

ÉCOLE DOCTORALE 519 SHS-PE

Équipe d'accueil 3400 ARCHE

**THÈSE** présentée par **Éric ETTWILLER**

soutenue le samedi 7 janvier 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : **HISTOIRE**

**L'enseignement secondaire des filles en  
Alsace-Lorraine et dans l'académie de  
Nancy de 1871 à 1940**

**Volume 1**

**THÈSE DIRIGÉE PAR :**

M. Claude MULLER

Professeur d'histoire de l'Alsace,  
Université de Strasbourg

**RAPPORTEURS :**

M. Philippe ALEXANDRE

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Nancy

M. Gerhard FRITZ

Professeur d'histoire et de didactique,  
Université pédagogique de Schwäbisch  
Gmünd

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

M. Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Catherine MAURER

Professeure d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Rebecca ROGERS

Professeure d'histoire de l'éducation,  
Université Paris-Descartes



## Je remercie

**François Igersheim**, professeur émérite d'histoire de l'Alsace, et **Claude Muller**, professeur d'histoire de l'Alsace. Le premier m'a indiqué le chemin d'une terre vierge à explorer dans le passé de ma région et m'a incité à ouvrir ma curiosité à une région voisine ; le second a accepté avec enthousiasme de diriger une thèse d'histoire transvosgienne et m'a toujours assuré de son soutien dans ma démarche méthodologique atypique,

**Les responsables et agents de toutes les archives et bibliothèques**, publiques et privées, que j'ai été amené à fréquenter, notamment : les archivistes des maisons-mères des congrégations religieuses qui m'ont accueilli, **Sœur Aline Beyer** (Divine Providence de Ribeauvillé), **Sœur Marie-Didier Perrin** (Providence de Portieux) et **Sœur Anne-Marie Robion** (Sainte-Chrétienne) ; l'archiviste diocésain **Jean-Louis Engel** (Strasbourg) ; les bibliothécaires **Danièle Nutz** (diocèse de Saint-Dié) et **Louis Schlaefli** (Grand séminaire de Strasbourg) ; **Mme Contou**, responsable des archives du Collège d'Hulst à Paris, et son directeur, **Aurélien Régnier** ; **Claude Gardou**, proviseure du Lycée Montaigne à Mulhouse. Les archivistes congréganistes qui m'ont transmis des informations : **Sœur Hermine Apprédérissse** (Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel), **Sœur Marie Weissenberger** (Sœurs de Saint-Charles de Nancy), **Sœur Suzanne Richet** et **Sœur Marie-Paule Sieffert** (Congrégation Notre-Dame), **Sœur Colette Valschaerts** (Sœurs de Notre-Dame de Namur).

**Akiyoshi Nishiyama**, professeur à la Kyoritsu Women's University de Tokyo, **Fabien Baumann**, **Jean-Pierre Hirsch**, **Robert Bittendiebel**, **Jean-Marie Quelqueger**, **Raymond Fuhrmann** et **Madeleine Martin**, historiens, et le **Lycée Margueritte** de Verdun pour les documents ou informations qu'ils m'ont fournis. **Suzanne Haldenwang**, professeure agrégée d'histoire, qui a partagé avec moi ses souvenirs et ceux légués par sa mère. **Rebecca Rogers**, professeure à l'Université Paris Descartes, **Catherine Maurer**, professeure à l'Université de Strasbourg, et l'abbé **Jacques Bombardier**, curé à Nancy, historien des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, pour les entretiens accordés.

Mes parents, **Édith et Hubert Ettwiller**, sans qui rien n'aurait été possible.

# Table des matières

## VOLUME 1

Je remercie .....	3
Table des matières .....	4
Table des figures .....	18
Introduction .....	33
<b>I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy .....</b>	<b>47</b>
A. Un enseignement secondaire des filles depuis le début du XIX <sup>e</sup> siècle .....	47
1. Un phénomène national : état des connaissances .....	47
a) L'évolution d'une pratique ancienne .....	47
(1) Le premier enseignement secondaire féminin .....	47
(2) Les maisons religieuses .....	50
(3) Les institutions laïques .....	52
b) La législation de l'enseignement féminin en France de 1800 à 1867 .....	53
(1) La Restauration .....	53
(2) La Monarchie de Juillet .....	56
(3) La Seconde République et le Second Empire .....	59
c) L'expérience des cours secondaires de filles .....	60
(1) Les premiers cours secondaires .....	60
(2) Les cours de l'Université et du Collège de France .....	61
(3) Les cours secondaires de Victor Duruy .....	63
2. L'enseignement secondaire des filles en Alsace et en Lorraine avant 1871 .....	65
a) Populations, enseignement et instruction des filles avant 1871 .....	65
(1) Unité et diversité des territoires .....	65
(2) Deux régions d'écoles de filles .....	70
(3) Vocabulaire et territoires de l'enseignement féminin .....	76
b) Deux régions de congrégations enseignantes .....	82
(1) La diversité des ordres et congrégations .....	82
(2) La conquête du terrain .....	92
c) L'importance des laïques, points communs et différences de part et d'autre des Vosges .....	117
(1) Une multitude d'établissements .....	117
(2) Les réalités confessionnelles .....	132
d) Les cours secondaires de filles : Lorraine conquise, Alsace hostile ? .....	138
(1) Les grands traits et la démarche monographique .....	138
(2) La première campagne en Lorraine : Metz, Toul, Nancy, Lunéville (1867-1868) .....	140

(3) La deuxième campagne en Lorraine : conquête de la Meuse et des Vosges (1868-1869) .....	156
(4) L'Alsace, sans Strasbourg et Colmar (1867-1870).....	173
B. L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine (1871-1918) .....	185
1. Le contexte politique, démographique, économique, social et culturel .....	185
a) Annexion et mouvements de population .....	185
(1) De la Protestation à la Constitution .....	185
(2) Émigrants et Vieux-Allemands.....	189
b) Prospérité et urbanité .....	191
(1) Les mutations socio-économiques et la place des femmes.....	191
(2) Une nouvelle société citadine .....	193
2. L'application du modèle allemand des écoles supérieures de filles.....	194
a) L'élaboration du modèle allemand avant 1871 .....	194
(1) Les <i>höheren Töcherschulen</i> .....	194
(2) Une institution inachevée.....	200
b) L'importation du modèle en Alsace-Lorraine .....	205
(1) L'héritage français .....	205
(2) Le programme de 1872 .....	208
(3) Son application .....	210
c) Les règles et leur application .....	216
(1) Le décret de 1874.....	216
(2) Le renforcement de la surveillance .....	220
(3) L' <i>Oberschulrat</i> .....	223
(4) Les écoles normales supérieures.....	225
3. Le tournant de 1887-1888.....	231
a) Remise en cause de la politique scolaire .....	231
(1) Une politique critiquée.....	231
(2) Nouvelle surveillance et nouveau règlement .....	232
b) Mise aux normes des établissements .....	237
(1) Les directives et leur application .....	237
(2) Une institution toujours en quête d'identité.....	241
4. La réforme de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine.....	245
a) Un vent de réformes .....	245
(1) Nouveau siècle, nouvelles aspirations .....	245
(2) L'Alsace-Lorraine face à la Prusse.....	249
(3) La réforme des écoles normales supérieures .....	256
(4) Une réforme à plusieurs vitesses .....	262
b) L'achèvement institutionnel .....	267
(1) Une demande de réorganisation.....	267
(2) Une demande de reconnaissance .....	271
(3) L'ordonnance du 10 mars 1915 .....	275
(4) La Première Guerre mondiale, un contexte difficile.....	278

5.	L'école supérieure de filles, élément de fierté municipale.....	279
a)	Dans les quatre grandes villes .....	281
(1)	Mulhouse, la Ville pionnière (1872).....	281
(2)	Strasbourg, de l'école vieille-allemande au monument municipal (1875).....	294
(3)	Metz, l'union des deux écoles (1896).....	334
(4)	Colmar, la reconnaissance des Vieilles-Alsaciennes (1903).....	369
b)	Dans les villes moyennes .....	384
(1)	Sainte-Marie-aux-Mines, sur les traces de Mulhouse (1873).....	384
(2)	Sarreguemines, face à Sainte-Chrétienne (1874) .....	405
(3)	Saverne, la municipalisation inattendue (1876) .....	418
(4)	Wissembourg, l'école tranquille (1888) .....	427
(5)	Bischwiller, l'heureuse issue (1890) .....	434
(6)	Guebwiller, la municipalisation par la truelle (1895).....	448
(7)	Thionville, le second souffle (1899).....	464
(8)	Forbach, la seconde chance (1901).....	481
(9)	Haguenau, de l'association à la Ville (1903).....	496
(10)	Sarrebourg, exemple de frilosité municipale (1907).....	511
(11)	Sélestat, la petite sœur du lycée (1907) .....	532
(12)	Thann, Vieille-Allemande jusqu'au bout (1909-1914).....	544
(13)	Algrange-Knutange-Nilvange, un projet ambitieux (1918).....	561
c)	Dans les petites villes .....	564
(1)	Phalsbourg, une fondation facile (1874-1916) .....	564
(2)	Bouxwiller, l'intégration parfaite (1875).....	571
(3)	Munster, un retard à rattraper (1897-1915) .....	576
(4)	Altkirch, le ralliement catholique (1899-1916) .....	583
(5)	Wasselonne, de multiples fondations (1901).....	589
(6)	Morhange, l'école d'une garnison (1902-1908) .....	600
(7)	Barr, sauvegarder une vieille institution (1903) .....	604
(8)	Sarre-Union, une ambition pour l'Alsace Bossue (1909).....	612
d)	Les réalités d'un enseignement public secondaire des filles.....	615
(1)	Un maillage serré.....	615
(2)	Des réalités très différentes.....	619
(3)	L'échec du non-confessionnel ? .....	628

## VOLUME 2

### I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy (suite)..... 635

#### B. L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine (1871-1918) (suite).... 635

6.	Le maintien des écoles congréganistes.....	635
a)	Les victimes du Kulturkampf.....	636
(1)	Les Sœurs de Portieux à Lutterbach .....	636
(2)	Le Sacré-Cœur à Metz, Montigny et Kientzheim.....	642
(3)	Le pensionnat des Sœurs de Ribeauvillé à Guebwiller .....	649
b)	La Divine Providence de Ribeauvillé.....	654
(1)	Strasbourg, l'école de la capitale .....	654

(2)	Mulhouse, la résurrection .....	660
(3)	Colmar, la métamorphose .....	682
(4)	Ribeauvillé, le pensionnat à l'ancienne .....	690
(5)	Haguenau, l'ouverture aux protestantes.....	695
(6)	Rouffach, un Ribeauvillé bis .....	701
c)	Sainte-Chrétienne de Metz .....	708
(1)	Metz, rue Saint-Gengoulf : de lancinants problèmes linguistiques .....	708
(2)	Metz, rue Saint-Vincent : à l'image de la précédente.....	715
(3)	Metz, rue Taison ( <i>Stationsstrasse</i> ), rue Mazelle et école normale supérieure : fragments d'histoire .....	720
(4)	Sarreguemines, le phare de l'Est lorrain .....	723
(5)	Saint-Avold, une difficile adaptation.....	736
(6)	Bitche, une petite prospérité .....	744
(7)	Rustroff, l'histoire mouvementée d'un pensionnat frontalier.....	752
d)	La Providence de Peltre .....	760
(1)	Peltre, la maison-mère se germanise.....	760
(2)	Forbach, une longue marche.....	765
(3)	Dieuze, la succession de Saint-Charles.....	773
(4)	Bouzonville, une surveillance particulière.....	785
(5)	Thionville, le nouveau départ .....	790
(6)	Boulay et Morhange, établissements sans histoire .....	793
e)	La Doctrine Chrétienne .....	794
(1)	Strasbourg, la rescapée .....	794
(2)	Sarrebourg, la réouverture .....	803
f)	Les chanoinesses augustines de Notre-Dame.....	818
(1)	Strasbourg, l'intégration sans heurts.....	818
(2)	Molsheim, de l'atmosphère française au <i>Hurrahpatriotismus</i> .....	828
g)	Les autres établissements congréganistes.....	834
(1)	Le Saint-Sacrement à Rosheim.....	834
(2)	Les bénédictines d'Oriocourt.....	837
(3)	L'Adoration Perpétuelle à Bellemagny, Saint-Louis puis Lutterbach.....	838
(4)	La Miséricorde à Metz .....	848
(5)	La Visitation à Metz .....	858
(6)	La Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel, de la maison-mère à Fénétrange .....	863
(7)	Saint-Charles à Thionville .....	872
h)	Un essor congréganiste.....	876
(1)	Face à l'enseignement public.....	876
(2)	Des objectifs différenciés.....	881
(3)	Le plein d'élèves .....	887
7.	Les écoles privées non-congréganistes.....	894
a)	Les témoins de l'époque française qui disparaissent.....	897
(1)	Beblenheim, d'un château à un autre (1873) .....	897
(2)	Fermetures en chaîne dans l'agglomération strasbourgeoise (années 1870-1880) .....	898
(3)	Disparitions rapides – et mises à l'écart – dans le reste du pays (années 1870).....	902

(4) Mlle Meinhold à Ribeauvillé, l'Allemande victime de l'annexion (1876).....	913
(5) Boissière puis Becker-Laurent à Mulhouse, une école dirigée par des femmes mariées (1882).....	915
(6) La pauvre Mlle Karl à Sainte-Marie-aux-Mines (1883).....	919
(7) Les sœurs Daure à Metz, la querelle du statut (1885).....	925
(8) École Blum-Bloch puis Kahn-Braun, l'institution juive de Metz (1886)	930
(9) La fière Mlle Fackler à Sélestat (1892).....	935
(10) Le destin allemand des cours Duruy de Mulhouse (1896).....	941
(11) L'endurante Mlle Münch à Strasbourg (1903).....	950
b) Les établissements qui se maintiennent.....	955
(1) L'École Mury, l'institution laïque pour les catholiques de Strasbourg...	955
(2) L'Union des Familles : nouveau nom, nouvelle identité ?.....	967
(3) L'École Fuchs puis Schwartz puis Klein, la succession dans la continuité.....	979
(4) L'École Guth puis Blattner, la force des racines mulhousiennes.....	988
(5) Bischheim, l'école des faubourgs.....	995
(6) Dorlisheim, le statut de pensionnat.....	1000
c) Les établissements fondés pendant la période du Reichsland.....	1007
(1) Le Bon-Pasteur, la réussite des diaconesses (1871).....	1007
(2) L'École Dollfus, une institution pour l'élite mulhousienne (1876-1915).....	1021
(3) L'Institution Saigey, libérale et suspecte (1877).....	1033
(4) L'école non-confessionnelle de Ribeauvillé, face aux sœurs-enseignantes (1878-1916).....	1045
(5) L'École Alsacienne de Mlle Vollmer, institution martyre (1880-1888)	1055
(6) L'École Lindner, imposante et fragile (1885/88).....	1063
(7) L'École Koebig, trop vieille-allemande (1887/88).....	1073
(8) L'École Schmutz, une nouvelle école alsacienne (1887).....	1080
(9) L'École Boegner, la petite sœur du Bon-Pasteur (1893).....	1083
(10) L'École Anschlin, dans le sillage de l'École Boegner (1894).....	1092
(11) Courcelles-Chaussy, l'école de l'empereur (1902-1914).....	1099
(12) Saint-Avold, fermetures et refondations (1903-1916).....	1110
(13) Schirmeck-La Broque, un public trop restreint (1905-1908).....	1119
d) Des institutions aux fondements divers et aux destins variés.....	1122
(1) Un espace interstitiel.....	1122
(2) Strasbourg et le reste du pays.....	1126
(3) Des entreprises aux motivations variées et aux succès contrastés.....	1130

### VOLUME 3

#### **I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy (suite)..... 1141**

C. L'enseignement secondaire des filles dans l'académie de Nancy (1871-1940)..	1141
1. Le contexte politique, démographique, économique, social et culturel.....	1142
a) La Lorraine française (1871-1918).....	1142
(1) Nouvelle frontière et nouveaux venus.....	1142

(2)	La République, l'Église et la région .....	1146
(3)	L'épreuve de la Première Guerre mondiale .....	1151
b)	La Lorraine nancéienne (1918-1940) .....	1152
(1)	Une population fidèle à ses traditions politiques .....	1152
(2)	Une région en déclin après 1918.....	1154
2.	La Troisième République et l'enseignement secondaire des filles.....	1157
a)	La création d'un nouveau pan du système scolaire .....	1157
(1)	La loi Camille Sée et son application .....	1157
(2)	Établissements et cours secondaires de jeunes filles .....	1162
(3)	L'engouement pour le baccalauréat .....	1164
(4)	L'administration scolaire et l'enseignement secondaire féminin .....	1166
(5)	L'enseignement primaire supérieur, proche du secondaire .....	1171
b)	L'enseignement secondaire privé .....	1177
(1)	L'absence de reconnaissance légale .....	1177
(2)	La politique anticongréganiste.....	1180
(3)	La reconversion, l'exil ou la sécularisation .....	1182
(4)	La hausse du niveau dans l'enseignement catholique.....	1185
3.	Redéfinition de l'enseignement secondaire des filles dans l'entre-deux- guerres .....	1189
a)	Les mutations de l'enseignement public .....	1189
(1)	Les deux sections : diplôme et baccalauréat .....	1189
(2)	L'identification des enseignantes aux enseignants .....	1191
(3)	L'enseignement primaire supérieur vers le secondaire.....	1192
(4)	La mixité, permise dans certains cas .....	1195
b)	La reconnaissance de l'enseignement privé .....	1200
(1)	Un statut d'enseignement secondaire reconnu par l'État.....	1200
(2)	Extension limitée, faiblesse des sources .....	1201
4.	La création d'un enseignement public secondaire des filles .....	1203
a)	Les cours secondaires des années 1880 : un phénomène essentiellement vosgien.....	1205
(1)	Bar-le-Duc, le mirage d'un lycée (1880-1885).....	1205
(2)	Remiremont, un modèle ? (1880-1912).....	1217
(3)	Saint-Dié, la gratuité tenace (1882-1903).....	1256
(4)	Épinal, des conditions difficiles (1883-1887).....	1264
(5)	Toul, les cours fantômes (début des années 1880) .....	1273
(6)	Bruyères, un échec prévisible (1896-1908) .....	1274
b)	Une vague de créations dans les années 1900 : le signal nancéien .....	1285
(1)	Nancy, le lycée tant attendu (1900) .....	1285
(2)	Toul, dans la foulée de Nancy (1901).....	1342
(3)	Saint-Dié, sous le signe de Jules Ferry (1903).....	1350
(4)	Mirecourt, l'œuvre d'une vie (1903) .....	1379
(5)	Neufchâteau, la stratégie du coucou (1904).....	1398
(6)	Épinal, le collège sans internat (1907).....	1429
(7)	Verdun, les deux vies d'un collège (1907-1916, 1921).....	1456
(8)	Remiremont, un collège « presque trop beau » (1912).....	1488

c)	Après la Première Guerre mondiale : les dernières fondations.....	1508
(1)	Lunéville, le dernier collège de l'académie (1922).....	1508
(2)	Pont-à-Mousson, le cours secondaire d'une école primaire supérieure (fin des années 1920).....	1528
d)	Le retard lorrain.....	1529
(1)	Chronologie et géographie de l'enseignement public secondaire des filles dans l'académie de Nancy.....	1529
(2)	Nancy et le reste de l'académie.....	1534
5.	Les établissements d'enseignement secondaire congréganistes.....	1538
a)	Les chanoinesses augustines de Notre-Dame.....	1538
(1)	Lunéville, de Ménil aux Cours Notre-Dame.....	1538
(2)	Mattaincourt, l'exception rurale.....	1552
(3)	Verdun, l'exil à Arlon.....	1553
(4)	Épinal, une filiale de Verdun, puis d'Arion.....	1554
(5)	Nancy, une fondation séculière.....	1558
b)	Le tiers-ordre de Saint Dominique.....	1568
(1)	Neufchâteau, l'établissement le plus ancien.....	1568
(2)	Nancy, la reprise de pensionnats laïques.....	1569
(3)	Bar-le-Duc, le grand pensionnat de la préfecture de la Meuse.....	1583
c)	Les dames du Sacré-Cœur.....	1584
(1)	Le pensionnat de Nancy, en bordure de la ville.....	1584
(2)	L'externat de Nancy, un enseignement secondaire ?.....	1588
(3)	Le pensionnat de Verdun.....	1591
d)	La Doctrine Chrétienne de Nancy.....	1591
(1)	Nancy, la reprise de l'Assomption.....	1591
(2)	Toul, un fief historique.....	1596
(3)	Lunéville, le Pensionnat des Saints-Anges.....	1598
(4)	Pont-à-Mousson.....	1601
(5)	Baccarat.....	1602
(6)	Les pensionnats des gros bourgs de Meurthe-et-Moselle : Blâmont, Rosières-aux-Salines, Thiaucourt.....	1604
(7)	Épinal.....	1609
(8)	Saint-Dié, de l'Ange Gardien au Beau Jardin.....	1610
(9)	Les pensionnats des petites villes des Vosges : Charmes, Mirecourt, Rambervillers.....	1611
(10)	Bar-le-Duc, un pensionnat de la Meuse.....	1613
e)	La Providence de Portieux.....	1614
(1)	Saint-Dié, le grand pensionnat historique.....	1614
(2)	Les pensionnats des petites villes : Rupt-sur-Moselle, Bruyères, Bains-les- Bains et la maison-mère à Portieux.....	1615
(3)	Les pensionnats à la campagne : Domrémy, Harol et Bayon.....	1629
(4)	Épinal, la reprise d'une institution laïque.....	1636
f)	Les Sœurs de Saint-Charles de Nancy.....	1637
(1)	Nancy, un enseignement de type secondaire ?.....	1637
(2)	Briey, un grand pensionnat en Meurthe-et-Moselle.....	1639
(3)	Commercy, un grand pensionnat dans la Meuse.....	1642
(4)	Remiremont, un externat dans les Vosges.....	1644

(5) Les petits pensionnats : Gerbéviller, Liffol-le-Grand, Lamarche et Darney .....	1645
g) Les congrégations originaires de Lorraine annexée : Sainte-Chrétienne de Longuyon et Saint-André (Peltre) de Fillières .....	1647
(1) Longuyon, la nouvelle maison-mère des Sœurs de Sainte-Chrétienne..	1647
(2) Longwy, dans l'ombre de Longuyon.....	1660
(3) Nancy, Sainte-Chrétienne, une évolution vers l'enseignement secondaire ? .....	1668
(4) Fillières, la nouvelle maison-mère des Sœurs de Saint-André .....	1670
h) Les autres établissements congréganistes.....	1674
(1) La Visitation à Nancy .....	1674
(2) Les dames de la Croix à Bar-le-Duc .....	1675
(3) Le couvent de Jésus-Marie à Remiremont.....	1678
(4) Le bénédictines du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port .....	1681
(5) Les bénédictines de Flavigny.....	1684
(6) Les Sœurs du Saint Enfant Jésus, puis celles des Écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul.....	1685
(7) La Nativité de la Sainte-Vierge à Pont-à-Mousson .....	1694
(8) Les Réparatrices du Saint-Cœur-de-Marie à Godoncourt .....	1697
(9) La Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy.....	1699
(10) Les Sœurs de la Compassion dans la Meuse : Saint-Hilaire, Vaucouleurs et Bar-le-Duc .....	1702
(11) Les Sœurs de la Foi à Haroué.....	1705
i) D'un monde à un autre .....	1705
(1) Le règne des congrégations.....	1705
(2) Le tournant du début du XX <sup>e</sup> siècle : fermetures et sécularisations .....	1710
6. Les établissements d'enseignement secondaire privés non-congréganistes....	1715
a) Les institutions de laïques à Nancy .....	1715
(1) La fin de plusieurs pensionnats fondés avant la guerre de 1870 : Mersey, Sesselmann, Oster, Wanham et Mangin-Sizaret .....	1715
(2) L'Institution Saint-Pierre des demoiselles Duré, une survivante.....	1720
(3) Aron puis Weill, le premier pensionnat israélite (1874).....	1723
(4) Les sœurs Menestrel, repreneuses des pensionnats Jacquot (1876) et Rabaïoye (1901) .....	1729
(5) Le Pensionnat Boyer puis Brouty-Reverchon, l'autre héritier de Mlle Jacquot (1876) .....	1744
(6) Braun-Kahn, le second pensionnat israélite (1886).....	1752
(7) Les Cours : Maggiolo (1865), Marchal puis Tourtel (années 1880), Devallée (1887), Gédéon (1892), Casse (1897) et Dury (1909) .....	1756
(8) D'autres institutions dispensant un enseignement secondaire ? .....	1762
b) Les institutions de laïques hors de Nancy .....	1770
(1) Saint-Dié, un pensionnat protestant depuis le milieu du XIX <sup>e</sup> siècle ....	1770
(2) Longuyon, le pensionnat Sanvoisin puis Pierson (1860).....	1773
(3) Remiremont, Barret puis Tocquard et Colin (1868) .....	1775
(4) Épinal, l'École de la Ligue de l'Enseignement (1868).....	1777
(5) Longwy, Mme Métro-Bastien (1868).....	1781
(6) Épinal, un « externat d'enseignement secondaire libre » (1871).....	1783
(7) Écuelle, une Parisienne dans un hameau lorrain (1872).....	1786

(8)	Toul, le Pensionnat Génot puis Schaal (1873) .....	1788
(9)	Lunéville, le Pensionnat Fajard puis Génin (1886) .....	1792
(10)	Étain, la bonne publicité de Mlle Riaucourt autour de 1900 .....	1793
(11)	Briey, le mystérieux petit établissement de Mme André (1909) .....	1794
(12)	Longwy, le Collège d'Hulst (1920) .....	1795
c)	Une certaine solidité.....	1805
(1)	Nancy et le reste de la région.....	1805
(2)	Laïques et laïques : le fait confessionnel prédomine .....	1809

## VOLUME 4

### **I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy (suite et fin) ..... 1815**

#### **D. La conversion au modèle français dans la nouvelle académie de Strasbourg (1918-1940)..... 1815**

1.	Le contexte politique, démographique, économique, social et culturel .....	1815
a)	Un territoire distinct du reste de la France .....	1815
(1)	Le « Grand Tournant de 1918 ».....	1815
(2)	Le malaise alsacien .....	1820
b)	Gros plan sur l'enseignement : administration, législation, cursus, programmes .....	1824
(1)	La nouvelle académie de Strasbourg .....	1824
(2)	Une nouvelle scolarité .....	1829
2.	L'adoption du système français dans l'enseignement secondaire féminin ....	1833
a)	La nouvelle catégorisation des établissements publics .....	1833
(1)	Les écoles supérieures de filles et la France .....	1833
(2)	La transformation en établissements secondaires.....	1838
(3)	La transformation en établissements primaires supérieurs.....	1847
b)	Loi Camille Sée et lois locales en Alsace-Lorraine .....	1855
(1)	Cadre local et cadre général.....	1855
(2)	Le fonctionnement des établissements dans les années 1920.....	1863
(3)	L'assimilation administrative et financière des établissements.....	1871
(4)	L'enseignement privé, difficile à appréhender .....	1880
3.	Les établissements publics .....	1887
a)	Les quatre lycées .....	1887
(1)	Strasbourg, trois sites pour un établissement.....	1887
(2)	Colmar, un lycée Camille Sée .....	1916
(3)	Mulhouse, une histoire sans archives municipales.....	1932
(4)	Metz, le seul internat de l'académie .....	1947
b)	Les collèges, les cours secondaires et les établissements masculins ouverts aux filles .....	1962
(1)	Haguenau, gros plan sur la transformation en collège.....	1962
(2)	Saverne, de la transition idéale à la nationalisation refusée .....	1984
(3)	Sarrebourg, des cours secondaires d'État jusqu'aux années 1930 .....	1995
(4)	Les établissements secondaires de garçons qui accueillent des filles ...	2004

c)	Peu d'établissements, beaucoup d'élèves.....	2007
(1)	Des E. P. S. plutôt que des collèges.....	2007
(2)	De grands établissements.....	2011
(3)	Un succès croissant.....	2015
4.	Les établissements privés .....	2020
a)	La conversion des anciens établissements.....	2020
(1)	Les institutions congréganistes .....	2020
(2)	Du Bon-Pasteur au Collège Lucie Berger.....	2042
(3)	Les institutions strasbourgeoises entre mains laïques.....	2055
b)	Les nouvelles implantations .....	2064
(1)	De nouvelles institutions catholiques : les Sœurs de l'Assomption, celles de Notre-Dame de Sion et les deux collèges d'Hulst .....	2064
(2)	Le Collège Sévigné à Strasbourg.....	2078
(3)	Des établissements secondaires pour les bassins houillers mosellans : Merlebach, Creutzwald, Carling et Audun-le-Tiche .....	2090
c)	L'enseignement privé à l'épreuve des mutations nationales et scolaires ..	2093
(1)	Un important renouvellement .....	2093
(2)	Un enseignement minoritaire ? .....	2097
(3)	Des établissements hétérogènes.....	2103
E.	Comparaison entre Lorraine française/académie de Nancy et Alsace-Lorraine, en regard des contextes nationaux respectifs .....	2105
1.	Les institutions privées .....	2105
a)	Les institutions privées congréganistes avant la Première Guerre mondiale .....	2105
b)	Les institutions privées non-congréganistes avant la Première Guerre mondiale .....	2110
c)	Les institutions privées après la Première Guerre mondiale .....	2113
2.	Les établissements publics.....	2115
a)	L'enseignement public jusqu'en 1918.....	2115
b)	L'enseignement public après 1918.....	2119

## VOLUME 5

### **II. Acteurs et enjeux .....** 2127

#### **A. Les enseignant(e)s .....** 2127

1.	Des femmes et des hommes.....	2127
a)	Un personnel très majoritairement féminin.....	2127
(1)	État numérique pour le <i>Reichsland</i> d'Alsace-Lorraine.....	2127
(2)	État numérique pour les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940) .....	2134
(3)	Six modèles de répartition hommes-femmes dans le personnel .....	2139
b)	Profils du personnel masculin .....	2147
(1)	Les enseignants à temps plein dans le <i>Reichsland</i> d'Alsace-Lorraine ..	2147

(2) Les enseignants en activité annexe.....	2152
c) Le genre en question .....	2155
(1) Le choix de la direction .....	2155
(2) Tutelles masculines et rapports de force.....	2161
(3) L’homme enseignant chez les filles.....	2167
(4) La femme enseignant chez les garçons.....	2170
2. Identités du personnel féminin .....	2176
a) Les origines géographiques .....	2178
(1) L’enseignement non-congréganiste dans le <i>Reichsland</i> .....	2180
(2) Les enseignantes laïques dans les académies de Nancy et de Strasbourg.....	2197
(3) Sœurs-enseignantes et diaconesses.....	2209
b) Les origines sociales.....	2221
(1) Les enseignantes laïques dans le <i>Reichsland</i> .....	2222
(2) Comparaison avec l’enseignement public français .....	2233
(3) Apports de l’étude des personnels des académies de Nancy et de Strasbourg.....	2239
(4) Sœurs-enseignantes et diaconesses.....	2241
3. Les conditions de vie.....	2247
a) Formation et expériences .....	2247
(1) Scolarité et études .....	2247
(2) Les séjours à l’étranger.....	2259
b) Les relations sociales.....	2268
(1) Célibat et mariage .....	2268
(2) L’entourage familial et amical.....	2278
(3) Le contrôle social.....	2295
c) Les conflits .....	2303
(1) Conflits avec l’extérieur .....	2303
(2) Conflits au sein de l’institution.....	2309
(3) L’incroyable histoire de Mlle Vollmer.....	2316
d) Épreuves physiques et morales .....	2325
(1) Les problèmes de santé.....	2325
(2) Climats éprouvants et cures.....	2338
(3) Les épreuves de la guerre .....	2345
(4) Les vieux jours.....	2350
B. Les élèves .....	2360
1. Leurs identités .....	2360
a) Identités nationales .....	2360
(1) Autochtones, Vieilles-Allemandes et Françaises de l’Intérieur en Alsace- Lorraine .....	2360
(2) Les Alsaciennes-Lorraines dans l’académie de Nancy .....	2370
(3) Les étrangères dans le <i>Reichsland</i> et dans les académies de Nancy et de Strasbourg.....	2377
(4) Ex cursus : des Alsaciennes-Lorraines et des Lorraines françaises en Vieille-Allemagne avant 1914 ?.....	2384

b)	Appartenances confessionnelles .....	2385
(1)	Dans l'enseignement (semi-)public dans le <i>Reichsland</i> .....	2385
(2)	Dans l'enseignement public dans les académies de Nancy et de Strasbourg .....	2404
(3)	Dans l'enseignement privé congréganiste et crypto-congréganiste .....	2406
(4)	Dans l'enseignement privé non-congréganiste .....	2414
c)	Origines sociales .....	2428
(1)	Dans le <i>Reichsland</i> .....	2428
(2)	Dans les académies de Nancy et de Strasbourg .....	2438
2.	La vie à l'école .....	2444
a)	Internats et externats .....	2444
(1)	L'internat dans l'enseignement public français .....	2444
(2)	Externats et internats privés .....	2453
b)	Le temps et le lieu de l'école .....	2456
(1)	La durée de la scolarité .....	2456
(2)	Calendrier et emploi du temps .....	2466
(3)	Le cadre architectural .....	2477
c)	Gérer les enfants .....	2547
(1)	L'hygiène scolaire .....	2547
(2)	La discipline .....	2557
(3)	La mixité, une inquiétude qui se dissipe lentement .....	2569
3.	Les objectifs de la scolarité secondaire .....	2578
a)	Tradition et modernité .....	2578
(1)	L'apprentissage de sa condition .....	2578
(2)	Différencialisme et émancipation des femmes .....	2596
(3)	Les perspectives de vies professionnelle et civique .....	2608
b)	Les connaissances et les sentiments .....	2621
(1)	Contenu de l'enseignement .....	2621
(2)	Esprit et méthodes de l'enseignement .....	2647
(3)	L'éducation patriotique dans le <i>Reichsland</i> d'Alsace-Lorraine : quelques jalons .....	2655
(4)	L'éducation patriotique dans l'académie de Nancy .....	2663
(5)	L'éducation patriotique dans l'académie de Strasbourg .....	2677
	<b>Conclusion générale.....</b>	<b>2695</b>
	<b>Sources.....</b>	<b>2706</b>
A.	Sources d'archives .....	2706
1.	Archives nationales (AN) .....	2706
2.	Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) .....	2709
a)	Série AL : Archives des administrations d'Alsace-Lorraine, 1871-1945 .	2709
b)	Série D : Archives des administrations départementales de 1871 à 1945 .	2726
c)	Série T : Enseignement, 1800-1870 .....	2727

d)	Série W : Archives des administrations départementales et régionales après 1945. Sous-série 1045W, Rectorat de l'académie de Strasbourg .....	2728
3.	Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM) .....	2729
a)	50J1 Fonds privés : Archives de l'Évêché de Nancy .....	2729
b)	Série T : Enseignement .....	2730
c)	Série W .....	2732
4.	Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR).....	2734
5.	Archives départementales de la Meuse (ADMe) .....	2736
6.	Archives départementales de la Moselle (ADMo).....	2738
7.	Archives départementales des Vosges (ADV).....	2739
8.	Archives municipales .....	2740
a)	Archives municipales d'Altkirch (AMA) .....	2740
b)	Archives municipales de Colmar (AMC).....	2740
c)	Archives municipales d'Épinal (AME).....	2740
d)	Archives municipales de Guebwiller (AMG) .....	2741
e)	Archives municipales de Haguenau (AMH) .....	2741
f)	Archives municipales de Lunéville (AML) .....	2742
g)	Archives municipales de Metz (AMMe).....	2742
h)	Archives municipales de Mulhouse (AMMul).....	2743
i)	Archives municipales de Munster (AMMun) .....	2743
j)	Archives municipales de Nancy (AMN).....	2743
k)	Archives municipales de Remiremont (AMRe).....	2744
l)	Archives municipales de Ribeauvillé (AMRi).....	2745
m)	Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines (AMSM) .....	2745
n)	Archives municipales de Sarrebourg (AMSar) .....	2745
o)	Archives municipales de Saverne (AMSav) .....	2746
p)	Archives municipales de Sélestat (AMSé).....	2746
q)	Archives municipales de Strasbourg (AMS).....	2746
r)	Archives municipales de Thann (AMTh).....	2749
s)	Archives municipales de Toul (AMTo) .....	2749
9.	Archives privés.....	2750
a)	Archives de l'Archevêché de Strasbourg (AAS) .....	2750
b)	Archives des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé (ADPR).....	2750
c)	Archives des Sœurs de Sainte-Chrétienne de Metz (ASC) .....	2750
d)	Archives des Sœurs de la Providence de Portieux (APPo) .....	2751
e)	Archives des Sœurs de Notre-Dame de Namur (AND) .....	2751
f)	Archives du Collège d'Hulst de Paris (AH).....	2751
g)	Archives du Lycée Montaigne de Mulhouse.....	2751
B.	Sources imprimées .....	2752
1.	Dictionnaires, annuaires, almanachs, rapports administratifs .....	2752

2. Revues scolaires, bulletins et prospectus d'établissements .....	2756
3. Journaux .....	2766
4. Textes législatifs et réglementaires, enquêtes sanitaires, discours et débats politiques .....	2769
5. Témoignages, sources littéraires, essais, manuel scolaire (Holdermann) .....	2772
<b>Bibliographie.....</b>	<b>2774</b>
A. Histoire de l'Alsace et/ou de la Lorraine.....	2774
B. Histoire de l'enseignement en Alsace et/ou en Lorraine.....	2785
C. Histoire de l'enseignement et/ou histoire des femmes .....	2798
D. Enseignement secondaire des filles (XIXe-XXe siècles) : monographies locales ou régionales hors Alsace et Lorraine .....	2806
E. Histoire politique et/ou histoire religieuse .....	2810
<b>Sitographie (articles puis thèmes) .....</b>	<b>2814</b>
<b>ANNEXE 1 : Entretien avec Madame Suzanne Haldenwang, professeure agrégée d'histoire à la retraite, réalisé à son domicile à Colmar le 25.01.2013. ....</b>	<b>2819</b>
<b>VOLUME 6</b>	
<b>ANNEXE 2 : Dictionnaire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918) .....</b>	<b>2851</b>
<b>VOLUME 7</b>	
<b>ANNEXE 3 : Répertoire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940).....</b>	<b>3653</b>

# Table des figures

Figure 1 : De part et d'autre de la frontière franco-allemande, l'Alsace-Lorraine et l'académie de Nancy entre 1871 et 1918, avec les principales localités citées dans la thèse. Légende : .....	46
Figure 2 : Les fondations de cours secondaires de filles dans les académies de Nancy et Strasbourg (1867-1869).....	184
Figure 3 : Nombre de fondations municipales et de municipalisations d'écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine par année entre 1872 et 1909. ....	617
Figure 4 : Les écoles publiques supérieures de filles en Alsace-Lorraine vers 1910 (avec indication de Morhange : rond vide). ....	618
Figure 5 : L'organisation des écoles publiques supérieures de filles en regard de leur taille vers 1910. ....	621
Figure 6 : L'évolution des effectifs des plus grandes écoles municipales supérieures de filles d'Alsace-Lorraine (1888-1918), en comprenant les écoles privées avant leur municipalisation. ....	623
Figure 7 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui présentent une fréquentation ascendante (1888-1918), partie 1 : Bischwiller, Saverne, Thann. ....	624
Figure 8 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui présentent une fréquentation ascendante (1888-1918), partie 2 : Haguenau, Munster, Sarreguemines.....	624
Figure 9 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui présentent une fréquentation ascendante (1888-1918), partie 3 : Guebwiller, Thionville. ....	625
Figure 10 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui ne présentent pas de réelle dynamique avant les années de guerre (1888-1918), partie 1 : Barr, Bouxwiller. ....	625
Figure 11 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui ne présentent pas de réelle dynamique avant les années de guerre (1888-1918), partie 2 : Sainte-Marie-aux-Mines, Sarrebourg, Wissembourg. ....	626
Figure 12 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles municipales supérieures de filles (1888-1918), partie 1 : Forbach, Morhange, Phalsbourg, Wasselonne.....	626
Figure 13 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles municipales supérieures de filles (1888-1918), partie 2 : Altkirch, Sarre-Union, Sélestat. ....	627
Figure 14 : Tensions confessionnelles autour des écoles municipales supérieures de filles entre 1872 et la Première Guerre mondiale, en comprenant les écoles privées subventionnées non encore municipalisées.....	630
Figure 15 : Les écoles congréganistes supérieures de filles en Alsace-Lorraine vers 1910 (avec Oriocourt : rond vide). ....	879
Figure 16 : L'organisation des écoles congréganistes supérieures de filles en regard de leur taille en 1910. ....	886

Figure 17 : L'évolution des effectifs des grandes écoles congréganistes supérieures de filles d'Alsace-Lorraine (1888-1918), partie 1 : Miséricorde à Metz, Divine Providence de Ribeauvillé à Mulhouse et à Strasbourg. ....	888
Figure 18 : L'évolution des effectifs des grandes écoles congréganistes supérieures de filles d'Alsace-Lorraine (1888-1918), partie 2 : Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar, Sainte-Chrétienne à Sarreguemines, Doctrine Chrétienne à Strasbourg. ....	888
Figure 19 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 1 : Divine Providence de Ribeauvillé à Haguenau, Saint-Charles puis Divine Providence de Peltre à Thionville. ....	889
Figure 20 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 2 : Sainte-Chrétienne à Metz, Notre-Dame à Strasbourg. ....	889
Figure 21 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 3 : Sainte-Chrétienne à Metz, Divine Providence de Peltre à Forbach et à Peltre. ....	890
Figure 22 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 4 : Divine Providence de Ribeauvillé à Ribeauvillé et à Rouffach. ....	890
Figure 23 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 1 : Bouzonville, Molsheim, Saint-Louis puis Lutterbach. ....	891
Figure 24 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 2 : Bellemagny, Bitche, Fénétrange. ....	891
Figure 25 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 3 : Dieuze, Sarrebourg. ....	892
Figure 26 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 4 : Rustruff, Saint-Avold. ....	892
Figure 27 : Les fermetures d'écoles supérieures de filles (toutes catégories) en Alsace-Lorraine (1872-1916). ....	1124
Figure 28 : Les écoles supérieures de filles à Strasbourg en 1902 (sur une carte de 1905). L'institution municipale est en gras, les congréganistes sont en italique, les privées non-congréganistes sont soulignées. L'emplacement est approximatif, à partir du nom de la rue. ....	1126
Figure 29 : L'organisation des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes en regard de leur taille vers 1910. ....	1128
Figure 30 : L'évolution des effectifs des grandes écoles privées supérieures de filles non-congréganistes d'Alsace-Lorraine (1888-1918). ....	1133
Figure 31 : L'évolution des effectifs des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes de taille moyenne (1888-1918), partie 1 : Anschlin, Saigey et Schmutz à Strasbourg. ....	1134
Figure 32 : L'évolution des effectifs des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes de taille moyenne (1888-1918), partie 2 : Mury et Union des Familles à Strasbourg. ....	1134

Figure 33 : L'évolution des effectifs des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes de taille moyenne (1888-1918), partie 3 : Koebig à Strasbourg, Blattner à Mulhouse.....	1135
Figure 34 : L'évolution des effectifs des petites écoles privées supérieures de filles non-congréganistes (1888-1918), partie 1 : Dorlisheim, Dollfus à Mulhouse, Saint-Avold, Münch à Strasbourg. ....	1135
Figure 35 : L'évolution des effectifs des petites écoles privées supérieures de filles non-congréganistes (1888-1918), partie 2 : Bischheim, Courcelles-Chaussy, anciens cours secondaires de Mulhouse, Schirmeck, Fackler à Sélestat. ....	1136
Figure 36 : Les institutions publiques d'enseignement secondaire des garçons et d'enseignement secondaire des filles dans l'académie de Nancy en 1914. Peu de modifications dans l'entre-deux-guerres : disparition d'un point gris dans la Meuse (Étain), apparition d'un point noir en Meurthe-et-Moselle (Lunéville).....	1531
Figure 37 : Les établissements secondaires féminins publics dans l'académie de Nancy en 1936 (Académie de Nancy, <i>Bulletin de l'Enseignement Secondaire. Année scolaire 1935-1936</i> , Nancy, G. Thomas, 1937). ....	1533
Figure 38 : Les effectifs des trois établissements secondaires de filles de l'académie de Nancy qui n'ont pas de filière primaire supérieure annexe, ou alors tardivement et représentant un effectif très faible (Toul).....	1536
Figure 39 : Détail du graphique précédent, afin que les courbes d'Épinal et de Toul soient moins écrasées.....	1536
Figure 40 : L'effectif du lycée de jeunes filles de Nancy depuis sa fondation jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. ....	1537
Figure 41 : Les effectifs des collèges/cours secondaires de jeunes filles de l'académie de Nancy qui ont connu la plus forte progression durant l'entre-deux-guerres (enseignement primaire supérieur important).....	1537
Figure 42 : Les effectifs des collèges de jeunes filles de l'académie de Nancy qui ont diminué, stagné ou connu une hausse modérée durant l'entre-deux-guerres (enseignement primaire supérieur important).....	1538
Figure 43 : Les établissements congréganistes de filles de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle qui dispensent ou paraissent dispenser un enseignement secondaire dans l'académie de Nancy (avec quelques lacunes pour la Meuse).....	1707
Figure 44 : Les effectifs des établissements congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : plus de treize ans et moins de treize ans (ADMM 1T76). ND = chanoinesses augustines de Notre-Dame, DC = Doctrine Chrétienne.....	1709
Figure 45 : Les effectifs des établissements congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : internes et externes (ADMM 1T76). ....	1709
Figure 46 : Les établissements crypto-congréganistes de filles de l'académie de Nancy dont on sait qu'ils dispensent un enseignement secondaire à la veille de la Seconde Guerre mondiale.....	1714
Figure 47 : Les effectifs des établissements privés non-congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : plus de treize ans et moins de treize ans (ADMM 1T76). ....	1808

Figure 48 : Les effectifs des établissements privés non-congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : internes et externes (ADMM 1T76). .....	1808
Figure 49 : Les effectifs de quelques écoles supérieures de filles à la rentrée 1917, dans quelques villes moyennes d'Alsace-Lorraine (les sources n'offrent pas de données suffisamment précises pour Sélestat et Sainte-Marie-aux-Mines, qui devraient également figurer sur ce graphique).....	2009
Figure 50 : Les établissements secondaires publics de garçons et de filles en Alsace-Lorraine en 1936.....	2010
Figure 51 : Les établissements secondaires féminins publics en Alsace-Lorraine en 1936. ....	2014
Figure 52 : Le nombre total des élèves des établissements de l'enseignement public secondaire des filles en Alsace-Lorraine, par année. Les traits verticaux signalent des années manquantes. ....	2016
Figure 53 : L'évolution des effectifs des quatre plus grands établissements publics d'enseignement secondaire féminin d'Alsace-Lorraine (1888-1938). Les données manquent pour certaines années. Il n'y a pas de données pour Metz avant 1895, car cette année est celle de la création de l'établissement. ....	2017
Figure 54 : L'évolution des effectifs des trois établissements publics d'enseignement secondaire féminin d'Alsace-Lorraine qui restent des établissements secondaires après le retour à la France (1888-1938). Les données manquent pour certaines années. Il n'y a pas de données pour Sarrebourg après 1931, car les cours secondaires ferment en 1932.....	2018
Figure 55 : Les effectifs du Pensionnat Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz (1918-1939). ....	2033
Figure 56 : Les établissements secondaires privés de garçons et de filles en 1936. ....	2096
Figure 57 : Les effectifs de l'enseignement secondaire des filles à Strasbourg en 1913 et en 1936. ....	2099
Figure 58 : Les effectifs, en 1913, 1927 et 1936, des cinq établissements d'enseignement secondaire féminin qui existent à Strasbourg durant toute la période de l'entre-deux-guerres. ....	2100
Figure 59 : Les effectifs de l'enseignement secondaire des filles à Colmar en 1912 et en 1936. ....	2102
Figure 60 : Les effectifs des établissements de l'enseignement secondaire féminin à Colmar en 1912 et en 1936.....	2102
Figure 61 : Les établissements secondaires féminins privés en Alsace-Lorraine en 1936. Effectifs totaux non fournis pour tous les établissements (Sainte-Chrétienne, Miséricorde) : donc certains ronds ne rendent pas compte de la situation réelle !.....	2104
Figure 62 : Les enseignantes des écoles congréganistes supérieures de filles d'Alsace-Lorraine réparties, par congrégation ou établissement, selon leur lieu de naissance. ....	2210
Figure 63 : Les origines sociales des enseignantes laïques actives dans les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine. ....	2224

Figure 64 : Comparaison des enseignantes laïques des écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine et des enseignantes des établissements publics secondaires de filles en France au niveau des origines sociales.....	2234
Figure 65 : Évolution du recrutement des enseignantes des établissements publics secondaires de filles en France.....	2240
Figure 66 : Les origines sociales des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé qui enseignent dans les écoles supérieures de filles.....	2241
Figure 67 : Comparaison des origines sociales des sœurs-enseignantes des écoles supérieures de filles de la congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé et des enseignantes laïques des écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine. ....	2243
Figure 68 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Colmar (municipalisée en 1903) entre 1888 et 1915, en comprenant l'école maternelle (avec garçons) et l'école normale supérieure annexes.....	2387
Figure 69 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg (municipalisée en 1907) entre 1887 et 1918.....	2387
Figure 70 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé entre 1888 et sa fermeture en 1916 ; graphique légèrement bancal (mais sans conséquence sur l'analyse) : les garçons fréquentant la classe inférieure sont parfois pris en compte (quand ils sont confondus avec les filles de manière inextricable dans les statistiques), parfois non (quand ils sont séparés sans indication de confession). ....	2388
Figure 71 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Haguenau (municipalisée en 1903) entre 1888 et 1918 (dont les garçons des classes inférieures, sans l'école maternelle, dont les effectifs ne sont connus que pour certaines années).....	2388
Figure 72 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Bischwiller (municipalisée en 1890) entre sa fondation en 1888 et 1918 (dont nombreux garçons dans les classes inférieures et l'école maternelle : maximum de 40 en 1914/15). ....	2390
Figure 73 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de Wasselonne entre 1889 et 1904 et pendant la Première Guerre mondiale. On déplore une importante lacune, due à la non-conservation d'un dossier.....	2390
Figure 74 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Bouxwiller entre 1888 et 1918.....	2391
Figure 75 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Sarreguemines entre 1887 et 1918. ....	2391
Figure 76 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Sarre-Union entre sa fondation en 1909 et 1918.....	2392
Figure 77 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Munster entre sa fondation en 1897 et 1909. ....	2392
Figure 78 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Saverne entre 1888 et 1918 (dont quelques garçons dans les classes inférieures).....	2393

Figure 79 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de Barr (subventionnée, municipalisée en 1903) entre 1888 et 1918 (dont 18 garçons dans la classe inférieure en 1917/18). .....	2394
Figure 80 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Forbach entre sa fondation en 1901 et 1918 (dont quelques garçons dans les classes inférieures).....	2394
Figure 81 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines entre 1889 et 1914. ....	2395
Figure 82 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Wissembourg entre 1889 et 1918. ....	2396
Figure 83 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg entre 1876 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe ( <i>Oberklasse</i> au début des années 1880).....	2397
Figure 84 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Metz entre sa fondation en 1896 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe. ....	2397
Figure 85 : Nombre d'élèves par confession aux écoles supérieures de filles Kahlenberg (à gauche) et Heyder (à droite) à Metz entre 1887 et leur fusion-municipalisation en 1895. ....	2398
Figure 86 : Nombre d'élèves par confession à l'école normale supérieure attachée à l'école municipale supérieure de filles de Metz entre 1896 et 1918. ....	2398
Figure 87 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Thionville entre 1887 et 1899, puis à l'école municipale supérieure de filles de Thionville entre sa fondation en 1899 et 1918 (dont garçons dans les classes inférieures).....	2400
Figure 88 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles d'Altkirch (municipalisée en 1899) de sa fondation en 1890 à sa fermeture en 1916 (dont quelques garçons dans les classes inférieures). ....	2400
Figure 89 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse entre 1873 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe.....	2401
Figure 90 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Sélestat (municipalisée en 1907) entre sa fondation en 1892 et 1918 (dont quelques garçons dans les classes inférieures). ....	2401
Figure 91 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Thann (municipalisée en 1909) entre 1887 et 1914. ....	2402
Figure 92 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Guebwiller (municipalisée en 1895) entre 1887 et 1918.....	2403
Figure 93 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg entre 1887 et 1915. ....	2403
Figure 94 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Haguenau entre 1887 et 1909 et pendant la Première Guerre mondiale (sans compter les garçons indiqués pour l'école maternelle, en 1889/90 et 1891/91, car les confessions ne sont pas précisées la première année). ....	2406

Figure 95 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles des Sœurs de Bellemagny à Saint-Louis entre 1887 et 1907 et pendant la Première Guerre mondiale (sans l'école maternelle).....	2411
Figure 96 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Bitche entre 1887 et 1918 (sans l'école maternelle, très fréquentée). .....	2411
Figure 97 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg entre 1888 et 1918, toutes structures annexes exclues (y compris école normale supérieure) pour cause de données lacunaires.....	2415
Figure 98 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Boegner à Strasbourg entre 1895 et 1917.....	2416
Figure 99 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles-Chaussy entre 1903 et 1914, en comprenant l'école normale supérieure annexe (fondée en mai 1906), mais pas les autres structures annexes (école maternelle, cours de préparation aux examens de directrice d'école maternelle et d'enseignante de langues), dont les effectifs sont connus de manière lacunaire. ....	2416
Figure 100 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de l'Association scolaire de Saint-Avold entre 1904 et 1911 et en 1915/16. ....	2417
Figure 101 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Schwartz puis Klein à Strasbourg entre 1888 et 1912 (sans l'annexe du Neudorf entre 1903 et 1906). ....	2417
Figure 102 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Saigey à Strasbourg entre 1888 et 1918, avec les cours spéciaux (jusqu'à leur disparition en 1895), mais sans l'école maternelle (car les confessions ne sont pas connues pour l'effectif masculin). ....	2418
Figure 103 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Münch à Strasbourg entre 1888 et 1903 (dont au moins 2 garçons en 1889/90). ....	2418
Figure 104 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles puis pensionnat de Dorlisheim entre 1888 et 1914. ....	2419
Figure 105 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de Bischheim entre 1888 et 1907. ....	2419
Figure 106 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Koebig à Strasbourg entre 1888 et 1914, en comprenant l'école normale supérieure (fonctionnant entre 1894 et 1897) et le cours de perfectionnement (fonctionnant entre 1903 et 1914) annexes. ....	2420
Figure 107 : Nombre d'élèves par confession l'école supérieure de filles Lindner à Strasbourg entre 1887 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe fonctionnant entre 1892 et 1900. ....	2421
Figure 108 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Schmutz à Strasbourg entre 1887 et 1917.....	2422
Figure 109 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg entre 1888 et 1918 (dont 5 garçons à l'école maternelle en 1889/90 et 3 dans la classe inférieure en 1895/96). ....	2422

Figure 110 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Dollfus à Mulhouse entre 1887 et 1915, sans les garçons des classes inférieures et de l'école maternelle (les confessions étant inconnues).....	2423
Figure 111 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Anschlin à Strasbourg entre 1893 et 1918 (dont quelques garçons dans la classe inférieure, mais sans les 5 garçons signalés à l'école maternelle entre 1901 et 1903, car leurs confessions sont inconnues).....	2423
Figure 112 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Coudre puis Zimmermann à Mulhouse entre 1888 et 1896.....	2424
Figure 113 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Mury à Strasbourg entre 1889 et 1918, sans l'école maternelle (car les confessions ne sont pas connues pour l'effectif masculin). ....	2425
Figure 114 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Fackler à Sélestat entre 1887 et 1892.....	2426
Figure 115 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Blattner à Mulhouse entre 1889 et 1914. ....	2426
Figure 116 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Saint-Charles à Thionville entre 1887 et 1899.....	2427
Figure 117 : Nombre d'élèves de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg entre 1875 et 1892, classées selon la profession du père.....	2430
Figure 118 : Élévation du bâtiment construit en 1879-1880 pour l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse à côté des locaux occupés depuis 1873 (OBERLÉ Raymond, <i>Le patrimoine scolaire de Mulhouse</i> , Andolsheim, 2002, p. 136).....	2487
Figure 119 : Photographie du bâtiment construit en 1909-1911 pour le transfert de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse ( <i>Ibid.</i> ).....	2487
Figure 120 : Photographie de la façade principale du bâtiment de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse construit en 1909-1911 (carte postale colorisée, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2488
Figure 121 : Photographie des bâtiments construits en 1900-1901 pour l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2489
Figure 122 : Photographie du bâtiment principal de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg construite en 1900-1901 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.)....	2489
Figure 123 : Dessin du bâtiment principal de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg construite en 1900-1901, inséré dans une arcade médiévale, elle-même décorée d'un dessin des armes de la Ville de Strasbourg (carte postale gaufrée, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2490
Figure 124 : Plan de masse des bâtiments de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg : la partie colorée au milieu de la cour de récréation figure l'agrandissement à réaliser pour 1913 (projet de l'architecte municipal Beblo, août 1912, AMS 2MW581). .....	2490
Figure 125 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1909-1910 pour l'école municipale supérieure de filles de Metz (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.). .....	2491

Figure 126 : Photographie du bâtiment construit en 1909-1910 pour l'école municipale supérieure de filles de Metz (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2491
Figure 127 : Photographie du bâtiment construit en 1909-1911 pour l'école municipale supérieure de filles de Colmar (carte postale colorisée, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.)... ..	2492
Figure 128 : Photographie du bâtiment construit en 1909-1911 pour l'école municipale supérieure de filles de Colmar prise depuis la cour de récréation (photographie, début XX <sup>e</sup> siècle, AMC fonds iconographiques, « Lycée C. Sée »).....	2492
Figure 129 : Photographie du bâtiment construit en 1888 pour l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg (carte postale, vers 1900, AMSar 4Fi221). .....	2493
Figure 130 : Plan de sol du rez-de-chaussée du bâtiment de l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg à construire en 1888 (extrait du projet de l'architecte Bretz, 28.05.1888, ADBR 34AL1459). .....	2493
Figure 131 : Photographie du bâtiment construit en 1893-1894 pour l'école subventionnée supérieure de filles de Guebwiller, à municipaliser (carte postale, vers 1900, coll. part.). .....	2494
Figure 132 : Plan de masse du projet de construction pour une seconde école municipale supérieure de filles à Strasbourg (parties colorées) en 1914 (avant-projet de l'architecte Beblo, 28.03.1914, AMS 2MW581). .....	2494
Figure 133 : Photographie de l'école municipale supérieure de filles de Castrop en regard d'une photographie de celle de Strasbourg (cartes postales colorisées, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.). .....	2495
Figure 134 : Photographie de l'école municipale supérieure de filles de Krefeld en regard d'une photographie de celle de Mulhouse (cartes postales colorisées, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.). .....	2496
Figure 135 : Photographie du lycée de filles (ancienne école municipale supérieure de filles) de Neuwied-sur-le-Rhin en regard d'une photographie du lycée de jeunes filles (ancienne école municipale supérieure de filles) de Colmar (cartes postales, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.). .....	2497
Figure 136 : Photographie de l'école municipale supérieure de filles de Schleswig en regard d'une photographie du lycée de jeunes filles (ancienne école municipale supérieure de filles) de Metz (cartes postales, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2498
Figure 137 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1898-1900 pour l'ouverture du lycée de jeunes filles de Nancy (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.). .....	2499
Figure 138 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1907 pour le collège de jeunes filles de Mirecourt (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2499
Figure 139 : Photographie du bâtiment construit en 1907 pour le collège de jeunes filles de Mirecourt (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2500
Figure 140 : Photographie du bâtiment construit en 1907 pour le collège de jeunes filles de Mirecourt : difficile de trouver le bon angle pour la prise de vue... (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.). .....	2500
Figure 141 : Photographie du bâtiment construit en 1908 pour le collège de jeunes filles de Neufchâteau (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2501

Figure 142 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1913-1914 pour le collège de jeunes filles de Remiremont (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2501
Figure 143 : Photographie du bâtiment construit en 1913-1914 pour le collège de jeunes filles de Remiremont (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2502
Figure 144 : Photographie du bâtiment construit en 1913-1914 pour le collège de jeunes filles de Remiremont (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2502
Figure 145 : Photographie du bâtiment construit en 1904 pour abriter l'internat du lycée de jeunes filles de Nancy (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2503
Figure 146 : Photographie du bâtiment construit en 1904 pour abriter l'internat du lycée de jeunes filles de Nancy (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2503
Figure 147 : Élévation en perspective de la façade principale du bâtiment qui doit être construit à la fin des années 1930 pour le collège de jeunes filles d'Épinal (dessin de l'architecte Desenclos, 10.12.1936, AME 1M309).	2504
Figure 148 : Gravure des bâtiments de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar, avec, à droite, le bâtiment construit en 1896 (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2505
Figure 149 : Gravure du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Mulhouse construit en 1900 (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2505
Figure 150 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Bouzonville : la partie centrale est une construction nouvelle bâtie vers 1900 (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2506
Figure 151 : Photographie du bâtiment construit en 1879 pour l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2506
Figure 152 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1906 pour y transférer l'internat de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg, avec, au premier plan à gauche, une partie du bâtiment de 1879, surmonté de la tourelle bâtie en 1886 (carte postale, début du XX <sup>e</sup> siècle, AMS 300Fi202a).	2507
Figure 153 : Photographie du bâtiment construit en 1882 pour l'école moyenne de la Maison des Diaconesses de Strasbourg, établissement qui deviendra une école supérieure de filles et qui prendra le nom d'École Boegner (carte postale, vers 1900, coll. part.)...	2508
Figure 154 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1898 pour l'école supérieure de filles Lindner à Strasbourg (illustration du papier à lettre de l'établissement, ADBR 34AL1406).	2508
Figure 155 : Photographie de la façade du bâtiment construit en 1894 pour l'école supérieure de filles Koebig à Strasbourg (illustration du papier à lettre de l'établissement, ADBR 34AL1410).	2509
Figure 156 : Photographie du château restauré et remanié en 1902 pour l'ouverture d'une école supérieure de filles sous protection impériale à Courcelles-Chaussy (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2510
Figure 157 : Photographie du bâtiment construit en 1885 pour le pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Bruyères (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2510

Figure 158 : Gravure des bâtiments du pensionnat de l'Assomption à Nancy : le bâtiment ancien donne sur la rue, donc la construction de 1899-1900 est celle qui apparaît en retrait (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2511
Figure 159 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1923 pour le Cours Notre-Dame à Nancy (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2511
Figure 160 : Plan de sol de la salle unique de l'école municipale supérieure de filles de Sarre-Union, au rez-de-chaussée d'une annexe de la mairie, à son ouverture à Pâques 1909 (plan collé sur une lettre du maire de Sarre-Union à la direction du cercle de Saverne, ADBR 105AL2601).	2512
Figure 161 : Plan de sol du premier étage et élévation de la « tour jumelle » de la Cour du Château de Thionville accueillant à partir de 1896 l'école subventionnée puis municipale supérieure de filles (plans de l'inspecteur des bâtiments du cercle de Thionville, 30.10.1896, ADBR 34AL1483).	2512
Figure 162 : Photographie de la Cour du Château de Thionville, avec, à gauche, le bâtiment accueillant à partir de 1896 l'école subventionnée puis municipale supérieure de filles (carte postale colorisée, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2513
Figure 163 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles de Toul de 1901 à 1903 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part. : les cours secondaires sont improprement nommés « collège »).	2513
Figure 164 : Photographie du bâtiment accueillant, à partir de 1903, les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Toul (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2514
Figure 165 : Photographie des halles de Lunéville, au centre, et de deux parties du collège de garçons : à gauche, le nouveau bâtiment du collège ; à droite, un ancien hôtel particulier appartenant au collège et qui abrite les cours secondaires de jeunes filles de 1922 à 1925 (carte postale colorisée, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2514
Figure 166 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles de Lunéville à partir de 1925, puis le collège de jeunes filles : prise de vue d'un côté de la rue (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2515
Figure 167 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles de Lunéville à partir de 1925, puis le collège de jeunes filles : prise de vue de l'autre côté de la rue (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2515
Figure 168 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2516
Figure 169 : Photographie de la « cour d'entrée » du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2516
Figure 170 : Photographie d'ensemble du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2517
Figure 171 : Photographie du cloître dans le bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2517

Figure 172 : Photographie du bâtiment accueillant le collège de jeunes filles de Saint-Dié jusqu'en 1923 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2518
Figure 173 : Photographie de l'entrée de l'internat du collège de jeunes filles de Saint-Dié jusqu'en 1923, puis des classes du collège de jeunes filles à partir de cette date (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2518
Figure 174 : Photographie du bâtiment accueillant l'internat du collège de jeunes filles de Saint-Dié jusqu'en 1923, puis les classes du collège de jeunes filles à partir de cette date (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2519
Figure 175 : Photographie d'un des bâtiments accueillant le collège de jeunes filles de Neufchâteau entre 1905 et 1908 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2519
Figure 176 : Photographie du bâtiment accueillant le collège de jeunes filles d'Épinal (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2520
Figure 177 : Photographie du bâtiment – à gauche – de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Forbach (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2521
Figure 178 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Thionville (carte postale colorisée, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2521
Figure 179 : Photographie de Sierck et de Rustroff, en arrière-plan, avec les bâtiments du pensionnat des Sœurs de Saint-Chrétienne, ancienne école supérieure de filles (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2522
Figure 180 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Sarreguemines (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2523
Figure 181 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Haguenau (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2523
Figure 182 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Ribeauvillé (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part. de M. Raymond Fuhrmann).	2524
Figure 183 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny à Lutterbach, ancien bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2524
Figure 184 : Photographie du bâtiment du pensionnat des bénédictines d'Oriocourt, reconnu comme une école supérieure de filles jusqu'au début du XX <sup>e</sup> siècle (carte postale, vers 1900, coll. part.).	2525
Figure 185 : Photographie des bâtiments du couvent des bénédictines de Rosheim et de leur école supérieure de filles (carte postale, vers 1900, coll. part. de M. Jean-Marie Quelgeger).	2525
Figure 186 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles de Bischheim (carte postale, fin XIX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2526
Figure 187 : Photographie du bâtiment du pensionnat de Dorlisheim, qui fut pendant longtemps une école supérieure de filles (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).	2526
Figure 188 : Photographie du bâtiment de l'école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part. de M. Raymond Fuhrmann).	2527

Figure 189 : Photographie de la façade arrière du bâtiment de l'école supérieure de filles Schmutz à Strasbourg (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2528
Figure 190 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles Schwartz à Strasbourg (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2529
Figure 191 : Photographie du bâtiment du pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique à Nancy (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2529
Figure 192 : Photographie du bâtiment du pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique à Bar-le-Duc (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2530
Figure 193 : Photographie de Bar-le-Duc avec les bâtiments de l'ancien pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique, qui accueillent alors l'École Saint-Louis (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2530
Figure 194 : Photographie du bâtiment du pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique à Neufchâteau (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2531
Figure 195 : Photographie du bâtiment du pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Lunéville (carte postale, vers 1900, coll. part.). Le prieuré du XVIII <sup>e</sup> siècle a été augmenté d'une aile Ouest (à droite) et d'une nouvelle chapelle en 1877, d'un étage de combles et d'un habillage en grès des trois travées centrales en 1895.....	2531
Figure 196 : Photographie du bâtiment du pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Épinal (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2532
Figure 197 : Photographie du bâtiment du pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Mattaincourt (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2532
Figure 198 : Photographie de l'entrée du pensionnat des Sœurs de Saint-Charles à Briey (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2533
Figure 199 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Saint-Charles à Liffolle-Grand (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2534
Figure 200 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Saint-Charles à Lamarche (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2534
Figure 201 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Toul (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2535
Figure 202 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Mirecourt (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2535
Figure 203 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Saint-Dié (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2536
Figure 204 : Photographie des bâtiments du pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Domrémy (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2536
Figure 205 : Photographie, à l'arrière plan, du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Longuyon (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2537
Figure 206 : Photographie de la façade du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Longwy (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2537
Figure 207 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Compassion de Saint-Hilaire à Vaucouleurs (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2538

Figure 208 : Photographie du couvent des Réparatrices du Saint-Cœur-de-Marie à Godoncourt, communauté qui a tenu un pensionnat (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2538
Figure 209 : Photographie du bâtiment de l'ancien pensionnat des Sœurs de Jésus-Marie à Remiremont, sécularisé en Pensionnat Jeanne-d'Arc (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2539
Figure 210 : Photographie du bâtiment de l'ancien pensionnat des Dames de la Croix à Bar-le-Duc, sécularisé en Pensionnat Jeanne-d'Arc (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2539
Figure 211 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à Nancy (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2540
Figure 212 : Gravure des bâtiments du pensionnat Rabaïoye à Nancy entre le déménagement de 1892 et la fermeture de 1901 ; ces locaux accueillent ensuite le pensionnat Menestrel (document publicitaire, vers 1900, BNUS).....	2541
Figure 213 : Photographie des bâtiments du pensionnat Menestrel à Nancy après le déménagement de 1909 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2541
Figure 214 : Photographie du bâtiment occupé depuis 1884 par le pensionnat Boyer à Nancy (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2542
Figure 215 : Photographie de la façade du bâtiment (ancienne fabrique Olry) occupé par l'institution Saint-Pierre à Nancy après son déménagement en 1906 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2542
Figure 216 : Photographie du bâtiment des cours Devallée à Nancy, appelés ici « pensionnat » (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2543
Figure 217 : Photographie du bâtiment du pensionnat Tocquard et Colin à Remiremont (carte postale, vers 1900, coll. part.).....	2543
Figure 218 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à Kientzheim, rouvert après 1918 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2544
Figure 219 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à Montigny-les-Metz, rouvert après 1918 : une façade latérale (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2544
Figure 220 : Photographie du bâtiment de l'externat des Dames du Sacré-Cœur à Metz, rouvert après 1918 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2545
Figure 221 : Photographie du bâtiment du Collège d'Hulst fondé à Mulhouse après 1918 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, coll. part.).....	2545
Figure 222 : Le bâtiment occupé par le pensionnat de Notre-Dame de Sion fondé à Strasbourg après 1918 (carte postale, début XX <sup>e</sup> siècle, BNUS).....	2546
Figure 223 : Bâtiment occupé à partir de 1931 par les petites classes du pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg ; locaux de l'ancienne école supérieure de filles Schwartz (carte postale, années 1930, coll. part.).....	2546
Figure 224 : Tableau de la répartition horaire hebdomadaire des matières dans les dix classes d'une école supérieure de filles d'Alsace-Lorraine dressé dans le règlement du 10 mars 1915 (avec les notes du règlement).....	2623

Figure 225 : Tableau de la répartition horaire hebdomadaire des matières dans les cinq années de l'enseignement secondaire (public) des filles en France dressé à partir de l'arrêté du ministre de l'Instruction publique du 16 juillet 1897 (les cases grises indiquent les cours facultatifs).....	2624
Figure 226 : Montage de photographies de la bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc au pensionnat Jeanne-d'Arc de Remiremont en 1909, avec les participants de dos à l'arrière plan et de face à l'avant plan (carte postale, 1909, coll. part.).....	2699
Figure 227 : Photographie de Guillaume II visitant l'école supérieure de filles de Courcelles-Chaussy en 1906 : le pasteur Hoffet, époux de la directrice, marche dans les pas de l'empereur (carte postale, 1906, coll. part.).....	2699

# Introduction

Depuis peu, des historiens de l'Alsace interrogent le fait scolaire sous l'angle des vicissitudes politiques de la période contemporaine. Elizabeth Vlossak s'inscrit dans ce courant avec une thèse, soutenue à Cambridge en 2003, sur la construction identitaire des Alsaciennes entre 1871 et 1940<sup>1</sup>. Elle y traite notamment de l'enseignement pendant la période du *Reichsland*, nom de l'État-sujet formé des territoires annexés par l'Allemagne en 1871 et qui disparaît en 1918. Le thème de l'enseignement féminin sur cette période avait, jusque là, été laissé plus ou moins de côté par l'historiographie régionale. Certes, on pouvait, pour l'enseignement primaire, lire la thèse de Stephen Harp, qui, à défaut d'une perspective d'histoire du genre, prenait au moins en compte garçons et filles<sup>2</sup>. Mais pour l'enseignement secondaire féminin, il y avait, pour ainsi dire, un terrain laissé plus ou moins en friche. Il fallait, sur cette question, remonter aux années 1930 et à un article du haut fonctionnaire allemand Hans Luthmer, qui parlait d'un enseignement dont il s'était lui-même chargé comme directeur d'établissement, avant d'en effectuer la surveillance<sup>3</sup>. Elizabeth Vlossak l'a lu, elle a aussi consulté un certain nombre de sources imprimées et les a confrontées à une solide bibliographie. Le résultat de ce travail est une utile synthèse de l'état des connaissances, qui rappelle surtout la difficulté des autorités allemandes à « germaniser » les filles de la bourgeoisie alsacienne. Cette résistance culturelle, évoquée tant par les francophiles pour s'en féliciter que par les nationalistes allemands pour la dénoncer, est donc l'hypothèse de départ.

Or Hans Luthmer, dans l'article susmentionné, rejette ce discours en rendant compte du bon développement d'un enseignement secondaire des filles encadré par les autorités allemandes, institutions privées réputées francophiles comprises. L'ancien

---

<sup>1</sup> VLOSSAK Elizabeth, *Marianne or Germania? Nationalizing Women in Alsace, 1870-1946*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

<sup>2</sup> HARP Stephen L., *Learning to be German, Primary schooling in Alsace-Lorraine, 1870-1918*, Ann Arbor, University Microfilms International, 1993, thèse publiée en 1998 par la Northern Illinois University Press sous le titre *Learning to Be Loyal, Primary Schooling as Nation Building in Alsace and Lorraine, 1850-1940*.

<sup>3</sup> LUTHMER Hans, « Höhere Mädchenschulen », Wissenschaftliches Institut des Elsass-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt, *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*. Tome 2 : WOLFRAM Georg (dir.), *Verfassung und Verwaltung von Elsass-Lothringen 1871-1918*. Partie 2. Berlin, Verlag für Sozialpolitik, Wirtschaft und Statistik, 1937, p. 165-178.

fonctionnaire allemand est certes juge et partie, et il se défend des accusations de laxisme qui émanent de son camp<sup>4</sup>, mais sa plume n'est pas moins neutre que celles qui ont produit l'impression dominante. Le propos de Hans Luthmer paraît d'autant plus intéressant à confronter à cette impression dominante qu'en homme du métier, il a une profonde connaissance des dossiers. Comprenons les dizaines et dizaines de dossiers de l'administration scolaire allemande sur les établissements de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine, conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin. Le dépouillement de ce matériau a donc constitué le point de départ de la thèse que voici.

L'Alsace-Lorraine en ses trois districts (*Bezirke*), à savoir la Basse-Alsace (actuel Bas-Rhin), la Haute-Alsace (actuel Haut-Rhin) et la Lorraine (actuelle Moselle), s'est imposée comme premier cadre de l'étude. Les limites géographiques sont ici celles d'un État, État-sujet certes, mais État tout de même, avec sa propre législation scolaire. On facilite ainsi les comparaisons avec d'autres travaux, réalisés essentiellement dans les années 1990 et 2000, qui ont pour cadre *soit* un État du Deuxième Empire allemand – les thèses de Johanna Gaab sur le royaume de Bavière (1931)<sup>5</sup>, de Rupert Kubon sur le grand-duché de Bade (1991)<sup>6</sup>, de Martina Käthner sur la ville hanséatique libre de Brême (1994)<sup>7</sup>,

---

<sup>4</sup> Accusations du type de cette attaque de 1919, qui vise particulièrement l'ancien supérieur de Luthmer, le président de l'*Oberschulrat* Albrecht: « Des manquements graves et des erreurs incompréhensibles furent alors commis sur le terrain de l'école. À qui appartient la jeunesse appartient l'avenir. Mais qui tient la jeunesse ? Habituellement, la mère. Le plus logique et le plus naturel aurait donc été de prendre l'ascendant le plus grand et le plus étendu possible sur l'éducation et la formation de la jeunesse féminine, de gagner à la chose allemande les mères futures. Rien de cela n'a été fait. Nous regardions, sans réagir, les écoles supérieures de filles, généralement abandonnées à l'industrie privée, religieuse et laïque, éduquer leurs élèves dans la haine de l'Allemagne ou, dans le meilleur des cas, dans l'indifférence nationale. Aucune modernisation du système d'éducation et d'instruction des filles ne fut envisagée. Juste avant la guerre, la question se posait de réformer les écoles de filles selon le modèle prussien, avec *Lyceum*, *Oberlyceum* et *Frauenschule*. Le président de l'*Oberschulrat* de l'époque, qui, remarquons-le au passage, n'était pas un juriste mais un homme issu de l'enseignement, expliqua sans détours que le peuple ne souhaitait pas une telle réforme. Ce soi-disant refus du peuple coïncidait avec le souhait des autorités de s'épargner le plus de travail possible, et cela d'autant plus que le travail projeté aurait nécessité de quitter les sentiers battus et les vieilles ornières » (BERGER Martin, *Die Ursachen des Zusammenbruches des Deutschtums in Elsaß-Lothringen*, Fribourg-en-Brisgau, J. Bielefelds Verlag, 1919, p. 26).

<sup>5</sup> GAAB Johanna, *Das höhere Mädchenschulwesen in Bayern. Eine verwaltungsrechtliche Untersuchung über das höhere Mädchenschulwesen*, Munich, Oldenbourg, 1931.

<sup>6</sup> KUBON Rupert, *Weiterführende Mädchenschulen im 19. Jahrhundert. Am Beispiel des Großherzogtums Baden*, Pfaffenweiler, Centaurus-Verlag-Gesellschaft, Forum Frauengeschichte, tome 7, 1991.

<sup>7</sup> KÄTHNER Martina, *Der weite Weg zum Mädchenabitur. Strukturwandel der höheren Mädchenschulen in Bremen (1854-1916)*, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, Campus : Forschung, tome 720, 1994.

de Sylvina Zander sur la ville libre et hanséatique de Lübeck (1996)<sup>8</sup>, d'Elke Kleinau sur la ville libre et hanséatique de Hambourg (1997)<sup>9</sup> et de Karin de la Roi-Frey sur le royaume de Wurtemberg (2003)<sup>10</sup> ou encore d'autres travaux moins développés<sup>11</sup> – soit une province du royaume de Prusse – la thèse de Hans-Christian Pust sur le Schleswig-Holstein (2004)<sup>12</sup>. Pour les limites chronologiques, un élargissement à l'entre-deux-guerres a semblé à la fois utile et judicieux. Utile, parce que l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine a été extrêmement peu étudié pour cette période. Judicieux, parce que combler ce vide permet d'observer le passage au cadre français, dans lequel les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle continuent de former une entité particulière à plusieurs points de vue.

Introduire dans l'historiographie française une étude régionale sur l'enseignement secondaire des filles impose cependant de ne pas se limiter au territoire atypique qu'est l'Alsace-Lorraine. Il faut le comparer à un espace de même grandeur resté français sur l'ensemble de la période considérée (1871-1940). La Lorraine française entre 1871 et 1918, territoire voisin du précédent, a paru toute désignée pour cela. Elle se compose de trois départements, à savoir la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges, qui forment l'académie de Nancy. Elle souffre aussi de la même lacune historiographique quant au sujet étudié. Au questionnement « alsacien-lorrain » de départ se juxtapose donc un questionnement qui porte sur le régime républicain en France. Car l'académie de Nancy présente une spécificité : la région, bien que républicaine, est extraordinairement retardataire dans l'application de la loi Camille Sée (1880), qui institue les collèges et lycées de jeunes filles. Les spécificités de chaque questionnement imposent, dans un

---

<sup>8</sup> ZANDER Sylvina, *Zum Nähen wenig Lust, sonst ein gutes Kind... Mädchenerziehung und Frauenbildung in Lübeck*, Lübeck, Archiv der Hansestadt, Veröffentlichungen zur Geschichte der Hansestadt Lübeck, Série B, t. 26, 1996.

<sup>9</sup> KLEINAU Elke, *Bildung und Geschlecht. Eine Sozialgeschichte des höheren Mädchenschulwesens in Deutschland vom Vormärz bis zum Dritten Reich*, Weinheim, Deutscher Studien Verlag, 1997.

<sup>10</sup> LA ROI-FREY Karin (DE), *Schulidee: Weiblichkeit. Höhere Mädchenschulen im Königreich Württemberg, 1806 bis 1918*, Tübingen, Eberhard-Karls-Universität, thèse de sciences sociales, 2003, 565 p.

<sup>11</sup> DÜMCKE Dieter, *Das höhere Mädchenschulwesen in Mecklenburg seit Beginn des 19. Jahrhunderts*, Schwerin, Thon, Mecklenburgische Schulgeschichte, 1995, 28 pages ; KNAUER-NOTHAFT Christl, « Bayerns Töchter auf dem Weg zur Alma mater: das höhere Mädchenschulwesen », HÄNTZSCHEL Hiltrud (dir.), *Bedrohlich gescheit: Ein Jahrhundert Frauen und Wissenschaft in Bayern*, Munich, 1997, p. 69-83.

<sup>12</sup> PUST Hans-Christian, „Vaterländische Erziehung“ für „Höhere Mädchen“. *Soziale Herkunft und politische Erziehung von Schülerinnen an höheren Mädchenschulen in Schleswig-Holstein, 1861-1918*, Osnabrück, Der Andere Verlag, 2004.

premier temps, des développements séparés pour chacun des deux espaces (voir la carte Figure 1), afin d'en dégager les caractéristiques.

Le choix de l'échelle régionale suit un modèle allemand déjà évoqué<sup>13</sup>. Toutefois, ce modèle est relativement timide en Allemagne même, où, à côté des études nationales dans le sillage de James C. Albisetti<sup>14</sup>, prédominent l'échelle de la ville<sup>15</sup> (notons que les trois cités-États du Deuxième Empire allemand sont couvertes et que Francfort-sur-le-Main, ville libre jusqu'en 1866, l'est également<sup>16</sup>) et les monographies d'établissement<sup>17</sup>. En France, les études sur l'enseignement secondaire féminin réalisées à l'échelle d'une académie sont rares. Louis Secondy a publié un article sur l'enseignement *public* secondaire des filles dans l'académie de Montpellier<sup>18</sup>. Il y dresse une « géographie » des fondations d'établissement – qui est également une chronologie –, ainsi qu'un tableau de l'évolution des effectifs pour chaque établissement. Il explique ensuite le succès du nouvel

---

<sup>13</sup> On peut encore citer, pour un autre niveau d'enseignement : GODEL-GASSNER Rosemarie, *Die Geschichte der mittleren Mädchenbildung in Baden und Württemberg von 1871 bis 1933*, Francfort-sur-le-Main, Berlin, Berne, Peter Lang, 2004. Pour d'autres époques : KNAUER Christl, *Frauen unter dem Einfluss von Kirche und Staat. Höhere Mädchenschulen und bayerische Bildungspolitik in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Munich, Kommissionsverlag Uni-Druck, 1995 ; MÖLLER Lenelotte, *Höhere Mädchenschulen in der Kurpfalz und im Fränkischen Raum im 18. Jahrhundert*, Francfort-sur-le-Main, New-York, Oxford, Vienne, Peter Lang, Mainzer Studien zur neueren Geschichte, t. 5, 2001. L'échelle régionale est également prise en compte en Autriche : NACHBAUR Ulrich, *Lehrerinnenzölibat. Zur Geschichte der Pflichtschullehrerinnen in Vorarlberg im Vergleich mit anderen Ländern*, Ratisbonne, Roderer Verlag, 2011 ; VETTORI Marianne, *Die Tertiär-Schulschwester in Süd- und Nordtirol: ihr Werden und Wirken, 1700-1955. Ein Beitrag zur Geschichte der Mädchenschulen in Tirol*, Innsbruck, Wagner, Schlern-Schriften, t. 141, 1955.

<sup>14</sup> ALBISETTI James C., *Schooling German Girls and Women. Secondary and Higher Education in the Nineteenth Century*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1988.

<sup>15</sup> Karin de la Roi-Frey en énumère pour un certain nombre de grandes villes dans une note de sa thèse (LA ROI-FREY Karin (DE), *Op. cit.*, p. 372, note 5). Une petite agglomération comme Montabaur a également son étude : BALTES Alois, *Das Höhere Mädchenschulwesen in der Stadt Montabaur von 1862 bis zum Beginn des 2. Weltkrieges*, Montabaur, Stadtarchiv Montabaur, 1996.

<sup>16</sup> RUDOLPH Maria, *Die Frauenbildung in Frankfurt am Main*, Francfort-sur-le-Main, Berne, Las Vegas, Peter Lang, t. 1, 1978, et t. 2 (sources), 1979.

<sup>17</sup> BREYVOGEL Wilfried (dir.), *Mädchenbildung in Deutschland. Die Maria-Wächter-Schule in Essen 1896-1996*, Essen, Klartext Verlag, 1996 ; BROMBERG Kirstin, *Geschichte des Mädchenschulwesens, dargestellt am Beispiel einer höheren Mädchenschule*, Siegen, Frauenrat der Universität-Gesamthochschule, 1996 ; Elly-Heuss-Knapp-Gymnasium (Heilbronn), *Höhere Mädchenschule Heilbronn 1879 Elly-Heuss-Knapp-Gymnasium*, Heilbronn, EHK, Kleine Schriftenreihe des Archivs der Stadt Heilbronn, t. 13, 1979 ; PUST Hans-Christian, *Höhere Mädchenbildung in der Kaiserzeit. Zur Geschichte der Auguste-Viktoria-Schule Flensburg 1886-1918*, Flensburg, Gesellschaft für Flensburger Stadtgeschichte, Kleine Reihe der Gesellschaft für Flensburger Stadtgeschichte, t. 31, 2000 ; WILDHAGEN Harald, „Lass dich gelüsten nach der Männer Bildung...“: *Mädchenbildung in Preußen; die Marie-Curie-Oberschule in Berlin-Wilmersdorf als Beispiel für die Geschichte einer höheren Mädchenschule in einem bürgerlichen Wohnbezirk*, Berlin, Stapp, 1994. Etc.

<sup>18</sup> SECONDY Louis, « L'enseignement secondaire féminin public dans l'académie de Montpellier (1867-1939) », *Études sur l'Hérault*, 1985/II, « Écoles », p. 43-50.

enseignement malgré l'hostilité d'une partie de l'opinion et l'insuffisance durable des locaux. Cette étude est fort utile dans la perspective d'une comparaison académique, mais elle ne peut pas approfondir, en une demi-douzaine de pages, tous les éléments contextuels locaux, ni dégager avec précision l'ensemble des évolutions. Enseignantes et élèves ne sont pas soumises à l'analyse. Une courte étude – 16 pages – existe également sur l'enseignement secondaire des filles à la Martinique, mais la situation coloniale de ce territoire ne permet guère la comparaison avec une académie métropolitaine<sup>19</sup>.

Au-dessus, à l'échelle nationale, la situation de l'enseignement secondaire féminin est relativement bien connue pour la France du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle grâce aux travaux de Françoise Mayeur<sup>20</sup>, qui a ouvert le « renouveau des années 1970-1980 » en matière d'historiographie de l'éducation des filles<sup>21</sup>, et à ceux de Rebecca Rogers<sup>22</sup>. Il manque toutefois une synthèse sur l'enseignement *privé* secondaire des filles sous la Troisième République, les historiens de l'enseignement catholique se concentrant sur l'enseignement primaire<sup>23</sup>. Le constat de lacune reste aujourd'hui celui dressé en 1980 par Claude Langlois, qui, en débrouillant le contexte institutionnel et idéologique et en dégagant des pistes de réflexion, appelait de ses vœux deux études à l'échelle nationale, l'une sur « les débuts des collèges catholiques féminins », l'autre sur « les pensionnats congréganistes à la veille de leur suppression »<sup>24</sup>.

---

<sup>19</sup> ROMANETTE Irmine, *L'Enseignement secondaire des filles à la Martinique*, Paris, A. Colin, 1925.

<sup>20</sup> MAYEUR Françoise, *L'enseignement Secondaire des Jeunes Filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977 ; MAYEUR Françoise, *L'éducation des filles en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2008 (1<sup>e</sup> édition : Hachette, 1979), 373 p.

<sup>21</sup> ROGERS Rebecca, « L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p. 37-79. Nous renvoyons à cet article pour une présentation chronologique des tendances historiographiques.

<sup>22</sup> ROGERS Rebecca, *Les bourgeoises au pensionnat : l'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007 (traduction adaptée de *From The Salon to the Schoolroom : Educating Bourgeois Girls in Nineteenth-century France*, University Park, PA, Pennsylvania State University Press, 2005).

<sup>23</sup> LANFREY André, *Les catholiques français et l'école, 1902-1914*, Paris, Cerf, 1990. L'auteur délimite son sujet (p. 8) : « Nous ne nous occuperions d'enseignement secondaire ou primaire supérieur que dans la mesure où les liens avec l'école primaire seraient évidents, comme, par exemple, pour les écoles normales ou les cours normaux. [...] En effet, il nous avait paru difficile de suivre l'enseignement des collèges et pensionnats, aux archives plus dispersées. L'enseignement primaire avait l'avantage d'être mieux centralisé, donc plus accessible ».

<sup>24</sup> LANGLOIS Claude, « Aux origines de l'enseignement secondaire catholique de jeunes filles. Jalons pour une enquête, 1896-1914 », MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Éducation et images de la femme chrétienne en France au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, L'Hermès, 1980, p. 81-94, p. 82.

En-dessous de l'échelle régionale, il y a, pour l'époque étudiée, quelques travaux portant sur un département, qui traitent soit de l'enseignement public, soit de l'enseignement privé<sup>25</sup>. Les études à l'échelle urbaine sont peu nombreuses. Il y a celle de Germaine Bourgade sur Toulouse, malheureusement laissée inachevée par le décès de son auteure<sup>26</sup>. Le fait est d'autant plus regrettable que cette dernière s'affranchissait de la sacro-sainte limitation au secteur soit public, soit privé<sup>27</sup>. Elle laissait toutefois plus ou moins dans l'ombre les pensionnats privés non-congréganistes. Les autres études concernent la capitale. Henri Péretz a, dans un long article, levé le voile sur « la création de l'enseignement secondaire libre de jeunes filles à Paris » au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. La thèse de Géraldine Valès-Le Guennec sur *L'enseignement secondaire des jeunes filles à Paris de 1880 à 1938* comprend le secteur privé, mais la réflexion de l'auteure porte surtout sur le contenu de l'enseignement dans les lycées, dont certains bénéficient d'une monographie qui se concentre sur l'acte de création<sup>29</sup>. Une faible place est faite à l'enseignement secondaire par Cécile Duvignacq-Croisé dans sa thèse sur *L'enseignement féminin dans l'est parisien*<sup>30</sup>. Mais cette faiblesse reflète la situation de cet enseignement dans une banlieue populaire<sup>31</sup>. À cet égard, l'étude que l'auteure a consacrée aux cours

---

<sup>25</sup> GIBELIN Nicole, *L'Enseignement secondaire public féminin dans le Gard, des origines à 1913*, Montpellier, Université Paul Valéry, mémoire de maîtrise, 1974 (non publié); OSTENC Michel, « L'enseignement catholique pour les jeunes filles en Ardèche au début du siècle », MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Op. cit.*, p. 131-148 (l'auteur se concentre sur le Nord du département : Annonay et Tournon) ; CONSTANT Émilien, « Les débuts de l'enseignement secondaire (et primaire supérieur) des jeunes filles dans le Var, 1867-1925 », *Historical Reflections*, n°7 (2-3), 1980, p. 301-312 ; Archives départementales de la Mayenne (Service éducatif), *L'enseignement secondaire public des jeunes filles en Mayenne, 1902-1939 : le collège de jeunes filles de Laval*, Laval, Archives départementales de la Mayenne, Lycée Douanier-Rousseau, 1987. On trouvera peut-être encore quelques études qui se cachent, comme la première citée, dans la « littérature grise ».

<sup>26</sup> BOURGADE Germaine, *Contribution à l'étude de l'éducation féminine à Toulouse : de 1830 à 1914*, Toulouse, Association des publications de l'Université de Toulouse Le Mirail, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, Série A, t. 43, 1980.

<sup>27</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007, partie III : « L'éducation et l'enseignement chrétien: un sous-champ souvent mis à part ».

<sup>28</sup> PERETZ Henri, « La création de l'enseignement secondaire libre de jeunes filles à Paris (1905-1920) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avr.-juin 1985, p. 237-275.

<sup>29</sup> VALÈS-LE GUENNEC Géraldine, *L'enseignement secondaire des jeunes filles à Paris de 1880 à 1938*, thèse de Sciences de l'éducation, Université Paris V, 2004 (Lille, Atelier national de Reproduction des Thèses, 2007).

<sup>30</sup> DUVIGNACQ-CROISÉ Cécile, *L'école de la banlieue. L'enseignement féminin dans l'est parisien, 1880-1960*, Rennes, PUR, 2013, p. 232.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 61 et 201-218.

secondaires de jeunes filles est même importante. L'enseignement privé est pris en compte, mais sa dimension secondaire est peu développée<sup>32</sup>.

Le genre qui a attiré le plus d'historiens de l'enseignement secondaire féminin en France est celui de la monographie d'établissement. Les travaux qui ont la plus grande envergure portent généralement sur des établissements publics<sup>33</sup>. Citons à part la thèse de Rebecca Rogers sur les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, fondées sous le Premier Empire, qui furent l'« unique institution semi-publique d'enseignement secondaire féminin » en France jusqu'à la loi Camille Sée : leur étude relève, par conséquent, à la fois de la monographie locale et de l'échelle nationale<sup>34</sup>. Les

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>33</sup> LYCÉE DE JEUNES FILLES DE BORDEAUX, *Cinquantenaire du lycée de jeunes filles de Bordeaux*, Bordeaux, Sautier-Publifot, 1934 ; BOSCO-BIGOU Antonia, *Historique du premier établissement d'enseignement secondaire féminin de la Corse : cours secondaire de jeunes filles d'Ajaccio*, Ajaccio, A. Bosc-Bigou, 1976 ; MAURER Philippe, *Pour un centenaire. Le lycée Jeanne d'Arc de Rouen, 1882-1982*, Rouen, CRDP, 1982 ; CHOLVY Gérard et SECONDY Louis, *Cent ans de vie dans le premier lycée de jeunes filles de France : 1881-1981*, Montpellier, Montpellier, CRDP, 1982 ; RONNET Gilberte, *Histoire du Lycée de jeunes filles de Reims*, Reims, A.R.E.R.S., 1985 ; FAU Jean-Claude, *Le Lycée Michelet de Montauban, 1886-1986. Aux origines de l'enseignement secondaire féminin en France*, Montauban, CRDP, 1986 ; ELEUCHE-SANTINI Viviane, *Le Lycée de jeunes filles de Nice, 1887-1987 : cent ans d'histoire et de souvenirs*, Nice, Serre, 1987 ; NOURRY Louis-Michel, *Le Lycée de jeunes filles de Rennes*, Rennes, CRDP, 1987 ; COLLÈGE LOUISE DE SAVOIE, *Cent ans du lycée de jeunes filles au collège Louise de Savoie, Chambéry*, Chambéry, Collège Louise de Savoie, 1991 ; MARSE Jérôme, *L'inscription locale d'un établissement d'enseignement secondaire féminin : le lycée de jeunes filles de Lyon sous la III<sup>ème</sup> République*, Université Lyon III, mémoire de maîtrise, 1996, 2 vol. ; ROUX Jacqueline, *Le lycée Lamartine, 1891-1996 : histoire d'un lycée parisien de jeunes filles*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1997 ; ORMANCEY Marie-Jeanne, *Le lycée de jeunes filles de Dijon : 1897-1967*, Dijon, Coopérative scolaire du Collège Marcelle Pardé, 1998 ; COPPENS Madeleine, « Le Lycée de jeunes filles de Troyes des origines à 1940 », *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*, 1999, t. 123, p. 75-85 ; LE CLECH Marthe, *Du collège de jeunes filles au collège du Château : Morlaix, le centenaire, 1898-1998*, Plourin-lès-Morlaix, Bretagne d'hier, 1999 ; LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Lycée Jeanne-d'Arc, Nancy. Un siècle d'histoire, 1900-2000*, Nancy, 2000 ; MOUILLERON Patrick, *Lycée Georges de la Tour, un siècle d'histoire, 1910-2010*, Metz, Serpenoise, 2010 (seule étude sur un établissement qui fut, à l'origine, une école supérieure de filles du Deuxième Empire allemand, en-dehors des monographies récentes publiées dans différents annuaires de sociétés d'histoire locale par l'auteur de ces lignes) ; ARASA Yaelle, *L'école des femmes. Victor-Hugo et Hélène-Boucher. Deux lycées parisiens, 1895-1945*, Paris, L'Harmattan, 2013. Liste non exhaustive d'ouvrages qui n'ont pas tous été consultés. Certaines études se concentrent sur l'architecture : GUERIN Pierre, *Histoire d'un bâtiment municipal : le lycée de jeunes filles*, Nîmes, A. Chastanier, 1917 ; BONNARDOT Jeanne, *Un Lycée de jeunes filles dans un vieil hôtel parisien (le lycée Lamartine)*, Paris, Lycée Lamartine, 1933 ; RIEGER Théodore, *Le lycée international de Strasbourg, 1903-2003*, Strasbourg, 2003.

<sup>34</sup> ROGERS Rebecca, *Les demoiselles de la Légion d'honneur*, Paris, Perrin, 2005 (1<sup>ère</sup> édition : Plon, 1992), 374 p., p. 12.

établissements secondaires privés suscitent des vocations d'historiographes souvent peu ambitieuses. Certaines productions méritent cependant une renommée nationale<sup>35</sup>.

Pour le territoire et la période étudiés, une vingtaine de monographies d'établissement ont été recensées. D'une qualité très variable, elles se présentent sous la forme de livres, d'articles plus ou moins conséquents (publiés sur papier ou sur le site internet d'une association d'histoire locale), de livrets (publiés ou non), de mémoire, de brochure<sup>36</sup>. Les histoires et annales de congrégations qui comprennent des passages monographiques ne sont pas comptées dans ce nombre.

---

<sup>35</sup> On en relève trois, pour le sujet et la période qui nous intéressent, dans l'article de Rebecca Rogers sur l'historiographie de l'éducation des filles (ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007) : *Collège Sévigné. Le livre du centenaire, 1880-1980*, Paris, Fernand Nathan, 1982 ; NOBÉCOURT Marie-Dominique, *Un exemple de l'éducation des filles au 19<sup>e</sup> siècle par les congrégations religieuses : le Sacré-Cœur de Paris (1816-1874)*, Paris, thèse de l'École des Chartes, 1981 ; OSTENC Michel, « L'œuvre d'éducation de la congrégation de Sainte-Marie-des-Anges au pensionnat de l'Esivière à Angers à la fin du 19<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1982, n°89, p. 87-106.

<sup>36</sup> BAROTTE Henri, *L'Abbé Henri Bastien, Aumônier, Chanoine honoraire de Saint-Dié, et l'Institut des Réparatrices du Saint Cœur de Marie à Godoncourt*, Épinal, Direction diocésaine des œuvres, 1917 (l'ouvrage évoque à peine l'activité d'enseignement) ; MARTIN Félix, *Notice sur les Sœurs de la Divine Providence résidant à Colmar*, Colmar, 1930, p. 38 (non publié) ; COUVENT NOTRE-DAME DE MOLSHEIM, *Quelques souvenirs – Centenaire du couvent Notre-Dame de Molsheim, 1836-1936*, Strasbourg, Muh-Le Roux, 1936 ; ABBAYE D'ORIOCOURT, *L'abbaye bénédictine d'Oricourt, 1860-1960 : un siècle d'histoire monastique*, Metz, Le Lorrain, 1960 ; INSTITUTION NOTRE-DAME DES CHANOINESSES DE SAINT-AUGUSTIN À ÉPINAL, *Épinal 1861-1961*, Épinal, 1961 ; *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, Longuyon, Imprimerie moderne, 1968 ; COLLÈGE LUCIE BERGER, *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971 ; LA MISÉRICORDE (METZ), *Si la Miséricorde m'était contée, ou 100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, Cours secondaire Miséricorde, 1983 ; KLEIN Marie-Agnès et JACOPS Marie-France, « Le second monastère de la congrégation Notre-Dame depuis 1857 », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 1988, p. 53-64 ; HOBEL Henri, « En 1989 le pensionnat du Sacré Cœur aurait fêté ses 150 ans », *Annuaire des Sociétés d'Histoire Ammerschwihr, Kaysersberg, Kientzheim, Sigolsheim*, 1989, t. 5, p. 117-124 ; INSTITUTION SAINTE-PHILOMÈNE DE HAGUENAU, *1865-1990, Institution Ste-Philomène Haguenau*, s. l., 1990 ; THOMAS Georges, « L'établissement strasbourgeois des religieuses de la congrégation Notre-Dame », *L'Institution Notre-Dame de Strasbourg, 1692-1992*, Strasbourg, 1992, p.14-38 ; KLEIN Joseph, *Au centre de la cité, au cœur de l'histoire. Le pensionnat de Sarreguemines*, Sarreguemines, Confluence, 1994 ; OLRYS Sœur Thérèse, « Communauté de Toul », BOMBARDIER Jacques (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, t. 5, Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999, p. 387-407 ; JAEGLE Sophie et SIGWARTH François, *L'Institut de l'Assomption à Colmar, 1919-2000 : une mémoire, un avenir...*, Strasbourg, COPRUR, 2000 ; KACZMAREK Sandrine, *L'institution Notre-Dame de Sion à Strasbourg de 1919 à 1939*, Strasbourg, Université Marc Bloch, mémoire de maîtrise, 2000 (non publié) ; THIÉBAUT Robert, « Le pensionnat des Demoiselles Ménéstrel », *La Revue lorraine populaire*, avr. 2002, n°165, p. 24-25 ; Association des anciens des établissements catholiques de Bar-le-Duc, *Ensemble... Hier et aujourd'hui*, n°5, janv. 2011 (sur le pensionnat des Dames de la Croix) ; KISTLER Christiane, *Un site et une école en héritage. La Providence*, Strasbourg, Bentzinger, 2013 ; MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Le monastère de Rosheim. 150 ans de présence bénédictine*, Bernardswiller, I.D. l'Édition, 2013 ; « Pensionnat de jeunes filles » sur le site internet de la Société d'histoire de Lutterbach (voir sitographie).

La démarche appliquée ci-dessous à l'étude de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy est une démarche monographique. La meilleure manière de percevoir les différentes réalités d'un enseignement est, en effet, de connaître l'histoire de tous les établissements qui y prennent part. L'échelle régionale se prête parfaitement à cette recherche de l'exhaustivité dans la connaissance des situations locales. L'organisation du catalogue des monographies nécessite, d'abord, une tripartition des monographies en fonction du lieu et/ou de l'époque : d'abord l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1918, parce que les nouvelles autorités allemandes mettent en place les bases d'un enseignement secondaire des filles dès les lendemains de l'annexion ; ensuite l'académie de Nancy de 1871 à 1940, où, comme on l'a déjà signalé, il s'écoule un certain temps avant qu'on observe la loi Camille Sée produire ses effets ; enfin l'Alsace-Lorraine après la rupture de 1918, lorsqu'avec le retour du pays à la France sonne l'heure de la réorganisation. La diversité des situations à l'intérieur de chacun de ces trois espaces est dépeinte dans le cadre d'une typologie, à la manière du classement effectué par Maria Rudolph dans sa thèse sur les écoles supérieures de filles de Francfort-sur-le-Main<sup>37</sup>.

Mais la compréhension de ces histoires particulières nécessite deux préalables : 1. avoir dressé un état de la situation avant la période étudiée, à savoir la situation de l'enseignement secondaire des filles dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges avant la guerre de 1870, avec l'histoire de la réglementation française de cet enseignement jusqu'à cette date ; 2. préciser l'environnement réglementaire régissant l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy entre 1871 et 1940. Les travaux de Françoise Mayeur et de Rebecca Rogers expliquent dans le détail la situation française. Les écrits anciens de Gertrud Bäumer<sup>38</sup> et d'Otto Sommer<sup>39</sup> donnent un aperçu très éclairant de la situation allemande telle qu'elle était vue par les contemporains des évolutions étudiées. Une analyse complémentaire d'historiens s'impose, donnée par la thèse de James C.

---

<sup>37</sup> RUDOLPH Maria, *Op. cit.*

<sup>38</sup> BÄUMER Gertrud, « Das Mädchenschulwesen im Deutschen Reich », LEXIS Wilhelm (dir.), *Das Unterrichtswesen im Deutschen Reich: Aus Anlass der Weltausstellung in St. Louis unter Mitwirkung zahlreicher Fachmänner herausgegeben*, Tome 2 : BÄUMER Gertrud, LEHMANN Rudolf et RETHWISCH Conrad, Die höheren Lehranstalten und das Mädchenschulwesen im Deutschen Reich. Berlin, Asher, 1904, p. 237-426, p. 276-277.

<sup>39</sup> SOMMER Otto, « Die Entwicklung des höheren Mädchenschulwesens in Deutschland », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Handbuch des höheren Mädchenschulwesens unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen*, Leipzig, Voigtländer, 1897, p. 1-53.

Albisetti et par d'autres travaux, essentiellement les différentes contributions réunies par Elke Kleinau et Claudia Opitz dans *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*<sup>40</sup>. L'autonomie scolaire des États de l'Empire allemand appelle une étude approfondie de la réglementation alsacienne-lorraine, qui n'a pas encore été menée avec le degré de précision voulu. Cette première partie monographique s'achève, forcément, sur une conclusion intermédiaire comparant Alsace-Lorraine et académie de Nancy. Elle répond en partie à la problématique de l'intégration, nationale dans le cas de l'Alsace-Lorraine, républicaine dans le cas de l'académie de Nancy.

L'autre partie de la réponse relève de l'étude des acteurs, à savoir les enseignant(e)s et les élèves, à observer collectivement et individuellement. Qui participe ? Dans quelles conditions ? Pourquoi ? L'histoire des femmes (et un peu des hommes) succède à l'histoire institutionnelle. L'exhaustivité continue d'être recherchée, pour la connaissance du personnel enseignant, en suivant toujours le principe déjà énoncé selon lequel la connaissance de toutes les parties est le moyen le plus sûr d'accéder à la connaissance du tout.

Pour le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine, le recensement des enseignant(e)s accuse peu de manques et les renseignements sur l'origine et le parcours des individus sont nombreux. Le résultat de ce travail est rendu entièrement disponible par sa publication en ANNEXE 2 de cette thèse, sous le titre de *Dictionnaire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)*. Le même travail a été effectué pour le versant français de l'étude, c'est-à-dire l'académie de Nancy de 1871 à 1940 et celle de Strasbourg après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, de 1918 à 1940. Il a débouché sur la constitution d'un *Répertoire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940)*, publié comme ANNEXE 3 de cette thèse. Le choix du nom « répertoire » au lieu de « dictionnaire » tient au fait que le recensement est trop éloigné de l'exhaustivité – surtout pour l'enseignement privé – et pas assez approfondi au niveau des informations récoltées pour mériter le nom de dictionnaire. *Dictionnaire* et *Répertoire* sont la base de toutes les

---

<sup>40</sup> KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, 2 vol.

études chiffrées sur le personnel enseignant et ils permettent également de prolonger les analyses qualitatives. Les deux approches – quantitative et qualitative – se complètent pour établir similitudes et différences entre les deux espaces étudiés. La question de l'identité féminine se pose derrière celle du rapport des enseignantes à l'État et au public.

La problématique d'une construction identitaire féminine traverse naturellement aussi l'étude des élèves. Qui sont ces filles ? Comment se déroule leur scolarité ? Quelles sont leurs attentes ? La période étudiée est celle d'une large ouverture du champ des possibles pour une partie de la jeunesse féminine, en Allemagne, comme l'a montré James C. Albisetti, en rupture avec une historiographie insistant auparavant sur la continuité<sup>41</sup>, et en France, comme l'a montré Françoise Mayeur.

L'ensemble de la thèse, première partie monographique et seconde partie thématique augmentée des annexes, repose avant tout sur un travail de dépouillement des archives des administrations scolaires allemande et française. Pour l'Alsace-Lorraine entre 1871 et 1918, les dossiers les plus importants ont déjà été évoqués au début de l'introduction. Rappelons qu'ils sont conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), dans les fonds des hautes autorités scolaires du *Reichsland*. En plus des dossiers sur les différents établissements de l'enseignement secondaire des filles, on en trouve d'autres relatifs à l'organisation générale de cet enseignement, ainsi qu'une grande quantité de dossiers personnels de suivi de la carrière des enseignant(e)s. Mais les dossiers sur les établissements, qui renferment toute la correspondance administrative, sont également très riches en renseignements personnels : ils contiennent, entre autres, un grand nombre de curriculum vitae.

Pour l'académie de Nancy, les fonds du rectorat, qui ont été versés aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle (ADMM), comportent également un certain nombre de dossiers d'établissement, mais portant uniquement sur des établissements publics. Leur lecture est moins instructive pour l'histoire institutionnelle que celle des dossiers allemands : il s'agit presque exclusivement de rapports hebdomadaires ou mensuels concentrés sur la marche, plus ou moins bonne, de l'enseignement. Ces rapports

---

<sup>41</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. XIV-XV.

ne permettent pas, non plus, de reconstituer des biographies d'enseignantes. Pour cela, la consultation des dossiers personnels est l'unique manière de procéder. Quelques uns sont conservés aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, mais leur accès est compliqué (répertoire non consultable par le public, conservation sur un site extérieur à Nancy). Le plus pratique est de se rendre aux Archives nationales (AN), à Pierrefitte-sur-Seine, où la recherche des dossiers personnels est permise par la base de données Quidam. Un certain nombre de dossiers d'enseignantes de l'académie de Nancy, mais aussi de l'académie de Strasbourg à partir de 1918, ont pu être consultés. Sinon, les fonds du ministère de l'Instruction publique n'ont livré que deux dossiers de cours secondaires de jeunes filles<sup>42</sup>.

Après 1918, au rectorat de Strasbourg, on avait continué à tenir les dossiers d'établissement commencés par l'administration allemande. Ceux-ci furent versés aux ADBR, puis rendus au rectorat... qui ne les a jamais reversés, et qui ne les a plus. Ils ont donc été détruits. Il s'agit d'une perte immense, d'autant plus triste que les archives disparues continuaient de porter à la fois sur l'enseignement public et privé, alors que le second est réduit à la portion congrue dans l'administration française hors Alsace-Lorraine. L'étude de l'académie de Strasbourg entre 1918 et 1940 se fondera donc sur quelques dossiers généraux du rectorat conservés aux ADBR, sur des dossiers personnels conservés aux AN et sur d'autres fonds conservés dans d'autres services d'archives<sup>43</sup>.

Il fallait, de toute façon, consulter les archives départementales de tout le ressort de l'étude, soit, en plus des deux déjà citées, celles du Haut-Rhin (ADHR), de la Meuse (ADMe), de la Moselle (ADMo) et des Vosges (ADV). Plusieurs archives municipales ont aussi été explorées : Altkirch (AMA), Bar-le-Duc (fonds versés aux ADMe), Colmar (AMC), Épinal (AME), Guebwiller (AMG), Haguenau (AMH), Lunéville (AML), Metz (AMMe), Mulhouse (AMMul), Munster (AMMun), Nancy (AMN), Remiremont (AMRe),

---

<sup>42</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, Remiremont et Saint-Dié.

<sup>43</sup> D'autres destructions d'archives sont à signaler, attestées par différents dossiers personnels conservés aux AN : archives de l'inspection académique de la Moselle (F<sup>17</sup> 26474, dossier Didelon), archives des lycées de jeunes filles de Mulhouse (AN F<sup>17</sup> 25577, dossier Hartweg) et de Colmar (AN F<sup>17</sup> 25316, dossier Doucy-Pointier) et des collèges de jeunes filles de Mirecourt (F<sup>17</sup> 25322, dossier Leseurre, attestation de la directrice du collège, 12.07.1949), d'Épinal (F<sup>17</sup> 27368, dossier Baruch), de Saint-Dié, de Toul et de Verdun (F<sup>17</sup> 25312, dossier Cretin). Les dépôts d'archives d'établissement aux archives départementales sont extrêmement rares pour l'enseignement secondaire des filles.

Ribeauvillé (AMRi), Sainte-Marie-aux-Mines (AMSM), Sarrebourg (AMSar), Saverne (AMSav), Sélestat (AMSé), Strasbourg (AMS), Thann (AMTh), Toul (AMTo). Les archives privées de toutes les congrégations ou établissements privés n'ont pu être compulsées. Les recherches sur place se sont limitées à trois des grandes congrégations, à savoir les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé (ADPR), les Sœurs de la Providence de Portieux (APPo) et les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz (ASC). Il a également été possible d'accéder aux très intéressantes archives du Collège d'Hulst à Paris (AH), qui possédait deux succursales en Alsace et une en Lorraine durant l'entre-deux-guerres. Les fonds des évêchés de Nancy et de Strasbourg ont pu être consultés aux ADBR et aux ADMM, ainsi qu'aux Archives de l'archevêché de Strasbourg (AAS). Enfin, une communication par courrier s'est établie avec les Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel, avec les Sœurs de Saint-Charles à Nancy, avec la congrégation Notre-Dame des chanoinesses de Saint-Augustin et avec les Sœurs de Notre-Dame de Namur (AND), héritières des archives de la congrégation de la Nativité de la Sainte-Vierge.



**Figure 1 : De part et d'autre de la frontière franco-allemande, l'Alsace-Lorraine et l'académie de Nancy entre 1871 et 1918, avec les principales localités citées dans la thèse. Légende :**

- |   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|  | Frontières nationales                                   |  | Capitale de l'Alsace-Lorraine et Rectorat de Nancy |
|  | Limites de l'Alsace-Lorraine et de l'académie de Nancy  |  | Sous-préfectures / chefs-lieux de cercles          |
|  | Limites des départements / districts ( <i>Bezirke</i> ) |  | Autres localités                                   |
|  | Limites des arrondissements / cercles ( <i>Kreise</i> ) |  |  |

# **I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy**

## **A. Un enseignement secondaire des filles depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle**

### **1. Un phénomène national : état des connaissances**

#### *a) L'évolution d'une pratique ancienne*

(1) Le premier enseignement secondaire féminin

A-t-il existé un enseignement secondaire des filles avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Oui, ont déjà répondu, pour le cas français, Françoise Mayeur et Rebecca Rogers. Françoise Mayeur situe la genèse d'un enseignement secondaire des filles avec l'apparition, au XVII<sup>e</sup> siècle, des ordres enseignants féminins, au premier rang desquels figurent les ursulines. Ces ordres entretiennent des écoles externes gratuites à destination des filles pauvres, grâce au financement que leur apporte la tenue de pensionnats, où les filles de la noblesse et de la bourgeoisie reçoivent, séparées des premières, une éducation

« plus raffinée »<sup>44</sup>. Tous les pensionnats ne suivent pas un programme aussi étendu que celui de l'institution religieuse fondée à Saint-Cyr, en 1686, par Madame Maintenon, où l'on enseigne le latin<sup>45</sup>. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les religieuses de la congrégation Notre-Dame instruisent leurs pensionnaires « à la religion et piété catholique, à lire et à écrire, à travailler en diverses sortes d'ouvrages propres à des filles bien nées »<sup>46</sup>. Tandis que l'instruction des filles du petit peuple parisien à l'époque des Lumières se limite à la religion, à l'alphabétisation et aux travaux manuels, les pensionnaires apprennent à vivre dans le monde, parfois à y briller<sup>47</sup>. À côté du catéchisme, du français, de l'histoire, de la géographie et du calcul (mais pas de langues étrangères et, semble-t-il, pas de latin non plus) dispensés en classe, les arts d'agrément, notamment la musique, prennent la place importante que leur donnent les parents en payant directement maîtres et maîtresses pour des leçons particulières. Les pensionnats connaissent, cependant, un « déclin relatif » au XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison du courant d'hostilité à l'éducation monacale suscité par les philosophes des Lumières. À Paris, les ursulines de la rue Saint-Avoye perdent plus de la moitié de leurs pensionnaires entre la décennie 1760 et la suivante<sup>48</sup>.

La Révolution fait peu pour l'enseignement féminin. La seule mesure trouvant un commencement d'application est la séparation des garçons et des filles en deux sections dans les écoles primaires (loi du 27 vendémiaire de l'an IV). Rares sont les révolutionnaires qui, comme Condorcet dans son rapport sur l'instruction publique, évoquent l'idée d'un enseignement secondaire des filles. Le consensus est à peu près général pour restreindre leur instruction au niveau élémentaire<sup>49</sup>. Quant à l'enseignement proto-secondaire dispensé par les pensionnats de religieuses, il s'effondre suite à la dissolution des communautés. Les bouleversements politiques issus de la Révolution incitent un certain nombre de femmes à exprimer leurs idées sur l'éducation féminine dans une société à reconstruire. Se dessine, dans leurs écrits, le principe fondateur de l'enseignement secondaire féminin du XIX<sup>e</sup> siècle : « la consolidation de la nouvelle

---

<sup>44</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 23.

<sup>45</sup> GRELL Chantal, « France et Angleterre : l'héritage du Grand siècle », GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe, XVII-XVIIIe siècles*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, p. 9-29, p. 26.

<sup>46</sup> *Usages des religieuses de la congrégation Notre-Dame*, Châlons, Seneuse, 1690, cité dans : LELIÈVRE Françoise et LELIÈVRE Claude, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991, p. 14.

<sup>47</sup> SONNET Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 2011 (1987), p. 257-261.

<sup>48</sup> *Ibid*, p. 78-79.

<sup>49</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 43.

société bourgeoise »<sup>50</sup>. On reprend cependant les programmes de l’Ancien Régime. L’écriture, la lecture, le calcul, l’histoire, la géographie, la mythologie, un peu de sciences, beaucoup d’arts d’agrément et des travaux d’aiguille (plus fins que ceux des écoles primaires<sup>51</sup>) sont les matières enseignées dans les institutions ouvertes après la Révolution, qui a mis les laïques sur le devant de la scène<sup>52</sup>. Les programmes plus ambitieux sur le plan scientifique, comme celui établi pour la maison d’éducation de la Légion d’honneur à Écouen, font figure d’exception<sup>53</sup>. Dans les pensionnats du Sacré-Cœur, on insiste sur l’économie domestique. En somme, la définition de l’enseignement secondaire féminin reste essentiellement sociologique<sup>54</sup>, l’instruction des filles de la bourgeoisie se distinguant par « son caractère désintéressé »<sup>55</sup>.

Après 1830, des voix s’élèvent, du côté des saint-simoniens et des féministes, mais aussi de milieux modérés, pour réclamer un enseignement féminin plus solide, alors que la critique des bas-bleus, synonyme de femmes auteurs, se fait, par ailleurs, toujours plus virulente<sup>56</sup>. Une réglementation de l’enseignement secondaire féminin, que nous examinerons ci-après, commence à se mettre en place, réglementation certes lacunaire, mais qui a permis aux années 1840 de voir « se développer des institutions [...] qui donnaient aux jeunes filles une instruction nettement supérieure à l’enseignement élémentaire »<sup>57</sup>. Les langues étrangères (essentiellement l’anglais) font progressivement leur entrée dans les programmes<sup>58</sup>. Françoise Mayeur cite Octave Gréard : « D’année en année, l’enseignement s’affermissait, dans les maisons religieuses comme dans les institutions laïques ». L’évolution touche donc les deux piliers de l’enseignement secondaire féminin. Quelle est leur importance respective ?

---

<sup>50</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 51.

<sup>51</sup> CURTIS Sarah A., *L’enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2003 (traduction de : *Educating the Faithful: Religion, Schooling and Society in Nineteenth-Century France*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 2000), p. 127 : « [...] dans la plupart des écoles primaires congréganistes, on n’enseigne que des travaux simples tels que coudre, tricoter et repriser. Les ouvrages compliqués tels que la broderie sont réservés aux filles des classes aisées, dans les pensionnats ».

<sup>52</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 75.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>54</sup> Pour Rebecca Rogers, l’éducation secondaire des filles au début du XIXe siècle se caractérise « par la nature bourgeoise de la clientèle et par l’adoption d’un programme d’études allant en principe au-delà des rudiments » (*Ibid.*, p. 67)

<sup>55</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 131.

<sup>56</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 130-131.

<sup>57</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 147.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 121.

## (2) Les maisons religieuses

Une fois la tempête révolutionnaire retombée, les pensionnats de religieuses réapparaissent. Trois congrégations créées au début du XIX<sup>e</sup> siècle sont particulièrement prolifiques à l'échelle nationale : les religieuses du Sacré-Cœur, fondées par Sophie Barat, qui ouvre une première institution à Amiens en 1801, cloîtrées ; les religieuses de l'Assomption, fondées par Anne Eugénie Milleret, qui s'établit à Paris en 1839 avec trois compagnes, non cloîtrées ; les religieuses de Sainte-Clotilde, fondées en 1821 par Mme Desfontaines, ancienne religieuse enseignante, une congrégation sans pratiques monastiques<sup>59</sup>. Toutes trois visent l'élite de la société.

Des congrégations polyvalentes ou enseignantes à extension régionale fondent également des pensionnats. Parmi les secondes, « les congrégations qui dirigent le plus gros de leurs effectifs vers l'enseignement de masse, même en milieu rural, ne dédaignent pas de posséder un ou deux pensionnats urbains pour équilibrer les finances de la congrégation et surtout se procurer quelques recrues de qualité »<sup>60</sup>, remarque Claude Langlois, qui a relevé « une très forte poussée » des congrégations tenant des pensionnats au cours de la décennie 1850<sup>61</sup>. L'auteur cite, parmi ses exemples, les Sœurs de Sainte-Chrétienne.

Ladite décennie correspond à une période de « surcroissance » pour les congrégations féminines en général<sup>62</sup>. À côté des congrégations, les communautés religieuses anciennes, reconstituées après la Révolution, ouvrent également des pensionnats<sup>63</sup> : « Dans la réalité, communautés et congrégations offrent les unes et les autres une gamme assez variée de pensionnats de niveaux différents. Et dans une ville

---

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 50-61.

<sup>60</sup> LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1984, p. 482.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 314 et 323.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 481.

donnée, il se constitue, au gré des implantations, des hiérarchies changeantes qui mêlent communautés et congrégations »<sup>64</sup>.

On trouve la même diversité du côté des pensionnats dirigés par des laïques. Il ressort d'une enquête ministérielle de 1864 que les pensionnats de religieuses l'emportent en nombre sur ces derniers. La situation varie selon les départements<sup>65</sup>. Les établissements congréganistes sont, par exemple, particulièrement nombreux dans le Lyonnais, où la plupart relèvent de « couvents séparés avec une direction locale », notamment de couvents d'ursulines<sup>66</sup>. Il s'agit d'un territoire, où l'enseignement primaire est aussi largement aux mains des sœurs-enseignantes (9 filles sur 10 dans le département de Loire sont scolarisées par les sœurs au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle)<sup>67</sup>. Il faut connaître l'importance des religieuses dans l'enseignement primaire des filles pour apprécier leur représentation parmi les établissements « secondaires ». Comme sous l'Ancien Régime, plusieurs institutions financent, grâce à leurs pensionnaires, l'entretien d'écoles gratuites pour les pauvres<sup>68</sup>. Mais celles-ci sont soumises aux inspections de l'Université, douloureusement acceptées par les sœurs : l'Assomption renonce à ouvrir de telles écoles pour cette raison<sup>69</sup>.

La conception de l'éducation féminine en milieu catholique reste majoritairement traditionnaliste, fondée sur une instruction limitée. Les théories libérales formulées dans les années 1860 par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, ne trouvent, au départ, qu'un faible écho<sup>70</sup>. Elles ne deviennent une référence qu'à la fin du siècle, après que leur champ d'application, originellement aristocratique, aura été étendu à la bourgeoisie<sup>71</sup>. Longtemps occulté par l'historiographie républicaine, l'enseignement congréganiste suscite, depuis quelques décennies, des recherches qui révèlent son importance<sup>72</sup>.

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 483.

<sup>65</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 214.

<sup>66</sup> CURTIS Sarah A., *Op. cit.*, p. 36-37.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>69</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 145.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 71-72.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>72</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007.

### (3) Les institutions laïques

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les maisons religieuses partagent le territoire de l'enseignement secondaire des filles avec de nouvelles venues, les institutions laïques. Ces dernières commencent à foisonner après la Terreur, profitant du vide laissé par la dissolution des communautés religieuses<sup>73</sup>. Rebecca Rogers a observé leur « prolifération » sous le Premier Empire. À Paris, les maisons religieuses sont largement distancées, dès 1800, et le resteront, avec 320 pensionnats laïcs en 1855 contre 22 religieux<sup>74</sup>. Partout en France, les institutions laïques se multiplient : 25 établissements secondaires pour filles ouvrent leurs portes dans le Bas-Rhin, principalement à Strasbourg, entre 1800 et 1830<sup>75</sup>. Mais l'« éclosion quelque peu anarchique n'eut qu'un temps »<sup>76</sup>. Nombreuses sont les maisons fondées au début du XIX<sup>e</sup> siècle qui doivent fermer leurs portes. La concurrence s'avère trop forte entre ces institutions, dont le niveau d'études est souvent, par ailleurs, peu élevé. Il faut également affronter la « concurrence victorieuse » des congrégations sur le retour. Les institutions laïques elles-mêmes ont généralement une forte imprégnation religieuse, qui leur permet d'y faire face<sup>77</sup>.

Si les maisons religieuses prédominent, à l'époque du Second Empire, sur les laïques, ces dernières ne doivent pas être considérées comme quantité négligeable. Elles représentent le tiers des établissements recensés lors de l'enquête de 1864, qui ne prend pas en compte la capitale<sup>78</sup>. Mais les créations laïques ont souvent des existences éphémères, alors que nombre des institutions religieuses fondées au XIX<sup>e</sup> siècle perdurent jusqu'à nos jours. À l'instar des établissements congréganistes, les maisons laïques s'adressent à une catégorie sociale spécifique. Sous le Second Empire, elles connaissent « une certaine décadence », tandis que les pensionnats de religieuses tiennent le haut du pavé<sup>79</sup>.

---

<sup>73</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 85.

<sup>74</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 69 et 218.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>76</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 86.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 49, 68 et 96-97.

<sup>78</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 214.

<sup>79</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 159.

## ***b) La législation de l'enseignement féminin en France de 1800 à 1867***

### **(1) La Restauration**

« Bien que les établissements secondaires pour filles ne fassent l'objet d'aucune législation nationale avant 1867, ils sont soumis à un minimum de contrôle », rappelle Rebecca Rogers<sup>80</sup>. Une instruction du 19 juin 1820 du ministre de l'Intérieur<sup>81</sup> aux préfets instaure un règlement qui distingue de l'instruction élémentaire « les écoles de filles de degrés supérieurs »<sup>82</sup>. On peut aisément y voir l'acte de naissance d'un enseignement secondaire des filles qui ne dit pas son nom. L'instruction établit deux moyens de contrôle : un « examen rigoureux » des mœurs et du passé des « maîtresses de pension » et « sous-maîtresses » et une « surveillance continue » de leurs établissements, « qui mette l'administration à même de connaître la direction donnée à l'éducation des jeunes personnes ». « Vous sentez, Monsieur le Préfet », ajoute le ministre, « que les règlements établis pour les écoles primaires de filles ne rempliraient en aucune manière l'objet que nous nous proposons ici ». Ces règlements, contenus dans l'instruction du ministre adressée aux préfets le 3 juin 1819, concernent notamment « le choix des institutrices », qui pourront candidater à deux brevets, celui du deuxième degré ou degré inférieur et celui du premier degré ou degré supérieur. Il y a donc un enseignement primaire élémentaire et un enseignement primaire supérieur de filles, définis par la qualification de l'institutrice, dont « les écoles de filles de degrés supérieurs » sont détachées par l'instruction de 1820.

Ces écoles supérieures, disons secondaires, demeurent sous l'autorité du préfet, mais celui-ci se voit secondé par une commission de sept membres, qui doit se réunir au

---

<sup>80</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 71.

<sup>81</sup> Il est chargé de l'Instruction publique, jusqu'à la création du ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique (ordonnance du 26 août 1824).

<sup>82</sup> GRÉARD Octave, *La législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Tome 1 : De 1789 à 1833, Paris, Typographie Delalain Frères, 1890 (2<sup>e</sup> édition), p. 284-287.

moins une fois par mois pour donner « son avis sur toutes les questions relatives aux maisons d'éducation de filles ». « Elle sera, en outre, chargée d'examiner, sous le rapport de l'instruction, les personnes qui se présenteraient pour obtenir des diplômes de maîtresse ou de sous-maîtresse de pension ».

Sont ainsi créés deux diplômes spécifiques à l'enseignement secondaire féminin, que l'on ne peut obtenir qu'à partir de dix-huit ans. Le même jury soumet à un troisième examen les candidates aux fonctions de « directrice de maison d'éducation », où la limite d'âge est portée à un minimum de vingt-cinq ans. Les différentes pièces à présenter pour ces épreuves sont peu ou prou les mêmes que pour les brevets primaires (acte de naissance, certificat de bonnes mœurs, pièces supplémentaires si la candidate est mariée, veuve ou séparée de corps). Les connaissances exigées pour obtenir le diplôme de maîtresse de pension (« les principes de la religion, la lecture, l'écriture, la grammaire française et l'arithmétique) rejoignent les exigences du brevet primaire supérieur. L'examen des sous-maîtresses, qui doivent « savoir lire et écrire correctement », peut ne porter que sur l'une des matières pour lesquelles les maîtresses sont examinées, avec en plus « l'histoire ancienne et moderne et la géographie ». La différence majeure avec les institutrices réside dans le fait que la délivrance du diplôme est conditionnée par les résultats de l'enquête que la commission doit mener sur le passé de chaque postulante. Pour accentuer le contrôle, le « diplôme n'aura de valeur que dans l'étendue du département ». Enfin, pour les directrices, reste l'inspection des locaux pour vérifier qu'ils ne présentent « aucun danger sous le rapport de la salubrité et du voisinage des habitations ».

Si les religieuses bénéficient, comme pour les écoles primaires, du privilège de la lettre d'obédience, elles sont soumises à la même surveillance que les maîtresses laïques, « une surveillance active et continuelle » effectuée par des dames inspectrices choisies « entre les mères de famille les plus recommandables par leur rang, leur caractère et, surtout, par la pureté de leurs mœurs et de leurs principes religieux ». Avant acceptation de la fonction, ces dernières sont rendues attentives, par le préfet, à l'accomplissement scrupuleux de leurs missions : visites à l'improviste, surveillance de l'exécution des règlements, examen sanitaire des locaux, visite des infirmeries, promotion de la vaccine, contrôle de la nourriture, de l'emploi du temps et des mesures de discipline, surveillance de l'instruction religieuse et des principes moraux inculqués aux élèves. On s'intéresse donc

peu à la pédagogie, ce qui n'étonne guère, puisque « l'unique but que les institutrices doivent se proposer est de former des mères de famille estimables ». L'instruction se termine sur un rappel d'un arrêté ministériel réglant les distributions de prix dans les maisons d'éducation : interdiction des jeux, danses, concerts et représentations théâtrales en ces occasions, auxquelles seules les familles (et les dames inspectrices) peuvent être conviées. Voilà fondée l'affirmation des droits de l'État sur l'enseignement secondaire des filles<sup>83</sup>.

Le 31 octobre 1821, une « ordonnance contenant un règlement relatif aux maisons d'éducation de filles du degré supérieur » (elle traite uniquement de l'autorisation) confirme le maintien de ces dernières sous la surveillance du préfet, « comme les écoles primaires de filles ». Affirmation de l'unité de l'enseignement féminin et confirmation de sa diversité interne. Bientôt, cette dernière l'emporte, avec la circulaire du 13 juin 1828 du ministre de l'Instruction publique aux recteurs, qui « rend applicables aux écoles primaires de filles les dispositions relatives aux écoles primaires de garçons ». Le primaire féminin rejoint le masculin sous la surveillance des recteurs, alors que les « écoles supérieures de filles » (c'est la même dénomination qu'en Allemagne) demeurent sous la surveillance des préfets. La même année, le préfet de la Seine institue un règlement qui « établit pour la première fois une hiérarchie entre les institutions d'enseignement au-delà du primaire : au niveau le plus bas se trouvent les écoles secondaires, suivies par les pensions, puis par les institutions »<sup>84</sup>. C'est la naissance des examens dits de l'Hôtel de Ville.

L'application du texte ne s'étend pas aux autres départements, où l'instruction de 1820 a parfois du mal à être suivie. Ainsi, dans la Meuse, les membres du « jury départemental pour les maîtresses de pension » se plaignent au préfet, en juillet 1828, de ne pas réussir à étendre leur autorité sur Verdun<sup>85</sup> :

---

<sup>83</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 132.

<sup>84</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 72.

<sup>85</sup> ADMe 11T4, le jury départemental pour les maîtresses de pension au préfet de la Meuse, 04.07.1828.

La lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 27 juin dernier nous invite à faire subir épreuve à Mlle Lebrun, de Verdun, qui souhaite obtenir de vous le diplôme de maîtresse de pension. Permettez-nous, Monsieur le préfet, de vous présenter quelques réflexions relativement aux pensionnats de filles établis en la ville de Verdun. Le devoir nous en est imposé par nos fonctions déterminées en l'arrêté qu'avait pris le 2 août 1820 l'honorable M. Camille Périer, alors préfet de la Meuse.

Une seule maîtresse de pension exerce légalement à Verdun ; une seule remplit les formalités prescrites par l'arrêté, c'est Mme Marie Jeanne Billant, veuve Claudot. Nulle autre maîtresse ou sous-maîtresse ne s'est présentée à nous pour être examinée. Cependant instruits, depuis deux à trois ans, que des maisons d'éducation étaient ouvertes sans notre participation, nous avons signalé à votre prédécesseur, le 6 avril 1826, cette infraction aux règlements. Aucune réponse ne nous a été faite. Vainement, vers l'automne dernier, avons-nous fait donner un avis public dans le journal du département ; l'abus a subsisté.

## (2) La Monarchie de Juillet

La loi Guizot du 28 juin 1833 réorganise les écoles primaires de garçons, divisées entre écoles élémentaires et supérieures, avec deux brevets de capacité et l'obligation pour chaque département d'entretenir une école normale d'instituteurs. Pendant ce temps, l'application de la réglementation relative à l'enseignement secondaire des filles laisse à désirer, notamment en ce qui concerne l'inspection des pensionnats religieux après la Révolution de Juillet, les maisons du Sacré-Cœur menant une fronde victorieuse<sup>86</sup>. Les acteurs (les maîtresses, mais aussi l'administration) peinent à distinguer les écoles primaires supérieures des « écoles supérieures de filles » que sont les pensions. Muriel Schvind l'a montré, en mettant en avant, dans son mémoire de maîtrise, le cas de Mlle Caroline Schmitt, choisie en 1833 par le conseil municipal de Haguenau pour tenir le pensionnat de demoiselles subventionné par la ville<sup>87</sup>. L'enseignante possède un brevet supérieur délivré par le recteur de l'académie de Limoges et ne comprend pas pourquoi le

---

<sup>86</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 132-133 et 144.

<sup>87</sup> SCHVIND Muriel, *L'éducation des demoiselles de la bourgeoisie : l'exemple du Bas-Rhin (1800-1870)*, mémoire de maîtrise, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Faculté des Sciences Historiques, 1996, p. 9.

préfet du Bas-Rhin lui demande de passer le diplôme de maîtresse de pension dans le département. « En me faisant interroger par la Commission d'Instruction Publique de Limoges », explique-t-elle, « j'ai demandé le diplôme de directrice de pensionnat. MM. le recteur et les inspecteurs de cette même ville m'ont dit formellement que le brevet de capacité du premier degré était suffisant à cet effet »<sup>88</sup>.

Bientôt, le règlement de 1820 est remplacé par un autre, qui établit une division interne à l'enseignement secondaire des filles (le vocable est passé dans la langue courante). Une hiérarchisation existe depuis 1821 dans le département de la Seine et c'est pour celui-ci qu'un nouveau règlement est édicté, le 7 mars 1837. Seules deux catégories d'établissements sont conservées : les pensions et les institutions<sup>89</sup>. Mais le nouveau texte a vocation à s'étendre à l'ensemble du pays. Le ministre de l'Instruction publique demande, en avril 1838, aux préfets de se prononcer sur cette éventualité. Pour celui du Bas-Rhin, « un règlement général aurait peut-être besoin d'être ramené à de plus petites proportions »<sup>90</sup> :

La distinction entre les pensionnats et les institutions y pourrait disparaître, car ces derniers établissements auraient peu de chances de succès. Les pensions, telles qu'elles existent dans le Bas-Rhin – et elles ne pourraient y exister à des conditions moins onéreuses pour les familles – ne sont à la portée que d'un nombre comparativement petit de jeunes personnes, et encore, les élèves externes du chef-lieu forment l'immense majorité. Placer au-dessus d'elles des institutions, où l'instruction serait plus dispendieuse encore, ce serait n'avoir que le mot, car il ne s'en établirait pas, ou rendre illusoire la ligne de démarcation tirée à Paris entre les sortes d'établissements.

Il faudrait donc se limiter aux seules pensions. Le préfet compte sur « l'émulation entre les maîtresses » pour garantir le haut niveau de l'enseignement. Il approuve par ailleurs la partie administrative du règlement, « sauf la différence à établir, suivant la

---

<sup>88</sup> ADBR 1TP/SEC19, Mlle Schmitt au préfet du Bas-Rhin, 06.03.1833.

<sup>89</sup> « Art. 2. Les établissements d'ordre inférieur prennent le titre de pensions. L'enseignement qu'on y donne comprend l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, la grammaire française, l'arithmétique, jusques et compris les proportions et les règles qui en dépendent, l'histoire de France, la géographie moderne, les notions élémentaires de physique et d'histoire naturelle applicables aux principaux usages de la vie, le dessin, la musique, les travaux d'aiguilles, les langues vivantes. Art. 3. Les établissements de l'ordre supérieur portent le titre d'institutions. On y enseigne, outre les connaissances comprises dans le programme des pensions, les éléments et l'histoire de la littérature française, avec des exercices de grammaire et de style, la géographie ancienne, l'histoire ancienne et moderne, les éléments de la cosmographie ».

<sup>90</sup> ADBR 1TP/SEC19, le préfet du Bas-Rhin au ministre de l'Instruction publique, 11.10.1838.

localité, dans le nombre et la composition des diverses commissions, la fréquence des réunions etc. Ainsi, par exemple, dans le Bas-Rhin, un seul comité de surveillance suffirait ». Dans d'autres départements, les préfets s'opposent au règlement<sup>91</sup>. En 1843, le recteur de Clermont demande à son collègue de Strasbourg : « En principe, il faut distinguer les simples pensionnats primaires – élémentaires ou supérieurs – des établissements d'un ordre plus élevé connus sous le titre de pensions ou institutions de demoiselles. [...] Dans votre académie, ces institutions se sont-elles confondues, comme ailleurs, avec les pensionnats primaires ?<sup>92</sup> »

D'une manière générale, « la relative pénurie d'enseignantes laïques empêche le règlement de produire ses effets »<sup>93</sup>. Les diplômes de l'Hôtel de Ville sont certes très recherchés, mais souvent dans l'optique désintéressée d'une sanction de fin d'études. En outre, ils n'ont pas de valeur en-dehors des limites du département de la Seine. En province, seul un département sur deux organise des examens pour le brevet d'aptitude de maîtresse d'études et le diplôme de maîtresse de pension ou d'institution<sup>94</sup>. Les préfets se laissent convaincre d'autoriser des brevetées du primaire à diriger des établissements d'enseignement secondaire<sup>95</sup>. À Strasbourg, où l'on se présentait habituellement à l'examen de maîtresse de pension prescrit par l'instruction de 1820, la mode passe au brevet de capacité vers 1840 et plus aucune directrice n'a recherché de diplôme de l'enseignement secondaire après 1846<sup>96</sup>.

C'est le commencement de la mode des brevets, qui s'amplifiera sous le Second Empire, en gagnant la capitale.

---

<sup>91</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 153-156.

<sup>92</sup> Cité dans : SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 9.

<sup>93</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 157.

<sup>94</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 113-114.

<sup>95</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 163.

<sup>96</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 41-42.

### (3) La Seconde République et le Second Empire

La loi Falloux du 15 mars 1850 ne reconnaît l'enseignement des filles qu'au degré primaire. Il s'ensuit une période d'incertitude<sup>97</sup> que clôt le décret du 31 décembre 1853 : « Désormais, toutes les maisons consacrées à l'enseignement des femmes, quelles qu'elles soient, sont soumises aux dispositions qui régissent l'instruction primaire ». C'est l'effondrement de toute la réglementation fondant l'enseignement secondaire des filles. L'enseignement primaire reste cependant divisé en deux « ordres » et le nouvel examen du brevet de premier ordre ressemble à l'ancien examen de directrice de pension<sup>98</sup>. Où s'y prépare-t-on ? L'ordonnance du 23 juin 1836 sur les écoles primaires de filles devait entraîner, selon les vœux du ministre de l'Instruction publique, la création d'une école normale par département<sup>99</sup>. Ce furent finalement des structures plus modestes qui commencèrent à voir le jour dans les années 1840 : des « cours normaux ».

Beaucoup sont créés suite à la loi Falloux. Il s'agit généralement de cours attachés à un pensionnat, laïque ou religieux, qui s'engage, par un traité signé avec l'autorité publique, à répondre à un certain nombre d'exigences contre l'accueil de boursières du département et parfois de l'État<sup>100</sup>. Mais il existe d'autres cours normaux, sans boursières, dont les élèves ne se destinent pas forcément au métier d'institutrice. Il faut répondre à l'engouement pour les brevets, désormais seul couronnement des études féminines<sup>101</sup>. La création d'un enseignement secondaire des filles par Victor Duruy, à la fin du Second Empire, n'offrira pas d'alternative. Le ministre ne s'est pas inspiré des cours normaux, mais d'autres cours, à l'histoire plus ancienne, et que Françoise Mayeur a qualifié de « cours secondaires ». Il faut donc d'abord examiner ces cours, ainsi que leur pendant universitaire, avant d'observer cette première entreprise étatique sur le terrain de l'enseignement secondaire des filles que furent les cours Duruy.

---

<sup>97</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 161.

<sup>98</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 163.

<sup>99</sup> Circulaire aux préfets du 13 août 1836.

<sup>100</sup> MAYEUR Françoise, « La formation des institutrices femmes avant la loi Paul Bert : les cours normaux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n°32, 1995, p. 121-130.

<sup>101</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 166 et 176.

### **c) *L'expérience des cours secondaires de filles***

#### **(1) Les premiers cours secondaires**

A côté des établissements d'éducation, pensionnats ou externats, il existe, dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres vecteurs d'enseignement secondaire pour les filles, qui n'ont pas été pris en considération dans la réglementation. Il s'agit des cours de jeunes filles. Françoise Mayeur a déjà établi la chronologie de ces cours, dont l'objectif commun est de compléter, au rythme généralement adopté d'une séance par semaine, une instruction déjà donnée par ailleurs dans un autre cadre<sup>102</sup>. Les premiers sont ceux de l'abbé Gaultier, expérimentés dès la fin de l'Ancien régime. Très en vogue sous le Premier Empire, après que leur promoteur, revenu de son émigration anglaise, leur a appliqué la méthode mutuelle, ils s'adressent à l'aristocratie et à la grande bourgeoisie. Ils sont poursuivis jusque sous la Troisième République. En 1820, Lévi-Alvarès ouvre, pour le même public aisé, des « Cours d'Éducation maternelle » qui « dureront environ un siècle »<sup>103</sup>. Les mères répètent à leurs filles les leçons entendues, ce qui apparaît comme une application particulière de la méthode mutuelle. En ouvrant son cours normal gratuit vers 1832, Lourmand vise un autre public, celui des institutrices, soit pour les aider dans leur préparation aux examens de maîtresse de pension ou d'institution, soit pour leur offrir une formation continue. Il s'adresse cependant aussi, comme Lévi-Alvarès, aux mères de famille.

Les trois entreprises citées sont toutes dans la capitale, où plusieurs autres encore suivent le même modèle. Le phénomène est essentiellement parisien. « Les cours sous Louis-Philippe réunissaient environ 2 000 élèves à Paris, beaucoup moins en province », estime Françoise Mayeur, qui précise toutefois, par ailleurs, que les Cours d'Éducation

---

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 100-113.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 103.

maternelle de Lévi-Alvarès ont essaimé à Lyon et à Rouen<sup>104</sup>. La capitale des Gaules voit également, en 1834, la naissance d'un club féminin, l'Athénée des Dames, « qui, pour vingt francs par an, propose des cours de science sociale, d'économie politique, d'éducation, de sciences, de littérature et de morale, ainsi que l'accès à sa bibliothèque »<sup>105</sup>. Particularité de cette fondation : elle est l'œuvre d'une femme, Eugénie Niboyet, alors que les cours secondaires reposent généralement entre des mains masculines. Des cours dirigés par des femmes sont cependant fondés après la loi Falloux<sup>106</sup>. Alors que les pensionnats laïques du Second Empire se trouvent sur le déclin, les cours secondaires se développent : on recense une douzaine de cours libres à Paris en 1868. Par ailleurs, ils sont une pléthore de professeurs, majoritairement des hommes, à donner des cours dans les institutions, laïques comme religieuses<sup>107</sup>.

## (2) Les cours de l'Université et du Collège de France

L'article 102 du décret impérial du 17 mars 1808 fondant l'Université de France établit qu'« aucune femme ne pourra être logée ni reçue dans l'intérieur des lycées et des collèges ». L'idée de coéducation dans l'enseignement secondaire est totalement exclue<sup>108</sup>. Les femmes sont cependant autorisées à fréquenter certaines facultés, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1830, le *Journal des femmes* de Fanny Richomme participe à la promotion de l'éducation des femmes « en relevant la présence d'un public féminin lors d'un certain nombre de cours publics, ou lors de conférences données par des scientifiques »<sup>109</sup>. Vers la même époque, Charles de Lacretelle écrit au sujet de l'interdiction faite aux femmes d'assister aux cours de la faculté des lettres de Paris : « Fort

---

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 109 et 103.

<sup>105</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 118.

<sup>106</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 163.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>108</sup> ROGERS Rebecca, « L'impensable mixité de l'enseignement secondaire féminin en France au XIX<sup>e</sup> siècle », ROGERS Rebecca (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Éditions, 2004, p. 101-114.

<sup>109</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 117.

heureusement, on ne l'a pas étendue aux facultés des lettres que l'on a établies dans des villes importantes. Ce sont des femmes qui, à Lyon, ont fait le prompt et important succès de plusieurs cours déjà célèbres, tels que ceux de MM. Quinet et François »<sup>110</sup>. Ce sont, en fait, toutes les facultés parisiennes qui interdisent, depuis la Restauration, leur accès aux femmes. En 1866, Julie-Victoire Daubié dénonce cette situation en s'appuyant, elle aussi, sur l'exemple du reste du pays. Il n'est plus seulement question, alors, de présence aux cours, mais d'inscription : « Déjà nos facultés de province accueillent les femmes à l'audition de leurs cours qu'elles suivent avec assiduité. Des invitations gracieuses leur sont faites relativement aux inscriptions nécessaires pour la licence et le doctorat. Devant cette situation, elles ne doivent pas laisser périmer plus longtemps leur droit d'entrée à la Sorbonne, car il serait d'une anomalie inexplicable que la première faculté de France repoussât seule les femmes »<sup>111</sup>. Alors que l'université de Lyon accepte une première inscription féminine en 1863, celle de Paris, à la faculté des sciences, attend 1867<sup>112</sup>. Les étudiantes ont d'abord dû passer le baccalauréat, à la suite de Julie-Victoire Daubié, qui a ouvert la voie à Lyon en 1861. L'idée, défendue en 1847, de créer un baccalauréat pour les filles n'a finalement pas abouti<sup>113</sup>.

Si la Sorbonne accuse un certain retard sur les autres facultés françaises (on verra plus loin la situation des facultés nancéiennes et strasbourgeoises), il existe depuis longtemps, à Paris, une institution qui reçoit un public mixte à des cours donnés par des universitaires : le Collège de France. Les femmes peuvent assister à ses leçons depuis la fin de l'Ancien Régime (1786)<sup>114</sup>. Les cours d'histoire de Jules Michelet connaissent, par exemple, une forte fréquentation féminine à la fin de la Monarchie de Juillet, où l'on va écouter « l'historien protégé de la famille royale, précepteur des princesses d'Orléans, et non encore l'orateur enflammé que décrit Jules Vallès dans *Le Bachelier*, faisant de son cours le "grand champ de bataille" de la jeunesse républicaine »<sup>115</sup>. C'est « au hasard de ses cours du Collège de France » que Michelet rencontre Athénaïs Mialaret, qui deviendra son

---

<sup>110</sup> LACRETELLE Charles (DE), *Testament philosophique et littéraire*, t. 2, Paris, Dufart, 1840, p. 325.

<sup>111</sup> Citée dans : CHRISTEN-LÉCUYER Carole, « Les premières étudiantes de l'université de Paris », *Travail, Genre et Société*, 2000, n°4, p. 35-50, p. 37-38.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>113</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 123.

<sup>114</sup> ROUSSELOT Paul, *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, 1883, vol. 2, p. 210.

<sup>115</sup> TOUBERT Pierre, ZINK Michel et BOMBARDE Odile, *Le Moyen âge et la Renaissance au Collège de France : leçons inaugurales*, Paris, Fayard, 2009, p. 40.

épouse<sup>116</sup>. Très fréquentés, également, et spécialement destinés aux femmes<sup>117</sup>, les cours que donne, en 1848, l'écrivain Ernest Legouvé, qui « dénoncent le poids de l'infériorité sociale, économique et juridique des femmes au sein de la société française, et proposent un grand nombre de changements dans le but de leur accorder davantage de droits et d'autonomie »<sup>118</sup>. En 1850, Michelet consacre son cours du collège de France à l'« éducation de la femme et par la femme ». Lorsque, dans les années 1860, le ministre Victor Duruy élabore des cours secondaires de filles, il entend les différencier des « rassemblements mondains auxquels donnent lieu les conférences au Collège de France »<sup>119</sup>. Cela ne l'empêche pas de louer, en 1866, les conférences universitaires de l'académie de Nancy<sup>120</sup>.

### (3) Les cours secondaires de Victor Duruy

L'injustice de Victor Duruy, qui, d'une enquête menée en 1864 sur les pensionnats de filles, tire la célèbre conclusion qu'il n'existe, alors, pas d'enseignement secondaire des filles en France, paraît aujourd'hui évidente<sup>121</sup>. Mais cette conclusion, contenue dans la circulaire aux recteurs du 30 octobre 1867, s'explique par le projet politique du ministre de réduire l'influence de l'Église sur les filles de la bourgeoisie en leur offrant un enseignement public sur le modèle des cours privés existants<sup>122</sup>. Il n'est pas besoin ici de répéter l'histoire, bien connue, des cours secondaires Duruy. Contentons-nous d'en rappeler les grands principes, pour mieux comprendre les succès et les échecs rencontrés

---

<sup>116</sup> BRAHM Alcanter (DE), *Michelet inconnu*, Paris, Debresse, 1937, p. 15.

<sup>117</sup> FUMAT Yveline, « La socialisation des filles au XIXe siècle », *Revue française de pédagogie*, 1980, vol. 52, p. 36-46, note 3.

<sup>118</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 140.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 265. L'auteure cite une lettre à l'Impératrice Eugénie : « Ces causeries du soir sur les lettres, la science ou l'art, sont pour elles [les femmes] une diversion agréable et utile aux banalités de la vie provinciale, et remplissent dans une certaine mesure, le vide où nous laissons leur esprit. Je ne voudrais pas en faire des bas-bleus. Mais l'influence de la mère sur l'éducation du fils et sur la direction de ses idées est trop grande pour qu'on ne s'inquiète pas de voir les femmes rester étrangères à la vie intellectuelle du monde moderne ».

<sup>121</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 218.

<sup>122</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 172.

dans les académies de Nancy et Strasbourg. La circulaire de 1867 (qui traite aussi des classes de persévérance et des cours professionnels) définit un programme et un cursus, qui sont ceux de l'enseignement secondaire spécial des garçons fondé en 1865, c'est-à-dire un enseignement sans latin ni grec sur trois ou quatre années. Elle établit aussi les conditions matérielles d'existence des cours. Les professeurs, choisis parmi le personnel des lycées et collèges, seront indemnisés par les rétributions des élèves. Les municipalités mettront à disposition le local et patronneront l'entreprise.

Si Duruy ne conçoit pas d'établissement, notamment par principe pédagogique<sup>123</sup>, il ne souhaite pas moins donner à ses cours le sérieux de la discipline scolaire, avec interrogations et devoirs. Il ne l'obtiendra pas. Les cours doivent aussi permettre de désamorcer l'opposition de l'Église, ne constituant pas une concurrence pour les pensionnats congréganistes, mais, au contraire, une instruction complémentaire. Cette visée échouera complètement, puisque le nouvel enseignement déclenche, dans les milieux catholiques, une violente campagne de presse contre un ministre honni. Celle-ci est orchestrée par l'épiscopat<sup>124</sup>, avec l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, en figure de proue<sup>125</sup>. Elle se traduit, sur le terrain, par des pressions efficaces, qui expliquent, en grande partie, l'échec relatif d'une entreprise structurellement fragile. Le départ de Victor Duruy en 1870, avec la chute du Second Empire, conduit à son effondrement presque total. Mais le clergé n'a pas profité de sa victoire et les bases sont posées pour un débat ultérieur<sup>126</sup>.

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>124</sup> Un épiscopat toutefois traversé de divergences: MAYEUR Françoise, « Les évêques français et Victor Duruy. Les cours secondaires de jeunes filles », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 1971, vol. 57, p. 267-304.

<sup>125</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 200-202.

<sup>126</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 266 et 288.

## **2. L'enseignement secondaire des filles en Alsace et en Lorraine avant 1871**

### ***a) Populations, enseignement et instruction des filles avant 1871***

#### (1) Unité et diversité des territoires

A la veille de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, qui constitue le commencement de notre étude proprement dite, l'espace géographique de cette dernière regroupe les départements français du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges. Cinq grandes villes : Strasbourg, Metz, Nancy, Mulhouse et Colmar, qui comptent, en 1861, respectivement 82 000, 57 000, 49 000, 46 000 et 23 000 habitants. 15 000 personnes vivent dans la préfecture de la Meuse, Bar-le-Duc, 12 000 dans celle des Vosges, Épinal. Les autres agglomérations de 10 000 habitants et plus sont Lunéville (16 000), Verdun (12 000), Sainte-Marie-aux-Mines (12 000), Haguenau (11 000), Guebwiller (10 000) et Sélestat (10 000). Leurs fonctions sont surtout administratives, commerçantes et militaires. Mulhouse et Sainte-Marie-aux-Mines sont des villes industrielles. Si l'activité industrielle existe encore en d'autres endroits, notamment dans les vallées vosgiennes, l'agriculture ne continue pas moins de représenter le premier secteur de l'économie des six départements du Nord-Est.

La particularité majeure de quatre d'entre eux se situe sur le plan linguistique. L'allemand, dans sa version dialectale (alémanique ou francique), est la langue usuelle dans la quasi-totalité des communes bas-rhinoises, dans la très grande majorité des haut-rhinoises, dans une moitié des mosellanes et dans un nombre appréciable des meurthiennes. Il y est aussi la langue des écoles primaires, jusqu'à ce que les recteurs de

Strasbourg et de Nancy imposent, autour de 1860, des programmes donnant la prééminence au français<sup>127</sup>. Ils sont la concrétisation d'une volonté politique qui date, au moins dans le cas du Bas-Rhin, du début des années 1850<sup>128</sup>. La bourgeoisie de l'aire germanophone se distingue par l'usage de la langue nationale, qui représente donc un marqueur social. Ses enfants reçoivent une éducation française, les garçons dans les lycées et les collèges<sup>129</sup>, les filles dans des pensionnats. Quelques heures sont tout de même consacrées à l'allemand<sup>130</sup>. Dans les aires francophones de notre espace, le patois s'efface progressivement devant le français standard<sup>131</sup>, malgré une résistance parfois tenace<sup>132</sup>. Sous la Monarchie de Juillet, la famille royale fonde à Schirmeck, dans le département des Vosges, « un établissement spécial destiné à l'enseignement du français aux femmes et aux filles adultes », après constatation de l'impuissance du service militaire à réduire le patois vosgien chez les conscrits du canton<sup>133</sup>.

L'Église encadre fortement les populations, majoritairement catholiques, des six départements. Les diocèses sont ceux de Strasbourg, Metz, Nancy, Verdun et Saint-Dié. L'Alsace se distingue par son importante communauté protestante. Au recensement de 1861, alors que sa part s'élève à 2% de la population française, elle se situe à 31% dans le Bas-Rhin (le département le plus protestant du pays) et à 10% dans le Haut-Rhin<sup>134</sup>. La spécificité du protestantisme alsacien est son caractère majoritairement luthérien, ce qui

<sup>127</sup> HARP Stephen L., *Op. cit.*, 1993, p. 49-52.

<sup>128</sup> IGERSHEIM François, *Politique et administration dans le Bas-Rhin (1848-1870)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1993, p. 467-468.

<sup>129</sup> IGERSHEIM François, « Elites et fabricants d'élites : professeurs et régents des collèges et lycées en Alsace (1803-1870) », BOEHLER Jean-Michel (dir.), *Les élites régionales (XVIIe-XXe siècle) : construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, p. 257-297.

<sup>130</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 71. Entre autres exemples cités, deux prospectus édités par les chanoinesses de Saint-Augustin à Molsheim témoignent de la place importante réservée à l'allemand dans l'éducation des filles de la bourgeoisie alsacienne : « Quoique l'instruction doive être essentiellement française, on n'oubliera pas que la culture de la langue allemande, si importante en elle-même, ne peut être négligée dans une contrée où elle est encore l'idiome national, et l'on s'efforcera, en conséquence, de la faire concourir, par l'exercice de la traduction, au progrès même de l'étude du français » (Molsheim) ; « Les langues étrangères sont enseignées au gré et aux frais des parents ; l'allemand seul entre dans le prix de la pension : il est l'objet d'études aussi suivies que le français » (Strasbourg).

<sup>131</sup> PRUDHOMME A., *Agriculture du département de la Meuse*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1893, p. 57.

<sup>132</sup> ALEXANDRE Philippe, « L'enseignement dans les Vosges (1789-1848) », GENTON Elisabeth et VAN DE LOUW Gilbert (dir.), *Révolution, Restauration et les Jeunes (1789-1848). Ecrits et images*, Metz, Université de Metz, Didier-Erudition, 1989, p. 15-35, p. 25.

<sup>133</sup> MANSION, « Statistique de l'instruction primaire dans le département des Vosges », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, tome V, 1845, p. 758-796, p. 787.

<sup>134</sup> STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE, *Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombrements antérieurs. Recensement spécial des communautés religieuses*, Strasbourg, Veuve Berger-Levrault, 1863, p. XLVI.

n'empêche pas l'existence d'importantes communautés réformées (Mulhouse, Bischwiller, Sainte-Marie-aux-Mines). De l'autre côté des Vosges, aucun des quatre départements lorrains ne dépasse la moyenne nationale. En 1866, 3 415 luthériens, 1 233 réformés et 524 baptistes et anabaptistes représentent ensemble à peine 1% des Mosellans<sup>135</sup>. Les premiers vivent principalement dans l'Est germanophone, à Sarreguemines, à Forbach et dans le pays de Bitche, les deuxièmes dans l'Ouest francophone, à Metz et dans sa région (Courcelles-Chaussy). Les luthériens de Meurthe se regroupent également sur les terres orientales, où ils possèdent six temples au début du Second Empire<sup>136</sup>. Mais la contrée germanophone a aussi ses réformés : un peu plus d'un millier d'âmes, soit près de la moitié des réformés du département, l'autre moitié habitant principalement à Nancy. Les Vosges comptent 2 900 protestants au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pour la plupart des luthériens, concentrés dans deux paroisses du Ban-de-la-Roche, au Nord-Est du département, alors que les 600 réformés vivent disséminés, avec un temple à Saint-Dié<sup>137</sup>. L'effectif et la dissémination sont les mêmes pour le département de la Meuse<sup>138</sup>, où il n'existe aucune communauté luthérienne. « Il n'y a ni temple, ni ministre de la religion réformée », écrivent Henriquet et Renaudin dans leur présentation du département en 1838<sup>139</sup>.

Les mêmes auteurs indiquent que « le nombre des juifs est assez considérable, principalement à Verdun, où ils ont une synagogue ». Et la Meuse est, de nos six départements, celui où la religion de Moïse compte le moins d'adeptes. Comme pour les protestants, l'Alsace se distingue de la moyenne nationale (0,2%) quant à sa population israélite, puisque le Bas-Rhin et le Haut-Rhin ont, de loin, les plus fortes proportions d'israélites parmi leurs habitants, respectivement 3,6 et 2,7% d'après le recensement de 1861. La Lorraine, contrairement au cas des protestants, s'approche ici de la situation alsacienne<sup>140</sup> : la Moselle (1,6%) et la Meurthe (1,2%) sont les troisième et quatrième

---

<sup>135</sup> BRASME Pierre, *La population de la Moselle, 1815-1914*, Université de Metz, thèse, 1997, vol. 2, p. 465.

<sup>136</sup> HINZELIN A., *Géographie historique, industrielle et statistique de la Meurthe*, Nancy, Grimblot, Veuve Raybois et Cie, 1857, p. 115.

<sup>137</sup> LEPAGE Henri et CHARTON Charles, *Le département des Vosges. Statistique historique et administrative*, Nancy, Peiffer et Vernier, 1847, 2<sup>e</sup> partie, p. 771-772.

<sup>138</sup> ENCREVÉ André, *Protestants français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les réformés de 1848 à 1870*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 1074.

<sup>139</sup> HENRIQUET E. et RENAUDIN H., *Géographie historique, statistique et administrative du département de la Meuse*, Stenay, Renaudin, 1838, p. 53.

<sup>140</sup> DECOMPS Claire et MOINET Éric (dir.), *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, Nancy, Musée lorrain, Paris, Somogy, 2009.

départements pour la population israélite. Metz abrite, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plus de juifs que Strasbourg et possède, depuis 1829, une école rabbinique. Elle apparaît comme « une des villes principales de la nation israélite » en France<sup>141</sup>. Dans son *Dictionnaire statistique du département de la Meurthe*, l'abbé Grosse remarque en 1836 au sujet des juifs que « leur nombre s'est beaucoup accru depuis quelques années : l'arrondissement de Sarrebourg et les villes de Nancy, de Lunéville et de Blâmont en fourmillent ; il y en a aussi beaucoup à Pont-Mousson et à Vic »<sup>142</sup>. Ces communautés connaissent une belle prospérité, note l'auteur, admiratif. La chose est démontrée par la thèse de Françoise Job sur Lunéville<sup>143</sup>. La population juive des Vosges dépasse de peu la moyenne nationale. Elle comprend 1 200 personnes à la fin de la Monarchie de Juillet – soit la communauté israélite de Mulhouse – et dépasse la centaine à Remiremont, Épinal, Saint-Dié, Neufchâteau et Charmes<sup>144</sup>. L'abbé Grosse, dans son ouvrage précité, écrit ces lignes qui peuvent être rapportées à l'ensemble des juifs du Nord-Est de la France : « Le juif tend à s'émanciper, comme le catholique, et il s'est débarrassé de quelques uns de ses devoirs, auxquels il s'attachait autrefois avec opiniâtreté ». Le siècle est à l'assimilation.

L'Église catholique n'exerce pas son pouvoir sans susciter de vives contestations. Il existe, de part et d'autre des Vosges, une bourgeoisie anticléricale qui vote républicain. Et c'est un professeur au pensionnat de jeunes filles du Petit-Château à Beblenheim, Jean Macé, qui fonde, en 1866, la Ligue française de l'enseignement. Cette association, qui défend une école laïque au sens politique du terme, s'implante solidement dans les départements du Nord-Est, où des cercles locaux sont créés dès ses premières années d'existence : à Metz en 1867, à Colmar, à Nancy et à Épinal en 1868, à Toul en 1869<sup>145</sup>. Entre autres combats, la Ligue répond aux attaques du clergé catholique contre l'Université, création napoléonienne (1808) qui désigne, dans les faits, les lycées et les collèges, à une époque où les facultés (droit, lettres, sciences à Nancy, droit, lettres, médecine, sciences, théologie protestante à Strasbourg) ne sont pas réunies en groupements

---

<sup>141</sup> HUGO Abel, *France pittoresque*, Paris, Delloye, 1835, tome 2, p. 266.

<sup>142</sup> GROSSE, *Dictionnaire statistique du département de la Meurthe*, Lunéville, Creusat, 1836, intro. XX.

<sup>143</sup> JOB Françoise, *Les Juifs de Lunéville*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1989.

<sup>144</sup> LEPAGE Henri et CHARTON Charles, *Op. cit.*, p. 773.

<sup>145</sup> JACQUIN Étienne, « Ligue française de l'enseignement », BUISSON Ferdinand (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, 1911.

autonomes<sup>146</sup>. L'Université est divisée en académies régionales dirigées par des recteurs. L'académie de Strasbourg réunit dès sa création le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. En Lorraine, il existe deux académies, Nancy pour la Meurthe, la Meuse et les Vosges et Metz pour la Moselle, jusqu'à sa suppression en 1848 et son incorporation à Nancy<sup>147</sup>. Après la parenthèse des « petits recteurs » départementaux (1850-1854), on revient aux académies telles qu'elles existaient auparavant.

Les lycées – appelés collèges royaux de 1815 à 1848 – dépendent de l'État. On les trouve dans les préfetures. En 1870, les Vosges sont le seul département de notre espace à ne pas en posséder. Les collèges sont des institutions plus modestes, municipales, d'où leur nom complet de « collèges communaux ». À la fin du Second Empire, il en existe quatre ou cinq dans chaque département de l'académie de Nancy, sauf en Moselle, où l'on n'en trouve qu'à Sarreguemines et à Thionville. Dans la Meurthe, ils sont à Dieuze, Lunéville, Pont-à-Mousson, Phalsbourg, Sarrebourg et Toul, dans les Vosges à Épinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié, dans la Meuse à Commercy, Étain, Saint-Mihiel et Verdun<sup>148</sup>. Dans l'académie de Strasbourg, chacun des deux départements possède six collèges communaux : Bouxwiller, Haguenau, Obernai, Saverne, Sélestat et Wissembourg dans le Bas-Rhin ; Altkirch, Belfort, Guebwiller, Mulhouse, Rouffach et Thann dans le Haut-Rhin. À côté des collèges classiques, existent encore les collèges d'enseignement spécial ou assimilés : école professionnelle de Mulhouse, collège spécial de Sainte-Marie-aux-Mines, collège spécial de Bruyères, etc. L'enseignement secondaire public doit affronter la concurrence d'établissements libres, essentiellement tenus par le clergé catholique, à commencer par les petits séminaires (Strasbourg et La Chapelle en Alsace, Montigny-lès-Metz en Moselle, Pont-à-Mousson dans la Meurthe, Verdun dans la Meuse, Châtel-sur-Moselle et Autrey dans les Vosges), auxquels s'ajoutent des institutions florissantes comme le collège libre de Colmar, la Malgrange, aux portes de Nancy, et Saint-Léopold, sa succursale urbaine, l'institution du bienheureux Pierre Fourier à Lunéville, Saint-Clément à Metz, Saint-Augustin à Bitche et Saint-Augustin à Bar-le-Duc.

---

<sup>146</sup> GERBOD Paul, *La vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, p. 7-8.

<sup>147</sup> JALABERT Laurent, « Les recteurs lorrains au XIX<sup>e</sup> siècle. Mise en place et visages d'une fonction », LEROY Michel (dir.), *Bicentenaire de la fonction de recteur en Lorraine*, Nancy, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, 2008, p. 5-21.

<sup>148</sup> LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de la Meurthe. 1870*, Nancy, Grosjean, 1870, p. 169-173.

Le Bas-Rhin présente la particularité de connaître également un enseignement secondaire protestant, avec le vénérable Gymnase de Strasbourg (1538) et le tout jeune Progymnase de Bischwiller (1861).

Dans les deux académies, l'enseignement primaire est très développé, comme on le verra dans le chapitre suivant, et la littérature populaire, images comprises, variée et largement répandue<sup>149</sup>. Les départements du Nord-Est font partie des premiers à s'être dotés d'écoles normales d'instituteurs. Mais l'équivalent n'existe guère pour les institutrices. Il n'y a qu'à Strasbourg que l'on trouve, à partir de 1846, une école normale d'institutrices, établissement protestant, privé à l'origine<sup>150</sup>.

## (2) Deux régions d'écoles de filles

La Lorraine comme l'Alsace sont deux espaces de tradition scolaire ancienne, où l'instruction féminine a participé du mouvement général. « Au moment de la Révolution, la Lorraine commence à se couvrir d'écoles réservées aux filles », remarque Alix de Rohan-Chabot dans sa thèse portant sur les zones rurales<sup>151</sup>. La région, dans ses limites contemporaines, est, en effet, devenue, sous l'Ancien Régime, le berceau de plusieurs congrégations enseignantes féminines, qui se sont donné pour tâche d'instruire gratuitement les filles du peuple. Elles seront présentées dans le chapitre suivant, car elles ne restent pas étrangères à l'enseignement secondaire. Il apparaît également fréquent que, faute d'un personnel féminin suffisant, des hommes se trouvent à la tête d'écoles de filles<sup>152</sup>. L'Alsace du Siècle des Lumières voit, elle aussi, croître le nombre de ces dernières, quoique plus timidement. Le taux de scolarisation féminine y passe de 10% en

---

<sup>149</sup> ALEXANDRE Philippe, *Op. cit.*, 1989, p. 29-32.

<sup>150</sup> SCHNEIDER Brigitte, *La création de l'École Normale pour institutrices protestantes à Strasbourg, 1846-1870*, maîtrise d'histoire, Université de Strasbourg, 1990.

<sup>151</sup> ROHAN-CHABOT Alix (de), *Les Écoles de campagne au XVIIIe siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Metz, Serpenoise, 1985, p. 82.

<sup>152</sup> ABENSOUR Léon, *La femme et le féminisme avant la Révolution*, Paris, Leroux, 1923, p. 55. L'auteur cite les cas de Haroué et Malzéville en 1787, Vandœuvre en 1790 et Longwy sans précision de date.

1700 à 40% en 1789<sup>153</sup>. C'est encore deux fois moins que les garçons (80%), public majoritaire des écoles mixtes, lesquelles continuent de dominer dans l'enseignement primaire entre Vosges et Rhin. D'autres parties du royaume connaissent des progrès importants de l'instruction des filles au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, à commencer par Paris, où Martine Sonnet a constaté un taux d'alphabétisation croissant<sup>154</sup>. La Lorraine et l'Alsace présentent donc un profil exemplaire, mais pas exceptionnel.

Après la Révolution, il faut relever une instruction féminine qui a particulièrement souffert de ce moment. Un annuaire de la Meuse paru en 1803 regrette que les couvents de religieuses, qui procuraient une instruction gratuite aux jeunes filles, n'aient pas encore été remplacés<sup>155</sup>. Néanmoins, les sœurs-enseignantes retrouvent rapidement leur place. À Nancy, où il avait fallu, comme en maints endroits, remplacer les religieuses réfractaires par des laïques, une école gratuite congréganiste est ouverte en 1808 pour recevoir 300 filles, principalement indigentes<sup>156</sup>. La scolarisation féminine progresse beaucoup en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le Bas-Rhin, une enquête démographique réalisée en 1807 indique que 27 000 filles fréquentent les écoles pour 30 000 garçons, soit un écart relativement faible<sup>157</sup>. On constate la même situation pour la Moselle en 1820 : 24 000 garçons et 21 000 filles<sup>158</sup>. Si l'on rapporte ces nombres à ceux des garçons et des filles en âge scolaire, on obtient un taux d'absentéisme qui est à peu près le même pour chaque groupe, 13% chez les garçons et 14% chez les filles, soit une situation très enviable à l'échelle nationale. À la fin des années 1830, la Meuse, département le plus scolarisé de France<sup>159</sup>, compte – établissements communaux et libres confondus – 600 écoles primaires de garçons ou mixtes pour 219 écoles de filles<sup>160</sup>. En Moselle, en 1843, les premières sont 759 et les secondes 206. La Meurthe possède, la même année, près de deux fois plus d'écoles de filles (393) pour, à peu près, le même nombre d'écoles de garçons ou mixtes

---

<sup>153</sup> ETTWILLER Éric, « Enseignement féminin », IGERSCHEIM François (dir.), *Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace du moyen âge à 1815*, Lettre E, n°6, p. 669-676, p. 672-673.

<sup>154</sup> SONNET Martine, *Op. cit.*, p. 84.

<sup>155</sup> Citation dans : PRUDHOMME A., *Op. cit.*, p. 56.

<sup>156</sup> MONTACIÉ Jean et MOULIN François, *Nos écoles de Nancy : une histoire de l'éducation en Lorraine du Moyen Âge à nos jours*, Nancy, Renaudot, Éditions du Vivarais, 2011, p. 34 et 40.

<sup>157</sup> ETTWILLER Éric, « Enseignement féminin », *Op. cit.*, p. 674.

<sup>158</sup> « Nouvelles scientifiques et littéraires », *Revue Encyclopédique*, 3<sup>e</sup> année, 1821, t. X, p. 436-471, p. 457.

<sup>159</sup> HENRIQUET E. et RENAUDIN H., *Op. cit.*, p. 54 : « Le département de la Meuse est, de tous les départements, celui qui, en raison de sa population, compte le plus d'enfants fréquentant les écoles primaires ».

<sup>160</sup> PRUDHOMME A., *Op. cit.*, p. 56.

(770)<sup>161</sup>. 40 000 garçons et 36 500 filles fréquentent les écoles primaires et salles d'asile du département pendant l'hiver 1842/43. Dans les Vosges, 30 000 filles fréquentent les écoles primaires – communales et privées – en 1845, pour 35 700 garçons<sup>162</sup>.

La scolarisation féminine progresse parce que le nombre des écoles réservées aux filles augmente. La séparation des sexes est la grande affaire de l'instruction féminine au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est réclamée par les parents. Ainsi, en 1859, sept pères de famille du village vosgien de Bocquegney se plaignent d' « actes d'immoralité » commis à l'école mixte ; ils aimeraient confier leurs filles à une demoiselle déjà active dans la commune comme préceptrice, mais non brevetée<sup>163</sup>. L'administration aussi encourage la séparation des sexes. En 1840, Mansion, inspecteur des écoles primaires des Vosges, promeut les écoles de filles comme cadre idéal de l'instruction féminine, tout en regrettant le manque

---

<sup>161</sup> LEPAGE Henri, *Le département de la Meurthe. Statistique historique et administrative. Deuxième partie : dénombrement des communes*, Nancy, Peiffer, 1843, p. 347.

<sup>162</sup> MANSION, *Op. cit.*, 1845, p. 773.

<sup>163</sup> ADMM 1T74, sept pères de famille de Bocquegney au ministre de l'instruction publique, 04.02.1849 : « Les pères de famille soussignés ont l'honneur d'exposer ce qui suit : 1° La commune de Bocquegney n'a qu'une école où sont réunis les enfants des deux sexes. Des garçons soit à l'école, soit hors de l'école, se sont permis des actes d'immoralité tels que les soussignés croient qu'ils ne peuvent plus souffrir, en sûreté de conscience, que leurs filles fréquentent les petits vauriens. D'ailleurs, il est certain qu'un jeune instituteur ne convient guère pour instruire des filles et qu'il ne peut leur apprendre les ouvrages propres à leur sexe. 2° La commune de Bocquegney est trop petite, dit-on, et elle n'a pas assez de revenus pour payer un instituteur et une institutrice. Les soussignés eux-mêmes sont trop pauvres pour envoyer leurs filles en pension ou pour prendre une institutrice privée ; mais la Providence est venue à leur secours. La dame Optel vient de prendre une préceptrice pour faire l'éducation de sa petite nièce et elle a la charité de consentir que les filles des soussignés aillent chez elle pour profiter des leçons données à sa nièce. Là, certainement, elles sont mieux sous tous les rapports que chez l'instituteur, elles y sont sans danger pour leur innocence, elles y apprennent à travailler, à mieux aimer le bon Dieu et elles y feraient même plus de progrès dans les sciences. 3° Cette préceptrice est la demoiselle Gérardgeorges de Gigney, qui a déjà fait l'école un an dans la commune de Damas et six mois dans celle de Frison [Frizon] à la satisfaction de tous les pères de famille et des autorités locales. Elle a tous les certificats de moralité que l'on peut désirer, elle a aussi un certificat de la supérieure des dames de la Doctrine chrétienne de Nancy, où elle a fait une partie de son noviciat, qu'elle a été obligée d'interrompre, par défaut de santé, qui atteste qu'elle est capable de faire l'école des filles de village. Il est vrai qu'elle n'a pas de brevet, mais elle se dispose à en obtenir un et elle se présentera à l'examen la première fois qu'il y en aura un pour les institutrices. 4° Il y a dans le département des Vosges un grand nombre de localités, et notamment à Épinal, à Mirecourt et à Dompierre, des institutrices non brevetées qui tiennent des écoles privées au su et au vu des autorités, et qui sont tolérées ; et cependant on refuse la même tolérance à la demoiselle Gérardgeorges, et on veut par là forcer des pauvres paysans ou à laisser croupir leurs filles dans l'ignorance, ou à les exposer au danger malheureusement trop certain de perdre leur innocence. Sans doute, il ne doit pas en être ainsi sous une République qui a pour devise la liberté, l'égalité et la fraternité et sous le ministre actuel de l'instruction publique, qui a toujours donné tant de preuves de son amour pour la religion et les bonnes mœurs. Aussi, les soussignés viennent avec confiance le prier d'accorder à la demoiselle Gérardgeorges la tolérance dont jouissent les institutrices des villes, et de l'autoriser provisoirement, et jusqu'à ce qu'elle ait reçu son brevet, à donner des leçons à leurs enfants en même temps qu'elle en donne à la petite nièce de la dame Optel. Ô Monsieur le Ministre ! Comme nos enfants vous béniront si vous leur permettez d'apprendre un peu à lire et à écrire, tandis qu'elles apprendront à devenir chastes, pieuses et à gagner leur vie par des ouvrages manuels, et quelle reconnaissance vous auront ceux qui ont l'honneur d'être, avec le plus profond respect, vos très humbles serviteurs [signatures] ».

de moyens pour l'entretien des institutrices laïques<sup>164</sup>. Cinq ans plus tard, il se réjouit des nombreuses créations effectuées dans son département<sup>165</sup> :

A mesure que les écoles de filles se multiplient, et elles sont déjà au nombre de 245, dont 209 communales et 36 privées, la quantité des enfants qui les fréquentent augmente sensiblement dans chacune d'elles : la moyenne est de 68 par école. C'est une preuve de l'importance que les mères de famille attachent à la séparation des sexes, et l'avantage de cette séparation est d'autant plus sérieux, que les jeunes filles n'en restent que plus longtemps près des institutrices ; car, dans les communes où les deux sexes sont réunis dans la même classe, c'est aussitôt après avoir fait la première communion que les filles abandonnent l'école : le clergé, qui s'est associé au progrès par des sacrifices personnels pour obtenir la séparation absolue des sexes, en protégeant le maintien d'une institutrice communale ou privée, comprenait bien le besoin de devancer pour les filles le temps de la sortie de l'école, et faisait faire de très bonne heure la première communion aux enfants du sexe. Aujourd'hui, dans les communes où les garçons ont leur école distincte, les jeunes filles font la première communion bien plus tard qu'autrefois ; et, au moyen de cette sage mesure, elles fréquentent l'école plus longtemps ; elles en sortent plus instruites, et surtout mieux élevées.

Or, la loi Guizot de 1833 porte uniquement sur les écoles primaires de garçons. L'enseignement primaire des filles est organisé par l'ordonnance du 23 juin 1836, qui institue une distinction entre primaire élémentaire et supérieur. Mais il n'existe aucune obligation pour les communes d'ouvrir des écoles séparées pour les filles. On demande simplement qu'une séparation soit matérialisée dans les écoles mixtes (1834). Les créations sont donc le fait d'initiatives locales. Les chiffres mentionnés ci-dessus prouvent que la Lorraine n'en a pas manqué. À l'échelle de la France, en 1848, ses quatre

---

<sup>164</sup> MANSION, « Quelques considérations générales sur l'instruction primaire en France au point de vue de la loi actuelle », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, tome IV, 1840, p. 154-204, p. 168. « Les écoles de filles, que régit une simple ordonnance, sont en petit nombre ; certains départements n'en comptent pas 40 dans leur circonscription, pour une population de 19 000 filles en état de recevoir l'instruction primaire ! Il faut dire cependant que, dans les localités où il existe de ces écoles, leur influence est des plus heureuses. Le premier et le plus impérieux besoin que satisfont les écoles de filles, c'est celui de la séparation des sexes, qui, en préservant les mœurs de l'enfance d'une foule de chutes, rend à la jeune fille son tuteur naturel. [...] L'aisance humble mais suffisante, dans laquelle vivent les religieuses soutenues par leurs congrégations ou par des personnes charitables, donne à leurs écoles un air de bonheur qui n'est pas sans influence sur le caractère de leurs élèves, la plupart très attachées à leur maîtresse. Les ressources des institutrices laïques sont ordinairement si restreintes, que l'école a presque toujours une apparence de tristesse, de monotonie et de désordre. On peut affirmer que les fonctions d'institutrice communale de filles sont presque toujours le pis-aller ou la dernière ressource des femmes qui les remplissent. On ne saurait assez faire d'efforts pour seconder les communes qui ont l'intention d'avoir deux écoles distinctes, mais il faudrait en même temps assurer réellement le sort des institutrices ». L'auteur conclut par la nécessité absolue d'augmenter leurs salaires.

<sup>165</sup> MANSION, *Op. cit.*, 1845, p. 773-774.

départements sont tous cités par Allard, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, parmi les neuf départements les mieux pourvus du pays en écoles communales de filles<sup>166</sup>. Pour donner un ordre de grandeur : le Lot et la Haute-Loire ferment la marche avec respectivement une et aucune école. Si les départements alsaciens n'appartiennent pas au groupe de tête, ils figurent, tout de même, assez haut dans le classement, au vu des chiffres indiqués en 1851 par Jacques Baquol dans son dictionnaire sur la région : 237 écoles primaires de filles – communales et libres confondues – pour 831 écoles de garçons ou mixtes dans le Bas-Rhin ; 264 pour 581 dans le Haut-Rhin, qui fait donc encore mieux<sup>167</sup>. Les écarts d'effectifs scolarisés entre les sexes sont très faibles : 49 708 garçons pour 47 000 filles en hiver dans le Bas-Rhin, département le plus alphabétisé de France<sup>168</sup>, où le nombre des secondes dépasse même celui des premiers en été, avec 27 000 garçons pour 27 700 filles ; 41 700 garçons pour 38 500 filles en hiver et 24 100 garçons pour 24 000 filles – soit une quasi-égalité – en été dans le Haut-Rhin.

La loi Falloux institue, en 1850, une obligation pour toutes les communes de 800 habitants et plus d'avoir au moins une école de filles (article 51). Le nombre des écoles primaires de filles continue de croître. En 1857, il y a 784 écoles primaires de garçons ou mixtes – communales et libres confondues – pour 406 écoles de filles dans la Meurthe<sup>169</sup>. Effectifs scolarisés : environ 33 000 garçons et 30 000 filles. En 1858, la Moselle compte 718 écoles communales de garçons ou mixtes pour 294 écoles de filles. En publiant cette donnée, François-Michel Chabert remarque qu' « en 1857, les sexes ont été séparés dans 12 communes » du département<sup>170</sup>. Dans la Meuse, on passe de 605 écoles primaires de garçons ou mixtes et 272 écoles de filles – communales et libres confondues – en 1850 à respectivement 590 et 291 en 1861<sup>171</sup>. Les communes protestantes du Bas-Rhin font de la résistance<sup>172</sup>. Lorsque les députés votent la loi Falloux, les écoles de filles sont encore une

---

<sup>166</sup> ALLARD, « Situation de l'instruction primaire en France au 1<sup>er</sup> janvier 1848 », *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, 1848, 5<sup>e</sup> année, p. 198-208, p. 200. La France possède alors 7 652 écoles communales de filles.

<sup>167</sup> BAQUOL Jacques, *L'Alsace ancienne et moderne*, Strasbourg, Baquol, 1851, 2<sup>e</sup> édition, p. 320 et 346.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 320-321 : « D'après une statistique sur l'état de l'instruction en France, le Bas-Rhin occupe le 1<sup>er</sup> rang. Sur 1 000 jeunes gens de l'âge de 20 ans, 985 savent lire. Il y a des départements où le nombre des jeunes gens sachant lire varie de 295 à 216 sur 1 000 ».

<sup>169</sup> HINZELIN A., *Op. cit.*, p. 118.

<sup>170</sup> CHABERT François-Michel, *Annales du département de la Moselle*, t. I : 1848-1858, Metz, Lorette, 1864, p. 403.

<sup>171</sup> PRUDHOMME A., *Op. cit.*, p. 56-57.

<sup>172</sup> ITERSHEIM François, *Op. cit.*, p. 464.

rareté dans les cantons protestants d'Alsace du Nord. En-dehors de Strasbourg, les cantons où leur nombre s'approche de la moitié des écoles primaires se trouvent tous dans le Haut-Rhin, où seul un canton du Sundgau francophone (Fontaine) se distingue par la quasi-absence d'établissements réservés aux filles. En une quinzaine d'années, la loi Falloux a, semble-t-il, produit ses effets. Ainsi, en 1865, là où il n'y avait presque aucune – voire aucune, dans le canton de La Petite-Pierre – école de filles, on en trouve quelques unes ; là où l'on en trouvait déjà un certain nombre en 1850, ce nombre a augmenté. Une nouvelle impulsion est donnée à la fin de la décennie 1860, avec la loi Duruy du 10 avril 1867, qui étend l'obligation de créer une école de filles à toute commune de 500 habitants. Les résistances sont peu nombreuses : dans la Meuse, il ne reste que deux communes de 500 habitants à ne pas avoir d'écoles publiques de filles en 1878<sup>173</sup>.

La scolarisation féminine dans les académies de Nancy et de Strasbourg peut donc être considérée comme une chose à peu près acquise ou, au moins, en bonne voie de l'être au moment de la guerre de 1870 et de la chute de Napoléon III. Mais qu'on ne fasse pas des élèves des écoles de filles « des calligraphes distinguées » ou « des grammairiennes subtiles »<sup>174</sup> ! L'inspecteur des écoles primaires Mansion se contentait, en 1840, d'une instruction médiocre, pourvu qu'il y ait la séparation des sexes<sup>175</sup>. Il existe des écoles communales de filles qui dépassent la moyenne. Un maire de Mulhouse prétend que si les élèves des classes de filles de l'école primaire, créées en 1831, remplissaient la condition d'âge, « rien ne les empêcherait d'obtenir immédiatement le brevet d'institutrice du degré supérieur »<sup>176</sup>. En 1846, les deux dernières classes sont transformées en une école primaire supérieure. Celle-ci étant supprimée par la loi Falloux, la municipalité institue une école « spéciale » en 1854, fréquentée par les filles de l'élite urbaine. Le niveau est « assez élevé pour que les élèves puissent se présenter au brevet »<sup>177</sup>. En 1859, la Ville de Munster crée une école primaire supérieure avec une section féminine : elle prend, comme à Mulhouse,

---

<sup>173</sup> PRUDHOMME A., *Op. cit.*, p. 57.

<sup>174</sup> IGERSHEIM François, *Op. cit.*, p. 480. L'auteur cite un rapport du conseil général du Bas-Rhin de 1866.

<sup>175</sup> MANSION, *Op. cit.*, 1840, p. 168 : « Dans les écoles de filles dirigées par des personnes attachées à des congrégations religieuses, on trouve un esprit d'ordre très remarquable. L'instruction y est ordinairement très faible. Les exceptions sont en petit nombre ».

<sup>176</sup> OBERLÉ Raymond, *Op. cit.*, 1961, p. 55-56.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 57.

la forme de classes spéciales<sup>178</sup>. Mais la plupart des écoles de filles qui dépassent le niveau de l'enseignement primaire sont des institutions privées. L'histoire institutionnelle de ces pensionnats et externats, établissements « supérieurs » ou secondaires entre 1820 et 1850, confondus parmi les écoles primaires après cette date, a été présentée ci-dessus. Leur présence en Lorraine et en Alsace jusqu'en 1870 sera observée ci-dessous.

### (3) Vocabulaire et territoires de l'enseignement féminin

Il faut auparavant affiner la définition d'établissements dont la désignation ne suffit pas toujours à les caractériser. Ainsi, le terme de « pensionnat » n'indique pas nécessairement une institution qui est davantage qu'une école primaire. Il peut simplement désigner l'« internat » de cette dernière. L'école de village avec internat se rencontre peu en Alsace, en raison de la densité de l'habitat. Elle est plus fréquente dans les Vosges, où l'habitat est, par endroits, dispersé, et le climat rude. En 1845, l'inspecteur Mansion parle de « 15 communes éloignées des chefs-lieux d'arrondissement », où « les *instituteurs* sont autorisés à recevoir des pensionnaires »<sup>179</sup>, puis il passe aux « pensionnats de jeunes filles » du département, dont les « élèves reçoivent une instruction plus relevée que l'enseignement primaire élémentaire », sans évoquer le cas d'institutrices primaires recevant des pensionnaires<sup>180</sup>. Mais Sœur Constance Perrin, institutrice à Neufchâteau,

---

<sup>178</sup> SCHMITT Robert, « Les écoles munstériennes à travers les siècles », *Annuaire de la Société d'Histoire du val et de la ville de Munster*, 1976, p. 37-92, p. 56-57.

<sup>179</sup> ADV 1T84, le recteur de Nancy au président du comité de l'Instruction publique de Neufchâteau, 08.04.1829. Des instituteurs demandent alors l'autorisation de recevoir des pensionnaires à Darney-aux-Chênes, Honécourt, Neufchâteau, Vrécourt et Rosières-lès-Mouzon. Le recteur prévient : « En général, cette permission ne sera pas accordée dans les lieux où il y a un collège ou une pension, à moins que l'enseignement ne fût destiné à préparer les élèves à [des] professions commerciales et industrielles ». Le recteur de Nancy à l'inspecteur Mansion, 07.05.1844 : « Beaucoup de pensionnats primaires se sont établis sans autorisation préalable. D'autres reçoivent un nombre de pensionnaires supérieur au chiffre qui a été fixé par les comités dont ils dépendent. Il importe de faire cesser au plus tôt ces abus ».

<sup>180</sup> MANSION, *Op. cit.*, p. 775.

autorisée en avril 1845 à recevoir des pensionnaires<sup>181</sup> (alors que d'autres religieuses tiennent déjà un établissement d'enseignement secondaire dans cette ville), et Sœur Denise Maillard, institutrice à Châtenois dans les Vosges, qui sollicite la même autorisation en décembre 1846<sup>182</sup>, restent assurément cantonnées à l'enseignement primaire.

Le cas de Mlle Jeanne Philippine Caroline Eichholtz à Saint-Elophé paraît plus compliqué. En décembre 1843, l'enseignante, native de Maastricht, demande au préfet des Vosges « un diplôme de maîtresse de pension pour 15 élèves seulement et lorsque celles-ci ne pourraient s'en retourner », c'est-à-dire en hiver<sup>183</sup>. Dans une lettre au sous-préfet d'avril 1845, elle se réfère à la fois à « l'ordonnance royale du 23 juin 1836 concernant les élèves externes », en fait les écoles primaires, et à « l'ordonnance royale du 31 octobre 1821, encore en vigueur pour les pensionnats de jeunes filles »<sup>184</sup>. La confusion est totale. Il faut regarder les raisons invoquées pour la fondation et les conditions matérielles pour se rendre compte du caractère plutôt primaire de l'établissement. Celui-ci est ouvert « vu que les communes qui composent la paroisse de Saint-Elophé ne possèdent aucun établissement pour séparer les deux sexes dans les écoles et pour faciliter l'instruction à quelques jeunes filles qui auraient de la répugnance à fréquenter une école mixte »<sup>185</sup>. La demande de Mlle Eichholtz a été commandée par des autorités municipales désireuses « d'obliger et de propager l'instruction ». Les locaux consistent en deux chambres louées au premier étage du presbytère, où l'enseignante fait aussi office de ménagère et de « personne de secours »<sup>186</sup>. En janvier 1845, le juge de paix (!) de Coussey inspecte le « pensionnat » de Saint-Elophé et en donne la description suivante<sup>187</sup> :

La demoiselle Eichholtz a 24 élèves, dont 12 pensionnaires et 12 externes. La classe se fait dans une chambre au premier, de 12 mètres de carré environ, sur 2 à 3 mètres de hauteur. Cette chambre est éclairée par une seule fenêtre. Les élèves m'ont paru avoir assez d'espace pour travailler. L'air qu'on respire dans cette chambre, qui, au surplus, est assez clartreuse, n'est nullement vicié. À côté de la salle d'études est une autre chambre, de dimensions à peu près

---

<sup>181</sup> ADV 1T84, le recteur de Nancy au président du comité de l'Instruction publique de Neufchâteau, 30.04.1845.

<sup>182</sup> ADV 1T84, Sœur Denise Maillard au sous-préfet de Neufchâteau, 11.12.1846

<sup>183</sup> ADV 1T84, Mlle Eichholtz au préfet des Vosges, déc. 1843.

<sup>184</sup> ADV 1T84, Mlle Eichholtz au sous-préfet de Neufchâteau, 11.04.1845.

<sup>185</sup> ADV 1T84, Mlle Eichholtz au préfet des Vosges, déc. 1843.

<sup>186</sup> ADV 1T84, le curé de Saint-Elophé au préfet des Vosges, 26.12.1843.

<sup>187</sup> ADV 1T84, le juge de paix du canton de Coussey au sous-préfet de Neufchâteau, 30.01.1845.

pareilles et dans laquelle j'ai vu trois lits. Deux élèves couchent seules dans deux lits et le troisième est occupé par trois élèves. Ce sont trois sœurs, filles d'un sieur Aubry de la tuilerie de Jubainville. La demoiselle Eichholtz m'a dit que les parents devant fournir les couchages de leurs enfants, le sieur Aubry n'avait voulu fournir qu'un lit et avait exigé que ses trois enfants couchassent ensemble. Après la classe finie, on dresse dans la chambre deux lits pour deux pensionnaires. Mais je n'ai pu m'assurer de ce fait. Seulement, sur mon observation, on m'a dit qu'avant de dresser les lits, on renouvelait l'air et l'on balayait la salle. Deux pensionnaires couchent ensemble dans un lit placé dans une chambre du rez-de-chaussée. Enfin, trois pensionnaires couchent chez la nommée Gardeux de Saint-Elophe. Au dire [sic] de la demoiselle Eichholtz, ces trois pensionnaires avaient été refusées par elle, en raison de ce qu'elle n'avait pas de local suffisant, mais elle avait consenti à les prendre, lorsque leurs parents avaient trouvé où les loger. Il paraît que beaucoup de pensionnaires ont été refusées, faute de place, mais la demoiselle Eichholtz se dispose, d'après ce qu'elle m'a dit, à bâtir, cette année, une maison pour son pensionnat. [...] PS : M. le maire de Saint-Elophe m'a confirmé ce qui m'a été dit, du placement par les parents de trois pensionnaires chez la fille Gardeux, il a même ajouté que plusieurs externes des communes de Brancourt, Soulosse et Fruze couchent chez divers particuliers de Saint-Elophe et que lui-même en avait une.

En attendant la nouvelle construction, Mlle Eichholtz défend le maintien provisoire du pensionnat au presbytère<sup>188</sup> : « La nécessité d'un pensionnat est déterminée par la distance et l'éloignement des communes et hameaux dépendant de la paroisse ». Le maire précise que la plupart des pensionnaires sont « fort jeunes » et « ne pourraient s'en retourner chez eux [sic] dans la mauvaise saison et par le mauvais temps »<sup>189</sup>. Une erreur de calcul du juge de paix est rectifiée<sup>190</sup>. En novembre 1845, le recteur autorise l'enseignante à « joindre un pensionnat primaire à son école »<sup>191</sup>.

Le terme de « pensionnat primaire » ne clôt pas forcément la question de la nature de l'établissement, même si, dans le cas traité ci-dessus, l'affaire semble entendue. Une institution qui dépasse le niveau des écoles primaires de filles peut recevoir, quand même, sur certains documents, le nom de « pensionnat primaire ». Ainsi, en avril 1837, Mlle Sidonie Maggiolo, institutrice à Nancy, est autorisée à « joindre un pensionnat primaire à

---

<sup>188</sup> ADV 1T84, Mlle Eichholtz au sous-préfet de Neuf-Château, 26.02.1845.

<sup>189</sup> ADV 1T84, le maire de Saint-Elophe au préfet des Vosges, 30.03.1845.

<sup>190</sup> ADV 1T84, Mlle Eichholtz au sous-préfet de Neuf-Château, 03.03.1845.

<sup>191</sup> ADV 1T84, le recteur de Nancy au président du comité de l'Instruction publique de Neufchâteau, 14.11.1845.

son école »<sup>192</sup>, alors que le prospectus de l'établissement désigne une « maison d'éducation », appellation par excellence de l'institution secondaire. On citera ci-dessous, dans notre tour d'horizon des établissements secondaires féminins d'avant 1870, certains « pensionnats primaires » que nous soupçonnons d'être plus que cela, en raison de leur implantation urbaine. Le vocable est, de rares fois, complété, pour préciser le dépassement du simple enseignement primaire. C'est le cas du « pensionnat primaire supérieur de jeunes demoiselles » annexé à la « maison d'éducation » que Mlle Adèle Adam se propose d'ouvrir à Épinal en 1849. L'usage du terme « demoiselles » indique toujours le caractère secondaire d'un établissement. On continue de rencontrer des « pensionnats de jeunes demoiselles » après 1850, malgré le ravalement de tout l'enseignement féminin à la catégorie du primaire. La loi Falloux ne conduit pas moins à une généralisation du terme de « pensionnat primaire ».

Quant au qualificatif « secondaire », son emploi – tout du moins à l'écrit – est extrêmement rare. Il se trouve sur le prospectus imprimé en 1838 par l' « École particulière d'enseignement mutuel et simultané » de Strasbourg, à l'occasion de son déménagement au N°1 rue des Fribourgeois<sup>193</sup>. L'institution accueille alors « plus de 100 élèves des deux sexes, de l'âge de cinq à douze ans, répartis en plusieurs classes », en fait « deux écoles » distinctes, celle des garçons et celle des filles. Cette dernière fonctionne de la manière suivante :

La directrice de l'école des jeunes demoiselles, Mlle Friedel, préside aux travaux de l'ouvrage, surveille les élèves pendant les exercices de gymnastique et leur donne les leçons de préparation et de répétition pour les deux classes supérieures. L'aide-directrice, Mlle Keller, est plus spécialement attachée à la classe inférieure des filles. [...]

Une création récente, l'établissement de la classe supérieure des filles, a mis le comité à même d'offrir aux parents, en faveur de leurs enfants, les premiers degrés de l'enseignement *secondaire*, et de les dispenser de placer de trop bonne heure leurs jeunes demoiselles dans des pensionnats, où, avec des frais considérables, elles ne trouvent pas une instruction supérieure à celle que l'école particulière fournit sous les mêmes garanties de progrès et de surveillance contre une rétribution infiniment plus modique.

---

<sup>192</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'instruction publique au recteur de Nancy, 01.04.1837.

<sup>193</sup> ADBR 1TP/PRI256, le professeur Richard au recteur de Strasbourg, 27.06.1838, prospectus joint.

En 1847, l'institutrice Wendling, à Metz, explique au préfet : « Les limites de l'enseignement primaire paraissant trop restreintes à plusieurs familles, je désirerais développer davantage le programme de l'instruction et y ajouter des cours supérieurs que je confierais à des professeurs spéciaux. Pour arriver à ce but, il convient que je sois autorisée à changer la nature de mon établissement et à en faire, au lieu d'une école primaire élémentaire, une école *secondaire* ou pensionnat »<sup>194</sup>. À Metz toujours, trois ans plus tard, dans la période de flou entre le vote de la loi Falloux et le décret du 31 décembre 1853, Mlle Nicolas, qui souhaite ouvrir un établissement, « est dans l'intention de joindre à l'enseignement primaire l'enseignement secondaire »<sup>195</sup>. Le préfet l'autorise à établir un « pensionnat de jeunes demoiselles ».

Il faut encore distinguer les pensionnats pour orphelines et repenties<sup>196</sup> des pensionnats de type secondaire. L'opération ne présente pas de difficulté, car les sources sont claires. Haroué, chef-lieu de canton au Sud de Nancy, offre un cas particulier. En 1853, un prêtre y fonde un orphelinat agricole, appelé orphelinat Beauvau. Une communauté religieuse voit le jour pour diriger l'établissement. En 1861, Sœur Colombe Thouret, une Jurassienne, à la tête de l'orphelinat depuis 1857<sup>197</sup>, ouvre « un pensionnat primaire libre dans un des bâtiments de l'hospice »<sup>198</sup>. Le programme range l'institution dans l'enseignement secondaire, puisqu'on y apprend « des notions de littérature » et « les ouvrages à l'aiguille perfectionnés ». Peu après l'ouverture, Sœur Colombe décroche à Nancy son brevet de capacité de premier ordre. La directrice indique dans une notice de 1863 que « l'orphelinat de Haroué fonctionne à côté du pensionnat »<sup>199</sup>. La formule n'attire pas les foules. On prévoyait 30 pensionnaires ; on compte, en 1863, 10 élèves, à savoir 8 pensionnaires et 2 externes. Sans doute, les gros cultivateurs craignent-ils pour leurs filles le contact des orphelines, qui vivent plus ou moins avec elles (voir le plan conservé aux ADMM sous la cote 1T45 : une salle de classe, un ouvroir et un réfectoire au rez-de-chaussée, les dortoirs de l'orphelinat et les dortoirs du pensionnat qui se font face au premier et au deuxième étages). La publicité de l'orphelinat Beauvau, dans l'*Annuaire de*

---

<sup>194</sup> ADMo 1T69, Mme Wendling au préfet de la Moselle, 25.05.1847.

<sup>195</sup> ADMo 1T69, Mme Nicolas, pour sa fille, au préfet de la Moselle, 12.08.1850.

<sup>196</sup> MAURER Catherine, *La ville charitable. Les œuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIXe siècle*, Paris, Cerf, 2012, p. 181-193.

<sup>197</sup> ADMM 1T45, déclaration d'ouverture d'un pensionnat primaire libre, commune Haroué, 01.03.1861.

<sup>198</sup> ADMM 1T45, Sœur Colombe Thouret au préfet de la Meurthe, 1861.

<sup>199</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat d'Haroué, 01.11.1863.

*la Meurthe* de 1870, distingue bien deux publics, mais pas deux structures scolaires<sup>200</sup> : « Donner aux orphelines et aux jeunes filles de la campagne une instruction simple, mais suffisante, et les initier à tous les travaux de ménage, pour les mettre en état de gagner honnêtement leur vie, tel est le double but que se proposent les maîtresses de cet établissement ».

Il existe encore une autre catégorie de pensionnats qui se distinguent des pensionnats secondaires : ceux pour les ouvrières. À Metz, en 1868, une dame Thomas-Sidot, marchande-mercière, s'intitule illégalement « directrice d'un pensionnat de jeunes filles »<sup>201</sup>. Elle possède, en réalité, un « pensionnat d'apprenties », d'ailleurs assez misérable, dont la direction est confiée à une institutrice<sup>202</sup>. On utilise aussi, pour désigner l'établissement, l'appellation de « cours destiné à des jeunes filles adultes »<sup>203</sup>. Le développement de telles structures intéresse de près l'administration scolaire. En janvier 1868, alors qu'il s'apprête à visiter les cours d'adultes de Varangéville et de Saint-Nicolas-de-Port, l'inspecteur d'académie de la Meurthe, Maggiolo, « regrette vivement l'insuccès de ces cours d'adultes dans les villes secondaires de la Meuse et des Vosges : c'est là qu'ils ont surtout leur raison d'être, car c'est là qu'on éloigne le plus les jeunes filles pour les mettre au couvent »<sup>204</sup>.

Terminons notre tour d'horizon des voies de l'instruction féminine en Lorraine et en Alsace par les « cours secondaires », non pas ceux de Victor Duruy, mais leurs devanciers, qui n'en portaient pas le nom. Un exemple à Nancy, celui de Virginie Mauvais. Après des études à Paris, où elle a décroché son brevet supérieur, la pédagogue, née en 1797, retourne dans sa Lorraine d'origine et reprend le cours privé destiné aux jeunes filles des classes aisées qui était auparavant assuré par Sara Réber<sup>205</sup>. Et la Lorraine la plus célèbre dans l'histoire contemporaine de l'instruction féminine, la Vosgienne Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France, à Lyon, à quelle institution doit-elle sa

---

<sup>200</sup> LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Op. cit.*, 1870, p. 250.

<sup>201</sup> ADMo 1T69, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au ministre de l'Instruction publique, 15.12.1868.

<sup>202</sup> ADMo 1T69, arrêté du préfet de la Moselle, 19.10.1867.

<sup>203</sup> ADMo 1T69, le ministre de l'Instruction publique au préfet de la Moselle, 21.11.1868.

<sup>204</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, l'inspecteur d'acad. de la Meurthe au secrétaire gén. du ministère de l'Instruction publique, 28.01.1868.

<sup>205</sup> MONTACIÉ Jean et MOULIN François, *Op. cit.*, p. 58.

carrure intellectuelle ? Aux leçons de son frère ecclésiastique, semble-t-il. L'instruction dans le cadre familial n'a pas dit son dernier mot.

Pensionnats et autres maisons d'éducation ne représentent pas moins le cadre ordinaire de l'enseignement secondaire des filles au XIX<sup>e</sup> siècle, voie royale empruntée par un petit nombre d'élèves (520 dans les 24 pensionnats des Vosges en 1845, pour 30 000 filles dans les écoles primaires<sup>206</sup>) au prix de lourds sacrifices<sup>207</sup>, que l'on n'emprunte que pendant une courte période<sup>208</sup> avant son entrée dans la société bourgeoise. Un recensement des institutions en Lorraine et en Alsace nous permettra d'évaluer les forces respectives des deux catégories d'établissements en présence, les congréganistes et les laïques, avant 1871. Deux camps qui s'opposent ?

## ***b) Deux régions de congrégations enseignantes***

### (1) La diversité des ordres et congrégations

La Lorraine et l'Alsace sont des terres de congrégations enseignantes féminines. La première est le berceau d'une des plus anciennes : les **chanoinesses augustines de Notre-Dame**. Fondées en 1598 par Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, et Alix Le Clerc, elles sont définitivement approuvées en 1628, après qu'elles se sont rangées à la clôture en 1617. La congrégation connaît tout de suite un franc succès en Lorraine ducal, dans le Barrois et les Trois-Évêchés, avec des fondations d'établissements à Saint-Mihiel (1602),

---

<sup>206</sup> MANSION, *Op. cit.*, 1845, p. 775.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 775. Dans les Vosges, le coût moyen de la pension mensuelle est de 19,73 Francs dans les pensionnats annexés aux écoles élémentaires de garçons, 27,66 Francs dans les pensionnats de jeunes filles.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 775-776. Dans les Vosges, la durée moyenne de séjour dans les pensionnats de jeunes filles est de 30 mois. C'est court, mais c'est deux fois plus que dans l'enseignement primaire, où les filles restent 15 mois dans les écoles communales et 18 mois dans les écoles privées. On peut imaginer des cumuls du type d'un an et demi à l'école primaire, puis deux ans et demi au pensionnat.

Nancy (1603)<sup>209</sup>, Pont-à-Mousson (1604), Saint-Nicolas-de-Port (1605), Verdun (1608)<sup>210</sup>. On y reçoit des pensionnaires afin de financer le fonctionnement des écoles gratuites, car l'enseignement gratuit aux filles du peuple est l'objectif premier établi par le fondateur<sup>211</sup>. À la mort de Mère Alix Le Clerc (1622), de nouvelles maisons existent déjà à Bar-le-Duc, Mirecourt, Épinal et Dieuze. Quelques années plus tard, Pierre Fourier établit à Pont-à-Mousson un séminaire pour la formation des religieuses (1627). La congrégation représente 84 monastères lorrains au moment du déclenchement de la Révolution<sup>212</sup>. Mais son extension dépasse de beaucoup les limites de sa région d'origine. Une communauté est établie à Paris au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, qui ne s'achève pas sans voir également des fondations en Alsace, à Saverne et à Strasbourg<sup>213</sup>. Après la tourmente révolutionnaire, la congrégation se relève. Plusieurs établissements rouvrent leurs portes dans les départements lorrains et alsaciens. À Paris, elle tient le « pensionnat des Oiseaux », qui jouit d'une excellente renommée.

Une autre congrégation enseignante du début du XVII<sup>e</sup> siècle intéressera notre étude, celle des Filles ou **Sœurs de la Croix** (à ne pas confondre avec les Sœurs de la Croix fondées à Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle par Adèle de Glaubitz). Elles naissent à Roye, en Picardie, dans les années 1620. Par la suite, une maison est fondée à Saint-Quentin. De là, quelques religieuses partiront pour la Meuse au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>209</sup> PFISTER Christian, *Histoire de Nancy*, tome 1, Paris, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1902, p. 86 : « L'ancien cloître du prieuré [Notre-Dame], derrière l'église, subsista. Il fut acquis en 1606 par la congrégation Notre-Dame que saint Pierre Fourier venait de fonder et c'est ici qu'eurent lieu, à Nancy, les premiers cours à l'usage des jeunes filles. Mais les dames de la Congrégation s'y trouvaient mal à l'aise : elles préférèrent construire un nouveau couvent à l'est de Nancy [note : « La rue, où elles s'établirent, porta le nom de rue de la Congrégation, aujourd'hui rue de la Constitution »] et cédèrent, le 31 janvier 1618, cette demeure aux Oratoriens que le duc Henri II venait d'attirer en Lorraine ». Et PFISTER Christian, *Histoire de Nancy*, tome 2, Paris, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1909, p. 944-945 : « Le pensionnat payant était installé dans une autre partie du monastère. Plusieurs religieuses, sous la direction d'une mère préfète, y étaient affectées. On recevait comme pensionnaires les jeunes filles jusqu'à vingt-deux ans ; le prix semble avoir varié selon la situation de fortune des parents ». L'auteur poursuit par un long développement sur les conditions de vie des pensionnaires, qui sont cloîtrées.

<sup>210</sup> ROHAN-CHABOT Alix (de), *Op. cit.*, p. 38-39.

<sup>211</sup> Est-ce là le fonctionnement de toutes les maisons ? Sœur Marie-Colette Leblanc, dans sa monographie sur l'établissement de Lunéville (« La congrégation Notre-Dame à Lunéville (1629-1792) », *Le Pays Lorrain*, vol. 86, févr. 2005, p. 23-28), ne mentionne pas l'existence de pensionnaires.

<sup>212</sup> ROHAN-CHABOT Alix (de), *Op. cit.*, p. 40.

<sup>213</sup> ETTWILLER Éric, « Enseignement féminin », *Op. cit.*, p. 672 et 673.

Une autre congrégation féminine lorraine du XVII<sup>e</sup> siècle est active sur le terrain de l'enseignement, celle des **Sœurs de Saint-Charles**, fondée à Nancy en 1652<sup>214</sup>. Sa vocation est, certes, principalement hospitalière, mais nombre d'écoles gratuites ouvrent sous ses auspices. Les Sœurs de Saint-Charles regroupent ainsi, en 1789, environ 45 maisons en Lorraine. Elles continuent de prospérer malgré la Révolution. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques pensionnats sont ouverts à côté des écoles gratuites<sup>215</sup>. L'habitude est reprise au siècle suivant. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ne les imiteront guère (le « pensionnat de jeunes filles » évoqué par Christian Pfister<sup>216</sup> ne semble pas avoir eu le caractère d'un établissement secondaire<sup>217</sup>). Il s'agit d'une autre congrégation hospitalière tenant des écoles de filles dans la Lorraine du XVIII<sup>e</sup> siècle. N'ayant pas d'origine locale, elle possède moins d'établissements. Elle est tout de même assez solidement implantée<sup>218</sup>. Suffisamment pour reprendre ses activités dans la région après la Révolution. Elle est donc toujours active dans l'enseignement primaire nancéen au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle n'intéresse pas notre étude.

Il existe aussi, dans la Lorraine et l'Alsace d'Ancien Régime, des congrégations non enseignantes (ni hospitalo-enseignantes) qui se sont néanmoins occupées d'enseignement féminin, et qui seront toujours actives dans ce domaine au XIX<sup>e</sup> siècle : la Visitation Sainte-Marie et le Saint-Sacrement (nous ne disons rien des Annonciades, bleues et rouges, qui ne survivent pas, en nos contrées, aux troubles révolutionnaires<sup>219</sup>). Les **Visitandines** naissent en 1610, lorsque Jeanne de Chantal crée une première communauté à Annecy, dans le duché de Savoie. En 1618, François de Sales leur donne leurs constitutions définitives. À l'instar des chanoinesses de Saint-Augustin, il a fallu qu'elles

---

<sup>214</sup> ROHAN-CHABOT Alix (de), *Op. cit.*, p. 43.

<sup>215</sup> *Précis historique de la congrégation des religieuses de Saint-Charles*, Nancy, Vagner, 1845, p. 31, 40, 41, 53 et 70.

<sup>216</sup> Il indique (PFISTER Christian, *Op. cit.*, 1909, p. 1029) qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « elles ajoutèrent aux œuvres auxquelles les conviait le bureau de bienfaisance d'autres qui leur sont propres, un asile pour des vieillards, un ouvroir, un pensionnat de jeunes filles. Il en fut ainsi jusqu'en l'année 1901 ».

<sup>217</sup> MARTIN Eugène, *La Mère Clara de Gondrecourt et la congrégation du Saint-Cœur-de-Marie de Nancy*, Nancy, Vagner, 1895, p. 48.

<sup>218</sup> ROHAN-CHABOT Alix (de), *Op. cit.*, p. 43

<sup>219</sup> Les Annonciades bleues s'installent à Nancy dès 1616 (PFISTER Christian, *Op. cit.*, 1909, p. 920). Elles prennent quelques pensionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Ibid.*, p. 923). Les Annonciades rouges avaient, entre autres, une maison à Bruyères, qui dut se réfugier à Badonviller puis à Commercy pendant la guerre de Trente Ans. Un pensionnat fut ouvert dans cette dernière ville, mais ne connut qu'une courte existence (*Ibid.*, p. 759 et 921, note 6). Elles étaient aussi très présentes dans le Barrois (MARCHAL Jean, « Les Annonciades de Varennes et de Clermont-en-Argonne », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, n°8, 1971, p. 145-149). En Alsace, les Annonciades bleues avaient un couvent à Haguenuau.

se résolvent à la clôture. « En 1641 déjà, année de la mort de Jeanne de Chantal, on compte 87 monastères »<sup>220</sup>. Ce nombre double jusqu'à la Révolution. La construction d'une maison pour abriter une première communauté dans le duché de Lorraine, à Pont-à-Mousson, est achevée en 1628<sup>221</sup>. Quatre ans plus tard, les religieuses de cette maison concrétisent leur souhait initial en en fondant une seconde à Nancy, rue des Ponts<sup>222</sup> : « Bientôt elles ouvrirent un pensionnat de demoiselles, ce qui accrut leurs ressources »<sup>223</sup>. Une maison s'ouvre à Strasbourg deux ans après la capitulation de 1681. Un riche pensionnat s'y épanouira au XVIII<sup>e</sup> siècle, suite à un heureux déménagement. Les Trois-Évêchés reçoivent aussi leurs Visitandines, à Metz<sup>224</sup>.

Le **Saint-Sacrement** ou institut des bénédictines de l'Adoration Perpétuelle est une création d'Anne d'Autriche. La reine-mère confie la maison parisienne fondée en 1654 à Catherine de Bar, Mère Mectilde, une religieuse originaire de Lorraine, qui avait dû fuir en son temps le couvent de Rambervillers à cause de la guerre de Trente Ans. Dix ans plus tard, Mère Mectilde fonde un second monastère à Toul, bientôt installé dans une nouvelle construction, qui permet l'ouverture d'un pensionnat. Le Saint-Sacrement se développe rapidement en Lorraine (Nancy, Rambervillers), s'implante en Normandie et fonde un second monastère parisien, puis un autre à Varsovie. Dans les années 1750, la maison nancéenne bénéficie des largesses du duc Stanislas, qui crée des pensions pour des jeunes

---

<sup>220</sup> DOMPNIER Bernard, « Les visitandines, les monastères et la Visitation. Parcours dans les sources et l'historiographie », DOMPNIER Bernard et JULIA Dominique (dir.), *Visitation et visitandines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Étienne, 2001 (Actes du Colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999), p. 9-29, p. 9.

<sup>221</sup> PFISTER Christian, *Op. cit.*, 1909, p. 907.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 910.

<sup>223</sup> Christian Pfister continue: « Les jeunes filles des plus grandes maisons de Lorraine firent leurs études chez elles. Les religieuses comptaient en général une quarantaine d'internes. Parmi celles-ci, l'on remarqua trois princesses de Lorraine-Lillebonne, huit princesses de Salm. Il vint des élèves d'Alsace et des pays voisins. [...] Grâce à l'argent qu'elles avaient gagné, les visitandines purent abattre, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les maisons qu'elles avaient achetées une à une, et élever de nouvelles constructions. Alors fut bâti le cloître de la Visitation qui a disparu en 1884. Au milieu de la cour fut planté un sapin, et aujourd'hui encore, à la même place, le lycée [de garçons] s'efforce de faire pousser un arbre de cette espèce dans un terrain ingrat ». L'auteur précise plus loin (p. 1038) : « Nous voyons qu'en 1758 la Visitation de Nancy comprend 33 professes de voile noir (choristes et associées), 9 de voile blanc (sœurs converses), 4 sœurs tourières, 2 prétendantes pour le chœur, 30 pensionnaires ; en 1767, on compte 38 professes de voile noir, 7 de voile blanc, 4 tourières et une postulante pour ce rang, 30 pensionnaires portant le petit habit ».

<sup>224</sup> MORHAIN E., « Une ancienne chronique des visitandines de Metz », *Études d'histoire ecclésiastique diocésaine offertes à S. Exc. Mgr Pelt*, Metz, 1936, p. 173-210, « Les visitandines de Metz avant la Révolution », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie et de la Lorraine*, 1937, p. 3-24 et « L'ancien monastère de la visitation de Metz », *Revue ecclésiastique de Metz*, 1937, p. 133-140.

filles de la noblesse<sup>225</sup>. Durant la Révolution, la communauté de Toul se maintient clandestinement. Les sœurs sont dispersées chez l'habitant. Elles se réuniront en 1806<sup>226</sup>.

Toutes les congrégations précitées ont limité leur implantation aux villes et aux gros bourgs. Deux prêtres lorrains entreprennent donc, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de fonder des associations pour l'instruction des filles de la campagne. Ce public suscite déjà l'intérêt du clergé du diocèse de Toul depuis quelques décennies, lorsqu'en 1717, l'évêque de Toul confie la surveillance des maîtresses d'école du secteur à Jean-Baptiste Vatelot. Celui-ci s'occupe bientôt « de refondre les règlements déjà élaborés par les curés fondateurs d'écoles et de les amalgamer en une règle unique dont sortiront une première méthode, puis une seconde en 1725, enfin le *Règlement pour les Vatelottes*, promulgué le 10 août 1750 par Mgr Bégon ». Une discipline religieuse, avec une maison-mère et un supérieur général (puis une supérieure générale) à Toul, mais pas de clôture, « ce qui ne s'était encore jamais vu », « pas de vœux, ni de promesses, ni d'habit »<sup>227</sup>. L'institut des Sœurs d'école du diocèse de Toul est sollicité de tous côtés. Ainsi, par la Ville de Saint-Dié, en 1752<sup>228</sup>. Les religieuses se relèvent sans peine de la Révolution, transfèrent leur maison-mère à Nancy en 1802 et reçoivent, l'année suivante, leur approbation comme

---

<sup>225</sup> PFISTER Christian, *Histoire de Nancy*, tome 3, Paris, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1908, p. 759 : « Le 14 juillet 1751, il avait créé huit pensions viagères de 600 livres pour des jeunes filles nobles sans fortune, afin de leur permettre de se marier convenablement, et quatre autres pensions viagères de 300 livres pour des demoiselles nobles voulant entrer en religion. Il avait remis au trésor royal 120 000 livres, dont la rente à 5% devait être servie à ces douze pensionnaires. Mais il s'aperçut bientôt qu'il avait fait fausse route. Ne convenait-il pas, avant tout, de donner à ces demoiselles une excellente éducation. Voilà pourquoi, en septembre 1752, il remit au trésorier de France une nouvelle somme de 120 000 livres dont les intérêts, soit 6 000 livres, devaient servir à créer douze bourses au couvent du Saint-Sacrement ; les demoiselles désignées devaient y rester six ans, être logées, nourries, instruites ; à leur sortie, le couvent devait encore leur remettre une somme de 100 livres. Stanislas avait d'abord décidé que cette fondation ne commencerait qu'après sa mort et qu'il toucherait lui-même les rentes sa vie durant. Bientôt, sa charité l'emporta, et, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1754, les douze places furent occupées ; les pensionnaires furent désignées par le souverain lui-même. C'est parmi les meilleures de ces élèves qu'on devait choisir dans la suite les huit pensionnaires à vie à 600 livres et les quatre religieuses à 300 livres. Pour recevoir leurs nouvelles internes, les dames du Saint-Sacrement furent obligées de construire ; elles élevèrent une aile au fond de leur cour (n°38 actuel de la rue Saint-Nicolas) [...]. Ces pensions coururent jusqu'à la Révolution [...] ».

<sup>226</sup> MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Op. cit.*

<sup>227</sup> DOMPNIER Bernard, *Op. cit.*, p. 64-67.

<sup>228</sup> ADV 1T85, « Sœurs d'école de la Ville. Renseignements puisés dans les documents anciens déposés à la Mairie », notes du 08.01.1887.

congrégation de la **Doctrine Chrétienne**<sup>229</sup>. Celle-ci ouvrira de nombreux pensionnats de jeunes filles.

L'autre prêtre lorrain du XVIII<sup>e</sup> siècle à avoir particulièrement encouragé l'éducation des filles de la campagne s'appelle Jean-Martin Moÿe. Son activité prend originellement pour cadre le diocèse de Metz<sup>230</sup>. Les deux premières écoles de ses « pauvres sœurs », que la bouche du peuple ne tarde pas à nommer **Sœurs de la Providence**, ouvrent leurs portes en 1762. Quatre ans plus tard, Jean-Martin Moÿe dote son institut d'une supérieure générale et compose une ébauche de règlement, le *Projet des écoles de filles dites de la Providence*. Contrairement aux Vatelottes, les Providentines ne peuvent pas accepter de fondation. Cela changera par la suite. Deux ans avant son départ pour l'Asie (1771), Jean-Martin Moÿe a fondé un noviciat à Saint-Dié, dans l'Est du diocèse de Toul (1769). Un collaborateur l'avait devancé en fondant en 1768 un premier noviciat au Haut-Clocher, non loin de Sarrebourg, Celui-ci est bientôt transféré dans le diocèse de Metz, à Siersthal, dans le pays de Bitche (1772), où il devient de langue allemande. Les années 1780 voient l'ouverture de deux nouveaux noviciats, à Essegney, à côté de Charmes, et à Cutting, près de Dieuze<sup>231</sup>. Plus tard, un second noviciat de langue allemande fonctionne à Hoff, à côté de Sarrebourg, avant d'être transféré à Insming, entre Dieuze et Sarreguemines (1803)<sup>232</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il est question de faire fusionner l'institut des Sœurs de la Providence : 1. avec les maîtresses d'école de Toul, du côté du diocèse de Nancy ; 2. avec la nouvelle congrégation de Sainte-Chrétienne, du côté de celui de Metz<sup>233</sup>.

Les Sœurs de l'Enfance de Jésus et de Marie, dites de **Sainte-Chrétienne**, voient le jour en avril 1807 à Argancy, près de Metz. Elles sont fondées par Mme de Méjanès, qui poursuit deux objectifs : « l'instruction des filles de la classe indigente » et le « soulagement des pauvres malades ». Le nouvel évêque (Jauffret) obtient ainsi le cadre dans lequel « réunir dans une règle commune » toutes les « sœurs institutrices des enfants

---

<sup>229</sup> BOMBARDIER Jacques (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, tome 2 : Relèvement et essor : 1789-1914, Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999.

<sup>230</sup> ROHAN-CHABOT Alix (de), *Op. cit.*, p. 75-76.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 77-79.

<sup>232</sup> GRUBER Marie-Josée, *La congrégation de la Divine Providence de Saint Jean-de-Bassel (1827-1918)*, Université de Metz, Faculté des lettres et sciences humaines, thèse de doctorat, 1976, p. 12 et 19.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

du peuple » actives dans son diocèse. Il vise notamment les Sœurs de la Providence établies dans les régions germanophones de Sarreguemines et de Bitche, sans maison-mère, ni règle formelle<sup>234</sup>. Il faudra une visite pastorale dans le secteur, en 1808, pour obtenir « la réunion des sœurs dites allemandes de la Providence avec l'association de Sainte-Chrétienne ». L'objectif de l'évêque de Metz allait pouvoir se réaliser : former au noviciat bilingue de sa cité épiscopale, dans la maison-mère de Sainte-Chrétienne, les sœurs de « Lorraine allemande » et franciser la région par ce biais, comme il s'en félicite par avance auprès du préfet de la Moselle<sup>235</sup>. En 1810, année de l'approbation des statuts de la congrégation, celle-ci compte déjà 97 sœurs<sup>236</sup>. Madame de Méjanès assure la fonction de supérieure générale jusqu'en 1837, avec le titre de Sœur Sainte-Chrétienne, également porté par les supérieures générales qui lui succéderont<sup>237</sup>.

Les filles de Jean-Martin Moÿe ne se retrouvent cependant pas toutes amalgamées à la congrégation messine. Il reste celles du diocèse de Nancy. Un nouveau noviciat y a été créé en 1806 à **Portieux**, non loin d'Essegney. En 1812, l'abbé Decker transfère à Hommarting, à côté de Sarrebourg, celui qui continuait de fonctionner à Siersthal, dans le diocèse de Metz, et dont le directeur vient alors de mourir. Trois ans plus tard, suite aux mêmes circonstances, les novices d'Insming rejoignent à leur tour Hommarting, qui devint ainsi l'unique noviciat de la partie meurthienne de la « Lorraine allemande ». L'approbation, que le successeur de Jean-Martin Moÿe s'était toujours refusé à demander, est enfin accordée en 1816, avec Portieux comme maison-mère. Hommarting devient une sorte d'annexe<sup>238</sup>. En 1827, ce noviciat ne tenant plus dans ses locaux, il s'installe à **Saint-Jean-de-Bassel**, toujours aux alentours de Sarrebourg. De persistantes difficultés administratives entre Portieux la francophone et Saint-Jean-de-Bassel la germanophone ne laissent, à la fin des années 1830, pas d'autre voie ouverte que celle de la scission, finalement ratifiée en mars 1852<sup>239</sup>. Les deux congrégations de Portieux et de Saint-Jean-de-Bassel possèdent non seulement des établissements en Lorraine, mais aussi en Alsace (la première dans le Haut-Rhin, la seconde dans le Bas-Rhin).

---

<sup>234</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 113-114.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>238</sup> GRUBER Marie-Josée, *Op. cit.*, p. 15 et 19.

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

D'autres congrégations de Sœurs de la Providence germanophones existaient avant la naissance de celle de Saint-Jean-de-Bassel. En 1808, l'abbé Gapp fondait, dans la région de Forbach, une nouvelle association de maîtresses d'école, qui seront bientôt reconnues comme les **Sœurs de la Providence de Saint-André**, avec leur maison-mère à Peltre. En 1820, elles exerçaient déjà dans les cantons de Bouzonville, Metzervisse, Boulay, Faulquemont, Sarreguemines, Forbach, Saint-Avold, Sarralbe, Volmunster, Rohrbach et Grostenquin. L'abbé Gapp s'était inspiré des filles de Moÿe, guidé par les conseils de l'abbé Decker<sup>240</sup>. En 1827, une communauté de « personnes pieuses » de Fontoy, aux sources de la Fensch (Moselle), s'agrège à la congrégation, autorisée depuis l'année précédente<sup>241</sup>.

L'Alsace a connu la naissance de ses propres Sœurs de la Providence, dont l'histoire nous fait revenir au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1780, Louis Kremp, vicaire de Molsheim, recopia le *Projet des écoles* de Jean-Martin Moÿe<sup>242</sup>. Trois ans plus tard, il fondait, dans la même ville, une association de maîtresses d'école, avec un noviciat. Plusieurs localités d'Alsace centrale recoururent bientôt à ces « Pauvres Sœurs de la Providence ». Leur appel à Colmar en 1790 confirmait ce succès. La Terreur passée, l'association put se reformer et retrouver ses positions d'avant la Révolution, notamment Colmar en 1800. Cette même année, l'abbé Kremp, nommé curé de Bindernheim, y transférait son noviciat. Il rédigea également une règle. Dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les sœurs se sont répandues dans le Sundgau, au Sud du nouveau diocèse de Strasbourg (Ferrette, Altkirch). Le noviciat de Bindernheim ne suffit bientôt plus à répondre aux besoins. En 1810, il fut transféré à Sélestat. Deux ans plus tard, l'association, autorisée en 1807, reçut son approbation comme congrégation, avec sa supérieure générale et sa maison-mère. En 1816, les sœurs sélestadiennes dirigeaient 64 écoles de filles en Alsace. Elles sont bientôt connues comme les **Sœurs de Ribeauvillé**, après le déménagement de la maison-mère dans cette ville en 1819<sup>243</sup>.

---

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 12-13.

<sup>241</sup> HENRION Mathieu Richard Auguste, *Histoire des Ordres religieux*, Bruxelles, Société nationale pour la propagation des bons livres, 1838, p. 382.

<sup>242</sup> SCHWACH Sœur Marie-Adrienne, *Un Inconnu au Pays d'Alsace : Louis Kremp, 1749-1817. Le devenir d'une congrégation alsacienne*, Colmar, Alsatia, 1975, p. 53.

<sup>243</sup> ETTWILLER Éric, « Enseignement féminin », *Op. cit.*, p. 674-675.

Ces associations, puis congrégations, qui poursuivent l'objectif d'instruire gratuitement les filles du peuple, finissent par diriger également des pensionnats pour celles de la bourgeoisie. Il en va de même d'une congrégation enseignante non locale, mais qui s'installera en Lorraine : les religieuses de **Jésus-Marie**, fondées à Lyon en 1818 par Claudine Thévenet. En 1842, elles commenceront une importante œuvre extra-européenne, en envoyant leurs premières missionnaires aux Indes britanniques, où leurs couvents se multiplieront<sup>244</sup>. D'où l'importance accordée à la langue anglaise dans la formation des novices. Les Sœurs de Jésus-Marie fonderont – avant l'exil du début du XX<sup>e</sup> siècle – d'autres maisons à l'étranger, en Europe et en Amérique du Nord.

Une congrégation lorraine qui n'étendra pas son activité aux milieux aisés (et qui, de ce fait, demeure exclue du cadre de notre étude) est celle du Saint-Cœur-de-Marie de Nancy, fondée dans cette ville par Clara de Gondrecourt, qui a ouvert un pensionnat industriel au N°18 rue du Haut-Bourgeois en 1842<sup>245</sup>. Le public est celui des apprenties et des ouvrières<sup>246</sup>.

Il est d'autres congrégations enseignantes fondées au XIX<sup>e</sup> siècle qui furent tournées dès le départ vers les filles des classes élevées de la société. À Saint-Germain-en-Laye, Anne Perrier, avec un petit groupe de demoiselles dirigé par l'abbé Pourchon, achète en 1818 l'hôtel de Rohan, ancien pensionnat de Mme Campan, pour y fonder une communauté ; l'année suivante, la règle de Saint-Augustin est adoptée ; en 1820, un pensionnat est ouvert ; le 7 juin 1826, Charles X approuve les statuts de cette congrégation, dite des **Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge** ; en 1827, on ouvre « des classes gratuites pour les enfants pauvres de la ville »<sup>247</sup>. Cette congrégation n'existe plus aujourd'hui : manquant de vocations, elle s'est unie, en 1955, à la congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Namur, à laquelle elle n'a laissé que peu d'archives. Le **Tiers-Ordre**

---

<sup>244</sup> VIATTE Auguste, *Histoire de la congrégation de Jésus-Marie 1818-1950*, Québec, Collège Jésus-Marie de Sillery, 1952, p. 127.

<sup>245</sup> MARTIN Eugène, *Op. cit.*, p. 48.

<sup>246</sup> *Ibid.*

<sup>247</sup> HÉLYOT Pierre, *Dictionnaire des ordres religieux*, t. 4, Paris, Migne, 1859, notice « Nativité de la Sainte Vierge (Congrégation des religieuses de la), à Saint-Germain-en-Laye », col. 897-904. Article 8 des statuts : « Elles [les religieuses de la Nativité] se consacrent spécialement à l'éducation des jeunes personnes, et les forment, selon leur condition et leur goût, à l'état qu'elles doivent exercer dans le monde ; la religion est la base de l'instruction. Elles se dévouent aussi à l'instruction des petites filles de la classe indigente. Ces petites filles apprennent également un état, pour les soustraire à la misère ».

**enseignant de Saint-Dominique** s'occupe lui aussi de l'éducation des filles des familles aisées. Il trouve son origine dans la renaissance de la communauté des dominicaines de Langres, après sa dispersion en 1792. Alors que l'enseignement représentait auparavant une occupation annexe, voici que la tenue d'un pensionnat de jeunes filles figure, dans l'approbation de 1806, comme le but principal de la maison. La congrégation du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique est reconnue par Rome en 1854. Elle est fondée par Sœur Marie-de-Sainte-Rose Lejeune, prieure de Neufchâteau, sur les conseils du célèbre restaurateur de l'ordre dominicain en France, Henri Lacordaire. Autre communauté ancienne qui se reconstruit, après la Révolution, comme enseignante, celle des bénédictines de **Vergaville**, près de Dieuze, qui ont dû quitter leur monastère, fondé en 966.

Le **Sacré-Cœur**, dont nous avons déjà évoqué la fondation de la première maison, à Amiens en 1801, par Sophie Barat, vise lui-aussi, depuis l'origine, les filles des milieux aisés, même si la fondatrice s'intéresse également à l'éducation des filles pauvres. L'institut se développe tout d'abord sous la tutelle crypto-jésuite des Pères de la Foi, puis sous celle de la Compagnie de Jésus, rétablie en 1814. Il ne s'attache pas à une région précise, mais essaime dans toute la France et bientôt dans les différents pays d'Europe, en Amérique et en Afrique du Nord<sup>248</sup>. Les dames du Sacré-Cœur seront présentes en Lorraine et en Alsace. Les deux régions connaîtront aussi les dames de l'**Assomption**, déjà mentionnées plus haut. Cette congrégation, fondée à Paris en 1839 pour viser les classes bourgeoises détachées de l'Église, « abandonne les pratiques – comme l'office de nuit – qui s'avèrent incompatibles avec l'enseignement »<sup>249</sup>. Autre particularité : « A l'Assomption, les religieuses prennent entièrement en main l'instruction de leurs élèves, à la différence de la plupart des congrégations, qui font venir les maîtres du dehors »<sup>250</sup>. Françoise Mayeur généralise ici à partir des grands pensionnats élitistes de la capitale, car l'enseignement dans les pensionnats congréganistes en Lorraine et en Alsace est essentiellement le fait des religieuses.

Il faut enfin mentionner deux congrégations contemplatives, mais touchant à l'enseignement féminin, notamment secondaire, qui ont été créées au XIX<sup>e</sup> siècle, l'une en

---

<sup>248</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 50-51.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 57

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 58.

Lorraine, l'autre en Alsace. La première est celle des bénédictines de **Flavigny**. La seconde congrégation est celle des bénédictines de l'**Adoration Perpétuelle de Bellemagny**, dans le Sundgau, fondée par l'abbé Faller en 1851. Sept ans plus tard, celle-ci compte une vingtaine de religieuses<sup>251</sup>. Le fondateur établit bientôt une règle, puisée dans la communauté du Saint-Sacrement de Saint-Nicolas-de-Port, où il a envoyé une postulante. L'autorité épiscopale approuve provisoirement la règle en 1862, mais elle se méfie longtemps de la congrégation, qui essaimera au-delà des Vosges, et jusqu'en Louisiane<sup>252</sup>.

Nous serons encore amenés à croiser d'autres congrégations, non encore installées dans l'espace de notre étude à la date de son commencement. Elles seront présentées dans le cadre des notices consacrées à leurs établissements.

## (2) La conquête du terrain

Commençons par les congrégations lorraines les plus anciennes. Les **chanoinesses augustines de Notre-Dame** font renaître leur pensionnat strasbourgeois en 1831, au N°13 rue des Mineurs. La communauté s'était reformée tout de suite après la tourmente révolutionnaire, mais en se limitant, tout d'abord, à la direction d'une école gratuite pour les filles pauvres, conformément à la règle. Des voix réclamaient la réouverture du pensionnat à partir des années 1810. Au milieu du siècle, les chanoinesses augustines vantent leur installation en ces termes : « Le local du pensionnat est très sain et sa position lui donne non seulement l'aspect, mais presque les avantages de la campagne : il y a un vaste jardin et une cour spacieuse destinés aux promenades des pensionnaires »<sup>253</sup>. Un incontournable des prospectus. Peu après la réouverture du pensionnat de Strasbourg, un second établissement bas-rhinois voit le jour à Molsheim (1836) : les religieuses de Dieuze y transfèrent leur maison, dans le bâtiment du « château » ou « sénatorerie ». La propriété

---

<sup>251</sup> MULLER Claude, *Op. cit.*, tome 1, p. 482-483.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 554-555.

<sup>253</sup> Prospectus cité dans : SCHVIND Muriel, *Ibid.*, p. 77.

comprend « un grand corps de logis avec rez-de-chaussée et deux étages », « un bâtiment attenant formant aile, cour et basse-cour » et « un jardin potager et verger »<sup>254</sup>.

En Lorraine, berceau de la congrégation, plusieurs communautés se reforment : Dieuze (→ Molsheim), Vézelize, Mattaincourt, Verdun, Épinal. Le rétablissement du couvent de Vézelize est autorisé le 5 décembre 1821 et un pensionnat ouvre ses portes à la rentrée 1822<sup>255</sup>. Vingt-et-un ans plus tard, les religieuses entrent en conflit avec le comité scolaire local, dont un membre prétend avoir le droit d'inspecter le pensionnat<sup>256</sup> : l'évêque de Nancy saisit le ministre de l'Instruction publique, lequel rappelle au recteur « qu'il n'entre nullement dans les vues de l'Université que les membres des comités où les fonctionnaires préposés à la surveillance de l'instruction primaire visitent les pensionnats établis dans l'intérieur des maisons cloîtrées ». L'établissement « végète »<sup>257</sup>. Un nouveau supérieur (Gridel) décide que le couvent doit déménager. Il est transféré à Ménil, en bordure de Lunéville, en 1849. Le pensionnat ouvre l'année suivante. En 1865, il est question d'une acquisition d'immeuble. L'inspecteur primaire de Château-Salins rédige alors une note des plus élogieuses sur l'activité des chanoinesses<sup>258</sup> : « L'établissement des sœurs de la congrégation de Notre-Dame de Lunéville, situé dans la campagne éloignée du tumulte de la ville, se trouve dans les conditions les plus favorables de salubrité. Cet établissement, dirigé par des religieuses aussi zélées que capables, compte 30 pensionnaires qui y reçoivent une instruction et une éducation distinguée [sic], conforme à leur rang et à la position de leurs parents ». À côté du pensionnat, les sœurs tiennent une école gratuite que fréquentent une trentaine de filles, « dont la plupart, à cause de la distance qu'elles auraient à parcourir pour se rendre dans les écoles de la ville, seraient privées d'instruction ». Elles « fournissent même la nourriture de la journée » aux élèves de familles pauvres. L'avis est donc très favorable au projet. L'inspecteur d'académie donne lui aussi son appui<sup>259</sup> : « En effet, l'immeuble est situé dans une position favorable à

---

<sup>254</sup> BUSSEUR Christiane, « Présence des Chanoinesses régulières de Saint-Augustin à Molsheim », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs*, 1969, p. 54-55.

<sup>255</sup> *L'Ami de la Religion et du Roi. Journal ecclésiastique, politique et littéraire*, 18.11.1822, p. 75.

<sup>256</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 14.08.1843, et le même au même, 25.09.1843.

<sup>257</sup> VAQUETTE Alcide, *Une fête jubilaire dans un couvent de Notre-Dame. Discours prononcé le 7 juillet 1900 au pensionnat de Notre-Dame de Lunéville par le R. P. Vaquette, de la Compagnie de Jésus*, Nancy, Imprimerie catholique R. Vagner, 1900, p. 14.

<sup>258</sup> ADMM 1T75, note de l'inspecteur primaire de Château-Salins, 13.04.1865.

<sup>259</sup> ADMM 1T75, l'inspecteur d'acad. de la Meurthe au recteur de Nancy, 15.04.1865.

la santé, loin du bruit de la ville, et il est contigu à la maison que déjà elles occupent ». Il précise que les pensionnaires appartiennent pour la plupart « à des familles de cultivateurs aisés du pays », puis ajoute : « Je ne saurais me prononcer sur la force des études et sur la valeur pédagogique des maîtresses. Cependant, je dois dire que la congrégation se soumet sans murmures aux exigences, fort modérées d'ailleurs, de l'inspection académique et que je n'ai rien constaté qui fût dangereux au point de vue de l'hygiène ».

A Mattaincourt, un monastère est reconstruit au début des années 1830<sup>260</sup>. Des pourparlers se nouent avec la maison des Oiseaux à Paris pour obtenir des religieuses. C'est finalement la petite communauté de Nesles, en Picardie, qui se transplante tout entière dans les Vosges en 1836<sup>261</sup>. Un pensionnat est ouvert. Il comprend tout d'abord deux entités distinctes, à savoir un « pensionnat supérieur » et un « pensionnat de prix plus modestes, accessible aux filles de la campagne »<sup>262</sup>. Les deux structures sont fondues en une seule dès les années 1840. Fourier Bonnard cite la description par un voyageur d'une distribution des prix pour le début de cette décennie : « Une brillante société, composée de la haute magistrature du chef-lieu d'arrondissement, d'un nombreux clergé, de dames parées comme pour une fête, environnait les jeunes pensionnaires, toutes vêtues de blanc et respirant dans leur maintien je ne sais quelle douce innocence... ».

La communauté de Verdun avait disparu, comme les autres, sous les coups de la Révolution. Son monastère fut détruit. À l'instigation de Mgr Letourneur, évêque de Verdun, une des deux communautés de la congrégation installées à Versailles se transporte dans la Meuse, en 1839, pour y rouvrir un établissement<sup>263</sup>. Un nouveau monastère est édifié à partir de 1841. Il est béni en décembre 1843. « Les religieuses de Verdun ont aujourd'hui un pensionnat important et une école gratuite fréquentée par un grand nombre d'enfants appartenant à la classe ouvrière », se félicite en 1864 le chanoine Roussel, qui a

---

<sup>260</sup> *L'Ami de la Religion*, 03.09.1835, p. 532-533 : « Nous avons déjà parlé du projet de MM. Baillard, curé et vicaire de Favières, diocèse de Nancy, pour relever le couvent de Mattaincourt [...]. Dès l'hiver de 1833 à 1834, on put acheter l'emplacement, raser les vieilles constructions et jeter les fondements du bel édifice qu'on a achevé aujourd'hui. On espère qu'au mois de mars prochain, il pourra être habité. Des religieuses doivent être envoyées de Paris pour y former une colonie, et le pensionnat sera ouvert ».

<sup>261</sup> BONNARD Fourier, *Au pays de Saint Pierre Fourier. Histoire du village de Mattaincourt en Lorraine*, Mattaincourt, Bonnard, Paris, Picard et fils et Aux « Marches de l'Est », 1910, p. 168.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>263</sup> ADMe 11T4, Verdun, dossier des « religieuses de la congrégation Notre-Dame ».

écrit l'histoire de leur implantation<sup>264</sup>. Il signale encore que c'est une « petite colonie [...] détachée de ce monastère » qui s'en est allée fonder, en 1857, la maison d'Épinal<sup>265</sup>. Il s'agit, là aussi, de la résurrection d'une maison disparue dans la tourmente révolutionnaire<sup>266</sup>.

Des **Sœurs de la Croix** quittent Saint-Quentin en 1860 pour reprendre le pensionnat des demoiselles Harmand à Bar-le-Duc, « sur l'emplacement de l'ancien monastère de Sainte-Claire »<sup>267</sup>.

Les **Sœurs de Saint-Charles** tiennent un certain nombre d'établissements pour les filles des familles aisées. En 1816, un pensionnat de jeunes filles est adjoint à l'hospice qu'elles dirigent depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à Gondrecourt-le-Château, un chef-lieu de canton de la Meuse<sup>268</sup>. La même année, le chef-lieu d'arrondissement, Commercy, voit, lui aussi, l'installation d'un pensionnat de jeunes filles par les Sœurs de Saint-Charles, dans une nouvelle construction, annexe de l'hospice. En 1820, la congrégation dirige à Lunéville, d'après le sous-préfet, le seul pensionnat de demoiselles de l'arrondissement<sup>269</sup>. En 1838, les Sœurs de Saint-Charles fondent un pensionnat de demoiselles à Stenay (Meuse)<sup>270</sup>. En 1848, Sœur Joseph Bonnesœur (!), institutrice communale à Lamarche (Vosges), est autorisée à ouvrir un gros pensionnat de soixante places<sup>271</sup>. Mlle Marie Elisabeth Ranfaing, qui veut devenir institutrice publique en Seine-et-Oise, en 1868, « déclare avoir résidé dans la pension des dames Saint-Charles à Nancy de 1855 à 1862 »<sup>272</sup>. En 1858, l'Œuvre de la Sainte-Enfance se réjouit de son succès au pensionnat de

---

<sup>264</sup> ROUSSEL Nicolas, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, tome II, Bar-le-Duc, Contant-Laguette et Cie, 1864, p. 278-279.

<sup>265</sup> *Ibid.*, p. 284.

<sup>266</sup> Institution Notre-Dame des Chanoines de Saint-Augustin à Épinal, *Op. cit.*, brochure du centenaire de l'institution, que Sœur Suzanne Richet a portée à ma connaissance, en m'en offrant très aimablement un exemplaire. Les cahiers d'une élève des années 1860, Marie Gazin, sont conservés aux ADV (1J13 et 1J475).

<sup>267</sup> ROUSSEL Nicolas, *Op. cit.*, p. 284.

<sup>268</sup> Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Commission régionale Lorraine, *Meuse. Canton Gondrecourt-le-Château*, Paris, Imprimerie nationale, 1981, p. 197.

<sup>269</sup> ADMM 1T76, le sous-préfet de Lunéville au préfet de la Meurthe, 12.08.1820.

<sup>270</sup> HENRIQUET E. et RENAUDIN H., *Op. cit.*, p. 266.

<sup>271</sup> ADV 1T84, le recteur de Nancy au président du comité supérieur de Neufchâteau, 19.08.1848. Autorisation « à condition, toutefois, qu'une surveillante couchera dans chacun des quatre dortoirs et que le dortoir en mansarde ne contiendra que seize lits ». Dix ans plus tôt, des prêtres avaient fondé dans cette commune un pensionnat de garçons (la Trinité).

<sup>272</sup> ADMM 1T47, le préfet de la Seine-et-Oise à celui de la Meurthe, 03.08.1868.

Saint-Charles à Darney (Vosges)<sup>273</sup>. La congrégation a encore des pensionnats, pour autant qu'on sache, à Liffol-le-Grand (Vosges), à Dieuze (Meurthe), à Briey et à Thionville (Moselle). La description qui est donnée de celui de Dieuze par les autorités allemandes, après l'annexion de 1871, évoque très clairement un établissement aux ambitions d'enseignement secondaire, séparé de l'externat pour les filles de la ville. C'est moins net pour Thionville. En 1872, l'administration allemande voit deux écoles de filles, une « supérieure » et une « primaire ». Or, lorsque l'inspecteur scolaire de l'arrondissement demande si la seconde a bien été autorisée conformément à la loi Falloux, en cas de fondation postérieure, la commission administrative de l'Hospice répond<sup>274</sup> « qu'il n'existe pas et qu'il n'a jamais existé à l'Hospice d'école supérieure à côté de l'école de l'école primaire ; que cette dernière école a été fondée avec l'Hospice en 1771 [...] ; qu'à côté d'elle, il n'existe pas d'école supérieure ». La confusion est apparemment venue du fait que « les jeunes filles étrangères à la ville qui fréquentent cette école sont pensionnaires à l'Hospice ». Il n'empêche que l'établissement sera considéré comme appartenant à l'enseignement secondaire féminin.

Les **Visitandines** de Nancy rouvrent un pensionnat sous le Premier Empire, rue de la Source, avant de le transférer, en 1813, dans l'ancien couvent des tiercelins, puis, en 1817, dans l'ancien monastère des bénédictins, explique Christian Pfister en 1909, avant de conclure<sup>275</sup> : « Elles y tinrent longtemps un pensionnat, mais finirent par renoncer à cette tâche pour se consacrer tout entières à la méditation pieuse ». Les Visitandines de Metz reprennent elles aussi leur activité. *L'Annuaire historique et statistique du département de la Moselle* note en 1836 que leur établissement se situe rue du Haut-Poirier et qu'il « peut contenir cinquante demoiselles »<sup>276</sup>. Ce sont les deux seules maisons de la Visitation dans notre espace au XIX<sup>e</sup> siècle : la Révolution a fait disparaître pour de bon celle de Strasbourg.

Du côté des **bénédictines adoratrices du Saint-Sacrement**, la communauté de Toul se réunit en 1806, rejointe par des sœurs issues des maisons dissoutes de Nancy et

---

<sup>273</sup> *Annales de l'Œuvre de la Sainte-Enfance*, tome X, Paris, Ambroise Bray, 1858, p. 92.

<sup>274</sup> ADBR 11AL213, délibérations de la commission administrative de l'Hospice civil de Thionville, 02.12.1872, en français.

<sup>275</sup> PFISTER Christian, *Op. cit.*, 1909, p. 732.

<sup>276</sup> VERRONNAIS, *Annuaire historique et statistique du département de la Moselle*, Metz, 1836, p. 250.

Rambervillers. Un pensionnat est réouvert, puis transféré, en 1812, dans l'ancien monastère des chanoinesses augustines de Notre-Dame de Saint-Nicolas-de-Port. En 1854, quelques religieuses sont envoyées fonder une communauté dans le diocèse de Trèves. En 1861, pour désengorger le monastère lorrain en pleine prospérité, il est décidé de faire une nouvelle fondation. Un emplacement convenable est trouvé, l'année suivante, en Alsace, dans la maison des bains de Rosheim. La congrégation acquiert le bâtiment, mais l'évêque de Strasbourg (Raess) leur interdit d'ouvrir un pensionnat. Il explique à l'évêque de Nancy<sup>277</sup> :

Les premières nouvelles que j'avais reçues du projet de ces dames m'ont un peu effrayé, parce qu'à une petite lieue de Rosheim, où elles ont fait l'acquisition d'un établissement, il se trouve déjà une maison religieuse du B. Pierre Fourier avec un pensionnat [Molsheim]. Or nous avons déjà surabondance de pensionnats de demoiselles pour nos campagnes et je voudrais plutôt les voir diminuer qu'augmenter, parce qu'on remarque généralement que les filles de paysans qui ont passé un ou deux ans dans un pensionnat ne veulent plus se livrer aux travaux de la campagne et propagent le luxe dans nos bourgs et villages.

Le frère de l'évêque de Strasbourg, Jean-Baptiste Raess, est justement curé de Rosheim : il est, quant à lui, un fervent soutien de l'implantation des bénédictines dans sa paroisse. Mère Marie de Sainte-Mélanie (1800-1878) est appelée de Trèves pour être placée à la tête de la nouvelle communauté, mais elle retourne en Allemagne dès août 1864. Lui succède Mère Saint-Augustin Garcin, moniale de Saint-Nicolas-de-Port. À partir de 1863, des démarches sont entreprises pour créer un externat de jeunes filles, qui ouvre ses portes en octobre 1864, sous la direction de Sœur Saint-François-de-Sales Mathieu, titulaire d'un brevet de capacité du premier ordre. Une extension du bâtiment est bientôt construite et l'accord verbal de Mgr Raess obtenu pour l'ouverture, en 1867, d'un « pensionnat primaire de jeunes filles » pouvant accueillir 18 élèves sous la surveillance de trois maîtresses. Pendant la guerre de 1870, le monastère est réquisitionné comme ambulance<sup>278</sup>.

---

<sup>277</sup> ADMM 50J1/62-22, l'évêque de Strasbourg à l'évêque de Nancy, 16.10.1862.

<sup>278</sup> MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Op. cit.*

Il semble que les Sœurs de la **Doctrine Chrétienne** tenaient, avant la Révolution, un certain nombre de pensionnats. Elles en dirigeaient au moins un, à Château-Salins, dont la date de fondation demeure inconnue<sup>279</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il existe un pensionnat dans la maison-mère, désormais à Nancy, rue Saint-Dizier. En octobre 1820, le conseil de la congrégation y nomme « pour première maîtresse [...] la Sœur Marie Louise Leclerc, née à Mirecourt et âgée de trente-sept ans, et pour seconde maîtresse la Sœur Adélaïde Fristot, née à Pont-à-Mousson et âgée de vingt-six ans »<sup>280</sup>. La même année, la Doctrine Chrétienne reprend l'orphelinat Sainte-Elisabeth, dans la même ville. Une école externe y est créée pour les habitants du quartier, divisée entre une classe gratuite pour les filles pauvres et une classe payante pour les autres<sup>281</sup>. Cette dernière est qualifiée de « petit pensionnat » (le terme n'est pas synonyme d'internat), lequel se voit confié à une directrice particulière<sup>282</sup>, non moins diplômée que les deux religieuses précitées (« brevet de première classe »). En 1822, le petit pensionnat attaché à l'orphelinat regroupe 15 élèves (les élèves gratuites sont au nombre de 100). Dix ans plus tard, il accueille une quarantaine de jeunes filles<sup>283</sup>. Elles appartiennent à la classe moyenne, alors que les pensionnaires des Visitandines proviennent de la haute société. Avec ces dernières, les Sœurs de la Doctrine Chrétienne sont alors les seules congréganistes à dispenser à Nancy un enseignement quelque peu distingué<sup>284</sup>. En 1869, un nouveau pensionnat est construit le long de la rue du Manège : « Ce bâtiment imposant est destiné à recevoir des jeunes filles préparant les examens de Brevet élémentaire et de Brevet supérieur »<sup>285</sup>. On l'appelle « grand pensionnat » pour le différencier du « petit », qui continue d'exister<sup>286</sup>.

La congrégation a donc institué un cours normal. Le recteur de Nancy avait déjà envisagé, en 1844, d'en créer un dans la maison-mère. Mais le refus des religieuses

---

<sup>279</sup> DIDIER Sœur Marie-Clémence, « Château-Salins », BOMBARDIER Jacques (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, tome 5 : L'expansion en Belgique, Italie et France, Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999, p. 255-273, p. 255.

<sup>280</sup> ADMM 1T40, décision du conseil de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, 07.10.1820.

<sup>281</sup> TRORIAL Sœur Édouard, « École Sainte-Elisabeth. La Maison des Orphelines rue Jeannot à Nancy », BOMBARDIER Jacques (dir.), *Op. cit.*, p. 317-351, p. 336.

<sup>282</sup> ADMM 1T40, décision du conseil de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, 07.10.1820 : « Sœur Hortense Antoine, née à Haraucourt, canton de Saint-Nicolas, âgée de vingt-sept ans ».

<sup>283</sup> *Ibid.*, p. 337-338.

<sup>284</sup> MARTIN Eugène, *Op. cit.*, p. 48.

<sup>285</sup> TRORIAL Sœur Édouard, *Op. cit.*, p. 343.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 344 et 346.

d'accepter des élèves laïques conduisit le ministre de l'Instruction publique à rejeter le projet présenté<sup>287</sup> :

Il eût été à désirer que les dames de la congrégation de la Doctrine Chrétienne de Nancy se fussent montrées disposées à accepter les conditions auxquelles, dans divers départements, plusieurs communautés religieuses ont été autorisées à se mettre à la tête d'écoles normales. Ces communautés admettent toutes des élèves laïques. Elles continuent, en même temps, à se recruter de jeunes personnes qui se préparent à diriger des écoles pour lesquelles on préfère des religieuses. Au moyen de cette double admission d'élèves laïques et d'élèves religieuses, on peut aisément pourvoir aux divers besoins de la population. Cet avantage ne se rencontre pas dans le projet que vous m'avez présenté. Sa réalisation aurait pour unique résultat de donner de l'extension à une communauté religieuse. Je ne puis donc l'approuver tant qu'il n'aura pas reçu d'importantes modifications.

En 1848, la supérieure générale (Pauline de Faillonnet), directrice d'une école privée de filles au N°15 rue du Haut-Bourgeois à Nancy, est autorisée, après réalisation de quelques aménagements<sup>288</sup>, « à recevoir dans son école des pensionnaires au nombre de dix »<sup>289</sup>. Un troisième pensionnat pour la Doctrine Chrétienne à Nancy ? En 1863, l'inspecteur primaire ne fait mention que d'un seul pensionnat dans son énumération des établissements nancéiens de la congrégation, « tous libres »<sup>290</sup> : « un orphelinat gratuit, deux écoles entièrement gratuites, trois autres écoles payantes, à l'une desquelles est annexé un pensionnat ». Le pensionnat de la maison-mère est vraisemblablement considéré comme un noviciat. « Tous ces établissements sont bien tenus et rendent des services réels et appréciés. Les sœurs font preuve de zèle et de capacité et se soumettent à l'inspection et aux règlements scolaires », ajoute le fonctionnaire.

Toul, berceau de la Doctrine Chrétienne, possède, depuis 1834, « une école libre à laquelle un pensionnat est annexé et qui rendent des services à la ville et à la

---

<sup>287</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 31.08.1844.

<sup>288</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 09.05.1848 : « les lieux d'aisance sont mal placés » et « leur disposition intérieure n'est pas convenable » : « On ne doit jamais réunir plusieurs cabinets ayant une entrée commune sur un point qu'il est impossible de surveiller. Si le changement d'emplacement de ces dépendances présente trop de difficultés, on devra, tout au moins, ne laisser qu'un cabinet ouvert et condamner tous les autres ».

<sup>289</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'instruction publique au recteur de Nancy, 07.10.1848.

<sup>290</sup> ADMM 1T40, l'inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad., 25.09.1863. Il doit se prononcer sur le legs d'un curé meusien.

campagne »<sup>291</sup>. En 1860, « la congrégation voudrait ajouter à cet établissement, dans un but de promenade pour les élèves, un jardin qui est situé hors des murs de la ville ». Rien ne s'y oppose, d'après l'inspecteur primaire, qui dresse le tableau complet de l'enseignement féminin toulouais : « Il y a, en outre, dans la ville : 1°, une école laïque libre de filles, à laquelle est annexé un pensionnat, qui est à peu près aussi nombreux que celui des sœurs ; 2°, une école communale gratuite de filles qui compte 200 élèves environ, tenue par des Sœurs de Saint-Charles ».

Pont-à-Mousson, plus peuplé que la sous-préfecture précitée, a aussi son pensionnat de la Doctrine Chrétienne. Dans le prospectus en usage dans les années 1860, on lit que l'enseignement englobe la cosmographie, la mythologie, la littérature et « les différents genres de broderie »<sup>292</sup>. La pension annuelle de 300 Francs ne comprend pas les leçons de « musique vocale ou instrumentale », de dessin ou encore de maintien. Notons que ledit prospectus, tel qu'il est imprimé, peut servir à tous les pensionnats de la congrégation, puisqu'un blanc est laissé après « pensionnat de jeunes demoiselles établi à » pour inscrire, à la main, le nom de la commune. La reconnaissance légale de l'établissement de Pont-à-Mousson a été demandée en janvier 1861, en même temps que l'autorisation d'acquérir un nouvel immeuble<sup>293</sup>. Il s'agit d'une école libre, où des pensionnaires sont déjà admises, située dans la paroisse Saint-Laurent<sup>294</sup>. L'inspecteur d'académie soutient la demande des sœurs<sup>295</sup> : « Cette maison rend des services à la population, malgré l'existence d'autres écoles destinées aux jeunes filles dans la même partie de la ville et dans celle qui est séparée par la Moselle ». En décembre 1862, Sœur Thérèse-de-Jésus Antoine fait une déclaration d'ouverture d'une école primaire libre avec pensionnat au N°19 rue Saint-Laurent<sup>296</sup>. Le mois suivant, la directrice demande l'autorisation de recevoir 20 pensionnaires<sup>297</sup>.

---

<sup>291</sup> ADMM 1T43, l'inspecteur primaire de Toul à l'inspecteur d'acad., 13.07.1860.

<sup>292</sup> ADMM 1T46, *Pensionnat de jeunes demoiselles établi à Pont-à-Mousson chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne*, prospectus imprimé à Nancy chez Thomas et Cie, s. d.

<sup>293</sup> ADMM 1T45, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 21.01.1861.

<sup>294</sup> ADMM 1T45, le maire par intérim de Pont-à-Mousson à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 25.01.1861.

<sup>295</sup> ADMM 1T45, l'inspecteur d'acad. de la Meurthe au recteur de Nancy, 30.01.1861.

<sup>296</sup> ADMM 1T46, certificat de visite de local, 18.12.1862.

<sup>297</sup> ADMM 1T46, demande d'autorisation de recevoir 20 pensionnaires, 27.01.1863.

La Doctrine Chrétienne s'occupe également d'enseignement secondaire dans des villes moins grandes. À Baccarat, il a fallu batailler pour cela. En 1845, la congrégation « sollicite la reconnaissance légale d'un établissement »<sup>298</sup>. Le ministère veut savoir « si les sœurs de la Doctrine Chrétienne se conforment pour leurs écoles aux lois et règlements sur l'instruction publique » et « quels sont les effets de la concurrence que leur établissement suscite aux institutrices laïques ». Une nouvelle demande est formulée en janvier 1859 pour « ouvrir deux écoles libres, l'une de petits garçons et l'autre de petites filles, dans deux salles dépendant de la maison que la congrégation de la Doctrine Chrétienne possède dans ladite ville »<sup>299</sup>. Les « propriétaires de Baccarat » ne sont pas d'accord, car « les locaux dont disposent les sœurs et dont elles veulent consacrer une partie à l'enseignement libre seraient à peine suffisants pour l'école publique communale qu'elles dirigent ». Une opposition que le sous-préfet de Lunéville juge non valable<sup>300</sup>... mais qui triomphe quand même. Une nouvelle requête, cette fois-ci pour l'ouverture d'une seule école libre, est présentée à l'automne 1865<sup>301</sup>. Cette tentative est la bonne. Une institution privée de la Doctrine Chrétienne voit le jour dans le bâtiment qui abrite déjà l'école communale, N°10 Grande rue de l'Hôpital. Il ne s'agit pas d'une simple école primaire, mais d'une « école supérieure libre », dont le programme échappe malheureusement, pour l'instant, à l'historien<sup>302</sup>.

Il semble que la congrégation ait eu grand mal à faire fonctionner un établissement du même type à Blâmont. « École et pensionnat des sœurs de la Doctrine Chrétienne », écrit Henri Lepage, en 1843, dans la notice « Blâmont » de sa *Statistique historique et administrative* du département de la Meurthe. Mais le pensionnat disparaît au milieu du siècle, puisque Sœur Hyacinthe Bonissant, institutrice dans la commune depuis au moins dix ans, ouvre un « pensionnat de jeunes filles » en 1860<sup>303</sup>. Elle n'a pas rempli de notice

---

<sup>298</sup> ADMM 1T74, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 27.02.1845.

<sup>299</sup> ADMM 1T45, le sous-préfet de Lunéville au préfet de la Meurthe, 07.01.1859.

<sup>300</sup> « Il résulte des renseignements fournis par le maire qu'aux termes de la convention passée entre la ville et la congrégation, celle-ci doit fournir 5 salles destinées à l'école primaire des filles. Or, les deux pièces dans lesquelles on se propose d'établir des écoles libres pour les petits enfants n'étant pas comprises dans le traité conclu avec la ville, les institutrices ont le droit d'en disposer ».

<sup>301</sup> ADMM 1T74, registre commune Baccarat, déclaration d'ouverture d'une école libre, 22.09.1865. La pétitionnaire, Sœur Saint-Martin Quilleux, native de la Marne, est institutrice communale à Baccarat depuis 1859.

<sup>302</sup> ADMM 1T47, copie de déclaration d'ouverture d'une école supérieure libre, Baccarat, 22.09.1865.

<sup>303</sup> ADMM 1T45, certificat de déclaration d'ouverture du maire de Blâmont, 22.11.1860.

lors de l'enquête de 1863 sur les pensionnats, contrairement à Mlle Tanche, directrice d'un autre pensionnat à Blâmont. Une nouvelle disparition ? Ou un enseignement pas assez distingué ?

En 1839, une sœur de la Doctrine Chrétienne, institutrice communale à Nomeny, se voit autorisée à recevoir des pensionnaires (ADMM 1T40). Enseignement primaire ou secondaire ? Primaire. Dans les années 1860, la Doctrine Chrétienne tient à Thiaucourt un pensionnat, N°115 rue Brihart. Le programme annoncé en 1869, lors d'un changement de directrice, est le suivant : instruction religieuse et morale, lecture, écriture, éléments de la langue française, calcul et système légal des poids et mesures, éléments d'histoire et de géographie, travaux à l'aiguille, tricot, etc.<sup>304</sup>. Primaire ou secondaire ? Difficile à dire. La directrice s'appuie sur une unique adjointe. Elle se fixe à 20 élèves le nombre maximum de pensionnaires à accueillir. C'est donc une petite structure. Mais cela ne suffit pas à faire pencher la décision vers le primaire. La disposition interne du bâtiment, avec son parloir, clôt la question dans le sens d'un enseignement secondaire, mais de définition essentiellement sociologique.

Vers l'Ouest, il y a encore plusieurs pensionnats dans la Meuse. Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne s'établissent à Verdun en 1826. Deux ans plus tard, le sous-préfet doit demander aux quatre religieuses du pensionnat, qui n'ont pas rempli les conditions réglementaires d'ouverture, de présenter des lettres d'obédience<sup>305</sup>. L'établissement trouve en 1840 son emplacement définitif, rue Mautroté<sup>306</sup>. En 1843, un pensionnat est ouvert à Étain. L'établissement a une certaine importance, puisqu'en 1868, à l'occasion d'un changement de direction, le conseil départemental de l'Instruction publique fixe le nombre maximum d'internes à 42<sup>307</sup>. En novembre 1844, une institutrice publique à Saint-Mihiel, Sœur Cécile Gérard, demande l'autorisation d'ouverture d'un pensionnat primaire ; mais il faut revoir l'agencement des lieux d'aisance<sup>308</sup>. Au même moment, Sœur Beatrix Mercier, autre institutrice publique de la congrégation dans la même ville, « section du Bourg »,

---

<sup>304</sup> ADMM 1T47, « programme des matières de l'enseignement, 1869.

<sup>305</sup> ADMe 11T4, le préfet de la Meuse au sous-préfet de Verdun, 30.07.1828.

<sup>306</sup> ROUSSEL Nicolas, *Op. cit.*, p. 282.

<sup>307</sup> ADMe 11T3, conseil départemental de l'Instruction publique, 24.02.1868.

<sup>308</sup> ADMM 1T40, le ministère de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 29.11.1844.

obtient satisfaction pour la même demande<sup>309</sup>. Sœur Cécile Gérard reçoit finalement son autorisation en janvier 1845<sup>310</sup>. Il s'agit de petites structures éphémères, puisqu'une nouvelle demande d'annexion d'un pensionnat de jeunes filles est formulée en décembre 1866 par une autre sœur de la Doctrine Chrétienne à Saint-Mihiel : 12 internes lui sont accordées<sup>311</sup>. En septembre 1849, Sœur Magdeleine Gonot, institutrice privée à Bar-le-Duc, est autorisée à « recevoir dans son école des pensionnaires au nombre de dix »<sup>312</sup>. Le chanoine Roussel évoque en 1864 « un nombreux pensionnat, situé rue du Cygne »<sup>313</sup>.

Vers l'Est, encore dans la Meurthe, il y a Château-Salins et Sarrebourg. Le pensionnat de Château-Salins a été autorisé en 1844. Il déménage bientôt, en même temps que l'école communale, dans « le bâtiment de la direction de l'ancienne saline »<sup>314</sup>. L'établissement compte 18 pensionnaires en 1862, 26 l'année suivante, auxquelles s'ajoutent « quelques demi-pensionnaires ». Lui est encore adjointe « une école libre ou externat ». L'ouverture du pensionnat de Sarrebourg date également des années 1840<sup>315</sup>. Sœur Marie-Louise Dufrançois, institutrice publique, reçoit en 1843 l'autorisation de joindre un pensionnat primaire à son école. Le programme présenté lors d'un changement de direction en 1867 n'est pas très élevé : c'est le même qu'à Thiaucourt<sup>316</sup>. Même nombre également de pensionnaires que l'on se propose de recevoir (20). Mais la structure est plus grande : la directrice est assistée de trois autres religieuses. Après quelques années de fermeture suite à l'annexion de 1871, le pensionnat de Sarrebourg sera compté parmi les établissements d'enseignement secondaire. Pas celui de Château-Salins. Encore plus à l'Est, la Doctrine Chrétienne s'est implantée dans la capitale alsacienne. Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne ont répondu, en 1840, à un appel de l'évêque de Strasbourg : « Leur première implantation est rue des Charpentiers, N°16, mais elle devient rapidement trop

---

<sup>309</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 29.11.1844.

<sup>310</sup> ADMM 1T40, le ministère de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 18.01.1845.

<sup>311</sup> ADMe 11T3, conseil départemental de l'Instruction publique, 22.12.1866.

<sup>312</sup> ADMM 1T74, le ministère de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 27.09.1849.

<sup>313</sup> ROUSSEL Nicolas, *Op. cit.*, p. 282.

<sup>314</sup> ADMM 1T46, la sous-préfecture de Château-Salins à l'inspecteur d'acad., 05.11.1863.

<sup>315</sup> ADMM 1T38, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 08.05.1843.

<sup>316</sup> ADMM 1T47, « programme des matières de l'enseignement », 1867 : « 1° Instruction morale et religieuse, 2° Lecture, 3° Ecriture, 4° Eléments de la langue française, 5° Le calcul et le système légal des poids et mesures, 6° Eléments d'histoire et de géographie, 7° Travaux à l'aiguille ».

exiguë. En 1853, la Doctrine Chrétienne fait l'acquisition des bâtiments de l'ancien collège Saint-Arbogast, rue Brûlée, N°24 »<sup>317</sup>.

Au Sud, dans les Vosges, où la Doctrine Chrétienne est très présente dans l'enseignement primaire, elle dirige deux pensionnats. Le « pensionnat de jeunes demoiselles » de Saint-Dié est ouvert en 1839<sup>318</sup>, dans le bâtiment communal où se trouve déjà l'école publique des filles, dirigée par la congrégation<sup>319</sup>. Bons résultats déjà obtenus par les religieuses, développement de l' « émulation parmi les élèves » et service rendu « aux familles peu fortunées », qui seront dispensées d'envoyer leurs filles « dans les villes voisines », absence de préjudice pour l'école communale, qui recevra les pensionnaires dans ses classes, « où elles seront confondues avec toutes les autres sans distinction », absence de toute charge pour la commune, « propreté et de salubrité » des locaux, tels sont les arguments du conseil municipal pour autoriser la fondation<sup>320</sup>. L'établissement qu'ils dessinent présente une configuration étrange : le pensionnat s'adresse clairement aux familles de la petite bourgeoisie, mais les élèves sont mélangées avec celles de l'enseignement public ! Il faut croire qu'elles recevront un complément d'instruction appréciable. Sœur Natalie, supérieure de la Doctrine Chrétienne de Saint-Dié, n'est pas d'accord sur le nombre d'élèves fixé par la municipalité. Elle négocie avec le maire Blondin. L'âge maximal de quinze ans, également fixé par la municipalité, ne pose pas de problème : « Nous nous y conformerons autant que possible », écrit Sœur Natalie, « et d'autant plus volontiers que nous sentons l'avantage de n'avoir jamais de pensionnaires trop âgées ». Henri Lepage et Charles Charton indiquent en 1847 dans leur dictionnaire des Vosges qu'il existe à Saint-Dié un « pensionnat de jeunes demoiselles » recevant 33 élèves<sup>321</sup>. Celui des Sœurs de la Doctrine Chrétienne ?

La question se pose aussi pour Épinal, lorsque les auteurs mentionnent l'existence d'un établissement du même type, après avoir précisé que la ville possédait une « école d'enseignement individuel dirigée par des sœurs de la Doctrine Chrétienne » instruisant

---

<sup>317</sup> *150 ans à Strasbourg*, 1990, p. 7.

<sup>318</sup> ADV 1T84, arrêté du préfet des Vosges, 22.05.1839.

<sup>319</sup> ADV 1T84, le sous-préfet de Saint-Dié au préfet des Vosges, 18.05.1839.

<sup>320</sup> Délibérations du conseil municipal de Saint-Dié, 13.03.1839.

<sup>321</sup> LEPAGE Henri et CHARTON Charles, *Op. cit.*, p. 446.

« 300 élèves du sexe féminin »<sup>322</sup>. On sait, de toute manière, qu'un « pensionnat de jeunes demoiselles » est dirigé par la congrégation depuis les années 1820, puisque la Société d'Émulation du département des Vosges décerne en 1840 « une médaille de bronze à Sœur Symphorose », alors « chargée depuis onze ans de la classe élémentaire » de cet établissement<sup>323</sup>. Trois ans plus tôt, Sœur Victorine Lacour, active dans la même institution, avait déjà reçu le « prix pour les pensionnats de jeunes demoiselles »<sup>324</sup>. Ce pensionnat ne doit pas être confondu avec celui que « Mlle Hilaire Morlet, de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, institutrice publique à Épinal », joint à son école en 1844<sup>325</sup>. En 1849, Sœur Adélaïde Perrier, institutrice à Rambervillers, est autorisée « à recevoir dans son école des pensionnaires au nombre de 22, à la condition qu'il sera placé trois lits dans le dortoir du premier étage, sept dans le petit dortoir du deuxième et douze dans le grand dortoir, une sous-maîtresse couchant dans chaque dortoir »<sup>326</sup>.

Les **Sœurs de Sainte-Chrétienne** ouvrent probablement leur premier pensionnat à Metz. En 1836, l'*Annuaire historique et statistique du département de la Moselle* signale qu'elles y ont « trois écoles gratuites »<sup>327</sup> et, « en outre, deux pensionnats »<sup>328</sup>. Mais des pensionnats apparaissent aussi très tôt à Longwy, à Bitche, à Sarreguemines. Dans la première localité, Sainte-Chrétienne est implantée dès 1808 : avec déjà un pensionnat ?<sup>329</sup> Dans la deuxième, il semblerait qu'il en fonctionne un depuis 1810<sup>330</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école primaire des filles et le pensionnat occupent ensemble huit sœurs-enseignantes<sup>331</sup>. Le pensionnat de Sarreguemines voit lui aussi le jour au début des années 1810, après que les religieuses, déjà installées dans la localité, y ont pris possession de l'ancien couvent des capucins. En 1816, l'établissement accueille 4 pensionnaires, 5 demi-

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>323</sup> « Proclamation », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, t. IV, 1<sup>er</sup> cahier, 1840, p. 67-70, p. 69. Sur le pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Épinal, consulter le riche dossier 1R53 aux AME.

<sup>324</sup> *Ibid.*, t. III, 2<sup>e</sup> cahier, 1837, p. 330-333, p. 333.

<sup>325</sup> ADMM 1T75, le ministre de l'instruction publique au recteur de Nancy, 03.08.1844.

<sup>326</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 30.07.1849.

<sup>327</sup> « L'une dans la maison-mère, rue Saint-Gengoulf, l'autre rue Taison et la troisième rue Saint-Vincent ».

<sup>328</sup> VERRONNAIS, *Op. cit.*, p. 250.

<sup>329</sup> *La Congrégation de Sainte-Chrétienne*, Paris, Letouzey et Ané, 1922, p. 123 : « 1903. Les expulsions. [...] Longwy-Haut et Rethel, fondés en 1808, allaient compter bientôt cent années d'existence ».

<sup>330</sup> ADMo 1T68, le préfet de la Moselle au ministre de l'Instruction publique, 24.01.1831 : « L'établissement [...] existe depuis vingt ans et l'on est généralement satisfait de l'instruction qu'y reçoivent les enfants ». Le document est une minute, où il était tout d'abord écrit « plus de vingt ans ». Donc méfiance.

<sup>331</sup> CREUTZER P., « Statistique du canton de Bitche », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1852, p. 83-398, p. 360. En plus du pensionnat des sœurs, « il y a un second pensionnat pour les jeunes demoiselles tenu par deux demoiselles brevetées ».

pensionnaires et 2 externes. Joseph Klein rend compte de son histoire dans le détail<sup>332</sup>. Le pensionnat de Rustroff, près de Sierck, a été fondé plus tard, suite à l'achat d'un ancien couvent de franciscaines en 1832. Encore plus tard, intervient la fondation de celui de Saint-Avold. L'établissement ouvre en 1849, deux ans après que la congrégation messine a remplacé celle de Saint-Jean-de-Bassel à la tête de l'école communale. Les deux structures partagent le même bâtiment jusqu'en 1857, année de la construction d'un immeuble spécial pour le pensionnat. Dix ans plus tard, celui-ci accueille 60 pensionnaires et 16 externes<sup>333</sup>. En 1869, les Sœurs de Sainte-Chrétienne renforcent leur présence dans le Nord-Ouest du département de la Moselle en fondant un pensionnat à Longuyon. Elles y sont mal accueillies par la population, très attachée au pensionnat laïque existant. L'annexion de 1871 va couper l'établissement du berceau de la congrégation. Les Sœurs de Sainte-Chrétienne sont également bien implantées dans le département des Ardennes, où elles dirigent des pensionnats à Rethel et à Sedan.

Les **Sœurs de la Providence de Portieux** tiennent principalement des pensionnats dans les Vosges, où elles exercent l'essentiel de leur activité. Au pensionnat de la maison-mère s'ajoutent une demi-douzaine d'autres, l'un dans la cité épiscopale de Saint-Dié, les autres dans de petites villes et de gros bourgs. Bruyères en possède un<sup>334</sup>. Le pensionnat de Domrémy-la-Pucelle est fondé en 1830<sup>335</sup>. Celui de Bains-les-Bains en 1839<sup>336</sup>. L'existence de celui de Harol est attestée pour le début des années 1860<sup>337</sup>. Enfin, les Sœurs de Portieux dirigent depuis 1851 un pensionnat en Alsace, à Lutterbach, près de Mulhouse<sup>338</sup>. Le succès est fulgurant, puisque dix ans après la fondation, vingt-deux maîtresses s'occupent de 154 élèves internes, qui sont principalement des filles de « bons

---

<sup>332</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*. Pour les débuts du pensionnat, voir p. 120-125.

<sup>333</sup> Site internet de la Société d'Histoire du Pays Naborien, [www.shpn.fr/page41/page41.html](http://www.shpn.fr/page41/page41.html), consulté le 28.04.2014.

<sup>334</sup> JOANNE Adolphe, *Dictionnaire géographique, administratif, postal, statistique, archéologique, etc. de la France, de l'Algérie et des colonies*, Paris, Hachette, 2<sup>e</sup> édition révisée et augmentée, 1869, p. 377.

<sup>335</sup> HUIN-VARNIER, *Domrémy depuis 1815. Souvenir de reconnaissance aux religieuses Gertrude Millot et Ursule Roux*, Neufchâteau, Kienné, 1867.

<sup>336</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Bains-les-Bains.

<sup>337</sup> CHARTON Charles, *Les Vosges pittoresques et historiques*, Paris, Humbert, 1862, p. 282 : « Au près de son église, les sœurs de la Providence tiennent un pensionnat et une école publique de jeunes filles ».

<sup>338</sup> Voir le site internet de l'Association d'Histoire de Lutterbach, article « Pensionnat ».

cultivateurs de la campagne »<sup>339</sup>. L'enseignement vise à former d'honnêtes et habiles ménagères<sup>340</sup>, conscientes de leurs devoirs entre les déshérités<sup>341</sup>.

Les **Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel** se contentent d'entretenir, dans les années 1860, un unique pensionnat, installé dans la maison-mère<sup>342</sup>.

La **Providence de Saint-André** en dirige un certain nombre. Le premier est celui de Forbach, où la maison-mère s'installe en 1820, après avoir été tout d'abord à Hombourg-la-Forteresse, à quelques encablures au Nord de Zweibrücken (Prusse rhénane). Un pensionnat est bientôt fondé à Fillières, près de Longwy<sup>343</sup>. Catherine Guissard, ancienne augustine de Metz passée à l'état laïque pendant la Révolution et dirigeant dans ce village une école gratuite de filles depuis 1797, y a légué, à son décès, en 1830, sa maison et ses biens à la communauté de la Providence de Saint-André, « à charge pour celle-ci d'établir [...] une école de filles et une salle d'asile ». La maison de Fontoy, située un peu plus à l'Est, est alors transférée à Fillières. Quelques années plus tard, une nouvelle construction, conçue par Gautiez, « le principal architecte des monuments religieux du diocèse de Metz sous l'épiscopat de Mgr Dupont des Loges » (1842-1886), sort de terre pour recevoir un pensionnat à l'aménagement « extrêmement pratique ».

Un autre pensionnat ouvre à Peltre, après que la maison-mère de la congrégation a été transférée dans ce village proche de Metz (1839), qui va lui donner son nom. À la même époque, la congrégation répond à un appel du curé de Breux, dans le Nord de la Meuse, où elle fonde un pensionnat en 1845. Une quinzaine d'années plus tard, celui-ci est considéré comme étant d' « excellente tenue »<sup>344</sup>. Il aurait « déjà rendu de très grands services dans la contrée limitrophe, entre France et Luxembourg ». En 1846, c'est un appel

---

<sup>339</sup> BISSIEUX-SPINELLA Marion, *Les pensionnats de jeunes filles dans le Haut-Rhin au XIXe siècle (1800-1870)*, Université de Strasbourg, Faculté des Sciences Historiques, mémoire master enseignement, 2011, p. 22.

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 34, et HUIN-VARNIER, *Op. cit.*

<sup>341</sup> BISSIEUX-SPINELLA Marion, *Op. cit.*, p. 39 et 87.

<sup>342</sup> GRUBER Marie-Josée, *Op. cit.*, vol. 2, p. 208.

<sup>343</sup> WEYLAND, « Rapport sur le manuscrit de M. Viansson-Ponté, membre titulaire, sur Fillières », *Mémoires de l'Académie de Metz. 1903-1904*, Metz, Imprimerie lorraine, 1905, p. 137-148, p. 146-147. Ce « pensionnat de jeunes demoiselles » est un des rares cités dans : LEPAGE Henri et CHARTON Charles, *Op. cit.*

<sup>344</sup> JEANTIN Jean François Louis, *Histoire de Montmédy et des localités meusiennes de l'ancien comté de Chiny*, t. 1, Nancy, Veuve Raybois, 1861, p. 256.

aristocratique, celui du marquis Jacques de Pange, qui amène les Sœurs de Peltre à fonder un pensionnat dans le chef-lieu de canton éponyme, au Sud-Est de Metz. « Ô mes sœurs, vous apparaissez ici comme des anges de charité, de consolation, de bon conseil. Vous serez les anges gardiens de tout le canton » s'exclame le vicaire général Chalandon à la cérémonie d'inauguration de la nouvelle construction. Antoine Sutter, qui cite le passage dans sa monographie dudit canton de Pange, précise que même les bourgeois libéraux confieront leurs filles à l'établissement. Celui-ci déménage en 1857 « dans une maison contiguë à l'église » ; les anciens locaux accueillent alors la mairie-école<sup>345</sup>. On ne trouve plus trace de l'établissement dans les archives allemandes pour la période d'après l'annexion de 1871, mais celles-ci révèlent l'existence d'un autre pensionnat des Sœurs de Peltre dans la campagne messine, à l'Ouest de la préfecture : Ars-sur-Moselle<sup>346</sup>. Le programme n'y apparaît pas très élevé. La congrégation tient deux autres pensionnats près de son berceau, à Boulay et à Bouzonville.

Les **Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé** recouvrent toute l'Alsace de pensionnats. Le premier est ouvert à Ribeauvillé en 1820, condition de l'installation de la maison-mère en cette ville un an plus tôt<sup>347</sup>. À Strasbourg, un établissement prend forme dans les années 1830. Un pensionnat y est ouvert en 1837<sup>348</sup>. Pas de pensionnat, mais un enseignement primaire supérieur pour l'établissement que la congrégation ouvre à Colmar en 1834, après avoir été remplacée par les Sœurs de Portieux dans les écoles communales en 1819<sup>349</sup>. À Mulhouse, une première école libre est fondée en 1832, deux autres suivent en 1854 et 1864. Là aussi, on dispense, à côté de l'enseignement élémentaire, un enseignement supérieur. Les années 1830 ont donc été celles de la conquête des grandes villes. Les décennies 1850 et 1860 sont celles du quadrillage du pays par les pensionnats :

---

<sup>345</sup> SUTTER Antoine, *La vie dans le canton de Pange aux portes de Metz de l'An X à nos jours*, Metz, Le Lorrain, 1974, p. 61.

<sup>346</sup> ADMo 9AL57, Sœur Sainte-Césarienne au directeur du cercle de Metz-campagne, 17.01.1873, en français : « Comme il y a ici deux classes "pensionnat", une dirigée par une demoiselle, l'autre par les Sœurs de la Providence de Peltre, oserais-je vous prier, Monsieur le directeur de cercle, d'avoir la bonté de mettre sur l'adresse des lettres que vous nous ferez l'honneur de nous écrire les mots "Sœur-Directrice du pensionnat", afin que nous les recevions directement et fermées. Nous avons reçu votre dernière ouverte, ayant été remise à cette demoiselle ».

<sup>347</sup> FALLER Robert. « L'enseignement supérieur des filles à Ribeauvillé durant le XIXe siècle ». Dans : *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Ribeauvillé*, 10, 1940-1947, p. 30-33. « Établissement primaire » à ses débuts, il peut être considéré comme une « école primaire supérieure » dans les années 1860.

<sup>348</sup> KISTLER Christiane, *Op. cit.*, p. 108-109.

<sup>349</sup> MARTIN Félix, *Op. cit.*, p. 38.

Rouffach (1850)<sup>350</sup>, Bavilliers, près de Belfort (1858)<sup>351</sup>, Haguenau (1865), Sélestat et Guebwiller (1867)<sup>352</sup>.

En 1843 (un an après l'envoi de leurs premières missionnaires aux Indes), les religieuses de **Jésus-Marie** viennent, de Lyon, établir un pensionnat à Remiremont, dans le diocèse de Saint-Dié, à l'invitation de Mgr de Jerphanion (1835-1843), qui est un ancien condisciple de l'aumônier de leur maison-mère. Le local acheté par la congrégation est celui d'une ancienne filature. La fondatrice, Mère Marie-Xavier, dirigera plus tard la maison d'Ipswich, en Angleterre. La deuxième supérieure de la maison romarimontaine, Mère Sainte-Chantal, mourra en Inde en 1856<sup>353</sup>.

Les **Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge** de Saint-Germain-en-Laye choisissent la Lorraine pour la fondation de leur première « succursale » : en 1829, « le supérieur général ayant eu occasion de faire un voyage en Lorraine, s'arrêta dans la ville de Pont-à-Mousson, y vit M. l'abbé Fénel, premier vicaire de la paroisse de Saint-Laurent, qui lui manifesta le désir d'avoir dans la ville une communauté religieuse dont on était privé depuis la révolution de 93. Cette demande fut accueillie, mais rien ne fut arrêté »<sup>354</sup>. Une communauté est finalement fondée en juin 1830. Six jours plus tard, « éclata la révolution de 1830 [...]. L'enthousiasme que les habitants avaient fait éclater se changea en fureur ; on ne voulait plus de communauté religieuse » : les sœurs « furent contraintes de quitter l'habit religieux, d'aller à la paroisse et d'y conduire leurs élèves, ce qui dura deux années entières ».

---

<sup>350</sup> WALTER Theobald, *Das Schulwesen in der Stadt Rufach (1287-1909)*, Guebwiller, Boltze, 1909, p. 81. En 1867, pour répondre aux attentes des demoiselles de la bourgeoisie urbaine, qui rejoignent les filles de la campagne, l'établissement commence à élever son enseignement au-dessus de l'enseignement primaire. Les sœurs introduisent l'enseignement du piano et préparent leurs élèves à l'examen du brevet.

<sup>351</sup> ADHR 1T515, « programme des matières d'enseignement », 1858 : « La religion, l'histoire sainte ; la grammaire, les premiers éléments de la littérature française ; la géographie, l'histoire de France ; le calcul, la tenue des livres en partie double ; la calligraphie, le dessin ; la musique vocale et instrumentale ; les travaux d'aiguille, tels que : tricot, couture, raccommodage du linge, broderies de divers genres et autres ouvrages d'agrément. On forme les élèves au ménage, à la cuisine et au repassage lorsque les parents le désirent ».

<sup>352</sup> ADHR 1T517, programme du pensionnat de Guebwiller, 1867 : « Les matières de l'enseignement sont : Étude de la religion avec les développements convenables de l'histoire sainte et de l'histoire ecclésiastique. Langue française : lecture raisonnée, exercices de grammaire et de littérature. Leçons d'allemand. Histoire : principes de l'histoire universelle et détails de l'histoire de France. Géographie. Arithmétique et tenue des livres. Notions de Cosmographie et d'histoire naturelle. Calligraphie et dessin. Musique vocale et instrumentale. Les ouvrages manuels propres au sexe, tels que tricot, couture, raccommodage, et divers ouvrages d'agrément ».

<sup>353</sup> VIATTE Auguste, *Op. cit.*, p. 240.

<sup>354</sup> HÉLYOT Pierre, *Op. cit.*

Le **Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique** fonde un premier pensionnat lorrain à Neufchâteau en 1827. L'autorité rectorale ne prend connaissance de cette implantation qu'en 1840<sup>355</sup>... Pourtant, un deuxième établissement voit le jour à Bar-le-Duc dès 1829 ! Sa première directrice est Sœur Saint-Augustin Devoille, autorisée à ouvrir le pensionnat en association avec trois autres religieuses<sup>356</sup>. L'une d'elles obtient une autorisation comme sous-maîtresse. L'*Almanach du clergé de France* précise, dans les années 1830, que le pensionnat connaît une prospérité qui « va toujours croissant »<sup>357</sup> : « Ces dames ont 60 à 70 pensionnaires et près de 80 externes, à qui elles prodiguent les soins les plus assidus, soit par rapport à la piété, soit par rapport aux sciences qui conviennent à des demoiselles ». En 1852, l'Empereur autorise « l'Association des religieuses de St. Dominique à Bar-le-Duc comme communauté dirigée par une supérieure locale ». En septembre 1865, celle-ci se voit autorisée d' « acquérir un terrain ». L'année suivante, la demoiselle Marie Chantôme fait à « la communauté des Sœurs de Saint-Dominique existant à Bar-le-Duc » une donation de 800 Francs, « à la charge de faire célébrer, chaque année à perpétuité, dix messes basses dans la chapelle de l'établissement »<sup>358</sup>. Une nouvelle autorisation pour « acquérir un terrain » est délivrée peu après (août 1866).

Un autre pensionnat du Tiers-Ordre de Saint-Dominique existe alors depuis plus d'une décennie à Nancy. Sa fondation date de 1851, année de l'installation d'une communauté dans la rue du Faubourg Saint-Pierre, sous la direction de Mère Sainte-Rose, professe du couvent de Neufchâteau<sup>359</sup>. Lors de l'enquête de 1863 sur les pensionnats de jeunes filles de la Meurthe, une nouvelle directrice, Sœur Marie-Henri Roger, brevetée

---

<sup>355</sup> ADV 1T85, le recteur de Nancy au président du comité de l'Instruction publique de l'arrondissement de Neufchâteau, 10.11.1840 : « Je me suis adressé récemment au comité supérieur de Mirecourt pour obtenir des renseignements sur la nouvelle congrégation des sœurs dominicaines, qui désirent être autorisées à Godoncourt (Vosges), parce que je pensais que cette congrégation s'y était déjà établie. M. le sous-préfet de Mirecourt, au nom du comité, me répond qu'aucune maison religieuse de cet ordre n'existe dans son arrondissement, mais qu'il est venu à sa connaissance qu'il en existe une à Neufchâteau. C'est donc maintenant à vous, Monsieur le président, que je m'adresse, pour vous prier de me dire quelle est, relativement à l'Université, la position des sœurs dominicaines ; dans quel esprit leur statut est dirigé ; si elles se soumettent sans difficulté à la surveillance des autorités préposées à l'instruction primaire ; enfin, quels peuvent être pour les écoles laïques de filles du pays les effets de la concurrence que doit leur susciter la maison dont l'établissement est projeté ».

<sup>356</sup> ADMe 11T1, autorisation spéciale de maîtresse de pension, 05.12.1829.

<sup>357</sup> *Almanach du clergé de France*, Paris, Gauthier Frère Cie, 1835, p. 437, et 1837, p. 396.

<sup>358</sup> ADMe 11T1, autorisation du préfet de la Meuse, 27.06.1866.

<sup>359</sup> MARTIN Eugène, *Op. cit.*, p. 48.

pour l'enseignement primaire supérieur, déclare 21 maîtresses-adjointes pour 80 élèves, toutes pensionnaires sauf une (demi-pensionnaire)<sup>360</sup>. La préfecture de la Meurthe remarque alors que les prescriptions légales n'ont pas été remplies au moment de la fondation. La directrice doit demander l'autorisation de poursuivre ses fonctions<sup>361</sup>.

Les **Réparatrices du Saint-Cœur-de-Marie** à Godoncourt ne sont pas issues de la congrégation du Saint-Cœur-de-Marie fondée à Nancy par Clara de Gondrecourt, que nous avons mentionnée plus haut. C'est une ancienne novice des dominicaines de Neufchâteau, Julie Garcin (1808-1858), qui crée, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette communauté dans sa commune d'origine. Un pensionnat est créé pour les filles aisées de la région, sur l'insistance du supérieur, opposé aux visées purement contemplatives de la fondatrice.

Les bénédictines dispersées de **Vergaville** se réunissent en 1802 à Ménil-lès-Lunéville, dans un ancien couvent bénédictin, où elles ouvrent un pensionnat. En 1810, l'abbesse, Madame de Lamarche, transfère l'établissement à Saint-Dié, « dans le palais épiscopal déserté qu'elle avait racheté ». L'évêché de Saint-Dié rétabli, les religieuses s'installent dans l'ancien prieuré de **Flavigny-sur-Moselle**, au Sud de Nancy (1824)<sup>362</sup>. Dans les années 1830, l'*Almanach du clergé de France* cite les dames bénédictines de Flavigny comme l'une des trois communautés religieuses cloîtrées du diocèse de Nancy à tenir un pensionnat (avec la Visitation de Nancy et l'Adoration Perpétuelle de Saint-Nicolas-de-Port ; les augustines de Notre-Dame n'ont pas encore fait leur retour)<sup>363</sup>. L'abbé Grosse évoque en 1836, dans son *Dictionnaire statistique du département de la Meurthe*, « un pensionnat renommé pour les jeunes demoiselles »<sup>364</sup>. Madame de Lamarche laisse à son décès, en 1842, un pensionnat en pleine prospérité. Elle fut la dernière abbesse. Des prieures à vie lui succèdent. En 1861, le curé de Flavigny (Vincent) déclare prendre la direction du pensionnat<sup>365</sup>.

---

<sup>360</sup> ADMM 1T46, notice sur la maison des dominicaines à Nancy, 1863.

<sup>361</sup> ADMM 1T46, Sœur Marie-Henri Roger au préfet de la Meurthe, 25.12.1863.

<sup>362</sup> COLLIN Hubert, « Redécouverte d'archives historiques provenant de l'ancienne abbaye de Vergaville », *Le Pays Lorrain*, 1979/III, p. 158.

<sup>363</sup> *Almanach du clergé de France*, Paris, Gauthier Frères et Cie, 1834, p. 226.

<sup>364</sup> GROSSE, *Op. cit.*, p. 29.

<sup>365</sup> ADMM 1T45, le curé de Flavigny à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 27.09.1861.

L'année précédente, la communauté avait envoyé quelques unes de ses religieuses à Oriocourt, près de Delme, pour y fonder une nouvelle maison et un second pensionnat dans un magnifique écrin de verdure<sup>366</sup>. Le programme est élevé (on lit du latin), la méthode d'enseignement simultanée<sup>367</sup>. La première directrice, Marie Dron, en religion Sœur Sainte-Cécile, a cinq années d'expérience comme « maîtresse » à Flavigny<sup>368</sup>, où elle s'est occupée de l' « éducation des jeunes filles » pendant vingt-cinq ans, depuis son arrivée au couvent<sup>369</sup>. Elle est aidée par deux maîtresses-adjointes « employées à l'enseignement et à la surveillance des pensionnaires »<sup>370</sup>, attendues au nombre de 15. C'est la directrice, « avec d'autres religieuses », qui a acquis le château d'Oriocourt<sup>371</sup>. En 1863, celui-ci accueille 18 pensionnaires et 1 demi-pensionnaire<sup>372</sup>.

Les dames du **Sacré-Cœur** doivent leur première fondation dans les départements de l'Est au ralliement d'une petite congrégation messine que nous n'avons pas présentée, en raison de son histoire éphémère : les dames de Sainte-Sophie<sup>373</sup>. Celles-ci avaient été fondées en avril 1807, en même temps qu'Anne-Victoire de Méjanès fondait la congrégation de Sainte-Chrétienne, par une sœur de cette dernière, Mlle M. Tailleur. Cette ancienne religieuse tenait un pensionnat à Metz. Après avoir été unies aux dames de la Providence de Charleville, les dames de Sainte-Sophie s'en séparèrent en 1822, suite à une réorganisation des diocèses. Elles continuèrent de diriger leur pensionnat messin sous leur nom, jusqu'à leur union avec les dames du Sacré-Cœur en avril 1824. L'établissement respecte les préceptes de Sophie Barat, comme cela apparaît en 1836 dans l'*Annuaire historique et statistique du département de la Moselle*<sup>374</sup> : « Les Dames du Sacré-Cœur ont, dans les bâtiments extérieurs de leur maison, rue des Grands-Carmes, une école gratuite où

<sup>366</sup> ADMM 1T45, « plan d'ensemble du château d'Oriocourt », 1860.

<sup>367</sup> ADMM 1T45, « programme des études au pensionnat d'Oriocourt », 1860 : « Instruction religieuse : histoire sainte, catéchisme. Lecture : imprimés (français, latin), manuscrits. Ecriture : anglaise, ronde. Eléments de la langue française : grammaire (analyse grammaticale, analyse logique), orthographe (théorie, pratique). Eléments de littérature : style épistolaire. Histoire de France. Géographie. Arithmétique : théorie, pratique (numérisation, opérations sur les 4 règles avec preuves, proportions, règles de trois, de société, etc., connaissances des nouvelles mesures). Travail manuel : tricots, couture ».

<sup>368</sup> ADMM 1T45, attestation de la supérieure, 10.09.1860.

<sup>369</sup> ADMM 1T45, copie de déclaration d'ouverture d'une école primaire libre et d'un pensionnat de jeunes filles, 10.10.1860.

<sup>370</sup> *Ibid.* : « Mesdames Justine Pierson, en religion Sœur St Jean, née à Einville-du-Jard (Meurthe) le 18 novembre 1834 et Honorine Louis, en religion Sœur St Gabriel, née à Dounoux (Vosges) le 10 mai 1842 ».

<sup>371</sup> ADMM 1T46, Marie Dron, directrice, au préfet de la Meurthe, 06.11.1863.

<sup>372</sup> ADMM 1T46, « notice pour l'établissement d'Oriocourt », 1863.

<sup>373</sup> HENRION Mathieu Richard Auguste, *Op. cit.*, p. 376-377.

<sup>374</sup> VERRONNAIS, *Op. cit.*, p. 250.

elles instruisent cent soixante jeunes filles de parents pauvres. Ces dames ont, en outre, un pensionnat qui peut recevoir cent demoiselles ». Il y a aussi une école gratuite dans le nouvel établissement bientôt fondé à l'extérieur de la ville, dans le faubourg de Montigny, où l'on se retrouve, de ce fait, dispensé d'ouvrir l'école publique de filles imposée par la loi<sup>375</sup>. Cela n'empêche pas des infantes d'Espagne de fréquenter le pensionnat attendant. Il faut dire que ce dernier fait l'objet de toutes les attentions, au détriment de l'école gratuite, passablement négligée<sup>376</sup>. Contrairement aux deux fondations messines, la maison ouverte en 1839 à Kientzheim, dans le vignoble haut-rhinois, est exclusivement tournée vers les filles de la haute société. Le pensionnat est installé dans une grande propriété à l'écart des habitations. Henri Hobel évoque un « développement harmonieux » dès les premières années, avec une clientèle noble ou aisée venant d'Alsace, d'Allemagne et de Suisse<sup>377</sup>.

A cette époque, on attend les dames du Sacré-Cœur à Nancy, où les établissements congréganistes pour l'instruction des jeunes filles de la classe aisée sont rares. Elles s'établissent à Nabécor en 1842<sup>378</sup>. Quelques procès verbaux d'examen canonique conservés dans les archives de l'Évêché nous permettent de connaître une partie du personnel des premières années<sup>379</sup>. En 1860, la congrégation sollicite la reconnaissance légale de l'établissement nancéien et « l'autorisation d'accepter une rétrocession immobilière faite par plusieurs de ses membres » en sa faveur<sup>380</sup>. L'inspecteur d'académie de la Meurthe donne un avis favorable<sup>381</sup> : « La maison du Sacré-Cœur est établie dans un beau et vaste local hors de la ville, du côté du Faubourg Saint-Pierre. Elle n'est affectée qu'à un pensionnat libre destiné aux meilleures familles du pays. Il n'y a pas d'externat annexé à l'établissement : il ne peut donc faire concurrence à aucune autre école publique

<sup>375</sup> LUIRARD Monique, *La société du Sacré Cœur dans le monde de son temps, 1865-2000*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2009, p. 125-126.

<sup>376</sup> *Ibid.*, p. 129 : « A Montigny, en 1865, où les enfants étaient partagés en trois groupes installés dans des salles différentes, la discipline ne laissait rien à redire, mais l'enseignement était insuffisant et les familles s'en plaignaient. Trois ans plus tard, l'inspecteur nota que les maîtresses s'adressaient peu à l'intelligence, qu'elles faisaient surtout appel à la mémoire, que l'enseignement du calcul et de l'orthographe était faible et celui du système métrique quasiment nul. Il avait aussi remarqué que les enseignantes, les sous-maîtresses, comme il les nomme, avaient un costume moins distingué que celui des autres religieuses de la maison et qu'elles étaient très inférieures aux premières par l'éducation et l'instruction ».

<sup>377</sup> HOBEL Henri, « En 1989 le pensionnat du Sacré Cœur aurait fêté ses 150 ans », *Annuaire des Sociétés d'Histoire Ammerschwihl, Kaysersberg, Kientzheim, Sigolsheim*, tome 5, 1989, p. 117-124, p. 120.

<sup>378</sup> MARTIN Eugène, *Op. cit.*, p. 48.

<sup>379</sup> ADMM 50J/I.65/12, examens de Clémence Vieille et de Noëlle Ropert en 1845, de Marie Joséphine Lang en 1846 et de Julie Françoise Antoinette Thibaut en 1847.

<sup>380</sup> ADMM 1T40, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 10.10.1860.

<sup>381</sup> ADMM 1T40, l'inspecteur d'acad. de la Meurthe au recteur de Nancy, 20.10.1860.

ou libre ». En 1863, année de l'enquête sur les pensionnats meurthiens, Sœur Cécile-Marie du Mans de Chalais, la supérieure mayennaise, déclare dix-sept maîtresses-adjointes, « toutes religieuses professes de la société du Sacré-Cœur de Jésus », et 92 pensionnaires<sup>382</sup>. La maison ne reçoit ni demi-pensionnaire, ni externe. Elle entretient 20 orphelines. Quant au local, il appartient « à la congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, qui a fourni les fonds pour tout acquérir ». La reconnaissance légale n'a toujours pas été accordée<sup>383</sup>. Les inspections sont rares<sup>384</sup>. Les dames du Sacré-Cœur prospèrent. En 1865, elles ouvrent un externat au N°53 rue Stanislas<sup>385</sup>. La première directrice de cette école primaire libre est une aristocrate lorraine<sup>386</sup>. Un second externat voit encore le jour, rue Saint-Joseph, vers 1870, ce qui fait trois établissements nancéiens pour les dames du Sacré-Cœur.

L'**Assomption** établit une maison à Nancy en 1864 : en septembre de cette année, Mlle Louise Adrienne Le Père, religieuse de l'Assomption sous le nom de Sœur Saint-Ignace, requiert l'autorisation d'ouvrir « une école primaire libre » au N°33 Faubourg Stanislas à Nancy<sup>387</sup>. À la fin du mois, Mlle Marie Catherine Elisabeth Jevuille, en religion Sœur Marie-de-Saint-Louis-de-Gonzague, sollicite l'autorisation d'ouvrir, à la même adresse, « un pensionnat primaire libre »<sup>388</sup>. Fin novembre 1864, l'inspecteur primaire rapporte à l'inspecteur d'académie<sup>389</sup> : « Le local proposé est établi dans de bonnes conditions hygiéniques et comme le volume des deux dortoirs s'élève à 380 mètres cubes, je suis d'avis que ce pensionnat pourra renfermer 25 élèves ». Trois ans plus tard, des cours libres secondaires sont institués. L'évêque de Nancy, Mgr Lavigerie, écrit à la même époque que la « congrégation [...] a déjà un pensionnat florissant et compte dix-sept

---

<sup>382</sup> ADMM 1T46, notice sur la maison du Sacré-Cœur de Jésus à Nancy, 1863.

<sup>383</sup> La supérieure explique : « Cette congrégation, qui existe en vertu d'une ordonnance royale en date du 22 avril 1827, sollicite aussi la reconnaissance légale pour les divers établissements qu'elle a en France. Jusqu'ici, nos demandes pour Nancy n'ont eu que des refus. Un premier décret du 10 mars 1807 autorisait déjà les fondations de nos maisons dans tout le territoire français ».

<sup>384</sup> *Ibid.* : « Depuis 1861, aucune visite n'a été faite. Monseigneur Darboy, notre supérieur, voulait bien répondre pour nous et sans nous à toute question qui eût pu être faite. Et nous avons toute confiance que Monseigneur Lavigerie voudra aussi avoir pour nous la même bonté ».

<sup>385</sup> ADMM 1T47, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 04.12.1865.

<sup>386</sup> Julie Françoise Antoinette de Ménonville, née à Deneuvre en 1823, enseignante au pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy depuis 1854, avec une interruption de quelques mois passés au pensionnat de Kientzheim.

<sup>387</sup> ADMM 1T46, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 02.09.1864. La rue du Faubourg Stanislas est aujourd'hui la rue Raymond Poincaré.

<sup>388</sup> ADMM 1T46, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 27.09.1864.

<sup>389</sup> ADMM 1T46, l'inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 23.11.1864.

religieuses ou novices »<sup>390</sup>. Mais en 1874, le pensionnat est repris par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne : nous traiterons donc de l'Assomption à Nancy parmi les établissements de ces dernières. On relatera, en son temps, la fondation de l'établissement colmarien des Sœurs de l'Assomption pendant l'entre-deux-guerres (1919).

A Bellemagny, la jeune congrégation de l'**Adoration Perpétuelle** fondée en la localité-même par l'abbé Faller ouvre un pensionnat en 1861 : « Les élèves arrivèrent d'Alsace, de Suisse et d'Allemagne. On leur dispensa une éducation marquée par la foi chrétienne, une bonne instruction et une formation minutieuse aux travaux manuels »<sup>391</sup>.

Il y a, enfin, deux congrégations enseignantes lorraines de fondation tardive que nous n'avons pas évoquées dans le chapitre précédent, parce qu'elles procèdent des établissements scolaires et non l'inverse. Les deux s'investissent dans l'enseignement agricole, ce qui montre qu'il y avait là un manque à combler. La première est celle des **Sœurs de la Foi**, fondées par l'abbé Firmin Harmand en 1855, deux ans après que celui-ci a ouvert, à Haroué, l'orphelinat agricole Beauvau. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner la fondation, en 1861, d'un pensionnat de jeunes filles annexé à cet orphelinat. Les Sœurs de la Foi ont également ouvert « un pensionnat primaire de jeunes filles » à Nancy, N°10 rue des Chanoines, en 1861<sup>392</sup> : l'établissement est dirigé par une religieuse munie du « brevet pour l'instruction primaire supérieure » et dispense un enseignement assez élevé<sup>393</sup> ; mais il semble qu'il n'existe plus dans les années 1870 (il n'était fréquenté, en novembre 1863, que par 6 pensionnaires et 1 externe<sup>394</sup>). La seconde congrégation est celle des **Sœurs de la Compassion** de Saint-Hilaire-en-Woëvre, dans la Meuse. À son origine, se trouve le pensionnat agricole fondé dans ce village par son curé, l'abbé

---

<sup>390</sup> LAVIGERIE Charles, *Compte rendu de l'administration du diocèse de Nancy et de Toul à notre Très-Saint Père le Pape Pie IX*, Nancy, Raybois, 1867, p. 16.

<sup>391</sup> FRIEDRICH Verena, *Les Bénédictines Adoratrices de Bellemagny*, Passau, Kunstverlag Peda, 2001, p. 24.

<sup>392</sup> ADMM 1T45, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 18.10.1861.

<sup>393</sup> ADMM 1T45, « Commune de Nancy. Maison des Sœurs des Abandonnés. Programme de l'enseignement du Pensionnat », 16.10.1861 : « 1° l'instruction morale et religieuse, 2° la lecture, 3° l'écriture, 4° les éléments de la langue française, 5° le calcul et le système légal des poids et mesures, 6° l'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, 7° les éléments d'histoire et de géographie, 8° des notions de littérature et de composition, 9° les ouvrages à l'aiguille perfectionnés ». Le pensionnat doit recevoir un nombre maximum de 25 pensionnaires.

<sup>394</sup> ADMM 1T46, notice sur le « Pensionnat des Sœurs de la Foi » à Nancy, 03.11.1863.

Freschard, en 1846<sup>395</sup>. Devant le succès de l'entreprise, les Sœurs de la Compassion fondent une succursale dans le Sud du département, à Vaucouleurs, dans un ancien palais de justice du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>396</sup>. La guerre de 1870 retarde l'ouverture ce « Pensionnat Jeanne-d'Arc », qui aura lieu à la rentrée 1873.

Un « pensionnat primaire » fondé en 1859 par la congrégation de la **Sainte-Enfance** à Andilly<sup>397</sup>, au Nord de Toul, dans une grande demeure bourgeoise appelée « château »<sup>398</sup>, présente un programme suffisamment élevé pour être considéré comme une institution secondaire<sup>399</sup>. Son existence éphémère est l'histoire d'un triste échec. Nous la relatons pour son dénouement. La fondatrice, Sœur Sainte-Chantal Barabon, avait compté sur 15 à 20 pensionnaires. Mais les élèves ne sont pas au rendez-vous. Pour la deuxième année scolaire (1860/61), il ne s'en présente aucune ! La congrégation envoie Sœur Sainte-Chantal diriger ailleurs une école primaire. À la rentrée 1861, Sœur Marie-Gabrielle Payen doit relever le pensionnat. Au lieu de cela, elle introduit une telle dissension que tout espoir paraît interdit pour l'avenir<sup>400</sup>. La religieuse nancéienne, qui venait de prendre le voile après un noviciat éclair, n'était pas faite pour ses nouveaux habits. Trop mondaine, elle s'est attirée l'hostilité de ses adjointes, du curé de la paroisse et, finalement, de la supérieure générale, sur quoi l'enseignante abandonna la congrégation et le village... avec 150 Francs qu'elle avait reçus des parents d'élèves et qui appartenaient au pensionnat. « Cette esclandre se répandit rapidement dans tout le canton, singulièrement exagérée par la rumeur publique, qui allait jusqu'à reprocher aux sœurs de s'être livrées à des voies de fait. Les parents retirèrent leurs enfants, au nombre de 7, et aujourd'hui il n'y en a plus que 5 », conclut l'inspecteur scolaire de Toul, qui regrette l' « impression

---

<sup>395</sup> BOULET Michel, LELORRAIN Anne-Marie et VIVIER Nadine, 1848. *Le printemps de l'enseignement agricole*, Dijon, Educagri, 1998, p. 126-127.

<sup>396</sup> COLLIN-ROSET Simone, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Lorraine, *Canton de Vaucouleurs*, Metz, Serpenoise, 1993, p. 109.

<sup>397</sup> ADMM 1T45, déclaration pour l'ouverture d'un pensionnat primaire à Andilly, 13.11.1859.

<sup>398</sup> ADMM 1T45, « plan du château d'Andilly », 1859.

<sup>399</sup> « Premier cours : catéchisme ; lecture ; écriture ; premières notions de grammaire, d'orthographe, d'arithmétique, d'histoire sainte et de chant. Deuxième cours : instruction religieuse ; lecture ; écriture ; grammaire française ; analyse grammaticale ; arithmétique ; notions d'histoire et de géographie ; musique vocale. Troisième cours : instruction religieuse ; grammaire ; analyse logique ; style épistolaire ; géographie et histoire de France ; arithmétique raisonnée et en général tous les ouvrages manuels qui conviennent aux jeunes personnes ».

<sup>400</sup> ADMM 1T45, l'inspecteur primaire de Toul à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 08.03.1862.

pénible » causée par cette affaire, « qui n'est pas propre à faire sortir l'établissement de son obscurité ». Le jugement est juste : on n'entendra plus parler de pensionnat à Andilly.

### ***c) L'importance des laïques, points communs et différences de part et d'autre des Vosges***

#### **(1) Une multitude d'établissements**

Les pensionnats laïques de Nancy ont été quasiment ignorés par les historiens jusqu'à aujourd'hui<sup>401</sup>. Un récent ouvrage consacré à l'histoire des écoles – certes, primaires – de cette ville ne leur accorde aucune place ; quelques lignes à peine évoquent trois établissements d'enseignement secondaire congréganistes du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>402</sup>. On apprend seulement que la Révolution a ruiné les écoles municipales, d'où 30 pensionnats accueillant 500 jeunes filles sous le Consulat, quand 10 pensionnats de garçons représentent un effectif deux fois moindre<sup>403</sup>. Il nous faut donc effectuer un tour d'horizon de la situation (en attendant de faire mieux...). C'est justement ce genre de tableau que demande, en juin 1838, Mme Dupont-Bourbier. La directrice souhaite abandonner son pensionnat à Laon, à cause de la santé fragile de sa fille, et en ouvrir un nouveau à Nancy et elle écrit au maire pour qu'il lui dise si le secteur n'est pas trop concurrentiel<sup>404</sup>. « Dans le cas où Nancy ne manquerait pas de bonnes pensions », finit-elle, « peut-être les villes de Pont-à-Mousson et de Toul présenteraient-elles quelque avantage. Les autres ne me conviendraient pas par rapport aux marais dont elles sont environnées ».

---

<sup>401</sup> On ne peut citer qu'un article de deux pages : THIEBAUT Robert, « Le pensionnat des Demoiselles Ménéstrel », *La Revue lorraine populaire*, avr. 2002, n°165, p. 24-25.

<sup>402</sup> MONTACIÉ Jean et MOULIN François, *Op. cit.*, p. 56 et 73.

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>404</sup> AMN 1R358, Mme Dupont-Bourbier au maire de Nancy, 09.06.1838.

La municipalité collecte alors les prospectus d'institutions nancéiennes : « pensionnat dirigé par Mme Lepage », N°131 rue Saint-Dizier ; « pensionnat de demoiselles dirigé par Mlles Reber », N°5 Petite-rue des Carmes (l'autorisation pour cette école de recevoir des pensionnaires sera délivrée en août 1838<sup>405</sup>) ; « pensionnat et externat dirigés par Mme Antoine, née Coste », N°1<sup>bis</sup> rue des Ponts (cette directrice tenait auparavant un pensionnat à Sarrebourg) ; « maison d'éducation dirigée par Mlles Bompard & Wehrin, succédant à Mesdemoiselles Michel », N°32 rue des Ponts ; « pensionnat de jeunes demoiselles dirigé par les Dlls Wouters », N°1 Deuxième-rue des Chanoines ; « maison d'éducation de Mlles Sidonie, Adélaïde et Virginie Maggiolo, sous l'inspection de Mme et de Mr Maggiolo, ancien maître de pension », N°99 Faubourg Saint-Pierre, ouverte en avril 1835 ; « institution de jeunes demoiselles dirigée par Mme Dusseuil », N°6 Première-rue des Chanoines, ouverte en juin 1838. Dans le dernier prospectus, la fondatrice écrit, à la troisième personne du singulier :

Elle n'ignore pas que Nancy compte déjà des pensionnats distingués, mais elle sait aussi que le nombre des personnes capables d'apprécier les bienfaits de l'instruction devient de plus en plus grand ; que nous ne sommes plus au temps où une faible portion de la société pouvait seule y prétendre. Une vérité que tout le monde se plaît à reconnaître, c'est que ces heureux envahissements sont partout accueillis comme le gage d'un avenir plus beau, et que les institutions sont aujourd'hui trop rares encore pour une ville toujours croissante en population, en lumières et en moralité.

Mme Dupont-Bourbier suivra-t-elle la même logique ? Rien ne l'indique. Nous n'avons aucune demande d'autorisation et elle ne figure pas sur la liste des maîtresses de pension dressée par la municipalité de Nancy en 1842 ou 1843. Toutes les institutions de 1838 existent encore : Wouters, désormais N°1 rue Mably (25 pensionnaires) ; Dusseuil (0) ; Maggiolo (55) ; Bompard et Wehrin (15) ; Antoine, désormais N°18 rue des Ponts (2) ; Réber (10) ; Lepage (4). Trois nouvelles ont fait leur apparition, avec des effectifs de 2 à 4 pensionnaires : Fromental, N° 3 rue des Chanoines, une école primaire qui s'est adjoint un pensionnat en 1838 (mais qui n'avait pas publié de prospectus)<sup>406</sup> ; Rougelin, N°4 rue Saint-Nicolas ; Barthélémy, N°26 rue Saint-Georges. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'établissements redescend. En octobre 1863, l'inspecteur primaire de Nancy

---

<sup>405</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'instruction publique au recteur de Nancy, 03.08.1838.

<sup>406</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'instruction publique au recteur de Nancy, 10.03.1838.

recense, pour la ville, 6 « pensionnats primaires de filles » (rappelons qu'il n'existe plus d'enseignement secondaire féminin) tenus par des laïques, à savoir les institutions de Mmes Wanham (20 pensionnaires et 20 externes), de Mmes Mersey, rue du Manège (40 et 35), de Mme Sesselmann, rue du Château-Carré (21 et 39), de Mlle Jacquot, rue de la Monnaie (17 et 5), de Mme Mangin, rue des Ponts (25 externes), et de Mlles Oster, rue de la Hache (20 externes)<sup>407</sup>.

Les anciens noms ont tous disparu. Sidonie Wanham a fondé son établissement en 1846<sup>408</sup>. Adélaïde Mersey a repris le pensionnat de Mlle Fromental en 1854, alors qu'il était encore situé rue des Chanoines<sup>409</sup>. Marguerite Mangin a fondé son « pensionnat primaire de filles » du N°26 rue des Ponts en cette même année<sup>410</sup>. Jelva Oster tient école à Nancy depuis 1855<sup>411</sup> ; elle ouvrira un pensionnat en 1864<sup>412</sup>. Catherine Jacquot a ouvert son pensionnat en 1856<sup>413</sup>. Mme Sesselmann a succédé aux dames Réber en 1859<sup>414</sup>. L'inspecteur primaire a oublié de mentionner le pensionnat de Mlle Thérèse Bonnaire, dans la rue des Ponts, fondé en 1862 au N°36 rue des Quatre-Églises<sup>415</sup>. La directrice a abandonné l'institution qu'elle avait fondée à Épinal pour s'établir à Nancy. L'existence de ce pensionnat Bonnaire nous est révélée par les notices issues de l'enquête de 1863 sur les pensionnats de filles<sup>416</sup>.

Quels sont les établissements laïques pris en compte pour le reste du département ?  
Le pensionnat de Mlle Colin à Toul, fondé en 1833<sup>417</sup>. Le pensionnat de Mme Remond à

---

<sup>407</sup> ADMM 1T46, un inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 27.10.1863.

<sup>408</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat des demoiselles Wanham, 1863.

<sup>409</sup> AMN 1R358/A, déclarations d'ouverture pour les écoles privées.

<sup>410</sup> AMN 1R358/A, déclarations d'ouverture pour les écoles privées.

<sup>411</sup> AMN 1R358/A, déclarations d'ouverture pour les écoles privées.

<sup>412</sup> ADMM 1T46, déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 23.05.1864.

<sup>413</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat de Mlle Jacquot, 1863.

<sup>414</sup> ADMM 1T45, déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 28.07.1859.

<sup>415</sup> ADMM 1T45, déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 08.08.1862.

<sup>416</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat de Mlle Bonnaire, 1863.

<sup>417</sup> ADMM 1T43 Mlle Joséphine Colin au préfet de la Meurthe, 23.10.1833 : « Monsieur le Préfet, Anne Marie Joséphine Colin, institutrice avec un brevet du premier degré, désire obtenir l'autorisation de recevoir des pensionnaires. Elle a l'honneur de faire observer qu'il n'existe en la ville de Toul, où elle exerce ses fonctions, aucun pensionnat de jeunes demoiselles. Cette circonstance et le zèle si connu de M. le préfet pour tout ce qui peut contribuer aux progrès de l'instruction publique font espérer à l'exposante que sa demande sera accueillie favorablement. Elle joint à cette requête son brevet de capacité et un certificat de moralité et elle supplie Mr le Préfet d'agréer ses très humbles hommages. Joséphine Colin, Toul, 23 Octobre 1833 ». ADMM 1T46, notice sur le « pensionnat de Mlle Colin » à Toul, 03.11.1863. Le pensionnat Colin était peut-être le seul du genre à Toul à son ouverture en 1833, mais il n'était pas le premier : Mlle Rose Goré avait

Lunéville, ancienne institution de Mlle Rochefort, fondée en 1838. Le pensionnat de Mlle Jeanjean à Pont-à-Mousson, fondé en 1840. La maison d'éducation de Mlle Tanche à Blâmont, fondée en 1842. L'établissement de Mlle Germain à Sarrebourg, fondé en 1859. Le pensionnat de Mlle Lazarus à Nomeny, en réalité une école (fondée en 1862), puisque l'autorisation de recevoir des pensionnaires date de 1864. Le pensionnat de la veuve Dubois à Vézelize, installation encore provisoire (un pensionnat laïque avait déjà été fondé dans la commune en 1820, par Mme Dardé, née Pillement, ancienne institutrice à Mirecourt<sup>418</sup>). Les villes moyennes ont donc chacune leur institution, de même que certaines petites villes. Au rang de ces dernières, il manque cependant une sous-préfecture, Château-Salins. L'absence d'établissement d'enseignement secondaire féminin perdurera dans cette commune après son annexion en 1871.

L'enquête de 1863 révèle aussi l'absence de pensionnat à Phalsbourg, alors qu'une demi-douzaine de « pensions de filles » y existait quarante ans plus tôt<sup>419</sup>. Parmi elles, l'établissement de Mme Coste, dont la fille reprend la direction en 1826. Quelques mois

---

ouvert un « pensionnat de demoiselles » en 1830, qui n'a donc pas joui d'une grande longévité (ADMM 1T43, demande d'ouverture, 11.02.1830).

<sup>418</sup> ADMM 1T40, le maire de Mirecourt (Tassard) certifie (15.08.1820) « que demoiselle Anne Marie Pillement, maintenant veuve Henry, habitant notre ville depuis nombre d'années, s'y est livrée avec succès à l'éducation de la jeunesse, et qu'elle a rempli cette tâche difficile avec zèle et honneur, et enfin que les progrès de ses élèves ont répondu à ses soins soutenus ».

<sup>419</sup> ADMM 1T76, « Note confidentielle des pensions de filles à Phalsbourg », 1820 : « 1) La maison qui à présent a le plus grand nombre de pensionnaires est celle de Madame Manfredi, épouse d'un officier retraité et actuellement adjoint au maire. C'est une femme très respectable et liée d'amitié avec la famille du principal marchand d'ici, qui la recommande à toutes les personnes avec lesquelles il a des relations de commerce. Malheureusement, son local est très peu propre pour une pension. Elle occupe le premier [étage] d'une petite maison sans cour, et dont le rez-de-chaussée et le second sont loués à long bail à des couturières en robes et à une autre famille bourgeoise. L'odeur des commodités, placées dans les caves, infecte la maison aussitôt que la porte sur la rue est fermée. Les pensionnaires y sont extrêmement à l'étroit. Elles sont instruites, une heure par jour, par un maître qui vient dans la maison. 2) La pension de Madame Piblingre, l'épouse d'un ci-devant marchand et distillateur, a plus d'externes que de pensionnaires. L'instruction s'y donne par ses filles. Elle occupe le premier [étage] d'une maison, dont le rez-de-chaussée est habité par des officiers de la garnison. 3) Madame Florentin fait des courses dans les campagnes pour se procurer des pensionnaires, dont la plupart la payent en denrées. La maison loge en même temps des garçons et des filles. Elle envoie les premiers près d'un professeur du collège et les filles comme externes chez Madame Piblingre. 4) Madame Oddendorff, veuve très respectable et fort à son aise, a la passion d'avoir quelques pensionnaires. Ce n'est pas pour avoir une société, car elle ne les voit guère qu'à table. Elle les fait instruire par un professeur du collège. 5) Madame Erkmann, marchande en épicerie, eau-de-vie et vins, n'a guère qu'une ou deux pensionnaires, qu'elle fait instruire par un professeur du collège. Le reste du temps, on les voit le plus souvent dans la boutique. Pour le présent, elle n'a que sa nièce. 6) Les dames Costes ont une maison fermée comme un couvent. Toute l'instruction se donne dans l'intérieur par la fille aînée et un professeur septuagénaire qui demeure dans la maison. Je m'en rapporte, pour le reste, au certificat de Mr le maire, dont la copie ci-jointe. 7) Les aubergistes semblent être privilégiés à recevoir en pension les enfants de tous les aubergistes des environs, et il est bien rare qu'ils s'en trouvent dépourvus ».

plus tard, elle se marie et transfère son institution à Sarrebourg. C'est la Mme Antoine qui ouvrira un pensionnat à Nancy, et qui connaît donc, au fil de sa carrière, les différents niveaux de la hiérarchie des villes de la Meurthe. En 1870, Sarrebourg voit émerger une situation de concurrence entre deux pensionnats laïques, suite à l'ouverture de l'institution Weiss et Freund.

D'après l'enquête de 1864, la Moselle est le département de l'Est qui possède le plus de pensionnats laïques<sup>420</sup>. Le département suit la règle de la forte concentration des institutions dans la préfecture. En ne prenant que les pensionnats, dont les dossiers d'ouverture sont réunis sous la cote 1T69 aux archives départementales, l'énumération est déjà bien longue. Les plus anciens mentionnés sont les établissements des demoiselles Balson (N°2 rue de la Paix) et des demoiselles Thomas (N°15 rue de la Chèvre), ouverts avant la circulaire de 1819 sur les maisons d'éducation de filles de degrés supérieurs (les demoiselles Thomas obtiendront une autorisation rétroactive en 1827). Les deux institutions sont reprises, celle des demoiselles Balson par Mlle Cailloux en 1836 et celle des demoiselles Thomas par Mlle Watrin en 1832, après que des négociations avec Mlle Lambry et avec Mlle Weber ont échoué en 1830. Mais il y a sûrement encore d'autres pensionnats fondés à Metz antérieurement à 1819 : celui de Mme Lanty, repris en 1826 par Mme Maréchal et sa sœur, Mlle Gugnon ; celui de Mme René, repris en 1834 par Mlle Remy, fille d'un ancien principal de collège (N°6 place Saint-Étienne) ; celui de Mlle Perrin, repris en 1838 par Mlle Mathieu (N°36 rue des Allemands).

Les autres pensionnats messins sont fondés, dans l'ordre chronologique, par : Mme Noël-Wouters en 1819 (N°8 place Sainte-Croix) ; Mlle Françoise en 1821 ; Mme Garot en 1822 ; Milles Raux et Garand en 1823 (N°2 rue des Bénédictins) ; Mme Marx-Félix en 1824, à laquelle succède sa sœur, Mlle Anspach, en 1828, et, semble-t-il, Mlle Emmerique en 1832 ; Mme Mussot en 1825 (régularisation en 1827)<sup>421</sup> ; Mlle Munier en 1828 (N°10

---

<sup>420</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, p. 215, carte des pensionnats laïcs.

<sup>421</sup> Y a-t-il, alors, trop de pensionnats à Metz ? C'est ce que pensait, dans un premier temps, le maire de Metz, avant de prendre en pitié la veuve Mussot (ADM<sup>o</sup> 1T69, le préfet de la Moselle au maire de Metz, 13.08.1827). Celle-ci avait déclaré, au contraire, qu'en fondant un pensionnat dans la rue des Clercs, elle ferait œuvre d'« utilité publique », en raison du manque d'établissements du même type dans le quartier (Mme Mussot au préfet de la Moselle, 09.07.1827).

rue des Récollets)<sup>422</sup> ; Mme Wiesener la même année ; Mlle Rose Aimée Durand la même année également, qui s'associe avec sa sœur Thérèse en 1832 et cède l'établissement à Mlle Dollier en 1851 ; Mlle Boudin (dotée d'une solide expérience allemande) en 1829<sup>423</sup> ; Mme Duhamel de Querlonde avec Mlle Cuny la même année ; Mlle Gustine la même année également ; Mme Brahain en 1830 (N°13 rue Taison) ; Mlle Deperonne la même année ; Mlle Hengtgen dite Martin la même année également<sup>424</sup> ; Mme Deshayes, suite aux déboires professionnels de son mari notaire, en 1832 (N°2 rue des Petites-Tappes) ; Mme Macquin la même année ; Mlle Muneret dite Garcin la même année encore (N°4 place Saint-Louis) ; Mlle Baillot en 1834 (Rue Saint-Marcel) ; Mlle Karr en 1845 ; Mme David en 1847 ; Mme Wendling la même année ; Mlles Mamer en 1849 (« un pensionnat secondaire de demoiselles », rue du Pont-Saint-Marcel) ; Mlle Eckendorff en 1850 (N°12 rue du Grand-Cerf) ; Mlle Nicolas la même année (Rue de l'Abreuvoir), qui reprend vraisemblablement le pensionnat de sa tante Watrin (anciennement Thomas) ; Mlle Robinson, âgée d'à peine dix-huit ans, la même année également (« un pensionnat secondaire », rue d'Eltz) ; Mlle Tricottet, fille d'un inspecteur primaire, en 1851 (N°14 rue Chèvremont) ; Mlle Gugnon en 1851 (refondation du pensionnat repris en 1826 avec sa sœur ?), puis à nouveau en 1857, après son mariage avec un Monsieur Mouzin (N°8 rue des Clercs) ; Mlle Laprun en 1856 (« une école libre pour les jeunes filles, destinée à recevoir seulement des externes », ce qui nous rappelle l'acception très englobante du terme de « pensionnat ») ; Mlle Saulnier en 1857 (N°41 rue Mazelle) ; Mlle Denny, une Sélestadienne, en 1869 (N°6 rue de la Grande-Armée).

Remarquons l'absence d'institutions qui apparaîtront comme relevant de l'enseignement secondaire après l'annexion de 1871 : Minaglia, Morhange, qui devient Blum-Bloch, Daure.

---

<sup>422</sup> Le « pensionnat de demoiselles » de Mlle Munier consiste en 4 internes qu'elle souhaite recevoir dans son école de filles. Celle-ci présente la particularité de se trouver dans la même maison qu'une école de garçons, dirigée par le père de l'enseignante. On prend soin à ce que les élèves ne se croisent pas et cet aménagement semble fonctionner, puisqu'il recueille l'approbation du curé de Sainte-Ségolette (ADM<sub>o</sub> 1T69, Monsieur Munier au préfet de la Moselle, 30.11.1828).

<sup>423</sup> Elle voulait, en 1828, ouvrir un pensionnat à Saint-Avoid, avant de se rendre compte qu'une institution existante représentait une concurrence trop puissante. Son père a alors requis une autorisation d'ouverture pour Metz, « dans la partie située entre la place Saint-Vincent, la rue du Pont-des-Morts et la place de la Comédie, où il n'y a point encore d'établissement de l'espèce ».

<sup>424</sup> Elle était, auparavant, maîtresse de langues. Au programme du « pensionnat de jeunes demoiselles » qu'elle souhaite ouvrir, elle inscrit l'italien (ADM<sub>o</sub> 1T69, Mlle Hengtgen au préfet de la Moselle, 19.06.1830).

On trouve aussi quelques maisons laïques dans les autres villes de la Moselle. En 1820, Mlle Vallet ouvre, avec sa mère, un pensionnat de jeunes filles à Thionville. Le sous-préfet explique<sup>425</sup> : « La D<sup>lle</sup> Vallet est en ce moment à Paris, où elle suit le cours normal de la grande école de Madame Quignon. Vous verrez, par la lettre que je viens de recevoir d'elle, qu'elle a grand besoin d'appui. Cette famille intéressante a tout perdu en perdant son chef, mort chirurgien major ». Cinq ans plus tard, suite à la mort de Mlle Vallet, devenue épouse Périn, une Mlle Vanderbach, ancienne élève de la Maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis<sup>426</sup>, s'associe avec la mère Vallet pour poursuivre l'entreprise. En 1827, Mlle Vanderbach prend la direction de la maison. Mais l'année suivante, les dames Vallet et Vanderbach ferment leur institution<sup>427</sup>. Mlle Bonaventure, qui a fondé une école dans la ville en 1825, l'agrandit alors d'un pensionnat<sup>428</sup>. Elle n'est pas la seule à revendiquer le public de l'ancien établissement. Mme Lefèvre attendait, elle aussi, le départ des dames Vallet et Vanderbach<sup>429</sup>, pour fonder son pensionnat à Thionville, où elle avait déjà enseigné par le passé. 1828 voit donc la naissance de deux institutions concurrentes. Laquelle prend le dessus ? Les deux ont peut-être rapidement disparu, puisqu'en 1838, un nouveau pensionnat est adjoint à l'école de Mlle Morgat.

Autre sous-préfecture : Sarreguemines. La ville attire des entrepreneuses issues de l'aristocratie. En 1836, Olympe de Prémoré y fonde un pensionnat<sup>430</sup>. Les demoiselles Petitdidier (ou Petit-Didier) en ouvrent bientôt un autre, semble-t-il en 1839, puisque le maire de Sarreguemines rend alors un avis sur leur projet de fondation<sup>431</sup>. Avis négatif. L'édile ne croit pas aux chances de succès des demoiselles Petitdidier, à cause de la concurrence du pensionnat de Sainte-Chrétienne et de l'« école privée dirigée par une dame veuve Maquin et sa demoiselle », qui présente « aux habitants de la ville les mêmes avantages qu'un pensionnat »<sup>432</sup>. Remarquons que l'institution d'Olympe de Prémoré

<sup>425</sup> ADMo 1T68, le sous-préfet de Thionville au préfet de la Moselle, 28.01.1820.

<sup>426</sup> Mlle Vallet, pauvre orpheline d'un chirurgien major, fut-elle, elle aussi, élève de ce pensionnat fondé par Napoléon I<sup>er</sup> pour aider des familles de légionnaires en difficultés ? Elle y aurait rencontré cette Mlle Vanderbach ? On sait qu'« une fois sorties du pensionnat, [les anciennes élèves] conservent un esprit de corps qui renforce leur éducation élitaine » (ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2005 (1992), p. 67).

<sup>427</sup> ADMo 1T68, le sous-préfet de Thionville au préfet de la Moselle, 27.08.1825 et 17.03.1828.

<sup>428</sup> ADMo 1T68, arrêté du préfet du département de la Moselle, 19.03.1828.

<sup>429</sup> ADMo 1T68, Mme Lefèvre au sous-préfet de Thionville, 16.03.1828.

<sup>430</sup> ADMo 1T68, arrêté du préfet du département de la Moselle, 29.03.1836.

<sup>431</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 122.

<sup>432</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 122.

n'est pas citée. Elle a donc disparu. En 1870, Eugénie de Lavenue reprend l'institution Petitdidier<sup>433</sup>, où elle a été sous-maîtresse à la fin des années 1850<sup>434</sup>.

Un pensionnat de jeunes demoiselles existe à Saint-Avold depuis au moins 1828, puisque l'existence d'une telle institution a découragé cette année-là, comme nous l'avons vu, l'ouverture d'un pensionnat par Mlle Boudin. Mlle Rose Altmayer reprend-t-elle cette institution lorsqu'elle fonde son pensionnat en 1829 ? Quatre ans plus tard, la maison Altmayer est reprise par Mlle Mélanie Jacot<sup>435</sup>.

1829 est également l'année de la fondation du pensionnat de Mme Lambert à Bitche. Le baron Kreutzer, maréchal de camp en retraite, écrit en janvier au préfet : « Outre l'éducation que ce pensionnat procurera à nos filles et à toutes celles des classes aisées de ce pays-ci, il en résultera un vrai bien pour la pauvre ville de Bitche, en y attirant, au printemps prochain, bon nombre de pensionnaires de la Prusse et de la Bavière »<sup>436</sup>. Mais la concurrence des Sœurs de Sainte-Chrétienne s'avère être trop difficile à soutenir et Mme Lambert transfère son institution à Haguenau dès novembre 1830<sup>437</sup>.

Du côté de l'Ouest du département, un pensionnat de filles est ouvert à Longwy-Bas, en décembre 1845, par Mlle Nicolas<sup>438</sup>, une ancienne élève de la Maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis. Le sous-préfet de Briey précisait le mois précédent<sup>439</sup> : « L'établissement qu'elle propose de fonder sera non seulement utile aux pères de famille de Longwy et des environs, mais est destiné à recevoir aussi des élèves de la Belgique et du Luxembourg, qui manquent d'institutions de ce genre ». En 1862, Mlle Macquard, ancienne maîtresse au pensionnat de Mlle Mamer à Metz, reprend le pensionnat des dames Nicolas. Il lui a fallu demander une dispense de stage pour cela, obtenue avec le soutien du préfet<sup>440</sup> : « D'après les renseignements que j'ai recueillis, le pensionnat que la postulante désire établir rendrait des services importants, non seulement à la ville de Longwy, mais

---

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 205-206.

<sup>434</sup> ADMo 1T68, déclaration d'ouverture d'un pensionnat primaire à Sarreguemines, 09.04.1870.

<sup>435</sup> ADMo 1T68, arrêtés du préfet du département de la Moselle, 28.01.1829 et 07.09.1833.

<sup>436</sup> ADMo 1T68, le baron Kreutzer au préfet de la Moselle, 28.01.1829.

<sup>437</sup> ADMo 1T68, le sous-préfet de Sarreguemines au préfet de la Moselle, 19.01.1831.

<sup>438</sup> ADMo 1T68, arrêté du préfet du département de la Moselle, 03.12.1845.

<sup>439</sup> ADMo 1T68, le sous-préfet de Briey au préfet de la Moselle, 08.11.1845.

<sup>440</sup> ADMo 1T68, le préfet de la Moselle au ministre de l'Instruction publique, 25.01.1862.

encore aux communes environnantes, attendu que les jeunes filles des familles aisées trouveraient dans cet établissement une instruction qu'elles ne seraient pas obligées d'aller chercher au loin et à grands frais ». L'institution finit par devenir, en 1868, celle de Mlle Bastien, elle aussi passée par le pensionnat Mamer à Metz.

La Meuse n'est pas non plus dépourvue d'institutions secondaires laïques pour les filles<sup>441</sup>, dont un certain nombre se concentre à Bar-le-Duc<sup>442</sup>. Parmi elles, le pensionnat des demoiselles Harmand, ressorti de son oubli en 2011 par la grâce d'un bulletin de l'Association des Anciens des établissements scolaires catholiques de Bar-le-Duc<sup>443</sup>. Il fut fondé en 1832 et transmis en 1860, comme nous l'avons déjà signalé.

Le maillage des institutions laïques semble, par contre, assez lâche dans le département des Vosges, au regard de l'enquête de 1864<sup>444</sup>, dont les résultats se trouvent confirmés par la consultation du dossier « pensionnats » des archives départementales (1T84). Celles-ci nous laissent remonter au plus loin en décembre 1829. Mlle Marie Joseph Tresté est alors autorisée à ouvrir à Saint-Dié un « pensionnat de jeunes demoiselles »<sup>445</sup>. Son brevet de capacité ne suffisant pas pour diriger un tel établissement, il lui a fallu obtenir l'agrément spécial du recteur<sup>446</sup>.

En 1833, Mlle Antoinette Paxion, qui possède un brevet de capacité du premier degré, ouvre un « pensionnat de jeunes demoiselles » à Remiremont<sup>447</sup>. En février 1839, le ministère de l'Instruction publique s'inquiète de la demande de Mlle Tabellion, ancienne religieuse de la Providence, d'ouvrir un pensionnat primaire à Remiremont<sup>448</sup> : « Je vous prie avant toute chose de vous procurer auprès de la supérieure de cette société (maison de Portieux) des renseignements sur les motifs qui lui ont fait abandonner cette institution et de me les communiquer. D'un autre côté, il résulte du plan fourni par la D<sup>lle</sup> Tabellion que le local ne remplit pas parfaitement les conditions exigées ». En juillet 1839, la décision

---

<sup>441</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, p. 215, carte des pensionnats laïcs.

<sup>442</sup> ADMe 11T1, écoles libres, congréganistes et laïques.

<sup>443</sup> Association des anciens des établissements catholiques de Bar-le-Duc, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>444</sup> ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, p. 215, carte des pensionnats laïcs.

<sup>445</sup> ADV 1T84, le préfet des Vosges au sous-préfet de Saint-Dié, 28.12.1829.

<sup>446</sup> ADV 1T84, le préfet des Vosges au sous-préfet de Saint-Dié, 28.08.1829.

<sup>447</sup> ADV 1T84, arrêté du préfet des Vosges, 31.10.1833.

<sup>448</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur, 16.02.1839.

ministérielle quant à l'ouverture est ajournée, car « l'autorisation sollicitée par la Dlle Tabellion peut avoir des conséquences si graves qu'on ne saurait exiger à cet égard trop de garanties »<sup>449</sup>.

En 1842, une « maison d'éducation de jeunes demoiselles » est fondée à Épinal par Mlle Adèle Mangay (qui utilise le terme consacré de « pensionnat »)<sup>450</sup>, malgré des relations plutôt tendues avec le maire (Adam)<sup>451</sup>.

La même année, le comité communal des écoles primaires de Neufchâteau se déclare opposé à la demande d'une dame Scheibert d'établir un pensionnat dans la ville<sup>452</sup> : « 1° Le local est peu convenable, mal aéré et il n'y existe ni cour, ni jardin, où les pensionnaires puissent prendre de l'exercice. 2° L'existence d'un atelier de tailleur dans la maison de Madame Scheibert présente des inconvénients graves à cause des rapports qui pourraient s'établir entre les pensionnaires et les ouvriers ou les personnes qui fréquentent une maison ouverte à tout le monde ». Un établissement secondaire ? Oui, le recteur parle d'un « pensionnat de jeunes demoiselles »<sup>453</sup>. La demanderesse a dû abandonner son projet.

En mai 1843, Mlle Kienné, institutrice privée à Mirecourt, est autorisée à « joindre un pensionnat primaire à son école »<sup>454</sup>. En 1849, Mlle Adèle Adam, qui possède un brevet supérieur, souhaite fonder à Épinal « une maison d'éducation » et « un pensionnat primaire supérieur de jeunes demoiselles », « dans une ancienne maison chapitrée, située rue de la Paix »<sup>455</sup>. Elle y est autorisée. La même année, dans la même ville, Mlle Thérèse Bonnaire, institutrice privée, souhaite elle-aussi ouvrir un pensionnat dans son école. Les conditions

---

<sup>449</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur, 03.07.1839.

<sup>450</sup> ADV 1T84, arrêté du préfet des Vosges, 08.09.1842.

<sup>451</sup> ADV 1T84, le maire d'Épinal au préfet des Vosges, 05.09.1842 : « J'ai l'honneur de vous transmettre les pièces relatives à Mlle Mangay. La demande qui lui a été faite de son acte de naissance, que réclamait votre lettre du 3 courant, provoque chez elle une irritation déplacée, si elle n'est calculée. Du reste, elle ne m'est point assez connue pour que je puisse donner un avis sur l'établissement qu'elle se propose de créer. Tout ce que je puis dire, Monsieur le préfet, c'est que toutes les fois qu'elle aura à communiquer avec l'administration municipale, elle pourra se présenter à la mairie, où elle trouvera les égards dus à son sexe et la justice rendue à tous. Quant à mon habitation personnelle, où elle s'est conduite d'une manière inconvenante, strictes recommandations sont faites pour que l'entrée lui en soit interdite ».

<sup>452</sup> ADV 1T84, délibérations du comité communal des écoles primaires de Neufchâteau, 05.08.1842.

<sup>453</sup> ADV 1T84, le recteur de Nancy au maire de Neufchâteau, 01.08.1842.

<sup>454</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 18.05.1843.

<sup>455</sup> ADV 1T84, Mlle Adam au préfet des Vosges, 22.09.1849.

matérielles s'avèrent insatisfaisantes<sup>456</sup>. Les améliorations demandées par le ministère sont rapidement effectuées, puisque Mlle Bonnaire est bientôt autorisée à recevoir 18 pensionnaires, « à la condition que chaque dortoir sera occupé par une surveillante »<sup>457</sup>. Nous connaissons déjà son destin nancéien. Plus tard, dans le contexte de la création poussive d'un enseignement secondaire féminin par Duruy, la Ligue française de l'enseignement ouvre une institution à Épinal (1868), dont les élèves sont conduites aux cours de la ville.

Des institutions laïques voient le jour dans des villes moins importantes du département. À Rambervillers, Mlle Coraly Gervais fonde, en 1849, « une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles »<sup>458</sup> (elle-même évoque « un externat et un pensionnat de jeunes demoiselles »<sup>459</sup>). L'année suivante, Mlle Elisa Dupuich ouvre un établissement du même type dans la même ville<sup>460</sup>. Une reprise du précédent ? La directrice est déjà établie depuis quatre mois et s'apprête à organiser une distribution des prix<sup>461</sup> lorsqu'elle obtient son autorisation.

En 1832, Mme Marie Françoise de Parrot, née Berger, est autorisée à établir un « pensionnat de jeunes demoiselles » à Vagney, dans l'arrondissement de Remiremont<sup>462</sup>. Elle bénéficie du soutien du maire, qui a écrit au préfet<sup>463</sup> : « L'établissement que je sollicite au nom de nos habitants notables aura l'avantage [...] de procurer à nos jeunes demoiselles une éducation soignée qu'elles ne pourraient trouver qu'en se déplaçant, ce qui occasionnerait des frais considérables que beaucoup de familles n'ont pas les moyens de

---

<sup>456</sup> ADMM 1T75, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 05.07.1849 : « Il résulte du plan et du bail produits à l'appui de cette demande que Mlle Bonnaire ne pourra disposer que du premier étage de la maison qu'elle a louée. Ces pièces font connaître, en outre, que la cour appartiendra en commun à l'institutrice et aux autres habitants de la maison. Un pareil arrangement ne peut être admis, et je n'accorderai l'autorisation qu'autant que les élèves auront à leur disposition une cour de récréation exclusivement affectée à cet usage, et dont l'entrée sera interdite à toute personne étrangère à l'école. Je vous prie de transmettre cette observation à Mlle Bonnaire et de l'inviter à indiquer la destination des autres étages de la maison. Le plan ne fait pas connaître l'emplacement des lieux d'aisance. Cette omission devra être réparée et on aura soin de disposer lesdites dépendances d'une manière conforme aux règlements. Je joins ici ce plan. Vous voudrez bien me le renvoyer après qu'il aura été tenu compte des observations ci-dessus ».

<sup>457</sup> ADMM 1T75, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 27.09.1849.

<sup>458</sup> ADV 1T84, arrêté du préfet des Vosges, 09.01.1849.

<sup>459</sup> ADV 1T84, Mlle Gervais au recteur de Nancy, 09.12.1848.

<sup>460</sup> ADV 1T84, arrêté du préfet des Vosges, 28.08.1850.

<sup>461</sup> ADV 1T84, Mlle Dupuich au préfet des Vosges, 28.08.1850.

<sup>462</sup> ADV 1T84, arrêté du préfet des Vosges, 05.10.1832.

<sup>463</sup> ADV 1T84, le maire de Vagney au préfet, 17.09.1832.

supporter. Madame Parrot a rempli avec zèle et fidélité les mêmes fonctions à Nancy, où elle a été autorisée Monsieur le préfet de la Meurthe ». Le sous-préfet de Remiremont considère qu' « un pensionnat de jeunes demoiselles placé à Vagney et bien dirigé serait d'un grand avantage pour les familles de cette contrée »<sup>464</sup>.

Descendons encore dans la taille des communes. Schirmeck (appartenant à l'époque au département des Vosges), qui n'a pas 1 500 habitants, possède un pensionnat de demoiselles<sup>465</sup>. En 1844, Mlle Jeanne Philippine Caroline Eichholtz est autorisée à ouvrir à Saint-Élophé la « maison d'éducation de jeunes demoiselles » dont on a déjà parlé<sup>466</sup>.

Changeons d'académie et passons à l'Alsace ! Dans le Bas-Rhin, une place à part doit être faite à la métropole rhénane, Strasbourg, qui concentre les deux tiers des 97 fondations d'établissements laïques d'enseignement secondaire féminin recensées entre 1800 et 1870<sup>467</sup>. Le phénomène commence dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. 9 pensionnats laïques de jeunes demoiselles existent dans la préfecture du Bas-Rhin lorsque le ministre de l'Intérieur s'intéresse pour la première fois à ces établissements, avec sa circulaire du 19 juin 1819.

Au cours de l'année suivante, les 5 autorisations d'ouverture accordées dans le département le sont toutes à Strasbourg. En comptant la disparition d'un pensionnat préexistant (Muller), on arrive au nombre de 13 institutions strasbourgeoises en 1820 : Emelie Allios (N°3 rue de la Toussaint), la veuve Ferru (N°9 rue des Echasses), la veuve Garcin (N°7 place de Saint-Pierre-le-Jeune), le dame Laib (N°18 rue Brûlée), Louise Ernst épouse Roederer (N°5 place de l'Ancienne maison commune), Salomé Barbenès (N°2 rue de l'Ail), Barbe Bernard (N°31 rue de la Rappe) et Caroline Ehrmann (N°19 rue des Bouchers) pour celles antérieures à la circulaire, Lobstein, Lidoine, Carey, Chasserot et Gaudron dite Martin pour les nouvelles<sup>468</sup>. Certaines institutions avaient déjà disparu avant

---

<sup>464</sup> ADV 1T84, note du sous-préfet de Remiremont, 24.09.1832.

<sup>465</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 22.

<sup>466</sup> ADV 1T84, arrêté du préfet des Vosges, 05.01.1844.

<sup>467</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 22-23.

<sup>468</sup> ADBR 1TP/SEC19, note des services de la préfecture et « état des maisons d'éducation ou de pensionnats de jeunes filles existant dans la ville de Strasbourg », 1820.

1819. Ainsi, le pensionnat israélite des demoiselles Duport et Sarez, dont le prospectus de 1809 revendiquait pourtant un monopole prometteur : « Des établissements pour l'éducation des enfants se forment de toutes parts avec succès, on n'en voit point encore qui soient spécialement consacrés à celle des demoiselles du culte hébraïque »<sup>469</sup>. La petite institution de Mme Loyauté, 13 élèves en 1809, a également disparu, de même que le pensionnat de Mme Delahaye avec sa trentaine d'élèves, essentiellement internes<sup>470</sup>. À moins que ces établissements n'aient été repris et comptent parmi les 8 de 1819 ? Ceux-ci accueillent, alors, entre quelques unités (Allios) et une grosse quarantaine d'élèves (Roederer). Ils se trouvent essentiellement concentrés dans le canton Sud de Strasbourg. Ce sera une constante pendant un siècle.

Après le pic de 1820, le nombre des établissements d'enseignement secondaire féminin se réduit dans la capitale alsacienne. Muriel Schvind recense 9 maisons laïques en 1836 (pour 1 congréganiste), autant en 1852 (pour 2 congréganistes) et 6 en 1867 (pour 3 congréganistes)<sup>471</sup>. L'inspecteur primaire (Voulot) considère malgré cela, au milieu du siècle, qu'il y a beaucoup trop d'institutions<sup>472</sup>. Dans ce paysage de créations éphémères, intéressons-nous aux choses qui durent. Il y a l'institution de Mme Ferru, née à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, reprise par Mlle Emilie Werner, laquelle déménage rue du Faisan, puis rue des Veaux ; elle cède l'établissement en 1861, après avoir épousé M. Mury, à Mlle Heyberger, puis le reprend une fois veuve, en 1866, pour s'installer rue des Hallebardes<sup>473</sup>. Mlle Pauline Knoderer reprend, au milieu du siècle, deux pensionnats réputés, celui de Mlle Barbenès et celui de Mlle Ehrmann (sorti de l'ombre avec la publication du journal d'Amélie Weiler, qui y fut élève)<sup>474</sup>. L'une était restée pendant quarante-cinq ans à la tête de son institution, l'autre pendant un quart de siècle. Mme Roederer, après vingt-quatre ans de direction, cède son entreprise, en 1837, à Mlles Kramp et Donne, qui se maintiennent pendant quelques années au N°4 rue Sainte-Elisabeth. À ne pas confondre avec Mlle Roederer, qui transmet, en 1864, son établissement du N°17 rue de la Nuée Bleue à Mlle

---

<sup>469</sup> Cité dans : SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 35.

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>472</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>473</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 32.

Emilie Fuchs. Cette dernière vient alors de quitter la direction de l'institution Enseignement, déjà évoquée plus haut.

Les autres villes du Bas-Rhin ne sont pas dépourvues d'institutions laïques. Trois pensionnats de jeunes demoiselles, fondés antérieurement à la circulaire du 19 juin 1819, sont recensés par la préfecture en 1820 : Feldbach (ou Fellbach) à Haguenau, Martinet à Saverne et Hausmann à Wissembourg<sup>475</sup>. Cette dernière sous-préfecture s'affirmera, au cours du siècle, comme un haut-lieu de l'enseignement secondaire féminin en Alsace du Nord, avec la coexistence de deux pensionnats, fondés le premier en 1833 par Mme Mansuy née Duvernoy<sup>476</sup> et le second en 1837 par Mlle Dureteste (repris en 1861 par Mlle Laedlein). Dans les deux autres villes citées, les entreprises laïques demeurent fragiles. À Haguenau, une institution subventionnée par la municipalité dans les années 1830 ne réussit pas à se maintenir. Au milieu du siècle, le pensionnat Wolff périclité rapidement après son transfert depuis Strasbourg<sup>477</sup>. Un établissement israélite (Loewel) semble toutefois connaître une petite prospérité à la même époque<sup>478</sup>. À Saverne, Mme Ferrenbach tient un pensionnat de demoiselles au milieu du siècle. Sélestat, la sous-préfecture du Sud, ne compte apparemment aucun établissement en 1820, mais il y en eut un sous le Premier Empire<sup>479</sup>. Le milieu du siècle voit différentes fondations de pensionnats : Morel (1836), Fackler (1860).

Quelques villes plus petites ont également leurs institutions secondaires laïques. À Bouxwiller, deux établissements se partagent les classes d'âge dans les années 1820<sup>480</sup>. À Barr, Mlle Dietz ouvre un pensionnat en 1828, qui sera repris par Mlle Doerr. La commune connaît d'autres fondations au milieu du siècle (Lantz, Farny). Bischwiller, en plein essor démographique, compte les siennes : Bertrand, Lix, Stieffel & Mazel. Les deux derniers sont professeurs au tout nouveau Progymnase de la localité<sup>481</sup>. Les villes dotées d'un collège ont presque toutes vu la naissance d'établissements secondaires de filles (sauf Obernai), mais le caractère privé de ces derniers les a souvent fait disparaître. Barr n'a pas

---

<sup>475</sup> ADBR 1TP/SEC19, note des services de la préfecture, 1820.

<sup>476</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 35.

<sup>477</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>478</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>479</sup> ETTWILLER Éric, « Enseignement féminin », *Op. cit.*, p. 675.

<sup>480</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 34.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 35.

de collège. Wasselonne non plus, où Mme Hunolt fonde une institution en 1866. L'enseignement secondaire féminin déborde aussi de Strasbourg sur ses faubourgs, notamment Schiltigheim. Avec peu de succès : Mlle Fajard, qui a quitté la grande ville en 1858, en reprend le chemin deux ans plus tard, après l'échec de son implantation. Mlle Schnee tente aussi sa chance. Mais arrive bientôt l'annexion.

Pour connaître la situation du Haut-Rhin, on peut s'appuyer depuis peu sur le mémoire de master (enseignement) de Marion Bissieux-Spinella, moins détaillé que celui de Muriel Schvind sur le Bas-Rhin, mais qui présente l'avantage de comporter une liste des institutions de filles recensées comme secondaires<sup>482</sup>. Reprenons-la ! Colmar domine, sans surprise, avec 8 maisons laïques. Il manque Nitschelm, Lemaître et Hitschler. Un oubli compréhensible, car les autorisations d'ouverture évoquent des écoles, pas des pensionnats. Mais l'on sait que l'enseignement secondaire des filles au XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas affaire de dénominations et que le repérage des institutions n'est pas une science exacte. L'histoire de ces établissements après l'annexion de 1871 montrera bien leur position surélevée par rapport à l'enseignement primaire. On n'arrive pas à remonter en amont de 1839. Le pensionnat Dorn est le plus ancien de la préfecture du Haut-Rhin, mais la date de sa fondation demeure inconnue. Après Colmar vient Mulhouse, où le premier pensionnat (Risler) mentionné par les archives départementales a été ouvert en 1826. Apparaissent encore les pensionnats Banzet et Berger. L'auteur a oublié les institutions de Mme Boissière (fondé en 1860) et de Mme Guth (fondé en 1863), pour la même raison que furent oubliées les trois institutions colmariennes précitées. Belfort, qui appartient, à cette époque, au Haut-Rhin, a connu la fondation de trois pensionnats laïques. L'autre sous-préfecture du Sud du département, Altkirch, ne possède apparemment aucun pensionnat pour l'ensemble du siècle.

Quelques villes moyennes possèdent une ou deux institutions laïques, comme Ribeauvillé, où les demoiselles Schreiner font concurrence, dans les années 1840, aux demoiselles Giron. Un établissement est recensé à Thann (Godel, fondé en 1846), un autre à Guebwiller (Rivé, fondé en 1852), là où il faudrait en compter deux (Altheimer, une école fondée en 1850). Autre oubli de la liste, Sainte-Marie-aux-Mines, où l'école de Mlle

---

<sup>482</sup> BISSIEUX-SPINELLA Marion, *Op. cit.*, p. 83-84.

Degermann, fondée en 1847, répond au moins à la définition sociologique des établissements d'enseignement secondaire, puisqu'elle accueille des filles d'industriels. La direction est reprise par Mlle Karl en 1862. Enfin, quelques petites communes possèdent aussi leur pensionnat laïque. L'institution la plus célèbre, bien au-delà des limites départementales, est le Petit-Château de Beblenheim, où Jean Macé applique ses principes pédagogiques durant tout le Second Empire. L'enseignement y est d'un très haut niveau<sup>483</sup>. Étonnamment, une maison laïque est fondée à Bellemagny l'année même où s'ouvre le pensionnat congréganiste de l'abbé Faller. Deux directrices franc-comtoises s'y succèdent : Mlle Dupont, de Haute-Saône, transmet l'institution en 1863 à Mlle Soipteur, du Doubs. Certaines directrices circulent entre les deux départements alsaciens. Mlle Louise Roederer ouvre un pensionnat à Colmar en 1843 avant d'en fonder un nouveau à Strasbourg, sa ville natale. Mme Augusta Boissière, née Stromeyer, commence, quant à elle, à Strasbourg pour finir à Mulhouse (voir le *Dictionnaire*, ANNEXE 2). Il y aurait aussi des généalogies à effectuer pour voir s'il existe un lien de parenté : entre les deux Roederer des Strasbourg ; entre la veuve Farny, qui reprend le pensionnat Dorn à Colmar-Logelbach en 1841, et Mlle Julie Caroline Farny, qui ouvre une école libre de niveau supérieur à Barr en 1864... Mais elles nous conduiraient trop loin du cadre de notre étude. Le plus important que nous ayons encore à apprendre sur les institutions laïques, avant d'aborder le cap de 1871, est de connaître leur positionnement confessionnel.

## (2) Les réalités confessionnelles

Un dernier point de vocabulaire s'impose. Avant l'École laïque de Jules Ferry, la désignation d'un établissement scolaire comme « laïque » signifie qu'il est dirigé par un enseignant ou une enseignante laïque. Les pensionnats laïques dispensent généralement un enseignement religieux et sont tournés, de ce fait, vers un groupe confessionnel précis. En Lorraine, ils sont de la confession de l'immense majorité de la population, catholique. Tous

---

<sup>483</sup> BLOCH Maurice, « Jean Macé et le Petit-Château d'après le journal manuscrit *La Ruche* ». Dans : *Revue internationale de l'enseignement*, 30<sup>e</sup> année, vol. 60, n°9, 15 sept. 1910, p. 221-233.

les prospectus de pensionnats laïques réunis en 1838 par la mairie de Nancy insistent sur l'importance de la religion dans l'éducation.

C'est aussi ce que fait Mme Noël-Wouters lorsqu'elle écrit au préfet de la Moselle, en 1827, pour demander une régularisation de son établissement messin<sup>484</sup> : « Notre religion, la morale et l'instruction convenable au sexe sous le rapport de l'utilité et de l'agrément, sont les seuls régulateurs de notre pensionnat. Cela est connu de tous les honnêtes gens qui nous honorent de leur confiance, notamment de M. le curé de Sainte-Ségoène ». Toujours à Metz, l'année suivante, alors qu'elle demande un diplôme de maîtresse de pension, Mlle Durand explique au préfet qu'elle dirigera son établissement sous les conseils d'un ancien professeur de théologie au séminaire et du premier vicaire de Saint-Vincent, deux amis de la famille<sup>485</sup>. Elle doit être examinée par le proviseur du collège royal de Metz, l'abbé Sainière (beaucoup de proviseurs et principaux du XIX<sup>e</sup> siècle sont des prêtres).

En 1829, lorsque Mlle Altmayer fait part de son intention de fonder un pensionnat à Saint-Avold, elle n'oublie pas de préciser qu'elle a été élevée au couvent de la Providence à Charleville pendant six ans<sup>486</sup>. Il y a sûrement des directrices plus cléricales que d'autres. On imagine que pour avoir cédé leur institution de Bar-le-Duc à une congrégation enseignante, les demoiselles Harmand l'étaient passablement. La sobriété de leur mise ne nous dément pas<sup>487</sup>. À Remiremont, Mlle Paxion a dû montrer un certain zèle religieux pour mériter en 1867, longtemps après la fermeture de son pensionnat, les hommages de la *Revue catholique d'Alsace*<sup>488</sup>.

---

<sup>484</sup> ADMo 1T69, Mme Noël-Wouters au préfet de la Moselle, 05.07.1827.

<sup>485</sup> ADMo 1T69, Mlle Durand au préfet de la Moselle, 22.06.1828.

<sup>486</sup> ADMo 1T68, Mlle Altmayer au préfet de la Moselle, 02.01.1829. Il y a cependant des qualités qui ne s'acquièrent pas au couvent. Le maire de Saint-Avold, qui ne met pas en cause la moralité ni la bonne conduite de l'enseignante, « ne pense pas qu'elle obtienne la confiance des familles », car ses « manières » ne seraient « pas assez prévenantes ni insinuant pour pouvoir captiver la confiance des pères de famille et des enfants qui pourront lui être confiés » (le sous-préfet de Sarreguemines au préfet de la Moselle, 23.01.1829).

<sup>487</sup> Association des anciens des établissements catholiques de Bar-le-Duc, *Op. cit.*, p. 7 (photographies).

<sup>488</sup> CAMPAUX Antoine, « M. Félix, maire de Remiremont » (notice nécrologique), *Revue catholique d'Alsace*, t. 9, 1867, p. 121-123., p. 121 : « En même temps que le Collège, sous l'habile direction de M. Félix, attirait la confiance de tant de familles, un pensionnat de jeunes filles, dirigé par une personne d'une rare distinction d'esprit et de caractère, Mlle Antoinette Paxion, jouissait d'une confiance non moins grande

La Lorraine possède aussi des pensionnats pour les non-catholiques. Mme Macquin, qui en fonde un à Metz en 1832, est protestante. Elle a reçu sa formation pédagogique du pasteur réformé Lafitte<sup>489</sup>, que le préfet convoque comme membre de sa commission d'examen (il siègera à côté de l'abbé Sainière, pour le collège royal)<sup>490</sup>. Dans les années 1820, la bourgeoisie juive de Metz envoie ses filles au pensionnat de Mme Marx-Félix. Fondé en 1819 aux dires de sa sœur, qui en prend la direction en 1828<sup>491</sup>, l'établissement n'a vu le jour, en réalité, qu'en 1824. La première date doit correspondre à la fondation d'une école primaire, car Mme Marx-Félix est déjà active comme institutrice lorsqu'elle ouvre son pensionnat, avec le soutien du comité cantonal des écoles israélites de Metz<sup>492</sup>. Est-ce cette institution qui devient, plus tard, le pensionnat Morhange, dont nous n'avons pas trouvé trace dans les archives départementales ? En tous cas, les juifs messins ont toujours un établissement sur lequel compter pour l'instruction secondaire de leurs filles.

Enfin, il existe des institutions qui ne sont pas marquées confessionnellement, ce qui est apparemment le cas du pensionnat Petitdidier de Sarreguemines, tourné vers les familles les plus aisées de la ville, alors que le pensionnat des sœurs est celui de la « classe moyenne »<sup>493</sup>. Cela ne signifie pas que les élèves ne reçoivent pas de cours de religion. Le seul établissement où il est certain qu'on n'en donne pas est le pensionnat fondé en 1868 à Épinal par la Ligue française de l'enseignement, inspiratrice de la laïcité.

La particularité des pensionnats laïques en Alsace est qu'un grand nombre d'entre eux sont des institutions protestantes. À Strasbourg, on recense trois pensionnats du

---

et, bien que dans des proportions plus modestes, rendait aux familles des Vosges et d'Alsace des services non moins précieux ».

<sup>489</sup> ADMo 1T69, Mme Macquin au préfet de la Moselle, 1832 : « Le malheur me réduisant à la nécessité de chercher une existence dans mon industrie, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'ouvrir un pensionnat pour une instruction primaire. C'est à Monsieur Lafitte que je dois la connaissance parfaite de la méthode Jacotot, d'après laquelle je me propose de professer, et le succès que j'ai obtenu dans l'éducation que j'ai donnée à mes propres enfants me donne la conscience de pouvoir entreprendre celle d'enfants étrangers ».

<sup>490</sup> ADMo 1T69, le préfet de la Moselle à l'abbé Sainière, Monsieur Jadelot et Monsieur Lafitte, 07.07.1832.

<sup>491</sup> ADMo 1T69, Mlle Anspach au préfet de la Moselle, 24.10.1828.

<sup>492</sup> ADMo 1T69, le comité cantonal des écoles israélites de Metz au préfet de la Moselle, 03.05.1824.

<sup>493</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 124-125.

culte protestant en janvier 1860 : Rausch, Knoderer et Friedel<sup>494</sup>. Mlle Friedel avait dirigé auparavant la section féminine de l' « École particulière d'enseignement mutuel et simultané », dont on connaît déjà l'orientation secondaire, mais pas encore la coloration protestante. Fondé, semble-t-il, en 1817 par une certaine Mlle Jundt<sup>495</sup>, l'établissement passe vers 1827 entre les mains d'une association de parents d'élèves. Certes, aucune appartenance confessionnelle n'est évoquée dans le prospectus de 1838, où la « morale religieuse » arrive à la fin de l'énumération des matières, mais la composition du « comité administratif » suffit à classer l'institution : son président est le pasteur Mathias Richard<sup>496</sup>, professeur à l'Académie, la faculté de théologie protestante. Colmar, Mulhouse, Sainte-Marie-aux-Mines, etc. ont leurs pensionnats protestants.

L'absence de pensionnats israélites dans les principales villes d'Alsace est paradoxale, au vu des communautés juives importantes qu'abritent celles-ci. L'institution fondée à Strasbourg, sous le Premier Empire, par les dames Duport et Sarez, fait long feu. Un pensionnat israélite à l'existence durable n'existe, apparemment, qu'à Haguenau. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit d'une ville catholique. Là où il y a des protestants nombreux et bien organisés, on peut conclure une alliance libérale et envoyer ses filles dans leurs institutions. Cela se fait, par exemple, à Ribeauvillé, avec les pensionnats protestants des demoiselles Schreiner<sup>497</sup> et Meinhold. Si les juifs n'ont pas de pensionnats de jeunes filles à Strasbourg, Mulhouse et Colmar, mais qu'ils en ont un à Metz, la raison première en est sûrement la puissance de l'allié protestant du côté alsacien et sa relative faiblesse du côté lorrain.

Une institution protestante particulière doit encore être présentée, celle des diaconesses, équivalent luthérien des religieuses catholiques, à Strasbourg. Elles y ont vu le jour en 1842, sous l'impulsion du pasteur Franz Haerter. Installées rue Sainte-Elisabeth, elles ont pour double tâche de soigner les malades et d'instruire la jeunesse. La première

---

<sup>494</sup> ADBR 1TP/PRI101, le délégué cantonal Kern au préfet du Bas-Rhin, 31.01.1860. Un quatrième pensionnat a fermé ses portes à Noël 1858, celui de Mlle Keller, N°136 Grand' rue.

<sup>495</sup> ADBR 1TP/PRI102, dossier « Mlle Fuchs, rue de la Nuée Bleue, 1864 », déclaration de translation, 09.10.1862. Une directrice de l'établissement écrira en 1893 que celui-ci a « plus de soixante-dix ans » (ADBR 34AL1379, Mlle Erdmann à l'*Oberschulrat*, 24.10.1893).

<sup>496</sup> OBERLÉ Raymond, « Richard Mathias », *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, 31, p. 3190. On abrégera ci-dessous par *NDBA*.

<sup>497</sup> BISSIEUX-SPINELLA Marion, *Op. cit.*, p. 27.

s'accomplit dans l'hospice ou infirmerie. Elle mobilise la plupart des diaconesses. La seconde tâche est remplie « dans une maison à part » renfermant un pensionnat de jeunes filles, une école primaire et une salle d'asile<sup>498</sup>. Il y a aussi un cours normal, qui permet d'envoyer des diaconesses fonder, en 1845, des écoles à Guebwiller et à Schiltigheim<sup>499</sup>. L'activité scolaire de l'établissement strasbourgeois prospère. En 1849, l'école maternelle est fréquentée par une centaine d'enfants quand l'école primaire, divisée en trois classes, réunit environ 150 élèves, âgées de huit à quinze ans<sup>500</sup>. Deux cours normaux préparent jusqu'à leurs dix-huit ans les jeunes filles candidates aux examens d'institutrice ou à celui de directrice de salle d'asile. En cette même année 1849, 3 élèves obtiennent le brevet supérieur, 10 le brevet élémentaire et 4 celui de directrice de salle d'asile<sup>501</sup>. Les diaconesses gagnent rapidement une solide réputation et doivent refuser des élèves par manque de place.

Mais elles manquent surtout de personnel ! En 1850, les cours normaux doivent être supprimés pour cette raison. L'année suivante, c'est le tour des classes supérieures de l'école primaire et du pensionnat, tandis que les « sœurs » parties à l'extérieur ferment leurs écoles et regagnent Strasbourg<sup>502</sup>. On ne conserve, pour le secteur de l'enseignement, que « la salle d'asile avec 70 enfants », où l'on continue de préparer aux fonctions de directrice, et « une école de commençantes – filles – avec 60 élèves » de sept à neuf ans. On adjoint à cette époque, « au même local, un ouvroir pour de jeunes filles émancipées de l'école », âgées de plus de quinze ans. L'inspecteur d'académie note en mai 1852 qu' « en supprimant le pensionnat et l'école primaire, l'institution des diaconesses s'est privée volontairement, dans l'intérêt de son œuvre principale [ndlr : hospitalière], d'une ressource pécuniaire considérable : en 1850, le pensionnat et l'école donnaient une recette de près de 11 500 Fr. contre une dépense d'environ 3 000 Fr. »<sup>503</sup>. L'année 1852 est celle de la demande de reconnaissance légale des diaconesses de Strasbourg, pour leurs deux

---

<sup>498</sup> ADBR 1TP/PRI257, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur, 16.05.1852.

<sup>499</sup> ADBR 1TP/PRI257, l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Strasbourg au recteur, 14.05.1852.

<sup>500</sup> ADBR 34AL1403, Lucie Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>501</sup> ADBR 34AL1403, Lucie Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>502</sup> ADBR 1TP/PRI257, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur, 16.05.1852 : « Les sœurs ne font pas de vœux ; elles sont admises après une année d'épreuve et ne s'engagent jamais que pour un an. Une fois admises, elles sont habillées, logées et nourries, mais elles ne reçoivent aucun salaire ».

<sup>503</sup> ADBR 1TP/PRI257, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur, 16.05.1852.

domaines d'activité. Très estimées, tant par la municipalité que par les autorités scolaires, elles n'ont aucune peine à obtenir satisfaction.

Bientôt, l'établissement abandonne le domaine de l'enseignement. En 1853, il ne reste plus que la salle d'asile, qui ferme, à son tour, en 1857. Lucie Berger expliquera plus tard qu'« avec la rapide augmentation des besoins dans le domaine de l'amour curatif et salvateur, toutes les forces peuplant l'établissement ont dû se consacrer exclusivement au soin des abandonnés, des pauvres et des malades, d'où la complète pénurie de sœurs-enseignantes »<sup>504</sup>. Mais l'abandon des activités scolaires ne dure qu'un temps. Dans les années 1860, celles-ci reprennent, timidement, dans un nouveau site, rue Saint-Marc dans le quartier de Finkwiller<sup>505</sup>. Ancien couvent des Sœurs du Bon-Pasteur, lesquelles sont parties s'installer avec leurs « Madeleines » dans une nouvelle construction à la Robertsau, le local, acheté en 1865 par l'établissement des diaconesses, conserve le nom de la congrégation catholique qui l'y a précédée. Dans ce Bon-Pasteur protestant, cinq structures sont ouvertes : un établissement pour servantes, un établissement de correction, une soupe populaire, un refuge et une « crèche »<sup>506</sup>. À première vue, il n'y rien ici qui révèle de l'enseignement. Mais les archives de l'administration scolaire allemande nous révéleront que l'établissement pour servantes (*Mägde-Anstalt*) se trouve flanqué d'une école primaire. Par ailleurs, on pense, au début de l'année 1870, à fonder au Bon-Pasteur un pensionnat de filles<sup>507</sup>. Le coup d'arrêt que met la guerre franco-allemande à ce projet ne sera que temporaire, comme nous le verrons dans la suite, et le développement que prendra l'établissement justifie pleinement cette longue présentation accordée aux diaconesses.

Mais n'oublions pas qu'en Alsace aussi, la population est majoritairement catholique. Plusieurs pensionnats laïques visent ce public, comme celui de Mlle Fackler à Sélestat, celui de Mlle Dupont à Bellemagny, qui paraît très religieux<sup>508</sup>, etc. Le positionnement de ces établissements implique logiquement une certaine soumission des directrices face au clergé local. Ce n'est pas le cas de Mlle Adam, à Belfort, qui entretient,

---

<sup>504</sup> ADBR 34AL1403, Lucie Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>505</sup> COHN-HOEFFEL Madeleine, « La vie de Lucie Berger (1836-1906) et son œuvre au Bon-Pasteur (1871-1906) », COLLÈGE LUCIE BERGER, *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971, p. 21-46, p. 32.

<sup>506</sup> ADBR 105AL2578, Lucie Berger à l'*Oberschulrat*, 25.01.1888. Les quatre premières structures sont nommées en allemand (*Mägdeanstalt*, *Besserungsanstalt*, *Suppenanstalt*, *Zufluchtshaus*).

<sup>507</sup> ADBR 34AL1403, Lucie Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>508</sup> ADHR 1T515, pensionnat primaire privé à Bellemagny, 1861-1864.

dans les années 1850, des relations détestables avec le curé de la ville. Elle s'en plaint à l'évêché, qui penche de son côté. Le clergé regarde aussi d'un mauvais œil les institutions interconfessionnelles, comme celle de Mme Rivé à Guebwiller<sup>509</sup>.

**d) Les cours secondaires de filles : Lorraine conquise, Alsace hostile ?**

(1) Les grands traits et la démarche monographique

L'histoire des cours secondaires de Victor Duruy a déjà été écrite par Françoise Mayeur<sup>510</sup>. On sait ainsi, en extrayant de son étude thématique les informations relatives à notre espace : 1. que de nombreuses créations eurent lieu en Lorraine, notamment dans « une série de petites villes », grâce à « l'activité du recteur Maggiolo » ; 2. que Lunéville, Metz, Munster, Nancy et Toul font partie de la quarantaine de villes où des fondations eurent lieu dans les quatre mois suivant la circulaire aux recteurs du 30 octobre 1867 ; 3. qu'une médaille a été décernée à Mlle Mamer, pour son soutien aux cours secondaires de Metz ; 4. que des cours ont vu le jour à Guebwiller, Wissembourg et Mulhouse grâce à « l'élément protestant », qui, au contraire, s'est montré hostile – cas unique ! – à Strasbourg, à l'instar du clergé catholique, quoique sans opposition principielle ; 5. que la capitale alsacienne fait partie de ces villes de facultés qui n'ont connu aucune fondation, mais où les femmes assistent déjà à des cours ; 6. que les cours secondaires de Mulhouse – « de toutes les créations faites pour les filles sous Duruy, la plus "scolaire" au sens classique du terme » – sont nés sous l'égide du maire Jean Dollfus, « après une longue préparation » qui a notamment conduit la « future directrice » à Lausanne ; 7. que Wissembourg a connu un succès éclatant ; 8. qu'on peut aussi parler de succès pour

---

<sup>509</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin au recteur, 06.11.1868.

<sup>510</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 172-212.

Munster (malgré un effectif bien moindre) ; 9. que Nancy et Wissembourg font partie des dix cours les plus fréquentés de France (>40 élèves) ; 10. que Metz, Mulhouse et Toul appartiennent au groupe des sept qui comptent entre 30 et 40 élèves et durent « au moins jusqu'à la guerre » ; 11. que les cours alsaciens et lorrains représentent la moitié des dix cours qui réunissent entre 20 et 30 élèves et survivent au-delà d'un an (Épinal, Guebwiller, Lunéville, Munster, Saint-Mihiel).

Bref, la vue d'ensemble est déjà bien esquissée, à savoir celle de deux régions où les projets de Duruy ont trouvé un terreau relativement favorable. On n'aurait que des détails à ajouter : par exemple, que Munster devrait aussi figurer sur la liste des villes alsaciennes où « l'élément protestant » a joué un rôle déterminant.

La fondatrice de l'histoire de l'enseignement secondaire féminin en France a encore évoqué plusieurs cas alsaciens et lorrains dans un article consacré à la position des évêques face aux cours secondaires de jeunes filles<sup>511</sup>. Autant dire qu'on a fait le tour de la question... à l'échelle nationale. Dans la perspective d'une histoire régionale, qui plus est exhaustive, il nous faut des tableaux de chaque situation locale, à la manière de celui dressé par Yves Verneuil, qui a disséqué le cas de Troyes<sup>512</sup>. L'observation des contextes particuliers aux différentes agglomérations concernées par les cours Duruy, avec une attention particulière portée aux acteurs, est indispensable à la compréhension de ce qui se passera, ensuite, dans les limites chronologiques de notre étude proprement dite. Il faut donc revenir aux sources déjà compulsées par Françoise Mayeur, à savoir celles du ministère de l'Instruction publique, et en extraire toutes les informations utiles à notre démarche monographique. On citera, parfois, des passages clés de documents qui ont déjà appuyé les démonstrations de l'historienne, mais la redite se justifie par la raison que nous venons d'exposer. Par contre, il ne s'agit pas de réécrire les monographies déjà existantes sur le Bas-Rhin<sup>513</sup> et Mulhouse<sup>514</sup>. On les complètera le cas échéant, afin de les inscrire dans le contexte régional. Les histoires des cours secondaires de jeunes filles de Lunéville

---

<sup>511</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1971.

<sup>512</sup> VERNEUIL Yves, « Les cours secondaires pour jeunes filles à Troyes sous le Second Empire, entre autorités municipales et administration bonapartiste », *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, 2009, 39, p. 95-111.

<sup>513</sup> SCHVIND Muriel. *Op. cit.*

<sup>514</sup> OBERLÉ Raymond, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Paris, Belles lettres, 1961.

et de Munster, résumées jusqu'ici en quelques lignes<sup>515</sup>, nécessitent, par contre, d'être considérablement étoffées.

La méthode qui correspond le mieux à notre démarche consiste à observer le déroulement des différentes « campagnes » d'ouverture de cours dans le cadre de chaque académie. La perspective chronologique s'impose, pour une raison négative, puisqu'un plan thématique ne donnerait qu'un calque à l'échelle régionale des conclusions de Françoise Mayeur pour l'ensemble de la France, mais aussi, et bien plus, pour une raison positive, car le facteur temps est nécessaire pour dérouler le fil conducteur que l'on retrouve dans chaque cas, celui de l'opposition et de la réticence rencontrées par l'initiative de Victor Duruy. Traitons d'abord de l'académie de Nancy, plus féconde que celle de Strasbourg !

(2) La première campagne en Lorraine : Metz, Toul, Nancy, Lunéville (1867-1868)

Au début du mois d'octobre 1867, le ministère reçoit un courrier prometteur de Louis Maggiolo, encore inspecteur d'académie de la Meurthe<sup>516</sup>. Il demande « des instructions sur les moyens pratiques de faire aux congrégations religieuses une concurrence utile et loyale pour l'éducation supérieure des jeunes filles ». Le fonctionnaire fera, à l'automne, la tournée des cinq collèges communaux du département pour y lancer l'enseignement secondaire spécial des garçons et profitera de sa « présence dans ces villes pour y organiser aussi l'enseignement secondaire des jeunes filles ». Paris envoie bientôt un « avis » qui « rentre parfaitement dans [sa] manière de voir et d'agir »<sup>517</sup>. Maggiolo a déjà « tout disposé pour réaliser au profit des classes aisées ce [qu'il a] fait au profit des classes pauvres ». Il ne doute pas que l' « enseignement spécial des filles [...] entrera peu à

---

<sup>515</sup> BAUMONT Henri, *Histoire de Lunéville*, Lunéville, Bastien, 1900, p. 706 (le paragraphe qui précède celui sur les cours Duruy (p. 705) est très intéressant, car il évoque l'existence de cours pour jeunes filles fondés antérieurement) et SCHMITT Robert, *Op. cit.*, p. 79.

<sup>516</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 08.10.1867.

<sup>517</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique, 10.10.1867.

peu dans les habitudes du pays et y rendra des services appréciés ». La demande est là, sa diplomatie fera le reste : « J'ai réussi, sans blesser personne, à établir à Toul et à Sarrebourg des cours gratuits d'adultes pour les filles et les femmes, non pas dans les congrégations religieuses, qui cependant sont communales, mais dans les institutions laïques et, depuis deux ans, le succès est complet ». En novembre 1867, vingt jours après l'envoi de la circulaire ministérielle aux recteurs, l'inspecteur d'académie écrit au ministère pour annoncer l'ouverture des cours secondaires de filles à Nancy pour le 16 décembre<sup>518</sup> : « L'organisation est complète, la répartition des six cours est faite, les heures et les jours sont fixés, les professeurs les plus estimés du lycée ont accepté ». Quant à la municipalité, elle « est bienveillante, elle nous donne un local, mais nous ne pouvons en attendre rien de plus, son action directe nous gênerait, elle serait une menace pour les maîtresses libres laïques, dont nous avons le soin de ménager les intérêts, déjà si compromis par une concurrence congréganiste puissante et protégée ».

La presse cléricale fait montre, de son côté, d'une très vive hostilité. « Vous ne pouvez vous faire une idée des violences de *L'Espérance*. Son parti est peu nombreux, mais d'une audace inouïe », écrit Maggiolo, qui lui répond en nourrissant les journaux pro-gouvernementaux. L'un de ses articles, publié dans *Le Moniteur*, fait, selon ses dires, beaucoup parler à Nancy, où « l'opinion » apparaît « favorable » à l'ouverture de cours secondaires. Il s'agissait de dissiper les craintes. Peut-on confier des jeunes filles à des professeurs ? Les pensionnats congréganistes emploient largement ces derniers, et de plus en plus ! Et puis, que redouter d'un enseignement « donné au grand jour, sous l'œil des pères et des mères » ! A Nancy, « l'expérience est faite », explique-t-on : « Les cours de nos Facultés comptent un nombre considérable de dames, et nous n'avons jamais entendu dire qu'une seule mère de famille ait eu à se repentir d'avoir conduit sa fille aux leçons des professeurs ». L'enseignement secondaire promu par le ministre pourrait servir, justement, à préparer les jeunes filles à suivre ces cours avec plus de profit... L'utilité première est cependant « de venir en aide aux pères de famille, qui cherchent chaque jour davantage à donner à leurs filles une instruction plus sérieuse et plus complète, constatée par des examens et par des diplômes. Rien, certainement, n'est plus sage et plus moral que cette

---

<sup>518</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique, 20.11.1867.

prévision paternelle, à une époque où tant de fortunes sont renversées et où nul ne peut savoir ce que l'avenir réserve à ses enfants ». Une garantie contre le déclassement<sup>519</sup> !

A la mi-décembre 1867, l'inspecteur d'académie des Vosges encourage le maire d'Épinal à ouvrir des cours<sup>520</sup>. En vain. À la même époque, Maggiolo annonce fièrement au secrétaire général du ministère (Charles Robert)<sup>521</sup> : « Vous pouvez annoncer à Son Excellence que l'enseignement secondaire des filles est fondé à Nancy ». La mise en place a duré plus longtemps que prévu : « L'absence du maire et du premier adjoint, les hésitations des professeurs ont rendu les négociations plus laborieuses et plus longues que je ne l'aurais voulu. Hier, enfin, à la mairie, les questions de détail ont été réglées. Tout est décidé. Les cours commenceront, si les pères de famille se présentent, vers le 10 janvier prochain, à l'expiration des délais nécessaires à la publicité ». L'inspecteur d'académie ne crie pas encore victoire pour autant : « La lutte est désormais engagée. [...] Les exaltés du parti, et il y en a beaucoup, ont affirmé que nous n'oserions même pas faire appel aux familles. Les indifférents l'ont répété et l'ont cru. Nous allons résolument affirmer le contraire. C'est comme père de famille, bien plus que comme inspecteur, que je seconderai les efforts de la municipalité, qui se montre très bienveillante. Le préfet aussi est sympathique ». Tant mieux. Il laisse Maggiolo continuer de diriger la presse pro-gouvernementale : « *Le Moniteur de la Meurthe et L'Impartial* reproduisent, depuis la levée de boucliers, en tout ou en partie, les communiqués ou les articles qui défendent le mieux les mesures proposées par Son Excellence. [...] *L'Espérance* seule continue à intimider les mères et à exciter le clergé. Elle gourmande aujourd'hui Mgr Darboy, qui appelle un vain bruit les *solides et éloquentes protestations* de l'épiscopat ». L'archevêque de Paris n'en reste pas moins populaire dans son ancien diocèse de Nancy, pour la grande satisfaction de Maggiolo.

---

<sup>519</sup> L'idée de l'instruction féminine comme assurance en cas de ruine de la famille, dans un contexte économique vécu comme incertain, paraît répandue. Deux ans plus tôt, elle était développée par l'abbé Hébert-Duperron dans une allocution prononcée lors d'une distribution de prix dans un pensionnat de Vesoul (ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 230).

<sup>520</sup> AME 1R16, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 15.12.1867. Le fonctionnaire se veut rassurant : « Au reste, cette institution n'est pas nouvelle. Les pensionnats, les mères de famille ont souvent recours à des professeurs pour des leçons collectives ou particulières ; c'est tout simplement généraliser la mesure et la mettre à la portée de tous, dans un local désigné par l'administration municipale, et moyennant une rétribution qui serait établie de manière à néloigner aucune des personnes qui voudraient concourir pour le brevet supérieur ou qui tiennent à avoir une instruction assez étendue, je ne dirai pas brillante, mais solide, sérieuse et pratique ».

<sup>521</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 15.12.1867.

Une semaine plus tard, l'inspecteur d'académie informe le ministère qu'il peut aussi compter sur l'évêque en fonctions, Mgr Joseph-Alfred Foulon, qui (malgré sa proximité avec Mgr Dupanloup<sup>522</sup>) se cantonne à une neutralité forcément bienveillante compte tenu des circonstances<sup>523</sup>. L'attitude conciliante du prélat est sûrement davantage que la contrepartie de quelque service rendu par le ministère, sous-entendue dans le rapport du fonctionnaire<sup>524</sup>. Pour le reste, celui-ci annonce l'ouverture imminente de cours secondaires à Nancy : « L'opinion publique s'y accoutume et, sans les absences regrettables de l'adjoint qui remplace le maire, les affiches seraient lancées ». « A Toul, l'enseignement des filles est fondé », tandis que le cas de Lunéville présente « plus de difficultés ». Maggiolo s'y rendra pour essayer de les lever. Il développe aussi les « conférences », sœurs aînées des cours Duruy. En 1866, la municipalité de Lunéville en avait créées, où lui-même était intervenu, mais l'expérience fit long feu<sup>525</sup>... Il s'agit de la relancer. L'inspecteur d'académie prévient qu'en janvier, février et mars 1868, il y en aura non seulement à Nancy, mais également « à Lunéville, à Toul, à Pont-à-Mousson ». De quoi réfuter les dires de l'épiscopat sur une prétendue baisse du phénomène !

Car l'opposition cléricale ne désarme pas. *L'Espérance* lui sert toujours de porte-voix. Elle trouve, à chaque attaque, les réponses du *Moniteur* et de *L'Impartial*, toujours alimentés par l'inspecteur d'académie<sup>526</sup>. Celui-ci demande au secrétaire général du ministère de transmettre son analyse rassurante de la situation : « Dites bien à Son Excellence que l'opinion est pour lui, que le pays n'est pas cléricale, que les attaques dont il est l'objet indignent les honnêtes gens ». À Nancy, la confiance règne : « L'ennemi a épuisé ses forces, il n'a plus rien à imaginer, nous allons agir et agir en plein soleil. Le secrétaire de la mairie chargé des inscriptions (bureau des écoles) est un instituteur que j'ai

---

<sup>522</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1971, p. 286-287.

<sup>523</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 21.12.1867 : « J'ai eu [...] une conversation avec notre évêque, qui ne sera nullement hostile. [...] Il est du très petit nombre de ceux qui n'ont pas cédé à la violence et je me fais un devoir d'entretenir avec lui des relations fort utiles au bien du service ».

<sup>524</sup> Maggiolo précise dans le même courrier (la phrase que nous avons coupée) qu'une récente lettre du ministre à l'évêque « au sujet de Fénétrange a produit un excellent effet ». Il y fera encore allusion en mars 1867, dans une lettre au ministre et une autre à son secrétaire général (AN F<sup>17</sup> 8755, 27.03.1867).

<sup>525</sup> BAUMONT Henri, *Op. cit.*, p. 705-706 : « La municipalité cherchait en même temps à organiser l'enseignement secondaire des jeunes filles et créait des conférences à leur usage. Un premier essai, tenté en 1866, ne pouvait avoir qu'un succès de curiosité, en raison même des sujets traités par les conférenciers : les *Cent-Jours*, par M. Gasquin, licencié ès lettres ; *Dante et Pétrarque*, par M. Maggiolo, inspecteur d'acad. à Nancy [...] ; les *Eaux thermales*, par M. Braconnier, ingénieur des mines ; *Henriette d'Angleterre*, par M. Maggiolo fils ».

<sup>526</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 21.12.1867.

placé là. Je lui ai donné déjà sa consigne. Il dira à ceux qui demanderont des renseignements : "Adressez-vous à M. l'inspecteur d'académie, qui y envoie sa fille !" J'ai aussi ma vieille popularité et mon franc-parler, et j'en userai loyalement »<sup>527</sup>.

Quelques jours plus tard, Maggiolo reçoit d'Ernest Lavis, alors secrétaire particulier au cabinet de Victor Duruy (et, par ailleurs, un ami de la famille<sup>528</sup>), la récompense de ses efforts<sup>529</sup> : « M. le ministre est charmé de vous voir toujours et partout sur la brèche ». On regrette toutefois le retard pris dans le lancement des affiches, « car le temps presse ». « Mais ne pouvez-vous profiter de ces lenteurs en achevant d'éclairer l'opinion publique ? », suggère Lavis, avec en ligne de mire « cette furieuse *Espérance* ».

Si Maggiolo déploie une intense activité dans son département, l'inspecteur d'académie de la Moselle, Charles Hanriot, n'est pas en reste pour Metz. À la mi-décembre, il écrit à Lavis qu'un « comité » de cinq professeurs vient d'être constitué, avec pour mission de s'atteler à l'établissement d'un programme<sup>530</sup> : « Nous pouvons compter que, de ce côté-là, il n'y aura pas de défaillance ». Mlle Minaglia déçoit. L'inspecteur d'académie espérait qu'elle prêterait un local, « et cela lui était d'autant plus facile qu'elle n'a que des externes ». Mais le lendemain de leur entretien, il essuie un refus : « Comme elle est présidente d'une de nos innombrables associations religieuses, véritables embrigadements des jeunes générations, sa résolution s'explique. Il faut dire aussi que les maîtresses de pension s'imaginent que notre enseignement secondaire va leur enlever leurs élèves et qu'elles voient avec inquiétude surgir ce qu'elles croient être une concurrence ». Un phénomène souvent observé par Françoise Mayeur. « Nous avons pourtant adopté en principe », se défend Hanriot, « que nos cours prendraient pour point de départ les connaissances que supporte le brevet de premier ordre, brevet qui est le summum de l'enseignement donné dans les pensionnats. Nous ne désespérons pas

---

<sup>527</sup> Un rapport d'inspection générale de 1868 le dit, au contraire, peu populaire (cf. JALABERT Laurent, « Les recteurs lorrains au XIX<sup>e</sup> siècle. Mise en place et visages d'une fonction », *Op. cit.*, p. 20).

<sup>528</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo à Lavis, vœux de bonne année pour 1868 : « Laissez-moi vous dire, cher Monsieur, combien ma femme et ma fille sont sensibles à votre bon souvenir. Elles s'unissent à moi pour offrir à Madame Lavis et à vous mes meilleurs souhaits de santé et de bonheur. Nous n'oublions pas votre gentil petit frère ».

<sup>529</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Lavis à Maggiolo, 26.12.1867.

<sup>530</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Hanriot à Lavis, 14.12.1867. Lui aussi est un intime, qui donne du « cher ami », rappelle sa « sincère affection » et rend ses hommages à Madame.

d'amener les maîtresses de pension à voir que nous sommes pour elles de précieux auxiliaires et non des concurrents ».

Heureusement, il peut compter sur le préfet (Odent), le maire (Maréchal) et le proviseur du lycée (Feuillâtre). « Reste le plus difficile, qui est de trouver des élèves. Nous avons mis en campagne des dames de notre connaissance, entr'autres Mme Mézières, qui nous aide efficacement, et je voudrais arriver à constituer un comité de patronage de dames ». « Ce n'est pas encore une affaire assurée », conclut le fonctionnaire, « mais la chose est en bonne voie ». L'ouverture des cours est prévue pour le 6 janvier 1868. Peu avant Noël 1867, le recteur de l'académie de Nancy, Jean-Jacques Guillemin, prend la plume pour rendre compte au ministre des premiers succès lorrains<sup>531</sup> : « J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que nos cours d'enseignement secondaire des jeunes filles sont organisés pour la ville de Metz et vont l'être bientôt à Nancy. Dans les deux villes, l'autorité municipale les prend sous son patronage avec le concours des membres de l'Université ».

À Metz, la « commission » a établi le programme, imaginé ses futurs développements, fixé la rétribution (45 francs par trimestre pour une fille seule, 35 pour chacune de deux sœurs, 30 pour chacune de trois sœurs et pour « les élèves et maîtresses de pensionnat »). « Il est bien entendu que les cours ne sont pas publics, mais que chaque jeune fille peut être accompagnée soit par sa mère, soit par sa gouvernante, soit par sa maîtresse de pension qui aura le droit d'assister aux leçons », précise le recteur, avant d'ajouter : « Bien que cet enseignement s'adresse spécialement aux jeunes filles qui doivent compléter leur instruction, les dames pourront s'inscrire pour les cours ». Mlle Minaglia ayant refusé son concours pour le local, on s'est tourné vers le maire, qui a accepté de mettre à disposition « deux grandes salles inoccupées » dans le pavillon de gauche de la cour de l'hôtel de ville. Le premier magistrat fait même espérer une subvention municipale pour les frais de matériel. Guillemin peut donc se réjouir de l'ouverture imminente des cours secondaires de filles de Metz, qui « formeront, dans le Nord-Est de la France, un brillant foyer de lumières ». Le lendemain de ce courrier, le conseil municipal vote effectivement la subvention promise, à la même séance où il décide « à l'unanimité que désormais les écoles primaires jouiraient, aussi bien que les salles

---

<sup>531</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Guillemin au ministre de l'Instruction publique, 21.12.1867.

d'asile, du bénéfice de la gratuité absolue »<sup>532</sup>. On conçoit les deux mesures comme un tout, démontrant la libéralité de la Ville.

Les cours de Metz ouvrent le 6 janvier 1868. Le lendemain, les affiches sont posées à Nancy, où les cours commenceront le 16<sup>533</sup>. La guerre des journaux continue. « La chose essentielle, c'est de nous affirmer », répète Maggiolo, qui n'a pas réussi à s'assurer la collaboration d'une maîtresse de pension (« Les parties intéressées ont craint de diminuer la recette »). Il n'a pas abandonné ses projets pour Toul et Lunéville. Les choses sont même très avancées pour la première des deux villes, où un prospectus est paru à Noël 1867, avec toutes les informations pratiques sur ces cours qui « commenceront dès que le nombre d'inscriptions sera suffisant »<sup>534</sup>. Le maire a même reçu, au début de janvier 1868, les remerciements du ministre pour ses « efforts »<sup>535</sup>. Les cours de Toul ouvriront avant ceux de Nancy ! A la mi-janvier 1868, le recteur Guillemain dresse au ministre l'état suivant de la situation<sup>536</sup>. Il rappelle les difficultés auxquelles il a fallu faire face (« le mérite et le nombre des institutrices laïques, qui payent des cours dirigés par des professeurs, la puissance des congrégations religieuses, l'hostilité démontrée de trois évêques sur quatre, enfin le caractère de nos populations, intelligentes, mais calmes, économes, peu disposées aux choses nouvelles »), puis en vient à chaque cas :

A Metz, les cours d'enseignement secondaire se sont ouverts le 6 janvier, à l'hôtel de ville, en présence de 43 dames ou demoiselles, dont 20 sont inscrites comme payantes. Il y a lieu de se féliciter de ce premier début dans une ville où domine une influence que je n'ai pas besoin de nommer. Le préfet et le maire sont très favorables, le conseil municipal est sympathique. On s'occupe de former un comité de patronage composé des dames les plus distinguées de la ville.

---

<sup>532</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, l'agent général des écoles de Metz à Hanriot, 22.12.1867.

<sup>533</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 07.01.1868.

<sup>534</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, prospectus édité par le conseil de perfectionnement de Toul, 25.12.1867 : « L'enseignement serait donné pendant trois mois d'hiver et trois mois d'été. Les cours auraient lieu à l'hôtel de ville, dans la salle du conseil, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de une heure à deux heures de l'après-midi ; ils comprendraient, pour la première année, les matières suivantes : [littérature, histoire, physique, histoire naturelle, cosmographie]. Des devoirs écrits, mais facultatifs, seraient donnés par MM. les professeurs, mais aucun de ces devoirs ne seraient corrigés séance tenante. [...] On ne serait admis à ces cours que moyennant la légère rétribution de vingt francs par trimestre, somme réduite à quinze francs pour les élèves venant des pensionnats ou pour les familles qui enverraient plusieurs élèves. [...] Les mères pourront accompagner ou faire accompagner leurs filles et les abonnées seules assisteront aux cours ».

<sup>535</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, le ministre de l'Instruction publique au maire de Toul, 04.01.1868.

<sup>536</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Guillemain au ministre de l'Instruction publique, 14.01.1868.

A Toul, la séance d'inauguration a eu lieu le lundi 13 janvier, dans une salle de la mairie, parfaitement disposée à cet effet<sup>537</sup>. Le succès a dépassé toutes les espérances : il y a eu 28 inscriptions, plus de 50 dames ou demoiselles ont pris part à la première leçon, à laquelle assistaient seulement MM. le sous-préfet, le maire, les membres du conseil de perfectionnement et les professeurs chargés des cours. Le même jour, après la séance, on a reçu plusieurs inscriptions nouvelles.

A Nancy, les cours commenceront jeudi prochain, dans une des salles de l'ancienne université. Des circonstances indépendantes de notre volonté ont causé un retard, qui n'a pas été perdu, peut-être, pour le succès de cette entreprise, qui ne présente nulle part plus de difficultés qu'à Nancy. En effet, les mères de famille de la classe aisée ont l'habitude de conduire gratuitement leurs filles aux cours des facultés et, de plus, les violences d'un journal fort accrédité excitent le clergé et intimident les consciences.

A Lunéville, les cours s'ouvriront, selon toute apparence, le lundi 20 janvier<sup>538</sup>. Le patronage éclairé du maire et du conseil de perfectionnement, le mérite des maîtres chargés de ces cours, nous donnent lieu de penser que le succès ne trompera pas nos espérances.

Deux jours après ce courrier, Maggiolo rend compte de l'inauguration des cours secondaires de filles à Nancy, avec le préfet, l'adjoint remplaçant du maire, le proviseur du lycée et les professeurs chargés des cours, mais « sans bruit et sans réclame »<sup>539</sup> : « 60 dames ou demoiselles » ont écouté la première leçon « avec le plus religieux silence ». « Le succès est réel et sérieux, le nombre des adhésions est déjà satisfaisant, de nouvelles inscriptions nous sont promises », se félicite-t-il, « Les mères de famille comprendront chaque jour mieux l'utilité du nouvel enseignement et nous réaliserons, à Nancy, la pensée de Votre Excellence qui veut faire non des femmes savantes, mais des femmes instruites ». L'inspecteur d'académie (accablé de travail suite à la maladie du recteur Guillemain, dont il assure une partie des tâches) dresse un premier bilan pour le département à la fin du

---

<sup>537</sup> Mais les cours ont commencé, d'après un rapport ultérieur, le 9 janvier (AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 05.05.1868).

<sup>538</sup> L'ouverture est annoncée dans *L'Impartial* (12.01.1868), qui donne toutes les informations pratiques : « Les cours auront lieu dans un des salons de la ville, place Léopold, les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de deux heures un quart à trois un quart de l'après-midi ; ils comprendront les matières suivantes : [littérature, histoire naturelle et cosmographie, physique et chimie, histoire]. Des devoirs écrits, mais facultatifs, pourront être donnés par MM. les professeurs, mais ces devoirs ne seront pas corrigés séance tenante [...]. Le prix d'admission à ces cours est fixé à 20 fr. par trimestre. Cette somme sera réduite à 15 fr. pour les familles qui enverront plusieurs élèves. Les mères pourront accompagner ou faire accompagner leurs filles. Les dames seront admises en payant la même rétribution que les demoiselles ».

<sup>539</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 16.01.1868.

mois<sup>540</sup> : « Les cours d'enseignement pour les jeunes filles ont un succès réel et de bon aloi à Nancy et à Toul ». 52 inscriptions dans le premier cas, 30 dans le second, et beaucoup d'application chez les unes comme chez les autres. « A Lunéville, nous avons éprouvé un retard, il y a eu des difficultés assez sérieuses. Je me suis rendu sur les lieux, j'ai répondu aux objections, levé les obstacles, entraîné les volontés. Demain, mercredi, je pars, à midi, pour présider la séance d'inauguration. Nous aurons l'élite de la société ! » Le rapport arrive tout de suite : « une brillante inauguration », 25 inscriptions, 57 dames. Elle s'est déroulée « dans un des salons de la Ville, place Léopold »<sup>541</sup>. En février 1868, le recteur adresse au ministre un état de la situation dans l'académie<sup>542</sup>, où il évoque, pour la première fois, les départements de la Meuse et des Vosges, sur lesquels il n'était pas suffisamment renseigné le mois précédent. Et pour cause ! Rien n'y a abouti :

Nous avons gagné du terrain et dissipé déjà bien des préventions, mais le nombre des adhésions recueillies à Bar et à Épinal n'est pas assez considérable pour qu'on puisse ouvrir dans ces villes des cours de jeunes filles avec l'espérance d'un véritable succès. L'opinion ne se rallie pas franchement à l'institution, les municipalités se bornent à témoigner des sympathies stériles, les mères de famille hésitent. En cet état des choses, je crois qu'il vaut mieux ajourner l'exécution de notre projet que de risquer un échec, que nos adversaires ne manqueraient pas d'exploiter contre nous. La question reste donc à l'étude, et il faut espérer que le temps, que l'exemple des villes voisines nous aideront à triompher des résistances passives qui se produisent à Bar, à Épinal et ailleurs.

Il oublie volontairement Verdun, où des cours ont bien été fondés, mais où ils ont déjà disparu, suspendus en janvier 1868 pour défaut d'élèves<sup>543</sup>.

A Metz, on est passé, depuis la première leçon, de 23 à 27 inscrites, dont « 7 appartiennent à l'important pensionnat dirigé par Mlle Mamert [Mamer] », tandis que « la directrice de l'autre grand pensionnat laïque de Metz, Mlle Minaglia, qui est en même temps directrice du cours normal, a refusé péremptoirement son adhésion ». C'est tout le succès qu'on pouvait espérer. Il va falloir tenir bon, car on attend que l'évêque dénonce les

---

<sup>540</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 28.01.1868.

<sup>541</sup> AML R.I.6/1, lettre d'invitation du maire de Lunéville, « président du Conseil de perfectionnement », 28.01.1868. Le reste du dossier se limite à quelques listes d' « adhésions ».

<sup>542</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Guillemin au ministre de l'Instruction publique, 08.02.1868.

<sup>543</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au recteur, 21.05.1869. Il revient sur la situation dans la Meuse l'année précédente.

nouveaux cours dans son mandement à l'ouverture du carême. Or, Metz est « une ville où le clergé exerce une grande influence ». Pour résister à la tempête qui s'annonce, quoi de mieux que de réunir 18 à 20 dames dans « un comité de patronage et de perfectionnement » ! « Peut-être ce comité, qui se recruterait dans les rangs élevés de la magistrature, de l'administration municipale, de l'armée, contribuerait-il efficacement à l'accroissement du nombre des élèves ? », espère le recteur. Enfin, pour ce qui regarde les trois villes de la Meurthe, « les seules du département où se trouvent suffisamment de jeunes filles de la classe aisée », il renvoie à un rapport de Maggiolo, qu'il inclut à son courrier.

On y apprend peu de choses qu'on ne sait déjà. L'inspecteur d'académie se félicite du public nancéien (« Pour ce qui regarde les familles, il est impossible de voir un auditoire plus sympathique, plus attentif, plus recueilli, et cela pendant deux heures, pour l'enseignement littéraire comme pour l'enseignement scientifique ») et en dit davantage sur l'inauguration des cours de Lunéville : « Dans une courte allocution, j'ai rappelé le souvenir des cours de littérature et d'histoire que j'ai fondés et dirigés de 1838 à 1843 et j'ai établi le but et la portée de ces leçons [cours secondaires], qui ne menacent en rien ni la conscience, ni la foi, ni la piété des jeunes filles »<sup>544</sup>. Dans cette ville, « l'œuvre est fondée, mais elle gardera provisoirement un caractère un peu moins pratique qu'ailleurs. C'est une transition à ménager et une question de temps. Depuis 35 ans, à Lunéville, on confie l'instruction des filles aux professeurs du collège, on les a vus à l'œuvre, on vient à eux avec confiance. Aussi, le principal obstacle que nous avons à vaincre venait des professeurs, qui trouvent plus commode et plus lucratif de donner des leçons particulières ». Maggiolo conclut qu' « on a compris, dans le département de la Meurthe, la pensée libérale de M. le ministre ». Les 100 inscriptions déjà obtenues en font foi. Deux semaines après la rédaction de ce rapport, on en est à 56 élèves à Nancy, 34 à Toul et 33 à

---

<sup>544</sup> Maggiolo fut professeur au collège de Lunéville au début de sa carrière, de 1830 à 1846. Il écrira encore au ministre, à ce sujet, dans un « rapport d'ensemble sur les cours d'enseignement secondaire de filles établis dans le département de la Meurthe » (AN F<sup>17</sup> 8755, 05.05.1868) : « Le 23 janvier, j'ai été ouvrir les cours, en présence d'une assemblée d'élite, où je retrouvais, avec leurs filles, les mères dont j'ai eu l'honneur de diriger les études de 1830 à 1840. C'est une tradition, à Lunéville, où il n'existe qu'un chétif pensionnat religieux, de confier aux professeurs du collège l'instruction des jeunes filles. Il y a toujours eu des réunions partielles de 3, de 4 ou 5 élèves ».

Lunéville, ce qui équivaut, pour l'inspecteur d'académie, à « un succès prodigieux »<sup>545</sup>. En plus, ses relations avec l'évêque sont toujours au beau fixe :

L'encyclique n'a ému personne. J'ai eu, ce matin, une conversation curieuse avec l'évêque. Il a paru très étonné du nombre [d'élèves]. Il a fait ses réserves, constaté le bon esprit de nos maîtres. Je l'ai chaudement remercié de ne pas nous avoir foudroyés par avance, condamnés sans nous avoir entendus. Il revient de Paris et il ne peut pas paraître se séparer violemment de ses collègues. Nous avons plaisanté agréablement sur le rôle de l'επισκοπος [episcopus]. Je lui ai dit que j'étais, comme lui, un inspecteur et que je pouvais garantir les doctrines de nos professeurs.

Mais on voit aussi que la lutte continue contre l'épiscopat pris en général. Fin février 1868, Maggiolo informe Lavissee de la poursuite de son activité de publiciste<sup>546</sup> : « La petite brochure, dont votre saisissant tableau de M. [sic] Dupanloup devant l'opinion publique m'a fourni l'idée et le plan, obtient, dans toute notre contrée, un succès de jubilation qui me prouve, une fois de plus, à quel point notre ministre a les sympathies de l'opinion publique. Elle a été reproduite *in extenso* par le journal le plus répandu de la Moselle ». Les cours de Nancy conquièrent bientôt le sommet de la hiérarchie militaire. Fin mars 1868, l'inspecteur d'académie écrit au ministre<sup>547</sup> :

Je suis heureux d'annoncer à Votre Excellence que j'ai eu l'honneur de conduire aujourd'hui Mme la maréchale Bazaine aux cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles. L'assistance était fort nombreuse (plus de 90 demoiselles et dames) et, comme toujours, attentive, sérieuse, recueillie. Après une excellente leçon de chimie usuelle, dans laquelle le professeur, M. Lefebvre, a su instruire tout à la fois et plaire, M. Duvernoy a fait une bonne et substantielle leçon d'histoire romaine.

Madame la maréchale a écouté avec un intérêt marqué la parole de nos maîtres. Elle a paru ravie de l'attention et de l'attitude des jeunes filles et elle m'a exprimé de la manière la plus charmante ses plus vives sympathies.

Je ne dois pas cacher à Votre Excellence que lorsque j'ai fait part à M. le maréchal de mon désir d'inviter Madame Bazaine à assister à nos cours, j'ai eu soin de lui faire connaître les défiances, les oppositions, les résistances, dont il nous a fallu triompher. J'ai dû agir avec loyauté et

---

<sup>545</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo à Lavissee, 15.02.1868.

<sup>546</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo à Lavissee, 25.02.1868.

<sup>547</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 27.03.1868.

éviter ce qui aurait pu paraître une surprise. Je m'en applaudis, car le maréchal, avec une vivacité et une chaleur d'âme toute militaire, m'a exprimé combien il est uni de cœur à Votre Excellence et il m'a assuré de son concours le plus dévoué pour toutes les œuvres de progrès dont vous prenez la généreuse initiative.

Il faut impérativement conserver cet avantage, explique Maggiolo, dans un second courrier, au secrétaire général du ministère<sup>548</sup> : « La preuve d'intérêt que nous donne Madame la maréchale nous sera fort utile dans l'opinion d'un certain monde. On cherche à l'attirer dans les maisons religieuses, il m'a paru essentiel de montrer qu'elle n'était ni indifférente ni hostile à notre œuvre. La jeune maréchale sait ici se concilier tous les cœurs par sa bienveillance ». Le secrétaire général pourrait-il suggérer au ministre d'écrire une lettre de remerciements ? Cela a déjà si bien fonctionné avec le préfet de la Meurthe, l'évêque de Nancy et le maire de Toul ! Par ailleurs, l'opposition cléricale s'affaiblit et la victoire gouvernementale commence à poindre<sup>549</sup>.

On lit le même optimisme dans le « rapport d'ensemble » de mai 1868 sur le département de la Meurthe<sup>550</sup>. Maggiolo fait davantage que reprendre les courriers précédents. Il donne un aperçu détaillé des programmes d'enseignement, s'intéresse à la sociologie des élèves, qui retiendra naturellement notre attention, dresse un bilan financier, un état de l'opinion. Mais il faut tout d'abord nous pencher sur un autre développement du rapport, fondamental pour notre connaissance de l'enseignement féminin en Lorraine à la veille de la guerre de 1870, à savoir la mise en perspective des « cours publics secondaires » de Victor Duruy par la présentation de structures similaires et, en grande partie, préexistantes : les « cours publics supérieurs » et les « cours libres ». Voici ce qu'en dit Maggiolo :

---

<sup>548</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 27.03.1868.

<sup>549</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 27.03.1868 : « L'évêque reste dans une neutralité qui nous suffit [...], le clergé séculier ne veut pas troubler la paix, les jésuites ont ajourné le sermon annoncé pour le 26 mars. Ils se sont contentés d'offrir aux mères chrétiennes les brochures de l'évêque d'Orléans. *Telum imbelle sine ictu*. Encore une fois, Monsieur le ministre, nous ne discutons pas, nous ne passionnons pas le débat, nous affirmons avec calme, avec dignité, avec la conscience de notre droit, la valeur de notre enseignement et la droiture de nos intentions. Les mères de famille reconnaissantes nous savent gré de leur apprendre à élever des hommes et elles apprécient chaque jour davantage les services d'une institution qui désormais a conquis, chez nous, son droit de cité ».

<sup>550</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 05.05.1868.

*Cours supérieurs.* Depuis 12 ans, à la Faculté des Lettres et même à la Faculté des Sciences, des dames de la meilleure compagnie assistent aux leçons des professeurs. Il y en a eu, en moyenne, plus de 30 aux cours de M. Benoit (littérature française), de M. de Margerie (philosophie et histoire littéraire), de M. Charles (littérature étrangère), plus de 20 au cours d'histoire de M. Lacroix et au cours de littérature latine de M. Eugène Burnouf. M. Ghebart [ndlr : littérature étrangère], en 1868, en a 12, et M Chautard 10, au cours de physique. Ces leçons sont gratuites et facultatives, elles ont réuni, en moyenne, 80 dames ou demoiselles chaque semaine, pendant l'hiver. Il est rare qu'une même personne suive avec assiduité plus d'un cours par année.

Les jeunes filles, en général, n'y trouvent qu'un intérêt de curiosité. Il en est peu qui prennent des notes, ou qui fassent [sic] des devoirs. Néanmoins, cet enseignement, accepté par l'opinion et consacré par le temps, a donné de la vie et de la renommée à nos facultés. Il a justifié par avance les mesures libérales recommandées par votre instruction du 30 novembre [octobre] dernier. En effet, ce sont des hommes qui professent. Les jeunes filles viennent s'asseoir à côté des étudiants en droit et en médecine, et cependant, il n'était venu à la pensée de personne, avant le 15 novembre dernier, de dénoncer à la piété des mères de famille les périls de cet enseignement, qui date, à Nancy, du 15 novembre 1854 ! [...]

*Cours libres secondaires.* Mlle Mercey, directrice, à Nancy, d'un pensionnat laïque fort nombreux, confie, depuis quatre ans, à MM. Forthomme et Lefebvre, professeurs au lycée, des cours de sciences physiques et naturelles. M. Henry, professeur de rhétorique, en retraite, dirige, dans cette même institution, des cours d'enseignement littéraire. Ces cours comptent, en moyenne, 35 ou 40 élèves par année.

Le 15 décembre 1867, au moment où l'on agitait la question du nouvel enseignement, la supérieure du pensionnat congréganiste de l'Assomption établissait, à Nancy, sous la direction de M. Haghe, professeur de sixième au lycée, un cours de littérature, et elle confiait à M. Fourche, directeur de l'École professionnelle, un cours de sciences physiques et naturelles. 30 élèves pour les lettres et 15 pour les sciences profitent aujourd'hui de cet enseignement.

Tout a donc vu le jour sous le Second Empire. Les « cours supérieurs » sont rentrés dans les usages. Ceux du pensionnat Mercey, plus proches des cours Duruy, apparaissent encore comme une nouveauté. Ceux de l'Assomption sont une réaction à l'initiative ministérielle. Pas forcément heureuse, insinue Maggiolo lorsqu'il précise que M. Haghe n'est qu'un professeur de sixième... Ne compte-t-on réellement que deux institutions à Nancy pour mériter la comparaison avec l'enseignement secondaire officiel ? Non, car l'inspecteur d'académie ne parle ici que de cours donnés par des enseignants du secondaire masculin. Il reconnaît, dans une autre partie du rapport : « Nous avons évité, dans la

Meurthe, de faire concurrence aux institutions nombreuses et prospères dont l'enseignement est généralement conforme aux programmes de la première et de la deuxième année de l'enseignement secondaire spécial ». Celles-ci sont restées à l'écart de l'entreprise gouvernementale, sauf à Toul, où « une maîtresse de pension laïque a envoyé 5 élèves : seule dans le département, elle a osé faire acte d'adhésion ! » Toul, qualifiée de « ville intelligente et libérale » où « l'enseignement nouveau a été accepté en principe, avec une faveur marquée ». Malheureusement, « la ville a une faible population, il y a peu de jeunes filles dans les familles riches ».

Au niveau départemental, on avait 124 élèves pour le premier trimestre (Nancy 57, Lunéville 35, Toul 32). Pour le deuxième trimestre commençant, on en compte déjà 112, « et cependant ce trimestre commence au moment où il devrait finir chaque année, car c'est du 15 novembre au 15 mai que cet enseignement complémentaire est réellement apprécié ». Avec les cours des facultés et ceux des institutions privées, « on peut dire que dans notre département, 204 jeunes filles<sup>551</sup> et au moins 46 mères de famille profitent des leçons de 23 professeurs de l'Université ». À quoi ressemble ce public ? Dix-sept ans de moyenne d'âge à Nancy et à Toul, seize ans à Lunéville. Socialement, il se recrute surtout dans « la meilleure société » à Nancy et Lunéville, bien que dans la première ville, « la magistrature et l'aristocratie se tiennent encore à l'écart ». Le public de Toul est différent, « il y a, plus qu'ailleurs, des élèves de familles peu aisées, qui se destinent au brevet supérieur. À l'exception de 5 élèves qui appartiennent au pensionnat laïque de Mlle Collin, toutes les autres sont externes libres ». Bonne bourgeoisie d'un côté, petite bourgeoisie de l'autre, font toutes deux preuve de sérieux et d'application, précise l'inspecteur d'académie. Un tel public peut payer des rétributions relativement élevées. Celles-ci permettent, se félicite-t-on, une rémunération des professeurs « bien supérieure au prix des leçons dans les collèges communaux ». Pas besoin de revenir sur l'opinion publique chaque jour plus favorable.

Maggiolo se répète... mais sa conclusion mérite que l'on s'y attarde :

---

<sup>551</sup> 114 pour les cours publics + 30 pour les cours des facultés + 65 pour les institutions privées = 209 et pas 204. Maggiolo n'en est pas à une erreur de calcul près : les cours publics ont réunis 124 élèves, et pas 114 !

Une condition essentielle du succès, en ce pays du moins, c'est de conserver à nos cours ce caractère pratique, simple et privé [ndlr : au sens d'intime] que nous leur avons donné. Pas d'interprétation, pas de classement, pas de distribution de prix, le moins possible d'ingérence directe et officielle de l'autorité ! C'est bien moins comme inspecteur d'académie que comme père de famille que j'ai pu ne pas être inutile au succès... On sait que l'administration est sympathique, qu'elle saurait, au besoin, réprimer le mal, et cela suffit à la sécurité des familles et à la prospérité de cette œuvre essentielle.

La justification n'apparaît pas, mais il s'agit évidemment, par ce souhait de discrétion (déjà remarqué lors de l'inauguration à Nancy), de ne pas provoquer le camp clérical. Existe-t-il un accord sur ce point avec Mgr Foulon ? Dans son rapport de la même époque, l'inspecteur d'académie de la Moselle, qui n'a à rendre compte que de la situation des cours de Metz, seuls du département, n'est pas sur la même position<sup>552</sup>. Hanriot cherche lui aussi à éteindre l'hostilité cléricale, mais par une démonstration de force. Il lui oppose le patronage des « dames les plus distinguées de la ville » et du conseil municipal, le soutien d' « un des principaux personnages de [la] cité »<sup>553</sup> et les témoignages de satisfaction du maire, « vice-président du conseil général, magistrat vénérable et vénéré, aussi distingué par ses lumières et sa modération que par la haute influence dont il jouit ». En somme : « Si nous avons des adversaires, nous avons donc aussi des amis, et j'ajoute que ceux-ci nous connaissent, puisque le maire, le préfet, la femme du premier président et les autres dames notables assistent à nos cours, tandis que les adversaires nous jugent et nous condamnent sans prendre même la peine de voir ce que nous faisons ».

La position des inspecteurs d'académie de la Meurthe et de la Moselle diffère encore sur le plan financier : Maggiolo trouve « merveilleux » qu'un professeur nancéien reçoive 120 francs par trimestre et estime que des subventions municipales – pour une raison de « dignité » – ne peuvent bénéficier aux plus aisés ; Hanriot demande au ministre de couvrir divers frais d'impression (200 francs) – il insiste sur ce point dans une lettre complémentaire envoyée à Lavisse<sup>554</sup> – et considère que même avec cela, un revenu de 41 francs par mois par professeur est encore bien faible. C'est qu'on a fait preuve, à Metz,

---

<sup>552</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Hanriot au ministre de l'Instruction publique, 08.05.1868.

<sup>553</sup> Hanriot précise dans un courrier complémentaire à Lavisse qu'il s'agit de M. Moisson, président du tribunal de première instance de Metz (AN F<sup>17</sup> 8755, Hanriot au ministre de l'Instruction publique, 09.05.1868).

<sup>554</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Hanriot au ministre de l'Instruction publique, 09.05.1868.

d'une grande générosité, en dispensant de toute rétribution « les institutrices, sous-maîtresses, filles d'employés modestes et toute autre jeune personne que son état de fortune et son aptitude rendaient digne de cette faveur ». Naturellement, ce public, qui ressemble à celui de Toul, ne constitue pas la majorité des élèves, dont Hanriot donne la présentation suivante :

37 jeunes personnes, d'un âge variant entre quinze et vingt-cinq ans, ont suivi les cours. Le relevé du registre des inscriptions établit que ces jeunes filles appartiennent à la classe moyenne de la bonne bourgeoisie, du commerce, de la finance, de l'industrie. J'y trouve des filles d'ingénieur-mécanicien, d'avocat, de brasseur, de notaire, de maître de forges, de banquier, d'imprimeur, de directeur des ateliers du chemin de fer, de négociants et d'employés des administrations. Il y a, en outre, les élèves des pensionnats et les sous-maîtresses. Je ne parle pas, bien entendu, des maîtresses, mères de famille ou gouvernantes qui accompagnent les jeunes personnes, des dames patronnesses qui assistent aux leçons, des femmes de professeurs auxquelles le même droit est concédé et qui en profitent.

Trois jours après ce rapport, l'inspecteur d'académie de la Moselle réécrit au ministère pour informer Lavissee des dernières menées cléricales<sup>555</sup>. Contrairement à son collègue de la Meurthe, lui doit faire face aux attaques de l'évêque du lieu, Mgr Paul du Pont des Loges, qui a condamné les cours secondaires dans son mandement pour le carême de 1868. Or voilà que l'évêque d'Orléans reprend, « pour son compte, les cris de douleur de Mgr de Metz sur la Ligue de l'enseignement » dans une brochure qu'on diffuse alors dans le pays. La confiance continue cependant de régner (« Le mandement de notre évêque n'avait pas déjà si bien réussi dans le pays messin<sup>556</sup>. Il est assez maladroit d'en donner une sorte de seconde édition »), mais il est vrai que les activistes de ladite Ligue embarrassent Hanriot. On dépasse là le cadre des cours secondaires de filles, qui ne constituent qu'un des fronts du grand combat entre laïcs et cléricaux... Voilà comment s'achève, dans l'académie de Nancy, cette première « campagne » des cours Duruy.

---

<sup>555</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Hanriot à Lavissee, 11.05.1868.

<sup>556</sup> *Le Courrier de la Moselle* a publié la lettre d' « un paroissien de Notre-Dame » raillant le mandement et notamment la condamnation des cours secondaires de jeunes filles (numéro du 27.02.1868).

### (3) La deuxième campagne en Lorraine : conquête de la Meuse et des Vosges (1868-1869)

La nouvelle campagne s'annonce bien. À l'été 1868, le ministre a récompensé les professeurs par l'octroi inattendu d'une indemnité de 100 francs par semaine, soit bien au-delà des espérances de Hanriot. Il faudra encore lutter, notamment à Toul, « où le parti cléricale cherchera à venger sa défaite », prédit Maggiolo, désormais « chargé des fonctions du recteur en congé »<sup>557</sup>. Il part néanmoins au combat avec l'assurance d'obtenir de meilleurs résultats que ceux de l'an passé. « A Lunéville et à Toul, le comité des professeurs a établi des bourses. Il y a partout de la volonté, de l'entrain, du dévouement et aussi de la reconnaissance pour Votre Excellence », assure-t-il au ministre. Maggiolo parle encore du point de vue de son inspection. Il appréhende, pour la première fois, la situation en tant que recteur dans son rapport au ministre du début du mois d'octobre<sup>558</sup>.

Or, à l'échelle de l'académie, le bilan de l'année précédente contraste avec celui qu'il a dressé pour la Meurthe six mois plus tôt : « La première campagne n'a pas été heureuse, il faut bien l'avouer, nous avons été battus dans la Meuse, dans les Vosges, dans les villes secondaires de la Moselle. On n'a pas engagé la lutte en temps utile, l'influence du clergé l'a emporté, la résistance est organisée, on a inquiété les consciences, il y aura beaucoup à faire pour reprendre l'offensive avec avantage ». À Metz, « succès relatif ». Seule sa propre action dans la Meurthe a remporté, à ses yeux, un succès complet (« Les cours habilement constitués et sagement dirigés ont été accueillis avec faveur. Personne n'a osé les attaquer »). Maggiolo expose « trois conditions nécessaires pour fonder d'une manière durable un cours secondaire pour les jeunes filles » :

1° Le concours ou, du moins, l'assentiment de l'autorité municipale. Il ne faut exiger qu'elle prenne l'initiative si le maire, par exemple, est d'un caractère timide, irrésolu ou indifférent, mais il faut être sûr que loin de désavouer les efforts tentés en vue du succès, il permettra à l'inspecteur, au principal ou à un ami de l'œuvre de parler et d'agir en son nom et de s'appuyer sur son autorité.

---

<sup>557</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 04.08.1868.

<sup>558</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 04.10.1868.

2° Un personnel de professeurs assez distingués et assez bien posés pour inspirer de la confiance aux familles. À Pont-à-Mousson, je n'ai pas voulu, l'an dernier, céder au vœu des personnes qui demandaient des cours, je ne trouvais pas dans les professeurs du collège des hommes d'une capacité et d'une moralité assez incontestées.

3° Un nombre suffisant de jeunes filles en âge ou en situation de profiter de l'enseignement nouveau. À Phalsbourg et à Dieuze, j'ai dû attendre, les élèves manquaient, nous aurions eu de bons maîtres.

C'est à l'aune de ces critères qu'il rend compte des perspectives de fondation ou de leur absence pour la Moselle et les Vosges. Il est allé visiter les deux départements « sous le prétexte avoué d'organiser l'enseignement secondaire fondé par la loi de 1865 », c'est-à-dire qu'il a fait le tour des collèges communaux. Il y a des espoirs pour Saint-Dié, Remiremont, Neufchâteau, Épinal, Mirecourt, Bruyères pour les Vosges, Thionville et Sarreguemines pour la Moselle, mais chaque cas présente ses obstacles<sup>559</sup>. Et la Meuse ? Maggiolo ne l'a pas encore parcourue. Il sait toutefois à quoi s'attendre : « Nous y aurons pour adversaires des hommes très considérables. Nous ne serons pas soutenus – excepté à Commercy – par MM. le préfet et les sous-préfets. Le clergé nous sera partout hostile ». Prudence donc, « de la mesure et du tact », s'éloigner de « tout esprit de propagande irrégulière », et on obtiendra « un succès relatif dans ce pays de bon sens, où la

---

<sup>559</sup> « A Saint-Dié, le maire est hostile, sans être clérical. Il y a chez lui de la mauvaise humeur. Elle ne durera pas si le principal nouveau est hostile. L'influence de l'évêque est très grande sur les femmes. Le sous-préfet ne nous aidera pas, il est prudent d'ajourner. L'inspecteur primaire, M. Papigny, homme religieux, mais très dévoué à l'Université et très considéré, m'a promis son concours, sa fille sera inscrite en tête de la liste. C'est sur lui que je compte, il prévendra quand l'occasion sera opportune. À Remiremont, il y a un maire dévoué et très intelligent, de bons professeurs, un principal timide. Si nous obtenons, comme je l'espère, l'appui et les élèves d'un pensionnat laïque, le succès n'est pas douteux. À Neufchâteau, le principal est un homme de valeur, je l'ai converti, il était peu favorable au mois d'août. Le maire est excellent, le sous-préfet aussi, il y a de bons professeurs, mais depuis 35 ans le couvent des dominicaines a le monopole de l'enseignement des filles. Le succès sera très difficile. À Épinal, il y a un courant libéral, l'influence de la Ligue de l'enseignement se fait sentir, on va établir une institution laïque libre pour les jeunes filles. L'action personnelle de l'inspecteur d'académie, le mérite des professeurs réussiront, je l'espère, en dépit de la faiblesse du principal et de l'hostilité du clergé. À Mirecourt, le sous-préfet et le maire nous aideront, mais les dames sont hostiles. Il y aura beaucoup à faire. Peu de ressources dans le personnel du collège. À Bruyères, la société est peu nombreuse, cependant nous avons des chances de succès, nous en profiterons. À Thionville, le principal craint trop une lutte dans laquelle il serait peu soutenu par le maire, qui n'est pas sympathique. Je n'ai pu voir le sous-préfet. Il y a de bons professeurs et un assez grand nombre de jeunes filles. À Sarreguemines, le maire sénateur nous est dévoué, le sous-préfet aussi, le principal est un homme de bonne compagnie, il est fort apprécié. Nous réussirons, mais il y a peu de jeunes filles dans les familles aisées. En résumé, j'ai préparé le terrain dans les Vosges et dans la Moselle, je suis à même de discuter nos chances, bonnes ou mauvaises, et de diriger au besoin les négociations que je chargerai MM. les inspecteurs d'académie de suivre avec le plus grand soin ».

bourgeoisie a une grande et légitime influence ». Le recteur par intérim s'apprête à rejouer l'intermédiaire entre le gouvernement et la presse régionale<sup>560</sup>.

Fin octobre 1868, on annonce les cours à Metz, Nancy, Lunéville, Toul, Verdun et Remiremont<sup>561</sup>. On s'apprête à le faire à Commercy, Épinal, Saint-Mihiel et Neufchâteau. « Je compte sur dix et peut-être douze centres d'enseignement. Nous n'en avons eu que quatre l'an dernier », écrit Maggiolo. Mais sur un terrain aussi favorable que semblait l'être Sarreguemines apparaît un obstacle insoupçonné. « J'ai trouvé là un sous-préfet très dévoué, un principal intelligent et estimé, un personnel capable et apprécié », explique le recteur par intérim, qui a pris lui-même les choses en main, « mais le maire, un ami de l'Université, le protecteur du collège, M. le sénateur de Geiger, ne veut pas commencer avant les élections. Il redoute le clergé. [...] Sa puissance est telle que personne n'ose insister pour vaincre des terreurs que rien ne justifie : le clergé n'est pas sympathique au collège, il est hostile à l'enseignement laïque, il ne le sera ni plus ni moins ». « Son dévouement pour l'impératrice » et une lettre du ministre pourraient peut-être faire fléchir ce potentat local...

Dans la Meuse et les Vosges, on tient le cap. Maggiolo n'est pas seul à la manœuvre : il s'appuie sur les inspecteurs d'académie. Celui d'Épinal quitte son poste à l'automne pour une mission à l'inspection générale. Il suit quand même la progression du chantier qu'il a ouvert à Épinal, Mirecourt, Remiremont, Neufchâteau et Saint-Dié. Fin novembre 1868, il informe le ministre, depuis Pau, que les cours ont déjà commencé dans les trois premières agglomérations, avec un effectif total de 67 jeunes filles<sup>562</sup>. À

---

<sup>560</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 08.10.1868. Il adjoint à son courrier une « liste des journaux qui ont quelque influence dans les départements du ressort académique de Nancy », avec la « tendance » de chacun : « 1° *Moniteur de la Meurthe*, journal officiel, 2° *Moniteur de la Moselle*, journal officiel, 3° *Écho de l'Est*, journal de la Meuse, très répandu, libéral et conservateur, 4° *Impartial de la Meurthe et des Vosges*, opposition modérée, 5° *Indépendant de la Moselle*, opposition, 6° *Le Journal de la Meurthe et des Vosges*, opposition, 7° *Le Courrier de la Moselle*, journal d'opposition mais très dévoué à l'Université, 8° *Le Vœu National* de Metz, journal clérical et légitimiste, 9° *L'Espérance* de Nancy, clérical et anti-universitaire. À l'exception des deux derniers journaux, je puis compter sur les sympathies plus ou moins accentuées des autres. Je puis disposer et je dispose souvent de leur publicité au profit des intérêts de l'Université ».

<sup>561</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 28.10.1868.

<sup>562</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, l'ancien inspecteur d'acad. des Vosges au ministre de l'Instruction publique, 22.11.1868 : « Épinal : malgré la vive opposition du curé, qui m'écrit ou prêche depuis quinze jours contre ces cours, ils ont commencé avec 20 élèves et 20 dames de la meilleure société. À Mirecourt, il n'y a pas eu opposition de la part du clergé, mais une certaine indifférence de la part de personnes influentes. Néanmoins, grâce aux efforts de M. Diou, principal, et de M. Reuss, professeur de sciences, ces cours ont débuté avec un auditoire de 18 jeunes filles, toutes accompagnées de leur mère. On me signale en plus une dame qui s'est fait inscrire.

Neufchâteau, ils vont bientôt s'ouvrir également. Le cas de Saint-Dié, où « le personnel enseignant [...] paraît assez médiocre », s'annonce plus compliqué. Avec ou sans la cité épiscopale, les cours semblent bien partis dans les Vosges. Pour Mirecourt, l'inspecteur primaire délégué pour remplacer l'inspecteur d'académie se fonde sur « des renseignements puisés à bonne source » pour croire à un accroissement de la fréquentation<sup>563</sup>. Le journal de l'arrondissement a rassuré les parents, qu'on cherche à attirer avec des bourses<sup>564</sup>. À Remiremont, le principal du collège qualifie la première séance de « plein succès »<sup>565</sup>. Il souhaite montrer l'exemple à tout le département en faisant insérer dans *L'Écho des Vosges* l'allocution qu'il a tenue pour l'ouverture des cours<sup>566</sup>. « Nombreux et charmant », voilà comment le journal décrit l'« auditoire que réunissait le salon à colonnes de l'antique Abbaye » (un bâtiment municipal, contrairement à ce que son nom indique). L'inauguration des cours d'Épinal a réuni, elle aussi, un « auditoire très choisi » qui « se composait de 40 personnes, 20 jeunes filles et 20 dames »<sup>567</sup>. L'ouverture des cours de Neufchâteau est imminente, malgré l'opposition du clergé local<sup>568</sup>.

---

À Remiremont, il y a eu 31 demandes d'inscription et 29 jeunes filles ont assisté à la première leçon, faite par le principal. M. le maire et M. l'inspecteur primaire y assistaient ».

<sup>563</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, (l'inspecteur primaire délégué pour) l'inspecteur d'acad. des Vosges au secrétaire gén. du ministère de l'Instruction publique, 18.11.1868.

<sup>564</sup> *La Presse Vosgienne*, 08.11.1868 : « Le public est prévenu qu'à partir du samedi 17 de ce mois des cours s'ouvriront dans une salle de l'Hôtel de Ville pour les jeunes filles de 15 ans et au-dessus qui désirent compléter leur instruction et acquérir les connaissances nécessaires pour obtenir le brevet de capacité. [...] Chaque jeune fille sera conduite par sa mère ou par une personne de confiance. En-dehors de ces dames, nulle autre personne ne sera admise aux cours. La rétribution est fixée à 3 francs par mois. Des places gratuites pourront être accordées et le seront très volontiers, sur une demande adressée au comité des professeurs ».

<sup>565</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, le principal du collège de Remiremont au ministre de l'Instruction publique, 18.11.1868.

<sup>566</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, le principal du collège de Remiremont au ministre de l'Instruction publique, 23.11.1868. Il réagit alors à une dépêche du ministère, qui l'enjoint de ne rien publier, après qu'il a envoyé la première épreuve de son allocution. Trop tard ! L'allocution a déjà paru ! Le principal se justifie (il a agi à la demande du sous-préfet, il a cru bien faire) et minimise (« Après tout, notre feuille locale a peu de publicité »). Au ministère, on note en marge : « Maintenant que le discours est publié, écrivez au principal pour qu'il ne croie pas que nous voulons le blâmer et lui donner une mauvaise note ».

<sup>567</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, (l'inspecteur primaire délégué pour) l'inspecteur d'acad. des Vosges au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 17.11.1868.

<sup>568</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, (l'inspecteur primaire délégué pour) l'inspecteur d'acad. des Vosges au secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 22.11.1868 : « J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal de Neufchâteau vient de voter 40 Francs pour le chauffage de la salle où se feront les cours secondaires de filles. Ces cours ne doivent s'ouvrir qu'à la fin de novembre. Il paraît que le curé de Saint Nicolas fait tous ses efforts pour empêcher les mères de famille de faire inscrire leurs filles. "Ces cours secondaires, dit-il, c'est le diable se présentant de nouveau à Eve, non plus sous la forme du serpent, comme dans le paradis terrestre, mais sous une forme littéraire ou scientifique". J'apprends qu'il y a déjà 8 élèves inscrites et qu'il en aura au moins une quinzaine à l'ouverture ».

Dans la Meuse, les cours rouvrent à Verdun à la mi-novembre<sup>569</sup>. Ils sont bientôt rejoints par ceux de Saint-Mihiel, sur lesquels les archives ministérielles livrent davantage de renseignements. Au début du mois de décembre 1868, le principal du collège de la ville raconte leur venue au monde<sup>570</sup> : impulsion donnée par le recteur lors d'un entretien à Nancy, promesse du maire, peu optimiste, de fournir une salle de la mairie en cas de réussite du projet, adhésion progressive des enseignants du collège et, surtout, « deux difficultés à surmonter » : « l'influence du clergé » et l'habitude des familles de la bourgeoisie de ne pas mélanger leurs filles avec celles de la classe moyenne<sup>571</sup>. Le principal du collège se vante de les avoir vaincues toutes deux, grâce à sa bonne connaissance de la localité et de ses habitants<sup>572</sup>. À partir de là, le succès était assuré : « Il me suffit de vous dire que notre premier cours a été ouvert avec 21 jeunes personnes, accompagnées de leurs mères, que le lendemain nous en avons 32 et qu'avec les mamans l'auditoire était de 47 personnes ».

Le maire, présent à l'inauguration, y a prononcé un discours qui sera reproduit par *La Meuse*, le journal de Saint-Mihiel. En fin stratège, le principal profite de l'annonce de cette bonne nouvelle pour adresser une supplique au ministère : « Le cours de chimie nécessite des expériences. À cette condition seule, il peut se maintenir et nous sommes d'une pauvreté immense dans notre cabinet du collège. Vous êtes venu en aide, Monsieur le ministre, aux collèges qui nous entourent. Si le dévouement de notre maire, celui de mes collègues et le mien pour une œuvre utile pouvaient vous toucher, je me permettrais de faire appel à votre bienveillance ».

---

<sup>569</sup> On n'a qu'une lettre du maire au ministre de l'Instruction publique (AN F<sup>17</sup> 8755, 18.11.1868), dans laquelle le premier se dit profondément touché par les remerciements du second.

<sup>570</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, le principal du collège de Saint-Mihiel au ministre de l'Instruction publique, 05.12.1868.

<sup>571</sup> « D'abord, il fallait autant que possible neutraliser l'influence du clergé et des aveugles adhérents, chez lesquels il y a un parti pris. Ensuite, il fallait faire consentir ce que nous appelons, dans notre petite ville, les familles de la société à laisser leurs demoiselles venir dans la même salle avec des demoiselles non moins honnêtes, mais considérées comme appartenant à une classe inférieure, s'asseoir sur les mêmes banquettes, recevoir le même enseignement des mêmes professeurs. Des deux difficultés, cette dernière était la plus grande et la plus difficile [sic] ».

<sup>572</sup> « Notre curé est assez libéral de son naturel, il aime les prévenances, je l'ai pris par son faible, je lui ai proposé de faire partie du bureau de patronage. J'ai eu avec lui plusieurs conférences à ce sujet, tout en étant bien persuadé que je ne l'amènerai pas à mon but, son évêque ayant écrit contre les cours. Mais il a été tellement touché de ma déférence qu'à la fin de notre dernière conversation, il me prit les mains et me dit : "Faites le bien, M. le principal ! Si je n'étais pas ce que je suis, je vous aiderais". Quant à l'autre difficulté, Monsieur le ministre, c'est tout une affaire de stratégie ».

Et si c'était là l'objectif premier de la fondation des cours secondaires de filles à Saint-Mihiel ? Maggiolo appuie la demande de subvention<sup>573</sup>. Il espère, en soutenant l'entreprise, entraîner d'autres créations dans le département<sup>574</sup>, mais aussi reprendre pied dans une ville qui avait rejeté l'enseignement secondaire spécial des garçons<sup>575</sup>. Le ministère approuve.

Le recteur par intérim concluait sa requête par l'annonce d' « un nouveau triomphe à Toul ». À Metz, on avait craint le pire pour la réouverture. À la fin octobre 1868, l'un des professeurs (Porchon) faisait part de ses inquiétudes au chef du cabinet du ministre (Albert Duruy), qui l'avait reçu en audience le mois précédent<sup>576</sup>. Les nuages bouchaient l'horizon. L'opposition paraissait suscitée moins par le clergé que par une rivalité avec les enseignants du primaire, « dont quelques uns [étaient] en possession de donner des leçons aux jeunes filles de la ville ». Les cours secondaires représentaient donc une redoutable concurrence. Or, les mécontents paraissaient puissants : « Le succès qu'ils obtiennent dans cette lutte s'explique par la raison que les plus influents d'entre eux font partie de la commission qui délivre le brevet supérieur. Ce tribunal omnipotent a tellement laissé percer ses antipathies à notre égard que le vide menace de se faire autour de nous. Ainsi, les maîtresses de pension les mieux disposées en faveur de l'Université renoncent désormais, paraît-il, à nous envoyer des élèves ». Quant à Mlle Minaglia, elle se montrait toujours aussi hostile. Le requérant en appelait à l'aide du ministre, éventuellement par un changement dans la composition de la commission incriminée. Sans intervention gouvernementale, ce serait la « défaite » des cours, prédisait-il, autrement dit le « triomphe le parti clérical ». L'inspecteur d'académie a, lui aussi, craint pour la réouverture.

Deux semaines après celle-ci, qui s'est tenue comme prévu, à la mi-novembre, il adresse à Lavisse un courrier rassurant : on a fait rapidement salle comble, au point que les cours devront déménager dans un salon plus vaste, toujours à l'hôtel de ville<sup>577</sup>. On peut

---

<sup>573</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 10.12.1868 : « Votre Excellence assurerait et consoliderait le succès si Elle nous accordait, pour les sœurs, les instruments du travail scientifique dont les frères ont besoin ».

<sup>574</sup> « Le succès remarquable de l'enseignement des jeunes filles à Saint-Mihiel (42 inscriptions dans une ville de 5 000 habitants) nous aidera, je l'espère, à éveiller enfin de leur sommeil les villes de la Meuse, où nous avons tant de peine à réussir ».

<sup>575</sup> « Je suis heureux, dans cette ville de juristes intelligents, avec lesquels il faut savoir discuter, d'avoir retrouvé cette influence cordiale que j'avais, il y a 7 ans, comme inspecteur d'académie ».

<sup>576</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Paul Porchon au chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique, 21.10.1868.

<sup>577</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Hanriot à Lavisse, 24.11.1868.

toujours compter sur le soutien du préfet et, de plus en plus, sur celui du maire et du conseil municipal, au point qu'on espère une subvention pour frais de personnel. Quant à l'opposition de la commission du brevet supérieur ? « Une chimère », assure Hanriot, qui a tout de même fait éliminer un membre « suspect d'hostilité »... Il peut tranquillement s'atteler à créer des cours secondaires dans les autres villes mosellanes : « D'après les instructions de l'intrépide Maggiolo, qui ne s'épargne pas et qui, soit dit en passant, se montre vraiment à la hauteur de la fonction rectorale, nous travaillons à obtenir des cours de jeunes filles dans les villes du département. Ce sera difficile, mais pas impossible ».

Maggiolo, justement, au détour d'une lettre à Lavisse, fait un nouveau point sur la situation dans l'académie au début du mois de décembre 1868<sup>578</sup> : « Nous ne sommes réellement battus qu'à Sarreguemines, où M. le sénateur de Geiger ne veut commencer qu'après les élections, et à Saint-Dié, où l'irritation du maire n'est pas encore calmée. Dans l'une et l'autre de ces villes, comme à Bar-le-Duc et à Commercy, j'aurais pu me passer du concours de l'autorité, mais il ne faut rien brusquer, il faut savoir attendre ». Malgré cela, le recteur par intérim parle d'une situation « brillante », en comparaison d'un an plus tôt : 11 cours et 287 élèves, soit une moyenne de 26 élèves, « ce qui représente une classe suffisante ». Mais cette moyenne cache des situations très variables : « Nancy 35, Metz 36, Toul 35, Saint-Mihiel 42, Remiremont 37, Phalsbourg 25, Mirecourt 32, Forbach 6, Neufchâteau 3, Épinal 22, Verdun 14 ». D'autres fondations sont attendues pour janvier : Lunéville (une faille dans le bilan de l'ancien inspecteur d'académie) et Pont-à-Mousson avec certitude, peut-être Bar-le-Duc et Commercy. « A Étain, à Bruyères et à Dieuze, la composition du personnel enseignant ne permet pas de tenter l'entreprise. À Thionville et à Sarrebourg, le succès n'est pas impossible, c'est une question de personnes », conclut-il. Deux semaines plus tard, Maggiolo envoie au ministre un rapport détaillé<sup>579</sup>. Les résultats sont « relativement suffisants », annonce-t-il. « Bientôt, [les cours] auront leur place à côté de chacun de nos lycées et de nos collèges ». Les choses commencent bien. Passons aux situations particulières.

Les Vosges ont quatre cours de jeunes filles pour six collèges communaux : « C'est un succès, car il y a moins d'une année que l'on affirmait que le nouvel enseignement ne

---

<sup>578</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo à Lavisse, 09.12.1868.

<sup>579</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 24.12.1868.

réussirait jamais ». Plusieurs institutions laïques jouent le jeu, mais sur fond de forte opposition cléricale ; quelques professeurs sont indifférents voire hostiles<sup>580</sup>. Maggiolo se réserve le chantier de Saint-Dié pour l'année suivante, quand le climat, alourdi par les problèmes du collège, se sera apaisé.

Il pose tout de même quelques jalons<sup>581</sup>. À Bruyères, le report vient d'une question de moyens<sup>582</sup>. Maggiolo résume : « L'attitude d'un évêque aimé, la violence d'un clergé puissant, l'indifférence d'un trop grand nombre de magistrats, l'hostilité de quelques membres de l'Université ont empêché le moindre essai dans les Vosges jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1868. Aujourd'hui, nous comptons dans ce département quatre cours, dont trois

---

<sup>580</sup> « 1. Remiremont. L'énergie du principal, que j'avais trouvé trop timide au mois de septembre, a déterminé une heureuse réaction. Une pension laïque fournit 10 élèves, le nombre des inscriptions est de 41, et cela malgré les prédications d'un curé intolérant. L'attitude du maire et celle du sous-préfet nous ont aidés à triompher des obstacles. 2. Mirecourt. 32 inscriptions. Le mérite des maîtres, le concours d'un sous-préfet éclairé, le bon esprit des familles ont amené ces beaux résultats, que j'étais loin d'espérer dans une ville où le sentiment religieux est très puissant [...] 3. Épinal. 22 élèves. Le succès est dû à une double cause : M. Conus, professeur fort estimé, a bien voulu, sur mes instances, se charger de l'organisation des cours. Il enseigne la littérature avec talent, il a trouvé parmi ses collègues des auxiliaires intelligents pour les sciences et pour l'histoire. Le principal est resté étranger à cette œuvre, il a évité de m'en parler, sa fille ne suit pas les cours. J'ai respecté ses préjugés, il a d'ailleurs peu d'influence. La Ligue de l'enseignement nous envoie 10 élèves de l'école laïque qu'elle a récemment fondée dans cette ville, où le monopole de l'éducation des filles appartient aux congréganistes. Le maire est bienveillant. Le 16 de ce mois, j'ai eu avec le curé doyen, à Épinal, une conversation que je résume en deux mots : "Les cours de jeunes filles que vous avez établis à la mairie ne dureront pas ; dès qu'ils seront morts *de leur belle mort*, je les rétablirai au pensionnat de la Doctrine Chrétienne et j'aurai un grand succès, si cependant vous consentez à me prêter vos professeurs". J'ai engagé M. le curé à ne pas compter sur *la belle mort* de nos cours et nous faire le plus tôt possible une concurrence de bon aloi. M. le curé Constant, prêtre fort distingué, a une grande autorité dans la ville et à la préfecture. Il se rend bien compte de la portée d'une œuvre qui aurait eu un rapide accroissement, si le clergé en avait pris l'initiative et la direction. 4. Neufchâteau. 5 inscriptions. Nous n'aurions pas commencé sans le dévouement et l'intelligence du principal, qui est désolé d'un si mince résultat. J'étais sûr de rencontrer une vive opposition. Le clergé s'est prononcé en chaire et ailleurs, la congrégation de Saint Dominique a jeté le cri d'alarme, elle a pesé sur les mères et sur les filles élevées dans son couvent depuis plus de quarante ans. Ce qui est plus fâcheux encore, c'est que l'un des professeurs du collège s'est prononcé contre les cours. Il n'y envoie pas sa fille, c'est son droit, mais il a donné huit leçons particulières à des jeunes filles au détriment, peut-être, de la classe dont il est chargé. Je me réserve d'examiner la question sur les lieux. Il importe par dessus tout d'éviter l'apparence même d'une persécution ; il faut rester dans mon programme, *sans pression, sans efforts et sans bruit*... le point essentiel, c'est que les cours fonctionnent, que les maîtres aient confiance ; l'avenir est pour nous, si nous sommes calmes et persévérants. Je soutiens le courage du principal qui ne faiblira pas, *chi dura vince* ».

<sup>581</sup> « 5. Saint-Dié. Je n'ai rien dû tenter avec un personnel nouveau, le changement du principal et l'affaire Lorquet avaient irrité les esprits. Aujourd'hui, le calme revient, j'ai repris mes anciennes et cordiales relations avec le maire. Je suis allé organiser des conférences de physique et de chimie. Elles auront du succès. L'an prochain, nous constituerons, dans cette ville épiscopale, où le sous-préfet nous est peu favorable, une œuvre que l'irritation du maire, qui n'est rien moins que cléricale, m'a seule empêché d'entreprendre ».

<sup>582</sup> « 6. Bruyères. Le conseil municipal, consulté par le maire, a ajourné l'organisation de ces cours, dont il ne conteste pas l'utilité. La question sera reprise et résolue affirmativement le jour où Votre Excellence voudra bien accorder à la ville de Bruyères une subvention pour assurer un professeur de plus au collège, qui compte 192 élèves. La forte minorité du conseil qui s'est prononcée pour les cours deviendra une très grande majorité et nous obtiendrons un beau succès ».

florissants et 100 élèves ». Remiremont, Mirecourt, Épinal donnent l'exemple, les villes manifestent « un esprit libéral et une généreuse émulation » qui font augurer de nouveaux succès à Neufchâteau, Saint-Dié et Bruyères.

La Meuse compte « un lycée, quatre collèges et seulement deux cours pour les jeunes filles », à Saint-Mihiel et Verdun ; le chef-lieu de cour d'assises fait bien mieux que la cité épiscopale<sup>583</sup>. Il y a de l'espoir à Bar-le-Duc et à Commercy<sup>584</sup>, rien à faire à Étain<sup>585</sup>. « Bref la Meuse est en retard, il faut l'avouer, mais rien n'y est compromis. L'idée même a gagné du terrain, le succès obtenu à Saint-Mihiel a montré qu'elle est pratique », se console Maggiolo. Le bilan n'est pas dramatique : « Nous n'avons subi aucun échec. Le jour où nous pourrons affirmer le bon vouloir de M. le Préfet, nous trouverons dans les familles de cordiales et intelligentes sympathies. Si nous comparons la situation présente avec celle de l'an dernier, nous comptons en plus un cours et 51 élèves ».

L'examen de la situation en Moselle fait relativiser le retard meusien : « un lycée, trois collèges et deux cours d'enseignement secondaire pour les filles ». Stabilité à Metz, où l'on peut compter, malgré un climat qui demeure tendu, sur la collaboration de deux maîtresses de pension : Mlle Mamer, la plus investie, est même proposée pour une

---

<sup>583</sup> « 1. Saint-Mihiel. 47 inscriptions, succès inespéré, cours essentiellement pratiques et populaires. Le principal a déployé une activité digne d'éloges, il a été secondé par un maire très intelligent. Le discours qu'il a prononcé le jour de l'inauguration a été adressé à Votre Excellence et inséré par mes soins dans six des journaux du ressort académique. Les résultats seront sérieux et durables. L'opinion publique d'abord froide et réservée est devenue très sympathique. 2. Verdun. 13 élèves. Succès pénible, très contesté. L'énergie du maire, qui l'an dernier déjà avait fondé les cours, a empêché leur ruine. Votre Excellence a reçu une copie du discours remarquable qu'il a prononcé, au jour de l'inauguration. Cependant, il y a des préjugés et des préventions. En dépit du savoir des maîtres et de leur excellent esprit, il y a peu d'élèves. La fille du sous-préfet, dont on avait annoncé la souscription, ne s'est pas présentée. Il attend le mot d'ordre de M. le préfet ».

<sup>584</sup> « 3. Bar-le-Duc. L'arrivée du Père Félix, jésuite, au mois de novembre, la vive opposition du clergé, la tiédeur relative de l'autorité civile ont retardé l'ouverture des cours. Ils en auraient compromis l'existence sans la prudence habile et le dévouement de M. l'inspecteur d'académie Carriot. Je me suis rendu sur les lieux, j'ai rappelé au maire ses promesses, j'ai conféré avec les professeurs et avec les familles. Le jour de l'ouverture est fixé, nous aurons des inscriptions. 4. Commercy. Le sous-préfet est très dévoué, il m'a promis son concours le plus entier, mais il attend les instructions de son chef. Le maire est très froid, le curé très hostile. Il y a dans la ville des éléments de succès que nous ne négligerons pas. La directrice d'un pensionnat laïque fort considérable peut devenir pour nous une auxiliaire très utile, je vais moi-même engager des négociations avec elle. Nous réussirons à Commercy dès que nous aurons réussi à Bar-le-Duc ! »

<sup>585</sup> « 5. Étain. Rien ne peut être tenté dans cette petite ville ; le personnel du collège est insuffisant, le Principal et ses collaborateurs n'ont aucune influence. En résumé, la Meuse est en retard, il faut l'avouer, mais rien n'y est compromis. L'idée même a gagné du terrain, le succès obtenu à Saint-Mihiel a montré qu'elle est pratique, nous n'avons subi aucun échec. Le jour où nous pourrons affirmer le bon vouloir de M. le Préfet, nous trouverons dans les familles de cordiales et intelligentes sympathies. Si nous comparons la situation présente avec celle de l'an dernier, nous comptons en plus un cours et 51 élèves ».

médaille<sup>586</sup>. Forbach fait piètre figure avec ses 6 élèves. L'opposition cléricale y triomphe pour le moment<sup>587</sup>. À Thionville, à Sarreguemines, les blocages n'ont pas été levés<sup>588</sup>. « En résumé, deux cours au lieu d'un, 42 élèves au lieu de 36. C'est un bien faible résultat pour la Moselle ; si nous n'avons rien perdu, nous avons bien peu gagné. L'œuvre est consolidée à Metz, mais il nous reste beaucoup à faire pour triompher des obstacles à Forbach, à Thionville et à Sarreguemines ».

La Meurthe présente le tableau le plus réjouissant, avec quatre cours d'enseignement pour les jeunes filles à côté d'un lycée et de six collèges. À Nancy, les cours se répandent dans les institutions privées. Cela représente plus de 180 élèves. Maggiolo ne commente pas l'effectif de 37 élèves des cours publics, en sérieux recul par rapport à l'année précédente, peut-être à cause de la nouvelle concurrence<sup>589</sup>. Toul reste sur sa bonne lancée, même si la maîtresse de pension ralliée l'année précédente a fait défection<sup>590</sup>. En troisième position, on trouve désormais Phalsbourg, une nouvelle

---

<sup>586</sup> « 1. Metz. Les cours ont été réouverts le 16 novembre. Le nombre des élèves pour cette seconde année est exactement le même, 36 inscriptions payantes, environ 50 dames ou demoiselles. La bienveillance de l'autorité municipale est la même, l'installation est très convenable. Nous n'avons rien perdu. Cependant, il y a toujours à lutter contre des préventions de plus d'une sorte. On m'a signalé quelques menées laïques, que je surveille. J'ai assisté aux cours, ce sont des classes bien faites. On prend des notes, il y a des progrès. Deux maîtresses de pension conduisent quelques unes de leurs élèves à l'hôtel de ville. Par une dépêche spéciale, je sollicite pour l'une d'elles, Mlle Mamer, une médaille à l'effigie de l'impératrice. Je prierais M. le préfet de vouloir bien la lui remettre. Ce serait une preuve qu'il n'est pas indifférent au succès de nos cours ».

<sup>587</sup> « A la suite de ma visite, le principal avait réussi à organiser un cours qui d'abord avait bien débuté, il y avait de nombreuses adhésions. Une violente et habile opposition dirigée par les sœurs et des démarches actives ont éloigné une partie des élèves. Nous conservons la position, je ne désespère pas de la voir s'améliorer ».

<sup>588</sup> « 3. Thionville. La situation ne s'est pas modifiée depuis mon rapport du 3 octobre dernier. Le sous-préfet et le maire sont peut-être plus qu'indifférents. Le principal hésite, il a peur d'irriter le clergé, avec lequel il vit en bons termes. Il faut attendre, c'est fâcheux, car il y aurait des éléments de succès pour un homme intelligent et dévoué. 4. Sarreguemines. Le sous-préfet est très sympathique, le principal est très capable et très populaire, nous aurions des professeurs estimés, mais M. le sénateur de Geiger, qui est maire, ne veut rien entreprendre avant les élections. Il craint d'exciter le clergé, c'est une erreur trop accréditée dans la Moselle, cependant il nous est impossible d'engager une lutte inégale contre un maire, qui est d'ailleurs un protecteur bienveillant et dévoué pour le collègue ».

<sup>589</sup> « 1. Nancy. 37 élèves suivent avec assiduité et avec profit les cours dirigés par les mêmes professeurs que l'an dernier ; les procédés et les méthodes sont les mêmes. Il y a eu de bonnes recrues, la fille du préfet, la fille d'un conseiller à la cour ; les familles sont très contentes. On dicte des résumés, on corrige des devoirs, l'un des professeurs a fait autographier ses leçons. L'opinion publique est chaque jour plus favorable ; on n'ose pas attaquer notre enseignement, du moins ouvertement, nos maîtres ont confiance dans l'avenir de leur œuvre, ils n'opposent à de sourdes hostilités que leur talent incontesté et leur persévérance à bien faire. Une chose bien digne de remarque, c'est que ces mêmes hommes et quelques uns de leurs collègues du lycée sont chargés de l'enseignement des lettres et surtout des sciences dans les pensionnats laïques de la Ville et dans les couvents de l'Assomption et de Saint Dominique. On peut estimer à plus de 180 le nombre des élèves de ces cours privés, sur lesquels nos professeurs me donnent des renseignements confidentiels ».

<sup>590</sup> « 2. Toul. 35 élèves. Les cours annoncés pour le 3 novembre ont dû être ajournés au 7 décembre. Nous avons eu à lutter contre un retour offensif du clergé et la défection d'une maîtresse de pension laïque, qui

fondation qui rencontre, sous la direction du couple Lecomte (Monsieur, professeur au collège, assure l'enseignement scientifique, Madame, pourvue du brevet supérieur, l'enseignement littéraire), un succès incroyable. Avec « 25 élèves sur une population de 1 000 habitants », les espérances de Maggiolo sont dépassées. Le recteur par intérim conclut : « J'ai assisté à une excellente leçon de langue française ; je persiste à croire que c'est dans les villes de peu d'importance que les professeurs des collèges peuvent rendre le plus de services à l'enseignement des jeunes filles ».

De quoi le consoler de son demi-échec à Lunéville, où la réouverture, tardive, n'a attiré que 10 élèves<sup>591</sup>. Des perspectives de création existent encore à Pont-à-Mousson, à Dieuze, à Sarrebourg. Des associations, ici avec une institutrice laïque, là avec un pensionnat congréganiste (!), ne sont pas à exclure<sup>592</sup>. « En résumé, nous comptons, dans la Meurthe, 4 cours publics et 106 élèves et 4 cours privés qui réunissent environ 180 élèves, soit, en plus que l'an dernier, 3 cours et au moins 50 élèves, sans parler des légitimes espérances que nous pouvons fonder sur les cours de Pont-à-Mousson et de Sarrebourg ». La conclusion générale est, elle aussi, enthousiaste :

---

nous a retiré ses élèves. De plus, le zèle de l'honorable maire de Toul semblait un peu refroidi ; il espérait peut-être la bonne fortune du maire de Lunéville, nommé officier d'académie. Quoiqu'il en soit, nous avons rallié nos amis, le principal et les professeurs se sont mis à l'œuvre, nous avons retrouvé un public, en partie nouveau. J'en ai profité pour rendre l'enseignement plus pratique, plus conforme à celui d'une classe secondaire. Il n'en sera que plus utile et mieux apprécié ».

<sup>591</sup> « Plusieurs circonstances ont failli compromettre dans cette ville l'existence des cours que nous avons eu le tort, l'an dernier, d'organiser d'une façon plus brillante que solide. Deux sermons du Père Félix ont attiédi le zèle des dames, l'un des professeurs a dénigré un enseignement qu'il n'a pas su rendre véritablement scolaire ; il y a eu de l'hésitation, on a demandé de ne commencer qu'après le carnaval. J'ai dû intervenir et j'ai obtenu un retour plus sérieux aux procédés pédagogiques indiqués dans votre circulaire du 30 décembre [octobre] dernier. La transformation est accomplie, nous avons remplacé des conférences par une classe bien faite. L'œuvre deviendra plus bourgeoise, mais les progrès seront plus réels ».

<sup>592</sup> « 5. Pont-à-Mousson. Le lundi 4 janvier, sous les auspices de l'administration municipale, le principal et quelques professeurs du collège commenceront un cours d'enseignement à l'usage des jeunes filles. J'ai tout lieu de penser que, malgré les efforts de l'un des curés et des dames religieuses de la Nativité, cette création nouvelle sera bien accueillie. Le collège est prospère, les familles apprécient le mérite des maîtres, elles leur confieront l'instruction de leurs filles comme elles leur confient volontiers l'instruction de leurs fils. 6. Dieuze. La santé du principal et l'âge de ses collaborateurs ne permettent pas de tenter, du moins quant à présent, une œuvre qui n'aurait pas sa raison d'être. Il y a une pension congréganiste assez renommée, le curé y dirige les études littéraires, je ne désespère pas d'y introduire le principal pour la partie scientifique. 7. Sarrebourg. L'enseignement des jeunes filles est confié à deux institutions, l'une congréganiste et l'autre laïque. J'ai quelque espoir de constituer dans cette ville, comme à Phalsbourg, un cours d'études qui serait dirigé par le professeur de sciences du collège et par l'institutrice laïque. Les négociations à cet effet se poursuivent activement avec le maire, homme considérable, qui nous aidera, dans la mesure du possible, à réaliser une œuvre dont il apprécie l'utilité ».

L'œuvre de l'enseignement des jeunes filles est fondée dans douze des vingt-et-une villes du ressort académique qui ont un lycée ou un collège. Elle le sera très prochainement dans trois ou quatre autres. Le nombre des élèves est de 307 dans les cours publics et de 180 dans les cours libres. C'est une mieux value relativement considérable sur l'exercice précédent. L'institution nouvelle durera, en dépit des attaques qui ne sont nulle part ni plus continuelles, ni plus violentes, ni plus habilement dirigées.

Le 18 janvier 1869, les efforts de Maggiolo et, surtout, de l'inspecteur d'académie de la Meuse, Carriot, aboutissent à l'ouverture des cours à Bar-le-Duc. De nombreuses difficultés avaient nécessité, au début du mois, de retarder encore l'inauguration<sup>593</sup>. Le Père Félix, célèbre prédicateur jésuite, est venu dissuader les parents d'adhérer à l'entreprise<sup>594</sup>. Il a, apparemment, bien réussi, puisque les cours accueillent très peu d'élèves. Là aussi, le journal local doit rassurer : « Les pères [!] de famille peuvent accompagner leurs filles dans la salle de cours, ils y trouveront des places réservées » (*L'Écho de l'Est*, 20.01.1869). Il faut un début à tout, se rassure le recteur par intérim<sup>595</sup> : « La Meuse est fortement entamée... 50 élèves à Saint-Mihiel, 13 à Verdun, 8 à Bar, c'est un progrès, si nous nous reportons à 1868, où il nous a fallu, en janvier, suspendre le seul cours qui eut été entrepris ». Il doit bientôt se rendre à Commercy pour « déterminer une maîtresse de pension à se charger des cours littéraires », puisqu'aucun professeur du collège n'est capable de « les diriger utilement ». À Bar-le-Duc, les jours passent et le nombre d'inscriptions n'augmente pas<sup>596</sup>. L'inspecteur d'académie et les professeurs concernés souhaitent instaurer la gratuité des cours. Ils convainquent Maggiolo, qui présente l'idée au ministre :

---

<sup>593</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 05.01.1869 : « Le bref du pape, habilement exploité, l'article ci-joint de *L'Espérance*, l'hostilité du clergé et de quelques dames influentes, le silence forcé de M. le préfet [...], enfin la défection de M. le professeur Damourette [...], ont créé à M. l'inspecteur d'académie Carriot des difficultés qui seraient insurmontables si je ne comptais sur son intelligence et son zèle. Après un échange de nombreuses dépêches, je l'ai décidé à commencer provisoirement avec trois leçons. [...] Nous avons fait appel, au nom de Votre Excellence, au bon vouloir des professeurs, nous n'avons pas pesé sur eux. Je l'ai dit et je l'ai répété, il faut bien se garder de donner des armes à nos adversaires, qui affirment qu'on use de contraintes morales et même ultramorales (voir *L'Univers* du 30 décembre) ».

<sup>594</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 21.01.1869.

<sup>595</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 21.01.1869.

<sup>596</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 24.01.1869.

Ils pensent que c'est l'unique moyen de conserver les 40 ou 50 dames ou demoiselles qui se pressent aux leçons de début, et moi qui connais les habitudes parcimonieuses du public barisien, je n'oserais pas affirmer qu'ils se trompent. [...]

Je ne dissimule pas que la gratuité à Bar peut nuire à la prospérité des cours de Saint-Mihiel, et qu'il y a un danger, lorsqu'il s'agit d'enseignement secondaire ou supérieur, à ne pas exiger le concours financier des familles aisées. Mais l'idée des trois professeurs du lycée de Bar [...] est belle et généreuse [...].

Après avoir d'abord, dans un intérêt général, combattu le principe de la gratuité, j'avoue que je ne suis plus éloigné de l'accepter, au cas particulier, et à titre d'essai, pour cette année du moins. En acceptant la proposition des professeurs de Bar, nous fonderions d'une manière durable l'enseignement des jeunes filles dans cette ville où la salle est comble quand la conférence est gratuite.

Mais tout n'est pas un problème de coûts. Il y a toujours une forte opposition cléricale dirigée, semble-t-il, depuis le palais épiscopal de Verdun<sup>597</sup>. Même hostilité à Épinal, mais qui n'empêche pas le « succès » des cours : « 22 élèves au début, 32 au maximum, [...] 28 au 10 février ». Ils bénéficient du soutien financier de la municipalité (subvention de « 150 francs pour indemniser les trois professeurs ») et de nombreuses sympathies (« le préfet, le général, des avocats, des médecins »)<sup>598</sup>. Par contre, « le principal [du collège] n'y envoie pas sa fille, il est le seul dans l'académie qui n'y paraisse jamais ».

L'établissement est divisé. Le 15 janvier 1869, *L'Univers* avait publié « une fausse nouvelle sur les cours de filles de la ville d'Épinal », qui lui avait été communiquée par un

---

<sup>597</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Carriot à Maggiolo, 26.01.1869 : « Si nous avions toujours, à nos cours de jeunes filles, des leçons comme celles de M. Mennehand, nous aurions bien plus de chances de succès. [...] Malheureusement, M. Jeanjean ne ressemble en rien à M. Mennehand. Lourd, diffus, embarrassé, il ne commence ni n'achève rien. J'aurais moi-même la plus grande peine à prendre des notes à son cours. [...] M. Mennehand insiste beaucoup pour la gratuité [...]. Si nous ne fermions pas les yeux sur les entrées gratuites des dames, nos séances seraient glaciales [... les opposants]. Les dames Bompard n'ont pas encore paru et ne paraîtront sans doute point. On répète en ville ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire, à savoir que Monseigneur, à son avant-dernier voyage, a, dans la maison Bompard et dans d'autres, armé les esprits contre nous. Nous sommes donc combattus avec fureur et menacés. Nous ne lâcherons pas pied, mais il est bien à souhaiter qu'on nous laisse toute liberté pour nous défendre. Car il s'agit de vaincre ou de mourir. Et nous serons vainqueurs, j'en ai la confiance. Pas de cours d'histoire encore, M. Collignon subordonne son adhésion à l'établissement de la gratuité. Mais quoi qu'il arrive, nous aurons de l'histoire : il le faut ».

<sup>598</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au cabinet du ministre de l'Instruction publique, 13.02.1869.

enseignant du collège<sup>599</sup>. Le 11 février 1869, *Le Journal de Paris* revient sur l'affaire avec une nouvelle version, elle aussi erronée. « A la date du 12 février, *La Gazette de France* reproduit et commente l'article du *Journal de Paris* ; elle fait remonter jusqu'au ministre l'acte reproché au recteur », à savoir la diminution des heures de classe au collège pour favoriser les cours secondaires de filles. Maggiolo ne craint pas de graves conséquences dans l'opinion publique, car les trois journaux ne sont guère lus en Lorraine. Mais l'affaire n'en est pas moins inquiétante pour ce qu'elle révèle du contexte local. « J'ai laissé à tous les fonctionnaires la plus complète liberté, je n'ai imposé à personne le sacrifice de sa volonté, mais je suis en droit de me plaindre de ceux qui dénaturent les faits pour nuire au progrès de nos cours », écrit le recteur au ministre le 12 février. Le lendemain, il informe le ministère : « Je suis d'avis qu'il y a lieu de faire comprendre aux membres de l'Université que nous avons le droit de compter au moins sur leur neutralité »<sup>600</sup>. Car il y a, à Épinal, une concurrence congréganiste d'autant plus dangereuse qu'elle prend à son compte, comme à Nancy, le principe des cours publics : « L'aumônier du couvent a établi, pour les élèves des classes supérieures, un enseignement analogue à celui de l'hôtel de ville ».

Le 15 février, Maggiolo écrit au ministre<sup>601</sup> : « J'ai mandé à Nancy M. le principal du collège d'Épinal et j'ai eu avec lui une explication très catégorique au sujet des articles de *L'Univers*, du *Journal de Paris* et de *La Gazette de France*. Il a bien compris la gratuité des calomnies qui viennent évidemment de l'un de ses collaborateurs, et il n'a pu contester la vérité des faits, que j'ai établis devant lui ». On fera publier « une protestation contre les calomnies des correspondants anonymes de la presse hostile »<sup>602</sup>. À la fin du mois, Maggiolo dit sa satisfaction au ministre<sup>603</sup> : « L'affaire d'Épinal a bien fini. Nous ne serons plus trahis par ceux qui nous devaient défendre. J'irai prochainement assister au cours de M. Conus, le professeur attaqué, et *Le journal de la Meurthe*, qui a reproduit le méchant article du *Journal de Paris*, insérera dans ses colonnes telle note rectificative que je voudrai ».

---

<sup>599</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 12.02.1869.

<sup>600</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au cabinet du ministre de l'Instruction publique, 13.02.1869.

<sup>601</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 12.02.1869.

<sup>602</sup> Entre-temps, *Le Figaro* a repris lesdites calomnies (numéro du 14.02.1869).

<sup>603</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 28.02.1869.

La presse mosellane porte alors d'heureuses nouvelles : *L'Indépendant* a fait « le récit de la séance dans laquelle M. le maire de la ville de Metz a remis à Mlle Mamer, maîtresse de pension, la médaille que Sa Majesté l'Impératrice a daigné lui accorder » et les autres grands titres du département ont reproduit, à la demande du recteur, « l'excellent rapport du proviseur du lycée ». « L'impression produite par cette haute distinction ne sera pas inutile au succès de l'enseignement secondaire des jeunes filles », espère le recteur, alors que les cours de Metz ont fait, le mois précédent, l'objet de violentes attaques<sup>604</sup>. D'une manière générale, la situation de la Moselle est peu brillante : « A Thionville, où nous n'avons pas réussi », se désole Maggiolo, « le principal, sur lequel nous ne pouvions pas compter, a sottement pris parti pour les jésuites de Bordeaux. [...] C'est plus qu'un maladroit, c'est un homme qui a refusé de faire ce que je lui avais demandé à l'occasion des cours de filles ». À Nancy, la fréquentation augmente en ce début de second trimestre. Maggiolo rentre tout juste de Remiremont, où il a assisté à « un cours d'histoire bien fait », écouté par « 28 jeunes filles sur 34 inscrites », et « remercié Mlle Antoine, la seule maîtresse de pension qui, avec Mlle Mamer de Metz, ose conduire quelques unes de ses élèves [aux] leçons ». Un rapport général sur la situation dans l'académie est promis pour mars. Il arrive le 16 du mois<sup>605</sup>.

C'est le dernier tableau sur l'état des cours d'enseignement secondaire de jeunes filles en Lorraine que nous livrent les archives du ministère de l'Instruction publique. « Ni les prédications du carême, ni les influences occultes, qui n'ont jamais été ni plus violentes, ni plus nombreuses, ne nous empêchent, au 15 mars, de compter 368 élèves dans nos 14 cours. Nous n'en avons que 353 au 15 janvier dernier ». 15 élèves de gagnées d'un trimestre à l'autre dans une académie de quatre départements : la progression n'est pas extraordinaire ! Maggiolo ne s'étend pas sur les situations particulières, précisées dans un

---

<sup>604</sup> AN F<sup>17</sup> 8753, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 11.01.1869 : « Encore la guerre ! La nouvelle attaque de Mgr d'Orléans va réveiller, à Metz et dans toutes les villes de l'académie, le zèle un peu tiède des adhérents à la Ligue de l'enseignement. Les hommes de bonne foi et de bon sens nous rendront justice. Nous ne provoquons pas, nous restons calmes. La fortune du lycée de Metz n'a rien à redouter de cette publicité donnée à des actes qui n'ont rien que d'honorable. Cependant, dès que j'ai lu, ce matin, les journaux, j'ai écrit sur le champ à l'inspecteur d'académie et au proviseur, afin de leur recommander de calmer, au besoin, l'irritation bien légitime des professeurs et de leur recommander la plus grande mesure et la plus grande réserve. Je n'ai pas oublié les exagérations de M. Valla, l'an dernier. Je tiens à les éviter. La modération sied bien aux forts. Nous n'avons pas besoin, d'ailleurs, de descendre dans l'arène. Nous trouverons assez d'amis qui le feront pour nous ».

<sup>605</sup> AN F<sup>17</sup> 8755, Maggiolo au ministre de l'Instruction publique, 16.03.1869.

tableau synoptique qui a pu être dressé grâce aux renseignements fournis par « une ou plusieurs personnes considérables » de chaque ville. Il commente les colonnes de ce tableau et résume les réponses qui lui ont été données sur l'état de l'opinion. Beaucoup d'élèves gratuites (97) ; une relative scolarisation des cours (on fait des devoirs, mais les interrogations sont rares) ; une diminution du nombre des dames accompagnatrices dans les petites villes (Françoise Mayeur, qui a lu le rapport, avait déjà relevé cette lassitude<sup>606</sup>) ; cinquante-sept professeurs (presque tous mariés) et une institutrice, qui donnent généralement un cours par semaine ; une organisation variable, avec des programmes biennaux ou triennaux (là où les cours ont ouvert dès 1867/68) et parfois, comme à Saint-Mihiel », une division entre un « cours élémentaire » et un « cours supérieur ». « Ces cours élémentaires ont beaucoup d'avenir », explique Maggiolo :

Ils sont appelés à devenir une arme de guerre et un moyen loyal d'empêcher les jeunes filles de rester longtemps dans les écoles congréganistes, là où ces écoles nous sont hostiles. [...] Je cherche à créer partout des écoles laïques, de simples externats qui puissent recevoir, en-dehors de nos leçons, les jeunes filles que l'on ne peut conserver dans les familles. Excepté à Épinal, à Remiremont et à Metz, la terreur des directrices laïques des pensions est telle qu'elles refusent d'envoyer leurs élèves à nos cours.

Les autorités, tant municipales que celles de l'État, soutiennent partout l'entreprise. Reste l'hostilité du clergé, variable d'un endroit à l'autre, ainsi qu'en fonction de ses composantes : « A Nancy, le clergé séculier se montre réservé et prudent, les congrégations religieuses non autorisées sont violentes » (Françoise Mayeur citait déjà ce passage en 1971<sup>607</sup>) ; même calme relatif du clergé séculier dans les autres villes du département (« A Lunéville, à Toul, à Pont-à-Mousson et à Phalsbourg, l'attitude du clergé est assez calme. Il est hostile sans le laisser paraître. Il n'ose plus, en présence de la réalité, jeter, comme au début, l'alarme dans les familles ») ; « A Metz, le clergé est aussi malveillant que possible » ; « A Forbach, le mauvais vouloir de la supérieure d'une école communale congréganiste a éloigné les jeunes filles qui étaient disposées à s'inscrire » ; « A Bar-le-Duc, le clergé s'est prononcé carrément en chaire, dans les salons, au confessionnal. [...] On a fait, au couvent des dominicaines, une neuvaine pour expier les abominations de

---

<sup>606</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 184.

<sup>607</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1971.

l'hôtel de ville. Il y a eu et il y a encore une agitation qui ne me rassure pas sur la durée de l'œuvre » ; « A Verdun, l'opposition du clergé est très vive. Le curé de Saint-Sauveur, un régulier, est en tête du mouvement, l'évêque est, relativement, très modéré. Il a eu avec l'honorable maire de la ville une conversation intime, dans laquelle il a amoindri la portée de ses lettres à Mgr Dupanloup » ; « A Saint-Mihiel, le curé est sympathique. C'est un vieillard vénérable. Il serait entré dans le comité de patronage s'il avait été libre de le faire » ; « A Remiremont, le curé a prêché contre les cours. Il a peu d'influence » ; à Neufchâteau, « l'influence hostile des dominicaines et l'opposition violente du clergé, peut-être aussi la défaillance de quelques uns des nôtres, ont empêché le succès, du moins pour cette année » ; « A Mirecourt, au contraire, le curé a été battu. Il avait annoncé son opposition contre les cours, et surtout contre "le ministre qui les a inventés... cet homme qui fait tant de mal à la religion". Ses prédications, ses visites n'ont éloigné, pour le second trimestre, que 2 personnes sur 35. Il ne perd pas l'espoir d'être plus heureux l'an prochain » ; à Épinal, « Nous ne pouvons pas compter sur le principal, le clergé nous est très hostile ».

Maggiolo note, sur la préfecture des Vosges, « deux faits curieux » :

L'aumônier du couvent des Oiseaux<sup>608</sup>, le Père Fournel, qui s'élevait jadis contre l'instruction des femmes, a, tout à coup, changé de langage depuis que l'ennemi s'est montré (l'ennemi, c'est l'Université...). Il a fondé un cours d'études supérieures, il nous prend nos livres, nos méthodes, il veut conduire les jeunes filles au brevet supérieur, il va de famille en famille offrir ses services, il a une véritable classe, il donne des devoirs, il les corrige, il interroge les élèves... C'est un avantage que nous n'avons pas encore.

Le lundi 8 mars, 15 aspirantes se présentaient au brevet simple. Elles ont toutes échoué dans l'épreuve écrite. J'avais exigé un peu de théorie et une question d'histoire. La leçon a été rude pour l'orgueil des congrégations, qui ont, dans les Vosges, le monopole de l'éducation des jeunes filles. Le curé, qui est relativement modéré en comparaison du religieux [aumônier Fournel], a reconnu la nécessité d'un enseignement plus sérieux. L'avenir des cours est assuré à Épinal, mais il y a quelque chose à faire pour que l'Université en conserve la direction.

---

<sup>608</sup> C'est le pensionnat Notre-Dame de Consolation, tenu par les chanoinesses augustines de Notre-Dame. Il est fréquent de donner aux établissements de cette congrégation le nom de sa célèbre maison parisienne.

A l'échelle de l'académie, le recteur est confiant dans l'avenir, même si « la victoire n'est pas définitive ». Il faut continuer à rassurer l'opinion catholique et « affirmer que, dans un intérêt d'ordre moral et politique, l'État a le droit de ne pas rester étranger à l'éducation des femmes ». Les archives du ministère ne conservent malheureusement rien sur la « campagne » 1869/70 des cours Duruy en Lorraine. On sait que Nancy et Toul n'ont pas poursuivi l'aventure, qui s'est arrêtée, à Lunéville, avec la guerre franco-allemande<sup>609</sup>. Les cours secondaires d'Épinal se développent à l'automne 1869, avec la création d'une « chaire de grammaire », soit un quatrième poste de professeur<sup>610</sup>.

#### (4) L'Alsace, sans Strasbourg et Colmar (1867-1870)

L'histoire des cours secondaires de filles dans l'académie de Strasbourg est déjà partiellement connue par les travaux de Raymond Oberlé sur Mulhouse et de Muriel Schvind sur le Bas-Rhin. Il nous reste à lever le voile sur la situation de l'ensemble du Haut-Rhin, afin de rédiger une synthèse pour l'Alsace.

L'enseignement secondaire des filles, au moment de son lancement par la circulaire du 30 octobre 1867 aux recteurs, paraît devoir trouver dans la région un terrain favorable. On pourra s'appuyer sur les cours qui existent déjà à Strasbourg (depuis 1866), Colmar et Mulhouse, répond Adolphe Chéruef<sup>611</sup>. Le recteur est optimiste, mais demande quand même une inflexion du programme dans un sens plus littéraire que celui préconisé par le ministre. Mulhouse lui semble présenter le plus de chances de succès<sup>612</sup> : « Je tâcherai d'organiser d'abord ces cours à Mulhouse, ville d'initiative hardie, où l'autorité municipale est très disposée à marcher en avant, pourvu que l'on ait soin de lui laisser croire que la pensée des réformes vient de la commune. Si l'autorité centrale pesait trop fortement à

---

<sup>609</sup> *Lycées et collèges de jeunes filles*, Paris, Cerf, 1888 (3<sup>e</sup> édition), p. 148.

<sup>610</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 08.11.1869.

<sup>611</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 81. Pour une biographie du recteur, voir KINTZ Jean-Pierre, « Cheruef Pierre Adolphe », *NDBA*, 6, p. 505. Il faut écrire Chéruef avec un accent.

<sup>612</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chéruef au ministre de l'Instruction publique, 05.11.1867.

Mulhouse, elle n'arriverait à aucun résultat. Mais en amenant les Mulhousiens à compléter d'eux-mêmes des cours qui existent déjà, j'espère réussir ». Il s'agit de créer « un bon exemple pour le reste de l'Alsace ». Chéruelet rencontrera le maire, Jean Dollfus, pour cela. Fin novembre, il écrit au ministre<sup>613</sup> : « On m'annonce qu'à Mulhouse, le projet a été bien accueilli et a chance de succès ».

Entre-temps, le recteur en a lancé un autre, à Strasbourg. Cinq professeurs ont été trouvés. Il faut encore qu'ils forment une association. Le recteur compte sur l'honorabilité de ses membres pour dissiper un climat de défiance : « Je sais qu'il y a des adversaires et que l'on répand des bruits calomnieux. On dit qu'il s'agit de faire un lycée pour les jeunes filles, etc. »<sup>614</sup>. Il reste à obtenir une salle. La démarche est rendue difficile par la défection du maire, Louis Joseph Théodore Humann, tête de file du parti catholique<sup>615</sup>, visiblement effrayé par l'hostilité de l'évêque<sup>616</sup>. Un local finit quand même par être trouvé et on annonce l'ouverture des cours pour le 15 janvier 1868.

A Mulhouse, le maire s'est rallié au projet gouvernemental<sup>617</sup>. Toutefois, à la mi-décembre 1867, Chéruelet fait état d'« obstacles » dans la ville aux cent cheminées<sup>618</sup>. Il ne s'en inquiète pas vraiment : « L'administration municipale [...] est trop éclairée pour ne pas accepter avec empressement une pareille institution. L'obstacle vient peut-être de certains professeurs qui craignent de perdre leurs leçons particulières ».

Des difficultés apparaissent dans la préfecture du Haut-Rhin, où l'on a aussi tenté quelque chose. Chéruelet prévoit qu'elles se laisseront moins facilement aplanir : « Je compte beaucoup moins sur l'administration municipale de Colmar. Elle ne résistera pas ouvertement, mais elle opposera une force d'inertie dont il sera très difficile de triompher ». Quelques jours plus tard, Colmar paraît toutefois « entrer dans une meilleure

---

<sup>613</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chéruelet au ministre de l'Instruction publique, 22.11.1867.

<sup>614</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chéruelet au ministre de l'Instruction publique, 22.11.1867. L'idée de créer des lycées de filles ne paraît pas incongrue à tous les fonctionnaires de l'administration scolaire. En 1864, l'inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes encourageait la création d'un tel établissement dans son département (ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2007 (2005), p. 217).

<sup>615</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chéruelet au ministre de l'Instruction publique, 12.01.1868. Une seconde tête de file est « M. de Bulach, chambellan de Sa Majesté ».

<sup>616</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 82.

<sup>617</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, le maire de Mulhouse au ministre de l'Instruction publique, 05.12.1867.

<sup>618</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chéruelet au ministre de l'Instruction publique, 13.12.1867.

voie », se réjouit le recteur, qui envoie au ministre les journaux annonçant l'ouverture des cours<sup>619</sup>.

Au même moment, tout se passe pour le mieux à Mulhouse<sup>620</sup>... jusqu'à ce que le maire parte à Nice sans donner aucune consigne à ses adjoints<sup>621</sup>. Le retard n'est que « momentané », se rassure le recteur au début du mois de janvier 1868 : « Le projet de cours pour les jeunes filles a été trop bien accueilli à Mulhouse pour que l'institution soit entravée sérieusement. J'ai écrit à Monsieur l'inspecteur d'académie en résidence à Colmar de se rendre à Mulhouse pour obtenir des autorités locales la réalisation des promesses de M. le maire ». Dans la préfecture du Haut-Rhin, par contre, c'est l'échec, rapporté jusque dans la presse toulousaine<sup>622</sup>. Avec seulement 2 inscriptions, l'ouverture annoncée n'a pas eu lieu et il n'y a plus rien à espérer. « L'affaire n'a jamais été sérieusement engagée à Colmar », expliquera l'inspecteur d'académie plusieurs mois après le fiasco<sup>623</sup> :

L'administration municipale a paru céder et a publié un avis dans les journaux. Mais les familles n'y ont pas répondu. À quoi cela tient-il ? Outre l'esprit général de la population colmarienne, qui est peu favorable à l'Université, il y a eu, pendant le mois de décembre, un redoublement de ferveur cléricale. Le Père Félix, un des plus célèbres prédicateurs de l'ordre des jésuites, est venu à Colmar. Il y a prêché l'Avent et a fondé une société qui s'étend à toute l'Alsace et qui, sous prétexte de combattre les mauvaises doctrines, a pour mission de former une véritable coalition contre l'institution des cours de jeunes filles.

Ladite société n'entraine pas seulement « les principales familles de Colmar », mais aussi celles de Strasbourg. On trouve à sa tête « Mme Saglio, fille du maire de Strasbourg », et on raconte au recteur « que les femmes des principaux administrateurs et représentants du département [du Bas-Rhin] en font partie », sans que la preuve en soit établie. « L'évêque de Strasbourg a en même temps lancé sa lettre pastorale, de sorte que les obstacles sont nombreux et sérieux », s'inquiète Chérueil. « La presse ne veut pas s'en

---

<sup>619</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 18.12.1867.

<sup>620</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 17.12.1867.

<sup>621</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 12.01.1868.

<sup>622</sup> BOURGADE Germaine, *Op. cit.*, p. 217 : « Dans les journaux, la polémique générale continue : les adversaires des cours marquent des points. "A Colmar, il n'y a eu que deux demoiselles qui s'y sont fait inscrire. Les juifs s'en sont abstenus et les catholiques en ont fait fi" déclare *Le Messager de Toulouse* du 23 janvier [1868] d'après *Le Journal des Villes et des Campagnes* ».

<sup>623</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Picquet à Chérueil, 06.11.1868.

mêler ». Le recteur revient à la situation strasbourgeoise : « Il n'y a ici que deux influences, catholique et protestante. La première est ouvertement hostile sur cette question, la seconde, qui a ses institutions à elle, n'est guère plus favorable ». Il faut donc faire face à la coalition des « deux grandes sacristies » (expression déjà relevée par Françoise Mayeur). Chéruef espère cependant triompher dans la capitale alsacienne. Mais les cours n'ouvrent pas, à cause d'un nombre ridiculement faible d'inscrites<sup>624</sup>. Le dernier espoir réside en Mulhouse. Il sera déçu. Au grand dam du recteur<sup>625</sup>, on ne peut rien faire sans le maire, toujours absent<sup>626</sup>.

Il y a toutefois une consolation. Des cours secondaires de jeunes filles ouvrent de manière inattendue dans une ville secondaire du Haut-Rhin, Munster. Début février 1868, l'unique professeur, Théophile Hatt, directeur de l'école primaire supérieure du lieu, transmet à l'inspecteur d'académie, Picquet, un « projet de programme de cours d'enseignement supérieur à l'usage des demoiselles »<sup>627</sup>. Les cours, qui ont commencé le 3 février dans les locaux de l'école devant une vingtaine d'élèves, portent sur la littérature (Racine, Molière, Schiller, Goethe), sur l'histoire et la géographie et sur des « notions scientifiques » (« Un cabinet de physique très bien monté et des collections scientifiques, le tout provenant de la munificence de M. Frédéric Hartmann<sup>628</sup>, me permettent », précise l'enseignant, « de donner à ces leçons le caractère pratique qui seul peut les rendre utiles et intéressantes »). À la fin du mois, l'inspecteur d'académie écrit au recteur que « les conférences ouvertes à Munster [...] ont pleinement réussi »<sup>629</sup>. Il faut dire qu'en patronnant l'entreprise du bouillant Monsieur Hatt<sup>630</sup>, la municipalité a pris peu de risques :

---

<sup>624</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 82.

<sup>625</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chéruef à Picquet, 04.05.1868.

<sup>626</sup> ADHR 1T1678, Chéruef au ministre de l'Instruction publique, 12.01.1868.

<sup>627</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Hatt à Picquet, 06.02.1868.

<sup>628</sup> Frédéric Hartmann (1822-1880) est un riche industriel qui s'emploie à développer toutes les branches de l'enseignement dans sa ville de Munster au cours de ses nombreux mandats de maire (1857-1880). Voir LESER Gérard, « Hartmann Jacques Félix Frédéric », *NDBA*, 15, p. 1422. L'inspecteur d'académie évalue à 10 000 Francs le « mobilier scientifique » dont dispose l'école primaire supérieure de Munster : « La physique et la chimie, la cosmographie et même l'histoire naturelle ont là des instruments et des moyens d'instruction pratique qu'on trouverait difficilement dans une autre école, si ce n'est à Paris » (AN F<sup>17</sup> 8756, Picquet à Chéruef, 29.02.1868).

<sup>629</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Picquet à Chéruef, 29.02.1868.

<sup>630</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Picquet à Chéruef, 29.02.1868 (« C'est le même instituteur qui, dans la dernière conférence faite ces vacances à la Sorbonne par M. Charles Robert, a si bien vengé ses collègues d'un injurieux article de journal et a reçu, à cette occasion, des mains de Son Excellence, les palmes d'officier d'académie ») et Chéruef au ministre de l'Instruction publique, 02.03.1868 (« M. Hatt, dont le zèle a quelquefois besoin d'être dirigé, s'efforce de justifier de plus en plus la récompense que Votre Excellence lui a accordée »).

« On savait [...] qu'une institution de ce genre convenait aux familles et l'on pouvait croire que les inscriptions ne manqueraient pas. En effet, 25 jeunes filles et 2 dames suivent régulièrement les conférences de M. Hatt. Sur ce nombre, 7 jeunes personnes viennent assidûment de localités voisines (Stosswihr, Gunsbach, Muhlbach) ».

En mai 1868, Picquet analyse la composition du public<sup>631</sup>. Les âges diffèrent de ceux constatés dans les villes de Lorraine : les 25 « jeunes filles » ont entre dix-neuf et trente ans et les deux « dames » autour de quarante ans. « Trois classes de la société se trouvent là mêlées : 1°, les institutrices<sup>632</sup> ; 2°, la classe bourgeoise aisée de la ville ; 3°, la classe également bourgeoise et riche, mais qui, par ses relations avec le maire et sa famille, est considérée comme une sorte d'aristocratie, M. le maire de Munster étant puissamment riche, neveu d'un ex-pair de France, fabricant considérable, etc. ». Malgré cela, les élèves ne versent aucune rétribution ! « L'enseignement est gratuit et le professeur n'a point voulu parler de la question financière. Cette question sera étudiée, ultérieurement, pour l'année prochaine ». On conservera la gratuité, comme le montre un tableau dressé en juin 1870 par l'inspection académique<sup>633</sup>. Une case de ce document pose question : l'indication du 7 novembre 1867 comme date de fondation des cours secondaires de jeunes filles à Munster, soit trois mois avant la date indiquée dans les archives ministérielles. Des conférences prévues antérieurement à l'initiative gouvernementale et qu'on assimilera, plus tard, aux cours Duruy ?

La fondation munstérienne cache mal l'échec général de l'enseignement secondaire des filles en Alsace. « Il n'a été organisé, l'an dernier, que dans une seule commune de mon académie », écrit le recteur en octobre 1868, à l'aube de la deuxième campagne, « C'est là un résultat bien médiocre pour une académie qui se distingue généralement par son zèle pour l'instruction »<sup>634</sup>. Chérueil ne s'étend pas sur les difficultés rencontrées. Il a fallu subir l'attaque d'un évêque hostile, dans son mandement de carême... publié par le journal de la préfecture du Bas-Rhin<sup>635</sup> ! « Que de fois, par votre faute, un fils, sorti pieux et innocent du toit paternel, y rentre, des mains de ses maîtres, avec sa foi de moins et les

---

<sup>631</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Picquet à Chérueil, 04.05.1868.

<sup>632</sup> Elles sont 5, dont 1 possède le brevet supérieur.

<sup>633</sup> ADHR 1T1678, « situation numérique des cours d'enseignement secondaire des filles », 09.06.1870.

<sup>634</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 01.10.1868.

<sup>635</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 23.02.1868.

vices de plus ! Vos filles même, si vous n’y prenez garde, vont courir les mêmes dangers », s’y inquiétait Mgr André Raess. L’évêque expliquera bientôt au préfet du Bas-Rhin qu’il était « loin de penser aux professeurs de l’Université »<sup>636</sup>. Personne n’avait été dupe. Les archives ministérielles ne font pas mention, dans l’autre sens, d’une utilisation de la presse régionale pour défendre les projets de Victor Duruy. À Colmar, un dénommé Schwindenhammer, « ancien chargé de cours d’anglais au lycée », avait rédigé, en février 1868, une réponse à *La femme chrétienne et française* (plaidoyer de Mgr Dupanloup contre l’enseignement secondaire des filles). Il avait envoyé son texte à son compatriote Auguste Nefftzer<sup>637</sup>, pour une publication dans *Le Temps*. Mais celle-ci lui fut refusée. En mars 1868, il envoya son manuscrit au ministre de l’Instruction publique, où l’on regarda son long exposé avec circonspection<sup>638</sup>.

La campagne 1868/69 sera meilleure que la première. L’échec mulhousien n’avait été qu’un contretemps. Depuis le printemps 1868, Jean Dollfus prépare avec le principal du collège, de La Sablière, l’ouverture qui doit avoir lieu à l’automne suivant<sup>639</sup>. Le premier jour d’octobre, Chérueil informe le ministre que « cette année, M. le maire de Mulhouse, qui tient à organiser solidement l’enseignement des jeunes filles, a pris les mesures nécessaires pour réussir »<sup>640</sup>. En effet, la municipalité prévoit une dépense de 12 000 Francs « pour assurer le succès des cours » ! Ce sera une véritable « école », avec Mme Grisch, ancienne institutrice, comme surveillante générale (elle n’est pas, à proprement parler, une directrice, titre que lui a donné Françoise Mayeur). Douze professeurs feront cours pendant huit mois, du 15 octobre au 15 juin (« époque où beaucoup de familles de Mulhouse partent pour la campagne ») avec quatre à cinq heures de cours par jour, selon ce qui se pratique pour l’enseignement secondaire des filles à Lausanne, où l’on sait déjà que Mme Grisch avait été envoyée en repérage. Bref, on n’attend plus que l’ouverture de l’établissement. Par contre, aucune réalisation ne se profile à Strasbourg ni à Colmar :

---

<sup>636</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Mgr Raess au préfet du Bas-Rhin, 29.02.1868.

<sup>637</sup> Auguste Nefftzer (1820-1876), natif de Colmar, a fondé *Le Temps*, journal d’inspiration protestante et libérale modérée, en 1861. Voir KINTZ Jean-Pierre, « Nefftzer Auguste », *NDBA*, 28, p. 2813-2814.

<sup>638</sup> AN F<sup>17</sup> 8753, Schwindenhammer au ministre de l’Instruction publique, 14.03.1868. Au ministère, une main autorisée note la consigne suivante : « Répondre vaguement, lui dire que le ministère ne dispose d’aucun journal, le Bulletin [administratif du ministère de l’Instruction publique] étant un recueil d’actes officiels ».

<sup>639</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, de La Sablière à Chérueil, 01.05.1868.

<sup>640</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l’Instruction publique, 01.10.1868.

Les administrations municipales de ces villes, tout en protestant de leur désir de seconder les intentions de Votre Excellence, n'ont rien fait pour y parvenir. Le maire de Strasbourg, après avoir promis un local, a fini par déclarer qu'il n'en avait pas à sa disposition. Le maire de Colmar a agi à peu près de même sous les mêmes influences. Les préfets ont protesté de leur dévouement et n'ont rien fait. Je ne puis pas appeler enseignement secondaire des jeunes filles les leçons de faculté auxquelles elles ont assisté à Strasbourg et à Colmar. Je sais que les familles trouvent commode de ne rien payer et d'avoir des cours où le plaisir et l'instruction sont réunis.

Chérueil espère que Mulhouse sera pris comme exemple. L'ouverture de « l'école » y a lieu le 19 octobre 1868, en présence du maire et de 34 élèves appartenant « aux familles les plus considérables »<sup>641</sup>. Tout cela apparaît aux yeux de Monsieur de La Sablière, « cheville ouvrière de cette institution »<sup>642</sup> et membre de son comité de surveillance, comme un « début [...] très favorable »<sup>643</sup>. Grâce à « quelques modifications », on met tout de suite l'établissement sur de bons rails<sup>644</sup>. À Colmar, le proviseur du lycée, Gillet, prend les choses en main. À la mi-novembre 1868, il informe l'inspecteur d'académie que les professeurs sont prêts et qu'un programme a déjà été arrêté, qui doit être publié sous le patronage de la Ville<sup>645</sup>. Mais « MM. les professeurs désirent que leurs noms ne soient publiés que lorsque le nombre des élèves rendra certaine l'ouverture des cours. Il faudra au moins une vingtaine de souscriptions ». C'est mauvais signe. Les cours n'ouvriront pas. À Strasbourg aussi, une deuxième tentative est menée en cet automne 1868. Elle échoue comme la première<sup>646</sup>.

C'est, à nouveau, une ville secondaire, cette fois-ci dans le Bas-Rhin, qui crée la bonne surprise de cette deuxième campagne. En effet, des cours secondaires de jeunes filles ouvrent à Wissembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 1868<sup>647</sup>. Ils connaissent tout de suite le succès fulgurant que l'on a déjà signalé (le recteur parle d'un succès « effrayant »<sup>648</sup>), et qu'on sentait déjà venir au mois de novembre grâce à l'investissement des autorités : « Le

---

<sup>641</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 20.10.1868.

<sup>642</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 17.10.1868.

<sup>643</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 20.10.1868.

<sup>644</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 01 et 16.11.1868.

<sup>645</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Gillet à Picquet à Chérueil, 16.11.1868.

<sup>646</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 83-84.

<sup>647</sup> *Ibid.*, p. 84-85.

<sup>648</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 03.12.1868.

maire ne se borne pas à prendre les cours sous son patronage. Il fera lui-même un cours. Il y a déjà 20 jeunes filles inscrites, et en tête Mlle Duvivier, fille du sous-préfet »<sup>649</sup>.

Les autres petites villes restent indifférentes. On ne sait rien d'éventuelles tentatives dans le Bas-Rhin, à Haguenau, Sélestat, Saverne...

Pour le Haut-Rhin, l'inspecteur d'académie dresse un tableau de la situation dans l'ensemble du département, en novembre 1868<sup>650</sup>. Le recteur lui avait demandé d'intervenir « auprès de MM. les maires et notables et de MM. les chefs d'établissement de plusieurs villes [...] pour provoquer l'organisation de cours secondaires en faveur des jeunes filles ». « Les résultats de cette campagne, sans être tout à fait négatifs, sont loin d'égaliser, dans ce département – sauf à Mulhouse, dont je n'ai pas eu à m'occuper cette année –, ce qui a été obtenu ailleurs », se désole Picquet, qui explique : « Les causes de cette infériorité sont d'une part, et surtout, l'hostilité déclarée du clergé catholique, très influent en Alsace, pesant sur les consciences des familles par les moyens dont il dispose ; d'autre part, le petit nombre de jeunes filles auxquelles pourrait convenir le nouvel enseignement, dans des villes telles que Belfort, Altkirch, Guebwiller et même Colmar ». Puis l'inspecteur d'académie énonce des causes particulières à chaque localité. À Colmar, un maire indifférent, aucune maîtresse de pension pour prêter son concours, l'attachement du public aux conférences gratuites existantes et une forte influence du clergé catholique qui effraie un proviseur nouvellement nommé à la tête d'un lycée peu prospère<sup>651</sup>. À Altkirch aussi, un nouveau principal de collège qui craint pour l'avenir de son établissement. Il succède à un religieux et doit faire face à la concurrence congréganiste

---

<sup>649</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chérueil au ministre de l'Instruction publique, 16.11.1868.

<sup>650</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Picquet à Chérueil, 06.11.1868.

<sup>651</sup> « Colmar. Toutes les démarches déjà faites l'année dernière avaient abouti à 2 inscriptions. Renouvelées cette année en temps utile, elles n'aboutissent à rien, M. le maire ayant décliné le soin de faire les recherches nécessaires pour s'assurer d'un auditoire suffisant. L'association des professeurs, qui est toute prête à fonctionner, ne voit d'ailleurs nulle part les éléments de cet auditoire. Un pensionnat catholique vient d'être fermé. Il reste un pensionnat protestant, composé d'élèves trop jeunes et dont la maîtresse n'est pas disposée à prêter son concours. Beaucoup de ces jeunes filles ont pourtant suivi les conférences faites au foyer du théâtre, mais une dépense, si faible que soit la rétribution demandée (12 ou 15 Francs par mois), est, à Colmar, un motif d'éloignement. En outre, la municipalité, tout en offrant le local et en prodiguant les bonnes paroles, me paraît, au fond, peu favorable et animée d'un esprit critique à cet endroit, mauvais esprit que le clergé a trop réussi à répandre sur toutes les institutions universitaires et dont les fonctionnaires les plus élevés de cette ville ont eux-mêmes peine à se défendre. Le lycée en souffre et M. le proviseur, nouveau, qui a tant à faire pour le relever de sa mauvaise rentrée, craindrait aussi d'inaugurer son administration par des efforts tentés pour établir des cours périlleux, du moment qu'ils ne sont pas suffisamment spontanés en ce qui concerne les familles ».

nouvellement établie à Zillisheim. Il a donc « besoin de ménager le curé de la ville et la partie de la population qui, aujourd'hui indifférente, deviendrait facilement hostile sous une influence malsaine ». L'inspecteur d'académie ne s'interdit toutefois pas d'espérer (« L'œuvre a, du reste, [...] des adhérents sérieux qui se proposent bien d'y concourir de tous leurs moyens, quand ils croiront l'occasion plus favorable »). À Belfort, on pourrait s'appuyer sur les conférences existantes, mais ici aussi, le clergé suscitera de l'opposition<sup>652</sup>. À Guebwiller, « à peu près même situation qu'à Belfort », quoiqu'un peu moins propice :

On a les professeurs et le local. On ne craint pas la lutte avec le clergé, parce qu'on n'a plus rien à perdre de ce côté. Quelques rares adhésions de complaisance, comme le dit le principal, se trouvent acquises. Deux maîtresses de pension, sollicitées l'une après l'autre, ont refusé leur concours et la direction même, qui leur était offerte, cela par crainte du clergé. L'une d'elles, cependant, a un pensionnat et un externat mixtes quant au culte. Le clergé ne lui est pas sympathique, mais il tolère, et elle craint de perdre cette tolérance même. Cette dame fait aussi, depuis très longtemps, des cours supérieurs aux jeunes filles déjà sorties de pension, avec l'aide de deux professeurs, et ce qu'elle a établi rentre vraiment dans l'espèce. Mais elle ne voudrait pas même l'avouer. Je l'avais considérée comme la plus propre à seconder, à Guebwiller, les vues de Son Excellence, et j'ai fait auprès d'elle une démarche personnelle qui n'a pas réussi. C'est Madame Rivé, belle-sœur de Madame Stauber, fille de M. Ozaneaux<sup>653</sup>. Ainsi, à Guebwiller, peu de chances de succès. Rien de décidé encore.

Contrairement à un Maggiolo dans la Meurthe, l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin ne fonde aucun espoir sur la presse (« Il ne me paraît pas utile, quant à présent, d'introduire des avis ou des articles dans les journaux du département »). La puissance de l'adversaire le décourage visiblement de toute nouvelle tentative pour fonder des cours

---

<sup>652</sup> « Belfort. Même bonne volonté du maire et des professeurs, mêmes difficultés suscitées par le clergé. On doute que la ville puisse fournir les éléments nécessaires. Cependant, des conférences faites par le principal depuis plusieurs années ont répondu déjà, en partie, au vœu de Son Excellence. Là, des devoirs de jeunes personnes ont été lus et rendus, annotés. En ce moment, on ne désespère pas encore de régulariser cet enseignement par un système plus complet et l'on cherche à réunir assez d'adhésions pour commencer les cours ».

<sup>653</sup> Georges Ozaneaux (1795-1852), écrivain et universitaire (il fut professeur au collège de Colmar de 1817 à 1821) est le père de Clotilde Ozaneaux (1826-1900), épouse de François Alphonse Stauber (1813-1868). Ce dernier est le demi-frère de Caroline Glasser, épouse Rivé. Voir l'arbre généalogique de Luc Ozaneaux sur le site internet Geneanet, <http://www.geneanet.org/profil/lozaneaux/Luc-Ozaneaux>, consulté le 12.03.2014. La sœur de Clotilde Ozaneaux est l'écrivaine Julie Lavergne (1823-1886), épouse du peintre Claudius Lavergne (1815-1887).

secondaires de jeunes filles : « Partout, on m'a signalé les manœuvres du clergé, interdisant même, par des menaces faites en confession, sans compter la prédication et les discours privés, cette œuvre aux familles dans lesquelles il a accès. À Guebwiller, notamment, un vicaire, m'a-t-on dit, a mis le collège en cause dans un sermon récent. Je sais que le lycée [à Colmar] est traité aussi, par ces MM., de maison de perdition, refuge des juifs et des protestants ». Et une ville moyenne avec de nombreux protestants, comme Sainte-Marie-aux-Mines ? Picquet n'en parle pas. S'y étaient pourtant manifestées, dès novembre 1867, de bonnes intentions. Le principal Floquet avait fait insérer dans le *Journal de Sainte-Marie* la partie de la circulaire relative à l'enseignement secondaire des filles. Il promettait un grand succès à ce dernier, dont le manque était, affirmait-il, douloureusement ressenti<sup>654</sup> : « J'ai tout lieu de croire que l'organisation de cet enseignement aurait les sympathies, sauf le chiffre peut-être trop élevé de la rétribution, qui pourrait toujours être modifié, afin de le mettre à la portée du plus grand nombre ». Puis le projet s'est évanoui dans les limbes de l'histoire...

En décembre 1868, le Haut-Rhin s'apprête à accentuer son avance sur le Bas-Rhin. À Guebwiller, où l'inspecteur d'académie ne laissait entrevoir, un mois et demi plus tôt, que de minces espoirs de fondation, on attend l'ouverture de cours pour le 4 janvier 1869. Le principal du collège, Lecocq, les aurait même fait commencer plus tôt si « quelques dames » ne lui avaient pas demandé de laisser passer d'abord les fêtes de Noël<sup>655</sup>. En février, il y a 23 jeunes filles inscrites et une fréquentation totale d'environ 40 personnes<sup>656</sup>. Le recteur regrette toutefois « que les professeurs entretiennent un pareil auditoire de la littérature sanscrite et de la Bible d'Ulfilas ». Il donnera des consignes pour une modification du programme.

À la fin de l'année, Lecocq se montre plutôt satisfait du résultat obtenu<sup>657</sup> : « Si le but poursuivi n'a pas été absolument atteint, si le nombre des jeunes filles de quatorze à

---

<sup>654</sup> ADHR 1T1678, Floquet à Picquet, 16.11.1867.

<sup>655</sup> ADHR 1T1678, Lecocq à Picquet, 18.12.1868 : « Les fêtes de Noël sont célébrées avec beaucoup de solennité dans les familles protestantes et les jeunes filles occupées au travail d'ouvrages qu'elles offrent en cadeau à leurs parents n'auraient pu suivre les premières leçons. Il nous a paru convenable de faire droit à cette demande non seulement par mesure d'équité, mais dans l'intérêt même de l'œuvre puisque le nombre des inscriptions n'est pas très élevé ».

<sup>656</sup> AN F<sup>17</sup> 8756, Chéruel au ministre de l'Instruction publique, 03.02.1869.

<sup>657</sup> ADHR 1T1678, Lecocq à Picquet, 02.06.1869.

dix-sept ans qui ont assisté aux leçons n'a pas été aussi grand qu'on aurait pu le désirer, en revanche beaucoup de demoiselles de dix-huit à vingt-quatre ans et de jeunes dames s'étaient fait inscrire ». Les perspectives de développement sont toutefois limitées par l'hostilité du clergé, quoique la crainte que ce dernier continue de susciter chez les maîtresses de pension commence à montrer des signes d'érosion<sup>658</sup>. Encouragerait-on l'entreprise par la remise d'une médaille ? Hélène Schlumberger, la fille du maire, pourrait en recevoir une, comme « élève la plus méritante », mais le principal ne sait pas si cela « ferait plaisir à la famille ». Il se méfie, d'ailleurs, des risques que comporterait une distinction officielle : « Je crois qu'il vaut mieux continuer avec patience et modestement l'œuvre entreprise. La persévérance et le bas prix des cours auront peut-être raison de l'antagonisme religieux. Je craindrais pour le moment que la délivrance d'une médaille ne ranimât les passions, en servant de sujet à de nouvelles discussions sur la convenance de confier l'éducation des filles aux professeurs de l'Université ».

À Munster, Hatt se prononce lui aussi contre les décorations, bien que ses élèves, rapporte-t-il, n'ont pas démerité<sup>659</sup> :

Les résultats obtenus par mes cours pendant la période de 1868-1869 ont été très satisfaisants. Ces demoiselles ont montré plus de bonne volonté encore que l'année dernière et il m'a été possible d'aborder des sujets plus difficiles et de donner aux études un caractère plus sérieux. Je trouve la preuve de cette assertion non seulement dans l'attention soutenue qu'on m'a prêtée constamment, mais aussi dans les explications détaillées qu'on m'a souvent demandées, et dans le choix des lectures de ces dames, lequel accuse une tendance beaucoup plus réaliste que par le passé.

Mulhouse prospère<sup>660</sup>, tout comme Wissembourg, où la fréquentation se stabilise à 55 élèves. Ces dernières n'ont à payer qu'une rétribution modique<sup>661</sup>. Pour la troisième

---

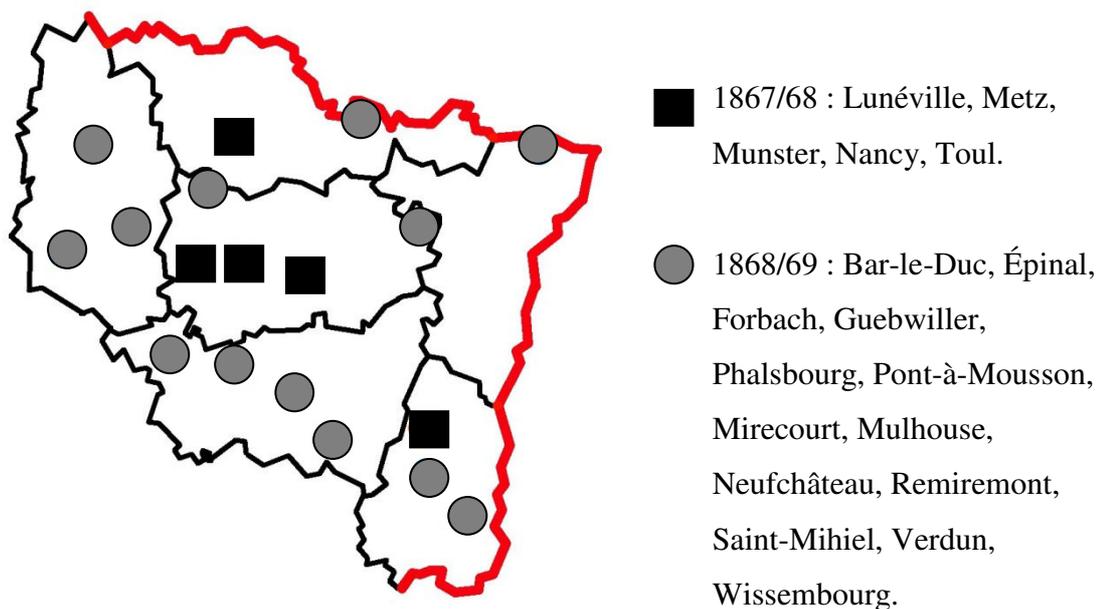
<sup>658</sup> « Nous n'avons eu aucune élève des deux pensionnats qui existent à Guebwiller. Je sais que les maîtresses auraient trouvé avantageux pour leur établissement d'utiliser cet enseignement nouveau, mais la crainte de mécontenter le clergé les a retenues et le même motif a fait que nous n'avons eu que cinq élèves catholiques. Mlle Schuler, chargée de l'éducation particulière de trois jeunes filles, est la seule maîtresse qui ait fait inscrire ses élèves. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de faire pour elle une proposition pour la médaille. Je sais qu'elle n'entend pas être considérée comme maîtresse de pension. Pour Mlle Alzheimer, bien qu'elle n'ait pas amené d'élèves, elle a néanmoins suivi personnellement les cours toutes les fois que ses occupations le lui permettaient ».

<sup>659</sup> ADHR 1T1678, Hatt à Picquet, 01.06.1869.

<sup>660</sup> Voir OBERLÉ Raymond, *Op. cit.*, 1961.

<sup>661</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 84-85.

campagne (1869/70), il n’y a pas de nouvelles créations en Alsace. Mulhouse se développe en instaurant un cursus de trois années (cours inférieur, intermédiaire et supérieur) et passe au-dessus de la barre des 50 élèves. À Guebwiller, où l’on double la rétribution scolaire (15→30 Francs), l’effectif diminue. À Wissembourg, il se maintient à son haut niveau. À Munster, les cours disparaissent pour laisser place à des conférences... mais Hatt compte bien les reprendre en novembre 1870<sup>662</sup>. La guerre franco-allemande empêchera la réalisation de ce projet.



**Figure 2 : Les fondations de cours secondaires de filles dans les académies de Nancy et Strasbourg (1867-1869).**

<sup>662</sup> ETTWILLER Éric, « L’enseignement secondaire des filles à Munster à l’époque du *Reichsland* », *Annuaire de la Société d’Histoire du Val et de la Ville de Munster*, 2012, p. 39-59, p. 40.

## **B. L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine (1871-1918)**

### **1. Le contexte politique, démographique, économique, social et culturel**

#### *a) Annexion et mouvements de population*

(1) De la Protestation à la Constitution

L'année du début de notre étude proprement dite correspond à un bouleversement politique majeur. La France a perdu la guerre qu'elle a menée contre les États allemands coalisés derrière la Prusse et cède au nouvel Empire né à Versailles, par le traité de Francfort du 10 mai 1871, l'équivalent de trois départements. Ils formeront, par la loi « d'Union » du 9 juin 1871, le *Reichsland* (littéralement : Pays d'Empire) d'Alsace-Lorraine. Celui-ci est constitué du Bas-Rhin, agrandi d'une petite partie du département des Vosges (Saales, Schirmeck), du Haut-Rhin, moins Belfort et sa région, et du nouveau département de Lorraine, constitué de la plus grande partie de l'ancien département de la Moselle et d'un tiers de l'ancien département de la Meurthe (Château-Salins, Sarrebourg). Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin sont très majoritairement germanophones, hormis quelques vallées et villages frontaliers du Sundgau. La Lorraine allemande est partagée entre un Nord et un Est germanophones (Thionville, Forbach, Sarreguemines, Sarrebourg) et un Sud et un Ouest francophones (Metz, Château-Salins). Mais quelle que soit leur langue ordinaire, les Alsaciens et les Lorrains annexés s'étaient clairement exprimés, par leur vote

du 8 février 1871 et la « Protestation de Bordeaux » de leurs représentants le 17, contre une cession à l'Allemagne. La Protestation se poursuivra sur les bancs du *Reichstag*, après la période de la Dictature, qui dure jusqu'en janvier 1874.

Entre-temps, le nouveau cadre politique du pays a été défini, avec la création d'un ministère d'Alsace-Lorraine à la chancellerie impériale de Berlin, dirigé par Bismarck lui-même, et, à Strasbourg, le remplacement du gouverneur général (*Generalgouverneur*) par un président supérieur (*Oberpräsident*), selon le modèle des provinces prussiennes. La fonction est revenue à Eduard von Moeller, qui l'exerce depuis septembre 1871. On a conservé les départements, devenus des districts. Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin furent respectivement renommés Basse-Alsace et Haute-Alsace. Les arrondissements ou cercles (*Kreise*), dont plusieurs nouveaux avaient été créés par l'autorité occupante avant même l'annexion, sont également restés en place. En 1873, l'administration allemande a mis la main sur la mairie de Strasbourg et les élections cantonales lui ont donné pour interlocuteurs, grâce à l'obligation du serment à l'Empereur, des notables pragmatiques qualifiés d'autonomistes. Victoire artificielle. Ceux-ci sont terrassés aux législatives de février 1874 par les protestataires, forts de l'alliance entre les républicains-radicaux et un clergé catholique s'opposant au *Kulturkampf* de Bismarck, très douloureusement ressenti dans le domaine scolaire, avec l'extension du contrôle de l'État sur l'enseignement privé et l'expulsion des congréganistes ayant leur maison-mère en France. Les évêques de Strasbourg et de Metz – dont les contours des diocèses seront redessinés en 1875 pour tenir compte de la nouvelle frontière – sont élus. Le premier, Mgr Raess, déclare pourtant au *Reichstag* son respect du traité de Francfort, au grand désarroi de son clergé. Le second, Mgr Dupont des Loges, reste fidèle à la Protestation. Aucun des deux ne reparaitra à Berlin après la première session.

Fin 1874, Bismarck accède à la revendication des autonomistes de pouvoir délibérer des affaires du pays dans une assemblée régionale. C'est la création de la Délégation (*Landesausschuss*), composée de représentants des trois conseils généraux. Ses pouvoirs sont toutefois limités, l'Alsace-Lorraine ne devenant pas un État confédéré, au grand dam des autonomistes, dont la poussée aux législatives de 1877 demeure sans lendemain. Bismarck donne le coup de grâce au mouvement, en faisant modifier le statut constitutionnel de l'Alsace-Lorraine par la loi du 4 juillet 1879, qui remplace le président

supérieur par un *Statthalter*, Lieutenant-général qui sera entouré d'une sorte de cour princière avec tout un décorum du pouvoir. Conformément à son nouveau système politique, conservateur et d'alliance avec les catholiques, le chancelier se débarrasse ainsi d'Eduard von Moeller, qui se situait sur la même ligne nationale-libérale et anti-cléricale que les autonomistes qu'il encourageait.

Le premier *Statthalter* d'Alsace-Lorraine est l'ultra-réactionnaire maréchal Edwin von Manteuffel, qui entre en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 1879. Il dirige le ministère d'Alsace-Lorraine, désormais à Strasbourg, assisté d'un secrétaire d'État et de quatre sous-secrétaires d'État. Aucun d'eux n'est Alsacien-Lorrain. Manteuffel liquide le *Kulturkampf*, notamment dans l'enseignement, où le conseiller scolaire Dr. August Baumeister<sup>663</sup> est évincé par la création, en 1882, d'un *Oberschulrat* (littéralement : Conseil Supérieur des Écoles) partageant ses vues. Il accorde des faveurs aux grands notables protestataires sur la législation du travail et la liberté d'expression pour les rallier sous une ligne politique peu lisible de rassemblement de la bourgeoisie. Mais les vrais protestataires résistent et l'administration grince des dents. Manteuffel doit revenir sur ses concessions. À son décès, en juin 1885, l'échec de son régime est patent. Son successeur, le prince Chlodwig zu Hohenlohe-Schillingsfürst, choisit ses alliés avec plus de discernement. En 1886, il réussit à faire élire maire de Strasbourg, qui retrouve son conseil municipal, l'ancien administrateur de la Ville, Otto Back. Mais il n'empêche pas la Protestation de sortir victorieuse des législatives de février 1887. La répression qui s'ensuit fait passer l'Alsace-Lorraine dans une nouvelle ère, dans laquelle la disparition des protestataires permet une restructuration complète de la vie politique.

Cette présentation de la première phase de l'histoire du *Reichsland* nécessitait un certain degré de précision, pour une bonne compréhension du contexte difficile qui a vu la naissance d'un enseignement secondaire féminin allemand dans le pays. Pour la période de normalisation qui suit la crise de 1887, nous renvoyons à *L'Alsace des notables* de François Igersheim, unique synthèse parue à ce jour sur l'histoire politique de l'Alsace-Lorraine, sur laquelle s'appuient déjà les paragraphes précédents<sup>664</sup>. Pour le district de

---

<sup>663</sup> IGERSEIM François, « Baumeister August », *NDBA*, 2, p. 133.

<sup>664</sup> IGERSEIM François, *L'Alsace des notables 1870-1914 : la bourgeoisie et le peuple alsacien*, Strasbourg, Buderflade, 1981.

Lorraine, on pourra compléter la lecture de cet ouvrage par les chapitres politiques de la thèse de François Roth sur *La Lorraine annexée*<sup>665</sup>. Les grands traits du tournant du siècle sont les suivants : développement du socialisme, surtout à Strasbourg et à Mulhouse, moins à Metz (la presse parle abusivement de « ville rouge » après la victoire surprise d'un socialiste aux législatives de 1912, élu grâce au soutien des libéraux-démocrates<sup>666</sup>) et dans le bassin sidérurgique lorrain<sup>667</sup> ; constitution d'un parti catholique qui devient, au prix de quelques dissensions, le Centre alsacien-lorrain associé au Centre allemand ; affermissement des libéraux (Parti Libéral en Alsace, Parti Lorrain ou Bloc Lorrain de l'autre côté des Vosges<sup>668</sup>, car les deux composantes du *Reichsland* peinent à se comprendre<sup>669</sup>), souvent plus ou moins gouvernementaux, qui peuvent s'appuyer sur la bourgeoisie allemande et protestante ; réorganisation des démocrates à Colmar autour de Blumenthal. En 1894, Hohenlohe-Schillingsfürst devient chancelier d'Empire et la fonction de *Statthalter* est confiée à son cousin Hermann prince zu Hohenlohe-Langenburg.

La politique est à l'accroissement des libertés, qui s'achève par l'abolition du paragraphe de la Dictature (1902), un héritage français opportunément maintenu par Bismarck. Des Allemands deviennent évêques de Strasbourg (Fritzen, en 1891) et de Metz (Benzler, en 1901). Au *Landesausschuss*, où l'on s'essaie, avec plus ou moins de réussite, à former des groupes politiques, on parle de réforme constitutionnelle. Il est temps que l'Alsace-Lorraine devienne un *Land* confédéré avec un fonctionnement démocratique, à une heure où le suffrage universel gagne du terrain dans le reste de l'Allemagne.

L'homme du changement est le *Statthalter* Karl comte von Wedel, qui succède à Hohenlohe-Langenburg en novembre 1907. L'année suivante, il s'associe un secrétaire d'État alsacien, Hugo Zorn de Bulach. Leur réforme, menée alors que s'affirment des nationalismes alsacien et lorrain liés à l'extrême-droite française, défenseurs de la langue et de la culture françaises, aboutit à la Constitution de 1911 : le *Landesausschuss*

---

<sup>665</sup> ROTH François, *La Lorraine annexée. Étude sur la Présidence de Lorraine dans l'Empire allemand (1870-1918)*, Metz, Serpenoise, 2011 (1<sup>er</sup> édition : Nancy, Université de Nancy II, 1976), 751 p.

<sup>666</sup> ROTH François, *Histoire politique de la Lorraine de 1900 à nos jours*, Metz, Serpenoise, 2012, p. 20.

<sup>667</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2011 (1976), p. 513.

<sup>668</sup> *Ibid.*, p. 528.

<sup>669</sup> GÉRARD Claude, *La Lorraine contemporaine de 1870 à 1970*, Wettolsheim, Mars et Mercure, 1977, p. 58. Le chapitre dans son entier constitue un beau résumé de l'histoire de la Lorraine annexée (p. 44-64).

est remplacé par un parlement (*Landtag*) divisé en deux chambres, dont une Seconde Chambre élue au suffrage universel direct ; l'Alsace-Lorraine intègre le *Bundesrat* avec des voix délibératives. En octobre 1911, le Centre et l'aile nationaliste-cléricale du Bloc lorrain obtiennent la majorité à la Seconde Chambre, mais le Parti Nationaliste est défait. L'Affaire de Saverne (1913) montre bientôt que les crispations nationales demeurent. La tension politique est extrême. Le gouvernement Wedel-Bulach tombe sous les manœuvres d'une armée qui considère toujours l'Alsace-Lorraine comme un glacis. En avril 1914, le ministre de l'Intérieur de Prusse, Hans von Dallwitz, prend ses fonctions de *Statthalter*. Suite au déclenchement de la Première Guerre mondiale, qui s'ouvre avec des offensives françaises sur l'Alsace-Lorraine, c'est l'armée qui gouverne le *Reichsland*. Le pays est zone de front et amputé de la région de Thann, sous administration française à partir de 1914.

## (2) Émigrants et Vieux-Allemands

S'il faut être au fait du contexte politique pour comprendre le développement de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine, il est encore plus important de connaître les réalités ethno-démographiques du pays. L'annexion entraîne l'émigration d'environ 130 000 personnes en 1871 et 1872, fin du délai pour opter pour la nationalité française (une partie de l'option sera annulée pour défaut d'émigration, notamment dans le Haut-Rhin, où elle fut la plus importante). Ce nombre représente 8,5% de la population alsacienne-lorraine. Les émigrants sont, pour la plupart, des urbains. On compte beaucoup de jeunes gens qui refusent d'effectuer leur service militaire sous l'uniforme allemand (50 000) et un certain nombre de personnes non originaires des territoires annexés (15 000). Il s'agit aussi, pour certaines familles de la bourgeoisie, de soustraire leurs fils aux établissements d'enseignement secondaire mis en place par les autorités allemandes<sup>670</sup>. Après 1872, l'émigration diminue, jusqu'à devenir quantité négligeable à la fin du XIX<sup>e</sup>

---

<sup>670</sup> IGERSEIM François, *Op. cit.*, p. 34.

siècle. Aux causes politiques, qui restent les mêmes (refus du service militaire et de l'éducation allemande<sup>671</sup>), s'ajoutent des causes économiques dans les périodes de crise, qui, d'ailleurs, motivaient déjà une importante émigration dans les départements de l'Est avant la guerre de 1870.

L'Alsace-Lorraine est une terre d'immigration. Elle reçoit d'importants flux de population depuis les différents États de l'Empire allemand, autrement dit, de Vieille-Allemagne (*Altdeutschland*), par rapport à la « nouvelle Allemagne » que représentent les territoires annexés<sup>672</sup>. Si ces immigrés (*Eingewanderte*) sont tout simplement appelés « Allemands » dans les années qui suivent l'annexion, pour les différencier des autochtones ou indigènes (*Eingeborene*), appelés Alsaciens ou Lorrains, ils seront de plus en plus désignés sous le vocable de Vieux-Allemands (*Altdeutsche*), même s'ils sont nés en Alsace-Lorraine et en possèdent la nationalité. On formera également les expressions de Vieux-Alsaciens (*Altelsässer*) et Vieux-Lorrains (*Altlothringer*).

La distinction ethnique devient cependant de plus en plus compliquée à établir à mesure que les mariages mixtes se multiplient, phénomène que François Uberfill a montré dans sa thèse sur *La société strasbourgeoise* de 1871 à 1924<sup>673</sup>. Les contacts entre autochtones et immigrés sont nombreux dans la classe ouvrière. Ils existent aussi dans la classe moyenne. Au sein de la bourgeoisie, ils sont plutôt rares. À Strasbourg, bourgeoisie administrative et militaire d'une part, ancienne bourgeoisie d'autre part, forment deux « sociétés parallèles », dont les membres ne se côtoient pas durant la première décennie après l'annexion<sup>674</sup>. Le mur se fissure par la suite, mais ne disparaît pas. C'est la capitale alsacienne qui concentre, de loin, la plus forte population vieille-allemande du *Reichsland*. Une population fondamentalement urbaine de fonctionnaires, de militaires et d'ouvriers. Dans les cantons ruraux, les Vieux-Allemands sont juges de paix, douaniers, gendarmes et gardes-forestiers. Les immigrés – on sous-entend toujours « vieux-allemands », même si une immigration étrangère, notamment italienne, existe également (ouvrière, elle n'entre

---

<sup>671</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2011 (1976), p. 109-111.

<sup>672</sup> WAHL Alfred, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine (1871-1918). Un aperçu statistique », *Recherches germaniques*, n°3, 1973, p. 202-217.

<sup>673</sup> UBERFILL François, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2001.

<sup>674</sup> IGERSEIM François, *Op. cit.*, p. 32.

pas dans le champ de notre étude) – sont pour beaucoup des protestants. Cela n'est pas pour aider à leur intégration dans une Alsace majoritairement catholique et cléricale<sup>675</sup>, où une hostilité vivace marque souvent les rapports entre groupes confessionnels<sup>676</sup>.

## **b) Prospérité et urbanité**

### (1) Les mutations socio-économiques et la place des femmes

L'Alsace-Lorraine connaît les mutations économiques des pays industrialisés autour de 1900 : modernisation de l'agriculture, développement de l'industrie et des services. La paysannerie, même si elle est fortement secouée dans sa composante viticole, devient mieux encadrée, mieux financée, plus productive. Les bras libérés par les travaux de la terre passent à l'industrie (textile, minière, sidérurgique, etc.). Celle-ci mobilisait un quart des actifs alsaciens-lorrains au moment de l'annexion de 1871, elle en occupe la moitié à la veille de la Première Guerre mondiale. Le traité de Francfort n'a entravé l'essor industriel ni de l'Alsace, ni de la Lorraine annexée, dont les mines et la sidérurgie « connurent la phase d'expansion la plus brillante de leur histoire » entre 1893 et 1914<sup>677</sup>. Ouvriers agricoles, ouvriers de fabrique, mineurs, tous bénéficient, à partir des années 1880, du régime social le plus avancé au monde, fondé sur les assurances du *Wohlfahrtsstaat* bismarckien : maladie, accident, vieillesse. L'introduction du droit du travail allemand en 1887 oblige le patronat à fermer ses dernières écoles de fabrique, qui « lui avaient permis de disposer, dans la période de dépression qui avait suivi l'Option,

---

<sup>675</sup> MULLER Claude, *Op. cit.* et BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939. Du Reichsland à la république jacobine*, Strasbourg, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1982.

<sup>676</sup> WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires. Histoire des conflits entre catholiques et protestants en Alsace, 1860-1940*, Strasbourg, Nuée Bleue, 2004.

<sup>677</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2011 (1976), p. 283.

d'une main-d'œuvre juvénile à bon marché »<sup>678</sup>. À partir de 1890, les grèves rythment la vie des industries<sup>679</sup>. Le développement du commerce (très encadré, très écouté<sup>680</sup>), du secteur bancaire, des transports et des services publics (enseignement, communications) explique l'essor de l'emploi tertiaire et de la classe moyenne.

En 1907, une femme sur trois est recensée comme active, alors que le taux d'activité masculine se situe à 70%<sup>681</sup>. L'activité féminine est surtout agricole : 150 000 femmes (malgré une sous-déclaration très forte) pour 189 000 hommes. Les 80 000 femmes qui occupent un emploi dans l'industrie et l'artisanat représentent moins du quart des actifs du secteur. La moitié d'entre elles travaillent dans l'industrie textile (40 000), où elles sont aussi nombreuses que les hommes (39 000), et le quart dans les « métiers de l'habillement » (20 000), où elles représentent 60% de l'effectif. Dans le commerce, les femmes comptent pour 30% de l'emploi indépendant et 40% de l'emploi salarié (soit 10 000 employées de commerce : les grands magasins qui voient alors le jour ont besoin de professionnelles). Dans l'hôtellerie-restauration, elles sont – toujours par rapport aux hommes – 27% d'indépendantes et 79% de salariées (soit 11 000 cuisinières, serveuses, femmes de chambre, etc.). Elles représentent aussi l'essentiel de la domesticité (7 000, dont beaucoup de Badoises, pour 3 000 hommes). 14 000 femmes travaillent dans les services publics pour 21 000 hommes. Ce sont surtout des enseignantes. Enfin, plus de la moitié des 82 000 Alsaciens-Lorrains recensés sans profession sont des femmes, ce qui témoigne d'une activité plus précaire.

Le *Bürgerliche Gesetzbuch* donne aux Alsaciennes-Lorraines la personnalité civile, qui leur permet de fonder et gérer des associations. Elles adhèrent en petit nombre aux syndicats : la presse chrétienne syndicale reconnaît que les femmes ne se sentent pas à l'aise dans ce monde d'hommes. La question féministe se pose, notamment au sein de la section alsacienne du *Katholische Deutsche Frauenbund*, fondée en 1903 et concentrée sur la protection des jeunes filles en milieu urbain, qui sont accueillies dans des homes. Toujours dans la mouvance catholique, un syndicat féminin d'employées de commerce

---

<sup>678</sup> IGERSCHEIM François, *Op. cit.*, p. 71.

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 79 et 82-84.

<sup>680</sup> *Ibid.*, p. 75-76.

<sup>681</sup> *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen. Siebenter Jahrgang 1913/14*, Strasbourg, Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1914, p. 21 (tableau d'après le recensement du 12 juin 1907).

(*Verein der Ladnerinnen Sankt-Odilia*) est créé à Strasbourg en 1911 par Berthe Berret, qui cède bientôt la présidence à Augustine Aubertin (classe moyenne strasbourgeoise, couturière, mère de quatre enfants... et divorcée). Il existe un autre secteur où les femmes forment de puissantes associations professionnelles : l'enseignement. Mlle Febronia Rommel, une enseignante wurtembergeoise, active depuis 1895 à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, s'y distingue par ses capacités d'organisatrice<sup>682</sup>.

## (2) Une nouvelle société citadine

La diminution de la paysannerie au bénéfice du monde ouvrier se traduit par le déclin démographique des campagnes au bénéfice des villes. Si la population alsacienne-lorraine passe de 1,55 à 1,87 million d'habitants entre 1872 et 1910, celle de Strasbourg fait plus que doubler : 86 000 habitants en 1871, 179 000 habitants en 1910. On ne peut comprendre l'essor des effectifs scolaires en ignorant cette réalité. Sur la même période, Mulhouse passe de 53 000 à 95 000 habitants, Metz de 51 000 à 69 000, Colmar de 23 000 à 43 000, Haguenau de 11 000 à 19 000, Sarreguemines de 7 000 à 14 000, Thionville de 7 000 à 12 000, Saverne de 6 000 à 9 000, Sarrebourg de 3 000 à 6 000, Saint-Louis, en face de Bâle, de moins de 2 000 à plus de 5 000. L'essor industriel de la vallée de la Fentsch fait exploser la population de l'Ouest du cercle de Thionville (27 000 → 88 000), qui doit être scindé en 1901, et hisse une petite ville comme Hayange (4 000 → 11 000) ou un village comme Algrange (400 → 9 000) au rang de villes importantes. Les faubourgs des principales agglomérations croissent à toute vitesse. À côté de Strasbourg, Schiltigheim passe de 4 800 à 16 700 habitants, Bischheim de 4 000 à 10 000. À côté de Mulhouse, Riedisheim connaît une croissance du même ordre que celle de Saint-Louis. À côté de Metz, Montigny passe de 3 000 à 10 000 habitants.

---

<sup>682</sup> VLOSSAK Elizabeth, *Op. cit.*, p. 125-126.

Les villes s'étendent et rayonnent sur le pays entier, diffusant une culture de masse dans les campagnes, où les folkloristes recueillent les traditions populaires en train de disparaître. Elles se parent de constructions monumentales affirmant leur appartenance à l'Allemagne<sup>683</sup>. Le palais universitaire de Strasbourg en fait partie. Les professeurs y sont des Vieux-Allemands, comme la majorité des étudiants<sup>684</sup>. De nouveaux lieux culturels émergent. La culture littéraire, artistique et scientifique se produit essentiellement à Strasbourg<sup>685</sup>.

## **2. L'application du modèle allemand des écoles supérieures de filles**

### **a) L'élaboration du modèle allemand avant 1871**

#### (1) *Les höheren Töchterschulen*

L'histoire des établissements d'enseignement secondaire féminin en Allemagne plonge ses racines, comme en France, au XVII<sup>e</sup> siècle. Si la réforme protestante a favorisé une alphabétisation précoce dans nombre d'États allemands, qui développèrent l'enseignement primaire, dont celui des filles, conformément aux injonctions explicites de Luther, elle apparaît n'être pour rien dans la genèse d'institutions pour l'instruction

---

<sup>683</sup> WILCKEN Niels, *Architektur im Grenzraum. Das öffentliche Bauwesen in Elsass-Lothringen, 1871-1918*, Sarrebruck, Institut für Landeskunde im Saarland, 2000.

<sup>684</sup> CRAIG John E., *Scholarship and Nation Building. The Universities of Strasbourg and Alsatian Society 1870-1939*, Chicago, Londres, University of Chicago Press, 1984.

<sup>685</sup> BRAEUNER Gabriel, *L'Alsace au temps du Reichsland 1871-1918. Un âge d'or culturel ?*, Pontarlier, Éditions du Belvédère, 2013.

supérieure des filles<sup>686</sup>. Là où elle s'installa, elle provoqua, avec la fermeture des couvents, celle des écoles qu'ils abritaient, où les filles de la noblesse et du patriciat recevaient une instruction supérieure<sup>687</sup>. Certes, plusieurs institutions monacales purent, dans les faits, être converties, sous le nom de « fondations de dames », aux réformes luthérienne et calviniste. Longtemps ignoré des historiens, ce phénomène connut une certaine ampleur, comme en témoignent des études récentes réalisées sur différents territoires<sup>688</sup>. Cependant, tous les États protestants n'ont pas conservé ces fondations aristocratiques. Elles paraissent n'avoir guère existé, par exemple, dans les landgraviats de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt, où les filles de la petite noblesse étaient éduquées au sein de la famille et dans les cours princières<sup>689</sup>. En Saxe électorale, un ambitieux projet princier de créer des établissements féminins correspondant aux écoles secondaires pour garçons n'a pu vaincre l'hostilité foncière de l'opinion protestante envers des institutions qui ressemblaient trop aux anciens monastères<sup>690</sup>.

Ce cas a été relaté, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par la féministe Gertrud Bäumer, dans un article consacré aux origines de l'enseignement secondaire des filles en Allemagne. L'historienne les situe au XVII<sup>e</sup> siècle, dans les États catholiques, avec l'installation des ordres enseignants féminins (ursulines, demoiselles anglaises, salésiennes). La recherche récente confirme son analyse<sup>691</sup>. Une étude réunissant quatre monographies pour le Palatinat électoral et l'espace franconien (Heidelberg, Mannheim, Wurtzbourg, Bamberg) au XVIII<sup>e</sup> siècle permet d'avoir une connaissance précise des établissements d'enseignement congréganistes<sup>692</sup>. Du côté protestant, le duc de Wurtemberg se distingue par la création d'une *École des demoiselles*, symétrique féminin de la Karlsschule

---

<sup>686</sup> WESTPHAL Siegrid, « Reformatorische Bildungskonzepte für Mädchen und Frauen. Theorie und Praxis », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, t. 1, p. 135-151, p. 138 et 142-143.

<sup>687</sup> *Ibid.*, p. 149-151.

<sup>688</sup> KOCH Lucia, « D'"excellents ateliers et écoles...". Les fondations protestantes comme lieu d'enseignement pour les femmes à l'époque moderne. Exemple des comtés de Nassau entre 1550 et 1650 », GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *Op. cit.*, p. 43-58.

<sup>689</sup> MALETTKE Klaus, « L'éducation des jeunes filles nobles et de la chevalerie dans les Landgraviats de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt », GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *Op. cit.*, p. 59-73, p. 71.

<sup>690</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 248.

<sup>691</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1888, p. 24, CONRAD Anne, « Weibliche Lehrorden und katholische höhere Mädchenschulen im 17. Jahrhundert », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, p. 252-262 et ZYMEK Bernd (dir.), *Sozialgeschichte und Statistik des Mädchenschulwesens in den deutschen Staaten 1800-1945*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, t. 2, partie 3, 2005, p. 118-127.

<sup>692</sup> MÖLLER Lenelotte, *Op. cit.*

fréquentée par le jeune Schiller<sup>693</sup>. Ailleurs, les anciennes habitudes aristocratiques se renforcent. Le Siècle des Lumières est celui des gouvernantes<sup>694</sup>. On les choisit, de préférence, « françaises », souvent dans les communautés de réfugiés huguenots<sup>695</sup>. L'éducation dans les cours princières prend, elle aussi, un nouveau développement, avec l'adjonction d'établissements d'enseignement<sup>696</sup>.

Il faut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour assister à la naissance d'un nouveau cadre pour l'instruction supérieure des filles, spécifiquement conçu pour celles des classes moyennes de la société, alors qu'on développe, en même temps, pour leurs frères, des *Realschulen*. Il s'agit souvent de cours de perfectionnement pour approfondir l'instruction reçue à l'école primaire. Certaines institutions proposent toutefois un cursus complet<sup>697</sup>. On pourrait même en qualifier quelques unes de *Realschule* pour filles<sup>698</sup>. Les noms qu'on leur donne à l'époque sont *Industrieschulen*, *Töchterschulen* voire *höhere Töchterschulen*<sup>699</sup>. On connaît, comme pionnière, l'« école supérieure de filles » – c'est la traduction que nous utiliserons désormais – fondée à Zurich en 1774<sup>700</sup>. Elle deviendra un modèle (imité, notamment à Mulhouse<sup>701</sup>) et popularisera, semble-t-il, le terme de *Töchterschule*. Lenelotte Möller a étudié, dans sa thèse, l'école municipale supérieure de filles ouverte en 1780 à Frankenthal, dans le Palatinat. L'établissement, créé, en partie, pour pallier la faiblesse de la formation pratique dispensée dans les institutions congréganistes, existe durant une vingtaine d'années. Il compte « parmi les plus anciennes écoles publiques supérieures de filles du Saint-Empire romain germanique »<sup>702</sup>. Vers 1800, les écoles supérieures de filles sont très répandues dans les différents États allemands<sup>703</sup>.

---

<sup>693</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 260.

<sup>694</sup> *Ibid.*, p. 252-253 et HARDACH-PINKE Irene, « Erziehung und Unterricht durch Gouvernanten », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, p. 409-427.

<sup>695</sup> MALETTKE Klaus, *Op. cit.*, p. 69.

<sup>696</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 259.

<sup>697</sup> *Ibid.*, p. 260-261.

<sup>698</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 8-9

<sup>699</sup> MAYER Christine, « Die Anfänge institutionalisierten Mädchenerziehung an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, p. 373-392. L'auteur étudie notamment le cas d'un établissement de Blankenburg, dans le Brunswick, qu'elle appelle successivement *Industrie-Töchterschule*, *Industrieschule* et *Töchterschule* (p. 382-383).

<sup>700</sup> PETER Heiner, *Leonhard Usteri, 1741-1789, Freund Rousseaus und Gründer der Zürcher Töchterschule*, Zurich, Juris-Verlag, 1965.

<sup>701</sup> ETTWILLER Éric, « Enseignement féminin », *Op. cit.*, p. 674.

<sup>702</sup> MÖLLER Lenelotte, *Op. cit.*, p. 18.

<sup>703</sup> KÄTHNER Martina et KLEINAU Elke, « Höhere Töchterschulen um 1800 », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, p. 393-408.

Mais elles sont également très hétérogènes, de sorte qu'il apparaît exclu de les considérer, alors, comme une seule et même institution. À Brême, il existe des écoles supérieures de filles qui sont fréquentées par les filles d'universitaires, d'autres par les filles d'artisans<sup>704</sup>. On entrevoit, tout de même, un fond commun au niveau des matières enseignées, « le noyau linguistique et esthétique qui a constitué le fondement de l'éducation secondaire des filles durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>705</sup>.

Les premières décennies de celui-ci voient fleurir partout les écoles supérieures de filles : fondations royales, entreprises privées et, surtout, créations municipales<sup>706</sup>. L'investissement des municipalités (qui s'occupent aussi des classes moyennes en fondant des écoles moyennes de filles, *Mädchen-Mittelschulen*<sup>707</sup>) est un phénomène typiquement allemand<sup>708</sup>. Gertrud Bäumer y a vu une conséquence de la montée de la conscience nationale allemande suite aux guerres de libération. Ce mouvement se ferait en réaction par rapport à un XVIII<sup>e</sup> siècle finissant, où, par exemple, la moitié des « meilleures institutions privées » de Berlin se trouvaient entre des mains françaises<sup>709</sup> et où l'enseignement se faisait en français dans certains établissements (comme chez les Demoiselles anglaises à Düren<sup>710</sup>). En fait, une grande importance est toujours accordée à l'apprentissage du français dans les écoles supérieures du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il arrive que les protestations de parents d'élèves la fassent diminuer<sup>711</sup> et des voix connues s'élèvent contre la suprématie du français dans l'éducation des filles, voire même contre l'apprentissage des langues étrangères<sup>712</sup>. Cet idéal d'éducation patriotique pour les Allemandes existait déjà avant 1800<sup>713</sup>. C'est, aussi, en partie, pour éviter le départ des filles de Frankenthal dans des pensionnats « français » (Mulhouse, Colmar, Neuchâtel) que la Ville y avait créé une école supérieure de filles. L'argument semble toutefois, ici, plus économique que politique, puisqu'on a choisi de recourir à une directrice francophone<sup>714</sup>. Lorsqu'une nouvelle école

---

<sup>704</sup> *Ibid.*, p. 397.

<sup>705</sup> *Ibid.*, p. 400.

<sup>706</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 27-41.

<sup>707</sup> KÄTHNER Martina, *Op. cit.*, p. 161.

<sup>708</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 39.

<sup>709</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 269-270.

<sup>710</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 25.

<sup>711</sup> KÄTHNER Martina, *Op. cit.*, p. 125.

<sup>712</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 19.

<sup>713</sup> *Ibid.*, p. 14, et MAYER Christine, *Op. cit.*, p. 375-377.

<sup>714</sup> MÖLLER Lenelotte, *Op. cit.*, p. 75-77.

supérieure de filles voit le jour à Frankenthal en 1818, c'est encore la volonté de garder la jeunesse féminine au pays qu'on invoque. Mais les pensionnats du Nord-Est de la France continuent de fourmiller de jeunes Allemandes jusqu'à la guerre franco-allemande. Des demoiselles protestantes de Frankenthal en reprennent d'ailleurs un à Ribeauvillé, où elles attirent des filles de leur pays natal jusque dans les années 1870.

Parallèlement à l'essor des écoles supérieures de filles au XIX<sup>e</sup> siècle, les pensionnats congréganistes se trouvent en difficulté : le royaume de Bavière sécularise les monastères pour financer l'entretien d'établissements d'enseignement tenus par des laïques et nombre de communautés religieuses doivent fermer leurs institutions<sup>715</sup>. Depuis le siècle précédent, on entendait, comme en France, les principes de l'éducation au couvent être remis en cause. Les fondations protestantes ne sont pas épargnées. On présente, par exemple, en 1795, dans un journal de Kiel, les pensionnats comme dommageables pour la morale<sup>716</sup>. Ces établissements conservent toutefois des adeptes, notamment dans les régions catholiques. En Bavière, nombreuses sont les institutions à se relever, après que le retour des ordres enseignants a été autorisé en 1825<sup>717</sup>. L'enseignement secondaire des filles y restera caractérisé par l'importance des congrégations<sup>718</sup>.

Avec le développement des écoles municipales supérieures de filles au XIX<sup>e</sup> siècle, toujours aussi hétérogènes<sup>719</sup>, une demande d'institutionnalisation se fait jour dans le royaume de Prusse, notamment dans sa partie rhénane. Le Dr. Schornstein, directeur de l'école municipale supérieure de filles d'Elberfeld, organise dans sa ville, en 1848, une assemblée de directeurs et d'enseignants, où la discussion sur la standardisation des écoles supérieures de filles se conclut par une demande d'étatisation des établissements<sup>720</sup>. La même année, il lance, pour promouvoir ses idées, les *Blätter für weibliche Bildung*. Le Printemps des peuples fut aussi celui des femmes. Des mouvements féministes éclosent un peu partout en Allemagne. À Hambourg, on fonde même, en 1850, une *Frauenhochschule*, qui diffère cependant des universités masculines par son enseignement centré sur la vie

---

<sup>715</sup> KNAUER Christl, *Op. cit.*

<sup>716</sup> PUST Hans-Christian, *Op. cit.*, 2004, p. 381.

<sup>717</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 29.

<sup>718</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 354.

<sup>719</sup> EHRICH Karin, « Stationen der Mädchenschulreform. Ein Ländervergleich », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, t. 2, p. 129-148, p. 129.

<sup>720</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 276.

domestique<sup>721</sup>. Mais pour les femmes non plus, le Printemps ne dure pas. L'essai d'organisation du corps enseignant des écoles supérieures de filles fait long feu, les *Blätter für weibliche Bildung* cessent de paraître en 1850 et la *Frauenhochschule* de Hambourg ferme ses portes dès 1852 (« Nous voulions construire le toit avant d'avoir posé les fondations », avouera l'une des tenantes du projet).

Le mouvement pour la standardisation des écoles supérieures de filles reprend dans les années 1860. À partir de 1863, les directeurs d'établissements municipaux se réunissent deux fois par an, à Düsseldorf, sous la présidence de Schornstein, pour travailler à l'élaboration d'une norme commune<sup>722</sup>. En 1865, Luise Otto-Peters, Ottilie von Steyber et Auguste Schmidt fondent, à Leipzig, l'*Allgemeine Deutsche Frauenverein*, association qui s'occupe principalement d'éducation des femmes. Des *Frauenvereine* locaux essayent de donner aux réflexions qui y sont développées une application concrète<sup>723</sup>. En 1868, deux revues sont créées pour encourager l'enseignement secondaire des filles : *Stoa*, qui disparaît au bout de deux ans, et la *Vierteljahrsschrift für höhere Töchterschulen*, qui durera une décennie<sup>724</sup>. En 1869, la première association nationale d'enseignantes voit le jour à Berlin : le *Verein deutscher Lehrerinnen und Erzieherinnen*, qui s'occupe essentiellement de créer des maisons de retraite et autres foyers (*Lehrerinnenheime*), comme feront les autres associations professionnelles d'enseignantes qui verront le jour par la suite<sup>725</sup>.

La plupart des enseignantes allemandes sont alors formées dans des écoles normales (*Lehrerinnenseminare*) attachées à des écoles supérieures de filles, municipales ou privées<sup>726</sup>. Les institutions d'État, autonomes, sont encore rares : une première est créée

---

<sup>721</sup> KLEINAU Elke, « Ein (Hochschul-)praktischer Versuch. Die "Hochschule für das weibliche Geschlecht" in Hamburg », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, tome 2, p. 66-82. L'auteur mentionne une autre *Frauenhochschule* à Breslau.

<sup>722</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 23-24

<sup>723</sup> BÜTTNER Rosalie, « Der Allgemeine Deutsche Lehrerinnenverein », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Op. cit.*, p. 413-422.

<sup>724</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 276.

<sup>725</sup> BÜTTNER Rosalie, *Op. cit.*, p. 413-422.

<sup>726</sup> NIESWANDT Martina, « Lehrerinnenseminare: Sonderweg zum Abitur oder Bestandteil höherer Mädchenbildung », et ALBISETTI James C., « Professionalisierung von Frauen im Lehrerberuf », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, t. 2, p. 174-188 et 189-200, et MÜLLER-FRAUENSTEIN Georg, « Das Lehrerinnenbildungs- und Prüfungswesen. A. Statistisches. Lehrpläne und Lehrbetrieb. Prüfungsordnungen », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Op. cit.*, p. 368-392, p. 372.

en Bavière en 1814, mais elle disparaît en 1826, suite au retour des ordres enseignants ; le gouvernement prussien fonde ou soutient la fondation d'écoles normales dans les années 1830 ; les autres États allemands suivent après 1850, parfois devancés par l'initiative privée, comme le royaume de Saxe, qui reprend en 1859 l'école normale de Callnberg, fondée peu avant par le prince von Schönburg-Waldenburg<sup>727</sup>. Différents États mettent en place des règlements d'examen, le royaume de Prusse ouvrant la marche en 1837, avec un règlement pour le Brandebourg, étendu aux autres provinces entre 1845 et 1853<sup>728</sup> : la formation des institutrices primaires et des enseignantes pour les écoles supérieures de filles n'est pas encore différenciée<sup>729</sup>, mais des prescriptions ministérielles distinguent, dès 1845, deux examens<sup>730</sup>.

## (2) Une institution inachevée

« Ce n'est qu'à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle que les écoles supérieures de filles présentèrent des caractéristiques communes, avec la même structure et les mêmes matières », ont écrit Martina Käthner et Elke Kleinau<sup>731</sup>, reprenant le constat de Gertrud Bäumer<sup>732</sup>. Au début des années 1870, ces établissements sont assez répandus dans l'Empire allemand<sup>733</sup> pour que les fonctionnaires appelés en Alsace-Lorraine en éprouvent le manque pour leurs filles, mais leurs contours apparaissent encore suffisamment flous pour susciter ce commentaire de l'inspecteur scolaire Voigt en 1873, lors de l'inauguration d'une construction pour l'école municipale supérieure de filles qui vient d'être créée à Mulhouse<sup>734</sup> : « C'est donc à une école supérieure de filles que cette maison doit désormais servir. En Vieille-Allemagne non plus, on n'a pas encore partout une compréhension claire

---

<sup>727</sup> ALBISETTI James C., *Op.cit.*, 1988, p. 61-67.

<sup>728</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1996, p. 191-192.

<sup>729</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 284.

<sup>730</sup> NIESWANDT Martina, *Op. cit.*, p. 175.

<sup>731</sup> KÄTHNER Martina et KLEINAU Elke, *Op. cit.*, p. 408.

<sup>732</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 276-277.

<sup>733</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 53-54.

<sup>734</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1873, p. 4.

de ce que ce terme signifie. Comment pourrait-il en être autrement ? Là-bas aussi, quoiqu'à un bien moindre degré qu'ici, on n'a toujours accordé au sexe féminin que la portion congrue en matière d'éducation ».

La phase d'institutionnalisation ne fait alors que démarrer. Deux seuls points communs réunissent pour l'instant la multitude des écoles supérieures de filles : le but de l'enseignement, qui est de préparer les jeunes filles à leurs futures fonctions d'épouses et de mères, et la séparation sociale<sup>735</sup>. Avec la fondation du nouvel Empire allemand, le moment semble venu de relancer le projet de 1848 de standardisation des établissements. En septembre 1872, 164 directeurs, directrices, enseignants et enseignantes du Nord du pays, deux tiers d'hommes et un tiers de femmes, se réunissent à Weimar pour en discuter<sup>736</sup>. Les conclusions de la conférence, rassemblées dans un mémorandum envoyé à tous les États de l'Empire, définissent le modèle suivant<sup>737</sup> : une prise en charge des élèves de six à seize ans, soit un cursus de dix années ; une formation scientifique et linguistique dépassant le niveau de l'enseignement primaire ; l'enseignement de deux langues étrangères ; un corps enseignant constitué d'un directeur, d'enseignants avec formation universitaire, d'instituteurs et d'enseignantes diplômées. Le texte demande pour les établissements qui correspondent à ce modèle l'intégration dans l'enseignement secondaire, c'est-à-dire leur surveillance directe par les autorités scolaires de l'État, à l'instar des *Gymnasien* et des *Realschulen*. Une catégorie spéciale, celle des « écoles moyennes » (*Mittelschulen*) devrait être créée pour les établissements qui, sans réussir à atteindre les critères fixés à Weimar, ne dépassent pas moins les buts de l'école primaire. On a considéré la conférence de Weimar comme l'acte de naissance des écoles supérieures de filles allemandes, qui reçoivent officiellement le nouveau nom de *höhere Mädchenschulen*, pour remplacer celui de *höhere Töchterschulen*, qui conservera toutefois l'affection d'une partie du public et des institutions privées<sup>738</sup>. Les principes désormais posés, il reste au verbe à se faire chair.

---

<sup>735</sup> EHRICH Karin, *Op. cit.*, p. 129.

<sup>736</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 24, BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 277, et ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 108-109.

<sup>737</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 278.

<sup>738</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 25-26 et 1.

Suite à Weimar, le ministère prussien des Cultes organise à son tour une conférence, en fait, une consultation de quelques experts, en août 1873. Cette « conférence d'août », aussi appelée « conférence de Berlin », porte à la fois « sur les écoles supérieures de filles, les écoles moyennes de filles et la formation des enseignantes ». Ses participants reconnaissent la nécessité de fonder les deux types d'établissements soumis à leur examen, ainsi que le devoir de l'État de soutenir financièrement, au même titre que les écoles secondaires de garçons, les institutions qui répondent à un besoin, lorsque les communes n'ont pas les moyens de les entretenir seules. Des programmes d'enseignement sont également définis. Mais il ne s'agit finalement que d'une déclaration de bonnes intentions<sup>739</sup>. Les tenants des écoles supérieures de filles repassent alors à l'action. Le Dr. Schornstein, toujours à la tête du mouvement, fonde à Leipzig la *Zeitschrift für weibliche Bildung in Schule und Haus*. Contrairement aux précédents titres d'éducation féminine, celui-ci dure. Il deviendra *Frauenbildung* en 1902, puis *Deutsche Mädchenbildung* en 1923<sup>740</sup>. En septembre 1873, un an après la conférence de Weimar, une « deuxième assemblée générale », à Hanovre, voit la naissance d'une association professionnelle, le *Deutscher Verein für das höhere Mädchenschulwesen (DVHM)*<sup>741</sup>.

Plusieurs États importants mettent en place, dans les années 1870, une réglementation de leurs écoles supérieures de filles, sur la base des conceptions développées par le DVHM : grand-duché de Hesse-Darmstadt (1874-1880), royaume de Saxe (1875-1876), royaume de Wurtemberg (1877), grand-duché de Bade (1877)<sup>742</sup>. Ce dernier leur reconnaît même le statut d'établissement d'enseignement secondaire, à l'instar des établissements masculins correspondants. Le gouvernement prussien se contente de définir un examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles clairement distinct de celui des institutrices (1874) et laisse traîner les choses pour le reste. Cette absence de réaction agace de nombreux membres et sections régionales (*Zweigvereine*) du DVHM. En 1886, le ministère prussien des Cultes élabore un plan d'études, mais l'association le repousse à son assemblée générale, à Berlin, principalement en raison du cursus de neuf années qu'il établissait, contre l'orientation définie à Weimar en 1873. En 1887, pour faire

---

<sup>739</sup> EHRICH Karin, *Op. cit.*, p. 131.

<sup>740</sup> ZYMEK Bernd (dir.), *Op. cit.*, p. 35.

<sup>741</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 27.

<sup>742</sup> *Ibid.*, p. 30.

avancer plus efficacement leur cause, les Prussiens créent une association particulière, le *Preußische Verein für öffentliche höhere Mädchenschulen* (PVOHM)<sup>743</sup>. En 1892, le PVOHM et le DVHM envoient ensemble au gouvernement prussien un projet de plan d'études suivant un cursus de dix années. En vain. Le ministère tient au cursus de neuf années, qu'il impose – après consultation de quatre experts, dont la féministe Helene Lange – par un décret du 31 mai 1894. C'est la date tardive de l'institutionnalisation des écoles supérieures de filles dans l'État le plus important de l'Empire. Désarroi des associations professionnelles ! Mais les établissements de dix classes peuvent continuer d'exister<sup>744</sup>. Malgré cette fracture, Otto Sommer trouve, en 1897, une certaine unité aux écoles supérieures de filles allemandes, au-delà de l'amélioration des conditions matérielles (locaux, salaires, retraites)<sup>745</sup>.

Une séquence se clôt, qui a aussi vu le royaume de Prusse améliorer la formation des enseignantes pour les écoles supérieures de filles. Depuis longtemps, le puissant féminisme allemand s'insurgeait contre la mainmise des hommes sur l'institution. Les premières dissensions entre enseignants et enseignantes du DVHM s'étaient fait jour à l'assemblée générale de 1875, à Dresde, au sujet de la réforme des écoles normales<sup>746</sup>, et elles s'accrochèrent l'année suivante, à Cologne. Le personnel masculin se sent menacé<sup>747</sup>. En 1887, Helene Lange, figure de proue du « féminisme bourgeois », dans sa tendance conservatrice majoritaire, suscite un large débat public avec sa « *Gelbe Broschüre* », envoyée au gouvernement prussien pour accompagner une pétition<sup>748</sup>. Le texte est un plaidoyer pour une formation plus poussée des enseignantes des écoles supérieures de filles, devant leur permettre une meilleure représentation dans les grandes classes<sup>749</sup>.

La revendication commence à être entendue. En 1888, des « cours scientifiques pour enseignantes » sont adjoints au Victoria-Lyzeum de Berlin : le cursus de trois ans se termine par un examen auquel prennent part des représentants du gouvernement. En 1890,

---

<sup>743</sup> *Ibid.*, p. 35-37.

<sup>744</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 294.

<sup>745</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 50-51.

<sup>746</sup> KLEINAU Elke, « Gleichheit oder Differenz? Theorien zur höheren Mädchenbildung », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, tome 2, p. 113-128, p. 113.

<sup>747</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 142.

<sup>748</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 151.

<sup>749</sup> NIESWANDT Martina, *Op. cit.*, p. 174-188, p. 181.

la rupture au sein du DVHM est consommée. Une association spécifiquement féminine est créée, l'*Allgemeine Deutsche Lehrerinnenverein (ADLV)*<sup>750</sup>. La revue *Lehrerin in Schule und Haus*, fondée en 1884 par Marie Löper-Housselle (elle a habité, pendant un temps, à Sainte-Marie-aux-Mines), devient son organe officiel. Certaines femmes restent, malgré tout, membres du DVHM, qui leur accorde une place plus importante à partir de 1888<sup>751</sup>. En 1891, l'ADLV et la « section pour la défense des intérêts des enseignantes » du DVHM, créée en réaction à la scission de 1890, envoient chacune une pétition aux différents gouvernements allemands pour réclamer l'instauration d'une *Oberlehrerinnenprüfung* (examen d'*Oberlehrerin*)<sup>752</sup>. En 1892, les deux groupes de pression se mobilisent pour demander au ministère prussien des Cultes de ne pas tenir compte des propositions envoyées par le PVOHM pour restreindre la place des enseignantes dans les écoles supérieures de filles<sup>753</sup>. En 1893, de nouveaux « cours scientifiques pour enseignantes » ouvrent en Prusse, à Göttingen. La même année, un cursus de trois ans est imposé à toutes les écoles normales supérieures du royaume, c'est-à-dire celles préparant à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles<sup>754</sup>. En 1894, le gouvernement prussien crée, enfin, un examen pour les *Oberlehrerinnen*<sup>755</sup>.

C'est l'âge d'or du « féminisme bourgeois » dans sa tendance conservatrice. Ses conceptions en matière d'éducation sont développées par Helene Lange, tête de proue du mouvement, et par le pédagogue Hugo Gaudig. Les deux sont différencialistes. Ils exaltent la différence des capacités et sensibilités entre hommes et femmes et la vocation de ces dernières à s'épanouir comme épouses et mères. La branche radicale du « féminisme bourgeois », représentée par Hedwig Kettler, prône, au contraire, l'instauration d'une

---

<sup>750</sup> BÜTTNER Rosalie, *Op. cit.*, p. 416.

<sup>751</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 40.

<sup>752</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, 1904, p. 293.

<sup>753</sup> *Ibid.*, p. 293-294.

<sup>754</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>755</sup> WINDSCHEID Käte, « Das Lehrerinnenbildungs- und Prüfungswesen. B. Die wissenschaftliche Prüfung der Lehrerinnen (Oberlehrerinnenexamen) », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Op. cit.*, p. 392-400, et BÄUMER Gertrud, *ibid.*, p. 294. Les candidates doivent fréquenter les cours du Victoria-Lyzeum de Berlin, ceux de Göttingen ou l'Université, ce qui est alors possible, dans le royaume, à Göttingen, Königsberg, Bonn et Breslau.

éducation commune aux deux sexes et, partant, la coéducation, c'est-à-dire l'école mixte<sup>756</sup>. Son audience reste assez limitée.

## **b) L'importation du modèle en Alsace-Lorraine**

### (1) L'héritage français

Dans l'Alsace-Lorraine annexée, la priorité, pour l'enseignement, est au primaire et au secondaire masculin. L'obligation scolaire de six à quatorze ans pour les garçons, six à treize ans pour les filles, est décrétée avant même la signature du traité de Francfort. Une courte période de transition doit faire place à des écoles élémentaires où les cours ne seront plus donnés qu'en allemand. On reconnaît toutefois à un certain nombre de communes de population francophone, essentiellement situées en Lorraine (dont Metz), le droit d'avoir des écoles élémentaires de langue française<sup>757</sup>. Pour réorganiser l'enseignement secondaire, le directeur de celui du royaume de Prusse fait appel, en août 1871, au directeur du lycée de Halberstadt, le Dr. August Baumeister<sup>758</sup>. Les lycées de Strasbourg, Metz et Colmar, les collèges, bientôt divisés entre *Gymnasien*, *Realgymnasien* et *Realschulen*, se peuplent de professeurs venus de Vieille-Allemagne. Bref, on germanise au plus vite tout l'enseignement public.

Or, il n'existe pas d'écoles publiques supérieures de filles dans le *Reichsland*. Les équivalents locaux de ces écoles supérieures de filles et qui reçoivent, par analogie, cette appellation, sont des pensionnats et externats privés, que la législation française, toujours

---

<sup>756</sup> KLEINAU Elke, « Gleichheit oder Differenz? Theorien zur höheren Mädchenbildung », *Op. cit.*, p. 113-128.

<sup>757</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2011 (1976), p. 149-151.

<sup>758</sup> IGERSEIM François, « La politique scolaire allemande en Alsace-Lorraine (1870-1871). De la confessionnalisation à la loi Falloux », *Recherches germaniques*, 5, 1975, p. 243-287.

en vigueur, ne distingue en rien des simples écoles primaires. Ce sont ces institutions que fréquentent les filles des Allemands installés dans le pays... quand elles y sont acceptées. À Mulhouse, aucun pensionnat n'en reçoit, par crainte, expliquent les directrices, de perdre le public autochtone<sup>759</sup>. Heureusement, il existe dans cette ville une école spéciale de filles d'un bon niveau, qui satisfait, en partie, les familles de fonctionnaires. À Strasbourg, une école supérieure de filles allemande est créée par des sœurs silésiennes dès 1871... mais la bourgeoisie immigrée leur préfère généralement les écoles supérieures de filles alsaciennes. À Colmar, une relation de confiance se noue entre le conseiller scolaire de Haute-Alsace et la directrice d'un pensionnat protestant, qui ouvre grand ses portes à l'importante communauté de fonctionnaires du chef-lieu de district, en mettant en place des « classes allemandes ».

Mais les écoles supérieures de filles héritées de la période française ne se métamorphosent pas en établissements allemands par la grâce de la loi « d'Union » de l'Alsace-Lorraine à l'Empire. L'enseignement en langue française reste partout la règle. Si l'immersion séduit une partie des immigrés, il ne convient pas à tous, loin s'en faut. En outre, la cohabitation, au sein d'un même établissement, entre vainqueurs et vaincus de la dernière guerre ne se fait pas sans poser problème. Le bombardement de Strasbourg reste dans les mémoires (l'École Fuchs a dû quitter la rue de la Nuée Bleue pour la rue des Juifs à cause de « l'incendie de septembre 1870 »<sup>760</sup>) et l'annexion est vécue comme un traumatisme. Le 16 février 1872, le président supérieur d'Alsace-Lorraine écrit à la chancellerie impériale pour se plaindre des écoles supérieures de filles alsaciennes<sup>761</sup> :

Les établissements de ce type qui existent aujourd'hui sont naturellement tous organisés dans le sens et l'esprit français. La langue française n'est pas simplement prédominante, mais règne de manière absolument exclusive. Dans de nombreuses écoles, on inflige même des peines financières et des pénitences déshonorantes à qui parle l'allemand ! En outre, dans ces établissements, un apprentissage par cœur et mécanique remplace la pensée. Le culte de l'idole France empêche la prise en considération de tout ce qui est étranger et interdit l'observation objective des autres peuples. La représentation de comédies françaises figure comme un sujet d'enseignement régulier.

---

<sup>759</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 24.05.1872.

<sup>760</sup> AMS 2MW615, le maire de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 24.02.1872.

<sup>761</sup> ADBR 34AL1242, le président supérieur d'Alsace-Lorraine à la chancellerie impériale, 16.02.1872.

La fille d'un fonctionnaire allemand ne doit surtout pas être abandonnée à cette monstruosité. Pour autant qu'on puisse être charmé par l'étalage superficiel d'expressions françaises, une famille sérieuse s'aperçoit rapidement de la vacuité de cet exercice. En outre, la fille allemande doit souffrir à l'école française d'indignes humiliations de toutes sortes.

En ce *Kulturkampf* commençant, il faut aussi créer un « barrage » pour empêcher « l'inondation du pays par des institutions religieuses ». Le président supérieur propose de développer, dans les principales villes, des « écoles supérieures de filles allemandes », dirigées chacune par « une enseignante allemande diplômée et qualifiée pour occuper le poste de directrice ». Pas question de créer des institutions d'État ! Elles seraient principalement financées par les rétributions des parents d'élèves, l'écolage (*Schulgeld*). Mais l'État, en l'occurrence les fonds du *Reichsland*, soutiendrait les établissements par le versement d'une subvention. Le président supérieur propose la somme de 15 000 Thaler, soit 45 000 Mark, à répartir entre les différentes institutions concernées. On peut envisager un montant de 1 000 Thaler pour chacune des quatre grandes villes et 600 à 800 Thaler « dans les agglomérations plus petites, comme Thann, Guebwiller, Thionville, Wissembourg, Saverne, Haguenau, Sarreguemines ». Des professeurs des lycées ou collèges de chaque localité dispenseraient quelques heures de cours par semaine et le programme serait placé sous étroite surveillance des autorités scolaires. Au-delà de satisfaire aux besoins de la population vieille-allemande, les écoles supérieures de filles fonctionnant selon ce modèle serviraient, en même temps, à intégrer les filles de la bourgeoisie autochtone.

Le 1<sup>er</sup> mars 1872, la chancellerie impériale donne une réponse positive. Le plan peut être mis à exécution.

## (2) Le programme de 1872

Le 20 mars 1872, le président supérieur instruit les trois présidents de district (*Bezirkspräsidenten*, préfets) de son projet<sup>762</sup>. Ils doivent lui « indiquer, promptement, en quels lieux existent le besoin et la possibilité de mettre en place des écoles supérieures de filles conformes aux exigences allemandes et pouvant convenir aux enfants des immigrants allemands », ainsi que le montant des subventions nécessaires dans chaque cas. La consigne est « de transformer dans le sens allemand les écoles existantes et fréquentées par la jeunesse autochtone, et de ne fonder de nouvelles écoles, avec des entrepreneurs ou entrepreneuses allemands, que là où la transformation s'avère être absolument impossible ». Il n'est donc plus question d'installer partout des directrices allemandes. Mais les écoles supérieures de filles qui souhaiteront intégrer le plan gouvernemental devront souscrire à des engagements précis :

1. Les directions s'engagent à consacrer *six* heures de cours hebdomadaires à l'enseignement de la langue allemande dans *chaque* classe, pour *toutes* les élèves sans faire de différences.

2. Dans les parties germanophones du pays, l'allemand devient la langue d'enseignement dès la plus petite classe : seules *six* heures hebdomadaires sont à consacrer au français.

3. L'allemand comme langue d'enseignement augmente d'année en année avec les classes et les niveaux d'âge des élèves jusqu'à quatorze ans révolus. Au-delà, ce point sera fixé librement.

4. L'histoire et la géographie, comme, naturellement, la langue et la littérature allemandes, sont enseignées, suivant la règle, seulement par des enseignantes diplômées venant du reste de l'Allemagne.

5. Les enseignantes doivent être autorisées par les hautes autorités pour pouvoir être employées.

6. À la place des enseignantes, on doit employer, autant que possible, des enseignants allemands actifs dans les établissements publics de la même localité, pour l'enseignement de quelques matières, particulièrement dans les classes supérieures.

---

<sup>762</sup> ADHR 8AL1/10164, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Haute-Alsace, 20.03.1872.

7. Le contrôle de la méthode d'enseignement, de même que l'autorisation du programme d'enseignement dans sa globalité, relèvent des autorités de l'État, dont les consignes doivent être appliquées.

Une certaine souplesse est recommandée. On pourra notamment discuter avec les directions de l'application des points 2 à 4 : « Il convient là-dessus de prendre partout soigneusement en considération les situations concrètes, et de ne pas évincer sans besoin les établissements et les enseignants en place, dans la mesure où ils sont utilisables. Au contraire, il s'agit uniquement d'introduire, en fonction de la situation, une transformation graduelle qui leur permette de répondre à des exigences plus strictes ». D'un autre côté, la menace fera partie des négociations :

Si, du reste, les directions des écoles existantes soulevaient des difficultés contre l'introduction de l'allemand comme langue d'enseignement ou bien contre une considération convenable de l'enseignement de l'allemand là où le français est la langue de la population, ou encore contre la méthode d'enseignement allemande et un plan d'enseignement raisonnable, vous leur ferez savoir qu'une surveillance et une direction étatiques plus marquées s'étendront prochainement sur la totalité de l'enseignement. Il leur faudrait alors se soumettre aux mêmes conditions, mais sans la contrepartie du soutien financier que nous offrons actuellement.

Il y a donc une chance à saisir qui ne se présentera pas deux fois ! On attend, pour que la quatrième condition puisse être remplie, que des enseignant(e)s allemand(e)s soient engagé(e)s. Les subventions serviront principalement à financer cette présence allemande dans les établissements, qui doit être encore renforcée, comme prévu dans la lettre du 16 février 1872 et précisé dans la sixième condition, par la collaboration de quelques enseignants des établissements secondaires de garçons. Enfin, il faut prévoir le cas où un besoin existerait et où aucune école supérieure de filles ne pourrait le satisfaire : « Si, exceptionnellement, l'ouverture d'une nouvelle école apparaissait nécessaire, il faudrait s'assurer auparavant de sa stabilité financière au moyen des souscriptions des familles participantes. Les prescriptions de la loi du 15 mars 1850 [loi Falloux] concernant l'ouverture d'écoles privées seraient à observer à cette occasion ». On sait déjà qu'un tel cas se présentera à Thann, où le Dr. Baumeister a sondé le directeur du collège au cours de

l'hiver. Quelques familles allemandes de la localité entretiennent, depuis 1871, une sorte de préceptorat collectif et n'attendent que l'octroi d'une aide de l'État pour transformer cette structure fragile en un véritable établissement scolaire. Le président supérieur donne six semaines aux présidents de district pour lui remettre leurs rapports, autrement dit pour lui présenter des écoles supérieures de filles de bonne volonté à financer.

### (3) Son application

Les réponses tardent à venir. Le président de Haute-Alsace rend son rapport le 31 mai<sup>763</sup>, celui de Lorraine le 25 juin<sup>764</sup> et celui de Basse-Alsace le 3 juillet<sup>765</sup>. Il a fallu que chaque inspecteur scolaire de cercle (*Kreisschulinspektor*, inspecteur primaire d'arrondissement) mène son enquête. Certains ont entamé des négociations. Les rapports des directeurs de cercle (*Kreisdirektore*, sous-préfets), ceux des inspecteurs scolaires, quand ils sont conservés, et ceux des présidents de district donnent à l'historien un tableau détaillé, quoique lacunaire, de la situation de l'enseignement secondaire des filles dans le *Reichsland* au lendemain de l'annexion.

Commençons par la Haute-Alsace. On recense trois écoles supérieures de filles à Colmar, dirigées respectivement par Mlle Armbruster, Mlle Lemaître et les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, tandis qu'une immigrée, Mlle Ohnesorge, s'appête à ouvrir une « école supérieure de filles allemande »<sup>766</sup>. « En-dehors de la ville de Colmar, aucun besoin de création d'écoles supérieures de filles n'existe pour le moment », écrit le directeur du cercle, qui remarque qu'« à Munster, les matières d'enseignement dans les classes supérieures de l'école s'élèvent quelque peu au-dessus du but habituel des écoles primaires ».

---

<sup>763</sup> ADBR 34AL1251, le président de Haute-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 31.05.1872.

<sup>764</sup> ADBR 34AL1242, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 25.06.1872.

<sup>765</sup> ADBR 34AL1242, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 03.07.1872.

<sup>766</sup> ADHR 8AL1/10164, le directeur du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 23.03.1872. Une main autorisée a barré le nom de l'école congréganiste.

Quatre pensionnats font figure d'écoles supérieures de filles dans le cercle de Ribeauvillé, ceux de Milles Meinhold et des Sœurs de la Divine Providence dans le chef-lieu, de Mlle Vérenet à Beblenheim et des dames du Sacré-Cœur à Kientzheim<sup>767</sup>. L'inspecteur scolaire mentionne encore l'externat de Mlle Karl à Sainte-Marie-aux-Mines, mais ce dernier « doit davantage être considéré comme une école primaire ».

Quatre « écoles dites supérieures de filles » existent également dans le cercle de Guebwiller, celles de Mme Rivé, de Mlle Altheimer, des Sœurs de la Divine Providence dans le chef-lieu et de ces mêmes religieuses à Rouffach<sup>768</sup>.

Dans le cercle de Thann, on ne trouve aucune école supérieure de filles<sup>769</sup>. On verra qu'on a mal cherché. Un besoin dans le chef-lieu, que nous avons déjà évoqué, est signalé. Dans le cercle d'Altkirch : un seul établissement, celui des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Bellemagny<sup>770</sup>. Le programme du président supérieur ne prévoit pas son application aux institutions congréganistes. Le directeur de cercle remarque que « l'établissement repose dans les mains du clergé, qui, pour des raisons compréhensibles, désire éviter l'immixtion de l'administration dans son organisation interne », mais il se réserve, tout de même, d'entreprendre d'éventuelles démarches. De toute façon, même dans le chef-lieu, il ne ressent « aucun besoin de création d'une nouvelle école supérieure de filles ».

L'inspecteur scolaire de Mulhouse, enfin, ne dresse pas de tableau d'ensemble : il a déjà présenté les écoles supérieures de filles de son ressort dans un précédent rapport et, d'après lui, aucune ne peut entrer en considération pour une transformation dans le sens allemand<sup>771</sup>. La solution ? Fonder une école municipale supérieure de filles à partir des

---

<sup>767</sup> ADBR 34AL1259, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au directeur du cercle, 03.05.1872.

<sup>768</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 07.05.1872.

<sup>769</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 07.05.1872.

<sup>770</sup> ADHR 8AL1/10164, le directeur du cercle d'Altkirch au président de Haute-Alsace, 22.04.1872.

<sup>771</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 24.05.1872.

classes spéciales de l'école primaire. Le président de Haute-Alsace résume la situation au président supérieur<sup>772</sup> :

Le besoin et l'occasion de fonder des écoles supérieures de filles dans le sens allemand n'existent que dans les villes de Colmar, Mulhouse, Guebwiller et Thann. À Ribeauvillé, il y a un très bon pensionnat allemand qui accueille des externes. À Sainte-Marie-aux-Mines et à Altkirch, la population autochtone est encore trop indifférente – pour ne pas dire plus – et les immigrés trop peu nombreux pour qu'on puisse actuellement y rendre possibles des tentatives. [...]

Si Votre Excellence voulait avoir la bonté de réserver pour Mulhouse 5 000 Fr., pour Thann 3 500 Fr., pour Guebwiller 3 500 Fr., alors, en rajoutant les 2 500 Fr. pour Colmar, le montant total nécessaire, en premier lieu, pour la Haute-Alsace serait convenu à 14 500 Fr. ou autour de 15 000 Fr., soit 4 000 Thaler.

En Lorraine, le président de district indique que le pensionnat des demoiselles de Lavenue à Sarreguemines entrera dans les vues du gouvernement contre une subvention de 1 420 Francs<sup>773</sup>.

« A Forbach, on souhaite transformer une école privée protestante en une école supérieure de filles. L'enseignante est une Parisienne de naissance et est très qualifiée dans plusieurs matières, d'après le jugement de l'inspecteur scolaire » : il semble que le président de Lorraine mise sur la culture française de Mlle Dinah Hoffmann pour rallier la population locale. « On projette d'engager encore une seconde enseignante, Allemande, appartenant à la religion catholique, et d'employer pour quelques heures de cours des enseignants du collège de la ville ». Le directeur du cercle de Forbach, qui compte sur un démarrage avec 25 élèves réparties sur deux classes, estime qu'une subvention de 600 Thaler conviendrait.

Les choses s'annoncent plus compliquées à Sarrebourg, où les dames Freund et Weiss n'accepteraient de créer une « école supérieure de filles allemande » que séparée de leur institution déjà existante, « fondée pour l'enseignement de la langue française ».

---

<sup>772</sup> ADBR 34AL1251, le président de Haute-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 31.05.1872.

<sup>773</sup> ADBR 34AL1242, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 25.06.1872.

« Cela ne doit précisément pas être autorisé », annote le Dr. Baumeister en marge du rapport.

« A Boulay et à Thionville, on prévoit également la fondation d'écoles supérieures de filles, mais les négociations ne sont pas encore closes ».

Mais c'est dans la ville de Metz que « le besoin d'une école supérieure de filles allemande se fait, de loin, le plus sentir ». Les négociations engagées avec « les deux pensionnats les plus fréquentés » ont échoué « pour des raisons nationales, confessionnelles et autres ». Mais un projet de fondation a déjà été monté par l'aumônier militaire Stöcker, qui se propose, contre une subvention de 2 000 Thaler, d'ouvrir quatre classes pour des filles de sept à quinze incluses, dirigées par autant d'enseignantes, deux protestantes et deux catholiques, avec « plusieurs heures de cours confiées à des enseignants de formation universitaire ». Baumeister définit la position gouvernementale :

Je suis d'accord pour Metz, dès que le conseiller scolaire du lieu aura garanti que Stöcker est capable. Toutefois, dans ce cas comme dans ceux des autres localités, il faudrait recueillir d'abord davantage de renseignements. Les cas de Sarreguemines, Forbach et Sarrebourg ne pourront être traités tant qu'on n'aura pas de renseignements plus précis. Dans ces trois localités, les directeurs des collèges devraient être appelés à élaborer des projets détaillés.

En Basse-Alsace, deux directeurs de cercle ne recensent aucune école supérieure de filles dans leurs circonscriptions. Ce sont ceux de Molsheim<sup>774</sup> et d'Erstein<sup>775</sup>. Ils ne constatent, non plus, aucun besoin d'une telle institution. Le directeur du cercle de Molsheim explique qu'« on avait jusqu'alors l'habitude, ici, de confier ses filles soit à des institutions à Strasbourg, soit à des établissements supérieurs en France, notamment à Nancy ». Il n'y aurait qu'à Wasselonne, où la population cultivée est quelque peu nombreuse et où la chose scolaire suscite le plus d'intérêt, qu'une école supérieure de filles pourrait voir le jour. Le fonctionnaire n'a pas cité les deux pensionnats congréganistes de Molsheim et Rosheim, ni le pensionnat protestant de Dorlisheim.

---

<sup>774</sup> ADBR 34AL1245, le directeur du cercle d'Erstein au président de Basse-Alsace, 13.05.1872.

<sup>775</sup> ADBR 34AL1245, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 24.04.1872.

Dans le cercle de Haguenau, les besoins paraissent amplement couverts : dans le chef-lieu, il y a « un bon établissement » dirigé par les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, qui reçoivent aussi des protestantes, et une « école libre » tenue par une institutrice juive ; à Bischwiller, pas moins de quatre écoles supérieures de filles répondent aux besoins de la population ; à Niederbronn, familles catholiques et protestantes ont chacune leur institution<sup>776</sup>. Aucune subvention n'est demandée.

Le directeur du cercle de Sélestat, qui laisse de côté les « écoles supérieures de filles dirigées par des sœurs-enseignantes » (lesquelles ?), propose, quant à lui, deux candidates sérieuses pour intégrer le programme gouvernemental : Mlle Fackler dans le chef-lieu et Mlle Farny à Barr<sup>777</sup>.

Dans le cercle de Strasbourg-campagne, une seule école supérieure de filles est recensée, à Schiltigheim, et il paraît impossible de la convertir dans le sens attendu par la présidence supérieure<sup>778</sup>.

Trois directeurs de cercle présentent des projets suffisamment solides pour autoriser le président de Basse-Alsace à demander des subventions, ceux de Strasbourg, Saverne et Wissembourg. La seule école supérieure de filles strasbourgeoise pouvant prétendre à une subvention de l'État s'avère être l'institution Schottky. Créée par des immigrées, elle est déjà une école « allemande », mais elle manque de moyens et fonctionne assez mal. Le président de Basse-Alsace demande 750 Thaler.

Il en sollicite 500 pour Saverne, où « le conseil municipal a certes répondu de manière évasive à la question du directeur de cercle au sujet de la fondation d'une école supérieure de filles », mais où « il existe cependant une perspective sérieuse de fonder cette école grâce aux souscriptions des familles allemandes ». Le cercle est d'ailleurs intéressant à un autre titre : il existe à Bouxwiller une classe supérieure à l'école primaire de filles qui

---

<sup>776</sup> ADBR 34AL1245, le directeur du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 25.05.1872.

<sup>777</sup> ADBR 34AL1245, le directeur du cercle de Sélestat au président de Basse-Alsace, 03.05 et 06.07.1872.

<sup>778</sup> ADBR 34AL1245, le directeur du cercle de Strasbourg-campagne au président de Basse-Alsace, 22.04.1872.

pourrait aisément devenir « une école supérieure de filles allemande » une fois que la population sera moins frileuse face aux initiatives du pouvoir.

Le dossier le plus avancé est celui de l'école supérieure de filles des demoiselles Laedlein à Wissembourg : une institution prospère, qui reçoit déjà beaucoup d'élèves allemandes du Palatinat voisin et où la directrice et sa sœur font déjà la plupart de leurs cours dans la langue de Goethe. Le partenaire idéal pour les autorités ! Mlle Laedlein a déjà discuté des différents points du programme avec l'inspecteur scolaire de cercle. Le président de Basse-Alsace demande 600 Thaler pour cet « établissement qui offre tellement de garanties pour une transformation graduelle en une véritable école allemande ».

Finalement, à la rentrée 1872, les autorités versent des aides à trois établissements en Basse-Alsace (Strasbourg, Saverne, Wissembourg), quatre en Haute-Alsace (Colmar, Mulhouse, Guebwiller, Thann) et deux en Lorraine (Metz, Forbach). Une institution sur trois a été créée *ex nihilo* (Metz, Saverne, Thann) et celle de Strasbourg est vieille-allemande. En 1876, on arrive à cinq écoles subventionnées en Basse-Alsace, cinq en Haute-Alsace et six en Lorraine. Les nouveaux établissements sont presque tous des créations *ex nihilo* (Haguenau, Sainte-Marie-aux-Mines, Strasbourg, après la fermeture de l'École Schottky, Phalsbourg, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville). La seule exception est l'école de filles de Bouxwiller. Le ralliement autochtone est timide. On est encore loin du creuset espéré. Mais les exigences du programme de 1872 concernent désormais, comme prévu, l'ensemble des écoles supérieures de filles du *Reichsland*.

Comment cela s'est-il fait ? Et les règles sont-elles véritablement appliquées ?

### c) *Les règles et leur application*

#### (1) Le décret de 1874

L'Alsace-Lorraine est sûrement, de toutes les composantes de l'Empire, la dernière à avoir élaboré un règlement définissant le plan d'études des écoles supérieures de filles. Jusqu'en 1915, chaque direction établit son programme, sous le contrôle des autorités scolaires, qui suivent de loin ce qui se passe dans le reste de l'Allemagne. À l'automne 1872, le président de Haute-Alsace veut envoyer l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse à la conférence de Weimar ; le président supérieur lui fait savoir qu'il se réserve une telle initiative<sup>779</sup>. A-t-il délégué quelqu'un ? Il faudrait consulter les actes de la conférence.

Un aspect du plan d'études a toutefois nécessité la fixation de règles dans les premières années après l'annexion, à savoir la place respective de l'allemand et du français, et cela pour toutes les écoles supérieures de filles, subventionnées ou non. L'opinion allemande ne peut, en effet, tolérer que des institutions continuent de vivre à l'heure française dans les territoires conquis. La *Spencersche Zeitung*, les attaque violemment, au mois de décembre 1872, en publiant un article émanant de Sarrebourg<sup>780</sup>. Son auteur regrette que les autorités impériales ne fassent « absolument rien » pour les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine, alors que « l'influence de la chose allemande » s'y fait si heureusement sentir dans l'enseignement supérieur, l'enseignement secondaire des garçons et l'enseignement primaire. « Cela fait maintenant plusieurs années que nous, Allemands, sommes placés devant le choix fatal, soit de livrer nos filles à l'influence francilisante des pensionnats du pays, soit de prendre nous-mêmes en charge leur instruction », se plaint l'immigré, qui préfère encore la seconde solution, pour inconfortable qu'elle soit. Le « pensionnat français » est beaucoup trop superficiel dans son

---

<sup>779</sup> ADBR 34AL1244, le président de Haute-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 09.08.1872, et la réponse de celui-ci, 06.09.1872.

<sup>780</sup> *Spencersche Zeitung*, 03.12.1872. Il s'agit d'un journal berlinois.

enseignement, rébarbatif dans ses méthodes et relâché sur le plan de la morale. La distribution des prix à la fin de l'année scolaire offrirait le spectacle saisissant de tous ces défauts. L'auteur conclut par ce jugement :

Il est connu que dans aucun pays du monde, pas même en Amérique, l'influence des femmes sur les hommes n'est plus forte qu'en France. Les femmes s'émancipent de leurs maris, alors que ces derniers demeurent, même *libertins*, les esclaves de leurs femmes. Tous les succès que nous remportons sur le terrain de l'éducation de notre jeunesse masculine risquent ainsi d'être remis en question. Il est donc plus que temps pour le gouvernement de prendre en main également l'éducation de la jeunesse féminine. Pour nous, Allemands, c'est devenu une nécessité urgente.

A la loi Falloux, qui laissait une grande latitude aux établissements privés, succède la loi du 12 février 1873, qui soumet l'ensemble des établissements scolaires du *Reichsland*, enseignements primaire et secondaire confondus, à la surveillance de l'État. Le décret du 10 juillet 1873 définit les deux catégories. Le secondaire, qui relève de la surveillance du président supérieur, comprend les *Gymnasien* et les *Realschulen*. Les écoles supérieures de filles sont rangées dans l'enseignement primaire, sous la surveillance des présidents de district, avec les écoles normales, les écoles élémentaires, etc. Si l'on met de côté le programme de 1872, le premier texte réglementaire touchant au plan d'études des écoles supérieures de filles est un arrêté du président de Basse-Alsace du 12 septembre 1872 partageant les écoles privées strasbourgeoises entre écoles élémentaires d'une part, écoles supérieures de filles et pensionnats assimilés d'autre part. Il se limite donc à la capitale du *Reichsland*. Un document de 1876 évoque un « classement des écoles privées » en Haute-Alsace, également en 1872, mais aucune mention d'un quelconque arrêté n'a été trouvée<sup>781</sup>. Le texte du président de Basse-Alsace bannit complètement le français des écoles élémentaires, tandis que les écoles supérieures de filles peuvent maintenir un enseignement dans cette langue, mais doivent également consacrer douze heures hebdomadaires à l'allemand.

---

<sup>781</sup> ADBR 34AL1247, le président de Haute-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 28.09.1876 : « L'école privée Hitschler à Colmar, qui existe depuis l'époque française et qui a été classée parmi les écoles supérieures de filles en 1872, lors du classement des écoles privées [*bei Ordnung des Privatschulwesens*], compte environ 25 élèves ».

Les institutions ont parfois du mal à s'y retrouver. Plusieurs établissements tout d'abord considérés comme des écoles élémentaires obtiennent de pouvoir gagner les rangs des écoles supérieures de filles. C'est le cas de l'institution des Sœurs de la Divine Providence à Strasbourg, qui n'avaient pas compris la démarche des autorités, comme le prouve cette lettre de la supérieure au président de Basse-Alsace<sup>782</sup> :

L'intérêt dont vous êtes toujours prêt à témoigner pour ce qui regarde l'enseignement, et la bienveillance avec laquelle la haute autorité considère toutes les justes demandes du personnel enseignant me font un devoir de vous rendre attentif aux menaces qui pèsent sur l'école supérieure de filles [*Töchterschule*] que je dirige, suite à l'application du nouveau programme depuis sa réouverture. Ils m'encouragent à demander, par votre bienveillant intermédiaire, une modification de celui-ci.

Lorsque j'ai adopté, en accord avec mes supérieurs, le programme qui excluait la langue française de l'ensemble des classes élémentaires, j'étais profondément convaincue que toutes les écoles libres, sans exception, resteraient soumises à la même règle.

Le respect de cette dernière garantissait les intérêts de toutes les institutions. Accorder une faveur particulière aux unes ne peut que porter dommage aux autres, car on laisse ainsi aux parents la possibilité de se soustraire aux prescriptions de l'État en retirant leurs enfants des écoles libres qui se tiennent au programme pour les envoyer dans d'autres où la langue française est largement conservée.

Les plaintes quotidiennes d'un grand nombre de parents et leurs déclarations résolues me font craindre le départ de beaucoup d'enfants, ce qui ne servirait en rien l'objectif vers lequel croit tendre l'État, puisque ces enfants trouveraient ailleurs dans la ville ou la province, dans des écoles supérieures de filles privilégiées, l'enseignement de la langue française prohibé dans mon établissement, mais considéré comme indispensable par les parents des classes supérieures de la bourgeoisie. Les écoles libres supérieures de filles du Haut-Rhin [Haute-Alsace] se trouvent dans une situation particulièrement favorable à ce point de vue et l'on pourrait donner le nom d'un établissement ou l'autre, ici, à Strasbourg, où dix-huit des trente heures hebdomadaires échoient à la langue française.

L'administration, aussi, tâtonne. L'arrêté du 12 septembre 1872 soustrait les écoles supérieures de filles de Strasbourg de la surveillance de l'inspecteur scolaire du cercle, Prass, mais la présidence de Basse-Alsace ne confie pas moins à ce dernier plusieurs missions concernant ces établissements, dont les directions s'adressent également à lui

---

<sup>782</sup> ADBR 34AL1353, Sœur Levine Maïoly au président de Basse-Alsace, 10.10.1872.

pour obtenir des renseignements<sup>783</sup>. En juillet 1874, le fonctionnaire demande une clarification, d'autant plus nécessaire que la réglementation sur les conditions linguistiques ne semble pas respectée. On parle de « dérogations arbitraires » dans la plupart des établissements et de punitions pécuniaires pour des élèves parlant l'allemand. À l'administrateur municipal de Strasbourg qui lui demande des renseignements sur le personnel des écoles libres, Prass ne peut que répondre, au sujet des écoles supérieures de filles<sup>784</sup> : « Comme ces établissements ne se trouvent pas sous ma surveillance, je sais seulement que toutes les directrices possèdent un titre de qualification. Quant au reste du personnel, il m'est plus ou moins inconnu et je vous laisse le soin, Monsieur l'administrateur municipal, de mener les recherches nécessaires dans les quatorze établissements ».

Le 5 août 1874, un « règlement concernant l'enseignement dans les écoles supérieures de filles et les pensionnats de filles » établit, pour la première fois, une norme linguistique pour toute l'Alsace-Lorraine, qui est censée entrer en vigueur à la rentrée suivante. La langue allemande devient la langue d'enseignement dans toutes les classes où les élèves sont, en majorité, âgées de moins de quatorze ans. Les cours de français peuvent être donnés dans la langue étudiée, à condition que la compréhension des élèves soit suffisante pour cela. Dans les classes fréquentées par une majorité d'élèves de plus de quatorze ans, les prescriptions déjà appliquées dans les écoles subventionnées et dans certaines institutions privées sont étendues à l'ensemble des établissements. L'allemand devient la langue d'enseignement dans les cours de littérature allemande, de religion, d'histoire et de géographie. Les autres matières peuvent continuer d'être enseignées en langue française. Plusieurs écoles supérieures de filles ferment leurs portes, considérant la nouvelle norme linguistique comme incompatible avec les attentes de leur public, en partie composé de familles de Vieille-Allemagne qui envoyaient leurs filles en Alsace-Lorraine apprendre le français. Le règlement du 5 août 1874 s'intéresse également aux questions matérielles, en imposant l'utilisation de livres écrits en langue allemande dans les cours où elle est celle de l'enseignement et en interdisant toute carte géographique qui ne tiendrait pas compte des frontières issues du traité de Francfort.

---

<sup>783</sup> ADBR 105AL2521, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-ville au président de Basse-Alsace, 12.06.1874.

<sup>784</sup> AMS 2MW615, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-ville à l'administrateur municipal, 03.07.1874.

Un traitement particulier est accordé aux écoles supérieures de filles de l'aire reconnue comme francophone et qui utilisent le français comme langue d'enseignement. On se contente d'assurer une place convenable à la nouvelle langue nationale : cinq heures hebdomadaires d'allemand dans les classes où la majorité des élèves ont moins de dix ans ; cinq heures d'allemand, deux heures de calcul et deux heures de géographie en allemand dans les classes où la majorité des élèves ont entre dix et quatorze ans ; enfin, cinq heures d'allemand, deux heures d'histoire et deux heures de géographie en allemand dans les plus grandes classes. Peu d'établissements en profitent. Il y a le pensionnat installé dans la maison-mère des Sœurs de la Providence de Peltre, celui qui vient d'être repris par cette même congrégation à Dieuze, sûrement aussi celui des bénédictines d'Oriocourt, sur lequel nous manquons d'archives, et enfin les écoles supérieures de filles de Metz qui ne reçoivent pas de subventions de l'État.

## (2) Le renforcement de la surveillance

Un certain nombre des écoles supérieures de filles qui se maintiennent après 1874 ne se conforment pas à toutes les consignes gouvernementales. Dans le cercle de Haguenau, l'inspecteur scolaire en est encore à faire prendre copie du règlement en septembre 1883<sup>785</sup>. Les infractions n'ont pas lieu dans les écoles subventionnées, de création souvent vieille-allemande et soumises à un contrôle renforcé, versement de fonds de l'État oblige. Le conseiller scolaire Baumeister mène pour la présidence une campagne d'inspection spéciale de ces établissements en 1873, au moment même où la loi du 12 février 1873 vient d'attribuer leur surveillance aux présidents de district<sup>786</sup>, c'est-à-dire à leurs conseillers scolaires : Schollenbruch en Basse-Alsace<sup>787</sup>, Menzel en Haute-Alsace<sup>788</sup>,

---

<sup>785</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau aux cinq directrices d'écoles supérieures de filles de son cercle, 29.09.1883.

<sup>786</sup> ADBR 34AL1244, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Haute-Alsace, 13.05.1873.

<sup>787</sup> Hermann Rudolf Schollenbruch, né à Mettmann, dans le district de Düsseldorf, en 1825, protestant. Scolarité au lycée de Duisburg, études de théologie protestante à Bonn. Il commence sa carrière comme enseignant dans une école supérieure de filles de cette ville, puis devient pasteur, avant de prendre la direction de l'école normale d'instituteurs de Neuwied en novembre 1868. Deux ans plus tard, il entre au service du commissaire civil (*Zivilkommissar*) en Alsace-Lorraine. En 1871, il devient conseiller scolaire à la

Schmidt en Lorraine<sup>789</sup>. Le président de Haute-Alsace n'apprécie d'ailleurs pas la manœuvre ; il veut que Menzel soit associé à Baumeister<sup>790</sup>. Strasbourg refuse, car « de telles inspections doivent, pour atteindre leur objectif, avoir lieu de façon inopinée et ne pas être annoncées au préalable »<sup>791</sup>. On ne peut pas dire que la confiance règne. Au moins d'août de la même année, des plaintes de parents vieux-allemands contre l'école subventionnée de Colmar entraînent un nouveau déplacement de Baumeister<sup>792</sup>. En novembre, le conseiller Richter, de la présidence supérieure, s'appête à demander à Colmar une nouvelle inspection de l'établissement subventionné de Guebwiller, avant d'octroyer un supplément d'aides, quand ledit Baumeister estime qu'on peut se fonder sur sa visite du mois de juin précédent : il recommande plutôt de demander à la présidence de Haute-Alsace une surveillance étroite des institutions concurrentes<sup>793</sup>. Une campagne d'inspection spéciale est encore menée en 1876, par le conseiller scolaire Schollenbruch, passé de la présidence de Basse-Alsace à la présidence supérieure<sup>794</sup>.

La surveillance régulière revient aux conseillers scolaires de district, parfois guidés par Strasbourg, comme on vient de le voir. Certains inspecteurs scolaires de cercle se voient confier la surveillance d'écoles supérieures de filles non subventionnées, comme Slawyk, dans le cercle de Guebwiller, qu'un ordre de mars 1873 charge de l'inspection du pensionnat des Sœurs de la Divine Providence à Rouffach<sup>795</sup>. Mais l'école subventionnée

---

présidence de Basse-Alsace. Il sera ensuite nommé conseiller scolaire à la présidence supérieure. Conseiller ministériel suite à la réforme de 1879, il deviendra membre de l'*Oberschulrat* à sa création en 1882. Il mourra brutalement en novembre 1895, d'une attaque cardiaque, en pleine réunion de la commission médicale pour les écoles élémentaires d'Alsace-Lorraine (« Hermann Rudolf Schollenbruch », *Paedagogium*, 1885, vol. VII, p. 356-357).

<sup>788</sup> Julius Menzel, né à Jauer, en Silésie (auj. Jawor), en 1828, protestant. Après trois années d'études universitaires, il entre, en octobre 1857 dans l'instruction publique prussienne en tant qu'enseignant dans une école normale. En mai 1871, il gagne l'Alsace-Lorraine comme directeur de l'école normale d'instituteurs de Colmar. En novembre 1872, il devient conseiller scolaire de Haute-Alsace, avec effet au 18 janvier 1872. Il sera *Oberschulrat* à partir de décembre 1884. Il le restera jusqu'en 1898 et mourra en mars 1900 (ADBR 105AL248 et BAIER Bruno « Lehrerbildungswesen », Wissenschaftliches Institut des Elsass-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt, *Op. cit.*, p. 109-122, p. 114).

<sup>789</sup> Le Dr. Schmidt est catholique. Ancien professeur au lycée de Cologne, il est conseiller scolaire de Lorraine pendant vingt ans (1872-1892) (ROTH François, *Op. cit.*, 2011 (1976), p. 147).

<sup>790</sup> ADBR 105AL2521, le président de Haute-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 19.05.1873.

<sup>791</sup> ADBR 105AL2521, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Haute-Alsace, 24.05.1873.

<sup>792</sup> ADBR 34AL1251, Baumeister au Président supérieur d'Alsace-Lorraine, 12.08.1873, et le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Haute-Alsace, 16.08.1873.

<sup>793</sup> ADBR 34AL1257, note de Baumeister, 15.11.1873, en marge d'un courrier du président de Haute-Alsace au président supérieur, 11.11.1873.

<sup>794</sup> ADHR 8AL1/10164, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Haute-Alsace, 28.01.1876.

<sup>795</sup> ADBR 34AL1256, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 14.06.1878.

du chef-lieu lui échappe. Les conseillers scolaires de district se réservent cette catégorie d'établissements, ainsi que certaines institutions non subventionnées. Le président supérieur accompagne le règlement du 5 août 1874 de consignes aux présidents de district. Ils doivent réclamer aux directions de nouveaux plans d'études et s'assurer que les livres utilisés par les élèves, notamment pour les cours de religion, d'histoire et de géographie, ne s'opposent pas aux intérêts allemands<sup>796</sup>. Surtout, étant donné la propension des écoles supérieures de filles à s'opposer aux « principes allemands en matière d'éducation et d'instruction », le président supérieur attend d'eux qu'ils effectuent « une surveillance particulièrement énergique de ces écoles » sur le long terme, « car la stricte application des dispositions évoquées doit être considérée comme un préalable essentiel au développement de la vie allemande ». On veillera particulièrement à ce que les élèves travaillent sérieusement dans les classes élémentaires et acquièrent ainsi les connaissances nécessaires pour accéder aux grandes classes.

Les présidents de district transmettent les consignes à leurs inspecteurs scolaires de cercle<sup>797</sup>. À Strasbourg, l'administration municipale porte le courrier reçu par l'inspecteur Prass, désormais chargé, comme il le souhaitait, de la surveillance des quatorze écoles supérieures de filles de la ville, à la connaissance de leurs directrices<sup>798</sup>. Une attestation circule qu'émerge chacune d'entre elles. En Haute-Alsace, Milles Armbruster (Colmar), Meinhold (Ribeauvillé, non subventionnée), Rivé (Guebwiller), Frommel (Thann) et l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines sont rendues attentives au règlement du 5 août 1874 par une lettre du président de district lui-même<sup>799</sup>. Il est cependant un fait reconnu que les écoles élémentaires accaparent trop les présidences de district pour que leurs conseillers scolaires consacrent une attention suffisante aux écoles supérieures de filles<sup>800</sup> (même si de bonnes relations personnelles se nouent entre les directrices de certains établissements et leurs inspecteurs : ainsi, le conseiller scolaire Menzel, à Colmar, emprunte un livre, en 1882, à Mlle Armbruster, pour une affaire

---

<sup>796</sup> ADHR 8AL1/10164, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Haute-Alsace, 05.08.1874.

<sup>797</sup> ADHR 8AL1/10164, le président de Haute-Alsace aux inspecteurs scol. de cercle, 13.08.1874.

<sup>798</sup> AMS 2MW615, l'administrateur municipal de Strasbourg aux quatorze écoles supérieures de filles de la ville, 29.08.1874.

<sup>799</sup> ADHR 8AL1/10164, le président de Haute-Alsace à différentes écoles supérieures de filles, 28.08.1874.

<sup>800</sup> ADBR 105AL2521, le président de Haute-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 12.06.1887.

concernant l'école des Sœurs de la Divine Providence à Mulhouse<sup>801</sup>). Les inspections sont rares. Surtout, la division de la surveillance entre trois autorités sans tradition dans le domaine, à la différence des présidences de district prussiennes, engendre des différences de traitement que Hans Luthmer jugera, bien plus tard, comme ayant été un « péché par omission »<sup>802</sup>. Une nouvelle institution, l'*Oberschulrat*, va se charger de son rachat.

### (3) L'*Oberschulrat*

Le Conseil supérieur des écoles, qu'on appellera par son nom allemand, *Oberschulrat*, par souci de concision, a vu le jour en mai 1882. Il s'agissait de créer une structure à côté du Ministère d'Alsace-Lorraine, pour remplacer la Section de l'enseignement de celui-ci, dans un contexte de division entre le *Statthalter* von Manteuffel et les libéraux de l'ancienne administration von Moeller. On choisit le conseiller ministériel Heinrich Richter pour diriger cette nouvelle administration<sup>803</sup> et le Dr. Paul Albrecht, *Konrektor* du Gymnase de Strasbourg, pour y prendre en charge la Section de l'enseignement secondaire ; le second succédera au premier en 1900<sup>804</sup>. Baumeister, l'opposant, est évincé. Les bureaux de l'*Oberschulrat* se situent au N°2 rue de la Nuée Bleue. Le « conseil » proprement dit, censé appuyer l'administration, ne se réunit guère.

Même si la loi du 12 février 1873 ne les a pas placées sous la surveillance des hautes autorités scolaires, les écoles supérieures de filles intéressent l'*Oberschulrat*. En 1884, il organise une campagne d'inspection spéciale des établissements tant publics que

---

<sup>801</sup> ADBR 34AL1307, note du conseiller scol. Menzel au verso d'une lettre de Sœur Fortunata Baug à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 28.09.1882.

<sup>802</sup> LUTHMER Hans, *Op. cit.*, 1937, p. 166-168.

<sup>803</sup> Johann Christian *Heinrich* Richter est né à Belzig, dans le district de Potsdam, en 1829. Il est protestant. Études de théologie, puis de jurisprudence aux universités de Berlin, Tübingen, Iéna, puis à nouveau Berlin de 1846 à 1850. Service volontaire d'un an au régiment de grenadiers de l'empereur Alexandre (1853-1854). Il commence sa carrière en 1850 au tribunal de cercle de Gumbinnen, en Prusse Orientale. Assesseur à la présidence du district de Düsseldorf de 1862 à 1871, il est alors appelé comme conseiller gouvernemental à Strasbourg, tout d'abord auprès du commissariat civil, puis de la présidence supérieure. En 1879, il devient conseiller ministériel au nouveau Ministère d'Alsace-Lorraine. (ADBR 87AL3284, dossier personnel).

<sup>804</sup> IGERSEIM François et STRAUSS Léon, « Albrecht Paul », *NDBA*, 1, p. 29.

privés, en y associant les conseillers scolaires de district<sup>805</sup>. Elle est menée par l'*Oberschulrat* Berlage ; *Oberschulrat* signifie aussi « *conseiller* supérieur des écoles » (dans ce cas-là, nous précisons le nom de la personne). Berlage est chargé de faire un état des lieux en vue de l'élaboration de prescriptions générales. Elles devront appliquer les avis formulés dans l'*Ärztlichen Gutachten über das höhere Töchtereschulwesen Elsaß-Lothringens*, un rapport demandé par le *Statthalter* en 1882<sup>806</sup> et publié en janvier 1884<sup>807</sup>, dont nous aurons à reparler.

Au-delà des mesures sanitaires annoncées, une réorganisation complète de la surveillance des écoles supérieures de filles se profile. En novembre 1884, l'*Oberschulrat* demande des informations précises sur tous les aspects du fonctionnement de chaque établissement<sup>808</sup>. Les directions remplissent un formulaire. Une nouvelle campagne d'inspection spéciale a lieu au printemps 1886. Cette fois-ci, l'objectif est de savoir si les écoles supérieures de filles méritent leur classification comme telles ou bien s'il faut les ravalier au rang d'école moyenne ou d'école élémentaire<sup>809</sup>. En Haute-Alsace, l'*Oberschulrat* Ernst visitera les institutions congréganistes (Bellemagny, Colmar, Ribeauvillé, Rouffach), l'*Oberschulrat* Menzel, promu à Strasbourg, toutes les autres. On regardera les disponibilités de « l'inspecteur habituel », conseiller scolaire du district ou inspecteur scolaire du cercle. Les inspections révèlent une grande faiblesse des enseignantes sur le plan de la méthode. En décembre 1886, on enjoint aux présidents de district de sommer les directions des écoles normales supérieures de mettre en place une véritable formation pratique. Il faut qu'elles comprennent la différence qui existe entre l'examen d'institutrice et celui d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, insiste l'*Oberschulrat*<sup>810</sup>. Mais les institutions de formation sont encore bien fragiles.

---

<sup>805</sup> ADBR 34AL1244, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 15.03.1884 ; 34AL1246, au président de Lorraine.

<sup>806</sup> ADBR 27AL733, le *Statthalter* au Secrétaire d'État, 08.11.1882.

<sup>807</sup> ADBR 27AL733, le Secrétaire d'État von Hofmann au *Statthalter*, 06.01.1884.

<sup>808</sup> ADHR 8AL1/10164, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 03.11.1884.

<sup>809</sup> ADHR 8AL1/10164, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 13.05.1886.

<sup>810</sup> *Verordnungen und Erlaße betreffend die höhere Mädchenschule in Elsaß-Lothringen*, Strasbourg, 1890, p. 1.

#### (4) Les écoles normales supérieures

La priorité, au moment de l'annexion, est aux écoles normales primaires, qui font presque entièrement défaut pour les institutrices. Avant même le traité de Francfort, l'école normale d'institutrices protestantes de Strasbourg rouvre ses portes, en janvier 1871, comme établissement allemand. Deux nouvelles écoles normales d'institutrices sont rapidement créées, à Sélestat en 1872 et à Metz en 1875 (cette dernière déménagera à Beuregard, un faubourg de Thionville, en 1880, puis à Château-Salins, en 1897, comme institution incomplète). Officiellement interconfessionnels, ces deux établissements sont, en réalité, catholiques (il faut offrir aux communes une alternative aux sœurs-enseignantes<sup>811</sup>). La confessionnalisation des écoles normales primaires d'Alsace-Lorraine, en 1881, donne finalement une sanction légale à cette situation. Il ne sera jamais fondé d'école normale publique d'institutrices en Haute-Alsace.

Ce district voit cependant, le premier, émerger un autre type d'institution. En juin 1872, un inspecteur scolaire de cercle, Voigt, crée, à côté des classes spéciales de filles de Mulhouse, « un cours pour la formation des enseignantes »<sup>812</sup>. On se souvient que lesdites classes spéciales préparaient déjà, avant la guerre de 1870, au brevet de capacité français. Dirigé par le fonctionnaire lui-même et bénéficiant d'une subvention particulière de la présidence supérieure, le « cours » est fréquenté par une dizaine d'élèves. À l'automne 1873, « celles qui y ont participé depuis le début et qui ont persévéré ont toutes réussi l'examen d'enseignante », se félicite alors Voigt, dans le premier rapport annuel de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, continuatrice des classes spéciales depuis la rentrée 1872. Examen d'enseignante ou examen d'institutrice ? Comment traduire *Lehrerin* ? On sait que les diplômées mulhousiennes le sont pour être actives dans les écoles supérieures de filles<sup>813</sup>, mais un examen spécifique pour enseigner dans ces

---

<sup>811</sup> IGERSCHEIM François, « Entre contestations et accommodements (1850-1860) : la présence des sœurs congréganistes dans l'enseignement public en Alsace », *Revue des Sciences Religieuses*, 2012/I, n°86, p. 51-69, p. 53.

<sup>812</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1873, p. 8.

<sup>813</sup> LUTHMER Hans, *Op. cit.*, 1937, p. 170.

dernières n'existe pas encore : les candidates sont passées devant une commission pour le brevet d'institutrice et ont subi des épreuves supplémentaires (français, peut-être anglais).

La question de créer, de manière empirique, un examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles a été soulevée en Alsace-Lorraine avant même la fondation du « cours » mulhousien. En mai 1872, Schollenbruch, le conseiller scolaire de Basse-Alsace, informait Baumeister du souhait de deux demoiselles de passer l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, afin de pouvoir être actives dans de tels établissements à Strasbourg. Son collègue de la présidence supérieure lui proposa de former une commission, composée de son destinataire, Schollenbruch lui-même, qui l'aurait présidée et s'y serait occupé de l'allemand et de la religion, du *Conrector* Dr. Deecke, connu pour sa longue expérience dans l'enseignement féminin, qui se serait chargé de l'histoire, de la géographie et du français, et deux professeurs d'école normale, qui auraient été appelés pour le calcul, le dessin, le chant et, éventuellement, la religion catholique<sup>814</sup>. Le conseiller scolaire de district, membre de l'enseignement primaire, aurait préféré céder la présidence à Baumeister, ancien professeur de lycée, considérant que, « pour les examens des enseignantes pour les écoles supérieures de filles, l'enseignement secondaire comme le primaire doivent être représentés ». Finalement, le président supérieur décida que la commission ne se formerait pas, car la loi Falloux, toujours en vigueur, ne reconnaissait qu'un seul examen. Il précisait cependant que rien n'empêchait les candidates à l'examen d'institutrice de demander à être interrogées sur des matières supplémentaires et de recevoir un certificat pour cela, en attendant que le vote d'une nouvelle loi scolaire permette « de publier un règlement plus conforme aux dispositions allemandes »<sup>815</sup>.

Un examen d'enseignante et de directrice pour les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine est enfin institué le 13 avril 1876, soit deux ans après la création du même examen dans le royaume de Prusse. « Examen des *maîtresses* et des directrices », titre la

---

<sup>814</sup> ADBR 105AL458, Baumeister à Schollenbruch, 16.05.1872.

<sup>815</sup> ADBR 105AL458, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Basse-Alsace, 30.05.1872. On admet donc qu'un examen d'institutrice avec matières supplémentaires habilite à enseigner dans une école supérieure de filles. Ainsi, relatant au président de Basse-Alsace les activités de la Maison des diaconesses de Strasbourg dans les années 1840 (ADBR 34AL1403, 27.05.1874), Lucie Berger écrit que les cours normaux dirigés alors par cette institution préparaient au diplôme « *für die höhere Töchterschule* », traduction du « brevet supérieur » de l'enseignement primaire en vigueur avant la loi Falloux.

*Gazette de Lorraine*, dont nous suivons, pour la suite, la traduction du contenu du règlement<sup>816</sup>. Il s'agit de deux examens distincts.

Celui des *maîtresses* ou enseignantes « est passé soit sous forme d'examen de fin d'études dans un établissement d'éducation autorisé à cet effet, soit devant une commission d'examen spécialement composée dans ce but ». Les établissements autorisés sont « les écoles supérieures de jeunes filles qui, par l'admission au programme de l'histoire de la pédagogie et de la science de l'enseignement, ainsi que par des leçons pratiques, élargissent l'enseignement des deux classes supérieures de manière à donner à leurs élèves une préparation suffisante pour les rendre aptes à donner l'instruction dans les écoles supérieures de jeunes filles ». Ces élèves passent devant une « commission d'examen de fin d'études », composée, ordinairement, de deux commissaires délégués, l'un par le président supérieur, l'autre par le président de district, du directeur de l'établissement et du personnel enseignant des « classes supérieures ». Les candidates libres doivent, quant à elles, s'adresser au président supérieur, qui les envoie « soit devant la commission fonctionnant dans un établissement de l'espèce, soit devant une commission spéciale d'examen ». Que la candidate appartienne ou non à un établissement, elle doit être âgée, au minimum, de « dix-huit ans accomplis ».

L'examen se compose d'épreuves théoriques, à l'écrit et à l'oral, et pratiques. « Les épreuves écrites comprennent une rédaction allemande, une composition d'histoire, la solution de quelques problèmes d'arithmétique et une traduction de l'allemand en français. [...] Les aspirantes qui se proposent d'obtenir le certificat de capacité pour l'enseignement de la langue anglaise, font, outre les épreuves écrites ci-dessus, une traduction de l'allemand en anglais ». Les travaux, effectués à huis clos et sous surveillance, s'étalent sur deux jours. « Les épreuves orales sont passées devant la commission réunie » en religion, en allemand, en français, éventuellement en anglais, en calcul et géométrie élémentaire, en histoire, en géographie, en histoire naturelle, en sciences naturelles, en pédagogie, en chant, en dessin, en gymnastique et en travaux manuels. « Les aspirantes qui désirent obtenir le certificat d'aptitude pour l'enseignement » de ces quatre dernières matières « doivent justifier de leur aptitude technique », les autres doivent simplement faire montre

---

<sup>816</sup> *Gazette de Lorraine*, 17.05.1876.

de leur « connaissance des principaux moyens d'enseignement ». Enfin, les institutrices diplômées suivant le règlement du 4 janvier 1874 « sont dispensées de l'examen sur la religion, le calcul et la géométrie élémentaire, la géographie, l'histoire naturelle, les sciences naturelles, le chant, le dessin, la gymnastique et les travaux manuels, si elles ont obtenu sur ces matières les notes *très bien* ou *bien* ». Des aménagements sont prévus, à l'écrit et à l'oral, pour les candidates qui se destinent à des écoles supérieures de filles situées en Alsace-Lorraine francophone, ce qui représente une perspective extrêmement limitée. Et il y a, de toute façon, des épreuves d'allemand et en allemand. Enfin, une « leçon d'épreuve » est passée dans une école supérieure de filles pour la partie pratique : « Au commencement de la leçon d'épreuve, l'aspirante doit remettre sur chaque objet composant les épreuves pratiques un plan d'enseignement rédigé par elle ».

L'examen des directrices se fait devant une commission spéciale composée de la même manière que celle prévue pour les candidates libres à l'examen d'enseignante : « 4 à 6 membres nommés par le président supérieur et choisis de préférence parmi les conseillers de régence et des écoles, les directeurs, les maîtres et maîtresses des écoles supérieures de jeunes filles et des écoles normales primaires. Le président supérieur nomme aussi le président de la commission d'examen ». « Ne seront admises à l'examen que les aspirantes possédant un certificat d'aptitude comme maîtresses d'école supérieure de jeunes filles [...], ne donnant lieu à aucune observation défavorable sous le rapport moral et ayant exercé cinq années, dont deux au moins dans les écoles supérieures ». Deux épreuves : « une composition sur la science de l'éducation et de l'enseignement », à rédiger « dans un délai de huit jours » et avec « l'attestation qu'il n'a été recouru à d'autres moyens de consultation que ceux mentionnés » ; une « épreuve orale a pour objet l'histoire de la pédagogie, le domaine entier de la science de l'éducation et de l'enseignement dans ses rapports avec la psychologie, mais particulièrement la méthodologie spéciale et la connaissance des moyens d'études, ainsi que des ouvrages destinés au peuple et à la jeunesse ». « En cas d'insuccès, l'aspirante ne peut se représenter qu'une fois aux épreuves ». Deux autres règlements d'examen suivent, la même année, l'un pour les

enseignants des écoles moyennes et supérieures de filles, l'autre pour les directeurs des écoles supérieures de filles<sup>817</sup>.

Peu d'établissements en Alsace-Lorraine possèdent, alors, l'annexe évoquée dans le règlement du 13 avril 1876. À Mulhouse, il y a la *Selecta* de l'école municipale supérieure de filles. L'appellation peut être utilisée pour toutes sortes de cours de perfectionnement. Ici, elle désigne un cours normal de formation aux fonctions d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. Structure modeste, elle ne forme pas une véritable classe : ses élèves suivent les cours de la classe I de l'école supérieure de filles et reçoivent, en complément, un enseignement pédagogique. Pour mettre fin aux « difficultés extraordinaires » liées à la différence des niveaux et à la divergence des objectifs et répondre aux exigences du règlement d'examen, salué par de « nombreuses familles mulhousiennes », la *Selecta* est remplacée par une école normale autonome, annexe de l'école supérieure de filles, à la rentrée 1876<sup>818</sup>. On ne parle pas encore d' « école normale supérieure » (*höheres Lehrerinnenseminar*), mais simplement d'école normale (*Lehrerinnenbildungsanstalt, Lehrerinnenseminar*). La première désignation s'imposera plus tard, mais nous ne nous interdisons pas de l'utiliser aussi pour les années 1870 et 1880, lorsqu'il s'agit de faciliter la compréhension.

D'autres institutions en Alsace-Lorraine s'adjoignent des écoles normales supérieures suite au règlement du 13 avril 1876. À l'école subventionnée Armbruster à Colmar, comme à l'école municipale de Mulhouse, il existait déjà auparavant une préparation à cet examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles qui ne disait pas son nom. Là aussi, il s'agissait d'un héritage français. L'établissement accueillait, avant la guerre franco-allemande, des candidates au brevet de capacité, et continue même d'en accompagner quelques unes jusqu'à la fin de leur préparation dans les premières années après l'annexion. Puis Mlle Armbruster ne prépare plus qu'à l'examen d'institutrice allemand, en faisant dispenser, à partir de 1874, deux heures de cours d'histoire de la pédagogie et de méthodologie par semaine. Lorsque paraît le règlement du 13 avril 1876, elle demande l'autorisation pour son établissement de présenter des candidates à l'examen

---

<sup>817</sup> FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, n° 26, 1897, p. 558-563, 574-584 et 601-611, p. 560.

<sup>818</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1882, p. 8-10.

d'enseignante pour les écoles supérieures de filles<sup>819</sup>. Sa première classe compte alors 17 aspirantes au *Gouvernantexamen*, comme elle l'appelle, nom qu'elle devait donner jusqu'alors à l'examen d'institutrice amélioré. Mlle Armbruster et le tuteur technique de son école, le *Conrector* du lycée de Colmar, élaborent un nouveau plan d'études, appliqué immédiatement, avec deux heures hebdomadaires de somatologie et de psychologie, la poursuite des cours d'histoire de la pédagogie, une heure de méthodologie de l'histoire, la même chose pour la géographie, des cours de calcul et de religion. Le programme est provisoire. Il ne dure que jusqu'à la fin du semestre d'été. À la rentrée 1876, comme à Mulhouse, une école normale autonome doit voir le jour à côté de l'école supérieure de filles. Mlle Armbruster l'appelle *Selecta*.

C'est aussi par ce terme, ou par celui de « classe normale » (*Seminarklasse*), qu'on désigne, à Strasbourg, dans la seconde moitié des années 1870, le cours de préparation à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles qui existe à côté du pensionnat protestant du Bon-Pasteur. En annexe de l'établissement municipal créé dans cette ville en 1875, une école normale supérieure ouvre péniblement ses portes à la rentrée 1877. Le retard strasbourgeois dans la suite donnée au règlement du 13 avril 1876 s'explique aisément : la ville abrite déjà une école normale primaire. On peut avancer la même explication pour Metz. Pourtant, Mlle Minaglia, directrice de l'une des deux écoles subventionnées supérieures de filles de la ville, tenait, avant l'annexion, un cours normal d'institutrices.

Les écoles normales supérieures du début de la période du *Reichsland* sont des institutions fragiles, comme les monographies le montreront. Elles seront rejointes, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par des concurrentes congréganistes. Cela aussi, nous le verrons.

---

<sup>819</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 06.06.1876.

### 3. Le tournant de 1887-1888

#### a) *Remise en cause de la politique scolaire*

##### (1) Une politique critiquée

Si le règlement du 5 août 1874 avait satisfait les tenants de la germanisation, celui-ci s'avère rapidement insuffisant à leurs yeux. Ils s'impatientent. Le gouvernement ne va pas assez loin, entend-t-on. La critique porte aussi sur le manque de surveillance, péniblement ressenti à chaque fois qu'une infraction est découverte. En février 1887, l'*Oberschulrat* Albrecht apprend que *La deuxième année d'histoire de France* d'Ernest Lavisse, ouvrage foncièrement antiallemand, est utilisée à l'école supérieure de filles Wolf à Bischwiller. L'infraction est grave, l'insubordination contre l'État constituant un motif de fermeture d'après le décret du 10 juillet 1873. À cela s'ajoute la non-conformité au règlement du 5 août 1874, qui imposait l'allemand comme langue d'enseignement de l'histoire dans toutes les classes. L'affaire se termine plutôt bien pour la directrice, avec un avertissement. Mais elle suscite quelque émotion dans la presse nationaliste. La *Straßburger Post* publie la lettre d'un « autochtone compréhensif », qui prend prétexte du cas de Bischwiller pour dénoncer la politique de tolérance d'un gouvernement qui laisserait les écoles supérieures de filles vivre à l'heure française<sup>820</sup>. Il s'agace d'entendre dans la rue les jeunes femmes sorties de ces institutions, notamment congréganistes, ne pas prononcer un seul mot d'allemand et dénonce le danger politique de cette situation. Le contexte, brûlant, de la victoire protestataire aux législatives donne à l'avertissement une résonance inquiétante.

---

<sup>820</sup> *Straßburger Post*, 25.02.1887.

Un changement de cap s’annonçait depuis le milieu de la décennie. On s’appête maintenant à donner le coup de barre. Prenant connaissance de l’affaire de Bischwiller, le secrétaire d’État, von Hofmann, demande « s’il ne vaudrait pas mieux supprimer entièrement et partout l’usage, dans les écoles, de livres paraissant en France ». Au printemps 1887, l’*Oberschulrat* commence à travailler sur une nouvelle réglementation pour les écoles supérieures de filles, remplaçant celle du 5 août 1874. En attendant son élaboration, il transmet des consignes aux présidents de district : le 25 mai 1887, il les rend attentifs au fait que les élèves de treize ans révolus doivent être examinées par les inspecteurs scolaires de cercle aussi dans les écoles privées supérieures de filles, ce qui n’a pas été fait jusqu’alors (on donnait parfois à réaliser des devoirs écrits, qui étaient ramassés<sup>821</sup>)<sup>822</sup> ; le 13 novembre 1887, il demande qu’on veille à ce que les poids, mesures et monnaies allemandes soient suffisamment connus, et qu’ensuite seulement on utilise des « mesures étrangères », c’est-à-dire françaises<sup>823</sup>.

## (2) Nouvelle surveillance et nouveau règlement

De la consultation des présidents de district pour la nouvelle réglementation des écoles supérieures de filles ressort le problème de la surveillance. Le président de Haute-Alsace souhaite qu’apparaisse, comme paragraphe de conclusion<sup>824</sup> : « Les fonctionnaires

---

<sup>821</sup> ADBR 34AL1297, le président de Haute-Alsace à l’inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 19.11.1879.

<sup>822</sup> Réponse de la Haute-Alsace (ADBR 34AL1242, lettre du président de Haute-Alsace à l’*Oberschulrat*, 17.01.1888 ; le rapporteur est le conseiller scolaire Krichel) : « Il a été décidé de procédé comme suit. Dans le délai indiquée, l’examen sera conduit : au pensionnat de Bellemagny par l’inspecteur scolaire du cercle d’Altkirch ; à l’école privées des sœurs – sept classes – et aux écoles de filles des dames Lemaître et Nitschelm à Colmar par l’inspecteur scolaire du cercle Renaud de Colmar ; au pensionnat de filles de Rouffach et à l’école supérieure de filles de Guebwiller par l’inspecteur scolaire du cercle de Guebwiller ; aux écoles supérieures de filles privées de Mulhouse par l’inspecteur scolaire de cercle Hipp [ndlr : Mulhouse-ville] ; au pensionnat de Saint-Louis par l’inspecteur scolaire de cercle Otto de Mulhouse [ndlr : Mulhouse-campagne] ; à l’école supérieure de filles et au pensionnat de Ribeauvillé par l’inspecteur scolaire de cercle Kuntz de Colmar [ndlr : réside à Colmar, mais inspecteur scolaire du cercle de Ribeauvillé]. La tenue d’un examen de ce type dans les écoles supérieures de filles de Sainte-Marie-aux-Mines et de Thann, ainsi qu’à l’école municipale supérieure de filles de Mulhouse sera, si besoin, prise en charge par le conseiller scolaire de Colmar ».

<sup>823</sup> *Verordnungen und Erlaße betreffend die höhere Mädchenschule in Elsaß-Lothringen*, Strasbourg, 1890, p. 2.

<sup>824</sup> ADBR 105AL2521, le président de Haute-Alsace au président supérieur d’Alsace-Lorraine, 12.06.1887.

de l'inspection scolaire nommés par les autorités scolaires ont à veiller, par des inspections répétées et régulières des établissements d'enseignement et d'éducation pour filles, à l'application stricte des prescriptions ci-dessus et de celles qui seront décrétées sur la base de ce règlement ». Il s'agirait ainsi de marquer une rupture avec la surveillance très lâche effectuée jusqu'alors par des conseillers et inspecteurs scolaires accaparés par la surveillance des écoles élémentaires, avec pour conséquence que « les prescriptions réglementaires sont restées lettre morte sur des points importants ». « Des rapports devraient être rendus sur ces inspections, comme cela se fait pour les écoles primaires », développe le président de Haute-Alsace, qui pense encore que « chaque école du type en question devrait être inspectée au moins *une* fois dans l'année, car c'est seulement ainsi que l'on réussira à s'assurer de l'application du règlement ». Mais comment appliquer ce beau programme sans changer le système ? Car la dévolution de la surveillance aux conseillers scolaires de district, avec possibilité de délégation à des inspecteurs scolaires de cercle, n'est pas remise en cause.

La question est tranchée le 16 novembre 1887, par une modification décisive du décret de 1873 sur la surveillance des établissements. Plusieurs catégories relevant de l'enseignement primaire, dont les écoles supérieures de filles, passent, alors, de la surveillance des présidents de district à celle de l'*Oberschulrat*<sup>825</sup>. Après la « première phase », de mise en place, une « seconde phase », d'organisation, peut s'ouvrir<sup>826</sup>. Certes, le maintien de l'appartenance aux établissements primaires n'est pas très prestigieux, mais le passage sous une autorité unique permet l'application dans tout le *Reichsland* de principes communs<sup>827</sup>. Le passage effectif des écoles supérieures de filles sous l'autorité directe de l'*Oberschulrat* a lieu le 18 janvier 1888, par la mise en place des règles de la correspondance administrative. Les courriers seront adressés à l'*Oberschulrat*, directement pour une minorité de grands établissements, alors que la plupart doit correspondre par l'intermédiaire des inspecteurs scolaires de cercle<sup>828</sup>. Ceux-là restent chargés des inspections, toujours à titre personnel, et non à celui de leur fonction, comme cela sera

---

<sup>825</sup> En 1883, en Prusse, plusieurs écoles publiques supérieures de filles avec écoles normales annexes étaient passées de la surveillance des inspecteurs primaires à celle de l'administration scolaire provinciale (ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 147).

<sup>826</sup> FISCHER Max, *Op. cit.*, p. 560-561.

<sup>827</sup> *Ibid.*, p. 558-559 et 561.

<sup>828</sup> En 1888, la directrice Fuchs de Strasbourg croit que la surveillance reste du ressort de la présidence du district, puisqu'elle écrit à l' « *Oberschulrat für Unter-Elsass* » (ADBR 34AL1384).

expliqué au président de Lorraine en 1893, après que le directeur du cercle de Forbach a demandé un droit de regard sur la correspondance<sup>829</sup>. Les grandes écoles supérieures de filles seront désormais inspectées par des « conseillers techniques » de l'*Oberschulrat*<sup>830</sup>. Une circulaire du 8 février 1888 demande, en outre, aux directions des écoles supérieures de filles de livrer chaque année, pour le 1<sup>er</sup> octobre, des renseignements sur leur situation<sup>831</sup>. Quatre tableaux, « sur la répartition des heures hebdomadaires entre les matières », « sur la répartition des heures entre les enseignants », « sur le plan horaire » et « sur la répartition des élèves entre les différentes classes, classes d'âge et confessions », doivent être dressés selon des modèles établis par l'*Oberschulrat* et envoyés par les directions<sup>832</sup>. En 1888, l'opération est effectuée deux fois, la première au printemps, pour le semestre d'été. Il s'agit, pour la nouvelle autorité de surveillance, d'acquérir tout de suite une connaissance précise des établissements et de vérifier si la réglementation est appliquée.

Celle-ci vient alors, justement, de changer assez profondément. Car au tournant de la forme, avec le passage sous le contrôle de l'*Oberschulrat*, s'en ajoute un autre sur le fond, avec le règlement du 4 janvier 1888<sup>833</sup>. C'est le texte de la germanisation intégrale, qui remplace le règlement du 5 août 1874. Pour la répartition des élèves entre les classes, les capacités à utiliser l'allemand à l'oral et à l'écrit doivent désormais prévaloir. Les classes constitueront partout les véritables unités d'enseignement, dans lesquelles toutes les élèves suivront les mêmes cours ; seuls le français et l'anglais pourront s'affranchir de ce cadre, avec la constitution de groupes de niveau. Il n'est donc plus question que les élèves d'une même classe soient séparées, en allemand ou en histoire, en fonction de leur plus ou moins grande maîtrise de l'allemand ou du français. Les conditions linguistiques changent aussi dans les rapports avec le public : « Les établissements doivent porter des noms allemands. Les écrits et imprimés sortant de l'établissement et utilisés dans son fonctionnement doivent être rédigés en langue allemande ». L'*Oberschulrat* se réserve

---

<sup>829</sup> ADBR 105AL2522, le secrétaire d'État au président de Lorraine, 06.05.1893.

<sup>830</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

<sup>831</sup> ADBR 105AL2527, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles, 08.02.1888.

<sup>832</sup> A partir de 1889, l'envoi des renseignements se fait pour le 1<sup>er</sup> novembre, une date plus adaptée au calendrier scolaire (ADBR 34AL1243, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles, 26.07.1889).

<sup>833</sup> *Verordnungen und Erlaße betreffend die höhere Mädchenschule in Elsaß-Lothringen*, Strasbourg, 1890, p. 4.

toutefois d'autoriser des traductions françaises. Les études monographiques montreront que cette faveur ne sera guère dispensée. Le noyau du règlement du 4 janvier 1888 concerne la langue de l'enseignement : « Les cours de langue et de littérature françaises peuvent être donnés en français et les cours de langue et de littérature anglaises en anglais si la compréhension est suffisante pour cela. Pour le reste, l'allemand est la langue de l'enseignement dans toutes les classes et dans toutes les matières ». C'est la fin des cours de calcul et de sciences naturelles donnés en français dans les grandes classes. Il n'y a possibilité de dérogation que pour les écoles supérieures de filles de l'aire francophone et pour d'éventuels cours de perfectionnement.

Le renforcement du contrôle sur le matériel d'enseignement était un autre impératif auquel répond le règlement du 4 janvier 1888. Désormais, toute introduction de livre nécessitera une autorisation écrite de l'*Oberschulrat* : Mlle Wolf, à Bischwiller, s'était prévalu en 1887, pour le manuel de Lavisso découvert dans son établissement, d'une ancienne autorisation orale donnée par l'inspecteur scolaire de cercle... qui ne s'en souvenait plus. Pour éviter toute nouvelle affaire de ce type, on précise encore que « dans toutes les matières », en-dehors des cours de langue étrangère, « ne doivent être utilisés que des livres écrits en allemand ». Enfin, toute carte géographique écrite en langue étrangère est interdite. Des consignes seront données le 23 janvier 1888 pour une rapide et stricte application du règlement : contrôle de listes d'élèves, application immédiate pour les imprimés, à partir de Pâques 1888 pour la langue d'enseignement, etc.<sup>834</sup>

La presse nationaliste exulte. Le *Deutsche Tagblatt* écrit<sup>835</sup> : « L'*Oberschulrat* d'Alsace-Lorraine vient de publier un règlement qui doit sortir l'enseignement des filles dans le *Reichsland* du bilinguisme et, donc, de l'ambiguïté à laquelle avait, en partie, conduit le règlement du 5 août 1874, pour le placer définitivement sur le sol allemand ». Le *Pfälzischer Kurier* se réjouit de la fin d'une « tolérance » qui aurait permis aux établissements d'enseignement féminin de la bourgeoisie de maintenir, jusqu'alors, un enseignement complètement français<sup>836</sup>. Il dénonce aussi la trahison de certains vieux-

---

<sup>834</sup> *Verordnungen und Erlaße betreffend die höhere Mädchenschule in Elsaß-Lothringen*, Strasbourg, 1890, p. 6.

<sup>835</sup> *Deutsche Tagblatt*, 13.01.1888.

<sup>836</sup> *Pfälzischer Kurier*, 23.01.1888.

allemands, qui préfèrent envoyer leurs filles dans des pensionnats de religieuses « très souvent archi-françaises », plutôt que dans des établissements fonctionnant selon les normes allemandes. L'*Elsässer Journal* publie un commentaire de la *Badische Landeszeitung*, qui invite l'*Oberschulrat* à accorder le moins possible de dérogations aux écoles supérieures de filles de l'aire francophone<sup>837</sup>. Le titre d'Outre-Rhin rappelle combien est grande l'influence de la mère au sein du foyer, en prenant l'exemple des couples immigrés-autochtones : « Partout où la femme est de nationalité française, ou plutôt, devrions-nous dire, de l'aire linguistique française, les enfants sont totalement welschisés. C'est un fait que tout enseignant confirmera. Les rares exceptions, dues à la force de caractère du mari, ne font que démontrer la justesse de notre affirmation ». Les monographies montreront que toutes les écoles supérieures de filles de l'aire francophone seront soumises au nouveau règlement. À Peltre, de bonne grâce, à Dieuze, après un refus de dérogation sur la langue d'enseignement. À Metz, les Sœurs de Sainte-Chrétienne sollicitent elles aussi, en vain, un aménagement linguistique, les Sœurs de la Miséricorde, congrégation vieille-allemande, ne peuvent qu'accepter la norme commune et les Sœurs de la Visitation préfèrent cesser leur activité d'enseignement. On ignore si Oriocourt bénéficie d'assouplissements.

La meilleure intégration à l'enseignement secondaire féminin allemand se lit aussi dans le changement de nom des institutions. L'*Oberschulrat* ordonne l'abandon de la désuète *höhere Töchterschule*, appellation communément utilisée jusqu'alors en Alsace-Lorraine, pour le terme plus moderne de *höhere Mädchenschule*, promu par la conférence de Weimar en 1872. La nouvelle expression ne remplace l'ancienne que progressivement. En 1893, la directrice de l'école supérieure de filles de Guebwiller doit demander au maire de la ville, pour la nouvelle construction qui doit recevoir l'établissement, que l'inscription *höhere Töchterschule* prévue dans le projet soit remplacée par celle de *höhere Mädchenschule*<sup>838</sup>... mais la carte postale qui sera éditée montrant le bâtiment achevé portera le titre de *höhere Töchterschule*, témoignage de la force des habitudes dans l'expression populaire<sup>839</sup>. L'ancienne désignation continue même de résonner quelque temps au N°2 rue de la Nuée Bleue, puisqu'on lit quelques adresses biffées dans les

---

<sup>837</sup> *Elsässer Journal*, 18.01.1888.

<sup>838</sup> AMG 4M17, Mlle Thoman au maire de Guebwiller, 05.06.1893, lettre rédigée en français.

<sup>839</sup> AMG 8Fi22, carte postale « Gebweiler. Höhere Töchterschule », écrite par Mlle Thomann en 1912.

minutes de l'*Oberschulrat*<sup>840</sup>. Enfin, certaines écoles supérieures de filles congrégationnistes préféreront toujours utiliser le nom de « pensionnat ».

## **b) Mise aux normes des établissements**

### (1) Les directives et leur application

« Quelles écoles, au juste, passèrent en 1887, en tant qu'écoles supérieures de filles, dans le champ d'activité des plus hautes autorités scolaires ? On aurait pu penser que l'*Oberschulrat* commencerait par délimiter plus précisément la notion, si mal définie, d' "école supérieure de filles" », écrira en 1897 le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, Max Fischer, avant de constater que « le choix a été effectué d'un point de vue purement pratique »<sup>841</sup>. 65 établissements sont retenus et les institutions de neuf ou dix classes côtoient « des écoles à classe unique, où les filles sont instruites ensemble de la première à la neuvième année scolaire par une seule enseignante ». Les plans d'études diffèrent tant que Max Fischer compare les écoles supérieures de filles alsaciennes-lorraines à ce qui serait, dans l'enseignement masculin, la réunion des écoles secondaires et des écoles moyennes. Aussi, les rares écoles moyennes de filles qui existent alors dans le *Reichsland*, souvent sous la forme de « classes spéciales », ne diffèrent des écoles supérieures de filles, explique-t-il, qu'au point de vue organisationnel, du fait de leur attachement à des écoles élémentaires. Mais si l' « on peut trouver inconfortable cet amalgame de l'école supérieure de filles avec l'école moyenne », conclut Fischer, « il est indiscutable qu'à l'époque où il a été fait, cette mesure était très utile ».

---

<sup>840</sup> ADBR 34AL1375/2, l'*Oberschulrat* à Mlle Limberg, 19.11.1892.

<sup>841</sup> FISCHER Max, *Op. cit.*, p. 561-562.

Or, si l'*Oberschulrat* a sanctionné le fait accompli en acceptant, en 1888, toutes les écoles supérieures de filles jusqu'alors considérées comme telles (sauf les institutions Lemaître et Nitschelm à Colmar<sup>842</sup>), il a aussi fait entrer dans cette catégorie, au début des années 1890, des écoles moyennes sans leur demander de changer un tant soit peu leur programme, mais on leur recommandant simplement d'engager davantage d'enseignantes munies du diplôme spécifique pour ces établissements<sup>843</sup>. Cette confusion conduit à des usurpations de titres. En 1896, la directrice du pensionnat congréganiste de Haguenau justifie l'emploi dans une grande classe d'une religieuse non diplômée pour les écoles supérieures de filles par le fait que celle-ci aurait déjà eu une expérience de trois années à la tête d'une classe de même niveau à « l'école supérieure de filles de Thann »<sup>844</sup>. Réponse de l'*Oberschulrat* : « Il n'y a aucune école supérieure de filles dirigée par des sœurs-enseignantes à Thann »<sup>845</sup>. L'établissement mentionné par la directrice est, en réalité, une école élémentaire, sûrement prolongée par quelque « classe spéciale ».

Après leur passage sous la surveillance de l'*Oberschulrat*, une série de prescriptions s'abat sur les écoles supérieures de filles. Mesures sanitaires contre la lourdeur excessive des sacs d'école (22 février 1888), le nombre trop élevé des heures de cours et la surcharge de devoirs (20 mars 1888), l'accueil précoce des enfants (7 janvier 1889)<sup>846</sup>. Consignes pédagogiques, notamment pour favoriser l'apprentissage de l'allemand, transmises par les inspecteurs scolaires de cercle (19 septembre 1888, 6 avril 1889 et 21 mai 1890) ou données directement aux directions (28 juin, 1<sup>er</sup> octobre, 9, 11 et 30 décembre 1889, 10 mars 1890 pour les écoles normales supérieures). Rappels au règlement du 4 janvier 1888 (20 novembre – le même jour, une circulaire sur la composition des classes et une autre interdisant les manuels français pour l'apprentissage de l'anglais –, 11 décembre 1888 et 28 mars 1889) et même au décret du 10 juillet 1873,

---

<sup>842</sup> Les deux établissements sont mentionnés parmi d'autres écoles supérieures de filles dans un courrier du président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat* en janvier 1888 (ADBR 34AL1242, 17.01.1888). L'École Dollfus, qui est reconnue comme une école supérieure de filles, ne figurait pas sur la liste des écoles supérieures de filles envoyée à Strasbourg par la présidence de Haute-Alsace en décembre 1881 (ADBR 34AL1242, « Zusammenstellung derjenigen höheren Töchter Schulen des Bezirks Ober-Elsaß, welche vom Staate unterstützt werden, und der anderen als solche anerkannten höheren Töchter Schulen, welche von Privaten unternommen sind »).

<sup>843</sup> ADBR 34AL1314, l'*Oberschulrat* à Mlle Anschlin, 18.12.1893.

<sup>844</sup> ADBR 34AL1333, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 17.09.1896.

<sup>845</sup> ADBR 34AL1333, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 19.09.1896.

<sup>846</sup> *Verordnungen und Erlaße, betreffend die höhere Mädchenschule in Elsaß-Lothringen*, Strasbourg, 1890.

pour avertir les établissements contre l'utilisation de livres politiquement tendancieux dans les cours de français (7 mars 1890). Définition d'une procédure pour l'engagement d'enseignants dans les écoles privées supérieures de filles (19 décembre 1888) et rappel de la nécessité pour les institutrices de passer leur examen de service, sauf en cas de passage de l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles (10 mai 1889).

En 1890, le corpus de textes paraît suffisamment abondant pour nécessiter, en y ajoutant quelques textes fondamentaux sur la législation scolaire, dont le règlement d'examen de 1876, une publication, *Verordnungen und Erlaße, betreffend die höhere Mädchenschule in Elsaß-Lothringen*. Le recueil est envoyé à toutes les directions d'écoles supérieures de filles, afin qu'on n'essaie plus « d'excuser les prestations lacunaires, lors des inspections, par la méconnaissance des prescriptions parues »<sup>847</sup>. En 1902, l'*Oberschulrat* envoie une nouvelle édition à Sœur Virginie Hoffer à Mulhouse, dont l'institution n'était pas encore une école supérieure de filles en 1890<sup>848</sup>. En juillet 1911, la même directrice reçoit un texte intitulé *Kurze Belehrung*, « qui nous rendra assurément de grands services », précise-t-elle dans ses remerciements<sup>849</sup>.

Publier des textes ne suffit cependant pas pour changer en profondeur les institutions. En 1897, Max Fischer s'excusera du retard de son article sur l'Alsace-Lorraine, dans la série de publications sur l'enseignement secondaire des filles dans les différents États allemands démarrée en 1891 dans la *Zeitschrift für weibliche Bildung*, par le fait que « l'enseignement secondaire des filles était, ici, encore bien trop en effervescence, à cette époque, pour permettre ne serait-ce qu'un instantané »<sup>850</sup>. L'élévation du niveau de l'enseignement commence à se faire, au cours de la décennie 1890, sous l'action d'une surveillance beaucoup plus étroite. Depuis le passage des écoles supérieures de filles sous l'autorité de l'*Oberschulrat*, chacune est généralement inspectée une fois dans l'année. En juin 1888, il apparaît nécessaire que l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse inspecte l'école supérieure de filles Dollfus une fois par semestre<sup>851</sup>. La même mesure est prise pour l'institution de Mlle Blattner dans la même ville. Certaines

---

<sup>847</sup> ADBR 34AL1243, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles, 08.12.1890.

<sup>848</sup> ADBR 34AL1311, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 18.11.1902.

<sup>849</sup> ADBR 34AL1313, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 28.07.1911.

<sup>850</sup> FISCHER Max, *Op. cit.*, p. 558.

<sup>851</sup> ADBR 34AL1301, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 07.06.1888.

écoles sont inspectées par des fonctionnaires appartenant à la section de l'*Oberschulrat* qui regroupe les écoles supérieures de filles et les écoles normales. Les « conseillers techniques » chargés des écoles supérieures de filles s'appelleront Menzel, Stolte, Luthmer, etc.

Mais la surveillance ordinaire de la plupart des institutions relève des inspecteurs scolaires de leurs cercles respectifs, même si leur fonction d'intermédiaire dans la correspondance avec l'*Oberschulrat* leur échappe petit à petit. Ils ont aidé les institutions qu'ils connaissaient déjà à passer sous la nouvelle autorité, avec ses nouvelles exigences. Ainsi, l'inspecteur scolaire du cercle de Guebwiller, rapporte qu'après avoir examiné, en mars 1888, les élèves du pensionnat du Rouffach qui achevaient leur scolarité obligatoire, il « a réuni la directrice et les enseignantes pour discuter à fond du règlement [...] du 4 janvier de cette année [...]. Elles déclarèrent posséder maintenant une entière compréhension des choses et la directrice a dit qu'elle se donnait pour devoir de se conformer de toutes ses forces aux prescriptions concernant les affaires intérieures et extérieures de l'école »<sup>852</sup>.

Les inspections plus fréquentes et régulières favorisent l'établissement d'un véritable dialogue entre les écoles supérieures de filles et les autorités scolaires. Cette communication améliorée permet une standardisation empirique de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine, dans le respect des différences entre ses acteurs. « On prévient, par ce moyen, de manière heureuse, l'imposition d'un modèle ou d'une réglementation », se réjouit Max Fischer<sup>853</sup>.

---

<sup>852</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 17.03.1888.

<sup>853</sup> FISCHER Max, *Op. cit.*, p. 602-603.

## (2) Une institution toujours en quête d'identité

L'enseignement secondaire des filles qu'il décrit dans son article de 1897 n'est toutefois pas encore une institution arrivée à maturité. Elle se trouve plutôt dans son adolescence. Les exigences s'accroissent et les établissements doivent suivre. C'est notamment le cas pour le personnel enseignant. En 1888, un certain nombre de mesures de tolérance sont appliquées par l'*Oberschulrat*. Ainsi, une religieuse non diplômée est autorisée, en septembre 1888, à poursuivre son activité au pensionnat de Rouffach, à condition qu'elle passe un examen d'institutrice dans les deux ans<sup>854</sup>. En 1889, elle intègre l'école normale privée de sa congrégation à Ribeauvillé, où elle réussit l'examen demandé à l'automne 1890<sup>855</sup>. Elle réintègre alors le pensionnat de Rouffach. En janvier 1894, elle passe l'examen de service<sup>856</sup>. Elle cesse ses fonctions en 1903 et est remplacée par une autre institutrice<sup>857</sup>. Les enseignantes présentes depuis l'époque française et autorisées à poursuivre leur activité représentent souvent un handicap pour l'amélioration de l'enseignement. Restons à Rouffach : en mars 1889, l'inspecteur scolaire de cercle rend un rapport décrivant les prestations très lacunaires d'une religieuse et le conclut ainsi : « Si je compare ladite Mercky avec d'autres enseignantes de l'établissement, je ne la trouve pas particulièrement inférieure et je suis même enclin à la préférer à Sœur Riehl, qui enseigne dans la même classe »<sup>858</sup>.

Le renouvellement du personnel avec des institutrices munies du diplôme allemand ne suffit pas. Pour mériter leur appellation d'écoles supérieures de filles, les établissements doivent engager un certain nombre d'enseignantes qui possèdent le diplôme spécifique pour cela : le pensionnat de Rouffach n'en a aucune en 1897, ce qui entraîne un refus de nomination d'une institutrice<sup>859</sup>. Pour les grandes classes, les enseignantes diplômées pour les écoles supérieures de filles ne suffisent plus. On demande des *Oberlehrerinnen*, comme il en existe en Prusse depuis le règlement d'examen de 1894. L'Alsace-Lorraine s'en

---

<sup>854</sup> ADBR 34AL1295, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 22.09.1888.

<sup>855</sup> ADBR 34AL1295, la directrice du pensionnat de Rouffach à l'*Oberschulrat*, 03.11.1890.

<sup>856</sup> ADBR 34AL1296, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 05.03.1894.

<sup>857</sup> ADBR 34AL1296, la directrice du pensionnat de Rouffach à l'*Oberschulrat*, 30.09.1903.

<sup>858</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 30.03.1889.

<sup>859</sup> ADBR 34AL1296, l'*Oberschulrat* à la directrice du pensionnat de Rouffach, 27.09.1897.

inspire pour la rédaction de son propre règlement, institué le 23 novembre 1898. Il y a qu'Hambourg et le Mecklembourg qui suivent la même voie<sup>860</sup>. On a aussi décidé, en Alsace-Lorraine, que « seules les enseignantes qui auront réussi l'examen scientifique d'*Oberlehrerin* pourraient désormais accéder à la direction d'écoles supérieures de filles composées de sept classes successives et plus », remarque Gertrud Bäumer, pour s'en réjouir<sup>861</sup>.

L'envoi des renseignements annuels par les écoles supérieures de filles facilite le contrôle du personnel par les autorités scolaires. Il permet aussi de mieux veiller au respect de certaines normes dans l'élaboration des plans d'études, qui suscitent toujours quelques remarques. Ainsi, en juin 1907, l'*Oberschulrat* interroge la directrice de l'école supérieure de filles Dollfus, à Mulhouse, sur la réduction du nombre d'heures de cours à un niveau très bas (vingt-quatre heures par semaine) dans les deux classes supérieures de son établissement<sup>862</sup>. La raison apparaît, en partie, financière, ce qui renvoie aux difficultés matérielles qui pèsent sur le fonctionnement de nombreuses institutions privées, et qui expliquent, en partie, l'hétérogénéité de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine<sup>863</sup>.

Si la surveillance sur le terrain est bien meilleure depuis le tournant de 1888, elle montre encore des lacunes. Les inspecteurs scolaires de cercle ne peuvent pas toujours effectuer les visites prévues, tel celui de Strasbourg-ville (Prass), qui s'en excuse auprès de l'*Oberschulrat* en novembre 1895<sup>864</sup> : « A cause d'une longue maladie à l'été dernier, j'ai dû renoncer à inspecter les écoles supérieures de filles de Mademoiselle Schmutz, de Notre-Dame et de Mademoiselle Anschlin. [...] Comme j'ai, pour le moment, encore un nombre important d'école élémentaires à inspecter, je ne pourrai vraisemblablement effectuer l'inspection des trois écoles susdites qu'en janvier de l'année prochaine ». Le même fonctionnaire avait déjà sollicité, en 1890, l'autorisation de raccourcir la durée de ses inspections dans les écoles élémentaires pour pouvoir satisfaire à sa mission auprès des écoles supérieures de filles, mais l'administration municipale de Strasbourg et le président

---

<sup>860</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 220.

<sup>861</sup> BÄUMER Gertrud, *Op. cit.*, p. 413.

<sup>862</sup> ADBR 34AL1304, l'*Oberschulrat* à Mlle Koenig, 19.06.1907.

<sup>863</sup> ADBR 34AL1304, Mlle Koenig à l'*Oberschulrat*, 26.06.1907.

<sup>864</sup> ADBR 34AL1414, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-ville à l'*Oberschulrat*, 19.11.1895.

de Basse-Alsace s'y étaient opposés<sup>865</sup>. L'*Oberschulrat* a alors donné suite à la demande de ce dernier de décharger l'inspecteur scolaire de cercle de la surveillance de cinq écoles supérieures de filles, qu'on a confiée à l'*Oberlehrer* Max Fischer, un professeur du lycée de Strasbourg<sup>866</sup>.

La surcharge de travail de l'inspecteur Prass n'est sûrement pas un cas isolé. Certes, la capitale alsacienne abrite un nombre extraordinairement élevé d'écoles supérieures de filles à contrôler, mais, d'un autre côté, les distances à parcourir pour visiter toutes les écoles élémentaires de la ville n'ont rien de comparable aux trajets que doivent effectuer, pour les mêmes visites, la plupart des autres inspecteurs scolaires de cercle. Au printemps 1914, le directeur de l'*Oberschulrat* considère le partage des tâches entre ses deux conseillers et les inspecteurs scolaires de cercle comme « insuffisamment efficace » à cause du manque d'unité<sup>867</sup>. Il prévoit donc de faire appel, pour « la surveillance du groupe des vingt-trois écoles supérieures de filles dirigées par des sœurs », à un conseiller-adjoint. Il souhaite également une procédure plus rapide pour les fermetures d'établissement. « Néanmoins, on quitte ici le terrain de la technique pour celui de la politique », remarque Albrecht, dont on ignore quelles raisons motivent cette demande. Peut-être l'affaire du pensionnat de Kientzheim, qui vient alors d'éclater.

L'ambiguïté d'une catégorie d'établissements dont certains présentent un caractère incontestablement secondaire quand d'autres ne sont, en réalité, que des écoles moyennes dure toujours. On verra, dans les monographies, l'agacement de l'*Oberschulrat* Luthmer, autour de 1910, face aux institutions indignes de leur titre. Luthmer, l'ancien directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, qui est, depuis son entrée dans la haute administration scolaire en 1906, le conseiller spécialiste des écoles supérieures de filles, n'honore pas de ses visites que les grandes institutions. On le rencontre à Schirmeck-La Broque visiter une école supérieure de filles fréquentée par une vingtaine d'élèves. L'espèce n'est pas appréciée. L'*Oberschulrat* essaie ainsi, en 1909, de dissuader la mairie de Sarre-Union de créer une petite école supérieure de filles. Voici ce qu'il écrit au

---

<sup>865</sup> ADBR 105AL2522, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 06.03.1890.

<sup>866</sup> ADBR 105AL2522, l'*Oberschulrat* aux directrices des écoles supérieures de filles du Bon-Pasteur, Saigey, Schwartz, Mury et Münch, 02.05.1890.

<sup>867</sup> ADBR 105AL2525, rapport du directeur de l'*Oberschulrat*, Albrecht, 16.05.1914.

président de Basse-Alsace (c'est toujours Luthmer qui rédige les courriers, signés ensuite par Albrecht)<sup>868</sup> :

Une école publique à classe unique fréquentée par environ 20 élèves d'âges les plus variés ne peut pas s'appeler une école supérieure de filles, même si elle projette de travailler selon le plan d'études d'une école supérieure de filles complète. Les écoles municipales supérieures de filles soutenues par des fonds de l'État qui sont évoquées dans les délibérations du conseil municipal de Sarre-Union du 6 novembre 1908 ont toutes, sans exception, plusieurs classes et sont fréquentées par un nombre plus élevé d'élèves et cela depuis leur fondation ou leur passage dans les administrations municipales. J'ai donc le regret de ne pouvoir faire espérer le versement d'une subvention à la commune de Sarre-Union pour l'entretien d'une école municipale supérieure de filles, aussi longtemps que le supposé besoin incontestable ne sera pas vérifié par une école de plusieurs classes, avec un nombre plus important d'élèves.

Luthmer est aussi le maître de la gestion d'un personnel qu'il connaît bien<sup>869</sup>. Un exemple. Le Prof. Dr. Kruspe, *Oberlehrer* au lycée de Haguenau demande un congé de maladie à l'*Oberschulrat*. Mais le vieil enseignant dirige aussi l'école municipale supérieure de filles, pour laquelle il désigne une remplaçante. Il faut donc transmettre le cas à la Section des écoles supérieures de filles : « Le collègue Luthmer est-il d'accord ? ». « Oui », note celui-ci, qui vérifie ensuite le dossier de l'enseignante proposée et remarque : « Elle est pourtant elle-même malade ». Finalement, pour cette raison et « pour ne pas éveiller la supposition que l'enseignante Lebierre aurait été désignée pour vous succéder dans vos fonctions », répond-t-il à Kruspe, il lui désigne une autre remplaçante<sup>870</sup>. Le haut fonctionnaire fait démarrer et oriente les carrières d'enseignantes qui, pour la jeune génération, sont passées devant lui lors de leurs examens, quand d'autres l'ont côtoyé au sein de l'association professionnelle alsacienne-lorraine des écoles supérieures de filles.

---

<sup>868</sup> ADBR 105AL2524, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 01.02.1909.

<sup>869</sup> ADBR 34AL1330, Kruspe à l'*Oberschulrat*, 14.06.1913, notes de Schlemmer et Luthmer.

<sup>870</sup> ADBR 34AL1330, l'*Oberschulrat* à Kruspe, 01.07.1913.

## 4. La réforme de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine

### a) *Un vent de réformes*

#### (1) Nouveau siècle, nouvelles aspirations

A l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, certaines élèves des écoles supérieures de filles souhaitent atteindre d'autres objectifs que l'acquisition désintéressée d'une culture littéraire ou l'entrée en école normale supérieure pour devenir enseignante : elles veulent mener des études universitaires, et, pour cela, doivent décrocher le baccalauréat. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des féministes avaient créé, dans différentes villes d'Allemagne, des *Gymnasialkurse* (« cours de lycée ») pour filles, transformés en *Realgymnasialkurse* autour de 1900<sup>871</sup>. En Alsace-Lorraine, des *Realgymnasialkurse* voient le jour à Strasbourg en octobre 1903<sup>872</sup>. Une association, le *Verein für Frauenbildung in Elsass-Lothringen*, les prend bientôt sous son aile, s'employant à les développer. Sa présidente, Mme Louise Curtius (1857-1919), née comtesse von Erlach-Hindelbank, est l'épouse d'une personnalité de premier plan, Friedrich Curtius, un ancien directeur de cercle qui vient d'être nommé président du directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine. Car l'instauration à Strasbourg de *Realgymnasialkurse* se fait, naturellement, par la communauté vieille-allemande.

---

<sup>871</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 206-212 (trois cours ouvrent, en 1893 et 1894, à six mois d'intervalle les uns des autres, à Berlin, Karlsruhe et Leipzig, issus de différents courants féministes, Lange à Berlin, Kettler à Karlsruhe, Association des Femmes allemandes à Leipzig), et HEINSOHN Kirsten, « Der lange Weg zum Abitur: Gymnasialklassen als Selbsthilfeprojekte der Frauenbewegung », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, p. 149-160.

<sup>872</sup> VLOSSAK Elizabeth, *Op. cit.*, p. 62.

À la rentrée 1904, Mme Curtius obtient du *Statthalter* une subvention de 1 200 Mark, qui permet « d'ajouter une deuxième classe à celle jusqu'alors existante »<sup>873</sup>. Elle promet les premières bachelières « dans un à deux ans ». L'*Oberschulrat* regarde alors les *Realgymnasialkurse* avec méfiance. Le rapport de l'inspection menée en octobre 1904 par MM. Stolte et Scherer avait fait écrire à son directeur, le Dr. Albrecht<sup>874</sup> : « Il y a, dans toute cette entreprise, à la fois un honnête enthousiasme pour l'éducation scientifique des femmes et une certaine compétition à l'éducation [*Bildungssport*] ».

Consulté au sujet de la demande de subvention, l'ancien directeur de lycée doutait du maintien durable des cours tels qu'ils avaient été organisés. Ces doutes sont communiqués à l'institution intéressée, qui travaille, dès lors, à les faire disparaître. À la rentrée 1905, sollicitant auprès du *Statthalter* la reconduction de son aide, Mme Curtius met en avant le lien qui s'est établi entre le *Verein für Frauenbildung* et les hautes autorités scolaires<sup>875</sup> : « Les cours se développent favorablement et se trouvent désormais sous la surveillance régulière de l'*Oberschulrat*. Monsieur le Professeur Dr. Gröber<sup>876</sup> s'est retiré de la direction, qui a été confiée à Monsieur le Directeur Dr. Cherbuliez. L'association a procédé ainsi en suivant particulièrement les conseils de Monsieur le conseiller ministériel Albrecht ». Les 1 200 Mark demandés doivent financer l'ouverture d'une troisième classe et permettre d'augmenter la rémunération des enseignants (neuf hommes et deux femmes<sup>877</sup>), jusqu'alors très modique ; les cotisations des membres et la subvention municipale annuelle de 1 000 Mark, obtenue du maire Back, ne suffisent pas pour cela. Pour justifier sa requête, Mme Curtius se réfère au reste du pays : « De tels cours existent dans presque toutes les grandes villes d'Allemagne, et en Bade les lycées sont ouverts aux filles ». Le *Statthalter* se laisse à nouveau convaincre.

Mais trop peu d'élèves se présentent pour pouvoir former la nouvelle classe<sup>878</sup>. On continue donc avec les deux classes existantes, appelées *Kurse I* (troisième année de préparation) et *Kurse II* (deuxième année de préparation). Leur fréquentation respective

---

<sup>873</sup> ADBR 27AL761, Mme Curtius au *Statthalter*, 30.11.1904.

<sup>874</sup> ADBR 27AL761, le directeur de l'*Oberschulrat* à un conseiller intime du Ministère, 20.10.1904.

<sup>875</sup> ADBR 27AL761, Mme Curtius au *Statthalter*, 03.09.1905.

<sup>876</sup> Gustav Groeber (1844-1911), romaniste, professeur à l'Université de Strasbourg de 1880 à 1909 (WESTPHAL Werner, « Groeber Gustav », *NDBA*, 14, p. 1289).

<sup>877</sup> VEREIN FÜR FRAUENBILDUNG IN ELSASS-LOTHRINGEN, *Jahresbericht*, 1905/06.

<sup>878</sup> *Ibid.*

est, en octobre 1905, de 9 et 10 élèves, 1 auditrice libre comprise dans chaque classe. Les enseignants suivent leurs élèves<sup>879</sup>. En juin et juillet 1906, 7 élèves des *Kurse I* passent les épreuves du baccalauréat (*Reifeprüfung*) au Lycée de Strasbourg. Les résultats, avec 3 réussites, sont plutôt moyens. Le Dr. Cherbuliez prévient, dans le bulletin annuel de l'association : « J'insiste ici sur le fait qu'à l'avenir, la présentation aux épreuves du baccalauréat ne pourra avoir lieu qu'après l'achèvement de quatre années de cours ». La quatrième année de préparation ne verra, cependant, jamais le jour, car les *Realgymnasialkurse* sont rattrapés par l'évolution de la législation scolaire. En effet, à l'automne 1906, l'*Oberschulrat* autorise les établissements secondaires masculins à accueillir des filles. L'ouverture, certes limitée, suffit à répondre aux besoins.

Les *Realgymnasialkurse* de Strasbourg n'ont plus de raison d'exister. Le *Verein für Frauenbildung* se contente de maintenir les *Kurse II*, qu'il souhaite mener à son terme, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la quatrième année de préparation, à l'été 1908. Les *Realgymnasialkurse* ne regroupent donc, à la rentrée 1906, que 11 élèves, dont 3 auditrices-libres (« 2 pour toutes les matières à l'exception du latin, 1 pour l'histoire »)<sup>880</sup>. Un personnel enseignant de huit membres s'en occupe<sup>881</sup>. Cette année scolaire est finalement la dernière : le directoire du *Verein für Frauenbildung* décide, en effet, en mars 1907, de fermer les cours à la fin de l'année, puisque leurs élèves pourront être accueillies, à la rentrée suivante, dans la classe de *Prima* qui coiffera alors la section réelle du Lycée de Strasbourg. L'association se dirigera vers d'autres activités. Nous étudierons les pionnières du baccalauréat en Alsace-Lorraine dans la partie consacrée aux élèves, car tout en ayant quitté le champ de l'enseignement féminin, celles-ci en sont devenues l'aiguillon.

---

<sup>879</sup> *Ibid.* Le bulletin indique les changements opérés dans le personnel des *Kurse II* : Mlle Schroeder, en anglais, est remplacée par Mlle Dr. Else Gütschow et M. Jäger, en français, par Mlle Friedolsheim, de l'école municipale supérieure de filles ; le Dr. Gross se voit déchargé d'une partie de ses cours par le Prof. Dr. Wieth (il conserve l'enseignement de l'allemand) ; l'*Oberlehrer* Dr. Kraencker inaugure à Pâques 1906 un enseignement de chimie. Le bulletin de l'année 1906/07 indique des noms d'enseignants actifs en 1905/06 dans les *Kurse I* : Prof. Dr. This ; Dr. Eimer ; *wissenschaftlicher Hilfslehrer* Göller.

<sup>880</sup> VEREIN FÜR FRAUENBILDUNG IN ELSASS-LOTHRINGEN, *Jahresbericht*, 1906/07.

<sup>881</sup> VEREIN FÜR FRAUENBILDUNG IN ELSASS-LOTHRINGEN, *Jahresbericht*, 1906/07 : Dr. Cherbuliez, directeur des cours, en mathématiques ; Mlle Friedolsheim en français ; Dr. Gross, *wissenschaftlicher Hilfslehrer* au Gymnase protestant, en latin ; Dr. Holtzmann, maître de conférences à l'Université, en histoire et géographie ; Dr. von Jan, professeur au lycée, en allemand ; Dr. Kraencker, professeur à l'Oberrealschule, en chimie et sciences naturelles ; Mlle Kuemmel, enseignante à l'école supérieure de filles Lindner, en anglais ; Prof. Dr. Slawyk, professeur au lycée, en physique. Gross et von Jan succèdent au Prof. Dr. Wieth, Mlle Kuemmel remplace Mme le Prof. Dr. Polaczek, née Gütschow.

La question de l'admission des femmes à l'Université de Strasbourg devance de quelques années celle de la préparation au baccalauréat. Elle est soulevée en juin 1899 par Milles Bertha Lindner et Febronia Rommel<sup>882</sup>. Les deux présidentes de l'*Elsass-Lothringer Lehrerinnen-Verein* sollicitent du recteur (Neumann) et du sénat académique le droit pour les enseignantes des écoles supérieures de filles d'assister aux cours de l'Université, afin d'y recevoir la préparation adéquate à l'examen d'*Oberlehrerin*, qui vient d'être institué en Alsace-Lorraine (1898). Le sénat accepte d'abroger une décision de 1873, qui interdisait l'accès de l'Université aux femmes, comme étudiantes immatriculées ou auditrices libres. Mais cette abrogation ne concerne que les secondes, suivant la voie ouverte peu avant par quelques universités prussiennes<sup>883</sup>. Les 15 premières femmes à suivre les cours de l'Université de Strasbourg, durant le semestre d'hiver 1899/1900, le font donc comme auditrices libres. Quelques professeurs exercent leur droit de ne pas les accepter. Cinq ans plus tard, les auditrices libres sont 224, dont une immense majorité (205) en faculté de philosophie (lettres, langues, histoire)<sup>884</sup>. Les femmes revendiquent désormais leur immatriculation comme étudiantes, déjà permise dans les universités du grand-duché de Bade depuis 1899<sup>885</sup>. La prise de décision est retardée par la volonté du royaume de Prusse, où la question n'est pas encore tranchée ; elle est liée à la réforme de l'enseignement secondaire féminin, dont nous traiterons sous le point suivant.

L'immatriculation des femmes finit par être autorisée dans les universités prussiennes en août 1908<sup>886</sup>. L'Université de Strasbourg emboîte le pas. 31 étudiantes s'y inscrivent pour le semestre d'hiver 1908/09, accueillies par un recteur (Fehling) quelque peu soucieux<sup>887</sup>. Elles sont trois fois plus nombreuses au semestre d'hiver 1917/18 (pour 1 731 garçons, dont 1 115 absents pour cause de mobilisation dans l'armée). Elizabeth

---

<sup>882</sup> ADBR 103AL146, Bertha Lindner et Febronia Rommel au recteur et au sénat de l'Université de Strasbourg, 15.06.1899.

<sup>883</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 221 : « Des enseignantes ont commencé à assister aux cours à Breslau en 1895, à Göttingen en 1896 et à Königsberg en 1897. On ne refusa aux femmes d'assister aux cours avec les étudiants masculins qu'à l'Université catholique de Münster ». Mais des cours avancés pour les enseignantes préparant l'*Oberlehrerinnenprüfung* sont créés dans cette ville en 1899, « avec le soutien de tous les évêques catholiques d'Allemagne » (*Ibid.*, p. 220).

<sup>884</sup> HILLENWECK Nathalie, « Les femmes dans l'université allemande : le cas de la Kaiser-Wilhelms-Universität de Strasbourg », ROGERS Rebecca (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Éditions, 2004, p. 73-87, p. 78-81.

<sup>885</sup> La revendication, à l'échelle de l'Allemagne, commence dans les années 1880 (ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 160-161).

<sup>886</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 242-249. Mais la décision doit prendre effet à Pâques 1909.

<sup>887</sup> *Ibid.*, p. 83-85.

Vlossak relève que, sur les 29 immatriculées du semestre d'hiver 1909/10, 15 étaient de Strasbourg et 5 du reste de l'Alsace-Lorraine, mais elle soupçonne, à juste titre, une prédominance vieille-allemande<sup>888</sup>.

## (2) L'Alsace-Lorraine face à la Prusse

Les écoles supérieures de filles sont naturellement concernées au premier chef par les nouvelles aspirations féminines. En 1905, Mme Curtius voit l'avenir des *Realgymnasialkurse* de Strasbourg dans le giron de la Ville, « soit en tant qu'établissement autonome, soit attachés à l'école [municipale] supérieure de filles »<sup>889</sup>. En 1906, l'*Elsässer Tageblatt* se réjouit de l'ouverture aux filles des écoles supérieures de garçons, sur le modèle badois<sup>890</sup> : la « question de l'éducation des filles » agite l'opinion cultivée d'Alsace-Lorraine, comme celle du reste de l'Empire. La Prusse entend réorganiser son enseignement secondaire des filles<sup>891</sup>. C'est chose faite avec les dispositions du 18 août 1908, véritable « révolution », selon l'appréciation de Thomas Nipperdey<sup>892</sup>. Les écoles supérieures de filles de dix classes (six à seize ans : on abandonne le système à neuf classes de 1894) s'appellent désormais des *Mädchenlyzeen* (« lycées de filles »), tandis que les écoles normales supérieures, qui doivent organiser un cursus de quatre années (seize à vingt ans), prennent le nom d'*Oberlyzeen*, lesquels sont enfin clairement distingués des écoles normales pour les enseignantes du primaire<sup>893</sup> ; Martina Nieswandt observe que l'État crée ainsi un système de régulation pour limiter l'accès des femmes à l'Université<sup>894</sup>.

---

<sup>888</sup> VLOSSAK Elizabeth, *Op. cit.*, p. 63-64. L'auteur se trompe en datant du semestre d'hiver 1909/10 la première immatriculation des étudiantes.

<sup>889</sup> ADBR 27AL761, Mme Curtius au *Statthalter*, 03.09.1905.

<sup>890</sup> « Zur Mädchenbildungsfrage », *Elsässer Tagblatt*, 29.09.1906.

<sup>891</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 264.

<sup>892</sup> NIPPERDEY Thomas, *Wie modern war das Kaiserreich? Das Beispiel der Schule*, Opladen, 1986, p. 17, cité dans PUST Hans-Christian, *Op. cit.*, 2004, p. 58.

<sup>893</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1996, p. 198. En 1897, Georg Müller-Frauenstein se déclarait incapable de différencier les écoles normales primaires et les écoles normales supérieures sur les plus de 100 établissements de formation d'enseignantes qu'il recensait pour toute l'Allemagne (MÜLLER-FRAUENSTEIN Georg, *Op. cit.*, p. 373).

<sup>894</sup> NIESWANDT Martina, *Op. cit.*, p. 175.

Les *Mädchenlyzeen* peuvent aussi être coiffés d'une nouvelle structure appelée *Frauenschule*, préparant aux activités domestiques sur un cursus de deux années (seize à dix-huit ans). L'aspect révolutionnaire de la nouveauté vient de la création des *Studienanstalten*, institution parallèle aux *Mädchenlyzeen*, vers laquelle les jeunes filles qui visent le baccalauréat peuvent bifurquer à l'âge de treize ans (dans le cas d'une formation humaniste ou réelle-humaniste) ou de quatorze ans (dans le cas d'une formation réelle)<sup>895</sup>.

Avec cette réforme, « la Prusse fut le premier État confédéré allemand à institutionnaliser l'enseignement secondaire des filles comme un système composé de différents types d'école, en définissant la place de chaque type dans son rapport aux autres et en établissant un lien avec le marché de l'emploi », remarque Karin Ehrich<sup>896</sup>. Les *Studienanstalten* prussiennes apparaissent comme l'institutionnalisation des *Realgymnasialkurse* pour filles nées des initiatives féministes<sup>897</sup>. Leur nombre, assez limité, au lendemain de la réforme, puisqu'on n'en compte que 22 en 1909, augmente significativement au cours des années 1910 (il y aura 60 *Studienanstalten* en 1921, dans une Prusse diminuée)<sup>898</sup>. La majorité des jeunes filles désirant poursuivre leur instruction après seize ans continuent de se diriger vers les écoles normales supérieures devenues *Oberlyzeen*. La position de ces derniers se renforce, d'ailleurs, en 1909, lorsque le gouvernement prussien décide d'ouvrir les universités aux jeunes femmes qui en sortent diplômées<sup>899</sup>. Une autre conséquence majeure de la réforme de 1908 réside dans le fait que nombre d'écoles supérieures de filles du royaume, trop petites, ne peuvent devenir des *Mädchenlyzeen*. Elles forment un conglomérat d'établissements hétérogènes, structuré en 1910 ; les *Mittelschulen* reçoivent, à cette occasion, leur première définition légale<sup>900</sup>.

La réforme prussienne agit « comme un catalyseur sur les développements dans les autres États allemands »<sup>901</sup>. L'enseignement secondaire des filles est réorganisé à Hambourg en 1909, dans le Wurtemberg à partir de la même année (jusqu'en 1914), dans

---

<sup>895</sup> EHRICH Karin, *Op. cit.*, p. 132-133.

<sup>896</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>897</sup> HEINSOHN Kirsten, « Der lange Weg zum Abitur: Gymnasialklassen als Selbsthilfeprojekte der Frauenbewegung », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Op. cit.*, p. 149-160.

<sup>898</sup> EHRICH Karin, *Op. cit.*, p. 135.

<sup>899</sup> *Ibid.*, p. 134-136 et ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1996, p. 198-199.

<sup>900</sup> ZYMEK Bernd (dir.), *Op. cit.*, p. 57.

<sup>901</sup> *Ibid.*

le Mecklembourg et en Saxe en 1910, en Hesse en 1911, dans l'Oldenbourg et le Brunswick en 1912<sup>902</sup>. L'adaptation aux normes prussiennes se fait aisément dans le grand-duché de Bade, où les écoles supérieures de filles sont reconnues depuis 1877 comme faisant partie de l'enseignement secondaire<sup>903</sup>, tout en étant organisées sur le même modèle que dans les autres États<sup>904</sup>. La Bavière standardise ses écoles supérieures de filles par le règlement scolaire du 8 avril 1911<sup>905</sup>. La mise aux normes prussiennes apparaît indispensable en Alsace-Lorraine, théâtre de continuelles allées et venues de familles de fonctionnaires et d'officiers prussiens<sup>906</sup> : au député Georges Wolf, qui demandait, en commission du *Landesausschuss* au début de l'année 1908, si l'administration scolaire du *Reichsland* comptait attendre la réforme du puissant voisin ou réorganiser les écoles supérieures de filles à sa manière, le représentant du gouvernement répondit que l'attente était plus « prudente », compte tenu de la situation particulière du pays<sup>907</sup>.

Or, ladite réforme une fois arrêtée, il apparaît que la plupart des écoles supérieures de filles alsaciennes-lorraines se trouvent bien loin des nouvelles normes et que leur introduction entraînerait de lourdes dépenses en constructions, en salaires et en matériel d'enseignement (car les volets matériel, personnel, pédagogique sont également concernés) ; les établissements municipaux des petites villes et les institutions privées sont, dans la majorité des cas, incapables d'y faire face<sup>908</sup>. C'est ainsi que le Dr. Luthmer résumera, plusieurs années après la Première Guerre mondiale, les données du problème. L'ancien directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, en charge des écoles supérieures de filles au sein de l'*Oberschulrat* depuis 1906, critique les textes prussiens dès leur parution. Alors que certains de ses collègues souhaitent leur application pure et simple

---

<sup>902</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>903</sup> EHRICH Karin, *Op. cit.*, p. 137-139.

<sup>904</sup> ZYMEK Bernd (dir.), *Op. cit.*, p. 66. L'auteur relativise l'avance badoise en matière d'enseignement secondaire féminin, qui serait essentiellement nominale.

<sup>905</sup> *Ibid.*, p. 68 et EHRICH Karin, *Op. cit.*, p. 145 -147.

<sup>906</sup> LUTHMER Hans, *Op. cit.*, 1937, p. 174.

<sup>907</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1908.

<sup>908</sup> LUTHMER Hans, *Op. cit.*, 1937, p. 174.

en Alsace-Lorraine, il exprime ses réserves, à titre personnel, dans le deuxième cahier de la revue *Frauenbildung* de 1909<sup>909</sup>.

Luthmer regrette notamment « que les dispositions d'août se fondent presque exclusivement sur la situation des grandes villes et ne prennent que trop peu en compte les besoins des villes moyennes et des petites villes, voire entravent celles-ci dans la poursuite du développement de leurs écoles supérieures de filles par des prescriptions trop exigeantes ». Il explique, déjà, que ce défaut représente « un obstacle important » à l'introduction de la réforme prussienne en Alsace-Lorraine. D'ailleurs, indépendamment des conditions réelles, Luthmer paraît hostile « aux établissements gigantesques et tentaculaires, auxquels on peut encore à peine donner le nom d'école ». Après sa description historique et statistique de la situation des écoles supérieures de filles dans le *Reichsland*, il met en avant un certain nombre de caractéristiques partagées avec la Prusse et dont il faudrait se contenter :

Les écoles supérieures de filles se trouvent, ici, déjà soumises aux hautes autorités scolaires, la formation des enseignantes de ces écoles est fondamentalement séparée de celle des enseignantes des écoles primaires, les conditions salariales et hiérarchiques des enseignants et enseignantes correspondent pour l'essentiel, dans les grandes écoles publiques, aux exigences prussiennes. L'adjonction à l'enseignement primaire encore en vigueur – et qui ne se remarque en pratique que lors de la fixation des pensions de retraite – peut être supprimée sans difficulté. Qu'il soit encore remarqué, en passant, qu'en accord avec le deuxième décret d'août, les femmes ont acquis, depuis le semestre d'hiver dernier, le plein droit de cité académique à l'Université de Strasbourg. Il paraît difficile d'aller plus loin.

Les prescriptions relatives au nombre d'heures à attribuer à des enseignants diplômés de l'Université sont inapplicables, explique Luthmer, dans la majorité des établissements. Il en irait de même pour les séparations de classes. Et réduire, comme en Prusse, au rang de *gehobene Mädchenschulen* les établissements qui ne pourraient appliquer la réforme « serait un coup d'autant plus grave que certaines communes n'ont réussi que difficilement à placer leur école supérieure de filles sous administration

---

<sup>909</sup> LUTHMER Hans, « Die Neuordnung des höheren Mädchenschulwesens in Preussen und ihre Wirkung auf das höhere Mädchenschulwesen in Elsass-Lothringen », *Frauenbildung*, 1909, 2<sup>e</sup> cahier, p. 72-78.

municipale ». Luthmer examine ensuite les nouvelles structures nées de la réorganisation : école normale supérieure de quatre classes, *Frauenschule*, *Studienanstalt*. Il est sceptique quant à chacune. Le prolongement d'une année du cursus des écoles normales supérieures ne rencontre pas chez lui d'opposition de principe et apparaîtrait même comme un avantage, si le travail n'était pas compliqué par d'autres mesures (autorisation des auditrices libres, suppression de l'examen d'entrée, etc.). Mais l'introduction de la quatrième année en Alsace-Lorraine lui paraît inévitable, compte tenu de l'accord de reconnaissance des diplômes conclu avec la Prusse. La *Frauenschule* constitue pour Luthmer « le point le plus faible de toute la nouvelle organisation », en raison du principe du programme au choix, auquel il ne peut souscrire. Il ne lui voit pas un grand avenir, et surtout pas en Alsace-Lorraine. Quant à la *Studienanstalt*, si le pédagogue, pourtant hostile à la « bifurcation », admet qu'il faut permettre à quelques jeunes filles particulièrement douées d'atteindre l'Université, il considère comme irréalistes les conditions posées à son ouverture et comme insuffisamment sélectives les conditions d'accès ; l'admission des filles dans les écoles supérieures de garçons depuis 1906 fonctionne bien et ne révèle pas de besoin d'une structure particulière. Attendons d'abord de voir, conclut Luthmer, comment la Prusse triomphera, ou non, des vices de sa réforme.

Le débat s'ouvre également au *Landesausschuss*, en séance plénière du 16 mars 1909, à l'initiative de Georg/Georges Wolf. Pasteur et journaliste, président du parti libéral-démocrate, le député de Strasbourg-campagne est un homme d'avant-garde. On se souvient de sa tentative de 1908 pour entamer une réforme de l'enseignement secondaire féminin indépendante de la réforme prussienne. Il plaide désormais pour l'application de cette dernière, non à l'intégralité du *Reichsland*, mais à sa capitale : « Je peux dire que la deuxième école supérieure de filles dont a besoin Strasbourg sera une école de la réforme ou ne sera pas ». Wolf compte pour cela sur l'administration scolaire : si une réorganisation en profondeur semble inutile à cette dernière, au vu du faible nombre de villes qui seraient concernées, qu'au moins elle en pose « les grandes lignes » ! Puis l'intervention prend un tour politique, le député réagissant à une déclaration privée du secrétaire d'État, prononcée au cours des travaux de la deuxième commission :

Monsieur le secrétaire d'État a dit qu'il considérait comme regrettable la direction qui est actuellement prise pour solutionner la question de l'éducation des femmes, et qu'il y voyait un danger pour la famille. Un membre de la commission l'a approuvé en déclarant que l'opinion de Monsieur le secrétaire d'État était partagée par de nombreux parents et qu'il fallait conserver les traditions du pays, auxquelles on devait un nombre plus faible de femmes social-démocrates en Alsace-Lorraine qu'en d'autres pays.

Wolf s'emploie à démontrer la nécessité d'une réorganisation des écoles supérieures de filles, en développant un argumentaire social qui sera l'objet d'une analyse dans la partie consacrée aux élèves. Le discours achevé, il est contré par le Dr. Hoeffel, médecin protestant, député conservateur libre de Saverne (il l'est aussi au *Reichstag*), qui fut le soutien du secrétaire d'État au sein de la deuxième commission : les écoles supérieures de filles sont très bien comme elles sont ; défense d'une vision traditionnelle de la femme (il approuve la création des *Frauenschulen*) ; défense des propos du *Statthalter*, qui parlait, précise Hoeffel, de la coéducation.

Comme Wolf l'annonçait, la municipalité strasbourgeoise demande bientôt l'introduction de la réforme prussienne<sup>910</sup>. Le renforcement de l'enseignement des sciences naturelles et des mathématiques, la création d'une année pratique à l'école normale supérieure, avec école d'application annexée, et l'ouverture d'une *Studienanstalt* recueillent l'approbation de la commission scolaire, dubitative quant à la *Frauenschule* (elle « recommande d'attendre d'abord le développement en Prusse »). La demande est urgente : il faudrait que les élèves entrant à l'école normale supérieure à la rentrée 1909 inaugurent le nouveau cursus de quatre années. L'*Oberschulrat* tempère l'enthousiasme de la Ville, abordant la question des locaux. C'est là que le bât blesse. La mairie répond, en septembre, « que la pleine application de la réforme prussienne de l'école supérieure de filles ne pourra, ici, être réalisée qu'après la construction d'un nouveau bâtiment », qui n'est pas à l'ordre du jour<sup>911</sup>. Mais elle tient, au moins, à instaurer la quatrième année à l'école normale supérieure. Le directeur de l'école municipale supérieure de filles (Beetz) a assuré que les locaux étaient suffisants pour cela : on installerait les élèves dans la salle d'entrepôt du matériel scolaire, l'enseignement pédagogique serait donné, de manière

---

<sup>910</sup> ADBR 105AL2525, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 14.06.1909.

<sup>911</sup> ADBR 105AL2525, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 09.09.1909.

optimale, dans la bibliothèque et la salle de physique, qui n'est pas tout le temps occupée, pourrait également être utilisée<sup>912</sup>. À l'*Oberschulrat*, qui le soupçonne sans doute d'avoir excité les velléités municipales (c'est que Beetz avait demandé une quatrième année avant même la réforme de 1908, comme on verra !), le directeur explique que le présupposé des informations transmises à la mairie était, « naturellement », la mise en place préalable d'un nouveau règlement pour toute l'Alsace-Lorraine. Pour ne pas perdre de temps, il demande quand même si les locaux prévus conviennent aux hautes autorités scolaires, également informées de la possibilité d'ouvrir une *Studienanstalt* de type *Oberrealschule* par la fermeture des cinq classes parallèles de l'école supérieure de filles.

Début octobre 1909, l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer est envoyé à Stettin pour assister à l'assemblée générale du *Deutschen Verein für das höhere Mädchenschulwesen*<sup>913</sup>. La manifestation, placée sur le signe de la réforme de 1908, est essentiellement prussienne<sup>914</sup>. Le fonctionnaire alsacien-lorrain se renseigne, notamment auprès du conseiller gouvernemental Meyer, sur l'extension réalisée et escomptée de la réforme dans le royaume de Prusse, pour les différentes structures concernées. Il ressort que l'exclusion des petits établissements est une politique assumée, que la *Frauenschule* telle que pensée par le législateur n'existe pas, que les *Studienanstalten* sont très peu nombreuses et qu'on se dirige vers l'édification d'un pont entre l'*Oberlyzeum* et l'Université. Si quelques questions restent en suspens, il est un domaine de la réforme où les choses sont claires, c'est la formation des enseignantes sur quatre années, qui concerne toutes les élèves entrées en première année à Pâques 1909. Mais l'*Oberschulrat* ne réagit pas à cette enquête. Le gouvernement se contente, par un décret du 30 novembre 1910, d'élargir les conditions d'accès à l'examen d'*Oberlehrerin*, afin que les postes nécessaires soient pourvus dans la perspective d'une introduction des dispositions prussiennes concernant les écoles supérieures de filles. Il faut attendre un ultimatum de la Prusse sur le non-renouvellement de l'accord de reconnaissance des diplômes pour relancer véritablement la question de l'application de la réforme en Alsace-Lorraine, tout d'abord limitée aux écoles normales supérieures.

---

<sup>912</sup> ADBR 105AL2525, Beetz à l'*Oberschulrat*, 27.09.1909. Il avait renseigné la mairie le 5 du mois.

<sup>913</sup> ADBR 105AL2525, rapport de Luthmer, 24.10.1909.

<sup>914</sup> Deux inscrits seulement viennent d'Alsace-Lorraine : Luthmer et Brokate, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse.

### (3) La réforme des écoles normales supérieures

Strasbourg aurait pu faire figure de pionnière à l'échelle de l'Empire si les hautes autorités scolaires avaient suivi, au printemps 1907, le projet du maire (Schwander) de prolonger d'une quatrième année le cursus de l'école normale supérieure attachée à l'école municipale supérieure de filles. L'édile avait trouvé le soutien du premier concerné, le directeur de l'établissement<sup>915</sup>. Le Dr. Beetz remarquait, en effet, que les élèves de troisième année étaient surchargés de travail, entre la formation théorique et pratique. Défendant le projet de cursus prolongé auprès de l'*Oberschulrat*, il rappelait qu'« un grand nombre d'enseignants et d'enseignantes » avait déjà exprimé cette préférence à l'assemblée générale du *Deutschen Verein für das höhere Mädchenschulwesen* à Danzig en 1903 et qu'un « semestre pratique » existait dans le grand-duché de Bade depuis 1905 ; enfin, il y avait cette déclaration que le ministre des Cultes von Studt venait de faire (15 avril 1907) devant la chambre des députés de Prusse, annonçant (avec justesse, comme nous le savons) le prolongement à quatre années de la durée de formation des enseignantes des écoles supérieures de filles dans le royaume. L'Alsace-Lorraine ne devait pas rester à l'écart. Une enseignante de l'établissement, Mlle Rommel, que nous avons déjà présentée, proposait même l'adjonction d'une « classe primaire comme classe d'application pratique pour les normaliennes », une idée toutefois rejetée par Beetz, qui voyait dans la superposition des autorités de surveillance « le germe de toutes sortes de complications ». Le directeur finissait sa lettre à l'*Oberschulrat* en lui demandant « des points de repères sur sa position dans la question de la réforme ». La réponse fut une fin de non recevoir<sup>916</sup>.

Début mars 1911, bientôt trois ans après la réforme prussienne, arrive ce qui devait arriver : le gouvernement du royaume, qui a établi, en janvier, un nouveau règlement d'examen pour les enseignantes des *Lyzeen*, transmet celui-ci au *Statthalter* d'Alsace-Lorraine et demande son application au *Reichsland*, sans quoi l'accord de reconnaissance des diplômes, datant de 1885<sup>917</sup>, ne sera plus en vigueur à compter du 31 décembre

---

<sup>915</sup> ADBR 105AL2525, Beetz à l'*Oberschulrat*, 20.04.1907.

<sup>916</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* à Beetz, 22.04.1907.

<sup>917</sup> ADBR 105AL2522, l'*Oberschulrat* aux présidents de district, 06.10.1897, sur les accords d'équivalence.

1911<sup>918</sup>. Au printemps, les maires de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Metz, ainsi que le directeur du Bon-Pasteur (Nieden) sont avertis de l'ultimatum<sup>919</sup>. Accepteront-ils de créer une quatrième année dans leurs écoles normales supérieures ? Une réponse négative signifierait, prévient-on, le retrait du droit de faire passer des examens de sortie. Le choix se fait donc entre l'adaptation et la fermeture. Strasbourg, Mulhouse, Metz et le Bon-Pasteur choisissent l'adaptation, tandis qu'à Colmar, la situation est indécise : les partisans d'une fermeture de l'école normale supérieure se font longuement entendre lors de la séance du conseil municipal du 15 juillet 1911, avançant que « la faible fréquentation de l'école normale, particulièrement par des élèves autochtones, prouvait que l'établissement ne répondait à aucun besoin » ; l'école supérieure de filles seule remplirait suffisamment le rôle assigné à l'institution, celui de donner « une bonne éducation aux filles de bonnes familles ».

Fin septembre 1911, le *Statthalter* informe le gouvernement prussien de l'acceptation de la réorganisation par quatre des cinq établissements interrogés<sup>920</sup>. Il précise : « La question n'a pas été posée aux autres établissements préparant à l'examen pour les enseignantes des écoles supérieures de filles (sept tenus par des congrégations catholiques et un privé), car il n'est pas envisagé de leur accorder le droit d'organiser des examens ». Le texte est de Luthmer. Il a été conservé malgré les réserves du conseiller intime Schlemmer, qui souhaitait la prise en considération de toutes les écoles privées normales supérieures<sup>921</sup> : « L'examen scientifique pouvant être passé, dans ces établissements, devant une commission spéciale, j'estime qu'avec l'instauration d'une année pratique, l'examen d'enseignement pourrait également être passé devant une telle commission. Avec un grand nombre de candidates et un petit nombre d'écoles habilitées, l'accueil en année pratique de toutes les candidates préparées dans le privé provoquerait d'importantes difficultés ». Ces établissements privés, placés sous la surveillance de Schlemmer, n'ont, toutefois, pas été complètement oubliés, puisqu'à la demande d'Albrecht, ils apparaissent dans des documents de travail établis par Luthmer, à savoir un tableau et un rapport détaillant les difficultés liées à l'application du modèle prussien,

---

<sup>918</sup> ADBR 105AL2525, le ministre des Affaires étrangères de Prusse au *Statthalter*, 09.03.1911.

<sup>919</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* aux maires de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Metz et à Nieden, 16.05.1911.

<sup>920</sup> ADBR 105AL2525, le *Statthalter* au ministre des Affaires étrangères de Prusse, 27.09.1911.

<sup>921</sup> ADBR 105AL2525, note de Schlemmer, 01.09.1911.

notamment celles relatives à la composition du personnel. Il faudra en avertir les établissements concernés, écrit-il, quitte à encourager quelques fermetures : « Des écoles comme celle de Fénétrange [...] ou Courcelles peuvent disparaître sans que cela ne nous inquiète. Les élèves de Courcelles viennent de toute façon presque exclusivement de l'extérieur et y retournent. Même les élèves de l'établissement des diaconesses à Strasbourg partent presque toutes, depuis quelques années, dans des postes privés ou à l'extérieur ». L'Alsace-Lorraine produirait trop de diplômées pour les écoles supérieures de filles : environ 140 par an, calcule Luthmer, « soit presque le triple des jeunes filles qui sortent des deux écoles normales primaires ».

Le *Statthalter* annonce à Berlin que les élèves qui entreront dans une école normale supérieure à la rentrée 1911 pourront commencer leur année pratique à la rentrée 1914<sup>922</sup>. Mais avant de signer un nouvel accord d'équivalence avec la Prusse, il faut qu'on sache, à Strasbourg, si le royaume se contentera d'un prolongement du cursus, ou bien s'il attend de l'Alsace-Lorraine une application minutieuse de toutes les dispositions prussiennes concernant le programme d'enseignement et la composition du personnel. En attendant la réponse du gouvernement prussien, Luthmer représente à nouveau l'administration scolaire du *Reichsland* à l'assemblée générale du *Deutschen Verein für das höhere Mädchenschulwesen*, qui se tient, cette année-là, à Dresde ; moins prussienne que celle de Stettin, par ses préoccupations comme par ses participants<sup>923</sup>. Le thème dominant intéresse l'Alsace-Lorraine au premier chef : l'adaptation à la réforme prussienne des autres États allemands<sup>924</sup>. Albrecht lit le rapport et demande à Luthmer d'en tirer « des propositions ». Sur ce, arrive la réponse de Berlin au courrier du *Statthalter*. Elle donne, tout d'abord, raison à Schlemmer sur le nombre des établissements à prendre en compte<sup>925</sup>. La réforme doit s'appliquer à toutes les écoles normales supérieures, privées comme publiques, car les nouveaux règlements d'examen de 1911 comportent des exigences qui nécessitent une réorganisation complète des écoles normales supérieures : la fréquentation d'un établissement réformé uniquement pour faire son année pratique, après trois années passées

---

<sup>922</sup> ADBR 105AL2525, le *Statthalter* au ministre des Affaires étrangères de Prusse, 27.09.1911.

<sup>923</sup> La liste des participants indique trois Alsaciens-Lorrains : Luthmer ; Karl Beetz, représentant le *Landesverein* d'Alsace-Lorraine ; Marie Meyer, de l'école municipale supérieure de filles de Metz, représentant le *Zweigverein* de Metz.

<sup>924</sup> ADBR 105AL2525, rapport de Luthmer, 27.11.1911.

<sup>925</sup> ADBR 105AL2525, le ministre des Affaires étrangères de Prusse au *Statthalter*, 13.12.1911.

dans un établissement qui resterait d'ancien régime, ne peut être admise. Quant au contenu de la réforme, c'est bien une application dans ses moindres aspects que réclame Berlin. La demande d'une « période de transition » formulée par l'Alsace-Lorraine n'est pas comprise : pourquoi le pays n'a-t-il pas pris les mesures nécessaires dans la foulée de la réforme de 1908, comme « tous les autres États confédérés allemands souhaitant la reconduction des accords existants » avec la Prusse ?

L'*Oberschulrat* se retourne alors vers les établissements, tous les établissements, pour les informer des exigences prussiennes : des écoles normales supérieures ne peuvent exister qu'attachées à des écoles supérieures filles dont les classes sont séparées et où au moins la moitié des heures dans les classes moyennes et les grandes classes sont prises en charge par des enseignant(e)s de formation universitaire ; le personnel des écoles supérieures de filles et des écoles normales supérieures doit être composé à peu près paritairement d'hommes et de femmes ; l'enseignement des « matières scientifiques » dans les écoles normales supérieures ne peut revenir qu'à des enseignant(e)s de formation universitaire ; la part des enseignants de l'extérieur ne doit pas dépasser le tiers de l'ensemble du personnel ; le programme de mathématiques et de sciences naturelles dans les écoles normales supérieures doit être beaucoup plus poussé. Le maire de Strasbourg seul reçoit un courrier spécial, car les conditions de l'école municipale normale supérieure de la capitale de *Reichsland* permettent une adaptation aisée : il n'y a, au niveau du personnel, qu'une permutation à effectuer. Le directeur de l'établissement, qui a toujours une longueur d'avance, demande aux autorités scolaires d'introduire aussi les rythmes scolaires prussiens<sup>926</sup>.

Dans les autres écoles normales supérieures, on n'en est pas à ces préoccupations. En janvier 1912, les réponses des établissements arrivent. Rares sont ceux qui acceptent de se soumettre aux nouvelles dispositions : les écoles municipales de Mulhouse et de Metz, Courcelles et l'école des Sœurs de la Miséricorde à Metz, dont la directrice demande finalement, au mois de mars, un délai de trois ans pour l'application des dispositions prussiennes relatives au personnel, car « celles de [ses] sœurs prévues pour être les

---

<sup>926</sup> ADBR 105AL2525, Beetz à l'*Oberschulrat*, 08.12.1911.

*Oberlehrerinnen* finiront leurs études dans deux à trois années »<sup>927</sup>. L'*Oberschulrat* n'y voit pas d'inconvénient. La majorité des institutions congréganistes refusent la réforme et souhaitent continuer sous le régime de la réglementation existante : Fénétrange<sup>928</sup> ; Sainte-Chrétienne à Sarreguemines et à Metz ; Peltre ; Notre-Dame à Strasbourg, « provisoirement » ; la Divine Providence à Colmar, « provisoirement » également. La Ville de Colmar est sur la même ligne (maintien du régime existant « jusqu'à nouvel ordre ») pour l'école municipale normale supérieure<sup>929</sup>. Ce n'est pas de la mauvaise volonté, mais un manque de moyens humains et financiers. Il se ressent aussi au Bon-Pasteur, dont le directeur (Nieden) écrit<sup>930</sup> :

Comme notre école normale a formé depuis trente-six ans des centaines d'élèves de toutes les parties de l'Allemagne, qui témoignent de ce qu'elles doivent à notre établissement, comme un certain nombre d'entre elles se trouvent, comme enseignante, directrice ou *Oberlehrerin*, au service de notre petite patrie, l'Alsace-Lorraine, notre vœu est naturellement de continuer à servir la petite et la grande patrie et, donc, de nous conformer à la réforme prussienne. Mais pour une application satisfaisante de cette dernière, il nous manque les moyens nécessaires. C'est pourquoi nous nous permettons de demander si une subvention annuelle substantielle ne pourrait pas nous être accordée, comme au Gymnase protestant et au Lycée épiscopal, sur la caisse de l'État ou, grâce à l'intermédiaire de l'*Oberschulrat*, être obtenue de la Ville.

Si cette demande devait n'être pas satisfaite, nous serions prêts à poursuivre notre école normale sur la base des dispositions actuellement en vigueur, au cas où un nombre suffisant d'élèves s'inscrirait. Cette situation risque de se présenter, car l'école municipale supérieure de filles ne peut accueillir qu'un nombre limité d'élèves ; et cependant, une fille qui répond aux conditions exigées a le droit d'être formée dans une école normale, naturellement sans assurance de trouver plus tard un poste dans une école publique. Pour le service privé, la demande reste, chez nous, plus grande que l'offre.

En ce qui concerne l'actuel niveau supérieur, nous sommes certainement en droit d'attendre que la reconnaissance de leur diplôme en Prusse ne soit pas refusée aux élèves, car elles avaient compté là-dessus à leur entrée. Si la majorité des élèves des actuels niveaux inférieur et moyen devaient souhaiter un cursus de quatre années et la reconnaissance de leur examen d'enseignante en Prusse, nous prions qu'on veuille bien nous autoriser, comme cela a été permis dans des conditions

---

<sup>927</sup> ADBR 105AL2525, Sœur Agnes Claus à l'*Oberschulrat*, 27.03.1912.

<sup>928</sup> ADBR 105AL2525, la directrice du pensionnat de Fénétrange à l'*Oberschulrat*, 19.01.1912. Le nombre des élèves est « trop insignifiant », et elles n'envisagent pas d'enseigner en Prusse

<sup>929</sup> ADBR 105AL2525, compte rendu de la « séance de la commission pour l'école municipale supérieure de filles du 27 février 1912 ».

<sup>930</sup> ADBR 105AL2525, Nieden à l'*Oberschulrat*, 31.01.1912.

plus défavorables que les nôtres, à mener ces deux classes jusqu'à l'examen final avec le corps enseignant actuel, pour moitié de formation universitaire, comme en Prusse. Mais si cela ne devait pas être le cas et si nous devons fermer notre école normale, parce que l'application de la réforme prussienne serait réclamée pour toutes les écoles normales sans exception, nous espérons cependant avec confiance, que la classe qui est entrée l'année dernière pourra être conduite jusqu'à l'examen d'enseignante selon la manière actuelle, et que cet examen pourra se tenir pour la dernière fois dans notre établissement en 1914.

La réponse de l'*Oberschulrat* concernant la subvention est négative. Pour le reste, il faut attendre la fin des négociations avec la Prusse. Il ne s'agit plus désormais de reconduction de l'accord d'équivalence des diplômes, puisqu'il a pris fin, mais de son rétablissement. Comment en est-on arrivé là ? C'est, encore une fois, le député libéral Georges Wolf, qui porte la question dans l'arène politique, lors d'une intervention à la chambre basse du nouveau parlement (*Landtag*) alsacien-lorrain, le 2 avril 1912 :

Pour autant que je sache, des difficultés sont nées du fait que l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine est resté à la traîne par rapport aux autres États confédérés, notamment à la Prusse, dont les plans d'études ne correspondent plus aux nôtres. Les examens d'enseignante passés chez nous n'y sont plus reconnus. J'ai appris, en commission, que cette question était en voie d'être réglée, mais j'aimerais quand même savoir si le gouvernement entendait procéder à la transformation des plans d'études de nos écoles de filles, afin que nous puissions enfin organiser l'enseignement féminin selon les besoins du temps et des femmes elles-mêmes.

Le directeur de l'*Oberschulrat* (Albrecht) indique que la réorganisation des plans d'études est liée à la question des diplômes. Piqué au vif par l'évocation d'un retard alsacien-lorrain, le haut fonctionnaire répond à la critique implicite du député : « Je ne conteste pas le fait que de nouveaux règlements ont été élaborés dans une large majorité des États allemands. Mais je me refuse absolument à concéder que nos écoles, parce qu'elles seraient régies par des dispositions plus anciennes, se trouveraient à la traîne ».

#### (4) Une réforme à plusieurs vitesses

Les écoles municipales supérieures de filles de Strasbourg, Mulhouse et Metz et les écoles supérieures de filles des Sœurs de la Miséricorde à Metz et de la Fondation Auguste Viktoria à Courcelles adoptent, avec leurs écoles normales supérieures annexes, le fonctionnement prussien à la rentrée 1912 ; avec quelques aménagements, que précise le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (Beetz)<sup>931</sup> :

J'envoie en pièce jointe à l'*Oberschulrat* le plan de répartition horaire de l'école municipale supérieure de filles pour l'année scolaire 1912/13. Je me suis efforcé, pour sa composition, de tenir compte le plus possible de la réforme prussienne de l'enseignement secondaire féminin, autant que les conditions particulières de notre pays frontalier le permettent. Je me suis juste écarté du plan d'études prussien, pour l'école normale et l'école supérieure de filles, sur le nombre d'heures en religion et en gymnastique, en ne donnant que deux heures au lieu de trois, et en dessin, en attribuant une heure à chaque classe de l'école normale, tandis que je laisse les heures jusqu'alors attribuées aux classes de l'école supérieure de filles. Dans cette dernière, j'ai renforcé les mathématiques d'une heure en diminuant le nombre d'heures du français (cinq au lieu de six), car je suis convaincu, et l'ensemble des enseignants et enseignantes de français avec moi, que cette diminution n'empêchera pas de venir à bout du programme avec la même profondeur. Le plan d'études se distingue encore du plan d'études prussien par le fait que l'enseignement de l'histoire naturelle commence seulement en classe VI, et pas en classe VII. Cette différence sera écartée pour l'année scolaire 1913/14, si l'enseignant supplémentaire prévu par la Ville est engagé pour cette branche. Je prie l'*Oberschulrat* impérial d'autoriser ce plan d'études.

L'autorisation est accordée. Dans les écoles normales des établissements susdits, l'adoption du système prussien signifie que les élèves de troisième année passeront leur examen théorique à l'été 1913 et leur examen pratique à l'été 1914, au terme de leur quatrième année. Même dans un établissement aussi avancé que celui de la Ville de Strasbourg, on ne peut réformer de but en blanc : à l'automne 1912, le Dr. Beetz écrit à l'*Oberschulrat*<sup>932</sup> : « Comme, à la rentrée de l'année scolaire prochaine, il faudra introduire la quatrième année d'école normale et ajuster notre plan d'études sur celui de la réforme

---

<sup>931</sup> ADBR 34AL1347, Beetz à l'*Oberschulrat*, 04.07.1912.

<sup>932</sup> ADBR 34AL1347, Beetz à l'*Oberschulrat*, 19.11.1912.

prussienne, j'estime qu'il serait très souhaitable que je puisse me familiariser avec le fonctionnement de quelques grands établissements prussiens avant d'effectuer les préparatifs pour l'école de Strasbourg ». Son congé octroyé, le directeur passe une partie du moins de décembre à Krefeld, à Hanovre et à Berlin (*Königliche Augustaschule* et *Viktoria-Luisen-Schule*) ; ses frais de déplacement sont pris en charge par la Ville.

En décembre 1912, l'*Oberschulrat* écrit aux responsables des écoles normales supérieures qui ne se sont pas encore engagées sur la voie de la réforme pour leur demander si elles sont prêtes à entamer un cursus de quatre années avec les élèves qui entreront à la rentrée 1913<sup>933</sup> ; c'est-à-dire que celles-ci connaîtraient leur examen théorique à l'été 1916 et leur examen pratique à l'été 1917<sup>934</sup>. On fait comprendre qu'une réponse négative signifierait, à brève échéance, la fin de l'école normale concernée. La supérieure générale des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel répond : « Nous ne possédons pas d'école normale supérieure. Nos sœurs qui se soumettent à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles ont auparavant passé l'examen d'institutrice et sont généralement actives depuis plusieurs années dans l'enseignement »<sup>935</sup>. La congrégation de Sainte-Chrétienne accepte de prolonger le cursus à quatre ans et « de prendre les mesures nécessaires pour cela »<sup>936</sup>. Les supérieures générales de Sœurs de la Providence de Peltre et de la Divine Providence de Ribeauvillé disent également leur accord, tout comme la directrice de Notre-Dame à Strasbourg. Il n'y a que la Ville de Colmar qui traîne les pieds, s'essayant au chantage : on instaurera le cursus de quatre années si l'État augmente sa subvention (la construction du bâtiment neuf de l'école sur les seuls fonds de la commune reste en travers de la gorge du maire Blumenthal)<sup>937</sup>. Mais l'État refuse et Colmar se soumet... tout en espérant une hausse de la subvention pour l'ouverture de l'année pratique, à la rentrée 1916<sup>938</sup>.

---

<sup>933</sup> Nieden excepté, l'école normale supérieure du Bon-Pasteur s'apprêtant à fermer.

<sup>934</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* au maire de Colmar, aux supérieures générales des Sœurs de Ribeauvillé, de Peltre, de Sainte-Chrétienne et de Saint-Jean-de-Bassel et à la directrice de l'école supérieure de filles des Sœurs de Notre-Dame à Strasbourg, 17.12.1912.

<sup>935</sup> ADBR 105AL2525, la supérieure gén. des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à l'*Oberschulrat*, 27.01.1913.

<sup>936</sup> ADBR 105AL2525, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne à l'*Oberschulrat*, 29.01.1913.

<sup>937</sup> ADBR 105AL2525, le maire de Colmar à l'*Oberschulrat*, 25.02.1913.

<sup>938</sup> ADBR 105AL2525, le maire de Colmar à l'*Oberschulrat*, 24.04.1913.

Entre-temps, début février 1913, le *Statthalter* a présenté au gouvernement prussien les mesures prises par l'Alsace-Lorraine permettant la conclusion d'un nouvel accord d'équivalence des diplômes<sup>939</sup> : cinq écoles normales supérieures fonctionnent, depuis la rentrée 1912, dans les conditions exigées ; des prescriptions ont été établies pour l'examen d'admission dans ces établissements<sup>940</sup> ; de nouveaux règlements d'examen viennent d'être édictés suivant le modèle prussien, instaurant l'examen théorique et l'examen pratique<sup>941</sup>. Le courrier est bien reçu à Berlin. Seuls quelques points de détail méritent encore d'être éclaircis<sup>942</sup>. Ils le sont en avril<sup>943</sup>, alors même qu'au *Landtag*, le Centre dénonce une réforme menée sans concertation et défavorisant les établissements congréganistes<sup>944</sup>.

Le 19 juin 1913, le secrétaire d'État Zorn von Bulach annonce officiellement la conclusion de l'accord de reconnaissance par la Prusse des diplômes délivrés par les écoles municipales normales supérieures de Strasbourg, Mulhouse et Metz et par les commissions spéciales désignées pour les écoles normales supérieures des Sœurs de la Miséricorde à Metz et de la Fondation Auguste Viktoria à Courcelles<sup>945</sup>. Le 3 juillet 1913, les directions de ces établissements reçoivent une circulaire de l'*Oberschulrat* fixant leurs conditions de fonctionnement<sup>946</sup>. On précise sur quels points les plans d'études des écoles supérieures de filles et des écoles normales supérieures d'Alsace-Lorraine peuvent différer des plans d'études des *Lyzeen* et *Oberlyzeen*. Au nombre de ces dérogations consenties par Berlin, figure l'enseignement religieux, sur lequel un accord reste à trouver avec les différentes autorités ecclésiastiques. Le gouvernement prussien est mis au courant du contenu de la circulaire : il fait corriger l'un des termes employés et demande quelques précisions.

---

<sup>939</sup> ADBR 105AL2525, le *Statthalter* au ministre des Affaires d'enseignement de Prusse, 06.02.1913.

<sup>940</sup> Elles sont envoyées le lendemain aux chefs d'établissement, ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* aux directeurs des écoles municipales supérieures de filles de Strasbourg, Mulhouse et Metz, à la directrice de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde à Metz et au directeur de l'école supérieure de filles de Courcelles, 07.02.1913.

<sup>941</sup> Ordonnance concernant les écoles normales supérieures, Règlement de la *Reifeprüfung* dans les écoles normales supérieures, Règlement de la *Lehramtsprüfung* dans les écoles normales supérieures : les trois textes sont édictés le 06.02.1913 et paraissent dans le *Zentral- und Bezirks-Amtsblatt für Elsass-Lothringen* du 22.02.1913.

<sup>942</sup> ADBR 105AL2525, le ministre des Affaires d'enseignement de Prusse au *Statthalter*, 19.03.1913.

<sup>943</sup> ADBR 105AL2525, le *Statthalter* au ministre des Affaires d'enseignement de Prusse, 25.04.1913.

<sup>944</sup> *Zweite Kammer des Landtags*, 09.04.1913.

<sup>945</sup> Avis du 19.06.1913 publié dans le *Zentral- und Bezirks-Amtsblatt für Elsass-Lothringen* du 28.06.1913.

<sup>946</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* aux directeurs des écoles municipales supérieures de filles de Strasbourg, Mulhouse et Metz, à la directrice de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde à Metz et au directeur de l'école supérieure de filles de Courcelles, 03.07.1913.

Strasbourg envoie une réponse rassurante. Il reste maintenant aux chefs d'établissement à présenter le nouveau cursus aux parents d'élèves.

Le 28 juillet 1913, les directions des écoles normales supérieures non reconnues en Prusse reçoivent leurs consignes pour l'examen d'entrée de la prochaine génération de normaliennes, celles qui commenceront le nouveau cursus de quatre années à l'automne 1913<sup>947</sup>. Le Dr. Eugène Muller, ecclésiastique et universitaire, député centriste de Thann-Saint-Amarin, prend la défense des institutions privées à la chambre basse du *Landtag* le 4 mars 1914. Tout en prenant acte de l'introduction de la réforme prussienne en Alsace-Lorraine, il demande à l'*Oberschulrat* de consentir à des mesures de tolérance en faveur de ces institutions, afin « que la capacité de concurrence de ces dernières se maintienne face aux écoles publiques ». Albrecht répond que chaque établissement a accepté la réforme et que « l'accord avec la Prusse » exige l'application stricte des nouvelles dispositions, par ailleurs « aucunement chicaneuses ». Ledit accord du 19 juin 1913 ne concerne certes, comme on le sait, que cinq établissements, mais il faut bien appliquer les mêmes mesures aux autres écoles normales supérieures si l'on compte les faire bénéficier, à terme, de l'équivalence.

Ce même mois de mars 1914, la supérieure des Sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé, pour l'établissement colmarien de sa congrégation, et la directrice de l'école supérieure de filles Notre-Dame à Strasbourg écrivent chacune à l'*Oberschulrat* pour faire part de leur volonté de réorganiser lesdites écoles supérieures de filles suivant le modèle prussien<sup>948</sup>. Elles acceptent de renoncer provisoirement à l'équivalence des diplômes avec la Prusse, mais réclament l'équivalence avec les établissements alsaciens-lorrains du

---

<sup>947</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* aux directrices de l'école municipale supérieure de filles de Colmar, de l'école supérieure de filles de la Divine Providence à Colmar, de l'école supérieure de filles de Peltre, de l'école supérieure de filles de Sarreguemines et de l'école supérieure de filles de Notre-Dame à Strasbourg, 28.07.1913.

<sup>948</sup> ADBR 105AL2525, la supérieure des Sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé à l'*Oberschulrat*, 30.03.1914, et la directrice de l'école supérieure de filles de Notre-Dame à Strasbourg au même, le même jour. La seconde demande l'autorisation : « 1. d'introduire le plan d'études appliqué dans quelques écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine complètement développées, 2. d'organiser l'examen selon le règlement d'examen des enseignantes qui a été publié dans le *Zentral- et Bezirksblatt* du 22.02.1913 (premier examen scientifique dans notre établissement en 1916), 3. de l'équivalence des diplômes de l'école et de l'école normale avec les diplômes correspondants des établissements alsaciens-lorrains ci-dessus mentionnés, 4. de l'accès aux études universitaires permis par le diplôme obtenu dans notre établissement à l'examen de sortie en fin de quatrième année d'école normale, c'est-à-dire sans la période supplémentaire de deux années d'enseignement demandée jusque là ».

nouveau régime<sup>949</sup>. Les hautes autorités scolaires accueillent favorablement leurs requêtes, tout en refroidissant quelques prétentions.

Des écoles supérieures de filles sans école normale annexe cherchent aussi à se conformer au plan d'études prussien. Mais il s'agit là de vains efforts, comme l'*Oberschulrat* en avertit les directions en janvier 1914<sup>950</sup> :

Depuis que les plans d'études prussiens du 12 décembre 1908 ont été introduits, au début de l'année scolaire 1912/13, avec quelques modifications, dans certaines écoles supérieures de filles complètement développées, la croyance s'est répandue dans le cercle des écoles supérieures de filles non complètement développées qu'elles devaient aussi appliquer ces plans d'études pour ne pas rester en arrière ou dans l'intérêt de celles de leurs élèves qui envisagent d'intégrer plus tard une école plus hautement développée. On remarque cela particulièrement dans l'enseignement des mathématiques. On utilise souvent des manuels conçus selon les dispositions prussiennes du 12 décembre 1908 et on voit des enseignantes diplômées selon le règlement d'examen du 4 décembre 1891 chargées de l'enseignement des mathématiques.

Mais cette croyance est fausse. Une école supérieure de filles qui n'est pas pleinement développée, même si ses enseignants et enseignantes y font leur travail avec beaucoup de conscience et de sens du devoir, ne peut atteindre chez ses élèves le niveau moyen de connaissances attendu dans une école du même type pleinement développée, hormis dans certaines situations exceptionnellement favorables. Il faut notamment considérer le fait que des enseignantes qui ont été formées selon le règlement d'examen de 1891, même si elles ont élargi leurs connaissances, par la suite, au moyen de cours privés, ne peuvent dispenser un enseignement suffisant en mathématiques. Ne serait-ce que pour cette raison, les plans d'études prussiens de 1908 n'ont pas été rendus généralement obligatoires et il n'est pas prévu de le faire.

Concernant l'enseignement des mathématiques, je remarque que son introduction dans votre école n'est admissible que s'il peut être confié, au moins dans le niveau supérieur, à des enseignants ou enseignantes formés à l'université pour cette matière. Si des élèves de votre école souhaitent plus tard intégrer un lycée, une *Realschule* ou une école supérieure de filles pleinement développée, il leur appartient, comme cela a été le cas jusqu'à présent, d'acquérir les connaissances nécessaires par la voie privée. Il n'entre pas dans les devoirs d'une école de créer des structures devant faciliter à quelques rares élèves leur entrée dans une autre école.

---

<sup>949</sup> ADBR 105AL2525, la supérieure des Sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé à l'*Oberschulrat*, 27.05.1914, et la directrice de l'école supérieure de filles de Notre-Dame à Strasbourg au même, le même jour.

<sup>950</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles publiques et privées supérieures de filles, 23.01.1914.

## **b) L'achèvement institutionnel**

### (1) Une demande de réorganisation

La volonté de certaines petites écoles supérieures de filles d'adopter les règlements prussiens n'est pas nouvelle. On en trouve des traces antérieures à la réforme de 1908. Ainsi, en juin 1906, la directrice du pensionnat Notre-Dame de Molsheim demande l'autorisation d'introduire, à la rentrée suivante, trois nouveaux manuels scolaires (géographie, histoire, histoire naturelle), en se référant aux « dispositions de 1894 sur l'enseignement des filles »<sup>951</sup>. Les hautes autorités scolaires, qui considèrent, « étant donné la situation de [son] école », un tel changement comme « inapproprié », ne comprennent pas de quoi il s'agit. La religieuse leur répond qu'elle pensait « aux dispositions prussiennes sur l'enseignement des filles du 31 mai 1894 »<sup>952</sup> : « Nous projetions d'appliquer le plus possible ces dispositions à notre enseignement de l'allemand, de l'histoire et de la géographie et croyions agir ainsi selon les vues de l'*Oberschulrat* impérial, car notre école a montré des faiblesses dans ces matières lors de la dernière inspection. Si notre intention devait ne pas correspondre à son souhait, nous recevions très volontiers ses bienveillants conseils ». « Ils furent souvent donnés et bien peu suivis », note Schlemmer dans la marge !

Le mouvement s'amplifie au début des années 1910. « En ce qui concerne l'école supérieure de filles de dix classes, nous avons déjà commencé à appliquer les dispositions prussiennes, de telle sorte que nous sommes en droit d'attendre qu'on reconnaisse à l'examen de sortie de notre première classe les mêmes droits qu'en Prusse », écrit le Dr.

---

<sup>951</sup> ADBR 105AL2566, la directrice du pensionnat de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 02.06.1906.

<sup>952</sup> ADBR 105AL2566, la directrice du pensionnat de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 21.06.1906.

Nieden, alors qu'il annonce plus ou moins la fermeture de l'école normale supérieure du Bon-Pasteur<sup>953</sup>.

Dans la session du *Landesausschuss* de 1911, un membre de la deuxième commission, qui regrette la faiblesse des subventions accordées aux écoles supérieures de filles, s'enquiert du « développement » de ces dernières<sup>954</sup>. Ce député, sûrement Georges Wolf, souhaite notamment savoir s'il est prévu de reconnaître des « privilèges » (*Berechtigungen*) aux diplômes délivrés par les écoles supérieures de filles « complètement développées »<sup>955</sup>. La réponse du représentant du gouvernement à de quoi décevoir. Sur la réforme en général : « Etant donné la situation particulière du pays et la grande diversité des écoles concernées, une réforme aussi vaste que celle menée en Prusse ou en Saxe ne [peut] entrer en ligne de compte. L'élaboration de règlements, qui, de toute façon, ne pourraient valoir que pour un petit nombre des écoles concernées, n'a donc pas été entreprise ». Quant aux « privilèges », il n'est pas non plus envisagé d'en octroyer, cela « d'autant moins qu'ils ne correspond[ent] pas aux vues de la population et ne contribu[ent] en rien à augmenter le niveau des prestations d'une école », argumente-t-on. Le député avait également demandé « si la fréquentation d'écoles supérieures de garçons par des filles ser[ait] maintenue ». Sous-entendu : il faut créer des *Studienanstalten* pour ouvrir une voie spécifiquement féminine vers le baccalauréat. Le représentant du gouvernement répond par une présentation statistique qui commence ainsi : « Sur les 11 793 élèves des écoles supérieures de garçons, on compte 172 filles ». Sous-entendu : les mesures existantes suffisent à répondre à un besoin marginal.

Deux ans plus tard, en commission de la seconde chambre du *Landtag*, Wolf demande à nouveau des renseignements sur « la question de la réforme des établissements d'éducation féminins ». Il les obtient en séance plénière, le 26 février 1913, dans un long exposé du Dr. Luthmer<sup>956</sup>. Le conseiller gouvernemental commence par présenter la réorganisation de la formation des enseignantes, déjà bien avancée, puisqu'un nouvel

---

<sup>953</sup> ADBR 105AL2525, Nieden à l'*Oberschulrat*, 31.01.1912.

<sup>954</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1911.

<sup>955</sup> Sur ce sujet, voir la lettre du 24.01.1910 adressée par le président du *Deutschen Verein für das höhere Mädchenschulwesen* (Keim) au Ministère et à l'administration scol. d'Alsace-Lorraine (ADBR 105AL2525).

<sup>956</sup> *Zweite Kammer des Landtags*, 26.02.1913.

accord d'équivalence des diplômes avec la Prusse est sur le point d'être conclu – comme on sait – pour cinq écoles normales supérieures. Puis il passe en revue les autres établissements concernés par la réforme prussienne : écoles supérieures de filles, *Frauenschulen*, *Studienanstalten*. Impossible pour les premières, étant donné leur diversité, d'être régies par un règlement unique :

Nous avons des écoles désignées comme écoles supérieures de filles qui comprennent deux, trois, quatre, cinq et jusqu'à dix classes. Il est, bien entendu, impossible d'établir des plans d'études qui s'appliqueraient à toutes de la même manière. Il est donc envisagé de ne donner des lignes directrices qu'à celles qui ne sont pas en mesure de répondre aux exigences prussiennes, ce que veulent faire, de manière logique, celles dont les écoles normales travaillent déjà sur le modèle prussien ; quelques écoles privées seront aussi prêtes à cela, bien que ne le pouvant pas pour le moment. Pour les autres, on ne pourra essentiellement établir, sous la forme de lignes directrices, qu'un plan d'études correspondant à celui jusqu'alors en vigueur dans les plus grandes écoles. Il faudra laisser à chaque école le soin de l'appliquer dans la mesure de ses capacités, dans le cas où son organisation ne lui permettrait pas une application complète avec dix ou un nombre approchant de classes.

La présentation des *Frauenschulen* consiste essentiellement à décrire le contenu nébuleux de ce nouvel objet scolaire toujours aussi mal identifié, « même en Prusse » : « La confusion qui entoure ses objectifs explique pourquoi une seule *Frauenschule* a vu le jour jusqu'à présent en Alsace-Lorraine, seulement à l'automne dernier, et encore, uniquement à titre d'essai ». C'est le Bon-Pasteur, qui, renonçant à son école normale supérieure, s'est lancé dans cette aventure.

Les *Studienanstalten*, enfin. Faut-il en créer une en Alsace-Lorraine ? 52 jeunes filles préparent alors des baccalauréats dans des établissements secondaires masculins à Strasbourg, 29 à Mulhouse, 18 à Metz. Le besoin d'une *Studienanstalt* semble ne pas vraiment exister au regard de ces chiffres. Luthmer observe les statistiques du reste de l'Empire et constate que les villes où les *Studienanstalten* prospèrent (plus de 100 élèves) sont généralement plus peuplées que Strasbourg, candidate alsacienne-lorraine la plus sérieuse pour une installation. Deux demandes ont déjà été formulées pour l'ouverture de

tels établissements<sup>957</sup>, mais le haut fonctionnaire prévoit que les coûts importants, mal compensés par de faibles recettes d'écolage, refroidiront les municipalités. D'autres projets, gardés pour la conclusion, paraissent prioritaires : la reconnaissance officielle des écoles supérieures de filles comme établissements d'enseignement secondaire et l'harmonisation des salaires des enseignants entre les différents établissements.

Le député Wolf est ravi de cet exposé inhabituellement détaillé et demande sa publication sous la forme d'un mémorandum. Eugène Muller est du même avis, étant donné l'importance des nouvelles mesures, qui « exigent notamment de très lourds sacrifices de la part des établissements privés ». Il en profite pour demander aux autorités scolaires une attitude compréhensive (demande qu'il répètera, comme on le sait, un an plus tard). Un autre député centriste, l'enseignant Médard Brogly, intervient alors pour encourager la création de *Studienanstalten*, car il est « hostile à l'admission de filles dans les écoles supérieures de garçons » ; professeur à l'*Oberrealschule* de Mulhouse, fréquentée par quelques filles, il aurait vu ces dernières perdre, « avec le temps, un morceau de dignité féminine ». Le député « lorrain » Nicolas Jung, également enseignant, adjoint au maire de Metz<sup>958</sup>, poursuit le débat, en s'intéressant uniquement aux écoles municipales supérieures de filles des grandes villes qui ont déjà plus ou moins accompli leur réorganisation. Les autorités scolaires doivent, selon lui, faire deux choses pour elles : les considérer comme des établissements d'enseignement secondaire et mettre en place un calcul plus favorable de leurs pensions de retraite. Le directeur de l'*Oberschulrat* (Albrecht) assure qu'un projet est en préparation sur ce point. Le dernier mot revient à Brogly, qui s'étonne qu'on laisse partir dans le reste de l'Allemagne ces *Oberlehrerinnen* dont l'Alsace-Lorraine a tant besoin.

---

<sup>957</sup> ADBR 105AL2525, le maire de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 21.02.1912 (« car ici les filles inclinent de plus en plus à se préparer à des études universitaires »). On connaît déjà la décision favorable à la création d'une *Studienanstalt* prise par le conseil municipal de Strasbourg en 1909.

<sup>958</sup> Éléments biographiques dans ROTH François, *Op. cit.*, 2011 (1976), p. 445.

## (2) Une demande de reconnaissance

La question de la reconnaissance des écoles supérieures de filles comme des établissements d'enseignement secondaire est, nous le savons, déjà ancienne. Nous avons traduit le terme *höheres Mädchenschulwesen* par « enseignement secondaire des filles », même s'il est légalement compris dans l'enseignement primaire, en nous fondant sur la perception des autorités, du personnel et du public. Ainsi, en 1888, lorsque l'*Oberschulrat* fait la chasse aux imprimés français en usage dans les écoles supérieures de filles, il trouve un « bulletin mensuel » du « Pensionnat Saigey » avec comme intitulé « École secondaire de jeunes filles »<sup>959</sup>. On a déjà lu Max Fischer sur le peu de signification de l'appartenance officielle des écoles supérieures de filles à l'enseignement primaire. Mais avec l'introduction de la réforme prussienne, il n'est plus admissible de porter encore cette macule. La Ville de Strasbourg adresse à l'*Oberschulrat* une requête particulière pour son école supérieure de filles.

En avril 1913, le maire dénonce le maintien de l'établissement dans la catégorie des établissements d'enseignement primaire comme la marque d'un traitement inéquitable. L'école municipale supérieure de filles correspond en tous points, selon lui, à une école supérieure de garçons, non seulement par son plan d'études et la composition de son personnel, où l'on trouve un grand nombre d'*Oberlehrer* et d'*Oberlehrerinnen*, mais encore par la sociologie de son public, puisque « les élèves de l'école supérieure de filles appartiennent aux mêmes couches de la population que les élèves des écoles supérieures de garçons »<sup>960</sup>. Or, cette inégalité, ressentie de longue date, est devenue flagrante avec la réorganisation entamée à la rentrée 1912, qui a vu le plan d'études de l'établissement être « ajusté sur le plan d'études prussien par l'introduction de l'enseignement des mathématiques, le renforcement de l'enseignement du calcul et l'élargissement de l'enseignement des sciences naturelles ». À cela doivent s'ajouter l'ouverture de la quatrième année d'école normale à la rentrée 1913 et l'équivalence des diplômes d'enseignante avec le royaume de Prusse, « où les écoles supérieures de filles

---

<sup>959</sup> ADBR 34AL1388, « École secondaire de jeunes filles », bulletin vierge imprimé dans les années 1880.

<sup>960</sup> ADBR 34AL1347, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 03.04.1913.

appartiennent à l'enseignement secondaire ». Le changement de catégorie permettrait également aux *Oberlehrer* d'accéder au « rang des conseillers de quatrième classe », comme leurs collègues de l'enseignement masculin. Une reconnaissance légale du statut d'établissement d'enseignement secondaire est donc attendue avec impatience : « Un décret de ce type serait salué avec satisfaction non seulement par la Ville, étant donné les sacrifices importants qu'elle a consentis pour la réorganisation de l'école supérieure de filles, mais aussi par le personnel enseignant et les cercles de la population concernés ».

L'autre grand sujet, une fois finalisée la réforme des écoles normales supérieures, est (on l'a vu avec les débats au *Landtag*) la création de *Studienanstalten*. Ces institutions s'intègrent de plus en plus au système éducatif allemand : au *Bundesrat*, la Hesse demande, en novembre 1913, que le baccalauréat féminin qu'on y délivre puisse donner accès aux études de médecine. Le même mois, en séance du conseil de l'*Oberschulrat* (ou « *Oberschulrat* élargi »), on examine la demande du maire de Mulhouse de créer une *Studienanstalt*<sup>961</sup>. Luthmer est contre : la chose s'explique en Prusse, parce que les filles ne peuvent pas y fréquenter d'écoles supérieures de garçons, ce qui est autorisé en Alsace-Lorraine, où l' « on n'a pas eu de mauvaise expérience de la coéducation jusqu'à présent ». Ce n'est pas l'avis d'Eugène Muller, adversaire de la coéducation, qui préfère que l'accès aux études universitaires soit permis par une institution propre aux filles ou par la voie de l'examen d'enseignante. Cette dernière voie a déjà été ouverte par le décret de 1910 sur l'examen des *Oberlehrerinnen*, indique alors Luthmer. Il est vrai que les candidates à cet examen réussissent bien, déclare le Dr. Keil, autre professeur à l'Université de Strasbourg, mais celui-ci regrette la fragilité de leurs connaissances en latin.

Wirz, directeur de l'*Oberrealschule* de Colmar, « recommande de donner aux écoles supérieures de filles le caractère d'une école supérieure, comme en Prusse ». Le Dr. Rech, directeur des études au Lycée épiscopal de Montigny, « souhaite qu'on ne formule pas en Alsace-Lorraine de plus hautes exigences qu'en Prusse ». Georges Wolf soutient la proposition de Wirz et affirme qu' « en Prusse, on nous envi[e] une coéducation qui n'[a] créé aucun inconvénient ». « Dr. Albrecht confirme qu'aucun inconvénient notable n'a été à signaler jusqu'à présent ». « Concernant l'alignement des écoles supérieures de filles sur

---

<sup>961</sup> ADBR 105AL2525, délibérations de l'*Oberschulrat* élargi, 15.12.1913.

les écoles supérieures », puisqu'on n'y revient toujours, le directeur de l'*Oberschulrat* « fait ressortir les difficultés qui surgiraient des différences de développement entre les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine ». « Monsieur Wirz pense que seules les écoles supérieures qui ont accepté la réforme prussienne devraient devenir des écoles supérieures », mais Albrecht lui « oppose que cela créerait différentes catégories d'écoles supérieures de filles et que la concurrence n'en serait que plus forte ». La discussion s'arrête là. La *Studienanstalt* mulhousienne paraît enterrée.

La Ville de Strasbourg, par contre, en pleine réflexion sur la fondation d'une seconde école municipale supérieure de filles, poursuit le projet d'avoir la sienne. En janvier 1914, le Dr. Beetz se prononce sur son emplacement<sup>962</sup> :

La *Studienanstalt* projetée pourrait être attachée à notre établissement, à la condition que l'école normale supérieure déménage en une place où l'on pourrait installer également une école d'application. Je pense que l'actuelle école supérieure de filles Lindner serait toute désignée pour cela ; elle devrait pouvoir être mise en vente à un prix acceptable quand on lui aura retiré la subvention municipale. La Ville pourrait ainsi répondre, à bref délai, aux souhaits de la population concernant l'enseignement secondaire des filles. Elle gagnerait, du même coup, par le transfert des filles dans la *Studienanstalt*, de la place pour les garçons dans les locaux du Lycée.

Au printemps 1914, le directeur de l'*Oberschulrat* rédige un long rapport sur l'état des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine, pour fixer le cap de leur réorganisation. Il réagit d'abord aux « vives critiques » de la presse à leur endroit. Albrecht « reconnaît, sans la moindre réserve, que les résultats de ces écoles sous le rapport national et intellectuel laissent beaucoup à désirer ». Mais les attaques contre l'institution manquent, selon lui, de mesure. Sur la question nationale, le haut fonctionnaire reconnaît le symptôme (préférence des femmes de la bourgeoisie citadine autochtone pour la culture française), mais repousse toute responsabilité des écoles supérieures de filles. Albrecht rend justice, par un exposé historique, aux mesures prises par l'administration scolaire du *Reichsland* pour germaniser les écoles supérieures de filles existantes et pour créer pas moins de vingt-trois écoles municipales supérieures de filles. Il dresse un tableau statistique de la situation, établissement par établissement, qui « montre combien d'organisations différentes sont

---

<sup>962</sup> AMS 2MW581, Beetz à la mairie de Strasbourg, 30.01.1914.

regroupées sous le nom d'école supérieure de filles, à quel point, dans chaque cas, l'institution s'adapte au besoin local et combien il est difficile de trouver une norme unifiée adaptée à toutes ces manifestations » :

Jusqu'à ce jour il n'en existe pas, ce dont on fait le reproche à l'*Oberschulrat*. On indiquera cependant que des États qui s'enorgueillissent d'une longue tradition et un paisible développement de leur système d'enseignement n'ont entrepris d'harmonisation de leurs écoles supérieures de filles qu'au cours des deux dernières décennies, tandis qu'en Alsace-Lorraine, l'administration scolaire a eu à régler rapidement toutes sortes de questions face à une résistance importante. Avouons cependant une chose : il existe ici une lacune que nous voulons combler. Quelle que soit la manière dont on mènera ce travail, il est indispensable de prendre comme point de départ l'école supérieure de filles de dix classes si l'on veut conserver la connexion avec le reste de l'Allemagne. La limite inférieure devra être tracée en-dessous des écoles qui répartissent les dix années scolaires en classes réunissant chacune deux années, c'est-à-dire en-dessous des écoles à cinq classes. Le règlement à établir concernera ainsi 43 des 68 écoles [supérieures] de filles. Il sera impossible de faire entrer les 25 autres, c'est-à-dire 35% des écoles actuellement existantes, dans un règlement qui considère l'école [supérieure] de filles à dix classes comme la norme. Le résultat sera que ces 25 écoles ne pourront pas continuer à exister en tant qu'écoles supérieures de filles. Elles deviendront, si tant est que cela est possible, des classes d'école moyenne, des pensionnats ou quelque chose d'autre. Pour celles d'entre elles qui sont des écoles municipales (Altkirch, Barr, Bouxwiller, Phalsbourg, Sarre-Union, Thann, Wasselonne, Wissembourg), il est à prévoir que des municipalités utiliseront cette occasion pour faire fermer ces écoles globalement impopulaires. La promulgation d'un règlement unique devant améliorer la qualité des écoles conduira donc probablement à une diminution quantitative de celles-ci et sera considérée comme un recul par une critique publique toujours prompte au blâme. Il faudrait en tenir compte.

Un autre chantier sera alors aussi celui de l'harmonisation des conditions salariales, « à peu près aussi bigarrées que l'organisation de ces écoles », avec des enseignantes du privé sous payées. Même dans le secteur public, « le salaire de départ des enseignantes titulaires fluctue entre 1 200 et 2 000 Mark » et « le salaire maximal entre 1 400 et 3 400 Mark » selon les municipalités : « De telles différences pouvaient être tolérées au début, quand il s'agissait de ne pas compliquer par de hautes exigences la fondation d'une école municipale, mais sur la durée, elles empêchent non seulement la libre circulation des enseignantes d'une école à une autre, mais aussi l'acquisition de corps enseignants stables et de qualité ». Et cela alors que les salaires des institutrices viennent d'être revalorisés.

Une loi d'harmonisation est prête à être soumise au Parlement. Il faudra sûrement compter avec une augmentation des subventions de l'État.

Pour Albrecht, un règlement définissant les écoles supérieures de filles alsaciennes-lorraines et une loi sur leurs conditions financières s'imposent donc, « pour donner des fondations solides à l'activité de ces écoles ». La réorganisation institutionnelle ira de pair avec celle de la surveillance. Alors « exercée par deux conseillers de l'*Oberschulrat*, en collaboration avec la plupart des inspecteurs scolaires de cercle », celle-ci est considérée comme « insuffisamment efficace ». Albrecht prévoit notamment « de transmettre la surveillance du groupe des vingt-trois écoles supérieures de filles dirigées par des sœurs à un collaborateur qu'il faudra attacher à l'*Oberschulrat* », pour remédier au défaut d'unité existant. Il faudra aussi faciliter les fermetures d'école, mais « on se situe cependant là déjà sur le terrain politique et non plus technique », remarque le directeur de l'*Oberschulrat*, en guise de conclusion. Ce rapport est aussi une feuille de route pour son successeur, car Albrecht part à la retraite en l'automne 1914. Après le bref passage de Hans von der Goltz<sup>963</sup>, la direction de l'*Oberschulrat* revient à Emil Kayser, qui fut maire professionnel de Mulhouse (1902-1908) avant d'exercer les fonctions de conseiller gouvernemental à la présidence du district de Lorraine<sup>964</sup>. C'est à lui que revient la mission d'achever la réforme des écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine.

### (3) L'ordonnance du 10 mars 1915

En décembre 1914 (alors que la Première Guerre mondiale ensanglante l'Europe depuis plusieurs mois déjà), Luthmer rédige des « prescriptions générales pour les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine »<sup>965</sup>. Le texte, retravaillé, devient l'Ordonnance sur l'organisation des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine (*Verordnung über die*

---

<sup>963</sup> IGERSHEIM François, « Goltz Hans Alexander Ernst August, von der », *NDBA*, 13, p. 1246.

<sup>964</sup> OBERLÉ Raymond, « Kayser Émile », *NDBA*, 20, p. 1906.

<sup>965</sup> ADBR 105AL2523, brouillon d'une ordonnance concernant les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine, déc. 1914.

*Verfassung der höheren Mädchenschulen in Elsass-Lothringen*). Elle est ratifiée par le *Statthalter* Dallwitz, le 10 mars 1915. Un règlement établissant un plan d'études (*Ordnung der Stundenverteilung und der Lehraufgaben für die höheren Mädchenschulen in Elsass-Lothringen*) l'accompagne, ratifié, le même jour, par le secrétaire d'État von Roedern. Le premier paragraphe de l'ordonnance définit ce qu'est une école supérieure de filles : un établissement dont le programme, comprenant deux langues étrangères, dépasse les objectifs des écoles élémentaires et moyennes et dont les élèves suivent, à partir de six ans, une scolarité de dix années dans autant de classes ou dans des classes regroupant deux années. Le deuxième paragraphe concerne les établissements jusqu'alors considérés comme des écoles supérieures de filles, mais qui ne correspondent pas à la définition du premier paragraphe. Il institue une catégorie de *gehobene Mädchenschulen*, comme la réforme de 1908 en a créées une en Prusse<sup>966</sup>. *Höhere et gehobene Mädchenschulen* sont toutes deux reconnues comme appartenant à l'enseignement secondaire. C'est la fin d'un long chemin et la satisfaction d'une revendication devenue de plus en plus vive.

Les autres paragraphes de l'ordonnance traitent de l'organisation des classes, de l'admission de jeunes garçons, de l'adjonction d'autres institutions (école maternelle, classes complémentaires, *Frauenschule*, école normale supérieure sont citées, mais pas la *Studienanstalt*), de la langue usuelle, des diplômes du personnel enseignant, etc. Le dernier paragraphe offre aux établissements la possibilité de suivre les règlements prussiens à la place du règlement alsacien-lorrain. Le Bon-Pasteur en usera<sup>967</sup>. Concernant le plan d'études, le changement majeur par rapport aux différents plans d'études jusqu'alors en vigueur dans le pays est le recul du début de l'apprentissage du français à la quatrième année de scolarité (neuf-dix ans). La presse allemande, généraliste et spécialisée, s'en félicite<sup>968</sup>.

---

<sup>966</sup> Le terme de *gehobene Mädchenschule* est plus ancien. On trouve, au XIX<sup>e</sup> siècle, des manuels scolaires pour *gehobene und höhere Lehranstalten*.

<sup>967</sup> ADBR 34AL1373, Niden à l'*Oberschulrat*, 26.04.1914, concernant les manuels scolaires.

<sup>968</sup> « Neuordnung des höheren Mädchenschulwesens in Elsass-Lothringen », *Frauenbildung*, 1915, cahier 6, p. 217-220 ; « Neuordnung des höheren Mädchenschulwesens in Elsass-Lothringen », *Berliner Tageblatt*, 10.08.1915 ; « Vom elsass-lothringischen Schulwesen im Kriege », *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 01.10.1915.

Le 25 mars 1915, l'*Oberschulrat* adresse à la direction de chaque établissement une copie des nouvelles dispositions<sup>969</sup>. Elles entrent en vigueur dès les vacances de Pâques « pour les rares écoles qui commencent leur année scolaire à Pâques » et en septembre pour les autres. Les directions des établissements qui ne correspondent pas à la définition des écoles supérieures de filles ou dont le personnel enseignant n'est pas suffisamment diplômé doivent informer les autorités scolaires de leur éventuelle volonté de se conformer aux nouvelles prescriptions et indiquer un calendrier pour cela. Il sera alors décidé si le titre d'école supérieure de filles peut être maintenu ou si l'établissement deviendra une *gehobene Mädchenschule*, voire une école moyenne de filles<sup>970</sup>. Certains établissements ne se trouvant pas aux normes obtiennent de conserver provisoirement l'appellation d'école supérieure de filles. D'autres acceptent la rétrogradation. D'autres la subissent, comme l'Union des Familles à Strasbourg, dont le directeur avait répondu à la circulaire du 25 mars<sup>971</sup> :

L'école supérieure de filles privée Union des Familles, de loin la plus vieille école supérieure de filles de la ville (elle fut fondée en 1827), comptait cinq classes jusqu'au début de l'année scolaire 1913. La classe V comprenait un niveau, les autres classes deux niveaux. Au début de l'année scolaire 1913, suite à la fermeture de l'école de filles Diemer, un grand nombre d'élèves a rejoint l'Union des Familles. Il a fallu alors diviser la troisième classe en scindant ses deux niveaux. Cette division a été conservée en 1914/15 et le sera encore en 1915/16. À début de l'année scolaire en cours, il a été nécessaire, suite au déclenchement de la guerre, de réunir la première classe, où il ne restait que quatre élèves, avec la première section de la deuxième classe pour la plupart des matières ; seuls le calcul et la comptabilité, ainsi que deux heures d'allemand et deux heures de français restèrent séparés.

A Colmar, la municipalité prend l'ordonnance du 10 mars à rebours, en demandant l'élévation de son école moyenne de filles en *gehobene Mädchenschule*. « On espère ainsi, pour l'administration municipale, un renforcement de son influence sur les affaires internes de l'école, particulièrement sur le choix des enseignants, et pour les élèves des perspectives élargies », rapporte le conseiller scolaire Fischer pour le président du district de Haute-

---

<sup>969</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* aux directions de toutes les écoles supérieures de filles, 25.03.1915.

<sup>970</sup> On redéfinit également les règles de la correspondance entre les établissements et l'*Oberschulrat* et des précisions sont données sur l'application du nouveau plan d'études pour certaines matières.

<sup>971</sup> ADBR 34AL1380, Ziegler à l'*Oberschulrat*, 31.05.1915.

Alsace, qui demande à l'*Oberschulrat* des renseignements sur les *gehobenen Mädchenschulen* avant de prendre position<sup>972</sup>. Strasbourg répond que la transformation « ne semble pas conseillée ». Une note aux écoles supérieures de filles et aux *gehobene Mädchenschulen* s'impose pour préciser la nature de ces dernières. Envoyée en février 1916, elle explique que les « *gehobene Mädchenschulen* sont des écoles de filles qui sont organisées à la manière des écoles supérieures de filles » pour lesquelles on n'a pas établi de plan d'études spécifiques, mais auxquelles il revient « de se conformer au règlement sur la répartition horaire et les objectifs d'enseignement des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine, autant que leur situation particulière le leur permet »<sup>973</sup>.

#### (4) La Première Guerre mondiale, un contexte difficile

La mise en conformité des établissements avec l'ordonnance du 10 mars 1915 est compliquée par les conditions créées par la guerre. Le questionnaire envoyé aux directions des écoles supérieures de garçons et de filles pour la rentrée de 1914 permet d'appréhender les difficultés des établissements scolaires<sup>974</sup> :

1) Les locaux de l'école que vous dirigez sont-ils actuellement utilisés, entièrement ou en partie, comme hôpital militaire ou à d'autres fins militaires ? [...]

2) Dans le cas où les bâtiments de l'école sont libres, la situation locale permet-elle une reprise des cours au 1<sup>er</sup> octobre ?

3) Lequels des membres de votre corps enseignant sont mobilisés pour servir au front ou dans le *Landsturm* ? [...]

4) Est-il possible de reprendre l'enseignement avec le personnel enseignant disponible et dans quelle mesure ?

---

<sup>972</sup> ADBR 105AL2525, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 09.07.1915.

<sup>973</sup> ADBR 105AL2523, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles et des *gehobene Mädchenschulen*, 12.02.1916.

<sup>974</sup> ADBR 105AL2528, l'*Oberschulrat* aux directeurs des écoles publiques et privées supérieures de garçons, 05.09.1914. Une copie est envoyée aux directions des écoles supérieures de filles : « Ce qui est dit dans cet ordre concernant les élèves garçons et les enseignants compte aussi pour les élèves filles et les enseignantes ».

Si les écoles supérieures de filles sont moins concernées que les écoles supérieures de garçons par la mobilisation de leur personnel, majoritairement féminin, la proximité du front rend les déplacements (comme la communication avec les autorités scolaires) difficiles. Certains établissements peuvent reprendre les cours pour le 1<sup>er</sup> octobre 1914<sup>975</sup>, d'autres pas<sup>976</sup>. L'école municipale supérieure de filles de Thann disparaît suite à la conquête de la ville par les Français, celle de Munster ne rouvre pas, à cause de la proximité du front. L'école municipale supérieure de filles d'Altkirch fermera pour la même raison en 1916. On demande aux enseignants de se servir des manuels que les élèves possèdent déjà (à cause des transports difficiles et pour épargner le porte-monnaie des parents) et pour ceux absolument indispensables, on doit passer des commandes groupées pour bénéficier de tarifs réduits<sup>977</sup>. Il y aura d'autres mesures d'économie tout au long du conflit. L'école sert aussi à diffuser des consignes pour l'adaptation des foyers aux nouvelles conditions matérielles. Enfin, les élèves sont mobilisées pour contribuer à l'effort de guerre de diverses manières et vivent un renforcement de l'atmosphère patriotique sous la surveillance et l'impulsion des hautes autorités scolaires. Hautement politique, la question linguistique focalise les inquiétudes. On l'a vu avec l'ordonnance de mars 1915. Deux mois plus tôt, on faisait la chasse aux rares documents imprimés encore rédigés français.

## **5. L'école supérieure de filles, élément de fierté municipale**

A la date du traité de Francfort, les établissements municipaux apparaissent, dans les différents États allemands, comme le cadre privilégié de l'enseignement secondaire féminin. L'intégration des nouveaux territoires conquis doit passer, dans ce domaine, par

---

<sup>975</sup> ADBR 105AL2528, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de garçons et de filles qui peuvent rouvrir pour le 1<sup>er</sup> octobre 1914, 14.09.1914.

<sup>976</sup> ADBR 105AL2528, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de garçons et de filles qui ne peuvent pas rouvrir pour le 1<sup>er</sup> octobre 1914, 16.09.1914.

<sup>977</sup> ADBR 105AL2528, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de garçons et de filles, 22.09.1914.

l'application du modèle existant. Toutefois, pour étendu qu'est le pouvoir de l'administration dans le *Reichsland*, il ne va pas jusqu'à imposer aux villes la création d'établissements municipaux. Les édiles doivent être convaincus. Or, sauf à s'adresser à des progressistes forcenés, on ne peut transmettre cette conviction que par la démonstration des faits. Dans la majorité des cas, une école municipale supérieure de filles en Alsace-Lorraine aura donc été, à l'origine, une école privée subventionnée par l'État en attente de reconnaissance par la commune. L'exercice de séduction, compliqué par le contexte politique, peut prendre un certain temps pour cette institution allemande dont personne ne méconnaît les visées germanisatrices. Il n'en est pas moins, la cicatrisation des blessures de l'histoire aidant, toujours couronné de succès, sauf à Ribeauvillé, pour des raisons que nous expliquerons plus loin. Dans cette partie, nous ne traiterons que des écoles municipales, qu'elles l'aient toujours été ou qu'elles le deviennent au cours de la période du *Reichsland*, soit un total de vingt-quatre établissements. Il convient d'y ajouter un projet de fondation à Algrange, qui n'a pas pu voir le jour en raison de la victoire française de 1918. Le nombre est impressionnant et témoigne en lui-même de l'ampleur de l'engouement. La fierté municipale l'a emporté sur les réticences « nationales ».

Mais à y regarder de plus près, combien de différences d'une localité à l'autre ! Les monographies révèlent une grande variété de situations, qui impose un regroupement sur la base de l'importance des villes, avec un classement interne par date d'entrée dans le giron communal (la date est indiquée dans le titre). Les quatre grandes tout d'abord, à savoir la capitale, Strasbourg, les deux autres chefs-lieux de district, Colmar et Metz, et la métropole du sud, Mulhouse. On verra qu'une place prééminente dans la hiérarchie des agglomérations n'implique pas nécessairement, chez les élus, un enthousiasme particulier pour le développement de l'enseignement secondaire féminin. On le retrouve parfois davantage dans les villes moyennes, chefs-lieux de cercle ou/et centres industriels, où l'on observe aussi les désintérets les plus criants. Enfin, une école municipale supérieure de filles constitue pour plusieurs petites villes un élément de résistance à ce que les géographes appellent aujourd'hui la métropolisation. C'est là, dans un chef-lieu de cercle enclavé comme Altkirch et dans d'autres gros bourgs plus ou moins industrialisés, qu'on ressent le plus vivement la fierté municipale, laquelle s'apparente alors souvent à un instinct de survie.

Naturellement, pour écrire la monographie d'une institution qui n'a pas toujours relevé de la Ville, on ne se contentera pas de commencer à partir de la municipalisation, mais on remontera, en amont, aussi loin que les archives de l'administration scolaire du *Reichsland* le permettent. Ainsi, notre histoire de l'école municipale supérieure de filles de Colmar commence en 1872, soit trente-et-un ans avant l'entrée dans le giron communal. Dans certains cas, pour donner une compréhension de la situation la plus complète possible, on traitera même d'établissements privés qui disparaîtront sans connaître de municipalisation, mais qui auront ouvert la voie vers la création d'une école par la Ville (les écoles privées subventionnées de Sarreguemines, de Strasbourg et de Thionville, fermées respectivement en 1874, 1875 et 1899) ou bien dont la fermeture aura créé une déception telle qu'on veillera, quelques années plus tard, par une fondation municipale ou une municipalisation, à ce qu'une nouvelle institution ne connaisse pas le même sort (l'école privée subventionnée de Forbach et l'école privée de Mlle Martin à Wasselonne, fermées toutes deux en 1882).

#### **a) Dans les quatre grandes villes**

##### (1) Mulhouse, la Ville pionnière (1872)

A la veille de l'annexion, Mulhouse est la ville alsacienne la plus en avance dans le domaine de l'enseignement féminin<sup>978</sup>. Les filles de la classe moyenne peuvent y fréquenter les classes spéciales, qui ont un excellent niveau, tandis que les filles de la haute bourgeoisie se dirigent vers les cours d'enseignement secondaire, qui ont pris la forme d'un véritable établissement. Par ailleurs, il existe encore plusieurs institutions privées. Au printemps 1872, lorsqu'il s'agit de trouver parmi elles des établissements assimilables aux

---

<sup>978</sup> Pour une monographie plus détaillée, voir : ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2012, p. 71-94, 2013, p. 27-48, et 2014, p. 25-54.

écoles supérieures de filles allemandes, l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse, M. Voigt, se trouve confronté à une situation difficile. Il explique au président de Haute-Alsace que des écoles de filles au niveau d'enseignement élevé existent certes dans la ville, mais qu'elles ont jusqu'alors refusé les enfants des immigrants vieux-allemands ; pour lui, « il n'est pas concevable de renouveler, avec une offre d'argent à l'appui, une demande qui a déjà été refusée »<sup>979</sup>. Par ailleurs, aucune directrice ne semble véritablement recommandable, ce qui fait dire à l'inspecteur scolaire : « Dans ces conditions, et parce que ce n'est pas seulement le programme allemand mais toute la société allemande qu'on croit encore devoir combattre, il faudrait fonder une nouvelle école pour les enfants des fonctionnaires allemands si aucune autre solution ne vient à se présenter ». Voigt ne préconise pas pour autant une fondation *ex nihilo* : « Les classes spéciales pour filles, encore complètement attachées à l'école primaire centrale, forment un système scolaire constitué de huit classes, qui présente le caractère d'une école supérieure de filles et est tout à fait capable d'élargir le champ de sa formation. On y consacre au français, à l'histoire, à la géographie et à l'histoire naturelle un nombre d'heures suffisant. L'anglais figure également parmi les matières obligatoires dans les classes supérieures ».

La réorganisation de l'établissement s'annonce aisée. On pourvoira en enseignants vieux-allemands les postes qui deviendront vacants et ceux qu'on créera. Cette nouvelle école supérieure de filles promet de grands avantages sur le plan national comme sociologique : les classes spéciales sont déjà fréquentées par la majorité des filles des fonctionnaires vieux-allemands et une hausse de l'écolage et des exigences de l'enseignement écartera « quelques éléments pour qui l'école primaire suffit amplement ». L'établissement se veut une école de la bourgeoisie, mais au sens large, englobant une vaste classe moyenne. Il est même question que des bourses de l'État puissent être octroyées à quelques filles de modestes fonctionnaires, comme cela se fait déjà pour les employés de la Ville grâce aux bourses municipales. Fin mai 1872, les négociations avec la municipalité sont déjà bien avancées<sup>980</sup>. La commission des écoles de la Ville se montre favorable au projet et le directeur du cercle espère régler sous peu la question des locaux. Sur le plan financier, le total des salaires (huit enseignantes, deux enseignants titulaires du

---

<sup>979</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 24.05.1872.

<sup>980</sup> ADBR 34AL1265, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 27.05.1872.

baccalauréat et différents enseignants spécialisés) devrait être porté à 20 000 Francs (16 000 Mark). La Ville votera 2 000 à 2 500 Francs pour pourvoir un poste laissé vacant, mais se déclare dans l'incapacité de payer le salaire d'un enseignant supplémentaire. Par contre, elle s'occupera des locaux et de l'inventaire. Voigt et la municipalité tombent d'accord pour demander une subvention annuelle de 5 000 Francs (4 000 Mark) sur les fonds de l'État. Fin juillet, ils définissent ensemble le fonctionnement de la future école supérieure de filles<sup>981</sup>. Le corps enseignant des classes spéciales est conservé en l'état. On compte sur le prochain départ à la retraite de ses membres les plus âgés. L'un d'entre eux recueille d'ailleurs les appréciations les plus positives de la part de l'inspecteur scolaire : « Monsieur Michel est très versé dans les sciences et appartient à la génération des anciens qui savent encore parler l'allemand et estimer la chose allemande ».

En outre, la création d'une *Selecta*, classe de préparation à l'examen d'enseignante, est envisagée. Elle ne peut finalement pas être mise en place pour la rentrée 1872, pour différentes raisons : les élèves doivent d'abord faire montre de leurs capacités dans les classes de l'école supérieure de filles, les locaux manquent, ainsi que le personnel enseignant<sup>982</sup>. Pour l'inspecteur scolaire, ce retard est de peu d'importance : « Même sans l'adjonction de la *Selecta*, l'école sera tout à fait en état d'atteindre le but d'une école supérieure de filles dès l'année prochaine, et plus encore les années suivantes ». Par ailleurs, lorsqu'il rédige ces lignes en août 1872, Voigt a déjà adjoint depuis deux mois aux classes spéciales « un cours pour la formation des institutrices »<sup>983</sup>. Dirigé par l'inspecteur scolaire lui-même et bénéficiant d'une subvention particulière de la présidence supérieure, il est fréquenté par une dizaine d'élèves.

Fin août 1872, le gouvernement accorde à l'école supérieure de filles à naître la subvention de 5 000 Francs (4 000 Mark) demandée un mois plus tôt<sup>984</sup> ; elle restera à la même hauteur durant toute la période du *Reichsland*. À l'automne 1872, après quelques mois de négociation, l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse voit le jour ! Son public est majoritairement composé d'autochtones, même si les Vieilles-Allemandes sont

---

<sup>981</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 25.07.1872.

<sup>982</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 16.08.1872.

<sup>983</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1873, p. 8.

<sup>984</sup> ADBR 34AL1265, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 29.08.1872.

bien représentées. En mars 1873, l'établissement accueille 224 jeunes filles<sup>985</sup>, et la fréquentation ne peut que progresser, comme l'explique Voigt au président de Haute-Alsace<sup>986</sup> : « La refonte de l'école supérieure de filles a entraîné le développement prospère que j'espérais. Le zèle et la confiance ont progressé chez les enseignants et les élèves. Le jeune établissement suscite un intérêt croissant du côté des autorités municipales comme du public ». L'école supérieure de filles conserve cependant les locaux des anciennes classes spéciales de filles de l'école primaire, qui semblent lui interdire tout développement. La municipalité souhaite donc transférer rapidement le nouvel établissement dans un autre bâtiment, ce qui présenterait plusieurs avantages, comme l'explique un membre de la commission des écoles, dans un rapport en français du début de l'année 1873<sup>987</sup> :

Il y a actuellement 220 élèves, mais il y en avait 360 dans le temps. Il est à supposer qu'en transférant cette école dans un local mieux approprié, beaucoup de familles de Mulhouse y enverront leurs filles avec plus d'empressement et on peut prévoir une augmentation de 100 élèves, qui, avec un écolage moyen de 80 francs par an, donneront 8 000 francs, qui compenseraient les frais de loyer et de chauffage occasionnés par ce nouveau local.

Le déménagement se fait dès l'automne 1873<sup>988</sup>. Pour sa deuxième rentrée, l'école supérieure de filles gagne un bâtiment qui lui est propre, quai du Fossé (auj. avenue Kennedy) : « La maison est bien située, dans un jardin, [...] et appartient à un Monsieur Carl Koechlin »<sup>989</sup>. L'inspecteur scolaire Voigt profite de l'inauguration du 17 octobre 1873 pour tenir un discours saluant l'œuvre engagée par l'Allemagne pour l'éducation des filles mulhousiennes<sup>990</sup>. Il se fait le défenseur de l'enseignement secondaire des filles, et rassure les parents sur le caractère non-confessionnel de l'établissement<sup>991</sup> : « Chaque confession trouvera la garantie des droits qui lui sont propres, de sorte que chacune de nos élèves pourrait s'approprier cette parole que nous entendîmes dans notre jeunesse dans la

---

<sup>985</sup> ADBR 34AL1265, le rapporteur Hoffmann au directeur du cercle de Mulhouse, 24.03.1873.

<sup>986</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 25.04.1873.

<sup>987</sup> AMMul RIIBa, rapport de M. Schwartz « sur les écoles spéciales de filles », s. d. (début 1873).

<sup>988</sup> OBERLÉ Raymond, *Le patrimoine scolaire de Mulhouse*, Andolsheim, 2002, p. 133.

<sup>989</sup> ADBR 34AL1265, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 17.05.1873.

<sup>990</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1873, p. 3-7.

<sup>991</sup> *Ibid.*, p. 5-6.

bouche de l'Empereur : "La différence de croyance ne m'empêche pas de vivre en paix avec ceux qui ne partagent pas la mienne" ». Le message est reçu d'autant plus facilement que la mixité confessionnelle correspond au projet de société libéral déjà mis en œuvre depuis plusieurs décennies par les industriels protestants qui dominent la municipalité. Parmi eux, Auguste Dollfus, président de la commission des écoles de la Ville, porte un grand intérêt à l'école supérieure de filles, dont les affaires courantes sont suivies par un autre industriel de la commission des écoles, Édouard Schwartz fils.

A l'époque du déménagement de la rentrée 1873, l'établissement n'a pas encore de directeur, mais, depuis cinq mois, un faisant fonction, à l'essai. Voigt n'avait pas réussi à trouver pour l'ouverture en 1872 le « premier enseignant » vieil-allemand censé être la pièce maîtresse de l'entreprise de germanisation et exercer la direction de l'école. En attendant, un enseignant du lycée et une enseignante de travaux manuels s'étaient partagé les cours qui lui étaient destinés<sup>992</sup>, tandis que l'inspecteur scolaire s'occupait lui-même de diriger l'établissement<sup>993</sup>. C'est seulement en novembre 1872 que celui-ci fut en mesure de proposer un nom pour le poste vacant : Philipp Heinrich May, un *Hilfslehrer* de la *höhere Bürgerschule* de Wiesbaden. Le jeune enseignant lui a fait très bonne impression, mais « l'absence d'une formation humaniste [...] se fait sentir »<sup>994</sup>. Voigt a considéré que May pouvait tout à fait enseigner l'allemand et l'histoire dans les classes supérieures, et même exercer un certain contrôle sur les autres matières dans les autres classes, mais qu'il n'était pas suffisamment qualifié pour diriger tout de suite l'établissement. La municipalité fut du même avis. May prit ses fonctions à Mulhouse en avril 1873. À la rentrée suivante, c'est-à-dire lors du déménagement, le personnel est composé de cinq enseignants, sept enseignantes – toutes Alsaciennes – et six intervenants extérieurs<sup>995</sup>. May fait ses preuves. L'inspecteur scolaire relève certes quelques lacunes dans les connaissances et des maladresses dans la pédagogie, mais l'enseignant est à l'écoute des conseils qui lui sont donnés et sa progression paraît certaine.

---

<sup>992</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>993</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 02.11.1872.

<sup>994</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 20.11.1872.

<sup>995</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1873, p. 10.

A l'automne 1873, les élèves du « cours pour la formation des institutrices » réussissent toutes leur examen. Au même moment, la classe de *Selecta* projetée depuis l'été 1872 est créée. Intégrée au cursus de l'école supérieure de filles, elle prend le relais du « cours ». Pour beaucoup d'élèves, la *Selecta* représente toutefois moins une formation professionnelle que le couronnement d'une éducation secondaire. Voigt lui-même conçoit les choses ainsi. En réalité, cette classe n'en est pas vraiment une : ses élèves, qui la fréquentent pendant deux ans, suivent plusieurs cours (histoire, géographie, anglais) en commun avec la classe II. À son ouverture, toutes sont des autochtones (dix protestantes, une catholique).

En février 1874, l'inspecteur scolaire demande la nomination officielle de May comme directeur, car « il s'est gagné, par son assurance pleine de tact, l'amour du personnel enseignant et la bienveillance du public comme des autorités »<sup>996</sup>. D'abord nommé à titre provisoire, il devient directeur à titre définitif à partir de la rentrée 1874. Sous sa brève direction, l'école se trouve confrontée aux critiques de Landelin Winterer, curé mulhousien et député, lequel dénonce en 1874 l'usage d'un manuel d'histoire offensant les croyances des élèves catholiques. On ne connaît cette affaire que par une rapide allusion de l'orateur, dans un discours prononcé au Reichstag en décembre 1875<sup>997</sup> : « Serait-ce aussi le hasard qui a maintenu à l'*école supérieure de filles*, à Mulhouse, un livre que j'ai dû signaler ici, l'année dernière, et contre lequel les parents et les enfants ont également protesté ? Plus de cent cinquante enfants catholiques sont obligés de se servir de ce livre et d'y lire en toutes lettres ce révoltant mensonge, que l'Église catholique *a enseigné au peuple à adorer la Marie [sic !] à la place de Jésus-Christ* ». Loin de cet impair, on note du côté de May une réelle volonté de s'intégrer au milieu local, puisqu'il va jusqu'à correspondre en français avec la mairie.

Le jeune directeur accueille avec enthousiasme le décret du 16 avril 1876, qui crée un diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine. Un mois plus tard, il présente un projet de création d'une école normale supérieure de deux

---

<sup>996</sup> ADBR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 26.02.1874.

<sup>997</sup> WINTERER Landelin, *Discours sur l'état de l'enseignement public dans l'Alsace-Lorraine prononcé au Reichstag le 11 décembre 1875 par le député Winterer*, Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 1876, p. 10. Les passages en italique le sont dans le texte imprimé.

classes, lesquelles doivent former « une union étroite avec la classe la plus élevée de l'école supérieure de filles, tout en constituant une section autonome dudit établissement, sous la direction de son directeur » ; « la classe inférieure, ou classe II, pourrait ouvrir à la rentrée 1876 avec 12 élèves, et la classe supérieure, ou classe I, à l'automne 1877 avec 12 à 15 élèves. À l'automne 1878, les premiers examens pourraient ainsi être tenus dans une école supérieure de filles dotée alors d'une organisation complète. Après la mise en place desdites classes d'école normale, la *Selecta* de l'école supérieure de filles serait supprimée »<sup>998</sup>. Le projet est mené à bien... mais sans le directeur May, dont le remplacement s'impose, comme l'explique M. Schwartz au conseiller scolaire Menzel de Colmar<sup>999</sup> :

La mairie de Mulhouse vous informe que la commission des écoles a approuvé la fondation de deux classes d'école normale à l'école supérieure de filles [...]. Monsieur Auguste Dollfus et moi-même nous sommes entretenus au sujet du remplacement du directeur May. Nous pensons qu'il serait très souhaitable que le nouveau directeur ait une expérience [d'enseignement] en école normale, afin qu'il puisse également diriger les classes de l'école normale, car les enseignants que nous avons engagés pour ces classes ont tous reçu la formation universitaire ordinaire. Cela favoriserait la bonne marche de l'école, car des frictions apparaîtraient inévitablement entre le directeur et les enseignants, si le premier ne se plaçait pas au-dessus des seconds à tous points de vue.

Un mois plus tard, le successeur de May est trouvé : Martin Müller, ancien professeur à l'école normale de Meersburg, qui vient d'être appelé à Mulhouse comme directeur de l'école moyenne<sup>1000</sup>. Le nouveau directeur présidera aux destinées de l'établissement pendant seize ans (1876-1892). Il semble avoir exercé ses fonctions avec une certaine poigne, demandant le renvoi de deux enseignants en 1877, d'un autre en 1882. D'un autre côté, il obtient pour son personnel – et pour lui-même – des augmentations de traitement régulières ; à partir de 1877, ces augmentations relèvent d'un règlement établi

---

<sup>998</sup> ADBR 34AL1265, « projet pour la création d'une école normale supérieure qui doit être attachée à l'école supérieure de filles de Mulhouse », rédigé par May, 19.05.1876.

<sup>999</sup> ADBR 34AL1265, M. Schwartz (commission des écoles de la Ville) au conseiller scol. Menzel, 28.06.1876.

<sup>1000</sup> ADBR 34AL1265, le maire de Mulhouse au directeur du cercle de Mulhouse, 25.07.1876.

« oralement » entre le directeur Muller, M. Schwartz et le conseiller scolaire Menzel de la présidence de Haute-Alsace<sup>1001</sup>.

La fin des années 1870 est une période de développement rapide de l'institution. Sa fréquentation ne cesse d'augmenter, même si quelques bémols doivent être apportés du point de vue qualitatif (« *turn-over* » et absentéisme importants). Ce succès repose la question des locaux<sup>1002</sup> ! Après avoir ouvert plusieurs classes dans l'école Cour de Lorraine (1877), la Ville fait édifier un second bâtiment, inauguré en avril 1880<sup>1003</sup>. Il se trouve à côté du bâtiment Koechlin, acquis par la municipalité la même année<sup>1004</sup>. « Les deux immeubles ont occasionné une dépense évaluée à 182 000 Marks », rapporte Raymond Oberlé. L'historien mulhousien observe que le nouveau bâtiment répond aux critères les plus modernes de l'architecture scolaire et de l'agencement des classes (éclairage, chauffage...). Il ouvre une nouvelle phase de la construction scolaire à Mulhouse, « caractérisée par une réflexion tournée vers l'esthétique ». L'ancien bâtiment continue quant à lui d'abriter une salle de dessin, une bibliothèque et une salle des professeurs.

En 1879/80, année de ce nouveau déménagement, l'école supérieure de filles accueille déjà plus de 500 élèves ! Si les protestantes sont majoritaires, les catholiques ne représentent pas pour autant une minorité négligeable (un peu moins du tiers des élèves). En 1882, elles deviennent le public naturellement ciblé par les Sœurs de la Divine Providence pour la réouverture de leur école supérieure de filles mulhousienne. En juin de cette année, le journal catholique *Volksfreund* fait ses choux gras d'un incident entre catholiques et protestantes lors d'un cours d'histoire sur la Réforme : la contestation de certains points du cours de l'enseignant protestant par une élève catholique aurait mis le feu aux poudres<sup>1005</sup>. Bref, une pierre de plus dans le jardin de la mixité confessionnelle ! Pour le directeur, lui-même catholique, le journal clérical a grossi des incidents mineurs et vite oubliés<sup>1006</sup>. À la rentrée suivante (1883), de nombreuses élèves catholiques rejoignent

---

<sup>1001</sup> ADBR 34AL1269, Müller à l'*Oberschulrat*, 30.06.1888.

<sup>1002</sup> ADBR 34AL1265, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 16.12.1877.

<sup>1003</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1912, p. 14.

<sup>1004</sup> OBERLÉ Raymond, *Op. cit.*, p. 133.

<sup>1005</sup> *Der Volksfreund*, 11.06.1882.

<sup>1006</sup> ADBR 34AL1268, Müller au président de Haute-Alsace, 02.07.1882.

la nouvelle institution des sœurs-enseignantes, mais il n'est pas sûr que l'article du *Volksfreund* ait joué un rôle important dans ces départs. Ceux-ci ne font pas moins baisser l'effectif total. 1882 est encore une année importante à un autre titre : en février, les hautes autorités scolaires considèrent que l'école normale supérieure attachée à l'établissement a fait suffisamment ses preuves pour pouvoir désormais organiser ses propres examens. M. Schwartz fait part de sa satisfaction à M. Dollfus<sup>1007</sup> :

Jusqu'à présent, on était obligé de demander toutes les années l'autorisation de faire ces examens à Mulhouse, tandis qu'à l'avenir, ces examens se feront annuellement de droit à notre école et les maîtres auront aussi un plus grand nombre de voix aux examens que par le passé. Cette faveur a été décidée à la suite de la dernière visite que l'inspecteur de Strasbourg a faite à la *Hoehere Toechterschule* et doit être considérée comme une approbation donnée à la marche générale de l'école et aux études dont on y jouit, ainsi qu'un encouragement pour le directeur et pour tous les maîtres de l'institution. Je dois constater que ces encouragements sont pleinement mérités et que la *Hoehere Toechterschule* mérite pleinement la confiance dont l'honorent les familles de Mulhouse.

Cependant, le directeur Müller juge que l'organisation de l'école normale doit encore être améliorée et fait passer le temps de formation de deux à trois années à partir de l'automne 1882 ; mais la première et la deuxième classes de ce nouveau cursus ne sont pas réellement séparées<sup>1008</sup>. Après la baisse de 1882, la fréquentation de l'école supérieure de filles ne tarde cependant pas à se réinscrire dans une dynamique ascendante, jusqu'à atteindre 589 élèves en 1886/87. Une grande école supérieure de filles comme celle de Mulhouse dispose naturellement d'un corps enseignant important. Comme dans les établissements réputés de Vieille-Allemagne, on y trouve un nombre important d'hommes : en 1882, ils sont 11, directeur compris, pour 11 enseignantes. Les premiers sont surtout des Badois et des Prussiens, les secondes des Alsaciennes. En 1885, les titres d'*Oberlehrer* et d'*ordentliche Lehrer* sont introduits pour les enseignants ayant fait des études supérieures, afin de bien les différencier des instituteurs (*Lehrer*), et de distinguer du même coup l'école supérieure de filles des écoles élémentaires<sup>1009</sup>.

---

<sup>1007</sup> AMM RIID, E. Schwartz à A. Dollfus, président de la Commission des écoles, 15.03.1882, lettre en français.

<sup>1008</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1906, p. 10.

<sup>1009</sup> AMM RIIBb12, note de M. Schwartz, 08.07.1885.

Depuis la fondation de l'établissement, la subvention de la Ville a considérablement augmenté : en 1883, elle se monte à 28 560 Mark, soit 46% des recettes ; jusqu'en 1906, elle oscille entre 20 000 et 32 000 Mark. La hauteur des contributions municipales fait l'objet de vifs reproches du parti catholique, qui dénonce le 8 août 1885 dans l'*Elsässer* un cadeau fait aux familles aisées et notamment aux familles juives<sup>1010</sup> : « Pourquoi ne forment-ils pas des écoles libres, comme les catholiques en ont finalement obtenu une à nouveau ? Celle-ci fonctionne très bien, les enfants y sont très bien élevés et, ce qui est le mieux, elle ne coûte pas un Pfennig à l'État ou à la Ville<sup>1011</sup>. N'y-a-t'il pas actuellement, dans le domaine de l'enseignement, nous n'irons pas jusqu'à dire une injustice, mais au moins une inconvenance ? » En septembre de la même année, le directeur Müller sollicite auprès de la Commission des écoles une augmentation de salaire de 200 Mark pour six enseignants et quatre enseignantes. Deux ans plus tard, à l'automne 1887, la municipalité souhaite « fixer un plan officiel des appointements » et demande à Müller de réaliser « un nouveau plan prenant en compte les conditions nouvelles »<sup>1012</sup>. Les travaux de la municipalité aboutissent à l'été 1889, avec l'élaboration d'une nouvelle grille de salaires.

L'établissement ne semble pas trop souffrir du contexte politique difficile de la décennie 1880 en Alsace, même si on peut ressentir ce dernier. Ainsi, quelques rares affaires paraissent assez graves pour mériter un rapport aux autorités compétentes. Les réactions énergiques de Müller, qui n'hésite pas à saisir la justice, lui attirent les foudres de la presse locale. En août 1887, le directeur se plaint auprès du président de Haute-Alsace de trois attaques menées en l'espace d'un an par le *Mülhauser Tagblatt*, qui le présenterait « comme un esbroufeur impulsif et animé d'intentions hostiles »<sup>1013</sup> ! La campagne porte-t-elle ses fruits ? Toujours est-il que la fréquentation est sur la pente descendante à la fin des années 1880 et au début des années 1890. Le contexte particulier a aussi des incidences sur le choix des enseignants. Ainsi, en juin 1890, le directeur fait connaître à la municipalité sa préférence pour un candidat alsacien sur un candidat vieil-allemand<sup>1014</sup> : « Compte tenu de la situation locale, je considère comme absolument exclu de confier l'enseignement du

---

<sup>1010</sup> *Elsässer*, 08.08.1885.

<sup>1011</sup> L'école supérieure de filles catholiques des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, rue de la Sinne.

<sup>1012</sup> ADBR 34AL1269, Müller à l'*Oberschulrat*, 30.06.1888.

<sup>1013</sup> ADBR 34AL1267, Müller au président de Haute-Alsace, 08.08.1887.

<sup>1014</sup> AMM RIII Bb16, Müller au maire de Mulhouse, 13.06.1890.

français dans les classes supérieures à un Vieil-Allemand, car il deviendrait rapidement impossible, à cause de son accent germanique, et la fréquentation de l'établissement en souffrirait gravement ». Le Badois Müller a donc bien intégré les exigences locales en termes de personnel, ce qui facilite la collaboration avec le patriciat mulhousien, et notamment avec M. Schwartz. Ce dernier décède en juillet 1892, le lendemain d'une de ses fréquentes visites dans l'établissement<sup>1015</sup> : il aurait fait part à cette occasion de sa pleine approbation pour l'interdiction de l'usage du français dans les conversations entre enseignants ! Pour l'enterrement, les cours sont suspendus et l'ensemble du corps enseignant masculin participe au cortège funèbre ; on a préalablement « rendu les élèves attentives à l'importance du défunt ». À la fin de l'année scolaire, le directeur Müller quitte l'école supérieure de filles pour prendre sa retraite. Une page se tourne dans l'histoire de l'établissement...

A la rentrée 1892, la direction est confiée à Max Fischer, qui l'exercera pendant treize ans (1892-1905). Protestant originaire de Saxe prussienne, il était jusqu'alors enseignant au lycée de Strasbourg. Comme nous l'avons déjà signalé, l'école supérieure de filles connaît depuis quelques années une baisse de sa fréquentation. En 1893/94, elle atteint son point le plus bas depuis longtemps avec 480 élèves. Du côté de la Ville, personne ne prend véritablement la place du défunt M. Schwartz auprès de l'école. En 1899, le directeur Fischer demande aux hautes autorités scolaires la formation d'un conseil de surveillance propre à son établissement<sup>1016</sup>. Le projet aboutit en 1901 : originalité mulhousienne, le nouvel organisme de contrôle porte le nom de « commission ». À cette époque, l'institution a retrouvé sa fréquentation importante du milieu des années 1880. En 1902/03, elle dépasse pour la première fois la barre des 600 élèves. Et la hausse ne semble pas près de s'arrêter. En novembre 1903, le directeur s'en inquiète auprès des hautes autorités scolaires<sup>1017</sup> :

---

<sup>1015</sup> ADBR 34AL1270, l'enseignant Christensen à un *Geheimrat*, 05.07.1892.

<sup>1016</sup> ADBR 105AL2538, Fischer à l'*Oberschulrat*, 12.02.1899.

<sup>1017</sup> ADBR 34AL1273, Fischer à l'*Oberschulrat*, 17.11.1903.

Malheureusement, la fondation d'une école moyenne de filles [*Mädchen-Mittelschule*] à Mulhouse n'a pas provoqué le déversement espéré. Je crois qu'on doit notamment imputer cela au fait que l'école moyenne de filles commence seulement à partir de la quatrième année scolaire [...]. Il faut maintenant trouver un moyen efficace pour diriger vers l'école moyenne le trop-plein d'élèves de nos classes intermédiaires. L'ouverture de petites classes à l'école moyenne a déjà été proposée plusieurs fois mais semble se heurter à un obstacle insurmontable du côté du conseil municipal de Mulhouse. Un moyen opportun peut également être trouvé dans une augmentation substantielle de l'écolage. Il aurait les faveurs de l'administration municipale.

En mars 1904, le conseil municipal de Mulhouse décide une augmentation de l'écolage dans les petites classes et les classes intermédiaires (plus 10 Mark dans les classes X à V), ainsi qu'à l'école normale supérieure, qui s'aligne sur les autres écoles normales supérieures alsaciennes (150 Mark)<sup>1018</sup>. En outre, les élèves non-mulhousiennes doivent payer un supplément de 30 Mark dans toutes les classes, école normale supérieure exceptée. Ces mesures ne réussissent pas à freiner l'augmentation de l'effectif, qui dépasse 700 élèves en 1905/06. Cette année scolaire est la première du successeur de Fischer, le directeur Heinrich Brokate, un protestant natif de Brême. Il reste à la tête de l'établissement jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. La fréquentation continue de progresser et les locaux de 1879 ne suffisent plus. Des classes sont installées (sûrement depuis l'époque Fischer) dans le bâtiment de l'école moyenne de filles ; en 1906, elles rejoignent un baraquement construit dans la cour de devant de l'école supérieure de filles<sup>1019</sup>. Au problème du manque de place s'ajoute celui de la vétusté du bâtiment, qui ne correspond plus aux nouvelles exigences en matière de construction scolaire<sup>1020</sup> : « salles de classe basses et étouffantes », « corridors courts et étroits », « mauvais parquets grinçants », « poêles fumants », « murs et plafonds affreux ».

Au printemps 1907, le maire de Mulhouse (Émile Kayser) transmet aux hautes autorités scolaires un projet de construction sur le même site, à côté des bâtiments alors en usage quai du Fossé<sup>1021</sup>. Il présente cependant de nombreux inconvénients, qui entraînent

---

<sup>1018</sup> ADBR 34AL1273, Fischer à l'*Oberschulrat*, 17.03.1904, et prospectus du 15.03.1904.

<sup>1019</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1912, p. 14.

<sup>1020</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>1021</sup> ADBR 34AL1274, le maire de Mulhouse, Kayser, à l'*Oberschulrat*, 26.04.1907.

son rejet par la Section de l'Agriculture et des Travaux Publics du Ministère<sup>1022</sup>. Le 25 octobre 1907, le conseil municipal choisit un autre emplacement : un terrain de 58 ares, rue de Metz, qui coûte à lui seul 345 000 Mark<sup>1023</sup>. Le projet est accepté par le Ministère, qui refuse cependant toute aide financière pour la construction. Celle-ci doit donc se faire entièrement aux frais de la Ville. Les travaux commencent en 1909 et sont achevés en 1912. L'inauguration a lieu le 19 mai 1912, par un beau dimanche, en présence du *Statthalter* (von Wedel) et de son épouse. Deux ans plus tard, plus de 800 élèves fréquentent l'école.

Le développement de l'école supérieure de filles va de pair avec celui de l'école normale supérieure qui lui est attachée. À partir de 1906, la première et la deuxième classes sont véritablement séparées<sup>1024</sup>. Au début de la décennie 1910, les trois classes du cursus accueillent ensemble une quarantaine d'élèves, parmi lesquelles on commence à trouver des filles d'agriculteurs et d'ouvriers. À la rentrée 1912, on adopte la réforme prussienne, ce qui permet à l'école normale supérieure de Mulhouse de faire partie des institutions alsaciennes-lorraines dont les diplômes sont reconnus en Prusse à partir de juin 1913<sup>1025</sup>.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale et les événements militaires que connaît la ville en août 1914 (prise par les Français, reprise par les Allemands, reprise par les Français, reprise par les Allemands) perturbent la bonne marche de l'établissement, qui passe de 800 à 500 élèves à la rentrée suivante. La fréquentation ne se relèvera guère au cours du conflit. La situation matérielle est compliquée : il faut faire avec la réquisition d'une partie du bâtiment par l'armée, qui y installe un « dépôt central militaire de malades ». À l'automne 1917, celui-ci est évacué pour cause de dysenterie, ce qui retarde la rentrée des classes, qui a lieu le 29 octobre – le 12 octobre pour l'école normale supérieure, transférée dans les locaux de l'école primaire centrale<sup>1026</sup>. L'armée ne réquisitionne pas uniquement des locaux, mais également des élèves : en juillet 1918, l'école supérieure de filles reçoit l'ordre du commandement général du X<sup>e</sup> corps d'armée

---

<sup>1022</sup> ADBR 34AL1274, le sous-secrétaire d'État Zorn von Bülach à l'*Oberschulrat*, 28.05.1907.

<sup>1023</sup> ADBR 34AL1274, le maire de Mulhouse, à l'*Oberschulrat*, 09.06.1908.

<sup>1024</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1906, p. 10.

<sup>1025</sup> *Zentral- und Bezirks-Amtsblatt für Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 28.06.1913, N°27, p. 301.

<sup>1026</sup> ADBR 105AL2539, Brokate à l'*Oberschulrat*, 17.09.1917, 10.10.1917 et 29.10.1917.

de participer à une « collecte de feuilles pour le fourrage » (*Laubheusammlung*). Les filles de la bourgeoisie apprécieront l'exercice champêtre ! Il constitue le seul témoignage révélé par nos sources de la participation de l'école à l'effort de guerre... Quatre mois plus tard, l'Empire allemand défait, l'armée française fait son entrée dans Mulhouse. C'est la fin de l'école supérieure de filles, bientôt le début du lycée de jeunes filles.

## (2) Strasbourg, de l'école vieille-allemande au monument municipal (1875)

Capitale du *Reichsland*, Strasbourg reçoit la plus importante colonie de Vieux-Allemands. Dès septembre 1871, une « institution allemande » est fondée par une des membres de cette communauté, Mlle Auguste Schottky, N°25 rue des Bouchers. Fin octobre 1871, le *Generalmajor* à la retraite von Zschürchen en relate, depuis Wiesbaden, la fondation et les cinq premières semaines d'existence au président supérieur d'Alsace-Lorraine<sup>1027</sup> : Mlle Auguste Schottky, qui a été pendant de longues années la préceptrice de sa fille, a fondé, avec sa sœur, « la première institution allemande à Strasbourg » ; or, comme elles doivent affronter de nombreuses difficultés, notamment pour trouver un nouveau local, rendu nécessaire par le rapide afflux d'élèves (déjà 70 en un mois), von Zschürchen prie le président supérieur « de bien vouloir s'intéresser à l'entreprise des demoiselles Schottky et de faire savoir à ces dames qu'il leur est permis de lui présenter leurs éventuels souhaits ». Car il s'agit bien, d'après lui, d'enseignantes d'exception ! Lorsque les autorités chercheront, au printemps 1872, des écoles supérieures de filles à subventionner pour répondre aux besoins des familles de fonctionnaires immigrés, les regards se tournent naturellement vers l'institution Schottky.

Pour le président de Basse-Alsace (qui date singulièrement la fondation de cette école du mois de mai 1871), il s'agit là du seul établissement strasbourgeois à prendre en

---

<sup>1027</sup> ADBR 34AL1342, le *Generalmajor* à la retraite von Zschürchen au président supérieur, 23.10.1871.

compte pour une éventuelle réorganisation sous tutelle du gouvernement<sup>1028</sup>. Cette école, qui jouit malgré les difficultés d'une fréquentation d'environ soixante élèves, ne peut selon lui que se développer dans le bon sens. Il compte sur la venue d'un « bon enseignant allemand » pour diriger les études à côté de la directrice (car l'aide que pourraient apporter des enseignants de l'extérieur ne serait pas suffisante) et sollicite pour cela une subvention annuelle de 750 Thaler (2 250 Mark/3 375 Francs) pour les trois années à venir. Le président supérieur approuve la somme, qui doit servir à engager « un enseignant allemand expérimenté dans le domaine de l'enseignement des filles »<sup>1029</sup>. Les intéressées donnent leur accord en novembre 1872. Quelques mois plus tard, elles sentent sur elles la pression des autorités peser de tout son poids. En effet, une inspection menée au printemps 1873 révèle que « la situation de l'établissement répond bien peu aux exigences de l'endroit et ne correspond pas vraiment à la définition d'une école supérieure de filles allemande »<sup>1030</sup>. Que cela soit dans la répartition des matières, d'ailleurs, comme dans l'enseignement de chacune d'elles, où les prestations « ne dépassent pas celles d'une *Bürgerschule* » :

En géographie et en histoire, les particularités de l'Alsace-Lorraine sont si peu prises en compte que, par exemple, les élèves de la première classe n'ont pas les connaissances les plus élémentaires sur leur nouvelle patrie. Et tandis qu'on accorde au français, dans les autres établissements supérieurs d'enseignement, avec justice et profit, une large place, comme cela a toujours été le cas jusqu'à maintenant dans le reste de l'Allemagne, il y a dans cet établissement une telle limitation de cette langue, que celle-ci a sans aucun doute contribué à éloigner un certain nombre des familles allemandes les plus considérées.

Les cours d'allemand eux-mêmes apparaissent extrêmement lacunaires. Le codirecteur appelé de Worms, Meyer, n'est visiblement pas assez qualifié pour répondre aux exigences gouvernementales. Le président supérieur demande son départ, sans quoi il

---

<sup>1028</sup> ADBR 34AL1242, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 03.07.1872.

<sup>1029</sup> ADBR 34AL1342, le président supérieur au président de Basse-Alsace, 07.08.1872. Il demande en même temps s'il ne serait pas « souhaitable et possible de créer à Strasbourg une école moyenne pour les filles des petites commerçants et des fonctionnaires subalternes ».

<sup>1030</sup> ADBR 34AL1342, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Basse-Alsace, 12.06.1873.

n'y aura plus de subvention. En septembre 1873, le président de Basse-Alsace transmet un rapport favorable à l'institution<sup>1031</sup> :

Il est impossible que l'école Schottky, confrontée aux difficultés particulières auxquelles elle doit faire face depuis son ouverture en septembre 1871, puisse correspondre dès maintenant à la définition d'une école supérieure de filles allemande. Ces difficultés venaient et viennent encore actuellement en premier lieu du fait que cette école réunit une troupe bigarrée d'élèves originaires de toutes les régions d'Allemagne, avec une variété d'attentes et de niveaux scolaires rendant extrêmement difficile la formation de classes et de sections fixes.

Le président de Basse-Alsace assure surtout le président supérieur que des modifications seront effectuées à la rentrée 1873 pour combler les lacunes signalées à la dernière inspection. Quant à Meyer, il rendra encore service à l'établissement du mieux qu'il peut jusqu'à son remplacement pour un enseignant mieux qualifié. Mais cette défense de l'école Schottky ne convainc pas la présidence supérieure. Le conseiller scolaire Schollenbruch note en marge du rapport : « On savait depuis le début que la direction d'une école supérieure de filles est plus difficile et plus importante ici que n'importe où ailleurs. Or, Mlle Schottky pourrait tenir au mieux un pensionnat privé de taille moyenne ». Etant donné les insuffisances structurelles de cette institution, le président supérieur demande en octobre 1873 au président de Basse-Alsace d'entrer en pourparlers avec la Ville de Strasbourg pour fonder, *ex nihilo*, une école municipale supérieure de filles digne de ce nom<sup>1032</sup>. Mais dans son rapport de janvier 1874, le président de Basse-Alsace entend toujours sauver l'école Schottky<sup>1033</sup>. Il rend compte du remplacement de Meyer, en décembre 1873, par le Dr. Heise de Hambourg, lequel n'intervient toutefois que par intermittence : trouver un enseignant homme s'avère difficile<sup>1034</sup>. Il ne craint pas de défendre le maintien de Mlle Schottky à la tête de l'institution ; après tout, rien n'interdit à une femme de diriger un établissement ! Sur le projet de création d'une école municipale, il transmet l'avis de l'administrateur municipal Back, qui le juge prématuré :

---

<sup>1031</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 23.09.1873.

<sup>1032</sup> ADBR 34AL1342, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Basse-Alsace, 27.10.1873.

<sup>1033</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 15.01.1874.

<sup>1034</sup> ADBR 34AL1342, Mlle Auguste Schottky au président de Basse-Alsace, 11.11.1873.

Tout d'abord, il y aurait déjà neuf écoles supérieures de filles privées, dont la plupart jouit depuis de nombreuses années de la plus grande considération de la population alsacienne. Deuxièmement, il considère comme inopportun d'employer des fonds municipaux, qui plus est à la hauteur que nécessiterait la fondation d'une école supérieure de filles strasbourgeoise, alors que celle-ci, compte tenu du climat actuel et de l'attachement des Alsaciens pour les anciennes institutions, n'accueillerait pas d'élèves alsaciennes avant de longues années et ne servirait donc tout d'abord que l'intérêt des familles allemandes immigrées.

Le président de Basse-Alsace, comme on s'y attend, partage ce point de vue :

J'ajoute que la fondation d'une telle école par le moyen de fonds municipaux susciterait la plus vive opposition de la population alsacienne, qui y verrait soit une condamnation sans scrupule et une attaque des écoles supérieures de filles et pensionnats déjà existants, auxquels la plupart des meilleures familles alsaciennes de la ville doivent leur éducation, soit une manœuvre des Allemands pour satisfaire leurs intérêts particuliers en puisant dans les deniers municipaux.

Et si « l'école Schottky n'est fréquentée, de notoriété publique, que par la moitié des familles allemandes immigrées appartenant aux catégories cultivées », comme le regrette le président supérieur, cela ne tiendrait pas à une quelconque supériorité des pensionnats alsaciens, mais à deux autres raisons : l'insuffisance des locaux de l'école Schottky et, surtout, la volonté de certains parents de donner à leurs filles une instruction en français leur permettant d'apprendre cette langue plus facilement que dans une école allemande :

Ce point de vue de beaucoup de familles allemandes peut apparaître peut-être partial : on prend uniquement en compte, pour les filles, la possibilité d'apprendre le français, considérée comme un grand avantage, tandis que les lacunes des écoles françaises sont compensées par des cours donnés à la maison. Aussi, même s'il existait ici une bonne école supérieure de filles allemande, il y aurait toujours de nombreux parents allemands pour confier leurs enfants à des écoles françaises. Par ailleurs, la fréquentation des écoles supérieures de filles alsaciennes par des enfants allemands ne peut apparaître que souhaitable au point de vue politique, car elle promet beaucoup pour le mélange des différents éléments.

D'ailleurs, ces écoles ne sont-elles pas placées, elles aussi, sous la surveillance de l'administration scolaire ? Décidément, pour le président de Basse-Alsace, le plus simple reste pour les autorités de favoriser l'entreprise de Mlle Schottky, en commençant par louer pour elle d'autres locaux, plus vastes et au centre de la ville. On ferait le point au bout d'un an pour voir si cela vaut la peine de continuer... Il se met donc en quête de locaux. Fin avril 1874, il n'a toujours rien, mais ne perd espoir de trouver ce qu'il cherche pour la rentrée d'automne<sup>1035</sup>. Une pétition initiée par plusieurs professeurs de l'Université de Strasbourg (Benecke, Flückiger, Nöldeke, Barack, etc.) est adressée le même mois au président supérieur d'Alsace-Lorraine pour demander la fondation d'un établissement public avec des locaux convenables, un directeur homme à sa tête et des enseignants de formation académique en nombre suffisant ; seule institution valable au milieu d'établissements alsaciens (qui, eux, ne conviennent pas du tout !) l'école Schottky ne souffre pas moins, aux yeux des pétitionnaires, d'insurmontables lacunes<sup>1036</sup>.

Au mois de juillet 1874, le président de Basse-Alsace abandonne sa quête d'un nouveau local pour l'école Schottky<sup>1037</sup>. Il reconnaît qu'existe à Strasbourg le besoin d'une école supérieure de filles « entièrement allemande » et que l'établissement qu'il a jusqu'alors défendu ne peut répondre à ce besoin, à cause de sa situation financière incertaine, de l'exclusion de son personnel des droits à la pension de retraite (dont bénéficient les enseignants des écoles publiques) et de l'insuffisance de ses locaux. Et puisque l'État ne peut consentir à de lourds sacrifices financiers pour assurer la prospérité d'une institution privée, une solution s'impose : « la municipalisation de l'école Schottky ou la création d'une nouvelle école municipale supérieure de filles ». Le président de Basse-Alsace se rallie ainsi au souhait formulé par le président supérieur à l'automne précédent, et par la pétition du mois d'avril (alors que la Ville demeure, quant à elle,

---

<sup>1035</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 30.04.1874.

<sup>1036</sup> ADBR 34AL1342, le Dr. Benecke et consorts au président supérieur d'Alsace-Lorraine, pétition datée de mars 1874, envoyée en avril 1874 (47 signatures) : « Alors que le nécessaire est fait pour l'éducation des garçons à travers une série d'établissements publics et privés en nombre suffisant pour répondre aux souhaits et revendications les plus diverses, la même chose ne peut être dite pour les écoles de filles. [...] Il convient d'insister sur le fait qu'une ville de 100 000 habitants comme Strasbourg a besoin d'une école de nature publique, afin qu'une formation générale à un coût relativement réduit puisse être accessible à tous les milieux sociaux. Il n'est pas besoin de démontrer que la diffusion la plus large et la plus accessible de la culture allemande, précisément auprès de la population féminine, constituerait un facteur non négligeable dans la reconquête du *Reichsland* et particulièrement de sa capitale ».

<sup>1037</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 15.07.1874.

hostile au projet). Les pensionnats alsaciens, regardés un an plus tôt avec une relative bienveillance, lui sont désormais insupportables :

Il faut aussi prendre en compte le fait que les femmes des catégories supérieures de la population alsacienne sont particulièrement francisées [*verwälscht*] et que la plupart des pensionnats et écoles supérieures de filles de Strasbourg sont agités de sentiments plus ou moins ouvertement antiallemands. Une école supérieure de filles allemande doit leur faire face, qui n'offre pas seulement aux enfants des Allemands une éducation tendant vers les mêmes objectifs que les écoles de Vieille-Allemagne, mais qui soit également en état de rencontrer du succès dans la population alsacienne et d'œuvrer dans l'intérêt allemand. La Ville n'a aucun local à disposition et croit devoir refuser toute participation financière à la création d'une telle école. Il n'est pas permis de contraindre la Ville et j'attends d'autant moins de succès de nouvelles négociations que je ne puis m'empêcher de comprendre la justification de la réticence de l'administrateur municipal [Back] dans cette affaire<sup>1038</sup>. Il ne resterait plus alors qu'à étatiser l'établissement en question, et je prie Votre Excellence de prendre une décision dans ce cas.

---

<sup>1038</sup> ADBR 34AL1342, Otto Back au président de Basse-Alsace, 08.06.1874 : « Les textes en vigueur concernant les écoles n'ont pas établi d'obligation communale pour la création ou l'entretien des *écoles supérieures de filles*. Il n'existe donc pas d'obligation *juridique* pour la Ville de Strasbourg de créer une école supérieure de filles. Dans la pratique, la Ville de Strasbourg n'a jamais versé de contribution volontaire dans ce but et elle n'a pas même subventionné les établissements privés existants. En effet, il y avait suffisamment de pensionnats permettant aux filles des meilleurs milieux l'acquisition de connaissances dépassant le cadre de l'enseignement des écoles primaires. Ces écoles de filles, dont la réputation bien méritée dépassait les frontières de la Ville et de l'Alsace, ne revendiquaient aucune contribution municipale. Je ne puis, non plus, à partir du contenu de la présentation adressée à M. le président supérieur pour la fondation d'une école supérieure de filles, reconnaître la nécessité *absolue et urgente* de créer un tel établissement. En effet, cette pétition n'émane que d'une très petite partie de la population directement intéressée par ladite création et vise, en fait, plus à la transformation appropriée du plan d'études de l'école privée de Mlle Schottky et à son installation dans des locaux adéquats. De plus, et notamment au regard de l'augmentation tout à fait exceptionnelle des dépenses consacrées à l'enseignement, je dois considérer tout accroissement de la charge du budget municipal en matière scolaire comme irréalisable à l'heure actuelle. Je vous invite à prendre en considération la décision qui a été prise de construire une école sur le quai Schoepflin et des bâtiments scolaires pour toutes les écoles de Neudorf, projets vastes et coûteux, la construction d'une école pour le faubourg de Cronembourg, avec une école maternelle froebélienne, l'augmentation des salles de classes au nombre de dix au cours de l'année dernière, enfin la décision qui a été prise de fonder une *Realschule* municipale, qui doit répondre aux besoins exprimés et reconnus de nombreuses couches de la population. Quant au projet d'un soutien que la Ville apporterait à l'entreprise en question [ndlr : école privée de Mlle Schottky] en cédant des locaux adéquats, il ne peut pas, non plus, être réalisé, tout au moins actuellement, du fait de la situation existante en matière de locaux, et ce malgré la bienveillance de l'administration municipale. La Ville dispose, en effet, de si peu de bâtiments municipaux pour l'installation de salles de classe convenables qu'il n'a même pas été possible, à ce jour, de trouver des locaux pour la *Realschule* municipale, qui doit ouvrir à l'automne, et qu'il ne peut être remédié, pour la même raison, à la forte surcharge de différentes classes que subissent plusieurs écoles primaires municipales ».

Pas besoin, finalement, d'aller jusque là : la Ville de Strasbourg, on ne sait pourquoi ni comment, cède bientôt au projet de création d'une école municipale. En octobre 1874, Mlle Auguste Schottky demande si elle peut encore compter sur une subvention de l'État pour 1875. « Je considère ce souhait comme justifié », remarque le président de Basse-Alsace au président supérieur, qu'il prie de donner une réponse favorable, « d'autant plus que l'ouverture de l'école municipale supérieure de filles qui est prévue ne pourra pas avoir lieu avant l'automne 1875 »<sup>1039</sup>. À la présidence supérieure, le conseiller scolaire Richter note en marge : « L'administrateur municipal Back avait originellement prévu d'ouvrir l'école municipale supérieure de filles à Pâques. D'après ses dernières informations, cela ne sera pas possible avant la Saint-Michel 1875 ». Mlle Schottky aura l'argent.

Fin décembre 1874, Berta Schottky, la mère des demoiselles Schottky fait part au président supérieur de son inquiétude pour l'avenir de ses filles<sup>1040</sup>. Au passage, elle égratigne « l'insensible conseiller scolaire Schollenbruch », qu'elle qualifie de « tortionnaire » (*Peiniger*) et d'« adversaire déclaré ». La lettre arrive naturellement à ce dernier. Elle lui inspire le commentaire suivant : « Il est hautement intéressant d'apprendre que je suis maintenant le tortionnaire et le persécuteur des demoiselles Schottky. C'est là le remerciement pour être toujours intervenu en leur faveur et m'être attiré, en faisant cela, de sérieuses contrariétés ». Mais quittons les bruits de couloir pour revenir à la fondation de l'école municipale supérieure de filles ! En mars 1875, l'administrateur municipal Back rapporte que celle-ci est prévue pour l'automne. Si l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, avec ses neuf classes, dont trois petites classes préparatoires (*Vorklassen*), doit servir de modèle, il faudrait cependant se contenter tout d'abord de six classes et former les trois classes supérieures l'une après l'autre, année après année.

Un budget prévisionnel est établi pour l'année scolaire 1875/76 : en réduisant au strict nécessaire le nombre des enseignant(e)s, on arriverait à 24 960 Mark de dépenses de personnel et 28 000 Mark de dépenses totales, qui seraient couvertes par 8 000 Mark de subvention de l'État, 6 500 Mark de la Ville (sans compter la mise à disposition des

---

<sup>1039</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 30.10.1874.

<sup>1040</sup> ADBR 34AL1342, Berta Schottky au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 22.12.1874.

locaux) et 13 500 Mark d'écolage. Pour fixer le montant de ce dernier, il s'agit là aussi de se calquer sur Mulhouse. Reste la délicate question des locaux :

Comme local scolaire, on pense provisoirement à une aile du nouveau bâtiment scolaire du quai Schoepflin<sup>1041</sup>. Il y aurait là cependant plusieurs inconvénients. Tout d'abord, sa situation est complètement excentrée. Ensuite, les écoles élémentaires, que l'on devait vider de leur surpopulation par la construction du nouveau bâtiment, devront en partie rester encore plusieurs années dans la situation peu satisfaisante qui est actuellement la leur. Enfin, l'école supérieure de filles aura le caractère fâcheux du provisoire. On pourrait remédier à tous ces inconvénients si on réussissait à obtenir pour elle une maison convenable. Or, on peut désigner comme telle le dit *Andlauer Hof*, où se trouvent actuellement les écoles des frères chrétiens<sup>1042</sup>. Comme ces derniers souhaitent quitter la ville dans les prochains temps, j'ai entamé avec eux des négociations d'achat et je devrais réussir à faire baisser encore un peu le prix de 290 000 Francs qu'ils demandent actuellement. Mais même dans ce cas, la dépense sera trop élevée pour les caisses municipales, étant donné que la Ville consacre déjà plus de 700 000 Francs à la construction des nouvelles maisons d'école du quai Schoepflin, de Neudorf et de la Robertsau. Il en irait autrement si le gouvernement du pays décidait – comme on me l'a autrefois laissé espérer – de remplacer sa subvention annuelle pour une contribution exceptionnelle de 100 000 Francs, soit 80 000 Mark. L'acquisition de l'*Andlauer Hof* serait ainsi assurée, et donc aussi, par conséquent, la fondation du nouvel établissement sur des bases solides. Ce dernier pourrait en effet se développer sans entraves et éviter la situation fâcheuse où l'on verrait les filles, pendant peut-être encore de nombreuses années, quitter, pour cause de place insuffisante, la classe supérieure (IV) de l'école municipale qui doit voir le jour et rejoindre l'école privée des demoiselles Schottky, comme indiqué dans le courrier de la présidence supérieure du 28 novembre de l'année passée, ou un autre établissement privé.

Et l'administrateur municipal de demander la contribution exceptionnelle indiquée. Le président de Basse-Alsace, qui apprécie la situation centrale offerte par l'*Andlauer Hof*, appuie la demande<sup>1043</sup>. Du côté de la présidence supérieure, Schollenbruch ne trouve à redire que sur la mise en place des classes : s'il faut se restreindre dans un premier temps, mieux vaut éliminer les petites classes (il y a déjà une offre de qualité suffisante pour les six-neuf ans, notamment avec l'annexe de l'école normale d'institutrices) pour commencer tout de suite avec les neuf-quinze/seize ans. C'est ainsi que commence la réponse du

---

<sup>1041</sup> WILCKEN Niels, *Op. cit.*, p. 212.

<sup>1042</sup> L'ancien hôtel particulier des dames d'Andlau, 8 rue des Ecrivains (en face du lycée impérial) : « Cet hôtel de style Régence, construit en grès rose par l'architecte suisse Jacques Gallay en 1749, avait hébergé sous le Second Empire le collège Dautheville » (RIEGER Théodore, *Op. cit.*, p. 33).

<sup>1043</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 20.03.1875.

président supérieur au président de Basse-Alsace<sup>1044</sup>. Il y est également question de la subvention, qui devrait être fixée à 5 000 Mark. Enfin, le président supérieur « recommande d'engager les demoiselles Auguste et Jacobine Schottky », ce qui aura l'avantage de « faciliter la fermeture de leur école et le transfert de la subvention qui leur a été accordée » et de « diriger leurs élèves vers le nouvel établissement ».

Deux jours plus tard, le président de Basse-Alsace transmet justement une demande d'Auguste Schottky, « dans laquelle celle-ci annonce la fermeture de son école pour l'automne prochain » : « Elle demande par ailleurs, semblant considérer que l'école publique supérieure de filles qu'il est prévu d'ouvrir sera comme la continuation ou le développement de son entreprise, des renseignements sur la situation du futur établissement, afin de pouvoir annoncer aux parents de ses élèves l'ouverture de la nouvelle école en même temps que la fermeture de la sienne »<sup>1045</sup>. Le président de Basse-Alsace demande au président supérieur une décision concernant la subvention (qui devra être plus élevée que prévue, car il semble clair, avec la fermeture désormais certaine de l'école Schottky, qu'il faudra créer les classes supérieures tout de suite) et concernant le choix du personnel enseignant, notamment du directeur. « L'administrateur municipal m'a dit, lors d'une conversation, qu'il pourra satisfaire, sous le rapport financier, à tout ce qu'exige une école supérieure de filles complète, dès que Votre Excellence aura assuré l'aide demandée de 8 000 Mark », précise-t-il, avant de conclure son rapport par la question du local, qui « sera probablement résolue de la manière suivante : l'Œuvre Notre-Dame réalisera un bon placement de ses importants capitaux disponibles en achetant le dit *Andlauer Hof* et en le louant à l'administration municipale pour l'école supérieure de filles »<sup>1046</sup>. Le président supérieur répond, concernant la subvention, que la création des classes supérieures à la place des petites classes n'entraînera pas de frais plus lourds, mais au contraire une situation financière plus favorable.

---

<sup>1044</sup> ADBR 34AL1341, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Basse-Alsace, 10.04.1875.

<sup>1045</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 12.04.1875.

<sup>1046</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1900, p. 21 : « Le dit *Andlauer Hof*, ancien hôtel de l'abbaye d'Andlau près de Barr, qui a servi depuis 1875 de bâtiment à l'école, a été acheté à ses derniers propriétaires, les frères des écoles chrétiennes, par l'Œuvre Notre-Dame et loué par la Ville contre un intérêt correspondant à un paiement annuel de 4% du prix d'achat et des coûts des modifications architecturales importantes intervenues ultérieurement ».

Faux, d'après l'administrateur municipal Back, car les classes en question seront moins fréquentées qu'on le prévoit à la présidence supérieure, tandis qu'elles nécessiteront d'engager un personnel enseignant beaucoup plus cher que celui de petites classes<sup>1047</sup>. Il insiste pour obtenir une subvention de l'État de 8 000 Mark – même si, pour faciliter l'ouverture de l'école, il se dit prêt à limiter cette exigence à sa première année d'existence. La réponse doit venir vite, car il ne faudrait pas que l'arrêt des négociations menace la réalisation du projet. Le président supérieur reste toutefois sur sa position, à savoir 5 000 Mark. Autre point important, sur lequel Back a mis le doigt : le choix d'un directeur, indispensable pour aller plus avant dans l'organisation interne de l'établissement. Il propose bientôt le nom du Dr. Fischer, *Oberlehrer* au lycée de Colmar.

Début juin 1875, le président de Basse-Alsace demande sa nomination<sup>1048</sup>. L'intéressé accepte début juillet. Il lui revient désormais de sélectionner un personnel enseignant de qualité pour l'ouverture de l'établissement, à la tête duquel il restera pendant vingt ans (1875-1895)<sup>1049</sup>. En août 1875, Back fait imprimer une annonce pour l'ouverture de l'école :

Dans les premiers jours d'octobre, la nouvelle école municipale supérieure de filles commencera son activité. De composition complète, elle comprendra six classes et trois classes préparatoires. Les matières d'enseignement sont la religion, les langues allemande, française et anglaise, le calcul, la géographie, l'histoire, les sciences naturelles, le dessin, la calligraphie, le chant, la gymnastique et les travaux manuels. L'entrée dans la première des classes préparatoires peut se faire à six ans accomplis et demande certaines connaissances préalables. Le passage dans les classes supérieures dépend du résultat d'un examen qu'auront à passer les élèves qui veulent s'inscrire. L'écolage annuel se monte, pour les élèves de l'école préparatoire à 60 Mark, pour celles des trois classes inférieures de l'école supérieure de filles au sens strict à 80 Mark, et pour celles des trois classes supérieures à 100 Mark<sup>1050</sup>. Pour les élèves dont la langue maternelle est le français, on créera des cours parallèles spécifiques.

---

<sup>1047</sup> ADBR 34AL1342, Otto Back au président de Basse-Alsace, 28.04.1875.

<sup>1048</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 03.06.1875.

<sup>1049</sup> ADBR 34AL1342, Otto Back au président de Basse-Alsace, 13.07.1875, sur le refus d'une candidature.

<sup>1050</sup> Les conditions de dispense seront établies en octobre 1875 par l'administrateur municipal (décision inscrite dans le registre des délibérations municipales, 27.10.1875 ; extrait dans : ADBR 34AL1341). Révision le 26.03.1877.

Cette dernière précision figure en gras, ce qui est significatif ! En réalité, la plus haute des neuf classes ne doit voir le jour que pour la deuxième rentrée. Fin octobre 1875, le directeur Fischer rend un rapport sur l'état de son établissement quelques semaines après la rentrée, qui a eu lieu le 4 du mois<sup>1051</sup>. Il y a cinq enseignants, dont lui-même (cours d'anglais), qui font essentiellement cours dans les classes supérieures, hormis un instituteur ; six enseignantes femmes, surtout pour les langues et les petites classes ; trois intervenants de l'extérieur pour l'enseignement religieux de chaque culte. Sur les onze premiers, quatre sont catholiques, les autres protestants. Un instituteur supplémentaire doit bientôt venir grossir les rangs.

Quant aux élèves, elles étaient 265 inscrites à la rentrée, dont sept ne sont finalement pas venues. Le directeur établit une classification ethno-religieuse plutôt singulière : « Alsaciennes, 31 ; catholiques, 43 ; juives, 30 ; réformées, 4. Les autres élèves viennent des différentes parties de l'Empire allemand, ainsi que d'autres pays, et appartiennent à la confession protestante [luthérienne] ». Il a également classé les 265 inscrites selon la catégorie professionnelle du père : 174 filles de fonctionnaires, 66 filles de commerçants, 16 filles d'artisans, 9 autres. Difficile, d'après lui, de faire des prévisions sur une augmentation de l'effectif. Si elle doit venir, ce sera du côté vieil-allemand, car il n'y aurait « aucune illusion » à se faire quant aux Alsaciens. Elle entraînerait par ailleurs une insuffisance des locaux.

Ces derniers présentent déjà plusieurs défauts, au sujet desquels le directeur conclut : « On ne peut pas encore prévoir dans quelle mesure des travaux pourront remédier aux inconvénients indiqués. La situation de l'école au centre de la ville est en tout cas très favorable et un abandon précipité du local serait imprudent. Il serait toutefois recommandé d'examiner avec soin un déplacement de la cage d'escalier ».

A la fin de l'année scolaire (1875/76), Fischer publie le premier *Jahresbericht* de l'établissement. Nous allons suivre ici ses différentes rubriques. Il commence par une longue relation des conditions de sa fondation. Après une critique (parsemée de citations

---

<sup>1051</sup> ADBR 34AL1342, Fischer à Otto Back, 29.10.1875. Le même mois, on crée un sceau pour le nouvel établissement, cf. ADBR 34AL1342, l'administrateur municipal au président de Basse-Alsace, 09.10.1875.

en français) du retard français dans le domaine de l'éducation secondaire des filles et surtout de l'expérience Duruy, qui le comblait bien mal<sup>1052</sup>, puis un jugement nuancé sur les pensionnats strasbourgeois, il en arrive au besoin d'une école supérieure de filles fonctionnant selon des principes allemands à Strasbourg. Hommage est rendu, comme il se doit, à l'entreprise pionnière des « dames Schottky », avant un rappel de différentes étapes qui ont mené à la création de l'école municipale supérieure de filles. Le directeur explique notamment que le projet de se passer, les premières années, des trois classes inférieures, a dû être revu sous la pression des nombreuses inscriptions de jeunes élèves :

Une modification aussi significative du plan originel n'aurait pas été possible si le personnel nécessaire n'avait pas été mis à notre disposition. Ce furent en effet quatre enseignantes de l'école Schottky fermée à la Saint-Michel 1875, engagées au départ comme intérimaires avec 12 à 14 heures de cours par semaine – les dames Schottky elles-mêmes ont repoussé l'offre de nomination qui leur a été faite –, qui purent alors être intégralement employées, ce qui permit à l'école de prendre son plein développement. La plus grande difficulté était désormais de répartir entre les classes les 258 élèves, avec lesquelles l'école a ouvert le 4 octobre. Quand on considère que ces dernières étaient originaires de 125 villes différentes, appartenaient aux catégories les plus diverses, étaient à Strasbourg depuis une grande variété de durées et – hormis 27 enfants qui allaient à l'école pour la première fois – avaient fréquenté jusque là 43 établissements différents, on conçoit aisément qu'il ne nous restait pas d'autre choix que d'effectuer la division en nous fondant sur les âges et sur le développement intellectuel général<sup>1053</sup>.

Fischer continue d'énumérer les difficultés auxquelles il fut confronté pour l'organisation de cette première année. Il répond ainsi aux critiques de certains déçus. Dans la troisième et dernière partie de son « historique » (« Ce que nous voulons »), le directeur décline, en sept points, relativement développés, sa conception de ce que doit être l'enseignement secondaire des filles. Le cahier contient également une « chronique » de l'école, où l'on apprend que « la bibliothèque des élèves a été ouverte à la mi-février [1876] » ou encore que le discours de la fête de l'empereur, qui n'a pas pu être célébrée en

---

<sup>1052</sup> FISCHER Friedrich August, « Zur Geschichte der Schule », ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1876, p. 3-21, p. 8 : « Wie weit im übrigen Frankreich das Project zur Ausführung kam, ist uns unbekannt. Jedenfalls wurde in Strassburg kein Versuch gemacht. War doch hier auch kein Bedürfnis dazu. Die hier existierenden Pensionate und Externate boten ihren Schülerinnen jedenfalls mehr, als jene schwächliche Kost aus der Küche des Herrn Ministers ».

<sup>1053</sup> *Ibid.*, p. 12.

public, faute de place, a porté sur la reine Louise de Prusse<sup>1054</sup>. Le plus important est cependant la création d'une classe IX parallèle après les vacances de Pâques pour les primo-entrantes (sans création de poste et avec les inconvénients induits). Les derniers paragraphes annoncent les changements pour la rentrée suivante, en l'occurrence, essentiellement la création de la première classe (classe supérieure) et d'un nouveau poste qui sera confié à Mlle Jacobine Schottky (elle s'est ravisée<sup>1055</sup> !) et la tenue de « travaux importants dans le bâtiment scolaire » qui devront être achevés pour la fin des vacances (ce ne sera pas le cas et ces dernières seront quelque peu prolongées)<sup>1056</sup>. Vient ensuite une partie statistique, avec la mention d'un effectif d'octobre 1875 légèrement différent de celui indiqué par le directeur tout de suite après l'ouverture : 251 élèves.

Elles étaient 235 à Pâques 1876 ; elles sont 296 à la « Saint-Michel » (en réalité, en juillet 1876). Les classifications portent sur les 346 jeunes filles qui furent élèves à un

---

<sup>1054</sup> « Patriotisme et humanité » en 1877 ; « les éléments allemands en Alsace » en 1878 ; le thème du discours n'est plus mentionné dans les *Jahresberichten* suivants, jusqu'en 1901. Le discours de cette année porte sur « Madame de Staël et son livre *De l'Allemagne* ». « Les visites impériales dans le vieux Strasbourg » en 1902. Le discours de 1903 se distingue des autres en ce que la fête de l'Empereur fait office, cette année, de fête d'inauguration du nouveau bâtiment : l'occasion pour le directeur de sensibiliser les élèves aux devoirs que l'école se donne pour objectif de leur inculquer. « L'importance de la gymnastique pour la jeunesse féminine » en 1904 ; « l'éducation de la jeunesse féminine au Moyen Age » en 1905 (la même année, à l'occasion de la fête de Schiller, le directeur évoque « l'importance de Schiller pour la jeunesse féminine ») ; « la part de l'Alsace dans l'œuvre civilisatrice [*Kulturarbeit*] du peuple allemand » en 1906 ; « instruction et éducation » en 1907 (tenu par le directeur Beetz, pour sa première année à la tête de l'établissement) ; « les étroites relations entre les Hohenzollern et les Orange » en 1908 ; « notre *Heimat* à l'époque glaciaire » en 1909 (l'exposé est présenté après une interprétation de la pièce de théâtre *Der deutsche Einheitstraum und seine Erfüllung* de K. Zuschneid) ; « un aperçu général de la vie scolaire à Strasbourg, des origines jusqu'aux temps modernes » en 1910 ; « la politique coloniale du Grand Electeur » en 1911 (par le Prof. Dr. Gaetgens, qui est membre de la *Gesellschaft für Erdkunde und Kolonialwesen*) ; « Frédéric le Grand et sa sœur Wilhelmine » en 1912 ; « la signification des guerres de libération pour notre peuple et notre temps » en 1913 ; « la femme à l'époque des guerres de libération » en 1914 (on constate l'importance du centenaire de la bataille de Leipzig, qui a donné lieu, le 18 octobre 1913, à un jour sans école) ; pas de cérémonie en 1915 (l'établissement a dû quitter ses locaux) ; « la confiance, grave mais assurée, du peuple allemand dans la victoire » en 1916.

<sup>1055</sup> Le 04.04.1876, la mère des demoiselles Schottky reprend la plume pour demander au président supérieur la nomination de ses filles Auguste et Jacobine à l'école municipale supérieure de filles (ADBR 34AL1342). La réflexion est lancée dans les cercles gouvernementaux, où l'on se rappelle que des négociations ont déjà eu lieu avec les sœurs Schottky, qui n'avaient pas abouti : on redoutait que l'esprit d'indépendance d'Auguste complique ses rapports avec le directeur Fischer, tandis que Jacobine voulait déterminer elle-même les matières qu'elle aurait eues à enseigner, ce que Fischer n'avait pu accepter. On estime toutefois, du côté de la présidence supérieure, qu'une nomination de Jacobine à l'école municipale constitue le seul moyen de relever la famille Schottky de la « triste situation » dans laquelle est tombée. Cette fois-ci, les négociations aboutissent... au grand contentement de la maman (ADBR 34AL1342, lettre au président supérieur, 11.09.1876).

<sup>1056</sup> La décision de l'administrateur municipal relative aux travaux à effectuer a été prise le 27.06.1876 et est inscrite dans le registre des délibérations municipales (extrait dans ADBR 34AL1341). C'est l'Œuvre Notre-Dame qui doit les réaliser, pour une somme de 31 840 Mark.

moment ou un autre de l'année. Sur le plan religieux, 240 protestantes, 69 catholiques, 37 juives. Sur les appartenances nationales : 271 Vieilles-Allemandes, 42 Alsaciennes, 33 étrangères. Sur les professions des pères : 213 fonctionnaires, 16 officiers, 58 commerçants, 15 artisans, 44 autres. 104 élèves sont venues de l'école Schottky, soit moins du tiers.

L'année scolaire 1876/77 est notamment marquée par la visite de l'empereur à Strasbourg, où sa présence est célébrée comme il se doit par les élèves de l'école supérieure de filles<sup>1057</sup>. La composition de l'effectif reste, à tous les points de vue, la même que celle de l'année précédente.

En juin 1877, Back transmet au président de Basse-Alsace un mémoire de Fischer demandant « la création d'une école normale formant des enseignantes pour les écoles supérieures de filles », qui « doit être attachée à l'école supérieure de filles de Strasbourg et avoir pour but de pourvoir toutes les écoles supérieures de filles du *Reichsland* en enseignantes »<sup>1058</sup>. Le président de Basse-Alsace partage l'avis du directeur<sup>1059</sup>. Reste toujours la même question centrale, celle du financement :

---

<sup>1057</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1877, p. 56 : « Les "Kaisertage" ont donné lieu à une réjouissante interruption. Pour accueillir le haut seigneur le 1<sup>er</sup> mai, nos élèves étaient pour la plupart habillées en blanc et bleu, alignées sur le quai Kléber, où leurs voix juvéniles se mêlaient à la liesse générale. Mais, pour leur donner par ailleurs l'occasion de jouir pleinement de ces beaux moments, les autorités décidèrent que les cours devaient être suspendus lors des temps forts de la visite. Toutefois, ce fut l'autorisation accordée à nos élèves de saluer l'impératrice, venue en hâte depuis Baden-Baden, qui constitua pour elles la plus grande joie. À notre demande, l'accès à la cour de la présidence de district nous fut accordé. Une troupe de plus de 300 filles en habits de fête accueillit les hautes seigneuries par des cris d'allégresse bien sonores. Le couple impérial, le *Kronprinz*, ainsi que le grand-duc et la grande-duchesse de Bade étaient visiblement surpris et se mêlèrent à la joyeuse troupe avec leur amabilité bien connue, en serrant les mains qui se tendaient et en exprimant avec les termes les plus chaleureux leurs remerciements pour le charmant accueil. Ce moment restera inoubliable pour nos élèves ».

<sup>1058</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 02.08.1877 (la lettre de Back et le mémoire de Fischer sont conservés dans ADBR 34AL1341).

<sup>1059</sup> *Ibid.* : « L'auteur du mémoire reconnaît lui-même qu'un manque de telles enseignantes ne s'est pas fait ressentir jusqu'à présent. D'un autre côté, il rend attentif, à juste titre, au fait que la poursuite du recrutement de ces enseignantes en provenance d'autres États crée une certaine relation de dépendance pour le *Reichsland*, qu'il faudra rompre tôt ou tard. Par ailleurs, il est injuste qu'on n'ait pas mis jusqu'à présent à disposition de la population une institution dans laquelle ses filles puissent être préparées à enseigner dans les écoles supérieures de filles [*für der höheren Schuldienst*]. Il n'est pas nécessaire que je m'étende sur les autres propos de l'auteur. Je me permets simplement d'y renvoyer, en faisant remarquer que, moi aussi, je reconnais le besoin de fonder un tel établissement ».

Si l'on considère que la caisse municipale doit déjà déboursier annuellement une somme de 23 464 Mark – dont 9 964 Mark de loyer – pour l'entretien de l'école supérieure de filles et que l'avantage qu'apporterait la création d'une école normale attachée et complémentaire à l'école supérieure de filles profiterait davantage à l'ensemble du pays qu'à la Ville de Strasbourg, on peut difficilement exiger d'elle qu'elle prenne seule en charge la totalité des coûts du développement de l'école supérieure de filles dans la direction indiquée.

Le président supérieur répond qu'il donne son accord pour la fondation de classes de préparation à l'examen d'enseignante (« l'appellation d'"école normale" doit être évitée pour les classes en question » !), mais il ne s'estime aucunement tenu d'augmenter pour cela la subvention de l'État : pas plus, précise-t-il, que pour l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, qui a créé la même structure. Back décide malgré cela, début octobre 1877, de créer la « classe inférieure »<sup>1060</sup> : une deuxième classe doit voir le jour à la rentrée 1878, voire plus tard, une troisième, en fonction du succès rencontré. L'écolage est fixé en novembre 1877 à 120 Mark. Le président supérieur souhaite clarifier les choses, car si l'administrateur municipal parle bien d'une « classe inférieure d'école normale », le directeur Fischer la voit comme « une classe complémentaire et de transition » (*Fortbildungs- und Übergangsklasse*)<sup>1061</sup>. Deux voies sont possibles, celle d'une scolarité à l'école supérieure de filles jusqu'à quinze ans, puis trois années de préparation à l'examen d'enseignante dans une école normale ou *Selecta*, ou celle d'une scolarité jusqu'à seize ans, puis deux années de préparation dans une « *Prima* ».

Le président supérieur plaide résolument pour la seconde solution, qui serait d'un meilleur effet sur les élèves. L'administrateur municipal approuve<sup>1062</sup>. L'*Oberklasse* sera donc, à la rentrée 1878, la première des classes de l'école supérieure de filles, qui

---

<sup>1060</sup> Décision de l'administrateur municipal Back, 09.10.1877 (inscrite dans le registre des délibérations municipales ; extrait dans 34AL1341).

<sup>1061</sup> ADBR 34AL1341, le président supérieur au président de Basse-Alsace, 13.11.1877.

<sup>1062</sup> ADBR 34AL1341, l'administrateur municipal au président de Basse-Alsace, 29.12.1877. Après avoir reçu l'approbation du directeur Fischer (26.12.1877), qui finit sur la question du nom : « D'emblée, je suis d'avis d'écarter les dénominations latines telles que *Selecta*, *Prima*, etc., parce qu'il en résulterait nécessairement que les élèves seraient désignées en tant que *Primarinnen*, etc., dénominations qui comportent toujours un soupçon de ridicule. Jusqu'à présent, nous avons toujours utilisé les expressions allemandes "première" classe ou "classe une", en particulier lorsque plusieurs classes sont réunies, et cela de façon tout à fait satisfaisante. Je me permets donc de demander l'autorisation de maintenir l'usage de ces dénominations et, de la même manière, de continuer de nommer "classe supérieure" le niveau le plus élevé ».

comprendra désormais dix niveaux<sup>1063</sup>. Au chapitre de l'agrandissement de l'école, l'administrateur municipal remarque encore, à la même période : « Avec la surpopulation actuelle des classes inférieures de l'établissement, et dans le cas où la création prévue de classes d'école moyenne dans les écoles élémentaires de filles de Strasbourg ne soulagerait pas l'école supérieure de filles, il est à prévoir que dès les prochaines années, il sera nécessaire de remédier à cela par la création de classes parallèles ou la fondation d'une seconde école supérieure de filles »<sup>1064</sup>. Cela signifie des dépenses supplémentaires en perspective...

En août 1878, le directeur Fischer présente un nouveau plan d'études pour le passage au cursus de dix années<sup>1065</sup>. En même temps que la nouvelle classe, ouvre encore à la rentrée 1878 la classe inférieure d'une école normale supérieure répondant, cette fois-ci, tout à fait aux attentes gouvernementales (entrée à seize ans et passage de l'examen à dix-huit ans). Le personnel enseignant continue de grossir. Quant aux élèves, elles sont 348 à la fin de l'année scolaire, école normale comprise. Mais cette dernière est condamnée, l'année suivante, à disparaître. Le *Jahresbericht* de l'année 1879/80 explique<sup>1066</sup> :

L'école normale qui a été créée à l'automne précédent disparaîtra suite à une ordonnance des autorités. La classe inférieure qui existe déjà sera cependant maintenue comme classe supérieure pour permettre aux élèves de passer l'année prochaine l'examen d'enseignante. Les raisons qui justifient cette grave mesure sont en partie internes et en partie externes. Parmi ces dernières, il y a avant toutes choses les dépenses disproportionnées qui pesaient sur la Ville seule, alors que l'institution représentait un intérêt tout aussi peu strictement urbain que le lycée, le Gymnase [protestant] ou la *Realschule*. D'après un calcul précis effectué par l'auteur de ces lignes [Fischer], la Ville aurait dû déboursier annuellement pas moins de 7 200 Mark dans le cas improbable où toutes les élèves de l'actuelle première classe de l'école supérieure de filles étaient entrées à l'école normale. Et n'ont pas été pris en compte les frais en matériel d'enseignement, chauffage, éclairage, mobilier scolaire, produits d'utilisation courante et éventuellement pour louer un local. Or, ces dépenses n'auraient profité qu'à environ douze élèves, et cela pour les deux niveaux, de telle sorte que chacune d'elles aurait coûté 1 200 Mark à la Ville. Parmi les raisons internes qui justifient la mesure en question, il faut mentionner surtout le fait qu'étant donné la grande difficulté à trouver du personnel de qualité, les professeurs les plus expérimentés devaient être retirés à l'institution

---

<sup>1063</sup> ADBR 34AL1341, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Basse-Alsace, 25.04.1878.

<sup>1064</sup> ADBR 34AL1341, l'administrateur municipal au président de Basse-Alsace, 14.11.1877.

<sup>1065</sup> ADBR 34AL1341, Fischer au président de Basse-Alsace, 09.08.1878.

<sup>1066</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1879, p. 98.

principale, l'école supérieure de filles, pour être employés dans l'institution annexe, l'école normale. Cette dernière raison a pesé d'un poids déterminant dans ladite décision, car il tombe sous le sens qu'un si jeune établissement, qui, pour des raisons évidentes, n'a pas encore atteint, au moins dans ses classes supérieures, le niveau recherché, ne peut pas sans danger se voir privé de ses meilleurs enseignants. Ainsi, notre école se contentera à l'avenir de suivre dans ses dix classes successives les objectifs généraux.

La fermeture de l'école à la fin de l'année scolaire 1879/80 est encore actée en quelques lignes dans le *Jahresbericht* correspondant, avec ce commentaire : « Nous regrettons vivement [cette fermeture], car une telle institution répondait à un profond besoin, pas uniquement pour les filles des fonctionnaires allemands, mais aussi pour un grand nombre de jeunes filles autochtones »<sup>1067</sup>. La même chronique rend par ailleurs hommage à deux soutiens de l'école, qui quittent alors leurs fonctions à la mairie de Strasbourg, l'administrateur municipal Back et son adjoint von Reichlin-Meldegg<sup>1068</sup>. Le *Jahresbericht* suivant (1880/81) se félicite des bons résultats des anciennes de l'éphémère école normale supérieure : 10 ont réussi, en décembre 1880, l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, 5 Vieilles-Allemandes et 5 autochtones, 9 protestantes et 1 juive. Autre motif de satisfaction du directeur<sup>1069</sup> :

Le projet de fondation d'une *Bürgermädchenschule* a été provisoirement abandonné, car le besoin, pour nous au moins, n'existe plus. En effet, notre école a été, depuis l'année dernière, soulagée d'un grand nombre d'élèves, qui n'auraient probablement pas effectué l'ensemble du cursus et qui trouveront davantage leur compte dans un établissement montant jusqu'à un moindre degré plutôt que dans le nôtre. Le problème de la surpopulation, qui pendant longtemps s'est fait lourdement ressentir, a ainsi pris fin.

En effet, à la fin de l'année scolaire 1880/81, l'effectif se montait à 285 élèves. La composition (confession, profession des parents) reste la même qu'au moment de la

---

<sup>1067</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1880, p. 65. La pétition datée du 1<sup>er</sup> juillet 1880 (124 signatures, beaucoup de commerçants) adressée au Statthalter pour le maintien de l'école normale n'y changera rien (ADBR 34AL1342). Le 11.09.1880, le président de Basse-Alsace écrit au Ministère pour l'Alsace-Lorraine que « l'école normale qui existe à Mulhouse en Haute-Alsace couvre plus qu'il ne faut le besoin en enseignantes pour les écoles supérieures de filles, pour autant qu'on peut le constater pour le moment » (ADBR 34AL1342).

<sup>1068</sup> SCHMITT Jean-Marie, « Reichlin-Meldegg Friedrich, von », *NDBA*, 30, p. 3130.

<sup>1069</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1881, p. 59-60.

fondation. Les milieux catholiques se tiennent toujours éloignés de cette école « sans confession » qu'ils considèrent en réalité comme une école protestante dans ses principes mêmes (orientation des manuels), financée injustement sur les deniers publics – le grand journal catholique allemand *Germania* leur offrira bientôt la parole<sup>1070</sup>. En septembre 1881, le directeur Fischer propose à l'administrateur municipal Stempel – le successeur de Back – la création d'une nouvelle structure couronnant la scolarité dans l'établissement<sup>1071</sup> :

La suppression de l'école normale attachée à l'école municipale supérieure de filles a pour conséquence fâcheuse que les jeunes filles qui ont terminé avec succès leur année en première classe ne trouvent plus la possibilité d'élargir et approfondir leurs connaissances. Dès le courant de l'été, le souhait a été émis, de différentes parts, parmi les milieux les plus estimés, qu'il soit fait quelque chose pour répondre à ce besoin. L'idée de mettre en place des cours et de recourir pour cela à des enseignants de l'extérieur ne paraît pas réalisable, car il faudrait soit réclamer un écolage disproportionné, soit obtenir des caisses de la Ville une contribution très importante. Je pense par contre que le propre personnel de l'école suffira amplement pour créer une classe avec un nombre d'heures réduit de moitié (4h d'allemand, 2h de français, 2h d'anglais, 2h d'histoire, 2h de géographie, 2h d'histoire de l'art et 1h d'histoire de l'Église).

Les autorités approuvent le projet et cette « classe supérieure » (*Oberklasse*) peut donc ouvrir le 1<sup>er</sup> novembre 1881 avec 7 élèves. Et il y en aurait eu davantage, assure-t-on, si ces *Fortbildungskurse* n'avaient pas été réservés, pour la première année, à d'anciennes élèves de l'école<sup>1072</sup> ! A la rentrée 1882, cette restriction disparaît, mais l'ouverture à d'autres « jeunes dames » ne donne pas le résultat escompté, comme s'en désole le directeur à la fin de l'année scolaire<sup>1073</sup> :

Si le succès du début dépassa nos attentes, je regrette vivement que celui-ci ne fut pas durable. Sur les vingt-deux participantes inscrites, il n'y en a pas moins de onze qui partirent avant la fin du mois de juin, de telle sorte qu'il ne restait plus qu'une ou deux auditrices pour certaines matières. Cette situation n'est pas tenable et la question lancinante de savoir s'il ne faudrait pas remettre en place l'ancienne école normale est à nouveau revenue au cœur de nos préoccupations.

---

<sup>1070</sup> *Germania*, 22.01.1882.

<sup>1071</sup> ADBR 34AL1341, Fischer à l'administrateur municipal Stempel, 30.09.1881.

<sup>1072</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1882, p. 28-29.

<sup>1073</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1883, p. 53.

Comme nous avons désormais un personnel enseignant suffisant, le coût n'en serait pas très important, ce qui devrait éliminer l'unique raison qui justifia, en son temps, sa suppression. L'auteur de ces lignes a sollicité auprès du responsable de l'école [administrateur municipal] la réouverture de l'institution en question. Espérons que la décision sera favorable !

Mais il est vrai que les moyens financiers demeurent limités. Quelques mois plus tôt, en février 1882, le secrétaire d'État annonçait la réduction de la subvention de l'État à 4 000 Mark annuels<sup>1074</sup>. L'administrateur municipal a naturellement demandé son maintien à 5 000 Mark, et trouvé un soutien en la personne du président de Basse-Alsace, qui a fait part du sentiment d'injustice que suscitait chez lui cette décision<sup>1075</sup>. Mais le Ministère, en l'occurrence l'*Oberschulrat*, n'a pas cédé.

Lorsqu'en avril 1884, Fischer insiste pour qu'une école normale supérieure soit à nouveau jointe à son établissement (sans quoi il prédit une diminution de l'effectif, qu'il voit déjà s'amorcer...), cette diminution de la subvention est l'un des deux éléments qui renforcent l'administrateur municipal Stempel dans son refus de financer la réouverture sans contribution de l'État<sup>1076</sup>. Le second élément est la création par l'école supérieure de filles privée du Bon-Pasteur d'une école normale préparant au même examen, qui répondrait aux besoins strasbourgeois (il oublie les non-protestantes, mais il est vrai que celles-ci ne sont pas bien nombreuses non plus à l'école municipale). La Ville n'aurait aucun intérêt à concurrencer cette dernière. Par ailleurs, Stempel supporte mal le ton vindicatif du directeur Fischer et demande au président de Basse-Alsace de rappeler celui-ci à ses devoirs. Le problème de la concurrence avec le Bon-Pasteur est finalement, d'après lui, moins dû à son école normale qu'à l'écolage attractif de ses classes (deux fois moins élevé pour la classe VIII) ; or, la Ville, qui dépense déjà plus de 80 Mark par élève de l'école municipale supérieure de filles, ne peut permettre une baisse de l'écolage dans cet établissement. La réouverture de l'école normale supérieure peut donc attendre. Le conseil de surveillance (*Kuratorium*), structure veillant aux intérêts de l'établissement, dont l'adjoint Hochapfel avait obtenu la création en 1883<sup>1077</sup>, n'y change rien... au grand dam

---

<sup>1074</sup> ADBR 34AL1342, le secrétaire d'État au président de Basse-Alsace, 10.02.1882.

<sup>1075</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 26.05.1882.

<sup>1076</sup> ADBR 34AL1341, l'administrateur municipal Stempel au président de Basse-Alsace, 24.04.1884.

<sup>1077</sup> ADBR 105AL2570, l'adjoint au maire Hochapfel au président de Basse-Alsace, 16.01.1883 et 06.07.1883. Le président de Basse-Alsace demande alors au directeur du lycée de Strasbourg, l'étruscologue

de Fischer, qui insiste en avril 1884 auprès du président de Basse-Alsace pour en changer le fonctionnement<sup>1078</sup> :

Le règlement du conseil de surveillance de l'école supérieure de filles ne précise rien sur la question de savoir si la mairie est tenue de lui présenter les demandes du directeur pour expertise. Or, je porte un grand intérêt à ce que ma demande de réouverture de l'école normale soit soumise à un examen plus approfondi que celui qui a été mené pour la demande présentée par la mairie. Certes, cette dernière n'a pas rejeté expressément ma demande de porter la requête en question devant le conseil de surveillance, mais le rescrit qui a été transmis se prononce tout bonnement pour un rejet de celle-ci, sans aucune justification. Je me permets par conséquent de solliciter une déclaration réglant ce point.

Un témoignage supplémentaire des mauvaises relations entre l'école et la municipalité. Notons, en *a parte*, que la seconde veille à la bonne représentation des catholiques et des juifs parmi les huit membres de ce conseil de surveillance<sup>1079</sup>. Fin avril 1887, le directeur Fischer s'inquiète du maintien de la position institutionnelle de son établissement dans un courrier adressé au président de Basse-Alsace<sup>1080</sup> :

L'ordonnance de la présidence impériale du district du 9 de ce mois concernant l'introduction de manuels d'enseignement m'a été transmise par l'inspecteur scolaire de cercle Prass, qui m'a encore envoyé un complément hier. Comme depuis le début de l'existence de l'école municipale supérieure de filles, toutes les correspondances de la présidence me sont parvenues directement ou par l'intermédiaire de la mairie et qu'aucune inspection ou visite administrative de l'établissement n'a encore été menée par l'inspecteur scolaire de cercle, je croyais que l'école supérieure de filles n'était pas soumise à l'inspection de cercle, mais directement à la présidence impériale de district. Comme cependant un doute vient de surgir, je prie la présidence impériale de district de me transmettre un arrêt réglant la situation.

---

Wilhelm Deecke, qu'il lui communique le règlement du *Curatorium* de son établissement. Réponse (25.06.1883) : il n'y a pas de *Curatorium* au lycée ; « L'école relève de l'*Oberschulrat*, le bâtiment et l'internat sont municipaux, les biens en propre du lycée sont administrés par la commission scolaire [de la Ville de Strasbourg] ».

<sup>1078</sup> ADBR 105AL2570, Fischer au président de Basse-Alsace, 22.04.1884.

<sup>1079</sup> ADBR 105AL2570, l'adjoint Hochapfel au président de Basse-Alsace, 04.01.1886 ; le maire à l'*Oberschulrat*, 18.10.1895. Le dossier permet de connaître tous les membres du conseil de surveillance pendant toute la durée de son existence. On trouve notamment parmi eux des professeurs de l'Université de Strasbourg.

<sup>1080</sup> ADBR 34AL1341, Fischer au président de Basse-Alsace, 29.04.1887.

Le président de Basse-Alsace rassure Fischer en lui répondant que « la situation hiérarchique de l'école supérieure de filles n'a pas changé » et que celle-ci lui reste donc directement soumise. Lorsque l'établissement passe, en janvier 1888, sous la surveillance de l'*Oberschulrat*, la correspondance se fait alors directement avec ce dernier, contrairement à la plupart des écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, qui continuent de passer par les inspecteurs scolaires de cercle. Même situation privilégiée pour la présentation des documents financiers, qui seront adressés au président de district, et non pas, comme ailleurs (même à Mulhouse), au directeur de cercle<sup>1081</sup>. Pourtant, on se plaint en hauts lieux du piètre niveau de l'enseignement, qui est sans aucun doute à l'origine de la baisse des effectifs : seulement 208 élèves à Pâques 1888 (la baisse s'effectue du côté protestant, avec notamment une forte diminution du nombre des filles d'officiers) ! Back, de retour en tant que maire, demande à la même époque, au cours d'une discussion avec l'*Oberschulrat* Albrecht, le départ à la retraite du directeur Fischer et de l'*Oberlehrer* Grün, et la transformation de l'école supérieure en une école moyenne<sup>1082</sup>.

Le mois précédent, le même Back, en tant que membre du *Landesausschuss*, avait tenu un discours dans lequel il demandait le développement d'écoles moyennes à côté des écoles supérieures de filles, afin de mieux prendre en compte les besoins de la classe sociale du même nom. L'*Oberschulrat* s'enquiert de l'avis du président de Basse-Alsace, chargé de la surveillance de l'établissement jusqu'en janvier 1888, et qui récupérerait cette surveillance si la transformation en école moyenne de filles devait avoir lieu. Celui-ci n'y est pas favorable, à l'heure où, dans les autres villes, on travaille à municipaliser les écoles supérieures de filles privées<sup>1083</sup>. S'il y a un problème avec l'enseignement, il n'y a qu'à changer le personnel !

De son côté, Fischer demande la réouverture, pour l'automne suivant, d'une école normale supérieure attachée à son établissement, et cela avec l'accord de Back... qui a

---

<sup>1081</sup> ADBR 34AL1343, l'*Oberschulrat* à Fischer, 18.01.1888.

<sup>1082</sup> ADBR 34AL1343, note de l'*Oberschulrat* Albrecht, 26.03.1888.

<sup>1083</sup> ADBR 34AL1343, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 10.04.1888.

donc rapidement changé de position<sup>1084</sup>. L'*Oberschulrat* reconnaît l'utilité du projet, mais reste sceptique<sup>1085</sup> :

La formation des filles protestantes au métier d'enseignante est suffisamment assurée à Strasbourg par l'école normale d'institutrices et les classes normales de l'école des diaconesses. L'école Lindner, où quelques élèves se forment déjà au métier d'enseignante, est, elle aussi, principalement protestante, mais elle est trop chère et trop distinguée pour la classe moyenne. Pour les filles catholiques, il manque la possibilité de se former à l'enseignement. La proposition mériterait donc un accueil favorable. Seulement, avec le personnel enseignant actuel de l'école supérieure de filles, il y a peu d'espoir de faire quelque chose de bon.

Il ne refuse finalement pas son accord, à la condition que la préparation à l'examen d'enseignante dure au minimum deux ans... et que le personnel proposé pour la classe normale convienne. D'autres débats touchent à la nature de l'enseignement, parmi lesquels la question linguistique est prégnante. Fischer conclut ainsi le *Jahresbericht* de l'année 1888/89 par les considérations suivantes<sup>1086</sup> :

Je profite de la possibilité qui m'est donnée ici de rectifier une erreur largement répandue. On croit, en effet, que nous ne portons aucun intérêt à l'usage oral de la langue française. Or, je fais remarquer : qu'il n'existe aucune école publique allemande qui consacre, et de loin, autant de temps au français que la nôtre ; que dans les six classes supérieures, nous consacrons chaque semaine deux heures, dans chacune d'elles, uniquement à des exercices de conversation, sans le moindre complément scientifique ; que la matière repose essentiellement entre les mains de trois enseignantes, dont la langue maternelle est le français ; et que nos élèves, quand elles sortent de la première classe, sont tout à fait en état de s'exprimer oralement sur n'importe quel sujet se trouvant dans le cercle de leurs idées. Ce que nous combattons et que nous combattons toujours, c'est l'encouragement de cette tendance au verbiage au détriment de l'éducation allemande. Malheureusement, la manie d'imiter les étrangers n'est pas encore tout à fait passée et l'école allemande conserve donc pour mission celle de détourner les élèves des mauvais chemins où mène cette coquetterie.

---

<sup>1084</sup> ADBR 34AL1343, Fischer à l'*Oberschulrat*, 23.04.1888.

<sup>1085</sup> ADBR 34AL1343, note en marge de l'*Oberschulrat* Richter, 23.04.1888.

<sup>1086</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1889, p. 10-11. Cette mise au point est reproduite quasiment mot pour mot dans le *Jahresbericht* de 1893, p. 35.

A la rentrée suivante (oct. 1889), le directeur rend fièrement compte de la réouverture de son école normale supérieure<sup>1087</sup> :

La nouvelle école normale a été ouverte le 23 du mois précédent avec quatorze élèves, rejointes depuis par une quinzième. Toutes sont nées en Alsace-Lorraine, à l'exception d'une seule, qui vient du Palatinat bavarois. Quatre sont nées en 1873, huit en 1872, une en 1871, une autre en 1867 et une dernière en 1865. Elles sont onze protestantes, trois catholiques, une juive. Douze ont été préparées dans notre école, dont cinq qui n'y ont fréquenté que la première classe ; une vient de Metz (école Kahlenberg) ; une a fréquenté le Bon-Pasteur, première classe incluse ; une a fréquenté la classe inférieure de l'école normale du Bon-Pasteur. [...] On peut donc considérer qu'il s'agit d'un bon début.

D'une manière générale, les choses vont mieux ! L'école retrouve alors un niveau correct de fréquentation, avec 290 élèves (normaliennes incluses). Le maire profite de l'occasion de l'ouverture de l'école normale supérieure, qui augmente les dépenses déjà élevées de l'établissement, pour demander à l'État de revenir à une subvention de 5 000 Mark. Réponse négative de l'*Oberschulrat*, qui estime que l'écolage apporté par les normaliennes couvrira l'essentiel des coûts supplémentaires. L'insistance du maire n'y change rien<sup>1088</sup>. Voilà qui n'est pas pour améliorer des relations déjà tendues par ailleurs entre ce dernier et l'*Oberschulrat*. Back accuse les hautes autorités scolaires d'écarter la municipalité des affaires de l'école, avec comme conséquence un désintérêt des élus pour l'établissement. Le 15 juin 1890, l'*Oberschulrat* Menzel rencontre Back dans une démarche d'apaisement<sup>1089</sup>.

A la rentrée 1890, la division supérieure de l'école normale voit le jour : « division » et non « classe » supérieure, car plusieurs cours réunissent les élèves de la deuxième et celles de la première année de préparation à l'examen. L'avenir de la structure reste toutefois incertain, car le financement par la mairie n'est accordé que provisoirement.

---

<sup>1087</sup> ADBR 34AL1343, Fischer à l'*Oberschulrat*, 19.10.1889.

<sup>1088</sup> ADBR 34AL1343, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 26.11.1889.

<sup>1089</sup> ADBR 34AL1343, l'*Oberschulrat* Menzel à son chef, l'*Oberschulrat* Richter, 19.06.1890.

Cette situation oblige le directeur Fischer à présenter, en juillet 1891, la requête suivante à l'*Oberschulrat*<sup>1090</sup> :

A la fin de cette année scolaire, la première division de l'école normale partira pour se présenter à l'examen en décembre. L'actuelle deuxième division deviendra donc la première et sera menée jusqu'à la Saint-Michel 1892. Pour pouvoir fonder désormais une nouvelle section inférieure, il est nécessaire que la couverture des frais jusqu'à la Saint-Michel 1893 soit accordée. Je suis entré en relation avec la mairie, plus précisément avec Monsieur l'adjoint Hochapfel, lequel m'a déclaré oralement que la mairie prendrait en charge les coûts jusqu'en 1893 à la même hauteur qu'auparavant. Il ne manque plus par cela que l'autorisation de l'*Oberschulrat*. On ne peut cependant pas nier que la situation actuelle, où les sommes doivent être sollicitées chaque année, n'est pas soutenable sur la durée, car elle empêche l'école d'affermir ses fondements. D'un autre côté, il est tout à fait naturel que l'administration municipale veuille observer les prestations de l'école avant de s'engager dans des obligations durables. Il est nécessaire pour cela d'attendre les résultats du premier examen. Si ces résultats se révèlent favorables, comme j'ai des raisons de le croire, le moment sera alors venu de faire des propositions définitives. Quoi qu'il en soit, le maintien de l'école normale restera cependant, pour l'école supérieure de filles, une question vitale. Depuis la réouverture de la première, la fréquentation de la seconde est passée de 214 élèves à environ 300. Dans ces conditions, je crois pouvoir espérer que l'*Oberschulrat* ne refusera pas son autorisation.

En effet ! Le décalage entre le calendrier scolaire et celui des examens complique cependant la rentrée 1891 : contrairement à qu'écrivait Fischer dans la lettre ci-dessus, la division supérieure n'a pas disparu à la fin de l'année scolaire précédente ; elle se maintient jusque début décembre, pour accompagner les candidates jusqu'à l'examen<sup>1091</sup>. Les élèves de la nouvelle division supérieure doivent donc attendre décembre pour être séparées de la nouvelle division inférieure. Le directeur compte sur la future instauration d'un cursus de trois années de préparation pour améliorer les choses. La municipalité se déclare bientôt prête à financer des études de trois ans à la dernière génération de normaliennes (jusqu'à la Saint-Michel 1894). Dans le *Jahresbericht* de 1892, Fischer se félicite de ce que toutes les huit élèves de la section supérieure ont passé avec succès l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles en décembre 1891 (la liste des élèves de cette section faisait pourtant état de neuf noms). « La plupart d'entre elles ont

---

<sup>1090</sup> ADBR 34AL1343, Fischer à l'*Oberschulrat*, 15.07.1891.

<sup>1091</sup> ADBR 34AL1343, Fischer à l'*Oberschulrat*, 25.07.1891,

trouvé un emploi dès le jour de l'an dans des écoles publiques et privées », précise le directeur. Quant à l'avenir de l'école normale supérieure :

L'actuelle première division de l'école normale s'inscrira après les vacances à l'examen qui se tiendra en décembre [1892], mais elles fréquenteront encore l'école jusque là. L'actuelle deuxième division sera donc la section supérieure mais restera réunie en une seule classe avec la nouvelle section inférieure. Les discussions sont encore en cours au sujet de proposition faite aux autorités par l'auteur de ces lignes de diviser les matières enseignées jusqu'à maintenant en commun.

En mars 1892, le maire estime qu'il faut encore attendre les résultats d'une année supplémentaire pour fixer le destin de cette structure<sup>1092</sup>. En décembre 1892, l'*Oberschulrat* décide que les élèves qui viennent d'entrer dans la seconde division ne pourront pas se présenter à l'examen avant la fin de l'année 1895. Les dix élèves concernées s'y engagent par écrit. C'est donc l'instauration officielle du cursus de trois ans, qui est fixé en avril 1893 pour toutes les écoles normales supérieures du *Reichsland*. À la rentrée 1893, la création d'un nouveau poste d'enseignant permet aux deux divisions de devenir des classes indépendantes (sauf pour la religion et le chant)<sup>1093</sup>. En mars 1894, l'établissement doit affronter un démarchage agressif de la part de l'école supérieure de filles des dames Köbig et Lindner, comme l'explique le directeur à l'*Oberschulrat*<sup>1094</sup> :

Monsieur l'*Oberpostkassenbuchhalter* von Zitzewitz m'a indiqué qu'il retirait sa fille Emma de l'école pour la faire entrer dans celle que dirige Mlle Köbig. Emma est depuis la Saint-Michel dans la *deuxième* classe. Le père justifie sa sortie de la manière suivante : « La directrice d'école Mlle Köbig, que nous connaissons, veut recevoir Emma dans la première classe de son école et s'est proposée, de la manière la plus aimable, de préparer ma fille jusqu'à l'automne pour qu'elle puisse intégrer sa nouvelle classe normale. Cette attention si bienveillante permet à Emma de faire l'économie d'une année d'étude entière, etc. » Sans me préoccuper de savoir si l'école Köbig est effectivement en avance d'une année dans ses prestations par rapport aux nôtres, je remarque seulement qu'il y a incontestablement ici une tentative de contourner le cursus de trois ans, abstraction faite de cette façon indigne de gagner des élèves. Si ce système se propage, alors il y aura, à côté des boîtes à bachot pour porte-étendard, pour volontaires d'un an, pour élèves de

---

<sup>1092</sup> ADBR 34AL1344, le maire Back à l'*Oberschulrat*, 30.03.1892.

<sup>1093</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1894, p. 25.

<sup>1094</sup> ADBR 34AL1344, Fischer à l'*Oberschulrat*, 21.03.1894.

première, etc., des boîtes à bachot pour enseignantes, ce qui ne profitera sûrement pas à l'élévation du niveau.

Si le directeur se satisfait finalement de nouvelles explications de von Zitzewitz, qui exonèrent Mlle Koebig de toute responsabilité<sup>1095</sup>, il place à nouveau cette dernière sur la sellette en janvier 1895<sup>1096</sup> :

Le Dr. Kromayer, qui m'a remplacé durant ma maladie, a été amené à se plaindre, auprès de l'*Oberschulrat*, des agissements que la directrice d'école Köbig s'est permis contre nous en faisant passer dans une classe supérieure de son école deux de nos élèves qui, chez nous, auraient dû redoubler. Maintenant, c'est Mademoiselle Lindner qui procède de la même manière. Après avoir déjà accepté, à l'automne dernier, dans la classe III de son école, la petite Nöldeke, que nous avons « gracieusement » fait passer en classe IV, c'est maintenant Emmi Hieronimus, passée en classe I à l'automne, qui nous quitte pour intégrer l'école normale de Mlle Lindner. Nous sommes impuissants lorsqu'on nous oppose la justification suivante : « Nous sommes des écoles privées et nous préparons nos élèves de manière privée à l'examen d'enseignante ». Si aucune aide ne nous est apportée, on retournera bientôt à la situation d'avant la fondation de notre actuelle école normale, quand notre première classe ne comptait que six élèves pendant trois ans. On ne peut certes pas tenir rigueur aux parents de vouloir faire économiser une année entière à leurs enfants. Le seul moyen qui pourrait plus ou moins nous garantir de cet inconvénient serait celui d'un propre examen. Nous avons jusqu'à présent préparé 24 élèves en trois ans, dont 22 ont réussi leur examen. Je crois que cela montre l'aptitude de notre école. Si les candidates savent qu'elles seront examinées par leurs propres enseignants, alors elles resteront fidèles à notre école. Je conclus donc mon rapport en me permettant de demander que le prochain examen soit organisé uniquement pour notre école et fixé au mois de juillet.

L'adjoint au maire Hochapfel appuie cette demande et fait remarquer que les conditions réglementaires pour accorder le droit à un établissement d'organiser son propre examen sont déjà remplies. L'*Oberschulrat* attend pour donner sa réponse le résultat de l'inspection qui doit avoir lieu après Pâques (pour ce qui est de la date, juillet est impossible : en 1895, l'examen aura lieu à la mi-septembre). Entre-temps, à la rentrée 1894, les élèves de la première génération du cursus des trois ans d'école normale

---

<sup>1095</sup> ADBR 34AL1344, Fischer à l'*Oberschulrat*, 24.03.1894.

<sup>1096</sup> ADBR 34AL1344, Fischer à l'*Oberschulrat*, 09.01.1895.

supérieure ont entamé leur dernière année : cela a signifié la création d'une troisième classe (et d'un nouveau poste), qui achève le développement de l'école normale supérieure.

L'effectif total de l'établissement (école normale comprise, soit 31 élèves) a de nouveau baissé : 255 élèves à la fin de l'année 1894/95 (avec cependant un afflux significatif d'élèves juives, plus nombreuses, pour la première fois, que les catholiques). Le personnel enseignant comprend 21 personnes, à savoir : 8 enseignants (directeur compris), qui assurent l'essentiel des cours dans les classes supérieures et à l'école normale ; 9 enseignantes, qui exercent surtout dans les petites classes (même si certaines donnent aussi quelques cours jusqu'à l'école normale) ; 4 intervenants de l'extérieur : le conseiller scolaire Förster pour deux heures de pédagogie à l'école normale, un professeur de dessin, un prêtre catholique et un professeur de religion juive. En somme, l'école municipale supérieure de filles a connu, depuis sa création, vingt ans plus tôt, un important développement qualitatif, alors que le nombre des élèves a stagné (malgré l'ajout de l'école normale supérieure). C'est sur ce bilan mitigé que le directeur Fischer part à la retraite.

Pour lui succéder en septembre 1895, l'*Oberschulrat* a choisi un professeur du lycée de Saverne, le Prof. Dr. Luthmer, un protestant né quarante-quatre ans plus tôt dans le Hanovre, actif en Alsace depuis les débuts de l'annexion. L'adjoint Hochapfel l'a déjà envoyé au mois de juillet précédent à l'école normale d'institutrices de Beauregard avec pour mission d'y débaucher deux enseignantes<sup>1097</sup>. Mission accomplie ! Il s'agit de Mlle Febronia Rommel, qui s'affirmera à Strasbourg comme une figure de proue du féminisme alsacien-lorrain, et de Mlle Martha Moritz. Les deux seront bientôt les premières *Oberlehrerinnen* de l'établissement<sup>1098</sup>. Dans son premier *Jahresbericht*, le nouveau directeur, en évoquant l'examen d'enseignantes qui eut lieu dans les premiers jours de l'année scolaire écoulée, se félicite de l'achèvement de la reconnaissance de l'école normale supérieure<sup>1099</sup> :

---

<sup>1097</sup> ADBR 34AL1344, Luthmer à la mairie de Strasbourg, 30.07.1895.

<sup>1098</sup> Une photo d'elles sur le balcon de leur logement (elles habitent ensemble) existe sur le site internet Archi.Strasbourg.

<sup>1099</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1896, p. 18-19.

Cet examen [qui eut lieu dans les premiers jours de la nouvelle année scolaire (1895/96)] fut le dernier à se tenir devant une commission formée spécialement pour cela. En effet, le 11 mai [1896], le secrétaire d'État impérial a reconnu à l'école le droit d'organiser des examens de sortie [...]. L'école normale a ainsi atteint l'objectif dont la réalisation était attendue depuis longtemps et qui est de faire examiner ses élèves par leurs propres enseignants et enseignantes, sous la présidence d'un commissaire du gouvernement. Le développement de l'école est ainsi achevé, ce qui place l'année scolaire écoulée au rang des plus importantes de son histoire. Le premier examen organisé en application de cette ordonnance aura lieu dans la semaine du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août ; les épreuves écrites se sont déjà tenues du 22 au 24 juin<sup>1100</sup>.

Luthmer a, par ailleurs, introduit des exercices pratiques (*Lehrproben*) pour les élèves de la dernière année d'école normale. À côté de ces nouveautés, plusieurs événements ont marqué l'école supérieure de filles en 1895/96 :

L'après-midi du 18 et la journée du 19 octobre [1895], les élèves furent libérées à l'occasion de la présence de notre Empereur et de l'Impératrice à Strasbourg. L'école a eu la joie, le premier jour, d'assister sur la place Broglie, depuis une bonne position, à l'entrée du couple impérial et de lui présenter ses hommages<sup>1101</sup>. [...] Le 11 février [1896], la princesse zu Hohenlohe-Langenburg, l'épouse du *Statthalter* impérial, a longuement visité notre école. Après présentation du corps enseignant, une exposition de travaux manuels et de dessins a été visitée. Entre-temps, les élèves s'étaient rassemblées dans la salle de gymnastique, où la princesse fut saluée par des chants à plusieurs voix. Suivirent la récitation de poèmes et les exercices d'une classe de gymnastique. La princesse a ensuite assisté avec grand intérêt, dans plusieurs classes, à des cours d'allemand, d'histoire et de français. [...] Le rapport sur l'année scolaire écoulée ne peut pas s'achever sans une pensée pour un homme qui certes n'appartenait pas à l'école, mais dont l'activité fut étroitement liée pendant de longues années aux joies et aux peines de celle-ci, à savoir l'adjoint Georg Hochapfel, qui s'est éteint le 23 novembre [1895] après de longues souffrances. Le souvenir de cet homme qui a bien mérité du développement de l'enseignement à Strasbourg, sera longtemps honoré aussi à l'école supérieure de filles, au bien de laquelle il se consacra jusque dans les derniers jours de sa vie.

---

<sup>1100</sup> Il écrira dans le *Jahresbericht* de 1899/1900, que toutes les élèves qui se sont présentées depuis 1896 à l'examen organisé par l'établissement, soit un nombre de 48, l'ont réussi (p. 20). Preuve de la qualité de la préparation... ou de l'indulgence des examinateurs ?

<sup>1101</sup> Les visites impériales se répéteront les années suivantes, occasionnant à chaque fois la libération des élèves.

La fréquentation est quant à elle, en ce milieu des années 1890, dans ses plus basses eaux (un peu plus de 200 élèves). Malgré cela, le directeur remarque dans le *Jahresbericht* de l'année 1898/99<sup>1102</sup> :

Notre fête de l'anniversaire de l'Empereur fut célébrée comme d'habitude dans la salle de gymnastique, décorée pour l'occasion, avec des chants, des poèmes et un discours tenu par l'*Oberlehrerin* Rommel. Les invités d'honneur, parmi lesquels nous remercions particulièrement pour leur présence les représentants des hautes autorités scolaires, le président Richter et l'*Oberschulrat* Dr. Schlemmer, furent à nouveau si nombreux que la salle s'est révélée vraiment trop petite et que le besoin de locaux plus grands est apparu flagrant.

Il est vrai que dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la fréquentation de l'établissement entame une remontée. On compte ainsi 300 élèves (école normale comprise) à la rentrée 1899. La hausse apparaît suffisante pour justifier un changement de locaux, souhaité depuis longtemps<sup>1103</sup>. Le conseil municipal se prononce alors pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire sur un emplacement que vient d'acquérir la Ville, le terrain militaire de la Caserne des Pontonniers, Fossé du Faux Rempart<sup>1104</sup>. Il se situe à quelques encablures, donc dans une situation qui reste centrale, à la frontière entre la vieille ville et la *Neustadt*. Dans les locaux exigus de l'*Andlauer Hof*, l'effectif continue d'augmenter : 355 élèves à la rentrée 1900 ! Une classe de petites doit alors déménager dans le pavillon ouest de l'ancien palais épiscopal (*Westpavillon des alten Schlosses*), où la Ville a mis à disposition plusieurs salles du premier étage<sup>1105</sup>.

Le 12 décembre 1900 (et non pas 1899, comme l'écrit Théodore Rieger dans sa monographie sur l'établissement), le conseil municipal entérine un projet de construction à 500 000 Mark : le bâtiment pourra recevoir 654 élèves dans dix-huit salles de classe<sup>1106</sup>. Le maire Back a choisi un projet de l'architecte municipal Johann Karl Ott qui développe particulièrement l'aspect esthétique, dans le style historiciste. Il s'agit du premier bâtiment

---

<sup>1102</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1899, p. 16.

<sup>1103</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1900, p. 18.

<sup>1104</sup> Sur la construction du nouveau bâtiment de l'école municipale supérieure de filles, voir : RIEGER Théodore, *Op. cit.*, 126 p. et WILCKEN Niels, *Op. cit.*, p. 222-224.

<sup>1105</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1901, p. 18.

<sup>1106</sup> Sur la construction du nouveau bâtiment de l'école municipale supérieure de filles, voir : RIEGER Théodore, *Op. cit.*, 126 p. et WILCKEN Niels, *Op. cit.*, p. 222-224.

scolaire strasbourgeois qui se rattache à la tradition architecturale locale par les matériaux et les formes de construction. À l'école supérieure de filles, le soulagement est immense, d'autant plus que, comme le note Luthmer à l'été 1901, « la décision a été rapidement suivie de son exécution » : « La démolition de l'ancien bâtiment [Caserne des Pontonniers] a commencé fin janvier 1900 et la nouvelle construction est désormais si avancée que l'achèvement du gros œuvre est prévu avant la fin de l'hiver. Un souhait longtemps caressé est en train de se réaliser. Pour l'école commence le temps d'un nouvel essor que se prépare déjà depuis quelque temps par l'augmentation considérable du nombre des élèves »<sup>1107</sup>. Le décès, en janvier 1900, de l'ancien directeur Fischer, renforce symboliquement ce tournant du début de siècle : il lègue une collection de photos de classe (*Klassenbildern*) dont la plus ancienne date de l'année scolaire 1879/80, qui viennent décorer le bureau du directeur<sup>1108</sup>.

À la rentrée 1901, le vieil *Andlauer Hof* déborde de ses 387 élèves : une deuxième classe doit être installée dans l'ancien palais épiscopal. À la fin de l'année scolaire, Luthmer écrit dans le *Jahresbericht*<sup>1109</sup> :

L'année scolaire qui se termine aura été la dernière passée par l'école dans ses locaux actuels. La nouvelle construction, dont j'ai relaté le commencement dans le *Jahresbericht* de l'année précédente, a considérablement avancé depuis. Le 9 novembre [1901], la pose des mâts de faitage sur l'arête de l'imposant bâtiment signifia l'achèvement du gros œuvre ; les travaux ont pu continuer presque sans interruption durant tout l'hiver et le printemps et l'aménagement de l'intérieur est actuellement si avancé que le déménagement peut être annoncé avec certitude pour la rentrée prochaine [1902]. Durant vingt-sept ans, l'*Andlauer Hof* a assisté aux bons et aux mauvais jours de notre école ; avec le déménagement dans son nouveau et somptueux foyer, devenu le joyau de toute cette partie de la ville<sup>1110</sup>, commence la deuxième phase de son développement, que nous espérons favorable et prospère pour les enseignants et les élèves.

---

<sup>1107</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1901, p. 18.

<sup>1108</sup> *Ibid.*, p. 22-23. En 1903/04, sa veuve donnera un portrait de lui pour le bureau du directeur. La même année, la fille d'un autre enseignant défunt (Grün) lègue des photos de classes anciennes pour le parloir (ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1904, p. 24).

<sup>1109</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1902, p. 20.

<sup>1110</sup> Il est effectivement considéré comme tel, puisqu'il figure parmi les monuments les plus représentés sur les cartes postales strasbourgeoises du début du XX<sup>e</sup> siècle, avec parfois le palais de l'Empereur en arrière-plan.

Le *Jahresbericht* de 1902/03, « l'année la plus importante depuis celle de la fondation », écrit Luthmer, réserve naturellement une place particulièrement importante à ce déménagement. Contrairement aux prévisions du directeur, les travaux n'ont pas pu être finis pour la rentrée 1902 ; même après le décalage de celle-ci, les salles de dessin, de travaux manuels, de chant et de sciences naturelles ainsi que le gymnase ne furent achevés qu'au courant du mois d'octobre ; la bibliothèque et la salle de conférence seulement à la fin novembre. Ces nouveaux locaux accueillent, en décembre 1902, une session de l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles organisé par l'*Oberschulrat* pour les candidates qui se préparent en privé<sup>1111</sup> : le directeur et deux enseignantes de l'établissement sont nommés dans la commission<sup>1112</sup> (cet examen se tiendra dès lors à chaque fin d'année civile dans les locaux de l'école municipale supérieure de filles). C'est finalement la fête d'anniversaire de l'Empereur, en janvier 1903, qui fit office de cérémonie d'inauguration, comme le relate Luthmer<sup>1113</sup> :

Les proches de nos élèves et les amis de l'école se sont réunis, plus nombreux que jamais, dans le gymnase, qui servait pour la première fois à sa seconde destination de salle des fêtes. Avant tout, nous remercions encore ici, pour leur présence, Monsieur le maire Back, Monsieur l'adjoint Jehl<sup>1114</sup> et Monsieur le conseiller scolaire Förster en tant que représentants des autorités municipales et du conseil de surveillance, ainsi que l'ancien et l'actuel chefs de l'enseignement dans le *Reichsland*, Monsieur le président Richter et Monsieur le conseiller ministériel Albrecht, de même que Monsieur le conseiller gouvernemental intime et *Oberschulrat* Schlemmer. Les sons solennels du chœur interprétant *Die Himmel erzählen des Ewigen Ehre* sous la direction de Monsieur Beyer ouvrirent la fête. Suivirent comme d'habitude les récitations de poèmes et les chants, puis l'auteur de ces lignes est monté au pupitre pour remercier tout d'abord tout ceux qui ont contribué à la réussite de l'ouvrage, puis, à partir de considérations sur le décor mural qui orne artistiquement la salle des fêtes, il inscrivit dans le cœur des élèves les devoirs auxquels l'école entend les éduquer<sup>1115</sup>. L'après-midi de cette même journée, la salle solennelle du rassemblement de la matinée a pris un tout autre visage. Toutes les élèves de l'école s'étaient réunies à l'invitation de la Ville de Strasbourg pour une joyeuse fête avec du chocolat et des gâteaux et passèrent ainsi, entre chansons et joyeuses causeries, quelques heures que resteront à jamais gravées dans leur mémoire.

---

<sup>1111</sup> La session où se présentaient les élèves de l'école normale attachée à l'école municipale supérieure de filles jusqu'en 1895.

<sup>1112</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1903, p. 17.

<sup>1113</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>1114</sup> Le directeur Luthmer lui rendra hommage à l'occasion de son départ (ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1904, p. 18).

<sup>1115</sup> Sûrement les statues des Vertus terrassant les Vices, copies de statues de la cathédrale de Strasbourg (RIEGER Théodore, *Op. Cit.*, p. 80-81), eurent-elles dans ce discours une place de choix.

Quelques semaines plus tard, l'établissement reçoit une visite de marque :

Le 18 février [1903], le *Statthalter* impérial d'Alsace-Lorraine, le prince zu Hohenlohe-Langenburg<sup>1116</sup>, accompagné de Son Altesse Madame la princesse héritière zu Leiningen, a visité l'école, afin d'y observer locaux et enseignement. Sous la conduite de Monsieur le maire Back, de Monsieur l'architecte municipal Ott et de l'auteur de ces lignes [Luthmer], différentes classes ont été visitées. Enfin, le chœur des élèves sous la direction de Monsieur Beyer a entonné quelques chants dans le gymnase, où l'on a également assisté aux exercices d'une classe de gymnastique et à la récitation de quelques poèmes. Le *Statthalter* a exprimé son entière satisfaction concernant tant le bâtiment, son aménagement interne et son équipement que les prestations observées chez les élèves.

Ces dernières sont alors 429, réparties en douze classes plus trois classes d'école normale : 246 protestantes, 103 catholiques, 80 juives ; treize ne sont pas de Strasbourg. Les enseignants (directeur inclus) sont alors au nombre de sept, les enseignantes de treize et les intervenants extérieurs de trois, soit un personnel de vingt-trois membres. Durant l'année scolaire 1903/04, l'établissement est honoré d'une visite encore plus mémorable que celle du *Statthalter*, celle de l'Impératrice ! Le directeur lui consacre naturellement un long développement dans le *Jahresbericht* correspondant<sup>1117</sup> :

Si l'école et ses proches ont ainsi été accablés de différentes manières au cours de l'année écoulée [ndlr : décès d'une ancienne élève, de l'ancien professeur Grün, de l'épouse du *Statthalter*], il faut, d'un autre côté, également relever, avec un grand et inhabituel honneur, une visite par laquelle Sa Majesté l'Impératrice et la princesse Viktoria Luise ont distingué l'école le 13 mai [1904]. Le directeur et son épouse saluèrent cette haute visite au portail d'entrée de la rue des Pontonniers. Deux élèves de la sixième et de la huitième classes purent alors leur offrir des bouquets de roses. L'Impératrice, la princesse Viktoria Luise et la princesse zu Leiningen se rendirent alors, avec leur suite, au gymnase, où les attendaient le corps enseignant et les élèves. Après présentation du corps enseignant, la chorale des élèves, sous la direction de Monsieur Beyer, avec accompagnement au piano et violoncelle, a entonné le chœur *Ich harrete des Herrn* du chant de louange de Mendelssohn, qui fit une profonde impression dans la solennelle salle des cérémonies. Des élèves de différentes classes purent réciter des poèmes, parmi lesquels, en lien avec les images qui ornent la salle, *Kaiser Sigismund in Straßburg* de Stoeber et *Ritterfräulein auf der Burg Nideck*

---

<sup>1116</sup> Il vient en voisin, puisque son palais est situé de l'autre côté du canal.

<sup>1117</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1904, p. 19.

de Charlotte Engelhardt (en dialecte alsacien)<sup>1118</sup> ; le sensible *Elsasslied* de Christian Schmitt fit office de conclusion. L'Impératrice a donné la main à chaque intervenante en lui adressant des paroles amicales. Un exercice avec des masses [*Keulenübung*], effectué par les deux premières classes sous la direction de Mlle Hüther, a montré que l'école ne se soucie pas seulement de l'esprit mais aussi du corps et a suscité le vif intérêt de nos hauts invités. L'Impératrice a honoré ensuite la plus ancienne enseignante de notre école, Mlle Vetter, d'une longue et gracieuse allocution, puis a quitté la salle des fêtes, après un salut cordial, pour voir encore la salle de la classe IV<sup>B</sup> et la salle des enseignantes. Dans les deux pièces, Sa Majesté a exprimé, comme elle l'avait déjà fait au moment d'entrer dans l'école, son entière satisfaction devant une installation à la fois pratique et charmante. Après trois quarts d'heure de visite, l'Impératrice a pris congé du directeur, qui put exprimer les remerciements respectueux de l'école avec des paroles de reconnaissance. Il est rare que Sa Majesté l'Impératrice s'intéresse, par une visite, à l'activité d'une école publique supérieure de filles. Nous devons d'autant plus considérer cette rare distinction comme un encouragement à ne pas relâcher nos efforts pour atteindre les objectifs les plus élevés. Nous garderons, pour toujours, la mémoire reconnaissante du 13 mai de cette année comme celle d'un jour d'honneur pour notre école.

Le souvenir de cette visite de l'Impératrice sera notamment entretenu par deux photographies offertes par le photographe de la Cour (Michel), qui trouveront place dans le parloir<sup>1119</sup>. Luthmer saisit l'occasion de sa dixième année passée à la tête de l'établissement pour dresser un bilan de sa direction dans le *Jahresbericht* de l'année suivante (1904/05)<sup>1120</sup>. En résumé : passage du bâtiment mal adapté de la rue des Ecrivains à une « maison d'école comptant, pour l'extérieur comme pour l'intérieur, parmi les bâtiments scolaires les plus beaux et les plus pratiques de tout l'Empire allemand » ; passage de 224 à 426 élèves et de dix à quinze classes, « sans pouvoir cependant satisfaire aux besoins de la ville en train de croître ». Si Fischer a donc été le fondateur de l'école, qui a patiemment perfectionné son organisation pour asseoir, non sans mal, la légitimité de l'établissement, Luthmer est l'homme qui accompagna – et, assurément, provoqua en partie – son essor et lui assura ses lettres de noblesse. Son successeur prendra les rênes d'une institution arrivée à maturité.

---

<sup>1118</sup> La salle des fêtes était notamment parée d'une toile de Léo Schnug représentant l'entrée solennelle de l'Empereur Sigismond à Strasbourg en 1414, actuellement au Musée historique de Strasbourg, et agrémentée d'un vitrail de Cammissar représentant la légende de la fille des géants du Nideck, détruit en 1944 (cf. RIEGER Théodore, *Op. cit.*, p. 81 et 123, avec photos).

<sup>1119</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1904, p. 24.

<sup>1120</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1905, p. 13.

Dernière nouveauté : l'organisation fin juillet-début août 1904, dans le grandiose gymnase de l'établissement, d'un cours de gymnastique pour enseignantes, placé sous la direction de Luthmer lui-même et de Mlle Hüther ; il débouche sur la tenue dans les mêmes locaux, en octobre 1904, d'un examen d'enseignante de gymnastique, avec le directeur, Mlle Hüther et un autre enseignant de l'école comme membres de la commission<sup>1121</sup>. L'expérience se renouvellera dès lors tous les ans.

A la fin de l'année scolaire 1905/06, Luthmer – qui vient de se voir décerner l'Ordre de l'Aigle rouge de 4<sup>e</sup> classe – quitte l'école municipale supérieure de filles pour un poste de haut fonctionnaire à l'*Oberschulrat*, dont il était un collaborateur régulier depuis janvier 1906 et où il sera désormais l'un des experts pour l'enseignement secondaire féminin. Un autre départ d'une figure étroitement liée à l'histoire de l'établissement a lieu la même année, celui du maire Back, qui a annoncé son retrait pour octobre 1906. Dans son dernier *Jahresbericht*, Luthmer évoque « un coup dur » pour l'école supérieure de filles<sup>1122</sup>. C'est donc à un moment charnière que le nouveau directeur prend ses fonctions à la rentrée 1906. Son nom est Karl Beetz. Il est docteur et vient de diriger pendant trois ans la *Realschule* de Ribeauvillé. Comme ses deux prédécesseurs, il provient donc de l'enseignement secondaire masculin d'Alsace-Lorraine. Comme eux, c'est un Vieil-Allemand (né dans les environs de Heidelberg en 1861). Il a cependant une particularité notable, celle d'être catholique à la tête d'un établissement où ses coreligionnaires ne représentent qu'un peu plus du cinquième de l'effectif : 126 contre 315 protestantes et 72 juives.

En tout, on compte 513 élèves pour l'année scolaire 1906/07. La hausse se poursuit, tout en s'infléchissant : en 1907/08, l'effectif est de 526 élèves. À partir de là, la fréquentation reste stable pendant six ans, mais uniquement parce qu'on refuse un grand nombre de demandes d'inscription (les trois quart à la rentrée 1908)<sup>1123</sup>. On constate durant cette période une légère baisse des protestantes et une légère hausse des catholiques, peut-être imputables à la confession du nouveau directeur. Le nombre des juives est d'une grande stabilité sur la période 1907/13. Sur le plan de l'enseignement, on introduit à cette

---

<sup>1121</sup> *Ibid.*

<sup>1122</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1906, p. 12.

<sup>1123</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1909, p. 11.

époque un grand nombre de nouveautés : « jeux de gymnastique » (*Turnspiele*) obligatoires, spectacle de danses (*Reigen*), acquisition d'un aquarium et d'un terrarium, cours de sténographie, cours de latin, visite d'expositions et surtout application d'une partie de la réforme prussienne de 1908, notamment par la mise en place, à la rentrée 1913, d'une quatrième année (l'année pratique) couronnant le cursus de l'école normale supérieure.

On voit ainsi peser sur l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg les attentes nouvelles de l'époque. Il n'est pas jusqu'au conseil de surveillance qui ne soit happé par ce tourbillon de « modernité », en décidant le 18 mars 1909, à la demande du Prof. Dr. Ziegler de l'Université de Strasbourg, un de ses membres éminents, qu'une femme devra désormais y siéger<sup>1124</sup>. L'*Oberschulrat* est d'accord. Ce sera Mme Else Jaeglé, épouse d'un avocat<sup>1125</sup>. Ce qui marque cependant le plus ce début de décennie 1910, c'est la question des locaux. Résolue en 1902, cette dernière se repose après quelques années face à l'afflux des demandes d'inscription, dont la plupart doivent être rejetées faute de place suffisante. Au début de l'année 1912, la Ville projette un agrandissement de la construction afin d'y installer des classes X à VI parallèles (les classes I à V sont déjà dédoublées), qui constituaient un « ersatz d'école d'application »<sup>1126</sup>. Il s'agit d'ajouter « à l'aile latérale un préau surmonté de salles de classe »<sup>1127</sup>.

Le 26 juin 1912, le conseil municipal approuve le projet dressé en février par l'architecte municipal Fritz Beblo<sup>1128</sup> (le successeur de Johann Karl Ott) pour une somme de 105 000 Mark. Il y aura : « au rez-de-chaussée, un préau, un débit de lait et des toilettes ; au premier étage, trois classes et les toilettes qui vont avec ; au deuxième étage, également trois classes et les toilettes qui vont avec ; sous les combles, une classe combinée, une pièce annexe, une salle pour le matériel d'enseignement »<sup>1129</sup>. La mairie

---

<sup>1124</sup> ADBR 105AL2570, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 24.03.1909.

<sup>1125</sup> Elle se retirera à l'été 1918. Pour la remplacer, on recourt à Mlle Febronia Rommel, enseignante de l'établissement jusqu'en 1911, alors retraitée et retirée en Forêt-Noire (Sasbachwalden). Autant dire que les candidatures ne se bousculaient pas...

<sup>1126</sup> ADBR 34AL1347, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 21.06.1912.

<sup>1127</sup> RIEGER Théodore, *Op. cit.*, p. 16.

<sup>1128</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>1129</sup> ADBR 34AL1347, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 21.06.1912.

demande en juin 1912 une « autorisation globale du projet », afin que les travaux commencent le plus vite possible, ce qui permettrait de terminer le gros œuvre pour l'automne. L'*Oberschulrat* pointe la largeur insuffisante (2,58m) du passage reliant les deux parties de la cour, jugeant que cela « compliquerait considérablement la surveillance des quelque 600 élèves qui utilisent la cour, pendant les pauses, comme lieu de séjour et terrain de jeu »<sup>1130</sup>. Les choses prennent du retard et les travaux de construction commencent finalement le 1<sup>er</sup> octobre 1912<sup>1131</sup>. Ils ne sont pas encore achevés à la fin de l'année scolaire, mais le directeur se réjouit alors de leur ouverture pour la rentrée suivante<sup>1132</sup> :

La construction, adaptée au style de l'ancien bâtiment et répondant, au point de vue de l'équipement, à toutes les exigences modernes, a si bien avancé, grâce au climat favorable de l'hiver et du printemps derniers, qu'elle pourra être occupée dès le commencement de la nouvelle année scolaire, le 15 septembre [1913]. Avec cet agrandissement, on obtiendra en même temps une seconde salle de sciences naturelles, qui sera pourvue de toutes les installations prescrites par les méthodes modernes. Le conseil municipal a aimablement accordé la somme de 3200 Mark pour agrandir et compléter la collection de matériel d'enseignement pour la physique et les sciences naturelles. Le soussigné ne voudrait pas manquer d'exprimer ici à Monsieur le maire et au conseil municipal, au nom de l'établissement, ses obligeants remerciements pour un octroi si bienveillant.

L'État (dont on a pensé, au sein de la commission scolaire municipale, qu'il pourrait, pour l'occasion, augmenter sa subvention) n'a quant à lui rien déboursé pour cet agrandissement. À la rentrée 1913, l'établissement effectue par conséquent un saut quantitatif considérable. L'effectif passe de 531 à 669 élèves, réparties entre vingt classes – dix classes doubles – à l'école supérieure de filles et quatre classes à l'école normale supérieure. La création de classes supplémentaires a naturellement entraîné des créations de poste, en l'occurrence sept. Le personnel enseignant, avec un directeur, six *Oberlehrer*, trois *Oberlehrerinnen*, trois enseignants, seize enseignantes, une enseignante de travaux manuels, trois intervenants extérieurs pour des cours de dessin et de religion (catholique et juive), se compose donc d'une trentaine de membres, dont environ deux tiers sont des femmes. Le tournant de l'année 1913/14 est également qualitatif, nous l'avons dit.

---

<sup>1130</sup> ADBR 34AL1347, l'*Oberschulrat* au maire de Strasbourg, 29.07.1912.

<sup>1131</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1913, p. 14.

<sup>1132</sup> *Ibid.*, p. 14.

Voilà donc un établissement qui, au niveau de sa taille comme de ses prestations, se place au rang des grandes écoles supérieures de filles de l'Empire. Et comme dans nombre d'autres grandes villes allemandes, se pose désormais la question de la création d'une école municipale supérieure de filles supplémentaire<sup>1133</sup>. Le conseil municipal s'était déjà exprimé dans ce sens en 1907<sup>1134</sup>. En attendant d'aller plus loin, la Ville avait signé un accord avec l'école supérieure de filles Lindner, qui s'engageait à accueillir les élèves qui ne pouvaient trouver place à l'école municipale. Puis il y eut l'agrandissement du bâtiment de la rue des Pontonniers, que nous venons d'évoquer. Mais ce dernier ne put, de loin pas, répondre à la demande croissante.

À peine fut-il investi que la municipalité dut relancer la question de la création d'une seconde école supérieure de filles, bien décidée, cette fois-ci, à aboutir. Beetz est consulté en janvier 1914 sur l'opportunité du projet, l'emplacement du nouveau bâtiment et la composition de ce dernier<sup>1135</sup>. Il conseille un terrain situé dans le quartier entre la Porte de l'Hôpital et celle des Bouchers, tout désigné par son calme et par sa position à proximité du faubourg de Neudorf, en plein développement. Pour lui, il faut voir grand, et il préconise une construction pour une école supérieure de filles de dix classes doubles, soit vingt classes, c'est-à-dire un clone de son établissement, l'école normale supérieure en moins. Cela signifie une capacité de 720 élèves : on dépasserait de 220 élèves le nombre maximum (500) au-delà duquel les experts déconseillent d'aller pour une école supérieure, mais Beetz estime que la surveillance d'un tel établissement reste possible pour un directeur. Par contre, on ne devra adjoindre ni *Studienanstalt* – cette structure menant les filles au baccalauréat, née de la réforme prussienne de l'enseignement féminin, calquée généralement sur le cursus de six classes (treize-dix-neuf ans) des *Realgymnasien* –, ni école d'application (*Übungsschule*) pour école normale supérieure. Le directeur imagine ensuite le nouveau bâtiment, à partir de quoi l'architecte municipal Beblo dresse un plan en mars 1914. On estime le coût de la construction à 540 000 Mark. La Première Guerre mondiale, qui éclate quelques mois plus tard, empêche la réalisation du projet.

---

<sup>1133</sup> Une seconde école municipale supérieure de filles voit, par exemple, le jour à Kiel en 1907 (PUST Hans-Christian, *Op. cit.*, 2004, p. 58).

<sup>1134</sup> AMS 2MW581, l'*Oberschulrat* au maire de Strasbourg, 20.05.1916.

<sup>1135</sup> AMS 2MW581, Beetz à la mairie de Strasbourg, 30.01.1914.

La rentrée 1914 a lieu le 1<sup>er</sup> octobre, quatorze jours après la date habituelle<sup>1136</sup>. Elle ne s'effectue pas rue des Pontonniers, l'établissement ayant vu ses locaux réquisitionnés par l'armée dès le début de la guerre pour servir d'hôpital militaire (il abrite le *Festungslazarett XIV*). Les 682 élèves sont réparties entre les locaux de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, dont la direction met à disposition, tous les après-midi, ses salles de classe et son matériel d'enseignement, et le N°1 rue du Parchemin, une maison privée où huit pièces ont dû être aménagées pour accueillir douze classes (dont les quatre de l'école normale supérieure). Il faut donc se contenter de demi-journées de cours, où l'on se concentre sur les matières principales. Le conflit n'entraîne pas de bouleversement au sein du personnel de l'établissement, majoritairement féminin. Beetz rapporte les changements qui lui sont dus dans le *Jahresbericht* de 1914/15<sup>1137</sup> :

Trois Messieurs et une dame ont été retirés par la guerre au corps enseignant. Le Prof. Dr. Gähtgens dirige sur le front une troupe d'infirmiers volontaires. Il a été distingué de la Croix de fer de deuxième classe pour ses services. Le Dr. Paulus a accompagné ses soldats en France comme aumônier et a connu à leurs côtés la détresse et le danger d'une série de combats. Lui aussi a reçu la Croix de fer de deuxième classe pour son courage face à l'ennemi. L'enseignant Hirn est mobilisé depuis le 4 février [1915] et est actuellement employé au bureau de l'habillement militaire de Strasbourg. Mlle Grandmougin, qui, au début des grandes vacances, s'était rendue chez sa mère à Malmerspach dans la vallée de Masevaux [erreur : vallée de Saint-Amarin], n'a pas pu nous revenir, car elle y a été retenue par les Français, avant d'être déportée. Nous n'avons pas reçu de nouvelles d'elle depuis.

Le directeur relate enfin la contribution de son établissement à l'effort de guerre<sup>1138</sup> :

En conclusion de cette chronique annuelle, je ne peux passer sous silence le fait que le corps enseignant comme les élèves, sous l'influence de la grandeur de l'époque et des hauts faits de nos vaillants soldats, ont saisi avec zèle les occasions qui se présentaient de donner à leur sens patriotique une puissante expression par une aide infatigable apportée à la Croix-Rouge et par de riches dons. Une collecte de fonds organisée au sein du personnel pour l'achat de laine a rapporté une belle somme. Les élèves rivalisèrent d'adresse pour confectionner à partir de cette laine, mais

---

<sup>1136</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1915, p. 5.

<sup>1137</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>1138</sup> *Ibid.*, p. 8.

aussi de celle qu'elles avaient elles-mêmes donnée, toutes sortes de vêtements chauds. Dès la fin du mois de novembre [1914], un premier envoi au front de trois grandes balles de vêtements en laine a pu être effectué par l'intermédiaire du maire. D'autres envois plus petits, réalisés dans le cadre des différentes classes, sont partis comme cadeaux de Noël. De nombreuses lettres de remerciements de soldats, d'officiers et de médecins adressées à nos élèves et au soussigné [Beetz] témoignent de leur heureuse réception et de leur bon accueil. En plus de ces dons, beaucoup d'élèves des grandes classes se sont également rendues utiles dans les hôpitaux militaires de Strasbourg en reprisant des vêtements. Toutes les élèves, quel que soit leur âge, ont déployé un zèle particulièrement grand dans une collecte d'or organisée par l'école. En peu de temps, une somme considérable de plus de 32 000 Mark a pu être livrée à la *Reichsbank* de Strasbourg. La même ferveur intense se manifesta également lors de la collecte de livres dans la semaine du livre de guerre du 21 au 27 juin, qui a rapporté chez nous pas moins de 2 211 livres. Que le corps enseignant et les élèves reçoivent ici les plus sincères remerciements de l'établissement pour leur sens du sacrifice patriotique.

Les difficultés de l'enseignement ne nuisent nullement à la fréquentation. Elles sont 685 élèves à la rentrée 1915, toujours réparties sur les deux sites de substitution de l'année précédente. Les mois qui suivent, l'*Oberschulrat* et le *Generaloberarzt Dr. Bormann* s'entendent pour que les malades soient reversés dans les autres hôpitaux militaires strasbourgeois. Les derniers quittent la rue des Pontonniers à la mi-décembre et, après désinfection et remise en état, dix-sept classes retrouvent le 4 janvier 1916 leurs locaux historiques. L'utilisation de certaines salles de classe – mais aussi du gymnase – comme entrepôt de matériel d'hôpital empêche un retour complet : les trois premières classes de l'école normale supérieure et les quatre classes supérieures de l'école supérieure de filles (I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup>, II<sup>A</sup> et II<sup>B</sup>) restent rue du Parchemin, avec toutefois les cours de sciences naturelles et de dessin rue des Pontonniers. Les locaux retrouvés accueillent même, pour l'écrit de la première partie de l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles (*Reifeprüfung*), les élèves des écoles normales supérieures des chanoinesses de Notre-Dame à Strasbourg et des Sœurs de Ribeauvillé à Colmar.

Dans ce contexte de surpopulation scolaire, l'*Oberschulrat* essaie de relancer le projet de création d'une seconde école municipale supérieure de filles<sup>1139</sup>. Le maire pose

---

<sup>1139</sup> AMS 2MW581, l'*Oberschulrat* au maire de Strasbourg, 20.05.1916 : « Le bâtiment de l'école municipale supérieure de filles s'est révélé, seulement très peu de temps après sa construction, insuffisamment grand pour accueillir toutes élèves inscrites. Ce développement réjouissant de l'école est le résultat des efforts de la Ville, qui n'a pas lésiné pour appeler des enseignants et des enseignantes de qualité ni pour la fourniture en

comme condition, pour poursuivre les démarches entamées avant la guerre, que l'État assume les dépenses de personnel, comme dans les écoles secondaires de garçons, puisque l'école supérieure de filles fait aussi partie de l'enseignement secondaire depuis mars 1915. L'*Oberschulrat* ne peut accepter. Le maire reste sur sa position. Pendant ce temps, les activités patriotiques continuent de rythmer la vie de l'établissement, comme en fait état le *Jahresbericht* de 1915/16, le dernier qui paraîtra<sup>1140</sup>.

A la rentrée 1916, la mairie demande aux hautes autorités scolaires d'obtenir la libération complète du bâtiment de l'école supérieure de filles (en même temps que celle des bâtiments du lycée et de l'*Oberrealschule* près de Saint-Jean)<sup>1141</sup>. L'administration militaire conserve encore le gymnase, la salle de travaux manuels et les salles de classe des trois premières classes de l'école normale supérieure<sup>1142</sup>. C'est le gymnase qui manque le plus au directeur, car les petites excursions organisées l'après-midi ne suffisent pas au « soin des jeunes corps » (*Körperpflege der Jugend*). Il espère d'autant plus son évacuation par l'administration militaire qu'il ne sert qu'à entreposer lits et matelas, qui pourraient très bien être mis « dans les locaux libres de la cuisine dans la cour » (sûrement une des baraques installées pour l'hôpital militaire au début de la guerre).

Mais l'administration militaire ne lâche rien. Les hautes autorités scolaires renouvèlent leur demande en septembre 1917. Même insuccès : l'armée a toujours besoin de ses entrepôts de matériels et ne peut pas abandonner les salles de classe de l'école

---

matériel d'enseignement. Ce succès a toutefois également placé l'administration municipale devant l'obligation d'acquérir de nouveaux locaux pour les élèves, qui, en raison du manque de place, devaient être refusées. Pour cette raison, le conseil municipal s'est expressément prononcé, dès 1907, en faveur de la construction d'une seconde école municipale supérieure de filles. Presque au même moment, un contrat a été signé avec les propriétaires de l'école supérieure de filles Lindner, engageant ces dernières à prendre encore un certain nombre d'élèves pour ne pouvaient pas être accueillies à l'école municipale supérieure de filles en raison de sa surpopulation. Dans les années 1912/13, le nombre des classes de l'école municipale supérieure de filles a augmenté de cinq grâce à une extension du bâtiment. Mais ces classes sont maintenant à leur tour, malgré la guerre, déjà plus ou moins pleines. Un nouvel afflux dans les prochaines années est d'autant plus certain que de nombreuses directrices d'écoles privées se trouvent aujourd'hui à un âge avancé et ne seront plus longtemps en état, autant qu'on puisse en juger, de poursuivre leur activité. Compte tenu de cette situation, je considère comme souhaitable de se préoccuper à temps de l'avenir. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me dire quelles démarches préparatoires à la création d'une seconde école municipale supérieure de filles ont déjà été entreprises et pour quand on peut prévoir leur conclusion ».

<sup>1140</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1916, p. 7-8.

<sup>1141</sup> ADBR 105AL2569, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 28.09.1916.

<sup>1142</sup> ADBR 105AL2569, Beetz à l'*Oberschulrat*, 12.10.1916.

normale, transformées en salles de bains, au cas où un hôpital militaire devait à nouveau être installé rue des Pontonniers<sup>1143</sup>.

A la même époque, l'*Oberschulrat* aimerait voir l'éclairage électrique installé dans les salles de classe, mais la mairie, étant donné les conditions de la guerre, ne dispose pas du matériel nécessaire pour cela (de toute façon, la pénurie de charbon limite également l'éclairage électrique)<sup>1144</sup>. Le zèle patriotique des élèves, lui, ne faiblit pas : à l'automne 1917, une collecte permet de réunir 1 095,70 Mark, qui sont remis au *Vaterländischer Frauenverein* pour l'achat de cadeaux de Noël à des soldats<sup>1145</sup>. L'école supérieure de filles doit bientôt quitter une seconde fois ses locaux, qui retrouvent la fonction d'hôpital militaire. L'établissement finit la guerre comme il l'a commencée, partagé entre le Bon-Pasteur et la rue du Parchemin (où l'école normale supérieure n'a cessé de fonctionner depuis la rentrée 1914)<sup>1146</sup>. À l'arrivée des Français, le renouvellement du personnel sera massif, avec, en premier lieu, le départ de Beetz. Mlle Friedolsheim prendra provisoirement la direction de l'établissement, qui deviendra, à la rentrée 1919, le lycée de jeunes filles de Strasbourg.

### (3) Metz, l'union des deux écoles (1896)

L'école municipale supérieure de filles de Metz naît en 1896 de la fusion des écoles supérieures de filles Heyder-Ménidré, anciennement Minaglia, et Kahlenberg. Il convient donc de retracer tout d'abord l'histoire de chacun de ces deux établissements, en commençant par le plus ancien.

---

<sup>1143</sup> ADBR 105AL2569, le médecin de garnison pour la place-forte de Strasbourg au ministère d'Alsace-Lorraine, 07.09.1917.

<sup>1144</sup> ADBR 105AL2569, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 18.09.1917.

<sup>1145</sup> ADBR 105AL2569, Beetz à l'*Oberschulrat*, 03.12.1917.

<sup>1146</sup> ADBR 105AL2569, le *Proviantamts-Inspektor* et *Kontrollführer* Schulz à Luthmer, 04.06.1918.

Avec l'annexion de Metz, l'institution de Mlle **Mélanie Minaglia**, N°1 place Sainte-Croix, change de nature : d'école normale d'institutrices, elle devient « institut privé français », « pensionnat libre français » ou « école primaire supérieure française »<sup>1147</sup>. D'après deux lettres de la directrice écrites en 1880, une classe allemande est ajoutée à l'établissement dès 1871<sup>1148</sup> ; d'après l'inspecteur scolaire de scolaire, dans un rappel historique rédigé en 1879, une telle structure n'a vu le jour qu'en 1873. Le plan d'études de 1873/74 ne mentionne cependant pas son existence. Entièrement rédigé en français, il montre une organisation en trois classes avec répartition des élèves selon leur âge : dans une salle, la troisième classe (six-douze ans), divisée en trois sections ; dans une autre, la deuxième classe (douze ans) ; dans une troisième, la première classe (treize ans et plus). Cela dit, une structure pour les – rares – élèves allemandes existe bien, comme Mlle Minaglia en fait état en novembre 1874<sup>1149</sup> : « Mon établissement compte 95 élèves. 84 sont d'origine française. Les onze autres étant d'âges différents, j'ai dû les diviser en deux classes ». Quant au personnel allemand, il semble difficile à trouver : « J'aurais voulu trouver une deuxième maîtresse allemande pourvue d'un brevet, mais cela m'a été impossible. Aussi, je demande l'autorisation d'employer comme adjointes de Mlle Moritz, Milles Anna Klaert, âgée de vingt-deux ans, d'origine allemande, qui a déjà enseigné dans une famille, et Sophie Richard, de Metz, qui se prépare à passer l'examen à la prochaine session ».

Le plan d'études de 1877/78 est le premier à comprendre les classes allemandes, au nombre de deux (six-huit ans/douze-quinze ans), face à trois classes françaises avec une division par âges différente de 1873 (six-huit ans/huit-douze ans/douze-seize ans). La difficulté à trouver du personnel allemand se fait toujours sentir, avec des conséquences néfastes pour l'enseignement, comme le remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) en mars 1878 : « Le changement fréquent des enseignantes allemandes, pour la plupart jeunes et inexpérimentées, ainsi qu'une trop grande indulgence vis-à-vis des enfants empêchent les progrès ». L'école compte alors 86 élèves, dont 22 dans la classe allemande (dont il n'est pas indiqué de division en sections) ; sur les 64 élèves des autres classes, on ne

---

<sup>1147</sup> ADBR 11AL220, Mlle Minaglia au président de Lorraine, 29.04.1880, 01.05.1880 et 27.06.1880.

<sup>1148</sup> ADBR 11AL220, Mlle Minaglia au président de Lorraine, 29.04.1880 et 01.05.1880.

<sup>1149</sup> ADBR 11AL223 (document rangé par erreur dans ce dossier), Mlle Minaglia à l'inspecteur scol. du cercle de Metz, nov. 1874.

compte que 18 germanophones. Même si ses prestations sont médiocres, l'établissement est compté depuis le début comme une école supérieure de filles, « par une faveur particulière accordée à la directrice »<sup>1150</sup>. Il subit toutefois une régression constante de ses effectifs, qui l'oblige à supprimer, en avril 1879, la classe française la plus élevée. Avec une telle organisation, l'école supérieure de filles tombe au rang d'école primaire. Elle figurerait même parmi les plus faibles d'entre elles<sup>1151</sup> ! En juillet 1879, l'établissement compte 68 élèves : elles sont réparties entre une classe française (24), une classe allemande (16) et une « classe inférieure » (28), avec des enfants de six à huit ans, normalement française mais apparemment bilingue, car plus de la moitié des élèves proviennent de familles germanophones.

La dégradation de l'école ne dure pas longtemps. Madame Léonie Heyder, née Ménidré, souhaite donner un nouveau souffle à l'institution. Il s'agit d'une Messine de trente ans, catholique, qui a été enseignante dans un couvent allemand puis à l'Athénée de Saint-Petersbourg, avant d'épouser l'avocat Heyder (1878) dans sa ville d'origine. À l'automne 1879, elle est engagée comme enseignante de la classe supérieure de l'École Minaglia, s'étant mise d'accord avec la directrice pour reprendre l'institution après son départ. Avant même d'entrer dans l'établissement, elle présente déjà ses projets au président de Lorraine<sup>1152</sup> :

L'objectif principal de ma direction serait le relèvement de l'enseignement par une surveillance de tous les instants et la constitution d'un personnel de qualité. Des efforts particuliers seraient faits pour donner à l'enseignement allemand son essor nécessaire, en employant les enseignants volontaires les plus qualifiés, et pour développer l'établissement, conformément aux besoins, en ajoutant des cours supérieurs dans les langues, la littérature, les matières artistiques et les sciences naturelles.

Pour l'administration scolaire, on n'en est pas là. À la rentrée 1879, Mme Heyder-Ménidré est encore à ses yeux une simple enseignante... qui plus est, interdite d'enseigner en allemand, suite à un examen mené fin octobre ! Dans les faits, ses fonctions sont déjà

---

<sup>1150</sup> ADBR 11AL220, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 20.12.1879.

<sup>1151</sup> ADBR 11AL220, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 20.12.1879.

<sup>1152</sup> ADBR 11AL220, Mme Heyder-Ménidré au président de Lorraine, 14.09.1879.

celles d'une directrice, comme le souligne un rapport d'inspection de janvier 1880 : « La directrice, Mademoiselle Minaglia, ne donne plus aucun cours depuis le printemps dernier. Elle semble avoir déjà cédé la direction de l'école à Madame Heyder. La famille Heyder habite déjà la maison de Mademoiselle Minaglia ». L'école est toujours organisée en trois classes, la classe inférieure étant, cette fois-ci, explicitement qualifiée de bilingue. Le public a changé : « Le nombre des élèves francophones a diminué ces derniers temps, au point qu'elles ne représentent plus aujourd'hui qu'un tiers des élèves, alors que la situation était autrefois l'inverse. Suite à cela, une modification du programme horaire et du programme d'études est devenue nécessaire. La directrice doit élaborer un nouveau plan d'études tenant compte des conditions actuelles ». Le personnel enseignant est lui aussi nouveau : aux côtés de Mme Heyder-Ménidré, on trouve une enseignante diplômée pour les écoles supérieures de filles, Mlle Fröhling, engagée malgré les doutes de l'inspecteur scolaire de cercle (Statz)<sup>1153</sup> : « Si son diplôme lui permet tout à fait d'enseigner avec succès dans une école supérieure de filles, elle n'est pas préparée à enseigner dans les classes inférieures des écoles primaires. En outre, de nombreux parents ne devraient pas apprécier l'emploi d'une enseignante israélite dans une école fréquentée exclusivement par des élèves chrétiennes, à l'exception d'un enfant dans chaque classe ».

La présence des nouvelles enseignantes repose la question du statut de l'école. Mlle Minaglia, qui n'a jamais considéré son institution comme une simple école primaire, souhaite naturellement qu'elle retrouve aux yeux de l'administration l'appellation d'école supérieure de filles. Le nouveau plan d'études réclamé est transmis en mai 1880. Il instaure une organisation en quatre classes<sup>1154</sup> : « Le plan est le même pour les classes allemandes et pour les classes françaises, et ne diffère que pour la langue de l'enseignement. Dans les classes où l'enseignement se donne en allemand, il y a des élèves françaises, et dans les classes où l'enseignement est en français, il se trouve également des enfants de parents allemands ou parlant allemand ». En novembre 1880, le président de Lorraine demande à Mlle Minaglia de clarifier la situation au sujet de la direction. Mme Heyder-Ménidré

---

<sup>1153</sup> ADBR 11AL220, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 20.12.1879.

<sup>1154</sup> ADBR 11AL220, Mlle Minaglia, « matières traitées dans les classes françaises et allemandes », 25.05.1880.

n'ayant pas été autorisée à l'exercer, la loi prévoit une fermeture de l'école. Mlle Minaglia répond<sup>1155</sup> :

Mme Heyder est entrée dans mon établissement comme maîtresse au mois d'octobre 1879, alors que, pour cause de santé, je devais prendre du repos. Ainsi que Mme Heyder l'a indiqué tout d'abord à la présidence, son désir était de me succéder à l'époque où je me déciderais à me retirer, époque qui n'était pas fixée. Il n'y eut alors entre elle et moi d'autre contrat qu'un arrangement verbal par lequel je lui abandonnerais la responsabilité matérielle ainsi que les intérêts pécuniers de l'établissement, tout en conservant la haute direction et la responsabilité vis-à-vis des autorités. Depuis cette époque, ma santé ne s'est pas améliorée et je songe à me retirer définitivement. Mon intention était de proposer, au commencement de l'année 1881, Mme Heyder pour me succéder.

De son côté, Mme Heyder-Ménidré envoie sa demande d'autorisation à reprendre l'établissement<sup>1156</sup>. La requête est acceptée et la passation de pouvoir fixée au 1<sup>er</sup> avril 1881.

D'après un rapport d'inspection du mois précédent, l'école compte alors 94 élèves. Hormis la langue d'enseignement, la classe I et la classe II ont « plus ou moins la même organisation » : « D'après une déclaration de Madame Heyder, une véritable première classe sera formée à l'avenir par les meilleures élèves de ces deux classes parallèles ». En décembre 1882, les élèves sont 137, réparties en cinq classes<sup>1157</sup>. En mars 1883, la troisième est si peuplée que ses deux sections doivent recevoir chacune une salle particulière et qu'un nouveau poste d'enseignante doit être créé. À la même époque, la directrice est sommée d'élaborer un nouveau plan d'études, conforme à l'organisation de l'enseignement en cinq classes. À côté de la première classe (douze-quatorze ans) est institué un « cours français » : « Mêmes matières et même distribution du temps que dans la première classe, mais enseignement donné en français, excepté pour la langue allemande proprement dite » ; avec une tranche d'âges de quatorze-dix-huit ans, c'est la seule classe qui dépasse significativement l'âge de la scolarité obligatoire. Les années qui suivent sont, comme pour les autres écoles supérieures de filles de Metz, marquée par une mise aux

---

<sup>1155</sup> ADBR 11AL220, Mlle Minaglia au président de Lorraine, 09.12.1880.

<sup>1156</sup> ADBR 11AL220, Mme Heyder-Ménidré au président de Lorraine, 12.12.1880.

<sup>1157</sup> ADBR 11AL220, Mme Heyder-Ménidré au président de Lorraine, 27.12.1882.

normes des locaux sous la pression des autorités gouvernementales et municipales<sup>1158</sup>. À cette occasion, le président de Lorraine demande aux hautes autorités scolaires une aide exceptionnelle de 2 000 Mark pour la réhabilitation du bâtiment de l'école<sup>1159</sup> : « D'après les relevés effectués, les recettes de l'écolage de l'école Heyder suffisent à peine pour couvrir les importantes dépenses de personnel. [...] L'école est fréquentée par les filles de nombreux hauts fonctionnaires et officiers supérieurs et celles de la meilleure bourgeoisie ».

En janvier 1888, l'école supérieure de filles Heyder-Ménidré passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires. Elle a connu un développement important depuis le début de la décennie : en avril 1888, ses cinq classes regroupent 176 élèves, à savoir 115 protestantes, 46 catholiques et 15 juives. Parmi les élèves des deux classes supérieures, certaines participent au « cours français ». Ce dernier se retrouve bientôt sur la sellette et Mme Heyder-Ménidré doit défendre son maintien. En mai 1888, elle explique qu'il accueille des filles entre quinze et dix-huit ans, la plupart germanophones, qui ont passé toutes les classes allemandes et qui, selon le souhait de leurs parents, se préparent aux examens d'enseignantes allemands et français. Une *Selecta* de langue française, en quelque sorte, renouant avec l'ancienne école normale Minaglia. Un rapport d'inspection de juillet 1888, qui signale l'existence d'un « joli jardin » mais déplore la petitesse des salles de classe et l'usure du mobilier, s'attarde sur la question linguistique :

Dans les classes V et III, il y a très peu d'élèves dont la langue maternelle est le français, deux à quatre selon les classes. Ces élèves font des progrès réjouissants en langue allemande, plus ou moins importants selon la durée de leur présence dans l'école. Les autres élèves venant de familles francophones sont instruites à part, en « classe française », pour l'histoire naturelle, les sciences naturelles et le calcul. Six d'entre elles le sont encore en histoire et en géographie. Pour l'enseignement de la langue française, elles sont réunies avec les élèves de la classe I ; pour l'enseignement de la langue allemande, la plupart suivent les cours de la classe II, et très peu celui de la classe I. Les connaissances en allemand de ces élèves de la classe française sont des plus médiocres pour la quasi-totalité, même chez celles qui fréquentent l'école depuis la plus petite classe. La directrice explique cette situation par le fait que beaucoup n'assistent pas au cours

---

<sup>1158</sup> ADBR 11AL220, Mme Heyder-Ménidré au président de Lorraine, 01.05.1885.

<sup>1159</sup> ADBR 11AL220, le président de Lorraine aux hautes autorités scolaires, 10.08.1886.

d'allemand, parce que les parents ne souhaitent pas que leurs enfants apprennent l'allemand<sup>1160</sup>. Les six élèves susdites qui reçoivent l'enseignement de l'histoire et de la géographie en langue française, et en utilisant des manuels et des atlas français, sont préparées par la directrice à un examen d'institutrice qui doit se tenir en France, à Nancy ou Épinal. Après l'avoir réussi, elles chercheront probablement à être engagées comme enseignantes de français en Allemagne et quelques unes d'entre elles doivent envisager de passer plus tard encore un examen allemand.

Une liste fait état de 21 élèves dans cette classe française, dont Mme Heyder-Ménidré « a quelque peu déguisé le véritable état dans son rapport du 26 mai ». Elles seront les dernières, car les hautes autorités scolaires obtiennent la suppression de cette structure à la fin de l'année scolaire. L'appréciation des inspecteurs (Schmidt et Statz) sur la directrice n'est pas pour autant mauvaise, bien au contraire. Elle fréquente des fonctionnaires allemands, ce qui suffit à montrer qu'elle ne nourrit pas des sentiments hostiles envers l'Allemagne, une attitude qui, d'ailleurs, « lui est beaucoup reprochée » par les Messins d'origine. « Toutefois, elle ne renie pas son éducation française, que cela soit dans ses manières ou dans sa façon d'enseigner ». Elle parle assez bien l'allemand, mais ne met pas les intonations où il faut : « A l'école même, elle ne parle cependant que rarement en allemand, et dans les matières réales qu'elle enseigne en classe française, elle se concentre uniquement sur l'aspect linguistique, à la manière de beaucoup de pédagogues français ». Pour le reste, elle est décrite comme une excellente pédagogue. Elle est très à l'aise comme directrice, « connaît parfaitement les forces et les faiblesses des enseignantes et même des élèves, et applique aux premières, qui ont l'obligation d'habiter chez elle, un strict règlement domestique ». Reste le mari, l'avocat Heyder, dont les « sentiments révolutionnaires » notoires nuisent à l'établissement...

De toute façon, la germanisation de l'école a déjà éloigné d'elle de larges cercles de la population francophone. Aussi, la directrice tolère mal les suspicions de malhonnêteté que font peser sur elle, en septembre 1888, les hautes autorités scolaires, lesquelles ont découvert qu'on utilisait dans son établissement deux manuels français non autorisés<sup>1161</sup>. Elle qui a tant fait pour la « germanisation » de son établissement, au-delà même des

---

<sup>1160</sup> L'*Oberschulrat* note en marge : « Obligation scolaire ! »

<sup>1161</sup> ADBR 11AL221, Mme Heyder-Ménidré à l'*Oberschulrat*, 12.09.1888.

exigences des autorités, et cela au prix d'une partie de son public ! Sa bonne volonté devrait, au contraire, être récompensée ! En novembre 1888, elle présente une demande de subvention d'environ 3 000 Mark aux hautes autorités scolaires, rappelant qu'elle a mis en place un enseignement allemand sans aucune aide de l'État ou de la Ville, mais uniquement en prenant quelques pensionnaires et avec le soutien financier de son mari, qui a consenti à de grands sacrifices. Comme ce dernier doit désormais consacrer ses ressources à entretenir des orphelins de sa famille, il ne peut plus couvrir les déficits de l'école ; par ailleurs, le départ de plusieurs pensionnaires, suite à la fermeture de la classe française, a entraîné des pertes, tandis qu'il a fallu louer un local supplémentaire pour la création d'une classe normale allemande<sup>1162</sup>. En somme, la survie de l'établissement est menacée.

Après que les derniers doutes des autorités scolaires ont été levés sur la volonté de Mme Heyder-Ménidré de se conformer à toutes leurs exigences, une subvention annuelle de 2 000 Mark est accordée en septembre 1889. Une bonne nouvelle ! Cependant, la directrice avait demandé 3 000. Elle renouvelle les demandes d'augmentation, mais, année après année, les réponses restent négatives.

Les activités politiques du mari, leader du groupe socialiste de Metz (devenu *Unabhängige Rechtspartei*), ne plaident pas en faveur de l'établissement. En juillet 1891, l'avocat Heyder perturbe un rassemblement électoral ; un article de la *Straßburger Post* mentionne l'incident, qui ne passe pas inaperçu du côté des hautes autorités scolaires. Elles demandent au président de Lorraine s'il estime que les agissements de Monsieur Heyder sont compatibles avec le versement de subventions de l'État à l'école de son épouse. La réponse est favorable à l'établissement : « L'école supérieure de filles Heyder jouit à Metz d'une bonne réputation et il ne me semble pas indiqué de punir l'épouse pour les sottises de son mari. Pour autant que je sache, les opinions et agissements politiques de l'avocat Heyder ne sont pas approuvés par son épouse ». L'opinion du président de Lorraine se trouve confirmée par les chiffres de la fréquentation : à la rentrée 1891, l'école supérieure accueille 186 élèves (142 protestantes, 28 catholiques, 16 juives) ; une sixième classe est créée. Les locaux semblent plus que jamais inadaptés, au point que la question d'une

---

<sup>1162</sup> ADBR 11AL221, Mme Heyder-Ménidré à l'*Oberschulrat*, 12.11.1888.

fermeture de l'établissement est posée à Strasbourg<sup>1163</sup>. Mme Heyder-Ménidré doit en chercher de nouveaux, comme elle l'explique en novembre à l'administration municipale<sup>1164</sup> :

En 1872, Mlle Minaglia avait déjà transformé en logements privés la partie la plus récente et la meilleure de la maison, de sorte qu'il ne resta plus pour l'école que les pièces anciennes. L'état de ces pièces ne répond désormais plus aux exigences de la loi. Lorsque j'ai repris l'école, elle comptait à peine plus de 30 élèves ; aujourd'hui, elle en instruit près de 200, dont les trois quarts sont enfants de fonctionnaires et un quart d'industriels, tous établis à Metz. Les inconvénients qui résultent de l'ancienneté de la maison se font d'autant plus ressentir que la fréquentation augmente. Les médecins voient dans les mauvaises conditions d'hygiène de la maison l'origine des trois cas de typhus qui se sont manifestés depuis six mois. La survie de l'école est cependant nécessaire et cette nécessité est reconnue de manière générale. Son installation dans des locaux sains devrait par conséquent mobiliser les autorités, comme relevant de l'utilité publique. Mes propres démarches pour trouver d'autres locaux pour l'école au centre de la ville, sans en appeler à la municipalité, ont été vaines. On m'a toutefois proposé la maison de la famille de Ladongchamps, située [à l'angle d'] En Chaplerue et [de la] rue de l'Évêché [ndlr : aj. rue Dupont des Loges], mais une partie de cette maison devrait d'abord être remaniée pour pouvoir accueillir une école. Or, les capitaux me manquent pour une telle transformation. Même si je ne souhaite pas importuner la Ville avec une demande de subvention, je me permets cependant de demander aux autorités municipales de bien vouloir, en accord avec les autorités de l'État, déjà saisies de la question, procurer des locaux scolaires appropriés au centre de la ville contre remboursement des intérêts du capital et de l'amortissement du capital lui-même, et cela aussi vite que possible, en raison de l'*utilité publique* de l'école que je dirige<sup>1165</sup>.

Demande rejetée à l'unanimité du conseil municipal... mais la directrice signe quand même le contrat de location, le 21 décembre 1891<sup>1166</sup>. Après transformation de la maison, les nouveaux locaux accueillent les élèves à partir de la Pentecôte 1892. L'État donne 900 Mark pour l'acquisition de nouveaux bancs. À la rentrée suivante, l'effectif grimpe à 197 élèves (148 protestantes, 30 catholiques, 19 juives). L'école supérieure de filles poursuit donc au N°13 En Chaplerue (*Kapellenstrasse*) son existence prospère... jusqu'au coup de semonce du printemps 1894 : la directrice apprend au début du mois

---

<sup>1163</sup> ADBR 11AL221, l'*Oberschulrat* au président de Lorraine, 23.11.1891.

<sup>1164</sup> ADBR 11AL221, Mme Heyder-Ménidré à l'administration municipale de Metz, 14.11.1891.

<sup>1165</sup> Les termes en italiques sont en français dans le texte.

<sup>1166</sup> ADBR 11AL221, Mme Heyder-Ménidré à l'*Oberschulrat*, 22.12.1891.

d'avril que la subvention annuelle de l'État (2 000 Mark) a été tout bonnement supprimée. Le *Landesausschuss* ayant estimé qu'il n'était pas normal de subventionner deux établissements à Metz, il a choisi de ne plus aider que l'école supérieure de filles Kahlenberg – et encore, en diminuant sa contribution. Pour Mme Heyder-Ménidré, qui a engagé des frais importants pour la location et la transformation de ses nouveaux locaux, c'est une catastrophe ! Elle est révoltée par le traitement qu'on lui inflige<sup>1167</sup> et adresse lettre sur lettre aux hautes autorités scolaires, au secrétaire d'État von Puttkamer et au *Statthalter* von Hohenlohe-Schillingfürst. Auprès de ce dernier, elle sollicite une aide de l'empereur sur ses fonds secrets. Elle lui précise, dans un courrier complémentaire<sup>1168</sup> :

Dans une séance du *Landesausschuss*, on a prétendu que mon école était une école démocratique. Le fait que les filles des familles von Schwerin, zu Ysenburg, von Thansenay, von Arnim, von Wolf et d'autres familles de hauts fonctionnaires ont fréquenté ou fréquentent encore aujourd'hui mon école suffit à démentir cette affirmation erronée. Ces familles sont sûrement prêtes à donner des informations sur mon établissement, ainsi que Monsieur l'inspecteur de police de Strasbourg, autrefois à Metz.

La suppression de la subvention trouve-t-elle son origine dans les activités politiques du mari de la directrice ? En tout cas, le *Statthalter* n'en tient pas compte et obtient de l'empereur, en août, une aide extraordinaire de 1 000 Mark pour l'école supérieure de filles Heyder-Ménidré. Naturellement, cette aide est insuffisante, d'autant plus que la directrice tarde à réduire son personnel enseignant<sup>1169</sup>. En novembre 1894, elle souhaite obtenir du *Statthalter* une aide de 3 000 ou au moins 2 000 Mark, jusqu'à ce que cette aide lui soit à nouveau accordée dans le budget de l'État<sup>1170</sup>. Dans sa requête, elle revient, avec plus de précision, sur les débats du *Landesausschuss* : non, son établissement n'est pas une école démocratique, contrairement à ce qu'a prétendu l'abbé Winterer, ni une école confessionnelle catholique, contrairement à une affirmation du secrétaire d'État von Puttkamer ! Par ailleurs, l'esprit de cette institution, nécessaire pour la ville de Metz, est totalement allemand ! Mais le secrétaire d'État répond qu'un rétablissement de la subvention est impossible suite à la diminution du budget des écoles supérieures de filles et

---

<sup>1167</sup> ADBR 11AL222, Mme Heyder-Ménidré au secrétaire d'État von Puttkamer, 09.04.1894.

<sup>1168</sup> ADBR 11AL222, Mme Heyder-Ménidré au *Statthalter*, 04.07.1894.

<sup>1169</sup> ADBR 11AL222, Mme Heyder-Ménidré à l'*Oberschulrat*, 02.12.1894.

<sup>1170</sup> ADBR 11AL222, Mme Heyder-Ménidré au *Statthalter*, 28.11.1894.

il est hostile à une demande d'aide sur les fonds secrets de l'empereur, comme il l'explique au *Statthalter*<sup>1171</sup> : « La suppression de la subvention de l'État ne représente pas un véritable danger pour la survie de l'école. Seule la personnalité de l'époux Heyder, qui a déjà causé de l'esclandre public à plusieurs reprises par ses agitations social-démocrates, pourrait provoquer ce danger et aucune subvention de l'État, aussi riche soit-elle, ne serait alors capable de le circonvenir ». On y revient...

Début janvier 1895, Mme Heyder-Ménidré est informée qu'aucune aide ne peut plus lui être octroyée. Elle insiste<sup>1172</sup>, sans succès. Mais un nouvel espoir est alors en train de naître, avec l'élaboration par la municipalité d'un projet de fusion avec l'École Kahlenberg, elle aussi mal en point, pour former une école municipale supérieure de filles. Le projet est adopté en septembre. Mme Heyder-Ménidré obtient le poste d'*Oberlehrerin* dans la nouvelle école, qui ouvre ses portes en janvier 1896. Ses locaux sont ceux de l'ancienne École Kahlenberg.

\*

Avant de nous intéresser au nouvel établissement municipal, un retour en arrière s'impose donc pour retracer l'histoire de cette École **Kahlenberg**, qui fut tout d'abord celle du pasteur Adolf **Stoecker**.

En juin 1872, le président de Lorraine informe le président supérieur<sup>1173</sup> : « A Metz, le besoin d'une école supérieure de filles allemande est des plus criants. Des tentatives ont été faites en direction des deux pensionnats les plus fréquentés afin de les convertir en une école de ce type, mais les négociations n'ont pas pu atteindre leur objectif, pour des raisons nationales et confessionnelles ainsi que pour diverses autres raisons ». L'un des deux établissements mentionnés est forcément l'institution de Mlle Minaglia, qui n'a visiblement pas encore mis en place de classe allemande. Pour le président de Lorraine, une solution s'impose : « Il ne nous reste donc plus qu'à fonder une nouvelle école supérieure de filles allemande à Metz. Le pasteur de division Stöcker s'est déclaré prêt à

---

<sup>1171</sup> ADBR 11AL222, le secrétaire d'État au *Statthalter*, 27.12.1894.

<sup>1172</sup> ADBR 11AL222, Mme Heyder-Ménidré au secrétaire d'État, 29.03.1895.

<sup>1173</sup> ADBR 11AL217, le président de Lorraine au président supérieur, 25.06.1872.

entreprendre la fondation d'une école de quatre classes pour des filles de sept à quinze avec une subvention de 2 000 Thaler. Deux enseignantes protestantes et deux catholiques devront y être actives et plusieurs cours seront confiés à des enseignants de formation universitaire ». Le président supérieur fait part de ses doutes<sup>1174</sup> : est-il bien raisonnable de confier la direction de l'établissement à « un aumônier militaire, qui peut être muté du jour au lendemain » ? « Rien ne s'oppose à ce que la direction technique revienne à Monsieur Stöcker, si vous jugez qu'il convient pour ce poste », concède-t-il, « mais comme véritable entrepreneur – ou entrepreneuse – il faudra une personne installée ici de manière durable ». Le président supérieur souhaite, en outre, une subvention moindre pour le nouvel établissement messin :

Je vous demande, pour le cas où une subvention de l'État devait être instituée, de bien tenir compte de la phrase de conclusion de ma circulaire du 20 mars de cette année, qui précise que la stabilité financière doit préalablement être assurée par les souscriptions des familles intéressées. Le respect de cette condition fera vraisemblablement diminuer la hauteur de la subvention demandée à l'État. Si environ un septième des ressources budgétaires prévues pour l'ensemble du pays devait être employé dans une seule ville, qui compte une population de plusieurs milliers d'Allemands pouvant très bien pourvoir par ses propres moyens à l'instruction des filles, on lèserait alors les localités plus petites, dans lesquelles des fonctionnaires moins nombreux n'ont pas la capacité, sans aide de l'État, de donner à leurs filles une meilleure éducation, même au prix de lourds sacrifices.

Enfin, une école supérieure de filles est-elle vraiment nécessaire à Metz ?

Vous voudrez bien examiner avec soin si la fondation d'une école moyenne de filles allemande n'aurait pas davantage sa place à Metz. Ses objectifs dépasseraient ceux de l'école primaire sans atteindre pour autant ceux d'une véritable école supérieure, ce qui suffirait à répondre aux principaux besoins de la classe moyenne bourgeoise et des petits fonctionnaires. Une subvention serait plus utile pour une école de ce type plutôt que pour une école supérieure qui doit recevoir les filles des classes fortunées et des hauts fonctionnaires.

Mais le président de Lorraine maintient toutes ses positions, défendant notamment l'idée d'une école supérieure de filles pour la classe moyenne. Il obtient les 2 000 Thaler

---

<sup>1174</sup> ADBR 11AL217, le président supérieur au président de Lorraine, 08.07.1872.

demandés (7 500 Francs/6 000 Mark), soit autant que l'école supérieure de filles Armbruster à Colmar, et le pasteur Stoecker peut assurer l'entière direction de l'établissement qui doit voir le jour. Au cours de l'été 1872, ce dernier loue une maison dont les étages supérieurs servaient jusqu'alors d'ateliers de fabrique, au N°12<sup>bis</sup> rue des Jardins. Au même moment, le mobilier scolaire est acquis et le personnel enseignant engagé. L'école peut ouvrir, avec quatre classes, le 14 octobre 1872. L'effectif est d'environ 60 élèves au début et il augmente de telle manière qu'à Pâques 1875, une cinquième classe doit être créée.

En juillet 1873, le président de Lorraine présente la situation du jeune établissement messin, qui vient d'être inspecté<sup>1175</sup>. Le bâtiment de l'école, situé plus ou moins au centre de la ville, renferme des locaux « clairs et sains, pas particulièrement hauts mais, cependant, suffisamment spacieux ». Ceux-ci accueillent alors pas moins de 126 élèves, de six à seize ans, et l'effectif semble devoir encore augmenter. Les résultats sont, dans l'ensemble, satisfaisants. Si les jeunes filles qui affluent arrivent avec des bagages scolaires très hétérogènes, leur origine nationale est, quant à elle, des plus homogènes : « Les élèves appartiennent jusqu'à présent exclusivement aux familles des immigrants allemands. Pour la venue de filles issues des familles autochtones, il faut laisser agir le temps ». À Strasbourg, on souhaite cependant accélérer les choses, au moyen d'une municipalisation : la formation d'une commission scolaire pour gérer les affaires de l'école permettrait d'éveiller l'intérêt des Lorrains pour la nouvelle institution et de « construire un pont pour la compréhension mutuelle ». L'objectif premier du projet est toutefois d'offrir une stabilité rassurante pour un nouveau directeur, dans le cas prévisible d'une mutation de Stoecker.

Cependant, au printemps 1874, alors qu'un départ prochain se profile sérieusement, l'idée d'une municipalisation est renvoyée à plus tard par le président de Lorraine<sup>1176</sup>. Ce dernier se rallie à la proposition de l'aumônier militaire : transmettre la direction de l'établissement à Friedrich Kahlenberg, une connaissance de celui-ci. À l'été 1874, la mutation de Stoecker advient. Il gagne Berlin, où il a été nommé au poste prestigieux de prédicateur de la cour. L'éloquent pasteur connaîtra bientôt une notoriété nationale comme

---

<sup>1175</sup> ADBR 11AL217, le président de Lorraine au président supérieur, 19.07.1873.

<sup>1176</sup> ADBR 11AL217, le président de Lorraine au président supérieur, 27.05.1874.

fondateur et figure de proue des « chrétiens sociaux », une position dans laquelle il développera notamment un discours antisémite. L'école supérieure de filles qu'il laisse derrière lui à Metz est cédée, comme prévu, à Kahlenberg, qui donne son nom à l'institution qu'il dirigera pendant vingt-deux ans.

Après un semestre de direction, le successeur de Stoecker fait imprimer un petit livret de présentation de l'établissement. Il y rend hommage à l'œuvre du fondateur, se félicite du développement de l'école... et rappelle son caractère non-confessionnel, comme signe d'ouverture à la vieille bourgeoisie messine : « Depuis l'ouverture de l'école, l'ensemble du personnel s'est toujours efforcé de bannir de l'enseignement tout ce qui pourrait blesser les sentiments et les convictions des élèves catholiques, qui se trouvent en minorité ». L'établissement compte alors 145 élèves, dont 30 catholiques. « 12 élèves sont de nationalité française » ; comprendre « des Lorraines » ? « Des Lorraines francophones » ? La liste nominative publiée à la fin du livret fait état de plusieurs noms français. On y remarque également dix noms à particules, dont neuf allemands et un français. Cette fréquentation aristocratique ne signifie pas pour autant que l'établissement ne reçoit que les filles de l'élite la plus fortunée, car certaines élèves bénéficient de dispenses d'écolage. Alors que le président supérieur souhaite augmenter ce dernier, afin de pouvoir baisser la subvention annuelle, le président de Lorraine craint qu'une telle augmentation ne détourne de l'établissement de nombreux parents, qui choisiraient alors d'envoyer leurs filles dans les pensionnats privés, où l'enseignement se fait en langue française<sup>1177</sup>.

Kahlenberg n'imagine pas non plus une diminution de l'aide de l'État. Au contraire, à Pâques 1876, il sollicite une audience à Strasbourg afin d'améliorer les conditions d'existence de son établissement. Son effectif se monte alors à 170 élèves et devrait être encore plus élevé à la rentrée suivante<sup>1178</sup>.

---

<sup>1177</sup> ADBR 11AL217, le président de Lorraine au président supérieur, 06.07.1875.

<sup>1178</sup> ADBR 11AL217, Kahlenberg au président supérieur, 13.04.1876.

Deux mois plus tard, il envoie au président de Lorraine une liste de mesures à prendre pour le développement de l'établissement<sup>1179</sup> : construction d'un bâtiment annexe, avec une salle de gymnastique digne de ce nom, où pourraient se tenir les festivités de l'école ; acquisition de mobilier/matériel ; création d'une sixième classe et d'un poste supplémentaire ; augmentation des salaires pour l'ensemble du personnel. Tout cela représente naturellement des dépenses importantes, tant ponctuelles que structurelles. Pour Kahlenberg, qui ne compte pas sur une augmentation significative des recettes de l'écolage suite à la hausse attendue de la fréquentation, un recours à ses ressources personnelles est exclu. La solution qu'il propose est originale : une étatisation de l'école ! En attendant, il sollicite une augmentation de la subvention de 6 000 à 10 000 Mark, la prise en charge par l'État des frais de construction du bâtiment annexe et 500 Mark pour l'acquisition de mobilier/matériel. La requête est d'une prétention inouïe... mais elle est défendue par le président de Lorraine, qui la transmet au président supérieur<sup>1180</sup>. À Strasbourg, on ne partage pas les mêmes vues : il faudrait que l'école consente à augmenter son écolage et à supprimer les bourses, pour ne plus s'adresser qu'aux classes sociales les plus fortunées, qui représentent le public normal d'une telle institution. Les choses en restent là.

Dans les temps qui suivent, d'autres questions retiennent l'attention des autorités. Il y a d'abord celle des locaux, éveillée par la presse. Dans son numéro du 4 octobre 1876, la *Gazette de Lorraine* écrit en effet (en français) :

Nous avons dit que l'école supérieure des filles dirigée par M. Kahlenberg changerait de local aux grandes vacances. Nous regrettons d'avoir été induits en erreur. L'école en question est toujours rue des Jardins, dans un bâtiment de derrière établi en contrebas de la rue, et assez insalubre, nous dit-on, pour que successivement le représentant d'une grande maison de soieries de Lyon et un négociant de la rue du Petit-Paris aient dû la quitter. Aussi tout le monde s'étonne que le directeur de cette école n'ait pas pu trouver encore une demeure plus saine dans une situation centrale.

Mais pour l'inspecteur scolaire du cercle de Metz (Statz), la critique n'est pas justifiée et s'appuie sur des informations erronées. Si les salles de classe ne présentent

---

<sup>1179</sup> ADBR 11AL217, Kahlenberg au président de Lorraine, 04.06.1876.

<sup>1180</sup> ADBR 11AL217, le président de Lorraine au président supérieur, 23.06.1876.

certes pas le même confort que celles des nouvelles constructions scolaires, il n'y a rien à redire sur le plan de l'hygiène<sup>1181</sup>. À la fin de l'année 1877, c'est l'instabilité du personnel enseignant qui pose question. Le président de Lorraine demande des explications au directeur. Il le verrait bien assisté d'un conseil de surveillance, qui serait chargé d'améliorer les recrutements. Mais Kahlenberg ne voit pas l'utilité d'une telle structure, en tout cas pour les questions de personnel, car il estime avoir déjà fait pour le mieux dans ce domaine. Pour lui, les causes de l'instabilité du personnel sont à chercher dans la faiblesse des salaires, un problème qui pourrait être résolu par une hausse de la subvention de l'État. Même s'il reconnaît qu'un conseil de surveillance serait d'une grande utilité dans la gestion des affaires financières, Kahlenberg ne conçoit pas perdre de sa liberté de décision, qui est la seule raison pour laquelle il a accepté de prendre la direction d'une école privée, et craint de se retrouver en butte à des personnalités hostiles. Aussi, si jamais une telle structure devait être créée, il souhaiterait avoir son mot à dire dans le choix de ses membres.

En décembre 1878, le président de Lorraine étudie à nouveau l'éventualité d'une municipalisation, mais les informations qu'il obtient de son collègue de Basse-Alsace ne sont pas encourageantes : l'exemple de Strasbourg montre qu'une telle entreprise requiert un investissement important de la Ville, qui n'est pas encore concevable à Metz.

Pendant ce temps, l'école Kahlenberg maintient son effectif autour de 160 élèves, tandis que le nombre de ses classes augmente. Si ces dernières continuent d'être numérotées de un à cinq, la troisième classe puis la deuxième sont divisées chacune en deux sections, ce qui fait en réalité un total de sept classes en 1879/80. À la fin de cette année scolaire, le directeur présente une nouvelle demande d'augmentation de la subvention de l'État<sup>1182</sup>. Les raisons sont les mêmes qu'en 1876, à savoir la nécessité de construire un bâtiment annexe avec trois salles de classe et une salle de gymnastique, laquelle construction entraînerait une hausse du loyer, et le besoin de créer de nouvelles classes : comment pourvoir à ces dépenses avec une subvention qui reste celle qui fut accordée au pasteur Stoecker pour un établissement de quatre classes ? Kahlenberg fait

---

<sup>1181</sup> ADBR 11AL217, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 24.10.1876.

<sup>1182</sup> ADBR 11AL217, Kahlenberg au président de Lorraine, 20.08.1880.

part de son agacement de devoir couvrir les déficits de l'école sur ses propres revenus, alors qu'il s'épuise à donner 26 heures de cours hebdomadaire en plus de l'exercice de ses tâches de directeur. Il demande que la subvention soit portée à 9 000 Mark. Mais si le directeur peut toujours compter sur le président de Lorraine, sa requête rencontre le même refus à Strasbourg, où l'on doit faire avec un budget très serré. Cependant, de façon inattendue, une légère augmentation intervient en janvier 1882, avec la répartition entre les écoles supérieures de filles de Metz, Sarrebourg et Thionville de la subvention accordée jusqu'alors à l'école supérieure de filles de Forbach, qui vient de disparaître : l'établissement messin touche désormais de l'État, non plus 6 000 mais 6 950 Mark. On est cependant très loin de la hausse attendue. Le directeur crée quand même une huitième classe, en 1884/85.

Durant cette même année scolaire, l'état des locaux est à nouveau pointé du doigt, mais cette fois-ci par les autorités. Kahlenberg ne comprend pas<sup>1183</sup> : le papier peint qu'on lui a demandé de changer dans une salle de classe n'était pas collé depuis quatre mois et aucun autre papier peint de la maison n'a plus de deux ans ! En réalité, les critiques formulées contre l'établissement dépassent de beaucoup la question de l'esthétique. Lors d'une visite de contrôle, en décembre 1885, le conseiller sanitaire Dr. Meinel prend acte d'améliorations dans ce domaine, mais trois insuffisances majeures persistent, dont la première est le manque de place. De plus en plus criante à mesure que l'effectif augmente (il y a alors 225 élèves, mais ce nombre est exceptionnellement élevé, en raison de circonstances particulières), l'exiguïté du bâtiment le rend « absolument inapproprié pour une école supérieure de filles » et impose de trouver de nouveaux locaux : si la tâche ne s'annonce pas aisée, le Dr. Meinel pense qu'elle est à la hauteur des finances de la seule école supérieure de filles de la ville à bénéficier d'une subvention, et qui est également la plus chère ! A cela s'ajoute un nombre insuffisant de toilettes et la saleté des couloirs. Kahlenberg est vexé et réagit par une critique virulente des conclusions du médecin<sup>1184</sup>.

Le président de Lorraine n'apprécie pas le ton de la réponse et l'octroi des 950 Mark supplémentaires versés depuis 1882 est conditionné pour 1886/87 à la réalisation des

---

<sup>1183</sup> ADBR 11AL217, Kahlenberg au président de Lorraine, 21.08.1885.

<sup>1184</sup> ADBR 11AL217, Kahlenberg au président de Lorraine, 03.06.1886.

travaux demandés. Durant l'été, le directeur fait installer des toilettes supplémentaires, percer des fenêtres et des systèmes de ventilation. Les 950 Mark sont rendus, mais tout cela ne règle pas le problème fondamental du manque de place.

Une municipalisation permettrait-elle de résoudre le problème des locaux ? Au printemps 1887, le président de Lorraine demande au maire de Metz de sonder la commission scolaire de la Ville. Certains membres sont sensibles au projet, tandis que d'autres estiment l'enseignement secondaire des filles déjà suffisamment développé<sup>1185</sup>. Cependant, même les premiers estiment qu'une municipalisation, qui entraînerait la construction d'un nouveau bâtiment scolaire pour 100 à 150 000 Mark, ne pourrait entrer en ligne de compte qu'avec une participation financière significative de l'État, étant donné que l'établissement servirait principalement les intérêts des familles de fonctionnaires et de militaires. En novembre 1887, le maire de Metz ajoute que si le conseil municipal devait intervenir pour l'enseignement secondaire des filles, ce qui lui paraît très incertain, ce serait pour fonder une nouvelle école supérieure de filles et pas pour municipaliser l'École Kahlenberg<sup>1186</sup>.

C'est donc toujours comme institution privée que cette dernière passe, en janvier 1888, sous la surveillance des hautes autorités scolaires. Cette même année scolaire voit également la création d'une neuvième classe. À Pâques, l'établissement accueille 191 élèves, dont 144 protestantes, 30 catholiques et 17 juives. De sa visite d'inspection de juillet, Max Fischer ressort avec une bonne impression sur le niveau de l'enseignement. Pour ce qui est des locaux, même s'ils présentent incontestablement des inconvénients, ils sont aménagés de telle sorte qu'ils sont tout à fait utilisables<sup>1187</sup>. Il faut dire que Fischer ne visite pas l'établissement dans des conditions normales : les deux plus petites classes sont fermées et plus de la moitié des élèves sont absentes dans certaines classes à cause d'une épidémie de rougeole et de diphtérie... qui a déjà provoqué la mort de trois élèves ! Le samedi 7 juillet, jour du départ de l'inspecteur, le président de Lorraine décide de fermer l'école provisoirement jusqu'au mardi suivant, comme elle l'avait déjà été fin juin. Finalement, face à « la panique qui a gagné de nombreux parents appartenant aux

---

<sup>1185</sup> ADBR 11AL217, le maire de Metz au président de Lorraine, 28.05.1887.

<sup>1186</sup> ADBR 11AL218, le maire de Metz au président de Lorraine, 13.11.1887.

<sup>1187</sup> ADBR 11AL218, « rapport sur l'école supérieure de filles de Metz », 12.07.1888.

meilleures classes de la société », la fermeture est prolongée jusqu'à la rentrée suivante<sup>1188</sup>. Le président de Lorraine explique que « l'École Kahlenberg est, de toutes les écoles de la ville de Metz, la moins bien installée pour ce qui est de la taille et de la répartition des salles de classe ainsi que des dimensions du terrain de jeu ». Il ne s'étonne pas de la propagation de l'épidémie, étant donné la grande promiscuité entre les élèves, que ce soit en cours ou pendant les pauses. Comme la municipalisation, qui permettrait de construire un bâtiment neuf, semble hautement improbable, le président de Lorraine ne voit pas d'autre solution qu'un déménagement. Impossible d'après Kahlenberg, dont les recherches dans ce sens sont restées infructueuses. Mais n'a-t-il pas plutôt renoncé à déménager pour conserver des locaux dans lesquels il a déjà beaucoup investi ?

Le président de Lorraine propose aux hautes autorités scolaires de nommer une commission d'experts indépendants pour chercher des nouveaux locaux. Début septembre, il demande une réponse urgente, car nombreux sont les parents qui déclarent ne plus vouloir envoyer leurs enfants à l'École Kahlenberg. Les hautes autorités scolaires, qui ne croient pas en l'efficacité d'une commission, confient alors la question du déménagement au président de Lorraine lui-même.

Des négociations sont ouvertes avec les autorités municipales. La stratégie semble la bonne, car le conseil municipal propose bientôt à Kahlenberg de le subventionner au cas où il accepterait de déménager au N°8 rue Poncelet (bâtiment que vient de quitter l'école-cathédrale ou collège Saint-Arnould). Début octobre 1888, les négociations paraissent s'approcher d'une conclusion heureuse : une fois que le directeur et que l'architecte municipal se seront mis d'accord sur les aménagements à effectuer, le conseil municipal pourra statuer définitivement... au grand dam de la catholique *Metzer Presse*, qui s'étonne, dans son numéro du 7 octobre, de l'absence d'exposé des motifs. En novembre, Kahlenberg informe les hautes autorités scolaires qu'il est disposé à transférer son école, mais réclame pour cela une subvention annuelle de l'État portée à 11 500 Mark, ainsi que 1 000 Mark d'aide extraordinaire pour l'installation dans les nouveaux locaux<sup>1189</sup>. Comme d'habitude, il reçoit l'appui du président de Lorraine<sup>1190</sup>... et voit sa demande rejetée par

---

<sup>1188</sup> ADBR 11AL218, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 10.08.1888.

<sup>1189</sup> ADBR 11AL218, Kahlenberg à l'*Oberschulrat*, 19.11.1888.

<sup>1190</sup> ADBR 11AL218, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 21.11.1888.

Strasbourg, qui le rend attentif au caractère disproportionné de la subvention de 6 950 Mark déjà perçue par son établissement. En outre, une réhabilitation du N°8 rue Poncelet nécessiterait des travaux onéreux, alors qu'on obtiendrait un meilleur résultat en construisant du neuf pour le même coût<sup>1191</sup>.

Le projet reste cependant d'actualité au conseil municipal de Metz, qui demande, dans sa séance du 11 décembre, l'examen de la commission des bâtiments. La *Metzer Presse* sent le vote de la subvention approcher et explique son hostilité envers une mesure qui verrait l'ensemble des contribuables messins financer l'école supérieure de filles des « familles protestantes d'officiers et de fonctionnaires »<sup>1192</sup>. Le 8 janvier 1889, le conseil municipal vote la subvention, qui induit l'arrangement suivant : la Ville louera le N°8 rue Poncelet pour quinze ans, prendra à sa charge les travaux d'aménagement et relouera à Kahlenberg les locaux réhabilités. La *Metzer Presse* dénonce la gabegie et appelle les électeurs à ne pas en perdre mémoire<sup>1193</sup>. La *Metzer Zeitung*, journal gouvernemental, ne prend pas véritablement position. Elle défend activement la création d'une école moyenne de filles, précise qu'elle n'est pas contre les écoles supérieures de filles, mais pense que ces dernières doivent être réservées aux catégories les plus fortunées<sup>1194</sup>. En février 1889, le directeur signe le contrat de location avec la Ville : pour couvrir les frais supplémentaires, les autorités scolaires lui permettent d'augmenter les montants de l'écolage... mais elles ne lui donnent pas la garantie demandée au sujet du maintien de la subvention de l'État à 6 950 Mark. Le déménagement a lieu en septembre, une fois les travaux effectués : l'École Kahlenberg se trouve dorénavant au N°8 rue Poncelet.

La situation financière de l'établissement reste problématique. Elle l'est d'autant plus que les conséquences de l'épidémie de 1888 ont fait perdre beaucoup d'argent au directeur, qui s'est retrouvé avec un déficit de 3 000 Mark. Alors que la subvention annuelle de l'État doit redescendre à 6 000 Mark en 1890/91, il obtient de conserver les 950 Mark de supplément. À la fin de l'année scolaire, il plaide encore pour le maintien de

---

<sup>1191</sup> ADBR 11AL218, l'*Oberschulrat* au secrétaire d'État par intérim, 23.11.1888.

<sup>1192</sup> *Metzer Presse*, 22.12.1888.

<sup>1193</sup> *Ibid.*, 13.01.1889.

<sup>1194</sup> *Metzer Zeitung*, 01.02.1889.

la subvention à 6 950 Mark<sup>1195</sup>, mais, cette fois-ci, sans succès : il faudra désormais se contenter de la subvention telle qu'elle était avant 1882. Les hautes autorités scolaires lui conseillent de faire des économies en combinant plusieurs classes, « au moins pour l'enseignement des matières techniques »<sup>1196</sup>.

Les problèmes financiers s'aggravent. Le directeur n'arrive pas à payer son loyer à la Ville et celle-ci obtient que la subvention de l'État soit désormais versée directement à la caisse municipale. Le maire de Metz (Halm) souhaite également une augmentation de cette subvention, car il lui paraît inconcevable que l'État abandonne une école qui répond à un réel besoin de la population<sup>1197</sup>. En 1893/94, les hautes autorités scolaires accordent exceptionnellement 3 000 Mark supplémentaires à la Ville, pour couvrir les impayés du directeur (4 000 Mark). À l'automne 1893, l'éventualité d'un passage de la subvention annuelle de l'État de 6 000 à 4 000 Mark provoque l'inquiétude à Metz. Pour le maire de la ville, une telle mesure ne permettrait plus le paiement du loyer par Kahlenberg, lequel se retrouverait en procès avec la Ville, avec des conséquences néfastes et peut-être mortifères pour l'établissement<sup>1198</sup>. Le directeur fait naturellement lui aussi part de sa grande crainte : l'écolage ne peut plus être augmenté, sous peine de provoquer le départ de nombreuses élèves, et les économies sur le personnel enseignant ont atteint leur limite<sup>1199</sup>.

En plus, la conjoncture est mauvaise, car un nombre particulièrement élevé de mutations d'officiers a eu lieu au printemps 1893. Résultat : l'établissement compte seulement 197 élèves à l'automne 1893 contre 226 l'année précédente. Enfin, Kahlenberg fait part de son étonnement : le président de Lorraine (von Arnim) ne l'avait-il pas assuré, en 1874, qu'il pourrait toujours compter sur une subvention de l'État de 6 000 Mark ? Les hautes autorités scolaires ne lui ont-elles pas écrit, en juillet 1890, que les 6 000 Mark seraient octroyés pour encore cinq années, tant que les moyens de l'État le permettraient ? Mais c'est là que le bât blesse, car le *Landesausschuss* décide de faire passer de 64 000 et 60 000 Mark le budget pour les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, l'économie étant réalisée sur les deux établissements subventionnés de Metz. Nous avons déjà traité,

---

<sup>1195</sup> ADBR 11AL218, Kahlenberg à l'*Oberschulrat*, 03.08.1891.

<sup>1196</sup> ADBR 11AL218, l'*Oberschulrat* à Kahlenberg, 13.02.1892.

<sup>1197</sup> ADBR 11AL218, le maire de Metz à l'*Oberschulrat*, 28.06.1892.

<sup>1198</sup> ADBR 11AL218, le maire de Metz à l'*Oberschulrat*, 13.10.1893.

<sup>1199</sup> ADBR 11AL218, Kahlenberg à l'*Oberschulrat*, 01.11.1893.

ci-dessus, le cas de l'École Heyder, qui voit sa subvention tout bonnement supprimée. Pour l'École Kahlenberg, elle passe de 6 000 à 4 000 Mark. Étrangement, aucune protestation ne figure dans les archives des hautes autorités scolaires concernant l'établissement, alors que celles concernant l'École Heyder sont richement pourvues de ce point de vue. Étant partie liée avec la Ville, peut-être Kahlenberg cherche-t-il une solution de ce côté-là...

\*

La solution qui va s'imposer, c'est-à-dire la fusion des écoles Kahlenberg et Heyder pour ne plus former qu'une seule **école municipale supérieure de filles**, n'est pas celle qui est cherchée au départ. Pour le conseil municipal de Metz, il s'agit tout d'abord de réparer une injustice, en demandant un retour aux subventions de 6 000 et 2 000 Mark. C'est cette requête qui est adressée en janvier 1895 au président du *Landesausschuss*<sup>1200</sup>. À défaut de pouvoir rétablir les subventions, au moins celui-ci devrait-il répartir sur l'ensemble des établissements la diminution de 4 000 Mark dans le budget des écoles supérieures de filles. L'*Oberschulrat* est quant à lui résolument opposé à cette demande<sup>1201</sup>. Il précise au président de Lorraine que Strasbourg et Mulhouse reçoivent également 4 000 Mark... et que les établissements concernés bénéficient respectivement de 35 000 et 28 000 Mark de subvention annuelle de la Ville !

La question est débattue au *Landesausschuss* dans sa séance du 12 mars 1895, alors que la requête du conseil municipal n'a pas encore été examinée par la commission chargée de le faire. C'est le député Violland qui ouvre la discussion. Intervenant au nom du député Lanique, il développe le point de vue du conseil municipal. Le secrétaire d'État von Puttkamer – appuyé par Winterer – renvoie la Ville de Metz à ses propres responsabilités en se référant aux exemples strasbourgeois et mulhousien : « Je pense que le conseil municipal de Metz doit se demander si la justice ne voudrait pas qu'il fasse un peu plus pour l'instruction des jeunes filles au lieu de se contenter de tirer une traite sur la caisse de l'État. Il serait bien inspiré de faire comme font les autres villes ». La déclaration est applaudie. Intervient alors le député Ditsch, pour critiquer les subventions élevées

---

<sup>1200</sup> ADBR 34AL1436, le maire de Metz au président du *Landesausschuss*, 29.01.1895 (délibérations du conseil municipal de Metz, 22.01.1895, en pièce jointe).

<sup>1201</sup> ADBR 34AL1436, l'*Oberschulrat* au président de Lorraine, 07.02.1895.

consenties par l'État aux écoles supérieures de filles et défendre leur municipalisation. Puttkamer reprend la parole pour expliquer que l'État ne peut pas contraindre une Ville à municipaliser une école supérieure de filles, que les subventions de l'État demeurent utiles, qu'il aurait bien aimé avoir encore 64 000 Mark pour les écoles supérieures de filles au lieu de 60 000, et pouvoir ainsi continuer à financer les deux établissements messins... mais que la moindre des choses serait que la Ville de Metz participe un peu ! Le 4 avril 1895, sur proposition de la deuxième commission, les députés décident de ne pas tenir compte de la requête du conseil municipal de Metz.

Ce dernier sait à quoi s'en tenir : il doit s'engager dans la voie de la municipalisation, qui est tout de suite mise à l'étude. Le *Lorrain*, la *Metzer Presse*, la *Courrier de Metz* manifestent leur ferme opposition au projet, développant essentiellement le thème de l'inégalité de traitement et de la majorité devant payer pour une minorité riche et protestante. La *Metzer Zeitung* contre, bien sûr, les attaques des journaux « ultramontains »<sup>1202</sup>, mais le titre gouvernemental ne s'en inquiète pas trop. Le 12 juillet, dans l'article « *Lehrerinnen-Seminar* », estimant que l'école municipale supérieure de filles a toutes les chances de voir le jour, il souhaite qu'on lui attache une école normale supérieure, cette institution faisant totalement défaut au district de Lorraine, qui ne compte pas, non plus, d'école normale primaire protestante<sup>1203</sup>.

Lorsque paraît cet article, le maire de Metz vient de transmettre le programme arrêté par la Ville pour la création du nouvel établissement<sup>1204</sup>. L'ouverture est prévue dès septembre 1895, dans les locaux de l'École Kahlenberg, N°8 rue Poncelet, qui peuvent accueillir jusqu'à 400 élèves, avec des possibilités d'aménagement de nouvelles salles de classe ; un directeur sera nommé par les hautes autorités scolaires, mais avec l'accord du conseil municipal ; Kahlenberg intègrera l'enseignement public et ses années à la tête de l'école privée devront être comptées pour la retraite ; Mme Heyder, avec un salaire de 3 000 Mark, dirigera l'enseignement français, mais sera soumise, comme le reste du personnel enseignant, à l'autorité du directeur ; en plus du directeur et de la directrice de l'enseignement français, il y aura sept enseignantes, à choisir parmi le personnel des écoles

---

<sup>1202</sup> *Metzer Zeitung*, 04.05.1895.

<sup>1203</sup> *Metzer Zeitung*, 12.07.1895.

<sup>1204</sup> ADBR 34AL1436, le maire de Metz au président de Lorraine, 05.07.1895.

Kahlenberg et Heyder, ainsi que des enseignants d'autres établissements de la ville qui interviendront pour la religion, le dessin, le chant, les travaux manuels et la gymnastique ; la maison de la rue Poncelet sera louée jusqu'en 1939 ; les locaux de l'École Heyder, loués jusqu'en 1907, intéressent un repreneur qui s'est présenté, mais au cas où cette solution serait rejetée par le propriétaire, la ville prendrait en charge ces locaux, à savoir six belles salles de classe qui seraient très adaptées pour le développement de l'école moyenne de filles ; la ville achètera les deux inventaires Kahlenberg et Heyder. Suit une prévision de budget, établie sur une fréquentation estimée à 300 élèves rapportant 32 000 Mark d'écolage.

Les hautes autorités scolaires approuvent le projet, même si quelques incertitudes demeurent. Par exemple, il n'est pas sûr que les années passées dans le privé puissent être comptabilisées pour la retraite<sup>1205</sup>. Strasbourg s'inquiète surtout pour le calendrier : si l'établissement doit effectivement ouvrir ses portes en septembre, il faut que la municipalisation soit votée dans les plus brefs délais. Le projet est soumis le 3 septembre 1895 au vote du conseil municipal, qui l'approuve à une courte majorité. La *Straßburger Post* y voit le signe d'une évolution positive du climat politique messin<sup>1206</sup> : « La représentation municipale a prouvé par cette décision qu'elle était, dans sa majorité, résolue à ne pas se laisser dicter sa conduite par la presse ultramontaine, qui réclamait encore aujourd'hui, dans les deux langues, l'ajournement de la prise de décision afin de procéder à un examen plus approfondi de l'affaire. Autrefois, elle aurait vraisemblablement recommandé un refus pur et simple du projet ». La *Metzer Presse* et le *Lorrain* accusent le coup. Après une première réaction sur le vif, le second publie, le 11 septembre 1895, un article plus complet, sous le titre « Question du jour. Les écoles non-confessionnelles ». Il s'agit d'une version alsacienne-lorraine de la dénonciation des écoles sans Dieu.

En octobre, la municipalisation est acceptée par les hautes autorités scolaires, avec ouverture pour janvier 1896 au N°8 rue Poncelet et subvention annuelle de l'État à hauteur de 4 000 Mark. Si l'on a pendant un temps envisagé de confier la direction à Kahlenberg,

---

<sup>1205</sup> ADBR 34AL1436, l'*Oberschulrat* au maire de Metz, 17.07.1895.

<sup>1206</sup> *Straßburger Post*, 04.09.1895.

celle-ci revient finalement à Rudolph Lippert, un enseignant de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse<sup>1207</sup>... où son poste vacant attend l'ancien directeur messin. Pour éponger ses dettes, ce dernier obtient, en janvier 1896, une aide exceptionnelle de 2 000 Mark sur les fonds de l'empereur. Mme Heyder bénéficie du même geste. Comme prévu, celle-ci est engagée dans le nouvel établissement, où elle ne bénéficie cependant pas du titre de sous-directrice, mais de celui d'*Oberlehrerin*. D'une manière générale, le personnel est essentiellement constitué d'enseignantes des deux anciens établissements. Comme signe d'ouverture en direction de la population catholique, le conseil municipal souhaite confier à un prêtre l'enseignement de la religion catholique dans les classes les plus élevées.

Le matin du 7 janvier 1896, la naissance du nouvel établissement est célébrée en grande pompe, en présence du président de Lorraine, de l'administrateur municipal (von Kramer) et d'un grand nombre de fonctionnaires et de conseillers municipaux<sup>1208</sup>. La cérémonie commence par des chants : « *Mit Gott sei alles angefangen* » et « *Vater, hör' mein Fleh'n* » (une façon de répondre aux accusations du *Lorrain*...). Le premier discours est tenu par l'administrateur municipal, qui se félicite de la municipalisation, s'adresse aux élèves, au personnel enseignant, rend hommage à l'ancien directeur Kahlenberg et finit par un *Hoch* à l'empereur, sur quoi l'assistance entonne le « *Heil Dir im Siegerkranz* ». Le second discours est celui du nouveau directeur : après avoir remercié pour leur présence les personnalités invitées, qui témoignent par là-même de leur intérêt pour l'établissement, Lippert traite des devoirs des enseignants et des élèves. Un chant « d'espoir » clôt les festivités.

Concernant la fréquentation, la municipalité a vu juste, puisque le nouvel établissement accueille 292 jeunes filles, réparties en onze classes (neuf niveaux, avec des classes dédoublées pour la cinquième et la sixième). Les protestantes restent largement majoritaires (236), comme elles l'étaient dans les écoles Kahlenberg et Heyder, les juives forment le deuxième groupe (43) et les catholiques sont bonnes dernières (13). En mars 1896, le souhait exprimé quelques mois plus tôt par la *Metzer Zeitung* est repris par le

---

<sup>1207</sup> ADBR 11AL218, Kahlenberg à l'*Oberschulrat*, 06.12.1895.

<sup>1208</sup> *Lothringer Zeitung*, 08.01.1896.

directeur, qui demande l'autorisation d'ouvrir une école normale supérieure dès le mois suivant. L'établissement doit être privé, mais placé sous la direction de Lippert et installé dans le bâtiment de l'école municipale, à laquelle il se trouve, de fait, rattaché. Le cursus comptera classiquement trois années, mais il est prévu de réunir les élèves des cours inférieur et moyen. Sept jeunes filles se sont déjà inscrites, dont Elfriede Lippert, une des filles du directeur. Elles sont toutes protestantes. Au même moment, l'évêque de Metz transmet à l'administrateur municipal son refus de déléguer un prêtre de son diocèse à l'enseignement religieux. Les hautes autorités scolaires essaient de le convaincre de revoir sa position, mais sa réponse dit son opposition ferme à un établissement non-confessionnel et, en réalité, protestant<sup>1209</sup>. Ce refus n'empêche pas le développement de l'école, qui compte 316 élèves en avril 1897.

À la rentrée suivante, le directeur Lippert obtient la création de deux nouvelles classes – dédoublement des classes VII et VIII – et de deux nouveaux postes, à confier à une jeune enseignante protestante et à un enseignant protestant et marié. Les années suivantes, la fréquentation diminue très légèrement (309 élèves en avril 1898, 306 en avril 1899). C'est l'époque de la première augmentation des salaires<sup>1210</sup> et de l'élaboration d'une échelle fixant leur progression<sup>1211</sup>. À différents points de vue, le directeur Lippert place ainsi l'école supérieure de filles sur de bons rails. Il quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1898/99, après un peu moins de quatre ans de direction. La question de sa succession s'avère délicate.

Au printemps 1899, le maire de Metz demande aux hautes autorités scolaires de lui envoyer un directeur catholique, lequel est trouvé, début juin, en la personne du Dr. Ernsing. Il s'agit du directeur de l'école normale d'instituteurs II de Colmar, qui doit fermer ses portes. À priori, un excellent choix. Cependant, le maire informe rapidement les hautes autorités scolaires de l'éveil d'un puissant courant hostile à cette nomination<sup>1212</sup>. Il en a d'abord pris connaissance par la rumeur, puis par la presse, avant qu'un officier supérieur ne vienne lui présenter les récriminations de nombreux parents. L'affaire doit

---

<sup>1209</sup> ADBR 34AL1436, l'évêque de Metz au secrétaire d'État, 19.06.1896.

<sup>1210</sup> *Metzer Zeitung*, 03.04.1898.

<sup>1211</sup> Délibérations du conseil municipal de Metz, 21.01, 16.02 et 09.03.1899.

<sup>1212</sup> ADBR 34AL1436, le maire de Metz à l'*Oberschulrat*, 29.06.1899.

être portée devant le conseil de surveillance de l'établissement (créée en 1895, cette structure est composée de conseillers municipaux et de représentants des parents, civils et militaires, avec une attention particulière portée à la situation familiale : Lippert défendit ainsi, en avril 1898, le choix de l'architecte municipal Wahn, non seulement en vertu de son intérêt pour l'établissement, où venait d'entrer sa fille, mais également en raison des origines lorraines de son épouse<sup>1213</sup>). Le conseil de surveillance confirme les dires de l'officier, à savoir que l'opposition au Dr. Ernsing ne viendrait pas de sa confession, car les parents accepteraient la nomination d'un directeur catholique, à condition qu'il ne soit pas de tendance cléricale. Elle se fonderait sur des éléments d'ordre professionnel : d'une part, l'absence d'expérience dans l'enseignement féminin ; d'autre part, l'idée répandue selon laquelle la venue d'Ernsing à l'école municipale supérieure de filles de Metz ne serait qu'un placement provisoire en attendant qu'un poste plus important lui soit trouvé.

Avec la défiance qui s'est installée, le maire craint les plus grandes difficultés pour le nouveau directeur. Des familles d'officiers envisageraient de retirer leurs enfants. Ne serait-il pas raisonnable, dans ce contexte, de renoncer à sa nomination ? Au minimum, le maire souhaite obtenir de Strasbourg les informations nécessaires pour dissiper les rumeurs. Il propose également un changement de la procédure de nomination, qui donnerait davantage de poids aux parents d'élèves<sup>1214</sup>. Au vu du contexte nouveau, le maire se sent enfin obligé de réaffirmer sa position concernant le choix du nouveau directeur :

En ce qui concerne la question de la confession du directeur de l'établissement, je maintiens le point sur lequel j'ai insisté personnellement tant auprès de Monsieur le président de l'*Oberschulrat* que de Monsieur l'*Oberschulrat* Dr. Schlemmer. Je continue de considérer [...] la nomination d'un catholique comme fondamentale, car cela enlèvera à la population catholique son dernier prétexte, qui est de désigner l'établissement comme protestant. Le tort de l'évêque, dans son

---

<sup>1213</sup> ADBR 105AL2617, Lippert à l'*Oberschulrat*, 25.04.1898.

<sup>1214</sup> Le conseil de surveillance aimerait, étant donné que 7/8 des recettes de l'établissement proviennent de l'écolage, c'est-à-dire des parents, avoir davantage son mot à dire dans le choix du directeur et du personnel enseignant en général, comme c'est d'ailleurs le cas pour de nombreux établissements en Vieille-Allemagne, où les municipalités et les représentants des parents jouent un rôle déterminant dans les questions de personnel. En tant que président du conseil de surveillance, le maire demande par conséquent, soit que les hautes autorités scolaires lancent un appel à candidatures pour le poste de directeur, soit que la mairie lance cet appel, avec envoi des candidatures à Metz, qui seraient ensuite transmises à Strasbourg, où l'on choisirait trois candidatures à soumettre au vote du conseil municipal.

refus de nommer un prêtre comme enseignant de religion, paraîtra de manière flagrante, et les cercles autochtones finiront eux aussi par fréquenter l'école. Je me suis donné comme devoir, dans toute mon administration, d'effacer toujours davantage l'opposition entre les autochtones et les immigrés et j'aimerais faire mon possible pour atteindre cet objectif dans le domaine scolaire, qui offre un terrain particulièrement favorable. Pour cela, la nomination d'un catholique, qui ne soit toutefois pas de tendance extrémiste, à la direction de l'école supérieure de filles me semble être [...] un moyen approprié.

Les hautes autorités scolaires n'ont pas d'autre catholique à proposer. Le maire devra donc défendre la nomination d'Ernsing avec l'argumentaire qui lui est fourni : le Dr. Ernsing n'est pas dépourvu d'expérience dans l'enseignement féminin, car il donne des cours à l'école normale supérieure attachée à l'école supérieure de filles de Mlle Kuntz à Colmar, avec d'excellents résultats au vu des examens récents, et fait même office de conseiller de la directrice pour toutes les décisions importantes ; concernant sa « tendance confessionnelle », il suffira de dire qu'il est officier de réserve et n'a donné encore aucun motif de plainte ; enfin, sa nomination n'est pas vue comme une solution provisoire, assure-t-on. Si la défiance devait persister malgré ces informations, on se rabattrait sur un protestant. Les hautes autorités scolaires s'opposent à un changement de procédure pour le recrutement : si elles reconnaissent qu'il est important de prendre en compte les remarques du conseil de surveillance et du conseil municipal, elles se cachent derrière des arguments techniques pour pouvoir continuer à tirer les ficelles depuis Strasbourg. Finalement, le maire annonce en juillet qu'il a réussi à imposer la nomination du Dr. Ernsing, grâce aux informations qui lui ont été transmises<sup>1215</sup>. Les hautes autorités scolaires reçoivent toutefois une lettre de protestation du *Generalmajor* von Enkevort, membre du conseil de surveillance<sup>1216</sup>. Elle révèle que l'opposition au nouveau directeur était bien d'ordre confessionnel, et que les autres critiques avancées relevaient de l'habillement. Mais il est trop tard : la décision est déjà prise.

Sous la direction du Dr. Ernsing, l'établissement atteint, en novembre 1900, son développement complet, après que le directeur a réussi à imposer le passage à un cursus de dix années. Ce dernier permet aux jeunes filles de poursuivre leur scolarité jusqu'à seize

---

<sup>1215</sup> ADBR 34AL1436, le maire de Metz à l'*Oberschulrat*, 08.07.1899.

<sup>1216</sup> ADBR 34AL1436, *Generalmajor* von Enkevort à l'*Oberschulrat*, 23.07.1899.

ans, et non plus quinze, et d'intégrer dans la foulée l'école normale supérieure. Cette dernière, qui demeure un établissement privé, connaît alors une fréquentation très faible et ne peut donc compter que sur de médiocres recettes d'écolage, avec deux conséquences : des rémunérations décourageantes ; des livres et du matériel scolaire réduits au minimum. Comme Ernsing ne veut pas élever un écolage déjà très onéreux (150 Mark) et n'attend aucune aide du côté de la municipalité, il sollicite, en décembre 1900, une subvention de l'État<sup>1217</sup>. Impossible, pour les hautes autorités scolaires, de répondre positivement ! Elles versent toutefois 100 Mark en avril 1901, pour l'acquisition de livres.

A cette époque, les forces d'une figure vénérable de l'école supérieure de filles sont en train de faiblir : Mme Heyder-Ménidré doit prendre congé, revient à la rentrée suivante, puis doit reprendre congé, avant d'obtenir sa mise à la retraite en mai 1902. Le directeur veut un *Oberlehrer* formé à l'université pour lui succéder, mais il ne l'obtiendra pas. Au printemps suivant, appelé comme directeur de l'école normale d'institutrices de Düsseldorf, il quitte l'établissement après une direction de trois ans et demi. Du côté de la mairie de Metz, on pense à mettre en place une direction féminine, mais la proposition est rejetée par les hautes autorités scolaires, qui choisissent le Dr. Koch, *Oberlehrer* à l'école normale d'instituteurs de Strasbourg, quarante ans, marié... et protestant<sup>1218</sup> ! De quoi ravir de nombreux parents : un courrier signé par une demi-douzaine d'entre eux demandait un protestant pour nouveau directeur<sup>1219</sup>.

Une fois à la tête de l'école, Koch crée un poste d'*Oberlehrer*, mais l'enseignant qui devait l'occuper tombe malade. En mars 1904, il obtient la municipalisation de l'école normale supérieure pour la rentrée suivante, ainsi que la création, non pas d'un, mais de deux postes d'*Oberlehrer*<sup>1220</sup>. Les candidatures qui arrivent à Metz sont cependant de trop piètre qualité pour être retenues et le directeur se voit obligé de confier à des enseignantes les cours qu'ils devaient assurer. Finalement, ce sont deux nouveaux postes d'enseignantes qui sont créés pour novembre 1904, afin de permettre le dédoublement des classes VII et VIII. Il s'agit d'une rentrée particulière, car après plusieurs années de fluctuation entre 300

---

<sup>1217</sup> ADBR 34AL1437, Ernsing à l'*Oberschulrat*, 16.12.1901.

<sup>1218</sup> ADBR 34AL1437, l'*Oberschulrat* au maire de Metz, 05.03.1903.

<sup>1219</sup> ADBR 34AL1437, pétition de parents protestants à l'*Oberschulrat*, 05.03.1903.

<sup>1220</sup> ADBR 34AL1437, Koch au maire de Metz, 19.03.1904.

et 340 élèves, voici que l'effectif passe brusquement à 410 ! Ce qui ne change pas, c'est la domination du groupe protestant (313) face aux catholiques (53) et aux juives (44). Le directeur aurait souhaité, par cohérence avec ces chiffres, confier les deux nouveaux postes à des protestantes, mais le maire impose une protestante et une catholique<sup>1221</sup>.

Comme c'était déjà le cas pour les écoles Kahlenberg et Heyder, l'augmentation du nombre des élèves aggrave ici aussi les inconvénients du bâtiment. En janvier 1905, une inspection des locaux est effectuée par le médecin du cercle de Metz. Le rapport révèle de nombreux manques et conclut à la nécessité de fermer plusieurs pièces<sup>1222</sup>. Les hautes autorités scolaires invitent le maire à engager un projet de nouvelle construction, lequel est accepté, dans le principe, par le conseil municipal en sa séance du 23 février 1905. Un emplacement est déjà choisi. En octobre 1905, une délégation municipale est envoyée visiter de nouvelles constructions d'écoles supérieures de filles à Strasbourg, Mannheim, Darmstadt, Wiesbaden et Essen. La presse gouvernementale, qui s'impatiente de la mise en œuvre du projet, annonce la tournée<sup>1223</sup>, puis fait le point sur le projet quelques jours plus tard<sup>1224</sup>. Un premier plan est établi en janvier 1906, puis amélioré en mai. Les travaux de construction commencent en 1907. Pendant ce temps, l'école supérieure de filles poursuit sa croissance : à la rentrée 1906, les élèves sont 449, dont 320 protestantes, 69 catholiques et 60 juives. Si les catholiques sont toujours minoritaires, elles forment un groupe de plus en plus significatif. Au même moment, il parvient aux oreilles du directeur que l'évêché serait désormais enclin à déléguer un prêtre à l'enseignement religieux dans l'établissement<sup>1225</sup>. Les négociations aboutissent à la venue d'un aumônier militaire en juin 1907.

Le même mois, le conseil municipal crée un poste d'enseignante supplémentaire. Constatant à cette occasion que l'école supérieure de filles pesait chaque année davantage

---

<sup>1221</sup> ADBR 34AL1437, Koch à l'*Oberschulrat*, 16.10.1904.

<sup>1222</sup> ADBR 34AL1438, « rapport sur l'école municipale supérieure de filles de Metz », 19.01.1905.

<sup>1223</sup> *Metzer Zeitung*, 07.10.1905 : « Il semblerait que la question de la nouvelle construction d'une école supérieure de filles avance. Nous avons entendu qu'une délégation entamera demain, samedi, une tournée de visite d'écoles supérieures de filles réputées être des établissements modèles. Elle visitera, entre autres, celles de Strasbourg, Mannheim, Darmstadt et Wiesbaden. La délégation se compose de Monsieur Wahn, conseiller en architecture de la Ville, du Dr. Koch, directeur de l'école supérieure de filles, et du Professeur Dr. Seifert, membre du conseil municipal ».

<sup>1224</sup> « Neubau der höheren Mädchenschule », *Metzer Zeitung*, 11.10.1905.

<sup>1225</sup> ADBR 34AL1438, Koch à l'*Oberschulrat*, 10.10.1906.

sur les finances de la Ville, il demande l'élaboration d'un projet d'augmentation de l'écolage pour les élèves non-domiciliés à Metz<sup>1226</sup>. Le rapport révèle que sur les 460 élèves que compte alors l'école, 178 n'habitent pas la commune<sup>1227</sup>.

En octobre 1907, le conseil municipal décide d'augmenter l'écolage des élèves de l'extérieur de 35 Mark à partir du 1<sup>er</sup> avril 1908. Les communes de Queuleu-Plantières et Devant-lès-Ponts ne sont pas concernées, car elles doivent être incorporées à Metz à cette date-là ; dans les deux communes qui fournissent le plus d'élèves, Sablon et Montigny, les conseils municipaux décident de couvrir l'augmentation de l'écolage en recourant aux deniers communaux. Cependant, la mesure prise par Metz n'est pas conforme aux règlements, car une école supérieure de filles qui reçoit des subventions de l'État, c'est-à-dire de l'ensemble des contribuables alsaciens-lorrains, ne doit pas faire de distinction entre les élèves. Ayant sans doute appris cela, les maires de Montigny et de Sablon se ravisent et portent l'affaire devant les hautes autorités scolaires en janvier 1908, par le biais d'une pétition, qui recueille encore la signature de quatre autres maires<sup>1228</sup>. Strasbourg demande des explications, avec menace d'une suspension de l'aide de l'État<sup>1229</sup>. Dans sa réponse, le maire de Metz rappelle tous les sacrifices déjà consentis par la Ville pour l'école supérieure de filles<sup>1230</sup>. Il en profite pour demander une subvention rehaussée à 10 000 Mark... et fait remarquer que la Ville de Mulhouse a pris exactement la même mesure quelques années plus tôt, tout en conservant sa subvention !

Comme on pouvait s'y attendre, la demande d'augmentation de la subvention est rejetée. Pour le reste, les hautes autorités scolaires restent sur leur refus initial et annoncent qu'elles vont enquêter sur le cas mulhousien, mais elles n'excluent pas pour autant la tenue

---

<sup>1226</sup> ADBR 34AL1438, le maire de Metz à l'*Oberschulrat*, 04.03.1908.

<sup>1227</sup> Elles viennent essentiellement de Sablon (52), Montigny (33), Queuleu-Plantières (26), Ban-Saint-Martin (16), Devant-lès-Ponts (14) et Longeville (10). Les autres sont de Novéant (5), Sauvage (3), Sey (3), Ars-sur-Moselle (3), Verny (3), Augny (2), des Bordes (1), Moulins (1), Amanvillers (1), Bearegard (1), Basse-Yutz (1), Haute-Yutz (1), Maizières-lès-Metz (1) et Courcelles (1).

<sup>1228</sup> ADBR 34AL1438, les maires de Montigny, Sablon, Longeville, Ban-Saint-Martin, Sey et Verny à l'*Oberschulrat*, 07.01.1908.

<sup>1229</sup> ADBR 34AL1438, l'*Oberschulrat* au maire de Metz, 07.02.1908.

<sup>1230</sup> Les dépenses sont énumérées ainsi : indemnités accordées à Mme Heyder (4 500 Mark) et M. Kahlenberg (5 134 Mark) ; achat, réalisé par la suite, du bâtiment scolaire (128 000 Mark) ; subvention de la Ville qui augmente chaque année (9 946 en 1899, 23 910 en 1907). À cela s'ajoute le coût de la nouvelle construction pour un total de 680 700 Mark (13 200 pour le terrain des bâtiments de service, 45 500 pour la construction des bâtiments de service, 132 000 pour le terrain du bâtiment scolaire, 490 000 pour la construction du bâtiment scolaire).

de négociations entre Metz et les communes de sa couronne sur un éventuel versement de subventions par ces dernières. Finalement, la question de l'écolage est renvoyée à octobre 1908. Les négociations prescrites sont ouvertes, mais donnent un résultat peu satisfaisant, dont le maire de Metz fait état en mars 1909<sup>1231</sup>. Seul le conseil municipal de Sablon accepte de verser 2 022 Mark pour l'année 1908 et autant pour l'année 1909. Les trois autres communes refusent, à cause de difficultés financières (Longeville, Ban-Saint-Martin) ou par mécontentement sur le partage du produit de l'octroi (Montigny). Par conséquent, les élèves de l'extérieur doivent payer un supplément d'écolage de 40 Mark à partir de Pâques 1909. Et cette fois-ci, lorsque les maires se plaignent<sup>1232</sup>, Strasbourg leur répond que le maximum a été fait pour leur cause et les invite à trouver un accord avec Metz.

Ne tardent pas à s'élever d'autres plaintes, à cause d'une décision du conseil municipal supprimant pour les élèves de l'extérieur, à partir de la rentrée 1909, la gratuité accordée à la troisième fille d'une fratrie fréquentant l'établissement. Un père de famille en appelle aux hautes autorités scolaires, avant de retirer ses enfants de l'école en décembre. En mai 1910, un groupe de parents ainsi que le *Generalkommando* du XVI<sup>e</sup> corps d'armée s'adressent aux hautes autorités scolaires, pour leur demander de supprimer la subvention de l'État si une différenciation entre les élèves messines et les autres devait se poursuivre. Le mois suivant, le secrétaire d'État demande au maire de Metz de prendre en considération le mécontentement des habitants de la banlieue et de revenir à la situation antérieure<sup>1233</sup>. Finalement, le 17 juin, le conseil municipal accepte de rétablir la gratuité pour toutes les troisièmes de fratrie... mais les 40 Mark de supplément d'écolage restent en vigueur. Les nouvelles bourses obtenues en 1909 du conseil de district (= conseil général) pour l'école normale supérieure représentent une piètre consolation : au nombre de deux, elles excluent aussi bien les Messines que les élèves de la région de Metz !

C'est donc dans un climat d'insatisfaction de nombreux parents qu'a lieu le déménagement dans le nouveau bâtiment, inauguré le 29 juillet 1910 ; les festivités sont

---

<sup>1231</sup> ADBR 34AL1439, le maire de Metz à l'*Oberschulrat*, 28.03.1909.

<sup>1232</sup> ADBR 34AL1439, le maire de Montigny à l'*Oberschulrat*, 19.04.1909, et les maires de Ban-Saint-Martin et Longeville à l'*Oberschulrat*, 12.07.1909. Cette fois-ci, deux requêtes sont envoyées, car les situations de Montigny d'une part, et de Ban-Saint-Martin et Longeville d'autre part, sont très différentes.

<sup>1233</sup> ADBR 34AL1439, le secrétaire d'État au maire de Metz, 07.06.1910.

relatées par Patrick Moulleron, dans sa monographie rédigée pour le centenaire de la construction, qui abrite aujourd'hui le Lycée Georges de la Tour<sup>1234</sup>. Donnant sur un *Königin-Luisenplatz* (auj. place de Maud'huy) dont le nom n'a pas été choisi au hasard, l'édifice est construit sur le modèle des châteaux baroques sarrois et palatins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'inspiration française. En choisissant le néo-baroque et les pierres de Jaumont, la municipalité a voulu se distinguer des bâtiments de l'État (poste, gare), de style néoroman et en grès des Vosges. L'architecture retenue prend davantage en compte le style de la ville<sup>1235</sup>. D'après la *Metzer Zeitung*, la construction recueille les éloges de « toutes les couches de la bourgeoisie, vieille-lorraine et vieille-allemande »<sup>1236</sup>. Guillaume II lui-même, qui a visité les locaux dès le 30 avril, a exprimé sa satisfaction.

Quant aux anciens locaux de la rue Poncelet, dont le directeur Koch a rappelé les nombreux inconvénients lors de la cérémonie d'adieu au bâtiment, ils reviennent... à l'école moyenne de filles. Le *Lothringer* ne manque pas de fustiger le traitement de faveur accordé par la municipalité à la « jeunesse dorée »<sup>1237</sup> ! A la rentrée 1910, les nouveaux locaux de l'école supérieure de filles accueillent 491 élèves : les protestantes sont toujours largement majoritaires (333), mais les catholiques sont désormais 105 ; le nombre des élèves juives est stable (53) et, pour la première fois, deux d'entre elles fréquentent l'école normale supérieure attachée à l'établissement. Le changement ne concerne pas seulement les locaux. Le début des années 1910 est aussi un moment de renouvellement important des manuels scolaires, tandis que des enseignants masculins rejoignent, toujours plus nombreux, le personnel de l'établissement. Pendant ce temps, la fréquentation progresse : 531 élèves en octobre 1913 (350 protestantes, 133 catholiques, 48 juives) et 547 en avril 1914.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale ne freine pas seulement ce bel essor, il entraîne un reflux important<sup>1238</sup>. Le 31 juillet 1914, lors de la fête de clôture de l'année scolaire, le directeur distribue les diplômes de manière anticipée, car le danger

---

<sup>1234</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 17-18.

<sup>1235</sup> WILCKEN Niels, *Op. cit.*, p. 240-242.

<sup>1236</sup> *Metzer Zeitung*, 29.07.1910, extrait cité dans : *Ibid.*

<sup>1237</sup> « Schulpalast und Schulhütte », *Der Lothringer*, 03.08.1910 et 04.08.1910.

<sup>1238</sup> ETTWILLER Éric, « L'éducation patriotique à l'école municipale supérieure de filles de Metz pendant la Première Guerre mondiale », *Annales de l'Est*, 2014/2, p. 247-269.

imminent d'un conflit armé incite nombre de familles à quitter Metz le jour même ou le lendemain<sup>1239</sup>. Le 7 août, le bâtiment de l'école est réquisitionné comme *Festungslazarett* par l'administration militaire, qui y installe 350 lits et réalise pour cela des aménagements importants, tandis que quelques pièces servent au stockage du mobilier et du matériel scolaire<sup>1240</sup>. « Emporté par l'enthousiasme patriotique général », Koch propose ses services à la *Landwehr* de Metz en tant qu'officier de réserve... en omettant de demander l'autorisation préalable de son administration<sup>1241</sup> ! Celle-ci donnera toutefois son accord rétroactif. Le 1<sup>er</sup> septembre, il se rend à Saarlouis, pour y fonder et diriger une école de préparation militaire pour sous-officiers. Il ne peut donc pas organiser cette rentrée particulièrement difficile, où la priorité est la recherche de nouveaux locaux. Cette lourde tâche revient au Prof. Lückstaede, *Oberlehrer* de l'établissement et chargé de la direction en l'absence de Koch.

Ce dernier a cependant encore eu le temps, avant son départ, de proposer une solution provisoire<sup>1242</sup> : retrouver les anciens locaux de la rue Poncelet, où les cours auraient lieu par demi-journées, en alternance avec ceux de l'école moyenne de filles. Lückstaede poursuit cet objectif et obtient l'accord de la Ville et de la présidence de Lorraine... quand les locaux de l'école moyenne sont, à leur tour, réquisitionnés par l'armée. Le 9 novembre, l'école normale supérieure peut rouvrir à l'institut Haenle, *Prinz-Friedrich-Karlstrasse* (auj. rue Wilson), mais l'école supérieure de filles en elle-même n'a toujours pas de locaux en décembre : les négociations traînent en longueur au sujet de deux maisons de particuliers<sup>1243</sup>. Le problème est résolu au cours du mois, lorsque l'armée décide d'évacuer le bâtiment de l'école moyenne de filles. Au même moment, se libère la maison Quirbach, à l'angle de la rue Saint-Symphorien et de la rue Migette. En janvier 1915, dix classes sont formées avec 337 élèves : les classes X et IX ouvrent le mercredi 6 janvier dans la maison Quirbach, où elles sont rejointes par l'école normale supérieure ; les classes VIII à I ouvrent le lendemain dans les locaux de l'école moyenne. L'enseignement se fait par demi-journées.

---

<sup>1239</sup> ADBR 34AL1440, Koch à l'*Oberschulrat*, 01.08.1914.

<sup>1240</sup> ADBR 105AL2616, Koch à l'*Oberschulrat*, 14.08.1914.

<sup>1241</sup> ADBR 105AL2616, Koch à l'*Oberschulrat*, 24.08.1914.

<sup>1242</sup> ADBR 105AL2616, Koch à l'*Oberschulrat*, 01.09.1914.

<sup>1243</sup> ADBR 105AL2616, le Prof. Lückstaede à l'*Oberschulrat*, 04.12.1914.

Peu après cette rentrée tardive et compliquée, le directeur-remplaçant Lückstaede décède d'une crise cardiaque. L'*Oberlehrer* Uentz prend la relève, mais Koch continue de suivre depuis Saarlouis les affaires de l'école. En février, face à l'augmentation des effectifs, il obtient la création de trois classes dédoublées, qui sont installées au N°38 rue Mazelle, dans les locaux vides d'une ancienne école primaire. C'est encore Koch, le même mois, qui demande l'autorisation d'organiser dans l'établissement deux heures hebdomadaires de cours de préparation à la communion, en plus des trois heures de religion prescrites par le programme : « Ce serait, à mon avis, une étape charnière dans le développement de l'école », explique-t-il<sup>1244</sup>. En août 1915, il est libéré de ses obligations militaires et reprend pleinement la direction de l'établissement. À la rentrée suivante, l'école supérieure de filles est transférée au N°12 *Grosse Vincenzstrasse* (Rue Saint-Vincent). Elle accueille alors, avec l'école normale supérieure, 430 élèves (274 protestantes, 116 catholiques, 40 juives).

L'évacuation de l'hôpital militaire du *Königin-Luisenplatz* en janvier 1916 permet à l'établissement de retrouver, le mois suivant, ses locaux d'avant-guerre. Jusqu'à la fin du conflit, la vie de l'école est marquée par une très forte mobilisation patriotique, mais aussi, à partir de 1916 et de plus en plus, par les bombardements aériens. Ces derniers n'empêchent pas le nombre des élèves de monter jusqu'à 462 (270 protestantes, 153 catholiques, 39 juives) à la rentrée 1917. Mais la situation se dégrade fortement à l'été 1918 et la dernière rentrée de l'école municipale supérieure de filles, avec 180 élèves manquantes, se déroule dans une confusion extrême. À la rentrée suivante (1919), c'est en tant que lycée de jeunes filles que l'établissement ouvrira ses portes dans une ville de Metz redevenue française.

---

<sup>1244</sup> ADBR 105AL2616, Koch à l'*Oberschulrat*, 18.02.1915.

(4) Colmar, la reconnaissance des Vieilles-Alsaciennes  
(1903)

En mars 1872, le directeur de cercle indique l'existence de trois écoles supérieures de filles à Colmar, à savoir les institutions privées de Mlle Armbruster, de Mlle Lemaître et des Sœurs de la Divine Providence<sup>1245</sup>. Il signale également qu'une « école supérieure de filles allemande » est sur le point de voir le jour sous la direction de Mlle Ohnesorge, une Vieille-Allemande. La fondation de cette école doit répondre à la demande des fonctionnaires et officiers immigrés. Ils sont particulièrement nombreux à Colmar, siège de la présidence de district et ville de garnison. Elle ne verra cependant jamais le jour... car c'est finalement l'École Armbruster qui est choisie par les autorités pour bénéficier des subventions de l'État<sup>1246</sup> ! Conformément au projet élaboré par le président supérieur d'Alsace-Lorraine, on s'appuie donc sur un établissement déjà existant, fondé en 1865 par Mlle Marie Armbruster, Colmarienne de naissance et protestante. En mai 1872, la directrice informe le président de Haute-Alsace qu'elle est disposée à transformer son établissement dans le sens voulu par les autorités<sup>1247</sup> :

Conformément aux consignes des hautes autorités scolaires, l'enseignement de la langue allemande pour les classes supérieures sera dispensé prochainement dans mon établissement par Monsieur le Dr. Fischer, professeur au lycée impérial. En même temps, l'allemand sera la langue d'enseignement dans la classe la plus basse. Une enseignante allemande sera engagée pour cela. Enfin, on ne séparera plus les enfants en fonction de leur langue.

Pour favoriser le développement de cette école, le président de Haute-Alsace empêche *in extremis* la réalisation du projet de fondation de Mlle Ohnesorge<sup>1248</sup>. Mlle Armbruster a su, très tôt, trouver des soutiens efficaces au sein de la communauté vieille-

---

<sup>1245</sup> ADHR 8AL1/10164, le directeur du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 23.03.1872.

<sup>1246</sup> Pour une monographie plus détaillée, voir : ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du *Reichsland* (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168.

<sup>1247</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 11.05.1872.

<sup>1248</sup> ADBR 34AL1251, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 31.05.1872.

allemande de Colmar<sup>1249</sup>. Alors que les discussions sont toujours en cours à la fin du printemps pour les villes de Mulhouse, Guebwiller et Thann, le président de Haute-Alsace est « en état de faire des propositions précises [...] pour Colmar », brochant au président supérieur le tableau d'un établissement qui n'a pas attendu les démarches des autorités pour s'ouvrir aux familles immigrées et dont la directrice se montre très ouverte aux exigences allemandes<sup>1250</sup> :

L'enseignante Armbruster tient à Colmar une école supérieure de filles protestante qui existe déjà depuis un certain temps. Selon les critères jusqu'à présent en usage, l'établissement est très bon. Les enfants des meilleures familles autochtones de la ville le fréquentent. Avant la guerre, il comptait trois classes. Une quatrième classe, allemande, a été ajoutée plus tard. Les filles des familles allemandes de fonctionnaires et d'officiers, la plupart très jeunes, la fréquentent. Quelques rares filles allemandes plus âgées furent également accueillies dans la deuxième classe française. Mademoiselle Armbruster est une amie personnelle du directeur d'école normale Menzel, par l'intermédiaire duquel j'ai réussi à obtenir d'elle des concessions tout à fait satisfaisantes.

Elle a formé, d'après un programme d'enseignement établi par le directeur d'école normale Menzel, quatre classes qui se suivent, dans lesquelles les enfants immigrés et autochtones sont assis côte à côte. Les deux classes supérieures reçoivent l'enseignement en langue française, les deux classes inférieures en langue allemande. L'allemand sera progressivement étendu au fil des années. La première classe compte 28 Alsaciennes, les suivantes respectivement 11 Alsaciennes et 7 Allemandes, 4 Alsaciennes et 9 Allemandes, 18 Alsaciennes et 5 Allemandes, en tout 80 élèves<sup>1251</sup>. Les enseignantes de l'établissement sont Alsaciennes, à l'exception d'une Française de l'intérieur. En outre, une nouvelle enseignante allemande, diplômée, a été engagée par l'intermédiaire du conseiller scolaire prussien Bormann de Potsdam. Le Dr. Fischer, du lycée de Colmar, dispense l'enseignement de l'allemand dans la classe supérieure. On recourra au professeur de musique de l'école normale pour dispenser les cours de chant. J'aurai l'honneur de présenter à Votre Excellence le programme d'enseignement, dès qu'il aura reçu les modifications nécessitées par la venue de l'enseignante allemande. La direction a suivi mes consignes en ce domaine.

En juin 1872, une subvention annuelle est accordée par l'État pour un montant de 2 500 Francs (2 000 Mark), à la fois « pour les salaires des enseignants et pour

---

<sup>1249</sup> ADBR 34AL1251, M. Leuthaus au président supérieur, 16.03.1872.

<sup>1250</sup> ADBR 34AL1251, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 31.05.1872.

<sup>1251</sup> En fait, 82 élèves si l'on fait le compte.

l'acquisition de matériel d'enseignement »<sup>1252</sup>. L'école supérieure de filles subventionnée de Colmar naît donc dès la rentrée 1872, mais on est encore loin du standard prussien d'un établissement de neuf ou dix classes ! Elle se trouve sans doute déjà dans ses locaux de la rue des Blés, qui ne tardent pas à être critiqués par les parents d'élèves, comme l'*Oberforstmeister* Bodelschwingh en mars 1873<sup>1253</sup>. Dans une première lettre, celui-ci se plaint de l'exiguïté des salles de classe, puis il demande la tenue d'une inspection, pour voir si toutes ces salles répondent aux exigences de la police sanitaire. Mais l'urgence est à l'amélioration de l'enseignement. En effet, la transformation en un établissement allemand modèle n'a pu se faire en un été ! En août 1873, le président supérieur fait part de son insatisfaction quant à la germanisation de l'enseignement à l'École Armbruster. Pour lui, la solution réside dans l'instauration d'une surveillance constante et directe sur l'établissement et sa directrice autochtone<sup>1254</sup>. Mlle Armbruster, dont l'établissement connaît une réelle prospérité, avec un nombre d'élèves qui se monte désormais à 120 élèves, accepte cette mise sous tutelle, tout en insistant bien sur le fait qu'elle entend rester maîtresse chez elle, le « directeur technique » demandé par le président supérieur devenant sous sa plume un « enseignant technique »<sup>1255</sup> :

Je suis d'accord pour qu'un enseignant qualifié, comme cela a été demandé, m'assiste, moi, la directrice de l'établissement, en tant qu'enseignant technique, à partir du début de l'année à venir. J'ai déjà cherché récemment une personne convenable dans la province rhénane prussienne, où j'ai visité quelques unes des écoles supérieures de filles les plus en vue. Je crois avoir trouvé une telle personne en Monsieur vom Berg, qui m'a été proposé par Monsieur le directeur Schornstein, à Elberfeld.

On constate que les réseaux de Mlle Armbruster sont de premier ordre, car Schornstein, directeur de l'école supérieure de filles d'Elberfeld, est célèbre au niveau national pour son engagement au service de l'enseignement secondaire féminin ! Vom Berg quitte son lycée et se retrouve actif à l'école supérieure de filles de Colmar à partir de Pâques 1874. Mais la présence d'un codirecteur apparaît d'emblée insupportable à Mlle Armbruster ! Dès juin 1874, elle écrit au président de Haute-Alsace pour se plaindre du Dr.

---

<sup>1252</sup> ADBR 34AL1250, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 29.06.1872.

<sup>1253</sup> ADBR 34AL1251, Bodelschwingh au président supérieur, 06.03.1873 et 23.03.1873.

<sup>1254</sup> ADBR 34AL1250, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 25.08.1873.

<sup>1255</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 01.11.1873.

vom Berg, en rappelant qu'elle n'a « pas consenti à engager un directeur »<sup>1256</sup>. Elle craint pour le maintien de son autorité auprès des élèves, dans le souci de la bonne marche de l'établissement : les jeunes filles seraient déroutées par le fait de devoir s'adresser à deux personnes<sup>1257</sup> ... De son côté, le Dr. vom Berg, qui signe « directeur de l'école supérieure de filles Armbruster », se plaint de sa faible marge de manœuvre<sup>1258</sup>. Il quitte finalement l'école supérieure de filles en 1875. La surveillance de l'établissement sera désormais assurée par le Silésien Karl Alexi, *Conrector* du lycée impérial de Colmar<sup>1259</sup>. Comme cette charge ne représente pour lui qu'une fonction annexe, sa tutelle, exercée jusqu'en 1878, est mieux acceptée par la directrice.

Beaucoup d'événements ont lieu durant cette période de trois ans. En octobre 1875, les autorités souhaitent obtenir la municipalisation de l'école supérieure de filles. Le conseil municipal de Colmar, présidé par l'ancien maire français (Peyerimhof) est cependant encore trop protestataire pour permettre une telle transformation<sup>1260</sup>. La hausse de la fréquentation donne rapidement une autre dimension à l'établissement, lequel compte 185 élèves en juillet 1876, réparties en six classes<sup>1261</sup>. Deux mois plus tôt, un rapport d'inspection alertait le président de Haute-Alsace sur le caractère inapproprié des locaux de l'école Armbruster, notamment du point de vue de l'éclairage. La directrice fut alors sommée de fournir une description de ces classes. À l'examen des chiffres, les hautes autorités scolaires concluent au caractère inadéquat des locaux occupés. Mlle Armbruster doit déménager son école. En mars 1878, le conseil municipal se voit contraint de venir en aide à la directrice, comme nous l'apprend le registre des délibérations<sup>1262</sup> :

L'administrateur municipal Keetman remarque que, dans le moment, plusieurs familles font instruire leurs filles à domicile parce qu'il leur répugne de les envoyer dans les locaux si manifestement défectueux de Mlle Armbruster, et qu'un grand nombre de parents qui y envoyaient leurs enfants ont insisté vivement auprès de l'administration municipale pour que, de son côté, elle essaye, à l'exemple de ce qui se passe ailleurs, de doter la ville d'une école supérieure communale de filles, répondant à de légitimes prétentions, et qui, sous le rapport des locaux aussi bien que du

---

<sup>1256</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 21.06.1874.

<sup>1257</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 08.07.1874.

<sup>1258</sup> ADBR 34AL1250, Vom Berg au président de Haute-Alsace, 23.07.1874.

<sup>1259</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 01.07.1875.

<sup>1260</sup> ADBR 34AL1251, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 11.10.1875.

<sup>1261</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 06.07.1876, tableau en pièce jointe.

<sup>1262</sup> Délibérations du conseil municipal de Colmar, 02.03.1878, texte rédigé en français.

personnel et des matières d'enseignement, ne laisserait rien à désirer. Il tient les exigences des parents pour fondées, et est également d'avis de songer pour l'avenir à la création d'une école supérieure de filles. Actuellement, on pourrait répondre aux besoins existants en aidant Mlle Armbruster à trouver des locaux convenables, comme ceux de l'ancien hôtel de ville, qui, par sa situation, se prête à l'installation d'une école de ce genre.

Le conseil municipal accepte la proposition. Le 10 mai 1878, le contrat de location est signé entre l'administrateur municipal et la directrice. Il concerne le rez-de-chaussée et le premier étage de l'ancien hôtel de Ville, N°11 rue de la Krutenau, plus tard route de Bâle<sup>1263</sup>. Le loyer annuel est de 1 000 Mark. La Ville s'engage à louer également le deuxième étage à Mlle Armbruster, si elle en a besoin. Le transfert des classes a lieu, après quelques travaux, de juin à juillet 1878<sup>1264</sup>. Depuis deux ans alors, la directrice a attaché à son école supérieure de filles une école normale supérieure (1876), en réalité une simple classe, très faiblement fréquentée, qui remplace un cours de préparation à l'examen d'institutrice (français puis allemand).

Des accusations de germanophobie s'élèvent à cette époque contre l'établissement. En novembre 1877, une première lettre anonyme, prétendant exprimer le sentiment des « familles allemandes domiciliées à Colmar », dénonce en la directrice une « ennemie des Allemands » qui va à l'encontre du travail d'intégration de la jeunesse alsacienne-lorraine<sup>1265</sup>. En mai 1878, une seconde lettre anonyme du même auteur affirme que la directrice aurait interdit à ses élèves d'assister à l'enterrement d'une camarade de classe vieille-allemande ; Mlle Armbruster serait en outre, de manière générale, inamicale non seulement avec les enfants d'immigrés, mais également avec ceux des Alsaciens ralliés au nouveau régime<sup>1266</sup>. L'enquête du président de Haute-Alsace révèle une réalité toute autre<sup>1267</sup> : concernant la première accusation, la directrice a agi selon le « souhait des parents » ; concernant la seconde, personne ne s'est encore plaint. L'affaire ne va pas plus loin. Pourtant, l'établissement est secoué au même moment par des accusations de germanophobie à l'encontre d'une enseignante française, Mlle Guilbot, laquelle serait allée

---

<sup>1263</sup> Il s'agit aujourd'hui du N°11 rue Turenne, actuellement le Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie.

<sup>1264</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 01.06.1878.

<sup>1265</sup> ADBR 34AL1251, « un très dévoué serviteur de l'Empire allemand » au président supérieur, 07.11.1877.

<sup>1266</sup> ADBR 34AL1251, un « anonyme » au président supérieur, 15.05.1878.

<sup>1267</sup> ADBR 34AL1251, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 13.06.1878.

jusqu'à regretter l'échec de l'attentat perpétré le 11 mai 1878 contre l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> ! Le *Conrector* Alexi mène l'enquête, interrogeant élèves et enseignantes. Il en ressort que des maladroites ont incontestablement été commises, mais aussi que certains propos ont, semble-t-il, été mal interprétés. La chance de Mlle Guilbot est que les parents vieux-allemands ne semblent pas aussi excédés que les deux lettres du dénonciateur anonyme auraient pu le laisser présager, comme Alexi en fait part au président de Haute-Alsace<sup>1268</sup> :

L'enquête administrative engagée le 8 de ce mois par Monsieur le procureur d'État Dr. Weyer a abouti au même résultat que ce qui est ressorti des propos que j'ai recueillis le 4 de ce mois, à savoir que la déclaration imputée à l'enseignante Guilbot concernant l'attentat perpétré contre Sa Majesté l'empereur repose uniquement sur une invention. Un grand nombre de parents allemands des classes les plus hautes de la société et de sentiment patriotique incontestable a estimé qu'un renvoi de l'enseignante Guilbot serait inapproprié. Elle aurait été suffisamment punie par les événements de la semaine dernière pour les autres déclarations manquant de tact, qui, elles aussi, n'ont été que partiellement vérifiées.

L'école supérieure de filles continue son développement au cours des années 1880. Au début de la décennie, l'école normale supérieure connaît quelques difficultés. En 1880, elle ne résiste pas à une année creuse et doit fermer provisoirement<sup>1269</sup>. Elle rouvre pour la rentrée 1881 mais ferme à nouveau pour la rentrée 1882 ! Cette fois-ci, elle ne rouvrira que trois ans plus tard, « selon le souhait des parents »<sup>1270</sup>. Elle existe dès lors sans interruption jusqu'à la fin de la période du *Reichsland*. Son organisation se complexifie avec le temps. En 1888, l'école normale supérieure apparaît divisée en deux classes. Elles comptent respectivement 6 et 14 élèves<sup>1271</sup>. Mlle Armbruster instaure cette année-là un écolage fixe à 150 Mark annuels. Auparavant, les élèves payaient leçon par leçon... et moins elles étaient nombreuses, plus elles payaient cher<sup>1272</sup> ! C'est une subvention supplémentaire de l'État d'Alsace-Lorraine qui permet de mettre fin à ce mode de paiement. Bientôt, la classe inférieure se trouve elle-même divisée. On distingue un niveau moyen d'un niveau inférieur, mais les deux restent réunis pour la quasi-totalité des cours.

---

<sup>1268</sup> ADBR 34AL1250, le *Conrector* Alexi au président de Haute-Alsace, 10.06.1878.

<sup>1269</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 28.10.1880.

<sup>1270</sup> ADBR 34AL1250, Mlle Armbruster au président de Haute-Alsace, 10.10.1885.

<sup>1271</sup> ADBR 34AL1251, Mlle Armbruster à l'*Oberschulrat*, 29.09.1888, tableau joint.

<sup>1272</sup> ADBR 34AL1251, Mlle Armbruster à l'*Oberschulrat*, 07.05.1888 et 30.12.1888.

Quant à l'école supérieure de filles en elle-même, sa fréquentation augmente également, ce qui nécessite une extension des locaux : en 1887, on commence par réduire le logement d'un agent municipal au deuxième étage ; en 1888, une remise de pompes à incendies est mise à disposition, pour être agrandie et transformée en salle de gymnastique, laquelle sera plus tard convertie en deux salles de classe ; en 1890 et 1892, deux logements entiers du deuxième étage reviennent à l'école. Entre-temps, Mlle Armbruster a demandé, en septembre 1890, le ravalement de la façade de l'école<sup>1273</sup> : « Maintenant que presque toutes les maisons de la ville sont rafraîchies, notre vieille mairie paraît plus laide que jamais au milieu de ses sœurs rajeunies. Du côté de la cour surtout, il y a de grands morceaux de plâtre enlevés qui nécessiteraient des réparations urgentes. Les murs sont tellement sales et noirs qu'ils forment un cadre bien lugubre à la jeunesse qui s'y ébat ».

À la fin des années 1880, l'établissement accueille encore quelques pensionnaires, comme la directrice l'explique aux autorités scolaires en mai 1888<sup>1274</sup> : « Il serait tout simplement souvent impossible de couvrir toutes les dépenses avec les recettes de l'école. J'ai donc attaché une pension à mon école, dont les recettes me permettent de couvrir le déficit ». À cette époque, l'établissement offre du travail à huit enseignantes, directrice non comprise ; Mlle Armbruster se réserve onze heures hebdomadaires de français dans les deux classes supérieures et la classe normale<sup>1275</sup>.

Le début des années 1890 est marqué par une dernière affaire de francophilie : la *Metzer Zeitung* accuse, en février 1891, une enseignante de l'École Armbruster d'avoir fait enlever aux élèves, sur ordre de la directrice, les nœuds et rubans noir-blanc-rouge portés par certaines d'entre elles lors de la fête de l'empereur<sup>1276</sup>. L'enseignante mise en cause, Mlle Döring, répond au journal qu'elle a agi de son propre chef et ajoute ne jamais avoir connu d'atmosphère « aussi exaltée » que celle de cette fête de l'empereur organisée par l'école supérieure de filles colmarienne... « même dans les fêtes patriotiques du cœur de la Prusse » auxquelles elle a participé, étant elle-même une Vieille-Allemande<sup>1277</sup> ! Elle n'explique cependant pas les motifs de son comportement. Et pour cause ! Ceux-ci

---

<sup>1273</sup> AMC 62.1042/1, Mlle Armbruster au maire de Colmar, 01.09.1890.

<sup>1274</sup> ADBR 34AL1251, Mlle Armbruster à l'*Oberschulrat*, 07.05.1888.

<sup>1275</sup> ADBR 34AL1251, Mlle Armbruster à l'*Oberschulrat*, 29/09/1888 (tableau en pièce jointe).

<sup>1276</sup> *Metzer Zeitung*, 12.02.1891 : correspondance de Colmar, 09.02.1891.

<sup>1277</sup> *Metzer Zeitung*, 17.02.1891 : publication d'une lettre de Colmar, 14.02.1891.

apparaîtraient trop en contradiction avec ses propos sur l'enthousiasme patriotique des jeunes Colmariennes, comme le révèle cette note de l'administration scolaire<sup>1278</sup> :

Mlle Döring s'est laissé mener à cette bévue par le souvenir d'événements précédents. Les frictions entre Vieilles-Alsaciennes et immigrées étaient quelque chose de très courant à l'École Armbruster jusqu'au milieu des années 80. Les unes portaient par exemple, sans motif particulier mais après s'être donné le mot, des rubans noir-blanc-rouge. Les autres paraissaient, le jour suivant, avec des rubans rouge et blanc, ou, il y a vingt ans, bleu-blanc-rouge ! La directrice n'a pas su se tirer d'embarras autrement qu'en exprimant clairement aux élèves son souhait qu'elles s'abstiennent de telles démonstrations, ce qui fit qu'on évita pendant quelque temps le port de rubans.

Patriote française ou germanophile, cette Mlle Armbruster ? Ses pensées demeurent à tout jamais impénétrables à l'historien. Ce qui est certain, c'est la réussite de son entreprise ! A son départ en 1895, elle laisse une école supérieure de filles de 333 élèves réparties en huit classes.

Est-ce le moment de municipaliser l'établissement ? Les hautes autorités scolaires chargent le président de Haute-Alsace d'encourager la Ville à acheter le fonds et le mobilier scolaire, estimés par Mlle Armbruster à 10 000 Mark. Le maire (Schlumberger) se montre plutôt favorable au projet de municipalisation<sup>1279</sup>... mais le rapport de la commission municipale des finances plaide résolument contre<sup>1280</sup> ! Celle-ci reconnaît certes des qualités à l'école supérieure de filles : « Il est assurément très désirable que l'institution de Mlle Armbruster, qui rend de grands services à beaucoup de nos familles, puisse continuer à prospérer ». Elle met cependant en garde contre les conséquences financières d'une municipalisation, « alors qu'il s'agit de dépenses qui ne sont nullement obligatoires ». Les coûts entraînés par l'acquisition et la transformation de l'école s'annoncent « assez considérables ». On craint aussi que la Ville se retrouve « probablement obligée, dans un avenir plus ou moins proche, de construire un nouvel édifice devant répondre à l'importance de l'école » ! Avec déjà un septième du budget consacré à « l'instruction élémentaire » et de fortes dépenses « pour exécuter les grands

---

<sup>1278</sup> ADBR 34AL1251, note en marge d'une lettre de Mlle Armbruster à l'*Oberschulrat*, 19.02.1891.

<sup>1279</sup> ADBR 34AL1252, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 04.04.1895.

<sup>1280</sup> AMC 30.5A4/1, rapport de la commission des finances de la Ville de Colmar, 12.05.1895.

travaux d'utilité publique », une municipalisation ne semble pas raisonnable, d'autant plus que la fréquentation de l'établissement risque de baisser, en raison du développement de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence. Les motivations de la commission des finances ne sont cependant pas toutes économiques. Le rapport s'aventure également sur le terrain politique :

L'autorité municipale ne peut exercer sur ses écoles communales qu'une influence extrêmement limitée, tout en étant obligée d'en supporter à peu près toutes les dépenses. Elle ne participe ni à la direction, ni à la surveillance de l'enseignement, ni au choix des méthodes, des programmes scolaires ou des différentes matières. Plusieurs de nos collègues se sont demandés pourquoi, dans ces conditions, la Ville ferait des sacrifices pour un établissement dont la direction lui échapperait dès qu'il deviendrait communal. On peut d'ailleurs craindre que le caractère même de l'institution en question, qui lui a valu la confiance de bien des familles, ne vienne à être transformé et altéré. Ce résultat serait peu favorable à son développement et à sa prospérité futurs.

Le rapport est présenté au conseil municipal de Colmar dans sa séance du 21 mai 1895. Celui-ci repousse le projet de municipalisation. La décision a-t-elle été motivée par des considérations confessionnelles ? Toujours est-il que les protestants font part de leur mécontentement par voie de presse<sup>1281</sup> :

Le conseil municipal a refusé de prendre en charge l'école supérieure de filles Armbruster. Nous regrettons que les discussions aient abouti à ce résultat et considérons particulièrement un point de l'exposé de ses motifs comme non valable. Il a été en effet avancé qu'il y a ici également une école supérieure de filles dirigée par des sœurs et qu'il n'y aurait donc pas de besoin dans ce domaine. Nous, protestants, ne craignons absolument pas l'influence d'une école mixte sur le plan confessionnel, mais nous considérons comme particulièrement impudente la proposition de devoir envoyer nos enfants dans une école strictement catholique.

L'école supérieure de filles est finalement achetée par une autre enseignante, Mlle Emilie Kuntz, pour 8 000 Mark, payables en huit acomptes avec un intérêt de 1 260 Mark. La nouvelle directrice, qui dirigera l'école pendant plus de vingt (1895-1917), laissera une empreinte aussi profonde que la fondatrice. Comme elle, Mlle Kuntz est Alsacienne et

---

<sup>1281</sup> AMC 30/5A4/1, article découpé d'un journal non-identifié, vraisemblablement fin juin 1895.

protestante. Fille d'un inspecteur scolaire installé à Colmar, elle trouve là l'occasion de se rapprocher de sa famille, après avoir dirigé successivement les écoles supérieures de filles de Wasselonne et Bouxwiller. Dès son arrivée, elle commence par se faire installer un logement dans le bâtiment de l'école, pour des raisons, entre autres, pédagogiques<sup>1282</sup> : « Il est [...] important pour l'éducation et l'enseignement, ainsi que pour l'entretien du bâtiment de l'école, que la directrice habite dans le bâtiment même ». À la rentrée scolaire 1896, Mlle Kuntz entend développer son établissement par l'adjonction d'une école maternelle, « pour qu'on puisse ainsi donner satisfaction au souhait de différents parents »<sup>1283</sup>. Pour sa première année d'existence, celle-ci accueille 11 enfants de quatre et cinq ans, 7 filles et 4 garçons<sup>1284</sup>. Elle ne sera jamais très prospère.

Du côté des enseignantes, dont plusieurs approchent de la retraite, les inquiétudes sont de plus en plus vives quant au caractère privé de l'école supérieure de filles. Fin 1899, elles expriment au maire (Riegert) leur souhait de voir l'établissement municipalisé, ce qui leur permettrait de bénéficier plus tard des pensions versées aux fonctionnaires ! La question de la municipalisation est étudiée par la Ville dès novembre 1899<sup>1285</sup>... mais le rapport rendu au maire en janvier 1900 reprend les arguments avancés cinq ans plus tôt pour refuser la municipalisation. Les enseignantes doivent désormais prouver que la situation de l'établissement a changé depuis lors<sup>1286</sup> ! La directrice répond fin janvier par l'envoi des comptes de son établissement ainsi que d'une pétition des enseignantes de l'école<sup>1287</sup>. Ces dernières cherchent essentiellement à émouvoir la municipalité, en présentant les difficiles conditions de vie qui les attendent pour leur vieillesse sans pension de retraite.

En février 1900, une seconde lettre des enseignantes, en « renforcement » de cette pétition, signale à la Ville qu'une municipalisation de l'école supérieure de filles la ferait participer à un mouvement que connaît l'Alsace-Lorraine depuis une décennie. Il ne conviendrait pas que la capitale de la Haute-Alsace continue de rester en retrait ! La Ville

---

<sup>1282</sup> AMC 62.1042/1, Mlle Kuntz au maire de Colmar, 28.06.1895.

<sup>1283</sup> ADBR 34AL1252, Mlle Kuntz à l'*Oberschulrat*, 08.09.1896.

<sup>1284</sup> ADBR 34AL1252, Mlle Kuntz à l'*Oberschulrat*, 15.11.1896, tableau en pièce jointe.

<sup>1285</sup> AMC 30.5A4/2, rapport au maire, 10.01.1900, texte rédigé en français.

<sup>1286</sup> AMC 30.5A4/2, le maire à Mlle Kuntz, 11.01.1900.

<sup>1287</sup> AMC 30.5A4/2, Mlle Kuntz au maire, 31.01.1900.

de Colmar enquête alors sur la situation des écoles supérieures de filles municipales du reste du *Reichsland*, mais les démarches font long feu. En janvier 1901, les enseignantes font part de leur désarroi aux hautes autorités scolaires, dont elles requièrent le soutien. Celui-ci leur est accordé, mais n'accélère beaucoup les choses : la municipalisation reste à l'étude jusqu'en 1903 ! Entre-temps, une neuvième classe est créée à la rentrée 1902, pour un effectif de 299 élèves.

C'est seulement le 20 mars 1903 que le conseil municipal de Colmar décide de municipaliser l'école supérieure de filles de Mlle Kuntz, à 18 voix contre 11. Le passage le plus important du rapport présenté ce jour-là par le conseiller Altemöller est très certainement celui reconnaissant le « devoir social », pour une municipalité, d'investir dans l'enseignement et rendant justice aux revendications des enseignantes quant à leurs droits à la retraite. Il reprend largement leur argumentaire :

L'école ne sera pas et ne doit pas être une source de recettes pour la Ville. Cependant, la conviction de la commission est qu'elle ne pèsera pas non plus lourdement sur le budget de la Ville. Et la Ville, qui n'hésite pas à sacrifier pour d'autres écoles de toutes sortes plusieurs centaines de milliers de Mark, et qui considère tout cet argent comme étant bien utilisé, peut aussi faire quelque chose en faveur des filles qui souhaitent acquérir une éducation dépassant le but de l'école primaire. Oui, la commission pense qu'il s'agit justement d'un devoir social de la Ville ! La commission est en outre de l'avis que la Ville doit aussi remplir des devoirs vis-à-vis des enseignantes qui, bon an, mal an, ont instruit les filles de notre ville et les ont enthousiasmées pour le bon et le beau. Plusieurs d'entre elles approchent de la retraite. Ce qu'elles possèdent encore de force, elles le consacrent volontiers au service d'une école qui leur est devenue chère, au service de la jeunesse féminine colmarienne. Cependant, elles se demandent : « Qu'advient-il lorsque nos forces ne satisferont plus au travail quotidien ? » Les enseignantes des écoles municipales reçoivent une pension de l'État à partir du moment où elles ne sont plus capables de travailler tandis que les enseignantes des écoles privées doivent se passer de cet avantage. En outre, toute enseignante engagée par l'État peut adhérer à des sociétés de secours mutuels, à des caisses de retraite et à d'autres associations similaires dont les portes restent fermées aux enseignantes privées. Les salaires des enseignantes de l'école Kuntz sont tels, comme les enseignantes le disent elles-mêmes, qu'en étant très économe, on n'arrive à épargner qu'une obole pour les cas de besoin. Mais cette épargne ne suffit pas à se prémunir de la faim une fois la retraite arrivée. Alors les enseignantes, qui ont travaillé vingt ans et plus avec fidélité à l'éducation de nos filles colmariennes supérieures [*unserer Colmarer höheren Töchter*], seraient peut-être obligées de vivre de la charité de celles qui leur doivent leur développement intellectuel. Cela est pénible.

L'inventaire de l'école supérieure de filles est acheté pour un peu plus de 8 000 Mark à Mlle Kuntz, qui reste directrice de l'établissement municipalisé. Un conseil de surveillance gèrera désormais les affaires de l'école : le conseil municipal choisit la moitié des huit membres et présente aux autorités scolaires une liste de personnes à nommer pour l'autre moitié ; le maire est membre de droit et préside les séances ; la directrice prend part aux réunions. L'organisation de l'établissement atteint le standard prussien à la rentrée 1904, avec l'ouverture d'une dixième classe, pour un effectif de 292 élèves. On a désormais une classe par niveau de scolarité et l'augmentation du nombre d'élèves conduira même à des dédoublements : en 1908/09, l'école municipale supérieure de filles de Colmar en compte treize pour 328 élèves<sup>1288</sup> ! Le bâtiment de l'ancien hôtel de Ville apparaît alors de plus en plus inadapté, malgré les nombreux aménagements réalisés depuis le début du nouveau siècle. Dans le *Jahresbericht* de 1907/08, Mlle Kuntz écrit au chapitre du « bâtiment de l'école »<sup>1289</sup> :

La reprise de l'enseignement au début de l'année scolaire a été repoussée de huit jours à cause de modifications de la construction, qui n'étaient pas encore terminées. Ces modifications s'étendaient principalement à l'ancien logement de la directrice. Grâce à la direction municipale des constructions, celui-ci a été transformé en deux accueillantes salles de classe et en une antichambre disposée de façon adéquate. En outre, différentes classes reçurent un aspect nouveau et agréable, principalement celles de l'école normale supérieure. Elles donnent, par une harmonieuse répartition d'enduits blanc et bleu, une impression plus spacieuse et plus aérée. Pendant les vacances de Pâques, la salle de conférences ainsi que d'autres pièces reçurent une transformation semblable, dont enseignantes et élèves se réjouirent à leur retour. L'administration municipale fait son possible pour faciliter, de cette manière, la période qui nous sépare du déménagement dans le nouveau bâtiment scolaire en projet.

En effet, depuis la municipalisation, la Ville songe au transfert de son école supérieure de filles dans un nouvel écrin. Elle a depuis longtemps conscience du caractère quelque peu vétuste des locaux de la route de Bâle. Dès le 30 mars 1903, l'architecte de la Ville propose au maire un terrain comme emplacement pour un nouveau bâtiment<sup>1290</sup>. Il

---

<sup>1288</sup> ADBR 34AL1254, Mlle Kuntz à l'*Oberschulrat*, 24.04.1909.

<sup>1289</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE COLMAR, *Jahresbericht*, 1908.

<sup>1290</sup> AMC 62.1001, l'architecte municipal au maire de Colmar, 30.03.1903.

s'agit de la propriété de Charles Koenig, au bord de la Lauch, Quartier Saint-Pierre : « La situation est très saine et la fréquentation la plus forte de l'école est justement à attendre de ce quartier de la ville »<sup>1291</sup>. En janvier 1904, lors de sa toute première réunion, le conseil de surveillance conclut de l'inspection des locaux que la construction d'un nouveau bâtiment s'avère nécessaire. Début 1905, la Ville de Colmar enquête auprès de différentes municipalités sur leurs nouvelles constructions d'écoles supérieures de filles. Le projet semble ensuite abandonné, puisque début 1906, l'architecte municipal demande à la directrice de lui indiquer les travaux susceptibles de prolonger l'utilisation du bâtiment pendant encore plusieurs années.

Le projet d'une nouvelle construction revient cependant sur le devant de la scène à la fin de l'année 1906, relancé par une inspection très défavorable des autorités scolaires<sup>1292</sup>. La Ville se rabat finalement sur un terrain municipal de la rue du Jura (auj. rue de Castelnau<sup>1293</sup>), le propriétaire Koenig demandant une somme jugée trop importante pour le sien. Même s'il est choisi par défaut, le nouvel emplacement ne présente pas moins plusieurs avantages<sup>1294</sup> : « Il ne se situe certes pas au centre du secteur de l'école, mais peut être atteint confortablement, grâce au tramway électrique. En outre, il assez grand. Il sera toujours plus au centre de la ville, qui s'étend très rapidement vers le Sud et le Sud-ouest ». Pour la suite, nous nous reportons à une étude récente de Philippe Heinitz<sup>1295</sup> :

La municipalité décide d'occuper tout un îlot du quartier Hinter Sankt Peter et organise un concours en 1907 qui rencontre un très grand succès puisqu'elle réceptionne 141 candidatures. Le projet retenu est celui d'un enseignant d'architecture de Darmstadt, Joseph Bachem. Toutefois, ce projet de jeunesse articule avantageusement les différents corps de bâtiment, dont l'expression régulière annonce déjà le néo-classicisme de l'entre-deux-guerres. Le projet, bien que modifié par les services techniques de la ville, est réalisé de 1909 à 1911 avec sa large toiture et son clocheton panoramique. La parcimonie des sculptures sages se charge d'entretenir la contemplation des choses de tous les jours, expression renouvelée du Biedermeier pacifique.

---

<sup>1291</sup> AMC 62.1001, l'architecte municipal au maire de Colmar, 23.07.1903.

<sup>1292</sup> AMC 62.1001, le directeur de l'*Oberschulrat* (Albrecht) au maire de Colmar, 10.12.1906.

<sup>1293</sup> A ne pas confondre, donc, avec l'actuelle rue du Jura.

<sup>1294</sup> AMC 30 5A4/4, conseil de surveillance (PV), 04.07.1907.

<sup>1295</sup> HEINITZ Philippe, « Colmar – Urbanisation, urbanisme et architecture. Période 1870-1918 », *Annuaire. Société d'histoire et d'archéologie de Colmar*, 2007-2008, n°48, p. 73-116, p. 111-112.

L'inauguration a lieu le 4 juin 1912. L'ensemble des aménagements recouvre 6 700 m<sup>2</sup> de superficie : 1 680 m<sup>2</sup> pour le bâtiment de l'école ; 2 020 m<sup>2</sup> pour divers aménagements ; et 3 000 m<sup>2</sup> « pour la cour d'école avec le jardin de l'école »<sup>1296</sup>. La construction se divise elle-même en trois ensembles, à savoir le bâtiment des classes, le bâtiment du concierge et la salle de gymnastique. Les coûts avaient été estimés à 473 000 Mark, mais une économie de 40 000 Mark a pu être réalisée.

L'histoire du développement de l'école supérieure de filles de Colmar n'est pas finie pour autant. On se souvient que l'école normale supérieure attachée à l'établissement ne compte encore que deux classes, dont l'une est divisée en deux niveaux. En 1913, Mlle Kuntz demande que ces deux niveaux constituent deux classes véritablement autonomes. La municipalité refuse<sup>1297</sup>. Or, en cette même année, la Ville s'engage à faire passer le cursus à l'école normale supérieure de trois à quatre années d'études, afin de conserver l'équivalence avec le système prussien. L'introduction effective de cette quatrième année (l'année pratique) a lieu à la rentrée 1916. Cette année est également celle de la création d'une *Frauenschulklasse*, sorte d'école ménagère supérieure annexée à l'école supérieure de filles. Là-encore, le projet date de 1913.

Entre-temps, la Première Guerre mondiale a éclaté. L'établissement ne souffre pas trop du conflit. Les activités scolaires prennent alors, peut-être plus qu'ailleurs, une coloration très patriotique. En plus de tricoter des vêtements chauds qui seront envoyés aux soldats comme cadeaux de Noël, accompagnés de différents objets ou aliments, on confectionne également des vêtements pour les vendre et verser une partie des bénéfices à différentes institutions caritatives<sup>1298</sup>, quand l'autre partie servira à financer les actions charitables propres à l'école (tricot, assistance directe aux soldats)<sup>1299</sup>. Pendant les cours de dessin, les élèves confectionnent des sous-mains, des *Wandsprüche* à caractère religieux ou patriotique ou encore des *Kriegsnotizbücher* distribués aux soldats de l'hôpital militaire<sup>1300</sup>. Naturellement, la participation des élèves à l'effort de guerre est obligatoire et stimulée par la direction. Cela n'exclut pas pour autant l'enthousiasme patriotique. Celui-ci

---

<sup>1296</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE COLMAR, *Jahresbericht*, 1912.

<sup>1297</sup> ADBR 34AL1255/2, le maire de Colmar à l'*Oberschulrat*, 12.01.1914.

<sup>1298</sup> ADBR 105AL2532, Mlle Kuntz à l'*Oberschulrat*, 10.10.1915.

<sup>1299</sup> ADBR 105AL2532, Mlle Kuntz à l'*Oberschulrat*, 27.12.1915.

<sup>1300</sup> ADBR 105AL2532, Mlle Kuntz à l'*Oberschulrat*, 15.02.1915.

se trouve encouragé par une orientation du programme correspondant au contexte de guerre. Dans un rapport à l'*Oberschulrat*, Mlle Kuntz indique notamment qu'elle a mis en place un cours spécialement consacré au suivi des événements militaires, à l'aide de la presse : « Le cours d'histoire de l'art des classes I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup> a été transformé en un cours d'histoire de la guerre. On y utilise la revue hebdomadaire *Weltkrieg! Kriegs- und Ruhmesblätter*, aux éditions du *Hilfsverein deutscher Frauen*, distribuée en nombreux exemplaires ». Pour Noël 1914, les élèves organisent une fête pour 80 hommes du *Landsturm*<sup>1301</sup>. Un mois plus tôt, elles s'étaient signalées par leur enthousiasme patriotique au passage de soldats de *Landwehr* bavaroise<sup>1302</sup>.

Après la guerre, des accusations de germanophilie menaceront d'empêcher la nomination de Mlle Kuntz à la tête de l'école du Bon-Pasteur à Strasbourg. Mais ayant été mise à la retraite à la fin de l'année 1916/17 et remplacée par un directeur vieil-allemand, Georg Tempel, elle peut également passer comme une victime de la prussianisation du système scolaire alsacien-lorrain. Naturellement, suite à l'arrivée des Français, ledit Tempel doit quitter l'établissement. Ce dernier devient bientôt l'un des deux lycées de jeunes filles du nouveau département du Haut-Rhin.

---

<sup>1301</sup> *Elsässer Tagblatt*, 29.12.1914, «*Weihnachtsfeier in der städt. Höheren Mädchenschule* ».

<sup>1302</sup> *Elsässer Tagblatt*, 21.11.1914, «*Bayerische Landwehr in einer Colmarer Schule* ». L'article découpé est envoyé par Mlle Kuntz à l'*Oberschulrat*, en pièce jointe de son rapport (15.05.1915) sur les manifestations du patriotisme dans son établissement (ADBR 105AL2532). L'article reçoit l'annotation suivante d'un fonctionnaire de l'*Oberschulrat* : « Vraiment réjouissant » !

**b) Dans les villes moyennes**

(1) Sainte-Marie-aux-Mines, sur les traces de Mulhouse (1873)

Le président de Haute-Alsace est loin d'imaginer, en mai 1872, qu'une école supérieure de filles sera fondée l'année suivante à Sainte-Marie-aux-Mines ! Dans cette ville, comme à Altkirch, prévient-il alors, « la population autochtone est encore trop indifférente – pour ne pas dire plus – et les immigrés trop peu nombreux pour qu'on puisse actuellement y rendre possibles des tentatives »<sup>1303</sup>. Mais Sainte-Marie-aux-Mines (12 000 habitants) n'est justement pas Altkirch (3 000 habitants), et l'analyse, qui s'avère exacte pour la petite capitale administrative du très catholique Sundgau, se trouve rapidement démentie pour le cœur industriel du centre de l'Alsace, carrefour confessionnel de longue date. Lorsque les lignes ci-dessus sont écrites, le président de Haute-Alsace ne connaît pas encore le rapport de l'inspecteur scolaire du cercle de Ribeauvillé (Bauch) sur les écoles supérieures de filles de sa circonscription<sup>1304</sup>. Il existe bien, à Sainte-Marie-aux-Mines, une école privée accueillant une quarantaine d'élèves, « que l'on doit plutôt compter parmi les écoles primaires », mais qui, « avec le temps », pourrait être transformée en une école supérieure de filles. « On conserverait la directrice », Mlle Valérie Karl, « très appréciée », et on recourrait aux enseignants du collège pour faciliter la conversion.

Le directeur du cercle de Ribeauvillé partage cet avis et sollicite, en juin 1872, une subvention pour cet établissement. Il ne cache pas que celui-ci « conserve un caractère nettement français » : « La subvention devra donc être considérée, dans le cas présent, essentiellement comme un moyen d'accélérer sa transformation dans le sens allemand. Je n'insiste pas sur l'importance d'une telle opération concernant la seule école surélevée de filles [*gehobene Mädchenschule*] à Sainte-Marie-aux-Mines ». Naturellement, l'octroi de l'

---

<sup>1303</sup> ADBR 34AL1242, le président de Haute-Alsace à l'*Oberpräsident*, 31.05.1872.

<sup>1304</sup> ADBR 34AL1259, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au directeur du cercle, 03.05.1872.

« importante subvention » demandée devra être soumise à des conditions drastiques : au moins six heures par semaine d'enseignement de l'allemand dans toutes les classes ; usage de l'allemand pour la moitié des heures restantes ; cours d'histoire et de géographie dispensés par un enseignant du collège ; cours de langue et littérature allemandes confiés à « une enseignante diplômée venant du reste de l'Allemagne » ; soumission à la surveillance des autorités de l'État. En juillet 1872, le président de Haute-Alsace réécrit à Strasbourg : « Contrairement à ce qui était attendu, la possibilité apparaît tout de même de gagner une école supérieure de filles allemande à Sainte-Marie-aux-Mines »<sup>1305</sup>. Les négociations avec Mlle Karl n'ont certes encore rien donné, mais une subvention d' « environ 3 000 Francs » est d'ores et déjà demandée.

En novembre 1872, il s'avère que la directrice n'est pas prête à s'engager sur la voie de la germanisation<sup>1306</sup>. Elle envisagerait même de quitter Sainte-Marie-aux-Mines... ce qui fait dire au directeur de cercle qu' « on se dirigerait alors vers la fondation d'une école supérieure de filles par la commune, aidée par des subventions de l'État », même si, ajoute-t-il, « des démarches dans ce sens seraient, à court terme, inopportunes et vaines ». Une autre option vient cependant d'émerger, officiellement lancée par une pétition rassemblant 69 chefs de famille, essentiellement des artisans et des commerçants, et adressée en octobre 1872 au président supérieur<sup>1307</sup>. Menés par le médecin cantonal Duclout et les fabricants Fleischmann et Gimpel, les pétitionnaires ignorent souverainement l'École Karl, vers laquelle leur appartenance majoritaire au culte protestant aurait pourtant dû les conduire. Le niveau de cette institution leur apparaît sans doute trop faible. Il y a aussi, et peut-être surtout, des raisons politiques. Tandis que Mlle Karl et les familles qui la soutiennent sont connues pour leur francophilie, deux des meneurs de la pétition, Duclout et Gimpel, apparaissent comme « franchement germanophiles »<sup>1308</sup>. « Ils ne représentent certes qu'un petit parti », précise le directeur de cercle, « mais on irait plus loin en s'appuyant sur celui-ci, plutôt que de vouloir tout gagner d'un coup, par exemple en négociant avec le conseil municipal, ce qui me semble impossible à court terme ». « Au point de vue pédagogique », il faudra : une direction

---

<sup>1305</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 05.07.1872.

<sup>1306</sup> ADBR 34AL1259, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 16.11.1872.

<sup>1307</sup> ADBR 34AL1262, MM. Duclout, Fleischmann et Gimpel au président supérieur, 22.10.1872.

<sup>1308</sup> ADBR 34AL1262, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 25.10.1872.

masculine (« c'est mieux qu'une direction féminine » !) et vieille-allemande, éventuellement protestante ; faire dispenser « la moitié de l'enseignement en langue allemande, notamment l'histoire et la géographie, par des enseignantes allemandes ou des enseignants du collège ».

Les choses s'accélérent. Le président de Haute-Alsace assure en janvier 1873 « que toutes les démarches préparatoires ont été faites afin d'établir un budget pour l'école supérieure de filles qui doit être fondée à Sainte-Marie-aux-Mines »<sup>1309</sup>. Un local a déjà été accepté et une liste des futures élèves dressée. Le président de Haute-Alsace ouvre bientôt des négociations avec la mairie, afin d'obtenir sa participation, et demande une subvention de l'État à hauteur de 5 000 Francs<sup>1310</sup>. Ces derniers doivent couvrir les rémunérations de deux enseignantes principales, de différents intervenants extérieurs (essentiellement du collège), ainsi que les frais d'acquisition du matériel d'enseignement et de « livres allemands [...] qui pourraient constituer la base d'une bibliothèque scolaire particulièrement importante pour Sainte-Marie-aux-Mines ». Le local, le mobilier, le chauffage et l'éclairage seraient à la charge de la municipalité. Des finances fragiles et la prévision de grands travaux de construction ne permettent pas d'attendre plus de cette dernière. Avec un nombre certain de seulement 20 élèves, il ne faut pas non plus trop compter sur les revenus de l'écolage, même si on prévoit un doublement rapide de l'effectif initial. Le président de Haute-Alsace clôt sa requête en insistant sur l'importance politique de Sainte-Marie-aux-Mines, une « ville en plein essor située dans une région de langue française ». L'argumentaire ne convainc pas le président supérieur, qui juge la subvention sollicitée disproportionnée<sup>1311</sup>. 3 000 à 3 500 Francs paraissent amplement suffisants.

Dans sa séance du 16 avril 1873, le conseil municipal de Sainte-Marie-aux-Mines approuve la création de l'école supérieure de filles et consent aux dépenses nécessaires<sup>1312</sup>. L'établissement sera installé dans le local « occupé [...] par la Société industrielle dans l'école protestante rue Narbey ». Il ouvre le 8 mai 1873, en présence du président de

---

<sup>1309</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 10.01.1873.

<sup>1310</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 02.02.1873.

<sup>1311</sup> ADBR 34AL1259, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 15.02.1873.

<sup>1312</sup> Délibérations du conseil municipal de Sainte-Marie-aux-Mines, 16.04.1873.

Haute-Alsace (von der Heydt) lui-même... avec pas moins de 40 élèves<sup>1313</sup> ! Elles seront 46 quelques jours plus tard<sup>1314</sup>, puis 45 au mois de juin. Celles-ci sont toutes protestantes, hormis une catholique et une juive<sup>1315</sup>. L'établissement compte alors deux classes, réunissant des filles de sept à quatorze ans, mais on prévoit d'en ouvrir une troisième, peut-être dès l'automne 1873<sup>1316</sup>. Un conseil de surveillance de dix membres, hors maire et représentant de l'État, est constitué<sup>1317</sup>. On y trouve naturellement le directeur du collège (Gouzy). La fondation est donc réussie. Mais après quelles angoisses ! Les enseignants du collège avaient fait mine de se retirer et on craignait de ne pas accueillir plus de 12 élèves... L'école connaîtra encore d'autres secousses.

Dès juin 1873, le président supérieur s'interroge<sup>1318</sup> : le plan d'études qu'il découvre est celui des écoles élémentaires, parfois même repris textuellement, et « l'enseignement de la langue française, qui n'est d'ailleurs pas exclu des écoles primaires dans les secteurs linguistiquement mixtes, de même que celui de la langue anglaise ne suffisent pas à faire de l'école une école supérieure de filles ». Or, il ne puisera pas dans les fonds affectés aux écoles supérieures de filles tant qu'il n'aura pas acquis la certitude qu'on a bien affaire, à Sainte-Marie-aux-Mines, à un établissement de ce type. Le président de Haute-Alsace s'explique, les choses s'arrangent et une subvention de 955 Francs est accordée par l'État pour la période allant de mai à septembre 1873.

Entre-temps, une nouvelle question est apparue, majeure, celle de la direction. En effet, personne n'a encore été nommé pour conduire l'établissement. Le président de Haute-Alsace propose de confier la direction à une femme. Le président supérieur décide que ce troisième poste reviendra à un homme<sup>1319</sup>. Pour l'attirer, il faudra municipaliser l'école. Car si cette dernière est bien subventionnée par la Ville, elle ne se trouve pas pour autant dans son giron. L'affaire ne traîne pas. Fin août 1873, la municipalisation est votée. Le mois suivant, le président supérieur accorde une subvention extraordinaire de 1 500

---

<sup>1313</sup> ADBR 34AL1259, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 02.06.1873.

<sup>1314</sup> ADBR 34AL1262, la « délégation des pétitionnaires pour la création d'une école supérieure de filles à Sainte-Marie-aux-Mines » au président supérieur, 13.05.1873.

<sup>1315</sup> ADBR 34AL1259, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 02.06.1873.

<sup>1316</sup> ADBR 34AL1259, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 02.06.1873.

<sup>1317</sup> ADBR 34AL1259, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 21.06.1873.

<sup>1318</sup> ADBR 34AL1259, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 15.06.1873.

<sup>1319</sup> ADBR 34AL1259, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 24.07.1873.

Francs pour l'aménagement des locaux scolaires et 4 400 Francs (3 520 Mark) de subvention annuelle pour 1874. La troisième classe projetée est ouverte, comme prévu, en octobre 1873. Le nouveau poste créé, celui du directeur, n'est toujours pas pourvu. Il le sera en janvier 1874 par le Westphalien Heinrich Bockhorst, un catholique, comme l'avait préconisé le maire<sup>1320</sup>. En attendant sa venue, on règle une autre question, celle du local : comme les salles de la Société industrielle ne sont pas très appropriées, la Ville affecte à l'école supérieure de filles l'intégralité du premier étage du pavillon central du bâtiment des écoles protestantes, où elle se trouve déjà.

Le nouveau directeur ne sait pas où il met les pieds... Au début, sa situation semble paisible, les sources administratives ne mentionnant, à tout le moins, aucun conflit. L'établissement prospère, avec 64 élèves au semestre d'été 1874<sup>1321</sup>. Il apparaît alors nécessaire d'ouvrir, à la rentrée suivante, une quatrième classe recevant les élèves les plus avancées. On l'installerait au rez-de-chaussée, dans une salle retranchée à l'école maternelle protestante<sup>1322</sup>. Et c'est alors que les ennuis commencent ! La Ville met à disposition le local et dépense 1 500 Francs pour son aménagement... mais qui va payer l'enseignante ? Et il n'y a pas qu'elle ! Il faudrait aussi obtenir la collaboration d'un professeur du collège, devenu *Realprogymnasium*, pour les cours de littérature (allemande et française), d'histoire et de géographie. Or, la Ville ne s'est « jamais engagée à contribuer en quoi que ce soit au traitement du personnel enseignant »<sup>1323</sup> et le président supérieur refuse d'augmenter la subvention de l'État<sup>1324</sup>, car il réserve les fonds encore disponibles à d'autres établissements<sup>1325</sup>. La rentrée 1874 arrive et la question est loin d'être réglée.

Que doit faire Bockhorst ? Continuer avec trois classes ? Il choisit un « compromis » en créant une classe I combinée à la classe II, avec des cours séparés pour l'allemand et le français et communs pour les autres matières<sup>1326</sup>. Cette mesure lui attire l'ire du Dr. Duclout, qui siège au conseil de surveillance de l'établissement. Ne pouvant

---

<sup>1320</sup> ADBR 34AL1259, le Dr. Muhlenbeck au conseiller scol. Menzel, 28.09.1873.

<sup>1321</sup> ADBR 34AL1262, Bockhorst au directeur du cercle de Ribeauvillé, 12.07.1874.

<sup>1322</sup> ADBR 34AL1259, le Dr. Muhlenbeck au conseiller scol. Menzel, 17.08.1874, et 34AL1262, délibérations du conseil de surveillance de l'école supérieure de filles, 22.07.1874.

<sup>1323</sup> Registre des délibérations du conseil municipal de Sainte-Marie-aux-Mines, 13.08.1874.

<sup>1324</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 10.09.1874.

<sup>1325</sup> ADBR 34AL1259, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 05.10.1874, et 34AL1262, note de Richter, 05.10.1874.

<sup>1326</sup> ADBR 34AL1259, Bockhorst à un *Regierungsrat*, 03.10.1874.

obtenir une stricte séparation entre la classe I et la classe II (qui se serait faite au prix de combinaisons entre d'autres classes), il aurait déclaré au directeur, qui le cite en français : « Je ferai mon possible et ne cesserai pas pour écraser l'école » ! Dans l'immédiat, Duclout rédige un article pour la défense de ses vues, qui sera publié, le 10 octobre 1874, dans le *Journal de Sainte-Marie-aux-Mines*<sup>1327</sup>. Il y préconise qu'on fasse l'économie d'un salaire de directeur afin de pouvoir à nouveau rémunérer les interventions d'enseignants du *Realprogymnasium*, comme aux débuts de l'établissement. L'objectif d' « écraser l'école » est donc devenu « faire renvoyer Bockhorst » !

En novembre 1874, le conseil municipal fait un pas vers le déblocage de la situation en votant une augmentation du budget de 1 000 Francs pour la rémunération de la troisième enseignante ; il accorde également un montant supplémentaire de 800 Francs pour une couverture partielle du déficit<sup>1328</sup>. D'après le directeur du cercle de Ribeauvillé (Halm), il faudrait un salaire de 1 500 Francs pour attirer l'enseignante attendue, qui doit être capable et, de préférence, Vieille-Allemande. Le président supérieur accorde alors une subvention extraordinaire de 600 Francs, pour une couverture entière du déficit, mais rien n'est encore décidé quant à une augmentation de la subvention pour 1875<sup>1329</sup>. Le « provisoire » qui continue de régir l'organisation de l'école n'empêche cependant pas l'effectif d'augmenter, puisqu'elles sont 83 élèves en janvier 1875. Il est même question de créer une cinquième classe puisque la troisième accueille 31 élèves, ce qui, d'après Bockhorst, « est déjà trop [...] étant donné l'usage local de deux langues »<sup>1330</sup>.

En février 1875, le conseil de surveillance « décide à l'unanimité de provoquer la nomination provisoire, à dater du 1<sup>er</sup> avril [...], de la demoiselle Fassel », une catholique de Wiesbaden<sup>1331</sup>. Elle touchera le salaire voté par la municipalité (1 000 Francs), mais avec une promesse de rapide augmentation<sup>1332</sup>. L'effectif continue d'augmenter : 88 élèves à la fin du semestre d'hiver<sup>1333</sup>. Sur les 96 élèves qui ont fréquenté l'établissement depuis janvier 1874, le directeur compte une forte majorité d'Alsaciennes (82).

---

<sup>1327</sup> *Journal de Sainte-Marie-aux-Mines*, 11.10.1874.

<sup>1328</sup> ADBR 34AL1259, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 19.11.1874.

<sup>1329</sup> ADBR 34AL1259, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 15.12.1874.

<sup>1330</sup> ADBR 34AL1259, Bockhorst au conseil de surveillance de l'école supérieure de filles, 05.01.1875.

<sup>1331</sup> ADBR 34AL1259, le Dr. Muhlenbeck au directeur du cercle de Ribeauvillé, 02.02.1875.

<sup>1332</sup> ADBR 34AL1259, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Basse-Alsace, 16.04.1875.

<sup>1333</sup> ADBR 34AL1259, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 20.03.1875.

Confessionnellement, les protestantes sont fortement majoritaires (75), même si catholiques (17) et juives (4) commencent à venir plus nombreuses. Socialement, c'est une école de la classe moyenne boudée par la haute bourgeoisie, comme l'explique Bockhorst : « Il est seulement regrettable que les riches fabricants tiennent leurs enfants à l'écart. Ils considèrent l'école comme une *école prussienne* et, en signe d'opposition, envoient leurs enfants dans l'institution française de Mlle Karl, où, en dehors de la directrice, il n'y a aucun enseignant diplômé ».

La présidence de Haute-Alsace effectue une enquête sur cette institution concurrente, au cours de laquelle un rapport est demandé au maire Muhlenbeck. Colère de ce dernier, qui retire ses deux filles de l'école municipale pour les inscrire chez Mlle Karl ! « Je ne pense pas avoir besoin de vous rappeler que nombre de fois, je vous ai déclaré que je prendrais cette résolution le jour où vous feriez la moindre démarche pour faire fermer le pensionnat libre dirigé par Mlle Karl », écrit-il alors au directeur<sup>1334</sup>. Mais d'après ce dernier, les menaces évoquées n'ont jamais été prononcées et Muhlenbeck, « lâché par tous les partis », essaierait tout simplement de gagner ainsi à lui celui des fabricants. Cela ne fait rien, Bockhorst promet de garder avec le maire (qui est aussi son médecin) « les très bonnes relations personnelles jusque là entretenues avec lui ». L'École Karl ne reste pas moins sa bête noire...

Les ennuis d'ordre professionnel se trouvent bientôt aggravés par les problèmes de santé. En effet, Bockhorst est victime d'une attaque d'apoplexie le 2 janvier 1876, au retour d'une expédition dans les Vosges françaises, effectuée sous une forte neige. Le Dr. Muhlenbeck lui prescrit un congé d'au moins trois mois<sup>1335</sup>. Le Dr. Greve, directeur du *Realprogymnasium* et membre du conseil de surveillance de l'école supérieure de filles, prend provisoirement la direction en attendant son retour. À la même date, un autre enseignant du *Realprogymnasium* (Lagrèze) entre au service de l'établissement, mais, quant à lui, de manière durable, pour assurer les cours d'histoire dans les grandes classes. La chose était, on l'a vu, souhaitée depuis un certain temps ; elle s'était déjà accomplie

---

<sup>1334</sup> ADBR 34AL1259, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 25.04.1875, lettre de Muhlenbeck citée en extenso, 21.04.1875, en français.

<sup>1335</sup> ADBR 34AL1259, le directeur du *Realprogymnasium* de Sainte-Marie-aux-Mines au président de Haute-Alsace, 08.01.1876.

durant le semestre d'été 1875, mais l'enseignant (Kreymer) avait été muté à l'automne suivant. Bockhorst retrouve son établissement dès mars 1876, contre l'avis de son médecin. S'il reprend l'intégralité de son activité le mois suivant<sup>1336</sup>, il n'est pas complètement remis et doit partir prendre les eaux en juillet.

La fréquentation, elle, se porte toujours très bien : 88 élèves en août, 112 qui sont passées par l'école au cours de l'année (1875/76). 60 protestantes, 38 catholiques et 14 juives : les minorités confessionnelles se renforcent. « La fréquentation peut être considérée comme bonne », se félicite le directeur, « au regard des 116 élèves indiqués dans le dernier rapport annuel du *Realprogymnasium* et considérant le fait qu'il existe encore à côté de l'école supérieure de filles une institution privée [École Karl] ». La question de l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée 1876 est alors posée – on n'en sera pas surpris – par le Dr. Duclout, toujours membre du conseil de surveillance et infatigable défenseur de l'extension de l'établissement vers le haut. S'il se heurte, au départ, tout comme deux ans plus tôt, à un refus, il arrive, cette fois-ci, à faire retirer suffisamment d'enfants pour obliger la municipalité à céder à ses vues<sup>1337</sup>. Bockhorst doit donc former une classe supplémentaire quelques jours après la rentrée.

Le directeur tient physiquement le choc<sup>1338</sup>, mais son enseignement semble pâtir des séquelles de son attaque. En mars 1877, le maire lance un appel au secours au conseiller scolaire Menzel<sup>1339</sup> : « Il paraît décidément impossible de continuer à vivre comme nous faisons, à moins de vouloir la ruine complète et prochaine de l'établissement. Tout semble y aller de mal en pis et je vous supplie de vouloir bien y donner un coup d'œil. On raconte en ville que le directeur ne fait plus de véritables leçons, mais qu'il passe le temps à bavarder à tort et à travers ». Muhlenbeck verrait d'un bon œil la disparition de l'école et son remplacement pour une classe supérieure attachée à l'école élémentaire. Signe du malaise, l'effectif diminue. 92 élèves ont fréquenté l'école supérieure de filles durant l'année scolaire 1876/77 (45 protestantes, 32 catholiques, 15 juives) et seulement 73

---

<sup>1336</sup> ADBR 34AL1259, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 14.08.1876.

<sup>1337</sup> ADBR 34AL1259, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 12.10.1876.

<sup>1338</sup> ADBR 34AL1262, le Dr. Muhlenbeck au conseiller scol. Menzel, 16.10.1876, en français.

<sup>1339</sup> ADBR 34AL1260, le Dr. Muhlenbeck au conseiller scol. Menzel, 31.03.1877, en français.

sont présentes en août 1877<sup>1340</sup>. Cela n'est pas encore dramatique... et surtout cela n'empêche pas le Dr. Duclout de demander l'ouverture d'une sixième classe pour la rentrée suivante. Il réussit à convaincre le conseil de surveillance et le conseil municipal. On compte sur l'État pour qu'il augmente sa subvention afin de payer l'enseignante... Mais le directeur s'oppose au projet et gagne les autorités scolaires à son point de vue. L'organisation en cinq classes est maintenue. Voilà qui n'est pas pour améliorer les relations de Bockhorst avec un certain nombre de notables, au premier rang desquels figure le maire, dont il se fait définitivement un ennemi<sup>1341</sup>. Il continue toutefois de bénéficier du soutien du directeur de cercle.

Dans la nuit du 27 au 28 juin 1878, les coups bas s'effacent devant un coup du sort : un incendie dévaste le bâtiment, détruisant une salle de classe de l'école supérieure de filles et rendant les autres inutilisables<sup>1342</sup> ! L'enseignement peut toutefois reprendre à peine quelques jours plus tard, grâce à la mise à disposition de locaux provisoires. L'école attend la restauration des anciennes salles de classe, qu'elle retrouvera au cours de l'automne suivant. Un coup du sort, vraiment ? L'incendie a peut-être été provoqué par un voisin en délicatesse avec la Ville, écrit le *Journal de Sainte-Marie-aux-Mines*. En tous cas, il n'a pas purifié l'école supérieure de filles de ses querelles ! En septembre 1878, le maire ne demande pas moins que le renvoi du directeur<sup>1343</sup> : « Comme l'école de M. Bockhorst périt visiblement, ce que démontrera jusqu'à l'évidence la nouvelle rentrée, mon opinion personnelle est que nous avons assez peu à nous préoccuper de son succès. Ce succès, selon moi, n'est possible qu'à la condition d'une réorganisation complète et du changement d'un directeur incapable de suite dans ses idées et qui taquine tellement son personnel que [les enseignantes] les plus résolues sont obligées de renoncer à un utile travail ».

Effectivement, la fréquentation diminue. 68 élèves à l'automne 1878, ce sont 25 élèves de moins que trois ans plus tôt. Mais Bockhorst rappelle que l'effectif était de 58

---

<sup>1340</sup> ADBR 34AL1260, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 21.09.1877.

<sup>1341</sup> ADBR 34AL1260, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 09.05.1879.

<sup>1342</sup> *Journal de Sainte-Marie-aux-Mines*, 30.06.1878.

<sup>1343</sup> ADBR 34AL1262, le Dr. Muhlenbeck au conseiller scol. Menzel, 21.09.1878, en français.

élèves à son arrivée à Sainte-Marie-aux-Mines<sup>1344</sup>. Il défend son bilan et explique à quelles difficultés et oppositions il se trouve confronté, nommant ses deux principaux adversaires : le maire et Duclout. Le tourmente-t-on en tant que Vieil-Allemand ? Oui, d'après l'inspecteur scolaire du cercle de Ribeauvillé, un autochtone (Kuntz) qui entend qu'on critique de plus en plus « les Allemands qui vivent de l'argent des Alsaciens »<sup>1345</sup>. Mlle Fassel, une enseignante vieille-allemande de l'établissement, est quant à elle persuadée que la mairie accepterait de régler ses problèmes de logement si elle était Alsacienne ou Française<sup>1346</sup>. Au lieu de cela, rapporte-t-elle, le maire a accueilli sa requête avec les mots suivants : « Je n'ai pas de logement pour vous et même si j'en avais un, je ne vous le donnerais quand même pas, car je ne le veux pas, je ne le veux en aucune manière. Il faut que cela s'arrête avec l'école supérieure de filles, j'en ai assez avec elle. D'abord le gouvernement nous a demandé de livrer un local et maintenant nous devons supporter tous les coûts [...] » !

Nous sommes alors début avril 1879. L'atmosphère devient de plus en plus lourde. À la fin du mois, le conseil municipal, inquiet du déficit croissant de l'établissement, nomme une commission pour examiner les moyens de le réduire. Bockhorst, complètement écarté, apprend la nouvelle par la presse<sup>1347</sup>. Quelques jours plus tard, le maire et la majorité des membres du conseil de surveillance lui demandent de démissionner<sup>1348</sup>. La rumeur court déjà la ville : « Monsieur Bockhorst est renvoyé, l'école ferme ses portes »<sup>1349</sup>. Les termes sont rapportés par Mlle Fassel, qui écrit au conseiller scolaire Menzel pour défendre le directeur et l'œuvre de germanisation face à la francophilie ambiante. Un autre soutien indéfectible est le directeur du cercle de Ribeauvillé (Halm). Si ce dernier ne cache pas que Bockhorst a perdu un peu de ses capacités et trouve qu'une mutation serait souhaitable « dans son propre intérêt », il ne voit pas moins en lui la victime innocente de ces « deux têtes agitées » de Duclout et Muhlenbeck<sup>1350</sup>. Evoquant une lettre « brutale » adressée à Bockhorst par le second, le directeur de cercle considère

---

<sup>1344</sup> ADBR 34AL1260, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 11.04.1879.

<sup>1345</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 12.06.1879.

<sup>1346</sup> ADBR 34AL1260, Mlle Fassel au conseiller scol. Menzel, 07.04.1879.

<sup>1347</sup> ADBR 34AL1260, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 27.04.1879.

<sup>1348</sup> ADBR 34AL1260, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 30.04.1879.

<sup>1349</sup> ADBR 34AL1260, Mlle Fassel au conseiller scol. Menzel, 02.05.1879.

<sup>1350</sup> ADBR 34AL1260, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 09.05.1879.

qu'elle est « indigne d'un homme qui a l'honneur de se trouver à la tête d'une commune de l'importance de Sainte-Marie-aux-Mines ».

Une autre lettre change bientôt la donne, remise au maire à la fin du mois de mai par Mlle Osswald, une enseignante de l'école supérieure de filles qui y justifie son départ. On y trouve de graves accusations contre Bockhorst, qui n'aurait eu de cesse de l'accabler injustement, même devant les élèves<sup>1351</sup>. L'enseignante s'était déjà plainte en décembre 1878, mais le conseiller scolaire Menzel n'avait pas donné suite<sup>1352</sup>. Entre-temps, la situation a changé. Début mai 1879, ledit Menzel est ressorti avec une mauvaise impression de sa visite de l'école. Les inspections annuelles s'étaient jusqu'alors toutes bien déroulées. Certes, le directeur montrait des signes de fatigue depuis son attaque, mais les enseignantes expérimentées dont il était entouré réussissaient à maintenir un bon niveau. En mai 1879, le départ de la plupart d'entre elles, remplacées par des débutantes, se fait sentir. C'est là-dessus qu'arrive la plainte de Mlle Osswald. La présidence de Haute-Alsace mène l'enquête. Celle-ci fait apparaître que le directeur a commis des fautes inadmissibles qui ne permettent plus son maintien<sup>1353</sup>. Les hautes autorités scolaires examinent à leur tour le cas Bockhorst. Elles concluent que son départ est indispensable pour sauver l'établissement de la fermeture<sup>1354</sup>. La rumeur court, d'ailleurs, à Sainte-Marie-aux-Mines de l'imminence de celle-ci. Muhlenbeck se saisit justement de ces bruits pour revenir à son idée de réduire l'école supérieure de filles à une simple annexe de l'école élémentaire<sup>1355</sup>.

Quant au directeur, s'il caresse toujours un mince espoir de rester à Sainte-Marie-aux-Mines, il se dit prêt à partir... mais pas à la retraite, qui est pourtant la seule option envisagée pour lui du côté des hautes autorités scolaires<sup>1356</sup>. Lui demande une mutation, car il s'estime encore capable d'enseigner. Comme une mise à la retraite forcée ne paraît pas applicable, le président de Haute-Alsace préconise d'ouvrir une procédure de mise à la

---

<sup>1351</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 12.06.1879.

<sup>1352</sup> ADBR 34AL1260, Mlle Osswald au conseiller scol. Menzel, 31.12.1878.

<sup>1353</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 12.06.1879.

<sup>1354</sup> ADBR 34AL1262, note de Menzel, 24.06.1879.

<sup>1355</sup> ADBR 34AL1260, le Dr. Muhlenbeck au conseiller scol. Menzel, 09.06.1879, en français.

<sup>1356</sup> ADBR 34AL1262, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 31.07 et 19.08.1879.

retraite temporaire<sup>1357</sup>. Elle aboutit en décembre 1879, mais on décide de maintenir Bockhorst jusqu'à Pâques 1880, car un changement de direction au cours de l'année scolaire serait malvenu. Il ne partira finalement qu'à la fin du mois de mai<sup>1358</sup>.

Car il a fallu trouver quelqu'un pour lui succéder. En octobre 1879, le conseil de surveillance avait décidé que le nouveau directeur serait une directrice et le directeur de cercle s'était rallié à cette idée. Les recherches prennent un certain temps et aboutissent au choix de Mlle Wilhelmine Müller, une Vieille-Allemande de Rhénanie, qui prend les rênes de l'établissement le 1<sup>er</sup> juin 1880. La nouvelle directrice ne manque pas de caractère. Un mois après son arrivée, elle demande en même temps, pour la rentrée 1880, la mutation de deux enseignantes (dont Mlle Fassel, qui aurait bien aimé obtenir son poste...) et sa propre nomination à titre définitif, sans quoi elle se déclare prête à retourner à Bonn<sup>1359</sup>. Quelques courriers plus tard, elle obtient entière satisfaction au cours de l'automne suivant. La garantie de son maintien à Sainte-Marie-aux-Mines lui apparaît alors d'autant plus nécessaire qu'« on pense sérieusement, du côté catholique, à fonder une école privée comparable à celle de Mademoiselle Karl »<sup>1360</sup>.

Les archives de l'administration scolaire ne livrent rien sur l'organisation de l'établissement que trouve Mlle Müller en juin 1880. On peut toutefois considérer comme improbable le maintien de cinq classes avec un effectif de 34 élèves à Pâques... qui témoigne de l'ampleur du déclin de l'école ! Le défi est donc immense pour la nouvelle directrice. Durant l'été 1880, elle élabore un nouveau plan d'études, avec quatre classes et un cursus de huit années (une solution préconisée par Bockhorst en avril 1879, et peut-être déjà appliquée lorsqu'elle prend l'établissement en main). Mlle Müller se rend vite compte de la dureté des conditions locales : « Les difficultés semblent trouver à Sainte-Marie-aux-Mines un terrain particulièrement favorable », écrit-elle en novembre 1880, « A peine croit-on en surmonter une qu'une nouvelle se présente »<sup>1361</sup>. Elle demande au président de Haute-Alsace de rendre l'école la plus indépendante possible de la commune, ce qui semble passer, « avant toutes choses », par son transfert dans de nouveaux locaux, séparés

---

<sup>1357</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 26.08.1879.

<sup>1358</sup> ADBR 34AL1262, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 21.05.1880.

<sup>1359</sup> ADBR 34AL1260, Mlle Müller au président de Haute-Alsace, 12.07.1880.

<sup>1360</sup> ADBR 34AL1262, Mlle Müller au président de Haute-Alsace, 18.09.1880.

<sup>1361</sup> ADBR 34AL1260, Mlle Müller au président de Haute-Alsace, 09.11.1880.

de ceux de l'école primaire. La directrice a déjà un bâtiment en vue (la maison de Monsieur Collot, située dans la partie haute de la ville). Mais on lui répond qu'avant d'envisager un déménagement, il faut d'abord que l'établissement se développe, c'est-à-dire que les élèves reviennent !

A Pâques 1881, la fréquentation remonte à 51 élèves. Cela reste faible, mais pour la directrice, cette augmentation est « une preuve de la viabilité de l'école et de son caractère indispensable pour la population de Sainte-Marie-aux-Mines »<sup>1362</sup>. Une dynamique positive enclenchée, qui laisse espérer un effectif de 60 élèves à l'automne suivant. Mlle Müller revient sur la question des locaux, en retournant le raisonnement des autorités : « Il est peu probable que l'on réussisse à attirer les enfants des meilleures catégories sociales tant que l'école supérieure de filles restera dans un bâtiment partagé avec l'école primaire de filles ». Mais la question du transfert est encore renvoyée à plus tard, en l'occurrence à après l'ouverture prévue de l'école des sœurs, qui risque détourner une bonne partie du public catholique... Une autre question vient alors d'être traitée en hauts lieux, celle de la subvention allouée par l'État. Les hautes autorités scolaires voulaient la diminuer alors que le directeur du cercle de Ribeauvillé proposait son augmentation. À Colmar, on a défendu et obtenu son maintien à 3 520 Mark. Pour le Ministère d'Alsace-Lorraine, cette concession temporaire ne représente toutefois qu'un sursis avant une descente à 3 000 Mark maximum<sup>1363</sup>. Il faudrait alors que la Ville augmente le montant de sa contribution, pour compenser la perte. Le directeur du cercle de Ribeauvillé entre en pourparlers avec le maire (Baumgartner). Le résultat, comme on pouvait s'y attendre, est négatif<sup>1364</sup> : « Le maire m'a expliqué que la Ville consentait déjà à de très grands sacrifices pour l'enseignement et qu'il était impossible de faire davantage pour l'école supérieure de filles, notamment avec la situation financière défavorable du moment ». La chose est véridique, affirme le directeur de cercle, qui évoque également le projet de déménagement de l'école supérieure de filles :

---

<sup>1362</sup> ADBR 34AL1260, Mlle Müller au président de Haute-Alsace, 30.04.1881.

<sup>1363</sup> ADBR 34AL1260, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 05.01.1882.

<sup>1364</sup> ADBR 34AL1260, le directeur de cercle au président de Haute-Alsace, 17.02.1882.

La Ville est en outre disposée à procurer de meilleurs locaux scolaires et à louer pour cela une maison. Les négociations à ce sujet sont toujours en cours [...]. Le maire m'a cependant assuré que de nouveaux locaux seraient obtenus. Il reconnaît que la situation actuelle est intenable. D'une manière générale, les sentiments vis-à-vis de l'école supérieure de filles, depuis que cette dernière se trouve sous la conduite de Mlle Müller, sont devenus plus favorables, la fréquentation de l'école augmente constamment, et avec elle les besoins de l'établissement et les dépenses pour y faire face.

En effet, la fréquentation se relève petit à petit. À la rentrée 1881, les prévisions de Mlle Müller se sont avérées exactes, puisque 63 élèves franchirent les portes de l'établissement<sup>1365</sup>. Et son relèvement ne fait que commencer ! On compte 80 élèves à la rentrée 1882, « malgré l'école des sœurs, ouverte à Pâques [1882], et l'école protestante dirigée par Mlle Karl, une preuve que l'école municipale supérieure de filles répond à un réel besoin à Sainte-Marie-aux-Mines »<sup>1366</sup>. Cette augmentation s'est aussi faite malgré les locaux insuffisants, précise encore la directrice, qui adresse une énième supplique pour en obtenir de meilleurs. Le problème demeure lancinant. Au semestre d'été 1883, l'école primaire, qui a perdu un certain nombre d'élèves, passées en partie à l'école des sœurs, en partie à l'école supérieure de filles, cède une grande salle de classe à cette dernière<sup>1367</sup>.

En février 1884, le conseil de surveillance abandonne « provisoirement » l'idée d'une installation dans de nouveaux locaux, la Ville n'ayant les moyens ni de construire une nouvelle maison d'école, ni d'acheter un bâtiment déjà existant<sup>1368</sup>. Des travaux doivent permettre de parer au plus pressé par la construction d'une nouvelle salle de classe. La question de la subvention annuelle de l'État a trouvé une résolution plus favorable, avec son maintien à 3 520 Mark. En mars 1884, le montant passe à 3 682 Mark : le président de Haute-Alsace en avait demandé 3 900, mais pour le Ministère, l'octroi d'une telle somme est impossible si l'on ne veut pas diminuer la subvention accordée à une autre école supérieure de filles. Les 162 Mark supplémentaires servent à rémunérer un enseignant du *Realprogymnasium* (Lahm) pour des cours de littérature française.

---

<sup>1365</sup> ADBR 34AL1260, Mlle Müller au président de Haute-Alsace, 16.10.1881.

<sup>1366</sup> ADBR 34AL1261, Mlle Müller au président de Haute-Alsace, 28.10.1882.

<sup>1367</sup> ADBR 34AL1261, Mlle Müller au président de Haute-Alsace, 24.04.1883.

<sup>1368</sup> ADBR 34AL1261, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 17.02.1884.

Au printemps 1885, Mlle Müller revient sur la question des locaux et la nécessité de séparer l'école supérieure de filles de l'école élémentaire « si l'on veut que [l']établissement continue à prospérer et qu'il ne perde pas le caractère d'école supérieure »<sup>1369</sup>. Cette fois-ci, la directrice aboutit à un résultat, puisqu'à la rentrée suivante, on attribue « la petite aile droite du bâtiment de l'école » à l'usage exclusif de l'école supérieure de filles<sup>1370</sup>. Il a fallu, pour cela, supprimer une classe de l'école élémentaire, dont la maîtresse passe, par la même occasion, dans le personnel de l'établissement. Le besoin d'une nouvelle enseignante s'y fait justement sentir, car on attend un effectif dépassant la barre des 90 élèves. On retrouve les grandes heures du milieu des années 1870.

Provisoirement satisfaite de la situation matérielle de son établissement, la directrice s'emporte, à l'été 1886, lorsque la mairie réorganise les logements de fonction : elle considère que celui qui lui est proposé, au deuxième étage de l'aile affectée à l'école supérieure de filles, n'est pas « décent »... et elle serait prête à quitter Sainte-Marie-aux-Mines si on ne lui en donnait pas un meilleur ! Le maire (Baumgartner) n'en peut plus : « Mlle Müller est une de ces femmes à qui on donne le doigt et qui veulent prendre toute la main. Elle a souvent mis ma patience à l'épreuve, mais comme elle est une bonne enseignante, j'ai toujours cru devoir faire disparaître mon agacement devant le bon fonctionnement de l'école supérieure de filles. Aujourd'hui, la coupe est pleine, et si je reste maire, je refuserai toute conversation avec elle »<sup>1371</sup>. Si le directeur de cercle (Ott) déplore le caractère « nerveux » de la directrice, le conseiller scolaire Menzel, qui se rend sur place, donne raison à cette dernière. Elle prendra le logement prévu pour une autre enseignante. Autre bonne nouvelle pour la directrice : le fauteuil du maire de Sainte-Marie-aux-Mines change d'occupant, Kroeber succède à Baumgartner.

A l'automne 1887, la fréquentation atteint des sommets avec 111 élèves<sup>1372</sup>. « L'existence de l'école peut être considérée comme assurée » et le moment semble venu

---

<sup>1369</sup> AMSM, K.IV/1, « Rapport sur le développement de l'école supérieure des filles de Sainte-Marie-aux-Mines depuis le 1<sup>er</sup> juin 1880 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1885 » par Mlle Müller, en français.

<sup>1370</sup> AMSM, K.IV/1, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 28.11.1887.

<sup>1371</sup> ADBR 34AL1261, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines au directeur du cercle de Ribeuwillé, 27.07.1886.

<sup>1372</sup> ADBR 34AL1262, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 05.12.1887.

de demander une augmentation de salaire pour les enseignantes. Mlle Müller, qui gagne 2 000 Mark par an et dispose d'un logement de fonction, rappelle que son prédécesseur à la tête de l'école touchait 1 200 Mark de plus qu'elle ! Le conseil municipal est saisi de la question en mars 1888. Il se déclare tout disposé à augmenter la rémunération de la directrice et des trois enseignantes les plus anciennes, en reconnaissance du formidable travail de redressement qu'elles ont mené à bien. Seulement... les fonds doivent venir d'une hausse de la subvention annuelle de l'État<sup>1373</sup> ! Les hautes autorités scolaires, qui viennent de placer les écoles supérieures de filles sous leur surveillance directe, répondent en préconisant une hausse de l'écolage. Ce dernier apparaît, en effet, excessivement bas. Le conseil de surveillance étudie la question, demande des informations sur ce qui se fait dans d'autres villes et porte l'affaire devant le conseil municipal. À Saverne, à Sarreguemines, à Bouxwiller, on paie davantage, apprend-t-il. Un petit effort supplémentaire ne devrait pas effrayer la bourgeoisie sainte-marienne ! On fait donc passer l'écolage de 30 à 36 Mark par an pour les deux classes inférieures et de 50 à 60 Mark pour les deux classes supérieures (soit un alignement sur Saverne)<sup>1374</sup>. Cette augmentation ne peut cependant suffire à financer la hausse des salaires et comme la municipalité, où existe toujours un « parti hostile » à l'établissement, ne peut accepter de compléter sur ses propres fonds ce que le revenu de l'écolage ne couvre pas, il faut que l'État verse une subvention annuelle plus élevée. Celui-ci y consent : en 1888/89, l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines recevra 4 400 Mark, soit une augmentation d'un peu plus de 700 Mark, qui couvrent exceptionnellement l'intégralité de la hausse des rémunérations. L'année suivante, on descendra à 4 027 Mark.

En cette fin de décennie, l'effectif a encore progressé : 120 élèves à Pâques 1888, 124 en octobre 1889. Entre-temps, à Pâques 1889, on a créé une cinquième classe, qui a fait passer le cursus de huit à neuf années (*a parte* : la rentrée des classes se situe à Pâques depuis 1886). Une cinquième enseignante (la numérotation comprend la directrice) avait déjà été engagée à Pâques 1888. Une sixième rejoint l'établissement deux ans plus tard, grâce à une augmentation de la subvention municipale, alors que celle de l'État reste stable (4 077 Mark pour 1890/91). Cette dernière augmentera les années suivantes (4 250 Mark

---

<sup>1373</sup> Délibérations du conseil municipal de Sainte-Marie-aux-Mines, 24.03.1888.

<sup>1374</sup> Délibérations du conseil municipal de Sainte-Marie-aux-Mines, 20.06.1888.

en 1891/92, 4 610 à partir de 1892/93), même si l'effectif est légèrement moindre en ce début de décennie : entre 110 et 114 élèves. Cela n'empêche nullement une organisation en six classes pratiquement indépendantes les unes des autres de fonctionner depuis l'année 1890/91, ni ne dissuade Mlle Müller de revenir, en janvier 1891 puis en novembre 1892, à son projet de bâtiment propre à l'école supérieure de filles<sup>1375</sup>. Toujours en vain.

A quoi tient le creux de fréquentation ? En tous cas, pas à un recul de l'enseignement du français ! En effet, si le *Vogesenbote/Messenger des Vosges* (nouvelle dénomination du *Journal de Sainte-Marie-aux-Mines*, devenu bilingue) annonçait dans son numéro du 15 juin 1890 la suppression des cours de français dans les petites classes de la *Realschule*, de l'école supérieure des filles et de l'école des sœurs (Bellevue), il dut se dédire le dimanche suivant concernant le deuxième établissement, en publiant un rectificatif de sa directrice<sup>1376</sup>. Le journal progouvernemental n'a toutefois pas manqué de dire sa désapprobation devant un régime qui ne peut qu'entraver la germanisation du pays ! La baisse de fréquentation de l'école supérieure de filles trouve-t-elle alors son origine dans la « sorte de préoccupation d'en faire une façon d'école confessionnelle, ou tout au moins trop exclusivement protestante », que dénonce l'ancien maire Muhlenbeck en avril 1892<sup>1377</sup> ? Les statistiques confessionnelles montrent certes un recul de l'effectif catholique, mais pas très spectaculaire : il manque plus d'élèves du côté protestant... Quant à la fréquentation israélite, elle ne sera plus jamais aussi élevée que pendant cette période.

Qui sont ces élèves sur le plan ethnolinguistique ? En décembre 1893, Mlle Müller justifie ainsi le nombre jugé trop important d'heures de cours dans son établissement<sup>1378</sup> : « L'*Oberschulrat* impérial n'ignore pas combien est difficile l'enseignement en allemand dans toutes les matières et tous les niveaux avec des élèves majoritairement welsches, qui, en-dehors de l'école, parlent exclusivement soit le français soit le dialecte ». Il semble que la directrice place ici sous l'étiquette de welsches toutes les élèves qui ne parlent ni l'allemand ni l'alsacien à la maison, donc aussi certaines filles de la bourgeoisie alsacienne qui n'ont rien à voir avec les welsches « ethniques ». Quoiqu'il en soit, les problèmes

---

<sup>1375</sup> AMSM, K.IV/1, Mlle Müller au maire de Sainte-Marie-aux-Mines, 10.01.1891 et 28.11.1892.

<sup>1376</sup> *Vogesenbote*, 22.06.1890.

<sup>1377</sup> ADBR 34AL1263, le Dr. Muhlenbeck à un conseiller scol., 26.04.1892.

<sup>1378</sup> ADBR 34AL1263, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 12.12.1893.

linguistiques apparaissent récurrents – mais pas insurmontables – à la lecture des archives de l'administration scolaire.

En 1896/97, l'effectif retrouve le nombre de 120 élèves. Au tournant du siècle, elles sont 130. Entre-temps, en mai 1898, on célèbre dans la salle du théâtre les vingt-cinq années d'existence de l'école supérieure de filles : chœurs, danses, scènes de théâtre et discours retraçant l'histoire de l'établissement... avec *damnatio memoriae* du nom de Bockhorst (on mentionne rapidement l'existence d' « un directeur »). Mlle Müller connaît bientôt les pics de fréquentation du début des années 1900 (138 élèves en 1900/01 et 1903/04, 139 élèves en 1902/03), tandis que la subvention annuelle de l'État se maintient à son haut niveau (on passe de 4 610 à 4 600 Mark en 1900/01, soit une diminution insignifiante). Peut-on parler d'une réussite totale de Mlle Müller ? Sa personnalité contestée nous l'interdit. On a déjà évoqué la crise survenue avec le maire Baumgartner dans les derniers moments de son mandat. Mais l'hostilité envers la directrice existe également dans la population. À la rentrée 1892, Alexandre Zimmermann, fabricant, s'était plaint de l'exclusion de sa fille des cours d'anglais, condition, contestée, de son passage dans la première classe. Il finit par la retirer de l'établissement et écrivit alors (en français) à l'ancien conseiller scolaire de Colmar (Menzel) promu *Oberschulrat*<sup>1379</sup> :

Comme vous le savez, j'ai beaucoup insisté auprès de Mlle Muller et j'ai fait toutes les démarches nécessaires ; mais quoique tout le monde ait donné tort à cette irascible directrice, personne n'a osé lui imposer de rester dans la légalité vis-à-vis de mon enfant. [...] cette histoire d'école a fait et fait encore beaucoup de bruit. Il n'est pas une famille d'ici où l'on n'en parle, tout le monde m'appuie et donne tort à Mlle Muller qui, à cette occasion, a fait preuve, une fois de plus, de son caractère autocratique.

Treize ans plus tard, à la rentrée 1905, une contestation similaire est portée par le gendarme Lempert concernant le redoublement, jugé injuste, de sa fille<sup>1380</sup>. Les hautes autorités scolaires donnent raison à la directrice, en lui conseillant toutefois, pour l'avenir, quelques précautions. Un mouvement d'opinion se crée-t-il en faveur du plaignant débouté ? Toujours est-il que le conseil municipal pousse alors Mlle Müller vers la sortie,

---

<sup>1379</sup> ADBR 34AL1263, Alexandre Zimmermann à l'*Oberschulrat* Menzel, 22.06.1892, en français.

<sup>1380</sup> ADBR 34AL1264, le gendarme Lempert à l'*Oberschulrat*, 23.05.1905.

en conditionnant une augmentation de salaire à son départ à la retraite pour le 1<sup>er</sup> octobre 1905 ! La décision est maquillée pour ne pas vexer l'intéressée... qui souhaiterait finalement rester jusqu'en avril 1906, afin, explique-t-elle, de donner à la municipalité tout le temps nécessaire au règlement de sa succession<sup>1381</sup>. Le maire (Götel) présente alors la situation sans voile aux hautes autorités scolaires. Il n'explique cependant pas comment on en est arrivé là<sup>1382</sup> : « Je ne suis pas en mesure d'apprécier toutes les raisons qui se trouvent à l'origine de l'antipathie vis-à-vis de Mlle Müller. Je vois seulement que cette antipathie est un facteur réellement susceptible de nuire à l'école ».

Quant à la succession, elle est déjà réglée : on confiera l'école supérieure de filles au Dr. Hans Lienhart, le directeur vieil-alsacien et protestant de la *Realschule*<sup>1383</sup>. Il doit s'agir d'un essai, pour une durée d'un an, après quoi la municipalité choisira entre le nouveau et l'ancien mode de fonctionnement. Si le choix de Lienhart a le mérite de faire l'économie d'un salaire de directrice, il doit surtout redonner un certain capital de sympathie à l'établissement. En effet, l'homme « jouit d'une grande confiance auprès de la population de Sainte-Marie-aux-Mines », dont vient de témoigner la présence remarquée des familles autochtones à la fête de Schiller, qu'il a organisée avec le *Deutscher Sprachverein*. Par sa bonne connaissance du pays et de ses habitants, explique le maire, il a acquis l'intelligence du peuple et la compréhension des difficultés locales qui firent défaut à Mlle Müller, ce qui laisse présager d'une action efficace « dans l'intérêt de la culture allemande ». Les attentes sont nombreuses. Réussit-il à y répondre ? Muté à Strasbourg à l'été 1906, comme directeur de la *Realschule* Saint-Jean, il n'a pas eu le temps de laisser une empreinte profonde sur l'école supérieure de filles. Du côté de la fréquentation, rien ne bouge. On était descendu à 127 élèves en 1904/05, on est à 129 élèves en 1905/06 ; même stabilité pour l'effectif de chaque confession. Mais l'expérience n'a pas été un échec, puisqu'on propose au successeur de Lienhart à la *Realschule* de reprendre aussi la direction de l'école supérieure de filles. Il refuse.

La municipalité doit revenir à l'ancien système. Elle aimerait nommer directrice Mlle Agnes Meyer, une catholique active dans l'établissement depuis 1892. Les hautes

---

<sup>1381</sup> ADBR 34AL1264, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 18.07.1905.

<sup>1382</sup> ADBR 34AL1264, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines à l'*Oberschulrat*, 21.07.1905.

<sup>1383</sup> ADBR 34AL1264, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines à l'*Oberschulrat*, 21.06.1905.

autorités scolaires refusent. L'affaire traîne en longueur, pendant que Mlle Meyer prend les rênes de l'école à titre provisoire (elle en profite pour introduire un nouvel usage, la numérotation des classes de I à IX). La nouvelle directrice arrive en janvier 1907 : Mlle Clara Doering, née en 1864 dans la province de Posen, protestante, pourvue du diplôme de directrice. « Dans tous les cas, le conseil de surveillance s'est unanimement opposé à la nomination d'une dame âgée de plus de quarante ans au poste de directrice », écrivait le maire un an et demi plus tôt, alors qu'on s'impatientait de voir partir Mlle Müller (arrivée à Sainte-Marie-aux-Mines à l'âge de quarante ans en 1880). On est donc revenu sur ce principe, vraisemblablement en raison du parcours de Mlle Doering, active dans des écoles supérieures de filles alsaciennes (Colmar, Barr) depuis 1887.

Que dire des années Doering ? L'effectif reste stable, entre 121 et 133 élèves, et les prestations variables en fonction de la valeur des enseignantes. Lors de son inspection de septembre 1906, l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer déplore le manque de précision des réponses<sup>1384</sup>. Un an et demi plus tard, les choses se sont améliorées<sup>1385</sup>. Entre-temps, en 1907, on a déplacé la date de la rentrée de Pâques à l'automne, afin de s'aligner sur la plupart des établissements. À la rentrée 1909 (donc à l'automne), une dixième classe est créée, permettant aux élèves de poursuivre leur scolarité jusqu'à seize ans, âge d'entrée aux écoles normales<sup>1386</sup>. L'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines devient alors une école supérieure de filles complète... même si toutes les classes nous sont pas indépendantes, loin s'en faut : exemple extrême de combinaisons, la classe II et la nouvelle classe I ont tous leurs cours en commun. Nommée directrice de l'école municipale supérieure de filles de Thionville à Pâques 1912, Mlle Doering laisse derrière elle à Sainte-Marie-aux-Mines un établissement solide et mieux armé pour faire aux réformes qui s'annoncent dans l'enseignement secondaire des filles.

La direction provisoire revient alors à Mlle Adele von Troilo, active dans l'établissement depuis 1891. Comme Mlle Doering, c'est une Prussienne de la province de Posen, où elle est née la même année qu'elle. On arrête bientôt le nom de la nouvelle directrice : Mlle Emma Trill, directrice de l'école municipale supérieure de filles de

---

<sup>1384</sup> ADBR 34AL1264, rapport d'inspection de Luthmer, 29.12.1906.

<sup>1385</sup> ADBR 105AL2536, rapport d'inspection de Luthmer, 29.05.1908.

<sup>1386</sup> ADBR 105AL2536, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines à l'*Oberschulrat*, 19.12.1908.

Saverne depuis 1901. Première mauvaise nouvelle : avant même son arrivée à la rentrée 1907, l'État a décidé de faire passer sa subvention annuelle de 4 600 à 4 000 Mark. Seconde mauvaise nouvelle : il y a un malaise autour de l'école supérieure de filles. C'est, en tous cas, ce que laissent penser les chiffres de la fréquentation, qui passe de 121 à 112 à la rentrée 1912, puis à 108 l'année suivante. C'est du côté protestant que vient la baisse. Mlle Trill serait-elle catholique ? Les prestations de l'établissement ne semblent pas atteintes. Au contraire, celui-ci fait « globalement une bonne impression » à Luthmer lors de son inspection de mars 1914.

On ne sait pas grand-chose sur les années suivantes, les archives de l'administration scolaire concernant l'établissement pendant la Première Guerre mondiale n'ayant pas été conservées. La lacune apparaît d'autant plus regrettable que les informations qu'elles renfermaient auraient forcément été d'un grand intérêt, s'agissant d'une des rares écoles supérieures de filles se trouvant sous le feu ennemi. L'historien de Sainte-Marie-aux-Mines Jean-Paul Patris indique que les locaux de l'école supérieure de filles furent réquisitionnés par l'armée et que les classes furent « réparties "quartier Rohmer", puis dans les locaux de l'ancienne perception, rue Kroeber-Imlin »<sup>1387</sup>. La réquisition date probablement du déclenchement du conflit. L'installation rue Kroeber-Imlin a lieu en octobre 1916<sup>1388</sup>. Un événement dramatique a eu lieu trois mois plus tôt : le décès de Mlle Hedwig Zimmerlich, enseignante-remplaçante, tuée par un obus le 21 juillet 1916.

À l'automne 1917, dans un rapport d'inspection, Luthmer note que Sainte-Marie-aux-Mines n'a plus été bombardée depuis lors<sup>1389</sup>. Il trouve dans l'établissement du bon et du moins bon. En tous cas, l'enseignement ne semble pas pâtir du conflit. On ne peut pas en dire autant de l'effectif : il n'y a alors que 76 élèves. Cela a l'avantage de ne pas surcharger les locaux provisoires... et le désavantage de donner l'idée aux hautes autorités scolaires de diminuer la subvention de l'État. Finalement, on la maintient quand même à 4 000 Mark jusqu'à la fin de la guerre. Malgré la baisse de fréquentation, l'établissement

---

<sup>1387</sup> PATRIS Jean-Paul, *Les écoles à travers les âges dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines*, Sainte-Marie-aux-Mines, Patris Jean-Paul, Musée de l'école d'Echery, 1985, p. 40.

<sup>1388</sup> ADBR 105AL2536, Mlle Trill à l'*Oberschulrat*, 16.10.1916. La directrice parle d'une « maison Kroeber », N°16 rue d'Echery, mais on sait par ailleurs (note ci-dessous) qu'il s'agit bien du bâtiment de la rue Kroeber-Imlin.

<sup>1389</sup> ADBR 105AL2536, rapport d'inspection de Luthmer, 12.11.1917.

était resté jusqu'au bout une école supérieure de filles, quand d'autres avaient dû revêtir l'appellation de *gehobene Mädchenschule*. Après la guerre, il devient une école primaire supérieure.

## (2) Sarreguemines, face à Sainte-Chrétienne (1874)

Dans son rapport du 25 juin 1872 sur les subventions à accorder aux institutions de filles pour en faire des écoles supérieures de filles allemandes, le président de Lorraine est déjà en mesure de demander 1 420 Francs pour le pensionnat des demoiselles de Lavenue à Sarreguemines, dont la directrice est « prête à se conformer aux exigences des autorités »<sup>1390</sup>. Le président supérieur est satisfait du montant avancé, qui « semble correspondre à l'importance de la localité »<sup>1391</sup>. Il faut maintenant examiner le plan d'études. Le directeur du cercle de Sarreguemines (von der Goltz) le transmet à Metz en septembre 1872, avec la remarque suivante<sup>1392</sup> :

Le pensionnat des demoiselles de Lavenue se trouve dans une certaine opposition à l'école supérieure de filles dirigée par les sœurs. Les demoiselles de Lavenue se sont toujours soumises aux exigences des autorités allemandes, à la demande desquelles elles ont engagé une enseignante allemande diplômée dès l'année 1870. Ces dames ont d'autant plus besoin de notre soutien qu'elles perdent toujours plus d'élèves autochtones depuis qu'elles reçoivent des enfants allemands.

La présidence de Lorraine relève plusieurs points à amender dans le plan d'études et renvoie celui-ci à Sarreguemines. Le plan d'études modifié n'est présenté à Metz qu'au milieu du mois de novembre. Le directeur de cercle ajoute alors<sup>1393</sup> :

---

<sup>1390</sup> ADBR 34AL1467, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 25.06.1872.

<sup>1391</sup> ADBR 34AL1467, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Lorraine, 08.07.1872.

<sup>1392</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 18.09.1872.

<sup>1393</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 19.11.1872.

En ce qui concerne le personnel enseignant, je me permets de présenter les demoiselles Eugénie et Félicité de Lavenue, ainsi que l'instituteur Brodmann, de l'école élémentaire catholique. Ce dernier me semble bien qualifié pour enseigner dans une école supérieure de filles et a déjà enseigné de longues années avec succès. En outre, les demoiselles de Lavenue envisagent d'engager encore une enseignante allemande [...]. Une subvention de l'État est absolument nécessaire pour cette école, à laquelle les fonctionnaires allemands du lieu confient déjà sans la moindre inquiétude leurs filles.

Le président de Lorraine veut savoir si les demoiselles de Lavenue parlent l'allemand. Le directeur de cercle, qui commence par rappeler que les consignes de Strasbourg sont de subventionner autant que possible des institutions déjà existantes, répond que « les demoiselles de Lavenue ne possèdent certes pas complètement l'allemand, mais sont prêtes à se conformer à toutes les exigences du gouvernement allemand<sup>1394</sup>. Leur établissement peut donc tout à fait servir de base pour une transformation progressive en école allemande. Le directeur de cercle rappelle également l'urgence de la situation : « L'école compte actuellement 34 élèves et souffre grandement de la concurrence de l'école supérieure de filles privée des *sœurs de Ste. Chrétienne*. Ces dernières enseignent notamment dans l'esprit français et leur institution a donc la préférence des autochtones francophiles ».

En janvier 1873, le président de Lorraine renouvelle sa demande de subvention au président supérieur, en l'informant que « les demoiselles de Lavenue transformeront leur pensionnat en une école supérieure de filles de trois classes, pour des filles de six à quatorze ans »<sup>1395</sup>. La subvention annuelle de 1 420 Francs est octroyée en février, avec une subvention extraordinaire de 355 Francs. Entre-temps, le directeur du cercle Sarreguemines a cependant revu ses estimations à la hausse, et demande désormais une subvention annuelle de 2 000 Francs, pour pouvoir rémunérer les cours de quelques enseignants du collège de la ville. Metz demande des renseignements complémentaires, apprend que l'école compte alors 45 élèves avec une augmentation probable pour Pâques et décide de transmettre la requête à Strasbourg. La subvention de 2 000 Francs est accordée sans discussion en avril 1873. La directrice de l'institution, Mlle Eugénie de

---

<sup>1394</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 21.12.1872.

<sup>1395</sup> ADBR 34AL1465, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 03.01.1873.

Lavenue, accepte alors d'engager une seconde enseignante allemande. Le *Ministerialrat* Dr. Baumeister à Strasbourg note qu'elle « deviendra de ce fait la seule Lorraine » de l'établissement, ce qui indique que la nouvelle enseignante doit remplacer sa sœur cadette, Mlle Félicité de Lavenue<sup>1396</sup>.

Les autorités se réjouissent. Les choses s'avèrent toutefois plus compliquées que prévu. La directrice autochtone et les deux enseignantes allemandes ont du mal à travailler ensemble. Les secondes dénoncent de nombreux manques, qui inquiètent la présidence supérieure en juin 1873. Le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) est chargé d'examiner la véracité des insuffisances dénoncées par les enseignantes. L'inspection se fait dans une école de 37 élèves, à savoir 12 filles de fonctionnaires allemands de Sarreguemines, 6 de commerçants de Sarrebruck et 19 de commerçants et artisans autochtones<sup>1397</sup>. Deux jeunes garçons fréquentent l'établissement ainsi que deux filles déjà âgées qui n'assistent qu'aux cours d'allemand. « Les locaux scolaires sont bas et petits, indignes d'une école supérieure de filles subventionnée », et le matériel d'enseignement fait cruellement défaut. « L'internat se compose de sept élèves, dont les chambres sont de basses mansardes. L'école de Mademoiselle de Lavenue donne dans l'ensemble une impression de grande misère ». La directrice ne suit pas précisément le plan d'études autorisé : elle a notamment augmenté de sept heures les cours de français dans la classe supérieure ! Le conseiller scolaire conclut de sa visite de différentes heures de cours que les prestations ne correspondent pas aux exigences dans plusieurs matières. Trois raisons principales sont données à ces manques :

L'établissement de Mademoiselle de Lavenue a connu une transformation complète durant l'hiver dernier et a besoin de temps pour s'habituer à sa nouvelle forme. En outre, les enseignants du collège n'ont commencé leurs cours qu'à Pâques. Une autre raison importante réside dans le fait que Mademoiselle de Lavenue n'a pas entièrement assumé ses devoirs. Elle a été formée selon le modèle français et semble ne se rendre compte que maintenant de ce qu'est l'enseignement dans une école allemande. Les enseignantes Bausch et Detroit sont suffisamment qualifiées pour œuvrer dans une école supérieure de filles, mais elles ont besoin d'un contrôle strict que Mademoiselle de Lavenue a été incapable d'exercer jusqu'à présent [...]. L'enseignement serait également meilleur et l'influence

---

<sup>1396</sup> ADBR 34AL1467, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 16.04.1873, note du *Ministerialrat* Dr. Baumeister, 19.04.1873.

<sup>1397</sup> ADBR 34AL1467, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 12.07.1873.

pédagogique sur les élèves plus forte, si la discorde ne régnait pas entre la directrice d'une part et les enseignantes Bausch et Detroit d'autre part, avec une responsabilité qui semble partagée entre les deux parties. Les deux enseignantes quitteront bientôt l'établissement pour cette raison.

La présidence de Lorraine estime qu'une telle école ne mérite pas une subvention de 2 000 Francs. Elle défend la solution préconisée par le directeur du cercle de Sarreguemines de ne plus verser cette contribution à partir du 1<sup>er</sup> septembre que si un certain nombre de changements interviennent d'ici là : acquisition de locaux convenables et du matériel scolaire nécessaire ; formation d'un comité de surveillance pour épauler Mlle de Lavenue. Il faudrait également que l'une des enseignantes soit remplacée par l'instituteur Julius Brodmann, qui quitterait de ce fait l'école primaire pour intégrer le personnel enseignant de l'école supérieure de filles. Il en deviendrait le directeur technique. Cette mesure entraînerait cependant une modification importante de la situation financière. Metz demande par conséquent un doublement de la subvention de l'État, c'est-à-dire son passage à 4 000 Francs (3 200 Mark). Le président supérieur approuve le plan.

Les sacrifices demandés à la directrice s'avèrent toutefois trop lourds. Au début du mois de septembre 1873, le directeur de cercle informe Metz que Mlle de Lavenue a décidé de fermer son établissement<sup>1398</sup>. Il demande une aide de l'État pour fonder en toute urgence une nouvelle école supérieure, au risque de voir les élèves autochtones entrer définitivement dans le giron du pensionnat Sainte-Chrétienne<sup>1399</sup>. Le directeur de cercle espère bien obtenir l'assentiment de la municipalité, et peut-être même le maintien de la subvention de 400 Francs que cette dernière avait consentie à Mlle de Lavenue. Si l'État reste de son côté sur une subvention à 4 000 Francs, cela devrait suffire pour maintenir l'établissement à flot. Le président supérieur approuve le projet et demande si une municipalisation ne pourrait pas être obtenue. Le maire (Jaunez) s'y déclare favorable, mais il échoue à convaincre le conseil municipal, comme il en informe (en français) le directeur de cercle au milieu du mois d'octobre<sup>1400</sup> : « Malgré tous mes efforts, le conseil

---

<sup>1398</sup> Le 27.09.1873, Mlle Eugénie de Lavenue demande au président supérieur d'Alsace-Lorraine un dédommagement de 2 000 Francs pour les pertes subies suite à l'annexion (ADBR 34AL1467). Elle peut compter sur le soutien du directeur du cercle de Sarreguemines. Le 16.11.1873, le président supérieur lui accorde 1 000 Francs.

<sup>1399</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 09.09.1873.

<sup>1400</sup> ADBR 34AL1465, le maire de Sarreguemines au directeur du cercle, 11.10.1873.

municipal n'a pas voulu accorder le titre d'école municipale à l'institution de Lavenue, tout en accordant la pension de 400 Francs comme avant. Je regrette de n'avoir pu vous être agréable, mais il y a la cabale cléricale dans toute la force du mot »<sup>1401</sup>.

Par ailleurs, il y a le problème de la direction. Julius Brodmann est prêt à diriger l'établissement à titre provisoire pendant un semestre voire une année, mais il abandonnerait alors son poste d'instituteur principal (directeur) de l'école primaire catholique pendant la même durée, or trouver un remplaçant ne s'annonce pas chose aisée. Fin octobre, le président de Lorraine considère toutefois que priorité doit être donnée à l'école supérieure de filles, car les élèves attendent la reprise des cours depuis un mois et risquent d'être envoyées chez les sœurs si la situation venait à se prolonger<sup>1402</sup>. Le président supérieur est d'accord et maintient sa subvention annuelle à 4 000 Francs, auxquels il ajoute 1 000 Francs de subvention extraordinaire pour les frais d'installation.

Le 17 novembre 1873, le président de Lorraine décrète l'ouverture de l'école, qui a lieu deux jours plus tard « par un discours de Monsieur le directeur de cercle dans la maison d'école, devant les élèves rassemblées et en présence des membres du conseil de surveillance » – ce dernier est composé du directeur de cercle, de l'inspecteur scolaire, du directeur Brodmann, de deux pères de familles et du maire de Sarreguemines<sup>1403</sup>. Un nouveau plan d'études est élaboré en décembre, dont l'introduction dit bien ce que l'on attend de l'établissement : « L'amour sincère de Dieu et du prochain, de l'empereur, de sa maison et de la patrie doivent être éveillés et encouragés ». Comme dans le plan d'études précédent, il y a toujours trois classes. Le personnel est composé du directeur, d'une enseignante<sup>1404</sup>, de trois enseignants du lycée et d'un instituteur de l'école primaire protestante.

En avril 1874, le directeur du cercle constate avec satisfaction<sup>1405</sup> : « L'école supérieure de filles dirigée par Monsieur Brodmann à Sarreguemines se développe

---

<sup>1401</sup> La décision du conseil municipal du 11.10.1873 relative au soutien et à la municipalisation de l'ancien pensionnat des demoiselles de Lavenue est publiée dans : KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 212.

<sup>1402</sup> ADBR 34AL1467, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 31.10.1873.

<sup>1403</sup> ADBR 34AL1465, Brodmann au président de Lorraine, 20.08.1874.

<sup>1404</sup> Le poste n'est pourvu qu'en janvier 1874.

<sup>1405</sup> ADBR 34AL1467, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 10.04.1874.

lentement mais sûrement ». L'établissement accueille 35 élèves et son conseil de surveillance compte sur une augmentation de la fréquentation pour financer un nouveau poste d'enseignante, dont la création à Pâques 1874 doit mettre un terme aux combinaisons de classes pour certains cours. À la même époque, les négociations en vue d'une municipalisation vont bon train. Cette dernière est votée le 13 juin 1874, avec cependant la condition, très restrictive, selon laquelle la Ville ne versera jamais plus de 400 Francs (320 Mark) de subvention annuelle<sup>1406</sup>.

À la fin de l'année scolaire, Brodmann est d'accord pour renoncer à son poste à l'école primaire et être nommé directeur de l'école supérieure de filles à titre définitif. Le 20 août, il envoie à la présidence de Lorraine un rapport sur le déroulement de l'année scolaire 1873/74, dans lequel on apprend notamment que « la fête de l'anniversaire de Sa Majesté l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup> a été célébrée publiquement et solennellement le 22 mars par des chants et des récitations » et que le directeur a tenu à cette occasion un discours « dans lequel furent présentées les étapes principales de l'essor de la maison des Hohenzollern et l'activité bienfaisante de ces derniers pour toute l'Allemagne ». Brodmann souhaite faire imprimer le rapport, mais l'État n'a pas de fonds à engager pour cela.

Point négatif, la part des autochtones a fortement chuté depuis le départ de Mlle de Lavenue, comme le montre un rapport d'inspection du conseiller scolaire de Metz (Schmidt) d'août 1874<sup>1407</sup> : « *Troisième classe*. 20 élèves âgées de six à neuf ans, 6 sont autochtones. [...] *Deuxième classe*. 11 élèves âgées de neuf à treize ans, parmi lesquelles une autochtone et une autre qui vient de France. [...] *Première classe*. 7 élèves âgées de treize à seize ans, aucune autochtone ». L'équipement de la troisième classe laisse à désirer, car « les enfants sont assis à une table les uns en face des autres, ce qui entraîne de l'inattention ». Sur le plan de l'enseignement, le conseiller scolaire relève la faiblesse d'une des deux enseignantes. Le conseil de surveillance décide de son renvoi pour Pâques 1875. Entre-temps, la présidence de Lorraine apprend que sur les 42 élèves de novembre 1874, 5 sont des garçons. Le directeur de cercle obtient l'autorisation pour cette pratique, qui concerne surtout des juifs. Le matériel d'enseignement, dont la pauvreté avait été

---

<sup>1406</sup> La décision du conseil municipal du 13.06.1874 relative au soutien et à la municipalisation de l'ancien pensionnat des demoiselles de Lavenue est publiée dans : KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 212-213.

<sup>1407</sup> ADBR 34AL1465, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 18.08.1874.

critiquée en 1873, s'enrichit grâce une subvention extraordinaire de l'État à hauteur de 1 000 Francs (800 Mark).

Mais un nouveau problème commence alors à poindre, humain celui-ci. En février 1875, le directeur de cercle signale que les parents se plaignent depuis quelque temps de l'attitude du directeur. Le conseil de surveillance, où les deux pères, notamment le notaire Wantzen, confirment la véracité des faits reprochés (essentiellement des propos déplacés), demande au président de Lorraine d'envoyer un commissaire. Lorsque le conseiller scolaire de Metz se rend sur place, le notaire Wantzen reconnaît une amélioration du comportement de Brodmann. Le conseil de surveillance ne demande plus son départ, mais un blâme. La visite des cours montre un enseignant très calme, lequel attribue ses écarts passés à des ennuis de santé. L'affaire en reste là. Quatre ans plus tard, le directeur de cercle (von der Goltz) note parmi les trois raisons qui justifient l'augmentation du salaire de Brodmann<sup>1408</sup> : « Brodmann consacre à l'établissement, avec un rare dévouement, l'ensemble de ses forces. Malgré un caractère difficile, il a su gagner, notamment par ses prestations personnelles, la considération et la reconnaissance de toutes les personnes impartiales ». Dans une note en marge, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) confirme le propos. En juillet 1878, le même concluait un rapport d'inspection en écrivant que « les prestations de l'école supérieure de filles [pouvaient] dans l'ensemble être qualifiées de satisfaisantes »<sup>1409</sup>.

Le temps semble toutefois venu de lui donner un nouveau développement. En mai 1879, une pétition (39 signatures) demande au président supérieur la création de classes supplémentaires, au minimum une classe supérieure pour permettre une scolarité jusqu'à seize ans. L'inspecteur scolaire de cercle (Steiger) aimerait appuyer la requête, mais précise que des classes supplémentaires signifieraient une augmentation des dépenses de personnel pour laquelle l'établissement ne dispose d'aucun fonds. À la demande du directeur de cercle, le président de Lorraine sollicite donc en juillet 1879 une augmentation de la subvention. Le président supérieur répond que l'école supérieure de filles de Sarreguemines reçoit déjà une des subventions les plus élevées d'Alsace-Lorraine, après

---

<sup>1408</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 10.05.1879.

<sup>1409</sup> ADBR 34AL1465, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 18.08.1878.

Metz, Strasbourg et Mulhouse et à égalité avec Sainte-Marie-aux-Mines : elle était passée en avril 1877 de 3 200 à 3 520 Mark pour améliorer le salaire des enseignantes. L'école n'a d'ailleurs pas connu d'augmentation fulgurante de son effectif. À la rentrée 1879, elle accueille 44 élèves (33 protestantes, 11 catholiques) et le nombre des autochtones reste faible (16), même s'il a remonté depuis 1873/74. En février 1880, suite à des plaintes sur les prestations de l'établissement, le Ministère d'Alsace-Lorraine programme une visite du *Ministerialrat* Schollenbruch et du conseiller scolaire de Metz (Schmidt). Le résultat de leur inspection est « triste »<sup>1410</sup> : « La plupart des matières sont négligées et la discipline, tant extérieure qu'intérieure, fait défaut. Le développement intellectuel et linguistique se situe à un niveau très bas. Il n'y a pas de véritable direction. Chaque enseignant travaille pour lui, selon ses capacités et son bon plaisir [...]. Il apparaît avec évidence que la raison principale de cette situation est l'incapacité de Monsieur Brodmann à diriger ».

Au vu de ce rapport, le Ministère considère qu'un changement de direction est nécessaire. Il demande au président de Lorraine de trouver un autre poste à Brodmann et si cela s'avère impossible, de le mettre à la retraite. C'est cette dernière solution qui est finalement choisie en mars 1881 (mise à la retraite pour le 1<sup>er</sup> octobre). Il s'agit dès lors de préparer la rentrée suivante.

Au printemps 1881, un projet insolite voit le jour, soutenu à la fois par la municipalité et un nouveau directeur de cercle (von Kramer). Il s'agit de fusionner l'école municipale supérieure de filles et celle des Sœurs de Sainte-Chrétienne<sup>1411</sup> : le directeur serait un catholique laïque, les filles seraient séparées selon la confession pour les matières « sensibles », etc. Tous les membres du conseil de surveillance approuvent ce plan, à l'exception du président du tribunal de première instance Krieger. Ce dernier mène la fronde en faisant signer une pétition qui est envoyée au *Statthalter* à la fin du mois de juin – on y égratigne le directeur de cercle, qui a mis sa fille à l'école des sœurs. Elle fait apparaître que les parents des élèves de l'école municipale supérieure de filles s'opposent en bloc au projet. À Metz, on est très perplexe. Si fusion il doit avoir lieu, le moment ne semble pas encore venu. À Strasbourg, le Ministère met en avant des obstacles qui

---

<sup>1410</sup> ADBR 34AL1465, rapport d'inspection du *Ministerialrat* Schollenbruch, 27.03.1880.

<sup>1411</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 20.06.1881.

paraissent insurmontables. Fin juillet, on revient à une classique question de succession. Des annonces sont insérées dans les journaux de Cologne et Trèves. Le conseil de surveillance veut une directrice. Il choisit à l'unanimité Mlle Auguste Dembowski, une protestante née trente ans plus tôt à Königsberg (Prusse-Orientale). Condition indispensable pour diriger une école supérieure de filles en Lorraine : elle parle le français avec un très bon accent. Le directeur de cercle remarque peu après la rentrée<sup>1412</sup> :

Le changement de personne à la tête de l'école supérieure de filles de Sarreguemines a récemment mis à la lumière du jour les manques en terme d'organisation dont elle a toujours souffert et qui ont jusqu'à présent empêché son développement prospère. L'école supérieure de filles n'était en effet rien d'autre qu'une école privée créée par l'ancien directeur Brodmann avec des subventions de l'État et de la Ville et qui n'avait de communale que le nom.

La nouvelle directrice montre elle aussi des faiblesses. Dès la fin du mois de novembre, Mlle Dembowski demande au président de Lorraine l'autorisation d'abandonner ses fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 1882, car sa santé déjà très affectée par toutes les difficultés rencontrées et elle pense ne pas pouvoir tenir jusqu'à Pâques. Elle sera bien obligée, car sa requête se voit opposer un refus. En janvier 1882, elle présente sa démission pour le 1<sup>er</sup> avril 1882. La plupart des membres du conseil de surveillance signent alors une pétition pour demander qu'il n'en soit pas tenu compte et le directeur de cercle réussit à faire revenir Mlle Dembowski sur sa décision. L'inspecteur scolaire de cercle (Steiger) n'a pas eu connaissance de la pétition, et même si cela avait été le cas, il ne l'aurait de toute façon pas signée, écrira-t-il début février dans un rapport où il se déclare hostile à la nomination définitive de la directrice après son année d'essai, notamment en raison de ses mauvaises relations avec les enseignantes, qui viennent en grande partie de sa faute<sup>1413</sup>.

Le directeur de cercle est quant à lui un fervent soutien de cette nomination. Début juillet 1880, s'il remarque dans un rapport d'inspection que la discipline n'est pas

---

<sup>1412</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 01.11.1881. La décision du conseil municipal en ce sens, prise le 23.05.1881, est publiée dans : KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 235. Les édiles actent du fait que « l'école supérieure de jeunes filles locale n'a pas pu atteindre jusqu'ici le résultat escompté, car le nombre d'élèves est resté trop minime pour permettre une bonne organisation » (traduction Joseph Klein).

<sup>1413</sup> ADBR 34AL1466, l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 07.02.1882.

entièrement satisfaisante, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) reconnaît tout de même que Mlle Dembowski a relevé l'école... mais il apprend également par le directeur de cercle qu'elle vient de donner sa démission pour la fin de l'année scolaire !

Pour lui succéder, les autorités pensent à deux directrices qui ont déjà fait leurs preuves dans des établissements alsaciens-lorrains : Mlle Agnes Martin (Saxonne) à Wasselonne et Mlle Gertrud Schottky (Silésienne). La première se laisse aisément convaincre d'abandonner son établissement pour gagner une localité offrant de meilleures perspectives. À la rentrée 1882, elle prend donc la direction de l'école municipale supérieure de filles de Sarreguemines, qui gagne en même temps une quatrième classe avec son enseignante<sup>1414</sup>. La première année de Mlle Martin à la tête de l'école est dominée par la question des locaux. L'ancienne maison d'habitation de la *Kasernenstrasse* (actuellement rue des Généraux Crémer), louée par l'épicier Nicolay depuis la reprise de l'école par le directeur Brodmann (logement au rez-de-chaussée, classes à l'étage)<sup>1415</sup>, s'avère en effet absolument inadaptée, tant pour un usage scolaire que pour le logement du personnel (la directrice plus une enseignante). En janvier 1883, le conseil de surveillance demande l'autorisation de déménager l'établissement dans un bâtiment situé de l'autre côté de la rue, alors loué par l'administration postale, mais qui doit être libéré pour le 1<sup>er</sup> septembre 1883. Le seul frein est financier. Aussi, une augmentation de la subvention de l'État à hauteur de 5358 Mark est sollicitée... et obtenue.

Peu avant le déménagement, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) note dans un rapport d'inspection<sup>1416</sup> : « L'école s'est quelque peu améliorée sous la direction de sa dirigeante actuelle, Mademoiselle Martin, mais elle se trouve encore au stade de la transition entre l'école de trois classes qu'elle était jusqu'à l'année précédente et l'école de quatre classes qu'elle est désormais ». Le conseiller scolaire relève également que les 43 élèves « sont toutes protestantes, à l'exception de trois catholiques », ce qui pose question pour un établissement non-confessionnel. D'ailleurs, lorsque Mlle Martin demande en octobre 1883 sa nomination définitive, arguant notamment de ses résultats en termes de fréquentation (passage de 37 à 50 élèves), on sollicite l'avis du conseil presbytéral de la

---

<sup>1414</sup> Les travaux d'aménagement ont été effectués durant l'hiver 1881/82.

<sup>1415</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 236.

<sup>1416</sup> ADBR 34AL1466, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 31.08.1883.

paroisse protestante. Pour sortir de l'écueil communautaire, le conseil de surveillance demande en décembre 1885 au président de Lorraine d'intervenir auprès de l'évêque de Metz pour obtenir que l'archiprêtre de Sarreguemines donne des cours dans l'établissement. Le prélat repousse la requête, car y accéder serait donner son onction à une école dont il désapprouve le principe de mixité confessionnelle.

La rentrée 1883, en plus d'avoir été celle du déménagement de l'école, fut également celle d'un nouveau développement de son organisation, avec la formation, dans la première classe, d'une section supérieure pour les élèves de quatorze à seize ans (I A). À la rentrée 1885, après avoir terminé l'année précédente avec 64 élèves, la directrice estime le moment venu de créer une cinquième classe. Le directeur de cercle (von Kramer) soutient la demande, mais la présidence de Lorraine ne suit pas : créer un cinquième poste d'enseignante paraît prématuré. Ce dernier et la création de la cinquième classe sont finalement autorisés pour la rentrée 1887. Quelques mois plus tard (janvier 1888), l'école passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires, lesquelles font repasser à quatre le nombre des classes à la rentrée 1889, avec une subvention annuelle de l'État abaissée à 4300 Mark. Une enseignante doit partir. On réussit malgré tout à former une section supérieure à l'intérieur de la première classe pour certaines matières (français, anglais, allemand), en attendant de pouvoir rouvrir une cinquième classe. Le conseil de surveillance et la directrice essaient de l'obtenir pour la rentrée 1890. En vain. L'école accueille pourtant 79 élèves (64 protestantes, 11 catholiques, 4 juives). À la rentrée suivante, avec 82 élèves (69p 9c 4j), les hautes autorités scolaires donnent finalement leur accord. Le nombre des enseignantes est à nouveau de cinq.

Deux ans plus tard, en septembre 1893, la directrice maintient son effectif (82) grâce à l'autorisation d'accueillir des garçons dans la classe inférieure<sup>1417</sup> : ils sont 9 en cette première année, soit environ un élève sur dix. La subvention de l'État ne suit pas la hausse de la fréquentation. Au contraire. En avril 1895, alors que l'établissement compte 88 élèves, Strasbourg décide de la descendre à hauteur de 4 000 Mark à partir de l'année scolaire 1895/96 et la protestation du conseil de surveillance n'y fera rien. Il s'agit là du niveau qu'elle conservera jusqu'à la fin de la guerre, ce qui n'exclut pas quelques

---

<sup>1417</sup> ADBR 34AL1468, Mlle Martin à l'*Oberschulrat*, 08.09.1893.

subventions extraordinaires, comme les 100 Mark accordés à deux enseignantes remplaçantes (chacune) en mars 1897, les 230 Mark consentis le même mois à la mairie de Sarreguemines pour la réalisation de travaux ou les 500 Mark octroyés en avril 1908 pour l'acquisition de matériel d'enseignement. Par ailleurs, depuis l'année scolaire 1896/97, la Ville verse une subvention de 820 Mark. Est-ce à dire qu'on passe alors d'une municipalisation nominale à une municipalisation effective ? Ce serait aller trop vite en besogne. Le directeur de cercle (Weinmann) évoque en mai 1899 la persistance au conseil municipal d'une « vive hostilité à l'encontre de l'école supérieure de filles », motivée par la préférence accordée au pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne<sup>1418</sup>. Malgré tout, une légère inflexion commence à se dessiner : la subvention de la Ville passe à 920 Mark pour 1900, 1 086 Mark pour 1903, année de la validation par le conseil municipal d'une échelle des salaires<sup>1419</sup>, 2 000 Mark pour 1907. D'autres versements s'ajoutent encore à ces sommes<sup>1420</sup>. La mairie prend donc conscience de l'importance de l'établissement. Après une chute brutale du nombre des élèves en 1896 (68) puis une timide remontée au cours des années suivantes (75, 78, 79), l'école retrouve un haut niveau de fréquentation en 1901 (92). On frôle les 100 en 1904 (99) et on les dépasse confortablement en 1905 (112).

Cette progression trouve son origine principale dans une meilleure représentation des groupes confessionnels minoritaires : en 1898, on comptait 58 protestantes, 11 israélites et 6 catholiques ; en 1905, 69 protestantes, 24 israélites, 19 catholiques. Est-ce l'arrivée de la catholique Therese Schorn à la tête de l'établissement (sept. 1898) qui a fait bouger les lignes ? De confession différente, la directrice demeure une Vieille-Allemande (originaire de la région de Cologne). Comme Mlle Martin, elle arrive avec l'expérience de la direction (Phalsbourg).

En mars 1909, le maire de Sarreguemines écrit aux hautes autorités scolaires pour leur dire sa volonté de faire de l'école supérieure de filles une école « véritablement municipale » en la soumettant directement au conseil municipal et en reléguant le conseil de surveillance à un rôle d'organe consultatif<sup>1421</sup>. Le directeur de cercle estime que le

---

<sup>1418</sup> ADBR 34AL1469, le directeur du cercle de Sarreguemines à l'*Oberschulrat*, 21.05.1899.

<sup>1419</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarreguemines, 15.01.1903.

<sup>1420</sup> ADBR 34AL1470, le maire de Sarreguemines à l'*Oberschulrat*, 19.06.1909.

<sup>1421</sup> ADBR 34AL1470, le maire de Sarreguemines à l'*Oberschulrat*, 08.03.1909.

moment n'est pas encore venu, car le conseil municipal demeure globalement mal disposé envers l'établissement. Mieux vaut laisser ce dernier entre les mains bienveillantes de son conseil de surveillance ! Mlle Schorn s'apprête à la même époque à quitter l'établissement. En mai 1909 lui succède une protestante, Mlle Luise Koch, native de Constance. Elle connaît déjà bien l'Alsace-Lorraine pour avoir enseigné dans les écoles supérieures de filles d'Altkirch et de Haguenau. Peu après son arrivée, elle demande que des négociations soient menées avec l'évêché de Metz pour qu'un prêtre puisse être chargé de l'enseignement religieux, « comme en Alsace »<sup>1422</sup>. Cette fois-ci, les négociations aboutissent. À partir de la rentrée 1909, un curé, mais aussi un pasteur et un rabbin viennent faire cours dans l'établissement. Autre signe de relative normalisation des rapports entre l'école et la population autochtone, l'augmentation de la subvention de la Ville au cours des années 1910, pour finir à un peu plus de 6700 Mark à la fin de la Première Guerre mondiale.

Si la décennie commence avec une fréquentation en berne depuis la baisse de 1908 (-17 élèves)<sup>1423</sup>, on frôle à nouveau la barre des 100 en octobre 1912 (99), malgré une fréquentation catholique qui s'est réduite comme peau de chagrin : 69 protestantes, 25 juives, 5 catholiques. Trois garçons figurent alors dans l'effectif. Leur présence dans l'établissement, autorisée en 1893 puis interdite en raison de l'opposition du conseil municipal à l'idée de mixité, vient d'être à nouveau obtenue par Mlle Koch<sup>1424</sup>. En octobre 1913, les garçons sont 11 sur un effectif total de 110 élèves. Depuis le déménagement de 1883, la fréquentation a doublé, et les locaux montrent depuis quelque temps leurs limites. C'est ce que constate l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer lors d'une inspection en mai 1913. La directrice lui apprend à cette occasion que « la Ville envisage d'édifier une nouvelle construction pour l'école sur un terrain en face du lycée »<sup>1425</sup>. Le projet commence à prendre forme au printemps 1914... mais le déclenchement de la guerre annule tout.

---

<sup>1422</sup> ADBR 34AL1470, Mlle Koch à l'*Oberschulrat*, 25.07.1909.

<sup>1423</sup> ADBR 34AL1470, le directeur du cercle de Sarreguemines à l'*Oberschulrat*, 22.10.1908.

<sup>1424</sup> ADBR 105AL2628, Mlle Koch à l'*Oberschulrat*, 31.07.1912.

<sup>1425</sup> ADBR 105AL2628, rapport d'inspection de Luthmer, 09.05.1913.

La médiocrité du bâtiment le préserve d'une réquisition pour servir d'hôpital militaire<sup>1426</sup>. La rentrée 1914 peut donc avoir lieu à peu près normalement – il y a une augmentation de la circulation dans la rue devant l'école qui pose des problèmes de sécurité. Comme ailleurs, l'effectif augmente au cours du conflit, ce qui ne va pas sans aggraver l'exiguïté des locaux<sup>1427</sup> : 107 élèves en octobre 1915 (74 protestantes, 23 juives, 10 catholiques) dont 16 garçons ; 104 en octobre 1916 (66p 19j 19c) dont 11 garçons ; 127 en octobre 1917 (76p 26c 25j) dont 22 garçons. On constate le retour des catholiques, malgré le maintien de la direction entre des mains protestantes : à la rentrée 1915, Mlle Koch laisse la place à Mlle Elisabeth Kautz, née près de Saverne en 1874, fille d'un garde forestier poméranien. Les rapports détaillés qu'elle envoie aux hautes autorités scolaires sur la participation de l'établissement à l'effort de guerre (années 1916/17 et 1917/18) témoignent d'une forte imprégnation patriotique.

Au printemps 1915, l'adaptation à la réforme de l'enseignement secondaire féminin paraît impossible et la directrice avoue ne pas pouvoir se conformer aux nouvelles exigences. L'appartenance à la catégorie des écoles supérieures de filles est cependant maintenue à titre provisoire et la Ville finit par débloquer les fonds nécessaires à l'application de la réforme. Une sixième classe est même créée à la rentrée 1918, avec un nouveau poste d'enseignante. La municipalité met pour cela deux locaux à disposition dans le bâtiment du *Gaswerk*, situé face à l'école. Le 22 novembre 1918, les troupes françaises réquisitionnent le bâtiment principal<sup>1428</sup>.

### (3) Saverne, la municipalisation inattendue (1876)

Au printemps 1872, l'inspecteur scolaire du cercle de Saverne (Zänker) ne trouve dans le chef-lieu aucune institution ressemblant de près ou de loin à une école supérieure

---

<sup>1426</sup> ADBR 105AL2629, Mlle Koch à l'*Oberschulrat*, 12.09.1914.

<sup>1427</sup> ADBR 105AL2628, rapport d'inspection de Luthmer, 11.11.1917.

<sup>1428</sup> ADBR 105AL2628, Mlle Kautz à l'*Oberschulrat*, 25.11.1918.

de filles. Il reconnaît toutefois que le besoin d'un tel établissement y existe et projette une fondation. Le 10 mai, il présente les vues de sa hiérarchie au conseil municipal, exposant que<sup>1429</sup>

dans le but de donner aux jeunes filles des localités les plus importantes de la Basse-Alsace une instruction plus soignée et plus étendue que celle qu'elles reçoivent dans les écoles primaires, il a été arrêté par M. le président du département qu'il y serait créé des écoles supérieures qui serviraient de pensionnats aux jeunes filles ; que ces écoles seraient privées et nullement municipales ; que les institutrices seraient rétribuées tant par une subvention du département que par des droits d'écolage, qu'elles percevraient directement des élèves ; que dans ces écoles, les langues allemande et française seraient simultanément cultivées sur un pied d'entière égalité et que les professeurs du collège y seraient admis pour y donner des leçons.

Pour l'aspect matériel, on ne demande à la Ville de Saverne, explique encore l'inspecteur, qu' « un local convenable pour la tenue des classes ». Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à disposition du local, à condition que la Ville « ne pourra être appelée à concourir à aucune autre dépense pour la création, le mobilier et l'entretien de cette école ». Il désigne également une commission « pour arrêter le programme de cette école et prendre toutes les mesures qu'exigera son organisation », composé du président du tribunal de l'inspecteur scolaire, du maire et de deux conseillers municipaux. Finalement, on se retrouvera avec un comité de sept membres, associant toujours fonctionnaires allemands et notables autochtones. En août 1872, les modalités de la fondation sont précisées et présentées par l'inspecteur scolaire au président de Basse-Alsace<sup>1430</sup>. Si le ralliement d'une partie de la bourgeoisie savernoise représente un signe positif, le nombre réduit des inscriptions – à peine 26 – dénote une faiblesse inquiétante. L'inspecteur en donne la raison :

Le projet a été combattu par le clergé local dès sa présentation. On a tout d'abord essayé de convaincre les gens qu'une telle école était superflue, en présentant naturellement sous le meilleur jour l'école élémentaire déjà existante. On a tenté ensuite de faire passer la nouvelle école pour une école protestante, qui inciterait à se détourner de la vraie foi. Finalement, on est allé jusqu'à interdire catégoriquement la fréquentation de cette école. Des personnes dignes de foi m'ont en effet assuré

---

<sup>1429</sup> Délibérations du conseil municipal de Saverne, 10.05.1872, texte en français.

<sup>1430</sup> ADBR 34AL1399, l'inspecteur scol. du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 20.08.1872.

que l'abbé Fritsch a choisi la nouvelle école comme sujet de son prêche en chaire le dimanche 11 de ce mois, défendant fermement aux mères d'y envoyer leurs enfants et les avertissant des dangers qui y menaceraient ces derniers. Il n'a pas hésité à proclamer qu'on montrerait du doigt pendant encore dix ans la mère qui oserait conduire son enfant dans cette école et s'est laissé entraîner jusqu'à l'affirmation ridicule qu'on y apprendrait rien de plus qu'à faire des chignons. Tout a donc été mis en œuvre pour empêcher la naissance de cette école. Afin d'accroître encore l'antipathie et l'agitation, on a même répandu le mensonge selon lequel les sœurs-enseignantes seraient bientôt toutes chassées. Dans ces conditions, le nombre de 26 élèves, à savoir 15 Savernoises, parmi lesquelles 4 catholiques, et 11 enfants de fonctionnaires allemands, semble encore relativement élevé.

Le fonctionnaire pense cependant « connaître suffisamment Saverne » pour croire à une augmentation du nombre des élèves une fois que l'école aura fait la démonstration de sa viabilité. Pour cela, il sollicite une subvention de l'État de 800 Thaler, soit 2 400 Mark. Elle doit permettre d'employer deux enseignantes, « une catholique et une protestante, pour rendre impossible dès le départ toute attaque sur le plan confessionnel ». Il s'agit également de permettre une meilleure prise en compte de la différence d'âge entre les élèves, en les répartissant sur deux classes. Avant de régler la question sensible de la direction, l'inspecteur scolaire compte laisser passer une année, pendant laquelle il exercera lui-même, à titre exceptionnel, une tutelle sur l'établissement. Il expose ses raisons : « La direction d'une telle école doit naturellement revenir de droit à un homme. Je me suis cependant abstenu d'en appeler un pour le moment, car un préjugé solidement enraciné dans le pays veut que les filles ne puissent être instruites que par des filles. [...] Je suis cependant convaincu que la nomination d'un homme se fera aisément passé un délai d'un an ». La question des locaux est plus simple : ils sont mis à disposition par la municipalité. Décidément, cet inspecteur scolaire du cercle de Saverne est efficace.

Mais saura-t-il convaincre sa hiérarchie ? Pour le président de Basse-Alsace, il voit trop grand<sup>1431</sup>. « Comme on ne peut compter que sur 26 enfants entre six à treize ans, l'école pourrait n'avoir, au début, que le caractère d'une école d'une seule classe, et une seule enseignante suffirait pour cela », explique-t-on au président supérieur. La demande de subvention présentée n'est donc que de 300 Thaler, soit 900 Mark, qui sont tout de suite

---

<sup>1431</sup> ADBR 34AL1400, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 07.09.1872.

accordés. Le président supérieur relance toutefois l'idée d'une organisation en deux classes dès la fondation de l'établissement, étant donné le nombre important de familles allemandes installées à Saverne et « l'attitude amicale de la population autochtone de la localité »<sup>1432</sup>. Le ralliement du maire de la ville l'a visiblement impressionné. L'inspecteur scolaire du cercle se trouve confirmé dans son idée, mais les 300 Thaler qui viennent de lui être octroyés ne lui permettent d'engager qu'une enseignante – catholique – pour la rentrée. Comme une école supérieure de filles d'une seule classe lui semble toutefois inconcevable, il réussit à organiser deux classes grâce à la collaboration de différents enseignants du lycée de la ville, lui-même donnant les cours d'histoire naturelle et de chant.

A l'ouverture de l'école supérieure de filles de Saverne le 15 octobre 1872, 31 élèves sont au rendez-vous. En novembre, une subvention supplémentaire de 400 Thaler est consentie, ce qui porte la subvention annuelle totale à 700 Thaler, soit 2100 Mark, et permet d'engager une deuxième enseignante – protestante – en avril 1873. Les intervenants extérieurs ne quittent pas pour autant l'établissement, car l'inspecteur scolaire décide alors de créer une troisième classe, une mesure motivée par les écarts de niveaux importants entre élèves de différents âges et différentes origines – 17 Alsaciennes pour 16 Vieilles-Allemandes en ce second semestre. Au terme de sa première année de fonctionnement, l'école supérieure de filles de Saverne semble être un établissement plein de promesses. En février 1875, l'avenir de l'école est considéré comme assuré<sup>1433</sup> : certes, le boycott des catholiques – vieux-allemands compris – continue de maintenir une fréquentation très inférieure à ce qu'elle pourrait être, mais les familles protestantes – alsaciennes et vieilles-allemandes confondues – et juives se tournent de plus en plus vers l'établissement. La faiblesse de ses conditions matérielles empêche toutefois la nomination d'un directeur, tandis que l'inspecteur scolaire du cercle (Zänker) est trop accaparé par son activité principale pour exercer une tutelle efficace.

Les autorités du pays envisagent alors une municipalisation de l'école, approuvée par l'inspecteur scolaire et le directeur du cercle (von Wulffen). Ce dernier mène dès lors

---

<sup>1432</sup> ADBR 34AL1399, le président supérieur au président de Basse-Alsace, 20.09.1872.

<sup>1433</sup> ADBR 34AL1399, l'inspecteur scol. du cercle au président de Basse-Alsace, 11.02.1875.

les négociations entre le conseil de surveillance de l'école – le comité de 1872 – et la mairie. Contre toute attente, elles aboutissent au bout d'une année. Dans sa séance du 11 mars 1876, le conseil municipal accepte la municipalisation – une des premières du *Reichsland* –, laquelle n'engage toutefois aucune dépense supplémentaire de la Ville, mais doit uniquement permettre aux deux enseignantes d'avoir droit à une retraite. Entre-temps, la première enseignante catholique, Mlle Josephine Krumm, a été remplacée à la rentrée 1875 par une protestante, Mlle Auguste Deutmoser, une Vieille-Allemande comme la première. Contrairement à celle-ci, la nouvelle enseignante reçoit le titre de directrice – l'inspecteur scolaire du cercle a donc renoncé à une direction masculine. Mais voilà qu'il n'y a plus d'enseignante catholique ! Pour permettre à l'établissement de conserver son caractère pluriconfessionnel, on nomme un catholique et un juif au conseil de surveillance et on s'engage à trouver une catholique pour occuper le troisième poste d'enseignante qui doit bientôt être créé. En effet, l'effectif augmente en flèche au cours de l'année 1876, passant d'une trentaine d'élèves à plus de cinquante.

Ce développement nécessite également des moyens supplémentaires : en janvier 1877, le président supérieur consent à accorder 600 Mark de subvention extraordinaire pour l'acquisition de matériel scolaire. L'école, qui fonctionnait depuis quelque temps sur un système de deux classes, retrouve le même mois une organisation en trois classes<sup>1434</sup>, mais cette fois-ci avec trois enseignantes. En février 1878, le nouvel inspecteur scolaire du cercle (Herrmann vient de succéder à Zänker) obtient une augmentation exceptionnelle de la subvention annuelle, rehaussée à 2400 Mark. Comme il espère rallier le public catholique et augmenter ainsi les revenus de l'écolage, il a laissé entrevoir une baisse des dépenses de l'État pour les années suivantes<sup>1435</sup>. Mais le ralliement catholique n'intervient pas et ce qui était une subvention annuelle exceptionnelle devient la subvention annuelle ordinaire.

L'établissement continue de croître lentement mais sûrement au cours des années 1880. Il bénéficie d'un personnel enseignant relativement stable, ce qui constitue un avantage des établissements municipaux. On pense notamment à la longévité de Mlle

---

<sup>1434</sup> ADBR 34AL1399, l'inspecteur scol. du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 10.04.1877.

<sup>1435</sup> ADBR 34AL1399, l'inspecteur scol. du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 24.11.1877.

Deutelmoser, qui reste à la tête de l'école jusqu'en 1901, malgré une santé qui montre des fragilités depuis la fin des années 1870. Les qualités reconnues à cette enseignante ne sont sûrement pas pour rien dans l'essor de l'établissement. À Pâques 1887, celui-ci nécessite la création d'une quatrième classe, sur le modèle de l'école supérieure de filles voisine de Bouxwiller, qui présente un nombre d'élèves équivalent. Le corps enseignant s'agrandit, à l'occasion, d'une quatrième enseignante. En juin et juillet 1888, une revalorisation des salaires entraîne une augmentation de la subvention annuelle de l'État, désormais de 2 900 Mark, tandis que la municipalité se contente toujours de ne fournir que le local. L'école supérieure de filles vient alors tout juste de passer sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat*, qui demande une description complète du fonctionnement de l'établissement. Celui-ci accueille alors 76 élèves, dont la composition confessionnelle témoigne de la poursuite du boycott des catholiques, qui ne sont que six, indique l'inspecteur scolaire du cercle (Strauchmann)<sup>1436</sup>.

Cet état de fait empêche la création d'une cinquième classe, demandée au printemps 1890 par la directrice<sup>1437</sup> : alors que l'État n'est pas prêt à engager des dépenses supplémentaires pour une réorganisation qui n'est pas jugée indispensable, le maire de Saverne (Traut) considère que la population alsacienne est encore trop distante vis-à-vis de l'établissement pour que le conseil municipal accepte de mettre fin à sa règle de non-intervention dans son budget<sup>1438</sup>. Mlle Deutelmoser a beau revenir à la charge, expliquant que la population alsacienne ne se réduit pas à sa composante catholique et que des Alsaciennes font partie de ses meilleures élèves<sup>1439</sup>, l'inertie des autorités administratives – cercle et mairie – ne lui permet pas d'atteindre son objectif.

Les choses changent doucement au cours des années 1890, qui voient une hausse timide mais très nette de la fréquentation catholique, qui se stabilise légèrement sous la barre des vingt élèves de 1894 à 1900<sup>1440</sup>. Elles représentent environ un quart des élèves à cette époque, loin devant les juives. Comme cependant la fréquentation protestante connaît une baisse de dix élèves à la rentrée 1889 et stagne autour de cinquante jusqu'en 1900, il

---

<sup>1436</sup> ADBR 34AL1400, l'inspecteur scol. du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 29.06.1888.

<sup>1437</sup> ADBR 34AL1400, Mlle Deutelmoser à l'*Oberschulrat*, 23.04.1890.

<sup>1438</sup> ADBR 34AL1400, le maire de Saverne au directeur du cercle de Saverne (Bickell), 14.05.1890.

<sup>1439</sup> ADBR 34AL1400, Mlle Deutelmoser à l'*Oberschulrat*, 31.05.1890.

<sup>1440</sup> Avec même 22 élèves en 1895/96.

faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour que l'effectif total augmente significativement (87 élèves en 1900/01). Pendant ce temps, l'État continue de veiller – seul – au bien-être des enseignantes : en février 1892, la directrice obtient pour deux d'entre elles une aide exceptionnelle de 100 Mark, afin de pallier un brusque renchérissement des prix ; au printemps de la même année, une augmentation de traitement pour une enseignante nouvellement arrivée est permise par une hausse de 100 Mark de la subvention annuelle ordinaire, désormais à 3 000 Mark. L'établissement ne profite toutefois de cette somme que durant quelques années. Pour l'exercice 1895/96, une augmentation de la subvention à l'école supérieure de filles de Bouxwiller entraîne une diminution de celle allouée à l'école supérieure de filles de Saverne, les deux bénéficiant dès lors de la même aide de 2 600 Mark annuels. Dans ces conditions, une augmentation de l'écolage s'avère nécessaire, ainsi que le recours à la caisse d'épargne.

La situation financière devient particulièrement tendue avec la revalorisation des salaires des enseignantes. Malgré le renouvellement et la réorganisation du conseil de surveillance en 1889, désormais sous la présidence du maire<sup>1441</sup>, la municipalité refuse toujours de contribuer de manière conséquente au budget de l'établissement. La décision du conseil municipal, prise en février 1898, de fournir gratuitement le bois de chauffage et d'octroyer 250 Mark de subvention, essentiellement consacrés au dédommagement de l'institutrice chargée de donner les cours de gymnastique, témoigne de la faiblesse de l'investissement de la Ville<sup>1442</sup>.

Deux ans plus tard, le maire de Saverne demande vainement un retour de la subvention de l'État à un montant de 3 000 Mark<sup>1443</sup>. Ainsi, lorsque la directrice de l'école demande en juillet 1900 la création d'un cinquième poste d'enseignante<sup>1444</sup>, elle n'a pas plus de chance que dix ans plus tôt. Les conditions de la rentrée 1900 changent toutefois la donne, puisqu'une augmentation importante de la fréquentation – quatorze élèves supplémentaires par rapport à l'automne précédent – augmente de 800 Mark les recettes de

---

<sup>1441</sup> ADBR 105AL2594, le directeur du cercle de Saverne (Bickell) à l'*Oberschulrat*, 20.07.1889.

<sup>1442</sup> ADBR 34AL1401, l'administrateur municipal de Saverne à l'*Oberschulrat*, 05.03.1898.

<sup>1443</sup> ADBR 34AL1401, le maire de Saverne à l'*Oberschulrat*, 14.03.1900.

<sup>1444</sup> ADBR 34AL1401, Mlle Deutelmoser à l'*Oberschulrat*, 22.07.1900.

l'établissement<sup>1445</sup>. En ajoutant les sommes rendues disponibles par le départ de l'aide-enseignante et de l'institutrice chargée de la gymnastique, on arrive à un financement qui ne nécessite aucune aide supplémentaire de l'État ou de la Ville. Rien ne permet plus désormais au conseil municipal de s'opposer à la nomination d'une cinquième enseignante, qui est acceptée en novembre 1906. Il évoque même la perspective d'une hausse de la subvention municipale, tout en précisant que « la Ville n'est pas tenue de subvenir aux dépenses de personnel de cette école »<sup>1446</sup>. À la rentrée 1901, l'école supérieure de filles de Saverne compte donc une enseignante supplémentaire, mais toujours quatre classes.

Au même moment, Mlle Deutmoser quitte l'établissement qu'elle a dirigé avec un succès indéniable pendant vingt-six ans. Elle est remplacée par Mlle Emma Trill, jusqu'alors enseignante à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse. Celle-ci profite du mouvement de hausse de la fréquentation entamé l'année précédente. L'autorisation faite aux jeunes garçons de fréquenter l'école supérieure de filles suite à la suppression des petites classes du lycée vient bientôt renforcer ce phénomène. Lors de l'entrée en vigueur de cette mesure, à la rentrée 1904, les cinq garçons admis à l'école supérieure de filles font passer le nombre des élèves au-dessus de la barre des cent (104), sous laquelle il ne passera plus à notre connaissance – il nous manque les données de 1912/13 et 1913/14 pour en être tout à fait certains.

À l'automne 1911, pour la dernière rentrée sous la direction de Mlle Trill, la fréquentation est de 108 filles et 3 garçons. Comme depuis la fondation de l'établissement, cet effectif continue d'être constitué d'une forte majorité protestante. Les catholiques, composante principale de la population savernoise, se tiennent toujours à l'écart de l'établissement. À partir de 1908, ils repassent même en troisième position, en raison d'une forte augmentation de la fréquentation juive entamée en 1905 – 18% de l'effectif en 1911/12 contre 16% pour les catholiques. Cette distance maintenue entre l'école supérieure de filles et la communauté catholique est sans doute la raison profonde de l'absence de revalorisation de la subvention de la Ville au cours des années 1900 – une subvention dont le conseil municipal avait pourtant laissé entrevoir la hausse au début de la décennie. La

---

<sup>1445</sup> ADBR 34AL1402, Mlle Deutmoser à l'*Oberschulrat*, 20.09.1900 et 18.10.1900.

<sup>1446</sup> Délibérations du conseil municipal de Saverne, 06.11.1900.

solution choisie pour financer les dédommagements de frais de logement des enseignantes ou leurs augmentations de traitement, réglementées à partir de 1908, reste la hausse de l'écolage (1904, 1911). Au début du siècle, ce dernier est considéré comme particulièrement modeste, notamment en comparaison de celui du lycée de la ville.

Pour résumer les onze années de direction de Mlle Trill, on peut parler d'une période d'évolution des conditions matérielles (conditions de vie des enseignantes, écolage) sur fond de maintien des tensions confessionnelles. Il sera donné à la dernière directrice, Mlle Martha Schneider (1912-1918), jusqu'alors enseignante à l'école municipale supérieure de filles de Bischwiller, d'observer une timide progression dans l'apaisement de ces dernières. Si l'on ne connaît rien des deux premières années qui ont suivi sa prise de fonction, à cause de la conservation lacunaire des archives des autorités scolaires, le fil de l'histoire de l'établissement peut être renoué avec la rentrée 1914. Celui-ci est alors organisé en cinq classes de deux niveaux, ce qui lui permet de se maintenir après mars 1915 dans la catégorie des écoles supérieures de filles. On trouve encore, parmi les enseignantes, deux anciennes, présentes depuis les années 1880 (Katharina Koblenz et Bertha Schneider). À l'image du corps enseignant, la composition de l'effectif scolaire montre du changement dans la continuité. Si le maintien d'une majorité protestante jusqu'à la fin de la guerre témoigne de cette dernière, cette majorité apparaît beaucoup moins écrasante, et le rééquilibrage se fait au profit des catholiques, qui n'ont jamais été aussi nombreuses. À la rentrée 1914, l'effectif protestant est de 58 élèves, l'effectif catholique de 32 et l'effectif juif de 14. Il faut remonter à la décennie 1890 pour trouver un nombre de protestantes plus faible. Cette diminution est sans doute principalement due au déclenchement de la Première Guerre mondiale deux mois plus tôt : les premiers combats dans les Vosges ont effrayé certaines familles vieilles-allemandes, essentiellement protestantes, qui ont préféré quitter Saverne... mais qui reviennent bientôt, ce dont témoigne le rétablissement de l'effectif protestant à son niveau habituel dès la rentrée 1915.

Le mouvement le plus important de ces années est cependant la progression constante du nombre de catholiques : 39 à l'automne 1915, 41 à l'automne 1916, 52 à l'automne 1917, soit alors 35% des 148 élèves de l'établissement – dont 5 garçons. Le même phénomène est observé dans d'autres écoles supérieures de filles pendant la même

période. Par ailleurs, ces années de guerre sont également marquées par une modification des conditions matérielles de l'enseignement. Les locaux de l'école supérieure de filles étant occupés par un hôpital militaire dès le déclenchement des hostilités, la rentrée 1914 se fait dans la maison Monet sise *Bendergasse* et les cours de gymnastique sont remplacés par des cours de tricot. En décembre 1917, les vacances de Noël doivent commencer en avance en raison du cantonnement de soldats dans les locaux de l'école. L'enseignement ne peut y reprendre que fin janvier 1918. Suite au retour de l'Alsace à la France, la directrice et trois des quatre autres enseignantes sont révoquées au début de l'année 1919. L'établissement est bientôt transformé en collège de jeunes filles.

#### (4) Wissembourg, l'école tranquille (1888)

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Wissembourg présente une certaine avance dans le domaine de l'enseignement des filles, avec l'existence de deux pensionnats d'une trentaine d'élèves chacun (Mansuy-Duvernoy et Dureteste). Ce terreau favorable permet même l'ouverture de cours Duruy en décembre 1868, ce qui représente un cas unique pour le Bas-Rhin. À cette époque, le pensionnat de Mlle Julie Dureteste a déjà été repris depuis plusieurs années par Mlle Frédérique Laedlein (1860), qui lui attache bientôt un internat (1861). Après l'annexion, l'inspecteur scolaire du cercle de Wissembourg (Förster) découvre l'institution en novembre 1871. Il y trouve, en plus de la directrice, trois enseignantes, dont Rosalie Laedlein, la sœur de Frédérique. L'établissement compte trois classes : « en classe I, 28 enfants, des filles entre 14 et 18 ans, dont 22 sont protestantes, 4 catholiques et 2 juives ; en classe II, 23 enfants, entre 10 et 14 ans, 20 protestantes, 2 catholiques et 1 juive ; en classe III, 23 enfants, entre 5 et 10 ans, 17 protestantes, 2 catholiques, 4 juives ». Dans une ville où les communautés catholiques et protestantes font à peu près jeu égal, l'école Laedlein est clairement conçue pour l'usage de la seconde.

Elle ne se limite toutefois pas à un public wissembourgeois, comme cela ressort du rapport de l'inspecteur scolaire, qui propose « que dans les classes I et II, le nombre

d'heures consacrées à la langue française [...] soit plus important que celui autorisé pour les écoles primaires, car beaucoup de parents de l'extérieur, par exemple du Palatinat, n'envoient leurs enfants dans cette institution que pour l'apprentissage du français ». Sur ces entrefaites arrive au printemps 1872 le projet gouvernemental de création d'écoles supérieures de filles subventionnées. Le rapport du président de Basse-Alsace constate que l'institution Laedlein est l'unique école supérieure de filles du cercle de Wissembourg, mais qu'elle est « tout à fait suffisante pour satisfaire le besoin existant »<sup>1447</sup>. Les perspectives de mise aux normes allemandes paraissent des plus encourageantes :

La directrice et sa sœur [...] sont originaires de Wissembourg et y jouissent d'une grande considération [...]. Le pensionnat qui est rattaché à l'école accueille un grand nombre de filles allemandes, venant notamment du Palatinat bavarois [...]. L'institution Laedlein offre aux enfants des immigrés allemands un enseignement suffisant et se trouve donc aussi fréquenté par ceux-ci. Le directeur de cercle est entré en relation avec Mademoiselle Laedlein au sujet de la transformation de son établissement [...] et a trouvé une sympathique bienveillance.

Mais si la directrice se montre très ouverte au programme gouvernemental, elle n'accepte pas tout en bloc : elle ne souhaite pas renoncer totalement à l'usage du français comme langue d'enseignement, et propose pour cela de diviser en deux les heures de cours dans certaines matières ; parfaitement germanophone, comme sa sœur, elle trouve inutile de faire venir une enseignante allemande pour assurer les cours d'allemand. Le président supérieur accepte de faire des concessions temporaires sur le plan linguistique, mais les 600 Thaler – 1 800 Mark – de subvention annuelle octroyés à l'établissement doivent servir à engager un enseignant de Vieille-Allemagne, auquel on pense sans doute confier un droit de regard sur la direction de l'établissement. À ce compte-là, les sœurs Laedlein préfèrent engager une femme. En novembre 1872, une enseignante du Palatinat, diplômée à Spire, rejoint l'établissement, lequel vient d'être officiellement reconnu comme une école supérieure de filles<sup>1448</sup>. Il suit un programme établi communément par la directrice et l'inspecteur scolaire Förster, fondé sur trois classes divisées en huit sections, qui forment

---

<sup>1447</sup> ADBR 34AL1242, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 03.07.1872.

<sup>1448</sup> ADBR 34AL1397, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 04.11.1872.

un cursus scolaire d'autant d'années<sup>1449</sup>. Au printemps 1875, le programme horaire connaît de légères modifications sous l'impulsion du successeur de Förster, l'inspecteur scolaire Stiefelhagen.

En février 1877, l'école est fréquentée par 85 élèves, dont toujours 12 pensionnaires. Ces dernières représentent le gros des 21 «étrangères» – entendons essentiellement des jeunes filles du Palatinat voisin. Il s'agit du deuxième groupe national, derrière les Alsaciennes (51) et devant les Vieilles-Allemandes (13). Du point de vue confessionnel, la majorité protestante reste écrasante (66), le public catholique se toujours à l'écart (12) et la communauté juive continue de fournir son contingent discret (7). Cet équilibre, ou plutôt ce déséquilibre, restera globalement le même jusqu'en 1918, avec une fréquentation juive un peu plus haute dans les années 1900 et une fréquentation catholique qui progresse dans les années 1910 – mais jamais à plus de 26 élèves. Cette faiblesse numérique des catholiques pose question, car aucune tension confessionnelle ne paraît entourer l'école supérieure de filles de Wissembourg, contrairement à de nombreuses autres écoles supérieures de filles de la région. Les variations de l'effectif protestant – entre 40 et 70 élèves – impriment leur marque sur l'effectif total, qui évolue jusqu'en 1918 entre 60 et 90 élèves, avec ses périodes de basses eaux – années 1890, fin des années 1900 – et de hautes eaux – début des années 1900, années 1910, avec un maximum de 93 élèves en 1912/13. Dans l'ensemble, l'école supérieure de filles de Wissembourg présente donc une taille tout à fait honorable à l'échelle de l'Alsace-Lorraine.

Jusqu'au printemps 1887, les locaux laissent quant à eux beaucoup à désirer. Dans son rapport d'inspection de février 1877, l'inspecteur scolaire de cercle (Stiefelhagen) en donne la description suivante<sup>1450</sup> : « La maison est dans l'ensemble très peu adaptée à son usage actuel. Les trois salles de classe sont petites, basses et mal ventilées, mais cependant assez bien éclairées [...]. Les conditions de chauffage ne sont pas les meilleures. L'espace de la cour n'est pas suffisant pour faire de la gymnastique ou pour jouer. Les bancs sont vieux, et dans la troisième classe également trop hauts ». Les parents d'élèves ne tardent à

---

<sup>1449</sup> ADBR 34AL1396, « *Lehrplan für das Töchter-Institut von Fr. Lädlein in Weißenburg* », transmis en août 1872.

<sup>1450</sup> ADBR 34AL1396, l'inspecteur scol. du cercle de Wissembourg au président de Basse-Alsace, 09.02.1877.

se plaindre. Plusieurs améliorations sont dès lors effectuées, notamment l'installation d'une salle de jeu au rez-de-chaussée en 1883/84, mais qui ne permettent pas de remédier véritablement à l'inadéquation fondamentale du bâtiment.

A la même époque, l'enseignement est lui aussi d'une qualité discutable, même si Stiefelbogen souligne dans tous ses rapports la bonne volonté de Mlle Laedlein et de ses sœurs – Rosalie quitte l'école en 1879 pour se marier, mais Louise la remplace, jusqu'en 1882. À la fin des années 1870, l'inspecteur scolaire peine à voir une différence de niveau entre les classes inférieures de l'établissement et une école primaire de tenue moyenne, dont elles ne se distinguent que par la présence du français dans leur programme. Le niveau nettement meilleur de la classe supérieure vient surtout de ce qu'elle accueille plusieurs élèves qui ont reçu ailleurs leur première instruction. D'une manière générale, l'enseignement pâtit d'un manque de discipline. La rentrée 1879 est marquée par une reprise en main, sous la houlette de l'inspecteur scolaire Stiefelbogen. Deux instituteurs de l'extérieur sont alors amenés à intervenir dans l'établissement, moins pour obtenir de brillants résultats scolaires que pour mettre de l'ordre. Au bout d'une année, cette stratégie donne des résultats très encourageants<sup>1451</sup>. Les rapports d'inspection de Stiefelbogen signalent dès lors une progression constante du niveau de l'école, même si plusieurs failles doivent encore être comblées, notamment concernant la discipline, qui souffre toujours de quelques relâchements. L'inspecteur scolaire continue d'imprimer sa marque sur l'établissement, en présidant les réunions du corps enseignant, qu'il a lui-même instituées en 1880. La même année, un règlement scolaire est édité : il est distribué à chaque élève lors de son entrée et lu à chaque début de semestre.

L'entrée dans la décennie 1880 est encore marquée par un autre événement : la fermeture du pensionnat. Ce dernier subissait depuis l'annexion un déclin inexorable, comme l'explique Mlle Laedlein à Stiefelbogen en octobre 1879<sup>1452</sup> : « Le pensionnat a malheureusement dû fermer à cause des nouvelles conditions. Les Alsaciennes et les Allemandes qui se rendaient autrefois à Wissembourg pour le français ne croient plus pouvoir l'apprendre aujourd'hui comme par le passé. Notre petite ville a trop peu de pôles

---

<sup>1451</sup> ADBR 34AL1396, l'inspecteur scol. du cercle de Wissembourg au président de Basse-Alsace, 31.08.1880.

<sup>1452</sup> ADBR 34AL1396, Mlle Laedlein à l'inspecteur scol. du cercle de Wissembourg, 18.10.1879.

d'attraction dans d'autres domaines pour parer à cela, de sorte que les deux dernières ans se sont terminées pour moi par des pertes significatives ». Le groupe des « étrangères » disparaît quasiment de l'effectif, tandis qu'un autre changement modifie l'équilibre entre les groupes nationaux : la progression des Vieilles-Allemandes. En 1883/84, ces dernières sont 36 pour 41 Alsaciennes.

Le tournant de l'ordre ne peut cependant pas tout, car les difficultés viennent également de l'organisation de l'établissement en trois classes et de la grande hétérogénéité qui en résulte – la deuxième classe regroupe des enfants entre neuf et quatorze ans. L'inspecteur scolaire Stiefelhagen souhaite la création d'une classe de *Selekta* pour les élèves plus avancées. La solution est cependant difficilement envisageable d'un point de vue financier, d'autant plus que la subvention annuelle de l'État vient de passer de 1 800 et 1 560 Mark<sup>1453</sup>. Le directeur du cercle von Stichaner défend alors le projet d'une municipalisation de l'école, mais les choses sont retardées par son départ – il est nommé président de Basse-Alsace.

En novembre 1886, son successeur (Spiecker) reprend le projet. Il propose au conseil municipal de prendre l'école supérieure de filles dans le giron de la Ville – qui verse déjà une subvention annuelle de 800 Mark depuis 1882/83 –, ou au moins de lui laisser les locaux désaffectés de l'ancienne école primaire protestante. Dans sa séance du 3 janvier 1887, le conseil municipal rejette la première proposition, mais approuve la seconde. Il décide en outre d'attribuer à Mlle Laedlein le logement de l'instituteur Zimmer, le chauffage gratuit, et une subvention annuelle de 400 Mark. Les autres enseignantes doivent aussi recevoir des logements de service. Spiecker a bon espoir que la municipalisation suivra bientôt<sup>1454</sup>. Il ne s'y trompe pas. Elle est demandée à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance du 4 août 1887, à condition que de nouvelles dépenses ne s'ajoutent pas à celles consenties en janvier. L'école supérieure de filles a déjà investi ses nouveaux locaux depuis quelques mois. Reste à régler les conditions de la transition pour le personnel enseignant, ce qui est chose faite en juin 1888. La rentrée

---

<sup>1453</sup> ADBR 34AL1396, Mlle Laedlein à l'inspecteur scol. du cercle de Wissembourg, 19.09.1885.

<sup>1454</sup> ADBR 34AL1396, le directeur du cercle de Wissembourg (Spiecker) au président de Basse-Alsace, 20.01.1887.

suivante est la première de l'école municipale supérieure de filles de Wissembourg, mais avec la directrice et les enseignantes de l'ancienne école privée.

Une nouvelle page de l'histoire de l'établissement s'ouvre alors, marquée par une amélioration des conditions de vie des enseignantes, qui bénéficient d'augmentations de salaire ou d'aides financières ponctuelles. Elles sont aussi plus nombreuses, puisqu'un quatrième poste d'enseignante – cinquième en comptant la directrice – est créé à la rentrée 1889. Il permet à l'école de passer de trois à quatre classes, pour le grand profit de l'enseignement, comme en témoignent les rapports de l'inspecteur scolaire Stiefelhagen pour la décennie 1890<sup>1455</sup>. Dès 1888, celui-ci avait procédé à une première mise aux normes, suite au passage de l'école sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires (février 1888). La même année, la gymnastique a été introduite dans le programme : tout d'abord effectués dans un vestibule, les cours ont lieu dans une salle spécialement aménagée à partir de la rentrée 1889. La standardisation de l'établissement laisse toutefois de côté l'anglais, qui reste une matière facultative, suivie par une petite minorité d'élèves capables de payer un supplément d'écolage conséquent. L'école supérieure de filles de Wissembourg ne comble ce manque par rapport à la plupart des autres écoles supérieures de filles de la région qu'à partir de la rentrée 1909.

Du point de vue financier, la venue d'une nouvelle enseignante et les augmentations de salaire représentent naturellement des coûts supplémentaires, auxquels l'État est le premier à faire face, en augmentant progressivement sa subvention annuelle au cours des cinq années qui suivent la municipalisation. Elle passe à 2 426 Mark en 1889/90, puis à 2 895 Mark en 1890/91, et enfin à 3 100 Mark en 1892/93. Cette somme restera en vigueur jusqu'en 1918, malgré les demandes répétées de la Ville pour obtenir une nouvelle augmentation. Pour financer les hausses de traitements, cette dernière se trouve bientôt obligée de renoncer au principe de non-dépassement des 400 Mark de subvention municipale fixé en août 1887. Dans la décennie 1910, la contribution de la Ville tourne autour de 4 000 Mark ! L'école vient alors de franchir un cap symbolique, avec le départ de Mlle Laedlein au printemps 1909. Elle manque de peu un jubilé de cinquante ans à la tête de l'établissement. En avril 1900, ses quarante ans de direction avaient déjà été

---

<sup>1455</sup> ADBR 34AL1398, l'inspecteur scol. du cercle de Wissembourg à l'*Oberschulrat*, 21.09.1898.

célébrés en grande pompe. Le directeur annonçait ainsi l'événement au président de Basse-Alsace<sup>1456</sup> : « Comme Mademoiselle Laedlein est très aimée, la fête réunira presque toutes les familles estimées de la ville. La commune organisera elle aussi un hommage ». L'alliance avec les notables est solide – d'aucuns parlent de collusion, voire de corruption<sup>1457</sup>. Des gages sont également donnés au gouvernement, par un patriotisme qui semble sans faille.

L'établissement reste dans la même voie sous la direction de Mlle Elisabeth Gysser (1909-1918), fille d'un fonctionnaire vieil-allemand, enseignante à l'école municipale supérieure de filles de Bischwiller après avoir vainement essayé pendant trois ans de fonder une école supérieure de filles à Schirmeck. Les années 1910 sont marquées par quelques nouveautés dans l'organisation de l'établissement, et naturellement par les conditions particulières de la Première Guerre mondiale. En février 1913, le conseil municipal décide de mettre en place un conseil de surveillance, ce qui constitue une création tardive. En ce qui concerne l'organisation de l'enseignement, le décret du 10 mars 1915 rend nécessaire la création d'une cinquième classe si l'établissement souhaite rester une école supérieure de filles. En mai 1915, le conseil de surveillance comprend bien la nécessité de ce changement, déjà accompli ailleurs pour des écoles supérieures de filles plus petites, mais les conditions matérielles issues de la guerre, tant en termes de budget que de locaux, rendent impossible la création d'une nouvelle classe pendant le conflit. Mlle Gysser obtient toutefois que l'établissement puisse continuer à porter le titre d'école supérieure de filles jusqu'en 1917/18, au lieu de devenir une *gehobene Mädchenschule*<sup>1458</sup>. On montre que l'on prend en considération la réforme de 1915 par une modification des vocables utilisés : les dix niveaux qui constituent le cursus de l'établissement reçoivent désormais – abusivement – le nom de « classes ».

Mais si le conflit empêche l'école de se développer, il ne pèse pas trop sur son fonctionnement. Les locaux ne sont pas réquisitionnés et la rentrée 1914 se déroule normalement. L'effectif de l'établissement reste élevé. Seule perturbation à noter : la suppression des cours de dessin dans les classes supérieures en février 1915, suite à la

---

<sup>1456</sup> ADBR 34AL1398, le directeur du cercle de Wissembourg au président de Basse-Alsace, 08.03.1900.

<sup>1457</sup> *Straßburger Bürger-Zeitung*, 05.03.1906.

<sup>1458</sup> ADBR 105AL2590, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 20.05.1915.

mobilisation de l'architecte municipal Steiner, qui assurait cet enseignement. Les élèves participent comme partout à l'amélioration du sort des combattants. Début décembre 1916, elles sont appelées à jouer l'opérette *Blanche Neige* de Reinicke lors d'une soirée caritative organisée par le *Vaterländischer Frauenverein* de Wissembourg<sup>1459</sup>. Les fonds récoltés doivent permettre de financer une distribution de cadeaux de Noël à l'hôpital militaire. Légaliste, la directrice continue sa correspondance administrative avec les autorités scolaires allemandes après l'Armistice. Le 25 novembre 1918, elle les prévient de l'annulation des cours pour le jour même, en raison de l'entrée des troupes françaises dans la ville. La plupart des enseignantes sont révoquées en 1919, et l'établissement est rattaché à l'enseignement primaire.

#### (5) Bischwiller, l'heureuse issue (1890)

Le « Mulhouse du Bas-Rhin », avec son industrie textile et sa population réformée, se trouve fortement ébranlé par le déclin démographique de grande ampleur qu'y entraîne l'annexion. De 11 500 habitants à la veille de la guerre de 1870<sup>1460</sup>, la ville tombe à 7 000 au milieu de la décennie<sup>1461</sup> : « Bischwiller n'est plus que l'ombre de lui-même »<sup>1462</sup>. Le Progymnase protestant est toutefois sauvé par une municipalisation qui permet sa transformation en un *Realprogymnasium*. Et du côté de l'enseignement secondaire des filles ? Le président de Basse-Alsace décrit, en juillet 1872, une ville excellemment pourvue en ce domaine<sup>1463</sup> : « A Bischwiller, l'existence de quatre écoles supérieures de filles rend pour le moment superflue l'ouverture d'une nouvelle école. Il ne sera pas demandé de subvention pour ces établissements ». Quels sont-ils ? Les archives de l'administration scolaire ne nous permettent pas de les identifier tous. Deux écoles, les deux avec un public protestant, semblent s'imposer.

---

<sup>1459</sup> ADBR 105AL2590, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 20.10.1916.

<sup>1460</sup> BOURGUIGNON Eugène, *Bischwiller depuis cent ans*, Bischwiller, 1875, p. 356.

<sup>1461</sup> KINTZ Jean-Pierre, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Bas-Rhin*, Paris, E.H.E.S.S., 1977, p. 121.

<sup>1462</sup> ENGEL Charles, *Le Progymnase de Bischwiller, histoire d'une école libre*, Strasbourg, 1875, p. 106.

<sup>1463</sup> ADBR 34AL1242, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 03.07.1872.

Il y a, d'une part, « l'école privée de Mademoiselle Eyrioux », qui accueille des filles de sept à quatorze ans : « Deux heures sont consacrées chaque jour à l'enseignement de la lecture et de l'écriture en allemand, tandis que la langue française est utilisée comme langue d'enseignement »<sup>1464</sup>. L'inspecteur scolaire du cercle de Haguenau (Engler) constate que l'allemand y a été suffisamment soigné jusqu'à présent (on sait qu'il en allait de même au Progymnase) pour permettre, dès la rentrée 1872, son utilisation comme langue d'enseignement pour les cours de calcul dans la section inférieure. Le directeur de cercle estime quant à lui que l'établissement correspond à une école primaire, qui doit donc passer au tout allemand, sauf pour les filles de treize ans, où l'on pourrait continuer à employer le français pour la moitié des heures de cours. Mais c'est bien sur une « école supérieure de filles » que l'inspecteur scolaire de cercle rend un rapport en août 1873<sup>1465</sup>. Mlle Eyrioux y enseigne seule, « car le faible nombre des élèves ne permet pas de payer d'autres enseignantes » : 12 enfants de six à quatorze ans. Gros problème, l'enseignante ne parle pas l'allemand. Les enfants viennent, eux aussi, de famille où règne la langue française. L'enseignement de l'allemand est totalement négligé. On a peine à croire qu'il s'agit là de la même école Eyrioux, dont un développement dans le sens allemand était regardé avec tant de confiance, l'année précédente, par le même inspecteur. Celui-ci donne l'explication suivante à cette triste situation : « Une enseignante allemande était employée dans cette école jusqu'au 1<sup>er</sup> août, et elle y donnait un enseignement allemand, mais le résultat n'a pas été satisfaisant ». Pas question, pour autant, de fermeture. Mlle Eyrioux « devra appeler une nouvelle enseignante allemande pour la nouvelle année scolaire afin de correspondre un tant soit peu au plan d'études ».

Deux jours plus tôt, l'inspecteur scolaire de cercle rédigeait un autre rapport sur un autre établissement, l'école supérieure de filles de Mlle Eugénie Wolf<sup>1466</sup>. Plus prospère, avec 48 élèves divisées en trois sections, deux aides-enseignantes non diplômées et l'intervention d'un instituteur pour les cours de chant. Plus allemande aussi, l'enseignement en langue française semblant avoir une place relativement limitée. Un rapport d'inspection de septembre 1874 laisse apparaître peu de changements. À la même époque, Mlle Eyrioux a toujours autant de difficultés à mettre en place un plan d'études

---

<sup>1464</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 09.09.1872.

<sup>1465</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 15.08.1873.

<sup>1466</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 13.08.1873.

répondant aux exigences des autorités<sup>1467</sup>. En février 1878, l'établissement apparaît redressé : Mlle Eyrioux s'occupe, avec une autre enseignante, de 38 filles divisées en trois sections ; trois élèves, âgées de plus de quinze ans, ne fréquentent l'établissement que trois heures par jour. En décembre 1880, l'effectif est redescendu à 28 élèves. L'enseignement est toujours loin de répondre aux exigences allemandes, comme s'en désole alors l'inspecteur scolaire de cercle (Bok)<sup>1468</sup> : « Je partais inspecter cet établissement avec dans l'idée de trouver une école *allemande*, où l'on portait un grand soin à la langue française, mais c'est une école *française* que j'ai trouvée, dans laquelle on faisait quelque peu d'allemand ». Un nouveau plan d'études doit être élaboré, qui respecte les prescriptions légales. L'école supérieure de filles de Mlle Wolf, forte de ses 60 élèves, et où « la bonne volonté semble ne pas faire défaut », maintient son avantage. Il faudrait seulement stimuler davantage son personnel par des inspections plus fréquentes<sup>1469</sup>.

Un an plus tard, en décembre 1881, rien ne va plus du côté de Mlle Eyrioux. Elle ne respecte pas le plan d'études élaboré par l'inspecteur scolaire de cercle (Bok). Le français y tient toujours une place prédominante, au point que la population de Bischwiller commence à parler d' « école française » face l' « école prussienne » de Mlle Wolf, avec tous les risques que représente cette dernière expression pour la directrice qui a choisi de se plier aux prescriptions légales<sup>1470</sup> ! La seconde compte encore 59 élèves, divisées en quatre classes, mais on prévoit un prochain transfert d'élèves vers l'école de Mlle Eyrioux. L'inspecteur scolaire juge le temps venu d'employer les grands moyens contre cette directrice, qui, après onze années d'annexion, est toujours incapable d'utiliser le moindre mot en allemand<sup>1471</sup>. À sa demande, une menace de fermeture est lancée. Si elle souhaite sauver son établissement, Mlle Eyrioux doit suivre scrupuleusement le plan d'études qu'elle avait accepté en son temps. Il faut en outre qu'elle demande une autorisation pour deux membres de son personnel enseignant, acquière les cartes allemandes prescrites par la réglementation pour les écoles élémentaires et tienne un cahier sur les leçons dispensées chaque jour. La directrice demande une application souple du plan d'études. L'inspecteur

---

<sup>1467</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 18.11.1874.

<sup>1468</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 27.12.1880.

<sup>1469</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 27.12.1880.

<sup>1470</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 31.12.1881.

<sup>1471</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 31.12.1881.

scolaire lit entre les lignes : elle ne veut rien changer. Les autorités maintiennent leur position de fermeté.

A l'inverse, il paraît important de récompenser la bonne volonté de Mlle Wolf<sup>1472</sup>. En mars 1882, les craintes quant à la désaffection de son école se sont vérifiées et quatre *Professorsstunden* doivent être supprimées pour raisons financières<sup>1473</sup>. Une subvention de 250 Mark permet bientôt leur rétablissement. Il apparaît, vers la même époque, que rien n'a vraiment changé du côté de Mlle Eyrioux. Fermeture ? On envoie un conseiller scolaire de Strasbourg examiner tout ça. En attendant, Mlle Eyrioux propose un nouveau plan d'études, rejeté par l'inspecteur scolaire de cercle, qui ne voit pas pourquoi on lui autoriserait ce qu'on n'a pas permis aux « deux [?] autres écoles supérieures de filles de Bischwiller »<sup>1474</sup>. La visite du conseiller scolaire, en novembre 1882, renvoie l'affaire au point de départ : il faut élaborer un nouveau plan d'études. La directrice en présente un en janvier 1883. Il ne satisfait toujours pas l'inspecteur scolaire de cercle. Ce n'est cependant pas l'agacement qui anime alors ce dernier, mais, au contraire, l'espoir, grâce à l'ouverture récente de négociations sur une prochaine réunion des écoles Eyrioux et Wolf<sup>1475</sup>. Voilà qui résoudrait tous les problèmes ! Mais l'espoir se dissipe vite. En avril 1883, l'inspecteur scolaire rend compte de l'échec des négociations. Etonnamment, c'est l'attitude de Mlle Wolf qui en est la cause : « autrefois si bien disposée », elle aurait été mal conseillée par un parent strasbourgeois<sup>1476</sup>. Heureusement, le problème du plan d'études de Mlle Eyrioux a été résolu, avec beaucoup de concessions de sa part et une petite du côté de l'inspecteur scolaire.

Mais il reste encore un monde entre les prescriptions légales et le fonctionnement de l'école : on y utilise des manuels français douteux et, surtout, depuis juin 1883, il n'y a plus d'enseignante vieille-allemande dans l'établissement<sup>1477</sup>. L'inspecteur scolaire veut qu'on demande à Mlle Eyrioux de proposer une nouvelle enseignante avant le 1<sup>er</sup> septembre, « afin que ne recommencent pas, au début du semestre d'hiver, les manœuvres

---

<sup>1472</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 31.12.1881.

<sup>1473</sup> ADBR 34AL1322, Mlle Wolf à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 24.03.1882.

<sup>1474</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 01.05.1882.

<sup>1475</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 10.01.1883.

<sup>1476</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 03.04.1883.

<sup>1477</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 31.07.1883.

d'ajournement autrefois en faveur dans cette école ». En août 1883, il est question d'engager l'enseignante demandée en commun avec une autre école supérieure de filles (dont on ne sait rien du tout), celle de Mlle C. Hoerndli<sup>1478</sup>. L'inspecteur scolaire repousse l'idée, mais avance celle d'une fusion... sans résultat. Ce qu'il avait vu venir arrive : à la rentrée 1883, la directrice souhaite garder son enseignante alsacienne non diplômée. Nouvelle menace de fermeture. La nouvelle enseignante arrive en janvier 1884. Du côté de l'école Wolf, malgré l'échec des négociations de l'année précédente, les relations avec les autorités scolaires sont toujours bonnes : en mai 1884, une nouvelle subvention de 250 Mark est accordée. On craignait autrefois son déclin face à l'école Eyrioux, la voilà plus prospère que jamais – sous l'annexion, au moins – avec 72 élèves en juillet 1885. L'inspection alors menée est, dans l'ensemble, satisfaisante.

À la même époque, l'école Eyrioux, 44 élèves, voit enfin l'allemand prendre progressivement la place qui doit lui revenir, et cela grâce une institutrice pourvue du diplôme allemand, une Alsacienne d'origine qui prend très au sérieux son rôle d'« enseignante allemande ». Certains enfants parlent désormais « un pur allemand, sans accent français »<sup>1479</sup> ! Jamais rapport d'inspection n'a été plus positif sur l'école Eyrioux<sup>1480</sup>... et pourtant, ce rapport ne satisfait pas du tout les hautes autorités scolaires : 44 élèves et seulement deux enseignantes, dont une, la directrice, qui ne comprend pas l'allemand, voilà qui est non seulement dommageable, mais aussi illégal. Il faut demander à la directrice d'engager une enseignante supplémentaire, si besoin sous menace de fermeture. Encore une ? Le président de Basse-Alsace ne suit pas : 44 élèves, cela représente des revenus insuffisants pour rémunérer deux enseignantes<sup>1481</sup>.

Une autre menace de fermeture est, par contre, bel et bien adressée en février 1887... mais visant l'école Wolf. On a prévenu les hauts fonctionnaires de Strasbourg qu'un livre tendancieux, *La deuxième année d'histoire de France* de Lavissey, y était en usage sans autorisation. La directrice doit s'expliquer dans les plus brefs délais, sans quoi

---

<sup>1478</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 13.08.1883.

<sup>1479</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 31.07.1885.

<sup>1480</sup> Plus tard, l'inspecteur scolaire de cercle datera de cette époque la fin du « combat » contre Mlle Eyrioux (ADBR 34AL1322, lettre au président de Basse-Alsace, 10.02.1887). Il se dédiera le mois suivant : le combat continue (lettre au président de Basse-Alsace, 17.03.1887).

<sup>1481</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 07.08.1886.

la fermeture de son établissement sera prononcée. Elle est auditionnée, remet tous les exemplaires de l'ouvrage et envoie une liste des autres manuels pour lesquels elle n'a pas demandé d'autorisation. L'inspecteur scolaire de cercle (Bok) vient à son secours. Il assure que Mlle Wolf n'a jamais poursuivi de « visées antiallemandes »<sup>1482</sup>. D'ailleurs, « dans certains cercles de Bischwiller », la différenciation entre école « allemande » de Mlle Wolf et « française » de Mlle Eyrioux aurait toujours cours. Cette dernière ne perd d'ailleurs rien pour attendre. Avant même que la décision finale ne soit rendue dans l'affaire du Lavis, à savoir un sévère avertissement à l'encontre de Mlle Wolf, les hautes autorités scolaires reviennent à l'affaire du personnel de l'école Eyrioux. L'avis du président de Basse-Alsace n'est pas retenu. Ce dernier doit faire exécuter l'ordre donné par les hautes autorités scolaires, à savoir transmettre l'ultimatum suivant : une enseignante supplémentaire avant Pâques ou la fermeture de l'école. L'inspecteur scolaire de cercle (Bok) préconise d'ailleurs cette dernière mesure, pour éliminer un établissement d' « esprit antiallemand » décidément irrécupérable<sup>1483</sup> !

Différentes par l'esprit et la situation linguistique, les écoles supérieures de filles Eyrioux et Wolf sont alors deux jumelles : 48 élèves pour la première, 50 pour la seconde ; forte majorité d'élèves alsaciennes d'origine ; effectif quasi exclusivement protestant. Pour Mlle Eyrioux, ce sont là de bons chiffres. Par contre, pour Mlle Wolf, il s'agit d'une baisse inquiétante. À Pâques 1887, elle veut passer de trois à deux classes et licencier une enseignante pour la remplacer par une « monitrice »<sup>1484</sup>. Si on ferme l'école Eyrioux pour l'absence d'une seconde enseignante, il faudra aussi fermer l'école Wolf pour la même raison, juge l'inspecteur scolaire, pour qui la disparition de cet établissement « ne serait pas une perte ». Justement, comme on pouvait s'y attendre, Mlle Eyrioux demande l'autorisation de continuer sans seconde enseignante, mettant en avant la figure rassurante de Gustav Koehler, un *Oberlehrer* vieil-allemand du lycée de la ville, qui donne quelques cours dans son école<sup>1485</sup>. Ce dernier prend lui-même la plume pour défendre Mlle Eyrioux<sup>1486</sup> : la directrice qui œuvrerait le plus sincèrement dans le sens allemand ne serait pas celle que l'on croit, et Koehler de rappeler l'incident du livre d'histoire ; on ne fera

---

<sup>1482</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 10.02.1887.

<sup>1483</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 17.03.1887.

<sup>1484</sup> ADBR 34AL1322, Mlle Wolf à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 17.03.1887.

<sup>1485</sup> ADBR 34AL1322, Mlle Eyrioux à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 30.03.1887.

<sup>1486</sup> ADBR 34AL1322, l'*Oberlehrer* Koehler au directeur du lycée, Dr. Heyer, 26.03.1887.

quand même pas au « parti » de Mlle Wolf le plaisir de fêter la « défaite » de l'école supérieure de filles qui s'apprêtait à connaître une réelle germanisation ? L'inspecteur scolaire, anti-Eyrioux, attend l'ordre de fermeture. Il est donné le 16 avril 1887 par le président de Basse-Alsace, qui veut en même temps savoir ce qu'il en est de l'école Wolf, en espérant que sa disparition prochaine permette « la fondation prochaine d'une nouvelle école supérieure de filles, comme celle qui existe à Haguenau »<sup>1487</sup>. Mauvaise nouvelle, Mlle Wolf obéit : elle garde finalement son enseignante.

A la fin du mois de mars, le directeur du lycée, Dr. Heyer, plus proche de l'école Eyrioux (pas si tendancieuse du point de vue patriotique, assurait-il, sur la même ligne que Koehler, dont il a transmis le courrier) que de l'école Wolf, avait préconisé la fermeture simultanée des deux établissements et l'intégration de leurs directrices dans une nouvelle école supérieure de filles<sup>1488</sup>. La décision de fermeture de l'école de Mlle Eyrioux ne détruit pas ce projet. La directrice a introduit un recours et le Dr. Heyer a obtenu son acquiescement, comme celui de Mlle Wolf, à l'idée d'intégrer le personnel d'une nouvelle école municipale supérieure de filles. Des négociations sont ouvertes avec le maire. Le président de Basse-Alsace pense qu'il faut attendre le résultat de ces négociations avant d'aller plus loin dans l'affaire Eyrioux<sup>1489</sup>. Exécution dans les prochaines semaines, contredisent les hautes autorités scolaires ! Les finances de la commune de Bischwiller étant ce qu'elles sont, ces négociations sont vouées à l'échec, pense-t-on. Quant à l'emploi dans un établissement public d'une enseignante non-germanophone et d'une Alsacienne politiquement très douteuse...

L'inspecteur scolaire de cercle (Bok) reconnaît lui aussi que l'aboutissement du projet d'école municipale est très incertain, car si le maire (Heusch) se dit prêt à le porter « de toutes forces », il devra encore convaincre le conseil municipal, constitué de notables francophiles peu disposés à d'importants sacrifices financiers pour un établissement qui doit se trouver sous direction vieille-allemande. Mais il ne tire pas de ce constat la conclusion sceptique des hautes autorités scolaires. Au contraire, l'État doit, selon lui, suppléer autant que possible la municipalité et investir le maximum de fonds dans un

---

<sup>1487</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 16.04.1887.

<sup>1488</sup> ADBR 34AL1322, Heyer à l'*Oberschulrat*, 26.03.1887.

<sup>1489</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 29.04.1887.

établissement apte à dissiper les sentiments antiallemands encore si présents à Bischwiller, notamment chez les femmes<sup>1490</sup>. Une occasion à ne pas manquer. Mais on n'en est pas là.

Les négociations se poursuivent, le projet se précise, avec l'école supérieure de filles de Haguenau et son association scolaire prises comme modèles. Estimation du budget : l'inspecteur scolaire de cercle l'a établi sur la base d'une subvention de l'État de 2 800 Mark, mais le président de Basse-Alsace pense que 1 500 à 2 000 Mark devrait suffire. Choix de l'emplacement : l'école supérieure de filles de Mlle Wolf. Direction de l'établissement : la confier « à un *Oberlehrer* du lycée, comme à Haguenau », qui « maintiendrait dans les limites qui conviennent l'enseignante Eugénie Wolf, considérée comme peu sûre politiquement »<sup>1491</sup>. Mais pour la réalisation du projet, il faut surseoir à l'exécution de la fermeture de l'école Eyrioux, insiste le président de Basse-Alsace, éventuellement jusqu'aux vacances d'été : « Si l'*Oberschulrat* impérial devait ne pas approuver ma requête, je me verrais alors, à regret, dans la situation de devoir arrêter les négociations entamées, dont l'objectif est des plus désirables sur le plan politique ». On connaît déjà les réticences des hautes autorités scolaires. Celles-ci les confirment : pas de subvention, pas de demoiselles Eyrioux et Wolf dans un établissement public, pas de délai pour fermer l'école de la première. L'échec des négociations laisse un président de Basse-Alsace plein d'amertume vis-à-vis des hautes autorités scolaires<sup>1492</sup> : « Je regrette que l'*Oberschulrat* impérial n'ait pas soutenu mes efforts en vue de réunir les deux écoles supérieures de filles de Bischwiller en un seul établissement communal dirigé dans un sens allemand. J'ai donc arrêté des négociations promises à un résultat favorable et ne prendrai plus à l'avenir d'autres initiatives du même type, que ce soit à Bischwiller ou ailleurs ».

L'échec du projet d'école municipale accouche toutefois d'un nouveau rebondissement. Mlle Eyrioux, en même temps qu'elle présente un nouveau recours contre la fermeture de son établissement, à nouveau ordonnée le 17 juin par le président de Basse-Alsace, informe celui-ci qu'elle va engager la seconde enseignante germanophone qu'on voulait lui faire employer. La directrice peut compter sur le soutien du maire de Bischwiller (Heusch) et la bienveillance du président de Basse-Alsace. Les hautes autorités

---

<sup>1490</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 04.05.1887.

<sup>1491</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 14.05.1887.

<sup>1492</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 17.06.1887.

scolaires acceptent finalement que l'école supérieure de filles de Mlle Eyrioux continue d'exister. Là-dessus, voilà que la mairie de Bischwiller reprend le projet de fondation d'une école municipale supérieure de filles. Le président de Basse-Alsace, qui avait pourtant juré qu'on ne l'y reprendrait plus à s'investir dans cette histoire, réécrit à l'*Oberschulrat* pour obtenir son soutien<sup>1493</sup>. Il propose, en même temps, une piste pour trouver les fonds nécessaires à la subvention, à savoir diminuer le montant de celle qui est versée à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg. Impossible, répondent les hautes autorités scolaires, qui en profitent pour mettre les choses au clair : aucune hostilité par rapport à la fondation projetée, mais hostilité foncière à l'entrée de Mlles Eyrioux et Wolf dans l'enseignement public. Or, les deux directrices constituent une pièce essentielle du projet, Mlle Wolf envisageant même de céder ses locaux à la commune. Le président de Basse-Alsace insiste : que vaut cette concession face au résultat qui sera obtenu<sup>1494</sup> ? Il insiste encore une fois au mois de décembre. Mais il n'y a rien à faire : sa méconnaissance de l'allemand condamne Mlle Eyrioux comme l'affaire du Lavisse Mlle Wolf.

Entre-temps, à la rentrée 1887, l'inspecteur scolaire de cercle s'est une fois de plus retrouvé confronté à l'incroyable force d'inertie de Mlle Eyrioux<sup>1495</sup>. Il a fallu la bousculer pour qu'elle donne le nom de sa seconde enseignante, puis pour qu'elle recherche et trouve une remplaçante à sa première enseignante.

En janvier 1888, ce sont donc toujours deux établissements qui entrent dans le giron immédiat des hautes autorités scolaires en tant qu'écoles supérieures de filles. Encore que leur statut soit assez flou. Sur une minute conservée dans les archives de l'administration scolaire concernant l'institution Wolf, on voit le terme « école supérieure de filles » barré et remplacé par celui d' « école privée »<sup>1496</sup>. En mars 1888, l'inspecteur scolaire juge lui aussi, après sa traditionnelle visite annuelle, que « l'école n'a jamais mérité le nom d'"école supérieure de filles" et qu'à peine l'une ou l'autre des filles en âge de passer l'examen de sortie d'une école élémentaire pourrait le réussir, s'il est fait avec sérieux », et

---

<sup>1493</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 06.08.1887.

<sup>1494</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 27.08.1887.

<sup>1495</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 07 et 11.10.1887.

<sup>1496</sup> ADBR 34AL1322, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 19.01.1888.

cela malgré la présence d'une jeune enseignante « talentueuse »<sup>1497</sup>. Même constat à l'école Eyrioux, même si les deux enseignantes arrivées à la rentrée 1887 semblent faire des merveilles. Serait-ce une question de structures ? 50 élèves chez la première, 40 chez la seconde, réparties en trois classes : un seul établissement permettrait des divisions plus fines, mais on sait ce qu'il en est. Justement, à la même époque, le président de Basse-Alsace relance cette question en demandant une subvention équivalente à celle de l'école supérieure de filles de Wissembourg. En mai 1888, le projet de fondation d'une école municipale supérieure de filles est présenté au conseil municipal, qui donne son accord de principe tout en regrettant le manque de moyens de la commune de Bischwiller. Encore une fois, le président de Basse-Alsace tente, sans succès, de remédier à ce problème<sup>1498</sup>.

C'est alors que le Dr. Heyer, le directeur du lycée, intéressé – on le sait – depuis plus d'une année à cette affaire, décide de forcer les choses. En août 1888, il annonce la fondation de l'école supérieure de filles projetée et demande une subvention annuelle de l'État d'une hauteur de 1 600 Mark, plus une subvention extraordinaire de 1 800 Mark pour l'installation<sup>1499</sup>. La municipalisation n'est pas encore décidée, mais le comité de surveillance, qui a déjà été formé, réunit « les pères les plus influents de la ville »<sup>1500</sup>. Les deux directrices sont d'accord pour fermer leurs établissements et intégrer le personnel de la nouvelle institution, installée dans la maison de Mlle Wolf. Celle-ci gardera sa sœur avec elle et Mlle Eyrioux viendra avec l'une de ses deux enseignantes. On formera tout d'abord quatre classes. La stratégie du Dr. Heyer, qui doit se charger de la direction du nouvel établissement, s'avère payante, puisque les hautes autorités scolaires permettent la fondation et accordent même les subventions aux montants sollicités. Le président de Basse-Alsace, complètement écarté, apprend la nouvelle par la *Strassburger Post*<sup>1501</sup>.

L'école supérieure de filles du Dr. Heyer, ouverte le 6 octobre 1888, remporte un succès immédiat, avec 94 inscriptions<sup>1502</sup>, qui nécessitent de prévoir la création d'une

---

<sup>1497</sup> ADBR 34AL1322, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 29.03.1888.

<sup>1498</sup> ADBR 34AL1322, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 20.06.1888.

<sup>1499</sup> ADBR 34AL1323, Heyer à l'*Oberschulrat*, 07.08.1888.

<sup>1500</sup> ADBR 34AL1323, Heyer au président de Basse-Alsace, 07.08.1888.

<sup>1501</sup> ADBR 34AL1323, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 27.08.1888.

<sup>1502</sup> ADBR 34AL1323, Heyer à l'*Oberschulrat*, 06.10.1888.

cinquième classe – et d’un cinquième poste d’enseignante – à Pâques 1889<sup>1503</sup>. L’école maternelle créée à côté du nouvel établissement, sans toutefois en constituer – encore – une partie, fait, elle aussi, le plein d’élèves. Le succès de l’école supérieure de filles n’est pas une surprise, en réalité, puisqu’on trouve l’effectif cumulé des deux anciennes écoles Eyrioux et Wolf. Mais l’engouement croît rapidement : 111 élèves (105 filles et 6 garçons) fréquentent l’établissement à la fin de l’année scolaire<sup>1504</sup>. Autre bonne nouvelle, Mlle Eyrioux « commence à apprendre l’allemand avec ardeur ». Il était temps... Tout cela pour faire de la nouvelle école l’institution allemande irréprochable qu’attendent les autorités scolaires, de l’inspecteur scolaire de cercle (Bok), pleinement confiant dans le bon développement de l’établissement<sup>1505</sup>, à l’*Oberschulrat*. Autrefois défiant, voici que ce dernier fait maintenant preuve d’une généreuse bienveillance, lorsqu’il s’agit de rallonger la subvention extraordinaire ou, mieux encore, de faire passer la subvention annuelle à 2200 Mark à partir de l’année scolaire 1889/90.

A la rentrée 1889, l’organisation de l’école supérieure de filles semble suffisamment aboutie pour autoriser l’impression d’un prospectus publicitaire : quatre classes de deux ans chacune et une cinquième d’une année, appelée classe préparatoire. Donc un cursus de neuf ans. Pour cette même rentrée, une école industrielle ouvre ses portes à Bischwiller. Plusieurs mères veulent y envoyer leurs enfants en soirée, ce qui ne peut que nuire au bon fonctionnement de l’école supérieure de filles. Le Dr. Heyer comprend les attentes du public et gagne à son établissement l’enseignante industrielle, qui vient y donner quelques cours.

À la fin de l’année scolaire, l’école s’ancre définitivement dans le paysage scolaire bischwillerois : le conseil municipal a décidé, le 14 juillet 1890, de la municipaliser, aboutissement d’un projet vieux de trois ans. Dans la foulée, le Dr. Heyer œuvre pour la municipalisation de l’école industrielle, établissement qui jouit d’une petite prospérité, avec ses vingt élèves, et qui paraît devoir prospérer encore davantage, des pasteurs des environs de Bischwiller envisageant notamment d’y envoyer leurs filles<sup>1506</sup>. Le directeur

---

<sup>1503</sup> ADBR 34AL1323, note de l’*Oberschulrat* Menzel, 09.11.1888.

<sup>1504</sup> ADBR 34AL1323, l’inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l’*Oberschulrat*, 14.08.1889.

<sup>1505</sup> ADBR 34AL1323, l’inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l’*Oberschulrat*, 14.08.1889.

<sup>1506</sup> ADBR 34AL1323, Heyer au président de Basse-Alsace, 20.07.1890.

du lycée développe-t-il une vision globale sur l'équipement scolaire de Bischwiller, au-delà de son investissement pour l'école supérieure de filles ? Peut-être, mais il compte plus sûrement assurer le maintien d'une bonne enseignante de travaux manuels à disposition de l'établissement. À la rentrée 1890, estimant y avoir accompli sa mission de fondateur, le Dr. Heyer en abandonne les rênes.

Le nouveau directeur est le Dr. Jordan, un enseignant du lycée. À partir de la rentrée 1891, l'école maternelle devient composante de son établissement. Les classes de l'école supérieure de filles au sens strict comprennent alors 89 filles et 13 jeunes garçons. Suivent bientôt quelques années de vaches maigres, jusqu'à 85 élèves, garçons compris, en 1896/97. L'école maternelle vient alors de quitter le giron de l'école supérieure de filles en même temps que son bâtiment. L'année suivante, l'État renforce son aide, en élevant la subvention annuelle à 2650 Mark. Il faut attendre le début des années 1900 pour revoir l'école supérieure de filles tutoyer la barre des cent élèves, avant qu'elle ne la dépasse allègrement dans une progression continue jusqu'à la Première Guerre mondiale. À la rentrée 1903, l'établissement, toujours de cinq classes, compte 126 élèves, 99 filles et 27 garçons. Ces derniers se répartissent entre les deux classes inférieures. L'établissement est toujours très majoritairement protestant (104 élèves). Mais à côté des plus de 5 000 protestants bischwillerois, la population catholique compte tout de même environ 2 800 âmes, or seules quatre jeunes filles catholiques fréquentent l'établissement, quand la communauté israélite du lieu, forte de seulement 200 âmes, pourvoit 18 élèves (les communautés environnantes sont-elles également pourvoyeuses ?). On avait bien gagné, une année, le curé de Bischwiller, pour une heure de cours hebdomadaire, mais les catholiques ne sont pas venues davantage...

Notre focalisation sur les statistiques ne s'est pas portée par hasard sur la rentrée 1903. Au mois de mars précédent, le comité directeur de l'école et le conseil municipal avaient décidé qu'il fallait confier la direction de l'établissement à une femme. Le Dr. Jordan achève l'année scolaire en cours puis cède son poste à... Eugénie Wolf, la même qui, autrefois, avait été fortement suspectée de menées antiallemandes. La voilà à la tête d'une école publique ! Elle retrouve ses anciennes fonctions, dans les locaux de son ancienne école, mais à la tête d'un établissement prospère, à l'avenir assuré et bénéficiant de la confiance des hautes autorités scolaires. Au final, elle est la grande gagnante de la

fusion de 1888. À la rentrée 1904, son école supérieure de filles s'agrandit d'une sixième classe (V<sup>B</sup>). C'est l'occasion de donner un poste à la fille du pasteur d'Oberhoffen (Burger), une commune voisine. À la rentrée 1909, une septième classe est créée (IV<sup>B</sup>). La municipalité, qui dépense déjà beaucoup pour différentes infrastructures scolaires, obtient de l'État une augmentation de la subvention annuelle à 3 000 Mark, pour l'aider à financer le nouveau poste d'enseignante.

Il y a toutefois une ombre au tableau de ces réjouissantes années 1900 : l'établissement apparaît comme un terrain particulièrement favorable aux maladies contagieuses. En janvier 1908, les hautes autorités scolaires demandent au médecin cantonal (Voelckel) d'expliquer un rapport inquiétant<sup>1507</sup>, mais elles ne reçoivent aucune réponse. Elles demandent bientôt à la Section de l'Intérieur de s'adresser à lui<sup>1508</sup>. Entre-temps, une enseignante est décédée de maladie. On n'en saura pas plus. Autre décès, en avril 1911, celui d'Augustine Wolf, sœur de la directrice, dans l'établissement depuis toujours. Eugénie, malade, décide de quitter l'établissement à la fin de l'année scolaire. Notons à cette occasion la stabilité tout à fait remarquable du personnel, qui s'explique simplement : l'école municipale apporte la sécurité.

L'école supérieure de filles dont Margarete Hüther, une Vieille-Allemande, prend la direction à la rentrée 1911 accueille 149 élèves, 125 filles et 24 garçons. La fréquentation est toujours majoritairement protestante (108), mais on trouve désormais un petit effectif catholique, équivalent à celui des israélites (respectivement 22 et 19). Le développement de l'école paraît ne pas devoir s'arrêter là. En juin 1912, la directrice réclame et obtient la création d'une nouvelle classe pour la rentrée suivante (III<sup>B</sup>)<sup>1509</sup>. Des travaux s'avèrent nécessaires dans un bâtiment où l'on est de plus en plus à l'étroit. Autre nouveauté, à la fin de l'année scolaire : la publication du premier *Jahresbericht* (1911/12). La fréquentation continue d'augmenter au cours des années suivantes : 166 élèves à la rentrée 1913. Un article de l'*Elsässer Journal* ou *Journal d'Alsace-Lorraine* met alors le doigt sur le point faible de l'établissement, ses locaux, en publiant une lettre en français

---

<sup>1507</sup> ADBR 34AL1324, l'*Oberschulrat* au médecin cantonal de Bischwiller, 25.01.1908.

<sup>1508</sup> ADBR 34AL1324, l'*Oberschulrat* à la Section de l'Intérieur du Ministère d'Alsace-Lorraine, 15.04.1908.

<sup>1509</sup> ADBR 34AL1325, Mlle Hüther à l'*Oberschulrat*, 22.06.1912.

dénonçant leur exigüité<sup>1510</sup>. « Une "Höhere Töchterschule" pour 25 élèves en contient 150 » ! Il y a beaucoup d'exagération derrière ce titre choc, remarquent les hautes autorités scolaires, mais elles aussi reconnaissent la nécessité d'une nouvelle construction. Directrice, municipalité, tout le monde est d'accord, depuis un certain temps : l'école supérieure de filles a besoin de locaux plus vastes. Reste à passer aux actes. En janvier 1914, le maire (Hintz) annonce que trois terrains sont à l'étude<sup>1511</sup>. Le calendrier électoral empêche cependant tout règlement rapide de la question, qui est renvoyée à l'entrée en fonction de la prochaine équipe municipale<sup>1512</sup>.

Là-dessus arrive le premier conflit mondial. Sans conséquence immédiate sur la fréquentation, toujours à 166 élèves à la rentrée 1914. On constate une baisse de l'effectif durant les années suivantes (160 à la rentrée 1915, 152 l'année suivante, 140 l'année d'après), mais à y regarder de plus près, ce sont les garçons qui quittent l'établissement, pour une raison qui reste encore à déterminer, pas les filles : 126 filles et 40 jeunes garçons à la rentrée 1914, 124 filles et 16 jeunes garçons à la rentrée 1917. Autre constat, c'est l'effectif protestant qui diminue : la fréquentation catholique et juive reste stable, conservant son niveau d'avant-guerre. Retenons que l'école supérieure de filles de Bischwiller entre dans la Première Guerre mondiale avec un effectif remarquable pour la taille de la ville et une organisation en huit qui permettra de s'adapter facilement à la réforme de mars 1915 ! Reste la question des locaux.

La guerre est naturellement défavorable aux projets de construction. En novembre 1914, le maire (toujours Hintz) souhaite renvoyer celui de l'école supérieure de filles à la fin du conflit<sup>1513</sup>. Mais l'*Oberschulrat* insiste sur l'urgence d'un nouveau bâtiment et la municipalité se remet à l'ouvrage, poussivement. Début 1915, elle choisit l'emplacement, fait établir un devis et l'envoie à Strasbourg pour examen<sup>1514</sup>. En septembre 1915, elle revient sur sa position antérieure : pas de construction avant la fin de la guerre, étant donné les fortes dépenses extraordinaires nécessitées par celle-ci<sup>1515</sup>. Un bras-de-fer s'engage

---

<sup>1510</sup> *Elsässer Journal*, 30.10.1913.

<sup>1511</sup> ADBR 34AL1325, le maire de Bischwiller à l'*Oberschulrat*, 13.01.1914.

<sup>1512</sup> ADBR 34AL1325, le maire de Bischwiller à l'*Oberschulrat*, 20.04.1914.

<sup>1513</sup> ADBR 34AL1325, le maire de Bischwiller à l'*Oberschulrat*, 30.11.1914.

<sup>1514</sup> ADBR 34AL1325, le maire de Bischwiller à l'*Oberschulrat*, 12.02.1915.

<sup>1515</sup> ADBR 34AL1325, le maire de Bischwiller à l'*Oberschulrat*, 04.09.1915.

avec les hautes autorités scolaires. En mai 1916, le conseil municipal de Bischwiller cède<sup>1516</sup>. L'*Oberschulrat* indique le nom d'un architecte strasbourgeois. Un nouveau bâtiment sortira-t-il de terre dans les dernières années de la Première Guerre mondiale ? Réponse aux archives municipales de Bischwiller !

(6) Guebwiller, la municipalisation par la truelle  
(1895)

Sous le Second Empire, les cours secondaires de filles institués dans cette ville industrielle de 12 000 âmes n'avaient pas trouvé le soutien espéré des pensionnats du lieu. La faute au clergé, regrettait, souvenons-nous, le directeur du collège. Car si les manufacturiers protestants (Schlumberger, Bourcart, de Bary) dominent la vie municipale, la population est très majoritairement de culte catholique. Le paysage confessionnel ne s'estompe guère avec l'annexion et le nouveau pouvoir va donc devoir s'escrimer avec les mêmes adversaires pour imposer sa conception de l'enseignement secondaire des filles, deux ans après la disparition des cours Duruy. Mêmes adversaires, mêmes acteurs aussi, puisque les pensionnats de l'époque française existent toujours : Mme Rivé, Mlle Altheimer et les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé tiennent les trois « *sogeannte höhere Töcherschulen* » que recense pour son chef-lieu, au printemps 1872, le directeur de cercle (Pfarrius)<sup>1517</sup>.

Naturellement, l'école congréganiste est exclue d'office du programme gouvernemental. Entre les deux autres, l'institution Rivé semble offrir les perspectives les plus prometteuses, puisque deux enseignantes allemandes y sont déjà actives. Quant à la naissance française de la directrice (à Cherbourg en 1822), à sa francophilie manifeste et à sa méconnaissance de l'allemand, le directeur de cercle les tourne en avantages : voilà qui est parfait pour conserver les filles alsaciennes ! Reste à obtenir l'accord de la directrice.

---

<sup>1516</sup> ADBR 34AL1325, le maire de Bischwiller à l'*Oberschulrat*, 24.05.1916.

<sup>1517</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 07.05.1872.

On lui laisse un court délai pour réfléchir. En cas de réponse négative, on se tournerait vers Mlle Altheimer. Mais l'hypothèse reste hypothèse, Mme Rivé acceptant d'entrer dans les vues des autorités... avec, toutefois, quelques conditions<sup>1518</sup> :

La plus grande partie de mes élèves sont des filles des bourgeois les plus en vue de Guebwiller. La majorité d'entre elles ne possède pas la langue allemande, de sorte qu'un enseignement de toutes les matières en langue allemande ne peut avoir lieu. Je suis donc obligée de demander une modification des prescriptions qui m'ont été transmises pour les articles 2 et 3. En ce qui concerne l'histoire générale et la géographie, j'ai jusqu'à présent assuré moi-même cet enseignement et je sollicite une modification pour pouvoir continuer à le dispenser en langue française.

La dernière « modification » demandée concerne l'article 4 des « prescriptions » du président supérieur, qui ne sont autres que les conditions de l'octroi d'une subvention de l'État<sup>1519</sup>. Il y est stipulé que les cours d'histoire et de géographie doivent revenir intégralement à « des enseignantes diplômées venant du reste de l'Allemagne ». On pourrait faire une concession sur ce point, estime le directeur de cercle, qui s'oppose par contre à toute dérogation aux articles 2 et 3, relatifs à l'introduction progressive de l'allemand comme langue d'enseignement, depuis la classe inférieure jusqu'aux classes accueillant des élèves de quatorze ans. Concernant le personnel enseignant, au cœur du programme gouvernemental, Mme Rivé demande à pouvoir conserver Mlle Mossdorff, l'enseignante badoise qu'elle emploie déjà, une nièce du directeur de l'école supérieure de filles de Karlsruhe. La subvention servirait à rémunérer les interventions d'un enseignant vieil-allemand voire à créer un poste supplémentaire pour une seconde enseignante vieille-allemande. La manne de l'État ne serait pas de trop, explique-t-elle, puisque la diminution attendue de son effectif (plusieurs parents vont assurément retirer les enfants pour les envoyer « dans l'intérieur de la France ») ne doit pas la dispenser de « conserver l'enseignante française ainsi que l'anglaise ». Pour le directeur de cercle, le renforcement de l'élément allemand dans le personnel est une nécessité absolue, car la jeune Mossdorff ne ferait pas le poids, à elle toute seule, face à la directrice francophile. Lui-même

---

<sup>1518</sup> ADBR 34AL1256, Mme Rivé au directeur du cercle de Guebwiller, 11.05.1872.

<sup>1519</sup> ADHR 8AL1/10164, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 20.03.1872.

mentionnait pourtant « deux enseignantes allemandes » dans son premier rapport : où est passée la deuxième ?

A la fin du mois, l'inspecteur scolaire du cercle (Slawyk) compte, en plus de la directrice, trois enseignantes : Mlle Mossdorff, une Anglaise et une Alsacienne, qui vient d'arriver. Cette dernière est « l'enseignante française » dont parlait la directrice<sup>1520</sup>. A-t-elle succédé à une Vieille-Allemande ou le directeur de cercle s'est-il tout simplement trompé ? Tout cela est de peu d'importance. L'essentiel est de connaître le fonctionnement de l'institution à l'heure du grand tournant de son histoire. L'inspecteur scolaire de cercle voit trois classes regroupant un effectif total de 36 élèves, dont 10 pensionnaires<sup>1521</sup>. Catholiques et protestantes sont en nombre égal et côtoient encore quelques juives. 3 élèves ont entre sept et neuf ans ; les autres sont toutes plus âgées, jusqu'à dix-huit ans. En plus des trois enseignantes précitées, la directrice recourt encore à différentes aides. « La langue d'enseignement est le français dans toutes les disciplines et tous les niveaux ».

Deux semaines après la remise de ce rapport, Mme Rivé présente son nouveau plan d'études<sup>1522</sup>. Elle conserve trois classes, dont les deux supérieures avec le français comme langue d'enseignement, alors que l'allemand devient langue d'enseignement dans la classe inférieure, qui se voit donc qualifiée de « classe allemande »<sup>1523</sup>. Seules 9 élèves la fréquentent et encore a-t-il fallu y affecter quelques jeunes filles de la deuxième classe : « Mes élèves ne fréquentent l'institution qu'à partir de douze ans », explique la directrice. Elle parle aussi d'argent, demandant 1 500 Francs de subvention annuelle pour rémunérer une seconde enseignante diplômée vieille-allemande, et demande enfin à être rassurée sur son avenir : « En tant que Française », ne risque-t-elle pas de se voir retirer la direction au bout de quelques années ? La question ne se pose visiblement pas pour les autorités, qui ne réagissent pas. Concernant la subvention, le président de Haute-Alsace ne sollicite pas moins de 2 500 Francs (2 000 Mark), à savoir les 1 500 demandés par Mme Rivé et 1 000 autres pour le directeur du collège, qui accepte de venir assurer les cours d'allemand dans

---

<sup>1520</sup> ADBR 34AL1256, Mme Rivé au président de Haute-Alsace, 04.08.1873.

<sup>1521</sup> ADBR 34AL1256, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 31.05.1872.

<sup>1522</sup> ADBR 34AL1256, Mme Rivé au directeur du cercle de Guebwiller, 12.06.1872.

<sup>1523</sup> On trouve la même organisation transitoire qu'à l'école supérieure de filles de Mlle Armbruster à Colmar.

la classe supérieure<sup>1524</sup>. Le président supérieur accorde la subvention demandée, mais le directeur du collège doit être remplacé par deux enseignants<sup>1525</sup>. Ce seront le Dr. Albrecht (histoire de la littérature allemande et style) et Monsieur Holzach (histoire naturelle et de physique)<sup>1526</sup>. Pour la première année, le décalage entre le début des cours et l'entrée en fonction du personnel subventionné permet même de dégager 500 Francs pour l'acquisition de matériel d'enseignement.

Mme Rivé va connaître, comme elle le craignait, quelques années difficiles, et cela malgré l'augmentation de la subvention pour 1873, qui passe à 3 500 Francs (2 800 Mark)<sup>1527</sup>. Son ralliement au nouveau régime a entraîné, selon ses propres termes, la formation d' « une véritable ligue » qui lui « enlève toutes [ses] élèves catholiques » pour les envoyer au pensionnat des Sœurs de Ribeauvillé<sup>1528</sup> : « On dit aux parents que les études ne sont plus rien chez moi, qu'on ne fait plus que de l'allemand » ! Or, les sœurs, elles aussi, devraient respecter un certain nombre de prescriptions relatives à l'enseignement de l'allemand et en allemand, mais elles ne le font pas. Mme Rivé les dénonce, une enquête est menée, le procès verbal est envoyé au président de Haute-Alsace. Mais la partie n'est gagnée, au contraire : « Mr l'assesseur a été forcé de dire de qui l'on tenait les renseignements qu'on a eus, de sorte que nous ne saurons plus rien maintenant, et que l'on cherchera d'autant plus à nous nuire ». À la tête de la « ligue », on trouve le curé Heinrich, qui a abandonné ses cours de religion dans l'établissement depuis le début de sa transformation et dont l'autorité interdit à l'autre curé de la ville de les reprendre<sup>1529</sup>.

En avril 1874, l'institution de Mme Rivé compte 38 élèves. C'est plus que deux ans plus tôt, mais 8 d'entre elles ne payent pas d'écolage et sont là « pour faire nombre »<sup>1530</sup>... et surtout, toutes sont des externes ! Le départ des internes tient sans doute autant à la défiance sanitaire, après l'apparition de plusieurs cas de typhus (dont un mortel), qu'à la concurrence des sœurs. La disparition de l'internat, source de revenus conséquents, n'en est pas moins dramatique. Mme Rivé s'en remet aux autorités : « J'ai rempli loyalement les

---

<sup>1524</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 29.07.1872.

<sup>1525</sup> ADBR 34AL1256, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 13.08.1872.

<sup>1526</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 04.10.1872.

<sup>1527</sup> ADBR 34AL1256, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 03.12.1873.

<sup>1528</sup> ADBR 34AL1256, Mme Rivé au président de Haute-Alsace, 15.04.1874, en français.

<sup>1529</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 28.01.1874.

<sup>1530</sup> ADBR 34AL1256, Mme Rivé au président de Haute-Alsace, 15.04.1874, en français.

engagements que j'ai pris, ne me doit-on pas aide et protection ? » Le président de Haute-Alsace défend le maintien de la subvention augmentée à 3 500 Francs, même s'il n'est pas optimiste pour la suite<sup>1531</sup>. On pourrait, écrit-il, restreindre encore davantage l'enseignement français chez les sœurs et l'augmenter d'autant chez Mlle Rivé que les premières continueraient à avoir l'avantage. Même la fermeture, envisagée, du pensionnat congréganiste n'augmenterait pas la fréquentation ! A l'hostilité politique envers l'école du gouvernement s'ajouterait le manque de crédibilité de sa directrice, « une dame de formation toute française et ne maîtrisant toujours pas l'allemand » à la tête d'une « école supérieure de filles allemande ». Peut-être pourrait-on susciter la fondation d'une école municipale supérieure de filles sur la base de l'institution Rivé... En tout cas, il ne faut pas lâcher cette dernière ! Le président supérieur est d'accord : la subvention reste à 3 500 Francs. Elle se maintiendra à ce niveau jusqu'en 1878.

Un cadeau empoisonné que cette subvention ! Si elle permet à l'établissement de survivre, elle le place dans une dépendance totale vis-à-vis des autorités. Mme Rivé en fait l'amère expérience à l'été 1874, lorsque le Dr. Albrecht, l'enseignant du *Progymnasium* qui donne les cours de littérature allemande, obtient enfin qu'on arrête de préparer les élèves au brevet français d'institutrice, qu'elles allaient passer à Belfort ou Besançon (avec fort peu de succès d'ailleurs, d'où un zèle redoublé de la directrice). « Je considère cette activité comme inadmissible », écrit le directeur de cercle (Pfarrius) en décembre 1874, quand Mme Rivé croit pouvoir la reprendre, « non seulement de manière générale, mais à plus forte raison encore dans un établissement subventionné par le gouvernement dans une intention précisément inverse »<sup>1532</sup>. L'effectif est un peu plus élevé, avec 43 élèves, mais le président de Haute-Alsace ne parle pas pour autant d' « augmentation de la fréquentation », qui « ne pourra avoir lieu tant que l'école des sœurs, en pleine prospérité, fera une concurrence sans entraves »<sup>1533</sup>.

Au printemps 1875, le président de Haute-Alsace évoque à nouveau une fermeture de l'institution congréganiste, sans savoir encore, cependant, *quand* ni même *si* elle aura

---

<sup>1531</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 16.05.1874.

<sup>1532</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 10.12.1874.

<sup>1533</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 19.12.1874.

lieu<sup>1534</sup>. Tout dépendra du consentement des religieuses à passer sous les fourches caudines de l'examen auquel l'administration scolaire s'apprête à les soumettre... En attendant, Mme Rivé reçoit encore une subvention extraordinaire de 673 Mark (le président de Haute-Alsace en avait demandé 1 000). En septembre 1875, les Sœurs de Ribeauvillé sont contraintes par les autorités à fermer leur pensionnat. L'école supérieure de filles restante peut respirer. À l'automne 1877, elle compte 67 élèves réparties en quatre classes !

Un plus tard, en octobre 1878, Mme Rivé quitte, à l'âge de 57 ans, un monde qui ne l'a pas épargnée. Malade depuis quelque temps, elle avait confié la conduite de la maison à Mlle Otilie Hogrefe. Il faut désormais trouver « une personne convenable » pour prendre sa succession, écrit le directeur de cercle (Pfarrus)<sup>1535</sup>. L'institution est certes privée, mais, bénéficiant de la manne de l'État, son sort regarde de près les autorités. En moins d'un mois, deux enseignantes se sont déjà montrées intéressées pour finalement renoncer, au vu de la faible rentabilité de l'établissement et de « sa situation depuis toujours difficile au point de vue confessionnel »<sup>1536</sup>. Se présente alors une nouvelle candidate qui paraît plus décidée, Mlle Mathis, gouvernante en Angleterre, qui souhaite se rapprocher de ses parents en Alsace. Mais ladite Mathis est protestante, et le directeur de cercle craint fort que son arrivée à Guebwiller n'entraîne la fondation d'une nouvelle concurrente catholique, que le clergé local appelle de ses vœux depuis la fermeture du pensionnat des sœurs<sup>1537</sup>.

En décembre, une autre repreneuse entre lice, Mlle Joséphine Thomann, qui fait rapidement l'unanimité des familles<sup>1538</sup>. Elle est catholique, d'une bonne famille alsacienne (fille de l'ancien maire d'Ingersheim François Joseph Thomann), et dispose de la fortune nécessaire, toutes qualités utiles pour réussir<sup>1539</sup>. Il y a toutefois deux sérieux bémols, relève le directeur de cercle : l'enseignante ne dispose que d'un brevet français, qui plus est élémentaire, et elle réclame une augmentation de la subvention de l'État. Les deux curés de la ville, les fabricants protestants, les israélites bien en vue... et les fonctionnaires vieux-

---

<sup>1534</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 01.05.1875.

<sup>1535</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 23.10.1878.

<sup>1536</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 07.11.1878.

<sup>1537</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 05.12.1878.

<sup>1538</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 19.12.1878.

<sup>1539</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 05.12.1878.

allemands unissent leurs signatures pour soutenir cette demande<sup>1540</sup> ! Si Mlle Thomann est loin d'être une candidate idéale pour les autorités (qui découvrent, en plus, ses lacunes dans la langue de Goethe), elle est toutefois la seule à se présenter, l'unique solution pour sauver une école supérieure de filles qui a déjà nécessité de lourds sacrifices et dont l'existence s'avère répondre à un besoin réel. Mlle Hogrefe, la jeune directrice intérimaire, a annoncé son départ pour février 1879.

Il faut agir vite. En janvier 1879, le président de Haute-Alsace se positionne pour une augmentation de la subvention à 4 000 Mark<sup>1541</sup>. Le président supérieur accepte de passer sur les défauts de Mlle Thomann (elle n'a encore jamais enseigné dans une école !) et de lui accorder 3 800 Mark<sup>1542</sup> : « C'est suffisant pour maintenir l'établissement et gagner du temps afin de pouvoir mettre en place une nouvelle direction au cas où ladite Thomann ne conviendrait pas ». L'école est sauvée !

Un an après l'arrivée de la nouvelle directrice, l'effectif, qui était redescendu à une quarantaine d'élèves sous Mlle Hogrefe, se situe désormais à un niveau encore jamais atteint, avec pas moins de 87 élèves<sup>1543</sup>. La situation financière demeure toutefois délicate et le directeur de cercle préconise le maintien de la subvention à 3 800 Mark, afin de ne pas risquer un départ de Mlle Thomann. La requête est entendue. L'argent sert notamment à rouvrir une quatrième classe en octobre 1880. L'année suivante, on redescend au montant antérieur, soit 2 800 Mark, et on reste ensuite à ce niveau.

Au printemps 1888, Mlle Thomann demande une subvention plus élevée aux hautes autorités scolaires, qui viennent de placer l'école supérieure de filles sous leur surveillance directe<sup>1544</sup>. En juillet, elle s'adresse directement à l'*Oberschulrat* Menzel, ancien conseiller scolaire de Haute-Alsace<sup>1545</sup> : « Cette demande se justifie premièrement par le fait que, depuis quelques années, le revenu de l'écolage ne suffit plus et secondement par l'existence d'un déficit [...] de 393 Mark. [...] Je me permets encore de faire remarquer

---

<sup>1540</sup> ADBR 34AL1256, pétition de Guebwillérois au directeur du cercle, 14.12.1878.

<sup>1541</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace au président supérieure, 23.01.1879.

<sup>1542</sup> ADBR 34AL1256, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 01.02.1879.

<sup>1543</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 10.08.1880.

<sup>1544</sup> ADBR 34AL1257, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 08.05.1888.

<sup>1545</sup> ADBR 34AL1257, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat* Menzel, 19.07.1888.

que la répartition des élèves en huit niveaux d'âge, que nous avons effectuée depuis l'automne, a nécessité le paiement d'une enseignante de plus que sous Madame Rivé [...] qui recevait la même subvention ». La requête est comprise et la subvention pour 1888 passe à 3 400 Mark. Huit niveaux d'âge, cela veut dire que chaque classe est divisée en deux sections, lesquelles sont en fait réunies pour tous les cours, sauf les deux sections supérieures, I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup>, séparées pour une poignée d'heures d'allemand et de français. L'ensemble des classes réunit alors autour de 80 élèves. Les catholiques sont généralement les plus nombreuses, mais d'une courte tête, protestantes et juives formant d'importantes minorités.

À partir de la fin de la rentrée 1889, les catholiques distancent de loin les autres groupes confessionnels : 48 pour 29 protestantes et 25 juives. L'effectif total dépasse la barre des cent, ce qui est une première, et aussi le début d'une croissance en dents de scie, avec ses pics et ses creux, qui conduit l'établissement jusqu'à 153 élèves à la veille de la Première Guerre mondiale. 103 catholiques, 35 protestantes et 15 juives : les catholiques ont bien creusé l'écart pour offrir un tableau confessionnel plus approchant de celui de la population guebwilleroise.

La progression de l'effectif est naturellement indissociable du développement organisationnel et matériel de l'école supérieure de filles. Celle-ci peut toujours compter sur le soutien de l'État. Certes, la subvention annuelle diminue un peu, avec 3 100 Mark à partir de 1889 et 3 000 à partir de 1893, mais des subventions extraordinaires de 300 Mark sont accordées pour l'achat de matériel d'enseignement (1890) ou de mobilier scolaire (1891). Un nouvel acteur entre également en scène à cette époque : la Ville. Au début de l'année 1891, les hautes autorités scolaires comptent sur elle pour régler la question des locaux. Le bâtiment qui abrite l'école va être mis en vente et son bail, qui court jusqu'à Pâques 1892, ne pourra donc pas être renouvelé. Or, comme on n'a trouvé aucun autre bâtiment privé faisant l'affaire, la seule solution semble résider dans l'intervention de la municipalité, par la mise à disposition de locaux communaux ou la construction d'une nouvelle maison d'école qui serait louée à Mlle Thomann<sup>1546</sup>. Le maire de Guebwiller, de

---

<sup>1546</sup> ADHR 8AL1/10165, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 26.02.1891.

Bary, examine la question et, en avril 1891, se déclare favorable à la seconde option<sup>1547</sup>. La décision ne peut cependant être prise tout de suite, pour cause d'élections municipales<sup>1548</sup>. Celles-ci s'avèrent favorables au maire sortant.

En juillet 1891, de Bary apprend qu'un sursis est accordé à l'école supérieure de filles, le propriétaire ayant renoncé à résilier le bail, qui est par conséquent prolongé jusqu'en mars 1895<sup>1549</sup>. Comme il reste question, à terme, de vendre le bâtiment, celui-ci se voit proposé à la Ville pour un prix de 20 000 Mark. Mais l'offre n'intéresse pas la municipalité<sup>1550</sup>. Par ailleurs, du côté des hautes autorités scolaires, on est convaincu, depuis une récente visite, que l'établissement doit trouver d'autres locaux, plus appropriés<sup>1551</sup>. Il faut poursuivre le projet de nouvelle construction. Le maire de Guebwiller et la commission des finances de la Ville se penchent sur la question et arrivent, en décembre 1891, à la solution suivante<sup>1552</sup> :

Les revenus de la commune vont être entièrement consacrés, dans les prochaines années, au repavement de la rue Principale, de la rue Charles X et d'autres rues, de telle sorte qu'il n'y aura aucun moyen disponible pour la construction d'un bâtiment convenable pour l'école supérieure de filles. Or, il ne serait pas raisonnable de contracter un nouvel emprunt, car une telle mesure provoquerait le mécontentement des habitants, et une augmentation des impôts extraordinaires paraît impossible, car elle reposerait en grande partie sur les propriétaires de vignes, qui se trouvent presque tous dans une triste situation financière, suite à plusieurs années de mauvaises vendanges. La seule voie offerte à la commune pour trouver les ressources nécessaires consiste en la vente de titres pour le montant de la dépense. La commune consentirait assurément à prendre cette mesure si le gouvernement lui assurait une location du bâtiment à construire sur de longues années et un paiement des intérêts de la somme principale à hauteur de 7%. Cet intérêt correspond à peu près à l'intérêt du capital à 3,45%, qui est celui actuellement porté par nos titres, à l'usure et à l'entretien du bâtiment, aux primes d'assurance contre l'incendie, etc.

---

<sup>1547</sup> ADHR 8AL1/10165, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 17.04.1891.

<sup>1548</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 29.05.1891.

<sup>1549</sup> ADBR 34AL1257, l'administrateur provisoire du propriétaire Stauber au maire de Guebwiller, 31.07.1891.

<sup>1550</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 20.08.1891.

<sup>1551</sup> ADHR 8AL1/10165, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 06.11.1891.

<sup>1552</sup> ADHR 8AL1/10165, le maire de Guebwiller au directeur du cercle, 21.12.1891.

Le directeur du cercle ne voit, lui non plus, pas d'autre solution<sup>1553</sup> : « La commune de Guebwiller possède des titres pour un montant d'environ 160 000 Mark qui proviennent de la vente d'anciens fossés du rempart. Etant donné que l'opération proposée consiste simplement en un placement différent du capital, je crois qu'on ne fera valoir guère d'objections à ce projet ». Le dossier finit naturellement dans les bureaux de l'*Oberschulrat*. On y approuve l'idée de payer un loyer correspondant à un intérêt de 7% des coûts de construction... mais à la condition que la Ville verse, elle aussi, une subvention annuelle pour le fonctionnement de l'école<sup>1554</sup>. Les négociations se poursuivent avec la municipalité. En mai 1892, celle-ci se déclare prête à dépenser environ 50 000 Mark pour la construction, ce à quoi il faudra ajouter le prix d'acquisition du terrain, qui ne devrait cependant pas se situer trop haut<sup>1555</sup>. Trois mois plus tard, les hautes autorités scolaires forment une nouvelle condition à la mise en œuvre du projet : pour que l'État verse une subvention annuelle à hauteur de 7% des coûts de construction, il faudra... une municipalisation de l'établissement<sup>1556</sup> ! A la mairie de Guebwiller, on prend le temps de la réflexion.

Le conseil municipal tranche en janvier 1893 dans le sens espéré : construction du nouveau bâtiment et municipalisation dès le transfert de l'école dans ses murs<sup>1557</sup>. Reste au maire à finaliser la négociation avec les hautes autorités scolaires. On convient que l'État paiera comme loyer annuel un maximum de 2 800 Mark pendant douze ans. En additionnant cette somme à une subvention « pour les dépenses courantes » ramenée à 900 Mark, on arrive à 3 700 Mark annuels d'aide de l'État<sup>1558</sup>. Finalement, au printemps 1893, ce dernier consent encore à verser 10 000 Mark pour la construction, à la demande du conseil municipal, après qu'il a été établi que la dépense totale, acquisition du terrain comprise, se montera entre 60 et 65 000 Mark<sup>1559</sup>.

Les lecteurs du *Gebweiler Kreisblatt* apprennent le 11 juin 1893 que les négociations, dont l'ouverture leur avait été annoncée un an plus tôt, ont enfin abouti et

---

<sup>1553</sup> ADHR 8AL1/10165, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 23.12.1891.

<sup>1554</sup> ADHR 8AL1/10165, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 12.02.1892.

<sup>1555</sup> ADHR 8AL1/10165, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 27.05.1892.

<sup>1556</sup> ADHR 8AL1/10165, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 11.08.1892.

<sup>1557</sup> Délibérations du conseil municipal de Guebwiller, 06.01.1893.

<sup>1558</sup> ADHR 8AL1/10165, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 10.02.1893.

<sup>1559</sup> ADBR 34AL1257, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 08.04.1893.

que le conseil municipal vient d'approuver l'achat à Henri Bourcart d'un terrain de 50 ares situé rue du Cerf, pour une somme de 16 000 Mark : « La construction va bientôt démarrer et répondre ainsi, d'une manière digne de reconnaissance, à un besoin depuis longtemps ressenti. Le nouveau bâtiment satisfera, au point de vue architectural, à toutes les exigences de la modernité et constituera pour notre ville un nouvel embellissement ».

Durant l'été 1893, les hautes autorités scolaires examinent et approuvent les plans et devis qui leur ont été présentés. Les travaux peuvent commencer. Leur coût se montera à près de 44 000 Mark<sup>1560</sup>. À l'automne 1894, il reste encore à ajouter une clôture et des bâtiments annexes (aire de jeu couverte, buanderie, remises, latrines) pour une somme de 15 000 Mark<sup>1561</sup>. L'école supérieure de filles effectue alors sa dernière rentrée dans la maison Stauber. Son cursus passe de huit à neuf années, avec une division dans la classe supérieure en I<sup>A</sup>, I<sup>B</sup> et I<sup>C</sup>. Au printemps suivant, elle intègre, en même temps, l'écrin conçu pour elle et le giron municipal.

Les hautes autorités scolaires se tiennent à ce qui était prévu concernant la subvention annuelle de l'État, c'est-à-dire 3 700 Mark pendant douze années. En 1907, elles soustraient le loyer, ce qui ramène l'aide à 900 Mark. Depuis sa municipalisation, l'établissement bénéficie également d'une subvention de la Ville, qui, dans les années 1900, tourne généralement autour de 2 000 Mark par an. Mlle Thomann se trouve alors toujours à sa tête. Au lendemain de la municipalisation, elle y avait engagé une nièce fraîchement pourvue de son diplôme allemand, mais cette coloration familiale donnée à l'école disparut tragiquement en 1903 avec le décès de l'enseignante de vingt-huit ans. En 1904/05, rien n'a changé depuis dix ans dans l'organisation de l'enseignement. Il faut attendre 1906 pour voir l'école supérieure de filles s'engager dans le tournant de la normalisation : à Pâques, la gymnastique est introduite au programme<sup>1562</sup> ; à l'automne, on renonce à l'antique système des maîtresses anglaises pour confier l'apprentissage de la

---

<sup>1560</sup> ADBR 34AL1258, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 03.09.1895.

<sup>1561</sup> Délibérations du conseil municipal de Guebwiller, 04.10.1894.

<sup>1562</sup> ADBR 34AL1258, le maire de Guebwiller à Mlle Thomann, 29.03.1906, et Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 03.05.1906.

langue de Shakespeare à une « enseignante diplômée en Allemagne »<sup>1563</sup>. Les enseignantes attachées à l'établissement sont alors au nombre de quatre, directrice comprise.

Cette dernière demande bientôt la création d'un cinquième poste, afin de pouvoir organiser des cours de langues distincts pour la section I<sup>C</sup> et délester les autres enseignantes<sup>1564</sup>. Les hautes autorités scolaires sont d'accord pour la cinquième enseignante, mais elles veulent, à ce moment-là, une organisation en cinq classes de deux sections chacune, soit une école supérieure de filles complète avec son cursus de dix années<sup>1565</sup>. Il serait temps, avec une fréquentation d'environ 140 élèves ! Dans l'immédiat, la municipalité ne donne pas suite<sup>1566</sup>. Le cinquième poste est finalement créé à la rentrée 1909... et confié à un homme (Peter), diplômé pour les écoles moyennes et les écoles supérieures de filles<sup>1567</sup>. Mais il n'y a toujours que quatre classes. Et si le maire (Freyseng) a certes l'intention d'en ouvrir de nouvelles, ce sera, prévient-il, pour scinder des sections dans les classes surpeuplées du niveau moyen, pas pour faire porter la fin du cursus à seize ans, comme le demande Mlle Thomann, qui souhaiterait ainsi pouvoir préparer les jeunes filles à intégrer les écoles normales<sup>1568</sup>.

En février 1911, la municipalité décide de créer une cinquième classe à la rentrée suivante et une sixième à la rentrée d'après, avec à chaque fois la création d'un nouveau poste d'enseignante<sup>1569</sup>. On en profite pour revoir les montants de l'écolage (à la hausse pour les classes inférieures et moyennes, à la baisse pour la classe supérieure), en se fondant sur les tarifs du lycée, revaloriser les salaires des enseignantes (déjà augmentées en 1908) et... demander une hausse de la subvention de l'État, dont la faiblesse (toujours 900 Mark) est ressentie comme une injustice par rapport à ce que reçoivent d'autres villes moyennes, comme Sainte-Marie-aux-Mines ou Haguenau ! La supplique n'est pas entendue. Tant pis. On exécute quand même le plan, au moyen d'une hausse importante de la contribution municipale.

---

<sup>1563</sup> ADBR 34AL1258, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 30.07.1906.

<sup>1564</sup> ADBR 105AL2533, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 02.05.1907.

<sup>1565</sup> ADBR 105AL2533, l'*Oberschulrat* à Mlle Thomann, 18.05.1907.

<sup>1566</sup> ADBR 105AL2533, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 09.06.1907.

<sup>1567</sup> ADBR 105AL2533, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 27.09.1909.

<sup>1568</sup> ADBR 105AL2533, le maire de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 08.09.1909 et 29.07.1910.

<sup>1569</sup> ADBR 105AL2533, le maire de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 08.02.1911.

Et la qualité de l'enseignement dans tout cela ? Moyenne en 1908, meilleure en 1910, mais avec des faiblesses au niveau du personnel qui restent les mêmes en 1912, pour résumer trois rapports d'inspection de l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer<sup>1570</sup>.

Alors que les nouvelles classes se créent, les relations se tendent entre la municipalité et la directrice. En juillet 1912, le maire (Freyseng) a maille à partir avec Mlle Thomann au sujet de l'admission comme élève d'une enfant souffrant d'un handicap physique, fille d'un maître-fileur chez Schlumberger qui a acquis laborieusement une modeste aisance<sup>1571</sup>. Inquiet pour son avenir, les parents souhaitent, afin de lui faire bénéficier de la meilleure formation possible, retirer cette élève modèle de l'école élémentaire pour l'inscrire à l'école supérieure de filles. Mlle Thomann refuse la jeune fille : son handicap disgracieux effraierait les autres élèves, se justifie-t-elle. Mais le maire ne l'entend pas de cette oreille ! L'enfant n'a-t-elle pas fréquenté l'école élémentaire sans que sa présence ne cause le moindre désagrément ? N'a-t-elle pas, au contraire, éveillé une louable compassion ? La directrice s'énerve. Le maire reste sur sa position : les élèves de l'école élémentaire auraient-elles meilleur cœur que celles de l'école supérieure de filles ? Mlle Thomann en arrive au fond du problème. Il s'avère que ce n'est pas la fille handicapée qu'elle ne veut pas recevoir, mais la fille d'ouvrier. Le maire jubile : il tient l'aveu d'un comportement dont plusieurs parents se sont déjà plaints ! Mlle Thomann termine l'incartade par cette déclaration, citée par l'intéressé : « Depuis que vous êtes maire, l'école est complètement négligée. Nous n'avons plus aucune protection, notre école est rabaisée et sombre toujours plus. Elle n'est plus une école pour les bonnes familles bourgeoises mais une école pour tout le peuple ». Au tour du maire de s'emporter et de dire à la directrices ses quatre vérités, notamment concernant le niveau de l'enseignement, sur lequel il y aurait beaucoup à redire. L'entretien s'arrête là. Il fut suffisamment édifiant pour justifier une demande de mise à la retraite. Mlle Thomann a eu tort de ne pas restreindre sa défense au terrain du handicap, car les hautes autorités scolaires lui donnent raison sur ce point...

---

<sup>1570</sup> ADBR 105AL2533, rapports d'inspection de Luthmer, 04.04.1908, 29.06.1910 et 17.10.1912.

<sup>1571</sup> ADBR 105AL2533, le maire de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 14.07.1912.

De toute façon, même sans coup de sang, ses jours à la tête de l'école étaient comptés. En mars 1913, les membres de la commission scolaire de la Ville conviennent à l'unanimité qu'il faut se débarrasser d'elle, en raison de la multiplication des plaintes sur le niveau de l'enseignement (notamment en calcul), « le traitement inégal des enfants et l'esprit d'intolérance ». Mlle Thomann ne fait pas de difficultés : elle a informé le Dr. Luthmer dès octobre 1912 de sa volonté de partir à la retraite à la fin de l'année scolaire<sup>1572</sup>.

Pour lui succéder, on choisit Mlle Elise Hengstler, une Strasbourgeoise de quarante-huit ans, directrice de l'école supérieure de filles de Wasselonne depuis plus de six ans. Il a fallu pour cela renoncer à un critère : l'appartenance à la religion catholique, faute de candidate. Et quel critère ! L'appartenance de Mlle Hengstler au protestantisme en horrifie plus d'un... à commencer par les deux curés de la ville, qui se plaignent auprès des hautes autorités scolaires, laissant entendre qu'ils pourraient jeter l'interdit sur l'établissement si l'on ne satisfaisait pas à leur revendication d'une direction catholique<sup>1573</sup>. « Ces deux messieurs semblent croire qu'ils ont pouvoir de décision à Guebwiller », note-t-on au Ministère ! On invite les curés à s'adresser à la commission scolaire de la Ville. À vrai dire, couvrant le départ de Mlle Thomann, qu'elle félicite d'avoir développé considérablement l'école supérieure de filles, la presse catholique a déjà ouvert le feu contre « les esprits libéraux et progressistes » locaux et contre le gouvernement et sa bien faible subvention. On met en avant la figure de l'ancien maire et opposant Thumann et on en appelle à « l'organisation des catholiques », qui apparaît si « nécessaire en Alsace pour la conservation de l'école chrétienne ». De combien va donc chuter la fréquentation à la rentrée 1913 ? De rien du tout, au contraire : avec 153 élèves, elle n'a jamais été aussi haute. On maugrée, sûrement, mais on inscrit quand même son enfant. L'école supérieure de filles, définitivement indispensable, n'est plus vulnérable aux tensions religieuses.

Il faudra une guerre pour l'ébranler. En septembre 1914, Mlle Hengstler, alors à Strasbourg, informe les hautes autorités scolaires que la rentrée s'annonce sans problèmes majeurs : pas de réquisition des bâtiments, personnel au complet, rien ne devrait s'opposer

---

<sup>1572</sup> ADBR 105AL2533, rapports d'inspection de Luthmer, 17.10.1912.

<sup>1573</sup> ADBR 105AL2533, les curés de Marck et Roellinger à l'*Oberschulrat*, 18.07.1913.

à la reprise des cours en temps voulu. Toutefois, le développement de l'école doit être interrompu : « On renoncera provisoirement au projet d'agrandissement de l'école par l'ouverture de deux nouvelles classes et à la nomination de deux enseignantes supplémentaires », a prévenu l'administrateur municipal, « d'autant plus que plusieurs familles ont quitté la ville avec leurs enfants fréquentant l'école supérieure de filles »<sup>1574</sup>. On renonce également, pour une question de coûts, à engager une *Oberlehrerin*.

Le 2 octobre 1914, à son arrivée à Guebwiller après un trajet de huit heures de train, la directrice trouve un établissement qui fonctionne depuis la veille, avec 12 élèves<sup>1575</sup>. Au bout de quelques jours, une annonce dans le *Gebweiler Tagblatt* aidant, le nombre des élèves monte jusqu'à 93. Cela représente tout de même une chute vertigineuse par rapport à l'avant-guerre : « De nombreuses élèves ont été provisoirement retirées. De l'extérieur viennent quelques élèves de Buhl, malgré la difficulté que représente pour elles l'obtention d'un passeport ». Au niveau de l'enseignement, « seules les heures de gymnastique doivent tomber car la salle de gymnastique sert à des fins militaires ». Finalement, l'enseignante de dessin ne revient pas à Guebwiller. On remplace alors les crayons par du fil et des aiguilles et on tricote pour les soldats.

En novembre 1914, la directrice envoie au président de Haute-Alsace (au lieu de l'envoyer à l'*Oberschulrat*) un rapport sur la situation de son école (99 élèves), notamment au point de vue de l'éducation patriotique et de la participation à l'effort de guerre<sup>1576</sup>. Un passage ne manque pas d'intriguer le destinataire : « Dès le premier jour de classe, il a été annoncé que la langue allemande devait seule régner dans la cour et dans la maison. L'année précédente, j'avais établi, en accord avec Monsieur le maire, que les élèves des deux dernières années devaient utiliser pendant les pauses trois jours la langue anglaise et trois jours la française, tandis que celles du niveau moyen devaient parler pendant les pauses trois jours en allemand et trois jours en français ». Un usage bon pour les pensionnats suisses, qui n'avait de toute façon rien à faire dans une région-frontière, tempête le président de Haute-Alsace !

---

<sup>1574</sup> ADBR 105AL2535, l'administrateur de la mairie de Guebwiller à Mlle Hengstler, 14.09.1914.

<sup>1575</sup> ADBR 105AL2535, Mlle Hengstler à l'*Oberschulrat*, 08.10.1914.

<sup>1576</sup> ADBR 105AL2535, Mlle Hengstler à l'*Oberschulrat*, 25.11.1914.

Malgré les conditions difficiles, à la rentrée 1915, l'établissement fait enfin passer son cursus à dix années, afin de se conformer à la réforme de l'enseignement secondaire féminin et de conserver l'appellation d'école supérieure de filles. 104 élèves se présentent<sup>1577</sup>. Mais la ville ne tarde pas à être bombardée par les Français, une élève trouve la mort, et le lendemain, l'effectif fond de moitié, encore que beaucoup parmi les présentes viennent seulement pour annoncer leur départ. Le maire (Freyseng) décrète la fermeture de l'école pour le 19 octobre. Les enseignantes peuvent quitter la ville. Elles rejoignent leurs foyers : pour la directrice, c'est à Strasbourg, N°1 rue Saint-Fridolin. En juin 1916, on lui confie la direction de l'école municipale supérieure de filles de Colmar pour un remplacement. À la même époque, à Guebwiller, les parents qui sont restés souhaitent une reprise de l'enseignement, même de manière limitée<sup>1578</sup>. 40 à 50 enfants entreraient en considération, estime la mairie. Elles recevraient leurs cours dans deux salles de l'école de perfectionnement. Finalement, quatre salles s'avèrent disponibles.

La nouvelle d'une réouverture pour le 1<sup>er</sup> septembre 1916 trouve Mlle Hengstler à Brumath, où elle se repose au *Auguste-Viktoria-Haus*. La voilà à préparer une nouvelle rentrée. Celle-ci se déroule comme prévu, avec 46 élèves au rendez-vous<sup>1579</sup>. Le calme qui s'est installé permet « un travail réjouissant », qui, à la demande du maire, se concentre en matinée. Pourvu que cela dure ! Au bout d'un mois, la fréquentation est montée à 53 élèves et une cinquième salle de classe a pu être obtenue. Une sixième l'est au printemps 1917<sup>1580</sup>. En octobre 1917, on arrive à un effectif de 82 élèves. Et l'enseignement dans tout ça ? L'ennemi a beau être aux portes, cela n'empêche pas le Dr. Luthmer de venir faire son travail d'inspection, en octobre 1916 puis en octobre 1917.

Si la situation militaire est désormais relativement calme, l'établissement ne souffre pas moins des aménagements liés au conflit, et notamment de la restriction de l'enseignement au matin. Le niveau n'est pas encore celui que l'on est en droit d'atteindre d'une école supérieure de filles. On donne toutefois quelques cours honorables. Guebwiller n'aurait pas été frappée par la guerre, l'école supérieure de filles serait-elle quand même

---

<sup>1577</sup> ADBR 105AL2535, Mlle Hengstler à l'*Oberschulrat*, 15.10.1915.

<sup>1578</sup> ADBR 105AL2535, le maire de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 23.06.1916.

<sup>1579</sup> ADBR 105AL2535, Mlle Hengstler à l'*Oberschulrat*, 18.09.1916.

<sup>1580</sup> ADBR 105AL2535, Mlle Hengstler à l'*Oberschulrat*, 21.03.1917.

devenue, après le retour de l'Alsace à la France, une école primaire supérieure ? On ne déparait pas, avant août 1914, avec les écoles supérieures de filles de Haguenau et de Saverne, qui, elles, deviendront, après 1918, des collèges de jeunes de filles !

### (7) Thionville, le second souffle (1899)

Thionville fait partie de ces chefs-lieux de cercle pour lesquels la fondation *ex nihilo* d'une école supérieure de filles subventionnée entre en ligne de compte dès le printemps 1872. Au mois d'octobre suivant, le directeur de cercle (Siegfried) est en mesure de présenter une directrice, Mlle Hermine Rahlenbeck, une Westphalienne, certes très jeune (dix-neuf ans), mais qui doit venir avec sa mère. Compte tenu de la faiblesse des effectifs attendus (10 élèves), elle demande une subvention annuelle de 1 000 Thaler (3 000 Mark). Ceux-ci doivent lui permettre de rémunérer des enseignants du collège de la ville pour venir donner quelques cours dans son établissement. Le jeune âge de Mlle Rahlenbeck laisse perplexe le président de Lorraine<sup>1581</sup> :

Les diplômes de l'enseignante Rahlenbeck sont bons, mais il lui manque quelque chose d'essentiel, qui est l'expérience de l'enseignement. Même en faisant abstraction de cela, je ne pense pas que celle-ci, venant de loin et n'étant pas présente à Thionville, puisse se rendre compte des difficultés que lui prépare ici la fondation d'une école supérieure de filles. Il est donc tout d'abord nécessaire de former un comité pour se charger de l'école, particulièrement de ses affaires extérieures, et pour épauler ensuite avec force la jeune enseignante.

Par ailleurs, Metz juge la somme demandée trop élevée. Le comité ne devra pas solliciter plus de 2 400 Francs (1 920 Mark). En décembre 1872, ledit comité, formé du directeur de cercle (Siegfried, président), du maire (Pecheur), du directeur du collège (Dr Vollmer) et de l'inspecteur scolaire de cercle (Remmer), demande la fondation d'une école supérieure de filles de deux classes pour les 24 jeunes filles sur lesquelles on compte

---

<sup>1581</sup> ADBR 34AL1484, le président de Lorraine au directeur du cercle de Thionville, 09.11.1872.

désormais, avec cependant comme objectif à terme d'ouvrir une troisième classe. Si la demande de subvention se limite 2 400 Francs, 800 Francs supplémentaires sont demandés pour les frais d'installation.

En décembre 1872, le président de Lorraine présente le projet de fondation au président supérieur d'Alsace-Lorraine, en justifiant de son caractère indispensable<sup>1582</sup> : « Les familles de fonctionnaires et d'officiers qui habitent en nombre la ville de Thionville ressentent vivement le besoin d'y fonder une école supérieure de filles allemande. Cette dernière ne peut pas naître de la transformation d'un établissement d'enseignement existant, car il n'en existe pas de désigné pour cela. Il ne peut donc être question à Thionville que de la fondation d'une école supérieure de filles entièrement neuve ». Si la présidence supérieure approuve l'essentiel de ce qui lui est exposé, elle doute de la pertinence du choix d'une enseignante de dix-neuf ans pour diriger l'établissement, surtout si une seconde enseignante plus âgée doit lui être adjointe par la suite. Par ailleurs, Metz n'a pas précisé quelle était sa confession<sup>1583</sup>. Or, il paraît indispensable, pour attirer la population autochtone, que l'on procède comme à Saverne, où l'on a nommé une directrice catholique et une seconde enseignante protestante. Cette dernière remarque ne remet pas en cause le choix de Mlle Rahlenbeck, qui est catholique. Reste au directeur du cercle de Thionville à reconsidérer la question de l'âge de l'enseignante choisie. En janvier 1873, il transmet le verdict du comité<sup>1584</sup> :

Etant donné que Mademoiselle Rahlenbeck peut se prévaloir de diplômes et de recommandations très favorables, qu'elle doit venir accompagnée de sa mère, qu'un comité doit l'épauler en conseil et en action et enfin que jusqu'à ce qu'il faille engager une seconde enseignante, la grande jeunesse de Mademoiselle Rahlenbeck ne représentait pas un handicap insurmontable, nous avons conclu que l'on pouvait passer sur les scrupules concernant sa jeunesse.

Le président supérieur n'est pas convaincu par l'argumentation et conditionne l'octroi de la subvention demandée à la présentation d'une autre enseignante comme directrice de l'établissement. On oublie Mlle Rahlenbeck. En mars 1873, le président de

---

<sup>1582</sup> ADBR 34AL1484, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 21.12.1872.

<sup>1583</sup> ADBR 34AL1484, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Lorraine, 31.12.1872.

<sup>1584</sup> ADBR 34AL1484, le directeur du cercle de Thionville au président de Lorraine, 21.01.1873.

Lorraine propose Mlle Margareta Müller, une native de Cologne de trente ans, catholique, chaudement recommandée au comité thionvillois par l'inspecteur scolaire du cercle de Boulay (Montada), qui l'a eue comme élève en son temps. Strasbourg accepte et consent alors à accorder les sommes demandées, à savoir 2 400 Francs (1 920 Mark) de subvention annuelle et 800 Francs (640 Mark) de subvention extraordinaire pour couvrir les frais d'installation.

L'établissement ouvre le 6 octobre 1873. En visite d'inspection fin mars 1874, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) recense 14 jeunes filles de huit à douze ans dans la classe inférieure et 10 de onze à seize ans dans la classe supérieure, soit exactement l'effectif prévu. Il note en conclusion de son rapport<sup>1585</sup> : « La directrice de l'école, Mademoiselle Müller, paraît trop indulgente vis-à-vis des élèves, car il manque dans cette école le calme et la discipline nécessaires. Nous l'avons rendue attentive à cet inconvénient avec beaucoup de gravité ». Pendant les grandes vacances suivantes, on évalue l'opportunité de créer une troisième classe à la rentrée. L'inspecteur scolaire de cercle estime qu'une telle création ne pourrait avoir lieu qu'en cas de fermeture du pensionnat de l'hospice civil, laquelle ne semble pas s'annoncer à court terme. Si cette fermeture intervenait, il estime que l'école de Mlle Müller accueillerait une soixantaine d'élèves, ce qui rendrait nécessaire non seulement d'ouvrir une troisième classe, mais également de pourvoir chaque classe de son enseignante particulière : « Le plus grand inconvénient de l'école réside actuellement dans le fait que pour plusieurs heures, par exemple en cours de calcul, Mademoiselle Müller [ndlr : unique enseignante à plein temps de l'établissement] doit surveiller en même temps une autre classe dans la pièce d'à côté. Avec ma proposition, cet inconvénient serait supprimé et l'école serait promise à un bel avenir »<sup>1586</sup>. Le directeur de cercle juge quant à lui le projet irréalisable, notamment pour une question de locaux. Il tient également à la présence des enseignants de la *Realschule* dans l'établissement, à propos de laquelle les remontées sont très positives. Comme le pensionnat de l'hospice civil ne ferme pas, les choses en restent là.

---

<sup>1585</sup> ADBR 34AL1484, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 09.04.1874.

<sup>1586</sup> ADBR 34AL1484, le directeur du cercle de Thionville au président de Lorraine, 02.09.1874.

En avril 1875, la classe inférieure compte 19 élèves et la classe supérieure 9. Presque toutes appartiennent à des familles immigrées : une seule autochtone a osé franchir le pas<sup>1587</sup> ! Les protestantes sont 21 et les catholiques 7. Les tensions « nationales » l'emportent donc sur les considérations confessionnelles. Si l'effectif a légèrement progressé depuis l'année précédente, il en va de même pour le niveau de l'enseignement et pour la discipline, comme le constate au mois de mai le conseiller scolaire, lequel remarque encore<sup>1588</sup> : « En plus des enseignants de la *Realschule*, qui donnent des cours d'allemand, de grammaire française, de sciences naturelles et de dessin, une autre enseignante, Madame Collery, est active dans l'établissement. Elle assure les cours de travaux manuels et exerce les élèves à la conversation française. La directrice de l'établissement n'a pas encore demandé l'autorisation de l'employer, ce que je lui ai enjoint de faire ». L'enseignante en question est une jeune Thionvilloise de vingt-deux ans qui jouit de l'estime de la population autochtone – une façon d'attirer cette dernière. L'enseignement religieux était dispensé respectivement par un pasteur et un curé de division en leur domicile jusqu'en mai 1874, date à laquelle la présidence de Lorraine a signifié à la directrice qu'elle était tenue de l'organiser dans son établissement.

A la rentrée 1875, l'effectif de l'établissement monte à 36. L'équilibre entre les groupes nationaux et confessionnels reste le même – une israélite fait son entrée. L'âge minimum des élèves est encore de huit ans, mais, au printemps 1876, on attend la venue pour la rentrée suivante d'une dizaine de jeunes filles de six et sept ans. La présidence de Lorraine considère désormais comme une nécessité la formation d'une nouvelle classe et la création d'un nouveau poste d'enseignante. Une subvention est sollicitée auprès de la présidence supérieure d'Alsace-Lorraine. Cette dernière repousse la demande : pourquoi les élèves de moins de huit ans ne fréquenteraient-elles pas l'école primaire en attendant d'intégrer l'école supérieure de filles ? Par ailleurs, on reproche à la directrice de n'être pas assez sélective dans le recrutement de ses élèves<sup>1589</sup>. Le directeur du cercle de Thionville (Siegfried) a beau expliquer que l'école primaire est incapable de préparer convenablement les enfants et qu'une organisation en trois classes contribuerait à la prospérité de l'établissement, rien n'y fait, Strasbourg reste sur sa position – les parents sont renvoyés

---

<sup>1587</sup> Il y a aussi une étrangère.

<sup>1588</sup> ADBR 34AL1484, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 14.05.1875.

<sup>1589</sup> ADBR 34AL1484, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Lorraine, 08.07.1876.

aux cours privés pour apporter le complément nécessaire à l'enseignement de l'école primaire<sup>1590</sup>.

En juillet 1880, le conseiller scolaire de Metz recense 27 élèves de six à quatorze ans, à savoir 14 protestantes, 10 catholiques et 3 juives : « Toutes les élèves appartiennent à des familles allemandes immigrées »<sup>1591</sup>. Au mois de décembre de la même année, Mlle Müller relance le projet d'ouverture d'une troisième classe et demande pour sa réalisation le passage de la subvention annuelle de 1 900 à 2 700 Mark ainsi qu'une aide extraordinaire de 300 Mark.

Elle doit voir le jour à Pâques 1881, à l'occasion du renforcement de la garnison de Thionville et de l'augmentation du nombre de familles d'officiers. L'inspecteur scolaire (Punnel) et le directeur (Siegfried) de cercle appuient la requête de la directrice, qu'approuve également le président de Lorraine. Strasbourg reconnaît pour la première fois qu'il « semble dans l'intérêt de l'école supérieure de filles de Thionville d'ajouter aux deux classes existantes une troisième classe pour les élèves de six à huit ans »<sup>1592</sup>. Mais l'État n'a pas de fonds supplémentaires à engager. Le Ministère d'Alsace-Lorraine invite l'établissement à se tourner vers la municipalité ou à augmenter les montants de l'écolage. En février 1881, le directeur de cercle adresse une demande de subvention au conseil municipal, mais celui-ci la rejette à l'unanimité le mois suivant, « considérant que l'école supérieure de Mademoiselle Muller est une école libre, destinée aux jeunes filles d'un âge plus avancé et que les enfants de sept à huit ans trouvent place dans les écoles communales » et « que ce serait faire un usage abusif des deniers communaux que de subventionner la création d'une classe supérieure faisant concurrence aux écoles de la commune »<sup>1593</sup>.

À la rentrée 1881, Mlle Müller ouvre malgré tout la classe supplémentaire tant attendue. En rognant sur différentes dépenses, elle engage une seconde enseignante... catholique, au grand mécontentement des autorités, qui souhaitent que l'on tienne compte

---

<sup>1590</sup> ADBR 34AL1484, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Lorraine, 04.10.1876.

<sup>1591</sup> ADBR 34AL1484, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 18.07.1880.

<sup>1592</sup> ADBR 34AL1484, le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, aux Cultes et à l'Enseignement au président de Lorraine, 30.12.1880.

<sup>1593</sup> Délibérations du conseil municipal de Thionville, 11.03.1881, en français.

de la majorité protestante qui fréquente l'école. En décembre, la directrice propose de régler ce problème, ainsi que celui de la combinaison des classes, en créant un troisième poste d'enseignante, qui serait financé pour une augmentation de la subvention annuelle à hauteur de 3 000 Mark<sup>1594</sup>. 46 élèves fréquentent alors l'établissement. Le directeur de cercle (Spiecker) soutient l'initiative, mais il incite quand même Mlle Müller à remplacer l'enseignante catholique par une protestante à Pâques 1882. La disparition de l'école supérieure de filles subventionnée de Forbach donne l'espoir que Strasbourg répondra enfin positivement. Avec raison. En mai 1882, la subvention annuelle de l'État passe à 2 820 Mark. Une troisième enseignante peut être engagée à la rentrée 1882 : ce sera la catholique qui avait dû quitter l'établissement quelques mois plus tôt !

Inspectée en janvier 1885 par le conseiller scolaire de Metz (Schmidt), l'école instruit alors 49 élèves, à savoir 32 protestantes, 13 catholiques et 4 juives. Les deux enseignantes engagées en 1882 sont toujours là, de même que Mme Collery. Le niveau de l'enseignement est globalement satisfaisant. Le rapport d'inspection se conclut cette fois-ci sur les conditions matérielles : « Le bâtiment de l'école est bien situé, mais toutes les salles de classe se trouvent au deuxième étage. La cour est petite. La salle de la première classe n'a qu'une seule fenêtre et son éclairage est par conséquent insuffisant »<sup>1595</sup>. Suite à ce constat, le président de Lorraine demande au directeur de cercle (Spiecker) s'il n'y a pas possibilité de trouver des locaux plus adéquats. Ce dernier répond qu'il cherche déjà depuis longtemps et qu'il continuera ses recherches, lesquelles sont rendues compliquées par les moyens très limités de Mlle Müller. En mars 1885, une bonne nouvelle arrive toutefois de la direction du cercle de Thionville<sup>1596</sup> :

L'occasion vient de se présenter d'obtenir pour l'école supérieure de filles de Thionville des locaux plus appropriés. Certes, le bâtiment en question n'offre pas, non plus, de cour suffisamment grande, mais il faudra renoncer à celle-ci, car il n'existe dans la ville pratiquement aucune maison disposant d'une cour appropriée. Le bâtiment en vue l'emporte incontestablement sur celui utilisé jusqu'à maintenant, parce qu'il comporte des pièces plus vastes et mieux éclairées. 1 000 Mark sont demandés pour le loyer, alors que Mademoiselle Muller ne payait jusqu'à maintenant que 560 Mark. Comme il est absolument impossible pour celle-ci, compte tenu de la

---

<sup>1594</sup> ADBR 11AL215 (rangé dans un mauvais dossier), Mlle Müller au président de Lorraine, 11.12.1881.

<sup>1595</sup> ADBR 34AL1484, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 03.02.1885.

<sup>1596</sup> ADBR 34AL1484, le directeur du cercle de Thionville au président de Lorraine, 20.03.1885.

situation de son école, de faire face à cette dépense supplémentaire, la question se pose de savoir si l'aide de l'État pourrait être augmentée de 440 Mark.

Mais Strasbourg répond qu'il n'y a pas d'argent et l'insistance de la directrice, qui demande 3 500 Mark de subvention annuelle, n'y changera rien. Les défauts des salles de classe n'empêchent cependant pas la fréquentation d'augmenter. En décembre 1886, on dénombre 60 élèves, à savoir 58 Vieilles-Allemandes et seulement 2 autochtones, et sur le plan confessionnel, 41 protestantes, 13 catholiques et 6 juives. En décembre 1887, un mois avant son passage sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires, l'école accueille 55 élèves, avec le même équilibre des forces entre groupes nationaux et confessionnels.

Au printemps 1888, la directrice renouvelle sa demande d'augmentation de la subvention de l'État à 3 500 Mark, afin de pouvoir louer des locaux plus appropriés<sup>1597</sup>. En juin 1888, les hautes autorités scolaires consentent à passer à 3 200 Mark et laissent espérer un passage à 3 500 Mark en cas de déménagement dans des locaux au loyer plus élevé. En attendant, la qualité de l'enseignement ravit l'inspecteur scolaire de cercle, en visite au mois de décembre 1888. Les conditions matérielles laissent cependant à désirer. En août 1890, la directrice obtient une aide extraordinaire de 635 Mark pour l'acquisition de nouveaux bancs. En juin 1891, une aide extraordinaire de 300 Mark est accordée pour l'entretien de l'école. Il n'en reste pas moins que la position de directrice d'une école supérieure de filles privée n'est guère confortable. À la fin des années 1880, Mlle Müller s'impatiente de la municipalisation de son établissement, que les autorités lui avaient autrefois laissé espérer<sup>1598</sup>. Lasse d'attendre, elle quitte Thionville à Pâques 1892 pour prendre la direction de l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg. Une enseignante de l'établissement lui succède, Mlle Franziska Schmitz, catholique elle aussi, originaire de la région de Düsseldorf. Les hautes autorités scolaires autorisent sa nomination, à condition qu'elle passe prochainement l'examen de directrice.

---

<sup>1597</sup> ADBR 34AL1487, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 24.04.1888.

<sup>1598</sup> ADBR 34AL1487, Max Fischer à l'*Oberschulrat*, 24.03.1890.

Mlle Schmitz se trouve rapidement confrontée aux difficultés de ses nouvelles fonctions. En décembre 1892, Strasbourg oppose un refus à sa demande d'aide extraordinaire pour couvrir les frais de ses dernières acquisitions de matériel scolaire. Il y a aussi la lancinante question des locaux. En septembre 1893, l'école déménage au N°127 de la *Bannofener Strasse*, malgré son loyer nettement plus élevé. Situé dans un quartier plus calme, le nouveau bâtiment offre des pièces plus lumineuses, mieux aérées et mieux agencées, dont le propriétaire (Feilzer) a accepté de financer la remise en état<sup>1599</sup>. Il est également pourvu d'une jolie cour, qui constitue un espace suffisant pour les récréations, avec une large porte cochère. Mlle Schmitz aimerait équiper les salles de classe de nouveaux poêles et sollicite pour cela une aide de l'État. Les hautes autorités scolaires lui répondent qu'avec une école d'une quarantaine d'élèves, il serait plutôt question de diminution que d'augmentation de la subvention. En effet, après un effectif record de 66 élèves en octobre 1890, on est descendu à 52 l'année suivante, puis à 44 l'année d'après. La fréquentation demeure à ce bas niveau durant tout le reste de la décennie<sup>1600</sup>. Au fil des ans, la directrice se fatigue. En juillet 1894, elle explique aux hautes autorités scolaires que des raisons de santé l'ont jusqu'alors empêchée de se préparer à passer l'examen de directrice. On lui laisse une année supplémentaire.

En mars 1895, elle jette l'éponge<sup>1601</sup> : « Les conditions locales l'ont emporté sur mes forces. Il s'est avéré que la direction de l'école supérieure de filles de Thionville représentait plus d'efforts et d'énervement que mon corps n'est capable de soutenir. Ma santé en pâtit depuis déjà quelque temps ». Mlle Schmitz souhaite abandonner son poste et demande une affectation comme enseignante dans une autre école supérieure de filles, municipale celle-là. On lui répond qu'il n'y a pas de poste disponible. Elle demande alors à être dispensée de l'examen de directrice, ce qui lui est accordé en décembre 1895, compte tenu de ses qualités d'enseignante<sup>1602</sup>.

La fin de son bail pour le 1<sup>er</sup> avril 1896 et la recherche d'autres locaux pour son établissement achèvent de décourager Mlle Schmitz. En janvier 1896, n'ayant rien trouvé,

---

<sup>1599</sup> La maison est contiguë à l'hôtel Mehn et subit quelques dommages lors de l'incendie de ce dernier dans la nuit du 10 au 11 juin 1895, cf. ADBR 34AL1487, Mlle Schmitz à l'*Oberschulrat*, 12.06.1895.

<sup>1600</sup> 42 élèves en 1893/94, 44 en 1894/95, 41 en 1895/96, 41 en 1896/97, 33 en 1897/98, 41 en 1898/99.

<sup>1601</sup> ADBR 34AL1487, Mlle Schmitz à l'*Oberschulrat*, 28.03.1895.

<sup>1602</sup> ADBR 34AL1487, l'inspecteur scol. du cercle de Thionville à l'*Oberschulrat*, 11.12.1895.

elle demande aux hautes autorités scolaires l'autorisation de licencier son personnel à la fin du semestre d'hiver. Strasbourg incite la directrice à poursuivre ses recherches, mais ne peut pas faire autrement que d'accepter la fermeture. La presse locale se désole de cette perspective<sup>1603</sup> :

Un arrêté de l'*Oberschulrat* autorise la directrice de l'école supérieure de filles de Thionville, Mademoiselle Schmitz, à licencier le personnel enseignant actif dans l'école et à fermer celle-ci le 1<sup>er</sup> avril. Il s'agit là d'un coup dur pour les familles allemandes immigrées, en particulier pour les familles d'officiers et de fonctionnaires. Dans quelle école les familles allemandes enverront-elles leurs filles ? L'école catholique de l'hospice est trop à l'étroit dans ses locaux et il n'existe aucune autre école [supérieure] de filles à Thionville. Une pétition à l'*Oberschulrat* a été lancée pour demander le maintien de l'école supérieure de filles fondée en 1873. L'école pourrait provisoirement être installée dans le bâtiment de la mairie, dans les trois pièces qui accueillent durant les mois d'hiver l'école hivernale d'agriculture. Monsieur le Professeur Schultz [sic, pour Schulte], du lycée, s'est déclaré prêt à se charger de la direction de l'école à la place de Mlle Schmitz, qui abandonne son poste pour raisons de santé, en attendant qu'elle soit confiée par l'*Oberschulrat* à une enseignante appropriée. Nous espérons que cette demande trouvera une oreille favorable.

La pétition évoquée par l'article est transmise fin février par le commandement général du XVI<sup>e</sup> corps d'armée. De l'avis des pétitionnaires, l'école, de fréquentation quasiment exclusivement vieille-allemande, « a œuvré avec bonheur depuis sa fondation et, malgré des conditions difficiles, a rempli avec sérieux et dévouement sa mission de donner à l'instruction des filles un contenu idéal et national »<sup>1604</sup>.

En mars 1896, la mise à disposition jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre des trois salles convoitées de l'hôtel de Ville sauve l'établissement. La directrice et les deux autres enseignantes, quant à elles, se déclarent prêtes à assurer leurs fonctions jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. En mai 1896, l'inspecteur scolaire du cercle de Thionville juge que « les locaux sont mauvais ». Cela n'empêche pas la classe I de lui faire « bonne impression ». La classe II est cependant moins bonne, quant à la classe III, elle correspond à une classe médiocre voire faible d'école primaire. Au mois de juillet, cette école aux résultats très contrastés reçoit sa

---

<sup>1603</sup> *Mosel- und Nied-Zeitung*, 15.02.1896.

<sup>1604</sup> ADBR 34AL1487, pétition adressée à l'*Oberschulrat*, 15.02.1896.

nouvelle directrice, Mlle Maria Waninger. Toujours une catholique, toujours une Vieille-Allemande, originaire de la région de Bernkastel. À la rentrée 1896, le salut de son établissement vient de l'armée, qui libère l'une des « tours jumelles » dans la Cour du Château<sup>1605</sup>. Sensibilisé aux coûts que représenterait la prise en charge des élèves de l'école supérieure de filles en cas de disparition de cette dernière, le conseil municipal lui accorde, dans sa séance du 19 février 1897, une subvention annuelle de 500 Mark. L'État s'engage de son côté à couvrir le déficit : 2 769 Mark en 1897/98... soit 431 Mark de moins que l'année précédente. Or, les nouveaux locaux ont besoin d'être réaménagés, notamment le grenier, qui doit être transformé en salle de classe. À la demande de Mlle Waninger, Strasbourg accepte de revenir à 3 200 Mark<sup>1606</sup>.

L'inspection d'avril 1897 est plutôt bonne. Sur le plan matériel, l'inspecteur scolaire note toutefois que la salle de la classe III « est beaucoup trop petite, un réduit »<sup>1607</sup>, d'où la nécessité de transformer le grenier. Pour l'installation de cette nouvelle salle de classe, l'État verse en 1898 une subvention extraordinaire de 750 Mark, en plus des 3 179 Mark de subvention annuelle. L'État se montre décidément bien plus généreux avec l'école supérieure de filles de Thionville depuis qu'elle a manqué de disparaître. Si Mlle Waninger met finalement la clé sous la porte à la fin de l'année scolaire 1898/99, c'est pour laisser la place à une école municipale supérieure de filles.

En effet, dans sa séance du 8 août 1899, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fonder lui-même une nouvelle école supérieure de filles<sup>1608</sup>. La justification de cette mesure est qu'un tel établissement ne possède l'indépendance nécessaire à son plein développement que dans le giron communal. L'ouverture doit avoir lieu dès le 1<sup>er</sup> octobre, pour ne pas laisser le champ libre à la nouvelle école supérieure de filles des Sœurs de Peltre, qui ouvrira en même temps après plusieurs mois d'une intensive campagne de recrutement : il faut qu'un effectif important convainque immédiatement la population de la viabilité de l'école municipale. L'établissement comprendra quatre classes de deux niveaux d'âge chacune, soit un cursus scolaire prévu pour conduire les jeunes filles de six à

---

<sup>1605</sup> ADBR 34AL1483, Mlle Waninger à l'*Oberschulrat*, 11.10.1896.

<sup>1606</sup> ADBR 34AL1483, Mlle Waninger à l'*Oberschulrat*, 02.04.1897.

<sup>1607</sup> ADBR 34AL1483, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Thionville, avr. 1897.

<sup>1608</sup> ADBR 34AL1485, le maire de Thionville à l'*Oberschulrat*, 22.08.1899.

quatorze ans. Pour le poste de directeur s'impose le choix du Prof. Dr. Schulte, un enseignant du lycée de la ville, « apprécié de tous » et actif de longue date à l'école supérieure de filles de Mlle Waninger. À cette dernière doit revenir un des cinq postes d'enseignante qui seront créés. On compte qu'elle amènera ses élèves avec elle, qui « représenteront une part importante des élèves du nouvel établissement » ; « son école se fondera par conséquent dans l'école municipale ». Dans la même optique, il faudra aussi engager Mlle Ella Kausler, une ancienne enseignante de l'école Waninger qui a quitté l'établissement pour donner des cours privés, ainsi que Mlle Elisa Schaeffer, depuis plus de vingt ans à la tête de l'école supérieure de filles de l'hospice civil, qui vient lui aussi de fermer ses portes. Compte tenu de la grande considération dont jouit de longue date la seconde, tant auprès des familles vieilles-allemandes qu'autochtones, on espère bien qu'elle détournera un nombre appréciable d'élèves de son ancien établissement du chemin qui semble les conduire naturellement vers la nouvelle école des sœurs. Pour les deux autres postes à pourvoir, le conseil municipal veut des autochtones. Elles doivent non seulement maîtriser le français, mais également être de confession catholique, afin d'atteindre un personnel enseignant aux quatre cinquièmes catholique, qui reflèterait ainsi parfaitement la situation confessionnelle de Thionville.

Le conseil municipal décide aussi la création d'une école maternelle (comme chez les Sœurs de Peltre !), « afin d'assurer à l'école municipale supérieure de filles un avenir prospère », et l'accueil de garçons de six à neuf ans qui souhaitent se préparer à entrer au lycée. L'établissement sera installé dans le « bâtiment de l'hospice civil », ou plutôt de l'ancien hospice civil, puisque ce dernier vient de déménager pour laisser place à l'hôtel de ville. Pour couvrir les dépenses, la Ville compte sur une subvention annuelle de l'État à hauteur de 4 000 Mark.

Le projet de fondation ravit les hautes autorités scolaires, qui n'ont cependant que 3 000 Mark de subvention annuelle à offrir<sup>1609</sup> ; Strasbourg espère aussi que les locaux choisis dans le bâtiment de l'hospice civil ne sont pas les salles de l'ancienne école supérieure de filles Saint-Charles, qui s'étaient révélées très défectueuses :

---

<sup>1609</sup> L'État se tiendra à cette somme durant toute la période du *Reichsland*, sauf en 1905 et 1906 (2 800 Mark).

« L'administration de l'hospice, après que nous l'y avons rendue attentive, avait, d'après un rapport de la directrice de l'école, promis de créer de nouveaux locaux. Si, toutefois, ces salles devaient quand même être destinées à la nouvelle école, alors l'acceptation ne pourrait être que provisoire et la création de l'école ne serait autorisée qu'à la condition que des locaux conformes soient construits dans les deux ans »<sup>1610</sup>. Le nouvel établissement prendra ses quartiers, sans doute dès l'ouverture, dans la partie du bâtiment qui jouxte la « tour jumelle » occupée jusque là par l'école subventionnée supérieure de filles. La tour elle-même abritera une partie des classes, comme on le déduit d'une carte postale (Figure 162) et d'un rapport du début du siècle (qui fait état de l'amélioration des locaux)<sup>1611</sup>.

Si elles auraient préféré voir la direction confiée à une enseignante de l'établissement, les hautes autorités scolaires sont tout à fait d'accord pour la constitution d'un personnel très majoritairement catholique. C'était toutefois compter sans la communauté protestante de Thionville, représentée à la fois par le conseil presbytéral et le commandement général de l'armée. Ceux-ci demandent qu'on ne se fonde pas sur les chiffres de la population de la ville, mais sur ceux de la fréquentation de l'établissement, qui sera de toute évidence très fortement protestante. La municipalité accepte finalement qu'une seconde enseignante sur les cinq appartienne à cette confession. On la prend dans le personnel de l'ancienne école de Mlle Waninger. Autre changement par rapport au projet initial, cette dernière, ainsi que Mlle Schaeffer, soit les deux anciennes directrices, renoncent finalement aux postes qui leur étaient destinés<sup>1612</sup>. Concernant l'organisation de la nouvelle école, les choses se font comme elles avaient été décidées initialement et le Prof. Dr. Schulte peut annoncer début octobre aux hautes autorités scolaires que les quatre classes de l'école municipale supérieure de filles ont ouvert le 2 du mois avec 72 filles et 13 garçons.

---

<sup>1610</sup> ADBR 34AL1485, l'*Oberschulrat* au maire de Thionville, 03.09.1899.

<sup>1611</sup> ADBR 34AL1485, conseil de surveillance de l'école supérieure de filles de Thionville, 18.12.1905 : « 6. *Le bâtiment de l'école*. Monsieur le maire fait encore savoir qu'on a fait le maximum pour l'amélioration du bâtiment et des pièces de l'école. Par exemple, le bâtiment a été repeint, le bureau retapissé, les toilettes considérablement améliorées et dotées de clés, de manière à ce qu'elles ne puissent plus être utilisées par des personnes non-autorisées, etc. ».

<sup>1612</sup> Mlle Waninger dit en être empêchée par des problèmes de santé, attestés par son médecin.

Les chiffres transmis fin novembre 1899 font état de 74 filles et 13 garçons à l'école supérieure de filles proprement dite et de 6 filles et 5 garçons à l'école maternelle, soit un effectif total de 98 élèves. Sur le total des 80 filles, 39 sont catholiques, 32 protestantes et 9 juives. À la rentrée 1900, l'effectif total est de 118 (55 enfants catholiques, 54 protestants, 9 juifs). 26 ne sont pas de Thionville<sup>1613</sup>. Sur le modèle des autres écoles supérieures de filles municipales, un conseil de surveillance est créé en avril 1900<sup>1614</sup> et une échelle des salaires fixée l'année suivante<sup>1615</sup>. Le corps enseignant augmente à la rentrée 1902 d'un nouveau membre, conséquence de la création d'une cinquième classe, laquelle se trouve divisée comme les autres en deux niveaux : l'établissement propose désormais le cursus standard d'une scolarité de dix années.

La rentrée 1903 est marquée par le retour de Mlle Waninger (Mlle Kausler, qu'elle ne supporte pas, vient de trouver un autre poste à Guebwiller). Durant la première moitié des années 1900, l'effectif évolue entre 110 et 116. Au milieu de la décennie, il passe au-dessus de 120. Cette relative stabilité cache en fait des mouvements de grande ampleur si on regarde les groupes confessionnels : à côté d'une fréquentation juive qui s'affirme à partir de 1901 et tourne dès lors autour de 15 élèves, la fréquentation protestante connaît une augmentation importante et la fréquentation catholique une chute libre, qui réduit le groupe confessionnel majoritaire de la ville à seulement un sixième de l'effectif total<sup>1616</sup>. Le conseil de surveillance de l'école supérieure de filles attribue cette désaffection au refus du clergé catholique de faire cours dans l'établissement, comme le font les ministres des cultes protestant et israélite<sup>1617</sup>. Avec raison, puisque le ralliement d'un curé en janvier 1908 entraîne un timide mais significatif retour des catholiques à la rentrée suivante (1908) : 98 enfants protestants, 31 catholiques, 19 israélites. L'augmentation de l'effectif se poursuit de manière continue jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale, essentiellement grâce à l'afflux protestant et juif – la fréquentation juive double

---

<sup>1613</sup> ADBR 34AL1485, le maire de Thionville à l'*Oberschulrat*, 04.12.1900.

<sup>1614</sup> Les quatre premiers membres sont un médecin (Giss), un officier (Grimm), un banquier (Zimmer) et un avocat (Haas), cf. ADBR 105AL2641, l'*Oberschulrat* au directeur du cercle de Thionville, 20.04.1900.

<sup>1615</sup> ADBR 34AL1485, Prof. Dr. Schulte à l'*Oberschulrat*, 24.06.1901.

<sup>1616</sup> 112 élèves (garçons et école maternelle inclus) en octobre 1901 (57 protestants, 38 catholiques, 17 juifs) ; 110 en 1902 (64p 31c 15j) ; 113 en 1903 (67p 32c 14j) ; 116 en 1904 (77p 27c 12j) ; 125 en 1905 (85p 22c 18j) ; 123 en 1906 (91p 17c 15j) ; 123 en 1907 (89p 18j 16c), les catholiques deviennent le groupe le moins représenté.

<sup>1617</sup> ADBR 34AL1485, Prof. Dr. Schulte à l'*Oberschulrat*, 01.11.1907.

entre 1910 et 1912<sup>1618</sup>. À la veille du conflit, 205 filles et 29 garçons fréquentent l'établissement<sup>1619</sup>.

L'école supérieure de filles a connu entre-temps de nombreux changements. Dans la direction, tout d'abord. Le départ à la retraite du Prof. Dr. Schulte à la fin de l'année scolaire 1910/11 a conduit à la création d'un poste de directrice. La municipalité tient à le confier à une *Oberlehrerin*<sup>1620</sup> – une augmentation de la subvention de l'État est vainement demandée pour cela<sup>1621</sup> – et choisit le Dr. Wanda Braun. Originaire d'Alsace-Lorraine, cette catholique a passé le baccalauréat à Aix-la-Chapelle, puis mené des études universitaires en mathématiques et en sciences naturelles. Alors qu'elle vient de commencer à enseigner dans un lycée de filles à Berlin, elle accepte de renoncer à des perspectives plus favorables en Prusse pour prendre la direction d'une école supérieure de filles dans sa région natale.

À son arrivée, le Dr. Braun met en œuvre la nouvelle organisation planifiée au printemps précédent par le Prof. Dr. Schulte, à savoir le passage de cinq à sept classes, qui permet la constitution de quatre classes d'un seul niveau d'âge. Rien de comparable, toutefois, avec les lycées de filles de Berlin... À Pâques 1912, alors que le conseil municipal s'apprête à la nommer définitivement dans son nouveau poste, le Dr. Braun préfère retourner enseigner dans un ces établissements. La directrice choisie pour lui succéder n'est pas une *Oberlehrerin*, mais elle a l'expérience des écoles supérieures de filles de taille moyenne, pour avoir déjà passé près de trente années à la tête des établissements de Barr puis de Sainte-Marie-aux-Mines.

Il s'agit de Mlle Clara Doering, native de la province de Posen et... protestante. En remontant aux débuts de l'école supérieure de filles subventionnée (1873), c'est la première fois que les élèves majoritairement protestantes de l'établissement ont pour directrice une coreligionnaire. Sur le plan de l'organisation, Mlle Doering poursuit le

---

<sup>1618</sup> 167 élèves (garçons et école maternelle inclus) en octobre 1909 (113 protestants, 36 catholiques, 18 juifs) ; 168 en 1910 (110p 39c 19j) ; 172 en 1911 (104p 41c 27j) ; 205 en 1912 (114p 52c 39j) ; 234 en 1913

<sup>1619</sup> Pour cette année, les chiffres de l'appartenance confessionnelle n'apparaissent que pour les 205 filles : 124 protestantes, 45 catholiques, 36 juives.

<sup>1620</sup> ADBR 34AL1486, le maire de Thionville à l'*Oberschulrat*, 11.05.1911 et 30.06.1911.

<sup>1621</sup> ADBR 34AL1486, le maire de Thionville à l'*Oberschulrat*, 21.12.1910.

processus de standardisation en formant huit classes autonomes à la rentrée 1912, puis neuf à la rentrée 1914, grâce aux crédits supplémentaires votés par la municipalité pour la création d'un septième, puis d'un huitième poste d'enseignante à temps plein (directrice non-comprise). Entre-temps, les cours de mathématiques dans les classes supérieures ont été confiées à un *Oberlehrer* du lycée de la ville, comme au temps du Prof. Dr. Schulte<sup>1622</sup>.

En visite dans l'établissement en octobre 1913, le Dr. Luthmer juge que « malgré de mauvais locaux, l'école est en bon ordre », mais que « l'enseignement est cependant sans relief et machinal, au moins chez les enseignantes qui y sont actives de longue date »<sup>1623</sup>. Il conclut son rapport sur la situation matérielle :

Les locaux de l'école présentent un meilleur aspect que par le passé. La plupart sont suffisamment grands et clairs et la salle de chant utilisée pour installer la classe VIII est même trop grande. Un seul escalier de bois, qui plus est assez étroit, conduit au deuxième étage, ce qui, avec environ 190 élèves, ne manque pas de préoccuper<sup>1624</sup>, de même que l'étroitesse des couloirs du bâtiment scolaire, lesquels font environ 1m20 de large. Enfin, l'enseignement est compliqué par le fait que la classe III-IV ait dû être installée au deuxième étage de l'école des mines, qui se trouve au fond de la cour de l'école<sup>1625</sup>.

Le 31 juillet 1914, Mlle Doering suit l'exemple du lycée et ferme son établissement quelques jours en avance par rapport au début habituel des vacances d'été, « à cause de l'agitation croissante dans la ville et parce que les deux tiers des élèves sont déjà partis »<sup>1626</sup>. Si le déclenchement de la guerre, le lendemain, n'empêche pas la création d'une neuvième classe à la rentrée 1914, cette dernière a lieu avec retard et avec un effectif en baisse. En effet, les locaux, réquisitionnés pour servir, entre autres, d'hôpital militaire,

---

<sup>1622</sup> Délibérations du conseil municipal de Thionville, 16.02.1914 : « La circulaire de l'*Oberschulrat* du 23 janvier de cette année – O.S. 948 – défend aux enseignantes diplômées selon le règlement d'examen du 4.12.91 d'enseigner à l'avenir les mathématiques dans les écoles supérieures de filles. La directrice de l'école supérieure de filles, Mademoiselle Doering, qui enseignait jusqu'alors les mathématiques, se trouve dans ce cas. Pour permettre aux élèves, après l'achèvement de leur scolarité à l'école supérieure de filles, d'intégrer un lycée ou une *Realschule*, il est nécessaire que deux à quatre heures de mathématiques soient données dans l'établissement par un enseignant du lycée possédant les facultés requises ».

<sup>1623</sup> ADBR 34AL1486, rapport d'inspection de Luthmer, 04.11.1913.

<sup>1624</sup> La Ville avait, à la demande des hautes autorités scolaires, fait faire des travaux en 1912 pour que la cage d'escaliers ne présente plus de risque pour les enfants.

<sup>1625</sup> Il s'agit du bâtiment anciennement occupé par l'école des mines, qui a été transférée dans une nouvelle construction en 1907.

<sup>1626</sup> ADBR 34AL1486, Mlle Doering à l'*Oberschulrat*, 31.07.1914.

ne sont libérés qu'en octobre pour permettre une reprise des cours le 3 novembre. 163 élèves (filles et garçons) de trois à seize ans (99 protestants, 37 catholiques, 27 juifs) sont alors accueillis. L'année suivante, ils sont 222 (130 protestants, 62 catholiques, 30 juifs). Entre-temps, l'établissement obtient sans difficulté son maintien parmi les écoles supérieures de filles dans le cadre de la réforme de mars 1915. Les deux dernières années sont marquées par une nette hausse de la fréquentation, qui dépasse son niveau d'avant-guerre<sup>1627</sup>. Si ce développement semble des plus encourageants, le comportement de certaines enseignantes inquiète le Dr. Luthmer, comme le montre son rapport d'une inspection menée en avril 1917<sup>1628</sup> :

Grâce à son travail infatigable et à sa conscience du but à atteindre, la directrice actuelle, Mlle Doering, a réussi, malgré la guerre, à conduire l'école à la prospérité, avec un nombre d'élèves désormais au-dessus de 250. Cela a rendu nécessaire la séparation de toutes les classes les unes des autres, à l'exception de la première et de la deuxième. L'école se situe par conséquent aujourd'hui à la première place des établissements des villes petites et moyennes et paraît devoir poursuivre son essor. Malheureusement, les efforts de la directrice ne sont pas soutenus par toutes les enseignantes, comme il serait souhaitable qu'ils le soient. Plusieurs d'entre elles, comme les enseignantes Eyles, Proepper et Stahl, perçoivent l'attitude de la directrice comme une offense personnelle et les discussions méthodologiques après les cours comme un préjudice sur leur temps libre. Des plaintes à ce sujet sont même parvenues à l'*Oberschulrat* et comme la plupart des enseignantes sont issues de familles thionvilloises, ces plaintes sont devenues rumeur publique, au point que le maire, qui est venu me voir à Strasbourg vers Pâques, m'a demandé de rappeler les enseignantes à leurs devoirs lors de ma prochaine inspection, et notamment de les rendre attentives au fait qu'elles ne pouvaient pas prendre prétexte de chaque remontrance de la directrice pour présenter un certificat médical de complaisance, se faire porter malade et perturber ainsi la bonne marche de l'enseignement. [...] J'ai fait observer aux enseignantes qu'il était nécessaire de préparer consciencieusement les cours et de continuer à se former, mais aussi de travailler en commun et par conséquent d'assumer pleinement leur tâche d'enseignement. Là-dessus, j'ai évoqué les relations désagréables qui existent au sein du corps enseignant. Les enseignantes ont été rendues attentives au fait qu'elles n'avaient pas uniquement des droits, mais également des devoirs, qu'elles devaient voir dans la directrice leur supérieure immédiate et étaient tenues de suivre ses instructions et enfin que l'*Oberschulrat* utilisera tous les moyens dont il dispose pour combattre la poursuite des abus signalés et qu'il attendait le retour sans faute d'une vraie relation de confiance des enseignantes vis-à-vis de leur directrice.

---

<sup>1627</sup> 255 filles (139 protestantes, 79 catholiques et 37 juives) et 39 garçons en octobre 1916 ; 269 filles (152p 77c 40j) en octobre 1917.

<sup>1628</sup> ADBR 105AL2639, rapport d'inspection de Luthmer, 20.05.1917.

Du point de vue patriotique, on se mobilise comme ailleurs, même si les cloches de Thionville n'annoncent pas toutes les victoires que célèbrent les cloches de Strasbourg ou de Metz<sup>1629</sup>. Le Dr. Luthmer note ainsi dans le rapport d'une inspection d'avril 1915<sup>1630</sup> :

Il y a quelques années, on m'a informé que l'enseignante Stahl avait montré des sentiments francophiles à l'occasion d'un séjour de vacances en France. Sa conduite dans ses deux derniers postes, à Morhange et Rombach, n'a cependant donné lieu à aucune observation sous ce rapport. Je me suis encore informé sur sa conduite à Thionville auprès de la directrice Doering, laquelle m'a indiqué non seulement qu'aucun sentiment antiallemand n'avait été remarqué chez l'enseignante Stahl avant la guerre, mais encore que cette dernière s'était placée résolument du côté allemand depuis le début du conflit par sa participation active aux collectes, ses travaux pour la Croix-Rouge, la tenue de conférences et autres choses de la sorte. Dans ces conditions, il n'y a aucune raison de refuser la nomination définitive de cette enseignante.

Quant à la directrice, elle passe la semaine de Pentecôte 1918 à Strasbourg pour participer au *Lehrgang für Heimatpflege* organisé par le commandement général supérieur de l'armée<sup>1631</sup>. Le conflit ne se résume toutefois pas seulement à la mobilisation patriotique. Il y a aussi les difficultés matérielles (l'école ferme une semaine en février 1917 pour cause de manque de charbon) et l'insécurité due aux attaques aériennes (qui conduit à la fermeture de l'école fin mai et début juin 1918). En octobre 1918, le nombre des élèves baisse significativement, notamment à l'école maternelle, qui doit être fermée<sup>1632</sup>. Le mois suivant, les troupes françaises font leur entrée dans la ville<sup>1633</sup>.

---

<sup>1629</sup> ADBR 105AL2640, Mlle Doering à l'*Oberschulrat*, 24.12.1915 : « [...] depuis la prise de Belgrade, aucune sonnerie de cloches n'a plus retenti pour annoncer un jour de libération de cours à l'occasion d'une victoire, comme c'est arrivé deux fois entre-temps à Strasbourg et à Metz ».

<sup>1630</sup> ADBR 34AL1486, rapport d'inspection de Luthmer, 09.05.1915.

<sup>1631</sup> ADBR 105AL2640, Mlle Doering à l'*Oberschulrat*, 17.05.1918.

<sup>1632</sup> 211 filles (118p 67c 26j) et 31 garçons.

<sup>1633</sup> 105AL2639, Mlle Doering à l'*Oberschulrat*, 28.11.1918.

(8) Forbach, la seconde chance (1901)

**L'ancienne école.** Forbach fait partie des chefs-lieux de cercle lorrains concernés par le programme de subvention aux écoles supérieures de filles du printemps 1872. On peut s'y appuyer sur un établissement déjà existant, comme l'explique le président de Lorraine<sup>1634</sup> :

A Forbach, on souhaite transformer une école de filles privée protestante en une école supérieure de filles. L'enseignante de cette école est une Parisienne de naissance, très qualifiée dans plusieurs matières d'après le jugement de l'inspecteur scolaire du lieu. On prévoit seulement de lui adjoindre une deuxième enseignante, allemande et catholique, et de faire encore appel pour quelques heures à des enseignants du collège de Forbach. Le directeur du cercle estime que cette école supérieure de filles de deux classes pourrait ouvrir avec une subvention de 600 Thaler et qu'on pourrait compter sur 25 élèves pour le commencement.

La somme demandée paraît trop élevée à Strasbourg, mais Metz maintient sa position<sup>1635</sup>. La présidence de Lorraine a demandé au directeur du cercle de Forbach (Spiecker) de présenter ses comptes : 300 Thaler pour le loyer, le chauffage et l'entretien des locaux (deux salles de classe, le logement des enseignantes, la cour et le jardin), 500 Thaler de salaire pour les deux enseignantes, 150 Thaler pour les enseignants du collège et 50 Thaler pour l'acquisition de matériel d'enseignement, soit 1 000 Thaler de dépenses au total, pour une recette estimée à 400 Thaler d'écolage (35 enfants payant 1 Thaler par mois). Devant la démonstration, la présidence supérieure consent à accorder les 600 Thaler (1 800 Mark) demandés<sup>1636</sup>. Elle demande en même temps qui sera la directrice : l'ancienne directrice de l'école protestante, Mlle Dinah Hoffmann, ou bien l'Allemande catholique qui doit arriver ? En août 1872, le directeur de cercle est dans la seconde optique et travaille à débaucher la directrice d'une école supérieure de filles de Münster (Westphalie)<sup>1637</sup>. Celle-ci finit toutefois par renoncer, effrayée par la situation financière

---

<sup>1634</sup> ADBR 11AL216, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 25.06.1872.

<sup>1635</sup> ADBR 11AL216, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 08.08.1872.

<sup>1636</sup> ADBR 11AL215, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Lorraine, 13.08.1872.

<sup>1637</sup> ADBR 11AL215, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 07.10.1872.

qui lui est présentée lors de sa venue sur place. Il faut se dépêcher de chercher une autre catholique, afin que l'école puisse ouvrir à l'automne. Le directeur de cercle en trouve une, mais elle est trop jeune pour prendre la direction, qui est donc finalement confiée à Mlle Hoffmann. Elle est épaulée par un conseil de surveillance<sup>1638</sup>, composé de l'inspecteur scolaire de cercle (Janton), du directeur du collège (Lencer), du Dr. Sengel et naturellement du directeur de cercle (Spiecker). Ce dernier obtient encore 100 Thaler de subvention extraordinaire pour les frais d'installation.

L'école ouvre en octobre 1872 avec un effectif de 35 élèves, conformément aux prévisions<sup>1639</sup>. Au lieu de deux classes, on a finalement opté pour une organisation en trois classes (15, 14 et 6 élèves). Les jeunes filles sont accueillies dès six ans et peuvent poursuivre leur scolarité jusqu'à quinze ans. Les cours sont donnés par les deux enseignantes de l'école, six enseignants du collège et un de la *Bürgerschule*. Le plan d'étude a été élaboré par le directeur du collège, qui est aussi en charge de cours d'allemand. Celui-ci met cependant un terme à sa collaboration dès le mois de décembre, suite à une fâcherie avec les enseignantes. Le directeur de cercle condamne vivement ce retrait et maintient sa confiance dans l'établissement. Les conditions financières de ce dernier ne sont pas tout à fait celles qui étaient prévues : les deux enseignantes ont renoncé provisoirement à la moitié de leur salaire pour que le reste puisse être consacré à la rémunération des intervenants de l'extérieur, tandis que l'écolage mensuel a été fixé à 4 Mark au lieu de 3. Les débuts sont difficiles, mais semblent toutefois prometteurs aux yeux du directeur de cercle, qui écrit en juin 1873<sup>1640</sup> :

L'école supérieure de filles de Forbach est actuellement fréquentée par 40 élèves, qui sont pour les trois quarts de confession protestante. Il est donc prouvé que la fondation de l'école répondait à un besoin pour Forbach. Le nombre des élèves serait encore plus important, si la population catholique autochtone ne maintenait pas sa méfiance vis-à-vis de l'école et ne préférerait pas confier ses enfants à l'école conventuelle, qui est pourtant d'un niveau inférieur. L'école a eu à surmonter de grandes difficultés, car la formation préalable des enfants était très hétérogène. Les deux enseignantes ont la volonté sincère de remplir leur devoir et je crois qu'elles y arriveront. Ces derniers temps, j'ai assisté aux cours à plusieurs reprises et remarqué d'indéniables progrès.

---

<sup>1638</sup> L'école protestante Hoffmann était déjà coiffée d'un « comité ».

<sup>1639</sup> ADBR 11AL215, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 24.12.1872.

<sup>1640</sup> ADBR 11AL215, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 23.06.1873.

Mademoiselle Hoffmann parle un français très correct et prend soin que les élèves aient une prononciation correcte. Pour l'enseignement grammatical, j'ai toutefois trouvé qu'elle allait trop vite et ne traitait pas le sujet suffisamment en profondeur, à la manière française. Je le lui ai dit et elle m'a promis de procéder de manière plus approfondie à l'avenir. Mademoiselle Schütz est encore une jeune enseignante mais ses cours sont très clairs et approfondis et je ne doute pas qu'elle atteindra de très bons résultats.

Le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) visite l'établissement dans les jours qui suivent et ressort de son inspection avec la même impression positive<sup>1641</sup>. Il indique par ailleurs dans son rapport que sur les 39 élèves qu'il compte, 21 appartiennent à des familles de fonctionnaires allemands. La fréquentation reste à peu près stable l'année suivante : le conseiller Schmidt recense 34 élèves en juin 1875 ; deux mois plus tôt, le directeur de cercle en comptait 37, à savoir 16 autochtones, 18 immigrées allemandes, 3 étrangères, et sur le plan confessionnel 24 protestantes, 8 catholiques, 5 juives. Les enseignants du collège, désormais *Realschule*, ont souvent été absents au cours de cette année scolaire, ayant à suppléer deux collègues malades dans leur établissement. Engager une troisième enseignante résoudrait ce problème, mais les moyens ne sont pas là. En plus, l'effectif diminue. Le directeur de cercle note 31 élèves pour l'année scolaire 1875/76. En juillet 1876, comme l'école se trouve en situation de déficit, le directeur de cercle sollicite une augmentation de la subvention annuelle de l'État à 2 250 Mark. Il semble en effet difficile de demander un écolage mensuel supérieur à 4 Mark, quand les sœurs-enseignantes en demandent 3,20. Les faibles salaires ont fait fuir une bonne enseignante au bout de seulement quelques mois. Quant aux intervenants extérieurs, il a fallu limiter le nombre de leurs heures<sup>1642</sup> :

Compte tenu des différents niveaux d'âge, une nouvelle limitation ne pourrait pas se faire sans porter préjudice aux objectifs de l'enseignement. Elle serait d'autant plus regrettable, si elle devait quand même intervenir par manque d'argent, que l'école doit s'affirmer non seulement face aux attaques des sœurs du couvent, qui cherchent à faire de la propagande pour le pensionnat, mais aussi à l'hostilité du pasteur protestant, qui cherche à travailler contre l'école à cause de son caractère paritaire. L'école répond véritablement à un besoin existant. Si elle n'est pas encore utilisée par les familles autochtones, dont les enfants fréquentent en majorité l'école conventuelle,

---

<sup>1641</sup> ADBR 11AL216, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 19.07.1873.

<sup>1642</sup> ADBR 11AL215, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 29.07.1876.

elle n'en est pas moins presque indispensable pour les familles des fonctionnaires et pour une grande part des familles qui ont immigré ici, certaines depuis longtemps avant la guerre. L'école est actuellement fréquentée par 31 enfants, dont 4 auditrices-libres. Son état a toujours été très satisfaisant, particulièrement le dernier semestre. Dans ces conditions, je pense qu'il est d'un grand intérêt pour le gouvernement de ne pas laisser l'école disparaître ou décliner, car sinon, la majorité des enfants qui la fréquentent actuellement échoiraient au pensionnat, où ils seraient, malgré une surveillance des plus attentives, remplis d'idées ultramontaines et antinationales.

En septembre 1876, le président de Lorraine transmet à Strasbourg la demande de hausse de subvention. Il la limite toutefois à 2 150 Mark... qu'il obtient. La fréquentation poursuit malgré tout son déclin. En juillet 1877, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) ne trouve plus que 26 élèves. Pourtant, les prestations sont bonnes, ainsi que la discipline : « les élèves sont habituées à l'ordre, à la propreté et à l'attention »<sup>1643</sup>. En juin 1878, les élèves ne sont plus que quinze. Même si le niveau continue de satisfaire le conseiller scolaire, il ne peut rester indifférent à une telle chute de la fréquentation<sup>1644</sup> :

La faible fréquentation de l'école subventionnée a conduit le soussigné [Schmidt] à demander à Monsieur le directeur de cercle, en présence de Monsieur Janton [inspecteur scolaire de cercle], s'il n'était pas indiqué de laisser cette école disparaître. Les deux Messieurs se sont prononcés résolument contre la fermeture de l'école, estimant que la faible fréquentation de l'école venait d'un concours de circonstances et que le nombre des élèves augmenterait sûrement à nouveau.

Mais avec 20 élèves en 1878/79, la reprise n'est pas fulgurante. L'année suivante (1879/80), on retombe à 18, puis à 17 l'année d'après (1880/81). En décembre 1881, Mlle Hoffmann abandonne et décide de fermer l'établissement le 1<sup>er</sup> avril 1882<sup>1645</sup>. Le 15 janvier 1882, la *Saargemünder Zeitung* écrit<sup>1646</sup> :

---

<sup>1643</sup> ADBR 11AL215, rapport d'inspection du conseiller scol. Schmidt, 28.07.1877.

<sup>1644</sup> ADBR 11AL215, rapport d'inspection du conseiller scol. Schmidt, 17.07.1878.

<sup>1645</sup> ADBR 11AL216, Mlle Hoffmann au directeur du cercle de Forbach, 03.12.1881.

<sup>1646</sup> Article repris dans la *Neue Mülhauser Zeitung*, 21.01.1882.

On peut désormais porter crédit à la rumeur selon laquelle le gouvernement a décidé la fermeture de l'école supérieure de filles de Forbach. En effet, nous avons appris que la directrice, Mlle Hoffmann, a annoncé son départ et que la deuxième enseignante a déjà trouvé un autre poste. Etant donné la faible fréquentation de l'établissement, cette mesure semble parfaitement justifiée. Elle est d'autant moins critiquable qu'il n'existe pas de réel besoin d'une école supérieure de filles à Forbach, même s'il faut convenir que pour les familles protestantes et israélites, il y a quelque chose de fâcheux à envoyer leurs filles au pensionnat de Sainte-Chrétienne, c'est-à-dire dans un établissement purement catholique.

L'inspecteur scolaire de cercle (Janton) regrette, mais comprend la décision<sup>1647</sup> :

Mademoiselle Hoffmann, directrice de l'école supérieure de filles subventionnée de Forbach, qui a eu constamment à se battre sur différents terrains pour l'existence de son école, constate que sa fréquentation, au lieu d'augmenter, ne cesse de diminuer, et veut par conséquent quitter Forbach avec ses parents. L'école en question était fréquentée au début par des filles de fonctionnaires et de familles estimées de la localité, en majorité protestantes. Cette dernière caractéristique ainsi que la confession protestante de la directrice lui valurent le nom d'école « protestante » dans de larges parts de la population, ce qui, étant donné le degré d'instruction que l'on trouve localement, est et demeure une solide raison pour tenir ses enfants éloignés de ladite école. Les élèves des premiers temps ont achevé leur scolarité, ou ont quitté Forbach avec leurs parents. Or, il n'y a pas de relève. Les nouveaux fonctionnaires nommés ici soit n'ont pas de filles, soit les envoient au pensionnat du couvent, lequel concurrence fortement l'école supérieure de filles subventionnée, comme c'est le cas partout où deux établissements de ce type coexistent. Cette baisse du nombre des élèves a naturellement mis l'école supérieure de filles subventionnée dans une situation financière difficile depuis de nombreuses années. Les recettes étaient moindres d'année en année, tandis que les dépenses pour le local, les aides-enseignants, etc. restaient les mêmes. Même si la fermeture de l'école sera regrettée par quelques parents intelligents, cette dernière avait également suscité beaucoup de jalousie, davantage secrète que publique, car Mademoiselle Hoffmann fut une personnalité extrêmement appréciée par ses élèves, ainsi que par la majorité des parents et par ceux des habitants de la ville qui sont libres de tous préjugés.

Le loyer du local court jusqu'au 1er avril. Or, il n'y a pas d'autre local approprié pour une école de ce type à Forbach. La seconde enseignante retournera dans l'enseignement public le 1<sup>er</sup> avril, car le congé qui lui a été donné arrive à son terme. La sortie de quelques élèves est prévue pour Pâques sans que de nouvelles entrées ne s'annoncent. Dans de telles conditions, il ne reste rien d'autre à faire à Mlle Hoffmann que de partir. Il semble très douteux que l'école doive et puisse se maintenir dans la situation actuelle, car beaucoup de mères sont incapables de juger de la valeur

---

<sup>1647</sup> ADBR 11AL216, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach au président de Lorraine, 19.12.1881.

d'une telle école et d'apprécier comme il se doit la magnifique subvention consentie par l'État à une école qui aurait joui en beaucoup d'autres endroits du soutien sans faille de l'ensemble de la population, qu'elle aurait amplement mérité.

En résumé, les Forbachois ne méritaient pas leur école ! Il reste à répartir la subvention versée jusqu'alors à l'établissement entre les autres écoles supérieures de filles subventionnées du district de Lorraine.

\*

**La nouvelle école.** Il faut attendre près de vingt-ans pour qu'une nouvelle école supérieure de filles non-confessionnelle voie le jour à Forbach. Après le départ de Mlle Hoffmann, les familles de la bourgeoisie protestante et juive se sont résolues à envoyer leurs enfants à l'école supérieure de filles tenue par les Sœurs de la Providence de Peltre, laquelle est devenue, de ce fait, multiconfessionnelle. Au printemps 1901, personne à Forbach ne semble remettre en cause cette situation, quand une directive de l'évêque de Metz défend soudain aux établissements congréganistes de continuer à recevoir des élèves autres que catholiques. La fondation d'une institution non-confessionnelle apparaît dès lors comme une nécessité pour les deux communautés minoritaires. Le conseil municipal de Forbach prend les choses en main. Fin mai, il transmet au gouvernement une requête signée par 43 chefs de famille, qui demandent une subvention de l'État. Des négociations s'ouvrent entre Forbach et le Dr. Schlemmer, membre des hautes autorités scolaires<sup>1648</sup>. Le 4 août, le conseil municipal, « reconnaissant l'urgence de la situation », prend les résolutions suivantes :

1) L'école doit ouvrir très rapidement, si possible le 16 septembre, en tant qu'établissement d'État pour les filles de toutes confessions, tout d'abord avec deux classes et deux enseignantes, mais avec création d'une troisième classe dès que le nombre des élèves sera suffisant.

2) L'écolage, payable par trimestre, doit se monter à 60 Mark dans la troisième classe, 80 Mark dans la deuxième et 100 Mark dans la future première classe, avec gratuité pour la plus jeune de trois sœurs fréquentant l'établissement en même temps.

---

<sup>1648</sup> ADBR 34AL1489, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 07.08.1901.

3) Jusqu'à ce que des locaux définitifs soient prêts, l'école sera installée dans des locaux privés appropriés, s'il s'en trouve, et sinon dans la mairie.

4) Des garçons doivent si possible être également accueillis pour la préparation aux écoles secondaires [de garçons].

5) Le traitement des enseignantes sera jusqu'à nouvel ordre le même que celui des institutrices laïques des écoles élémentaires de la commune, avec un supplément d'instituteur principal pour la première enseignante chargée de la direction.

6) Les coûts de l'installation, ainsi que les salaires et autres dépenses pour le reste de l'année comptable en cours sont consentis par la présente. Les années suivantes, les dépenses nécessaires devront être prévues dans le budget.

7) Les autorités scolaires sont priées d'envoyer des enseignantes appropriées, mais également, en cas de besoin, d'accorder une subvention annuelle, telle qu'en reçoivent les écoles du même type dans d'autres localités.

Le maire de Forbach (Wolter) compte sur 40 à 50 jeunes filles, à savoir les 37 non-catholiques qui fréquentaient jusque là l'institution des sœurs, plus quelques catholiques qui se rajouteront certainement<sup>1649</sup>. La décision du conseil municipal et la lettre du maire qui l'accompagne arrivent rapidement à Strasbourg, où les hautes autorités scolaires donnent leur accord pour la fondation de l'établissement. Cela dit, il reste plusieurs choses à régler. Début septembre, on fait remarquer à la municipalité que les salaires tels qu'ils ont été fixés sont trop bas, notamment pour la directrice<sup>1650</sup> : « La directrice de l'école supérieure de filles de Sarreguemines, qui comprend certes cinq classes, touche un salaire de 2 200 Mark et la directrice de Phalsbourg, une école de seulement deux classes et qui compte à peine plus d'élèves que le nombre prévu à Forbach, un salaire de 1 800 Mark. La prochaine délégation de deux enseignantes appropriées dépend de la résolution rapide de cette question ». Le conseil municipal consent à une légère augmentation des traitements : 1 200 et 1 050 Mark au départ pour la première et la seconde enseignante, sans compter l'indemnité de logement, ce qui paraît acceptable.

L'école municipale supérieure de filles de Forbach ouvre comme prévu en septembre 1901 avec ses deux classes, installée dans le bâtiment de la mairie, chacune

---

<sup>1649</sup> ADBR 34AL1489, le maire de Forbach au directeur du cercle de Forbach, 05.08.1901.

<sup>1650</sup> ADBR 34AL1489, l'*Oberschulrat* au directeur du cercle de Forbach, 02.09.1901.

accueillant 24 jeunes filles. L'effectif total se compose de 33 protestantes, 12 juives et 3 catholiques. La directrice, Mlle Margarethe Hüther, appartient à la confession majoritaire des élèves, tandis que la seconde enseignante est catholique. Les deux sont déchargées des cours de chant et de travaux manuels par une institutrice de l'école primaire protestante, tandis que l'enseignement de la religion juive revient au chantre Haenel. Alors qu'aucun moyen ne semblait disponible du côté de l'État pour l'année en cours, l'établissement se voit finalement accorder une subvention de 500 Mark. L'écolage rapporte 3 000 Mark et la commune en rajoute 500 pour équilibrer le budget. En novembre, un conseil de surveillance est créé, présidé par le maire et composé de cinq membres, nommés tous les trois ans par les hautes autorités scolaires sur proposition du directeur du cercle de Forbach<sup>1651</sup>.

En mai 1902, le conseil de surveillance demande l'ouverture d'une troisième classe à la rentrée suivante – c'est-à-dire la création d'un nouveau poste d'enseignante – ainsi que l'autorisation de recevoir des garçons qui souhaitent intégrer plus tard la *Realschule*, les petites classes de cette dernière devant fermer leurs portes. Strasbourg est d'accord, mais l'opposition vient finalement de Forbach. Début juin, la commission des finances et celle des bâtiments estiment que se pose principalement un problème de local<sup>1652</sup> :

La pièce utilisée provisoirement l'hiver dernier dans le haut de la mairie ne peut servir que si l'école l'évacue au moment de la conscription ou en d'autres occasions où elle doit être utilisée avec la salle attenante. Il n'existe pas d'autre local approprié et la construction d'un nouveau bâtiment, au vu des coûts hors de proportion qu'elle entraînerait, ne peut entrer en considération tant que les pièces suffisent pour les filles. Les quelques garçons qui souhaitent intégrer la *Realschule* peuvent très bien fréquenter l'école primaire. À l'inverse de la création de l'école, celle de la troisième classe n'est pas aujourd'hui une nécessité. Il paraît également raisonnable d'attendre pour

---

<sup>1651</sup> ADBR 105AL2643, « *Bestimmungen betreffend den Aufsichtsrat...* », 09.11.1901. Les cinq premiers membres sont le conseiller en architecture baron von Cloedt, inspecteur des bâtiments du cercle, l'*Oberlehrer* Brinkmann, le propriétaire de fabrique Gustav Adt, le commerçant Eugen Simon et le chef de gare Bach. Au renouvellement de novembre 1904, von Cloedt ayant été muté, lui succède l'adjoint et marchand de vin Johann Müller. En novembre 1907, l'*Oberlehrer* Waldner succède à Brinkmann et le photographe Fernsner à Bach. En novembre 1910, l'inspecteur des bâtiments du cercle Heidegger succède à Fernsner. En décembre 1911, un renouvellement partiel donne la place vacante de Waldner au *Major* Wellenkamp. En octobre 1913, il est remplacé par le *Major* Bauernstein, tandis que Müller fait place à un nouvel *Oberlehrer*, Bohneberg... au grand dam de la municipalité, qui ne comprend pas pourquoi son adjoint a été écarté et demande à pouvoir proposer à l'avenir une partie des membres.

<sup>1652</sup> ADBR 34AL1489, rapport de la commission des finances et de la commission des bâtiments, 04.06.1902.

voir si après la fermeture effective de l'école préparatoire à la *Realschule*, les demandes pour recevoir des garçons arriveront en nombre suffisant.

Le maire est partisan de l'utilisation de la pièce du haut de la mairie, mais il convient avec les deux commissions que la question ne pourra se régler qu'après les prochaines élections municipales<sup>1653</sup>. Le 19 juillet 1902, le conseil municipal renonce à la création de la troisième classe. Le maire entrevoit pourtant une solution pour la salle : la circonscription pourrait très bien avoir lieu dans la salle de gymnastique ou dans une auberge. Deux mois plus tard, le conseil municipal change d'avis et vote l'ouverture de la troisième classe<sup>1654</sup> : « La salle d'école nécessaire ne peut provisoirement être installée que dans la mairie. Il est prévu d'obtenir au printemps [1903] deux pièces parfaitement appropriées et définitives en réaménageant complètement le bâtiment des écoles protestantes, sans porter préjudice à celles-ci grâce au déplacement de la cage d'escalier et à la construction d'un nouveau mur de séparation intérieur ». En octobre 1902, les trois classes de l'établissement accueillent 56 élèves, à savoir 49 filles et 7 garçons. Les protestant(e)s sont toujours fortement majoritaires (34), les israélites restent le second groupe (13), les catholiques augmentent timidement (8). En mars 1903, le Dr. Schlemmer inspecte l'établissement et en ressort avec une assez mauvaise impression<sup>1655</sup> :

Il régnait à mon entrée dans la classe II une chaleur insoutenable. Il est apparu qu'il n'y avait pas de thermomètre dans chaque classe. [...] Dans la classe III, où deux divisions sont formées en allemand, l'enseignante Stockhausen laissait la première année scolaire sans occupation tandis qu'elle étudiait un morceau de lecture avec la première division. Les réponses correctes et précises étaient rares. [...] La discipline dans l'école n'est pas suffisante, ce qui semble venir de la maladresse de l'enseignante Stockhausen, qui manque d'expérience.

---

<sup>1653</sup> ADBR 34AL1489, le maire de Forbach à l'*Oberschulrat*, 04.06.1902 : « L'épineuse question du local serait résolue s'il était permis que les cours tombent au moment du recrutement, qui dure chaque année une semaine et demie, ainsi que dans les autres rares occasions, où la pièce doit être utilisée une journée ou une demi-journée avec la salle qui se situe derrière, et qu'elle puisse être vidée de son mobilier. La pièce convient tout à fait en soi et offre suffisamment de place pour y accueillir confortablement 18 à 21 élèves et jusqu'à 24 si besoin. La première classe qui naîtrait de l'élargissement à trois classes aurait à peine 18 élèves. L'actuelle première classe y était installée avec 24 élèves de l'automne dernier jusqu'à Pâques et la première enseignante y retournerait volontiers avec un nombre plus faible d'élèves ».

<sup>1654</sup> Délibérations du conseil municipal de Forbach, 22.09.1902.

<sup>1655</sup> ADBR 34AL1489, rapport d'inspection de Schlemmer, 14.03.1903.

Malgré cela, l'effectif reste stable à la rentrée 1903 : 46 filles, 10 garçons ; 31 protestant(e)s, 16 israélites, 9 catholiques. Les trois classes de l'école sont toujours installées dans la mairie, le projet de réaménagement du bâtiment de l'école protestante ayant visiblement été abandonné.

La question des locaux est relancée en janvier 1904, par un courrier du président des hautes autorités scolaires au directeur du cercle de Forbach<sup>1656</sup> : « Certains des locaux affectés à l'école municipale supérieure de filles de Forbach sont absolument inadaptés. À l'occasion de l'inspection de l'école menée il y a deux ans, le maire évoquait un projet de nouvelle construction. Je vous prie de m'indiquer où en sont les négociations dans cette affaire ». Le 29 février, le conseil municipal vote la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école... mais à la condition que l'État augmente sa subvention annuelle de manière à prendre en charge la moitié des traitements du personnel enseignant, soit à 2 267 Mark. Le directeur de cercle estime que cette résolution est un moyen de faire traîner les choses : « Le conseil municipal de Forbach agit dans cette affaire comme avec toutes les autres questions importantes auxquelles la municipalité est confrontée, par exemple les canalisations. Il est intimement convaincu de la nécessité de la chose, mais ne veut rien faire. Le maire n'a aucune influence. Il fait certes preuve de bonne volonté, mais ne réussit pas à imposer ses vues ».

Le 18 juin 1904, le conseil municipal décide de louer la Villa Scheden, au sud-ouest de la ville, pour y installer l'école supérieure de filles. Le conseil de surveillance est saisi de la question. Les pièces de la maison sont certes trop larges et quelque peu humides, mais elles représentent une solution provisoire tout à fait acceptable<sup>1657</sup>. Le 23 juin, le conseil de surveillance demande la location de la Villa Scheden sur trois années, en attendant la construction d'un nouveau bâtiment, le plus possible au centre de la ville. Il réclame également de toute urgence l'ouverture d'une quatrième classe pour la rentrée suivante. Le lendemain, le maire présente ces préconisations au conseil municipal. Coup de théâtre, ce dernier décide de faire marche arrière, revenant sur sa décision du 18 juin et se

---

<sup>1656</sup> ADBR 34AL1489, l'*Oberschulrat* au directeur du cercle de Forbach, 02.01.1904.

<sup>1657</sup> ADBR 34AL1489, le directeur du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 16.07.1909.

maintenant à celle du 29 février. Voilà qui conforte le directeur de cercle dans sa piètre opinion de la municipalité forbachoise... et l'incite à passer à l'action<sup>1658</sup> :

Sans raison apparente, le conseil municipal a finalement renoncé au projet Scheden. La décision de la commission scolaire a, semble-t-il, été très maladroitement présentée par le maire. Cette nouvelle décision est propre à faire à nouveau traîner l'affaire en longueur. J'ai par conséquent noué des négociations avec quelques conseillers municipaux, sans passer par le maire, pour obtenir en premier lieu la création, absolument nécessaire, de la quatrième classe pour l'automne et résoudre la question du local. À cette occasion, je n'ai laissé planer aucun doute sur le fait qu'il y avait aucune chance pour que le gouvernement accepte la condition de la décision du 29 février de cette année.

À la rentrée 1904, l'école supérieure de filles a donc au moins gagné son développement en quatre classes. La nouvelle organisation permet notamment à l'enseignement du français de commencer une année plus tôt<sup>1659</sup>. La fréquentation se porte bien, avec 61 élèves<sup>1660</sup>. Mais si elle se maintient l'année suivante (57), elle chute à 44 à la rentrée 1906 et il faudra attendre cinq ans pour la voir repasser la barre des 50 élèves. Pendant ce temps, les dépenses se font de plus en plus lourdes pour la municipalité, qui profite de chaque présentation des comptes pour demander à l'État une augmentation de sa subvention annuelle. La Ville obtient une première satisfaction en 1908, avec le passage de la subvention de 500 à 1 000 Mark. 500 Mark supplémentaires sont même versés rétroactivement pour l'année 1907. Le nouveau montant est toutefois jugé encore insuffisant.

En mars 1909, le maire de Forbach appelle de ses vœux son passage de 1 000 à 2 000 Mark, en arguant du fait que l'État donne proportionnellement bien plus à d'autres écoles supérieures de filles municipales. Il n'obtiendra pas gain de cause. Quant au projet de nouvelle construction, après un réveil au début de l'année 1906<sup>1661</sup>, on a fini par y

---

<sup>1658</sup> ADBR 34AL1489, le directeur du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 16.07.1909.

<sup>1659</sup> ADBR 34AL1489, Mlle Hüther à l'*Oberschulrat*, 09.09.1904 : « Comme les élèves de la troisième et de la quatrième année scolaire sont désormais instruits ensemble suite à l'ouverture de la quatrième classe, ils pourraient également être réunis pour le cours de français. Cela répondrait à un souhait souvent exprimé par les habitants et augmenterait probablement le nombre des élèves ».

<sup>1660</sup> 53 filles, 8 garçons ; 37 protestant(e)s, 16 israélites, 8 catholiques.

<sup>1661</sup> ADBR 34AL1489, le directeur du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 04.04.1906.

renoncer définitivement. La question des locaux reste cependant posée jusqu'à la fin de la décennie 1900. Leur état déplorable a certainement contribué à donner à Mlle Martha Weichold « l'impression absolument effroyable » qui l'incite en septembre 1908 à renoncer au poste qu'on lui avait destiné<sup>1662</sup>.

L'établissement réussit quand même à attirer de bonnes enseignantes. Au printemps 1910, le Dr. Schlemmer est très satisfait des deux recrues de la rentrée 1908 pour les deux classes inférieures<sup>1663</sup>. Elles ne déparent pas avec les deux autres enseignantes, dont l'inspecteur reconnaît également les grandes qualités, notamment Mlle Hüther, qui « fait cours de manière stimulante, particulièrement en allemand ». Le Dr. Schlemmer conclut : « L'école est bien menée par sa directrice, qui peut compter sur la collaboration volontaire de toutes les enseignantes ». Nous sommes loin des débuts hasardeux ! Par ailleurs, le cadre de l'école s'est amélioré en juillet 1909, puisque les quatre classes ont alors été transférées du bâtiment de la mairie, où elles ont toujours été, à celui de l'ancien tribunal cantonal<sup>1664</sup>.

À l'été 1911, Mlle Hüther quitte un établissement en bonne marche pour prendre la direction de l'école municipale supérieure de filles de Bischwiller. Lui succède à Forbach une autre protestante, Mlle Elisabeth Kautz. Cette fille d'un garde-forestier poméranien immigré en Alsace a déjà enseigné plusieurs années dans les écoles supérieures de filles de Barr et de Haguenau. À l'époque de son arrivée, le public de l'établissement connaît une mutation que le directeur du cercle de Forbach souhaite inscrire dans la composition du conseil de surveillance<sup>1665</sup> : « Après que le régiment d'infanterie N°174 a été envoyé à Forbach, les filles des membres de la garnison représentent plus du cinquième des élèves. Il semble être dans l'intérêt même de l'école que la garnison soit également représentée au conseil de surveillance ». Les chiffres de la fréquentation nous échappent pour les deux

---

<sup>1662</sup> ADBR 34AL1489, Mlle Weichold à l'*Oberschulrat*, 21.09.1908.

<sup>1663</sup> ADBR 34AL1489, rapport d'inspection de Schlemmer, 13.06.1910.

<sup>1664</sup> ADBR 34AL1489, Mlle Hüther à l'*Oberschulrat*, 19.07.1909. En fait, deux salles de classe doivent déjà quitter la mairie quelques semaines avant le déménagement, en raison de travaux de réhabilitation, et sont installées dans la salle de gymnastique en attendant que le bâtiment de l'ancien tribunal cantonal soit en état dans les accueillir (cf. le maire de Forbach à Mlle Hüther, 26.05.1909, et Mlle Hüther à l'*Oberschulrat*, 28.05.1909).

<sup>1665</sup> ADBR 105AL2643, le directeur du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 18.12.1911.

années d'avant-guerre, mais la création d'une cinquième classe pour l'année scolaire 1912/13 laisse supposer qu'elle est à la hausse<sup>1666</sup>.

La Première Guerre mondiale ne pèse pas beaucoup sur le fonctionnement de l'établissement, qui échappe à la réquisition de ses locaux par l'armée. Le maire de Forbach (Stieb) obtient de pouvoir fixer la rentrée 1914 à la mi-septembre au lieu d'attendre le 1<sup>er</sup> octobre prescrit par les hautes autorités scolaires. Début janvier 1915, ces dernières se rangent à l'avis de la directrice, qui souhaite que la fête de l'empereur continue d'être célébrée en public, tandis que le maire aurait préféré qu'elle se déroule cette année en privé. Au milieu du mois, la directrice cède face aux pressions conjuguées du maire et du directeur de cercle et met en avant l'absence de locaux disponibles : la salle de gymnastique, où se déroulait la fête jusqu'à présent, a été transformée en hôpital militaire et la salle des fêtes de l'*Oberrealschule* n'est disponible que la veille de l'anniversaire de l'empereur. Il conviendrait donc mieux de réunir les classes dans les locaux de l'école supérieure de filles le matin du 27 janvier. Les hautes autorités scolaires refusent cependant cette fête privée et restent sur leur position antérieure : la fête doit avoir lieu comme chaque année en public – un courrier est tout de suite envoyé au directeur de l'*Oberrealschule* pour réserver la salle des fêtes. Ce même mois de janvier 1915, 56 filles et 7 garçons fréquentent les cinq classes de l'école<sup>1667</sup>. Leur éducation patriotique, en cette période particulière, ne se limite pas à la fête de l'empereur, comme l'explique Mlle Kautz aux hautes autorités scolaires en février 1915<sup>1668</sup> :

Dès la reprise des cours dans notre école à la mi-septembre 1914, je partageais avec mes enseignantes la conviction qu'il était de notre devoir de faire prendre conscience aux enfants de la gravité et de l'importance des événements, autant que leur capacité de compréhension le permet. En allemand, en histoire et en géographie, le choix des sujets à traiter a été dicté à plusieurs reprises par ce point de vue. En outre, les heures consacrées aux travaux de couture sont fréquemment utilisées pour faire la lecture des rapports et descriptions des événements de la guerre. Les portraits de nos grands chefs militaires et les cartes des théâtres d'opération décorent les salles de classe. Les enfants s'intéressent avec beaucoup d'affection au sort de nos soldats. Ils visitent régulièrement les blessés à l'hôpital militaire de réserve de la ville et leur offrent des présents. Ils tressent des couronnes pour

---

<sup>1666</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

<sup>1667</sup> 41 protestant(e)s, 17 catholiques et 5 israélites.

<sup>1668</sup> ADBR 105AL2642, Mlle Kautz à l'*Oberschulrat*, 02.02.1915.

les tombes des soldats et ont réuni un grand nombre de paquets de Noël pour les troupes au front, uniquement à partir de dons volontaires. Rien n'éveille davantage l'enthousiasme des enfants, que de faire le plus possible pour la patrie, et c'est pourquoi je me permets de conclure en demandant à l'*Oberschulrat* de bien vouloir autoriser note école à participer à la collecte de métal contre la pénurie de guerre [*Metallsammlung gegen Kriegsnot*], qui connaît un succès croissant dans les écoles de Vieille-Allemagne. Je joins un document imprimé pour prise de connaissance.

Les hautes autorités scolaires, ravies par ces nouvelles, donnent naturellement leur accord. Au printemps 1915 arrive la réforme de l'enseignement secondaire féminin. L'établissement divise chaque classe en deux niveaux et rentre ainsi dans les normes qui permettent son maintien en tant qu'école supérieure de filles. La rentrée 1915 se fait avec une nouvelle directrice, Mlle Irma Vulhop, qui retrouve un établissement dans lequel elle fut enseignante de 1904 à 1911. Elle est la première catholique à se trouver à sa tête. L'effectif reste quant à lui très majoritairement composé d'élèves de confession protestante (53 sur 69). Strasbourg veille à ce que le changement de direction n'ait pas de conséquence fâcheuse pour leur instruction religieuse<sup>1669</sup>. La réponse qui revient de Forbach n'est pas satisfaisante, car il s'avère que tous les enfants sont réunis pour le même cours. Les hautes autorités scolaires exigent le retour à une division en deux sections, dont l'une pourra éventuellement être confiée à un représentant de la paroisse protestante, en attendant la nomination d'une enseignante protestante supplémentaire.

En novembre 1915, des plaintes s'élèvent de la communauté protestante : une enseignante obligerait les enfants protestants à réciter « le Notre Père dans sa version catholique, c'est-à-dire sans la fin »<sup>1670</sup>. Strasbourg demande des explications. L'enseignante incriminée répond<sup>1671</sup> : « Avant ou après le cours, je récite moi-même alternativement les prières "*Wie fröhlich bin ich aufgewacht*", "*Das walte Gott, der helfen kann*" et le "Notre Père". Après la demande "Délivre-nous de tout mal", je m'arrête pendant un temps, pour permettre aux enfants protestants de prier le supplément, puis

---

<sup>1669</sup> ADBR 105AL2642, l'*Oberschulrat* à Mlle Vulhop, 11.10.1915.

<sup>1670</sup> ADBR 105AL2642, l'*Oberschulrat* à Mlle Vulhop, 15.11.1915.

<sup>1671</sup> ADBR 105AL2642, Mlle Cadenbach à l'*Oberschulrat*, 22.12.1915.

j'ajoute le mot "Amen". Dans la première classe, je laisse de temps en temps une élève protestante dire elle-même la prière ». La directrice répond quant à elle<sup>1672</sup> :

Je n'ai rien changé lors de mon entrée en fonction à Forbach concernant la prière avant et après le cours. Pour autant que j'ai pu le constater, toutes les enseignantes de l'établissement suivent mes strictes consignes de prudence dans ce domaine. J'ai réglé la présente affaire en faisant réciter désormais les prières *Wie fröhlich bin ich aufgewacht* et *Das walte Gott* dans les classes inférieures et des prières de guerre dans les classes supérieures.

Les hautes autorités scolaires concluent qu'on est loin de la « terrorisation » des élèves protestantes dont se plaignent quelques voix. Cela n'empêche pas la persistance d'une atmosphère de suspicion. En février 1916, le directeur du cercle de Forbach écrit aux hautes autorités scolaires<sup>1673</sup> : « Le pasteur Carstens m'a dit qu'un temps beaucoup trop important était consacré aux papes dans l'enseignement de l'histoire à l'école supérieure de filles de Forbach. On aurait par exemple consacré une heure au pape Léon et à sa jeunesse entourée de légendes. Je me permets de demander que lors de la prochaine inspection, une attention particulière soit accordée à l'enseignement de l'histoire ». La légère baisse de la fréquentation protestante les deux années suivantes est-elle due à ce climat de méfiance ? Rien n'est moins sûr. De toute façon, il ne s'agit que de quelques unités. L'effectif total de l'établissement se maintient au-dessus de la barre des 60 élèves. Mlle Vulhop éprouve toutefois le besoin de rassurer la communauté protestante. Elle souhaite ainsi organiser une fête de la Réforme le 2 décembre 1917.

Le décalage d'un mois avec la date officielle (31 octobre), décidé en raison de la maladie de l'unique enseignante protestante de l'école – concomitante à un problème de chauffage –, ainsi que le choix d'un dimanche laissent les hautes autorités scolaires perplexes. Celles-ci auraient préféré que la directrice renonce à la fête et fasse participer ses élèves aux festivités organisées par la paroisse protestante. Mlle Vulhop répond à la critique<sup>1674</sup> :

---

<sup>1672</sup> ADBR 105AL2642, Mlle Vulhop à l'*Oberschulrat*, 22.12.1915.

<sup>1673</sup> ADBR 105AL2642, le directeur du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 12.02.1916.

<sup>1674</sup> ADBR 105AL2642, Mlle Vulhop à l'*Oberschulrat*, 18.11.1917.

Le 1<sup>er</sup> novembre se sont tenues à Forbach pour la fête de la Réformation une célébration religieuse et une soirée paroissiale. Les élèves de l'école supérieure de filles ont participé à l'ensemble des festivités. En organisant une fête de l'école, j'ai cru agir dans le sens de l'ordonnance du 25 septembre 1917 [...]. En plus de l'importance de cette journée, une autre raison m'a fait ressentir le devoir d'organiser une fête de l'école : je ne voulais pas que les parents des élèves protestantes me reprochent, en tant que directrice catholique de l'école, de ne pas avoir participé à cet événement. Comme la préparation de la fête fut interrompue à cause de problèmes de chauffage, je me suis entretenue avec Mademoiselle Heumann. Comme meilleur moment pour la tenue ultérieure d'une fête de la Réformation, elle m'a proposé le 10 novembre, jour anniversaire de Luther, ou le 2 décembre, qui lui a semblé la date la plus appropriée, car ce jour ouvre la période de Noël et est donc considéré par la chrétienté protestante comme un dimanche d'une grande importance. [...] Quant à moi, j'ai considéré que le [dimanche] 2 décembre était pratique, car il nous épargnait une nouvelle perturbation des cours. La fête pourrait toutefois avoir lieu l'après-midi du [samedi] 1<sup>er</sup> décembre, pour les mêmes raisons.

Strasbourg donne finalement son accord en optant pour cette dernière solution. L'année scolaire se termine tristement par l'arrivée à Forbach de la grippe espagnole (deux tiers des élèves touchés en juillet 1918). Les élèves qui peuvent venir sont fatiguées par des nuits au sommeil perturbé par les attaques aériennes.

## (9) Haguenau, de l'association à la Ville (1903)

En juillet 1872, le président de Basse-Alsace considère que « le besoin de fonder des écoles supérieures de filles est inexistant dans les villes du cercle de Haguenau »<sup>1675</sup> : « A Haguenau même, il existe un pensionnat dirigé par des sœurs-enseignantes et fréquenté par des enfants catholiques et protestants. D'après le rapport du directeur du cercle, cette institution satisfait entièrement les besoins locaux. Les filles des israélites fortunés fréquentent l'école privée fondée depuis peu par une enseignante juive ». Le chef-lieu de cercle reste donc à l'écart du programme gouvernemental de création d'écoles

---

<sup>1675</sup> ADBR 34AL1242, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 03.07.1872.

supérieures de filles aux normes allemandes. Mais pas pour bien longtemps. En effet, le 9 mai 1873, des parents vieux-allemands se réunissent à l'initiative de l'inspecteur scolaire du cercle (Engler) afin de réfléchir à la fondation d'une école supérieure de filles non-confessionnelle. Après avoir convenu de la nécessité d'une telle fondation, ils élisent un comité de trois représentants (l'inspecteur scolaire, un capitaine, un économiste), chargés de solliciter une subvention de l'État auprès du président supérieur<sup>1676</sup>.

L'affaire est lancée. On demande l'avis du directeur de cercle (Sittel), qui révisé son jugement de 1872 sur le pensionnat Sainte-Philomène<sup>1677</sup> :

Certes, aucune plainte concernant un quelconque prosélytisme religieux de la part des sœurs à l'endroit des élèves protestantes ne s'est fait entendre, et je suis convaincu que les sœurs font tout pour éviter ce qui pourrait être blessant du point de vue religieux. Il n'en demeure pas moins que les parents protestants expriment largement le souhait que l'on garantisse à leurs enfants une éducation éloignée de l'esprit monastique des sœurs-enseignantes. Par ailleurs, il ne fait aucun doute que l'établissement Sainte-Philomène ne correspond pas aux critères qui peuvent être attendus par des parents allemands pour un établissement d'éducation.

La création d'une école supérieure de filles non-confessionnelle et conforme aux exigences allemandes s'avère donc nécessaire, et cela d'autant plus que les familles de fonctionnaires et d'officiers refusent d'envoyer leurs enfants à l'école primaire protestante, qui « n'offre, à tous égards, que de médiocres prestations et qui est essentiellement fréquentée par les enfants de gens démunis ». Le public potentiel du nouvel établissement paraît, malgré tout, assez réduit, car les familles alsaciennes se tiennent à l'écart du projet. Le directeur de cercle ne prévoit pas de changement d'attitude à court terme : « Dans les prochaines années, il ne faudra pas compter sur une utilisation de l'établissement par les Haguenoviens de naissance. Ils le considéreront comme protestant, même si son organisation est non-confessionnelle ». Compte tenu de la faible fréquentation attendue (le comité parle alors de 25 élèves de six à seize ans), une importante contribution de l'État est sollicitée : 300 Thaler pour l'installation et une subvention annuelle de 900 Thaler. Le président de Basse-Alsace soutient le projet, dont la réalisation comporterait un avantage

---

<sup>1676</sup> ADBR 34AL1328, le comité (Engler, von Stutterheim, Wentz) au président supérieur, 11.03.1873.

<sup>1677</sup> ADBR 34AL1326, le directeur du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 29.06.1873.

politique évident<sup>1678</sup>. Il obtient du président supérieur une subvention annuelle de 3 500 Francs (2 800 Mark) ainsi que 1 200 Francs d'aide extraordinaire pour l'ouverture de l'école. À deux conditions cependant : direction masculine et réévaluation de l'écolage.

Le comité accepte naturellement de se ranger à ces demandes. Reste à trouver le personnel enseignant et les locaux. On cherche une « bonne enseignante allemande protestante » et « une enseignante alsacienne diplômée »<sup>1679</sup>, qui seront respectivement Mlle Clara Bauer et Mlle Julie Vollmer. Pour occuper le poste de directeur, le comité choisit le Dr. August Wienecke, *Oberlehrer* à l'école municipale supérieure de filles de Barmen. Les locaux choisis consistent en quatre pièces hautes et lumineuses louées au rez-de-chaussée d'une maison particulière (Burger) de la rue de la Filature. L'ouverture de l'école a lieu le 20 avril 1874, après les vacances de Pâques. Les élèves, au nombre de 30, sont réparties en trois classes (six-neuf ans, neuf-douze ans, douze-quinze ans). L'enseignement du français commence dès la classe inférieure, celui de l'anglais en classe médiane. On envisage d'emblée un prochain développement de l'école, avec la création d'une *Selekta* pour préparer les plus grandes à l'examen d'institutrice.

Les débuts de l'établissement sont compliqués. Il doit d'abord faire face à l'insatisfaction des autorités scolaires quant à la composition du personnel enseignant. L'Allemande choisie pour le poste de première enseignante ne convient pas... pour des raisons confessionnelles. En effet, le personnel est exclusivement protestant, alors que l'école supérieure de filles se veut non-confessionnelle, afin d'attirer la population catholique, largement majoritaire à Haguenau. Les autorités demandent donc le départ de la première enseignante d'ici la rentrée d'automne 1874 (délai ramené à mars 1875) et son remplacement par une catholique. Pourquoi la première enseignante et pas la seconde ? Sûrement à cause de la difficulté de trouver des Alsaciennes catholiques pourvues du diplôme allemand ; peut-être aussi pour ne pas prêter le flanc à la critique, en ne confiant à une catholique que le poste le moins élevé. On constate que la séduction du public catholique est surtout recherchée du côté du gouvernement, beaucoup moins de celui du comité haguenovien. Ce dernier a tout de même effectué quelques gestes en ce même sens.

---

<sup>1678</sup> ADBR 34AL1328, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 23.10.1873.

<sup>1679</sup> ADBR 34AL1326, liste d'inscription établie par le comité, 11.09.1873.

Ainsi, dès l'ouverture de l'école, il a réussi à s'assurer le concours de l'abbé Schuster, qui accepte de dispenser les cours de religion catholique dans l'établissement<sup>1680</sup> ; en juin 1874, un catholique a été élu au comité. Cela ne suffit cependant pas à rattraper la maladresse initiale du choix d'un personnel enseignant exclusivement protestant. Les élèves catholiques n'étaient que deux au printemps 1874 ; l'année suivante, il n'y en a plus aucune ! Entre-temps, le conseil de surveillance s'est séparé de son membre catholique, « suite à son attitude hostile envers l'école »<sup>1681</sup>.

L'école supérieure de filles est confrontée en outre à des difficultés financières, qui nécessitent une participation de l'État beaucoup plus importante que prévu pour les frais d'ouverture. Cette précarité a naturellement des effets sur le personnel enseignant, réduit à deux membres en avril 1875. Pour la rentrée suivante, le Dr. Wienecke trouve un poste plus sûr au *Realprogymnasium* de Bischwiller... et le problème de la composition du personnel enseignant se retrouve posé ! Le gouvernement reste catégorique : il veut une catholique aux côtés de Mlle Vollmer. Les parents haguenviens acceptent, mais uniquement pour conserver la subvention, et à la condition qu'elle ne soit que seconde enseignante ! Le poste de première enseignante est confié à l'automne 1875 à Mlle Vollmer, qui devient, de ce fait, directrice de l'établissement<sup>1682</sup>. Si l'on ajoute encore la vaine poursuite d'un projet de municipalisation et l'instabilité de la direction du comité, on peut se faire une idée de l'agitation entourant la première année d'existence de l'école supérieure de filles de Haguenau.

Avec un corps enseignant réduit à deux personnes, la situation financière devient moins critique. Le nombre d'élèves reste stable : 31 jeunes filles fréquentent l'établissement en janvier 1877. Elles sont 22 protestantes, 8 juives et 1 catholique. En regroupant les premières et les secondes, on trouve en tout 11 Alsaciennes-Lorraines. Concernant la direction de l'école, il semblerait que Mlle Vollmer ne soit pas tout à fait à l'aise dans ses nouvelles fonctions. En effet, le conseil de surveillance, nouvelle

---

<sup>1680</sup> Ce ralliement est un succès remarquable, au regard du contexte politique tendu de l'époque. Ce dernier conduit les prêtres catholiques à prendre position contre les écoles supérieures de filles dans de nombreuses villes d'Alsace-Lorraine.

<sup>1681</sup> ADBR 105AL2560, le conseil de surveillance au directeur du cercle de Haguenau, 11.01.1875.

<sup>1682</sup> Le président supérieur a accepté de lever la condition d'une direction masculine pour obtenir la subvention.

appellation du comité<sup>1683</sup>, demande en octobre 1876 que le directeur du lycée de la ville (Dammert) assume, auprès d'elle, un rôle de conseiller technique<sup>1684</sup>. Par ailleurs, l'idée d'une municipalisation n'est pas abandonnée. En novembre 1876, le conseil municipal rejette la demande faite en ce sens, mais accorde tout de même 400 Mark de subvention annuelle – l'établissement reçoit le même traitement que l'école supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé. Le signe est encourageant, et la mesure a d'ores et déjà le mérite d'assainir la situation budgétaire de l'école<sup>1685</sup>. Du point de vue de l'enseignement, la situation est plus délicate. Une inspection menée en janvier 1877 relève que l'établissement ne correspond pas à ce qu'on peut attendre d'une école supérieure de filles<sup>1686</sup>. La faute ne vient pas de son personnel enseignant, qui apparaît dévoué et capable, mais de son organisation en deux classes, avec de grandes différences d'âges entre les élèves : dans la seconde classe, elles ont entre six et treize ans ! Le président de Basse-Alsace laisse le choix entre deux mesures pour améliorer la situation : (1) ne plus accueillir d'élèves en-dessous de dix ans ; (2) créer une troisième classe.

Dans le même courrier, il refuse d'accorder au directeur du lycée une surveillance particulière sur l'établissement, mais suggère son élection au conseil de surveillance. Celle-ci est organisée dans la foulée. Concernant l'organisation de l'enseignement, le conseil de surveillance opte logiquement pour la création d'une troisième classe, qui doit faire retrouver à l'école son organisation initiale<sup>1687</sup>. Elle est ouverte à la rentrée 1877, grâce à l'intervention de deux enseignants du lycée, qui donnent en tout dix heures de cours par semaine ; ils rejoignent un enseignant de la maison de correction de Haguenau, chargé des cours de calcul depuis la fondation de l'école. Ce développement rend compliqué le maintien comme directrice d'une jeune enseignante comme Mlle Vollmer. Des plaintes commencent à s'élever contre les prestations de l'école.

Le 2 mai 1878, une assemblée générale des parents décide d'en confier la direction, pour la rentrée suivante, à une enseignante expérimentée, de licencier la seconde

---

<sup>1683</sup> ADBR 105AL2560, le comité au président de Basse-Alsace, 22.05.1874.

<sup>1684</sup> Mlle Vollmer dira plus tard qu'elle a demandé ce contrôle pour parer à différentes accusations infondées sur la qualité de son enseignement (ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au chancelier Bismarck, 11.01.1888).

<sup>1685</sup> ADBR 34AL1328, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 16.10.1877.

<sup>1686</sup> ADBR 34AL1326, le président de Basse-Alsace au directeur du cercle de Haguenau, 14.05.1877.

<sup>1687</sup> ADBR 34AL1326, le conseil de surveillance au directeur du cercle de Haguenau, 12.07.1877.

enseignante et de confier son poste à Mlle Vollmer, avec conservation de son salaire. Mlle Vollmer refuse cette rétrogradation, qui aurait des conséquences fâcheuses, pense-t-elle, sur son image auprès des élèves. Elle dénonce des procédés malhonnêtes, derrière lesquels elle voit la volonté du directeur du lycée de faire venir à sa place une « amie de jeunesse ». Elle n'a pas d'autre choix que de donner sa démission, au grand dam de plusieurs familles qui la soutenaient<sup>1688</sup>. Ce départ arrange bien les affaires du parti vainqueur, car la directrice pressentie est protestante, ce qui aurait compliqué sa venue en cas de maintien de Mlle Vollmer. Il s'agit de Mme Lina Witzenhusen, la veuve d'un conseiller de justice de Haute-Silésie, directrice d'une école supérieure de filles à Pless.

En juillet 1878, elle demande et obtient « l'autorisation de fonder une école supérieure de filles à Haguenau »<sup>1689</sup>. Selon la volonté du président supérieur, le conseil de surveillance perd la responsabilité de l'établissement... qu'il n'aurait d'ailleurs jamais dû exercer<sup>1690</sup> ! L'école supérieure de filles de Haguenau n'est plus *son* école, mais celle de Mme Witzenhusen.

La rentrée 1878 s'effectue dans de nouveaux locaux, dont on sait seulement qu'ils présentent des problèmes sanitaires (salles trop petites, etc.). Elle est assez chaotique, car la nouvelle directrice n'a trouvé personne pour remplir le poste d'enseignante ; en attendant, « deux jeunes dames » doivent assurer ses fonctions en tant qu'aides<sup>1691</sup>. Qui plus est, une quatrième classe a été ouverte, qui nécessite l'intervention d'un grand nombre d'enseignants du lycée. Enfin, la situation financière est précaire... En juin 1879, la directrice reçoit 190 Mark d'aide extraordinaire de l'État, qui permettent l'acquisition de quelques cartes et la constitution d'un embryon de bibliothèque. Il y a d'autres points positifs, le principal étant que le public autochtone est de plus en plus au rendez-vous : en février 1880, Mme Witzenhusen indique que près de la moitié de ses élèves sont des Alsaciennes ! Pour concurrencer plus efficacement les sœurs-enseignantes, la directrice souhaite augmenter le nombre d'heures de français. La communauté juive a déjà rallié l'établissement : en décembre 1880, les élèves israélites sont 25 pour 24 protestantes... et

---

<sup>1688</sup> ADBR 34AL1326, Mlle Vollmer au président de Basse-Alsace, 31.10.1878.

<sup>1689</sup> ADBR 34AL1326, Mme Witzenhusen au directeur du cercle de Haguenau, 09.07.1878.

<sup>1690</sup> ADBR 105AL2560, le président supérieur au président de Basse-Alsace, 14.08.1878.

<sup>1691</sup> ADBR 34AL1326, Mme Witzenhusen au président de Basse-Alsace, 29.09.1878.

toujours une seule catholique<sup>1692</sup>. 50 élèves en tout, il s'agit d'une belle progression ! Mme Witzenhusen n'a pas ménagé ses efforts, elle a tenu bon dans un contexte difficile. « Un cœur prussien ne capitule pas si facilement », selon sa propre expression. Pour le corps, c'est une autre affaire. À partir de 1881 et jusqu'en 1884, la directrice obtient chaque année une aide financière de l'État pour partir en cure durant les vacances<sup>1693</sup>.

Dans la première moitié des années 1880, on observe une timide fréquentation catholique<sup>1694</sup>, qui participe à l'augmentation globale de l'effectif. Pour y faire face, l'association des parents d'élèves décide de ne pas renouveler le bail de l'école, dont les locaux sont devenus trop exigus, et de lui faire construire un nouveau bâtiment. En février 1884, un terrain de dix ares est acquis au centre de la ville. L'architecte municipal (Stoll) propose ses services gratuitement pour la conception du bâtiment et la direction des travaux. Le chantier doit démarrer dès le mois de mars, afin que les nouveaux locaux soient utilisables en septembre, mais il ne débute qu'à la fin du printemps, l'architecte municipal ayant été très pris par d'autres activités. On allonge le délai de livraison en déplaçant les vacances d'été, afin de fixer la rentrée au 1<sup>er</sup> octobre. Les plans et les travaux sont réalisés dans l'urgence, avec les défauts que cela sous-entend.

Finalement repoussée de deux semaines, l'ouverture de l'école dans ses nouveaux locaux a lieu le 13 octobre 1884. Ils auront coûté 18 500 Mark. En ajoutant les 4 816 Mark dépensés pour l'achat du terrain, tous frais compris, on arrive à un montant total d'un peu plus de 23 300 Mark. L'État n'ayant pas donné suite aux demandes d'aide qui lui ont été adressées<sup>1695</sup>, l'association des parents d'élèves a dû compter sur ses propres moyens : le reliquat des bénéfices de l'école pour les années précédentes (1 000 à 1 200 Mark), les souscriptions volontaires de différents parents d'élèves (2 600 Mark) et surtout un emprunt de 20 000 Mark à 4,5% auprès de l'*Aktiengesellschaft für Boden- und Kommunalkredit*. Pour obtenir celui-ci, huit membres de l'association ont dû garantir, sur leurs biens personnels, un remboursement de 6 000 Mark dans un délai de huit ans. Cette somme pèse

---

<sup>1692</sup> En janvier 1882, les juives sont 28, les protestantes 18 et les catholiques 3.

<sup>1693</sup> ADBR 34AL1327, Mme Witzenhusen au président de Basse-Alsace, 12.02.1881.

<sup>1694</sup> En juillet 1883, l'inspecteur scolaire du cercle (Bok) compte 7 catholiques, pour 23 juives et 20 protestantes.

<sup>1695</sup> ADBR 34AL1327, le conseil de surveillance au président de Basse-Alsace, 11.02.1884, et au directeur du cercle de Haguenau, 14.05.1884.

lourdement sur le budget de l'école supérieure de filles, alors que de nouvelles dépenses apparaissent nécessaires, notamment pour la création d'une cinquième classe et d'un nouveau poste d'enseignante en avril 1885.

Le conseil de surveillance s'adresse alors directement à l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup> pour solliciter une aide extraordinaire de 6 000 Mark sur ses fonds secrets. Comme dans toutes les demandes de ce type, on met en avant l'intérêt patriotique de l'entreprise, ici en concurrence avec le pensionnat francophile des sœurs-enseignantes. Après examen de la requête par l'administration alsacienne-lorraine, le Statthalter consent à la relayer, mais pour demander une aide de seulement 4 000 Mark. Celle-ci est accordée par l'Empereur le 9 février 1885.

L'année 1884/85 est également celle de la réaffirmation de l'association des parents d'élèves. Les engagements financiers pour la construction du nouveau bâtiment ont, en effet, nécessité qu'elle obtienne la personnalité juridique, qui lui a été conférée le 7 juillet 1884 : appelée officiellement « association scolaire de l'école supérieure de filles de Haguenau », dotée de statuts, elle peut désormais reprendre le pouvoir sur l'établissement, ce dont elle ne compte pas se priver. En novembre 1884, elle obtient que la subvention annuelle de l'État soit versée au trésorier de l'association, et non plus à Mme Witzenhusen... qui fait bientôt les frais de cette modification du rapport de forces. Le conseil de surveillance lui reproche de nuire au développement de l'école supérieure de filles en cherchant uniquement son intérêt personnel par des revendications salariales exagérées. Des négligences dans ses tâches de directrice sont également constatées, de même que des attitudes inconvenantes et dommageables pour le bon fonctionnement de l'établissement. La tension monte et la rupture arrive : le 23 janvier 1885, le licenciement de Mme Witzenhusen est voté par l'association scolaire réunie en assemblée générale<sup>1696</sup>.

L'histoire se répète ! Comme Mlle Vollmer sept ans plus tôt, Mme Witzenhusen multiplie les lettres de protestation indignée. Elle remarque notamment une irrégularité dans la convocation de l'assemblée générale, ce qui nécessite la tenue d'une nouvelle séance le 7 février. La décision qui en ressort n'est pas différente : la directrice doit partir à

---

<sup>1696</sup> ADBR 34AL1327, le conseil de surveillance au directeur du cercle de Haguenau, 26.01.1885.

la prochaine rentrée<sup>1697</sup> et laisser place à un directeur, à savoir le Dr. Julius Kruspe, un *Oberlehrer* du lycée de la ville qui enseigne l'histoire à l'école supérieure de filles depuis 1883. En attendant la fin de l'année, elle reste en place, dans un climat détestable. Le conseil de surveillance déplore ses « chicaneries » et craint qu'elle ne sabote la réorganisation de l'enseignement qui doit intervenir au semestre d'été, avec l'ouverture de la cinquième classe tant attendue. Il obtient sa déposition à partir de Pâques et son remplacement provisoire par l'inspecteur scolaire du cercle (Bok). La directrice déçue reste jusqu'à la fin de l'année scolaire dans l'établissement comme enseignante de français et de travaux manuels, puis quitte Haguenau, avec un fort ressentiment contre cette ville<sup>1698</sup>.

L'école supérieure de filles de Haguenau est désormais une affaire d'hommes, avec le conseil de surveillance d'un côté et le directeur Kruspe de l'autre. Ce dernier s'occupe de l'établissement au titre d'une activité secondaire, puisqu'il continue d'enseigner au lycée. Il n'imprime pas moins une marque profonde sur l'école, par une longue direction (1885-1913), qui fut celle de sa mise aux normes. Par exemple, lorsqu'il s'agit en mars 1886 de trouver quelqu'un pour succéder à l'enseignante de français, il impose une Vieille-Allemande pourvue du diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, tout cela pour montrer qu'il n'est pas indispensable de décrocher un brevet élémentaire Outre-Vosges pour pouvoir enseigner le français ! Kruspe doit encore se battre contre un environnement hostile. Les tensions confessionnelles persistent, comme le montre l'échec de l'école industrielle.

Fondé au printemps 1885 par l'association scolaire, cet établissement doit suspendre son fonctionnement à la rentrée 1886, faute d'un nombre suffisant d'élèves. D'après le conseil de surveillance, l'entreprise aurait été « sapée par l'école de couture des

---

<sup>1697</sup> Arthur Moch, en déplacement à Paris, ne peut pas se rendre à la nouvelle assemblée générale. Il écrit – en français – le 06.02.1885 au président du conseil de surveillance : « La présente a pour but de vous confirmer mon entière approbation pour la révocation de la directrice de la *Höhere Döchter Schule* [sic], Madame Witzenhausen [sic]. Je regrette beaucoup de ne pouvoir me trouver chez moi pour la réunion. Vous avez eu, avec Messieurs Ney et Kern, beaucoup de patience et de peines pour maintenir l'école avec la directrice actuelle, ce dont [sic] en majeure partie les pères de famille ont ignoré. Je vous souhaite donc un complet succès lors de la réunion et j'ai la certitude qu'avec votre concours, nous allons avoir à Haguenau une école modèle, ce dont nous vous saurons toujours gré » (ADBR 34AL1327).

<sup>1698</sup> ADBR 34AL1327, Mme Witzenhusen au président de Basse-Alsace, 28.02.1885.

sœurs-enseignantes de la localité »<sup>1699</sup>. On aurait « travaillé, de différents côtés, à détourner vers elle les élèves de l'école industrielle ». Néanmoins, l'opposition des catholiques à l'école supérieure de filles s'atténue. En octobre 1886, le directeur peut se réjouir, pour sa deuxième rentrée, d'une augmentation de la fréquentation catholique<sup>1700</sup> :

Sur les 103 élèves que compte l'établissement ce semestre, on trouve 18 catholiques, réparties dans toutes les classes. Le soussigné croit aller au devant d'un souhait légitime des parents catholiques en demandant à la présidence de district de bien vouloir autoriser la création de deux sections pour l'enseignement de la religion catholique, avec pour chacune deux heures hebdomadaires au lieu de l'heure unique actuelle. Ce serait également agir dans l'intérêt de l'école, en préparant la venue d'un nombre croissant d'élèves vieilles-alsaciennes.

A Pâques 1888, première rentrée de l'école supérieure de filles sous surveillance directe des hautes autorités scolaires, l'établissement comprend une « classe supérieure » de 15 élèves (quatorze-seize ans), une « première classe » de 20 élèves (douze-seize ans), une deuxième classe de 30 élèves (onze-quatorze ans), une troisième classe de 20 élèves (sept-onze ans) et une quatrième classe de 22 élèves (six-onze ans)<sup>1701</sup>. Soit un bel effectif de 107 élèves. Quelques problèmes d'organisation des classes (trop grande amplitude d'âge des enfants) et de discipline sont relevés par l'inspecteur scolaire de cercle (Bok), mais celui-ci se dit confiant dans la capacité du Dr. Kruspe à les résoudre. Ce dernier peut compter sur un personnel de quatre enseignantes à temps plein, une enseignante de travaux manuels et quatre autres intervenants de l'extérieur. Kruspe doit aussi se confronter aux difficultés financières de l'école. Des travaux de finition du bâtiment scolaire paraissent urgents, mais le conseil de surveillance de l'établissement ne dispose pas des fonds nécessaires. On demande donc une subvention extraordinaire à l'État, qui verse, au final, 640 Mark en décembre 1888. Entre-temps, une modification majeure du calendrier de l'établissement est intervenue : la rentrée a désormais lieu à l'automne, sûrement pour s'accorder sur le calendrier du lycée.

---

<sup>1699</sup> ADBR 34AL1327, le conseil de surveillance au président de Basse-Alsace, 04.09.1886.

<sup>1700</sup> ADBR 34AL1327, Kruspe au président de Basse-Alsace, 10.10.1886.

<sup>1701</sup> ADBR 34AL1328, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 20.04.1888.

Le chapitre de la construction n'est pas encore clos. La grande affaire du conseil de surveillance autour de 1890 est l'édification d'un mur de séparation, d'une salle de gymnastique, ainsi que d'une salle pour l'école industrielle ; cette dernière, en plein essor, ne peut plus rester dans l'aula de l'école supérieure de filles, à cause du dérangement causé par le bruit des machines à coudre<sup>1702</sup>. En février 1891, l'association scolaire sollicite des subsides auprès du *Statthalter*... en précisant bien que l'institution qu'elle représente réunit enfants vieux-allemands et vieux-alsaciens (un tiers de l'effectif)<sup>1703</sup>. Les autorités étudient la question. Deux mois plus tard, la section de l'Intérieur du Ministère d'Alsace-Lorraine accorde 1 500 Mark pour la salle de travail de l'école industrielle. Comme l'association scolaire peut avancer 1 900 Mark (elle est très endettée !), et que la dépense est estimée à 11 000 Mark, il reste à en couvrir encore 7 700.

En octobre 1891, le *Statthalter* consent au versement d'une subvention extraordinaire de ce montant. Le chantier peut donc démarrer. À la rentrée 1892, les élèves de l'école supérieure de filles ont leur salle de gymnastique et celles de l'école industrielle – une vingtaine – un local qui leur est propre. On pourrait croire la générosité gouvernementale épuisée. Il n'en est rien. La section de l'Intérieur du Ministère continue de soutenir l'école industrielle, en accordant 1 500 Mark de subvention annuelle en 1892/93 et 1893/94, 1 000 Mark à partir de l'année suivante, 500 Mark à partir de 1898/99.

Le milieu des années 1890 est faste pour les comptes, mais pas pour la fréquentation, puisque l'école supérieure de filles n'accueille que 81 élèves à la rentrée 1895. On se plaint alors auprès des hautes autorités scolaires de la concurrence des Sœurs de Ribeauvillé<sup>1704</sup> :

Le conseil de surveillance soussigné a la ferme conviction que la cause de ce recul du nombre des élèves n'est nullement la conséquence d'un devoir moins bien accompli de la part du directeur ou du personnel enseignant. Au contraire, grâce à un personnel plus stable et plus expérimenté, ce devoir serait même mieux accompli qu'avant. L'ordre et la discipline ne laissent rien à désirer et les relations avec le public sont marquées par la plus grande attention et considération. Le conseil de surveillance doit chercher en dehors de l'école les raisons du

---

<sup>1702</sup> ADBR 34AL1328, le président du conseil de surveillance à l'*Oberschulrat*, 20.11.1889.

<sup>1703</sup> ADBR 34AL1329, le conseil de surveillance au *Statthalter*, 26.02.1891.

<sup>1704</sup> ADBR 34AL1329, le conseil de surveillance à l'*Oberschulrat*, 11.11.1895.

changement d'attitude du public à son endroit. Elles résident principalement dans la concurrence de l'école supérieure de filles catholique, appelée pensionnat Sainte-Philomène, qui, ces derniers temps, s'est faite toujours plus ouverte, et toujours plus efficace.

Entre 4 et 27 Mark d'écolage de moins selon les classes, il y a là de quoi faire réfléchir nombre de parents ! La modicité des prix est permise par le moindre coût d'une enseignante congréganiste par rapport à une laïque. Il y a aussi tous ces enseignants de l'extérieur qui interviennent dans l'institution non-confessionnelle, notamment pour les cours de religion catholique et de religion juive... quand les Sœurs de Ribeauvillé ne s'occuperaient absolument pas de l'instruction religieuse de leurs élèves protestantes et juives. On comprend bien où le conseil de surveillance veut en venir, avec son appel à l'aide : mettre des bâtons dans les roues des religieuses. Le conseil de surveillance poursuit sur un autre terrain : « Si les parents desdites confessions [protestante et juive] donnent malgré tout leur préférence au pensionnat, cela tient à leur souhait – qui est celui du public en général – d'entendre leurs enfants parler le français [*französisch parlieren*] le plus rapidement possible ». Les résultats des sœurs sont certes des plus brillants en ce domaine : des filles de familles vieilles-allemandes, après être passées entre leurs mains, obtiennent le brevet élémentaire français après un séjour de seulement une année en France. De quoi faire naître, d'après le conseil de surveillance, de sérieux doutes sur le respect de la réglementation concernant le nombre d'heures à consacrer à l'enseignement du français. Là-dessus, des parents israélites retirent leurs enfants de l'école supérieure de filles « le plus tôt possible » pour les envoyer recevoir des cours privés de français au pensionnat. Voilà pour le fond.

Pour la forme, le conseil de surveillance déplore les stratégies de recrutement employées par les sœurs (attirer les jeunes filles en proposant des cours privés, soit un premier pas vers une inscription dans l'établissement) ainsi que l'hostilité du clergé catholique vis-à-vis de l'institution non-confessionnelle, manifestée par des pressions exercées sur les parents ou par le refus d'autoriser une enseignante de l'établissement à y dispenser l'enseignement religieux. Les hautes autorités scolaires mènent l'enquête... et ne trouvent rien qui étaye les accusations quant au non-respect de la réglementation. Il n'y a donc pas de « concurrence illégale », concluent-elles. Quant à l'enseignement de la religion catholique à l'école supérieure de filles, il n'est pas besoin de rechercher une

autorisation du clergé ! D'une manière générale, Strasbourg dit toute sa confiance dans l'avenir de l'établissement, qui paraît assuré quelle que soit l'attitude du clergé catholique à son endroit. Intervention des autorités auprès de l'évêque ou fruit du hasard ? Au même moment, un nouveau curé est nommé pour diriger la paroisse Saint-Nicolas, dont dépend l'école supérieure de filles : il accepte tout de suite de venir faire cours dans l'établissement.

La fréquentation redevient, à la fin de la décennie 1890, ce qu'elle était au début, c'est-à-dire légèrement au-dessus de 100 élèves. Grâce au curé de Saint-Nicolas ? Non, ce sont les protestantes qui reviennent. Du côté des finances, l'association scolaire peut toujours compter sur un coup de pouce de l'État, comme en décembre 1897, lorsqu'elle obtient une subvention supplémentaire de 1 000 Mark pour l'entretien du bâtiment et pour la construction d'un logement au portier. Un coup de pouce, mais pas de miracles. En décembre 1898, le conseil de surveillance prévoit un déficit de 2 000 Mark pour l'année en cours et demande à l'État de le couvrir, la Ville ne pouvant augmenter sa subvention sans paraître défavoriser le pensionnat Sainte-Philomène : réponse négative. En fait, la corne d'abondance ne se déverse que pour le bâtiment, puisqu'en février 1899, 570 Mark sont consentis pour des travaux d'entretien, auxquels s'ajoutent 600 Mark supplémentaires trois mois plus tard et bientôt 1 000 Mark pour l'agrandissement de la maison du portier (500 en novembre 1899, 500 en mars 1900).

Si la question des locaux demeure une préoccupation majeure de l'association scolaire, elle se trouve alors éclipsée par un enjeu plus important, celui de la municipalisation. Une tentative est menée en ce sens à la fin de l'année 1899. Elle échoue, comme s'en désole le conseil de surveillance<sup>1705</sup> :

Nous prions l'*Oberschulrat* de bien vouloir examiner avec soin si les années passées au service de notre école pourront être comptabilisées pour la retraite des enseignantes qui entreront plus tard dans l'enseignement public. Cette prise en compte apparaît d'autant plus souhaitable que le conseil municipal de Haguenau a rejeté cette année une demande de municipalisation de l'école. L'association scolaire garderait volontiers l'école sous sa propre direction, mais elle s'est résolue à formuler cette demande dans l'intérêt des enseignantes, pour leurs retraites. Elle a l'intention de la

---

<sup>1705</sup> ADBR 34AL1331, le conseil de surveillance à l'*Oberschulrat*, 08.12.1899.

renouveler, mais il est peu probable que la réponse soit différente. En effet, à l'instar du clergé catholique, une grande partie du conseil municipal défend les intérêts ultramontains et se montre hostile à notre école paritaire [selon le plan confessionnel]. Ce serait donc un grand avantage pour nos enseignantes et pour notre école, si les années passées au service de celle-ci pouvaient être comptabilisées pour la retraite.

Les sources de l'administration scolaires ne mentionnent pas la deuxième tentative, infructueuse, si elle a eu lieu. Cela n'empêche toutefois pas l'école supérieure de filles de connaître un nouveau développement à la rentrée 1901, avec l'ouverture d'une école maternelle. La générosité des hautes autorités scolaires reste, quant à elle, tout aussi sélective : en novembre 1901, refus d'augmenter la subvention annuelle ; en février 1902, 1 000 Mark de subvention pour de nouveaux travaux.

En décembre 1902, le conseil de surveillance présente une nouvelle demande de municipalisation de l'école supérieure de filles et de l'école industrielle, qui lui est toujours attachée<sup>1706</sup>. Le 20 janvier 1903, le conseil municipal accepte leur entrée dans le giron de la Ville, fixée au 1<sup>er</sup> avril (début du semestre d'été). La question est enfin réglée ! C'est alors qu'apparaît à l'été suivant un déficit de 600 Mark dans les comptes transmis à la municipalité. Le maire, Charles Seyller<sup>1707</sup>, réclame sa couverture par l'État. Un refus entraînerait l'annulation de la municipalisation et la belle victoire gouvernementale obtenue sur le parti clérical hagenovien se transformerait en fiasco. L'ancienne association scolaire et son conseil de surveillance, dissous et remplacés par un conseil de surveillance municipal<sup>1708</sup>, se reconstituent informellement pour plaider la cause du maire<sup>1709</sup>. Les 600 Mark sont accordés. Charles Seyller, également membre du *Landesausschuss*, peut se féliciter devant cette assemblée d'avoir mené à bien une municipalisation compliquée ! Restent quelques détails à régler, qui le seront au mois d'avril 1904 (l'État accepte alors de payer les frais d'enregistrement du contrat de cession de la propriété de l'école – terrain, bâtiment, mobilier – et les enseignantes sont engagées définitivement comme personnel de la Ville).

---

<sup>1706</sup> ADBR 34AL1331, le conseil de surveillance à l'*Oberschulrat*, 13.12.1902.

<sup>1707</sup> IGERSEIM François, *Op. cit.*, p. 293 et GRASSER Jean-Paul, « Seyller Charles », *NDBA*, 35, p. 3625.

<sup>1708</sup> ADBR 105AL2560, le maire de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 16.08.1904.

<sup>1709</sup> ADBR 34AL1331, l'ancien conseil de surveillance et des pères d'élèves au *Statthalter*, 11.10.1903.

Faut-il y voir l'effet de cette consécration municipale ? L'effectif, jusque là tout juste au-dessus de la barre des 100, commence à grimper à partir de la rentrée 1905, jusqu'à 167 élèves à la rentrée 1911 (école maternelle exclue). Et cela malgré la relative imperméabilité de la population catholique : sur ces 167 jeunes filles, on compte 113 protestantes, 32 juives et seulement 22 catholiques. L'école supérieure de filles se trouve pourtant toujours sous la direction du catholique Prof. Dr. Kruspe. L'augmentation de la fréquentation a naturellement des conséquences sur l'organisation des classes, qui passent de cinq à six à l'automne 1910. L'année suivante, les deux sections de la quatrième classe sont séparées pour un certain nombre de matières.

À partir de la rentrée 1912, l'école supérieure de filles compte sept véritables classes. C'est pourtant une période de diminution de l'effectif qui s'amorce alors, jusqu'à 114 élèves à la rentrée 1915. Malgré ce déclin numérique, c'est sûrement avec le sentiment légitime du devoir accompli que le Prof. Dr. Kruspe abandonne les rênes de l'établissement à la fin de l'année scolaire 1912/13, après vingt-huit ans de direction. Cette dernière année fut malheureusement assombrie par l'envoi de venimeuses lettres anonymes. Même si le conseil municipal, en sa séance du 30 janvier 1913, a contré ces attaques par un « vote de confiance », c'est peut-être bien cette affaire qui a conduit le directeur à se retirer<sup>1710</sup>.

Pour son successeur, la municipalité choisit de conserver la même formule : un homme, pour l'autorité nécessaire et parce que les directions féminines ont laissé un piètre souvenir à Haguenau ; un enseignant du lycée de la ville, pour des raisons d'économie<sup>1711</sup>. Ce sera le Dr. Schirer. Les hautes autorités scolaires n'acceptent toutefois cette nomination que de manière provisoire, car elles considèrent que la direction de l'école supérieure de filles doit être exercée à plein temps.

C'est la Première Guerre mondiale qui règle finalement cette question, le Dr. Schirer tombant au champ d'honneur le 31 août 1914. Le conflit ne perturbe pas outre mesure le fonctionnement de l'établissement, qui, par ailleurs, applique sans difficulté la

---

<sup>1710</sup> ADBR 105AL2558, « plaintes contre la direction de l'école municipale supérieure de filles de Haguenau ».

<sup>1711</sup> ADBR 34AL1330, le maire de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 04.08.1913.

réforme des écoles supérieures de filles de mars 1915. En septembre 1914, on prévoyait d'utiliser la maison d'école comme casernement, voire comme hôpital militaire<sup>1712</sup>. Rien n'indique que cela a finalement été le cas. La perturbation principale est le décès du directeur Schirer. Pendant la première année de la guerre, l'école supérieure de filles est dirigée à titre provisoire par une enseignante de l'établissement, Mlle Mary Lebierre. À la rentrée 1915, une directrice est nommée : Mlle Luise Koch, protestante badoise, à la tête de l'école municipale supérieure de filles de Sarreguemines depuis 1909. Arrivée à Haguenau en période de creux, elle participe au relèvement de l'effectif : 212 élèves à la rentrée 1918. Le mouvement est amplifié par l'arrivée de garçons (21 sur 212)<sup>1713</sup>. Après la guerre, l'établissement fait partie des rares écoles supérieures de filles à rejoindre l'enseignement secondaire français, se transformant tout d'abord en cours secondaires de jeunes filles, puis en collège de jeunes filles.

#### (10) Sarrebourg, exemple de frilosité municipale (1907)

Dès janvier 1872, le directeur du cercle de Sarrebourg écrit au président de Lorraine au sujet de la fondation d'une école supérieure de filles allemande dans son chef-lieu. On ne connaît pas le contenu de la lettre, retournée avec demande de précisions sur la fréquentation prévue, mais on sait que l'initiative vient des familles vieilles-allemandes du lieu. La suite s'inscrit dans le programme lancé par le président supérieur pour la création d'écoles supérieures de filles subventionnées en Alsace-Lorraine. Dans la ligne prescrite, le directeur du cercle de Sarrebourg (von Freyberg) estime préférable de subventionner une des trois institutions pour jeunes filles déjà existantes et demande à l'inspecteur scolaire de cercle (Happekotte) de les visiter pour désigner la plus appropriée<sup>1714</sup>. Les deux fonctionnaires tombent d'accord sur le choix de l'institution Freund-Weiss. En juin 1872,

---

<sup>1712</sup> ADBR 105AL2559, Mlle Lebierre à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>1713</sup> On sait qu'il y en avait déjà avant, mais les statistiques de l'établissement ne mentionnent que rarement leur présence (1889/90, 1892/93, 1907/08). La mention des garçons dans les statistiques de la rentrée 1918 n'en est pas moins indicatrice d'un phénomène d'arrivée massive, rendant la précision nécessaire.

<sup>1714</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 08.07.1872.

le président de Lorraine rapporte<sup>1715</sup> : « A Sarrebourg, les dames Freund et Weiss sont disposées à fonder une école supérieure de filles allemande dans leur pensionnat, dans la mesure où le caractère de leur internat n'en serait pas changé. L'école supérieure de filles allemande serait tout à fait indépendante de leur institution, créée pour l'enseignement de la langue française. Rien n'est encore fixé au sujet de la subvention ». Le président supérieur refuse cette solution hybride<sup>1716</sup>. Mieux vaut, dans ce cas, fonder un nouvel établissement !

Par ailleurs, des difficultés sont apparues entre-temps à Sarrebourg, dont fait part le directeur du cercle au début du mois de juillet<sup>1717</sup>. Les négociations entamées avec les dames Freund et Weiss deux mois plus tôt ont suscité « une opposition inattendue [...] du côté de quelques familles allemandes ». Le 1<sup>er</sup> juillet 1872, six pères de famille, menés par Monsieur Küss, le directeur de la poste, signent une pétition hostile au choix de l'institution Freund-Weiss par les autorités. La petite école supérieure de filles qui verrait le jour à côté du pensionnat protestant aurait, selon eux, un caractère accessoire et confessionnel (les pétitionnaires sont pourtant eux-mêmes protestants !) qui empêcherait l'établissement de se développer. Les attaques les plus virulentes visent la personne de Mme Freund, jugée peu capable et de mœurs légères. Aussi, la pétition se termine par cet appel vibrant<sup>1718</sup> :

Et nous devrions confier nos filles à ce foyer d'immoralité française, en quelque sorte, avec la caution des hautes autorités ? Nous ne pensons pas avoir été appelés ici uniquement pour remplir des fonctions administratives. On nous répète suffisamment que chaque Allemand en Terre d'Empire a le devoir d'opposer à la frivolité française la discipline allemande et les mœurs allemandes. Nous nous sentons unis dans cette mission. Et nous devrions livrer nos enfants en toute conscience à ces Welsches ?

Le directeur de cercle a déjà demandé à l'inspecteur scolaire de réexaminer le cas de l'institution de Mme Augustin-Germain, dont le mari, Monsieur Augustin, « se montre toujours de bonne volonté en tant qu'adjoint et apparaît comme un intermédiaire bienvenu

---

<sup>1715</sup> ADBR 34AL1458, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 25.06.1872.

<sup>1716</sup> ADBR 34AL1458, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Lorraine, 08.07.1872.

<sup>1717</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 08.07.1872.

<sup>1718</sup> ADBR 34AL1456, pétition adressée au directeur du cercle de Sarrebourg, 01.07.1872.

dans les affaires communales et administratives grâce à sa connaissance de l'allemand », mais le résultat ne lui est pas apparu suffisamment concluant<sup>1719</sup>. Il reste donc sur l'option Freund-Weiss et balaie les différentes critiques des pétitionnaires, renvoyées à une rivalité personnelle entre Mme Freund et Monsieur Küss, le second ayant créé des cours privés dont se plaint la première. Le directeur de cercle conclut :

Il revient aux hautes autorités de décider si désormais, dans les conditions indiquées, l'institution Freund-Weiss doit continuer à être prise en considération, ou si des pourparlers doivent être engagés avec Augustin. Le mieux serait toutefois de fonder un nouvel établissement. Celui-ci pourrait peut-être réussir s'il n'y avait la question du coût qui lui fait échec, car sa création nécessiterait de mobiliser des fonds importants. Il serait toutefois très regrettable qu'à cause des conditions présentes, Sarrebourg dusse être privé du bienfait d'une école supérieure de filles.

Au cours de l'été 1872, les négociations se poursuivent avec l'institution Freund-Weiss. À la mi-août, les deux directrices informent le directeur de cercle que la transformation totale de leur pensionnat en école supérieure de filles allemande ne peut pas être menée, car elle entraînerait la ruine de l'établissement. Elles proposent la formation de deux classes principales, une classe allemande pour les filles en âge d'obligation scolaire et une classe française pour les filles de plus de treize ans. Le directeur de cercle appuie la demande, qui lui semble adaptée à la situation locale et beaucoup moins risquée que la fondation ex nihilo d'une école supérieure de filles peu fréquentée soumise aux caprices des parents<sup>1720</sup>. Le directeur de la poste n'a-t-il pas fondé des cours privés pour filles de fonctionnaires qui ont disparu pour cette dernière raison ?

Le directeur de cercle reste donc sur l'option Freund-Weiss... jusqu'à la réception de cette lettre du premier adjoint Augustin<sup>1721</sup> :

---

<sup>1719</sup> En réalité, l'inspecteur scolaire de cercle conclut (ADBR 34AL1456, 27.06.1872) qu'il serait mieux de prendre en compte les deux institutions, Freund-Weiss et Augustin-Germain, pour le subventionnement sur les fonds de l'État. Ce revirement vient en partie d'un doute qui commence à poindre sur la capacité du premier établissement choisi à rassembler toutes les communautés religieuses, étant donné « le zèle protestant dont l'institution Freund-Weiss a fait montre ces derniers temps de manière si voyante ».

<sup>1720</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 16.08.1872.

<sup>1721</sup> ADBR 34AL1456, M. Augustin au directeur du cercle de Sarrebourg, 20.08.1872.

J'ai appris que le gouvernement d'Alsace-Lorraine a pour intention de soutenir les écoles supérieures de filles qui intègrent la langue allemande à leur plan d'études. Dans l'institution de Madame Augustin-Germain, la langue allemande est enseignée depuis longtemps déjà et la directrice est toute disposée à adopter le programme allemand dans son intégralité en cas de couverture des dépenses nécessaires par une raisonnable subvention. Ladite institution est non-confessionnelle dans son principe, mais l'on se charge, avec une attention maternelle, de l'enseignement de chacune des trois religions si les parents le souhaitent. Concernant l'enseignement en général, les nombreux et éclatants succès obtenus par les élèves de l'institution dans des examens publics garantissent sa qualité.

Effectivement, le directeur de cercle (von Freyberg) recommande au président de Lorraine cette institution dont on peut attendre « au moins les mêmes concessions que celles faites par l'institution Freund », et qui présente l'avantage d'être non-confessionnelle de longue date<sup>1722</sup>. En outre, ce serait là un bon moyen pour le gouvernement de se rallier définitivement Monsieur Augustin, qui est pressenti comme le futur maire de Sarrebourg. « Pour ces raisons, conclut le directeur de cercle, je me permets de prier la présidence de bien vouloir intervenir afin que les deux institutions [Freund-Weiss et Augustin-Germain] obtiennent une subvention suffisante pour rémunérer une enseignante allemande en plus des enseignantes déjà en place de part et d'autre, soit environ 400 Thaler pour chacune ».

Du côté de la présidence de Lorraine, on n'en est pas encore à octroyer des subventions. La proposition des dames Freund et Weiss de former une classe supérieure de langue française apparaît irrecevable et celle de Madame Augustin-Germain de donner à la langue allemande une place prépondérante doit être examinée programme à l'appui. À la fin du mois de septembre, l'institution Augustin-Germain reste la seule option, après que les dames Freund et Weiss ont renoncé à changer leur plan d'études<sup>1723</sup>. Celui élaboré par Mme Augustin-Germain témoigne par contre de la bonne volonté d'une directrice qui vient, en outre, d'engager une enseignante allemande. Le directeur de cercle appuie avec

---

<sup>1722</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 20.08.1872.

<sup>1723</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 26.09.1872 + Mme Freund et Mlle Weiss au directeur du cercle de Sarrebourg, 24.09.1872. En novembre 1872, le père de Mlle Octavie Weiss, pasteur à Altwiller près de Sarre-Union, proposera en vain au président supérieur d'Alsace-Lorraine la vente de l'institution de sa fille, avec mobilier et jardin, pour la somme de 30 000 Francs (06.11.1872).

confiance la demande de subvention à hauteur de 800 Thaler présentée par Monsieur Augustin. On verra bien à l'usage si l'école choisie se montrera à la hauteur des attentes !

La présidence de Lorraine demande encore des modifications au programme qui lui a été transmis. L'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Happekotte) s'attèle à la tâche. Fin novembre, les négociations paraissent en bonne voie<sup>1724</sup>. Une « école allemande » a été ouverte en octobre, qu'il est question de réunir dès Pâques 1873 avec l'ancienne institution française pour ne plus former qu'une seule école supérieure de filles, suivant le plan d'études qui vient d'être établi. Si les 800 Thaler de subvention étaient accordés, une seconde enseignante allemande pourrait même être engagée pour cette date. Metz juge la somme disproportionnée pour un établissement qui, avec une fréquentation estimée à 60 élèves, devra se contenter de trois classes. Les négociations se poursuivent jusqu'en janvier 1873. L'état de santé de Monsieur Augustin, tombé gravement malade, nécessite alors leur interruption.

Le décès de cet interlocuteur de confiance remet tout en cause, car, d'après le directeur de cercle, « Madame Augustin n'offre sous aucun rapport les garanties qui peuvent et doivent être exigées pour la fondation de l'établissement en question »<sup>1725</sup>. Et comme les dames Freund et Weiss ne voudront pas remettre leur institution en lice après les attaques subies, il est à craindre que Sarrebourg doive se passer d'école supérieure de filles. Une solution, avancée par l'inspecteur scolaire de cercle (Happekotte), pourrait toutefois garantir les familles de fonctionnaires de cette funeste perspective : il faudrait que l'État accorde 400 Thaler de subvention à Mlle Johanna Kotschedoff, la Vieille-Allemande engagée par les Augustin, afin de permettre à cette enseignante très appréciée de fonder sa propre école supérieure de filles. Les pères des élèves de l'« école allemande » élisent un comité de trois représentants (le directeur de station Blank, l'inspecteur des douanes-chef Jordan, le directeur de la poste Küss) qui propose à Mlle Kotschedoff de l'épauler dans cette entreprise. L'enseignante se laisse aisément convaincre et ne tarde pas à demander l'autorisation de fonder une école primaire, suivant un programme élaboré par l'inspecteur scolaire de cercle, en attendant que ce dernier l'aide à transformer l'établissement en une

---

<sup>1724</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 27.11.1872.

<sup>1725</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 10.03.1873.

école supérieure de filles<sup>1726</sup>. La requête peut naturellement compter sur le soutien du directeur de cercle, qui est aussi le rédacteur d'un accord liant les pères (lui-même, pour deux filles) à Mlle Kotschedoff<sup>1727</sup>. Il demande 400 à 600 Thaler de subvention.

A Metz, on trouve beaucoup à redire au sujet des derniers événements. D'une part, l'inspecteur scolaire de cercle est sommé d'informer Mme Augustin-Germain qu'elle ne peut pas fermer sa « classe allemande », puisque les règlements imposent l'usage de l'allemand comme langue d'enseignement dans les petites classes des écoles supérieures de filles et la tenue de cours d'allemand dans toutes les classes. D'autre part, le directeur de cercle doit revoir sa copie : Mlle Kotschedoff ne convient pas pour diriger l'établissement projeté, parce que son diplôme ne lui permet pas d'enseigner l'anglais et surtout parce qu'elle est protestante dans une ville majoritairement catholique ; la création de l'école supérieure de filles doit se faire comme à Forbach et à Thionville, par la formation d'un conseil de surveillance associant le directeur du collège de la ville ; une fois formé, le conseil de surveillance aura pour but de réunir le plus grand nombre d'élèves possible, car la douzaine de jeunes filles promise à l'établissement ne peut pas lui assurer une existence pérenne. Au mois d'avril, sur la demande de l'assesseur du directeur de cercle, le président de Lorraine autorise toutefois Mlle Kotschedoff à dispenser des « cours primaires privés », afin que son enseignement ne soit pas interrompu, à Pâques, par son départ de l'institution Augustin.

Une petite école supérieure de filles en puissance, déjà appelée *Töcherschule*, est mise en place, mais on est encore loin de ce qu'attendent les parents. Au début du mois de mai, la *Straßburger Post* se fait l'écho de leur mécontentement en publiant une lettre, très critique vis-à-vis du gouvernement, adressée par l'un d'eux. La première phrase donne le ton : « Si l'administration allemande a fait beaucoup dans le Pays d'Empire pour réglementer l'éducation des garçons, elle a jusqu'à présent complètement abandonné l'éducation des filles aux anciens pensionnats, où le clergé était autrefois tout puissant et sait encore aujourd'hui conserver son influence, malgré tous les inspecteurs et toutes les lois scolaires ». Le directeur du cercle de Sarrebourg (von Freyberg) attribue la lettre au

---

<sup>1726</sup> ADBR 34AL1456, Mlle Kotschedoff au président de Lorraine, 19.03.1873.

<sup>1727</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 27.03.1873.

directeur de la poste, qui témoigne du « plus vif intérêt pour la fondation d'une école supérieure de filles »<sup>1728</sup>. Il exprime selon lui la « mauvaise humeur » des pères de famille, qui vont devoir encore augmenter leurs contributions après le retrait annoncé de trois élèves de l'école Kotschedoff. À la mi-juin, le président de Lorraine explique à Strasbourg<sup>1729</sup> :

Après que plusieurs écoles supérieures de filles ont été fondées en Alsace et en Lorraine, il est malvenu de prétendre, comme c'est le cas dans l'article de journal, qu'on aurait abandonné l'éducation des filles dans la Terre d'Empire aux anciens pensionnats français. Si dans la ville de Sarrebourg, d'où provient cet article, une telle école n'existe certes pas encore, cela n'est en aucun cas imputable à un manque d'attention de la part de l'administration allemande concernant ce sujet important. Les deux tentatives qui visaient la fondation d'une école supérieure de filles allemande par la transformation d'un pensionnat français ont échoué en raison des conditions locales défavorables.

Quelques jours plus tard, le directeur de cercle rend compte de l'échec du « conseil de surveillance » de la *Töchterschule* Kotschedoff pour attirer le nombre minimum de 25 enfants requis pour sa transformation en école supérieure de filles subventionnée<sup>1730</sup>. Il espère cependant que Mme Augustin-Germain vendra prochainement son pensionnat et qu'un accord pourra être trouvé avec les nouveaux propriétaires, soit pour une fusion, soit pour la fondation d'une nouvelle école supérieure de filles. Rien ne se passe de ce côté-là. Finalement, le directeur de cercle transmet en septembre une demande de subvention de la part du « conseil d'administration » de la *Töchterschule*. Lui-même écrit<sup>1731</sup> :

Dans les conditions actuelles, la question déterminante ne devrait pas être celle de la fréquentation attendue. Il faudrait plutôt se demander si le besoin d'une école supérieure de filles à Sarrebourg existe et si cette école a des chances de prospérer. Or la réponse à ces deux questions est incontestablement affirmative. Sous ce rapport, l'école supérieure de filles devrait connaître le même destin que le collège de garçons de la ville. Lui aussi n'était fréquenté au début que par très peu d'élèves et uniquement des enfants de fonctionnaires allemands. Aujourd'hui, après que

---

<sup>1728</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 19.05.1873.

<sup>1729</sup> ADBR 34AL1458, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 17.06.1873.

<sup>1730</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 20.06.1873.

<sup>1731</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 05.09.1873.

l'établissement a été pourvu par le gouvernement de moyens importants et s'est doté des enseignants appropriés, la population locale a abandonné son hostilité envers l'établissement allemand.

Mais pour cela, les sacrifices des parents ne peuvent suffire. Il faut une aide financière de l'État pour engager une seconde enseignante et pour acquérir les locaux et le matériel nécessaires. En octobre 1873, le président de Lorraine transmet à Strasbourg la demande de subvention. Il reprend l'estimation fournie par le directeur de cercle, 960 Thaler de dépenses et 360 Thaler de recettes d'écolage, soit 600 Thaler de déficit à couvrir. La somme serait versée au conseil de surveillance, qui doit également diriger l'établissement.

Le président supérieur accepte d'octroyer une subvention annuelle de 500 Thaler, mais « à condition que les personnes intéressées subviennent, pour le reste, aux coûts d'entretien, soit, dans les premiers temps, une contribution annuelle d'au moins 180-280 Thaler »<sup>1732</sup>. Par ailleurs, l'estimation des dépenses paraît trop basse, notamment en ce qui concerne les indemnités pour les enseignants du collège. Là aussi, l'augmentation des dépenses sera de la poche des parents ! Enfin, le conseil de surveillance ne peut se trouver à la tête de l'école. La subvention sera donc versée à la directrice (qu'il faudra choisir une catholique)... à moins que n'intervienne une municipalisation, auquel cas le versement se fera directement dans les caisses de la commune. Une municipalisation ? Le projet n'avait encore jamais été évoqué dans la correspondance entre Sarrebourg et Metz. Voilà une nouvelle piste à explorer pour le directeur de cercle.

Fin décembre 1873, le conseil municipal se déclare prêt à fonder une école supérieure de filles, sous quelques « réserves »<sup>1733</sup>. Le directeur de cercle transmet la décision des édiles en présentant la municipalisation comme la première voie à suivre<sup>1734</sup>. Le président de Lorraine se range à cet avis, mais propose au président supérieur des modifications au projet de la commune, qui nécessiteraient selon lui de fixer la subvention annuelle à 700 Thaler au lieu de 500<sup>1735</sup>. Entre-temps, les candidatures d'enseignantes

---

<sup>1732</sup> ADBR 34AL1456, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au président de Lorraine, 14.10.1873.

<sup>1733</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 29.12.1873, rédigé en français.

<sup>1734</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 02.01.1874.

<sup>1735</sup> ADBR 34AL1458, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 23.01.1874.

arrivent, parmi lesquelles celle de Mme Freund, la directrice du pensionnat protestant qui n'a pas voulu se plier aux exigences du gouvernement à l'été 1872 et dont l'établissement se trouve désormais « au bord de la liquidation »<sup>1736</sup> ; le directeur de cercle y est défavorable.

Début février 1874, le président supérieur répond au président de Lorraine qu'il ne peut pas donner suite à sa demande – non motivée – d'augmentation de la subvention de l'État, laquelle ignore la condition posée par Strasbourg. Il approuve toutefois le projet de fondation d'une école municipale supérieure de filles tel qu'il lui est présenté, lequel pourra être réalisé dès que la question du financement sera résolue. Strasbourg accepte même que le poste de première enseignante, donc de dirigeante de l'école, revienne à la protestante Kotschedoff, si le conseil municipal est d'accord. Début avril 1874, le directeur de cercle rapporte que les principaux intéressés acceptent de continuer à verser une contribution extraordinaire pour couvrir le déficit, en attendant qu'une augmentation de la fréquentation les dispense de ce sacrifice<sup>1737</sup>. Le conseil municipal a approuvé la création de l'école supérieure de filles comme établissement communal et propose deux enseignantes : « Mademoiselle Weiss, protestante, née en Alsace et jusqu'à maintenant copropriétaire du pensionnat de filles protestant Freund en cette ville, et Mademoiselle Becker de Sarrebruck, catholique, actuellement enseignante dans une institution de Duderstadt, province du Hanovre ». Le directeur de cercle désapprouve le choix de Mlle Weiss, qu'il souhaite voir remplacée par Mlle Kotschedoff.

Le 4 mai 1874, le président supérieur accorde enfin sa subvention de 500 Thaler, mais en réalité seulement 300 Thaler (1 125 Francs/900 Mark) de subvention annuelle et 200 Thaler (750 Francs/600 Mark) pour les frais d'installation et les premières acquisitions de matériel. Il autorise en même temps la nomination des enseignantes Kotschedoff et Becker, mais demande, « pour assurer le développement le plus favorable à l'école », qu'un enseignant homme soit placé à la tête de l'établissement.

---

<sup>1736</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 13.01.1874.

<sup>1737</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 07.04.1874.

La réduction du montant de la subvention annuelle est lourde de conséquence, car elle conduit le conseil municipal de Sarrebourg à revenir sur sa décision de créer une école supérieure de filles. La machine est cependant lancée. L'établissement verra donc le jour en tant qu'école privée. Une nouvelle demande d'autorisation d'ouverture doit être adressée par le directeur de cercle. Le conseil de surveillance a suivi les consignes de Strasbourg et propose de placer à la tête de l'institution le directeur du lycée de la ville, le Dr. Francke, « un homme du métier aux qualités reconnues, qui donnait déjà, jusqu'à maintenant, des cours aux filles allemandes avec le plus grand désintéressement »<sup>1738</sup>.

Le 6 octobre 1874, le président supérieur accepte « provisoirement » l'ouverture de l'établissement sous la direction du Dr. Francke, en attendant la nomination d'un directeur propre à l'école. L'école supérieure de filles de Sarrebourg voit donc le jour à la rentrée 1874. L'inspecteur scolaire de cercle (Happekotte) note en février 1875<sup>1739</sup> : « Dans la classe I, l'enseignement se divise en deux sections ou niveaux ; dans la classe II, en trois sections ou niveaux ». Entre-temps, le 5 janvier 1875, le conseil de surveillance de l'établissement a sollicité une hausse de la subvention afin de créer une troisième classe. La demande est rejetée, compte tenu de la faiblesse de l'effectif, qui est alors de 24 élèves. Leur nombre augmente au semestre suivant, comme le montre un rapport d'inspection du conseiller scolaire de Metz (Schmidt) de juin 1875 :

*Première classe.* La pièce est un peu sombre, les bancs sont satisfaisants. 14 élèves de dix à treize ans. 3 élèves sont des autochtones, les autres sont des filles de fonctionnaires allemands. 8 élèves sont protestantes, 5 catholiques, 1 juive. [...] *Seconde classe.* 16 filles de six à dix ans, 4 autochtones et 12 filles de fonctionnaires allemands. 7 élèves sont protestantes, 9 catholiques. [...] Toutes proportions gardées, la seconde classe est meilleure que la première. Cela est dû au fait que l'école n'existe que depuis peu de temps.

En août 1875, le directeur de cercle, en accord avec les autres membres du conseil de surveillance, considère que si l'on veut attirer davantage d'autochtones dans l'établissement, « il est absolument indispensable de gagner une enseignante ayant un pur

---

<sup>1738</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 15.08.1874.

<sup>1739</sup> ADBR 34AL1456, note de l'inspecteur scol. de cercle sur le plan d'études de l'école supérieure de filles de Sarrebourg, 02.02.1875.

accent français et la capacité, que ne possèdent que les personnalités autochtones, de tisser des liens étroits entre l'école et le public »<sup>1740</sup>. Il propose Mme Freund, choix étonnant si l'on se souvient de son hostilité à sa candidature l'année précédente ! Elle enseignerait le français aux côtés de Milles Kotschedoff et Becker tout en conservant la direction de son pensionnat et, dans un premier temps, de son école privée de 90 élèves, maintenue par ses deux aides-enseignantes allemandes :

Au cours du quatrième trimestre 1875, la réunion de l'école privée Freund et de l'école supérieure de filles serait faite de telle sorte qu'on obtiendrait à partir de Nouvel An 1876 un seul établissement avec trois ou quatre maîtresses de classe ordinaires et Madame Freund comme enseignante de français et de quelques matières réales. [...] Il n'est pas à douter qu'avec une telle organisation, l'école réunira immédiatement 120 élèves et gagnerait rapidement tant d'élèves et d'influence que l'on pourrait, peut-être dès 1877, se passer, en partie ou en totalité, de la subvention de l'État et nommer un directeur à plein temps.

Mais pour enclencher cette mécanique glorieuse et économe des deniers de l'État, il faut un investissement de départ. Aussi, le directeur de cercle redemande-t-il une hausse de la subvention annuelle de l'État, 1 500 Mark annuels au lieu de 900. Comme dans beaucoup de requêtes du même type, la conclusion évoque des retombées politiques favorables à l'intégration de la province dans l'ensemble allemand.

Le président de Lorraine approuve le projet, qu'il présente début septembre 1875 au président supérieur. Ce dernier est d'accord – augmentation de la subvention comprise – mais souhaite plus de détails sur l'organisation du nouvel établissement. Il s'avère que le directeur de cercle (von Freyberg) n'avait pas encore parlé de son projet à la principale intéressée, Mme Freund. Des négociations sont donc ouvertes avec cette dernière pour lui demander de louer ses salles de classe à l'école supérieure de filles, qui l'engagerait comme enseignante spécialisée, tandis qu'elle continuerait à diriger son « internat ». Mais l'interlocutrice n'a guère changé depuis les pourparlers de 1872<sup>1741</sup> : « Cette tentative s'est malheureusement heurtée à l'étroitesse de vue et à la vanité de Madame Freund », se désole le directeur de cercle. Il ne reste plus qu'à attendre l'effondrement de son

---

<sup>1740</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 21.08.1875.

<sup>1741</sup> ADBR 34AL1458, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 18.11.1875.

institution. L'échec des négociations ne rend toutefois pas caduque la demande d'augmentation de la subvention, étant donné les faibles moyens de l'école et ses perspectives encourageantes. En décembre 1875, Strasbourg accorde, à compter de l'année suivante, les 1 500 Mark de subvention annuelle demandés. L'école compte toujours deux classes, dans lesquelles le conseiller scolaire de Metz recense en tout 28 élèves lors d'une inspection menée en février 1876. La classe supérieure est toujours divisée en deux sections, et la classe inférieure en trois.

Le directeur de cercle Hartenstein, successeur de von Freyberg, rouvre des négociations avec Mme Freund au début de l'été 1876, car le bail de l'école supérieure de filles dans la maison du Dr. Mangenot arrive alors bientôt à son terme et ne sera pas renouvelé<sup>1742</sup>. Est-ce dû au changement de fonctionnaire ? Cette fois-ci, les tractations connaissent une issue heureuse. Mme Freund donne son accord « pour louer trois salles de classe avec l'inventaire ainsi que le terrain de jeu à l'école supérieure de filles Francke et œuvrer elle-même dans ce nouvel établissement comme enseignante de français et de musique, en renonçant à participer à l'élaboration du plan d'études et au choix des enseignants, mais à la condition qu'il lui soit permis de conserver un pensionnat, dont les élèves seront instruites à l'école supérieure de filles contre paiement de l'écolage »<sup>1743</sup>. Le président supérieur accepte d'élever la subvention de l'État à 2 700 Mark. Le 11 septembre 1876, un contrat est signé entre le Dr. Francke et Mme Freund, et le 2 octobre, l'établissement ouvre ses portes à 53 élèves<sup>1744</sup>. Quatre enseignantes y sont actives à plein temps. En juin 1877, le directeur de cercle demande une élévation de la subvention annuelle à 3 000 Mark, car les enseignants du lycée, qui donnaient jusqu'alors des cours gratuitement, souhaitent désormais être rémunérés. La requête est rejetée.

À la rentrée suivante, l'école supérieure de filles est gravement secouée par une campagne de déstabilisation : comme en 1872, la moralité de Mme Freund est mise en cause, mais cette fois-ci par le camp catholique, lequel milite pour la réouverture du pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne. La fréquentation de l'établissement en pâtit. En novembre 1878, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) ne recense que 29 élèves

---

<sup>1742</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 06.07.1876.

<sup>1743</sup> ADBR 34AL1458, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 02.08.1876.

<sup>1744</sup> ADBR 34AL1456, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 13.10.1876.

en tout. Les catholiques (5) ont quasiment déserté l'établissement, ce que Mme Freund attribue au fait « qu'une sœur de Nancy dispense à Sarrebourg des cours privés de français »<sup>1745</sup>.

Deux ans plus tard, le directeur de cercle (Hartenstein) estime quant à lui que « la cause de cette regrettable situation » tient « uniquement à la personnalité de l'enseignante Madame Freund », qui vient de divorcer et apparaît par ailleurs comme « une mauvaise enseignante »<sup>1746</sup> : « Elle laisse souvent les élèves toutes seules et s'occupe de travaux domestiques au lieu d'enseigner. [...] Elle est constamment malade et doit être remplacée presque chaque semaine pendant un ou plusieurs jours ». Et puis il y a toutes ces dettes, qui placent Mme Freund dans une situation difficile. La situation n'est pas nouvelle, mais la question des locaux interdisait jusqu'à présent toute rupture de contrat. Or, voilà que le supérieur de la Doctrine Chrétienne s'est déclaré prêt à louer le bâtiment de l'ancien pensionnat des sœurs. Le directeur de cercle sollicite l'autorisation pour le directeur Francke de demander la rupture de son contrat avec Mme Freund avant le 15 février 1880, de sorte qu'elle soit effective pour le 15 août, en raison du préavis de six mois. L'école supérieure de filles serait rouverte le 1<sup>er</sup> octobre 1880 dans ses nouveaux locaux. Le 10 février 1880, le Ministère d'Alsace-Lorraine accepte la rupture du contrat.

C'était compter sans les plaintes angoissées que Mme Freund est allée faire entendre à Metz. Comment allait-elle nourrir ses enfants ? Sensible à ce cri de détresse, le président de Lorraine demande au directeur de cercle si un arrangement ne serait pas possible. Le Dr. Francke pointe le risque que représenterait la réouverture d'une école Freund et se déclare prêt à renégocier le contrat, dans des conditions plus favorables. Le directeur de cercle interrompt en mars les négociations avec les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. À la question du contrat s'ajoute bientôt celle de la direction, puisque le Dr. Francke annonce son départ pour la fin de l'année scolaire. Les autorités souhaitent une enseignante catholique. Finalement, la direction est confiée au Dr. Rebender, un *Oberlehrer* du lycée de la ville qui donne des cours à l'école supérieure de filles depuis sa fondation.

---

<sup>1745</sup> ADBR 34AL1356, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 11.12.1878.

<sup>1746</sup> ADBR 34AL1458, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 30.01.1880.

C'est donc lui qui signe, le 24 octobre 1880, un nouveau contrat avec Mme Freund, laquelle devra prendre davantage d'heures d'enseignement et payer le chauffage et le nettoyage des locaux. Une augmentation de la subvention à 3 000 Mark avait été demandée pour financer les 300 Mark de rémunération demandés par le nouveau directeur, mais elle n'est accordée qu'au début de l'année 1882, après que la fermeture annoncée de l'école supérieure de filles de Forbach a mis 2 150 Mark à disposition des autres écoles supérieures de filles subventionnées du district de Lorraine.

La fréquentation de l'établissement augmente en ce début de décennie 1880. En juin 1880, à la fin de l'ère Francke, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) constatait déjà un certain ralliement des autochtones<sup>1747</sup> : « L'école compte trois classes et est fréquentée par 37 élèves âgées de cinq à quinze ans. 16 élèves sont protestantes, 6 catholiques et 15 israélites. 14 appartiennent à des familles de fonctionnaires allemands, mais les autres proviennent de familles déjà installées à Sarrebourg ou dans les proches environs avant la guerre ». En février 1885, l'école supérieure de filles accueille 65 élèves et le directeur en attend dix de plus à Pâques. En mars 1885, le directeur de cercle (Siegfried) estime le moment opportun d'envoyer au maire de Sarrebourg une demande de municipalisation. Le mois suivant, il explique au président de Lorraine pourquoi sa demande a été repoussée<sup>1748</sup> :

Le refus du conseil municipal vient principalement du fait que Madame Freund est active comme enseignante à l'école supérieure de filles. La conduite de cette dernière fait depuis longtemps l'objet de rumeurs défavorables, au sujet desquelles aucun fondement n'a cependant été trouvé, comme vous le savez également. Madame Freud est très souffrante en ce moment et se verra peut-être sous peu dans la nécessité d'abandonner son activité d'enseignante pour raisons de santé. Tant que ce retrait n'interviendra pas, le conseil municipal maintiendra son refus dans l'affaire en question.

Le 3 octobre 1886, l'*Elsässer Journal* publie la lettre d'un « père de famille » protestant de Sarrebourg qui s'indigne de l'interdiction qui a été faite aux élèves protestantes et juives de fréquenter l'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne. Il

---

<sup>1747</sup> ADBR 34AL1457, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 07.07.1880.

<sup>1748</sup> ADBR 34AL1457, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 30.04.1885.

se fait le porte-parole des parents qui refusent d'envoyer leurs filles dans l'autre école supérieure de filles pour des raisons « connues de tous à Sarrebourg et qu'il serait superflu de présenter publiquement »... Heureusement, la garnison paraît moins sensible aux rumeurs de la ville et fournit un contingent d'élèves appréciable. Alors qu'on attend son renforcement, le conseil de surveillance se demande en juin 1887 si les locaux suffiront à accueillir les nouveaux élèves<sup>1749</sup> : « Monsieur le Dr. Rebender a répondu par l'affirmative, en indiquant qu'un nombre beaucoup plus grand d'élèves pourrait être reçu dans les trois classes, à supposer qu'ils ne soient pas tous versés dans la même classe ». Ce n'est pas un hasard si lors de la même réunion, la plupart des membres a exprimé le souhait d'adopter le plan d'études des écoles supérieures de filles prussiennes. Le président de Lorraine considère la demande inopportune, au moment où une nouvelle réglementation des écoles supérieures de filles est sur le point d'être mise en place en Alsace-Lorraine.

En effet, en janvier 1888, l'établissement passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires. Le mois suivant, le Dr. Rebender se rend à Strasbourg, dans le bureau de l'*Oberschulrat* Richter, parce qu'une inspection lui a été annoncée par l'inspecteur scolaire de cercle, conformément à la nouvelle organisation, alors qu'il était devenu directeur à la condition que les visites soient menées par le conseiller scolaire de Metz (Schmidt). L'inspecteur scolaire de cercle n'était jusqu'alors présent que comme accompagnateur : il n'était pas question qu'un ancien instituteur, chargé de la surveillance des écoles primaires, contrôle un professeur de lycée ! L'*Oberschulrat* Richter consent à faire annuler l'inspection prévue, mais déclare en même temps au directeur que dans ces conditions, il faudra nommer quelqu'un d'autre à la tête de l'école. Le Dr. Rebender acquiesce. La demande est renouvelée en juin 1888 : avec seulement 5 élèves de plus de treize ans sur les 77 qui fréquentent l'établissement<sup>1750</sup>, l'attention doit être essentiellement portée sur les « matières élémentaires », ce qui nécessite une collaboration étroite avec l'inspecteur scolaire de cercle. L'*Oberschulrat* Richter, accompagné de l'*Oberschulrat* Ernst, ont pu eux-mêmes se rendre compte de la situation, lors d'une visite d'inspection dans l'établissement le 20 avril 1888.

---

<sup>1749</sup> ADBR 34AL1457, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 11.06.1887.

<sup>1750</sup> 49 protestantes, 18 catholiques, 10 juives.

Ce déplacement a été motivé par une plainte de plusieurs pères de famille, essentiellement des officiers, sur l'organisation et l'installation de l'école<sup>1751</sup>. Ceux-ci demandaient son étatisation ou sa municipalisation, la création d'un quatrième poste d'enseignante et d'une quatrième classe menant les élèves jusqu'à seize ans, une amélioration des conditions salariales des enseignantes pour conserver un personnel de qualité et enfin l'acquisition de locaux plus appropriés, tout cela « dans l'intérêt des nombreuses familles allemandes, mais aussi dans l'intérêt de la germanisation des autochtones ». L'*Oberschulrat* Richter constate que les trois enseignantes – parmi lesquelles ne figure plus Mme Freund, décédée en décembre 1887 – sont travailleuses et appliquées, mais qu'il manque à l'établissement une directrice à plein temps. La création de ce nouveau poste permettra l'ouverture d'une quatrième classe, qui se fera cependant au bénéfice des petites, car la réunion de leurs trois sections dans la même classe apparaît dommageable à l'enseignement.

Reste la question du bâtiment, suffisamment grand pour permettre la réorganisation projetée, mais douteux sur le plan sanitaire. Or, le directeur (von Liebenstein, provisoire) et l'inspecteur scolaire (Happekotte) de cercle ne voient pas de locaux plus appropriés à louer. L'*Oberschulrat* Richter ne voit qu'une seule solution au problème, qu'il communique au directeur de cercle et au *Garnison-Ältesten*, le colonel Schlüter<sup>1752</sup> : « Le fisc de l'armée ou la société qui a construit les maisons d'officiers devrait réunir le capital et édifier la maison d'école. De son côté, l'administration du pays pourrait s'engager à louer cette maison sur une longue durée pour un montant assurant le paiement des intérêts et l'amortissement du capital ».

Le colonel Schlüter ne perd pas de temps. Début juin, il transmet aux hautes autorités scolaires le projet de l'entrepreneur en bâtiments Lévêque de Réding, avec demande d'autorisation, « dans l'intérêt de la garnison allemande »<sup>1753</sup>. Le terrain se situe à l'extérieur des anciens remparts, sur la *Nordgrabenstrasse*. Il est entouré de jardins. Lévêque s'engage à terminer la construction pour le 15 octobre si l'administration du pays le lui demande avant le 15 juin et s'engage de son côté à louer le bâtiment pour 2 660 Mark

---

<sup>1751</sup> ADBR 34AL1459, pétition – 18 signatures dont 13 militaires – adressée à l'*Oberschulrat*, 11.01.1888.

<sup>1752</sup> ADBR 34AL1459, rapport d'inspection de l'*Oberschulrat* Richter, 24.04.1888.

<sup>1753</sup> ADBR 34AL1459, le colonel Schlüter à l'*Oberschulrat*, 02.06.1888.

annuels pendant au moins dix ans. Les hautes autorités scolaires répondent positivement. Le contrat est signé le 22 juin 1888. La construction avance vite. En raison des mauvaises conditions climatiques, le médecin du cercle de Sarrebourg estime toutefois au début du mois d'août qu'une installation dans le nouveau bâtiment quatre semaines seulement après la pose du toit serait dangereuse pour la santé des élèves et des enseignantes. Le déménagement est donc reporté au début du semestre d'été 1889, comme l'annonce la *Metzer Zeitung* dans son numéro du 12 octobre 1888. Le journaliste exprime un certain scepticisme vis-à-vis des nouveaux locaux :

L'entrepreneur en bâtiments Lévêque de Réding a construit une nouvelle maison en bordure du fossé nord, dans laquelle l'école supérieure de filles sera installée à Pâques de l'année prochaine. Trois enseignantes doivent également y recevoir un logement de fonction. Je doute grandement que ce dernier, qui consiste en trois appartements et une cuisine, soit pratique. L'indemnité de logement prévue est d'ailleurs si élevée que les enseignantes ont intérêt à louer des appartements meublés en ville pour beaucoup moins cher. L'avenir nous apprendra également si la cohabitation n'est pas le germe de désagréables conflits.

L'article est, en fait, motivé par une actualité immédiate de cette rentrée 1888, annoncée en première phrase : l'arrivée d'une femme, Mlle Adelheid Overbeck, pour succéder au Dr. Rebender. Une protestante originaire de Westphalie. Pour la quatrième enseignante et la quatrième classe, on attend le déménagement dans les nouveaux locaux. Les frais d'installation sont financés par deux subventions extraordinaires de l'État de 1 300 Mark et 500 Mark. Une fois le déménagement effectué et la nouvelle classe créée, Mlle Overbeck demande à pouvoir y accueillir des garçons, ce qui lui est refusé : une telle mesure mettrait en péril les petites classes du lycée, comme son directeur (Derichsweiler) l'a expliqué aux hautes autorités scolaires. L'année suivante, ce même directeur quitte le conseil de surveillance de l'école supérieure de filles, estimant que cet organisme n'a plus de raison d'être depuis qu'il ne participe plus aux prises de décision. À la même époque, le libraire Hille de Saverne entame une action en justice contre Mlle Overbeck pour des livres commandés par son prédécesseur qu'elle refuse de payer<sup>1754</sup>. Interpellées par l'avocat savernois Videnz, les hautes autorités scolaires décident de ne pas se mêler de cette affaire.

---

<sup>1754</sup> ADBR 34AL1459, maître Videnz à l'*Oberschulrat*, 31.05.1889.

Les premières années de la nouvelle direction connaissent donc quelques accrocs. Du côté de la fréquentation, elles sont marquées par un déclin. L'effectif est tombé à 61 élèves (37 protestantes, 12 catholiques, 12 juives) à l'arrivée de Mlle Overbeck, soit une perte de 16 élèves par rapport au semestre précédent. Il remonte ensuite jusqu'à 72 élèves (51p, 9c, 12j) en mai 1890, puis retombe jusqu'à 51 élèves (42p, 4c, 5j) en mai 1892. Ce nombre reste le même à la rentrée et incite la directrice à demander une subvention plus élevée que les 1900 Mark fixés en 1889<sup>1755</sup>, en démontrant que cette baisse n'a rien à voir avec elle<sup>1756</sup> :

La diminution du nombre des élèves se remarque surtout chez les catholiques et les israélites et peut en partie être attribuée à des causes aisément reconnaissables. Chez les israélites, il s'agit de la fondation d'une école israélite, qui retire beaucoup d'élèves à l'établissement, notamment dans les petites classes, mais aussi du fait de retirer les filles de l'école à l'âge de douze à treize ans pour les envoyer en France recevoir une éducation française. La recherche d'une formation « française » pour leurs enfants est souvent aussi pour d'autres, et même pour des parents allemands, le moyen d'éviter l'école « allemande ». Enfin, et c'est la cause principale, on remarque l'influence du clergé dans la crainte souvent exprimée par les parents de voir leurs enfants refusées à la première communion si elles fréquentent le « *pensionnat laïque* »<sup>1757</sup>.

Les hautes autorités scolaires ne peuvent toutefois pas augmenter la subvention. Elles conseillent à Mlle Overbeck de faire des économies en fermant une classe ou bien en réduisant les exemptions d'écolage, qui se montent à 15% de la recette théorique et ne devraient pas excéder 8%.

Dans ce contexte, l'autorisation de recevoir des garçons dans la classe inférieure à partir de la rentrée 1893, suite à la fermeture des petites classes du lycée, est bienvenue. Elle ne produit cependant pas d'afflux considérable. La fréquentation se redresse quelque peu au milieu de la décennie 1890, mais pour rester autour de la barre des 60 élèves. Pour 1895/96, malgré une subvention de 400 Mark consentie par la municipalité, la directrice doit à nouveau solliciter une aide extraordinaire auprès de l'État, qui lui est à nouveau

---

<sup>1755</sup> Les 2660 Mark de loyer sont versés directement à l'entrepreneur en bâtiment Lévêque. En juin 1890, l'État a déjà accepté de couvrir un déficit de 350 Mark pour une subvention extraordinaire.

<sup>1756</sup> ADBR 34AL1459, Mlle Overbeck à l'*Oberschulrat*, 22.12.1892.

<sup>1757</sup> « Pensionnat laïque » est en français dans le texte.

refusée. Il faut dire qu'elle ne suit pas les conseils qui lui ont été donnés en 1892 : les exemptions d'écolage prévues pour 1896/97 représentent 17% des recettes théoriques.

À la rentrée 1896, Mlle Overbeck n'a cependant pas d'autre choix que de supprimer un poste d'enseignante en combinant les classes III et IV. L'horizon s'éclaircit suite à la signature en décembre 1897 d'un nouveau contrat avec l'entrepreneur en bâtiments Lévêque, qui a accepté de réduire le loyer à 2 200 Mark à compter d'octobre 1898. Les hautes autorités scolaires accordent les 460 Mark gagnés à Mlle Overbeck, suite à une nouvelle demande de cette dernière, qui souhaite retrouver une quatrième enseignante. La directrice se tient désormais aux conseils des hautes autorités scolaires en matière d'écolage : 8% d'exemption par rapport à la recette théorique sont prévus pour 1898/99. Elle est même devenue tellement raisonnable qu'elle renonce à engager une quatrième enseignante, compte tenu du départ de nombreuses familles de militaires et de la création d'une classe de *Septima* au lycée<sup>1758</sup>. Le poste supplémentaire est finalement créé à la rentrée 1899, dûment justifié par l'augmentation du nombre des élèves.

En effet, on observe alors un saut à 87 élèves, où l'augmentation de la fréquentation israélite prend une grande part (58 protestantes, 4 catholiques, 25 juives). Ce mouvement a commencé l'année précédente, où, contrairement aux prévisions de Mlle Overbeck, l'effectif avait déjà progressé (69 élèves : 47p, 6c, 16j). Dans les années 1900, il évolue entre 83 (1905) et 102 (1902) élèves, avec une dizaine d'élèves en plus ou en moins d'une année sur l'autre.

Deux faits importants marquent la décennie 1900 : le passage à cinq classes et la municipalisation. Le premier a lieu à la rentrée 1903, avec la division de la classe I en deux sections et la création d'un cinquième poste d'enseignante ; l'abandon de la désignation I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup> avec la numérotation des classes de I à V date de la rentrée 1905. On parle alors de municipalisation depuis quelques années, mais par intermittence. La directrice croit le moment proche en septembre 1901<sup>1759</sup>. Le président de Lorraine relance l'idée en 1904,

---

<sup>1758</sup> ADBR 34AL1460, Mlle Overbeck à l'*Oberschulrat*, 17.09.1898.

<sup>1759</sup> ADBR 34AL1460, Mlle Overbeck à l'*Oberschulrat*, 03.09.1901.

mais le directeur du cercle de Sarrebourg lui répond qu'aucune municipalisation n'est à l'ordre du jour, car le conseil municipal craint des coûts importants.

La position de la mairie change toutefois au printemps 1906, avec la mise en place d'une « commission pour la municipalisation de l'école supérieure de filles de Mademoiselle Overbeck ». Son rapport, présenté au conseil municipal le 16 juin 1906, conditionne l'entrée dans le giron de la Ville au maintien de « la subvention de l'État de 4 000 Mark » ; une revendication étrange, puisque l'État verse en réalité 4 560 Mark (2 200 + 2 360). Un budget est établi, qui prévoit 12 700 Mark de dépenses et 10 500 Mark de recettes (dont 600 de subvention de la Ville). Pour couvrir le déficit, une augmentation du prix de l'écolage est proposée. Un nouveau contrat de location, signé pour douze ans, fixera le loyer à 2 400 Mark : « Dans ce contrat, Lévêque s'engage à céder en tout temps le bâtiment scolaire à la Ville au prix de 45 000 Mark ». Le conseil municipal vote en faveur du projet, mais ajoute une condition supplémentaire, à savoir l'élévation de l'octroi, déjà demandée six mois plus tôt. Dès qu'elle sera autorisée, l'école supérieure de filles entrera dans le giron communal. Le président de Lorraine demande aux hautes autorités scolaires d'approuver le projet<sup>1760</sup> : « Cette décision du conseil municipal est d'une grande valeur pour la population de Sarrebourg, et particulièrement pour les nombreuses familles de fonctionnaires et d'officiers, car c'est le seul moyen de hisser à un niveau digne de l'importance de la ville une école supérieure de filles certes très bien dirigée, mais confrontée à de grandes difficultés en raison du manque de personnel enseignant approprié ».

Comme prévu, suite à la mise en place du nouveau tarif de l'octroi, le conseil municipal vote, le 13 avril 1907, la municipalisation de l'école supérieure de filles de Mlle Overbeck à compter de l'année scolaire suivante<sup>1761</sup>. Strasbourg donne son autorisation. Une nouvelle page de l'histoire de l'établissement peut désormais s'écrire.

---

<sup>1760</sup> ADBR 34AL1460, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 10.08.1906.

<sup>1761</sup> Le projet présenté en juin 1906 a dû être modifié, car il attribuait un pouvoir trop important au maire et au conseil municipal dans la surveillance de l'établissement et la nomination de son personnel enseignant, en ignorant complètement les hautes autorités scolaires.

A vrai dire, les années suivantes s'inscrivent dans la continuité. L'école supérieure de filles bénéficie toujours des largesses<sup>1762</sup> et de l'estime des hautes autorités scolaires. La seconde s'exprime par exemple en janvier 1909, lorsque le commandant du deuxième régiment hanovrien de uhlans demande des informations sur l'établissement, dans le cadre d'une enquête menée par les autorités militaires. Même si ce genre de communication avec l'extérieur n'est pas autorisé, il est répondu à l'officier, à titre privé, « que le membre de l'*Oberschulrat* chargé de l'inspection de l'école supérieure de filles de Sarrebourg est très satisfait de ses prestations »<sup>1763</sup>. Malgré cela, l'école connaît au début des années 1910 un déclin de sa fréquentation, qui passe de 90 élèves (67 protestantes, 6 catholiques, 17 juives) en octobre 1909 à 74 (55p, 7c, 12j) l'année suivante, puis 56 (41p, 7c, 8j) l'année d'après. Un changement malheureux de régiment, côté protestant ? Les suites du départ mouvementé de l'instituteur Kahn, côté juif ? Une hausse de la fréquentation catholique permet de remonter à un effectif de 66 élèves (43p, 14c, 9j) en octobre 1913.

Trois mois plus tôt, Strasbourg avait annoncé une probable baisse de la subvention pour l'année 1913/14, mais un rappel des conditions de la municipalisation a permis de conserver les 4 000 Mark. En visite dans l'établissement en mars 1914, le Dr. Luthmer note dans son rapport<sup>1764</sup> : « La brièveté du séjour de nombreuses élèves confronte l'école aux mêmes difficultés que dans toutes les autres villes de garnison de la Terre d'Empire. Dans l'ensemble, la visite de l'école m'a cependant donné l'impression que l'on travaillait consciencieusement à les surmonter ».

Comme dans tant d'autres écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, la Première Guerre mondiale apparaît comme une période faste pour la fréquentation. Si, malgré la non-réquisition des locaux<sup>1765</sup>, l'effectif chute à 48 élèves (28 protestantes, 10 catholiques, 10 juives) à la rentrée 1914, en raison de la proximité des combats, il remonte à 56 en octobre 1915, 69 en octobre 1916 et 80 en octobre 1917<sup>1766</sup>. Avec ses cinq classes, l'établissement réussit par ailleurs à se maintenir comme école supérieure de filles après la réforme de mars 1915. Ce même mois, le Dr. Luthmer effectue une nouvelle inspection et

---

<sup>1762</sup> Une subvention de l'État de 500 Mark est accordée en avril 1908 pour l'acquisition de matériel scolaire.

<sup>1763</sup> ADBR 34AL1461, Albrecht, président de l'*Oberschulrat*, au *Major* Spriess, 12.01.1909.

<sup>1764</sup> ADBR 34AL1461, rapport d'inspection de Luthmer, mars 1914.

<sup>1765</sup> ADBR 105AL2625, Mlle Overbeck à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

<sup>1766</sup> Respectivement : 34 protestantes, 10 catholiques, 12 juives ; 48p, 8c, 13j ; 57p, 11c, 12j.

conclut ainsi son rapport<sup>1767</sup> : « Le nombre des élèves est tombé à 48. Dans l'ensemble, il est apparu qu'un bon esprit règne dans l'école et que les enseignantes et les élèves travaillent avec zèle et sérieux, malgré les troubles de toutes sortes que la proximité des entreprises guerrières ne manque pas de provoquer à Sarrebourg ». Le même rapport révèle que l'enseignement a pris ici aussi un tour plus patriotique :

L'enseignante Grossart a commencé son cours d'histoire en classe II par une répétition du sujet traité au cours précédent : Les contrées italiennes et la fondation de Rome. Les élèves avaient bien retenu la leçon et montraient des connaissances satisfaisantes. À ma demande, l'enseignante est passée aux prodromes et à la cause de la guerre actuelle et a montré à cette occasion qu'elle avait très bien instruit ses élèves, lesquelles donnaient généralement de bonnes réponses. En classe III, la même enseignante a utilisé comme lecture en cours d'allemand une lettre de la poste aux armées venue de Pologne. Elle a parfaitement su montrer aux élèves, en s'appuyant sur cette lettre habilement choisie, le contraste entre le désordre polono-russe et l'ordre allemand.

Chez Mlle Ehrenreich, le Dr. Luthmer a observé un parallèle intéressant : « En cours d'histoire, dans la classe III, a été traité le combat des Thermopyles. Des tombes des 300 Spartiates, on est passé à celles des soldats dans les environs de Sarrebourg. Là aussi, les enfants ont montré qu'ils avaient bénéficié d'une bonne instruction ». Les Allemands, nouveaux Spartiates ? Visiblement non : en octobre 1918, l'enseignement est suspendu pour cause de pénurie de charbon. Le mois suivant, les « Perses » gagnent la guerre...

#### (11) Sélestat, la petite sœur du lycée (1907)

L'histoire de l'enseignement secondaire des filles à Sélestat à l'époque du *Reichsland* s'écrit autour d'une césure majeure, celle de 1892. Cette année voit la disparition de l'école supérieure de filles du vieux Sélestat catholique, héritée de la période française. Sa directrice, Mlle Emilie Fackler, affiliée à la bourgeoisie francophile de la

---

<sup>1767</sup> ADBR 34AL1461, rapport d'inspection de Luthmer, 17.03.1915.

ville, paie chèrement son refus de s'adapter aux exigences de son nouveau et principal public, vieil-allemand et protestant. Car la fermeture de son établissement, à la fin de l'année scolaire 1891/92, vient de l'ouverture d'une nouvelle école supérieure de filles, qui lui enlève la majorité de ses élèves. Cette fondation a été entreprise directement par les parents mécontents. Elle résulte de l'échec d'une énième demande de réforme de l'école Fackler, adressée à la municipalité sous forme de pétition en octobre 1891<sup>1768</sup> :

Nous savons bien que l'école supérieure de filles [...] est un établissement privé. Toutefois, comme celui-ci est subventionné par la Ville, un droit de codirection revient incontestablement à cette dernière. C'est pourquoi nous demandons au conseil municipal de bien vouloir user de son influence pour un développement et une extension appropriés de ladite école. Il devra veiller en premier lieu à ce qu'un enseignant protestant, diplômé d'État et déjà éprouvé, y soit nommé. Entre autres capacités, celui-ci devra posséder celle d'enseigner la religion aux enfants de confession protestante. Nous accordons une importance particulière à ce dernier point, car la tenue de l'enseignement religieux à l'extérieur de l'école entraîne toutes sortes d'inconvénients, surtout pour des filles.

Pour les pétitionnaires, conduits par un enseignant du lycée, l'*Oberlehrer* Stapenhorst, Sélestat ne tient pas son rang parmi les villes alsaciennes. Elle devrait suivre l'exemple de villes comme Colmar ou Guebwiller, « ou encore de plus petites, comme Bischwiller et Haguenau, où des enseignants des écoles supérieures de garçons [...] se consacrent en même temps à l'instruction des filles ». Il faut bien que des motivations strictement éducatives viennent compléter la requête communautaire, dont on comprend qu'elle est au cœur des préoccupations de nos signataires : « Les élèves [...] appartiennent majoritairement, et cela depuis des années, à la confession protestante [...], alors que les corps enseignant n'a [...] toujours été composé que de catholiques ! Que dirait, nous le demandons, une minorité catholique, et particulièrement un prêtre catholique, si la situation se trouvait inversée ? » La pétition est soutenue par la presse gouvernementale<sup>1769</sup>, mais ne reçoit pas bon accueil du côté des destinataires. Le conseil municipal refuse toute intervention dans le fonctionnement de l'école Fackler et fait

---

<sup>1768</sup> AMSé Fach 81 n°6, pétition d'habitants de Sélestat au conseil municipal de Sélestat, 21.10.1891.

<sup>1769</sup> *Straßburger Post*, 29.10.1891.

clairement comprendre qu'entre les familles immigrées et une représentante du vieux patriciat sélestadien, il choisira toujours la seconde<sup>1770</sup>.

La Ville avance également la défense d'un principe, celui-ci de la mixité sociale dans les écoles communales, qui lui semblerait menacée en cas de développement de l'école supérieure de filles Fackler. « Jusqu'à maintenant, grâce à Dieu, nos écoles ne sont pas encore tombées au rang d'écoles pour les enfants pauvres », se félicite le maire (Spies), qui estime, par ailleurs, que la municipalité dépense déjà suffisamment dans le domaine de l'enseignement, avec deux écoles moyennes et un lycée qu'il verrait transformé en *Realschule*. Bien représentés parmi les signataires de la pétition, les enseignants dudit lycée apprécieront !

Pour les Vieux-Allemands, il ne reste alors qu'une seule solution : fonder leur propre école supérieure de filles. Fin novembre 1891, Stapenhorst adresse une demande de subvention au Ministère, à savoir une aide extraordinaire de 1 000 Mark pour l'ouverture de l'école et 3 000 Mark annuels pour faire face aux dépenses courantes<sup>1771</sup>. Pour cela, il faut assurer le secrétaire d'État von Puttkamer de la viabilité de l'entreprise :

Nous n'avons fait appel qu'en très petit nombre à des Alsaciens originaires pour leur faire signer la pétition auprès du Conseil municipal. Il s'agissait d'éviter ainsi que l'affaire ne prenne un caractère public, ce qui aurait été prématuré et peut-être dommageable. [...] Il n'y a cependant aucun doute sur le fait qu'en plus des familles immigrées, de nombreuses familles vieilles-alsaciennes, pour autant qu'elles ne se trouvent pas sous une influence confessionnelle mesquine, enverraient leurs filles dans une école allemande suivant les programmes et consciente de l'objectif à atteindre.

Les hautes autorités scolaires mènent naturellement leur enquête. L'inspecteur scolaire du cercle de Sélestat (Herrmann) ne croit pas en la réussite du projet tant que l'école Fackler existera<sup>1772</sup>... mais il est désavoué par le directeur de cercle (Pöhlmann). Pour ce dernier, il est même tout à fait envisageable de donner au nouvel établissement une

---

<sup>1770</sup> AMSé Fach 81 n°6, le maire de Sélestat (Spies) à l'*Oberlehrer* Stapenhorst et consorts, 29.10.1891.

<sup>1771</sup> ADBR 34AL1335, l'*Oberlehrer* Stapenhorst au secrétaire d'État von Puttkamer, 26.11.1891.

<sup>1772</sup> ADBR 34AL1335, l'inspecteur scol. du cercle de Sélestat à l'*Oberschulrat*, 03.02.1892.

direction protestante, du moment qu'il ne s'agit pas d'une institution confessionnelle. Car les chiffres du recensement de 1890 sont clairs : les protestants sont environ 500 sur une population civile de 8 726 habitants, et les quelques 700 hommes du 8<sup>e</sup> bataillon rhénan de chasseurs ne représentent pas une force d'appoint suffisante. En février 1892, les autorités scolaires donnent leur accord pour une subvention extraordinaire, mais la subvention annuelle reste incertaine et ne dépassera pas 1 500 Mark dans le meilleur des cas<sup>1773</sup>. Cela suffit à nos pétitionnaires sélestadiens, qui ne tardent pas à créer une « association scolaire » pour s'occuper de la fondation et de la gestion de l'école<sup>1774</sup>. Parmi les trois membres de son comité directeur, on retrouve naturellement l'*Oberlehrer* Stapenhorst, qui reçoit par ailleurs l'agrément des autorités scolaires pour exercer les fonctions de directeur.

Le 2 mai 1892, la nouvelle école supérieure de filles ouvre ses portes à 32 élèves. Elle est installée dans une maison (Litschgi) située sur le boulevard périphérique de Sélestat : les salles de classe occupent le rez-de-chaussée, les logements de fonction des enseignantes sont au premier étage. Ces dernières sont au nombre de trois, autant que le nombre de classes. On n'a choisi que des Vieilles-Allemandes, en prenant toutefois garde de nommer une catholique – mais celle-ci n'est pourvue que du diplôme d'institutrice et se trouve donc vouée à la classe inférieure. C'est insuffisant pour attirer le public alsacien, mais suffisant pour vider l'école Fackler de ses élèves protestantes et provoquer ainsi sa perte. Tous les espoirs sont désormais permis...

En septembre 1892, le comité directeur de l'association scolaire demande à récupérer la subvention jusqu'alors attribuée par la Ville à l'école Fackler. Il se heurte à l'hostilité du conseil municipal, d'autant plus indisposé envers la nouvelle école supérieure de filles qu'elle a causé la fermeture de l'ancienne, qui avait ses faveurs. Le maire justifie son refus par une lettre maladroite<sup>1775</sup>. Stapenhorst a bien compris la situation<sup>1776</sup> : « Le maire et le conseil municipal, où ne siège, sur 23 membres, aucun Vieil-Allemand ni aucun protestant autochtone, croient ne devoir absolument aucune considération à une minorité en grande partie protestante et, qui plus est, majoritairement vieille-allemande » !

---

<sup>1773</sup> ADBR 34AL1335, l'*Oberschulrat* à l'*Oberlehrer* Stapenhorst, 19.02.1892.

<sup>1774</sup> ADBR 34AL1335, le comité directeur de l'association scol. à l'*Oberschulrat*, 04.05.1892.

<sup>1775</sup> AMSé Fach 81 n°6, le maire de Sélestat au comité directeur de l'association scol., 18.10.1892.

<sup>1776</sup> ADBR 34AL1335, Stapenhorst à l'*Oberschulrat*, 25.10.1892.

De son côté, la presse catholique alsacienne défend la décision de la municipalité, et souhaite même que celle-ci prenne l'offensive contre la nouvelle école supérieure de filles, en appelant de ses vœux la fondation d'une école supérieure de filles tenue par des sœurs-enseignantes, lesquelles « pourraient très bien en créer une, qui ne coûterait jamais grand-chose ». Quelques mois plus tard, en mai 1893, l'organe national du Zentrum publie un article dénonçant la fermeture de l'école Fackler et la création de la nouvelle école supérieure de filles à Sélestat<sup>1777</sup> : « Ce cas montre bien que les prétendus sentiments français des Alsaciens sont utilisés par leurs ennemis comme paravent de leur aversion pour le catholicisme ». Le contentieux avec le parti catholique n'est pas près de s'éteindre.

Heureusement pour les Vieux-Allemands, leur école supérieure de filles peut compter sur l'aide de l'État. Après avoir permis la fondation de l'établissement par le versement d'une subvention extraordinaire de 1 200 Mark, les autorités scolaires lui octroient une subvention annuelle de 1 500 Mark. Elles restent cependant méfiantes vis-à-vis de l'établissement. Ainsi, lorsque Stapenhorst demande début mars 1893 une augmentation de la subvention pour créer une quatrième classe à la rentrée suivante, le président de l'*Oberschulrat* (Richter) rédige une note très critique à son encontre<sup>1778</sup> : « Je n'ai aucune confiance dans l'existence durable et le développement de l'école. Si la Ville développe son école moyenne, l'École Stapenhorst sera dans une situation difficile. L'École Fackler ne voulait faire aucune concession raisonnable aux protestants ; l'École Stapenhorst n'est pas suffisamment équitable envers les catholiques » ! Finalement, la quatrième classe est créée à l'automne 1893 grâce à l'augmentation des contributions des membres plus fortunés de l'association scolaire<sup>1779</sup>. Mais des dépenses bien plus lourdes s'annoncent, puisqu'on prévoit alors d'installer l'établissement dans une nouvelle construction, pour un coût estimé entre 26 000 et 30 000 Mark. L'association scolaire sollicite l'aide de l'État et de l'empereur, qui lui sont toutes deux refusées<sup>1780</sup>. Elle demande alors la personnalité juridique, afin de pouvoir contracter un emprunt ; mais lorsque celle-ci lui est accordée en décembre 1894, la construction d'un bâtiment scolaire n'est plus à l'ordre du jour.

---

<sup>1777</sup> *Germania*, 16.05.1893.

<sup>1778</sup> ADBR 34AL1335, note du président de l'*Oberschulrat*, 04.03.1893.

<sup>1779</sup> ADBR 34AL1335, Stapenhorst à l'*Oberschulrat*, 28.06.1893.

<sup>1780</sup> ADBR 34AL1335, le secrétaire d'État au comité directeur de l'association scol., 28.03.1894.

A Pâques 1895, l'école supérieure de filles déménage dans une maison (Rothwill) située un peu à l'écart de la ville, sur l'*Alte Poststrasse*. Stapenhorst n'obtient ni hausse de la subvention annuelle pour faire face au loyer plus élevé, ni subvention extraordinaire pour couvrir les frais de déménagement. La situation financière de l'école est de plus en plus inquiétante et le spectre de la fermeture se rapproche. En avril 1896, l'association scolaire décide de placer son sort entre les mains de l'empereur<sup>1781</sup>. Elle souligne quel symbole fâcheux représenterait l'échec de « cette école de filles œuvrant dans l'esprit allemand », alors que son maintien servirait à affermir la « marche de l'ouest de l'empire ». Cette fois-ci, le *Statthalter* Hermann von Hohenlohe-Langenburg transmet la requête et demande 3 000 Mark, à répartir sur trois années scolaires : ils sont accordés le 16 juin 1896. Pour cette demande comme pour toutes les demandes précédentes, l'école supérieure de filles a pu compter sur le soutien sans faille du directeur de cercle Pöhlmann. Également député, ce dernier perd les élections partielles d'août 1896 face à l'ancien maire de Sélestat Ignace Spies, un farouche adversaire de l'école supérieure de filles. Cet échec entraîne son départ. Cependant, la même année, le paysage politique municipal s'éclaircit avec la défaite du parti catholique et la victoire des libéraux.

Stapenhorst n'a pas le temps de profiter de cette nouvelle donne : en août 1896, il est remplacé par un autre *Oberlehrer* du lycée, le Prof. Dr. Schumann. En janvier 1897, le nouveau directeur sollicite une audience auprès du nouveau maire (Schloesser)<sup>1782</sup>. Une relation de confiance s'installe entre l'école supérieure de filles et la municipalité... qui accorde en avril 1897 une aide de 500 Mark<sup>1783</sup>. On imagine le soulagement de l'association scolaire ! La persévérance a fini par payer... mais l'établissement n'est pas définitivement hors de danger. Pour assurer son avenir et stimuler son développement, un autre combat commence pour ses promoteurs. Au diapason de ce qui se passe à la même époque dans différentes villes du *Reichsland*, ils poursuivent désormais un nouvel objectif : la municipalisation de l'école supérieure de filles. Le directeur Schumann présente l'idée au maire en novembre 1897 : « Nous considérons comme un devoir de l'administration municipale d'entreprendre au plus tôt la transformation de l'école supérieure de filles privée en une école municipale supérieure de filles ». Avec 3 000 Mark

---

<sup>1781</sup> ADBR 34AL1335, le comité directeur de l'association scol. à l'empereur Guillaume II, 24.04.1896.

<sup>1782</sup> AMSé Fach 81 n°6, Schumann au maire de Sélestat, 08.01.1897.

<sup>1783</sup> ADBR 34AL1335, le maire de Sélestat au comité directeur de l'association scol., 30.04.1897.

d'écolage et 1 500 Mark de l'État, le directeur estime que la Ville n'aurait à déboursier « que » 1 500 à 2 000 Mark pour couvrir un niveau de dépenses équivalent à celui de l'année en cours. Une municipalisation permettrait à l'école de conserver les bonnes enseignantes et surtout de ne plus dépendre de la charité de généreux donateurs. Schumann invite aussi la Ville de Sélestat à prendre exemple sur d'autres petites villes alsaciennes, comme Guebwiller ou Munster, qui viennent de se doter d'écoles supérieures de filles municipales.

La requête du directeur est examinée en janvier 1898 par le conseil municipal, qui rejette la municipalisation, mais qui accorde à l'école supérieure de filles une aide de 500 Mark pour l'année 1897/98 et de 800 Mark pour l'année 1898/99. En décembre 1898, Schumann écrit au maire une lettre de remerciement pour son action en faveur de l'école, mais il en profite surtout pour défendre la cause de la municipalisation<sup>1784</sup>. Entre-temps, le comité directeur de l'association scolaire a transmis au directeur de cercle (Dieckmann) une nouvelle requête adressée à Guillaume II, le priant de bien vouloir prolonger son aide financière<sup>1785</sup>. Le *Statthalter* demande à l'empereur 1 000 Mark par an pour 1899 et 1900. Il les obtient, mais compte bien cependant que cette aide soit la dernière accordée à l'établissement, les fonds secrets n'étant pas destinés à pallier sur la durée la faiblesse des subventions de l'État<sup>1786</sup>. Mais voilà que l'école supérieure de filles doit déménager à nouveau, en mai 1901, dans une maison (Mathis) située près de la gare, « idéalement située dans Sélestat »... mais avec un loyer plus élevé que le précédent<sup>1787</sup>. Pour couvrir la hausse des dépenses, une nouvelle demande d'aide est adressée à l'empereur<sup>1788</sup> :

Nous osons à nouveau nous approcher aujourd'hui des marches du trône de Votre Majesté pour demander, avec la marque du plus grand respect, une prolongation de la gratification accordée jusqu'à maintenant pour le maintien de notre école. Celle-ci est non seulement nécessaire mais également tout à fait désignée pour éveiller et renforcer le patriotisme de nos enfants. Nous nous permettons de faire mention de la joie et de l'enthousiasme qui animèrent nos enfants lorsqu'ils eurent la chance, au mois de mai dernier [1900], de voir en personne Vos Majestés l'Empereur et

---

<sup>1784</sup> AMSé Fach 81 n°6, Schumann au maire de Sélestat, 27.12.1898.

<sup>1785</sup> ADBR 34AL1335, le comité directeur de l'association scol. au directeur du cercle de Sélestat, 10.11.1898.

<sup>1786</sup> ADBR 34AL1335, le bureau du *Statthalter* au Ministère, 22.04.1899.

<sup>1787</sup> ADBR 34AL1336, le *Justizrat* Meyer au secrétaire d'État von Puttkamer, 23.02.1901 et 25.03.1901.

<sup>1788</sup> ADBR 34AL1336, le comité directeur de l'association scol. à l'empereur Guillaume II, 08.02.1901.

l'Impératrice. Pour cela, nous espérons que Votre Majesté satisfera volontiers et avec joie à notre demande.

L'école supérieure de filles peut craindre un refus agacé du *Statthalter*... mais il n'en sera rien. Il transmet la requête et sollicite 1 000 Mark, qui sont automatiquement accordés par Guillaume II en mai 1901<sup>1789</sup>. On comprend bien cependant qu'il s'agit là du dernier geste du souverain... Entre la requête à l'empereur de 1899 et celle de 1901, l'établissement a connu un changement notable de direction. En septembre 1899, le Prof. Dr. Schumann a été remplacé par une femme, Mlle Clara Wolff, originaire de Prusse orientale. Contrairement à ses deux prédécesseurs, elle est active à l'école supérieure de filles à plein temps. Toutefois, elle ne prend pas la place laissée vacante par Schumann à la tête du comité directeur de l'association scolaire.

Depuis décembre 1899, c'est le *Justizrat* Meyer qui occupe la présidence du comité et entreprend la plupart des démarches auprès des différentes autorités. À l'été et à l'automne 1901, c'est lui qui prépare une nouvelle demande de municipalisation, en recueillant des renseignements sur les écoles municipales supérieures de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, Altkirch et Guebwiller<sup>1790</sup>. En novembre, la demande est présentée au conseil municipal de Sélestat<sup>1791</sup>. Si ce dernier la repousse, il ne reconnaît pas moins « l'utilité » de l'établissement et accorde pour l'année 1901 une aide de 1 600 Mark en place des 800 Mark habituels<sup>1792</sup>.

Entre-temps, la direction de l'école a encore changé. En octobre 1901, Mlle Wolff part diriger une école supérieure de filles dans sa province natale et est remplacée par une Silésienne, Mlle Anna Haym. Celle-ci ne reste pas longtemps à Sélestat : elle part dès Pâques 1902 pour retourner, elle aussi, dans sa région d'origine. La direction est alors confiée, provisoirement, à une enseignante de l'établissement, Mlle Marie Stiefelhagen, la

---

<sup>1789</sup> ADBR 34AL1336, l'empereur Guillaume II au *Statthalter*, 01.05.1901.

<sup>1790</sup> AMSé Fach 81 n°6, le *Justizrat* Meyer aux maires de Sainte-Marie-aux-Mines, Altkirch et Guebwiller, 19.08.1901, 23.09.1901 et 28.10.1901.

<sup>1791</sup> AMSé Fach 81 n°6, le comité directeur de l'association scol. au conseil municipal de Sélestat, 02.11.1901.

<sup>1792</sup> Délibérations du conseil municipal de Sélestat, 21.11.1901.

fille d'un inspecteur scolaire vieil-allemand du cercle de Wissembourg. Le provisoire dure finalement jusqu'en avril 1907 !

En attendant de remettre sur la table la question de la municipalisation, confronté à des problèmes financiers qui l'obligent à supprimer une classe, le comité directeur de l'association scolaire demande et obtient en octobre 1902 un renouvellement de la subvention municipale à hauteur de 1 600 Mark<sup>1793</sup>. La même aide est bientôt accordée pour l'année 1903... et une commission spéciale est nommée pour examiner l'éventualité d'une municipalisation<sup>1794</sup>. Le comité directeur de l'association scolaire est des plus enthousiastes, tandis que le directeur de cercle (Dieckmann) reste prudent... avec raison, puisque la commission considère en septembre 1903 « que le moment est inopportun pour une prise en charge par la Ville »<sup>1795</sup>. Sur proposition de la commission, la municipalité fait toutefois un pas supplémentaire dans son soutien à l'établissement, en fixant définitivement à 1 600 Mark la subvention annuelle. Au cours des deux années suivantes, l'association scolaire cherche à améliorer les prestations de l'école : si le projet de nomination d'un directeur d'école masculin n'aboutit pas, faute de moyens, la réorganisation de l'établissement en quatre classes est chose faite à la rentrée 1905. Il faut cependant pouvoir faire face à cette dépense supplémentaire. Le *Rechnungsrat* Wolff, qui a succédé au *Justizrat* Meyer à la tête du comité directeur, en profite pour adresser une nouvelle demande de municipalisation en février 1906<sup>1796</sup>.

Les espoirs de réussite sont importants : le nouveau maire (Geissenberger), qui est un Vieil-Allemand, et le conseiller municipal Schott, membre du comité directeur, approuvent la démarche, qui contient également une demande d'augmentation de la subvention municipale au cas où la municipalisation serait refusée. Sage précaution, car la commission des finances de la Ville convainc le conseil municipal de prendre le temps de la réflexion, qu'elle alimente d'ailleurs en défendant un autre projet : la fondation par la Ville d'une nouvelle école supérieure de filles<sup>1797</sup> ! En attendant, l'école supérieure de

---

<sup>1793</sup> Délibérations du conseil municipal de Sélestat, 11.10.1902.

<sup>1794</sup> Délibérations du conseil municipal de Sélestat, 07.02.1903.

<sup>1795</sup> AMSé Fach 81 n°6, séance de la commission, 11.09.1903.

<sup>1796</sup> AMSé Fach 81 n°6, le comité directeur de l'association scol. au conseil municipal de Sélestat, 26.02.1906.

<sup>1797</sup> AMSé Fach 81 n°6, le maire de Sélestat au comité directeur de l'association scol., 31.03.1906.

filles déjà existante reçoit 2 000 Mark pour l'exercice 1906... Finalement, l'idée de créer un nouvel établissement est abandonnée et le projet initial de municipalisation relancé. En février 1907, le comité directeur demande qu'elle intervienne dès Pâques de la même année : Mlle Stiefelhagen quittera ses fonctions à cette date-là et son remplacement par une directrice dûment diplômée nécessite les fonds, les avantages et la sécurité que seul un établissement municipal peut offrir ; à défaut de municipalisation, au moins la Ville pourrait-elle couvrir les frais supplémentaires liés à cette nomination<sup>1798</sup>.

Le 2 mars 1907, le conseil municipal rejette une nouvelle fois la municipalisation, mais accepte d'augmenter son aide financière... à condition qu'il puisse choisir la directrice<sup>1799</sup>. Pour le *Rechnungsrat* Wolff, la condition n'est pas acceptable, non seulement parce qu'elle contredit les statuts de l'association scolaire, mais aussi parce qu'il y voit une manœuvre de la municipalité pour imposer une directrice catholique dans un établissement où les élèves catholiques ne représentent qu'un cinquième de l'effectif. Toujours cette même question confessionnelle ! C'est finalement Mlle Lydia Westphal, en tant que doyenne des enseignantes de l'établissement, qui en prend provisoirement la direction en avril.

Ce même mois, une assemblée générale de l'association scolaire doit décider de l'avenir de l'école supérieure de filles. Le maire Geissenberger et le Dr. Schott représentent la municipalité<sup>1800</sup>. Ils proposent une municipalisation pour avril 1908, mais les membres de l'Association scolaire la réclament pour octobre 1907, sans quoi il serait impossible de trouver une nouvelle directrice pour la rentrée. Les représentants de la Ville acceptent. Reste au conseil municipal à voter la municipalisation. Le *Rechnungsrat* Wolff prévient : en cas de réponse négative, l'Association scolaire serait dissoute et l'école fermée !

---

<sup>1798</sup> AMSé Fach 81 n°6, le comité directeur de l'association scol. au conseil municipal de Sélestat, 09.02.1907.

<sup>1799</sup> ADBR 34AL1336, le président du comité directeur de l'association scol. à l'*Oberschulrat*, 15.03.1907.

<sup>1800</sup> ADBR 34AL1336, le président du comité directeur de l'association scol. à l'*Oberschulrat*, 20.04.1907.

Mis au pied du mur, le conseil municipal vote la municipalisation le 27 avril 1907, à la quasi unanimité<sup>1801</sup>. Il s'agit de l'avant-dernière municipalisation d'une école supérieure de filles en Alsace : Sélestat avait bel et bien un retard à rattraper ! La nouvelle organisation est présentée début août à l'*Oberschulrat*<sup>1802</sup> : la direction de l'école doit être confiée au Dr. Brzoska, le directeur (catholique) du lycée, tandis que les trois enseignantes déjà actives dans l'établissement font leur entrée au service de la Ville ; le bail de la maison Mathis a été prolongé de trois ans, au prix d'une augmentation significative du loyer ; le comité directeur de l'association scolaire est remplacé par un conseil de surveillance ; l'enseignement religieux pour toutes les confessions doit être dispensé dans les locaux de l'établissement ; le budget se monte à 8 100 Mark, la Ville contribuant pour 2 800 Mark aux recettes et comptant sur une subvention annuelle de l'État rehaussée de 1 000 Mark... qui est accordée ! Fin août, le maire Geissenberger fait publier une annonce dans la presse pour faire la publicité de l'école municipale qui doit ouvrir ses portes le 17 septembre<sup>1803</sup>. Il précise en conclusion que « le nombre des nouvelles inscriptions dépendra de la nomination d'une enseignante supplémentaire et du développement de l'établissement ».

En effet, les enseignantes ne sont plus que trois depuis le départ de Mlle Stiefelhagen, ce qui complique l'organisation de l'école. Le directeur Brzoska réussit à engager une quatrième enseignante à la rentrée 1907. Quelques années plus tard, il est même question d'une nouvelle extension... En effet, les années qui suivent la municipalisation sont marquées par une hausse des effectifs. Si l'école reste sur une faible fréquentation à la rentrée 1907, celle-ci augmente de manière significative et continue les années suivantes : 55 élèves en 1908, 67 en 1909, 73 en 1910.

En juillet 1911, le directeur Brzoska s'inquiète d'un nouvel afflux pour la rentrée suivante<sup>1804</sup>. Près de 30 enfants sont déjà inscrits pour la classe IV, alors que celle-ci ne peut normalement en accueillir que 20. La situation des autres classes n'est guère meilleure. Dans ces conditions, « la création d'une cinquième classe apparaît comme un

---

<sup>1801</sup> Délibérations du conseil municipal de Sélestat, 27.04.1907.

<sup>1802</sup> ADBR 34AL1336, le maire de Sélestat à l'*Oberschulrat*, 02.08.1907.

<sup>1803</sup> *Schlettstadter Tageblatt*, 31.08.1907.

<sup>1804</sup> AMSé Fach 81 n°6, Brzoska au maire de Sélestat, 18.07.1911.

besoin urgent » au directeur. La mesure serait également « des plus souhaitables sur le plan de l'enseignement ». Brzoska demande donc au nouveau maire, Johannes Hartmann, de présenter et de défendre son projet auprès du conseil municipal.

Le 31 juillet 1911, le conseil de surveillance approuve le projet de création d'une cinquième classe et de nomination d'une cinquième enseignante. Il suit également une suggestion de Brzoska pour le financement, à savoir une augmentation raisonnable de l'écolage. Le conseil municipal accepte le projet, mais avec un écolage un trop haut de l'avis de Brzoska et des autorités scolaires. Le maire les rejoint bientôt, mais ne réussit pas à faire fléchir les autres élus<sup>1805</sup>. Finalement, la hausse de l'écolage se révèle moins dissuasive qu'on l'avait craint : après un léger recul du nombre des élèves à la rentrée 1914, en raison des perturbations liées à l'entrée en guerre, la fréquentation connaît une progression impressionnante au cours des années suivantes, pour les raisons que donne le directeur aux hautes autorités scolaires à la rentrée 1915<sup>1806</sup> :

Le nombre des élèves est passé de 64 – 15.01.1915 – à 90, malgré ou plutôt à cause de la guerre. De nombreuses filles ont en effet été confiées à notre école parce que les parents n'ont plus aucune possibilité de les envoyer compléter leur instruction à l'étranger. D'autres sont venues parce que les parents de différentes localités menacées se sont réfugiés ici. Enfin, plusieurs parents nous ont envoyé leurs garçons parce qu'ils sont mieux préparés au lycée dans notre établissement qu'à l'école primaire communale, qui pâtit actuellement de mauvaises conditions d'enseignement.

Au retour de l'Alsace à la France, l'établissement ne relève plus de l'enseignement secondaire, devenant, comme tant d'autres, une école primaire supérieure.

---

<sup>1805</sup> Délibérations du conseil municipal de Sélestat, 30.09.1911.

<sup>1806</sup> ADBR 105AL2563, Brzoska à l'*Oberschulrat*, 31.10.1915.

(12) Thann, Vieille-Allemande jusqu'au bout (1909-1914)

Thann, 8 000 habitants, chef-lieu d'un nouveau cercle... et pourtant, à la direction de celui-ci, on rapporte, en mai 1872, que la ville n'abrite aucune école supérieure de filles<sup>1807</sup>. Vraiment aucune ? Il y a l'école de Mlle Marie Caroline Godel, qui en a incontestablement l'étoffe ! On ne savait pas que l'institution existait, lira-t-on plus tard<sup>1808</sup>. La direction de cercle ferme-t-elle les yeux ? La bonne foi est concevable : avec son effectif réduit (une douzaine d'élèves) et, à n'en pas douter, la grande discrétion de sa directrice, l'école a très bien pu échapper à l'attention des autorités qui viennent de s'installer. Un oubli volontaire pourrait, quant à lui, s'expliquer par la méconnaissance de l'allemand dont souffre la vieille dame : avait-on décidé de ne pas mentionner une institution jugée tout simplement incapable de participer au programme gouvernemental ? A Guebwiller, Mme Rivé ne maîtrise pas davantage la langue de Goethe, et pourtant on ouvre des négociations avec elle, mais cette dernière emploie une Badoise tandis que Mlle Godel enseigne seule. A-t-on caché l'existence de son établissement afin que Colmar et Strasbourg ne s'y intéressent pas ?

Quelle que soit la nature de l'omission, elle oblige les autorités locales à proposer, en s'écartant du cadre programmatique, la fondation d'une nouvelle école supérieure de filles. On satisferait ainsi au besoin urgent des « familles d'officiers et de fonctionnaires allemands, qui, en l'absence d'un établissement correspondant à leurs attentes, ne peuvent procurer une éducation satisfaisante à leurs filles qu'au prix d'immenses sacrifices, certains devant y renoncer à cause de l'importance des coûts ».

Le commandant de la garnison (Reinbold), un autre officier et le directeur de la poste ont déjà réuni 1 200 Francs qui permettent d'offrir à 7 de leurs filles les services d'une enseignante alsacienne. En janvier 1872, le Dr. Riechelmann, directeur du collège de la ville, désignait l'entreprise comme une « école supérieure de filles privée allemande »,

---

<sup>1807</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 07.05.1872.

<sup>1808</sup> ADBR 34AL1247, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 27.06.1873.

dans laquelle il prévoyait de faire entrer bientôt sa propre enfant, comme huitième élève<sup>1809</sup>. Il lui avait été demandé – par le conseiller scolaire Dr. Baumeister<sup>1810</sup> – de se prononcer sur l’opportunité pour l’État de créer à Thann une école supérieure de filles subventionnée. La présidence supérieure d’Alsace-Lorraine tâtait le terrain avant de présenter à Berlin son programme de germanisation de l’enseignement secondaire féminin. La réponse de Riechelmann était positive : les pères fondateurs de l’ « école supérieure de filles privée allemande » se déclaraient prêts à maintenir le niveau de leurs contributions et souhaitaient que l’on conservât leur Alsacienne comme sous-maîtresse ; lui-même envisageait de recourir à ses relations pour trouver une enseignante de qualité en Vieille-Allemagne. En fait, lorsque la direction du cercle rend son fameux rapport de mai 1872, on sait donc déjà depuis quelques mois qu’il existe à Thann un embryon d’école supérieure de filles qui ne demande qu’à se développer dans le sens voulu par le gouvernement. On comprend mieux l’élimination de l’institution Godel du champ des possibles, dans le cas d’une omission volontaire, bien sûr (et si l’oubli était involontaire, cela expliquerait que l’inspecteur scolaire n’ait pas pris la peine de passer la ville au peigne fin).

Reste à la direction de cercle à mettre le projet de fondation sur pied. On affûte ses arguments. Il n’y a pas que la communauté vieille-allemande à contenter, mais aussi une visée politique et un souci pédagogique à servir :

Il va de soi que plus il y aura d’établissements dirigés dans le sens allemand, plus l’influence politique qui pourra être exercée sera grande. Il n’est pas non plus besoin d’expliquer combien est néfaste la pratique suivie jusqu’à présent en Alsace, d’après le modèle français, de confier entièrement les enfants à des mains étrangères à partir d’un certain âge. Si l’instruction doit être confiée à des étrangers, il faut que l’éducation reste le plus possible du ressort de la famille.

Au départ, l’établissement recevrait essentiellement des filles de familles vieilles-allemandes, dont un nombre « non négligeable » doit s’installer à demeure à Thann. Mais il s’adresserait également, écrit l’assesseur, aux « familles aisées autochtones », qui, avec le temps, commenceraient à apprécier de pouvoir disposer d’une école supérieure de filles sur place, et plus largement à toutes les familles de fabricants de cette « région

---

<sup>1809</sup> ADBR 34AL1283, le Dr. Riechelmann au président supérieur, 16.01.1872.

<sup>1810</sup> IGERSCHEIM François, « Baumeister August », *NDBA*, 2, p. 133.

extraordinairement riche en établissements industriels », où la couverture des communes par le réseau ferré offre une « liaison aisée et confortable » avec la ville. Le public alsacien s'annonce toutefois difficile à conquérir pour un établissement « organisé selon des critères allemands et poursuivant des objectifs allemands ».

L'atmosphère demeure lourde, au point que la direction du cercle s'est abstenue d'inviter des autochtones à la réunion qu'elle a organisée pour étudier la possibilité de sa fondation. Les chefs de famille vieux-allemands y ont avancé la participation de suffisamment de leurs filles pour faire espérer la réalisation du projet, mais il y eut ensuite des rétractations qui la remirent en question. On a demandé, à la réunion, des sacrifices trop élevés pour les familles concernées, explique l'assesseur. Celui-ci ne renonce pas pour autant. Il transmet une déclaration de cinq pères de famille<sup>1811</sup> qui s'engagent à inscrire toutes leurs filles (celles déjà en âge d'obligation scolaire, au nombre de neuf, et celles qui l'atteindront plus tard) dans l'établissement qu'ils appellent de leurs vœux, avec un écolage de 120 Francs par tête. Il établit un budget prévisionnel (loyer, revenu de l'enseignante, dédommagements pour les enseignants d'appoint...) qui porte la participation de l'État à 3 090 Francs, « une somme sans doute très élevée, mais qui devrait être consentie dans l'intérêt de la chose et pour rendre possible un démarrage ». « Immédiatement après qu'une décision au sujet de la subvention aura été prise », annonce-t-il, « les signataires de l'engagement se constitueront en comité, et dès qu'ils auront trouvé une enseignante convenable et consentant à fonder l'entreprise, ils adresseront de nouvelles requêtes ».

Le président de Haute-Alsace demande une subvention encore plus élevée que celle espérée par la direction de cercle, 3 500 Francs (2 800 Mark), comme pour Guebwiller<sup>1812</sup>. Comme les parents n'entendent toutefois contribuer au fonctionnement de l'établissement que par le versement de l'écolage, il se retourne également vers Thann pour faire remarquer que la responsabilité financière doit revenir à l'enseignante et que les négociations ne pourront être menées qu'avec cette dernière. Il faut donc régler la question du personnel avant celle de la subvention<sup>1813</sup>. L'enseignante est rapidement trouvée. Il

---

<sup>1811</sup> Les trois qui financent déjà l' « école supérieure de filles privée allemande » plus le directeur du collège et un chef-télégraphiste.

<sup>1812</sup> ADBR 34AL1251, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 31.05.1872.

<sup>1813</sup> ADBR 34AL1282, le président de Haute-Alsace au directeur du cercle de Thann, 01.06.1872.

s'agit de Mlle Emilie Frommel, une protestante, fille d'un architecte munichois et ancienne élève de l'école normale saxonne de Callnberg, une connaissance du Dr. Riechelmann, qui l'estime « excellente pédagogue »<sup>1814</sup>. Fin juin, elle se déclare prête à endosser la responsabilité financière et pédagogique de la future école... à condition que l'État lui accorde une subvention de 3 000 Francs.

Sans attendre cependant la décision du président supérieur, le *Major* Reinbold loue, en août, au premier étage de l'auberge *Zum weißen Bären*, une salle de café, deux chambres et une cuisine pour y installer l'école supérieure de filles et son enseignante à compter du 1<sup>er</sup> octobre<sup>1815</sup>. Début septembre, Mlle Frommel envoie au président de Haute-Alsace, depuis Schleiz dans la principauté de Reuss-branche cadette, sa déclaration d'ouverture<sup>1816</sup>. À la fin du mois, établie à Thann, elle présente son plan d'études, avec indication du personnel enseignant. Le lendemain, le directeur du cercle réunit les trois pères fondateurs de l'ancienne « école supérieure de filles privée allemande ». Ces derniers déclarent officiellement approuver le plan d'études et la composition du personnel et demandent une subvention ordinaire de 3 800 Francs (en laissant entrevoir une possible diminution à partir de 1874, suite à la hausse espérée de la fréquentation) ainsi qu'une autre, extraordinaire, de 2 000 Francs, pour l'acquisition de mobilier scolaire et de matériel d'enseignement<sup>1817</sup>. Quelques jours plus tard, le président de Haute-Alsace transmet les différentes requêtes au président supérieur<sup>1818</sup>. Celui-ci autorise l'ouverture, accorde 875 Francs pour le dernier quart de 1872, 3 500 Francs pour 1873 (on n'a pas pu aller plus haut que la somme initialement prévue) et les 2 000 Francs supplémentaires demandés<sup>1819</sup>. L'école supérieure de filles de Thann peut voir le jour.

Les autorités demandent rapidement un état de la situation du nouvel établissement. Mlle Frommel attend, pour répondre, la venue, début novembre, de trois filles d'un inspecteur des chemins de fer de Cernay : elles font grossir l'effectif, qui monte à 16

---

<sup>1814</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 04.07.1872.

<sup>1815</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 19.08.1872, et contrat de location entre le *Major* Reinbold et le propriétaire d'auberge Urrich, 23.08.1872.

<sup>1816</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Frommel au président de Haute-Alsace, 02.09.1872.

<sup>1817</sup> ADBR 34AL1282, déclaration de trois pères de famille devant le directeur du cercle de Thann, 27.09.1872.

<sup>1818</sup> ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 02.10.1872.

<sup>1819</sup> ADBR 34AL1282, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 08.10.1872.

élèves<sup>1820</sup>. Toutes protestantes, hormis la fille d'un enseignant catholique du collège. Toutes Vieilles-Allemandes, sans exception. Quelle victoire cela eût été pour la directrice d'inscrire sur la liste de ses élèves le nom de cette petite Alsacienne de six ans, orpheline d'un ingénieur, qui est venue dans sa classe à la fin du mois d'octobre ! Mais cette première brèche dans le mur séparant autochtones et Vieux-Allemands fut vite renfermée. L'ostracisme subi par l'enfant de la part de ses camarades de jeu et la pression pesant sur la mère, « méprisée », selon ses propres mots (en français), « de toute la ville pour avoir envoyé son enfant dans une école prussienne et protestante », ont rapidement conduit au retrait de l'élève. Heureusement, Mlle Frommel peut compter sur le soutien du président de Haute-Alsace, qui honore bientôt l'école de sa visite.

En mai 1873, il envoie en cadeau un portrait de l'Empereur, à accrocher dans la salle de classe<sup>1821</sup>. Voilà de quoi remonter le moral de la directrice, qui doit faire face à l'hostilité d'un clergé régnant en maître sur cette ville massivement catholique ! Les efforts du directeur de cercle pour qu'un prêtre se rende dans l'établissement y assurer l'enseignement religieux restent vains.

En février 1874, Mlle Frommel doit demander le maintien de la subvention annuelle à 3 500 Francs (2 800 Mark)<sup>1822</sup>. Le président supérieur accepte. Il écoute aussi le conseiller scolaire Dr. Baumeister<sup>1823</sup>, pour qui on n'aidera réellement la directrice qu'en agissant contre l'école communale tenue par les Sœurs de Portieux. Pour imposer à ces dernières de respecter les prescriptions légales concernant l'enseignement en allemand et de l'allemand, il ordonne une accentuation des inspections, qui pourraient donner motif au lancement d'une procédure de fermeture contre l'établissement ou, au moins, contre ses « cours spéciaux »<sup>1824</sup>. Sur le terrain des finances, le soutien des autorités trouve bientôt ses premières limites. En avril 1874, la directrice demande 1 290 Francs supplémentaires pour couvrir les frais d'installation, qui, pour une raison difficile à établir, ont dépassé de

---

<sup>1820</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Frommel au président de Haute-Alsace, 07.11.1872.

<sup>1821</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Frommel au président de Haute-Alsace, 08.05.1873.

<sup>1822</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Frommel au directeur du cercle de Thann, 13.02.1874.

<sup>1823</sup> ADBR 34AL1283, note de Baumeister, 02.03.1874.

<sup>1824</sup> ADBR 34AL1282, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 06.03.1874.

beaucoup les 2 000 Francs accordés par l'État. Le directeur de cercle appuie la requête<sup>1825</sup>... mais le président de Haute-Alsace refuse de la transmettre à Strasbourg.

Depuis février 1874, la directrice demande également, de manière répétée, une augmentation de la subvention ordinaire de l'État, ce qui lui permettrait d'abaisser l'écolage et d'augmenter la fréquentation. En juillet 1874, le président supérieur rejette non seulement cette demande, mais il envisage encore d'affecter ailleurs les 3 500 Francs octroyés jusqu'alors<sup>1826</sup>. On ne pourra, de toute façon, pas maintenir sur la durée, prévient-il, une aide de cette importance pour un établissement de seulement 10 élèves... et cela d'autant moins qu'une nouvelle école supérieure de filles, municipale, paraît devoir être créée à Thann.

En effet, depuis octobre 1873, le conseil municipal souhaite transformer en école supérieure de filles les cours spéciaux de l'école communale<sup>1827</sup>. Le directeur de cercle a défendu, dans un premier temps, l'idée d'une fusion avec l'école supérieure de filles subventionnée. En vain. Le maire a déclaré que rien ne pouvait être entrepris dans ce sens tant que cette dernière conserverait son « caractère exclusivement protestant » et sa directrice protestante. Du côté de la direction du cercle, on est bien forcé de reconnaître que ses fondateurs commirent une grave erreur en appelant Mlle Frommel « au milieu d'une population purement catholique » : sa situation, déjà critique, semble être devenue désespérée suite au départ de la garnison pour Neuf-Brisach. On admet aussi, dans l'autre sens, qu'« une injustice contre les habitants de la ville de Thann » a été commise dans ce choix, qui oblige les parents catholiques, regrette l'inspecteur scolaire de cercle Gustav Zimmerlich – dont on aura à reparler –, à envoyer leurs filles dans des établissements français.

En avril 1874, la direction de cercle a dû reconnaître la légitimité de la demande du conseil municipal et soutenir la transformation des cours spéciaux (82 élèves et quatre classes) en une école supérieure de filles. Les enseignants du collège, devenu *Realprogymnasium*, viendraient prêter main forte aux sœurs-enseignantes dans un

---

<sup>1825</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 01.06.1874.

<sup>1826</sup> ADBR 34AL1282, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 05.10.1874.

<sup>1827</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann, 26.04.1874.

établissement qui, assurément, se conformerait progressivement aux exigences des autorités et répondraient ainsi aux attentes des familles de fonctionnaires vieux-allemands. Et comme les Sœurs de Portieux, en tant que congrégation étrangère (maison-mère à Nancy) devront cesser leurs fonctions au courant de l'année, on pourrait rapidement nommer une enseignante laïque comme directrice. Le président de Haute-Alsace retourne l'argument, en faisant remarquer qu'on ne peut rien fonder avec des « sœurs-enseignantes françaises », qui, en plus de ne pas être qualifiées pour enseigner dans une école supérieure de filles, se trouvent appelées à quitter l'Alsace-Lorraine sous peu. Le directeur de cercle doit rediscuter avec le maire pour l'élaboration d'un nouveau projet...

En août 1874, le président supérieur s'enquiert de la suite donnée à son ordonnance concernant, justement, la surveillance de l'école communale. L'inspecteur scolaire du cercle assure qu'on y respecte rigoureusement la réglementation<sup>1828</sup>. Une inspection par le conseiller scolaire de Colmar n'a pas été ordonnée, compte tenu de l'imminence de l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance sur l'enseignement du français et du prochain départ des sœurs-enseignantes. L'horizon se dégagerait-il bientôt pour Mlle Frommel ? A Strasbourg, on ne se fait aucune illusion là-dessus. Les religieuses de Portieux seront remplacées par celles de Ribeauvillé et la suppression des cours de français à l'école élémentaire ne vaut rien si elle ne touche pas également les « cours spéciaux ». Pour ces derniers, l'alternative est la suivante : la transformation en école supérieure de filles ou la disparition. Dans la première optique, le président supérieur propose, en octobre 1874, qu'on réaffecte à l'établissement, en totalité ou en partie, la subvention jusqu'alors consentie à Mlle Frommel<sup>1829</sup>. Cette dernière, écrit-il, reprenant le projet déjà porté plus tôt par la direction de cercle, pourrait d'ailleurs intégrer cette nouvelle école supérieure de filles, dont la direction reviendrait à un homme.

Toutes ces conjectures s'évanouissent en novembre 1874, suite au renoncement de la municipalité à fonder un tel établissement<sup>1830</sup>. Celui-ci aurait coûté trop cher, même avec une subvention de l'État, pour une ville qui, en plus, n'en aurait pas véritablement besoin. Les « cours spéciaux » de l'école communale doivent donc fermer et laisser la place à deux

---

<sup>1828</sup> ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 05.09.1874.

<sup>1829</sup> ADBR 34AL1282, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 05.10.1874.

<sup>1830</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 24.11.1874

nouvelles classes élémentaires, avec interdiction de séparer les élèves, comme ce fut le cas jusqu'à présent, en fonction des catégories sociales. L'institution de Mlle Frommel revient, par là même, au centre des attentions<sup>1831</sup>. Si le président de Haute-Alsace se refuse à solliciter une fixation définitive de sa subvention annuelle à hauteur de 2 800 Mark, il estime cependant qu'il faut provisoirement la maintenir à ce niveau. On observera si la fermeture susdite des « cours spéciaux » aura un effet sur la fréquentation de l'établissement, et notamment si celui-ci réussit à attirer quelques filles de la bourgeoisie autochtone qui fréquentaient jusqu'alors les premiers. Bonne nouvelle pour la directrice ? Le président de Haute-Alsace veut qu'on lui trouve une autre affectation (en n'omettant pas, toutefois, de préciser qu'elle est « très capable et méritante ») et qu'on la remplace par une catholique. Dans l'immédiat, le président supérieur accède à la requête concernant la subvention<sup>1832</sup>, renouvelée en février 1875 pour appuyer une supplique de Mlle Frommel<sup>1833</sup>. Cette dernière voit le succès à portée de sa main et refuse de se résoudre à quitter une école qui lui est « devenue si chère » :

Cette pensée m'est doublement pénible en ce moment précis, car on voit la population s'intéresser de plus en plus à mon école et le moment approcher, où la résistance et la peur mutuelle entre les habitants de notre ville faibliront et où l'on commencera, ici aussi, à chercher pour les filles une solide formation allemande, comme on le fait déjà pour les fils. Il est dans l'intérêt de la reconquête et de la germanisation de ce cercle, demeuré jusqu'à présent hostile, que nous ne retirions pas maintenant la main de la charrue. Ô, qu'il plaise donc à Votre Excellence [président supérieur] de me permettre de poursuivre l'œuvre commencée et de récolter, par un succès final, même s'il doit être encore modeste à ses débuts, le salaire de ma persévérance ! Je crois désormais en un tel succès, car, d'un côté, la puissante influence de l'ancien curé de la ville, qui m'a durement combattu, n'est plus à craindre<sup>1834</sup> et, d'un autre côté, un revirement est perceptible dans la position d'au moins une partie des meilleures familles, suite à la transformation des écoles des sœurs en de simples écoles primaires. Si ce caractère leur est conservé, les prochains temps verront davantage d'élèves entrer à l'école supérieure de filles.

---

<sup>1831</sup> ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 11.01.1875.

<sup>1832</sup> ADBR 34AL1282, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 20.03.1875.

<sup>1833</sup> ADBR 34AL1283, Mlle Frommel au président supérieur, 01.02.1875, et le président de Haute-Alsace au président supérieur, 12.02.1875.

<sup>1834</sup> Il est mort, cf. ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 10.06.1875.

La directrice sait-elle qu'on évoque, en hauts lieux, son déplacement ? Rien ne lui laisse deviner. Elle vient de bénéficier, en janvier 1875, d'une aide extraordinaire de l'État, qui a finalement consenti à couvrir l'essentiel du dépassement des frais d'installation, cela afin d'éviter un procès qui aurait été aussi dommageable pour l'image de l'école que pour celle de l'État, dont elle paraît relever aux yeux du public. Et voilà donc que sa subvention ordinaire est maintenue. Comme exposé dans sa supplique, elle exécute en avril 1875 une mesure qu'elle souhaitait appliquer depuis longtemps : l'abaissement du niveau de l'écolage. Si, malgré cela, on ne passe pas de 14 à, au moins, 20 élèves d'ici la fin de l'année scolaire, on aura la preuve que l'école supérieure de filles n'est pas viable<sup>1835</sup>.

En juin 1875, la fréquentation est à 18 élèves<sup>1836</sup>... dont 5 Alsaciennes<sup>1837</sup> ! La hausse entretient la confiance du président de Haute-Alsace, qui défend le maintien de la subvention à son niveau : « La somme n'apparaît pas trop élevée quand il s'agit de remplir ce qui est, à mon avis, un devoir impérieux de l'État, celui de garantir à ses serviteurs la possibilité de procurer à leurs filles, sans sacrifice excessif, une éducation les rendant capables d'avancer dans le monde. Ce devoir existe indéniablement, particulièrement dans le Pays d'Empire. Il existe également, dans une certaine mesure, vis-à-vis du reste de la population ». Mais la planche de salut semble toujours la même : remplacer Mlle Frommel – qui pourrait être nommée à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg – par une directrice catholique. La directrice se trouve bientôt mise au courant. Elle accepte le verdict des autorités et ne demande même pas de nouvelle affectation, car elle compte passer les prochains mois dans la maison parentale, à Munich, au chevet de sa mère mourante. Le décès de cette dernière pendant les vacances d'été ne la fait pas revenir sur sa décision, puisqu'elle doit désormais s'occuper de son père. Si elle retourne à Thann début septembre, elle prévient qu'elle repartira à Munich à la fin du mois suivant.

Sans rancune, elle se charge elle-même de trouver l'enseignante qui doit lui succéder, et recourt pour cela au directeur du lycée de Schleiz (Duden)<sup>1838</sup>. Celui-ci lui

---

<sup>1835</sup> ADBR 34AL1283, Mlle Frommel au président supérieur, 01.02.1875.

<sup>1836</sup> ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 10.06.1875.

<sup>1837</sup> ADBR 34AL1283, les pères des élèves de l'école supérieure de filles au président supérieur, 24.06.1875.

<sup>1838</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Frommel au conseiller scol. Menzel, 19.09 et 07.10.1875.

donne l'adresse d'une « catholique libérale », qu'elle s'empresse de recommander à Colmar. La demoiselle se nomme Hedwig Biermann, née vers 1828 en Westphalie. Déjà tentée par l'aventure alsacienne-lorraine en 1872, alors qu'il s'agissait de trouver quelqu'un pour diriger l'école supérieure de filles de Forbach, elle avait finalement renoncé et préféré rester à la tête de son institution à Münster (Westphalie). À l'automne 1875, elle est, depuis peu, préceptrice dans une famille princière en Silésie lorsque Mlle Frommel entre en contact avec elle. Cette fois-ci, elle ose le *Reichsland* !

A la mi-octobre 1875, le président supérieur autorise la succession et garantit le maintien provisoire de la subvention annuelle à 2 800 Mark. Mais voilà que Mlle Biermann fait machine arrière : le prince et la princesse insistent tellement pour qu'elle achève l'éducation de leurs enfants, qu'elle se voit « moralement forcée » de céder à leurs prières... Finalement, elle accepte de venir pour Pâques 1876<sup>1839</sup>. En entendant, le directeur du *Realprogymnasium*, toujours le Dr. Riechelmann, doit assurer la direction provisoire, aidé par une Mlle Bertha von Bracht, et la subvention annuelle pour 1875/76 est abaissée à 2 000 Mark : c'est le montant minimum demandé par le président de Haute-Alsace, qui avait défendu le maintien à 2 800 Mark.

Mlle Biermann prend la direction de l'école supérieure de filles le 18 avril 1876. Les débuts sont prometteurs : à la rentrée suivante, pour laquelle une seconde enseignante a été engagée, l'effectif passe à 21 élèves<sup>1840</sup>. En avril 1877, elles sont 27, et à la rentrée suivante, 31, dont plus de la moitié d'autochtones et de catholiques ! *Quod erat demonstrandum*. Ensuite, la progression est plus lente : durant le semestre d'été 1879, la fréquentation se monte à 34 élèves. À la fin de l'année scolaire, Mlle Biermann annonce aux autorités qu'elle abandonne les fonctions de directrice, pour raisons de santé, sans renoncer pour autant à son activité d'enseignante<sup>1841</sup>. Raisons de santé uniquement ? La Westphalienne s'ouvre bientôt au conseiller scolaire de Haute-Alsace (Menzel) des difficultés qu'elle a eu à subir : l'augmentation de la fréquentation ne devrait rien à un quelconque adoucissement du clergé catholique à l'endroit de l'école supérieure de filles,

---

<sup>1839</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Frommel au directeur du cercle de Thann, 28.10.1875.

<sup>1840</sup> ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 27.10.1876.

<sup>1841</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Biermann au président de Haute-Alsace, 03.08.1879.

au contraire<sup>1842</sup> ! Plutôt que de condamner une coreligionnaire à subir l'hostilité de ce dernier, elle préconise son remplacement par une protestante ! Mais il y a cependant les bons chiffres obtenus par Mlle Biermann, qui parlent d'eux-mêmes en faveur d'une direction catholique. Le Dr. Riechelmann, pressenti pour (re)prendre la tête de l'établissement, préfère renoncer en raison de son appartenance à la confession protestante. Il propose, à sa place, un enseignant catholique du *Realprogymnasium*, le Dr. Eugen Schulzen, originaire de la région de Malmédy<sup>1843</sup>. C'est la solution qui est finalement adoptée.

S'il s'agit en novembre 1879 d'une nomination provisoire, « jusqu'à ce qu'une autre directrice soit trouvée à la place de l'enseignante Biermann »<sup>1844</sup>, on passe dès le mois suivant à une nomination définitive<sup>1845</sup>. Le Dr. Schulzen se trouve alors à la tête d'un établissement de deux classes complètement autonomes, l'inférieure dirigée par Mlle Marie Zimmerlich, une des filles de l'inspecteur scolaire du cercle de Thann, et la supérieure où enseignent Mlle Biermann, Mlle Boner, M. Krey et le directeur lui-même. L'effectif est redescendu à 27 élèves. À cause du flottement de cette rentrée particulière ? A la fin de l'année scolaire, on retrouve 30 élèves.

A la présidence supérieure a cependant succédé récemment, à la tête du pays, le Ministère d'Alsace-Lorraine... et ces chiffres ne le satisfont pas<sup>1846</sup>. Il s'inquiète également des échos négatifs qui reviennent de Thann sur le niveau de l'enseignement. Le président de Haute-Alsace doit réfléchir à une réorganisation de l'établissement. Pourquoi pas une municipalisation, pense le conseiller scolaire Menzel ? C'est aussi la solution que préconise le Dr. Schulzen<sup>1847</sup>. Il verrait bien un directeur catholique, une enseignante protestante et pour le reste des religieuses. Car ces dernières, désormais de la congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé, tiennent depuis quelque temps un « ouvroir » qui attire nombre de filles de la bourgeoisie : celles-ci, après avoir passé leurs années

---

<sup>1842</sup> ADBR 34AL1282, Mlle Biermann au conseiller scol. Menzel, 15.09.1879.

<sup>1843</sup> ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au Ministère d'Alsace-Lorraine, 28.10.1879.

<sup>1844</sup> ADBR 34AL1283, le sous-secrétaire d'État von Pommer-Esche au président de Haute-Alsace, 07.11.1879.

<sup>1845</sup> ADBR 34AL1282, le Dr. Schulzen au président de Haute-Alsace, 01.12.1879.

<sup>1846</sup> ADBR 34AL1282, le sous-secr. d'État (remplacement : Ledderhose) au président de Haute-Alsace, 01.08.1880.

<sup>1847</sup> ADBR 34AL1282, rapport du Dr. Schulzen, 19.09.1880.

d'obligation scolaire à recevoir des cours privés à la maison, viennent y parfaire leurs connaissances en français, en même temps que leur habileté aux travaux de couture.

Le pire, pour Schulzen, c'est la reconnaissance légale accordée à cette institution concurrente, dans laquelle l'inspecteur scolaire Zimmerlich lui-même n'a pas craint d'envoyer une de ses filles une fois qu'elle avait dépassé l'âge d'obligation scolaire. S'il avait été au courant du caractère officiel de l'« ouvroir », il n'aurait jamais accepté, déclare-t-il, de prendre la succession de Mlle Biermann. Par contre, une école municipale supérieure de filles organisée comme il souhaiterait – et on imagine que le directeur catholique qu'il propose ne serait nul autre que lui-même – dépasserait rapidement les 100 élèves ! Le directeur de cercle (Manss) travaille dans ce sens, au contact du maire de Thann (Lauth). Les études officieuses engagées par ce dernier témoignent d'un grand intérêt pour une « amélioration » synonyme de municipalisation<sup>1848</sup>. Reste à convaincre les conseillers municipaux, tâche des plus ardues étant donné le contexte local...

En janvier 1881, le directeur de cercle rend compte de leur refus<sup>1849</sup> : on réorganisera donc l'école en-dehors du giron de la Ville. Lui préconise, comme le Dr. Schulzen, qui avait naturellement envisagé l'échec – prévisible – des négociations, la création d'une troisième classe. Elle serait la seule solution pour obtenir des prestations réellement supérieures. Schulzen demandait pour cela le passage de la subvention annuelle à 3 000 Mark, quand le directeur de cercle souhaite que l'on monte à 2 500 Mark.

Même si elle vient de repousser l'idée d'une municipalisation, la Ville ne reste pas complètement indifférente au sort de l'école supérieure de filles : des locaux communaux, jusqu'alors occupés par la caisse d'épargne, sont mis gratuitement à sa disposition, après quelques travaux également payés par la mairie<sup>1850</sup>. La Ville prend en outre le chauffage à sa charge. Dans ces conditions, l'ouverture d'une troisième classe paraît possible même avec 2 000 Mark de subvention annuelle<sup>1851</sup>. Le Ministère donne son accord en mars

---

<sup>1848</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 27.10.1880.

<sup>1849</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 11.01.1881.

<sup>1850</sup> Délibérations du conseil municipal de Thann, 11.03.1881, et ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 19.03.1881.

<sup>1851</sup> ADBR 34AL1283, le président de Haute-Alsace au Ministère d'Alsace-Lorraine, 25.03.1881.

1881<sup>1852</sup>. La nouvelle organisation doit se mettre en place dès le semestre d'été<sup>1853</sup>, suite à l'installation dans les nouveaux locaux, prévue pour mai ou juin 1881<sup>1854</sup> : on gardera les deux enseignantes déjà en place, tandis que l'aide-enseignante, Mlle Boner, occupera le nouveau poste. Mais il semble que le plan n'ait jamais été mis à exécution. Non seulement les comptes pour le semestre d'été ne mentionnent que deux enseignantes, mais ils font également disparaître Mlle Boner, tandis que la mention d'un loyer de 166 Mark indique un déménagement tardif, sûrement à la rentrée 1881<sup>1855</sup>. La troisième classe voit pourtant bien le jour, mais comme une coquille vide, une classe médiane fantôme, entièrement combinée avec la classe supérieure.

En plus, le poste de Mlle Biermann, qui regagne sa Westphalie natale à l'automne 1881, revient à une simple institutrice. Par ailleurs, on manque de matériel d'enseignement... et l'État d'argent pour y pourvoir. 164 Mark finissent tout de même par être accordés au printemps 1882. À part cela, on ne sait pratiquement rien de la situation de l'école supérieure de filles que quitte le Dr. Schulzen à Pâques 1883 suite à sa mutation au lycée de Strasbourg.

Qui pour le remplacer ? Un de ses collègues du *Realprogymnasium*, qui assurerait, comme lui, la fonction au titre d'une activité annexe ? Le directeur du cercle n'en voit aucun qui conviendrait<sup>1856</sup>. On revient donc à une directrice spécialement attachée à l'établissement, en choisissant de confier celui-ci à Mlle Marie Zimmerlich. Institutrice catholique, temporairement détachée de l'enseignement public, elle a réussi, en octobre 1880, l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. En avril 1883, âgée de vingt-trois ans, elle est légalement trop jeune pour prendre la direction d'un établissement d'enseignement. Qu'à cela ne tienne : on la nomme à titre temporaire<sup>1857</sup>. Avec raison, puisqu'elle fait bientôt la preuve de ses qualités en réussissant l'examen de directrice pour les écoles supérieures de filles, à Mulhouse, en juillet 1885. Trois mois plus tard, l'âge minimum légal atteint, elle reçoit sa nomination définitive.

---

<sup>1852</sup> ADBR 34AL1282, le sous-secrétaire d'État von Pommer-Esche au président de Haute-Alsace, 14.04.1881.

<sup>1853</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 21.04.1881.

<sup>1854</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 19.03.1881.

<sup>1855</sup> ADBR 34AL1282, Schulzen au président de Haute-Alsace, 08.10.1881.

<sup>1856</sup> ADBR 34AL1282, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 20.03.1883.

<sup>1857</sup> ADBR 34AL1282, le secrétaire d'État von Hofmann au président de Haute-Alsace, 06.04.1883

En même temps, elle engage comme seconde enseignante sa sœur Antonie. Une autre sœur, Pauline, donne déjà les cours de travaux manuels dans l'établissement. On peut désormais parler d'une véritable entreprise familiale, laquelle se trouve renforcée en janvier 1888 par le passage sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires : toute la correspondance administrative doit désormais remonter à Strasbourg en passant uniquement par l'inspecteur scolaire du cercle... qui n'est autre que le papa, Gustav Zimmerlich<sup>1858</sup> ! Celui-ci écrit d'ailleurs en juillet 1888, en transmettant son rapport d'inspection<sup>1859</sup> : « Le fait que les deux enseignantes dudit établissement se trouvent être mes filles devrait motiver les hautes autorités à confier la surveillance future à l'inspecteur scolaire d'un autre cercle ». « Je ne vois aucun motif pour confier la surveillance à un autre fonctionnaire », répond le directeur de l'*Oberschulrat*.

En janvier 1889, Hedwig Zimmerlich, la petite dernière, vient compléter la fratrie d'enseignantes. Comment est-ce possible ? Six mois plus tôt, dans le courrier que nous venons de citer, l'inspecteur scolaire Zimmerlich évoquait, parmi les mesures pouvant faire augmenter la fréquentation, la création d'une « troisième classe ». Entendons une véritable troisième classe, autonome, à la place de cette classe médiane qui n'en est pas une, II<sup>A</sup> étant combinée avec la supérieure, II<sup>B</sup> avec l'inférieure ! Très bien, répondent les hautes autorités scolaires, mais pourquoi ne le fait-on pas ? C'est qu'il faudrait 1 000 Mark supplémentaires de recette, explique l'inspecteur scolaire<sup>1860</sup>. Finalement, en janvier 1889, la troisième classe indépendante est créée dans la salle qui n'attendait que cela depuis 1881. Elle permet, comme on l'a dit, la venue d'une quatrième Zimmerlich, qui rend superflu de continuer à employer l'instituteur Kettenhoffen : la fratrie se trouve alors seule dans les murs ! Il a fallu, du côté de l'État, déboursier 450 Mark de subvention supplémentaire, pour l'acquisition de mobilier scolaire et le fonctionnement de l'établissement.

En mars 1889, il fait passer sa subvention ordinaire à 2 800 Mark pour l'année suivante. Le succès de Mlle Marie Zimmerlich à la tête de l'établissement, d'ailleurs

---

<sup>1858</sup> Avant son installation en Alsace comme inspecteur scolaire, l'instituteur Zimmerlich s'était fait historien de la ville de Haynau, comme coauteur de la *Chronik der Stadt Haynau in Schlesien* (Haynau, Raupbach, 1869).

<sup>1859</sup> ADBR 34AL1283, l'inspecteur scol. du cercle de Thann à l'*Oberschulrat*, 14.07.1888.

<sup>1860</sup> ADBR 34AL1283, l'inspecteur scol. du cercle de Thann à l'*Oberschulrat*, 02.08.1888.

aisément explicable (une famille catholique vivant à Thann depuis 1871, un père qui n'a pas hésité à confier ses filles aux religieuses), méritait bien ce coup de pouce : en avril 1888, la fréquentation se montait à 45 élèves (catholiques et protestantes au coude à coude, plus deux juives). La réorganisation de janvier 1889 tient ses promesses, puisqu'on ne compte pas moins de 61 élèves à l'automne suivant. Cette année-là, un avenir prospère s'ouvrant devant l'école, sa directrice renonce définitivement à réintégrer l'enseignement public.

Qu'en est-il de l'enseignement ? Très bon dans les deux classes supérieures, juge Max Fischer en octobre 1891 ; la classe inférieure a cependant régressé, car la jeune Hedwig « ne maîtrise pas encore vraiment la technique de l'enseignement élémentaire » : l'inspecteur scolaire de cercle devra guider sa fille... En septembre 1892, le père, décidé à prendre prochainement sa retraite, fait part de son inquiétude quant à l'avenir matériel de ses enfants au conseiller scolaire Menzel de Colmar<sup>1861</sup>. Il souhaite que ce dernier use de son influence pour obtenir la municipalisation de l'école supérieure de filles de Thann, ce qui permettrait à ses filles de bénéficier des avantages conférés par l'appartenance à l'enseignement public. D'ailleurs, la caisse communale n'aurait rien à craindre d'un établissement qui accueille désormais 70 élèves. Menzel donne suite et les hautes autorités scolaires demandent au président de Haute-Alsace de voir s'il y a quelque chose à faire.

En novembre 1892, un projet de municipalisation est présenté devant le conseil municipal... qui le rejette unanimement, « en raison des importants coûts d'entretien »<sup>1862</sup>. On fait payer aux autorités la récente (1888) fermeture de l'« ouvroir », lequel, pour un écolage modique, assurait un revenu complémentaire conséquent aux 16 sœurs-enseignantes de l'école élémentaire communale... qu'il a fallu ensuite augmenter de 100 Mark par an chacune ! Second argument avancé : ne pourrait-on pas, plutôt, revenir à « l'ancien système » (les « cours spéciaux ») et créer une « école moyenne pour filles », « comme il en existe déjà un certain nombre en Alsace-Lorraine et entre autres à Sélestat », ce qui coûterait assurément moins cher qu'une école supérieure de filles pour des prestations équivalentes ? L'inspecteur scolaire Zimmerlich partira donc à la retraite, le 1<sup>er</sup>

---

<sup>1861</sup> ADBR 34AL1283, l'inspecteur scol. Zimmerlich (à titre privé) au conseiller scol. Menzel, 26.09.1892.

<sup>1862</sup> Délibérations du conseil municipal de Thann, 17.11.1892.

janvier 1894, sans avoir pu se débarrasser de ses inquiétudes... Ce départ entraîne une modification pour l'école supérieure de filles : désormais, Mlle Marie Zimmerlich correspondra avec les hautes autorités scolaires sans aucun intermédiaire<sup>1863</sup>.

Période peu reluisante que ce milieu des années 1890 (bien qu'il faille mesurer le chemin déjà parcouru depuis la fondation !) : aucune perspective de municipalisation, effectif redescendu autour de la barre des 60 élèves, subvention annuelle diminuée à 2 400 Mark (le niveau qu'elle conservera jusqu'à la fin), prestations jugées à peine plus élevées que celles d'une école élémentaire par Baier en novembre 1894. Il faut dire, reconnaît celui-ci, que l'établissement n'est pas aidé par le milieu local. Tandis que les riches fabricants se tiennent complètement à l'écart, les commerçants aisés et les employés de fabrique, dont les filles fréquentent l'école, ont toujours tendance à retirer ces dernières à l'âge de quatorze pour les envoyer « achever leur éducation » en France. Au tableau des différents problèmes nous n'avons pas encore cité celui qui paraît alors le plus important : l'inadaptation des locaux.

Au printemps 1896, les hautes autorités scolaires veulent qu'on rende la Ville attentive au fait qu'elle devrait « porter un plus grand soin à l'instruction de la jeunesse féminine qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent »<sup>1864</sup>. Elles préconisent un chantage à la subvention pour l'école moyenne de garçons ! L'affaire se termine en décembre 1896, lorsque le conseil municipal accorde gratuitement à l'école supérieure de filles trois salles de classe dans l'ancien bâtiment de l'école élémentaire des garçons, récemment transférée dans la nouvelle construction du Bungert. On attend en échange le maintien au même niveau de la subvention menacée... mais aussi la création d'une école moyenne de filles attachée à l'école communale dirigée par les sœurs. Le Thannois est décidément têtue !

Tant pis ! Cela n'empêche pas l'école supérieure de filles de voir son effectif franchir à nouveau la barre des 70 élèves au tournant du siècle. Et la dynamique ne s'arrête pas là : la fréquentation augmente progressivement jusqu'à dépasser la barre des 100 élèves au printemps 1908. L'établissement reste tant attaché à la famille Zimmerlich qu'il

---

<sup>1863</sup> ADBR 34AL1283, l'*Oberschulrat* à Mlle Marie Zimmerlich, 17.01.1894.

<sup>1864</sup> ADBR 34AL1283, l'*Oberschulrat* au directeur du cercle de Thann, 11.05.1896.

nous semble retracer l'histoire du premier en évoquant le devenir de la seconde : décès de la mère polonaise (née Kaminska) en 1899, qui fut sans doute un soutien matériel et moral aussi discret qu'essentiel pour ses filles ; mariage d'Antonie en 1901, qui troque alors l'état d'enseignante pour celui de femme au foyer ; décès du père en 1907, figure tutélaire de l'entreprise. Il n'aura pas vu, de son vivant, la municipalisation tant espérée !

Une nouvelle demande a pourtant été adressée au maire (Fluhr) en juin 1904, cette fois-ci par la directrice elle-même<sup>1865</sup>. Mais si le conseil municipal s'était déclaré n'être « pas opposé, dans le principe, à une municipalisation », il a craint que celle-ci n'entraînât pour la Ville une charge supplémentaire, foncièrement refusée. On ajourna la question. À vrai dire, en l'absence d'une promesse des hautes autorités scolaires de maintenir pour toujours la subvention annuelle de l'État au même niveau, on l'enterra. Cela n'empêche pas l'école d'offrir un visage agréable à l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer, qui l'inspecte en novembre 1907 : « Il apparut d'une manière générale qu'on travaille avec sérieux dans cette école ». Les prestations en cours d'allemand sont globalement satisfaisantes, de même qu'en cours de français... si l'on fait abstraction de la prononciation (*oberländische Aussprache*).

Marie Zimmerlich exhume à nouveau le projet de municipalisation en janvier 1909. Un mois et demi plus tard, le conseil municipal vote l'entrée dans le giron municipal à compter du 1<sup>er</sup> avril suivant<sup>1866</sup>. On fixe une échelle des salaires, on maintient provisoirement les tarifs de l'écolage et on interdit les dispenses de celui-ci. En avril 1910, un an après la municipalisation, une nouvelle classe est créée, confiée à une enseignante supplémentaire<sup>1867</sup>. On passe d'un système de trois classes, dont les deux inférieures regroupaient chacune trois niveaux d'âge, à un système de quatre classes divisées chacune en deux niveaux d'âge. La durée du cursus demeure cependant la même, à savoir huit années : on continue de quitter à quatorze ans ce qui reste une école supérieure de filles incomplète. Nous sommes à l'apogée de l'établissement, qui accueille alors 113 élèves, dont une forte majorité de catholiques (72).

---

<sup>1865</sup> ADBR 105AL2540, le maire de Thann au président de Haute-Alsace, 13.10.1904.

<sup>1866</sup> Délibérations du conseil municipal de Thann, 18.03.1909.

<sup>1867</sup> ADBR 105AL2540, Mlle Marie Zimmerlich à l'*Oberschulrat*, 27.12.1909.

En octobre 1910, le Dr. Luthmer se montre toujours satisfait : les élèves ont pris de l'assurance dans l'expression allemande depuis la dernière fois<sup>1868</sup>. Même satisfaction globale deux ans plus tard. L'inspecteur se réjouit également, sur le plan matériel, de ce que « la Ville a manifesté son intérêt pour l'école en faisant appliquer une nouvelle couche de peinture et en achetant de nouveaux bancs pour la troisième classe »<sup>1869</sup>. Et pourtant, l'établissement perd des élèves : on est descendu à 82 en avril 1912, on chute jusqu'à 68 en avril 1914. Deux mois plus tôt, le maire (Müller-Fichter), visiblement agacé, prévient que le conseil municipal réfléchira à sa fermeture en cas de baisse de la subvention de l'État. Du chantage, encore, comme en 1896, mais dans l'autre sens. Personne n'imagine alors que l'école supérieure de filles disparaîtra bel et bien quelques mois plus tard, suite au déclenchement de la Première Guerre mondiale et à la conquête de Thann par les troupes françaises le 14 août 1914. Plus de trente années de travail s'effondrent subitement pour les trois sœurs Zimmerlich, Marie, Pauline et Hedwig, qui vont, en outre, bientôt subir, pendant dix mois, le sort peu enviable d'« otages » : déportées à Aurillac en avril 1915, elles regagnent le sol allemand en février 1916<sup>1870</sup>. Réfugiées à Stuttgart, elles attendent – en vain – de pouvoir retrouver la petite ville de Haute-Alsace, qui était devenue, comme l'écrit alors Hedwig Zimmerlich, leur *Heimat*...

(13) Algrange-Knutange-Nilvange, un projet ambitieux  
(1918)

En mai 1918, un projet de fondation d'une école municipale supérieure de filles voit le jour à Algrange, où le besoin apparaît des plus urgents<sup>1871</sup>. La *Realschule* du lieu accueille alors pas moins de 52 jeunes filles, essentiellement dans les petites classes, car l'accès aux grandes classes n'est ouvert qu'à un nombre limité d'entre elles. La plupart des demandes d'inscription pour ces grandes classes, c'est-à-dire pour la *Realschule* au sens

---

<sup>1868</sup> ADBR 105AL2540, rapport d'inspection de Luthmer, 18.10.1910.

<sup>1869</sup> ADBR 105AL2540, rapport d'inspection de Luthmer, 29.10.1912.

<sup>1870</sup> ADBR 105AL2540, Mlle Hedwig Zimmerlich à l'*Oberschulrat*, 11.02.1916.

<sup>1871</sup> ADBR 105AL2649, le maire d'Algrange à l'*Oberschulrat*, 30.05.1918.

strict, se voient opposer un refus. Or, elles ne cessent d'augmenter. Une classe spéciale a dû être créée et une seconde est prévue pour la rentrée 1918, mais il ne peut s'agir que d'une solution provisoire.

Dans sa séance du 17 mai 1918, le conseil municipal se range à l'avis du maire (Frey) et du directeur de la *Realschule* (Deiber) et opte pour la fondation d'une école supérieure de filles, prévue après la guerre. Le maire présente le projet aux hautes autorités scolaires comme une nécessité économique : « Les grandes entreprises de notre industrie sidérurgique et minière sont de plus en plus obligées d'employer du personnel féminin dans leurs bureaux. Une formation scolaire solide constitue toutefois une exigence inconditionnelle. Or, l'expérience de la guerre a montré que les connaissances transmises dans les écoles primaires ne suffisent pas aux jeunes filles ». D'après ses estimations, le nouvel établissement est certain de réunir un effectif appréciable, et même croissant :

L'école ne serait pas uniquement fréquentée par des filles d'Algrange, mais aussi par des filles des communes limitrophes de Nilvange et de Knutange. Les lettres ci-jointes du *Lothringer Hütten- und Bergwerksverein* de Nilvange et du *Bochumer Verein* de Knutange montrent que l'ouverture d'une école supérieure de filles à Algrange est saluée avec joie par ces deux grandes entreprises. Les trois communes contiguës d'Algrange, Nilvange et Knutange réunissaient 24 000 habitants juste avant la guerre. Comme on peut compter avec certitude sur la poursuite de l'essor de l'industrie sidérurgique après le conflit, le nombre des habitants, et particulièrement celui des employés des mines et de la métallurgie les mieux payés, augmentera encore sensiblement. On doit également attendre un afflux de la commune de Fentsch, située à proximité et reliée à Algrange par le train électrique, car elle devient de plus en plus une commune industrielle et comptait déjà 3 400 habitants avant la guerre. Idem pour Hayange. Actuellement déjà, la *Realschule* et les classes de l'école primaire sont fortement fréquentées par des élèves des communes industrielles voisines.

L'ouverture de l'école supérieure de filles entraînerait la fermeture des petites classes de la *Realschule*, à condition que des garçons soient également acceptés dans les classes inférieures du nouvel établissement. Le conseil municipal a décidé de l'installer dans une construction neuve de la *Hohenzollernstrasse*, juste à côté de la *Realschule*. Originellement destiné à accueillir une seconde école primaire pour les filles catholiques, dont la création est remise à plus tard compte tenu de la baisse du nombre des naissances

pendant la guerre (de 500 à 200), le bâtiment est tout à fait adapté et « rapidement atteignable à partir des communes voisines ».

A l'examen du projet, les hautes autorités scolaires se demandent si une école moyenne de filles, avec des objectifs moins ambitieux, ne serait pas plus adaptée à la situation locale. Elles estiment que la fondation d'une école supérieure de filles ne devrait être envisagée que si cette dernière peut compter sur une fréquentation de 140 élèves, permettant la formation de quatre classes de 30 élèves et d'une classe supérieure de 20 élèves, sans quoi les dépenses seraient trop lourdes pour la commune. Les exigences particulières en termes de locaux sont également indiquées. Enfin, le maire d'Algrange est prévenu qu'il ne doit pas compter sur une aide financière importante de l'État.

Le conseil municipal ne se laisse pas impressionner. Dans sa séance du 3 septembre 1918, il confirme son attachement à une école supérieure de filles, seule structure capable, selon lui, de répondre aux attentes des nombreuses familles d'employés du bassin industriel. Le maire estime certes l'effectif de départ à 110 élèves (60 pour Algrange, 50 pour Nilvange, Knutange et Fentsch), mais il espère une augmentation rapide jusqu'à 140 ou 150. Pour le reste, les locaux semblent aisément adaptables aux exigences et les projections budgétaires faites à Strasbourg concordent plus ou moins avec celles de la mairie. On n'attend plus que la venue sur place de l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer pour régler les derniers détails. Fin septembre, le maire lui conseille de « choisir un jour dans une période où les nuits ne sont pas éclairées par la lune », à cause du risque de bombardement aérien<sup>1872</sup>. Le Dr. Luthmer choisit le 4 octobre. Il participe ce jour-là à une réunion de la commission des bâtiments, au cours de laquelle différentes questions sont soulevées, qui méritent un examen approfondi. Celui-ci a-t-il eu lieu ? L'évidence de la défaite de l'Allemagne n'a pas dû tarder à apparaître, renvoyant dans les limbes cet ambitieux projet...

---

<sup>1872</sup> ADBR 105AL2649, le maire d'Algrange à l'*Oberschulrat*, 24.09.1918.

### *c) Dans les petites villes*

#### (1) Phalsbourg, une fondation facile (1874-1916)

L'idée de créer à Phalsbourg une école supérieure de filles répondant aux normes allemandes commence à être évoquée au printemps 1873. Les fonctionnaires et officiers qui en sont à l'origine ne tardent pas à convaincre les autorités de la nécessité d'un tel établissement et placent à leur tête un comité de cinq personnalités, chargé de la mise en œuvre du projet de fondation. Ce comité se compose de deux officiers, d'un médecin militaire, du directeur du collège, qui en est le président, et enfin du maire de la ville (Antoni), un autochtone, dont le ralliement est par conséquent d'autant plus précieux. Les choses mettent toutefois du temps à avancer. En août 1873, le plan d'études élaboré par le directeur du collège est refusé par l'inspecteur scolaire, Happekotte, et le directeur du cercle de Sarrebourg. Parmi les principaux griefs formulés, il y a la place trop importante accordée au français, une concession à la bourgeoisie autochtone dans le but de gagner des élèves selon le directeur de cercle, pour qui la question de la subvention doit être repoussée à plus tard. Le président de Lorraine partage cet avis. Il faut encore plusieurs mois et l'étroite collaboration de Happekotte pour qu'un plan d'études acceptable puisse être présenté à Metz, en février 1874. Il était temps.

Le président de Lorraine dispose alors d'un dossier suffisamment solide pour solliciter une subvention. En mars 1874, il présente le projet de fondation au président supérieur, en insistant sur son caractère indispensable, car « les écoles qui existent dans la ville de Phalsbourg ne sont pas appropriées pour l'instruction des filles des fonctionnaires et officiers allemands »<sup>1873</sup> : il s'agit de deux écoles primaires, une catholique et une protestante, mais également d'une école supérieure de filles privée, « tenue par une enseignante déjà âgée et habituée depuis longtemps à considérer la langue française comme la matière principale de son école ». L'établissement qui est appelé à naître pourra

---

<sup>1873</sup> ADBR 34AL1447, le président de Lorraine au président supérieur, 09.03.1874.

compter sur un minimum de 26 élèves, ce qui devrait permettre la formation de deux classes, tenue chacune par une enseignante, l'une possédant un diplôme pour les écoles supérieures de filles, l'autre un diplôme d'institutrice :

Comme la nouvelle école portera un grand préjudice à l'école privée déjà mentionnée et comme l'enseignante âgée de cette dernière est très aimée de la population autochtone, il convient toutefois de se garantir de l'hostilité de cette population en faisant donner à ladite enseignante, Mademoiselle Lucie Birkel [Birckel], neuf heures de cours hebdomadaires dans la nouvelle école et en lui accordant pour cela une rémunération de 600 Francs. Ils seront suffisants pour lui permettre de fermer son école, car elle dispense encore à Phalsbourg quelques cours privés. En outre, un enseignant de formation universitaire donnera encore une heure de littérature allemande et deux heures de sciences naturelles ou d'histoire.

Le comité a établi le budget suivant : 3 800 Francs (3 040 Mark) de dépenses ordinaires et 700 autres (560 Mark) pour les frais d'installation ; 1 560 Francs (1 248 Mark) de recettes d'écolage et 750 Francs (600 Mark) de subvention accordés par le gouvernement du Brunswick, car l'école doit être fréquentée par des filles d'officiers brunswickois. Il reste à la présidence supérieure à verser 2 200 Francs (1 760 Mark) de subvention la première année et 1 500 Francs (1 200 Mark) les années suivantes. Strasbourg accepte.

La présidence supérieure envisage tout de suite une municipalisation, afin de permettre aux enseignantes d'avoir droit à une pension de retraite. Le directeur du cercle de Sarrebourg est chargé des négociations, qui se concluent par un vote favorable du conseil municipal dans sa séance 20 mai 1874. Les pourparlers furent rapides, et pour cause : grâce à la subvention de l'Alsace-Lorraine et à celle du duché de Brunswick, finalement rehaussée à 300 Thaler (900 Mark), « les moyens disponibles sont suffisants pour ne pas nécessiter une contribution de la commune ». Concernant les locaux et le personnel, le directeur du cercle de Sarrebourg indique : « Des locaux appropriés, avec un logement pour la première enseignante, sont également disponibles, mais il n'est pas encore possible pour l'instant de proposer la nomination d'une enseignante. J'ai demandé au conseil de surveillance de faire publier des annonces dans des journaux allemands de

large diffusion »<sup>1874</sup>. De nombreuses candidatures arrivent à Phalsbourg. Le maire (Antoni) sélectionne les douze meilleures et les transmet au directeur du cercle, qui en retient trois. En juillet 1874, la présidence supérieure choisit parmi elles Mlle Mathilde Hess, originaire de Gotha. Le 1<sup>er</sup> octobre suivant, l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg ouvre ses portes.

Contrairement à ce qui était prévu au printemps, il n'y a pas de seconde enseignante sous les ordres de Mlle Hess, « à cause de la pénurie d'enseignantes capables »<sup>1875</sup>. Cela nécessite de renoncer à la formation de deux classes entièrement indépendantes : séparées la plupart du temps, elles doivent être réunies pour certains cours. Chacune se trouve elle-même divisée en deux sections (A et B), qui fonctionnent de manière identique. Mlle Hess enseigne essentiellement l'allemand, le français, l'anglais et l'histoire. En français et en dessin, elle peut compter sur l'appoint de Mlle Birckel, qui assure encore les cours d'écriture et de travaux manuels. Le calcul, la géographie, les sciences naturelles et le chant sont confiés à un instituteur. Enfin, pour la religion, les élèves rejoignent les cours que tiennent en dehors de l'établissement les ministres des différents cultes – avant que les deux enseignantes ne prennent en charge l'enseignement de leurs religions respectives.

En février 1875, l'inspecteur scolaire de cercle recense 33 élèves, à savoir 15 protestantes, 12 juives et 6 catholiques, réparties de manière à peu près équilibrée entre les deux classes<sup>1876</sup>. En ce qui concerne l'enseignement, il se montre impressionné par les grandes qualités de Mlle Hess, mais déplore la faiblesse des prestations de Mlle Birckel. S'en débarrasser semble malgré tout exclu, puisque « la participation de Mlle Birckel est utile pour le recrutement de l'école, les Phalsbourgeois y tenant beaucoup, que ce soit par respect pour cette personne d'un âge avancé, infirme et sans moyens, ou parce qu'on voit en elle la garantie de trouver un français authentique, même s'il s'agit d'un français aux accents de dialecte allemand<sup>1877</sup> ».

---

<sup>1874</sup> ADBR 34AL1447, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 27.05.1874.

<sup>1875</sup> ADBR 34AL1447, Mlle Hess au directeur du cercle de Sarrebourg, 24.09.1874.

<sup>1876</sup> ADBR 34AL1447, l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 27.02.1875. 19 élèves de sept-treize ans en classe inférieure, 14 élèves de douze-quinze ans en classe supérieure.

<sup>1877</sup> *Französisch mit titscher Zunge.*

L'inspecteur scolaire de cercle dresse davantage le portrait d'une mascotte que d'une enseignante, encore moins d'une collaboratrice capable d'épauler Mlle Hess. Cette dernière n'éprouve toutefois pas encore le besoin d'une telle aide, comme l'indique la phrase de conclusion du rapport d'inspection : « Le travail de direction pèse lourdement sur Mademoiselle Hess, mais celle-ci semble réussir à porter le fardeau et le fait pour l'instant avec plaisir ». En mai 1875, c'est le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) qui visite l'établissement. Depuis février, l'école a gagné quatre élèves (37), mais l'écart s'est creusé entre les deux classes. Le rapport d'inspection révèle également que la fréquentation est bien plus autochtone que vieille-allemande : 16 autochtones pour 8 immigrées en classe inférieure ; 9 autochtones pour 4 immigrées en classe supérieure. Chose étonnante, sur le plan de l'enseignement, si le conseiller scolaire confirme le jugement de l'inspecteur scolaire de cercle quant à la directrice, il se montre également satisfait des prestations de Mlle Birckel en conversation française et en dessin. En novembre 1875, Mlle Hess est nommée définitivement dans son poste de première enseignante et directrice de l'école supérieure de filles de Phalsbourg. Peu après, Mlle Birckel devient seconde enseignante.

Comme il fallait s'y attendre, en juin 1877, le gouvernement du Brunswick écrit à la mairie de Phalsbourg pour l'informer de l'arrêt du versement de la subvention, suite au départ du régiment d'infanterie brunswickois pour Metz. L'équilibre budgétaire est rompu, d'autant plus que le départ du régiment entraîne également une baisse des effectifs, et donc des recettes de l'écolage. Le 15 novembre 1877, le conseil municipal de Phalsbourg décide qu'il revient à la Ville de couvrir le déficit, qui se monte à 1 600 Mark. En février 1879, le directeur du cercle de Sarrebourg (Martenstein) demande une augmentation de la subvention de l'État, rappelant les grands sacrifices déjà consentis par la Ville de Phalsbourg dans le domaine de l'enseignement (collège, école normale, école supérieure de filles) malgré une situation financière très difficile et qui va se dégradant. Le mois suivant, le président de Lorraine propose à la présidence supérieure de relever sa subvention annuelle à hauteur de 1 700 Mark.

En avril 1879, la présidence supérieure prévient Metz qu'une augmentation de la subvention pour Phalsbourg ne pourrait être obtenue qu'en diminuant les sommes versées aux autres écoles supérieures de filles du district de Lorraine. Une aide extraordinaire de 1 000 Mark est toutefois consentie pour l'exercice d'avril 1878 à avril 1879. Il faut

attendre l'exercice 1880/81 pour que la subvention annuelle connaisse une légère augmentation : elle est désormais de 1 390 Mark.

Le départ des Brunswickois en 1877 n'a pas affecté longtemps la fréquentation de l'école. En février 1879, elle se monte à 37 élèves, comme quatre ans plus tôt. On retrouve le même effectif en juillet 1880. Nous savons qu'il se compose alors de 32 autochtones et de seulement 5 immigrées et que la présence catholique s'est affirmée (13 élèves), même si les protestantes restent les plus nombreuses (16), tandis que les juives sont moins un peu moins présentes qu'auparavant (8). À l'été 1884, comme Mlle Birckel a demandé son départ à la retraite pour l'automne suivant, la directrice souhaite la remplacer par une nièce. Elle doit finalement renoncer à ce projet, car la mairie et la présidence de Lorraine veulent une catholique. Malgré cela, l'écart entre protestantes et catholiques grandit à nouveau. En novembre 1885, les 36 jeunes filles de huit à seize ans qui fréquentent l'école sont 20 protestantes, 11 catholiques et 5 juives. Les choses changent à la fin de la décennie. En avril 1888, les deux classes de l'établissement accueillent 40 élèves (21 et 19), parmi lesquelles les catholiques sont les plus nombreuses (17), d'une courte tête devant les protestantes (16) – les autres élèves sont juives (7). Il s'agit des premières statistiques transmises par l'école supérieure de filles suite à son passage en janvier 1888 sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires.

Le timide ralliement des catholiques à l'institution non-confessionnelle ne plaît pas au clergé local. En juin 1890, un chapelain de Phalsbourg (Winter) conclut une homélie en mettant les parents en garde contre l'école supérieure de filles, en raison des lectures immorales qu'on y donnerait aux enfants<sup>1878</sup>. La directrice s'en plaint aux hautes autorités scolaires et l'évêque de Metz se trouve bientôt informé de l'incident par le secrétaire d'État. Faut-il voir dans la moindre fréquentation catholique de la rentrée suivante un effet de l'homélie ? Les 36 élèves sont alors 17 protestantes, 11 catholiques et 8 juives (octobre 1890). Si la directrice doit subir l'hostilité du clergé catholique, ses conditions de vie s'améliorent. En mai 1891, le conseil municipal accepte de relever son salaire, jusqu'alors relativement modeste, mais seulement si la subvention annuelle de l'État passe à 1570 Mark. Strasbourg souscrit à la condition.

---

<sup>1878</sup> ADBR 34AL1448, Mlle Hess à l'*Oberschulrat*, 24.06.1890.

Malheureusement, Mlle Hess tombe gravement malade en janvier 1892 et décède au bout de quelques jours. Comme la seconde enseignante, toujours souffrante, est en congé de maladie, il ne reste plus que Jakob Scheid, un instituteur vieil-allemand de l'école d'application qui donne des cours à l'école supérieure de filles depuis sa fondation. Il s'en voit confier la direction provisoire, tandis que deux nouvelles enseignantes sont appelées dans l'établissement. À Pâques 1892, l'une d'elles est remplacée par Mlle Margareta Müller, nommée comme directrice. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. En septembre 1892, la direction est confiée Mlle Therese Schorn, une Vieille-Allemande qui a enseigné pendant onze ans à l'école supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines.

A-t-on cherché, en choisissant cette catholique, à amadouer la bourgeoisie locale ? Dans ce cas-là, c'est un échec, car on n'observe aucun afflux d'élèves catholiques. À la rentrée 1892, on compte 15 protestantes, 13 catholiques, 8 juives (36) ; à la rentrée 1893, 22 protestantes, 10 catholiques, 9 juives (41) ; à la rentrée 1894, 19 protestantes, 16 catholiques, 10 juives même ordre (45). À la rentrée 1895, les catholiques ne deviennent le premier groupe confessionnel (15) que par la baisse de l'effectif protestant (11), tandis que la fréquentation juive se maintient (9). Cette dernière diminue fortement les années suivantes. À la rentrée 1896, on recense 16 catholiques, 15 protestantes, 7 juives ; à la rentrée 1897, 12 protestantes, 11 catholiques, 5 juives ; à la rentrée 1898, 19 protestantes, 15 catholiques, 3 juives. Deux faits importants ont alors lieu, à savoir le transfert de l'école dans le bâtiment de la mairie et la nomination d'une nouvelle directrice, protestante, Mlle Mathilde Ungerer. Cette Alsacienne a déjà l'expérience de la direction, puisqu'elle vient de passer deux ans à la tête de l'école supérieure de filles subventionnée de Ribeauvillé.

L'effectif tourne généralement autour de 40 élèves au début des années 1900, autour de 30 à partir de 1905. La fréquentation juive est la plupart du temps de l'ordre de deux ou trois élèves, tandis que les effectifs catholique et protestant connaissent d'importantes variations qu'il semble vain de chercher à interpréter. Les jeunes filles demeurent réparties en deux classes, chacune étant confiée à une enseignante, dont l'une est la directrice. Dans ces modestes conditions, le plan d'études de l'école supérieure de filles de Phalsbourg fait pâle figure face aux établissements des villes voisines. L'anglais n'est enseigné qu'au titre de cours privés, supprimés à la rentrée 1903, faute d'élèves.

Au début de l'année 1908, la subvention de 1 570 Mark semble remise en cause, puisque le maire de Phalsbourg (Violland) écrit au directeur du cercle pour demander son maintien<sup>1879</sup> :

L'école supérieure de filles constitue une nécessité absolue pour les meilleures familles de Phalsbourg, pour la garnison et les fonctionnaires, car il n'est pas possible d'envoyer dans un pensionnat des filles âgées de douze à quatorze ans. La ville a déjà perdu un *Realprogymnasium* et les parents doivent désormais envoyer leurs fils à Saverne ou à Sarrebourg. L'école [supérieure] de filles a un nombre d'élèves quelque peu en recul en 1907, mais on attend une remontée de la fréquentation. La situation financière de la ville est vraiment défavorable.

La subvention est maintenue. Au début de la décennie 1910, le programme de l'école connaît quelques développements. En janvier 1910, un père de famille écrit aux hautes autorités scolaires pour demander l'introduction de la gymnastique dans le programme de l'école. Mlle Ungerer explique<sup>1880</sup> :

Il n'y a encore jamais eu d'enseignement de la gymnastique dans cette école, parce qu'il manque un local pour cela. Il n'y a même pas de cour d'école. Les parents de Phalsbourg ont cependant la possibilité d'envoyer leurs enfants dans un bon cours, est donné par le président de la société masculine de gymnastique, qui réunit les filles de toutes les écoles deux soirs dans la semaine de 5 à 6 heures. La famille susmentionnée se formalise de la présence des élèves des écoles élémentaires.

Même si la réclamation paraît isolée, les hautes autorités scolaires estiment qu'il serait souhaitable que les élèves de l'école supérieure de filles aient au moins une heure hebdomadaire de gymnastique. La seconde enseignante reçoit quelques cours pour lui permettre de s'en charger. Pour ce qui est du local, on utilise d'abord le hall de la mairie, puis la *Stadthalle* à partir de mai 1910. À la rentrée 1911, l'introduction de l'anglais comme matière obligatoire du plan d'études rapproche encore un peu plus l'établissement du programme standard des écoles supérieures de filles. Cette mesure est à mettre à l'actif de Mlle Irma Vulhop, qui a succédé à Mlle Ungerer à Pâques 1911. Avec cette fille

---

<sup>1879</sup> ADBR 34AL1449, le maire de Phalsbourg au directeur du cercle de Sarrebourg, 03.03.1908.

<sup>1880</sup> ADBR 34AL1449, Mlle Ungerer à l'*Oberschulrat*, 22.01.1910.

d'inspecteur scolaire vieil-allemand, jusqu'alors enseignante à l'école supérieure de filles de Forbach, on revient à une direction catholique.

Dans le rapport de sa visite d'inspection en avril 1914, le Prof. Dr. Luthmer écrit<sup>1881</sup> : « L'école ne peut pas prétendre à être considérée comme une école supérieure de filles. Elle répond au besoin des parents qui veulent faire dispenser à leurs enfants une instruction dont les objectifs dépassent ceux de l'école primaire. Elle offre les prestations auxquelles on peut s'attendre dans de telles conditions ». Au regard de cette situation particulière, les enseignantes et les locaux lui font néanmoins plutôt bonne impression. Si la Première Guerre mondiale, qui éclate trois mois plus tard, ne perturbe pas le fonctionnement de l'établissement, celui-ci est incapable de s'adapter à la réforme de l'enseignement secondaire féminin de mars 1915. Même pour se maintenir comme *gehobene Mädchenschule*, il faudrait ouvrir une troisième classe, c'est-à-dire trouver une nouvelle salle de classe et engager une enseignante supplémentaire. Tout cela paraît difficile. Le 27 mai 1915, le conseil municipal de Phalsbourg envisage la transformation de l'école supérieure de filles en une école moyenne de filles ou sa fusion avec l'école moyenne de garçons pour former une école moyenne mixte. Face à cet horizon incertain, Mlle Vulhop préfère quitter Phalsbourg à la fin de l'année scolaire et retrouver l'école municipale supérieure de filles de Forbach, cette fois-ci en tant que directrice. Les jours de l'établissement étant comptés, on ne cherche personne pour lui succéder. Mlle Strohl, la seconde enseignante protestante arrivée avec Mlle Vulhop en 1911, mène toute seule l'établissement jusqu'à Pâques 1916, date de sa fusion avec l'école moyenne des garçons.

## (2) Bouxwiller, l'intégration parfaite (1875)

Au moment de l'annexion, la petite ville de Bouxwiller (3 370 habitants) présente une certaine avance dans le domaine de l'éducation des filles, puisque ces dernières

---

<sup>1881</sup> ADBR 34AL1449, rapport d'inspection de Luthmer, 05.05.1914.

peuvent intégrer une « classe supérieure », appelée *höhere Töchterschule* en dialecte. Elle est dirigée par Mlle Julie Müller, une enfant du pays, institutrice dans sa ville natale depuis 1850. Les jeunes filles arrivent à treize ou quatorze ans, une fois qu'elles ont fini de fréquenter les écoles primaires de leurs confessions respectives, et restent jusqu'à seize ou dix-sept ans. Toutes viennent y chercher un approfondissement de leurs connaissances, certaines dans le but de se présenter plus tard à l'examen d'institutrice... avec une réussite qui témoigne de la qualité de la préparation !

Au printemps 1872, l'inspecteur scolaire du cercle de Saverne (Zänker) souhaiterait s'appuyer sur cette institution pour fonder une école supérieure de filles aux normes allemandes. En termes d'organisation de l'enseignement, cela voudrait dire l'instauration d'un cursus qui commencerait dès six ans, et qui représenterait donc une alternative à l'enseignement primaire. Mais l'opinion bouxwilleroise n'est pas encore prête pour ce changement... et l'inspecteur scolaire de cercle a déjà fort à faire pour fonder *ex nihilo* une école supérieure de filles à Saverne ! Il faut attendre 1874 pour que le dossier soit rouvert. Les choses vont alors très vite, car les conditions ont beaucoup changé en deux ans, comme l'explique l'inspecteur scolaire<sup>1882</sup> :

En mai de l'année 1872, j'ai cru [...] que le temps était venu de transformer ou d'agrandir [la] classe de filles pour en faire un établissement indépendant. Le conseil municipal et la bourgeoisie ne pouvaient cependant se convaincre, à cette époque, que l'élévation de l'école de filles fût visée sans arrière-pensées du côté du gouvernement. On pensait qu'il s'agissait de germaniser le plus vite possible. Face à toutes sortes de malentendus, nous ne sommes pas parvenus à libérer les opinions de leurs préjugés et les négociations échouèrent. Au cours des deux dernières années, les opinions des habitants et des élus de la ville de Bouxwiller ont totalement changé. L'épanouissement des écoles supérieures de filles fondées en d'autres lieux a fait naître chez eux le souhait d'une réorganisation de leur propre école de filles.

Pour preuve, la liste d'inscription recueille 65 noms ! Le 4 juillet 1874, « le conseil municipal donne son accord pour la fondation et la réorganisation d'une école supérieure de filles à Bouxwiller »<sup>1883</sup>. Comme ailleurs en Alsace, c'est l'enseignement du français

---

<sup>1882</sup> ADBR 34AL1318, l'inspecteur scol. du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 24.07.1874.

<sup>1883</sup> Délibérations du conseil municipal de Bouxwiller, 04.07.1874.

qui semble avoir séduit les notables. La matière doit être confiée à Mlle Müller. Cette dernière n'exercerait cependant pas la direction de l'établissement, que le conseil municipal souhaite voir revenir à un homme. L'école supérieure de filles comptera tout d'abord trois classes ; ses locaux seront mis à disposition et entretenus par la municipalité, qui octroiera également une subvention extraordinaire de 600 Francs pour l'acquisition du matériel. Un conseil de surveillance est mis en place pour s'occuper de la gestion de l'école, et notamment de la fixation de l'écologie, relativement modique. La barrière sociale qu'il constitue malgré tout peut cependant être contournée par certaines jeunes filles pauvres particulièrement méritantes : dix bourses sont instituées pour cela par l'hôpital civil. Avec 65 élèves inscrites, plus 10 boursières, plus 10 jeunes filles qui sont attendues des villages environnants, l'inspecteur scolaire de cercle table sur 85 élèves environ pour l'ouverture de l'établissement. Le nombre est important quand on le compare avec les écoles supérieures de filles de plusieurs chefs-lieux de cercle... mais cela ne suffit pas à couvrir les dépenses prévues ! L'inspecteur scolaire demande donc une subvention de l'État à hauteur de 3 000 Francs. Le directeur de cercle soutient la requête<sup>1884</sup> :

La ville de Bouxwiller compte actuellement environ 3 400 habitants, parmi lesquels se trouve un nombre relativement important de personnes instruites : les enseignants du lycée, l'administration des mines, plusieurs pasteurs, notaires, pharmaciens, commerçants, fonctionnaires etc. À cela s'ajoute la population généralement aisée des nombreuses localités situées dans la campagne environnante. Il n'est pas besoin de plus ample développement pour montrer que l'actuelle école de filles de Bouxwiller ne suffit pas dans ces conditions et que l'ouverture d'une école supérieure de filles ne doit pas être vue comme simplement souhaitable, mais comme nécessaire. Soit dit en passant, un établissement de ce type, fonctionnant selon des principes allemands, serait également le bienvenu dans l'intérêt national.

Le président de Basse-Alsace transmet au président supérieur la demande de ses subordonnés, avec son approbation. Il demande en outre une subvention extraordinaire de 1 800 Francs pour l'installation du nouvel établissement<sup>1885</sup>. Le président supérieur craint que le niveau relativement faible de l'écologie n'attire trop de monde, ne laissant aux écoles primaires que les éléments les plus pauvres de la population. L'inspecteur scolaire de

---

<sup>1884</sup> ADBR 34AL1318, le directeur du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 31.07.1874.

<sup>1885</sup> ADBR 34AL1320, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 04.09.1874.

cercle le rassure<sup>1886</sup> : « Bouxwiller manque de gens riches. Les habitants sont pour une partie des bourgeois aisés, pour une autre partie, à savoir une grande partie, des ouvriers de fabriques. [...] Le risque d'une transformation des écoles élémentaires en écoles de pauvres à cause d'un prix de l'écolage trop bas ne concerne pas le cas de Bouxwiller. Les prix devraient correspondre précisément aux moyens de la meilleure part de la population locale ». Le conseil de surveillance accepte cependant d'augmenter le prix de l'écolage dans les classes inférieures. La nouvelle demande de subvention annuelle est beaucoup plus modeste : il ne s'agit plus de 3 000 mais de 1 550 Francs. Le président supérieur consent finalement à une subvention annuelle de 1 500 Francs – soit 1 200 Mark. Il rajoute une subvention extraordinaire de 1 800 Francs – 1 440 Mark. L'établissement est autorisé à ouvrir, à condition que la mixité confessionnelle y soit garantie : le conseil de surveillance n'avait même pas pensé qu'il pût en être autrement !

L'ouverture est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 1875, mais les derniers réglages la repoussent au 10 mai. Comme les moyens sont plus limités que prévu, il faut renoncer – au moins provisoirement – à une direction masculine : Mlle Müller devient donc directrice de l'école supérieure de filles de Bouxwiller. Deux autres enseignantes travaillent à ses côtés. Il a fallu acheté le matériel suivant : une carte de l'Allemagne, une carte de l'Europe, un planisphère, un globe, un *Tellurium*, la constitution d'une bibliothèque pour les enseignants, d'une autre pour les élèves, six tableaux d'images pour les leçons de choses, des tableaux muraux pour l'enseignement de l'histoire naturelle, une machine à calculer, une collection de tableaux de lecture, vingt cahiers de modèles de dessin, quarante bâtons de gymnastique, une carte de l'Alsace-Lorraine, la constitution d'un cabinet d'histoire naturelle, des appareils de physique, trente bancs scolaires et deux chaires. L'école est installée dans l'ancienne *Beschliesserei* (auj. Somellerie), sur la place du Château. À l'ouverture des portes, ce ne sont finalement pas 85 mais 70 jeunes filles qui se sont présentées. Pour une petite ville comme Bouxwiller, il s'agit tout de même d'un succès remarquable : un début « réjouissant et plein de promesses », selon les mots du directeur de cercle<sup>1887</sup>.

---

<sup>1886</sup> ADBR 34AL1318, l'inspecteur scol. du cercle de Saverne au directeur du cercle (von Wulffen), 26.10.1874.

<sup>1887</sup> ADBR 34AL1318, le directeur du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 03.06.1875.

Le contexte est plus apaisé que dans les chefs-lieux de cercle et autres villes de garnison, où l'enjeu est de conquérir le public autochtone pour l'associer à la communauté vieille-allemande. Ici, le public est essentiellement alsacien dès l'origine et le conseil de surveillance n'est constitué que de notables du cru. L'établissement n'est finalement que la continuation d'une institution alsacienne déjà existante avant l'annexion et qui conserve son personnel enseignant<sup>1888</sup>. Un an après sa fondation, il accueille environ 80 élèves. Des voix s'élèvent alors pour demander que la direction revienne à un homme. Fort de l'appui du conseil de surveillance, Zänker demande à l'État les fonds nécessaires pour engager un directeur et refondre l'organisation de l'établissement... mais les hautes autorités ne donnent pas suite. L'amélioration de l'enseignement doit tout d'abord passer par la création d'une quatrième classe et d'un poste d'enseignante supplémentaire.

En 1879, la « mélancolie » force Mlle Müller à abandonner la direction. La municipalité accepte qu'une femme lui succède : c'est Mlle Gertrud Schottky, une Vieille-Allemande, enseignante à l'école supérieure de filles de Bouxwiller depuis 1876. Elle reste onze années à la tête de l'établissement (1880-1891), au cours desquelles elle voit la subvention de l'État monter – jusqu'à 2 000 Mark à partir de 1890 – et celle de la Ville descendre. La directrice suivante, Mlle Emilie Kuntz, est une native de Sundhoffen qui a déjà été directrice d'une école supérieure de filles à Wasselonne. Elle reste peu de temps à Bouxwiller (1891-1895), où elle a débuté sa direction avec une augmentation de la subvention de l'État – 2 200 Mark à partir de 1891. Contrairement à elle, les deux directrices suivantes sont solidement ancrées localement. Mlle Sophie Lebeau est certes native de Caen, mais elle enseigne à l'école supérieure de filles de Bouxwiller depuis sa fondation. C'est elle qui sera directrice le plus longtemps (1895-1909) et c'est sous sa direction que la subvention de l'État atteint son maximum – 2600 Mark à partir de 1896. Enfin, comme Mlle Müller, Mlle Margarete Hartmann est une native de Bouxwiller, enseignante de l'école supérieure de filles depuis 1895. Elle reste à la tête de l'école pendant près de dix ans, jusqu'à sa révocation en mars 1919.

Dans l'ensemble, on a des directions de durées relativement courtes. La fréquentation de l'établissement n'apparaît pas mise à mal pour autant. Placé dès le départ

---

<sup>1888</sup> Les parallèles avec le cas de l'école supérieure de filles de Barr sont nombreux.

entre les mains protectrices de la commune, il ne souffre pas de la précarité que subissent nombre d'établissements privés. L'enseignement bénéficie en conséquence d'une grande stabilité, que l'on retrouve également dans la fréquentation de l'école. Celle-ci est d'environ 80 élèves durant toute la période. Il y a certes quelques petites variations – baisse au début des années 1890, hausse dans la seconde moitié de la décennie – mais on ne va jamais en-dessous de 60 et on ne monte jamais au-dessus de 100 – sauf durant la dernière année de la guerre. Sur le plan confessionnel non plus, il n'y a pas véritablement d'évolution à observer au cours de la période : la majorité protestante est écrasante, en toute logique ici, puisque le luthéranisme est de loin la confession principale à Bouxwiller ; les élèves juives viennent en deuxième position ; la communauté catholique boude visiblement l'établissement, avec toutefois une fréquentation légèrement plus importante à partir de 1897, année où l'on commence à dispenser des cours de religion catholique dans l'établissement. Enfin, sur le plan des origines géographiques, notons que l'établissement attire de nombreuses jeunes filles des villages environnants : en 1916, 32 élèves viennent de l'extérieur<sup>1889</sup>.

En résumé, l'histoire de l'école supérieure de filles de Bouxwiller est celle d'un établissement d'enseignement prospère d'une petite ville protestante d'Alsace-Lorraine, où l'intégration à l'Allemagne ne fait rapidement plus débat. L'institution est rattachée à l'enseignement primaire au retour de l'Alsace à la France.

### (3) Munster, un retard à rattraper (1897-1915)

A la veille de la guerre franco-allemande, la petite ville industrielle jouit d'une certaine avance dans le domaine de l'éducation des filles, grâce à l'école primaire supérieure dont elle dispose depuis 1859. En outre, les élèves de cet établissement peuvent bénéficier à partir de 1867 des cours secondaires de jeunes filles organisés par leur

---

<sup>1889</sup> ADBR 105AL2555, Mlle Hartmann à l'*Oberschulrat*, 28.07.1916.

directeur, Théophile Hatt. Si ces derniers sont balayés par l'annexion, il n'en va pas de même de l'école primaire supérieure, qui recueille l'estime des nouvelles autorités. Ainsi, lorsqu'il s'agit en 1872 de développer des écoles supérieures de filles dans le pays, le directeur du cercle de Colmar note<sup>1890</sup> : « En dehors de la ville de Colmar, le besoin de fonder des écoles supérieures de filles n'existe pas pour le moment. À Munster, les matières d'enseignement dans la classe supérieure de l'école primaire dépassent quelque peu l'objectif habituel des écoles élémentaires ». La ville de vallée vosgienne conserve l'avantage que lui confère son école primaire supérieure, que l'on appellera désormais classes spéciales de filles... mais reste par là-même à l'écart du nouveau système d'enseignement secondaire féminin, et cela pendant plus de vingt ans. En juillet 1896, le maire (Ruhland) demande finalement aux hautes autorités scolaires l'autorisation de fonder une école supérieure de filles<sup>1891</sup> :

La commune de Munster envisage, pour répondre à un besoin ressenti depuis longtemps, de transformer les classes spéciales en une école supérieure de filles. Celle-ci doit provisoirement comporter quatre classes, avec chacune deux années scolaires, et accueillir des élèves de six à quatorze ou quinze ans. [...] Comme cette école occasionnera d'importantes dépenses supplémentaires à notre commune, qui a peu de moyens, je m'autorise à espérer que la haute autorité lui procure une subvention d'environ 1 500-1 600 Mark [...]. Je me permets en même temps d'exprimer le souhait que Mlle Dietz, qui envisageait de créer à Munster une école supérieure de filles privée, obtienne un poste d'enseignante à l'école municipale supérieure de filles qui doit être fondée. [...] Les locaux requis doivent être mis en place pendant les vacances d'automne, et je serais très reconnaissant envers l'*Oberschulrat* impérial s'il voulait bien rendre possible l'ouverture de l'école immédiatement après les vacances.

Le président de Haute-Alsace appuie la demande<sup>1892</sup> : « Munster va recevoir une garnison, et la mise en place d'une école supérieure pour filles est également souhaitable pour cette raison ». Les autorités scolaires approuvent le projet de la municipalité, mais demandent plus de précisions. Surtout, elles disent ne pas avoir les moyens d'octroyer une subvention ! Ce refus de financement de la part de l'État contrarie le calendrier du maire. Il n'est plus question d'ouvrir l'école supérieure de filles à l'automne 1896, mais après les

---

<sup>1890</sup> ADHR 8AL1/10164, le directeur du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 23.03.1872.

<sup>1891</sup> ADBR 34AL1367, le maire de Munster à l'*Oberschulrat*, 22.07.1896.

<sup>1892</sup> ADBR 34AL1367, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 28.07.1896.

vacances de Pâques de l'année suivante<sup>1893</sup>. En janvier 1897, la municipalité fait publier une circulaire destinée à recueillir des inscriptions pour le futur établissement<sup>1894</sup> :

Cette école supérieure de filles occasionnera à la commune une dépense de plus de 4 000 Mark par an. Celle-ci ne peut donc naître que si le conseil municipal peut compter avec certitude sur un nombre déterminé d'élèves. Il demande donc aux parents de la ville de Munster et des environs qui sont disposés à confier leurs filles à l'école qui doit être fondée, d'inscrire leur nom etc. au plus tard jusqu'au 25 janvier de cette année et de se porter dans le tableau ci-joint.

Malgré l'absence d'inscriptions dans certaines communes de la vallée, les résultats sont concluants, ce qui permet au conseil municipal de Munster de voter la création d'une école supérieure de filles dans sa séance du 29 janvier 1897. Il fixe les grandes lignes de son organisation. Après avoir établi un budget prévisionnel pour 1897/98, le maire présente à l'administration scolaire une demande d'autorisation d'ouverture, accompagnée de toutes les précisions requises<sup>1895</sup>. Il n'abandonne pas ses prétentions à une subvention de l'État, mais celles-ci se font plus modérées : « En considération, d'une part, de la situation financière défavorable de la Ville et, d'autre part, de l'intérêt d'utilité publique de la chose, le conseil municipal espère qu'une subvention de l'État sera accordée, particulièrement pour l'installation des locaux scolaires. Je me permets donc de demander l'octroi d'une telle subvention, à une hauteur d'environ 600 à 800 Mark ». Les autorités scolaires répondent favorablement, en accordant 800 Mark<sup>1896</sup>. Reste à aménager deux nouvelles salles de classe, d'une capacité de 60 élèves, dans le pavillon Est-avant de l'école primaire (Rue Saint-Grégoire). Les deux autres classes utiliseront les salles déjà existantes du pavillon Ouest. Nous sommes donc dans l'enceinte de l'école primaire, mais dans des locaux distincts du bâtiment principal.

En mars 1897, la nomination des quatre enseignantes choisies par le conseil municipal est entérinée par les autorités et le directeur de l'école primaire, M. Motz, prend également la direction de l'école supérieure de filles, qui voit officiellement le jour le 1<sup>er</sup>

---

<sup>1893</sup> ADBR 34AL1367, le maire de Munster au président de Haute-Alsace, 28.09.1896.

<sup>1894</sup> ADBR 34AL1367, circulaire publiée par le conseil municipal de Munster, 09.01.1897.

<sup>1895</sup> ADBR 34AL1367, le maire de Munster à l'*Oberschulrat*, 08.02.1897.

<sup>1896</sup> ADBR 34AL1367, l'*Oberschulrat* au directeur du cercle de Colmar, 24.02.1897.

avril 1897<sup>1897</sup>. Le mois suivant, les nouvelles salles de classe sont achevées<sup>1898</sup> et un conseil de surveillance est créé pour veiller à la bonne marche de l'établissement.

Pour sa première année d'existence, l'école supérieure de filles accueille 101 élèves, réparties en quatre classes. Chaque classe étant divisée en deux niveaux, le cursus scolaire est de huit ans. En mars 1899, le conseil de surveillance se réjouit de constater des résultats satisfaisants, notamment pour l'enseignement du français<sup>1899</sup> : « Le seul fait que, dans les quelques classes de l'école supérieure de filles actuelle, une connaissance pratique de la langue française ainsi qu'un apprentissage un peu plus approfondi de l'allemand puissent être obtenus, constitue déjà un progrès fondamental par rapport à l'école primaire, en plus d'autres facilités qu'offre l'école supérieure ». Le succès du nouvel établissement n'est cependant pas achevé, car son organisation en quatre classes ne lui confère pas la stature d'une véritable école supérieure de filles. Les élèves se trouvent obligées d'achever leur scolarité à treize ou quatorze ans, ou bien de rester plusieurs années dans la même classe :

Dans toutes les villes similaires du pays, par exemple à Sainte-Marie-aux-Mines, les écoles supérieures de filles sont organisées selon une fréquentation scolaire allant jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans. Après avoir écouté l'expertise de Monsieur le directeur de l'école et examiné toutes les conditions entrant en considération, le conseil de surveillance est donc arrivé à la conclusion que l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école supérieure de filles [de Munster] ne peut pas être refusée durablement. Elle aurait une influence fondamentale pour assurer l'existence et le développement prospère de cette école. En effet, la majorité des élèves pourrait atteindre leur but sur place, sans recourir à une école supérieure extérieure. On éviterait ainsi les inconvénients liés à un changement d'école.

Par ailleurs, l'absence de cette classe supérieure empêche d'intégrer l'anglais au programme de l'établissement. Afin de pallier les manques qu'il souligne, le conseil de surveillance décide de « recommander au conseil municipal d'ouvrir une classe supplémentaire à l'école supérieure de filles de Munster pour les élèves âgées de quinze ou seize ans ». En septembre 1899, il renouvelle sa demande. Celle-ci apparaît d'autant plus

---

<sup>1897</sup> KUTSCH, *Stoffplan der höheren Mädchenschule zu Münster i. E.*, Münster, A. Hergt, 1901, p. 1.

<sup>1898</sup> AMMun R.I.267, installation de l'école supérieure de filles, protocole de réception, 14.05.1897.

<sup>1899</sup> AMMun R.I.267/a, conseil de surveillance (PV), 20.03.1899.

justifiée qu' « il ressort d'une communication sur les conditions scolaires dans d'autres écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine que l'école de Munster, par rapport au nombre des habitants, fait partie des établissements les plus fréquentés »<sup>1900</sup> !

A Pâques 1900, l'établissement passe finalement non pas à cinq mais à six classes, dont le nouveau directeur, M. Kutsch (1898-1914), explique l'organisation de la manière suivante<sup>1901</sup> : « Les trois classes les plus basses comprennent deux niveaux et embrassent donc les six premières années scolaires. Dans les trois classes les plus élevées, destinées aux septième, huitième et neuvième années scolaires, le cours est d'une année pour les matières principales. Le reste de l'enseignement est dispensé en commun ». Une cinquième enseignante est alors engagée. Après deux années d'affaiblissement, la fréquentation passe à nouveau la barre des 100 élèves en 1900/01.

En octobre 1901, les autorités scolaires déplorent la réunion des trois classes les plus élevées pour les cours d'histoire, de géographie, de mathématiques et de sciences naturelles<sup>1902</sup>. Elles conseillent d'engager une enseignante supplémentaire. Le conseil de surveillance n'ose pas solliciter une telle augmentation des dépenses auprès du conseil municipal alors que les trois classes concernées ne comptent que 18 élèves en tout. Une sixième enseignante est tout de même engagée en avril 1902. Ce nouveau poste n'est nullement superflu, car le nombre des élèves continue d'augmenter : elles sont 124 en 1902/03 et 140 en 1904/05.

En 1910, le maire de Munster (Spindler), fidèle à la tradition d'une municipalité très investie dans les questions d'éducation, souhaite pour sa ville une école supérieure de filles pleinement développée, c'est-à-dire constituée de dix classes correspondant à dix années scolaires, comme à Colmar ou à Mulhouse<sup>1903</sup> :

---

<sup>1900</sup> AMMun R.I.267/a, conseil de surveillance (PV), 07.09.1899.

<sup>1901</sup> KUTSCH, *Op. cit.*, p. 3-4.

<sup>1902</sup> AMMun R.I.267/a, conseil de surveillance (PV), 24.10.1901.

<sup>1903</sup> AMMun R.I.267, le maire de Munster à l'*Oberschulrat*, 02.08.1910.

Ces dernières années, les souhaits de voir se réaliser un développement complet de notre école supérieure de fille s'expriment de plus en plus fortement dans notre population. Dans son organisation actuelle, celle-ci ne correspond plus aux caractéristiques que l'on exige d'un tel établissement. Cet inconvénient pousse notre bourgeoisie à envoyer ses filles fréquenter des écoles à l'extérieur de la ville, voire à l'étranger, pour qu'elles y acquièrent une formation complète. Il a également, plusieurs fois déjà, motivé de manière déterminante la mutation de fonctionnaires, qui préfèrent les communes avec des établissements d'enseignement complètement développés. Plusieurs fois déjà, le conseil municipal s'est penché sur cette question, mais, à regret, il a toujours dû renoncer à accomplir le devoir qui lui incombait, car d'importants travaux d'amélioration obèrent son budget. Le fait que l'État n'accorde sur ses fonds qu'une subvention de 200 Mark à l'école supérieure de filles de Munster fut toujours ressenti comme une pénible humiliation. En effet, d'autres municipalités – Barr, Sainte-Marie-aux-Mines – ont droit à une subvention proportionnellement beaucoup plus élevée.

Actuellement, l'école supérieure de filles est installée dans les locaux de l'école primaire. De ce fait, elle a subi un resserrement douteux du point de vue de l'hygiène. En recourant à un emprunt pour réaliser les travaux urgents, le conseil municipal a donc également pris en considération la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école supérieure de filles. Cette nouvelle construction devrait entraîner une séparation très souhaitable du point de vue pédagogique [...]. Dans la situation financière qui prédomine actuellement, encore aggravée depuis deux ans par la diminution de la *Steuerprincipale*, la commune de Munster ne peut pas remplir ce devoir sans une augmentation importante de la subvention, qui doit se trouver en rapport avec à celles consenties à d'autres communes plus petites et plus grandes.

Mais l'aide demandée n'est pas accordée et il faut attendre 1913 pour que l'État accepte d'élever sa subvention annuelle à 770 Mark, un montant qui demeure malgré tout très faible pour une école supérieure de filles de plus de 100 élèves<sup>1904</sup>. L'institution vit alors ses dernières heures, car le déclenchement de la Première Guerre mondiale l'empêche d'ouvrir ses portes à la rentrée 1914.

En septembre, la situation ne présageait pourtant pas obligatoirement d'une fermeture de l'établissement, mais fin octobre, les cours ne peuvent toujours pas reprendre,

---

<sup>1904</sup> A titre de comparaison, l'école municipale supérieure de filles d'Altkirch, quatre fois moins fréquentée, bénéficie d'une subvention de l'État de 500 Mark jusqu'en 1907/08, qui est portée ensuite à 1 000 Mark !

car « les troupes ennemies se trouvent à proximité de la ville »<sup>1905</sup>. L'enseignante Babette Kessler souhaite tenter, pour 1915, de maintenir un enseignement minimal<sup>1906</sup> :

La soussignée demande à Monsieur l'*Oberschulrat* impérial de décider si, malgré l'absence du directeur et des enseignantes non-munstériennes, elle est fondée ou tenue, conformément au souhait de quelques mères inquiètes, de dispenser un enseignement régulier. Les salles d'école sont encore utilisées par un lazaret. Les enfants non-munstériens manquent, à cause de l'interruption de la communication ferroviaire. Sur décision du maire remplaçant, environ 30 élèves furent employées à des travaux de couture, sous la direction de l'enseignante de travaux manuels, pour les hommes de la ville qui sont au front. L'activité doit se poursuivre encore après Nouvel An. C'est pourquoi la soussignée demande qu'on lui communique si elle est autorisée à dispenser un enseignement régulier dans cette zone très menacée.

Les autorités se montrent favorables à l'idée, « à la condition, naturellement, que les enfants ne soient pas mis en danger »<sup>1907</sup>. Malgré la fermeture de l'école supérieure de filles, les enseignantes restent payées... jusqu'à ce que la municipalité n'en ait plus les moyens. À l'automne 1915, elle demande à être déchargée de cette dépense, comme le directeur Kutsch en informe l'administration scolaire<sup>1908</sup> :

Au regard de la situation de détresse financière due aux événements militaires, l'administration municipale m'a demandé d'entreprendre des démarches pour qu'on la décharge des dépenses pour l'école supérieure de filles. Cela pourrait, à mon humble avis, très bien se passer si les enseignantes trouvaient ailleurs des postes. Cette mesure serait également dans l'intérêt des enseignantes elles-mêmes, qui depuis plus d'un an déjà n'ont plus dispensé aucun enseignement. L'école supérieure de filles comptait 125 élèves avant le déclenchement de la guerre : 20 d'entre-elles fréquentent maintenant l'école supérieure de filles de Colmar, 30 l'école moyenne de filles et 8 l'école primaire. Les autres ont gagné, en tant que réfugiées, la Basse-Alsace et le Palatinat.

C'est la fin de l'établissement sous le régime allemand.

---

<sup>1905</sup> ADBR 105AL2550, Kutsch à l'*Oberschulrat*, 31.10.1914.

<sup>1906</sup> ADBR 105AL2550, Mlle Kessler à l'*Oberschulrat*, 29.12.1914.

<sup>1907</sup> ADBR 105AL2550, l'*Oberschulrat* à Mlle Kessler, 31.12.1914.

<sup>1908</sup> ADBR 105AL2550, Kutsch à l'*Oberschulrat*, 05.10.1915.

#### (4) Altkirch, le ralliement catholique (1899-1916)

Altkirch reste longtemps à l'écart du mouvement général de développement des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine<sup>1909</sup>. À son point de départ, en 1872, la population autochtone de ce petit chef-lieu de cercle est jugée trop hostile, et la population vieille-allemand pas assez importante pour permettre à un établissement viable d'y voir le jour<sup>1910</sup>. Il faut attendre près de vingt ans pour assister à la naissance d'une école supérieure de filles dans la capitale du Sundgau. Dans cette région rurale et relativement reculée, l'enseignement secondaire des filles se limite alors aux pensionnats des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Bellemagny et à Saint-Louis, deux établissements qui ne peuvent naturellement pas convenir aux familles des fonctionnaires protestants installés à Altkirch. C'est essentiellement pour satisfaire les besoins de ces dernières, auxquelles se rajoutent les familles des douaniers de Montreux-Vieux, que Leontine Hagmaier entend fonder une école supérieure de filles non-confessionnelle à Altkirch à l'automne 1890<sup>1911</sup>.

La personnalité de la fondatrice est intéressante. Première bachelière d'Allemagne (1880), cette Wurtembergeoise est liée à la communauté vieille-allemande d'Altkirch par son père, mais aussi à la bourgeoisie autochtone en tant qu'ancienne préceptrice dans la famille de l'industriel altkirchois Gilardoni. Ses motivations politiques, voire stratégiques, méritent également d'être mentionnées. Dans une lettre adressée à l'*Oberschulrat* en août 1890, elle conçoit la fondation de son institution comme un renforcement de « la frontière occidentale la plus exposée du *Reichsland* ». En plus de viser le public vieil-allemand, elle souhaite œuvrer à la germanisation des jeunes Alsaciennes<sup>1912</sup> : « On doit considérer que rien ne fait davantage progresser la germanisation que lorsque la future épouse et mère apprend à connaître les bienfaits d'une éducation allemande et est ainsi capable d'apprécier celle-ci et de la transmettre ».

---

<sup>1909</sup> Pour une monographie plus détaillée sur l'école supérieure de filles d'Altkirch, voir ETTWILLER Éric, « L'école supérieure de filles d'Altkirch », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 2011, p. 75-92, et 2012, p. 127-152.

<sup>1910</sup> ADBR 34AL1242, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 31.05.1872.

<sup>1911</sup> ADBR 34AL1284, Mlle Hagmaier à l'*Oberschulrat*, 20.08.1890.

<sup>1912</sup> ADBR 34AL1284, Mlle Hagmaier à l'*Oberschulrat*, 20.08.1890.

L'argumentation doit justifier l'octroi d'une subvention du Ministère, une demande soutenue par le directeur du cercle d'Altkirch (Illing), qui partage entièrement les vues de Mlle Hagmaier. Les autorités scolaires ne sont pas aussi enthousiastes, et préviennent que l'établissement ne devra compter sur aucune aide financière de l'État. À leurs yeux, l'entreprise ne semble pas viable, en raison d'un handicap majeur de la future directrice : elle est protestante dans une ville très majoritairement catholique<sup>1913</sup>. Elles ne s'y trompent pas ! Avant même l'ouverture de l'école, le clergé mène contre elle une âpre campagne, sur le terrain et dans la presse, s'insurgeant à l'idée qu'une aide soit réclamée à l'État pour soutenir une école luthérienne en cette terre de Contre-Réforme. Naturellement, pour contrecarrer toute tentative de séduction du public catholique, le curé de la ville (Heinrich) refuse de dispenser l'enseignement religieux dans l'établissement. Installé dans les locaux de l'ancien lycée, celui-ci ouvre donc le 17 novembre 1890 dans un contexte de grande tension. Le clergé a réussi à dissuader massivement ses fidèles de confier leurs enfants à la nouvelle école, puisque seules 3 catholiques en franchissent le seuil, soit un dixième de l'effectif total de 30 élèves.

Au moins ce piètre résultat offre-t-il une petite consolation à Mlle Hagmaier : elle a réussi à se rallier la communauté juive. Les 14 élèves israélites représentent même le groupe confessionnel le plus important, dépassant d'une tête les protestantes, qui prendront cependant un avantage assez net au fil de la décennie. En somme, les deux minorités font front commun face à la majorité, un réflexe observable en maints endroits. Elles représentent toutefois un public trop restreint pour permettre à l'établissement de se maintenir sur la durée sans une subvention de l'État. En mars 1891, la directrice s'adresse directement au *Statthalter*, soulignant combien il est difficile pour elle d'accomplir son « devoir patriotique » face à l'opposition cléricale et francophile<sup>1914</sup>. Le représentant de l'Empereur en Alsace-Lorraine est sensible à l'argument. « Parce que l'école sert apparemment les intérêts allemands », il demande aux autorités scolaires de faire leur possible pour accorder un soutien financier à l'établissement, au moins pour couvrir les frais d'installation<sup>1915</sup>. Ces dernières considèrent que Mlle Hagmaier ne recueille que les difficultés qu'elle a créées elle-même, en n'accordant pas aux catholiques une place

---

<sup>1913</sup> Recensement du 01.12.1885 : 2664 catholiques, 288 juifs, 256 protestants.

<sup>1914</sup> ADBR 27AL761, Mlle Hagmaier au *Statthalter*, 23.03.1891.

<sup>1915</sup> ADBR 34AL1284, le *Statthalter* à l'*Oberschulrat*, 01.04.1891.

suffisamment importante dans son personnel enseignant. Mais le *Statthalter* persiste dans sa volonté de lui porter secours. En février 1892, l'annonce du départ de la directrice pour le 1<sup>er</sup> avril nécessite une action rapide. La demande d'aide est présentée à l'Empereur, qui accorde 1 000 Mark de dédommagement sur ses fonds secrets.

Abandonnée par sa fondatrice au bout d'un an et demi, l'école supérieure de filles d'Altkirch est gérée jusqu'en 1899 par un conseil de surveillance qui représente les parents d'élèves. Il nomme les directrices, lesquelles restent en place pour des durées courtes, voire très courtes : Mlle Ida Link, d'avril à septembre 1892 ; Mlle Martha Ott, de septembre 1892 à septembre 1896 ; Mlle Mathilde Winter, septembre 1896 à mars 1899. Toutes trois ont en commun avec Mlle Hagmaier une naissance en Vieille-Allemagne et un baptême protestant. On retiendra surtout la deuxième, qui décroche au printemps 1893 une subvention annuelle de l'État de 500 Mark. Le directeur du cercle d'Altkirch (Illing), toujours fervent défenseur de l'établissement, a appuyé sa demande en évoquant des résultats encourageants du point de vue national<sup>1916</sup> :

L'école supérieure de filles fondée par Mademoiselle Hagmaier et dirigée depuis octobre de l'année dernière par Mademoiselle Ott a gagné, dans ses désormais deux ans et demi d'existence, la pleine confiance de la population locale, qui a salué dans l'entreprise la satisfaction d'un souhait éveillé depuis des années. Cela se voit non seulement au fait qu'un conseil de surveillance formé de notables de la petite ville [...] consacre aux affaires de l'école une attention durable, mais également à la tendance croissante de la fréquentation de l'école, qui pousse actuellement à la formation d'une section supplémentaire dans l'établissement.

L'analyse est bien enthousiaste, quand on sait que les catholiques poursuivent le boycott. La forte identité protestante de l'établissement présente toutefois certains avantages, puisqu'elle lui permet de bénéficier de l'aide financière du Consistoire réformé de Mulhouse et de celle de Mme Irma Meyer-Koechlin, nièce du fondateur de la S.A.C.M. et châtelaine de Heidwiller. Par ailleurs, l'école supérieure de filles peut compter sur la bienveillance de la municipalité, qui met les locaux de l'ancien lycée à sa disposition. Elle est toutefois assez rapidement transférée dans une maison située au *Schließmauerweg* (avril 1894), cédée par un membre du conseil de surveillance et acquise à titre de bail.

---

<sup>1916</sup> ADHR 1AL1/2273, le directeur du cercle d'Altkirch à l'*Oberschulrat*, 01.04.1893.

Même si le bâtiment n'a pas été conçu pour un usage scolaire, il offre de meilleures conditions d'hygiène que les locaux précédents. Depuis son déménagement, la Ville octroie à l'école supérieure de filles une subvention de 200 Mark, auxquels s'ajoutent 100 Mark de dédommagement pour le chauffage.

Grâce aux différentes subventions qu'elle percevait, l'école supérieure de filles d'Altkirch réussit à traverser les années 1890. Mais avec moins de 30 élèves depuis 1896, le conseil de surveillance est toutefois conscient de la fragilité de l'établissement, qui continue de reposer sur les seules minorités protestante et juive. En 1898, il décide de tendre la main au public catholique en élaborant un projet de municipalisation qui prévoit de confier à des catholiques la direction de l'école, ainsi que deux des trois postes d'enseignantes – le poste d'enseignante protestante étant prévu pour accueillir Mlle Winter. La proposition saura être défendue par les trois membres du conseil de surveillance présents au conseil municipal, mais également par deux notables catholiques ralliés, qui invitent les pères familles à remplir une liste d'inscription<sup>1917</sup>. Ils réussissent à recueillir le minimum de 40 élèves demandé comme préalable à l'examen du projet. Ce dernier stimule naturellement l'opposition cléricale, laquelle se voit contrée par l'*Altkircher Kreisblatt*. Dans son numéro du 4 mars 1899, le journal gouvernemental rassure les catholiques, tout en menaçant leur clergé : « Si l'agitation devait parvenir à faire échouer la mise en place de l'école municipale, le côté duquel l'agitation est issue devrait précisément être le moins satisfait du résultat. En effet, un grand nombre de pères de famille catholiques sont résolus, dans ce cas, à confier leurs enfants à l'actuelle école privée ».

Au moment de cette parution, la municipalisation est toutefois déjà assurée. On la vote peu après, le 11 mars 1899. Deux jours plus tard, le maire écrit aux autorités scolaires pour en régler les modalités. Au poste de directeur, il demande la nomination de l'*Oberlehrer* Hölscher du lycée de la ville, un enseignant apprécié par les autochtones comme par les Vieux-Allemands : « On pense qu'il réussira à surmonter les difficultés actuelles ». Quant aux enseignantes catholiques qui doivent rejoindre Mlle Winter, elles doivent de préférence toutes les deux maîtriser le français comme leur langue maternelle, car « de bons résultats dans l'enseignement du français » sont considérés par le maire

---

<sup>1917</sup> AMAltkirch 267R1, Albert Kamm et Emil Schirmer au conseil municipal d'Altkirch, 26.10.1898.

comme « les premiers préalables, si l'école veut trouver un ancrage solide dans la population ». La première tâche du nouveau directeur consiste à nouer des relations pacifiées avec le clergé catholique de la ville. En 1901, le successeur du curé Heinrich serait prêt à enseigner dans l'établissement, mais il en est empêché par sa hiérarchie. Les autorités scolaires réussissent à débloquent la situation l'année suivante, mettant ainsi fin à près de douze années d'opposition entre l'école supérieure de filles d'Altkirch et le clergé catholique.

Si la situation se normalise, c'est parce que le pari de la conquête des catholiques est gagné dès la municipalisation. Alors qu'une seule élève catholique fréquentait l'établissement à l'automne 1898, elles sont 25 à la rentrée suivante, devenant le groupe confessionnel le mieux représenté. Cet afflux permet à l'effectif total de passer de 25 à 55 élèves. Les revenus de l'écolage augmentent en conséquence, ce qui compense la perte des aides du Consistoire réformé de Mulhouse et de Mme Meyer. L'école trouve par ailleurs un autre généreux donateur en la personne du fabricant altkirchois Jourdain, qui verse 200 Mark annuels jusqu'en 1908. Elle peut aussi compter sur une contribution annuelle de la Ville portée à hauteur de 1 000 Mark, et qui franchira la barre des 2 000 Mark à la fin de la décennie 1900. L'État accorde de son côté une aide extraordinaire de 1 000 Mark pour chacune des deux années suivant la municipalisation, mais refuse d'augmenter sa subvention ordinaire, qui reste à 500 Mark et n'est rehaussée à 1 000 Mark qu'en 1908. La municipalisation apporte naturellement aussi un changement dans la gestion de l'école, qui relève désormais de la mairie. Le conseil de surveillance est donc dissout.

Cependant, le directeur Hölscher souhaite dès avril 1899 la formation d'un nouveau conseil de surveillance, afin de permettre un traitement plus efficace des affaires de l'école<sup>1918</sup>. Son règlement est établi en juin 1899 par les hautes autorités scolaires. Deux de ses quatre premiers membres, évidemment des notables, faisaient déjà partie des anciens administrateurs. Le directeur entend que ce nouveau conseil travaille essentiellement à l'amélioration des conditions matérielles de l'établissement : « L'équipement de l'école est des plus insuffisants. À cela s'ajoute le fait que les pièces, dont aucune ne mérite le nom de

---

<sup>1918</sup> ADBR 105AL2541, M. Hölscher à l'*Oberschulrat*, 30.04.1899.

salle de classe, ne suffisent déjà plus pour 48 élèves. Ces conditions rendent nécessaires, pour longtemps encore, de nombreuses discussions, en partie difficiles, avec la mairie ».

Le problème du manque de place ne se pose cependant pas bien longtemps, car l'école supérieure de filles d'Altkirch retombe, au bout de quelques années seulement, au niveau de fréquentation qui était le sien avant son entrée dans le giron municipal. La fréquentation protestante accuse une baisse significative. À la fin des années 1900, les élèves protestantes sont moins de 10 et représentent le groupe confessionnel le moins important, légèrement derrière les juives, quand la fréquentation catholique se stabilise à la même époque à 24/25 élèves. Dans ces conditions, l'établissement ne peut que maintenir l'organisation en trois classes et neuf sections qui est la sienne depuis sa fondation par Mlle Hagmaier.

À partir de la municipalisation, il est dirigé exclusivement par des hommes, catholiques, dont l'activité principale est celle d'enseignant ou de directeur du lycée de la ville, à savoir l'*Oberlehrer* Hölscher (1899-1902), le directeur Becker (1902-1906), le directeur Seelisch (1906-1913), l'*Oberlehrer* Bleifuss (1913-1914) et l'*Oberlehrer* Göhringer (1914-1916).

Le dernier des directeurs voit son activité perturbée et finalement interrompue par la Première Guerre mondiale. Durant les vacances d'été 1914, les troupes françaises ont pris la ville et emmené deux enseignants du lycée comme « otages ». Parti pour Landau, l'*Oberlehrer* Göhringer échappe au sort de ses collègues. Altkirch est rapidement reprise par l'armée allemande, de sorte que la rentrée peut se tenir comme d'habitude le 1<sup>er</sup> octobre. Cependant, comme les combats restent proches, il semble plus prudent au directeur de rester encore quelque temps dans le Palatinat. En son absence, la reprise des cours est organisée par une enseignante de l'établissement, Mlle Marie Stein. Elle n'a pas lieu dans des conditions normales, puisque l'effectif se trouve fortement réduit par le départ des familles qui ont cherché refuge loin du front. L'enseignement est « dispensé dans la pleine étendue du programme », mais les cours de dessin, de chant et de gymnastique sont remplacés par des cours de travaux manuels, où l'on tricote « des

vêtements chauds pour les soldats »<sup>1919</sup>. Bientôt, des garçons privés d'enseignement par la fermeture du lycée sont autorisés à fréquenter l'école supérieure de filles.

Cet apport lui permet de maintenir une fréquentation encore acceptable, comme l'indique début janvier 1915 l'*Oberlehrer* Göhringer, de retour à Altkirch : « L'école est actuellement fréquentée par 19 filles et 11 garçons, soit 30 enfants en tout »<sup>1920</sup>. Quelques jours plus tard, l'intensification des bombardements français fait craindre une attaque, ce qui incite le directeur à fermer l'école et à retourner à Landau. La prévision se révélant finalement infondée et les parents souhaitant la reprise de l'enseignement, celle-ci est organisée dès la fin janvier, tandis que le directeur Göhringer est rappelé à Altkirch.

Le 4 décembre 1915, il procède à la fermeture de l'établissement, suite à l'ordre donné aux civils d'évacuer la localité. À l'été suivant, le conseil municipal vote la dissolution de l'école supérieure de filles<sup>1921</sup>.

#### (5) Wasselonne, de multiples fondations (1901)

Au lendemain de l'annexion, ce chef-lieu de canton, peuplé d'un peu plus de 4 000 habitants, compte deux écoles supérieures de filles. L'une, fondée à la rentrée 1871 par Emma Paulus, échappe presque entièrement à la connaissance de l'historien. Nous devons nous contenter des lignes suivantes du directeur du cercle de Molsheim (von Stockhausen), écrites peu avant son ouverture, pour en cerner le fonctionnement<sup>1922</sup> :

---

<sup>1919</sup> ADBR 105AL2542, Mlle Stein à l'*Oberschulrat*, 02.10.1914.

<sup>1920</sup> ADBR 105AL2542, M. Göhringer à l'*Oberschulrat*, 07.01.1915.

<sup>1921</sup> ETTWILLER Éric, « L'école supérieure de filles d'Altkirch », *Op. cit.*, 2012, p. 148.

<sup>1922</sup> ADBR 11AL225, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 28.06.1871.

L'enseignante Paulus s'est personnellement rendue à la direction de cercle le 23 juin et a déclaré qu'elle avait décidé de recevoir, dans l'école supérieure de filles qu'elle souhaite ouvrir, uniquement des filles ayant déjà achevé leur scolarité à l'école élémentaire. Concernant le plan d'études, elle a encore indiqué que les matières mentionnées dans sa lettre du 4 mai dernier seraient enseignées cinq heures par jour, à savoir trois le matin et deux l'après-midi. La demanderesse prévoit, si on le lui demande, de recevoir des élèves dans son logement en tant que pensionnaires. Comme elle ne souhaite pas enseigner à des filles soumises à l'obligation scolaire, aucune réserve ne devrait s'opposer désormais à l'autorisation d'ouverture de l'école supérieure de filles projetée.

On sait que cette fondation fut effective. L'absence d'informations supplémentaires nous apprend qu'elle fut éphémère. La seconde école supérieure de filles fonctionnant à Wasselonne au début de l'annexion est un peu mieux renseignée. Il s'agit de l'« externat de jeunes filles » fondé en 1867 par Madame Hunolt. Les autorités scolaires doivent y éliminer les éléments les plus encombrants de l'héritage français : en décembre 1871, l'inspecteur scolaire de cercle interdit expressément de continuer à utiliser l'*Histoire de France* de Duruy<sup>1923</sup>. On connaît aussi la liste des élèves en septembre 1872 : 15 filles, 1 garçon ; forte majorité luthérienne (12), 3 catholiques, 1 réformée, alors que les catholiques sont légèrement majoritaires dans la population de la ville. Or, toutes les élèves sont de Wasselonne même, hormis 2 de Romanswiller. On retrouve les noms des industriels du lieu : Eugénie Amos, fille d'Édouard Amos, fréquente l'établissement depuis sa fondation. Mais celui-ci n'a pas une existence beaucoup plus pérenne que le premier : en novembre 1872, le directeur de cercle indique que « l'option de la famille Hunolt de Wasselonne est désormais effective » et que, « par conséquent, l'institution pour filles de Madame Hunolt, qui ne pense plus revenir, doit être considérée comme dissoute »<sup>1924</sup>.

Il faut attendre octobre 1879 pour que Wasselonne retrouve une école supérieure de filles, fondée alors par la Saxonne Agnes Martin, au N°179 de l'*Alte Landstrasse*. 26 élèves sont là à l'ouverture ; 31 au mois de décembre, lorsque la directrice écrit au Ministère d'Alsace-Lorraine<sup>1925</sup> :

---

<sup>1923</sup> ADBR 11AL225, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 08.12.1871.

<sup>1924</sup> ADBR 11AL225, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 27.11.1872.

<sup>1925</sup> ADBR 34AL1393, Mlle Martin au Ministère d'Alsace-Lorraine, 05.12.1879.

Le conseil municipal de Wasselonne a consenti à payer le loyer du local pour la première année, soit 400 Mark. Le pasteur protestant, Monsieur Rohr, et quelques enseignants de la *Realschule* de Wasselonne ont bien voulu accepter de prendre en charge une partie de l'enseignement, gratuitement ou contre de très faibles rémunérations, afin de permettre à l'établissement de se maintenir, ce qu'ils considèrent tous comme on ne peut plus souhaitable. La grande différence d'âge entre les élèves (six-seize ans) a tout de suite nécessité la formation de trois classes. Dès qu'il me faudra engager une enseignante à plein temps, ce qui, naturellement, ne manquera pas d'arriver, les coûts du maintien de l'école ne seront plus couverts par l'écolage, lequel, compte tenu des conditions locales, ne peut être élevé.

Aboutissement logique de cet exposé : Mlle Martin demande une subvention à l'État, comme en reçoivent d'autres écoles supérieures de filles. Le sacrifice consenti par la municipalité et le nombre relativement important d'élèves pour une petite ville témoignent, d'après elle, de la nécessité de maintenir une école supérieure de filles à Wasselonne. L'inspecteur scolaire du cercle, l'Alsacien Théophile Hatt, soutient la demande (on connaît son intérêt, démontré à Munster à l'époque française, pour l'enseignement secondaire des filles). Le directeur de cercle lui emboîte le pas. Il fait remarquer que « si les catholiques ne fréquentent pas cette école jusqu'à présent, c'est uniquement en raison de l'hostilité de principe du clergé à l'encontre des écoles publiques supérieures de filles et de la pression qu'il exerce pour qu'on envoie les filles dans des pensionnats de religieuses »<sup>1926</sup>. Ce n'est donc pas la faute de l'enseignante, qui fait « une impression favorable », de même que ses élèves. Même si l'établissement n'a pas encore été inspecté, le directeur de cercle en sait suffisamment pour solliciter une subvention annuelle de 1 200 Mark. La première inspection est faite par Hatt à la fin juin 1880<sup>1927</sup> :

Des résultats particulièrement réjouissants ont été obtenus en allemand, notamment en composition, dans les classes moyenne et supérieure. [...] L'ordre et la discipline qui règnent dans l'école méritent les plus grands éloges. Mlle Martin est une bonne enseignante, même si elle manque encore de pratique. Elle possède les qualités d'une directrice. Malheureusement, la situation financière n'est pas brillante. La commune paie certes le loyer, à hauteur de 400 Mark<sup>1928</sup>, mais il reste toujours 1 600 Mark à couvrir pour le salaire des enseignants.

---

<sup>1926</sup> ADBR 34AL1393, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 02.04.1880.

<sup>1927</sup> ADBR 34AL1393, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 05.07.1880.

<sup>1928</sup> Subvention votée par le conseil municipal le 04.03.1880, non sans opposition (11 pour, 7 contre, qui craignent une augmentation des charges après une éventuelle municipalisation de l'établissement).

Naturellement, l'arrivée, à la rentrée 1880, d'une seconde enseignante (Sophie Schorn), n'arrange pas les comptes. En appui d'une nouvelle requête de Mlle Martin, l'inspecteur Hatt insiste sur la nécessité d'une subvention de l'État pour la survie de l'école<sup>1929</sup> : « Je suis fermement convaincu que le nombre des élèves, même dans de bonnes conditions, ne pourra pas dépasser 40, étant donné que les écolières catholiques ne sont pas autorisées à venir. Les recettes resteront par conséquent très modestes ».

En novembre 1880, la directrice essaie l'argument patriotique : si son établissement disparaît, les adolescentes seront, comme auparavant, envoyées dans des institutions à Nancy ou à Belfort<sup>1930</sup>. Impossible pour l'année en cours, lui répond-t-on ; alors la directrice présente une requête pour l'année scolaire 1881/82<sup>1931</sup>. À Strasbourg, on attend l'inspection de l'école supérieure de filles par le conseiller scolaire Ernst pour prendre une décision, mais ce dernier est très occupé. En avril 1881, Mlle Martin envoie aux autorités le plan d'études et l'emploi du temps de son école supérieure de filles. Elle accompagne ces documents d'une petite note explicative, riche de renseignements sur la situation locale<sup>1932</sup> :

La troisième classe comporte plus d'heures qu'il n'en serait souhaitable, mais j'ai opté pour cette organisation afin de me conformer à l'habitude des Alsaciens, qui sont contents lorsque leurs enfants sont le plus longtemps possible à l'école. Même les enfants préfèrent en général l'école à la maison parentale. Je les tiens aussi le plus possible à l'écart des jeux qui ont lieu dans la rue, car les enfants des classes sociales inférieures ont ici très peu d'éducation et font montre d'une grande grossièreté.

En mai 1881, la directrice obtient une audience du sous-secrétaire d'État von Pommer-Esche pour lui « parler d'affaires importantes qui [la] concernent personnellement et [qu'elle] ne pourrai[t] pas porter à [sa] connaissance d'une autre manière »<sup>1933</sup>. Il y est sûrement question de subventions, mais plus sûrement encore d'un article de la *Kölnische Zeitung* du 18 mars 1881, qui a dénoncé l'organisation d'un « bal » par l'école supérieure

---

<sup>1929</sup> ADBR 34AL1393, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au directeur de cercle, 13.10.1880.

<sup>1930</sup> ADBR 34AL1393, Mlle Martin au Ministère d'Alsace-Lorraine, 08.11.1880.

<sup>1931</sup> ADBR 34AL1393, Mlle Martin au sous-secrétaire d'État von Pommer-Esche, 22.12.1880.

<sup>1932</sup> ADBR 34AL1393, Mlle Martin à un fonctionnaire de l'administration scolaire, 10.04.1881.

<sup>1933</sup> ADBR 34AL1393, Mlle Martin au sous-secrétaire d'État von Pommer-Esche, 07.05.1881.

de filles de cette « petite ville majoritairement catholique », lequel se serait terminé tard dans la nuit. Quelques danses après une représentation théâtrale, explique l'inspecteur Hatt, qui regrette certes l'imprudence d'une directrice pourtant sérieuse, qui a voulu sacrifier aux souhaits de parents dont dépend son existence, mais qui rétablit aussi le caractère bon enfant de la manifestation<sup>1934</sup>. Il conclut son rapport ainsi : « Voilà comment s'est déroulée la chose, qui n'aurait provoqué aucune émotion à Wasselonne si une plume malveillante ne s'était pas sentie obligée de remuer de la poussière, probablement dans le but de jeter une pierre dans le jardin de l'*Allemande* Mlle Martin ». Allemande « et protestante », ajoute au crayon l'*Oberschulrat* Richter !

En juin 1881, l'école supérieure de filles de Wasselonne reçoit enfin la visite du conseiller scolaire tant attendu (Ernst). Tout apparaît extrêmement satisfaisant... mais des considérations extérieures interfèrent dans la prise de position du président de Basse-Alsace. Ce dernier désapprouve l'octroi de la subvention demandée, car « d'autres écoles supérieures de filles, dirigées par des Alsaciennes, dont l'existence est tout aussi souhaitable (Barr et Sélestat), ne sont pas subventionnées par l'État »<sup>1935</sup>. Le secrétaire d'État suit l'avis du président de Basse-Alsace : pas de subvention pour Wasselonne. Cette mauvaise nouvelle ne perturbe pas Mlle Martin dans la préparation de son examen de directrice, dont elle passe les épreuves, avec succès, durant l'hiver 1881/82. Les conséquences de ce beau succès ne se laissent pas attendre. À la fin de l'année scolaire, Mlle Martin pose sa candidature au poste de directrice de l'école municipale supérieure de filles de Sarreguemines. Elle explique au directeur du cercle de Molsheim que sa situation financière à Wasselonne, sans subvention de l'État, est décidément trop défavorable. Peut-être ne choisira-t-on pas une protestante à Sarreguemines, espère ce dernier. Il se trompe : Mlle Martin est bien prise dans la catholique Lorraine ! Tout est à refaire...

Le directeur de cercle envisage une piste dans son rapport d'administration du troisième trimestre 1882. Après avoir exprimé son regret du recul représenté par la fermeture de l'école supérieure de filles, il écrit : « Peut-être que l'on pourra compenser cette perte par l'ouverture de deux classes d'école moyenne pour filles, selon la même

---

<sup>1934</sup> ADBR 34AL1393, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 05.05.1881.

<sup>1935</sup> ADBR 34AL1393, le président de Basse-Alsace au Ministère d'Alsace-Lorraine, 24.06.1881.

organisation qui existe déjà à l'école des garçons de Wasselonne ». Une lettre est envoyée au maire de Wasselonne (Amos)<sup>1936</sup>, mais l'idée ne remporte pas un franc succès auprès du conseil municipal, qui renvoie l'affaire à après le redressement des comptes communaux<sup>1937</sup>. Finalement, les familles de la bourgeoisie du lieu se contenteront pour plusieurs années d'une petite école privée dirigée par Madame Hunolt, de retour d'option depuis quelque temps. Il s'agit un établissement d'enseignement élémentaire, mais avec le français en plus. De quoi contenter amplement la bourgeoisie d'origine alsacienne ? Cette dernière est considérée par les autorités comme responsable de la chute de Mlle Martin, et sûrement y a-t-il des familles où le départ de cette directrice vieille-allemande fait des heureux. Mais il en est d'autres qui regrettent sincèrement l'école supérieure de filles, comme le prouve un article paru, en français, dans l'*Express* du 9 décembre 1882.

Il faut attendre cinq ans, pour qu'un nouveau projet d'école supérieure de filles voie le jour. Tout commence en juillet 1887, avec un courrier adressé à l'*Oberschulrat* par les quatre représentants d'un comité de parents, à savoir l'inspecteur des forêts Mencke, le juge de paix Kriegelstein, le receveur des impôts Wolff, le pharmacien Stamm<sup>1938</sup>. L'union des Vieux-Allemands avec les autochtones, voilà qui présagerait d'un succès sans difficulté... s'ils n'étaient tous protestants. On ignore ce qui pousse Mencke à adresser un courrier personnel à l'*Oberschulrat* deux jours après l'envoi de la première requête. En voici la teneur<sup>1939</sup> : l'école Hunolt ne reçoit qu'une douzaine de filles, quand il faudrait en accueillir une cinquantaine pour répondre aux besoins des familles de fonctionnaires et de la meilleure bourgeoisie ; un comité de parents s'est donc formé pour créer une nouvelle école supérieure de filles. Le moment semble d'autant mieux choisi qu'il vient d'être interdit aux institutrices des écoles élémentaires de continuer leurs cours privés de français : il s'agit d'offrir à la bourgeoisie d'origine alsacienne une alternative à l'envoi des filles dans des pensionnats français. D'ailleurs, l'école Hunolt à Wasselonne peut, elle aussi, être considérée comme un établissement français, dans l'enseignement et dans l'esprit.

---

<sup>1936</sup> ADBR 11AL225, le directeur du cercle de Molsheim au maire de Wasselonne, 16.10.1882.

<sup>1937</sup> ADBR 11AL225, le maire de Wasselonne au directeur du cercle de Molsheim, 14.11.1882.

<sup>1938</sup> ADBR 34AL1393, un comité de parents de Wasselonne à l'*Oberschulrat*, 16.07.1887.

<sup>1939</sup> ADBR 34AL1393, l'inspecteur des forêts Mencke à l'*Oberschulrat*, 18.07.1887.

Le directeur du cercle de Molsheim (toujours le même, Gundlach) soutient le projet. Il juge le besoin d'une école supérieure de filles « indubitable » pour une ville de cette importance et un tel établissement « utile, en soi et pour soi, à la purification progressive de la triste situation, politique et autre, de Wasselonne »<sup>1940</sup>. Le président de Basse-Alsace suit son subordonné, car les perspectives semblent encourageantes<sup>1941</sup> : « Parmi les élèves dont on attend l'inscription pour l'école projetée, il y a environ 66% d'enfants de parents vieux-alsaciens. Comme l'assure l'*Oberförster* Mencke, à la tête du comité des parents, il n'y a pas à craindre que le nombre de ces derniers se réduise, même si l'école est dirigée dans un esprit nettement allemand, à partir du moment où une place suffisamment importante est accordée à l'enseignement de la langue française ». Le président de Basse-Alsace sollicite donc 1 200 Mark de subvention annuelle pour l'établissement à fonder. Les hautes autorités scolaires autorisent l'ouverture et accordent la somme demandée.

Concernant l'enseignement à donner dans ce nouvel établissement, le souhait des parents, explique Mencke en février 1888, est de « ne pas tirer le niveau de l'école trop haut, mais de le maintenir dans des limites modestes »<sup>1942</sup> :

Comme l'indique la liste des élèves, les filles devant fréquenter l'école proviennent en grande majorité de familles de fonctionnaires moyens ainsi que de bonnes familles bourgeoises et paysannes, qui ne demandent essentiellement qu'une instruction élémentaire de qualité. Elles fréquentent les écoles supérieures, d'une part, pour atteindre plus facilement les objectifs de l'enseignement élémentaire, grâce au moindre nombre des élèves et à davantage d'enseignants, et d'autre part, pour apprendre à écrire et, si possible, à parler la langue française, acquérir des connaissances plus étendues en géographie et en histoire et être mieux formées dans les travaux manuels, le dessin et le chant, tout en recevant un enseignement solide de la langue allemande.

Pour le personnel, comme on attend quatre cinquièmes d'élèves protestantes, il faudrait qu'une coreligionnaire tienne les rênes de l'établissement ; on ne manquerait toutefois pas d'engager « une bonne enseignante catholique », en signe d'ouverture (c'est ce qu'avait fait Mlle Martin en son temps, sans succès). Une candidate se déclare bientôt

---

<sup>1940</sup> ADBR 34AL1393, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 02.09.1887.

<sup>1941</sup> ADBR 34AL1393, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 28.11.1887.

<sup>1942</sup> ADBR 34AL1393, l'inspecteur des forêts Mencke au directeur du cercle de Molsheim, 29.02.1888.

pour être directrice, Elise Dommel, une native de Wasselonne. Était-ce prévu dès le départ, ou bien un bon bourgeois du lieu profite-t-il de l'occasion pour tenter d'assurer un poste confortable à sa fille ? Quoiqu'il en soit, c'était compter sans le paragraphe 4 du règlement du 10 juillet 1873, qui interdit à une personne de moins de vingt-cinq ans d'ouvrir une école. Elle est tout de même engagée comme enseignante et ouvre l'école supérieure de filles le 27 avril 1888, comme dirigeante provisoire, en attendant la nomination d'une véritable directrice.

L'État accorde 600 Mark de subvention pour ce premier semestre, plus 1 000 Mark de subvention extraordinaire pour l'installation. On se rappelle sûrement, à Strasbourg, de la manière dont on a bêtement perdu l'école supérieure de filles de Mlle Martin. La directrice arrive durant l'été. Emilie Kuntz, protestante, fille d'un instituteur alsacien promu inspecteur scolaire aux lendemains de l'annexion. C'est son premier poste de direction, avec deux enseignantes (Elise Dommel, Josephine Haag) sous ses ordres. Son arrivée permet de passer à une organisation en trois classes. Mencke prolonge quant à lui sa tutelle sur l'établissement, en veillant à ses comptes : en décembre 1888, il obtient une rallonge de 600 Mark de la subvention extraordinaire pour les frais d'installation ; en avril 1889, une rallonge supplémentaire d'encore 600 Mark. C'est la dernière intervention du dernier représentant du comité des parents, dissout après la fondation de l'établissement<sup>1943</sup>.

Après une année d'existence, et en dépit d'un premier semestre difficile<sup>1944</sup>, l'école supérieure de filles de Wasselonne s'est déjà faite une bonne réputation dans la ville au printemps 1889, d'après les dires du maire lui-même, rapportés par l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Bauch)<sup>1945</sup>. Un témoignage concret de ce succès est l'aide consentie en mars 1889 par une forte majorité du conseil municipal : 400 Mark de subvention pour l'année 1889/90<sup>1946</sup>. C'est là la première année pour laquelle l'historien dispose de statistiques sur la fréquentation : 41 protestantes, 11 catholiques, 2 juives, donc un total qui

---

<sup>1943</sup> ADBR 34AL1393, Mlle Emilie Kuntz à l'*Oberschulrat*, 03.04.1889 : elle écrit que le comité des parents n'existe plus. Mais l'inspecteur des forêts Mencke se pose toujours en représentant des parents à cette époque là, cf. Mencke à l'*Oberschulrat*, 18.04.1889.

<sup>1944</sup> ADBR 34AL1393, Mlle Dommel à l'*Oberschulrat*, 10.05.1888.

<sup>1945</sup> ADBR 34AL1393, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 04.04.1889.

<sup>1946</sup> ADBR 34AL1393, Mencke à l'*Oberschulrat*, 04.05.1889.

se situe dans la cinquantaine d'élèves attendue. Situation caractéristique des écoles supérieures de filles de petites villes, les élèves ne poussent pas leurs études bien longtemps : aucune n'a plus de quatorze ans alors. Pour autant qu'on la connaisse – il manque quasiment une décennie d'archives de l'administration scolaire sur l'établissement (1905-1914), sans parler de différentes petites lacunes ! –, la fréquentation se maintient durant toute la période du *Reichsland* entre 60 et 40 élèves, dans une ville en déclin démographique depuis l'annexion (un peu plus de 3 500 habitants en 1910)<sup>1947</sup>. Les protestantes conservent leur prépondérance numérique (catholiques et juives se disputant une lointaine deuxième place) et la répartition des élèves se fait toujours en trois classes. Du côté des finances, Mlle Kuntz obtient à partir de 1890/91 une augmentation de 400 Mark de la subvention annuelle, soit un montant total de 1 600 Mark, sans avoir eu besoin d'insister le moins du monde. Est-ce, là encore, l'ombre de la disparation de l'école supérieure de filles de Mlle Martin qui continue de planer au-dessus des bureaux de l'administration scolaire à Strasbourg ?

L'affaire est sur de bons rails et Emilie Kuntz, appelée à Bouxwiller, peut, sans crainte, transmettre l'établissement à sa sœur Maria. Elle y retrouve une autre sœur, Wilhelmine dite Mina. L'école supérieure de filles de Wasselonne apparaît donc comme un point de ralliement familial. Maria Kuntz peut compter, comme Emilie avant elle, sur les largesses de l'administration scolaire, qui n'hésite à verser de petites subventions extraordinaires.

En avril 1896, la stratégie de placement des sœurs Kuntz entre dans sa phase finale, le regroupement à Colmar : Maria est appelée par sa sœur Emilie à l'école supérieure de filles dont elle vient de prendre la direction ; Mina quitte l'établissement en même temps, et se verra bientôt pourvue, elle aussi, d'un poste dans la nouvelle institution de sa sœur aînée. L'école supérieure de filles de Wasselonne tombe entre les mains d'Amalie Minder, Vieille-Alsacienne elle aussi, protestante elle aussi. Elle trouve sa place et sait, au besoin, s'imposer, comme lorsqu'elle doit protéger deux enseignantes d'accusations calomnieuses portées sur leur conduite en dehors de l'établissement<sup>1948</sup> ; l'inspecteur des forêts Mencke,

---

<sup>1947</sup> Les flux et reflux semblent dépendre des mutations de fonctionnaires, cf. ADBR 34AL1393, Mlle Maria Kuntz à l'*Oberschulrat*, 28.03.1892.

<sup>1948</sup> ADBR 34AL1394, Mlle Minder à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 17.01.1898.

impliqué par l'intermédiaire de sa fille, défend la directrice à cette occasion<sup>1949</sup>. L'établissement a-t-il trouvé la directrice qui lui donnera la stabilité nécessaire sur au moins une décennie ?

Mlle Minder se trouve bien à Wasselonne... trop bien : elle s'y fiance avec K. König, le directeur de l'école moyenne. Conformément à l'usage de l'époque, elle abandonne, en décembre 1899, la direction de l'école supérieure de filles qu'elle avait reprise moins de trois ans plus tôt. Un *Oberlehrer* de l'école moyenne se montre tout d'abord intéressé par une activité annexe de directeur, mais c'est finalement une Mulhousienne qui vient prendre la suite : Mlle Marie Koehnlein, toujours une Vieille-Alsacienne, toujours une protestante.

Voilà qui n'arrête pas pour autant la réflexion sur l'avenir de l'établissement. Le maire de Wasselonne (Robinet) souhaite stabiliser le personnel enseignant et envisage pour cela de municipaliser l'école supérieure de filles ; par mesure d'économie, on pourrait la placer sous la même direction que l'école moyenne<sup>1950</sup>. Le président de Basse-Alsace verrait cette solution d'un bon œil<sup>1951</sup>, l'*Oberschulrat* également. Il faudrait payer à Marie Koehnlein la somme qu'elle a dû verser à Mlle Minder pour reprendre son fonds, vraisemblablement autour de 1 000 Mark<sup>1952</sup>. Cela a-t-il été le cas ? Le maire en doute : la fondatrice Kuntz n'aurait rien apporté de sa poche et le fonds n'aurait donc pas pu être vendu à Mlle Minder, qui n'aurait donc elle-même pas pu le vendre non plus à Mlle Koehnlein<sup>1953</sup>. Il faudrait enquêter, suggère Robinet, mais la mention de ces 1 000 Mark à déboursier par la commune le refroidit suffisamment pour lui faire remettre à plus tard ses projets de municipalisation.

Et pourtant, il en faudrait, de la stabilité, à cette école supérieure de filles de Wasselonne ! Une année à peine après sa prise de fonctions, Mlle Koehnlein convole à son tour. En avril 1900, König, le mari d'Amalie Minder, prend la direction de l'établissement... pour moins d'un an, car il est bientôt nommé à l'école normale

---

<sup>1949</sup> ADBR 34AL1394, Mencke à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 15.01.1898.

<sup>1950</sup> ADBR 34AL1394, le maire de Wasselonne à l'*Oberschulrat*, 03.01.1899.

<sup>1951</sup> ADBR 34AL1394, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 19.02.1899.

<sup>1952</sup> ADBR 34AL1394, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 22.02.1899.

<sup>1953</sup> ADBR 34AL1394, le maire de Wasselonne au directeur du cercle de Molsheim, 11.03.1899.

d'institutrices de Strasbourg. En janvier 1901, Mlle Caroline Lauth, qu'il avait engagée, prend sa succession. Faut-il encore le préciser ? Vieille-Alsacienne, protestante. Pour maintenir le plan d'études fonctionnant, apparemment avec succès, sous la direction de König, le conseil municipal décide alors de flanquer la nouvelle directrice d'un comité directeur<sup>1954</sup>. Ce n'est pas encore la municipalisation, une nouvelle fois repoussée par le maire, mais on s'en approche. Une pétition de parents accélère les choses.

Le 26 juin 1901, la municipalisation est votée à l'unanimité. Pour conserver la directrice, on fait comme ailleurs : on augmente son salaire. L'historien est malheureusement privé de l'examen du stade de maturité apparemment atteint par l'école supérieure de filles de Wasselonne : hormis le dossier consacré à la Première Guerre mondiale, rien de postérieur à 1905 n'a été conservé sur cet établissement aux archives départementales du Bas-Rhin. On sait toutefois, grâce à d'autres sources, que Mlle Lauth prend en janvier 1907 la direction de l'école supérieure de filles de Barr. Mlle Elise Hengstler, native de Strasbourg, protestante, lui succède. Elle quitte l'établissement à la rentrée 1913 pour rejoindre l'école supérieure de filles de Guebwiller. Lui succède Mlle J. Illmer, que l'on trouve à la tête de l'école au déclenchement de la Première Guerre mondiale. On ne la connaît pas par ailleurs.

Et cette guerre, justement ? Elle ne perturbe en rien la rentrée 1914 sur le plan organisationnel<sup>1955</sup>. La réforme de mars 1915 a davantage de conséquences : en divisant chaque classe en trois, on en obtient neuf, ce qui ne permet pas de prétendre au maintien du titre d'école supérieure de filles, défini comme un établissement à dix classes avec des regroupements limités. À la rentrée 1915, Wasselonne n'a plus qu'une *gehobene Mädchenschule*. La guerre rattrape l'établissement sur le plan matériel fin février 1918, lorsque deux salles de classe doivent soudainement être évacuées pour servir à des fins militaires, mais de nouveaux locaux sont trouvés et l'enseignement n'est pas interrompu<sup>1956</sup>.

---

<sup>1954</sup> Délibérations du conseil municipal de Wasselonne, 12.01.1901.

<sup>1955</sup> ADBR 105AL2589, Mlle Illmer à l'*Oberschulrat*, 10.09.1914.

<sup>1956</sup> ADBR 105AL2589, Mlle Illmer à l'*Oberschulrat*, 01.03.1918.

En mai 1918, des difficultés non précisées (sûrement de transport, pour les enfants de l'extérieur) conduisent Mlle Illmer à concentrer l'ensemble de l'enseignement le matin. Début août 1918, elle emmène « les classes supérieures » de son établissement à une *Lazarettunterhaltung*. Fin octobre 1918, les classes transférées au mois de mars dans la maison Bronner, N°108 rue Principale, retrouvent leurs anciennes salles. Les choses rentrent dans l'ordre, avant qu'un nouvel ordre ne s'impose dans peu de temps...

(6) Morhange, l'école d'une garnison (1902-1908)

En mai 1899, Mlle Anna Margarete Knauth demande l'autorisation d'ouvrir à Morhange une école privée pour les filles et les jeunes garçons des familles d'officiers<sup>1957</sup>. Cette protestante née en Prusse Orientale en 1868 a enseigné pendant neuf ans dans des établissements d'élite à Paris et à Londres, puis s'est ennuyée à la tête de petites écoles privées de sa région d'origine, avant de suivre les conseils du *Deutscher Allgemeiner Lehrerinnenverein* et de répondre à l'appel de la petite garnison. Le président de Lorraine donne son accord provisoire pour l'ouverture de l'institution, en attendant que l'enseignante lui fournisse quelques précisions sur son fonctionnement. Il apparaît que 11 filles et 3 garçons sont répartis en trois niveaux. Concernant le programme, Mlle Knauth se fixe comme objectif d'instruire les filles jusqu'à quinze ans révolus dans toutes les matières des écoles supérieures de filles prussiennes ; les garçons doivent quant à eux rester jusqu'à neuf ans révolus, afin d'acquérir les connaissances nécessaires à leur entrée dans la *Sexta* d'un lycée. Comme il apparaît clairement que l'école qui vient de voir le jour est une école supérieure de filles, le dossier est transmis à Strasbourg, où le maintien du nouvel établissement est autorisé.

Pour les familles d'officiers de Morhange, l'enjeu consiste désormais à assurer son existence, car celle-ci est précaire. Deux appartements, un pour la classe et un pour le

---

<sup>1957</sup> ADBR 34AL1488, Mlle Knauth au président de Lorraine, 16.05.1899.

logement de Mlle Knauth, ont certes pu être loués à bas prix à cette dernière dans le bâtiment des sous-officiers mariés, mais une augmentation du nombre de ces derniers entraînerait une évacuation immédiate. Par ailleurs, l'enseignante voit parfois ses revenus diminuer au-dessous de l'acceptable lorsque les mutations des pères enlèvent à l'école des enfants qui ne sont pas remplacés ; et cela malgré un écolage très élevé : 150 Mark pour le niveau supérieur, 100 Mark pour le niveau inférieur et moyen.

Bref, au printemps 1900, Mlle Knauth décide qu'elle terminera l'aventure à la fin de l'année scolaire. C'est alors que le *Major* Schapper s'inquiète des conditions de subsistance de celle qui va lui succéder. Commandant de division à Morhange, il préside également le comité chargé de veiller au maintien de l'école. En mai 1900, il sollicite une subvention de l'État de 1 250 Mark auprès des hautes autorités scolaires (après avoir appris que l'école moyenne de garçons de la localité recevait 3 000 Mark de l'État et encore autant du commandement général de l'armée prussien, alors qu'un seul fils d'officier y est élève)<sup>1958</sup> : 750 Mark serviraient à mettre l'enseignante à l'abri du besoin, 500 Mark à la location d'un local hors de la caserne et à l'acquisition d'un matériel scolaire qui soit propriété de l'école. Trop tard. L'ensemble des fonds pour 1900 a déjà été réparti.

En janvier 1901, le comité des parents d'élèves devient une association scolaire. Trois mois plus tard, une subvention de 300 Mark lui est attribuée sur les fonds de l'État pour l'année précédente, à verser à son président, le *Major* baron von Stengel. Les 500 Mark demandés sur les fonds secrets du *Statthalter* pour couvrir les frais d'installation ont par contre été refusés et les problèmes de l'établissement sont loin d'être résolus, comme l'indique cette note d'un fonctionnaire des hautes autorités scolaires datée de juin 1901<sup>1959</sup> :

---

<sup>1958</sup> ADBR 34AL1488, le *Major* Schapper à l'*Oberschulrat*, 09.05.1900. Il indique que l'école est « fréquentée par 12 à 16 filles et fils d'officiers et employés de l'armée ainsi que par la fille d'un propriétaire de fabrique ».

<sup>1959</sup> ADBR 34AL1488, l'*Oberschulrat* à la 4<sup>e</sup> division du Ministère d'Alsace-Lorraine, 17.06.1901.

La situation de l'école supérieure de filles pour les enfants d'officiers est difficile. Une école supérieure de filles dirigée par des sœurs existe depuis longtemps à Morhange, mais elle ne pouvait pas répondre aux attentes des officiers concernant l'enseignement de l'allemand, Morhange se trouvant en territoire francophone et le français étant la langue maternelle d'une grande partie des élèves de l'école des sœurs. Pour cette raison et pour des motifs confessionnels, les officiers ont fondé leur propre école. Celle-ci comptait jusqu'à maintenant 15 enfants de six à treize ans. Avec une telle différence d'âges, même la meilleure enseignante peinerait à obtenir des résultats satisfaisants.

En janvier 1902, comme aucune demande d'autorisation n'a encore été présentée pour l'emploi d'une directrice, les hautes autorités scolaires s'inquiètent du devenir de l'association scolaire de Morhange. Existe-t-elle encore ? Le mois suivant, elle se rappelle au bon souvenir du président de Lorraine, pour lui demander d'intervenir à Strasbourg afin d'obtenir une aide de 500 Mark. Le comité directeur de l'association scolaire débute sa requête en justifiant l'existence de l'école, qui apparaît plus nécessaire que jamais depuis les nouvelles directives de l'évêché de Metz (1901)<sup>1960</sup> : « Le besoin d'une école du type de celle qu'entretient l'association existe depuis que la garnison s'est établie à Morhange. La fréquentation de l'école catholique des sœurs l'a montré. Comme il est désormais interdit à ces dernières de continuer à recevoir des enfants protestants, l'école de l'association est devenue une nécessité ». Elle ne compte cependant plus que 8 élèves, qui rapportent 87 Mark par mois. La somme ne suffit pas à payer la directrice, Mme Vidal, une mère de trois enfants, souffrante, qui a commencé son activité avec certains mois à 180 Mark, et à laquelle l'association verse désormais un salaire mensuel de 125 Mark, auxquels s'ajoutent les 16 Mark de loyer mensuel (pour quels locaux ?).

Les comptes sont vite faits : sans subvention, l'établissement court à sa perte. En mai 1902, les 500 Mark sont demandés directement aux hautes autorités scolaires... et accordés ! Ils doivent être versés au colonel et commandant de régiment Fischer, président de l'association scolaire de Morhange. Celle-ci vit alors ses derniers instants.

---

<sup>1960</sup> ADBR 34AL1488, le comité directeur de l'assoc. scol. de Morhange au président de Lorraine, 15.01.1902.

A la rentrée 1902, la Ville de Morhange renforce son école moyenne mixte en y rattachant l'école supérieure de filles de l'association scolaire, qui passe ainsi dans le giron municipal. Elle devient une « classe d'école supérieure de filles » (*höhere Mädchenschulklasse*) dans la nouvelle *gehobene Schule*. Son directeur est celui de l'établissement, W. Jacobs, lequel se charge également des cours de calcul, d'histoire naturelle et de sciences naturelles. L'essentiel de l'enseignement (allemand, français, anglais, histoire, géographie) reste entre les mains de Mme Vidal, passée, elle aussi, au service de la commune (salaire annuel de 1 500 Mark plus 200 Mark d'indemnités de logement). D'autres enseignants de l'établissement donnent quelques cours. Nous ne connaissons les chiffres de la fréquentation qu'à partir de la rentrée 1904 : 12 élèves, âgées de dix à douze ans, toutes protestantes. Au même moment, la classe d'école supérieure de filles adopte un nouvel emploi du temps, qui concentre tout l'enseignement de 8 à 13h et libère les après-midi. La demande en avait été émise par le colonel et commandant de régiment Wolpmann<sup>1961</sup> :

Avec la répartition actuelle des cours de 8 à 12h le matin et de 1 ou 2h à 4h l'après-midi, il est impossible pour les officiers et les employés de l'intendance, tenus éloignés de la maison par leur service jusqu'à 1h ou 1h30 de l'après-midi, de pouvoir prendre part au repas de midi en commun avec leurs filles. Or, comme le moment de midi offre généralement aux pères la seule opportunité de voir leurs enfants, sans parler du fait que la préparation de deux repas séparés pour les enfants et les adultes augmente inutilement les dépenses de subsistance, il serait juste qu'un changement intervienne. Etant donné que l'ensemble de l'enseignement se concentre le matin dans la plupart des écoles supérieures de filles d'Allemagne, nous demandons la suppression des cours l'après-midi et leur déplacement au matin.

En juin 1905, M. Jacobs estime que le nouveau système a fait ses preuves et souhaite, à la demande de la majorité des parents, l'étendre aux classes d'école moyenne de son établissement. Le même mois, le chancelier d'Empire (von Bülow) envoie à Strasbourg une lettre qui se fait l'écho de plaintes d'officiers concernant l'offre scolaire à Morhange, entendues lors d'une récente visite dans la localité. Si la critique touche surtout l'enseignement secondaire des garçons (pas de *Realschule* ni de lycée), celui des filles n'est pas épargné : la classe d'école supérieure de filles ne répondrait pas suffisamment au

---

<sup>1961</sup> ADBR 34AL1488, le colonel Wolpmann à l'*Oberschulrat*, 12.06.1904.

besoin. Le chancelier se dit prêt à tout pour améliorer la situation... mais le Ministère d'Alsace-Lorraine dément toute insuffisance. Au contraire, il met en avant les possibilités offertes aux garçons comme aux filles par la *gehobene Schule*. Les années suivantes voient un timide développement de la classe d'école supérieure de filles : 14 élèves de dix à treize ans en 1905/06 (11 protestantes, 2 juives, 1 catholique) ; 16 élèves avec la même amplitude d'âges en 1906/07 (13 protestantes, 3 juives) ; 20 élèves de neuf à quatorze ans en 1907/08 (12 protestantes, 6 juives, 2 catholiques). C'est la dernière année d'existence de l'établissement, passé en mai 1906 sous la direction de M. Adrian. Il ferme ses portes en avril 1908. Le mois suivant, les élèves de l'ancienne classe d'école supérieure de filles rejoignent la nouvelle *Realschule* privée de Morhange.

(7) Barr, sauvegarder une vieille institution (1903)

Chef-lieu de canton viticole, petite ville à majorité protestante, Barr est une localité où l'éducation des filles est particulièrement soignée déjà avant l'annexion. Au printemps 1872, l'école primaire libre fondée en 1864 par Julie Caroline Farny est considérée comme une école supérieure de filles susceptible d'être subventionnée par l'État. Avec l'École Fackler à Sélestat, c'est le seul établissement du cercle à recevoir cette qualification<sup>1962</sup>.

L'inspecteur scolaire (Strauchmann) décrit l'institution début septembre 1872<sup>1963</sup>. Elle se compose alors de quatre classes réunissant un total de 52 élèves. Les trois premières classes sont des classes primaires. Le français est encore très largement utilisé comme langue d'enseignement, mais l'histoire et la géographie sont traitées pour moitié en allemand. Sur les cinq enseignantes de l'école – directrice comprise – trois parlent cette langue. Le pasteur de la localité et deux instituteurs de l'école protestante enseignent également dans l'établissement, ce qui témoigne de son identité confessionnelle très marquée. La directrice est bien vue de l'inspecteur scolaire, qui écrit à son sujet : « Depuis

---

<sup>1962</sup> ADBR 34AL1242, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 03.07.1872.

<sup>1963</sup> ADBR 34AL1315, l'inspecteur scol. du cercle de Sélestat au président de Basse-Alsace, 06.09.1872.

la fondation de l'établissement, [...] Mademoiselle Farny a toujours pris à cœur d'accorder à l'enseignement en langue allemande une place importante, ce dont j'ai pu m'assurer personnellement lors d'une visite de l'école ». Compte tenu de cette bonne volonté, le fonctionnaire soutient la directrice dans son souhait de maintenir un enseignement bilingue, comme elle l'exprime en août 1872 dans une lettre au président de Basse-Alsace (écrite à la troisième personne du singulier)<sup>1964</sup> :

Elle demande à Monsieur le président de bien vouloir lui permettre certaines dérogations par rapport au programme d'enseignement et au programme horaire des écoles publiques. Conformément au souhait exprimé par les parents, elle souhaite pouvoir enseigner les matières des classes élémentaires aussi bien en français qu'en allemand, de telle sorte que les élèves soient capables de répondre en allemand comme en français en calcul, en histoire et en géographie. Certains parents de petites filles âgées entre six et dix ans ont déjà informé Mlle Farny qu'ils feraient instruire leurs enfants à la maison si on consacrait moins de temps au français qu'à l'allemand dans son institution. Plusieurs parents de filles plus âgées seraient même prêts à les envoyer dans une institution en France si aucune dérogation n'était autorisée. Enfin, dans un tel cas, Mlle Farny perdrait toute la confiance que les habitants de la localité ont placée en elle depuis huit ans. Le maintien d'une école supérieure pour les filles s'avèrerait alors très rapidement impossible, ce qui diminuerait le niveau de l'enseignement à Barr et ruinerait l'existence de Mlle Farny.

L'argument de la fuite des élèves est classique, mais les autorités sont, comme ailleurs, décidées à n'en pas tenir compte. Fin septembre 1872, le conseiller scolaire de Basse-Alsace (Schollenbruch) se rend en personne inspecter l'établissement, auquel il octroie officiellement la qualification d'école supérieure de filles, qui lui était pressentie depuis le début de l'année. Ce titre contraint Mlle Farny à consacrer à la langue allemande et à l'enseignement de l'allemand un nombre d'heures important. La directrice se soumet, mettant son établissement en danger, comme elle l'avait craint. Un rapport du président de Basse-Alsace indique cependant en janvier 1874 que l'école supérieure de filles de Barr a réussi à surmonter cette épreuve (72 élèves)... et on se félicite des progrès réalisés en allemand<sup>1965</sup>. Son caractère protestant n'est sans doute pas étranger à la relative facilité de

---

<sup>1964</sup> ADBR 34AL1315, Mlle Farny au président de Basse-Alsace, 19.08.1872.

<sup>1965</sup> ADBR 34AL1315, le président de Basse-Alsace (rapporteur Schollenbruch) au président supérieur, 08.01.1874.

cette transition. Il semble en tout cas expliquer la place importante déjà consacrée à l'allemand avant l'annexion, qui a évidemment rendu ladite transition moins brutale.

Toutefois, en 1875, les parents d'élèves reprochent toujours à Mlle Farny d'accorder trop de place à l'allemand et pas assez au français, un reproche qu'elle relaie auprès des autorités, espérant vainement qu'elles lui accordent une dérogation<sup>1966</sup>. Ces dernières s'occupent alors surtout de vérifier que le personnel de l'établissement est dûment diplômé. Cette préoccupation reste vive jusque dans les années 1880. Cas intéressant : Amalie Wienecke. Fille d'un enseignant vieil-allemand de la *Realschule* de Barr, elle ne dispose cependant que d'un brevet français délivré à Besançon. Malgré cela, elle souhaite être autorisée à enseigner dans l'établissement en 1886. Visiblement étonnées de la situation, les autorités scolaires refusent... et écrivent au père<sup>1967</sup> !

Lors de cette affaire, l'école supérieure de filles de Barr a été transmise depuis deux ans à Mme Kuemmel-Kirchner (1884). C'est sous sa direction que l'établissement, transféré depuis un certain nombre d'année rue de la Poste (auj. rue du Général Vandenberg)<sup>1968</sup>, passe sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat*, au début de l'année 1888. À cette occasion, la directrice doit se justifier de l'existence de deux heures de cours privés d'histoire et de géographie en français, dispensés chaque semaine aux filles de treize à seize ans<sup>1969</sup> :

La soussignée a toujours dû consacrer beaucoup d'efforts à combattre les opinions de la population locale. La suppression de ces deux heures inciterait certainement la plupart des parents à envoyer leurs filles dans des institutions françaises encore plus tôt qu'ils ne le font déjà, ce qui entraînerait des pertes importantes. La soussignée se permet donc de demander le maintien des deux heures en question pour le niveau supérieur de son école. L'enseignement n'a toujours été qu'oral, et aucun manuel n'y est utilisé.

---

<sup>1966</sup> ADBR 34AL1315, Mlle Farny au président de Basse-Alsace, 13.03.1875.

<sup>1967</sup> ADBR 34AL1315, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 06.11.1886.

<sup>1968</sup> SCHULTZ Régine et Philippe, *Il était une fois... Barr, 1870-1918*, Colmar, Éditions d'Alsace, 1993, p. 29.

<sup>1969</sup> ADBR 34AL1315, Mme Kuemmel-Kirchner à l'*Oberschulrat*, févr. 1888.

Les autorités scolaires acceptent de tolérer ces cours privés, mais seulement jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. L'établissement doit encore céder. Toutefois, cette docilité comporte des avantages. En juin 1888, elle lui vaut de se voir accorder une subvention annuelle de 1 200 Mark. Cette aide – dont le montant restera le même jusqu'en 1918 – a été suggérée par le directeur du cercle, informé de la situation de l'école par son inspecteur scolaire : même si elle « conserve indéniablement une certaine coloration française », son fonctionnement fait « une impression favorable » et sa directrice « se donne visiblement beaucoup de peine pour répondre aux souhaits des autorités scolaires »<sup>1970</sup>. Finalement, on autorise même le pasteur Nehlig et l'instituteur Lutz à continuer leurs cours d'histoire et de géographie en français, ce qu'ils font respectivement jusqu'en 1893 et 1894.

Est-ce l'arrêt de ces cours qui entraîne une baisse significative de la fréquentation ? Alors que l'école accueille autour de 90 élèves entre 1888/89 et 1892/93, elles ne sont plus que 71 à l'automne 1893 et dix de moins à l'automne suivant. Mme Kuemmel cherche alors à transmettre son institution et trouve une acquéreuse en la personne de Mlle Pauline Beckmann, de Detmold. Cette dernière prévient les autorités scolaires début novembre 1894 qu'elle souhaite prendre possession de l'établissement en juin ou juillet 1895. Une visite à Barr au mois de mars confronte la repreneuse déclarée à une réalité inquiétante. Alors qu'elle s'attendait à trouver autour de 75 élèves, elle ne compte que 58 jeunes filles – Mme Kuemmel s'étant montrée très évasive sur le sujet – et un établissement en déficit<sup>1971</sup>. Elle préfère ne pas s'aventurer dans ce qui ressemble à un gouffre financier et renonce à son projet. Il paraît clair que Mme Kuemmel ne pourra pas sortir de ses ennuis d'argent en vendant son école. Mais les autorités municipales laisseront-elles cette institution trentenaire aller à sa perte ? La directrice leur demande une subvention.

Toute fragile qu'elle est, l'école supérieure de filles présente une utilité reconnue pour la petite ville, dont elle est aussi une fierté. Les fonds communaux financeraient la *Realschule*, offrant la possibilité d'une scolarité secondaire sur place aux fils de la

---

<sup>1970</sup> ADBR 34AL1415, le directeur du cercle de Sélestat au président de Basse-Alsace, 14.04.1888. L'inspecteur scolaire du cercle de Sélestat (Herrmann) souligne encore quatre ans plus tard qu'un « bon esprit » anime l'établissement (ADBR 34AL1415, rapport d'inspection, 04.08.1892).

<sup>1971</sup> ADBR 34AL1415, Mlle Beckmann à l'*Oberschulrat*, 13.03.1895.

bourgeoisie de Barr, et seraient refusés à l'établissement qui accueille leurs sœurs ? Les notables du conseil municipal comprennent où est leur intérêt et décident à l'unanimité d'accorder une subvention annuelle de 1 000 Mark, tout d'abord pour deux ans<sup>1972</sup>. Ils se réservent en échange le droit de nommer l'enseignante qui succédera à Mme Kuemmel.

L'école est sauvée, mais on ne peut pas parler pour autant de nouveau souffle. La fréquentation reste vacillante, oscillant pendant une quinzaine d'années entre 76 et 59 élèves. Certes, une subvention extraordinaire de 60 Mark, octroyée par le Ministère en décembre 1895, permet la constitution d'un cabinet de physique, mais on est encore loin des inventaires à rallonge des grandes écoles supérieures de filles du *Reichsland*. Quant à la fondation, en janvier 1897, d'une « classe supérieure » devant permettre aux adolescentes de se présenter à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles au bout d'un cursus de deux ans, elle ne profite qu'à une seule et unique élève... qui plus est la fille de la directrice, dont on comprend bien l'intérêt tout personnel pour ce développement<sup>1973</sup> ! Il ne sera toutefois pas donné à Mme Kuemmel d'œuvrer à la pérennisation de cette école normale lilliputienne, car elle décède en janvier de l'année suivante, après quatorze années d'une direction qui a réussi à attirer deux subventions publiques.

Lui succède Mlle Clara Doering, native de Nakel dans la lointaine province de Posen et enseignante dans l'établissement depuis 1893. Elle doit d'emblée renoncer à la classe normale, dissoute de fait par le départ de son unique élève pour Strasbourg, et choisit de développer l'école supérieure de filles par le bas, en lui adjoignant une école maternelle à Pâques 1899, mais celle-ci disparaît à son tour au bout de quelques années. Au même moment, suite à la dissolution des petites classes de la *Realschule*, Mlle Doering reçoit l'autorisation d'accueillir dans son établissement des garçons de six à neuf ans<sup>1974</sup>. Voilà l'utilité de l'école supérieure de filles encore rehaussée ! La subvention municipale, ramenée à 800 Mark depuis 1897/98, atteint 1 340 Mark pour 1900/01.

---

<sup>1972</sup> Délibérations du conseil municipal de Barr, 10.04.1895.

<sup>1973</sup> ADBR 34AL1316, Mme Kuemmel à l'*Oberschulrat*, 21.01.1897. La fille en question s'appelle Luise Kuemmel, comme sa mère. Elle est née à Remilly en Lorraine en 1881 (protestante).

<sup>1974</sup> En 1897, Johann Degermann, fils du propriétaire de tannerie Julius Degermann, avait déjà reçu l'autorisation de fréquenter l'école supérieure de filles.

En juillet 1902, le maire de Barr franchit un pas supplémentaire dans l'implication de la commune en sollicitant une audience auprès de l'*Oberschulrat* pour examiner les conditions d'une éventuelle municipalisation. Celle-ci est votée le 22 octobre 1903, les modalités de la cession de l'établissement ayant été fixées le mois précédent. Il s'agit de répondre aux demandes répétées de la directrice, qui « se trouve dans une situation précaire et doit lutter en permanence contre le départ de ses enseignantes »<sup>1975</sup>. Elle ne cachait pas son intention de trouver ailleurs « un poste meilleur et plus sûr » en cas de réponse défavorable. Le conseil municipal a fait écho à l'argumentation de Mlle Doering : « Une école ne peut porter des fruits que si elle s'attache durablement un noyau solide d'enseignantes de qualité, ce qui n'est possible que par une prise en charge de l'établissement par l'administration municipale ». Il est également conscient de la « grande importance » et de la « nécessité absolue » pour « Barr et ses environs » d'assurer l'existence de l'école supérieure de filles.

L'entrée dans le giron de la Ville a été possible, ici comme ailleurs, parce que l'école supérieure de filles concernée est « mixte sur le plan confessionnel »<sup>1976</sup>. Elle ne présente pas moins, par son public, le même caractère nettement protestant qu'à l'époque de Mlle Farny. À l'heure de la municipalisation, on compte 65 élèves protestantes pour seulement 4 juives et 3 catholiques ! Les deux groupes minoritaires reçoivent cependant depuis peu leurs cours de religion respectifs dans les locaux mêmes de l'établissement. Depuis 1890, ces derniers se situent dans la propriété Goetzmann, au N°5 rue de la Promenade (auj. rue du Lycée)<sup>1977</sup>. Le nom de la rue annonce un endroit aéré et agréable, d'autant plus qu'un parc public, appelé le « jardin anglais », a été aménagé à proximité immédiate. La promenade qui borde l'établissement sert d'ailleurs de lieu de récréation pour les élèves.

Cependant, ce cadre presque champêtre subit une dégradation importante en 1898, suite à l'installation d'une fabrique d'engrais en bordure du parc. Alerté par une lettre publiée dans la *Straßburger Post*, l'inspecteur scolaire du cercle (Herrmann) se rend sur

---

<sup>1975</sup> Délibérations du conseil municipal de Barr, 22.10.1903.

<sup>1976</sup> *Ibid.*

<sup>1977</sup> SCHULTZ Régine et Philippe, *Op. Cit.*, p. 29.

place et constate des nuisances<sup>1978</sup>, mais un jugement autorisant l'installation de la fabrique (octobre 1899) bloque toute procédure juridique à son encontre<sup>1979</sup>. La situation est finalement jugée acceptable, puisque l'école supérieure de filles occupe les mêmes locaux jusqu'en 1918, et au-delà en tant qu'école primaire supérieure de jeunes filles. À l'époque de leur acquisition par la Ville, en février 1907, l'*Oberschulrat* Luthmer parle même de « la situation saine et calme de la propriété », composée d'un bâtiment principal « en bon état », de deux bâtiments annexes et d'une remise, disposés autour d'une cour<sup>1980</sup>.

La même année, Mlle Doering quitte l'école supérieure de filles de Barr pour prendre la direction de celle de Sainte-Marie-aux-Mines. Elle est remplacée par Mlle Caroline Lauth, une Alsacienne native de Niedermodern, qui a déjà dirigé l'école supérieure de filles de Wasselonne. Sa direction est marquée par des relations tendues avec certains parents, ainsi qu'avec la municipalité, qui obtient finalement sa suspension, puis sa mise à la retraite en juin 1913. C'est l'époque où de nouveaux cadres sont mis en place par la municipalité – conseil de surveillance en juillet 1907, règlement scolaire en mai 1911 –, mais ce sont aussi les années où la fréquentation de l'école atteint son niveau le plus bas : 55 élèves à l'automne 1909, 48 à l'automne 1911, 50 à l'automne suivant. Les faiblesses de la direction y sont peut-être pour quelque chose, mais on s'inquiétait déjà d'une baisse de la fréquentation du temps de Mlle Doering, pour l'année scolaire 1905/06. Au printemps 1906, la directrice communiquait à la municipalité les quatre raisons qui lui semblaient expliquer ce phénomène<sup>1981</sup> :

1) La diminution constante de la population de Barr, et spécialement de sa composante la plus aisée ; 2) le manque de possibilité de communications adaptées et régulières avec les localités environnantes ; 3) la concurrence livrée à Barr même par les autres écoles et les cours privés, en partie stimulée par des considérations confessionnelles ; 4) la sortie souvent précoce de l'école – si on laissait les élèves effectuer leur cursus de dix années scolaires pour approfondir leur instruction, on pourrait compter en moyenne sur 8 à 10 élèves supplémentaires.

---

<sup>1978</sup> ADBR 34AL1316, l'inspecteur scol. du cercle de Sélestat à l'*Oberschulrat* (Menzel), 06.09.1898.

<sup>1979</sup> ADBR 34AL1316, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 11.12.1899.

<sup>1980</sup> ADBR 34AL1317, note de Luthmer suite à l'inspection du 15.02.1907.

<sup>1981</sup> ADBR 34AL1316, Mlle Doering au maire et au conseil municipal de Barr, 07.04.1906.

On constate que seule la première raison a trait à la conjoncture, les trois autres expliquant la faiblesse de la fréquentation, mais pas sa diminution. Une seconde raison conjoncturelle s'ajoute cependant à la rentrée 1906, avec la possibilité offerte aux filles de fréquenter les établissements de l'enseignement secondaire masculin. La mesure a un certain succès à Barr, où quelques familles préfèrent désormais envoyer leurs filles à la *Realschule* plutôt qu'à l'école supérieure de filles. D'un point de vue financier, cela signifie un transfert d'écolage des caisses municipales vers celles de l'État, lequel refuse cependant d'augmenter sa subvention à l'établissement. Dans l'autre sens, les jeunes garçons qui fréquentent l'école supérieure de filles sont peu nombreux : on en compte deux à l'automne 1913.

La direction est alors exercée par Mlle Gertrud Lippert, trente ans, fille d'un brillant enseignant vieil-allemand installé en Alsace-Lorraine depuis 1878 et forte d'une expérience de quatre années passées à la tête de l'école supérieure de filles non-confessionnelle de Ribeauvillé. Révoquée après le retour de l'Alsace à la France, elle est la dernière directrice de l'établissement, transformé ensuite en école primaire supérieure de filles. Elle a cependant eu la satisfaction d'avoir présidé à son redressement. En effet, loin d'avoir été perturbée par la Première Guerre mondiale, l'école supérieure de filles a connu à cette époque une hausse considérable de sa fréquentation, qui a atteint 124 élèves en 1917/18, dont 18 garçons dans les deux classes inférieures. Depuis l'année précédente, le nombre de classes était d'ailleurs passé à cinq, chacune avec deux niveaux d'âge, ce qui permit à l'établissement de redevenir une école supérieure de filles, après son ravalement au rang de *gehobene Mädchenschule* en 1915.

Le changement de direction a-t-il eu une influence sur le public ? On peut aussi penser à une perturbation de l'enseignement à *Realschule* en raison de la guerre, qui aurait réduit l'attractivité de cet établissement. Enfin, les statistiques de l'école supérieures de filles nous permettent de constater une présence plus importante des deux groupes confessionnels minoritaires, et notamment des catholiques, qui représentaient un quart des élèves durant les deux dernières années scolaires sous l'Empire allemand.

(8) Sarre-Union, une ambition pour l'Alsace Bossue  
(1909)

Petite dernière d'une grande et – déjà – vénérable famille d'établissements ! En novembre 1908, le conseil municipal de Sarre-Union vote à l'unanimité la fondation d'une école supérieure de filles<sup>1982</sup>. Les élus de ce chef-lieu de canton d'un peu plus de 3 000 habitants (mi-protestants, mi-catholiques, avec 200 juifs pris entre les deux) sont arrivés à cette résolution suite à la fermeture, quelques mois plus tôt, d'une école de filles privée qui répondait apparemment jusque là aux besoins de la bourgeoisie locale et que l'intervention de la commune n'a pas réussi à sauver. « A Bouxwiller, Wasselonne, Phalsbourg et dans un grand nombre de villes d'Alsace-Lorraine existent des écoles supérieures de filles subventionnées par l'État. Il est certain qu'une telle école serait également viable à Sarre-Union, car le besoin est indubitablement existant », a expliqué le maire (Karcher) aux conseillers.

En février 1909, les hautes autorités scolaires préviennent les édiles qu'ils ne doivent pas compter sur une subvention de l'État pour l'école supérieure de filles à classe unique qu'il est prévu de fonder. Qu'à cela ne tienne, la municipalité est prête à assumer seule l'ensemble des frais de l'établissement, qui doit ouvrir à Pâques... jusqu'à la fondation d'une seconde classe dès l'automne suivant, « si le besoin s'en fait sentir »<sup>1983</sup>. Le directeur du cercle de Saverne se montre confiant<sup>1984</sup> : « La viabilité de l'école est, selon moi, assurée et le besoin de la fondation d'une seconde classe à l'automne de cette année doit être reconnu ». Les hautes autorités scolaires autorisent l'ouverture de l'établissement à Pâques 1909, mais ne promettent rien quant à une future subvention.

C'est donc une fondation courageuse que celle de l'école municipale supérieure de filles de Sarre-Union ! Installée provisoirement au rez-de-chaussée d'une annexe de la

---

<sup>1982</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarre-Union, 06.11.1908.

<sup>1983</sup> ADBR 105AL2601, le maire de Sarre-Union au directeur du cercle de Saverne, fin mars 1909.

<sup>1984</sup> ADBR 105AL2601, le directeur du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 27.03.1909.

mairie, N°14 *Badstubgasse*<sup>1985</sup>, elle est confiée à la direction de Mlle Johanna Herzog, Vieille-Alsacienne protestante. Elle restera à la tête de l'établissement jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, et encore une année au-delà. Protestante aussi, la majorité des 20 premières élèves. Les juives (5) ont répondu présentes. Les catholiques (2) sont à la traîne.

Une si petite école présente naturellement quelques limites dans l'enseignement, mais c'est avec une impression plutôt positive que le Dr. Luthmer ressort de son inspection en juin 1909 : la classe unique, composée d'élèves de dix à treize ans réparties en deux sections, présente une tenue « tout à fait satisfaisante »<sup>1986</sup>. La création d'une seconde classe vient d'ailleurs d'être décidée par le conseil municipal, qui demande une subvention de l'État par la même occasion. Le directeur du cercle de Saverne propose 1 200 Mark<sup>1987</sup>. Les hautes autorités scolaires ne donnent que 670 Mark pour l'année 1909, derniers fonds disponibles pour l'aide aux écoles supérieures de filles, et ne promettent rien pour l'avenir<sup>1988</sup>. La seconde classe voit quand même le jour, installée au premier étage du bâtiment de la mairie et confiée à une enseignante catholique<sup>1989</sup>. Cette stratégie semble fonctionner : sur les 15 élèves inscrites pour l'ouverture de cette nouvelle classe, 10 sont catholiques. Le curé de Sarre-Union accepte d'ailleurs, à partir de là, de se charger de l'enseignement de la religion catholique dans l'établissement ; les protestantes le reçoivent de la directrice, tandis que les juives suivent l'enseignement religieux en-dehors de l'école, chez l'instituteur israélite<sup>1990</sup>. L'établissement accueille un total de 39 élèves en octobre 1909, une belle réussite ! Si l'effectif passe sous la barre des 30 à la veille de la Première Guerre mondiale, il ne cesse de grimper durant le conflit, jusqu'à 58 élèves en 1917/18.

Le maire sollicite bientôt une nouvelle subvention, plus élevée, pour l'année 1910. Il peut toujours compter sur le soutien du directeur de cercle, qui préconise un montant de 1 000 Mark : il faut bien soutenir les efforts de la municipalité de Sarre-Union pour enrayer

---

<sup>1985</sup> ADBR 105AL2601, le maire de Sarre-Union au directeur du cercle de Saverne, fin mars 1909.

<sup>1986</sup> ADBR 105AL2601, rapport d'inspection de Luthmer, 20.07.1909, inspection du 26.06.1909.

<sup>1987</sup> ADBR 105AL2601, le directeur du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 01.07.1909.

<sup>1988</sup> ADBR 105AL2601, l'*Oberschulrat* au directeur du cercle de Saverne, 26.07.1909.

<sup>1989</sup> ADBR 105AL2601, le maire de Sarre-Union au directeur du cercle de Saverne, 29.06.1909.

<sup>1990</sup> ADBR 105AL2601, Mlle Herzog à l'*Oberschulrat*, 15.10.1909, 07.10.1910 etc.

un déclin causé par « la modification des conditions de circulation »<sup>1991</sup>. Mais à Strasbourg, comme l'année précédente, on se contente de racler le fond de tiroir, encore moins généreux qu'en 1909, avec seulement 570 Mark disponibles. En 1911, l'État verse la même somme. Néglige-t-on volontairement la capitale de l'Alsace Bossue du côté des bureaux de l'*Oberschulrat* ? La suite de l'histoire semble indiquer que non, car on finit par fixer une subvention annuelle aux 1 000 Mark demandés par le directeur de cercle. Le Dr. Luthmer continue, par ailleurs, de se montrer satisfait du travail fourni.

La Première Guerre mondiale ne touche pas Sarre-Union, même si l'on y sent son souffle à l'été 1914<sup>1992</sup> et qu'elle continue, ensuite, de peser sur les conditions matérielles des familles<sup>1993</sup> comme sur celles de l'école<sup>1994</sup>. Durant le conflit, différents changements sont à y signaler. Il y a bien sûr, pour ce petit établissement, l'incontournable ravalement au rang de *gehobene Mädchenschule* suite à la réforme de 1915. Mais il ne s'agit là que d'un changement nominal. Il y a aussi, comme ailleurs, la participation à l'effort de guerre<sup>1995</sup>. Plus importante car plus significative pour l'histoire particulière de l'établissement est l'augmentation continue de la fréquentation, que nous avons déjà évoquée. Elle a naturellement des conséquences sur l'organisation de l'école.

Avec près de 60 élèves en octobre 1917, il apparaît impossible, aux yeux des hautes autorités scolaires<sup>1996</sup> comme à ceux de la directrice<sup>1997</sup>, de continuer de fonctionner avec seulement deux classes. Mlle Herzog insiste sur la nécessité de créer une classe inférieure pour les enfants de six à neuf ans, insuffisamment préparés dans les écoles primaires de la ville et des communes avoisinantes. À son habitude, la municipalité de Sarre-Union se montre réceptive et vote la création d'une troisième classe pour le début de l'année scolaire 1918/19... mais « à condition que la guerre finisse entre-temps »<sup>1998</sup>. Elle sollicite également une augmentation de la subvention de l'État. Finalement, les élus acceptent

---

<sup>1991</sup> ADBR 105AL2601, le directeur du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 11.02.1910.

<sup>1992</sup> ADBR 105AL2602, Mlle Herzog à l'*Oberschulrat*, 09.09.1914.

<sup>1993</sup> ADBR 105AL2602, Mlle Herzog à l'*Oberschulrat*, 05.04.1915, 17.04.1915 et 01.05.1917.

<sup>1994</sup> ADBR 105AL2602, Mlle Herzog à l'*Oberschulrat*, 13.02.1917 et 04.04.1917.

<sup>1995</sup> ADBR 105AL2602, Mlle Herzog à l'*Oberschulrat*, 07.12.1914.

<sup>1996</sup> ADBR 105AL2601, l'*Oberschulrat* au maire de Sarre-Union, 21.11.1917 ; rapport d'inspection de Luthmer, 08.12.1917.

<sup>1997</sup> ADBR 105AL2601, Mlle Herzog au maire de Sarre-Union, 22.04.1918.

<sup>1998</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarre-Union, 11.12.1917.

l'ouverture de la troisième classe avant la fin du conflit<sup>1999</sup>. Les hautes autorités scolaires, quant à elles, font comprendre qu'il n'y aura pas d'augmentation de la subvention<sup>2000</sup>. Encore une fois, on s'appuie sur la bonne volonté locale. De quoi faire oublier les tensions de l'année précédente : en mai 1917, un rappel un peu brusque du maire de Sarre-Union (toujours Karcher) avait conduit Mlle Herzog à l'envoi d'une lettre outrée demandant une revalorisation de son salaire ! Les hautes autorités scolaires avaient désapprouvé le procédé de la directrice, mais compris ses motivations et obtenu pour elle la promesse du maire de satisfaire ses légitimes revendications « dès que possible »<sup>2001</sup>. Même derrière l'idylle entre la municipalité de Sarre-Union et son école se sont donc cachées quelques petites tensions. Pas de quoi assombrir cependant, cette belle réalisation du volontarisme politique local !

#### ***d) Les réalités d'un enseignement public secondaire des filles***

##### (1) Un maillage serré

Les écoles municipales supérieures de filles qui existent vers 1910 ont des origines diverses. Barr, Colmar, Guebwiller et Wissembourg sont d'anciennes institutions françaises. Bischwiller, fruit de la fusion de deux établissements (1888), partage ce même passé, ainsi que Metz, quoiqu'en partie seulement, puisqu'issue de la rencontre entre un vieux pensionnat lorrain et une école allemande (1896). Plus nombreuses sont les écoles supérieures de filles qui doivent leur naissance aux immigrants : Strasbourg dès 1871, si l'on établit un lien entre l'École Schottky et l'institution municipale ; Saverne et Thann en 1872, de même que Metz, pour sa part allemande ; Sarreguemines en 1873, de même que

---

<sup>1999</sup> *Ibid.*, 06.05.1918.

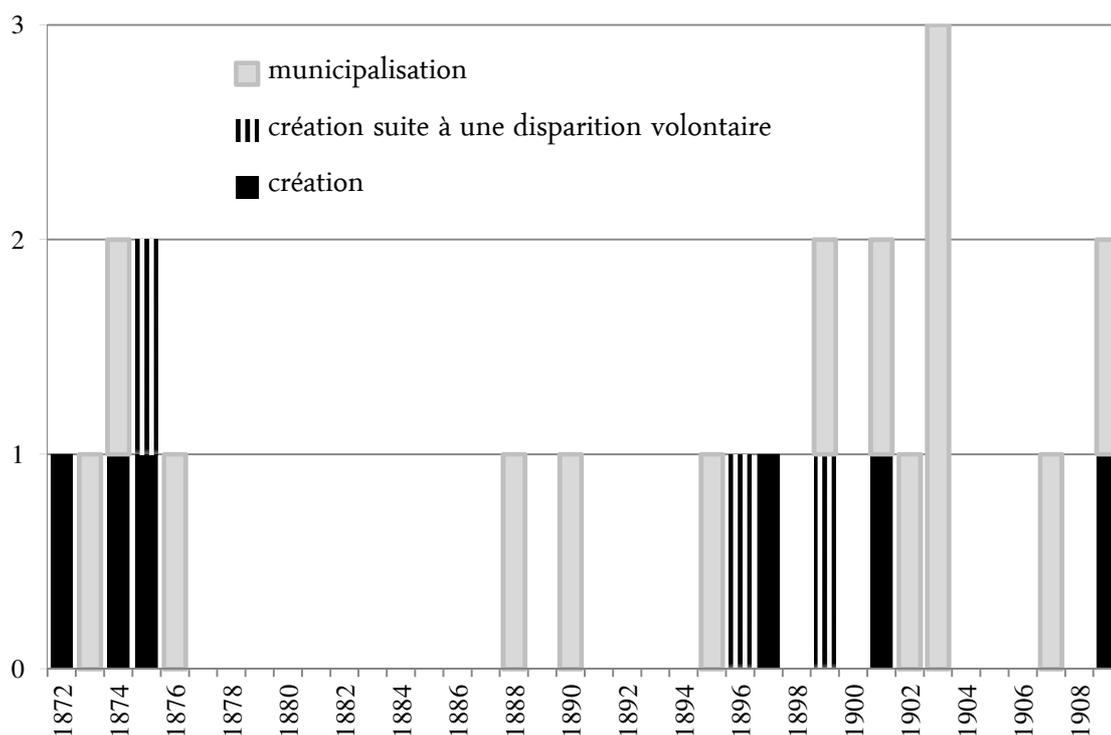
<sup>2000</sup> ADBR 105AL2601, l'*Oberschulrat* au maire de Sarre-Union, 25.05.1918.

<sup>2001</sup> ADBR 105AL2601, Mlle Herzog au maire de Sarre-Union, 24.05.1917 ; le maire à l'*Oberschulrat*, 29.05.1917 ; note de Luthmer, 16.06.1917.

Thionville, si l'on établit un lien entre l'école privée subventionnée et l'institution municipale ; Haguenau et Sarrebourg en 1874 ; Wasselonne en 1888 ; Altkirch en 1890 ; Sélestat en 1892 ; Morhange en 1899. Sainte-Marie-aux-Mines est suscitée par une population alsacienne, en association avec la Ville, qui prend l'établissement en charge quelques mois seulement après son ouverture (1873). Enfin, il y a les institutions dont le berceau est communal : Mulhouse en 1872 ; Phalsbourg en 1874 ; Bouxwiller en 1875, ainsi que Strasbourg, si l'on fait abstraction de l'École Schottky, qui lui a ouvert la voie ; Munster en 1897 ; Thionville en 1899, si l'on fait abstraction de sa devancière fondée en 1873 ; Forbach en 1901 ; Sarre-Union en 1909.

Pour les autres établissements, l'entrée dans le giron de la Ville prend un temps plus ou moins long depuis la date de l'attribution d'une subvention annuelle de l'État : Sarreguemines, 1873→1874 ; Morhange, 1901→1902 ; Bischwiller (fusion), 1888→1890 ; Saverne, 1872→1876 ; Altkirch, 1893→1899 ; Wasselonne, 1888→1901 ; Barr, 1888→1903 ; Sélestat, 1892→1907 ; Wissembourg, 1872→1888 ; Guebwiller, 1872→1895 ; Metz (Stoecker puis Kahlenberg), 1872→1896 ; Haguenau, 1874→1903 ; Colmar, 1872→1903 ; Sarrebourg, 1874→1907 ; Thann, 1872→1909.

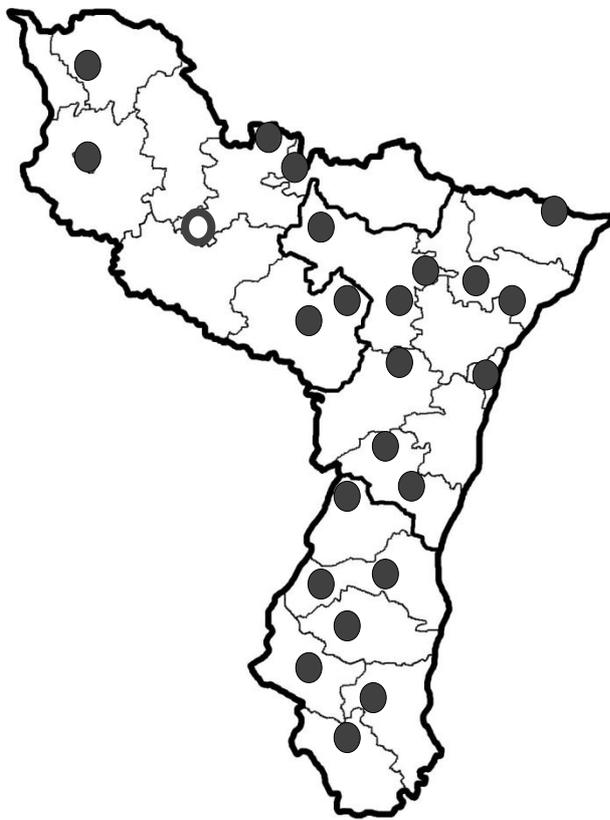
On obtient une médiane de quinze ans entre la reconnaissance de l'État et celle de la Ville, soit une durée relativement longue qui témoigne de la défiance suscitée par les écoles supérieures de filles, pour des raisons non seulement politiques, mais aussi financières. Une commune peut toutefois soutenir un établissement avant de s'en déclarer responsable. Au final, il est difficile de tirer des conclusions de tous ces intervalles. On remarquera seulement que les racines locales d'une institution ne lui garantissent pas forcément une municipalisation rapide. Plus éclairante apparaît une chronologie des fondations d'écoles municipales, que cela soit par une création *ex nihilo*, une municipalisation, ou encore une création après la disparition volontaire d'un établissement subventionné : voir le graphique Figure 3 ci-dessous.



**Figure 3 : Nombre de fondations municipales et de municipalisations d'écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine par année entre 1872 et 1909.**

On y distingue clairement deux phases : l'une, très resserrée, qui fait suite à l'annexion ; l'autre, plus étendue, autour de 1900. C'est là que le modèle s'impose au pays, une dizaine d'années après le passage des écoles supérieures de filles sous la surveillance des hautes autorités scolaires (1888), qui ont poussé dans ce sens, avec deux premiers succès à Wissembourg et Bischwiller. Un dernier moment de créations municipales a lieu à la fin des années 1900. On observe alors, au point de vue géographique, un maillage serré sur l'Alsace et un peu plus lâche sur la Lorraine (voir la carte Figure 4 ci-dessous), qui n'a aucune école publique supérieure de filles en son centre, une fois disparue celle de Morhange en 1908. Rien dans les cercles de Boulay, Château-Salins et Metz-campagne, contrées rurales et en partie francophones, pas plus que l'industriel cercle de Thionville-ouest (la mairie d'Algrange souhaitera y remédier en 1918) ou dans le pays de Bitche. Le cercle de Sarrebourg est le mieux pourvu du district avec deux institutions. Il voisine avec le cercle qui compte le plus d'écoles publiques supérieures de filles de tout le *Reichsland*, celui de Saverne. On distingue une ceinture d'établissements qui va de Sarrebourg jusqu'à Bischwiller et qui comprend, outre les chefs-lieux déjà mentionnés, Phalsbourg,

Bouxwiller et Haguenau. Aucune institution, naturellement, dans le cercle rural de Strasbourg-campagne qui se situe juste en-dessous. Rien non plus dans le cercle d'Erstein, ce qui est plus étonnant, car Obernai à un *Progymnasium* pour les garçons. Et dans celui de Molsheim, le chef-lieu cède le pas devant l'industrielle Wasselonne. En allant vers le sud, on retrouve une plus grande densité d'établissements, chaque cercle en comptant au moins un. Parmi les principales villes de Haute-Alsace, il ne manque que Ribeauvillé, où l'école privée supérieure de filles subventionnée ne deviendra jamais municipale, ainsi que Saint-Louis, où une institution congréganiste a longtemps suffi à répondre aux besoins.



**Figure 4 : Les écoles publiques supérieures de filles en Alsace-Lorraine vers 1910 (avec indication de Morhange : rond vide).**

On ne peut que souhaiter des études exhaustives sur les écoles supérieures de filles dans les autres États allemands sous le deuxième *Reich*, avec production cartographique, pour pouvoir établir des comparaisons de densités.

## (2) Des réalités très différentes

Les monographies ont cependant montré que les établissements ne se valent pas tous, loin s'en faut. Le cursus de dix années ne s'impose pas partout, comme le montre la carte Figure 5 ci-dessous : en 1910, un tiers des écoles publiques supérieures de filles d'Alsace-Lorraine fonctionne avec un cursus de neuf années ou moins<sup>2002</sup>. À la même date, sur les quinze institutions où la scolarité dure dix années, seules quatre, celles des grandes villes, comptent une classe (au moins) pour chaque niveau. Ailleurs, les regroupements sont la règle, avec des classes qui comprennent habituellement deux ou trois niveaux.

Le degré de développement dépend, globalement, de la fréquentation, qui est elle-même liée à la taille de la ville, même si cette corrélation se trouve tempérée par différents facteurs. Pour les grandes villes, il faut prendre en compte la plus ou moins grande concurrence du privé protestant ou non-confessionnel. Ainsi, derrière la carte des effectifs, qui montre Mulhouse loin devant Strasbourg et cette dernière à égalité avec Metz, on lit l'importance de cette offre alternative dans la capitale alsacienne, qui n'existe pas dans la capitale lorraine et qui reste inaccessible aux bourses moyennes dans la ville aux cent cheminées.

---

<sup>2002</sup> La carte fait apparaître ensemble l'école supérieure de filles de Morhange (en réalité, une simple classe intégrée à une *gehobene Schule* de garçons), disparue en 1908, et l'école supérieure de filles de Sarre-Union, fondée l'année suivante. Nous justifions l'entorse chronologique par l'intérêt que représente le premier établissement sur le plan organisationnel comme sur celui de la taille. Pour l'ensemble des établissements, les données utilisées sont celles de 1910/11 ou, à défaut d'informations, celles de l'année scolaire renseignée la plus proche en amont. En voici le détail : Altkirch (1909), trois classes, 33 filles (4 garçons) ; Barr (1910), quatre classes, 62 filles ; Bischwiller (1910), sept classes, 123 filles (28 garçons) ; Bouxwiller (1910), quatre classes, 78 filles ; Colmar (1910), dix classes plus trois parallèles, 337 filles et 24 autres à l'école normale supérieure ; Forbach (1910), quatre classes, 46 filles (3 garçons) ; Guebwiller (1910), quatre classes, 137 filles ; Haguenau (1910), cinq classes, 149 filles ; Metz (1910), dix classes plus six parallèles, 450 filles plus 41 autres à l'école normale supérieure ; Morhange (1907), une classe, 20 filles ; Mulhouse (1910), dix classes plus dix parallèles, 648 filles et 42 autres à l'école normale supérieure (7 en *Fortbildungsklasse*) ; Munster (1908), six classes, 121 filles ; Phalsbourg (1910), deux classes, 33 filles ; Sainte-Marie-aux-Mines (1910), huit classes, 127 filles ; Sarre-Union (1910), deux classes, 37 filles ; Sarrebourg (1910), cinq classes, 74 filles ; Sarreguemines (1910), cinq classes, 89 filles ; Saverne (1910), quatre classes, 103 filles (6 garçons) ; Sélestat (1908), quatre classes, 51 filles (4 garçons) ; Strasbourg (1910), dix classes plus cinq parallèles, 466 filles et 56 autres à l'école normale supérieure ; Thann (1910), quatre classes, 113 filles ; Thionville (1910), cinq classes, 144 filles (10 garçons) ; Wasselonne (1903), trois classes, 58 filles ; Wissembourg (1910), quatre classes, 72 filles.

Pour les autres agglomérations, la fréquentation dépend du degré d'adhésion de la population au principe de non-confessionnalité, qui est souvent lui-même en relation avec l'importance de la population protestante : Bischwiller se situe au même rang que Haguenau et plus haut que Saverne, Barr rivalise avec Sélestat, Munster avec Guebwiller et Sarre-Union avec Forbach.

La corrélation entre l'importance de l'effectif et le degré de développement doit aussi être quelque peu nuancée. Certes, aux deux extrémités de l'échelle, elle est évidente : d'un côté les quatre grandes, avec leurs classes parallèles, de l'autre les petites, qui ont généralement moins de quatre classes. C'est au milieu qu'on trouve les distorsions. Tout d'abord dans le cursus : si les dix années s'imposent dans l'ensemble des établissements de fréquentation moyenne en Basse-Alsace (à l'exception de Wasselonne) et en Lorraine, il n'en va pas de même en Haute-Alsace, où de grosses institutions restent à neuf voire à huit années. Distorsions aussi pour le nombre des classes : pour deux écoles de taille comparable comme Guebwiller et Munster, la première compte quatre classes, la seconde six ; Sarrebourg et Thionville fonctionnent toutes deux avec le même nombre de classes, alors que la première est bien moins fréquentée que la seconde ; Bischwiller et Sainte-Marie-aux-Mines se détachent alors qu'elles ne se distinguent pas par des effectifs pléthoriques.

La réforme de 1915 a mis un peu d'ordre dans tout cela... mais son application, dans les conditions difficiles de la guerre, releva bien souvent du bricolage. Surtout, en reconnaissant les *gehobene Mädchenschulen* comme des établissements d'enseignement secondaire, elle pérennisait les écoles supérieures de filles incomplètes. Elle n'a pas moins sanctionné un modèle, progressivement mis en place, adopté par les populations des grandes villes et villes moyennes d'Alsace-Lorraine : l'école supérieure de filles avec scolarité de dix années... et avec son école normale supérieure dans les grandes agglomérations. Cette dernière structure, qui a mis un certain temps à trouver sa place, finit par apparaître aux yeux de toutes les municipalités concernées comme le couronnement normal de l'institution, qui permet d'attirer, parfois précocement, quelques élèves des villes moyennes environnantes.

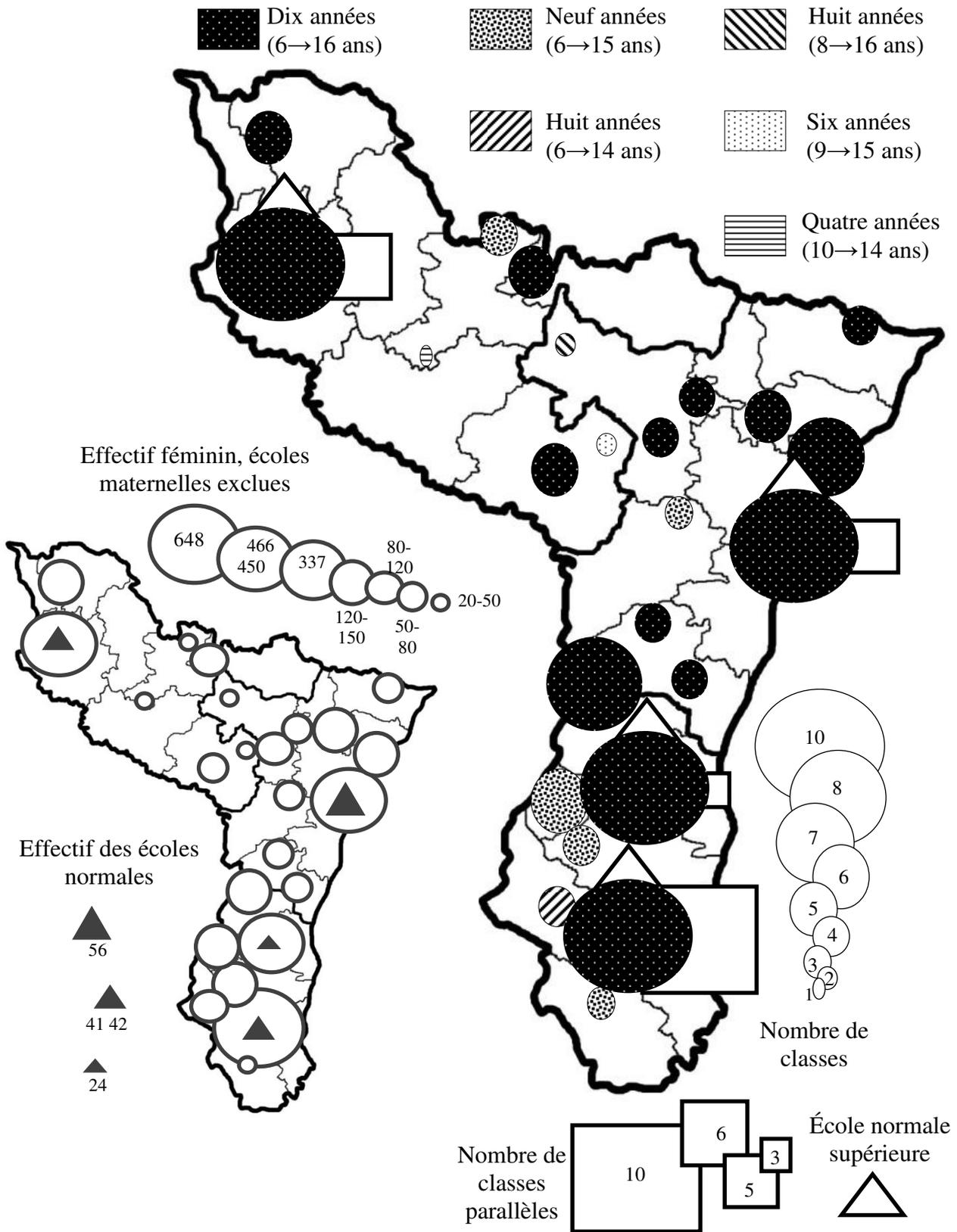


Figure 5 : L'organisation des écoles publiques supérieures de filles en regard de leur taille vers 1910.

La carte produite ci-dessus (Figure 5), arrêtée à un moment donné, ne peut montrer l'évolution constatée au fil des monographies, à savoir la tendance à l'augmentation du nombre des classes, généralement effectuée alors que l'école supérieure de filles se trouve sous la tutelle municipale. On a vu, par exemple, le maire Freyseng, à Guebwiller, pousser dans ce sens... certes, au détriment d'un passage au cursus de dix années. Nul doute, cependant, que la municipalité aurait fini par céder, sur ce point, devant l'insistance des autorités scolaires... si la Première Guerre mondiale ne s'était point déclenchée.

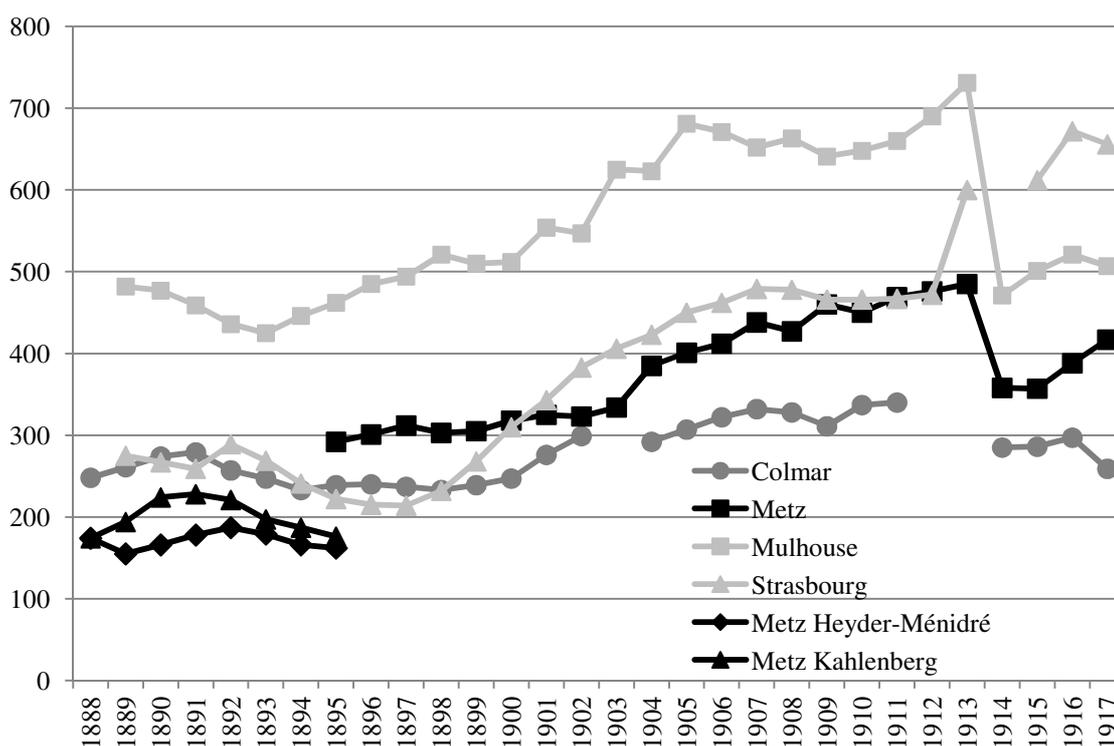
À la frontière entre l'histoire-fiction et l'hypothèse de travail, on peut imaginer, dans ce même cas de figure, que les grandes écoles publiques supérieures de filles de Colmar, Metz, Mulhouse et Strasbourg auraient flanqué leurs écoles normales supérieures annexes de ces nouvelles *Lehranstalten* prussiennes, qui auraient facilité l'accès des filles au baccalauréat et, sûrement, entraîné une certaine désaffection des premières. On a vu que la question d'une fondation dans la capitale du *Reichsland* était dans l'air... Des écoles supérieures de filles de dix classes se seraient imposées à Bischwiller, Sainte-Marie-aux-Mines et, qui sait, à Munster, où, peu avant le conflit, le maire souhaitait vivement un passage au cursus de dix années. Ailleurs, à Thionville, Haguenau, Saverne, Sarreguemines, des classes propres à l'un ou l'autre niveau se seraient multipliées. Au-delà de la diversité que nous avons signalée, le modèle était là et ne demandait qu'à être rejoint, ce qui aurait été d'autant plus aisé que les archives de l'administration scolaire laissent entrevoir une réelle dynamique du côté du public.

En effet, le développement des écoles municipales supérieures de filles était soutenu par une fréquentation croissante. Là encore, la carte ci-dessus (Figure 5) ne peut rien en dire. Il faut établir des graphiques pour la constater.

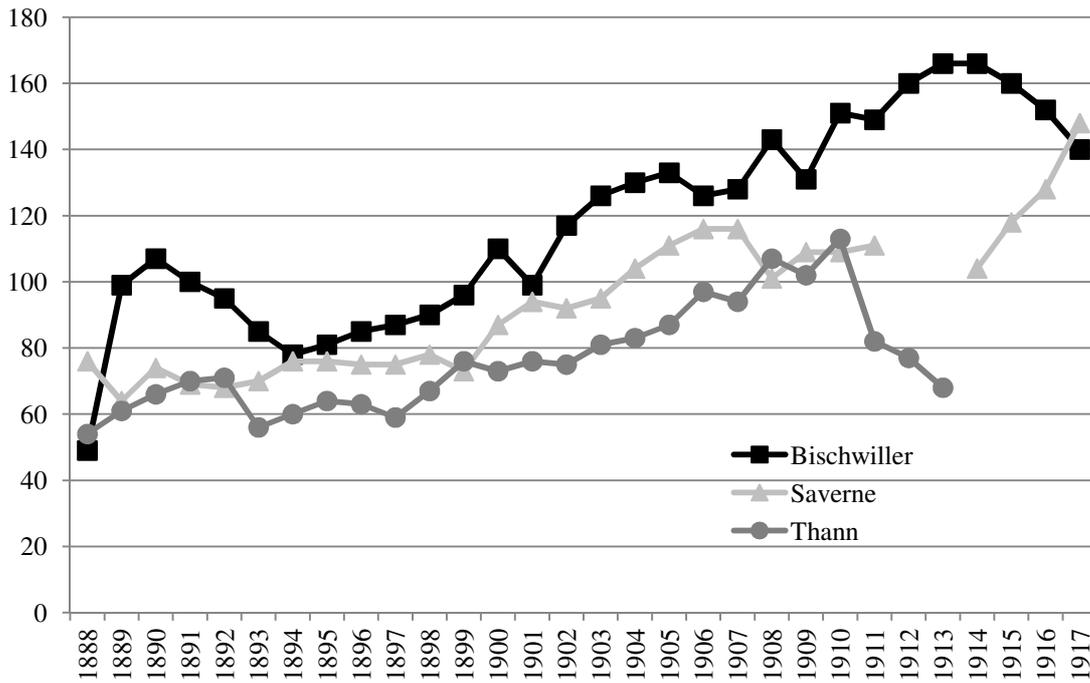
Les graphiques suivants nous permettent d'appréhender le phénomène dans sa globalité autant que les particularités des différents établissements (effectifs sans les écoles normales supérieures et les écoles maternelles, mais avec les garçons, quand il y en a dans les petites classes). Augmentation nette pour Mulhouse, Strasbourg, Metz à partir du milieu des années 1890. Augmentation aussi pour Colmar et Thionville, moins impressionnante, mais qui permet tout de même à la seconde, malgré un blocage au

commencement du XX<sup>e</sup> siècle, de multiplier son effectif par cinq en une vingtaine d'années. Le reste des établissements se regroupe autour de la barre des 100 élèves.

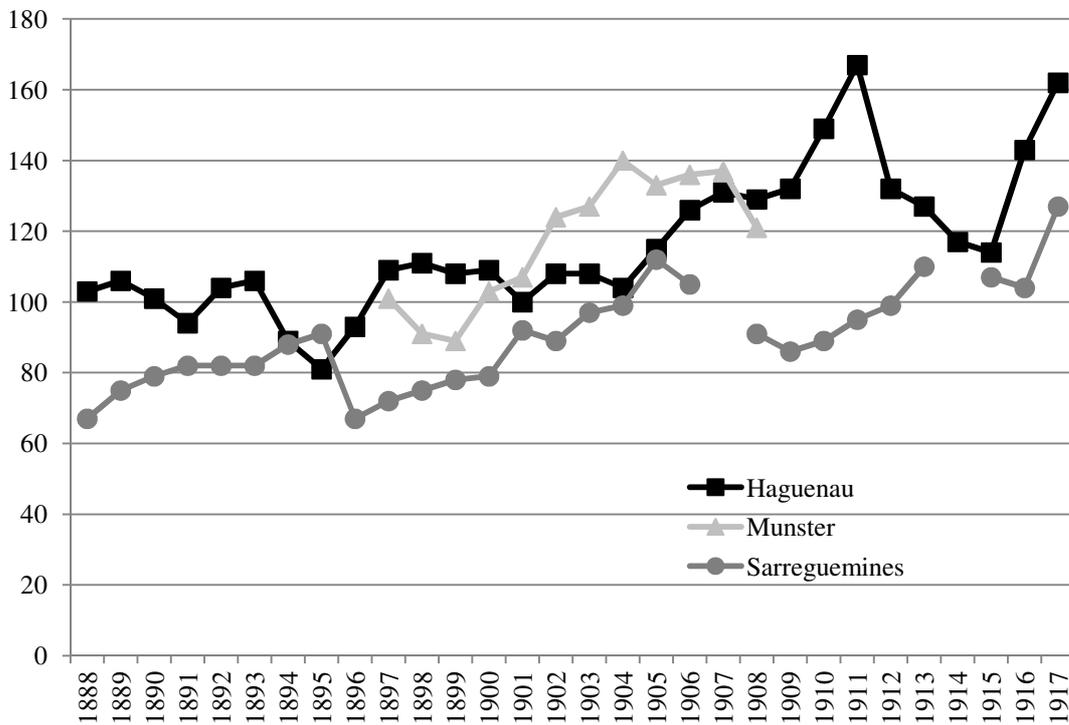
À y regarder de plus près, une séparation apparaît nettement entre un groupe important d'institutions moyennes et un autre, plus restreint, de petits établissements. À l'intérieur du premier, on peut encore séparer deux ensembles : les écoles qui connaissent une dynamique ascendante et celles qui ne connaissent aucune dynamique, au moins avant la Première Guerre mondiale. Ces dernières sont souvent des institutions qui ont trouvé très tôt leur point d'équilibre (Bouxwiller, Sainte-Marie-aux-Mines, Wissembourg), ce qui n'empêche pas quelques balancements. Des dynamiques ascendantes apparaissent aussi, autour de 1910, dans de petits établissements, comme Sarre-Union, Forbach et, surtout, Sélestat.



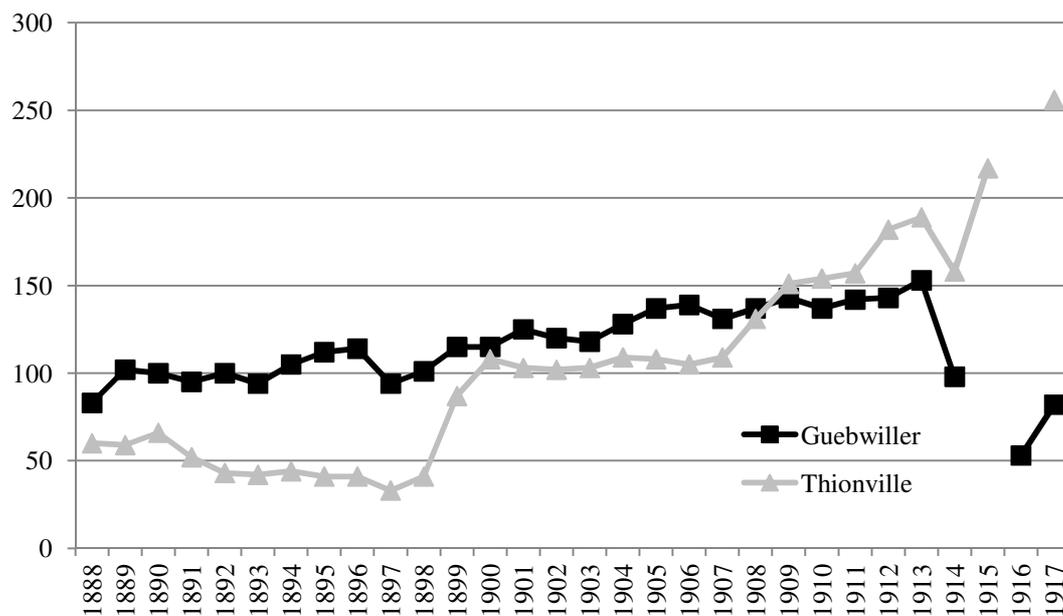
**Figure 6 : L'évolution des effectifs des plus grandes écoles municipales supérieures de filles d'Alsace-Lorraine (1888-1918), en comprenant les écoles privées avant leur municipalisation.**



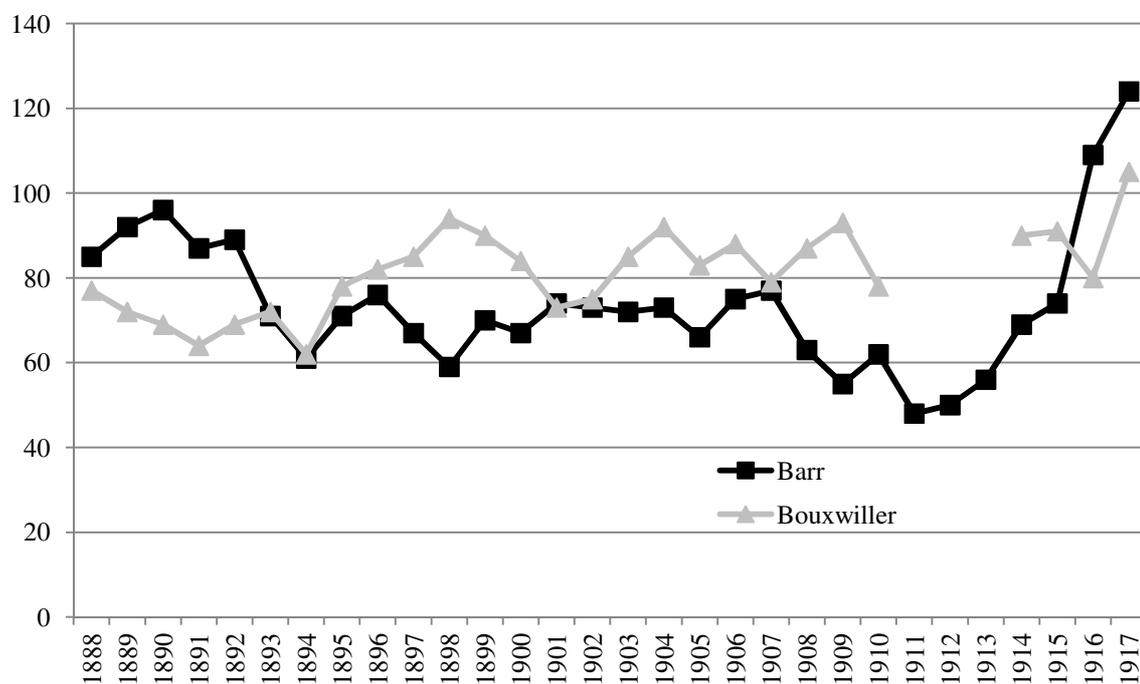
**Figure 7 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui présentent une fréquentation ascendante (1888-1918), partie 1 : Bischwiller, Saverne, Thann.**



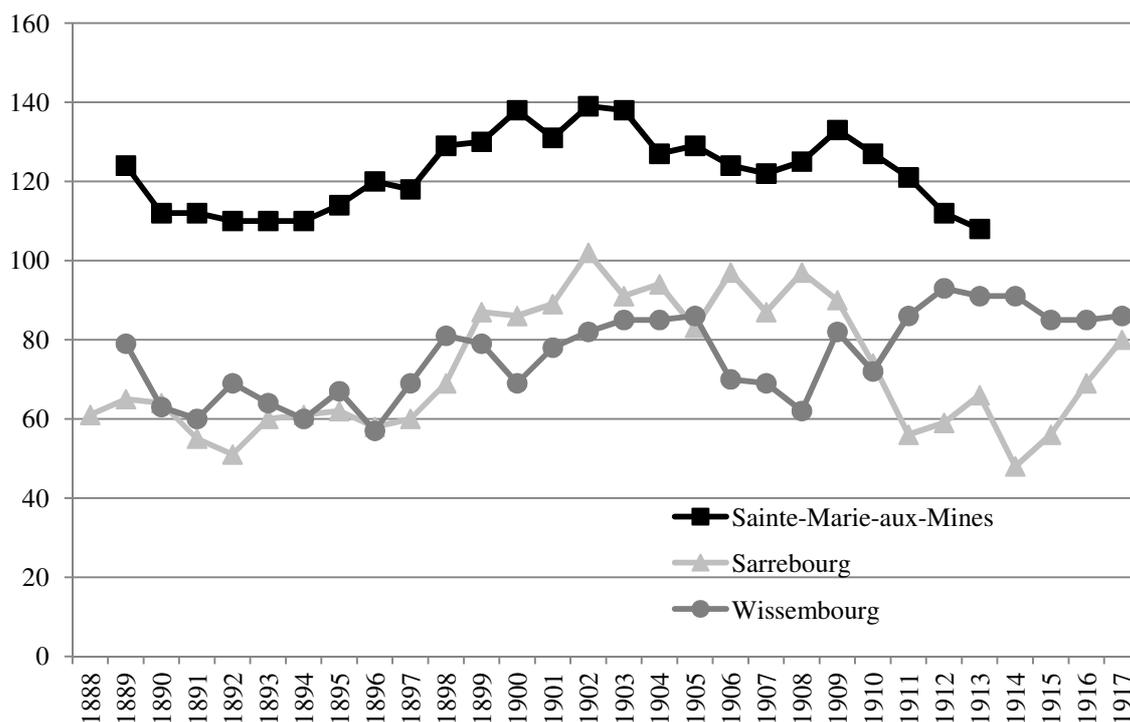
**Figure 8 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui présentent une fréquentation ascendante (1888-1918), partie 2 : Haguenau, Munster, Sarreguemines.**



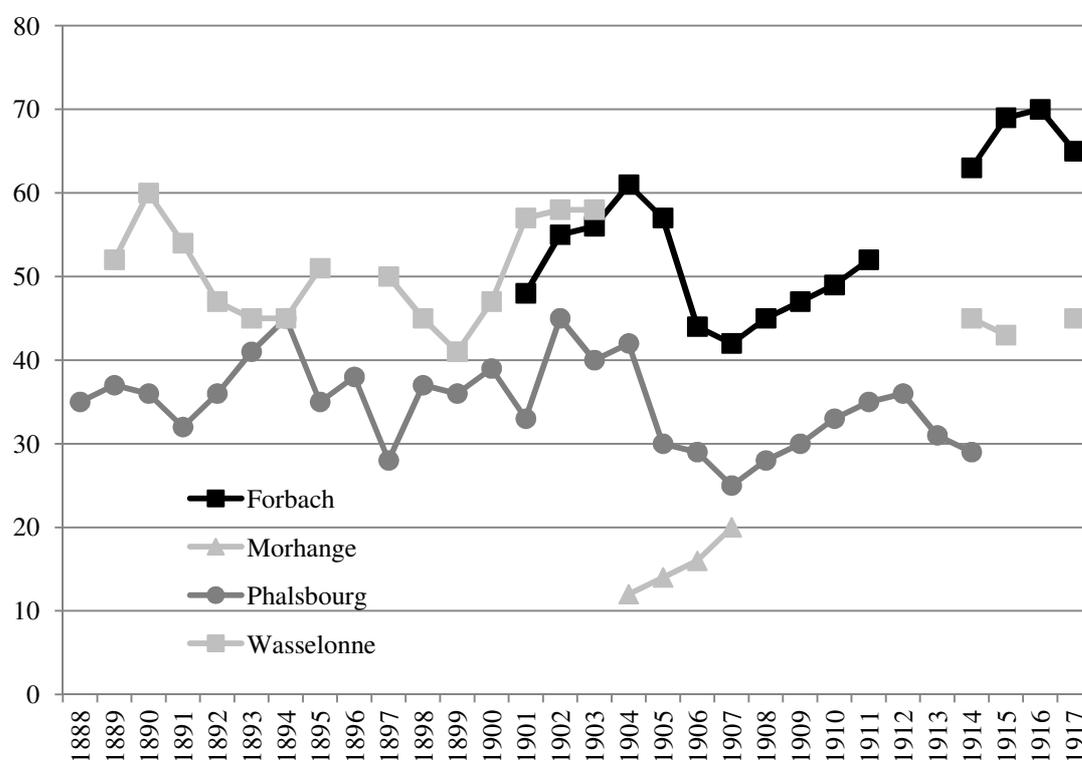
**Figure 9 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui présentent une fréquentation ascendante (1888-1918), partie 3 : Guebwiller, Thionville.**



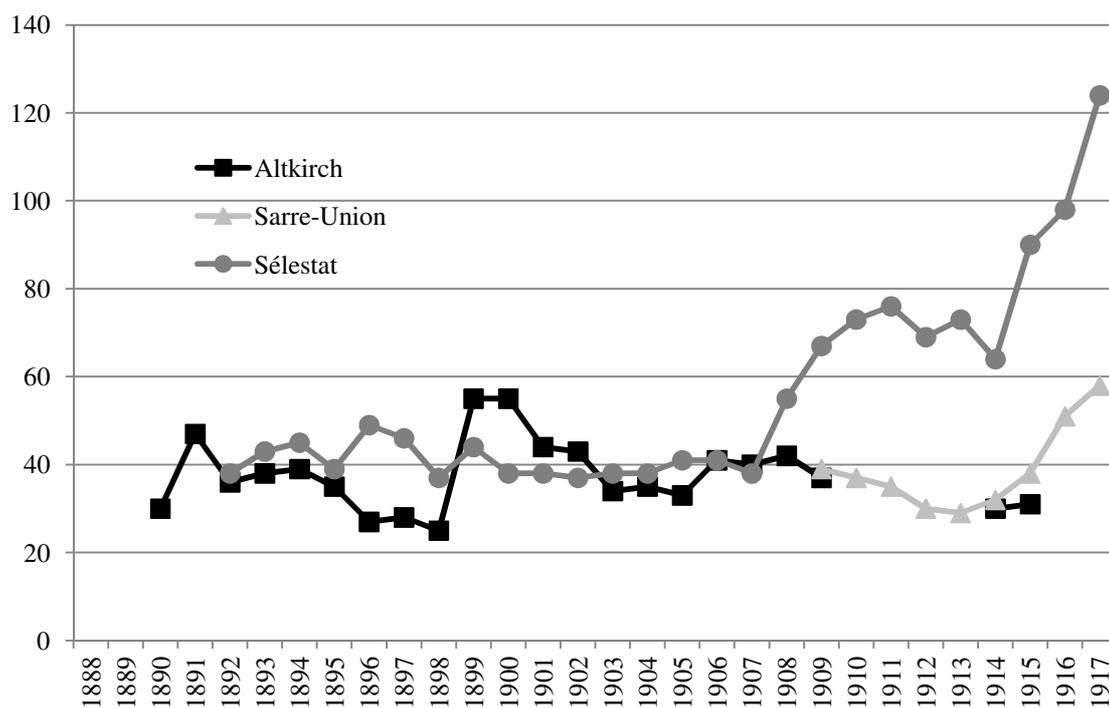
**Figure 10 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui ne présentent pas de réelle dynamique avant les années de guerre (1888-1918), partie 1 : Barr, Bouxwiller.**



**Figure 11 : L'évolution des effectifs dans les écoles municipales supérieures de filles de taille moyenne qui ne présentent pas de réelle dynamique avant les années de guerre (1888-1918), partie 2 : Sainte-Marie-aux-Mines, Sarrebourg, Wissembourg.**



**Figure 12 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles municipales supérieures de filles (1888-1918), partie 1 : Forbach, Morhange, Phalsbourg, Wasselonne.**



**Figure 13 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles municipales supérieures de filles (1888-1918), partie 2 : Altkirch, Sarre-Union, Sélestat.**

### (3) L'échec du non-confessionnel ?

Si le succès global des écoles municipales supérieures de filles est indéniable, il repose essentiellement sur la franche adhésion d'une partie restreinte de la population, à savoir les protestants et les juifs. Les institutions congréganistes continuent de drainer, de leur côté, la majorité du public catholique. Au point qu'on puisse parler d'un échec des établissements publics dans leur ambition de s'adresser à l'ensemble des Alsaciens-Lorrains ? Nous ne le pensons pas. D'une part, confier ses filles aux sœurs-enseignantes constituait une habitude déjà solidement ancrée au moment de l'annexion, répondait souvent à une demande spécifique (apprentissage des travaux ménagers lors d'un court séjour dans un pensionnat) et correspondait à une vision différente de l'éducation, de sorte que la capacité concurrentielle des écoles publiques supérieures de filles devait forcément rencontrer des limites. Celles-ci étaient d'autant plus dures à repousser que le clergé catholique les entretenait patiemment, voire s'employait à les renforcer. Les monographies qui font état de conflits, ou au moins de tensions, entre les autorités religieuses et les institutions publiques ou subventionnées par l'État sont la majorité, comme nous l'avons résumé sur la carte Figure 14 ci-dessous. Et nous ne nous fondons ici – comment pourrions-nous faire autrement ? – que sur les situations ou événements mentionnés par les archives de l'administration scolaire, autrement dit sur les cas qui ont pris une certaine ampleur ou ont connu quelque retentissement.

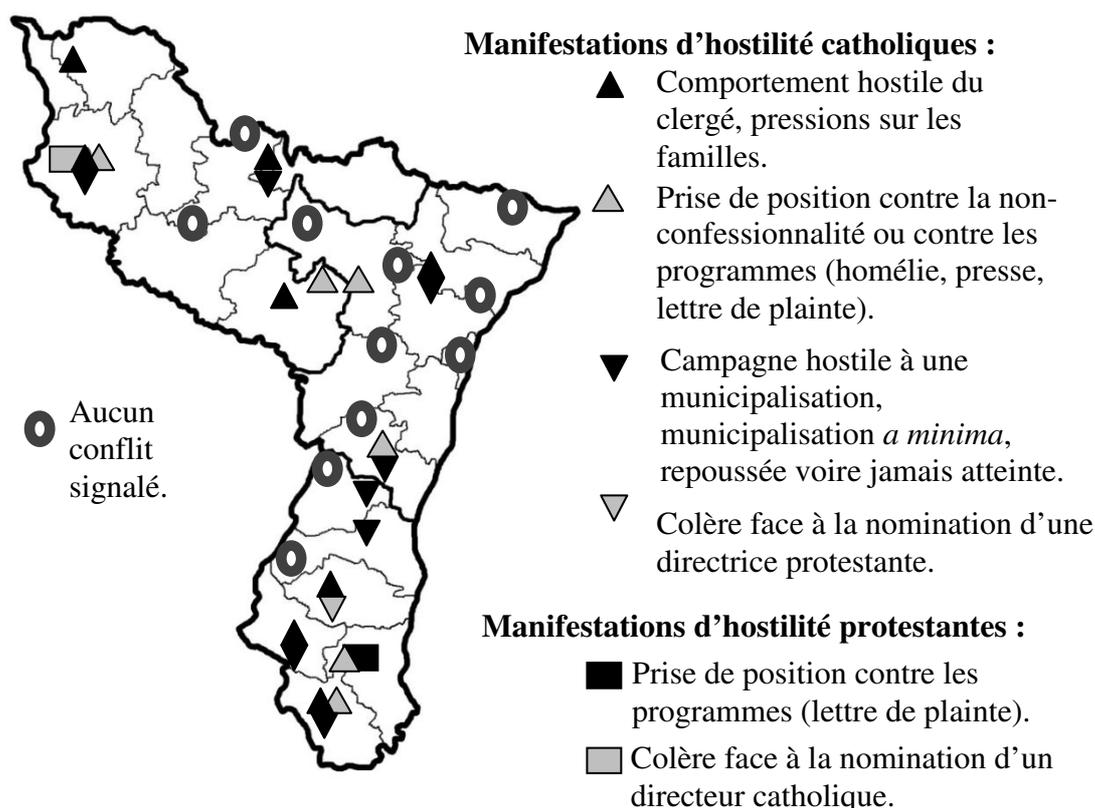
La mention d'une absence de conflit ne signifie donc pas forcément que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais plutôt que chaque camp confessionnel restait sur ses plates-bandes scolaires, comme l'écrit, d'ailleurs, une directrice de l'école supérieure de filles de Barr. Remarquons, en observant la carte, que les endroits où on ne repère pas de conflit sont, généralement, des villes avec présence ancienne de fortes communautés protestantes – souvent majoritaires – et où on arrive à faire fonctionner un établissement – à défaut de le faire prospérer – sans avoir besoin de recourir à un appoint catholique trop conséquent. À Forbach et à Wasselonne, deux localités à la population protestante relativement limitée, des écoles supérieures de filles avaient dû fermer (les deux en 1882) faute de comblement d'un fossé confessionnel qu'on s'affairait à élargir, ici

en dénonçant, dans la presse, l'immoralité luthérienne, là en appelant « école protestante » l'institution qui souhaitait s'ouvrir aux catholiques. D'une manière générale, aux motivations religieuses de l'attitude de retrait de ces derniers s'en ajoutaient de politiques pour ces cibles du *Kulturkampf*, quand les chantres de l'école supérieure de filles non-confessionnelle, généralement des Vieux-Allemands protestants, répétaient à l'envi, à travers toute l'Alsace-Lorraine, le leitmotiv de la germanisation (particulièrement entendu à Altkirch, Sélestat, etc.). Il faut enfin signaler que les protestants ne jouent pas toujours le jeu de l'ouverture, en voulant garder la main sur les établissements par le biais du personnel enseignant. Les réactions de défiance suscitées à Metz par la nomination du catholique Ernsing au poste de directeur révèlent les crispations d'une minorité sur la défensive. Vive l'école non-confessionnelle, pourvu qu'elle soit protestante !

Et malgré cela, au fil du temps, les écoles publiques supérieures de filles réussissent à attirer davantage de catholiques. C'est la seconde raison de notre réfutation d'un échec sur le terrain de la non-confessionnalité. Pas de raz-de-marée déferlant sur l'ensemble du pays, mais un certain nombre de dynamiques locales observées dans les années 1900 et 1910. Croissance lente mais sûre de la fréquentation catholique à Strasbourg et à Metz, renversement du rapport de force à Mulhouse, où les catholiques, parties de loin, deviennent le premier groupe confessionnel. Colmar est la seule des grandes villes à ne pas connaître ce mouvement : au contraire, l'augmentation de l'effectif y repose uniquement sur le public protestant et la proportion des catholiques, dont le nombre reste stable (toujours derrière les juives), diminue en conséquence. C'est un cas isolé. La fréquentation catholique progresse presque partout ailleurs : à Altkirch (suite à une municipalisation courageuse), Barr (pendant la Première Guerre mondiale), Bischwiller (avec une hausse parallèle de la fréquentation israélite), Bouxwiller (augmentation timide, cela dit), Forbach (encore plus timide), Guebwiller, Haguenau (très timide), Sainte-Marie-aux-Mines, Saverne, Sélestat (avec un rattrapage impressionnant pendant la Première Guerre mondiale), Thann, Thionville (une poussée laborieuse) et Wissembourg. Les catholiques lorrains sont les plus réfractaires : pas de mouvement à Sarrebourg ni à Sarreguemines, dont les situations peuvent être comparées à Colmar, le dynamisme protestant en moins (le public y est plus restreint). Ne sont pas, non plus, touchés, parmi les petits établissements, Sarre-Union (l'effectif catholique diminue tandis que la fréquentation protestante monte en flèche) et Wasselonne (l'effectif catholique reste très bas), tandis qu'à Morhange, les

catholiques sont presque complètement absents. Toutes les dynamiques confessionnelles seront analysées dans le détail, graphiques à l'appui, dans la partie consacrée aux élèves.

Quant à l'explication de cette poussée catholique ? Elle semble résider dans le sérieux inspiré par les institutions municipales, avec leur cursus de dix années, alors que les établissements congréganistes, même dans les grandes villes, privilégient plutôt une scolarité de neuf années, comme on le verra dans la partie suivante. Ce n'est pas un hasard si le public catholique résiste le plus à Colmar et à Sarreguemines, deux villes où les sœurs-enseignantes (Divine Providence de Ribeauvillé et Sainte-Chrétienne) se démarquent justement du modèle congréganiste en développant des classes supérieures qui mènent directement à des écoles normales supérieures annexes. La résistance du privé ne doit pas être comprise comme une défaite gouvernementale, puisque pour maintenir sa prospérité, celui-ci doit s'aligner sur le public !



**Figure 14 : Tensions confessionnelles autour des écoles municipales supérieures de filles entre 1872 et la Première Guerre mondiale, en comprenant les écoles privées subventionnées non encore municipalisées.**



## L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy de 1871 à 1940

### Résumé

L'enseignement secondaire des filles existait en France avant les cours Duruy (1867). Il se définissait par une réalité sociologique, celle d'institutions pour les filles de la bourgeoisie. En 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand ; la plus grande partie de la Lorraine resta française (académie de Nancy). En Alsace-Lorraine, l'enseignement secondaire des filles était donné dans les écoles supérieures de filles. Ces écoles étaient publiques ou privées. Le meilleur moyen de connaître leur fonctionnement est la rédaction de monographies. Dans l'académie de Nancy, seul l'enseignement public était qualifié de secondaire, mais on ne peut pas exclure les institutions privées. La démarche monographique est employée ici aussi. L'extension de l'étude jusqu'en 1940 permet d'observer l'uniformisation de l'enseignement secondaire. La seconde partie de la thèse traite des enseignants puis des élèves : on étudie les origines et la construction des identités.

### Mots clés

Alsace, Lorraine, enseignement secondaire féminin, école supérieure de filles (höhere Mädchenschule), pensionnat, enseignants, élèves filles

### Summary

Girls' secondary schooling existed in Alsace and in Lorraine before the Cours Duruy (1867). It was defined by a sociological reality, which was that of institutions for daughters of the bourgeoisie. In 1871, Alsace and a part of Lorraine were annexed by the German Empire; Lorraine's largest part was still French (Académie of Nancy). In Alsace-Lorraine, girls' secondary schooling was given in Higher Girls' Schools. Those schools were public or private. The best way to know how those institutions worked is to write monographs. In the Académie of Nancy, only public schools were called secondary schools. However we can't exclude private institutions. The monographic way is also used here. The extension of the study until 1940 allows observing the unification of secondary schooling. The second part of the thesis discusses the teachers and school girls: we study the origins and the construction of identities.

### Keywords

Alsace, Lorraine, girls' secondary schooling, Higher Girls' School (höhere Mädchenschule), boarding school, teachers, schoolgirls

ÉCOLE DOCTORALE 519 SHS-PE

Équipe d'accueil 3400 ARCHE

**THÈSE** présentée par **Éric ETTWILLER**

soutenue le samedi 7 janvier 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : **HISTOIRE**

**L'enseignement secondaire des filles en  
Alsace-Lorraine et dans l'académie de  
Nancy de 1871 à 1940**

**Volume 2**

**THÈSE DIRIGÉE PAR :**

M. Claude MULLER

Professeur d'histoire de l'Alsace,  
Université de Strasbourg

**RAPPORTEURS :**

M. Philippe ALEXANDRE

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Nancy

M. Gerhard FRITZ

Professeur d'histoire et de didactique,  
Université pédagogique de Schwäbisch  
Gmünd

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

M. Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Catherine MAURER

Professeure d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Rebecca ROGERS

Professeure d'histoire de l'éducation,  
Université Paris-Descartes



# **I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy (suite)**

## **B. L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine (1871-1918) (suite)**

### **6. Le maintien des écoles congréganistes**

Pensionnats, externats, souvent les deux à la fois, les établissements de religieuses tiennent bon face à la nouvelle concurrence représentée par l'enseignement public. Le souffle du *Kulturkampf* ne met durablement à terre que peu de maisons : celles du Sacré-Cœur à Kientzheim, Metz et Montigny, celle des Sœurs de Portieux à Lutterbach et une institution de la Divine Providence de Ribeauvillé à Guebwiller. Une autre, tenue par les mêmes sœurs, ferme ses portes à Mulhouse, avant de les rouvrir quelques années plus tard et de devenir l'une des six écoles supérieures de filles de la congrégation féminine emblématique du catholicisme alsacien. Du côté de la Lorraine annexée, elles sont deux à régner sur l'enseignement secondaire : d'une part, les Sœurs de Sainte-Chrétienne, avec huit établissements ; d'autre part, les Sœurs de la Providence de Peltre, qui en ont un de moins. Deux paires d'institutions doivent encore être distinguées, l'une, en Alsace, appartenant aux chanoinesses augustines de Notre-Dame, l'autre, à cheval sur les deux côtés des Vosges, aux Sœurs de la Doctrine Chrétienne, qui se regroupent, assez tardivement, derrière une maison-mère alsacienne-lorraine (Château-Salins). Restent sept autres institutions congréganistes, dont une (Saint-Charles à Thionville) se trouve, dans les faits, entre des mains laïques.

Là encore, la juxtaposition des monographies – parfois réduites au minimum, faute de sources conservées dans les archives de l’administration scolaire – révèle la diversité des situations, qui n’est guère atténuée par le port du même habit. Toutefois, on trouve davantage de similitudes ici qu’entre les écoles municipales. Les histoires sont souvent plus linéaires. Les institutions bénéficient de la solidité offerte par le cadre congréganiste, d’habitudes déjà bien ancrées avant 1871, du contexte politique de défiance envers les réalisations allemandes et, il faut le dire, d’une relative bienveillance de la part des autorités. Cette dernière n’exclut pas les moments de tension. Les variations viennent des comportements qui les ont suscités et des secousses qu’ils provoquent. Externats des villes, pensionnats des champs, les deux types d’établissements peuvent en être traversés. Si chacun conserve sa spécificité, l’un comme l’autre sont soumis au même impératif, qui est la transformation en une véritable école supérieure de filles, en conformité avec les normes gouvernementales. Nous allons donc observer les différentes facettes d’un même processus d’adaptation, constater les quelques échecs et suivre les réussites, dont nous scruterons les nuances.

### **a) *Les victimes du Kulturkampf***

#### **(1) Les Sœurs de Portieux à Lutterbach**

Petite bourgade industrielle aux portes de Mulhouse, Lutterbach abrite depuis 1851 un pensionnat de jeunes filles dirigé par les Sœurs de Portieux<sup>2003</sup>. « Une institution monacale pour l’éducation de la classe moyenne, comme il en fleurit dans les pays rhénans et en Belgique et qui attirent leurs élèves par la modicité du prix de leur pension », écrit au

---

<sup>2003</sup> Voir le site internet de l’Association d’Histoire de Lutterbach, article « Pensionnat ».

printemps 1873 l'inspecteur scolaire du cercle, Voigt (le fondateur de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse)<sup>2004</sup>.

Il n'est pas encore question de fermer l'établissement, par ailleurs toujours prospère, avec ses 130 élèves, « majoritairement originaires des villages et petites villes de Haute-Alsace, mais dont quelques unes viennent aussi d'Allemagne et de Suisse ». Elles sont réparties en sept classes, visiblement en fonction de leur degré de maîtrise de la langue française, dont l'apprentissage est la principale raison de leur présence à Lutterbach. « Il n'y a cependant pas réellement de plan d'études dans cet établissement, pas plus que dans les autres du même type », remarque l'inspecteur scolaire, « et un tel plan serait de toute façon difficile à appliquer, car les filles viennent avec des formations préalables très différentes et ne restent parfois qu'un semestre, le plus souvent une année, deux années au maximum. De ce fait, les élèves changent non seulement de classe entre les cours de français et d'allemand, mais elles passent souvent aussi d'une place [ndlr : système lancastérien ?] ou d'une section à une autre pour les autres matières ». La direction semble très flottante : « la vieille Sœur Irene [Irénée] Hollinger », directrice officielle, paraît bien incapable de donner des informations précises sur la conduite de la maison, tandis que Sœur Léonide Richard, « née en France » et désignée comme « directrice des classes françaises » sur la liste du personnel, est « en congé et absente » durant les deux jours que dure l'inspection.

Ajoutons à cela un manque total de méthode du côté des enseignantes et l'on obtient les résultats peu brillants observés par le fonctionnaire ! Français : assommant, « comme partout sur le territoire de l'*Université de France* ». Géographie : médiocre, avec de « mauvais atlas » et sans cartes murales. Histoire : apprentissage par cœur centré sur les papes et les conciles. Calcul : « très négligé et toujours enseigné selon l'ancienne méthode ». Et l'allemand ? Voigt s'intéresse, bien entendu, en priorité à cette matière. Or, s'il observe là aussi de nombreuses lacunes, notamment à l'écrit<sup>2005</sup>, il trouve les prestations orales (lecture et expression) relativement acceptables, malgré la maladresse des questions posées par les sœurs. La tonalité du rapport n'est d'ailleurs nullement

---

<sup>2004</sup> ADBR 34AL1247, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 10.06.1873.

<sup>2005</sup> L'orthographe est généralement misérable, même chez les grandes filles de dix-huit et dix-neuf ans.

assassine. Au contraire ! Il y a d'abord cette propriété magnifique, une « grande maison au milieu de jardins et de prairies boisées, l'ensemble entouré d'un mur ». Vus de l'intérieur également, les locaux apparaissent parfaitement adaptés à leur fonction. L'inspecteur scolaire trouve, en outre, différentes raisons de croire en une amélioration de l'enseignement, dont la première réside dans la bonne volonté des religieuses :

Les sœurs, au nombre de 21 dont 15 natives d'Alsace, ne parlent, pour une partie d'entre elles, qu'un allemand très lacunaire. Inquiètes pour leur existence, elles s'efforcent toutefois de satisfaire aux exigences des autorités de surveillance. À cette fin, il a récemment été décidé que les élèves soumises à l'obligation scolaire, qui ne sont actuellement que 24, recevraient chaque après-midi exclusivement des cours d'allemand. Pour les autres élèves, on a attribué à ces cours les après-midi du mercredi et du samedi. Ils sont donnés dans la classe supérieure par l'institutrice municipale, Mademoiselle Kummer, qui exerce également de son mieux les fonctions de conseillère pédagogique pour cette matière dans les autres classes.

La conclusion générale sur le niveau de l'enseignement est, par ailleurs, des plus compréhensives. On lit que les prestations peuvent être considérées comme « satisfaisantes » en regard du faible nombre d'heures de cours... et même comme « bonnes » si l'on prend en compte le fait que les élèves entrent et sortent comme dans un moulin ! Autre témoignage de bonne volonté : on a particulièrement travaillé l'allemand, « dans l'attente de la visite redoutée depuis une année ». Et si « la méthode d'enseignement laisse presque entièrement à désirer », le personnel semble ne pas manquer d'éléments capables. Il faudrait seulement que les sœurs revoient leurs priorités, en cessant de privilégier l'éducation au détriment de l'instruction. Cela n'empêche pas Voigt de saluer leur travail sur le premier plan :

L'ordre, la propreté et le maintien sont, comme dans la plupart des écoles de sœurs, tout à fait admirables. Il convient également de préciser que les filles montrent un bon esprit, sain, dénué de toute hypocrisie. Les figurines peintes, sculptées dans le bois ou fondues – petites images de madones ou de saints ? – que j'avais remarquées sur les tables pendant les cours, entre les mains de certaines élèves, disparurent tout de suite après que j'ai vainement essayé d'en connaître la signification.

Bref, beaucoup d'espoirs peuvent être placés en une transformation de ce pensionnat dans le sens allemand. L'inspecteur scolaire a demandé aux religieuses qu'elles lui transmettent pour l'automne un plan d'études fondé sur une nouvelle répartition des classes : on regroupera les filles en âge d'obligation scolaire dans une ou deux classes, tandis que les élèves plus âgées seront classées en fonction de leurs prestations « globales » ; la directrice veillera à ce que les premières reçoivent un enseignement donné intégralement en langue allemande, à l'exception des cours de français, qui seront limités à six heures hebdomadaires. Les sœurs se montrent disposées au changement... même si elles doutent qu'on leur envoie encore, dans ces conditions là, des enfants de moins de treize ans ! Voigt leur a-t-il parlé de sa volonté de faire remplacer « les sœurs-enseignantes originaires de France » par des germanophones ? Elles doivent, au moins, s'en douter...

L'initiative de l'inspecteur scolaire trouve l'approbation de Colmar. Le président de Haute-Alsace corrige toutefois un point du projet : ce seront quatre et non six heures de français à dispenser chaque semaine aux élèves en âge d'obligation scolaire ! A l'automne 1873, les sœurs réunissent ces dernières dans une classe, comme cela leur a été demandé<sup>2006</sup>. On en confie la direction à une religieuse originaire du Pays de Bade, ancienne élève du pensionnat (Sitterle), qui est bientôt autorisée par la présidence de Haute-Alsace. Tout semble donc aller pour le mieux... lorsque le directeur de cercle, Dr. Woldemar Schultze, fait fermer l'établissement le 4 juin 1874 ! Le motif ? Les conditions imposées par la loi Falloux pour l'ouverture d'une école n'avaient pas été respectées lors de la fondation du pensionnat, vingt-trois ans plus tôt. Le fonctionnaire allemand doit jubiler de pouvoir mettre le droit français au service du *Kulturkampf*. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : il fallait un prétexte pour se débarrasser de l'institution congréganiste et le directeur du cercle en a trouvé un, juridiquement incontestable. Les religieuses auraient-elles été en règle qu'une fermeture se serait sûrement quand même produite : la congrégation a sa maison-mère du mauvais côté des Vosges et les autorités sont alors en train de travailler à son expulsion. Justement, n'aurait-il pas été plus sage d'attendre ?

---

<sup>2006</sup> ADBR 34AL1247, Sœur Irénée Hollinger à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 12.10.1873.

C'est ce que pense le président de Haute-Alsace, furieux contre Schultze<sup>2007</sup>. Il lui demande des explications : vient-il seulement d'apprendre que le pensionnat de Lutterbach n'avait pas d'existence légale ou bien le savait-il depuis longtemps ? Et dans le second cas, pourquoi n'en a-t-il pas informé les hautes autorités au moment où la nouvelle réglementation sur l'enseignement privé a été mise en place ? Pourquoi n'a-t-il pas réagi, en janvier 1874, lorsque l'autorisation de deux nouvelles sœurs-enseignantes a été transmise, sous son couvert, à l'inspecteur scolaire Voigt ? Le directeur de cercle est sèchement remis à sa place :

Je dois vous dire que je désapprouve la fermeture de ce pensionnat au moment précis où nous envisageons l'expulsion de toutes les Sœurs de Portieux de l'enseignement alsacien. Rendre public ce plan de manière prématurée ne peut qu'augmenter les difficultés de l'administration scolaire à pourvoir au remplacement des enseignantes sur le départ. J'entends que vous ne prenez plus, à l'avenir, des mesures aussi radicales que la fermeture d'un grand établissement, sans vous être assuré de mon accord, et cela notamment lorsque vous savez que le cas en question se trouve en liaison étroite avec des mesures générales à prendre par votre autorité supérieure, dont vous n'êtes pas en position de saisir toute la portée. Je vous informe, en outre, que j'ai assuré aujourd'hui l'aumônier de l'établissement, à sa demande, que la fermeture ordonnée n'a besoin d'être effective qu'au 1<sup>er</sup> août, ce à quoi vous vous tiendrez.

Le président de Haute-Alsace prévoyait-il de se débarrasser plus facilement des Sœurs de Portieux dans les écoles élémentaires publiques en tolérant le maintien du pensionnat privé, comme on tolèrera à Strasbourg le pensionnat de la Doctrine Chrétienne, autre congrégation française ? Quoi qu'il en soit, l'ordre a été donné et on ne peut plus faire marche arrière. Le pensionnat de Lutterbach, avec ses 140 pensionnaires, ferme donc à l'été 1874. À une protestation publique du député Winterer, dénonçant le caractère illégal de la mesure, les autorités répondent par la voie de la presse gouvernementale en faisant la promotion de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, où « les enfants de la campagne pou[rr]aient mieux trouver l'éducation et l'instruction qui leur conviennent »<sup>2008</sup>. On imagine le peu de succès rencontré par cette publicité, tant le fonctionnement de ladite institution diffère de celui du pensionnat congréganiste, à

---

<sup>2007</sup> ADBR 34AL1247, le président de Haute-Alsace au directeur du cercle de Mulhouse, 09.06.1874.

<sup>2008</sup> Un Alsacien, *L'école dans l'Alsace-Lorraine sous l'administration allemande*, Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 1874, p. 18 (extrait de la *Revue de la Suisse catholique*).

commencer par l'absence d'internat ! Les sœurs peuvent sans doute compter sur un bon nombre de familles fidèles pour l'ouverture de leur nouvel établissement, à Chèvremont, dans la partie du Haut-Rhin restée française, en octobre 1874<sup>2009</sup>.

Naturellement, c'est moins pratique pour les parents. Il y a visiblement un créneau pour qui voudrait fonder un pensionnat de religieuses dans la région mulhousienne. Aussi, lorsque les bénédictines adoratrices de Bellemagny cherchent, deux ans plus tard, à reprendre le flambeau des Sœurs de Portieux, dans le superbe écrin dont ces dernières souhaitent se défaire à Lutterbach, le directeur du cercle de Mulhouse, toujours Schultze, sent venir le danger et s'élève pour défendre son œuvre<sup>2010</sup> :

Lutterbach était une importante position ultramontaine que nous avons prise. La demande de la congrégation de Bellemagny qu'on la lui abandonne me paraît d'une prétention vraiment effrontée. Le fait que l'école ne puisse pas prospérer à Bellemagny et son espoir d'un meilleur développement par son transfert à Lutterbach serait déjà en soi une raison suffisante de la laisser où elle est ! J'aimerais cependant vous rendre encore attentif à l'importance particulière que représente Lutterbach pour l'ultramontanisme et me permets de renvoyer pour cela aux indications de mon rapport [...] du 27 janvier 1873 concernant les associations catholiques. Nous avons détruit depuis le filet du système d'enseignement clérical dans lequel Mulhouse était prise, nous avons fermé les écoles de sœurs de Mulhouse, le séminaire de Zillisheim, l'école des sœurs de Niederbronn et le pensionnat de Lutterbach, et nous devrions, maintenant, aider à recoudre une des mailles les plus efficaces de ce filet ?

La protestation est entendue. Les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny devront attendre 1907 pour ressusciter le pensionnat de Lutterbach...

---

<sup>2009</sup> Voir le site internet de l'Association d'Histoire de Lutterbach, article « Pensionnat ».

<sup>2010</sup> ADBR 34AL1286, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 09.04.1876.

## (2) Le Sacré-Cœur à Metz, Montigny et Kientzheim

**A Metz.** Pendant la guerre de 1870, le vénérable pensionnat du Sacré-Cœur à Metz, N°4 rue Chatillon, voit s'installer en ses murs un hôpital militaire<sup>2011</sup>. Après la capitulation de la ville, la maison est réquisitionnée, mais la cohabitation avec les soldats allemands se passe bien et les abondantes rations qui leur parviennent sont une manne qui se déverse également sur les blessés de l'hôpital et sur un certain nombre de miséreux. Puis la parenthèse de la guerre se referme et les cours reprennent, bientôt perturbés par le départ des enfants de familles optantes<sup>2012</sup>. En octobre 1872, la supérieure, A. Müller, envoie au président de Lorraine un prospectus de son établissement. Il est rédigé en allemand, à la main : il s'agit à coup sûr de la traduction d'un prospectus imprimé en français. La supérieure l'accompagne de cette note<sup>2013</sup> :

Pour plus amples informations, voici ce que nous avons fait l'année dernière et ce que nous pensons continuer pendant l'année scolaire qui va s'ouvrir. Nos élèves étaient partagées en six classes, où elles apprenaient les matières indiquées dans le prospectus. L'enseignement est gradué depuis la sixième classe jusqu'à la première, qui est la plus élevée ; les enfants passent successivement une année dans chaque cours. Tant qu'elles ne savent ni lire, ni écrire couramment, elles suivent une classe préparatoire appelée cours élémentaire. Le temps est partagé entre les études et l'enseignement oral, qui se donne matin et soir ; mais l'après-midi est spécialement consacré à l'ouvrage manuel, à l'étude de la religion et de la langue allemande.

Le mois suivant, c'est un plan d'études qui arrive à la présidence de district. Tout est en français, mais dans la liste des cinq « ouvrages remis entre les mains des élèves », deux sont en allemand<sup>2014</sup>. Il apparaît sur la même liste que les élèves travaillent avec *La petite et la grande géographie* de Meissas et Michelot. Le président de Lorraine demande qu'on cesse d'utiliser cet ouvrage à compter de Pâques 1873. Le pensionnat n'aura pas une

---

<sup>2011</sup> LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 82-83.

<sup>2012</sup> *Ibid.*, p. 91 : « L'"option" ne concernait pas les religieuses mais toucha de nombreuses familles qui ne souhaitaient pas vivre dans le Reich ni voir leurs fils servir dans l'armée allemande. À Metz, la supérieure organisa pour les Dames Enfants de Marie une retraite avant la dispersion ».

<sup>2013</sup> ADM 9AL57, A. Müller, religieuse du Sacré-Cœur, au président de Lorraine, 08.10.1872.

<sup>2014</sup> *Le Lesebuch für Volksschulen* de Bumüller et Schuster et la *Biblische Geschichte*, de Schuster également.

longue existence au-delà de cette date. En effet, le chancelier Bismarck signe le 20 mai 1873 un décret de bannissement des religieuses du Sacré-Cœur de tout l'Empire allemand. Considérées comme affiliées aux jésuites<sup>2015</sup>, elles suivent le sort de ces derniers, expulsés en 1872 dans les prodromes du Kulturkampf. Néanmoins, après négociations, une petite communauté peut se maintenir à Metz, tout comme à Montigny et à Kientzheim, ainsi qu'on le verra : « Il s'agissait de personnes âgées ou infirmes dont il n'était pas possible d'assurer le retour en France ». Naturellement, toute activité d'enseignement était désormais proscrite. Elle le restera à Metz durant toute la période allemande... ce qui ne fut pas le cas dans les deux autres maisons de la congrégation en Alsace-Lorraine.

**A Montigny.** Voisin direct de l'institution messine, le pensionnat du Sacré-Cœur à Montigny, moins ancien, mais plus prestigieux (attirant, entre autres, un public allemand et suisse<sup>2016</sup>), subit, lui aussi, de plein fouet, les affres de la guerre de 1870. Ici aussi s'établit un hôpital militaire<sup>2017</sup>. « L'école » se trouve bientôt investie par 300 soldats, tandis qu'on installe un parc d'artillerie le long des murs du couvent. « Victimes de malnutrition, les religieuses tombèrent malades », relate Monique Luirard, « Autour d'elles, les blessés et les civils étaient atteints par le typhus et la variole ». Bientôt, Metz se rend à l'armée allemande. « Montigny échappa à la réquisition grâce au frère d'un général prussien qui suggéra de rouvrir l'école ».

Mais de quelle « école » l'historienne de la congrégation parle-t-elle ? Le pensionnat aristocratique ou bien l'école élémentaire gratuite pour les enfants de la commune ? Vraisemblablement s'agit-il uniquement du premier, car la Mère d'Olimart, supérieure de Montigny, écrit en octobre 1872 au sujet de l'école primaire qu'elle vient de la rouvrir avec l'intention de « se conformer exactement aux prescriptions » des

---

<sup>2015</sup> LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 79 (« Montigny accueillit des nièces de "Carlos V" ») et p. 110 (« L'éducation passant par une formation de personne à personne, chacune des élèves devait être soignée comme si elle était seule. C'était l'application de ce principe qui permettait de respecter les clivages sociaux. [...] Les infantes espagnoles élevées à Montigny et à Paris, les enfants de diverses familles royales de Belgique et d'Europe centrale en pension à Bruxelles recevaient le même traitement »).

<sup>2016</sup> *Ibid.*, p. 82 : « [1870] Des ambulances furent organisées à Montigny et à Metz. La Mère Goetz donna l'ordre d'alléger les communautés et de renvoyer les élèves. Or beaucoup de familles allemandes qui avaient peut-être pensé que le sort de la guerre se déciderait en une seule bataille avaient laissé leurs filles en France. Les pensionnaires allemandes de Montigny furent évacuées sur Charleville et le retour en Allemagne de celles de Nancy ne fut pas aisé. En revanche l'évacuation des élèves suisses se fit sans difficulté ».

<sup>2017</sup> *Ibid.*, p. 82-83.

autorités<sup>2018</sup>. Elle transmet alors « le plan d'études qui est appliqué pour l'enseignement primaire dans [l'] établissement ».

On comprend implicitement qu'il y a toujours, à côté, un enseignement « supérieur » ou « secondaire », autrement dit que le pensionnat continue de fonctionner. Mais dans ce cas, comment expliquer qu'aucun plan d'études pour ce dernier n'ait été transmis aux autorités, comme ont dû le faire les religieuses de la maison de Metz, et d'une manière générale toutes les institutions privées du pays ? S'agit-il d'un pensionnat si peu fréquenté qu'il en serait devenu informel ?

De toute façon, existe-t-il que le décret de bannissement de la congrégation du Sacré-Cœur le condamne à disparaître, tout comme l'école élémentaire<sup>2019</sup>, à l'été 1873. La maison de Montigny est alors « louée aux Sœurs de Charité, dites de Sainte Barbe »<sup>2020</sup>. Une petite communauté s'y maintient toutefois, comme dans les deux autres maisons d'Alsace-Lorraine. Et à la différence de la maison de Metz, on reprend l'activité d'enseignement une fois le Kulturkampf passé, comme l'expose Monique Luirard<sup>2021</sup> : « Le Reichstag ayant autorisé des congrégations religieuses expulsées à reprendre certaines de leurs activités, la Mère Pauline Simons réouvrit l'école et l'ouvroir de Montigny et y accueillit des externes. En 1895, un pensionnat allemand y fut autorisé ».

En 1903, d'après l'*Est républicain*, il aurait été refusé aux religieuses du Sacré-Cœur, chassées de Nancy et désireuses de réinstaller leur pensionnat à Montigny<sup>2022</sup>, de

---

<sup>2018</sup> ADM 9AL57, Mère d'Olimart au directeur du cercle de Metz, 21.10.1872.

<sup>2019</sup> Le premier plan d'études communiqué pour l'école élémentaire était trop imprécis aux yeux de l'inspecteur scolaire du cercle de Metz (Statz) ; un deuxième plan fut donc transmis, d'un degré de précision suffisant, qui révélait de nombreux manques (ADM 9AL57, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au directeur du cercle, 04.11 et 18.11.1872). Mais en janvier 1873, l'inspecteur scolaire de cercle se plaint d'un nouveau plan d'études trop laconique, sans mention de nombre d'heures hebdomadaires consacré à chaque matière (id., rapport, 24.01.1873). Cette tendance à l'opacité explique peut-être l'absence de renseignements sur le pensionnat.

<sup>2020</sup> LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 92.

<sup>2021</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>2022</sup> *Est républicain*, 29.04.1903 : « Certains membres des congrégations, forcés de quitter la Lorraine française, traversent journallement la Lorraine annexée pour se rendre à de nouvelles destinations. Les couvent messins se sont arrangés pour fournir une hospitalité au moins temporaire aux religieux et religieuses. Mais les places ont été rapidement prises et les pensionnaires du Sacré-Cœur de Nancy n'ont pu obtenir l'admission sollicitée par elles d'entrer au monastère de la rue de Châtillon, à Metz. On prête aux dames du Sacré-Cœur de Nancy l'intention de rétablir à Metz leur pensionnat, transféré à Nancy après la

réaliser leur projet<sup>2023</sup>. En octobre 1904, une classe de travaux manuels est ouverte. La communauté se compose d'Allemandes et de Françaises et dépend de la vicairie d'Autriche. Quelle est la place du « pensionnat » dans le paysage scolaire alsacien-lorrain ? Ce qui est sûr, c'est qu'il n'apparaît jamais parmi les écoles supérieures de filles ! Il disparaît probablement dès le début de la Première Guerre mondiale, avec l'expulsion des religieuses françaises vers l'Autriche-Hongrie, la Hollande et le Nord de l'Italie. Les religieuses allemandes quittent Montigny en novembre 1916, non sans avoir servi auparavant à l'hôpital militaire installé dans le bâtiment<sup>2024</sup>. En avril 1919, le pensionnat est rouvert dans une Lorraine redevenue française<sup>2025</sup>.

**A Kientzheim.** Jusqu'à l'été 1873, le pensionnat du Sacré-Cœur à Kientzheim continue lui aussi de prospérer. Après les perturbations de la guerre franco-allemande, pour difficile à supporter que soit l'annexion, la vie normale a rapidement repris son cours<sup>2026</sup>. Dans un rapport de mai 1872, l'inspecteur scolaire du cercle de Ribeauvillé (Bauch) relève l'effectif important de 83 élèves, dont 71 ont passé l'âge d'obligation scolaire. Rien d'étonnant à cela. L'annexion n'a pas encore modifié la nature de l'enseignement, qui continue d'être dispensé en français, avec une nouveauté cependant, puisque l'inspecteur scolaire rapporte que « parmi les enseignantes de cet établissement, six parlent l'allemand et donnent chaque semaine douze heures de cours en langue allemande, laquelle était auparavant presque entièrement abandonnée »<sup>2027</sup>. Les religieuses du Sacré-Cœur font ainsi preuve d'une certaine volonté d'adaptation au nouveau régime. Nombre d'entre elles sont d'ailleurs des Allemandes de naissance, comme le révèle une liste de juin 1873, où elles ne sont pas moins de 8 sur 13 ! Il apparaît toutefois qu'il s'agit essentiellement de forces d'appoint pour l'enseignement de l'allemand.

---

guerre. Ce pensionnat était un peu, pour la jeunesse féminine, l'équivalent du collège des jésuites de Saint-Clément. On le plaçait même sur le même rang que le célèbre couvent des Oiseaux ».

<sup>2023</sup> *Est républicain*, 10.01.1904.

<sup>2024</sup> LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 218.

<sup>2025</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>2026</sup> *Ibid.*, p. 82 : « En octobre [1870], la supérieure de Kientzheim fit passer les novices en Suisse ». P. 90-91 : « Les dispositions du traité de paix provoquèrent des remaniements dans la vicairie de l'Est. Le noviciat de Kientzheim fut transféré à Conflans. Les religieuses souffrirent de "voir arracher à la France cette belle province". Longtemps, la supérieure de Kientzheim, la Mère Voitot, "s'était refusée à croire que la Reine du Ciel qui y comptait de si nombreux sanctuaires pût l'abandonner aux ennemis de son Fils" » (l'auteur cite la *Vie de la R. M. Voitot*, p. 61).

<sup>2027</sup> ADBR 34AL1259, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au directeur du cercle, 03.05.1872.

De toute façon, lorsque la liste du personnel est soumise à l'examen du directeur du cercle de Ribeauvillé, le chancelier Bismarck a déjà décidé depuis une quinzaine de jours, comme nous le savons, de bannir de l'Empire allemand les religieuses du Sacré-Cœur. Un décret du président supérieur d'Alsace-Lorraine, daté du 11 novembre 1875, permettra néanmoins à quelques sœurs âgées de rester à Kientzheim, à la condition qu'elles ne portent pas l'habit et n'exercent aucune activité.

Une petite communauté continue donc d'exister. Début décembre 1887, le Kulturkampf est passé et Sœur Pauline Simons aimerait voir les sœurs de sa maison renouer avec leur mission originelle d'éducatrices<sup>2028</sup>. Elle ne sollicite cependant pas l'autorisation d'ouvrir un pensionnat, qui serait soumise à des exigences trop élevées du point de vue linguistique, mais celle de créer une école de couture et de travaux manuels. Le président de Haute-Alsace demande au directeur du cercle de Ribeauvillé (Ott) un examen de la question. Ce dernier répond<sup>2029</sup> : « Je désapprouve l'octroi d'une autorisation, car je crains que la congrégation ne cherche par ce moyen à reprendre pied et qu'une influence néfaste ne soit exercée par les sœurs sur l'esprit des jeunes filles. Il serait également difficile de contrôler qu'on se limite bien à un enseignement des travaux manuels et qu'on n'enseigne pas en même temps d'autres matières, par exemple le français ».

Le président de Haute-Alsace partage les craintes de son subordonné. Le 22 décembre, il demande aux hautes autorités scolaires de rendre une décision négative le plus tôt possible, car les religieuses ont déjà ouvert leur école depuis dix jours<sup>2030</sup>. Le 31 décembre, l'*Oberschulrat* refuse, comme prévu, son autorisation<sup>2031</sup>. À Kientzheim, on fait machine arrière. Le contexte n'était finalement pas aussi favorable qu'on l'avait estimé du côté des amis du Sacré-Cœur<sup>2032</sup>. Les élections protestataires de juin 1887 ont ravivé la méfiance du gouvernement d'Alsace-Lorraine à l'endroit des congrégations religieuses, et il faudra quelques années pour qu'elle se dissipe.

---

<sup>2028</sup> MULLER Claude, *Dieu est catholique et Alsacien, La vitalité du diocèse de Strasbourg au XIXe siècle (1802-1914)*, Lille, A.N.R.T., 1987, 2 volumes, 1125 pages, p. 577.

<sup>2029</sup> ADBR 105AL2688, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 13.12.1887.

<sup>2030</sup> ADBR 105AL2688, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 22.12.1887.

<sup>2031</sup> ADBR 105AL2688, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 31.12.1887.

<sup>2032</sup> MULLER Claude, *Op. cit.*, p. 577.

En septembre 1895, l'*Oberschulrat* ne voit plus « aucune objection » à formuler à une demande d'autorisation d'une école de couture destinée à des filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire dans l'ancien pensionnat de Kientzheim<sup>2033</sup>. Entre-temps, on a discuté au *Landesausschuss* de l'opportunité d'une réouverture de ce dernier. Elle est demandée à la séance du 2 février 1892 par le député catholique Ignace Spies, maire de Sélestat<sup>2034</sup>. Comme on pouvait s'y attendre, le secrétaire d'État von Puttkamer répond que « la question soulevée par Monsieur le député Spies n'est en aucun cas une question alsacienne-lorraine » et que l'administration du *Reichsland* n'a rien à redire au sujet d'une loi d'Empire ; l'affaire ne peut être traitée qu'au *Reichstag*, où les députés alsaciens-lorrains ont la possibilité de s'en saisir... L'explication de von Puttkamer n'empêche par François Joseph Baegert, maire de Kaysersberg, de renchérir :

La suppression du passeport obligatoire a inauguré en Alsace-Lorraine une ère de liberté et de générosité. Nous espérons que cette marche glorieuse se poursuivra et que les portes de ce bel établissement de Kientzheim seront rouvertes par une main libérale aux filles des familles alsaciennes, afin qu'elles ne soient pas obligées de chercher leur formation et leur instruction dans des établissements étrangers. Je ne crois pas me tromper en nourrissant l'espoir que cet établissement, qui a déjà formé par le passé de nombreuses filles des meilleures familles d'Allemagne, prospère bientôt à nouveau et devienne le fleuron des écoles supérieures de filles en Haute-Alsace.

La déclaration recueille de vifs applaudissements, mais l'objectif semble difficile à atteindre. Baegert a certes raison de croire en un assouplissement des autorités, mais cela n'ira pas plus loin que l'autorisation d'une école de couture trois ans plus tard (1895). On est loin du « fleuron des écoles supérieures de filles » ! A partir de là, le gouvernement d'Alsace-Lorraine n'entend plus parler du Sacré-Cœur de Kientzheim. On imagine les religieuses apprendre sagement à quelques adolescentes des environs le maniement du fil et de l'aiguille... jusqu'à ce que le directeur du cercle de Ribeauvillé (Weber) découvre en décembre 1912 qu'en plus d'une école de couture, la maison des sœurs abrite également un pensionnat. Il s'agit donc d'une école clandestine !

---

<sup>2033</sup> ADBR 105AL2688, l'*Oberschulrat* à la Section de l'Intérieur du Ministère pour l'Alsace-Lorraine, 26.09.1895.

<sup>2034</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1892.

Le directeur de cercle se rend à Strasbourg pour faire un exposé oral de la situation au sous-secrétaire d'État à l'Intérieur (Mandel), lequel informe immédiatement le *Statthalter*<sup>2035</sup>: « La congrégation Sacré-Cœur à Kientzheim [...] dirige une authentique institution d'enseignement – anglais, français, allemand, travaux manuels, dessin et chant – avec une vingtaine de sœurs et un aumônier. Elles ont environ dix-huit élèves, en partie autochtones, en partie étrangères<sup>2036</sup>. [...] En plus de la transgression de la loi sur les jésuites, il y a infraction à la loi sur l'enseignement, pour enseignement dispensé sans autorisation ». De quoi justifier amplement une fermeture. Le *Statthalter* demande une enquête en toute urgence – et en toute discrétion – à l'inspecteur scolaire du cercle (Ehretsmann). Celui-ci trouve 18 élèves, 27 *Ordensfrauen* et 27 *Dienstschwestern*, parmi lesquelles 6 enseignent aux pensionnaires. L'école décrite dépasse visiblement le cadre d'une école de couture. Pour les hautes autorités scolaires, « elle doit plutôt être considérée comme une sorte d'école supérieure de filles ». Ouvert sans autorisation, l'établissement peut être fermé sur le champ.

Le Ministère décide finalement d'accorder un sursis aux religieuses. Le *Statthalter* a dû estimer qu'il était préférable de tolérer l'établissement plutôt que d'imposer une fermeture qui aurait forcément provoqué des remous dans l'opinion publique. L'année scolaire 1912/13 se termine donc sans encombre pour les pensionnaires du Sacré-Cœur. La directrice de l'établissement, Sœur Walburga Reifferscheid, se permet même d'attendre début juin 1914 pour demander « l'autorisation de transformer [son] école de couture en une école de cours complémentaires »<sup>2037</sup>... soit dix-sept mois après la découverte du pensionnat par les autorités ! Peut-être aurait-on attendu encore plus longtemps si l'accommodant *Statthalter* von Wedel n'avait été remplacé en avril 1914 par Hans von Dallwitz, un partisan de la manière forte. Mieux vaut désormais ne prendre aucun risque.

En annexe de son courrier, Sœur Walburga Reifferscheid présente le fonctionnement de l'établissement. Avec son excellent niveau d'études et ses dimensions d'école clandestine, son internat français et son externat allemand, ses leçons de littérature

---

<sup>2035</sup> ADBR 105AL2688, le sous-secrétaire d'État Mandel au *Statthalter*, 11.12.1912.

<sup>2036</sup> Monique Luirard évoque l'arrivée d' « une quinzaine d'élèves de nationalité française » dans les années 1900 (LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 93).

<sup>2037</sup> ADBR 105AL2688, Sœur Walburga Reifferscheid au président de Haute-Alsace, 13.06.1914.

et ses cours de cuisine, les autorités scolaires ont bien du mal à le caractériser, à l'exemple de l'inspecteur scolaire de cercle, qui écrit<sup>2038</sup> :

Les documents en pièces jointes ne permettent pas vraiment de faire la part des choses entre une école de couture, une école de cours complémentaires et une authentique école. Le programme des matières [...] ressemble bien plus au programme d'enseignement d'une véritable école supérieure de filles qu'à celui d'une école de cours complémentaires. La réunion d'une école de couture avec école de cours complémentaire travaillant selon un tel programme est également quelque chose qui sort de l'ordinaire.

Le président de Haute-Alsace conclut au rattachement à la catégorie des écoles supérieures de filles<sup>2039</sup>. Il faut donc, pour les religieuses, obtenir l'autorisation des hautes autorités scolaires... qui ne pourra jamais être délivrée, à cause de la Première Guerre mondiale. Dix jours après le déclenchement du conflit, les hautes autorités scolaires écrivent au président de Haute-Alsace<sup>2040</sup> : « Dans les conditions actuelles, la décision concernant la demande de Sœur Walburga Reifferscheid de Kientzheim pour obtenir l'autorisation d'ouvrir une école de cours complémentaires doit être renvoyée à plus tard. Jusqu'à cette décision, seule l'école de couture déjà autorisée peut être maintenue ». Les religieuses françaises seront bientôt expulsées aux mêmes destinations que leurs consœurs de Montigny<sup>2041</sup> ...

### (3) Le pensionnat des Sœurs de Ribeauvillé à Guebwiller

A la date du traité de Francfort, le pensionnat Sainte-Clotilde de Guebwiller n'a pas encore quatre années d'existence. Il ne jouit pas moins d'une bonne fréquentation, avec 56

---

<sup>2038</sup> ADBR 105AL2688, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 18.06.1914.

<sup>2039</sup> ADBR 105AL2688, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 21.06.1914.

<sup>2040</sup> ADBR 105AL2688, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 10.08.1914.

<sup>2041</sup> LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 218.

élèves au printemps 1872, réparties en quatre « sections » : « 25 viennent de l'extérieur et sont nourries et logées dans l'établissement, 31 sont de Guebwiller et des proches environs »<sup>2042</sup>. Elles ont entre sept et dix-huit ans et « 12 d'entre elles se préparent à l'examen de gouvernante ». Cinq sœurs-enseignantes de la congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé sont alors actives dans l'institution, sans l'aide d'aucun intervenant de l'extérieur. Un an plus tard, la directrice produit une liste du personnel comprenant huit noms, dont le sien : Sœur Stanislas Zilliox. On lui présume un lien affectif avec le pensionnat d'autant plus fort qu'elle en est la fondatrice. À elle de relever maintenant le défi de la transformation voulue par les autorités !

Au printemps 1872, l'inspecteur scolaire du cercle (Slawyk) note que « l'enseignement est donné dans toutes les disciplines et à tous les niveaux en langue française ». Quant aux cours d'allemand, dispensés, d'après le plan d'études, pendant une heure par jour dans chaque section, ils reviennent à une religieuse alsacienne qui « connaît bien sa langue maternelle mais pas le *Hochdeutsch*, comme cela devrait pourtant être le cas pour un établissement de ce type ». Autant dire qu'on part de loin !

En janvier 1873, l'inspecteur scolaire de cercle contrôle les connaissances des seules élèves de treize ans et moins : les élèves plus âgées des classes IV et III, avec lesquelles les premières sont mélangées, se retirent pour l'occasion<sup>2043</sup>. Dans la classe IV, l'enseignement ne se ferait plus qu'en allemand, affirme la directrice. Et il est vrai que les élèves répondent « dans un joli allemand, parce qu'il est précisément leur langue maternelle ». Mais le français tient toujours une place beaucoup trop importante. Il est enseigné chaque jour pendant plusieurs heures à côté de l'horaire réglementaire et sert apparemment de langue de communication, car les élèves s'adressent en français à leur enseignante. Le même usage est observé dans la classe III. Ici, la directrice prétend qu'on ne consacre que quatre heures par semaine à l'enseignement du français et que les autres matières sont dispensées en langue allemande, à l'exception de la religion, enseignée par le curé Wetzel.

---

<sup>2042</sup> ADHR 8AL1/11362, (deuxième) rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 31.05.1872.

<sup>2043</sup> ADHR 8AL1/11362, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 04.01.1873.

L'inspecteur scolaire a du mal à la croire, au vu de la médiocrité des résultats en allemand... et Sœur Stanislas Zilliox paraît surtout préoccupée par la défense de l'enseignement du français : « La directrice considère son établissement comme une "*école supérieure*", au même niveau que celle de Madame Rivé dans la même ville, et entend solliciter auprès de la présidence de district sa reconnaissance en tant que telle ». À la remarque de l'inspecteur scolaire selon laquelle il faudrait pour cela que les enseignantes possèdent une formation supérieure, la directrice rétorque qu'elles étaient toutes dans ce cas. L'affirmation semble d'autant plus douteuse que la directrice paraît mal informée des prescriptions légales : elle croit que le français règne comme langue d'enseignement « dans tous les établissements du même type en Alsace ». L'inspecteur scolaire la met au fait...

En octobre 1873, il se rend dans l'établissement accompagné du conseiller scolaire de Colmar (Menzel). Les deux fonctionnaires ont un message grave à délivrer à la directrice. Si elle souhaite maintenir son établissement, il lui faut satisfaire à quatre exigences : séparation nette entre les jeunes filles en âge d'obligation scolaire de celles qui ne les sont plus ; pas de changement de classe en fonction des matières ; répartition des élèves soumises à l'obligation scolaire en trois classes, dont seule la supérieure aura des cours de français à son programme ; introduction de l'allemand pour au moins douze heures de cours par semaine chez les élèves de plus de treize ans, notamment pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie. L'inspecteur scolaire de cercle revient un mois plus tard. Il s'avère que des « cours privés de français » continuent à être dispensés à toutes les élèves à partir de la plus petite classe, ce en quoi Sœur Stanislas Zilliox outrepassa un ordre de la direction de cercle qui lui a été donné quelques mois plus tôt<sup>2044</sup> :

La directrice déclare que les élèves ne reçoivent qu'une heure de français par jour en-dehors de l'emploi du temps réglementaire. Il semble toutefois que ce soit plus, car les enfants ne sont libérées que tard dans la soirée. Cette situation explique pourquoi l'institution Rivé ne peut pas croître. Tandis que cette dernière ne compte que 30 élèves, le pensionnat des sœurs en accueille 100, dont au moins 70 en âge d'obligation scolaire. Malgré mes remontrances, il ne semble pas que la directrice soit dans l'intention de renoncer à cette inconvenance. En effet, elle manifesta publiquement sa meurtrissure face à une mesure qu'elle considère comme arbitraire, se réfère à d'autres pensionnats, par exemple Mulhouse, où de tels cours privés seraient permis, et fait

---

<sup>2044</sup> ADHR 8AL1/11362, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 11.11.1873.

clairement apparaît qu'elle reconnaît en ma personne celle d'un adversaire, ce qui a pour conséquence qu'une partie de la population de Guebwiller se positionne de manière hostile vis-à-vis de moi. Si l'on souhaite mettre un terme aux menées de ce pensionnat, alors les mesures les plus sévères s'imposent. De telles mesures semblent avoir fait leur effet au pensionnat des frères : l'enseignement du français, hormis pour les quatre heures de cours autorisées dans le niveau supérieur, n'y a plus cours et il ne reste plus que deux élèves de plus de quatorze ans.

Le président de Haute-Alsace adresse alors une menace de fermeture à Sœur Stanislas Zilliox, tandis qu'il fait en même temps ouvrir contre elle une procédure judiciaire pour l'emploi d'une enseignante non autorisée, autre irrégularité remarquée lors de la dernière visite de l'inspecteur scolaire. Or, si les poursuites s'arrêtent en décembre 1873 suite à la régularisation de la religieuse, l'établissement reste suspect de contrevenir à la réglementation scolaire. En février 1874, le directeur du cercle de Guebwiller (Pfarrius) ne croit pas un mot de la directrice lorsqu'elle assure respecter les prescriptions relatives à l'enseignement du français<sup>2045</sup>.

Naturellement, le représentant de l'État ne peut se fonder uniquement sur son intime conviction. Des « indices sérieux » font soupçonner la directrice de mensonge, notamment les déclarations d'une élève qui a dit recevoir quotidiennement deux à trois heures de cours de français et même, depuis peu, des cours en langue française pour les autres matières. Madame Rivé, à qui les propos ont été rapportés par une de ses élèves, n'en peut plus de la concurrence déloyale de ses « voisines » et demande la permission d'aller à Strasbourg se plaindre directement auprès de Monsieur Baumeister<sup>2046</sup> : « Elles nous appellent le pensionnat prussien et font ce qu'elles veulent. Je ne puis accepter la position qui m'est faite ici et me résigner à faire classe bientôt dans des salles à moitié vides ». Le directeur de cercle ne parle pas de fermeture, mais il estime que seul un renouvellement des menaces et une surveillance de tous les instants parviendront à vaincre les manigances de religieuses agissant par « hostilité envers l'Allemagne ».

Le président de Haute-Alsace a toutefois besoin de preuves tangibles pour agir. Il faut ouvrir un enquête, recueillir des déclarations par procès-verbal. Or, les élèves trop

---

<sup>2045</sup> ADHR 8AL1/11362, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 09.02.1874.

<sup>2046</sup> ADHR 8AL1/11362, Mme Rivé au directeur du cercle de Guebwiller, s. d., en français.

bavardes du pensionnat Sainte-Clotilde se taisent désormais et Mme Rivé craint par-dessus tout que son rôle dans l'affaire ne soit révélé au grand jour. Les choses en restent là pour le moment.

On n'oublie cependant pas, du côté de la présidence de Haute-Alsace, de rester attentif. En novembre 1874, une « inspection approfondie » est demandée pour vérifier si les sœurs-enseignantes respectent bien les prescriptions légales<sup>2047</sup>. En attendant, on fouille dans le passé français de Sœur Stanislas Zilliox : a-t-elle bien obtenu l'autorisation de diriger son pensionnat ? La religieuse s'avère inattaquable sur ce point<sup>2048</sup>... mais le rapport que rend l'inspecteur scolaire de cercle en janvier 1875 n'annonce rien de bon pour l'établissement, qui accueille alors 113 élèves réparties en cinq classes<sup>2049</sup>. Il apparaît que toutes les élèves reçoivent encore des cours privés de français : pour la plus grande classe, ceux-ci représenteraient au moins cinq heures hebdomadaires, en plus des cinq heures inscrites au programme. En outre, six sœurs-enseignantes des deux classes supérieures apparaissent incapables de dispenser les cours d'allemand, d'histoire et de géographie... et devront passer un examen pour poursuivre leur activité. Le glas n'a donc pas encore sonné.

Au printemps 1875, le directeur de cercle annonce une nouvelle enquête sur le respect du plan horaire, ce qui montre que le sort de l'établissement n'est pas scellé. Quand la décision de fermeture est-elle prise par les autorités ? L'un des historiens de la congrégation parle du 11 septembre 1875, mais sans plus de précision ni indication de la source<sup>2050</sup>. Dans les archives de l'administration scolaire, on ne trouve aucun ordre de fermeture... Ce que l'on sait, c'est que « le pensionnat des sœurs n'a pas rouvert » en octobre 1875, comme l'annonce alors, par télégramme, le directeur de cercle (Pfarrius)<sup>2051</sup>.

Sœur Stanislas Zilliox n'a toutefois pas fini de lui causer du souci. Voilà qu'elle ouvre une école de couture, où l'on se consacrera en fait principalement à la « conversation française »<sup>2052</sup> ! Peut-on faire quelque chose pour empêcher cela ? Non, répond Colmar,

---

<sup>2047</sup> ADHR 8AL1/11362, le président de Haute-Alsace au directeur du cercle de Guebwiller, 14.11.1874.

<sup>2048</sup> ADHR 8AL1/11362, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 17.12.1874.

<sup>2049</sup> ADHR 8AL1/11362, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 01.01.1875.

<sup>2050</sup> LORSON Pierre, *Les sœurs de Ribeauvillé*, Paris, Alsatia, 1946, p. 46.

<sup>2051</sup> ADHR 8AL1/11362, le directeur du cercle de Guebwiller à la présidence de Haute-Alsace, 11.10.1875.

<sup>2052</sup> ADHR 8AL1/11362, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 17.11.1875.

tant que les sœurs se limitent à de la conversation et n'en profitent pas pour mettre en place des cours « dans de véritables matières d'enseignement ». Mais ce qui devait arriver arrive bientôt : en octobre 1883, la supérieure générale demande l'autorisation d'adjoindre des cours de français à l'école de couture<sup>2053</sup>. Elle rappelle que seules des élèves de plus de treize ans fréquentent l'établissement et met en avant l' « intérêt de la population, qui souhaite ardemment pour les enfants sans fortune qu'elles puissent recevoir des cours de français à côté des cours de travaux féminins, afin, au moins, de comprendre et parler la langue et de pouvoir correspondre avec l'étranger ».

Le nouveau directeur de cercle, dans la ligne de son prédécesseur et en accord avec l'inspecteur scolaire de cercle (toujours Slawyk), préconise le rejet de cette requête : les élèves de l'école de couture aurait plutôt besoin de perfectionner leur allemand ! Fidèle, elle aussi, à sa position de 1875, la présidence de district refuse de donner son autorisation. Une alternative est toutefois offerte aux sœurs : l'une des religieuses de l'école pourrait demander l'autorisation de dispenser des cours privés. On ignore si ce sera fait.

### ***b) La Divine Providence de Ribeauvillé***

#### **(1) Strasbourg, l'école de la capitale**

Le cas du pensionnat de la Divine Providence à Strasbourg illustre bien la confusion qui accompagne la mise en place du cadre allemand dans la foulée de l'annexion. La supérieure, Sœur Levine Maïoly, qui parle de son établissement comme d'une école supérieure de filles (*Töchterschule*), a adopté, à sa réouverture, le nouveau programme « excluant la langue française de l'ensemble des classes élémentaires ». Seulement, comme elle constate que plusieurs institutions ne respectent pas cette règle, la

---

<sup>2053</sup> ADHR 8AL1/11362, Sœur Eutropie Fischer à l'*Oberschulrat*, 27.10.1883.

religieuse demande, en octobre 1872, l'autorisation de « modifier le programme scolaire, de manière à ce que l'enseignement dans les deux langues soit dispensé à peu près paritairement »<sup>2054</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle (Prass), naturellement consulté, relate l'entretien qu'il a eu à ce sujet avec une religieuse missionnée par la supérieure<sup>2055</sup> :

Leur souhait est d'obtenir le traitement d'une école supérieure de filles, c'est-à-dire avec douze heures ou, si l'on ne peut faire autrement, quinze heures par semaine d'enseignement en langue allemande. Cette dernière mesure correspondrait à la moitié de l'ensemble des heures de cours. La demande est moins motivée par des considérations pédagogiques que par la menace que représente la concurrence d'autres établissements. Y répondre comporte l'inconvénient de créer un précédent, sur lequel peuvent s'appuyer, pour adresser la même requête, les autres établissements congréganistes et d'autres institutions. Il serait compliqué, alors, de fixer une limite précise. Cela dit, l'école des sœurs nanciennes, N°12 rue Brûlée, n'existera plus longtemps ici, en vertu de l'ordonnance de Monsieur le président supérieur du 19 juillet courant, puisque ces dernières relèvent d'une maison-mère étrangère. De même, en vertu de l'ordonnance du 29 août courant, l'école des frères de la rue des Juifs, désormais installée au N°8 rue des Ecrivains, n'est plus tolérée que pour une année ; sa filiale de la rue Sainte-Madeleine a déjà disparu. L'école des Sœurs de la Divine Providence serait donc, à l'avenir, le seul établissement congréganiste continuant à exister. Considérant cette situation, on pourrait accorder à cette institution le caractère d'une école supérieure de filles avec douze heures en allemand, d'autant plus que l'ancienneté de l'établissement et sa bonne tenue pédagogique plaident, dans une certaine mesure, en ce sens.

L'argumentaire laisse perplexe. On comprend mal l'inconvénient évoqué au début, puisqu'il revient de toute façon aux autorités d'établir qui est école supérieure de filles et qui ne l'est pas, et de traiter les établissements en conséquence. Le cas du pensionnat de la Divine Providence est-il tangent ? Passons sur la prévision erronée quant au sort de l'institution de la Doctrine Chrétienne ! L'inspecteur scolaire de cercle semble oublier le pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame : les Sœurs de Ribeauvillé ne se seraient, de toute façon, pas retrouvées seules « congréganistes »... à moins que le fonctionnaire fasse la distinction, rarement effectuée, entre congrégation et ordre ! Mais quel intérêt ? De tout cela, on retiendra deux choses : que les autorités scolaires, un an et demi après le traité de Francfort, cherchent encore leurs marques ; qu'il s'agit de faire un geste en direction du public catholique. Il sera accompli deux mois plus tard par le

---

<sup>2054</sup> ADBR 34AL1353, Sœur Levine Maïoly au président de Basse-Alsace, 10.10.1872.

<sup>2055</sup> ADBR 34AL1353, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 14.10.1872.

président de Basse-Alsace, qui confère alors à l'établissement le statut d'école supérieure de filles, à la condition que l'enseignement en allemand soit aussi étendu que le demande son « ordonnance du 12 septembre courant pour les écoles libres de même rang dans la ville de Strasbourg »<sup>2056</sup>.

En janvier 1876, un conseiller scolaire de la présidence remarque qu'à côté de l'école supérieure de filles de sept classes existent encore trois « classes parallèles » qui ont tout de l'école élémentaire et doivent désormais être considérées comme telle. Il y a également une « salle d'asile ». Les tableaux d'une inspection menée deux mois plus tard donnent une idée de l'importance de l'institution dans son ensemble : un peu moins de 200 élèves à l'école supérieure de filles<sup>2057</sup> ; 107 à l'école élémentaire ; 28 à l'école maternelle. Si l'inspecteur scolaire de cercle remarque que la classe VI de l'école supérieure de filles « fait une impression favorable », il écrit pour la classe IV : « Il règne ici, comme dans toutes les classes de cet établissement, une inégalité frappante entre les prestations des élèves ». Concernant les enseignantes, la question du maintien à leur poste d'un certain nombre d'entre elles trouve en novembre 1876, comme chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, un règlement favorable.

L'école supérieure de filles se développe. À la rentrée 1882, Sœur Levine Maiöly ferme les deux classes qui restaient à son école élémentaire<sup>2058</sup>, afin de libérer locaux et enseignantes pour l'ouverture de classes dédoublées (classe III et IV)<sup>2059</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle voit la chose avec satisfaction, car l'école élémentaire servait de « classes de rebut » pour les jeunes filles pauvres ou limitées, qui ne pouvaient donc pas fréquenter l'école supérieure de filles et « devaient ressentir ainsi très tôt la différence entre riches et pauvres, ainsi qu'un traitement plus rude »<sup>2060</sup>. Il glisse par ailleurs, dans la même note, la précision suivante : « La classe de garçons de six à huit ans, autrefois classe mixte, qui se trouve dans le même bâtiment, a été dernièrement détachée de cette école [élémentaire] pour former une école préparatoire aux établissements d'enseignement

---

<sup>2056</sup> ADBR 34AL1353, le président de Basse-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 10.12.1872.

<sup>2057</sup> Estimation à partir de l'effectif réuni des classes VII à III : 161 élèves.

<sup>2058</sup> « L'effectif avait beaucoup diminué, parce que depuis deux ans nous n'acceptons plus de nouvelles élèves. Une partie des enfants restants a rejoint l'école supérieure de filles, l'autre les écoles primaires communales ».

<sup>2059</sup> ADBR 34AL1353, Sœur Levine Maiöly à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 15.10.1882.

<sup>2060</sup> ADBR 34AL1353, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 20.10.1882.

secondaire, tout comme la classe de garçons qui existe dans la maison de la Doctrine Chrétienne, N°14 rue Brûlée ». En 1886/87, elle accueille 56 élèves, principalement âgés de six et sept ans. L'année suivante (1888), ils sont à peu près autant, quand les sept classes de l'école supérieure de filles (dont trois dédoublées, soit dix classes) regroupent 331 élèves. On y applique strictement le système des *Klassenlehrerinnen* : à chaque classe son enseignante.

Année scolaire particulière, naturellement, que celle-ci (1888), puisque l'établissement passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires. La supérieure demande le maintien de l'enseignement du calcul et de l'histoire naturelle en langue française jusqu'à la rentrée 1888<sup>2061</sup>. On ne sait si elle obtient satisfaction. En mars 1888, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) examine les enfants de treize ans et conclut qu'« il reste encore beaucoup à désirer dans cette école »<sup>2062</sup>. L'allemand et le calcul pèchent particulièrement, au point que l'établissement se voit menacé de perdre son statut d'école supérieure de filles si la directrice ne rétablit pas la situation. Les hautes autorités scolaires conseillent à cette dernière d'augmenter le nombre d'heures d'allemand. L'inspecteur scolaire de cercle y est-il allé trop fort ? Il fait bientôt remarquer qu'on trouve dans les autres écoles plus ou moins les mêmes faiblesses<sup>2063</sup>. À la rentrée 1893, la directrice est autorisée à former les classes de français en fonction du niveau des élèves. Il ne s'agit plus alors de Sœur Levine Maïoly, qui a dû abandonner ses fonctions pour raisons de santé, mais de Sœur Honoria Parmentier, soixante-et-un ans, Sarrebourgeoise de naissance, qui lui a succédé au mois de mars précédent.

A Pâques 1894, elle procède au transfert de l'établissement. Les classes quittent le N°3 rue du Sanglier pour le N°3 *Münstergässchen*, un immeuble attenant au précédent qui vient d'être acheté par la congrégation<sup>2064</sup>. L'effectif de l'établissement connaît pourtant une baisse significative depuis la fin des années 1880 : en 1893/95, il n'y a plus que 295 élèves à l'école supérieure de filles et 25 dans la classe des garçons. Mais l'exiguïté des locaux est peut-être justement à l'origine de cette diminution. En tout cas, la fréquentation

---

<sup>2061</sup> ADBR 34AL1354, Sœur Levine Maïoly à l'*Oberschulrat*, 10.03.1888.

<sup>2062</sup> ADBR 34AL1354, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 30.03.1888.

<sup>2063</sup> ADBR 34AL1354, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 13.05.1888.

<sup>2064</sup> ADBR 34AL1354, Sœur Honoria Parmentier à l'*Oberschulrat*, mars 1894.

est en forte hausse dans les neuf années qui suivent le déménagement. À la rentrée 1902, 484 jeunes filles franchissent les portes de l'école, et cela sans compter les 25 filles et 27 garçons de l'école maternelle, qui, après avoir disparu, a rouvert ses portes à la rentrée 1894<sup>2065</sup>. Depuis la rentrée 1897, cette dernière compte deux classes. À l'école supérieure de filles aussi, naturellement, le nombre des classes suit l'augmentation de l'effectif : une classe VIII est créée à Pâques 1896 et toutes, sauf la classe I, sont dédoublées à la rentrée 1899. De nouvelles salles ont dû être construites<sup>2066</sup>.

Du côté du personnel, l'*Oberschulrat* veille à la qualification des religieuses. En septembre 1899, il justifie ainsi son refus d'autoriser la nomination de deux enseignantes proposées par la directrice<sup>2067</sup> : « Le nombre des enseignantes diplômées pour les écoles supérieures de filles doit être augmenté dans votre école, et non diminué ». Cela sera fait au cours des années suivantes. Le système des *Klassenlehrerinnen* s'étiole légèrement, pour le bénéfice de l'enseignement, semble-t-il, puisque les inspections sont plutôt bonnes : les rapports de l'*Oberschulrat* Schlemmer de mars 1906 et mars 1909 en témoignent<sup>2068</sup>.

Entre les deux, une classe IX (dédoublée dès l'origine) a été créée à la rentrée 1906 et une nouvelle direction a pris, à la rentrée 1908, les rênes de l'établissement. Il s'agit de Sœur Maria Emilie Kornmann, originaire du vignoble de Haute-Alsace (Hattstatt), trente ans à la date de sa nomination. À la rentrée 1909, elle met en place des cours de sténographie et d'écriture à la machine pour les élèves de la classe I, « comme préparation pour une école commerciale, qui devrait ouvrir, si elle est autorisée, à l'automne 1910 »<sup>2069</sup>. Cette école verra-t-elle le jour ? A sa demande d'autorisation, présentée en mai 1910<sup>2070</sup>, la directrice se voit opposer la réponse suivante des hautes autorités scolaires : « Je vous demande de ne pas créer de nouvelles classes, tant que *toutes* les classes de votre école n'auront pas de salles appropriées pour l'enseignement ». À la rentrée 1913, Sœur Maria Emilie Kornmann quitte Strasbourg pour la maison-mère de Ribeauvillé, où elle a

---

<sup>2065</sup> ADBR 34AL1355, Sœur Honoria Parmentier à l'*Oberschulrat*, 08.09.1894.

<sup>2066</sup> ADBR 34AL1355, Sœur Honoria Parmentier à l'*Oberschulrat*, mars 1897.

<sup>2067</sup> ADBR 34AL1356, l'*Oberschulrat* à Sœur Honoria Parmentier, 12.09.1899.

<sup>2068</sup> ADBR 34AL1357, rapports d'inspection de l'*Oberschulrat* Schlemmer, 08.03.1906 et 03.03.1909.

<sup>2069</sup> ADBR 34AL1357, Sœur Maria Emilie Kornmann à l'*Oberschulrat*, 22.06.1909.

<sup>2070</sup> ADBR 34AL1357, Sœur Maria Emilie Kornmann à l'*Oberschulrat*, 11.05.1910.

été nommée assistante générale<sup>2071</sup>. Lui succède Sœur François-de-Borgia Schaffner, née à Marmoutier, proche de la cinquantaine. L'établissement dont elle prend la direction reçoit, depuis la rentrée 1903, un effectif fluctuant entre 455 et 513 élèves. À la rentrée 1913, elles sont 501, école maternelle toujours exclue.

A la rentrée suivante, c'est la guerre, avec les perturbations qu'elle entraîne. À la demande de l'inspecteur scolaire de cercle (Motz), les locaux sont mis à disposition de l'école communale Saint-Jean les après-midi<sup>2072</sup> : l'enseignement est donc concentré le matin. L'internat ferme ses portes<sup>2073</sup>. Au printemps 1916, deux classes de l'école Saint-Jean, ainsi que l'école maternelle Sainte-Madeleine, également accueillie, trouvent d'autres locaux ailleurs, ce qui permet aux élèves des petites classes de l'école supérieure de filles de retrouver les rythmes habituels<sup>2074</sup>. Mais en février 1918, il faut à nouveau céder un local à l'école maternelle Sainte-Madeleine et concentrer en matinée les cours de la classe inférieure<sup>2075</sup>. Entre-temps ont surgi des problèmes de chauffage, suite à la pénurie de charbon<sup>2076</sup>. Il a aussi fallu s'adapter à la réforme de l'enseignement secondaire féminin et passer à un cursus de dix années. La nouvelle classe (I) créée à cette occasion n'est toutefois pas autonome. Jusqu'à la fin de la guerre, elle reste unie à la classe II, ce qui donne à l'établissement un visage différent de celui des autres grandes écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine.

La fréquentation ne pâtit pas du conflit. Certes, à la rentrée 1914, on tombe à 467 élèves, mais on remonte à 480 l'année suivante. Ensuite l'effectif explose. On ne le connaît pas pour l'année 1916/17, mais on sait cependant que les classes V et VI sont surpeuplées et qu'il a fallu refuser des élèves. C'est la raison pour laquelle la directrice demande la création d'une troisième classe parallèle dans ces deux niveaux pour la rentrée suivante<sup>2077</sup>. Pour la dernière année de la guerre, l'école supérieure de filles n'accueille pas moins de 621 élèves, sans compter l'école maternelle et la classe de garçons. Cette dernière, disparue des statistiques depuis la rentrée 1898, n'en a pas moins continué d'exister. En juin 1917,

---

<sup>2071</sup> ADBR 34AL1357, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé à l'*Oberschulrat*, 08.09.1913.

<sup>2072</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

<sup>2073</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 17.01.1916.

<sup>2074</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 18.05.1916.

<sup>2075</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 28.02.1918.

<sup>2076</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 05.02, 09.02 et 01.05.1917.

<sup>2077</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 13.06.1917.

Sœur François-de-Borgia Schaffner demande l'autorisation de garder les garçons pour leur troisième année scolaire, car certains établissements secondaires ne les acceptent pas avant. Elle propose de les faire entrer, à la rentrée 1918, dans la classe VIII<sup>A</sup> de l'école supérieure de filles, dont la fréquentation s'annonce faible<sup>2078</sup>. Mais les hautes autorités scolaires ne permettent pas la formation de cette classe mixte. Enfin, il semble que l'atmosphère de l'établissement soit, comme ailleurs, au patriotisme. Pas besoin de renoncer aux imprimés bilingues : ils n'existent pas<sup>2079</sup>. En janvier 1918, le Dr. Bok assiste à la fête de l'empereur dans l'établissement. Les sœurs-enseignantes étaient-elles suspectées de ne pas donner à la cérémonie toute la pompe nécessaire ? Le rapport de Bok a, dans ce cas-là, de quoi rassurer les hautes autorités scolaires<sup>2080</sup>.

## (2) Mulhouse, la résurrection

On connaît déjà le peu d'inclination du Dr. Woldemar Schultze, directeur du cercle de Mulhouse, pour les congrégations enseignantes<sup>2081</sup>. La charge contre les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, qui tiennent trois écoles privées dans la ville aux cent cheminées, est lancée en février 1873. Elle est dirigée tout d'abord contre l'école du N°29 Grand' rue, à l'angle de la rue du Bourg, dont une récente inspection a montré l'inadéquation des locaux à un usage scolaire. Le directeur de cercle brandit la menace d'une fermeture à la fin du semestre « pour des raisons de police sanitaire » s'il ne reçoit pas un projet de reconstruction d'ici la fin du mois<sup>2082</sup>. Des mesures immédiates doivent également être prises, à savoir la désinfection des toilettes et la réduction de l'effectif dans les classes surpeuplées (I, II<sup>B</sup>, III<sup>A</sup> et III<sup>B</sup>), qu'il faut faire passer d'un total de 301 à 185 élèves ; les autres classes (II<sup>A</sup>, IV et V) ne doivent plus recevoir de nouveaux élèves ,

---

<sup>2078</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 13.06.1917.

<sup>2079</sup> ADBR 105AL2574, Sœur François-de-Borgia Schaffner à l'*Oberschulrat*, 30.01.1915.

<sup>2080</sup> ADBR 105AL2574, rapport de Bok, 31.01.1918. Un article récent reprend ce rapport : FABRE Anne-Laure, « La fête et la guerre à Strasbourg durant la Première Guerre mondiale », *Revue d'Alsace*, 2015, p. 279-295, p. 286.

<sup>2081</sup> Voir le chapitre sur les Sœurs de Portieux à Lutterbach.

<sup>2082</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse à Sœur Félicité Chauvet, 11.02.1873.

tandis qu'on attend une division par deux de l'effectif de l'école maternelle (120 élèves). Sœur Félicité Chauvet, qui dirige les trois écoles de sa congrégation à Mulhouse, consent à renvoyer le nombre voulu d'élèves<sup>2083</sup>, mais elle demande un allongement du délai de réflexion concernant les travaux, laissant entrevoir l'éventualité d'une fermeture volontaire. Schultze accepte. Au cours de l'année, lorsque le provisoire commence à durer et que des locaux supplémentaires se trouvent disponibles dans les écoles municipales, il fait fermer les deux classes dont l'installation était la plus mauvaise<sup>2084</sup> (elles étaient situées « à la mansarde »<sup>2085</sup>).

En juin 1874, il estime qu'il est temps de procéder à une fermeture complète. Les mesures de réduction de la fréquentation, qui ont ramené l'école à cinq classes regroupant 240 élèves plus une salle d'asile de désormais 60 enfants, ne changent rien au problème de fond<sup>2086</sup> : « Les locaux restent si insuffisants et, à vrai dire, si peu adaptés à un usage scolaire qu'il ne devrait plus y avoir de raison de laisser cet établissement continuer à exister, maintenant que l'obligation scolaire est accomplie ». Schultze demande donc à l'autorité supérieure, en accord avec l'inspecteur scolaire de cercle (Voigt), un ordre de fermeture pour la fin du semestre ; on veillera à ce que les écoles municipales offrent suffisamment de place pour accueillir toutes les élèves qui se retrouveront sans établissement. Colmar demande, avant de se prononcer, une expertise du médecin de cercle et une autre de l'ingénieur de cercle, qui lui sont transmises le mois suivant. Elles vont dans le sens de Schultze. Le président de Haute-Alsace ordonne donc la fermeture. En même temps, il interdit toute activité d'enseignement à une sœur de l'école en question, qui avait tenu des propos antiprotestants. Il tranche, là aussi, dans le sens voulu par le directeur de cercle. Cette dernière affaire a-t-elle eu une influence sur la première décision ?

En tout cas, on s'en sert en septembre 1874 pour répondre au recours de Sœur Félicité Chauvet<sup>2087</sup>. Le directeur de cercle mentionne encore un nouveau cas d'intolérance

---

<sup>2083</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 02.07.1873.

<sup>2084</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 14.09.1874.

<sup>2085</sup> KITTEL Lucie (Sœur Antonia), *Le Kulturkampf et les Sœurs de Ribeauvillé, 1872-1884*, Strasbourg, 1976, p. 16. L'historienne cite le diaire de Mère Eutropie Fischer, supérieure de la congrégation.

<sup>2086</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 22.06.1874.

<sup>2087</sup> ADBR 34AL1309, Sœur Félicité Chauvet au président supérieur, 19.08.1874.

religieuse, venant cette fois-ci du vicaire qui assure les cours de préparation à la confirmation (celui-ci doit bientôt passer devant le tribunal correctionnel pour cela), et exhorte le président de Haute-Alsace à rester ferme, dans un esprit toujours très *Kulturkampf*<sup>2088</sup> : « Si l'on souhaite se débarrasser des écoles congréganistes aussi vite que possible, alors je vous prie de ne pas y renoncer dans un cas où se présentent des raisons aussi valables ».

Mais le recours de la directrice fait traîner les choses<sup>2089</sup>. Le président supérieur réclame différentes vérifications<sup>2090</sup> : a-t-on fixé une limite au nombre des élèves au moment de la fondation ? La directrice est-elle dûment autorisée ? L'état des locaux a-t-il changé depuis la fondation ? Or, en fouillant dans le passé français, il apparaît non seulement que l'école de la Grand' rue, fondée en 1832<sup>2091</sup>, n'a aucune existence légale, mais encore qu'elle partage cette caractéristique avec les deux autres écoles tenues à Mulhouse par les Sœurs de Ribeauvillé, à savoir celles de la rue de la Sinne et de la rue Franklin, pourtant fondées – respectivement en 1854 et 1864 – à une époque où la déclaration d'ouverture était déjà obligatoire<sup>2092</sup>. Le maire de Mulhouse (Mieg-Koechlin) a beau écrire que la présence des différentes autorités aux examens publics et remises de prix a toujours impliqué la reconnaissance des deux derniers établissements<sup>2093</sup>, Schultze demande qu'on s'engouffre dans la faille juridique pour « faire tomber tout le système »<sup>2094</sup>.

Le président de Haute-Alsace n'est pas de cet avis. S'il rejette toujours le recours de Sœur Félicité Chauvet contre la fermeture de l'école de la Grand' rue, il estime qu'il ne faut pas aller plus loin concernant les deux autres<sup>2095</sup>. Non pas par sympathie pour l'enseignement congréganiste, mais par stratégie politique :

---

<sup>2088</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 14.09.1874.

<sup>2089</sup> « Mulhouse obtient un sursis d'une année », note (30.11.1874) la supérieure de la congrégation, Sœur Eutropie Fischer, dans son diaire (KITTEL Lucie, *Op. cit.*, p. 21).

<sup>2090</sup> ADBR 34AL1307, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 16.10.1874.

<sup>2091</sup> ADBR 34AL1309, certificat du maire de Mulhouse, 07.11.1874.

<sup>2092</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 24.11 et 11.12.1874.

<sup>2093</sup> ADBR 34AL1309, le maire de Mulhouse au directeur du cercle de Mulhouse, 08.12.1874.

<sup>2094</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 11.12.1874.

<sup>2095</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 31.12.1874.

Il y a quelque chose de délicat, et pour l'opinion publique de blessant, à mettre fin pour une raison *purement formelle*, sans impérative nécessité, à une situation tolérée depuis de nombreuses années. Si l'on veut absolument combattre l'existence des écoles tenues par des enseignants religieux, ce qui correspond tout à fait à ma manière de voir, on doit alors, à mon humble avis, se placer sur le terrain matériel.

En outre, l'idée prédomine partout selon laquelle ce sont les congrégations qui se trouvent véritablement à la tête des écoles et non pas les individus qui se sont vu confier leur direction. De ce fait, un coup contre les écoles de Mulhouse serait ressenti par la congrégation de Ribeauvillé comme dirigé directement contre elle. Or je doute fort qu'il soit très politique de rompre maintenant avec cette congrégation, car les trous laissés par l'expulsion des Sœurs de Portieux et de Nancy ne peuvent pas être remplis sans son concours.

Le président supérieur choisit cependant de fonder le rejet du recours de la directrice sur l'argument juridique : maintenant qu'il est apparu, dans les échanges avec le maire comme avec Sœur Félicité Chauvet, que l'existence de l'établissement ne repose sur aucune base légale, le fait ne peut plus être ignoré<sup>2096</sup>. L'arrêté rendu en défaveur de la plaignante ne mentionne la réfutation du contenu de son recours, c'est-à-dire l'aspect matériel et sanitaire, qu'à titre secondaire<sup>2097</sup>. L'école de la Grand' rue n'en est pas moins définitivement condamnée à la fermeture, qui interviendra à Pâques 1875<sup>2098</sup>. Concernant le sort des écoles de la rue de la Sinne et de la rue Franklin, Strasbourg laisse les mains libres à Colmar. Les autorités sont déjà aux prises avec les enseignantes de ces établissements depuis plusieurs mois. En décembre 1874, dix-huit sœurs des écoles mulhousiennes de la Divine Providence de Ribeauvillé s'étaient plaintes au président supérieur d'une décision du président de district conditionnant la poursuite de leur activité au passage d'un examen<sup>2099</sup>. N'obtenant pas satisfaction à Strasbourg, elles portent l'affaire devant le chancelier Bismarck en février 1875<sup>2100</sup> ... sans plus de succès<sup>2101</sup>.

---

<sup>2096</sup> ADBR 34AL1307, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 10.02.1875.

<sup>2097</sup> ADBR 34AL1307, le président supérieur à Sœur Félicité Chauvet, 10.02.1875.

<sup>2098</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 15.04.1875. Mère Eutropie Fischer, supérieure de la congrégation, notait dès le 1<sup>er</sup> mars 1875 dans son diaire « Sœur Félicité arrive de Mulhouse avec un écrit reçu de la *Kreisdirektion* : ordre de fermer [l'école de] la Grand' rue à la fin du mois et de présenter les sœurs à l'examen à la fin du semestre. La pétition adressée à Berlin pour obtenir le maintien des sœurs a hâté l'exécution de cette injuste mesure. Car ils conviennent que les classes des sœurs sont sur un bon pied » (cité dans KITTEL Lucie, *Op. cit.*, p. 21-22).

<sup>2099</sup> ADBR 34AL1309, dix-huit sœurs de Ribeauvillé actives à Mulhouse au président supérieur, 22.12.1874.

<sup>2100</sup> ADBR 34AL1309, dix-neuf sœurs de Ribeauvillé actives à Mulhouse au président supérieur, 24.02.1875.

En juillet 1875, le président de Haute-Alsace envoie des convocations à dix-sept enseignantes des écoles de la rue de la Sinne et de la rue Franklin pour un examen commençant le 7 octobre suivant, en précisant bien qu'il ne faut « absolument pas en conclure que ces établissements seraient reconnus comme ayant une existence légale »<sup>2102</sup>. Mais n'y a-t-il réellement aucun lien ? Le 5 août 1875, l'inspecteur scolaire de cercle rapporte une déclaration de la directrice l'informant que les dix-sept sœurs ne se présenteraient pas à l'examen<sup>2103</sup>. Sœur Félicité Chauvet invoque justement le refus de reconnaissance légale pour justifier cette attitude : elle préfère attendre la fermeture des deux écoles. La présidence de Haute-Alsace ne se le fait pas dire deux fois et demande au directeur de cercle d'y procéder. Elle est ordonnée le 13 août 1875<sup>2104</sup>.

Depuis quelque temps déjà, une pétition de protestation contre cette mesure attendue circulait dans les familles. La collecte de signatures est alors interrompue (on en est à plus de 500) et la pétition envoyée au chancelier Bismarck par l'intermédiaire du curé Landelin Winterer, député au *Reichstag*<sup>2105</sup>. En voici la version française :

Les pères de famille soussignés ont appris de source autorisée que la fermeture de l'école libre des sœurs à Mulhouse doit être prononcée vers la fin de la présente année scolaire.

Cette école subsiste depuis quarante ans. Elle était établie longtemps avant la loi de 1850. La congrégation qui l'a fondée était reconnue et autorisée comme congrégation enseignante. De tout temps cette école fut inspectée par les fonctionnaires de l'État qui l'ont considérée comme ayant une existence légale.

Cette existence légale ne peut être révoquée en doute. On ne peut pas contester davantage la capacité des institutrices préposées à cette école. Les soussignés n'hésitent pas à en appeler sur ce point au témoignage des autorités scolaires actuelles. En conséquence, les soussignés croient devoir déclarer que la fermeture projetée de l'école n'est nullement fondée en droit.

Cette fermeture atteindrait directement le droit inaliénable du père de famille. Le père de famille a le devoir et le droit de surveiller l'éducation et l'instruction de ses enfants ; il a donc aussi

---

<sup>2101</sup> ADBR 34AL1309, le chancelier d'Empire à Sœur Margarethe Heitzler, 15.03.1875.

<sup>2102</sup> ADBR 34AL1307, le président de Haute-Alsace à Sœur Félicité Chauvet, 29.07.1875.

<sup>2103</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 03.09.1875.

<sup>2104</sup> ADBR 34AL1307, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 13.08.1875. Mère Eutropie Fischer, supérieure de la congrégation, note le lendemain dans son diaire : « Chère Mère [ndlr : elle-même], en arrivant à la gare de Mulhouse, apprend la fermeture des deux autres maisons de cette ville. "Gleich, gleich !", a dit le commissaire de police. Sœur Félicité, avec ses sœurs, est soumise et résignée. Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Pourvu que les âmes des 1 200 enfants ne périssent pas ! » » (cité dans KITTEL Lucie, *Op. cit.*, p. 22).

<sup>2105</sup> ADBR 34AL1309, le député au *Reichstag* Winterer au chancelier d'Empire, 19.08.1875.

le droit de choisir l'école à laquelle il veut confier ses enfants. Or, par la fermeture de l'école des sœurs, tout choix d'une école autre que l'école de l'État deviendrait impossible à Mulhouse.

L'école des sœurs est enfin la seule école catholique de la ville de Mulhouse, qui compte quarante mille habitants catholiques, et la fermeture de l'école constituerait une grave atteinte aux droits confessionnels.

Les pères de famille soussignés ont le devoir de sauvegarder, autant qu'il est en eux, leurs droits les plus sacrés. C'est pour obéir à ce devoir qu'ils protestent hautement et énergiquement contre la fermeture projetée de l'école libre des sœurs à Mulhouse.

Les autorités renvoient la plainte comme infondée. Seule la directrice pourrait émettre un recours. Or cette dernière n'entend pas lutter contre une mesure qu'elle attendait « comme quelque chose de tout à fait naturel »<sup>2106</sup>. Il n'empêche, la décision ne passe pas pour le tribun catholique. Plus d'une année après la fermeture, le député énonce au *Reichstag*<sup>2107</sup> :

A Mulhouse, Messieurs, la dernière école catholique pour filles a été fermée, une école qui brillait par sa réussite ; elle a été fermée sans raison légitime. À sa place, on a offert à la population ce que l'on appelle une école supérieure de filles. Mulhouse compte, comme on sait, plus de 40 000 catholiques et environ 12 000 protestants. Désormais, Messieurs, dix enseignantes sont actives à cette école supérieure de filles : sur ces dix enseignantes, une seule est de confession catholique.

A l'instar des parents de la pétition et d'un certain nombre de sources, Winterer considère les différentes écoles des Sœurs de Ribeauvillé à Mulhouse, avec leur direction unique, comme n'en formant qu'une seule. Trois faisaient un, ce qui n'était pas pour choquer un esprit chrétien ! Toutefois, seule l'école de la rue de la Sinne pouvait être considérée comme une école supérieure de filles, comme le rapportait l'inspecteur scolaire de cercle (Voigt) en mars 1875, en précisant qu'elle « ne mérit[ait] ce privilège à un titre ni supérieur ni inférieur aux autres écoles de filles privées de la ville »<sup>2108</sup>. Elle comptait alors sept classes représentant un total de 174 élèves. Les principes de l'ordonnance du 5 août

---

<sup>2106</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 03.09.1875.

<sup>2107</sup> DEUTSCHER REICHSTAG, *Stenographische Berichte über die Verhandlungen des deutschen Reichstags. 2. Legislatur-Periode. IV. Session 1876, Erster Band*, Berlin, Buchdruckerei der Norddeutschen Allgemeinen Zeitung, 1876, p. 109 (séance du 15.11.1876).

<sup>2108</sup> ADBR 34AL1307, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 04.03.1875.

1874 y étaient appliqués depuis bien avant, à savoir l'enseignement en langue allemande dans toutes les matières et l'utilisation de matériel d'enseignement allemand<sup>2109</sup>. Une exception était faite pour la classe VII, fréquentée par des filles de quinze ans et plus, françaises de nationalité ou alsaciennes de retour de pensionnats français. Mais on prévoyait alors de supprimer cette classe pour Pâques, éventuellement en la fusionnant avec la classe VI, la seconde des « classes supérieures », où l'on commençait – d'après une liste de manuels – l'enseignement de l'anglais. Dans l'ensemble, l'inspecteur scolaire de cercle jugeait les prestations très moyennes, mais appréciait la bonne volonté d'« enseignantes relativement capables ». Il remarquait même, dans certaines matières, des progrès plus importants que dans les autres établissements, un constat toutefois assombri par la volonté de « conserver le plus de français possible ».

Winterer ne perd pas espoir de ressusciter cet établissement. À l'automne 1879, il boycotte la réception du *Statthalter* à Mulhouse, en expliquant manifester ainsi le mécontentement d'« une population catholique [...] qui se sent blessée dans ses droits les plus sacrés », notamment parce qu'elle n'a plus aucune école de filles de sa confession<sup>2110</sup>. Le président de Haute-Alsace doit expliciter les récriminations du curé au Ministère d'Alsace-Lorraine.

En janvier 1882, c'est au *Landesausschuss*, où il siège également, que Winterer, après avoir dénoncé une nouvelle fois la fermeture de 1875, se plaint d'un sérieux retard dans le traitement d'une requête des Sœurs de Ribeauvillé, adressée en août 1881<sup>2111</sup>, pour ouvrir une école privée à Mulhouse<sup>2112</sup>. Le secrétaire d'État demande des explications au président de Haute-Alsace<sup>2113</sup>. En fait, la réponse vient d'être envoyée... et elle n'est pas très encourageante<sup>2114</sup>. La présidence de district considère qu'« en regard de la grande bienveillance dont fait preuve l'administration scolaire sur le terrain des examens », la

---

<sup>2109</sup> L'inspecteur scolaire de cercle précise toutefois : « Provisoirement, j'ai cru devoir autoriser le matériel d'enseignement français pour l'histoire et la géographie aussi longtemps que l'on accorderait ce privilège à l'institution Russ ».

<sup>2110</sup> ADBR 34AL1309, le curé Winterer au directeur du cercle de Mulhouse, 26.10.1879.

<sup>2111</sup> ADBR 34AL1307, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 01.08.1881.

<sup>2112</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1882.

<sup>2113</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 20.01.1882.

<sup>2114</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé, 01.01.1882.

congrégation a certains devoirs à remplir envers l'État et doit par conséquent « se sentir tenue de satisfaire en première ligne les demandes pour l'enseignement public ». Or, vingt-et-une localités du district demandent entre une et quatre sœurs pour leurs écoles communales... A cela s'ajoute le fait que les locaux proposés paraissent ne pas convenir : « On ne peut enseigner dans les salles de classe de la rue de la Sinne, même à un petit nombre proportionné d'élèves, sans un sérieux danger pour leur santé », a-t-on retenu d'un rapport d'inspection sanitaire.

A Strasbourg, le secrétaire d'État est fort mécontent de la réponse qui a été donnée aux sœurs, sur la forme (on aurait pu la donner plus vite) comme sur le fond (les raisons avancées paraissent fallacieuses)<sup>2115</sup>. Il en veut une nouvelle, rapide et, si aucune raison légale ne s'y oppose, favorable ; il ne croit pas l'expertise qui a été faite sur les locaux et programme une nouvelle inspection sanitaire. Par ailleurs, le secrétaire d'État veut savoir à quelle catégorie d'école doit correspondre l'établissement à créer. La chose, en effet, demeure floue : il était question, dans la requête de la supérieure générale, d'une école élémentaire, or Winterer a parlé d'une *Töcherschule*. À Colmar, on assure n'avoir rien à se reprocher dans le traitement de l'affaire et on assume la priorité donnée aux écoles publiques<sup>2116</sup> : « Quelle impression cela ferait-il si pour Pâques de cette année, vingt à trente sœurs-enseignantes devenues inaptes au service se retiraient de leurs fonctions sans que je puisse pourvoir à leur remplacement ? », demande le président de Haute-Alsace.

On se défend d'avoir cherché à décourager les sœurs de réaliser leur projet de fondation : le 18 janvier 1882, le conseiller scolaire Menzel a refusé de donner son avis sur la question à l'assistante générale qui était venue, entre autres choses, le lui demander. Le Ministère s'étant désormais positionné en faveur d'une fondation, ledit Menzel en a informé la supérieure générale, qui renvoie une copie de la demande d'août 1881<sup>2117</sup>. Le président de Haute-Alsace accepte de mettre de côté ses scrupules concernant les locaux et le secrétaire d'État lui permet bientôt d'autoriser Sœur Fortunata Baug, la religieuse

---

<sup>2115</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 31.01.1882.

<sup>2116</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à Ministère d'Alsace-Lorraine, 13.02.1882.

<sup>2117</sup> ADBR 34AL1307, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé au conseiller scol. Menzel, 07.02.1882.

sundgauvienne proposée par la congrégation, à prendre la direction de la nouvelle « école privée élémentaire »<sup>2118</sup>.

On s'en tient donc à la demande de la supérieure générale, qui ne laisse aucun doute sur la nature de l'institution. Reste à élaborer le plan d'études. La supérieure générale s'adresse à Menzel pour qu'il veuille bien faire avancer les choses<sup>2119</sup> : « Concernant la langue française, je vous prie de bien vouloir prendre en compte la nécessité de la population nomade de Mulhouse de connaître deux langues ainsi que les privilèges dont jouissent d'autres écoles. L'enseignement du français ne se fera aucunement au préjudice de celui de l'allemand, car on prendra ces heures sur l'enseignement des travaux manuels ». Le président de Haute-Alsace préconise en toute logique qu'on applique à l'établissement les mêmes règles qu'aux autres écoles élémentaires de Mulhouse, qui ont effectivement pour privilège de comprendre le français dans le plan d'études de leurs grandes classes<sup>2120</sup>. Cet enseignement sera donc inscrit au programme des deux classes supérieures de l'institution à fonder, à raison de cinq heures hebdomadaires<sup>2121</sup>.

L'école des Sœurs de Ribeauvillé (r)ouvre ses portes à Pâques 1882. Au bout d'un mois, elle compte déjà 301 élèves réparties en sept classes. Les deux classes supérieures sont divisées chacune en deux sections d'une vingtaine d'élèves ; seules 8 élèves appartenant à la classe I (effectif : 44) ont plus de treize ans. Toutes les questions relatives à l'enseignement n'ont pas encore été réglées, notamment celle des manuels de français. En juin 1882, Sœur Fortunata Baug demande une autorisation pour les trois manuels employés dans son établissement<sup>2122</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle (Zänker) et le président de Haute-Alsace refusent l'emploi de ces ouvrages pour francophones : il faut un manuel qui parte de l'allemand, comme celui d'Ahn ou de Ploetz. La directrice n'en veut pas, rétorquant que ses élèves parlent le français à la maison et doivent plutôt s'exercer à l'améliorer et à le traduire en allemand<sup>2123</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle ne partage pas

---

<sup>2118</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 21.02.1882.

<sup>2119</sup> ADBR 34AL1307, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé au conseiller scol. Menzel, 24.03.1882.

<sup>2120</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace au Ministère d'Alsace-Lorraine, 27.03.1882.

<sup>2121</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 08.04.1882.

<sup>2122</sup> ADBR 34AL1307, Sœur Fortunata Baug à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 17.06.1882.

<sup>2123</sup> ADBR 34AL1307, Sœur Fortunata Baug au président de Haute-Alsace, 18.07.1882.

cette analyse (les élèves sont bien des débutantes en français)<sup>2124</sup> et l'on reste sur la même préconisation<sup>2125</sup>, validée par les hautes autorités scolaires<sup>2126</sup>. C'est désormais en raison du choix des textes que la directrice refuse tant l'Ahn que le Ploetz et propose le Willm pour la classe II et la Zaepffel pour la classe I<sup>2127</sup>... un choix refusé par le président de Haute-Alsace, car ces deux manuels ne permettent pas de traduire à partir de l'allemand. On propose à la place le Miéville, édité à Berne. Un professeur d'école normale missionné pour inspecter les cours de français dans l'établissement en novembre 1882 préconise le même<sup>2128</sup>. En attendant, les sœurs continuent d'utiliser le Willm. Les autorités sanctionnent le fait accompli en le tolérant jusqu'à Pâques 1883.

En attendant, cette *question* des manuels devient l'*affaire* des manuels, après que Winterer – toujours lui ! – s'en est saisi pour dénoncer devant le *Landesausschuss*, en février 1883, « la loi scolaire despotique du 12 février 1873 », fondement de la surveillance exercée par l'administration scolaire sur tous les établissements d'enseignement du pays<sup>2129</sup>. Le député connaissait, déclara-t-il, une « école privée catholique » où l'on voulait imposer le manuel d'Ahn et donner ainsi à lire à des « filles d'onze et douze ans » un conte licencieux, *La Belle et la Bête*, avec, en outre, maintes fautes de tournure ! Les hautes autorités scolaires n'eurent aucune peine à reconnaître l'école des Sœurs de Ribeauvillé à Mulhouse.

Le jour même, on demande des éclaircissements au président de Haute-Alsace sur cette histoire de manuel imposé, lequel serait à proscrire si jamais les fautes dénoncées par Winterer devaient être confirmées<sup>2130</sup>. Colmar expose la procédure utilisée pour l'autorisation de livres dans les établissements privés, où « l'initiative revient toujours à la direction », explique que la directrice mulhousienne a refusé le manuel incriminé et demande à être déchargé de l'examen de son contenu, car il n'est utilisé nulle part dans le

---

<sup>2124</sup> ADBR 34AL1307, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 21.07.1882.

<sup>2125</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 30.07.1882.

<sup>2126</sup> ADBR 34AL1307, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 15.08.1882.

<sup>2127</sup> ADBR 34AL1307, Sœur Fortunata Baug à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 23 et 28.09.1882.

<sup>2128</sup> ADBR 34AL1307, rapport d'inspection de K. Müller, 21.11.1882.

<sup>2129</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1883.

<sup>2130</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 09.02.1883.

district, les Alsaciens se méfiant des livres français qui paraissent en Allemagne... d'où le manuel suisse finalement proposé à Sœur Fortunata Baug<sup>2131</sup>.

La vérification des allégations de Winterer quant aux fautes de français a d'ailleurs déjà été effectuée par le *Landesgerichtsrat* Hamm, au désavantage du tribun catholique, et la *Strassburger Post* se fait même un plaisir de récuser ce dernier dans son numéro du 18 février 1883, *Dictionnaire de l'Académie française* à l'appui<sup>2132</sup>. « L'orateur aurait-il perdu son français depuis le peu de temps que les débats ont lieu en allemand au *Landesausschuss* ? », termine, provocateur, le titre gouvernemental.

Mais le président de Haute-Alsace devait encore apporter des éclaircissements sur deux autres plaintes de Winterer, à savoir l'introduction dans *les écoles* privées d'une méthode d'apprentissage de l'écriture hautement contestable, celle du *Kommando*, qui a tout, comme son nom l'indique, de l'exercice militaire, et la mise au programme d'allemand d'une école privée de poèmes peu recommandables aux filles d'onze et douze ans qui doivent pourtant les étudier (*Die Glocke* de Schiller, le *kleine Roland* d'Uhland ou le *Lied von der alten Waschfrau* de Chamisso). Si la méthode du *Kommando*, et que le haut fonctionnaire appelle le *Taktschreiben*, est effectivement recommandée par la réglementation scolaire, explique-t-on à Colmar, le « dressage » décrié par le député ne vient que des abus de celle-ci, que l'on constate essentiellement chez de vieilles religieuses (la méthode, précise-t-on, est d'origine française) armées de leur « claquoir » (« un instrument très répandu dans les écoles maternelles, sorte de castagnettes »).

Est-ce l'école des Sœurs de Mulhouse qui se trouve particulièrement visée ? L'inspecteur scolaire de cercle n'y aurait jamais parlé de *Taktschreiben* à quiconque. Le conseiller scolaire Menzel remarque dans un courrier ultérieur que la plupart des écoles de filles privées de Mulhouse utilisent la méthode, entre autres l'école supérieure de filles fondée par Auguste Dollfus, lequel s'en déclare très satisfait, notamment en ce qui

---

<sup>2131</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 15.02.1883.

<sup>2132</sup> Exemple : L'emploi du verbe passer dans « Il fallait *passer* un grand bois avant de trouver sa maison », tournure erronée d'après Winterer, est accepté par le *Dictionnaire*, qui indique que « *Passer* est aussi verbe actif et signifie traverser. *Passer une forêt* ».

concerne la position du corps<sup>2133</sup>. Quant à cette autre dénonciation de textes licencieux, si c'est bien l'école des sœurs de Mulhouse qui est à nouveau ciblée, on assure que l'inspecteur scolaire du cercle n'a encore jamais contrôlé le corpus des œuvres traitées, dont la composition relève du choix de la directrice.

Le secrétaire d'État est maintenant suffisamment informé pour pouvoir répondre à Winterer. Le 21 février 1883, il ouvre au *Landesausschuss* la seconde manche de la joute oratoire concernant l'établissement congréganiste, dont l'identité est désormais révélée. On parle beaucoup, ce jour-là, de littérature, de morale et de langue française... sans que ne soit pour autant évacué du débat le fond du problème, à savoir le pouvoir de l'administration scolaire vis-à-vis des écoles privées. Au secrétaire d'État, qui met en avant le respect de la volonté des directions, Winterer répond que « l'inspecteur scolaire est au jour d'aujourd'hui le dictateur de l'école ; il règne sur son empire comme aucun monarque absolu ». Deux jours plus tard, l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse (Zänker) répond à l'accusation de tyrannie – qui l'en a informé ? – en transmettant trois lettres de sa correspondance avec Winterer, censées prouver la nature conciliante du fonctionnaire<sup>2134</sup>. Le débat trouve également un écho public, dans la presse régionale (*Union* et *St.-Odilienblatt*) et même nationale (*Frankfurter Zeitung*)<sup>2135</sup>.

Un dernier éclaircissement est encore demandé par le secrétaire d'État : l'inspecteur scolaire de cercle a-t-il effectivement transmis à la directrice de l'école, ainsi que l'a affirmé Winterer, un programme prescrivant l'étude des trois poèmes considérés comme licencieux par ce dernier<sup>2136</sup> ? Le fonctionnaire explique que Sœur Fortunata Baug lui avait demandé le programme standard des écoles mulhousiennes, car elle s'était déclarée incapable d'en élaborer un pour l'école de six classes qu'elle devait fonder<sup>2137</sup>. Elle fut d'ailleurs tellement satisfaite du document, conçu pour des écoles élémentaires de sept classes, qu'elle décida que son établissement s'alignerait finalement sur ce modèle. Or, ce

---

<sup>2133</sup> ADBR 34AL1309, le conseiller scol. Menzel à un *Ministerialrat*, 18.02.1883.

<sup>2134</sup> ADBR 34AL1309, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au secrétaire d'État, 23.02.1883.

<sup>2135</sup> *Union*, 28.02.1888. *St.-Odilienblatt*, 10.03.1883. *Frankfurter Zeitung*, 28.02.1883. Les deux premiers titres, catholiques, vont entièrement dans le sens de Winterer ; le troisième se veut impartial et ne donne raison à aucune des deux parties, mais se montre très critique envers les autorités, notamment envers l'inspecteur scolaire de cercle Zänker.

<sup>2136</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 01.03.1883.

<sup>2137</sup> ADBR 34AL1309, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 14.03.1883.

dernier comportait bien, justement pour la classe supérieure qui devait s'ajouter, *Die Glocke* de Schiller, le *klein Roland* d'Uhland et le *Lied von der alten Waschfrau* de Chamisso. Lui-même n'aurait jamais discuté avec la directrice du choix des œuvres.

Avec tout cela, la question du choix du manuel de français qui sera utilisé à partir de Pâques n'a pas encore trouvé de réponse<sup>2138</sup>. Sœur Fortunata Baug va-t-elle retenir le Miéville ? Proposera-t-elle un autre ouvrage ? Mais voilà que la religieuse est « rappelée », vraisemblablement sanctionnée pour sa maladresse dans l'élaboration du programme<sup>2139</sup>. Une enseignante déjà sur place lui succède, Sœur Marie-Viola Eby, Sundgauvienne comme la précédente. La nouvelle directrice n'évoque plus le Miéville mais demande l'autorisation de deux nouveaux ouvrages, un livre d'exercices de conversation et de traduction édité à Mayence, et un livre de lecture, *Fleurs et épines*, édité à Paris<sup>2140</sup>. Si les autorités scolaires ne trouvent rien à redire sur le premier, le second ne paraît pas du tout adapté<sup>2141</sup>. L'*Oberschulrat* confirme<sup>2142</sup>. Sœur Marie-Viola Eby propose alors le Zaepffel<sup>2143</sup>. L'utilisation complémentaire d'un manuel de traduction convainc le président de Haute-Alsace d'autoriser ce manuel autrefois refusé<sup>2144</sup>. Les hautes autorités scolaires donnent leur aval<sup>2145</sup>. Une bonne chose de faite !

L'école des sœurs connaît à la même date sa première extension, avec l'ouverture d'une classe III parallèle. Pour ce nouveau semestre, l'effectif se monte à 359 élèves. L'inspecteur scolaire de cercle est très satisfait de la nouvelle directrice, qui « insuffle à l'école un esprit nouveau et différent, bénéfique à tous points de vue »<sup>2146</sup>. L'année suivante, il y a 375 élèves. Et le mouvement ascendant ne s'arrête pas. Au semestre d'été 1885, l'effectif grimpe à 451 élèves ; il a fallu ouvrir une classe VII parallèle, installée provisoirement au N°7 rue Franklin, dans les locaux de l'une des trois écoles fermées en 1875, en attendant la construction de nouvelles salles de classe rue de la Sinne. Mais les choses traînent et une nouvelle classe parallèle rejoint bientôt la précédente rue Franklin,

---

<sup>2138</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 01.03.1883.

<sup>2139</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 21.03.1883.

<sup>2140</sup> ADBR 34AL1307, Sœur Marie-Viola Eby à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 02.04.1883.

<sup>2141</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 09.04.1883.

<sup>2142</sup> ADBR 34AL1307, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 14.04.1883.

<sup>2143</sup> ADBR 34AL1307, Sœur Marie-Viola Eby à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 08.05.1883.

<sup>2144</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 17.05.1883.

<sup>2145</sup> ADBR 34AL1307, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 23.05.1883.

<sup>2146</sup> ADBR 34AL1308, l'inspecteur scol. du cercle au président de Haute-Alsace, 03.08.1883.

par ailleurs plus pratique, puisque la majorité des élèves viendrait de ce quartier<sup>2147</sup>. En octobre 1886, la supérieure générale écrit qu'elle souhaite laisser passer l'hiver avant de commencer les travaux, mais elle n'indique aucune date<sup>2148</sup>. Le président de Haute-Alsace se fait menaçant, visiblement sans efficacité, puisqu'en juillet 1888, pas moins de trois classes parallèles fonctionnent rue Franklin. Une troisième classe I a encore été ouverte rue de la Sinne. Pourtant, la fréquentation reste stable, avec 450 élèves.

La directrice souhaite alors un développement de l'enseignement vers le haut, en ajoutant une « classe perfectionnement » pour des jeunes filles ayant passé l'âge d'obligation scolaire<sup>2149</sup>. Une quinzaine d'élèves y étudierait les mêmes matières qu'en classe I, mais avec en plus de la comptabilité, du dessin, un enseignement ménager et un développement particulier des travaux manuels. En réalité, il s'agit là d'officialiser une classe qui existe déjà depuis plusieurs années à l'état clandestin. L'inspecteur scolaire du cercle (Hipp) n'en a découvert l'existence qu'en avril 1888, deux jours avant que Sœur Marie-Viola Eby n'envoie sa demande de « fondation » d'une nouvelle classe... et quatre semaines après que la religieuse lui ait parlé de ses intentions<sup>2150</sup> ! Si une telle cachotterie n'est pas pour inspirer confiance, admet le fonctionnaire, celui-ci n'appuie pas moins la requête de la directrice : une classe complémentaire se trouve déjà adjointe aux écoles élémentaires municipales et un développement de l'enseignement primaire en ce sens, dans les établissements publics comme privés, ne peut être que souhaitable. Mais il faudra un bon encadrement, c'est-à-dire, avant tout, le remplacement par une enseignante diplômée pour les écoles supérieures de filles de Sœur Ludwina Bach (encore une Sundgauvienne !), alors en fonction dans la classe clandestine. Une visite de cette dernière confirme l'inspecteur scolaire de cercle dans cette idée<sup>2151</sup>. Il apparaît aussi à cette occasion qu'on y récite la prière matinale en français et que l'enseignement religieux se fait dans la même langue, avec des manuels français, naturellement non déclarés.

---

<sup>2147</sup> ADBR 34AL1308, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 13.09.1886.

<sup>2148</sup> ADBR 34AL1308, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 30.10.1886.

<sup>2149</sup> ADBR 34AL1308, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 26.04.1888.

<sup>2150</sup> ADBR 34AL1308, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 27.04.1888.

<sup>2151</sup> ADBR 34AL1308, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 12.05.1888.

Tous ces événements placent, on s'en doute, Sœur Marie-Viola Eby dans une situation peu confortable. En juin 1888, elle doit se justifier de l'emploi d'ouvrages non autorisés<sup>2152</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle en profite pour la faire souscrire aux conditions posées pour la reconnaissance légale de la classe spéciale : utilisation de l'allemand comme langue d'enseignement dans toutes les matières à l'exclusion du français, bannissement des chants en français et remplacement de Sœur Ludwina Bach. Deux mois plus tard, la supérieure générale, en s'excusant pour « l'étourderie des sœurs de Mulhouse », promet au président de Haute-Alsace d'adresser « un blâme sévère » à la directrice<sup>2153</sup>. Mais l'administration scolaire va encore devoir attendre pour un règlement définitif de la question de la classe de perfectionnement. Après plus d'un semestre de tolérance provisoire, une demande d'ouverture officielle est enfin effectuée en juin 1889, et toujours avec Sœur Ludwina Bach, qui n'a certes plus la direction de la classe. Les autorités ont appris à être patientes avec les Sœurs de Ribeauvillé.

À la rentrée 1889, l'extension des locaux de la rue de la Sinne, grâce à l'achat d'un immeuble attenant (l'ancien bâtiment des télégraphes), rue Magenta, permet de mettre enfin un terme à une division provisoire sur deux sites qui a duré quatre ans. Elle n'enclenche cependant aucune dynamique ascendante dans la fréquentation : en juin 1890, l'école des sœurs compte toujours treize classes, mais désormais en incluant celle de perfectionnement, et l'effectif total est de 436 élèves. La position n'en est pas moins solide, sur le plan quantitatif comme qualitatif, ce que la directrice fait valoir en février 1891, lorsqu'elle demande... la transformation de son établissement en école supérieure de filles<sup>2154</sup> :

Mulhouse, avec une population de plus de 50 000 catholiques, ne possède pour l'instant aucune école supérieure de filles catholique alors que les écoles supérieures de filles d'autres villes ont une situation tout à fait similaire à celle de l'école des sœurs de Mulhouse. Les enseignantes qui sont employées dans l'école des sœurs de huit classes ont été examinées par l'administration et deux d'entre elles ont obtenu l'examen pour les écoles supérieures. Le nombre d'enfants accueillis dans l'école se monte environ à 440, dont 41 ont dépassé l'âge d'obligation scolaire.

---

<sup>2152</sup> ADBR 34AL1308, déclaration de Sœur Marie-Viola Eby à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 06.07.1888.

<sup>2153</sup> ADBR 34AL1308, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 10.08.1888.

<sup>2154</sup> ADBR 34AL1309, Sœur Marie-Viola Eby à l'*Oberschulrat*, 07.02.1891.

L'inspecteur scolaire de cercle (Hipp) remarque que Sœur Marie-Viola Eby souhaite moins une transformation qu'un changement de nom et de statut, sans modification du programme ni de la composition du personnel enseignant<sup>2155</sup>. Lui considère l'établissement « comme une école primaire, qui, au vu des buts de son enseignement et de ses prestations, particulièrement en ce qui concerne la langue allemande, est encore très loin de correspondre à la définition d'une école supérieure de filles ». Le fonctionnaire trace une autre voie : « En regard de la catégorie de population qui pourvoit l'école des sœurs en élèves comme de la capacité générale de ses prestations [...], la transformation de l'école des sœurs en une école primaire améliorée [*gehobenen Elementarschule*] – école moyenne de filles, école spéciale ou apparentée – apparaît être un objectif plus facilement envisageable et accessible ». Certes, reconnaît-on volontiers à la présidence de district, mais, d'un autre côté, on a admis comme école supérieure de filles l'établissement des Sœurs de Ribeauvillé à Colmar, qui est pourtant loin de mériter ce statut<sup>2156</sup>.

Or, c'est sûrement à cette école qu'a fait référence Sœur Marie-Viola Eby dans sa requête. Difficile d'y répondre négativement, alors qu'on emploie à Mulhouse deux enseignantes pourvues du diplôme pour les écoles supérieures de filles que ne possède, aux dernières nouvelles, aucune de leurs consœurs colmariennes ! Les hautes autorités scolaires informent la directrice que la réponse à sa demande dépendra des conclusions d'une prochaine inspection par l'*Oberschulrat* Ernst.

On imagine le zèle déployé par les sœurs pour s'y préparer ! La visite démarre le 20 avril 1891<sup>2157</sup>. Il faudra cinq jours pour opérer un examen approfondi de l'établissement, qui ne compte plus alors que 416 élèves (mais toujours treize classes). Les observations s'avèrent favorables : population scolaire recrutée dans la « classe moyenne aisée », un certain nombre d'élèves au-dessus de l'âge d'obligation scolaire, de bons locaux, un matériel d'enseignement abondant, un personnel compétent (à l'exclusion de deux sœurs – sur quinze – qui devront être remplacées, malgré leur zèle et leur bonne volonté), une direction sérieuse et des résultats satisfaisants dans l'ensemble. Avant de rédiger son rapport, Ernst, qui est un fonctionnaire sérieux, inspecte également deux autres écoles

---

<sup>2155</sup> ADBR 34AL1309, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 11.02.1891.

<sup>2156</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 02.03.1891.

<sup>2157</sup> ADBR 34AL1309, l'*Oberschulrat* Ernst à l'*Oberschulrat*, 26.05.1891.

supérieures de filles de la même congrégation, à Colmar et à Haguenau, afin d' « acquérir un jugement sûr ». Il ressort de ces visites que les prestations mulhousiennes « ne sont moindres qu'en calcul ». Quant à l'atmosphère générale, elle tranche nettement, à l'avantage des sœurs, sur celle d'autres écoles privées de la ville, parmi lesquelles les écoles supérieure de filles les plus huppées : « On ne voit ici que des enfants aimables et bien élevés, ce qui est d'autant plus digne d'être reconnu que les conditions locales compliquent considérablement la mission éducative de l'école, comme je n'en ai été que trop convaincu par une visite fugace de l'école dite Dollfus ». Ernst conclut logiquement :

A mon avis, on peut permettre à titre d'essai à l'école privée des Sœurs de Ribeauvillé d'enseigner d'après le programme d'une école supérieure de filles, à partir du départ du prochain semestre d'hiver, si les deux sœurs Treyer et Walter sont remplacées par d'autres enseignantes particulièrement qualifiées pour l'enseignement du calcul. Une exigence ultérieure sera qu'un plus grand nombre d'enseignantes ayant passé l'examen pour les écoles supérieures de filles – jusqu'à présent il n'y en a que deux – soient actives dans l'école.

Le rapport remis, les hautes autorités scolaires annoncent donc à Sœur Marie-Viola Eby que son établissement deviendra une école supérieure de filles à la rentrée 1891. Pour bien marquer le changement de statut, on fait entrer l'anglais dans les matières au programme de la classe supérieure. Mais la nouvelle dénomination n'a aucun effet immédiat sur le public : 410 élèves seulement franchissent la porte de l'institution en octobre 1892. Pendant quelques années, la fréquentation stagne : 422 élèves en octobre 1892 (seules 4 ont quinze ans !), 412 l'année suivante. Entre-temps, en mars 1893, Sœur Marie-Viola Eby a dû cesser ses fonctions pour raisons de santé (souffrante depuis quelques années, elle était remplacée, lors de ses absences, par Sœur Ludwina Bach). La congrégation a nommé à sa place Sœur Euphémie Berchtold, une Bavaroise entrée au couvent de Ribeauvillé en 1846, auparavant active comme enseignante à l'école supérieure de filles de la congrégation à Strasbourg.

À peine installée, la nouvelle directrice avait reçu, venant de l'*Oberschulrat* Ernst, une liste de points à améliorer, parmi lesquels figurait la création d'une nouvelle classe permettant aux jeunes filles d'effectuer une neuvième année de scolarité, si toutefois la

fréquentation s'annonçait suffisante pour sa mise en place<sup>2158</sup>. L'extension souhaitée du cursus se fait en 1894, logiquement dès Pâques, qui est la date de la rentrée pour cet établissement<sup>2159</sup>. En tout cas, les neuf niveaux apparaissent sur les statistiques d'octobre 1894, qui indiquent 429 élèves.

A partir de là, la fréquentation grimpe en flèche : 468 en octobre 1895, 512 l'année suivante. Léger ralentissement l'année d'après (497), puis le mouvement repart avec 549 élèves en octobre 1897. Les classes parallèles se multiplient et le nombre des enseignantes augmente en conséquence : à la dernière date citée, l'institution compte seize classes et occupe dix-neuf sœurs. Le personnel ne fait pas que croître, il est de plus en plus qualifié, les hautes autorités scolaires veillant à ce qu'on nomme dans l'établissement des religieuses diplômées pour les écoles supérieures de filles<sup>2160</sup>. Cela n'empêche pas l'école supérieure de filles de se situer, pour l'enseignement, encore à l'automne 1895, en-dessous du niveau attendu, tandis que l'éducation reste excellente (on avait noté d'inadmissibles « chuchotements » au printemps 1893 : les classes ont donc été reprises en main<sup>2161</sup>)<sup>2162</sup>. À l'automne 1897, les prestations générales apparaissent toujours en-dessous du compte et l'on manque d'enseignantes spécialisées en chant et en dessin<sup>2163</sup>.

Sœur Euphémie Berchtold fête alors « en toute discrétion » ses cinquante années sous l'habit des religieuses de Ribeauvillé. Bientôt, elle fait changer l'en-tête de son papier à lettre, remplaçant *Schwesternschule* par *Katholische höhere Mädchenschule*. La substitution témoigne des ambitions de la directrice, qui ne cesse de soutenir l'effort pour l'amélioration de l'enseignement. Au début de l'année 1900, les progrès observés par l'inspecteur scolaire de cercle (Hipp) paraissent si remarquables qu'elle reçoit le témoignage de la reconnaissance du secrétaire d'État<sup>2164</sup>. La mesure est exceptionnelle pour une religieuse de l'enseignement privé, mais Sœur Euphémie Berchtold n'est pas

---

<sup>2158</sup> ADBR 34AL1310, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à Sœur Euphémie Berchtold, 08.05.1893.

<sup>2159</sup> ADBR 34AL1310, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 27.09.1895.

<sup>2160</sup> ADBR 34AL1310, l'*Oberschulrat* à Sœur Euphémie Berchtold, 13.11.1897. La congrégation se plie à cette consigne : Sœur Euphémie Berchtold à l'*Oberschulrat*, 02.12.1893, 25.09.1895, etc.

<sup>2161</sup> ADBR 34AL1310, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à Sœur Euphémie Berchtold, 08.05.1893.

<sup>2162</sup> ADBR 34AL1310, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 27.09.1895.

<sup>2163</sup> ADBR 34AL1310, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 01.10.1897.

<sup>2164</sup> ADBR 34AL1311, le secrétaire d'État à Sœur Euphémie Berchtold, 14.03.1900, et réponse, 27.03.1900.

n'importe qui : de « bonne famille » munichoise, elle entretient des liens d'amitié avec les cousines du défunt président de district von Stichaner<sup>2165</sup>.

A l'automne 1900, l'établissement quitte le vieil immeuble de la rue de la Sinne pour un bâtiment neuf<sup>2166</sup>, construit sur un terrain voisin, rue Magenta<sup>2167</sup>, acheté en 1897<sup>2168</sup>. On a toutefois profité de ce déménagement pour attacher à l'institution une école maternelle et l'ouvrir dans les anciens locaux<sup>2169</sup>. De l'autre côté de la pyramide des âges, on ne s'attarde pas trop : la classe supérieure est très peu fréquentée et les élèves de quinze ans s'y comptent sur les doigts d'une seule main<sup>2170</sup>. Les parents restent attachés à un enseignement concret. Ils ont obtenu, au milieu des années 1890, un approfondissement des travaux manuels dans les classes supérieures, tandis qu'existait depuis déjà plusieurs années un cours de travaux manuels distinct de l'école supérieure de filles, fréquenté par ses anciennes élèves<sup>2171</sup>. La hausse de l'effectif au tournant du siècle ne change rien à cet état de fait<sup>2172</sup> : sur les 647 élèves (école maternelle exclue) qu'accueille l'établissement en octobre 1904, la classe supérieure compte 10 élèves, à savoir 3 de treize ans, 6 de quatorze ans et 1 de quinze ans. À son décès en janvier 1902, Sœur Euphémie Berchtold laisse malgré cela un bilan de sa direction qui est celui d'une incontestable réussite.

Lui succède Sœur Virginie Hoffer, une religieuse originaire du Ried, native d'un des fiefs historiques de la congrégation (Bindernheim). Agée de trente-huit ans, elle enseigne depuis cinq années dans l'établissement, où elle avait été mutée après une courte et infructueuse expérience de direction à Haguenau. Elle a sûrement tiré de ce faux pas

---

<sup>2165</sup> ADBR 34AL1311, l'*Oberschulrat* au secrétaire d'État, 06.03.1900.

<sup>2166</sup> ADBR 34AL1311, Sœur Euphémie Berchtold à l'*Oberschulrat*, 02.07.1900.

<sup>2167</sup> ADBR 34AL1311, le supérieur Lotz au président de l'*Oberschulrat*, 27.03.1899, réponse, 14.04.1899, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 02.03.1900, et le maire de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 25.08.1900.

<sup>2168</sup> ADBR 34AL1310, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 01.10.1897.

<sup>2169</sup> ADBR 34AL1311, Sœur Euphémie Berchtold à l'*Oberschulrat*, 02 et 14.07 et 29.08.1900, et l'*Oberschulrat* à Sœur Euphémie Berchtold, 04.09.1900.

<sup>2170</sup> Les filles qui veulent poursuivre leur scolarité jusqu'à seize ans puis intégrer une école normale supérieure quittent l'établissement pour se diriger soit vers l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, soit vers l'école supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Colmar, cf. ADBR 34AL1310, Sœur Euphémie à l'*Oberschulrat*, 07.11.1896.

<sup>2171</sup> ADBR 34AL1310, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 06.11.1895, et Sœur Euphémie Berchtold à l'*Oberschulrat*, 07.11.1895.

<sup>2172</sup> Après un recul presque insensible en 1898/99, où l'on comptait 545 élèves, la dynamique a repris : 562 élèves l'année suivante, 588 en 1900/01, 600 en 1901/02, 623 en 1902/03, 629 en 1903/04.

toutes les leçons qui lui permettront de diriger avec succès, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, ce mastodonte qu'est devenue l'école supérieure de filles mulhousienne.

Après une courte période de stagnation de la fréquentation au milieu des années 1900<sup>2173</sup>, la hausse de l'effectif reprend pour atteindre 677 élèves en 1907/08. Les statistiques sont désormais communiquées au mois d'avril, c'est-à-dire pour le début de l'année scolaire dans l'établissement. Cela s'avère problématique à la rentrée de 1908, explique alors la directrice, qui – à cause d'un jour de Pâques tombant tard cette année-là – doit transmettre les chiffres alors que toutes les inscriptions en première année et que les éventuels départs pour d'autres écoles n'ont pas encore eu lieu<sup>2174</sup>. Elle recense 625 élèves, un effectif sûrement bien en-dessous de ce que sera la fréquentation réelle. En effet, en avril 1909, des statistiques fondées sur les inscriptions définitives indiquent 675 élèves. Sœur Virginie Hoffer projette alors d'ouvrir, pour la rentrée suivante, une école de commerce (*Handelsschule*) annexe à l'école supérieure de filles<sup>2175</sup>. Elle instaure déjà, dans l'optique de cette fondation, des cours de sténographie et d'écriture à la machine ainsi que de change (*Wechsellehre* ; une heure prise sur les travaux manuels) pour les élèves de la classe supérieure qui envisagent d'intégrer la nouvelle structure.

Le temps laissé à la réalisation du projet permet son mûrissement. Lorsque la directrice en présente les modalités en janvier 1910, elle parle désormais de « classe commerciale de l'école supérieure de filles catholique », soit « une sorte de classe de fin de cursus avec des buts pratiques, et en aucun cas une école en elle-même »<sup>2176</sup>. On s'adresse essentiellement aux élèves qui ont achevé leur scolarité à l'école supérieure de filles ou qui ont acquis un niveau équivalent à celui de ces dernières dans un autre établissement. Les objectifs concrets ont déjà été définis, à savoir que la formation dispensée permettra aux filles « soit d'apporter à leur père une aide bienvenue dans son propre commerce, soit de travailler comme employée de bureau, comptable, sténographe, etc »<sup>2177</sup>. Si les sœurs-enseignantes doivent dispenser la plupart des cours, elles feront également appel à un intervenant laïque de l'extérieur (Hubert von den Driesch), enseignant à l'école moyenne

---

<sup>2173</sup> 646 élèves en octobre 1905, 653 en octobre 1906.

<sup>2174</sup> ADBR 34AL1312, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 08.04.1908.

<sup>2175</sup> ADBR 34AL1312, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 01.03.1909, et réponse, 28.03.1909.

<sup>2176</sup> ADBR 34AL1313, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 17.01.1910.

<sup>2177</sup> ADBR 34AL1313, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 30.11.1909.

de Mulhouse et directeur du « cours commercial » de la même ville<sup>2178</sup>. Les hautes autorités scolaires permettent l'ouverture de la classe commerciale pour la rentrée 1910, comme cela avait été prévu.

Autre nouveauté, introduite à la même date dans le plan d'études de l'établissement : l'enseignement de la gymnastique. Là aussi, on recourt à une laïque, (Martha Lampert) diplômée à Berlin<sup>2179</sup>. Depuis décembre 1909, date de l'achèvement de la construction du gymnase et de son équipement, elle donnait une heure de cours chaque semaine à une classe différente : il s'agissait d'habituer les élèves au *Zweiminutenturnen*.

L'école supérieure de filles compte alors 678 élèves. À Pâques 1911 on monte à 692 et l'année suivante à 716 (école maternelle toujours exclue, classe commerciale exclue également). Entre-temps, en novembre 1911, l'enseignement est suspendu le jour des funérailles du chanoine Winterer, auxquelles assistent le personnel et, sans aucun doute, un certain nombre d'élèves<sup>2180</sup>. Sûrement n'a-t-on pas omis de rappeler, dans l'hommage funèbre, le rôle joué par l'opiniâtre ecclésiastique dans la résurrection de l'école des sœurs à Mulhouse. Que de chemin parcouru depuis ! Et le plein développement est encore à venir. Il a lieu pendant la Première Guerre mondiale, qui ne semble pas trop perturber la vie de l'établissement. Quelle fut l'attitude des religieuses face à l'entrée des troupes françaises dans la ville en août 1914 ? Vraisemblablement une attitude dominée par la prudence, car, après que l'armée allemande a définitivement repoussé l'invasion, elle ne réquisitionne, de l'ensemble des locaux de l'école supérieure de filles des sœurs, que le gymnase, comme hôpital militaire, avec encore quelques salles de classes contiguës qui servent notamment aux opérations chirurgicales<sup>2181</sup>. Rien qui n'empêche les cours de reprendre, sans problème, le 1<sup>er</sup> octobre 1914. On remplace seulement les cours de gymnastique par du tricot pour les soldats qui se trouvent au front : une partie de la laine est mise à disposition par la Ville et les vêtements confectionnés sont déposés au centre de collecte du théâtre municipal. Participation à l'effort de guerre, donc ; éducation patriotique, aussi, comme ailleurs.

---

<sup>2178</sup> ADBR 34AL1313, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 17.01.1910. À son décès, la directrice parlera d'un « enseignant inoubliable », cf. ADBR 105AL2548, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 01.05.1918.

<sup>2179</sup> ADBR 34AL1313, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 01.12.1909.

<sup>2180</sup> ADBR 34AL1313, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 31.10.1911.

<sup>2181</sup> ADBR 105AL2548, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

La fréquentation ne souffre pas du conflit, en dehors d'une légère baisse au début. À la veille de la guerre, l'école supérieure de filles comptait 723 élèves et la classe commerciale 10 (soit le même effectif que la classe supérieure, composée alors de 9 élèves de quinze ans et d'1 de seize ans). On présume une baisse de l'effectif à l'automne 1914, suite aux vacances d'été militairement très agitées qu'a connues la ville. En 1915/16, la fréquentation est toujours un peu inférieure à son niveau d'avant le conflit : 704 élèves à l'école supérieure de filles (plus 18 dans la classe commerciale). Mais l'année suivante apporte un effectif record de 746 élèves (plus 19 dans la classe commerciale). Record battu l'année d'après, avec 783 élèves (plus 11 dans la classe commerciale) à l'automne 1917 !

Depuis la réforme de l'enseignement secondaire féminin, le cursus de l'établissement se déroule sur dix années. Sœur Virginie Hoffer a pu ainsi maintenir son appellation d'école supérieure de filles. Il faut dire que pas moins de treize sœurs diplômées pour les écoles supérieures de filles se trouvaient sous ses ordres au printemps 1915<sup>2182</sup>. Les hautes autorités scolaires ont toléré que trois enseignantes pourvues du simple diplôme d'institutrice puissent continuer, jusqu'à nouvel ordre, de faire cours dans les niveaux moyen et supérieur. Neuvième et dixième années furent tout d'abord réunies en une seule classe avant de former, à partir de l'automne 1916, deux classes séparées (I et II)<sup>2183</sup>.

Mais rares sont les élèves à profiter de cet avantage : sur les 783 de l'automne 1917, il n'y en a que 8 dans la classe supérieure, à savoir 1 de quatorze ans, 6 de quinze ans et 1 de dix-sept ans. En excluant la classe commerciale (7 élèves de quinze ans, 3 de seize ans, 1 de dix-sept ans), les élèves de l'école supérieure de filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire, c'est-à-dire les quatorze ans et plus, sont au nombre de 60. Toutes des catholiques, dans un établissement qui, contrairement à d'autres écoles supérieures de filles de la même congrégation, n'a jamais accueilli de minorité confessionnelle. Il fallait opposer ici à la non-confessionnalité de l'école municipale une institution ne souffrant aucune compromission à ce point de vue. Établissement concurrent ? Modèle différent.

---

<sup>2182</sup> ADBR 34AL1314, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 31.05.1915.

<sup>2183</sup> ADBR 105AL2548, Sœur Virginie Hoffer à l'*Oberschulrat*, 23.08.1916. La séparation aurait dû être faite dès Pâques 1916, mais il manquait alors l'enseignante souhaitée pour cela.

### (3) Colmar, la métamorphose

Au moment de l'annexion, l'externat colmarien des Sœurs de la Divine Providence, ouvert en 1834 et installé depuis 1858 au N°23 de la rue Saint-Jean, donne une instruction suffisamment élevée pour que le directeur de cercle le comptabilise, au printemps 1872, comme l'une des trois écoles supérieures de filles de sa zone de compétence. L'institution est organisée de manière originale, dans la mesure où elle comprend en réalité deux écoles distinctes, à savoir une de deux classes et une de quatre. C'est la seconde qui dispense un enseignement supérieur<sup>2184</sup>, mais une grande attention est portée à la transformation des deux écoles, comme le montre ce courrier du président de Haute-Alsace, adressé en décembre 1873 à l'inspecteur scolaire du cercle de Colmar<sup>2185</sup> :

Dans l'école de deux classes, ainsi que dans les deux classes inférieures de l'école de quatre classes, l'allemand doit être employé comme langue d'enseignement exclusive, conformément à mon arrêté du 20 août 1872 [...]. Dans la classe supérieure de l'école de deux classes, qui ne se distingue sous aucun rapport du niveau habituel d'une école primaire, on consacra 4 heures par semaine au français ; 6 heures dans les deux classes inférieures susnommées. Concernant les deux classes supérieures de l'école de quatre classes, le bannissement complet du français comme langue d'enseignement n'est certes pas possible dans l'immédiat, mais l'enseignement de l'histoire et de la géographie, ainsi que du calcul doit être dispensé en langue allemande. On doit aussi consacrer 6 à 8 heures par semaine à l'enseignement de la langue allemande.

Au sujet de l'école maternelle rattachée à ces écoles, je vous renvoie à mon arrêté du 5 mai 1872 [...] et vous demande de vous appliquer à introduire la langue allemande et à donner à l'enseignante la consigne de ne se servir du français qu'en cas d'absolue nécessité pour la compréhension. Je vous charge de la surveillance attentive de ces établissements et vous demande

---

<sup>2184</sup> AMC 30/60, Sœur Bathilde, supérieure des Sœurs de Ribeauvillé, à l'adjoint au maire Koenig, 17.04.1872 : « J'ai l'honneur de vous faire savoir que le chiffre des élèves fréquentant notre établissement se monte à 94, plus 70 composant deux classes enfantines. Quant au degré de l'enseignement, les élèves qui le désirent sont préparées au brevet simple et au brevet supérieur ». Et Sœur Bathilde au maire de Colmar, 25.08.1872 : « Dans votre dernière lettre, vous me faites l'honneur de me demander le comité de patronage sous lequel notre maison est placée. Nous ne sommes placées sous aucun comité de patronage ; nous avons pour autorité immédiate nos supérieurs, qui, de temps en temps, viennent visiter notre établissement. Vous désirez connaître aussi la part que nous donnons à l'allemand dans notre enseignement. Nous y consacrons, dans certaines classes, environ le même temps qu'à l'étude du français ; dans les autres, nous avons dû nous borner à moins ».

<sup>2185</sup> ADBR 34AL1290, le président de Haute-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Colmar, 03.12.1873.

d'assister la directrice pour l'élaboration du plan d'études, mais aussi pour le choix des livres d'enseignement et d'apprentissage qui doivent être introduits. Vous vous assurerez également de l'exécution de mes consignes par des inspections minutieuses et répétées de ces écoles. J'attends que vous rencontriez dans ces démarches l'obligeance qui convient du côté de la directrice. Si cela ne devait pas être le cas, je me verrais dans l'obligation d'engager contre ces écoles la procédure prévue au paragraphe 12 du règlement du 10 juillet de cette année.

L'établissement accueille en cette même année 136 élèves, donc 38 dans la « salle d'asile », où l'on trouve 16 garçons. Toutes les élèves sont des Colmariennes, sauf 2, qui viennent de Horbourg et Logelbach, soit une situation tout à fait normale pour un externat<sup>2186</sup>. Les archives ne fournissent guère d'informations sur les élèves pour la décennie 1870. C'est également le cas pour le personnel enseignant, que l'on ne connaît bien, là aussi, que pour l'année 1873. Il est alors composé de huit religieuses, toutes natives de la région, de Luemswiller à Scheibenhard, ce qui correspond au recrutement habituel de cette congrégation alsacienne. Sœur Thomaïde Choisy, originaire de Strasbourg, exerce la direction provisoire ; elle enseigne en même temps la musique. La classe la plus haute est confiée à Sœur Olympe Garner, native de Schweighouse, active à Colmar depuis 1857. Vers le milieu des années 1870, elle est nommée à la tête de l'établissement<sup>2187</sup>. Jusqu'à son décès en 1901, elle s'applique à le développer. Sûrement est-elle déjà directrice lorsque l'inspecteur de cercle note en mai 1875<sup>2188</sup> :

L'établissement privé d'enseignement pour filles dirigé par les Sœurs de Ribeauvillé à Colmar comprend une école de deux classes et une de quatre. Dans la première, on instruit surtout les enfants du commun, et dans la seconde, ceux des catégories aisées. Dans aucune des six classes, l'introduction de la méthode d'enseignement et de la langue allemandes n'a rencontré de résistance. Les sœurs ont cependant encore beaucoup de choses à apprendre pour pouvoir répondre à toutes les exigences. En tout cas, on peut constater une volonté commune de poursuivre les efforts.

Notons cependant que depuis le rapport du directeur de cercle de 1872, on ne parle plus, dans les documents administratifs, d'« école supérieure de filles », mais

---

<sup>2186</sup> ADBR 34AL1290, liste des élèves de l'établissement en 1873.

<sup>2187</sup> Première mention en 1879, mais elle est sans doute à la tête de l'institution depuis le milieu de la décennie.

<sup>2188</sup> ADBR 34AL1290, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Colmar, 20.05.1875.

d'« institution », d'« école privée » ou d'« établissement d'enseignement des sœurs »<sup>2189</sup>. L'établissement s'inscrit toutefois résolument dans le champ de l'enseignement secondaire : l'école de quatre classes en compte bientôt six. En décembre 1881, l'institution figure sur la liste des écoles supérieures de filles de Haute-Alsace<sup>2190</sup>.

En septembre 1882, l'école secondaire de six classes prend résolument le pas sur l'école primaire de deux classes, comme cela ressort d'un courrier de Sœur Olympe Garner à l'inspecteur scolaire de cercle : « La sixième [classe] de notre école de six classes se retrouve trop peuplée depuis le début de cette année scolaire. Je dois par conséquent la transférer dans une salle plus grande. Suite à ce changement, je me vois dans l'obligation d'installer à l'extérieur la [classe] supérieure de l'école de deux classes, jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement de la construction »<sup>2191</sup>. Cette dernière classe se retrouve bientôt dans un local loué derrière le presbytère catholique<sup>2192</sup>. L'école de deux classes finit par disparaître, à la fin du mois de décembre 1888<sup>2193</sup>.

Entre-temps, en juin 1883, Sœur Olympe Garner se voit gratifiée d'un cadeau de l'impératrice Augusta, en l'honneur de ses vingt-cinq années de service<sup>2194</sup>. En octobre 1884, la directrice décide de former une « classe supérieure »<sup>2195</sup> :

Sur la demande insistante des parents, pour qui il serait très souhaitable que leurs filles puissent se former intégralement dans notre établissement, j'aimerais ouvrir une classe supérieure, qui serait fréquentée exclusivement par des filles n'étant plus soumises à l'obligation scolaire. Le cours comporterait 20 heures hebdomadaires. Nous aimerions en consacrer 6 à l'allemand, à savoir 4 à la langue allemande et 1 à l'histoire et la géographie chacune. En attribuant environ un tiers des heures d'enseignement à l'allemand, nous observerions la proportion qui est fixée par la loi du 12 février 1873. On enseignerait en français dans toutes les autres matières.

---

<sup>2189</sup> Aucun document d'archives ne vient confirmer l'affirmation de Félix Martin, selon laquelle le titre d'école supérieure de filles est conféré à l'établissement en 1874 (MARTIN Félix, *Op. cit.*, p. 40 et 57).

<sup>2190</sup> ADBR 34AL1242, « liste des écoles supérieures de filles du district de Haute-Alsace subventionnées par l'État et des autres écoles supérieures de filles reconnues comme telles, de direction privée », 28.12.1881.

<sup>2191</sup> ADBR 34AL1290, Sœur Garner à l'inspecteur scol. du cercle de Colmar, 04.09.1882.

<sup>2192</sup> ADBR 34AL1290, le président de Haute-Alsace à l'inspecteur scolaire du cercle de Colmar, 16.10.1882.

<sup>2193</sup> ADBR 34AL1243, l'inspecteur scolaire du cercle de Colmar à l'*Oberschulrat*, 02.02.1889.

<sup>2194</sup> ADBR 34AL1290, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 20.06.1883.

<sup>2195</sup> ADBR 34AL1290, Sœur Garner au président de Haute-Alsace, 04.10.1884.

Le président de Haute-Alsace ne voit pas d'inconvénient à la création de cette nouvelle classe, mais les sœurs-enseignantes devront se conformer au règlement du 5 août 1874, et non à la loi du 12 février 1873, qui ne dit rien sur la langue de l'enseignement. Quatre ans plus tard, en janvier 1888, l'établissement passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires. À l'automne 1888, l'établissement comprend huit classes, accueillant 241 élèves (dont 6 protestantes) de cinq à seize ans. Contrairement aux pensionnats de la même congrégation, l'externat colmarien commence à se désigner, à partir de cette année charnière, sous sa dénomination officielle d'« école supérieure de filles » ; au bout de quelques années, elle supprime totalement celle d'« école privée des sœurs ».

En février 1890, l'enseignement apparaît « satisfaisant dans l'ensemble » aux yeux de l'inspecteur scolaire de cercle (von den Driesch)<sup>2196</sup>. En juillet de la même année, un nouveau fonctionnaire (Löhle) est beaucoup moins satisfait de l'état de l'école maternelle, passée elle aussi sous la surveillance des hautes autorités scolaires (mars 1889) : en l'absence de tables, les élèves (18 garçons et 22 filles de quatre à cinq ans et demi) tiennent leurs ardoises sur les genoux pour écrire ou dessiner... ce qui présente l'inconvénient de conduire des élèves qui ne tiennent pas correctement leurs crayons pour écrire dans la classe inférieure de l'école supérieure de filles<sup>2197</sup>. Pour ce qui est de cette dernière, le nouvel inspecteur scolaire a globalement la même impression favorable que son prédécesseur. Néanmoins, si l'enseignement est « satisfaisant » dans l'absolu, il est du niveau d'une bonne école élémentaire et pas d'une école supérieure de filles. En mars 1891, le président de Haute-Alsace considère que l'établissement « ne présente aucunement un niveau supérieur », notamment en raison de l'absence d'enseignantes diplômées pour les écoles supérieures de filles<sup>2198</sup>. La première arrive à la rentrée 1892.

Sa venue est liée à l'ouverture d'une classe de *Selekta*, que Sœur Olympe Garner a décidé de créer « pour la formation complémentaire de jeunes filles et leur préparation à l'examen pour les écoles supérieures de filles »<sup>2199</sup>. Il s'agit donc d'une école normale

---

<sup>2196</sup> ADBR 34AL1290, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Colmar, 26.02.1890.

<sup>2197</sup> ADBR 34AL1290, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Colmar, 31.07.1890.

<sup>2198</sup> ADBR 34AL1309, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 02.03.1891.

<sup>2199</sup> ADBR 34AL1291, la directrice Sœur Garner à l'*Oberschulrat*, 19.08.1892.

supérieure. Pour les cours de pédagogie et d'allemand, la directrice s'est assurée le concours de M. Altemöller, directeur de l'école normale d'instituteurs de Colmar, qui restera actif dans l'établissement jusqu'en 1918. Dès la rentrée 1893, un autre enseignant de l'extérieur, M. Cossmann, lui aussi de l'école normale d'instituteurs, rejoint la nouvelle structure, où il enseigne dès lors les sciences naturelles<sup>2200</sup>, jusqu'en 1918 également.

Au début des années 1890, l'école supérieure de filles connaît une augmentation constante de ses effectifs. Ce développement, qui ne semble être qu'à son début, est utilisé comme argument par la commission des finances de la Ville pour refuser la municipalisation de l'école supérieure de filles Armbruster au printemps 1895<sup>2201</sup> :

Il a été observé qu'à côté de l'école Armbruster, qui était jusqu'ici seule dans son genre dans notre Ville, il vient de se fonder une école analogue pouvant remplir le même but et préparer, dans une certaine mesure, aux mêmes examens. La congrégation des Sœurs de Ribeauvillé a en effet, depuis quelque temps, annexé à son école primaire une école secondaire supérieure qui n'existe encore qu'à l'état naissant, mais qui, dans quelques années, pourra se développer et rendre les mêmes services. On peut prévoir dès maintenant que cette nouvelle création aura pour résultat de priver l'école Armbruster d'une partie du contingent des jeunes filles qui la fréquentent actuellement, et il serait possible que, de ce chef, le nombre de ses élèves et de ses recettes vinsent [sic] à diminuer.

Le rapporteur (Fleurent), qui appelle « école secondaire supérieure » l'école normale supérieure installée en 1892, montre le lien entre la fondation de cette structure et l'essor de l'établissement, visiblement considéré jusqu'alors comme une « école primaire » par le public colmarien, malgré son appellation officielle d'école supérieure de filles. À partir de l'année 1895/96, l'école normale supérieure connaît un développement supplémentaire, avec sa division en deux sections, respectivement fréquentées par 9 et 6 élèves : le cursus se fait sur trois années, les élèves de deuxième et troisième année étant regroupées dans la première section et instruites en commun dans toutes les matières<sup>2202</sup>. Avec l'école supérieure de filles et l'école maternelle, l'établissement est alors fréquenté

---

<sup>2200</sup> ADBR 34AL1291, la directrice Sœur Garner à l'*Oberschulrat*, 05.08.1893.

<sup>2201</sup> AMC 30.5A4/1, rapport de la commission des finances de la Ville de Colmar, 12.05.1895, rédigé en français.

<sup>2202</sup> ADBR 34AL1291, la directrice Sœur Garner à l'*Oberschulrat*, 10.12.1895.

par 277 jeunes filles (+ 16 garçons à l'école maternelle), dont 18 protestantes. La directrice explique aux hautes autorités scolaires : « Conformément au souhait exprimé par leurs parents, les élèves protestantes assistent généralement aux cours d'histoire biblique de leurs classes respectives jusqu'à leur entrée en troisième classe – sixième année scolaire. À partir de là, je demande aux parents de prendre l'engagement de s'occuper de la poursuite de leur instruction religieuse ».

Voilà qui ne satisfait pas les autorités, qui veulent l'organisation d'un cours de religion pour les protestantes durant toute leur scolarité obligatoire ; et si, comme on peut le prévoir, un tel cours ne peut pas se tenir dans l'école même, Sœur Olympe Garner ne doit plus recevoir que des élèves pouvant justifier qu'elles reçoivent par ailleurs un enseignement religieux conforme au programme. À la rentrée 1896, une enseignante rémunérée par les parents est chargée de réunir deux fois par semaine 8 élèves protestantes dans la maison de l'une d'entre elles<sup>2203</sup>. Mais il y a autant d'élèves protestantes en âge de scolarité obligatoire dont les parents souhaitent qu'elles continuent à suivre les cours de religion catholique. Inadmissible pour les hautes autorités scolaires : sous la menace d'une exclusion, elles amènent les parents récalcitrants à confier eux aussi leurs enfants à l'enseignante protestante.

Au même moment, l'établissement ouvre une nouvelle page de son histoire architecturale. Dans son numéro du 3 mai 1896, le *Journal de Colmar* apprend à ses lecteurs que les Sœurs de la Divine Providence « construisent une grande maison d'école ayant façade sur la rue Saint-Jean, à côté de l'ancien bâtiment, lequel servira à recevoir des pensionnaires »<sup>2204</sup>. Le déménagement des classes dans la nouvelle construction est prévu pour septembre<sup>2205</sup>. Il a finalement lieu en novembre, les finitions ayant pris quelques semaines de retard, « à cause des mauvaises conditions climatiques et de la nonchalance des ouvriers », explique la directrice<sup>2206</sup>. La fréquentation continue de progresser au cours des années suivantes. Pour sa première rentrée du XX<sup>e</sup> siècle, l'établissement, de l'école maternelle à l'école normale supérieure, dépasse la barre de 300 élèves. Sœur Olympe

---

<sup>2203</sup> ADBR 34AL1291, Mlle Roser au président de Haute-Alsace, 22.10.1896.

<sup>2204</sup> MARTIN Félix, *Op. cit.*, p. 46.

<sup>2205</sup> ADBR 34AL1291, la directrice Sœur Garner à l'*Oberschulrat*, 07.05.1896.

<sup>2206</sup> ADBR 34AL1291, la directrice Sœur Garner à l'*Oberschulrat*, 14.11.1896.

Garner a réussi à hisser l'ensemble hétéroclite dont elle a pris la direction au milieu des années 1870 au rang d'un établissement de premier ordre à l'échelle de l'Alsace, et qui fait jeu égal, dans le paysage scolaire colmarien, avec l'école supérieure de filles Armbruster reprise par Mlle Kuntz. À l'été 1901, la directrice subit une opération qui l'affaiblit beaucoup. À la rentrée suivante, son médecin lui recommande une période de repos de trois mois. La direction est confiée provisoirement à Sœur Josepha Kleinhans, active dans l'établissement depuis le début des années 1870. Sœur Olympe Garner ne la reprendra pas : elle décède le jour de Noël 1901.

La directrice provisoire est nommée à titre définitif. Au cours des dix premières années de Sœur Josepha Kleinhans à la tête de l'établissement, celui-ci connaît un essor fulgurant : école maternelle et école normale supérieure incluses, il double son effectif, passant de 310 jeunes filles à 631 à la rentrée 1911 – quand la fréquentation de l'école supérieure de filles de Mlle Kuntz, municipalisée en 1903, passe pendant la même période de 314 à 384. Le nombre de classes suit naturellement le même mouvement, passant de huit à quinze pour l'école supérieure de filles. On a commencé, à la rentrée 1904, par donner aux élèves de la neuvième année scolaire leur classe propre<sup>2207</sup>. Deux ans plus tard, la directrice prolonge le cursus des études à dix années<sup>2208</sup>. Les élèves qui sortent de l'école supérieure de filles peuvent désormais intégrer directement l'école normale supérieure<sup>2209</sup>. Celui-ci a obtenu, en janvier 1904, le droit d'organiser chaque année sur place l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles : la première session a lieu en 1905<sup>2210</sup>. À cette époque, elle prépare plus de 30 élèves, dont, exceptionnellement, 1 protestante (1904/07)<sup>2211</sup>. La fréquentation protestante de l'école supérieure de filles s'est, quant à elle, réduite comme peau de chagrin, suite à la suppression des cours de religion protestante, à l'été 1901, qui oblige les parents à payer des cours privés<sup>2212</sup> : à la rentrée 1901, les protestantes sont encore sept ; à partir du milieu de la décennie, elles sont entre une et quatre. Cette baisse ne compte cependant pas face à l'afflux considérable d'élèves catholiques, qui pose naturellement la question des locaux.

---

<sup>2207</sup> ADBR 34AL1293, Sœur Josepha Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 06/07/1904.

<sup>2208</sup> ADBR 34AL1293, Sœur Josepha Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 26/06/1906.

<sup>2209</sup> ADBR 34AL1293, Sœur Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 26.06.1906.

<sup>2210</sup> MARTIN Félix, *Op. cit.*, p. 40.

<sup>2211</sup> Il s'agit de Mlle Hertha Henning, la fille d'un chef de station de Neuf-Brisach.

<sup>2212</sup> ADBR 34AL1293, Sœur Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 20.11.1903.

En 1905, un nouveau bâtiment est construit au bord de la Lauch ; durant l'été 1906, la maison Richard, N°5 rue Saint-Jean, est achetée pour développer l'établissement<sup>2213</sup>. À la même époque, un projet de restauration de l'église de la commanderie de Saint-Jean est mis en œuvre : une chapelle y est aménagée à l'étage supérieur, inaugurée en juin 1908<sup>2214</sup>.

La bonne marche de l'établissement n'est pas véritablement perturbée par la Première Guerre mondiale, hormis durant la première année du conflit. En août 1914, la directrice installe un lazaret privé pour 40 blessés, qui occupe tout son temps et l'empêche de travailler à l'organisation de la rentrée<sup>2215</sup>. Début septembre, elle informe les hautes autorités scolaires que treize salles de classe « servent depuis quatre semaines en partie comme lazaret, en partie à des fins militaires »<sup>2216</sup>. Le lazaret devrait fermer à la fin du mois et la rentrée se tenir pour le 1<sup>er</sup> octobre, après désinfection et remise en état des pièces, mais la directrice suggère un report pour les deux classes les plus élevées de l'école supérieure de filles et celles de l'école normale supérieure, qui « sont généralement fréquentées, pour une grosse moitié, par des pensionnaires et des élèves venant de l'extérieur » : avec l'insécurité des voies de communication et les difficultés à trouver des subsistances, une rentrée le 1<sup>er</sup> octobre risquerait de se faire avec des classes à moitié vides. Elle est finalement repoussée au 20 du mois pour les classes concernées. L'effectif total est descendu à 522 jeunes filles. Il remonte l'année suivante (578).

À la rentrée 1917, la fréquentation atteint des sommets : 519 jeunes filles, toutes catholiques, se répartissent dans les seize classes de l'école supérieure de filles, l'école maternelle accueille 34 filles et 43 garçons et 46 élèves fréquentent les quatre classes de l'école normale supérieure, soit un effectif total de 642 élèves ! L'établissement vit au rythme du conflit, contribuant à l'effort de guerre (don de livres à l'administration de l'hôpital militaire de Colmar<sup>2217</sup>) et se conformant aux instructions sur l'usage des langues

---

<sup>2213</sup> MARTIN Félix, *Op. cit.*, p. 46-48.

<sup>2214</sup> SCHERLEN Auguste, *Topographie du Vieux-Colmar*, 1922, réédition et traduction par l'Association pour la Restauration des Edifices Historiques de Colmar (1996), p. 348.

<sup>2215</sup> ADBR 105AL2544, Sœur Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 10.08.1914.

<sup>2216</sup> ADBR 105AL2544, Sœur Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2217</sup> ADBR 105AL2544, Sœur Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 26.06.1915.

étrangères. En janvier 1916, Sœur Josepha Kleinhans indique aux hautes autorités scolaires<sup>2218</sup> :

J'ai l'honneur d'informer l'*Oberschulrat* que j'ai totalement interdit l'usage des langues étrangères dans notre pensionnat depuis le début de la guerre. Comme maintenant, suite à l'arrêté du 4 janvier de cette année [...], un jour par semaine est autorisé pour la conversation française et un pour la conversation anglaise, j'ai affecté le jeudi et le dimanche à chacune des deux langues. Les autres jours de la semaine, les pensionnaires et les élèves qui viennent de l'extérieur de la ville ont un réfectoire commun et se délassent, avant les cours de l'après-midi, dans la même cour. Je n'ai pas cru être autorisée à étendre aussi à ces élèves l'autorisation accordée par l'*Oberschulrat* pour les pensionnats.

Sœur Josepha Kleinhans paraît assurer avec tact ses fonctions de directrice en une période où les établissements congréganistes alsaciens font l'objet d'une suspicion particulière du côté des autorités du pays. Au regard de nos sources, il semble que cette suspicion ne se justifie pas dans le cas de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence à Colmar. Un élément important nous échappe cependant : les conditions du départ de Sœur Josepha Kleinhans au printemps 1917. S'agit-il d'une raison de santé (elle a 64 ans) ou d'une raison politique ? Toujours est-il que Sœur Auguste Guth lui succède en cette avant-dernière année de la Première Guerre mondiale.

#### (4) Ribeauvillé, le pensionnat à l'ancienne

Ribeauvillé, le siège de la maison-mère, la ville qui a donné son nom à la congrégation, se devait bien de posséder son pensionnat ! C'est ici que les sœurs-enseignantes, vouées initialement à la seule instruction élémentaire, s'aventurèrent pour la première fois sur les terres encore mal cartographiées de l'enseignement secondaire féminin. C'était, nous l'avons déjà vu, en 1820. Un demi-siècle et une nouvelle

---

<sup>2218</sup> ADBR 105AL2544, Sœur Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 19.01.1916.

construction plus tard, le pensionnat Sainte-Marie passe, avec le pays qui l'entoure, dans l'Empire allemand. L'institution reste prospère : 17 sœurs-enseignantes, dont la directrice, Sœur Marie-Ange Risch, y sont actives en 1873 ; 118 jeunes filles réparties en six classes la fréquentent en décembre 1874<sup>2219</sup>. La classe VI « compte comme une classe élémentaire », précise alors l'inspecteur scolaire du cercle de Ribeauvillé (Vetter). Elle est la seule à accueillir des enfants en-dessous de dix ans et les plus âgées y ont treize ans. Dans les cinq autres classes, aucune élève n'a en-dessous de douze ans et les plus de quatorze ans sont parfois majoritaires (classes III et II) voire seules (classe I). L'essentiel de l'effectif est constitué d'internes : à l'automne 1875, dans la « classe inférieure », a priori la plus ouverte sur la ville, les externes sont 7 sur 22 ; au printemps 1879, sur un effectif total de 123 élèves, les externes ne sont que 11. L'inspecteur scolaire de cercle (Renaud) qui visite l'établissement à cette époque écrit en conclusion de son rapport<sup>2220</sup> :

D'une manière générale, je répète ce qui a déjà été dit dans les rapports de mes prédécesseurs et dans les miens, à savoir que l'établissement est plus une maison d'éducation [Erziehungsanstalt] ou un moulin [Schleifmühle] pour les filles de la classe moyenne aisée qu'une école supérieure de filles. L'esprit qui y règne n'apparaît pas être extrémiste ou religieusement malsain. La directrice fait, en tout cas, une impression personnelle très favorable. Il est finalement mieux de savoir les filles au pays, où, malgré tout, le nouvel air allemand perce même à travers les fenêtres fermées, que dans des pensionnats français, d'où elles reviennent, dans tous les cas, avec une hostilité renforcée envers l'Allemagne.

Le constat de l'inspecteur scolaire est identique en décembre 1880<sup>2221</sup>. Il se réjouit même d'une progression de l'allemand. La directrice continue de lui faire une très bonne impression, même s'il reste quelques manques à corriger, notamment du côté des manuels scolaires : un atlas français, encore en usage dans l'une des six classes, doit alors être banni. Sœur Marie-Ange Risch s'est également permis une critique déguisée de la

---

<sup>2219</sup> ADBR 34AL1305, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé, 28.12.1874 : la sixième classe compte 27 élèves (dont 10 ont moins de dix ans et 17 entre dix et treize ans) ; la cinquième classe compte 19 élèves (dont 11 ont entre treize et quatorze ans et 7 plus de quatorze ans, d'après l'inspecteur scolaire, qui se trompe quelque part dans son calcul) ; la quatrième classe compte 29 élèves (dont 20 ont entre douze et quatorze ans et 9 plus de quatorze ans) ; la troisième classe compte 21 élèves (dont 7 ont entre douze et quatorze ans et 14 plus de quatorze ans) ; la deuxième classe compte 17 élèves (dont 1 a treize ans et 16 plus de quatorze ans) ; la première classe compte 5 élèves qui ont toutes plus de quatorze ans.

<sup>2220</sup> ADBR 34AL1305, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé, 05.03.1879.

<sup>2221</sup> ADBR 34AL1305, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé, s. d., mais l'inspection fut menée le 13.12.1880.

politique gouvernementale, se plaignant à Renaud de ce que « beaucoup des "meilleures familles, ordinairement fidèles", préfèrent désormais envoyer leurs filles au pensionnat dirigé par les Sœurs de Ribeauvillé près de Belfort, parce qu'elles n'ont à apprendre là-bas que "l'une des langues" ». L'effectif (133 élèves, dont 15 externes) est cependant plus élevé qu'au printemps 1879 ! La religieuse prévoit, en réalité, ce qui va se passer au cours de la décennie. Au printemps 1888, juste après l'extension de la surveillance directe des hautes autorités scolaires sur l'école supérieure de filles, celle-ci ne compte plus que 98 élèves réparties en cinq classes. La répartition par âge est toujours la même : une classe élémentaire (V), avec des filles de neuf à douze ans, et quatre classes supérieures (IV-I), où les filles ont au minimum douze ou treize ans.

La germanisation doit, alors, encore s'accroître. En avril 1888, la directrice demande l'autorisation d'utiliser son stock d'imprimés en français : 2 500 « témoignages de satisfaction » et des centaines de « bonnes notes », factures, bulletins<sup>2222</sup>. L'établissement a besoin de « communiquer avec de nombreux parents qui ne savent parler que le français ». Les hautes autorités scolaires refusent. Sœur Marie-Ange Risch obtient, par contre, l'autorisation – comme les élèves doivent désormais être réparties en fonction des connaissances en allemand – de former des classes de niveau spéciales pour les cours de français. La baisse de la fréquentation se poursuit, avec 90 élèves à l'automne 1888, puis 89 à l'année suivante. C'est alors la première rentrée d'une nouvelle directrice, Sœur Marie-Josepha Gottenkieny, quarante-quatre ans et active dans l'établissement depuis au moins une quinzaine d'années. Elle est déjà bien exercée à ses nouvelles fonctions, comme l'explique l'inspecteur scolaire de cercle (Kuntz)<sup>2223</sup> : « Sœur Marie-Josepha dirigeait jusqu'à présent la première classe du pensionnat et secondait Sœur Marie-Ange dans la conduite de la maison. C'est à elle que revint la charge d'introduire la nouvelle organisation et les plans d'études ainsi que toute la correspondance sont de sa main. Je la considère tout à fait capable de prendre la direction du pensionnat. Elle est, en outre, d'un caractère très conciliant ». Voilà qui annonce une bonne directrice !

---

<sup>2222</sup> ADBR 34AL1305, Sœur Marie-Ange Risch à l'*Oberschulrat*, 22.04.1888.

<sup>2223</sup> ADBR 34AL1305, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé à l'*Oberschulrat*, 06.09.1889.

Le défi que doit relever Sœur Marie-Josepha Gottenkieny est naturellement d'inverser la courbe descendante de la fréquentation. Sa deuxième rentrée à la tête de l'établissement constitue une belle réussite de ce point de vue, car on n'y accueille pas moins de 108 jeunes filles. Le retour aux effectifs élevés d'autrefois semble proche. Faux espoir ! On descend à 103 l'année suivante et on tombe à 87 l'année d'après. À partir d'octobre 1894, la fréquentation se stabilise cependant autour de la barre des 100 élèves jusqu'à la fin du siècle. Il y eut même, à la rentrée 1898, un pic à 114 élèves. Dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, cet effectif exceptionnel devient la règle. Enfin, à l'automne 1905, l'école supérieure de filles retrouve, avec 124 élèves, sa fréquentation des années 1870. L'année suivante, l'effectif monte à 130. Grimpe-t-il encore plus haut aux rentrées suivantes ? La destruction du dossier de l'administration scolaire postérieur à 1906 ne nous permet pas de le savoir... Reste à voir comment se compose l'effectif entre 1888 et 1906 : on distingue une évolution sur le plan des âges, ainsi que l'arrivée de deux nouvelles catégories d'élèves, des protestantes et des garçons.

Commençons par les âges ! Au début de la période susdite, on ne trouve pas d'élèves en-dessous de huit ans – parfois même, comme en octobre 1888, en-dessous de dix ans –, quand les plus âgées peuvent en avoir dix-huit ou davantage. À partir de la rentrée 1891, on accueille des enfants de six ans. Les élèves de dix-huit ans et plus disparaissent au cours de la décennie. Bientôt, vers 1900, les filles de plus de quinze ans commencent à se faire rares. À la rentrée 1906, il n'y en a plus aucune ! La modification de la pyramide des âges a quelques répercussions sur la répartition des élèves. Dans la classe V, où l'on restait au départ jusqu'à treize ans, on finit par s'arrêter à neuf ans. Les dix-treize ans constituent désormais le noyau dur de la classe IV, où elles sont réunies avec quelques élèves plus âgées : il y a généralement chevauchement avec la classe III à partir de onze ans, avec la classe II à partir de douze ans et avec la classe I à partir de treize ans. Car le pensionnat conserve son antique mode de fonctionnement, bien différent de celui d'une école supérieure de filles au sens classique ! On y reste durant une année, « deux années au maximum »<sup>2224</sup>, puis on retourne à la maison. Cela nécessite, étant donné l'hétérogénéité des niveaux à l'arrivée, de constituer des classes avec un intervalle d'âges très ample. On trouve la même organisation au pensionnat Saint-Joseph à Rouffach.

---

<sup>2224</sup> ADBR 34AL1305, Sœur Marie-Josepha Gottenkieny à l'*Oberschulrat*, mars 1894.

Autre point commun avec celui-ci, la présence de protestantes dans l'effectif. Présence des plus timides en 1888, avec une seule élève de ce culte. On présume la nouveauté de cette situation. Les protestantes sont plus nombreuses dans la décennie 1890, au milieu de laquelle elles vont jusqu'à représenter un dixième de l'effectif (10 sur 101). Les hautes autorités scolaires avertissent alors Sœur Marie-Josepha Gottenkieny que ces élèves, à partir du moment où elles sont en âge d'obligation scolaire, ne peuvent être dispensées de recevoir un enseignement de leur religion<sup>2225</sup>. Elles suivent dès lors des cours que leur dispense, en-dehors de l'établissement, une institutrice protestante. Il revient aux parents de payer cette dernière : l'école congréganiste devient alors moins attractive ; l'effectif protestant diminue et finit par disparaître en octobre 1906.

Au printemps précédent, une nouvelle catégorie d'élèves a fait son entrée à l'école supérieure de filles : des garçons ! Pourquoi cette présence masculine et pourquoi à ce moment-là ? En 1897, Sœur Marie-Josepha Gottenkieny avait ouvert une « classe de garçons » dans l'ancien logement du concierge du pensionnat. Il s'agissait de recevoir des fils de familles aisées de Ribeauvillé et de les préparer – mieux que ne pouvait le faire, prétendait-on, l'école communale – à intégrer à neuf ans la *Realschule* de la ville. La création de cette classe fut considérée par l'administration comme la création d'une nouvelle école, sans rapport avec l'école supérieure de filles et placée sous la surveillance du président de Haute-Alsace. Elle s'était faite, entre parenthèse, au grand mécontentement des partisans d'une école élémentaire publique interclassiste<sup>2226</sup> !

A Pâques 1906, la congrégation ayant un besoin criant d'institutrices, Sœur Marie-Josepha Gottenkieny ferme cette classe peu fréquentée et propose d'envoyer les garçons grossir la classe V de l'école supérieure de filles, elle aussi en manque d'élèves<sup>2227</sup>. Les hautes autorités scolaires acceptent, pour autant qu'il s'agisse d'enfants de moins de neuf ans. L'inspecteur scolaire de cercle (Ehretsmann) avait appuyé la demande, faisant remarquer que des jeunes garçons fréquentaient déjà l'école supérieure de filles non-confessionnelle de Mlle G'sell. On déménage la classe V dans la salle de l'ancienne classe

---

<sup>2225</sup> ADBR 34AL1306, l'*Oberschulrat* à Sœur Marie-Josepha Gottenkieny, 10.11.1896.

<sup>2226</sup> *Volkspartei*, 01.11.1896.

<sup>2227</sup> ADBR 34AL1306, Sœur Marie-Josepha Gottenkieny à l'*Oberschulrat*, 19.04.1906, et note du même jour de l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé.

des garçons, mieux adaptée à sa fréquentation accrue. À l'automne 1906, elle se compose de 7 filles et 16 garçons, lesquels représentent un huitième de l'effectif total de 130 élèves.

Pour la suite de l'histoire du pensionnat Sainte-Marie, la lacune archivistique que nous avons évoquée nous renvoie au commencement de la Première Guerre mondiale. Si les locaux échappent à la réquisition comme hôpital militaire<sup>2228</sup>, la rentrée 1914 ne s'avère pas moins compliquée<sup>2229</sup>. En octobre, on ne compte que 45 élèves. On fusionne la classe I avec la II et la III avec la IV, tandis que la V peut fonctionner comme d'ordinaire, « car tous les élèves sont présents ». On en déduit que l'internat n'a pas rouvert, ou alors de manière très limitée. En janvier 1915, les prospectus bilingues de l'école supérieure de filles sont envoyés à Strasbourg dans une caisse en bois<sup>2230</sup>. L'établissement compte à cette date 55 élèves de six à quinze ans, dont 1 protestante. L'effectif est quasiment le même à l'automne suivant (56 élèves, dont 3 protestantes), mais on a ouvert une quatrième classe. Cette rentrée constitue un tournant à deux points de vue : l'institution devient une *gehobene Mädchenschule* et elle change de directrice. À Sœur Marie-Josepha Gottenkiény succède, en effet, Sœur Marie-Emilie Kornmann, cinquante-et-un ans, déjà directrice d'une école supérieure de filles de la congrégation, à Strasbourg, jusqu'à sa nomination, en 1913, comme assistante générale à la maison-mère. Elle voit l'effectif continuer de remonter au fil de la guerre : 65 élèves en octobre 1916, dont 29 internes ; 83 élèves en décembre 1917, dont 46 internes. Depuis janvier 1916, ces dernières communiquent en français le mardi et en anglais le vendredi.

#### (5) Haguenau, l'ouverture aux protestantes

Comme d'autres pensionnats de la congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, le pensionnat Sainte-Philomène à Haguenau n'est pas bien ancien au

---

<sup>2228</sup> ADBR 105AL2547, Sœur Marie-Josepha Gottenkiény à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

<sup>2229</sup> ADBR 105AL2547, Sœur Marie-Josepha Gottenkiény à l'*Oberschulrat*, 04.10.1914.

<sup>2230</sup> ADBR 105AL2547, Sœur Marie-Josepha Gottenkiény à l'*Oberschulrat*, 25.01.1915.

moment de l'annexion, puisqu'il n'a été fondé qu'au printemps 1865. Sa première directrice se trouve encore à sa tête, Sœur Amélie Dubois, issue d'une famille de juristes colmariens de premier plan (sa mère est une Véron-Réville).

En août 1873, elle a sous son autorité deux maîtresses de musique et cinq maîtresses de classe, dont une de salle d'asile. Fort bonne salle d'asile d'ailleurs ! Les classes de l'école supérieure de filles, trois jusqu'à treize ans (*Unter-, Mittel- et Oberklasse*) et une « classe supérieure » (*höhere Klasse*) pour les filles de quatorze à seize ans<sup>2231</sup>, suscitent, quant à elles, chez l'inspecteur scolaire du cercle (Engler), des jugements contrastés : plutôt bon, voire très bon, dans la classe supérieure et la *Mittelklasse*, plutôt médiocre dans l'*Unterklasse* et l'*Oberklasse*<sup>2232</sup>. Globalement, pour un pensionnat de religieuses, l'appréciation est tout de même assez positive... mais pas suffisamment pour dispenser la ville de Haguenau d'une école supérieure de filles non-confessionnelle, qui verra le jour au printemps 1874. L'histoire de l'enseignement secondaire des filles à Haguenau pendant la période du *Reichsland* est celle de la concurrence entre les deux établissements, qui transcende les lignes de fracture ethno-nationales, et même religieuses, puisque les protestantes, comme le signalait le directeur de cercle en 1872, sont également admises au pensionnat Sainte-Philomène<sup>2233</sup>.

Les rapports des années 1870 et 1880 continuent de montrer une école supérieure de filles répondant aux exigences des autorités scolaires, si l'on excepte l'usage d'un manuel de géographie français, découvert et interdit en 1883<sup>2234</sup>. « Suite aux plaintes élevées contre le pensionnat Sainte-Philomène à Haguenau », c'est-à-dire, sûrement, suite à cette affaire, l'*Oberschulrat* Berlage part inspecter, en février 1884, les deux écoles supérieures de filles de la ville de Barberousse<sup>2235</sup>. Plus exigeant que les inspecteurs scolaires de cercles, il rend sur le pensionnat un rapport moins élogieux, dénonçant de nombreux manques. Il reconnaît toutefois la volonté de bien faire des religieuses.

---

<sup>2231</sup> « Une sorte de *Selekta* » (ADBR 34AL1332, rapport de l'*Oberschulrat* Berlage, 02.03.1884).

<sup>2232</sup> ADBR 34AL1332, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 11.08.1873.

<sup>2233</sup> ADBR 34AL1242, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 03.07.1872.

<sup>2234</sup> Utilisé d'ailleurs de bonne foi, puisque figurant sur une liste transmise quelques années plus tôt à l'inspecteur scolaire de cercle de l'époque (Engler), ce dernier n'avait pas trouvé à y redire.

<sup>2235</sup> ADBR 34AL1332, rapport de l'*Oberschulrat* Berlage, 02.03.1884.

En juillet 1885, le rapport que transmet l'inspecteur scolaire de cercle (Bok) est dans la lignée des précédents, très favorable. Les sœurs-enseignantes ont beaucoup progressé dans leurs méthodes, assure-t-il, notamment parce qu'elles assistent, depuis la venue de Berlage, aux « conférences d'institutrices ». Sur le plan politique, une confiance totale peut leur être accordée, car l'enseignement n'y apparaît en rien moins patriotique qu'ailleurs. Les chiffres de la fréquentation ne démentent pas le jugement positif de l'inspecteur : 76 jeunes filles en 1872/73, et 106 élèves avec la « salle d'asile » ; 122 en 1880/81, et 169 avec l'école maternelle. Sur ces 169 élèves, 131 sont de confession catholique et 38 de confession protestante. En 1882/83, sur les 189 enfants fréquentant l'institution (école maternelle comprise), on compte 1 fille de confession juive. Elle est toujours seule deux ans plus tard, sur un nombre total d'élèves quasi identique (182). L'inspecteur scolaire de cercle établit pour cette année (1884/85) des statistiques ethniques : 113 élèves de parents alsaciens, 64 de parents vieux-allemands et 5 de parents étrangers.

C'est donc un établissement prospère et inspirant confiance aux autorités qui passe en janvier 1888 sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat*, en tant qu'école supérieure de filles. La directrice, toujours Sœur Amelie Dubois, demande si elle doit changer l'appellation de son institution sur les documents imprimés (témoignages de satisfaction, factures). « *Institut St. Philomene* » deviendrait « *höhere Mädchenschule St. Philomene* »<sup>2236</sup>. Les hautes autorités scolaires préfèrent effectivement ce dernier nom. En mars 1888, l'inspecteur scolaire de cercle (Bok) conclut ainsi son rapport d'inspection<sup>2237</sup> : « L'école dont la force principale résidait, il y a encore huit ans et plus récemment, dans l'enseignement mécanique, l'apprentissage par cœur, les nombreux devoirs à la maison et cahiers remplis par les élèves, s'est élevée d'année en année et présente désormais une situation satisfaisante sur le plan de l'enseignement et bonne sur le plan éducatif [...] ».

Reste une pratique insolite, décrite par le même inspecteur un mois et demi plus tard : « Les enfants des deux confessions [catholique et protestante] reçoivent ensemble, à l'école, l'enseignement d'histoire biblique. Pour les cours de préparation à la communion

---

<sup>2236</sup> ADBR 34AL1332, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 18.02.1888.

<sup>2237</sup> ADBR 34AL1332, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 31.03.1888.

ou à la confirmation, ils rejoignent les élèves des autres établissements scolaires de la ville chez les ministres de leurs cultes ou dans leurs paroisses, en dehors du temps scolaire »<sup>2238</sup>. Les hautes autorités scolaires considèrent qu'il s'agit d'une « situation malsaine »<sup>2239</sup>. La directrice répond que son établissement est catholique et qu'elle n'a pas à s'occuper de l'enseignement de la religion protestante... sans quoi son école deviendrait non-confessionnelle, au détriment de l'école supérieure de filles qui l'est déjà<sup>2240</sup>. Bel argument que celui de la défense d'une institution concurrente ! Peut-on, par ailleurs, lui reprocher d'accueillir des protestantes, alors qu'elle s'y est résolue, aux lendemains de l'annexion, sous une menace de fermeture formulée par le directeur de cercle de l'époque ? Une tentative pour refuser ces élèves après la fondation de l'école supérieure de filles non-confessionnelle aurait échoué suite à une nouvelle intervention de ce dernier.

Le président de l'*Oberschulrat* (Richter) souhaite désormais voir les protestantes quitter l'école supérieure de filles catholique. On transmet à la directrice l'ordre de ne plus recevoir d'élèves appartenant à cette confession ; celles qui fréquentent déjà l'établissement peuvent y terminer leur scolarité, si les parents le souhaitent. Mais voilà que des instituteurs protestants de la *Besserung-Anstalt* (Frankhauser, Ziegler, Zwerschke), située à l'extérieur de la ville, demandent que leurs filles soient acceptées chez les sœurs-enseignantes : elles sont les plus proches, permettent aux élèves de recevoir un repas chaud à midi et se chargent de leur surveillance. D'autres protestants présentent bientôt la même requête. Lorsqu'elle n'est pas justifiée par l'éloignement du domicile, l'inspecteur scolaire de cercle (Bok) donne un avis défavorable, comme dans le cas de l'architecte Stahl : il dit avoir obtenu l'accord préalable de la directrice, apparemment bien contente d'augmenter son effectif<sup>2241</sup>. Où sont passés les scrupules de la religieuse ? Elle a désormais les hautes autorités scolaires de son côté pour interdire l'entrée aux protestantes, pourtant celles-ci resteront dans l'établissement, entre 20 et 40, durant toute la période du *Reichsland*.

---

<sup>2238</sup> ADBR 34AL1332, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 16.05.1888.

<sup>2239</sup> ADBR 34AL1332, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 24.05.1888.

<sup>2240</sup> ADBR 34AL1332, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 21.06.1888.

<sup>2241</sup> Il y aura aussi le cas du boucher Felger en 1892. Le successeur de l'inspecteur scol. Bok, Leineweber, reste sur la même ligne (ADBR 34AL1332, la directrice à l'*Oberschulrat*, 15.07.1892 + note en marge de Leineweber).

Autour de 1890, l'effectif des quatre classes de l'école supérieure de filles varie entre 120 et 140 élèves (132 en 1887/88, 140 l'année suivante, 121 l'année d'après, 133 en 1890/91). À la rentrée 1891, Sœur Amélie Dubois crée une cinquième classe. L'institution comprend alors l'*Oberste Klasse* (surtout des filles de quatorze ans), puis les classes I à IV, et enfin l'école maternelle, toujours très fréquentée ; l'année suivante, la désignation des classes de l'école supérieure de filles change : les quatre classes supérieures deviennent les classes I à IV, et la classe inférieure (six-sept ans) s'appelle désormais « classe élémentaire ». En décembre 1895, l'inspecteur scolaire du cercle (Leineweber) demande à la directrice de renoncer aux termes de « classe supérieure » et « classe élémentaire » pour adopter une numérotation de I à V<sup>2242</sup>. Se pose alors la question de l'enseignement du français en classe V. L'inspecteur scolaire pense qu'il faudrait s'en abstenir pour les enfants de six ans, pour lesquels il prône la création d'une classe VI.

La formation d'une cinquième classe n'a pas correspondu à un afflux particulièrement important d'élèves. Au contraire, elles ne furent que 122 jeunes filles (école maternelle exclue) en 1891/92. Les années suivantes, l'effectif tourne autour de 140... quand celui de l'école supérieure de filles non-confessionnelle dépasse tout juste les 100 élèves et tombe à 81 à la rentrée 1895. On connaît déjà les plaintes qui émanent alors de l'établissement concurrent et l'on a vu que l'enquête menée conséquemment par les hautes autorités scolaires n'a pas permis d'établir qu'il y avait « concurrence illégale ». Des irrégularités sont toutefois repérées : si les protestantes suivent bien des cours de religion en-dehors de l'établissement, ce ne fut pas le cas durant un certain temps ; beaucoup de ces protestantes fréquentent l'établissement sans autorisation ; aucune autorisation n'a été demandée pour l'usage d'un certain nombre de livres ; aucune autorisation, non plus, pour la tenue de cours de français et d'anglais en dehors du temps scolaire. Un blâme est adressé à Sœur Amélie Dubois... et une lettre demandant son départ à la supérieure générale de la congrégation. Les ennemis de Sainte-Philomène n'ont finalement pas si mal réussi.

Sœur Amélie Dubois finit toutefois l'année scolaire. Elle demande, au printemps 1896, l'autorisation d'instituer les fameux cours privés partiellement responsables de sa

---

<sup>2242</sup> ADBR 34AL1333, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 09.12.1895.

disgrâce. Les hautes autorités scolaires donnent leur accord. Finalement, le changement de direction n'a lieu qu'en janvier 1897 : les enseignantes sont encore rares dans la congrégation qui possèdent le diplôme pour les écoles supérieures de filles. À la fille de la haute bourgeoisie française de Colmar succède la fille d'un propriétaire foncier de Bindernheim, Sœur Virginie Hoffer. On dira par une litote que sa première expérience de directrice ne fut pas un succès. Des dissensions avec les parents d'élèves, dont on ignore les causes, nécessitent sa mutation dès la fin de l'année scolaire. Elle ne devait pourtant pas être dépourvue de qualités : placée à la tête de l'école supérieure de filles de sa congrégation à Mulhouse (un établissement bien plus important que celle de Haguenau !), Sœur Virginie Hoffer accompagnera son essor durant tout le reste de la période du *Reichsland*. La religieuse qui lui succède à Haguenau à la rentrée 1897 connaîtra la même longévité : Sœur Odiline Zimmermann, originaire d'Obernai.

La nouvelle directrice peut compter, comme ce fut toujours le cas, sur les conseils de l'inspecteur scolaire du cercle (Lombard). En décembre 1897, ce dernier indique quatre points à améliorer<sup>2243</sup> : une meilleure répartition des élèves entre les différentes classes ; leur assiduité dans toutes les matières, avec une participation plus active ; l'augmentation du matériel d'enseignement ; la constitution d'une bibliothèque. Est-ce une hausse de niveau consécutive à l'application de ces prescriptions qui explique la hausse de la fréquentation dans les années 1900 ? La barre des 150 élèves est franchie à la rentrée 1901 (école maternelle exclue) ; on frôle celle des 180 à la rentrée 1906. Une sixième classe est alors créée, qui disparaît deux ans plus tard, quand l'effectif retombe à 155. Toutes des jeunes filles, semble-t-il, puisqu'une classe élémentaire spéciale aux garçons a été créée à Pâques 1903 pour décharger la classe inférieure<sup>2244</sup> (elle existe encore à la fin de la Première Guerre mondiale<sup>2245</sup>). On ignore tout de l'évolution de la fréquentation, comme de l'histoire de l'école supérieure de filles d'une manière générale, depuis l'année scolaire 1909/10 jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale, le dossier d'archives correspondant des hautes autorités scolaires n'ayant pas été conservé.

---

<sup>2243</sup> ADBR 34AL1333, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 01.12.1897.

<sup>2244</sup> ADBR 34AL1334, la directrice à l'*Oberschulrat*, 05.05.1903.

<sup>2245</sup> ADBR 105AL2561, la directrice à l'*Oberschulrat*, 05.01.1917.

Comme pour nombre d'établissements, notamment congréganistes, la guerre entraîne la réquisition des locaux et leur conversion en hôpital militaire. Elle concerne ici presque toutes les salles, occupées à partir du 12 août 1914<sup>2246</sup>. Les locaux sont toutefois rapidement évacués, puisque la rentrée peut se tenir le 2 octobre, avec 167 élèves (+ 26 à l'école maternelle). C'est le même effectif qu'à la fin des années 1900, qui est probablement resté au même niveau dans les années d'avant-guerre. Une telle fréquentation constitue un facteur adjuvant à l'adoption de la réforme des écoles supérieures de filles de mars 1915. La congrégation choisit toutefois de laisser ravalier Sainte-Philomène au rang de *gehobene Mädchenschule*<sup>2247</sup>. La nouvelle appellation ne nuit pas à la fréquentation de l'établissement, bien au contraire : avec 193 élèves à la rentrée 1915 (école maternelle exclue), il faut créer une sixième classe. Sur ce nombre, on compte 12 pensionnaires, aux origines très locales (Kochersberg, Pays de Hanau, Outre-Forêt, deux Strasbourgeoises des faubourgs). Comme dans la plupart des internats, le français est utilisé un jour dans la semaine comme langue de communication<sup>2248</sup>. On sait peu de choses de la vie de l'école supérieure de filles durant le conflit, en dehors de l'évolution de la fréquentation. Depuis la rentrée 1915, le record de fréquentation est battu chaque année : 220 élèves en 1916/17, avec création d'une septième classe ; 247 en 1917/18. La Première Guerre mondiale fut donc une période d'essor de l'établissement.

#### (6) Rouffach, un Ribeauvillé bis

Sur les quatre écoles supérieures de filles recensées dans le cercle de Guebwiller au printemps 1872, elle est la seule à se trouver hors du chef-lieu<sup>2249</sup>. L'institution, dénommée pensionnat Saint-Joseph, a alors vingt-deux ans et jouit d'une belle prospérité : au printemps 1873, elle n'occupe pas moins de douze sœurs-enseignantes. Est comprise dans ce nombre la supérieure et directrice, Sœur Marie-Barbe Remy, active à Rouffach depuis

---

<sup>2246</sup> ADBR 105AL2561, la directrice à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2247</sup> ADBR 105AL2561, la directrice à l'*Oberschulrat*, 12.06.1915.

<sup>2248</sup> ADBR 105AL2561, la directrice à l'*Oberschulrat*, 10.01.1916.

<sup>2249</sup> ADBR 34AL1256, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 07.05.1872.

déjà près d'un demi-siècle. La première impression est excellente. Visitant à l'automne 1872 la classe des (20) élèves de six-treize ans, l'inspecteur scolaire du cercle, le catholique silésien Joseph Slawyk<sup>2250</sup>, constate que les cours se font en allemand et que les enfants, notamment les plus jeunes, maîtrisent bien la langue<sup>2251</sup>. Il ressort avec « la conviction que le pensionnat de Rouffach se conforme aux prescriptions légales ». Pour les élèves ayant passé l'âge d'obligation scolaire, c'est une autre histoire ! L'établissement présente la particularité d'accueillir ces dernières en nombre très important : en janvier 1875, à côté de la « classe élémentaire », qui compte 18 élèves, il y a quatre classes supérieures pour les filles de plus de treize ans, qui regroupent un total de 107 élèves<sup>2252</sup>. On y enseigne certes la langue allemande, mais pas autant qu'il le faudrait, et on utilise encore des livres d'histoire et de géographie écrits en français.

À l'automne suivant, ceux-ci ont disparu<sup>2253</sup>, mais on ne les a pas remplacés pour autant par des manuels allemands : la directrice souhaite épargner cette dépense aux élèves... pour le peu de temps qu'elle prête alors à vivre à son pensionnat ! La fermeture récente de celui de Guebwiller laisse en effet présager le pire... Mais il n'y a, à Rouffach, aucune école supérieure de filles subventionnée par l'État à préserver de la concurrence des sœurs, ce qui permet à l'institution de se maintenir. À moins que son salut ne vienne tout simplement d'une meilleure volonté de sa directrice à suivre les consignes des autorités. Ces bonnes dispositions donnent bientôt les résultats attendus : en septembre 1877, Slawyk se réjouit des progrès observés chez les sœurs-enseignantes au cours du semestre d'été précédent<sup>2254</sup> !

« Sachant que les filles ne parlent généralement que le français en-dehors du temps scolaire », remarque le même, en janvier 1878, à propos de la classe élémentaire, « les prestations peuvent être considérées, de manière générale, comme tout à fait satisfaisantes »<sup>2255</sup>. On peut modifier l'enseignement, pas changer le public, du moins jamais en si peu de temps. Il y a donc toujours, en arrière-plan, la prégnance de la langue

---

<sup>2250</sup> Joseph Slawyk est né vers 1820 à Polnisch Wartenberg (Syców en polonais), fils de Joseph Slawyk et d'Ulrike Wiesner. Epoux de Pauline Skiefe, il décède à Guebwiller le 12 juin 1888.

<sup>2251</sup> ADBR 34AL1295, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 11.11.1872.

<sup>2252</sup> ADBR 34AL1295, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 01.01.1875.

<sup>2253</sup> ADBR 34AL1295, le directeur du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 30.11.1875.

<sup>2254</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 24.09.1877.

<sup>2255</sup> ADBR 34AL1295, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 08.01.1878.

française. Évidemment, le constat vaut aussi – et encore davantage – pour les élèves des quatre classes supérieures. On y trouve même quelques Françaises venues spécialement à Rouffach apprendre la langue de Goethe. Cela n’empêche pas, abstraction faite de ces dernières et de quelques autres, une bonne maîtrise de l’allemand. L’inspecteur scolaire de cercle, qui répète, année après année, sa satisfaction à ce sujet, ne manque pas de rendre hommage aux hautes compétences linguistiques de certaines religieuses<sup>2256</sup>. À la bonne connaissance de la langue s’ajoute, en outre, celle du pays : les cours d’histoire et de géographie de l’Allemagne paraissent particulièrement bien soignés.

Bref, l’école supérieure de filles fait une excellente impression. L’esprit qui y règne inspire toute confiance sur le plan pédagogique autant que politique, comme l’exprime cette remarque de Slawyk, écrite en 1882 au sujet des quatre classes supérieures : « On peut dire, d’une manière générale, que les élèves de chaque classe ont fait montre d’une ardeur vraiment réjouissante en se proposant constamment pour répondre aux questions, se poussant littéralement pour être interrogées. L’inspecteur [soussigné] est par ailleurs convaincu que les douze heures en allemand prescrites dans les quatre classes [supérieures] sont consciencieusement mises à profit par les enseignantes »<sup>2257</sup>. Le fait de se conformer aux exigences gouvernementales – certes encore limitées – apparaît, par ailleurs, parfaitement compatible avec les attentes des parents, ce dont témoignent les chiffres de la fréquentation : 136 élèves en 1877/78 (21 dans la classe élémentaire plus 115 pour les classes supérieures), 150 quatre ans plus tard (17 plus 133). Le public finit quand même par se restreindre.

À l’automne 1885, l’effectif n’est plus que de 120 élèves, dont 101 pour les classes supérieures<sup>2258</sup>. La directrice explique alors que « beaucoup de filles sont envoyées dans des établissements français, parce là-bas, comme le disent les parents, entourées d’élèves et d’enseignantes françaises, elles reçoivent presque tous leurs cours en français et sont obligées de parler cette langue ». Une autre explication pointée par Slawyk, sûrement reprise, là aussi, de la bouche de Sœur Marie-Barbe Remy, réside dans l’ouverture d’un

---

<sup>2256</sup> ADBR 34AL1295, rapport d’inspection de l’inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 05.05.1878, 07.12.1878, 07.07.1879, etc.

<sup>2257</sup> ADBR 34AL1295, rapport d’inspection de l’inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 13.06.1882.

<sup>2258</sup> ADBR 34AL1295, rapport d’inspection de l’inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 30.11.1885.

nouveau pensionnat congréganiste à Saint-Louis. Les années suivantes, le déclin continue : au printemps 1887, il n'y a plus que 106 élèves, dont 86 pour les classes supérieures<sup>2259</sup>.

Que se cache-t-il réellement derrière les chiffres ? L'organisation de l'enseignement au pensionnat de Rouffach est très différente de ce qu'on entend classiquement sous l'appellation d'école supérieure de filles. La pyramide des âges des élèves, âgées très majoritairement de treize ans et plus, nous le laisse deviner : on vient à Rouffach sur le tard et on n'y reste pas longtemps. La situation paraît imposer une certaine tolérance vis-à-vis du niveau d'allemand. C'est en tout cas l'avis de l'inspecteur scolaire de cercle, qui écrivait à l'automne 1885 :

Il ne serait pas tout à fait juste d'attendre des progrès plus importants en allemand dans les quatre classes [supérieures] successives, puisque les filles sont essentiellement réparties en fonction de leur niveau en français et de la durée de leur séjour dans l'établissement. Un certain nombre d'élèves ne restent ici que durant un ou deux ans sans jamais gagner les classes supérieures, même si elles ont beaucoup progressé en allemand. Le roulement se fait en réalité par semestre. On peut, malgré tout, affirmer que les enseignantes ne ménagent aucun effort pour faire progresser leurs élèves en allemand et utilisent consciencieusement les dix heures hebdomadaires imparties pour cela.

Le passage sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires ne change en rien la structure de l'école supérieure de filles, qui compte toujours cinq classes : l'élémentaire et les quatre autres. Des modifications importantes ont toutefois lieu dans le fonctionnement de ces dernières. Ainsi, à partir de Pâques 1888, toutes les matières doivent être enseignées en allemand, à l'exception du français. Sœur Marie-Isabella Thiersé, qui a pris la direction l'année précédente, suite au décès de Sœur Marie-Barbe Remy, a bien adressé une demande de dérogation pour le calcul et l'histoire naturelle, mais celle-ci est restée sans suite<sup>2260</sup>. En toute logique, on modifie également, à partir de là, les critères de

---

<sup>2259</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller au président de Haute-Alsace, 23.05.1887.

<sup>2260</sup> ADBR 34AL1295, Sœur Maria-Isabella Thiersé à l'*Oberschulrat*, 22.03.1888 : « L'*Oberschulrat* continuerait de nous aider à atteindre les objectifs fixés et aurait droit à notre pleine reconnaissance si l'on pouvait toujours enseigner le calcul et l'histoire naturelle en langue française, respectivement avec le Menzel et le Linnea [ndlr : deux manuels allemands]. En effet, nos élèves ne sont qu'une minorité à être encore soumises à l'obligation scolaire et elles apprécieraient beaucoup de pouvoir s'exercer à converser en français en complément d'une formation essentiellement consacrée à l'éducation ménagère ».

répartition des élèves entre les classes : ce seront les résultats en allemand, et non plus en français, qui détermineront le passage dans la classe supérieure<sup>2261</sup>. L'âge n'a toujours rien à y faire. La barrière reste la même, à savoir les moins de treize ans en classe V, les treize ans et plus réparties, selon leur niveau, entre les classes IV à I. Voilà pour le principe.

Dans les faits, la coupure n'a jamais été franche : il y a toujours eu quelques élèves en âge d'obligation scolaire dans les classes supérieures<sup>2262</sup>... sans que l'inspecteur scolaire de cercle ne s'en émeuve avant le début de l'année 1888. Il fait alors participer à un examen de fin de scolarité obligatoire (*Entlassungsprüfung*) 3 élèves de moins de treize ans appartenant aux classes IV, III et II, qui devront passer celui-ci à la fin du semestre d'été<sup>2263</sup>. Le bon Slawyk prône la compréhension, en demandant qu'elles soient maintenues dans leurs classes respectives, car les rétrograder en classe V signifierait tout simplement leur sortie de l'établissement, ce qui paraît d'autant moins recommandable que les jeunes filles, à côté des cours, sont encore formées aux travaux ménagers. Il demande par contre à la directrice de ne plus accueillir désormais dans les classes supérieures que des élèves n'étant plus soumises à l'obligation scolaire. La prescription n'est pas suivie au-delà de Pâques 1889. Entre-temps, en juin 1888, Joseph Slawyk est mort. Sœur Marie-Isabella Thiersé, active au pensionnat depuis sa fondation, et qui a, par conséquent, bien connu le fonctionnaire, salue celui qui fut, sans conteste, un ami de l'établissement<sup>2264</sup> :

En conclusion, je ne puis m'empêcher d'exprimer à l'*Oberschulrat* impérial mon très profond regret de ne pouvoir utiliser aujourd'hui, à cause de la mort inattendue de notre très honoré inspecteur scolaire de cercle, la voie indirecte ordinairement empruntée. Monsieur Slawyk avaient d'éminentes capacités et accomplissait son devoir avec une fidélité inébranlable. Au cours de la longue durée de ses fonctions, il a également fait montre, ici comme partout ailleurs, d'une amitié véritable et d'une constante bienveillance. Ce fut pour moi et pour notre maison, pendant de nombreuses années, une grande satisfaction que de pouvoir les apprécier et les observer. Que le Seigneur l'en récompense abondamment !

---

<sup>2261</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 17.03.1888.

<sup>2262</sup> ADBR 34AL1295, Sœur Maria-Isabella Thiersé à l'*Oberschulrat*, 22.03.1888.

<sup>2263</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 17.03.1888.

<sup>2264</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 15.06.1888.

La directrice pourra compter sur Otto, le successeur de Slawyk, pour continuer à ménager son école supérieure de filles. Ainsi, à l'automne 1889, il fait reporter une visite afin que le pensionnat Saint-Joseph ne soit pas pris au dépourvu à la sortie des vacances<sup>2265</sup>. Cela ne veut pas dire que l'inspecteur scolaire de cercle ne fait pas honnêtement son travail. Lors de ladite visite, à la mi-novembre 1889, il remarque de sérieuses lacunes dans les cours d'allemand de la classe II... ce qui amène les hautes autorités scolaires à demander le remplacement de l'enseignante ! Il n'empêche que les rapports d'inspection rendus par Otto donnent à lire la même satisfaction que celle autrefois exprimée par Slawyk. Du côté de l'effectif, la baisse s'est poursuivie, inexorable : on ne compte plus que 69 élèves pour les cinq classes en 1889/90. Puis les flux s'inversent et on remonte jusqu'à 120 élèves en 1893/94. On reste désormais, plus ou moins, à ce niveau, avec quelques creux en-dessous de 110 et quelques pics au-dessus de 130.

Un fait numériquement minime mais symboliquement important est également observé presque chaque année depuis 1891/92 : l'accueil d'une petite poignée de protestantes. L'internat conserve sa prééminence sur l'externat : 84 internes pour 25 externes au printemps 1893. Toutes vivent, autant qu'on sache (le dossier de l'administration scolaire postérieur à 1906 n'a pas été conservé...), un quotidien relativement paisible, ponctué de fêtes religieuses et de préparations spirituelles. Elles commentent en 1894 une affaire dont on ne sait, au juste, si elle tient de la manifestation de sentiments francophiles ou de la simple question de discipline, mais qui est jugée suffisamment tendancieuse sur le premier tableau pour mériter une enquête approfondie des hautes autorités scolaires : on a exclu des élèves pour avoir participé à une fête du *Kriegerverein* local<sup>2266</sup> ! A partir de 1896, leurs parents ne reçoivent plus de documents traduits en français<sup>2267</sup> : l'interdiction date de 1888 (la directrice avait demandé une dérogation qui n'avait pas été accordée<sup>2268</sup>), mais on découvre alors qu'elle n'a pas été respectée...

---

<sup>2265</sup> ADBR 34AL1295, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 01.10.1889.

<sup>2266</sup> ADBR 34AL1296, l'*Oberschulrat* Albrecht au secrétaire d'État von Puttkamer, 19.08.1894.

<sup>2267</sup> ADBR 34AL1296, Sœur Maria-Isabella Thiersé à l'*Oberschulrat*, 29.12.1895, et réponse, 04.01.1896.

<sup>2268</sup> ADBR 34AL1295, Sœur Maria-Isabella Thiersé à l'*Oberschulrat*, 22.03.1888.

Les élèves pleurent en 1901 le décès de Sœur Maria-Isabella Thiersé, remplacée à la tête de l'établissement par Sœur Clotildis Hiebel. Enfin, celles de la classe I reçoivent des cours d'anglais à partir de Pâques 1905<sup>2269</sup>. Les autres classes suivront.

A cause de la lacune archivistique susdite, nous ne savons pas dans quel état la Première Guerre mondiale trouve le pensionnat Saint-Joseph. On peut cependant observer dans quelle situation elle le met, grâce à cette lettre que Sœur Clotildis Hiebel adresse à l'*Oberschulrat* en septembre 1914<sup>2270</sup> :

Nos salles de classe restent disponibles, car seuls les dortoirs de l'internat ont été transformés en hôpital militaire. Une salle a néanmoins été revendiquée. On ne peut pas encore dire combien de temps durera son utilisation. Pour nos externes, dont le nombre se monte à 20-23 et qui ont entre six et treize ans, l'enseignement peut recommencer le 1<sup>er</sup> octobre. Il n'est pas certain que cela puisse également être le cas pour les internes, car les parents et nous-mêmes, pour des raisons pécuniaires, ne sommes pas en situation de placer ou d'accueillir des élèves avant la fin de la guerre. Les enseignantes, à l'exception de Mademoiselle Hoog, sont toutes sur place et pourraient répartir les externes en deux classes, pour autant que l'*Oberschulrat* impérial ne verrait rien contre.

La guerre ne trouvant pas son issue en septembre (et l'on sait combien on en est loin !), on met en place en octobre l'organisation proposée. Le conflit se poursuivant, le provisoire se pérennise. Or, dans ces conditions, le maintien de l'institution dans la catégorie des écoles supérieures de filles, après la réforme de mars 1915, semble impossible. La directrice obtient toutefois alors un délai d'une année avant que la décision ne soit rendue<sup>2271</sup>. Mais le conflit mondial se poursuit et l'internat ne peut donc pas rouvrir : les 7 internes que compte l'établissement depuis janvier 1915 appartiennent, en réalité, aux familles de réfugiés de localités évacuées (Berrwiller, Cernay, Uffholtz) qui ont été accueillies par les sœurs. Les premières vraies internes ne reviennent qu'à Noël 1915... mais seulement au nombre de 3<sup>2272</sup>. Comme dans les autres internats, on attribue un jour de la semaine au français comme langue de communication<sup>2273</sup> ; un autre jour est attribué à

---

<sup>2269</sup> ADBR 34AL1296, Sœur Clotildis Hiebel à l'*Oberschulrat*, 28.04.1905.

<sup>2270</sup> ADBR 105AL2546, Sœur Clotildis Hiebel à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2271</sup> ADBR 105AL2546, Sœur Clotildis Hiebel à l'*Oberschulrat*, 25.08.1915.

<sup>2272</sup> ADBR 105AL2546, Sœur Clotildis Hiebel à l'*Oberschulrat*, 18.01.1916.

<sup>2273</sup> « On peut encore s'abstenir provisoirement de l'anglais », précise la directrice.

l'anglais à l'automne 1917<sup>2274</sup>. L'augmentation de l'effectif à l'automne 1916 et la répartition des élèves (48, dont 9 internes ordinaires et 7 réfugiées) en trois classes ne sauve pas l'établissement de sa rétrogradation en *gehobene Mädchenschule*.

**c) Sainte-Chrétienne de Metz**

(1) Metz, rue Saint-Gengoulf : de lancinants problèmes linguistiques

Au moment de l'annexion, avec ses trois pensionnats, la congrégation de Sainte-Chrétienne domine largement le paysage de l'enseignement secondaire féminin à Metz. À l'automne 1873, tous sont censés fonctionner selon la même organisation, comme l'annonce la supérieure générale, Sœur Sainte-Chrétienne, au président de Lorraine<sup>2275</sup> :

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli le projet du règlement des classes de nos pensionnats de Metz, rue de l'Évêché, rue Saint-Vincent et rue Taison, selon la demande que vous nous en avez faite le 9 de ce mois. Nous croyons, Monsieur le président, l'avoir composé selon vos désirs ; néanmoins, nous ne le nommons que *projet* parce qu'il est sous-entendu que des modifications peuvent y être faites. Le règlement est le même pour tous nos pensionnats, qui doivent conserver l'unité dans l'enseignement ; mais, dans certains cas, les six classes indiquées au programme ne peuvent exister ; cela dépend du degré d'instruction que les élèves pensionnaires apportent à la rentrée des classes.

Les trois programmes transmis comportent les mêmes deux notes suivantes :  
« 1) Pour l'étude de la langue allemande, le pensionnat sera divisé en trois classes ; six

---

<sup>2274</sup> ADBR 105AL2546, Sœur Clotildis Hiebel à l'*Oberschulrat*, 21.08.1917.

<sup>2275</sup> ADBR 34AL1428, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au président de Lorraine, 20.09.1873.

leçons pour chacune par semaine. [...] 2) La géographie et l'histoire d'Allemagne n'ayant pas été étudiées jusqu'ici, on en fera cette année une étude spéciale dans les trois premières classes ». Attaché à la maison-mère et à son noviciat<sup>2276</sup>, c'est le pensionnat rue de l'Évêché, ou, plus précisément, « rue Saint-Gengoulf et de l'Évêché », comme l'indique le programme de 1873, qui doit retenir le premier notre attention. À bien distinguer de l'école gratuite, aussi appelée externat, avec son école maternelle, tenue rue de l'Évêché ! Le pensionnat n'est d'ailleurs bientôt plus désigné que comme celui de la rue Saint-Gengoulf (N°9), ce qui évite la confusion.

En juin 1874, suite au décès de Sœur Sainte-Euphrosine, « supérieure et directrice depuis de longues années », la supérieure générale doit trouver une nouvelle religieuse pour prendre la tête de l'établissement<sup>2277</sup>. Elle pense à Sœur Sainte-Louise, née Marie Elisabeth Seiler, originaire de Sarralbe et première enseignante de l'école depuis vingt-neuf ans : « Sa science et ses vertus lui ont acquis l'estime de toutes les familles qui nous ont confié leurs enfants ». Mais l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) est contre, car elle ne possède pas de brevet. La supérieure générale propose alors une sœur originaire de Vieille-Allemagne : « Sœur Saint-Paulin, née Marie Wilhelmine Gertrude Veyand [Weyand] le 26 mai 1837 à Bittburg, Province Rhénane, brevetée le 26 octobre 1872 et comptant 14 années d'exercice au même pensionnat »<sup>2278</sup>.

---

<sup>2276</sup> ADBR 34AL1428, rapport d'inspection du conseiller scolaire Schmidt, 20.07.1874 : « Le 20 juillet 1874, le soussigné a inspecté l'école normale privée des Sœurs chrétiennes de Metz. Dans les couvents, une telle école normale forme une partie du noviciat. Elle est donc habituellement appelée noviciat par les sœurs. Le noviciat des Sœurs chrétiennes ne compte en tout et pour tout que 16 élèves, dont 2 se préparent à diriger des écoles maternelles. Elles se divisent en deux sections, à savoir 5 novices germanophones dans l'une et 11 francophones dans l'autre. Les premières sont instruites par Sœur St. Josephine née Prim, de Wittlich dans le *Regierungsbezirk* de Trèves. Cette sœur a quarante-et-un ans et enseigne au noviciat depuis 1857. Elle possède un brevet allemand de 1872 et est une bonne enseignante. Les novices francophones sont instruites par Sœur St. Adèle née Forfert. Cette sœur est native de Metz, elle a trente-et-un ans, est brevetée depuis le 9 août 1861 et enseigne au noviciat depuis 1862. Les novices reçoivent dans les matières annexes, en dessin, calligraphie et chant, des cours de Sœur Mari-de-la-Trinité Salmon, qui n'est pas brevetée. Cette sœur est née à Metz comme la précédente, elle a trente-deux ans et enseigne au noviciat depuis 1863. Les novices allemandes se divisent en trois cours. Au cours supérieur n'appartient qu'une seule novice, qui veut passer l'examen le mois prochain. Les francophones se divisent en deux cours. Le premier cours n'existe pas encore ».

<sup>2277</sup> ADBR 34AL1428, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au président de Lorraine, 24.06.1874.

<sup>2278</sup> ADBR 34AL1428, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au président de Lorraine, 15.07.1874.

À la rentrée 1874, le programme en six classes et trois classes allemandes est maintenu au pensionnat de la rue Saint-Gengoult<sup>2279</sup>. En février 1876, le conseiller scolaire (Schmidt) et l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) trouvent sept classes : les septième, sixième et cinquième classes, appelées « petit pensionnat », regroupent 54 élèves âgées de six à onze ans ; les quatrième, troisième, deuxième et première classes accueillent 64 élèves âgées de douze à seize ans. Il y a encore deux « classes préparatoires », dans lesquelles les nouvelles arrivantes sont reçues de manière temporaire, afin que leurs éventuelles lacunes dans telle ou telle matière soient comblées : elles comptent alors 37 élèves. Pour l'enseignement allemand, les élèves francophones sont divisées en quatre cours, tandis que les germanophones sont réunies dans un cours particulier par la directrice. L'impression générale est assez positive, mais un nouveau programme doit être élaboré au printemps, avec l'aide de l'inspecteur scolaire de cercle. La tâche n'est pas facile. En avril 1877, Sœur Saint-Paulin Weyand présente un programme qui ne convient pas. L'inspecteur scolaire de cercle (Statz) note<sup>2280</sup> :

Le bilinguisme qui règne ici rend l'élaboration d'un plan horaire et d'un plan d'études particulièrement compliquée pour la directrice. Les élèves allemandes qui entrent à l'école sans aucune connaissance de la langue française doivent apprendre le français aussi vite que possible, mais également entretenir les connaissances déjà acquises et les accroître. Les élèves qui ne parlent que français doivent apprendre l'allemand, mais on veut aussi qu'ils progressent dans toutes les autres matières. Les maîtresses de classe ne sont pas encore capables d'enseigner l'allemand, qui doit être confié à des enseignantes spécialisées.

Pour l'inspecteur scolaire, il faut des maîtresses de classe allemandes, sans quoi la directrice devra faire face à de nombreuses difficultés. Il remarque toutefois que cette dernière a « un très bon esprit » et que le programme suivi jusqu'alors, malgré ses manques, donne des résultats globalement satisfaisants. Un nouveau programme doit toutefois être transmis en août. Notons que les deux programmes d'avril et août ne comprennent que six classes, et non pas sept comme ce qui a été observé en février 1876.

---

<sup>2279</sup> Comme à celui de la rue Saint-Vincent, alors qu'on passe à quatre classes dans la rue Taison.

<sup>2280</sup> ADBR 34AL1428, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 20.05.1877.

L'appréciation positive formulée par l'inspecteur scolaire sur Sœur Saint-Paulin Weyand se fonde sur la volonté de la religieuse vieille-allemande de mettre son institution aux normes. Elle fait notamment passer des examens aux sœurs-enseignantes. En 1877, deux d'entre elles échouent, mais obtiennent quand même de pouvoir continuer à enseigner jusqu'à la session suivante, la directrice ayant assuré à l'inspecteur scolaire de cercle « que les deux sœurs [...] étaient justement, entre toutes les enseignantes, celles qui montraient le plus d'empressement et de zèle à travailler dans l'esprit allemand »<sup>2281</sup>.

À la rentrée 1878, le président de Lorraine permet « que les élèves de Vieille-Allemagne qui sont âgées de plus de treize ans et qui possèdent les connaissances nécessaires dans leur langue maternelle puissent être dispensées des cours de conversation, de lecture et de grammaire allemandes et qu'on leur donne, pendant ce temps, les mêmes cours en langue française par une autre enseignante »<sup>2282</sup> ; mais la directrice est en même temps sommée de faire venir des enseignantes de Vieille-Allemagne. À la même rentrée (1878), une école maternelle est attachée au pensionnat, sans que l'autorisation ait été demandée. L'inspecteur scolaire de cercle, qui découvre la structure en novembre, plaide pour sa fermeture, parce que l'enseignante n'a pas de diplôme et qu'elle « ne semble absolument pas convenir pour la germanisation, même si elle possède la langue allemande »<sup>2283</sup>. Le président de Lorraine donne son autorisation, mais une mise aux normes s'impose. Finalement, la directrice préfère abandonner.

La question linguistique continue de se poser à l'établissement les années suivantes. En avril 1884, Sœur Saint-Paulin Weyand demande l'autorisation « de réunir les quelques élèves de plus de quatorze ans qui viennent de Vieille-Allemagne, dans une section particulière [...], sous la direction d'une enseignante diplômée », cela afin de « donner la possibilité à ces jeunes filles, qui ne passent qu'une année [au] pensionnat, d'atteindre, dans ce temps limité, le but recherché »<sup>2284</sup>. Ce sera la classe parallèle 2B, dans une école qui retrouve par ailleurs à la rentrée 1884 une organisation en sept classes successives. Un rapport d'inspection relève également des sections A et B pour la première et la quatrième

---

<sup>2281</sup> ADBR 34AL1428, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 25.10.1877.

<sup>2282</sup> ADBR 34AL1428, Sœur Saint-Paulin Weyand à l'inspecteur scol. du cercle de Metz, 11.10.1878.

<sup>2283</sup> ADBR 34AL1428, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 06.01.1879.

<sup>2284</sup> ADBR 34AL1428, Sœur Saint-Paulin Weyand au président de Lorraine, 08.04.1884.

classes. En tout, l'école supérieure de filles accueille alors 201 élèves de six à dix-sept ans. Cette année scolaire voit également le confort des élèves augmenter, avec la fixation de dossiers à tous les bancs d'école. Bientôt, l'école supérieure de filles connaît un nouveau développement, avec la réouverture d'une école maternelle (1886).

En janvier 1888, l'établissement passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires. Contrariée par l'adoption de nouvelles mesures en faveur de la langue allemande, la directrice – qui signe désormais Sœur Pauline au lieu de Sœur Saint-Paulin – écrit aux hautes autorités scolaires<sup>2285</sup> :

Les parents de nos élèves ne possèdent pas, dans leur grande majorité, la langue allemande. Avec le dernier changement de livres, nous avons perdu plus de 20 pensionnaires, qui sont allées pour partie en Belgique, pour partie en Hollande et en France. Je dois avouer que le fait de voir des filles d'Alsace-Lorraine partir à l'étranger contrarie mon sentiment national allemand, car comment l'amour de la patrie allemande peut-il y être inspiré aux jeunes cœurs ? Si nous n'utilisions plus désormais que l'allemand comme langue d'enseignement, une forte augmentation du nombre des départs serait à prévoir. Je vous prie, par conséquent, de bien vouloir m'autoriser à maintenir le français comme langue d'enseignement pour toutes les matières, à l'exception de l'allemand, de la géographie, de l'histoire et du calcul.

L'inspecteur scolaire de cercle (Statz) est d'accord, à condition que l'enseignement du chant se fasse en langue allemande. Il souscrit également au maintien d'un cours spécifique d'allemand, plus approfondi, pour les filles de familles germanophones les plus âgées, tout en estimant que la nécessité d'une telle séparation disparaîtra avec le temps, compte tenu des progrès de l'allemand. Par contre, il réprovoque la demande de la directrice de pouvoir adresser aux parents francophones des documents uniquement rédigés en français : des documents bilingues devraient convenir. Les hautes autorités scolaires suivent l'inspecteur scolaire messin sur les deux derniers points, mais pas sur le premier : la langue allemande servira à l'enseignement dans toutes les matières, sauf le français, l'anglais et la religion pour les élèves francophones.

---

<sup>2285</sup> ADBR 34AL1429, Sœur Pauline Weyand à l'*Oberschulrat*, 24.02.1888.

Mais il y a ces élèves de quatorze ans qui viennent au pensionnat dans le seul but d'apprendre le français ! En juillet 1888, Sœur Pauline Weyand demande l'autorisation d'organiser pour elles un cours spécial de français quelques heures par semaine<sup>2286</sup> : « De cette manière, on pourra peut-être diminuer quelque peu le nombre des élèves qui fréquentent les institutions françaises ». L'inspecteur scolaire de cercle approuve. En octobre, la directrice propose pour cela que les élèves de treize à quinze ans de la première classe, à l'exception des Lorraines, reçoivent des cours de français pendant les deux heures de travaux manuels. Les hautes autorités scolaires acceptent. En avril 1889, l'inspecteur scolaire de cercle (Statz), après avoir inspecté les classes I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup>, juge que la séparation entre élèves de familles germanophones et francophones devra durer un certain temps encore. Il se veut toutefois rassurant<sup>2287</sup> : « Sous la directrice actuelle, cet aménagement [...] ne doit en aucun cas laisser craindre une quelconque négligence à l'endroit de la langue allemande ».

La fréquentation est alors sur la pente descendante. L'institution accueille 183 élèves en 1889/90, 146 en 1891/92, 126 en 1893/94. On compte ici l'école maternelle qui lui est attachée (un très faible effectif). Il n'y a plus de « classe préparatoire ». La plupart des élèves sont des pensionnaires<sup>2288</sup>, ce qui reste le cas jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>2289</sup>. En août 1890, le successeur de Statz comme inspecteur scolaire du cercle de Metz (Finke) conclut un rapport d'inspection sur cette note positive<sup>2290</sup> : « L'impression d'ensemble de la visite est satisfaisante. On ne peut pas nier que les sœurs ont fait des efforts pour combler les lacunes qui avaient été trouvées lors de la visite précédente ». En novembre de la même année, la directrice demande à pouvoir raccourcir les vacances de Noël et de la Pentecôte<sup>2291</sup> : « Beaucoup de nos pensionnaires ne rentrent dans leurs familles qu'à Pâques et à l'automne et il est difficile d'offrir en permanence aux enfants des agréments pendant quatorze jours, particulièrement lorsque le temps est mauvais. Les élèves qui rentrent à la maison, de leur côté, n'y entendent rien d'autre que parler français et les enseignantes ont la plus grande peine à les réhabituer à l'allemand à

---

<sup>2286</sup> ADBR 34AL1429, Sœur Pauline Weyand à l'*Oberschulrat*, 23.07.1888.

<sup>2287</sup> ADBR 34AL1429, l'inspecteur scol. du cercle de Metz à l'*Oberschulrat*, 04.04.1889.

<sup>2288</sup> ADBR 34AL1430, l'inspecteur scol. du cercle de Metz à l'*Oberschulrat*, 19.09.1896.

<sup>2289</sup> ADBR 34AL1432, Sœur Augustine Becker à l'*Oberschulrat*, 28.04.1909.

<sup>2290</sup> ADBR 34AL1429, l'inspecteur scol. du cercle de Metz à l'*Oberschulrat*, 10.08.1890.

<sup>2291</sup> ADBR 34AL1429, Sœur Pauline Weyand à l'*Oberschulrat*, 24.11.1890.

leur retour ». Cette demande sera renouvelée les années suivantes ; plus tard, les vacances de la Pentecôte seront annulées et les vacances d'été prolongées d'une semaine, pour faire faire l'économie d'un voyage aux pensionnaires.

La question linguistique reste essentielle : à la rentrée 1892, la directrice crée « un cours privé pour des jeunes filles qui ont quitté nos écoles mais aimeraient encore se perfectionner dans les langues allemande et française »<sup>2292</sup>. L'anglais est, par contre, loin de figurer parmi les priorités, puisqu'il ne devient matière obligatoire, dans les trois classes supérieures, qu'à la rentrée 1909.

Dans la décennie 1890, la fréquentation est au plus bas, autour de 130 élèves. Cela n'empêche pas la création d'une huitième classe à la rentrée 1898. Au début des années 1900, l'établissement dépasse à nouveau la barre des 150 élèves et entame une remontée qui le conduit progressivement jusqu'à un effectif de 223 élèves à la veille de la Grande Guerre. Entre-temps, Sœur Augustine Becker, une Lorraine, depuis longtemps à la tête de la première classe, succède à Sœur Pauline Weyand (rentrée 1908). Des cours privés de comptabilité sont mis en place (juin 1910, une heure par semaine) et une neuvième classe est créée (rentrée 1911).

La rentrée 1910 ouvre une nouvelle phase de l'histoire linguistique de l'établissement, avec l'organisation de l'enseignement du français non plus dans le cadre de la classe, mais selon des groupes de niveaux<sup>2293</sup> : « Cette disposition semble particulièrement souhaitable pour les élèves des grandes classes qui ne connaissent pas du tout le français, ou très peu, et qui ne peuvent, de ce fait, pas suivre l'enseignement de leur classe », explique Sœur Augustine Becker.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale perturbe grandement le fonctionnement de l'école. Ses locaux se retrouvent tout de suite intégralement réquisitionnés pour servir d'hôpital militaire. En octobre 1914, la maison-mère de la congrégation cède deux salles au N°21 rue Saint-Gengoulf, ce qui permet d'accueillir par

---

<sup>2292</sup> ADBR 34AL1429, Sœur Pauline Weyand à l'*Oberschulrat*, 17.09.1892.

<sup>2293</sup> ADBR 34AL1432, Sœur Augustine Becker à l'*Oberschulrat*, 10.06.1910.

demi-journée 75 élèves de Metz et des proches environs<sup>2294</sup>. Du fait de la réquisition, le pensionnat reste fermé pour la durée du conflit<sup>2295</sup>. Faute de place, les classes doivent être combinées deux par deux, et les cours de gymnastique supprimés<sup>2296</sup>. En 1915/16 et 1916/17, l'établissement accueille un peu plus de 100 élèves. En juin 1917, la directrice écrit aux hautes autorités scolaires<sup>2297</sup> :

Ces dernières semaines, la plupart des 8 élèves de la première et deuxième classes, réunies en une seule classe pour la durée de la guerre, sont parties, les unes pour aider leur mère dans les travaux ménagers, les autres pour travailler dans la boutique des parents ou au jardin. Dans ces conditions, un enseignement régulier ne peut plus avoir lieu. J'aimerais par conséquent obtenir l'autorisation de fermer cette classe jusqu'aux prochaines vacances d'été.

A la rentrée suivante, l'effectif monte à 142 élèves, la deuxième classe peut être rouverte, mais pas la première. Tout cela n'empêche pas l'établissement de se maintenir dans la catégorie des écoles supérieures de filles : une dixième classe a été instituée pour cela, ce qui ne signifie pas grand-chose étant donné les nécessaires combinaisons.

## (2) Metz, rue Saint-Vincent : à l'image de la précédente

Au moment de l'annexion, parmi les trois pensionnats messins de la congrégation de Sainte-Chrétienne figure celui du N°8 rue Saint-Vincent. Dans la première moitié des années 1870, il partage avec le pensionnat de la rue Saint-Gengoulf une organisation en six classes (et trois classes pour les cours d'allemand). L'institution est flanquée d'un externat de trois classes, d'une école gratuite de trois classes (Rue Gousseau) et d'une école maternelle, avec lesquels elle ne doit pas être confondue. Cependant, l'ensemble ne forme, avec le pensionnat, qu'une seule « maison », dont la direction est confiée en juin 1877 à

---

<sup>2294</sup> ADBR 105AL2613, Sœur Augustine Becker à l'*Oberschulrat*, 31.10.1914.

<sup>2295</sup> ADBR 105AL2613, Sœur Augustine Becker à l'*Oberschulrat*, 22.01.1916.

<sup>2296</sup> ADBR 105AL2613, Sœur Augustine Becker à l'*Oberschulrat*, 30.10.1915 et 30.10.1916.

<sup>2297</sup> ADBR 105AL2613, Sœur Augustine Becker à l'*Oberschulrat*, 21.06.1917.

Sœur Odilia Baasen, une Luxembourgeoise de trente-huit ans, qui enseigne au pensionnat, puis à l'école gratuite de la rue Gousseau. En 1877/78, le pensionnat ne présente plus six, mais cinq classes, et encore, l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) note au sujet de son plan d'études<sup>2298</sup> :

Cet établissement n'a cependant pas cinq mais quatre classes, car les deux classes supérieures ne forment en réalité qu'une seule classe avec deux sections, puisque ses élèves sont instruites en même temps par la même enseignante dans la même salle. Le fait de compter les deux sections comme deux classes distinctes perpétue en réalité le souvenir d'une ancienne organisation. La section inférieure ou deuxième classe était incluse dans l'école en tant que telle, tandis que la section supérieure ou première classe était uniquement pour les élèves qui voulaient compléter leurs études, selon l'expression française, et se présenter au brevet à Nancy une fois le cours achevé.

L'inspecteur scolaire emploie le passé, mais le programme indique bien que les élèves de la première classe ont de seize à dix-huit ans, ce qui montre la survivance de ce système. Les autres classes accueillent des élèves de six à seize ans. Le rapport d'inspection de février 1879 ne comptabilise plus que quatre classes. Il fait également état de l'existence d'une école maternelle attachée à pensionnat, créée sans autorisation ; le président de Lorraine demande sa fermeture.

En juillet 1880, Sœur Odilia Baasen décède après une maladie de plusieurs mois. Lui succède Sœur Mélanie Bachard, maîtresse de la première classe du pensionnat depuis 1857. Cette Ardennaise de quarante-trois ans est de loin la meilleure enseignante de l'établissement et maîtrise suffisamment l'allemand pour pouvoir se faire comprendre. Comme dans les autres écoles supérieures de filles de Metz, le milieu des années 1880 est marqué par une mise aux normes des locaux : ajout de toilettes ; sécurisation du dortoir, avec remplacement de l'éclairage au gaz par des lampes à huile, ventilation et construction d'un second escalier ; ventilation des salles de classe ; ajout de dossiers aux bancs d'école, etc. À l'inspection des locaux de décembre 1885, les améliorations sont toutes réalisées ou en voie de l'être. Les quatre classes accueillent alors 93 élèves.

---

<sup>2298</sup> ADBR 34AL1433, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 27.06.1878.

En janvier 1888, l'établissement passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires. Comme à l'école supérieure de filles de la rue Saint-Gengoulf, la directrice essaie d'obtenir des aménagements sur le plan linguistique. En mars 1888, elle écrit<sup>2299</sup> : « La première classe de notre pensionnat se compose principalement de filles qui ne sont plus en âge d'obligation scolaire – treize à seize ans – et la majorité d'entre elles appartiennent à des familles francophones. Les cours d'histoire naturelle peuvent-ils être dispensés en langue française dans cette classe ? » Sœur Mélanie Bachard souhaite également pouvoir continuer à utiliser, « pour les élèves françaises », les factures et bulletins imprimés en langue française qu'elle conserve en stock, et faire figurer une traduction française en face du texte allemand sur les nouveaux bulletins. La réponse des hautes autorités scolaires à ces différentes demandes est négative. L'école compte alors toujours quatre classes, dont s'occupent cinq religieuses – directrice comprise – et une laïque. Elles accueillent 96 élèves de six à dix-sept ans, parmi lesquelles 11 juives et 6 protestantes, soit plus d'une fille sur six qui n'est pas catholique (avril 1888).

La rentrée 1888 est marquée par la question linguistique, avec la mise en place dans la quatrième classe (celle des petites) de deux sections en allemand et en français, ce qui doit permettre aux élèves de six et sept ans de se concentrer sur l'allemand. L'attention des autorités au soin à porter à la langue allemande dépasse le cadre de l'enseignement. En avril 1889, le président de Lorraine transmet aux hautes autorités scolaires un rapport de police sur les festivités organisées deux mois plus tôt à l'occasion de la fête de la supérieure de la maison, dans lequel on peut lire que les récitations « ont toutes été faites en français »<sup>2300</sup>. Il demande qu'on rappelle à la supérieure générale de la congrégation que l'allemand doit être pris en compte dans les festivités, à partir du moment où elles impliquent des élèves. Les hautes autorités scolaires font part de leur mécontentement. La supérieure générale explique que cette bévue a été le résultat d'un fâcheux concours de circonstances et qu'elle a donné les ordres les plus stricts pour qu'une telle situation ne se reproduise pas. Elle renouvelle ses déclarations de bonne volonté : « je ferai tout pour

---

<sup>2299</sup> ADBR 34AL1434, Sœur Mélanie Bachard à l'*Oberschulrat*, 24.03.1888.

<sup>2300</sup> ADBR 34AL1434, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 20.04.1889.

répondre aux souhaits du gouvernement concernant l'utilisation de la langue allemande dans tous nos pensionnats »<sup>2301</sup>.

Entre-temps, en juin 1889, Sœur Mélanie Bachard décède. L'intérim est assuré jusqu'aux grandes vacances par Sœur Gertrud Seitz. En août, la direction est confiée à Sœur Margareta Dörlemann, une Vieille-Allemande de trente-cinq ans qui a déjà dirigé pendant trois ans l'école supérieure de filles de Saint-Avold et a passé auparavant trois autres années comme enseignante à l'école supérieure de filles de la rue Saint-Gengoulf à Metz. À la rentrée 1890, elle attache une école maternelle à l'établissement. Une telle école existe déjà rue Saint-Vincent, mais le besoin s'est fait sentir de créer une structure particulière pour les filles de bonnes familles qui sont appelées ensuite à fréquenter le pensionnat<sup>2302</sup>. Pour obtenir l'accord des autorités, la directrice met en avant le fait de pouvoir ainsi accoutumer à l'allemand les futures élèves de la petite classe. Les souhaits des parents sont également pris en compte pour le calendrier scolaire.

Pour la rentrée 1891, Sœur Margareta Dörlemann demande l'autorisation de décaler les « vacances d'automne » à la période du 14 août au 28 septembre : « Comme les familles de la bourgeoisie messine aiment garder leurs enfants à la maison durant le mois de septembre, les parents avancent toutes sortes de prétextes pour garder leurs enfants jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, ce qui gêne la reprise des cours au début du semestre d'hiver »<sup>2303</sup>. Durant ces années, l'effectif augmente lentement. Pour la rentrée 1896, une cinquième classe est créée, un projet ancien qui peut alors se réaliser grâce à l'acquisition d'une maison voisine par la congrégation<sup>2304</sup>. En octobre 1896, l'établissement accueille 130 jeunes filles (plus 18 garçons à l'école maternelle). Les élèves viennent majoritairement de familles francophones<sup>2305</sup>.

Sur le plan confessionnel, à côté des catholiques, on trouve 24 protestantes et 1 juive. Les protestantes en âge d'obligation scolaire reçoivent, dans leur majorité, l'enseignement religieux chez le pasteur Dietsch ; l'élève juive suit les cours du grand

---

<sup>2301</sup> ADBR 34AL1434, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne à l'*Oberschulrat*, 08.06.1889.

<sup>2302</sup> ADBR 34AL1434, Sœur Margareta Dörlemann à l'*Oberschulrat*, 04.09.1890.

<sup>2303</sup> ADBR 34AL1434, Sœur Margareta Dörlemann à l'*Oberschulrat*, 04.06.1891.

<sup>2304</sup> ADBR 34AL1435, Sœur Margareta Dörlemann à l'*Oberschulrat*, 30.08.1896.

<sup>2305</sup> ADBR 34AL1434, Sœur Margareta Dörlemann à l'*Oberschulrat*, 09.09.1895.

rabbin Ury. En octobre 1902, sur 160 jeunes filles, on ne compte plus comme minorité confessionnelle que 3 protestantes. La fréquentation de l'établissement devient bientôt entièrement catholique.

Entre-temps, à Pâques 1903, l'école change de direction : une autre Vieille-Allemande, Sœur Margareta Wollscheidt, succède à la défunte Sœur Margareta Dörlemann. La nouvelle directrice, âgée de quarante-et-un ans, vient de l'école supérieure de filles de la rue Saint-Gengoulf, où elle enseignait depuis 1881. Dans les années 1900, la lente progression de l'effectif se poursuit. En octobre 1908, l'établissement accueille 173 jeunes filles de trois à quinze ans (et encore 15 garçons à l'école maternelle). En juin 1909, avec deux classes surchargées, la création d'une sixième classe s'impose. À partir de la rentrée suivante, comme à l'école supérieure de filles de la rue Saint-Gengoulf, l'anglais devient une matière obligatoire dans les classes supérieures. À la rentrée 1910, une septième classe est ouverte. En somme, l'école connaît autour de 1910 un développement quantitatif et qualitatif important. À la veille de la Première Guerre mondiale, elle accueille 195 jeunes filles de trois à quinze et encore 21 garçons à l'école maternelle.

Le déclenchement de la guerre fait, comme ailleurs, baisser l'effectif : Sœur Margareta Wollscheidt ne peut plus former que quatre classes à la rentrée 1914<sup>2306</sup>. Au moins les locaux échappent-ils à la réquisition ! En janvier 1915, l'établissement accueille 122 jeunes filles de trois à quatorze (plus 24 garçons à l'école maternelle). L'après-midi, elles participent à l'effort de guerre en confectionnant des tricots pour les soldats. En décembre 1914, la police militaire de Metz signale que des bulletins bilingues sont encore en usage, ce qui va à l'encontre de l'ordonnance du 4 janvier 1888... et vaut à la directrice une sérieuse admonestation. À la rentrée 1915, l'application de la réforme de l'enseignement secondaire féminin conduit à la mise en place de dix classes, qui sont en réalité combinées deux par deux. L'établissement perd le nom d'école supérieure de filles et devient une *gehobene Mädchenschule*<sup>2307</sup>. L'effectif a légèrement remonté, mais pas au niveau d'avant-guerre.

---

<sup>2306</sup> ADBR 105AL2615, Sœur Margareta Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 03.10.1914.

<sup>2307</sup> ADBR 105AL2614, Sœur Margareta Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 27.05.1915.

En janvier 1916, le pensionnat est toujours fermé, « à cause des conditions de la guerre »<sup>2308</sup>. Il rouvre à la rentrée 1917 et accueille 23 jeunes filles, parmi lesquelles les patronymes français sont nettement majoritaires. Dans son rapport d'inspection de mars 1918, le Dr. Bok note de grandes difficultés en allemand, notamment dans les classes V-VI et III-IV, où l'on trouve de nombreuses élèves originaires de la partie francophone du district de Lorraine. Il conclut cependant que « pour le reste, la situation de l'école est satisfaisante »<sup>2309</sup>. Un an plus tôt, le même inspecteur écrivait dans son rapport : « Le travail dans cet établissement est sérieux. Les enseignantes s'appliquent à faire progresser les élèves dans la maîtrise de la langue et les connaissances »<sup>2310</sup>. Pour la rentrée 1918, deux classes sont séparées, ce qui restaure l'organisation en sept classes indépendantes d'avant 1914. L'effectif tend lui aussi à retrouver ses hautes eaux, même si l'inquiétude gagne de nombreux parents en septembre 1918, comme l'explique la directrice dans une demande d'autorisation pour prolonger les vacances jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre<sup>2311</sup> :

Compte tenu de la situation qui prévaut à Metz, la fréquentation de l'école sera fortement perturbée. Des parents se sont déjà renseignés à plusieurs reprises pour savoir si l'année scolaire commencera bien le 17 septembre. D'autres ne veulent pas laisser revenir leurs enfants, qui passent les vacances à la campagne. Beaucoup de parents d'enverront pas ponctuellement leurs enfants, à cause des dangers qui les menacent sur le long chemin de l'école.

### (3) Metz, rue Taison (*Stationsstrasse*), rue Mazelle et école normale supérieure : fragments d'histoire

La congrégation Sainte-Chrétienne a eu encore deux autres écoles supérieures de filles à Metz à l'époque du *Reichsland*, celles du N°7 rue Taison (*Stationsstrasse*) et du N°71 rue Mazelle. Malheureusement, il n'existe aucun dossier sur ces établissements parmi les archives de l'administration scolaire d'Alsace-Lorraine conservées aux Archives

---

<sup>2308</sup> ADBR 105AL2615, Sœur Margareta Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 12.01.1916.

<sup>2309</sup> ADBR 105AL2614, rapport d'inspection de Bok, mars 1918.

<sup>2310</sup> ADBR 105AL2614, rapport d'inspection de Bok, mars 1917.

<sup>2311</sup> ADBR 105AL2615, Sœur Margareta Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 15.09.1918.

départementales du Bas-Rhin. Le pensionnat de la **rue Taison** existe déjà au moment de l'annexion, puisqu'il fait partie des trois pensionnats de la congrégation dont la supérieure générale transmet les programmes en septembre 1876<sup>2312</sup>. Comme les deux autres, il est censé adopter une organisation en six classes. Mais celle-ci s'avère rapidement impossible à tenir : à la rentrée 1874, le pensionnat de la rue Taison ne compte plus que quatre classes. En 1897, l'établissement est dirigé par Sœur Marie-Leo Genz. Il comprend toujours quatre classes, tenues par autant de sœurs-enseignantes (directrice comprise), et accueille 78 élèves, dont 6 protestantes et 3 juives<sup>2313</sup>. En 1913, l'école compte cinq classes, sept enseignantes et 133 élèves, toutes catholiques<sup>2314</sup>.

Au cours de la période du *Reichsland*, la congrégation Sainte-Chrétienne ouvre une nouvelle école supérieure de filles dans la **rue Mazelle**. En 1897, elle est dirigée par Marie-Louis Zimmer. Comme l'école supérieure de filles de la Taison à la même époque, elle se divise en quatre classes confiées chacune à une enseignante. Si elle est la plus récente des quatre écoles supérieures de filles messines de la congrégation, elle est aussi alors la plus fréquentée, avec 158 élèves, dont 7 juives<sup>2315</sup>. Un effectif aussi important pour seulement quatre classes, quand l'école supérieure de filles de la rue Saint-Gengoulf divise ses 113 élèves en huit classes ? Sûrement y a-t-il, attachée à l'école de la rue Mazelle, une école maternelle importante. En 1913, la situation a complètement changé, puisque l'école supérieure de filles de la rue Mazelle se retrouve la moins fréquentée des quatre, avec 116 élèves, toutes catholiques. Huit enseignantes s'occupent alors de cinq classes<sup>2316</sup>.

Pendant la Première Guerre mondiale, suite à la réforme de 1915, les écoles supérieures de filles de la rue Taison et de la rue Mazelle deviennent des écoles moyennes<sup>2317</sup>.

---

<sup>2312</sup> ADBR 34AL1428, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au président de Lorraine, 20.09.1873.

<sup>2313</sup> FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, N°26, 1897, tableau.

<sup>2314</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

<sup>2315</sup> FISCHER Max, *Op. cit.*

<sup>2316</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

<sup>2317</sup> ADBR 105AL2524, note s. d. : « Es sind abgegeben die Akten der höheren Mädchenschulen (späteren Mädchenmittelschulen) in Rosheim an Bz. Präs. Strassburg [...], in Bolchen an Bz. Präs. Metz [...], der Schw. St. Christiana in Metz Stationsstrasse u. Mazellenstrasse [an Bz. Präs. Metz] ».

La congrégation Sainte-Chrétienne fonde encore à Metz une **école normale supérieure**. Dans sa demande d'autorisation de janvier 1908, la supérieure générale expose les motivations suivantes<sup>2318</sup> :

De nombreux parents nous ont souvent demandé d'offrir la possibilité à leurs filles de se préparer à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles dans l'un de nos établissements de Metz. En outre, nous avons nous-mêmes constamment des jeunes sœurs qui, après avoir passé l'examen élémentaire, se présentent à l'examen supérieur. Jusqu'à présent, elles y étaient habituellement préparées au noviciat de Sablon. Je me permets par conséquent de demander à l'*Oberschulrat* l'autorisation d'ouvrir à Pâques 1908, dans la maison-mère, N°60 rue de l'Évêché, une école normale privée pour la préparation exclusive à l'examen supérieur. D'une part, elle empêchera le départ d'un grand nombre de nos élèves, qui quittent depuis quelques années nos établissements pour la raison que Saint-Chrétienne ne prépare pas à Metz à l'examen supérieur. D'autre part, elle déchargera les enseignantes de Sablon.

Les hautes autorités scolaires donnent leur accord, et acceptent également la directrice proposée, Sœur Maria Franziska Höchst, qui a dirigé le noviciat de Sablon jusqu'à Pâques 1907. Elle-même n'enseigne pas. Elle a sous ses ordres deux sœurs-enseignantes, auxquelles s'ajoute, en janvier 1909, un enseignant de l'école normale (d'instituteurs ?) pour les cours de religion. On commence par ouvrir les classes IV et III, chacune accueillant neuf élèves : celles de la classe III doivent passer l'examen en 1911, celles de la classe IV en 1912. Elles sont filles de fonctionnaires et d'artisans en tous genres, mais aussi de mineurs (2). En septembre 1909, pour la nouvelle année scolaire, est créée la classe II, dont laquelle ne montent que quatre élèves, suite à de nombreux départs ; la classe III compte sept élèves ; la classe IV onze. Une troisième sœur-enseignante s'est ajoutée, ainsi que deux autres intervenants extérieurs.

À la rentrée 1910, l'ouverture de la classe I achève la fondation de l'école normale supérieure. Les quatre classes successives accueillent alors 21 élèves. Les cours sont assurés par quatre sœurs-enseignantes et un *Oberlehrer* de l'école municipale supérieure de filles a accepté de dispenser les cours d'anglais. Le bilan à la fin de l'année scolaire n'est pas brillant : sur les trois élèves de la classe I, une a été renvoyée à Pâques 1911 pour

---

<sup>2318</sup> ADBR 34AL1491, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne à l'*Oberschulrat*, 18.01.1908.

son mauvais comportement et une autre est passée, en juillet, à l'établissement municipal concurrent. Heureusement, la seule élève restante a réussi son examen en septembre<sup>2319</sup>. La relève semble par contre assurée : si les classes III, II et I ne sont peuplées, en 1911/12, que par 3, 7 et 5 élèves, la classe IV en reçoit 19. Mais voilà que les écoles normales supérieures d'Alsace-Lorraine sont sommées de choisir entre l'adaptation au nouveau système prussien et la disparition. À la fin de l'année scolaire, trop frêle pour suivre la première voie, l'école normale supérieure de la rue de l'Évêché ferme ses portes.

#### (4) Sarreguemines, le phare de l'Est lorrain

En juillet 1872, la supérieure générale de la congrégation Sainte-Chrétienne écrit – en français – à la supérieure et directrice du pensionnat de Sarreguemines, Sœur Saint-Adolphe née Mélanie Cassin<sup>2320</sup> :

Ma chère Sœur, Veuillez dire à Monsieur le sous-préfet [directeur du cercle] que je pense être en mesure, pour le mois d'octobre prochain, de satisfaire aux diverses demandes qu'il nous a transmises par votre intermédiaire. La petite classe du pensionnat se fera en allemand dans toute la limite du possible. Je vous enverrai sous peu notre meilleure maîtresse de langue allemande. Elle est originaire d'Allemagne. C'est elle qui enseignera et surveillera toutes les leçons d'allemand du pensionnat, de même que l'étude de la géographie et de l'histoire.

Le directeur du cercle de Sarreguemines (von der Goltz) transmet la lettre au président de Lorraine, en remarquant<sup>2321</sup> : « On se contentera pour le moment de cette déclaration, mais il faudra plusieurs visites approfondies pour se convaincre que l'on se conforme effectivement aux exigences qui ont été posées, notamment en ce qui concerne l'usage exclusif de l'allemand pour l'enseignement dans la classe inférieure ». En

---

<sup>2319</sup> ADBR 34AL1491, Sœur Maria-Franziska Höchst à l'*Oberschulrat*, 03.10.1911.

<sup>2320</sup> ADBR 34AL1471, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne à la directrice du pensionnat de Sarreguemines, 19.07.1872.

<sup>2321</sup> ADBR 34AL1471, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 23.07.1872.

novembre 1872, l'inspecteur scolaire du cercle (Steiger) rend le rapport suivant<sup>2322</sup> : « Le pensionnat des Sœurs chrétiennes à Sarreguemines compte cinq classes ainsi qu'une classe préparatoire qu'on pourrait qualifier de salle d'asile pour les enfants des parents aisés ». L'examen du fonctionnaire commence par cette dernière, fréquentée par 28 élèves, dont quelques unes ont déjà plus de six ans :

Jusqu'à maintenant, l'enseignement y est dispensé en français, car, m'a-t-on expliqué, les enfants ne parleraient que le français à la maison et ne comprendraient pas l'allemand. J'ai cependant acquis la conviction qu'il est possible de converser en langue allemande avec eux. Aussi me paraît-il, sinon absolument nécessaire, au moins opportun que cela soit le cas, afin de leur permettre de suivre avec un plus grand profit les cours de la classe inférieure du pensionnat, dans laquelle la langue de l'enseignement doit être l'allemand.

Dans cette classe inférieure ou cinquième classe, la sœur-enseignante « parle assez bien l'allemand », mais l'inspecteur scolaire est « convaincu qu'elle n'enseigne pas exclusivement en langue allemande » (« Malgré sa promesse de se conformer à nos exigences, une étroite surveillance me paraît nécessaire »). Comme promis par la supérieure générale, une enseignante allemande, Sœur Sainte-Claudia née Susanna Platten, a été appelée dans l'établissement pour dispenser les cours d'allemand dans les classes supérieures : « Elle le fait de manière satisfaisante, visiblement avec la ferme volonté d'accomplir son devoir. Les élèves de toutes les classes sont encore très en retard en allemand. Elles ont certes déjà reçu des cours d'allemand, mais ceux-ci ne suivaient aucun programme et étaient dispensés de manière superficielle ». Les autres sœurs des classes supérieures font cours en français. L'inspecteur scolaire conclut : « Comme la directrice de l'établissement, qui ne parle que le français, paraît mal disposée envers l'enseignement de l'allemand, il est nécessaire de veiller avec sévérité au respect du nombre d'heures prescrit pour celui-ci ».

En décembre 1873, alors que l'établissement compte 165 élèves, la division de la troisième classe s'impose. Une section parallèle est installée dans une petite mansarde<sup>2323</sup>

---

<sup>2322</sup> ADBR 34AL1471, l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines au directeur du cercle, 11.11.1872.

<sup>2323</sup> ADBR 34AL1471, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 28.05.1874.

et confiée provisoirement à Sœur Saint-Adolphe Cassin<sup>2324</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle demande alors qu'une enseignante germanophone remplace cette dernière à la tête de l'établissement. Le conseil municipal proteste, en janvier 1874, contre une telle éventualité, mais le directeur du cercle partage d'autant plus les vues de son inspecteur scolaire que Sœur Saint-Adolphe Cassin fait preuve d'une attitude hostile vis-à-vis de l'administration allemande. La présidence de Lorraine se range à cet avis et la congrégation se voit donc obligée de céder : en mars 1874, Sœur Sainte-Claudia Platten prend la direction de l'établissement... mais aussi de l'école primaire communale de filles, tenue par les Sœurs de sa congrégation : le pensionnat occupe la partie de l'ancien couvent des capucins qui forme un angle droit touchant d'une part le tribunal (*Landgerichtsplatz*,auj. place de la République) et d'autre part l'ancienne sous-préfecture vouée à l'extension de ce dernier ; l'école élémentaire se trouve juste à côté du pensionnat et forme l'angle entre le *Landgerichtsplatz* et la *Kreuzstrasse* qui lui est parallèle. L'ensemble appartient à la Ville<sup>2325</sup>.

Si Sœur Saint-Adolphe Cassin n'est plus directrice, elle reste toutefois la supérieure. En mai 1874, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) note que cette dernière, « selon ses propres dires, s'occupe des affaires internes du pensionnat tandis que Sœur Claudia née Platten dirige l'enseignement ». En réalité, le rôle de la supérieure est bien plus important. À la rentrée suivante, l'inspecteur scolaire de cercle rend compte de la difficile mise en place d'un enseignement en langue allemande et remarque le maintien de la classe III parallèle, qui aurait pourtant dû disparaître à la fin de l'année scolaire précédente. Il conclut<sup>2326</sup> :

La directrice actuelle, Sœur Claudia, n'est pas responsable de ces procédés irréguliers. Elle m'a expliqué qu'elle ne pouvait prendre aucune décision relative au pensionnat sans l'accord de l'ancienne supérieure, Sœur Adolphe. En outre, elle m'a déclaré que cette dernière donnait des cours dans les deux classes supérieures et avait décidé du passage d'une classe à une autre essentiellement en fonction des connaissances en langue français. L'éloignement de ladite Sœur Adolphe me semble nécessaire, car en restant à Sarreguemines, elle continuera d'user de toute son influence pour la francisation de l'école.

---

<sup>2324</sup> ADBR 34AL1471, Sœur Saint-Adolphe au directeur du cercle de Sarreguemines, 04.12.1873.

<sup>2325</sup> Sur l'histoire du bâtiment, voir : KLEIN Joseph, *Op. cit.*

<sup>2326</sup> ADBR 34AL1471, l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 23.10.1874.

Metz ne donne pas suite. En mars 1876, c'est au tour du directeur de cercle (von der Goltz) de se plaindre des sentiments antiallemands de la supérieure, qui entrave visiblement la germanisation de l'établissement<sup>2327</sup> :

Dans la première classe, constituée de filles de quatorze à seize ans, la langue allemande est formellement réprouvée. Même les matières pour lesquelles Monsieur le président supérieur a prescrit, si je ne me trompe pas, l'usage de la langue allemande dans les classes supérieures, comme la géographie, l'histoire de la littérature, etc., sont enseignées en français. Les quatre classes inférieures, où se trouvent des filles de six à quatorze ans, n'atteignent qu'à grand peine l'objectif fixé aux écoles primaires allemandes, probablement parce qu'un temps trop important est consacré à l'apprentissage du français, en contradiction avec les dispositions légales.

En visite en juin 1876, le conseiller scolaire de Metz remarque les mêmes difficultés. Il note, par exemple, au sujet de l'enseignement de l'histoire dans la première classe<sup>2328</sup> : « Le faible niveau d'allemand des élèves freine l'enseignement de l'histoire ; quatre élèves qui ne comprennent pas suffisamment l'allemand sont instruites en français ». Après avoir visité l'école municipale supérieure de filles, il retourne inopinément chez les sœurs... et remarque à son grand étonnement que tous les cours sont donnés en français ! En octobre 1876, le président de Lorraine écrit à la supérieure générale de la congrégation pour lui demander d'éloigner Sœur Saint-Adolphe Cassin, qui est rappelée le mois suivant.

Se pose à la même époque un problème de locaux. D'après le directeur de cercle, en mars 1876, « sur les 148 élèves, environ une centaine fréquente les quatre classes supérieures, qui se trouvent réunies dans une seule pièce pouvant contenir 36 élèves à peine »<sup>2329</sup>. En novembre 1875, une demande a été présentée pour l'ouverture d'une sixième classe, mais il manquait un local convenable pour l'accueillir. Les sœurs ont alors fait transformer leur réfectoire et ouvert la nouvelle classe au début de l'année 1876, sans autorisation. Lorsqu'il découvre son existence, le directeur de cercle la fait fermer... ce

---

<sup>2327</sup> ADBR 34AL1471, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 18.03.1876.

<sup>2328</sup> ADRB 34AL1471, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 04.07.1876.

<sup>2329</sup> ADBR 34AL1471, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 18.03.1876.

que doit à nouveau faire l'inspecteur scolaire de cercle en octobre 1876, constatant sa réouverture lors d'une visite de l'établissement. La sixième classe ouvre cependant dans les formes peu après. L'école maternelle attachée au pensionnat connaît elle aussi une histoire compliquée.

On a vu qu'une telle structure existait déjà en 1872. À la rentrée 1874, elle est confiée à une enseignante francophone, alors que « la directrice sait très bien que la langue de l'enseignement dans cette école doit être l'allemand »<sup>2330</sup>. Mis au courant, le directeur de cercle impose une fermeture immédiate. L'école maternelle ne peut rouvrir qu'en mars 1875, avec la venue d'une sœur converse germanophone, mais disparaît malgré cela peu après. Le rapport du conseiller scolaire de Metz sur l'inspection menée en juin 1876 n'en fait déjà plus mention. Fin juillet 1881, la supérieure générale de la congrégation écrit – en français – au directeur du cercle de Sarreguemines<sup>2331</sup> :

Par suite du vœu exprimé par les meilleures familles de Sarreguemines, nous avons tenté la création d'un petit asile libre dans cette ville. Nos sœurs offraient leur réfectoire actuel, la cour des pensionnaires pouvait servir, à heures réglées, à la récréation des enfants de cet asile et la directrice était à disposition. [...] Monsieur le président, sans doute par intérêt pour nous et pour les enfants, hésite à donner son autorisation en raison du manque de cour. Veuillez donc, Monsieur le directeur, voir si notre demande à ses motifs d'être et si vous la jugez utile, urgente même, comme nous, ayez l'obligeance de nous appuyer auprès de Monsieur le président, afin que l'ouverture de cet asile puisse s'ouvrir [sic] à la rentrée d'octobre prochain.

Le directeur de cercle (von Kramer) reconnaît le besoin et appuie la demande. L'école maternelle peut ouvrir le 1<sup>er</sup> octobre 1881, mais avec obligation de trouver une cour adaptée pour le 1<sup>er</sup> mars 1882, ce qui sera fait. Le pensionnat se trouve alors empêtré dans la difficile question de la mise en place d'un enseignement religieux pour ses élèves protestantes<sup>2332</sup>. Le problème posé par la présence de ces dernières dans un établissement catholique est soulevé pour la première fois en décembre 1878. Le pasteur luthérien de

---

<sup>2330</sup> ADBR 34AL1471, l'inspecteur scol. de cercle au président de Lorraine, 23.10.1874.

<sup>2331</sup> ADBR 34AL1471, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au directeur du cercle de Sarreguemines, 27.07.1881.

<sup>2332</sup> Affaire traitée en détails dans : KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 243-250 (publication de nombreux documents).

Sarreguemines (Carl Schmidt) s'insurge alors contre le fait que la quinzaine de protestantes qui fréquentent l'école des sœurs ne reçoivent, au mépris de la loi, aucune instruction religieuse et propose qu'un enseignant protestant du personnel communal s'en charge contre rémunération<sup>2333</sup>. Le directeur de cercle (von der Goltz) résout le problème en faisant en sorte que toutes les élèves protestantes de plus de sept ans (à l'exception d'une seule) rejoignent, au printemps 1879, l'école municipale supérieure de filles. La solution n'est cependant que provisoire.

Deux ans plus tard, la question réapparaît sous un nouveau directeur de cercle (von Kramer), un catholique, mieux disposé envers le pensionnat Sainte-Chrétienne (il y envoie sa fille). En avril 1881, lors d'une visite à Sarreguemines, le *Statthalter* (von Manteuffel) se voit remettre deux lettres de Sœur Sainte-Claudia Platten. L'une demande « création d'une classe spéciale de langue française pour les internes à partir de treize ans »<sup>2334</sup>, l'autre « concerne l'enseignement religieux des enfants protestants » et vise l'obtention d'une autorisation pour l'organisation suivante<sup>2335</sup> : les parents s'occuperont eux-mêmes de trouver un enseignant et de le rémunérer ; les sœurs mettront un local à disposition et aménageront un créneau horaire dans l'emploi du temps ; l'établissement accordera une réduction du prix de l'écolage aux parents concernés. Le *Statthalter* transmet les deux requêtes au Ministère, en remarquant que, d'après l'impression acquise sur les lieux, « soutenir cet établissement semble répondre au besoin de la population tant autochtone qu'immigrée »<sup>2336</sup>.

Dans le rapport qui lui est demandé, le président de Lorraine reconnaît que le pensionnat Sainte-Chrétienne de Sarreguemines mérite le soutien de l'État, en raison de la bonne volonté de sa directrice vis-à-vis des exigences de l'administration, mais il craint

---

<sup>2333</sup> ADBR 34AL1471, le pasteur luthérien de Sarreguemines au directeur du cercle, 08.12.1878.

<sup>2334</sup> « La création d'une classe spéciale de langue française pour les internes à partir de treize ans devient une nécessité urgente pour notre pensionnat, car le nombre des pensionnaires a fortement chuté. Les familles allemandes et germanophones, dominantes dans les environs, souhaitent faire apprendre la langue française à leurs enfants une fois la scolarité obligatoire achevée. À notre grand regret, elles les envoient à cette fin à l'étranger. La création de la classe en question ne portera absolument aucun préjudice aux classes supérieures, mais les préservera au contraire des perturbations inévitables causées par les débutantes, que nous devons aider jusqu'à maintenant par des cours privés ».

<sup>2335</sup> ADBR 34AL1471, Sœur Sainte-Claudia Platten au *Statthalter*, 21.04.1881, deux requêtes à la même date.

<sup>2336</sup> ADBR 34AL1472, le *Statthalter* au Ministère d'Alsace-Lorraine, 26.04.1881.

qu'accéder aux demandes de cette dernière ne mette en danger l'existence de l'école municipale supérieure de filles. Il attend toutefois, avant de rendre un avis définitif, de connaître la position du conseil de surveillance de ce dernier établissement et celle de la paroisse protestante. Le premier se déclare favorable à une réponse positive aux demandes de Sœur Sainte-Claudia Platten et le directeur de cercle, qui est également membre du conseil de surveillance, rédige un rapport allant dans ce sens. Mais pense-t-il réellement aux intérêts de l'école municipale supérieure de filles ou bien travaille-t-il pour le projet de fusion des deux établissements qu'il proposera, sans succès, le mois suivant<sup>2337</sup> ? Le pasteur de Sarreguemines (Schmidt) répond quant à lui par la négative sur les deux sujets. Le président de Lorraine se rallie malgré cela à la position du directeur de cercle et le Ministère d'Alsace-Lorraine tranche de la même manière<sup>2338</sup> : l'autorisation des cours de religion est acceptée sans réserve et une classe supérieure de langue française pourra être ouverte, à la condition que la majorité des élèves soit âgée de plus de quatorze ans et que certaines matières soient enseignées en allemand, conformément à l'ordonnance du 5 août 1874 sur les pensionnats de filles.

En juillet 1881, le président de Lorraine envoie son autorisation à Sœur Sainte-Claudia Platten... mais au printemps 1882, le cours de religion n'est toujours pas en place, d'après une déclaration faite à l'*Oberschulrat* Richter par le *Ministerialrat* von der Goltz, visiblement pas mécontent des difficultés de son successeur à la direction du cercle de Sarreguemines<sup>2339</sup>. Au sein des hautes autorités scolaires, on déplore le manque de clairvoyance dont fait preuve ce dernier en apportant son concours à une entreprise visiblement dirigée contre l'école municipale supérieure de filles.

Le secrétaire d'État (von Hofmann) attend un rapport du président de Lorraine, qui lui est envoyé en juin 1882 et fait état de l'échec du directeur de cercle « à trouver une personnalité appropriée pour enseigner la religion protestante audit pensionnat »<sup>2340</sup> : « Comme il ressort du rapport du directeur de cercle [transmis en pièce jointe], la responsabilité de cet échec revient exclusivement au président du consistoire, Monsieur le

---

<sup>2337</sup> ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 20.06.1881.

<sup>2338</sup> ADBR 34AL1471, le secrétaire d'État au président de Lorraine, 08.07.1881.

<sup>2339</sup> ADBR 34AL1472, l'*Oberschulrat* Richter au secrétaire d'État, 08.04.1882.

<sup>2340</sup> ADBR 34AL1472, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 15.06.1882.

pasteur Schmidt de Sarreguemines ». Pour venir à bout de son opposition, le président de Lorraine pense, comme le directeur de cercle, que les hautes autorités scolaires devraient faire savoir que les cours de religion protestante tels qu'ils ont été prévus sont tout à fait conformes aux vues du gouvernement. La réponse de Strasbourg consiste, au contraire, en un rappel à l'ordre en direction au directeur de cercle, prié de ne plus se mêler d'une affaire qui ne regarde que le pensionnat<sup>2341</sup>. Un courrier daté du même jour épingle le président de Lorraine pour avoir changé les termes prescrits par le Ministère pour l'autorisation de la classe de français pour les internes (au final, les élèves devront « à l'avenir » être âgées majoritairement de plus de quatorze ans, ce qui assouplit la condition). Ainsi s'achève un épisode tourmenté de l'histoire de l'établissement, mais qui le fut sans doute davantage du côté de l'administration que de celui du pensionnat lui-même. Ce dernier continue de se développer.

Pour la rentrée 1882, sa directrice souhaite que les deux sections de la classe IV (50 élèves de huit à dix ans) forment désormais deux classes autonomes, soit la création d'une septième classe dans l'établissement (classe de français mise à part). L'inspecteur scolaire de cercle appuie la demande<sup>2342</sup> :

J'ai réexaminé ce matin la pièce prévue pour la nouvelle classe. Elle est certes agréable, mais [...] manque à mon avis de lumière, car elle n'a que deux fenêtres. [...] Comme la création d'une classe supplémentaire est cependant nécessaire pour l'établissement, fréquenté actuellement par 192 élèves, je recommande d'accéder à la demande de la directrice, à la condition, toutefois, qu'une pièce appropriée pour la classe en question sont acquise le plus rapidement possible. Il est question de la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école élémentaire de filles de Sarreguemines<sup>2343</sup>. Dès que ce projet sera réalisé, le pensionnat aura un nombre suffisant de salles de classe à disposition.

A la rentrée suivante (1883) réapparaît la question des cours de religion protestante. En octobre 1883, Mlle Agnes Martin, la directrice de l'école municipale supérieure de filles, écrit à ce sujet au président de Lorraine<sup>2344</sup> : Sœur Sainte-Claudia Platten lui a

---

<sup>2341</sup> ADBR 34AL1471, le secrétaire d'État au président de Lorraine, 22.06.1882 et 27.07.1882.

<sup>2342</sup> ADBR 34AL1471, l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 20.10.1882.

<sup>2343</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 223.

<sup>2344</sup> ADBR 34AL1471, Mlle Martin au président de Lorraine, 01.10.1883.

demandé d'admettre aux cours de religion protestante dispensés dans son établissement les élèves protestantes du pensionnat des sœurs. Mlle Martin s'y est déclarée prête, mais elle ne sait pas s'il est permis à une école publique de recevoir des auditrices-libres d'une institution privée et s'en remet à la décision des autorités. Le directeur de cercle explique la démarche de Sœur Sainte-Claudia Platten : d'une part, l'enseignant protestant du lycée de la ville qui avait accepté de donner des cours a été muté après un semestre d'activité ; d'autre part, l'évêque de Metz a fait interdire la tenue de cours de religion protestante dans le pensionnat.

Le projet d'entente avec l'école municipale supérieure de filles n'aboutit cependant pas... car le pasteur Schmidt, le même qui, en 1882, avait fait échouer le projet du directeur de cercle, accepte désormais de donner lui-même les cours de religion protestante dans une salle à laquelle on accède sans passer par le reste du pensionnat<sup>2345</sup> ! A Strasbourg, on accuse le coup, comme le montre une note de l'*Oberschulrat* Berlage de juin 1884<sup>2346</sup> : « Je crois qu'il ne s'agit de rien d'autre que de soustraire les enfants français autochtones à l'influence de la *très bonne* école supérieure de filles allemande et de rendre celle-ci superflue. Je n'attribue pas ce dessein à Sœur Claudia, mais à d'autres personnalités et à l'autorité épiscopale ».

Concurrence toujours, lorsque la supérieure générale de la congrégation demande, en avril 1885, l'autorisation d'ouvrir une classe industrielle (« ouvroir industriel » dans les lettres en français) au pensionnat de Sarreguemines : il s'agit de contrer le projet de fondation d'une école industrielle que viennent de lancer quelques parents vieux-allemands<sup>2347</sup>. Le président de Lorraine donne son autorisation en juillet 1885, mais – suivant l'avis de l'inspecteur scolaire de cercle – en précisant que l'enseignement devra se faire en allemand et être dispensé par une enseignante dûment diplômée. La rentrée 1885 est encore remarquable à deux autres titres : la création d'une huitième classe et l'insertion de l'anglais, jusqu'alors enseigné à quelques élèves au titre de cours privés, dans le programme obligatoire.

---

<sup>2345</sup> ADBR 34AL1471, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 20.06.1884.

<sup>2346</sup> ADBR 34AL1472, note de l'*Oberschulrat* Berlage, 26.06.1884.

<sup>2347</sup> ADBR 34AL1471, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 18.05.1885.

En janvier 1888, le pensionnat passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles. Deux mois plus tard, l'inspecteur scolaire de cercle (Steiger) note un effectif de 244 élèves. C'est une centaine de plus qu'au milieu de la décennie précédente. La fin des années 1880 est marquée par la chute de la fréquentation protestante. En avril 1888, les élèves protestantes sont 17 ; en octobre 1888, elles sont 14 ; en octobre 1889, on n'en compte plus que 5. L'établissement dans son entier accueille alors 232 jeunes (204 catholiques, 23 juives), dont 18 à l'école maternelle, où l'on trouve encore 10 garçons. Au cours des années suivantes, l'effectif décline jusqu'à 193 jeunes filles en octobre 1894. Cette fréquentation en berne a conduit l'établissement à réunir deux classes à la rentrée 1892<sup>2348</sup>. On revient donc à sept classes. L'examen des chiffres montre que la diminution des effectifs tient principalement à une érosion du côté catholique et non pas au « départ des enfants de confession protestante », comme l'affirme la directrice<sup>2349</sup>. C'est dernière n'est plus Sœur Sainte-Claudia Platten, mais Sœur Maria-Aloysia Rhode, Vieille-Allemande elle aussi, enseignante au pensionnat depuis 1888. Nommée à titre provisoire à la rentrée 1892, dans l'espoir d'un rétablissement de la première, elle est définitivement installée dans ses nouvelles fonctions au mois de décembre.

Il lui revient, en juillet 1893, d'obtenir la régularisation d'un cours de préparation à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, lequel existe depuis 1884 en combinaison avec la classe supérieure de l'établissement<sup>2350</sup> :

Il est organisé de telle manière que les élèves, après avoir fréquenté la première classe pendant deux ans et avoir déjà reçu un enseignement de pédagogie au cours de la deuxième année, suivent encore pendant deux années supplémentaires un cours spécifique pour élargir et approfondir leurs connaissances, tout en se formant de manière pratique par des exercices qui avaient lieu jusqu'à maintenant à l'école élémentaire [...]. Si l'*Oberschulrat* juge bon de nous le permettre, nous préférierions les organiser désormais dans les classes du pensionnat.

---

<sup>2348</sup> 204 jeunes filles, maternelle comprise : 179 catholiques, 20 juives, 5 protestantes.

<sup>2349</sup> ADBR 34AL1473, Sœur Maria Aloysia Rhode à l'*Oberschulrat*, 13.09.1892.

<sup>2350</sup> ADBR 34AL1473, Sœur Maria Aloysia Rhode à l'*Oberschulrat*, 06.07.1893.

Les élèves de cette école normale supérieure sont encore peu nombreuses : une demi-douzaine jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Pendant ce temps, l'effectif de l'école supérieure de filles remonte jusqu'à 221 jeunes filles (maternelle incluse) en octobre 1898. L'année précédente, elle a retrouvé huit classes. La fréquentation connaît une rechute autour de 1900 et atteint son point le plus bas à la rentrée 1904, avec 184 jeunes filles (maternelle incluse, 168 catholiques, 16 juives), sans fermeture de classe cependant, si ce n'est pour le semestre d'été 1903, faute de personnel suffisant. La seconde moitié de la décennie est celle d'une augmentation spéculaire du nombre des élèves, en hausse continue jusqu'en octobre 1910, date à laquelle l'établissement accueille 283 jeunes filles (dont 25 en maternelle, où sont encore 15 garçons). Si la fréquentation protestante demeure quantité négligeable (2), c'est désormais également le cas de la fréquentation juive (6), qui a fortement baissé au cours des années 1900 – rappelons l'interdiction d'accueillir des non-catholiques dans les pensionnats, édictée en 1901 par l'évêque de Metz<sup>2351</sup>.

Cette décennie connaît également un changement à la tête de l'école, avec l'arrivée de Sœur Wilhelmine Klutmann à Pâques 1906. Comme les deux directrices précédentes, elle est originaire de Vieille-Allemagne (Westphalie). Elle arrive à Sarreguemines avec l'expérience de quatre années de direction au pensionnat de Bitche. Un an après sa venue, pour faire face à la progression de l'effectif, elle crée une neuvième classe (Pâques 1907). On s'approche de l'école supérieure de filles complète à dix classes. Du côté de l'enseignement, il y a toutefois des choses à redire, comme le montre un rapport d'inspection globalement assez moyen de décembre 1907<sup>2352</sup>. L'école normale supérieure vient alors de commencer son décollage : fréquentée par 8 à 10 élèves durant le milieu de la décennie, elle en reçoit 21 à la rentrée 1907. Elles sont 31 l'année suivante (1908/09), 35 l'année d'après (1909/10). Un niveau de fréquentation conservé jusqu'au déclenchement de la guerre.

Le 4 juin 1908, l'école supérieure de filles célèbre avec faste le centenaire de l'installation des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Sarreguemines<sup>2353</sup>. École normale

---

<sup>2351</sup> En janvier 1903, le conseil municipal avait demandé que des non-catholiques puissent « à nouveau » fréquenter le pensionnat ; il s'était heurté au refus de l'évêque de Metz (KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 250-251).

<sup>2352</sup> ADBR 34AL1475, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines, déc.1907.

<sup>2353</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 252-253.

supérieure mise à part, elle peine à stabiliser son organisation et son effectif, qui demeure malgré tout nettement plus élevé que celui de l'école municipale supérieure de filles. Une dixième classe est ouverte à la rentrée 1910, mais fermée à la rentrée suivante, faute d'un nombre d'élèves suffisant dans les deux classes inférieures<sup>2354</sup>, lesquelles doivent être réunies. L'effectif global reste cependant relativement stable (283→274). Entre octobre 1912 et octobre 1913, composé à cette époque uniquement de jeunes filles catholiques, il passe de 281 à 247 (maternelle toujours incluse).

L'établissement entre dans la Première Guerre mondiale avec de nouveaux locaux. En octobre 1909, la congrégation Sainte-Chrétienne avait acheté le bâtiment du tribunal, situé dans la continuité du bâti, *Landgerichtsplatz*, cela par crainte d'une acquisition par la Ville et de la possibilité de transformation en mairie, qui aurait menacé le maintien du pensionnat dans le bâtiment municipal attenant. En février 1912, le bail est renouvelé<sup>2355</sup>. En septembre 1913, Sœur Wilhelmine Klutmann écrit aux hautes autorités scolaires « que le pensionnat Sainte-Chrétienne de Sarreguemines entrera en possession du tribunal acheté il y a quatre ans et prévoit d'y transférer l'ensemble des classes de l'école supérieure de filles et de l'école normale privée »<sup>2356</sup>. Elle soumet les plans du bâtiment à l'examen des hautes autorités scolaires et les informe du fait que les travaux d'aménagement commenceront au mois d'octobre. Ils sont achevés en avril 1914<sup>2357</sup>.

Quelques mois plus tard, au déclenchement de la Première Guerre mondiale, une partie des locaux est réquisitionnée et sert d'hôpital militaire. Sœur Wilhelmine Klutmann estime cependant que les cours pourront reprendre pour le 1<sup>er</sup> octobre<sup>2358</sup> : « Comme les enseignantes se chargent cependant de soigner les blessés, quelques classes devront être réunies, de telle manière que les enseignantes se consacreront en partie aux cours et en partie au soin des malades. Parmi nos élèves actuelles, un certain nombre ne se trouveront pas dans la localité au 1<sup>er</sup> octobre, ce qui rendra possible une réunion de plusieurs classes ». Le 3 octobre, la directrice informe les hautes autorités scolaires du fait que « les classes de l'école normale doivent rester provisoirement fermées, parce qu'elles sont quasi

---

<sup>2354</sup> ADBR 105AL2631, Sœur Wilhelmine Klutmann à l'*Oberschulrat*, 10.06.1911.

<sup>2355</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 261-262.

<sup>2356</sup> ADBR 105AL2631, Sœur Wilhelmine Klutmann à l'*Oberschulrat*, 09.09.1913.

<sup>2357</sup> KLEIN Joseph, *Op. cit.*, p. 262.

<sup>2358</sup> ADBR 105AL2632, Sœur Wilhelmine Klutmann à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

exclusivement fréquentées par des élèves de l'extérieur, lesquelles ne peuvent pas être reçues, en raison de l'occupation des dortoirs par les blessés »<sup>2359</sup>. Comme ailleurs, « les élèves confectionnent des vêtements pour les soldats pendant les cours de travaux manuels »<sup>2360</sup>. Pas besoin ici de modifier les documents imprimés utilisés par l'établissement, car ils sont déjà tous rédigés en allemand – « nos classes ne sont fréquentées que par des enfants allemands », explique la directrice<sup>2361</sup>.

La guerre n'influe finalement pas sur la fréquentation de l'école supérieure de filles : 252 jeunes filles en janvier 1915 (250 catholiques, 2 protestantes), c'est plus qu'en 1913/14. L'école normale supérieure attachée à l'établissement pâtit bien plus du conflit. Elle ne compte que 10 élèves en janvier 1915, parce que « les élèves de troisième et deuxième année ne peuvent pas être accueillies, en raison de l'occupation des dortoirs par les blessés »<sup>2362</sup>, encore. En avril 1915, la première année ne peut pas rouvrir tout de suite après les vacances de Pâques : « Tout d'abord, l'administration de l'hôpital militaire parle d'accueillir un nombre de blessés plus important. À cela s'ajoute la cherté des denrées et le rationnement du pain, qui rendent impossible la conduite de l'internat. Par conséquent, les élèves sont dirigées et soutenues dans leurs études privées par un échange de lettres avec le personnel enseignant. Leur retour est fixé au 28 avril »<sup>2363</sup>.

En août 1915, les hautes autorités scolaires essaient en vain d'obtenir du XXI<sup>e</sup> corps d'armée l'évacuation des locaux réquisitionnés. Les nouvelles qui parviennent de Sarreguemines en octobre 1915 sont toutefois plutôt réjouissantes, puisque la directrice écrit « que l'enseignement a repris dans son intégralité, malgré l'hôpital militaire » – des cloisons en planches séparent les pièces occupées par ce dernier des salles de classe de l'école supérieure de filles<sup>2364</sup>. Celle-ci retrouve une fréquentation de 277 jeunes filles, toutes catholiques (dont 29 en maternelle, où se trouvent encore 20 garçons). L'effectif reste à ce haut niveau jusqu'à la fin du conflit. Du côté de l'école normale supérieure, on note une reprise fragile : 15 élèves en 1915/16, 25 en 1916/17, mais 14 en 1917/18, en

---

<sup>2359</sup> ADBR 105AL2632, Sœur Wilhelmine Klutmann à l'*Oberschulrat*, 03.10.1914.

<sup>2360</sup> ADBR 105AL2632, plan d'études pour l'année scolaire 1914/15.

<sup>2361</sup> ADBR 105AL2632, Sœur Wilhelmine Klutmann à l'*Oberschulrat*, 29.01.1915.

<sup>2362</sup> ADBR 105AL2632, liste des élèves de l'école normale supérieure de Sarreguemines, janv. 1915.

<sup>2363</sup> ADBR 105AL2632, Sœur Wilhelmine Klutmann à l'*Oberschulrat*, 24.04.1915.

<sup>2364</sup> ADBR 105AL2632, Sœur Wilhelmine Klutmann à l'*Oberschulrat*, 07.10.1915.

raison de la fermeture de la troisième année pour cause de manque d'enseignants. Si les dernières années de la guerre sont marquées par la maladie (typhus) et la pénurie (pommes de terre, charbon), elles voient également l'école retrouver ses neuf classes – réforme de l'enseignement secondaire féminin oblige ! A la rentrée 1918, une seconde classe IV (parallèle) est même créée.

## (5) Saint-Avold, une difficile adaptation

L'histoire de l'établissement des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Saint-Avold pendant la période du *Reichsland* commence – dans les dossiers de l'administration scolaire – par la révocation, en décembre 1873, de la directrice, Sœur Marie Vitry, pour des raisons qui nous demeurent inconnues<sup>2365</sup>. En mars 1874, une nouvelle directrice est nommée en la personne de Sœur Leopoldine Walter. Aux yeux du directeur de cercle, elle « apparaît tout à fait désignée pour ce poste »<sup>2366</sup>. Le pensionnat vient alors de remettre aux autorités un nouveau programme d'enseignement<sup>2367</sup> : l'établissement se divise en quatre classes, confiées chacune à une sœur ; les élèves ont de six à neuf ans en classe III, de neuf à treize ans en classe II et de treize à dix-huit ans en classe I ; la classe IV constitue quant à elle un appendice particulier, conçu pour des filles de onze à seize ans :

Dans cette classe, on place uniquement les enfants qui ne viennent au pensionnat que pour une courte période et qui ne maîtrisent absolument pas, soit la langue allemande, soit la française, ainsi que ceux qui, par manque de talents, sont tellement en retard qu'un transfert dans la première ou la deuxième classe ne serait plus d'un grand intérêt pour eux. Cette classe a été ainsi conçue pour constituer une sorte de fin de parcours pour les enfants qui, dans les autres classes, ne représenteraient qu'une gêne et n'obtiendraient, pour eux-mêmes, qu'un profit limité.

---

<sup>2365</sup> ADBR 34AL1476, président de Lorraine à la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne, 10.02.1873.

<sup>2366</sup> ADBR 34AL1476, directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 28.02.1874.

<sup>2367</sup> ADBR 34AL1476, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach au président de Lorraine, 16.02.1874.

Le président de Lorraine accepte le programme dans ses grandes lignes, mais il faut consacrer davantage de temps à l'enseignement de l'allemand. La conversion linguistique de l'établissement apparaît difficile. Toutes les sœurs ne maîtrisent pas la langue de Goethe et la congrégation de Sainte-Chrétienne préfère affecter dans les écoles primaires les enseignantes les plus qualifiées en ce domaine. En septembre 1874, Sœur Leopoldine Walter présente un nouveau programme pour l'année 1875<sup>2368</sup>. La classe IV disparaît. Une augmentation du volume horaire consacré à l'allemand est prévue, avec cinq heures par semaine dans chaque classe. Le président de Lorraine en réclame encore davantage.

En 1876, l'inspecteur scolaire de cercle collabore à la réalisation d'un nouveau programme. Les élèves les plus jeunes ont désormais dix heures d'allemand par semaine. L'organisation de l'établissement n'est plus la même que deux ans plus tôt, comme l'explique la nouvelle directrice, Sœur Aurèle Saimpy, en introduction<sup>2369</sup> : « L'ancien pensionnat de Saint-Avold a été fermé à l'automne 1874 pour cause de manque d'enseignantes, et les petites classes ont depuis été transformées en une école privée de deux classes, divisées chacune en deux sections. Nous espérons cependant rouvrir notre pensionnat pour l'année prochaine ». En mai 1877, le conseiller scolaire Schmidt s'inquiète, dans son rapport d'inspection, du faible niveau des élèves en allemand<sup>2370</sup> :

La classe supérieure est fréquentée par 21 élèves, âgées de dix à treize ans. [...] La classe se divise en deux sections, dont la première ne se compose que de 6 élèves. L'enseignante de la classe est Sœur Aurèle, née Saimpy. Elle est native de Saint-Avold et parle l'allemand lorrain avec un accès français. [...] Religion : assez satisfaisant ; allemand : lecture médiocre dans l'ensemble, prononciation partiellement mauvaise, des compositions ont été rédigées ; calcul : assez bien ; géographie : médiocre ; français : bien.

La classe inférieure compte 29 élèves, âgées de six à neuf ans [...]. L'enseignante de la seconde classe est Sœur Susanne, née Wagner, de Grevenmacher<sup>2371</sup>. Elle parle bien mieux l'allemand que l'enseignante de la classe supérieure. [...] Religion : médiocre ; lecture : assez bien ; calcul : première section assez bien, seconde section médiocre ; écriture : médiocre ; français : bien. [...]

---

<sup>2368</sup> ADBR 34AL1476, Sœur Leopoldine Walter au président de Lorraine, 21.09.1874.

<sup>2369</sup> ADBR 34AL1476, l'inspecteur scol. de cercle au président de Lorraine, 24.08.1876, pièce jointe.

<sup>2370</sup> ADBR 34AL1476, rapport d'inspection du conseiller scol. Schmidt, 16.05.1877.

<sup>2371</sup> Localité luxembourgeoise située sur la frontière avec l'Allemagne, proche de Trèves.

Alors que je m'étonnais des bons résultats des élèves en français par rapport à leurs résultats dans les autres matières, Sœur Susanne m'a déclaré que les enfants des maisons où l'on parle le français ne comprenaient pas tous l'allemand. Je n'ai prêté aucune foi à cette déclaration, car les deux filles de Monsieur Hiller<sup>2372</sup>, qui se trouvent dans la classe supérieure, étaient aussi avancées en français que les autres élèves. Je me suis également convaincu, à l'école maternelle, du fait que les enfants de Saint-Avoid parlent l'allemand à la maison et que seul un petit nombre parle français. Pour expliquer les bons résultats en français, j'ai supposé que les élèves de l'école privée recevaient plus que les quatre heures hebdomadaires d'enseignement du français prescrites par le programme. L'enseignante de la classe supérieure répliqua qu'elle ne dispensait pas l'enseignement du français à l'intérieur du temps scolaire, mais après l'école, chaque jour, à partir de 4 heures. Cet enseignement est dans tous les cas très étendu et autant que possible donné en français. Il n'est pas autorisé par le programme et fatigue à l'excès les élèves. Il les gêne dans leur préparation aux autres matières et devrait donc être interdit à l'avenir.

La présidence de Lorraine réagit en demandant la suppression de l'enseignement supplémentaire du français<sup>2373</sup>. Une année est donnée à la directrice, jugée responsable de la mauvaise prononciation de ses élèves, pour progresser en allemand. Cette dernière préfère quitter Saint-Avoid. En décembre 1877, elle est remplacée par Sœur Marie-Louis Zimmer, une native de Trèves. La supérieure générale de la congrégation précise au directeur du cercle de Forbach<sup>2374</sup> : « Malgré les sérieux efforts de Sœur Aurèle pour se rendre la langue allemande plus familière, elle n'a pu, jusqu'ici, parvenir à satisfaire entièrement M. l'inspecteur, tandis que dans une localité moins allemande, elle fera parfaitement une 1<sup>ère</sup> classe. C'est aussi l'avis de M. Schmidt, qui voit cet échange avec satisfaction ». Une nouvelle inspection dudit conseiller scolaire Schmidt, en mars 1878, donne lieu à un rapport qui se concentre cette fois-ci sur l'exiguïté des salles de classe et l'inexpérience de la nouvelle directrice<sup>2375</sup>. Une dizaine de jours après que le rapport ait été rendu, la supérieure générale de la congrégation informe le directeur du cercle de Forbach du remplacement de Sœur Marie-Louis par Sœur Ferdinand Meurin. Le niveau de l'établissement n'en continue pas moins d'être préoccupant.

---

<sup>2372</sup> Hiller est le directeur de la *Präparandenschule* de Saint-Avoid.

<sup>2373</sup> ADBR 34AL1476, le président de Lorraine à Sœur Aurèle Saimpy, 12.07.1877.

<sup>2374</sup> ADBR 34AL1476, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au directeur du cercle de Forbach, 15.09.1877, en français.

<sup>2375</sup> ADBR 34AL1476, rapport d'inspection du conseiller scol. Schmidt, 14.04.1878.

En février 1879, l'inspecteur scolaire de cercle (Janton) rédige un rapport accablant sur l'école, inspectée le mois précédent<sup>2376</sup>. Il demande le remplacement d'une religieuse qui apparaît éprouver les plus grandes difficultés à tenir la classe inférieure : « Il est dans l'intérêt de cette classe, qui accueille également, depuis peu, des enfants de fonctionnaires et d'officiers allemands, d'éloigner la sœur-enseignante actuelle et de la remplacer par une personne capable et convenablement formée à l'enseignement ». Les critiques les plus acerbes de l'inspecteur se concentrent cependant à l'endroit de la directrice, qui « trouve une excuse pour chaque résultat insuffisant ». La situation est d'autant plus inquiétante que, comme la classe inférieure, la classe supérieure accueille des enfants vieux-allemands de Saint-Avold : « Des enfants doués, de parents allemands, qui fréquentent le pensionnat depuis déjà quatre à cinq ans, ne possèdent absolument pas les connaissances correspondantes à leur âge. Si les résultats de toutes les écoles de deux classes de ce cercle [Forbach] n'étaient pas plus élevés que ceux de l'école privée de deux classes – pensionnat – de Saint-Avold, cela serait très triste ». L'inspecteur relève d'ailleurs un climat de plainte « de différents côtés, de la part des habitants de Saint-Avold ». Ajoutons à ce tableau l'exiguïté des locaux, déjà dénoncée un an plus tôt, l'absence de carte de l'Allemagne dans la classe supérieure et une certaine Mlle Pister qui donne des cours de chant sans autorisation : voilà une inspection qui ne peut rester sans conséquences !

En avril 1879, la supérieure générale informe le président de Lorraine que les mesures demandées ont été prises<sup>2377</sup>. Cela ne suffit pas à faire taire les plaintes, tant celles relatives au faible niveau de l'enseignement que celles dénonçant l'esprit régnant dans l'établissement. En novembre 1880, de graves accusations sont portées par le conducteur des travaux de construction de la garnison, suite au renvoi de sa nièce<sup>2378</sup> :

Les punitions scolaires, qui dans d'autres écoles doivent être expiées par des retenues ou des pensums, sont expiées dans l'école de filles de Saint-Avold par de l'argent. Les petites sommes d'argent sont réunies par les élèves qui en sont chargées, sous l'allégation que ce serait pour de bonnes fins. Ces bonnes fins sont en réalité les suivantes : pour ces peines financières, qui s'élevaient, il y a quelques temps, jusqu'à 30 Francs, avec l'aide de dons volontaires, ont été achetés

---

<sup>2376</sup> ADBR 34AL1476, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, 01.02.1879.

<sup>2377</sup> ADBR 34AL1476, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au directeur du cercle de Forbach, 15.04.1879, en français.

<sup>2378</sup> ADBR 34AL1476, M. Grebert au président de Lorraine, 16.11.1880.

un *fauteuil* et un *prie-Dieu* pour la supérieure. Cette sorte de punition apprend le gaspillage aux enfants qui reçoivent sans justification particulière beaucoup d'argent de leurs parents et, le cas échéant, le vol aux enfants qui n'ont pas d'argent à leur disposition. Enfin, j'ajoute encore que les enfants de l'école en question sont également élevés dans la superstition. Ainsi, par exemple, pendant un orage, l'enseignante utilise une soi-disant cloche bénie, ouvre la fenêtre et agite cette cloche en indiquant en direction des enfants que l'orage serait ainsi dissipé.

Le président de Lorraine charge l'inspecteur scolaire de cercle (Janton) d'enquêter sur les différentes accusations. Il interroge Sœur Ferdinand, laquelle répond point par point. Janton mène le même jour une inspection de l'établissement, qui révèle de nombreuses lacunes en religion, en allemand et en calcul, ainsi que la transgression de l'interdiction d'enseigner le français en-dehors des heures de classe. Ses conclusions sont accablantes pour la directrice<sup>2379</sup> : « Sœur Ferdinand – Meurin – ne me semble pas apte à diriger un pensionnat. Je ne l'ai jamais reconnue pour une excellente enseignante, ce que doit être, à mon avis, la directrice d'un pensionnat. Son caractère ne me plaît pas non plus. Il y a deux ans, elle m'a, en effet, énoncé plusieurs mensonges ». L'inspecteur scolaire relate également son combat contre les punitions pécuniaires, avant d'ajouter :

Qu'ici – où l'on utilise pour la conversation courante essentiellement la langue française – on ennoblisse véritablement, du point de vue religieux et moral, le sensible cœur féminin ? Que les enfants soient exhortés à apprendre la propreté, l'ordre et la ponctualité, ce qui est indispensable pour des filles ? Permettez-moi d'en douter ! Les sœurs attirent volontiers l'attention sur la mauvaise éducation dans la maison parentale et sur l'état d'esprit de nombreuses mères. Je leur réplique alors par la question suivante : « Qui donc a formé les mères et les grands-mères ? » La congrégation de Sainte-Chrétienne, qui depuis mémoire d'homme instruit et éduque à Saint-Avold ! Cela prouve que l'entreprise d'éducation n'a pas été menée de la bonne manière, puisque les fruits ne sont pas là !

Le président de Lorraine réagit en demandant à Sœur Ferdinand Meurin une inflexion radicale, qui devra être vérifiée à la prochaine inspection, sous peine de révocation. L'intervention du curé et du maire de Saint-Avold en faveur de la directrice n'y auront rien fait, et cela d'autant moins que le curé Lemire se pose alors en défenseur

---

<sup>2379</sup> ADBR 34AL1476, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach au président de Lorraine, 05.12.1880.

maladroit de l'enseignement du français<sup>2380</sup>. L'inspection de février 1882 présente un résultat qui n'est guère brillant. L'inspecteur scolaire de cercle (Janton) considère que « le pensionnat est considérablement surpassé dans toutes les matières [...] par l'école communale de filles »<sup>2381</sup>. La directrice est décrite dans un état de fatigue extrême : « La sœur-enseignante crache du sang et doit fournir des efforts considérables pour le moindre enseignement dans la deuxième classe, sans cependant arriver à rien ». Elle reste cependant à la tête du pensionnat jusqu'en septembre 1886. Quelques mois plus tôt, le nouvel inspecteur scolaire de cercle (Montada) notait « très bien » au sujet son attitude, ce qui montre que les appréciations dépendent également du fonctionnaire qui les donne<sup>2382</sup>.

En septembre 1886, la supérieure de la congrégation annonce au directeur du cercle de Forbach le remplacement de Sœur Ferdinand, pour raisons de santé. La nouvelle directrice est Sœur Marguerite-du-Sacré-Cœur, née Johanna Dörlemann, à Bork en Westphalie. Si l'inspecteur scolaire de cercle (Löhle) signale qu'elle « se donne du mal pour relever l'école », les résultats ne sont pas encore là en avril 1887<sup>2383</sup>. Dans ces conditions, lorsque Sœur Marguerite Dörlemann demande en mars 1888 une augmentation d'une heure de l'enseignement hebdomadaire du français, elle ne peut que se heurter à la désapprobation de Löhle. La directrice revient à la charge à l'automne 1888 :

Comme nous avons de nombreuses filles, en partie de Vieille-Allemagne, en partie d'Alsace-Lorraine, qui ne parlent absolument pas le français à leur arrivée et nous sont envoyées par leurs parents principalement pour [apprendre] le français, je demande à l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir nous consentir, pour ces élèves, âgées de quatorze à dix-huit ans, deux à trois heures supplémentaires par semaine. Comme ces enfants sont internes et doivent encore être occupées après 4 heures par nos soins, elles pourraient peut-être recevoir ces heures à 5 heures, de manière à ce qu'aucune heure de classe n'ait besoin d'être supprimée.

Et la directrice de conclure sa lettre par la promesse de satisfaire l'*Oberschulrat* concernant les résultats en allemand. Ce dernier donne finalement son autorisation<sup>2384</sup>. Un

---

<sup>2380</sup> ADBR 34AL1476, le curé Lemire au président de Lorraine, 22.12.1880.

<sup>2381</sup> ADBR 34AL1476, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, 28.02.1882.

<sup>2382</sup> ADBR 34AL1476, rapport d'inspection de l'Inspecteur scol. du cercle de Forbach, 03.04.1886.

<sup>2383</sup> ADBR 34AL1476, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 17.04.1887.

<sup>2384</sup> ADBR 34AL1477, l'*Oberschulrat* à l'Inspecteur scol. du cercle de Forbach, 22.10.1888.

climat de confiance commence à s'installer entre l'établissement et les hautes autorités scolaires, sous la surveillance directe desquelles il vient de passer.

A l'été 1889, Sœur Marguerite Dörlemann est remplacée par Sœur Seraphina Kolhey. Originaire de la région de Trèves, cette directrice est la plus importante de l'histoire de l'établissement à l'époque du *Reichsland*, car elle reste à sa tête jusqu'en 1917. Pour sa deuxième rentrée, en septembre 1890, elle met en place l'organisation en quatre classes souhaitée par les hautes autorités scolaires<sup>2385</sup>. L'école supérieure de filles trouve alors la forme qu'elle conservera jusqu'à la Première Guerre mondiale : les six-huit ans en classe IV ; les huit-dix ans en classe III ; les dix-treize ans en classe II ; les treize-seize ans en classe I. L'école supérieure de filles compte désormais autour de 80 élèves, l'effectif moyen jusqu'à la Première Guerre mondiale. Elles sont naturellement très majoritairement catholiques, mais l'institution accueille également un nombre non négligeable de jeunes filles protestantes et juives, qui reçoivent par ailleurs leurs enseignements religieux respectifs<sup>2386</sup>.

Au début des années 1890, la qualité de l'enseignement recueille un jugement plutôt satisfaisant de la part de l'inspecteur scolaire du cercle (Bertrams)<sup>2387</sup> : « Selon toute apparence, les sœurs-enseignantes se sont vraiment données du mal pour l'enseignement », écrit-il dans un rapport d'inspection de mars 1891. Mais s'il reste quelques faiblesses, l'établissement semble désormais mériter tout à fait son appartenance à la catégorie des écoles supérieures de filles.

Alors que les 15 protestantes et les 5 juives fréquentant l'école en 1901/02 représentent plus du cinquième des 87 élèves, la supérieure générale à Metz s'inquiète de plus en plus de la mixité confessionnelle à Saint-Avold. À l'automne 1902, elle ordonne « de ne plus accueillir les enfants d'autres confessions dans le pensionnat »<sup>2388</sup>. Les jeunes filles déjà présentes dans l'établissement peuvent toutefois y demeurer jusqu'à nouvel ordre. La part des minorités confessionnelles diminue peu à peu, jusqu'à disparaître

---

<sup>2385</sup> ADBR 34AL1477, Sœur Seraphina Kolhey à l'*Oberschulrat*, 05.09.1890.

<sup>2386</sup> ADBR 34AL1477 et 34AL1478, Sœur Seraphina Kolhey à l'*Oberschulrat*, 20.11.1896 et 18.08.1897.

<sup>2387</sup> ADBR 34AL1477, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 11.03.1891.

<sup>2388</sup> ADBR 34AL1478, le maire de Saint-Avold au directeur du cercle de Forbach, 09.10.1902.

complètement au début des années 1910. Cette fermeture aux protestantes et aux juives a pour conséquence la création, en 1903, d'une école supérieure de filles non-confessionnelle à Saint-Avold. En janvier 1914, « par crainte de la concurrence » de ce nouvel établissement<sup>2389</sup>, les Sœurs de Sainte-Chrétienne font machine arrière et ouvrent à nouveau leurs portes aux enfants des autres communautés religieuses.

A la rentrée 1914, une cinquième classe est même installée, ce qui devrait permettre sans difficulté le maintien comme école supérieure de filles après la réforme de mars 1915, puisque les cinq classes sont divisées chacune en deux niveaux d'âge, et que, par ailleurs, toutes les enseignantes sont diplômées pour les écoles supérieures de filles (sauf une institutrice, qui s'occupe des petites classes). Mais la conservation du statut n'est accordée qu'à titre provisoire, pour la durée de la guerre, car le programme officiel introduit par la réforme ne peut pas être appliqué, « à cause de la réquisition de [la] maison par l'armée », explique Sœur Seraphina Kolhey. En effet, les locaux abritent un lazaret depuis l'été 1914<sup>2390</sup> : en octobre 1914, il accueille une centaine de soldats, tandis que quatre sœurs-enseignantes se rendent chaque jour à la caserne pour y soigner des blessés<sup>2391</sup>. L'enseignement se déroule à un rythme ralenti, comme l'écrit la directrice en janvier 1915<sup>2392</sup> : « Seules deux salles se trouvent à notre disposition dans la Maison des associations, qui se situe en face du pensionnat. Nous devons donc nous en tenir provisoirement à des demi-journées d'école. Deux classes viennent le matin et les deux autres l'après-midi. Chaque classe reçoit seize heures de cours par semaine ». Il n'est pas fait mention de la cinquième, qui continue cependant d'exister, mais avec un nombre d'élèves très limité ; en janvier 1917, avec une seule élève, Sœur Seraphina Kolhey doit toutefois se résoudre à la fermer<sup>2393</sup>.

Deux mois plus tard, la directrice tombe malade et doit cesser son activité durant quelques semaines. Après une courte rémission, elle décède d'une pneumonie en juin 1917, alors que les autorités s'apprêtaient à la décorer du *Verdienstkreuz für Kriegshilfe*.

---

<sup>2389</sup> ADBR 105AL2646, le pasteur Schaeffer et l'*Oberstabsarzt* Stumpff au président de Lorraine, 03.03.1914.

<sup>2390</sup> ADBR 105AL2634, Sœur Seraphina Kolhey à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

<sup>2391</sup> ADBR 105AL2634, Sœur Seraphina Kolhey à l'*Oberschulrat*, 28.10.1914.

<sup>2392</sup> ADBR 105AL2634, Sœur Seraphina Kolhey à l'*Oberschulrat*, 21.01.1915.

<sup>2393</sup> ADBR 105AL2634, Sœur Seraphina Kolhey à l'*Oberschulrat*, 23.03.1917.

Lui succède une Mayençaise, Sœur Josepha Theresia Dael, longtemps enseignante à l'école normale de la congrégation à Sablon. Elle voit bientôt l'établissement ravalé au rang de *gehobene Mädchenschule* et le retour de la France en novembre 1918. Paradoxalement, la fréquentation n'a pas souffert de la guerre, bien au contraire : elle est en progression continue et dépasse les 120 élèves en 1917/18.

## (6) Bitche, une petite prospérité

En novembre 1872, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines (Steiger) dresse l'état suivant du pensionnat de Bitche<sup>2394</sup> :

Le pensionnat des sœurs chrétiennes de Bitche a trois classes ainsi qu'une classe préparatoire. Cette dernière, qui n'a été formée qu'il y a quelques semaines, est fréquentée par 11 élèves, qui ont de trois à cinq ans et ne se trouvent donc pas encore en âge d'obligation scolaire. La directrice veut la considérer comme la classe inférieure du pensionnat, de manière à ce que l'obligation de dispenser l'enseignement en langue allemande se limite à cette classe. Dans la véritable classe inférieure, où se trouvent des filles de six à huit ans, l'allemand n'est pas la langue exclusive de l'école, bien que les enfants, comme j'ai pu moi-même m'en convaincre, soient tout à fait capables de suivre l'enseignement dispensé en langue allemande, avec un entier profit. L'enseignante de cette classe est Sœur Saint-Edelbert, née Maria Wittisch, qui a réussi il y a peu l'examen d'institutrice à Metz. Elle dispense également les six heures hebdomadaires de cours d'allemand de la deuxième classe. Pendant ce temps, l'enseignante de la deuxième classe, qui parle un allemand satisfaisant, enseigne dans la troisième. Dans la classe supérieure, dont les élèves ont de treize à seize ans, l'enseignement de l'allemand est donné par Mademoiselle Marie Atten [Alten], née le 10 février 1856 dans le grand-duché de Luxembourg, qui ne possède pas encore de diplôme. Les cours d'histoire et de géographie des classes moyenne et supérieure sont dispensés par leurs enseignantes respectives. La directrice est prête à confier à l'enseignante diplômée les cours d'allemand de la première classe. Mais qui sera pendant ce temps dans la classe inférieure ? Marie Atten [Alten], non diplômée, âgée de seulement seize ans, n'offre pas les garanties suffisantes pour un enseignement efficace, même chez les petites. En outre, le fréquent changement du personnel enseignant chez de petits enfants n'est certainement pas souhaitable. À mon humble avis, les cours

---

<sup>2394</sup> ADBR 34AL1417, l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 28.11.1872.

de géographie et d'histoire ainsi que les cours d'allemand des classes moyenne et supérieure devraient se trouver entre les mains d'une enseignante diplômée originaire du reste de l'Allemagne. La supérieure générale pourrait peut-être la trouver parmi les sœurs de son ordre.

Fin décembre 1872, le président de Lorraine demande à la supérieure générale de la congrégation de remédier aux deux problèmes signalés, en faisant de l'allemand la langue d'enseignement exclusive de la classe inférieure et en remplaçant Mlle Alten par une enseignante diplômée. Il est répondu sur le premier point que certains enfants ne comprennent pas l'allemand et sur le second que la jeune Luxembourgeoise « est instruite et attend l'âge requis pour passer ses examens »<sup>2395</sup> :

Elle était connue avantagement de nos sœurs qui ont pu l'admettre dans leur intérieur pour prendre les services dont elle est capable, s'y perfectionner dans les connaissances acquises et être préservée de tous les dangers auxquels son âge pourrait l'exposer. D'un autre côté, la situation faite à nos sœurs ne leur permet pas de supporter la charge de la maîtresse brevetée qui leur est offerte à Bitche par Monsieur l'inspecteur du cercle de Sarreguemines, parce que leurs ressources ne le leur permettent pas. Dans le principe, on nous avait annoncé qu'une subvention serait accordée pour rétribuer un maître ou une maîtresse d'allemand, et quand nos sœurs ont parlé de cette subvention, on leur a dit que la chose n'était plus possible, qu'il fallait attendre. Nous attendrons, mais il paraît dans l'ordre des choses que l'on attende aussi un peu avec nous.

L'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines avait en effet évoqué avec la directrice du pensionnat le programme de subventions lancé par la présidence supérieure, bien que ce dernier ne s'adresse pas aux établissements confessionnels. En janvier 1873, il effectue une nouvelle visite de l'établissement, qui renforce son opinion, à savoir que tous les enfants de la classe inférieure sont capables de suivre un enseignement exclusivement donné en allemand et que Mlle Alten ne convient pas. Le pensionnat ne peut pas faire autrement que de suivre les instructions.

Il y a cependant aussi des tentatives de contournement. Ainsi, lorsque l'allemand devient langue exclusive de l'enseignement dans la classe supérieure à Pâques 1875, des

---

<sup>2395</sup> ADBR 34AL1417, la 1<sup>ère</sup> assistante de la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au président de Lorraine, 11.01.1873.

cours privés de français sont institués, qui s'ajoutent aux six heures prévues au programme. L'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines (Steiger) le remarque lors d'une visite et prévient la directrice, Sœur Sainte-Henriette Even, que ces cours ne peuvent se tenir sans autorisation. Une requête est donc adressée, en juillet 1875, à la présidence de Lorraine<sup>2396</sup> : « Comme dans notre province, on utilise depuis longtemps les deux langues, les parents tiennent beaucoup à ce que leurs filles les apprennent toutes deux et ne quittent le pensionnat qu'après avoir reçu une instruction complète à tous points de vue ». L'inspecteur scolaire de cercle est résolument contre cet alourdissement du volume horaire, qui porte le français à treize heures par semaine et relègue les autres matières au second plan. La présidence suit naturellement ses conclusions.

Entre-temps, la « classe préparatoire » des petites semble avoir disparu. En août 1875, le programme d'étude transmis par la directrice n'indique en effet que trois classes (six-neuf ans, neuf-douze ans, douze-quinze ans). Par ailleurs, l'inspecteur scolaire de cercle (Steiger) découvre en novembre 1876 une école maternelle non autorisée attachée à l'hospice civil de Bitche, où est accueillie une demi-douzaine d'enfants des meilleures familles de la ville. Même si la supérieure générale de la congrégation parle, en septembre 1881, de « la petite école maternelle adjointe à notre établissement de Bitche », il ne semble pas qu'il faille, à cette époque, en traiter comme d'une composante du pensionnat<sup>2397</sup>.

Revenons à ce dernier. En juillet 1878, Sœur Sainte-Henriette Even se plaint de ce que la restriction des cours de français à six heures dans la classe supérieure a entraîné le déclin de celle-ci, lequel semble s'accélérer puisque la fréquentation est passée de 22 à 11 à la rentrée 1877<sup>2398</sup> : « Les Luxembourgeoises et autres Allemandes [sic], autrefois nombreuses dans notre établissement, l'ont presque entièrement quitté, car on ne leur donne plus la possibilité d'apprendre le français à côté de l'allemand. Nombreux sont les parents des élèves qui nous restent à avoir déclaré qu'ils ne continueront à nous envoyer leurs enfants que si nous leur enseignions davantage de français ». Le président de

---

<sup>2396</sup> ADBR 34AL1417, Sœur Sainte-Henriette Even au président de Lorraine, 08.07.1875.

<sup>2397</sup> ADBR 34AL1417, la supérieure gén. de la congrégation Sainte-Chrétienne au président de Lorraine, 01.09.1881.

<sup>2398</sup> ADBR 34AL1417, Sœur Sainte-Henriette Even au conseiller scol. de Metz, 31.07.1878.

Lorraine ne peut que rappeler à la directrice qu'elle doit s'en tenir à la réglementation. Il considère d'ailleurs que la baisse de fréquentation ne vient pas de la restriction du français mais des « circonstances actuelles » et conseille à la directrice de réorienter son institution en direction d'un public francophone qui souhaite apprendre l'allemand<sup>2399</sup> : « Il ne devrait pas être difficile pour les sœurs de la congrégation de Sainte-Chrétienne, qui possède de nombreux pensionnats en France, de faire venir ces élèves ».

En juin 1879, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) recense 76 élèves de six à seize ans, toujours réparties en trois classes successives. Parmi elles, il compte quelques protestantes et 3 israélites. Le pensionnat poursuit son existence paisible... jusqu'en juin 1887, lorsque l'inspecteur scolaire de cercle (Steiger), alerté par le garde général des forêts de Bitche, découvre que des cours privés de français sont à nouveau donnés au pensionnat, sans autorisation<sup>2400</sup>. La présidence de Lorraine ordonne leur arrêt immédiat.

Ce petit incident n'empêche pas le passage du pensionnat, en janvier 1888, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles. Il a toujours trois classes, avec un effectif total de 80 élèves, à savoir 40 dans la classe inférieure, 24 dans la classe moyenne et 16 dans la classe supérieure, comme nous le révèle un rapport d'inspection de mars 1888. L'inspecteur scolaire de cercle ajoute<sup>2401</sup> : « Tandis qu'on trouve dans les classes inférieure et moyenne presque exclusivement des enfants de Bitche et de ses proches environs, il n'y a dans la classe supérieure que 6 élèves de Bitche. 9 viennent du reste de la Lorraine et 1 du Luxembourg ». Il n'y a donc qu'une dizaine d'internes, soit un huitième des jeunes filles. L'inspecteur scolaire de cercle continue sur la classe supérieure : « Il est indéniable que l'enseignement dans cette classe s'en trouve compliqué, car les élèves ont des niveaux très différents. Mon avis est que l'on ne tient pas suffisamment compte des capacités des élèves avant de les y verser ». En conclusion de son rapport, il demande qu'une enseignante non diplômée laisse sa place à l'enseignante de la classe supérieure et que cette dernière soit elle-même remplacée par une enseignante diplômée pour les écoles supérieures de filles. La consigne est suivie.

---

<sup>2399</sup> ADBR 34AL1417, le président de Lorraine à Sœur Sainte-Henriette Even, 06.08.1878.

<sup>2400</sup> ADBR 34AL1417, l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 24.06.1887.

<sup>2401</sup> ADBR 34AL1418, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Sarreguemines, 29.03.1888.

A la rentrée 1889, une quatrième classe est créée. Les quatre classes accueillent 82 jeunes filles de six à seize ans. Autre nouveauté, l'école maternelle est traitée à partir de cette année comme une composante de l'école supérieure de filles. Elle accueille alors 13 filles et 19 garçons. L'école supérieure de filles doit bientôt faire face au problème du maintien de sa première classe. En juillet 1890, compte tenu de la réduction de l'effectif prévue pour l'année suivante, Sœur Sainte-Henriette Even demande l'autorisation de faire monter les élèves les plus douées de la classe moyenne (II), sans quoi la classe supérieure (I) devrait fermer. Elle présente la situation ainsi<sup>2402</sup> :

Les habitants de Bitche appartiennent pour la plupart à la classe populaire peu aisée. Ils ont l'habitude de retirer leurs enfants de l'école dès que ceux-ci ne sont plus soumis à l'obligation scolaire, pour les employer au ménage ou au travail. Si nous ne recevions plus parmi nos élèves quelques internes de treize ans et plus du reste du *Reichsland*, la première classe ne pourrait plus exister. Or, il se trouve que la plupart des filles qui viennent de l'extérieur ont autant d'aptitudes que les élèves de la deuxième classe, qui ont fréquenté l'établissement depuis leur jeunesse.

A la rentrée 1893, c'est finalement la quatrième classe qui est victime de la baisse des effectifs, pour les raisons qu'indique la directrice<sup>2403</sup> :

Il y a quelques années, le pensionnat Sainte-Chrétienne de Bitche comptait 80 à 90 élèves, ce qui a rendu nécessaire l'ouverture d'une quatrième classe en 1889. Depuis deux ans cependant, le nombre des familles aisées a nettement diminué, ce qui a entraîné une diminution du nombre de nos élèves d'année en année. Il n'en reste plus aujourd'hui que 62, à savoir 14 en classe I, 17 en classe II, 20 en classe III et 11 en classe IV. Comme 12 élèves de la classe III doivent monter en classe II à l'automne, elle ne resterait plus que 8 élèves en classe III. Il serait donc très souhaitable que les 11 élèves de la classe IV montent ensemble en classe III.

La classe inférieure se retrouve par conséquent fermée. Durant l'été 1894, Sœur Sainte-Henriette Even, gravement malade, doit quitter ses fonctions de directrice. Sœur Josephine Prim sort de sa retraite pour lui succéder. Cette native de la région de Trèves, âgée de soixante-et-un ans, a dirigé l'école normale de la congrégation. Dans les années

---

<sup>2402</sup> ADBR 34AL1418, Sœur Sainte-Henriette Even à l'*Oberschulrat*, 21.07.1890.

<sup>2403</sup> ADBR 34AL1418, Sœur Sainte-Henriette Even à l'*Oberschulrat*, 14.06.1893.

qui suivent sa prise de fonction, l'école supérieure de filles n'accueille plus qu'une cinquantaine de jeunes filles ; avec l'école maternelle, on atteint tout juste la barre des 60, et celle des 70 si on compte également les garçons qui s'y trouvent. Parmi les élèves de l'institution, on trouve quelques protestantes et israélites. Les hautes autorités scolaires commencent à se soucier de leur instruction religieuse. Celle-ci s'avère toutefois difficile à organiser dans le cas des israélites, car la communauté juive de Bitche est trop petite pour disposer de son propre ministre du culte. En mai 1897, la directrice transmet aux hautes autorités scolaires ce que lui ont expliqué les parents<sup>2404</sup> :

Le rabbin de Sarreguemines ne leur rend visite que trois fois par an. Ils auraient bien engagé comme chantre [*Vorbeter*] de leur salle de prière un homme qui abat le bétail selon la cérémonie propre à leur culte et sait également lire un peu l'hébreu, mais comme ce dernier est natif de Russie et ne maîtrise pas l'allemand, il n'enseigne jusqu'à présent que la lecture de la langue hébraïque à quelques enfants, afin qu'ils puissent prier pendant le culte. Pour ce qui concerne l'enseignement de la religion en tant que tel, les parents m'ont dit qu'il leur tenait à cœur de dispenser eux-mêmes cette instruction à leurs enfants.

A la rentrée 1898, les trois classes de l'école supérieure de filles n'abritent plus que 44 élèves : c'est moitié moins qu'une décennie plus tôt. On remonte à 52 en 1900 (75 jeunes filles en comptant l'école maternelle, 96 élèves avec les garçons), à 60 en 1901. On revient à 57 en 1902 (mais 91 jeunes filles avec l'école maternelle). L'établissement reçoit alors une nouvelle directrice en la personne de Sœur Wilhelmine Klutmann, une Westphalienne qui a déjà enseigné dans le pensionnat messin de la rue Saint-Gengoulf ainsi qu'à celui de Rustroff. À la rentrée 1903, l'école supérieure de filles accueille 59 jeunes filles (et l'école maternelle 54, plus 24 garçons). L'année suivante, l'effectif remonte jusqu'à 70. Sœur Wilhelmine Klutmann quitte, à Pâques 1906, une école supérieure de filles dont la fréquentation s'est renforcée, pour prendre la direction de la prestigieuse école supérieure de filles Sainte-Chrétienne de Sarreguemines. Elle cède sa place à Sœur Stefana Junker, une autre Vieille-Allemande.

En septembre 1906, la nouvelle directrice divise les trois classes en sections : deux en classe III, trois en classe II, une en classe I. Cette organisation est provisoire, en

---

<sup>2404</sup> ADBR 34AL1419, Sœur Josephine Prim à l'*Oberschulrat*, 22.05.1897.

attendant la formation d'une quatrième classe, qui s'impose avec un effectif de 80 élèves. Cette dernière ouvre à Pâques 1907. Les deux classes inférieures comprennent désormais chacune deux sections, tandis que chaque classe supérieure forme une seule section.

A la rentrée 1908, suivant les consignes du conseiller intime Schlemmer, la directrice supprime les cours de français dans la section inférieure de la classe IV et réduit leur volume dans sa section supérieure : les heures gagnées sont consacrées à l'allemand<sup>2405</sup>. En mai 1909, l'anglais fait son entrée dans le programme de l'établissement, en classe I, ce qui officialise une pratique déjà assez développée, comme l'explique Sœur Stefana Junker<sup>2406</sup> : « Jusqu'alors, près du tiers des élèves de cette classe recevait des cours privés dans cette matière, ce qui représentait un surcharge de travail pour elles et pour l'enseignante ». Ces changements s'opèrent dans une école supérieure de filles dont les quatre classes conservent un effectif stable d'environ 80 élèves. Au début de la Première Guerre mondiale, deux salles de l'établissement sont réquisitionnées par l'armée pour servir d'hôpital militaire<sup>2407</sup>. Les sœurs-enseignantes se mettent au service de la Croix-Rouge.

L'enseignement reprend à l'automne, mais de manière très limitée. En janvier 1915, l'hôpital militaire accueille encore 60 blessés, dont s'occupent les religieuses en même temps qu'elles dispensent quelques cours<sup>2408</sup>. Tout cela n'empêche pas la fréquentation de l'école de rester à son niveau habituel, puisqu'on y trouve alors 92 jeunes filles, plus 35 à l'école maternelle, qui accueille encore 28 garçons. Sur le total des 127 filles, on compte 31 protestantes, 4 juives et 1 mennonite. Il semblerait que l'hôpital militaire soit évacué à la fin du mois, comme on le déduit d'une lettre de Sœur Wilhelmine Klutmann aux hautes autorités scolaires, qui témoigne surtout de la lourdeur du climat qui entoure l'école supérieure de filles, visiblement trop germanophile au goût de certains<sup>2409</sup> :

---

<sup>2405</sup> ADBR 105AL2603, Sœur Stefana Junker à l'*Oberschulrat*, 15.10.1908.

<sup>2406</sup> ADBR 105AL2603, Sœur Stefana Junker à l'*Oberschulrat*, 12.05.1909.

<sup>2407</sup> ADBR 105AL2604, Sœur Stefana Junker à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

<sup>2408</sup> ADBR 105AL2604, Sœur Stefana Junker à l'*Oberschulrat*, 05.01.1915.

<sup>2409</sup> ADBR 105AL2604, Sœur Stefana Junker à l'*Oberschulrat*, 21.01.1915.

Différentes personnes dignes de confiance m'ont appris et continuent de m'apprendre que les rumeurs les plus malveillantes courent depuis plusieurs semaines sur notre établissement. Il nous est impossible de découvrir qui sont les instigateurs de ces histoires, car personne ne nous représente en ville et parce qu'en tant que religieuses, nous n'avons pas à enquêter sur de telles rumeurs. Nous ne leur accorderions d'ailleurs aucune importance, si ces dernières ne menaçaient pas gravement les intérêts de l'école. Abstraction faite des atteintes personnelles, qui ne méritent pas d'être démenties, les calomnies portent notamment sur le fait, présenté comme véridique, que « les sœurs de Sainte-Chrétienne auraient raccourci le programme d'enseignement sans l'autorisation des autorités supérieures et lèseraient ainsi en toute conscience les élèves qui leur sont confiées, notamment celles de la première classe, au profit d'une activité de patriotisme larmoyant avec l'ouverture d'un hôpital militaire ». On fait même le faraud en lieux publics, en prétendant qu'une grande partie des parents de nos élèves, révoltés par l'illégalité de cette soi-disant mesure, aurait envoyé une lettre de protestation et « obtenu l'évacuation de notre hôpital militaire ».

Enfin, tout cela n'aura aucune conséquence sur la prospérité de l'établissement. À la rentrée 1915, 92 élèves fréquentent ses quatre classes. Suite à la réforme de l'enseignement secondaire féminin, on parle désormais d'une *gehobene Mädchenschule*. À Pâques 1917, elle s'adapte au nouveau modèle des dix classes correspondant à dix années scolaires. La directrice organise huit classes (X, IX, VIII, VII, VI, V, IV, III), regroupées deux par deux. Manquent les deux dernières années du cursus complet qui mène jusqu'à seize ans. Sur le plan patriotique, on accomplit son devoir avec sérieux, comme le relève le Dr. Bok lors de ses inspections.

En février 1917, il rapporte dans ses conclusions générales<sup>2410</sup> : « Dans les cours de géographie et d'histoire des classes I et II, on présente les événements de la guerre à l'aide de cartes des opérations, en soulignant les avancées de "nos" troupes. En cours d'allemand, les enseignantes traitent de poèmes militaires qu'elles donnent à apprendre aux élèves ». En mai 1918, il assiste à une « heure d'histoire de la guerre » en classe V ; le cours est dispensé par une sœur lorraine, native de Walschbronn<sup>2411</sup> :

---

<sup>2410</sup> ADBR 105AL2604, rapport d'inspection de Bok, fin janvier-début février 1917.

<sup>2411</sup> ADBR 105AL2603, rapport d'inspection de Bok, mai 1918.

a) Reprise : les causes de la guerre, l'Allemagne et la France, l'Allemagne et l'Angleterre, les combats de 1914 à l'ouest. b) Nouveau sujet : le combat pour la Prusse Orientale. La présentation, qui s'appuyait sur la carte, ainsi que le plan étaient clairs, simples et adaptés aux capacités de compréhension des enfants. Les élèves possèdent de bonnes connaissances, leur propos est fluide, mais souvent appris par cœur. Sœur Sprunck a fait cours dans un sens patriotique.

Dans ses remarques générales, le Dr. Bok écrit : « Les notes sur le contenu de l'enseignement dans les cahiers hebdomadaires ainsi que l'inspection ont montré que les enseignantes se sont donné comme devoir de dispenser les cours d'allemand, d'histoire, de géographie et de chant dans un sens patriotique et que les élèves suivent ces cours avec plaisir. [...] L'état de l'école est entièrement satisfaisant ».

(7) Rustroff, l'histoire mouvementée d'un pensionnat frontalier

« Ce vaste établissement est situé sur le penchant d'une colline ; on y jouit sur tous les points d'une vue fort étendue et très riante. Il renferme, outre un local commodément distribué, des dortoirs parfaitement aérés et chauffés au calorifère, une salle de récréation, de bains. Les jardins et vergers qui entourent cette habitation la rendent très agréable, et sa position salubre contribue notablement à la conservation de la santé ». Telle est la présentation des lieux qui figure, au moment de l'annexion, au début du prospectus du « pensionnat de demoiselles établi dans l'ancienne abbaye de Rustroff, près Sierck ». Sept religieuses sont alors actives dans l'établissement, dont les relations avec les autorités connaissent quelques difficultés.

En septembre 1873, la supérieure du pensionnat, Sœur Sainte-Espérance Thomas, écrit ainsi au président de Lorraine<sup>2412</sup> :

Permettez, Monsieur le président, que je m'explique au sujet du mécontentement que vous manifestez dans votre lettre en date du 7 de ce mois. J'en ai été d'autant plus peinée qu'il tombe à faux. Dans les premiers jours du mois d'août, Monsieur l'inspecteur est venu visiter nos classes et a questionné les élèves de la cinquième sur la géographie d'Allemagne. Il a paru très satisfait des réponses qui lui ont été faites. Nous avons fait apprendre également cette partie dans notre seconde classe, d'une manière plus détaillée, ainsi que l'histoire d'Allemagne, mais les élèves n'ont pas été questionnées sur ces deux branches. Monsieur l'inspecteur a pu croire qu'elles n'avaient pas été étudiées. J'aurais dû le lui dire. Hier, je me suis rendue à Thionville chez Monsieur Remmer [inspecteur scolaire du cercle], afin de lui donner ces explications, mais il était absent depuis deux jours. Je l'ai regretté. J'ai pu être, moi-même, cause de cette erreur, en lui confirmant le désir d'avoir des classiques pour la géographie et l'histoire d'Allemagne, désirant faire étudier ces deux branches dans toutes nos classes. Monsieur l'inspecteur a pu croire que l'on ne s'en était occupé que dans la classe allemande.

Ce courrier accompagne le plan d'études pour 1873/74, lequel nous montre une organisation de l'enseignement en six classes, sauf pour l'allemand, où la division se fait en trois classes : « 3<sup>e</sup> classe : lecture, écriture, petites traductions ; 2<sup>e</sup> classe : lecture, écriture, dictées, traductions et conversations ; 1<sup>e</sup> classe : lecture, écriture, dictées, traductions, compositions et conversations ». Les élèves ne sont pas classées en fonction de leur âge, mais de leurs connaissances préalables. Le président de Lorraine est globalement d'accord avec le programme présenté, mais il faudra modifier celui des deux classes inférieures, où l'enseignement doit se faire en langue allemande, à laquelle un volume horaire plus important doit également être consacré. Sœur Sainte-Hélène Bondroit, au nom de la supérieure, répond à la présidence en novembre 1873<sup>2413</sup> :

---

<sup>2412</sup> ADBR 34AL1453, Sœur Sainte-Espérance Thomas au président de Lorraine, 18.09.1873.

<sup>2413</sup> ADBR 34AL1453, Sœur Sainte-Hélène, pour la supérieure du pensionnat, au président de Lorraine, 02.11.1873.

Le 13 [octobre], vous avez bien voulu me donner connaissance des dispositions arrêtées le 7 du mois précédent relativement à l'enseignement de la langue allemande dans les classes inférieures et nous inviter, mes sœurs et moi, à nous y conformer. C'est notre désir et notre volonté ; mais, par ce que je vais avoir l'honneur de vous exposer, vous verrez quelle est la nature des difficultés que nous rencontrons et que nous nous efforcerons cependant de surmonter.

Notre pensionnat, situé à la limite de l'arrondissement de Thionville et précédemment des frontières de la France, compte 110 élèves internes dont 30 seulement appartiennent au pays annexé, et parmi lesquelles 9, tout au plus, sont au-dessous de treize ans. Les autres nous viennent de l'Allemagne proprement dite, du grand-duché de Luxembourg, de la Belgique et de la partie de la France qui dépend encore du diocèse de Metz ou qui l'avoisine. Ces dernières nous sont confiées spécialement pour l'étude de la langue française ; celles surtout qui nous arrivent des lieux où domine la langue allemande. Cependant, la plupart continuent à recevoir, chaque jour pendant une heure, une leçon dans cette langue, comme l'indique notre programme.

Pour ce qui est des 9 élèves au-dessous de treize ans, d'âge inégal et d'inégale force, la tâche imposée de les instruire uniquement en allemand et par la langue allemande est beaucoup trop difficile. Il faudra plus de temps pour que les progrès soient sensibles, parce que pour ces jeunes élèves, avant de leur parler dans cette langue, il faut qu'elles la connaissent et la comprennent au moins dans la notion des termes nécessaires et usités pour la leur faire comprendre.

Le président de Lorraine attend l'avis de son conseiller scolaire pour se faire une idée sur la question et accorder, éventuellement, quelques aménagements, qui seraient de toute façon minimales, prévient-il. En attendant d'être inspecté, l'établissement doit se conformer aux ordres. Le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) se rend à Rustroff en mars 1874. Les premières lignes de son rapport font écho au prospectus de l'institution : « Le pensionnat de filles de Rustroff près de Sierck est un vaste établissement avec de beaux locaux, une salle de gymnastique et sa propre église (chapelle). Il bénéficie d'une position saine sur une colline de la vallée de la Moselle, au milieu d'un grand jardin, où les élèves peuvent faire de belles promenades ». Son analyse du public de l'école concorde également avec ce qu'en disait Sœur Sainte-Hélène : « L'établissement est essentiellement fréquenté par des filles des meilleures familles du grand-duché de Luxembourg, ainsi que par quelques jeunes filles de la province rhénane, de Lorraine – Metz – et de France. Les élèves des environs germanophones sont envoyées spécialement pour apprendre la langue française ». Il s'avère que l'école n'est pas organisée en six, mais en sept classes (la classe IV est scindée en deux sections), auxquelles s'ajoute « une classe dite spéciale, dans laquelle les nouvelles élèves restent jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment préparées à

intégrer l'une des sept classes ». Contrairement aux instructions de la présidence, on enseigne encore en français dans les deux classes inférieures. La directrice du pensionnat est sommée de se mettre en règle<sup>2414</sup> : « Les étrangères entreront dans ces classes, après avoir assimilé suffisamment l'allemand dans la classe spéciale pour pouvoir suivre les cours en langue allemande ». Sœur Sainte-Espérance Thomas s'exécute.

En juillet 1874, « pour des raisons pédagogiques », la présidence de Lorraine demande son remplacement par une religieuse germanophone<sup>2415</sup>. La réponse de la supérieure générale de la congrégation cache mal un sentiment de fort agacement<sup>2416</sup> :

Par ma réponse du 2 de ce mois, je vous ai fait connaître, Monsieur le président, les difficultés que je rencontrais pour donner aux divers établissements desservis par nos sœurs des sujets possédant la langue allemande de manière à en faire, comme on le demande, l'instrument de leur enseignement. Je me suis permis également de vous faire observer qu'une sœur, sans utiliser ses talents à l'enseignement, peut nous être très utile pour la direction et la surveillance d'une maison, pour les intérêts matériels des maîtresses et des élèves, et que nous obliger à retirer une directrice qui a de l'expérience, qui a répondu aux vœux des familles et aux nôtres, parce qu'elle ne possède pas la langue qui doit dominer dans l'enseignement, c'est ajouter aux difficultés déjà assez multipliées de notre position. Vous devez voir par là, Monsieur le président, combien me causent d'embarras les exigences de votre dépêche du 9.

La présidence de Lorraine précise qu'elle n'attend la nouvelle directrice que pour la rentrée suivante, tout en insistant bien sur le fait que cette religieuse devra non seulement maîtriser l'allemand, mais également posséder un diplôme allemand.

A l'été 1874, la direction est confiée à Sœur Sainte-Hélène Bondroit, une Luxembourgeoise de quarante-deux ans, déjà enseignante dans l'établissement depuis plusieurs années et diplômée à Metz deux ans plus tôt. À peine nommée, la nouvelle directrice se plaint de la chute des effectifs pour 1874/75 : de nombreux parents ont retiré leurs filles pour leur faire apprendre le français ailleurs. Il est prévu que les sœurs passent

---

<sup>2414</sup> ADBR 34AL1453, le président de Lorraine à Sœur SainteEspérance Thomas, 16.04.1874.

<sup>2415</sup> ADBR 34AL1453, le président de Lorraine à la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne, 09.07.1874.

<sup>2416</sup> ADBR 34AL1453, la supérieure gén. des Sœurs de Sainte-Chrétienne au président de Lorraine, 17.07.1874, en français.

un examen à la fin de l'année scolaire, afin de décider, pour celles qui n'ont pas de diplôme, si elles peuvent ou non continuer à enseigner. Sœur Sainte-Hélène Bondroit demande son report à l'année suivante, car deux enseignantes ont été malades, et les autres surchargées de travail du fait de leur remplacement. Le président de Lorraine dit son accord au président supérieur<sup>2417</sup> : « Les indications de la requête sont exactes. En outre, le pensionnat a opéré depuis un an une réjouissante transformation dans le sens allemand, comme l'a montré une inspection menée dernièrement ». Enfin, le conseiller scolaire (Schmidt) est ressorti satisfait de sa visite de juin 1875. Au sujet des deux enseignantes laïques que la directrice a fait venir de Vieille-Allemagne, il note qu'elles « semblent être de sentiments allemands », c'est-à-dire pas ultramontaines<sup>2418</sup>. Mais l'école ne compte plus que 82 élèves. À la rentrée suivante, l'enseignement s'organise en six classes et la « classe spéciale » pour l'adaptation des francophones a visiblement disparu. En mai 1876, le conseiller scolaire de Metz recense 77 élèves.

Afin de faire revenir des jeunes filles désireuses d'apprendre le français, Sœur Sainte-Hélène Bondroit demande au printemps 1878 que l'histoire, la géographie et le calcul puissent être enseignés en français dans les deux classes supérieures, où la plupart des élèves ont plus de quatorze ans. Les règlements s'y opposent pour les deux premières matières. En mai 1878, le conseiller scolaire ne compte plus que 64 élèves, âgées de huit à dix-neuf ans. À l'automne 1881, l'effectif est remonté à 80 élèves, et la fréquentation se trouve dans une dynamique ascendante.

En janvier 1888, le pensionnat passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles. Comme dans de nombreux autres établissements, la directrice demande des aménagements à la nouvelle ordonnance renforçant l'usage de l'allemand<sup>2419</sup>. La formation de classes spéciales pour les cours de français est autorisée, à condition que cela ne perturbe pas l'organisation générale de l'enseignement. Des documents imprimés bilingues sont acceptés. Par contre, les hautes autorités scolaires refusent naturellement de consentir à la tenue de cours de calcul, d'histoire, de géographie et de sciences naturelles en français, ce qui viderait de sa

---

<sup>2417</sup> ADBR 34AL1453, le président de Lorraine au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 05.07.1875.

<sup>2418</sup> ADBR 34AL1453, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 01.07.1875.

<sup>2419</sup> ADBR 34AL1454, Sœur Sainte-Hélène Bondroit à l'*Oberschulrat*, 18.03.1888.

substance la nouvelle réglementation. L'école a toujours 80 élèves, mais le nombre des classes est passé à cinq.

À l'automne 1888, l'effectif descend à 64 élèves. En mars 1889, l'inspecteur scolaire du cercle de Thionville (Punel) est satisfait de chacune des classes. Malgré ce bon niveau, le nombre d'élèves tombe à 51 à la rentrée suivante. À la rentrée 1890, avec seulement 42 élèves, on ne peut plus former que quatre classes. Malgré une remontée à 53 élèves l'année suivante, l'établissement conserve cette organisation, plus apte à faire face à l'instabilité de la fréquentation – 60 élèves à la rentrée 1895, 48 l'année suivante, 58 l'année d'après. Cette dernière s'explique par l'importante rotation des effectifs, beaucoup de jeunes filles ne venant que pour une période très courte. Cette fréquentation d'un caractère particulier nécessite un aménagement du plan d'études, comme le fait remarquer le Dr. Schlemmer lors d'une inspection en octobre 1898. Les matières « réales » (histoire, géographie, sciences naturelles) subissent alors une refonte complète. À cela s'ajoutent les exigences des parents, qui conduisent à l'ouverture d'un cours ménager à Pâques 1899, destiné aux élèves de plus de quinze ans<sup>2420</sup>. La structure est autorisée par Strasbourg, mais à la condition qu'il s'agisse d'une école ménagère indépendante ou de cours n'empiétant pas sur l'emploi du temps de l'école supérieure de filles. Il n'est pas question que les élèves n'assistent qu'à une partie des cours de cette dernière et apprennent les travaux ménagers le reste du temps (ce que laissait entendre la requête de la directrice) !

Au printemps 1901, l'établissement est accusé d'avoir procédé à la conversion forcée d'une pensionnaire protestante. Le fait est grave, au point que le secrétaire d'État demande que l'impératrice en soit informée, au cas où elle visiterait la maison-mère des Sœurs de Sainte-Chrétienne lors de son séjour en Lorraine. L'enquête du Dr. Schlemmer établit que deux religieuses et l'aumônier de l'établissement sont directement impliqués dans l'affaire. Il pense que celle-ci pourrait trouver son règlement dans un renvoi desdites religieuses ainsi que de la directrice et un procès de l'aumônier. Le président des hautes

---

<sup>2420</sup> ADBR 34AL1455, Sœur Sainte-Hélène Bondroit à l'*Oberschulrat*, 20.03.1899 : « Encore plus que les années précédentes, de nombreux parents nous exprimé cette année leur souhait de voir donnée à leurs enfants dans notre établissement une instruction dans les travaux ménagers, à savoir la cuisine, le repassage etc. Si nous ne répondions pas à ce souhait, nous ne perdriions pas seulement nombre de nos élèves actuelles, mais aussi beaucoup de celles qui viennent de s'inscrire. Je prie donc l'*Oberschulrat* de bien vouloir nous autoriser à ouvrir dans notre pensionnat un cours ménager et de permettre aux élèves de celui-ci d'élargir encore leurs connaissances scolaires à côté, si leurs parents le souhaitent ».

autorités scolaires, Albrecht, adopte une attitude plus sévère. Considérant que l'institution ne peut pas être déchargée de sa responsabilité, il demande, en vertu de l'ordonnance sur l'enseignement du 16 novembre 1887, la fermeture de l'école<sup>2421</sup>. Celle-ci est ordonnée par le secrétaire d'État le 18 mai 1901. Les cours doivent cesser au plus tard une heure après réception de l'arrêté. Ils peuvent cependant reprendre dès le 22 du même mois, après que la directrice, trois religieuses et l'aumônier aient été renvoyés de Rustroff. À Sœur Sainte-Hélène Bondroit succède à la tête de l'école Sœur Maria-Antonia Funke, une Vieille-Allemande active à Rustroff depuis une vingtaine d'années.

A l'automne 1901, la nouvelle directrice mentionne parmi les indications transmises annuellement à Strasbourg la présence de 7 élèves qui ne suivent pas l'ensemble des cours de l'école supérieure de filles. Les hautes autorités scolaires relèvent l'infraction à l'arrêté de mars 1899 autorisant l'ouverture d'une école ménagère et demandent des explications. Le texte aurait été mal interprété, répond Sœur Maria-Antonia Funke : on avait soi-disant compris à Rustroff que si les élèves de l'école ménagère avaient l'interdiction d'assister à des cours de l'école supérieure de filles, quelques pensionnaires pouvaient être autorisées à suivre un programme allégé à l'école supérieure de filles afin de fréquenter l'école ménagère. On ne peut pas dire que cette justification respire la bonne foi ! Au lieu de se confondre en excuses, la directrice demande aux hautes autorités scolaires de permettre aux jeunes filles concernées de poursuivre leur scolarité particulière. Elle se voit naturellement opposer un ferme refus : le court séjour des élèves dans l'établissement complique déjà suffisamment les choses pour qu'on puisse encore se permettre de dispenser l'une ou l'autre de certaines matières ! En mars 1902, Sœur Maria Antonia Funke obtient toutefois que les élèves de l'école ménagère puissent recevoir des cours privés d'allemand et français... mais pas avec plus de trois élèves par enseignante !

Les difficultés signalées n'empêchent pas l'institution d'avoir un niveau satisfaisant, voire bon. C'est ce qui ressort d'un rapport d'inspection de février 1906, où chacune des quatre classes reçoit une appréciation positive. L'inspecteur scolaire du cercle de Thionville conclut<sup>2422</sup> : « L'ensemble de l'école fait bonne impression. Entre les élèves

---

<sup>2421</sup> ADBR 34AL1455, le président de l'*Oberschulrat* au secrétaire d'État, 15.05.1901.

<sup>2422</sup> ADBR 105AL2622, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Thionville, févr. 1906.

et les enseignantes règnent des rapports harmonieux ». La renommée de l'établissement dépasse à nouveau les frontières de l'Empire allemand : à la rentrée 1907, Sœur Maria-Antonia Funke mentionne la présence, en plus des 61 élèves de l'école supérieure de filles, de « 7 étrangères qui ne maîtrisent pas encore la langue allemande et qui reçoivent provisoirement des cours privés ». Une inspection de juin 1909 donne des résultats moins brillants que trois ans plus tôt : la discipline laisse à désirer dans plusieurs classes, à cause des « fréquents changements dans le personnel enseignant », regrettent les hautes autorités scolaires<sup>2423</sup>. À la rentrée 1910, l'école franchit un nouveau palier qualitatif en introduisant l'anglais dans le programme des deux classes supérieures.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale perturbe la bonne marche de l'école. Le 2 août 1914, la Ville de Metz envoie au pensionnat de Rustroff 87 orphelins et 45 femmes démunies, évacués de l'hospice civil Saint-Nicolas suite à sa réquisition par l'armée pour servir d'hôpital militaire<sup>2424</sup>. Les choses restent les mêmes en septembre 1915, mais les sœurs ont quand même accueilli 4 jeunes filles d'âge scolaire à la situation familiale difficile, auxquelles elles donnent quatre à cinq heures de cours quotidiens. 4 filles plus âgées reçoivent également quelques cours privés. En janvier 1916, 6 pensionnaires reçoivent un enseignement conforme au programme. En septembre 1916, Sœur Maria-Antonia Funke demande aux parents de garder leurs enfants à la maison jusqu'à nouvel ordre à cause de la dysenterie qui sévit à Rustroff. Une fois le risque de contamination passé, la rentrée est fixée à la mi-octobre. Elle ne concerne toujours qu'une poignée de jeunes filles, les pensionnaires de l'hospice civil Saint-Nicolas continuant d'occuper l'essentiel des locaux. Trois religieuses<sup>2425</sup> font cours à 10 élèves, âgées de dix à quatorze ans. Au printemps 1917, six élèves de quinze à dix-sept ans les rejoignent. Elles sont regroupées en une seconde classe.

L'établissement, désormais appelé *gehobene Mädchenschule*, en vertu de la réforme de l'enseignement secondaire féminin de mars 1915, est inspecté en juin 1917 par

---

<sup>2423</sup> ADBR 105AL2622, l'*Oberschulrat* à Sœur Maria-Antonia Funke, 21.06.1909.

<sup>2424</sup> Même si une réouverture avait été possible, la fréquentation s'annonçait bien moins élevée qu'avant la guerre, à cause du trafic ferroviaire et parce que « beaucoup de parents, en cette période de guerre, ne se séparent pas volontiers de leurs enfants », cf. ADBR 105AL2623, Sœur Maria-Antonia à l'*Oberschulrat*, 10.10.1914.

<sup>2425</sup> Il y a cinq sœurs-enseignantes, sans la directrice, mais deux sont souffrantes.

le Dr. Bok. En regard des conditions difficiles, les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants ; « les élèves, notamment celles de la classe I, ont l'esprit vif, sont attentives et participent bien. [...] Les enseignantes font cours avec méthode, se donnent de la peine et montrent de la bonne volonté »<sup>2426</sup>. Une forte diminution du nombre des pensionnaires de l'hospice civil installés au couvent de Rustroff permet d'accueillir 32 élèves à la rentrée 1917. Elles sont réparties en quatre classes correspondant aux niveaux d'âge définis par la réforme de mars 1915 : classes IV, V, VII et VIII. Les deux dernières sont réunies, sauf pour le calcul et l'allemand. La formation d'une classe II a été envisagée, mais il manquait pour cela une enseignante et un nombre suffisant d'élèves. En novembre 1917, le Dr. Bok sort toujours aussi satisfait de son inspection de l'école. Il écrit notamment que les enseignantes « cherchent à éveiller le sens patriotique des enfants »<sup>2427</sup>. À la rentrée 1918, l'établissement a cinq classes (III, IV, V, VI et VII), les deux classes inférieures n'en formant en réalité qu'une seule.

#### **d) *La Providence de Peltre***

##### **(1) Peltre, la maison-mère se germanise**

Comme les deux autres congrégations enseignantes de Lorraine annexée, les Sœurs de la Providence de Peltre tiennent un pensionnat à côté du noviciat (école normale) de leur maison-mère. Le 21 juillet 1874, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) visite les deux structures<sup>2428</sup>. Le pensionnat se compose de quatre classes : une classe préparatoire (IV), où les nouvelles élèves restent jusqu'à ce qu'elles puissent intégrer l'une des trois autres classes ; une classe allemande (III), dont les élèves viennent de la Lorraine germanophone, du Luxembourg et de la Sarre ; une classe française inférieure (II) ; une

---

<sup>2426</sup> ADBR 105AL2623, rapport d'inspection de Bok, juin 1917.

<sup>2427</sup> ADBR 105AL2623, rapport d'inspection de Bok, nov. 1917.

<sup>2428</sup> ADBR 34AL1450, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 24.07.1874.

classe française supérieure (I). Leurs effectifs sont respectivement de 9, 33, 24 et 13, soit un total de 79 jeunes filles. L'âge n'est pas pris en compte dans leur répartition. Bien que venues à Peltre pour apprendre le français, les élèves de la classe III ont quatorze heures hebdomadaires de cours en allemand (allemand, calcul, géographie), une langue qui est enseignée deux heures par jour aux élèves des classes II et I. La directrice du pensionnat est Sœur Césarienne Nousbaum, dont le patronyme indique une origine locale, bien qu'elle soit née à Paris. En plus de cette dernière, le pensionnat occupe sept sœurs-enseignantes, originaires de Lorraine allemande, de Lorraine française, des Ardennes et du Luxembourg. Le dossier de l'administration scolaire consacré à l'établissement ne donne que très peu d'informations sur son fonctionnement au milieu des années 1870, en-dehors d'un plan d'études pour l'année 1874/75, où les classes I, II et III comprennent chacune deux divisions.

La deuxième inspection à nous être connue a été menée fin novembre 1878. Le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) visite alors un pensionnat comprenant cinq classes, dont deux classes préparatoires, une allemande et une française<sup>2429</sup>. L'effectif est de 96 jeunes filles, à savoir 46 germanophones et 50 francophones, la plupart âgées de douze à quinze ans. Les trois « véritables classes » ne donnent guère de résultats satisfaisants, pour la raison suivante : « L'enseignement était dans l'ensemble, dans les trois classes, surtout gêné par le fait que les élèves germanophones et francophones étaient instruites ensemble et que la langue allemande n'était pas enseignée dans le cadre des trois classes, mais dans des cours distincts ». Un certain manque d'organisation est également signalé par le conseiller scolaire : « Chose curieuse, aucun cahier hebdomadaire n'a jusqu'à présent été tenu dans aucune classe, ce qui a considérablement compliqué l'inspection ». En février 1879, la présidence de Lorraine conclut du rapport qu'il faut séparer les germanophones et les francophones en deux écoles de deux classes chacune. La nouvelle organisation est mise en place à Pâques. En juin 1879, l'inspecteur scolaire du cercle de Metz (Zaepffel) compte 17 élèves dans le cours préparatoire, 39 dans l'école française, originaires de Lorraine, et 31 dans l'école allemande, issues de différentes « provinces allemandes ».

---

<sup>2429</sup> ADBR 34AL1450, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 28.12.1878.

Si ces dernières viennent pour apprendre le français, les élèves de l'école française ont pour objectif principal la maîtrise de l'allemand, ce qui nécessite de germaniser le personnel. À la rentrée 1880, Sœur Césarienne Nousbaum et l'enseignante de la deuxième classe française sont remplacées par deux sœurs germanophones. La nouvelle directrice est Sœur Thomas-d'Aquin Pint, originaire de Rhénanie. En mai 1884, elle cède la place à une Lorraine, Sœur Maria-Augusta Sutor. C'est à cette dernière que revient, quatre ans plus tard, la tâche de réorganiser l'établissement.

En effet, en imposant l'allemand comme langue exclusive de l'enseignement dans les écoles supérieures de filles, l'ordonnance du 4 janvier 1888 ne permet plus la séparation entre école allemande et école française. Sœur Maria-Augusta Sutor propose à la fin du mois aux hautes autorités scolaires, dont son établissement relève désormais directement, de regrouper germanophones et francophones dans des classes successives<sup>2430</sup>. L'inspecteur scolaire du cercle de Metz (Zaepffel) dit son enthousiasme<sup>2431</sup> :

La division des classes entre germanophones et francophones pouvait se justifier autrefois par le fait qu'un nombre assez important de filles de Vieille-Allemagne se rendaient à Peltre pour y apprendre le français. Comme ce nombre a cependant beaucoup diminué au cours des dernières années, il n'y a plus de raison de maintenir l'ancienne division des classes. Je ne peux qu'approuver la proposition de ne former plus qu'une seule école composée de classes successives, avec l'allemand comme langue d'enseignement. Je vois là un progrès qui ne pourra que profiter à la chose allemande dans notre marche de l'ouest. En effet, toutes nos filles lorraines qui fréquentent de tels établissements n'ont pas de souhait plus pressé que de se familiariser davantage avec la langue allemande, car la langue française leur est déjà suffisamment connue par l'école primaire pour leur permettre de répondre à tous les besoins de leurs vies futures.

En février 1888, Strasbourg autorise la transformation du pensionnat de Peltre en un établissement de cinq classes successives, organisation qui entre en vigueur à Pâques 1888. La supérieure générale profite de l'occasion pour mettre en place une directrice diplômée pour les écoles supérieures de filles, Sœur Mathilde Maffert, une native de la

---

<sup>2430</sup> ADBR 34AL1451, Sœur Maria-Augusta Sutor à l'*Oberschulrat*, 21.01.1888.

<sup>2431</sup> ADBR 34AL1451, l'inspecteur scol. du cercle de Metz à l'*Oberschulrat*, 01.02.1888.

région de Saarlouis qui enseigne au pensionnat depuis déjà cinq ans. La germanisation passe également par les imprimés : si le bilinguisme est autorisé pour les prospectus, on bannit le français des bulletins et des factures.

A Pâques 1888, l'école accueille 98 jeunes filles âgées de huit à dix-huit ans, mais dont la plupart se situent entre douze et quinze ans. La marche des études satisfait les autorités, même si des lacunes restent encore à résorber. Dans un rapport d'inspection de mars 1889, l'inspecteur scolaire de cercle (Finke) écrit<sup>2432</sup> : « Après que le travail le plus dur a été effectué au semestre d'hiver, afin d'atteindre une certaine homogénéité des connaissances dans chaque classe, de meilleurs résultats sont attendus pour le semestre d'été, car le travail est sérieux. [...] Tout laisse apparaître qu'on suit à la lettre les ordonnances. La directrice du pensionnat me semble donner des bonnes garanties pour une éducation dans un esprit allemand ».

En avril 1891, cette dernière demande toutefois aux hautes autorités scolaires l'autorisation de faire figurer une traduction française sur les bulletins envoyés aux parents francophones<sup>2433</sup> : « Non seulement nous recevons chaque jour de nouvelles plaintes à ce sujet, mais certaines familles nous renvoient encore les bulletins en nous demandant de les traduire, car il leur est trop pénible de mettre entre des mains étrangères les bulletins parfois non satisfaisants de leurs enfants ». Les hautes autorités scolaires donnent leur accord, mais il faut que la traduction soit écrite à la main.

Les chiffres de la fréquentation montrent que la germanisation de l'établissement n'a pas effarouché les parents, bien au contraire : 100 élèves à la rentrée 1888 ; 107 en 1889 ; 102 en 1890 ; 94 en 1891 ; 97 en 1892 ; 111 en 1893 ; 108 en 1894 ; 116 en 1895 ; 115 en 1896. L'établissement vient alors de retomber, à Pâques de cette année, entre les mains d'une Lorraine, Sœur Seraphie Pelt, vingt-sept ans. Les rapports d'inspection de

---

<sup>2432</sup> ADBR 34AL1451, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Metz, 26/27.03.1889.

<sup>2433</sup> ADBR 34AL1451, Sœur Mathilde Maffert à l'*Oberschulrat*, 22.04.1891.

cette décennie sont toujours satisfaisants, comme celui de décembre 1896, où l'inspecteur scolaire du cercle de Metz note toutefois quelques petites choses à améliorer<sup>2434</sup> :

Dans toute l'école, l'utilisation orale de la langue allemande est satisfaisante. Si l'orthographe laisse à désirer dans plusieurs classes, cela vient principalement du fait qu'on veut laisser beaucoup de liberté aux élèves dans l'expression de leurs idées à l'écrit. Dans l'intérêt de la justesse, il faudra limiter cette liberté aux niveaux inférieurs. Les travaux devront également être un peu plus courts, afin que l'expression écrite puisse être davantage travaillée. Ces points ont été évoqués avec la directrice à la fin de l'inspection.

En septembre 1897, en plus des cours obligatoires d'allemand et de français, plusieurs élèves souhaitent encore recevoir des cours privés d'anglais, qui seront donnés par une Irlandaise. À la même date, la supérieure générale met une enseignante supplémentaire à la disposition de l'établissement, en raison d'une augmentation significative du nombre d'élèves, qui passe à 137. Le nombre de classes reste cependant toujours à cinq. À la rentrée 1899, il passe à six... mais l'effectif retombe alors à 110. Après deux années de maintien à ce niveau (119, 110) et le retour à une organisation en cinq classes, la fréquentation remonte à 127 en octobre 1902, puis 153 l'année suivante. Elle demeure à ce niveau, sans qu'une sixième classe soit ouverte pour autant<sup>2435</sup>. Cela n'empêche pas les rapports d'inspection d'être toujours aussi positifs, comme celui de mars 1906<sup>2436</sup>. Pour la classe inférieure (V, moins peuplée que les autres, avec 18 élèves), l'inspecteur scolaire de cercle note : « Vraiment satisfaisant. On porte beaucoup de soin à la langue [allemande]. Les 4 élèves les plus âgées viennent de France : 2 sont là depuis l'automne dernier, les 2 autres depuis Pâques 1905. Toutes ont appris beaucoup d'allemand depuis leur arrivée ». Les mêmes remarques, insistant sur le bon apprentissage de l'allemand par les francophones, concluent les observations faites dans les autres classes.

Malheureusement, l'histoire de l'école supérieure de filles nous échappe entre 1907 et 1914, le dossier concernant cette époque n'ayant pas été conservé aux Archives départementales du Bas-Rhin. On sait, grâce au rapport du 16 mai 1914 du président des

---

<sup>2434</sup> ADBR 34AL1452, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Metz, déc. 1896.

<sup>2435</sup> Octobre 1904, 154 élèves ; octobre 1905, 157 élèves ; octobre 1906, 152 élèves ; sept. 1907, 153 élèves.

<sup>2436</sup> ADBR 34AL1452, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Metz, mars 1906.

hautes autorités scolaires, que l'établissement n'a plus que 136 élèves en 1913/14, ce qui montre un léger amoindrissement de sa prospérité entre la fin des années 1900 et la Première Guerre mondiale<sup>2437</sup>. Au déclenchement de cette dernière, les locaux sont utilisés en partie comme hôpital militaire, en partie à « d'autres fins militaires »<sup>2438</sup>. La directrice, toujours Sœur Seraphie Pelt, ignore quand les cours pourront reprendre. Ils ne reprendront pas pendant la durée des hostilités.

## (2) Forbach, une longue marche

En octobre 1874, la directrice du pensionnat de Forbach, Sœur Séraphie Sutter, transmet à l'inspecteur scolaire de cercle (Janton) le plan d'études dans son établissement<sup>2439</sup>. Ce dernier apparaît divisé en deux ensembles. D'une part, il y a le pensionnat au sens strict, qui comprend : une première classe avec 13 élèves de quatorze à dix-huit ans ; une seconde classe avec 10 élèves de neuf à treize ans ; une « école préparatoire à la langue française » avec 12 élèves germanophones âgées de quatorze à seize ans, venant principalement de Vieille-Allemagne, qui attendent de pouvoir être versées dans l'une ou l'autre classe ; une « école préparatoire à la langue allemande » avec 6 francophones de treize à quinze ans, venant de France (2) et de la partie francophone du district de Lorraine (4), dans la même situation que les précédentes. D'autre part, il y a l'école privée, appelée « école préparatoire au pensionnat », qui comprend : une classe supérieure avec 24 élèves âgées de neuf à treize ans ; une classe médiane avec 26 élèves âgées de six à neuf ans ; une classe inférieure avec 46 élèves âgées de moins de six ans.

La présidence de Lorraine considère comme fallacieuse la qualification d'école préparatoire pour l'école privée attachée au pensionnat<sup>2440</sup> : « L'école privée ne peut pas être considérée comme une école préparatoire au pensionnat, car le plan d'études de sa

---

<sup>2437</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

<sup>2438</sup> ADBR 105AL2621, Sœur Seraphie Pelt à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2439</sup> ADBR 34AL1425, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach au président de Lorraine, 26.10.1874.

<sup>2440</sup> ADBR 34AL1425, le président de Lorraine au directeur du cercle de Forbach, 30.10.1874.

classe supérieure est plus ou moins le même que celui de la deuxième classe du pensionnat et, aussi, parce que les élèves des deux classes ont les mêmes âges, compris entre neuf et treize ans. Si l'école privée présente le caractère d'une école élémentaire, alors les cours de français doivent de toute manière disparaître ».

Des précisions sur la relation entre le pensionnat et l'école privée sont demandées au directeur du cercle de Forbach (Spiecker), qui répond<sup>2441</sup> : « Le pensionnat et l'école privée de trois classes se trouvent dans la même maison<sup>2442</sup>, mais les élèves de ces deux institutions reçoivent leurs cours dans des salles distinctes. Une partie des enfants qui se trouvent à l'école privée rejoint ensuite le pensionnat. L'école privée présente tout à fait le caractère d'une école élémentaire et ses classes supérieures en atteignent à peine les objectifs ». Une inspection menée le 15 décembre 1874 par le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) confirme ce jugement. À la fin du mois, le président de Lorraine rend le verdict attendu, à savoir que l'école privée de deux classes (la troisième classe est en réalité une école maternelle) devra être considérée comme une école primaire à partir de Pâques 1875, et supprimer à ce titre (Forbach étant une commune germanophone) l'enseignement du français... à moins que, au cas où une telle mesure serait jugée trop préjudiciable à l'école privée, cette dernière ne soit fondue dans le pensionnat<sup>2443</sup>.

Il s'agirait de former une école supérieure de filles de trois classes, transformation d'autant plus aisée, signale-t-on, que les élèves de la classe inférieure du pensionnat ont les mêmes âges que celles de la classe supérieure de l'école privée. Par ailleurs, l'« école préparatoire » bilingue serait conservée, de même que la « salle d'asile ». Les Sœurs de Peltre n'ont pas à hésiter longtemps. En janvier 1875, la supérieure générale dit son accord pour l'école supérieure de filles de trois classes. Le président de Lorraine autorise *quatre* heures hebdomadaires de français par classe. À la demande de la directrice, les élèves de la première classe, essentiellement des filles de la province de Rhénanie et du Palatinat

---

<sup>2441</sup> ADBR 34AL1425, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 17.11.1874.

<sup>2442</sup> Cette maison est appelée le « couvent », cf. ADBR 34AL1425, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 16.12.1874.

<sup>2443</sup> ADBR 34AL1425, le président de Lorraine à Sœur Séraphie Sutter, 28.12.1874.

bavarois, venues spécialement pour apprendre le français, recevront finalement *six* heures d'enseignement de cette langue<sup>2444</sup>.

En juillet 1882, l'inspecteur scolaire de cercle recense 21 jeunes filles dans la première classe, en notant que cinq d'entre elles sont originaires de la partie francophone du district de Lorraine et beaucoup d'autres de Prusse rhénane. En août 1883, elles sont toujours 21, « en partie d'Allemagne et en partie de France ». À la même date, la classe médiane compte alors 46 élèves et la classe inférieure 32 élèves. Cela fait un effectif total de 99 élèves, auquel il faut ajouter les 39 élèves de l'école maternelle. La fréquentation est donc à peu près la même que neuf ans plus tôt, quand pensionnat et école privée formaient encore deux ensembles distincts.

En septembre 1884, la directrice qui a procédé à leur réunion, Sœur Séraphie Sutter, décède. Son poste vacant est confié le mois suivant à Sœur Marie-Aurélie Braun, une Luxembourgeoise qui ne possède aucun diplôme, mais dont la supérieure générale met en avant les qualités d'enseignante. Les autorités scolaires acceptent sa nomination à titre provisoire, en attendant son remplacement par une enseignante diplômée. Elle est encore là lors du passage du pensionnat sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles, en janvier 1888. Son maintien ne tarde pas alors à être remis en cause, mais l'inspecteur scolaire du cercle de Forbach (Löhle) se déclare satisfait de ses prestations d'enseignante et met en avant ses grandes qualités de directrice<sup>2445</sup>. Forte de ce soutien, Sœur Marie Aurélie Braun peut rester.

A Pâques 1888, l'école supérieure de filles compte 110 élèves et toujours trois classes<sup>2446</sup>. À la fin du semestre précédent, la directrice demandait l'autorisation de faire imprimer des prospectus bilingues : « plusieurs parents de nos élèves sont du territoire francophone et ne possèdent absolument pas la langue allemande »<sup>2447</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle (Löhle) transmet en clarifiant la situation : « l'école en question compte actuellement 9 élèves du territoire francophone et 106 du territoire germanophone ». Ce

---

<sup>2444</sup> Par contre, le président de Lorraine demande la suppression de la géographie, des sciences naturelles et du dessin dans la classe III, car les matières ne correspondent pas à l'âge des élèves.

<sup>2445</sup> ADBR 34AL1425, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 21.06.1888.

<sup>2446</sup> L'école maternelle n'est pas comptée lorsqu'il n'en est pas fait mention.

<sup>2447</sup> ADBR 34AL1425, Sœur Marie-Aurélie Braun à l'*Oberschulrat*, 02.04.1888.

dernier vient d'effectuer une inspection de l'établissement, dont les résultats n'ont pas été bons. Pour la première classe, il conclut<sup>2448</sup> : « Non seulement la classe ne dépasse dans aucune matière le niveau d'une classe supérieure d'école élémentaire, mais elle se situe encore bien en-dessous dans nombre d'entre elles, particulièrement en calcul. Il faut cependant prendre en considération le fait que cette classe n'est pas uniquement fréquentée par des enfants francophones qui souhaitent apprendre l'allemand, mais aussi par des filles de Vieille-Allemagne qui ne viennent ici que pour un ou deux ans. L'inégalité des connaissances préalables nécessite un tel gaspillage de forces de la part des enseignantes qu'il est difficilement possible d'atteindre les objectifs du programme. Les élèves qui ont atteint l'âge légal pour quitter l'école possèdent toutefois plus ou moins les connaissances nécessaires ». Les deux autres classes ne sont pas plus satisfaisantes.

A la rentrée 1888, une quatrième classe est ouverte, pour un effectif de 104 élèves. À côté des 92 catholiques, il y a 7 protestantes et 5 juives. Sur le plan de l'enseignement, la création d'une classe supplémentaire ne réussit pas à élever immédiatement le niveau. Dans le rapport d'inspection de mars 1889, la comparaison de l'école supérieure de filles avec une école primaire moyenne se fait toujours en défaveur de la première. Le confort des élèves laisse également à désirer. À la rentrée 1889, on achète de nouveaux bancs pour la classe inférieure et on ajoute des dossiers à ceux des autres classes. Entre-temps (juin 1889), l'école maternelle est également passée sous la surveillance des hautes autorités scolaires en tant que composante de l'école supérieure de filles. En octobre 1889, son effectif est de 25 élèves, 14 filles et 11 garçons. Les quatre classes de l'école supérieure de filles accueillent alors 112 élèves. En mars 1890, l'inspecteur scolaire de cercle (Löhle) y constate une nette amélioration. Bien que des manques subsistent, on commence à atteindre un niveau satisfaisant. Pendant ce temps, l'effectif augmente. En octobre 1891, il est de 121 élèves ; en octobre 1892, de 124 élèves.

Ce dernier effectif se compose de 100 catholiques, 20 protestantes et 4 juives. Une élève sur cinq ne professe donc pas le catholicisme. L'enseignement religieux pour les deux minorités est naturellement dispensé à l'extérieur de l'établissement. Ainsi, les protestantes de la première classe suivent les cours de catéchisme du pasteur de la localité,

---

<sup>2448</sup> ADBR 34AL1425, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, mars 1888.

tandis que celles des classes inférieures reçoivent leur instruction religieuse à l'école primaire protestante. « Cette dernière disposition a conduit à des désagréments et à une participation très irrégulière à l'enseignement, car plusieurs parents ne veulent pas savoir leurs enfants instruits en commun avec les élèves de l'école primaire », indique en décembre 1892 l'inspecteur scolaire du cercle de Forbach (Bertrams)<sup>2449</sup>. Il vient de recevoir une liste de 13 parents demandant l'autorisation d'organiser un cours de religion privé en rémunérant à leurs frais un enseignant protestant du lycée de la ville. Le maire a consenti à mettre à disposition une salle de l'école communale, qui se trouve juste en face de l'école supérieure de filles. En janvier 1893, les hautes autorités scolaires donnent leur autorisation... mais l'enseignant tombe malade à la fin de l'année scolaire et les jeunes filles restent sans instruction religieuse pendant plusieurs mois. En janvier 1894, le pasteur de Forbach (Lange) accepte de s'en charger, mais uniquement de manière provisoire.

À la fin du mois de juillet, la question de l'organisation du cours de religion protestante se pose pour la rentrée suivante. Les hautes autorités scolaires demandent à l'inspecteur scolaire du cercle (Vulhop) de voir si la Sœur Marie-Aurélie Braun pourrait se charger de trouver une solution. Comme on pouvait s'y attendre, la réponse de cette dernière est négative<sup>2450</sup> : « Mes supérieurs de la maison-mère me répondent que Monseigneur l'évêque de Metz, auprès de qui ils ont dû, face à un cas de cette nature, demander conseil, ne peut pas autoriser que des sœurs, en quelque manière que ce soit, s'occupent de la mise en place d'un enseignement de la religion protestante, et cela d'autant plus qu'il s'agit, selon l'expression de Monseigneur l'évêque, d'une "question de principe" ». Au reproche de ne pas s'être inquiétée du fait que les élèves protestantes des petites classes n'ont longtemps pas reçu l'enseignement religieux prévu par la loi, elle répond par une critique implicite de celle-ci : « Je me suis crue libérée de droit de cette préoccupation du fait que l'école supérieure de filles de Forbach est une école privée ». On arrive finalement en octobre 1894 à la solution suivante : l'État verse 180 Mark d'indemnité annuelle à l'institutrice de l'école primaire protestante pour trois heures de cours hebdomadaires.

---

<sup>2449</sup> ADBR 34AL1426, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 25.12.1892.

<sup>2450</sup> ADBR 34AL1426, Sœur Marie-Aurélie Braun à l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, 06.09.1894.

La fréquentation de l'école continue de progresser au fil des ans. À la rentrée 1897, les élèves sont au nombre de 141 (180 avec l'école maternelle). La situation de l'établissement ne recueille cependant pas l'enthousiasme des hautes autorités scolaires, qui s'inquiètent du manque de discipline observé en 1898 par le Dr. Schlemmer : les élèves bavardent, se retournent, plaisantent. L'inspecteur scolaire du cercle de Forbach (Vulhop) observe une amélioration de la discipline l'année suivante<sup>2451</sup>, mais note en décembre 1900 que « l'attention et la discipline laissent à désirer » dans la classe III<sup>2452</sup>. Par ailleurs, dans les classes, les résultats sont très moyens (*genügend, noch genügend, wenig befriedigend*). Pour la nouvelle directrice, Sœur Margaretha-Maria Wollscheidt, placée à la tête de l'établissement suite au décès de Sœur Marie-Aurélie Braun en avril 1900, l'enjeu consiste donc à relever le niveau.

La religieuse rhénane n'y parvient guère. En janvier 1904, les hautes autorités scolaires se plaignent de mauvais résultats en allemand<sup>2453</sup>. En août 1908, le remplacement de l'enseignante de la classe IV est demandé<sup>2454</sup>. En plus des nombreux manques de celle-ci, la dernière inspection a encore relevé que les élèves passaient dans la classe supérieure sans avoir acquis les connaissances requises et que la discipline laissait à désirer dans trois classes sur quatre.

Dans la décennie 1900, la fréquentation évolue entre 110 et 120 jeunes filles, après que l'établissement est passé de 148 à 117 élèves à la rentrée 1901. Il s'agit d'une diminution volontaire, conséquence de l'application d'une nouvelle directive de l'évêché de Metz, qui interdit aux institutions congréganistes de continuer à recevoir des élèves non-catholiques. L'annonce de cette mesure au printemps 1901 crée l'émoi dans la bourgeoisie protestante et juive de la localité. La présidence de Lorraine espère que l'établissement obtiendra une dérogation, comme les écoles supérieures de filles de la même congrégation à Boulay et à Dieuze<sup>2455</sup>, mais la supérieure générale informe bientôt les hautes autorités scolaires qu'il ne faut pas attendre une telle décision dans le cas de Forbach<sup>2456</sup>. C'est

---

<sup>2451</sup> ADBR 34AL1426, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach à l'*Oberschulrat*, 24.03.1899.

<sup>2452</sup> ADBR 34AL1427, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, déc. 1900.

<sup>2453</sup> ADBR 34AL1427, l'*Oberschulrat* à Sœur Margaretha Maria Wollscheidt, 02.01.1904.

<sup>2454</sup> ADBR 34AL1427, l'*Oberschulrat* à Sœur Margaretha Maria Wollscheidt, 08.08.1908.

<sup>2455</sup> ADBR 34AL1427, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 17.06.1901.

<sup>2456</sup> ADBR 34AL1427, l'*Oberschulrat* au président de Lorraine, 01.07.1901.

l'élément déclencheur de la fondation d'une école municipale supérieure de filles dans cette ville. La fréquentation de l'établissement, désormais exclusivement catholique, entame une remontée à la rentrée 1910 : 132 élèves cette année-là ; 136 l'année suivante ; 148 en 1912 ; 149 en 1913. Après un coup d'arrêt avec la première année de la guerre (142 élèves), elle repart de plus belle : 165 élèves à la rentrée 1915 ; 177 l'année suivante ; 195 en 1917 – 238 avec les 22 filles et 21 garçons de l'école maternelle !

Si l'inspection de mars 1910 est encore très moyenne, avec des remarques comme « les enfants possèdent globalement les connaissances suffisantes, à l'exception du calcul, mais ne peuvent répondre qu'à de rares questions » (classe II) ou « cela manque de vivacité intellectuelle » (classe III)<sup>2457</sup>, l'inspection de janvier 1913 donne lieu à un jugement à peu près satisfaisant<sup>2458</sup>.

On vient de le montrer, l'école ne souffre pas de la Première Guerre mondiale. Contrairement à beaucoup d'autres, ses locaux ne sont pas réquisitionnés pour être transformés en hôpital militaire. S'ils servent de cantonnement pendant la mobilisation et les jours qui suivent, ils sont libérés dès le 24 août<sup>2459</sup>. La rentrée 1914 se tient donc comme d'habitude à la mi-septembre, sans chant ni dessin, certes, afin que les élèves aient davantage d'heures de travaux manuels pour confectionner des vêtements en laine destinés aux soldats sur le front. Les prospectus bilingues autorisés en 1888 sont interdits : il n'en reste qu'un petit nombre, envoyé à Strasbourg<sup>2460</sup>. Malgré le nombre d'élèves à la hausse, Sœur Margaretha-Maria Wollscheidt juge impossible de se conformer aux nouveaux critères des écoles supérieures de filles définis par le décret du 10 mars 1915. Elle entend toutefois que son établissement soit au moins une *gehobene Mädchenschule*. À la rentrée 1915, elle introduit pour cela l'anglais et la gymnastique dans le programme et ouvre une cinquième classe : première et deuxième années scolaires en classe V, troisième en classe IV, quatrième et cinquième en classe III, sixième et septième en classe II, huitième et neuvième en classe I. Il manque la dixième année scolaire pour faire un cursus complet.

---

<sup>2457</sup> ADBR 34AL1427, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, mars 1910.

<sup>2458</sup> ADBR 105AL2610, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, janv. 1913.

<sup>2459</sup> ADBR 105AL2611, Sœur Margaretha Maria Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2460</sup> ADBR 105AL2611, Sœur Margaretha Maria Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 29.01.1915.

À partir de février 1916, le français devient, un jour par semaine, la langue de communication au pensionnat. La directrice a la possibilité de faire de même avec l'anglais, mais son enseignement est trop récent pour que la mesure puisse être appliquée<sup>2461</sup>.

Naturellement, à côté de cette place laissée aux langues de l'ennemi, on soigne le patriotisme comme il se doit. Le Dr. Bok, en visite d'inspection dans l'établissement en février 1917, note que des poèmes militaires (*Für uns* et *Im Feindesland*) sont joliment récités en classe IV. En conclusion de son rapport, il remarque :

En histoire et en allemand, les événements de la guerre sont traités dans un sens allemand. Dans la classe I, les composantes suivantes ont été traitées sur le sujet : « Pensées pour les défunts (pensées aux soldats qui ont trouvé une mort glorieuse pour la patrie) », « L'avenir de l'Allemagne est sur les mers », « Noël 1916 (le Noël allemand, la sensibilité allemande, etc.) », « Étapes successives des nouvelles de guerre officielles ». Dans la classe II, des cartes des théâtres d'opération militaires sont accrochées aux murs. Dans la classe I, est accroché un tableau réalisé spécialement pour y inscrire les dates les plus importantes de l'histoire de la guerre actuelle.

Sur l'enseignement en général, le Dr. Bok écrit : « Les enseignantes se donnent de la peine dans leurs cours pour stimuler linguistiquement et intellectuellement les enfants. L'état de l'école est par conséquent tout à fait satisfaisant »<sup>2462</sup>. Il aura fallu attendre la guerre pour qu'un membre des hautes autorités scolaires formule une appréciation aussi positive !

En juin 1918, le Dr. Bok est toujours aussi satisfait. Il a notamment observé un cours de géographie enthousiasmant donné aux élèves les plus âgées sur le thème : « Les colonies allemandes et les Allemands à l'étranger ». Sont étudiées les raisons de la colonisation et la répartition des colonies : « colonies de peuplement, colonies de plantation, colonies de commerce et points d'appui pour la flotte »<sup>2463</sup>. Sur l'éducation patriotique, le Dr. Bok note encore en conclusion : « Sur les compositions allemandes

---

<sup>2461</sup> ADBR 105AL2611, Sœur Margaretha Maria Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 10.02.1916.

<sup>2462</sup> ADBR 105AL2610, rapport d'inspection de Bok, févr. 1917.

<sup>2463</sup> ADBR 105AL2610, rapport d'inspection de Bok, juin 1918.

faites en classes II et III, mentionnons "Comment puis-je contribuer à bâtir l'État allemand du futur" et "Canaux du monde et guerre mondiale". Cette dernière composition a malheureusement été surtout abordée sous l'angle historique et les liens contenus dans le thème n'ont été évoqués que de manière allusive ». Trois mois plus tard, pour sa dernière rentrée dans l'Empire allemand, la *gehobene Mädchenschule* des Sœurs de la Providence de Peltre à Forbach, avec près de 200 élèves, ouvre une sixième classe.

### (3) Dieuze, la succession de Saint-Charles

A Dieuze, le pensionnat de l'Hôtel Dieu, dirigé par les Sœurs de Saint-Charles Borromée au début de l'annexion, voit rapidement la suspicion des nouvelles autorités se diriger sur lui. La raison en est une affaire révélée par la *Karlsruher Zeitung*, dans le complément de son numéro du 16 novembre 1873. Une rubrique consacrée à la « Lorraine allemande », datée du 12 du mois, relate les faits suivants :

De Dieuze, j'apprends de source sûre que plusieurs jeunes dames sont récemment venues d'Allemagne au pensionnat de femmes du couvent du lieu, à l'Hôtel Dieu, pour y apprendre la langue française de manière approfondie. Mais tout ce qui brille dans cet établissement n'est pas d'or. Dimanche dernier, deux jeunes dames de Barmen, envoyées au pensionnat par leurs parents, se sont soudain enfuies pendant que les pensionnaires étaient conduites à l'église par les nonnes. Sans argent, elles ont rapidement reconnu l'impossibilité dans laquelle elles se trouvaient de poursuivre leur fuite. Elles écrivirent alors de la gare de Dieuze des lettres à leurs parents, dans lesquelles elles dirent qu'elles recevaient un traitement indigne d'êtres humains libres et qu'au lieu d'y recevoir un enseignement des sciences et des connaissances pratiques, on les obligeait à prier la moitié de la nuit dans la chapelle du couvent pour le « pauvre homme » de Rome ainsi que pour la malheureuse « France humiliée et maltraitée par la Prusse et pour la prochaine Revanche ». Des filles de Barmen ! L'enquête qui, nous l'espérons, devra être menée révélera si la vérité est telle que ce qu'on écrit les filles. De tels événements sont cependant tout à fait concevables et même très naturels dans

le diocèse de l'évêque de Nancy<sup>2464</sup>. D'après la rumeur, le pensionnat de Dieuze en question n'a encore jamais été soumis à l'inspection d'une autorité.

Trois jours après sa parution dans le journal badois, l'entrefilet est repris dans la *Kölnische Zeitung* et la *Metzer Zeitung*. Le 22 novembre 1873, le président de Lorraine (von Arnim) réclame une inspection immédiate du pensionnat. Le rapport du directeur du cercle de Château-Salins (von Kramer) arrive à Metz un mois plus tard<sup>2465</sup> : « Le seul fait exact contenu par l'article de journal mentionné est que le 5 novembre dernier, deux jeunes filles de Barmen, entrées à l'institution de filles de Dieuze quelques jours seulement auparavant, se sont rendues à la gare de Dieuze dans l'intention de rejoindre leur ville d'origine et qu'elles y ont écrit une lettre à leurs parents. Peu après, elles furent retrouvées par les sœurs-enseignantes et ramenées à l'institution ».

La rumeur colportée par le journal, selon laquelle l'institution n'avait pas encore été inspectée, est fausse. Le directeur de cercle a fait publier un rectificatif. Il ne s'agit pas de la seule inexactitude mentionnée par la *Karlsruher Zeitung*, loin s'en faut : « L'indication de l'article sur le fait que les filles auraient déclaré aux fonctionnaires se trouvant à la gare qu'elles avaient été obligées de prier pour la pauvre France opprimée par l'Allemagne est également mensongère. Comme preuve, je me rapporte aux déclarations qui m'ont été faites par le directeur de la gare et le commissaire de police de Dieuze, que je joins à mon courrier ». Enfin, pour ce qui est des prières en elles-mêmes, il s'agit d'une rumeur répandue chez les Vieux-Allemands de Dieuze, dont la véracité n'a pas pu être établie par le directeur de cercle, qui croit les religieuses suffisamment intelligentes pour taire leurs sympathies françaises. Il critique l'inspecteur scolaire de cercle (Ferber) pour avoir écrit que l'institution était germanophobe : « un avis subjectif qui n'est pas vérifiable par les faits ».

Toutefois, l'inspecteur scolaire a rendu un rapport plutôt positif. Sa conclusion est la suivante<sup>2466</sup> : « Mon avis général est que l'enseignement et le traitement des enfants est assez bon. Cependant, pour obtenir une obéissance inconditionnelle et docile, les punitions

---

<sup>2464</sup> Dieuze continue de faire partie du diocèse de Nancy jusqu'en 1875.

<sup>2465</sup> ADBR 34AL1422, le directeur du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 21.12.1873.

<sup>2466</sup> ADBR 34AL1422, l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 15.12.1873.

les plus sévères sont utilisées. L'orientation générale est germanophobe, mais on ne pourra jamais le prouver, sinon par le fait du hasard ». Pour avoir un tableau détaillé du pensionnat de l'Hôtel Dieu, il faut parcourir le rapport à partir du début : « La disposition du bâtiment est bonne, les salles de classe et autres locaux sont spacieux, aérés, sains, et le matériel d'enseignement est suffisant, à l'exception des cartes géographiques, parmi lesquelles il ne s'en trouve aucune de l'Allemagne. [...] Toutes les pensionnaires paraissent en bonne santé et l'on remarque chez la plupart d'entre elles une certaine bonne humeur. Quelques unes sont là depuis leur prime jeunesse, soit depuis six à huit ans ».

Le pensionnat se divise en trois classes : supérieure (22 élèves), médiane (24), inférieure (20)<sup>2467</sup>. Dans chaque classe se trouvent des filles de huit à seize ans : « Celles-ci passent, selon les matières enseignées, d'une classe à une autre, de telle sorte que l'âge des élèves appartenant à chaque classe ne peut pas être clairement déterminé ». L'institution comprend encore un externat (41 élèves), qui « n'accueille que des enfants de Dieuze et des proches alentours ». Ses locaux sont séparés de ceux du pensionnat. En plus des 2 élèves de Barmen, ce dernier en compte alors 8 autres venant de Vieille-Allemagne, à savoir de Sarrelouis, Kreuznach, Wehr (Bade), Vieux-Brisach et Berchtesgaden. Dans toutes ces localités, la congrégation est présente et recrute des élèves pour les envoyer à Dieuze. Concernant l'affaire déclenchée par la *Karlsruher Zeitung*, qui constitue la motivation de sa visite, l'inspecteur scolaire de cercle n'apprend pas grand-chose, mais il ajoute :

La présente affaire n'est pas la seule à avoir attiré l'attention. Déjà durant l'été dernier, le bruit courait qu'au pensionnat, en des occasions publiques, des chansons et des prières subversives et antiallemandes se sont fait entendre. Interrogée à ce sujet, la supérieure m'a répondu que cela a pu avoir lieu dans la cour ou pendant les jeux, et de la propre initiative des enfants, mais pas dans l'école et naturellement sans qu'elle y soit pour quelque chose et sans qu'elle en ait connaissance.

On ignore quelles suites furent données en hauts lieux à cette affaire compliquée. Il semble qu'elle ait été enterrée. À l'été 1874, le problème de la germanophobie supposée des religieuses de l'Hôtel Dieu cesse de se poser avec l'expulsion d'Alsace-Lorraine des

---

<sup>2467</sup> Effectifs indiqués dans le « plan d'étude et emploi du temps » pour 1873/74 (ADBR 34AL1422).

Sœurs de Saint-Charles Borromée, congrégation dont la maison-mère se situe en France. En plus du pensionnat de Dieuze et de son externat, institution privée, lesdites sœurs tenaient jusqu'alors l'école communale de la ville (comme plusieurs autres écoles communales dans les environs). La municipalité se doit, par conséquent, de leur trouver des remplaçantes.

Début août, les Sœurs de Sainte-Chrétienne se déclarent prêtes à reprendre l'Hôtel Dieu<sup>2468</sup>. Le maire en réfère au directeur de cercle, qui en réfère au président de Lorraine. Ce dernier refuse. Il faut chercher une autre congrégation. Celle des Sœurs de la Providence de Peltre s'impose. En octobre 1874, la supérieure générale, Sœur Rose, écrit au président de Lorraine<sup>2469</sup> :

Suite aux demandes qui nous ont été faites, par l'intermédiaire de Monsieur le directeur de Château-Salins, pour les écoles communales de Delme, Château-Salins, Vic, Albestroff, Vergaville et Dieuze, ainsi que pour l'école privée et le pensionnat de cette dernière localité, j'ai l'honneur de vous demander : premièrement, l'autorisation de succéder aux sœurs qui ont quitté Dieuze, sœurs que nous essaieront, avec votre accord, de remplacer ; deuxièmement, l'autorisation d'employer les sœurs-enseignantes auxquelles que je viens seulement de pouvoir confier le pensionnat et l'école privée de Dieuze. [...] Comme le nombre des sœurs qui ont pu être mises à ma disposition, par la formation d'écoles mixtes, est insuffisant, je me vois dans l'obligation d'enlever l'enseignante de français de notre noviciat et de l'affecter au pensionnat de Dieuze. Comme cette sœur a déjà été active pendant quelques années dans notre institution de Peltre, j'ai l'espoir qu'elle s'acquittera de son mieux de sa nouvelle tâche. Cette enseignante sera provisoirement remplacée au noviciat par la directrice et les autres enseignantes.

La religieuse en question est Sœur Secondine Desroche, née à Longwy en 1841. Elle prend la direction du pensionnat, où elle enseigne en tant que « maîtresse de français ». Trois autres sœurs sont actives à ses côtés, à savoir deux « maîtresses d'allemand », dont l'une est sa supérieure, et une « maîtresse d'ouvrage ». Le programme élaboré pour 1874/75 prévoit deux classes, scindées chacune en deux divisions, avec une répartition par âges un peu floue. Sœur Secondine dirige encore l'externat, qui doit comprendre trois divisions, chacune correspondant ici à une tranche d'âges bien précise.

---

<sup>2468</sup> ADBR 34AL1422, le directeur du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 11.08.1874.

<sup>2469</sup> ADBR 34AL1422, la supérieure gén. des Sœurs de Peltre au président de Lorraine, 05.10.1874.

Les Sœurs de Peltre doivent toutefois revoir leur copie. Le président de Lorraine les autorise certes à reprendre l'Hôtel Dieu, mais à la condition que les élèves du pensionnat et celles de l'externat reçoivent le même enseignement, qu'il faut délester de quelques heures.

En janvier 1875, la supérieure générale transmet au directeur du cercle de Château-Salins le nouveau programme de l'établissement : deux classes plus ou moins parallèles, partagées en trois divisions chacune, lesquelles respectent dans l'ensemble une répartition par âges assez nette. Mais il faut encore le revoir. En mars 1875, Sœur Secondine Desroche présente au conseiller scolaire Schmidt un nouveau programme, accompagné de cette lettre en français<sup>2470</sup> :

J'ai l'honneur de vous informer que, d'après votre désir pour le plus grand progrès des élèves, nous avons demandé la réunion de l'externat au pensionnat. Selon l'avis que vous nous en avez donné, nous avons formé trois classes, lesquelles, j'aime à le croire, marcheront bien. L'infime degré d'instruction de quelques élèves de treize à seize ans ne nous permettant pas, malgré leur âge, de les admettre dans la première classe, nous en avons fait un cours préparatoire. Dans la première classe, ainsi que l'indique le programme, nous avons deux divisions composées d'élèves de treize ans, à l'exception de trois, lesquelles, quoique plus jeunes, sont par leurs moyens intellectuels supérieures à leurs compagnes. Les élèves de la deuxième classe étant toutes du même âge [dix-treize ans] et possédant à peu près le même degré d'instruction, nous n'en formons qu'une division. Le cours préparatoire sera alors placé dans cette salle. La troisième classe, composée des plus jeunes élèves [six-dix ans], compte aussi deux divisions. Nous osons espérer, Monsieur le conseiller, que ce nouveau programme, que nous avons l'honneur de vous adresser et que nous prenons la respectueuse liberté de recommander à vos bontés, sera agréé et que, par notre zèle et notre dévouement à en remplir tous les points, nous mériterons que vous nous continuiez votre bienveillance.

Le nouveau programme recueille effectivement l'approbation des autorités. À la rentrée 1875, l'Hôtel Dieu se retrouve soumis à de nouvelles exigences, concernant cette fois-ci son personnel. Les enseignantes qui ne se sont pas présentées à l'examen d'août doivent être remplacées par des enseignantes diplômées. Sœur Secondine Desroche quitte alors l'établissement, mais la sœur qui lui succède à la tête de la première classe ne se voit

---

<sup>2470</sup> ADBR 34AL1422, Sœur Secondine Desroche au conseiller scol. de la présidence de Lorraine, 29.03.1875.

pas confier la charge de directrice, qui revient à Sœur Marie-de-Jésus, née Majérus, une Luxembourgeoise déjà active à l'Hôtel Dieu. En juillet 1876, les trois classes de son pensionnat comptent 24 (classe I, douze-quinze ans), 32 (classe II, neuf-douze ans) et 36 (classe III, six-neuf ans) élèves, parmi lesquelles 13 juives et 7 protestantes. Le conseiller scolaire Schmidt note de bons résultats. L'année suivante, la directrice tombe malade et doit être transférée à Peltre, où elle décède en juin 1877.

Lui succède Sœur Jeanne-de-la-Croix, née Eglé, une Wurtembergeoise de quarante ans, qui dirigeait jusqu'alors, avec un talent reconnu, l'école communale de filles de Forbach. Elle devient également supérieure de la maison de Dieuze. Le 7 août 1882, elle a l'honneur d'accueillir dans son pensionnat le *Statthalter* en personne. Celui-ci a dû donner l'impression d'en sortir enchanté, car la supérieure lui adresse le mois suivant une demande de subvention pour l'acquisition de bancs d'école<sup>2471</sup> : « L'établissement, géré par l'administration municipale, n'a pas d'autres recettes que le revenu de nos écoles. L'entretien de nos vieux locaux, extrêmement délabrés, les différents frais pour le fonctionnement de la maison, le culte, etc. réclament une somme si énorme que la nécessaire amélioration du mobilier scolaire est toujours repoussée à plus tard. La Ville elle-même n'est pas en état de pouvoir nous accorder la moindre aide pour cela ».

Saisies de la question, les hautes autorités scolaires à Strasbourg demandent en décembre 1882 au président de Lorraine si l'établissement est une école primaire ou une école supérieure de filles. La réponse ouvre la voie à un changement de statut<sup>2472</sup> :

Le pensionnat de filles privé de Dieuze a été considéré jusqu'à présent comme une école élémentaire. Elle en suit par conséquent le programme. Il s'agit d'une école de trois classes, qui compte parmi les meilleures de la Lorraine francophone. Elle est dirigée par des sœurs du couvent de Peltre. La classe supérieure est déjà fréquentée par quelques filles de quatorze et quinze ans. Il est possible que cette bonne école devienne prochainement une école supérieure de filles.

La réponse satisfait Strasbourg, puisque le secrétaire d'État von Hofmann ordonne le versement d'une aide de 600 Mark. En juin 1884, la présidence de Lorraine s'inquiète

---

<sup>2471</sup> ADBR 34AL1422, Sœur Jeanne-de-la-Croix Eglé au Statthalter, 20.09.1882.

<sup>2472</sup> ADBR 34AL1422, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 12.12.1882.

d'un nouveau plan d'étude, qui ressuscite la division entre internat et externat, avec deux classes chacun. L'inspecteur scolaire de cercle (Obrecht) explique les raisons de changement<sup>2473</sup> :

L'école privée de filles de Dieuze se composait autrefois de trois classes successives, correspondant aux niveaux inférieur, moyen et supérieur d'une école élémentaire de filles de trois classes. Elle était fréquentée par des élèves externes, des demi-pensionnaires et des élèves internes ou pensionnaires. Ces dernières étaient en partie des filles allemandes, qui souhaitaient apprendre le français, en partie des filles francophones qui souhaitaient apprendre l'allemand. En outre, toutes devaient également acquérir une éducation soignée et recevoir une instruction convenable dans les autres matières, ce qui était d'autant plus difficile qu'un certain nombre d'entre elles ne possédaient que des connaissances préalables très lacunaires. En règle générale, les élèves passaient jusqu'à maintenant seulement une ou deux années dans l'établissement, et l'objectif poursuivi ne pouvait pas être atteint en un temps si court en incorporant l'une ou l'autre des trois classes mentionnée en fonction de leur âge et de leur connaissances préalables, sans recevoir une attention toute particulière. Aussi, le nombre des pensionnaires était très faible et ne permettait pas à l'établissement de réunir les moyens nécessaires pour s'assurer une existence indépendante<sup>2474</sup>.

Sœur Jeanne-de-la-Croix Eglé, en directrice zélée, a cherché à répondre aux attentes des élèves internes et s'est personnellement occupée d'elles en particulier. Ses efforts ne sont pas restés sans succès et le nombre des élèves internes a connu rapidement une augmentation réjouissante. Il lui est alors apparu que l'intérêt de son établissement se trouvait dans une modification de l'organisation des classes qui permette une prise en compte particulière des élèves internes. Les pensionnaires et les demi-pensionnaires – à partir du moment où ces dernières avaient en règle générale atteint leur dixième année – ont été réunies dans une classe spéciale composée de deux divisions distinctes. Cette séparation était également souhaitée par les parents des élèves en question. Chaque division est installée dans une salle particulière. La division supérieure se trouve sous la direction de Sœur Benoît-Joseph Hieulles, la division inférieure, aussi appelée cours préparatoire, sous la direction de Sœur Cécile-Joseph Martin. Cette division inférieure se compose des élèves trop faibles, du point de vue linguistique et des autres points de vue, pour intégrer le cours de la division supérieure. La directrice dispense l'enseignement de l'allemand dans la division supérieure, Sœur Benoît-Joseph dans la division inférieure. Les élèves germanophones de la première division qui sont encore trop faibles en français suivent les cours de français de la division inférieure, tandis que quelques élèves allemandes de la division inférieure suivent le cours d'allemand de la division supérieure.

---

<sup>2473</sup> ADBR 34AL1422, l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 04.03.1885.

<sup>2474</sup> ADBR 34AL1422, Sœur Jeanne-de-la-Croix Eglé au président de Lorraine, 05.12.1884 : « notre établissement a tant souffert du mélange complet des internes avec les externes qu'il ne comptait plus que 10 internes en 1880 ».

Les élèves externes, qui appartiennent pour la plupart à la catégorie des artisans, sont réparties en deux classes successives : (a) niveau inférieur et niveau moyen ; (b) niveau supérieur. Des pensionnaires et demi-pensionnaires peuvent éventuellement être reçues dans la classe inférieure. Les différentes classes de l'établissement se divisent actuellement comme suit : *internat* avec classe supérieure (31 élèves, dont 26 catholiques, 4 protestantes, 1 israélite, 18 pensionnaires, 12 demi-pensionnaires, 1 externe) et cours préparatoire (22 élèves, dont 21 catholiques, 1 protestante, 0 israélite, 14 pensionnaires, 8 demi-pensionnaires, 0 externes) ; *externat* avec classe supérieure (30 élèves, dont 24 catholiques, 0 protestantes, 6 israélites, 0 pensionnaires, 0 demi-pensionnaires, 30 externes) et classe inférieure (26 élèves, dont 19 catholiques, 2 protestantes, 5 israélites, 0 pensionnaires, 0 demi-pensionnaires, 26 externes). Pour les élèves externes, l'ancienne école de trois classes était de loin préférable à l'externat de deux classes, mais avec cette nouvelle organisation des classes, qui prend en considération les pensionnaires en les séparant, la directrice cherche à maintenir le nombre de ces dernières à son niveau actuel, et si possible à l'augmenter, et cela dans un but financier, qui est de sortir de la dépendance de l'hospice. L'organisation en question devrait par conséquent, à mon avis, être autorisée<sup>2475</sup>.

Le 21 mars 1885, le président de Lorraine décrète que l'externat doit désormais être considéré comme une école élémentaire détachée du pensionnat<sup>2476</sup>. En janvier 1888, il devient une école élémentaire à classe unique<sup>2477</sup>. Le même mois, le pensionnat passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles.

---

<sup>2475</sup> ADBR 34AL1422, Sœur Jeanne-de-la-Croix Eglé au président de Lorraine, 05.12.1884. L'explication est beaucoup moins claire que celle de l'inspecteur scolaire de cercle, mais elle apporte des éléments complémentaires, notamment de chronologie : « La fondation de la deuxième classe ou cours préparatoire du pensionnat vient principalement du fait que l'établissement recevait chaque année davantage d'élèves allemandes de treize à seize ans, qu'il était malaisé de classer autrement. Sont également versées dans cette classe les élèves qui viennent au pensionnat pour une courte période, ainsi que celles qui demeurent tellement en retard, par manque de talent, qu'un versement en première ou en deuxième classe ne serait pas d'une grande utilité. Une augmentation exceptionnelle du nombre des internes a rendu nécessaire la création de cette classe en octobre 1882. Pour tenir quelque peu compte des demandes pressantes de différentes familles et du souhait si souvent émis par l'administration de notre maison, dans l'intérêt de notre établissement, dont les conditions sont très particulières (*notre maison, en tant qu'Hospice St Charles, placée sous la direction des hospices, se trouve très étroitement liée à l'Hospice St Jacques ; comme ses seules recettes viennent des écoles, elle se retrouverait à la charge de ce dernier si elle n'accueillait pas un certain nombre d'internes, ce qui a d'ailleurs déjà été le cas les années où la maison ne comptait que peu d'élèves*), j'ai versé en octobre 1883 seulement quelques jeunes élèves dans cette classe, ne pensant pas agir ainsi contre un arrêté. Du reste, la première classe comptait en octobre 1883 encore 6 externes. J'aurais par conséquent cru commettre une erreur en désignant sur notre plan d'étude la classe en question comme deuxième classe du pensionnat au lieu de cours préparatoire ou troisième section de la première classe ».

<sup>2476</sup> ADBR 34AL1423, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins, 05.05.1888.

<sup>2477</sup> ADBR 34AL1423, l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins à l'*Oberschulrat*, 22.05.1888 : « La classe compte 40 élèves de six à treize ans. Ces enfants appartiennent aux familles de la classe moyenne, qui ne veulent pas les envoyer à l'école de filles communale. Quelques élèves issues des meilleures familles quittent l'externat à neuf ou dix ans pour fréquenter dès lors l'internat. L'externat de Dieuze doit par conséquent être considéré comme une école de filles privée indépendante à classe unique. Toutes les matières y sont enseignées en langue allemande ».

Entre-temps, Sœur Jeanne-de-la-Croix Eglé a quitté – pour raisons de santé – la direction de l'établissement, qui passe entre les mains de Sœur Benoît-Joseph Hieulle (reentrée 1886), une Lorraine de trente ans, active depuis neuf ans au pensionnat, puis entre celles de Sœur Séraphie-Joseph Kleiner, Lorraine elle aussi, âgée de seulement vingt-trois ans (mai 1887). En février 1888, celle-ci demande le passage de deux à trois classes, en raison de l'augmentation du nombre des élèves du pensionnat, désormais à 60.

Le mois suivant, l'inspecteur scolaire du cercle de Château-Salins (Lemoine) ressort particulièrement satisfait d'une inspection de l'établissement, qui permet de constater des progrès significatifs dans la maîtrise de l'allemand. Le même mois, Sœur Séraphie-Joseph Kleiner demande des aménagements par rapport à la nouvelle réglementation des écoles supérieures de filles : autorisation d'utiliser des documents traduits en français pour les parents ne connaissant pas l'allemand ; autorisation d'enseigner partiellement en français le calcul et les matières « réales » (histoire, géographie, histoire naturelle) aux élèves rhénanes et alsaciennes envoyées à Dieuze spécialement pour apprendre le français – sans quoi, craint la directrice, elles iraient en Allemagne. L'inspecteur scolaire de cercle approuve. En avril, la directrice précise ses intentions, à savoir que l'enseignement de la religion, de l'histoire, de la géographie et de l'histoire naturelle pour les Alsaciennes et les Rhénanes (6 élèves, âgées de plus de quatorze ans) se ferait en allemand pendant la première partie de l'heure et serait redonné en français pendant les vingt dernières minutes<sup>2478</sup>.

Mais l'inspecteur scolaire de cercle ne suit plus, arguant des perturbations et de la perte de temps que cela engendrerait, et surtout du fait que « cette mesure rendrait moins apparent le caractère de l'établissement, dont la tâche consiste maintenant de plus en plus à familiariser des élèves du territoire francophone avec la langue et les conceptions allemandes »<sup>2479</sup>. Les hautes autorités scolaires se rangent au même avis.

En avril 1888, l'effectif de l'école supérieure de filles retombe à 48 (31 catholiques, 11 protestantes, 6 juives), mais l'organisation en trois classes est conservée. Le 14

---

<sup>2478</sup> ADBR 34AL1423, Sœur Séraphie-Joseph Kleiner à l'*Oberschulrat*, 11.04.1888.

<sup>2479</sup> ADBR 34AL1423, l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins à l'*Oberschulrat*, 16.04.1888.

novembre de la même année, l'établissement doit fermer, pour des raisons matérielles. L'inspecteur scolaire de cercle explique aux hautes autorités scolaires<sup>2480</sup> :

Des lézardes sont apparues dans les murs de la chapelle de l'Hôtel Dieu et dans les salles de classe de l'externat, qui se trouve à proximité immédiate. Des mouvements souterrains en sont la cause, le bâtiment devant se trouver au-dessus d'une galerie de la saline de Dieuze. Comme les lézardes se sont étendues, la direction du cercle a ordonné la fermeture de la maison. 28 élèves du pensionnat ont été envoyées à la maison-mère de Peltre avec l'accord des parents. Avec les autres élèves du pensionnat et celles de l'externat, les sœurs ont formé jusqu'à nouvel ordre une école privée de deux classes, lesquelles ont été installées dans deux pièces spacieuses et bien éclairées dans le bâtiment de l'école de filles communale de Dieuze<sup>2481</sup>. Les enseignantes sont celles de l'ancien pensionnat.

L'école supérieure de filles a donc disparu. Pour le directeur du cercle de Château-Salins, il y a là une occasion dont il faudrait profiter. Il demande au président de Lorraine « si le moment n'était pas venu d'examiner de plus près la question de la suppression de l'établissement d'éducation dirigé par les sœurs à Dieuze et de l'ouverture d'une école supérieure de filles privée placée entre les mains d'enseignantes laïques », car « un tel changement des conditions scolaires locales ne pourrait qu'être profitable à la chose allemande »<sup>2482</sup>. L'État pourrait-il, dans ce cas, apporter son aide financière à la commune de Dieuze ? Mais la question ne se pose pas longtemps.

En janvier 1889, la supérieure générale fait part de sa volonté de transformer l'externat de Dieuze (toujours provisoirement installé à l'école de filles communale) en une école supérieure de filles. Elle entreprend des recherches pour trouver de nouveaux locaux et envisage, en février, l'ouverture pour Pâques d'une école supérieure de filles de trois classes, à laquelle doit également être attachée l'école maternelle privée de Dieuze, tenue par la congrégation. Les religieuses peuvent compter sur le soutien de l'inspecteur

---

<sup>2480</sup> ADBR 34AL1423, l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins à l'*Oberschulrat*, 26.11.1888.

<sup>2481</sup> Le site de l'Hôtel Dieu servira d'emplacement à un temple protestant, cf. *Est républicain*, 10.12.1902 : « Dieuze. Cette petite ville, dont la population n'était que d'environ 3 000 habitants il y a 30 ans, atteint aujourd'hui le chiffre de 8 000. C'est surtout le nombre des protestants qui a considérablement augmenté. Aussi le temple actuel, peu spacieux, n'étant plus assez grand, on en construira un autre plus vaste dès les premiers jours du printemps. On a choisi pour emplacement l'Hôtel-Dieu, un ancien pensionnat de jeunes filles, qui a été acheté par M. de Stuckle, et qui est habité par une vingtaine de locataires ».

<sup>2482</sup> ADBR 34AL1423, le directeur du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 27.11.1888.

scolaire du cercle de Château-Salins (Lemoine)<sup>2483</sup> : « Je ne peux qu'approuver la réouverture d'une école supérieure de filles à Dieuze. L'existence d'un tel établissement est souhaitée avec hâte, tant du côté de l'administration municipale que de celui des meilleures familles autochtones et immigrées. L'établissement n'est destiné dans un premier temps qu'aux enfants de Dieuze et ne recevra aucune pensionnaire jusqu'à nouvel ordre ». Finalement, le déménagement dans les nouveaux locaux doit être repoussé à l'été.

C'est donc à la rentrée 1889 que renaît l'école supérieure de filles de Dieuze, sur des bases différentes, mais avec le même personnel que l'ancienne. À la direction, on trouve Sœur Séraphie Joseph Kleiner.

Pour la première année, les trois classes de l'établissement accueillent 72 élèves de six à quinze ans. Il y a, en outre, 23 filles en maternelle, ce qui porte le nombre des filles scolarisées dans l'institution à 95, dont 14 protestantes et 11 juives. Enfin, il y a encore 25 garçons qui fréquentent l'école maternelle. À la rentrée 1890, une quatrième classe est ouverte, pour un effectif total de 98 jeunes filles, avec l'école maternelle, qui accueille autant de garçons que l'année précédente. Un rapport d'inspection de mars 1891 signale des progrès en allemand, y compris chez les élèves francophones, capables désormais de tenir une conversation ; la discipline est également meilleure ; l'école maternelle fait très bonne impression. À la rentrée 1897, la direction de l'établissement passe entre les mains de Sœur Stanislaus-Joseph Thiel, une Lorraine de vingt-huit ans. En juillet 1898, les hautes autorités scolaires s'inquiètent de la régression des élèves en allemand et menacent de diminuer le nombre d'heures de français si la situation ne s'améliore pas. Mais elle se rétablit et l'école supérieure de filles poursuit son existence paisible. Nommée enseignante au noviciat de Peltre en avril 1908, Sœur Stanislaus-Joseph Thiel échange son poste avec Sœur Therese-Aloysius Fauconnier, une autre Lorraine, âgée de seulement vingt-cinq ans. Lorsqu'elle devient directrice de l'école supérieure de filles de Bouzonville deux ans plus tard, elle est remplacée par Sœur Scholastika-Joseph Ohmen, une Vieille-Allemande de trente-et-un ans, enseignante dans l'établissement depuis 1897.

---

<sup>2483</sup> ADBR 34AL1423, l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 13.02.1889.

Rares sont les faits qui viennent perturber la tranquillité de l'institution : en juin 1904, l'école doit fermer pour cause de scarlatine ; en février 1914, des mères protestantes réclament la tenue d'un enseignement religieux spécifique pour leurs filles, car le mélange avec les garçons et les filles des écoles communales, dans un local qui plus est lointain, donnerait lieu à divers inconvénients. Les élèves protestantes sont alors au nombre de 25 : la supérieure générale avait certes décidé en 1901, sur ordre de l'évêché de Metz, que les écoles supérieures de filles de sa congrégation ne recevraient plus de protestantes, mais le commandement général du XV<sup>e</sup> corps d'armée s'est plaint au secrétaire d'État et les hautes autorités scolaires (Dr Schlemmer) ont obtenu que l'école supérieure de filles de Dieuze fasse exception, aussi longtemps que les écoles communales du lieu resteront pluriconfessionnelles<sup>2484</sup>. Pour ce qui est de l'effectif total de l'établissement, école maternelle comprise, il évolue entre 100 et 120 jeunes filles, auxquelles il faut toujours rajouter une grosse vingtaine de garçons à l'école maternelle. Après une légère baisse au début de la Première Guerre mondiale, la fréquentation se rétablit à son niveau d'avant-guerre.

Le conflit ne perturbe que très peu le fonctionnement de l'établissement. Après une courte réquisition des locaux pour servir d'hôpital militaire, l'enseignement peut reprendre le 15 octobre 1914. Il se poursuit durant toute la durée de la guerre... qui voit cependant l'établissement quitter la catégorie des écoles supérieures de filles, car il n'a pas suffisamment d'élèves pour mettre en place l'organisation en dix classes instituée par la réforme de mars 1915. À partir de la rentrée 1915, il est une *gehobene Mädchenschule*, avec quatre classes divisées chacune en deux niveaux, soit un cursus de huit années. Sur le plan patriotique enfin, il n'y a rien à redire, comme le note le Dr. Bok dans un rapport d'inspection d'avril 1917<sup>2485</sup> : « En allemand, histoire et géographie, l'aspect patriotique a trouvé une pleine considération. Les compositions suivantes, faites dans la première classe, tirent leur contenu de la guerre actuelle : "les événements militaires pendant les vacances d'automne", "les chemins de fer dans la guerre", "le *Vaterländischer Frauenverein*", "le comte Zeppelin" ».

---

<sup>2484</sup> ADBR 34AL1424, le secrétaire d'État au commandement gén. du XV<sup>e</sup> corps d'armée, 27.06.1901.

<sup>2485</sup> ADBR 105AL2608, rapport d'inspection de Bok, avr. 1917.

#### (4) Bouzonville, une surveillance particulière

En mai 1873, les deux classes de l'école supérieure de filles de Bouzonville présentent des visages très différents à l'inspecteur scolaire du cercle de Boulay (Montada) venu les visiter. Alors que les élèves de la classe supérieure ont un niveau d'allemand ne permettant pas son utilisation comme langue d'enseignement, les élèves de la classe inférieure comprennent bien cette langue, dans laquelle elles savent même compter, et « il est donc nécessaire », pour l'inspecteur scolaire, « que l'allemand y soit davantage cultivé et que le plan d'études soit établi en fonction de cet objectif »<sup>2486</sup>. La directrice, Sœur Marie Albert Hermes, originaire de Trèves, se déclare d'ailleurs toute disposée à changer son plan d'études, « notamment dans l'intérêt de l'allemand », et à prendre pour cela comme modèle le plan d'études de l'école supérieure de filles de Boulay. Le président de Lorraine donne son accord. La différence de niveau en allemand entre les deux classes tient aux origines des élèves, relevées par le conseiller scolaire de Metz lors d'une inspection en novembre 1877 :

La première classe est fréquentée par 31 élèves, dont quelques unes sont âgées de quinze et seize ans, mais dont la plupart n'ont pas plus de treize ans. 19 sont germanophones et 12 francophones, toutes originaires de Lorraine. 22 sont internes. À cause de la différence des langues, l'enseignement est dispensé à la fois en allemand et en français, ce qui gêne considérablement la progression dans toutes les matières. [...] La seconde classe compte 22 élèves âgées de six à douze ans. 21 sont de Bouzonville et 1 de la commune proche de Vandréching. 21 parlent l'allemand et 1 le français. La langue d'enseignement est l'allemand.

Le conseiller scolaire note toutefois au sujet de la deuxième classe, pour expliquer son bon niveau en français : « Les élèves sont des meilleures familles de Bouzonville et parlent le français à la maison ». Leurs foyers ne sont donc pas allemands mais bilingues<sup>2487</sup>. L'effectif de l'établissement se maintient les années suivantes entre 50 et 60

---

<sup>2486</sup> ADBR 34AL1420, l'inspecteur scol. du cercle de Boulay au président de Lorraine, 08.05.1873.

<sup>2487</sup> ADBR 34AL1420, rapport d'inspection du conseiller scol. de Metz, 29.12.1877.

élèves<sup>2488</sup>. La rentrée 1880 voit l'instauration d'une organisation en trois classes : 66 jeunes filles les fréquentent au mois de mars 1881. C'est seulement trois ans plus tard que Sœur Marie Albert Hermes transmet le nouveau plan d'études. La présidence de Lorraine demande des précisions, que la directrice donne en juin 1884<sup>2489</sup> : « La classe inférieure ou externat [...] n'est fréquentée que par des enfants de Bouzonville, qui y entrent à la sortie de la salle d'asile et rejoignent ensuite le pensionnat à dix ou onze ans, si leurs parents le souhaitent. Dans la seconde classe de l'internat se trouvent des élèves peu douées ou qui ne possèdent pas suffisamment les deux langues pour pouvoir suivre avec profit l'enseignement de la première classe ». Étrangement, la directrice dit avoir créé cette seconde classe de l'internat en octobre 1883, suite à un afflux d'élèves particulièrement important. L'inspecteur scolaire de cercle (Montada) ne prête cependant pas attention à cet aspect chronologique. Il compte les élèves de l'internat et de l'externat, qui forment un effectif total de 79 jeunes filles. Les deux classes de l'internat accueillent 51 élèves, dont 20 venues de la partie francophone du district de Lorraine (16) ou de France même (4) pour apprendre l'allemand et seulement 11 filles de Bouzonville (10 dans la classe supérieure, 1 dans la classe inférieure). L'inspecteur scolaire de cercle remarque<sup>2490</sup> :

Ces filles étrangères venues principalement pour apprendre soit l'allemand, soit le français, ou les deux, ont des connaissances préalables souvent médiocres et qui, au mieux, ne dépassent jamais celles d'une bonne élève d'école élémentaire. Leur présence confère à l'établissement un caractère particulier. Comme sa tâche principale est d'enseigner l'allemand et le français, toutes les autres matières sont reléguées à l'arrière-plan et n'entrent en ligne de compte que de manière secondaire. En calcul, géographie, histoire et histoire naturelle, les exigences ne peuvent donc être plus élevées que pour une bonne école primaire de plusieurs classes. Par contre, avec le développement important de l'étude des langues, des objectifs d'enseignement très élevés sont atteints pour la grammaire, le style et la religion.

Si l'inspecteur scolaire demande l'autorisation du nouveau plan d'études, le président de Lorraine ne l'entend pas de cette oreille. Il place la directrice devant l'alternative suivante : soit elle maintient la distinction entre externat et internat, et à ce

---

<sup>2488</sup> Les effectifs des classes supérieure et inférieure sont de 30 et 25 en août 1878, 38 et 21 en mars 1879, 36 et 24 en août 1879, 36 et 23 en mars 1880, 34 et 23 en août 1880.

<sup>2489</sup> ADBR 34AL1420, Sœur Marie-Albert Hermes à l'inspecteur scol. du cercle de Boulay, 17.06.1884.

<sup>2490</sup> ADBR 34AL1420, l'inspecteur scol. du cercle de Boulay au président de Lorraine, 12.07.1884.

moment-là le premier doit être assimilé à une école primaire, avec suppression des cours de français, soit elle décide de réunir les deux structures en un seul établissement de trois classes avec présentation d'un nouveau plan d'études. Comme on pouvait s'y attendre, Sœur Marie-Albert Hermes choisit la seconde option, une seule école de trois classes successives (six-onze ans, onze-treize ans, treize-seize ans), avec une classe inférieure divisée en deux sections<sup>2491</sup>.

En mai 1885, la directrice quitte Bouzonville pour prendre la tête de l'hôpital de Forbach. L'inspecteur scolaire du cercle de Boulay (Montada) apprendra plus tard que cette religieuse vieille-allemande a été victime des intrigues du curé de Bouzonville, Fistié, à cause de son indépendance et de sa bonne volonté vis-à-vis des autorités<sup>2492</sup>. Sœur Thérèse ou Theresia Klein, une Lorraine active dans l'établissement depuis plusieurs années, prend sa succession.

En décembre 1886, l'établissement connaît une fréquentation de 80 élèves. Il est toujours au même niveau lorsqu'il passe, en janvier 1888, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles : 79 élèves en avril 1888, presque toutes catholiques. Le contrôle sur l'établissement se renforce. On remarque que Sœur Marie-de-la-Providence Flacon n'a jamais passé l'examen allemand qui est évoqué depuis son arrivée en 1880 comme la condition de son maintien. Pour l'inspecteur scolaire de cercle, il y a là une bonne occasion à saisir pour se débarrasser de cette religieuse gênante<sup>2493</sup> : « En plus du fait que cette sœur n'a pas les capacités suffisantes, j'éprouve encore d'autres scrupules à approuver la lettre ci-jointe de la directrice [...] demandant son maintien au pensionnat. En effet, j'ai appris de source sûre que cette Française était la véritable directrice de l'établissement et menait les affaires conjointement avec le curé Fistié. Sœur Theresia [Klein] ne serait là que pour la façade ». Autour de 1890, la fréquentation faiblit légèrement.

À la rentrée 1891, l'école se retrouve avec 65 élèves. Même effectif à la rentrée 1893. On remonte à 75 en 1896, à 83 l'année suivante. À la fin de la décennie 1890, les

---

<sup>2491</sup> ADBR 34AL1420, Sœur Marie-Albert Hermes au président de Lorraine, 29.08.1884.

<sup>2492</sup> ADBR 34AL1420, l'inspecteur scol. du cercle de Boulay à l'*Oberschulrat*, 28.06.1888.

<sup>2493</sup> ADBR 34AL1420, l'inspecteur scol. du cercle de Boulay à l'*Oberschulrat*, 28.06.1888.

internes représentent toujours la majorité des élèves<sup>2494</sup>. Après plusieurs années sous la barre des 80, l'effectif monte à 88 à la rentrée 1904 et à 98 l'année suivante.

En juin 1906, un rapport d'inspection relève de mauvais résultats en allemand dans les deux classes inférieures. Les hautes autorités scolaires considèrent qu'il s'agit en partie d'un problème d'organisation et réclament la formation d'une classe IV, spécialement destinée aux deux premières années scolaires (six-sept ans), à compter de la rentrée 1906. La mesure est appliquée, même si les effectifs diminuent cette année-là (77). Malgré cela, les prestations de l'école ne s'améliorent pas. Le conseiller intime Dr. Schlemmer se rend sur place au début du mois de juillet 1909 et constate de nombreuses insuffisances. Les hautes autorités scolaires estiment que Sœur Theresia Klein a failli et demandent à la supérieure générale de la congrégation une directrice capable de mettre en place un plan d'études cohérent. Le remplacement n'a lieu qu'à Pâques 1910. La tâche de relever l'institution est alors confiée à Sœur Therese-Aloysius Fauconnier, fille d'un instituteur du cercle de Château-Salins. Est-ce dû à son aura ou à une nouvelle stratégie de recrutement ? L'école accueille à la rentrée 1910 pas moins de 120 jeunes filles, contre 79 l'année précédente !

A la veille de la Première Guerre mondiale, l'effectif est de 130 élèves. Certaines pièces sont réquisitionnées au déclenchement du conflit pour servir d'hôpital militaire, mais il reste suffisamment de salles de classe pour permettre la reprise des cours le 1<sup>er</sup> octobre. Le médecin prévoit par ailleurs une évacuation des blessés pour cette date<sup>2495</sup>. A-t-elle lieu comme prévu ? L'école n'accueille plus que 95 jeunes filles en janvier 1915, ce qui laisse penser que certains dortoirs sont toujours réquisitionnés à cette date, empêchant la venue de certaines internes. D'un autre côté, la présence d'internes est attestée dès octobre 1914<sup>2496</sup>, et les conditions particulières liées à la guerre peuvent très bien expliquer à elles seules la baisse de l'effectif. En octobre 1915, celui-ci est de 100 élèves, dont la moitié d'internes.

---

<sup>2494</sup> ADBR 34AL1421, Sœur Theresia Klein à l'*Oberschulrat*, 21.04.1898.

<sup>2495</sup> ADBR 105AL2605, Sœur Therese-Aloysius Fauconnier à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2496</sup> ADBR 105AL2605, Sœur Therese-Aloysius Fauconnier à l'*Oberschulrat*, 02.10.1914.

Entre-temps, la réforme de l'enseignement secondaire féminin a ravalé l'établissement au rang de *gehobene Mädchenschule* : son cursus n'est que de huit années au lieu de dix. Chaque classe réunit deux niveaux. Pour se conformer aux nouvelles exigences, la directrice rajoute l'anglais et la gymnastique dans le plan d'études<sup>2497</sup>. Selon toute vraisemblance, on pouvait déjà recevoir des cours privés d'anglais depuis quelque temps. En janvier 1916, Sœur Therese-Aloysius Fauconnier informe les hautes autorités scolaires que le français et l'anglais sont utilisés comme langue de communication par les internes, respectivement le dimanche et le lundi, ce qui correspond certainement à une habitude ancienne. À la rentrée 1917, après trois années autour de 100, le nombre des élèves remonte à 117. L'année s'achève le 27 juillet 1918, une semaine plus tôt que prévu, « étant donné la pénurie de denrées et l'état de santé d'un grand nombre d'élèves, qui ne sont pas encore remises de l'épidémie de grippe »<sup>2498</sup>. La pénurie entraîne également le prolongement des vacances jusqu'au 3 octobre, après que la récolte des pommes de terre aura permis au pensionnat de se réapprovisionner. Quelques semaines plus tard, la *gehobene Mädchenschule* de Bouzonville retourne avec l'Alsace-Lorraine dans le giron de la France.

Les élèves avaient naturellement été élevées dans l'espoir d'une autre issue du conflit, avec une Allemagne victorieuse. Lors d'une inspection en avril 1917, le Dr. Bok note au sujet d'un cours d'allemand en classe II<sup>2499</sup> : « Les élèves rédigent, réparties en plusieurs groupes, les compositions suivantes : (1) "Je suis une fille allemande", (2) "Nos sous-marins" et (3) "Notre empereur comme chef de guerre suprême". Le contenu et l'orthographe sont suffisants et, dans certains cas, satisfaisants. Les compositions montrent que les élèves ont le sens de la patrie ». L'inspecteur note par contre le même jour, au sujet d'un cours de géographie en classe I : « Les réponses des élèves aux questions sur les colonies allemandes en Afrique et les théâtres d'opération militaires actuels étaient insuffisantes ». La remarque d'ensemble sur l'éducation patriotique est néanmoins positive :

---

<sup>2497</sup> ADBR 105AL2606, Sœur Therese-Aloysius Fauconnier à l'*Oberschulrat*, 06.05.1915.

<sup>2498</sup> ADBR 105AL2605, Sœur Therese-Aloysius Fauconnier à l'*Oberschulrat*, 12.07.1918.

<sup>2499</sup> ADBR 105AL2606, rapport d'inspection de Bok, avr. 1917.

Dans toutes les classes, on étudie et on apprend des poèmes patriotiques et on fait des compositions, d'où il ressort que les enseignantes traitent les sujets dans un esprit véritablement patriotique. En dehors des compositions mentionnées dans le rapport pour la classe [II], les autres classes ont, entre autres, composé sur les sujets suivants : « La marine allemande au tournant du siècle », « La pénurie d'eau dans les tranchées », « Le drapeau », « Un héros des airs », « Ma patrie ».

Par ailleurs, pour ce qui est de l'enseignement en général, il apparaît que Sœur Therese Aloysius Fauconnier a réussi à redresser la barre : « Les enseignantes préparent bien leurs cours et avancent conformément au programme dans les différentes matières. Les élèves sont calmes et attentives, leurs esprits sont vifs et leur maîtrise de la langue est satisfaisante. La situation de l'école est par conséquent des plus satisfaisantes ».

#### (5) Thionville, le nouveau départ

En juillet 1899, la congrégation des Sœurs de la Providence de Peltre achète une propriété à Thionville pour ouvrir une école supérieure de filles à la rentrée suivante. Dans sa demande d'autorisation, la supérieure générale (Sœur Marie-Paul) justifie cette fondation<sup>2500</sup> : « Il s'agit de répondre à un souhait émis par la quasi-totalité des meilleures familles de ladite ville, qui ne compte jusqu'à présent aucune école dirigée par des sœurs. Il faut, en outre, mentionner le fait que l'école supérieure de filles, dirigée par Mademoiselle Schäfer [Schaeffer] dans les locaux de l'hôpital des Sœurs de Saint-Charles et sous la surveillance de celles-ci, fermera durablement avec le début des prochaines vacances d'automne ». L'architecte municipal (Frorath) juge le bâtiment particulièrement bien adapté à son nouvel usage.

L'établissement commence avec trois classes et se voit tout de suite flanqué d'une école maternelle, ouverte depuis le mois de juin. Pour le diriger, la supérieure générale

---

<sup>2500</sup> ADBR 34AL1482, la supérieure gén. des Sœurs de Peltre à l'*Oberschulrat*, 29.07.1899.

choisit une enseignante de l'école supérieure de filles de Bouzonville, Sœur Eulalia-Joseph Mohr, une Lorraine de trente-trois ans. Trois classes étaient prévues pour commencer, mais l'afflux inattendu de plus de cent élèves (123, quasi exclusivement catholiques, sans compter les 48 enfants de l'école maternelle) nécessite la formation de quatre classes. À Pâques 1900, une cinquième classe est ouverte. En juillet 1900, la directrice obtient de pouvoir changer le plan d'études : les cours de français auront désormais lieu tous en même temps, pour permettre la formation de groupes de niveaux indépendamment des classes.

À la rentrée 1901, l'école atteint déjà 171 élèves, toutes catholiques. Avec les 29 filles de l'école maternelle (qui accueille encore 25 garçons), cela fait un effectif de 200. À Pâques 1902, l'ouverture d'une sixième classe s'impose. À la rentrée 1904, l'établissement, école maternelle comprise, accueille 228 jeunes filles. En novembre 1906, on peut lire sur un rapport d'inspection : « Les enseignantes de toutes les classes font leur devoir. Les prestations de l'ensemble de l'école sont satisfaisantes voire bonnes ». En novembre 1907, bien que l'effectif soit resté stable depuis quelques années, une septième classe est ouverte. La fréquentation progresse lentement, puis monte en flèche, avec 258 jeunes filles (toujours avec l'école maternelle) à la rentrée 1912 et 276 à la rentrée suivante. En avril 1914, il est question de construire de nouvelles salles de classe pendant les grandes vacances suivantes<sup>2501</sup>.

Les travaux ont-ils été menés à terme ? Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, l'ensemble des locaux est réquisitionné. En septembre 1914, ils accueillent 129 lits. Les sœurs-enseignantes s'occupent des blessés<sup>2502</sup>. En octobre, l'administration militaire consent à libérer plusieurs salles de classe pour début novembre. Après nettoyage et désinfection des pièces, la rentrée peut avoir lieu le 16 du mois. L'effectif connaît un net reflux : 200 jeunes filles (comme en 1901). Comme chaque classe ne peut pas avoir sa salle, on réunit les classes V et VI. Au printemps 1915, suite à la réforme de l'enseignement secondaire féminin, une huitième classe naît officiellement de la division de la première et de la deuxième année de la classe VII (enfants de six et sept

---

<sup>2501</sup> ADBR 105AL2637, Sœur Eulalia-Joseph Mohr à l'*Oberschulrat*, 24.04.1914.

<sup>2502</sup> ADBR 105AL2638, Sœur Eulalia-Joseph Mohr à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

ans), tout en restant unie à cette dernière. Comme le cursus dans l'établissement n'est que de huit années, il manque deux classes pour répondre à la nouvelle définition d'une école supérieure de filles. Sœur Eulalia-Joseph promet leur création pour les rentrées 1915 et 1916 et l'institution obtient sans difficulté de pouvoir conserver son appellation jusqu'à nouvel ordre.

À la rentrée 1915, l'école compte neuf classes, comme prévu, mais l'utilisation d'une grande partie du bâtiment comme hôpital militaire complique les choses : quatre classes doivent être réunies deux par deux, ce qui aurait été aussi le lot des classes V et VI si une pièce d'habitation n'avait pas été libérée par les sœurs<sup>2503</sup>. La réquisition des locaux empêche également de recevoir des pensionnaires. Les 235 jeunes filles qui fréquentent alors l'établissement, école maternelle comprise, sont donc toutes des externes. Elles sont tenues de ne communiquer qu'en allemand pendant les pauses<sup>2504</sup>. La restitution de l'ensemble des locaux par l'administration militaire en septembre 1916 constitue naturellement une grande bouffée d'air pour l'école. Elle compte désormais dix classes, toutes indépendantes, à l'exception des deux classes inférieures. L'effectif de l'institution atteint 257 jeunes filles. En conclusion de son rapport d'inspection de janvier 1917, le Dr. Bok écrit<sup>2505</sup> : « Les sœurs se sont donné de la peine. Si les prestations ne sont que suffisantes dans quelques matières et classes, cela tient au fait que l'enseignement a été fortement gêné au cours de l'année 1916 à cause de l'utilisation d'une grande partie de l'établissement comme hôpital militaire. Dans l'ensemble, l'état de l'école peut être considéré comme bon ».

À la rentrée suivante, l'établissement atteint son record de fréquentation avec 293 jeunes filles. Il faut y ajouter 34 garçons, à l'école maternelle, mais également, à partir de cette rentrée, dans les petites classes de l'école supérieure de filles. Face à un tel afflux, les classes IX et X sont séparées : toutes les classes sont désormais indépendantes. À Pâques 1918, il faut même ouvrir une classe VI parallèle. Les bombardements aériens viennent perturber quelque peu le fonctionnement de l'école<sup>2506</sup>, mais ne diminuent pas sa

---

<sup>2503</sup> ADBR 105AL2637, Sœur Eulalia-Joseph Mohr à l'*Oberschulrat*, 01.09.1915.

<sup>2504</sup> ADBR 105AL2638, Sœur Eulalia-Joseph Mohr à l'*Oberschulrat*, 10.01.1916.

<sup>2505</sup> ADBR 105AL2637, rapport d'inspection de Bok, janv. 1917.

<sup>2506</sup> ADBR 105AL2638, Sœur Eulalia-Joseph Mohr à l'*Oberschulrat*, 02.06.1918.

prospérité. Commencée difficilement, la période de la guerre fut donc pour l'établissement celle d'un formidable développement qualitatif et quantitatif.

#### (6) Boulay et Morhange, établissements sans histoire

L'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à **Boulay** n'a malheureusement pas laissé de trace dans les archives de l'administration scolaire d'Alsace-Lorraine conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin. Celles-ci ne nous livrent que l'emploi du temps de 1873, conservé dans un dossier de l'école supérieure de filles de Bouzonville, pour laquelle il a servi de modèle. Ce document nous apprend que l'école est divisée alors en deux classes. Le programme montre qu'elle se trouve sur la voie de la germanisation. L'enseignement se fait, comme on pouvait s'y attendre, dans une atmosphère religieuse : chaque matin et chaque après-midi, les cours débutent et s'achèvent par une prière. L'article de Max Fischer sur l'état des écoles supérieures de filles du *Reichsland* en 1897 nous permet de nous faire une idée de l'établissement à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se compose toujours de deux classes, tenues par la directrice, Sœur Marie-Auguste Sutor, et une autre religieuse. L'effectif total est de 52 élèves, dont 36 catholiques, 8 protestantes et 8 juives<sup>2507</sup>. En 1913, l'organisation n'a pas changé<sup>2508</sup>. Les deux classes accueillent 67 élèves, dont 49 catholiques, 10 juives et 8 protestantes. Une enseignante supplémentaire œuvre dans l'établissement, où intervient encore une enseignante de l'extérieur. Suite à la réforme de 1915, l'établissement descend dans la catégorie des écoles moyennes<sup>2509</sup>.

La congrégation des Sœurs de la Providence de Peltre a encore tenu une école supérieure de filles à **Morhange**. Là non plus, il n'existe pas de dossier dans les archives

---

<sup>2507</sup> FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Op. cit.*, tableau.

<sup>2508</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

<sup>2509</sup> ADBR 105AL2524, note s. d. : « Es sind abgegeben die Akten der höheren Mädchenschulen (späteren Mädchenmittelschulen) in Rosheim an Bz. Präs. Strassburg [...], in Bolchen an Bz. Präs. Metz [...], der Schw. St. Christiana in Metz Stationsstrasse u. Mazellenstrasse [an Bz. Präs. Metz] ».

de l'administration scolaire. Nous savons que l'établissement est dirigé en 1897 par Sœur Maria Clementia Behles, qu'il se compose de deux classes, tenues par la directrice et une autre religieuse, et que son effectif total est de 45 élèves, dont 29 catholiques, 14 protestantes et 2 juives<sup>2510</sup>. Le nombre important des protestantes dans cet établissement catholique s'explique par la présence à Morhange d'une garnison. La fondation deux ans plus tard (1899) d'une école supérieure de filles pour les enfants d'officiers enlève à l'institution religieuse la majorité voire la totalité de ses élèves protestantes. S'il en reste quelques unes, elles ne peuvent plus être accueillies à partir de 1901, suite à un ordre de l'évêché de Metz transmis à l'ensemble des écoles supérieures de filles congréganistes du diocèse. Il y a donc une réduction des effectifs autour de 1900, à supposer que le départ des protestantes n'est pas compensé dès cette époque par une hausse de la fréquentation catholique, dont témoignent les chiffres de 1913. L'école compte alors 53 élèves catholiques, 14 protestantes, à nouveau autorisées à fréquenter l'établissement (l'ancienne école supérieure de filles des officiers, devenue municipale, a disparu en 1908), et 8 juives, soit un total de 75 jeunes filles<sup>2511</sup>. Elles sont désormais réparties en trois classes, sous la conduite de trois enseignantes (directrice comprise), aidées par autant d'intervenants extérieurs.

### **e) La Doctrine Chrétienne**

#### **(1) Strasbourg, la rescapée**

Il y a là de quoi relativiser l'intensité du *Kulturkampf* en Alsace. Voilà, en effet, un établissement tenu par une congrégation étrangère, qui plus est française, puisque sa maison-mère se trouve à Nancy, et qui passe pourtant les années 1870 sans être inquiété le

---

<sup>2510</sup> FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Op. cit.*, tableau.

<sup>2511</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

moins du monde ! Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne bénéficieraient-elles d'une tolérance particulière de la part des autorités allemandes ? Aucunement, puisqu'elles doivent fermer leur pensionnat de Sarrebourg. Que fait l'établissement de Strasbourg pour ne pas subir le même sort ? Un acte de soumission totale !

En décembre 1872, Sœur Léopold, la supérieure, envoie au président de Basse-Alsace une lettre qu'elle a fait écrire en langue allemande<sup>2512</sup> :

En 1844, nous avons été appelées à Strasbourg par l'autorité locale pour y diriger un pensionnat et un externat de filles. Ceux-ci ont toujours occupé, depuis lors, l'une des premières places parmi les institutions du même type. En consacrant toutes nos forces à maintenir et augmenter le niveau de cet établissement, nous avons eu la satisfaction particulière de voir les premières et les meilleures familles de Strasbourg nous confier l'éducation et l'instruction de leurs enfants. Notre institution s'est tellement agrandie que nous recevions jusqu'en 1870 plus de 300 élèves. Nous trouvons le courage et la persévérance de continuer sur notre voie dans le fait que la majorité des aspirantes que nous présentions à l'ancienne académie obtenaient leur *brevet de capacité*. Ces succès nous incitent à vous prier humblement de bien vouloir reconnaître à notre établissement le caractère qu'il a toujours conservé et de le ranger, conséquemment, au nombre des écoles supérieures de filles existant en Alsace. Nous nous ferions un devoir d'appliquer avec le plus grand empressement le programme qui a été fixé par le gouvernement à cet effet. Nous disposons d'enseignants et enseignantes des deux nationalités et nous nous efforcerions de satisfaire à ce que l'on exigerait de nous sur ce plan. Nous espérons donc que vous exaucerez notre demande, dans une juste appréciation de la situation actuelle.

L'institution comprend alors, d'après une note de l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), sept classes (VII : quatre/six ans ; VI, V, IV : six/treize ans ; III, II : treize/quinze ans ; I : quinze/dix-huit ans) regroupant 156 élèves et mobilisant quatorze enseignantes<sup>2513</sup> :

---

<sup>2512</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Léopold au président de Basse-Alsace, 10.12.1872.

<sup>2513</sup> ADBR 34AL1349, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 17.12.1872.

L'inspection de l'établissement effectuée le 2 de ce mois [décembre 1872] consistait principalement à observer les trois classes des enfants en âge d'obligation scolaire et leurs enseignantes. Je dois constater que ces dernières maîtrisent plus ou moins l'allemand, que les enfants ont fait des progrès vraiment satisfaisants dans leurs nouveaux devoirs allemands et que la supérieure Léopold Paquette a remarquablement observé les plans d'études et horaires établis avec elle.

Avec ce rapport des plus positifs, le président de Basse-Alsace ne peut qu'accepter la requête de Sœur Léopold en accordant « au pensionnat des sœurs de Nancy, N°14 rue Brûlée, le caractère d'une école supérieure de filles »<sup>2514</sup>. Mais ce n'est pas un blanc-seing. La mise aux normes ne fait que commencer. À la rentrée 1874, comme il faut « augmenter le nombre des enseignantes allemandes », Sœur Léopold propose une religieuse de Malmédy<sup>2515</sup>. Cette dernière n'a pas de diplôme, la demande est donc rejetée. À cette époque, l'école supérieure de filles compte environ 200 élèves et emploie seize enseignantes<sup>2516</sup>. Parmi ces dernières, seules quatre ou cinq paraissent capables d'enseigner en allemand. À côté de l'école supérieure de filles, les sources attestent encore de l'existence d'une école maternelle<sup>2517</sup>. La question du personnel reste la grande question des années 1870. En décembre 1874, Sœur Léopold rédige un long mémoire défendant le maintien d'un certain nombre d'enseignantes<sup>2518</sup>. Elle obtient satisfaction deux ans plus tard<sup>2519</sup>.

Si la directrice a toujours les faveurs de l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), ce dernier ne peut toutefois cacher, le temps passant, que son maintien à la tête de l'établissement pose problème. Dans son rapport d'inspection de décembre 1878, il trouve « regrettable que la supérieure, qui surveille et dirige l'ensemble avec une grande sollicitude, ne maîtrise absolument pas la langue allemande. L'établissement reste ainsi marqué comme une école française. Dans ces conditions, la langue de communication entre la directrice et le personnel enseignant, mais aussi entre celui-ci et les élèves, dans les

---

<sup>2514</sup> ADBR 34AL1349, le président de Basse-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 20.12.1872.

<sup>2515</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Léopold au président de Basse-Alsace, 19.09.1874.

<sup>2516</sup> ADBR 34AL1349, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 17.10.1874.

<sup>2517</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Léopold au président de Basse-Alsace, 25.10.1874.

<sup>2518</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Léopold au président de Basse-Alsace, 16.12.1874.

<sup>2519</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Léopold au président de Basse-Alsace, 26.11.1876.

classes et en-dehors, ne peut être que le français »<sup>2520</sup>. Le regard porté sur l'enseignement est également plus exigeant que celui du début de la décennie. Certes, à la même inspection, « les locaux scolaires sont beaux, vastes et clairs ». « Ils sont également pourvus du matériel d'enseignement le plus nécessaire », Sœur Léopold ayant suivi les conseils donnés quelques mois plus tôt par l'inspecteur scolaire sur les acquisitions à réaliser. Mais pour le reste, l'institution ne peut véritablement s'enorgueillir que de l'importance de sa fréquentation :

L'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne compte cinq classes. Les classes V et I sont encore divisées en sections parallèles A et B. L'établissement possède en outre une école maternelle mixte de cinquante enfants n'ayant pas encore atteint l'âge d'obligation scolaire, ainsi qu'une « classe de garçons » de 40 élèves âgés de six à huit ans. L'école supérieure de filles, au sens strict, est fréquentée par 204 filles âgées de six à dix-huit ans ; si l'on excepte une vingtaine d'israélites, toutes sont de confession catholique. La bourgeoisie est représentée dans son acception la plus large : il se trouve même, dans cette école supérieure de filles, des enfants d'artisans sans moyens. Les filles des catégories les plus distinguées sont peu présentes, même dans les classes supérieures. Beaucoup de ces classes font d'ailleurs davantage l'impression d'une école élémentaire sans prétention plutôt que d'une école supérieure de filles ou même d'un pensionnat. [...]

Le personnel de l'établissement se monte à quinze enseignantes, toutes sans exception des sœurs de la maison-mère de Nancy, en partie formées au Luxembourg. La moitié parle l'allemand couramment, certaines même avec distinction. L'autre moitié ne parle que le français. La première donne, dans les différentes classes, l'enseignement en langue allemande. La seconde dispense les cours en langue française. De cette manière, il est possible de faire fonctionner la classe V<sup>A</sup> sans maîtresse qui lui soit propre ; de même pour les classes I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup>. Il est douteux que cette organisation puisse se maintenir sur la durée, car le travail en langue allemande devrait encore poser problème un certain temps pour la seconde moitié.

Les plans d'études autorisés par vous, Monsieur le président de district, le 27 octobre de l'année passée, ont, autant que j'ai pu m'en convaincre, jusqu'à présent été appliqués. Seule la « classe des garçons » est conduite de manière quelque peu arbitraire. [...]

En ce qui concerne les prestations de l'école, des progrès remarquables ont été réalisés depuis un an. La langue allemande a gagné du terrain de façon significative. À vrai dire, il reste encore beaucoup à faire jusqu'à ce que l'établissement s'élève à la hauteur d'une véritable école supérieure de filles. Les prestations d'ensemble dépassent actuellement à peine celles d'une école élémentaire. En calcul comme dans les matières réales, elles se situent même plus ou moins loin en-dessous.

---

<sup>2520</sup> ADBR 34AL1349, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 27.12.1878.

Si l'enseignement se caractérise par sa médiocrité, celle-ci est atténuée par d'heureuses perspectives et la présence d'une qualité essentielle, l'obéissance. On demande bientôt à Sœur Léopold de faire venir des enseignantes supplémentaires. Elle s'exécute<sup>2521</sup>. En juin 1880, le sous-secrétaire d'État von Pommer-Esche s'étonne<sup>2522</sup> : « Dans un rapport de Monsieur le président de district de Metz concernant l'emploi d'une sœur de l'ordre de la Doctrine Chrétienne de Nancy, il est indiqué que des sœurs dudit ordre furent autorisées à fonder une école à Strasbourg, dans la rue Brûlée ». Le président de Basse-Alsace doit s'expliquer<sup>2523</sup>. Tout d'abord, l'établissement avait été reconnu comme une école supérieure de filles dès 1872 (Sœur Léopold fut donc bien inspirée...). Et puis :

En vertu des décrets du président supérieur du 6 mars 1874 [...], du 20 mars 1874 [...], du 20 avril 1874, du 6 mai 1874 et de l'article 25 de la loi du 15 mars 1850, il fut interdit aux sœurs-enseignantes actives dans cette école de poursuivre leur activité. Mais il est apparu, alors, que celles-ci ne devaient pas être considérées, contre leur propre opinion, comme des Françaises, mais comme des ressortissantes de l'Empire allemand. Leur expulsion ne put donc avoir lieu. Elle ne parut pas non plus nécessaire, étant donné la bonne volonté manifestée par les sœurs pour se conformer aux exigences du gouvernement. Un décret du président supérieur du 7 octobre 1874 a également permis à une sœur luxembourgeoise de poursuivre son activité dans l'école en question, compte tenu du fait qu'elle était particulièrement qualifiée pour l'enseignement en langue allemande.

Il n'empêche qu'on a fait fermer d'autres établissements peuplés de « ressortissantes de l'Empire allemand » ! Entre les lignes, on comprend bien que les Sœurs de la Doctrine Chrétienne ont bénéficié, à Strasbourg, d'une sorte de privilège. La demande d'explication du Ministère n'a aucune conséquence pour l'établissement, qui continue de se développer.

En mai 1882, avec la forte progression du nombre des élèves entre dix et douze ans, il faut diviser la classe IV en deux sections et appeler une enseignante supplémentaire<sup>2524</sup>. Des classes supplémentaires sont ouvertes les années suivantes. Il y en a déjà huit à la rentrée 1886, lorsqu'on sacrifie l'école maternelle, peu fréquentée, pour libérer une

---

<sup>2521</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Léopold au président de Basse-Alsace, 10.05.1879.

<sup>2522</sup> ADBR 34AL1349, le sous-secrétaire d'État von Pommer-Esche au président de Basse-Alsace, 17.06.1880.

<sup>2523</sup> ADBR 34AL1349, le président de Basse-Alsace au Ministère d'Alsace-Lorraine, 02.07.1880.

<sup>2524</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Léopold au président de Basse-Alsace, 02.05.1882.

enseignante et l'affecter à une neuvième classe, division de la classe inférieure trop peuplée<sup>2525</sup>. Sœur Léopold Paquette est décédée depuis le mois d'avril de la même année. Toute Vosgienne qu'elle était, elle a pu rester à la tête de son établissement malgré l'annexion. Et c'est une compatriote qui lui succède, comme supérieure et directrice, en la personne de Sœur Chantal Certeux, née dans le même département en 1831 et élevée dans un pensionnat de la petite ville meusienne de Void ! Chose incroyable : sa nomination est autorisée alors qu'elle ne maîtrise pas l'allemand. L'administration scolaire, pourtant plutôt regardante sur l'autorisation des directrices, s'en est tenue aux qualités humaines de cette religieuse, active dans l'établissement depuis 1851 et sa directrice « officieuse » depuis un certain temps.

Cette faveur ne résiste toutefois pas au passage de l'école supérieure de filles sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en janvier 1888. Sœur Chantal Certeux cède son fauteuil au mois de juin suivant. Elle reste toutefois la supérieure du couvent et continue d'exercer « la direction intérieure » de son école et même d'y enseigner. « Aucune influence perturbatrice ne doit être crainte venant de mon côté »<sup>2526</sup>, rassure-t-elle. Les autorités lui font confiance : en mars 1888, avec le soutien de l'inspecteur scolaire du cercle (Prass), l'utilisation d'un prospectus bilingue lui avait déjà été permise, quand d'autres établissements se sont vu essuyer un refus pour la même demande !

Pour succéder à Sœur Chantal Certeux, on a choisi une Vieille-Allemande, Sœur Maria Hinzen, née à Aix-la-Chapelle en 1851. Elle n'a pas le diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. À la demande des autorités, elle le passera en septembre 1889 à Coblenche. Avec succès. Une « classe de garçons » est toujours attachée à l'établissement, mais elle en est administrativement séparée, restant sous la surveillance du président de Basse-Alsace<sup>2527</sup>. Il n'y a plus d'école maternelle, on le sait, et la nouvelle directrice ne projette pas, dans un premier temps, d'en rouvrir une<sup>2528</sup>. Elle finira cependant par y venir, semble-t-il au milieu des années 1890 (voir le *Dictionnaire*, ANNEXE 2 : HEIM Marie Christine, Sœur Theodora) et pour compenser une baisse de l'effectif. Depuis

---

<sup>2525</sup> ADBR 34AL1349, Sœur Chantal Certeux à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 24.10.1886.

<sup>2526</sup> ADBR 34AL1350, Sœur Chantal Certeux à l'*Oberschulrat*, 09.06.1888.

<sup>2527</sup> ADBR 34AL1350, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 03.12.1888.

<sup>2528</sup> ADBR 34AL1350, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 22.03.1889.

son passage sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat*, l'école supérieure de filles, qui accueillait alors 257 élèves, l'a vu décroître de façon continue jusqu'à la rentrée 1893, où seules 186 élèves franchissent son portail. La fréquentation reste ensuite à ce niveau jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Après une légère remontée, on redescend à 187 à la rentrée 1897. Les 9 élèves de l'école maternelle, comprise pour la première fois dans les statistiques, constituent alors un supplément bien léger. Il pèse bientôt plus lourd, avec 14 filles et 11 garçons en 1902/03. L'école supérieure de filles en elle-même stagne toujours dans ses basses eaux (192 élèves). Mais l'année suivante, elle repasse la barre des 200 élèves, pour ne plus jamais passer en-dessous. Ce n'est pas encore un décollage, lequel démarrera à la rentrée 1908.

En attendant, l'établissement continue de se mettre aux normes allemandes. On l'a vu partir de loin, mais sur des bases saines. Ces dernières n'ont pas menti. En octobre 1890, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) considère que les élèves de treize ans qu'il examine ont un bon niveau<sup>2529</sup>. Mais attention, la surveillance ne doit pas se relâcher ! Au printemps 1893, on découvre qu'une sœur-enseignante utilise une carte géographique tendancieuse dans un cours de français. L'affaire est grave ! La directrice doit se justifier et mettre pour cela en avant sa qualité de Vieille-Allemande. Elle ne reçoit pas moins une menace de fermeture en cas de récidive. Quant à l'enseignante fautive, elle se voit retirer son agrément. Les nuages se dissipent rapidement... En novembre 1896, l'établissement régularise enfin sa situation juridique en s'affiliant à la congrégation alsacienne-lorraine de la Doctrine Chrétienne, créée en 1882 avec Château-Salins comme maison-mère<sup>2530</sup>. Les efforts en vue de l'amélioration de l'enseignement se poursuivent. En janvier 1899, on autorise des religieuses de l'établissement à assister à des cours à l'école d'application de l'école normale d'institutrices de Sélestat. Le résultat de cette expérience satisfait grandement Sœur Maria Hinzen, qui obtiendra un renouvellement de cette autorisation<sup>2531</sup>. Lorsqu'une inspection révèle, en avril 1903, des résultats insuffisants en allemand dans les petites classes, la directrice prend l'affaire très au sérieux<sup>2532</sup>.

---

<sup>2529</sup> ADBR 34AL1350, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 12.10.1890.

<sup>2530</sup> ADBR 34AL1351, autorisation de l'évêque de Strasbourg, 12.11.1896.

<sup>2531</sup> ADBR 34AL1351, Sœur Maria Hinzen à l'*Oberschulrat*, 17.01 et 23.05.1899.

<sup>2532</sup> ADBR 34AL1351, l'*Oberschulrat* à Sœur Maria Hinzen, 16.04.1903, et réponse, 06.07.1903.

En avril 1904, ses rhumatismes l'obligent à abandonner direction et cours. Quelques mois plus tôt décédait Sœur Chantal Certeux, supérieure et directrice de l'ombre : les cours furent suspendus pendant un jour et demi<sup>2533</sup>. Une page se tourne pour l'institution.

La directrice qui succède à Sœur Maria Hinzen s'appelle Sœur Angelika Coster, une Luxembourgeoise de quarante-huit ans, active à Strasbourg depuis 1882. Ayant conservé jusqu'alors sa nationalité de naissance, elle acquiert l'alsacienne-lorraine pour l'occasion. Les hautes autorités scolaires lui demandent encore de passer l'examen de directrice dans un délai de trois ans. S'exécutera-t-elle ? Les archives de l'administration scolaire n'en font aucune mention, mais elle reste tout de même à la tête de l'établissement jusqu'en avril 1912, lorsqu'elle doit quitter ses fonctions pour raisons de santé. Sous sa direction, nous l'avons déjà annoncé, la fréquentation augmente à partir de la rentrée 1908, où 220 élèves sont inscrites. Déjà trois ans plus tôt (1905/06), l'effectif était passé à 219 élèves, mais pour redescendre l'année suivante. Cette fois-ci, l'augmentation est durable, continue... et spectaculaire : à la rentrée 1915, l'école supérieure de filles accueille 301 élèves, sans compter les 5 filles et 5 garçons de l'école maternelle. Autrement dit, la fréquentation a augmenté de moitié en huit ans. L'école supérieure de filles passe à un cursus de dix années, les deux dernières étant tout d'abord réunies dans une même classe.

À la rentrée 1914, on sépare les deux sections pour former deux classes indépendantes, et donc une école supérieure de filles complète de dix classes<sup>2534</sup>. La décision est prise par Sœur Gabriele Marquet, qui a succédé un peu plus de deux ans auparavant à Sœur Angelika Coster. La consonance française du patronyme de la nouvelle directrice ne doit pas nous tromper : c'est une Vieille-Allemande, née à Kyllburg en 1882 dans une famille ayant de solides attaches avec la Doctrine Chrétienne.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale ne porte pas atteinte, on vient de le voir, à la fréquentation de l'école supérieure de filles. Les locaux ne sont pas réquisitionnés, hormis pour le premier mois du conflit, durant lequel ils servent de

---

<sup>2533</sup> ADBR 34AL1351, Sœur Maria Hinzen à l'*Oberschulrat*, 20.11.1903.

<sup>2534</sup> ADBR 34AL1351, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 01.04.1914, et 105AL2573, plans d'études et statistiques pour l'année scolaire 1914/15.

cantonnement à 150 soldats<sup>2535</sup>. Pas de quoi empêcher la rentrée 1914 de se tenir à la date habituelle, le 15 septembre. Les salles de classe sont toutefois mises à disposition des écoles élémentaires communales les après-midi. On ignore pendant comment de temps. Au corps enseignant, manquent à la rentrée 1914 deux intervenants hommes<sup>2536</sup>, dont l'un mourra à Ypres au mois de novembre suivant. Les archives de l'administration scolaire laissent peu entrevoir le poids du conflit sur l'existence matérielle de l'établissement. On sait seulement que l'activité doit être suspendue au courant de février 1917, pour cause de manque de charbon<sup>2537</sup>. On présume également que la baisse de l'effectif pour les deux dernières années de la guerre (288 élèves en 1916/17, 279 en 1917/18) relève de conditions de vie moins favorables du côté des familles.

Nos sources s'avèrent un peu plus loquaces en ce qui concerne la vie scolaire et le contenu de l'enseignement. Pas besoin de faire la chasse aux imprimés en langue française, ils sont déjà tous exclusivement en allemand<sup>2538</sup> ! En février 1916, lorsqu'on demande à la directrice d'indiquer les jours de la semaine où on emploiera le français et l'anglais comme langue de communication à l'internat, elle explique que toutes les élèves ne communiquent depuis le début de la guerre qu'en langue allemande et qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin du conflit<sup>2539</sup> : « Si cependant, après la guerre, une langue étrangère devait être utilisée dans les autres pensionnats du pays, et notamment ceux de Strasbourg, comme langue de communication pendant un jour dans la semaine, nous n'aimerions pas faire exception, car nous perdriions les élèves qui nous sont promises »... Atmosphère patriotique, donc, que confirment la participation au sixième emprunt de guerre<sup>2540</sup> ainsi que le rapport des inspections effectuées en février et mai 1917 par le Dr. Bok<sup>2541</sup>.

---

<sup>2535</sup> ADBR 105AL2573, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 09.09.1914.

<sup>2536</sup> ADBR 105AL2573, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 09.09.1914, troisième point : « Deux enseignants nous manquent, à savoir Monsieur l'*Oberlehrer* Weber, professeur d'allemand dans la classe I, qui se trouve actuellement en France comme lieutenant de la 9<sup>e</sup> compagnie de la 30<sup>e</sup> division du XV<sup>e</sup> corps d'armée, et Monsieur le Professeur Spindler, chargé de deux heures de cours d'histoire dans chacune des classes I et II, qui se trouve actuellement à Boersch près d'Obernai et qui ne rentrera à Strasbourg que pour la reprise des cours au lycée épiscopal. Pour les cours d'allemand, nous pensons réunir les classes I et II, tandis que les cours d'histoire seront dispensés par la directrice ».

<sup>2537</sup> ADBR 105AL2573, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 12.02.1917.

<sup>2538</sup> ADBR 105AL2573, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 01.02.1915.

<sup>2539</sup> ADBR 105AL2573, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 07.02.1916.

<sup>2540</sup> ADBR 105AL2573, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 21.04.1917.

<sup>2541</sup> ADBR 105AL2573, rapport d'inspection de Bok, juill. 1917.

Ce dernier est d'ailleurs très satisfait de l'enseignement dans son ensemble. Les prestations devraient encore augmenter après la guerre, puisque Sœur Gabriele Marquet a promis en juin 1915, suite à la réforme de l'enseignement secondaire féminin, la construction de salles de physique et de gymnastique, une fois le conflit terminé<sup>2542</sup>.

## (2) Sarrebourg, la réouverture

Le pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg, assimilé à une école supérieure de filles en 1872, doit fermer ses portes deux ans plus tard, en juin 1874, suite à l'interdiction des congrégations enseignantes dont la maison-mère se situe à l'étranger, en l'occurrence à Nancy. Les religieuses restent cependant dans la ville, où elles cherchent bientôt à reprendre leur activité. En octobre 1879, Sœur Gebertrude Algayer, ancienne directrice du pensionnat (1873-1874), écrit au *Statthalter*<sup>2543</sup> :

Afin de ne pas laisser les enfants de deux à six ans courir dans les rues, souvent entièrement livrés à eux-mêmes, la demanderesse a cru devoir céder aux demandes pressantes des parents et se charger de ces petits, sans avoir fait l'objet d'une nomination, car ceux-ci n'ont pas encore atteint l'âge scolaire et ne sont donc pas soumis à la loi scolaire. L'auteur [de cette lettre] vient toutefois d'apprendre qu'une autorisation de la part de Votre Excellence lui était nécessaire pour pouvoir s'adonner sans être inquiétée à l'œuvre de charité à laquelle elle consacre si volontiers ses forces, autorisation qu'elle sollicite par la présente.

La religieuse a déjà cherché plusieurs fois à rouvrir une école privée à Sarrebourg, comme le fait remarquer le président de Lorraine, lequel s'oppose à cette nouvelle tentative<sup>2544</sup> : « Abstraction faite du caractère étranger de la congrégation à laquelle appartient la demanderesse, il n'y absolument aucun besoin de créer une seconde salle d'asile à Sarrebourg, où il existe déjà une salle d'asile communale dirigée par une sœur-

---

<sup>2542</sup> ADBR 105AL2572, Sœur Gabriele Marquet à l'*Oberschulrat*, 02.06.1915.

<sup>2543</sup> ADBR 34AL1462, Sœur Gebertrude Algayer au *Statthalter*, 27.10.1879.

<sup>2544</sup> ADBR 34AL1462, le président de Lorraine au Ministère d'Alsace-Lorraine, 10.12.1879.

enseignante. La demanderesse semble également ne pas posséder le diplôme nécessaire à la direction d'une salle d'asile ». Finalement, en mai 1880, le président de Lorraine reconnaît quand même l'existence d'un besoin<sup>2545</sup> : « 90 enfants fréquentent la salle d'asile de Sarrebourg, qui est par conséquent surpeuplée. En outre, les meilleures familles, lorraines comme immigrées, souhaitent que leurs enfants soient dans une salle à part, séparés des enfants pauvres, qui ramènent souvent de la vermine ». Strasbourg est d'accord, le président de Lorraine peut donner en juin 1880 son autorisation à Sœur Gebertrude Algayer.

Deux ans plus tard, la religieuse s'adresse à nouveau au *Statthalter*, pour lui demander cette fois-ci la réouverture du pensionnat<sup>2546</sup> :

Dans l'intérêt de la jeunesse de Sarrebourg et à la demande pressante de la population de la ville, mais aussi de ses environs, je me permets une nouvelle fois de présenter à Votre Excellence une humble mais pressante requête. Les habitants de Sarrebourg n'ont pas oublié les services que leur a rendus pour l'éducation de leurs enfants le pensionnat qui a prospéré parmi eux pendant soixante-huit ans, avant d'être fermé en 1873. Ils souhaitent avec impatience la renaissance de celui-ci. Il y a certes à Sarrebourg une école supérieure de filles, fondée grâce aux fonds de l'État et dirigée par des enseignantes laïques, laquelle existait déjà autrefois à côté de notre pensionnat. Celle-ci n'est cependant organisée qu'en externat et ne répond pas suffisamment aux besoins de la population, qui réclame un internat dirigé par des religieuses, où les filles soient non seulement instruites et éduquées, mais encore nourries et logées.

La congrégation dispose encore du bâtiment de l'ancien pensionnat et peut faire venir quatre religieuses allemandes diplômées : « Certes, du point de vue de la discipline monastique, ces sœurs dépendent de leurs supérieurs généraux à Nancy, mais pour ce qui concerne leur métier d'enseignante, elles relèvent entièrement de l'autorité allemande et sont rattachées à la maison-mère de leur ordre à Strasbourg ». Le maire (Antony), l'inspecteur scolaire de cercle (Happekotte), le directeur de cercle (Siegfried), toutes les autorités civiles de Sarrebourg s'opposent à la réouverture. Le maire reconnaît que celle-ci correspondrait au souhait de la population catholique, mais redoute de graves

---

<sup>2545</sup> ADBR 34AL1462, le président de Lorraine au Ministère d'Alsace-Lorraine, 30.05.1880.

<sup>2546</sup> ADBR 34AL1462, Sœur Gebertrude Algayer au *Statthalter*, 08.07.1882.

conséquences pour l'école supérieure de filles subventionnée et pour l'école communale<sup>2547</sup>. Sur le plan matériel, s'il admet que le bâtiment des sœurs possède de bonnes salles de classe, il met le doigt sur l'absence de cour et surtout de jardin. L'inspecteur scolaire de cercle, dont le rapport commence par une description détaillée des locaux (situation en bordure d'une rue assez large, 16 mètres sur 14, trois étages avec beaucoup de fenêtres...), en arrive à la même conclusion, sans considérer pour autant les manques signalés comme rédhibitoires<sup>2548</sup>. Ses réserves viennent surtout des observations qu'il a encore l'occasion d'effectuer dans l'ancien pensionnat :

Ce n'était rien d'autre qu'un épouvantable apprentissage par cœur d'une masse de connaissances érudites incompréhensibles et non-comprises. La lecture devait permettre d'acquérir une certaine habileté mécanique et une prononciation française raffinée et ne servait en aucun cas à l'exercice de la compréhension et de l'expression. Les connaissances linguistiques se résumaient à l'apprentissage par cœur de la grammaire de Noël et Chapsal, sans application pratique, et à l'analyse grammaticale corrigée. Pour l'orthographe et le style, on utilisait la dictée et le copiage, sans choix méthodique et sans travail sur le contenu, à quoi s'ajoutait pour le perfectionnement du style l'apprentissage par cœur de définition de toutes les anciennes figures de styles et de toutes les sortes de formes de langage d'après une ancienne rhétorique. La géographie était enseignée sans l'appui des cartes, par l'apprentissage par cœur d'un manuel de géographie, en commençant par l'univers<sup>2549</sup>. En calcul, on faisait des opérations écrites avec une agilité mécanique, on apprenait la définition des opérations et les types de comptes d'après des formules fixes données, jamais trouvées ni expliquées. Dans le domaine que les Français nomment *par excellence éducation*<sup>2550</sup>, c'est-à-dire le position de la tête et des bras, la façon de marcher, la révérence, l'inclinaison, la remise d'un livre, etc. etc. les sœurs nancéennes *de la doctrine chrétienne*, d'après ce que j'ai pu voir, n'ont pas leur égal, notamment les sœurs *de la doctrine* originaires de France proprement dite.

Enfin, l'inspecteur scolaire de cercle ne voit pas le besoin d'ouvrir une seconde école supérieure de filles à Sarrebourg :

---

<sup>2547</sup> ADBR 34AL1462, le maire de Sarrebourg au directeur du cercle de Sarrebourg, 29.07.1882.

<sup>2548</sup> ADBR 34AL1462, l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg au directeur de cercle, 03.08.1882.

<sup>2549</sup> Dans les écoles allemandes, on part du local (*Heimatkunde*).

<sup>2550</sup> Les mots en italiques sont en français ou en latin dans le texte.

L'école supérieure de filles subventionnées, fréquentée actuellement par 50 filles, possède un personnel enseignant catholique. En plus du directeur, les deux maîtresses de classe sont catholiques. Seule une enseignante spécialisée, une autochtone qui dispense les cours de français, de dessin et de travaux manuels, est protestante. L'école couvre par conséquent le besoin des familles catholiques de Sarrebourg et y répondra encore mieux lorsqu'une fréquentation plus forte permettra une organisation plus complète par l'ouverture de nouvelles classes. La requête prétend que l'école supérieure de filles ne suffirait pas en raison de l'absence d'internat, mais les habitants de la ville de Sarrebourg ne peuvent donc pas souhaiter d'internat s'ils ont la chance de pouvoir faire instruire et éduquer leurs filles à souhait, sans devoir faire le sacrifice dangereux, douloureux et dispendieux de ne plus les avoir auprès de soi. Si l'on cherche, malgré cela, quand même une école supérieure de filles catholique qui soit un internat, un internat tenu par des religieuses, on ne le cherche pas sur le pas de sa porte, mais en-dehors de la localité où l'on habite. Or il s'en trouve un dans les plus proches environs de la station de chemins de fer la plus proche, à Saint-Jean-de-Bassel. Le couvent de Saint-Jean-de-Bassel, avec ses vastes et hauts bâtiments, ses hectares de jardins affermés et ses bosquets, peut être considéré comme une station climatique. Tous les efforts y sont déployés pour satisfaire aux exigences allemandes et l'on s'y garde bien de poursuivre des objectifs antinationaux, car si la congrégation n'a pas son cœur ancré en Allemagne, un nerf solide la relie à l'administration allemande, le *nervus rerum gerendarum*.

Le directeur de cercle est en déplacement lorsque l'inspecteur scolaire rend son rapport, mais il s'est exprimé avant son départ contre le projet de Sœur Gebertrude Algayer, pour les mêmes raisons que celles avancées par le maire<sup>2551</sup>. C'est un assesseur (Storck) qui écrit en son nom à la présidence de Lorraine, signalant tout d'abord que « le maire, qui est protestant, souhaite que son avis ne soit pas rendu public, afin de ne pas être mis dans une position délicate vis-à-vis de la population majoritairement catholique ». Il résume ensuite les raisons de s'opposer au projet, à savoir l'absence de besoin, une concurrence néfaste pour l'école supérieure de filles subventionnée et surtout le risque de subversion de la jeunesse, longuement explicité : « L'établissement qu'il est question de fonder, au lieu d'œuvrer au développement de la langue allemande et à l'enracinement progressif des sentiments allemands, mettrait tout en œuvre, si ce n'est ouvertement, tout au moins dans le style, pour raviver ou entretenir les souffrances patriotiques dans la jeunesse à chaque occasion qui se présenterait. Les autorités sont incapables de contrôler une telle action silencieuse ». Et l'assesseur d'évoquer les cours d'histoire ultramontains

---

<sup>2551</sup> ADBR 34AL1462, le directeur de cercle (assesseur Storck) au président de Lorraine, 05.02.1882.

qu'il a subis comme élève d'un lycée de Prusse rhénane<sup>2552</sup>. Le président de Lorraine se range aux avis unanimes qui lui viennent de Sarrebourg et fait part à Strasbourg de son opposition au projet de réouverture du pensionnat. On lui répond qu'il est seul maître de la décision.

Au mois de novembre (1882), Sœur Gebertrude Algayer, qui s'inquiète de ne pas recevoir de réponse, écrit une nouvelle lettre au *Statthalter*. Le mois suivant, elle est informée par le président de Lorraine qu'aucune suite ne peut malheureusement être donnée à sa requête, « puisque les Sœurs de la *doctrine chrétienne* de Sarrebourg [...] se trouvent, comme en 1874, en relation avec la maison-mère de Nancy et qu'il paraît inadmissible de confier la direction d'une école allemande à des sœurs qui reçoivent leurs instructions depuis la France »<sup>2553</sup>.

Sœur Gebertrude Algayer n'abandonne pas pour autant. En avril 1883, elle adresse une nouvelle supplique au *Statthalter*, tant en son nom propre qu'en celui de la population de Sarrebourg, qui lui a apporté quatre pages de signatures de soutien<sup>2554</sup> : « Aucun obstacle ne devrait plus empêcher désormais l'exaucement de ma prière, car nous sommes devenues indépendantes de nos supérieurs français, en même temps que les sœurs de Château-Salins. Comme nous avons pris Château-Salins pour maison-mère, nous dépendons désormais uniquement d'une autorité allemande ». En outre, le projet de réouverture du pensionnat de Sarrebourg peut compter sur l'appui du député au *Reichstag* et au *Landesausschuss* Charles Germain<sup>2555</sup>. Le changement de la donne et l'ampleur de la mobilisation convainquent le *Statthalter* de donner suite.

En mai 1883, il demande au secrétaire d'État « d'instruire l'affaire de manière à ce que la demande de réouverture soit satisfaite dès que la séparation des sœurs de Sarrebourg

---

<sup>2552</sup> « Je sais cela de mon expérience personnelle d'élève de première dans un lycée de Rhénanie prussienne. En histoire de la Prusse brandebourgeoise, par exemple, les attaques les plus violentes et les plus injustifiées de notre enseignant archi-ultramontain – entre-temps décédé – à l'encontre de Frédéric le Grand ont conduit la totalité des élèves, à quelques exceptions près, à se reconnaître comme antiprussiens. De mystérieuses allusions étaient faites au sujet de la vie privée du grand roi, dont les desseins nous ont été amplement révélés par l'"excellent et seul historien fiable dans les choses prussiennes" Onno Klopp ».

<sup>2553</sup> ADBR 34AL1462, le président de Lorraine à Sœur Gebertrude Algayer, 15.12.1882.

<sup>2554</sup> ADBR 34AL1462, Sœur Gebertrude Algayer au *Statthalter*, 10.04.1883.

<sup>2555</sup> ADBR 34AL1462, Charles Germain au président de Lorraine, 17.10.1883.

d'avec la maison-mère de Nancy et leur rattachement à l'établissement indépendant de Château-Salins sera constaté »<sup>2556</sup>. La vérification, confiée à la présidence de Lorraine, prend un certain temps. Une fois toutes les preuves fournies, fin octobre 1883, il faut encore régler les modalités de la réouverture, et notamment la question du personnel enseignant. Une Luxembourgeoise est proposée pour la direction de l'établissement, mais il s'avère, en décembre 1883, que son diplôme ne suffit pas pour exercer une telle fonction. Le même mois, lors d'une visite de l'école maternelle des sœurs, l'inspecteur scolaire de cercle (Happekotte) s'aperçoit que des classes ont été ouvertes à côté, de manière tout à fait illégale<sup>2557</sup> :

Dans la salle d'asile était active Sœur Deklan [Thekla]. La vieille Sœur Algayer n'est venue que plus tard, après avoir été appelée. La jeune Sœur Deklan m'avait déjà alors informé innocemment de l'existence de deux autres salles de classe accueillant des enfants d'âge scolaire et encore plus âgés. Sœur Algayer – appelée *bonne mère* – fut alors bien obligée de me les montrer également. Dans la salle d'asile, dirigée depuis deux ans déjà par la susnommée Sœur Deklan, il y avait 46 enfants, dont 20 garçons et 10 filles catholiques, 2 garçons et 5 filles protestants, 4 garçons et 5 filles juifs. Dans la classe suivante, dont l'enseignante devait être la très vieille Sœur Bruar, cinquante-six ans, née à Sarre-Union, il y avait 22 enfants de six et sept ans, 11 garçons – 7 catholiques, 2 protestants et 2 juifs – et 11 filles – 7 catholiques, 2 protestantes et 2 juives. Dans la dernière classe, qui a pour enseignante la jeune Sœur Szavary [Csakvary], une Sarrebourgeoise de naissance initiée à l'allemand au couvent de Strasbourg, il y avait 8 enfants de six à sept ans, 1 garçon catholique et 7 filles – 3 catholiques, 2 protestantes et 2 juives. En outre, 6 filles de plus de treize ans étaient encore assises sur les bancs de derrière, lesquelles avaient quitté l'école primaire catholique ou l'école supérieure de filles au printemps : 2 catholiques et 4 juives. Elles devaient apprendre les travaux manuels et étaient occupées à cette activité. L'une d'elles n'avait, à vrai dire, qu'à tricoter un bas, chose qu'elle avait déjà bien apprise à faire dans le niveau moyen de l'école élémentaire.

La salle d'asile offrait globalement le même visage que les salles d'asile communales, mais les enfants semblaient encore en faire davantage à leur tête. La sœur voulait leur faire chanter des chansonnettes allemandes, mais elle chantait presque toute seule. Les enfants ne se sont fait entendre que de manière isolée et par saccades. En leçon de choses allemande, la sœur les a fait parler en chœur. Les rares qui répondaient ne savaient pas grand-chose, car c'est le français qui prédomine ici. Dans la classe de Sœur Bruar, les enfants devaient lire en allemand, ce qu'elles faisaient comme des

---

<sup>2556</sup> ADBR 34AL1462, le *Statthalter* au secrétaire d'État, 05.05.1883. La congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Château-Salins a été reconnue le 27 novembre 1882 par le Ministère d'Alsace-Lorraine comme un établissement indépendant de la congrégation de Nancy.

<sup>2557</sup> ADBR 34AL1462, l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 26.12.1883.

élèves scolarisées depuis quatre mois. J'ai demandé alors en français : « Sortez le livre de français ! » Ils lisaient dans le Hatt comme des élèves de deuxième année scolaire. Calcul et allemand étaient faibles. En français, la vue d'ensemble était satisfaisante. En histoire biblique, la sœur prétendait ne rien avoir fait. J'ai toutefois demandé : « Allons, mes enfants : la création du monde ! » Et la classe en chœur m'a récité l'histoire textuellement. Le niveau des 8 enfants de l'autre classe n'était que légèrement supérieur et je n'ai pas compris pourquoi ils formaient une division distincte. Je ne sais pas si j'ai vu toutes les activités scolaires que renferme l'établissement. Je crois plutôt que ma présence a entraîné certains déplacements. Je me suis abstenu de donner toute directive. La *bonne mère* imaginait que l'on devait donner la priorité au français parce que les enfants ne parlaient pas l'allemand et que les parents le voulaient. Sans chercher à justifier ou à rectifier son erreur, elle a cependant ajouté qu'après l'ouverture du pensionnat, le plan d'études prescrit serait naturellement suivi à la lettre.

Le président de Lorraine demande au directeur du cercle de Sarrebourg (Siegfried) d'interroger Sœur Gebertrude : pourquoi emploie-t-elle Sœur Thekla Marquet comme enseignante, alors qu'elle n'est autorisée que comme « *femme de service* » (en français) et pourquoi a-t-elle ouvert une école privée de deux classes sans autorisation ? La religieuse explique que Sœur Thekla Marquet la décharge d'une partie seulement de son enseignement, que son grand âge ne lui permet pas de rester toute la journée auprès des enfants, que son aide lui paraît tout à fait qualifiée et souhaite passer l'examen de directrice d'école maternelle, que les enfants des deux classes découvertes par l'inspecteur scolaire de cercle avaient été confiés avant l'âge d'obligation scolaire, etc. Le directeur de cercle transmet le procès-verbal en requérant l'indulgence. Il trouve excusable la formation des deux classes, compte tenu de l'imminence de l'autorisation qui doit être donnée pour la réouverture du pensionnat, et ne voit rien qui s'oppose à la poursuite de l'activité de Sœur Thekla Marquet.

En mars 1884, la présidence de Lorraine répond par la fermeté en refusant l'emploi de ladite sœur, en exigeant qu'une place plus importante soit faite à l'allemand à l'école maternelle, en demandant le départ de tous les enfants en âge d'obligation scolaire, si l'autorisation de réouverture du pensionnat n'était pas donnée d'ici là et en réclamant une régularisation de l'école de travaux manuels tenue par Sœur Csakvary.

A Strasbourg, le *Statthalter* finit par s'agacer des lenteurs de ce dossier. En mars 1884, il demande au secrétaire d'État de trouver une solution<sup>2558</sup> : « J'attache d'autant plus d'importance à ce que cette affaire trouve un règlement juste et honorable qu'elle est en ce moment utilisée contre moi auprès de Sa Majesté l'Empereur pour me reprocher ma faiblesse et ma dépendance aux notables lorrains ». Tant qu'une nouvelle proposition n'est pas faite pour le poste de directrice, les choses ne peuvent cependant pas se débloquer. La Luxembourgeoise refusée pour cause de diplôme insuffisant a été envoyée à Château-Salins pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, qu'elle doit passer au cours de l'année.

En attendant, Sœur Gebertrude Algayer doit régulariser la situation des classes déjà ouvertes, afin de ne pas tomber sous le coup de la décision de la présidence de Lorraine et devoir renvoyer ses élèves à Pâques 1884. Soutenue par le directeur de cercle, elle entame des démarches en ce sens<sup>2559</sup>. À la fin du mois d'avril, le président de Lorraine propose à Strasbourg d'autoriser l'école des sœurs non pas en tant qu'école supérieure de filles, étant donné la faible qualification des sœurs qui y sont actives, mais en tant qu'école primaire, dans laquelle l'allemand deviendrait, par conséquent, la langue d'enseignement dans toutes les matières, et cela jusqu'à ce qu'une nouvelle autorisation soit obtenue pour la réouverture du pensionnat. Il faudrait également renvoyer les garçons.

Le 3 mai 1884, l'*Oberschulrat* Berlage, accompagné de l'inspecteur scolaire de cercle, visite l'établissement. Son rapport consiste en un état du contenu de l'enseignement, du personnel et de la situation matérielle dans la salle d'asile et dans « classe à proprement parler », où se trouvent également les filles de plus de treize ans qui se consacrent aux travaux manuels. Il écrit en conclusion<sup>2560</sup> : « D'après l'impression d'ensemble donnée par l'établissement, le soussigné croit devoir établir qu'il manque tous les fondements d'une école élémentaire, à plus forte raison d'une école supérieure de filles. Il estime que ce serait rendre service aux sœurs, pour la prospérité de leur activité future, mais surtout aux enfants qu'on veut confier à leurs soins, de demander à Sœur Allgayer [Algayer] de faire former ou d'attirer des enseignantes régulières, que ce soit pour des

---

<sup>2558</sup> ADBR 34AL1462, le *Statthalter* au secrétaire d'État, 25.03.1884.

<sup>2559</sup> ADBR 34AL1462, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 04.04.1884.

<sup>2560</sup> ADBR 34AL1462, rapport d'inspection de l'*Oberschulrat* Berlage, 05.05.1884.

classes élémentaires ou pour un enseignement élargi, avant d'ouvrir une école. L'école maternelle et une école de couture ou école de travaux manuels, avec les restrictions nécessaires, devraient par contre pouvoir être autorisées. Enfin, le soussigné se permet d'ajouter qu'avec de la bonne volonté, il ne devrait pas être compliqué pour Sœur Allgayer, étant donné la surabondance de braves enseignantes catholiques en Allemagne et même en Alsace-Lorraine, d'en trouver de bonnes dans les meilleurs délais ». Le secrétaire d'État présente quand même au *Statthalter* le projet élaboré par Metz, à savoir l'autorisation de l'école privée en tant qu'école primaire... qui n'est pas accordée. Dans un plaidoyer pour la langue française que ne renierait aucune directrice de pensionnat, le *Statthalter* demande qu'on octroie tout de suite le statut d'école supérieure de filles à l'établissement sarrebourgeois<sup>2561</sup>. En juin 1884, la présidence de Lorraine est informée de la décision, qui ne dispense toutefois pas les sœurs de constituer un personnel enseignant convenable à la fin de l'année, pour la demande de réouverture du pensionnat.

Cette dernière est adressée au *Statthalter*, fin octobre 1884, par la supérieure de la congrégation de Château-Salins (Sœur Saint-Laurent Aubert), laquelle propose pour le poste de directrice une autre Luxembourgeoise, Sœur Emérance, née Régine Hengesch. Mais elle non plus ne possède pas les bons diplômes, et sa nationalité étrangère rend par ailleurs sa nomination déconseillée « pour des raisons politiques »<sup>2562</sup> ! La condition posée par les autorités n'est donc toujours pas remplie, mais comme on ne peut pas se permettre de maintenir plus longtemps le statu quo, Strasbourg se contenterait d'un bon niveau d'allemand.

Le 15 janvier 1885, Sœur Emérance Hengesch est examinée par l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Happekotte). Il établit qu'elle est une enseignante douée qui possède de bonnes bases en allemand et sera capable sous peu de passer l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. Toutefois, pour l'instant, « la sœur ne connaît rien à la littérature allemande ». Par ailleurs, l'inspecteur scolaire de cercle note en conclusion : « En discutant avec Sœur Emerantia et avec les sœurs qui l'accompagnaient, j'ai compris sans peine que la séparation d'avec la maison-mère française à Nancy et la

---

<sup>2561</sup> ADBR 34AL1462, le *Statthalter* au secrétaire d'État, 16.05.1884.

<sup>2562</sup> ADBR 34AL1462, note du conseiller scol. de Metz, 19.12.1884.

fondation d'une maison-mère en Alsace-Lorraine – Château-Salins – n'était qu'une illusion ». Il n'y a pas là de quoi offusquer les hautes autorités scolaires, comme le montre cette note de l'*Oberschulrat* Berlage : « Concernant les relations entre les sœurs de Château-Salins et celles de Nancy, je fais remarquer qu'en droit canon et en droit de l'Église, la séparation est effective depuis qu'elle a été déclarée par les évêques de Metz et Nancy. Il n'y a aucun doute là-dessus. S'il est certain que des liens entre les sœurs et les maisons du même ordre continuent d'exister, notamment dans les premières années, et cela d'autant plus que de tels liens correspondent tout à fait à la manière de voir de l'Église catholique, je considère que ceux-ci ne représentent en eux-mêmes rien de très inquiétant, car ils ne peuvent, non plus, être empêchés dans d'autres situations analogues. Je dois encore ajouter que, pour autant que je connais les sœurs de la Doctrine Chrétienne, celles-ci sont essentiellement constituées d'éléments luxembourgeois et français. Je ne tiens pas des sœurs pour dangereuses »<sup>2563</sup>.

En mars 1885, le secrétaire d'État demande au président de Lorraine d'autoriser temporairement Sœur Emérance Hengesch à diriger l'école des sœurs de Sarrebourg, à la condition qu'elle passe l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles dans le délai d'un an ; la présidence de Lorraine lui demande également de passer l'examen de directrice.

En attendant, le pensionnat de la Doctrine Chrétienne de Sarrebourg peut enfin rouvrir ses portes à Pâques 1885. Sœur Emérance Hengesch promet au président de Lorraine de mettre tout en œuvre pour satisfaire les autorités<sup>2564</sup>. Ces dernières devront veiller attentivement à ce que cette directrice venant directement de Nancy, où elle a enseigné durant douze ans, coupe ses liens avec l'ancienne maison-mère<sup>2565</sup>. En juin 1885, l'établissement transmet son plan d'études, avec trois classes successives, chacune ayant son enseignante propre. On remarque alors qu'une des religieuses ne possède pas de diplôme d'institutrice valable en Alsace-Lorraine, ce qui a pour conséquence son départ à la fin de l'année scolaire. La directrice demande quant à elle de pouvoir être dispensée de certaines matières à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieure de filles, ce qui lui

---

<sup>2563</sup> ADBR 34AL1462, note de l'*Oberschulrat* Berlage, 22.02.1885.

<sup>2564</sup> ADBR 34AL1462, Sœur Emérance Hengesch au président de Lorraine, 26.04.1885.

<sup>2565</sup> ADBR 34AL1462, le directeur du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 26.04.1885.

est refusé. Elle le passe avec succès en août 1886 à Metz. En janvier 1887, la présidence de Lorraine lui laisse jusqu'en 1889 pour passer l'examen de directrice.

Le pensionnat passe, entre-temps, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles (janvier 1888). En mars 1888, Sœur Emérance Hengesch demande à pouvoir utiliser encore les bulletins bilingues imprimés l'année précédente. Les prochains bulletins ne seront plus qu'en allemand. En décembre 1888, elle est autorisée à former des groupes de niveau indépendants des classes pour l'enseignement du français. Les trois classes de l'école supérieure de filles accueillent alors 74 jeunes filles de six à quinze ans, toutes catholiques. En juin 1889, l'école maternelle attachée à l'établissement passe à son tour sous la surveillance directe de Strasbourg : en juillet 1889, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Bisack) y trouve « environ 60 enfants » et déplore le manque de discipline<sup>2566</sup>. À la rentrée 1889, l'école supérieure de filles sans l'école maternelle compte 70 élèves dont 2 protestantes. Aucune n'a quinze ans et seulement 2 sont âgées de quatorze ans, ce qui est caractéristique de ces villes petites et moyennes où les parents retirent leurs enfants assez tôt.

Du côté du personnel enseignant, hormis la directrice et Sœur Thekla Marquet, qui dirige l'école maternelle depuis le décès de Sœur Gebertrude Algayer en 1887, il n'y a plus que des laïques : une illustration de la faiblesse des moyens humains dont dispose la jeune congrégation de la Doctrine Chrétienne de Château-Salins. En avril 1890, suite à la visite de l'*Oberschulrat* Ernst, qui a dû rendre un rapport assez défavorable sur le niveau de l'établissement, les hautes autorités scolaires s'agacent de l'instabilité de ces enseignantes<sup>2567</sup>. En outre, la directrice devra veiller à ce que toutes les élèves se procurent un livre de lecture allemand. À l'école maternelle, il apparaît en juillet 1890 que Sœur Thekla Marquet ne peut plus continuer à exercer ses fonctions. À la rentrée suivante, la directrice crée une école de travaux manuels pour filles de quatorze à vingt ans et la lui confie. Le niveau de l'école supérieure de filles s'améliore quelque peu durant l'année scolaire 1890/91, comme le remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Bisack) lors d'une visite en juillet 1891<sup>2568</sup> : « D'une manière générale, les progrès du pensionnat sont

---

<sup>2566</sup> ADBR 34AL1463, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg, 18.07.1889.

<sup>2567</sup> ADBR 34AL1463, l'*Oberschulrat* à Sœur Emérance Hengesch, 22.04.1890.

<sup>2568</sup> ADBR 34AL1463, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg, 14.07.1891.

indéniables. Il est à espérer qu'un travail satisfaisant sera accompli dans les prochaines années, car les classes inférieures comptent beaucoup d'élèves douées qui resteront sans doute longtemps dans l'établissement ».

A la rentrée 1893, les trois enseignantes laïques de l'école supérieure de filles sont remplacées par trois religieuses. Autre nouveauté : Sœur Emérance Hengesch demande, en juillet 1894, l'autorisation de recevoir des garçons de six à neuf ans. La directrice entend répondre ainsi au souhait exprimé par les parents suite à la fermeture des petites classes du lycée l'année précédente et éviter que les garçons concernés rejoignent tous l'école supérieure de filles de Mlle Overbeck, entraînant leurs sœurs avec eux... Les hautes autorités scolaires donnent leur accord. À la rentrée suivante, 7 garçons fréquentent les deux classes inférieures de l'établissement, qui accueille alors 74 filles<sup>2569</sup>. À Pâques 1895, la directrice forme une classe de garçons avec son enseignante propre. À l'été suivant, des travaux de construction importants sont menés, qui renvoient la rentrée à la fin du mois de septembre. Le nombre de jeunes filles fréquentant l'établissement passe à 86, dont 5 juives et 1 protestante. L'année suivante, l'effectif reste le même. En juillet 1897, les hautes autorités scolaires réclament la création d'une quatrième classe pour la rentrée suivante.

Elles attendent également une meilleure discipline durant les cours. En novembre 1898, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Bisack) observe que la discipline laisse toujours à désirer dans la classe III, ce qui vaut à la directrice une remarque des hautes autorités scolaires<sup>2570</sup>. En juillet 1900, ces dernières préviennent que si l'enseignante de la deuxième classe ne s'améliore pas d'ici l'inspection suivante, son départ sera demandé<sup>2571</sup>. L'année suivante, la menace est mise à exécution. La fin des années 1890 est également une période où l'établissement se met en conformité avec les exigences en terme de diplômes, avec la réussite de deux sœurs à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles (Sœur Xaveria Fiebig et Sœur Marie Iffrig). Avec la directrice, les enseignantes diplômées pour les écoles supérieures de filles sont donc trois au tournant du siècle. Une quatrième, Sœur Leokadia Kremer, les rejoint en 1907. L'année

---

<sup>2569</sup> La fréquentation est représentative de celle de la première moitié de la décennie 1890 : 72 jeunes filles à la rentrée 1890 (toutes catholiques) ; 70 en 1891 ; 80 en 1892 ; 71 en 1893.

<sup>2570</sup> ADBR 34AL1464, l'*Oberschulrat* à Sœur Emérance Hengesch, 09.01.1899.

<sup>2571</sup> ADBR 34AL1464, l'*Oberschulrat* à Sœur Emérance Hengesch, 14.07.1900.

suiuante, cette Vieille-Allemande commence à se préparer à l'examen de directrice. La succession de Sœur Emérance Hengesch se prépare.

En cette fin des années 1900, l'effectif frôle les 120 jeunes filles, parmi lesquelles une demi-douzaine de juives et une poignée de protestantes<sup>2572</sup>. Il est un temps question de créer deux nouvelles classes à Pâques 1910, mais le manque de personnel disponible dans la congrégation empêche la réalisation de ce projet. En mai 1910, l'inspecteur scolaire de cercle (Bisack) se satisfait de progrès dans toutes les classes. Il n'en va pas de même pour l'école maternelle, qui lui « fait une impression peu favorable »<sup>2573</sup>. Les premières années de la décennie voient la hausse de la fréquentation de l'école supérieure de filles se poursuivre – on constate notamment un doublement de la fréquentation juive<sup>2574</sup>.

À la rentrée 1910, la directrice réussit à créer une classe supplémentaire. L'année suivante, elle ouvre une sixième classe sans autorisation des hautes autorités scolaires<sup>2575</sup>, ce qui lui vaut un blâme officiel de ces dernières, ses excuses n'ayant pas été trouvées recevables. Cet incident a-t-il accéléré le départ de Sœur Emérance Hengesch ? Toujours est-il que la supérieure générale de la congrégation de la Doctrine Chrétienne de Château-Salins propose en mars 1912 son remplacement par Sœur Leokadia Kremer, qui a réussi son examen quelques mois plus tôt. La nouvelle directrice ne tarde pas à demander l'ouverture de la fameuse sixième, cette fois-ci accordée. En novembre 1913, l'inspecteur scolaire de cercle (Bisack) note en conclusion de son rapport d'inspection de la première classe : « Cette classe et l'école dans son entier sont visiblement sur le bon chemin sous la direction de la nouvelle directrice, Sœur Kremer »<sup>2576</sup>. À l'école maternelle aussi, des progrès sont constatés.

---

<sup>2572</sup> 92 jeunes filles en 1897 (1 protestante, 2 juives) ; 104 en 1898 (2 j) ; 102 en 1899 (toutes catholiques) ; 103 en 1900 (2j) ; 92 en 1901 (5j) ; 92 en 1902 (4j) ; 97 en 1903 (4j) ; 102 en 1904 (4j) ; 113 en 1905 (4j) ; 112 en 1906 (1p 6j) ; 119 en 1907 (4j) ; 119 en 1908 (2p 6j) ; 118 en 1909 (3p 7j).

<sup>2573</sup> ADBR 105AL2626, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg, mai 1910.

<sup>2574</sup> 124 jeunes filles en 1910 (5 protestantes, 7 juives) ; 125 en 1911 (5p 10j) ; 125 en 1912 (5p 11j) ; 130 en 1913 (3p 12j).

<sup>2575</sup> ADBR 105AL2626, l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg à l'*Oberschulrat*, 27.09.1911.

<sup>2576</sup> ADBR 105AL2626, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg, nov. 1913.

Pour la rentrée 1914, l'anglais est introduit comme matière obligatoire dans les deux classes supérieures de l'établissement, car la demande devient trop importante pour continuer à pouvoir être satisfaite par des cours privés<sup>2577</sup>.

Lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale, les locaux sont en partie occupés comme hôpital militaire, ce qui repousse la rentrée 1914 au 5 octobre. Comme ailleurs, on transforme les heures de chant et de dessin en heures de travaux manuels, consacrés à la confection de vêtements pour les soldats<sup>2578</sup>. L'effectif tombe à 100 jeunes filles (dont 8 juives). À la rentrée 1915, ne proposant pas un cursus scolaire de dix mais de huit ans, l'établissement est ravalé au rang de *gehobene Mädchenschule*. Le retour de la fréquentation à son niveau d'avant-guerre (127 jeunes filles, dont 5 juives) permet alors la création d'une septième classe. Désormais, seules les élèves de la septième et huitième année scolaire sont encore réunies dans une classe commune. Comme dans les autres pensionnats, les rares pensionnaires sont autorisées, en janvier 1916, à utiliser le français comme langue de communication pendant un jour dans la semaine ; une journée peut également être consacrée à l'anglais, mais les jeunes filles concernées n'apprennent pas encore cette langue<sup>2579</sup>. La guerre continue d'imprimer sa marque sur l'enseignement. En mars, la directrice demande un déplacement des vacances de Pâques, entre autres pour la raison suivante : « Nous tricotons des chaussettes pour l'hôpital militaire de la ville et il serait souhaitable qu'elles soient achevées pour Pâques »<sup>2580</sup>. Il y a aussi le contenu patriotique de l'enseignement de certaines matières.

En février 1917, le Dr. Bok observe durant son inspection les élèves de la classe V réciter le poème *Eine mutige deutsche Frau*, celles de la classe IV le « poème de guerre » *Für uns* ou encore *Abschiedsworte eines Vaters*, celles de la classe I *Die Frau vom Lande*, « qui parle du travail pénible d'une femme de paysan dévouée pendant ce temps de

---

<sup>2577</sup> ADBR 105AL2626, Sœur Leokadia Kremer à l'*Oberschulrat*, 09.05.1914.

<sup>2578</sup> ADBR 105AL2627, Sœur Leokadia Kremer à l'*Oberschulrat*, 08.10.1914.

<sup>2579</sup> ADBR 105AL2627, Sœur Leokadia Kremer à l'*Oberschulrat*, 16.01.1916.

<sup>2580</sup> ADBR 105AL2627, Sœur Leokadia Kremer à l'*Oberschulrat*, 29.03.1916.

guerre »<sup>2581</sup>. En histoire, les élèves des classes II et III étudient la position de la Roumanie dans le conflit. Le Dr. Bok écrit dans sa conclusion générale :

Les enseignantes s'appliquent constamment et discrètement à éveiller chez les élèves le sens patriotique. On traite en histoire des événements de la guerre en faisant ressortir les succès allemands<sup>2582</sup>, de bons poèmes de guerre sont étudiés et appris en allemand et des sujets se rapportant à la guerre sont donnés en composition. Ces derniers sont, par exemple, en classe I : « Une nuit dans la guerre actuelle », « U-Deutschland rentre au pays », « Ce qui réalisent les chiens de sauvetage allemands », « Un grand jour dans l'histoire de la Pologne ». Dans la salle des classes II et III, un ensemble de numéros spéciaux est étalé et des images de journaux illustrés ont été collées sur un grand tableau en carton. Visibles en permanence, ces dernières mettent sous les yeux des enfants la vie de nos *Feldgrauen* dans les tranchées, les types de canons, le service de santé, etc. Des cartes militaires et des portraits des chefs de notre armée sont encore accrochés dans les salles des classes I, II et III.

Le niveau de l'école est résumé par ces deux phrases stéréotypées : « L'enseignement est globalement dispensé avec méthode. Les enseignantes se donnent du mal pour stimuler les élèves linguistiquement et intellectuellement, de telle sorte que les prestations de l'école sont généralement des plus satisfaisantes ». La guerre pèse enfin par les inconvénients qu'elle fait subir : en février 1917, deux classes sont réunies pour cause de problème de chauffage dû à la pénurie de charbon. Déjà en décembre 1916, il avait fallu réunir deux classes : si on justifie alors cette mesure par la seule baisse des effectifs, un souci d'économie a également dû jouer. Malgré tout, avec des hauts et des bas, l'effectif se maintient avec 118 jeunes filles en 1916 (4 juives) et 135 en 1917 (5 juives). Les conditions se compliquent à la rentrée 1918 : 7 élèves non-sarrebourgeoises ne peuvent plus suivre les cours l'après-midi, car la perturbation des liaisons ferrées leur impose de prendre le train à 14h<sup>2583</sup>. La défaite de l'Allemagne s'annonce, et avec elle un nouveau régime pour la *gehobene Mädchenschule* de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg.

---

<sup>2581</sup> ADBR 105AL2626, rapport d'inspection de Bok, févr. 1917.

<sup>2582</sup> ADBR 105AL2626, dans son rapport d'inspection de janvier 1918, Bok note au sujet de l'histoire en classe I : « Sur les trois heures d'histoire par semaine, une heure est consacrée à l'histoire de la guerre, au cours de laquelle les événements militaires sont présentés dans un sens véritablement allemand. A) Répétition : la flotte allemande de l'étranger en guerre. B) Nouveau sujet : les combats à Kiautschou ».

<sup>2583</sup> ADBR 105AL2627, Sœur Leokadia Kremer à l'*Oberschulrat*, 30.10.1918.

## *f) Les chanoinesses augustines de Notre-Dame*

### (1) Strasbourg, l'intégration sans heurts

L'établissement des chanoinesses augustines de Notre-Dame, durement touché par le bombardement de Strasbourg<sup>2584</sup>, est l'une des trois institutions congréganistes strasbourgeoises (avec celles de la Divine Providence et de la Doctrine Chrétienne) à se voir reconnaître le statut d'école supérieure de filles aux lendemains de l'annexion. Elle se trouve alors sous la conduite de Mère Thérèse Goetz, supérieure du couvent. Celui-ci comprend aussi une école élémentaire gratuite. En juillet 1873, l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass) visite cette dernière, divisée en deux classes accueillant ensemble 43 élèves de six à treize ans. L'appréciation de l'enseignement oscille entre le catastrophique et le mauvais. La situation matérielle de l'école n'inquiète pas moins l'inspecteur<sup>2585</sup> :

Les locaux de l'école privée de Notre-Dame, N°1 rue des Mineurs, laissent beaucoup à désirer. Constituant l'arrière-corps du couvent, ils ne sont pas ventilés, manquent de lumière et, pour les 43 enfants pauvres, de la place nécessaire. La supérieure du couvent n'est pas opposée à faire effectuer des travaux ou à construire un nouveau bâtiment pour obtenir des locaux convenables. Toute démarche ne pourra cependant être engagée qu'une fois la certitude acquise que l'ordre de Notre-Dame ne fait pas partie des ordres religieux qui doivent être expulsés d'Alsace-Lorraine.

La réponse du président de Basse-Alsace se veut rassurante<sup>2586</sup> : « Aucune nouvelle instruction n'a été donnée jusqu'à présent, en hauts lieux, concernant la durée de l'activité des ordres religieux dans l'enseignement. La surveillance des écoles dirigées par des membres des ordres religieux doit donc continuer à se faire selon la manière actuelle, pour

---

<sup>2584</sup> THOMAS Georges, *Op. cit.*, p. 27. Le pensionnat rouvre le 01.12.1870, avec seulement 10 élèves « au lieu d'une soixantaine l'année précédente ».

<sup>2585</sup> ADBR 34AL1358, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 27.07.1873.

<sup>2586</sup> ADBR 34AL1358, le président de Basse-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 21.08.1873.

les affaires scolaires aussi bien internes qu'externes ». Les rapports d'inspection conservés pour le milieu des années 1870 ne concernent toujours que l'école des pauvres, réduite, à partir de la rentrée 1873, à sa classe supérieure (neuf-treize ans). Quand des améliorations y sont notées, elles sont peu sensibles.

En janvier 1876, une inspection est menée à l'école supérieure de filles ou « pensionnat de *Notre-Dame* » par un conseiller scolaire de la présidence de Basse-Alsace, accompagné de l'inspecteur scolaire de cercle (Prass)<sup>2587</sup>. Celui-ci est chargé, trois jours plus tard, de remédier aux « manques » relevés « dans la formation des classes » et de présenter des plans d'étude conformes aux prescriptions légales. En transmettant ces derniers, l'inspecteur scolaire précise<sup>2588</sup> : « Comme les élèves n'entrent audit pensionnat qu'à l'âge de huit ou neuf ans, l'on n'a pu traiter l'ensemble de l'horaire hebdomadaire, conformément à l'ordonnance du 5 août 1874, que dans les deux classes les plus basses sur les cinq existantes, là où les élèves se trouvent en âge d'obligation scolaire ». Pour les autres classes, on s'est contenté d'indiquer les matières qui doivent être enseignées en allemand. La présidence de Basse-Alsace revient à la charge. Elle veut un plan d'études « complet », lequel est transmis en mars 1876. À la fin du mois, l'inspecteur scolaire visite les deux classes inférieures. Voici sa conclusion sur la classe IV, comprenant 9 élèves, essentiellement âgées de douze ou treize ans :

Cette classe a, comme toutes les autres de l'établissement, traité jusqu'à présent presque toutes les matières dans la langue française. L'allemand n'a été pris en compte que de façon accessoire et occasionnelle. Les connaissances et savoirs ne correspondent guère aux niveaux d'âge de cette classe. On a touché à tout, beaucoup copié et pris de nombreuses notes, mais les connaissances sont insuffisantes, quelle que soit la matière. L'enseignante n'est pas maladroite dans sa façon de faire. Elle traite tout de manière catéchétique, suivant l'usage des écoles supérieures de filles françaises [*französischer Töchterchulart*]. On dicte, on fait recopier et plus ou moins apprendre par cœur. C'est le royaume de la mémorisation mécanique. Dès qu'une question est posée à la classe en-dehors des habitudes de la communication scolaire, les élèves ne s'en sortent que difficilement. Ici aussi, comme dans la classe V, on enseigne d'après les anciens plans d'études. Les connaissances en langue allemande de l'enseignante lui permettent de faire cours sans difficulté. Elle n'a pas été formée à la méthode, mais n'est ni maladroite, ni ignorante. Je pense qu'avec une

---

<sup>2587</sup> ADBR 34AL1358, le président de Basse-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 03.02.1876.

<sup>2588</sup> ADBR 34AL1358, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 10.02.1876.

meilleure méthode, elle pourra aisément trouver sa place dans quelque affectation. La classe III et celles d'au-dessus sont composées d'élèves qui ont toutes dépassé l'âge de la scolarité obligatoire.

Dans la classe V, la plus basse, qui réunit 7 filles de six à quatorze ans (!), on continue de se tenir largement à l'ancien plan d'études, suite à une mauvaise interprétation (de toute évidence volontaire) du côté de la supérieure. « La connaissance de la langue allemande est quasi nulle chez plusieurs filles, tandis que chez d'autres, elle est suffisamment poussée pour être utilisée comme langue d'enseignement ». Il faut dire qu'une minorité d'élèves vieilles-allemandes fréquente l'établissement à côté des Alsaciennes : il y en a une en classe V. Si le français y apparaît familier aux élèves, les connaissances exprimées en cette langue s'avèrent lacunaires. L'enseignante, qui ne « parle pas mal l'allemand », fait preuve d'« énergie » et de « sûreté », mais manque de « méthode ». « C'est là le trait distinctif de tout le pensionnat ». En mai 1876, la supérieure demande un report de l'application du nouveau plan à la rentrée suivante. On lui refuse cette faveur, à la demande de l'inspecteur scolaire de cercle, qui trouve que « les écoles supérieures de filles et les pensionnats travaillent déjà depuis trop d'années sans se soucier sérieusement des prescriptions légales »<sup>2589</sup>.

En mai 1879, le président de Basse-Alsace demande un nouveau plan d'études et une inspection. Celle-ci est menée deux mois plus tard et donne lieu à d'intéressantes remarques de l'inspecteur scolaire<sup>2590</sup>. Sur la fréquentation tout d'abord : « Le pensionnat Notre-Dame est actuellement fréquenté par 49 élèves de six à dix-huit ans, toutes catholiques, en partie non-alsaciennes, parmi lesquelles des Russes et des Américaines ». Sur l'organisation ensuite : « Comme la fréquentation a baissé, la directrice a réduit le nombre des classes de cinq à trois, de telle sorte que chacune comprend deux divisions, qui reçoivent l'enseignement tantôt en commun, tantôt séparément ». L'inspecteur scolaire ne s'y oppose pas, et cela d'autant moins que les prestations sont plutôt bonnes. Il note « des progrès presque partout ». L'inspection suivante, effectuée en octobre 1880, est moins favorable, vraisemblablement parce qu'elle a lieu peu après la rentrée : après les longues « vacances d'automne », les élèves ont beaucoup oublié, et nombre d'entre elles doivent

---

<sup>2589</sup> ADBR 34AL1358, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 06.05.1876.

<sup>2590</sup> ADBR 34AL1358, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 14.07.1879.

reprendre l'habitude de parler en allemand ; il y aussi « beaucoup d'élèves venues de l'extérieur [...], dont la majorité n'a pas le niveau des élèves anciennement présentes dans l'établissement et qui entravent, au début, la progression de l'ensemble »<sup>2591</sup>.

La direction demeure entre les mains de la supérieure, mais qui est-elle ? Une Marie-Joséphine en mai 1882<sup>2592</sup>. À nouveau Marie-Thérèse Goetz en septembre 1883<sup>2593</sup> : elle écrit alors au président de Basse-Alsace en français et l'appelle « préfet ». Le mois suivant, la supérieure Marie-Xavier suit ce nouvel usage<sup>2594</sup>. Tout cela reste assez obscur. Des ordres d'inspection approfondie sont donnés en octobre 1883, puis en septembre 1884 par la présidence de Basse-Alsace, mais on ne conserve aucun rapport d'inspection correspondant.

Début mai 1886, l'inspecteur scolaire de cercle sollicite un délai d'un mois pour effectuer une inspection demandée un an plus tôt<sup>2595</sup>. L'école supérieure de filles compte toujours trois classes réunissant en tout 65 élèves de six à dix-sept ans. Sur chaque classe est porté le même jugement : une bonne tenue mais des problèmes linguistiques, notamment dans la classe inférieure, où l'on trouve des enfants qui ne comprennent pas du tout l'allemand. Le président de Basse-Alsace insiste pour que l'enseignement soit donné dans cette langue. L'inspecteur scolaire visite également l'école élémentaire pour les filles pauvres. Elle a retrouvé son organisation en deux classes et l'enseignement y a bien progressé depuis les années 1870<sup>2596</sup>. Reste à régler la question linguistique à l'école

---

<sup>2591</sup> ADBR 34AL1358, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 15.10.1880.

<sup>2592</sup> ADBR 34AL1358, certificat pour Elisa Haumesser signé par la directrice et supérieure, 09.05.1882.

<sup>2593</sup> ADBR 34AL1358, la supérieure au président de Basse-Alsace, 20.09.1883.

<sup>2594</sup> ADBR 34AL1358, la supérieure au président de Basse-Alsace, 03.10.1883.

<sup>2595</sup> ADBR 34AL1358, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 09.05.1886.

<sup>2596</sup> ADBR 34AL1358, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 19.06.1886.

Il explique que l'école élémentaire, « installée jusqu'à l'automne dernier dans une aile du bâtiment principal, a été transférée, au début de l'hiver suivant, dans un nouveau bâtiment annexe, au fond du jardin du couvent, avec entrée à partir de la rue des Bonnes Gens. Les deux anciennes sections sont devenues, à cette occasion, deux classes séparées ». L'inspecteur scolaire n'avait rien su de ce changement avant son inspection, lors de laquelle il a prévenu la supérieure que ce genre de cachotteries pouvait être dommageable. Cette dernière saisit tout de suite l'occasion de se rattraper, en demandant officiellement l'autorisation de découpler les deux divisions de la classe inférieure de l'« école gratuite » pour en faire deux classes indépendantes (ADBR 34AL1358, 20.06.1886).

supérieure de filles. En juillet 1886, la supérieure Marie-Xavier adresse, en français, la requête suivante au président de Basse-Alsace, qu'elle appelle « préfet »<sup>2597</sup> :

Connaissant votre grande bonté, la supérieure du couvent de Notre-Dame prend la liberté de solliciter votre concours favorable dans la question que voici.

Depuis l'établissement des lois scolaires, elles ont été mises en pratique dans nos écoles gratuites et dans notre pensionnat. Mais, par la lettre ci-incluse, Mr l'inspecteur Prass veut nous imposer, de plus, que l'instruction religieuse soit donnée par nos maîtresses, pendant les heures de classe et en langue allemande.

Or, j'ai l'honneur d'exposer à Monsieur le préfet, 1° que nous avons un aumônier attitré pour donner l'instruction religieuse au pensionnat. 2° que la plupart de nos élèves étant au-dessus de 13 ans, nous sommes obligées de tenir compte des exigences de leurs parents, qui demandent, outre les langues françaises et allemandes, des langues étrangères et des arts d'agrément. Il nous serait donc bien difficile d'introduire encore 2 heures d'instruction religieuse dans les heures de classe. 3° que la plupart de nos élèves ont l'habitude de parler français dans leurs familles. Il est donc tout naturel que la religion leur soit enseignée dans cette langue.

J'ai la confiance que vous comprenez la justesse de ces raisons, Monsieur le préfet, et que vous voudrez bien dire au porteur si nous pouvons faire une demande officielle pour obtenir l'exemption de ces 2 heures d'instruction religieuse dans les conditions demandées.

Le mois suivant, la supérieure Marie-Thérèse Goetz écrit encore à l'inspecteur scolaire de cercle afin d'obtenir un délai supplémentaire pour la nomination des enseignantes qui devront faire les cours de religion en allemand<sup>2598</sup>. Elle ajoute : « Je pense, Monsieur l'inspecteur, que les élèves qui ont plus de treize ans ne sont plus obligées d'apprendre la religion en langue allemande, ainsi qu'il était permis jusqu'ici ». L'inspecteur scolaire se défend d'avoir jamais permis cela et le président de Basse-Alsace s'en tient, comme lui, à la stricte application de la loi : l'enseignement religieux fait partie du programme pour toutes les classes comprenant des enfants en âge d'obligation scolaire et ne peut être dispensé que par les enseignantes autorisées, et en langue allemande ; aucune pression ne peut être exercée pour l'instauration de cours de religion dans les classes contenant uniquement des élèves de plus de treize ans, mais si cet enseignement est

---

<sup>2597</sup> ADBR 34AL1358, la supérieure au président de Basse-Alsace, appelé « préfet », 23.07.1886, lettre en français.

<sup>2598</sup> ADBR 34AL1358, la supérieure à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 08.08.1886.

dispensé, il doit l'être conformément aux prescriptions légales, donc en allemand. Les ordres sont appliqués, visiblement avec succès, puisque les tableaux de l'inspection de novembre 1887 livrent de bonnes remarques<sup>2599</sup>.

La question linguistique n'est pas close pour autant. Elle revient sur le tapis au moment du passage de l'école supérieure de filles sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat* (l'école gratuite, en tant qu'école élémentaire, continue de relever de la présidence de Basse-Alsace<sup>2600</sup>). En février 1888, la supérieure Marie-Xavier demande – en langue allemande, sûrement pour mettre toutes les chances de son côté ! – quelques aménagements dans l'application des nouvelles mesures<sup>2601</sup> : autorisation (1°) de former des classes spéciales pour les cours de français, (2°) d'épuiser le stock d'imprimés en français et de publier des prospectus bilingues, (3°) de continuer à enseigner l'histoire naturelle et le calcul en français dans les deux classes supérieures (sans quoi les élèves quitteraient l'institution...).

Rien que de très classique ! L'inspecteur scolaire recommande de répondre positivement aux deux premières requêtes et de rejeter la dernière. Au final, les hautes autorités scolaires permettent uniquement la mise en place des classes spéciales de français. Elles excluent non seulement l'usage des imprimés en français, mais demandent aussi de remanier la nouvelle version allemande (on doit mentionner l'enseignement de l'allemand avant celui du français, etc.). Enfin, elles réclament un nom allemand pour remplacer le « Notre-Dame » français qui sert toujours à désigner l'établissement. Les sœurs choisissent la traduction littérale, « *Unserer lieben Frau* ».

L'année de cette transition (1887/88), l'école supérieure de filles compte 87 élèves, réparties en quatre classes. Elles sont majoritairement des pensionnaires<sup>2602</sup>. Les années suivantes, la fréquentation reste stable, tournant autour de 90 élèves. Au printemps 1888, l'*Oberschulrat* met de l'ordre dans le personnel enseignant, en débusquant certaines

---

<sup>2599</sup> ADBR 34AL1359, tableaux d'inspection, 18.11.1887.

<sup>2600</sup> ADBR 105AL2577, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 02.07.1888, et 34AL1359, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 10.06.1888 : « L'école élémentaire de deux classes n'a pas le moindre lien avec l'école supérieure de filles. Séparée spatialement, la première n'est fréquentée que par les enfants les plus pauvres du quartier ».

<sup>2601</sup> ADBR 34AL1359, la supérieure à l'*Oberschulrat*, 13.02.1888.

<sup>2602</sup> ADBR 34AL1359, la supérieure à l'*Oberschulrat*, 24.03.1888.

personnes non autorisées. Un rapport est demandé en même temps sur la « directrice » Marie-Xavier<sup>2603</sup>. Maîtrise-t-elle l'allemand ? Prend-t-elle part à l'enseignement, conformément à la réglementation ? L'inspecteur scolaire rapporte que Sœur Marie-Xavier « comprend et parle l'allemand sans difficulté », mais qu'elle ne serait pas capable d'enseigner dans cette langue, son niveau d'instruction paraissant « assez bas »<sup>2604</sup>. Il ne souhaite pas pour autant s'en débarrasser : « Toutefois, pour ce qui regarde la discipline, je ne saurais rien remarquer qui soit en sa défaveur », remarque-t-il, « Au contraire, il règne dans toute la maison un esprit de finesse et de distinction. L'ordre et le comportement des élèves sont excellents ». En juillet 1888, la religieuse, directrice depuis 1868, demande l'autorisation de conserver ses fonctions<sup>2605</sup>. Les hautes autorités scolaires réservent leur réponse à plus tard. L'urgence est à la régularisation du personnel enseignant. Sûrement un test pour Sœur Marie-Xavier... qu'elle passe avec succès.

A la rentrée 1889, toujours en poste, elle apporte d'importantes modifications au plan d'études, dont la première est l'ouverture d'une cinquième classe, pour accueillir de jeunes filles de six-huit ans. Les autres modifications vont dans le sens d'un allègement, pour répondre aux plaintes dénonçant un surmenage des élèves et pour permettre à ces dernières, notamment aux plus âgées, de s'adonner à d'autres activités, comme la musique<sup>2606</sup>. Pour refondre son plan d'études, la directrice s'est inspirée de celui de l'école municipale supérieure de filles. De même, les chanoinesses augustines prennent rapidement le nouveau pli pour ce qui est des diplômes, en passant l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles dès la fin des années 1880.

Cela n'empêche pas une certaine faiblesse dans les résultats, comme la constate l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) lorsqu'il examine, en mars 1890, les jeunes filles de treize ans<sup>2607</sup>. Tant les prestations orales que les devoirs écrits sont faibles. Mais il remarque, à propos de ces derniers, qu'ils ne sont « pas aussi médiocres que ceux d'autres écoles [supérieures] de filles pour les mêmes examens ». La directrice explique, en outre, que la plupart des élèves examinées n'ont intégré l'établissement que depuis peu de temps.

---

<sup>2603</sup> ADBR 34AL1359, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 16.05.1888.

<sup>2604</sup> ADBR 34AL1359, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 10.06.1888.

<sup>2605</sup> ADBR 34AL1359, Sœur Marie-Xavier à l'*Oberschulrat*, 31.07.1888.

<sup>2606</sup> ADBR 34AL1359, Sœur Marie-Xavier à l'*Oberschulrat*, 20.11.1889.

<sup>2607</sup> ADBR 34AL1359, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 24.03.1890.

Sœur Marie-Xavier poursuit sa stratégie de développement, en ouvrant, à la rentrée 1891, une sixième classe, mais aussi, de manière plus spectaculaire, en créant une école normale supérieure à la rentrée 1893<sup>2608</sup>. On commence avec 10 élèves (plusieurs filles de veuves).

A la même époque, l'école supérieure de filles au sens strict connaît un petit pic de fréquentation, laquelle dépasse la barre des 100 élèves à la rentrée 1892 (106), reste deux ans à 118, puis redescend, à la rentrée 1895, à 101. À la rentrée 1897, Sœur Marie-Xavier peut se retirer sans rougir pour faire place à une directrice plus jeune, Sœur Marie-Pierre Sandmann<sup>2609</sup>. Cette Strasbourgeoise de trente-huit ans, qui remplacera bientôt son nom français par celui de *Petra* ou *Marie-Petra*, a passé l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles dès 1890, à Coblenz. Un de ces modèles d'intégration ! Pour sa première rentrée, malgré une fréquentation stationnaire, elle crée une septième classe. L'année suivante démarre une nouvelle hausse de l'effectif (113 élèves).

La dynamique, interrompue par trois coups d'arrêt, se poursuit jusqu'à atteindre 206 élèves à la veille de la Première Guerre mondiale ! Les chanoinesses augustines ont pris les devants, en faisant passer de sept à dix le nombre de leurs classes dès la rentrée 1900. Des classes où l'on dispense, d'ailleurs, un enseignement de bonne qualité<sup>2610</sup> ! L'école normale supérieure fondée en 1893 n'a pas connu le même destin. Il semble qu'elle ait disparu, faute d'une fréquentation suffisante, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais en février 1907, Sœur Marie Petra Sandmann et la supérieure, Mère Marie Joséphine, unissent leurs signatures pour requérir à nouveau la permission d'ouvrir une telle structure<sup>2611</sup> :

Ces dernières années, plusieurs parents dont les enfants fréquentent l'école supérieure de filles Unserer Lieben Frau (*Notre-Dame*) à Strasbourg ou bien qui souhaitent les y inscrire ont demandé à la direction de l'établissement de mettre en place un cours normal qui donnerait aux élèves la possibilité de passer un examen de sortie. En outre, un nombre croissant d'élèves de la classe supérieure a pris la décision de se préparer à un examen. La tendance à l'uniformisation des

---

<sup>2608</sup> ADBR 34AL1359, Sœur Marie-Xavier à l'*Oberschulrat*, 13.07.1893, et réponse, 07.08.1893.

<sup>2609</sup> ADBR 34AL1360, la supérieure, Marie-Joséphine, à l'*Oberschulrat*, 12.10.1897.

<sup>2610</sup> ADBR 34AL1360, rapports d'inspection de Schlemmer, 15.02.1904 et 05.04.1909, et 105AL2576, idem, 04.04.1912.

<sup>2611</sup> ADBR 34AL1360, Sœur Marie-Petra Sandmann et la supérieure, Marie-Joséphine, à l'*Oberschulrat*, 22.02.1907. Les noms en italique sont en français dans le texte.

élèves dans toutes les classes de l'établissement fait prévoir que dans les prochains temps ce souhait sera de plus en plus exprimé dans les classes supérieures.

Au cas où notre légitime souhait ne pourrait pas être exaucé, nous avons des raisons de penser que le crédit et la fréquentation de notre établissement en pâtiraient durablement. Des élèves douées, que leurs parents veulent former au métier d'enseignante, en seraient notamment détournées dès le niveau inférieur.

Il existe à Strasbourg un établissement confessionnel protestant (*Bon-Pasteur*), qui prépare à l'examen supérieur d'enseignante. Les candidates catholiques du district [Basse-Alsace] sont renvoyées aux cours de l'école [municipale] supérieure de filles simultanée [non-confessionnelle] de Strasbourg, déjà surpeuplée. Les parents catholiques de Strasbourg voient leur détresse d'autant plus grande que les deux autres capitales de district, Colmar et Metz, possèdent chacune une institution catholique habilitée à la préparation de l'examen supérieur d'enseignante.

Les chanoinesses apprennent alors qu'elles n'ont pas besoin d'une nouvelle autorisation : celle de 1893 suffit. L'école normale supérieure peut donc renaître, à la rentrée 1907, avec 12 élèves (comme précédemment, plusieurs filles orphelines de père). Cette fois-ci, ça fonctionne ! On compte déjà 22 élèves à la rentrée 1909, pour laquelle la supérieure, Mère Marie-Ignatia Kuentz, obtient que l'école élémentaire gratuite du couvent soit désormais « utilisée comme école d'application pour les classes de l'école normale et, par conséquent, placée sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat* impérial »<sup>2612</sup>. La fréquentation reste stable : 23 élèves à la veille de la Première Guerre mondiale. Avec les 206 élèves de l'école supérieure de filles, voilà une institution prospère sur laquelle s'abat le conflit ! Sœur Marie-Petra Sandmann est encore active dans l'établissement, mais plus comme directrice. En mai 1911, pour raisons de santé, elle a dû abandonner cette charge, qui a échu, à la rentrée suivante, à Sœur Margareta Scheer. Strasbourgeoise de naissance comme la précédente, de dix ans sa cadette, elle a passé, dès 1907, l'examen de directrice.

Trois ans après sa nomination comme directrice, la rentrée 1914 lui donne fort à faire<sup>2613</sup> : « les bâtiments de l'école et de l'internat, N°3 rue des Mineurs, sont utilisés comme hôpital militaire (hôpital militaire XXIII) ». Heureusement, « les trois salles de classe du bâtiment situé dans la rue des Cigognes sont libres » et « dans ces salles,

---

<sup>2612</sup> ADBR 105AL2576, la supérieure à l'*Oberschulrat*, 10.09.1909, et réponse, 14.09.1909.

<sup>2613</sup> ADBR 105AL2575, Sœur Margareta Scheer à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

l'enseignement peut commencer le 1<sup>er</sup> octobre en donnant deux à trois heures de cours journalières à chaque classe. [Le] personnel enseignant est disponible, à l'exception des sœurs qui dispensent leur aide à l'hôpital militaire. Comme toutes [les] élèves ne viendront pas, le personnel libre suffira pour l'école ». Il n'empêche, le manque de locaux s'avère très contraignant. Un mois après la rentrée 1914, il entraîne la suspension provisoire des cours d'histoire naturelle dans les grandes classes ainsi qu'à l'école normale supérieure<sup>2614</sup>. De même, en janvier 1915, Sœur Margareta Scheer doit s'excuser<sup>2615</sup> : « La fête scolaire pour l'anniversaire de Sa Majesté l'Empereur aura lieu [...] le 26 janvier. La cérémonie religieuse que nous célébrons habituellement en cette occasion ne pourra pas être organisée cette année, car notre chapelle doit être mise à disposition des blessés catholiques de notre hôpital militaire et notre salle des fêtes à disposition des guerriers protestants pour la tenue de leurs fêtes religieuses le 27 janvier ».

Là-dessus arrive, au printemps 1915, la réforme de l'enseignement secondaire féminin d'Alsace-Lorraine. Elle ne prend pas l'établissement au dépourvu : l'année précédente, la directrice avait obtenu l'autorisation d'introduire le plan d'études prussien. Elle en demande alors le maintien, qui lui est accordé<sup>2616</sup>. Les hautes autorités scolaires confirment logiquement, par la même occasion, l'appartenance de son institution à la catégorie des écoles supérieures de filles. Cela ne retranche rien aux soucis matériels. À la rentrée 1915, les militaires refusent de rendre une salle : il faut réunir les classes IX et X et faire passer à une heure hebdomadaire l'enseignement de la gymnastique et du chant pour toutes les classes<sup>2617</sup>. Le problème de place est d'autant plus aigu que la diminution de l'effectif par rapport à l'avant-guerre s'avère relativement modérée. Si l'on ne connaît pas la fréquentation pour la première année du conflit, on compte 177 élèves à la rentrée 1915, 182 l'année suivante et 192 l'année d'après.

L'exiguïté pèse également sur l'organisation de l' « année pratique » à l'école normale supérieure, introduite tant bien que mal à la rentrée 1916<sup>2618</sup>. Dans les classes de

---

<sup>2614</sup> ADBR 105AL2575, Sœur Margareta Scheer à l'*Oberschulrat*, 30.10.1914.

<sup>2615</sup> ADBR 105AL2575, Sœur Margareta Scheer à l'*Oberschulrat*, 25.01.1915.

<sup>2616</sup> ADBR 105AL2576, Sœur Margareta Scheer à l'*Oberschulrat*, 14.06.1915, et réponse, 16.07.1915.

<sup>2617</sup> ADBR 105AL2576, Sœur Margareta Scheer à l'*Oberschulrat*, 16.09.1915.

<sup>2618</sup> ADBR 105AL2576, Sœur Margareta Scheer à l'*Oberschulrat*, 25.08.1916.

l'école supérieure de filles, on continue de rogner sur les « matières techniques »<sup>2619</sup>. L'*Oberschulrat* Dr. Luthmer constate la gêne qu'occasionne la réquisition d'une grande partie des locaux comme hôpital militaire. Ces conditions difficiles semblent toutefois ne pas peser sur la qualité de l'enseignement, jugé satisfaisant voire très bon, tant dans l'établissement en général qu'à l'école normale supérieure en particulier<sup>2620</sup>.

## (2) Molsheim, de l'atmosphère française au *Hurrahpatriotismus*

Un pensionnat des chanoinesses augustines de la congrégation de Notre-Dame existe à Molsheim depuis 1836. La première pièce le concernant conservée dans les archives de l'administration scolaire allemande est un programme de 1872. L'organisation de l'établissement n'apparaît pas avec précision : d'une part, « les classes supérieures » ; de l'autre, « l'école préparatoire ». La dénomination que les chanoinesses donnent à leur institution est intéressante : « pensionnat international ». L'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Hatt) mentionne l'établissement en juillet 1873 comme l'une des quatre écoles privées de sa circonscription, à côté de la maison d'éducation Prud'homme à Dorlisheim, de l'école privée des Sœurs de Ribeauvillé à Molsheim et du pensionnat du Saint-Sacrement à Rosheim ; une directrice et trois sœurs-enseignantes, sans brevet ni lettre d'obédience, mais aussi une enseignante allemande laïque diplômée que les religieuses ont fait venir de Paderborn<sup>2621</sup>. Éliminons l'école des Sœurs de Ribeauvillé, qui est un établissement d'enseignement élémentaire, et nous avons les trois écoles supérieures de filles du cercle de Molsheim<sup>2622</sup>.

« En ce qui concerne le pensionnat du couvent de Molsheim, on ne pas parler d'un enseignement dispensé dans des classes », écrit en avril 1875 l'inspecteur scolaire de

---

<sup>2619</sup> ADBR 105AL2575, Sœur Margareta Scheer à l'*Oberschulrat*, 15.06.1916 et 15.06.1917.

<sup>2620</sup> ADBR 105AL2575 et 2576, rapports d'inspection de Luthmer, 07.10.1916, 20.05.1917 et 05.03.1918.

<sup>2621</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au directeur de cercle, 21.07.1873.

<sup>2622</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au directeur de cercle, 07.04.1875.

cercle : « Il se limite, pour son activité d'enseignement, à des leçons particulières données aux jeunes personnes l'une après l'autre, et ne peut donc se conformer à la réglementation que dans la mesure où sont traitées les disciplines mentionnées dans le plan d'études normal ». Mais la directrice se montre très coopérative et réclame l'aide de l'inspecteur scolaire pour établir un plan d'études. Ce n'est plus Mère Angelika Fritsch, qui apparaissait en 1873, mais Sœur Maria-Xavier Boulangier, qui œuvre avec quatre sœurs. La configuration du personnel est la même que deux ans plus tôt. Les élèves sont 7, âgés de treize à quinze ans, 1 Suisse, 1 Américaine, 2 Françaises et 3 Alsaciennes. Des trois sections existantes, l'inspecteur scolaire fait trois classes pour lesquelles il définit le nombre d'heures hebdomadaires par matière... et aussi la langue de l'enseignement : l'allemand domine largement, même dans la classe supérieure, la seule où le français n'est pas limité aux cours de langue française.

Suivent huit années de silence des sources administratives ; on sait toutefois, grâce aux archives de la congrégation, que deux religieuses de Lunéville ont séjourné pendant six semaines à Molsheim, à l'automne 1881, pour y *relever* le pensionnat<sup>2623</sup>. En mars 1883, le couvent demande l'autorisation de joindre à son pensionnat l'externat réclamé par « les meilleures familles de Molsheim »<sup>2624</sup>. Le directeur du cercle et l'inspecteur scolaire approuvent, le président de Basse-Alsace donne son autorisation, l'école supérieure de filles peut ouvrir son externat dès Pâques.

En décembre 1884, l'établissement accueille 40 élèves âgées de sept à vingt ans<sup>2625</sup>. Les 15 en âge d'obligation scolaire reçoivent un enseignement en langue allemande dans toutes les matières à l'exception des cours de français ; les 25 autres, conformément à la réglementation en vigueur, reçoivent en allemand leurs cours de langue allemande, de religion, d'histoire et de géographie. Deux classes en tout. Les cours d'allemand sont donnés par une religieuse wurtembergeoise et une autre badoise, l'une diplômée et l'autre en passe de l'être. En tout, œuvrent dans l'établissement neuf enseignantes plus la directrice (inconnue). L'inspecteur scolaire (Bauch) ressort de sa visite assez satisfait : au

---

<sup>2623</sup> MARTIN Anne-Marie (Sœur), *La congrégation Notre-Dame à Molsheim de 1836 à 1953 et à Barr de 1953 à 1961*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 1996.

<sup>2624</sup> ADBR 34AL1340, Sœur Marie-Lucie, assistante, au président de Basse-Alsace, 19.03.1883.

<sup>2625</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 05.12.1884.

train où vont les choses, il dit sa confiance dans la progression « de l'éducation, des idées et des sentiments allemands ». Même satisfaction un an plus tard concernant les progrès en langue allemande.

En février 1888, alors que les hautes autorités scolaires entendent restreindre la place du français dans les écoles supérieures de filles, la supérieure du couvent demande que les élèves de plus de treize ans puissent continuer à recevoir douze heures hebdomadaires d'enseignement en français<sup>2626</sup> : « Cette demande est fondée sur le fait que plusieurs élèves viennent de différents États allemands [ndlr : le recrutement a donc évolué depuis 1875] ainsi que de Suisse principalement pour apprendre cette langue, et les parents alsaciens retirent leurs enfants et les envoient en France parce qu'au pays, comme ils disent, on accorde trop peu de droits au français ». L'inspecteur scolaire du cercle, toujours aussi satisfait des soins portés à la langue allemande, estime qu'on peut bien consentir cette faveur aux religieuses de Molsheim. Les hautes autorités scolaires se contentent de rappeler la règle : pas plus d'heures de cours de français que d'heures de cours d'allemand. Un prospectus bilingue est par ailleurs autorisé. Le plan d'études comprend alors deux classes, la directrice, Sœur Mechtildis/Mechtilde Boehler, une Molsheimoise de naissance, à la tête de la première, une autre religieuse à la tête de la seconde et encore cinq autres pour les travaux manuels, le chant, le dessin et la gymnastique. L'effectif reste stable : 41 élèves fréquentent l'établissement en mars 1888<sup>2627</sup>.

Evolution de la fréquentation et changements de directrices, tels sont les marqueurs de la suite de l'histoire du pensionnat de Molsheim, sur fond de professionnalisation des religieuses-enseignantes. En février 1889, les « forces physiques » manquant à Sœur Mechtilde Boehler pour pouvoir se présenter à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, celle-ci est affectée à l'école primaire communale<sup>2628</sup>. La supérieure, Mère Marie Fourier, place une sœur dûment diplômée à la tête de la première classe du pensionnat. Elle-même exerce en fait, désormais, la réalité de la direction. En avril 1889, alors même que la fréquentation est quelque peu retombée, une troisième classe est ouverte

---

<sup>2626</sup> ADBR 34AL1340, la supérieure du couvent de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 11.02.1888.

<sup>2627</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 27.03.1888.

<sup>2628</sup> ADBR 34AL1340, la supérieure du couvent de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 04.02.1889.

pour regrouper les filles de six à dix ans<sup>2629</sup>. Le personnel se réduit (une enseignante pour chaque classe et une aide-enseignante), puis augmente à nouveau (trois aides-enseignantes à la rentrée 1890). En janvier 1891, Sœur Mechtilde retourne au pensionnat et retrouve ses fonctions de directrice, qu'elle conserve jusqu'en 1904. Même si elle n'a toujours pas son diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, ce passage de pouvoir est certainement vu avec satisfaction par les autorités.

En effet, le même mois, le directeur du cercle de Molsheim dénonce l'atmosphère française entretenue depuis plusieurs années par Mère Marie Fourier<sup>2630</sup> : le tableau qu'il dépeint du fonctionnement du pensionnat se situe bien loin des éloges que faisaient, encore à la fin des années 1880, l'inspecteur scolaire de cercle sur les progrès de l'allemand ! Sœur Mechtilde reprend ainsi son poste de directrice dans un climat de méfiance qu'elle se devra de dissiper. À défaut d'être brevetée pour les écoles supérieures de filles, elle possède son diplôme d'institutrice allemande, ce qui est déjà un bon début. L'inspecteur scolaire de cercle (Bauch) assure, en juin 1891, que la marche de l'établissement se fait à nouveau dans le sens allemand et que Sœur Mechtilde possède suffisamment de forces pour imposer ses vues face à la mère supérieure<sup>2631</sup>. Car Mère Marie Fourier n'a pas quitté la tête de la communauté ; c'est même toujours elle qui entretient la correspondance avec les autorités scolaires, et cela jusqu'à la rentrée 1899. Quelle est la réalité du pouvoir de Sœur Mechtilde face au sien ? Le fonctionnement hiérarchique de la vie conventuelle ne doit pas nous laisser beaucoup de doutes sur la réponse à apporter<sup>2632</sup>. Toujours est-il qu'en janvier 1892, on fait produire pour la fête de l'Empereur un programme comme aucun autre dossier d'établissement des archives de l'administration scolaire n'en livre de plus joliment décoré ! Et pour le contenu, c'est *Kaiser, Wilhelm II, Vaterland, Heimat, Kaiser !* Un patriotisme si hautement claironné qu'il en devient presque suspect...

Sur le plan de la fréquentation du pensionnat, Sœur Mechtilde connaît le creux du milieu des années 1890 (27 élèves en 1894/95), puis le rétablissement au tournant du siècle

---

<sup>2629</sup> ADBR 34AL1340, la supérieure du couvent de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 18.04.1889.

<sup>2630</sup> ADBR 34AL1340, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 31.01.1891.

<sup>2631</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim à un conseiller intime, 16.06.1891.

<sup>2632</sup> ADBR 34AL1340, Sœur Mechtilde Boehler à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 23.03.1896 : « Comme la soussignée, en vertu d'un accord passé à vous et Madame la supérieure, s'est vu confier la surveillance des autres classes, [...] ». Plutôt surveillante, donc, que réellement directrice.

(entre 40 et 50 élèves selon les années) et enfin le début du pic du milieu des années 1900 (une soixantaine d'élèves). Pour la rentrée 1893, Mère Marie Fourier a demandé et obtenu l'autorisation de préparer des élèves, sur trois ans, à l'examen d'institutrice (passé à Sélestat) et à celui d'enseignante pour les écoles supérieures de filles<sup>2633</sup>. Une liste de deux élèves préparant le second est transmise aux hautes autorités scolaires. On n'en entendra plus parler.

À Strasbourg, on reste très attentif au respect de la réglementation sur le plan de l'enseignement de l'allemand. À Molsheim, l'inspecteur scolaire du cercle (Bauch) est un peu moins regardant. Début mars 1896, il informe les hautes autorités scolaires que, pour alléger la charge de travail de Sœur Mechtilde Boehler, « cette enseignante de confiance » qui exerce « depuis plusieurs années » sa surveillance non seulement sur l'ensemble des classes de l'établissement, mais aussi sur l'école communale de Molsheim, une religieuse vieille-allemande s'est vu confier provisoirement quelques cours dans la première classe du pensionnat<sup>2634</sup>. Pourquoi se méfier ? Les hautes autorités scolaires creusent un peu, et découvrent, à la fin du mois, qu'on a fait des coupes dans l'emploi du temps, en allemand et en histoire<sup>2635</sup>. L'inspecteur scolaire promet qu'on ne l'y reprendra plus à accorder sa confiance aveugle aux religieuses ! Heureusement, à compter de novembre 1899, il n'a plus qu'une unique interlocutrice en la personne de Sœur Mechtilde Boehler, qui entretient désormais toute la correspondance avec les hautes autorités scolaires, et signe *Vorsteherin* – ce qu'elle n'avait jamais fait dans les courriers antérieurs que nous conservons d'elle.

Elle abandonne ses fonctions à la rentrée 1904 pour les céder à « une enseignante plus jeune »<sup>2636</sup> (Sœur Mechtilde n'a elle-même que quarante-cinq ans). La nouvelle directrice est une Vieille-Allemande, Bavaroise palatine, Sœur Aloysia Rassenfoss. Pic de fréquentation, avions-nous dit : une quatrième classe est ouverte. En février 1906, Mère Marie Fourier – toujours là, donc – demande, déjà, l'autorisation d'un changement de direction. Celle-ci revient à une autre Vieille-Allemande, Sœur Ignatia Schwartz, native d'Aix-la-Chapelle. Avec la baisse de l'effectif (45) à la rentrée 1906, on repasse à une

---

<sup>2633</sup> ADBR 34AL1340, la supérieure du couvent de Molsheim à l'*Oberschulrat*, août 1893 ; réponse, 16.08.1893.

<sup>2634</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 09.03.1896.

<sup>2635</sup> ADBR 34AL1340, Sœur Mechtilde Boehler à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 23.03.1896.

<sup>2636</sup> ADBR 105AL2566, Sœur Mechtilde Boehler à l'*Oberschulrat*, 02.09.1904.

division en trois classes. Mais la fréquentation remonte bientôt, jusqu'à atteindre, autour de 1910, un niveau encore jamais connu : on tourne autour de 70 élèves, avec de nouveau quatre classes à partir de la rentrée 1909. Sœur Ignatia quitte l'établissement en avril 1913, temporairement, afin de poursuivre des études à l'Université de Münster en Westphalie. En attendant son retour, Sœur Mechtilde Boehler reprend du service.

Elle doit faire face à l'épreuve de la guerre. En avril 1914, l'établissement – qui a sa rentrée à Pâques depuis quelque temps – comptait 86 élèves, un record d'affluence ! En septembre 1906, Sœur Mechtilde prévient les hautes autorités scolaires<sup>2637</sup> :

Pour autant qu'on puisse l'établir aujourd'hui, le nombre des élèves sera significativement plus bas qu'avant les vacances, de telle sorte qu'une division en trois classes – au lieu de quatre jusqu'à présent – paraît raisonnable. Seules des élèves externes pourront venir à la reprise des cours, car les lits du pensionnat ont été cédés à la Croix-Rouge, en partie pour l'hôpital militaire installé dans notre orphelinat, en partie pour l'équipement d'un autre hôpital militaire de l'autre côté de la frontière, près de Saint-Dié.

Elle ne s'y trompe pas. En novembre 1915 (la rentrée a, à nouveau, été fixée à l'automne), l'effectif n'est que de 49 élèves, dont 6 pensionnaires. Entre-temps, comme si la guerre ne suffisait, l'établissement doit s'adapter à la nouvelle réglementation de mars 1915 sur les écoles supérieures de filles. Sœur Mechtilde a demandé un délai pour son application, jusqu'à la rentrée 1916 : « En attendant, notre directrice [Sœur Ignatia Schwartz] aura obtenu son diplôme universitaire et le nombre des élèves, diminué par la guerre, aura augmenté »<sup>2638</sup>. Comme pour un certain nombre d'établissements, les hautes autorités scolaires acceptent que le pensionnat de Molsheim conserve son statut d'école supérieure de filles jusqu'à la rentrée 1917, date limite pour l'adoption des nouvelles mesures, dont la mise en place des fameuses dix classes. En novembre 1915, comme prévu, Sœur Ignatia réussit son examen d'*Oberlehrerin* en Westphalie ; avant de reprendre la direction du pensionnat à la fin du mois, elle visite quelques lycées de filles dans le Nord de l'Allemagne, qui fonctionnent d'après les mêmes principes qui viennent d'être établis en Alsace-Lorraine.

---

<sup>2637</sup> ADBR 105AL2567, Sœur Mechtilde Boehler à l'*Oberschulrat*, 06.09.1914.

<sup>2638</sup> ADBR 105AL2566, Sœur Mechtilde Boehler à l'*Oberschulrat*, 28.05.1915.

Malgré la poursuite du conflit, l'effectif remonte. Les 67 élèves présentes à la rentrée 1916 (dont 18 pensionnaires) permettent la formation de six classes. Même organisation l'année suivante (1917/18), avec 75 élèves. Le statut d'école supérieure de filles est maintenu, malgré l'organisation incomplète de l'établissement. Et à la rentrée 1918 ? L'absence d'archives après juin 1918 nous empêche de le savoir.

### ***g) Les autres établissements congréganistes***

#### (1) Le Saint-Sacrement à Rosheim

Le pensionnat des sœurs bénédictines du Saint-Sacrement de Rosheim est la seule école supérieure de filles congréganiste d'Alsace pour laquelle aucun dossier administratif ne figure dans les archives des hautes autorités scolaires du *Reichsland*. La lacune de renseignements est cependant comblée par la parution récente d'une monographie sur le monastère de Rosheim, qui, si elle n'est pas aussi précise que nous le souhaiterions – car l'ouvrage ne se limite pas à une histoire scolaire –, n'offre pas moins un tableau assez complet de l'histoire du pensionnat, grâce aux archives privées de la communauté<sup>2639</sup>. Nous reprenons principalement de cette étude les renseignements suivants.

Après l'annexion, l'établissement fondé en 1864 (pensionnat à partir de 1867) rouvre ses portes en octobre 1871, avec 4 élèves seulement. Les sœurs de Rosheim s'inquiètent d'une éventuelle expulsion dans le cadre du *Kulturkampf*<sup>2640</sup> et cherchent un lieu de repli en France : une propriété de Neufchâteau (Vosges) semble convenir. L'expulsion redoutée n'a toutefois pas lieu. Le pensionnat continue son activité, avec, à sa

---

<sup>2639</sup> MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Op. cit.*

<sup>2640</sup> *Ibid.*, p. 51 : « Trèves fuit au Luxembourg, Osnabrück et Eisleben en Hollande, puis il en sera de même à Bonn et Vierzen ».

tête, Sœur Marie-Xavier Riedinger, secondée par une sœur-enseignante et une aide-enseignante laïque. Les deux premières sont brevetées (il n'en va pas de même, non loin de là, des chanoines augustines de Molsheim, qui ne possèdent pas même de lettres d'obédience)<sup>2641</sup>. Les religieuses doivent naturellement accepter de se soumettre à la réglementation scolaire allemande : en 1875, les directrices des pensionnats de Rosheim et Molsheim déclarent à l'inspecteur scolaire de cercle (Hatt) qu'elles sont « toutes disposées à régler leur programme sur le plan d'études officiel »<sup>2642</sup>. Sur « leur demande expresse », le fonctionnaire établit un plan d'études pour chaque établissement. Jusqu'alors, à Rosheim comme à Molsheim, l'enseignement se réduisait à des leçons données individuellement à chaque élève.

Suite au décès de Mère Sainte-Stéphanie, prieure de la communauté de Saint-Nicolas-de-Port, mais également de la communauté de Rosheim, cette dernière devient autonome : en juin 1876, Mère Saint-Augustin est élue pour lui succéder. En octobre 1880, elle quitte Rosheim avec cinq sœurs pour fonder une nouvelle communauté (Sainte-Anne) dans le monastère qu'elle a fait édifier à Neufchâteau – la propriété en vue depuis 1875 a été donnée en 1877 –, où réside sa famille. Mère Saint-Augustin reste toutefois prieure de Rosheim, où la sous-prieure, Sœur Marie-Xavier Riedinger, assume la réalité de la direction de la communauté ; on sait déjà qu'elle dirige le pensionnat depuis le début de la période du *Reichsland*.

L'année 1884 semble avoir été un tournant dans l'organisation de l'enseignement, puisque « l'administration allemande intime l'ordre à la communauté de recruter un professeur d'allemand », écrit l'historiographe du monastère, qui ajoute que « jusque-là, les cours avaient toujours été dispensés en français »<sup>2643</sup>. Difficile à croire, compte tenu de ce que nous savons de l'action de l'inspecteur scolaire de cercle en 1875, mais il est vrai que la surveillance des autorités fut assez lâche durant les premières années.

En 1894, Mère Saint-Augustin est sommée par l'évêque de Strasbourg (Fritzen) de choisir entre les communautés de Neufchâteau et de Rosheim. Sans surprise, elle choisit la

---

<sup>2641</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au directeur de cercle, 21.07.1873.

<sup>2642</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au directeur de cercle, 07.04.1875.

<sup>2643</sup> MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Op. cit.*, p. 52.

première et Sœur Marie-Xavier Riedinger est élue prieure de la seconde. Les informations livrées sur l'effectif du pensionnat par la monographie sur le monastère de Rosheim font état d'une vingtaine d'élèves pour les années 1880 et 1890<sup>2644</sup>. 18 élèves qui forment une classe unique, indique pour 1897 Max Fischer, qui recense, en outre, deux enseignantes congréganistes et une laïque. La fin de la décennie 1890 est marquée par la construction d'une nouvelle chapelle (1897/98) et l'arrivée de quatre religieuses de la communauté de Neufchâteau, dissoute pour raisons financières (1899). Durant l'été 1900, un second étage est construit au-dessus de la salle à manger du pensionnat pour faire face à une importante augmentation de son effectif : 36 élèves sont inscrites pour la rentrée. L'accroissement continu de la fréquentation (86 élèves en 1906, 103 en 1907) nécessite la réalisation d'une nouvelle aile sur trois niveaux durant l'été 1908. Entre-temps, suite à la loi anticongrégations votée en France en 1905, trois religieuses alsaciennes de la communauté dissoute de Saint-Nicolas-de-Port rejoignent le monastère de Rosheim.

En 1913, les hautes autorités scolaires recensent 50 élèves, réparties en deux classes et confiées à trois enseignantes à plein temps, aidées par une quatrième<sup>2645</sup>. Au déclenchement de la Première Guerre mondiale, le monastère est réquisitionné pour abriter une ambulance, qui fonctionne jusqu'à l'automne 1914. La rentrée du pensionnat est retardée à fin octobre, avec une diminution de l'effectif à 38 élèves. L'année suivante, il retrouve son niveau d'avant-guerre (50).

Au début de l'année 1918, le monastère sert à nouveau d'hôpital militaire, mais il est mal adapté à cet usage et le pensionnat peut rouvrir à Pâques, avec 80 élèves. Suite à la réforme de 1915, celui-ci a rejoint la catégorie des écoles moyennes<sup>2646</sup>.

---

<sup>2644</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

<sup>2645</sup> ADBR 105AL2525, rapport de l'*Oberschulrat* Albrecht, 16.05.1914.

<sup>2646</sup> ADBR 105AL2524, note s. d. : « Es sind abgegeben die Akten der höheren Mädchenschulen (späteren Mädchenmittelschulen) in Rosheim an Bz. Präs. Strassburg [...], in Bolchen an Bz. Präs. Metz [...], der Schw. St. Christiana in Metz Stationsstrasse u. Mazellenstrasse [an Bz. Präs. Metz] ».

## (2) Les bénédictines d'Oriocourt

Dans un rapport de 1873 sur les écoles libres du cercle de Château-Salins, l'inspecteur scolaire de cercle (Ferber) écrit à propos du pensionnat des bénédictines d'Oriocourt : « Par sa méthode et son sérieux, cette institution est celle de tout le cercle qui me satisfait le plus. L'enseignement de l'allemand est vraiment bon et on peut presque parler uniquement en allemand dans la classe supérieure »<sup>2647</sup>. La germanisation du personnel est-elle déjà en marche ? On sait que le jeune monastère (fondé en 1860 par l'abbaye de Flavigny-sur-Moselle) se développe au cours de la période du *Reichsland* par l'arrivée de postulantes wurtembergeoises<sup>2648</sup>. Les dossiers consacrés au pensionnat ont disparu des archives de l'administration scolaire d'Alsace-Lorraine, conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin. Il faut donc se raccrocher à quelques mentions dans des dossiers généraux de l'administration et à d'autres sources pour en cerner l'histoire.

En décembre 1884, l'inspecteur scolaire du cercle de Château-Salins (Obrecht) rapporte<sup>2649</sup> : « Le pensionnat de filles d'Oriocourt a encore 10 élèves à me présenter. Depuis la fermeture de la classe inférieure, il ne possède plus qu'une classe unique ». Sur la liste des écoles supérieures de filles alsaciennes-lorraines en 1897 dressée par Max Fischer, il apparaît que l'établissement est dirigé par Sœur Saint-Jean Pierson et se compose de deux classes pour un effectif total de seulement 15 élèves, toutes catholiques<sup>2650</sup>. Pas moins de cinq religieuses et une enseignante laïque s'occupent de leur instruction, ainsi qu'un intervenant extérieur, sûrement l'aumônier de la communauté. Il est cependant difficile de dispenser un enseignement véritablement secondaire dans une aussi petite structure, d'autant plus que celle-ci reçoit à la fois des élèves alsaciennes-lorraines, françaises et vieilles-allemandes.

---

<sup>2647</sup> ADBR 34AL1422, « Rapport d'accompagnement des plans d'étude des écoles libres du cercle de Château-Salins », 15.12.1873.

<sup>2648</sup> Voir sur le site internet [www.monastic-euro.org](http://www.monastic-euro.org), consulté le 04.01.2014, la page consacrée à Oriocourt.

<sup>2649</sup> ADBR 34AL1246, l'inspecteur scol. du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 01.12.1884.

<sup>2650</sup> FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Op. cit.*, tableau.

En décembre 1904, une mauvaise inspection de plus décide du sort de l'établissement<sup>2651</sup> : le pensionnat d'Oriocourt quitte, quelques semaines plus tard, la catégorie des écoles supérieures de filles pour celle des écoles élémentaires<sup>2652</sup>. Cela n'empêche pas le couvent de prospérer. En 1907, il est même élevé au rang d'abbaye par Mgr Benzler. Les sœurs qui n'y enseignent pas « travaillent à la ferme et au potager »<sup>2653</sup>.

### (3) L'Adoration Perpétuelle à Bellemagny, Saint-Louis puis Lutterbach

Lors de l'enquête menée au printemps 1872, le pensionnat des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Bellemagny est la seule institution recensée dans le cercle d'Altkirch comme école supérieure de filles<sup>2654</sup>. Il ne peut naturellement pas faire partie du programme de subvention de l'État, comme l'explique le directeur de cercle : « L'établissement repose dans les mains du clergé qui, pour des raisons compréhensibles, désire éviter l'immixtion de l'administration dans son organisation interne ». Les autorités ne se désintéressent pas pour autant de l'établissement, qui se montre plutôt conciliant. En octobre 1873, le président de Haute-Alsace se réjouit du soin croissant porté à la langue allemande par les Sœurs de Bellemagny, mais attend encore des progrès dans ce sens et dans la familiarisation avec les méthodes allemandes d'enseignement. Il demande à l'inspecteur scolaire du cercle d'Altkirch (Fietz) de suggérer à l'abbé Faller, supérieur de la congrégation, la nomination d'une nouvelle directrice, à savoir Sœur Marie-Bernard Kauffmann, pourvue du diplôme allemand d'institutrice, en place de Sœur Marie-Catherine

---

<sup>2651</sup> ADBR 105AL2524, rapport d'inspection de Schlemmer, 30.12.1904.

<sup>2652</sup> ADBR 105AL2524, l'*Oberschulrat* à Sœur Maria-Aloysia Nothumb, 12.01.1905.

<sup>2653</sup> Voir sur le site internet [www.monastic-euro.org](http://www.monastic-euro.org), consulté le 04.01.2014, la page consacrée à Oriocourt.

<sup>2654</sup> ADHR 8AL1/10164, le directeur du cercle d'Altkirch au président de Haute-Alsace, 22.04.1872.

Lutz<sup>2655</sup>. L'inspecteur scolaire se rend à Bellemagny, où il obtient l'accord du supérieur<sup>2656</sup>.

Finalement, sans que les archives de l'administration scolaire ne nous en fournissent l'explication, la direction est conservée à Sœur Marie-Catherine Lutz, qui est également la supérieure de la congrégation. Cette Sundgauvienne reste à la tête du pensionnat jusqu'en décembre 1886.

Au milieu des années 1870, l'abbé Faller effectue des démarches pour transférer le pensionnat de Bellemagny dans une autre localité. Le 3 février 1876, une annonce dans la *Straßburger Zeitung* présente le déménagement prochain du pensionnat au Bischenberg, à côté de Rosheim, comme un fait acquis. L'administration a donné son autorisation l'année précédente<sup>2657</sup>... mais le clergé de la région de Rosheim s'oppose à l'ouverture d'un pensionnat qui concurrencerait celui des religieuses du Saint Sacrement<sup>2658</sup>. Début mars, l'abbé Faller présente un nouveau projet : « L'ancien pensionnat de Lutterbach, qui nous a été proposé, apparaît bien mieux adapté à un établissement d'éducation que Bellemagny ou le Bischenberg. Il est en outre pourvu d'une station de chemins de fer, ce qui manque à Bellemagny et représente pour les parents une grande perte de temps et d'argent »<sup>2659</sup>. Les autorités refusent : après avoir délogé les Sœurs de Portieux, le directeur du cercle de Mulhouse ne veut pas la reconstitution d'un nouveau foyer d'ultramontanisme à Lutterbach.

Le pensionnat reste donc à Bellemagny. Il s'adapte difficilement aux nouvelles exigences des autorités. En 1874, un rapport de l'inspecteur scolaire de cercle en excuse les enseignantes et rejette le problème sur l'environnement particulier de l'institution<sup>2660</sup> : « Le directeur et la supérieure de l'établissement sont toujours disposés à aligner la conduite de leur activité sur les consignes des hautes autorités<sup>2661</sup>. Ils s'y conforment dans toute la mesure du possible. Malheureusement, les conditions qui règnent dans l'établissement ne

---

<sup>2655</sup> ADBR 34AL1286, le président de Haute-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle d'Altkirch, 02.10.1873.

<sup>2656</sup> ADBR 34AL1286, l'inspecteur scol. du cercle d'Altkirch au président de Haute-Alsace, 30.10.1873.

<sup>2657</sup> ADBR 34AL1287, l'abbé Faller au président de Haute-Alsace, 13.12.1883.

<sup>2658</sup> MULLER Claude, *Op. cit.*, p. 555.

<sup>2659</sup> ADBR 34AL1286, l'abbé Faller au président de Haute-Alsace, 13.03.1876.

<sup>2660</sup> ADBR 34AL1286, l'inspecteur scol. du cercle d'Altkirch au président de Haute-Alsace, 31.12.1874.

<sup>2661</sup> Les termes de directeur/directrice et de supérieur/supérieure sont utilisés de manière imprécise.

permettent d'appliquer que graduellement tous les principes de l'enseignement allemand, les deux tiers des élèves venant de France sans connaître un mot d'allemand ». En 1876, les prestations de l'établissement, qui accueille 40 pensionnaires âgées de huit à quinze ans, dont la moitié provient de la zone francophone, apparaissent très médiocres au regard du directeur de cercle. Son constat n'exempte plus la congrégation de toute responsabilité, même si le ton reste bienveillant<sup>2662</sup> :

On ne peut pas mettre en doute la bonne volonté du supérieur de porter toujours plus de soin à la langue allemande dans l'établissement et d'introduire la méthode d'enseignement allemande. Mais il est également certain qu'il n'a pas pu surmonter les difficultés résultant du fait qu'aucune des sœurs-enseignantes ne maîtrise suffisamment l'allemand. En outre, la moitié des enfants ne comprend, à son arrivée, que l'allemand, l'autre que le français, ce qui rend les progrès extrêmement lents et difficiles à obtenir. La plupart du temps, ils sont retirés par les parents après un séjour d'un an et demi à deux ans seulement. À mon avis, les classes se trouvent à un niveau très bas, correspondant à peine à celui d'une école primaire médiocre. La façon dont l'enseignement est dispensé se caractérise plus par sa nature débonnaire et dilettante que sérieuse et approfondie.

En mai 1878, un rapport d'inspection de l'inspecteur scolaire de cercle (Fietz) dépeint le même tableau<sup>2663</sup> : s'il règne « une bonne discipline et un ordre strict dans l'établissement », l'enseignement est compliqué par l'instabilité du personnel, l'origine diverse des enfants et la demande de parents qui envoient leurs filles à Bellemagny dans le seul but de leur faire apprendre le français. Les rapports d'inspection de la première moitié de la décennie 1880 lui font écho. L'effectif de l'école est alors en progression constante : 63 élèves en 1880, 70 en 1882, 95 en 1883, 99 en 1885. Beaucoup viennent de France, de Suisse ou de Vieille-Allemagne. Si l'établissement souffre de nombreux manques, il dispose en 1885 d'une enseignante de qualité en la personne de Sœur Fébronie Rinck, comme l'indique l'inspecteur scolaire de cercle : « L'enseignante Rinck, qui a fréquenté plusieurs années l'école normale de Sélestat, assure les cours en allemand avec une

---

<sup>2662</sup> ADBR 34AL1286, le directeur du cercle d'Altkirch au président de Haute-Alsace, 03.07.1876.

<sup>2663</sup> ADBR 34AL1286, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle d'Altkirch, 06.05.1878.

habileté satisfaisante. Elle apparaît, du point de vue de l'enseignement, être l'âme de tout l'établissement »<sup>2664</sup>.

Le milieu des années 1880 est également l'époque de la fondation d'une nouvelle école à Saint-Louis. En décembre 1883, l'abbé Faller demande l'autorisation de transférer le pensionnat de Bellemagny dans l'ancienne maison d'expédition des frères Oswald à Saint-Louis<sup>2665</sup>, qu'il vient d'acquérir<sup>2666</sup>. En février 1884, il donne un aperçu complet des aménagements à effectuer<sup>2667</sup> :

(1) Au rez-de-chaussée : quatre pièces, chacune de 75 mètres cube d'air et de 30 mètres carré de superficie. (2) Au premier étage : trois pièces avec chacune cette même dimension. (3) Au deuxième étage : deux pièces avec chacune 90 mètres carré de superficie et 270 mètres cube d'air. (4) Dans les deux bâtiments annexes, quatre salles peuvent aisément être installées en détruisant les murs de séparation, chacune avec 70 mètres carré de superficie et 210 mètres cube d'air. [...] Nous comptons au maximum sur 40 élèves avant la construction d'un nouveau bâtiment.

Cette fois-ci, il n'y a aucune opposition au projet. Le directeur du cercle de Mulhouse, bien disposé envers la congrégation par un rapport de son collègue d'Altkirch, fait l'éloge des installations : aux bâtiments spacieux, en excellent état, s'ajoutent un hectare de jardin et un autre de champs<sup>2668</sup>. L'installation des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle répondra, selon lui, à un besoin manifeste :

La commune de Saint-Louis a salué avec une très grande joie la nouvelle de l'achat de la propriété Oswald par l'établissement de Bellemagny. Elle espère que le transfert sera autorisé sous peu. Le principal avantage qu'elle y voit est, comme le maire Freund le dit, que, grâce au prix peu élevé des pensions, les cultivateurs des environs pourront envoyer leurs filles continuer leur instruction à Saint-Louis après la sortie de l'école élémentaire. Ils seraient ainsi dispensés de les envoyer en France.

---

<sup>2664</sup> ADBR 34AL1286, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle d'Altkirch, août 1885.

<sup>2665</sup> ADBR 34AL1287, l'abbé Faller au président de Haute-Alsace, 13.12.1883.

<sup>2666</sup> FRIEDRICH Verena, *Op. cit.*, p. 31.

<sup>2667</sup> ADBR 34AL1287, l'abbé Faller au président de Haute-Alsace, 07.02.1884.

<sup>2668</sup> ADBR 34AL1287, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 21.01.1884.

Le déménagement du pensionnat est par conséquent autorisé. Le nouvel établissement doit ouvrir ses portes le 1<sup>er</sup> mai 1884. Finalement, le transfert n'est que partiel, comme l'explique l'abbé Faller en juin 1884<sup>2669</sup> : « Nous nous voyons dans l'obligation de garder à Bellemagny plusieurs pensionnaires de milieux modestes ou qui paient très peu, ou encore des orphelines ainsi que des jeunes filles qui se consacrent comme novices pour notre institution ». À partir de là et jusqu'en 1897, les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle dirigent deux pensionnats.

Le pensionnat de Saint-Louis prend d'emblée une dimension importante. En février 1886, l'établissement accueille 71 élèves, réparties en cinq classes<sup>2670</sup>. Deux points négatifs majeurs sont relevés alors par l'inspecteur scolaire du cercle d'Altkirch : la religion, l'histoire et la géographie sont enseignées en français dans les classes supérieures et aucune des cinq religieuses ne dispose d'un diplôme allemand – l'une d'elles est même « une Française qui ne comprend pas du tout l'allemand » ! En février 1887, l'école supérieure de filles de Saint-Louis compte 78 élèves et est organisée exactement comme l'année précédente<sup>2671</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle déplore « les prestations globalement faibles de l'établissement, qui n'atteignent pas celles de l'école élémentaire en bien des points », et qu'il explique par quatre raisons :

(1) Il manque une direction technique convenable. Le prêtre de la maison, le vicaire Huck, remplace le curé Faller, le plus souvent absent. Il est entièrement dépourvu de formation pédagogique. (2) Les enseignantes ne possèdent pas la formation scientifique et pédagogique nécessaire. (3) L'hétérogénéité des élèves quant à l'âge et aux acquis préalables empêche la formation de classes convenables. (4) Le but principal de l'établissement est de permettre aux élèves de pouvoir se servir le plus vite possible de la langue française. Il est poursuivi au détriment du développement harmonieux de l'esprit.

En mai 1887, le président de Haute-Alsace est informé qu'aucune enseignante de Saint-Louis ne dispose d'autorisation<sup>2672</sup> ! Sur les quatre religieuses, deux sont des Vieilles-Allemandes, alors que le personnel est essentiellement autochtone au pensionnat

---

<sup>2669</sup> ADBR 34AL1287, l'abbé Faller au directeur du cercle d'Altkirch, 02.06.1884.

<sup>2670</sup> ADBR 34AL1287, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 05.02.1886.

<sup>2671</sup> ADBR 34AL1287, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 05.02.1887.

<sup>2672</sup> ADBR 34AL1287, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 27.05.1887.

de Bellemagny. À l'été 1887, des faits d'antigermanisme dans les deux établissements de la congrégation sont dénoncés par l'une des religieuses de Bellemagny, Sœur Fébronie Rinck, qui charge l'institutrice de Saint-Cosme de transmettre son courrier.

Les faits décrits présentent le tableau d'un véritable noyau de subversion patriotique aux frontières du *Reichsland*<sup>2673</sup>. Depuis le remplacement, en décembre 1886, de Sœur Marie-Catherine Lutz par Sœur Rosalie Charpiot – « une Française qui ne connaît pas l'allemand » – à la tête de l'école de Bellemagny, l'usage de la langue allemande serait strictement interdit entre les élèves ; il en serait de même à Saint-Louis, où la directrice, Sœur Ildephonse Bourquin, demanderait chaque soir aux enfants de confesser s'ils ont parlé l'allemand durant la journée ; à Bellemagny, on cacherait à l'inspecteur scolaire des manuels de géographie non autorisés, que la directrice réunirait à la fin de chaque cours en expliquant aux enfants : « Monsieur l'inspecteur nous en a interdit l'usage, nous devons faire en sorte qu'il ne nous surprenne pas ! » ; toujours à Bellemagny, l'enseignement de l'allemand serait réduit à la portion congrue ; encore à Bellemagny, une religieuse aurait dit aux enfants, au passage d'un régiment devant l'établissement : « Si cela avait été des Français, j'aurais sauté sur la route, mais pour les Prussiens je ne le fais pas ». Sœur Fébronie Rinck demande aux autorités de mener une enquête au plus vite, mais de ne pas faire mention de son courrier. L'institutrice de Saint-Cosme qui transmet la lettre rajoute encore quelques informations, en incriminant l'abbé Faller<sup>2674</sup> :

Non seulement Monsieur le curé Faller approuve un tel procédé, mais il trouve les nouvelles dispositions hautement louables. Monsieur le curé Faller a déclaré récemment qu'il avait le droit de transmettre la direction des écoles à son enseignante favorite et que le gouvernement se souciait peu de savoir qui dirige les classes et de quelle manière. On accuse Sœur Catherine d'avoir trop tenu compte des exigences des hautes autorités. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle on lui a retiré la direction des écoles.

L'abbé Faller mènerait-il effectivement double jeu ? La réaction des autorités est brutale, dans un contexte politique tendu au lendemain des élections protestataires. Le 24 août 1887, le président de Haute-Alsace informe l'abbé Faller que cinq religieuses doivent

---

<sup>2673</sup> ADBR 34AL1286, Sœur Fébronie Rinck au conseiller scol. Krichel à Colmar, 27.07.1887.

<sup>2674</sup> ADBR 34AL1286, Mlle Koch au conseiller scol. Krichel à Colmar, 03.08.1887.

cesser d'enseigner au pensionnat de Bellemagny à compter de la fin du semestre d'été, dont la directrice, Sœur Rosalie Charpiot. La directrice du pensionnat de Saint-Louis, Sœur Ildephonse Bourquin, est touchée par la même mesure<sup>2675</sup>. S'il refusait d'obtempérer, l'abbé Faller devrait s'attendre à la fermeture des deux pensionnats de la congrégation. Le supérieur fait mine de renâcler, laisse planer la menace classique d'un départ des élèves pour la France en cas de germanisation trop poussée de l'établissement<sup>2676</sup>, mais il n'a finalement pas d'autre choix que de se soumettre... et fait preuve de tant de bonne volonté que les autorités commencent à se demander, en décembre 1887, si elles n'ont pas accordé trop de crédit aux accusations portées par Sœur Rinck, qui a quitté la congrégation en septembre.

Pour la congrégation, il s'agit de reconstituer le personnel enseignant des deux pensionnats. Les négociations avec les autorités durent jusqu'au début de l'année 1888. La supérieure générale, Sœur Marie-Augustin Frey, est proposée pour diriger l'établissement de Bellemagny. Elle est Vieille-Allemande, mais la commission chargée de l'examiner juge ses aptitudes insuffisantes<sup>2677</sup>. À sa place, l'abbé Faller choisit Sœur Weinert, une autre Vieille-Allemande, passée avec succès devant la même commission<sup>2678</sup>. Elle était alors destinée à prendre la direction du pensionnat de Saint-Louis, laquelle est finalement confiée à Sœur Scholastika Bischoff, Vieille-Allemande elle aussi. Pour mériter leur titre d'écoles supérieures de filles, qui leur a valu de passer, en janvier 1888, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires, les pensionnats de Bellemagny et de Saint-Louis cherchent de plus en plus des enseignantes diplômées pour les écoles supérieures de filles au lieu de simples institutrices. Une nouvelle génération de sœurs-enseignantes apparaît à partir des années 1890, mais les allers-retours entre Bellemagny et Saint-Louis, les départs pour l'Amérique ou pour suivre des formations, ainsi que le recours à des laïques, laissent une impression de fragilité.

---

<sup>2675</sup> ADBR 34AL1286, le président de Haute-Alsace à l'abbé Faller, 24.08.1887.

<sup>2676</sup> ADBR 34AL1286, l'abbé Faller au président de Haute-Alsace, 30.08.1887.

<sup>2677</sup> ADBR 34AL1287, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 13.10.1887.

<sup>2678</sup> ADBR 34AL1287, l'*Oberschulrat* à l'abbé Faller, 19.03.1882.

À partir de 1889, les efforts sont concentrés sur l'école supérieure de filles de Saint-Louis, où est alors transférée la classe supérieure du pensionnat de Bellemagny<sup>2679</sup>. Ce dernier se retrouve avec une seule classe, et la menace d'être ravalé au rang d'école primaire si la situation devait se pérenniser<sup>2680</sup>.

Il faut attendre novembre 1892 pour qu'une classe supérieure soit rouverte à Bellemagny, mais le ton rassurant de Sœur Anne Weinert cache mal de sérieux doutes quant à sa capacité à durer<sup>2681</sup> : « Le nombre d'élèves est certes encore bas actuellement, car tous les enfants inscrits ne sont pas arrivés. Nous espérons cependant que leur nombre augmentera avec le temps. Il manque encore des enseignantes, mais le supérieur s'occupe de résoudre le problème. Il envoie de jeunes personnes recevoir une formation à Sélestat ou dans d'autres établissements supérieurs en Allemagne ». Le nombre d'élèves reste des plus faibles – l'effectif évolue entre 15 et 30 élèves au début des années 1890, alors qu'il monte jusqu'à 95 élèves à Saint-Louis en 1894, lorsque le nombre de classes passe de trois à quatre – et rend nécessaire le regroupement des deux classes pour certaines matières. En 1897, avec le départ de nombreuses sœurs pour l'Amérique<sup>2682</sup>, il devient impossible de continuer à maintenir deux écoles supérieures de filles et Bellemagny ferme ses portes.

A Saint-Louis, l'augmentation de la fréquentation au début des années 1890 est en partie due, quoique de manière limitée, à la création d'une école maternelle en 1893. Sœur Fabiola Anzer entend ainsi répondre au « souhait des meilleures familles de Saint-Louis »<sup>2683</sup> : « les enfants à partir de trois ans » doivent être « accueillis, éduqués et surveillés » dans « une belle salle de classe » et bénéficier d' « un beau jardin [...] tout à fait désigné pour occuper les petits à l'air libre », explique-t-elle. Considérée comme partie intégrante de l'école supérieure de filles, l'école maternelle relève elle aussi de la surveillance directe des hautes autorités scolaires<sup>2684</sup>. Le succès est cependant limité et l'école maternelle ferme au bout de dix ans d'existence (1903). L'effectif de l'école

---

<sup>2679</sup> ADBR 34AL1287, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 20.03.1889.

<sup>2680</sup> ADBR 34AL1287, l'*Oberschulrat* à l'abbé Faller, 25.03.1889.

<sup>2681</sup> ADBR 34AL1286, Sœur Anne Weinert à l'*Oberschulrat*, 14.10.1892.

<sup>2682</sup> ADBR 34AL1288, la supérieure gén. des Sœurs de Bellemagny (Sœur Marie-Estelle Wagner) à l'*Oberschulrat*, 12.04.1897.

<sup>2683</sup> ADBR 34AL1287, Sœur Fabiola Anzer au président de Haute-Alsace, 20.03.1893.

<sup>2684</sup> ADBR 34AL1287, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 07.04.1893.

supérieure de filles comprend enfin une composante inattendue, avec la présence d'un groupe non négligeable de protestantes et de juives. En 1900/01, la part des confessions minoritaires atteint son maximum en chiffres absolus, avec 13 protestantes et 10 juives (pour 49 catholiques).

En juin 1906, la supérieure générale des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle demande l'autorisation de transférer le pensionnat de Saint-Louis à Lutterbach<sup>2685</sup> :

La raison principale de ce transfert réside dans l'intérêt de l'école. En effet, depuis longtemps déjà, il s'est avéré que les locaux scolaires de l'établissement ne répondent pas suffisamment aux souhaits de la direction de l'école comme des supérieurs du couvent quant à la luminosité et à l'espace. En outre, les logements des sœurs sont très insatisfaisants et ne sont pas du tout appropriés pour une congrégation religieuse. Pour ces raisons, l'administration du couvent aurait été obligée d'entreprendre prochainement de grandes transformations qui auraient occasionné d'importantes dépenses pour un résultat qui n'aurait pas pleinement répondu à ses souhaits. Or, il vient d'être porté à notre connaissance que le bâtiment très spacieux que les pères franciscains possèdent [à Lutterbach] sera libéré. Une proposition d'achat de l'ensemble de la propriété nous a été faite. Celle-ci peut être aménagée en de beaux et confortables locaux scolaires – de grandes pièces claires – après quelques petites transformations, ce qui serait très bénéfique pour l'école.

En juillet, les hautes autorités scolaires donnent leur accord et les Sœurs de Bellemagny peuvent procéder à l'achat<sup>2686</sup>. La rentrée de 1906 a cependant lieu à Saint-Louis, en raison des travaux de mise en état du bâtiment de Lutterbach. La date du transfert est fixée à Pâques 1907. Peu avant le déménagement, la direction est changée : pour la première fois depuis longtemps, un établissement des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle aura une Alsacienne à sa tête, Sœur Imelda Peter. Née à Paris, elle est la nièce de l'abbé Mercky, successeur de l'abbé Faller comme supérieur de la congrégation.

En novembre 1906, le pensionnat de Saint-Louis compte 79 élèves âgées de six à dix-sept ans, réparties en quatre classes. L'installation à Lutterbach entraîne un développement immédiat de l'établissement. La venue d'un nombre accru de jeunes filles

---

<sup>2685</sup> ADBR 34AL1289, Sœur Marie-Estelle Wagner à l'*Oberschulrat*, 13.06.1906.

<sup>2686</sup> ADBR 34AL1289, l'*Oberschulrat* à Sœur Marie-Estelle Wagner, 28.07.1906.

nécessite la création d'une cinquième classe<sup>2687</sup>. En mai 1907, l'école supérieure de filles de Lutterbach compte 91 élèves. Mais la progression ne se poursuit pas. On accueille certes 97 élèves en mai 1908, mais seulement 79 en avril 1909. En avril 1910, l'effectif remonte à 94 élèves, en comptant les 6 élèves d'une école maternelle nouvellement créée<sup>2688</sup>.

En juin 1910, la directrice du pensionnat demande l'autorisation de créer une sixième classe, qui ouvre finalement à Pâques 1911<sup>2689</sup>. Une septième classe est bientôt créée. À l'été 1914, le pensionnat vit avec la région mulhousienne l'offensive des troupes françaises, puis leur reflux. L'organisation de la rentrée s'avère compliquée, comme l'explique la directrice aux hautes autorités scolaires<sup>2690</sup> :

Nous avons mis notre établissement à disposition du haut commandement de Mulhouse comme lazaret dès le début de la guerre [...]. Les pièces sont de temps en temps libres, ce qui est le cas actuellement. Seulement, l'ennemi demeure dans les proches environs et le trafic ferroviaire reste totalement interrompu. Il nous est donc difficile de déterminer si nous pouvons commencer l'enseignement pour les internes et les externes dès le 1<sup>er</sup> octobre. Cela paraît cependant vraisemblable, au moins pour ce qui concerne les externes.

La rentrée a effectivement lieu à la date prévue pour les externes et « quelques internes », tandis qu'une partie du pensionnat continue d'être utilisée comme lazaret<sup>2691</sup>. Pour l'année scolaire 1915/16, l'école supérieure de filles est obligée de fermer des classes, car le nombre des élèves a diminué de plus de moitié : on prévoit une organisation en cinq classes de deux années scolaires<sup>2692</sup>. Finalement, avec 31 élèves seulement qui se présentent à la rentrée, on ne peut ouvrir que quatre classes. Sœur Imelda Peter s'inquiète d'une éventuelle poursuite de la baisse de fréquentation<sup>2693</sup> : « Suite au bombardement de Lutterbach, beaucoup de nos élèves ont quitté la localité avec leurs parents. Cela se poursuit avec le bombardement en continu de ces derniers jours, de telle sorte qu'on ne compte plus qu'un total de 31 élèves pour le 1<sup>er</sup> novembre. Si le bombardement ne cesse

---

<sup>2687</sup> ADBR 34AL1289, Sœur Imelda Peter à l'*Oberschulrat*, 10.04.1907.

<sup>2688</sup> ADBR 34AL1289, Sœur Imelda Peter à l'*Oberschulrat*, 12.06.1909.

<sup>2689</sup> ADBR 34AL1289, Sœur Imelda Peter à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 01.07.1910.

<sup>2690</sup> ADBR 105AL2543 : lettre de la directrice du pensionnat de Lutterbach à l'*Oberschulrat* (07/09/1914).

<sup>2691</sup> ADBR 105AL2543 : lettre de la directrice du pensionnat de Lutterbach à l'*Oberschulrat* (14/11/1914).

<sup>2692</sup> ADBR 105AL2543 : lettre de la directrice du pensionnat de Lutterbach à l'*Oberschulrat* (11/06/1915).

<sup>2693</sup> ADBR 105AL2543 : lettre de la directrice du pensionnat de Lutterbach à l'*Oberschulrat* (28/10/1915).

pas, il est à craindre de voir ce petit nombre se réduire encore plus dans les prochains temps ». Parmi les 31 élèves, il y a 10 internes. 6 d'entre elles sont des Alsaciennes, les autres sont des Vieilles-Allemandes.

Pour l'année scolaire 1916/17, les religieuses réussissent à faire fonctionner cinq classes. Elles regroupent 40 élèves, auxquelles il faut encore ajouter 4 élèves pour l'école maternelle, qui rouvre alors ses portes. La composition des internes est différente de celle de 1916/17 : il y a 8 Alsaciennes pour une seule Wurtembergeoise. Les événements militaires expliquent la quasi disparition des pensionnaires du reste de l'Empire allemand – les parents ne veulent plus envoyer leurs filles dans une localité proche du front. Les jeunes filles originaires de Vieille-Allemagne disparaissent totalement dans la liste des six internes de 1917/18, toutes Alsaciennes. Les élèves sont 52 en tout, mais le nombre de classes est tombé à 3, et la maternelle a disparu à nouveau. 8 garçons fréquentent alors la classe inférieure. La présence des garçons s'accroît encore début 1918. La directrice du pensionnat demande en janvier l'autorisation de les accueillir pour la durée de la guerre<sup>2694</sup> :

Cela nous a été demandé en raison de la hausse du prix de l'abonnement au tramway : il doit passer de 2,50 Mark à 16 Mark par mois. La cherté générale actuelle, particulièrement ici sur le front, ne permet plus aux parents de subvenir à de telles dépenses. Ils seraient obligés de renvoyer à l'école du village, où les cours ne sont dispensés que par demi-journée à cause du manque d'enseignants, leurs enfants qui étaient déjà depuis un certain temps, par exemple, à l'école moyenne.

#### (4) La Miséricorde à Metz

Des sœurs allemandes établies en France, dans la ville de Toul, demandent en 1881 l'autorisation de fonder à Metz un établissement regroupant école maternelle, école primaire et école supérieure de filles. Elles appartiennent à la congrégation des Sœurs des

---

<sup>2694</sup> ADBR 105AL2543 : lettre de la directrice du pensionnat de Lutterbach à l'*Oberschulrat* (07/01/1918).

écoles chrétiennes de la Miséricorde, fondée par Julie Postel (Mère Marie-Madeleine) à Cherbourg en 1807. Ces religieuses, dont la maison-mère se trouve depuis 1832 à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), se consacrent principalement à l’instruction des filles du peuple<sup>2695</sup>. En 1862, la congrégation normande avait fondé un couvent avec noviciat à Heiligenstadt (Saxe prussienne), où plusieurs écoles publiques de filles leur avaient été confiées. Leur enseignement recueillant un succès immédiat, les sœurs ouvrirent bientôt plusieurs filiales dans les villes et villages de l’Eichsfeld (cercles d’Heiligenstadt, Worbis et Mühlhausen)<sup>2696</sup>.

Attachée au couvent de Heiligenstadt, l’école privée créée par la congrégation connut, elle aussi, un essor remarquable, qui permit la formation, en 1869, d’une école supérieure de filles avec pensionnat et d’une école normale privée. Chaque année, entre 6 et 10 élèves de cette dernière réussissaient l’examen d’institutrice dans les écoles normales d’État ; elles étaient des enseignantes recherchées pour les écoles publiques<sup>2697</sup>. En somme, l’activité de la congrégation était florissante et bénéficiait d’appréciations très favorables de la part des autorités scolaires<sup>2698</sup>. Mais, en 1877, l’établissement de Heiligenstadt fut fermé dans le cadre du *Kulturkampf* et les religieuses s’exilèrent à Toul, où elles fondèrent un « pensionnat allemand » (comme on le verra dans la partie sur l’académie de Nancy).

Leur demande d’ouverture d’un établissement à Metz est examinée par les hautes autorités scolaires du *Reichsland* en décembre 1882. Des renseignements sur la congrégation sont demandés en Saxe, tandis que le président de Lorraine est amené à se prononcer sur l’installation envisagée. Sa réponse est très enthousiaste<sup>2699</sup>. Une véritable école maternelle allemande n’existe pas encore à Metz, face à des écoles maternelles où règne la langue française et qui, par ailleurs, sont surpeuplées (écoles maternelles municipales) ou laissent beaucoup à désirer (écoles maternelles privées héritées de l’époque française). S’il ne voit pas l’intérêt de fonder une école primaire, car une bonne école primaire catholique existe depuis 1881, le président de Lorraine attend avec

---

<sup>2695</sup> VIEL Eugène, *La Révérende Mère Marie-Madeleine, née Julie Postel, fondatrice et première supérieure générale de l’Institut des Sœurs des Écoles chrétiennes de la Miséricorde, morte en odeur de sainteté à l’Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), le 16 juillet 1846*, s. 1., 1875.

<sup>2696</sup> ADBR 34AL1441, le Landrat de Heiligenstadt à l’Oberschulrat, 05.01.1883.

<sup>2697</sup> ADBR 34AL1441, certificat délivré par l’évêché de Heiligenstadt, 28.03.1883.

<sup>2698</sup> ADBR 34AL1441, le *Regierungs-Schulrat* d’Erfurt à l’Oberschulrat, 04.01.1883.

<sup>2699</sup> ADBR 34AL1441, le président de Lorraine à l’Oberschulrat, 10.01.1883.

impatience l'ouverture d'une école supérieure de filles capable de faire baisser la fréquentation des écoles supérieures de filles de Sainte-Chrétienne, « ce qui serait très souhaitable », explique-t-il, « car, dans les trois pensionnats de Sainte-Chrétienne à Metz, la langue de la maison demeure le français, auquel on consacre encore beaucoup trop d'importance ». Par ailleurs, les prestations de ces institutions sont jugées insuffisantes, ce qui rendrait la concurrence d'un établissement dirigé selon les méthodes allemandes d'autant plus salubre. À Strasbourg, la chose est désormais entendue : la fondation de l'établissement n'est plus qu'une question de formalités.

À Pâques 1883 (après une campagne publicitaire qui s'est aussi faite dans la presse de langue française<sup>2700</sup>), l'école supérieure de filles de la Miséricorde ouvre ses portes à Metz. L'événement est salué par la presse catholique à l'échelle nationale, puisque le journal *Germania* lui consacre quelques lignes dans son numéro du 18 avril 1883 :

Metz, 16 avril. Aujourd'hui a été ouverte à Metz une école supérieure de filles qui se trouve sous la direction des Sœurs de la Miséricorde. Un pensionnat est attaché à l'école et, à côté de l'enseignement habituel, un cours est organisé pour les filles qui veulent se consacrer au métier d'enseignante. En dehors de l'établissement catholique des Sœurs de Sainte-Chrétienne, il y a ici encore plusieurs autres écoles supérieures de filles. Cependant, aucune de ces dernières, à l'exception bien sûr de l'école de Sainte-Chrétienne, ne veut ou ne peut offrir ce qu'un père de famille catholique est en droit d'attendre pour l'éducation religieuse de sa fille. Les quelques heures d'enseignement religieux ne suffisent pas pour une véritable éducation religieuse. Le besoin était donc grand de fonder ici à Metz une école supérieure de filles qui, à côté du soin porté aux sciences, attache également de l'importance à la formation du sens religieux. D'après la *Trierische Landeszeitung*, il ne fait aucun doute que la nouvelle école, qui satisfera à toutes les exigences, peut compter sur une forte fréquentation.

Mais un mois plus tard, l'école ne compte encore que 23 élèves, toutes pensionnaires, réparties en trois classes<sup>2701</sup> – c'est seulement alors qu'un programme en bonne et due forme est élaboré<sup>2702</sup>. Aucune inscription n'a encore été reçue pour l'école

---

<sup>2700</sup> La Miséricorde (Metz), *Op. cit.*, p. 4 : fac-similé d'un encart paru le 5 avril 1883 dans un journal au titre non indiqué. En français, on parle d' « un établissement comprenant un Pensionnat, une école normale de demoiselles et une salle d'asile ».

<sup>2701</sup> ADBR 34AL1441, l'inspecteur scol. Statz au président de Lorraine, mai 1883.

<sup>2702</sup> ADBR 34AL1441, Sœur Aegidia Strecker au président de Lorraine, 24.05.1883.

maternelle, qui ouvrira à l'automne suivant. Quant au cours normal mentionné dans l'article de *Germania*, il n'en est pas encore question, ce qui n'exclut pas la possibilité de préparer individuellement les élèves les plus avancées.

L'institution est installée au N°17 rue Marchant, en face de l'église Notre-Dame. Les locaux paraissent tout à fait appropriés du point de vue de l'inspecteur scolaire de cercle (Statz). L'emplacement est vanté par les prospectus que les religieuses font imprimer en juillet, en allemand et en français. « L'établissement, situé dans un des quartiers les plus salubres de la ville, est entouré de vastes jardins. Il possède une très grande cour de récréation et des salles de classe vastes et parfaitement aérées » sont les deux premières phrases du prospectus destiné au recrutement des demi-pensionnaires et externes. Un autre feuillet concerne les pensionnaires. Dans sa version allemande, il indique que l'établissement suit le programme des écoles supérieures de filles. La directrice, Sœur Aegidia Strecker, est dispensée de passer l'examen habilitant à diriger une telle école. Toutefois, deux religieuses sont tenues de passer dans l'année l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. Lors de l'ouverture de l'école en avril 1883, les enseignantes autorisées sont au nombre de quatre – directrice exclue – plus une enseignante de maternelle. Toutes sont originaires de la région de Heiligenstadt.

En 1883/84, la division de la première classe en deux sections témoigne de la hausse de l'effectif. À la rentrée 1884, une organisation en cinq classes est instaurée. À Pâques 1885, l'école supérieure de filles quitte la rue Marchant (« trop éloignée du centre de la ville »<sup>2703</sup>) pour le N°34 rue de la Chèvre<sup>2704</sup>. Déjà inspectés à l'automne 1884, soit avant le déménagement, les nouveaux locaux font l'objet d'une inspection de contrôle en décembre 1885. L'inspecteur se montre très satisfait des efforts engagés par les sœurs afin de se conformer aux exigences modernes en matière d'éducation : « Une salle de classe sombre et étouffante du rez-de-chaussée a, par exemple, été transformée en chapelle<sup>2705</sup>. En outre, quatre toilettes isolées, ventilées et propres ont été installées. Par temps de pluie, les élèves disposent d'une salle de jeu. Les quatre dortoirs aménagés pour les 24

---

<sup>2703</sup> La Miséricorde (Metz), *Op. cit.*, p. 6.

<sup>2704</sup> ADBR 34AL1441, Sœur Aegidia Strecker au président de Lorraine, 29.03.1885.

<sup>2705</sup> Une chapelle du XIII<sup>e</sup> siècle sera découverte en 1886 lors de travaux de transformation (La Miséricorde (Metz), *Op. cit.*, p. 7-8).

pensionnaires actuelles ne donnent aucun motif d'objection. Il y a une salle de bain remarquablement équipée ». Il reste toutefois quelques inconvénients : une cour trop petite, dont l'espace disponible est encore diminué par une grande rotonde autour d'une statue de Saint-Joseph ; une luminosité et une aération insuffisantes des salles de classe. Au printemps 1886, seul le problème de la ventilation des salles est réglé<sup>2706</sup>. À cette époque, une centaine d'élèves fréquentent les cinq classes de l'école supérieure de filles. Le niveau de cette dernière fait « globalement bonne impression » aux deux fonctionnaires qui l'inspectent les 31 mars et 2 avril 1886<sup>2707</sup>. Ils notent toutefois :

On ne peut cependant pas se dissimuler que le bilinguisme en usage dans les classes inférieures, notamment dans la quatrième classe, constitue fondamentalement une gêne pour l'enseignement. Il était également frappant de constater que les classes supérieures bénéficient d'une grande pause dès 9 heures. La supérieure a été rendue attentive à ces points et à quelques autres manques observés dans l'enseignement, lors d'un entretien particulier.

Il y a une autre ombre au tableau pour les religieuses : leur congrégation n'étant pas reconnue par l'État, elles sont uniquement autorisées à enseigner, et ne peuvent pas donner l'habit à des novices, comme le souhaiterait Sœur Aegidia Strecker<sup>2708</sup>. Cela n'empêche pas l'établissement de poursuivre son essor. Le rapport d'avril 1886 indique déjà que la classe supérieure est fréquentée par des élèves de dix-huit à vingt ans, ce qui en fait, en réalité, une *Selekta*, pour la préparation de l'examen d'institutrice. En octobre 1887, Sœur Aegidia Strecker obtient de pouvoir ouvrir une section normale supérieure, afin de préparer 4 élèves à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles : la classe I est désormais divisée en deux sections, bientôt appelées I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup>. Il s'agit de la genèse de l'école normale supérieure attachée à l'institution, qui connaîtra un grand développement par la suite. En janvier 1888, l'école supérieure de filles passe sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires.

À la rentrée 1888, elle accueille 129 jeunes filles, sans compter l'école maternelle. L'essentiel des élèves est naturellement catholique, mais on compte également 14

---

<sup>2706</sup> ADBR 34AL1441, Sœur Aegidia Strecker au président de Lorraine, 14.05.1886.

<sup>2707</sup> ADBR 34AL1441, rapport d'inspection du conseiller scol. (Schmidt) et de l'inspecteur scol. du cercle de Metz (Statz), 12.04.1886.

<sup>2708</sup> ADBR 34AL1441, le président de Lorraine à Sœur Aegidia Strecker, 13.08.1887.

protestantes et 1 juive. À la même époque, Sœur Aegidia Strecker souhaite créer « une classe supplémentaire, dans laquelle des filles des meilleures classes de la société qui ont dépassé l'âge d'obligation scolaire auraient cours deux heures par jour, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à savoir deux après-midi pour les matières scientifiques et quatre pour les travaux manuels »<sup>2709</sup>. Les hautes autorités scolaires comprennent de quoi il en retourne : elles acceptent... mais la langue d'enseignement doit être l'allemand. Finalement, ce nouveau cours n'ouvre pas<sup>2710</sup>. En décembre 1888, les hautes autorités scolaires s'intéressent à l'école maternelle, et apprennent qu'elle est fréquentée par 35 garçons et 17 filles de trois à six ans – les deux sexes seront séparés à la rentrée 1892, suite à un agrandissement des locaux<sup>2711</sup>. À partir de juin 1889, l'école maternelle est considérée comme faisant partie de l'école supérieure de filles.

Sur le plan de la germanisation, on ne peut pas parler de réussite. En septembre 1891, Sœur Aegidia se plaint de la place trop faible, selon elle, accordée à la langue française<sup>2712</sup> :

Nos pensionnaires de Vieille-Allemagne, mais aussi les filles des familles d'officiers et de fonctionnaires, qui n'habitent ici que quelques temps et parlent allemand à la maison, n'ont pas suffisamment l'occasion d'apprendre à parler français chez nous. On entend de toutes parts que des filles sont envoyées en pension en France et que les élèves des pensionnats rhénans, belges et hollandais parlent mieux français qu'ici. Toutes les familles ne sont cependant pas en situation d'envoyer leurs filles dans des institutions. Pour maintenir notre école comme elle est aujourd'hui et ne pas refuser aux enfants qui parlent français à la maison et aux pensionnaires de la région la possibilité d'apprendre l'allemand, nous souhaitons par conséquent demander l'autorisation de permettre aux jeunes filles suffisamment avancées et qui n'assistent plus qu'à certains cours de travailler en langue française dans une section à part, peut-être trois heures par jour, ce qui pourrait très bien être considéré comme des cours privés, qui ne seraient dispensés que selon le souhait des parents.

---

<sup>2709</sup> ADBR 34AL1442, Sœur Aegidia Strecker à l'*Oberschulrat*, 17.10.1888.

<sup>2710</sup> ADBR 34AL1442, l'*Oberschulrat* à Sœur Aegidia Strecker, 20.10.1888.

<sup>2711</sup> A la rentrée 1896, le nombre des enfants est trop faible pour faire deux classes de maternelle : garçons (17) et filles (15) sont à nouveau réunis.

<sup>2712</sup> ADBR 34AL1442, Sœur Aegidia Strecker à l'*Oberschulrat*, 11.09.1891.

Finalement, il s'agirait de conversation française pendant une heure quotidienne et les après-midi de mercredi et samedi. 20 élèves de neuf à dix-neuf ans seraient concernées<sup>2713</sup>... un nombre que les hautes autorités scolaires considèrent comme trop élevé pour qu'il soit question de « cours privés » ; elles consentent toutefois à une légère augmentation de la part horaire du français dans les classes supérieures.

L'école continue de bien se porter. En janvier 1893, une nouvelle classe est créée, ce qui fait passer le cursus de cinq à six classes. À Pâques 1894, une classe élémentaire de garçons (six-huit ans) est ouverte. À l'automne suivant, de la maternelle à la classe la plus élevée, l'établissement accueille 201 jeunes filles de trois à seize ans, auxquelles il faut ajouter 25 garçons à l'école maternelle et les 15 élèves de la classe élémentaire de garçons. Phénomène étonnant : sur les 201 filles, 58 sont protestantes, soit plus du quart de l'effectif<sup>2714</sup> ! En janvier 1896, les hautes autorités scolaires apprennent que, sur les 33 protestantes encore en âge d'obligation scolaire qui fréquentent alors l'institution, il y en a 24 qui assistent aux cours d'histoire biblique avec les catholiques – comme chez les Sœurs de la Divine Providence à Colmar. Les sœurs sont sommées d'organiser un cours de religion pour les élèves protestantes, ou bien de ne plus recevoir que des élèves pourvues d'une attestation certifiant qu'elles reçoivent par ailleurs un enseignement religieux conforme au programme scolaire. C'est la seconde option qui est choisie. En janvier 1897, Sœur Aegidia Strecker demande l'autorisation de fonder une filiale, pour y ouvrir une classe parallèle<sup>2715</sup> : « Nous avons construit une maison de campagne à Queuleu, un faubourg de Metz. Elle doit servir à la fois aux pensionnaires devant vivre à la campagne et aux élèves âgées de moins de neuf ans de Queuleu et Plantières, pour lesquelles le chemin jusqu'à Metz est trop long. Il s'agit uniquement d'une extension de nos locaux, car le pensionnat et l'école restent attachés à notre établissement de Metz ». En avril, l'inspecteur scolaire du cercle (von den Driesch) rédige un rapport très favorable sur l'emplacement et les locaux. Une école maternelle y est également fondée.

A la rentrée 1897, l'institution accueille, de la maternelle à la classe supérieure, 176 jeunes filles de deux à dix-neuf ans, dont 10 à Queuleu – mais peut-être avec quelques

---

<sup>2713</sup> ADBR 34AL1442, l'inspecteur scol. du cercle de Metz (von den Driesch) à l'*Oberschulrat*, 27.09.1891.

<sup>2714</sup> Les juives ne sont que quatre.

<sup>2715</sup> ADBR 34AL1443, Sœur Aegidia Strecker à l'*Oberschulrat*, 27.01.1897.

garçons parmi ces dernières, comme ce sera le cas par la suite. L'ouverture aux minorités confessionnelles est toujours de mise, avec 34 protestantes et 9 juives. En ajoutant la classe élémentaire des garçons (24) et les garçons des écoles maternelles de Metz (32) et Queuleu (8), on arrive à un effectif total de 240 élèves. Quatre ans plus tard, à la rentrée 1901, l'école supérieure de filles dans son ensemble, de la maternelle à la classe I<sup>A</sup>, avec la filiale de Queuleu, accueille 237 jeunes filles, dont 41 protestantes et 16 juives. Avec les garçons (écoles maternelles et classe élémentaire), on arrive à 286 élèves. C'est une époque d'agrandissement des locaux rue de la Chèvre<sup>2716</sup>.

Pour la rentrée 1902, la directrice souhaite répondre aux besoins de la population de Queuleu et Plantières en créant une classe supplémentaire dans la filiale de Queuleu, pour accueillir les jeunes filles jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire<sup>2717</sup>, mais les hautes autorités scolaires s'opposent à la création de ce qui serait dès lors un établissement autonome.

A l'été 1903, Sœur Aegidia transmet la direction de l'école qu'elle a fondée vingt ans plus tôt à Sœur Agnes Claus, arrivée dans l'établissement en 1892. Elle aussi est originaire de la région de Heiligenstadt, mais la plupart des religieuses proviennent désormais de Westphalie, où la congrégation s'est solidement implantée. À sa prise de fonction, elle juge utile de rappeler aux autorités le fonctionnement de son institution<sup>2718</sup> : une école maternelle mixte – celle de Queuleu vient de fermer – ; deux classes parallèles (VI) pour les deux premières années scolaires à Metz et Queuleu, et une classe parallèle de garçons à Metz ; deux classes parallèles (V) pour les deux années scolaires suivantes à Metz et Queuleu ; cinq classes successives (IV, III, II, I<sup>B</sup>, I<sup>A</sup>) à Metz. Les classes I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup> « servent à la préparation à l'examen d'enseignante », la classe I<sup>A</sup> consistant en « un cursus de trois ans, dans lequel un enseignement pédagogique est dispensé » : « En même temps, on donne aux élèves la possibilité de s'exercer à l'enseignement, non seulement en leur permettant de faire quelques leçons, mais aussi en leur confiant pendant quelque temps un enseignement cohérent de manière autonome ».

---

<sup>2716</sup> La Miséricorde (Metz), *Op. cit.*, p. 9 : « construction d'un bâtiment au-dessus de la chapelle, à l'usage des classes, et d'une salle de gymnastique, surmontée également d'un bâtiment scolaire ».

<sup>2717</sup> ADBR 34AL1443, Sœur Aegidia Strecker à l'*Oberschulrat*, 19.06.1902.

<sup>2718</sup> ADBR 34AL1443, Sœur Agnes Claus à l'*Oberschulrat*, 30.07.1903.

À Pâques 1904, la classe I<sup>A</sup> devient une école normale supérieure organisée en deux classes, qui connaît une progression fulgurante<sup>2719</sup>, tandis que la classe I<sup>B</sup> devient la classe I de l'école supérieure de filles. Quelques mois plus tôt, la création d'une classe supplémentaire a fait passer l'organisation de l'établissement à sept classes successives<sup>2720</sup>.

En mars 1905, Sœur Cäcilia Jünemann, une religieuse pourvue du diplôme de directrice et nommée au mois de novembre précédent à la filiale de Queuleu, souhaite transformer celle-ci en une école supérieure de filles indépendante de Metz<sup>2721</sup>. Elle peut compter sur les appuis du maire et du curé et sur une pétition de 48 signatures d'habitants de Queuleu et Plantières. Pour le président de Lorraine, il faut tout d'abord créer une nouvelle classe et observer son succès afin de pouvoir juger s'il existe à Queuleu un véritable besoin d'une école supérieure de filles. Les hautes autorités scolaires permettent la création d'une nouvelle classe parallèle à celle du site de Metz pour les filles jusqu'à onze ans et rappellent à Sœur Agnes Claus qu'elle doit diriger elle-même la filiale et en aucun cas déléguer ses fonctions à Sœur Cäcilia Jünemann. Cependant, l'autorisation est venue après le début du semestre d'été, alors que les élèves de plus de neuf ans étaient déjà parties rejoindre d'autres écoles<sup>2722</sup>. À l'automne 1905 le site de Queuleu connaît un développement vers dans l'autre sens, avec la réouverture d'une école maternelle.

À la rentrée 1906, le changement a lieu du côté du site principal de Metz : l'école passe de sept à neuf classes successives (un immeuble voisin, N°32 rue de la Chèvre, a été acquis cette année-là<sup>2723</sup>). Avec Queuleu, les écoles maternelles, les garçons, l'établissement accueille alors 299 élèves, auxquelles il faut ajouter les 25 élèves de l'école normale supérieure. À la rentrée suivante (1907), cette dernière se divise en trois classes, soit une classe pour chaque année du cursus. En janvier 1910, l'école supérieure de filles passe de neuf à dix classes<sup>2724</sup>. En 1911/12, l'établissement dans son entier, avec Queuleu, les classes maternelles et les garçons, accueille 352 élèves, auxquels il faut rajouter les 33 élèves de l'école normale supérieure.

---

<sup>2719</sup> L'école normale supérieure accueille 20 élèves en 1905/06, 25 en 1906/07, 33 en 1907/08, 41 en 1908/09.

<sup>2720</sup> ADBR 34AL1444, Sœur Agnes Claus à l'*Oberschulrat*, 30.12.1903.

<sup>2721</sup> ADBR 34AL1444, Sœur Cäcilia Jünemann à l'*Oberschulrat*, 15.03.1905.

<sup>2722</sup> ADBR 34AL1444, pétition de parents à l'*Oberschulrat*, 25.03.1906.

<sup>2723</sup> La Miséricorde (Metz), *Op. cit.*, p. 10.

<sup>2724</sup> ADBR 34AL1445, Sœur Agnes Claus à l'*Oberschulrat*, 24.11.1909.

Pour la rentrée suivante (1912), le grand enjeu est l'adaptation à la réforme de l'enseignement secondaire féminin en Prusse. L'appartenance de l'établissement à une congrégation prussienne facilite les choses, car les mesures à prendre sont déjà connues. La directrice commence par engager plusieurs enseignants dotés d'une formation universitaire, puis crée, à la rentrée 1913, une quatrième année – année pratique – à l'école normale supérieure. Cette dernière compte alors 29 élèves et l'école supérieure de filles dans son ensemble, avec les écoles maternelles et les garçons, 415. Le développement quantitatif et qualitatif de l'institution est remis en cause par le déclenchement de la Première Guerre mondiale. À l'été 1914, toutes les salles du site principal de la rue de la Chèvre sont réquisitionnées par l'administration militaire pour servir d'hôpital<sup>2725</sup>. La rentrée peut se tenir le 1<sup>er</sup> octobre dans les locaux de l'ancien foyer des séminaristes, *Augustinerstrasse 5*, mis à disposition des sœurs-enseignantes par les autorités épiscopales. Les classes sont combinées deux par deux, pour des raisons d'espace disponible, mais également à cause de la baisse du nombre des élèves (326 en octobre 1914)<sup>2726</sup>. On a aussi supprimé le dessin et la gymnastique, remplacés par des travaux manuels. L'école normale supérieure éprouve des difficultés à se remettre en marche et ferme ses portes à la fin de l'année scolaire – seule l'année pratique se maintient encore en 1915/16<sup>2727</sup>.

À la rentrée 1915, Sœur Agnes Claus abandonne la direction à une autre religieuse de la région de Heiligenstadt, Sœur Paula Hammer. Sa première mesure est de réorganiser l'emploi du temps pour libérer les après-midi, à la demande des parents (219 voix contre 12)<sup>2728</sup>. En janvier 1916, l'évacuation de l'hôpital militaire permet à l'école supérieure de filles de retrouver ses anciens locaux, où ses dix classes peuvent se reformer<sup>2729</sup>. L'effectif remonte rapidement et va même jusqu'à dépasser assez nettement les chiffres d'avant-guerre : l'école supérieure de filles, avec les écoles maternelles et les garçons, accueille 458 élèves en 1916/17 ; 495 en 1917/18.

---

<sup>2725</sup> ADBR 105AL2619, Sœur Agnes Claus à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2726</sup> ADBR 105AL2619, Sœur Agnes Claus à l'*Oberschulrat*, 03.10.1914.

<sup>2727</sup> ADBR 105AL2619, Sœur Agnes Claus puis Sœur Paula Hammer à l'*Oberschulrat*, 03.09.1915 et 13.06.1916.

<sup>2728</sup> ADBR 105AL2619, Sœur Paula Hammer à l'*Oberschulrat*, 28.10.1915 et 25.08.1916.

<sup>2729</sup> *Höhere Mädchenschule St. Anna, Metz, geleitet von den Schwestern der christl. Schulen von der Barmherzigkeit. Bericht über das Schuljahr 1916-1917*, Metz, 1917, p. 5.

Entre-temps, l'institution change de nom, devenant l' « école supérieure de filles Sainte-Anne » (nov. 1916). La directrice explique ses raisons aux hautes autorités scolaires, en second point d'un courrier qui demande tout d'abord la reconnaissance d'une tradition propre à l'établissement<sup>2730</sup> :

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de Marie, est célébré de manière festive depuis la création de l'école. Les cours sont annulés afin de donner à cette journée l'aspect d'un véritable jour de fête et de joie aux yeux des élèves. Nous souhaitons conserver cette habitude qui nous est chère, d'autant plus que dans nos établissements de Prusse, le 8 décembre est célébré comme fête de l'école. (1) C'est pourquoi nous demandons à l'*Oberschulrat* ne bien vouloir autoriser tacitement ce jour férié. (2) Je me permets en même temps de faire remarquer que notre école prendra le nom d' « école supérieure de filles Sainte Anne ». À l'époque où le bâtiment servait de *Festungslazarett*, il était appelé « hôpital Sainte Anne » par l'administration militaire, un nom qui a été adopté par toute la ville. Nous souhaitons pour cette raison le conserver, d'autant plus qu'il nous rappellera ces temps héroïques.

L'école a encore deux ans à vivre sous domination allemande. Le 30 novembre 1918, dans une ville redevenue française, le plan d'études allemand est suspendu et Sœur Paula Hammer démissionne de ses fonctions de directrice. Elle s'occupe encore pendant quelques jours des affaires de l'établissement, en attendant la venue d'une directrice française<sup>2731</sup> ...

## (5) La Visitation à Metz

En septembre 1873, le pensionnat de la Visitation Sainte-Marie de Metz, situé rue du Four-du-Cloître, transmet son plan d'étude au président de Lorraine. La supérieure,

---

<sup>2730</sup> ADBR 34AL1446, Sœur Paula Hammer à l'*Oberschulrat*, 27.11.1916.

<sup>2731</sup> ADBR 105AL2618, Sœur Paula Hammer à l'*Oberschulrat*, 30.11.1918.

Sœur Marie-Augustine Cresson<sup>2732</sup>, indique, dans une lettre rédigée en versions française et allemande (ce qui sera l'usage pendant plusieurs années)<sup>2733</sup> :

Nous vous prions, Monsieur le président, de vouloir bien remarquer que, n'ayant pas l'an prochain de pensionnaires d'un âge inférieur à dix ans, toutes nos élèves auront par semaine trente à trente-deux heures de classe, selon votre désir, sans y comprendre les douze heures destinées aux leçons de travail manuel ou aux arts d'agrément ; et toutes jouiront de six heures de classe consacrées régulièrement chaque semaine à l'enseignement de la langue allemande. Nous n'aurons pas d'élèves pour former une seconde classe cette année.

Le pensionnat se retrouve donc avec une « première classe » (quinze à dix-sept ans), une « troisième classe » (treize à quinze ans), une « quatrième classe » (douze à quatorze ans) et une « cinquième classe » (dix à douze ans). La supérieure n'assume aucune fonction d'enseignement, lequel est confié à treize religieuses et une laïque, élève de la première classe. En octobre 1873, elle répond aux remarques du président de Lorraine<sup>2734</sup> :

Je viens vous dire que nous nous conformerons aussi exactement qu'il nous sera possible aux changements que vous désirez pour le plan de nos leçons, en l'année scolaire 1873-74. Le chant et le dessin remplaceront les leçons supprimées ; et nous profiterons, Monsieur le président, des indications que vous nous donnez pour l'enseignement de la langue allemande et la progression à observer dans les classes supérieures. Votre remarque est très juste au sujet de nos trois sœurs dont les noms ne sont pas portés sur la liste à vous précédemment remise ; mais, depuis cette époque, elles sont venues prêter un léger secours aux pauvres maîtresses et leur emploi se borne à quelques leçons aux plus jeunes de nos élèves. Ces trois sœurs n'ont pas leur brevet, parce qu'en France, on ne l'a jamais exigé.

Malgré cette bonne volonté proclamée, les autorités scolaires se retrouvent bientôt face aux inconvénients d'un pensionnat cloîtré. Le 20 décembre 1873, le conseiller scolaire

---

<sup>2732</sup> La liste des supérieures de la Visitation Sainte-Marie figure sur le site internet [www.lavisitation-metz.fr](http://www.lavisitation-metz.fr), consulté le 04.01.2014. Pour le début de la période du *Reichsland* : Marie-de-Chantal Lepoire (1868-1872, 1878-1884, 1890-1896 et 1899-1905), morte en 1906 ; Marie-Augustine Cresson (1872-1878), morte en 1891 ; Marie-Joseph Perrot (1884-1890), morte en 1902.

<sup>2733</sup> ADBR 11AL219, la supérieure de la Visitation Sainte-Marie de Metz au président de Lorraine, 15.09.1873.

<sup>2734</sup> ADBR 11AL219, la supérieure de la Visitation Sainte-Marie de Metz au président de Lorraine, 14.10.1873.

Schmidt et l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) entament une inspection de l'école. Lorsqu'en fin de matinée, ils déclarent à la directrice qu'ils poursuivront l'inspection l'après-midi, la directrice et l'aumônier leur répondent « que l'inspection ne pourrait se poursuivre qu'au parloir, que les élèves s'y rendraient à 2 heures, mais que les enseignantes devraient rester derrière le grillage du parloir »<sup>2735</sup> ; des conditions que les deux fonctionnaires n'acceptent pas. Le 24 décembre, le président de Lorraine demande à l'évêque de Metz d'intervenir pour que l'inspection puisse être menée à terme dans les locaux scolaires. L'affaire finit par s'arranger, comme l'explique l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) en janvier 1874<sup>2736</sup> :

Le curé de Sainte-Ségolène s'est rendu chez moi il y a quelques jours, à la demande de l'évêque, et m'a expliqué que la protestation élevée par la supérieure du pensionnat de la Visitation contre la poursuite de l'inspection aurait résulté uniquement d'un malentendu, provoqué la mauvaise ouïe de l'aumônier. L'évêque permettrait que l'inspection commencée soit achevée et, puisqu'il le faut, que toutes les prochaines inspections administratives se tiennent dans les locaux scolaires. Il prierait seulement que chaque visite soit annoncée à l'avance, au moins quinze à vingt minutes, afin que les sœurs-enseignantes, qui doivent tout de même garder la clôture, puissent requérir l'autorisation du curé, qui est leur supérieur le plus proche.

Le conseiller scolaire Schmidt rend son rapport d'inspection le 10 février 1874. Les effectifs sont les suivants : 7 élèves en première classe ; 2 en deuxième classe, combinée avec la première ; 10 en troisième classe ; 21 en quatrième classe ; 6 en cinquième classe. Soit un total de 46 élèves, qui sont toutes pensionnaires au couvent. Les principales remarques du président de Lorraine portent sur l'existence de trois heures hebdomadaires d'histoire de France en cinquième classe, qui n'a pas lieu d'être, et sur le fait que les cours d'allemand sont confiés, dans l'ensemble des classes, à une élève de dix-huit ans. D'autres critiques sont encore formulées, par exemple contre un enseignement purement théorique de la chimie. En avril 1874, la directrice indique qu'elle a pris toutes les mesures réclamées<sup>2737</sup>.

---

<sup>2735</sup> ADBR 11AL219, le président de Lorraine à l'évêque de Metz, 24.12.1873.

<sup>2736</sup> ADBR 11AL219, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 22.01.1874.

<sup>2737</sup> ADBR 11AL219, la supérieure de la Visitation Sainte-Marie de Metz au président de Lorraine, 21.04.1874.

Un an plus tard, onze sœurs-enseignantes non brevetées sont soumises à l'examen d'une commission composée de l'inspecteur scolaire Zäpfel et de deux enseignants de l'école normale (Voltz et Scharf); deux des sœurs convoquées sont malades, et renonceront à enseigner<sup>2738</sup>. Les épreuves ont lieu du mardi 6 au samedi 10 avril 1875 : elles sont écrites les trois premiers jours<sup>2739</sup>, orales le vendredi et pratiques le samedi. Les religieuses s'en sortent bien : elles sont toutes autorisées à poursuivre leur activité. L'enseignement au pensionnat suit tranquillement son cours, avec quelques modifications dans le personnel enseignant. Du côté de l'encadrement, la charge de supérieure revient en 1878 à Sœur Marie-de-Chantal Lepoire. L'inspecteur scolaire du cercle (Statz) révèle en janvier 1879 que le pensionnat est désormais organisé en trois classes, avec, dans les deux classes supérieures, une séparation entre « matières allemandes » et « matières françaises »<sup>2740</sup>. Il souligne, en conclusion de son rapport, que « l'école a globalement progressé en allemand » et que « la nouvelle direction de la maison semble faire de réels efforts pour suivre à la lettre les prescriptions qui lui sont données ».

Compte tenu de la réduction du nombre des classes, un nouveau programme d'enseignement est demandé ; le président de Lorraine souhaite également que la supérieure nomme une directrice de l'école. Le nouveau programme est transmis en avril 1879 : il présente une répartition des élèves selon l'âge plus nette que celle constatée en janvier<sup>2741</sup> ; chaque classe comprend des matières en allemand (par ex., l'histoire dans les

---

<sup>2738</sup> ADBR 11AL219, procès-verbal de l'examen, 06.04.1875.

<sup>2739</sup> Le matin du 6 avril, dissertation de trois heures, en français ou en allemand, sur un sujet de religion : « Indiquez les fêtes principales de la religion chrétienne et les souvenirs historiques religieux qui s'y attachent ». Les travaux seront transmis pour correction au directeur de l'école normale (Nigetiet). L'après-midi, dissertation de trois heures, pour l'enseignement dans la langue maternelle, sur le sujet : « Mon village ». Le matin du 7 avril, sujets d'arithmétique et de géométrie, à traiter en trois heures. L'après-midi, deux traductions, du français à l'allemand et de l'allemand au français : « Sœur Marie Raphaël, née de la Cottière, dans un âge très avancé, ne comprend pas l'allemand. Sœur Marie Stanislaus, née Gardian, même si elle est encore jeune, n'a commencé que très récemment l'étude de la langue allemande. Les deux ont déclaré ne pas pouvoir faire ce devoir ». Le 8 avril : histoire (« L'histoire Charlemagne et les dates des principaux faits »), géographie (« 1. Qu'entend-on par la latitude et la longitude géographique ? 2. Division de l'Alsace-Lorraine 3. Les principaux fleuves d'Allemagne et les plus grandes villes qu'ils arrosent ») et histoire naturelle.

<sup>2740</sup> ADBR 11AL219, rapport d'inspection, 31.01.1879. En classe I, 5 filles de douze à seize pour les matières allemandes (originaires du territoire germanophone) et 8 filles de treize à seize ans pour les matières françaises (deux viennent du territoire germanophone) ; en classe II, 17 filles de douze à seize ans pour les matières allemandes et 13 filles de douze à quatorze ans pour les matières françaises (quatre du territoire germanophone) ; en classe III, 15 filles de huit à treize ans (trois du territoire germanophone).

<sup>2741</sup> ADBR 11AL219, programme d'études pour l'année scolaire 1878/79. Il se divise entre un « 1<sup>er</sup> Cours pour les élèves de 14 à 16 ans », un « 2<sup>ème</sup> Cours pour les élèves de 12 à 15 ans » et un « 3<sup>ème</sup> Cours pour les élèves de 8 à 12 ans ».

deux classes supérieures) et des matières en français (par ex., les sciences naturelles), ce qui empêche toute séparation des élèves entre les unes ou les autres. Il semblerait toutefois que ce programme ait eu des conséquences néfastes pour la fréquentation de l'école : en mai 1880, elle accueille seulement 33 pensionnaires ; en février 1882, elles sont 27.

Concernant la nomination d'une directrice, la question ne refait surface qu'en 1884 : alors qu'il propose qu'une religieuse nouvellement arrivée d'Allemagne exerce cette fonction, le président de Lorraine apprend que Sœur Rose-Marie Hertzog, une Alsacienne brevetée pour l'enseignement primaire en 1865, assume ce rôle depuis deux ans déjà. La supérieure (Sœur Marie-Joseph Perrot depuis 1883) est sommée de proposer rapidement une enseignante pourvue du diplôme pour les écoles supérieures de filles, sans quoi le pensionnat ne serait plus considéré comme l'une d'entre elles. C'est alors Sœur Marie-Louise von Morsey, originaire de la région d'Osnabrück, qui est choisie, et acceptée par les autorités. C'est elle qui correspond désormais avec l'administration, et non plus la supérieure. En avril 1885, elle l'informe que les travaux d'aménagements demandés par la commission d'hygiène ont été réalisés<sup>2742</sup> :

Pour notre plus grande joie, nous sommes en état de vous communiquer que tous les inconvénients qui nous ont été signalés par la commission qui a inspecté notre établissement à l'automne dernier ont été supprimés. Les canaux et les passages de la cour ont été améliorés, la cour a été repavée. Dans les classes, les dispositifs de ventilation nécessaires ont été installés, les poêles ont été entourés de protections et les bancs ont été pourvus de dossiers.

En juin 1887, le pensionnat accueille d'après un rapport d'inspection 30 jeunes filles : 6 en classe I (quatorze à dix-sept ans), 12 en classe II (treize à quinze ans) et 12 en classe III (douze à quatorze ans), ces dernières venant toutes de familles francophones ; en français, l'ensemble des élèves est réparti en trois sections selon le degré de maîtrise de la langue. Les inspecteurs (Schmidt et Statz) notent en conclusion, suite à une appréciation « à peine suffisant » pour la dictée française<sup>2743</sup> : « Ce dernier résultat, moins favorable, doit être mis sur le compte de l'activité des enseignantes allemandes, qui sont en train de transformer l'école au bénéfice de l'allemand. Il a été recommandé à la directrice d'exercer

---

<sup>2742</sup> ADBR 11AL219, Sœur Marie-Louise von Morsey au président de Lorraine, 28.04.1885.

<sup>2743</sup> ADBR 11AL219, rapport d'inspection, 18..06.1887.

les élèves avec zèle aux travaux écrits ». En janvier 1888, le pensionnat passe sous la surveillance directe de Strasbourg. Le même mois, un arrêté sur les écoles supérieures de filles impose une augmentation de la place de l'allemand à un point qui paraît insupportable aux religieuses de la Visitation, auxquelles on confie des jeunes filles principalement pour qu'elles apprennent le français. Différentes mesures en faveur de l'allemand on déjà fait fuir, l'année précédente, plusieurs pensionnaires, lesquelles ne sont désormais plus qu'une vingtaine.

En mars 1888, la directrice du pensionnat et la supérieure du couvent informent les hautes autorités scolaires de la fermeture de l'établissement pour le 28 du mois. L'administration était au courant depuis un mois... pas très émue par cette nouvelle, comme le montre un courrier de l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) à l'*Oberschulrat*<sup>2744</sup> :

Le couvent de la Visitation Sainte-Marie conserve une stricte clôture. Même l'inspecteur scolaire n'est admis à entrer qu'après avoir accompli certaines formalités. Les pensionnaires ne peuvent se rendre en ville qu'avec leurs parents ou leurs frères et sœurs, et cela seulement quelques rares journées bien précises, pendant une courte durée. Les enseignantes exercent par conséquent une grande influence sur leurs élèves, comme c'est le cas dans d'autres établissements. Il est certes incontestable que les enseignantes vieilles-allemandes ont beaucoup travaillé l'allemand, mais les doutes persistent, non sans raison, en ce qui concerne les sentiments germanophiles de l'établissement. La fermeture volontaire de celui-ci ne doit donc pas être considérée comme événement particulièrement regrettable.

#### (6) La Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel, de la maison-mère à Fénétrange

Principalement actives dans les écoles primaires de Lorraine germanophone et de la Basse-Alsace, les Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel tiennent

---

<sup>2744</sup> ADBR 11AL219, l'inspecteur scol. du cercle de Metz à l'*Oberschulrat*, 24.02.1888.

également un pensionnat dans leur maison-mère, à côté de leur noviciat. En gestation depuis le milieu des années 1860, ce pensionnat voit officiellement le jour en 1871, organisé par Sœur Anna Houlné, qui devient sa première directrice<sup>2745</sup>. En juillet 1874, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Happekotte) y trouve « 25 filles entre treize et dix-huit ans, réparties en deux classes »<sup>2746</sup>. La directrice se charge alors du français et deux autres sœurs se partagent les autres matières, à l'exception de la religion, qui revient au supérieur. Se fondant sur les critères appliqués au niveau supérieur des écoles primaires, l'inspecteur scolaire de cercle donne pour la plupart des matières l'appréciation « assez satisfaisant » ou « satisfaisant », pour l'histoire et la géographie « faible, appris par cœur à la manière française » et pour le français « bon, si on fait abstraction de la prononciation alsacienne ». La situation linguistique retient l'essentiel de son attention :

Dans chaque division du pensionnat, il y a des enfants dont la langue maternelle est le français et qui doivent donc apprendre l'allemand. Là n'est cependant pas la seule raison de la grande différence de niveau avec le pensionnat. En effet, dans l'ensemble du plan d'étude, le français est beaucoup trop utilisé, quasiment à égalité avec l'allemand, de telle sorte qu'on est face à une situation de bilinguisme. Avec la langue française est également resté le mécanisme français dans la manière d'enseigner. Il faudra donc réformer le programme et la manière d'enseigner.

Il conclut sur le couvent en général, donc pensionnat et noviciat réunis : « Le couvent de Saint-Jean-de-Bassel est, pour autant que j'ai pu constater, un modèle en termes de locaux, d'ordre et d'administration ». En septembre 1874, la supérieure générale (Sœur Constantine) transmet le nouveau programme du pensionnat, en faisant remarquer que « la plupart des élèves ne restent qu'une année, beaucoup même seulement un semestre »<sup>2747</sup>. Il y a trois classes : la classe I, pour les filles de quatorze à dix-huit ans ; la classe II, pour celles de neuf à quatorze ans ; une troisième classe pour des filles de treize à dix-huit ans de la Lorraine francophone, qui « veulent principalement apprendre l'allemand ». À la fin de l'année scolaire, l'inspecteur scolaire de cercle fournit une description du fonctionnement de ces classes :

---

<sup>2745</sup> GRUBER Marie-Josée, *Op. cit.*, vol. 2, p. 208.

<sup>2746</sup> ADBR 34AL1479, l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 28.07.1874.

<sup>2747</sup> ADBR 34AL1479, la supérieure gén. des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel au président de Lorraine, 28.09.1874.

Le pensionnat se divise, selon la langue maternelle des élèves, en deux établissements parallèles, qui ne sont combinés que pour le chant et le dessin. Les filles de langue allemande sont réparties en deux classes entièrement distinctes. La classe supérieure compte 8 élèves âgées de treize à quinze ans. Ses résultats sont très satisfaisants en allemand, satisfaisants en religion, français, calcul, dessin et chant, assez satisfaisants en histoire, géographie, histoire naturelle et sciences naturelles. En plus des six heures de français, l'histoire naturelle est également enseignée en français. La classe inférieure a 11 élèves de neuf à quatorze ans. [...] Dans la classe des enfants parlant le français à la maison, il y a 9 élèves âgées de douze à quinze ans. En-dehors de quatre heures de français et deux heures d'histoire naturelle, on n'y enseigne qu'en allemand. Le passage à l'usage oral et écrit de l'allemand a incroyablement réussi dans un temps très court, au point que les élèves pourront intégrer la première classe allemande après ce semestre. À l'exception de la restriction de l'expression allemande, les résultats dans toutes les matières ont pu être jugés satisfaisants.

Ses conclusions générales sur l'établissement sont très bonnes : « Les efforts de l'ensemble des enseignantes pour améliorer leurs cours sont manifestes. Je n'ai pu remarquer chez les élèves aucune forme de cagoterie ou d'étroitesse monastique. Au contraire, je crois avoir trouvé une saine vie juvénile à tous points de vue. Si l'on pouvait compter sur un séjour suffisamment long des élèves au pensionnat, je placerais de grands espoirs sur cet établissement »<sup>2748</sup>. Chose assez rare pour être signalée, après examen du rapport d'inspection, la présidence de Lorraine demande plus d'heures français et moins d'allemand dans la classe II. Un rapport d'inspection de juin 1876 témoigne de la réunion des élèves germanophones et francophones dans une classe supérieure unique (12 élèves de dix à quatorze ans) ; il y a désormais deux classes inférieures, une pour les germanophones (8 élèves de dix à treize ans), une pour les francophones (10 élèves de dix à treize ans). Les résultats sont satisfaisants. En juillet 1880, une nouvelle inspection témoigne du développement de l'établissement, qui compte désormais quatre classes : la classe IV est pour les petites (sept-neuf ans), les classes III et II sont les anciennes classes inférieures pour francophones et germanophones (neuf-treize ans) et la classe I est la classe supérieure (douze-seize ans). Leurs élèves sont respectivement 8, 12, 13 (dont 2 Françaises) et 20, toutes pensionnaires. L'inspecteur scolaire de cercle (Happekotte) redit tout le bien qu'il pense de l'établissement.

---

<sup>2748</sup> ADBR 34AL1479, l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 15.07.1875.

En avril 1881, un afflux d'élèves inattendu nécessite la création d'une cinquième classe. Il s'agit d'une classe pour filles de neuf à douze ans, intercalée entre la petite classe et les deux classes parallèles III et II (désormais fréquentées par des filles de douze à seize ans). À l'automne 1884, cette organisation doit être changée, comme l'explique la supérieure générale (Sœur Constantine Eck)<sup>2749</sup> : « D'une part, nous n'avons plus aucune élève en-dessous de sept ans, et d'autre part, nous avons un nombre important d'élèves qui souhaitent se préparer à l'examen ». Les classes V, IV, III<sup>A</sup> et III<sup>B</sup> (la dernière pour francophones) apparaissent désormais comme des classes parallèles, puisqu'elles reçoivent toutes des filles de treize ans, mais il doit y avoir une subtilité qui nous échappe ; la classe II accueille des filles de quinze ans ; la classe I devait faire office de classe normale, mais il semble qu'elle n'ait finalement pas vu le jour.

Un an plus tôt, en 1883, Sœur Anna Houlné a quitté la direction du pensionnat<sup>2750</sup>, dans lequel elle n'enseignait apparemment plus depuis quelques années. Elle est désormais active au noviciat. Qui lui succède ? Sœur Candide Stoeffler, l'enseignante de la première classe ? Ce serait dans l'ordre des choses, mais elle n'a pas de diplôme autre que le certificat lui permettant de poursuivre son activité. On la remplace dès la rentrée 1884 par Sœur Sainte-Cécile Vonderscher, qui est la première enseignante du pensionnat pourvue d'un diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. Sans doute exerce-t-elle un primat intellectuel sur ses collègues. En avril 1887, elle est affectée à son tour au noviciat. L'année scolaire suivante (1887/88), la première classe est confiée à Sœur Adeline Siffrid. La question de savoir si l'enseignante de la première classe exerçait une certaine autorité sur les autres religieuses est en réalité de peu d'importance. La véritable directrice du pensionnat, et cela même avant 1883, est la supérieure générale de la congrégation, à savoir Sœur Constantine Eck, jusqu'en septembre 1885, et Sœur Anna Houlné, à partir de là. Elle est en effet la seule à correspondre avec les autorités de surveillance<sup>2751</sup>.

---

<sup>2749</sup> ADBR 34AL1479, la supérieure gén. des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel au président de Lorraine, 31.12.1884.

<sup>2750</sup> GRUBER Marie-Josée, *Op. Cit.*, p. 216.

<sup>2751</sup> Un accusé de réception d'avril est toutefois signé par Sœur Maria Houlné, sœur de la supérieure générale, qui se pare du titre de « directrice » (ADBR 34AL1479).

En juin 1888, cette situation prend fin. Les hautes autorités scolaires demandent à Sœur Anna Houlné de nommer une directrice du pensionnat parmi son personnel. Au lieu de choisir Sœur Adeline Siffrid, la supérieure générale confie alors quelques heures de religion à Sœur Félicie Picard afin de pouvoir lui conférer ce titre. La directrice est désormais l'unique interlocutrice de l'administration scolaire.

Ce changement intervient suite au passage du pensionnat, en tant qu'école supérieure de filles, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en janvier 1888. Trois mois plus tard, Sœur Anna Houlné transmet à l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg un nouveau plan d'études, en faisant remarquer « que le nombre des élèves [du] pensionnat a nettement diminué depuis l'introduction des nouvelles lois, car la rumeur selon laquelle on ne peut plus y apprendre le français effraie les parents »<sup>2752</sup>. Il n'y a donc plus que quatre classes : la première compte 12 élèves de quatorze à seize ans, les trois autres classes ont chacune 14 élèves de douze à quinze ou seize ans, mais on trouve également des élèves de dix-huit, dix-neuf et vingt-et-un ans dans les classes II et III. Toutes sont internes et catholiques. En mai 1888, pour ramener des élèves, l'assistante de la supérieure générale demande l'autorisation d'instituer trois heures de français supplémentaires. Elle ajoute : « Notre congrégation est aussi la seule en Alsace-Lorraine qui n'a pas de *Hilfsanstalt* à l'étranger »<sup>2753</sup>. Strasbourg consent à la demande. La stratégie fonctionne, car les quatre classes réunissent 80 élèves en 1888/89.

Entre-temps, en juillet 1888, Sœur Félicie Picard, une Lorraine de trente-quatre ans, a été nommée directrice de l'établissement. En juillet 1889, elle demande à pouvoir décaler les vacances d'automne, afin de les faire terminer fin octobre : « Comme la plupart de nos élèves sont de la campagne, et notamment du vignoble alsacien, les parents ne les enverraient de toute façon pas avant. En outre, le mois de septembre est consacré au couvent aux exercices spirituels pour les sœurs-enseignantes qui sont en vacances ce mois-ci ». Les vacances auront donc lieu du 31 août au 20 octobre<sup>2754</sup>. En janvier 1890,

---

<sup>2752</sup> ADBR 34AL1480, la supérieure gén. des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg, 30.04.1888.

<sup>2753</sup> ADBR 34AL1480, l'assistante de la supérieure gén. des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à l'*Oberschulrat*, 28.05.1888.

<sup>2754</sup> A partir des années 1890, l'établissement obtient de pouvoir prolonger les grandes vacances jusque début octobre, en supprimant en échange les vacances de Pentecôte.

l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Bisack) trouve la première classe « sur le bon chemin », mais la deuxième classe souffre de l'arrivée récente de ses élèves, la troisième classe du manque d'énergie de son enseignante et la quatrième, celle des francophones<sup>2755</sup>, est « globalement encore très faible »<sup>2756</sup>. À la rentrée 1890, une cinquième classe est créée, puis l'effectif descend à une cinquantaine d'élèves et l'on revient, à la rentrée 1892, à une organisation en quatre classes.

Malgré cette baisse de la fréquentation, le pensionnat commence à se sentir à l'étroit au couvent de Saint-Jean-de-Bassel, car le noviciat grossit. En mars 1894, la supérieure générale reprend la plume pour écrire aux hautes autorités scolaires<sup>2757</sup> :

Comme nous l'avons déjà dit, il y a quelques années, à Monsieur le président Richter, à l'occasion de sa visite au couvent, il n'est pas simplement souhaitable, mais absolument nécessaire que notre pensionnat de Saint-Jean-de-Bassel soit transféré dans un autre lieu. En effet, les locaux du noviciat ne suffiront bientôt plus aux nombreuses personnes qui s'y trouvent. Dans l'intérêt de l'enseignement, mais surtout dans celui de la santé des élèves, il est par conséquent souhaitable que le bâtiment des pensionnaires soit mis à la disposition de l'école normale d'institutrice [noviciat]. Pour l'installation des élèves du pensionnat, Sa Très Haute Naissance Monsieur l'évêque de Metz nous cède le lycée de Fénétrange, que nous voulons transformer en un pensionnat. Nous souhaitons l'occuper à partir du début du prochain semestre d'hiver.

Pour sa première rentrée à Fénétrange, l'établissement retrouve un effectif de 80 élèves, mais qui restent réparties en quatre classes<sup>2758</sup>. Parmi les élèves, pour la première fois, on trouve des non-catholiques (8 protestantes et 4 juives), qui sont sûrement des externes. Le pensionnat partage ses nouveaux locaux avec une « école industrielle et de travaux manuels », qui voit le jour avec le déménagement. À la rentrée 1895, une classe normale est instituée pour la préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF. Ses premières élèves sont au nombre de 6. Elles ne sont guère plus nombreuses les années suivantes, au point que la préparation à l'examen disparaît en 1899/1900. La fréquentation de l'école supérieure de filles est elle aussi en berne. Avec 50 élèves à la rentrée 1900, on

---

<sup>2755</sup> ADBR 34AL1480, l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg à l'*Oberschulrat*, 17.07.1890.

<sup>2756</sup> ADBR 34AL1480, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg, 19.01.1890.

<sup>2757</sup> ADBR 34AL1480, la supérieure gén. des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à l'*Oberschulrat*, 17.03.1894.

<sup>2758</sup> Les nouveaux locaux ne tardent pas à être modernisés, avec l'installation de l'éclairage électrique à la rentrée 1898.

passé à une organisation en trois classes. Il y a apparemment un problème de direction, puisque la supérieure générale écrit en avril 1901 aux hautes autorités scolaires<sup>2759</sup> : « Nous avons, ces derniers temps, acquis la ferme conviction que le rappel de la directrice de notre pensionnat, Sœur Paul Noblet, était une nécessité absolue dans l'intérêt de celui-ci ».

Celle qui doit lui succéder nous est déjà connue : Sœur Adeline Siffrid. En 1892, cette enseignante alsacienne avait quitté le pensionnat pour enseigner au noviciat de la congrégation aux États-Unis, puis était devenue directrice de celui de Saint-Jean-de-Bassel à son retour en Lorraine. À trente-huit ans, elle retrouve l'établissement de ses débuts. En 1902/03, elle rouvre un cours de préparation à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, avec 3 élèves. Mais la structure renaissante est toujours aussi fragile : elle disparaît en 1905/06, est recréée en 1910/11 avec 6 élèves, puis disparaît à nouveau en 1913/14 – sur les 3 élèves de l'année précédente, une a abandonné, les deux autres sont parties préparer l'examen d'institutrice à l'école normale de Sélestat. L'école supérieure de filles connaît la même instabilité : on revient à quatre classes en 1903/04 (62 élèves), on redescend à trois classes en 1908/09 (56 élèves), on repasse à quatre classes l'année suivante (58 élèves), puis on retombe à trois classes en 1913/14 (49 élèves)<sup>2760</sup>. Pendant ce temps, les directions changent. Sœur Adeline Siffrid quitte l'établissement en novembre 1910. Son poste revient à Sœur Stanislaus-Kostka Waechter, une Alsacienne de quarante-et-un ans. Pour des raisons de santé, cette dernière quitte Fénétrange dès mars 1911. Lui succède une Lorraine de trente-trois ans, déjà active à l'école supérieure de filles depuis une décennie, Sœur Luise-Marie Terviche, qui reste à la tête de l'établissement jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

---

<sup>2759</sup> ADBR 34AL1481, la supérieure gén. des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à l'*Oberschulrat*, 12.04.1901.

<sup>2760</sup> Avec l'organisation en quatre classes, la classe II et la classe III forment deux classes parallèles, respectivement pour les filles du territoire germanophone et celles du territoire francophone. L'organisation passe à trois classes, quand les classes parallèles II et III sont réunies pour ne former qu'une seule classe II, cf. ADBR 105AL2635, Sœur Luise-Marie Terviche à l'*Oberschulrat*, 02.07.1913 : « Les élèves du territoire germanophone formaient la classe II, les enfants du territoire francophone étaient les élèves de la classe III. Comme ces dernières fréquentent presque toutes le pensionnat depuis deux ans déjà et souhaitent partir à l'automne prochain, nous avons réuni à Pâques les élèves de cette classe qui souhaitent poursuivre leurs études avec les enfants germanophones qui viennent d'arriver, afin de leur permettre de mieux assimiler la langue allemande au cours du dernier trimestre. Les autres enfants de cette classe souhaitent consacrer leurs derniers mois ici uniquement à s'exercer aux travaux manuels ». Cette organisation se poursuit en 1913/14.

Le conflit modifie en profondeur le visage de l'école supérieure de filles de Fénétrange, et cela bien que les locaux ne soient pas réquisitionnés comme hôpital militaire. Au début du mois de septembre 1914, la directrice prévient les hautes autorités scolaires que la liste des élèves ne pourra pas être envoyée dans les temps, car les pensionnaires ne viendront sans doute pas avant le retour du front de leurs pères et de leurs frères<sup>2761</sup> : « Les cours ne commenceront donc probablement qu'avec des externes ». En effet, seules deux classes ouvrent à la rentrée 1914, regroupant 28 élèves. C'est dans cette situation particulièrement critique que l'établissement doit se positionner au printemps 1915 par rapport à la réforme de l'enseignement secondaire féminin. Sœur Luise-Marie Terviche souhaite attendre le retour de la paix pour se prononcer<sup>2762</sup> :

La situation s'arrangera difficilement avant la fin de la guerre. Les élèves de l'extérieur, qui ont toujours représenté la majorité de nos élèves, ne veulent pas quitter leurs familles. Les pères ou les frères sont enrôlés dans l'armée. En outre, les allers et retours dans les environs sont assez compliqués. Pour l'instant, nous ne pouvons pas savoir comment nous organiserons les classes au retour des conditions normales. Cela dépendra de la venue des élèves.

Strasbourg accepte de renvoyer la prise de décision à l'automne 1916. En attendant, l'école devient une *gehobene Mädchenschule* – ce qu'elle serait d'ailleurs devenue même dans sa situation d'avant la guerre. À la rentrée 1915, les élèves sont encore moins nombreuses que l'année précédente (24). La directrice décide à cette date de rendre l'anglais facultatif pour celles qui souhaitent se présenter à l'examen d'entrée à une école normale primaire, où elles n'en auront pas besoin. En mai 1916, les élèves dispensées sont rejointes par d'autres jeunes filles, qui souhaitent consacrer davantage de temps aux travaux manuels et à la musique. Entre-temps, quelques garçons sont entrés dans la classe inférieure, soit parce que les parents craignent pour leur sécurité sur la route du lycée de Sarrebourg, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens de les envoyer audit lycée<sup>2763</sup>.

---

<sup>2761</sup> ADBR 105AL2636, Sœur Luise-Marie Terviche à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2762</sup> ADBR 105AL2636, Sœur Luise-Marie Terviche à l'*Oberschulrat*, 09.07.1915.

<sup>2763</sup> ADBR 105AL2636, Sœur Luise-Marie Terviche à l'*Oberschulrat*, 05.01.1916.

À la rentrée 1916, une troisième classe est créée pour eux<sup>2764</sup>, dans laquelle on trouve cependant 2 filles. L'établissement compte alors 52 élèves.

En mars 1917, le Dr. Bok fait état, en début de son rapport d'inspection, de l'organisation complexe de l'établissement : il y a quatre divisions dans la classe III, deux dans la classe II, et la plupart des élèves de la classe I arrivent après leur sortie de différentes écoles primaires avec des connaissances très hétérogènes. L'inspecteur conclut : « Toute l'organisation de l'école fait que les enseignantes, qui se donnent beaucoup de mal, doivent faire cours dans des conditions très difficiles. Au regard de l'enseignement dispensé et des connaissances acquises par les élèves, l'école devrait plutôt être désignée comme une école moyenne »<sup>2765</sup>. Le Dr. Bok termine toutefois son rapport en disant que « le niveau de l'école est satisfaisant ».

Le mois suivant, il écrit à la supérieure générale pour lui signaler que Sœur Luise-Marie Terviche ne s'est toujours pas prononcée sur la catégorie de son établissement. Lui-même plaide pour une transformation en école moyenne de filles, qui correspondrait davantage aux vœux des parents de dispenser leurs enfants d'anglais, une matière obligatoire dans les *gehobene Mädchenschulen* et écoles supérieures de filles. Le courrier est transmis à la directrice, qui ne suit pas le conseil. Elle tient à maintenir son établissement dans le domaine de l'enseignement secondaire. Elle rétablit donc l'obligation de l'anglais et obtient la conservation du nom de *gehobene Mädchenschule*<sup>2766</sup>. En 1917/18, l'organisation de l'école change. Elle a désormais quatre classes divisées en deux sections, soit un cursus scolaire de huit années ; dans la classe IV se trouve encore une section supplémentaire pour les garçons<sup>2767</sup>. L'établissement retrouve son effectif de la grande époque, avec 88 élèves ! Pour le Dr. Bok, qui l'inspecte en mars 1918, son niveau est « globalement satisfaisant ». À la rentrée 1918, l'école achève sa course vers les normes lui permettant de retrouver l'appellation d'école supérieure de filles en ouvrant une cinquième classe... mais la défaite de l'Allemagne et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France rendent bientôt tous ces efforts inutiles.

---

<sup>2764</sup> ADBR 105AL2636, Sœur Luise-Marie Terviche à l'*Oberschulrat*, 08.10.1916.

<sup>2765</sup> ADBR 105AL2635, rapport d'inspection de Bok, mars 1917.

<sup>2766</sup> ADBR 105AL2636, Sœur Luise-Marie Terviche à l'*Oberschulrat*, 21.06.1917.

<sup>2767</sup> ADBR 105AL2635, rapport d'inspection de Bok, mars 1918.

(7) Saint-Charles à Thionville<sup>2768</sup>

Le pensionnat Saint-Charles à Thionville est tenu par les Sœurs de Saint-Charles-Borromée (maison-mère à Nancy) et géré par la commission d'administration de l'hospice civil, présidée par le maire. Cette dernière adjoint aux religieuses, tout de suite après l'annexion, des laïques allemandes. En 1873/74, première année pour laquelle le plan d'étude de l'établissement nous est connu, on compte deux laïques pour deux religieuses, dont l'une est originaire de Trèves. La religieuse d'origine française, Sœur Scholastique Gauthier, est la directrice du pensionnat et se trouve à la tête de la première classe. L'inspecteur scolaire du cercle de Thionville (Remmer) note, suite à sa visite de juin 1874, qu'elle comprend l'allemand mais ne le parle pas. Cela ne l'empêche pas de trouver le niveau de l'école « très satisfaisant dans l'ensemble »<sup>2769</sup>. Elle compte alors quatre classes (I, douze-quatorze ans, II dix-douze ans, III huit-dix ans, IV six-huit ans) : la première compte 13 élèves, dont 3 Allemandes (2 protestantes) ; la deuxième 31 élèves, dont 10 Allemandes (3 protestantes) ; la troisième 27 élèves, dont 10 Allemandes (4 protestantes, 1 juive) ; la quatrième 25 élèves, dont 11 Allemandes (10 protestantes).

À la rentrée 1874, l'administration de l'hospice confie la première classe à Mlle Catharina Schynse, originaire de la région de Kreuznach, et fait de Sœur Scholastique Gauthier une maîtresse de français. Elle obtient également pour cette nouvelle année scolaire, avec le soutien de l'inspecteur scolaire de cercle, une utilisation plus importante du français comme langue d'enseignement dans les classes II et III : onze heures hebdomadaires contre respectivement 17 et 19 heures en allemand. En mars 1875, il est interdit à Sœur Scholastique Gauthier de poursuivre son activité au pensionnat, tandis que Sœur Dominique Mersch obtient un délai pour passer un examen. L'hospice doit nommer une nouvelle directrice. Il propose Mlle Schynse, mais elle est refusée par la présidence de Lorraine car elle n'a pas l'âge requis.

---

<sup>2768</sup> Les Sœurs de Saint-Charles ont également dirigé un pensionnat à Dieuze jusqu'en 1874, repris alors par les Sœurs de la Providence de Peltre. Dans un souci de meilleure compréhension de l'histoire de cet établissement, nous n'avons rédigé qu'une seule notice, que nous avons déjà rencontrée plus haut, dans la partie consacrée à la seconde des deux congrégations.

<sup>2769</sup> ADBR 11AL213, l'inspecteur scol. du cercle de Thionville au président de Lorraine, 03.07.1874.

En juillet 1875, le poste revient finalement à Mlle Elisa Schaeffer, une jeune enseignante native de la région de Trèves, déjà active dans l'établissement. Un an plus tard, Sœur Dominique Mersch, gravement malade, se retire de l'enseignement (juillet 1876).

L'établissement est dès lors exclusivement entre des mains laïques. En janvier 1877, à la demande de nombreuses familles, notamment vieilles-allemandes, le pensionnat s'agrandit d'une école maternelle<sup>2770</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle (Remmer) y est très favorable, mais la structure qu'il inspecte en juillet 1878 est un peu décevante : « L'ensemble ne consiste principalement qu'à surveiller les enfants et jouer avec eux dans la cour. Des débuts sont faits en allemand – expression, récitation, chant ». La classe accueille alors 8 garçons et 20 filles. Les quatre classes du pensionnat regroupent alors un effectif total de 104 élèves.

Jusqu'à la fin des années 1880, elles comptent entre 110 et 130 élèves. La première classe (douze-quatorze ans) est la moins fréquentée (entre 10 et 20 élèves). Quant à l'école maternelle, il semble qu'elle disparaisse en 1881, car les visites d'inspection n'en font plus mention après cette année. En mars 1888, deux mois après le passage de l'établissement sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école supérieure de filles, l'inspecteur scolaire de cercle (Punnel) compte 122 élèves, dont 88 parlent le français à la maison<sup>2771</sup>. Il note que l'établissement comptait de nombreuses pensionnaires avant 1871, mais qu'elles ne sont alors plus que 4. Le nombre important des francophones n'empêche pas de bons résultats en allemand, notamment dans la classe III, où l'inspecteur note : « L'accent étranger ne ressort ici que rarement dans la lecture, qui est coulante et a la bonne intonation ». Il conclut sur l'ensemble des classes : « Tous les travaux écrits prouvent à mon avis qu'un travail sérieux est effectué dans cette école, notamment en allemand ». Il faut dire que l'ensemble du personnel enseignant vient de Vieille-Allemagne. On observe une fréquentation légèrement plus forte en 1889/90 et 1892/93

---

<sup>2770</sup> ADBR 11AL213, administration de l'hospice civil de Thionville à l'inspecteur scol. du cercle, 20.12.1876.

<sup>2771</sup> ADBR 11AL214, l'inspecteur scol. du cercle de Thionville à l'*Oberschulrat*, 30.03.1888 : classe IV, 35 élèves (6-8 ans), 25 francophones ; classe III, 35 (8-12 ans), 27 francophones ; classe II, 36 (9- 13 ans), 24 francophones ; classe I, 16 (12-15 ans), 12 francophones.

(138 élèves), puis à nouveau en 1897/98 (145 élèves). Elle se maintient l'année suivante (140 élèves).

Avec un effectif aussi important, l'organisation de l'école en seulement quatre classes pose problème. Lors de sa visite à l'automne 1898, l'*Oberschulrat* Dr. Schlemmer explique à Mlle Schaeffer que les salles accueillent trop d'enfants, qui manquent par conséquent de place et de lumière. Le problème est d'ailleurs plus profond, puisqu'un défaut de luminosité intrinsèque est relevé dans plusieurs salles et nécessite que l'hospice civil mette des pièces plus adaptées à disposition de l'école<sup>2772</sup>. Enfin, il apparaît que l'enseignement ne présente plus le niveau satisfaisant qui réjouissait l'inspecteur scolaire de cercle dix ans plus tôt. Suite à la même inspection du Dr. Schlemmer, les hautes autorités scolaires écrivent à la directrice :

Votre école ne pourra pas améliorer significativement ses prestations tant que la discipline ne sera pas meilleure. Celle-ci ne pourra être satisfaisante qu'après le renvoi de l'école des élèves dont le comportement et les absences donnent continuellement motif à plainte et avec lesquelles les enseignantes avouent ne rien pouvoir commencer. Dans l'intérêt même de votre école, il vous est conseillé de suivre les indications qui vous ont été données par l'*Oberschulrat* Dr. Schlemmer.

Mlle Schaeffer doit donc faire face à deux défis : augmenter le nombre de classes et améliorer leur niveau. Le premier est le plus urgent, et aussi le plus difficile, non pas pour une question de locaux (des pièces plus adaptées, dans une autre partie de l'hospice, doivent bientôt être libérées<sup>2773</sup>), mais de coûts du personnel. En effet, la création d'une cinquième classe nécessiterait la création de deux nouveaux postes d'enseignantes. En février 1899, la directrice écrit au Dr. Schlemmer<sup>2774</sup> : « Comme je m'en doutais, Messieurs les administrateurs ont trouvé que l'entretien de six enseignantes, particulièrement dans les conditions actuelles, représenterait une charge trop importante pour l'hospice, dont les revenus ont considérablement fondu en raison des frais importants résultant de l'acquisition et de l'aménagement du nouveau bâtiment ». Mlle Schaeffer propose que les Sœurs de Saint-Charles-Borromée, toujours actives à l'hospice et dont le

---

<sup>2772</sup> ADBR 11AL214, l'*Oberschulrat* à Mlle Schaeffer, 31.10.1898.

<sup>2773</sup> ADBR 11AL214, Mlle Schaeffer à l'*Oberschulrat*, 13.11.1898.

<sup>2774</sup> ADBR 11AL214, Mlle Schaeffer au Dr. Schlemmer, 26.02.1899.

couvent vient d'obtenir son indépendance par rapport à la maison-mère de Nancy (janvier 1899), soient autorisées à enseigner dans l'établissement, comme au début des années 1870 : « Cela correspondrait au souhait d'une grande partie de la population et simplifierait considérablement la question des coûts. Ainsi, la question des pensions ne se poseraient plus avec les sœurs, comme avec les enseignantes laïques, dont celles qui resteraient verraient une nette amélioration de leur situation ».

Les deux religieuses auxquelles la directrice souhaite recourir ne sont d'ailleurs pas des inconnues, puisqu'il s'agit d'anciennes enseignantes de l'école, qui ont pris le voile quelques mois plus tôt. Leur retour correspondrait d'ailleurs à la mission de leur ordre : « Comme l'école de l'hospice a été léguée par sa fondatrice aux sœurs de Saint-Charles Borromée, les sœurs de Thionville sont naturellement très attachées à maintenir dans le giron dudit hospice, conformément au souhait de sa pieuse fondatrice, cette école qui existe depuis 1771 ». Son existence serait en effet menacée par d'autres congrégations, qui, « sur les conseils de quelques personnalités influentes », envisageraient d'ouvrir une école à Thionville.

En attendant, trois enseignantes quittent l'établissement au printemps 1899 et sont remplacées par trois autres laïques, pour lesquelles Mlle Schaeffer oublie de demander une autorisation. Les hautes autorités scolaires s'en aperçoivent suite à l'inspection de mai 1899 et écrivent à la directrice pour la sommer de se mettre aux normes, sous peine de fermeture de l'établissement. Le courrier ne s'arrête pas à cette menace<sup>2775</sup> : « Au vu des prestations insuffisantes de votre école, nous nous voyons obligés de mettre sérieusement en question le maintien de son caractère d'école *supérieure* de filles ». Fait aggravant, aucune des trois enseignantes employées sans autorisation ne possède le diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. Il faut remplacer au moins deux d'entre elles.

Face à tous les efforts demandés, la commission d'administration de l'hospice civil, en accord avec la supérieure du couvent, décide de fermer l'école supérieure de filles

---

<sup>2775</sup> ADBR 11AL214, l'*Oberschulrat* à Mlle Schaeffer, 15.05.1899.

Saint-Charles à la fin de l'année scolaire<sup>2776</sup>. Cette décision est naturellement à mettre en rapport avec un fait qui n'est pas évoqué dans la correspondance avec les hautes autorités scolaires : le déménagement de l'hospice civil, lequel quitte alors ses bâtiments historiques du centre de Thionville pour ceux d'un ancien collège de garçons à Beauregard.

## ***h) Un essor congréganiste***

### **(1) Face à l'enseignement public**

Alternative par excellence, en ce pays majoritairement catholique, aux écoles non-confessionnelles subventionnées par l'État, les institutions congréganistes n'ont pas beaucoup d'efforts à fournir pour faire fructifier un capital de fidélités déjà acquises au moment de l'annexion. Le véritable enjeu est de gagner la confiance des nouvelles autorités. On s'y emploie partout, quelle que soit la congrégation, généralement avec bonne volonté et franchise. À Guebwiller, le défaut de cette dernière a entraîné la fermeture du pensionnat de la Divine Providence (1875). Aurait-on agi avec autant de poigne si la survie d'une institution subventionnée n'avait pas été en jeu ? On était, aussi, en plein *Kulturkampf*.

Une atmosphère tendue... mais peu de couperets tombés au final. Les ordres de fermeture viennent de Berlin (Sacré-Cœur) ou du zèle d'un directeur de cercle (Sœurs de Portieux à Lutterbach). Les hautes autorités du pays ont la main relativement légère. On tolère même la Doctrine Chrétienne à Strasbourg... alors que les consœurs de Lorraine annexée doivent mettre la clef sous la porte. Fermetures purement politiques, où il n'est pas question, comme à Guebwiller, d'infraction à la législation scolaire. Une seule autre fois on s'est aventuré sur ce terrain, à Mulhouse, et on a créé un martyr, popularisé par

---

<sup>2776</sup> ADBR 11AL214, Mlle Schaeffer à l'*Oberschulrat*, 25.07.1899.

Winterer. Une fois le souffle du *Kulturkampf* retombé, l'abbé-député obtient sa réouverture (1882). À la même époque, la Doctrine Chrétienne reprend progressivement pied à Sarrebourg. Le chef-lieu de cercle compte déjà une école subventionnée par l'État, encore très fragile, mais les autorités ne peuvent pas s'opposer à une demande d'ouverture dans le respect de la réglementation, puisque les religieuses ont coupé les ponts (au moins officiellement) avec la maison-mère de Nancy. En plus, elles sont soutenues par le *Statthalter* von Manteuffel (1879-1885), non seulement porteur d'une vision confessionnelle de la société, mais aussi défenseur de l'enseignement de la langue française.

D'une manière générale, l'administration scolaire traite les écoles congréganistes supérieures de filles avec bienveillance, à partir du moment où des efforts sont constatés, et cela, que l'on se situe avant ou après leur passage sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat*. Certes, celui-ci doit se montrer plus patient qu'avec les établissements subventionnés, notamment en ce qui concerne la place à accorder à la langue allemande ou encore la composition du personnel, mais les consignes finissent toujours par être suivies d'effets. Seul le pensionnat des visitandines à Metz, dont le fonctionnement s'accommodait mal d'une surveillance étatique, a préféré la disparition à l'adaptation. Sur le plan de l'atmosphère politique, l'enseignement secondaire féminin congréganiste ne se démarque pas non plus. Certes, on y est très attentif au début de la période, mais comme dans les autres établissements. Puis cela s'estompe, comme ailleurs, avec quelques secousses autour de 1890 (Bellemagny, Molsheim), aussi vite oubliées que les accusations d'antipatriotisme qui se portent, à la même époque, sur l'institution colmarienne de Mlle Armbruster.

Le recours à un nombreux personnel vieil-allemand, notamment pour les directions, y contribue sûrement. Si les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé ne suivent pas ce modèle, elles n'apparaissent avoir mené aucune entreprise de subversion patriotique. Le « barrage » des établissements subventionnés une fois érigé, on ne considère plus les écoles supérieures de filles tenues par des religieuses comme une menace, mais, au contraire, comme des institutions qui répondent aux demandes légitimes d'une majorité de catholiques et qu'il convient de porter au même niveau que les institutions publiques ou

semi-publiques<sup>2777</sup>. On laisse, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les écoles normales supérieures se développer autour des établissements congréganistes : Miséricorde à Metz (1882), Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar (1892), Notre-Dame à Strasbourg (1893, refondation en 1907), Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange (1895, refondations en 1902 et 1910).

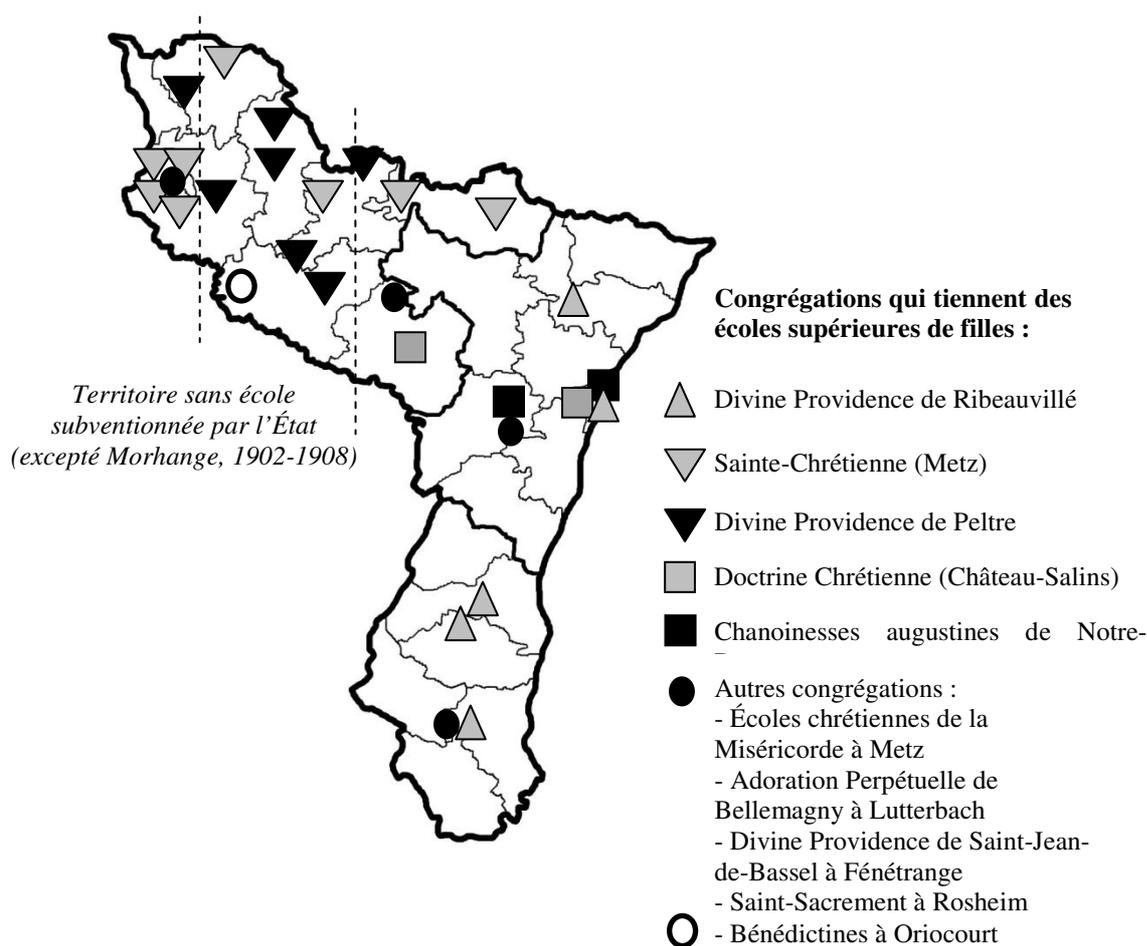
La concurrence des écoles supérieures de filles des sœurs-enseignantes peut, localement, bien souvent agacer dans le camp non-confessionnel, mais celui-ci finit par s'y faire. Dans les quatre grandes villes, une population importante et en forte croissance représente un vivier suffisant pour assurer la prospérité de plusieurs établissements. Dans les autres agglomérations, les écoles subventionnées, à partir du moment où elles deviennent municipales, ne craignent plus pour leur avenir. En outre, la carte de ces dernières ne se superpose pas exactement avec celle des institutions catholiques, comme on le constate avec la carte Figure 15 ci-dessous. En Basse-Alsace, seul Haguenau est concerné : la cohabitation se passe mal, car les sœurs ont des vues sur les protestantes et les juives. Aucune école supérieure de filles tenue par des religieuses n'existe à Saverne, Sélestat ou Wissembourg... ce qui n'a pas pour conséquence, nous l'avons vu, d'attirer toutes les catholiques, loin s'en faut, dans l'établissement non-confessionnel : il faut alors compter avec la concurrence de l'école primaire ou moyenne locale... et avec l'option du départ pour un pensionnat, alsacien-lorrain ou étranger.

Dans l'autre sens, deux écoles congréganistes supérieures de filles existent à Molsheim et à Rosheim, mais il est vrai qu'elles fonctionnent en grande partie, justement, comme pensionnats. Pas besoin d'une grande localité dans ce cas-là, un établissement peut même fonctionner à Bellemagny, Oriocourt, Peltre ou Rustroff. Quoique le modèle du pensionnat rural soit en perte de vitesse : Bellemagny est finalement abandonné au profit de Saint-Louis, puis de Lutterbach ; Oriocourt perd son titre d'école supérieure de filles ; Rustroff stagne. Il n'y a que Peltre qui semble tirer son épingle du jeu.

---

<sup>2777</sup> « *Halböffentlich* » est l'adjectif utilisé par l'historiographie allemande pour caractériser les écoles privées supérieures de filles bénéficiant de subventions publiques. Il n'apparaît jamais dans les sources.

Mieux vaut pouvoir s'appuyer sur une localité de quelque importance : Bitche, Boulay, Bouzonville, Dieuze, Fénétrange (qui semble même trop petite), Morhange, Rouffach, Saint-Avold et nos deux villes précitées du vignoble de Basse-Alsace. En Haute-Alsace, en-dehors de Colmar et Mulhouse, et après la fermeture du pensionnat de Guebwiller, le seul affrontement entre école catholique et école subventionnée se situe à Ribeauvillé. La première finit par étouffer la seconde, après tout de même presque quarante ans de coexistence, comme quoi il y eut longtemps de la place pour deux dans ce petit chef-lieu de cercle.



**Figure 15 : Les écoles congréganistes supérieures de filles en Alsace-Lorraine vers 1910 (avec Oriocourt : rond vide).**

C'est en Lorraine qu'on observe le paysage le plus concurrentiel : les institutions subventionnées de Forbach, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville, et jusqu'à Morhange, doivent faire face à de puissantes maisons congréganistes. Mais dans ce district non plus, la superposition n'est pas parfaite. D'un côté, il n'y a pas de sœurs à Phalsbourg. De l'autre, surtout, l'État laisse aux congrégations (à l'exception de l'établissement microscopique de Morhange, à l'existence éphémère) tout le centre de la Lorraine. Nous avons délimité, sur la carte Figure 15 ci-dessus, cette bande qui coupe le pays du Nord au Sud, entre Metz et Forbach. On retrouve la plupart des petites villes énumérées quelques lignes plus haut.

Pas besoin de faire un long état de la puissance de chaque congrégation. La Divine Providence de Ribeauvillé maintient l'essentiel de son filet sur le territoire alsacien, avec de fulgurants essors à Colmar, Mulhouse et Strasbourg. Sainte-Chrétienne conserve ses bastions de l'Est et du Nord, avec un développement particulier à Sarreguemines, et renforce sa position à Metz par la création d'une quatrième école supérieure de filles, rue Mazelle. Cette dispersion dans la capitale lorraine empêche cependant la formation d'une grande institution, qui aurait été capable de pérenniser l'école normale supérieure fondée (tardivement) rue de l'Évêché : exemple unique d'école normale supérieure non adossée à une école supérieure de filles, celui-ci a rapidement révélé sa fragilité. Nouvelle venue dans le paysage scolaire messin, la congrégation vieille-allemande des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde profite de cette faiblesse pour se substituer aux religieuses autochtones sur le terrain de la formation des enseignantes. Dans le reste de la Lorraine, les Sœurs de la Providence de Peltre étendent leur emprise sur Dieuze, où elles succèdent, peu après l'annexion, aux Sœurs de Saint-Charles, puis sur Thionville, où elles fondent, au tournant du siècle, ce qui devient rapidement leur principal établissement : Forbach mis à part, elles n'étaient présentes jusqu'alors que dans de modestes localités du centre de la Lorraine.

Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne jouent très finement leur jeu. Elles auraient dû quitter l'Alsace-Lorraine, en vertu de l'expulsion des congrégations françaises. Au lieu de cela, elles conservent Strasbourg et retrouvent bientôt Sarrebourg. Notre-Dame conserve elle aussi ses deux implantations en Alsace-Lorraine. Surtout, la maison strasbourgeoise finit par s'adjoindre la seule école normale supérieure catholique de Basse-Alsace. On a déjà évoqué le déclin d'Oriocourt, la bougeotte de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny

et l'implantation réussie de la Miséricorde à Metz. Malgré notre défaut de sources, nous avons pu aussi observer la prospérité croissante du Saint-Sacrement à Rosheim au début du XX<sup>e</sup> siècle. À Fénétrange, on navigue alors dans les mêmes eaux, mais la pente est descendante. Les Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel, très investies dans l'enseignement primaire, ont cependant les reins solides. Elles peuvent entretenir cet établissement de prestige, qui les met sur un pied d'égalité avec les congrégations concurrentes. D'où leur ténacité, aussi, à maintenir une école normale supérieure.

## (2) Des objectifs différenciés

La différence entre les écoles congréganistes supérieures de filles et leurs concurrentes publiques ou semi-publiques ne réside pas seulement dans l'encadrement religieux ou non. On la trouve aussi, bien souvent, dans des objectifs distincts. En effet, comme le montre la carte Figure 16 ci-dessous, la plupart des institutions catholiques n'a pas adopté, en 1910, le cursus de dix années qui est alors largement majoritaire dans les établissements publics. Et contrairement à ce qui a pu être constaté chez ces derniers, ce choix n'est pas nécessairement dicté par l'importance de la fréquentation (les effectifs indiqués ne comprennent ni les écoles normales supérieures, ni les écoles maternelles, ni les classes de garçons)<sup>2778</sup>. L'école catholique supérieure de filles la plus fréquentée du

---

<sup>2778</sup> Les données sont celles de l'année scolaire 1910/11, ou, à défaut d'informations, celles de l'année scolaire renseignée la plus proche avant la Première Guerre mondiale : Bitche (1910), quatre classes, 80 filles ; Boulay (1913), deux classes, 67 filles ; Bouzonville (1910), quatre classes, 101 filles ; Colmar (1910), dix classes plus quatre parallèles, 479 filles plus 52 autres à l'école normale supérieure ; Dieuze (1910), quatre classes, 87 filles ; Fénétrange (1910), quatre classes, 56 filles et 6 autres à l'école normale supérieure ; Forbach (1910), quatre classes, 132 filles ; Haguenau (1908), cinq classes, 155 filles ; Lutterbach (1909), cinq classes, 88 filles ; Metz rue Saint-Gengoulf (1910), huit classes, 167 filles ; Metz rue Saint-Vincent (1910), sept classes, 170 filles ; Metz rue Mazelle (1913), cinq classes, 116 filles ; Metz rue Taison (1913), cinq classes, 133 filles ; Metz Miséricorde (1910), dix classes plus deux parallèles, 218 filles plus 32 autres à l'école normale supérieure ; Molsheim (1910), quatre classes, 71 filles ; Morhange (1913), trois classes, 75 filles ; Mulhouse (1910), neuf classes plus onze parallèles, 692 filles ; Peltre (1907), cinq classes, 153 filles ; Ribeauvillé (1906), cinq classes, 130 filles ; Rosheim (1913), deux classes, 50 élèves ; Rouffach (1905), cinq classes, 116 filles ; Rustruff (1910), quatre classes, 51 filles ; Saint-Avold (1910), quatre classes, 85 filles ; Sarrebourg (1910), cinq classes, 124 filles ; Sarreguemines (1910), dix classes, 258 filles plus 35 autres à l'école normale supérieure ; Strasbourg Doctrine Chrétienne (1910), neuf classes, 246 filles ; Strasbourg

*Reichsland*, celle de Mulhouse, n'offre qu'une scolarité de neuf années à ses élèves, dont toutes ne vont d'ailleurs pas jusqu'à la dernière classe (quatorze-quinze ans). Le constat est le même dans l'institution que tient la même congrégation, la Divine Providence de Ribeauvillé, à Strasbourg, alors qu'elle s'est calquée sur le modèle public pour son établissement colmarien, qui doit mener jusqu'à une école normale supérieure dont les effectifs ont rapidement de quoi faire pâler la concurrence non-confessionnelle. Neuf années aussi, dans sa florissante école supérieure de filles à Haguenau, où l'on préfère, en 1915, le ravalement en *gehobene Mädchenschule* (combien d'écoles municipales moins fréquentées resteront des *höheren Mädchenschulen* !), plutôt que de créer une dixième année, comme on s'y résout alors Mulhouse et Strasbourg. Dans les deux dernières institutions de la Divine Providence de Ribeauvillé, à Ribeauvillé même et à Rouffach, on fonctionne avec un cursus de huit années... malgré la présence d'élèves de quinze, seize, dix-sept, dix-huit ans.

C'est le modèle du pensionnat qui prévaut ici, où arrivent, à l'adolescence, des élèves possédant des formations préalables des plus variées et ne restant que pour un séjour limité, d'où la difficulté à mettre en place des classes supérieures dignes de ce nom. En-dehors des grandes villes, la plupart des écoles congréganistes supérieures de filles fonctionnent de cette manière, regroupant les élèves en quatre ou cinq classes. Ainsi Bitche, Rustroff et Saint-Avold pour les Sœurs de Sainte-Chrétienne, qui ont cependant adopté le cursus de dix années à Sarreguemines (où se greffe, comme à Colmar, une école normale supérieure) et dans leurs établissements de Metz (au moins les deux pour lesquels on a conservé les dossiers de l'administration scolaire) ; Saint-Avold passera à dix années pendant la Première Guerre mondiale. Bouzonville, Dieuze et la maison-mère (et sûrement Boulay et Morhange) pour la Providence de Peltre, dont les plus grandes écoles supérieures de filles, Forbach et Thionville, n'ont, en 1910, qu'un cursus de neuf années ; la seconde passera à dix après la réforme de 1915. La Doctrine Chrétienne à Strasbourg a fait de même l'année précédente (1914/15), mais reste à un cursus de huit ans à Sarrebourg jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Différence aussi entre Notre-Dame à Strasbourg et Notre-Dame à Molsheim : école supérieure de filles complète menant à une

---

Divine Providence (1910), neuf classes plus sept parallèles, 489 filles ; Strasbourg Notre-Dame (1910), dix classes, 168 filles plus 27 autres à l'école normale supérieure ; Thionville (1910), sept classes, 212 filles.

école normale supérieure d'un côté, pensionnat de huit années de l'autre (mais avec une scolarité de huit à seize ans, qui permet ensuite de poursuivre ses études dans la capitale alsacienne). Autres institutions complètes : la Miséricorde à Metz et les Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange. Les deux conduisent à des écoles normales supérieures. Ce sont des congrégations qui ne peuvent pas compter sur une multiplicité d'établissements pour diversifier leur offre. De même, les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle, installées à Lutterbach depuis 1907, poussent au maximum pour atteindre un cursus de neuf années.

On comprend pourquoi les écoles municipales supérieures de filles, au début du XX<sup>e</sup> siècle, attirent un effectif catholique croissant : elles donnent la possibilité d'effectuer une scolarité plus longue, qui apparaît alors de plus en plus comme une voie standard pour affronter les mutations socio-économiques quand on est une fille de la bourgeoisie. Cela ne signifie pas pour autant que les institutions congréganistes qui ne fonctionnent pas avec le cursus de dix années se vident de leurs élèves, bien au contraire, comme on le verra en détail dans la partie qui suit. Les cursus de neuf années proposés dans les grandes villes ou huit années dans les autres localités répondent aux besoins d'une classe moyenne grandissante. En réalité, nombre d'écoles congréganistes supérieures de filles ne sont ni plus ni moins que des écoles moyennes avec un internat et de l'anglais au programme. D'ailleurs, il est symptomatique que cette matière, dont la présence s'était tout de suite imposée comme une évidence dans la plupart des établissements soutenus par l'État, fut longtemps cantonnée au rang de cours particuliers dans bon nombre d'institutions congréganistes.

Est-ce à dire que l'enseignement secondaire féminin catholique est moins bon que son pendant public ou semi-public ? Il part de plus bas, certes, les critiques du début de la période sont là pour nous en convaincre, et conduit souvent moins loin. Il ne faut cependant pas mettre de côté, parce qu'ils sont les moins nombreux, les établissements qui adoptent le cursus de dix années. Ils augmentent progressivement, pour cela, le nombre de leurs classes, qui deviennent des classes de niveau dans les plus grandes institutions. Le développement de la scolarité vers le haut est souvent poursuivi par l'adjonction d'une école normale supérieure. En 1910, on compte six écoles congréganistes normales supérieures pour l'ensemble du *Reichsland*, dont quatre pour la seule Lorraine, alors que

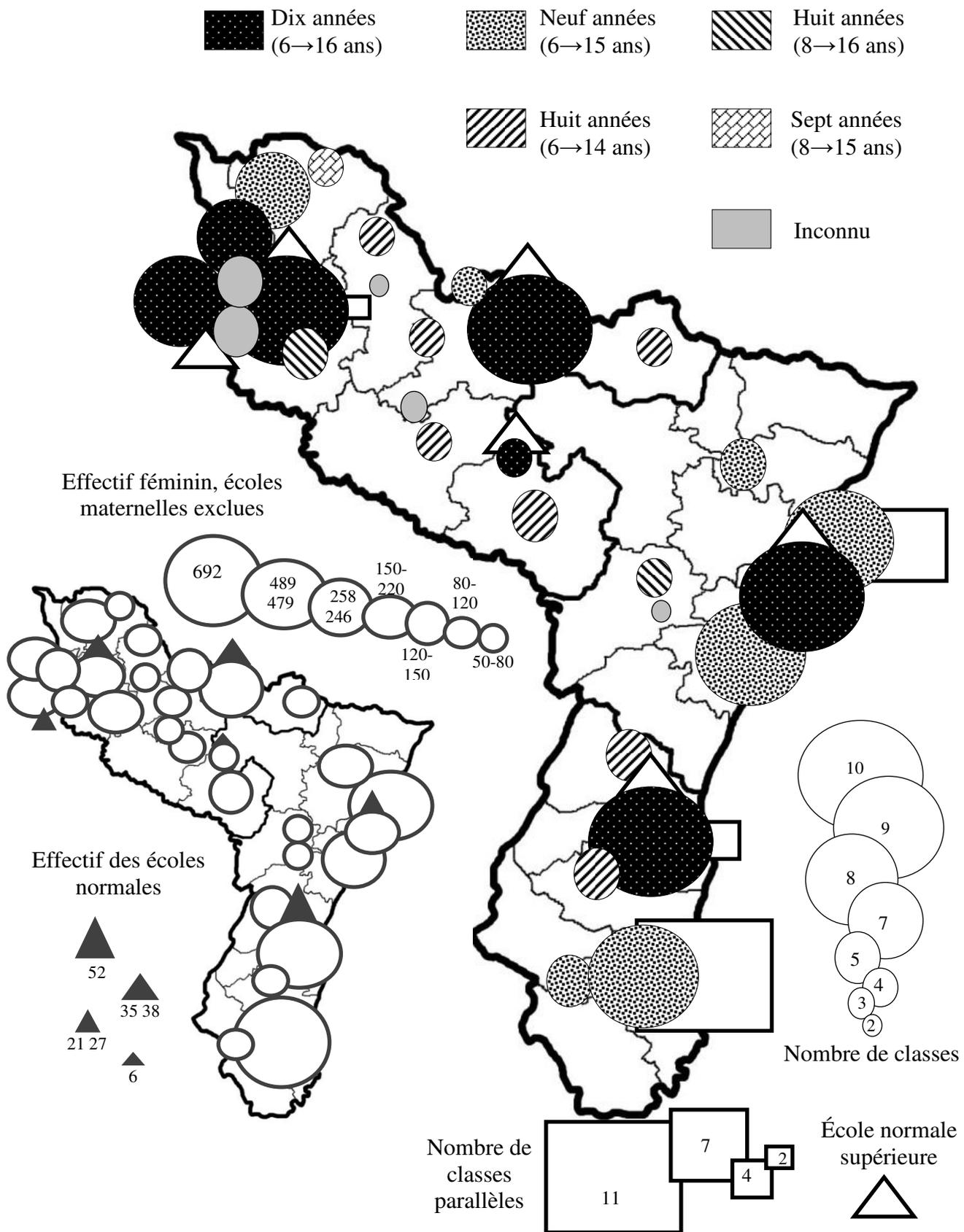
les publiques ne sont que quatre (certes avec des bases plus solides que Fénétrange ou la rue de l'Évêché à Metz). Après la réforme du début de la décennie, elles sont quatre d'un côté, quatre de l'autre.

Même pour les institutions qui restent à neuf ou huit années de cursus, on a observé de belles progressions. Là aussi, les plus grandes ont mis en place des classes de niveau. À Mulhouse, elles sont même toutes dédoublées, voire détriplées ; on combinera à nouveau deux niveaux pendant la Première Guerre mondiale, dans la classe supérieure, quand il s'agira de créer une dixième année, qui attire bien peu d'élèves. Les établissements plus modestes augmentent également le nombre de leurs classes, comme Saint-Avold, qui, pendant le conflit, passe à cinq classes et à un cursus de dix années, ou comme Sarrebourg, où la conservation d'un cursus de huit années ne dispense pas d'ouvrir une sixième classe. On suit les exigences croissantes de l'administration scolaire avec une bonne volonté manifeste. Les religieuses sont aussi à l'écoute des demandes spécifiques qui conduisent les familles vers elles et vont mettre en place, pour y répondre, des cours commerciaux et autres formations pratiques ; mais pas de *Frauenschulen*, un terrain sur lequel on pouvait, justement, les attendre : une structure devant répondre à des critères trop stricts ? Dans les pensionnats, la formation ménagère peut constituer un pan de la formation aussi important que l'instruction scolaire, malheureusement difficile à appréhender pour l'historien, puisqu'elle échappe aux sources de l'administration scolaire.

L'éducation plus que l'instruction, regrettait (seulement à moitié !) l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse au sortir de sa visite chez les Sœurs de Portieux à Lutterbach. Voilà pourquoi on confie les jeunes filles aux sœurs-enseignantes. Et cela le plus tôt possible. En effet, on trouve, annexées aux écoles congréganistes supérieures de filles, bien plus qu'à leurs concurrentes de l'enseignement public, des écoles maternelles souvent très fréquentées.

En 1910, il y en a à Bitche, Colmar, Dieuze, Forbach, Haguenau, Lutterbach, Metz (Rue Saint-Gengoulf, rue Saint-Vincent, Miséricorde), Sarrebourg, Sarreguemines, Strasbourg (Divine Providence), Thionville ; et on ne connaît pas la situation de plusieurs établissements (Boulay, rue Mazelle et rue Taison à Metz, Morhange, Rosheim). La Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar, la Miséricorde à Metz et Sainte-Chrétienne à

Sarreguemines accompagnent ainsi des enfants de trois à dix-huit ans, ce qui n'existe, dans l'enseignement public, qu'à l'école municipale supérieure de filles de Colmar... où l'école maternelle n'est d'ailleurs pas très prospère.

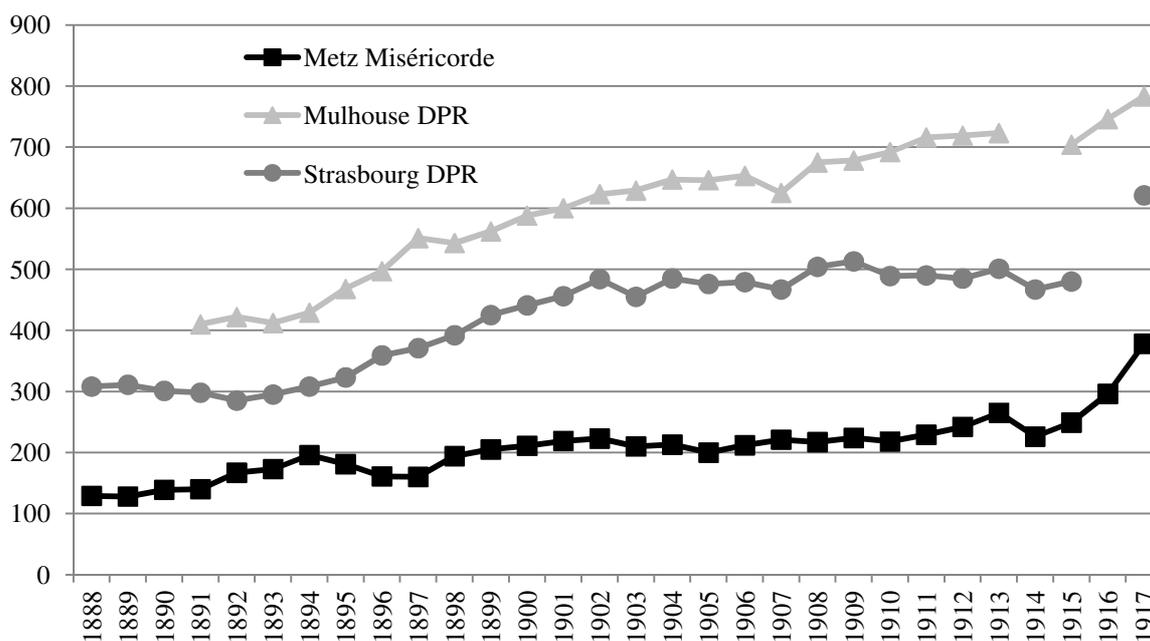


**Figure 16 : L'organisation des écoles congréganistes supérieures de filles en regard de leur taille en 1910.**

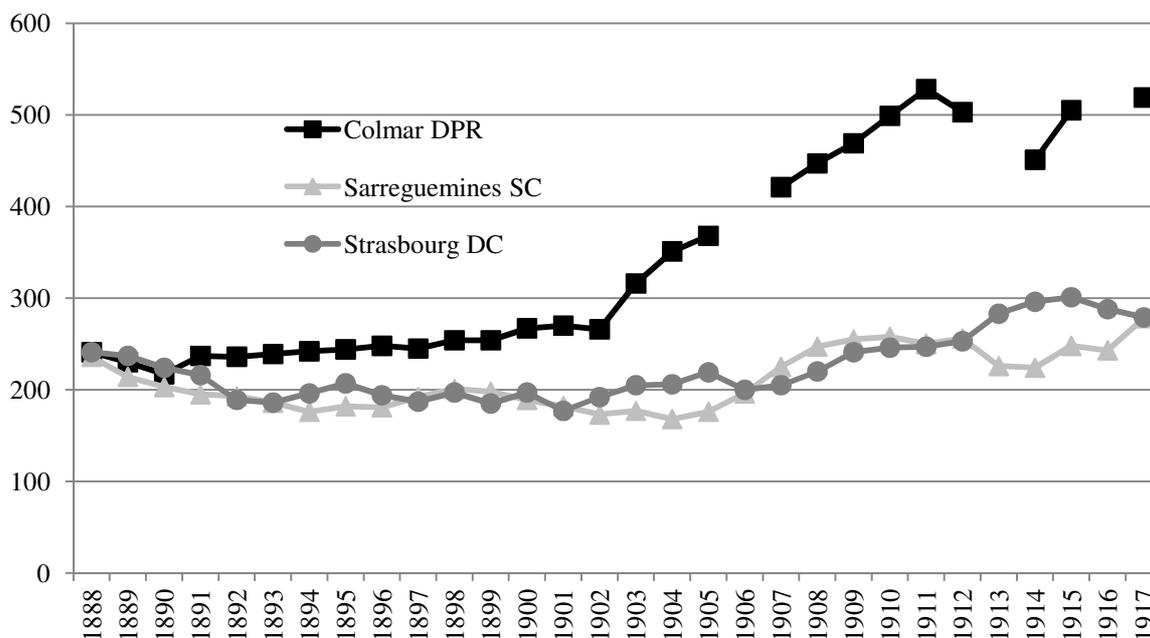
### (3) Le plein d'élèves

Les établissements congréganistes font mieux que résister, ils prospèrent, comme on le remarque très nettement sur les graphiques Figure 17 à Figure 22 ci-dessous (effectifs sans les écoles maternelles, les classes de garçons et les écoles normales supérieures, mais avec les garçons dans les petites classes). Comme dans le public, une poignée de très grandes institutions se détachent... et c'est Mulhouse qui remporte, de loin, la palme du plus grand établissement. Là encore, pour une raison d'offre concurrentielle trop importante à Strasbourg, qui abrite trois écoles congréganistes supérieures de filles. Celle de la Divine Providence prend certes l'avantage sur les deux autres, ce qui ne l'empêche pas d'être rattrapée, à la veille de la Première Guerre mondiale, par son homologue de Colmar, où il n'existe pas plus de concurrence catholique qu'à Mulhouse. Au-delà du bouleversement de la hiérarchie des villes alsaciennes, un beau triplé pour la congrégation ribeuvilléenne, qui détient visiblement la recette des établissements géants ! Et Metz ? Son institution catholique la plus fréquentée vient loin derrière Colmar. Encore pour des raisons de dispersion, puisqu'il n'y a pas moins de cinq écoles congréganistes supérieures de filles dans la capitale de la Lorraine annexée, dont quatre appartiennent à la congrégation de Sainte-Chrétienne. Mais la plus grande est celle des sœurs vieilles-allemandes de la Miséricorde, qui naviguent dans les mêmes eaux que la Doctrine Chrétienne à Strasbourg et Sainte-Chrétienne à Sarreguemines. Si ces deux dernières sont en perte de vitesse au tournant du siècle, la barre est redressée dans les années suivantes.

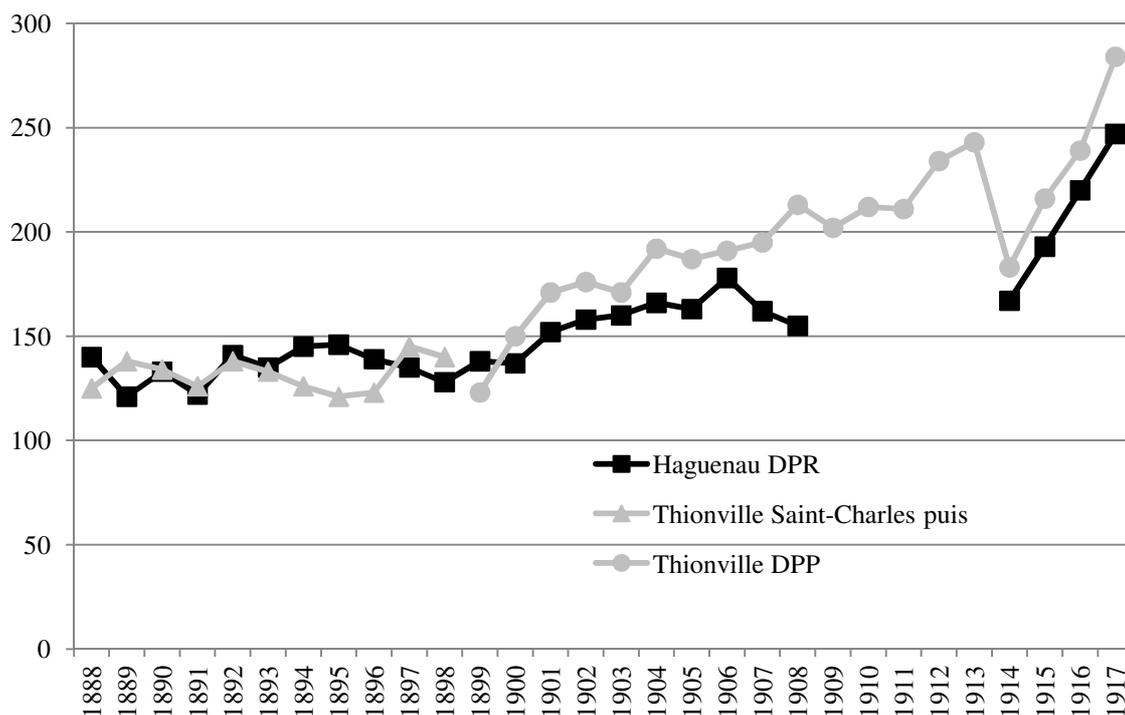
On observe, parmi les six établissements qui mènent la course en tête, la même dynamique ascendante que du côté de l'enseignement public, avec des progressions souvent plus fulgurantes : les trois maisons de la Divine Providence de Ribeauvillé doublent leur effectif en trente ans et celle de la Miséricorde à Metz fait encore mieux... nonobstant la Première Guerre mondiale qui constitue un véritable choc pour sa rivale municipale (la raison tient à la composition « ethnique » de la population scolaire).



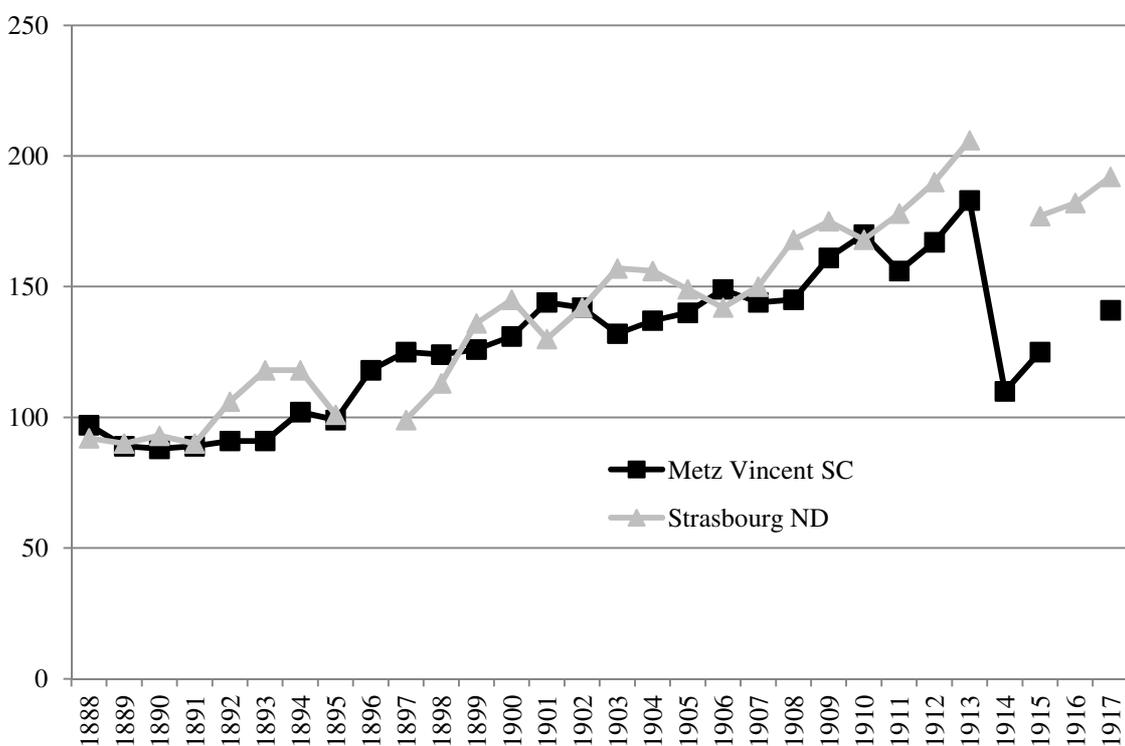
**Figure 17 : L'évolution des effectifs des grandes écoles congréganistes supérieures de filles d'Alsace-Lorraine (1888-1918), partie 1 : Miséricorde à Metz, Divine Providence de Ribeauvillé à Mulhouse et à Strasbourg.**



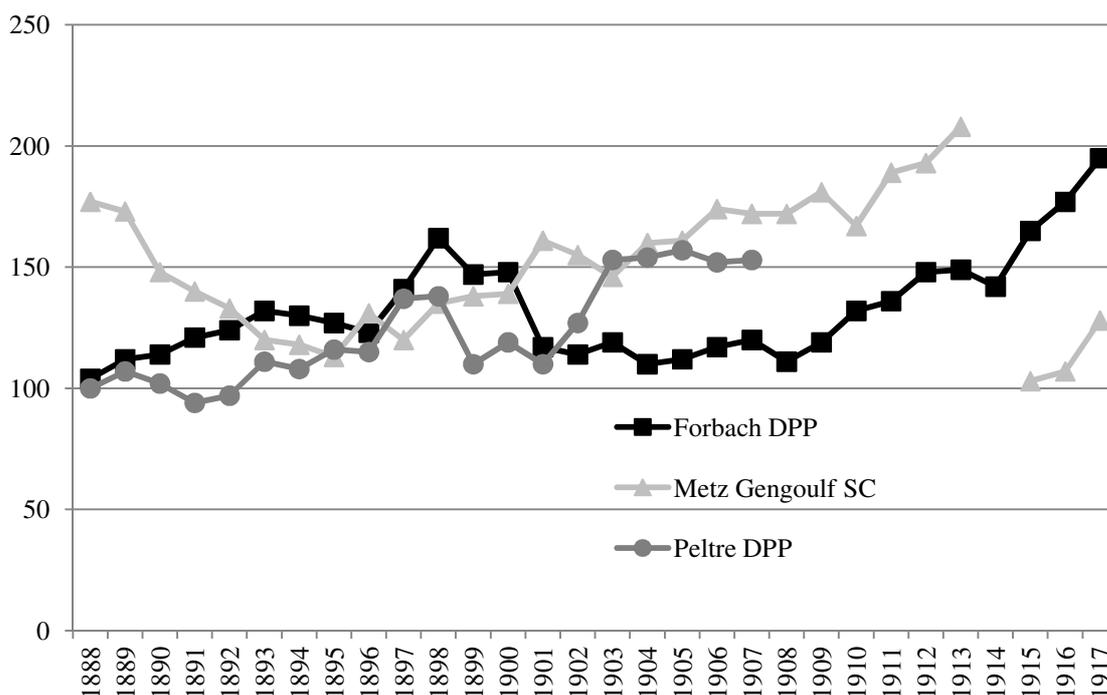
**Figure 18 : L'évolution des effectifs des grandes écoles congréganistes supérieures de filles d'Alsace-Lorraine (1888-1918), partie 2 : Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar, Sainte-Chrétienne à Sarreguemines, Doctrine Chrétienne à Strasbourg.**



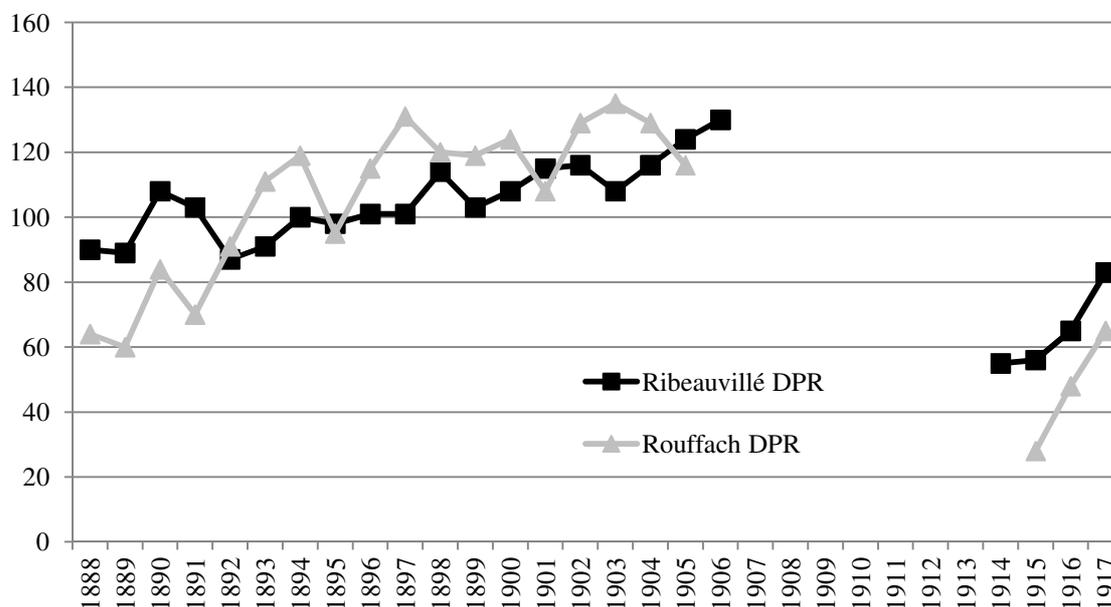
**Figure 19 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 1 : Divine Providence de Ribeauvillé à Haguenau, Saint-Charles puis Divine Providence de Pletre à Thionville.**



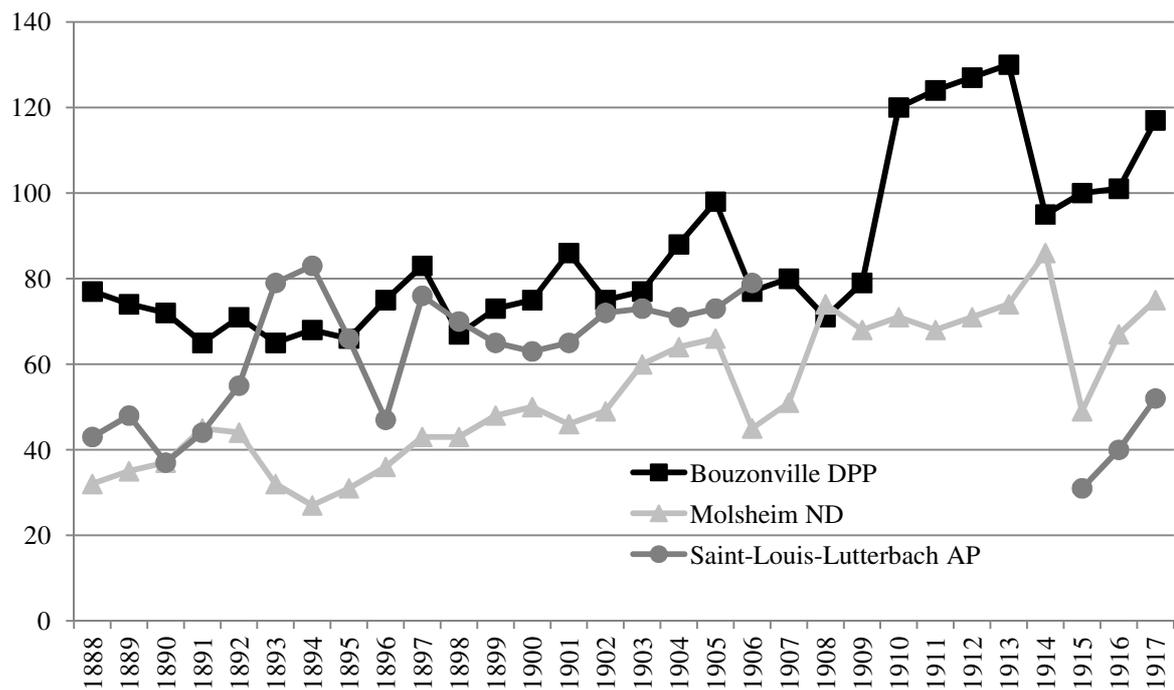
**Figure 20 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 2 : Sainte-Chrétienne à Metz, Notre-Dame à Strasbourg.**



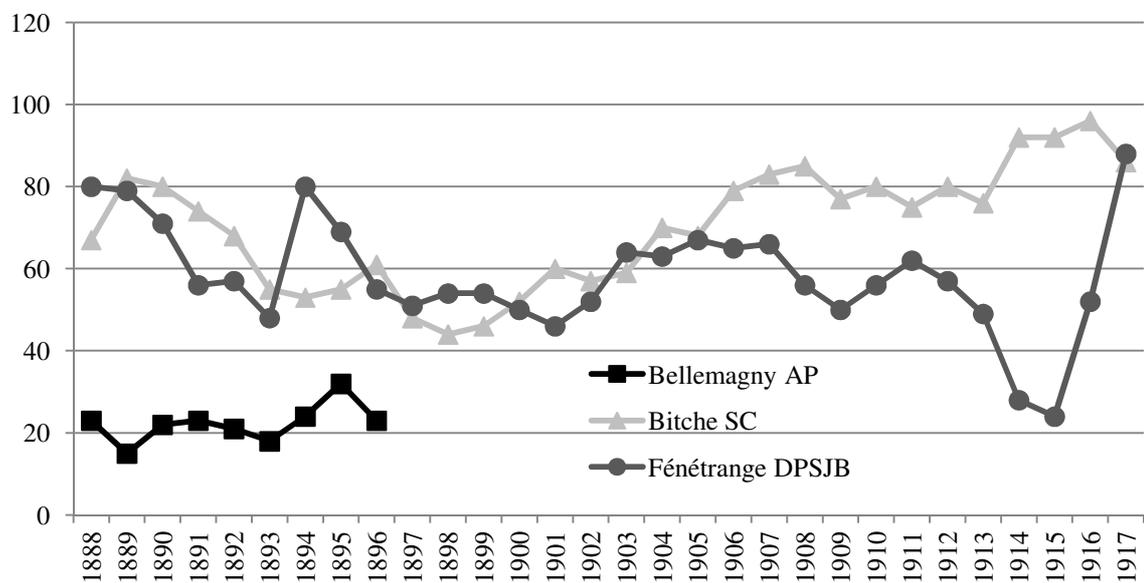
**Figure 21 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 3 : Sainte-Chrétienne à Metz, Divine Providence de Peltre à Forbach et à Peltre.**



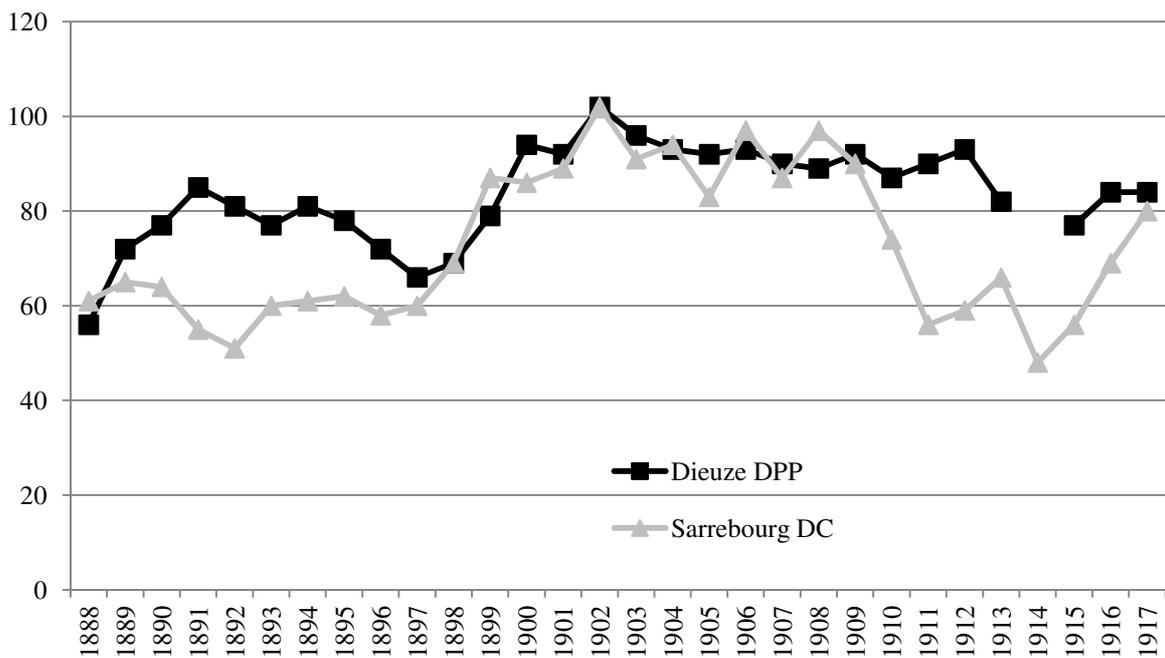
**Figure 22 : L'évolution des effectifs dans les écoles congréganistes supérieures de filles de taille moyenne (1888-1918), partie 4 : Divine Providence de Ribeauvillé à Ribeauvillé et à Rouffach.**



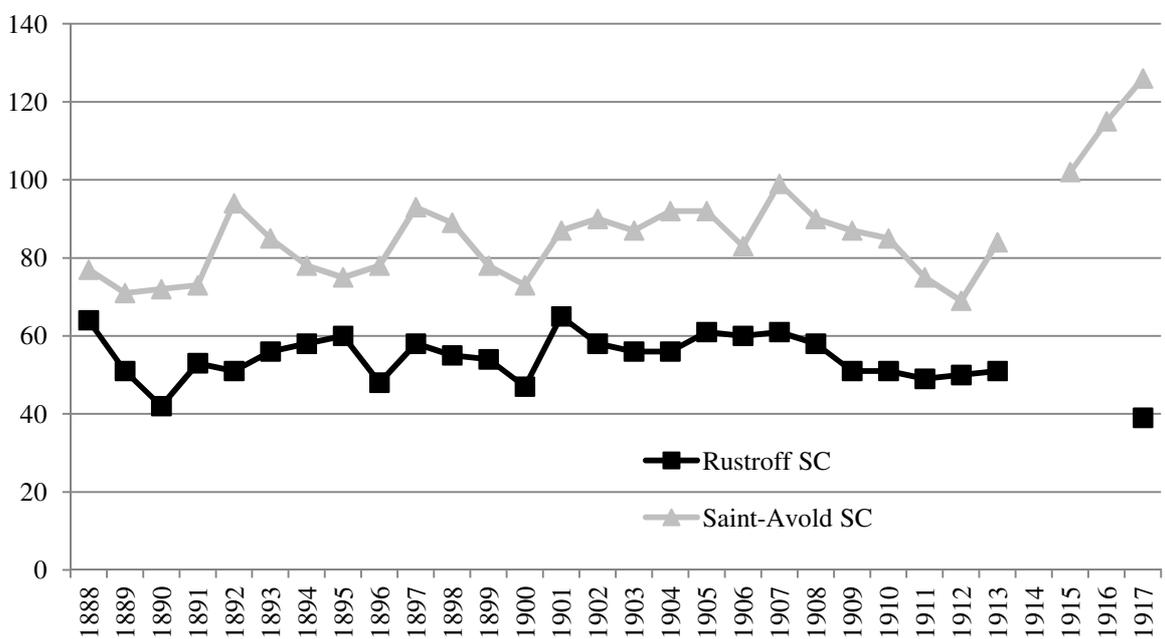
**Figure 23 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 1 : Bouzonville, Molsheim, Saint-Louis puis Lutterbach.**



**Figure 24 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 2 : Bellemagny, Bitche, Fénétrange.**



**Figure 25 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 3 : Dieuze, Sarrebourg.**



**Figure 26 : L'évolution des effectifs dans les petites écoles congréganistes supérieures de filles (1888-1918), partie 4 : Rustroff, Saint-Avold.**

On remarque aussi que le mouvement de croissance des effectifs englobe tout le groupe des établissements moyens (Figure 19 à Figure 22), alors que l'évolution de leur pendant du secteur public est beaucoup plus contrastée. Les graphiques montrent que les institutions qui connaissent l'essor le plus fulgurant se situent dans les villes : Forbach, Haguenau, Metz, Strasbourg, Thionville. Peltre, Ribeauvillé et Rouffach progressent lentement, mais sûrement, jusqu'à la fin des années 1900. On ignore si le mouvement se poursuit jusqu'en 1914. Durant le conflit, on retrouve les deux derniers établissements dans un triste état, alors que le premier, situé dans la très sensible région militaire de Metz, doit fermer ses portes.

D'une manière générale, le déclenchement de la guerre entraîne souvent une chute, plus ou moins violente, mais dont tous se relèvent, avec un redressement spectaculaire à Thionville. Enfin, on constate aussi quelques dynamiques dans le groupe des petites institutions (Figure 23 à Figure 26). Progression très nette à Bouzonville, au début des années 1910. Même mouvement à Bitche ou à Molsheim. Evolution plus chaotique à Saint-Avold, mais avec une progression fulgurante pendant la Première Guerre mondiale, décidément témoin de nombreuses poussées, tant dans l'enseignement congréganiste que public. Chaotique mais sans progression à Fénétrange, fortement ébranlée par le déclenchement du conflit, avec cependant un redressement de la fréquentation dans les années qui suivent, jusqu'à atteindre un effectif record, grâce à l'accueil d'un certain nombre de jeunes garçons. Saint-Louis/Lutterbach se maintient à un niveau correct (la fermeture de Bellemagny a permis de redresser une affaire mal partie), mais souffre gravement de la Première Guerre mondiale. On atteint un bon niveau à Dieuze, qu'on réussit à peu près à conserver, alors que Rustroff, où la fréquentation est faible, se trouve sur la pente descendante.

## 7. Les écoles privées non-congréganistes

Il existe une troisième catégorie d'écoles supérieures de filles qui ne deviendront jamais municipales et qui n'appartiennent à aucune congrégation. Leur variété est trop grande pour qu'on puisse les regrouper sous une définition autre que négative. Écoles privées appartenant à des laïcs ? Le Bon-Pasteur et l'École Boegner relèvent de la Maison des diaconesses de Strasbourg et l'Auguste-Viktoria-Stift du conseil de la paroisse réformée de Courcelles-Chaussy. Écoles privées se trouvant sous direction laïque ? Non plus, puisque trois directeurs sont des ministres du culte (École Boegner, Bischheim, Auguste-Viktoria-Stift). Par ailleurs, nous venons de voir, dans un autre sens, que la direction du pensionnat des Sœurs de Saint-Charles à Thionville était rapidement passée entre des mains non-congréganistes. Dans quelle catégorie le rangerions-nous avec un tel critère de classification ?

La constitution de sous-groupes en fonction du caractère confessionnel (catholique, protestant, juif) ou non-confessionnel de l'établissement s'avère également impossible. Que serait une école privée supérieure de filles protestante ? Une institution revendiquant un *caractère* protestant ? Or, l'administration scolaire ne demande rien de tel. Et s'il arrive qu'un positionnement de cette sorte apparaisse au hasard de la correspondance, et à un moment donné d'une période longue d'un demi-siècle, pour combien d'écoles effectivement confessionnelles ce statut n'est-il jamais affirmé ? Mlle Schmutz, fille de pasteur, fondatrice et directrice d'une institution strasbourgeoise fréquentée presque exclusivement par des protestantes, ne déclare à aucun moment se trouver à la tête d'une école de coreligionnaires : école protestante ou non-confessionnelle ? Se fonder sur la fréquentation ne résout pas le problème. On sait bien qu'un grand nombre d'écoles municipales ou subventionnées en attente de municipalisation ont une fréquentation majoritairement protestante alors qu'elles sont, par principe, non-confessionnelles : le cas de l'école subventionnée de Ribeauvillé en figure l'exemple extrême, au point que cette

dernière n'arrivera jamais à intégrer le giron communal et qu'il nous faille, par conséquent, ranger son histoire ici<sup>2779</sup>. Il en va de même dans le privé non-subsidonné.

À défaut de *caractère* confessionnel, pourrait-on alors parler d'*identité* confessionnelle ? Difficilement, car presque tous les établissements ont leurs « minorités », présentes parfois en grand nombre, et qui doivent bénéficier d'un enseignement religieux. Que dire de l'École Mury, dirigée et majoritairement fréquentée par des catholiques, mais où il arrive que protestantes et juives réunies représentent plus de la moitié de l'effectif ? Dans quelle catégorie ranger l'École Blattner, où catholiques, protestantes et juives se retrouvent, une année, à égalité ? Bref, toute classification sur des critères confessionnels semble interdite.

On ne peut toutefois pas se permettre de présenter en bloc et sans aucun ordre un nombre aussi grand d'institutions. Si le statut ne permet pas d'établir une différenciation qui ne conduise pas à une dispersion extrême et finalement inintelligible, il faut en trouver une autre qui soit suffisamment pertinente. Or, il est un phénomène qui caractérise le privé non-congréganiste pendant la période du *Reichsland* : un renouvellement de grande ampleur. Des établissements d'époque française disparaissent, d'autres se maintiennent, de nouvelles écoles supérieures de filles voient le jour. Se dessine, avec cette grille de lecture chronologique, l'approche dynamique indispensable pour cartographier ce troisième territoire de l'enseignement secondaire féminin. Elle ne dispense pas d'une réflexion sur les limites des deux premières catégories. Une école supérieure de filles fondée avant 1871 et qui ferme ses portes vers 1910 doit-elle être classée parmi les témoins de l'époque française qui disparaissent ? Si l'Allemagne n'avait pas perdu la Première Guerre mondiale, sans doute faudrait-il trancher en ce sens. Mais une telle institution n'a manqué que de quelques années le retour de l'Alsace-Lorraine à la France !

Il faut donc établir une limite au-delà de laquelle on considère que les établissements succombent pour des raisons strictement économiques. Nous la plaçons après la fermeture de l'École Münch à Strasbourg (1903), qui apparaît comme la dernière à

---

<sup>2779</sup> D'autres écoles privées qui ne deviendront jamais municipales ont cependant leur histoire intégrée à la monographie d'une école municipale, pour les raisons déjà expliquées en introduction de la partie correspondante.

mourir de l'annexion. Un choix discutable, car la cause directe de cette disparition réside dans une fréquentation en déclin continu. Mais la diminution de l'effectif ne vient-elle pas, elle-même, de la résistance opiniâtre qu'oppose la directrice aux injonctions des autorités scolaires ? La cause première de la fermeture paraît bien être le traité de Francfort. Après 1903, on ne décèle aucune raison politique dans les disparitions d'établissements d'époque française. Les trois institutions concernées (Bischheim, Dorlisheim, École Blattner à Mulhouse) s'étaient adaptées sans difficulté aux nouvelles normes. Et avant 1903 ? Doit-on attribuer chaque fermeture à l'annexion ? En dernier ressort, nous le pensons.

Pour les années 1870, les cas bien renseignés indiquent presque tous un refus de se soumettre aux prescriptions allemandes. Il n'y a que la disparition de l'École Doerr, à Strasbourg-Robertsau, qui semble relever de raisons familiales. De toute façon, on ne conçoit pas de ranger une institution fermée au cours de la première décennie de l'annexion, quelle que soit la cause de cette fermeture, parmi les établissements qui se maintiennent. Pour les années 1880 et 1890, la question peut se poser. Quand trois directrices mettent la clef sous la porte parce qu'elles refusent de se soumettre aux exigences linguistiques de l'administration scolaire (Daure et Kahn à Metz) ou parce que cette soumission a entraîné le départ du public (Karl à Sainte-Marie-aux-Mines), les choses sont claires. Elles le sont moins pour trois autres établissements. À Mulhouse, l'École Laurent ferme en 1882 parce que la réouverture de l'école des sœurs la prive de l'essentiel de sa clientèle. Mais l'institution aurait-elle été obligée de se rabattre sur les catholiques si l'annexion n'avait pas bouleversé le paysage scolaire mulhousien ? Dans la même ville, les anciens cours secondaires de filles, qui ferment pour des raisons économiques après être rentrés dans le moule allemand des écoles supérieures de filles, étaient, de toute évidence, promis à un bel avenir dans une Alsace qui serait restée française ! Et qu'en est-il de l'École Fackler à Sélestat, qui s'est adaptée, tant bien que mal, au nouveau régime, mais qui préfère s'éteindre plutôt que de répondre positivement à certaines revendications de parents protestants ? Une victime politique de l'annexion ? Pas directement... mais une victime des mutations sociales entraînées par celle-ci, car ses adversaires protestants sont des Vieux-Allemands. Voilà notre classification justifiée, au cas par cas !

Le classement interne des monographies est fort simple pour la catégorie qu'on vient de passer en revue : on suit l'ordre des disparitions, avec indication de la date dans le

titre. Dans la catégorie des établissements qui ouvrent à l'époque du *Reichsland*, on choisit, selon la même logique, de les présenter en suivant l'année de la fondation, également mentionnée dans le titre. Celui-ci indique parfois aussi une année de fermeture. En effet, les institutions d'époque allemande ne présentent pas forcément des assises plus solides que celles d'époque française. Le classement interne de la deuxième catégorie est plus aléatoire.

**a) *Les témoins de l'époque française qui disparaissent***

(1) Beblenheim, d'un château à un autre (1873)

Le plus célèbre des pensionnats alsaciens, le Petit-Château de Mlle Vérenet à Beblenheim, où Jean Macé exerce ses talents de pédagogue, ne reste pas longtemps dans la province annexée. S'il est encore recensé au printemps 1872 comme l'une des quatre écoles supérieures de filles du cercle de Ribeauvillé, il est transféré au cours de la même année au château de Monthiers dans l'Aisne. Ne reste de lui dans la bourgade viticole que la demeure qui l'abritait et qui lui avait donné son nom. Six ans plus tard, une tentative d'ouverture, dans ces mêmes locaux, d'un pensionnat pour jeunes anglo-saxons de bonnes familles tourne rapidement au fiasco<sup>2780</sup>.

---

<sup>2780</sup> ETTWILLER Éric, « La fondation ratée d'un pensionnat au Petit-Château de Beblenheim à l'époque du *Reichsland* », *Revue Historique de Ribeauvillé et Environs*, à paraître en 2017.

## (2) Fermetures en chaîne dans l'agglomération strasbourgeoise (années 1870-1880)

En août 1872, l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg-campagne recense pour sa circonscription « deux écoles libres, qui donnent principalement un enseignement secondaire », l'une à Bischheim (voir la partie consacrée à cet établissement), l'autre à Schiltigheim<sup>2781</sup>. Voici la présentation qu'il fait de cette dernière :

L'école supérieure de filles de Schiltigheim compte quatre classes et se trouve sous la direction de Mlle Caroline Pauline Schnee, enseignante diplômée d'État. Elle est actuellement fréquentée par 43 élèves, dont 30 âgées de six à treize ans. La fréquentation scolaire est très régulière et la directrice de l'établissement a par conséquent été dispensée de remettre des listes d'absences à l'inspecteur scolaire. Les salles de classe sont vastes et reçoivent la lumière sur deux côtés. En-dehors de la directrice, œuvrent encore dans l'école les enseignantes suivantes, Mademoiselle Sophie Lefevre, diplômée à Nancy, Miss Mogg, enseignante d'anglais, Mademoiselle Luise Brümmer, enseignante de dessin, Mademoiselle Emma Hausser, enseignante de musique, ainsi que Monsieur le vicaire Hamm de Schiltigheim.

L'inspecteur scolaire décrit ensuite longuement le plan d'études, d'où il ressort, sans surprise, que « le français a jusqu'alors été la langue d'enseignement dans presque toutes les matières », avant de proposer une « refonte de l'école supérieure de filles ». Un établissement à soutenir ? Le président de Basse-Alsace le pense en janvier 1873, lorsqu'il propose l'octroi d'une subvention annuelle de 750 Francs<sup>2782</sup>. Mais il se ravise au printemps suivant : pour une institution qui ne reçoit « que 10 enfants allemands », cela ne vaut pas la peine. On verra avec le temps s'il y a lieu de revenir sur la question. La disparition de l'établissement au milieu des années 1870 n'en donnera pas l'occasion.

A Strasbourg même, on ne manque pas, au moment de l'annexion, de pensionnats et autres institutions. Nous avons déjà entendu le directeur de l'école municipale

---

<sup>2781</sup> ADBR 34AL1415, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-campagne au président de Basse-Alsace, 19.08.1872.

<sup>2782</sup> ADBR 34AL1247, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 20.06.1873.

supérieure de filles flatter le public alsacien, à l'été 1876, sur cette avance qui avait mis en échec, sous Napoléon III, les projets du ministre Duruy<sup>2783</sup>. Naturellement, avec l'intégration au nouvel empire allemand, on attend de ces vieux soldats méritants de l'enseignement féminin qu'ils cèdent la place à des établissements taillés sur un patron germanique. Deux disparitions ont déjà eu lieu alors : l' « externat de demoiselles » de Mlle Lina Doerr à la Robertsau, à la fin de l'année scolaire 1872/73 ; le « pensionnat de demoiselles » de Mlle Caroline Ostermann, N°3 rue de l'Ecarlate, un an plus tard. Mort du père dans le premier cas, refus d'une dérogation à la règlementation des écoles supérieures de filles dans le second<sup>2784</sup>. L'épuration commence !

A Strasbourg, le nouveau texte de loi avait été transmis aux directrices, à la fin du mois d'août 1874, par l'intermédiaire de l'administration municipale<sup>2785</sup>. Une liste des écoles supérieure de filles fut dressée à cette occasion, qui laisse apparaître treize noms à côté de celui de Mlle Ostermann. Les trois maisons congréganistes (Divine Providence, Doctrine Chrétienne, Notre-Dame) nous sont déjà connues, et l'on sait aussi ce qu'il en fut de l'École Schottky et de sa fermeture à l'amiable. Restent neuf autres écoles supérieures de filles, toutes alsaciennes<sup>2786</sup>. Dix ans plus tard, on dresse une nouvelle liste sur laquelle quatre d'entre ces dernières ne figurent plus, à savoir les établissements auparavant tenus par Mlles Pauline Knoderer (N°3 rue Sainte-Elisabeth), Mathilde – puis Marie – Rausch (N°5 rue des Mineurs), Adèle Schaentzlen (N°7 rue Saltzman) et Emilie Weber (N°21 rue des Serruriers). L'historien ne dispose, pour leur connaissance, que de maigres dossiers conservés aux archives municipales, et qui renferment essentiellement des listes d'élèves en âge d'obligation scolaire. Tout juste assez pour apprendre – ou déduire – les dates de leur fermeture : Knoderer, à l'été 1876 ; Schaentzlen, en 1877 ; Weber, en 1880 ; Rausch, à l'été 1883.

Pas d'histoire, donc... mais un coup d'éclat, au printemps 1876. Mathilde Rausch réussit, par l'intermédiaire de la grande-duchesse de Bade, à faire parvenir une réclamation

---

<sup>2783</sup> FISCHER Friedrich August, *Op. cit.*, 1876, p. 8.

<sup>2784</sup> ADBR 34AL1247, le président de Basse-Alsace à Mlle Ostermann, 23.10.1874.

<sup>2785</sup> AMS 2MW615, l'administrateur municipal de Strasbourg aux directrices des écoles supérieures de filles, 29.08.1874.

<sup>2786</sup> Une seule, celle des diaconesses (Bon-Pasteur), fut fondée après le traité de Francfort.

jusqu'à l'empereur Guillaume I<sup>er</sup><sup>2787</sup>. Une autre directrice d'école supérieure de filles strasbourgeoise, Mlle Emilie Fuchs, est associée à la demande (chacune y est allée de son mémoire), la même qui avait été émise un an et demi plus tôt par Mlle Ostermann, à savoir celle de déroger à la réglementation limitant la place du français dans l'enseignement. L'existence des institutions serait menacée ! L'empereur souhaite savoir de quoi il en retourne. Il plaide déjà dans le sens des requérantes, en demandant si « les motivations politiques » qui se trouvent probablement à l'origine de la mesure mise en cause concernent également les institutions plaignantes, et notamment « leurs classes supérieures et scientifiques » :

En effet, les deux établissements ont moins pour but d'instruire les jeunes dames des catégories supérieures d'Alsace-Lorraine que celles qui viennent de l'étranger pour, avant tout, se perfectionner dans la langue française. Leur fréquentation par des Allemandes ne peut que renforcer Sa Majesté dans l'idée qu'il serait souhaitable pour ces dernières de trouver dans les pensionnats strasbourgeois l'occasion d'apprendre la langue française conformément à leurs attentes, c'est-à-dire de manière plus approfondie que cela n'est généralement possible dans les écoles supérieures de filles allemandes.

Mais le président supérieur défend l'application de la réglementation, entrée en vigueur chez Mlle Rausch en octobre 1875<sup>2788</sup>. « Chacun des établissements se compose d'un pensionnat et d'une école supérieure de filles », explique-t-il, « Les pensionnaires et les élèves externes suivent les mêmes cours et c'est l'école supérieure de filles qui l'emporte ». Dans l'institution Rausch, les premières ne comptent que pour un tiers de l'effectif<sup>2789</sup>. Dès lors, l'intérêt politique, en l'occurrence patriotique, semble indéniable. On pourrait répondre au souhait de l'empereur par l'organisation de classes spéciales destinées aux pensionnaires qui viennent, pour une durée limitée, de Vieille-Allemagne : « Je ne méconnais pas les difficultés liées à la mise en place d'un enseignement séparé pour les pensionnaires étrangères [sic] au point de vue du coût », continue-t-il, « mais cela ne justifie en rien que l'on place l'intérêt particulier de quelques directrices de pensionnat

---

<sup>2787</sup> ADBR 34AL1247, le cabinet de l'empereur au chancelier Bismarck, 03.05.1876.

<sup>2788</sup> ADBR 34AL1247, le président supérieur d'Alsace-Lorraine au chancelier Bismarck, 15.05.1876.

<sup>2789</sup> Emilie Fuchs accueille alors 17 pensionnaires – 2 Anglaises et 15 Haute-Alsaciennes – pour 54 externes.

au-dessus de la formation nationale [*nationale Bildung*] des enfants de ce pays ». Et si ces dernières se plaignent de perdre des élèves, elles le doivent à d'autres raisons :

Le nombre des pensionnaires diminue parce que l'Alsace n'est plus une terre française, mais un pays allemand, ce qui fait que les Françaises ne fréquentent plus les institutions de la ville. Les familles allemandes, d'autre part, sont, pour des raisons évidentes, peu enclines à confier leurs filles aux pensionnats dits français, car on connaît suffisamment l'hostilité à l'Allemagne qui anime les milieux et les familles de la haute société strasbourgeoise.

La diminution du nombre des élèves externes a très peu à voir avec les dispositions de l'ordonnance du 5 août 1874. Il est exact que des familles strasbourgeoises francophiles retirent leurs enfants pour les envoyer dans des pensionnats à l'étranger, notamment en France. Les raisons en sont évidentes. Par contre, si les immigrés allemands ont retiré en nombre leurs filles des pensionnats pour les inscrire à l'école municipale supérieure de filles ouverte à l'automne 1875, ce n'est pas parce que ladite ordonnance a entraîné une diminution de l'enseignement français, mais parce que l'on ne voulait pas sacrifier plus longtemps au bénéfice de l'apprentissage de la langue française tout le reste de l'instruction des filles, qui languissait, à bien des points de vue, sous le mécanisme de la méthode d'enseignement française. À cela s'ajoutaient toutes sortes d'expériences de l'esprit français régnant dans les pensionnats qui n'est pas propre à maintenir l'intérêt des parents allemands pour ces établissements. Il a fallu, par exemple, renouveler à plusieurs reprises l'interdiction du manuel d'histoire hostile à l'Allemagne de Duruy. Le jour de l'anniversaire de Sa Majesté l'empereur, on n'a prêté aucune attention aux élèves allemandes : c'était un jour d'école habituel. On ne défendait, par contre, pas aux élèves alsaciennes d'organiser des manifestations avec couleurs et cocardes françaises. Au cours du semestre d'hiver, la directrice Rausch, a fait coller, dans les exemplaires du manuel de géographie de Daniel pour les établissements d'enseignement secondaire (43<sup>e</sup> édition, 1874) utilisés chez elle, en plus des pages relatives à la France (271-275), celles relatives à l'Alsace-Lorraine (376 et 377), parce qu'il y était écrit que Louis XIV avait pris par ruse les villes impériales d'Alsace, que la Lorraine avait longtemps été un duché allemand et que l'Alsace-Lorraine avait été reprise par l'Allemagne suite à la dernière guerre.

L'autre demanderesse, Mlle Fuchs, ne s'est pas mieux comportée en introduisant, à Pâques 1876, un manuel de géographie français contenant des propos antiprussiens et antiallemands. « D'une manière générale, les écoles supérieures de filles et pensionnats fondés à l'époque française font partie de ces endroits où l'on entretient l'opposition la plus farouche au gouvernement allemand », explique le président supérieur. Celui-ci considère que le seul moyen de résorber ce foyer d'hostilité réside dans l'application la plus stricte de la loi. Il ne peut donc que recommander une réponse négative aux demandes

de dérogation. Avec les faits qu'il a avancés, on ne peut que suivre cet avis en hauts lieux<sup>2790</sup>. Les deux directrices sont bientôt informées de l'échec de leurs démarches. L'institution Rausch y survit tout de même sept ans (et l'école d'Emilie Fuchs bien plus longtemps).

(3) Disparitions rapides – et mises à l'écart – dans le reste du pays (années 1870)

Il fallait traiter ensemble les premières fermetures d'écoles supérieures de filles à Strasbourg, car l'enseignement secondaire féminin y constituait depuis longtemps déjà un monde en soi. La vague silencieuse qu'on vient de voir emporter une demi-douzaine d'établissements ne s'étend pas moins sur le reste du pays, s'ajoutant au fracas du *Kulturkampf*. Elle touche les autres villes de Basse-Alsace, celles de Haute-Alsace et de Lorraine. Commençons par les plus grandes ! Rien à Mulhouse ? On peine à croire que la ville, toute retournée par – et contre – l'annexion, n'eût point quelque institution francophile qui préférât fermer tout de suite ses portes plutôt que de se soumettre au joug allemand. Et pourtant, les archives de l'administration scolaires demeurent muettes... alors qu'elles nous font assister à l'agonie de l'institution de Mlle **Eugénie Hirschler** à Colmar.

En novembre 1872, celle-ci se plaint de la perte d' « un assez grand nombre » de ses élèves, à cause de « l'émigration », mais aussi de « la crainte d'un programme d'études trop contrares [sic] aux vœux des familles »<sup>2791</sup>. La Colmarienne de quarante ans a, en effet, renforcé quelque peu l'enseignement de l'allemand et s'est procurée un manuel d'histoire de l'Allemagne. Elle prévient qu'elle ne changera pas davantage le programme de son école de trois classes, laquelle a pour particularité d'accorder une place de choix à la langue de Shakespeare (la directrice a passé de longues années en Angleterre).

---

<sup>2790</sup> ADBR 34AL1247, le chancelier Bismarck à l'empereur, 31.05.1876.

<sup>2791</sup> ADBR 34AL1247, Mlle Hirschler à l'inspecteur scol. du cercle de Colmar, 21.11.1872, en français.

Un an plus tard, après visite de l'institution (toujours trois « sections », 23 élèves de six à quatorze ans), l'inspecteur scolaire de cercle, Band, propose un renforcement de la langue allemande<sup>2792</sup>. Certes, les connaissances linguistiques des élèves apparaissent encore trop limitées pour permettre d'utiliser l'allemand comme langue d'enseignement dans toutes les matières, mais les résultats des premières mesures d'adaptation se font déjà sentir, les élèves ont l'enthousiasme des esprits curieux et Mlle Hitschler possède les compétences nécessaires. On peut donc pousser encore plus loin ! Au printemps 1874, le fonctionnaire aide la directrice à élaborer un nouveau plan d'études.

Les choses se passent moins bien avec Steinert, le successeur de Band. En juin 1875, Mlle Hitschler s'en ouvre au président de Haute-Alsace<sup>2793</sup> :

N'ayant pas eu l'honneur, Monsieur le président, de vous rencontrer hier, lorsque je me suis présentée à la préfecture pour vous entretenir des difficultés qui se sont élevées entre Monsieur l'inspecteur Steiner [Steinert] et moi, je vous remets incluses les deux lettres, cause du différend.

L'établissement que je dirige est un externat dont le nombre d'élèves est limité à 25. Notre temps est partagé entre l'étude des trois langues indispensables, de nos jours, à l'éducation de jeunes filles bien élevées : l'allemand, le français et l'anglais. Je vous ferai remarquer, au sujet de cette dernière, que nous y consacrons plus de temps que dans tout autre établissement de la ville, et que c'est la langue *parlée* ; ce qui faisait dire autrefois que mon établissement était tout anglais, aux mêmes personnes qui, maintenant, portent plainte que l'on ne fasse chez moi que du français : l'exagération est la même.

L'allemand est appris dans toutes les classes ; la géographie, l'histoire de l'empire sont enseignées dans cette langue ; les élèves sont exercées à des devoirs de grammaire, d'orthographe, de composition. La première division reçoit de plus des leçons de M. Muller, vicaire de M. Schaller, pour les parties que la connaissance imparfaite que j'ai de cette langue ne me permet pas d'entreprendre moi-même. Je peux affirmer que mes élèves ont fait de sérieux progrès, et que toujours elles se sont montrées être plus avancées que celles que j'ai reçues d'autres écoles.

Par sa première lettre, Monsieur l'inspecteur défend l'emploi de l'*Histoire de France* par Duruy – ce que nous avons fait immédiatement – et me demande de lui en soumettre une autre, je m'y suis conformée. Trois semaines après, il me renvoie lesdites *Histoires*, disant qu'il est interdit de s'en servir, quel qu'en soit l'auteur et dans n'importe quelle langue. Je ne puis croire que ce soit là les intentions de l'administration, cette étude étant, dans tout pays, regardée comme aussi

---

<sup>2792</sup> ADBR 34AL1247, l'inspecteur scol. du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 27.12.1873.

<sup>2793</sup> ADBR 34AL1247, Mlle Hitschler au président de Haute-Alsace, 29.06.1875, en français.

indispensable que celles des Grecs et des Romains. Je vous demanderai la permission, Monsieur le président, de me servir d'une *Histoire de France*, soit par un auteur français que vous aurez la bonté de m'autoriser, soit rédigée en anglais, comme nous le faisons pour l'*Histoire d'Angleterre*.

Dans sa seconde épître, M. Steiner exige que je ne me serve plus que de livres allemands. À mon grand regret, je ne connais pas assez cette langue pour m'en servir dans les divers cours d'enseignement général ; jamais je ne l'ai ni parlée ni étudiée ; ce n'est que pendant mon séjour de seize années en Angleterre que je l'ai lue un peu, mais je ne puis m'exprimer correctement dans cet idiome, encore moins l'écrire. C'est pourquoi, dans l'intérêt même de mes élèves, je me suis adjoint un professeur, quelque dispendieux que ce soit pour moi. Le nombre de mes élèves, strictement limité à 25, et dont la rétribution scolaire est de 20-25-35 francs par trimestre, ne me permet pas de faire des sacrifices plus étendus.

J'ajouterai, Monsieur le président, que ce ne serait pas sans une vive douleur que je me verrais obligée de cesser mon établissement et de me séparer de mes élèves, auxquelles j'ai pu inspirer un vif désir d'acquérir des connaissances, sans parler de celle que j'éprouverais de me voir fermer subitement une carrière dans laquelle jusqu'ici j'ai trouvé un gagne-pain honorable alors que des circonstances adverses m'ont fait y avoir recours.

L'institution compte, en effet, 25 élèves, dont 6 âgées de plus de quatorze ans<sup>2794</sup>. Répartition en trois « sections », toujours, quoique l'inspecteur scolaire de cercle récuse le terme, étant donné que tous les enfants sont instruits dans la même salle de classe. Concernant les exigences décriées, le président de district ne peut que donner raison à son subordonné : on n'accordera aucune dispense d'application de l'ordonnance du 5 août 1874.

À l'été 1876, les relations de la directrice avec les autorités se tendent encore un peu plus après que la première a transféré son établissement son autorisation, à la Saint-Jean, du N°13 des Arcades au N°29 de la rue des Blés. L'inspecteur scolaire souhaite qu'on profite de l'occasion pour faire fermer cette école à la volonté d'adaptation flanchante. L'institution, fréquentée par des filles de la bourgeoisie protestante, est même considérée comme une « école française », note le directeur du cercle, qui préconise cependant la compréhension : Mlle Hitschler n'a sûrement transgressé les prescriptions légales que par ignorance<sup>2795</sup>. Par contre, une fermeture se recommande si l'établissement

---

<sup>2794</sup> ADBR 34AL1247, l'inspecteur scol. du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 11.08.1875.

<sup>2795</sup> ADBR 34AL1247, le directeur du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 08.07.1876.

ne se met pas en conformité avec la réglementation sur l'enseignement. Le président de district tranche en ce sens. Il menace la directrice d'une fermeture si elle n'applique pas l'ordonnance sur l'organisation des écoles supérieures de filles d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 1876.

Quelques semaines avant l'expiration du délai, Mlle Hitschler adresse un recours au président supérieur<sup>2796</sup>. Qu'on lui permette au moins de continuer son activité pendant une année encore ! Le président de Haute-Alsace explique alors que sa patience a atteint ses limites<sup>2797</sup>. Il ne peut plus laisser une partie de la jeunesse colmarienne fréquenter un établissement aussi déficient ; et qui sait, sa disparition encouragera peut-être la Ville à fonder une école municipale supérieure de filles. Le président supérieur rejette donc le recours. En refusant de se soumettre, la directrice condamne son institution à disparaître. Après constatation de son maintien dans l'illégalité, fermeture est ordonnée pour le 31 décembre 1876.

Chute d'une concurrente pour l'institution de Mlle Armbruster. D'autres restent en place... mais sont-elles bien des écoles supérieures de filles ? L'établissement de Mlle **Eugénie Lemaître** – une Belfortaine née en 1837 – fut considéré comme tel au printemps 1872, lorsqu'il s'agissait de trouver une institution colmarienne à subventionner<sup>2798</sup> ; on n'avait même pas cité, à l'époque, l'École Hitschler. Elle l'est encore en juin 1876, lorsque, plusieurs semaines avant cette dernière, elle se voit menacée de fermeture si sa directrice persistait, jusqu'au même délai, à ne pas se conformer à l'ordonnance du 5 août 1874<sup>2799</sup>. Même recours au président supérieur ; la directrice s'excuse de ne pas connaître suffisamment l'allemand, elle explique que ses élèves, qui ne sont d'ailleurs qu'une trentaine, ne parlent que le français à la maison et, enfin, qu'elle est obligée de continuer son activité pour subvenir aux besoins de sa mère âgée et malade. Même réfutation<sup>2800</sup>. Même rejet du recours, qui fut d'ailleurs élevé après les trente jours prévus par la loi<sup>2801</sup>. Le soutien du conseiller municipal Chauffour n'aura pas pesé bien lourd. Mais le

---

<sup>2796</sup> ADBR 34AL1247, Mlle Hitschler au président supérieur, 07.09.1876.

<sup>2797</sup> ADBR 34AL1247, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 23.09.1876.

<sup>2798</sup> ADHR 8AL1/10164, le directeur du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 23.03.1872.

<sup>2799</sup> ADBR 34AL1247, le président de Haute-Alsace à Mlle Lemaître, 26.06.1876.

<sup>2800</sup> ADBR 34AL1247, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 24.10.1876.

<sup>2801</sup> ADBR 34AL1247, le président supérieur à Mlle Lemaître, 16.11.1876.

dénouement de l'histoire nous échappe. Mlle Lemaître a-t-elle, *in extremis*, appliqué la législation pour éviter la fermeture ? Toujours est-il que l'institution survit.

Comme école supérieure de filles ? Une liste des écoles supérieures de filles dressée en décembre 1881 par la présidence de Haute-Alsace n'en fait pas mention ; mais l'École Dollfus n'y figure pas non plus<sup>2802</sup>. En janvier 1888, on se demande, à la présidence de Haute-Alsace, si l'École Lemaître doit être reconnue comme une école supérieure de fille et passer sous la surveillance des hautes autorités scolaires. Ces dernières ne la prennent pas en considération. Elle ne continue pas moins de se parer du titre de « *Töchterschule* »<sup>2803</sup>.

Autre institution colmarienne dont le statut pose question en janvier 1888, celle de Mlle **Madeleine Caroline Nitschelm**, fondée vingt-huit ans plus tôt. Mais les hautes autorités scolaires ne s'y intéresseront pas plus qu'à l'École Lemaître.

Et que dire sur la « *Privattöchterschule* » de Mlle **Julie Strauss**, au service des familles juives de Colmar ? Au printemps 1874, l'inspecteur scolaire du cercle (Band) aide à la mise en place de son nouveau plan d'études, comme il le fait, en même temps, chez Mlle Hitschler<sup>2804</sup>. Le programme est « dans l'ensemble le même ». Nous sommes donc bien en présence d'une école supérieure de filles. On fait plus de religion chez Mlle Strauss, qui, en outre, a renoncé à l'anglais pour augmenter le volume horaire consacré à l'allemand ! Mais l'établissement ne fera plus reparler de lui dans les dossiers de l'administration scolaire consacrés aux écoles supérieures de filles, où son unique mention n'est d'ailleurs due qu'à sa parenté avec l'École Hitschler. L'arbitraire et le hasard de la conservation archivistique nous font-ils ignorer d'autres de ces institutions entre deux eaux ayant existé dans les premières années du *Reichsland* ?

---

<sup>2802</sup> ADHR 8AL1/10164, « *Zusammenstellung derjenigen höheren Töchterschulen des Bezirks Ober-Elsass, welche vom Staate unterstützt werden und der anderen als solche anerkannten höheren Töchterschulen, welche von Privaten unternommen sind* », déc. 1881.

<sup>2803</sup> *Adressbuch der Stadt Colmar i. Els. 1. Juli 1895*, p. 16.

<sup>2804</sup> ADBR 34AL1247, l'inspecteur scol. du cercle de Colmar au président de Haute-Alsace, 31.05.1874, pièce jointe.

Metz, le troisième chef-lieu de district, compte aussi, dans les années 1870, son lot de fermetures. Il y a le pensionnat des **dames Maquard**, rue Mazelle. La place qu'on y faisait à l'enseignement de l'allemand avait pourtant réjouit, en novembre 1872, le président de district<sup>2805</sup>. Le plan d'études indiquait quatre classes, avec deux sections dans les deux supérieures et trois dans la plus basse, soit un cursus de huit années. On avait encore formulé quelques remarques sur le volume horaire global et demandé quelques précisions, rapidement fournies par Mlle Emilie Herrmann<sup>2806</sup>. La délégation de la correspondance à une enseignante signifie que les directrices ne connaissaient pas l'allemand, raison, qui, à coup sûr, se trouve à l'origine de la fermeture de leur établissement. D'un autre côté, elles auraient pu répondre en français : le choix de la nouvelle langue administrative constitue un témoignage de bonne volonté, tout comme l'utilisation, dans la classe supérieure, du manuel d'histoire de Daniel, « un bon livre allemand », note-t-on à la présidence de Lorraine, où l'on ordonne cependant la mise hors d'usage du manuel de géographie de Meissas et Michelot pour Pâques 1873.

Mlle **Charlotte Aubert** ne s'était pas donné la peine d'écrire en allemand, lorsqu'elle transmit, au même automne 1872, le plan d'études de son institution, située au N°6 rue de la Grande Armée<sup>2807</sup>. La « véritable rentrée » n'y ayant lieu qu'après la Toussaint, il avait fallu attendre le mois de novembre pour apprendre que le « cours élémentaire » et le « cours supérieur » étaient dispensés suivant une organisation en cinq classes. Là-aussi, le Meissas et Michelot devra être banni à compter de Pâques 1873. De toute évidence, Mlle Aubert est la fille du directeur du pensionnat de garçons du N°29 rue Tête d'Or, un conducteur des ponts et chaussées en retraite. À la rentrée 1873, la famille s'associe avec les Jacquot : Madame, diplômée pour l'enseignement primaire supérieur, avec la fille ; Monsieur, « ancien chef d'institution secondaire », avec le père<sup>2808</sup>. L'alliance ne sauve pas l'institution de Mlle Aubert de la fermeture.

D'autres établissements, dont les directrices ne savent pas ou pas suffisamment l'allemand, succombent rapidement dans les villes moyennes et petites localités. À

---

<sup>2805</sup> ADMo 9AL57, le président de Lorraine aux dames Maquard, 11.11.1872.

<sup>2806</sup> ADMo 9AL57, Mlle Herrmann au président de Lorraine, nov. 1872.

<sup>2807</sup> ADMo 9AL57, Mlle Aubert au président de Lorraine, 16.10 et 23.11.1872, en français.

<sup>2808</sup> ADMo 9AL57, Mme Jacquot au président de Lorraine, 30.10.1873, et Monsieur Aubert au président de Lorraine, même date, les deux lettres en français.

Sarrebourg, les choses allaient pourtant bien, au début, pour le pensionnat de Mme **Clémence Augustin-Germain**. On l'a vu dans la partie consacrée à l'école municipale supérieure de filles de ce chef-lieu de cercle : son institution aurait très bien pu constituer les fondations de cette dernière. Les négociations en vue de l'octroi d'une subvention de l'État allaient bon train, durant l'hiver 1872/73, entre les autorités et le mari de la directrice, ce bon Dr. Augustin qui tendait une main amie à la communauté vieille-allemande. On promettait même un brillant avenir politique à cet adjoint germanophone. Mais il mourut subitement alors que rien n'était encore décidé et sa veuve, une Belfortaine mal à l'aise en allemand, n'avait pas les épaules assez solides pour porter seule les grandes ambitions de son défunt mari. Mme Augustin-Germain ne se sent plus la force de continuer à diriger son « grand établissement » de Sarrebourg.

En octobre 1873, elle s'installe à la campagne, dans la propriété familiale d'Insming, cercle de Château-Salins<sup>2809</sup>. Mais il faut bien vivre ! Elle souhaite donc y transférer son pensionnat, en réduisant l'effectif à une douzaine d'internes et autant d'externes, soit, « en tout, 22 à 24 élèves de l'âge de treize à dix-sept ans ». Pour l'enseignement de l'allemand et en allemand, elle recourra à une « sous-maîtresse » diplômée pour les écoles supérieures de filles. Le directeur du cercle soutient le projet... mais l'affaire prend du temps : il faut présenter un nouveau plan d'études et produire un certificat du médecin cantonal attestant de la salubrité des locaux. Et si l'autorisation d'ouverture est enfin accordée en avril 1874, elle ne sera définitive, précise le président de Lorraine, qu'après que Mme Augustin-Germain aura prouvé, devant une commission d'examen, qu'elle possède les compétences linguistiques requises.

En octobre 1875, le délai fixé pour passer cette épreuve ayant expiré, Metz demande une inspection de l'établissement dans les plus brefs délais. On remettra alors les

---

<sup>2809</sup> ADMo 9AL57, Mme Augustin-Germain au président de Lorraine, 28.09.1873, en français : « Ayant été frappée récemment de douloureuses et cruelles afflictions et ne me sentant plus assez de force, après dix-neuf années d'enseignement, de supporter les fatigues qu'impose la direction d'un grand établissement, je me sens dans la nécessité de quitter Sarrebourg pour transférer à Insming (canton d'Albestroff), dans la propriété de défunt mon mari, le pensionnat que je dirige en ce moment. Ce changement de résidence m'offrant de grands avantages au point de vue des intérêts de ma petite orpheline, qui sera constamment l'objet de la plus grande sollicitude de la part des membres de la famille de son père, puis ensuite en ce qui me concerne [...] ».

choses au clair. Mais le directeur de cercle répond que « l'école privée [...] a déjà fermé pour cause de manque d'élèves »<sup>2810</sup>.

A Thann, l'école de Mlle **Marie Caroline Godel** passe quelque temps entre les mailles du filet. Etonnamment, c'est par Strasbourg, à savoir par le conseiller gouvernemental Dr. Baumeister, chargé de réformer l'enseignement alsacien-lorrain, que la direction de cercle découvre son existence<sup>2811</sup>. Nous sommes alors au printemps 1873. Une découverte feinte ? Avait-on, un an plus tôt, délibérément ignoré l'établissement pour favoriser la fondation d'une école supérieure de filles sur des bases purement vieilles-allemandes ? Il faut dire que l'établissement est microscopique, « 12 à 16 filles des meilleures catégories sociales », écrit le président supérieur, qui demande un rapport à celui de Haute-Alsace<sup>2812</sup> : « Il paraît que la directrice et unique enseignante ne sait que le français. Si cela est vrai et que les élèves se trouvent encore en âge d'obligation scolaire, alors je vous demande d'intervenir contre cette école en vertu de votre circulaire du 20 août [1872] ». Par ailleurs, l'établissement a-t-il été fondé dans les règles ? Il l'a été, il y a près de quarante ans, par la même Mlle Godel qui continue de le diriger. Effectivement, celle-ci ne parle que le français, qui est, de ce fait, l'unique langue de l'enseignement. Mais peut-on ordonner la fermeture en toute conscience, fait-on remarquer à la direction du cercle de Thann, quand « ladite Godel, qui est très âgée, ne possède aucun bien et ne vit que du faible revenu de l'écolage »<sup>2813</sup> ?

Le président de Haute-Alsace veut en savoir plus : nombre exact des élèves, religion de l'enseignante... et possibilité de l'employer à l'école supérieure de filles subventionnée, ce qui pourrait servir à rallier des autochtones. Arrive alors de Thann une liste de quinze élèves (des filles de commerçants et d'artisans – aucun fabricant – dans leur grande majorité) et un constat qui interdit tout projet de « fusion des deux écoles »<sup>2814</sup>. Mlle Godel est non seulement catholique, mais « très proche du clergé local, qui a refusé de collaborer avec l'institution de Mademoiselle Frommel ». À cela s'ajoute la méconnaissance de l'allemand déjà évoquée. On en informe Strasbourg... où l'on avance

---

<sup>2810</sup> ADMo 9AL57, le directeur du cercle de Château-Salins au président de Lorraine, 02.11.1875.

<sup>2811</sup> ADBR 34AL1247, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 27.06.1873.

<sup>2812</sup> ADBR 34AL1247, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 04.06.1873.

<sup>2813</sup> ADBR 34AL1247, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 27.06.1873.

<sup>2814</sup> ADBR 34AL1247, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 18.07.1873.

l'idée d'une germanisation de l'École Godel : qu'au moins la moitié des cours soit dispensée en langue allemande par une enseignante parfaitement germanophone ! Difficile à imaginer pour la première intéressée, qui écrit – en français – à l'inspecteur scolaire de cercle (Zimmerlich)<sup>2815</sup> :

En réponse à la lettre que vous m'avez adressée, j'ai l'honneur de vous renouveler ma déclaration d'incapacité pour enseigner la langue allemande, ne la connaissant pas du tout ; c'est connu de tout le monde ici ; je pense aussi qu'une réunion d'une douzaine de jeunes filles ne s'appelle pas une école : c'est tout simplement, pour moi, une occupation dans mon isolement, une retraite et un petit revenu à ajouter à mes faibles ressources pécuniaires ; ensuite, j'espère avoir mérité quelque considération pour mon âge, pour les services que mon père a rendus à la ville comme premier adjoint au maire ; mon frère, mort il y a quelques années, également comme adjoint et commandant de la garde nationale ; aujourd'hui encore, mon neveu Zimmermann est maire à Vieux-Thann. Enfin, Monsieur, permettez-moi que je vous prie de ne plus me demander l'impossible et de me laisser exercer en paix mon état pendant quelque temps encore au milieu de mes quelques élèves, que je considère comme ma famille d'emprunt, d'autant que vous devez vous apercevoir que je touche à la fin de ma carrière.

Le fonctionnaire revient cependant à la charge. Ne peut-elle engager une seconde enseignante ? La réponse reste négative<sup>2816</sup> : « Le revenu que me procurent ce peu d'élèves ne suffirait pas pour payer une maîtresse de langue et qui ne trouverait pas même, dans ce petit local, une place convenable pour donner ses leçons, comme vous avez déjà dû le remarquer ». La fermeture apparaît inéluctable. Le directeur du cercle a d'autant moins de scrupules à la demander qu'on a appris que la situation matérielle de Mlle Godel n'était pas si dramatique<sup>2817</sup>. La directrice tente tout de même un recours, en se plaçant sous la protection de la Ville : elle ne demande ni plus ni moins qu'une délibération l'autorisant à poursuivre son activité<sup>2818</sup>. Or, le conseil municipal ne peut enfreindre ainsi la législation scolaire. Il accède cependant à une autre requête de la directrice en acceptant d'intervenir auprès des autorités pour plaider la tolérance de son institution. Vaine démarche.

---

<sup>2815</sup> ADBR 34AL1247, Mlle Godel à l'inspecteur scol. du cercle de Thann, 18.09.1873.

<sup>2816</sup> ADBR 34AL1247, Mlle Godel à l'inspecteur scol. du cercle de Thann, 26.09.1873.

<sup>2817</sup> ADBR 34AL1247, le directeur du cercle de Thann au président de Haute-Alsace, 27.09.1873.

<sup>2818</sup> ADBR 34AL1247, Mlle Godel au maire et aux conseillers municipaux de Thann, 10.10.1873.

Le 11 novembre 1873, le président de Haute-Alsace proclame la fermeture de l'établissement. Mlle Godel résiste encore pendant deux mois. Le matin du 9 janvier 1874, l'inspecteur scolaire de cercle se rend chez elle, dans la *Pfarrgasse* (maison Breitschmitt), constate qu'elle poursuit son activité et dresse un procès-verbal de fermeture, en rendant la directrice attentive aux poursuites encourues si elle persistait dans la voie de l'illégalité. La menace fait, semble-t-il, son effet.

A Wasselonne, l'option de Mme **Caroline Hunolt** entraîne la fermeture de l'institution qu'elle avait fondée en 1867. Nous avons déjà évoqué cette disparition dans la partie consacrée à l'école municipale supérieure de filles de Wasselonne, où l'on trouve également mention de l'établissement fondé en 1871 par Mlle **Emma Paulus** et fermé peu après.

Pour Niederbronn-les-Bains, le président de Basse-Alsace indique dans son état de juillet 1872 sur les écoles supérieures de filles du district que « le besoin des familles catholiques est [...] satisfait par un établissement dirigé par des sœurs-enseignantes, tandis que l'école de Mademoiselle Schneider répond à celui des familles protestantes ». Il ne s'agit certainement pas d'écoles supérieures de filles à proprement parler. La ville compte cependant une autre institution, oubliée dans le rapport mais qui y aurait eu davantage sa place : la *Töchter-Erziehung-Anstalt* fondée en 1869 par Mlle **M. Colombain**. La directrice et unique enseignante transmet en août 1872 le plan d'étude de son établissement, qui accueille des filles de huit à dix-huit ans réparties en trois classes<sup>2819</sup>. Dans les deux supérieures, elles ont de l'anglais au programme ! Si le français est sa langue de naissance, Mlle Colombain a appris tant la langue que les méthodes éducatives allemandes lors d'un séjour de deux ans comme enseignante dans une institution de filles en Allemagne. Et pour une germanisation sans faille, elle souhaite encore « s'assurer la collaboration d'une bonne aide allemande » pour la rentrée qui vient.

---

<sup>2819</sup> ADBR 34AL1245, Mlle Colombain à l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau, 31.08.1872.

Elle a mis dans sa poche l'inspecteur scolaire du cercle de Haguenau, Engler, qui autorise le plan d'études et dispense l'institution de transmettre des listes d'absences<sup>2820</sup>. Bref, il la considère comme une école supérieure de filles.

Le directeur de cercle n'est pas sur la même ligne. Pour lui, les règles qui s'appliquent aux écoles élémentaires valent pour les deux classes inférieures, qui accueillent des enfants en âge d'obligation scolaire<sup>2821</sup>. Cela signifie, sur le plan linguistique, une restriction – avant la suppression – de l'enseignement en français<sup>2822</sup>. Toutefois, en novembre 1872, suite à la lecture d'un nouveau rapport de son inspecteur scolaire, le directeur de cercle se ravise et recommande de tolérer un enseignement bilingue dans les différentes matières, comme on le fait au lycée de Haguenau. C'est même à lui, désormais, de limiter Engler, qui souhaite introduire quinze heures hebdomadaires d'allemand dans les classes inférieures ! La question du statut de cette institution de 16 élèves n'est toujours pas résolue<sup>2823</sup>.

À la présidence de Basse-Alsace, on hésite. On rédige une réponse demandant que les classes II et III soient traitées comme celles d'une école élémentaire... avant d'en envoyer une autre, qui reconnaît officiellement le titre d'école supérieure de filles à l'établissement de Mlle Colombain ! Le président supérieur en est avisé, auquel on demande en même temps une subvention de 300 Thaler<sup>2824</sup> : l'institution rend service aux bonnes familles de Niederbronn et de Reichshoffen, ses résultats sont prometteurs, sa directrice est douée et fait preuve de bonne volonté. Malgré cela, la réponse négative. On subventionnera « des écoles supérieures de filles dans des localités aussi peu importantes que Niederbronn ou Dorlisheim » quand on aura pourvu aux besoins des chefs-lieux de cercle et autres agglomérations populeuses, explique le président supérieur<sup>2825</sup>. L'établissement disparaît-il à cause de ce manque de soutien ? En tout cas, on n'en reparle plus dans les archives de l'administration scolaire relatives aux écoles supérieures de filles.

---

<sup>2820</sup> ADBR 34AL1245, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 04.09.1872.

<sup>2821</sup> ADBR 34AL1245, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 04.09.1872.

<sup>2822</sup> ADBR 34AL1245, le directeur du cercle de Haguenau au président de Basse-Alsace, 12.10.1872.

<sup>2823</sup> Classe I : 5, au-dessus de quatorze ans ; classe II : 6, de neuf à douze ans ; classe III : 5, de six à huit ans.

<sup>2824</sup> ADBR 34AL1247, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 21.11.1872.

<sup>2825</sup> ADBR 34AL1245, le président supérieur au président de Basse-Alsace, 29.11.1872.

Une autre école supérieure de filles estimée des autorités en 1872 connaît, quatre ans plus tard, une triste fin : le pensionnat Meinhold à Ribeauvillé. Sa bonne couverture archivistique autant que sa situation particulière d'institution tenue par des Vieilles-Allemandes nous incitent à traiter son histoire de manière distincte.

(4) Mlle Meinhold à Ribeauvillé, l'Allemande victime de l'annexion (1876)

Au printemps 1872, le pensionnat Meinhold à Ribeauvillé fait partie des quatre établissements du cercle recensés comme écoles supérieures de filles<sup>2826</sup>. Grâce à sa directrice, Mlle Elise Meinhold, originaire du Palatinat rhénan bavarois, il est qualifié de « très bon pensionnat allemand » par le président de Haute-Alsace<sup>2827</sup>. Pourtant, la fonction première de l'institution reste ce qu'elle fut avant l'annexion : accueillir des filles des classes aisées d'Allemagne, essentiellement du Palatinat rhénan bavarois, afin de leur apprendre la langue française. Cantonné tout d'abord aux cours de travaux manuels, le français prend une place de plus en plus importante au fil du cursus de l'élève ; en 1872, dans la classe la plus élevée, on enseigne dix-sept heures par semaine en français et neuf à treize heures en allemand ; les matières facultatives comme le chant et le dessin sont probablement également enseignées en français. Les élèves externes, des protestantes et des juives de Ribeauvillé et de ses environs, représentent une minorité. La plupart d'entre elles sont encore tenues par l'obligation scolaire, ce qui montre que le pensionnat sert surtout aux parents de la petite bourgeoisie locale à soustraire leurs enfants à l'école primaire.

La nouvelle réglementation scolaire place bientôt le pensionnat Meinhold dans une situation difficile. L'arrêté du 5 août 1874 oblige la directrice à restreindre la part du

---

<sup>2826</sup> ADBR 34AL1259, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 12.06.1872.

<sup>2827</sup> ADBR 34AL1242, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 31.05.1872.

français dans le programme de son établissement. Le mois suivant, elle fait part au président de Haute-Alsace de la difficulté de sa situation<sup>2828</sup> :

Mon établissement n'est pas une école supérieure de filles mais un pensionnat dans lequel séjournent des Américaines, des Anglaises, des Françaises et surtout des Allemandes, qui ne sont plus soumises à l'obligation scolaire. Elles viennent dans le but d'apprendre la langue française [...]. Le petit externat qui appartient à mon établissement se compose de quinze filles de Ribeauvillé [...], car la population est très ultramontaine et envoie ses enfants au couvent. Ce modeste externat ne peut pas prévaloir dans l'élaboration de l'emploi du temps pour les étrangères, car l'existence de l'établissement dépend de ces dernières. Mon souhait sincère de me conformer avec empressement aux décisions du gouvernement m'a malheureusement déjà conduite, l'année scolaire dernière, à accorder trop de place à la langue allemande. De fâcheuses conséquences pour la prospérité de mon établissement en ont résulté. Ma conscience d'enseignante et les devoirs que j'ai contractés envers les parents m'interdisent d'enseigner l'histoire générale, en plus de la géographie, en langue allemande.

En conséquence, Mlle Meinhold demande un délai d'une année pour préparer la fermeture de son établissement. Au même moment, elle fait publier dans la *Straßburger Zeitung* une lettre ouverte pour défendre les pensionnats de filles<sup>2829</sup> :

On a tellement écrit dans les journaux, depuis quelque temps, contre les pensionnats de filles qu'il apparaît souhaitable d'entendre une voix venant de l'autre côté. Les mots écrits par la *Kölner Zeitung* en août dernier au sujet de Strasbourg, « Nous menons la guerre aux pensionnats de filles », m'ont rappelé, en tant que directrice d'un établissement de ce type, des déclarations similaires. Je les ai entendues dans la populace alsacienne après que la nouvelle de la victoire allemande de Wissembourg fut parvenue jusqu'à nous. Alors, les bourgeois protégèrent les filles allemandes qui étaient sous la direction d'une Allemande naturalisée en Alsace. Malgré leur énervement, ils n'oubliaient pas qu'il est ignoble de s'attaquer à des femmes sans défense et que le terme de « mener la guerre » n'était pas le moins du monde adapté pour désigner une telle conduite. Ils allaient même jusqu'à avoir honte de cette menace que leurs compatriotes faisaient planer sur nous [...].

S'il y a, en Alsace, une institution qui a été utile à la chose allemande, c'est bien le pensionnat protestant de filles. La langue, la littérature et la musique allemandes y trouvaient à l'époque française une place de choix. Des filles allemandes s'y formaient pour devenir des

---

<sup>2828</sup> ADBR 34AL1244, Mlle Meinhold au président de Haute-Alsace, 06.09.1874.

<sup>2829</sup> *Straßburger Zeitung*, 10.09.1874.

enseignantes de français qui, plus tard, de retour dans leur pays, rendaient les Françaises inutiles. De nombreux cordons de l'amitié entre les deux rives du Rhin s'y sont noués [...].

Cependant, comme les autorités, auxquelles nous devons obéissance, ont décidé de notre mort, pour des raisons qui dépassent notre pauvre entendement de femmes, alors laissez-nous mourir dans le calme et dans l'honneur, un *morituri salutant* sur les lèvres et avec au cœur l'ardent souhait que notre disparition puisse servir à l'Alsace.

Malgré ses efforts pour trouver une repreneuse, Mlle Meinhold ferme son institution au printemps 1876, « pour des raisons de santé »<sup>2830</sup>. Deux candidates sont néanmoins à l'étude pour une reprise éventuelle à l'automne. Mlle Clara Hielscher, une Berlinoise protestante dont la famille est installée à Colmar, a les préférences de l'administration ; mais la jeune enseignante est finalement rebutée par l'absence de subvention de l'État. La seconde candidate est Mme Constance Grau née Schuhler, enseignante à Paris ; trop Française aux yeux des autorités, elle finit par renoncer pour les mêmes raisons que la première. Pour le président supérieur, une réouverture du pensionnat serait vouée à l'échec, comme il l'indique au président de Haute-Alsace au sujet de la demande de subvention de Mlle Hielscher<sup>2831</sup> : « Selon les informations qui me sont parvenues, les filles des riches familles de fabricants étaient pour la plupart éduquées à l'étranger et ne fréquentaient pas l'école Meinhold. [...] Pour les enfants de la classe moyenne, l'école élémentaire suffit ».

(5) Boissière puis Becker-Laurent à Mulhouse, une école dirigée par des femmes mariées (1882)

Au moment de l'annexion, l'École Boissière à Mulhouse a un peu plus de dix années d'existence. Se trouve-t-elle encore au N°28 de la rue des Champs-Élysées (auj. rue des Franciscains) ? On l'ignore. Sa fondatrice, Augusta Stromeyer, qui entre-temps a

---

<sup>2830</sup> ADBR 34AL1277, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 17.06.1876.

<sup>2831</sup> ADBR 34AL1278, lettre du président supérieur au président de Haute-Alsace, 05.07.1876.

épousé un Monsieur Boissière, professeur au collège de la ville, préside, en tout cas, toujours à ses destinées. Le séisme politique que connaît alors le pays bouleverse assurément ses plans. Mais elle s'y fait. Dans sa correspondance avec les nouvelles autorités, elle met systématiquement en avant son titre d' « ancienne enseignante au Magdalenastift pour la haute noblesse à Altenburg », une institution saxonne réputée où elle avait été active pendant deux ans dans sa jeunesse. C'était avant la révolution de 1848, mais Mme Boissière en garde une parfaite maîtrise de l'allemand, aux dires de l'inspecteur scolaire de cercle (Voigt), qui reconnaît également ses qualités de pédagogue<sup>2832</sup>.

Nous sommes alors en mars 1875 et le fonctionnaire ressort d'une visite dans l'établissement : trois classes successives, 65 élèves de toutes confessions, quatre enseignantes brevetées et quelques professeurs des écoles de garçons de la ville. L'allemand est utilisé partout comme langue d'enseignement, sauf pour les cours de français et pour ceux de physique dans la classe supérieure, essentiellement fréquentée par des filles entre quatorze et dix-sept ans. Néanmoins, « l'émancipation du français n'est pas encore complète pour ce qui est de la modification du plan d'études et de l'introduction de livres allemands ». Si les prestations se sont améliorées depuis l'inspection précédente, elles se situent encore, « dans toutes les matières, très loin de celles de l'école municipale supérieure de filles ». Il faut travailler avec davantage d'énergie, a fait remarquer l'inspecteur scolaire ! Enfin, si ce dernier reconnaît les compétences de la directrice, il ne déplore pas moins, dans son rapport au président de Haute-Alsace, l'absence d'une qualité fondamentale, l'honnêteté :

Madame Boissière, qui a déjà essayé à plusieurs reprises de contourner mes prescriptions, avait formé, au cours du semestre, une quatrième classe, avec des garçons et des filles de six ans – 18 au total –, dont elle voulait me cacher l'existence. J'ai également visité cette classe. Les enfants étaient instruits en français par une enseignante non brevetée, ils ne parlaient pas l'allemand et ne possédaient encore aucun livre en allemand. J'ai demandé à la directrice de les renvoyer sans délai, avec l'enseignante. Je m'en remets à vous pour savoir si la peine prévue dans le paragraphe 2 de la loi du 12 février 1873 [ndlr : une amende qui peut aller jusqu'à 100 Thaler] doit être ordonnée contre Madame Boissière, dont on peut démontrer qu'elle n'a pas fauté par méconnaissance dans ce cas également.

---

<sup>2832</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 04.03.1875.

Est-ce cette menace qui décide le mari de Mme Boissière à partir pour la France en juin 1875 ? Probablement non : Parisien de naissance, professeur de formation française, celui-ci n'avait aucun avenir dans une Alsace allemande. Il devait sûrement préparer ce départ depuis un certain temps déjà. L'émigration n'en tombe pas moins à point nommé pour la directrice en délicatesse avec les autorités, qui se doit naturellement de suivre son époux ! A la fin de l'année scolaire, elle cède (?) l'école supérieure de filles à une enseignante récemment engagée. Trente ans, Mulhousienne, protestante, Mlle Caroline Becker doit non seulement pourvoir à ses propres besoins, mais aussi à ceux de sa mère, délaissée par un mari instituteur depuis longtemps séparé d'elle. C'est même pour soutenir cette dernière, âgée et malade, que Mlle Becker a renoncé à sa vie de préceptrice à l'étranger pour revenir dans sa ville natale. L'enseignante n'omet pas de faire allusion à sa responsabilité de soutien de famille dans la demande d'autorisation qu'elle adresse, en août 1875, au président de Haute-Alsace. Quelle autorisation ? Celle « de fonder une école élémentaire de filles privée à Mulhouse », écrit la requérante<sup>2833</sup>.

À Colmar, il paraît évident qu'il s'agit en fait de prendre la succession de Mme Boissière. La présidence de district ne voit rien qui s'oppose à une réponse favorable. Au contraire, le maintien de l'institution évitera le grossissement du flot d'élèves dont on attend le déversement sur les écoles élémentaires municipales après la fermeture de celles des sœurs.

Il faudra toutefois que Mlle Becker, qui ne dispose que d'un brevet français, passe au préalable devant une commission d'examen. Ce sera fait à la fin du mois, à la « nouvelle école normale » d'instituteurs de Colmar, devant son directeur (Schuster)<sup>2834</sup>. Le résultat est moyen : des connaissances, certes, vastes et variées, mais un manque de profondeur et de maîtrise. L'enseignante justifie ces manques par le peu de temps de préparation qui lui a été laissé. Elle sera quand même autorisée à ouvrir son école, décidet-on à la présidence, dès qu'elle aura trouvé des locaux convenables. Or Mme Boissière, si elle a cédé quelque chose, n'a cédé qu'une clientèle, pas des murs. La recherche prend un certain temps. Mlle Becker projetait d'ouvrir pour le 15 septembre, mais ce n'est qu'à la

---

<sup>2833</sup> ADBR 11AL210, Mlle Becker au président de Haute-Alsace, 07.08.1875.

<sup>2834</sup> ADBR 11AL210, le directeur de la « nouvelle école normale » de Colmar au président de Haute-Alsace, 29.08.1875.

mi-octobre que le directeur de cercle (Schultze) transmet un plan des locaux, avec avis favorable<sup>2835</sup>. Il s'agit d'un premier étage au N°2 rue de l'École (auj. rue Henriette), « une partie convenable de la ville ». Trois jours plus tard, Mlle Becker envoie une nouvelle demande d'autorisation d'ouverture, laquelle est prévue pour le 25 octobre<sup>2836</sup>. Elle souhaite diriger une école *élémentaire* de filles de quatre classes avec l'aide de cinq enseignantes. C'est accepté.

L'année suivante, l'École Becker devient l'École Laurent, par le fait du mariage de la directrice, en juin 1876, avec un ingénieur de ce nom, catholique. Au printemps suivant, le président supérieur autorise deux instituteurs et une institutrice de l'enseignement public à donner des cours à la *Töchterschule* Laurent<sup>2837</sup>. Il n'est plus question d'école élémentaire. Mais si l'appellation change, la réalité reste la même : le plan d'études présenté lors de la fondation était conçu pour des enfants de six à douze ans ; celui pour 1877/78 indique un cursus qui va jusqu'à treize ans. Où sont passées les élèves de quatorze ans et plus qui fréquentaient l'École Boissière ?

Le lien entre l'ancienne et la nouvelle institution est décidément bien mince... Mlle Becker préfère développer son activité vers l'amont, en créant, à l'automne 1877, une école maternelle suivant la méthode froebélienne. Il s'agit de mieux préparer les enfants à leur future scolarité en langue allemande, explique la directrice. Son établissement se trouve encore rue de l'École. Il ne tarde pas à déménager. Au printemps 1879, il se situe au N°13 rue des Franciscains, autrement dit au *Kettenhof*, un hôtel nobiliaire du XIV<sup>e</sup> siècle remanié vers 1600. L'établissement a toujours quatre classes, qui abritent alors 44 élèves entre six et quinze ans<sup>2838</sup>. Les catholiques y sont majoritaires (24), suivies des juives (11) et des protestantes (9).

À la rentrée 1881, c'est une école de trois classes accueillant une trentaine d'élèves qui déménage au N°48 rue des Trois-Rois. Au printemps suivant, l'institution est dans un triste état : suite à la réouverture de l'école supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé, à

---

<sup>2835</sup> ADBR 11AL210, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 15.10.1875.

<sup>2836</sup> ADBR 11AL210, Mlle Becker au président de Haute-Alsace, 18.10.1875.

<sup>2837</sup> ADBR 11AL210, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 21.03.1877.

<sup>2838</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 16.06.1879.

Pâques 1882, elle « a perdu presque toutes ses élèves », remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Zänker)<sup>2839</sup>. En fait, à y regarder de plus près, la fonte de l'effectif concerne toutes les confessions : sur les 10 élèves restantes, il y a 7 catholiques, 2 protestantes et 1 juive. Dans ces conditions, Mme Laurent se voit contrainte de mettre la clef sous la porte à la fin de l'année scolaire.

#### (6) La pauvre Mlle Karl à Sainte-Marie-aux-Mines (1883)

Nous connaissons déjà cette institution : elle fut pressentie, en 1872, pour bénéficier d'une subvention de l'État, mais les négociations échouèrent et une nouvelle école supérieure de filles vit le jour, en mai 1873, répondant à la fois aux besoins d'une partie de la population et aux exigences du gouvernement. On a vu cette dernière devenir dans la foulée l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines. L'École Karl se retrouve donc flanquée d'une concurrente d'autant plus sérieuse qu'elle s'appuie sur des fonds publics. Que lui a-t-il manqué pour en bénéficier ? Tout simplement, la volonté de se conformer aux exigences des autorités. L'institution « francophile » ne voulut pas céder, souvenons-nous, au programme de germanisation que devait financer la manne de l'État. Francophile, sa directrice, Mlle Valérie Karl, l'était-elle vraiment ? En novembre 1871, Théophile Hatt avait livré, dans un rapport sur l'établissement, une analyse intéressante à ce sujet<sup>2840</sup> : « L'enseignante, Mlle Carl [sic], est de Sainte-Marie-aux-Mines et jouit d'une bonne renommée. Elle a été formée à l'école normale et est germanophile, bien qu'elle ne puisse pas le montrer ouvertement. Elle n'accueille, en effet, que des enfants des catégories sociales les plus élevées, dont les parents prétendent, comme on sait, être animés du patriotisme [français] le plus ardent ».

---

<sup>2839</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 02.07.1882.

<sup>2840</sup> ADBR 34AL1247, Théophile Hatt au conseiller scol. Baumeister à Strasbourg, 10.11.1871.

L'école privée – la seule de la ville – compte alors 38 élèves, principalement des filles, mais aussi quelques garçons entre quatre et six ans. Ceux-ci appartiennent à la section inférieure, sorte de « salle d'asile », explique Hatt. La section supérieure comprend uniquement des jeunes filles, qui y restent jusqu'à treize ou quatorze ans. Si l'écolage élevé (10 Francs par mois) « exclut purement et simplement les enfants pauvres », il n'est apparemment pas la garantie d'un enseignement de qualité : « Les prestations de l'école ne sont pas du tout brillantes et ne peuvent d'ailleurs pas l'être, puisque, d'une part, l'écart entre les âges est trop grand et, d'autre part, le sens pédagogique et la profondeur font entièrement défaut ». Est-il utile de le préciser ? « La langue de l'enseignement est le français ». Même sans subvention, Mlle Karl doit quand même appliquer les directives officielles concernant l'introduction de la langue allemande. Au printemps 1873, elle écrit (en français) au directeur de cercle<sup>2841</sup> : « Au lieu de remplacer ma sœur par une institutrice, j'ai prié Monsieur Stahl, pasteur, de bien vouloir nous prêter son concours pour l'enseignement de l'allemand, ce qu'il fait d'une manière si captivante et si intéressante que les élèves promettent de faire de rapides progrès. Monsieur Stahl [...] enseigne l'histoire et la littérature allemandes ; il donne en outre des leçons d'histoire sainte et de calcul, en allemand ». L'inspecteur scolaire de cercle (Vetter) note cependant, un an et demi plus tard<sup>2842</sup> :

L'impression que donne l'école est que l'on ne s'y occupe de l'allemand qu'avec mauvaise grâce. Mademoiselle Carl m'a dit être dans une position difficilement tenable vis-à-vis des parents, qui ne veulent rien savoir de l'allemand et chez qui aucun mot d'allemand n'est prononcé. Cela a beau être tout à fait exact, je ne peux cependant pas concevoir que l'allemand doive rencontrer ici plus de difficultés qu'à l'école supérieure de filles et même qu'à l'école primaire catholique de Sainte-Marie-aux-Mines. Je crois plutôt qu'il y a un manque de bonne volonté.

Il ne fonde, de toute façon, aucun espoir sur une transformation de l'École Karl et se contente d'attendre le transfert de son effectif vers l'école municipale supérieure de filles<sup>2843</sup>. Le directeur de cette dernière, Heinrich Bockhorst, souhaite quant à lui accélérer les choses. Au printemps 1875, il provoque une enquête sur l'institution privée, accusée

---

<sup>2841</sup> ADBR 11AL210, Mlle Karl au directeur du cercle de Ribeauvillé, 22.05.1873.

<sup>2842</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 28.12.1874.

<sup>2843</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 02.12.1873.

d'employer un personnel non diplômé. On constate alors que Mlle Karl dispose d'un solide soutien dans la personne du maire Muhlenbeck, qui écrit (en français) au directeur de cercle<sup>2844</sup> : « Je ne puis concevoir ni le but ni la raison que Monsieur Bockhorst a eus de dénoncer l'établissement Karl. Cette dénonciation est parfaitement absurde et il serait désirable que des fonctionnaires qui prétendent faire du zèle aient au moins l'idée de prendre des informations avant de les lancer dans le monde ». Il dresse ensuite la liste des enseignants et enseignantes, dont l'activité n'est apparemment pas en opposition avec « la loi [...] de février 1873 ». « Il n'y a pas d'autres maîtres ou maîtresses au pensionnat Karl », conclut-il, « Je ne puis donc imaginer pourquoi M. le directeur Bockhorst a commis l'acte inqualifiable sur lequel on me demande des renseignements. Peut-être est-ce parce que deux anciennes élèves de son école sont entrées depuis Pâques à la pension Karl, afin de compléter leur éducation ébauchée à l'École supérieure ? »

Suite à cette affaire, Muhlenbeck retire d'ailleurs lui-même ses deux filles de l'école municipale pour les inscrire chez Mlle Karl. L'école supérieure de filles privée ferait-elle donc mieux que résister ? Les quelques nouvelles inscriptions ne réussissent pas à enrayer un déclin sensible. C'est ce que constate, au printemps 1876, un nouvel inspecteur scolaire de cercle (Renaud)<sup>2845</sup> : « Le nombre des élèves a beaucoup diminué. Seuls 22 enfants fréquentent actuellement cette école. Parmi eux, on ne trouve qu'un seul garçon et la directrice ne veut, à l'avenir, accueillir que des filles. Autrefois, il existait trois classes. Il n'y en a plus que deux à présent. 13 filles fréquentent la classe supérieure et 8, plus l'unique garçon, la classe inférieure. Tous les enfants ne parlent à la maison que le français ». La conclusion du rapport d'inspection montre que les vues des autorités sont restées les mêmes :

Avec son faible nombre d'élèves, cette école présente actuellement le caractère d'une école privée tout à fait particulière. On ne peut pas dire, à la vérité, qu'elle est mauvaise. Par rapport aux écoles publiques existantes, le dommage porté au *Realprogymnasium*, avec un unique garçon, est nul et celui porté à l'école supérieure de filles n'est que faible. Il est même probable que si l'École Karl devait être fermée par le gouvernement au lieu de disparaître par elle-même, la majorité des enfants qui la fréquentent aujourd'hui serait envoyée non pas à l'école supérieure de filles, mais en

---

<sup>2844</sup> ADBR 11AL210, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines au directeur du cercle de Ribeauvillé, 21.04.1875.

<sup>2845</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 26.05.1876.

France. Je pense donc que le mieux est d'attendre que Mademoiselle Carl [sic] ferme un jour elle-même son établissement. En 1875, son bénéfice net n'aurait été que de 600 Francs.

Notons, au passage, que l'appellation d' « école supérieure de filles » est rarement employée pour qualifier l'École Karl : on la réserve généralement, comme ici, à l'établissement municipal. Du côté de ce dernier, on n'a pas la patience de l'inspecteur scolaire. Son directeur continue de s'agacer du maintien de la « vieille institution française »<sup>2846</sup>. Elle lui enlèverait le public le plus distingué, celui des fabricants. Il est vrai que ces derniers se sentent en famille chez Mlle Karl, qui vient d'engager comme enseignante d'anglais Mlle Louise Jung, fille de l'un d'entre eux. En juillet 1878, Bockhorst lance une nouvelle offensive contre l'institution concurrente<sup>2847</sup> :

Depuis des années, il existe à Sainte-Marie-aux-Mines une école supérieure de filles privée, actuellement en possession d'une institutrice brevetée de l'enseignement élémentaire, Mlle Karl. Les pasteurs y œuvraient longtemps comme aides. Comme cependant, depuis l'ouverture de l'école [municipale] supérieure de filles, ces derniers se sont progressivement retirés, l'école devenant moins rentable, la propriétaire se retrouve seule désormais. Or, l'institution compte deux classes : l'inférieure accueille les enfants de six à huit ans, ainsi que deux ou trois non encore soumis à l'obligation scolaire ; la supérieure les enfants de huit à quatorze ans.

Comme l'enseignante ne peut pas faire cours elle-même, en même temps, à deux classes comportant, chacune, plusieurs sections, elle recrute dans notre école, depuis plusieurs années déjà, des filles de quatorze à quinze ans pour les employer comme sous-enseignantes contre un petit honoraire. On choisit pour cela de pauvres boursières qui fréquentent l'école [municipale] supérieure de filles pour se préparer à l'école normale. Les enfants sont séduits par le gain immédiat et bercés par la promesse d'une meilleure formation pour pouvoir entrer dans une école normale allemande ou française, qu'ils n'atteindront toutefois jamais.

A Pâques, Mlle Karl nous a de nouveau pris l'enfant le plus intelligent de l'école [municipale] supérieure de filles, une fille pauvre de quatorze ans et demi, pour l'employer chez elle comme enseignante. La mère de l'enfant m'a expliqué elle-même qu'elle était convaincue que son enfant serait mieux à l'école [municipale] supérieure de filles jusqu'à son entrée à l'école normale d'institutrices, mais qu'elle était une pauvre femme qui n'avait plus de mari.

De telles manigances font penser à un système de pression. Or, s'il n'y a rien à faire contre celui-ci, il n'en demeure pas moins qu'une école doit cependant avoir des enseignants diplômés. Il

---

<sup>2846</sup> ADBR 105AL715, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 21.06.1876.

<sup>2847</sup> ADBR 11AL210, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 14.07.1878.

est absolument illégal que des enfants de six à huit ans reçoivent leur instruction d'un enfant de quatorze à quinze ans.

Le signataire se permet donc de demander à la présidence impériale de district de bien vouloir agir pour que l'enseignement dans l'école privée en question ne soit dispensé que par des enseignants ou enseignantes diplômés.

Lors de l'inspection d'octobre 1878, Mlle Karl explique que l'élève débauchée de l'établissement municipal exercerait en fait seulement la fonction de « monitrice » : l'institution comptant désormais moins de 20 élèves réunies dans une classe unique, la directrice réussirait à assurer elle-même la totalité des cours<sup>2848</sup>.

L'inspection est marquée par un incident. Suite à une remarque d'ordre pédagogique, la directrice s'énerve : « On la persécuterait. On apprendrait plus d'allemand chez elle que n'importe où ailleurs etc. ». Puis elle quitte la salle de classe pendant dix minutes... Revenue calmée, Mlle Karl explose à nouveau lors de l'entretien qui suit la visite, comme le relate l'inspecteur scolaire :

Lorsque j'ai lui déclaré qu'il était inadmissible d'employer la jeune Seywert comme « Monitrice », et cela d'autant plus que celle-ci œuvrait apparemment plus ou moins comme enseignante assistante pour les petits, elle m'a opposé un torrent de larmes et de plaintes. Elle serait systématiquement persécutée. Se trouvant entre deux feux, elle n'arriverait à satisfaire personne. Les parents de ses élèves lui reprocheraient de faire trop d'allemand et le gouvernement voudrait cependant la faire mourir. Elle serait d'ailleurs plus germanophile que l'on penserait. Son parent North<sup>2849</sup>, député au Reichstag, lui aurait déjà assuré qu'il était prêt à l'aider, à l'introduire chez Monsieur le président supérieur, etc. Pour montrer l'importance qu'elle accordait à l'allemand, elle aurait – ce que je n'ai appris qu'à cette occasion – gagné à elle l'institutrice Schnitzler de l'école élémentaire, une Wurtembergeoise, qui donnerait dans l'établissement, pendant deux heures par semaine, un cours particulier d'allemand. Cela lui aurait valu beaucoup de suspicion de la part de « ses familles ». En ce qui concerne la « Monitrice », elle répondit qu'on employait des préceptrices non diplômées dans plusieurs maisons de Sainte-Marie-aux-Mines. Et toutes ces plaintes étaient

---

<sup>2848</sup> ADBR 11AL210, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé, 17.10.1878.

<sup>2849</sup> Jean North (1828-1894), avocat, banquier et homme politique : « Conseiller général de Strasbourg-Nord de 1873 à 1894 ; député au Landesausschuss élu par le Conseil général de 1874 à 1879, puis élu par les grands électeurs de Strasbourg-campagne de 1879 à 1894. Député autonomiste de Strasbourg-campagne au Reichstag en 1877 et 1878 » (IGERSHEIM François, *Op. cit.*, p. 278).

sans cesse interrompues par l'exclamation suivante : « Il me serait si doux que le gouvernement ferme mon école. J'en ai assez de cette vie. Je pourrais gagner mon pain ailleurs ».

La directrice se remet de cette mauvaise passe... sans changer pour autant le fonctionnement de son école. En décembre 1881, l'inspecteur scolaire de cercle (toujours Renaud) trouve un établissement de deux classes, où sont employées deux jeunes filles de quatorze et dix-sept ans<sup>2850</sup>. Elles se prépareraient à intégrer l'école normale d'institutrices protestante de Strasbourg. Le fait le plus marquant de cette inspection est cependant la découverte d'une composition française intitulée « Ma patrie », où le mot « France » n'est certes jamais employé, mais où la capitale de cette patrie est désignée, « à peu près à la manière de Victor Hugo, comme le cerveau de l'Europe ». L'élève a conclu de la manière suivante : « Quelle est ma patrie ? C'est... c'est... le plus beau pays du monde ! Quel est-il ? Devinez ! » Quand l'inspecteur scolaire de cercle demande des explications, Mlle Karl lui répond, « en souriant, qu'elle n'avait pas pensé à mal ». Pour le directeur du cercle, le fait que la directrice ait donné ce devoir prouve qu'elle est « complètement francophile ». Cela, plus les deux jeunes enseignantes non diplômées, voilà son établissement dans de beaux draps !

Une nouvelle fois, le maire vole au secours de Mlle Karl. Son nom a changé, mais il a le même attachement à l'institution que son prédécesseur. Baumgartner assure le conseiller scolaire Menzel que Mlle Karl se pliera, à l'avenir, à toutes les exigences des autorités<sup>2851</sup>. Il envoie une pétition de parents d'élèves demandant (en français) un délai jusqu'à avril pour trouver une « personne convenable » comme « institutrice aide ». Les autorités acceptent. En janvier 1882, la directrice de l'école supérieure de filles de Barr envoie à Mlle Karl l'enseignante diplômée qu'on attend (Catherine Deutsch). Mais cette dernière quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire.

La directrice engage alors une Vieille-Allemande (Mlle Glänz)... et les fabricants lâchent l'établissement. En janvier 1883, elle informe l'inspecteur scolaire de cercle

---

<sup>2850</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 06.12.1881.

<sup>2851</sup> ADBR 11AL210, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines au conseil scol. Menzel, 23.12.1881.

(Renaud) qu'elle mettra la clé sous la porte à Pâques. La raison de cette décision<sup>2852</sup> ? « La jeune enseignante vieille-allemande qu'elle a engagée est très compétente et met beaucoup d'application à apprendre l'allemand aux enfants », explique l'inspecteur scolaire, « Cela semble déplaire aux dames et aux messieurs qui tiennent l'école et avoir donné lieu à un démêlé avec ladite Karl ». La bourgeoisie francophile s'affaire déjà à fonder une nouvelle école, mais le fonctionnaire prévient qu' « au cas où ladite Karl maintiendrait sa décision, il ne serait pas dans l'intérêt allemand de laisser lui succéder quelqu'un qui prospérerait à l'ombre de la firme Blech ». L'affaire paraît donc mal engagée. Elle l'est effectivement. La directrice maintient sa décision, les fabricants ne parviennent pas à leurs fins... et l'école municipale supérieure de filles peut régner seule sur Sainte-Marie-aux-Mines. À la grande satisfaction de son directeur ? Bockhorst a dû partir, nous le savons, trois ans plus tôt, en raison des inimitiés qu'il avait cultivées, et fut remplacé par une directrice. Son attitude envers l'École Karl ne fut certainement pas étrangère à sa triste fin de carrière ! Quant à Mlle Karl elle-même, définitivement incernable, elle part fonder, à Strasbourg, un nouvel établissement...

(7) Les sœurs Daure à Metz, la querelle du statut  
(1885)

En septembre 1873, un plan d'études de l' « institution de Mesdames Daure » prend le chemin de la présidence de Lorraine : deux classes de deux divisions chacune pour cette école privée de Metz, située au N°34 rue de la Chèvre<sup>2853</sup>. Mlle Eulalie Daure, la grande sœur, quarante-quatre ans, se charge de la classe supérieure, qui accueille des filles de dix à seize ans. Seuls les cours d'allemand reviennent à une immigrée souabe (Fanny Loeffler). Eulalie assure la correspondance – en français – avec les autorités. C'est elle, diplômée pour l'enseignement primaire supérieur, qui dirige l'établissement. La petite sœur, Clarisse, trente-six ans, est maîtresse de la classe inférieure. Le plan d'études ne satisfait

---

<sup>2852</sup> ADBR 11AL210, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 11.01.1883.

<sup>2853</sup> ADMo 9AL58, Mlle Daure au président de Lorraine, 20.09.1873.

pas le président de Lorraine, qui déplore plusieurs manques, parmi lesquels l'absence d'un enseignement du chant, « si important pour la formation de l'âme ». On envoie un modèle pour l'élaboration d'un nouveau plan, qui doit être présenté sous deux semaines. A-t-il été renvoyé ? Les archives de l'administration scolaire ne le conservent pas. Le plan suivant qu'elles nous livrent date de juin 1877. Toujours deux classes (environ 70 élèves)... et toujours pas bon ! La présidence de district en réclame un autre, sous quatre semaines. Il faudra un rappel au mois d'octobre pour l'obtenir et il n'est toujours pas satisfaisant : on déplore toujours, entre autres, l'absence totale de cours de chant. L'inspecteur scolaire du cercle, Statz, doit rendre un rapport. Ces dames Daure sont-elles brevetées ? Parlent-elles l'allemand ? Enfin, leur institution doit-elle être considérée comme une école élémentaire ?

Ledit Statz a déjà les sœurs Daure à l'œil. Il vient de s'enquérir s'il était permis qu'elles reçoivent, comme elles le font, le jeudi, journée sans école, quelques jeunes filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire, auxquelles elles donnent des cours d'histoire et de géographie de la France pour les préparer à passer le brevet français à Nancy<sup>2854</sup>. Oui, c'est permis, a répondu le président de Lorraine, si l'activité reste circonscrite aux élèves de plus de treize ans et n'empiète pas sur le temps scolaire. On espère cependant que le nombre de ces adolescentes se réduira après que l'inspecteur scolaire leur aura signifié la non-validité, en Alsace-Lorraine, du diplôme recherché. Fin novembre 1877 arrive le rapport demandé sur l'institution et ses enseignantes<sup>2855</sup>. « Les dames Daure sont brevetées, mais leurs connaissances en allemand sont fort médiocres », commence Statz. Concernant le niveau, il y a certes plusieurs filles de quatorze-quinze ans dans la classe supérieure qui sont assez avancées, mais sinon, on ne dépasse « absolument pas » les prestations « d'une bonne école élémentaire »<sup>2856</sup>. Très bien, mais faut-il la considérer comme telle ? La présidence de district veut une réponse précise. Elle l'obtient : oui<sup>2857</sup>. Il faudra donc que, pour la rentrée 1878, l'institution Daure applique le plan d'études des écoles élémentaires. Elle devra aussi répondre, prévient-on, à des exigences pour l'enseignement de l'allemand qui seront les mêmes que pour les écoles communales.

---

<sup>2854</sup> ADMo 9AL58, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 25.10.1877.

<sup>2855</sup> ADMo 9AL58, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 28.11.1877.

<sup>2856</sup> L'enseignement du chant est considéré comme superflu par les sœurs Daure, car leurs élèves reçoivent pour la plupart des cours privés de musique.

<sup>2857</sup> On avait aussi demandé à connaître les effectifs des deux classes : 38 dans l'inférieure, 27 dans la supérieure.

Eulalie Daure, qui rappelle qu'elle est « directrice d'une institution de demoiselles depuis vingt-cinq ans », demande « quelques modifications au plan d'études qu'elle a reçu et qu'elle désirerait beaucoup rapprocher des précédents »<sup>2858</sup>. Autrement dit, elle n'accepte pas le ravalement de son établissement au rang de simple école élémentaire. La réponse à donner est suspendue au jugement de l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) et du conseiller scolaire de Lorraine (Schmidt), qui doivent en discuter ensemble. Les modifications demandées sont accordées... mais l'institution reste considérée comme une école élémentaire.

Les ennuis – de quelque côté que l'on se place – sont loin d'être finis ! Une inspection menée en février 1879 – 70 élèves – est très insatisfaisante. On n'accorde notamment qu'une place beaucoup trop faible à la langue allemande pour l'enseignement de la géographie et du calcul. Le président de Lorraine en avise la directrice ; le conseiller scolaire, rédacteur de la minute, a tout d'abord adressé le courrier à « *Fräulein E. Daure, Vorsteherin einer Töchterschule* », avant de remplacer le dernier mot par « *Privat-Mädchenschule* » : un « lapsus » révélateur ! Or, les choses ne se passent pas pour le mieux en allemand : au printemps 1879, l'enseignante chargée de cette matière quitte l'établissement, « à la suite de scènes faites en classe », précise la directrice<sup>2859</sup>. Celle-ci propose une nouvelle enseignante... qui n'en est pas une, d'après Statz : non seulement elle n'a pas de brevet, comme la précédente, mais elle n'a pas non plus l'expérience dont pouvait se prévaloir cette dernière. Autorisation refusée ! L'établissement insiste, mais l'inspecteur scolaire de cercle ne change pas d'avis. Répondre favorablement reviendrait à faire une faveur aux dames Daure... qui n'en méritent absolument aucune<sup>2860</sup> :

Leur école est la moins bien disposée envers l'Allemagne, leurs protecteurs sont les habitants qui se tiennent les plus éloignés des créations allemandes et elles n'accueillent aucune fille d'immigrés allemands. Il convient donc de s'en tenir ici, avec la même sévérité que chez les sœurs, à la pleine application des prescriptions relatives à l'enseignement en allemand et donc de n'autoriser l'emploi d'enseignantes que diplômées et maîtrisant les deux langues. On obtiendrait peut-être, de cette manière, la suppression de l'école, ce qui ne pourrait que bénéficier à la germanisation de la jeunesse.

---

<sup>2858</sup> ADMo 9AL58, Mlle Daure au président de Lorraine, 21.08.1878.

<sup>2859</sup> ADMo 9AL58, Mlle Daure au président de Lorraine, 12.05.1879.

<sup>2860</sup> ADMo 9AL58, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 10.07.1879.

Nouveau refus... qui n'empêche pas une troisième demande, en septembre 1879. La présidence de district est prête à céder, si la jeune femme se montre capable et promet de passer l'examen d'institutrice à Pâques 1880. Statz lance ses derniers arguments : si les sœurs Daure insistent tant pour engager une enseignante non-brevetée, c'est pour la tenir en laisse et empêcher l'enseignement en allemand de se développer. On ne l'écoute pas. L'autorisation est donnée. Pourtant, la directrice continue de poser des difficultés par ailleurs. Elle vient alors de contester le statut conféré à son établissement depuis 1878<sup>2861</sup> :

Mademoiselle Daure, directrice d'une institution de demoiselles, rue de la Chèvre 34 à Metz, a l'honneur d'exposer que, quoiqu'exerçant depuis vingt-cinq ans dans cette même ville l'enseignement primaire supérieur avec le brevet requis, elle se voit classée sans motif dans l'enseignement élémentaire. Elle a les mêmes cours, le même personnel pour le même nombre d'élèves et Monsieur le conseiller scolaire lui a déclaré n'avoir rien à lui reprocher. Elle se confie entièrement à la justice de Monsieur le président de la Lorraine pour faire cesser cette erreur qui lui serait préjudiciable et le prie de vouloir bien agréer l'assurance de son profond respect.

Or, l'inspecteur scolaire de cercle est formel, on ne peut pas parler d'école supérieure de filles<sup>2862</sup>. Et quel préjudice ? L'effectif n'a pas diminué. Il ne peut s'agir que de l'augmentation du nombre d'heures d'allemand, sur laquelle la faiblesse des prestations dans cette langue n'incite pas à revenir. Le conseiller scolaire de Lorraine, qui visite l'établissement en décembre 1879, avec Statz, confirme le jugement de ce dernier. À l'inspection de janvier 1880, il faut répéter aux sœurs Daure qu'elles doivent appliquer la réglementation des écoles élémentaires, c'est-à-dire, au lieu des cinq heures hebdomadaires d'allemand qu'elles ont fixées dans chacune des deux classes, douze heures dans la classe inférieure et quatorze dans la supérieure !

A Pâques 1880, comme on pouvait s'y attendre, la jeune enseignante d'allemand ne s'est pas soumise à l'examen d'institutrice. Les autorités exigent son renvoi. Les sœurs Daure n'ont rien perdu de leur art de dénicher des enseignantes aux marges de ce qui peut être accepté. Voilà une Alsacienne qui fut autrefois institutrice à Courcelles, avant de se marier (Frédérique Staat). L'inspecteur scolaire de cercle ne la connaît pas, ce qui rend

---

<sup>2861</sup> ADMo 9AL58, Mlle Daure au président de Lorraine, 12.09.1879.

<sup>2862</sup> ADMo 9AL58, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 17.10.1879.

déjà la candidature suspecte. Qui plus est, le nombre d'heures d'allemand qu'il est prévu de lui confier est toujours de cinq par semaine et par classe, donc non conforme à la réglementation. Le cas s'avère cependant moins désespéré que ce que l'on pouvait craindre : l'institutrice – brevetée – parle très bien l'allemand. Le directeur de l'école normale de Metz (Vetter) confirme ; il faudra seulement qu'elle lise un manuel de grammaire, afin de se familiariser avec la terminologie allemande<sup>2863</sup>. L'enseignante est autorisée.

On ne note guère d'amélioration pour autant. L'inspecteur scolaire de cercle, toujours Statz, ressort insatisfait de sa visite de janvier 1881. Les prestations globales ne sont pas à la hauteur, l'enseignement de l'allemand n'est toujours pas conforme aux prescriptions légales, etc. En avril 1881, le président de Lorraine menace : si l'établissement ne se soumet pas, on prendra des mesures contre lui. La directrice s'indigne<sup>2864</sup>. On lui répète qu'elle doit suivre le plan d'études des écoles *élémentaires* ! Au printemps suivant, l'institution n'est toujours pas aux normes. Le président de Lorraine avertit qu'il y aura fermeture si une mise en conformité n'a pas lieu dans les plus brefs délais. Eulalie Daure récrimine à nouveau. Elle revient au fond du problème, qui est qu'elle n'accepte pas le statut d'école élémentaire donné à son « institution de jeunes filles »<sup>2865</sup>. Plutôt que de faire un martyr, la présidence de district préfère chercher à débloquer la situation en programmant une inspection dont le résultat décidera du maintien comme école élémentaire ou de l'élévation au rang d'école supérieure de filles. La visite a lieu en juillet 1883, conduite par le conseiller scolaire Schmidt et l'inspecteur scolaire de cercle Statz. Leur rapport se conclut ainsi<sup>2866</sup> :

Globalement, l'école ne se distingue pas particulièrement par ses résultats. Si l'on prend toutefois en compte le fait que les élèves de la section supérieure ont dépassé l'âge d'obligation scolaire et se situent, dans plusieurs matières, au-delà de l'objectif d'une école élémentaire, l'École Daure pourrait être comptée, avec un jugement indulgent, parmi les écoles supérieures. Par contre, des considérations sanitaires nécessitent de fixer le nombre maximum d'élèves à 25 pour la classe inférieure et à 23 pour la classe supérieure, en raison de l'exiguïté des locaux.

---

<sup>2863</sup> ADMo 9AL58, le directeur de l'école normale de Metz au président de Lorraine, 07.08.1880.

<sup>2864</sup> ADMo 9AL58, Mlle Daure au président de Lorraine, 01.06.1881.

<sup>2865</sup> ADMo 9AL58, Mlle Daure au président de Lorraine, 03.10.1882.

<sup>2866</sup> ADMo 9AL58, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Metz et du conseiller scol. de Lorraine, 24.08.1883.

A partir de la rentrée 1883, l'institution sera donc reconnue comme l'école supérieure de filles qu'elle n'a cessé d'être au regard de sa directrice. Cette dernière doit maintenant présenter un nouveau plan d'études qui applique la réglementation pour les écoles supérieures de filles de 1874, avec, là aussi, des exigences quant à la place de la langue allemande. Il faudra aussi se résoudre à limiter la fréquentation. Eulalie Daure remercierait-elle les autorités pour leur décision ? Elle répond tardivement, après un courrier de rappel. Elle finasse quant au plan d'études et récuse toute inadéquation de ses locaux. Le bras de fer continue. En novembre 1883, un architecte du gouvernement se rend dans l'établissement, accompagné de Statz. On n'élèvera le nombre maximum que de quelques unités.

Les sœurs Daure comprennent qu'elles ont perdu la partie. Le coup est venu par où elles ne l'attendaient pas. En décembre 1883, elles demandent l'autorisation de conserver le plan d'études de 1877 jusqu'à la fermeture de leur établissement, prévue « dans quinze mois au plus tard »<sup>2867</sup>. Autorisation refusée. La directrice traîne. Elle finit par envoyer en mars 1884 un plan d'études qui ne convient pas du tout. La querelle du statut n'avait donc servi qu'à cacher – quoique bien mal – une indéfectible mauvaise volonté. Le président de Lorraine accepte quand même le nouveau plan, mais uniquement dans la perspective d'une fermeture à Pâques 1885. Celle-ci aura bien lieu : c'est un gros caillou qui sort alors de la botte.

(8) École Blum-Bloch puis Kahn-Braun, l'institution juive de Metz (1886)

Après l'annexion, Mme Clotilde Blum née Bloch reste encore quelques années à la tête du pensionnat israélite qu'elle tient avec sa sœur au N°13 rue du Four-du-Cloître (*Klostergasse*). Elle fait montre de bonne volonté auprès de la nouvelle administration, tout

---

<sup>2867</sup> ADMo 9AL58, Mlle Daure au président de Lorraine, 16.12.1883.

en revendiquant une certaine indépendance. En septembre 1873, alors que le président de Lorraine réclame son plan d'études pour la nouvelle année scolaire, la directrice répond<sup>2868</sup> :

Comme nos élèves sont pour la plupart des adolescentes et des étrangères, l'enseignement dans notre pensionnat se fera sous forme de cours privés, qui seront données à chaque enfant selon le souhait de ses parents. La majorité de nos élèves n'entrera que début novembre. Comme nous ne connaissons absolument pas ces dernières, nous ne savons pas encore dans quelles matières elles souhaiteront être instruites. Nous regrettons par conséquent de ne pas pouvoir dès maintenant, conformément à votre souhait, élaborer un plan des enseignements et vous le transmettre [...]. Nous nous efforcerons toutefois de prendre comme règle vos recommandations.

Le plan d'études, transmis fin novembre 1873, indique l'existence de deux classes : une « classe II », pour les filles de « dix ans et au-dessus », et une « classe I », pour les filles de « douze ans et au-dessus ». Pour des raisons de santé, Clotilde Blum abandonne en décembre 1874 la direction de son établissement, qu'elle transmet à Mlle Henriette Kahn, une institutrice alsacienne engagée quelques mois plus tôt et dont elle est très satisfaite<sup>2869</sup>.

En août 1875, le président de Lorraine (von Reitzenstein) fait part de son mécontentement à la nouvelle directrice<sup>2870</sup> : « Il ressort des rapports de l'inspecteur scolaire Statz que votre pensionnat est de tous les pensionnats de Metz celui qui se conforme le moins à l'arrêté publié par M. le président supérieur le 5 août 1874, concernant l'emploi de la langue allemande dans l'enseignement des écoles supérieures de filles. En vous rendant attentive à cette situation, je vous exhorte formellement à satisfaire à l'avenir à toutes les exigences de cette ordonnance ». Mlle Kahn a visiblement du mal à se faire au cadre allemand : toute sa correspondance avec les autorités se fait en langue française ; en mars 1878, elle demande l'autorisation d'engager Monsieur Braun pour le charger d'enseigner « l'histoire, l'histoire naturelle, la géographie, le calcul et le style, en

---

<sup>2868</sup> ADBR 11AL223, Mme Blum au président de Lorraine, 24.09.1873.

<sup>2869</sup> ADBR 11AL223, Mme Blum au président de Lorraine, 01.10.1874 et 14.12.1874.

<sup>2870</sup> ADBR 11AL223, le président de Lorraine à Mlle Kahn, 30.08.1875.

français »<sup>2871</sup>, ce qui est absolument exclu. Cet enseignant juif, originaire de Lixheim, présente la particularité d'être le mari de la directrice, qui vient de l'épouser.

Cette volonté de consacrer une place importante à la langue française est aussi une réponse à l'attente du public : un rapport d'inspection de janvier 1879 signale que les élèves viennent essentiellement de familles germanophones et sont surtout là pour apprendre le français. L'établissement est encore organisé en deux classes. La classe I compte 30 jeunes filles, dont la plupart ont quatorze ans et plus ; la quasi-totalité des matières est confiée au couple Braun. La classe II occupe deux enseignantes et est divisée en deux sections, à savoir la « section supérieure », qui regroupe 15 filles de onze à dix-sept ans, et la « section inférieure », 8 enfants de six à neuf ans ; « la plupart des filles ne restent qu'une ou deux années dans l'établissement ». L'institution accueille donc une cinquantaine d'élèves, qui font vivre le couple Braun, leur enfant, mais aussi la mère et la sœur de Mme Braun<sup>2872</sup>. Cette dernière rend sans doute différents services au pensionnat, puisque son appellation est alors « Ancien pensionnat Morhange, dirigé par Mesdames Braun & Kahn, sœurs ».

Le compte rendu de l'inspection de janvier 1879 n'est pas brillant et un courrier est envoyé à Mme Braun pour le lui signifier. La directrice joue l'étonnement et tente de se justifier<sup>2873</sup> : les faibles connaissances en histoire ancienne que l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) a paru blâmer dans la classe II viennent de la composition de cette classe, où l'on trouve des élèves à peine sorties des écoles maternelles et des adolescentes qui ne restent que six mois pour certaines d'entre elles ; deux mois après le début des cours, comment ces élèves auraient-elles pu acquérir les connaissances demandées ? L'inspecteur scolaire récuse cette défense<sup>2874</sup> :

---

<sup>2871</sup> ADBR 11AL223, Mme Braun au président de Lorraine, 20.03.1878.

<sup>2872</sup> La sœur en question est sans doute Mlle Séraphine Kahn, qui devait être engagée au pensionnat Bloch-Blum en même temps qu'Henriette, mais qui a été refusée par les autorités, car son diplôme français a été obtenu après l'annexion.

<sup>2873</sup> ADBR 11AL223, Mme Braun au président de Lorraine, 11.04.1879.

<sup>2874</sup> ADBR 11AL223, l'inspecteur scol. du cercle de Metz au président de Lorraine, 22.04.1879.

La deuxième classe du pensionnat israélite comptait 8 enfants de six à neuf ans et 15 de dix à dix-sept ans. Les premières appartenaient au niveau inférieur et aucune connaissance en géographie et en histoire n'a par conséquent été exigée d'elles. Les questions ont seulement été posées aux 15 autres, et cela par l'enseignant lui-même, qui faisait cours depuis au moins trois mois. En histoire, où la langue française était autorisée, les connaissances étaient proches de zéro et en géographie des plus médiocres. Toutefois, si des remarques ont effectivement été faites à ce sujet, les reproches les plus graves portaient sur le non-respect de l'arrêté du président supérieur du 5 août 1874, car la langue allemande n'a pas été employée pour l'enseignement de la géographie et du calcul. Ces reproches ont encore été accentués lorsqu'il s'est révélé que la langue allemande n'était pas non plus utilisée dans la classe supérieure, contrairement aux prescriptions, pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie et que l'*Histoire de France* était plus utilisée que le manuel d'histoire de Wetter. L'enseignant a dû se garder d'informer la directrice de ce blâme.

En février 1880, l'institution accueille 22 élèves en classe I et 32 en classe II. À partir d'octobre 1880, les deux sections de cette dernière forment deux classes à part entière ; l'établissement en compte donc trois en tout. Dans la classe des petites, « l'enseignement a lieu de 9 à 12 heures le matin et l'après-midi est exclusivement consacré aux travaux manuels »<sup>2875</sup>. Pour le plan d'études du semestre d'été 1882, on lui demande d'introduire le chant, mais aucune enseignante de l'institution n'est capable de l'enseigner ; elle en cherchera toutefois une pour le semestre suivant. Sur le plan familial, Mme Braun évoque en mars 1882 « un deuil récent suivi de sérieuses affaires de famille ». S'agit-il du décès de sa mère ? Le départ de sa sœur pourrait être lié à cet événement. On sait qu'elle a quitté l'institution en 1884, car une lettre de juillet de cette année porte un nouvel en-tête : « Ancien Pensionnat Morhange dirigé par Madame Braun-Kahn, 13 rue du Four du Cloître, Metz ». L'institution occupe toujours les mêmes locaux. En 1884, ils entrent dans la ligne de mire des autorités. En avril 1885, la directrice écrit au président de Lorraine<sup>2876</sup> :

Afin de me conformer au rapport fait par la commission d'hygiène sur la maison qu'occupe ma pension, je me suis empressée de chercher un autre bâtiment, répondant mieux aux nécessités scolaires actuelles. Mais toutes mes recherches ont été infructueuses, car aucune des maisons visitées n'a pu m'offrir les commodités de la mienne. Dès lors, il ne me restait plus qu'à m'entendre avec mon propriétaire, Monsieur M. Morhange, président du Consistoire israélite et conseiller

---

<sup>2875</sup> ADBR 11AL223, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Metz, 25.02.1881.

<sup>2876</sup> ADBR 11AL223, Mme Braun au président de Lorraine, 17.04.1885.

municipal, à l'effet de lui signaler les défauts relevés dans votre lettre du 29 janvier. Or, Mr Morhange est tout prêt :

1°) à agrandir la deuxième salle de classe, et de telle façon que la longueur en soit augmentée de deux mètres, et qu'il y ait trois croisées au lieu de deux ; 2°) à faire construire un deuxième cabinet pour le rez-de-chaussée ; 3°) à ajouter des vasistas aux diverses classes et à donner à la maison l'apprêt qui lui manque.

Pour ce qui concerne les paravents des poêles, nous nous engageons à les faire poser pour l'hiver prochain, et l'on remplacera les bancs au fur et à mesure qu'ils seront hors de service. En agrandissant et en embellissant ainsi, j'espère, Monsieur le Président, avoir répondu à tout ce qui m'a été signalé de défectueux dans mon établissement.

Une nouvelle inspection menée en décembre 1885 relève quelques améliorations, mais le rapport conclut à une mauvaise utilisation du bâtiment : les salles de classe ne devraient pas se trouver au rez-de-chaussée, mais au premier étage. En février 1886, Mme Braun demande un sursis de quelques mois pour la réalisation des travaux, qu'elle souhaite reporter à août<sup>2877</sup> : « La pièce à réparer renferme toutes les armoires des pensionnaires. Or celles-ci restent pour la plupart pendant les douze jours des vacances de Pâques, et, pendant l'année scolaire, il n'est pas possible de mettre ces armoires au rez-de-chaussée, occupé par les salles de classe ». Mais sûrement sait-elle déjà qu'elle ne sera plus là pour la rentrée suivante.

En octobre 1886, l'inspecteur scolaire (Statz) rapporte « que le pensionnat israélite n'a pas rouvert après les vacances »<sup>2878</sup> : « D'après une communication orale du propriétaire de la maison, Morhange, la directrice a transféré son école à Nancy ». Mme Braun est partie sans prévenir les autorités...

---

<sup>2877</sup> ADBR 11AL223, Mme Braun au président de Lorraine, 14.02.1886.

<sup>2878</sup> ADBR 11AL223, l'inspecteur scol. du cercle de Metz (Statz) au président de Lorraine, 17.02.1886.

(9) La fière Mlle Fackler à Sélestat (1892)

A la veille de l'annexion, l'école de Mlle Emilie Fackler fait partie du paysage scolaire sélestadien depuis plus de vingt ans et les appréciations des autorités sont excellentes<sup>2879</sup>. Au printemps 1872, elle est comptabilisée parmi les écoles supérieures de filles. Une prochaine mise aux normes allemandes est alors envisagée. La chose s'avère toutefois compliquée. Ainsi, fin août, Mlle Fackler défend auprès du président de Basse-Alsace le maintien d'un large usage de la langue française dans son école, en demandant « l'autorisation d'enseigner en langue française l'histoire, la géographie et les sciences naturelles, car la majorité de [ses] enfants n'est pas en mesure de pouvoir suivre pour lesdites matières les cours en langue allemande »<sup>2880</sup> : « Les élèves du pensionnat de Barr peuvent répondre à des exigences plus élevées, car elles ont toujours été familières avec la langue allemande. Les familles des classes supérieures de Sélestat ne parlent cependant qu'en langue française avec leurs enfants, qui représentent la plus grande partie de mes élèves ».

En septembre 1872, l'inspecteur scolaire du cercle de Sélestat (Strauchmann) dresse le tableau suivant de l'école Fackler<sup>2881</sup> : trois classes, des filles âgées de douze à dix-sept ans dans la première, de huit à douze ans dans la seconde et de six à huit ans dans la troisième. L'enseignement en langue allemande se divise de la manière suivante : « dans la troisième classe, cinq heures de lecture, deux heures de calcul, cinq heures d'écriture ; dans les deuxième et première classes, une heure de lecture et d'écriture chacune et respectivement quatre et cinq heures de grammaire ». Les filles de fonctionnaires allemands bénéficient également d'un enseignement en allemand de la religion, du calcul et des sciences naturelles : « Il se révèle cependant insuffisant, parce qu'il y a de grandes différences de capacités et d'âges entre les enfants à cause d'une déplorable répartition du temps et des enseignantes ». Le personnel enseignant est composé de quatre personnes, directrice incluse : « Parmi elles, une seule [...] peut être considérée comme capable

---

<sup>2879</sup> ADBR 1TP/PRI100, Sélestat, « Pensionnat primaire libre à Schlestadt. Mlle Fackler Emilie ».

<sup>2880</sup> ADBR 11AL212, Mlle Fackler au président de Basse-Alsace, 29.08.1872.

<sup>2881</sup> ADBR 11AL212 : rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Sélestat, 06.09.1872.

d'enseigner l'allemand ». Si la situation linguistique s'avère compliquée, l'inspecteur scolaire voit de bonnes potentialités de germanisation rapide : « un passage graduel à la compréhension de l'allemand devrait bientôt avoir lieu avec la venue d'enseignants maîtrisant aussi bien l'allemand que le français. Sélestat offre de grandes facilités pour cela – on peut employer des enseignants du collège ». Mais cette amélioration nécessiterait un changement de structures, car l'organisation de l'école Fackler « ne laisse pas prévoir une avancée significative de la langue allemande, ni de l'éducation allemande en général, même à supposer qu'on puisse compter sur la bonne volonté de la directrice » !

En octobre 1872, le président de Basse-Alsace renonce à convertir l'établissement dans le sens allemand, comme il l'explique au président supérieur<sup>2882</sup> : « L'école supérieure de filles de Mademoiselle Fackler à Sélestat est apparue, lors des inspections qui y ont été menées, dans un état qui doit nous faire renoncer à sa transformation dans le sens de l'ordonnance du 20 mars 1872 » ; la directrice est présentée comme « une dame peu disposée envers la chose allemande » mais également « comme une enseignante et une directrice d'école absolument incompétente » ; les enfants des fonctionnaires et des officiers y seraient « complètement négligés pour ce qui est de l'instruction ».

Compte tenu de cette situation, la communauté vieille-allemande travaille à l'ouverture d'une nouvelle école supérieure de filles le 1<sup>er</sup> octobre 1872. Une subvention de l'État est accordée, mais le projet ne se réalise finalement pas : en novembre, le président de Basse-Alsace informe le président supérieur « que les négociations ouvertes par les fonctionnaires et officiers allemands au sujet de la fondation d'une école supérieure de filles à Sélestat ont tourné court et que les enfants des fonctionnaires et officiers continuent de fréquenter l'institution de Mademoiselle Fackler jusqu'à nouvel ordre »<sup>2883</sup>. Au même moment, la directrice obtient l'autorisation d'attacher à son établissement une école maternelle, pour parer la concurrence de la salle d'asile des Sœurs de la Divine

---

<sup>2882</sup> ADBR 11AL212, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 14.09.1872.

<sup>2883</sup> ADBR 11AL212, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 19.11.1872.

Providence<sup>2884</sup>. À l'automne 1873, le directeur de cercle (zu Solms-Laubach) s'inquiète pour les filles des fonctionnaires allemands installés à Sélestat<sup>2885</sup> :

S'ils veulent faire bénéficier leurs enfants d'une formation classique ou secondaire, ils doivent les envoyer dans d'autres localités avec des frais importants. Pour les fils, cela est encore faisable, parce qu'il existe des lycées à Colmar et Strasbourg. Mais pour les filles, il n'y a ici aucune possibilité de perfectionnement, parce que le pensionnat de Mademoiselle Fackler n'est fréquenté que par des enfants et pas par des adolescentes. Ces dernières doivent donc être envoyées dans des établissements en Allemagne.

Pour rassurer les autorités, Mlle Fackler engage des enseignantes originaires de Vieille-Allemagne. Une lettre de 1879 nous apprend qu'elle travaille avec une Alsacienne et deux Vieilles-Allemandes. Cet équilibre est respecté jusqu'à la fin des années 1880. En 1887, une enseignante supplémentaire est recrutée pour s'occuper spécialement de la classe inférieure. Les dernières années avant sa fermeture, l'école Fackler compte deux Alsaciennes – directrice comprise – pour trois Vieilles-Allemandes. La présence de ces dernières dans le personnel enseignant ne suffit cependant pas à apaiser les relations entre l'établissement et les autorités gouvernementales. Un rapport du directeur du cercle de Sélestat d'octobre 1881 fait état, concernant les écoles supérieures de filles de Mlle Fackler à Sélestat et de Mlle Farny à Barr, de « vives plaintes au sujet des sentiments français perceptibles dans la direction de ces établissements et dans l'enseignement »<sup>2886</sup>. Le président de Basse-Alsace ordonne une inspection desdites écoles par le conseiller scolaire Ernst dans les plus brefs délais<sup>2887</sup>.

En décembre 1882, le directeur de cercle (Pfarrius) note des « progrès » suite à l'intervention du conseiller scolaire, mais qui ne suffisent pas à faire taire les nombreuses plaintes<sup>2888</sup>. Pour lui, l'école supérieure de filles d'Emilie Fackler ne peut s'améliorer sans le concours d'un ou de plusieurs enseignants du *Realgymnasium*, qui doit être permis par

---

<sup>2884</sup> ADBR 11AL212, Mlle Fackler au directeur du cercle de Sélestat, 05.10.1872. Les chiffres de la fréquentation de l'école maternelle nous sont seulement connus autour de 1890 : entre 11 et 15 élèves, filles et garçons.

<sup>2885</sup> ADBR 11AL212, extrait du rapport d'administration du directeur du cercle de Sélestat, 24.10.1873.

<sup>2886</sup> ADBR 11AL212, le directeur du cercle de Sélestat au président de Basse-Alsace, 17.10.1881.

<sup>2887</sup> ADBR 11AL212, le président de Basse-Alsace au directeur du cercle de Sélestat, 08.11.1881.

<sup>2888</sup> ADBR 11AL212, le directeur du cercle de Sélestat au président de Basse-Alsace, 28.12.1882.

une subvention de l'État. Le président de Basse-Alsace se déclare favorable à la proposition, mais l'établissement, lui, ne semble pas prêt<sup>2889</sup>.

En mars 1883, Pfarrius renouvelle sa demande de subvention<sup>2890</sup> ; il pointe cette fois-ci le risque d'une fermeture complète des petites classes du lycée, qui renverrait les jeunes garçons, à l'instar de leurs sœurs, à l'École Fackler : « De nombreux parents ne veulent cependant pas lui confier leurs enfants, compte tenu de ses défauts actuels, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Ce dernier point de vue concerne notamment le local, absolument inadapté et très malsain d'après l'opinion répandue ici. Ils me demandent d'y porter remède de toute urgence, d'une manière ou d'une autre ». Le directeur de cercle est plein d'espoir quant à la possibilité de transformer l'école défectueuse : « Par l'octroi de la subvention demandée, l'établissement Fackler pourrait être transformé en une école de qualité. Le directeur du lycée de Sélestat, le Dr. Moormeister, a promis qu'il dispenserait alors lui-même des cours gratuitement. L'établissement accueillerait des filles de toutes les tranches d'âges et des garçons jusqu'à neuf ans. Il est d'ores et déjà fréquenté par de très jeunes garçons ». Mais il s'avère finalement que les petites classes du lycée ne sont pas menacées et les choses en restent là.

Sous la pression des autorités, Mlle Fackler demande alors à la municipalité de lui procurer de nouveaux locaux, dans l'ancien Pavillon – à côté de l'église Sainte-Foy. En mai 1883, le conseil municipal, allié de l'établissement qu'il subventionne à hauteur de 800 Mark, répond favorablement à cette requête. Il remplace sa contribution en argent par la mise à disposition gratuite de l'aile occidentale de l'ancien Pavillon ; le reste du bâtiment est occupé par l'école normale d'institutrices. En décembre 1883, l'école supérieure de filles quitte les étages supérieurs de l'hôtel d'Ebersmunster, qu'elle occupait depuis vingt ans, pour ses nouveaux locaux. En mars 1887, le directeur de cercle (Pfarrius) lance un nouveau projet d'amélioration de l'école Fackler, qu'il explique au président de Basse-Alsace<sup>2891</sup> :

---

<sup>2889</sup> ADBR 11AL212, le président de Basse-Alsace au directeur du cercle de Sélestat, 02.02.1883.

<sup>2890</sup> ADBR 11AL212, le directeur du cercle de Sélestat au président de Basse-Alsace, 07.03.1883.

<sup>2891</sup> ADBR 11AL212, le directeur du cercle de Sélestat au président de Basse-Alsace, 09.03.1887.

Monsieur Moll, *Oberlehrer* au lycée de Sélestat, s'est déclaré prêt, de manière très obligeante, à dispenser gratuitement entre deux et quatre heures de cours à l'école supérieure de filles de Mademoiselle Fackler, pour autant que l'*Oberschulrat* l'y autorise. Je me suis déjà permis, à plusieurs reprises, d'indiquer dans mes rapports combien la collaboration d'un enseignant vieill-allemand de qualité serait souhaitable pour l'esprit de l'établissement et pour l'éducation qu'on y procure.

Il obtient le soutien des hautes autorités scolaires. Mais le projet bute sur la mauvaise volonté de Mlle Fackler. En novembre 1887, le Dr. Moll abandonne<sup>2892</sup> : « Tout le cours des négociations, qui se prolongent depuis bientôt un an, laisse clairement transparâître l'intention d'empêcher à tout prix la collaboration d'un enseignant vieill-allemand à l'école supérieure de filles de Sélestat. Une résistance passive est toujours à l'œuvre et de nouveaux obstacles sont inventés en permanence ». Pfarrius, fatigué de l'échec de cette nouvelle démarche, plaide auprès des hautes autorités scolaires pour un changement de langage<sup>2893</sup> :

Le temps me semble venu de mettre un terme à ce jeu indigne. Tout en me réservant le droit de présenter de nouvelles demandes concernant une transformation radicale de l'école supérieure de filles de Sélestat, je crois qu'il est nécessaire que l'administration scolaire affirme dès maintenant son autorité face au comportement de Mademoiselle Fackler. Une réponse énergique doit introduire sans délai l'enseignement de Moll et garantir ce dernier contre toute nouvelle intrigue.

En mars 1888, alors que les plaintes sont toujours nombreuses contre l'école Fackler, le président de Basse-Alsace propose, quant à lui, une municipalisation de l'établissement<sup>2894</sup>. Les autorités scolaires ne peuvent cependant adopter aucune de ces deux lignes, en raison du peu de prise qu'elles ont sur l'école supérieure de filles d'Emilie Fackler, qui ne bénéficie pas de la subvention de l'État, ni ne la sollicite<sup>2895</sup>. Aucune pression financière ne peut donc être exercée. À Sélestat, la population vieille-allemande s'exaspère. En octobre 1888, l'un de ses membres envoie une lettre anonyme aux autorités, qui dénonce en quelques lignes le dangereux foyer de francophilie que représenterait

---

<sup>2892</sup> ADBR 11AL212, le Dr. Moll à l'*Oberschulrat*, 23.11.1887.

<sup>2893</sup> ADBR 11AL212, le directeur du cercle à l'*Oberschulrat*, 25.11.1887.

<sup>2894</sup> ADBR 11AL212, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 31.03.1888.

<sup>2895</sup> ADBR 11AL212, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 09.04.1888.

l'École Fackler : « Dans l'intérêt de la chose allemande à Sélestat, il serait d'une grande utilité de donner le coup de grâce à l'école supérieure de filles du lieu. La direction est totalement *française*, a de nombreux parents en France, correspond quotidiennement avec eux, joue en secret au patriotisme avec les Vieux-Alsaciens, etc. ».

Si les parents vieux-allemands sont mécontents, c'est aussi en tant que protestants. Alors que leur confession est la plus représentée parmi les élèves<sup>2896</sup>, la directrice refuse d'employer des enseignant(e)s protestant(e)s. En octobre 1891, une pétition est envoyée à la municipalité, pour lui demander de faire pression financière sur Mlle Fackler afin qu'elle accepte d'employer un enseignant protestant, qui assurerait l'enseignement religieux au sein même de l'établissement<sup>2897</sup>. Le conseil municipal, catholique et autochtone, refuse toute intervention. De son côté, la directrice justifie sa position auprès de l'inspecteur scolaire du cercle<sup>2898</sup> : « Si je n'ai eu jusqu'à présent aucune enseignante protestante dans mon école, c'est parce que cette école a été fondée, lorsque j'ai commencé mon activité, en tant qu'établissement catholique. Pendant de nombreuses années, les élèves d'une autre confession religieuse n'étaient représentées qu'en très petit nombre »... puis l'annexion est venue modifier le paysage confessionnel de Sélestat :

Depuis quelques années, le nombre des élèves protestantes a augmenté, car les familles de fonctionnaires appartiennent presque toutes au culte protestant. Messieurs les fonctionnaires représentent toutefois une composante très changeante de la population. Ils pourraient peut-être se voir remplacés par des catholiques. Des changements interviennent chaque année dans l'établissement et les classes ont été complètement renouvelées en un temps très court.

Mlle Fackler craint, « en engageant une enseignante protestante, de perdre les élèves catholiques » et de se retrouver « à la tête d'un établissement exclusivement protestant » : « Cela serait non seulement inconciliable avec mes opinions religieuses, mais apparaîtrait également à Monsieur l'*Oberschulrat* comme non-conforme à ses objectifs et donc inadmissible. Je ne serais donc absolument plus en mesure de conserver mon poste de directrice ». Face à ce refus, les Vieux-Allemands décident de fonder leur propre école

---

<sup>2896</sup> En comptant les garçons et l'école maternelle : en 1889/90, 32 catholiques, 36 protestants et 10 juifs ; en 1890/91, 40 catholiques, 49 protestants et 8 juifs ; en 1891/92, 36 catholiques, 38 protestants et 9 juifs.

<sup>2897</sup> Voir le chapitre consacré à l'histoire de l'école municipale supérieure de filles de Sélestat.

<sup>2898</sup> ADBR 11AL212, Mlle Fackler à l'inspecteur scol. du cercle de Sélestat, 17.11.1891.

supérieure de filles ; soutenu financièrement par l'État, le nouvel établissement ouvre ses portes en mai 1892... et vide l'école Fackler d'une grande partie de ses élèves. Un coup dur pour la directrice, déjà confrontée auparavant à une situation financière difficile, qui l'obligeait à verser des salaires de misère à ses enseignantes. À l'été 1892, âgée de soixante-trois ans, elle décide de fermer son institution. Le parti catholique sélestadien ne le pardonnera pas aux Vieux-Allemands...

(10) Le destin allemand des cours Duruy de Mulhouse  
(1896)

Ils étaient le fleuron alsacien de l'enseignement secondaire des filles à la façon Duruy. Bien plus, remarquait – souvenons-nous – Françoise Mayeur, les cours secondaires de filles de Mulhouse figuraient comme les seuls en France à avoir adopté la forme d'un véritable établissement, une « école secondaire de jeunes filles »<sup>2899</sup>. L'institution, conçue sur un modèle suisse, s'adressait aux filles des fabricants, qui la prirent en main. Quand les cours de Guebwiller, Munster, Wissembourg, fragiles conglomerats de conférences, s'évanouirent avec la guerre de 1870, elle, solidement établie au cœur de la ville, N°5 place Lambert, résista aux turbulences. L'« école secondaire de jeunes filles » se maintient après l'annexion. Elle continue, privée, bien que « fondée sous les auspices de la ville »<sup>2900</sup>, de fonctionner comme avant, avec à sa tête Mme Mathilde Grisch, une enseignante saxonne vivant depuis le milieu du siècle à Mulhouse, où elle a épousé un autre immigré, professeur de musique prussien. La directrice a donc de quoi inspirer confiance aux autorités allemandes.

Ces dernières se trouvent justement confrontées, à l'automne 1872, avec l'école municipale supérieure des filles fondée par leurs soins, à l'échec de leur projet d'y attirer les enfants de l'élite économique. Le directeur de cercle, Schultze, envisage d'octroyer une

---

<sup>2899</sup> ADBR 11AL207, Auguste Dollfus et consorts au président supérieur, 25.08.1873.

<sup>2900</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 04.08.1870.

subvention à l'École Grisch, afin que les filles d'industriels, qui constituent son public, n'échappent pas à la politique de germanisation lancée par la présidence supérieure<sup>2901</sup>. L'argent servirait, comme ailleurs, à faire venir des enseignants vieux-allemands, tandis que des enfants des meilleures familles immigrées rejoindraient les Alsaciennes. Mais les négociations avec l'établissement échouent. Celui-ci préfère garder son indépendance, qu'il entend même accentuer en décidant de ne plus accueillir désormais aucune élève sous quatorze ans pour se dégager de la réglementation sur l'enseignement obligatoire. On trouve, malgré tout, un terrain d'entente, sur une autre solution : la création, grâce à une subvention de l'État, d'une école privée administrée par un comité qui comprendrait Mme Grisch et qui servirait d'école préparatoire à son établissement. Le directeur de cercle compte naturellement sur l'arrivée des élèves sorties de la nouvelle institution pour entraîner une réforme de l'ancienne, qu'il porte en piètre estime :

L'enseignement y est désigné sous le nom de *cours supérieurs*. Cette expression paraît quelque peu euphémique [sic], en regard du personnel et des prestations de l'établissement. Les jeunes filles, dont la majorité a dépassé l'âge de l'obligation scolaire, écoutent des conférences sur toutes les choses possibles et imaginables relevant du domaine de la science. Plusieurs d'entre elles sont données par des charlatans. Les Mulhousiens ne sont pas moins particulièrement fiers de cette institution, parce qu'il s'agissait des seuls *cours supérieurs* pour filles qui existaient autrefois en France.

Une fois que l'école préparatoire aura habitué les élèves à « la solidité de l'enseignement allemand », fini « la superficialité de la formation française » ! L'inspecteur scolaire du cercle, Voigt, est chargé d'examiner le projet<sup>2902</sup>. Lui qui espérait voir les différentes strates de la bourgeoisie mulhousienne confondre leurs enfants à l'école municipale supérieure de filles qu'il a créée et qu'il dirige encore provisoirement reconnaît qu'on ne peut s'opposer aux « habitudes des autochtones » et à leur classement des écoles non « pas en fonction des résultats, mais du statut social des parents ». Voigt ne croit cependant pas au projet du directeur de cercle de germaniser l'École Grisch par le biais d'un établissement préparatoire. Il faudrait plutôt, écrit-il, qu'on ouvre des petites classes dans l'institution déjà existante, qui continuerait d'être dirigée par Mme Grisch, mais « en

---

<sup>2901</sup> ABR 34AL1265, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 17.05.1873.

<sup>2902</sup> ABR 34AL1265, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 23.09.1872.

association avec une enseignante allemande » (c'est-à-dire diplômée en Allemagne, la Saxonne ne possédant qu'un brevet français). On connaît déjà la position de l'établissement sur ce point. Le projet de l'inspecteur scolaire n'est donc pas réalisable et le directeur de cercle en reste au sien... quand le départ de Monsieur Grisch pour la Suisse remet tout en cause. La directrice ne va-t-elle pas rejoindre son époux à Coire ? Les négociations, à peine entamées, sont déjà suspendues.

L'affaire revient à l'ordre du jour au printemps 1873, après que quelques parents vieux-allemands ont réclamé la « fondation d'une école supérieure de filles à Mulhouse » ; ils ne considèrent pas comme telle l'établissement municipal fondé au début de l'année scolaire, dans lequel ils ne voient que des « classes complémentaires à l'école primaire »<sup>2903</sup>. L'argumentation de ces magistrats et hauts gradés fait ressortir que l'hostilité à la mixité sociale dans l'enseignement n'est pas le propre de la bourgeoisie alsacienne. C'est aussi ce qu'explique le directeur du cercle<sup>2904</sup> :

Dans les petites localités, le fabricant ou le grand négociant entretient des relations de sociabilité avec le petit commerçant ou l'artisan, le haut fonctionnaire avec son subalterne. Dans les grandes villes, ces différents niveaux ne se mélangent pas et forment des groupes sociaux distincts. Cette réalité sociale se reporte naturellement, jusqu'à un certain point, sur les écoles. L'éducation des filles, davantage tournée vers la sphère domestique, est plus concernée que celle des garçons, dont le cursus leur permet de se soustraire aux considérations de ce type.

Mais plutôt que de donner suite à la demande des plaignants, à laquelle il accorde « peu de valeur » (les problèmes de l'école municipale supérieure de filles seront réglés, assure-t-il, dès qu'elle aura trouvé de meilleurs locaux), Schultze expose à la présidence de Haute-Alsace les démarches effectuées à l'automne précédent auprès de Mme Grisch. Or, comme celle-ci se trouve toujours à la tête de son établissement, il pense pouvoir faire aboutir son projet d'école préparatoire et sollicite pour cela une subvention de l'État à hauteur de 5 000 Francs. Colmar refuse d'appuyer la requête : on désapprouve l'idée dans

---

<sup>2903</sup> ADBR 34AL1265, 4 signataires vieux-allemands (*Landgerichtspräsident, Oberprokurator, Major zur Disposition und Landwehr-Bezirkskommandeur, Major im Regiment N°17*) au directeur du cercle de Mulhouse, 31.03.1873.

<sup>2904</sup> ABR 34AL1265, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 17.05.1873.

son principe. À l'été 1873, Mme Grisch quitte l'Alsace pour les Grisons. C'est la fin d'une première phase dans les relations entre l'institution privée mulhousienne et les autorités.

Ce départ oblige le comité directeur de l'établissement, que des démissions et divers autres événements ont réduit à quatre membres, à savoir Auguste Dollfus, C. Koechlin-Schlumberger, C(amille ?). Heilmann et Édouard Schwartz, à solliciter une autorisation pour une nouvelle direction, qui sera masculine<sup>2905</sup>. On commence par présenter l'institution, « qui a pour objectif de donner aux jeunes filles, particulièrement à celles de la classe aisée, un enseignement supérieur, qu'elles ne peuvent trouver dans aucun établissement d'enseignement existant, public ou privé ». Les élèves, accueillies à treize ans et demi ou quatorze ans, « restent pendant trois ans et quittent par conséquent l'école à l'âge d'environ dix-sept ans ». Pour succéder à Mme Grisch, qui assurait « tout spécialement la direction et la surveillance », les administrateurs proposent Jean Russ, un Savernois de soixante-deux ans, professeur fraîchement retraité de l'école professionnelle de Mulhouse et qui enseigne l'arithmétique et la comptabilité aux cours secondaires de filles depuis leur ouverture.

Quant au statut de l'établissement, le comité ne le voit correspondre à aucune des écoles mentionnées dans les paragraphes 1 et 2 de l'ordonnance du 10 juillet 1873, qui les divisent entre enseignement secondaire et primaire, étant donné l'âge tardif de l'entrée des élèves. Compte tenu de ce critère, on se rapprocherait davantage des « écoles professionnelles » (*Fachschulen*) évoquées au paragraphe 17 de l'ordonnance, qui les exclut de la surveillance des autorités<sup>2906</sup>. S'il fallait toutefois absolument choisir une catégorie, le comité souhaiterait alors qu'on rangeât l'institution avec les lycées et les écoles réales, dans l'enseignement secondaire, et pas avec les écoles supérieures de filles, relevant du primaire. Ce serait alors le seul établissement d'enseignement féminin officiellement secondaire dans le *Reichsland* ! Le président supérieur n'entend pas s'aventurer sur ce terrain. À partir de maintenant, l'institution sera considérée comme une

---

<sup>2905</sup> ADBR 11AL207, Auguste Dollfus et consorts au président supérieur, 25.08.1873.

<sup>2906</sup> « La présente ordonnance n'est pas applicable aux écoles professionnelles, qui, en principe, n'admettent que des élèves ayant quatorze ans révolus et ne les forment qu'en vue de branches techniques ou industrielles » (traduction française dans : (abbé) GROSSE, *Petite étude sur l'instruction élémentaire en Alsace-Lorraine*, Metz, Strasbourg, 1879).

école supérieure de filles et soumise, en tant que telle, à la surveillance du président de Haute-Alsace<sup>2907</sup>.

Cela n'empêche pas Monsieur Russ de prendre la direction de l'établissement. Ses attributions sont relativement limitées. À l'automne 1873, ce n'est pas lui mais le membre du comité Auguste Dollfus qui prend la plume pour s'élever contre l'introduction de six heures hebdomadaires de cours d'allemand dans la classe inférieure<sup>2908</sup>. Le président de Haute-Alsace confirme la mesure, qui avait été demandée par le conseiller scolaire Menzel. Elle devra être appliquée à partir de janvier 1874. À l'automne suivant, le conseiller scolaire Schollenbruch remarque que les cours d'histoire ne sont pas donnés en langue allemande, comme ils devraient l'être d'après l'ordonnance du 5 août de cette année sur les écoles supérieures et pensionnats de filles<sup>2909</sup>. Suivant ses conseils, le président supérieur accepte qu'on continue à utiliser le français pendant le semestre en cours (Auguste Dollfus avait demandé un délai d'un à deux ans<sup>2910</sup>). Par contre, pour améliorer le niveau des élèves en allemand, qui est fort médiocre, il faut absolument que les cours d'allemand, jusqu'à présent facultatifs, deviennent obligatoires et occupent cinq à six heures, selon la classe, dans l'emploi du temps hebdomadaire. Le comité trouve une parade en différenciant désormais « élèves ordinaires et extraordinaires », ces dernières ne suivant que les cours donnés en langue française<sup>2911</sup>.

En avril 1876, le directeur du cercle, toujours Schultze, déplore la mauvaise direction prise par cette école supérieure de filles qui usurpe son appellation<sup>2912</sup>. Lui voit une école de perfectionnement (*Fortbildungsschule*), pour des filles censées avoir acquis toutes les connaissances élémentaires, mais qui en réalité ne les possèdent pas. Il préconise la tenue d'un examen d'entrée, que l'on axerait « particulièrement sur la langue allemande et l'histoire patriotique ». Car le problème principal reste l'esprit français qui règne dans

---

<sup>2907</sup> ADBR 11AL207, le président supérieur à Auguste Dollfus, 11.09.1873.

<sup>2908</sup> ADBR 11AL207, le président de Haute-Alsace à Auguste Dollfus, 26.11.1873.

<sup>2909</sup> ADBR 11AL207, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 14.11.1874.

<sup>2910</sup> ADBR 11AL208, Auguste Dollfus – au nom du comité directeur – au président supérieur, 27.09.1874. L'introduction de l'allemand pour l'enseignement de la géographie pose moins de problème qu'en histoire.

<sup>2911</sup> ADBR 11AL207, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 02.09.1875, et 11AL208, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 11.01.1875.

<sup>2912</sup> ADBR 11AL207, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 08.04.1876.

l'établissement. Le mieux serait d'y faire entrer un bon enseignant vieil-allemand... au moyen d'une subvention de l'État.

Deux mois plus tard, le directeur de cercle réécrit à Colmar sur le même sujet<sup>2913</sup>. Il rapporte la teneur d'un entretien qu'il a eu avec le comité directeur, dont il résume l'attitude vis-à-vis de l'école par la locution latine *noli me tangere* (« ne me touche pas »). Les administrateurs craignent pour la survie de l'institution, qui aurait beaucoup souffert des mesures déjà imposées. Le fonctionnaire a quand même réussi à les convaincre d'effectuer quelques changements dans le personnel enseignant. Monsieur Russ n'était pas présent à la réunion : Schultze n'a pas jugé utile d'associer aux discussions sur l'avenir de l'établissement ce directeur fantoche, uniquement chargé de veiller au respect du règlement intérieur. Le directeur de cercle conclut : « Je crois que pour éviter une fermeture de l'école et le départ des élèves vers des pensionnats français, il faudra poursuivre dans la voie sur laquelle on s'est engagé avec le comité directeur. Celui-ci projette, en outre, de créer des petites classes pour rendre l'établissement plus viable ». Cependant, en mai 1880, il n'y a toujours que trois classes, représentant un total de 34 élèves (30 protestantes et 4 juives).

L'année suivante, le sous-secrétaire veut différents renseignements sur l'école. L'inspecteur scolaire de cercle (Zänker) les donne<sup>2914</sup>. La fréquentation depuis 1872 ? Très variable selon les années<sup>2915</sup>. L'âge des élèves ? Un intervalle toujours plus ou moins le même, de treize/treize ans trois quart à seize/dix-huit ans. Leurs origines ? « Les élèves sont presque sans exception des filles de fabricants, rentiers, médecins, pharmaciens et négociants de Mulhouse ». Leur préparation ? En partie dans les écoles supérieures de filles Guth et Dollfus, en partie par des cours privés dans la maison parentale. La langue de communication dans l'établissement ? Le français. Le nombre d'heures de cours donnés en langue française ? Dix-sept par semaine, soit un volume assez important. Et malgré cela, on en voudrait encore plus ! Le *Statthalter* von Manteuffel vient en effet de recevoir une supplique de Monsieur Russ, qui lui a demandé l'autorisation de revenir à un enseignement

---

<sup>2913</sup> ADBR 11AL207, le directeur du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 04.06.1876.

<sup>2914</sup> ADBR 11AL207, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 22.05.1881.

<sup>2915</sup> 54 en 1872, 50 en 1873, 35 en 1875, 25 en 1876, 37 en 1877/78, 48 en 1878/79, 34 en 1879/80, 29 en 1880/81.

de l'histoire en français<sup>2916</sup>. On prendrait toutes les précautions politiques, garantit le directeur, en ne confiant ces cours qu'à des Alsaciens ou à des Suisses. Est-ce vraiment rassurant ? L'année précédente, en février 1880, la même demande avait été adressée au même *Statthalter* par les parents d'élèves (Koechlin, Mieg, Schlumberger, etc.)<sup>2917</sup>. Ceux-ci brandissaient déjà cette fameuse *menace du pensionnat* particulière à l'Alsace-Lorraine : si notre demande ne trouve pas satisfaction, nous enverrons nos enfants en Suisse ou – pire – en France ! Russ la réutilise... mais elle reste sans effet<sup>2918</sup>.

Le directeur écrivait dans sa requête que l'institution ne dépassait jamais 50 élèves, laissant sous-entendre que la mesure d'exception demandée ne concernerait pas grand monde. Il aurait pu descendre plus bas ! Au début des années 1880, la fréquentation stagne autour de 30 élèves ; toujours majoritairement protestantes, mais avec une minorité israélite importante<sup>2919</sup>. Les rapports d'inspection se font l'écho des problèmes linguistiques d'un établissement au public francophone<sup>2920</sup>. L'allemand progresse tout de même, lentement ; la prononciation reste difficile. À l'automne 1887, c'est la question des manuels qui agite l'établissement, c'est-à-dire son directeur, Monsieur Russ, qui passe une très mauvaise rentrée<sup>2921</sup>. Fin octobre, il se tourne vers l'*Oberschulrat* Menzel, conseiller scolaire de Haute-Alsace avant sa nomination à Strasbourg, avec lequel il a apparemment noué des liens de confiance. Quelques jours avant la reprise des cours, se plaint-il, on l'a avisé de l'interdiction de tous les manuels écrits en français. Or, personne ne lui a expliqué sur quels critères en choisir de nouveaux. Le directeur demande donc qu'on l'éclaire sur ce point. Et comme l'année scolaire a déjà commencé, il souhaite qu'on reporte le remplacement des livres à la rentrée suivante.

Les hautes autorités scolaires demandent au président de Haute-Alsace de voir au cas par cas quels ouvrages peuvent être « tolérés » jusqu'à Pâques 1888 et quels autres doivent être immédiatement interdits. Au rang de ces derniers, on comptera les livres de lecture française et d'histoire de la littérature française s'ils sont édités en France, car on

---

<sup>2916</sup> ADBR 11AL208, Russ au *Statthalter*, 24.04.1881.

<sup>2917</sup> ADBR 11AL208, des parents d'élèves au *Statthalter*, 12.02.1880.

<sup>2918</sup> ADBR 11AL208, le sous-secrétaire d'État à Russ, 09.06.1881.

<sup>2919</sup> 18 protestantes et 12 juives en 1881/82 ; 14 protestantes, 9 juives et 4 catholiques en 1882/83.

<sup>2920</sup> ADBR 11AL207, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 01.07.1881, 02.07.1882 et 01.06.1883.

<sup>2921</sup> ADBR 11AL207, Russ à l'*Oberschulrat* Menzel, 24.10.1887.

les suspecte, dans ce cas, de diffamer l'Allemagne<sup>2922</sup>. Il faudra bien expliquer les raisons de cette interdiction à Monsieur Russ, de même qu'on lui expliquera l'interdiction des manuels de sciences naturelles à cause de leurs manques didactiques et celle des manuels de calcul par l'absence des poids, mesures et monnaies en usage dans l'Empire allemand. On espère que le directeur, ainsi instruit, pourra alors proposer des ouvrages qui conviendront. Il est toutefois recommandé que le conseiller scolaire de Haute-Alsace et l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse l'assistent dans cette tâche.

On imagine que les nouvelles exigences linguistiques qui accompagnent, au début de l'année 1888, le passage sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires, sont douloureusement vécues par l'établissement. Le directeur ne déclare pas moins son entière soumission aux nouvelles mesures, même si la tentation de la dérogation est toujours là<sup>2923</sup>. Le fonctionnement de l'institution ne se trouve pas fondamentalement modifié : on conserve un cursus de trois années, avec une classe pour chacune. Monsieur Russ dirige encore l'établissement pendant une année sous le nouveau régime, avec un effectif de 31 élèves et 7 « auditrices libres ». Le 30 juin 1889, fin de l'année scolaire dans cette école où elle dure moins longtemps qu'ailleurs, il quitte l'établissement à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Lui succède le Dr. Joseph Coudre, secrétaire de la Chambre de commerce de Mulhouse, sa ville natale, où il aurait continué d'enseigner au collège si n'était venue l'annexion. L'historien, désormais quinquagénaire, est toutefois resté fidèle aux cours secondaires de filles, qu'il accompagne depuis leur fondation. Les administrateurs ont donc choisi le dernier représentant de la vieille garde, avec l'enseignante de travaux manuels (Ritschard). Il en restait encore un autre (Van den Berghe), mais celui-ci est alors licencié, ce qui provoque, d'ailleurs, son indignation. On n'a plus d'argent pour rémunérer des enseignants propres à l'établissement<sup>2924</sup>. Et on a peut-être aussi poussé dehors Monsieur Russ pour cela, quoique des raisons de santé ont sûrement présidé à son retrait, puisque l'ancien directeur décèdera en juillet 1890. Comme ce dernier, le Dr. Coudre est catholique. Choix étrange, à première vue, pour une institution majoritairement fréquentée

---

<sup>2922</sup> ADBR 11AL207, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 02.11.1887.

<sup>2923</sup> ADBR 11AL208, Russ à l'*Oberschulrat*, 30.05.1888.

<sup>2924</sup> ADBR 11AL208, Mieg-Koechlin – au nom du comité de l'école – à l'*Oberschulrat*, 04.07.1889.

par des protestantes. Il l'est moins si l'on se rappelle que la fonction de directeur est ici plus ou moins honorifique. Or, rien ne change sur ce plan<sup>2925</sup>.

Le Dr. Coudre ne restera pas longtemps à la tête de l'école : deux années scolaires et quelques mois, jusqu'à son décès, soudain, en décembre 1891. La fréquentation s'est maintenue : 23 élèves et 7 auditrices libres en 1889/90, 29 et 8 l'année suivante, 30 et 4 l'année d'après. En mars 1892, la direction, toujours aussi peu effective, revient à Friedrich Zimmermann, un *Oberlehrer* – bientôt retraité – de l'école professionnelle qui a repris les cours de Monsieur Russ trois ans et demi plus tôt<sup>2926</sup>. 31 élèves et 2 auditrices libres à la rentrée 1892, 31 et 3 l'année suivante. À la rentrée 1894, il n'y a que 25 élèves et plus aucune auditrice libre. On craint que l'institution ne vive ses dernières heures. En juillet 1895, on envisage une fusion avec l'École Dollfus. Avec les petites classes de l'une et les grandes classes de l'autre, on formerait un ensemble solide. La combinaison paraît raisonnable. Elle ne se fait pas. Des dissensions entre les deux comités directeurs ont dû avoir raison de ce beau projet.

Tant pis pour l'École Dollfus : on ouvrira, *ex nihilo*, ses propres petites classes pour accueillir des élèves à partir de six ans. Enfin un cursus qui colle avec l'appellation d'école supérieure de filles ! L'établissement quitte pour cela son adresse historique de la place Lambert et s'installe au N°11 rue de la Promenade<sup>2927</sup>. On fait ce qu'il faut sur le plan matériel (aménagements, ameublement, équipement pédagogique) pour satisfaire les autorités scolaires<sup>2928</sup>. En octobre 1895, les huit classes (dont deux combinées) accueillent un effectif de 43 élèves, avec une étonnante majorité de 18 catholiques et des juives plus nombreuses (15) que les protestantes (10). Au mois de décembre, il reste 39 élèves, dont 2 garçons. L'inspecteur scolaire de cercle (Hipp), qui transmet ces chiffres, ne comprend pas pourquoi on n'a formé des classes I et III qui ne comprennent chacune que 2 élèves<sup>2929</sup>. On suit ses conseils : en janvier 1896, l'établissement ne compte plus que cinq classes<sup>2930</sup>. Mais le fonctionnaire veut pousser plus loin l'assainissement, en encourageant une

---

<sup>2925</sup> ADBR 11AL208, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 06.07.1889.

<sup>2926</sup> ADBR 11AL208, Zimmermann à l'*Oberschulrat*, 25.02.1892.

<sup>2927</sup> ADBR 11AL208, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 21.09.1895, et Zimmermann à l'*Oberschulrat*, 19.10.1895.

<sup>2928</sup> ADBR 11AL209, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 25.06.1896.

<sup>2929</sup> ADBR 11AL208, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 12.12.1895.

<sup>2930</sup> ADBR 11AL209, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 25.06.1896.

réduction drastique du personnel. Du côté du comité directeur de l'école, on pense sans doute que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Il revient à Monsieur Zimmermann d'annoncer à l'administration, en août 1896, la fermeture de l'établissement<sup>2931</sup>.

### (11) L'endurante Mlle Münch à Strasbourg (1903)

Au moment de l'annexion, Mlle Marie Münch a trente-six ans et dirige depuis sept années un « externat de demoiselles » au N°6 rue Saint-Nicolas à Strasbourg. Elle fait le choix de rester dans sa ville natale. L'adaptation aux nouvelles normes allemandes prend du temps. En février 1876, le président de Basse-Alsace réclame un plan d'études correspondant aux prescriptions légales et demande à l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass) d'aider la directrice à son élaboration<sup>2932</sup>. Le mois suivant, un plan de trois classes est transmis (classe III pour les neuf-douze ans, II pour les douze-quatorze ans et I pour les plus âgées). L'inspecteur scolaire de cercle explique<sup>2933</sup> : « Mlle Münch avait jusqu'à présent quatre classes. Elle souhaite les refondre en trois classes, car le nombre des élèves de six-huit ans n'est que de cinq. Pour la classe I, c'est-à-dire pour les élèves qui ont quatorze années accomplies, la directrice n'a transmis aucun programme, alors que j'avais attiré à plusieurs reprises son attention sur cette classe également ». Le problème principal est, comme dans nombre d'établissements, linguistique :

Elle [Mlle Münch] m'a écrit, par contre, que les élèves subiraient un dommage trop important si l'histoire et la géographie devaient être enseignées en allemand plutôt qu'en français. Cette objection ne me paraît pas suffisamment fondée. Je ne crois pas que les élèves de Mlle Münch éprouveraient des difficultés particulières à suivre en allemand les matières mentionnées. Ces filles appartiennent certes aux meilleures familles, dans lesquelles on parle beaucoup le français, mais ce sont tous des enfants strasbourgeois, qui comprennent l'allemand. La proposition, que j'ai faite sous la réserve expresse de votre consentement, Monsieur le président de district, d'employer jusqu'à

---

<sup>2931</sup> ADBR 11AL209, Zimmermann à l'*Oberschulrat*, 25.08.1896.

<sup>2932</sup> ADBR 34AL1381, le président de Basse-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 08.02.1876.

<sup>2933</sup> ADBR 34AL1381, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 06.03.1876.

nouvel ordre, en histoire et en géographie, les deux langues dans chaque heure de cours, n'a pas été acceptée. La directrice croit devoir maintenir l'usage du français pour les matières en question dans l'intérêt des progrès des élèves les plus âgés. Je porte cette affaire devant vous, Monsieur le président de district, afin que vous rendiez votre décision.

Celle-ci est négative, un nouveau plan d'études doit être présenté. La première inspection à nous être connue date de juillet 1876 et concerne les deux classes inférieures (35 élèves en tout). Les résultats de la classe III « restent, globalement, loin des attentes même les plus modérées », tandis que la classe II « correspond plus ou moins par ses prestations – mis à part en français, qui a jusqu'à présent été le centre de l'enseignement – à la classe médiane d'une école publique, à l'exclusion de la religion et du calcul, qui doivent être considérés comme tout simplement mauvais »<sup>2934</sup>. L'année suivante, la classe III se porte mieux, mais la classe II ne répond toujours pas aux attentes. En août 1880, c'est l'ensemble de l'établissement que l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) place sous ce jugement<sup>2935</sup> : « L'école de Mlle Münch doit faire encore beaucoup d'efforts pour ne serait-ce que répondre à des exigences très moyennes ». Le plan d'études que la directrice lui transmet alors, après s'être fait longtemps prier<sup>2936</sup>, reste très général. Toutefois, comme il « ne présente aucun manquement manifeste aux prescriptions légales », l'inspecteur scolaire pense qu'il peut être provisoirement autorisé<sup>2937</sup>. Le président de Basse-Alsace se range à cet avis, mais il attend un mémoire précisant le contenu de chaque matière.

En octobre 1881, il ressort d'un nouveau rapport d'inspection que l'établissement ne se conforme pas à la réglementation sur les écoles supérieures de filles. Le président de Basse-Alsace le menace de fermeture<sup>2938</sup>. Mlle Münch doit faire acte de soumission. La surveillance se resserre. En mai 1887, elle présente une liste de manuels scolaires qu'elle souhaite employer : les autorités en rayent quelques uns<sup>2939</sup>. Moins d'un an plus tard, l'institution passe, en tant qu'école supérieure de filles, sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat*.

---

<sup>2934</sup> ADBR 34AL1381, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, juill. 1876.

<sup>2935</sup> ADBR 34AL1381, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 19.08.1880.

<sup>2936</sup> ADBR 34AL1381, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 11.08.1880.

<sup>2937</sup> ADBR 34AL1381, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 19.08.1880.

<sup>2938</sup> ADBR 34AL1381, le président de Basse-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 15.01.1882.

<sup>2939</sup> ADBR 34AL1381, Mlle Münch à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 08.05.1887.

C'est un grand tournant pour l'établissement, qui compte alors quatre classes. En février 1888, Mlle Münch demande un délai pour l'application des mesures qui accompagnent ce passage<sup>2940</sup> : elle souhaite que les cours d'histoire naturelle et de calcul puissent continuer à être dispensés en langue française jusqu'à la fin de l'année scolaire, quitte à qu'on se passe de manuel ; de même en histoire, pour les filles de la première classe, « qui ne sont pas encore capables de suivre avec profit un cours en allemand » ; enfin, elle demande, pour l'année en cours, l'autorisation de continuer à utiliser les factures et bulletins imprimés en langue française qui se trouvent en réserve. La réponse est négative sur tous les points. En mars 1888, la directrice déclare abandonner la préparation à l'examen du brevet français d'institutrice<sup>2941</sup>. En août 1888, l'inspecteur scolaire de cercle constate des résultats mitigés à l'examen des élèves de treize ans : l'écrit est faible, l'oral est meilleur<sup>2942</sup>.

Les hautes autorités scolaires encouragent la nomination de meilleures enseignantes d'allemand et font réduire le nombre d'heures de français<sup>2943</sup>. À l'automne 1888, elles envoient Max Fischer, un collaborateur régulier, mener une nouvelle inspection. Ce qu'il observe est très insatisfaisant<sup>2944</sup>. En avril 1889, l'inspecteur scolaire de cercle constate, à l'examen des élèves de treize ans, une amélioration dans certaines matières, mais cela reste mauvais dans les autres. Trois mois plus tard, il envoie un rapport établissant que Mlle Münch ne suit pas la réglementation en vigueur. En septembre 1889, les hautes autorités scolaires écrivent directement à Mlle Münch pour se plaindre des « manquements » constatés à chaque inspection<sup>2945</sup>. Dix jours plus tard, un autre courrier lui enjoint de ne plus accepter qu'exceptionnellement des garçons dans son école et de demander une autorisation pour chaque cas<sup>2946</sup>. Est-ce l'attitude louvoyante qu'elle oppose aux autorités qui attire à Mlle Münch un public nombreux ? Toujours est-il que l'effectif passe de 74 à 90 jeunes filles (et 2 garçons) entre la rentrée 1888 et la rentrée 1889 : ce sont très majoritairement des protestantes, avec une minorité non négligeable de juives.

---

<sup>2940</sup> ADBR 34AL1381, Mlle Münch à un conseiller scol., 22.02.1888.

<sup>2941</sup> ADBR 34AL1381, Mlle Münch au président de Basse-Alsace, 17.03.1888.

<sup>2942</sup> ADBR 34AL1381, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 09.08.1888.

<sup>2943</sup> ADBR 34AL1381, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 17.09 et 08.10.1888.

<sup>2944</sup> ADBR 34AL1381, rapport d'inspection de Max Fischer, 10.11.1888.

<sup>2945</sup> ADBR 34AL1381, l'*Oberschulrat* à Mlle Münch, 20.09.1889.

<sup>2946</sup> ADBR 34AL1381, l'*Oberschulrat* à Mlle Münch, 30.09.1889.

En novembre 1890, les hautes autorités scolaires savent faire un pas dans le sens de Mlle Münch, en ne repoussant pas complètement sa demande de faire enseigner l'histoire en langue française dans la première classe<sup>2947</sup>. On lui concède une heure par semaine, avec un autre manuel que celui proposé<sup>2948</sup>. La directrice avait fondé sa requête sur deux arguments : les élèves concernées ont toutes quatorze ans et plus ; « un grand nombre de ces filles a quitté [son] institution pour compléter en France leur étude de la langue française »<sup>2949</sup>. Elle se montre visiblement peu reconnaissante pour la faveur qui lui a été faite, puisque Max Fischer, préposé par l'*Oberschulrat* à la surveillance de l'établissement, se plaint en avril 1891 de l'attitude hostile dont elle a fait preuve lors d'une inspection. On lui permet malgré cela, à la rentrée suivante, d'instaurer dans la première classe une troisième heure de géographie qui doit être donnée en langue française. Il n'est pas étonnant qu'avec ce tropisme, même strictement règlementé<sup>2950</sup>, les mauvaises inspections se succèdent, notamment pour ce qui est de la langue allemande.

En janvier 1895, le Dr. Baier (qui a succédé depuis quelque temps à Max Fischer) se réjouit de l'arrivée d'une meilleure enseignante d'allemand, mais la tâche demeure immense.

L'espoir fut d'ailleurs de courte durée. Les mauvaises inspections se poursuivent. En avril 1900, les hautes autorités scolaires en rendent responsables le travail insuffisant des enseignantes, mais aussi, et surtout, la mauvaise organisation des classes : les jeunes filles restent quatre années complètes dans la troisième classe, tandis qu'on reçoit de nouvelles élèves dans la classe inférieure tout au long de l'année<sup>2951</sup>. Il est ordonné à la directrice de ne plus laisser les élèves fréquenter plus de deux années une même classe ; elle doit se justifier de ne pas avoir respecté les prescriptions légales sur l'accueil des enfants. On mène bientôt une enquête de police sur la « situation personnelle de

---

<sup>2947</sup> ADBR 34AL1381, l'*Oberschulrat* à Mlle Münch, 25.11.1890.

<sup>2948</sup> *Le Cours élémentaire d'histoire générale* de Duperrex en place de l'*Histoire universelle* de Vulliet.

<sup>2949</sup> ADBR 34AL1381, Mlle Münch à l'*Oberschulrat*, 25.10.1890.

<sup>2950</sup> ADBR 34AL1382, l'*Oberschulrat* à Mlle Münch, 06.05.1899 : la directrice doit rétablir une heure de géographie en allemand, supprimée au profit d'une heure d'anglais. On la rend également attentive au fait qu'en histoire, les périodes moderne et contemporaine, « c'est-à-dire au moins à partir de l'époque de la Réforme », doivent être exclusivement traitées en allemand.

<sup>2951</sup> ADBR 34AL1382, l'*Oberschulrat* à Mlle Münch, 14.04.1900.

l'enseignante Münch »<sup>2952</sup>, laquelle doit, par ailleurs, renvoyer un enfant de moins de six ans de sa classe inférieure.

Les ennuis continuent. Lorsque l'*Oberschulrat* Dr. Stolte se rend à l'école le 3 janvier 1902, à neuf heures, on lui indique que les cours ne recommenceront que le 6. Il s'agit d'une nouvelle infraction à la réglementation, qui appelle des explications de la directrice<sup>2953</sup>. Sans présenter la moindre excuse, cette dernière répond qu'elle respecte ainsi « une tradition de trente-cinq ans », avant de conclure ingénument<sup>2954</sup> : « Je suis naturellement prête à rattraper les jours perdus, que ce soit en renonçant aux *Eisferien* et *Hitzferien* ou par un autre moyen ».

Mlle Münch n'a cependant plus les moyens de tenir tête longtemps aux autorités. Il faut croire que leurs plaintes sur le piètre niveau de l'école ne relèvent pas d'une stratégie de persécution mais de la réalité des faits, à en juger par la fonte de l'effectif au fil des années. Au tournant du siècle, l'établissement n'accueille plus qu'une quarantaine d'élèves (ce sont surtout les protestantes qui ont quitté l'institution, même si elles y restent majoritaires, tandis que l'effectif israélite est resté assez solide).

C'est trop peu pour continuer. La directrice ferme son établissement à la fin de l'année scolaire 1902/03. Encore un caillou de moins dans la botte de l'administration scolaire allemande !

---

<sup>2952</sup> ADBR 34AL1382, l'*Oberschulrat* au *Polizeipräsident*, 02.06.1900.

<sup>2953</sup> ADBR 34AL1382, l'*Oberschulrat* à Mlle Münch, 03.01.1902.

<sup>2954</sup> ADBR 34AL1382, Mlle Münch à l'*Oberschulrat*, 05.01.1902.

## **b) Les établissements qui se maintiennent**

### (1) L'École Mury, l'institution laïque pour les catholiques de Strasbourg

Si Emilie Werner naît en 1814 à Nancy, c'est à Strasbourg qu'elle réussit, en février 1843, le brevet de capacité pour l'instruction primaire. La même année, elle reprend, dans cette ville, le pensionnat Ferru, qui existait déjà à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1860, elle épouse un pharmacien veuf, Jean-Édouard Mury, et devient par la même occasion la belle-sœur des prêtres Mury. Elle cède bientôt son affaire. L'École Mury aurait donc pu s'appeler École Heyberger... si la repreneuse n'avait été de santé fragile et si Mme Mury n'avait perdu son mari après seulement quelques années d'hymen. En 1866, la première se retire et permet à la seconde de reprendre son ancien établissement, qui déménage alors au N°19 rue des Hallebardes. C'est là que les Allemands le trouvent au moment de l'annexion, avec toujours Mme Mury à sa tête, qui ne compte pas l'abandonner à nouveau.

En décembre 1872, il reçoit la visite de l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass)<sup>2955</sup> : « Il ne me revient certes pas pour le moment, d'après l'ordonnance de la présidence impériale du 12 septembre courant, III 3646, d'inspecter les écoles supérieures de filles en plus des écoles élémentaires privées. J'ai toutefois estimé qu'il était nécessaire de soumettre cet établissement à une inspection approfondie le 10 de ce mois, en raison des accusations que j'ai entendues être émises à plusieurs reprises contre lui au cours de mes tournées ». Mme Mury n'est pas une inconnue, puisque l'inspecteur avait établi avec elle, deux mois plus tôt, un plan d'études dont il lui avait recommandé un suivi scrupuleux ; ce programme, conformément à la réglementation sur les écoles supérieures de filles, comprend douze heures hebdomadaires d'enseignement en allemand.

---

<sup>2955</sup> ADBR 34AL1375/1, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 11.12.1872.

L'inspecteur scolaire se trouve face à un établissement en pleine expansion : à la rentrée 1872, il comptait 50 élèves de six à treize ans et 40 ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire ; au mois de décembre, ces dernières apparaissent au nombre de 100 ! Essentiellement des catholiques et des juives. Le personnel compte, quant à lui, « pas moins » de onze membres. Une augmentation si importante de la fréquentation, en si peu de temps, pose naturellement question. L'inspecteur scolaire a l'intuition que cette attractivité subite trouve son origine dans une application très lâche de la réglementation sur les écoles supérieures de filles : « Cela correspond tout à fait à ce que m'ont dit les directions de différentes écoles privées, qui parlaient, entre autres, d'un "*je me moque des Prussiens*", ainsi qu'à la situation que j'ai trouvée lors de mon inspection ». Mme Mury nie avoir prononcé les déclarations qu'on lui impute, parle de manœuvres ennemies... mais ce que voit l'inspecteur scolaire ne l'incline pas à la croire :

La comparaison avec les dix-sept autres écoles privées que j'ai inspectées jusqu'à maintenant est loin d'être en faveur de l'établissement Mury. Tandis que l'enseignement privé relève en général du petit artisanat, on fonctionne davantage au N°19 rue des Hallebardes comme dans la grande industrie. Nulle part ailleurs je n'ai trouvé une si faible utilisation et compréhension de la langue allemande. Un enseignement qui, à cause de son organisation compliquée, frise l'incompréhensible, met sans cesse l'école sans dessus dessous. Sur cette entreprise chaotique règne la *Directrice*, qui passe nerveusement de classe en classe pour y effectuer un rapide contrôle. Elle ne semble avoir qu'une vague idée des concepts pédagogiques et ne paraît pas capable de prononcer un seul mot d'allemand. Les locaux sont, en partie, trop sombres et trop petits. Plusieurs sont surpeuplés. Je suis venu à neuf heures, au début des cours selon le plan sur lequel nous nous étions entendus. Nulle part, il ne se trouvait une classe réunie et prête à commencer. Tout d'abord, la prière devait être « faite » par quelques enseignantes, m'a-t-on expliqué, et c'est seulement ensuite que devaient arriver les autres.

Pour l'inspection, j'ai choisi en premier la classe des filles de dix-treize ans. J'ai tout de suite eu à faire avec une des enseignantes les plus anciennes. Elle s'apprêtait lentement à donner un cours de religion à cette classe. La dame s'est présentée, de manière très affectée, comme « professeur de langues française, anglaise et allemande » ; elle aurait aussi été directrice d'une école supérieure de filles en Allemagne et s'est étonnée de ce qu'une autorité s'intéresse à une école privée, ce qui ne lui était soi-disant jamais arrivé. J'ai fait des remontrances au « professeur » et lui ai demandé de commencer enfin son cours. La dame se trouvait à l'appel d'Abraham. L'histoire ne fut pas présentée et aucune question ne fut posée. Elle a seulement dicté. Lorsque j'ai demandé comment elle en était arrivée à un procédé aussi singulier, on m'a répondu que les enfants comprenaient encore trop peu l'allemand. Cette dame savante ne voyait pas qu'elle ajoutait à la difficulté de compréhension du mot celle de la compréhension de l'écrit. Je n'ai pas pu supporter

plus longtemps cette absurdité et j'ai donc pris moi-même la suite du cours, non sans interruptions importunes venant du « professeur » et de Madame Mury, qui, pour parler en langage imagé, se démenait comme une poule protégeant ses poussins.

J'ai atteint, en peu de temps, mon objectif d'intéresser les enfants et de leur donner du plaisir à apprendre. J'ai constaté qu'ils n'étaient pas aussi complètement dénués de compréhension de la langue allemande que l'on voulait me le faire croire et, aussi, que rien n'avait encore été entrepris d'ordonné et de sérieux. Ce ne fut pas mieux en géographie. Des questions en allemand, tout à fait élémentaires, ne purent recevoir, en allemand, que des réponses extrêmement lacunaires. Les réponses aux questions formulées en français furent aussi insuffisantes pour la plupart. En dehors d'une « Géographie alsacienne » je n'ai trouvé aucun manuel allemand de géographie. Les cartes manquaient totalement, bien que j'avais indiqué plus tôt à Madame Mury ce qu'il y avait [à acquérir] de plus urgent. Madame Mury m'a dit qu'elle devait se montrer économe et que l'acquisition d'un si grand nombre de cartes entraînerait de lourdes dépenses. Pour ce qui est de la lecture allemande, les résultats furent très mauvais, plus mauvais que ce que j'ai vu partout ailleurs. Jamais les enfants n'eurent en main un livre de lecture unique. On m'a fait voir un Präuss & Vetter, tandis qu'on lisait dans le Schuster.

Je n'ai rien trouvé de mieux dans la deuxième et la troisième classes. Partout on manquait de matériel d'enseignement allemand. Dans la troisième classe, je n'ai pas pu faire lire, parce qu'il n'y avait aucun livre. L'enseignante m'a dit qu'on utilisait l'Orth et qu'on fait passer l'unique exemplaire d'enfant en enfant.

J'ai naturellement fait sur le champ de sérieuses remontrances à la directrice et je lui ai demandé, avec gravité, d'acquérir le matériel d'enseignement de première nécessité. Cela nous conduirait trop loin si je voulais ici continuer à relater les détails de l'inspection. Ce que j'ai écrit suffit à dépeindre une triste image. Je prie désormais la présidence impériale de porter une attention particulière à l'établissement Mury, afin d'aider ces dames hargneuses et négligentes à appliquer plus sérieusement les ordonnances existantes. On donnera ainsi un signe salutaire pour tout notre enseignement privé.

Le président de Basse-Alsace prend la chose au sérieux, au point qu'il pense inspecter lui-même l'établissement<sup>2956</sup>. Mme Mury cède de toute évidence à cette pression, car aucun document n'évoque de résistance. En novembre 1874, la directrice engage deux nouvelles enseignantes : une Française et une Vieille-Allemande<sup>2957</sup>. La seconde aide probablement à faire accepter la première. Le déménagement de l'établissement, à l'été

---

<sup>2956</sup> Note du président de Basse-Alsace en marge du rapport : « *In den ersten Wochen des künftigen Monats gedenke ich eine Revision der Töchterschule der Frau Mury vorzunehmen* ».

<sup>2957</sup> ADBR 34AL1375/1, l'administrateur municipal de Strasbourg (délégué : von Reichlin) au président de Basse-Alsace, 19.11.1874.

1876, dans les locaux de l'ancien petit séminaire, constitue un événement majeur de la décennie<sup>2958</sup>. Il y a forcément la main du Père Pantaléon Mury là-dessous ! L'administration municipale, en la personne de von Reichlin, a soutenu le transfert dans ces locaux, qui « conviennent parfaitement »<sup>2959</sup> : « L'aile qui est prévue se trouve sur le côté Est avec une entrée par la rue des Pierres [auj. rue de la Courtine], située au Nord. Les salles de classe sont hautes et bien éclairées, les latrines sont actuellement en travaux pour pouvoir répondre aux exigences actuelles. Le dortoir, haut de 4 mètres, clair, vaste, avec des sorties vers les côtés opposés, ne laisse rien à désirer. Je ne peux donc qu'approuver la demande de Madame Mury d'être autorisée à transférer son établissement dans les locaux dudit petit séminaire à côté de l'église Saint-Étienne ».

Le N°4 rue des Pierres (auj. rue de la Courtine) voit alors arriver une population multiconfessionnelle qu'il ne connaissait pas jusque là. « L'établissement compte actuellement 104 élèves âgées de sept à dix-huit ans », remarque en novembre 1877 l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), « 30 appartiennent à la religion israélite, 46 à la catholique et 28 à la protestante. Le grand nombre des élèves israélites est frappant »<sup>2960</sup>. Le rapport est marqué par une inquiétude quant à l'enseignement : les prescriptions légales ne sont pas respectées et le niveau ne correspond pas à celui d'une école supérieure de filles (« Beaucoup [de cet enseignement] est même vraiment faible et médiocre ») ; l'allemand pâtit de la trop grande place accordée au français, une enseignante catholique donne des cours de religion protestante avec un manuel catholique et un manuel utilisé en géographie contient une carte de France comprenant l'Alsace-Lorraine.

Une mise en ordre s'impose ! En décembre 1877, la directrice transmet un plan d'études qui correspond enfin à la réglementation en vigueur. Les autorités surveillent également la composition du personnel, avec toutefois une relative tolérance : en janvier 1878, une enseignante est autorisée à titre provisoire, à condition qu'elle s'engage à passer

---

<sup>2958</sup> ADBR 34AL1375/1, Mme Mury au président de Basse-Alsace, 08.08.1876 : « *Ich bin gesonnen meine Anstalt von der Spiessgasse N°19 in das ehemalige kleine Seminar "Am breiten Stein" [Rue de la Pierre Large] zu verlegen. [...] Nota: Nach Ausfertigung des Planes vom rechten Flügel des Hauses, welcher für das Pensionat bestimmt war, bemerkte man, dass sich unter dem Erdgeschosse dieses Flügels kein Kellerraum befindet. In Folge dessen wird das Pensionat in den linken Flügel des Hauses welcher sonst dem rechten ganz ähnlich ist, verlegt* ».

<sup>2959</sup> ADBR 34AL1375/1, l'administrateur municipal de Strasbourg (délégué : von Reichlin) au président de Basse-Alsace, 21.09.1876.

<sup>2960</sup> ADBR 34AL1375/1, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 02.11.1877.

l'examen qui lui manque. Cependant, la situation ne s'améliore pas, au contraire, comme le relate en juillet 1879 l'inspecteur scolaire de cercle<sup>2961</sup> :

Cette école a actuellement cinq classes régulières. Elle est fréquentée par 84 élèves, dont 39 catholiques, 26 protestantes et 19 israélites âgées de six à dix-huit ans, presque toutes originaires de Strasbourg et de ses proches environs. En outre, il s'est encore formé récemment dans l'établissement une dite *Selecta*, classe ouverte dans laquelle on entre et sort à sa guise, où l'on choisit soi-même les matières que l'on suit et qui ressemble plus à des cours privés qu'à un enseignement en classe. Comme les enseignantes m'ont dépeint cette classe plutôt comme un cercle que comme une véritable classe, je ne l'ai pas inspectée et me suis limité aux cinq classes que l'établissement possédait déjà autrefois. Les tableaux d'inspection ci-joints révèlent comment l'on travaille dans l'établissement. Les prestations sont globalement très faibles, et dans beaucoup de matières tout à fait insuffisantes, beaucoup plus mauvaises que lors de l'inspection d'octobre 1877. J'y vois les raisons suivantes : tout d'abord, la directrice, Madame Mury-Werner a trop peu d'envergure et est incapable de diriger un tel établissement ; ensuite, les enseignantes manquent de sérieux, de zèle et de dévouement, même Mlle Derr, qui autrefois donnait encore quelque crédit à l'ensemble, s'est beaucoup relâchée ; enfin, j'ai acquis la conviction que l'on travaille de manière absolument arbitraire et que l'on se conforme peu, voire pas du tout, aux plans d'études prescrits.

La directrice se contente de réagir à cette mauvaise inspection par une défense de la langue française<sup>2962</sup>. Elle transmet un nouveau plan d'études, avec cinq classes (cursus de neuf années) plus une « classe supérieure ». Les autorités scolaires ne relâchent pas la pression<sup>2963</sup>. On prévoit bientôt une nouvelle inspection, qui a lieu en mars 1880. Les deux classes supérieures ne peuvent pas être visitées : lorsque l'inspecteur arrive le 20 du mois, elles ont fermé leurs portes pour les vacances de Pâques... une fermeture dont la directrice ne lui avait rien dit la veille, lorsqu'il assistait aux cours dans les trois classes inférieures<sup>2964</sup>. Une indélicatesse suspecte, heureusement rattrapée par l'amélioration significative des résultats dans les classes inspectées. Les deux classes supérieures sont visitées au mois de juin suivant : là aussi, on constate des progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. On a donc des signes encourageants, mais rien encore qui autorise à abandonner le regard suspicieux porté sur l'institution.

---

<sup>2961</sup> ADBR 34AL1375/1, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 14.07.1879.

<sup>2962</sup> ADBR 34AL1375/1, Mme Mury à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 20.08.1879.

<sup>2963</sup> ADBR 34AL1375/1, le président de Basse-Alsace à Mme Mury, 04.11.1879.

<sup>2964</sup> ADBR 34AL1375/1, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 31.03.1880.

En avril 1883, les autorités scolaires sont informées qu'on utiliserait les *Leçons préparatoires d'histoire de France* de Lavissee depuis la plus petite classe. L'inspecteur scolaire de cercle doit enquêter. Il recueille une explication de la directrice minimisant l'impair : vingt manuels introduits récemment, dans une seule classe, et surtout utilisés pour les illustrations ; depuis qu'elle a remarqué que le manuel posait problème, elle l'aurait remis dans une armoire<sup>2965</sup>. L'affaire se clôt sans blâme. Bientôt, c'est une menace bien plus sérieuse qui plane au-dessus de l'école.

A l'automne 1885, le président de Basse-Alsace, tout à ses manœuvres en vue d'obtenir la fermeture de l' « École supérieure de filles alsacienne » de Mlle Vollmer, se demande en effet s'il ne serait pas possible de fermer, par la même occasion, l'École Mury, sur la base des « inconvenances » signalées dans un récent rapport d'inspection<sup>2966</sup>. Les hautes autorités scolaires ne le suivent pas sur ce terrain : l'*Oberschulrat* Berlage, qui a été envoyé dans l'établissement, a certes relevé « un niveau de l'école quelque peu insuffisant », mais pas de quoi justifier des poursuites administratives<sup>2967</sup>. D'ailleurs, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) accompagne les justifications de Mme Mury d'un rapport qui va plutôt dans son sens<sup>2968</sup>. On doit quand même interdire l'usage d'un livre écrit « dans l'esprit français ». C'est finalement un établissement affermi qui quitte, à l'été 1886, l'ombre vénérable de l'église Saint-Étienne pour le N°11 de la rue des Epines. En mai 1887, on introduit, en bonne et due forme, de bons manuels de français. Moins d'un an plus tard, l'École Mury passe, en tant qu'école supérieure de filles, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires.

La deuxième étape de la germanisation commence maintenant ! En février 1888, Mme Mury demande à l'*Oberschulrat* l'autorisation de maintenir jusqu'à la fin de l'année scolaire l'enseignement tel qu'il fut toujours donné dans la classe supérieure et de pouvoir continuer à utiliser les bulletins et programmes déjà imprimés en langue française<sup>2969</sup>. Il faut qu'elle précise sa première demande et qu'elle indique « dans quelles matières le

---

<sup>2965</sup> ADBR 34AL1375/1, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 02.05.1883.

<sup>2966</sup> ADBR 34AL1375/1, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 19.11.1885.

<sup>2967</sup> ADBR 34AL1375/1, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 01.12.1885.

<sup>2968</sup> ADBR 34AL1375/1, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 14.01.1886, et Mme Mury à l'inspecteur scol. de cercle de Strasbourg, 12.01.1886.

<sup>2969</sup> ADBR 34AL1375/2, Mme Mury à l'*Oberschulrat*, 25.02.1888.

français est encore utilisé comme langue d'enseignement ». Elle doit aussi indiquer comment elle compte organiser l'année scolaire 1888/89 et si elle sera « capable d'appliquer strictement le programme allemand avec les enseignantes dont [elle] dispose, dont une partie ne maîtrise absolument pas l'allemand ». Mme Mury répond aux hautes autorités scolaires « que dans la classe supérieure, à côté de l'histoire allemande, l'histoire universelle est enseignée en langue française. L'histoire naturelle et le calcul sont eux aussi encore enseignés en langue française. J'aimerais en même temps informer l'*Oberschulrat* impérial que j'ai suffisamment d'enseignantes maîtrisant la langue allemande pour permettre la stricte application du programme allemand ». À partir du début du semestre d'été, histoire, géographie, histoire naturelle et calcul seront enseignés dans toutes les classes en langue allemande, décident les hautes autorités scolaires, qui rejettent en même temps la requête sur les imprimés en langue française.

Il n'y a pas alors que la question linguistique à se poser gravement. Il y a aussi la question du niveau. En mars 1888, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) doit appliquer pour l'examen des enfants de treize ans (*Entlassungsprüfung*) une échelle plus basse que celle utilisée pour les écoles élémentaires... et le résultat est quand même lamentable : « Les enseignantes qui assistaient à l'examen furent forcées de reconnaître que celui-ci ne pouvait satisfaire personne »<sup>2970</sup>. Les hautes autorités scolaires se font menaçantes : « On ne peut tolérer, en aucun cas, que, dans la capitale du pays, continue d'exister une école dont les prestations sont si peu satisfaisantes qu'elles n'atteignent même pas le niveau de celles d'une médiocre école élémentaire »<sup>2971</sup>. La demande qu'adresse alors Mme Mury pour être autorisée à « donner chaque semaine une heure facultative d'histoire universelle en langue française » ne tombe pas au meilleur moment. On le lui permet quand même... mais seulement jusqu'à la fin de l'année scolaire, donc comme une mesure transitoire. Pour l'élaboration du plan d'études de 1888/89, les hautes autorités scolaires sont d'ailleurs particulièrement attentives à ce que les cours de français ne prennent pas trop de place.

---

<sup>2970</sup> ADBR 34AL1375/2, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 30.03.1888.

<sup>2971</sup> ADBR 34AL1375/2, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 09.04.1888.

Les autorités scolaires tolèrent que Mme Mury reste à la tête de l'école, bien que ne parlant pas l'allemand. Deux autres enseignantes, dont Mlle Mury, belle-fille de la directrice, sont dans le même cas<sup>2972</sup>. On gomme cependant les éléments matériels qui rappellent l'époque française : retrait de l'enseigne qui continuait d'être accrochée au-dessus de la porte d'entrée ; introduction de certificats de satisfaction en allemand. Si la classe supérieure compte désormais à part entière parmi les classes de l'établissement, qui passent ainsi au nombre de six, il existe toujours la possibilité, pour quelques jeunes filles, de suivre des cours en-dehors du cadre strictement scolaire, comme Mme Mury en informe l'*Oberschulrat* en octobre 1890<sup>2973</sup> : « Il y a dans ma maison trois pensionnaires qui se préparent elles-mêmes à l'examen. Elles reçoivent, en plus, des cours privés donnés par les enseignants et enseignantes de mon école ».

La rentrée 1891 apparaît comme une troisième étape dans la germanisation, puisque la directrice exclusivement francophone cède alors son établissement à deux Vieilles-Allemandes : Mlle Ottilie Derr, Badoise, à l'École Mury depuis 1874 ; Mlle Mathilde Limberg, Hessoise, arrivée en 1881. L'ancrage confessionnel, certes non exclusif, est maintenu intact, puisqu'il s'agit de deux catholiques. Les hautes autorités scolaires veulent une seule directrice à laquelle s'adresser. C'est Mlle Limberg qui portera ce titre pour l'administration, même si dans les faits, et donc pour le public, la direction est bicéphale. Dans leur curriculum vitae, les enseignantes qui fréquentèrent l'établissement en tant qu'élèves parlent de l'École « Derr et Limberg » ou « Limberg et Derr »<sup>2974</sup>. La nouvelle direction choisit toutefois de conserver officiellement l'appellation d'École Mury, bien ancrée dans la population strasbourgeoise et qui y conserve son usage<sup>2975</sup>.

Rupture dans la continuité, donc, mais rupture quand même, et d'autant plus nette que, pour sa deuxième rentrée sous le tandem Limberg-Derr, l'école supérieure de filles déménage, au N°15 rue Brûlée. On profite de ce transfert pour adjoindre à l'institution une

---

<sup>2972</sup> ADBR 34AL1375/2, note de Max Fischer pour l'*Oberschulrat*, 27.11.1888.

<sup>2973</sup> ADBR 34AL1375/2, Mme Mury à l'*Oberschulrat*, 30.10.1890.

<sup>2974</sup> Voir les notices de G. Grandmougin et de J. Hohmann dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2).

<sup>2975</sup> Milles E. Steinmetz et A. Lindermann utilisent l'appellation officielle d' « école supérieure de filles Mury » dans leurs cv, respectivement de 1899 et 1903, pour parler de l'établissement sous la direction Limberg-Derr.

école maternelle<sup>2976</sup>. La nouvelle structure n'attire qu'une poignée d'élèves. Elle a sans doute été ouverte pour compenser le niveau de fréquentation relativement bas des années 1890. À la fin de la décennie, elle perd son caractère judéo-catholique : l'effectif catholique augmente fortement, tandis que l'effectif israélite décline jusqu'à passer sous la quinzaine de protestantes (des enseignantes protestantes sont actives dans l'établissement depuis la fin des années 1880, notamment pour les cours de travaux manuels : Maria Buchholz, Marie Tacke, Maria Welter, Elise Witte).

Si Mlle Limberg peut compter, en février 1893, – pour financer une importante acquisition de mobilier – sur une subvention extraordinaire de la part des hautes autorités scolaires (1 000 Mark), ces dernières ne manquent pas de lui rappeler, à la rentrée suivante, que sa nomination comme directrice ne fut acceptée qu'à la condition qu'elle passe l'examen de directrice. Cela n'a pas été possible jusqu'alors, répond-t-elle, à cause de la mauvaise situation financière de son établissement, qui l'empêche d'employer plus de quatre enseignantes et l'oblige à donner beaucoup de cours elle-même ; ne sachant pas quand cette situation changera, elle demande, soit qu'on renonce à lui faire passer l'examen, soit qu'on lui accorde un plus long délai<sup>2977</sup>. La première solution ne peut entrer en ligne de compte pour les hautes autorités scolaires, qui lui laissent deux ans. En mars 1895, Mlle Limberg demande une nouvelle subvention<sup>2978</sup> :

Nos frais ont significativement augmenté suite au long et rude hiver de cette année. Les dépenses pour le loyer, le chauffage, le personnel enseignant, etc. se montent à 6 569 Mark. Elles font face à 6951 Mark de recettes, dont une partie n'est pas encore payée. La mauvaise situation économique se ressent si durement, dans de larges cercles [de la population], que des pertes sont à craindre. Même si cela ne se produisait pas et que nous pouvions conserver pour nous les 382 Mark restants, cette somme ne suffirait de loin pas à couvrir l'ensemble des dépenses d'alimentation et de vêtements pour deux personnes [Mlles Limberg et Derr], auxquelles s'ajoutent encore les dépenses pour le médecin et la pharmacie, plus importantes cette année que la précédente. Nous espérons que vous montrerez en cette occasion la même bienveillance dont vous nous avez déjà fait la preuve par le passé.

---

<sup>2976</sup> ADBR 34AL1375/2, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 29.06.1892.

<sup>2977</sup> ADBR 34AL1375/2, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 20.09.1893.

<sup>2978</sup> ADBR 34AL1375/2, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 11.03.1895.

Les hautes autorités scolaires accordent 200 Mark. Mlle Limberg n'a toujours pas rempli son engagement de passer l'examen de directrice. À la rentrée 1895, elle se met en congé pour se consacrer à sa préparation. Mlle Derr la remplace à la tête de l'école. Réussit-elle l'examen ? Son maintien comme directrice le laisse penser. Pour la rentrée 1898, Mlle Limberg pense même ajouter à son école un cours de préparation à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles<sup>2979</sup>.

Elle considère une telle création comme une nécessité vitale : « Nombreuses sont nos élèves à rejoindre d'autres établissements qui préparent à cet examen et aussi nombreuses sont les inscriptions sur lesquelles nous pouvions compter avec certitude et qui nous échappent pour la même raison ». La directrice avance pour cela un argument qui fait généralement mouche : « Depuis que j'ai repris l'école de la défunte Madame Mury, moi-même et mes collaboratrices avons toujours été animées par le désir ardent de consacrer toutes nos forces à élever dans le sens allemand la jeunesse qui nous était confiée et à lui transmettre l'amour de la patrie allemande. Aussi nous croyons-nous fondées à penser que nous y avons quelque peu réussi à gagner la satisfaction des hautes autorités ». Celles-ci se montrent toutefois sceptiques, et leur accord de principe cache mal une forte réticence<sup>2980</sup>. Elles posent les conditions suivantes : les cours de préparation ne doivent pas focaliser les énergies au détriment de l'activité principale, celle de l'école supérieure de filles au sens strict ; ils doivent mobiliser de bons intervenants de l'extérieur ; ils doivent rentrer dans le cadre réglementaire d'une préparation sur trois années. Mlle Limberg persiste, puisque deux professeurs supplémentaires de l'enseignement secondaire masculin interviennent bientôt dans l'établissement, où ils donnent aussi, sans aucun doute, les fameux cours de préparation. Est-ce cette nouvelle activité qui produit l'attractivité recherchée ? L'effectif passe à 96 élèves à la rentrée 1899 à 112 l'année suivante. Et cela sans la dizaine d'élèves de l'école maternelle.

A partir du milieu des années 1900, la fréquentation se stabilise globalement autour de 120 élèves. Si l'effectif juif ne dépasse plus jamais la barre des 20 élèves après 1904/05,

---

<sup>2979</sup> ADBR 34AL1375/2, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 26.06.1898.

<sup>2980</sup> ADBR 34AL1375/2, l'*Oberschulrat* à Mlle Limberg, 06.07.1898. Voir aussi, en marge de la lettre de Mlle Limberg à l'*Oberschulrat* du 26.06.1898, la note au crayon du président de l'*Oberschulrat*, Richter, qui déplore la *Pfuschen-Konkurrenz* que font toutes ces *Klippschulen* à l'école normale supérieure municipale.

la fréquentation protestante augmente, au point de représenter un gros tiers de l'effectif à la veille de la Première Guerre mondiale. La préparation à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles se maintient-elle durant toute la période ? Nous n'en avons pas de trace. Si c'est le cas, elle ne se fait pas au détriment de l'école supérieure de filles. L'exigeant Dr. Luthmer est plutôt satisfait de ce qu'il observe en mai 1908<sup>2981</sup>. Même satisfaction en février 1912, quoiqu'il remarque que l'établissement souffre d'un problème d'agencement des salles de classe<sup>2982</sup>. Un autre problème de locaux, plus grave, ne tarde pas à se présenter et conduit Mlles Derr et Limberg à adresser ensemble au *Statthalter*, en mai 1912, la supplique suivante<sup>2983</sup> :

Cela fait respectivement trente-huit et trente-et-un ans que nous travaillons à l'école supérieure de filles Mury [*Muryschen höheren Mädchenschule*], qui existe à Strasbourg depuis cent douze ans<sup>2984</sup>. Nous y fûmes tout d'abord enseignantes et y exerçons les fonctions de directrice depuis vingt-et-un ans. Nous habitons depuis vingt ans dans la maison N°15 rue Brûlée. Le bâtiment venant de passer dans la propriété de la Ville de Strasbourg, notre bail a été dénoncé, afin que les locaux puissent servir à des fins municipales. Nous n'avons pas réussi à convaincre Monsieur le maire de renoncer à cette mesure. Nous n'avons pas non plus réussi à trouver dans cette partie de la ville, où résident les parents de nos élèves, un autre local qui conviendrait pour une école. En conséquence, nous nous voyons contraintes de fermer notre école au début du mois d'août. Il ne nous a malheureusement pas été possible, malgré la longue durée de notre activité professionnelle et un train de vie des plus simples, d'épargner suffisamment pour pouvoir être en mesure de vivre [sans activité], même avec les besoins les plus modestes. Or, à notre âge avancé, nous ne pouvons plus trouver de nouvelle situation. Nous nous permettons par conséquent de prier très humblement Votre Excellence de bien vouloir nous accorder une pension annuelle de charité sur les fonds se trouvant à Votre disposition.

Une triste situation... qui trouve très vite, cependant, une solution heureuse. L'*Oberschulrat* Dr. Luthmer note le 7 juin 1912 : « La directrice Limberg m'a dit aujourd'hui que le maire lui avait déclaré le 7 de ce mois qu'elle pouvait rester dans les locaux occupés jusqu'alors par son école aussi longtemps qu'elle le voudrait. Mlle Limberg déclare ainsi annuler sa demande du 15 mai de cette année ». L'institution plus

---

<sup>2981</sup> ADBR 34AL1376, rapport d'inspection de Luthmer, 09.05.1908.

<sup>2982</sup> ADBR 34AL1376, rapport d'inspection de Luthmer, 15.02.1912.

<sup>2983</sup> ADBR 34AL1376, Mlles Derr et Limberg au *Statthalter*, 15.05.1912.

<sup>2984</sup> Cela permet de dater de 1800 la fondation du pensionnat Ferru.

que centenaire peut encore gagner quelques années. La Première Guerre mondiale ne l'ébranle qu'à peine. En septembre 1914, Mlle Derr écrit à la place de Mlle Limberg sur la rentrée à venir<sup>2985</sup> :

1. Nos locaux scolaires sont entièrement libres.
2. Il nous est possible de commencer les cours le 1<sup>er</sup> octobre et éventuellement même plus tôt.
3. Parmi les membres de notre corps enseignant, il n'y a que le Bibliothécaire impérial, Monsieur le Dr. Wilhelm, chargé de deux heures de cours d'histoire, à être mobilisé comme *unausgebildeter Landsturmpflichtiger* au bataillon d'ouvriers N°5.
4. Il nous est possible de reprendre l'enseignement dans toute son étendue.

On applique les mêmes mesures qu'ailleurs<sup>2986</sup> : « Les heures de dessin et de chant sont provisoirement supprimées et remplacées par des heures de travaux manuels dans lesquelles on travaille pour nos soldats ». La fréquentation reste stable, à l'école supérieure de filles : l'école maternelle connaît un effondrement qui conduit à sa fermeture à la rentrée 1917. L'établissement semble ne pas rencontrer d'autres difficultés que des problèmes de chauffage à la fin du conflit, à cause de la pénurie de charbon<sup>2987</sup>.

Sur le plan institutionnel, il s'adapte assez facilement à la réforme de mars 1915, ce qui lui permet de conserver son statut d'école supérieure de filles<sup>2988</sup>. À la rentrée 1917, Mlle Limberg se laisse convaincre par les parents pour l'instauration d'un enseignement concentré sur une demi-journée (*der ungeteilte Unterricht*). La victoire française de 1918 ne laisse pas à cette innovation le temps de faire ses preuves. L'école supérieure de filles vieille-allemande ferme bientôt ses portes, volontairement ou sous la contrainte.

---

<sup>2985</sup> ADBR 105AL2582, Mlle Derr à l'*Oberschulrat*, 07.09.1914.

<sup>2986</sup> ADBR 105AL2582, Mlle Derr à l'*Oberschulrat*, 20.10.1914.

<sup>2987</sup> ADBR 105AL2582, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 03.06.1917 et 21.10.1917.

<sup>2988</sup> ADBR 105AL2581, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 17.05.1915.

## (2) L'Union des Familles : nouveau nom, nouvelle identité ?

Cette institution a déjà une longue histoire au moment de l'annexion. Elle n'adopte pas tout de suite le nom allemand de *Familienbund*, que nous traduisons par Union des Familles selon un usage établi, mais conserve, pour plus d'une décennie encore, son nom français, « Enseignement ». Elle maintient également son mode de fonctionnement particulier, à savoir celui d'une école dirigée par une association de parents élisant un comité administratif.

Dans les années 1870, c'est le professeur de lycée Ledermann qui entretient, au nom de ce dernier (dont il était déjà membre avant la guerre<sup>2989</sup>), la correspondance avec les autorités concernant le personnel de l'établissement<sup>2990</sup>. Il barre de son papier à lettre l'en-tête français « École particulière », qu'il remplace par la désignation « *Höhere Töchterschule* ». En novembre 1874, M. Ledermann associe à son courrier un autre membre du comité, le propriétaire Christian Roth<sup>2991</sup>, qui apparaîtra dans une lettre postérieure comme son président. Il faut dire que la requête est délicate, puisqu'il s'agit d'obtenir l'autorisation d'engager une enseignante qui a passé son brevet d'institutrice à Nancy. On explique qu'il n'y a là rien de politique, que la jeune femme a rejoint des parents en France pour décharger son père veuf d'une bouche à nourrir. Les autorités acceptent sa nomination, mais il faut qu'elle passe prochainement un examen allemand (voir le *Dictionnaire*, ANNEXE 2 : MOSER Julie). Le traitement des affaires mineures (comme une demande de dispense de cours de religion pour la fille d'un pasteur<sup>2992</sup>) est laissé à la directrice, Mlle Justine Fuchs, la même qu'avant l'annexion.

---

<sup>2989</sup> ADBR 1TP/PRI102, dossier « Mlle Fuchs, rue de la Nuée Bleue, 1864 », certificat des membres du comité administratif adressé à Mlle Emilie Fuchs, 06.08.1864. Les signataires sont : Küss, Ch. Roth, M. Ledermann, Ch. Boeckel et A. Lemp.

<sup>2990</sup> ADBR 34AL1378, M. Ledermann à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 18.10 et 06.11.1874, 31.10 et 27.12.1875.

<sup>2991</sup> ADBR 34AL1378, MM. Ledermann et Roth au président de Basse-Alsace, 21.11.1874.

<sup>2992</sup> ADBR 34AL1378, Mlle Fuchs à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 03.05.1875.

A l'automne 1880, l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass) visite une école supérieure de filles comme il aimerait en voir davantage<sup>2993</sup> : « On travaille, globalement, avec sérieux et application, en suivant les plans d'études déjà autorisés. Par conséquent, les résultats sont satisfaisants et même, en partie, bons ». Mlle Julie Schmutz, maîtresse de la deuxième classe, mais qui intervient aussi dans la première, se distingue par son très bon allemand. Le nombre des classes est de cinq. Elles sont diversement peuplées : 8 élèves en classe I (surtout quatorze ans) ; 32 en classe II (surtout onze-treize ans) ; 43 en classe III (surtout neuf-onze ans) ; 24 en classe IV (surtout huit-neuf ans) ; 47 en classe V (surtout six-sept ans), la moins satisfaisante (l'enseignante est zélée, mais travaille sans méthode). L'effectif total (154) se répartit par confession de la manière suivante : 113 protestantes, 32 juives, 9 catholiques. Il faut encore ajouter l'école maternelle, qui accueille 30 élèves de trois à six ans, et où beaucoup reste à faire<sup>2994</sup>.

En marge de la visite de l'établissement, l'inspecteur scolaire s'entretient, au sujet des programmes, « avec les enseignantes et le professeur de lycée Ledermann, membre du comité de surveillance de l'école ». Mlle Fuchs, comprise parmi les premières, se trouve clairement sous tutelle masculine. Au début de l'année 1881, cependant, elle envoie elle-même deux demandes d'autorisation pour le personnel<sup>2995</sup>, mais c'est à nouveau M. Ledermann qui prend la plume en janvier 1882.

Ce même mois, une nouvelle inspection est effectuée par l'inspecteur scolaire de cercle (Prass). Ses observations oscillent toujours entre le moyen et le bon. Des progrès sont constatés, même si le maintien de cours donnés en langue française fait que l'enseignement n'est « pas encore normal » (remarque sur la classe I). Le jugement porté sur Mlle Julie Bindewald est particulièrement intéressant : « L'enseignante semble travailler avec application. En tous cas, elle fait preuve d'une grande énergie. Sa manière d'enseigner est cependant toute pénétrée de caractère français ». L'effectif est de 197

---

<sup>2993</sup> ADBR 34AL1378, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 01.12.1880.

<sup>2994</sup> ADBR 34AL1378, tableau d'inspection de l'école maternelle attachée à l'école supérieure de filles, nov. 1880 : « Cet établissement fonctionne encore entièrement selon l'ancienne manière. On fait toutes sortes de choses, mais qui ne correspondent ni à l'âge des enfants ni au programme. L'enseignante maîtrise l'allemand. Elle a plus de volonté que de méthode. J'ai demandé à la direction de solliciter immédiatement l'autorisation d'employer cette enseignante. Elle doit bientôt passer l'examen allemand ». C'est Christian Roth, président du comité administratif, qui présentera la demande d'autorisation (09.12.1880).

<sup>2995</sup> ADBR 34AL1378, Mlle Fuchs à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 17.02 et 03.04.1881.

élèves, dont 20 garçons dans la classe inférieure. Ils sont le même nombre, avec 18 filles, à fréquenter une école maternelle réunissant enfants francophones et germanophones. Dans la première classe, toutes les élèves (plus de treize ans) sont protestantes. Qui dirige ? Les archives de l'administration scolaire ne conservent aucune lettre de M. Ledermann depuis janvier 1882.

En février 1886, Mlle Fuchs explique à l'inspecteur scolaire de cercle, à propos de deux nominations irrégulières : « Il ne revient pas à la directrice de notre école [ndlr : elle-même] d'engager les enseignantes. Le directoire de l'école se réserve ce droit. Monsieur le professeur Ledermann, qui présidait ce directoire jusqu'à son décès, avait pour tâche de représenter l'école auprès des hautes autorités et d'obtenir l'autorisation en question. Je croyais que M. Ledermann s'était acquitté de cette tâche ». Or, c'est bien Mlle Fuchs qui avait envoyé, le mois précédent, les deux demandes d'autorisation. Quand M. Ledermann est-il mort ? Et ce décès change-t-il quelque chose pour Mlle Fuchs ? Les registres de l'état-civil de Strasbourg ne nous permettent pas de répondre à la première question : on en déduit seulement que le professeur n'est pas mort dans la capitale alsacienne. La seconde question trouve sa réponse dans un courrier de Mlle Fuchs, qui explique à l'inspecteur scolaire de cercle<sup>2996</sup> : « Je donne mon avis en matière d'enseignement et pour le reste j'applique les décisions du comité administratif ». Ce dernier est alors composé du libraire Charles Boeckel, président, de l'instituteur Charles Ferber, inspecteur de l'école, du commerçant Léon Carrière, secrétaire, et de quatre assesseurs (un pasteur, un pâtissier, un maître-menuisier et un cabaretier).

Le décès de M. Ledermann ne change donc rien aux statuts, dont la dernière modification eut lieu le 8 mai 1881, sans que l'on sache en quoi elle a consisté<sup>2997</sup>. On n'a pas modifié, en tous cas, le nom de l'établissement, qui reste « Enseignement ». Son usage est même de plus en plus affirmé : le papier utilisé par Mlle Fuchs pour la lettre dont nous venons de citer un extrait porte l'en-tête intégralement français « Enseignement. École Supérieure de Filles » ; dans ses courriers de 1887, le nouveau président du comité

---

<sup>2996</sup> ADBR 34AL1378, Mlle Fuchs à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 06.03.1886.

<sup>2997</sup> ADBR 105AL2585, le président du comité administratif à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 13.08.1889.

administratif, Léon Carrière, emploie le nom français dans le texte allemand<sup>2998</sup> ; enfin, en décembre 1887, c'est l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) lui-même qui utilise cette dénomination pour remplacer celle d' « École de Mlle Justine Fuchs ». Et pour cause, cette dernière est décédée en juillet de la même année ! Mais il aurait pu l'appeler « École de Mlle Caroline Erdmann », du nom de la Strasbourgeoise de quarante-deux ans qui lui a succédé.

Cette officialisation rampante d'un vocable étranger n'est pas pour plaire au président de l'*Oberschulrat* (Richter), qui note sur le rapport d'inspection de décembre 1887 : « L'école devra abandonner son nom français ». Une école, par ailleurs, revenue au niveau de fréquentation de 1880, avec 151 élèves (dont 4 garçons), plus 9 à l'école maternelle. Les prestations demeurent satisfaisantes. Il y a toujours cinq classes, six en comptant l'école maternelle. Et c'est ainsi que l'établissement passe, en janvier 1888, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires.

Ce passage s'accompagne, comme on le sait, d'une mise en ordre dans l'organisation des écoles supérieures de filles. Le président du comité administratif demande plusieurs dérogations<sup>2999</sup>. La première consiste en l'ouverture de « classes spéciales pour l'enseignement de la langue française », « car certaines élèves arrivent sans comprendre le moindre mot de français et ne peuvent donc pas suivre l'enseignement de langue française dispensé dans leur classe ». Il souhaite également remplacer le nom français « Enseignement », en usage depuis « plus de cinquante ans », par « *Strassburger Höhere Töchterchule (ehemaliges Enseignement)* », cela afin d' « éviter de graves inconvénients ». Enfin, il aimerait continuer à distribuer les statuts et les programmes avec une traduction française et épuiser le stock d'imprimés bilingues (reçus) ou contenant des mots français (bulletins). Les hautes autorités scolaires donnent uniquement satisfaction sur les « classes spéciales », dont l'organisation ne doit pas gêner l'enseignement des autres matières<sup>3000</sup>. Il n'est pas question d'autoriser l'adjonction de « *ehemaliges Enseignement* », d'autant plus que cette désignation n'a « aucun sens ». Le nouveau nom

---

<sup>2998</sup> ADBR 34AL1378, le président du comité administratif au président de Basse-Alsace, 19.03, 08.04 et 26.07.1887.

<sup>2999</sup> ADBR 105AL2585, le président du comité administratif à l'*Oberschulrat*, 20.02.1888.

<sup>3000</sup> ADBR 105AL2585, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 03.03.1888.

« *Strassburger höhere Töchterschule* », est également rejeté, car il signifierait que l'établissement est le seul de ce type dans la capitale alsacienne. Les hautes autorités scolaires recommandent « *Höhere Mädchenschule zu Strassburg, Knoblochgasse 18* ». Pour les imprimés, la réponse est également négative, sauf pour le petit stock de statuts bilingues, qui peut encore servir pour l'année en cours. En cas de nouvelle impression de ces derniers, les hautes autorités scolaires veulent examiner l'épreuve pour « des adaptations dans le sens de la justesse de la langue ».

Mais la suite la plus lourde de conséquences donnée au courrier de M. Carrière réside ailleurs, dans la contestation de la légitimité de l'interlocuteur. En effet, d'après l'ordonnance sur l'enseignement du 10 juillet 1873, « la représentation de l'école auprès des autorités scolaires, et par conséquent aussi la correspondance avec celles-ci, revient exclusivement à la directrice diplômée d'État et autorisée », donc à Mlle Erdmann. C'est le point de départ d'une lutte pour le contrôle de l'école ! En attendant, on s'occupe de lui donner un nouveau nom. Celui proposé par l'*Oberschulrat* est visiblement trop impersonnel. En mars 1888, Mlle Erdmann demande l'autorisation de remplacer le nom « *Institut "Enseignement"* » par « *Höhere-Töchterschule Friedenshort* ». Les hautes autorités scolaires donnent leur accord, mais il faudra toutefois employer le terme *Mädchenschule* à la place de *Töchterschule*. L'établissement ne portera pas bien longtemps le nom de *Friedenshort*, qui rencontre peu de succès (peut-être parce qu'il fait penser à une maison de refuge...) et n'évoque pas « le caractère si particulier de la maison »<sup>3001</sup>. Les participants à l'assemblée générale du 22 avril 1888 approuvent une autre désignation : « *Höhere Mädchenschule der Familienbund* ».

Mémorable pour l'histoire de l'institution, l'année 1888 ne l'est cependant pas sur le plan scolaire. En effet, l'inspecteur scolaire de cercle (toujours Prass), jusqu'alors plutôt satisfait des prestations de l'établissement, déplore la faiblesse des élèves de treize ans qu'il examine en juillet 1888<sup>3002</sup>. Il est bientôt chargé de transmettre à la directrice le mécontentement de ses supérieurs<sup>3003</sup>. Au mois de novembre, un collaborateur de l'*Oberschulrat*, Max Fischer, vient en observation pendant quatre jours, afin de trouver ce

---

<sup>3001</sup> ADBR 34AL1378, Mlle Erdmann à l'*Oberschulrat*, 27.04.1888.

<sup>3002</sup> ADBR 34AL1378, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 09.08.1888.

<sup>3003</sup> ADBR 34AL1378, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 29.09.1888.

qui ne va pas. Sa principale conclusion est qu'il faut passer au *Klassenlehrerinnen-System*, c'est-à-dire confier l'essentiel des cours d'une classe à une enseignante, afin de responsabiliser davantage cette dernière<sup>3004</sup>. En avril 1889, l'inspecteur scolaire de cercle constate une amélioration des résultats chez les élèves de treize ans auxquelles il fait passer l'examen<sup>3005</sup>. Toutefois, sur le plan de répartition des heures transmis à la rentrée suivante, on est loin d'avoir appliqué la mesure phare préconisée par Max Fischer. Remarquons, sur le plan horaire par matière, l'introduction d'une heure hebdomadaire de comptabilité dans la classe supérieure !

Entre-temps, les relations entre la directrice et le conseil administratif se dégradent. Dans sa séance du 24 juillet 1889, le second décide de renforcer son contrôle sur l'établissement : on augmente le pouvoir de « l'inspecteur des études », Ferber, et on diminue celui de la directrice, dont la charge d'enseignement passe de vingt à vingt-quatre heures hebdomadaires. Mlle Erdmann se plaint auprès de l'inspecteur scolaire de cercle (Prass)<sup>3006</sup> : « Quelle est désormais la position de la directrice vis-à-vis des autorités, du personnel et de l'école ? » Elle en profite pour révéler opportunément qu'une nouvelle impression des statuts a eu lieu sans l'examen préalable demandé par les hautes autorités scolaires. L'inspecteur scolaire transmet, comme il se doit, le courrier à ces dernières, en soutenant la directrice. C'est d'ailleurs lui-même qui a demandé à Mlle Erdmann de coucher ses plaintes par écrit, après un entretien concernant les interventions intrusives de M. Ferber. D'après l'inspecteur scolaire, ce dernier exercerait ainsi sa vengeance après qu'on lui a retiré l'enseignement des mathématiques dans la classe supérieure pour le confier à un autre enseignant. Son « horizon pédagogique » serait par ailleurs « des plus limités ».

Le bras-de-fer peut commencer ! Mlle Erdmann envoie encore une seconde lettre sous le même pli, dans laquelle sont résumés les points abordés dans sa conversation avec l'inspecteur scolaire de cercle<sup>3007</sup> :

---

<sup>3004</sup> ADBR 34AL1378, rapport d'inspection de Max Fischer, 20.11.1888.

<sup>3005</sup> ADBR 34AL1378, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 22.04.1889.

<sup>3006</sup> ADBR 105AL2585, Mlle Erdmann à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 01.08.1889.

<sup>3007</sup> ADBR 105AL2585, Mlle Erdmann à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, sûrement 01.08.1889.

1. La directrice est simplement le trait d'union entre Monsieur Ferber et les autorités, le président [du comité] est le roi d'Angleterre. Les papiers et les documents passent sous cachet par Monsieur Ferber.

2. Monsieur Wagner ne donnera plus longtemps ses six heures de cours. Les enseignants doivent tous être remplacés par une enseignante, soi-disant selon la volonté des autorités.

3. Monsieur Ferber pense pouvoir disposer de l'argent selon son bon plaisir, car un maître ne partage pas les gains avec ses ouvriers.

4. Le personnel enseignant peut crier tant qu'il peut contre ces dispositions, il faut qu'il marche. Ce qui est décidé est décidé.

Comment Monsieur Ferber a-t-il acquis un tel commandement ? Le titre III article 6 ne lui permet pourtant pas de siéger au comité administratif, car aucun de ses enfants n'a été élève de l'établissement. Son activité dans l'établissement comme enseignant ne lui donne pas, non plus, ce droit.

Les décisions mentionnées [ndlr : dans l'autre lettre] m'ont été communiquées par le président [du comité], sans que Monsieur Ferber soit au courant. Monsieur Ferber lui-même n'a répondu à ma demande d'un entretien que par l'invitation ci-jointe à me présenter samedi prochain, c'est-à-dire le dernier jour d'école. Il souhaite vraisemblablement que j'écoute, soumise, la lecture des décisions prises.

Le comité administratif approuve malheureusement les décrets de Monsieur Ferber, considéré comme compétent en matière scolaire en raison de sa qualité d'enseignant. Afin de faire exécuter ses vues, celui-ci n'hésite d'ailleurs pas à les présenter comme des décisions des autorités.

Facteur aggravant : l' « invitation » est rédigée en français<sup>3008</sup> ! Les hautes autorités scolaires réclament des explications sur ce point comme sur la « sorte de surveillance » apparemment instaurée par M. Ferber<sup>3009</sup>. Celui-ci répond sans tarder à l'inspecteur scolaire de cercle, niant entretenir la moindre correspondance avec le personnel enseignant et se défendant d'imposer ses vues dans l'établissement<sup>3010</sup>. L'accusé dresse d'ailleurs la liste de tous les travers qu'il aurait redressés s'il en avait eu le pouvoir, et elle comporte huit points ! Il poursuit : « Il ne m'est pas possible de terminer cette lettre, certes déjà trop longue, sans vous informer que, depuis plus de dix-huit mois, Mlle Erdmann me poursuit

---

<sup>3008</sup> ADBR 105AL2585, billet s. d., rédigé en français, signé par « l'inspecteur des études », Ferber : « Je viendrai distribuer les bulletins à 10 ½ heures, samedi. Prière à ces dames de vouloir bien se trouver, après la distribution des bulletins, dans la salle de la 1<sup>ère</sup> division, pour recevoir communication de quelques décisions d'une certaine importance prises par le comité dans sa séance de mercredi ».

<sup>3009</sup> ADBR 105AL2585, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 07.08.1889.

<sup>3010</sup> ADBR 105AL2585, M Ferber à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 11.08.1889.

d'une haine toute féminine et cherche partout à me faire tomber en suspicion (j'ai de bonnes raisons de croire qu'elle agit ainsi auprès des autorités scolaires). J'ai toujours opposé ma dignité d'homme à ces ridicules commérages de bonne femme ». Il donne les différentes raisons motivant cette « haine » : son opposition à la nomination de Mlle Erdmann comme directrice (il soutenait la candidature de Mlle Julie Schmutz) ; la volonté de Mlle Erdmann et d'une autre enseignante (Julie Bindewald) de s'approprier des sommes réunies pour un usage scolaire ; l'interdiction qu'il avait faite aux élèves de son cours de mathématiques de faire leurs devoirs par quelqu'un d'autre, ce qui aurait enlevé quelques élèves à l' « étude » de Mlle Erdmann.

Les hautes autorités scolaires doivent aussi se pencher sur l'affaire de l'impression des statuts. Mais on revient toujours au même sujet, puisque cette « irrégularité » est attribuée à « la position mal définie de la directrice ». Les statuts devront être modifiés, afin qu'ils soient conformes à l'ordonnance du 10 juillet 1873 sur l'enseignement, c'est-à-dire afin que la fonction d' « inspecteur des études » et ses attributions reviennent à la directrice. Le nombre d'heures d'enseignement de cette dernière doit, en conséquence, être significativement abaissé. On retient toutefois, par ailleurs, deux des accusations formulées par M. Ferber : l'inspecteur scolaire de cercle devra veiller à ce que les prières soient dites en allemand et que l'on n'étende pas trop l' « étude ». Un projet de nouveaux statuts est élaboré en catimini. Il ne répond pas à ce qui était demandé : les hautes autorités scolaires dictent les changements à apporter.

En janvier 1890, le comité administratif, par la plume de son membre Faelmé, fait savoir qu'un certain nombre de départs (entres autres celui du président Carrière, malade depuis un certain temps) nécessite la convocation d'une assemblée générale pour le renouvellement du comité<sup>3011</sup>. Elle aura lieu le 23 mars 1890. En attendant, de nouveaux statuts sont transmis. Seul un petit changement doit être effectué. Le lendemain de l'assemblée générale, Émile Rhein, le nouveau président, écrit aux hautes autorités scolaires<sup>3012</sup> : « Comme le comité administratif de l'école supérieure de filles Union des Familles avait adopté une attitude hostile vis-à-vis du personnel enseignant, les membres

---

<sup>3011</sup> ADBR 105AL2585, le comité administratif à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 05.01.1890.

<sup>3012</sup> ADBR 105AL2585, le président du comité administratif à l'*Oberschulrat*, 24.03.1890.

de la société ont été forcés de le dissoudre et d'élire un nouveau comité administratif ». À l'été suivant, après d'ultimes modifications, les nouveaux statuts sont imprimés, avec l'aval des hautes autorités scolaires.

La décennie 1880 s'est close avec deux années de fréquentation haute, autour de 170 élèves. Puis l'effectif diminue. Au début des années 1890, il se stabilise quelques années autour de 130-140 élèves. Une nouvelle chute se produit à la rentrée 1894, où l'on n'accueille plus que 116 élèves. À cette époque, l'établissement n'a plus qu'une directrice provisoire. Mlle Erdmann vient de quitter son poste, pour une raison inconnue, peut-être suite au refus répété des hautes autorités scolaires de lui accorder une subvention annuelle<sup>3013</sup>. Car il faut dire qu'avec l'augmentation des salaires du personnel, qui a fait suite au changement houleux du comité administratif, les comptes sont passés dans le rouge<sup>3014</sup> ! La succession de Mlle Erdmann s'avère compliquée.

En juin 1894, le comité administratif a proposé la doyenne des enseignantes, Mlle Julie Bindewald, « généralement estimée et aimée des élèves et des parents »<sup>3015</sup>. Mais les hautes autorités scolaires n'ont pas jugé ses capacités suffisantes pour diriger l'école : elle ne dispose, en effet, que d'un brevet de capacité de l'époque française. Est-ce pour faire sentir son mécontentement que le comité administratif (dont certains membres, toutefois, s'étaient vivement opposés au choix de Mlle Bindewald !) laisse traîner sur plusieurs mois le règlement de la succession ? Pas forcément, puisque la nomination de Mlle Bindewald comme directrice provisoire pour le semestre d'hiver laisse le temps à la réflexion.

Une nouvelle proposition est soumise à l'examen de l'*Oberschulrat* au mois de décembre<sup>3016</sup>. La direction ne serait plus exercée à plein temps par une femme, mais comme activité annexe par un homme. Ce dernier, Friedrich Wilhelm Ziegler, *Oberlehrer* à l'école normale d'institutrices, entrerait en fonction à Pâques 1895. Les hautes autorités scolaires donnent leur accord.

---

<sup>3013</sup> ADBR 34AL1379, l'*Oberschulrat* à Mlle Erdmann, 03.11.1893 et 21.03.1894.

<sup>3014</sup> ADBR 34AL1379, Mlle Erdmann à l'*Oberschulrat*, 24.10.1893 et 17.03.1894.

<sup>3015</sup> ADBR 34AL1379, le président du comité administratif à l'*Oberschulrat*, 04.07.1894.

<sup>3016</sup> ADBR 34AL1379, le président du comité administratif à l'*Oberschulrat*, 13.12.1894.

C'est le début d'une période de stabilité pour l'établissement : stabilité de la direction, qui reste en place jusqu'après l'armistice de 1918 ; stabilité de la fréquentation, qui se maintient autour de 115 jusqu'à la fin des années 1900, avec un pic à 130 élèves, qui dure deux années (1898/1900), et, à l'inverse, deux descentes sous la barre des 100 (1896/97 et 1905/06). Ces chiffres sont indiqués en excluant l'école maternelle, qui disparaît des statistiques (disparaît tout court ?) à la rentrée 1894. Sur le plan confessionnel, l'école supérieure de filles conserve son « caractère expressément protestant », affirme le directeur Ziegler<sup>3017</sup>, même si le terme d' « école protestante » a disparu des statuts suite à la modification de 1890<sup>3018</sup>. L'effectif est naturellement correspondant. On trouve cependant toujours des élèves juives et des élèves catholiques, le premier groupe diminuant et le second augmentant : à la rentrée 1909, il y a 75 protestantes, 30 catholiques et 8 juives. L'inspecteur scolaire de cercle (Prass) se montre une nouvelle fois insatisfait des résultats des enfants de treize ans à l'examen qu'il leur fait passer en 1896<sup>3019</sup>. C'est mieux l'année suivante<sup>3020</sup>.

À partir de 1898, c'est le directeur Ziegler lui-même qui fait passer l'examen et en communique les résultats<sup>3021</sup>. On sait que, dans une école supérieure de filles, celui-ci ne constitue pas l'aboutissement du cursus scolaire. Beaucoup d'élèves fréquentent l'Union des Familles pour intégrer ensuite l'école normale d'institutrices de Strasbourg. En juin 1899, les hautes autorités scolaires mettent le doigt sur le conflit d'intérêts : si Ziegler, membre de la commission qui fait passer les examens d'entrée dans cet établissement, souhaite continuer à diriger l'école supérieure de filles, il ne peut plus y accueillir ce type d'élèves<sup>3022</sup>. L'Union des Familles continue de dispenser un enseignement qui entend préparer les jeunes filles à une éventuelle vie professionnelle. La comptabilité figure toujours parmi les matières. À la rentrée 1906, des cours de sténographie sont institués, à

---

<sup>3017</sup> ADBR 34AL1379, l'Oberlehrer Ziegler à l'Oberschulrat, 26.04.1895.

<sup>3018</sup> Le premier article des statuts de 1881 (il faudrait trouver les statuts antérieurs !) proclamait : « L'école protestante d'enseignement mutuel est entretenue par une réunion de pères de famille, dans le but de faire donner, sous leur propre surveillance, à leurs enfants, l'instruction nécessaire, avec tous les soins et tous les développements dont elle est susceptible » (*Statuts de la Société de l'École particulière rue de l'Ail 18, Strasbourg, imprimerie Hubert et Haberer, 1881, édition bilingue*).

<sup>3019</sup> ADBR 34AL1379, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'Oberschulrat, 30.06.1896.

<sup>3020</sup> ADBR 34AL1379, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'Oberschulrat, 31.07.1897.

<sup>3021</sup> ADBR 34AL1379, l'Oberschulrat à M. Ziegler, 14.04.1898, et M. Ziegler à l'Oberschulrat, 13.07.1898.

<sup>3022</sup> ADBR 34AL1379, l'Oberschulrat à M. Ziegler, 15.06.1899.

l'essai, pour un semestre<sup>3023</sup>. Les résultats étant considérés comme concluants, on les reconduit.

Au point de vue de l'enseignement, l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer juge, à la sortie d'une inspection en mai 1908, que « l'école n'a pas le caractère d'une école supérieure de filles, mais celui d'une école moyenne de filles »<sup>3024</sup>. Il termine par cette description des locaux, à la conclusion sévère : « Parmi les salles de classe, seule celle de la classe V est satisfaisante. Les autres ont des fenêtres sur deux voire même sur trois côtés, sont trop basses et trop profondes par rapport à leur largeur. Elles ne reçoivent donc une lumière suffisante que les jours un tant soit peu clairs. Le bâtiment de l'école se trouve sur la nouvelle voie de percement. Il n'y aurait pas à regretter que l'école disparaisse avec la destruction de la maison ». Le rapport d'inspection de juillet 1910 ne diffère pas beaucoup du précédent. Mais l'école convient au public, puisque la fréquentation passe à 132 élèves à la rentrée suivante. À la rentrée 1911, elles sont 141, et encore un peu plus à la rentrée 1912. L'année d'après, la fermeture d'une école primaire voisine entraîne un afflux impressionnant. Avec 185 élèves, l'effectif retrouve d'un coup son niveau de la fin des années 1880. On doit dédoubler la classe III, ce qui fait passer le nombre total des classes de cinq à six<sup>3025</sup>. Le nouvel essor de l'Union des Familles ne change toutefois rien au jugement de Luthmer, qui écrit, suite à son inspection de mars 1914<sup>3026</sup>:

Au point de vue de l'organisation, des cours et du public des élèves, il s'agit d'une école moyenne sans prétention et pas d'une école supérieure de filles. Malheureusement, un grand nombre d'élèves lui est venu suite à la disparition de l'école privée élémentaire Diemer, de telle sorte qu'avec 185 élèves, l'école présente de loin l'effectif le plus important de ces huit dernières années. Il est également dommage que le manque d'argent de la Ville ne permette pas, pour l'instant, la destruction prévue du bâtiment de l'école, qui est absolument insuffisant.

La fréquentation diminue pendant la Première Guerre mondiale, tombant à 155 élèves à la rentrée 1914 : « Beaucoup de parents ont retiré de l'école les filles qui ont dépassé l'âge d'obligation scolaire, afin qu'elles travaillent à la maison en l'absence du

---

<sup>3023</sup> ADBR 34AL1380, l'*Oberschulrat* à M. Ziegler, 09.09.1906.

<sup>3024</sup> ADBR 34AL1380, rapport d'inspection de Luthmer, 26.05.1908.

<sup>3025</sup> ADBR 34AL1380, M. Ziegler à l'*Oberschulrat*, 12.09.1913.

<sup>3026</sup> ADBR 34AL1380, rapport d'inspection de Luthmer, 04.04.1914.

père mobilisé. D'autres pensent ne plus pouvoir payer l'écolage. Enfin, un grand nombre d'enfants, notamment ceux des employés de l'armée et des chemins de fer, n'est pas encore revenu à Strasbourg et fréquente l'école ailleurs »<sup>3027</sup>. Il faut consentir quelques sacrifices. Quatre salles de classe sont mises à la disposition des écoles primaires communales les après-midi<sup>3028</sup>, ce qui nécessite de concentrer sur la matinée les cours de l'école supérieure de filles. On y arrive, en diminuant le nombre d'heures dans certaines matières et en supprimant le dessin et la gymnastique : « Malgré la diminution du nombre d'heures, on atteindra toujours, dans chaque classe, l'objectif fixé par le programme », rassure le directeur<sup>3029</sup>. Cette situation incommode dure jusqu'en mars 1915<sup>3030</sup>. Malgré tout, l'effectif reste plus élevé qu'en 1912/13, et la tendance est à la hausse, jusqu'à 173 élèves pour la dernière année du conflit.

L'Union de Familles n'est cependant plus, à cette époque, une école supérieure de filles. La réforme de l'enseignement secondaire féminin est passée par là et, malgré le plaidoyer du directeur Ziegler pour la conservation de son statut<sup>3031</sup>, l'institution a été ravalée au rang de *gehobene Mädchenschule* à la rentrée 1915. Il faut dire que le cursus n'est que de huit années (six-quatorze ans). *Gehobene Mädchenschule*, l'établissement ne continue pas moins d'appartenir à l'enseignement secondaire. L'*Oberschulrat* Dr. Luthmer, plus sévère que jamais, écrit en décembre 1916 : « L'Union des Familles offre, au point de vue des locaux, du public des parents et, en grande partie, du personnel enseignant l'image typique de la *Winkelschule* » ! Il note encore qu'elle « ne se distingue d'une école moyenne privée que par la présence de l'anglais dans le plan d'études, avec des résultats moyens », souhaite, à nouveau, sa disparition en même temps que celle de son

---

<sup>3027</sup> ADBR 105AL2584, M. Ziegler à l'*Oberschulrat*, 05.10.1914.

<sup>3028</sup> ADBR 105AL2584, M. Ziegler à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914 : « Les locaux de l'école supérieure de filles Union des Familles, N°18 *rue* de l'Ail, n'ont pas été réquisitionnés pour le moment à des fins militaires. En considération de la situation générale, l'enseignement pourrait reprendre le 1<sup>er</sup> octobre. Rien ne l'empêcherait même de commencer dès le 15 septembre. Aucun membre du personnel n'a été mobilisé dans l'armée permanente. L'administration scolaire municipale a demandé par l'intermédiaire de Monsieur l'inspecteur scolaire Motz si de grandes salles de classe, pour au moins 40 élèves de la Ville, pouvaient être mises à disposition. Le comité administratif de l'école a eu l'extrême obligeance de donner son accord pour que je cède quatre classes. Les élèves de l'Union des Familles auront donc cours le matin de 8 à 12h et les élèves de l'école primaire l'après-midi de 1 à 4h. Il faudra cependant réduire le nombre d'heures pour certaines matières ou abandonner quelques matières moins importantes que les autres ». Les cours reprennent le 17 septembre.

<sup>3029</sup> ADBR 105AL2584, M. Ziegler à l'*Oberschulrat*, 05.10.1914.

<sup>3030</sup> ADBR 105AL2584, M. Ziegler à l'*Oberschulrat*, 02.03.1915 : les quatre classes des écoles communales accueillies dans les locaux de l'Union des Familles ont été transférées à l'école Saint-Louis le 1<sup>er</sup> mars 1915.

<sup>3031</sup> ADBR 34AL1380, M. Ziegler à l'*Oberschulrat*, 31.05.1915.

bâtiment, sous les coups de boutoir de la « grande percée », et conclut par cette cruelle litote : « L'enseignement secondaire des filles à Strasbourg ne subirait là aucune perte ».

Il semblerait pourtant que l'intention de Ziegler soit de retrouver le statut d'école supérieure de filles, puisqu'on passe à un cursus de neuf années à la rentrée 1917 : on se dirige manifestement vers le cursus complet de dix années. Le directeur résiste, par contre, à la mise aux normes en ce qui concerne le personnel. En juin 1917, Ziegler demande le maintien de deux enseignants (Julie Bindewald et Émile Wagner) pourvus uniquement de diplômes français. Il l'obtient pour l'année 1917/18, et Julie Bindewald reste même, finalement, pour l'année suivante. On sait quel bouleversement politique perturbera cette dernière.

(3) L'École Fuchs puis Schwartz puis Klein, la succession dans la continuité

L'institution d'Emilie Fuchs fait partie des écoles supérieures de filles strasbourgeoises héritées de la période française. Comme les autres de cette même espèce, elle se trouve particulièrement suspectée de menées profrançaises dans les années qui suivent l'annexion. En février 1876, la directrice se dit prête à faire dispenser en langue allemande l'ensemble des cours aux élèves en âge d'obligation scolaire, mais elle défend le maintien de cours d'histoire et de géographie en langue française dans les deux classes supérieures<sup>3032</sup>. Celles-ci seraient composées d'internes, « principalement natives de Haute-Alsace, où l'on parle davantage le français », et leurs parents les retireraient si les cours n'étaient pas donnés, selon leur souhait, « dans le français le plus fluide ». Bientôt, un pasteur de division s'offusque de ce qu'on utilise « au pensionnat Fuchs » la *Géographie illustrée de la France* de Cortambert, qui contient la déclaration suivante : « Nous ne voulons pas séparer de notre description de la France les départements et les

---

<sup>3032</sup> ADBR 34AL1383, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 02.03.1876.

parties de départements qui nous ont été arrachés par une odieuse conquête. Nous les plaçons donc dans ce chapitre et nous commençons même par ces pays, pour affirmer tout de suite qu'ils restent essentiellement français, malgré leur annexion à l'Allemagne, et pour exprimer l'espoir qu'ils nous reviendront un jour »<sup>3033</sup>. L'ouvrage serait livré entre les mains des élèves pour 16 sous. L'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass) mène l'enquête. Voici ce qu'il en ressort<sup>3034</sup> :

Il est un fait que Mademoiselle Emilie Fuchs, directrice de l'école supérieure de filles du N°11 rue des Juifs<sup>3035</sup>, a introduit il y a quelques semaines dans sa troisième classe (des filles de dix à treize ans pour la plupart) la *Géographie illustrée de la France et des colonies* de Cortambert. À la page 41 de ce livre scolaire, publié chez Hachette à Paris en 1875, on trouve expressément ce que contient la pièce jointe. Le livre est dans les mains de toutes les élèves de ladite classe.

Mlle Fuchs m'indique que, dans son institution, on utilise essentiellement la *Géographie* de Daniel, que je lui avais recommandée. Mais comme les élèves concernées seraient déjà très avancées dans ce manuel et que Daniel traite quelque peu rapidement de la France (cinq pages y sont consacrées dans ce volume), elle a cru devoir choisir et introduire Cortambert pour transmettre une connaissance plus approfondie du pays voisin. Il était prévu, après que l'on aurait fini d'étudier dans ce manuel français, de revenir à Daniel.

Si Mlle Fuchs enseignait la géographie en langue française dans la classe III, elle se trouverait en contradiction avec ses propres plans horaires et d'études, qui indiquent que les classes IV et III, c'est-à-dire les élèves en âge d'obligation scolaire, reçoivent tout leur enseignement de géographie en langue allemande. Elle ne demande le maintien de la langue française pour les cours de géographie que dans les classes II et I. J'ai eu l'honneur de vous présenter cette requête, Monsieur le président, dans mon rapport du 2 mars.

L'enseignante qui donne les cours de géographie dans la classe III est Mlle Schwartz, une Strasbourgeoise de naissance.

L'inspecteur scolaire est alors chargé d'interdire le manuel français et d'établir si l'on enseigne effectivement en allemand dans la classe III. D'après la directrice et d'autres personnes bien informées, les cours sont « à nouveau donnés en langue allemande »<sup>3036</sup> ... ce qui signifie qu'ils ne l'étaient plus – cela paraît logique – à l'époque de l'usage du

---

<sup>3033</sup> ADBR 34AL1383, un pasteur de division (Schertz ?) au conseiller scol. Ernst, 24.03.1876.

<sup>3034</sup> ADBR 34AL1383, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 05.04.1876.

<sup>3035</sup> A cette adresse depuis 1870, cf. ADBR 34AL1383, Mlle Schwartz au président de Basse-Alsace, 27.06.1880.

<sup>3036</sup> ADBR 34AL1383, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 16.05.1876.

Cortambert ! Entre-temps, le président de Basse-Alsace a ordonné l'élaboration d'un nouveau plan d'études, où l'histoire et la géographie seraient enseignées en langue allemande dans toutes les classes, conformément à la loi sur l'enseignement du 12 février 1873. On l'informe, peu après, que les directrices Rausch et Fuchs se sont adressées à la Grande-duchesse de Bade et l'ont priée d'intervenir auprès de l'Empereur afin qu'elles soient dispensées d'appliquer la loi en question. Sans succès. Mais Mlle Fuchs ne plie pas encore. L'année suivante, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) donne de son école la description que voici<sup>3037</sup> :

Le pensionnat de Mademoiselle Emilie Fuchs, N°11 rue des Juifs à Strasbourg, comprend actuellement quatre classes. Il y a 26 filles dans la classe IV, âgées de huit à dix ans ; 26 filles dans la classe III, âgées de dix à douze ans ; 24 filles dans la classe II, âgées de douze à quatorze-quinze ans ; 12 filles dans la classe I, âgées de quinze à vingt ans. Ces 88 élèves se répartissent entre 18 internes et 70 externes. Parmi les internes, il s'en trouve quelques unes venant d'Angleterre, de Russie, d'Italie et d'Amérique. L'institution ne reçoit plus, depuis plusieurs années, de nouvelles élèves venant de France. Parmi les externes, il n'y en a que très peu à ne pas être Strasbourgeoises. La crainte qu'avait la directrice, en 1871 et dans les années suivantes, de devoir fermer son établissement pour cause de manque d'élèves ne s'est pas confirmée. Au contraire, l'établissement compte aujourd'hui 12 élèves de plus qu'en 1871. Le personnel enseignant n'a pas changé, en dehors du remplacement de l'*Oberlehrer* Grün par le Dr. Geller, qui donne les cours d'histoire de la littérature. [...] Le nombre d'heures de cours données par semaine est de vingt dans la classe IV, cinq heures de travaux manuels incluses ; vingt dans la classe III, cinq heures de travaux manuels incluses ; vingt-deux dans la classe II, quatre heures de travaux manuels incluses ; vingt-cinq dans la classe I, trois heures de travaux manuels incluses. On a choisi un nombre d'heures moins important que celui indiqué par l'ordonnance du 2 février 1875, alors que les autres pensionnats de la ville donnent généralement un nombre d'heures plus élevé.

Les plans horaires des quatre classes ne sont pas établis sur la base du décret du président supérieur du 5 août 1874 et de l'ordonnance précitée. Comme vous le savez, Monsieur le président de district, la directrice s'était adressée l'année dernière en haut lieu afin d'obtenir pour son établissement des concessions particulières. Elle attend encore qu'une décision soit prise avant de changer ses plans. Toutefois, elle a quand même effectué, de manière confidentielle, quelques changements d'importance. Ainsi, la classe IV, d'après déclaration de la directrice, n'a plus que six heures de cours de français sur vingt heures de cours hebdomadaires ; de même dans la classe III. Les choses en vont autrement dans les classes II et I. Dans la première, tout l'enseignement est dispensé en langue française, hormis six heures hebdomadaires d'allemand ; dans la seconde, tout

---

<sup>3037</sup> ADBR 34AL1383, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 30.07.1877.

est également en français, hormis cinq heures d'allemand. Par ailleurs, la déclaration de la directrice selon laquelle on enseignerait uniquement en langue allemande dans les deux classes inférieures, en dehors des six heures de français dans chacune d'elles, ne correspond pas exactement à la réalité. Par exemple, dans la classe III, l'histoire est enseignée de telle manière que Mlle Schwartz traite l'histoire romaine en langue allemande, tandis que Mlle Riff étudie l'histoire contemporaine en français. Qui plus est, on louvoie entre les deux langues au détriment de l'ensemble. L'objection qu'élève encore la directrice de cet établissement, selon laquelle la langue allemande et les autres matières ne pourraient être apprises que par le seul intermédiaire du français, repose selon moi sur une exagération. Le nombre d'enfants qui ne comprennent pas l'allemand est, en effet, au sein de la jeunesse strasbourgeoise, petit et décroissant. Les exigences du décret susmentionné ne peuvent donc pas être comprises comme une mesure de sévérité. [...]

J'ai l'honneur de rapporter que les prestations de l'établissement ne dépassent pas le niveau habituel. Je n'ai trouvé, dans aucune matière, de résultats se distinguant nettement de ce que l'on trouve généralement dans les écoles supérieures de filles. Certes, quelques enfants se font favorablement remarquer, mais aucun mouvement particulier ne paraît entraîner la masse. Il ne peut pas en être autrement avec un personnel enseignant aussi nombreux. Ses membres ne se connaissent même pas entre eux et travaillent, avec leur grande variété de talents et d'énergie, de manière pêle-mêle et repassant les uns sur les autres. Tout se confond dans une masse opaque, peu ordonnée et compréhensible. Dans l'ensemble, on peut dire que le ton du pensionnat est raffiné, l'attitude des enfants convenable, la conduite de l'enseignement assez conforme à sa nature et l'implication des enseignants dans la tenue de l'institution clairement visible. En comparaison avec l'année 1871, la physionomie de l'établissement a significativement changé. La directrice également, autrefois hostile à tout changement et souvent difficile dans les rapports personnels, était aujourd'hui vraiment calme et prévenante.

Les choses traînent en longueur. Le président de Basse-Alsace est encore à réclamer un plan d'études en novembre 1879. Sept mois plus tard, Mlle Emilie Fuchs l'informe qu'elle abandonne la direction de son institution pour raisons de santé et annonce l'identité de celle qui doit lui succéder<sup>3038</sup> : « Depuis le début de l'année, je partage la direction avec Mlle Schwartz, une excellente enseignante et une adjointe éprouvée qui se tient fidèlement à mes côtés depuis 1867. Je pensais travailler encore quelque temps avec elle, mais je dois désormais y renoncer. À la rentrée prochaine, je lui abandonnerai la direction du pensionnat ». Pour l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), qui a trouvé, lors de

---

<sup>3038</sup> ADBR 34AL1383, Mlle Fuchs au président de Basse-Alsace, 06.06.1880.

sa dernière inspection, que l'établissement (quatre classes, 81 élèves) avait régressé<sup>3039</sup>, c'est l'occasion de faire pression sur celui-ci :

A mon avis, la transmission de l'institution en question à Mademoiselle Schwartz peut être autorisée, mais seulement une fois que celle-ci aura remis son programme et son plan d'études et que ces derniers lui auront été retournés avec autorisation, conformément à l'ordonnance du 5 août 1874. Mlle Fuchs, la propriétaire sur le départ, s'est toujours dressée avec opiniâtreté, comme on sait, jusqu'à aujourd'hui, contre l'application à son école de la susdite ordonnance<sup>3040</sup>.

Mlle Marie Schwartz, née à Wangen près de Molsheim en 1849 (elle n'est donc pas « Strasbourgeoise de naissance », comme l'écrivait Prass), est active auprès de Mlle Emilie Fuchs depuis 1867. Pour lui succéder, elle accepte de passer à l'enseignement en allemand pour l'histoire et la géographie dans les deux classes supérieures<sup>3041</sup>. Dès son entrée en fonction, la nouvelle directrice crée, à la demande des parents, une cinquième classe pour les enfants de six à huit ans<sup>3042</sup>. Trois ans plus tard, pour la rentrée 1883, elle transfère l'école au N°5 rue des Mineurs : « Cette dernière adresse a abrité jusqu'à maintenant

---

<sup>3039</sup> ADBR 34AL1383, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 31.12.1879 : « Dans l'ensemble, les résultats ne sont pas à la hauteur du minimum que l'on devrait pouvoir exiger – même en considérant avec la plus grande indulgence le caractère particulier des circonstances – d'une institution de ce type, dirigée par une directrice habile à bien des points de vue, pourvue d'un personnel enseignant trié sur le volet et composée d'élèves venant, sans exception, des familles les plus riches et les plus cultivées. [...] La directrice oppose constamment le fait que son institution se trouverait dans une situation exceptionnelle et qu'elle devrait fermer si jamais les matières en question devaient être enseignées en langue allemande. L'utilisation de cette dernière représenterait une trop grande difficulté pour les élèves ». Effectif détaillé : classes I et II, 32 protestantes et 4 israélites (classe I, quatorze-dix-sept ans, 10 élèves ; classe II, treize-quinze ans, 26 élèves) ; classe III, 20 protestantes et 6 israélites (dix-quatorze ans, surtout onze-douze ans) ; classe IV, 15 protestantes, 3 israélites, 1 catholique (sept-dix ans).

<sup>3040</sup> Encore en janvier 1880, Mlle Fuchs écrivait au président de Basse-Alsace (ADBR 34AL1383, 08.01.1880) : « En pièce jointe au programme que j'ai transmis à Monsieur l'inspecteur scolaire de cercle Prass, je me permets de vous présenter la nécessité qui m'impose de ne pas appliquer les prescriptions de la loi aux élèves de plus de quatorze ans. Mon institution est, d'après sa fondation et son objectif, un internat. Elle jouissait autrefois d'une moyenne de 24 élèves internes. Depuis 1875, ce nombre a diminué chaque année. Actuellement, il se monte encore à 11. Si, maintenant, l'essentiel des cours dans les deux classes supérieures devait être donné en langue allemande, ces quelques unes qui me restent partiraient également, comme beaucoup d'autres, chercher leur instruction à l'étranger. Si je jouis encore d'un grand nombre d'externes, je le dois au fait que celles-ci bénéficient chez moi d'une instruction dans la seule langue qui leur est vraiment accessible. Elles peuvent donc acquérir, de la manière la plus complète possible, la somme de connaissances que l'on est en droit d'attendre d'elles. Qu'il ne me soit plus permis de faire cela à l'avenir et la plupart de ces élèves, qui ont dépassé l'âge d'obligation scolaire, partiraient compléter leur formation par des cours privés. Je vous prie de porter sur cette affaire, qui est pour moi une question vitale, la bienveillance de votre jugement ».

<sup>3041</sup> ADBR 34AL1383, Mlle Schwartz au président de Basse-Alsace, 15.07.1880.

<sup>3042</sup> ADBR 34AL1383, Mlle Schwartz au président de Basse-Alsace, 22.09.1880.

l'institution de Mlle Rausch »<sup>3043</sup>. On se souvient que Mlle Fuchs avait effectué une démarche conjointe avec cette dernière. Quels étaient les liens entre les deux établissements ?

La germanisation des deux classes supérieures de l'école n'a pas fait fuir le public. Au contraire, la fréquentation augmente et oblige Mlle Schwartz à diviser trois classes en deux sections<sup>3044</sup>. Mais il est vrai que cette germanisation comporte encore quelques limites discrètement entretenues : les autorités scolaires sont encore amenées, à plusieurs reprises, à se pencher sur le cas d'un manuel français au contenu douteux ou sur le maintien de *Nebenkursen*, où l'on continue d'enseigner en français. Les mesures qui accompagnent le passage sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires, en janvier 1888, doivent mettre de l'ordre dans tout cela. Comme d'autres, Mlle Schwartz y va de sa demande d'aménagements : conservation des *Nebenkursen* jusqu'à la fin de l'année scolaire ; idem pour l'enseignement de mathématiques en langue française dans la classe I<sup>A</sup> et pour l'histoire naturelle en classe I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup><sup>3045</sup>. C'est oui pour la première demande, à condition que le cours soit facultatif et qu'on n'y utilise pas de manuel français ; non pour le reste, en précisant qu'il est essentiel que les filles des familles autochtones se familiarisent avec les expressions comptables, les unités de mesure et les monnaies allemandes.

Le plan d'études adopté pour la rentrée 1888 indique que chacune des cinq classes est divisée en deux sections presque autonomes, soit un cursus de dix années. L'anglais apparaît comme une matière facultative. Les élèves sont au nombre de 196 : trois quarts de protestantes, un quart de juives. Les premières quittent en masse l'établissement dans les années qui suivent et font chuter la fréquentation totale jusque sous la barre des 130 élèves au milieu de la décennie 1890 ; l'effectif israélite reste stable, et se renforce même légèrement.

---

<sup>3043</sup> ADBR 34AL1383, Mlle Schwartz au président de Basse-Alsace, 26.02.1883.

<sup>3044</sup> ADBR 34AL1383, Mlle Schwartz au président de Basse-Alsace, 29.07.1884.

<sup>3045</sup> ADBR 34AL1384, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 15.02.1888.

Le déclin de l'effectif global est-il la conséquence de la fin de l'enseignement en français ? A vrai dire, et sans parler des cours de français, donnés en langue française, tout n'est pas perdu pour cette dernière.

À la rentrée 1889, la directrice réussit à restaurer les anciens *Nebenkursen* : les élèves de la classe I<sup>A</sup> reçoivent deux heures hebdomadaires de cours d'histoire de France et d'Angleterre dispensées en langue française<sup>3046</sup>. On remarquera que Mlle Schwartz a complètement renversé l'argumentaire qu'utilisait autrefois Mlle Fuchs pour ce genre de requête : « En ce qui concerne les connaissances en langue allemande des élèves concernées, je peux simplement dire que ces dernières sont celles que Monsieur l'*Oberlehrer* Fischer et Monsieur l'inspecteur scolaire de cercle Prass ont vues au cours de l'année scolaire passée dans la classe I<sup>A</sup> et I<sup>B</sup> et dont les prestations ont globalement satisfait Monsieur l'*Oberlehrer* Grün ». L'attachement de la directrice au français se traduit encore par la rédaction d'un manuel de grammaire française<sup>3047</sup>. L'ouvrage est examiné par le Dr. Horning, qui a quelques améliorations à suggérer, mais juge néanmoins l'ensemble « simple et clair », « tout à fait utilisable dans le niveau inférieur ou moyen ». La baisse de l'effectif n'est pas, non plus, liée à une baisse de niveau. Le 6 mars 1894, le Dr. Baier fait réaliser le même travail aux élèves de la classe II<sup>A</sup> de l'École Schwartz et à celles des classes I de l'Institution Saigey et de l'École Münch. Le résultat place la première école supérieure de filles nettement au-dessus des deux autres.

C'est sûrement ce bon niveau qui entraîne une remontée dans la fréquentation à la fin des années 1890, jusqu'à 180 élèves au tournant du siècle. Ensuite, jusqu'en 1907/08, on reste entre 157 et 172 élèves. L'établissement était devenu judéo-protestant au milieu des années 1890 ; il redevient protestant avec une forte minorité israélite. L'internat existe toujours : en février 1901, il accueille 15 pensionnaires<sup>3048</sup>. Le regain de la fréquentation fait retrouver à l'école toutes ses sections (elles avaient disparu au milieu des années 1890 dans les deux classes inférieures).

---

<sup>3046</sup> ADBR 34AL1384, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 10.08.1889.

<sup>3047</sup> ADBR 34AL1384, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 25.02.1891.

<sup>3048</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 21.02.1901.

La succession de Mlle Marie Schwartz, en mai 1903, se fait avec toute la sérénité qu'il peut y avoir dans la transmission d'une affaire à une collaboratrice de longue date. La nouvelle directrice, Mlle Elisa Klein, née à Strasbourg en 1859, protestante, cela va de soi, était active dans l'établissement depuis que Mlle Schwartz en avait pris seule les rênes. À partir de la rentrée 1895, cette dernière l'avait associée à la direction ; elle enseigne d'ailleurs encore quelque temps auprès de sa protégée (qui continue de la nommer « directrice »<sup>3049</sup>), avant que la maladie ne l'en empêche. Mlle Klein arrive à la tête de l'école supérieure de filles avec un grand projet. Elle souhaite ouvrir des « classes parallèles » dans le quartier du Neudorf pour la rentrée 1903<sup>3050</sup> :

Comme la population instruite de ce faubourg a beaucoup augmenté, mais qu'il n'y existe jusqu'à maintenant aucune école supérieure de filles, au moins pour les enfants protestants, le besoin d'une telle école apparaît évident. Je projette de commencer uniquement avec une ou deux classes inférieures et d'y agréger petit à petit des classes moyennes. Les élèves rejoindraient les classes supérieures dans mon école en ville, parce que l'éloignement a moins d'importance pour les grandes filles et que leur arrivée serait même très souhaitable.

En juillet 1903, il est question d'une école maternelle et d' « une ou deux classes inférieures, selon le besoin »<sup>3051</sup>. La responsabilité de la filiale doit revenir à Mlle Johanna Weiss, active dans l'institution depuis une année :

Les locaux scolaires prévus correspondent au rez-de-chaussée de la maison N°17 *Baldnersweg*, qui est séparée de la route par un parvis. Une partie du jardin entourant la maison sur deux côtés est mis à la disposition des élèves. Les quatre pièces seront distribuées en fonction du nombre des élèves, que nous ne pouvons encore connaître. Les bancs sont disposés de telle manière que l'éclairage satisfait à toutes les exigences. Comme les locaux ne seront libérés que pour le 1<sup>er</sup> octobre et que le premier étage, par contre, où Mlle Weiss vivra avec sa famille, se trouve déjà libre, l'école se tiendra au premier étage du 15 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. Comme le montre le plan ci-joint, les pièces des deux étages sont agencées de la même manière.

---

<sup>3049</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Klein à l'*Oberschulrat*, 29.11.1903.

<sup>3050</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Klein à l'*Oberschulrat*, 23.05.1903.

<sup>3051</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Klein à l'*Oberschulrat*, 30.07.1903.

La filiale du Neudorf ouvre avec 5 élèves dans son école maternelle et 18 élèves de six à douze ans réparties en deux classes. En tout, 19 protestantes et 4 catholiques. L'année suivante, l'école maternelle a disparu des statistiques, et certainement disparu tout court. 17 élèves sont réparties en trois classes parallèles (IV<sup>B</sup>, V<sup>A</sup>, V<sup>B</sup>). En avril 1905, Mlle Schwartz demande l'autorisation d'accueillir des garçons de six à huit ans dans sa filiale : les écoles secondaires de garçons, notamment les deux *Realschulen*, se situeraient trop loin du Neudorf<sup>3052</sup>. Les hautes autorités scolaires refusent. Ce ne seront donc que 19 jeunes filles qui franchiront les portes de l'école à la rentrée 1905.

Décidément, l'affaire ne prend pas ! A la rentrée suivante, la directrice annonce la fermeture de sa filiale<sup>3053</sup> : « La raison en est le faible intérêt montré par la population du Neudorf. Je remercie vivement l'*Oberschulrat* impérial pour avoir trouvé rapidement un poste à mes deux enseignantes du Neudorf, Mlle Weiss et Mlle Westphal ». L'école supérieure de filles principale restante connaît bientôt elle-même, dans les années scolaires 1908/11, un creux de sa fréquentation, qui tourne alors autour de 145 élèves. C'est sûrement cette baisse qui explique la résurrection d'une idée déjà expérimentée au Neudorf : la création, à la rentrée 1909, d'une école maternelle<sup>3054</sup>. À la rentrée 1911, l'effectif de l'école supérieure de filles Klein (école maternelle exclue) remonte à 168. Mais faut-il, au juste, parler d'École Klein ou encore d'École Schwartz ? La directrice continue visiblement d'utiliser la seconde appellation, puisqu'elle applique toujours le tampon « École supérieure de filles de Mlle M. Schwartz ».

Malheureusement, on ne sait rien de l'histoire de l'établissement après 1912, les dossiers d'archives n'ayant pas été conservés. Il faut se contenter de quelques mentions. L'« école supérieure de filles Klein » apparaît ainsi sur la liste des écoles supérieures de filles et *gehobenen Mädchenschulen* ayant souscrit au septième emprunt de guerre (1 085 Mark, ce qui est correct, si la fréquentation se situe toujours autour de 160 élèves). On sait aussi que l'établissement fonctionne jusque dans les années 1920, puisque « Mlle Klein, directrice du pensionnat Schwarz », loue les locaux de l'Institution Saigey à la disparition de cette dernière.

---

<sup>3052</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Klein à l'*Oberschulrat*, 18.04.1905.

<sup>3053</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Klein à l'*Oberschulrat*, 15.09.1906.

<sup>3054</sup> ADBR 34AL1386, Mlle Klein à l'*Oberschulrat*, 13.05.1909.

(4) L'École Guth puis Blattner, la force des racines mulhousiennes

Mme Prailina Guth née Liebach, issue d'une vieille famille de Mulhouse, où elle a épousé un négociant du cru, parent de surcroît, fonda dans cette même ville, à la fin de l'année 1863, une école de filles au N°8 rue Saint-Jean ; elle fut transférée rue du Théâtre deux ans plus tard<sup>3055</sup>. À la date du traité de Francfort, l'institution existe toujours, avec, à sa tête, la même directrice. Celle-ci partage probablement l'hostilité générale de la bourgeoisie mulhousienne vis-à-vis de l'annexion et du nouveau régime allemand. Ses sentiments sont-ils nuancés par ses fortes attaches familiales avec la Bavière, où ses deux grands-pères, l'un fabricant, l'autre peintre et lithographe, ont fini leurs jours ? Sa tante Elektrine Stuntz, artiste elle aussi, y a même épousé un baron von Freyberg et compte parmi ses œuvres une gravure commémorant la victoire prussienne de Dennewitz du 6 septembre 1813 : *Sic tu, Germane, triumphas*<sup>3056</sup> ! Un motif de honte plutôt que de fierté pour Mme Guth en ces temps difficiles ? Il semblerait qu'à l'instar des autres institutions de la ville, la directrice refuse d'accepter des filles allemandes.

En mars 1875, ces dernières n'ont toujours pas fait leur entrée dans l'établissement, « fréquenté exclusivement par des filles protestantes des milieux aisés de la bourgeoisie et du commerce », remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Voigt)<sup>3057</sup>. Les élèves, réparties en six classes, dont deux classes II parallèles, sont au nombre de 75, la plupart en âge d'obligation scolaire. Depuis deux ans, le chemin de l'école les conduit au N°9 place Lambert, dans les anciens locaux du pensionnat de Mlle Banzet, achetés par Monsieur Guth<sup>3058</sup>. L'enseignement suit la réglementation d'août 1874, notamment sur le plan linguistique, les cours étant « généralement » dispensés en allemand. Si le fonctionnaire se réjouit des progrès réalisés dans cette langue, il ne déplore pas moins la faiblesse de prestations qui se situent en-dessous de celles d'une école primaire pour toutes les matières

---

<sup>3055</sup> VILLE DE MULHOUSE, *Das Unterrichtswesen in der Stadt Mülhausen*, Mulhouse, Veuve Bader et Cie, 1898, p. 198.

<sup>3056</sup> L'œuvre est visible sur le site du British Museum, consulté le 12.01.2014.

<sup>3057</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 04.03.1875.

<sup>3058</sup> VILLE DE MULHOUSE, *Op. cit.*, p. 198.

élémentaires. Même en anglais et en français, le niveau laisse grandement à désirer. Quant à l'esprit : pas de mauvaise volonté, mais une « résignation pleurnicharde » et une « incapacité à comprendre la méthode allemande ». Cela n'empêche pas l'établissement de voir sa fréquentation augmenter à l'automne suivant, au point de nécessiter la venue d'une enseignante supplémentaire<sup>3059</sup>.

Au printemps 1879, l'institution accueille 134 élèves, réparties en sept classes successives. L'explication de la hausse de l'effectif est simple : Mme Guth a ouvert sa porte aux catholiques et aux juives, respectivement 33 et 24, à côté de 77 protestantes<sup>3060</sup>. On a donc sacrifié la confessionnalité pour assurer la prospérité. Cette dernière est-elle imméritée ? L'inspecteur scolaire de cercle (Zänker) dénonce alors le manque de cohérence d'un établissement qui lui semble être davantage une addition de classes qu'une véritable école. C'est ce « laisser-aller français » qui attirerait les parents alsaciens, considérés comme ignares en matière de pédagogie. La directrice, principale responsable de cette situation, déclare cependant « être animée des meilleures intentions pour transformer son école dans l'esprit allemand ». Il y a donc des raisons d'espérer une amélioration, pour peu que les autorités prennent les choses en main. L'inspecteur scolaire de cercle commence par réclamer qu'on inflige un blâme à Mme Guth, qui avait introduit sans autorisation un manuel de français contenant « des extraits dont la lecture et l'étude paraiss[aient] inappropriées [...] dans une école allemande »<sup>3061</sup>. Il lui fait bientôt adopter le plan d'études des écoles élémentaires municipales, organisées, elles aussi, en sept classes<sup>3062</sup>. Par contre, pour le resserrement des amplitudes d'âge dans les classes, il faudra être patient et attendre que l'établissement trouve sa place dans le paysage scolaire mulhousien, ce qui mettra fin à l'important roulement dans la fréquentation.

Avoir pour base de son fonctionnement un plan d'études d'école élémentaire n'empêche pas l'institution de continuer à être regardée par les autorités comme une école

---

<sup>3059</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 25.11.1875.

<sup>3060</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 26.05.1879 (1).

<sup>3061</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 26.05.1879 (2).

<sup>3062</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 15.06.1879.

supérieure de filles<sup>3063</sup>. D'ailleurs, le niveau des prestations augmente progressivement, même si la maîtrise de l'allemand pose toujours problème<sup>3064</sup>. Il faut toutefois se montrer indulgent sur ce point « avec les écoles sous direction alsacienne », remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Zänker) en juillet 1885 : celui-ci vient de donner à faire à ses deux filles, élèves de la classe II de l'école municipale supérieure, la même composition qu'ont dû rédiger les élèves de la classe I de l'École Blattner (même âge ou un an de moins que les premières)... et le résultat est « à peine meilleur »<sup>3065</sup>. Est-ce la germanisation de l'établissement qui effraie une partie de son public ? La fréquentation baisse progressivement depuis le début de la décennie. Au printemps 1883, l'école n'accueille plus que 108 élèves. Elles sont 101 l'année suivante, 93 l'année d'après et vingt de moins en juin 1887.

Entre-temps, en mars 1886, survint le décès de Mme Guth, âgée de seulement cinquante-quatre ans. Mlle Emilie Blattner, enseignante dans l'établissement depuis de longues années, a pris la suite. Protestante, elle aussi, née en 1846 dans un faubourg de Mulhouse (Dornach), fille d'un artisan argovien qui lui a transmis la nationalité helvétique. Elle travaille en famille, avec ses sœurs Sophie, active dans l'établissement depuis longtemps, et Anna (qui avait renoncé trois ans plus tôt à son poste de l'école municipale supérieure de filles pour épouser un Monsieur Steinbach), engagée à l'automne 1886. Mais l'entreprise familiale n'a encore rien de solide. En effet, la nouvelle directrice, pourvue d'un brevet français, ne possède aucun diplôme allemand. Aussi n'a-t-elle été autorisée à exercer la fonction qu'à titre provisoire, sous la promesse de passer bientôt l'examen d'*enseignante* pour les écoles supérieures de filles.

En attendant, l'inspecteur scolaire de cercle (Hipp) rend, en mars 1887, un rapport très positif sur son activité d'enseignement (calcul, français, géographie et histoire naturelle) dans la première classe d'un établissement qui, malgré sa moindre fréquentation, en compte toujours sept<sup>3066</sup>. Il faut dire que la directrice travaille sous les conseils avisés d'un enseignant de l'école municipale supérieure de filles (Rudolph Lippert), grand

---

<sup>3063</sup> ADBR 34AL1242, liste des écoles supérieures de filles de Haute-Alsace, 28.12.1881.

<sup>3064</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 13.07.1880, 02.07.1882 et 29.01.1885, entre autres.

<sup>3065</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 01.07.1885.

<sup>3066</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 14.03.1887.

spécialiste de pédagogie et de littérature allemande<sup>3067</sup>. Dans la foulée de cette bonne inspection, on lui accorde une prolongation du délai pour le passage de l'examen. Mlle Blattner finit par s'y présenter, à Colmar, en décembre 1888. Et avec succès ! Elle peut donc demander, au printemps 1889, à être « confirmée dans sa fonction de directrice de l'école supérieure de filles privée Guth »<sup>3068</sup>.

L'administration hésite cependant sur la réponse à donner. Depuis janvier 1888, en effet, les règles ont changé. L'école supérieure de filles est passée sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires, qui se montrent plus exigeantes que ne l'était la présidence de district. En avril 1888, elles s'offusquèrent, à la lecture d'un rapport d'inspection, de ce « que des filles allemandes [fussent] instruites dans une école où l'allemand [était] si visiblement négligé »<sup>3069</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle (Hipp) avait dû obtenir de la directrice qu'elle élabore un plan d'études, où la langue nationale pèse davantage et soit confiée à de meilleures enseignantes, et l'avertir de la tenue d'une nouvelle inspection, dont on ferait dépendre « l'avenir de son établissement comme école supérieure de filles ». Il fallait enfin presser Mlle Blattner à se soumettre à l'examen prévu. Or voilà que maintenant, les mêmes hautes autorités scolaires se demandent s'il ne faudrait pas conditionner son maintien définitif à la tête de l'établissement au passage de l'examen de *directrice* pour les écoles supérieures de filles. L'avis de l'inspecteur scolaire de cercle réussit toutefois à épargner cette épreuve supplémentaire à Mlle Blattner, qui peut finalement conserver, comme prévu, la fonction qu'elle exerce alors depuis plus de trois ans. La pression se relâche : en août 1889, ledit inspecteur scolaire est avisé qu'il n'a pas à rendre de rapport spécifique pour l'examen des enfants achevant leur scolarité obligatoire<sup>3070</sup>.

Celui qu'il vient de produire fait pourtant état de piètres résultats : « Les 7 élèves [examinées] ont atteint le niveau de formation et, à peu de choses près, la masse de connaissances et le degré de maîtrise d'élèves médiocres quittant les écoles élémentaires de

---

<sup>3067</sup> ADBR 34AL1297, Mlle Blattner au président de Haute-Alsace, 19.03.1887.

<sup>3068</sup> ADBR 34AL1297, Mlle Blattner à l'*Oberschulrat*, 14.04.1889.

<sup>3069</sup> ADBR 34AL1297, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 19.04.1888.

<sup>3070</sup> ADBR 34AL1297, l'*Oberschulrat* Ernst à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 13.08.1889.

Mulhouse »<sup>3071</sup>. On attendrait plus d'une école supérieure de filles et l'un des deux défis de Mlle Blattner sera celui de l'élévation du niveau ; le second, d'une nécessité vitale, étant bien entendu celui de la fréquentation. À la fin de la décennie, une nouvelle dynamique s'amorce de ce côté-ci, avec 89 élèves pour la rentrée 1889. L'année suivante, on franchit à nouveau la barre des 100. On la dépasse allégrement (136) à la rentrée 1891, avant que la fréquentation n'atteigne, en octobre 1892, 151 élèves. On constitue alors en véritable classe la huitième année scolaire qui venait d'être instaurée (I<sup>A</sup>). Trois ans plus tard, on passe à un cursus de neuf années. L'effectif se maintient, au milieu de la décennie, autour de la barre des 150 élèves. On frôle le nombre maximum autorisé (160) par les hautes autorités scolaires, tant que d'autres locaux ne seront pas trouvés<sup>3072</sup>.

Mais l'établissement reste au N°9 place Lambert, dans la maison qui appartient toujours à Monsieur Guth<sup>3073</sup>. Elle attirera encore longtemps les critiques de l'administration scolaire<sup>3074</sup>... Revenons – avant de le voir redescendre – à cet effectif d'une hauteur inédite, qui cache, derrière sa stabilité, des mouvements intéressants : tandis que la fréquentation protestante recule, on voit affluer juives et catholiques. En 1897/98, ces dernières (54) dépassent pour la première fois les protestantes (48), talonnées par les juives (45). Si les catholiques resteront majoritaires jusqu'à la fin, les deux groupes minoritaires auront toujours une forte représentation. Curieux équilibre, et original à l'échelle de l'Alsace-Lorraine pour l'ensemble de la période du *Reichsland*.

En juin 1893, à côté de problèmes de locaux et d'équipement, l'inspecteur scolaire de cercle (Hipp) pointe aussi des manques au niveau de la pédagogie : il faudra porter une plus grande attention à la tenue des cahiers, tandis que trois jeunes enseignantes sont invitées à observer des cours « dans des classes bien conduites des écoles communales »<sup>3075</sup>. Si des progrès sont constatés à tous les points de vue l'année suivante<sup>3076</sup>, on atteint alors, remarquera le même inspecteur scolaire en juillet 1895, une

---

<sup>3071</sup> ADBR 34AL1297, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 26.07.1889.

<sup>3072</sup> ADBR 34AL1297, l'*Oberschulrat* à Mlle Blattner, 29.07.1893.

<sup>3073</sup> ADBR 34AL1243, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 11.03.1895.

<sup>3074</sup> ADBR 34AL1299, rapport d'inspection de Luthmer, 18.10.1907.

<sup>3075</sup> ADBR 34AL1298, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à Mlle Blattner, 28.06.1893.

<sup>3076</sup> ADBR 34AL1298, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 15.05.1894.

sorte de plafond de verre<sup>3077</sup>. Il exclut de ce constat la maîtrise de la langue allemande, qui continue de se parfaire, lentement mais sûrement. Douze ans plus tard, l'exigeant *Oberschulrat* Luthmer visite pour la première fois les cours d'allemand de l'école supérieure de filles et en ressort globalement satisfait<sup>3078</sup>. Ses visites ultérieures ne changeront pas fondamentalement son jugement relativement positif sur le niveau de l'établissement<sup>3079</sup>. Il se plaint toutefois, au printemps 1911, des mauvais cours – car trop mécaniques – de certaines enseignantes parmi les plus anciennes (mais la critique épargne les trois sœurs Blattner), tandis qu'il regrette le défilé incessant des jeunes personnes prometteuses. La fin de l'année en cours voit encore le départ de deux d'entre elles, l'une devant aider son père dans ses affaires (Susanne Rath), l'autre pour raisons de santé (Martha Deckmann), tandis qu'une bonne enseignante plus expérimentée (Adeline Feigel) s'en va diriger une école privée à Paris<sup>3080</sup>.

Les grandes années 1890 sont loin alors. Une première baisse s'est fait sentir dès la fin de la décennie, laissant l'effectif évoluer, au tournant du siècle, autour de 130-140 élèves, avec un frémissement à 152 à l'automne 1902. Puis, au milieu des années 1900, on descend d'un palier, avec une fréquentation qui se stabilise désormais légèrement en-dessous de 120 élèves. L'entrée dans la décennie 1910 annonce une fragilisation, qui fait descendre la fréquentation jusqu'à 74 élèves en 1912/13. Il faut réunir des classes<sup>3081</sup>. On ne connaît pas l'effectif de l'école maternelle que Mlle Blattner a ouverte à la rentrée 1905, suite à la disparition d'une institution réputée dans le paysage préscolaire mulhousien (École Steger)<sup>3082</sup>.

Mais la structure annexe ne parvient pas à sauver l'école supérieure de filles. En août 1913, la directrice informe les hautes autorités scolaires qu'elle a dû mettre la clef sous la porte pour des raisons financières. Il apparaît toutefois, à l'automne suivant, que la porte est restée entr'ouverte ! Mlle Blattner s'en explique<sup>3083</sup>. Sur les conseils de l'*Oberschulrat* Luthmer, elle s'était adressée, durant l'été, à l'adjoint Wolf pour solliciter

---

<sup>3077</sup> ADBR 34AL1298, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 24.07.1895.

<sup>3078</sup> ADBR 34AL1299, rapport d'inspection de Luthmer, 18.10.1907.

<sup>3079</sup> ADBR 34AL1299, rapport d'inspection de Luthmer, 11.06.1909, 34AL1300, id., 09.05.1911.

<sup>3080</sup> ADBR 34AL1300, Mlle Blattner à l'*Oberschulrat*, 10.08.1911.

<sup>3081</sup> ADBR 34AL1300, Mlle Blattner à l'*Oberschulrat*, 16.07.1912.

<sup>3082</sup> ADBR 34AL1299, Mlle Blattner à l'*Oberschulrat*, 15.07.1905.

<sup>3083</sup> ADBR 34AL1300, Mlle Blattner au conseiller intime Fischer à Colmar, 01.11.1913.

une nomination dans une école municipale. En vain. Or, comme un certain nombre de ses anciennes élèves ne pouvaient s'inscrire ailleurs, l'école municipale supérieure de filles étant bondée et l'École Dollfus trop chère, notre ancienne directrice se résolut à reprendre du service.

À la rentrée 1913, elle ouvrit des « cours », conçus au départ pour un effectif très réduit, mais qui prirent rapidement une ampleur inattendue. Lorsqu'au mois de novembre, elle s'ouvre de sa nouvelle situation au conseiller intime Fischer de Colmar, elle se trouve à la tête de trois sections qui accueillent respectivement 11, 9 et 18 élèves et occupent à plein temps trois enseignantes : Emilie Blattner elle-même, sa sœur Sophie et une Mme Spenlenhauer qui n'est autre que la pupille de l'autre sœur, Anna, partie en 1912 rejoindre son fils vivant en Bohême. L'adresse reste la même, N°9 place Lambert. La maison est alors la propriété d'un certain Schmerber, avec lequel un nouvel accord devra être trouvé pour le 1<sup>er</sup> janvier 1914, car il est certain qu'on ne louera plus le bâtiment entier. Naturellement, il faudra d'abord que les « cours » soient dûment autorisés.

Mlle Blattner présente une demande d'autorisation officielle à la fin de novembre 1913. L'administration scolaire est gênée face à la triste situation de cette vieille dame, obligée de continuer à travailler par défaut de pension de retraite. On insiste auprès de la mairie de Mulhouse pour qu'on lui trouve un poste municipal, mais la Ville ne veut pas engager une femme de soixante-quatre ans. On autorise alors la requérante à poursuivre ses cours jusqu'à la fin de l'année civile, après quoi on avisera d'une éventuelle continuation. La directrice a cependant déjà abandonné son activité. Le 17 décembre 1913, trois anciennes élèves adressent une supplique au *Statthalter*, pour lui exposer l'état de dénuement dans lequel se trouve Mlle Blattner et le prier d'accorder à cette dernière une rente annuelle<sup>3084</sup>. Une collecte a certes été mise en place, mais la charité privée ne peut que parer au plus urgent. Directeur de cercle, président de Haute-Alsace, secrétaire d'État appuient la requête. Une pension charitable ou une aide extraordinaire ne pourrait-elle être octroyée sur les fonds secrets de l'Empereur ? Les services rendus par la directrice valent bien que l'on passe sur son appartenance à la nation suisse. Est-ce cette dernière qui motive, au final, le refus du *Statthalter* ?

---

<sup>3084</sup> ADBR 34AL1300, Luise Zündel, Cécilie Stricker et Emma Zimmermann au *Statthalter*, 17.12.1913.

Aucune aide n'est accordée ! On renvoie le Ministère aux fonds dont disposent les hautes autorités scolaires. Or, même en ignorant les questions de principe (il paraît douteux qu'on puisse verser quelque chose à une enseignante privée, étrangère de surcroît), ces fonds sont beaucoup trop limités. Les archives de l'administration scolaire ne vont pas plus loin. Elles laissent Emilie Blattner – et sa sœur Sophie – dans la misère la plus noire.

#### (5) Bischheim, l'école des faubourgs

Aux lendemains de l'annexion, les autorités allemandes recensent deux écoles supérieures de filles dans le cercle de Strasbourg-campagne, celle de Mlle Schnée à Schiltigheim, qui disparaît au milieu des années 1870, et celle du pasteur luthérien Jean Henri Magnus à Bischheim<sup>3085</sup>. L'inspecteur scolaire du cercle (Kahl) relève en août 1872 que ce dernier établissement « présente le caractère d'un pensionnat pour des filles qui ont déjà achevé leur scolarité à l'école élémentaire ». Il compte 11 filles, parmi lesquelles seules 3 ont entre dix et treize ans. La présentation de l'établissement est plus rapide que pour celui de Schiltigheim : « la langue d'enseignement est l'allemand », au moins dans la classe des enfants en âge d'obligation scolaire, il n'y a donc rien à changer. Le statut légal d'école supérieure de filles est officiellement conféré par le président de Basse-Alsace. Étrangement, les archives de l'administration scolaire ne conservent plus rien sur l'établissement jusqu'en 1884, lorsque le pasteur Magnus prépare sa succession<sup>3086</sup>. Il donne les raisons suivantes pour expliquer son retrait : « Ma situation domestique, mon âge avancé et une charge de travail toujours plus importante m'obligent à confier en d'autres mains, au 1<sup>er</sup> mai de l'année prochaine, l'école supérieure de filles qui fut jusqu'alors tenue par mes filles, sous ma direction, pour répondre à un réel besoin de la commune ».

---

<sup>3085</sup> ADBR 34AL1415, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-campagne au président de Basse-Alsace, 19.08.1872.

<sup>3086</sup> ADBR 34AL1415, le pasteur Magnus au président de Basse-Alsace, 24.11.1884.

La directrice proposée est une ancienne élève, Mlle Salomé Bechtoldt, qui viendrait avec sa sœur et le reste de sa famille. Famille protestante naturellement, alsacienne... et germanophile, Magnus insiste sur ce point : le père, ancien instituteur dans la région de Wissembourg, possède la confiance de fonctionnaires hauts placés. Et avec cela, de bons sentiments chrétiens. Quant au parcours de Mlle Bechtoldt, ses références, allemandes et françaises, sont des plus distinguées. « Son intention serait désormais de reprendre tout d'abord notre petit externat, et d'y ajouter, dès que possible, un internat », explique le pasteur, « ce qu'elle arrivera sûrement à faire, avec l'aide de Dieu, grâce à ses propres relations en Allemagne et aux nôtres, car nous avons toujours reçu des pensionnaires allemandes ». Mais alors, l'internat existe déjà ? Passons rapidement sur cette apparente contradiction : Magnus recevait sûrement une ou deux filles et n'a pas jugé utile de déclarer un internat. C'est l'avenir de l'établissement qui nous intéresse :

Une telle école supérieure de filles est devenue, depuis longtemps, une nécessité dans nos trois villages [Bischheim, Hoenheim, Schiltigheim], particulièrement dans le sens véritablement chrétien et solidement bourgeois que nous nous sommes appliqués à lui donner jusqu'à présent. Malheureusement, l'étroitesse des locaux et le nombre insuffisant des enseignants ne nous ont pas permis de la développer suffisamment pour répondre à tous les besoins. On compte, en effet, dans les trois communes, des familles aisées [*besserstehende*], qui ne veulent pas envoyer leurs enfants dans nos écoles de village surpeuplées. Aussi bien dirigées qu'elles soient, ces dernières réunissent, avec l'afflux actuel de population, toutes sortes d'éléments. Il y a aussi un certain nombre de hauts fonctionnaires, qui veulent également pour leurs filles une éducation meilleure et plus haute, et notamment qu'elles se familiarisent avec la langue française, les études musicales et la distinction féminine [*feinerer Weiblichkeit*]. Nous nous sommes toujours appliqués à y exercer les enfants qui nous étaient confiés, dans une juste mesure et à côté d'un solide apprentissage de la langue maternelle et des matières fondamentales.

Mlle Bechtold [sic] maintiendrait l'école, sous ma surveillance, dans cette même voie et, si possible, la développerait. Je lui ai, par ailleurs, promis de l'aider en conseils et en actes. Elle serait d'emblée secondée par une enseignante allemande diplômée, car elle-même devra naturellement commencer par se faire la main dans l'usage de la langue allemande. Le nombre des enseignantes augmenterait ensuite en fonction de l'augmentation des besoins.

Beaucoup d'enfants, particulièrement à Schiltigheim, en l'absence d'une école supérieure dans la localité, fréquentent différentes écoles de la ville [Strasbourg]. J'ai toujours cherché à éviter cela autant que possible à Bischheim et Hoenheim, parce que la plupart des enfants reviennent de la ville avec un esprit étranger et toutes sortes de nouveaux besoins qui sont néfastes à la vie villageoise et principalement à la bourgeoisie. Les trajets en tramway, en compagnie d'une

population mixte et souvent très sale, sont également des plus nocifs pour les jeunes enfants. Or, j'ai l'espoir confiant que Mlle Bechtold développera l'école qui permettra d'éloigner cet inconvénient, d'autant qu'il y a déjà aujourd'hui un grand nombre de filles de Schiltigheim qui fréquentent soit notre école domestique [*Haussschule*], soit notre école de village.

En décembre 1884, Mlle Bechtoldt est autorisée à succéder au pasteur Magnus. Voilà qui réjouit naturellement la première intéressée, mais aussi toute une famille apparemment en manque de bonnes nouvelles. Autant que la décision finale, c'est le traitement accordé à la requête qui a touché. « La bienveillance avec laquelle vous avez évoqué mon père lorsque j'ai eu l'honneur, en novembre, de pouvoir vous parler personnellement », écrit Mlle Bechtold au président de Basse-Alsace, « m'a également emplie de joie. Cela a aussi consolé et réjoui mon pauvre père, après la triste épreuve que furent pour lui les dernières années passées dans son métier éprouvant, mais exercé avec tant de fidélité et de conscience »<sup>3087</sup>. On n'en saura pas plus... La passation de direction a lieu, comme prévu, au début du mois de mai 1885. On imprime pour l'occasion le prospectus du *Christliches Institut für junge Töchter*, un établissement « situé à proximité de Strasbourg »<sup>3088</sup>, où l'on dispense « l'enseignement élémentaire comme secondaire » à des enfants accueillis à partir de sept ans ; 640 Mark l'année pour une pensionnaire, la moitié pour une demi-pensionnaire, 8 Mark par mois pour une externe.

Les premiers chiffres de la fréquentation que nous connaissons datent d'une inspection d'octobre 1886. Le rapport recense 28 élèves réparties en trois classes. Les cours sont donnés par la directrice, son père retraité et une Vieille-Allemande. L'inspecteur scolaire de cercle (Kahl) n'est pas satisfait des prestations observées. Elles correspondent, pour bon nombre de matières, à ce qu'il peut voir dans une école élémentaire de niveau moyen. La faute, semble-t-il, au « travail superficiel » de l'enseignante saxonne. Elle est remplacée, dès janvier 1887, par une compatriote, venant de la célèbre école normale de Callnberg. Lorsque celle-ci quitte l'établissement à Pâques 1888, une Badoise lui succède.

---

<sup>3087</sup> ADBR 34AL1415, Mlle Bechtoldt au président de Basse-Alsace, 04.01.1885.

<sup>3088</sup> Adresse : N°59 *Landstrasse* à Bischheim.

Le fait que la directrice s'appuie sur un personnel vieil-allemand n'empêche pas le français de tenir une place importante dans le plan d'études. Pour la rentrée 1888, les hautes autorités scolaires, dans le cadre d'une germanisation plus poussée de l'enseignement dans les écoles supérieures de filles, ordonnent, pour celle de Bischheim, la suppression des deux heures hebdomadaires de français dans la classe inférieure (en fait, la section inférieure de la troisième classe) et leur remplacement par des heures d'allemand<sup>3089</sup>. L'effectif a, quant à lui, bien augmenté par rapport à deux ans plus tôt : 48 élèves de six à quinze ans (mais seules 3 ont plus de treize ans) ; 37 protestantes et 11 juives (les établissements protestants peuvent généralement compter sur ces dernières).

Directrice comprise, l'enseignement occupe quatre membres de la famille Bechtoldt. Œuvrent en plus : encore une enseignante et un vicaire protestant. À l'automne 1888, l'*Oberschulrat* Menzel souhaite l'engagement d'une enseignante supplémentaire. Une nécessité que reconnaît également Mlle Bechtoldt, mais l'état de ses finances ne lui permet pas de créer ce poste. Elle demande donc une subvention de l'État, « au moins pour quelques années, en attendant que le nombre des élèves soit suffisamment important »<sup>3090</sup>. Le pasteur Magnus, toujours attentif à la bonne marche de l'école, apporte son soutien. Comme quatre ans plus tôt, il dénonce les inconvénients d'une éducation à Strasbourg<sup>3091</sup>. Nul doute que Mlle Bechtoldt, avec son « don de l'organisation » et sa « grande expérience de l'éducation des filles » saura « concurrencer les meilleures écoles de la ville » ! En janvier 1889, les hautes autorités scolaires accordent 400 Mark pour l'année en cours.

La venue de la seconde enseignante permet de faire des deux sections de la troisième classe deux véritables classes autonomes. Il y en a donc, désormais, quatre en tout. Pour l'année 1889/90, une nouvelle subvention est consentie, 600 Mark. La fréquentation de l'école supérieure de filles se situe maintenant au-dessus de la barre des 50 élèves. La directrice se passe de subvention en 1890/91, mais en sollicite, à nouveau, une pour l'année suivante. Elle obtient encore 600 Mark. Une nouvelle demande est présentée en mai 1892 pour l'année à venir<sup>3092</sup>. La décision n'interviendra qu'au courant

---

<sup>3089</sup> ADBR 34AL1415, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-campagne, 30.07.1888.

<sup>3090</sup> ADBR 34AL1415, Mlle Bechtoldt à l'*Oberschulrat*, 22.11.1888.

<sup>3091</sup> ADBR 34AL1415, le pasteur Magnus à l'*Oberschulrat*, 21.11.1888.

<sup>3092</sup> ADBR 34AL1415, Mlle Bechtoldt à l'*Oberschulrat*, 24.05.1892.

du mois d'octobre, répond l'*Oberschulrat*. Rien ne vient ! En mars 1893, c'est le pasteur Magnus qui prend la plume pour demander « une aide de l'État importante et ordinaire », seule solution pour fixer à Bischheim des enseignantes de qualité, éviter ainsi les désagréments causés par l'instabilité du personnel et assurer la prospérité de l'école supérieure de filles<sup>3093</sup>. Les hautes autorités scolaires admirent le travail qui est fait par Mlle Bechtoldt à Bischheim, reconnaissent-elles, mais il leur est impossible d'accorder une subvention ordinaire. 640 Mark de subvention extraordinaire sont tout de même débloqués. En avril 1895, la directrice présente une nouvelle requête pour obtenir une subvention ordinaire<sup>3094</sup>. En vain.

La fréquentation n'a pourtant rien à envier à un certain nombre d'établissements subventionnés de petites villes : de 1895/96 à 1900/01, l'effectif de l'école supérieure de filles de Bischheim tourne autour de 70 élèves. Une nouvelle demande de subvention en avril 1900 se voit opposer le même refus que cinq ans plus tôt<sup>3095</sup>. Mlle Bechtoldt emploie alors deux enseignantes à plein temps et une troisième à mi-temps. À la fin de l'année 1900/01, l'inspecteur scolaire de cercle (Bok) estime que l'établissement correspond à une école élémentaire, dont il ne se distingue que par l'enseignement du français<sup>3096</sup>. À la rentrée suivante, la fréquentation tombe à 55 élèves. Elle reste désormais, jusqu'à la fin, autour de la barre des 50. Des élèves presque exclusivement protestantes : l'effectif juif a fondu depuis le début des années 1890 et les catholiques se comptent sur les doigts d'une main. La valse des enseignantes continue.

À la rentrée 1906, elle rend à l'école supérieure de filles son caractère familial originel avec l'arrivée d'une nièce de la directrice (Emmy Hecke), déjà active comme aide autour de 1900. Une succession se prépare-t-elle ? Oui, mais sans le soutien des pouvoirs publics, elle s'avère impossible à réaliser. En février 1907, Mlle Bechtoldt écrit sa dernière lettre à l'*Oberschulrat*<sup>3097</sup> : « Je vous informe par la présente qu'une grave maladie m'oblige à fermer, le 15 mars de cette année, l'école que j'ai dirigée pendant vingt-deux

---

<sup>3093</sup> ADBR 34AL1415, le pasteur Magnus à l'*Oberschulrat*, 06.03.1893.

<sup>3094</sup> ADBR 34AL1415, Mlle Bechtoldt à l'*Oberschulrat*, 09.04.1895.

<sup>3095</sup> ADBR 105AL2600, Mlle Bechtoldt à l'*Oberschulrat*, 23.04.1900 ; réponse, 04.05.1900.

<sup>3096</sup> ADBR 105AL2600, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-campagne, 05.08.1901.

<sup>3097</sup> ADBR 105AL2600, Mlle Bechtoldt à l'*Oberschulrat*, 28.02.1907.

ans avec tant d'amour et tant de joie. Les parents de mes élèves m'ont priée de toutes parts de ne pas fermer mon école, mais de la déplacer à Schiltigheim et d'en transmettre la direction à ma nièce. J'aurais très volontiers répondu à ce souhait, mais je n'ai pas eu le courage de le faire après le refus de la commune d'accorder son aide. J'aimerais encore maintenant exprimer mes sincères remerciements pour toute la bienveillance dont les hautes autorités scolaires ont toujours fait montre à mon endroit ».

#### (6) Dorlisheim, le statut de pensionnat

A l'époque du *Reichsland*, Dorlisheim est un gros bourg d'un peu moins de 2 000 habitants, au trois quarts protestants, en déclin démographique. La commune conserve de l'époque française le pensionnat protestant des demoiselles Prud'homme : Clémence, la sœur aînée, la directrice effective, et Léonie. Natives de Bouxwiller, elles se rattachent, par leur mère, à la noblesse wurtembergeoise, une caractéristique qui n'est pas étrangère à la considération dont elles bénéficient, dès les lendemains de l'annexion, de la part des nouvelles autorités. Plus largement, la bienveillance de ces dernières trouve son explication dans l'esprit pro-allemand régnant dans l'établissement, où l'organisation des écoles supérieures de filles esquissée dans le décret du président supérieur du 20 mars 1872 est tout de suite adoptée.

En novembre 1872, le président de Basse-Alsace propose en conséquence qu'une subvention annuelle de 300 Thaler soit accordée aux demoiselles Prud'homme<sup>3098</sup>. Le président supérieur oppose toutefois son refus : « Il me faut écarter l'idée de subventionner des écoles supérieures de filles dans des localités aussi peu importantes que Niederbronn ou Dorlisheim. Des subventions ne pourront être accordées qu'à partir du moment où l'on aura pourvu aux besoins des chefs-lieux de cercle et des autres localités de quelque

---

<sup>3098</sup> ADBR 34AL1337, le président de Basse-Alsace au président supérieur, 21.11.1872.

importance »<sup>3099</sup>. Il faut dire, en effet, que l'effectif n'est pas très élevé : 18 élèves, réparties en deux « divisions », l'inférieure pour les filles de sept à treize ans et la supérieure pour celles de treize à dix-sept ans.

L'idée d'une subvention n'est cependant pas définitivement abandonnée. En mars 1874, le directeur du cercle de Molsheim sollicite à nouveau une aide de l'État « dans l'intérêt de la seule bonne école supérieure de filles » de sa circonscription. Le président de Basse-Alsace revient donc à la charge, arguant des bons services rendus par cet établissement germanophile. Sans plus de succès que précédemment : le président supérieur l'informe que tous les fonds destinés aux écoles supérieures de filles sont déjà affectés. Cela n'empêche pas « l'institution de filles protestante des demoiselles Prudhomme » de prospérer, puisqu'elle compte 38 élèves en 1875, dont 20 pensionnaires ; les deux sœurs ont engagé une sous-maîtresse (Heckmann) et emploient deux enseignants de l'école moyenne de Molsheim (Schorter et Scheffels).

Cette même année, l'établissement apparaît comme la seule des trois écoles supérieures de filles du cercle de Molsheim capable d'appliquer les prescriptions légales et disposée à le faire<sup>3100</sup>. Dans le premier rapport d'inspection conservé, daté de décembre 1884, l'inspecteur scolaire de cercle (Bauch) ne tarit pas d'éloges sur cette école supérieure de filles d'où l'apprentissage mécanique et le par-cœur sont bannis : « La directrice du pensionnat, Mademoiselle Clémence Prud'homme, une enseignante modeste et bonne chrétienne, travaille avec dévouement et amour du métier à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse qui lui est confiée, soutenue dans sa tâche par des collaboratrices zélées. Il souffle dans cet établissement un bon esprit, un esprit de travail, de dévouement, d'ordre et de simplicité »<sup>3101</sup>. La fréquentation reste stable (39), mais les élèves sont désormais réparties en trois classes.

Lorsque les hautes autorités scolaires prennent la main et commencent leur travail de standardisation des écoles supérieures de filles dans un sens plus allemand, Clémence Prud'homme profite de la bonne réputation de son établissement pour obtenir quelques

---

<sup>3099</sup> ADBR 34AL1337, le président supérieur au président de Basse-Alsace, 29.11.1872.

<sup>3100</sup> ADBR 34AL1340, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au directeur de cercle, 07.04.1875.

<sup>3101</sup> ADBR 34AL1337, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 03.12.1884.

privilèges. En janvier 1888, elle demande une dérogation pour continuer à utiliser quelques manuels désormais interdits<sup>3102</sup>. Elle obtient un sursis pour le *Dictionnaire* de Larousse<sup>3103</sup>. En février 1888, « sur les conseils de Monsieur l'*Oberschulrat* Menzel », elle sollicite une dérogation autrement plus importante, concernant le plan d'études<sup>3104</sup>. Il s'agit d'autoriser « un enseignement français » pendant deux heures par jour dans la section B de sa première classe, « car ladite section se compose surtout d'internes, âgées de treize à quinze ans, parmi lesquelles plusieurs filles venues de Vieille-Allemagne pour apprendre le français et dont le départ causerait de graves dommages à l'institution ». Les hautes autorités scolaires s'y montrent naturellement d'autant mieux disposées que l'idée vient d'un membre de leurs rangs. Le président de l'*Oberschulrat* écrit à l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Bauch)<sup>3105</sup> :

Je ne suis pas opposé à accorder au pensionnat de Dorlisheim une dérogation par rapport aux dispositions prises pour les écoles supérieures de filles. Il faut cependant commencer par clarifier les choses. Pour l'obtention d'une telle dérogation, il sera nécessaire que ladite section B de la première classe, fréquentée surtout par des filles qui sont en même temps logées et nourries dans l'établissement, soit strictement séparée des autres classes qui forment l'école supérieure de filles au sens strict, et que cette séparation soit bien reconnaissable, y compris par une désignation particulière. Comme cette classe poursuit un objectif particulier et spécial, il faudrait utiliser l'expression « classe spéciale ». L'alinéa 2 du paragraphe 7 du règlement du 4 janvier 1888 pourrait entrer en application, à partir du moment où cette classe spéciale se compose principalement de filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire.

On n'entend donc désormais par « école supérieure de filles » non plus l'établissement en entier, mais l'une des composantes de ce dernier, la seconde composante étant la classe spéciale. L'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim est chargé de préciser certaines choses avec la directrice, notamment ce qu'elle met sous l'expression « enseignement français » (voir ci-dessus). Il doit lui présenter par la même occasion les limites de la dérogation envisagée : pas plus de cinq heures de cours de français dans les classes de l'école supérieure de filles ; pas plus d'heures de cours de français que d'heures

---

<sup>3102</sup> ADBR 34AL1337, Mlle Clémence Prud'homme à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 28.01.1888.

<sup>3103</sup> ADBR 34AL1337, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 08.02.1888.

<sup>3104</sup> ADBR 34AL1337, Mlle Clémence Prud'homme à l'*Oberschulrat*, 20.02.1888.

<sup>3105</sup> ADBR 34AL1337, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 27.02.1888.

de cours d'allemand ; la langue allemande comme langue d'enseignement dans toutes les matières ; impossibilité pour les élèves de l'école supérieure de filles d'intégrer la classe spéciale sans une autorisation écrite de l'inspecteur scolaire de cercle, qui ne peut être délivrée qu'aux filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire ; possibilité pour les internes qui sont élèves de l'école supérieure de filles de suivre quelques cours dans la classe spéciale. Le résultat de la discussion est le suivant<sup>3106</sup> : les neuf heures hebdomadaires d' « enseignement français » que Clémence Prud'homme veut mettre en place dans sa classe spéciale correspondent à une heure d'histoire en français, une heure de géographie en français et sept heures d'enseignement de la langue française ; la classe spéciale doit accueillir neuf élèves de treize ans (ou presque) et plus.

La directrice entend aussi soigner le français dans l'école supérieure de filles: onze heures dans la section A dans la première classe, puisqu'on lui a dit que c'était permis pour des filles de plus de quinze ans ! L'inspecteur scolaire de cercle recommande la dérogation, « afin que l'existence [d'une] école animée d'un bon esprit sur le plan religieux comme politique ne soit pas menacée ». L'*Oberschulrat* règle encore quelques modalités pratiques, concernant la dénomination des classes (classe spéciale, classe I, classe II), la composition de la classe spéciale (les élèves en âge d'obligation scolaire ne pourront fréquenter la classe spéciale que si elles sont internes) et surtout son (absence de) programme<sup>3107</sup> :

Comme cette classe spéciale est essentiellement composée d'une série de cours de perfectionnement qui poursuivent des objectifs très variés (quelques élèves, notamment les pensionnaires de Vieille-Allemagne, cherchent une instruction en français, d'autres se préparent à entrer à l'école normale d'institutrices de Strasbourg ou encore à passer un examen d'enseignante) et que le nombre et le type des élèves sont amenés à changer de semestre en semestre, il n'est pas possible de fixer un nombre d'heures hebdomadaires par matière dans cette classe. Il est attendu, en se fondant sur l'expérience passée, que la langue allemande ne soit pas négligée.

Il rappelle notamment que si une heure d'histoire et une heure de géographie peuvent être enseignées en langue française, le restant des cours dans ces matières doit être

---

<sup>3106</sup> ADBR 34AL1337, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 16.03.1888.

<sup>3107</sup> ADBR 34AL1337, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 22.03.1888.

donné en langue allemande. Les premières statistiques sur la fréquentation de l'établissement datent d'avril 1888. Elles ne recensent que les élèves de l'école supérieure de filles, pas celles de la classe spéciale : 44 jeunes filles de sept à quatorze ans, divisées en deux classes de deux sections chacune ; on ne trouve pas, dans la section A de la première classe, les élèves de plus de quinze ans mentionnées par Clémence Prud'homme. Les externes sont largement majoritaires (37) ; les protestantes aussi, naturellement, dans ce pensionnat confessionnel, mais on trouve également un important effectif israélite (11). Au mois de décembre 1888, les deux classes sont remplacées par une classe unique<sup>3108</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle considère en juin 1889 que « le niveau de l'école est à peine plus élevé que celui d'une classe supérieure dans une école élémentaire de trois classes aux prestations moyennes ».

En octobre 1889, la classe unique de l'école supérieure de filles compte 35 élèves divisées en trois sections ; la classe spéciale regroupe 13 élèves. À côté de la directrice et de ses huit heures hebdomadaires de cours (français et religion), œuvrent encore deux enseignantes, qui assurent l'essentiel de la charge d'enseignement, avec 27 et 24 heures, une enseignante de chant et de dessin et un pasteur pour une heure de religion. Léonie Prud'homme a cessé son activité depuis peu. Elle est bientôt rejointe dans sa retraite par sa sœur, qui cède l'établissement, en septembre 1891, à Mlle Fanny Müller.

La nouvelle directrice est naturellement une protestante. Née dans le Hunsrück, de parents originaires de Sarrebruck, elle grandit à Strasbourg, où sa famille s'est installée en 1849. Une identité duale donc, comme celle de la directrice précédente. Les hautes autorités scolaires lui ont permis de reprendre l'établissement à la condition qu'elle passe l'examen de directrice. Une fratrie en remplace une autre : Fanny se rend à Dorlisheim accompagnée de sa sœur Emmy. Elle conserve l'organisation en place, mais, à la rentrée 1892, elle innove en divisant en deux sections la classe spéciale. Pour cette dernière, elle recourt toujours davantage à des intervenants extérieurs, venant de Molsheim voire de Strasbourg (Bovon, Breitenstein). Cela n'empêche pas l'effectif total de décliner : 28 élèves en 1898/99 (école supérieure de filles + classe spéciale). Stagnation à ce faible niveau autour de 1900, puis reprise : la barre des 40 est dépassée à plusieurs reprises dans

---

<sup>3108</sup> ADBR 34AL1337, l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim à l'*Oberschulrat*, 28.06.1889.

la seconde moitié de la décennie. Grande constance dans l'organisation des classes et accentuation du recours à l'extérieur suite au décès d'Emmy Müller<sup>3109</sup> : six intervenants en octobre 1904, à côté de la directrice et de deux enseignantes.

En janvier 1905, c'est le retour d'une vieille revendication : la subvention de l'État. Colmar, Barr, Wasselonne en bénéficient, fait remarquer Fanny Müller, qui explique que « [son] externat n'est absolument pas rentable » et que son affaire n'est maintenue à flots que grâce aux revenus d'un internat à la fréquentation des plus oscillantes<sup>3110</sup>. Par ailleurs, les rémunérations des enseignants pèsent lourd. « Le maintien de l'externat n'est pas seulement dans l'intérêt de Dorlisheim, mais aussi dans celui du petit chef-lieu de cercle voisin, Molsheim, ainsi que de la petite ville de garnison de Mutzig, dont la population protestante croissante compte uniquement sur mon établissement pour l'instruction de ses filles », conclut la directrice. « Aucun moyen disponible », répondent les hautes autorités scolaires. Même requête et même réponse un an plus tard. Depuis la fois précédente, la classe spéciale, avec cinq élèves, ne forme plus qu'une unique section et le nombre d'enseignants de l'extérieur a été drastiquement réduit.

Suite à une inspection menée en novembre 1906, les hautes autorités scolaires décident que l'établissement doit abandonner l'appellation d'école supérieure de filles et adopter celle de pensionnat ; l'arrêté sur l'organisation de la classe spéciale est annulé ; l'enseignement peut désormais s'organiser en trois sections<sup>3111</sup>. Mlle Müller craint que ce changement n'entraîne « une diminution du crédit de [son] école et de la valeur de celle-ci au cas où elle devait être transmise à quelqu'un d'autre »<sup>3112</sup> ; l'établissement perd d'ailleurs de plus en plus son caractère de pensionnat, avec la baisse du nombre des internes. Mais l'*Oberschulrat* reste inflexible, et minimise la portée de ce changement : la dénomination de pensionnat n'a-t-elle pas, longtemps, prévalu sur celle d'école supérieure de filles, sous la plume même de la demanderesse<sup>3113</sup> ? Le statut de pensionnat, beaucoup moins contraignant quant à l'organisation de l'enseignement, devrait même apparaître comme un avantage. Reste que dans un premier temps, l'abandon de la classe spéciale

---

<sup>3109</sup> ADBR 34AL1339, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 14.01.1905.

<sup>3110</sup> ADBR 34AL1339, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 14.01.1905.

<sup>3111</sup> ADBR 34AL1339, l'*Oberschulrat* à Mlle Müller, 30.11.1906.

<sup>3112</sup> ADBR 34AL1339, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 11.12.1906.

<sup>3113</sup> ADBR 34AL1339, l'*Oberschulrat* à Mlle Müller, 15.12.1906.

signifie l'abandon d'un privilège accordé vingt ans plus tôt : l'enseignement en langue française de matières autres que le français. La perte du titre d'école supérieure de filles n'a pas de conséquences sur la fréquentation de l'établissement, qui connaît un pic (47) en 1909/10.

La (re)chute de l'effectif commence à la rentrée 1911, où l'on passe à 30 élèves. Deux ans plus tard, elles sont encore 23. De son côté, la directrice souffre depuis quelque temps de problèmes de santé<sup>3114</sup>. En mai 1914, l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer écrit au début d'un rapport d'inspection<sup>3115</sup> : « Ce pensionnat est de ceux qui connurent autrefois des conditions favorables et qui traînent aujourd'hui péniblement une existence misérable ». La Première Guerre mondiale n'arrange pas les choses, car elle dissuade les parents de placer leurs filles en internat ; or, les pensions payées par les internes sont indispensables à la survie de l'établissement<sup>3116</sup>.

Pour la rentrée 1914, Mlle Müller compte sur 3 pensionnaires, des « Alsaciennes ». Elle retarde la reprise des cours à la mi-octobre, pour attendre leur venue. Fin septembre, elle décide de ne plus maintenir que deux classes<sup>3117</sup>. Cette solution, qui n'en est pas une, ne peut être que provisoire<sup>3118</sup>, dans l'espoir de voir apparaître la véritable planche de salut que constituerait une subvention de l'État. Ultime requête de la directrice, avec toujours le même argument : son établissement répond aux besoins de la garnison de Mutzig et de toutes les familles de fonctionnaires des environs. Les hautes autorités scolaires ne peuvent rester insensibles à ce cri de détresse, aux accents beaucoup plus dramatiques que les précédents. Une subvention extraordinaire de 500 Mark est accordée début octobre 1914.

De quoi reprendre les cours, malgré l'absence d'internes, avec 14 élèves. Mais pas de quoi sauver l'établissement. Mlle Müller, toujours malade, décide de fermer son pensionnat pour la Pentecôte 1915. L'aggravation de son état de santé, qui nécessite son

---

<sup>3114</sup> ADBR 34AL1339, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 29.01.1910.

<sup>3115</sup> ADBR 105AL2564, rapport d'inspection de Luthmer, 18.05.1914, inspection menée le 13.05.1914.

<sup>3116</sup> ADBR 105AL2565, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

<sup>3117</sup> ADBR 105AL2564, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 30.09.1914.

<sup>3118</sup> Elle permet certes une baisse des dépenses en personnel, mais entraîne aussi une diminution des recettes.

transfert, le 29 avril, à la clinique Sainte-Odile à Strasbourg-Neudorf, lui fait avancer cette date au 1<sup>er</sup> mai<sup>3119</sup>.

### **c) Les établissements fondés pendant la période du Reichsland**

#### (1) Le Bon-Pasteur, la réussite des diaconesses (1871)

L'année de l'annexion est aussi celle de la fondation d'une école qui comptera bientôt comme l'une des écoles supérieures de filles les plus réputées et les plus prospères d'Alsace-Lorraine : le Bon-Pasteur. Mais soyons précis ! L'institution qui ouvre ses portes le 16 octobre 1871 au N°8 rue Saint-Marc n'est pas encore une école supérieure de filles. C'est une « institution de filles », dont la fondation, qui s'adresse aux « filles de la classe moyenne », a été décidée le 9 juin 1871 par la direction de l'établissement des diaconesses protestantes<sup>3120</sup>. Ce dernier n'en est pas à son coup d'essai dans le domaine de l'enseignement, comme nous le savons déjà. Nous savons également qu'au moment de l'annexion, il existe déjà une école attachée à un « établissement pour servantes » (*Mägdeanstalt*), sur lequel nous reviendrons.

Concentrons-nous pour le moment sur l' « institution de filles » ! Sa fondation était prévue depuis le printemps 1870, mais a dû être repoussée suite au déclenchement de la guerre franco-allemande. Il ne s'agit donc pas d'une fondation *suite* à l'annexion, mais d'une fondation *malgré* l'annexion. L'institution connaît des débuts modestes : 13 élèves, dira plus tard Lucie Berger<sup>3121</sup> ; 15 internes et 1 externe, apprend-t-on ailleurs, réparties en deux classes à partir de janvier 1872<sup>3122</sup>. Mlle Lucie Berger, née en 1836, d'une vieille

---

<sup>3119</sup> ADBR 105AL2564, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 30.04.1915.

<sup>3120</sup> COHN-HOEFFEL Madeleine, *Op. cit.*, p. 33, citation et traduction de la décision.

<sup>3121</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>3122</sup> COHN-HOEFFEL Madeleine, *Op. cit.*, p. 33.

famille d'imprimeurs strasbourgeois, devenue Berger-Levrault suite au mariage de ses parents, et entrée, par les femmes, dans l'orbite piétiste du pasteur Franz Haerter, secrétaire de la direction de l'établissement des diaconesses depuis 1866, non diaconesse elle-même, mais dégageant l'aura d'une sainte, non brevetée et n'enseignant pas, mais marquant d'une empreinte indélébile un établissement scolaire dont elle est la fondatrice, la première directrice et la trésorière. L'essor est rapide. Pour la deuxième rentrée, les internes se partagent en deux chambres (bleue et verte).

En janvier 1873, Mlle Berger compte 18 internes et 10 externes : « Jusqu'à présent, il n'y a aucune fille en âge d'obligation scolaire », précise-t-elle alors, « Notre souhait est cependant d'en accueillir, car un plus grand nombre d'élèves est nécessaire pour l'existence de l'établissement. Nous pourrions accueillir 23 internes et 30 à 40 externes »<sup>3123</sup>. C'est le sens de la demande qu'elle adresse ce même mois à l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass), et que son caractère fondateur nous fait reproduire ici dans son intégralité<sup>3124</sup> :

La direction de l'établissement des diaconesses de Strasbourg souhaitait, depuis de nombreuses années, fonder l'institution de filles du N°8 rue Saint-Marc. Cette fondation n'a cependant pu avoir lieu qu'à l'automne 1871. Monsieur le conseiller intime Dr. Wiese, qui avait visité Strasbourg l'été précédent, nous y avait alors fortement encouragés, considérant que l'établissement projeté répondait à un réel besoin.

L'enseignement et toute l'éducation donnés dans les institutions protestantes de la ville répondent en effet surtout aux besoins des filles des catégories supérieures. Le prix de la pension y est également trop élevé afin de n'être accessible qu'à un petit nombre de parents aisés. On nous a souvent demandé de combler cette lacune dans l'enseignement féminin, mais nous n'en avons pas la possibilité. Nous entendions, impuissants, que plusieurs familles protestantes envoyaient leurs filles dans des pensionnats catholiques, comme ceux qui existent, par exemple, à Wissembourg, Nancy, Sarreguemines, etc. Trop souvent, les enfants ne reçoivent dans ces établissements qu'une formation superficielle et des principes de vie malsains. Ils se trouvent, en outre, en danger de perdre leur foi protestante.

Pour parer cet inconvénient autant que nos forces le permettent, nous avons ouvert notre institution de filles. L'enseignement et toute l'organisation doivent répondre aux besoins de filles de familles modestes. Tout luxe doit en être banni, le prix de la pension être le plus modique possible et

---

<sup>3123</sup> Pièce jointe à la lettre ci-dessous.

<sup>3124</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 26.01.1873.

une importance particulière être accordée aux travaux féminins à côté d'un solide enseignement scientifique, de manière à ce que les élèves ne retournent pas dans leurs familles comme de jeunes dames, mais comme des filles simples et travailleuses. Les classes de la population auxquelles l'établissement s'adresse particulièrement sont : le clergé et le corps enseignant de la campagne ; la partie aisée de la population campagnarde ; des familles simples et honorables de la bourgeoisie strasbourgeoise, qui sont avant tout disposées à un enseignement positivement chrétien.

Nous avons pu observer, pour notre première année scolaire, que nos élèves se divisaient en deux catégories principales. L'une, la mieux représentée, se compose de filles de la campagne âgées de quinze à dix-sept ans, qui ne viennent que pour une année en ville, moins pour acquérir de nouvelles connaissances que pour recevoir une certaine formation et principalement pour se perfectionner dans les ouvrages féminins. Ces filles doivent former une classe particulière que nous appelons provisoirement la classe spéciale. Un véritable plan d'études ne peut pas y être établi ; nous répétons ce qu'elles ont appris à l'école, nous les aidons à combler leurs lacunes, nous nous appliquons à les exercer à l'écriture, à la lecture et au calcul, nous cherchons à éveiller leur intérêt pour les matières supérieures et leur apprenons en plus à reprendre, coudre, broder et tricoter.

A côté de ces filles, on nous en confie également qui ont besoin de poursuivre leur formation et qui s'y sont déjà préparées à la maison. Nous avons ouvert pour elles un cours qui comptait deux classes la première année, et que nous avons dû augmenter cette année d'une troisième classe. Nous y avons été obligés par la grande hétérogénéité des capacités et des formations préalables de nos élèves. Or, chacune de ces classes ne compte que 5 à 6 élèves et doit cependant avoir ses propres heures de cours et ses propres enseignants. Le nombre des élèves doit donc augmenter afin de couvrir les coûts, sans quoi la dépense dépasserait largement les recettes.

Nous devons pour cela étendre notre activité à des filles plus jeunes, car c'est seulement ainsi que nous augmenterons le nombre des élèves. Nous avons cependant appris plusieurs fois cette année que les enfants qu'il nous a fallu refuser, parce que n'étant pas encore en âge d'obligation scolaire, ont rejoint d'autres pensionnats, où ils resteront naturellement jusqu'à la fin de leur scolarité.

Nous sommes également convaincus que nos grandes filles, dans la troisième classe, apprendraient avec plus d'ardeur si quelques enfants plus jeunes et plus doués apprenaient avec elles. De nombreux parents nous demandent expressément d'accueillir des enfants plus jeunes. Enfin, nous espérons que l'établissement pourra obtenir des résultats meilleurs, et les maintenir, en recevant des élèves qu'il instruira et éduquera depuis l'enfance. Pour toutes ces raisons, la direction de l'établissement des diaconesses prie les autorités scolaires de leur permettre d'élargir son institution de filles de manière à ce qu'en plus des filles de treize à dix-sept ans, sorties de l'âge d'obligation scolaire, elle accueille encore des filles de huit à treize ans et puisse les instruire selon le plan d'études et l'emploi du temps ci-joints et avec le personnel enseignant actuellement en activité, dont la liste se trouve également en pièce jointe.

Le plan d'études en question divise les élèves en quatre classes, la liste du personnel recense deux diaconesses et deux laïques qui vivent dans l'institution, et six intervenant(e)s de l'extérieur. En réponse à ce courrier, le président de Basse-Alsace reconnaît officiellement à l'établissement scolaire le caractère d'une école supérieure de filles privée, à condition qu'un certain nombre d'heures de cours soit dispensé en allemand. C'est une seconde fondation ! A la rentrée 1873, le plan qui avait été présenté au mois de janvier se trouve modifié : ce sont non pas quatre, mais cinq classes (quatre plus une « classe spéciale ») qui accueillent 30 internes et 28 externes<sup>3125</sup>. En mai 1874, l'effectif passe à 36 internes et 52 externes<sup>3126</sup>.

La nouvelle institution continue de partager le Bon-Pasteur avec « l'école de l'établissement des servantes » (*Schule der Mägde-Anstalt*). La situation de cette dernière n'est pas alors des plus florissantes, remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) en juillet 1873<sup>3127</sup> : « L'école a significativement décliné par rapport à autrefois. Le changement fréquent des enseignantes a eu sans aucun doute des effets néfastes ». Elle ne s'adresse pas au même public que l'ouvroir créé par les diaconesses au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et disparu peu après : les filles qui fréquentaient l'ouvroir avaient plus de quinze ans ; les 23 élèves de l'école de l'établissement des servantes en juillet 1873 ont entre six et quatorze ans. En plus des locaux, cette école et l'école supérieure de filles ont en commun leur directrice et certaines enseignantes<sup>3128</sup>. Mais les deux internats sont séparés : il n'y a d'ailleurs que des internes à l'école de l'établissement des servantes. Cette dernière disparaît à la rentrée 1874 pour être fondue dans l'école primaire qui est alors ouverte, dans les mêmes locaux, en réponse à la forte demande de la petite bourgeoisie<sup>3129</sup>. Mlle Berger dirige à la fois l'école supérieure de filles, aussi appelée pensionnat, et cette nouvelle école élémentaire de l'établissement des diaconesses, qui évoluera jusqu'à devenir une seconde école supérieure de filles, l'École Boegner, objet d'une notice particulière ci-dessous.

---

<sup>3125</sup> COHN-HOEFFEL Madeleine, *Op. cit.*, p. 34.

<sup>3126</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>3127</sup> ADBR 34AL1403, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, juill. 1873.

<sup>3128</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 04.04.1874 : « Depuis plusieurs années, les cours de chant sont donnés par Mademoiselle Louise Kreiss à l'école de l'établissement des servantes protestantes comme à l'institution de filles qui se trouve dans la même maison »

<sup>3129</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

Revenons à l'école supérieure de filles, qui poursuit, au cours des années 1870, son formidable développement ! En 1878/79, elle est composée de dix classes, note l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), « à savoir de huit classes qui forment l'école supérieure de filles au sens strict, d'une "classe spéciale" qui s'adjoint aux classes supérieures et d'une *Selecta* coiffant l'école supérieure de filles, aussi appelée "classe normale" (*Seminarklasse*) »<sup>3130</sup>. L'ensemble représente un effectif de 273 élèves âgées de six à dix-huit ans. À côté, il y a encore l'école élémentaire, avec trois classes et 102 élèves, soit une réunion, sur le site du Bon-Pasteur, de 375 élèves qui « appartiennent sans exception à la confession protestante et viennent des familles les plus sérieuses ». L'inspecteur scolaire précise encore :

La « classe spéciale » et la « classe normale » ne constituent pas des éléments organiques de l'école supérieure de filles. Elles sont isolées. Le personnel enseignant est toutefois le même. La « classe spéciale », qui compte actuellement 40 filles, se compose principalement de filles de riches paysans, de pasteurs campagnards, etc. Elle est moins une école qu'un pensionnat. Les élèves sont toutes confirmées et forment un mélange des niveaux de formation les plus variés : on va et vient à sa guise. Tandis que les unes restent une année, l'autre partie s'en va au bout d'un semestre. Pour les parents de la campagne, il s'agit moins de faire acquérir à leurs enfants de nouvelles connaissances scolaires et que d'affermir leur âge [*sie Alters befestigen*] et surtout de leur avoir fait passer un certain temps dans un pensionnat à la ville.

Il n'est donc pas possible d'établir pour cette classe ne serait-ce qu'une ébauche de plan d'étude. Travaux manuels, comptabilité et conversation française sont les axes forts d'un enseignement à géométrie variable. La « classe normale », structure plus classique, ne nécessite pas de présentation particulière : on apprend qu'elle regroupe dix élèves de seize à dix-huit ans, une taille modeste mais tout à fait correcte pour l'époque, en comparaison de ce qui existe ailleurs en Alsace-Lorraine.

Il va de soi qu'un tel développement pose des problèmes de locaux, comme l'expose l'inspecteur scolaire de cercle dans le même rapport de 1878 :

---

<sup>3130</sup> ADBR 34AL1368, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 27.12.1878.

La vieille bâtisse n'offre plus l'espace suffisant pour abriter le grand nombre des classes. Aussi la directrice s'est-elle décidée à résoudre le problème des locaux par une nouvelle construction. Cette nouvelle maison, située à l'intérieur de la cour, pourra peut-être être investie dès Pâques de l'année prochaine [1879]. Les locaux scolaires utilisés jusqu'à présent sont généralement très petits et bas. Ils doivent être davantage considérés comme des pièces d'habitation que comme des salles de classe.

Heureusement, l'école supérieure de filles, comme l'école élémentaire, peut compter sur l'énergie de Mlle Berger, qui force l'admiration. Elle règne sur une trentaine d'enseignant(e)s, qui font globalement bonne impression. Une petite partie du personnel est constitué d'enseignantes actives à plein temps ; quelques unes vivent au Bon-Pasteur, à l'instar de la directrice. Les prestations sont bonnes et l'allemand a gagné l'importance qu'on a voulu lui donner face au français, dont certaines enseignantes regrettent le recul. La réglementation est respectée à la lettre sous tous les points de vue. Bref, l'école supérieure de filles est un modèle du genre !

Le début des années 1880 est marqué par d'importants changements. L'élévation de l'école primaire de l'établissement des diaconesses au rang d'école moyenne, à la rentrée 1881, permet aux élèves qui y ont achevé leur scolarité de rejoindre, sans préparation supplémentaire, les grandes classes de l'école supérieure de filles. Le déménagement au N°5 quai Finkwiller de cette même école primaire/moyenne, au plus tard à la rentrée 1881<sup>3131</sup>, laisse l'école supérieure de filles seule occupante du site du Bon-Pasteur. Elle peut désormais, sans risque de confusion, s'identifier à ce nom, qui n'a jamais cessé d'être employé et qui commence à apparaître dans la correspondance administrative au printemps 1882.

C'est à ce même moment qu'arrive Johannes Nieden, premier enseignant homme employé à plein temps à l'école supérieure de filles<sup>3132</sup>, et promis à marquer durablement cette dernière. Il en devient bientôt le « directeur technique » (*technischer Leiter*). En août 1882, Mlle Berger demande le statut d'établissement d'intérêt public pour l'école supérieure de filles et l'école moyenne, ce qui permettrait au personnel d'avoir droit aux

---

<sup>3131</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 12.02.1882.

<sup>3132</sup> ADBR 34AL1368, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 03.05.1882.

pensions de retraite<sup>3133</sup>. En vain : les autorités craignent qu'une réponse positive n'incite toute une série d'établissements à revendiquer les mêmes avantages. En février 1884, à la demande des hautes autorités scolaires, la directrice présente un nouveau plan d'études pour « l'établissement de formation des enseignantes », autre nom de la « classe normale »<sup>3134</sup> : deux classes, en réalité, pour un cursus de trois années ; les élèves des deux premières années forment la première classe, celles de la troisième année, appelées « aspirantes », la seconde classe.

En mars 1886, cette école normale supérieure est habilitée à organiser elle-même l'examen de sortie de ses élèves<sup>3135</sup>, une revendication formulée au mois de décembre précédent<sup>3136</sup>. Le *Konrektor* Nieden est invité dans la foulée à visiter des écoles normales supérieures de Vieille-Allemagne, avec octroi d'une subvention de 300 Mark pour frais de voyage accordée par le *Statthalter*<sup>3137</sup>. L'année suivante, nouveau privilège : les hautes autorités scolaires reconnaissent la « classe spéciale » comme un cours de perfectionnement séparé de l'école supérieure de filles et autorisent, sous des conditions bien précises, qu'on y dispense des cours d'histoire et de géographie en langue française<sup>3138</sup>.

Janvier 1888 voit naturellement le passage du Bon-Pasteur sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires. Au semestre d'été suivant, les onze classes de l'école supérieure de filles, neuf niveaux plus deux classes parallèles, réunissent 364 élèves, quasi exclusivement protestantes (il y a 6 catholiques et autant de juives). Attachées à l'établissement, on trouve non seulement l'école normale supérieure, mais aussi, depuis quelque temps, une classe préparatoire à l'école normale d'institutrices, ainsi qu'une école maternelle. Il ne faut pas, non plus, oublier les « classes spéciales », officiellement détachées de l'école supérieure de filles, mais comprises, derrière l'appellation de « pensionnat », dans la nouvelle désignation officielle de l'institution depuis 1887 :

---

<sup>3133</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger au secrétaire d'État von Hofmann, 14.08.1882.

<sup>3134</sup> ADBR 34AL1368, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 27.02.1884.

<sup>3135</sup> ADBR 34AL1368, le secrétaire d'État von Hofmann au président de Basse-Alsace, 11.03.1886.

<sup>3136</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger et le *Konrektor* Nieden à l'*Oberschulrat*, 09.12.1885.

<sup>3137</sup> ADBR 34AL1368, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 26.06.1886.

<sup>3138</sup> ADBR 34AL1368, le secrétaire d'État au président de Basse-Alsace, 27.04.1887, et ADBR 105AL2578, Mlle Berger à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 31.03.1887 (deux lettres).

*Pensionat und höhere Töchterschule Bon-Pasteur*, un nom français dont Mlle Berger demande – et obtient – la conservation en janvier 1888<sup>3139</sup>.

Au printemps 1889, l'école supérieure de filles en elle-même et toutes ses structures annexes mobilisent trente-six enseignantes (dont dix diaconesses), le Dr. Nieden (il a soutenu une thèse en 1888), et dix « aides », pasteurs et enseignants strasbourgeois qui interviennent à l'école normale supérieure, dans les classes spéciales et/ou dans les grandes classes de l'école supérieure de filles. À leur tête se trouve toujours Mlle Berger, secondée par Nieden. À la rentrée 1889, il y a toujours onze classes, mais désormais réparties sur dix niveaux, aboutissement du développement d'une école supérieure de filles, avec une classe parallèle : 390 élèves. Il y en a 25 à l'école maternelle.

À la rentrée 1890, les trois niveaux de l'école normale supérieure regroupent 33 élèves et attirent 5 auditrices-libres<sup>3140</sup>. Durant l'année scolaire, Max Fischer inspecte, pour les hautes autorités scolaires, les classes spéciales. Elles ne sont reliées au Bon-Pasteur, remarque-t-il, « que par certains membres du personnel et par la directrice »<sup>3141</sup>. Tout est donc comme on l'a voulu. En tout, ces classes spéciales sont au nombre de six : la I<sup>B</sup> (à ne pas confondre avec une classe parallèle de l'école supérieure de filles), peuplée d'étrangères non germanophones, et les classes spéciales A à E. Elles rassemblent 76 élèves (dont 30 internes) qui ont presque toutes dépassé l'âge d'obligation scolaire.

Mais malgré tous ces développements, il manque encore au programme du Bon-Pasteur une matière qui apparaît de plus en plus essentielle : la gymnastique. Il faudrait construire un gymnase, mais où ? On ne souhaite pas prendre ni encombrer la cour, ni diminuer le jardin<sup>3142</sup>. Une solution n'est trouvée qu'en avril 1893... pour le terrain ; reste la question du financement de la construction, confiée à l'architecte Salomon (celui du Gymnase protestant). Mlle Berger adresse une demande de subvention aux hautes autorités

---

<sup>3139</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 25.01.1888 (deux lettres). La directrice propose *Pensionat und höhere Mädchenschule der Diakonissen-Anstalt zu Strassburg, Marxgasse 8, im Bon-Pasteur*, mais utilise le papier à en-tête avec la formule *Pensionat und höhere Mädchenschule Bon-Pasteur* jusqu'au printemps 1893. À partir de là, ce sera *Höhere Mädchenschule der Diakonissenanstalt im Bon-Pasteur*.

<sup>3140</sup> ADBR 34AL1370, « liste des élèves du cours normal de l'établissement des diaconesses [...] », 10.10.1890.

<sup>3141</sup> ADBR 34AL1370, rapport d'inspection de Max Fischer, févr. 1891.

<sup>3142</sup> ADBR 34AL1370, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 11.03.1890.

scolaires<sup>3143</sup>. Elle obtient 5 000 Mark, une aide appréciable pour un coût total de 12 550 Mark. Les travaux peuvent commencer au printemps 1894 ; les premiers cours de gymnastique démarrent à la rentrée suivante. Autre subvention, durable celle-ci : à partir du printemps 1892, la « classe préparatoire » bénéficie d'une aide annuelle de 1 000 Mark, sans que la directrice ait demandé quoi que ce soit<sup>3144</sup> (au vu de nos sources). La subvention sera versée jusqu'à la fin de la période du *Reichsland*, et occasionnellement augmentée de petites aides pour l'acquisition de matériel d'enseignement. À la fin de siècle, cette classe est une petite structure en perte de vitesse (15 élèves en 1898)<sup>3145</sup>. Mlle Berger y voit deux raisons<sup>3146</sup> :

1. L'ouverture aux jeunes filles du service de la poste et du télégraphe, qui donne accès plus facilement et plus vite à un bon salaire.

2. La possibilité de recevoir une préparation suffisante offerte par d'autres établissements (Union des Familles, École Lindner, École Koebig) comme par des instituteurs, institutrices et pasteurs à la campagne, mieux qualifiés pour cela que par le passé. On m'a informé que le cours préparatoire de l'École Schoepflin avait été complètement supprimé pour cause de manque d'élèves.

Mais celui du Bon-Pasteur échappera au même sort !

Pour l'école supérieure de filles au sens strict, la décennie 1890 est également celle d'une baisse de l'effectif. Elle y était entrée avec presque 400 élèves ; elle descend jusqu'à 351 en 1893/94, puis, après une petite embellie, à nouveau au même effectif au tournant du siècle. À la rentrée 1900, on se trouve au plus bas, avec *seulement* 335 élèves. L'école normale supérieure tourne, quant à elle, toujours à plein régime, avec une bonne quarantaine d'élèves chaque année. Si l'on additionne l'école supérieure de filles et toutes les structures annexes, on arrive à une fréquentation du Bon-Pasteur qui dépasse certaines années la barre des 500 élèves<sup>3147</sup>. L'internat, avec ses 70 à 80 élèves, nous apparaît être un

---

<sup>3143</sup> ADBR 34AL1370, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 21.04.1893.

<sup>3144</sup> ADBR 34AL1370, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 21.04.1893.

<sup>3145</sup> ADBR 34AL1371, « liste des élèves de la classe préparatoire. Mai 1898 ».

<sup>3146</sup> ADBR 34AL1371, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 13.06.1899.

<sup>3147</sup> ADBR 34AL1371, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 13.07.1897 : le Bon-Pasteur compte alors en tout 514 élèves ; *Ibid.*, 27.06.1898 : 531 élèves ; Nieden à l'*Oberschulrat*, 01.06.1899 : 474 élèves ; Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 08.05.1900 : 463 élèves.

des plus grands d'Alsace-Lorraine pour l'enseignement secondaire des filles<sup>3148</sup>. À côté des pensionnaires, une trentaine d'enseignantes et de religieuses vit également au Bon-Pasteur.

Sur le plan institutionnel, un fait majeur ressort pour la décennie : la nomination du Dr. Nieden, au début de l'année 1898, comme directeur de l'établissement. Il avait déjà succédé au défunt pasteur Boegner à la tête de la seconde école supérieure de filles de l'établissement des diaconesses, quai Finkwiller, à la rentrée 1896. Ici, il ne s'agit pas d'une succession, mais d'un passage de témoin en douceur, puisque Mlle Berger, à l'origine de cette passation de pouvoir plus symbolique que réelle, conserve le titre de directrice. Elle a simplement voulu, pour des raisons de santé, que « [son] cher et valeureux *Konrektor* », qui la seconde depuis tant d'années, puisse désormais agir sans elle à la tête de l'établissement<sup>3149</sup>. Le Bon-Pasteur avait déjà deux têtes pour l'administration interne, il les a désormais aussi au regard des hautes autorités scolaires. D'un autre point de vue, Bon-Pasteur et École Boegner sont désormais réunis sous la direction du Dr. Nieden.

La codirection Berger-Nieden ne dure pas longtemps, car une attaque contraint la fondatrice de l'école à se retirer des affaires en 1902. Il semble toutefois qu'elle reste jusqu'à sa mort à la tête de l'internat, bien que très diminuée. Elle n'y exerce sans doute plus qu'une fonction symbolique et/ou une direction spirituelle. Elle décèdera en mars 1906, pleurée par tout un établissement et plusieurs générations d'élèves. À la rentrée 1902, la première avec le Dr. Nieden comme unique directeur, la définition des limites de l'école supérieure de filles connaît une modification d'importance : les « classes spéciales », autorisées autrefois à condition de rester séparées de l'établissement, sont discrètement intégrées à celui-ci, sur le papier, en tant que dédoublement des grandes classes. Par cette opération, le directeur fait passer les statistiques de la fréquentation à 403 élèves, soit 62 de plus que l'année précédente. Les hautes autorités scolaires ne réagissent pas. Elles le feront plus tard. Entre-temps, on assiste à une nouvelle augmentation de l'effectif, cette fois-ci résultat d'un afflux de l'extérieur.

---

<sup>3148</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 15.11.1890 et 05.12.1900.

<sup>3149</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 09.02.1898.

Le mouvement démarre à la rentrée 1906 et l'école supérieure de filles accueille jusqu'à 498 élèves en 1912/13. Cela, toujours sans compter l'école maternelle, ni l'école normale supérieure, ni la classe préparatoire. Cette dernière, dont on craignait à la fin du siècle précédent – souvenons-nous – l'éventuelle disparition, a plus que doublé son effectif de 1898. Une classe préparatoire à l'examen de directrice d'école maternelle s'est, en outre, greffée sur elle, attirant une poignée d'élèves, petite mais croissante. En 1907, il faut construire un nouveau bâtiment. Le « déménagement principal » a lieu en janvier 1908 ; il concerne 72 pensionnaires et 21 enseignantes<sup>3150</sup>. On sait que l'internat comprend encore 20 autres pensionnaires<sup>3151</sup>.

Au printemps 1907, une visite d'inspection donne à l'*Oberschulrat* Luthmer l'occasion de s'intéresser de près aux fameuses classes spéciales<sup>3152</sup> :

D'après l'ordonnance du 27 avril 1887, celles-ci devaient être strictement séparées de l'école supérieure de filles ou, au moins, accueillir pour l'essentiel des élèves de l'internat ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire. Elles sont cependant devenues, au fil du temps, des divisions parallèles aux classes de l'école supérieure de filles, dans lesquelles on a versé à la fois les élèves les plus mauvaises de ces classes et celles des élèves de l'internat qui n'étaient confiées au Bon-Pasteur que pour une courte période afin d'y recevoir comme éducation un polissage purement extérieur.

Comme on peut s'y attendre, les résultats de ce regroupement en termes d'enseignement apparaissent lamentables. Luthmer conclut : « Le nombre des élèves internes ne représente même pas, d'après les indications qui m'ont été données, la moitié de l'effectif total. Une modification dans l'organisation de ces classes ou une transformation dans le sens de l'ordonnance du 27 avril 1887 paraît urgente ». Le Dr. Nieden choisit la première option en demandant que les quatre classes spéciales soient considérées comme des *Sonderklassen* ou *Hilfsklassen* parallèles aux quatre classes supérieures de l'école supérieure de filles et dans lesquelles on appliquerait un programme allégé. On renoncerait en même temps au statut particulier de classes spéciales et on

---

<sup>3150</sup> ADBR 34AL1374, Nieden à l'*Oberschulrat*, 21.11 et 31.12.1907.

<sup>3151</sup> ADBR 34AL1374, Nieden à l'*Oberschulrat*, 31.10.1907. Le directeur indique que son « grand internat » compte 92 pensionnaires et occupe 20 enseignantes à côté de leurs cours à l'école.

<sup>3152</sup> ADBR 34AL1374, rapport d'inspection de Luthmer, mai 1907.

officialiserait leur appartenance à l'école<sup>3153</sup>. Les hautes autorités scolaires s'opposent à ce projet. Le principe des *Hilfsklassen* est valable pour les écoles communales, où les enfants sont soumis à l'obligation scolaire, mais pas dans une école supérieure de filles, où le programme doit être le même pour toutes les élèves. On fait comprendre au directeur qu'il doit revenir aux principes de 1887, avec des classes spéciales nettement distinctes, destinées à recevoir des internes. Finalement, le Dr. Nieden décide de transformer les classes spéciales en classes à part entière de l'école supérieure de filles<sup>3154</sup>.

A la rentrée 1907, alors même qu'on essaie de réunir ces deux branches du Bon-Pasteur, naît un nouveau satellite : le cours de perfectionnement (*Fortbildungskursus*). Il s'adresse à des élèves qui ont déjà achevé leur scolarité dans l'établissement, mais qui souhaitent approfondir encore leurs connaissances dans certaines matières<sup>3155</sup>. On retrouve les grands classiques de ce genre de cours : littérature, histoire de l'art, psychologie ou philosophie religieuse (*Seelenlehre*). Non moins classiquement, ces enseignements doivent être dispensés « principalement sous la forme de conférences et de lectures ». 13 élèves sont inscrites, âgées de quinze à vingt-six ans<sup>3156</sup>. Disparu en 1908/09, le cours de perfectionnement rouvrira à la rentrée 1909<sup>3157</sup>. Du côté des anciennes classes spéciales, la conversion en classes de l'école supérieure de filles s'avère compliquée. Le 16 novembre 1907, le Dr. Nieden se rend dans le bureau de l'*Oberschulrat* Luthmer, où l'on décide qu'une « classe particulière de français » (*französische Sonderklasse*) sera mise en place pour les élèves en difficulté dans cette matière<sup>3158</sup>. Mais il doit s'agir d'une mesure transitoire, valable pour la seule année scolaire 1907/08. Il faudra aussi que le Dr. Nieden prenne le contrôle de l'internat, où l'on ne pourra plus recevoir d'élèves au niveau trop faible.

La décennie 1910 voit le poids de la réforme prussienne de l'enseignement secondaire féminin peser sur le Bon-Pasteur comme sur les autres écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine. Se pose tout d'abord la question de l'équivalence des diplômes

---

<sup>3153</sup> ADBR 34AL1374, Nieden à l'*Oberschulrat*, 30.05.1907.

<sup>3154</sup> ADBR 34AL1374, Nieden à l'*Oberschulrat*, 15.06.1907.

<sup>3155</sup> ADBR 34AL1374, Nieden à l'*Oberschulrat*, 17.10.1907.

<sup>3156</sup> ADBR 34AL1374, Nieden à l'*Oberschulrat*, 25.10.1907, pièce jointe.

<sup>3157</sup> ADBR 34AL1374, l'*Oberschulrat* à Nieden, 15.10.1909.

<sup>3158</sup> ADBR 34AL1374, compte rendu de l'entretien, signé par Nieden et Luthmer, s. d.

d'enseignantes délivrés par les écoles normales supérieures du *Reichsland*, qui dispensent une préparation sur trois ans quand la Prusse a adopté un cursus de quatre années. Question lourde de conséquences pratiques pour les jeunes filles concernées<sup>3159</sup>. La plupart des écoles normales supérieures s'adaptent et mettent en place la quatrième année pratique. Pas celle du Bon-Pasteur, la direction de l'établissement des diaconesses choisissant de renoncer à cette annexe<sup>3160</sup>. On permet toutefois aux élèves déjà présentes d'achever leur cursus : les dernières passeront leur examen en juin 1914.

Le Dr. Nieden opte, en revanche, pour une autre innovation prussienne, la *Frauenschule*<sup>3161</sup> : « Son but doit être d'apprendre à des filles, qui ont, dans une école supérieure de filles ou d'autre manière qui dépasse le niveau de l'école primaire, pour ainsi dire, achevé leur instruction, les devoirs de la vie domestique comme de celle en société, les principes de l'éducation et des soins à porter aux enfants, ainsi que les domaines de la mission intérieure et des œuvres de bienfaisance ». Le programme élaboré par le directeur comprend deux volets, l'un « pratique », l'autre « scientifique ». Les hautes autorités scolaires insistent sur le fait que la *Frauenschule* doit être considérée comme une annexe *au-dessus* de l'école supérieure de filles, qu'on ne pourra intégrer qu'une fois le cursus de dix ans achevé dans cette dernière, ou en ayant fait la preuve qu'on possède les connaissances nécessaires. En ouvrant une telle structure à la rentrée 1912, le Bon-Pasteur fait œuvre pionnière dans le paysage scolaire alsacien-lorrain. Par ailleurs, l'école supérieure de filles conserve ses autres annexes : la classe préparatoire à l'école normale d'institutrices (*Präparandinnenkursus*), l'école normale pour directrices d'école maternelle (*Kindergärtnerinnen-Seminar*) et évidemment l'école maternelle, qui sert de terrain d'application aux normaliennes.

La Première Guerre mondiale suit de peu cette profonde réorganisation du Bon-Pasteur. Les conditions d'enseignement durant le conflit ne sont pas idéales. Si aucun membre du corps enseignant n'est mobilisé à la rentrée 1914, l'installation d'un hôpital militaire dans une partie des locaux nécessite de revoir le plan d'études et l'emploi du temps : « Comme le nouveau bâtiment de notre internat est un hôpital militaire pour

---

<sup>3159</sup> ADBR 34AL1373, le directeur Gysin de Neuwied-sur-le-Rhin à l'*Oberschulrat*, 11.01.1912.

<sup>3160</sup> ADBR 105AL2578, Nieden à l'*Oberschulrat*, 15.06.1912.

<sup>3161</sup> ADBR 34AL1373, Nieden à l'*Oberschulrat*, mai 1912 + *Ibid.*, 21.09.1912, programme en pièce jointe.

blesés graves, nous sommes contraints de supprimer tout enseignement de chant ou de gymnastique », explique le Dr. Nieden, « De même, aucun enseignement ne peut avoir lieu l'après-midi, car les malades doivent se rendre dans le jardin »<sup>3162</sup>. Finalement, des cours ont quand même lieu l'après-midi... mais pas pour les élèves du Bon-Pasteur : on permet à l'école municipale supérieure de filles, dont les locaux ont été intégralement réquisitionnés, d'investir par mi-journée les salles de classe de l'institution privée. Seule la *Frauenschule* continue de fonctionner matin et après-midi<sup>3163</sup>. Pour l'école supérieure de filles, la concentration des cours le matin nécessite des coupes dans le programme. « L'école municipale supérieure de filles utilise encore provisoirement l'après-midi presque toutes nos salles de classe, de sorte que quelques heures de gymnastique, de travaux manuels et de chant doivent être supprimées », indique le directeur à la rentrée 1915<sup>3164</sup>. Cette situation prend fin en janvier 1916, lorsque les locaux de l'école municipale sont rendus à leurs élèves<sup>3165</sup>.

Entre-temps, la réforme alsacienne-lorraine de l'enseignement secondaire féminin a trouvé un Bon-Pasteur fin prêt à conserver son appellation d'école supérieure de filles : le Dr. Nieden appliquait depuis 1909 le programme mis en place dans le royaume de Prusse un an plus tôt, dont les hautes autorités scolaires de Strasbourg se sont inspirées pour élaborer le leur<sup>3166</sup>. Aussi permet-on au directeur de continuer à se référer au premier plutôt qu'au second. Effet de la guerre, la fréquentation a diminué. L'effectif de l'école supérieure de filles était de 477 à la veille du conflit, il a baissé de plus de 50 élèves à la rentrée 1914. La fréquentation remonte toutefois progressivement durant le conflit, jusqu'à 452 élèves en 1917/18. Légère baisse aussi du côté de l'internat, qui accueille tout de même chaque année une soixantaine de pensionnaires. Quant à l'esprit, il est, comme ailleurs, à la mobilisation patriotique. La chronique de l'établissement en fait état. Le nom

---

<sup>3162</sup> ADBR 105AL2579, Nieden à l'*Oberschulrat*, 06.09.1914.

<sup>3163</sup> ADBR 105AL2579, Nieden à l'*Oberschulrat*, 06.10.1914.

<sup>3164</sup> ADBR 105AL2579, Nieden à l'*Oberschulrat*, 30.10.1915.

<sup>3165</sup> ADBR 105AL2579, Nieden à l'*Oberschulrat*, 13.12.1915. Le directeur demande une prolongation des vacances de Noël pour le nettoyage des salles de classe.

<sup>3166</sup> ADBR 105AL2578, Nieden à l'*Oberschulrat*, 11.05.1915.

français de Bon-Pasteur, qui ne figure plus dans l'appellation officielle de l'établissement depuis l'automne 1903<sup>3167</sup>, est désormais également banni dans le cadre privé<sup>3168</sup>.

Après le retour des Français en Alsace, l'établissement, redevenu Bon-Pasteur, est l'objet d'une grande méfiance des autorités scolaires, enclines à y voir un foyer de germanophilie, et cela même après le départ du Dr. Nieden, en février 1919.

## (2) L'École Dollfus, une institution pour l'élite mulhousienne (1876-1915)

Avec l'Auguste-Viktoria-Stift de Courcelles-Chaussy, elle est la seule école supérieure de filles dans l'histoire du *Reichsland* dont le nom honore un bienfaiteur. Ce patronyme rassure. Au public, il garantit le maintien des traditions bourgeoises mulhousiennes, à commencer par l'attachement à la culture française, mais aussi l'entre-soi cher à une élite de fabricants qui ignore totalement l'école municipale supérieure de filles fondée en 1872, peuplée d'enfants de fonctionnaires et de commerçants. Aux autorités, il inspire toute la confiance placée dans le Dollfus dont il est précisément question, Auguste (1832-1911), président de la Société Industrielle de Mulhouse, mais aussi de la commission municipale des écoles<sup>3169</sup>, et fondateur, à ce titre, de l'établissement public boycotté par ses pairs.

Aussi, lorsqu'avec son épouse, l'industriel entend, à l'automne 1876, créer pour ces derniers l'institution privée qui leur manquait, l'inspecteur scolaire du cercle (Schultz,

---

<sup>3167</sup> Les papiers à en-tête *Höhere Mädchenschule der Diakonissenanstalt im Bon-Pasteur* sont alors remplacés par d'autres portant l'en-tête *Höhere Mädchenschule und Seminar der Diakonissenanstalt*. Autre changement : on indiquait auparavant la double adresse N°8 rue Saint-Marc et N°1 rue des Greniers ; on n'utilise désormais plus que la seconde.

<sup>3168</sup> ADBR 105AL2579, Nieden à l'*Oberschulrat*, 26.01.1915.

<sup>3169</sup> OBERLÉ Raymond, « Dollfus Auguste », *NDBA*, 8, p. 680.

provisoire) écrit<sup>3170</sup> : « Comme l'établissement se trouve sous le patronage de Madame Auguste Dollfus et que le personnel enseignant offre la garantie d'un développement de l'école dans le sens allemand, je ne puis que donner un avis favorable à l'autorisation ». Paradoxalement, fondation que celle-ci, ou plutôt combinaison parfaite de deux pragmatismes dont nous avons déjà acquis une connaissance détaillée !

Il est dommage que nous n'en sachions pas davantage sur les prodromes de cet établissement, et notamment sur la création et le fonctionnement de l'association qui constitue son assise. Car si Auguste Dollfus est sûrement l'initiateur et sans aucun doute le plus gros contributeur de cette entreprise, ce qui lui permet d'imposer et son nom comme enseignant et sa femme comme patronnesse (une fonction dont la nature nous échappe), il ne la porte pas à lui seul ! Fin avril 1877, le président de Haute-Alsace informe ainsi le président supérieur que « la famille Dollfuss [sic] à Mulhouse a fondé, *en association avec plusieurs autres familles de notables de la ville*, une école supérieure de filles privée, dont les dépenses seront couvertes par la perception d'un écolage très élevé »<sup>3171</sup>. L'information n'intéresse l'administration scolaire que dans la mesure où elle éclaire l'arrière-plan « politique » de la demande d'autorisation. Cette dernière a été émise, conformément à la législation scolaire, par l'enseignante qui doit diriger l'établissement, en l'occurrence Mlle Meta Lodemann.

La requête a été présentée en octobre 1876, mais l'examen du dossier a pris du retard et l'école a ouvert à Pâques 1877, au N°4 rue de l'Hôpital (auj. rue de la Synagogue) – juste à côté du temple Saint-Jean –, alors que la décision des autorités n'a pas encore été rendue<sup>3172</sup>. La requérante ne possédant pas le diplôme de directrice pour les écoles supérieures de filles, le président de Haute-Alsace préconise, dans le courrier déjà cité ci-dessus, une autorisation provisoire. Strasbourg donne son accord en juin 1877<sup>3173</sup>. Voilà l'École Dollfus – même si les autorités ne l'appellent pas ainsi – officiellement reconnue !

---

<sup>3170</sup> ADBR 34AL1301, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 31.12.1876.

<sup>3171</sup> ADBR 34AL1301, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 30.04.1877.

<sup>3172</sup> ADBR 34AL1301, le président de Haute-Alsace au président supérieur, 30.04.1877.

<sup>3173</sup> ADBR 34AL1301, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 04.06.1877.

On commence petit, avec une quinzaine d'élèves réparties en trois classes. La jeune directrice (vingt-six ans, sûrement Vieille-Allemande) est la seule enseignante active à plein temps dans l'institution, où viennent encore faire cours cinq enseignants de différents établissements mulhousiens (école professionnelle, école municipale supérieure de filles, école moyenne, école élémentaire) et deux enseignantes (l'une pour le français, l'autre pour l'anglais). L'âge des élèves laisse perplexe, puisque celles de la classe supérieure n'ont « en moyenne » que dix-onze ans. L'École Dollfus est donc née d'une préoccupation pour l'éducation des jeunes enfants et pas d'un souci de prolonger les études des adolescentes. D'ailleurs, dans la foulée de sa création, Auguste Dollfus et son « comité » ont confié à Mlle Emilie Jenoch le soin d'ouvrir une école maternelle dans le même bâtiment<sup>3174</sup>.

Deux mois plus tard, il est question de développer l'école supérieure de filles en y créant, pour la rentrée 1877, une quatrième classe et un poste d'enseignante supplémentaire. L'année suivante, l'établissement s'agrandit d'une cinquième classe. Ne voyons pas ici la réponse à un afflux considérable d'élèves. Au printemps 1879, on n'en compte que 26 au total : la première classe n'est formée que de 2 élèves, âgées de treize-quatorze ans. On est déjà plus proche de la pyramide des âges classique des petites écoles supérieures de filles. Le développement continue à la rentrée 1880, avec l'ouverture d'une nouvelle classe et la venue d'une troisième enseignante. Au printemps suivant, les six classes de l'établissement (mais la IV et la III sont réunies pour tous les cours !) accueillent en tout 45 élèves.

Un an plus tard, en février 1882, Mlle Lodemann doit abandonner la direction pour des raisons de santé ; elle restera toutefois dans l'établissement comme enseignante. Le comité directeur (*Curatorium*), toujours présidé par Auguste Dollfus, choisit pour lui succéder Mlle Albertine Sommerschu<sup>3175</sup>. Celle-ci fait « une impression favorable » à l'inspecteur scolaire de cercle (Zänker), qui précise qu'« elle offre les meilleures garanties pour que l'école continue de se développer dans le sens et l'esprit allemands ». Au printemps suivant, ledit inspecteur recense 58 élèves réparties entre six classes (désormais

---

<sup>3174</sup> ADBR 34AL1301, Mlle Jenoch au président de Haute-Alsace, 14.05.1877.

<sup>3175</sup> ADBR 34AL1301, le comité directeur de l'École Dollfus au président de Haute-Alsace, 11.02.1881.

toutes indépendantes). Son rapport rend compte des confessions : 51 protestantes, 6 israélites et 1 catholique. On est bien dans l'établissement des fabricants ! Autre caractéristique de ce milieu : on parle français à la maison. De là, des difficultés linguistiques persistantes, car tout l'enseignement se fait en allemand. Ainsi, lors de l'inspection que nous venons d'évoquer, il est signalé, entre autres, que les élèves de la classe III ont du mal à suivre un récit historique en allemand ; par contre, les dates sont bien connues<sup>3176</sup>. Cela caractérise bien les prestations générales qui sont et qui demeureront celles de l'établissement : faiblesse du niveau d'allemand due aux conditions particulières, mais bonne volonté indéniable.

À la rentrée 1882, toutefois, Mlle Sommerschu essaie d'introduire le français comme langue d'enseignement en histoire biblique pour les deux classes inférieures : maintenir l'allemand, si peu compris par les jeunes élèves, constituerait un danger au niveau du « développement religieux et moral » de ces dernières<sup>3177</sup>. En guise d'avis, l'inspecteur scolaire de cercle se contente de faire les comptes : cela représenterait 35 enfants pour un effectif total de 73 ; autrement dit, beaucoup de monde. À Strasbourg, il paraît important, justement parce qu'il s'agit des premiers cours de religion, de maintenir leur enseignement dans la langue nationale. La méconnaissance de cette dernière, c'est « une situation créée artificiellement » par les parents et leur manie, depuis la guerre de 1870, de ne plus apprendre l'allemand à leurs enfants ! La requête est vite oubliée.

L'école supérieure de filles n'a pas encore fini son expansion. En 1883, on élève au N°3 rue de la Loi – soit à une rue de distance du site originel – une nouvelle construction, conçue spécialement pour abriter l'établissement<sup>3178</sup>. Il semblerait qu'on crée à l'automne de cette même année une huitième classe. En tous cas, cette dernière est en place au printemps 1884. L'école supérieure de filles compte alors 88 élèves, avec toujours une très forte majorité de protestantes (77). Puis la fréquentation diminue : 74 élèves en juillet 1885 ; 65 en octobre 1886 (tandis que 23 enfants fréquentent l'école maternelle). C'est alors la première rentrée d'une nouvelle direction, exercée par un homme. Comme successeur de Mlle Sommerschu, les « représentants des parents » (Auguste Dollfus,

---

<sup>3176</sup> ADBR 34AL1301, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 02.07.1882.

<sup>3177</sup> ADBR 34AL1301, Mlle Sommerschu à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 18.09.1882.

<sup>3178</sup> FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Op. cit.*, p. 609.

Eugène Koechlin, Édouard Doll, Édouard Albert Schlumberger, etc.) ont choisi Jean-Georges Obrecht, secrétaire de la Société Industrielle de Mulhouse depuis son départ à la retraite de ses fonctions d'inspecteur scolaire du cercle de Château-Salins à l'automne 1885. Alsacien, protestant, l'ancien instituteur est souffrant depuis quelques années. Il appelle tout de suite à ses côtés ses filles, Marie et Emma. Le conseiller scolaire de Haute-Alsace (Krichel) pense d'ailleurs qu'il s'agit d'une direction transitoire, en attendant que l'une des deux prenne la suite. Jean-Georges Obrecht, autorisé à exercer ses nouvelles fonctions « tout d'abord pour une année », ne fait pas cours lui-même. Il se trouve à la tête de six enseignantes à temps plein, d'une à temps partiel (Marie Obrecht), de deux intervenants de l'extérieur et de la directrice de l'école maternelle, laquelle apparaît désormais attachée à l'école supérieure de filles. Cette dernière se compose de neuf classes, dont six sont couplées deux par deux (I-II, III-IV, VII-VIII).

En juin 1887, Jean-Georges Obrecht demande son autorisation définitive comme directeur. L'inspecteur scolaire de cercle (Hipp) dresse un tableau peu reluisant de l'activité de son ancien collègue, qui n'a pas réussi à mettre en place une méthode commune aux différentes classes et dont le laxisme a conduit à une situation inquiétante sur le plan de l'absentéisme<sup>3179</sup>. Quant aux perspectives de reprise par l'une des filles, elles paraissent s'éloigner. On pourrait à la rigueur, propose-t-il, reconduire l'autorisation pour une année supplémentaire, éventuellement sous la condition que Jean-Georges Obrecht assure lui-même l'enseignement d'une des matières principales dans les classes supérieures. Compte tenu de ce rapport défavorable, Colmar suspend sa décision aux résultats d'une prochaine inspection par le conseiller scolaire de Haute-Alsace.

Mais en janvier 1888, la surveillance des écoles supérieures de filles revient directement aux hautes autorités scolaires. Deux mois plus tard, celles-ci informent l'inspecteur scolaire de cercle que la direction sera maintenue en place, avec cette précision<sup>3180</sup> : « Cela a été décidé [...] dans l'attente qu'on porte un soin beaucoup plus important à la langue allemande que celui qui lui a été accordé jusqu'à aujourd'hui. Monsieur Obrecht devra présenter l'école aux parents de ses élèves, avec une grande

---

<sup>3179</sup> ADBR 34AL1301, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 01.08.1887.

<sup>3180</sup> ADBR 34AL1301, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 28.03.1888.

franchise, comme entièrement allemande ». Quelques semaines plus tôt, l'intéressé avait demandé le maintien de bulletins bilingues ! Requête non recevable, avaient estimé les hautes autorités scolaires, considérant que les parents en question connaissaient suffisamment l'allemand pour pouvoir lire ce type d'imprimés.

A l'époque du changement de surveillance, les deux classes supérieures n'existent plus, pour cause du départ de leurs élèves à l'été 1887 : peu fréquentées, elles créaient un énorme déficit, couvert par des parents fortunés ; une fois leurs filles parties à l'école supérieure de filles Russ, il n'était plus envisageable de conserver ces classes<sup>3181</sup>. D'ailleurs, on n'en avait pas véritablement besoin : les élèves avaient, de toute façon, tendance à poursuivre leurs études à ladite École Russ (tout comme celles, d'ailleurs, de l'école supérieure de filles Blattner)<sup>3182</sup>. Depuis la rentrée 1887, il restait donc sept classes, correspondant aux sept années de la scolarité obligatoire. On a compris que la réduction du nombre de classes n'empêcha nullement l'effectif de se maintenir à un bon niveau : 68 élèves en mars 1888, 80 élèves à la rentrée suivante. Compte-t-on, dans le nombre, les garçons qui fréquentent les petites classes ? Leur présence à l'école supérieure de filles date, semble-t-il, de sa fondation. En juin 1888, Jean-Georges Obrecht avait émis le souhait qu'ils puissent rester non plus seulement jusqu'à huit ans, mais encore une année supplémentaire, pour atteindre l'âge d'entrée à l'école professionnelle. L'inspecteur scolaire de cercle (Hipp), estimant que les garçons apprendraient mieux l'allemand dans les petites classes du lycée ou de l'école moyenne, préconisa alors tout bonnement qu'on n'en reçût plus au-delà de l'école maternelle. Finalement, en se fondant sur la tradition et sur l'espoir placé dans la mission du directeur en faveur de l'allemand, les hautes autorités scolaires tranchèrent dans le sens de ce dernier. Une bonne nouvelle, notamment sur le plan financier, car le renvoi des garçons aurait entraîné des pertes importantes<sup>3183</sup> !

Jean-Georges Obrecht meurt quelques mois plus tard, en janvier 1889. L'école perd « son plus important soutien », estime alors le Dr. Eugène Koechlin<sup>3184</sup>, qui a succédé à

---

<sup>3181</sup> ADBR 34AL1301, Obrecht à l'*Oberschulrat*, 29.06.1888.

<sup>3182</sup> ADBR 34AL1301, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 07.06.1888.

<sup>3183</sup> ADBR 34AL1301, Obrecht à l'*Oberschulrat*, 01,11 et 29.06.1888.

<sup>3184</sup> OBERLÉ Raymond, « Koechlin Eugène », *NDBA*, 21, p. 2055.

Auguste Dollfus à la tête du « comité »<sup>3185</sup>. Marie Obrecht, l'aînée des filles (la seconde est toujours souffrante), devient directrice à titre provisoire. Bientôt, la surveillance des hautes autorités scolaires s'étend sur l'école maternelle, qui, pour être située dans une autre maison (N°10 rue de la Loi), ne forme pas moins un tout avec l'école supérieure de filles<sup>3186</sup>. L'inspecteur scolaire du cercle (Hipp) veillera à ce que Mlle Obrecht exerce ici aussi la direction et s'assurera que tout soit mis en œuvre pour l'apprentissage de la langue allemande. La description qu'il donne de l'école maternelle en juin 1889 est celle d'un établissement « sur la bonne voie », où « l'allemand est utilisé autant que possible comme langue d'enseignement »<sup>3187</sup>. Entre-temps, le Dr. Koechlin a présenté le nom d'une nouvelle directrice pour la rentrée 1889. Strasbourg a accepté sa nomination. Il s'agit de Mlle Lina Schmidt. Née en Lorraine quarante-et-un ans plus tôt, fille de pasteur, l'enseignante diplômée pour les écoles supérieures de filles (1880) avait jusqu'alors essentiellement œuvré à Strasbourg et aux Pays-Bas. Elle a du travail devant elle à Mulhouse : en juillet 1889, les résultats à l'examen de fin de scolarité obligatoire paraissent bien faibles.

L'effectif reste stable. À l'automne 1889 : 66 filles et 14 garçons à l'école supérieure de filles, respectivement 5 et 14 à l'école maternelle. Les hautes autorités scolaires avertissent alors Mlle Schmidt qu'à partir de Pâques 1890, elle ne pourra plus recevoir de garçons « qu'à titre exceptionnel », c'est-à-dire sur présentation, « pour chaque cas particulier », d'une demande de dérogation dûment justifiée<sup>3188</sup>. La tentative de la directrice de revenir à une autorisation de principe est vouée à l'échec<sup>3189</sup>. Il faut qu'elle se soumette à la nouvelle procédure. Finalement, on arrive quand même à faire passer un certain nombre de demandes. En octobre 1890, l'école supérieure de filles accueille 70 filles et 10 garçons (respectivement 7 et 8 à l'école maternelle). On est revenu progressivement à un système de neuf classes, avec des élèves qui restent jusqu'à quinze ans. Ces dernières sont toutefois peu nombreuses, ce qui rend la construction fragile.

---

<sup>3185</sup> ADBR 34AL1301, E. Koechlin à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 02.01.1889.

<sup>3186</sup> ADBR 34AL1301, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. de cercle de Mulhouse, 25.03.1889.

<sup>3187</sup> ADBR 34AL1301, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 17.06.1889.

<sup>3188</sup> *Verordnungen und Erlasse, betreffend die höhere Mädchenschule in Elsass-Lothringen*, Strasbourg, C. F. Schmidt's Universitäts-Buchhandlung, F. Bull, 1890, p. 23: « Les garçons qui fréquentent déjà votre école ont le droit d'y demeurer, mais pas au-delà de neuf ans. L'école maternelle qui est rattachée à votre école n'est pas concernée par cette interdiction ».

<sup>3189</sup> ADBR 34AL1302, Mlle Schmidt à l'*Oberschulrat*, 28.04.1890.

Ainsi, à la rentrée 1891, on dissout la classe II. « L'école se dirige vers une refonte », remarque en août 1892 l'*Oberschulrat* Menzel (ancien conseiller scolaire de Haute-Alsace), qui l'appelle de ses vœux :

Au cours de la dernière année scolaire, le déficit se serait élevé à 6 000 Mark. La directrice a sollicité l'octroi d'une subvention de l'État. Monsieur [Édouard] Albert Schlumberger, membre du comité de l'école, qui a dernièrement parlé avec moi de sa situation, ne semblait pas animé de beaucoup d'espoir. J'ai simplement pu lui dire que le gouvernement concevait difficilement que ces messieurs puissent recevoir une aide et je lui ai conseillé de réduire le nombre de classes et le personnel.

Mais la refonte n'intervient pas ! Édouard Albert Schlumberger écrit à Menzel en juillet 1893<sup>3190</sup>. Il commence par lui rappeler leur dernière conversation à l'Hôtel Central, dont le compte rendu de Menzel a apparemment atténué la tonalité dramatique. Il était pourtant question d'une éventuelle fermeture de l'école suite au retrait de plusieurs donateurs importants. Pour éviter cela, Édouard Albert Schlumberger avait présenté le projet d'une fusion de l'École Dollfus avec l'ancienne École Russ, devenue Zimmermann ; Menzel avait donné « son aimable approbation ». Mais depuis, il a fallu renoncer à cette idée. À grand peine, on a réussi à trouver quelques mécènes pour soutenir l'établissement pendant l'année scolaire 1892/93. Or voici que celle-ci se termine et que la question de la survie de l'institution se repose avec toute sa gravité. On ne peut plus continuer avec les seuls fonds privés, explique Édouard Albert Schlumberger, qui, pour l'instruction de sa fille unique, a payé – sans compter l'écolage ! – plus de 30 000 Mark en une vingtaine d'années. Compte tenu de son « intérêt social et politique », l'établissement ne pourrait-il pas bénéficier d'une subvention de l'État ? Menzel fait suivre la demande, mais il met en doute l'« intérêt » invoqué.

Fin août 1893, Mlle Schmidt adresse elle-même une supplique, dans laquelle elle sollicite une subvention annuelle à hauteur de 5 000 Mark<sup>3191</sup>. Point d'exclamation dans la marge ! Elle n'est visiblement pas au courant de la réalité des aides de l'État. Les hautes autorités scolaires répondent en même temps aux deux requêtes, par la négative, comme on

---

<sup>3190</sup> ADBR 34AL1302, Édouard Albert Schlumberger à l'*Oberschulrat* Menzel, 21.07.1893.

<sup>3191</sup> ADBR 34AL1302, Mlle Schmidt au secrétaire d'État von Puttkamer, 25.08.1893.

pouvait s'y attendre. Une nouvelle demande, présentée en février 1894, rencontre le même insuccès<sup>3192</sup>.

Et pourtant, l'école supérieure de filles continue de fonctionner, avec un effectif féminin d'une cinquantaine d'élèves pour un cursus de huit années (classes IX-II)<sup>3193</sup>. En juillet 1895, l'inspecteur scolaire du cercle (Hipp) s'attend à une légère baisse de la fréquentation pour la rentrée suivante, suite à la nomination d'une nouvelle directrice : Mlle Schmidt est morte et la majorité des parents a choisi de la remplacer par Mlle Amalie Koenig, une Mulhousienne de trente ans, active dans l'établissement depuis près d'une décennie ; or quelques voix se sont élevées contre ce choix, en raison de la conversion trop récente de cette catholique d'origine au protestantisme (1893)<sup>3194</sup>. Les hautes autorités scolaires n'ont pas à tenir compte de ces considérations. Elles autorisent Mlle Koenig à exercer ses nouvelles fonctions pour une année, pendant laquelle elle devra passer l'examen de directrice, si elle souhaite se maintenir (ce qu'elle fera finalement, avec un an de retard, en 1897<sup>3195</sup>).

En attendant, la prévision de l'inspecteur scolaire de cercle pour la rentrée 1895 s'avère exacte : l'effectif féminin passe de 55 à 46 éléments. Cela n'empêche pas l'école supérieure de filles de rouvrir alors une classe I et de revenir, par là même, à un cursus de neuf années... soit quelques élèves en moins pour l'École Zimmermann, spécialisée dans l'instruction des adolescentes ! On pensait même, à l'été précédent, que celle-ci ne s'en relèverait pas : l'École Dollfus aurait alors pris le relais en se coiffant d'une *Selekta*. Il était question, au départ, de négociations entre les « comités de parents » en vue d'une « union »<sup>3196</sup>. Il semble toutefois qu'on soit rapidement passé à des relations conflictuelles, puisque l'École Zimmermann est non seulement repartie pour une nouvelle année scolaire,

---

<sup>3192</sup> ADBR 34AL1302, Mlle Schmidt au secrétaire d'État von Puttkamer, 03.02.1894.

<sup>3193</sup> 61 en 1891/92, 60 en 1892/93, 56 en 1893/94, 55 en 1894/95, 46 en 1895/96, 49 en 1896/97, 47 en 1897/98, 50 en 1898/99, 54 en 1899/1900, 50 en 1900/01, 55 en 1901/02, 41 en 1902/03, 52 en 1903/04, 46 en 1904/05, 50 en 1905/06, 51 en 1906/07.

<sup>3194</sup> ADBR 34AL1302, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 19.07.1895.

<sup>3195</sup> En juin 1896, elle obtient un délai supplémentaire d'une année, après avoir expliqué qu'elle n'a pas pu se présenter à l'examen au cours de l'année 1895/96 à cause de la mutation de l'enseignant Lippert, de l'école municipale supérieure de filles, sur lequel elle comptait pour sa préparation, cf. ADBR 34AL1302, Mlle Koenig à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 04.06.1896.

<sup>3196</sup> ADBR 34AL1302, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 13.07.1895. « Non ! », note-t-on en marge du rapport dans les bureaux strasbourgeois, où l'on craint apparemment cette perspective.

mais encore avec des classes supplémentaires, en abaissant l'âge d'entrée dans l'établissement de treize à six ans. Jusqu'alors essentiellement complémentaire, elle est devenue concurrente, et la baisse que nous signalions ci-dessus s'explique sûrement aussi, en partie, par cette nouvelle offre.

Lorsque l'École Zimmermann disparaît bel et bien un an plus tard, en août 1896, cela n'a finalement aucune répercussion sur l'organisation de l'École Dollfus. Cette dernière conserve plus ou moins la même fréquentation féminine (autour de 50 élèves, école maternelle non comprise) jusqu'à la fin de la décennie 1900, avec des grandes classes peu fournies qui ouvrent et ferment au gré des années.

Les trois petites classes, relativement peu fréquentées par les filles, bénéficient de l'appoint d'un effectif masculin parfois très conséquent<sup>3197</sup>. Le système des dérogations n'a pas réussi à réduire cette pratique. En octobre 1898, Mlle Koenig transmet une liste de 19 noms ! « Ces enfants sont faibles [*schwächlich*] et leurs parents seraient très reconnaissants s'ils pouvaient encore les laisser sous une surveillance et des soins féminins », explique la directrice<sup>3198</sup>. « Pour combien de ces 19 garçons la phrase veut-elle dire, en réalité, qu'ils ont des sœurs à l'École Dollfus ? », s'interroge l'*Oberschulrat* Albrecht<sup>3199</sup>. Confier les petits garçons aux grandes sœurs ? Une ineptie du point de vue éducatif, estime-t-il, avant de s'inquiéter : « 9 garçons fréquentent l'école depuis déjà un ou deux ans. 10 autres viennent de s'y ajouter. On pourra bientôt parler de l'école supérieure de garçons Dollfus » ! Les hautes autorités scolaires ne continuent pas moins de dispenser les dérogations demandées, pour un nombre de garçons qui dépasse la dizaine jusque dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. À l'école maternelle, où les garçons sont la plupart du temps majoritaires, la mixité ne pose aucun problème<sup>3200</sup>.

---

<sup>3197</sup> 14 en 1891/92, 12 en 1892/93, 7 en 1893/94, 9 en 1894/95, 12 en 1895/96, 17 en 1896/97, 18 en 1897/98, 19 en 1898/99, 12 en 1899/1900, 13 en 1900/01, 19 en 1901/02, 9 en 1902/03, 5 en 1903/04, 4 en 1904/05, 6 en 1905/06, 7 en 1906/07.

<sup>3198</sup> ADBR 34AL1303, Mlle Koenig à l'*Oberschulrat*, 27.10.1898.

<sup>3199</sup> ADBR 34AL1303, note de l'*Oberschulrat* Albrecht, 29.10.1898.

<sup>3200</sup> 7 filles et 7 garçons en 1891/92, 12f et 7g en 1892/93, 5f et 11g en 1893/94, 7f et 13g en 1894/95, 7f et 14g en 1895/96, 5f et 13g en 1896/97, 4f et 12g en 1897/98, 12f et 9g en 1898/99, 7f et 7g en 1899/1900, 3f et 13g en 1900/01, 6f et 11g en 1901/02, 11f et 11g en 1902/03, 5f et 12g en 1903/04, 6f et 11g en 1904/05, 5f et 12g en 1905/06.

Sur le plan de l'enseignement, l'inspecteur scolaire de cercle (Hipp) se montre toujours très positif dans ses appréciations. En avril 1894, il se réjouit des « progrès importants » réalisés à l'école supérieure de filles<sup>3201</sup>. En juillet 1895, il juge « excellents » les résultats de l'école maternelle... compte tenu du fait que les élèves ne parlent que le français à la maison<sup>3202</sup>. Toujours cette même particularité linguistique du public de l'établissement ! Elle restera cultivée jusqu'à la fin de la période, comme en témoignent les rapports d'inspection de l'*Oberschulrat* Luthmer autour de 1910<sup>3203</sup>. Ainsi, en octobre 1907, il lui apparaît que, « dans toutes les classes, l'allemand est pour les élèves une langue étrangère ; sur les 61 élèves filles de l'école, seules 2 parlent l'allemand à la maison ». Si l'expression orale et la lecture le satisfont, malgré un « accent français » partout présent, la grammaire et l'orthographe sont très lacunaires. L'indulgence pour les conditions particulières de l'institution reste la même. Il faut dire que si les foyers sont exclusivement francophones, on joue, à l'école, le jeu de la germanisation : en janvier 1898, l'inspecteur scolaire du cercle (Hipp) n'avait pas entendu un seul mot de français durant sa visite de l'école maternelle<sup>3204</sup> !

La fin des années 1900 est marquée par une légère augmentation de la fréquentation féminine à l'école supérieure de filles (61 en 1907/08, même nombre l'année suivante), qui n'accueille plus qu'une poignée de garçons (5 en 1907/08, un de moins l'année suivante). L'école maternelle affiche quant à elle, depuis la rentrée 1906, un effectif bien pâlichon, évoluant entre 3 et 10 élèves, les deux sexes confondus<sup>3205</sup>. Vers 1910, la baisse touche également l'école supérieure de filles, qui redescend à son niveau d'effectif féminin habituel, autour de cinquante, tandis que la fréquentation masculine continue de fondre<sup>3206</sup>. L'établissement n'accueille plus que 40 filles et 3 garçons à la rentrée 1912. Cette dernière présente la particularité de s'effectuer dans les anciens locaux de l'école municipale

---

<sup>3201</sup> ADBR 34AL1302, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse à l'*Oberschulrat*, 17.04.1894.

<sup>3202</sup> ADBR 34AL1302, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 27.07.1895.

<sup>3203</sup> ADBR 34AL1304, rapports d'inspection de Luthmer, 17.10.1907, 10.06.1909 et 17.05.1911.

<sup>3204</sup> ADBR 34AL1302, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 17.01.1898.

<sup>3205</sup> 2 filles et 8 garçons en 1906/07, 3f et 7g en 1907/08, 0f (!) et 8g en 1908/09, 0f (!) et 6g en 1909/10, 1f et 2g en 1910/11, 6f et 3g en 1911/12, 6f et 8g en 1912/13.

<sup>3206</sup> 52 filles et 3 garçons en 1909/10, 47f et 7g en 1910/11, 46f et 2g en 1911/12.

supérieure de filles, en attendant que les travaux engagés durant l'été au N°3 rue de la Loi (notamment l'installation du chauffage central) soient achevés<sup>3207</sup>.

La fin de l'année scolaire voit la direction passer entre de nouvelles mains, celles de Mlle Johanna Baumeister. Ce choix présente plusieurs similitudes avec celui de Mlle Koenig en 1895 : on a nommé une Mulhousienne de naissance, âgée de trente ans et qui enseigne depuis déjà un certain nombre d'années à l'École Dollfus. La nouvelle directrice doit redresser la barre dans un contexte défavorable aux écoles supérieures de filles privées. Mulhouse connaît au même moment la fermeture de l'École Blattner, à bout de souffle après un demi-siècle d'existence. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, l'École Dollfus reçoit, à l'automne 1913, une subvention municipale qui doit permettre d'abaisser l'écolage pour pouvoir faire entrer les anciennes élèves de l'institution disparue<sup>3208</sup>.

Quelques mois plus tard arrive la guerre, qui commence particulièrement mal à Mulhouse, indépendamment du point de vue où l'on se place. En octobre 1914, les cours commencent avec un tiers des inscrits<sup>3209</sup>. Finalement, en janvier 1915, on arrive quand même à rassembler une cinquantaine de jeunes filles. Cela demeure toutefois insuffisant. En mai 1915, le comité des parents décide qu'on ne pourra pas continuer une année de plus si les élèves qui ont quitté Mulhouse ne reviennent pas, auquel cas Mlle Baumeister requiert « l'autorisation d'interrompre l'enseignement pour la durée de la guerre »<sup>3210</sup>. C'est ce qui se produit à l'été 1915.

À l'automne suivant, deux enseignantes de l'établissement font pourtant cours à 11 anciennes élèves. Les hautes autorités scolaires voient là une continuation non autorisée de l'école supérieure de filles et demandent l'arrêt de cette activité pour la fin du mois d'octobre. Les enseignantes se défendent de tout lien avec l'ancienne institution, ne dépendant aucunement du comité des parents, qui, d'ailleurs, a été dissout<sup>3211</sup>. Elles

---

<sup>3207</sup> ADBR 34AL1304, Mlle Koenig à l'*Oberschulrat*, 26.09.1912.

<sup>3208</sup> ADBR 34AL1300, Mlle Blattner au conseiller intime Fischer, 01.11.1913.

<sup>3209</sup> ADBR 105AL581, Mlle Baumeister à l'*Oberschulrat*, 05.10.1914.

<sup>3210</sup> ADBR 34AL1304, Mlle Baumeister à l'*Oberschulrat*, 29.05.1915.

<sup>3211</sup> ADBR 34AL1304, Mlle Frieda Kauffmann à l'*Oberschulrat*, 03.11.1915.

s'exécutent quand même, pour montrer leur bonne volonté : désormais, elles donneront leurs cours privés dans les familles.

### (3) L'Institution Saigey, libérale et suspecte (1877)

L'école supérieure de filles, que l'on appellera, pendant toute la période du *Reichsland*, « l'institution Saigey » (*Institut Saigey*), doit son nom à sa première directrice, Ernestine Saigey, une protestante née à Strasbourg 1830. Début mai 1877, celle-ci écrit au président de Basse-Alsace pour lui faire part de sa volonté de « fonder un pensionnat de filles dans la ville de Strasbourg »<sup>3212</sup>. Elle précise : « Celui-ci doit être, au point de vue religieux, de tendance libérale, afin de répondre aux souhaits de nombreuses familles dans et en-dehors de Strasbourg ». La création de l'institution Saigey doit donc se comprendre dans le contexte des tensions qui divisent alors la communauté luthérienne strasbourgeoise entre libéraux et orthodoxes. Mais la cause immédiate est « la disparition subite de deux établissements d'instruction pour les jeunes filles », expliquera Mlle Saigey dans le prospectus (en français) qu'elle fera imprimer pour annoncer l'ouverture de son établissement<sup>3213</sup> : elle fait référence à l'institution de Mlle Knoderer, fermée en 1876, et peut-être à celle de Mlle Schaentzlen, dans le cas d'une fermeture au début de l'année 1877, sinon à l'institution de Mlle Ostermann, fermée en 1874.

L'entreprise ne relève pas d'une initiative isolée. Ernestine Saigey est guidée par Jean Théodore Beck (1839-1936), le pasteur de l'église française de Saint-Nicolas (1872-1880), qui apparaît comme le véritable fondateur<sup>3214</sup>. On se trouve dans la lignée d'une autre fondation, celle de l'école Berstecher (1863), du nom de Sophie Berstecher (1799-1862), qui a fait le legs permettant l'ouverture de cet établissement, dans le dessein que les enfants ne soient plus élevés – selon les termes de la donatrice – d'après « les vieilles

---

<sup>3212</sup> ADBR 34AL1387, Mlle Saigey (qui habite au *Grünenbaumgasse 1*) au président de Basse-Alsace, 12.05.1877.

<sup>3213</sup> AMS 1Als32, prospectus « Pensionnat de Mademoiselle Saigey », 1877.

<sup>3214</sup> ENCREVÉ André, « Beck Jean Théodore », *NDBA*, 2, p. 147.

méthodes routinières, mais d'après les principes d'une religion libérale, vraiment chrétienne et évangélique »<sup>3215</sup>. Installée N°2 rue du Dôme, reconnue comme établissement d'intérêt public en 1874<sup>3216</sup>, l'école Berstecher était destinée à l'instruction des jeunes filles de cinq à seize ans. Elle a dû cependant se cantonner assez rapidement à l'enseignement élémentaire, car les autorités scolaires allemandes ne la mentionnent à aucun moment comme une école supérieure de filles. D'où l'intérêt pour l'Union protestante libérale, qui patronne déjà l'école Berstecher, de fonder un établissement de ce type avec Ernestine Saigey. Fin mai 1877, cette dernière développe encore son projet<sup>3217</sup> :

Dans un premier temps, je ne pense ouvrir qu'un externat. Mais si des familles de l'extérieur appartenant à la tendance libérale se montrent disposées à me confier leurs filles, je considérerais comme étant de mon devoir de répondre à leurs souhaits et d'adjoindre un internat à mon école. Je donne pour l'instant ici le plan d'études que j'envisage de suivre, avec l'aide de trois enseignantes : Mademoiselle F. Müller, qui a obtenu l'année dernière à Strasbourg son diplôme pour les écoles supérieures de filles, et qui se tiendra tout particulièrement à mes côtés ; Mademoiselle Schaller, la fille du pasteur Schaller récemment décédé ; une troisième personne, que je n'ai pas encore trouvée. Ainsi que de Messieurs les professeurs Dr. R. Reuss, professeur au Gymnase, Major, enseignant à la *Realschule*, un de ces Messieurs les pasteurs Gérold, Engelmann ou Beck, et Eckert, professeur d'écriture.

On trouve bien là les noms des figures de proue du protestantisme libéral strasbourgeois. Sur le plan politique, il s'agit de francophiles notoires. Il faut donc également regarder l'école supérieure de filles qui doit voir le jour (la référence aux institutions fermées, évoquée ci-avant, en est un autre indice) comme une entreprise visant à maintenir la culture française en Alsace annexée. Pour donner le change aux autorités scolaires, Mlle Saigey a trouvé une collaboratrice vieille-allemande en la personne de Fanny Müller.

Le plan d'études annonce une organisation en quatre classes, la dernière devant être divisée en deux sections. Les élèves seront âgées de six à dix-sept ans. Dans la classe

---

<sup>3215</sup> KRIEG Georgette, « Berstecher Sophie », *NDBA*, 3, p. 193.

<sup>3216</sup> AMS 2MW620, le comité du pensionnat Saigey au président et aux membres de la commission municipale de la Ville de Strasbourg, 07.04.1919.

<sup>3217</sup> ADBR 34AL1387, Mlle Saigey au président de Basse-Alsace, 24.05.1877.

supérieure, on enseignera la religion, l'allemand, le français, l'anglais, le calcul, la géographie, l'histoire, l'histoire naturelle, la littérature, l'écriture et les travaux manuels. Le calcul et l'histoire naturelle seront enseignés à la fois en allemand et en français : « Nous considérons, étant donné la situation actuelle de notre pays, qu'il est nécessaire de familiariser les élèves avec les expressions techniques, notamment les mesures, dans les deux langues », est-il précisé sur le plan d'études. L'histoire et la géographie doivent, quant à elles, être enseignées en français. Dans la classe inférieure, les élèves recevront des cours de religion, d'allemand, de français, de calcul, d'écriture, de travaux manuels et de *stille Arbeit*<sup>3218</sup>. Mlle Saigey attend encore l'autorisation d'ouverture pour présenter un local. Ce n'est pas là la procédure, ce qui lui est indiqué en juin 1877 par le président de Basse-Alsace, qui a besoin d'un plan des locaux pour donner son autorisation<sup>3219</sup>. Il faut également modifier le plan d'études : augmenter d'une heure l'enseignement de l'allemand en classe I et faire dispenser les cours d'histoire et de géographie en langue allemande.

Mlle Saigey s'exécute. Elle choisit pour installer son établissement le premier étage du N°1 rue Saint-Étienne – entre le collège épiscopal et la brasserie Hatt. L'inspecteur scolaire de cercle (Prass) estime, après visite, que ces locaux peuvent effectivement, tant du point de vue pédagogique que technique, abriter une école, mais que « leur situation à proximité directe de l'angle très fréquenté de la *Kalbsgasse* et de la *Stephansgasse* dérangera toutefois beaucoup l'enseignement de temps à autre »<sup>3220</sup>. Pas de quoi refuser une autorisation. L'école supérieure de filles de Mlle Saigey ouvre donc ses portes en cet emplacement à la rentrée 1877.

L'inspecteur scolaire de cercle visite l'établissement en mars 1878. Les cinq niveaux annoncés sont finalement répartis en seulement trois classes, et les âges ne montent que jusqu'à quinze ans. L'inspecteur note à propos de la classe supérieure :

---

<sup>3218</sup> ADBR 34AL1387, Mlle Saigey au président de Basse-Alsace, 24.05.1877 : « On ne donnera aux élèves de la quatrième classe aucun devoir à faire à la maison. Les exercices de lecture serviront à donner les premières notions d'histoire naturelle, de géographie et d'histoire. Le calcul sera essentiellement du calcul mental. La même méthode sera suivie dans la troisième classe, mais des cours d'histoire et de géographie y seront déjà donnés et on joindra également à notre programme le chant et le dessin dès que le nombre des élèves nous permettra d'employer des enseignants supplémentaires ».

<sup>3219</sup> ADBR 34AL1387, le président de Basse-Alsace à Mlle Saigey, 23.06.1877.

<sup>3220</sup> ADBR 34AL1387, note de l'inspecteur scol. de cercle, 03.08.1877.

Cette classe est celle des trois qui donne le moins de résultats. La directrice explique cela par l'apprentissage particulièrement difficile de la langue allemande pour les filles de cet âge. Si cette raison ne peut pas être contestée, il est aussi un fait que les élèves de cette classe ne travaillent pas sérieusement. Une certaine mauvaise volonté paraît même accueillir tout nouvel ouvrage. La directrice parle mal l'allemand. Je suppose qu'elle ne converse avec ses élèves qu'en langue française, d'où il résulte que la conversation courante entre ses dernières, pendant et entre les heures de cours, se fait également en français.

Heureusement que Mlle Müller est là pour assurer l'enseignement de l'allemand ! Le plan autorisé par les autorités paraît être respecté, sauf pour l'enseignement religieux, dispensé en français par le pasteur Beck : « La directrice déclare que la faible connaissance de la langue allemande par les élèves les plus âgées a motivé cet aménagement, qui ne doit être que provisoire ». Dans la classe II, les résultats sont mitigés ; dans la classe III, ils paraissent assez médiocres en-dehors de la lecture et des calculs simples. Au niveau de la fréquentation, on a 8 élèves en classe I, 12 en classe II, et le même nombre en classe III, soit un effectif de 32 élèves, toutes protestantes sauf deux juives.

Pour la rentrée 1880, « le nombre toujours croissant [des] élèves nécessite des locaux plus grands »<sup>3221</sup>. L'établissement déménage *Judengasse* (Rue des Juifs) N°1, dans la maison Siegel, qui « a abrité pendant vingt-deux ans le pensionnat des demoiselles Rausch »<sup>3222</sup>. Ces locaux plus spacieux permettent à la directrice d'ouvrir encore une école maternelle attachée à son école. Outre ces nouveautés, l'année scolaire 1880/81 est marquée par le départ du pasteur Beck, en délicatesse avec l'administration allemande : il s'établit à Paris, où il devient professeur à l'École Alsacienne, qu'il dirigera ensuite pendant trois décennies (1891-1922). En avril 1882, Mlle Saigey soumet aux autorités un nouveau plan d'études (avec quatre classes). L'inspecteur scolaire de cercle (Prass) commente<sup>3223</sup> : « Si une heure seulement est consacrée à la religion dans chacune des classes, cela vient du fait que l'école de Mlle Saigey, fondée par des libéraux en opposition

---

<sup>3221</sup> ADBR 34AL1387, Mlle Saigey au président de Basse-Alsace, 14.07.1880.

<sup>3222</sup> « Doivent servir de salles de classe : a) cinq chambres au premier étage, donnant sur la cour, qui font 4m de haut [...]. La première a une surface de 24m carrés, la deuxième de 25m carrés, la troisième de 40m carrés, la quatrième de 30m carrés, la cinquième de 24m carrés. Chaque chambre a deux fenêtres de 3m de haut, une porte de sortie donnant sur le couloir et une porte donnant sur la chambre voisine ; b) une chambre au rez-de-chaussée destinée à l'école maternelle, qui fait 3m de haut et a une surface de 45m carrés. La cour a 300m carrés ».

<sup>3223</sup> ADBR 34AL1387, note de l'inspecteur scol. de cercle, 28.04.1882.

aux écoles orthodoxes, voulait au départ s'abstenir de tout enseignement religieux ». Chose impossible dans l'Empire allemand.

Quelques mois plus tard, le 27 août 1882, Ernestine Saigey décède à l'âge de cinquante-et-un ans. L'école supérieure de filles est alors installée *Pergamentergasse* (Rue du Parchemin) N°1, sans qu'aucun déménagement ait été signalé aux autorités : c'est normal, car, en fait, le N°1 rue des Juifs indiqué plus haut correspond au N°1 rue du Parchemin (voir le *Dictionnaire*, ANNEXE 2 : RAUSCH Mathilde). Elle laisse un établissement prospère. Début septembre, un membre de son conseil de surveillance demande au président de Basse-Alsace l'autorisation de créer deux nouvelles classes, avec deux enseignantes supplémentaires<sup>3224</sup>. Début octobre, l'inspecteur scolaire de cercle écrit au même<sup>3225</sup> : « Concernant la prochaine direction de l'école, c'est-à-dire la succession de la défunte Saigey, Monsieur l'*Oberlehrer* Engel du Gymnase protestant<sup>3226</sup>, membre du conseil de surveillance de l'école, m'a dit en privé qu'une demande aurait été adressée à ce sujet au président de district, il y a déjà environ quatorze jours, dans laquelle il était souhaité que la direction revienne à Mlle Bohnert, qui est actuellement active dans cette école ». Il s'agit de Julie Bohnert, qui a également donné des cours de français à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg à la fin des années 1870. S'il arrivera parfois aux autorités scolaires de parler d'« école supérieure de filles Bohnert », l'établissement conserve le nom d'« institution Saigey » pour son conseil de surveillance, son personnel et ses usagers.

Avec la création des deux nouvelles classes, la nouvelle directrice est tout de suite confrontée à la rédaction d'un nouveau plan d'études. Sur l'unique heure hebdomadaire de religion, Mlle Bohnert explique<sup>3227</sup> : « Les élèves protestantes fréquentent toutes au moins deux heures par semaine jusqu'à la confirmation, et parfois encore l'année suivante, les cours de religion donnés par les pasteurs. C'est la raison pour laquelle, au Gymnase protestant et dans la plupart des institutions de filles de la ville, on ne fixe qu'une heure à la religion ». Même chose, d'ailleurs, pour le chant : les parents s'occupent suffisamment

---

<sup>3224</sup> ADBR 34AL1387, le brasseur Frick au président de Basse-Alsace, 06.09.1882.

<sup>3225</sup> ADBR 34AL1387, l'inspecteur scol. de cercle au président de Basse-Alsace, 03.10.1882.

<sup>3226</sup> WESTPHAL Werner, « Engel Charles Frédéric », *NDBA*, 9, p. 802-803.

<sup>3227</sup> ADBR 34AL1387, Mlle Bohnert à l'inspecteur scol. de cercle, 23.11.1882.

de développer les talents musicaux de leurs enfants. En janvier 1888, l'institution Saigey passe, en tant qu'école supérieure de filles, sous la surveillance de l'*Oberschulrat*. En mars 1888, Mlle Bohnert demande des aménagements par rapport aux nouvelles règles mises en place<sup>3228</sup> :

1) L'école possède encore en réserve un assez grand nombre de quittances et de bulletins en langue française et la soussignée sollicite l'autorisation de pouvoir continuer à les utiliser.

2) L'école est divisée, depuis sa création en cinq classes de niveau, dans lesquelles toutes les élèves reçoivent l'enseignement en commun dans toutes les matières, à l'exception de l'enseignement religieux, auquel les élèves israélites ne prennent naturellement pas part et dont les élèves protestantes qui suivent les cours de catéchisme d'un pasteur peuvent également être dispensées, si les parents en font la demande expresse. Les cours de chant réunissent habituellement deux classes. L'anglais et le dessin sont considérés comme des matières facultatives, pour lesquelles on demande un écolage spécifique. La soussignée souhaite pouvoir conserver cette organisation [...].

3) La soussignée se permet de demander si l'introduction des classiques en langues allemande, française et anglaise est également soumise à autorisation.

4) Dans la première classe, composée de deux années scolaires et dans laquelle toutes les élèves, à une exception près, ont déjà dépassé l'âge d'obligation scolaire et dont la moitié a dépassé quatorze voire même quinze ans, l'enseignement de l'histoire naturelle et du calcul se fait en français. Il est arrivé très rarement jusqu'à présent qu'une élève quitte l'établissement à Pâques, parce que l'année scolaire commence chez nous, comme dans la plupart des pensionnats, fin septembre et termine début août. Si la décision contenue dans le paragraphe 3 du règlement du 4 janvier de cette année devait entrer en vigueur dès Pâques, les élèves de la première année, qui depuis six mois ont suivi des cours de calcul et d'histoire naturelle en langue française, seraient considérablement perturbées. Et pour ce qui concerne celles de la deuxième année, déjà instruites depuis un an et demi en langue française dans ces matières, il est à craindre que beaucoup d'entre elles quittent l'école avant la fin de l'année scolaire. La soussignée souhaite donc demander un délai supplémentaire et prie l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir autoriser les élèves qui, en vertu des règlements précédents, ont commencé l'enseignement de ces matières en langue française, à les poursuivre dans cette même langue.

5) Pour les élèves, qui sont passées par toutes les classes et qui souhaitent compléter leur instruction, il existe, depuis la fondation de l'établissement, des cours spéciaux qui sont donnés, en littérature allemande, par le pasteur Gérold, en littérature française, par l'*Oberlehrer* Zwilling, en histoire par l'*Oberlehrer* Engel, en géographie par l'*Oberlehrer* Reuss, en calcul, par l'enseignant

---

<sup>3228</sup> ADBR 34AL1388, Mlle Bohnert à l'*Oberschulrat*, 01.03.1888.

Wagner ; pour quelques matières, sciences naturelles, travaux manuels, chant, ces élèves prennent part à l'enseignement donné en première classe. Les cours durent deux ans et servent essentiellement à répéter et compléter ce qui a déjà été appris. La géographie et l'histoire y sont enseignées, comme c'est également le cas dans d'autres établissements, en langue française. Le nombre des élèves a toujours été très faible, car on n'y admet chaque année que quatre ou cinq parmi les meilleures, de telle sorte que les deux années réunissent à peine huit à dix élèves de quinze à dix-sept ans. Comme on ne peut pas les obliger à rester dans l'établissement, il est à craindre qu'un changement immédiat entraîne la plupart à abandonner leurs études et les plus fortunées à chercher à l'étranger la formation souhaitée. Confiante dans l'espoir que l'*Oberschulrat* impérial pour l'Alsace-Lorraine fera son possible pour faciliter aux établissements leur passage à la nouvelle organisation, la soussignée prie qu'on accorde à son établissement les dérogations évoquées dans le paragraphe 6 du règlement du 4 janvier de cette année.

La réponse de l'*Oberschulrat* est négative pour la plupart des points : pas d'autorisation pour l'utilisation des imprimés en français ; obligation – contrairement ce qui était apparemment espéré – de soumettre l'introduction des classiques à l'examen des autorités ; interdiction de l'usage du français pour le calcul et l'histoire naturelle, quelle que soit la classe. Pour ce qui est des « cours » (*Lehrkurse*), l'*Oberschulrat* accepte que l'enseignement de la géographie et de l'histoire se fasse en français, mais sans utilisation de manuels rédigés dans cette langue ; quant au calcul, il doit être enseigné en allemand. Sur l'organisation générale de l'institution Saigey (point 2), il n'y a rien à redire. En 1888/89, l'école comprend six classes, dont deux divisés en deux ans, soit un cursus de huit ans, avec en amont l'école maternelle et en aval les « cours », que les autorités scolaires viennent de découvrir. L'ensemble représente 143 élèves de quatre à seize ans : 110 protestantes et 33 juives. L'école supérieure de filles au sens strict, sans les « cours » et l'école maternelle, accueille 125 jeunes filles. Du côté du personnel, on a sept enseignantes (directrice et enseignante d'école maternelle comprises) et onze autres intervenants, dont ceux cités par Mlle Bohnert dans la lettre reproduite ci-dessus. En juillet 1889, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) examine les élèves qui arrivent à la fin de la scolarité obligatoire (treize ans) : les résultats sont plutôt moyens<sup>3229</sup>.

---

<sup>3229</sup> ADBR 34AL1388, l'inspecteur scol. de cercle à l'*Oberschulrat*, 27.07.1889.

A partir de 1889/90, l'école supérieure de filles accueille quelques garçons dans son école maternelle : l'appoint est modeste (ils ne seront jamais plus de 8t), mais bienvenu pour cette structure très peu fréquentée. Du côté de l'école supérieure de filles au sens strict, les années 1890 ne sont pas fameuses non plus sur le plan de la fréquentation : on tombe jusqu'à 71 élèves en 1897/98. En mai 1891, le départ d'une enseignante a entraîné la combinaison de deux classes ; la mesure, qui se voulait provisoire, est finalement maintenue. Quant aux « cours », ils se fondent dans la classe I en 1892/93 pour se confondre finalement avec elle et ne plus apparaître sur les documents de l'école à partir de la rentrée 1895. Est-ce pour supporter ce déclin que l'établissement est uni, en 1892, à l'école Berstecher<sup>3230</sup> ? Est-ce pour l'enrayer qu'il déménage pour la rentrée 1893 ? L'institution Saigey s'établit alors *Münzgasse* (Rue de la Monnaie) N°1, dans une construction neuve qu'elle loue au Chapitre Saint Thomas. C'est là son emplacement définitif (douze ans plus tard, elle verra s'élever face à elle, remplaçant la *Münze*, l'école Saint Thomas de l'architecte Beblo).

A la rentrée 1898, démarre un mouvement de hausse de la fréquentation, qui conduit l'établissement jusqu'à un effectif de 126 élèves en 1904/05, soit le niveau qu'il connaissait dans les années 1880. La fermeture de l'école associée Berstecher en avril 1899, suite à l'entrée de sa directrice (Mathilde Bastian) dans l'enseignement municipal<sup>3231</sup>, ne provoque cependant aucun transfert : il s'agissait d'une école primaire, qui s'adressait à un public différent de celui des écoles supérieures de filles. Toujours est-il que l'institution Saigey se retrouve depuis seul établissement de la Fondation scolaire Berstecher. Parmi ses élèves, on remarque, depuis 1897/98, la présence ininterrompue d'une petite minorité de catholiques (entre 1 et 4). Quant aux juives, elles continuent de former entre le cinquième et le quart des effectifs. À partir de l'automne 1901, les hautes autorités scolaires veillent de près à ce que ces deux minorités reçoivent, en dehors de l'établissement, l'enseignement religieux réglementaire<sup>3232</sup>.

---

<sup>3230</sup> AMS 2MW620, le comité directeur de la Fondation scolaire Berstecher au maire de Strasbourg, 18.10.1913.

<sup>3231</sup> ADBR 34AL1388, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 16.02.1899.

<sup>3232</sup> ADBR 34AL1389, l'*Oberschulrat* à Mlle Bohnert, 20.11.1901.

La hausse de la fréquentation de l'école supérieure de filles n'entraîne pas avec elle une augmentation significative des effectifs de l'école maternelle, qui accueille 7 élèves en 1904/05 et 5 (3 filles, 2 garçons) l'année suivante. Mlle Bohnert renonce à son maintien pour la rentrée 1906. Pour connaître la situation de l'enseignement à l'institution Saigey à cette époque, il faut se reporter au rapport suivant de l'*Oberschulrat* Luthmer, qui a inspecté l'établissement le 15 décembre 1908<sup>3233</sup> :

Dans cette école, il y a globalement une tendance à parler trop vite, trop bas et, par conséquent, de manière inintelligible. La maîtrise de l'allemand, dont j'ai inspecté l'enseignement dans toutes les cinq classes, est généralement moindre que ce qu'elle devrait être. L'enseignante Würtz, active dans cette école depuis l'automne, que j'ai inspectée en cours d'allemand dans les classes II et III, fait bonne impression. Elle parle et interroge posément et avec précision, s'efforce de faire parler et lire les élèves lentement et fort et, si ses résultats ne peuvent pas encore être considérés comme suffisants, on peut prévoir qu'elle va s'améliorer avec le temps. La tenue des élèves était satisfaisante dans les classes III et V, moins dans les autres ; il a particulièrement fallu sévir contre l'agitation, les réponses soufflées et les élèves qui se retournaient dans un cours du pasteur Gérold dans la classe supérieure.

A partir du pic de fréquentation de 1904/05, l'institution Saigey entame une nouvelle chute. En 1910/11, l'effectif est de 96 élèves. Julie Bohnert quitte l'établissement à la fin de cette année scolaire. Lui succède Luise Kircher, naturellement protestante, née à Reichshoffen en 1877. Elle appartient à une autre génération – elle a l'âge de l'institution Saigey – passée par l'école allemande (école normale supérieure attachée à l'école supérieure de filles de Colmar), ce qui n'exclut pas des liens solides avec la France (séjour de onze mois en France alors qu'elle a dix ans). Mlle Kircher arrive à Strasbourg avec une solide expérience : enseignante dans un *Ladies' College* anglais, préceptrice de la petite-fille de l'ancien ministre de la Guerre Bronsart von Schellendorf, enseignante à l'école supérieure de filles non-confessionnelle de Ribeauvillé et à l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines. Elle doit encore apprendre à composer avec les hautes autorités scolaires ; la répartition horaire qu'elle propose pour la rentrée 1912 est

---

<sup>3233</sup> ADBR 34AL1389, rapport d'inspection de Luthmer, déc.1908.

refusée : il y a notamment une heure de français de trop – ou une heure d'allemand manquante – dans la première classe<sup>3234</sup>.

La nouvelle directrice n'arrive pas à redresser la fréquentation, qui reste bloquée sous la barre des 90 élèves. Les finances de l'établissement s'en ressentent. En octobre 1913, Charles Théodore Gérold, président du comité de la Fondation scolaire Berstecher, sollicite l'octroi d'une subvention de la Ville à hauteur de 3 000 Mark, arguant notamment du fait « que l'administration a également garanti une subvention annuelle à d'autres établissements se trouvant dans la même situation » (sûrement pense-t-il à l'école Lindner)<sup>3235</sup>. En vain : la commission du conseil municipal qui s'occupe de ces affaires s'est opposée l'année précédente, « par principe », à toute subvention à des écoles privées. La Première Guerre mondiale entraîne une nouvelle chute de l'effectif, qui descend à 71 la première année du conflit, avant de se maintenir légèrement au-dessus de la barre des 60 les années suivantes. L'institution Saigey doit faire face à différentes épreuves. Celle de la mobilisation est la plus légère à supporter : seuls deux intervenants sont soustraits à l'établissement pour rejoindre la *Landwehr* et le *Landsturm*, dont l'un revient au bout de quelques semaines<sup>3236</sup>.

L'institution Saigey consent un sacrifice plus grand en laissant ses locaux, les après-midi, à l'école Saint-Louis, dont le bâtiment a été réquisitionné par l'administration militaire. Ce problème connaît toutefois sa résolution dès mars 1915, lorsque l'école primaire en question peut retrouver ses murs habituels. Un coup psychologiquement bien plus dur a frappé l'école supérieure de filles le mois précédent, lorsque l'*Oberschulrat* a interdit la poursuite de l'activité de Charles Théodore Gérold, mis à la retraite d'office, pour raisons politiques, de sa fonction de pasteur de l'église Saint-Nicolas<sup>3237</sup> (un autre francophile, le Dr. Redslob, vient de placer son fils dans la classe inférieure de

---

<sup>3234</sup> ADBR 34AL1389, l'*Oberschulrat* à Mlle Kircher, 07.08.1912.

<sup>3235</sup> AMS 2MW620, le comité directeur de la Fondation scolaire Berstecher au maire de Strasbourg, 18.10.1913.

<sup>3236</sup> ADBR 105AL2587, Mlle Kircher à l'*Oberschulrat*, 07.08.1912.

<sup>3237</sup> ADBR 105AL2587, l'*Oberschulrat* à Mlle Kircher, 20.02.1915.

l'établissement, en attendant qu'il puisse fréquenter le lycée, dont le fonctionnement est passablement perturbé par le conflit<sup>3238</sup>).

Autre obstacle, mais qui n'est pas lié au conflit : l'adaptation à la réforme de l'enseignement secondaire féminin de mars 1915, qui impose principalement un cursus de dix années avec au moins cinq classes, accompagné de toute une série de prescriptions concernant l'enseignement. L'institution Saigy le surmonte assez aisément, les bases de la nouvelle réglementation se trouvant déjà pratiquées, comme l'écrit Mlle Kircher à l'*Oberschulrat* en juin 1915<sup>3239</sup> :

L'école que je dirige, par la composition et le traitement de son programme comme par la présence de deux langues étrangères dans le plan d'études, se situe au-dessus des objectifs d'une école primaire ou d'une école moyenne. Ses élèves se répartissent de manière régulière entre dix niveaux successifs d'une année chacun à partir du début de l'âge d'obligation scolaire. Deux niveaux sont réunis en une classe, a) en enseignement commun pour la lecture, pour l'étude des poèmes, en histoire dans les classes II et I, en géographie dans les classes III et IV et I et II, en religion, en histoire naturelle, en sciences naturelles et travaux manuels et en chant ; b) en enseignement séparé dans les langues, pour la réalisation des compositions, à l'exception du niveau supérieur. Les classes X et IX reçoivent un enseignement séparé dans toutes les matières à l'exception des leçons de choses, la plupart du temps réunies dans une [salle de] classe. Les années scolaires sont totalement séparées en calcul, *Heimatkunde*, histoire dans les classes III, IV, V, VI et VII.

Les enseignants et enseignantes de l'établissement sont tous habilités à enseigner dans les écoles supérieures de filles par leurs diplômes : a) pour l'enseignement dans les écoles supérieures [de garçons] ; b) d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. Les cours de dessin étaient jusqu'alors dispensés comme des cours privés, dans les classes I et II par Mlle Gérold, dans les classes III, IV, V, VI par Mlle Dick. Le gymnase de l'école Saint Thomas était mis à notre disposition deux fois par semaine l'année dernière. Suite à la réquisition de cette école par l'autorité militaire, l'enseignement de la gymnastique a été suspendu. Je prie l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir autoriser Mlle Gérold<sup>3240</sup>, en considération d'une activité longuement éprouvée, comme enseignante de dessin dans les classes I et II à partir de l'automne 1915 et de permettre également que la dénomination d' « école supérieure de filles » puisse continuer à être utilisée à l'avenir.

---

<sup>3238</sup> ADBR 105AL2587, Mlle Kircher à l'*Oberschulrat*, 30.01.1915.

<sup>3239</sup> ADBR 105AL2586, Mlle Kircher à l'*Oberschulrat*, 01.06.1915.

<sup>3240</sup> Il s'agit de la fille du pasteur Gérold. La directrice n'a pas besoin de demander d'autorisation pour Mlle Dick, qui fait déjà partie, par ailleurs, du personnel officiel de l'établissement.

La réponse des hautes autorités scolaires sera positive. Entre-temps, Mlle Kircher a demandé un aménagement de la nouvelle réglementation scolaire, à savoir l'autorisation pour les élèves entrées en 1913/14 de poursuivre l'enseignement du français en classe VIII, où il doit normalement être supprimé<sup>3241</sup>. Pour faire bonne mesure, elle ajoute : « En classe VII, le six heures de français prescrites ont été limitées à cinq ». Les autorités n'ont apparemment pas donné suite.

Enfin, l'établissement se trouve soumis à la surveillance vigilante d'une autorité scolaire qui l'observe d'un œil méfiant. Dans un rapport d'inspection de janvier 1916, l'*Oberschulrat* Luthmer se montre assez critique sur le plan linguistique<sup>3242</sup> : si le cours de littérature allemande – sur *Tasso* de Goethe – donné chez les élèves les plus âgées par le *Mittelschullehrer* Herrmann paraît digne d'une école supérieure de filles de dix classes, il « passe au-dessus de la tête des élèves », qui « parlaient l'allemand, pour la plupart, d'une manière si contrainte qu'il apparaissait clairement qu'elle lui préféreraient le français à l'extérieur de l'école » ; même constat dans une autre classe. D'autres classes s'en sortent toutefois mieux. Mais Luthmer est aussi attentif à l'atmosphère patriotique, qui laisse, là aussi, à désirer : « Sur ma demande, la directrice m'a dit que la fête de l'Empereur s'était toujours limitée à l'aspect "religieux". Cette année également, on n'allait chanter que *Harre meine Seele* et *Kommt, lasst uns den Herrn preisen*, et pas l'hymne impérial. J'ai instruit la directrice qu'il ne fallait pas s'en abstenir, ni cette année, ni à l'avenir ».

Deux ans et trois jours plus tard, Luthmer revient dans l'établissement et y voit globalement des progrès<sup>3243</sup> : cette fois-ci, Herrmann donne un cours adapté au niveau de sa classe, mais « les élèves lisent et parlent trop vite et pas toujours avec la bonne intonation. Par contre, dans les autres classes, [...] les élèves ont acquis de bonnes habitudes, aussi bien dans la lecture que dans leur prise de parole pour donner les réponses. Une façon de parler quelque peu contrainte, laissant voir l'usage de la langue française à la maison, n'a été remarquée que chez de rares élèves ». Pour couronner le tout, « la tenue des élèves pendant les cours était exemplaire » (sous-entendu : une bonne école allemande, pas comme du temps du pasteur francophile Gérold dix ans plus tôt ?). Enfin, depuis

---

<sup>3241</sup> ADBR 105AL2587, Mlle Kircher à l'*Oberschulrat*, 15.06.1915.

<sup>3242</sup> ADBR 105AL2586, rapport d'inspection de Luthmer, 24.01.1916.

<sup>3243</sup> ADBR 105AL2586, rapport d'inspection de Luthmer, 24.01.1918.

janvier 1916, on s'est régulièrement exercé à chanter l'hymne impérial, qui est aussi régulièrement interprété. Entre-temps, sur le plan de l'organisation scolaire, Mlle Kircher a obtenu la réouverture d'une école maternelle pour la rentrée 1917<sup>3244</sup>.

Une demande d'ouverture d'un cours complémentaire regroupant enseignement commercial (comptabilité, sténographie, *Warenkunde*) et cours d'histoire de l'art et de littérature française et anglaise (en pleine Première Guerre mondiale !), « destiné, en première ligne, aux élèves de l'école qui ont achevé leur cursus de dix années », fut formulée en même temps. Elle essuya quant à elle un refus, Mlle Kircher ne disposant pas du diplôme de directrice d'école supérieure de filles, apparemment requis pour diriger ce genre de structures. Pressée de passer l'examen de directrice depuis la réforme de mars 1915, elle avait tout d'abord obtenu un délai d'un an, puis un report à la fin des hostilités. Elle a beau louvoyer pour obtenir malgré tout l'ouverture de ce cours complémentaire, qui finalement n'en serait pas vraiment un<sup>3245</sup>, l'*Oberschulrat* reste inflexible. La fin de la Première Guerre mondiale offre l'espoir de temps meilleurs pour l'établissement francophile.

#### (4) L'école non-confessionnelle de Ribeauvillé, face aux sœurs-enseignantes (1878-1916)

Alors que le pensionnat Meinhold a fermé ses portes depuis près de deux ans<sup>3246</sup>, Mme Therese Bosch née Geisler, veuve d'un pharmacien vieil-allemand installé à

---

<sup>3244</sup> ADBR 105AL2586, Mlle Kircher à l'*Oberschulrat*, 05.08.1917 : « J'aimerais ouvrir, au début de l'année scolaire 1917, une école maternelle attachée à l'établissement. Une telle école a existé depuis 1880. Elle est mentionnée dans les actes pour la dernière fois en 1902. La pièce que je peux mettre à disposition se trouve au rez-de-chaussée et donne sur la cour. Elle fait 6,28m de long, 4,47m de large et 3,30m de haut. La cour est plantée de quatre châtaigniers ombrageux. Des bancs et des jeux pour les enfants existent encore d'autrefois. Je ne peux pas encore indiquer le nom de la directrice, mais je le ferai dès que possible [...] ».

<sup>3245</sup> ADBR 105AL2586, Mlle Kircher à l'*Oberschulrat*, 15.09.1917 : « Dans ma requête du 6 [5] août, dans laquelle je parlais de créer un cours, je ne pensais pas à un cours complémentaire bien défini au sens strict du terme, mais plutôt à des cours privés ».

<sup>3246</sup> Voir le chapitre consacré à l'école supérieure de filles Meinhold.

Molsheim, fait part en janvier 1878 de sa volonté d'ouvrir à Ribeauvillé une « maison d'éducation » pour les filles. Dans une lettre rédigée en français, elle demande au maire « l'appui moral de l'administration municipale » ainsi qu'« une subvention pour couvrir les frais de location » : « Outre la langue allemande et la langue française que ma cousine – avec laquelle je m'associerais – et moi enseignerions parallèlement, celle-ci donnerait également des leçons de langue anglaise qu'elle possède parfaitement, et cet avantage seul engagera, j'en ai l'espoir et la conviction, le Conseil municipal à se montrer généreux ». Mme Bosch a également averti le directeur du cercle, qui est prêt à faire un geste pour l'aider à fonder son école. Il écrit au maire de Ribeauvillé que, si la municipalité est prête à payer la moitié des 800 Mark demandés par l'hôpital catholique pour la location de la maison prébendière, il demandera de son côté que l'État prenne en charge l'autre moitié. L'affaire s'annonce bien.

Mais très vite, dès que la nouvelle de l'ouverture prochaine d'une école supérieure de filles se répand dans la ville, une forte opposition naît dans la communauté protestante contre ce projet, car Mme Bosch est catholique. Le 6 février 1878, des membres de la communauté protestante adressent une pétition au maire de la ville et aux autorités gouvernementales<sup>3247</sup> : « Sans maintenant vouloir faire de cette affaire une affaire de religion ou d'Église, nous considérons comme équitable et comme indiqué pour des autorités impartiales de donner une garantie à la minorité en appelant une enseignante protestante pour l'école qui doit s'ouvrir. En transmettant ce souhait aux autorités, nous sommes convaincus que nous nous exprimons au nom de toutes nos familles protestantes ». Le 10 février, c'est le directoire de la paroisse protestante de la ville qui envoie une seconde pétition, plus élaborée, aux mêmes autorités<sup>3248</sup>. Les membres du conseil paroissial témoignent d'abord de leur soutien envers la pétition des familles, puis expriment leur ressenti de minorité méprisée : comme la *Realschule* a été installée « dans le secteur du château », la municipalité a voulu transférer l'école primaire protestante dans la maison prébendière de l'hôpital catholique... et voilà qu'elle envisage maintenant, le projet n'ayant pas abouti, d'installer dans ce bâtiment une école destinée aux jeunes filles protestantes dirigée par une catholique !

---

<sup>3247</sup> AMRi M69, pétition de la communauté protestante de Ribeauvillé au maire de Ribeauvillé, 06.02.1878.

<sup>3248</sup> ADBR 34AL1277, pétition du directoire de la paroisse protestante de Ribeauvillé au directeur du cercle de Ribeauvillé, 10.02.1878.

Par ailleurs, les signataires déplorent la concurrence que représenterait l'école de Mme Bosch pour des écoles primaires protestantes qui sont « depuis toujours dans le meilleur état ». Certes, il manque un enseignement secondaire pour les filles à Ribeauvillé, mais cette lacune pourrait être comblée par la création d'une classe spéciale confiée à une institutrice protestante issue de l'école normale.

Grâce à l'intervention du directeur de cercle, la situation s'apaise. Il invite les membres du conseil paroissial à participer, le 28 mars, à « une conférence dans la petite salle de la mairie de Ribeauvillé », car il a « quelques communications orales » à leur faire<sup>3249</sup>. Il s'agit de signifier aux représentants de la communauté protestante que Mme Bosch n'a pas la qualification requise pour diriger un école supérieure de filles et qu'elle enseignera sous la direction de sa cousine protestante, Mlle Hedwig Bosch. L'intervention du directeur de cercle a impressionné : les protestants se rallient au projet. Le 25 avril, le président supérieur accorde une subvention annuelle de 1 800 Mark. Le directeur de cercle a appuyé la demande de subvention, car l'installation de cette école peut contribuer à asseoir le patriotisme allemand dans la population<sup>3250</sup> : « Comme les deux dames sont nées en Vieille-Allemagne et sont éduquées à l'allemande, on peut s'attendre à ce que l'école dirigée par elles ne satisfasse pas uniquement les intérêts de la ville de Ribeauvillé et ne serve pas uniquement l'instruction supérieure en général, mais également qu'elle propagera et favorisera le sens allemand et l'instruction allemande ». Le 30 avril 1878, le président de Haute-Alsace autorise la fondation de l'école : comme prévu, Hedwig Bosch y sera directrice, Therese Bosch enseignante. L'école ouvre le 3 juin 1878 avec 9 élèves âgées de sept à quinze ans : le niveau des élèves est donc très hétérogène et les cousines demandent quelques semaines pour mettre au point un emploi du temps.

Pour la première rentrée, à l'automne 1878, les élèves sont 17. Les différences d'âge et de niveau obligent tout d'abord à prendre chaque enfant en particulier pour les amener tous à un même niveau, afin de pouvoir ensuite travailler ensemble. On crée deux classes : la première de 11 élèves ; la seconde de 6 élèves. Les cours d'allemand, sept ans

---

<sup>3249</sup> AMRi M69, le directeur du cercle de Ribeauvillé au maire de Ribeauvillé, 25.03.1878.

<sup>3250</sup> ADBR 34AL1277, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 16.04.1878.

après l'annexion, doivent tenir compte de la francisation qui apparaît avoir pénétré en profondeur la classe moyenne ribeuvilléenne<sup>3251</sup> :

En allemand, on insiste particulièrement sur une expression pure et coulante dans la lecture, l'expression orale et des sujets simples travaillés à l'écrit, parce que le français est plus familier que l'allemand pour nombre d'élèves et que l'on parle plus le dialecte alsacien que l'allemand. Dans les derniers temps, il a cependant été possible d'ajouter un cours de littérature ainsi que le *Guillaume Tell* de Schiller comme lecture dans le cours d'allemand, qui se limitait auparavant essentiellement à la grammaire.

Lorsque l'inspecteur scolaire du cercle visite l'école en février 1879 – elle compte alors 20 élèves –, il note que les locaux sont clairs et spacieux, avec un jardin qui sert aux récréations. Les cousines Bosch font bonne impression, le niveau est satisfaisant, sauf en allemand. À la rentrée d'octobre 1879, il y a vingt-neuf heures de cours hebdomadaires pour la classe I et trente pour la classe II. La fréquentation progresse légèrement au cours des années 1880 : 23 élèves en 1882, 28 en 1884, 27 en 1885. L'école est très majoritairement fréquentée par des protestantes, bien que les enfants de toutes confessions soient acceptés. Les juives représentent une minorité importante jusque dans les premières années de la décennie 1900. Les catholiques sont très peu nombreuses.

En novembre 1891, la directrice demande aux hautes autorités scolaires de porter la subvention de l'État à 2 000 Mark : elle doit quitter les locaux actuels pour d'autres, plus chers ; de plus, les mauvaises vendanges font que les élèves, qui normalement paient un écolage mensuel de 6 Mark, ne peuvent plus payer que 5 voire 4 Mark. Elle appuie sa demande sur « le fait que l'école œuvre avec succès dans l'intérêt allemand, ce qui est volontiers reconnu par tous ceux qui la connaissent ». On consent à lui octroyer 1 900 Mark de subvention annuelle. En 1892, l'école quitte le bâtiment de l'ancienne maison prébendière pour s'installer dans de nouveaux locaux, propriété du couvent : « Ils se trouvent au premier étage des grands bâtiments de l'ancienne « Ste Enfance », au centre de la ville, avec vue sur le *Herrengarten*, et se composent d'une grande et d'une petite

---

<sup>3251</sup> ADBR 34AL1277, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 11.02.1879, rapport de la directrice en pièce jointe.

chambres, qui donnent sur l'Est »<sup>3252</sup>. La première chambre fait 32 m<sup>2</sup>, la seconde 18 m<sup>2</sup> ; bien éclairées, elles répondent aux critères exigés. Autres avantages : il y a un grand terrain de jeu dans la cour et « les conduites municipales fournissent à la maison une eau pure de la montagne ».

Mlle Bosch dirige l'école dans ses nouveaux locaux pendant quatre ans encore. À Pâques 1896, elle cède à Mlle Mathilde Ungerer, la fille du pasteur d'Echery, poète alsacien et patriote allemand, une école qui accueille en moyenne autour de 30 élèves. Elle doit rapidement compter avec une diminution de l'aide annuelle de l'État, qui passe à 1 500 Mark à partir de l'année scolaire 1896/97. En septembre 1898, elle quitte l'établissement, dirigé provisoirement par Mlle Marie Leiber jusqu'en janvier 1899. Arrive alors une nouvelle directrice en la personne de Mlle Johanna Schachtelin, fille d'un enseignant alsacien, protestant et germanophile de la *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines ; sa sœur Anna Maria est enseignante depuis deux mois dans l'établissement, qui devient par conséquent une institution familiale, comme à l'époque des cousines Bosch. Les deux sœurs doivent composer avec une subvention de l'État qui tombe à 1 360 Mark – elle conserve le même niveau jusqu'en 1916. Malgré cela, comme Johanna doit se concentrer sur sa préparation à l'examen de directrice, une enseignante supplémentaire est engagée à la rentrée 1899.

Au même moment, l'école déménage à la *Grossekirchgasse* 11. Elle n'y reste qu'une année, car elle est transférée à l'automne 1900 à la *Klein-Kirchgasse* 7, dans les anciens locaux de l'école primaire protestante ; les deux salles de classe ont 45 et 40 m<sup>2</sup>. À la fin de l'année scolaire, les deux sœurs Schachtelin quittent l'école, et la seconde enseignante également. La rentrée 1901 se fait sous la direction de Mlle Lina G'ssell, fille d'un commerçant colmarien, protestante. Elle n'a qu'une seule enseignante avec elle.

Les six années de la direction G'ssell sont celles d'un nouveau souffle pour l'établissement : moins de 25 en 1900/01, les élèves sont plus de 45 en 1906/07. Le public est plus que jamais protestant, car la fréquentation juive diminue significativement à cette époque. À partir de la rentrée 1903, quelques garçons de moins de neuf ans sont accueillis :

---

<sup>3252</sup> ADBR 34AL1278, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé à l'*Oberschulrat*, 27.02.1892.

ils seront désormais entre 5 et 10. 1903 est également l'année, où, pour la première fois depuis la fondation de l'école, la municipalité augmente sa contribution, et cela à hauteur de 200 Mark. Il s'agit de permettre à Mlle G'ssell de sortir ses comptes du déficit – mais elle doit malgré tout dispenser des heures de cours privés pour stabiliser son budget.

Cette faiblesse budgétaire existe depuis longtemps et explique l'instabilité des directions et du personnel enseignant, avec des conséquences dommageables sur le niveau de l'enseignement. Une pétition du 16 octobre 1905 se plaint du « combat que l'école doit mener contre le perpétuel changement des enseignantes »<sup>3253</sup> : « En dehors de la directrice, seule une enseignante est active. Le nombre des élèves filles et garçons est de 34, âgés de six à seize ans. [...] Il est presque impossible que deux enseignantes seules, même pleines de qualités, aient la capacité de travailler de manière approfondie et avec succès un programme d'enseignement si vaste et si multiple, adapté à l'âge et à la capacité de chaque élève ». Certes, « les élèves sont généralement divisés en niveaux à l'intérieur d'une classe », mais plusieurs niveaux scolaires sont regroupés pour certaines matières, avec comme résultat une surcharge de travail pour les plus jeunes et un manque d'approfondissement pour les plus âgés... une situation intenable dans un contexte d'évolution du rôle de la femme dans la société, qui se ressent également à Ribeauvillé. La pétition ne critique pas la directrice, au contraire : non seulement Mlle G'ssell travaille efficacement à améliorer le niveau de l'établissement, mais c'est elle qui, « pour rendre ce dernier plus viable », a accepté d'accueillir des garçons de moins de neuf pour les préparer à l'entrée à la *Realschule*. Les parents dressent le bilan suivant : « L'école a donc fait de réels progrès, son crédit a augmenté, mais cependant les inconvénients évoqués n'ont disparu qu'en partie. Mlle Gsell l'avoue également : elle confesse qu'une modification, une refonte de l'établissement, est nécessaire ».

La solution est vue dans une municipalisation de l'école, qui accroîtrait ses moyens, permettrait d'engager une enseignante supplémentaire, qui déchargerait le personnel déjà en place de sa surcharge de travail. Mais un aspect fait craindre aux pétitionnaires un refus de leur demande : le caractère nettement protestant de l'école. Ils anticipent ainsi la

---

<sup>3253</sup> AMRi 10/O/3, pétition pour la municipalisation de l'école supérieure de filles de Ribeauvillé, 16.10.1905, adressée au maire de Ribeauvillé.

critique : « L'école de filles se trouve dans l'intérêt et le souhait d'une grande partie de la population, son existence est nécessaire pour Ribeauvillé. Elle ne fait dans l'acceptation [des élèves] aucune différence confessionnelle, principe auquel elle reste également fidèle sur le plan de l'enseignement. Elle accueille des élèves tant de confession protestante que catholique et israélite ». Dans le cas où la demande de municipalisation devait être rejetée, une augmentation substantielle de la subvention municipale est demandée. En tête des 94 signatures, celle du directeur du cercle de Ribeauvillé donne du poids à la pétition. Les signataires représentent une large classe moyenne : beaucoup d'enseignants, de fonctionnaires, de commerçants et artisans. Protestants et juifs font toujours front commun. Dans les jours suivants, Mlle G'sell informe le maire qu'elle rejoint l'avis des pétitionnaires. Mais une partie de la population de la ville est opposée à ce projet. Comme nous le montre la lettre anonyme qu'un « bourgeois » adresse au conseil municipal, la « question nationale » est en toile de fond<sup>3254</sup> :

Au sujet de l'école supérieure de filles, j'aimerais rendre attentifs Messieurs les patriciens au fait que Mlle Bosch, avec un salaire moindre et moins d'enfants, arrivait à réaliser une épargne importante. Si l'administration municipale croit pouvoir faire peser sur les gens encore plus d'impôts, alors elle doit le faire au profit de quelque chose d'utile et pas pour une personne qui ne connaît pas de limites à ses exigences. Les fonctionnaires allemands peuvent élever leur enseignante aussi haut qu'ils veulent, mais ce serait une injustice que d'importuner [pour cela] les contribuables de Ribeauvillé.

Enfin, la municipalisation est refusée par la municipalité, qui décide toutefois de faire passer la subvention municipale de 600 à 1 800 Mark à compter de la rentrée 1906<sup>3255</sup>. La directrice peut alors créer une troisième classe et engager une enseignante supplémentaire.

En 1907, Mlle G'sell veut épouser Emil Tschaeche, issu d'un père prussien et d'une mère alsacienne, enseignant à la *Realschule* de Ribeauvillé et actif également à l'école

---

<sup>3254</sup> AMRi 10/O/3, « un bourgeois » de Ribeauvillé au conseil municipal de Ribeauvillé, s.d. (fin octobre 1905).

<sup>3255</sup> AMRi 10/O/3, le maire de Ribeauvillé au directeur du cercle de Ribeauvillé, 29.11.1905.

supérieure de filles, où il donne quelques cours depuis 1905. Elle demande une dérogation afin de pouvoir continuer son activité ; visiblement peu confiante, elle ajoute<sup>3256</sup> :

Si cette possibilité était exclue, je demande à l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir transmettre la direction à Monsieur Tschaeché, sinon pour toujours, au moins provisoirement pour deux ou trois ans, jusqu'à ce que nous trouvions une personne qui nous convienne pour nous succéder ou bien qu'une mutation de Monsieur Tschaeché soit nécessaire du point de vue des autorités scolaires. La direction ne représenterait aucune difficulté pour Monsieur Tschaeché parce qu'il s'est tellement intéressé, depuis longtemps, à l'école en question, qu'il est tout à fait introduit dans ses affaires.

Réponse des autorités scolaires : il est exclu que Lina G'sell reste directrice après son mariage ; la direction est confiée à Monsieur Tschaeché pour l'année scolaire 1907/08, le temps qu'il trouve un successeur à son épouse. En juin 1908, celui-ci croit avoir trouvé le bon successeur en la personne de M. Grzegorzewski, un pasteur et inspecteur scolaire à la retraite de Danzig, qui est le seul à avoir répondu à l'annonce de la vente, publiée dans plusieurs journaux. Bien qu'il ne puisse pas lui en donner l'entière assurance, le maire lui écrit qu'il n'a pas à redouter une diminution ou une suppression de la subvention municipale. Tout semble donc bien parti. Mais les hautes autorités scolaires disent non : selon les règlements en vigueur en Alsace-Lorraine, les diplômes présentés par le candidat à la reprise ne lui permettent pas de diriger une école. M. Tschaeché est autorisé à conserver la direction jusqu'à Pâques 1909, dernier délai, pour trouver un autre acquéreur.

En même temps qu'il négocie avec M. Grzegorzewski, le directeur par intérim présente une demande de municipalisation, en s'appuyant sur les exemples de petites écoles supérieures de filles qui viennent d'être municipalisées à Altkirch, Sarrebourg ou encore Sélestat, mais aussi sur un discours favorable à l'entrée des femmes dans le monde professionnel<sup>3257</sup> ; qui plus est, la municipalisation pourrait servir les intérêts de la ville : « Par l'existence d'une école municipale supérieure de filles, l'attention des alentours serait encore plus attirée sur Ribeauvillé. Des localités voisines comme Hunawihr, Guémar, etc. envoient leurs enfants à l'école à Ribeauvillé, leur font faire des commissions qui font vivre

---

<sup>3256</sup> ADBR 34AL1279, Mlle G'sell à l'*Oberschulrat*, 24.05.1907.

<sup>3257</sup> AMRi 10/O/3, Tschaeché au conseil municipal de Ribeauvillé, s.d., courrier reçu le 15.06.1908.

les commerces. Tel fonctionnaire avec plusieurs filles renoncerait à sa mutation à Ribeauvillé s'il n'y existait pas une école supérieure de filles ». Une pétition recueillant plus de 200 signatures, dont celles du directeur du cercle et de Camille Schlumberger, manufacturier et ancien maire de Ribeauvillé, vient appuyer la demande du directeur Tschaeche ; on craint la fermeture de l'école.

Tschaeche est alors confiant : le maire lui aurait assuré ne vouloir en aucun cas abandonner à son sort une école de cinquante élèves. La décision doit intervenir à l'automne, après la formation d'un nouveau conseil municipal. Le 7 juillet 1908, Tschaeche reçoit chez lui le président de la section locale du *Zentrum* ainsi que le « leader du parti catholique au conseil municipal » : il pense les avoir gagnés à sa cause<sup>3258</sup>. Le conseil municipal confie l'examen de la question à la commission des finances ; il souhaite également connaître la répartition des élèves entre Ribeauvilléens et non-Ribeauvilléens ainsi qu'entre les différentes confessions. Réponse du directeur : 46 élèves de Ribeauvillé, 2 de Hunawihl, 1 de Guémar ; 47 protestantes, 1 catholique, 1 juive. La fréquentation quasi exclusivement protestante ne plaide pas en faveur de la municipalisation d'une école qui se veut confessionnellement mixte. À la séance du conseil municipal du 8 septembre 1908, le refus de la municipalisation est massif : 18 contre, 2 pour, 2 abstentions.

Le directeur Tschaeche cède finalement l'école, en décembre 1908, à Mlle Gertrud Lippert, une ancienne enseignante de l'établissement, fille d'un pédagogue vieil-allemand réputé ; alors en Angleterre, elle n'en prend la direction qu'à partir de Pâques 1909. Mme Tschaeche-G'sell a vendu son école pour 3 500 Mark. Pour l'acheter, Gertrud Lippert s'est endettée : auprès de riches familles ribeauvilléennes qui lui ont prêté 2 000 Mark sans intérêts, qu'elle paie comptant à Mme Tschaeche-G'sell ; auprès de Mme Tschaeche-G'sell elle-même pour 1 500 Mark avec 4% d'intérêt. Au bout de quelques années, elle est obligée de revendre l'établissement : « la conduite de l'école ne [lui] a permis de réaliser aucune épargne »<sup>3259</sup>, le bénéfice attendu n'a pas été engendré et « rien n'a donc pu jamais être payé de la dette »<sup>3260</sup>. En 1913, Mlle Olga Amend, fille d'un dentiste vieil-allemand installé à Metz, rachète l'école supérieure de filles. Mais elle n'arrive pas à redresser la

---

<sup>3258</sup> ADBR 34AL1280, Tschaeche à l'*Oberschulrat*, 16.07.1908.

<sup>3259</sup> ADBR 34AL1280, Mlle Lippert à l'*Oberschulrat*, 31.07.1913.

<sup>3260</sup> ADBR 34AL1280, Mlle Amend à l'*Oberschulrat*, 18.09.1916.

situation : la fréquentation de l'établissement ne cesse de baisser. En août 1914, la directrice, très inquiète, demande au maire de Colmar s'il n'y aurait pas pour elle un poste d'enseignante dans une école publique de la ville ; elle est même prête à accepter un poste d'infirmière scolaire ! La demande arrive à la connaissance des hautes autorités scolaires, qui réclament des explications. Les excuses de Mlle Amend montrent en quoi l'insécurité de son statut privé a handicapé le développement de l'école supérieure de filles de Ribeauvillé<sup>3261</sup> :

La situation à Ribeauvillé était début août plus que critique. Les conditions étaient alors telles que je pouvais penser que le nombre de mes élèves se réduirait de moitié après les vacances. Je croyais que, dans ces conditions, l'État ainsi que la ville retireraient leurs subventions. J'ai donc pensé à fermer l'école. Mes recettes ici sont telles que je ne peux rien épargner. J'étais ainsi placée, début août, devant une difficile question existentielle. Au cas où la fermeture de l'école avait été nécessaire, je devais, à temps, chercher un autre poste qui me garantisse des moyens d'existence. Entre-temps, la situation s'est améliorée ici, et je crois pouvoir diriger provisoirement l'école. Mon métier n'est en aucun cas pour moi seulement un gagne-pain ; mais j'avoue que je préférerais avoir un poste sûr comme enseignante que de vivre constamment dans le souci de l'existence de mon école et de ne penser à l'avenir qu'avec crainte. Encore aujourd'hui, je témoignerais de ma plus vive reconnaissance envers l'*Oberschulrat* impérial si je pouvais être employée comme enseignante dans une école supérieure ou moyenne d'Alsace-Lorraine.

Mlle Amend reste donc, mais on comprend que la mort de l'école n'est que repoussée : « L'école qu'elle dirige est une école privée et il lui est donc libre de la fermer à n'importe quel moment, dès qu'elle peut trouver un poste dans l'enseignement public »<sup>3262</sup>. La guerre ne facilite pas les choses pour la directrice. Non pas l'aspect militaire de celle-ci, les locaux de l'école n'ont pas été réquisitionnés, mais ses répercussions sur les civils. Au cours de l'année scolaire 1914/15, le nombre de ses élèves tombe à 14<sup>3263</sup>, une baisse qui est due « principalement aux conditions difficiles nées de la guerre ». « La communauté protestante, dont l'école sert principalement les intérêts, n'est pas en état d'accorder une subvention » et Mlle Amend n'a plus les moyens d'employer

---

<sup>3261</sup> ADBR 34AL1280, Mlle Amend à l'*Oberschulrat*, 23.09.1914.

<sup>3262</sup> ADBR 34AL1280, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 26.09.1914.

<sup>3263</sup> ADBR 34AL1280, Mlle Amend à l'*Oberschulrat*, 16.08.1915.

une deuxième enseignante. Elle demande une augmentation de la subvention de l'État. Le 20 août 1915, une subvention unique de 700 Mark lui est accordée.

Pour la rentrée suivante, l'école supérieure de filles devient une *gehobene Mädchenschule*, conséquence du décret du 10 mars 1915. En mars 1916, un rapport d'inspection indique que « la directrice veut poursuivre son entreprise au-delà de l'été 1916 »<sup>3264</sup>. Cependant, à peine deux mois plus tard, Mlle Amend demande un poste d'enseignante dans sa Hesse natale. Le 1<sup>er</sup> juillet 1916, elle informe les hautes autorités scolaires et le maire de Ribeauvillé qu'elle quittera la direction de l'école supérieure de filles à la fin de l'année scolaire, qui se fait prématurément le 29 juillet, car la directrice doit entrer dès le 20 août dans son nouveau poste, à Kulmsee, en Prusse-Occidentale.

Mme Tschaeche-G'sell demande alors l'autorisation de reprendre la direction d'un établissement qu'elle n'a quitté qu'à contrecœur, la mort dans l'âme<sup>3265</sup> ; mais la réponse des hautes autorités scolaires est la même que neuf ans plus tôt. L'école supérieure de filles de Ribeauvillé est condamnée à disparaître. En septembre 1916, les éléments de son inventaire sont transmis à la *Realschule* de la ville.

(5) L'École Alsacienne de Mlle Vollmer, institution martyre (1880-1888)

La courte histoire de cet établissement est des plus intéressantes, et reste entourée de beaucoup de mystères. Elle est indissociablement liée à la personnalité originale de sa fondatrice et directrice, Mlle Julie Vollmer. Cette dernière poursuit un objectif, qui se lit dans le nom qu'elle choisit de donner à son école. En l'appelant « école supérieure de filles alsacienne », au lieu d'apposer simplement son patronyme, elle souhaite attirer un public autochtone. Il ne s'agit pas uniquement d'un coup publicitaire. Mlle Vollmer est mue par une conviction profonde : l'Allemagne ne réussira à s'attirer les faveurs des Alsaciens que par la douceur, en respectant leurs différences – ici, l'intérêt de la bourgeoisie pour

---

<sup>3264</sup> ADBR 34AL1280, rapport d'inspection de Luthmer, 07.03.1916, inspection du 04.03.1916.

<sup>3265</sup> ADBR 34AL1280, Mme Tschaeche-G'sell à l'*Oberschulrat*, 05.07.1916.

l'apprentissage du français – et en les laissant occuper des postes à responsabilités. Cette sensibilité particulière s'explique par son parcours personnel. Lors de l'annexion, elle est élève de l'école normale protestante de Strasbourg, sa ville natale. Fille d'un Hambourgeois, elle prend son parti de la nouvelle situation et obtient la première place à l'examen d'institutrice en 1873. L'année suivante, elle est engagée en tant qu'enseignante alsacienne à l'école supérieure de filles de Haguenau, créée par et – prioritairement – pour les Vieux-Allemands de la ville. Placée en 1875 à la tête de cet établissement déclinant, elle réussit à y attirer des jeunes filles alsaciennes, notamment par des cours supplémentaires et gratuits de français. L'école supérieure de filles est remise à flot... et confiée alors (1878) à une Silésienne, une bonne amie du directeur – naturellement vieill-allemand – du lycée de la ville (Dammert) !

Mlle Vollmer a été forcée de partir dans des conditions assez humiliantes, mais non sans révéler le caractère douteux de son éviction. L'affaire lui vaut – selon ses dires – la protection du président supérieur von Moeller... mais surtout l'hostilité de certains amis du directeur du lycée de Haguenau, parmi lesquels le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, qui lui conseille de quitter l'Alsace. Ainsi, ces Vieux-Allemands entendent chasser les Alsaciens de leur propre pays ! Mlle Vollmer est révoltée, et entend ne pas se laisser faire. L'école supérieure de filles *alsacienne* vient de là... Avant cela, Mlle Vollmer obtient un poste d'enseignante remplaçante à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur. En même temps, le *Volkbildungsverein* lui confie, pour le soir, la direction de cours complémentaires pour femmes, où elle semble connaître un certain succès. Quelques documents administratifs datent la fondation de son école supérieure de filles de la fin de l'année 1879. À tort.

L'école supérieure de filles alsacienne ouvre ses portes le 2 avril 1880, au N°19 Fossé des Bouchers<sup>3266</sup>, apparemment grâce au soutien du président de Basse-Alsace Ledderhose, qui a donné son autorisation l'année précédente. Mlle Vollmer abandonne naturellement son poste au Bon-Pasteur, mais pas les cours du soir, qu'elle associe à sa nouvelle activité : en avril 1880, elle se présente comme « *Directrice* des cours

---

<sup>3266</sup> AMS 2MW644, Mlle Vollmer au maire de Strasbourg, 02.05.1880.

complémentaires pour femmes et pour filles et de l'institution alsacienne de filles »<sup>3267</sup>. Le seul dossier des autorités scolaires consacré à l'établissement ne concerne que différentes démarches visant à sa fermeture, ce qui nous prive des informations dont nous disposons d'habitude pour restituer le fonctionnement d'une école supérieure de filles. Cela ne peut nous empêcher de penser qu'un traitement particulier a été réservé à l'école supérieure de filles alsacienne, et qu'il ne fut pas motivé par la bienveillance<sup>3268</sup>. C'est la thèse de Mlle Vollmer, qui ne cessera de dénoncer la persécution menée par ceux qu'elles appellent ses « adversaires »... et l'examen des faits va plutôt dans son sens.

L'école supérieure de filles alsacienne connaît tout de suite un développement fulgurant. À la fin de l'année 1881, elle accueille déjà 300 élèves ! Cet essor impressionnant a nécessité son déménagement au N°20 rue des Veaux dès 1880. L'année suivante, une filiale est ouverte dans la rue Kageneck, tandis qu'une salle est obtenue rue de la Nuée Bleue pour les cours de gymnastique – jusqu'alors, ceux-ci avaient lieu au pied du bâtiment de l'école. C'est alors que la *Metzer Zeitung* publie une critique virulente de l'établissement (20.11.1881), attaqué tant sur ses méthodes d'enseignement que sur ses locaux : « Et la Ville ne fait toujours rien pour mettre un terme à de tels inconvénients par la création d'une école moyenne pour filles » !

Back, qui a succédé à Ledderhose comme président de Basse-Alsace, partage globalement la vision du journal et arrive à la même conclusion : l'école privée doit fermer et laisser place à un établissement municipal<sup>3269</sup>. En février 1882, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) est chargé d'informer Mlle Vollmer que si son école supérieure de filles ne comble pas les manques signalés – mais ceux-ci n'ont jamais été formulés de manière précise, comme le dénonce la directrice et comme le confirme le dossier des archives ! – en l'espace de trois mois, elle devra mettre la clé sous la porte. La directrice voit là une cabale et en appelle au *Statthalter* von Manteuffel<sup>3270</sup> :

---

<sup>3267</sup> AMS 2MW644, attestation de scolarité de Bertha Kelm, signée par Mlle Vollmer, avr. 1880.

<sup>3268</sup> Un autre dossier a été consacré à l'école de Mlle Vollmer (ADBR 11AL224) : document « en déficit ».

<sup>3269</sup> ADBR 34AL1530, le président de Basse-Alsace au Ministère d'Alsace-Lorraine, 09.02.1882.

<sup>3270</sup> ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au *Statthalter*, 17.03.1882.

Face à la menace de fermeture de mon institution dans trois mois, entourée de jaloux, qui envient les 335 inscriptions recueillies en deux ans, je ne vois pas d'autre chemin de salut que de rechercher auprès de Votre Excellence, laquelle a promis aux Alsaciens bonté et clémence, une protection contre les intrigues qui me menacent pour la deuxième fois dans mon existence. [...] De nombreux parents m'ont [...] informée que des agents du parti qui m'est hostile étaient envoyés, pour ainsi dire, de famille en famille, en société, etc. pour porter dommage à mon institution en colportant toutes sortes de calomnies. Il s'en trouve même un dans la propre maison de Votre Excellence. Lorsque j'ai rencontré ce Monsieur, que je n'avais jamais vu auparavant, j'ai eu l'occasion de lui démontrer que ses accusations étaient infondées. Il n'en continue pas moins de prétendre à tout va que « je saperais l'autorité du gouvernement », et cela parce que ma conscience ne m'a pas autorisée à me rétracter d'une lettre que j'avais envoyée au père d'une élève à cause de l'insolence de son enfant. J'ai ainsi bravé sa menace de me faire incriminer auprès du gouvernement par son ami Monsieur le secrétaire Scheuermann.

Ce dernier a une toute autre version de l'affaire : la jeune fille aurait été renvoyée pour lui avoir rapporté que Mlle Vollmer demandait aux élèves de cacher des livres non autorisés... D'une manière générale, on reproche à la directrice de ne pas tenir compte des remarques de l'inspecteur scolaire de cercle, qui serait même dénigré. Au *Statthalter*, la directrice avoue quelques manques : « On ne peut pas atteindre complètement l'objectif au bout de deux années seulement, quand chaque trimestre amène 50 nouvelles élèves, qui doivent pour la plupart recevoir une instruction particulière pendant plusieurs semaines dans les matières principales, afin qu'on puisse ensuite les mélanger un tant soit peu avec les autres élèves du même âge ».

Du côté des autorités scolaires, on considère que l'allemand est trop négligé par rapport au français. Mlle Vollmer répond qu'elle a certes adopté la méthode déjà expérimentée à Haguenau – et décidément infaillible ! – consistant à attirer le public alsacien en proposant des cours supplémentaires gratuits en français, mais que les mêmes cours ont également été mis en place en allemand, et confiés à des enseignants vieux-allemands. Il n'empêche, la suspicion de germanophobie est dans l'air. Julie Vollmer s'en défend auprès du président Back<sup>3271</sup> :

---

<sup>3271</sup> ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au président de Basse-Alsace, 17.03.1882.

Mon père est de Hambourg et mes plus proches parents habitent tous cette ville. Il paraît donc clair que je ne suis animée d'aucune hostilité envers l'Allemagne. La germanisation de l'Alsace ne peut cependant que prendre une voie particulière, et celle adoptée dans mon institution réussit mieux qu'aucune autre. J'en veux pour preuve le fait qu'un des plus fervents partisans des Français est venu chez moi, m'a exprimé sa joie d'entendre sa petite parler un si bel haut allemand et m'a demandé s'il était possible de lui permettre de réciter un poème allemand à l'examen de Pâques plutôt que la déclamation anglaise qui était prévue pour elle : « La langue allemande est donc plus importante pour elle que l'anglaise ! » Si les enfants peuvent parler un tant soit peu le français, les Alsaciens aimeront et estimeront l'allemand.

Finalement, malgré l'agacement du président de Basse-Alsace<sup>3272</sup>, l'école supérieure de filles alsacienne survit à cette première tempête grâce au soutien du *Statthalter*. Mlle Vollmer est même invitée à toutes les soirées données dans son palais au cours des deux années suivantes ! Les déménagements continuent, non pas pour la structure principale, qui a trouvé ses locaux définitifs, mais pour la filiale, laquelle passe par la route de la Porte Blanche, avant de s'installer au N°35 route de Kronembourg en juin 1883.

Un an plus tard, une annonce dans la *Straßburger Post* (N°106) réveille l'attention des autorités : « École supérieure de filles alsacienne, N°20 rue des Veaux. Jardin d'enfants, internat, cours complémentaires supérieurs pour jeunes dames à partir de quinze ans. Selon l'envie : français, anglais, italien, volapuk, composition et littérature allemandes, chant, matières d'enseignement général, sténographie, dessin, travaux manuels délicats et lingerie, cours de maintien ». L'administration scolaire regrette « le ton de bonimenteur de cette annonce » et suggère que l'on recommande à la directrice de « s'abstenir de ce genre de publicité excessive, pour ne pas rendre son activité pédagogique suspecte et ridicule aux yeux de l'opinion publique »<sup>3273</sup>. La mention de cours de volapuk paraît particulièrement douteuse. On ne connaît pas les termes utilisés par la présidence de Basse-Alsace pour transmettre le message, mais ils ont été suffisamment menaçants pour

---

<sup>3272</sup> ADBR 34AL1530, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 25.06.1882.

<sup>3273</sup> ADBR 34AL1530, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 28.07.1884.

susciter chez Mlle Vollmer une nouvelle crainte de fermeture. À l'automne 1884, comme deux ans et demi plus tôt, elle adresse une demande de protection au *Statthalter*<sup>3274</sup> :

La soussignée n'a jamais soupçonné le moins du monde qu'elle s'attirerait autant d'ennemis par cette annonce, elle espérait seulement attirer ainsi de nouvelles participantes aux cours complémentaires qu'elle organise depuis des années le soir, après la fin de l'école. En effet, depuis quelque temps, une école moyenne a été fondée, dans laquelle l'écolage n'atteint même pas la moitié de ce que mes élèves doivent déboursier. Le nombre de mes élèves a donc baissé, comme cela s'est également produit, pour ce qui m'a été dit, dans la plupart des pensionnats de la ville. En outre, la soussignée avait dépensé plus de 600 Mark au cours des vacances précédentes pour faire installer un nouveau système de chauffage et procéder à la rénovation complète de toutes les salles de classe. Elle devait donc se préoccuper d'augmenter ses recettes par tous les moyens, en recourant à ses connaissances. Or, elle avait obtenu il y a quelques années un diplôme d'enseignante de langue universelle et avait lu par ailleurs dans le *Weltspracheblatt* que plus de 70 enseignants dispensaient des cours dans cette langue dans le Sud de l'Allemagne et qu'on commençait même dans les hautes sphères à utiliser cette langue comme langue de communication. Elle a donc considéré rendre un service, et non commettre un crime, en proposant d'enseigner celle-ci à côté de la sténographie, de l'italien, etc. Je serais cependant prête à abandonner tout de suite cette activité si le gouvernement voulait bien m'octroyer une subvention de l'État, la plus modique soit-elle.

L'école supérieure de filles alsacienne est donc confrontée à des problèmes financiers. Sans surprise, les autorités scolaires donnent une réponse négative à la demande de subvention, qui leur a été transmise. Mais les véritables ennuis recommencent après la mort du *Statthalter* von Manteuffel. Mlle Vollmer ne réussit pas à gagner la même protection de son successeur. Elle écrira plus tard au chancelier Bismarck<sup>3275</sup> :

Avant l'arrivée de notre *Statthalter* actuel, Son Altesse le prince von Hohenlohe, on m'a conseillé de ne pas avoir l'audace de m'adresser à Son Altesse, parce que celui-ci aurait déjà été informé sur mon compte et que je ne serais pas reçue. J'ai tout de même essayé, lorsque le danger avait à nouveau atteint son point le plus haut. Le prince Hohenlohe m'a alors reçue<sup>3276</sup>, avec la même bienveillance que Monsieur von Moeller et Monsieur von Manteuffel avant lui. Il m'a dit avec beaucoup de gravité : « Cette affaire m'intéresse beaucoup. Il y a là des choses que je saurais tolérer. Si tout se présente effectivement comme vous me le dites, ce dont je n'ai aucune raison de

---

<sup>3274</sup> ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au *Statthalter*, 20.10.1884.

<sup>3275</sup> ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au chancelier Bismarck, 11.01.1888.

<sup>3276</sup> En novembre 1886, cf. ADBR 34AL1530, bureau du *Statthalter* à l'*Oberschulrat*, 23.11.1886.

douter, vous êtes assurée de mon soutien. La loi m'oblige cependant à parler de tout cela avec l'*Oberschulrat*, ce que je vais faire immédiatement ». À peine une heure plus tard, Monsieur le directeur de police – qui m'avait invitée à m'adresser au prince en son nom – reçut une lettre de la main du prince, le convoquant chez Son Altesse. Ce fut ensuite le tour de l'*Oberschulrat*. J'ai malheureusement appris deux jours plus tard qu'un Monsieur du Ministère, accompagné d'une dame que je connais, a prétendu que l'*Oberschulrat* avait entendu des calomnies si monstrueuses à mon sujet que ma perte était décidée.

Le « danger » évoqué est naturellement celui de la fermeture de l'école, que le président de Basse-Alsace Back cherche à nouveau à obtenir<sup>3277</sup>. Son successeur, Stichaner, poursuit le même objectif. En janvier 1887, il présente aux hautes autorités scolaires un rapport dénonçant le caractère francophile de l'école supérieure de filles alsacienne<sup>3278</sup>. Un rapport du directeur de la police dément bientôt catégoriquement cette accusation<sup>3279</sup> : « De toutes les écoles de filles privées alsaciennes qui existent dans cette ville, c'est peut-être bien la seule qui bannisse catégoriquement tout ce qui pourrait être ou paraître de l'hostilité envers l'Allemagne » ! Un an plus tard, Mlle Vollmer rapporte au chancelier les arguments qu'elle a alors mis en avant pour prouver son attachement à l'Allemagne :

Je suis la seule école alsacienne qui célèbre chaque année la fête de l'empereur, et cela depuis le démarrage de mon activité ; à longueur de semaine, des chants patriotiques s'échappent de nos fenêtres ouvertes et se répandent jusque sur la rive opposée de l'Ill, où les gens s'arrêtent pour écouter ; mon école est la seule école privée à hisser les drapeaux – les plus longs de tout le quai – à chaque événement patriotique ; lorsque l'Empereur est à Strasbourg, elle est encore la seule à disposer des couronnes et à envoyer une corbeille de fleurs au nom de toute l'école – le billet avec le nom de l'école et mes compliments a soudainement disparu au moment où la fille qui devait le remettre au *Kronprinz* a gravi les marches de l'Université – ; la majorité des élèves appartiennent à des familles vieilles-allemandes et tous les parents se sont déclarés prêts à plusieurs reprises à se présenter comme témoins au cas où je devrais porter mon affaire devant les tribunaux. Mon bon père – qui m'a été enlevé il y a peu par une attaque d'apoplexie – s'est cependant opposé à ce que j'expose cette affaire en place publique, afin de ne pas nuire aux intérêts allemands en Alsace. Il a toujours placé la chose allemande au-dessus de tout intérêt particulier et a su faire partager son

---

<sup>3277</sup> ADBR 34AL1530, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 19.11.1885.

<sup>3278</sup> ADBR 34AL1530, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 13.01.1887.

<sup>3279</sup> ADBR 34AL1530, rapport du directeur de la police, 01.03.1887.

enthousiasme à ma mère et à ses enfants, à tel point que les Français ne m'ont jamais appelée autrement que *l'Allemande*.

Cette défense n'est pas prise en compte – Mlle Vollmer pense que le *Statthalter* n'a pas pu en prendre connaissance. Bientôt, une procédure est entamée pour obtenir la fermeture de l'établissement. On ferait pression pour qu'elle vende son école, ce qu'elle se résout à faire. Finalement, l'acheteur propose tellement peu – sur le conseil des autorités scolaires ? – que la transaction ne se fait pas. La directrice conserve donc son établissement. On lui créerait alors de nouvelles difficultés financières. Elle se retrouve acculée à la ruine... C'est alors qu'arrive ce que Mlle Vollmer appellera, dans sa lettre au chancelier Bismarck, le « dernier acte de [ses] opposants » :

A mon grand étonnement, Monsieur l'inspecteur scolaire [Prass] s'est alors rendu chez moi pour me prodiguer des conseils soudain très amicaux. Il m'a déclaré : « Tout ce que nous avons contre vous, nous le devons à des renseignements obtenus de votre personnel enseignant. Si je puis vous donner un conseil, choisissez les meilleures parmi vos élèves et limitez votre école à une classe unique ! Vous pourrez alors vivre tranquille et faire votre chemin ». Comme je lui demandais si une telle organisation pouvait être autorisée pour une école supérieure de filles, Monsieur l'inspecteur scolaire m'a répondu : « Bien sûr ! Il y a quelques mois de cela, Mlle Schmutz a bien été autorisée à ouvrir une école supérieure de filles à classe unique ». J'ai beaucoup réfléchi à cette solution, et plus j'y songeais, plus elle me plaisait. [...] Je m'imaginais que les jaloux perdraient ainsi toute raison de me prêter attention et que je pourrais ainsi travailler dans la paix afin de rembourser mes dettes. J'aurais même pu, par la suite, créer de nouvelles classes. Après avoir confondu une nouvelle enseignante malhonnête peu avant Noël, je me suis donc empressée de limiter à deux classes mon école de 123 élèves. J'en ai informé Monsieur l'inspecteur scolaire, en ajoutant que j'espérais recevoir de lui sa pleine approbation pour une organisation que je mettais en place sur son propre conseil.

Au lieu de cela, la réponse que j'ai reçue jeudi disait : « Votre école ne peut plus être considérée comme une école supérieure de filles, étant donné le nombre limité de ses classes et l'insuffisance souvent reprochée de ses prestations. Par la présente, elle est ramenée au rang d'école élémentaire. Nous vous interdisons formellement de continuer à y dispenser un enseignement en langue française ou anglaise ». Mes yeux se sont dessillés. Un jour après que l'on m'ait annoncé la fermeture de l'école, la loi de l'*Oberschulrat* du 16 novembre [1887] a été publiée. Si cette dernière était entrée en vigueur plus tôt, jamais une telle mesure n'aurait pu être prise, car j'aurais eu le droit

de me défendre et mes justifications m'auraient toujours sauvée<sup>3280</sup>. Un conseiller gouvernemental avait déclaré quelques jours plus tôt au père d'une de mes élèves, qui n'a de cesse de se féliciter des beaux progrès de sa fille, particulièrement en allemand : « Oui, nous savons bien que l'école fonctionne parfaitement bien ! » Seule la ruse pouvait donc encore me perdre, et j'étais tombée dans le piège. Qui dans les meilleures sphères de la société enverrait ses filles dans une école élémentaire de deux classes où l'on n'enseigne pas la moindre langue étrangère ? Il paraît désormais certain qu'un anéantissement complet et définitif attend l'école, alors qu'une fermeture autoritaire aurait suscité des réactions hostiles et des protestations de soutien.

Le *Statthalter* étant absent, elle décide de plaider sa cause directement auprès de Bismarck, conseillée en cela par le sort, qu'elle tire « à la manière des Frères moraves ». Désespérée, elle se rend à Friedrichsruh, où elle souhaite exposer son affaire à Bismarck. Naturellement, on ne lui permet pas de rencontrer le chancelier. Lorsqu'elle se présente pour la deuxième fois, on lui conseille de lui écrire. Sa lettre ne changera cependant rien à la sentence de l'administration. À Pâques 1888, l'école supérieure de filles devient une école primaire, que Mlle Vollmer quitte en juillet, pour cause de « problèmes nerveux » ; le bibliothécaire Dr. Hottinger obtient l'autorisation de poursuivre l'activité scolaire, jusqu'au 20 août, avec une enseignante déjà active dans l'établissement<sup>3281</sup>. La fermeture de l'institution ne signe pas la fin des épreuves pour Mlle Vollmer, dont le destin fera l'objet d'un développement particulier dans la partie « Heurts et malheurs ».

## (6) L'École Lindner, imposante et fragile (1885/88)

On peut compter l'institution parmi les grandes écoles supérieures de filles du *Reichsland* ! Il faut dire que sa fondatrice est venue avec une solide expérience de directrice. À l'été 1884, Bertha Lindner, cinquante-sept ans, protestante, se trouve encore à la tête de sa florissante école supérieure de filles avec école normale supérieure de Breslau,

---

<sup>3280</sup> Mlle Vollmer fait allusion à cet extrait du § 12 de l'article V de la loi évoquée : « L'entrepreneur ou le directeur a la possibilité de se justifier des faits motivant la fermeture, avant prononciation de celle-ci ».

<sup>3281</sup> ADBR 34AL1530, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 11.11.1888.

lorsqu'elle fait part aux autorités alsaciennes-lorraines de sa volonté de fonder à Strasbourg « un établissement de perfectionnement pour les jeunes filles des catégories élevées »<sup>3282</sup>. La fonction de directrice reviendrait à « deux dames, qui enseignent depuis de longues années dans [ses] établissements », tandis qu'elle-même se tiendrait « à leurs côtés, les conseillant et les instruisant grâce à sa longue expérience pédagogique ». Bertha Lindner est même une théoricienne (conservatrice), comme le révèle le sixième *Jahresbericht* de son institution silésienne, dont elle envoie un exemplaire à Strasbourg. Mais l'installation en Alsace n'est pas pour tout de suite : « La transmission de mes établissements [de Breslau] en d'autres mains nécessite, d'une part, beaucoup de prudence dans le choix de la personne qui doit me succéder et, d'autre part, de la considération vis-à-vis des parents qui m'ont amené leurs enfants avec une grande confiance pendant de longues années ». Le déménagement est donc prévu pour janvier 1885 au plus tôt, pour Pâques 1885 au plus tard.

Ce sera finalement la seconde date, annonce, en décembre 1884, Mlle Rosa Kruttge depuis Breslau<sup>3283</sup>. Elle parle d'« une institution de perfectionnement pour filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire » :

L'objectif de cet établissement doit être de permettre aux élèves d'élargir et d'approfondir les connaissances acquises à l'école. On insistera principalement sur une instruction scientifique dans l'enseignement de la langue allemande, auquel on ajoutera, conformément au plan d'études ci-joint, l'enseignement des langues française et anglaise, de la physique et du calcul pratique. En plus de ces matières, on a encore incorporé au plan d'études les matières techniques que sont le dessin et la peinture, les travaux manuels féminins, liés au dessin et à l'esquisse de modèles, et l'enseignement de la musique. Nous pensons, en effet, que nos jeunes filles doivent également avoir la possibilité, à côté des activités de l'esprit, de développer leurs talents dans le domaine technique. Elles seront libres d'exercer leurs capacités dans l'une ou l'autre desdites matières, afin de trouver une occupation utile pour soi-même et une activité stimulante à la maison et au sein de la famille. L'établissement d'un plan d'études a pour seul objectif de montrer aux hautes autorités le caractère général de l'institution qui doit être créée. Il n'exclut naturellement pas d'éventuelles modifications, si celles-ci devaient s'avérer plus pratiques en fonction de la situation sur place.

---

<sup>3282</sup> ADBR 34AL1405, Mlle Lindner à un *Oberregierungsrat* de Strasbourg, 06.08.1884. Elle mentionne une première lettre du 31.07.1884.

<sup>3283</sup> ADBR 34AL1405, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 11.12.1884.

Rosa Kruttge, enseignante depuis 1866 chez Bertha Lindner, doit partager la direction avec « Mademoiselle » Mina Asmus, « une Alsacienne de naissance » active à Breslau depuis 1879. Si la première apparaît comme la directrice officielle auprès de l'administration scolaire, ce sont bien les deux ensemble qui se trouvent, dans les faits et pour le public, à la tête de l'établissement. Le prospectus publié pour son ouverture, à Pâques 1885, comme prévu, en témoigne. Une publication en allemand et en français, pour séduire le public strasbourgeois ! On cible alors les élèves de douze-quatorze ans, expliquera plus tard Mlle Kruttge<sup>3284</sup>, ce qui apparaît en contradiction avec l'objectif initialement présenté de s'adresser à des filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire. À l'automne (« la Saint-Michel ») suivant, on met en place « quatre cours qui se suivent ».

À l'automne 1886, le nombre de ces cours passe à six. Ils comprennent « l'ensemble des matières des niveaux moyen et supérieur d'une école supérieure de filles ». On ne connaît pas grand-chose de plus sur les premières années d'existence. En avril 1887, l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass) se dit incapable de rendre sur son compte un rapport détaillé<sup>3285</sup> : « Je n'ai reçu jusqu'à maintenant aucune mission de l'inspecter ». À la rentrée 1887, le président de Basse-Alsace refuse d'autoriser l'emploi d'une enseignante pourvue du seul diplôme français. Mlle Kruttge demande à être mieux informée sur la règlementation alsacienne-lorraine<sup>3286</sup>. Il y a visiblement quelques petits soucis d'adaptation.

En janvier 1888, constatant que les « cours privés » autorisés trois ans plus tôt ont été transformés, « petit à petit, en une école », les hautes autorités scolaires demandent à Mlle Kruttge de solliciter la permission correspondante<sup>3287</sup>. Le conseiller scolaire Menzel note : « Les locaux scolaires utilisés par Kruttge, dans un bâtiment construit spécialement pour cet usage, sont bons, bien que petits. Il n'y aura toutefois pas plus de 12

---

<sup>3284</sup> ADBR 34AL1405, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 17.01.1888.

<sup>3285</sup> ADBR 34AL1405, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 28.04.1887.

<sup>3286</sup> ADBR 34AL1405, Mlle Kruttge au président de Basse-Alsace, 05.11.1887.

<sup>3287</sup> ADBR 34AL1405, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 05.01.1888.

à 15 élèves dans chaque classe ». Mlle Kruttge présente la demande d'autorisation quelques jours plus tard<sup>3288</sup> :

Comme les différentes demandes que j'adressais, concernant l'emploi de nouveaux enseignants et l'utilisation de matériel d'enseignement, trouvaient la bienveillante ratification des autorités, j'ai cru pouvoir continuer à travailler sur la base de l'autorisation qui nous a été donnée, jusqu'à ce que la nécessité apparaisse, à l'automne de l'année dernière, d'ouvrir aussi des classes élémentaires, de telle sorte que les cours privés prévus au départ se sont transformés en une école. Je vous prie de bien vouloir me donner l'autorisation d'ouvrir une école supérieure de filles à Strasbourg. Je me permets encore d'ajouter à cette demande celle d'autoriser l'établissement à porter le nom d'école supérieure de filles Lindner, tandis que j'en serai la directrice.

Les autorisations sont accordées. L'établissement se compose de neuf classes, dont la supérieure est divisée en deux sections, soit un cursus scolaire de dix années. Le plan d'études est autorisé, mais on fait remarquer qu'à partir de l'automne 1888, le nombre d'heures de français ne devra plus dépasser, dans aucune classe, le nombre d'heures d'allemand. Le personnel est maintenu ; « il n'y a pas vraiment lieu de mentionner ici Mlle B. Lindner parmi le personnel enseignant non autorisé jusqu'à maintenant », note-t-on, « puisque cette dernière est déjà connue comme la véritable fondatrice et l'esprit directeur de l' "École Lindner" ». La fréquentation, qui frôle les 130 élèves autour de 1890, est déjà importante. Prévoit-on, alors, que cette nouvelle école supérieure de filles va progressivement se hisser jusqu'à pénétrer dans la cour des grands ?

La montée s'amorce à la rentrée 1891 et conduit l'effectif, très majoritairement protestant, jusqu'à 240 élèves à la rentrée 1903. Des classes trop peuplées doivent être dédoublées. Le bâtiment construit spécialement pour l'école, évoqué dans la note de Menzel, N°11 rue Lamey, s'avère rapidement insuffisant. Cinq classes sont bientôt installées au N°5 rue Lamey, avant d'être transférées, à la rentrée 1892, au rez-de-chaussée de la maison du *Baurat* Metzenthin, N°18 avenue des Vosges<sup>3289</sup> (d'importants travaux

---

<sup>3288</sup> ADBR 34AL1405, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 17.01.1888.

<sup>3289</sup> ADBR 34AL1405, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 07.08.1892, et KRUTTGE et ASMUS, *Bericht über die ersten zehn Jahre des Bestehens der Anstalt 1887-1897*, Strasbourg, Heitz, 1897, p. 3.

d'aménagement y sont réalisés pendant les vacances de Pâques 1896, qui doivent être prolongées<sup>3290</sup>).

Il existe déjà à cette époque, attachée à l'école supérieure de filles, une école normale supérieure. En janvier 1893, Mlle Kruttge est priée de faire passer le cursus de cette dernière de deux à trois années<sup>3291</sup>. Cela concerne 5 élèves (4 nées en Vieille-Allemagne et 1 native de Strasbourg), « de jeunes dames de bonnes familles ayant bénéficié d'une formation régulière dans une école supérieure de filles organisée selon le plan normal » et placées « sous la direction spéciale de Mademoiselle Lindner »<sup>3292</sup>. Des « cours de perfectionnement » apparaissent, de même, toujours attachés à l'établissement. À la rentrée 1895, celui-ci, déjà réparti sur deux immeubles, connaît une nouvelle extension spatiale avec la construction d'un gymnase au N°13 rue Lamey : les cours de gymnastique deviennent obligatoires<sup>3293</sup>. À l'automne 1897, Mlles Kruttge et Asmus peuvent déjà étaler une belle réussite dans le *Bericht über die ersten zehn Jahre des Bestehens der Anstalt* qu'elles font alors paraître : elles situent en effet la naissance de l'école supérieure de filles Lindner au 16 septembre 1887 ; nous savons, quant à nous, que la demande d'autorisation n'a été présentée qu'en janvier 1888<sup>3294</sup>. Qu'importe ! Ce qui est intéressant, c'est la fabrication d'un récit des origines éliminant la genèse de l'école, à savoir les « cours privés ». Des débuts pas assez honorables ?

Il faut dire que l'École Lindner ne manque pas de prestance. Après la construction d'un premier bâtiment scolaire, un second sort de terre, plus grand, au N°6 *Waseneck* (future rue Turenne). En février 1899, toutes les classes de l'établissement y sont réunies<sup>3295</sup>. Sur le plan de l'enseignement, il n'y a que peu à redire. En janvier 1900, le Dr. Stolte écrit dans un rapport d'inspection : « L'impression d'ensemble est des plus

---

<sup>3290</sup> ADBR 34AL1406, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, avr. 1896.

<sup>3291</sup> ADBR 34AL1405, l'*Oberschulrat* à Mlle Kruttge, 03.01.1893.

<sup>3292</sup> KRUTTGE et ASMUS, *Bericht über die ersten zehn Jahre des Bestehens der Anstalt 1887-1897*, Strasbourg, Heitz, 1897, p. 3-4.

<sup>3293</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>3294</sup> L'établissement serait passé sous la surveillance de l'*Oberschulrat* le 16 novembre 1887 (KRUTTGE et ASMUS, *Bericht über die ersten zehn Jahre des Bestehens der Anstalt 1887-1897*, Strasbourg, Heitz, 1897, p. 4), mais les archives (ADBR 34AL1405) montrent bien que Mlle Kruttge adresse encore ses demandes au président de Basse-Alsace *après* cette date (26.11.1887).

<sup>3295</sup> ADBR 34AL1406, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, févr. 1899.

favorables »<sup>3296</sup>. Le fonctionnaire de l'*Oberschulrat* ne relève qu'une lacune : « Seules la déclamation des poèmes et la lecture en cours d'allemand donnèrent lieu à des remarques. Les enfants avaient certes bien assimilé l'histoire et la lecture était vraiment coulante. Mais il manquait l'essentiel, à savoir l'expression, l'intonation. Des conseils ont été donnés en ce sens ». Il est beaucoup d'écoles où l'on se contenterait déjà d'une lecture fluide ! L'établissement, auquel tout semble réussir, connaît toutefois un échec. Après avoir connu pendant plusieurs années une fréquentation de plus de 15 élèves, l'école normale supérieure tombe à 10 élèves après les examens de décembre 1899.

À la rentrée suivante, la direction décide de sa fermeture ; on préparera encore les candidates restantes jusqu'à la session de décembre 1900<sup>3297</sup>. Ce renoncement est conçu pour permettre « l'extension » d'une autre structure, les « cours de perfectionnement ». Un prospectus est imprimé indiquant le programme (dans l'ordre suivant) pour le premier semestre 1900/01 : littérature allemande, hygiène, français, italien, histoire culturelle (une heure par semaine sur l'Alsace), histoire de l'art, physique, anglais, latin, mathématiques. Établissement d'élite, l'École Lindner sait soutenir les élèves en difficulté, en engageant, à l'automne 1906, « une aide-enseignante qui s'occupe spécialement des élèves les plus faibles en dictée et en dessin »<sup>3298</sup>.

A cette époque, la fréquentation de l'école supérieure de filles a atteint une relative stabilité, oscillant entre 229 et 246 élèves pendant plus d'une décennie (années scolaires 1901/02-1911/12). L'accord avec la Ville, signé en juin 1907 par Mlles Kruttge et Asmus, n'entraîne pas d'afflux d'élèves. De quoi s'agit-il ? Ce que l'on apprend en consultant les archives municipales de Strasbourg (et qui échapperait complètement à l'historien s'il se contentait des archives de l'administration scolaire !), c'est que les directrices de cette institution apparemment prospère s'appêtent à fermer boutique en août 1907, comme elles l'expliquent au maire Schwander en avril de cette année<sup>3299</sup> :

---

<sup>3296</sup> ADBR 34AL1406, rapport d'inspection de Stolte, 16.01.1900.

<sup>3297</sup> ADBR 34AL1406, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 15.09.1900.

<sup>3298</sup> ADBR 34AL1407, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 14.11.1906.

<sup>3299</sup> AMS 2MW582, Mlles Kruttge et Asmus au maire de Strasbourg, 12.04.1907. La lettre est accompagnée d'une liste du personnel enseignant actif dans l'établissement en 1906/07.

Son Excellence Back [ancien maire] ayant eu, en son temps, l'extrême bonté de nous accorder, à plusieurs reprises, des entretiens où nous pouvions lui présenter, dans le détail, les affaires de notre établissement, nous nous permettons de vous faire part de la décision que nous sommes malheureusement amenées à prendre. La difficulté de notre situation ne nous permet ni de maintenir comme établissement privé, ni de transmettre en d'autres mains, l'école supérieure de filles fondée en cette ville, il y a vingt-deux ans, par Mademoiselle Lindner et dirigée par nous depuis lors. Nous nous voyons donc obligées de la fermer à la fin de l'année scolaire en cours. Nous informerons de cette décision les parents de nos élèves, de même que les membres de notre corps enseignant, en temps voulu. Nous considérons toutefois qu'il est de notre devoir de vous en porter connaissance, Monsieur le maire, auparavant.

Un coup de maître que cette annonce ! Depuis le printemps 1906, on s'inquiète à la mairie de l'afflux d'élèves à l'école municipale supérieure de filles, dont le nouveau bâtiment, construit seulement quatre ans plus tôt, voit la capacité maximale d'accueil pour laquelle il a été conçu (500 élèves) être atteinte puis dépassée. Son directeur doit refuser des élèves et les écoles supérieures de filles privées sont pleines elles aussi. Comment faire face à la demande ? Aider des établissements privés à s'agrandir ? Il faudrait dépenser des sommes élevées, qui pourraient être employées de manière plus profitable autrement. Créer une école moyenne de filles digne de ce nom ? Les parents, par snobisme, bouderaient un tel établissement. Créer une seconde école municipale supérieure de filles ? C'est la solution préconisée par le Dr. Luthmer, directeur de l'école municipale déjà existante, mais la dépense serait colossale<sup>3300</sup>.

En annonçant leur disparition en avril 1907, Mlles Kruttge et Asmus ne font, en réalité, rien d'autre qu'un chantage, sans nul doute mûrement préparé avec des membres de la municipalité, afin de pousser cette dernière à opter pour la première solution. Et le stratagème fonctionne. Rendez-vous compte, 235 élèves de plus à toquer vainement aux portes des différentes écoles supérieures de filles de la ville, et à celles de la municipale en premier ! Le conseil municipal, dans sa séance du 29 mai 1907, autorise le maire à conclure un accord avec l'École Lindner, qui sera signé début juin par Mlles Kruttge et Asmus :

---

<sup>3300</sup> AMS 2MW582, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg au maire, 18.05.1906.

1. Les propriétaires de l'École Lindner s'engagent à maintenir leur école, éventuellement avec l'extension précisée ci-après, jusqu'à ce que l'ouverture d'une seconde école municipale supérieure de filles permette d'accueillir les élèves de l'École Lindner.

2. La Ville s'engage, avec entrée en application à compter du début de l'année scolaire 1907/08 et jusqu'à résiliation de ce contrat, à verser aux propriétaires le montant du déficit annuel pour cette école, jusqu'à la somme maximum de 8 000 Mark.

3. Les propriétaires s'engagent, sans entreprendre de modifications architecturales, à recevoir 30 à 40 élèves de plus que jusqu'à présent si des inscriptions se présentaient.

4. Si, en raison d'un surpeuplement de l'école municipale supérieure de filles, l'École Lindner devait accueillir encore davantage d'élèves que mentionné ci-dessus, les propriétaires s'engagent à vider aussitôt, sur avis de la Ville, une partie ou la totalité de leur logement se trouvant au deuxième étage et à permettre l'aménagement total ou partiel du deuxième étage à des fins scolaires.

5. Dans le cas de figure du §4, la Ville prendrait à sa charge les travaux d'aménagement et l'équipement des salles de classe en mobilier scolaire, accorderait aux propriétaires, pour le logement perdu, un dédommagement annuel total de 1 600 Mark pour frais de logement et rembourserait aux propriétaires le déficit éventuellement accru par l'augmentation du nombre des classes. Le mobilier scolaire apporté par la Ville resterait propriété de la Ville.

6. Les propriétaires continuent de conduire leur école comme un établissement indépendant, complètement à part. Elles s'engagent à donner à tout moment à la mairie des informations sur son administration. Les élèves habitant Strasbourg devront toujours être accueillies préférentiellement à celles de l'extérieur. L'accord préalable de l'administration municipale devra être obtenu avant l'éventuel engagement d'un nouveau membre du personnel enseignant.

7. La Ville renvoie à de futures négociations la question de savoir si des enseignantes de l'École Lindner, et lesquelles d'entre ces dernières, devront être engagées dans la seconde école municipale supérieure de filles qui sera construite plus tard.

8. Les propriétaires de l'École Lindner n'ont aucun droit de dénonciation de ce contrat. De son côté, la Ville doit respecter, dans le cas d'une dénonciation, un délai d'une année.

Les deux directrices ont obtenu ce qu'elles souhaitaient. Elles reviennent toutefois sur le paragraphe 7 : le « si » les dérange, car suite aux négociations avec l'adjoint Dominicus, elles étaient persuadées que la seule question en suspens restait celle des personnes et pas de l'éventualité<sup>3301</sup>. Comme la deuxième école municipale ne verra jamais le jour, on ne peut savoir si la Ville aurait respecté cet engagement finalement non scellé

---

<sup>3301</sup> AMS 2MW582, Mlles Kruttge et Asmus au maire de Strasbourg, 06.06.1907.

dans le contrat. Il est probable que oui, car lors de l'agrandissement de l'école municipale supérieure de filles en 1913, l'un des nouveaux postes créés revient à une enseignante de l'École Lindner (Aimée Schoenhaupt). L'établissement est d'ailleurs connu pour la qualité de son enseignement. En mai 1909, il satisfait toujours les hautes autorités scolaires, en l'occurrence le Dr. Luthmer, devenu *Oberschulrat*, qui remarque toutefois, dans son rapport d'inspection, quelques différences de niveau selon les classes<sup>3302</sup>. Par exemple, en français, la classe III est moins bonne que les classes V et VIII, « malgré l'enseignement stimulant et collaboratif de l'enseignante Asmus », laquelle en fait porter la faute « sur la folle passion des parents de faire participer leurs enfants, trop tôt et trop souvent, aux distractions en société ». L'inspection d'avril 1913 reste globalement positive, même si le Dr. Luthmer pointe quelques faiblesses ça et là. Entre-temps, l'établissement a perdu sa figure titulaire, avec le décès de Mlle Bertha Lindner le 31 octobre 1910.

Si elle avait vécu deux ans de plus, elle aurait connu le pic de fréquentation de l'année 1912/13, qui élève l'effectif à 272 élèves. Combien l'année suivante ? On ne le sait pas : les sources n'ont pas été conservées. Heureusement, il n'en est pas allé de même du dossier relatif à la Première Guerre mondiale. Sans surprise pour cette école supérieure de filles très vieille-allemande, l'effectif tombe à 226 la première année du conflit, avec une rentrée 1914 qui s'avère compliquée sur le plan matériel<sup>3303</sup>. La fréquentation remonte toutefois à 251 l'année suivante. Pour la dernière année de la guerre, elle atteint 289 élèves, sans doute un nouveau sommet (on ne connaît pas les chiffres pour 1916/17).

---

<sup>3302</sup> ADBR 34AL1407, rapport d'inspection de Luthmer, 21.05.1909.

<sup>3303</sup> Certes, début septembre, les choses semblent devoir bien se passer (ADBR 105AL2596, Mlle Kruttge répond à l'*Oberschulrat*, 09.09.1914 : « A la question 1. Les locaux de l'école que je dirige ne sont actuellement utilisés à aucune fin militaire. À la question 2. La situation générale permet une reprise des cours le 1<sup>er</sup> octobre, éventuellement plus tôt. À la question 3. Pour autant que je sache, les enseignants qui exercent chez nous une activité annexe n'ont pas été mobilisés dans l'armée. À la question 4. Même si lesdits enseignants devaient ne pas être disponibles pour notre établissement du fait de remplacements effectués ailleurs, il y a suffisamment d'enseignantes pour reprendre leurs cours, même si cela doit être de manière limitée »), mais elles se compliquent assez rapidement (ADBR 105AL2596, Mlle Kruttge répond à l'*Oberschulrat*, 22.10.1914 : « Des conditions particulièrement difficiles ont nécessité différents aménagements. Nous n'avons pu profiter de l'ensemble des salles de classe de notre maison que du 22 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. Depuis lors, les six classes du rez-de-chaussée ont été occupées par des écoles primaires, et ce fut même le cas, les après-midi jusqu'au 10 octobre, de quatre classes du premier étage. La répartition de nos dix classes dans huit salles ne fut pas facile, car la réunion de deux classes n'est conseillée que dans peu de cas. En outre, la fixation des heures des enseignants des autres établissements qui interviennent chez nous dépendait de la situation de ces établissements. Tout cela a repoussé à bien plus loin que prévu la reprise des cours. Confiante dans la compréhension de l'*Oberschulrat*, j'espère pouvoir bénéficier de son bienveillant pardon »).

Deux constantes pour toute la période : ce sont principalement des protestantes, bien que catholiques et juives se soient petit à petit formées en minorités non négligeables ; la fréquentation reste, jusqu'à la fin, essentiellement vieille-allemande, puisque sur les 279 élèves qu'elle recense en avril 1918, Mlle Kruttge compte 74 Vieilles-Alsaciennes pour 205 Vieilles-Allemandes<sup>3304</sup>.

En novembre 1915, une « association scolaire pour l'école supérieure de filles Lindner » voit le jour sous l'égide de l'avocat Dr. Fritz Pfersdorff<sup>3305</sup>, avec un triple objectif défini dans le premier paragraphe de ses statuts : « 1. Soigner la collaboration entre la direction de l'école et les parents des élèves. 2. Examiner le budget. 3. Vérifier les comptes de l'école ». Des comptes qui ne s'améliorent pas avec la guerre. Il faut demander au conseil municipal de dépasser le plafond de 8 000 Mark de subvention qu'il s'était fixé en 1907. Enfin, en juin 1918, Mlles Kruttge et Asmus produisent à nouveau une de ces lettres dont elles ont le secret<sup>3306</sup> :

Qu'un honorable conseil municipal veuille bien permettre aux directrices de l'école supérieure de filles Lindner de se tourner aujourd'hui vers lui avec la requête suivante, confiantes dans sa bienveillance maintes fois prouvée !

Le conseil municipal a déjà élevé à 10 000 Mark annuels la subvention pour la couverture de notre déficit ces deux dernières années. Nous prions que cette subvention nous soit désormais assurée durablement, ou pour un nombre déterminé d'années, à la même hauteur. C'est pour nous une situation difficile à supporter sur la durée que de ne jamais être libérées pour plus d'une année de nos inquiétudes pour l'existence de l'école et de ses employés. Il ne fait d'ailleurs aucun doute que les coûts de fonctionnement, qui ont énormément augmenté, se réduiront aussitôt après la guerre. L'assurance que nous sollicitons paraît d'autant plus souhaitable que nous devons penser à transmettre l'établissement, à courte échéance, à une personne plus jeune. En effet, compte tenu de notre âge avancé, nous ne pourrions plus longtemps satisfaire aux exigences de notre fonction.

Notre requête la plus importante et la plus pressante est cependant que notre maison passe, avec son inventaire, dans le giron de la Ville, et cela aux conditions suivantes. Nous transmettrions à la Ville la maison et son inventaire complet (valeur de la propriété avant la guerre de 185 000 Mark, hypothéquée pour 135 000 Mark) en renonçant à tout paiement du capital contre le versement des intérêts sous la forme d'une rente à vie et une indemnisation pour l'inventaire (en cas de

---

<sup>3304</sup> AMS 2MW582, Mlle Kruttge au maire de Strasbourg, 18.04.1918.

<sup>3305</sup> ADBR 105AL2597, Dr. Fritz Pfersdorff à l'*Oberschulrat*, 20.11.1915.

<sup>3306</sup> AMS 2MW582, Mlles Kruttge et Asmus au conseil municipal de Strasbourg, 03.06.1918.

transmission à la Ville, l'accord susmentionné serait naturellement caduc). Pendant trois décennies, nous avons mis toutes nos forces au service de l'école, satisfaites par la conscience de servir l'État et la Ville.

Nous nous trouvons désormais au soir de notre vie et nous abandonnons à l'espoir que la représentation de la Ville de Strasbourg, qui nous a toujours témoigné sa bienveillance, nous apporte aujourd'hui encore son secours.

Dans sa séance du 4 octobre 1918, le conseil municipal vote en faveur de l'achat de la « propriété Lindner », mais avec le maintien de l'école supérieure de filles comme établissement privé. L'acte de vente est signé le 6 novembre 1918, avec une rente annuelle de 3 000 Mark consentie à vie pour chacune des deux directrices. Le sort des armes et celui de l'Alsace-Lorraine feront toutefois bientôt se reformer des nuages plus sombres que jamais au-dessus des têtes de Mlles Kruttge et Asmus.

#### (7) L'École Koebig, trop vieille-allemande (1887/88)

L'École Koebig apparaîtrait presque comme une jumelle de l'École Lindner : des cours créés à Strasbourg vers le milieu des années 1880 par des associées d'âge mûr venues de Vieille-Allemagne, qui transforment rapidement leur institution en école supérieure de filles sans oublier toutefois leur fonction première de préparation à des examens d'enseignantes. Même longévité également, même fréquentation majoritairement protestante, même installation dans la *Neustadt*. La différence principale entre les deux établissements est leur taille : si l'École Lindner s'impose au fil du temps parmi les grandes écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, l'École Koebig ne parvient pas à s'extraire du magma des petites institutions. D'autres particularités différencient cette dernière.

Son histoire commence en juin 1887, lorsque Mlle Elise Koebig demande, au nom de sa sœur Julie, l'autorisation d'ouvrir « des cours privés pour filles » le 1<sup>er</sup> octobre

suisant <sup>3307</sup> : « Elle a pour objectif de dispenser un enseignement élémentaire de bon niveau, avec adjonction de cours de travaux manuels, de langues française et anglaise, de dessin industriel et de peinture ». Rédigée le 24 du mois, la requête arrive le lendemain dans les bureaux de la présidence ; l'autorisation est accordée le 28. Les sœurs Koebig, protestantes originaires de Trèves, connaissent bien la capitale alsacienne, où elles ont leur adresse au N°5 quai au Sable. Julie a enseigné trois ans à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, avant de partir pour l'Angleterre en août 1885 ; Elise donne des cours de travaux manuels à l'école supérieure de filles Schwartz depuis la rentrée 1886. C'est ensemble qu'elles ouvrent, à la rentrée 1887, ce que leur prospectus intitule des « cours d'enseignement privé pour filles âgées de six à seize ans ». Leur local est au « N°1<sup>bis</sup> rue Saint-Étienne, en face du petit séminaire »<sup>3308</sup>.

Ces cours ne tardent pas à changer de statut. En mars 1888, Julie Koebig demande leur transformation en école supérieure de filles<sup>3309</sup>. Le plan d'études présenté aux hautes autorités scolaires, qui viennent de prendre directement en main la surveillance des écoles supérieures de filles, fait état de quatre classes : la classe III pour les filles de six à huit ans ; la classe II pour les huit à dix ans ; la classe I pour les dix à treize ans ; la *Selecta* pour les treize à seize ans (le vocable est d'habitude plutôt employé pour des filles de quinze-seize ans et plus). Les hautes autorités scolaires donnent leur autorisation le 19 mai 1888. Le nouveau plan d'études est adopté à la rentrée 1888<sup>3310</sup>, qui est donc la date de naissance de l'école supérieure de filles Koebig.

On démarre avec le faible effectif de 24 élèves, toutes protestantes, à l'exception d'1 catholique. Le passage à 32 élèves en avril 1889 indique qu'une dynamique ascendante s'enclenche rapidement. Le personnel comprend la directrice, Julie Koebig, qui assure la charge d'enseignement d'une enseignante normale, deux enseignantes diplômées, dont Elise Koebig, et une demi-douzaine d'intervenant(e)s de l'extérieur. Les hautes autorités scolaires veulent la réduction du nombre de ces derniers et la création d'un poste d'enseignante supplémentaire, afin d'augmenter la cohérence de l'enseignement et,

---

<sup>3307</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Elise Koebig au président de Basse-Alsace, 24.06.1887.

<sup>3308</sup> ADBR 34AL1408, prospectus « *Privat-Unterrichtskurse für Mädchen im Alter von 6-16 Jahren. Stephansgasse 1<sup>bis</sup> gegenüber dem kleinen Seminar* ».

<sup>3309</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 22.03.1888.

<sup>3310</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 07.06.1888.

accessoirement, de soulager un peu la directrice<sup>3311</sup>. La mesure paraît d'autant plus applicable que la fréquentation continue de croître. À la rentrée 1893, l'école supérieure de filles n'accueille pas moins de 90 élèves. L'effectif reste au même niveau jusqu'à la fin de la décennie. Croissance de l'effectif signifie naturellement augmentation du nombre de classes, lequel passe à cinq à la rentrée 1890 et à six à la rentrée 1893. Entre-temps, en novembre 1892, un cours facultatif de conversation française a été créé<sup>3312</sup>.

Depuis Pâques 1890, l'établissement se trouve dans un autre local, N°1 rue de la Pierre Large, au premier étage ; il y a encore une salle prévue pour la gymnastique au rez-de-chaussée<sup>3313</sup>. La directrice a obtenu pour ce transfert une subvention extraordinaire de 875 Mark. Elle avait demandé une subvention annuelle, avec le soutien du maire Otto Back<sup>3314</sup>. Le conseiller scolaire Dr. Schlemmer, qui suit de près l'établissement, s'y était déclaré favorable, en raison de la bonne volonté de Julie Koebig pour répondre aux exigences des autorités<sup>3315</sup>. L'absence de subvention annuelle est quelque peu compensée par le versement régulier de subventions extraordinaires : 500 Mark en mars 1891 (couverture du déficit annuel), 400 Mark en février 1892 (acquisition de matériel scolaire et agrandissement des locaux). En février 1893, Julie Koebig demande une nouvelle subvention pour « la nomination d'une nouvelle enseignante » et « l'acquisition de salles de classe et de matériel d'enseignement supplémentaires »<sup>3316</sup>. Le président de l'*Oberschulrat*, Richter, demande l'avis du maire de Strasbourg. Il reçoit une réponse signée d'un adjoint<sup>3317</sup> :

Mademoiselle Koebig indique que ses salles de classe actuelles sont trop mauvaises et insuffisantes pour une forte fréquentation. Elle devra donc, pour l'automne, acquérir deux salles de classe supplémentaires et engager une nouvelle enseignante, ce qui représente une augmentation durable des dépenses à hauteur d'environ 2 000 Mark, ainsi qu'une dépense exceptionnelle d'environ 400 Mark pour l'installation des salles et l'acquisition du matériel. Comme je le sais, Mlle Koebig, bien que son école se trouve en pleine prospérité, ne dispose pas personnellement des moyens nécessaires pour réaliser ces changements et la question se pose donc de savoir si elle peut

---

<sup>3311</sup> ADBR 34AL1408, l'*Oberschulrat* au conseiller scol. Schlemmer, 07.11.1889.

<sup>3312</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 02.11.1892.

<sup>3313</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 07.03.1890.

<sup>3314</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 19.02.1890.

<sup>3315</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 19.02.1890 avec note de Schlemmer, 21.02.1890.

<sup>3316</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 13.02.1893.

<sup>3317</sup> ADBR 34AL1408, le maire de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 14.03.1893.

poursuivre sur le chemin qui doit la mener vers un succès assuré ou bien si elle doit demeurer dans la situation actuelle, ce qui la condamnerait à un recul. En conséquence, j'ai l'honneur d'approuver très chaudement l'octroi à la demanderesse de l'aide appropriée.

La directrice obtient 400 Mark en avril 1893. Moins d'un an plus tard, en février 1894, elle adresse une nouvelle demande d'aide, cette fois-ci au *Statthalter* en personne, car l'enjeu n'est plus le même : il s'agit de faire construire un nouveau bâtiment pour l'école supérieure de filles<sup>3318</sup>. La réponse est négative, conformément au rapport rendu par les hautes autorités scolaires, qui ont considéré que Mlle Koebig pouvait très bien trouver de meilleurs locaux en louant dans un bâtiment déjà existant<sup>3319</sup>. Elles avaient également fondé leur refus sur des considérations d'ordre sociologique, et même politique :

L'école est presque exclusivement fréquentée par des filles de familles immigrées, principalement des filles d'officiers et de fonctionnaires (64 sur 90 élèves), et pour une petite partie par celles d'artisans aisés. Or, Strasbourg ne manque aucunement d'écoles supérieures de filles correspondant aux besoins de cette partie de la société : il y a l'école municipale supérieure de filles, celle de l'établissement des diaconesses [Bon-Pasteur], celle de Mlle Lindner, etc. L'intérêt public veut, par ailleurs, que les filles des familles immigrées ne soient pas séparées de celles des familles autochtones, mais reçoivent au contraire leur instruction avec ces dernières. Or, les écoles que nous venons de citer servent bien mieux cet intérêt que l'École Köbig.

On craignait enfin que l'octroi d'une subvention à Mlle Julie Koebig n'arrivât rapidement à la connaissance de toutes les autres directrices d'école, qui auraient bientôt inondé le bureau du *Statthalter* de requêtes similaires. Tant pis ! La directrice fait quand même édifier la nouvelle construction qu'elle souhaite pour son école. Elle se lance, en outre, dans un autre projet. En septembre 1894, elle demande et obtient l'autorisation d'ouvrir un cours normal de trois ans pour la préparation à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles<sup>3320</sup>. Cette fondation ne se fait pas sans conflits de voisinage. Fin octobre, la direction de l'école municipale supérieure de filles se plaint des procédés de Mlle Koebig : à Pâques, puis à la dernière rentrée, elle aurait débauché deux élèves, dont l'une n'était pas des plus brillantes, et leur a permis de sauter une année pour les faire

---

<sup>3318</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig au *Statthalter*, 08.02.1894.

<sup>3319</sup> ADBR 34AL1408, le secrétaire d'État au *Statthalter*, 24.02.1894.

<sup>3320</sup> ADBR 34AL1408, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 19.09.1894, et réponse, 22.09.1894.

entrer le plus rapidement possible dans sa nouvelle école normale supérieure<sup>3321</sup>. Cette dernière compte alors 7 élèves de quinze à vingt ans, plus 3 auditrices-libres. En janvier 1895, une huitième élève est ajoutée à la liste présentée aux hautes autorités scolaires.

Naturellement, la construction du nouveau bâtiment crée un déficit dans les comptes de l'établissement. La directrice retente sa chance pour une subvention en avril 1895<sup>3322</sup>. En vain. Le mois suivant, l'école supérieure de filles gagne ses nouveaux locaux, dans la *Neustadt*, N° 14 *Manteuffelstrasse* (auj. rue du Maréchal Foch). Les sœurs Koebig ouvrent en même temps un pensionnat pour accueillir des élèves internes : elles font paraître un prospectus en allemand, français et anglais (avec un nombre assez important de grossières fautes d'orthographe, qui jette un doute sur la qualité de l'enseignement en langues étrangères<sup>3323</sup>...). Un an et demi après avoir investi les locaux spécialement conçus pour elle, l'école supérieure de filles franchit, à la rentrée 1896, une nouvelle étape sur le chemin de la considération en passant à une organisation en dix classes<sup>3324</sup>. Avec un effectif de moins de 100 élèves, elles ne peuvent bien sûr pas être autonomes, mais les séparations sont plus nettes qu'avec les divisions de classes en sections, qui prévalaient jusqu'alors. Toujours à l'imitation des grandes écoles supérieures de filles, la directrice fait paraître un *Schulbericht* à la fin de l'année scolaire 1896/97. On y trouve l'histoire de l'établissement, le programme détaillé des dix classes, la liste des élèves et des informations pratiques.

Cette parution est le dernier coup d'éclat d'une école dont la directrice voit trop grand... et commence à s'en rendre compte. À l'été 1897, elle décide de fermer son école normale supérieure<sup>3325</sup>. La suite ne se passe pas pour le mieux. En novembre 1898, Julie

---

<sup>3321</sup> ADBR 34AL1408, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (délégué : Kromayer) à l'*Oberschulrat*, 28.10.1894.

<sup>3322</sup> ADBR 34AL1409, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 08.04.1895.

<sup>3323</sup> On trouve les mots *pensionnaires*, *dessein* pour dessin, *Voges* et *Foret Noire*, année sans « e » final, *jouillet*, *pianio*, *cristmas* et un « if » à la place d'un « is ».

<sup>3324</sup> ADBR 34AL1409, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 31.07.1896, et document imprimé en pièce jointe qui explique que : la classe VI devient X ; V devient IX ; IV<sup>B</sup> devient VIII ; IV<sup>A</sup> devient VII ; III<sup>B</sup> devient VI ; III<sup>A</sup> devient V ; II<sup>B</sup> devient IV ; II<sup>A</sup> devient III ; I<sup>B</sup> devient II ; I<sup>A</sup> devient I.

<sup>3325</sup> ADBR 34AL1409, Luthmer, directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, à l'*Oberschulrat*, 30.09.1897.

Koebig doit solliciter une subvention afin de surmonter les « désagréments » subis l'année précédente<sup>3326</sup>. Elle obtient 130 Mark.

Pour la rentrée 1899, elle décide de concentrer l'ensemble de l'enseignement le matin, en faisant commencer les cours à sept heures<sup>3327</sup> : c'est visiblement une mauvaise stratégie, car la fréquentation tombe subitement à 74 élèves. Et l'on ne peut pas compter chaque année sur une aide de l'État<sup>3328</sup>. Il faut attendre la fin des années 1900 pour que la fréquentation retrouve son niveau précédant la baisse. Autour de 1910, on dépasse même, pendant quatre années consécutives, et grâce, notamment, à un afflux d'élèves juives, la barre des 100... avant que l'effectif ne retombe à 81 jeunes filles à la veille de la Première Guerre mondiale. Certes, il faut encore compter avec les « cours de perfectionnement » attachés à l'établissement : après un démarrage timide la première année (4 élèves), on passe à une grosse quinzaine d'élèves, puis, après un pic en 1909/11 avec 25-27 élèves, on retombe à une dizaine pour les années précédant la guerre.

En juillet 1908, l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer conclut de son inspection de l'établissement que celui-ci manque avant tout d'ordre<sup>3329</sup>. Trois ans plus tard, les choses n'ont guère changé<sup>3330</sup> : certes, le comportement des élèves est meilleur et l'on tient mieux les cahiers, mais, « sinon, règne toujours le même désordre ». La faute en revient à la directrice, constate Luthmer, mais aussi aux changements incessants dans le personnel enseignant. En novembre 1912, il perd tout espoir sur une évolution positive de cette « école complètement éteinte »<sup>3331</sup>. Il semble que la directrice jette toute son énergie dans l'organisation d'enseignements élitistes et prestigieux. Il y a, d'une part, des cours facultatifs de latin, dont les hautes autorités scolaires interdisent la poursuite à la rentrée

---

<sup>3326</sup> ADBR 34AL1409, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 06.11.1898.

<sup>3327</sup> ADBR 34AL1409, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 12.06.1899.

<sup>3328</sup> 260 Mark sont accordés en mars 1901 ; 150 Mark en mai 1902, après un refus initial.

<sup>3329</sup> ADBR 34AL1410, rapport d'inspection de Luthmer, 21.07.1908.

<sup>3330</sup> ADBR 34AL1411, rapport d'inspection de Luthmer, 30.06.1911.

<sup>3331</sup> ADBR 34AL1411, rapport d'inspection de Luthmer, 02.11.1912.

1909<sup>3332</sup>. Il y a surtout, d'autre part, les « cours de perfectionnement pour les langues modernes », qui préparent aux examens d'enseignante de français et d'anglais<sup>3333</sup>.

S'y ajoutent, en 1911, des cours d'allemand pour étrangères, où interviennent différents professeurs de l'Université et du secondaire masculin et pour la promotion desquels la directrice fait publier des prospectus en allemand et en français.

Malgré la triste situation de l'enseignement, l'école supérieure de filles peut compter en octobre 1914 sur une nouvelle subvention extraordinaire (500 Mark). Il s'agit d'aider les sœurs Koebig à surmonter une rentrée compliquée par la Première Guerre mondiale : l'effectif tombe alors à 64 élèves (plus 11 pour les cours de perfectionnement) ; une chute typique, en ce début de conflit, pour les écoles supérieures de filles au public essentiellement vieil-allemand. On ne sait pas quelle fut la fréquentation pour les autres années de la guerre, le dossier d'archives spécialement consacré à cette dernière n'ayant pas été conservé. On ne connaît que la menace qui plane sur l'institution de perdre son statut d'école supérieure de filles<sup>3334</sup>, l'octroi d'une nouvelle subvention de 500 Mark en novembre 1915 (soit la moitié de la somme demandée<sup>3335</sup>), l'existence d'une « école de bibliothécaires » avec cours de latin<sup>3336</sup> et une polémique publique sur les examens d'enseignantes de langues modernes<sup>3337</sup>.

---

<sup>3332</sup> ADBR 34AL1411, l'*Oberschulrat* à Mlle Julie Koebig, 20.07.1909.

<sup>3333</sup> ADBR 34AL1412, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 22.08.1913 : la directrice demande l'autorisation pour 4 candidates de se présenter à l'examen qui doit se tenir en septembre 1913 à Coblenz (Rhénanie). *Ibid.*, 21.05.1914 : 3 candidates pour Coblenz. *Ibid.*, 28.04.1915 : 2 candidates pour Coblenz.

<sup>3334</sup> ADBR 34AL1412, l'*Oberschulrat* à Mlle Julie Koebig, 05.07.1915.

<sup>3335</sup> ADBR 34AL1412, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 09.10.1915.

<sup>3336</sup> ADBR 34AL1412, Mlle Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 19.02.1917.

<sup>3337</sup> On est certain que l'établissement a existé – et en tant qu'école supérieure de filles – jusqu'en 1917/18 (ADBR 34AL1412), mais a-t-il rouvert ses portes à la rentrée 1918 ? Autre question : pourquoi cette « attestation » du Service Municipal de l'Instruction Publique, délivrée en 1956 : « Il est certifié, par la présente, que l'établissement d'enseignement dénommé "Koebig'sche Höhere Mädchenschule mit Fortbildungsschule u. Pensionat" a fonctionné à Strasbourg de 1888 à 1915. Cet établissement était domicilié, à l'époque, à l'adresse Manteuffelstrasse 14 » (AMS 2MW624).

(8) L'École Schmutz, une nouvelle école alsacienne  
(1887)

Cet établissement, une des dernières écoles supérieures de filles à voir le jour à Strasbourg, ouvre ses portes, au premier étage du N°3 rue des Fribourgeois, à l'automne 1887. Sa fondatrice, Mlle Julie Schmutz, est une Alsacienne de quarante ans, protestante, enseignante depuis plus de quinze ans à l'école supérieure de filles Enseignement ; chose relativement rare, elle possède le diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles ; chose beaucoup plus commune, elle se lance dans cette nouvelle aventure avec un membre de sa famille, en l'occurrence sa nièce. Dans sa demande d'autorisation d'ouverture, Mlle Schmutz parle de ne former tout d'abord qu'une seule classe<sup>3338</sup>. « Il ne m'est pas encore possible d'établir un plan d'études précis », écrit-elle, « mais celui-ci comprendra de toute façon les matières suivantes : religion, allemand, français, anglais, histoire, géographie, calcul, histoire naturelle, dessin, écriture, chant, travaux manuels. Il correspondra, dans ses grandes lignes, à celui du Bon-Pasteur. Les élèves appartiendront à la meilleure bourgeoisie et aux familles de fonctionnaires ». Elle est autorisée à présenter son programme au dernier moment avant la rentrée.

Les premiers élèves de l'établissement arrivent au nombre de 29, dont 5 garçons<sup>3339</sup>. Un effectif très majoritairement protestant : israélites et catholiques sont respectivement 4 et 3. Au début de l'année 1888, lorsque les hautes autorités scolaires, qui viennent de recevoir la surveillance directe des écoles supérieures de filles, demandent à ces dernières de produire toutes les informations relatives leur activité, il apparaît que l'effectif d'alors 35 élèves est réparti en deux classes. Un plan d'études détaillé, fourni au mois de mars 1888, indique que la première classe est divisée en trois sections et la deuxième classe en deux sections. Même organisation à la rentrée 1888. Le personnel a changé : la nièce a été remplacée, un enseignant de la *Realschule* Saint-Jean apporte désormais son concours, de même que deux aides-enseignantes. Voilà l'école supérieure de filles lancée...

---

<sup>3338</sup> ADBR 34AL1391, Mlle Schmutz au président de Basse-Alsace, 12.04.1887.

<sup>3339</sup> ADBR 34AL1391, rapport d'inspection, déc. 1887.

Naturellement, cela a nécessité des dépenses de la part de l'entrepreneuse. En août 1889, Mlle Schmutz sollicite une subvention de l'État afin d'acheter le matériel d'enseignement qui doit donner à son établissement le véritable visage d'une « école "supérieure" de filles »<sup>3340</sup> : cartes géographiques, globe, tableaux muraux, machine à calculer, petite collection d'appareils de physique, tables scolaires... Elle obtient les 300 Mark demandés. L'élévation de la qualité de l'enseignement est également recherchée par une division plus fine des élèves, avec trois (rentrée 1889) puis quatre (rentrée 1890) classes de deux sections chacune (les regroupements, de classes et de sections, sont certes légion), et par l'introduction de cours facultatifs d'anglais – une langue qui ne figure pas dans le programme – (janvier 1890) et de français (février 1890) en-dehors du temps scolaire ; enfin, certaines jeunes filles sont également préparées, en suivant des cours supplémentaires, à l'examen d'entrée à l'école normale d'institutrices protestantes de Strasbourg<sup>3341</sup>.

L'augmentation du nombre des classes – qui implique celle du personnel enseignant – n'est naturellement rendue possible que par l'augmentation de la fréquentation, qui tourne désormais autour de 50 élèves. Ce n'est toutefois pas la hausse de l'effectif que Mlle Schmutz donne, au printemps 1891, comme raison du prochain déménagement de son établissement, mais la proximité de ce dernier avec l'*Evangelischer Jünglingsverein* et avec la *Herberge Zur Heimat*, qui choquerait bon nombre de personnes. Comme le loyer des nouveaux locaux qu'elle a trouvés est plus élevé, elle demande, par l'intermédiaire d'un collaborateur de l'*Oberschulrat* (Max Fischer), une nouvelle subvention extraordinaire de 300 Mark<sup>3342</sup>, qu'elle obtient. Le transfert de l'école supérieure de filles au N°16 rue de l'Ail a lieu en décembre 1891 ou janvier 1892.

En mai 1892, en raison des dépenses occasionnées par ce déménagement, la directrice demande une autre subvention, qui lui permettrait de couvrir les frais d'installation<sup>3343</sup>. Les hautes autorités scolaires versent 600 Mark, soit une couverture de l'essentiel des dépenses (721 Mark). En avril 1894, Mlle Schmutz demande une subvention

---

<sup>3340</sup> ADBR 34AL1391, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 03.08.1889.

<sup>3341</sup> ADBR 34AL1392, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 12.01.1908 ; réponse, 15.01.1908.

<sup>3342</sup> ADBR 34AL1391, note de Max Fischer, 20.05.1891.

<sup>3343</sup> ADBR 34AL1391, Mlle Schmutz à un haut fonctionnaire de l'*Oberschulrat*, 05.05.1892.

ordinaire. Sans surprise, elle lui est refusée. Cela n'empêche pas la directrice de donner, à Pâques 1897, une nouvelle extension à son établissement, en y adjoignant une école maternelle. Sans compter cette dernière (elle n'apparaît pas dans les documents transmis à l'administration scolaire : la question de son existence peut se poser), l'établissement connaît une hausse significative de sa fréquentation à la rentrée 1897, avec 66 élèves. Deux ans plus tard, elles sont 77 ; au milieu des années 1900, encore dix de plus. Toujours quasi exclusivement des protestantes (75 à la rentrée 1904, contre 6 élèves pour chacune de deux confessions minoritaires). C'est sûrement l'augmentation de l'effectif qui motive le déménagement dans une maison voisine (N°15 rue de l'Ail) en avril 1901. Le nombre des classes (4) reste, quant à lui, identique.

Quant aux prestations, l'*Oberschulrat* Dr. Albrecht, qui inspecte l'établissement en avril 1902, regrette de ne pas les voir progresser significativement. La faute, écrit-il, aux changements incessants dans le personnel enseignant, ainsi qu'aux deux rentrées annuelles qui, malgré les prescriptions réglementaires, alimentent en élèves – d'ailleurs pas toujours suffisamment âgées – la classe inférieure à Pâques et à l'automne<sup>3344</sup>. En janvier 1908, l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer ressort, quant à lui, de son inspection en emportant l'impression globale d'une « école moyenne de niveau moyen », et pas d'une école supérieure de filles (une critique qu'il porte sur l'ensemble des petites écoles supérieures de filles strasbourgeoises)<sup>3345</sup>. Mais de nombreuses familles ne demandent pas davantage. La fréquentation tourne autour de 100 élèves vers 1910. À la rentrée 1913, elle grimpe subitement à 122. Depuis le début des années 1900, l'établissement attire davantage de juives, et surtout de catholiques, toujours plus nombreuses : 28 catholiques et 11 juives fréquentent l'établissement en 1913, soit, ensemble, près du quart de l'effectif. D'ailleurs, si l'on excepte les renseignements annuels et les dossiers du personnel, lequel continue de se renouveler chaque année, l'essentiel de la correspondance avec les hautes autorités scolaires concerne l'enseignement de religion catholique dispensé dans l'établissement et le contrôle des élèves juives qui, elles, reçoivent leurs cours de religion à l'extérieur.

---

<sup>3344</sup> ADBR 34AL1392, rapport d'inspection d'Albrecht, 17.04.1902.

<sup>3345</sup> ADBR 34AL1392, rapport d'inspection de Luthmer, 30.01.1908.

Notre connaissance de l'histoire de l'école supérieure de filles Schmutz se brouille pour la période de la Première Guerre mondiale, car une bonne part des documents, notamment statistiques, classée dans un dossier spécial par l'administration scolaire, n'a pas été conservée par les archives. Mais à défaut des détails, heureusement, les grandes lignes ne nous échappent pas. Suite à la réforme des écoles supérieures de filles de mars 1915, Mlle Schmutz ne cherche pas à gagner du temps, mais accepte de ravalier son établissement au rang de *gehobene Mädchenschule* dès la rentrée suivante<sup>3346</sup>. Il faut dire que la baisse de fréquentation subie suite au déclenchement de la guerre laissait mal augurer d'une adaptation prochaine aux nouvelles prescriptions pour les écoles supérieures de filles<sup>3347</sup> (78 élèves en 1916/17, le seul chiffre dont nous disposons pour la durée du conflit)... et qu'une directrice seule a les reins moins solides qu'une congrégation ou qu'une association. Un mot, utilisé par Luthmer, dans deux rapports d'inspection à deux années d'intervalle, dit l'ampleur de la déchéance : *Winkelschule*<sup>3348</sup>. En février 1918, un avertissement est adressé à Mlle Schmutz pour non respect d'un certain nombre de prescriptions réglementaires. Ce fut, pourtant, bien un produit du *Reichsland*, cette école reniée alors par le même appareil étatique autrefois dispensateur de subventions, certes occasionnelles. Et il va sombrer avec lui.

(9) L'École Boegner, la petite sœur du Bon-Pasteur  
(1893)

L'école supérieure de filles Boegner appartient, comme celle du Bon-Pasteur, à l'établissement des diaconesses de Strasbourg. Elle est, pour ainsi dire, la petite sœur de la précédente. Plus jeune, en effet, elle ne fut pas une école supérieure de filles depuis l'origine. Lorsqu'au printemps 1874, Mlle Berger, directrice de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, dit son souhait de créer ce qui deviendra plus tard l'École Boegner, c'est

---

<sup>3346</sup> ADBR 105AL2588, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 26.05.1915.

<sup>3347</sup> ADBR 105AL2588, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 13.06.1915.

<sup>3348</sup> ADBR 105AL2588, rapports d'inspection de Luthmer, 28.01.1916 et 09.02.1918.

d'une « école élémentaire pour filles » qu'il s'agit<sup>3349</sup>. La demanderesse justifie ainsi cette création auprès du président de Basse-Alsace<sup>3350</sup> :

On pourrait s'interroger sur l'utilité d'un nouvel établissement scolaire, alors que les autorités municipales font tant pour les écoles primaires et qu'il y a encore, à côté, un grand nombre d'écoles privées. Or, il n'existe qu'une école de filles catholique dans le quartier en question et aucune protestante. Mais nous pensons surtout qu'une école élémentaire tenue par la direction de l'Œuvre des diaconesses permettra de garantir un enseignement pénétré de l'esprit chrétien. Celui-ci est demandé de manière récurrente par nombre de parents, qui y attachent une grande importance. L'école œuvrera de manière salubre pour la véritable instruction et l'éducation chrétienne des filles de notre peuple, comme ce fut déjà le cas autrefois.

A l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass), Mlle Berger communique trois motifs : la volonté de donner une éducation véritablement chrétienne en fait partie, mais il y a aussi le souhait de certains parents de soustraire leurs filles à la fréquentation de celles des catégories populaires, ainsi que la volonté d'agrandir l'école déjà existante de la *Mägde-Anstalt*, dont on a déjà parlé plus haut<sup>3351</sup>. Le fonctionnaire considère uniquement ce dernier argument comme valable, car la faible fréquentation de l'école de la *Mägde-Anstalt* entraîne des coûts disproportionnés qui ne pourront être couverts qu'avec une école élargie et plus fréquentée. Sinon, il regrette la tendance à la ségrégation sociale dans le domaine scolaire et conteste le fait qu'une bonne éducation chrétienne ne serait pas donnée dans les écoles élémentaires publiques. Cela dit, rien qui ne s'oppose à la délivrance de l'autorisation d'ouverture sollicitée. À la rentrée 1874, l'« école élémentaire privée pour filles » peut ouvrir ses portes au Bon-Pasteur, qu'elle partage, nous l'avons déjà dit plus haut, avec l'école supérieure de filles.

Les premières élèves sont réparties en deux classes selon leur âge. En novembre 1874, 28 élèves de dix à treize fréquentent la première, 15 élèves de six à dix ans la seconde. Les rapports d'inspection signalent un très bon établissement et les parents ne s'y trompent pas : les deux classes accueillent ensemble 89 élèves au bout de deux années

---

<sup>3349</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>3350</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 27.05.1874.

<sup>3351</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 23.06.1874, note en marge de l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 04.07.1874.

d'existence. Puis c'est le vide archivistique pour cinq ans. On sait toutefois que l'école continue son essor, d'après cette requête adressée en août 1881 par Mlle Berger au président de Basse-Alsace<sup>3352</sup> :

La direction de l'établissement des diaconesses a l'honneur de vous faire part de sa conviction que la prospérité de ses deux établissements d'éducation – école primaire et pensionnat – serait considérablement augmentée si ceux-ci étaient étroitement liés l'un à l'autre. Elle souhaite, par conséquent, introduire et établir dans les quatre classes – de deux années – de l'école jusqu'alors primaire, le plan d'études qui est suivi dans les huit classes inférieures – d'une année – du pensionnat. Les élèves de la première à la huitième année scolaire – six à quatorze ans – recevront ainsi le même enseignement dans les deux établissements et toutes pourront donc, sans préparation supplémentaire, accéder aux classes supérieures du pensionnat pour y poursuivre leurs études. Nous avons l'honneur de vous transmettre le plan d'études et le plan horaire pour prise de connaissance.

L'inspecteur scolaire de cercle (toujours Prass) est contre. La prospérité des deux établissements n'est pas en jeu : ils font partie des plus fréquentés de Strasbourg, au point que l'établissement des diaconesses cherche de nouveaux locaux et songe à une construction neuve. Quant à la question de fond, l'école primaire et le pensionnat/école supérieure de filles sont trop différents par leur nature, leur fonctionnement et la sociologie de leurs élèves (petite/grande bourgeoisie) pour permettre la fusion recherchée. On transformerait l'école élémentaire en une fausse seconde école supérieure de filles, qui, en réalité, dirigerait ses meilleurs éléments vers la première et recevrait en échange le rebut de celle-ci. L'inspecteur voit derrière la demande de Mlle Berger la volonté de réaliser un objectif qu'elle poursuit depuis longtemps : introduire dans son école élémentaire l'enseignement du français. Accéder à cette requête entraînerait une grande partie des quinze autres écoles élémentaires privées de la ville à présenter la même.

Mais le président de Basse-Alsace, Otto Back, l'ancien maire de Strasbourg, est un grand promoteur des écoles moyennes (*Mittelschule*) pour la classe moyenne (*Mittelstand*), avec enseignement du français. Il voit là l'occasion de faire avancer ses conceptions. À la rentrée 1881, Mlle Berger accepte d'adopter le programme des écoles moyennes. C'est une période de statut flou : en décembre 1881, l'inspecteur scolaire de cercle parle encore

---

<sup>3352</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 15.08.1881.

d' « école privée élémentaire » dans un rapport d'inspection, quand la directrice utilise en février 1882 l'appellation de *Töchterschule*, généralement employée comme version archaïque de *höhere Töchterschule*, c'est-à-dire « école supérieure de filles ». Mais dans ce même document, adressé au président de Basse-Alsace, Mlle Berger fait état de sa volonté de clarifier les choses<sup>3353</sup> : « La soussignée direction de l'établissement des diaconesses protestantes a l'honneur de vous prier de lui permettre d'ajouter deux classes aux quatre classes déjà existantes de la *Töchterschule* installée dans la maison N°5 quai Finkwiller et d'autoriser cet établissement à instruire ses élèves en suivant le plan d'études des écoles moyennes ». Document intéressant à un second titre : c'est le premier à situer l'établissement à sa nouvelle adresse, c'est-à-dire hors du site du Bon-Pasteur. Les informations sur les locaux ne s'arrêtent pas là :

Comme le montre le plan de situation ci-joint, pour installer des nouvelles classes, un ancien bâtiment sera rasé dans la cour de l'école et un nouveau construit. Pour ne pas perturber l'enseignement dans les classes existantes, les travaux de destruction de l'ancien bâtiment auront lieu durant les vacances de Pâques et les travaux de construction commenceront aussitôt après, afin que l'école moyenne projetée puisse ouvrir après les vacances d'automne [1882].

L'autorisation de la transformation en école moyenne, attendue depuis plusieurs mois, est délivrée comme une formalité. Cela n'empêche pas les autorités scolaires d'examiner dans le détail le plan d'études. En août 1882, on demande à la directrice, entre autres modifications, d'éliminer le français du programme des deux classes inférieures. De nouveaux emplois du temps doivent être produits, qui sont envoyés en retard... parce que Mlle Berger pensait à tort que le pasteur Boegner s'en chargerait<sup>3354</sup>. Charles Boegner, cinquante-trois ans, pasteur de Saint-Pierre-le-Vieux et, depuis peu, président du Consistoire, devient en effet le directeur de cette nouvelle école moyenne. L'indépendance par rapport à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur est désormais totale. L'établissement peut s'enorgueillir, pour sa première rentrée, d'une fréquentation importante avec 184 élèves. L'enseignement paraît globalement conforme aux attentes, mais il y a des faiblesses.

---

<sup>3353</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 12.02.1882.

<sup>3354</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 04.11.1882.

Ainsi, en décembre 1882, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) s'inquiète des difficultés qu'éprouve une enseignante pour imposer son autorité : les élèves sont insolentes, bavardent, rigolent<sup>3355</sup>. L'année suivante, une autre enseignante passe l'examen pour les écoles supérieures de filles. L'établissement attire : à Pâques 1886, une classe II parallèle doit être ouverte ; à Pâques 1887, on sépare les deux divisions de la classe I pour en faire deux classes autonomes. Le pasteur Boegner a bientôt de nouvelles ambitions pour son établissement. En septembre 1893, il écrit à l'*Oberschulrat*<sup>3356</sup> :

Le soussigné directeur de l'école moyenne protestante pour filles N°5 quai Finkwiller a l'honneur d'indiquer qu'il projette de continuer à diriger cette dernière [...], à compter du 2 octobre de cette année, en tant qu'école supérieure de filles. Trois des huit enseignantes actuelles, Mlle Elisabeth Magnus, Mlle Eugénie Diebold et Mlle Fanny Hipp, ont obtenu, par leurs diplômes, la faculté d'être engagées dans une école supérieure de filles. L'enseignement sera dispensé provisoirement selon le plan d'études autorisé par l'*Oberschulrat* impérial pour l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, avec l'éventuelle venue d'enseignantes supplémentaires issues du personnel de ce dernier. Dès que possible, le nouveau plan d'études de notre école, qui se trouve déjà en préparation, sera communiqué au conseiller scolaire impérial pour autorisation.

Les hautes autorités scolaires donnent leur accord pour la naissance de cette nouvelle école supérieure de filles ; elle sera l'avant-dernière à voir le jour dans la capitale alsacienne (suivie de près par l'École Anschlin). Elle comprend, pour sa première année d'existence, huit classes pour 265 élèves, presque toutes protestantes, âgées de six à quatorze ans. C'est le visage que conserve l'établissement jusqu'au milieu des années 1900. Un événement marque toutefois cette période tranquille : le décès du pasteur Boegner en octobre 1896. C'est alors le Dr. Johannes Nieden, *Konrektor* à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, qui prend provisoirement les rênes de l'école<sup>3357</sup>. Deux mois plus tard, il devient directeur à titre définitif<sup>3358</sup> ; il le restera jusqu'à la fin de la période du *Reichsland*.

---

<sup>3355</sup> ADBR 34AL1403, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 27.12.1882.

<sup>3356</sup> ADBR 34AL1403, le pasteur Boegner à l'*Oberschulrat*, 20.09.1893.

<sup>3357</sup> ADBR 34AL1404, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 25.10.1896.

<sup>3358</sup> ADBR 34AL1404, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 29.12.1896.

En même temps que la succession, on règle la question du nom de l'établissement. Jusqu'à présent, il était la *Boegner'sche Schule*, à l'instar de tous les établissements scolaires qui n'ont pas d'appellation particulière et sont désignés par le nom de leurs dirigeants. Le fondateur de l'école décédé, on souhaite honorer sa mémoire en attribuant définitivement son nom à l'institution : la *Boegner'sche Schule* devient officiellement la *Boegner-Schule*. Un autre changement intervient dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Les enseignantes, qui, au départ, étaient plus ou moins cantonnées chacune à sa classe particulière, font de plus en plus cours dans différentes classes, en se spécialisant par matières.

Existence sans histoire au tournant du siècle, disions-nous, en nous fondant sur la remarquable stabilité de la fréquentation. On remarque peu d'évolutions, non plus, du côté des prestations de l'école... mais cette stabilité-là est peu enviable. En effet, l'enseignement n'est pas à la hauteur d'une école supérieure de filles, comme le remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) en février 1898. Faisant passer aux élèves de treize ans leur *Reifeprüfung*, il remarque que le niveau est celui d'une médiocre école élémentaire<sup>3359</sup> : « On ne peut pas nier que les enseignantes de l'école travaillent avec zèle et le directeur n'épargne pas, non plus, sa peine en intervenant avec force auprès des enseignantes et des enfants. Mais l'école ne s'élève au-dessus du degré minimum que très lentement, de manière à peine perceptible, ce qui décourage les meilleures enseignantes et n'incite pas les plus faibles à accélérer le mouvement ». D'autres facteurs expliquent encore cette triste situation : les classes bondées, qui fatiguent des enseignantes de faible constitution, mais aussi le fait que les élèves proviennent « de cette couche de la population de la ville qui n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants dans une meilleure école supérieure, mais qui n'a pas non plus la modestie ni l'intelligence de choisir pour ses enfants une école élémentaire publique ». L'inspecteur reste toutefois optimiste : « Cette école va très certainement progresser avec le temps, mais on ne pourra pas se contenter d'indulgence et de patience ».

Etrange école supérieure de filles, en effet, que cette École Boegner, avec son cursus de huit années ! Il s'achève par un « diplôme de sortie » (*Abgangszeugnis*), délivré

---

<sup>3359</sup> ADBR 34AL1404, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 28.02.1898.

après réussite d'un examen écrit et oral. « Nos élèves poursuivent de plus en plus cet objectif », explique le Dr. Nieden en juin 1900, « Cependant, il arrive toutefois encore que des filles, soit parce qu'elles sont devenues trop âgées, soit parce que leurs parents ont besoin d'elles, souhaitent partir avant de l'atteindre. Jusqu'à présent, ces élèves, même lorsqu'elles étaient déjà âgées de quatorze ans et plus, prenaient part à l'examen de sortie municipal ; certaines étaient cependant tout simplement libérées lorsqu'elles devaient partir en cours d'année »<sup>3360</sup>. Le directeur a réussi, depuis, à bannir l'examen municipal de son établissement, puisque, concernant avant tout les élèves de treize ans, son passage n'incitait pas les jeunes filles à rester encore pendant une année pour terminer leur cursus. Il demande désormais qu'on lui reconnaisse le droit de décider de la sortie des élèves ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire, ce qui lui permettrait d' « exercer sur les parents une pression encore renforcée, afin qu'ils ne retirent pas prématurément leurs filles de l'école ». Les hautes autorités scolaires lui confèrent volontiers ce pouvoir.

Les mêmes demandent six ans plus tard au Dr. Nieden de donner des cours à l'École Boegner, afin d'y imprimer davantage sa marque. En effet, celui-ci n'a, jusqu'à présent, jamais enseigné dans cet établissement qu'il dirige, en réalité, au titre d'une fonction annexe, à côté de son activité principale d'enseignant et, depuis 1898, de directeur de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur. Le Dr. Nieden proteste de son investissement à l'École Boegner : il assiste à des cours, participe à leur préparation, suit les normaliennes qui y enseignent pour leurs leçons d'application, remplace de temps en temps des enseignantes empêchées, fait passer les examens de sortie, s'adresse à l'ensemble des élèves aux grands moments de la vie de l'école<sup>3361</sup>. Et s'il n'y a pas dispensé jusque là un enseignement régulier, c'est à cause de sa activité au Bon-Pasteur. Mais comme les hautes autorités scolaires ont l'air d'y tenir, il va donc désormais aussi y donner une heure de cours par semaine.

Cette présence renforcée aide-t-elle à élever le niveau de l'école ? Apparemment non, à en croire l'expertise de l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer après son inspection du 18 juin 1908<sup>3362</sup> : « Cette école est marquée, au point de vue externe comme interne, du sceau de

---

<sup>3360</sup> ADBR 34AL1404, Nieden à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 12.06.1900.

<sup>3361</sup> ADBR 34AL1404, Nieden à l'*Oberschulrat*, 28.11.1906.

<sup>3362</sup> ADBR 34AL1404, rapport d'inspection de Luthmer, juin 1908.

l'école moyenne, pas de celui d'une école supérieure de filles ». Il donne ensuite la description d'un enseignement plutôt médiocre avant de conclure : « Les salles de classe sont réparties entre trois bâtiments. En soi, elles sont bonnes et proprement tenues. Elles ne correspondent toutefois pas aux prescriptions pour ce qui est de leur surface, et surtout de leur hauteur. Il n'y a pas d'autre changement à attendre que la disparition de l'école ou son absorption par une extension de l'école municipale moyenne de filles ». Or, une disparition est d'autant moins envisageable que l'effectif progresse : 282 élèves à la rentrée 1905, 311 l'année suivante. On reste désormais autour de 300, quelques fois légèrement en-dessous, parfois aussi sensiblement au-dessus (321 à la rentrée 1911, 324 à la rentrée 1916). Les confessions minoritaires sont un petit peu mieux représentées, mais on compte généralement les catholiques et les juives sur les doigts de deux mains.

A la veille de la Première Guerre mondiale, Luthmer trouve davantage de bonnes choses dans les cours qu'il observe, mais sa position ne varie pas sur le fond : « L'école n'a de commun avec une école supérieure de filles que le nom. Par son organisation, les buts de son enseignement et le public des parents, elle est une école moyenne. Pour une telle école, les prestations sont satisfaisantes, et en partie meilleures »<sup>3363</sup>. De la participation de l'École Boegner au conflit qui s'installe ensuite pour quatre ans, on ne sait quasiment rien, si ce n'est que ses locaux ont servi à accueillir l'école municipale moyenne en 1914/15, sûrement par mi-journée, à l'instar de ce qu'on a fait au Bon-Pasteur<sup>3364</sup>. On connaît mieux la manière dont la réforme de mars 1915 a été accueillie, par cette lettre du Dr. Niden aux hautes autorités scolaires<sup>3365</sup> :

Depuis qu'elle a été fondée en 1874, en raison de la prospérité dont jouissait autrefois la *Mägdeanstalt* de la maison des diaconesses, notre École Boegner est progressivement passée du rang d'école élémentaire à celui d'école supérieure de filles, car Strasbourg manquait, depuis longtemps, d'écoles adaptées à la classe moyenne inférieure. La maison des diaconesses s'est chargée, avec cette école, d'un grand poids : le traitement et, en partie, la pension de huit enseignantes, l'entretien des locaux scolaires, etc. Comme la *Mägdeanstalt* a disparu depuis longtemps et que la Ville s'occupe désormais davantage d'offrir également aux filles une instruction dépassant l'école élémentaire, nous fermerions volontiers l'École Boegner, si l'on s'occupait de

---

<sup>3363</sup> ADBR 34AL1404, rapport d'inspection de Luthmer, 23.03.1914.

<sup>3364</sup> ADBR 105AL2579 (dossier sur le Bon-Pasteur), Niden à l'*Oberschulrat*, 18.08.1915.

<sup>3365</sup> ADBR 105AL2595, Niden à l'*Oberschulrat*, 10.05.1915.

manière convenable de nos enseignantes en leur trouvant d'autres emplois dans l'enseignement ou en leur garantissant une pension suffisante ; elles ont entre 24 et 65 ans et perçoivent entre 1 000 et 1 500 Mark de salaire annuel.

Mais comme il n'y a actuellement aucune perspective dans ce sens, nous nous voyons contraints de maintenir l'École Boegner. Celle-ci doit toutefois, comme elle l'a fait jusqu'à présent, s'entretenir principalement par elle-même. Pour cela, avec un écolage de 40 à 60 Mark par an, un effectif de 300 élèves est nécessaire. L'écolage pour chaque enfant se monte déjà maintenant, en moyenne, au double de ce qu'il est dans les écoles municipales moyennes. Si l'on voulait désormais nous placer à égalité avec ces dernières, puisque, d'après l'ordonnance du 10 mars de cette année, nous ne pouvons plus nous nommer « école supérieure de filles » à l'avenir, nous perdrons beaucoup d'élèves à cause de l'écolage, et l'établissement des diaconesses ne serait pas à même de verser leur plein salaire aux enseignantes. En conséquence, aussi longtemps qu'une fermeture de notre école ne pourra avoir lieu et que nous resterons liés par nos devoirs envers nos enseignantes, nous prions l'*Oberschulrat* impérial de pouvoir utiliser à l'avenir le nom de *gehobene Mädchenschule*. Nous serions tenus pour cela, en vertu du paragraphe 2 des dispositions du 10 mars de cette année, de dispenser un enseignement de l'anglais dans les deux classes supérieures de notre école de huit niveaux, ce que nous pourrions faire avec les enseignantes actuelles. Nous nous permettons seulement de demander la permission de nous en abstenir pour la première classe actuelle, c'est-à-dire la troisième classe [d'après la réforme], car elle quittera l'école dès Pâques 1916, c'est-à-dire qu'elle n'aurait reçu de cours d'anglais que six mois depuis l'automne. Il serait également très souhaitable que les élèves se voient proposer une sorte de bilan en géographie et en histoire.

Les hautes autorités scolaires sont d'accord, l'École Boegner sera donc une *gehobene Mädchenschule* à partir de la prochaine année scolaire, c'est-à-dire de Pâques 1916 : elle présente cette particularité – depuis 1907 – d'avoir sa rentrée à Pâques (alors que la rentrée reste fixée à l'automne à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur). Le changement de nom est de peu d'importance aux yeux de l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer, qui a toujours l'impression de se trouver face à une école moyenne, « une école pour les filles de la petite bourgeoisie et des fonctionnaires subalternes », et cela malgré l'introduction de l'anglais<sup>3366</sup>. C'est d'autant plus fâcheux depuis la réforme de mars 1915, qui a reconnu aux écoles supérieures de filles, mais aussi aux *gehobene Mädchenschulen*, leur appartenance à l'enseignement secondaire.

---

<sup>3366</sup> ADBR 105AL2595, rapport d'inspection de Luthmer, 15.02.1916 et.

(10) L'École Anschlin, dans le sillage de l'École Boegner  
(1894)

L'école supérieure de filles Anschlin connaît le même destin que l'École Boegner, d'abord école élémentaire puis école moyenne. Les débuts ne sont toutefois pas identiques. Si la seconde naît à l'époque du *Reichsland*, certes à partir d'un embryon d'époque française, la première subit les changements imposés par l'annexion. Classée parmi les écoles élémentaires par l'inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg (Prass), elle se voit contrainte d'abandonner l'enseignement du français en octobre 1873<sup>3367</sup>. L'institution a alors un peu plus de sept ans et est toujours dirigée par sa fondatrice, Mlle Marie Kreuter dite Anschlin, une protestante originaire de Balbronn près de Wasselonne. Depuis son ouverture, elle a quitté la rue des Bouchers pour gagner le N°14 rue des Tonneliers.

Un rapport d'inspection d'août 1873 montre une directrice enseignant seule, avec une aide, à 45 filles réparties en deux classes. Les protestantes y sont nettement majoritaires (35), suivies des catholiques (7) et des juives (3). L'établissement n'est pas très bon, mais possède un certain potentiel<sup>3368</sup> : « L'école n'a pas dépassé jusqu'à maintenant une certaine médiocrité commune. On travaille, on se donne de la peine, mais avec peu de succès. L'enseignante s'énerve facilement, y compris avec les enfants. Elle ne parle pas mal l'allemand, mais en utilisant encore trop de termes français pour le faire progresser de manière ordonnée ». Et pourtant, quelques mois plus tard, le même inspecteur (Prass) constate avec satisfaction<sup>3369</sup> : « Cette école a accompli des progrès remarquables et obtenu une hausse de ses prestations. L'enseignante, tout à fait capable, est devenue plus clame. Son zèle et son ardeur doivent être reconnus ».

Des progrès sont encore signalés quelques mois plus tard dans la première classe (21 élèves, la plupart entre dix et treize ans). Progrès aussi dans les locaux, comme Mlle

---

<sup>3367</sup> ADBR 34AL1413, le président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 21.10.1872.

<sup>3368</sup> ADBR 34AL1413, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, août 1873.

<sup>3369</sup> ADBR 34AL1413, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, janv. 1874.

Anschlin en informe l'inspecteur scolaire (Prass) en février 1874<sup>3370</sup> : « Conformément à votre souhait et à celui exprimé par Monsieur le conseiller scolaire, j'ai transféré mon école dans un local plus convenable, à tous points de vue, que celui du N°14 rue des Tonneliers. [...] Je vous prie de bien vouloir me donner l'autorisation d'utiliser ce local pour l'école. Les circonstances m'ont imposé de hâter mon déménagement. L'une des salles de classe comprend 20 élèves, l'autre 21 ». Une bonne nouvelle sur le fond, mais pas sur la forme : le déménagement a été effectué avant la demande d'autorisation. Tant pis, on avalise quand même. L'effectif reste stable : 41 élèves en février 1875 (35 protestantes, 6 catholiques). Puis il augmente. À la rentrée 1879, une troisième classe est créée, Mlle Anschlin est désormais secondée par deux jeunes enseignantes<sup>3371</sup>.

L'école se trouve toujours sous le regard bienveillant de l'inspecteur Prass... sauf sur un point, les vacances scolaires. À partir d'août 1882, Mlle Anschlin cherche systématiquement à les avancer à la mi-août, alors qu'elles sont fixées à la fin du mois pour les écoles élémentaires. La directrice prétexte tout d'abord la réalisation de travaux<sup>3372</sup>, puis une question de personnel<sup>3373</sup>, puis des raisons de santé<sup>3374</sup>, avant d'en venir franchement aux faits et de solliciter officiellement une modification du calendrier scolaire<sup>3375</sup>. Il s'agirait de s'aligner sur le calendrier des établissements secondaires masculins, argumente-t-elle, puisque les frères de ses élèves fréquentent presque tous ces derniers. L'inspecteur scolaire de cercle conteste fermement cette affirmation : peut-être quelques uns sont-ils dans ce cas, mais sûrement pas la quasi-totalité ! L'école Anschlin reste une école de la petite bourgeoisie. Le président de Basse-Alsace demande une justification plus solide de la directrice, qui ne vient pas.

Ce petit désagrément ne vient pas gêner le développement de l'institution. À la rentrée 1887, une quatrième classe est ouverte, afin que les élèves puissent recevoir un enseignement plus adapté à leur âge<sup>3376</sup>. L'année suivante constitue un tournant majeur

---

<sup>3370</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 13.02.1874.

<sup>3371</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin au président de Basse-Alsace, 22.11.1879.

<sup>3372</sup> ADBR 34AL1413, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 23.08.1882, et Mlle Anschlin au maire de Strasbourg, 04.08.1883.

<sup>3373</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin au président de Basse-Alsace, 31.07.1884.

<sup>3374</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin au président de Basse-Alsace, 03.08.1885.

<sup>3375</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin au président de Basse-Alsace, 03.08.1886.

<sup>3376</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 16.11.1887.

dans l'histoire de l'établissement, puisque la directrice demande sa transformation en école supérieure de filles<sup>3377</sup> :

L'école est fréquentée par cent vingt élèves réparties en quatre classes, de telle sorte qu'une moyenne de trente élèves se trouve sous la direction d'une enseignante diplômée. Toutes les élèves appartiennent à la meilleure bourgeoisie et ne quittent l'école qu'au mois d'août suivant leur confirmation, à quatorze ans accomplis et souvent même à quinze ans. Pour preuve, la soussignée joint une liste indiquant le nom et l'âge des élèves fréquentant la classe supérieure, ainsi que la profession des pères. Cette classe supérieure compte uniquement des élèves de treize à quinze ans. Le programme élémentaire est strictement observé. Deux élèves de l'école, l'enseignante Juliette Eypper et l'élève d'école normale Mathilde Kayser, ont réussi, avec les connaissances acquises dans l'école, à être prises à l'école normale d'institutrices. L'enseignement du dessin est dispensé avec succès par l'enseignant Schmitt. Il y a une salle spéciale pour l'enseignement de la gymnastique et celui du chant, afin qu'ils ne perturbent en rien l'enseignement dans les classes. Messieurs Pick, Faelme et Bull, qui, lors des examens de fin de scolarité, ont eu l'occasion de juger les élèves de la soussignée, sont prêts à témoigner que rien n'a été négligé du côté de la directrice pour apporter aux filles les connaissances nécessaires à toute femme instruite de la bourgeoisie. Comme directrice d'une école moyenne, la soussignée mettrait d'autant plus d'ardeur à atteindre l'objectif fixé qu'elle suivrait consciencieusement, comme elle l'a toujours fait, le programme qui lui serait prescrit par les autorités.

La requête est appuyée du soutien d'Alphonse Pick (1805-1896), éminent habitant du même immeuble, qui fut conseiller général du canton Ouest de Strasbourg jusqu'en 1887<sup>3378</sup>. Ce dernier assiste régulièrement aux examens de fin d'année et considère que le niveau est bien celui d'une école moyenne. De même, le maire de Strasbourg, Otto Back, grand promoteur des écoles moyennes, croit devoir appuyer la demande, « compte tenu de

---

<sup>3377</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin au président de Basse-Alsace, 20.04.1888.

<sup>3378</sup> KINTZ Jean-Pierre, « Pick Alphonse », *NDBA*, 47, p. 4861 : « Rentier à Strasbourg. Il représenta le canton Ouest de Strasbourg au Conseil Général du Bas-Rhin de 1882 à 1887. Il prit le siège de Séraphin Gérard et eut pour successeur Otto Back. Le Conseil Général le désigna en 1882 et en 1884 pour siéger au *Landesausschuss für Elsass-Lothringen* (Délégation d'Alsace-Lorraine) ». ADBR 34AL1413, Alphonse Pick au président de Basse-Alsace, 26.04.1888 : « Je me permets de recommander à votre bienveillance l'enseignante Mademoiselle M. Anschlin. Celle-ci dirige une école privée qui, comme j'ai pu le remarquer depuis quatorze ans, est fréquentée par des élèves appartenant à la meilleure bourgeoisie et qui restent toutes jusqu'à plus de quatorze ans dans l'école. Mademoiselle Anschlin souhaite faire de son école élémentaire de quatre classes une école moyenne. L'organisation de l'école et le travail de toutes les enseignantes semblent correspondre aux caractéristiques d'une école moyenne. Je sais que la directrice œuvre avec succès depuis déjà vingt-deux ans et, au vu des examens de fin de scolarité, j'ai pu confirmer que les filles sont instruites et élevées dans un sens véritablement bourgeois. Je ne peux donc que souhaiter à Mademoiselle Anschlin de voir sa demande acceptée » et Alphonse Pick au maire de Strasbourg, 21.04.1888.

la personnalité recommandable de la demanderesse »<sup>3379</sup>. L'inspecteur scolaire de cercle (toujours Prass), homme du métier, se montre plus circonspect<sup>3380</sup> :

Pour le moment, Strasbourg ne possède qu'une seule école moyenne pour filles, à savoir celle fondée en 1882 au N°5 quai Finkwiller par l'établissement des diaconesses. La demanderesse aimerait, elle aussi, voir son école, jusque là élémentaire, transformée en une école moyenne. Il s'agit essentiellement par là d'introduire, comme à l'école de l'établissement des diaconesses, l'enseignement du français dans la limite du nombre d'heures qui lui est fixé par la loi. La demanderesse, comme ses enseignantes, ont toujours été animées par la volonté sincère de donner à leurs élèves une meilleure instruction et de se placer au rang des meilleures écoles élémentaires privées. Elles n'ont cependant atteint qu'imparfaitement cet objectif. Même lors des meilleures inspections, les résultats ne surpassent pas les prestations habituelles d'une école élémentaire bien dirigée. Certes, si cette école était transformée en école moyenne, elle ne ferait pas moins que l'école moyenne de l'établissement des diaconesses.

Le président de Basse-Alsace, qui se réfère à une inspection menée récemment par un conseiller scolaire, n'a « rien à opposer à la formation d'une classe particulière suivant le plan d'études des écoles moyennes, constituée des élèves de l'établissement âgées d'au moins douze ans et ayant déjà atteint l'objectif de l'école élémentaire »<sup>3381</sup>. L'école moyenne de filles Anschlin peut voir le jour. Une autre demande rencontre moins de succès : l'alignement des vacances sur celles des établissements secondaires masculins. La directrice renvient à la charge en juillet 1890<sup>3382</sup>. En vain, malgré une pétition de parents et le soutien renouvelé de Monsieur Pick. On trouve cependant toujours une bonne raison pour obtenir un décalage : à l'été 1889, c'était un problème de personnel ; à l'été 1892, c'est la proximité du chantier de construction de l'École du Dragon, qui engendre un vacarme « insoutenable »<sup>3383</sup>.

Une fois le bâtiment terminé, de nuisible, ce voisinage devient dangereux. En novembre 1893, Mlle Anschlin écrit aux hautes autorités scolaires que « la création d'une

---

<sup>3379</sup> ADBR 34AL1413, le maire de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 26.04.1888.

<sup>3380</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin au président de Basse-Alsace, 20.04.1888, note en marge de l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg.

<sup>3381</sup> ADBR 34AL1413, le président de Basse-Alsace au maire de Strasbourg, 05.05.1888.

<sup>3382</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin au président de Basse-Alsace, 01.07.1890.

<sup>3383</sup> ADBR 34AL1413, Mlle Anschlin à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 06.07.1892.

école moyenne municipale à proximité immédiate menace gravement le maintien de son école privée, car aucune institution privée n'est capable d'entrer en concurrence avec la Ville »<sup>3384</sup>. Elle ne voit qu'une solution pour « empêcher le déclin, voire la chute de l'école » : sa transformation en une école supérieure de filles. Comme pour la transformation en école moyenne, Mlle Anschlin promet de tout faire pour se montrer digne de la confiance des hautes autorités scolaires... et le bon voisin Pick y va de son courrier de soutien.

D'après l'inspecteur scolaire du cercle (encore Prass), la directrice n'est pas tout à fait honnête dans son argumentaire. L'école moyenne de filles qui vient de voir le jour à l'École du Dragon (oct. 1893) fait pour l'instant, avec sa classe unique, une bien piètre concurrence à l'École Anschlin. Même pour l'avenir, le danger ne semble pas très grand, car « l'école moyenne municipale prend ses élèves d'autres couches de la population que l'école privée de Mademoiselle Anschlin »<sup>3385</sup>. Si cette dernière souhaite la transformation de son établissement en école supérieure de filles, c'est, d'après l'inspecteur, pour combattre une autre concurrence, bien plus réelle et dangereuse, celle de l'école dirigée par le pasteur Boegner ! Les meilleures élèves de l'École Anschlin ont toujours eu tendance à la rejoindre, et la menace vient d'augmenter d'un cran maintenant que cette école moyenne s'est vu reconnaître le titre d'école supérieure de filles. Il faut donc suivre le même mouvement. « Les prestations de l'école de Mlle Anschlin ne dépassent en aucun cas celles d'une école élémentaire de niveau moyen », précise l'inspecteur, « et elles ne s'amélioreront pas par un changement de nom. Sur les quatre enseignantes, directrice incluse, il n'y en avait qu'une seule, à la dernière inspection de mai 1893, qui possédait le diplôme pour les écoles supérieures de filles ; Mademoiselle Anschlin possède un brevet pour l'enseignement privé de l'année 1862 ».

Mais le président de Basse-Alsace est pour la transformation : les prestations de l'école moyenne de l'établissement des diaconesses étaient également loin d'être parfaites, et l'on a quand même accepté son élévation au rang d'école supérieure de filles. En décembre 1893, les hautes autorités scolaires donnent leur accord, à condition que la

---

<sup>3384</sup> ADBR 34AL1414, Mlle Anschlin à l'*Oberschulrat*, 17.11.1893.

<sup>3385</sup> ADBR 34AL1414, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 27.11.1893.

directrice engage à l'avenir davantage d'enseignantes pourvues du diplôme correspondant. Strasbourg assiste ainsi, en janvier 1894, à la naissance de sa dernière école supérieure de filles.

L'établissement compte alors 120 élèves, toujours réparties en quatre classes, et toujours majoritairement protestantes (93, pour 20 catholiques et 7 juives). À ces jeunes filles de cinq à quinze ans s'ajoutent encore dix garçons de six-sept ans dans la classe inférieure.

À la rentrée 1894, le caractère d'école supérieure de filles de l'institution se renforce avec l'introduction de l'anglais dans la première classe. Bientôt, les manques des locaux (exigus, pas assez clairs, équipés d'un mobilier trop vieux) attirent l'attention des hautes autorités scolaires (sous la surveillance directe desquelles, école supérieure de filles oblige, l'établissement se trouve désormais). Mlle Anschlin réagit. En février 1896, elle fait le point avec l'inspecteur scolaire de cercle (Prass)<sup>3386</sup> :

Cela fait déjà vingt-deux ans que mes enseignantes et moi-même enseignons dans ces salles de classe. Durant cette période, au cours de laquelle vous même, Monsieur l'inspecteur, avez visité les locaux au moins une fois par an, beaucoup de choses ont été améliorées sur mes propres deniers. Monsieur le Dr. Woehrlin a visité, en votre compagnie, les salles de classe, il y a quelques années, et a loué leur propreté et leur bonne aération. Vous savez, Monsieur l'Inspecteur, que la cour et le vestibule au N°3, le vestibule, la cour et la salle de gymnastique au N°4 permettent à toutes les quatre classes d'avoir leur pause en même temps. Chaque salle de classe a deux grandes fenêtres sur un côté, qui apportent une pleine clarté et permettent une bonne aération. L'enseignement du chant est donné dans la salle de gymnastique, qui se trouve à part au N°4, de telle sorte qu'il ne provoque aucune perturbation dans les salles de classe. Lors de la sombre journée avant l'ouverture de l'exposition, Monsieur le Dr. Bruno Beyer a visité mes salles de classe.

Tenant compte de ses remarques, j'ai fait réaliser les changements qu'il a été possible de faire jusqu'à présent : la classe IV a davantage de lumière, davantage de place et ne sera plus perturbée, car la classe III a reçu sa propre entrée et son propre vestiaire. La salle de la classe III sera agrandie dans quelque temps, car je projette de transférer mes pièces privées à un autre étage. Des réaménagements du bâtiment ne peuvent vraiment pas être réalisés, eu égard au grand âge et à l'état de santé de M. Alphonse Pick. Tous les locaux que j'ai visités sont moins adaptés à mon école, pour ce qui est de la situation, de l'aération, de la lumière, de la cour et du vestibule, que les locaux

---

<sup>3386</sup> ADBR 34AL1414, Mlle Anschlin à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 02.02.1896.

actuels. Mon contrat de location court jusqu'en septembre 1898 et m'oblige à rendre les locaux tels que je les ai trouvés. J'ai investi, durant ces vingt-deux années, environ 1 500 Mark dans mes locaux. Déménager représenterait de gros, de très gros frais, qui n'entrent pas dans mes moyens. Vous savez, Monsieur l'Inspecteur, que j'ai pour objectif de respecter les règlements et les souhaits de l'*Oberschulrat* impérial et que je ne redoute pas les dépenses. J'en veux pour preuve l'augmentation du nombre d'enseignants, porté de six à huit, les matériels d'enseignement et les achats de livres. Je suis déjà très reconnaissante à l'*Oberschulrat* impérial, mais je le serais bien plus encore, si l'on accordait à l'enseignante, qui dirige cette école depuis trente années maintenant, de l'indulgence et de la patience. Le déménagement de l'école dans un autre quartier signifierait pour moi la perte de tout moyen d'existence.

L'inspecteur scolaire pense qu'il faut laisser les choses en place en attendant qu'une occasion favorable se présente pour un déménagement. Cela n'empêche pas la directrice d'attacher une école maternelle à son école supérieure de filles en janvier 1899<sup>3387</sup> ... ni cette dernière dans son ensemble de prospérer, avec une fréquentation qui atteint 162 élèves (dont 6 de maternelle) en 1905/06. La suite de la vie de l'établissement nous échappe jusqu'à la Première Guerre mondiale, à cause de la destruction du dossier d'archives correspondant. Il reste heureusement le dossier particulier à la période du conflit.

En septembre 1914, Mlle Anschlin renseigne l'*Oberschulrat*<sup>3388</sup> : « 1. Les salles de l'école que je dirige sont toutes disponibles. 2. Les cours commenceront le 16 septembre. 3. Tous les membres du corps enseignant reprendront leur activité. 4. L'enseignement doit reprendre dans sa totalité ». Un enseignement patriotique, comme ailleurs<sup>3389</sup>, qui s'adresse à un effectif toujours aussi élevé que celui du milieu des années 1900. Son ravalement au rang de *gehobene Mädchenschule* à la rentrée 1915 n'y change rien.

---

<sup>3387</sup> ADBR 34AL1414, Mlle Anschlin à l'*Oberschulrat*, 14.01.1899.

<sup>3388</sup> ADBR 105AL2599, Mlle Anschlin à l'*Oberschulrat*, 08.09.1914.

<sup>3389</sup> ADBR 105AL2599, Mlle Anschlin à l'*Oberschulrat*, 13.02.1915.

(11) Courcelles-Chaussy, l'école de l'empereur (1902-1914)

La fondation d'une école supérieure de filles dans le village de Courcelles (auj. Courcelles-Chaussy) s'explique par la situation particulière de cette commune, où est sis le château d'Urville, devenu lieu de résidence de la famille impériale lors de ses séjours en Lorraine. Elle tient surtout au caractère entreprenant du pasteur alsacien Charles Frédéric Hoffet, ancien publiciste, nommé en 1900 dans cette petite paroisse réformée des environs de Metz<sup>3390</sup>. En septembre 1901, il sollicite un don de 5 000 Mark auprès de son plus illustre paroissien pour l'achat de l'ancien château huguenot de Courcelles, dans lequel il souhaite créer un établissement d'éducation pour jeunes filles. En mars 1902, il obtient la somme demandée sur les fonds secrets de l'empereur en Alsace-Lorraine. Deux mois plus tard, une somme supplémentaire de 6 000 Mark est accordée sur la cassette personnelle de l'empereur. D'après Hoffet, cette donation viendrait de la propre initiative de Guillaume II, qui lui aurait dit personnellement, alors qu'il était invité au château d'Urville : « Monsieur le pasteur, commencez tout de suite quelque chose à Courcelles avec cela ! »<sup>3391</sup> Il est cependant fort probable qu'elle ait été provoquée. Ce deuxième don permet en tout cas l'acquisition de l'ancien château par la paroisse réformée.

Un pensionnat est ouvert dès le mois de juin dans l'ancien presbytère, avec 9 élèves. Le 26 juillet 1902, le conseil de paroisse décide de demander l'autorisation d'ouvrir une école supérieure de filles dans sa nouvelle propriété<sup>3392</sup>. Le pasteur en serait le directeur, au nom du conseil de paroisse, tandis que la diaconesse Lydia Bender conduirait les études... mais la nomination de Charles Frédéric Hoffet pose des problèmes légaux et le diplôme bâlois de la diaconesse n'est pas valable en Alsace-Lorraine.

---

<sup>3390</sup> KINTZ Jean-Pierre, « Hoffet Charles Frédéric », *NDBA*, 17, p. 1629. Pasteur de Courcelles de 1900 à 1916. Né à Illzach en 1860, fils du pasteur Jean Charles Hoffet, il a été rédacteur de la revue protestante libérale *Die Heimat* de 1894 à 1900.

<sup>3391</sup> ADBR 105AL2644, le pasteur Hoffet à l'*Oberschulrat*, 27.10.1913.

<sup>3392</sup> ADBR 34AL1490, le pasteur Hoffet à l'*Oberschulrat*, 28.07.1902, et 105AL2644, idem, 27.10.1913.

C'est finalement l'épouse du pasteur, Mme Hanna Hoffet née Aldinger, autrefois active dans l'enseignement secondaire féminin à Winterthour (canton de Zurich), qui obtient l'autorisation de fonder et diriger une école supérieure de filles à Courcelles, à condition qu'elle passe l'examen de directrice dans un délai de trois ans. L'établissement ouvre ses portes en octobre 1902. Comme les travaux de remise en état et d'agrandissement de la vieille bâtisse, financés par un emprunt du conseil de paroisse, ne sont cependant pas encore achevés, l'internat est installé dans l'ancien presbytère<sup>3393</sup>. Les premières élèves de l'institution sont réunies dans une classe unique, où elles sont divisées en niveaux. On suit provisoirement le programme de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg. L'enseignement est assuré par le couple Hoffet et la diaconesse Lydia Bender, qui a été acceptée comme enseignante à la condition de passer l'examen alsacien-lorrain dans un délai de trois ans. En février 1903, une enseignante supplémentaire, laïque, est engagée, ce qui indique la création d'une nouvelle classe. En mai 1903, Sœur Lydia Bender quitte l'établissement et est remplacée par une laïque. S'il n'a pas le titre de directeur et n'est pas reconnu comme tel par l'administration scolaire, qui communique uniquement avec Mme Hoffet, le pasteur Hoffet, n'est pas moins le gérant de l'institution, en tant que représentant du conseil de paroisse.

En juin 1903, l'empereur et l'impératrice permettent à l'établissement de prendre le nom de « Fondation Auguste Victoria » (Auguste-Viktoria-Stift). Le même mois, la directrice est autorisée à attacher au pensionnat une école maternelle, qui doit être un « jardin d'enfants selon la méthode Fröbel »<sup>3394</sup>. En septembre 1903, les hautes autorités scolaires informent le Ministère d'Alsace-Lorraine qu'elles ont déjà procédé à deux visites de la Fondation Auguste Victoria<sup>3395</sup> :

La première visite a moins été une inspection que l'occasion de donner des indications et des conseils pour la conduite de l'enseignement [...]. Lors de la seconde visite, en juillet de cette année, une inspection du contenu des cours a déjà pu être menée. Le résultat a été très satisfaisant. D'après l'impression générale que donnent l'organisation et les prestations de l'école, il ne fait pas de doute que le nombre des pensionnaires se montera bientôt à quarante au minimum.

---

<sup>3393</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 25.09.1902.

<sup>3394</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 10.06.1903.

<sup>3395</sup> ADBR 34AL1490, l'*Oberschulrat* à la division de la Justice et des Cultes du Ministère d'Alsace-Lorraine, 02.09.1903.

En janvier 1904, pour sa deuxième année d'existence (1903/04), l'école supérieure de filles se divise en trois classes, qui réunissent en tout 49 élèves de six à dix-neuf ans. Naturellement, elles sont presque exclusivement protestantes<sup>3396</sup>. L'école maternelle pour les enfants du village n'accueille encore que 3 élèves, mais on en attend une vingtaine dès la fin des travaux de construction. Le personnel enseignant est composé du couple Hoffet, de trois enseignantes, de l'instituteur communal, de deux intervenantes pour les travaux manuels et d'une enseignante d'école maternelle.

Cette dernière vient tout juste d'être engagée, non seulement pour s'occuper des toutes petites, mais encore pour diriger « un cours spécial pour les filles qui souhaitent devenir jardinières d'enfants dans des familles »<sup>3397</sup>. Quelques jours après la création de cette nouvelle structure, Mme Hoffet écrit aux hautes autorités scolaires<sup>3398</sup> :

Plusieurs parents, moins aisés que les autres, qui ne sont pas en situation de permettre à leurs enfants de suivre une formation d'enseignante, souhaitent donner à leurs filles la possibilité d'être employées dans des familles comme soutien de la maîtresse de maison ou comme éducatrices pour de petits enfants. La méthode d'éducation des petits enfants, tant perfectionnée ces dernières années par des jeux qui éveillent les sens, des histoires qui font appel aux sentiments, des chants et des exercices de mouvements, nous paraît donner une prise excellente pour atteindre cet objectif. Nous avons donc essayé de créer un cours pour les écoles maternelles, dans une perspective cependant principalement domestique, et avons rencontré à cette occasion une grande satisfaction du côté des parents. Nous envisageons, par conséquent, de développer cette division. Naturellement, ce cours doit comprendre un enseignement pratique en parallèle avec la formation générale et nous aimerions qu'avec le temps, cette voie trouve son achèvement dans la tenue régulière d'un examen de directrice d'école maternelle.

Dans le même courrier, la directrice développe encore un autre projet, à savoir la création d'un cours spécial d'un an ou un an et demi destiné aux filles « de l'intérieur de l'Allemagne » qui lui sont envoyées par des familles aisées pour acquérir rapidement un français fluide.

---

<sup>3396</sup> Il y a 2 juives.

<sup>3397</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 21.01.1904.

<sup>3398</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 26.01.1904.

A la rentrée 1904, l'école supérieure de filles accueille 56 élèves et comprend désormais quatre classes, ce qui a entraîné la création d'un nouveau poste d'enseignante, tandis que l'école maternelle est fréquentée par 14 enfants. À partir de cette année scolaire, Mme Hoffet obtient la suppression des vacances de Pentecôte, compensée par une prolongation des vacances d'été, pour permettre aux pensionnaires d'économiser un voyage<sup>3399</sup>. En novembre 1905, les hautes autorités scolaires remarquent qu'il n'y a, sur le programme fourni pour la nouvelle année scolaire, que cinq heures d'allemand pour six heures de français en classe I et renvoient la directrice à l'application d'une ordonnance de l'année précédente. Mme Hoffet répond<sup>3400</sup> : « Comme l'heure désignée sous le nom de comptabilité consiste, en réalité, uniquement en des exercices de correspondance allemande et a pour but de donner aux filles une formation formelle à l'usage de la langue allemande, j'ai cru agir dans le sens de l'ordonnance. Je vais toutefois fixer une heure supplémentaire d'allemand ». D'une manière générale, l'enseignement dans la classe supérieure se fait par « une formation formelle pratique », sans que soient négligés pour autant « les objectifs plus idéaux », avec deux heures de littérature et une heure de style<sup>3401</sup>. En décembre 1905, les quatre classes de l'école supérieure de filles accueillent 57 élèves. Mme Hoffet se plaint du nombre important d'élèves qui ne viennent dans les trois classes inférieures que pour un an et demi ou deux ans et quittent l'établissement avec de sérieuses lacunes.

Du côté du cours pour directrices d'école maternelle (7 élèves de seize à vingt ans), il n'y a aucune ombre au tableau : les 4 élèves de 1904/05 qui se sont présentées à l'examen à Thionville l'ont toutes réussi. Le type de formation qu'elles reçoivent les destine à travailler pour un public particulier : « Nous ne ménageons aucun effort pour donner à nos filles une formation plus étendue et plus approfondie que ce qui est communément demandé à des directrices d'écoles maternelles, car nos élèves seront probablement chargées d'instruire des enfants des meilleures catégories. L'une d'elles a déjà ouvert un jardin d'enfants pour filles d'employés dans une mine royale de la province de Rhénanie ». En plus, l'école maternelle, qui sert d'école d'application, contribue à la germanisation de Courcelles : « La méthode que nous suivons à l'école maternelle permet

---

<sup>3399</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 14.11.1904.

<sup>3400</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 30.11.1905.

<sup>3401</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 08.12.1905, pièce jointe.

aux enfants du village, qui parlent français à la maison, de quitter l'école maternelle, après un court passage, en parlant un bel et pur allemand ». Enfin, projeté en janvier 1904, un « cours de préparation pour les enseignantes de langues » a été ouvert et réunit 10 élèves de seize à dix-neuf ans, réparties en deux sections :

Dans cette *Selekta*, appelée division, nous avons principalement des filles venues de Bavière, qui souhaitent passer l'examen bavarois d'enseignante de langue. Tout en poursuivant l'enseignement de la grammaire en français et en anglais, nous dispensons de solides cours de littérature dans les deux langues. Les filles reçoivent encore quatre heures d'allemand, pour qu'elles continuent de progresser dans cette langue, ainsi qu'une heure de pédagogie et deux heures de méthode avec des exercices d'application. La pédagogie et la méthode sont enseignées exclusivement en langue allemande et finissent par s'étendre sur le reste des matières. Le cours dure deux ans.

En avril 1906, Mme Hoffet obtient l'autorisation de créer une nouvelle structure pour préparer des élèves à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles<sup>3402</sup>. L'ouverture de cette classe normale supérieure se fait le mois suivant<sup>3403</sup>, avec 6 élèves, dont plusieurs ont déjà passé avec succès l'examen bavarois d'enseignante de langues. Pour s'assurer la tenue de cours de littérature allemande de haut niveau, la directrice réussit même à faire venir un *Oberlehrer* de l'*Oberrealschule* de Metz (Dr Tempel), lequel renonce toutefois bientôt à cette activité, faute de temps<sup>3404</sup>. Il faut dire que l'éloignement rend compliquée une telle collaboration.

À la rentrée 1906, l'école supérieure de filles compte 65 élèves, l'école maternelle 10, le cours de préparation à l'examen de directrice d'école maternelle 4, le cours de préparation à l'examen d'enseignante de langues 7 et l'école normale supérieure 7 également. En janvier 1907, il est question de diviser cette dernière structure en deux sections à partir de Pâques. Une nouvelle enseignante, Mlle Ruth von Loeper, est déjà destinée à la section inférieure ; son appel dans l'établissement a été avancé, car cette jeune personne n'est autre qu'une nièce du comte Haeseler, qui l'a recommandée à la directrice

---

<sup>3402</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 11.04.1906.

<sup>3403</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 11.06.1906.

<sup>3404</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 29.01.1907.

lorsqu'il accompagnait Guillaume II dans sa visite de l'établissement en 1906<sup>3405</sup> : « Nous avons cru devoir donner suite à une telle demande », explique Mme Hoffet, « afin de nouer, par ce moyen, de nouvelles et bonnes relations entre l'établissement et le Nord, et parce qu'il sera utile pour l'établissement d'avoir une enseignante issue des milieux d'Allemagne du Nord et parlant le meilleur allemand ».

Pour mettre l'école normale supérieure sur de bons rails, des conseils sont recherchés auprès du Dr. Koch, directeur de l'école municipale supérieure de filles de Metz<sup>3406</sup>. L'école normale supérieure attachée à ce dernier établissement constitue le modèle pour l'élaboration du programme et le choix des manuels. En développant son école normale supérieure à Pâques 1907, la directrice rationalise également le fonctionnement de la Fondation Auguste Victoria, puisque le cours de préparation à l'examen d'enseignante de langues – dont on apprend alors qu'il était également appelé *Selekta* – disparaît en tant que tel : les élèves qui veulent passer l'examen en question suivent désormais les cours de l'école normale supérieure qui correspondent à leur objectif (français, allemand, pédagogie). Au final, pour Mme Hoffet, « l'école normale sera un bienfait pour l'établissement tout entier, car elle [lui] assurera, d'une part, un solide contingent d'élèves et contribuera, d'autre part, à maintenir le niveau général de l'enseignement sur la plus haute marche ».

A Pâques 1907, faute d'inscriptions, la classe inférieure (IV) de l'école supérieure de filles est supprimée<sup>3407</sup>. Cette dernière compte alors 69 élèves de douze à seize ans et plus, tandis que l'école maternelle est fréquentée par 12 enfants. À la rentrée 1907, le nombre d'élèves de l'école supérieure de filles connaît une baisse notable : ses trois classes ne réunissent plus que 41 élèves et seuls 6 enfants fréquentent encore la maternelle. Durant la même année scolaire, les deux classes de l'école normale supérieure accueillent 16 élèves, auxquelles s'ajoutent 3 auditrices-libres, qui viennent préparer à titre privé l'examen d'institutrice. En janvier 1908, la directrice écrit<sup>3408</sup> :

---

<sup>3405</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 14.01.1907.

<sup>3406</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 29.01.1907.

<sup>3407</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 24.02.1907.

<sup>3408</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 18.01.1908.

Notre école normale a connu au cours de cette année un développement plus rapide que celui que nous attendions. [...] Nous espérons que l'école normale formera le noyau dur de notre établissement et incitera nos élèves à y rester plus longtemps, ce qui rendrait la marche de l'école plus aisée et plus profitable. Pour améliorer le fonctionnement de cette école normale, nous pensons appeler un enseignant homme à plein temps, car la venue d'enseignants d'appoint des écoles de Metz est rendue impossible par l'éloignement.

A la rentrée 1908, l'augmentation de la fréquentation permet la création d'une troisième classe<sup>3409</sup>. Malgré cela, l'enseignement à l'école normale supérieure de Courcelles suscite des interrogations du côté de certains parents, comme le pasteur de Schönbeck, dans le Mecklembourg, qui écrit en janvier 1910 aux hautes autorités scolaires d'Alsace-Lorraine<sup>3410</sup> :

Il y a un an, un prospectus du pasteur Hoffet de Courcelles m'a décidé à confier ma fille à la Fondation Auguste Victoria, afin qu'elle y soit préparée à l'examen d'enseignante. Comme elle est maintenant là-bas depuis près d'une année et que j'ai eu un aperçu plus précis de cet établissement par le rapport qu'elle m'a fait sur son fonctionnement, et notamment sur la composition de son personnel enseignant, nous nous demandons si cette école normale de Courcelles peut être considérée comme équivalente aux écoles normales prussiennes, et notamment si les diplômes délivrés par la commission d'examen du lieu permettent aux jeunes filles qui les ont obtenus d'être employées dans les écoles supérieures de filles de l'Allemagne entière. L'absence d'examen d'entrée et la durée de préparation, plus courte d'un an, constituent, à elles seules, une différence majeure.

De son côté, la directrice se félicite, à la même époque, de l'effet positif de l'école normale supérieure sur la marche de l'école supérieure de filles. Elle commence, par ailleurs, à considérer son environnement campagnard comme un avantage : « L'éloignement de l'établissement par rapport à la ville et à ses distractions nous est utile et ses avantages sont reconnus et appréciés par les filles et leurs parents »<sup>3411</sup>. Pour l'automne 1910, la directrice obtient la formation, par les hautes autorités scolaires, d'une

---

<sup>3409</sup> 19 élèves en tout en 1908/09, 23 en 1909/10, 24 en 1910/11.

<sup>3410</sup> ADBR 105AL2644, le pasteur Steffen à l'*Oberschulrat*, 17.01.1910. Le cursus des écoles normales supérieures en Prusse est passé à quatre ans en 1908, ce qui rend par conséquent celui des écoles normales supérieures en Alsace-Lorraine, qui reste à trois ans, plus court d'une année.

<sup>3411</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 01.02.1910, rapport.

commission d'examen spéciale pour les huit candidates de son école normale supérieure<sup>3412</sup>. Il doit avoir lieu fin septembre à Metz au Kaiser Wilhelmhaus, puis finalement dans la maison des associations, le Marthastift, qui se trouve à côté<sup>3413</sup>. Font partie du jury le conseiller scolaire Fischer, ancien directeur de l'école municipale supérieure de Mulhouse, un Professeur et une *Oberlehrerin* de l'école municipale supérieure de Metz, enfin un *Oberlehrer* de l'*Oberrealschule* de Metz, qui enseigne également à Courcelles depuis 1909.

Le diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles n'est pas le seul visé par les élèves de l'école normale supérieure : en 1909/10, elles sont 4 à se préparer à l'examen d'institutrice, et l'une d'elles obtient de pouvoir se présenter à l'examen à Coblenche<sup>3414</sup>. À l'automne 1910, une autre élève réussit, dans la même ville, l'examen d'enseignante de français<sup>3415</sup>. À l'automne suivant, une *Selecta* est créée pour 9 élèves de dix-sept ans et plus<sup>3416</sup> : « Ces filles se préparent à l'examen d'enseignante de langues à Coblenche. Elles participent aux cours de langues et de pédagogie de l'école normale et reçoivent une heure particulière chaque jour de l'enseignante Liermann ». Tandis que l'école supérieure de filles est tombée à une fréquentation d'une quarantaine d'élèves, l'école normale supérieure reçoit en 1910 un internat indépendant, « dans lequel chaque classe travaille pour soi, ce qui est très avantageux pour les devoirs »<sup>3417</sup>. Les deux structures ne vivent toutefois pas complètement séparées : au printemps 1911, elles visitent ensemble les champs de bataille de Colombey<sup>3418</sup>. Le cumul des effectifs donne un total de 81 élèves en 1911/12, un nombre qui nécessite des travaux d'agrandissement au cours des vacances de Pâques 1912.

La rentrée 1912 est marquée par l'enjeu majeur que constitue l'adoption du système prussien pour l'école normale supérieure. Mme Hoffet, qui n'a pas de diplôme d'*Oberlehrerin*, en a cédé la direction à son mari, tandis qu'elle reste à la tête de l'école supérieure de filles. En novembre 1912, elle écrit aux hautes autorités scolaires : « Depuis

---

<sup>3412</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 01.02.1910 et 01.03.1910, pièce jointe.

<sup>3413</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 03.09.1910 et 08.09.1910.

<sup>3414</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 10.08.1910.

<sup>3415</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 15.11.1911.

<sup>3416</sup> ADBR 105AL2644, « répartition des élèves [...] pour l'année scolaire 1911/12 ».

<sup>3417</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 26.01.1911.

<sup>3418</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 15.11.1911.

octobre 1912, l'ancienne école de la Fondation Auguste Victoria comprend deux divisions, l'école normale et l'école supérieure de filles »<sup>3419</sup>. Dans le même rapport, la directrice indique que les trois classes de l'école supérieure de filles ont été divisées en niveaux, qu'une quatrième classe de deux sections a été ouverte, qu'on a pris le plan d'études prussien à quelques exceptions près et qu'on prévoit d'engager davantage d'enseignants de formation universitaire pour la rentrée 1913. L'adoption du système prussien concerne donc la Fondation Auguste Victoria dans son ensemble. Par ailleurs, la *Selecta* de 1911/12 n'existe plus. Un autre cours de type *Selecta* apparaît en 1913/14, mais dont la présentation qu'en fait Mme Hoffet renvoie également à celle d'une *Frauenschule* : « Il y a encore dans l'établissement 5 autres filles de quinze-seize ans, qui reçoivent, à côté de l'enseignement du français et de l'anglais prévu dans le programme, des cours de littérature allemande, d'instruction civique [*Bürgerkunde*], de comptabilité, de sténographie et de géographie ».

Les efforts de prussianisation de l'école supérieure de filles sont cependant loin de recueillir l'enthousiasme des hautes autorités scolaires, bien au contraire. En octobre 1913, l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer écrit dans un rapport d'inspection<sup>3420</sup> :

L'école aimerait fonctionner comme un *Lyzeum* prussien, mais la grande inégalité des connaissances préalables des élèves, la nécessité de réunir certaines classes pour certaines matières, la division de l'enseignement dans les classes et des effectifs toujours changeants doivent exclure une telle visée. Elle est la faute principale dont souffre l'école. J'ai conseillé à la directrice de renoncer au maintien d'une école supérieure avec des objectifs d'enseignement prussiens et de créer à la place un pensionnat, pour lequel la situation agréable et saine de la Fondation et l'ensemble des aménagements paraissent particulièrement appropriés. Elle m'a répondu qu'elle espérait bien atteindre son objectif grâce à ses excellentes et consciencieuses enseignantes. On ne sait si cela est seulement concevable, d'autant plus que le nombre des élèves diminue.

Le mois suivant, le même Luthmer s'intéresse de près aux comptes de l'établissement, depuis sa création, et consulte pour cela les actes que la présidence de Lorraine a spécialement envoyés à Strasbourg. Ces derniers donnent l'image d'une gestion catastrophique, qui a conduit l'établissement au bord du gouffre financier. La conclusion

---

<sup>3419</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 20.11.1912.

<sup>3420</sup> ADBR 105AL2644, rapport d'inspection de Luthmer, 27.10.1913.

de Luthmer est sévère : « Il ressort le constat regrettable que le pasteur Hoffet et sa femme, animés de nobles intentions et d'un enthousiasme idéaliste, lequel ressemble toutefois fortement, par son obscurité chimérique, à de la légèreté coupable, se sont risqués à une tâche pour laquelle ils n'étaient pas à la hauteur, ni financièrement ni techniquement »<sup>3421</sup>.

Cette situation compliquée, qui éclaire d'une lumière différente toute l'histoire de l'établissement, n'a pas empêché la Fondation Auguste Victoria (on écrit, alors, de plus en plus Viktoria) de participer en 1912 à la réforme des écoles normales supérieures d'Alsace-Lorraine. Pour Courcelles encore davantage que pour d'autres écoles normales supérieures du pays, la dénonciation par la Prusse de l'accord d'équivalence des diplômes (déc. 1911) est une véritable catastrophe. En janvier 1912, le pasteur Hoffet écrit à Guillaume II pour lui demander la conclusion d'un nouvel accord<sup>3422</sup>. S'il se fait le porte-parole de l'ensemble des établissements alsaciens-lorrains, disposés à se réformer pour répondre aux nouvelles exigences, il met aussi en avant la situation particulière de la Lorraine, davantage liée à la Prusse, par sa frontière commune et la forte population de fonctionnaires prussiens à Metz, que ne l'est l'Alsace. Le courrier est transmis au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes de Prusse, qui envoie deux rapports à l'empereur sur les négociations en cours pour un nouvel accord d'équivalence. Des copies sont envoyées à Strasbourg, avec une copie de la lettre du pasteur Hoffet... qui énerve les hautes autorités scolaires par l'usage du titre de directeur, qui ne lui a pas été reconnu<sup>3423</sup>. Pas encore.

En effet, comme nous l'avons déjà dit, Charles Frédéric Hoffet succède à son épouse à la tête de l'école normale supérieure à partir de la rentrée 1912, qui voit l'application du système prussien, avec notamment la venue de nouveaux intervenants dotés d'une formation universitaire. En février 1913, la structure est inspectée par Luthmer, qui en ressort perplexe, ayant constaté beaucoup de bonne volonté, mais surtout de nombreux manques et inconvénients. Au rang de ces derniers figure la présence, parmi les élèves, de filles qui préparent l'examen d'enseignante de langues ou d'institutrice, ce qui abaisse le niveau des classes. La conclusion générale de l'inspecteur est très

---

<sup>3421</sup> ADBR 105AL2644, note de Luthmer, nov. 1913.

<sup>3422</sup> ADBR 105AL2648, le pasteur Hoffet à l'empereur Guillaume II, 11.01.1912.

<sup>3423</sup> ADBR 105AL2648, le secr. d'État au *Statthalter*, 29.06.1912, et C. F. Hoffet à l'*Oberschulrat*, 02.07.1912.

pessimiste<sup>3424</sup> : « D'après ce que j'ai vu et entendu ici, il me paraît hautement improbable que la Fondation Auguste Viktoria réussisse à maintenir sur la durée une école normale supérieure appliquant les dispositions prussiennes de 1908 ». À la rentrée 1913, les filles qui préparent les examens d'enseignante de langues et d'institutrice se retrouvent dans une classe séparée ; mais pour ce qui est du cursus normal, il faut renoncer à instituer la quatrième année (année pratique) du système prussien, faute d'un nombre suffisant d'élèves<sup>3425</sup>. Pire encore, la troisième classe doit fermer, pour les mêmes raisons. Les deux classes restantes ne comptent, en tout, que 7 élèves, quand 5 autres préparent l'examen d'institutrice et 7 celui d'enseignante de langues. En octobre 1913, le Dr. Luthmer profite de son inspection à l'école supérieure de filles pour assister à quelques cours de l'école normale supérieure. Si ces derniers lui font bonne impression, ses interrogations sur la viabilité de la structure restent les mêmes.

Au printemps 1914, les nuages s'accumulent au-dessus de la Fondation Auguste Viktoria. Avec un effectif total tombé à 60 élèves et une école normale supérieure moribonde, la fin semble proche pour l'institution criblée de dettes<sup>3426</sup>. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale entraîne sa disparition de fait. Un hôpital militaire ne tarde pas à être installé dans les locaux réquisitionnés, mais il est très vite évacué. Pas de quoi organiser pour autant la reprise de l'enseignement. Fin novembre 1914, Mme Hoffet informe les hautes autorités scolaires que « la Fondation Auguste Victoria a suspendu son activité à cause des conditions actuelles », c'est-à-dire à cause des risques liés à la proximité des combats<sup>3427</sup>. 5 filles, à savoir 3 Lorraines de Courcelles, encore 1 autre Lorraine ainsi qu'1 Badoise, fréquentent toutefois les lieux, où elles reçoivent quotidiennement quelques cours d'une unique enseignante.

À la question des hautes autorités scolaires, qui veulent savoir si la suspension des cours est temporaire ou durable, Mme Hoffet répond, en décembre 1914 : « Nous considérons l'interruption de l'activité scolaire seulement comme provisoire, mais nous ne pouvons pas dire avant la fin de la guerre sous quelle forme nous la poursuivrons

---

<sup>3424</sup> ADBR 105AL2644, rapport d'inspection de Luthmer, 01.04.1913, inspection de février 1913.

<sup>3425</sup> ADBR 105AL2648, le pasteur Hoffet à l'*Oberschulrat*, 02.09.1913.

<sup>3426</sup> ADBR 105AL2648, le pasteur Hoffet au secrétaire d'État von Rödern, 19.03.1914.

<sup>3427</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 27.11.1914.

ensuite »<sup>3428</sup>. En janvier 1916, le départ du couple Hoffet pour la paroisse de Porrentruy, dans le Jura suisse, signe la disparition définitive de la Fondation Auguste Viktoria.

## (12) Saint-Avold, fermetures et refondations (1903-1916)

Jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, l'école supérieure de filles Sainte-Chrétienne, aussi appelée « pensionnat », détient le monopole de l'enseignement secondaire féminin à Saint-Avold. Les communautés protestante et juive s'en accommodent tant bien que mal : leurs filles sont acceptées dans l'établissement, où elles représentent un contingent d'élèves non négligeable. La situation change cependant en 1902, lorsque cette politique d'ouverture aux autres confessions se trouve récusée par la supérieure générale de la congrégation à Metz. L'administration étudie alors la possibilité de fonder à Saint-Avold une seconde école supérieure de filles. En novembre 1902, le directeur du cercle de Forbach estime à une quarantaine d'élèves, essentiellement protestantes et juives, l'effectif que pourrait réunir un établissement non-confessionnel<sup>3429</sup>.

Le président de Lorraine demande alors à l'Inspecteur scolaire de cercle (Vulhop) « d'examiner [...] s'il paraît recommandé d'autoriser les filles à fréquenter l'école moyenne, comme cela se fait à Morhange » ; une seconde classe, réservée aux filles, pourrait être créée pour cette occasion<sup>3430</sup>. Mais l'inspecteur scolaire estime que la société naborienne n'est pas prête à accueillir ce changement : « D'après les dires du maire de Saint-Avold, ni le conseil municipal ni la bourgeoisie ne consentiraient à une école moyenne mixte. Il faudrait incontestablement aussi compter sur une opposition du clergé »<sup>3431</sup>. Quelques jours plus tard, le maire de Saint-Avold explique au directeur de

---

<sup>3428</sup> ADBR 105AL2644, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 16.12.1914.

<sup>3429</sup> ADBR 34AL1478, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 13.11.1902.

<sup>3430</sup> ADBR 34AL1478, le président de Lorraine à l'inspecteur scol. du cercle de Forbach, 21.11.1902.

<sup>3431</sup> ADBR 34AL1478, l'inspecteur scol. du cercle de Forbach au président de Lorraine, 03.01.1903.

cercle « que le clergé catholique ferait incontestablement opposition et que, de toute façon, on n’y compterait jamais de filles catholiques »<sup>3432</sup>. Il poursuit :

Le pasteur [...] ne mènerait certes pas d’opposition directe, mais celui-ci estime que l’existence de l’école est mise en question par la mixité et qu’une école supérieure de filles liée à l’école moyenne ne pourra jamais avoir de perspective de succès ici. À mon avis, l’affaire pourrait peut-être se régler de la manière suivante : la commune fournirait un local et le chauffage, tandis que le salaire de l’enseignante serait procuré par l’écologie ou par les subsides des parents concernés ; une subvention de l’État serait nécessaire pour l’acquisition et l’entretien du mobilier et du matériel d’enseignement.

On se dirige donc vers la fondation d’une école supérieure de filles indépendante. Les parents se constituent en comité, dont la première tâche est de trouver une enseignante. Leur choix se porte sur Mlle Lina Strohl, une jeune enseignante de vingt-cinq ans, naturellement protestante, native de Wangen en Alsace. Elle a déjà enseigné à l’école supérieure de filles de Barr, ainsi qu’en région parisienne, en passant par l’Angleterre. En mars 1903, elle est autorisée à fonder une école supérieure de filles privée à Saint-Avold, mais sans subvention de l’État en perspective et avec l’obligation de passer l’examen de directrice dans un délai de trois ans<sup>3433</sup>. L’établissement ouvre ses portes au début du mois de mai. Il accueille 10 élèves, âgées de sept à quinze ans. Le local, dont nous ne connaissons pas l’adresse, se limite à une pièce de 3,80 mètres sur 3 mètres, qui donne sur un balcon ; une grande table en occupe le centre.

En septembre 1903, l’école a déménagé au N°9 *Wagnerstrasse* : elle y occupe une pièce plus grande (6 mètres sur 5 mètres), au rez-de-chaussée<sup>3434</sup>. L’effectif est alors de 12 élèves ; 14 en janvier 1904. Alors que le nouvel établissement commence à trouver ses marques dans le paysage scolaire naborien, Mlle Strohl annonce, en juillet 1904, qu’elle en abandonne la direction « pour cause de mariage »<sup>3435</sup>. La succession s’annonce difficile. Le président de Lorraine prévient les hautes autorités scolaires que, sans l’assurance d’une subvention de l’État, « la directrice [...] n’arrivera pas à trouver quelqu’un pour lui

---

<sup>3432</sup> ADBR 34AL1478, le maire de Saint-Avold au directeur du cercle de Forbach, 08.01.1903.

<sup>3433</sup> ADBR 105AL2646, l’*Oberschulrat* au président de Lorraine, 24.03.1903, et à Mlle Strohl, 24.04.1905.

<sup>3434</sup> ADBR 105AL2646, Mlle Strohl à l’*Oberschulrat*, 20.09.1903, plan en pièce jointe.

<sup>3435</sup> ADBR 105AL2646, Mlle Strohl à l’*Oberschulrat*, 18.07.1904.

succéder et l'école fermera »<sup>3436</sup>. L'établissement obtient une subvention de 250 Mark pour l'année scolaire 1904/05... mais cela n'y fait rien : l'école supérieure de filles de Saint-Avold reste portes closes à la rentrée 1904.

Elle renaît en novembre 1904, dirigée par Mlle Augustine Amann, protestante, fille d'un fonctionnaire des postes de Metz, où elle vient tout juste de décrocher son diplôme pour enseigner dans les écoles supérieures de filles. Elle est sommée de passer l'examen de directrice dans un délai de cinq. À la différence de Mlle Strohl, Mlle Amann ne se lance pas seule dans son aventure naborienne, comme l'explique le président de Lorraine aux hautes autorités scolaires<sup>3437</sup> : « Pour assurer l'existence de l'école, une association scolaire s'est formée à notre instigation à Saint-Avold. Elle garantit, pour le moment, un salaire convenable à l'enseignante et entend prendre en charge l'école prochainement ». Cette association est un gage de stabilité pour l'administration. Le directeur de cercle y fait référence pour appuyer une demande d'augmentation de la subvention de l'État<sup>3438</sup> :

Une association scolaire a été créée pour la conservation de l'école. Le pasteur Aehle, le commerçant A. Hertz et le pharmacien Luyken se trouvent à sa tête. L'école a été rouverte le 2 novembre. L'enseignante est Mademoiselle Amann. Son salaire est de 1 200 Mark. Le conseil municipal a mis à disposition un local, par une décision du 17 octobre de cette année, et a, tout d'abord, pour la première année, assuré le chauffage et accordé une subvention de 200 Mark en espèces. [...] L'école n'est encore fréquentée que par 9 élèves. Une augmentation prochaine de leur nombre est cependant à attendre. D'après le budget prévisionnel ci-joint, il y a un déficit de 451 Mark. Je vous demande de bien vouloir verser la subvention sur les fonds de l'État de 250 Mark qui avait été promise et obtenir une aide exceptionnelle pour l'acquisition de matériel d'enseignement à hauteur de 100 Mark. Le montant d'environ 100 Mark qui reste manquant sera alors apporté par des contributions volontaires, s'il ne devait pas être couvert entre-temps par l'écolage de nouvelles élèves.

Les hautes autorités scolaires consentent à accorder les 350 Mark demandés. La somme est versée au trésorier de l'association, dont la directrice n'est qu'une salariée. Cette situation de subordination est difficile à gérer pour Mlle Amann, qui se plaint auprès

---

<sup>3436</sup> ADBR 105AL2646, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 02.09.1904.

<sup>3437</sup> ADBR 105AL2646, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 17.10.1904.

<sup>3438</sup> ADBR 105AL2646, le directeur du cercle de Forbach au président de Lorraine, 22.11.1904.

des autorités scolaires au bout de quelques mois<sup>3439</sup> : « Il est arrivé que des membres de l'association scolaire ont assisté à l'enseignement de manière impromptue et qu'un des Messieurs est intervenu dans le cours. Je vous prie de m'indiquer si cela est permis, et, en cas de réponse négative, quelle attitude prendre dans un pareil cas ». Des noms sont demandés, que la directrice indique dans une réponse désabusée<sup>3440</sup> :

Le pasteur Aehle, en compagnie du pharmacien Luyken, a assisté à l'enseignement et est intervenu dans celui-ci, en interrogeant les enfants, de telle manière que je n'ai pu tenir les cours prévus sur l'emploi du temps. Entre-temps, la direction de l'association scolaire m'a expliqué que je m'étais faite une fausse idée de mes rapports avec elle, car je suis entrée dans mes fonctions en croyant que l'association scolaire était simplement réunie pour permettre l'engagement d'une enseignante par la garantie d'un salaire fixe. L'association scolaire est de l'avis qu'elle se positionne par rapport à moi comme une famille qui a engagé une préceptrice pour ses enfants et se réserve le droit d'user des mêmes droits qui appartiennent à une famille dans pareil cas.

Dans ces conditions de dépendance, le soutien de l'*Oberschulrat*, qui juge « inadmissible que des membres de l'association scolaire interviennent [...] en posant eux-mêmes des questions »<sup>3441</sup>, est de peu de poids. En janvier 1906, La directrice annonce son départ pour Pâques, en expliquant laconiquement qu'elle a été conduite à cette décision par « de constantes difficultés avec les parents »<sup>3442</sup>. L'histoire de l'établissement se résume dès lors en une valse d'enseignantes, toutes protestantes. À Mlle Amann (1904-1906) succède Mlle Clara Leyrer (1906-1908), une native de Schiltigheim qui a déjà enseigné à l'école supérieure de filles de Barr, dans une famille allemande installée à Alexandrie, en Angleterre, puis à nouveau en Alsace, et enfin à Lausanne. Elle quitte l'établissement au bout de deux ans pour un poste d'enseignante à Wiesbaden.

Mlle Clara Müller, une Saxonne, prend alors la tête de l'établissement (1908-1909). Viennent ensuite Mlle Gertrud Pilgrim (1909-1910), une Wurtembergeoise, Mlle Anna Maria Liebe (1910-1911), de Prusse-Orientale, Mlle Olga Fuhrmann (1911-1912), du duché d'Anhalt et qui enseigné auparavant en Roumanie puis en France, et enfin Mlle

---

<sup>3439</sup> ADBR 105AL2646, Mlle Amann à l'*Oberschulrat*, 03.05.1905.

<sup>3440</sup> ADBR 105AL2646, Mlle Amann à l'*Oberschulrat*, 22.05.1905.

<sup>3441</sup> ADBR 105AL2646, l'*Oberschulrat* à Mlle Amann, 29.05.1905.

<sup>3442</sup> ADBR 105AL2646, Mlle Amann à l'*Oberschulrat*, 05.01.1906.

Marie Riedel (1912-1914), du duché de Saxe-Cobourg et Gotha. Si Mlles Liebe et Fuhrmann arrivent avec de nombreuses années d'expérience, les autres directrices sont très jeunes : Mlle Riedel n'a pas vingt-ans lorsqu'elle est placée à la tête de l'école supérieure de filles !

La fréquentation de l'établissement n'arrive pas à décoller. On passe certes de 14 élèves en 1904 à 22 en 1908, mais c'est pour descendre à 13 deux ans plus tard. Il est intéressant de remarquer la diminution de la fréquentation israélite. En 1904, les juives sont majoritaires. À la fin des années 1910, elles ne sont plus que 3. Les chiffres apparaissent trop faibles pour que l'on puisse interpréter cette diminution comme le résultat d'un mouvement de défiance de la part de la communauté israélite. Elle peut très bien être due aux hasards de la démographie. L'absence des catholiques, dans une ville où cette confession est majoritaire, apparaît beaucoup plus parlante. On ne compte qu'1 élève catholique, pour les trois premières années. Ensuite, il n'y en aura plus. L'école supérieure de filles non-confessionnelle n'a pas su attirer la bourgeoisie catholique, qui reste fidèle à l'école supérieure de filles Sainte-Chrétienne. C'était pourtant la seule stratégie qui aurait pu permettre à l'établissement de se développer, l'élite protestante et juive offrant un vivier de recrutement relativement limité à Saint-Avold.

Mais l'association scolaire, présidée par le pasteur Aehle, puis par le pasteur Schaeffer, avait-elle seulement cherché à élargir son public en direction des catholiques ? Il paraît clair que l'école supérieure de filles non-confessionnelle de Saint-Avold est, en réalité, une école protestante. Lorsque Mlle Liebe annonce son départ de l'établissement, elle l'appelle « école supérieure de filles privée protestante »<sup>3443</sup>. Avec un nombre d'élèves aussi restreint, l'organisation de l'enseignement en fonction de l'âge des enfants ne peut être que relativement rudimentaire. Les jeunes filles sont réparties en trois niveaux : inférieur, moyen et supérieur. En 1910/11, le niveau supérieur compte 2 élèves de quatorze et quinze ans, le niveau moyen 11 élèves de huit à douze ans et le niveau inférieur...

---

<sup>3443</sup> ADBR 105AL2646, Mlle Liebe à l'*Oberschulrat*, 15.09.1911.

n'accueille aucun élève<sup>3444</sup> ! L'enseignement se fait dans une salle unique et les cours regroupent deux ou trois niveaux.

Dans de telles conditions, on ne peut pas s'attendre à des prestations extraordinaires. Un rapport d'inspection de mai 1913 est accablant<sup>3445</sup> :

Cette école n'est absolument pas une école supérieure de filles. Il s'agit plutôt d'un enseignement privé dispensé à 10 élèves, pour moitié protestantes et pour moitié juives, dans les matières d'une école supérieure de filles. Il n'y a aucun matériel d'enseignement en propre, en-dehors d'un petit tableau noir. Les cartes murales sont empruntées à l'école primaire protestante. Une pièce du bâtiment de cette dernière a été cédée à l'école supérieure de filles – de même que des cabinets fermés particuliers dans la cour. La toute jeune enseignante Riedel, qui dispense l'intégralité de l'enseignement, n'est pas familière des conditions particulières à l'Alsace-Lorraine – elle est originaire de Cobourg. Elle a certes de bons objectifs, mais elle n'est visiblement pas assez instruite sur le plan de la méthode et fait montre d'un laisser-aller dû à l'absence de contrôle sur place. Les connaissances des élèves en français, en calcul, en allemand et en histoire n'étaient pas suffisantes, tout au plus passables en géographie de l'Allemagne. Les travaux écrits n'ont pas été fournis aux jours fixés, ont été rédigés nonchalamment et n'ont pas été améliorés avec assez de soin. Les admonestations nécessaires ont été faites à l'enseignante.

L'association scolaire a prévu de fermer l'école à la fin de l'année scolaire 1912/13, mais elle poursuit finalement son existence jusqu'en avril 1914<sup>3446</sup> ; elle bénéficie même d'une subvention de 360 Mark pour couvrir son déficit. Il faut dire que l'établissement peut toujours compter, comme à ses débuts, sur le soutien du président de Lorraine, qui écrit en décembre 1913 aux hautes autorités scolaires<sup>3447</sup> :

Pour l'éducation supérieure des filles de la population non-catholique de Saint-Avold et environs, l'école constitue une nécessité. Un accroissement du nombre des élèves de l'établissement doit sûrement être attendu de l'augmentation de la garnison. Certes, seules 2 élèves supplémentaires ont jusqu'à présent été accueillies. Je sais cependant que d'autres élèves viendront encore s'y ajouter, lorsque les logements familiaux qui restent à construire seront achevés.

---

<sup>3444</sup> ADBR 105AL2646, Mlle Pilgrim à l'*Oberschulrat*, févr. 1910, pièce-jointe.

<sup>3445</sup> ADBR 105AL2646, rapport d'inspection de Luthmer, 09.05.1913.

<sup>3446</sup> ADBR 105AL2646, le pasteur Schaeffer à l'*Oberschulrat*, 11.09.1913.

<sup>3447</sup> ADBR 105AL2646, le président de Lorraine à l'*Oberschulrat*, 11.12.1913.

En mars 1914, alors que l'école supérieure de filles est censée vivre ses dernières heures, un projet de refondation est présenté aux hautes autorités scolaires : il consiste en la fusion de l'école supérieure de filles avec « l'école » fondée par l'ingénieur des mines Losch pour les filles d'officiers ; l'*Oberstabsarzt* Stumpff et le pasteur Schaeffer signent conjointement la requête, au nom des deux établissements concernés<sup>3448</sup> :

Cette nouvelle école supérieure de filles, pour l'instant privée, accueillera des filles de toutes confessions et comptera probablement au moins 30 élèves. Elle donnera une formation scientifique à des filles des classes supérieures, dans deux classes comprenant chacune trois niveaux. Le but de l'école est de permettre aux élèves de fréquenter plus tard soit une *Frauenschule* prussienne, soit une école normale d'institutrices. [...] Deux enseignantes y seront actives, ainsi que l'enseignant Stutzmann, de l'école moyenne de garçons de Saint-Avold, pour les mathématiques et les sciences naturelles.

Le choix du personnel enseignant s'avère crucial pour le nouvel établissement, après une décennie de changements incessants. La nouvelle association scolaire, présidée par l'*Oberstabsarzt* Stumpff, recherche un personnel enseignant stable et de qualité, capable de s'intégrer à la bonne société naborienne. Dans cette perspective, le choix de Mlle Franziska Jacobitz comme directrice apparaît comme particulièrement judicieux, car cette protestante du Brandebourg, dotée de solides connaissances, connaît déjà bien Saint-Avold : elle y a été préceptrice de 1899 à 1904 et y est revenue comme préceptrice des filles d'officiers réunies par l'ingénieur Losch. On lui adjoint comme enseignante une représentante de la bonne bourgeoisie alsacienne, passée par la Sorbonne et le Sud de l'Angleterre... et protestante. Le moins que l'on puisse dire est que la constitution du corps enseignant ne constitue pas un message d'ouverture en direction de la communauté catholique.

Pour assurer l'avenir de l'école projetée, on va jusqu'à solliciter le ministère prussien de l'armée. Le 5 mars 1914, le pasteur Schaeffer, « représentant de la communauté civile de Saint-Avold », et l'*Oberstabsarzt* Stumpff, « représentant des familles de militaires intéressées par l'école », demandent au *Generalmajor* von Ilsemann, le commandant de la garnison de Saint-Avold, de se faire le porte-parole du projet à

---

<sup>3448</sup> ADBR 105AL2646, le pasteur Schaeffer et l'*Oberstabsarzt* Stumpff à l'*Oberschulrat*, 03.03.1914.

Berlin : « Comme la garnison est intéressée en première ligne par la fondation d'une école supérieure de filles, nous nous permettons de ne demander pas uniquement à la Ville et au gouvernement, mais également au ministère de la guerre, de nous soutenir financièrement de manière résolue ». Le ministère répond, en juillet 1914, qu'il « reconnaît la difficulté de la situation scolaire dans quelques localités du *Reichsland* », mais il renvoie l'école supérieure de filles à ses interlocuteurs traditionnels<sup>3449</sup>.

Entre-temps, l'autorisation de fonder l'école est obtenue, mais les hautes autorités scolaires préviennent qu'aucune subvention de l'État ne sera accordée. Le seul soutien financier vient de la mairie de Saint-Avold, qui met gratuitement à disposition deux salles de classe de l'école primaire protestante et consent à une subvention annuelle de 500 Mark, au lieu des 200 Mark octroyés jusqu'alors à l'école supérieure de filles des pasteurs Aehle, puis Schaeffer. Le nouvel établissement ouvre ses portes le 21 avril 1914<sup>3450</sup>. Début mai, il compte 26 élèves : une moitié de filles de militaires, une moitié de filles de civils. La prédominance protestante caractérise l'établissement, mais les juives apparaissent comme un groupe important, tandis qu'une timide présence catholique représente un début encourageant. La refondation semble porter ses fruits sur le terrain pédagogique, comme le remarque le Dr. Luthmer lors d'une inspection en juillet 1914<sup>3451</sup> :

L'école est fréquentée par 27 élèves des niveaux moyen et supérieur, réparties en deux classes. Leurs connaissances sont très inégales, car elles proviennent d'écoles différentes. L'ancienne salle de classe utilisée par l'école privée et une ancienne salle de classe de l'école primaire protestante sont utilisées. Aucune objection concernant l'ordre dans les classes et dans l'enseignement n'était à formuler. Le cours d'histoire naturelle de l'enseignant d'école moyenne Stutzmann a été visité. On y a traité des algues de manière claire et compréhensible, en utilisant un microscope appartenant à l'école moyenne et en s'appuyant de manière appliquée sur des tableaux d'illustrations. [...] Malgré une longue présence en Lorraine, la directrice Jacobitz [...] n'est pas encore suffisamment familiarisée avec les différences entre les écoles alsaciennes-lorraines et les écoles prussiennes. Elle se donne de la peine, en allemand pour le commentaire du monologue de *Tell IV*, en français pour le traitement d'un extrait du *Tour de la France* de Bruno<sup>3452</sup>, en géographie pour l'étude des frontières naturelles de la France, pour faire autant qu'il est possible de faire avec la

---

<sup>3449</sup> ADBR 105AL2646, le ministère de la guerre au *Generalkommando* de Metz, 08.07.1914.

<sup>3450</sup> ADBR 105AL2646, l'*Oberstabsarzt* Stumpff à l'*Oberschulrat*, 29.04.1914.

<sup>3451</sup> ADBR 105AL2646, rapport d'inspection de Luthmer, 09.08.1914.

<sup>3452</sup> Il s'agit du célèbre *Tour de la France par deux enfants* de G. Bruno, publié en 1877. Son utilisation dans une école du *Reichsland* illustre la relative tolérance des autorités scolaires allemandes.

différence de préparation des élèves. [...] Une subvention permanente ne peut pas être accordée à cette école, à cause de l'incertitude de sa situation. Il faudra, par contre, examiner si l'on pourrait accorder une subvention exceptionnelle pour l'acquisition de matériel d'enseignement, car celui-ci manque presque totalement.

Alors que les premiers mois de la refondation laissaient entrevoir la possibilité d'un développement prospère de l'école supérieure de filles non-confessionnelle de Saint-Avold, la Première Guerre mondiale vient marquer un coup d'arrêt au projet. Les locaux ne sont certes pas réquisitionnés, mais de sérieuses difficultés financières apparaissent : le départ de nombreuses familles entraîne la diminution du nombre d'élèves, donc également celle des revenus de l'écolage. Les demandes du maire de Saint-Avold pour obtenir une subvention de l'État n'aboutissent qu'à l'octroi de l'aide exceptionnelle évoquée par le Dr. Luthmer pour l'acquisition de matériel d'enseignement (300 Mark). Trop petit, ne pouvant pas se conformer aux nouvelles normes réglementaires mises en place en mars 1915, l'établissement ne devrait pas être autorisé à conserver son appellation d'école supérieure de filles. Mlle Jacobitz obtient cependant de pouvoir conserver le titre jusqu'à Pâques 1916... mais pas au-delà, comme les hautes autorités scolaires le lui signifient en mars 1916<sup>3453</sup> :

Le nombre d'élèves est extraordinairement bas<sup>3454</sup>. D'après vos communications orales du 22 de ce mois, il va encore probablement se réduire. La question se pose donc de savoir si l'entreprise peut se poursuivre sous la forme d'une école. Dispenser un enseignement en tant que cours privé, qui ne prendrait pas la forme d'une école, apparaît comme la continuation la plus applicable de l'école privée actuelle, compte tenu des conditions existant à Saint-Avold.

L'association scolaire et la municipalité se rallient à la solution proposée. Mlle Jacobitz quitte l'établissement en mai 1916 et la seconde enseignante, Mlle Hedwig Port, assure désormais seule la charge d'enseignement pendant encore un mois. Elle est remplacée par Mlle Antonie Hoffmann, de Strasbourg, qui quitte Saint-Avold au bout d'un

---

<sup>3453</sup> ADBR 105AL2646, l'*Oberschulrat* à Mlle Jacobitz, 24.03.1916.

<sup>3454</sup> Il n'y a que 15 élèves en mars 1916.

an pour « un poste mieux payé à Sofia en Bulgarie »<sup>3455</sup>. C'est le *Garnisonverwaltungsinspektor* Firtzlaff qui en informe les hautes autorités scolaires : il a pris la tête de l'association scolaire suite au décès de l'*Oberstabsarzt* Stumpff ; il n'a plus que 10 élèves sous sa responsabilité. Une certaine Katharine Müller doit venir d'Haguenau pour lui succéder. À partir de là, l'historien perd la trace de ces cours privés...

(13) Schirmeck-La Broque, un public trop restreint  
(1905-1908)

La tentative d'implantation d'une école supérieure de filles dans ce petit chef-lieu de canton de vallée vosgienne est révélatrice de l'essor considérable de l'enseignement secondaire des filles, qui s'installe au début du XX<sup>e</sup> siècle jusque dans les localités les plus reculées. La fondation de l'établissement est l'œuvre de Mlle Elisabeth Gysser, fille d'un percepteur des contributions vieil-allemand, née à Cattenom en Lorraine, protestante. En novembre 1904, elle demande l'autorisation d'ouvrir une école supérieure de filles à Schirmeck pour le début de l'année 1905 : « Comme il n'existe pas d'établissement de ce type à Schirmeck ni dans les environs, le projet suscite un grand intérêt dans la partie la plus aisée de la population. On peut donc prévoir que l'école sera viable. Le conseiller municipal et épicier Hoffmann mettra, dans un premier temps, une salle de classe à disposition dans sa maison. Je ne manquerais pas de porter à votre connaissance un éventuel changement de local ».

Le président de Basse-Alsace informe les hautes autorités scolaires qu'il ne voit rien contre une telle fondation<sup>3456</sup>. Il remarque simplement que la maison de l'épicier Hoffmann ne se trouve pas sur la commune de Schirmeck, mais de La Broque. Le médecin du cercle de Molsheim, lui non plus, ne trouve rien à redire. Le local prévu pour servir de salle de classe est conforme aux exigences. Mais les hautes autorités scolaires ne portent

---

<sup>3455</sup> ADBR 105AL2646, le *Garnisonverwaltungsinspektor* Firtzlaff à l'*Oberschulrat*, 15.08.1917.

<sup>3456</sup> ADBR 34AL1416, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 17.12.1904.

pas le même regard sur les conditions matérielles de l'établissement projeté. Mlle Gysser se voit sommée de trouver un autre local, en prenant garde « que des toilettes particulières se trouvent à la disposition exclusive des élèves »<sup>3457</sup>. L'intéressée s'explique<sup>3458</sup> :

Des toilettes particulières sont assurées pour les enfants, à savoir celles que le médecin du cercle [...] a inspectées. Je lui ai déclaré alors que j'étais prête à faire installer d'autres toilettes pour la famille qui me louait les siennes<sup>3459</sup>. Pour éviter tout retard supplémentaire, leur construction commencera dès que j'aurai en main l'autorisation d'ouverture de l'école. En outre, je dois vous informer que je n'ai pas loué dans la maison indiquée le local que j'avais choisi tout d'abord, mais la pièce qui lui est attenante. Avec les mêmes dimensions et la même luminosité, elle présente l'avantage de posséder une entrée à partir de la rue, ce qui convient mieux à une école. Au cas où la fondation d'une seconde classe s'avérerait nécessaire à Pâques, ce qui s'annonce presque certain, je pourrais avoir dans la maison indiquée une seconde belle salle de classe avec son entrée propre. Le médecin du cercle [...] s'est exprimé en direction des parents de manière favorable au sujet des locaux scolaires proposés.

Le 3 janvier 1905, Mlle Gysser est autorisée à fonder et diriger une école supérieure de filles à Schirmeck, à condition qu'elle passe l'examen de directrice dans un délai de trois ans. L'établissement ouvre le 9 janvier 1905, et les cours commencent le lendemain<sup>3460</sup>. Fin janvier, Mlle Gysser demande à pouvoir employer M. Müller, instituteur à l'école protestante de Schirmeck, pour les cours de sciences naturelles, de dessin et de chant<sup>3461</sup>. En juillet, la directrice demande l'autorisation d'accueillir des garçons, pour répondre aux demandes de « plusieurs personnes »<sup>3462</sup>. L'*Oberschulrat* est d'accord, pour des garçons jusqu'à dix ans. En octobre, Mlle Gysser engage une enseignante : Mlle Anna Petri, une protestante de Saxe prussienne, elle aussi fille d'un fonctionnaire muté en Alsace-Lorraine.

À la rentrée 1905, les élèves sont divisés en trois niveaux. L'établissement compte alors 20 élèves entre six et quinze ans, parmi lesquels 2 garçons. À la rentrée suivante,

---

<sup>3457</sup> ADBR 34AL1416, l'*Oberschulrat* à Mlle Gysser, 24.12.1904.

<sup>3458</sup> ADBR 34AL1416, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 31.12.1904.

<sup>3459</sup> Cette déclaration est visiblement à l'origine du malentendu.

<sup>3460</sup> ADBR 34AL1416, le directeur du cercle de Molsheim au président de Basse-Alsace, 16.01.1905.

<sup>3461</sup> ADBR 34AL1416, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 26.01.1905.

<sup>3462</sup> ADBR 34AL1416, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 27.07.1905.

l'école supérieure de filles compte 30 élèves, 10 dans chaque niveau. Forte de cette fréquentation en hausse, la directrice demande, début décembre 1906, une subvention de l'État<sup>3463</sup>, mais les fonds ont déjà été entièrement distribués. Toutefois, en mars 1907, les autorités scolaires lui octroient une aide extraordinaire de 300 Mark<sup>3464</sup>. Pas assez pour améliorer les conditions de vie des deux enseignantes ! Mlle Petri quitte son poste à la fin de l'année et est remplacée, à la rentrée 1907, par Mlle Friderike Truttmann, une catholique. L'école perd des élèves (24) par rapport à l'année précédente. Cette baisse de 6 éléments cache en fait des mouvements importants, avec la venue d'un nombre plus conséquent de catholiques et le départ de nombreuses protestantes, lesquelles restent toutefois majoritaires.

Confrontée à la lourde tâche d'assurer la survie d'un établissement aussi peu solide, Mlle Gysser n'a pas pu se préparer à l'examen de directrice, comme elle s'y était engagée. En décembre 1907, elle demande un délai supplémentaire<sup>3465</sup> :

Lorsque j'ai engagé, il y a deux ans, une enseignante à l'école supérieure de filles de Schirmeck, c'était avec l'espoir de me décharger petit à petit de mon activité d'enseignement pour pouvoir me préparer, de manière plus approfondie, à l'examen de directrice. Le nombre important des élèves ainsi que la diversité des niveaux d'âge ont cependant rendu cette perspective impossible, et les moyens me manquaient pour engager une enseignante supplémentaire.

Les autorités scolaires consentent à rallonger son délai « jusqu'aux examens de 1909 »<sup>3466</sup>. Une mesure qui s'avère finalement inutile, puisque Mlle Gysser annonce en mars 1908 sa décision de fermer l'établissement à la fin de l'année scolaire<sup>3467</sup>. Cela n'empêche pas Hans Luthmer de mener une dernière inspection le 1<sup>er</sup> juillet<sup>3468</sup> ; malgré les conditions très modestes de l'école supérieure de filles de Schirmeck-La Broque, celle-ci offre des prestations tout à fait acceptables :

---

<sup>3463</sup> ADBR 34AL1416, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 08.12.1906.

<sup>3464</sup> ADBR 34AL1416, l'*Oberschulrat* à la Caisse d'Alsace-Lorraine, 21.03.1907.

<sup>3465</sup> ADBR 34AL1416, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 11.12.1907.

<sup>3466</sup> ADBR 34AL1416, l'*Oberschulrat* à Mlle Gysser, 13.12.1907.

<sup>3467</sup> ADBR 34AL1416, Mlle Gysser à l'*Oberschulrat*, 21.03.1908 et 26.03.1908.

<sup>3468</sup> ADBR 34AL1416, rapport d'inspection de Luthmer, 01.07.1908.

L'école, qui doit fermer à la fin de l'année scolaire en cours, est tombée à une fréquentation de 19 enfants. Comme lors de l'inspection de novembre 1906, la directrice, Mlle Gysser, a montré sa capacité à transmettre des connaissances suffisantes. Elle dépasse même allègrement [...] ce qui peut être atteint dans les conditions de travail difficiles de cette école. Cela la conduit à négliger la forme dans laquelle les enfants expriment leurs connaissances. Aussi, les élèves du niveau supérieur ont certes lu très correctement, mais ont généralement répondu aux questions avec une voix trop basse et avec hésitation. De même, l'écriture et la tenue extérieure des cahiers laissent à désirer. L'enseignante Truttmann est encore une débutante, mais elle dispose d'une habileté pédagogique suffisante, enseigne avec fraîcheur et amène les enfants à participer. Cela est particulièrement ressorti du cours d'histoire naturelle du niveau supérieur, dans lequel elle a montré, malgré le manque d'appareils, sa capacité à présenter clairement aux élèves des appareils simples (soufflet, pipette, pompe foulante et aspirante) et à les faire s'exprimer de manière cohérente sur le sujet traité. Les prestations en allemand (grammaire, expression orale, lecture) [des élèves] de la deuxième à la cinquième année scolaire peuvent être considérées comme suffisantes.

#### ***d) Des institutions aux fondements divers et aux destins variés***

##### **(1) Un espace interstitiel.**

L'enseignement privé secondaire féminin non-congréganiste se constitue de ce qui demeure et de ce qui se crée entre les institutions publiques, nouveauté dans le paysage scolaire alsacien-lorrain, et celles tenues par des religieuses. Espace interstitiel, il est aussi mouvant, en raison de la fragilité des institutions qu'il recouvre, dépendantes qu'elles sont des choix et des moyens de personnes particulières ou de groupements restreints. Rien d'étonnant à ce que ces dernières soient les plus sensibles aux secousses de l'histoire, en l'occurrence à l'annexion de 1871 et à ses conséquences sur le terrain de la réglementation scolaire. Sur le graphique Figure 27 ci-dessous, qui établit la chronologie des fermetures d'écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine, quelle que soit leur catégorie, les plus nombreuses sont celles d'établissements privés non-congréganistes et non soutenus par l'État : les catégories n'apparaissent pas sur le graphique, mais les données sont

détaillées en note de bas de page<sup>3469</sup>. Il a semblé plus intéressant de mettre en avant les raisons des fermetures, qui sont apparues dans les monographies.

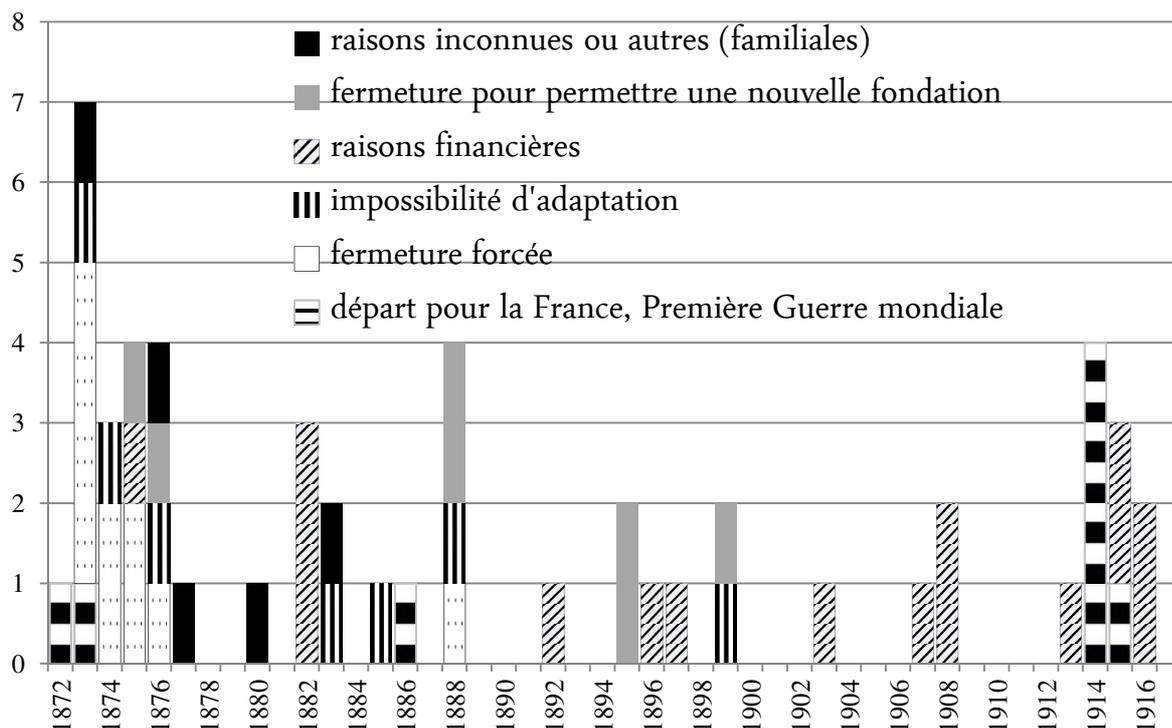
Les institutions qui nous intéressent ici disparaissent en grand nombre au début de la période du *Reichsland*, par patriotisme français (Vérénet à Beblenheim, Hunolt à Wasselonne, Kahn à Metz) ou impossibilité d'adaptation aux nouvelles exigences linguistiques en raison de l'attachement du public – parfois vieil-allemand – à l'apprentissage du français (Ostermann à Strasbourg, Meinhold à Ribeauvillé, Karl à Sainte-Marie-aux-Mines, Daure à Metz). On peut d'ailleurs ajouter à cette catégorie deux fermetures forcées (Godel à Thann et Hitschler à Colmar, qui refusent de se plier à la nouvelle réglementation) et sûrement un bon nombre des fermetures strasbourgeoises dont on ne connaît pas les motifs (Knoderer, Schaentzlen, Weber, Rausch). Notons que le graphique Figure 27 ci-dessous ne comprend que les écoles supérieures de filles dont on connaît la date de fermeture : Mlle Schnee à Schiltigheim, Mlle Colombain à Niederbronn-les-Bains ferment-elles leurs portes – vraisemblablement au courant des années 1870 – faute de pouvoir ou vouloir, elles non plus, se conformer au nouveau modèle ? L'hypothèse vaut surtout pour la première, comme on l'a vu. À l'automne 1889, l'*Est républicain* informe ses lecteurs que « deux pensionnats de la Haute-Alsace, tenus par des religieuses, seront fermés le 1<sup>er</sup> janvier [1890] parce que les autorités allemandes auraient découvert qu'on s'y servait parfois de la langue française »<sup>3470</sup>.

---

<sup>3469</sup> Les disparitions : Hunolt à Wasselonne (1872), Petit-Château à Beblenheim (1873), Doerr à Strasbourg-Robertsau (1873), Godel à Thann (1873), Sacré-Cœur à Kientzheim (1873), à Montigny (1873) et à Metz (1873), Lavenue (subventionnée) à Sarreguemines (1873), Ostermann à Strasbourg (1874), Portieux à Lutterbach (1874), Doctrine Chrétienne à Sarrebourg (1874), Schottky (subventionnée) à Strasbourg (1875), Augustin-Germain à Insming (1875), Divine Providence à Guebwiller (1875) et à Mulhouse (1875), Meinhold à Ribeauvillé (1876), Knoderer à Strasbourg (1876), Hitschler à Colmar (1876), Freund à Sarrebourg (1876), Schaentzlen à Strasbourg (1877), Weber à Strasbourg (1880), Laurent à Mulhouse (1882), Martin à Wasselonne (1882), Hoffmann (subventionnée) à Forbach (1882), Karl à Sainte-Marie-aux-Mines (1883), Rausch à Strasbourg (1883), Daure à Metz (1885), Kahn à Metz (1886), Vollmer à Strasbourg (1888), Eyrioux à Bischwiller (1888), en même temps que Wolf (subventionnée) dans la même ville, Fackler à Sélestat (1892), Heyder-Ménidré (subventionnée) à Metz (1895), en même temps que Kahlenberg (subventionnée) dans la même ville, Zimmermann à Mulhouse (1896, anciens cours Duruy), Adoration Perpétuelle à Bellemagny (1897), Waninger (subventionnée) à Thionville (1899), Saint-Charles dans la même ville la même année, Münch à Strasbourg (1903), Bischheim (1907), Schirmeck-La Broque (1908), Morhange (subventionnée) (1908), Blattner à Mulhouse (1913), Courcelles-Chaussy (1914), Peltre (1914), Munster (municipale) (1914), Thann (municipale) (1914), Dollfus à Mulhouse (1915), Dorlisheim (1915), Altkirch (municipale) (1915), Amend (subventionnée) à Ribeauvillé (1916), Jacobitz à Saint-Avold (1916, survivance comme cours privés).

<sup>3470</sup> *Est républicain*, 13.11.1889.

Après les années 1880, les causes de disparitions sont plus complexes, ainsi que nous l'avons dit en introduction de ce chapitre, pour en justifier la catégorisation interne. Les raisons financières prennent le dessus. Si l'on peut rattacher quelques uns de ces déboires à l'annexion, il est cependant apparu que les institutions qui en furent victimes s'étaient toutes plus ou moins adaptées à la nouvelle donne scolaire. Reste le cas Vollmer à Strasbourg, tout à fait particulier.



**Figure 27 : Les fermetures d'écoles supérieures de filles (toutes catégories) en Alsace-Lorraine (1872-1916).**

Les disparitions sont surtout celles d'entreprises individuelles ou familiales. Cependant, à Mulhouse, deux institutions soutenues par des associations d'industriels doivent fermer leurs portes pour raisons financières (Zimmermann en 1896 et Dollfus en 1915). À Strasbourg, les associations résistent mieux, qu'il s'agisse d'Enseignement, qui devient l'Union des Familles, ou du regroupement de protestants libéraux qui se trouve derrière l'Institution Saigey. Deux établissements strasbourgeois se distinguent par leur solidité, le Bon-Pasteur et l'École Boegner, qui appartiennent à la Maison des Diaconesses. Si, en février 1914, le gouvernement voit dans la fermeture de l'École Blattner, à

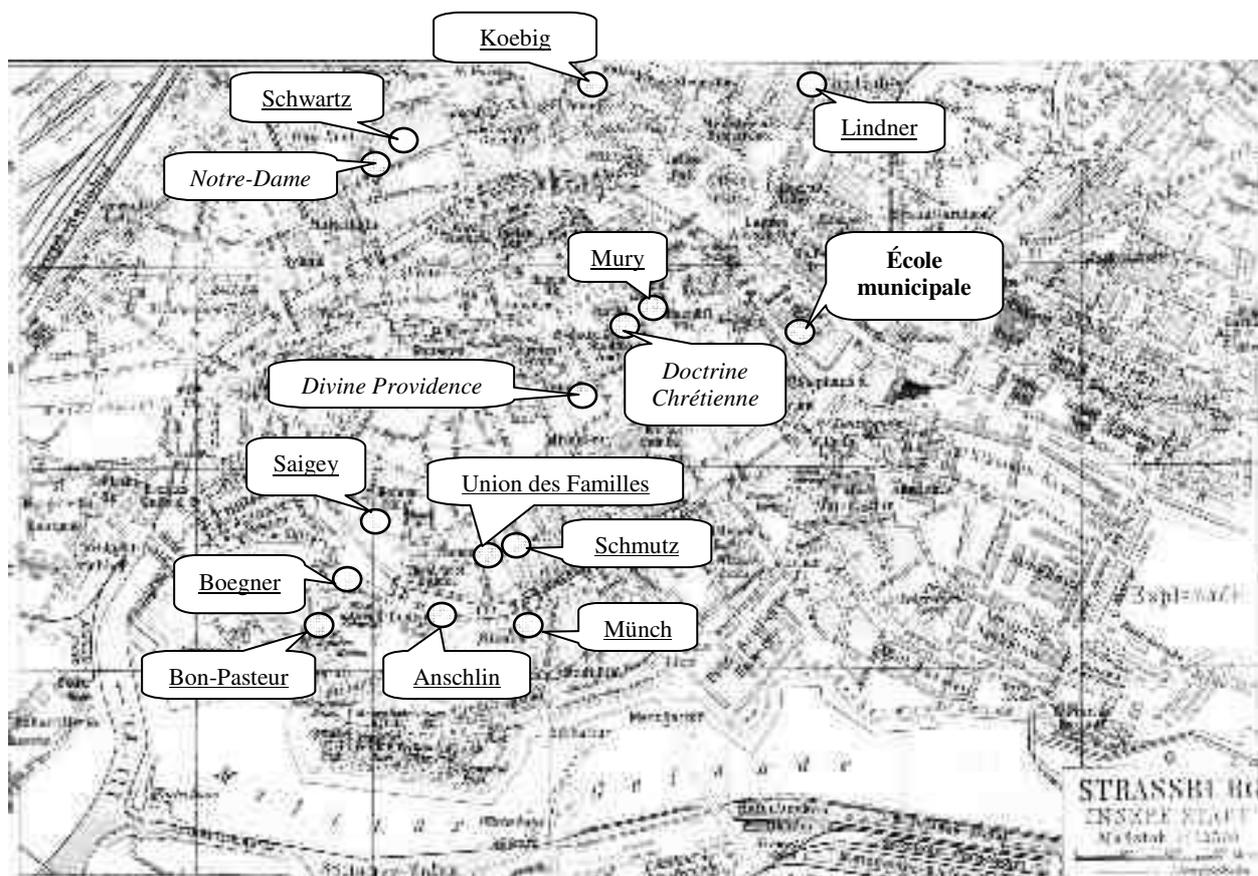
Mulhouse, « un exemple typique du sort qui attend, à terme, toutes les écoles privées supérieures de filles d'Alsace-Lorraine qui ne sont pas tenues par de puissantes congrégations religieuses »<sup>3471</sup>, l'air de la capitale du *Reichsland* réussira encore jusqu'en 1918 à un certain nombre d'entreprises particulières, en partie fondées avant – voire bien avant – 1871.

La métropole alsacienne apparaît comme la seule à pouvoir permettre l'existence pérenne d'une multitude d'écoles supérieures de filles, ce qui fait du privée non-congréganiste un phénomène essentiellement strasbourgeois : voir la carte Figure 28 ci-dessous. À Colmar et à Metz, il disparaît dans la quinzaine d'années qui suit l'annexion ; à Mulhouse, il s'étirole puis finit par s'éteindre dans les années 1910. Ailleurs, les entreprises, parfois tardives (Courcelles-Chaussy, Saint-Avold, Schirmeck-La Broque), s'accrochent à peu de choses.

Elles finissent toutes par disparaître, quelquefois après avoir vainement cherché une municipalisation (école privée subventionnée de Ribeauvillé) ou, au moins, quelque soutien d'une municipalité (tentative de déménagement de Mlle Bechtold de Bischheim à Schiltigheim). La Fondation Auguste Viktoria de Courcelles-Chaussy, auréolée de prestige impérial, aurait peut-être pu continuer à fonctionner, malgré ses mauvais comptes, si la Première Guerre mondiale n'était venue la placer dans une situation impossible à tenir. C'est d'ailleurs aussi ce qui est arrivé à l'École Dollfus à Mulhouse, où la haute bourgeoisie autochtone fut sérieusement secouée par le conflit.

---

<sup>3471</sup> ADBR 34AL1300, le secrétaire d'État au *Statthalter*, 17.02.1914.



**Figure 28 : Les écoles supérieures de filles à Strasbourg en 1902 (sur une carte de 1905). L'institution municipale est en gras, les congréganistes sont en italique, les privées non-congréganistes sont soulignées. L'emplacement est approximatif, à partir du nom de la rue.**

## (2) Strasbourg et le reste du pays

La carte Figure 29 ci-dessous nous montre l'état de l'enseignement privé secondaire féminin non-congréganiste vers 1910<sup>3472</sup>. Elle laisse apparaître que des

<sup>3472</sup> La carte intègre les écoles supérieures de filles de Bischheim et de Schirmeck-La Broque, qui disparaissent respectivement en 1907 et 1908. Nous justifions l'entorse chronologique par la nécessité de faire entrer un maximum d'établissements non-strasbourgeois dans le champ de notre analyse, afin de pouvoir dégager des tendances. Les données sont alors celles de la dernière année d'existence. Pour les autres institutions, elles sont de 1910/11 ou de l'année scolaire renseignée la plus proche en amont dans le temps. Nous avons donc : Bischheim (1906), quatre classes, 47 filles ; Courcelles-Chaussy (1910), trois classes, 44 filles plus 24 autres à l'école normale supérieure ; Dorlisheim (1910), trois classes, 30 filles ; Mulhouse Blattner (1910), huit classes, 114 filles ; Mulhouse Dollfus (1910), huit classes, 47 filles ; Ribeauvillé (1910),

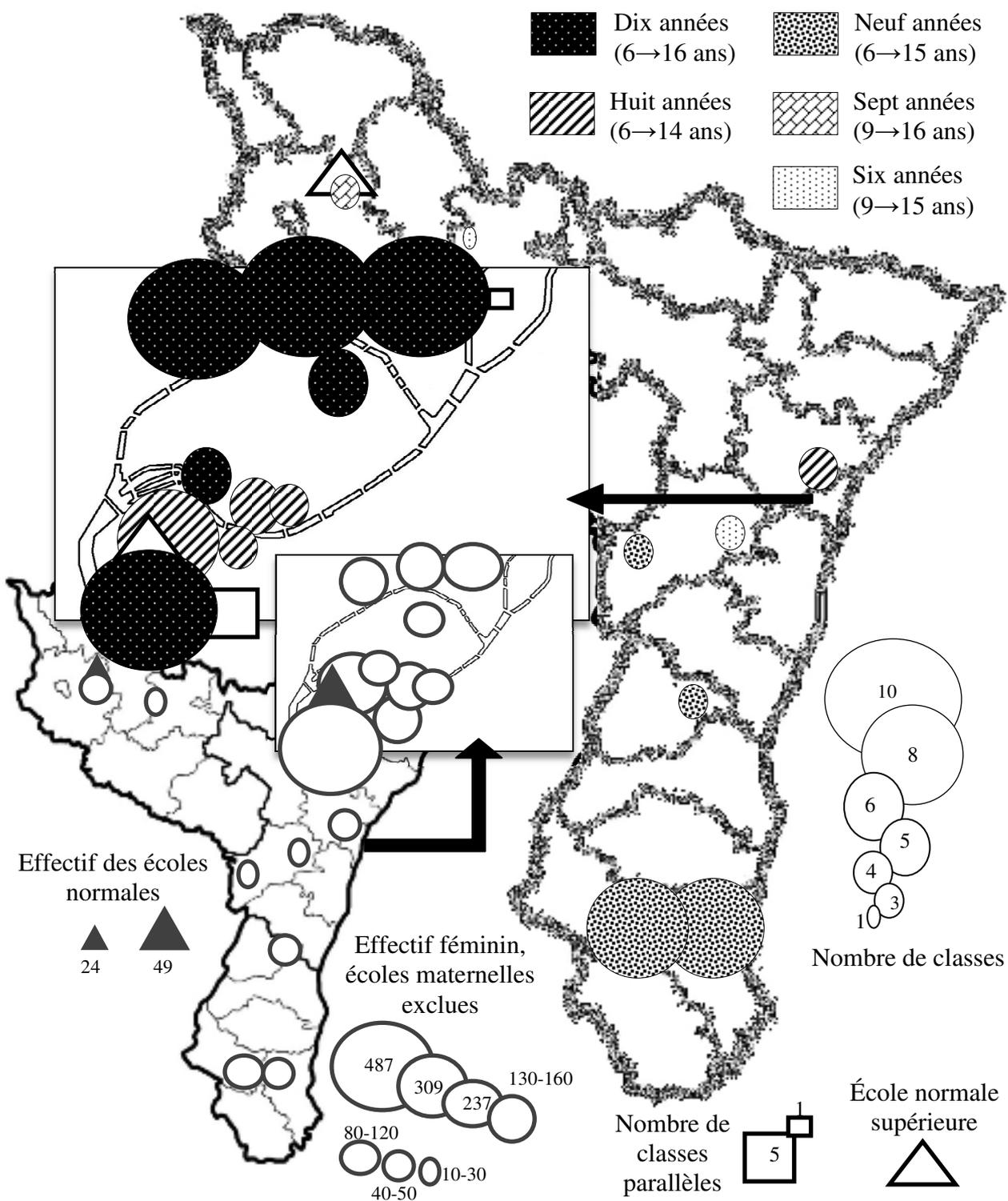
établissements complets n'existent qu'à Strasbourg, qui abrite les institutions les plus grandes et la quasi-totalité de celles de taille moyenne (entre 80 et 160 élèves).

Mais, s'il y a bien une corrélation entre le niveau de fréquentation et le degré de développement, celle-ci doit être, comme pour les institutions congréganistes, fortement nuancée. Certes, le Bon-Pasteur, qui jouit des effectifs les plus élevés, fonctionne suivant un cursus de dix années, ce qui est également le cas de l'École Lindner, troisième établissement le plus fréquenté. Mais le deuxième, l'École Boegner, reste attaché au cursus de huit années, qui était le sien avant son passage du statut d'école moyenne à celui d'école supérieure de filles. La Maison des Diaconesses n'a jamais envisagé de l'élever au rang du Bon-Pasteur. La répartition des tâches est claire entre ses deux institutions : à l'une la bourgeoisie (urbaine, mais aussi rurale, grâce à l'internat) et à l'autre la frange inférieure de la classe moyenne, demandeuse d'une scolarité plus courte. À l'instar de l'École Boegner, elles sont un certain nombre d'écoles supérieures de filles strasbourgeoises à correspondre, en réalité, à des écoles moyennes.

Après la réforme de 1915, elles deviendront des *gehobenen Mädchenschulen*. En attendant, elles profitent du prestige d'une appellation qui leur sert d'argument publicitaire dans un contexte très concurrentiel. L'administration scolaire la leur accorda avec une largesse qui sera regrettée au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme on l'a lu, à maintes reprises, dans les rapports d'inspection.

---

trois classes, 42 filles ; Saint-Avold (1909), une classe, 13 filles ; Schirmeck (1907), trois classes, 24 filles ; Strasbourg Anschlin (1905), quatre classes, 156 filles ; Strasbourg Boegner (1910), huit classes, 309 filles ; Strasbourg Bon-Pasteur (1910), dix classes plus cinq parallèles, 487 filles plus 49 autres à l'école normale supérieure ; Strasbourg Klein (anc. Schwartz) (1910), dix classes, 150 filles ; Strasbourg Koebig (1910), dix classes, 131 filles plus 25 autres dans une *Fortbildungsklasse* ; Strasbourg Lindner (1910), dix classes plus une parallèle, 237 filles ; Strasbourg Mury (1910), six classes, 106 filles ; Strasbourg Saigey (1910), cinq classes, 87 filles ; Strasbourg Schmutz (1909), quatre classes, 99 filles ; Strasbourg Union des Familles (1910), cinq classes, 132 filles.



**Figure 29 : L'organisation des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes en regard de leur taille vers 1910.**

Le choix du cursus de huit années n'est généralement pas un pis-aller pour institutions en manque d'élèves. La plupart de celles qui suivent cette voie jouissent d'un effectif rondet, souvent plus élevé que celui d'écoles municipales supérieures de filles de villes moyennes comme Sarreguemines, Saverne ou Thann. Il n'est pas besoin de revenir sur le cas de l'École Boegner, évoqué à l'instant. L'Union des Familles et l'École Anschlin, organisées selon le même modèle, sont plus fréquentées que l'École Mury et l'Institution Saigey et se situent à peu près au même niveau que l'École Koebig, alors que ces trois-là fonctionnent selon un cursus de dix années. Certes, c'est peut-être la modestie de l'effectif qui a dicté le choix d'un cursus moins long à l'École Schmutz. Et pour Bischheim, c'est certain !

Il n'empêche qu'une scolarité de huit années constitue avant tout un positionnement stratégique en direction d'un public particulier, avec des attentes spécifiques. Les écoles supérieures de filles strasbourgeoises qui relèvent du privé non-congréganiste se subdivisent ainsi en deux sous-types, même si l'on trouve aussi quelques filles de quinze ou seize ans dans les établissements qu'on quitte normalement à quatorze ans. La variété de l'offre explique, en partie, l'impressionnante densité d'établissements constatée pour la capitale alsacienne.

Une caractéristique des institutions qui ont un cursus de dix années est le grand nombre de leurs classes. On comprend, étant donné leur fréquentation, que le Bon-Pasteur et l'École Lindner n'en possèdent que de particulières à chaque niveau. Mais l'École Schwartz/Klein et l'École Koebig ont aussi leurs dix classes, alors que les effectifs ne permettent pas d'en constituer de très fournies. L'École Mury est bien moins fréquentée que l'École Anschlin, mais elle compte deux classes de plus. Il s'agit d'apparaître, aux yeux de la population, comme un établissement taillé sur le même patron que les plus grands.

Ce souci de respectabilité guide d'autres institutions hors de Strasbourg. À Mulhouse, l'École Blattner et l'École Dollfus, les deux avec un cursus de neuf années, mettent quasiment en place une classe pour chaque niveau, malgré une fréquentation relativement faible. À Ribeauvillé et à Schirmeck, on n'a que trois classes, mais c'est déjà beaucoup pour les effectifs concernés. Avec un cursus de neuf années dans les deux cas, on

tend au maximum vers le modèle standard de l'enseignement public. Ici, le mimétisme s'explique encore par des ambitions de municipalisation. Elles apparaissent d'autant justifiées dans le premier cas, que l'institution est subventionnée par l'État. À Saint-Avold, le public est vraiment trop restreint. On réussit quand même, en fixant une entrée tardive, à accompagner correctement les élèves jusqu'à leurs quinze ans. Leur scolarité est proche de celle que vivent leurs homologues à Dorlisheim et à Courcelles-Chaussy, qui répondent à des logiques propres aux pensionnats, même si le premier s'ouvre sur l'extérieur. Comme chez les religieuses, on y trouve des élèves âgées de dix-huit ans. Courcelles-Chaussy présente la particularité d'entretenir, en annexe, une école normale supérieure jouissant d'une fréquentation proportionnellement très élevée. L'institution n'en est pas à une particularité près. Elle possède même une école maternelle pour les enfants du village, qui sert d'école d'application à certaines pensionnaires. On trouve la même structure au Bon-Pasteur.

D'autres établissements se sont encore adjoints des écoles maternelles, généralement peu fréquentées (Dollfus à Mulhouse, Anschlin et Mury à Strasbourg). Dans plusieurs institutions strasbourgeoises, on prépare des élèves à l'examen d'entrée à l'école normale d'institutrices. Une école préparatoire existe même en annexe du Bon-Pasteur. À l'instar de celui-ci, l'École Lindner et l'École Koebig furent, pendant un temps, couronnées par des écoles normales supérieures. Leur faible fréquentation n'a pas permis de maintenir l'activité, mais on continue à préparer des élèves à des examens d'enseignante de langue. L'enseignement privé secondaire féminin non-congréganiste est le domaine de l'expérimentation (souvenons-nous du volapuk !) et de la spécialisation.

### (3) Des entreprises aux motivations variées et aux succès contrastés

Les écoles privées non-congréganistes se sont révélées être, au fil des monographies, plus ruineuses que rémunératrices. On l'a vu à Mulhouse, où Mlle Blattner

doit vivre de la charité de ses anciennes élèves une fois son établissement fermé, et où les fabricants et autres membres de la haute bourgeoisie locale dépensent des sommes astronomiques pour maintenir à flot leurs petites institutions élitistes... qui finissent également par disparaître. On l'a vu à Strasbourg, où nombre d'écoles privées sont en quête de subventions. On l'a vu ailleurs, où l'aventure se finit partout par une fermeture, certes souvent à cause des conditions créées par la Première Guerre mondiale. Il faut des motivations autres que strictement pécuniaires pour s'engager dans une telle voie. Ainsi, les établissements de la Maison des diaconesses (qui n'apparaissent certes pas comme des entreprises ruineuses !) répondent aux besoins de parents qui souhaitent donner à leurs filles une éducation morale particulièrement poussée et marquée du sceau d'un luthéranisme piétiste.

D'autres encore se revendiquent officiellement du protestantisme : Bischheim, où il s'agit de protéger les enfants des tentations et des dangers de la grande ville voisine ; Courcelles-Chaussy ; Dorlisheim ; l'Union des Familles et l'Institution Saigey (protestantisme libéral) à Strasbourg. À Saint-Avold, il ne fait aucun doute que l'école supérieure de filles non-confessionnelle, placée sous la tutelle des pasteurs successifs, est là pour servir les intérêts des familles protestantes. Des établissements privés non-congréganistes tournés vers les catholiques existent également, moins nombreux, bien sûr, puisque les sœurs-enseignantes pourvoient à l'essentiel du besoin en matière d'encadrement religieux. À Strasbourg, il y a l'École Mury. À Mulhouse, il y a, pendant quelques années, l'École Laurent, qui présente la particularité d'être dirigée par une protestante (mariée à un catholique). Du côté israélite, on ne compte qu'une seule école supérieure de filles, à Metz, et seulement jusqu'en 1886.

Les motivations religieuses peuvent se superposer à des motivations patriotiques, comme c'est évidemment le cas à la Fondation Auguste Viktoria de Courcelles-Chaussy. Mlles Koebig et Lindner, qui dirigent à Strasbourg deux institutions non-confessionnelles, ont sûrement été guidées vers le *Reichsland* par les sirènes de la germanisation. Une germanisation en douceur, comme celle que prêche, à Strasbourg également, Mlle Vollmer, une Alsacienne de souche hambourgeoise. Enfin, il y a les motivations sociales, c'est-à-dire, d'une part, s'adresser à une classe moyenne en manque d'un enseignement spécifique (École Boegner, École Anschlin, etc.), et, d'autre part, protéger les enfants de la

haute bourgeoisie du contact des autres, comme on l'a vu avec l'École Dollfus et avec les anciens cours secondaires de la place Lambert à Mulhouse. Il s'agit aussi, dans ces deux derniers établissements, de prendre en compte la francophonie des familles de fabricants. Lorsque Mieg-Koechlin, en quête d'une subvention de l'État, explique aux hautes autorités scolaires que les anciens cours secondaires représentent « une école utile pour [la] ville », il précise : « Elle a particulièrement pour but d'éviter à nos familles d'envoyer leurs filles dans des pensions »<sup>3473</sup>. Quelles que soient les motivations particulières, on les pare toujours des couleurs de l'intérêt général. En l'occurrence, la justification est bien faible. La subvention ne sera pas accordée.

Les diaconesses avaient revendiqué, en 1882, le statut d'établissement d'intérêt public pour le Bon-Pasteur et pour l'école moyenne qui deviendra plus tard l'École Boegner. Leur succès pouvait justifier ce privilège, mais les autorités ont craint d'ouvrir la boîte de Pandore. Cela n'empêchera pas les deux institutions de continuer à prospérer, comme on le voit sur le graphique Figure 30 ci-dessous (effectifs sans les écoles maternelles, les écoles normales supérieures et les autres annexes, mais avec les garçons dans les petites classes). Après avoir atteint une certaine stabilité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, leurs effectifs grimpent dans les années 1900. Le troisième établissement privé non-congréganiste à se détacher est l'École Lindner, qui connaît une dynamique ascendante depuis sa fondation dans les années 1880 jusqu'à la Première Guerre mondiale. On distingue encore l'École Fuchs/Schwartz/Klein comme la plus grande des écoles de taille moyenne : après la baisse des années 1890, elle connaît un petit regain de fréquentation et jouit d'une stabilité relative.

Parmi les autres institutions de taille moyenne, on trouve de tout, ainsi que le montre les graphiques Figure 31 à Figure 33 : des ascensions continues (Anschlin, Schmutz), un beau franchissement de palier (Mury), des évolutions chaotiques (Saigey, Union des Familles) et une montée suivie d'une chute abyssale (Blattner). Sur les graphiques suivants (Figure 34 et Figure 35), on observe une tendance générale au déclin, avec de petits segments, existences finissantes dans les années 1890 (anciens cours secondaires de Mulhouse, Fackler) et aventures éphémères postérieures (Saint-Avold,

---

<sup>3473</sup> ADBR 11AL208, Mieg-Koechlin à Richter, directeur de l'*Oberschulrat*, 04.07.1889.

Schirmeck), des pentes descendantes (Münch, Dollfus) et beaucoup d'instabilité (Bischheim, Courcelles-Chaussy, Dorlisheim).

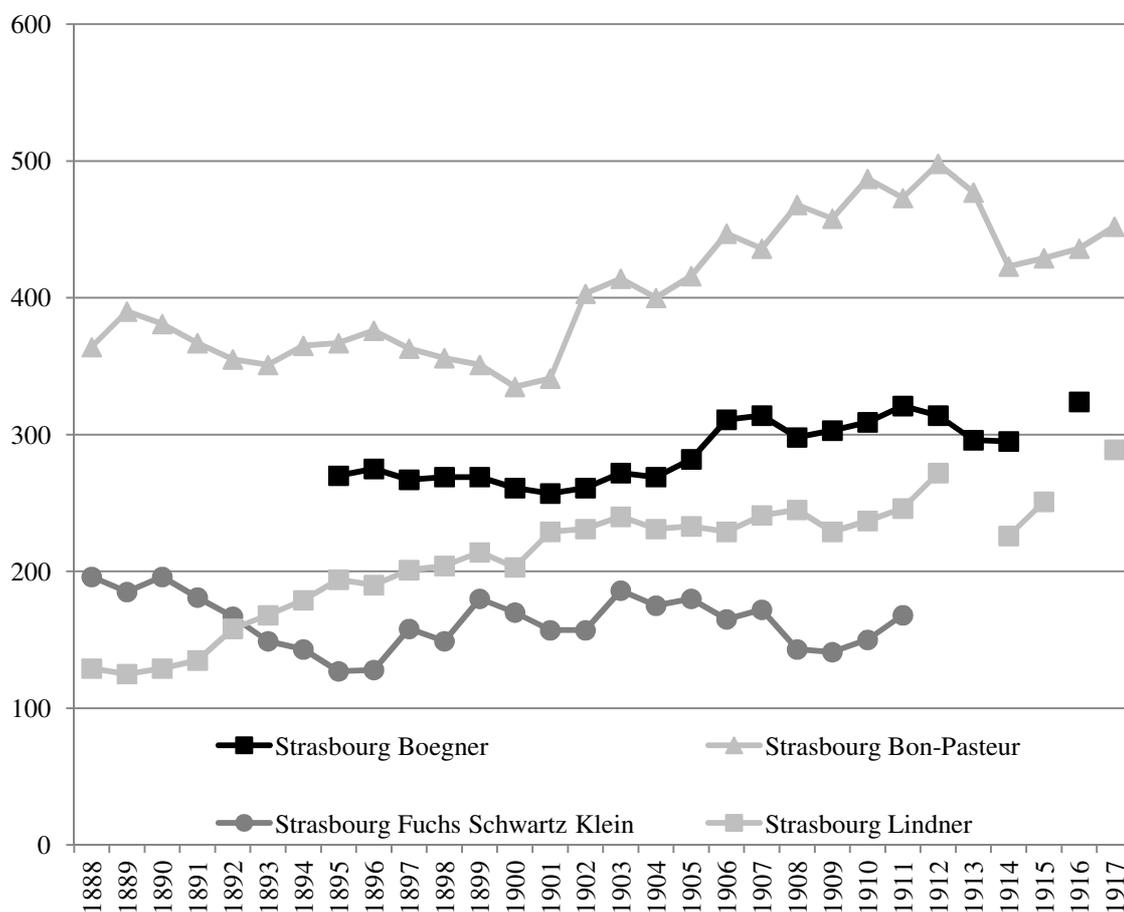
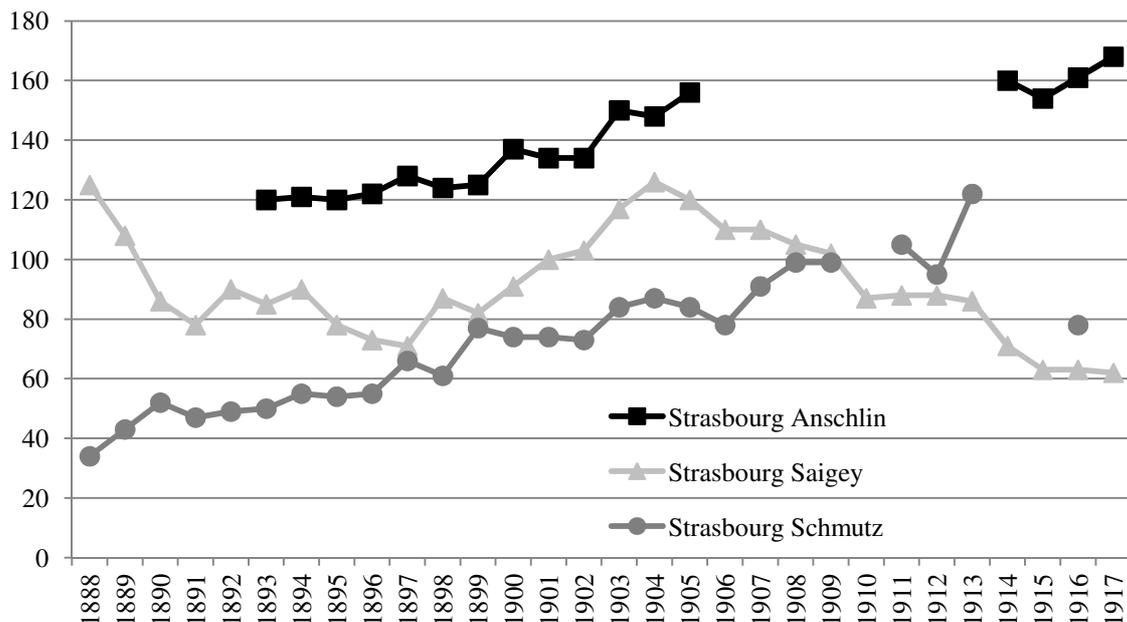
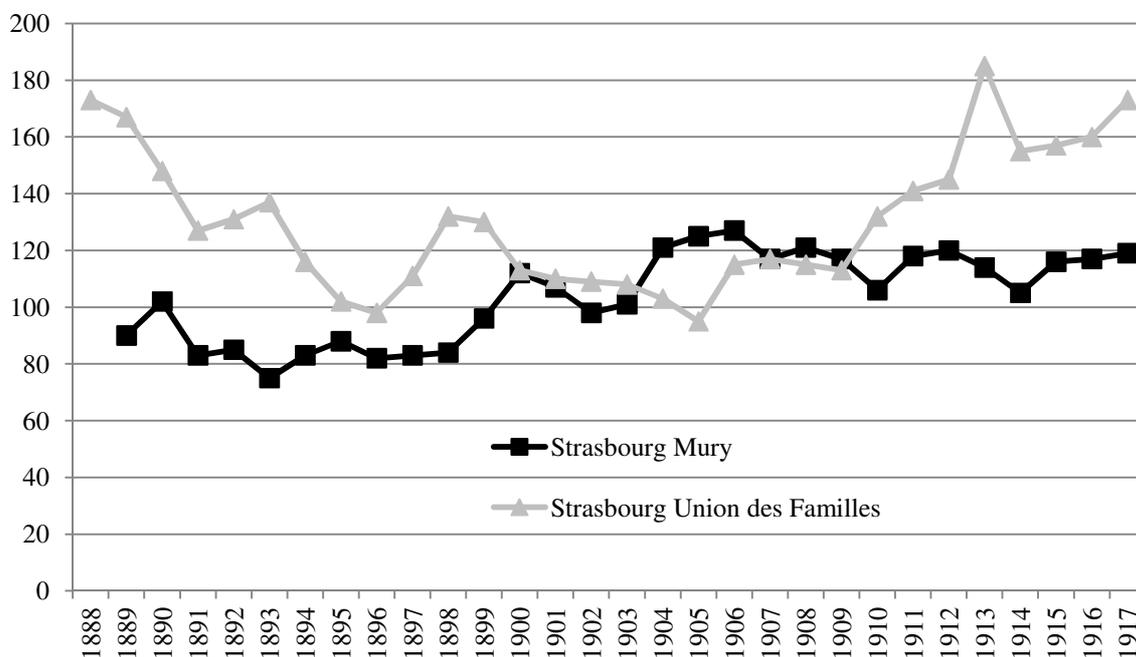


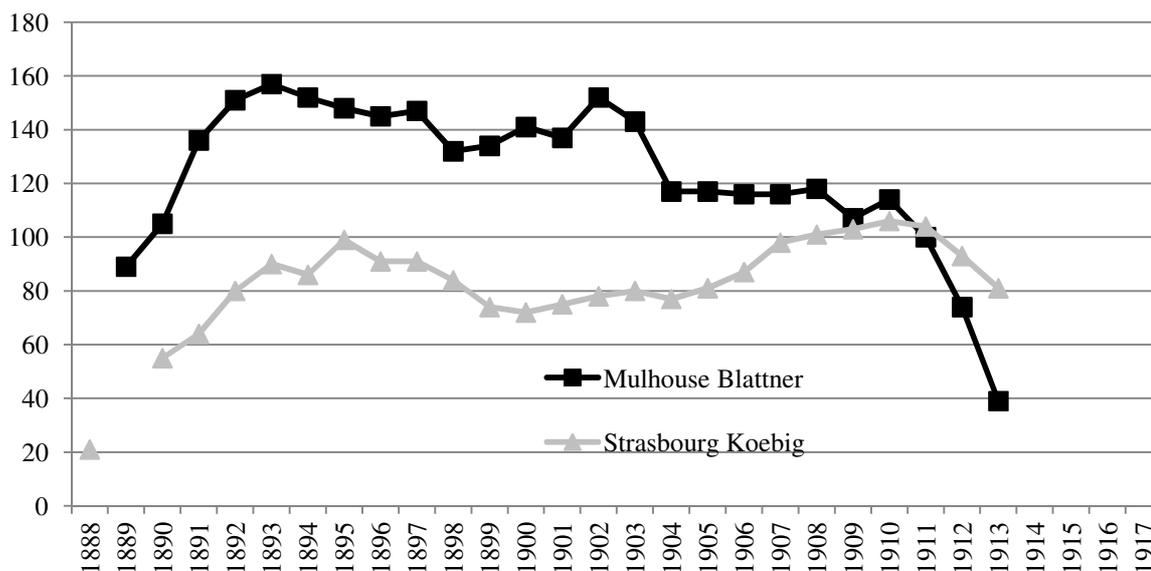
Figure 30 : L'évolution des effectifs des grandes écoles privées supérieures de filles non-congréganistes d'Alsace-Lorraine (1888-1918).



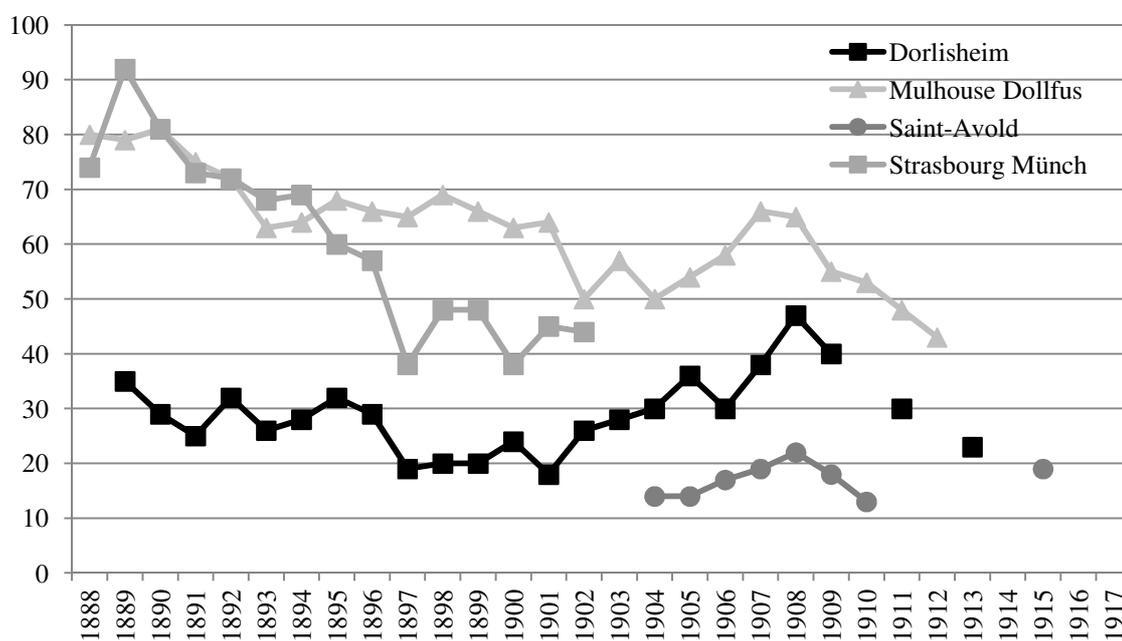
**Figure 31 : L'évolution des effectifs des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes de taille moyenne (1888-1918), partie 1 : Anschlin, Saigey et Schmutz à Strasbourg.**



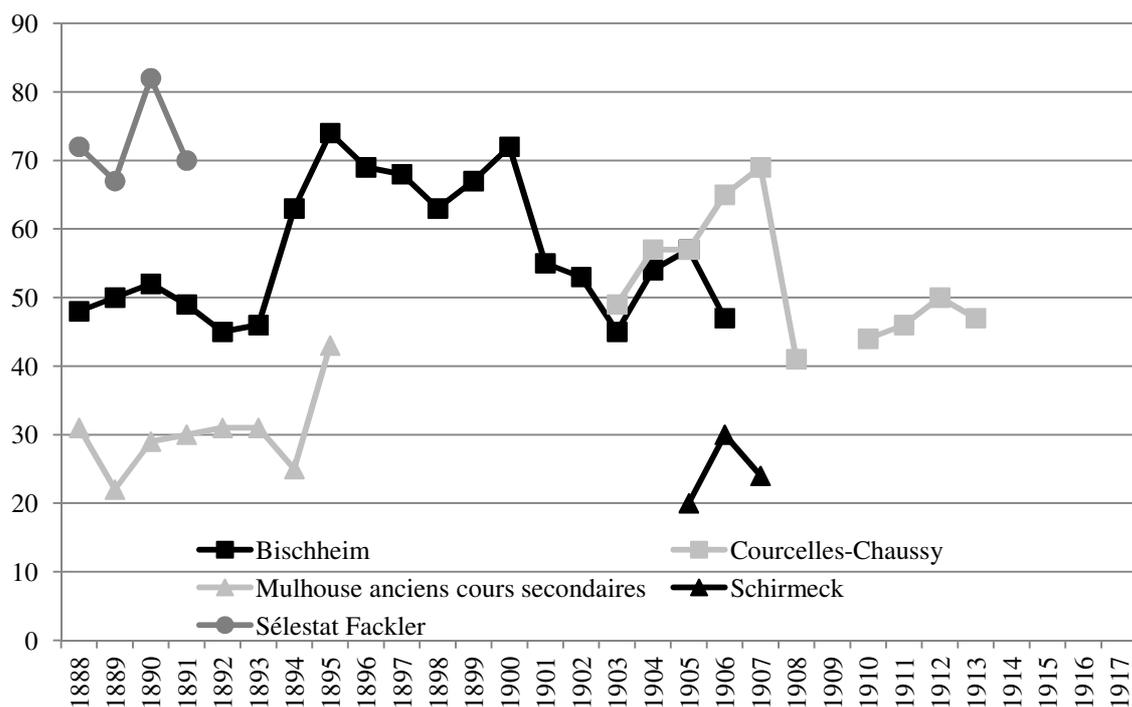
**Figure 32 : L'évolution des effectifs des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes de taille moyenne (1888-1918), partie 2 : Mury et Union des Familles à Strasbourg.**



**Figure 33 : L'évolution des effectifs des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes de taille moyenne (1888-1918), partie 3 : Koebig à Strasbourg, Blattner à Mulhouse.**



**Figure 34 : L'évolution des effectifs des petites écoles privées supérieures de filles non-congréganistes (1888-1918), partie 1 : Dorlisheim, Dollfus à Mulhouse, Saint-Avold, Münch à Strasbourg.**



**Figure 35 : L'évolution des effectifs des petites écoles privées supérieures de filles non-congréganistes (1888-1918), partie 2 : Bischheim, Courcelles-Chaussy, anciens cours secondaires de Mulhouse, Schirmeck, Fackler à Sélestat.**



## L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy de 1871 à 1940

### Résumé

L'enseignement secondaire des filles existait en France avant les cours Duruy (1867). Il se définissait par une réalité sociologique, celle d'institutions pour les filles de la bourgeoisie. En 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand ; la plus grande partie de la Lorraine resta française (académie de Nancy). En Alsace-Lorraine, l'enseignement secondaire des filles était donné dans les écoles supérieures de filles. Ces écoles étaient publiques ou privées. Le meilleur moyen de connaître leur fonctionnement est la rédaction de monographies. Dans l'académie de Nancy, seul l'enseignement public était qualifié de secondaire, mais on ne peut pas exclure les institutions privées. La démarche monographique est employée ici aussi. L'extension de l'étude jusqu'en 1940 permet d'observer l'uniformisation de l'enseignement secondaire. La seconde partie de la thèse traite des enseignants puis des élèves : on étudie les origines et la construction des identités.

### Mots clés

Alsace, Lorraine, enseignement secondaire féminin, école supérieure de filles (höhere Mädchenschule), pensionnat, enseignants, élèves filles

### Summary

Girls' secondary schooling existed in Alsace and in Lorraine before the Cours Duruy (1867). It was defined by a sociological reality, which was that of institutions for daughters of the bourgeoisie. In 1871, Alsace and a part of Lorraine were annexed by the German Empire; Lorraine's largest part was still French (Académie of Nancy). In Alsace-Lorraine, girls' secondary schooling was given in Higher Girls' Schools. Those schools were public or private. The best way to know how those institutions worked is to write monographs. In the Académie of Nancy, only public schools were called secondary schools. However we can't exclude private institutions. The monographic way is also used here. The extension of the study until 1940 allows observing the unification of secondary schooling. The second part of the thesis discusses the teachers and school girls: we study the origins and the construction of identities.

### Keywords

Alsace, Lorraine, girls' secondary schooling, Higher Girls' School (höhere Mädchenschule), boarding school, teachers, schoolgirls



**UNIVERSITÉ DE STRASBOURG**



**ÉCOLE DOCTORALE 519 SHS-PE**

**Équipe d'accueil 3400 ARCHE**

**THÈSE** présentée par **Éric ETTWILLER**

soutenue le samedi 7 janvier 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : **HISTOIRE**

**L'enseignement secondaire des filles en  
Alsace-Lorraine et dans l'académie de  
Nancy de 1871 à 1940**

**Volume 3**

***THÈSE DIRIGÉE PAR :***

M. Claude MULLER

Professeur d'histoire de l'Alsace,  
Université de Strasbourg

***RAPPORTEURS :***

M. Philippe ALEXANDRE

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Nancy

M. Gerhard FRITZ

Professeur d'histoire et de didactique,  
Université pédagogique de Schwäbisch  
Gmünd

***AUTRES MEMBRES DU JURY :***

M. Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Catherine MAURER

Professeure d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Rebecca ROGERS

Professeure d'histoire de l'éducation,  
Université Paris-Descartes



# I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy (suite)

## C. L'enseignement secondaire des filles dans l'académie de Nancy (1871-1940)

Contrairement à l'Alsace-Lorraine, les trois départements de l'académie de Nancy appartiennent à un État centralisé. La naissance et le développement de l'enseignement secondaire des filles en Lorraine relèvent d'une entreprise nationale, dont Françoise Mayeur a retracé l'histoire, il y a près de trente ans, dans son maître-ouvrage sur *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*. Commentant la carte des lycées et collèges de jeunes filles existants en 1896, l'historienne remarque que « les fondations ont été plus rapides et plus aisées au Nord de la Seine et dans la moitié Est de la France, à l'exception de la Lorraine qui reste entièrement réfractaire »<sup>3474</sup>. En effet, le premier établissement lorrain, le lycée de jeunes filles de Nancy, n'ouvre ses portes qu'en octobre 1900. Quelques cours secondaires de jeunes filles existent alors déjà dans le département des Vosges ; ils ne deviennent des collèges qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. La Meuse est un terrain difficile : des cours secondaires ont connu une brève existence à Bar-le-Duc dans les années 1880 ; une entreprise plus solide se développe à Verdun à la veille de la Première Guerre mondiale. En Meurthe-et-Moselle, Toul et Lunéville suivent la préfecture de plus ou moins loin. Françoise Mayeur ne s'est pas intéressée aux raisons du retard lorrain, car son étude pionnière consistait à retracer une histoire institutionnelle à l'échelle nationale. Il faut d'abord en rappeler les grandes lignes, avant la confrontation avec l'étude de notre cas régional si particulier.

---

<sup>3474</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 162.

Nous avons dit retard ? De l'enseignement secondaire public, certes, le seul reconnu, par la loi, pour les filles. Mais il y a toutes ces institutions privées, évoluant dans un brouillard institutionnel, qui se dissipe, un peu, dans l'entre-deux-guerres ! On se doute que c'est en le fendant qu'apparaîtront les réponses à notre interrogation première. Or, les archives publiques sont peu loquaces sur ces pensionnats et autres maisons d'éducation, les archives épiscopales ne le sont guère plus et les archives congréganistes, très dispersées géographiquement, comportent peu d'informations sur le fonctionnement des établissements. Tant pis ! La somme des monographies, même minimales, permet tout de même de dégager l'indispensable vue d'ensemble.

## **1. Le contexte politique, démographique, économique, social et culturel**

### ***a) La Lorraine française (1871-1918)***

#### **(1) Nouvelle frontière et nouveaux venus**

Après avoir largement servi de champ de bataille pendant la guerre de 1870<sup>3475</sup>, la Lorraine est déchirée par le traité qui y met fin. La paix de Francfort crée deux Lorraine. Il y a, d'un côté, celle annexée à l'Allemagne, étudiée dans la partie précédente, et, de l'autre, celle qui reste française, comprenant le département de la Meuse, le département des Vosges, amputé de dix-huit communes, et le nouveau département de Meurthe-et-Moselle ; c'est pour désigner cette dernière que nous emploierons désormais, dans cette

---

<sup>3475</sup> ROTH François, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990.

partie, le terme seul de Lorraine. La France meurtrie a les yeux rivés sur elle, car ses limites orientales forment la plus grande partie de la nouvelle frontière franco-allemande.

Dans l'attente d'une reconquête des « provinces perdues », il faut la défendre. On se trouve bientôt face à « une Lorraine militarisée à l'extrême »<sup>3476</sup>. Après le départ des soldats allemands, restés pendant plus de deux ans après la conclusion du traité de Francfort<sup>3477</sup>, d'« innombrables régiments » sont installés dans les grandes et petites villes de la région<sup>3478</sup>. Les garnisons sont à Nancy, Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas-de-Port, Longwy et Baccarat en Meurthe-et-Moselle, à Verdun, Saint-Mihiel, Commercy, Stenay, Sampigny, Bar-le-Duc et Étain dans la Meuse<sup>3479</sup>, à Épinal, Saint-Dié, Remiremont, Neufchâteau, Bruyères, Rambervillers et Gérardmer dans les Vosges. La population militaire égale, parfois, voire dépasse la population civile, dont elle marque le quotidien de sa présence envahissante<sup>3480</sup>, parfois gênante (incidents à Remiremont en 1909)<sup>3481</sup>, mais avant tout rassurante<sup>3482</sup>. L'avantage économique est conséquent : Mirecourt se languit de ne recevoir aucune troupe<sup>3483</sup> ; mais les créations de nouvelles garnisons, en 1913, se font à l'Est du département<sup>3484</sup>. Partout, on édifie des casernes. Les dizaines de milliers de soldats qui les peuplent sont retranchés derrière les deux « rideaux » de fortifications conçus par le général Séré de Rivières pour protéger la frontière du Nord-Est. Le système de défense, dont la construction est achevée en 1885, comprend quatre « camps retranchés », dont trois se situent en Lorraine (Verdun, Toul et Épinal, le quatrième étant Belfort, dans le Haut-Rhin resté français).

L'autre conséquence démographique du traité de Francfort pour la Lorraine est l'arrivée massive de populations quittant les territoires annexés par l'Allemagne. Ce flux contribue pour une part importante à la croissance des villes lorraines. Nancy en est la

---

<sup>3476</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 5.

<sup>3477</sup> PARISOT Robert, *Histoire de Lorraine (Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges)*, t. 3, « De 1789 à 1919 », Paris Auguste Picard, p. 328.

<sup>3478</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 11.

<sup>3479</sup> JALABERT Laurent, *La Meuse défend la France. Terre de garnisons (1914-1918, Centenaire de la Grande Guerre, N°1)*, Strasbourg, Les Éditions du Quotidien, 2014, p. 35.

<sup>3480</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 11-12 et 30-31.

<sup>3481</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Les Vosges en 1900. 1870-1914 : d'une guerre à l'autre...*, Haroué, G. Louis, 2001, p. 68.

<sup>3482</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2012, p. 12.

<sup>3483</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 50.

<sup>3484</sup> *Ibid.*, p. 51.

première bénéficiaire. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des courants migratoires étaient partis d'Alsace, de Moselle et de l'Est meurthien pour se diriger vers cette préfecture : sur les plus de 48 000 habitants de Nancy avant la guerre franco-allemande, 7 000 deviennent des Alsaciens-Lorrains à son issue et sont sommés de choisir leur nationalité ; presque tous optent pour la France<sup>3485</sup>. Les vagues d'exilés fuyant l'annexion font décoller une population qui stagnait depuis le début du Second Empire. Plus de 8 500 Alsaciens-Lorrains s'établissent à Nancy entre 1870 et juin 1873<sup>3486</sup>. Ils y font considérablement grossir les communautés protestantes et juives. Mais des Alsaciens-Lorrains, il s'en installe partout. Ils sont particulièrement nombreux dans les régions de Lunéville, d'Épinal, de Saint-Dié et de Remiremont<sup>3487</sup>. Après les années 1870, le flux se réduit, mais il ne tarit jamais, et les établissements d'enseignement secondaire de l'académie de Nancy accueillent à chaque rentrée leur contingent d'Alsaciens-Lorrains<sup>3488</sup>.

Beaucoup d'usines sont transférées ou créées par des patrons venant d'Alsace ou de Lorraine annexée. Ces fondations accélèrent l'essor industriel démarré au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le textile vosgien s'émancipe de l'Alsace<sup>3489</sup>, la métallurgie, mais aussi la cristallerie, la faïencerie, la verrerie de Meurthe-et-Moselle connaissent une forte expansion, etc. L'Exposition internationale de l'Est, organisée à Nancy en 1909, manifeste « la puissante vitalité industrielle de la région lorraine »<sup>3490</sup>. Les industries aspirent les populations des campagnes vers les villes. Le département de la Meuse, peu industrialisé, se dépeuple (300 000 habitants en 1872 ; 278 000 en 1913), de même que les deux arrondissements les moins industrialisés des Vosges, Mirecourt et Neufchâteau<sup>3491</sup> ; la perte de population de ces régions avait commencé sous le Second Empire<sup>3492</sup>. Du côté de l'arrivée des flux, l'essor démographique de Nancy autour de 1900 est un chapitre incontournable de l'histoire régionale. La ville passe de 66 000 habitants en 1876 à

---

<sup>3485</sup> SICARD-LENATTIER Hélène, *Les Alsaciens-Lorrains à Nancy, 1870-1914*, Haroué, G. Louis, 2002, p. 17.

<sup>3486</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>3487</sup> BAUDIN François, *Histoire économique et sociale de la Lorraine*, t. 2, « L'essor », Nancy, Presses Universitaires de Nancy, Metz, Serpenoise.

<sup>3488</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 4531.

<sup>3489</sup> BAUDIN François, *Op. cit.*, p. 127.

<sup>3490</sup> PARISOT Robert, *Op. cit.*, p. 397.

<sup>3491</sup> *Ibid.*, p. 414-415.

<sup>3492</sup> BAUDIN François, *Op. cit.*, p. 126.

119 000 en 1911<sup>3493</sup>. Conséquence logique, l'espace bâti, qui correspond encore à la cité des ducs au début de la Troisième République<sup>3494</sup>, connaît une extension fulgurante. L'historien François Baudin la décrit ainsi<sup>3495</sup> : « Les maisons passent de l'autre côté des voies ferrées, la gare est à présent quasiment au centre de la ville. Les constructions envahissent la vallée de la Meurthe en direction des villages de Jarville, Tomblaine, Essey, Saint-Max et Malzéville, et forment une seule agglomération. Les villages de Laxou, Villers, Vandœuvre se confondent avec Nancy ».

D'autres villes lorraines connaissent une croissance similaire sur la même période. Entre 1872 et 1913, Épinal passe de 12 000 à 30 000 habitants, devenant une « métropole industrielle »<sup>3496</sup>, Saint-Dié de 10 500 à 23 000 habitants, Lunéville de 12 500 à 25 500 habitants, Remiremont de 6 000 à 11 000 habitants. Verdun se distingue, dans une Meuse démographiquement déprimée, en doublant, elle aussi, sa population, passant de 10 500 à 21 200 habitants. On assiste également au développement de villes-champignons : Homécourt et Jœuf en Meurthe-et-Moselle, « qui ont passé l'un de 284 à 7 006 habitants, le second de 236 à 9 589 », toujours dans l'intervalle susdit<sup>3497</sup>, et cela à grand renfort d'immigrés italiens<sup>3498</sup> ; Thaon-les-Vosges, qui abritait 400 âmes en 1870 et en compte 7 000 au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3499</sup>. La condition ouvrière est difficile et l'encadrement de type paternaliste n'empêche pas les grandes grèves de 1905<sup>3500</sup>.

A côté des ouvriers, une nouvelle catégorie de travailleurs, les employés, prend toujours plus de place, avec le développement des services, comme, par exemple, le secteur bancaire, qui prospère à Nancy<sup>3501</sup> et à Épinal<sup>3502</sup>. La préfecture de Meurthe-et-Moselle s'est également imposée comme un pôle universitaire de premier plan : quatrième université de province en 1908, avec 2 000 étudiants<sup>3503</sup>. Encore une conséquence positive

---

<sup>3493</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>3494</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 28-29, avec reproduction d'un plan de 1875. Le monastère du Sacré-Cœur, à Nabécor, se trouve alors en pleine campagne.

<sup>3495</sup> BAUDIN François, *Op. cit.*, p. 120.

<sup>3496</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 112-113.

<sup>3497</sup> PARISOT Robert, *Op. cit.*, p. 415.

<sup>3498</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 19.

<sup>3499</sup> BAUDIN François, *Op. cit.*, p. 129.

<sup>3500</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 20-27.

<sup>3501</sup> *Ibid.*, p. 33-34.

<sup>3502</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 135-136.

<sup>3503</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 36.

du traité de Francfort ! Car si les trois facultés de Lettres, de Sciences et de Droit doivent leur naissance au Second Empire, c'est la perte de Strasbourg qui entraîne, en 1872, la création d'une faculté de Médecine, peuplée de professeurs et d'étudiants alsaciens. On veut faire de Nancy la vitrine scientifique de la France face à l'Allemagne. La ville est aussi le chef-lieu académique d'une région très avancée dans le domaine de l'enseignement primaire, et cela avant les lois Ferry<sup>3504</sup>, qui instaurent, celle du 16 juin 1881, la gratuité des écoles publiques et, celle du 28 mars 1882, l'obligation scolaire de six à treize ans ; la seconde crée également la très controversée « école laïque ». Le dynamisme culturel de la Lorraine s'exprime particulièrement dans les arts décoratifs, avec l'École de Nancy.

## (2) La République, l'Église et la région

La République s'impose sans difficulté en Lorraine, une région où le royalisme est « sans racine », car il lui « manque le support social d'une noblesse nombreuse et l'appui sans défaillance d'un clergé convaincu »<sup>3505</sup>. Le 8 février 1871, la Meurthe et la Moselle n'élisent que des députés républicains, les Vosges cinq républicains, dont Jules Ferry, et trois conservateurs, la Meuse trois républicains et trois conservateurs<sup>3506</sup>. Le conservateur vosgien Louis Buffet accède à la présidence de la Chambre (1873), puis au ministère de l'Intérieur et à la présidence du Conseil (1875). Il donne sa démission en 1876, après que la nouvelle Chambre est devenue républicaine. La Lorraine n'a envoyé que deux députés conservateurs. À partir des élections de 1881, et pour longtemps, elle n'en compte plus aucun. C'est l'époque de la République triomphante, jusqu'à la crise boulangiste. Jules Ferry rencontre alors son destin national (cinq fois ministre de l'Instruction publique entre

---

<sup>3504</sup> ALEXANDRE Philippe, « Les Vosgiens aux expositions universelles de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Un département face aux défis de la modernité », *Société d'Émulation du département des Vosges*, 2007, p. 87-108. L'auteur cite une lettre de l'inspecteur d'académie des Vosges au préfet, pour la préparation de l'Exposition universelle de 1878 : « J'ai l'espoir fondé, Monsieur le Préfet, que, cette fois encore, le département des Vosges sera dignement représenté, et qu'il n'aura pas à déchoir du rang honorable qu'il occupe dans l'instruction primaire » (p. 89).

<sup>3505</sup> ROTH François, « La Lorraine dans la vie nationale (1789-1870) », PARISSÉ Michel (dir.), *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 1977, 3<sup>e</sup> édition, p. 357-388, p. 381.

<sup>3506</sup> PARISOT Robert, *Op. cit.*, p. 332-333.

février 1879 et novembre 1883, puis ministre des Affaires étrangères jusqu'à sa chute en 1885, président du Conseil à deux reprises), en même temps qu'il préside, à la tête du conseil général des Vosges, aux destinées de son département. 1887, année de l'échec du député vosgien dans sa candidature à la présidence de la République, à cause de l'hostilité des radicaux, voit la République secouée par le général Boulanger.

Aux législatives de 1889, le boulangisme obtient quelques succès en Lorraine, avec une victoire symbolique à Saint-Dié, où le commandant Ernest Picot défait Jules Ferry, et une belle percée à Nancy, qui envoie deux candidats boulangistes au Palais Bourbon, dont le jeune romancier Maurice Barrès. Mais partout ailleurs, les républicains tiennent bon. Ils reprennent Saint-Dié en 1890, après que la Chambre a fait invalider l'élection de Picot, et en juin 1892, Nancy réserve au président Carnot un accueil grandiose : la ville se hérissé d'arcs de triomphe célébrant le régime<sup>3507</sup>. La Lorraine participe largement à la victoire républicaine aux élections législatives de 1893 : les deux boulangistes nancéiens ne s'étaient pas représentés et la région a voté selon son habitude. Les républicains ne sont battus, par les radicaux, qu'à Toul, où le docteur Gustave Chapuis a finalement réussi à tirer profit d'une culture politique particulière<sup>3508</sup>. Jules Ferry vient de mourir, le 17 mars 1893, trois semaines après son élection comme président du Sénat. Paris et Saint-Dié lui rendent un vibrant hommage.

Mais d'autres Lorrains continuent de jouer un rôle politique au plan national. La personnalité la plus influente est celle de Jules Méline, le député de Remiremont, ancien président de la Chambre d'avril 1888 à novembre 1889, qui acquiert une grande popularité parmi les agriculteurs de tout le pays pour les tarifs protectionnistes qu'il a contribué à faire adopter en 1892 et auxquels son nom reste associé ; président du Conseil et ministre de l'Agriculture entre avril 1896 et juin 1898, il fera entrer dans son cabinet le député d'Épinal Henry Boucher, comme ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes<sup>3509</sup>. Un autre Lorrain familier du ministère de l'Agriculture, Jules Develle, député de Bar-le-Duc, qui domine, avec son frère Edmond, la vie politique de la Meuse,

---

<sup>3507</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 40.

<sup>3508</sup> BAUÉ Bernadette, *Sociologie électorale du Toulousain, 1885-1914*, DES, 1967.

<sup>3509</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 29.

passé aux Affaires étrangères en 1895<sup>3510</sup>. Raymond Poincaré, son jeune poulain, élu député de Commercy en 1887, fait ses premières armes ministérielles en 1893, à l'Instruction publique, qu'il retrouve en 1895, après un passage aux Finances.

En 1897 éclate l'affaire Dreyfus, qui va troubler la vie politique française pendant plusieurs années. La Lorraine connaît une importante vague d'antisémitisme<sup>3511</sup>. Mais les élections législatives de 1898 s'y déroulent relativement calmement. Des candidats antisémites ne l'emportent qu'à Bar-le-Duc et dans l'une des circonscriptions de Nancy. La couleur politique des autres circonscriptions reste la même : elles sont républicaines... et modérées. Aussi, le « bloc des gauches » formé par Waldeck-Rousseau, unissant républicains, radicaux et socialistes, ne recueille pas l'assentiment des Lorrains, qui rejettent anticléricalisme et antimilitarisme. Alors que le pays, dans son ensemble, approuve le bloc aux élections législatives de 1902, la région vire à droite, en suivant les républicains progressistes ou en choisissant catholiques ralliés ou nationalistes. Ce premier tournant politique depuis 1871 lui vaut la nomination de préfets de combat<sup>3512</sup>. L'efficacité de leur action se lit dans les résultats des élections législatives de 1906, qui voient une des circonscriptions de Nancy, Lunéville, Montmédy, Verdun, Mirecourt et les deux circonscriptions de Saint-Dié se convertir au radicalisme ; Toul ne fait plus figure d'exception, à l'échelle régionale au moins.

La tendance s'accroît aux élections législatives de 1910 et se confirme à celles de 1914 : la Meuse est alors toute entière radicale ou républicaine de gauche (après la victoire du jeune André Maginot à Bar-le-Duc sur l'antisémitisme Ferrette, en 1910), comme le sont presque les Vosges, où le nationaliste Maurice Flayelle se maintient à Remiremont ; la Meurthe-et-Moselle penche légèrement vers une droite bigarrée, dont Nancy s'affirme comme un bastion, entre le centriste Louis Marin<sup>3513</sup> et le nationaliste Émile Driant, gendre du général Boulanger (mais la mairie est repassée à gauche, en 1912, après huit années de

---

<sup>3510</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 13.

<sup>3511</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 36-37.

<sup>3512</sup> PARISOT Robert, *Op. cit.*, p. 341.

<sup>3513</sup> ROTH François, « Louis Marin, un homme politique lorrain de la Troisième République », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Bruyères, entre montagne et plateau lorrain*, Mirecourt, Imprimerie de la Plaine des Vosges, Société Philomatique vosgienne, Société d'Émulation des Vosges, 2006 (actes des Journées d'études vosgiennes à Bruyères les 28, 29 et 30 octobre 2005), p. 369-382. Louis Marin a ses origines à Bruyères, où il a passé une partie de son enfance et est enterré.

municipalité Beauchet)<sup>3514</sup>. Les socialistes et radicaux-socialistes brillent par leur faiblesse<sup>3515</sup>. Car l'électeur lorrain reste un modéré, et s'il vote désormais volontiers pour les radicaux, c'est que ceux-ci incarnent la solidité du régime : « En Lorraine, le soutien loyal et respectueux des institutions et des hommes qui les représentent est fort éloigné de la mystique de la République », remarque François Roth<sup>3516</sup>. Aussi, regarde-t-on avec satisfaction Raymond Poincaré, digne représentant du tempérament régional, se hisser au sommet de l'État : nommé ministre des Finances en 1907, ministre des Affaires étrangères et président du Conseil en 1912, le Meusien a été élu président de la République le 17 janvier 1913.

La Lorraine est catholique comme elle est républicaine, « avec sa raison », pour reprendre une célèbre analyse politique d'André Siegfried sur l'Est de la France. Le mysticisme ne s'y rencontre guère et l'influence politique d'un clergé peu réactionnaire, mais très tridentin, demeure limitée<sup>3517</sup>. L'autorité du curé sur la vie quotidienne des paroissiens n'en est pas moins un fait ; nous l'avons mesurée au moment de la mise en place des cours secondaires de jeunes filles à la fin du Second Empire. Largement reconnue dans les campagnes, elle est plus diffuse dans « les milieux urbains de la bourgeoisie et les classes populaires », qui « apparaissent comme des zones de faiblesse »<sup>3518</sup>. Il existe certes une bourgeoisie catholique, qui fait étudier ses fils dans les collèges libres, mais « la petite et la moyenne bourgeoisie des villes et des bourgs est acquise à un libéralisme modéré et, sinon totalement détachée, du moins indépendante intellectuellement et moralement de l'Église » ; les femmes, toutefois, restent pratiquantes<sup>3519</sup>. L'incroyance militante est marginale<sup>3520</sup> et l'anticléricalisme peu répandu, en-dehors des pays de vignoble (Toulois, Val d'Ornain) et des Vosges, où d'influents loges maçonniques le diffusent.

---

<sup>3514</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2012, p. 14-15.

<sup>3515</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>3516</sup> ROTH François, « La Lorraine divisée (1871-1914) », PARISSE Michel (dir.), *Op. cit.*, p. 389-417, p. 407.

<sup>3517</sup> ROTH François, « La Lorraine dans la vie nationale (1789-1870) », *Ibid.*, p. 377 et 379.

<sup>3518</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>3519</sup> *Ibid.*

<sup>3520</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 309.

Aussi, les différentes mesures législatives prises contre l'Église catholique ne recueillent-elles pas l'assentissement de la population. Les décrets d'expulsion de 1879 provoquent « une assez vive agitation »<sup>3521</sup>. En 1901, plusieurs municipalités vosgiennes, dont celle de Neufchâteau, se font solennellement consacrer au Sacré-Cœur-de-Jésus et des manifestations patriotico-religieuses sont condamnées par le préfet<sup>3522</sup>. Anti-combiste, la Lorraine est le théâtre de démonstrations de soutien aux congréganistes obligé(e)s de fermer leurs écoles et connaît des troubles au moment des inventaires (1906) consécutifs à la séparation de l'Église et de l'État, qui a, entre autres conséquences, celle de chasser les évêques de leurs palais (ceux de Verdun et Saint-Dié seront affectés à des collèges de jeunes filles). La bataille des inventaires est particulièrement violente à Nancy, où les fidèles les plus conservateurs sont galvanisés par Mgr Turinaz<sup>3523</sup>, une grande figure libérale de l'épiscopat français<sup>3524</sup>. Évêque politique s'il en est, ce dignitaire originaire de Savoie combat également les catholiques modernistes<sup>3525</sup>. Surnommé « l'évêque de la Frontière », il entretient un catholicisme patriote, dans la lignée de son prédécesseur, Mgr Foulon, qui avait associé, en 1873, le sanctuaire marial de Sion au souvenir des « provinces perdues » et à l'espoir de leur reconquête<sup>3526</sup>. L'Église catholique, comme la République, promeuvent, chacune à sa manière, la figure de Jeanne-d'Arc, élément fondamental du patriotisme français de l'époque, particulièrement en Lorraine.

Cette province historique, mutilée par le traité de Francfort, prend une place particulière dans l'imaginaire national, notamment par l'œuvre de Maurice Barrès. À mesure que s'éloigne la perspective d'une revanche sur l'Allemagne, la Lorraine apparaît, de plus en plus, comme le « bastion » qui, fort de ses qualités raciales et de ses traditions, protégera la France contre une nouvelle agression<sup>3527</sup>. L'identité régionale lorraine, une création littéraire parisienne ? Le traditionalisme barrésien s'appuie sur une construction identitaire bien antérieure à la guerre de 1870 (*Revue de Lorraine*, Société d'Archéologie

<sup>3521</sup> PARISOT Robert, *Op. cit.*, p. 459.

<sup>3522</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 311-312.

<sup>3523</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 18.

<sup>3524</sup> PIERRE Marie-Christine, *Les idées politiques de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise (1873-1882), évêque de Nancy (1882-1918)*, thèse, Université de Nancy, 1982.

<sup>3525</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 18.

<sup>3526</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>3527</sup> TURETTI Laurence, *Quand la France pleurait l'Alsace-Lorraine. 1870-1914. Les « provinces perdues » aux sources du patriotisme républicain*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, p. 48, et ROTH François, « La Lorraine divisée (1871-1914) », *Op. cit.*, p. 414.

lorraine et Musée historique lorrain), liée à la revendication d'une réforme territoriale qui supprimerait les départements et créerait une Lorraine s'administrant elle-même, dans une France décentralisée, telle que la dessinait, en 1865, le « Programme de Nancy »<sup>3528</sup>. Mis de côté après la chute du Second Empire, le texte continue d'inspirer : une Union Régionaliste Lorraine, fondée en 1903, l'adopte, avec quelques modifications, trois ans plus tard. Si le projet de régionalisation politique n'aboutit pas, la régionalisation culturelle est un fait, avec des périodiques comme *La Lorraine artiste*, fondée en 1882, ou *Le Pays Lorrain*, fondé en 1904. La réception du régionalisme lorrain, en-dehors des cercles intellectuels de la cité des ducs, pose cependant question. François Roth remarque que la conscience régionale s'intercale entre une identité départementale et une identité nationale beaucoup plus fortes : on est avant tout Vosgien ou Meusien et l'horizon vers lequel on porte son regard est celui de la France et de son Empire<sup>3529</sup>.

### (3) L'épreuve de la Première Guerre mondiale

La Lorraine se trouve au cœur des affrontements militaires pendant les cinquante-deux mois que dure la Première Guerre mondiale. Il y a d'abord l'échec de l'offensive française sur la Lorraine annexée et la contre-attaque de l'armée allemande, qui s'empare – en commettant plusieurs atrocités – du Nord de la Meuse, du Pays-Haut de Briey-Longwy, de Saint-Mihiel et, à l'Est de Nancy, défendue par le Grand Couronné, de Lunéville et de Saint-Dié. Si ces deux villes sont bientôt reprises par les Français, la stabilisation du front à l'automne 1914 laisse un tiers de la Lorraine française sous occupation allemande<sup>3530</sup>. Les populations y endurent un régime oppressant<sup>3531</sup>. Du côté du front français, les villes les plus proches des tranchées vivent sous les bombardements terrestres et aériens. Les plus touchées sont Saint-Dié, Lunéville, Nancy, Pont-à-Mousson et, surtout, Verdun. Saillant

---

<sup>3528</sup> SADOUL Paul, « Le régionalisme lorrain de 1830 à 1914 », *Le Pays Lorrain*, déc. 2011, p. 367-374.

<sup>3529</sup> ROTH François, « La Lorraine divisée (1871-1914) », *Op. cit.*, p. 414-416.

<sup>3530</sup> ROTH François, « Le temps des Guerres mondiales (1914-1945) », PARISSE Michel (dir.), *Op. cit.*, p. 419-443, p. 420.

<sup>3531</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 94.

dans les lignes allemandes, le « camp retranché » subit, de février à juillet 1916, de grandes offensives qui font de ce coin de Lorraine le tombeau de centaines de milliers de soldats. La ville martyre ne tombe pas, la bataille s'achève en décembre 1916 et « la guerre d'usure se déplace sur l'Aisne et la Somme ; le front lorrain redevient une zone calme où l'on envoie les régiments se refaire »<sup>3532</sup>.

En 1917 commencent à arriver les troupes américaines, qui se concentrent dans la région de Neufchâteau<sup>3533</sup>. Elles réveillent le front lorrain en septembre 1918, par une offensive victorieuse sur la Woëvre. Entre-temps, au début de l'année 1918, on avait fait évacuer Nancy, par crainte d'une attaque, qui n'eut pas lieu. Le 11 novembre 1918, les Américains s'appêtent à chasser les Allemands de Montmédy lorsque l'armistice est annoncé<sup>3534</sup>.

## **b) La Lorraine nancéienne (1918-1940)**

### **(1) Une population fidèle à ses traditions politiques**

Suite à la Première Guerre mondiale, toute la Lorraine est à nouveau française. Mais la réintégration de l'ancienne Lorraine allemande, qui devient le département de la Moselle, se fait dans le respect de l'héritage alsacien-lorrain. La frontière de 1871 n'est plus nationale, mais elle reste juridique et identitaire. Qualifions l'ancienne Lorraine demeurée française de Lorraine nancéienne, en actant du rôle de métropole acquis par Nancy. Cette Lorraine-là, qui fut coupée par le front, est meurtrie : « terres agricoles ravagées, zones rouges, villages disparus, mines noyées et usines dépouillées de leurs

---

<sup>3532</sup> ROTH François, « Le temps des Guerres mondiales (1914-1945) », *Op. cit.*, p. 422.

<sup>3533</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 97.

<sup>3534</sup> *Ibid.*, p. 101.

machines, équipements ruinés, etc. »<sup>3535</sup>. La ville-basse de Verdun est en ruine et plusieurs autres villes comptent leurs bâtiments détruits. On s'est réjoui de la victoire, on est déçu par les conditions de la paix, jugées trop douces ; Louis Marin vote contre le traité de Versailles, André Maginot s'abstient<sup>3536</sup>. L'un et l'autre représentent les forces majoritaires de leur département, la droite modérée en Meurthe-et-Moselle et la gauche centriste dans la Meuse, qui contribuent à la victoire du Bloc national aux élections législatives de 1919 et ne réussissent pas à empêcher sa défaite à celles de 1924.

Derrière Albert Lebrun, le centre gauche de Meurthe-et-Moselle, radicaux de Toul compris, fait liste commune avec la droite. Les Vosges aussi votent pour le Bloc national et penchent, ce faisant, à droite pour deux législatures. La Lorraine soutient Poincaré : l'ancien président de la République retrouve la présidence du Conseil en janvier 1922, décide d'occuper la Ruhr en 1923, quitte le pouvoir suite au désaveu des élections de 1924, puis redevient président du Conseil en juillet 1926, après l'échec financier du Cartel des gauches, et le reste jusqu'en juillet 1929, lorsque la maladie l'oblige à se retirer<sup>3537</sup>. Il conserve cependant jusqu'à sa mort, en octobre 1934, la présidence du conseil général de la Meuse, « où rien ne se fait sans son assentiment »<sup>3538</sup>. Maginot, dont il avait encouragé la carrière gouvernementale, l'avait devancé, de deux et demi, dans la tombe. L'incontournable figure gouvernementale de la Lorraine est désormais Louis Marin, pendant qu'Albert Lebrun, son ancien colistier, assure une présidence de la République effacée (1932-1940).

La Meuse a perdu ses deux grands hommes. Elle continue de glisser du centre-gauche vers le centre-droit sous le règne de nouvelles personnalités qui ont repris les clientèles de notables. On voit ainsi la présidence du conseil général passer à droite, comme celle des conseils généraux de Meurthe-et-Moselle et des Vosges à la même époque. La représentation vosgienne à la Chambre a, pourtant, retrouvé son vieux tropisme radical depuis les élections législatives de 1928, la droite conservant ses fiefs, comme Remiremont. En Meurthe-et-Moselle, la droite, renforcée en 1928, perd du terrain dans les

---

<sup>3535</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2012, p. 24-25.

<sup>3536</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>3537</sup> *Ibid.*, p. 26-28.

<sup>3538</sup> ROTH François, « Le temps des Guerres mondiales (1914-1945) », *Op. cit.*, p. 434.

années 1930, notamment dans l'arrondissement de Briey : le département envoie trois députés Front populaire au Palais Bourbon en 1936 ; deux d'entre-eux adhéreront à la SFIO. Les Vosges ont alors deux députés radicaux-socialistes, la Meuse en a un. Même le maire de Nancy, le docteur Camille Schmitt, est radical-socialiste. Mais le socialisme pur fait encore peu d'adeptes en Lorraine, où « l'homme de gauche classique, dont l'éloquence vibrante exalte les thèmes de la défense républicaine et laïque et de l'arbitrage en matière internationale, est une espèce presque inconnue » ; il en va de même du communiste révolutionnaire<sup>3539</sup>. Le Front populaire doit ses députés lorrains à des personnalités modérées, dont certaines sont liées au catholicisme social<sup>3540</sup>.

Constatant la relative faiblesse du syndicalisme, François Roth remarque<sup>3541</sup> : « Dans l'entre-deux-guerres, l'Église catholique demeure en Lorraine comme la seule force capable d'exercer une influence directe sur les milieux les plus divers [...]. La Ligue Féminine d'Action Catholique enrôle sous sa bannière d'impressionnants bataillons ».

## (2) Une région en déclin après 1918

La Première Guerre mondiale a considérablement aggravé le déclin démographique de la Meuse : le département comptait 278 000 habitants à la veille du conflit, il en a 60 000 de moins dans l'entre-deux-guerres, malgré le retour, autour de 1920, d'une partie des familles qui avaient fui les combats<sup>3542</sup>. Aux départs définitifs des autres s'ajoute le redéploiement des troupes, conséquence du déplacement de la frontière vers l'Est : Saint-Mihiel, qui accueillait 7 500 soldats avant le conflit, se retrouve sans garnison ; seule Verdun en conserve une importante, bien qu'en-dessous des effectifs du début du siècle. La population de cette ville, qui s'est effondrée avec le conflit, remonte lentement jusqu'à approcher, avec 19 000 habitants en 1936, son niveau de 1914 ; Bar-le-Duc, avec 16 000

---

<sup>3539</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>3540</sup> *Ibid.*, p. 433.

<sup>3541</sup> *Ibid.*, p. 429-430.

<sup>3542</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 104.

habitants, continue de stagner comme avant la guerre. Le département perd un arrondissement en 1926 : celui de Montmédy, annexé à celui de Verdun.

L'exode rural concerne également la Meurthe-et-Moselle et les Vosges. On supprime, ici aussi, des arrondissements sous-peuplés : celui d'Épinal annexe celui de Remiremont et une partie de celui de Mirecourt ; l'autre partie vient grossir l'arrondissement anémique de Neufchâteau ; l'arrondissement de Toul rejoint celui de Nancy (il renaîtra en 1944). Les arrondissements de Lunéville et de Saint-Dié ont, dans l'entre-deux-guerres, 10 000 habitants de moins qu'avant le conflit. Seul l'arrondissement de Briey est plus peuplé, car l'industrie sidérurgique se porte bien : elle retrouve, après la remise en état des mines et des usines, sa production d'avant-guerre ; dans les années 1920, elle distance la sidérurgie mosellane, mise en difficulté par sa sortie du marché allemand<sup>3543</sup>. Aussi, le bassin de Briey et de Longwy attire une nombreuse population d'ouvriers, que le patronat fait venir en grand nombre de l'étranger depuis la reprise de 1923<sup>3544</sup> : en 1931, les étrangers représentent 73 000 des 168 000 habitants de l'arrondissement (ils sont principalement Italiens : 43 000)<sup>3545</sup>. Mais c'est alors le début de la grande dépression des années 1930, qui entraîne de nombreux départs : l'arrondissement de Briey ne compte plus que 152 000 habitants en 1936<sup>3546</sup>.

Ailleurs en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, la plupart des villes sont moins peuplées dans les années 1930 qu'en 1911 : 28 000 habitants contre 30 000 avant la Grande Guerre à Épinal ; 24 000 contre 25 000 à Lunéville ; 20 000 contre 23 000 à Saint-Dié ; 10 000 contre 13 000 à Toul ; 10 000 contre 11 000 à Remiremont ; 5 000 contre 6 000 à Mirecourt. L'industrie textile de la montagne vosgienne se trouve fortement ébranlée par le retour du textile alsacien sur le marché français, qui entraîne la fermeture de plusieurs usines<sup>3547</sup> ; d'autres fermetures suivent dans les années 1930. La population militaire diminue, pour la raison déjà citée. Dans l'Ouest vosgien, la sous-préfecture de Neufchâteau, qui maintient péniblement ses 4 000 habitants, gouverne un arrondissement engourdi, où la désertification ne se fait pas moins sentir qu'en Meuse voisine.

---

<sup>3543</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 106.

<sup>3544</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>3545</sup> ROTH François, « Le temps des Guerres mondiales (1914-1945) », *Op. cit.*, p. 428.

<sup>3546</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 117.

<sup>3547</sup> ROTH François, « Le temps des Guerres mondiales (1914-1945) », *Op. cit.*, p. 427.

Et Nancy ? La métropole lorraine ne déroge pas à la règle régionale du déclin. Certes, la ville s'étend vers l'Ouest, avec « l'essor des maisons individuelles »<sup>3548</sup>, « sous forme de lotissements s'emparant de grands parcs privés »<sup>3549</sup>. Mais elle ne gagne pas d'habitants, ou plutôt elle ne fait que retrouver, dans les années 1930, sa population de 1914. Comme le craignaient les Nancéiens, leur ville passe désormais, chez les planificateurs parisiens, derrière Strasbourg reconquise<sup>3550</sup> ; les élus ne réussissent pas à lui imprimer une nouvelle dynamique<sup>3551</sup>. Bien que restant une place importante<sup>3552</sup>, Nancy voit sa garnison diminuer<sup>3553</sup>. La ville connaît aussi un « relatif appauvrissement intellectuel et artistique »<sup>3554</sup>. L'université, tout en continuant de se développer<sup>3555</sup>, s'efface devant celle de Strasbourg.

La métropole rhénane débauche de nombreux talents nancéiens, jusqu'au domaine religieux, avec Mgr Ruch : successeur de Mgr Turinaz, cet évêque d'origine alsacienne retrouve la terre de ses ancêtres, en 1919, en reprenant la crosse de Saint-Arbogast. Mais il n'y a pas que Strasbourg qui attire, il y a aussi Paris<sup>3556</sup>, notamment dans le domaine des arts ; les chefs de file de l'École de Nancy, toujours actifs, ne sont « plus portés par un public d'amateurs enthousiastes, exigeants »<sup>3557</sup> (l'« essoufflement » paraît toutefois antérieur à la Grande Guerre<sup>3558</sup>). Au Nord de la ville, le bassin minier, plus pauvre que celui de Briey, voit les usines fermer les unes après les autres au cours de la grande dépression.

---

<sup>3548</sup> BOQUILLON Françoise, GUYON Catherine et ROTH François, *Nancy, du bourg castral à la communauté urbaine, 1000 ans d'histoire*, Nancy, Place Stanislas, 2010, p. 228.

<sup>3549</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 110 et 114.

<sup>3550</sup> BOQUILLON Françoise, GUYON Catherine et ROTH François, *Op. cit.*, p. 226-227.

<sup>3551</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>3552</sup> SEGALLEN, « 1914-1966 », *L'armée à Nancy, 1633-1966*, Nancy, Berger-Levrault, 1967, p. 81-102, p. 88-90.

<sup>3553</sup> L'article cité ci-dessus n'évoque pas l'aspect numérique de la présence militaire.

<sup>3554</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 108.

<sup>3555</sup> BOQUILLON Françoise, GUYON Catherine et ROTH François, *Op. cit.*, p. 230-231.

<sup>3556</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>3557</sup> GÉRARD Claude, *Op. cit.*, p. 108.

<sup>3558</sup> BOQUILLON Françoise, GUYON Catherine et ROTH François, *Op. cit.*, p. 220.

## 2. La Troisième République et l'enseignement secondaire des filles

### a) La création d'un nouveau pan du système scolaire

#### (1) La loi Camille Sée et son application

Les cours secondaires de jeunes filles créés à la fin du Second Empire disparaissent presque tous au bout de quelques années. À la fin de la décennie 1870, il n'en existe plus qu'à Paris, Oran, Bordeaux, Saint-Étienne, Dijon et Montpellier, grâce à la prise en charge des municipalités. Ils sont, majoritairement, devenus « des cours gratuits pour jeunes filles sans fortune qui se destinent à l'enseignement »<sup>3559</sup>. L'expérience Duruy, confrontée à la chute du régime qui l'avait permise, a donc échoué. Elle conserve cependant une certaine empreinte sur les enseignants qui y ont participé et constitue un précédent sur lequel les républicains peuvent s'appuyer. Portés au pouvoir aux élections législatives de 1876, ces derniers poursuivent le même objectif que Victor Duruy : soustraire les filles des catégories aisées de la population à l'influence de l'Église. Sous le Second Empire, le député Jules Ferry affirmait déjà : « Il faut que la femme appartienne à la science ou qu'elle appartienne à l'Église ».

En octobre 1878, le jeune député Camille Sée dépose une proposition de loi visant la création d'établissements d'enseignement secondaire pour les filles. Elle arrive en commission au début de l'année 1879. La Chambre en délibère en décembre 1879 et en janvier 1880, le Sénat en novembre et en décembre 1880. Les discussions portent essentiellement sur la possibilité de mettre en place des internats (ce qui confèrerait à l'État un rôle nouveau d'éducateur de la jeunesse féminine) et sur l'absence d'enseignement

---

<sup>3559</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 147. Cette partie s'appuie entièrement sur ledit ouvrage et sur les textes de loi cités, compilés dans *Lycées et collèges de jeunes filles*, Paris, Cerf, 1888 (3<sup>e</sup> édition).

religieux, remplacé par un enseignement de la morale. Le projet s'inscrit dans la politique scolaire ferriste. Il est donc débattu dans un climat passionné et suscite une opposition absolue du côté des conservateurs. Adoptée grâce à une courte majorité républicaine, la loi Camille Sée est promulguée le 21 décembre 1880 : des établissements seront fondés par l'État avec le concours des départements et des communes (art. 1<sup>er</sup>) ; ils seront des externats, mais les municipalités pourront demander la fondation d'internats, dont elles seront responsables (art. 2) ; des bourses seront fondées par l'État, les départements et les communes (art. 3) ; le plan d'études comprendra « 1° l'enseignement moral ; 2° la langue française, la lecture à haute voix et au moins une langue vivante ; 3° les littératures anciennes et modernes ; 4° la géographie et la cosmographie ; 5° l'histoire nationale et un aperçu de l'histoire générale ; 6° l'arithmétique, les éléments de la géométrie, de la chimie, de la physique et de l'histoire naturelle ; 7° l'hygiène ; 8° l'économie domestique ; 9° les travaux à l'aiguille ; 10° des notions de droit usuel ; 11° le dessin ; 12° la musique ; 13° la gymnastique » (art. 4) ; « l'enseignement religieux sera donné, sur la demande des parents, par les ministres des différents cultes, dans l'intérieur des établissements, en-dehors des heures des classes » (art. 5), ce qui permet à l'État d'exercer une surveillance sur les religieux ; un cours de pédagogie pourra être annexé aux établissements (art. 6) ; les élèves devront passer un examen d'admission (art. 7) ; un diplôme sera délivré à la suite d'un examen de fin de scolarité (art. 8) ; les établissements seront dirigés par des directrices (art. 9).

Il faut désormais former à ce nouvel enseignement le personnel nécessaire, qu'on souhaite exclusivement féminin. Le 3 mars 1881, Camille Sée dépose une proposition de loi « ayant pour objet la création, par l'État, d'une école normale destinée à préparer des professeurs femmes pour les écoles secondaires de jeunes filles ». Après un rapide examen en commission, le texte est présenté le 14 mai 1881 à la Chambre, qui le vote sans débat ; le 19 juillet 1881, une courte discussion a lieu au Sénat, devant des sénateurs trop peu nombreux pour un scrutin définitif : la loi est adoptée le 23 juillet. L'école normale doit voir le jour à Sèvres. Le 14 octobre, un arrêté fixant les conditions d'admission est envoyé aux recteurs, accompagné d'une circulaire les priant d'en assurer la publicité. Le concours a lieu en novembre, avec 75 candidates (la Meurthe-et-Moselle envoie l'un des gros

contingents : 4 candidates)<sup>3560</sup>. 40 d'entre elles sont admises et convoquées pour le 12 décembre. L'école normale supérieure de Sèvres ouvre deux jours plus tard, avec à sa tête Mme Jules Favre, née Julie Charlotte Velten, une Alsacienne, protestante, née à Wissembourg en 1834.

Entre-temps, le ministère de l'Instruction publique a produit le premier décret d'application de la loi Camille Sée, le 28 juillet 1881. Il établit les modalités de fondation et de fonctionnement de deux types d'établissements : les lycées et les collèges, suivant le modèle de l'enseignement secondaire des garçons. Plusieurs autres décrets et arrêtés viennent s'y ajouter jusqu'en 1884. Le décret du 14 janvier 1882 définit le nouvel enseignement : cinq années d'études (entrée à douze ans, sortie à dix-sept ans), divisées en une « première période » (trois ans), où tous les cours sont obligatoires, et une « seconde période » (deux ans), où certains cours sont facultatifs ; les élèves seront soumises à un examen à la fin de chaque année (art. 4), celui passé en troisième année permettra de conférer un certificat d'études secondaires (art. 5) ; « un diplôme de fin d'études secondaires [...] sera délivré à la suite d'un examen portant sur les matières obligatoires de l'enseignement des deux dernières années et sur celles des matières facultatives que désignera l'élève » (art. 6). Le décret est accompagné d'un arrêté fixant le volume horaire de chaque matière pour chaque année. Cet arrêté précise encore : « La durée des classes sera d'une heure : il y aura deux classes le matin et deux le soir, tous les jours de la semaine, sauf le jeudi et le dimanche. Trois fois par semaine, après la classe du matin : travaux à l'aiguille et gymnastique ».

Les deux textes sont envoyés le jour même aux recteurs, en annexe d'une circulaire du ministre de l'Instruction publique et des Cultes (Paul Bert). Ce dernier souhaite que les lycées soient « répartis sur toute la surface du territoire de la République » : « J'ai l'intention en principe, d'en créer un par département. Mais cette règle souffrira des exceptions. Tel département très peuplé pourra en posséder deux ou trois : ailleurs deux départements d'importance moindre pourront être groupés et n'avoir ensemble qu'un seul lycée ». Les collèges sont conçus pour « les centres moins importants ». Suivent un paragraphe sur les internats (« Il appartiendra aux municipalités d'en demander la création,

---

<sup>3560</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 112.

suivant les nécessités locales. Lorsque ces nécessités me paraîtront bien démontrées, je ne refuserai pas de concourir aux frais de construction des bâtiments de pensionnat », un sur les bourses, un sur les directrices (« En principe, elles devront être munies de diplômes, et, pour le moins du brevet supérieur de l'enseignement primaire. Cependant, lorsque vous trouverez des personnes qui conviendraient parfaitement à la direction d'un établissement secondaire de jeunes filles et pourraient contribuer à son succès, soit par l'autorité acquise dans l'enseignement libre, soit par une grande influence personnelle, l'absence de grades élevés ne serait pas un obstacle absolu à leur nomination »), un dernier sur les installations provisoires (« Il serait regrettable de perdre une année pour attendre l'aménagement d'un local définitif. Il faut courir au plus pressé, et le plus pressé est d'instruire »).

Les arrêtés du 28 juillet 1882 viennent compléter l'arrêté du 14 janvier (examen pour l'obtention des bourses, programmes des cours primaires<sup>3561</sup>, examens d'admission aux cours secondaires, certificat d'études secondaires, diplôme de fin d'études secondaires, répartition des matières, programmes<sup>3562</sup>).

En janvier 1884, une série de décrets et arrêtés organise les concours de recrutement du personnel, donnant une forme définitive aux mesures prises depuis 1882. Un arrêté du 4 janvier règle les conditions d'admission à l'École de Sèvres : « Pour prendre part au concours d'admission [...], les aspirantes doivent être âgées de 24 ans au plus et de 18 ans au moins, et justifier, soit d'un diplôme de bachelier, soit du brevet supérieur de l'enseignement primaire » (art. 1<sup>er</sup>). Les Sévriennes se préparent pendant deux ans à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles, puis, durant la troisième année, à l'agrégation féminine. Le fonctionnement des deux concours (de fait, le certificat en est un) est établi par les décrets et arrêtés des 5 et 7 janvier. Les premiers concernent l'agrégation, divisée entre un ordre des lettres et un ordre des sciences<sup>3563</sup> : « les aspirantes doivent être pourvues, depuis un an au moins, soit du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles, soit de l'une des licences ès sciences ou ès lettres » (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté). Le certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire des

---

<sup>3561</sup> Les classes primaires, prévues à titre facultatif, ont trois fonctions : assurer le recrutement de l'établissement ; préparer pédagogiquement aux classes secondaires ; soustraire aux écoles primaires les filles de la bourgeoisie (*Ibid.*, p. 230).

<sup>3562</sup> Les programmes seront révisés en 1897, mais il s'agira d' « une réforme de détail » (*Ibid.*, p. 212).

<sup>3563</sup> En 1894, chacun des deux ordres est divisé en deux catégories.

jeunes filles est défini le 7 janvier : une session d'examen a lieu chaque année ; il se divise, comme l'agrégation, entre ordre des lettres et ordre des sciences ; « les aspirantes doivent produire, soit le diplôme de fin d'études secondaires de jeunes filles, soit un diplôme de bachelier, soit le brevet supérieur de l'enseignement primaire ».

Enfin, un arrêté du 28 juillet 1884 règle l'organisation intérieure des lycées de jeunes filles. Le personnel administratif est composé de la directrice et de l'économe<sup>3564</sup>. Le personnel enseignant se divise entre : les professeurs, choisies parmi les agrégées ; les maîtresses chargées de cours, qui sont pourvues « soit du certificat de l'enseignement secondaire des jeunes filles, soit de l'une des licences ès lettres ou ès sciences, soit du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes » (art. 17) ; les institutrices primaires, pourvues d'un brevet de capacité<sup>3565</sup> ; les maîtresses répétitrices, pourvues du diplôme de fin d'études secondaires ou du brevet supérieur de l'enseignement primaire. Le personnel des deux dernières catégories est présenté par la directrice. À côté de leur fonction d'enseignement, qui peut les amener à « remplacer les professeurs malades ou empêchés » (art. 23), « les maîtresses répétitrices dirigent et surveillent les élèves pendant tout le temps que celles-ci ne sont point avec leurs professeurs. Dans les salles d'étude, elles contrôlent leur travail. Elles consignent leurs observations sur un cahier qui est remis au professeur au commencement de chaque classe. Elles tiennent un journal sur lequel elles inscrivent tous les jours les notes que chaque élève a méritées pour la conduite et le travail, et remettent tous les soirs ce journal à la directrice. Elles lui remettent pareillement le samedi soir, le résumé des notes de la semaine » (art. 24). Les grands lycées peuvent encore avoir une surveillante générale, « spécialement chargée du maintien de l'ordre et de la discipline » (art. 27), ainsi qu'une répétitrice suppléante (art. 25). L'organisation intérieure des collèges mobilise moins d'acteurs (ils n'ont pas d'économistes) et le titre de professeur peut y être conféré à des titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire. Pour une présentation complète du personnel, signalons encore l'existence de surveillantes d'internat et de surveillantes d'externat.

---

<sup>3564</sup> En 1904, les sous-économistes sont créées pour les plus grands lycées ( $\geq 300$  élèves).

<sup>3565</sup> En 1922 est créé un certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes primaires des lycées et collèges de jeunes filles.

A l'époque où est pris l'arrêté du 28 juillet 1884, en conclusion de l'important travail de réglementation entrepris depuis trois ans, neuf lycées et onze collèges fonctionnent déjà<sup>3566</sup>. Le rythme des créations est rapide au cours des années 1880, se ralentit durant la décennie suivante, puis reprend au début du XX<sup>e</sup> siècle, suite à la forte poussée numérique de la fréquentation, accélérée à partir de la rentrée 1902 par la fermeture des maisons congréganistes.

## (2) Établissements et cours secondaires de jeunes filles

Les lycées et les collèges de jeunes filles ne représentent pas la seule institution de l'enseignement secondaire féminin en France. On a déjà évoqué le maintien de quelques rares cours secondaires de jeunes filles hérités du Second Empire. Ceux-ci sont rejoints par une nouvelle vague de fondations, faisant suite à la victoire républicaine aux élections municipales de janvier 1878. Les édiles républicains s'inspirent de la circulaire de Victor Duruy du 30 octobre 1867. Le ministre de l'Instruction publique (Agénor Bardoux) y fait explicitement référence dans la circulaire qu'il transmet aux recteurs, le 27 janvier 1879, pour leur annoncer la prochaine répartition d'un crédit de 100 000 Francs destiné à l'encouragement de l'enseignement secondaire des filles.

Au nombre de 64 durant l'année scolaire 1879/80, « les cours connaissent un nouveau départ beaucoup plus concluant que le premier »<sup>3567</sup>. Préparant aux brevets, qui sont la seule sanction de leurs études, ils ressemblent à des écoles primaires supérieures, dont l'opinion peine à les distinguer. Absents de la loi Camille Sée, ils forment un système plus souple que les écoles secondaires de filles. Les cours sont considérés par

---

<sup>3566</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 162. Ouvertures de lycée : en 1881 à Montpellier, en 1882 à Rouen, Besançon, Nantes et Lyon, en 1883 à Amiens, Bordeaux, Moulins et Paris (Fénelon). Ouvertures de collège : en 1881 à Auxerre et Montauban, en 1882 à Saumur, Louhans, Grenoble, La Fère et Lille, en 1883 à Abbeville, Armentières, Cambrai et Vitry-le-François.

<sup>3567</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 144.

l'administration comme « "la pierre d'attente" pour préparer les futurs lycées et collèges »<sup>3568</sup>, mais ils représentent, sur le terrain, un modèle concurrent. Le ministère de l'Instruction publique les encadre d'une réglementation propre (rétribution scolaire, installation d'un personnel féminin de direction, division des cours en différents niveaux, instauration de cours préparatoires) que les municipalités appliquent à des rythmes différents durant la première moitié des années 1880. Camille Sée déplore une application imparfaite de cette réglementation et regrette la pérennisation de structures qu'il souhaite uniquement transitoires<sup>3569</sup>. Voués à une disparition plus ou moins rapide à la fin des années 1890, ils connaissent un « regain de vitalité » dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3570</sup>. En même temps, à partir de 1904, de nombreuses fondations de collèges se font par la transformation de cours secondaires, tandis que d'autres se muent en écoles primaires supérieures. En 1907, les cours sont encore 65. Certains existent jusqu'après la Seconde Guerre mondiale.

Établissements et cours secondaires de jeunes filles, les deux sont créés pour proposer aux filles des catégories aisées un enseignement désintéressé, afin d'en faire de bonnes épouses et mères. Il ne s'agit aucunement de leur ouvrir une carrière professionnelle, hormis celle d'enseignante, pour assurer la reproduction du système. Cependant, un public de classe moyenne, principal bénéficiaire des bourses, attend des lycées et collèges de jeunes filles qu'ils préparent ses enfants à une vie indépendante. Pour répondre à cette demande, de nombreux établissements, à l'instar des cours, finissent par préparer leurs élèves aux brevets.

Aussi, lorsque Françoise Mayeur définit « deux enseignements secondaires féminins », la distinction ne se fait pas entre établissements et cours, mais entre des lycées de grandes villes, qui dispensent aux filles d'une clientèle aisée un enseignement conforme à l'esprit de la loi, et des lycées, collèges et cours de petites villes, où une clientèle plus modeste n'envoie ses enfants que dans les classes primaires et dans les deux ou trois premières années secondaires, sauf si elle veut leur faire passer le brevet supérieur<sup>3571</sup>. Les

---

<sup>3568</sup> *Ibid.*

<sup>3569</sup> *Lycées et collèges de jeunes filles*, Paris, Cerf, 1888 (3<sup>e</sup> édition), avant-propos de Camille Sée, oct. 1887.

<sup>3570</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 163.

<sup>3571</sup> *Ibid.*, p. 198.

lycées et collèges de cette seconde catégorie, détournés de l'objectif qui leur a été assigné, apparaissent peu ou prou comme des écoles primaires supérieures, à l'instar des cours.

L'enseignement secondaire concurrence alors également les écoles normales d'institutrices, auxquelles il peut, cependant, aussi préparer. Établissements encore rares sous le Second Empire, et que Victor Duruy entendait multiplier par sa circulaire du 6 juillet 1869, les écoles normales d'institutrices doivent finalement à Paul Bert et à sa loi du 9 août 1879 de recouvrir l'ensemble du territoire français. Les trois départements lorrains s'équipent, la Meurthe-et-Moselle en 1879 (Maxéville), les Vosges en 1881 (Épinal) et la Meuse en 1886 (Bar-le-Duc). La loi Paul Bert est complétée par le décret du 13 juillet 1880, qui crée « une école normale supérieure d'institutrices, préparatoire à l'enseignement et à la direction des écoles normales de filles », dont le siège est bientôt fixé à Fontenay-aux-Roses, près de Paris. Un autre débouché pour les élèves des lycées et collèges de jeunes filles. Elles s'y préparent en « sixième année » : « Sorte de classe de vétérans, divisée en deux sections – scientifique et littéraire –, elle devait suffire à tout, assurer la préparation aux concours de Sèvres et de Fontenay, au certificat, couronner la formation secondaire »<sup>3572</sup>. On peut la comparer à la *Selekta* allemande, attachée aux écoles supérieures de filles.

### (3) L'engouement pour le baccalauréat

Enfin, un nouvel examen attire de plus en plus les jeunes filles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le baccalauréat. On compte encore peu de succès chaque année : la France fait 200 bacheliers entre 1866 et 1888 et les 26 jeunes femmes qui décrochent leur baccalauréat en 1905 représentent 0,04% de l'ensemble des bacheliers<sup>3573</sup>. Néanmoins, depuis le milieu de la décennie 1890, le lycée de jeunes filles de Bordeaux prépare des élèves à cet examen,

---

<sup>3572</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 265.

<sup>3573</sup> CHRISTEN-LECUYER Carole, *Op. cit.*, p. 37-38.

malgré le mécontentement de l'inspecteur d'académie<sup>3574</sup>. La création d'un baccalauréat latin-langues en 1902, plus compatible avec le programme de l'enseignement secondaire féminin, attise l'intérêt déjà existant : il suffit alors d'instaurer un apprentissage accéléré du latin dans les lycées de jeunes filles. À partir de 1908, plusieurs établissements suivent l'exemple pionnier de Bordeaux et mettent en place une préparation au baccalauréat, qui existe dans tous les lycées de Paris en 1913. L'année 1914 enregistre 481 réussites féminines au baccalauréat ; elles représentent 6% de l'ensemble des bacheliers<sup>3575</sup>. Déjà important, on le voit, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'attrait pour le baccalauréat (sciences-langues et latin-langues) s'amplifie au cours du conflit, au point de « faire entrer le baccalauréat féminin dans les mœurs »<sup>3576</sup>. Cette évolution s'explique notamment par la concurrence des établissements privés, dont nous présenterons la situation dans un prochain chapitre.

Le baccalauréat n'est pas une fin en soi. Il ouvre les portes des facultés, qui accueillent quelques étudiantes, rappelons-le, dès la fin du Second Empire. Nous avons déjà évoqué la première inscription féminine à la faculté des Sciences de Paris en 1867. Suivent la faculté de Médecine (1868), la faculté des Lettres (1871), la faculté de Droit (1884) et l'École de Pharmacie (1893)<sup>3577</sup>. Les manifestations d'hostilité envers les étudiantes n'empêchent pas le nombre de ces dernières d'augmenter. Elles sont 401 dans les cinq facultés parisiennes en 1900 (soit 3% des étudiants) et cinq fois plus nombreuses en 1910 ; plus de la moitié sont des étrangères<sup>3578</sup>. Nancy fait partie des trois universités de province qui reçoivent le plus d'étudiantes et qui « sont également les plus sollicitées par le public étranger des deux sexes, tout particulièrement en provenance de l'Empire russe, même si sa présence demeure modeste comparée à ce qu'elle est à Paris »<sup>3579</sup>. La première étudiante à s'inscrire à la faculté de Médecine de Nancy est une Russe (1894) et aucune Française n'y fait ses études avant le XX<sup>e</sup> siècle<sup>3580</sup>. À côté des étudiantes immatriculées, il

---

<sup>3574</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 398.

<sup>3575</sup> CHRISTEN-LECUYER Carole, *Op. cit.*, p. 37-38.

<sup>3576</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 398.

<sup>3577</sup> CHRISTEN-LECUYER Carole, *Op. cit.*, p. 39.

<sup>3578</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>3579</sup> TIKHONOV-SIGRIST Natalia, « Les femmes et l'université en France, 1860-1914. Pour une histoire comparée », *Histoire de l'Éducation*, n°122, 2009, p. 53-70, p. 54.

<sup>3580</sup> GILGENKRANTZ Simone, « Les premières étudiantes étrangères en médecine à Nancy (1894-1914) », article publié (sans date) sur le site « La médecine à Nancy depuis 1872 » ([http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/premieres\\_etudiantes\\_etrangeres.htm](http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/premieres_etudiantes_etrangeres.htm)), consulté le 16.10.2014.

y a les auditrices libres, comme Gabrielle Bernheim, d'une famille de la haute bourgeoisie israélite, qui suit, au tournant du siècle, les cours de la faculté des Lettres, en même temps que ceux de l'Université populaire<sup>3581</sup>.

#### (4) L'administration scolaire et l'enseignement secondaire féminin

Les lycées et collèges de jeunes filles sont créés par un contrat passé entre le ministère de l'Instruction publique et la Ville. Appelé « traité constitutif », il est sanctionné sous la forme d'un décret présidentiel. L'article 10 du décret du 28 juillet 1881 pour l'application de la loi Camille Sée précise les points sur lesquels le traité doit statuer : « le taux des rétributions à exiger des familles pour les frais d'études, de l'externat » ; « la composition du personnel et le taux minimum des traitements » ; « le nombre minimum des bourses à entretenir par chacune des parties » ; « le montant des subventions à fournir par la ville, le département et l'État, tant pour les frais de première installation que pour les dépenses annuelles »<sup>3582</sup> ; « le mode de gestion » (« régie » ou administration « au compte de la directrice »). Dans le cas des collèges (communaux), « l'administration municipale est responsable du paiement des traitements des professeurs et des autres fonctionnaires de l'établissement, quel que soit le mode de gestion », et dans le cas d'une gestion en régie, « elle est responsable également de tout déficit qui se produirait dans la gestion » (article 11).

Les conditions matérielles sont précisées au début du décret : « Pour obtenir la fondation d'un lycée, les villes devront [...] faire les dépenses de construction et d'appropriation requises à cet effet, fournir le mobilier et les collections nécessaires à l'enseignement, assurer l'entretien et la réparation des bâtiments » (article 2) ; « Pour

---

<sup>3581</sup> BREMOND Claude, « Le journal d'une jeune Nancéienne vers 1900 », *Le Pays Lorrain*, mars 2011, p. 31-36.

<sup>3582</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 165-166 : beaucoup de crédits pour les constructions, peu pour le fonctionnement.

établir un collège communal de jeunes filles, toute ville doit [...] fournir un local approprié à cet usage et en assurer l'entretien ; placer et entretenir dans ce local le mobilier nécessaire à la tenue des cours et à celle du pensionnat, si l'établissement doit recevoir des élèves internes » (article 3). « L'État et les départements pourront concourir, par une subvention fixe, aux frais de première installation », qu'il s'agisse d'un lycée ou d'un collège (article 4).

Absents de la loi Camille Sée, les cours secondaires de jeunes filles le sont conséquemment des décrets d'application. Ils n'ont pas de caractère légal<sup>3583</sup>. Créés par les municipalités, ils ne sont régis par aucun traité. Le ministère y exerce son pouvoir par ses autorisations et surtout par les subventions qu'il accorde ou non. Qu'une Ville renonce à cette aide (on verra le cas de Saint-Dié), et les cours secondaires seront plus ou moins indépendants. C'est l'institution municipale par excellence. Cependant, même dans l'histoire des lycées, institutions étatiques, ce sont les municipalités qui jouent le rôle le plus important, car sans leur volonté, ces établissements ne peuvent voir le jour. L'État propose, par le biais des recteurs, auxquels on demande de susciter les initiatives (circulaire du 14 janvier 1882), mais les mairies disposent des possibilités qui leur sont offertes, et choisissent de s'en saisir ou non. L'importance primordiale des acteurs locaux fait l'intérêt d'une étude régionale<sup>3584</sup>, surtout dans une région retardataire. On va toucher, en cela, à une histoire intrinsèquement politique (comme on vient de le faire en Alsace-Lorraine, où le niveau municipal est pareillement déterminant).

Les directrices et les enseignantes des lycées et des collèges sont nommées par le ministre de l'Instruction publique (décret du 28 juillet 1881). Dans les faits, les affectations relèvent du directeur de l'Enseignement secondaire (Charles Zévort de 1879 à 1887, assez lointain, Georges Morel de 1887 à 1889, Elie Rabier de 1889 à 1909<sup>3585</sup>, administrateur proche de ses dossiers, etc.) et plus encore des chefs de bureaux chargés de l'ordre féminin (Roehn, Maurice Charlot, Vigier, Hugot, etc.)<sup>3586</sup>. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, le personnel entretient avec ces hauts fonctionnaires des contacts personnels. Françoise

---

<sup>3583</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>3584</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>3585</sup> VERNEUIL Yves, « Un protestant à la tête de l'enseignement secondaire : Elie Rabier », *Histoire de l'Éducation*, 2006, p. 111-139.

<sup>3586</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 306-307.

Mayeur les a relevés dans sa thèse, avec d'autres types d'appuis : personnalités politiques, Association des anciennes élèves de l'École de Sèvres<sup>3587</sup>. Dans les académies, les recteurs ne sont pas dénués de tout pouvoir. Au contraire, le recteur joue un rôle primordial dans le processus de nomination des directrices, puisque le décret du 28 juillet 1881 lui attribue la proposition des candidates, « après entente avec l'administration locale ». Il peut également pourvoir, « en cas d'urgence », à des vacances de poste d'enseignante.

Le recteur a encore plus de latitude sur les cours secondaires, dont il nomme les directeurs ou directrices. Il a la haute main sur le personnel de ces institutions, formé par les enseignants volontaires du collège de la ville, indemnisés pour leur participation, et par quelques enseignantes actives à plein temps, qui n'ont, pendant longtemps, « pas les prérogatives de la fonction publique »<sup>3588</sup>. Quatre recteurs se succèdent à Nancy sur la période étudiée : Ernest Mourin, de 1879 à 1893, « un républicain de conviction et un homme engagé dans la vie politique »<sup>3589</sup> ; Amédée Gasquet, de 1893 à 1902 ; Charles Adam, de 1902 à 1928, « catholique convaincu, qui n'a pas placé ses filles dans des écoles publiques »<sup>3590</sup>, baptisé « recteur frontière » en raison des efforts qu'il a déployés pendant la Première Guerre mondiale pour maintenir une vie scolaire normale<sup>3591</sup> ; Louis Bruntz, de 1929 à 1940<sup>3592</sup>. Anciens enseignants (Mourin et Gasquet sont historiens, Adam philosophe, Bruntz pharmacien), ils « ne sont pas que des administrateurs », mais « s'insèrent dans la vie intellectuelle de leur temps »<sup>3593</sup>.

Les autorités de surveillance des lycées et collèges sont nommées dans l'article 19 du décret du 28 juillet 1881 : les inspecteurs généraux, le recteur et l'inspecteur d'académie. Ils se rendent également dans les cours secondaires de jeunes filles. Prenons

---

<sup>3587</sup> *Ibid.*, p. 305-306.

<sup>3588</sup> *Ibid.*, p. 159. Voir aussi p. 279 et p. 296.

<sup>3589</sup> JALABERT Laurent, « Les recteurs lorrains au XIX<sup>e</sup> siècle. Mise en place et visages d'une fonction », *Op. cit.*, p. 15. L'auteur s'appuie sur la notice consacrée à Ernest Mourin dans : CONDETTE Jean-François, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940*, t. 2, « Dictionnaire biographique », Lyon, INRP, 2006.

<sup>3590</sup> *Ibid.*

<sup>3591</sup> VODISEK David, « Le recteur Charles Adam », *Bicentenaire de la fonction de recteur en Lorraine*, Académie de Nancy-Metz (publication sur son site internet), 2008, p. 51-57.

<sup>3592</sup> JALABERT Laurent, « Petit dictionnaire biographique des recteurs de l'académie de Nancy-Metz des origines à nos jours », LEROY Michel (dir.), *Bicentenaire de la fonction de recteur en Lorraine*, Nancy, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, 2008, p. 99-107, p. 103.

<sup>3593</sup> JALABERT Laurent, « Les recteurs lorrains au XIX<sup>e</sup> siècle. Mise en place et visages d'une fonction », *Op. cit.*, p. 13.

l'exemple de ceux de Remiremont à la fin des années 1880 et au début des années 1890. L'inspecteur d'académie vient entre une et trois fois par an<sup>3594</sup>. En décembre 1885, il assiste « à la classe d'histoire naturelle au cours élémentaire et à celle de littérature au cours supérieur »<sup>3595</sup>. Les visites du recteur, toujours accompagné de l'inspecteur d'académie, sont un événement rare qui rehausse le prestige de l'institution<sup>3596</sup> ; la directrice des cours (Journet) écrit en décembre 1886<sup>3597</sup> : « On nous annonce la venue prochaine de Monsieur le recteur à Remiremont. Nous espérons qu'il favorisera les cours de jeunes filles de sa visite ». On ne voit presque pas d'inspecteurs généraux aux cours de Remiremont, hormis celui de dessin, dont les inspections annuelles s'expliquent assurément pour le grand intérêt que porte la Ville à cette matière<sup>3598</sup>. En juin 1890, un inspecteur général de géographie assiste au cours de géographie de Monsieur Bigey, « auquel il a fait des éloges bien mérités »<sup>3599</sup>. Puis la directrice s'entretient avec lui : « Nous avons longuement causé ensemble de l'enseignement littéraire des jeunes filles ; j'ai été très heureuse d'avoir l'opinion et les conseils de M. Morel, qui sont, du reste, absolument semblables à ceux que m'avait donnés, à ce sujet, M. l'inspecteur d'académie, dans une de ses visites aux cours secondaires ».

La régularité des visites de l'inspecteur d'académie ne change pas après la transformation des cours en collège<sup>3600</sup> ; il combine toujours grandes et petites classes, comme on le remarque à cette note de janvier 1926<sup>3601</sup> : « J'ai été très satisfait de ma visite. Mlle Valentin [ndlr : classe enfantine] réussit très bien et Mlle Dellières est une scientifique de choix ». Le recteur vient davantage pendant la Grande Guerre, puis sa

---

<sup>3594</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice, févr. 1885, mai 1885, déc. 1885, avr. 1887, mars 1888, juin 1888, févr. 1890, mai 1890, mai 1891, oct. 1891, déc. 1891, juin 1892, mars 1893, avr. 1893. ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice, oct. 1893, juill. 1895, nov. 1895, etc. La conservation des rapports souffre de lacunes pour certaines années, comme 1886 et 1889, ce qui doit expliquer l'absence de visite recensée ces années-là. Par contre, les rapports de l'année 1887 sont entièrement conservés et l'unique visite recensée correspond à la réalité des faits.

<sup>3595</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 26.12.1885.

<sup>3596</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice, mai 1885, juin 1888.

<sup>3597</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 18.12.1886.

<sup>3598</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice, mai 1885, mai 1886, mars 1887, févr. 1888, avr. 1890, févr. 1891, avr. 1892, mai 1893.

<sup>3599</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 28.06.1890.

<sup>3600</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice, janv. 1913, févr. 1913, oct. 1914, janv. 1915, févr. 1915, mars 1915, nov. 1915, janv. 1916, mars 1916, nov. 1916, janv. 1917, mars 1917, avr. 1918, mai 1919, mars 1920, nov. 1920, avr. 1921, mai 1921, nov. 1921, janv. 1922, mars 1922, nov. 1922, févr. 1923, mai 1923, nov. 1923, janv. 1924, mai 1924, nov. 1924, déc. 1924, févr. 1925, oct. 1925, janv. 1926, nov. 1927, févr. 1928, févr. 1929, mars 1929.

<sup>3601</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, janv. 1926, note de l'inspecteur d'acad..

présence se fait à nouveau plus rare<sup>3602</sup> ; sa venue paraît moins solennelle : l'inspecteur d'académie l'accompagne rarement. Le changement vient de l'inspection générale : à partir de 1921, il n'y a plus d'année sans visite, souvent en présence de l'inspecteur d'académie<sup>3603</sup>, dont on a bien compris qu'il est le lien le plus solide entre l'administration scolaire et les établissements, lesquels apprécient de le voir entretenu. En plein conflit mondial, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié (Houillon) rapporte au sujet d'une inspection<sup>3604</sup> : « La visite a été, pour tout le collège, une surprise réconfortante ». L'inspecteur d'académie commente : « Je suis allé un peu plus tard que de coutume à Saint-Dié, où n'exercent que peu de fonctionnaires, que je vois à l'œuvre depuis sept ans. J'ai été très occupé par l'enseignement primaire en octobre et novembre et il m'a fallu voir ensuite les professeurs détachés et les délégués à Épinal, Neufchâteau, Remiremont, Mirecourt ».

L'année suivante, la même directrice écrit, relatant le passage de plusieurs inspecteurs généraux<sup>3605</sup> : « Le personnel a été touché de leur haute bienveillance et des félicitations dont M. Bompard l'a comblé au nom de M. le ministre ; mais toute sa reconnaissance a été pour son recteur et son inspecteur d'académie, toujours attentifs à ses moindres efforts et prompts à stimuler son bon vouloir ». Attentifs, aussi, à faire passer les réformes de l'enseignement. Toujours la même directrice du même collège de Saint-Dié, avant la Première Guerre mondiale, au sujet de l'inspecteur d'académie<sup>3606</sup> : « [...] Il réunit ensuite toutes les maîtresses chargées de l'enseignement du français et leur expliqua tous les points encore obscurs de la circulaire ministérielle et sur lesquels l'entente laissait à désirer ».

L'inspecteur d'académie est encore actif au sein de la « commission » de chaque lycée et collège de jeunes filles. Instituée par le décret du 28 juillet 1881, la commission est l'équivalent du « bureau d'administration » des lycées et collèges de garçons, dont elle

---

<sup>3602</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice, avr. 1915, mai 1916, juin 1917, avr. 1921, mai 1922, mai 1924, juin 1926.

<sup>3603</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice : inspecteur général (IG) de lettres en novembre 1921, IG de lettres en novembre 1922, IG de sciences en mai 1923, IG de lettres en décembre 1924, IG de sciences en octobre 1925, IG de langues vivantes en mars 1926, IG de lettres en novembre 1927, IG de sciences en février 1928, IG de lettres en mai 1929.

<sup>3604</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1916.

<sup>3605</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice, mai 1917.

<sup>3606</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1911.

fini par prendre le nom. « Les membres de cette commission seront nommés, pour trois ans, par le ministre », indique l'article 20 du décret, qui précise aussi que « des dames en feront nécessairement partie ». Inspecteur d'académie, sous-préfet et maire y prennent connaissance de la situation de l'établissement. En mars 1928, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié (Poncey) fait visiter ses locaux au sous-préfet et au maire « à l'issue de la réunion du bureau d'administration »<sup>3607</sup>. La présence des autorités scolaires sur le terrain ne recouvre, cependant, qu'une partie du travail de contrôle des établissements. La surveillance s'exerce principalement à distance. En effet, les directrices des lycées, collèges et cours secondaires sont tenues de rendre compte de tous les aspects de la marche de leur institution dans des rapports hebdomadaires, puis, à partir des années 1890, dans des rapports mensuels, qui passent entre les mains de l'inspecteur d'académie avant d'arriver, avec les éventuelles annotations de ce dernier, sur le bureau du recteur. Avec la directrice, l'inspecteur d'académie et le recteur complètent encore de leurs remarques la fiche individuelle que transmet chaque enseignante, année après année, avec ses vœux, à l'inspection générale.

#### (5) L'enseignement primaire supérieur, proche du secondaire

L'enseignement primaire supérieur est resté un pan méconnu de l'histoire scolaire de la Troisième République, jusqu'à ce que Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie l'aient sorti de l'ombre, en 1992, en publiant *Les collèges du peuple*<sup>3608</sup>. Les écoles primaires supérieures (EPS), dont la fonction est de prolonger l'enseignement des écoles primaires élémentaires, trouvent leur origine au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Différents établissements de ce type existent déjà, au moment de la fondation de la Troisième République, dans plusieurs grandes villes : Nancy possède une école primaire supérieure

---

<sup>3607</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1928.

<sup>3608</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Les Collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la troisième République*, Rennes, PUR, 2011 (1<sup>e</sup> édition : Paris, INRP, Éditions du CNRS, 1992), 544 p.

de garçons depuis 1835 ; elle fonde une école primaire supérieure de filles en 1871. La définition des établissements féminins (enseignement général, préparation aux brevets, formation d'ouvrières ou d'employées de commerce) apparaît alors d'autant plus ouverte qu'il n'existe pas encore d'enseignement secondaire des filles<sup>3609</sup>. Les républicains règlementent l'enseignement primaire supérieur entre 1879 et 1886. Le cadre institutionnel donné alors par la loi Goblet reste inchangé jusqu'à la fin des années 1930 : « même organisation dans un cadre départemental, sous l'autorité des inspecteurs d'académie, même mode de financement, qui met à la charge de l'État (après 1889) les traitements du personnel d'enseignement général, à la charge des communes la plupart des autres dépenses, et place en général sous la responsabilité des directeurs la gestion des internats et de certains enseignements annexes »<sup>3610</sup>.

Un premier réseau d'écoles primaires supérieures de filles se met en place sur le territoire national entre 1879 et 1890, gêné dans son extension, à partir du début des années 1880, par la formation d'un maillage concurrent d'établissements d'enseignement secondaire féminin<sup>3611</sup>. Dans le même temps, les écoles primaires supérieures fondées avant 1879 se réorganisent à l'aune des nouvelles prescriptions. Celle des filles à Nancy rehausse le niveau de son enseignement, après avoir été « doublée aux deux extrémités de son offre », d'un côté par la fondation de l'école normale d'institutrices de Maxéville en 1879, de l'autre côté par l'ouverture, à Nancy même, d'une école professionnelle de filles, l'École Drouot, en 1881<sup>3612</sup>. Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie voient dans l'existence précoce de l'école primaire supérieure de filles la cause du retard que prendra la ville dans la fondation de son lycée de jeunes filles<sup>3613</sup>. Deux autres villes lorraines rejoignent la préfecture de Meurthe-et-Moselle dans le premier réseau d'écoles supérieures de filles : Pont-à-Mousson en 1881 et Thaon-les-Vosges en 1890<sup>3614</sup>. Le territoire métropolitain ne compte encore, cette année-là, que 76 écoles et 129 cours complémentaires (structures plus modestes, moins onéreuses pour les municipalités que les

---

<sup>3609</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>3610</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>3611</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>3612</sup> SAVOIE Philippe, « Offre locale et engagement de l'État. Les enseignements technique et primaire supérieur à Nancy et les conditions de leur évolution sous la Troisième République », *Histoire de l'Éducation*, 1995, p. 47-83, p. 64.

<sup>3613</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 63.

<sup>3614</sup> La première directrice de cette école est Mlle Corret, auparavant professeur à l'école normale de Bar-le-Duc. En 1900, elle est nommée directrice de l'école primaire supérieure de filles d'Épinal.

écoles) pour l'enseignement primaire supérieur des filles, tandis que les chiffres pour celui des garçons sont de 197 écoles et 329 cours complémentaires<sup>3615</sup>.

L'extension du réseau féminin commence dans les années 1890<sup>3616</sup>, mais c'est au XX<sup>e</sup> siècle qu'ont lieu la plupart des fondations, avec « des déterminations variables selon les périodes et les régions », analysées dans un chapitre spécial de l'ouvrage de référence précité<sup>3617</sup>. Il ressort que « l'enseignement primaire supérieur a joué un rôle particulièrement significatif dans la croissance de la scolarisation prolongée des filles », puisque, « trois fois moins important que celui des garçons en 1890, leur taux d'accès à cet enseignement est légèrement supérieur à celui des garçons en 1934 »<sup>3618</sup>.

En Lorraine, des écoles primaires supérieures de filles ouvrent à Commercy en 1893, à Épinal et à Bar-le-Duc en 1900, à Verdun en 1902 (elle ferme en 1907, mais se voit remplacée par des cours secondaires), à Montmédy en 1906<sup>3619</sup> (elle ferme durant l'entre-deux-guerres<sup>3620</sup>), à Lunéville en 1930 (annexée au collège de jeunes filles)<sup>3621</sup>. Nous n'énumérerons pas tous les cours complémentaires de filles, plus nombreux. Toutes les villes pourvues d'un collège de jeunes filles qui ne possèdent pas d'école primaire supérieure de filles ouvrent des cours complémentaires durant l'entre-deux-guerres : Saint-Dié (annexés au collège en 1925), Verdun (annexés au collège vers 1935), Neufchâteau en 1926 (annexés au collège, séparés en 1928), Remiremont en 1926 également (annexés au collège), Mirecourt en 1927 (annexés au collège), Toul en 1936. Les cours complémentaires demeurent les seuls établissements publics à offrir une scolarité prolongée aux filles de l'arrondissement industriel de Brie.

---

<sup>3615</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 61.

<sup>3616</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>3617</sup> *Ibid.*, p. 271-305.

<sup>3618</sup> *Ibid.*, p. 481.

<sup>3619</sup> ANDRÉ Charles et Marie-Jeanne, *Montmédy et Médy-Bas. Notes d'histoire locale*, Bar-le-Duc, Imprimerie du Barrois, 1977, p. 79 : « Le 28 juin 1905, le Conseil Municipal décide l'achat de l'Hospice par la Ville de Montmédy pour la création d'une École primaire supérieure de filles pour la somme de 40 000 Frs. L'approbation préfectorale est du 17 décembre 1905 ». Donc ouverture en 1906.

<sup>3620</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 272.

<sup>3621</sup> SIGNORET L., « Rapport sur la situation de l'Enseignement primaire en 1932-1933 », *Préfecture du département de Meurthe-et-Moselle, 2<sup>e</sup> session ordinaire de 1933. Rapports des chefs de Service*, Nancy, Société d'Impressions Typographiques, 1933, p. 394 : « L'école primaire supérieure de filles de Lunéville, créée en octobre 1930, compte actuellement 156 élèves réparties en 5 classes. L'établissement est annexé au collège de jeunes filles et occupe le même bâtiment. Les cours sont cependant distincts ».

« C'est seulement par sa définition réglementaire que l'enseignement primaire supérieur féminin est l'exact homologue de l'enseignement primaire supérieur masculin », précisent Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, car, « sous d'autres rapports – l'organisation effective des cursus, le recrutement social, les finalités des études et le devenir des élèves –, il existe dès 1880 entre eux des différences significatives, qui évolueront d'ailleurs au cours du temps »<sup>3622</sup>. Initialement conçu comme désintéressé, devant parfaire l'instruction des futures épouses et mères de la petite bourgeoisie, l'enseignement primaire supérieur des filles prend une tournure professionnalisante suite à l'ouverture aux femmes de certains emplois de la fonction publique, du commerce et des bureaux<sup>3623</sup>. Mais il est une qualification professionnelle recherchée depuis l'origine, celle d'institutrice. Non seulement les écoles primaires supérieures de filles préparent aux écoles normales, mais « elles ont aussi souvent organisé une filière d'études parallèle à celles des écoles normales, en préparant, comme ces écoles, au brevet supérieur, et en contribuant largement au recrutement des institutrices publiques », un rôle que « les EPS de garçons n'ont jamais joué durablement »<sup>3624</sup>. L'inspecteur d'académie des Vosges rapporte, en 1899<sup>3625</sup> : « L'école supérieure de filles de Thaon a fait recevoir 9 élèves dans une école normale. Sur 4 élèves reçues au brevet supérieur, 3 sont institutrices stagiaires. 10 jeunes filles sont rentrées dans leurs familles après l'achèvement de leurs études ».

Les écoles primaires supérieures de filles ne forment pas une institution homogène. Celles des « petits centres urbains », adossées à des internats qui rayonnent à l'échelle du département, restent « étroitement liées aux écoles normales ». Commercy, unique établissement lorrain sur lequel on dispose d'une monographie<sup>3626</sup>, en est un exemple, parmi plusieurs autres cas. Dans les grandes villes, par contre, une fois créées les écoles

---

<sup>3622</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 321.

<sup>3623</sup> *Ibid.*, p. 322-323.

<sup>3624</sup> *Ibid.*, p. 327.

<sup>3625</sup> FLEURIEL E., « Rapport annuel de l'inspecteur d'académie », *République française. Département des Vosges. Conseil général. Session d'août 1899. Rapport du préfet*, Épinal, Huguenin, 1899, p. CCXIII-CCXX. Les quatre écoles primaires supérieures de garçons du département envoient, ensemble, 13 élèves à l'école normale d'instituteurs ; 5 autres entrent « dans l'enseignement », mais il n'est pas fait mention de brevet supérieur.

<sup>3626</sup> CASPARD Pierre, « L'École primaire supérieure de jeunes filles de Commercy (Meuse), 1893-1942, s. l., Imp. Ly Mont, 1982 », *Histoire de l'éducation*, 1985, p. 124-125 (compte rendu). Le recenseur livre une analyse statistique des carrières professionnelles des anciennes élèves à partir d'une liste de noms publiée dans l'ouvrage : 56% des anciennes élèves dont la profession est indiquée sont institutrices ou directrices d'école primaire.

normales d'institutrices, les écoles primaires supérieures de filles délaissent la préparation aux brevets et diversifient leurs débouchés<sup>3627</sup>. Elles tendent « progressivement à occuper toute la place disponible entre l'enseignement primaire élémentaire et l'enseignement secondaire, c'est-à-dire à offrir des formes variées et plus ou moins prolongées d'enseignements de culture générale et d'enseignements à caractère technique »<sup>3628</sup>. Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie illustrent cette évolution par l'exemple de l'école primaire supérieure de filles de Nancy, analysé en détails<sup>3629</sup>. Ils observent dans cet établissement, durant « presque toute la période postérieure à 1900 », « un petit flux d'élèves poursuivant des études qui semblent proches des études secondaires ». Elles sont des « enfants de petits commerçants, d'employés modestes et d'ouvriers aisés »<sup>3630</sup> ; avant la fondation du lycée de jeunes filles, elles côtoyaient « des filles d'officier, d'inspecteur primaire, de receveur des contributions, de sous-chef de gare ou de rentier ». Lorsque le maire de Saint-Dié défend, en 1903, devant son conseil municipal, l'idée de fonder un collège de jeunes filles plutôt qu'une école primaire supérieure de filles, il ne prétend pas s'adresser à un public différent, mais à un public élargi<sup>3631</sup> :

Les écoles primaires supérieures sont destinées à préparer les jeunes filles à devenir les épouses dévouées et collaboratrices intelligentes des cultivateurs aisés et des commerçants. Je vois que, dans la pratique, elles servent surtout au recrutement des écoles normales primaires et à la préparation aux modestes emplois et fonctions que les femmes peuvent remplir, soit dans les administrations de l'État, soit dans l'industrie ou le commerce : téléphonistes, télégraphistes, caissières, etc. La clientèle de ces écoles est surtout rurale et les filles des petits fonctionnaires n'y sont pas rares.

L'enseignement secondaire, c'est-à-dire celui des collèges, vise plus haut et plus loin, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas capable de remplir aussi, par surcroît, le même rôle que l'enseignement primaire supérieur. Il s'adresse aux enfants de toutes les familles et tend à réaliser la femme véritablement instruite, capable de comprendre et d'aider son mari, quelle que soit la situation qu'il occupe. Il ne s'agit pas, certes, de donner aux jeunes filles une éducation factice ou prétentieuse, et de former des pédantes ou des précieuses ridicules. Le but est d'en faire des mères de familles éclairées, sachant gouverner leur maison, élever leurs enfants et leur donner, en leur inculquant le goût du travail et l'amour de la patrie, les premiers éléments de connaissances solides.

---

<sup>3627</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 334.

<sup>3628</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>3629</sup> *Ibid.*, p. 351-358.

<sup>3630</sup> Citation, par les auteurs susdits, d'une source non indiquée.

<sup>3631</sup> Délibérations du conseil municipal de Saint-Dié, 07.03.1903.

Les études secondaires ne sont pas seulement des études de résultats immédiats et d'applications utiles, elles sont aussi des études à longue portée, qui, tout en prémunissant l'enfant contre les difficultés de la vie, et, en lui fournissant, à l'occasion, le moyen pratique de mettre son instruction à profit, le préparent, avant tout, à la condition sociale dans laquelle il est appelé à vivre.

Aussi, tandis que les études primaires supérieures n'ont qu'une durée de trois ans, les études secondaires s'étendent sur cinq, et parfois sur six années. Au lieu d'avoir affaire à de rares maîtres, qui ne peuvent rien approfondir, les élèves ont de nombreux professeurs, qui connaissent bien la matière qu'ils enseignent, parce qu'ils n'en enseignent qu'une, et qu'ils ont eu le temps d'y devenir compétents.

En ce qui concerne l'enseignement, la différence qui est faite apparaît davantage philosophique et pédagogique que programmatique. D'ailleurs, la préparation au brevet supérieur, organisée dans de nombreuses écoles primaires supérieures de filles, prolonge les études, qui durent alors aussi longtemps ou plus longtemps (après 1920) que les études secondaires<sup>3632</sup> ; là où les classes de brevet supérieur n'existent pas, il y a des sections spéciales de quatrième année pour la préparation au concours d'entrée à l'école normale ou aux concours de recrutement des PTT<sup>3633</sup>. Et l'on ne dessine ici que les grandes lignes, en suivant le patron des *Collèges du peuple*. Ses auteurs évoquent encore, rapidement, le cas de figure, fréquent à partir de la fin des années 1920, des écoles primaires supérieures annexées à des établissements secondaires (« les annexions d'EPS à des lycées et collèges de filles furent moins un expédient pour soutenir des établissements menacés dans leur recrutement qu'une occasion pour diversifier les études offertes à un coût très faible pour les villes et pour l'État »<sup>3634</sup>) et celui des cours complémentaires, dont la diversité « est plus grande encore que celle des EPS », avec une extension, tardive, du recrutement « jusqu'à la classe ouvrière de la grande industrie »<sup>3635</sup>. Sont cités les cours complémentaires de Dombasle-sur-Meurthe, à côté de Saint-Nicolas-de-Port, qui offrent à des jeunes filles souvent d'origine étrangère « une position d'attente avant leur entrée à l'usine Solvay ». Les cours complémentaires de Briey ou de Longwy remplissent assurément la même fonction.

---

<sup>3632</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 20 et 349.

<sup>3633</sup> *Ibid.*, p. 332-333.

<sup>3634</sup> *Ibid.*, p. 358.

<sup>3635</sup> *Ibid.*, p. 359-361.

## b) *L'enseignement secondaire privé*

### (1) L'absence de reconnaissance légale

A côté des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles, il existe des institutions privées, dirigées par des religieuses ou par des laïques, qui dispensent un enseignement de type secondaire. Ne pouvant délivrer de diplômes spécifiques, certaines de ces institutions organisent des « cours normaux », pour préparer leurs meilleures élèves aux brevets<sup>3636</sup>. Car la loi ne reconnaît pas d'enseignement privé secondaire pour les filles avant les années 1920<sup>3637</sup>, même si certains établissements ont été déclarés sous un statut secondaire<sup>3638</sup>. Deux projets de loi devant remédier à cette lacune, déposés en 1881 et en 1884, n'ont pas abouti<sup>3639</sup>. Aussi, cet objet sans définition rebute les historiens. Henri Péretz, qui a étudié « l'enseignement secondaire libre de jeunes filles à Paris » au début du XX<sup>e</sup> siècle, comprend sous cette dénomination les établissements aux statuts variés qui appliquent le programme de l'enseignement secondaire masculin, c'est-à-dire qui préparent leurs élèves à passer le baccalauréat<sup>3640</sup>. Il restreint ainsi considérablement le nombre d'institutions à prendre en compte et, surtout, refuse l'existence avant les années 1900 d'un enseignement privé féminin pouvant être regardé comme secondaire.

À notre sens, si ses critères de sélection sont indiscutablement probants pour faire ressortir des établissements particulièrement avancés (et qui servent de modèle à une organisation de l'enseignement secondaire féminin au niveau national, qui s'ébauche à la

---

<sup>3636</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 265. Fénelon Gibon recense en 1920 six écoles normales catholiques, trois à Paris et trois en province, et trente-trois cours normaux, classés par diocèse : rien en Lorraine ni en Alsace (GIBON Fénelon, *L'enseignement secondaire féminin*, Paris, Société Générale d'Éducation et d'Enseignement, 1920, p. 73 et p. 98).

<sup>3637</sup> GIBON Fénelon, *Op. cit.*, p. VIII-IX : « La question qui se pose tout d'abord est celle de savoir s'il y a ou s'il n'y a pas un enseignement secondaire féminin. L'enseignement secondaire a-t-il une existence légale ? [...] En droit, non, puisque l'État ne reçoit pas de déclaration d'établissements secondaires féminins, sauf dans le cas, très rare encore, où la directrice pourrait justifier non seulement des diplômes secondaires, mais encore d'un stage de cinq ans dans des établissements reconnus par l'État comme secondaires ».

<sup>3638</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 238.

<sup>3639</sup> VALES LE GUENNEC Géraldine, *Op. cit.*, p. 274-275.

<sup>3640</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*

veille de la Première Guerre mondiale<sup>3641</sup>), ils sont beaucoup trop exigeants pour offrir une définition générale de l'objet qui nous intéresse, puisque les lycées et collèges de jeunes filles eux-mêmes, s'ils y étaient soumis, n'y correspondraient pas, avant la ruée, tardive, vers le baccalauréat. Henri Péretz, qui ne recense que trois établissements secondaires libres de jeunes filles à Paris en 1904/05 (le Collège Sévigné et deux institutions catholiques), écrit d'ailleurs que son objet d'étude demeure « jusqu'en 1920 un phénomène circonscrit à la capitale »<sup>3642</sup>. L'affirmation mérite, certes, d'être nuancée, mais même en découvrant en province quelques institutions privées préparant au baccalauréat avant 1920, celles-ci ne représenteraient que quelques îlots : en Lorraine, les cours Devallée à Nancy. Ce serait là méconnaître l'existence de toute une série d'établissements et cours privés, qui, aux yeux d'une partie de la population, valent bien ceux mis en place par l'État ou les municipalités. On voit même un pensionnat libre nancéien (Menestrel) revendiquer, dès 1883, le statut d'établissement secondaire.

Une telle institution ne peut, assurément, échapper à notre étude. Mais comment délimiter le champ de cette dernière ? Une définition large doit prendre son parti du flou qui réunit, dans la pratique (même sur le terrain exploré par Henri Péretz<sup>3643</sup>), enseignement secondaire féminin et enseignement primaire supérieur, lui-même pris au sens large (car l'existence d'un enseignement primaire supérieur congréganiste est sujette à caution<sup>3644</sup>). Nous considérerons comme appartenant au champ de notre étude les institutions privées dont le niveau s'élève au-dessus de celui de l'enseignement élémentaire et qui accueillent des élèves ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire. On pourra nous objecter de ne pas pousser notre logique jusqu'au bout et de ne pas étudier, dans ce cas-là, les écoles primaires supérieures du secteur public, qui, finalement, seront intégrés à l'enseignement secondaire. Mais il existe ici une limite fixée par la loi. Nous choisissons

---

<sup>3641</sup> LANGLOIS Claude, « Aux origines de l'enseignement secondaire catholique de jeunes filles. Jalons pour une enquête, 1896-1914 », MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Op. cit.*, p. 93 : création par la S.G.E.E., en 1911, d'un Comité pour l'enseignement secondaire et supérieur des jeunes filles ; ouverture par la revue *l'École*, en 1912, d'une rubrique spéciale consacrée à l'enseignement secondaire féminin.

<sup>3642</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 240.

<sup>3643</sup> *Ibid.*, p. 264 : « Les premiers établissements, créés avec l'ambition de dispenser un enseignement proprement secondaire, eurent également souvent à composer avec une clientèle qui attendait un enseignement de type primaire supérieur et dont ils s'efforcèrent d'infléchir peu à peu le cours des études vers la préparation du baccalauréat. Dans ce cas, la scolarisation secondaire se greffa lentement sur la scolarisation primaire supérieure ».

<sup>3644</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 325.

de partir du point de vue du secteur privé et de renverser ainsi les données du problème, en ne déplorant plus, du point de vue de l'historien, que la législation scolaire ne définisse pas d'enseignement secondaire privé pour les filles avant les années 1920, mais en regrettant que cette même législation nous empêche d'attacher à l'enseignement secondaire tout un pan du système scolaire public qui pourrait – et qui va – y être amalgamé.

Le problème des critères de sélection étant clos, s'ouvre celui des sources, déjà évoqué. La loi Falloux du 15 mars 1850, qui régit toujours, sous la Troisième République, le fonctionnement des écoles libres, ne prévoit qu'un contrôle minimal de ces dernières. Article 21 : « [L'inspection] des écoles libres porte sur la moralité, l'hygiène et la salubrité. Elle ne peut porter sur l'enseignement que pour vérifier s'il n'est pas contraire à la morale, à la Constitution et aux lois ». « Aussi le contrôle d'un établissement déclaré sous le régime de la loi Falloux se limitait à relever les tarifs, le nombre d'élèves, l'état des bâtiments et connaître l'esprit de l'enseignement sans pour autant pouvoir assister à une classe », remarque Henri Péretz. Ce dernier a trouvé, dans les archives de l'inspection académique de Paris, des rapports réguliers sur les institutions qui l'intéressaient<sup>3645</sup>. Cela n'a pas été notre cas pour les trois inspections académiques de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Meuse. Les seuls documents de l'administration scolaire dont nous disposons sont les dossiers de demande d'ouverture<sup>3646</sup>, constitués à l'occasion d'une fondation ou d'un déménagement<sup>3647</sup>. Les pièces qu'ils comprennent suffisent, dans certains cas, à nous faire une idée précise du niveau de l'établissement. Ils peuvent être complétés par d'autres sources : annuaires, prospectus (une belle collection se trouve aux archives municipales de Nancy), registres d'ouvertures tenus par les mairies et, naturellement, documents relatifs à la gestion des établissements dans les archives congréganistes.

---

<sup>3645</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 242-243, 247 et 254.

<sup>3646</sup> Henri Péretz a trouvé un dossier sur les demandes d'ouverture d'établissement pour toute la France (AN F<sup>17</sup> 13696), que nous n'avons pas consulté.

<sup>3647</sup> Sur le fonctionnement interne du Conseil central d'hygiène de Nancy, ADMM 1T58, M. Tisserant, le secrétaire du Conseil central, au préfet de Meurthe-et-Moselle, 03.09.1901 : « Monsieur le Préfet, J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur le Président du Conseil [central d'hygiène] a sans doute reçu le dossier concernant l'établissement de Mlle Ménestrel et s'en est occupé lui-même. Pour moi, je n'en ai pas connaissance. Du reste, M. le Président reçoit tous les dossiers et les distribue suivant son bon plaisir ».

## (2) La politique anticongréganiste

Jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, nombreux sont les établissements libres secondaires pour les filles tenus par des religieuses catholiques. Leurs congrégations dominent le paysage de l'enseignement féminin en général. La « guerre scolaire » déclarée contre elles – comme contre les congrégations masculines – par les républicains anticléricaux se joue tout d'abord sur le terrain de l'enseignement primaire, avec la loi Goblet du 30 octobre 1886, qui interdit l'emploi de congréganistes dans les écoles primaires publiques. Toutefois, la laïcisation du personnel des écoles de filles ne se fait que progressivement, comme l'a montré Sarah Curtis pour le diocèse de Lyon : « Dans la Loire, en 1902, le préfet doit intervenir pour laïciser 116 écoles publiques congréganistes, toutes de filles, dans des communes où le conseil municipal a refusé de le faire »<sup>3648</sup>. En Lorraine, la loi Goblet a rencontré moins de résistances. Ainsi, en mars 1903, il ne reste à laïciser dans les Vosges que cinq écoles de filles et neuf écoles maternelles<sup>3649</sup>. Une nouvelle phase de la « guerre scolaire » se joue pendant ce temps. Elle vise les écoles privées congréganistes, une catégorie, qui comprend les établissements secondaires objets de notre étude. L'enseignement privé primaire a grossi consécutivement aux laïcisations d'écoles publiques et les nouvelles écoles privées concurrencent souvent victorieusement ces dernières, ce qui alimente parfois des conflits au sein de la population<sup>3650</sup>.

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations, portée par René Waldeck-Rousseau, exige que les congrégations non-autorisées présentent une demande d'approbation dans un délai de trois mois. Un décret du 16 août 1901 permet la liquidation des biens de toutes les congrégations non autorisées. L'accession d'Émile Combes à la présidence du Conseil, en juin 1902, conduit à une application sévère de la loi : toutes les demandes d'autorisation se voient rejetées, ce qui provoque une première vague de fermetures d'écoles et de mises sous séquestre. Elle emporte également les établissements non autorisés des congrégations autorisées. « Parmi toutes les fermetures d'écoles, celles des pensionnats prestigieux et

---

<sup>3648</sup> CURTIS Sarah A., *Op. cit.*, p. 166.

<sup>3649</sup> CLAUDEL Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 267.

<sup>3650</sup> CURTIS Sarah A., *Op. cit.*, p. 169-174.

profitables blessent le plus les congrégations, moralement et financièrement, et sont le plus vivement contestées », remarque Sarah Curtis<sup>3651</sup>. Les fermetures d'écoles de filles déchaînent tout particulièrement les passions, suscitant des manifestations de soutien aux religieuses et des contre-manifestations anticléricales<sup>3652</sup>. Les femmes sont au premier rang dans la défense des sœurs<sup>3653</sup>. Les fermetures provoquent également une mobilisation inhabituellement virulente des évêques, parmi lesquels émerge la figure de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, « qui lance un appel à l'union des catholiques et des libéraux contre des mesures qu'il juge attentatoires aux libertés, appel largement relayé par la presse catholique »<sup>3654</sup>. La loi du 4 décembre 1902 complète le dispositif répressif en permettant de s'en prendre « directement aux congréganistes à titre individuel », en cas d'ouverture ou de direction d'un établissement sans autorisation<sup>3655</sup>.

« Les rapports demandés aux préfets, à la fin de l'année 1903, vont conforter l'équipe gouvernementale dans l'idée que, pour en finir, il faut accroître la rigueur de la loi [de 1901] et aggraver la répression dans le domaine de l'enseignement »<sup>3656</sup>. Combes pousse donc plus loin son combat contre les congrégations avec la loi du 7 juillet 1904, qui leur interdit toute activité d'enseignement. La France connaît alors une seconde vague de fermetures d'écoles, qui rencontre, à nouveau, la résistance d'une partie de la population et de l'épiscopat. La loi se donne un délai d'application de dix ans pour les congrégations exclusivement enseignantes. La date de fermeture de chaque établissement est fixée par un arrêté du ministre de l'Intérieur, publié au *Journal Officiel* ; « un liquidateur [est] chargé de dresser l'inventaire des biens de chaque congrégation concernée par la loi, d'administrer les biens des établissements fermés et de procéder à la liquidation des biens qui, jusque-là, ne pourront être administrés ou loués qu'avec son consentement »<sup>3657</sup>. Combes durcit les conditions prévues pour les liquidations, au « risque de laisser dans la misère les religieux

---

<sup>3651</sup> *Ibid.*, p. 210-213.

<sup>3652</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>3653</sup> *Ibid.*, p. 213-215.

<sup>3654</sup> BOUDON Jacques-Olivier, « Les évêques français face aux expulsions des congrégations religieuses », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 137-151, p. 148 et 150.

<sup>3655</sup> BOYER Alain, « Aspects juridiques des lois de 1901 et de 1904 sur les congrégations », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 43-58, p. 53.

<sup>3656</sup> DELPAL Bernard, « L'application des lois anticongréganistes : éléments pour un bilan, 1901-1914 », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 59-87, p. 72.

<sup>3657</sup> BOYER Alain, *Op. cit.*, p. 55.

et religieuses âgés, privés du jour au lendemain de toute ressource »<sup>3658</sup>. Certaines propriétés peuvent être sauvées par leur transformation en maison de retraite<sup>3659</sup>.

« L'application de la loi du 7 juillet 1904 marque le pas » au bout d'un an<sup>3660</sup>. Les recours se multiplient<sup>3661</sup>. Après la séparation de l'Église et de l'État, « le dossier des congrégations perd beaucoup de son acuité et de son intérêt pour asseoir le régime républicain »<sup>3662</sup>. En 1910, après la révélation de nombreux scandales liés aux liquidations, Aristide Briand « fait retirer aux liquidateurs le traitement des biens congréganistes et le confie aux Domaines. [...] le gouvernement admet qu'il faut traiter les (très nombreux) dossiers en attente au cas par cas, abandonner toute stratégie offensive et systématique, permettre aux religieux d'épuiser tous les recours légaux, quand bien même ils mettent en échec la volonté politique des promoteurs des deux grandes lois anticongréganistes »<sup>3663</sup>.

### (3) La reconversion, l'exil ou la sécularisation

Les lois anticongréganistes de 1901 et 1904 imposent à leurs victimes « d'élaborer une nouvelle stratégie, non seulement pour maintenir les écoles catholiques ouvertes, mais simplement aussi pour survivre en tant que corps religieux consacré aux bonnes œuvres », car « le problème le plus immédiat, du point de vue des congrégations enseignantes, est de savoir que faire avec leur personnel désormais sans emploi »<sup>3664</sup>. Différentes solutions existent : la reconversion, l'exil, la sécularisation. La première des trois est spécifiquement féminine ; les religieuses appartenant à des congrégations dont les statuts ne les vouent pas

---

<sup>3658</sup> DELPAL Bernard, *Op. cit.*, p. 71.

<sup>3659</sup> CURTIS Sarah A., *Op. cit.*, p. 216.

<sup>3660</sup> DELPAL Bernard, *Op. cit.*, p. 62-63.

<sup>3661</sup> *Ibid.*, p. 77 et 82.

<sup>3662</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>3663</sup> *Ibid.*, p. 63 et 83-85.

<sup>3664</sup> CURTIS Sarah A., *Op. cit.*, p. 215.

exclusivement à l'enseignement peuvent devenir infirmières ou fonder un patronage<sup>3665</sup>. Ainsi, les Sœurs de Saint-Charles de Nancy se concentreront sur leur vocation hospitalière.

L'exil, qui permet à une congrégation de préserver son « charisme », concerne particulièrement les pensionnats, qui peuvent entraîner « une partie au moins de leur clientèle habituée »<sup>3666</sup>. Il est réservé, « dans certaines congrégations féminines », aux « enseignantes, sœurs de chœur, quand les sœurs converses, employées aux tâches matérielles, [sont] invitées à se séculariser »<sup>3667</sup>. Le pays qui accueille le plus de congréganistes français en exil est, de loin, la Belgique. On y estime leur afflux à un minimum de 13 000 religieux, dont 10 000 femmes<sup>3668</sup>. « Les congrégations se réfugient surtout dans la zone proche de la frontière (Flandre occidentale, Hainaut et Luxembourg), dans les grandes villes flamandes (Bruges, Gand et Anvers) et en Belgique francophone. Les communautés du Nord de la France se réfugient dans les diocèses de Bruges et de Tournai et celles de l'Est dans le diocèse de Namur »<sup>3669</sup>. Les congrégations de l'Est peuvent également se tourner vers l'Italie, une autre des principales destinations<sup>3670</sup>. Claude Langlois remarque que les religieuses des instituts enseignants à communautés autonomes « ne répugnent pas à chercher de plus lointaines terres d'accueil », citant la Hongrie pour la congrégation Notre-Dame de Pierre Fourier<sup>3671</sup> (pensionnat de Mattaincourt).

La sécularisation signifie, « en pratique, à l'intérieur des congrégations religieuses, [...] prétendre quitter la congrégation, pour protéger son emploi et sa mission, mais maintenir en secret ses vœux de religion et, chaque fois que c'est possible, un lien caché

---

<sup>3665</sup> *Ibid.*, p. 217-218.

<sup>3666</sup> CABANEL Patrick, « Le moment de l'exil », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 113-136, p. 132 et 135.

<sup>3667</sup> CABANEL Patrick, « Introduction », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 7-20, p. 10.

<sup>3668</sup> LEPLAE Sofie, « "La Belgique envahie" : l'immigration des religieux français en Belgique, 1900-1914 », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 244-256, p. 249, et CABANEL Patrick, « Introduction », *Op. cit.*, p. 12.

<sup>3669</sup> LEPLAE Sofie, *Op. cit.*, p. 250.

<sup>3670</sup> RAPONI Nicola, « L'accueil en Italie des congrégations religieuses françaises après les lois de suppression. Problèmes et perspectives », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 199-218. La Doctrine Chrétienne de Nancy y envoie dix sœurs parisiennes ouvrir « un pensionnat de jeunes filles à Mortola inférieure, près de la frontière française » (p. 210).

<sup>3671</sup> LANGLOIS Claude, « Le choix des congrégations féminines », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 152-168, p. 161.

avec la maison-mère »<sup>3672</sup>. Cette vie religieuse clandestine n'est acceptée qu'avec réticence par les congrégations, car elle met en danger leur cohésion, en plus de tomber sous le coup de la loi<sup>3673</sup>. Des précautions doivent être prises pour éviter les poursuites, à défaut de pouvoir écarter les suspicions<sup>3674</sup>, notamment en cas de « sécularisation sur place »<sup>3675</sup> (rare en Meurthe-et-Moselle, « où le personnel a été renouvelé "par un mouvement d'échiquier qui s'est opéré sur toute la surface du département et des départements voisins" »<sup>3676</sup>). Les sécularisations concernent aussi bien les écoles primaires que les pensionnats et sauvent un grand nombre d'établissements<sup>3677</sup>. Le maintien en poste d'une partie du personnel fait relativiser l'importance de la rupture engendrée par les lois anticongréganistes.

La sécularisation n'a, d'ailleurs, pas nécessairement ému les catholiques, notamment dans l'Est, où « les populations dissocient religion et école », remarque André Lanfrey : « La suppression des écoles congréganistes les laisse indifférentes à partir du moment où le service d'instruction est assuré »<sup>3678</sup> (dans l'autre sens, les grandes figures républicaines de Lorraine, Méline et Poincaré, se sont opposées, par libéralisme, à la suppression de l'enseignement congréganiste<sup>3679</sup>). L'auteur va plus loin et note que la suppression des congrégations a été soutenue par des anticongréganistes catholiques, alliés objectifs des anticléricaux<sup>3680</sup>. En effet, en signant la fin de l'école congréganiste, la loi de

---

<sup>3672</sup> CURTIS Sarah A., *Op. cit.*, p. 220.

<sup>3673</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>3674</sup> *Ibid.*, p. 223 et 225-229.

<sup>3675</sup> *Ibid.*, p. 227 : « Le processus par lequel une nouvelle école congréganiste est ouverte par le même personnel, avec seulement un costume civil, est connu sous le nom de "sécularisation sur place" ». L'adoption par la Chambre des députés d'un projet visant l'interdiction de cette pratique – projet qui sera bloqué par le Sénat – a créé la panique dans les rangs congréganistes en 1903 (LANFREY André, « Expatriations et sécularisations congréganistes », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 183-197, p. 189).

<sup>3676</sup> LANFREY André, *Op. cit.*, 1990, p. 90.

<sup>3677</sup> DELPAL Bernard, *Op. cit.*, p. 80. L'auteur recense, à l'été 1904, pas de moins de 5 069 sécularisations sur place consécutives à la loi de 1901, Algérie exclue.

<sup>3678</sup> LANFREY André, « Expatriations et sécularisations congréganistes », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 194. Relative indifférence confirmée par Bruno Dumons, qui remarque une faible mobilisation dans l'Est, comme dans le Sud-Ouest, lors de la création de la Ligue des Femmes Françaises, fondée en réaction à la loi de 1901 (DUMONS Bruno, « Des femmes françaises face à la loi. Création de la Ligue des Femmes Françaises », LALOUETTE Jacqueline et MACHELON Jean-Pierre (dir.), *1901, les congrégations hors-la-loi*, Paris, Letouzey et Ané, 2002, p. 131-141, p. 134).

<sup>3679</sup> BERNARD Mathias, « Les droites parlementaires et les dispositions anticongréganistes », LALOUETTE Jacqueline et MACHELON Jean-Pierre (dir.), *Op. cit.*, p. 119-130, p. 121 et 128.

<sup>3680</sup> LANFREY André, « Expatriations et sécularisations congréganistes », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Op. cit.*, p. 192-194.

1904 place l'enseignement catholique dans les mains des laïcs, amenés à redéfinir leurs rapports à l'autorité cléricale<sup>3681</sup>. Il s'agit d'un tournant institutionnel majeur.

#### (4) La hausse du niveau dans l'enseignement catholique

Pendant longtemps, les catholiques mettent peu d'ardeur à rehausser le niveau de leurs pensionnats, ne croyant guère aux chances de succès de la loi Camille Sée<sup>3682</sup>. Certaines voix s'élèvent, cependant, pour prôner une attitude plus combative. À Nancy, elles s'expriment dans *Le Lorrain*, dirigé par les chanoines Collin et Ritz. En juillet 1887, un article y traite « de l'éducation des filles ». Son auteur, inspiré par les écrits de Mgr Dupanloup, explique qu'on ne doit pas se contenter de « combattre en principe les lycées des filles », à cause de leur caractère laïque, mais qu'« il faut leur opposer des institutions contraires, qui puissent satisfaire en même temps aux exigences légitimes des familles et aux besoins plus ou moins justifiés de l'époque »<sup>3683</sup>. « Couvents » et « pensions » peuvent remplir ce rôle, mais à condition d'adopter des programmes plus solides. L'auteur dit sa préférence pour un troisième type d'institution, les « cours publics » :

Ces cours, bien organisés, répondraient à un besoin manifeste du temps présent. Ils sont vivement réclamés par l'opinion générale et viendraient très heureusement compléter la première éducation domestique. Rien, sans doute, en principe, ne vaut cette éducation du foyer ; elle est aussi bonne, aussi salutaire pour les mères qui la donnent que pour les filles qui la reçoivent. Mais cette éducation ne peut néanmoins suffire à tous les âges et à toutes les positions ».

Quand les premières études sont dépassées, les jeunes filles ont encore besoin d'apprendre ce que leurs mères ou des maîtresses élémentaires ne sauraient leur enseigner. Il leur faut l'instruction plus étendue, plus développée que les tendances nouvelles exigent, et les mœurs se

---

<sup>3681</sup> C'est la thèse d'André Lanfrey, qui révèle le tiraillement du camp catholique entre différentes options (*Op. cit.*, 1990).

<sup>3682</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 390.

<sup>3683</sup> « De l'éducation des filles », *Le Lorrain*, 17.07.1887. L'article rencontre un intérêt international dont témoignent les archives des hautes autorités scolaires d'Alsace-Lorraine, qui en conservent une coupure (ADBR 105AL2521).

prononcent si fortement en ce sens que beaucoup de parents, avec plus ou moins de raison, tiennent à faire obtenir à leurs filles des brevets d'aptitude et de capacité. C'est même ce désir d'enseignement supérieur qui a, sinon motivé, du moins favorisé la création des établissements officiels, et si l'appel qu'ils ont adressé aux familles n'a eu jusqu'ici qu'un succès relatif, s'ils ne comptent guère parmi leurs adhérents que des filles de fonctionnaires ou des élèves boursières, nous pouvons nous en féliciter, mais sans nous dissimuler toutefois que l'état nouveau des esprits que l'institution constate crée un précédent et pourra constituer un danger.

Pour parer à ce péril, n'appartiendrait-il pas aux évêques, secondés par les comités d'enseignement libre, de fonder dans chaque grande ville des cours donnant aux jeunes filles une instruction qui répondrait en même temps à un but juste en lui-même et à une nécessité d'actualité. Des professeurs distingués et spéciaux se partageraient les diverses branches entre lesquelles se diviseraient ces cours : enseignement raisonné, histoire, apologétique religieuse, littérature ancienne et moderne, belles lettres françaises, éléments des sciences physiques. Un enseignement ainsi donné sous l'influence d'idées sérieuses, de doctrines éprouvées, de science solide, élèverait et affermirait les jeunes intelligences qui y seraient attentives et combattrait le mal par la seule leçon du bien. Les mères, qui conduiraient leurs filles, n'en retireraient peut-être pas, pour leur propre compte, un moindre profit.

Ce programme d'enseignement secondaire et supérieur a déjà été expérimenté avec succès à Paris. Sous l'impulsion et la direction de l'archevêque, des professeurs éminents donnent, depuis deux ans, à la salle Albert-le-Grand, des cours réguliers qui sont suivis par de nombreuses jeunes filles ; et déjà ces cours ne suffisent plus : une succursale, sous le nom de *Conférences de Saint Germain*, vient d'être établie à l'hôtel de la Société de géographie, et fonctionne depuis le mois de janvier dernier.

En 1898, Mère Marie du Sacré-Cœur, religieuse d'une congrégation d'établissements autonomes disséminés dans le Sud de la France (Filles de Notre-Dame), publie un programme d'élévation du niveau de l'enseignement dans les pensionnats, qui se fonde sur la création d'une école normale supérieure pour les religieuses des différentes congrégations. Le projet et son échec sont bien connus de l'historiographie, de même que le rôle de premier plan qu'a joué l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, dans l'opposition à Mère Marie du Sacré-Cœur<sup>3684</sup>. Un rôle salué par *Le Journal de la Meurthe et des Vosges*<sup>3685</sup> :

---

<sup>3684</sup> LANGLOIS Claude, « Aux origines de l'enseignement secondaire catholique de jeunes filles. Jalons pour une enquête, 1896-1914 », MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Op. cit.*, p. 81-94. POULAT

Nous avons déjà souligné le caractère très dangereux du projet formé par Mme Marie du Sacré-Cœur de créer une école normale supérieure pour les divers instituts de religieuses enseignantes. Et Mgr Turinaz a magistralement démontré, dans sa *Lettre à la supérieure générale d'une congrégation enseignante de son diocèse*, le grand péril que la réalisation de ce projet ferait courir aux congrégations.

Tous les journaux de la démocratie chrétienne, l'*Univers* en tête, sont naturellement favorables au projet. Cela se comprend : on est sûr de les trouver au premier rand dès qu'il s'agit de désorganiser ! [...] Au total : 72 archevêques et évêques n'ont pas répondu à l'invite de Mme Marie du Sacré-Cœur ! Les Semaines religieuses de Cambrai, d'Aix, de Nevers ont suivi l'exemple de la Semaine religieuse de Nancy et se montrent, avec grand' raison, hostiles au projet.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les lois anticongréganistes imposent à l'enseignement catholique de se réorganiser en profondeur. Les idées de Mère Marie du Sacré-Cœur sont reprises par ses anciens adversaires. En effet, il paraît urgent de former un personnel plus qualifié, à l'heure où certains parlent d'abroger la loi Falloux et d'exiger que les enseignantes libres soient titulaires du baccalauréat, de la licence ou du certificat d'aptitude<sup>3686</sup>. Les efforts vont donc tendre, d'une part à préparer les enseignantes aux différents examens, d'autre part à adopter le plan des études secondaires masculines. L'introduction de ce dernier, c'est-à-dire la préparation au baccalauréat (qui se fait tant bien que mal<sup>3687</sup>), crée l'enseignement secondaire catholique des filles au sens strict défini par Henri Péretz dans un article déjà longuement évoqué. Son essor est d'une rapidité fulgurante : Paris compte deux établissements du genre en 1904, cinq en 1907, quatorze en 1914<sup>3688</sup>.

Citons, parmi les principaux : l'École normale catholique, fondée en 1906 par Mlle Desrez, où coexistent filières normale, normale supérieure et secondaire, qui préparent les élèves aux brevets de capacité, au baccalauréat, au professorat des écoles normales, au certificat de l'enseignement secondaire des jeunes filles, à la licence de lettres à la

---

Émile, « Le rêve contrarié d'une religieuse enseignante. L'affaire de Mère Marie du Sacré-Cœur », *Ibid.*, p. 95-104. LANFREY André, *Op. cit.*, 1990, p. 23.

<sup>3685</sup> « Un projet dangereux », *Journal de la Meurthe et des Vosges*, 15 et 16.08.1898.

<sup>3686</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 239-240.

<sup>3687</sup> GIBON Fénelon, *Op. cit.*, p. IX : « L'enseignement secondaire libre des jeunes filles a, parfois, des programmes de fortune ; souvent, le baccalauréat est préparé en deux ans, avec cinq heures de latin par semaine ; ailleurs, cet enseignement est encore réduit ».

<sup>3688</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 248 et 272.

Sorbonne et au certificat de sciences<sup>3689</sup> ; l'École normale libre, fondée en 1907 par Mme Daniélou-Clamorgan, qui présente la même diversité de filières, constituant, flanquée du Collège Sainte-Marie après son déménagement à Neuilly en 1908, une « véritable réplique à l'École de Sèvres »<sup>3690</sup> ; le Collège d'Hulst, fondé en 1914 par Mlle Pimor, strictement secondaire<sup>3691</sup>. D'Hulst, en hommage à Mgr d'Hulst, premier recteur de l'Institut Catholique : les « familles catholiques cultivées » se souviennent de ses « ambitions intellectuelles » et c'est son successeur à la tête de l'Institut Catholique (Mgr Baudrillart), qui parraine l'institution (on verra des établissements portant ce même nom en Alsace et en Lorraine durant l'entre-deux-guerres).

Collège est une dénomination valorisante, illégale, car réservée à l'enseignement public, mais tolérée<sup>3692</sup>. Lorsqu'il s'agit, en 1920, de créer à Longwy une filiale du Collège d'Hulst de Paris, on discute du terme à employer : « collège » ou « école »<sup>3693</sup> ? On fera comme à Paris. L'appellation de « Cours » est assez usitée.

Les établissements secondaires catholiques de filles sont de petites institutions<sup>3694</sup>, souvent installées « dans des locaux à usage d'habitation »<sup>3695</sup>, dont les « horaires par demi-journée » permettent d'accueillir un maximum d'élèves dans un minimum d'espace<sup>3696</sup>.

L'engouement de l'enseignement catholique pour la préparation des filles au baccalauréat ne doit pas faire oublier que le Collège Sévigné fait partie des précurseurs (1905)<sup>3697</sup>. La vénérable institution libre laïque a été fondée à Paris en 1880, sous les auspices de Michel Bréal ; elle est dirigée par Mathilde Salomon, native de Phalsbourg, de

---

<sup>3689</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 391.

<sup>3690</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 391.

<sup>3691</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 240, 250, 253, 257, 260, 263 et 268.

<sup>3692</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>3693</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 03.10.1920 : « Mme Dreux me dit qu'il ne faut pas appeler la maison *Collège* d'Hulst – lui avez-vous dit – mais *École* d'Hulst. Cette dénomination *École* ne lui plaît guère, quant à moi je préfère également *collège*. Je pense qu'elle fait une confusion au sujet de la déclaration. Aussi nous nous arrêterons à *Collège* ».

<sup>3694</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 249.

<sup>3695</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>3696</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>3697</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 389.

1883 jusqu'à sa mort, en 1909<sup>3698</sup>. « Le Collège Sévigné a joué un grand rôle dans l'histoire de l'enseignement secondaire féminin », juge Françoise Mayeur, en remplissant « de son mieux la fonction de l'établissement privé à caractère expérimental à côté du système officiel »<sup>3699</sup>. Après 1918, l'*expérience* sera tentée dans Strasbourg reconquise.

### **3. Redéfinition de l'enseignement secondaire des filles dans l'entre-deux-guerres**

#### **a) Les mutations de l'enseignement public**

##### (1) Les deux sections : diplôme et baccalauréat

L'attrait croissant du baccalauréat fait naître « un mouvement de réforme » de l'enseignement (public) secondaire des filles, qui en mobilise tous les acteurs<sup>3700</sup>, ainsi que les organisations féministes<sup>3701</sup>. La Première Guerre mondiale ne l'interrompt qu'un temps. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique poursuit sa réflexion et, en 1916, il « est saisi par le ministre Painlevé d'un projet de réorganisation de l'enseignement féminin »<sup>3702</sup>. Une commission d'enquête extra-parlementaire est créée par le décret du 2 janvier 1917 pour « examiner les modifications à apporter à l'organisation des études et aux sanctions de l'enseignement secondaire des jeunes filles », mais ses travaux n'aboutissent à rien<sup>3703</sup>. Pendant ce temps, certaines grandes écoles s'ouvrent aux filles et l'administration tolère que des jeunes filles fréquentent les classes terminales des lycées et collèges de garçons,

---

<sup>3698</sup> *Ibid.*, p. 88-90.

<sup>3699</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>3700</sup> *Ibid.*, p. 399.

<sup>3701</sup> *Ibid.*, p. 421.

<sup>3702</sup> *Ibid.*, p. 401.

<sup>3703</sup> *Ibid.*, p. 409.

ainsi que les cours préparatoires aux grandes écoles. En 1920, 1 326 jeunes filles obtiennent le baccalauréat, soit 12% de l'ensemble des bacheliers<sup>3704</sup>.

C'est la réforme de l'enseignement secondaire masculin, visant la restauration des humanités gréco-latines, au début des années 1920, qui conduit le ministre Léon Bérard à lancer la réforme de l'enseignement secondaire des filles. Elle est fixée par le décret du 25 mars 1924<sup>3705</sup>. L'enseignement secondaire des filles comprend désormais six années d'études. Le diplôme de fin d'études existe toujours en fin de cursus, mais la grande nouveauté est l'instauration, dans les lycées et les collèges, d' « un enseignement facultatif dont la sanction est le baccalauréat » (article 3) : « Les programmes de l'enseignement des garçons sont intégralement appliqués dans l'enseignement facultatif prévu par l'article 3 [...] appliqués pour toutes les matières communes de l'enseignement sanctionné par le diplôme. L'économie domestique, les travaux à l'aiguille et la musique font partie obligatoire de l'enseignement dans les lycées et collèges de jeunes filles » (article 4).

Il y a donc, désormais, deux sections : « diplôme » et « baccalauréat ». Les auteurs du décret pensaient qu'en donnant quelque sanction au diplôme de fin d'études secondaires, la première section prendrait le pas sur la seconde. Mais la dynamique en faveur du baccalauréat continue (18% des bacheliers en 1926, 26% en 1933 et 36% en 1938 sont des bachelières)<sup>3706</sup> et c'est l'inverse qui se produit : à la veille de la Seconde Guerre mondiale, rares sont les élèves des lycées et collèges de jeunes filles qui se destinent encore à passer le diplôme<sup>3707</sup>. Les lettres sont toujours en honneur, mais « ce sont les lettres classiques et non plus les lettres modernes : le temps des "humanités modernes" fondées sur l'apprentissage des langues est bien révolu »<sup>3708</sup>. Quant au brevet supérieur, ignoré par la réforme Bérard, il fait de plus en plus la fortune des seules écoles primaires supérieures<sup>3709</sup>.

---

<sup>3704</sup> CHRISTEN-LECUYER Carole, *Op. cit.*, p. 37-38.

<sup>3705</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 424.

<sup>3706</sup> CHRISTEN-LECUYER Carole, *Op. cit.*, p. 37-38.

<sup>3707</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 434-435.

<sup>3708</sup> *Ibid.*, p. 437.

<sup>3709</sup> *Ibid.*, p. 434-435.

## (2) L'identification des enseignantes aux enseignants

L'assimilation de l'enseignement secondaire des filles à celui des garçons pose la question de l'identification des deux corps enseignants. Depuis la création de l'enseignement secondaire féminin, ses professeurs étaient moins bien traitées que leurs homologues masculins. La Première Guerre mondiale remet en cause cette distorsion, de nombreuses enseignantes du secondaire féminin affectées, comme remplaçantes d'enseignants mobilisés, dans les lycées et collèges de garçons faisant la preuve de leur égale valeur<sup>3710</sup>. En 1920 se constitue une Société des agrégées, qui revendique principalement les mêmes conditions de service et les mêmes traitements que les agrégés<sup>3711</sup>. L'égalité des traitements est acquise, pour tous les professeurs femmes, en 1926, celle des maxima de service seulement en 1931<sup>3712</sup>. Autres étapes de l'identification : l'admission des professeurs femmes dans les jurys du baccalauréat, en 1928, et l'entrée de cinq agrégées au Conseil supérieur, votée en 1933. Parallèlement à cette meilleure reconnaissance du corps de l'enseignement secondaire féminin, il s'ouvre une nouvelle voie pour y accéder : l'agrégation masculine.

En effet, au lendemain de la Grande Guerre, des mesures provisoires autorisent les femmes à se présenter aux agrégations de philosophie, de grammaire et de mathématiques. Le 17 mars 1924, un arrêté de Léon Bérard leur rend accessibles toutes les agrégations et tous les certificats réservés aux hommes. Les Sévriennes, toutefois, n'ont pas encore le droit de se présenter aux agrégations masculines ; celle de sciences naturelles leur est ouverte en 1927<sup>3713</sup>. L'École de Sèvres est considérée comme un établissement d'enseignement supérieur, « homologue de la rue d'Ulm », à partir de 1936<sup>3714</sup>. Désormais ses élèves suivent les cours de la Sorbonne, non « plus par tolérance comme jusque là, mais comme la filière normale de leurs études : un pas définitif dans cette direction [est]

---

<sup>3710</sup> *Ibid.*, p. 399.

<sup>3711</sup> *Ibid.*, p. 420.

<sup>3712</sup> *Ibid.*, p. 432 et 434.

<sup>3713</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>3714</sup> *Ibid.*, p. 433.

franchi en 1938, lorsque le diplôme d'études supérieures dev[ient] obligatoire pour toutes les agrégations »<sup>3715</sup>.

### (3) L'enseignement primaire supérieur vers le secondaire

L'enseignement primaire supérieur des filles ne connaît pas les controverses qui agitent son homologue masculin depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle ; mais, soumis à la même réglementation, il se voit appliquer les mêmes réformes<sup>3716</sup>. La première significative date de juillet 1917 : ses dispositions « rehaussent le titre du Certificat d'études primaires supérieures, qui devient Brevet d'études primaires supérieures, et prônent [...] une diversification et un développement des sections spéciales (commerciales, industrielles, agricoles) à caractère technique des EPS »<sup>3717</sup>. Cela permet au directeur de l'enseignement primaire (Paul Lapie) d'écrire aux recteurs, le 1<sup>er</sup> septembre 1917 : « Tous les jeunes gens, toutes les jeunes filles qui, sans pouvoir continuer leurs études jusqu'à la vingtième année comme les élèves de l'enseignement secondaire prolongé par l'enseignement supérieur, possèdent des aptitudes suffisantes pour les poursuivre utilement jusqu'à dix-huit ans et peuvent reculer jusqu'à cette date le moment de gagner leur vie, doivent trouver place dans nos écoles primaires supérieures ».

Les débats sur « l'école unique », introduits d'Allemagne avant la Première Guerre mondiale, prennent de l'ampleur avec la réflexion sur les élites provoquée par le conflit<sup>3718</sup>. En 1924, Édouard Herriot crée une « Commission pour l'étude de la réalisation au point de vue technique de l'école unique ». Elle survit à la chute du Cartel des gauches et se fonde, en 1926, dans un Comité qui poursuit ses travaux. Il rédige, en 1927, un « Projet de statut organique de l'enseignement public » ; « laissé de côté entre 1931 et 1936 », le texte est

---

<sup>3715</sup> *Ibid.*, p. 433-434.

<sup>3716</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 479.

<sup>3717</sup> *Ibid.*, p. 401.

<sup>3718</sup> *Ibid.*, p. 403.

« alors pris comme point de départ pour la préparation des réformes du Front populaire »<sup>3719</sup>.

Sur le terrain, à partir des années 1920, on compte déjà « de nombreux établissements où sont organisées en parallèle les premières classes de l'enseignement secondaire et les classes d'enseignement primaire supérieur » ; à l'heure des économies budgétaires et de la scolarisation des classes creuses des années de guerre, on pratique, « dans un premier temps, "l'amalgame" pour les matières principales (c'est-à-dire la réunion dans les mêmes classes des élèves secondaires et des élèves primaires supérieurs) »<sup>3720</sup>. Cela entraîne l'extension de la gratuité aux études secondaires, une idée déjà défendue au tournant du siècle par les républicains radicaux<sup>3721</sup> (et qu'on verra s'exprimer à Saint-Dié, d'abord concernant les cours secondaires, puis, en 1903, lorsqu'il sera question de fonder un collège). Initiée par Édouard Herriot, la gratuité est introduite par étapes, d'abord dans les établissements pratiquant l'amalgame, (dans un premier temps, en 1928, dans les seules classes amalgamées, celles allant de la sixième à la troisième ; dans un second temps, en 1929, dans les autres classes secondaires), puis progressivement dans les autres établissements (sixième en 1930, cinquième en 1931, quatrième en 1932, toutes les autres classes en 1933) : « Ainsi se trouvèrent contournées les oppositions universitaires et politiques à la gratuité de l'enseignement secondaire, notamment celle des catholiques, qui estimaient que la mesure menaçait leurs établissements »<sup>3722</sup>. Dans sa thèse sur l'enseignement secondaire des filles à Paris, Géraldine Valès Le Guennec remarque que les origines sociales des élèves du Lycée Molière restent les mêmes<sup>3723</sup>.

Le rapprochement du primaire supérieur et du secondaire se fait encore par d'autres mesures. Elles consistent : en l'alignement des classes élémentaires des établissements secondaires sur les classes primaires, concernant la gratuité des études (1924), le personnel enseignant (1925, 1932) et les programmes (1926) ; en l'instauration d'un concours commun pour les bourses des études prolongées (1925) ; en la création d'équivalences de

---

<sup>3719</sup> *Ibid.*, p. 412-413.

<sup>3720</sup> *Ibid.*, p. 424.

<sup>3721</sup> *Ibid.*, p. 393.

<sup>3722</sup> *Ibid.*, p. 424-425.

<sup>3723</sup> VALES LE GUENNEC Géraldine, *Op. cit.*, p. 407.

diplômes entre le primaire supérieur et le secondaire (1924-1927)<sup>3724</sup>. Ces dernières mesures « s'accompagnent d'un rapprochement de fait entre le personnel des EPS et celui des lycées et collèges »<sup>3725</sup>. Mais après 1932, le législateur esquisse un rapprochement de l'enseignement primaire supérieur avec l'enseignement technique. Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie résumant la situation « précaire » des écoles primaires supérieures à cette époque<sup>3726</sup> : « certes les effectifs sont alors au plus haut, les candidats à ces études plus nombreux que les places disponibles, mais la situation matérielle des établissements est médiocre, les soutiens politiques font défaut, comme si l'enseignement primaire supérieur ne parvenait plus à obtenir reconnaissance de sa définition comme collège du peuple ».

Les réformes du Front populaire le redirigent vers l'enseignement secondaire. Les écoles primaires supérieures, à la grande satisfaction de leur personnel, y sont administrativement rattachées par décret du 1<sup>er</sup> juin 1937, au sein d'une « direction de l'enseignement secondaire » renommée « direction du second degré ». Le changement de nom « symbolise le remplacement de l'organisation scolaire en ordres juxtaposés par une organisation horizontale, dont le principe est l'étape dans les cursus et l'âge des élèves »<sup>3727</sup>. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay, fait également entreprendre une harmonisation partielle des programmes de l'enseignement primaire supérieur, de l'enseignement technique et de l'enseignement secondaire. « Toutes les classes, de l'année préparatoire à la 3<sup>e</sup> année d'EPS et de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> [sont] concernées par ces dispositions », qui permettent la constitution de « classes d'orientation » expérimentales et le passage d'une section à l'autre en cours d'études<sup>3728</sup>.

Les cours complémentaires se trouvent « dans une situation d'indétermination un peu comparable à celle des EPS en 1880 : incités par différentes dispositions institutionnelles, après 1934, à développer des enseignements à caractère technique, ils se trouvent à l'intersection des trois nouvelles directions créées en 1937 » et continuent de

---

<sup>3724</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 425-427.

<sup>3725</sup> *Ibid.*, p. 428.

<sup>3726</sup> *Ibid.*, p. 429.

<sup>3727</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>3728</sup> *Ibid.*, p. 435.

relever du primaire<sup>3729</sup>. Le fossé se creuse avec les écoles primaires supérieures, qui deviendront, avec la réforme Carcopino de 1941, des « établissements secondaires de deuxième rang, les collèges modernes, préparant à la seule première partie du baccalauréat »<sup>3730</sup>.

#### (4) La mixité, permise dans certains cas

A la rentrée 1906, le lycée de **Bar-le-Duc** admet « des petites filles, aux mêmes conditions que les garçons, dans les classes enfantines et primaires »<sup>3731</sup>. Le proviseur rend compte de « l'expérience » en novembre 1907 :

Sur ma demande, M. le ministre avait autorisé l'année dernière le lycée de Bar à recevoir, à la rentrée d'octobre 1906, les petites filles de cinq à sept ans, concurremment avec les petits garçons. 6 fillettes ont profité de cette autorisation, pendant toute l'année scolaire dernière (5 en classe enfantine et 1 en classe primaire). C'est peu, sans doute, mais il faut compter avec les anciennes habitudes et les préjugés des familles, avec les engagements antérieurs et, surtout, avec la nouveauté d'une réforme qui a pu paraître hardie et téméraire. J'ai pris soin de rassurer les mamans qui sont venues me voir sur les dangers de cette éducation mixte, et n'ai pas eu de peine à leur persuader que, puisque les enfants de cet âge sont mêlés pour le jeu et l'étude dans un grand nombre d'écoles, sans que cette fusion ait donné lieu à des plaintes sérieuses, il n'y avait pas de raison pour que la même expérience ne fût pas tentée dans les classes primaires d'un lycée, où les classes sont moins nombreuses qu'à l'école, où la surveillance est par suite plus facile, où la nécessité de la rétribution scolaire établit déjà une première sélection au profit d'enfants généralement mieux élevés et mieux tenus.

La mixité a profité à l'enseignement et les récréations se sont bien passées<sup>3732</sup>. Personne ne s'est plaint. Donc « l'expérience se continue » en 1907/08. Mais l'effectif

---

<sup>3729</sup> *Ibid.*, p. 438.

<sup>3730</sup> *Ibid.*, p. 441.

<sup>3731</sup> ADMM W657/80, le proviseur du lycée de Bar-le-Duc à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 27.11.1907.

féminin n'augmente pas. Le proviseur explique que « ce qui empêche surtout et empêchera encore l'accroissement du nombre des fillettes dans [les] petites classes, c'est l'impossibilité d'aller plus loin que la neuvième [...] ; comme il n'y a, dans la ville de Bar, ni cours secondaire, ni collège, ni pension de filles, force est bien de retourner à l'école primaire, et alors, se disent les familles, autant commencer par là ». Il demande donc,

pour parer à cet inconvénient et compléter la mesure, 1° que l'autorisation ministérielle fut prolongée jusqu'à neuf ou dix ans (comme cela se fait au Lycée Michelet, à Vanves), pour que les fillettes puissent faire la huitième et même la septième au lycée ; 2° que des cours secondaires de jeunes filles fussent organisées pour recevoir ensuite ces enfants, soit en ville, soit même au lycée, avec l'aide de nos professeurs, mais, bien entendu, dans des locaux séparés, distincts et éloignés des garçons. Le lycée est assez vaste (autour de la troisième cour, par exemple) pour leur offrir un abri. C'est une idée que j'exprime en passant, et que je sou mets à votre appréciation et à celle de M. le recteur, sans l'examiner ici davantage ; mais cela aiderait peut-être à résoudre la question urgente de l'enseignement secondaire des filles à Bar-le-Duc.

On sait déjà que la deuxième proposition ne débouchera sur rien. La première, c'est-à-dire l'admission des filles dans les deux classes « élémentaires », n'est pas adoptée non plus. Par contre, l'admission des filles dans les classes « primaires » du lycée demeure, comme l'indique le prospectus de 1910<sup>3733</sup> : « Pour ménager aux enfants la transition entre la vie de famille et celle du lycée, l'administration a ouvert, pour garçons et filles, une classe enfantine et une classe préparatoire, qui constituent l'enseignement primaire. La direction en est confiée à des institutrices diplômées et expérimentées. La classe enfantine reçoit les enfants, petits garçons et petites filles, à partir de quatre ans ». En 1916, la fille d'un professeur du lycée est autorisée à entrer en classe de huitième ; il s'agit d'une

---

<sup>3732</sup> « Fillettes et garçons ont reçu le même enseignement et l'ont suivi avec le même intérêt ; l'amour-propre aidant, une émulation salubre semble même être née de cette éducation mixte ; garçons et filles se disputaient les premières places et les récompenses (bons points, images, palmes hebdomadaires) ; et l'intelligence des fillettes étant, à cet âge, généralement plus vive et plus précoce, c'était chez les petits garçons un stimulant de plus au travail, pour ne pas être dépassés. Les récréations en commun ont été l'objet de la plus active surveillance ; au début, les fillettes, un peu étonnées, peut-être, des jeux bruyants de leurs petits camarades, faisaient bande à part et ne jouaient qu'entre elles ; mais comme il est naturel à cet âge, le démon du jeu a fini par l'emporter sur toutes les délicatesses et les fiertés mal placées et une cordiale camaraderie n'a pas été longue à s'établir. Il est juste d'ajouter aussi que les petits garçons, par une sorte de complaisance qui n'a pas dû, j'imagine, trop coûter à leur sexe, ont peu à peu abandonné les jeux garçonnières et bruyants qui déplaisaient aux fillettes, pour partager avec elles les jeux de ronde, de corde, de cache-cache, pendant que les fillettes apportaient, de leur côté, un peu de la grâce et de la dextérité qui leur sont naturelles ».

<sup>3733</sup> *Lycée de Bar-le-Duc. Prospectus*, 1910, p. 8.

dérogation exceptionnelle, accordée par le recteur Adam, qui se prolongera quelques années<sup>3734</sup>. La mixité s'impose finalement au milieu des années 1920, lorsque les classes secondaires s'ouvrent aux filles (1925). Quelques années plus tard, en 1930, l'association des anciens élèves accueille ses premiers membres féminins. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les filles représentent environ un cinquième des effectifs du lycée<sup>3735</sup>.

Cette mixité est permise par l'évolution de la réglementation à partir de la Première Guerre mondiale. Une circulaire ministérielle datée du 23 novembre 1915 prévoit des autorisations pour l'accès aux classes de Philosophie et de Mathématique. Mais deux ans plus tard, la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique décide de revenir à l'interdiction absolue de fréquenter lycées et collèges de garçons (séance du 9 novembre 1917). Puis la circulaire ministérielle aux recteurs du 21 juin 1923 ouvre aux jeunes filles « les cours préparatoires aux grandes écoles où les femmes peuvent entrer », organisés dans les établissements secondaires de garçons. « A la veille de la réforme [Bérard], une circulaire autorise les jeunes filles à suivre les classes de préparation au baccalauréat des lycées de garçons quand cette préparation n'est pas prévue dans les établissements scolaires féminins de leur lieu de résidence »<sup>3736</sup>. Enfin, une circulaire du 10 août 1926 autorise les collèges de garçons à recevoir des filles, dans les villes où il n'existe pas d'établissements secondaires féminins, et sous plusieurs conditions<sup>3737</sup>. Par suite de ces autorisations, la coéducation devient un phénomène répandu dans l'enseignement secondaire français pendant l'entre-deux-guerres<sup>3738</sup>.

Dans l'académie de Nancy, deux municipalités profitent tout de suite de la circulaire du 10 août 1926. Le 21 août, le maire de **Commercy** la présente au conseil

---

<sup>3734</sup> LAUDIN Isabelle, « La mixité au lycée », VANOLA Jean-Luc (dir.), *Regards autour du Lycée Raymond Poincaré. Eléments historiques et compte rendu des activités autour du 150<sup>e</sup> anniversaire (décembre 2007) du Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc*, Bar-le-Duc, Association des Anciens Élèves du Lycée et du Collège Raymond Poincaré de Bar-le-Duc, 2008, p. 123-125, p. 124.

<sup>3735</sup> Des photographies anciennes conservées aux ADMe (119Fi11 et 119Fi24) rendent compte de cette fréquentation féminine.

<sup>3736</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 435.

<sup>3737</sup> *Ibid.* L'auteur énumère ces conditions.

<sup>3738</sup> ROGERS Rebecca, « Culture and Catholicism: France », ALBISETTI James C., GOODMAN Joyce et ROGERS Rebecca (dir.), *Girls' Secondary Education in the Western World. From the 18<sup>th</sup> to the 20<sup>th</sup> Century*, New York, Palgrave Macmillan, 2010, p. 25-39, p. 35. L'auteur rappelle que sur les 75 000 filles fréquentant des établissements d'enseignement secondaires en 1939, 13 000 étaient dans des lycées et collèges de garçons.

municipal, lequel, « après délibération et à l'unanimité des membres présents, voulant répondre aux désirs maintes fois exprimés par des parents, sollicite de Monsieur le ministre de l'Instruction publique et des Beaux arts l'accès des jeunes filles dans toutes les classes du collège de garçons de la ville de Commercy ». Même présentation au conseil municipal de **Bruyères** le 28 août, et même résolution (« que le collège de garçons de Bruyères puisse, en principe, recevoir comme externes libres des jeunes filles dans toutes les classes »). Le ministère donne son autorisation dans les deux cas. Les deux conseils municipaux s'étaient prononcés à l'unanimité. Aucune voix ne s'était fait entendre pour dénoncer la coéducation. Celle-ci offre l'avantage d'augmenter l'effectif de petits établissements et ne présente aucun inconvénient sur le plan disciplinaire. C'est l'avis formulé alors par le principal de Commercy<sup>3739</sup> : « Le collège [...] qui, à la rentrée, comptera vraisemblablement une centaine d'élèves, ne peut que voir son effectif s'accroître dans la suite du fait de l'admission des jeunes filles dans ses classes d'enseignement secondaire. Enfin, à mon avis, et d'après ce que j'ai observé l'an dernier au collège où j'exerçais les fonctions de professeur d'histoire, et qui comptait, dans les classes supérieures, quatre jeunes filles âgées de dix-sept ou dix-huit ans, l'émulation ne peut qu'être plus grande entre les deux éléments, féminin et masculin, au grand profit du travail et des progrès des élèves ».

Le 23 novembre 1929, le conseil municipal de **Pont-à-Mousson** suit Commercy et Bruyères : « Conformément aux circulaires ministérielles des 10 août 1924, 4 janvier 1927 et 30 octobre 1928, le conseil donne un avis favorable à l'inscription au collège de Pont-à-Mousson des jeunes filles dont les noms suivent : Mathématiques, Mlle Bourlon ; Philosophie, Mlle Guenot ; première C, Mlle Jourdan ; première D, Mlle Chauvin ; première B, Mlle Saintpère ; deuxième A, Mlles Chéry, Detaille, Hirsch ; deuxième A, Mlles Moinat, Barbé, Pierrat ». Ce sont donc 11 filles, dont celle du principal (Jourdan), qui avait présenté la mesure devant le conseil d'administration du collège.

Enfin, à l'automne 1933, c'est au tour du principal de **Longwy** de vouloir accueillir des filles, avec cette particularité qu'il souhaite aussi en recevoir à l'internat de l'école primaire supérieure annexée au collège. Le directeur de l'enseignement secondaire l'y

---

<sup>3739</sup> AN F<sup>17</sup> 14165, le principal de Commercy au recteur de Nancy, 28.09.1926.

autorise, « à la condition que toutes les précautions utiles soient prises pour que les jeunes filles soient tout à fait isolées »<sup>3740</sup>.

L'année scolaire précédente (1932/33), le recteur de Nancy répondait à une enquête ministérielle (circulaire du 9 février 1933) sur la fréquentation féminine des lycées de garçons<sup>3741</sup>. Trois lycées : ceux de Bar-le-Duc et Épinal accueillent des filles dans les classes d'enseignement secondaire, pas celui de Nancy, qui en accueille, par contre, dans ses classes préparatoires aux grandes écoles (première supérieure et mathématiques spéciales)<sup>3742</sup>, structures dont les deux autres établissements sont dépourvus. À Épinal, les filles ne peuvent fréquenter que les classes de mathématiques et de philosophie, ces classes n'existant pas au collège de jeunes filles de la ville. À Bar-le-Duc, le recteur ne signale aucune restriction et indique l'effectif féminin des classes secondaires : 26.

Pourtant, restriction il y a. En mai 1928, le proviseur rapporte, à propos d'une candidate au baccalauréat : « En première C, Mlle Bugnon est d'une grande faiblesse en latin ; bien faible également en mathématique. J'aurais désiré qu'elle ne se présentât pas en juillet : elle a été admise en première en octobre parce qu'elle ne pouvait point redoubler la seconde, les demoiselles n'étant plus acceptées dans cette classe. Mais elle désire courir la chance ! » Assurément impressionnées par leur environnement masculin, les élèves filles du lycée de Bar-le-Duc se font discrètes et disciplinées, comme cela apparaît dans le même rapport : « Les élèves de première ABCD ayant donné lieu à M. Davillé [professeur d'histoire] de se plaindre de leur attitude à son égard, le proviseur, assisté de M. le censeur, est intervenu dans cette classe le 1<sup>er</sup> mai de 8 à 9h et a notifié aux élèves les sanctions suivantes : consigne entière pour les pensionnaires et suppression des sorties jusqu'à nouvel ordre ; retenue de 14 à 18h le jeudi suivant, pour les externes, les jeunes filles étant exemptées ». Bref, ces dernières constituent une population scolaire particulière dans ce

---

<sup>3740</sup> AN F<sup>17</sup> 14165, le directeur de l'enseignement secondaire au principal de Nancy, 07.11.1933.

<sup>3741</sup> AN F<sup>17</sup> 14165, le recteur de Nancy au ministre de l'Éducation nationale, 07.11.1933.

<sup>3742</sup> LYCÉE DE NANCY, *Préparation aux Grandes Écoles de l'État*, s. l., s. d. [1906].

qui reste intrinsèquement un lycée de garçons. D'ailleurs, le prospectus de 1930 ne mentionne toujours leur présence que pour l'enseignement primaire<sup>3743</sup>.

## **b) La reconnaissance de l'enseignement privé**

### (1) Un statut d'enseignement secondaire reconnu par l'État

L'histoire de l'enseignement privé secondaire des filles durant l'entre-deux-guerres est presque entièrement en friche. Il y a, pour l'immédiat après-guerre, le tableau de la situation dressé par Fénelon Gibon en 1920, mais sa documentation date d'avant 1914, de même que son esprit<sup>3744</sup>. La définition du sujet est imprécise<sup>3745</sup>. Henri Péretz clôt au début des années 1920 son étude sur la situation parisienne, lorsque le Conseil supérieur de l'Instruction publique reconnaît aux établissements privés secondaires de filles, le 21 janvier 1921, le même cadre réglementaire que celui des établissements privés secondaires de garçons, régis par la loi Falloux<sup>3746</sup> (la question des directions masculines est

---

<sup>3743</sup> *Lycée de garçons de Bar-le-Duc. Prospectus général illustré*, Paris, Tourte et Petitin, 1930, p. 1 : « Le lycée reçoit les enfants dès la fin du premier âge, vers quatre ans, dans la classe enfantine. Ils passent ensuite dans les classes primaires (10<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>) et dans les classes élémentaires (8<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>), dont les programmes sont ceux des cours élémentaires et moyens des écoles primaires publiques. Toutes ces classes sont confiées à un personnel d'élite, institutrices et professeurs. On y admet des garçons et des filles, les filles comme externes libres, les garçons comme externes ou internes ».

<sup>3744</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, p. 390.

<sup>3745</sup> Son introduction désigne le baccalauréat comme indicateur du caractère secondaire de l'enseignement, mais les établissements préparant aux brevets sont également traités. Un développement est ainsi consacré au Pensionnat Notre-Dame de Besançon : « Cette école présente, chaque année, de nombreuses élèves aux examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur. Toujours, les succès ont répondu aux efforts laborieux des maîtresses et des élèves, et le nombre des diplômes obtenus, depuis 1880 jusqu'à octobre 1914, s'élève à 170 brevets supérieurs ; 340 brevets élémentaires » (GIBON Fénelon, *Op. cit.*, p. 129-130). Puis, en conclusion (p. 175) : « En fait, nos établissements libres d'enseignement secondaire suivent actuellement soit les programmes des lycées de garçons, soit les programmes des lycées de filles. Ils puisent leurs directoires d'études dans les revues pédagogiques, notamment dans *l'Enseignement chrétien* et dans la partie secondaire du journal *L'École* ».

<sup>3746</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 238.

ouverte<sup>3747</sup>). Quelques rares institutions de filles avaient déjà été déclarées auparavant sous ce statut<sup>3748</sup>. Les autres peuvent désormais entamer des démarches pour l'obtenir. À Paris, le Collège Sévigné l'acquiert en 1923<sup>3749</sup>, le Collège d'Hulst en 1927<sup>3750</sup> ; le premier appartenait auparavant à l'enseignement primaire, le second à l'enseignement supérieur. Le Collège d'Hulst de Longwy, fondé en 1920, a été déclaré comme la « maison-mère ». La fondatrice raconte<sup>3751</sup> : « A Nancy, ma déclaration d'enseignement supérieur a fait sourire ; malgré cela, l'inspecteur d'académie a été très aimable ; il se met à mon entière disposition. Mais il m'a donné un autre modèle de déclaration, qui nous permet de faire l'enseignement que nous voulons ; donc le secondaire. L'important, lui ai-je dit pour moi, c'est d'être en règle avec l'administration, quelle que soit le genre de déclaration exigée ».

Même une fois reconnu, l'enseignement privé secondaire des filles reste « très peu institutionnalisé », ce qui est « le trait principal de la scolarisation libre en France » jusqu'à la loi Debré de 1959<sup>3752</sup>.

## (2) Extension limitée, faiblesse des sources

Nous n'avons trouvé aucun document dans les archives du rectorat de Nancy ou des inspections de l'académie faisant état de la reconnaissance légale d'une institution privée comme appartenant à l'enseignement secondaire. Les cas de changement de statut paraissent inexistant dans le département des Vosges. Une affiche de promotion de « l'enseignement libre dans le diocèse de Saint-Dié », publiée dans le *Foyer vosgien* en septembre 1935, en énumère tous les établissements catholiques : les « institutions de jeunes filles » appartiennent toutes à l'enseignement primaire supérieur, dont il est précisé

---

<sup>3747</sup> DUVIGNACQ-CROISÉ Cécile, *Op. cit.*, p. 232.

<sup>3748</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 238 et 272-273 (liste des établissements : 3 des 12 institutions recensées par l'auteur pour l'année scolaire 1914/15 existent sous le statut d'enseignement secondaire).

<sup>3749</sup> VALES LE GUENNEC Géraldine, *Op. cit.*, p. 278.

<sup>3750</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 258.

<sup>3751</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 13.10.1920.

<sup>3752</sup> PERETZ Henri, *Op. cit.*, p. 242.

que les élèves peuvent obtenir, au bout de cinq à six ans de scolarité, le brevet supérieur, qui « permet l'inscription aux différentes Facultés des Universités »<sup>3753</sup>. L'enseignement primaire supérieur apparaît donc comme l'enseignement secondaire des filles catholiques, avec le brevet supérieur comme équivalent du baccalauréat. Cette appréciation est renforcée par la présentation des rubriques sur l'affiche, où enseignement secondaire (trois établissements, dont deux petits séminaires) et enseignement primaire supérieur partagent la même colonne (entre celles des enseignements primaire et technique), et par le fait qu'aucune institution de garçons ne figure dans la rubrique de l'enseignement primaire supérieur (les études prolongées des garçons catholiques doivent donc être soit secondaires, soit techniques). L'Évêché de Nancy présente une situation différente, au regard d'un recensement des établissements catholiques en octobre 1941, dont on a toutes les raisons de penser qu'il vaut également pour la période d'avant-guerre : 13 écoles secondaires de garçons, dont une « non rouverte depuis la guerre » ; 11 écoles secondaires de filles, dont une école primaire supérieure<sup>3754</sup>.

Que pensent les autorités académiques de l'enseignement dispensé dans les établissements privés secondaires de filles ? Nous n'avons pas trouvé de rapports d'inspections. Or des inspections ont lieu. Ainsi, au Collège d'Hulst de Longwy, en mai 1921, c'est-à-dire quelques mois après sa fondation<sup>3755</sup> : « J'ai eu samedi dernier la visite de l'inspecteur d'académie, accompagné de l'inspecteur primaire. Comme ils étaient pressés, ils n'ont assisté qu'à mon cours. "C'est une visite amicale", m'a dit l'inspecteur d'académie. Les élèves ne s'intimident pas du tout ». Mais il est vrai que la correspondance ultérieure entre la directrice de Longwy et la « maison-mère » parisienne

---

<sup>3753</sup> *Foyer vosgien*, 15.09.1935 (un exemplaire est conservé aux ADV sous la cote 1T85). Texte complet de présentation de l'enseignement primaire supérieur : « Enseignement primaire Supérieur. L'enseignement primaire supérieur est donné soit dans des cours complémentaires, soit dans des écoles primaires supérieures. À la fin des deux ou trois premières années d'enseignement primaire supérieur, les élèves peuvent passer soit le brevet élémentaire d'enseignement primaire, soit le brevet d'enseignement primaire supérieur. À la fin de trois nouvelles années, ils peuvent obtenir le brevet supérieur. Le brevet élémentaire donne le droit d'enseigner dans les écoles primaires. Le brevet d'enseignement primaire supérieur permet de se présenter à des concours pour des emplois de l'État. Le brevet supérieur permet l'inscription aux différentes Facultés des Universités ». L'affiche met en exergue une citation de l'évêque de Saint-Dié, Mgr Marmottin, prononcée au XVII<sup>e</sup> Congrès des Catholiques Vosgiens, le 19 octobre 1930, à Épinal : « Si vous avez à votre disposition une École ou un Collège Catholique, vous êtes tenus en conscience, et c'est un devoir grave, d'y envoyer votre enfant ».

<sup>3754</sup> ADMM 50JI.43/00, Évêché de Nancy, Direction de l'Enseignement libre, « État des établissements d'enseignement libre du diocèse de Nancy », oct. 1941.

<sup>3755</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 20.05.1921.

ne fait état d'aucune autre inspection des autorités académiques. Pas de rapports, non plus, dans les archives diocésaines. Or il y avait, à l'Évêché de Nancy, un « inspecteur diocésain ». C'est ainsi que peu de temps avant l'arrivée de l'inspecteur d'académie au Collège d'Hulst de Longwy, l'établissement avait déjà été visité par le chanoine Martin, et de manière beaucoup plus approfondie<sup>3756</sup> :

L'événement le plus récent et aussi le plus important à vous signaler est la visite du chanoine Martin, docteur es-lettres, inspecteur diocésain. Il n'a pas marchandé les compliments et les félicitations. En mettant de côté ceux que lui ont suggérés son indulgence et son extrême politesse, il me semble que nos élèves de latin en ont mérité. [...] Il m'a offert de revenir l'an prochain en compagnie d'un confrère expert en mathématiques, afin de faire subir aux élèves un simili-bachot.

#### **4. La création d'un enseignement public secondaire des filles**

L'enseignement public secondaire des filles s'implante difficilement en Lorraine. La région s'inscrit, certes, dans la vague nationale de fondations de cours secondaires de jeunes filles du début des années 1880. Mais ces cours demeurent l'unique visage de l'enseignement public secondaire féminin dans l'académie de Nancy à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il apparaît logique de commencer avec eux notre tableau de la situation. Nous leur rattachons les cours de Bruyères, fondés en 1896. Cette première génération s'avère fragile, avec quatre disparitions plus ou moins rapides pour seulement deux entreprises pérennes, celles de Remiremont et de Saint-Dié, dans le milieu propice des montagnes vosgiennes. Les cours secondaires de ces villes se transforment, au début du siècle suivant,

---

<sup>3756</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 05.05.1921. Puis Mlle Cons à Mlle Pimor, 29.01.1922 : « Je vais aller jeudi prochain à Nancy faire quelques visites à l'inspecteur diocésain, qui s'intéresse beaucoup à la maison, et au secrétaire de Monseigneur ».

en collèges de jeunes filles. Nous avons préféré commencer alors la rédaction de nouvelles monographies pour Saint-Dié et Remiremont.

On se trouve là dans le mouvement de fondations des années 1900, déclenché par l'ouverture du lycée de jeunes filles de Nancy, première application de la loi Camille Sée en Lorraine. Les cours secondaires qui voient le jour dans la foulée sont rapidement transformés en collèges (Toul, Mirecourt, Neufchâteau) ; Épinal en crée un sans passer par cette étape ; Verdun constitue un cas particulier : cours secondaires privés créés, vers 1904, en marge d'une école primaire supérieure, puis cours secondaires semi-publics après la fermeture de cette école en 1907 et finalement collège en 1909/10. La date de fondation que nous indiquons en titre est 1907, parce qu'elle correspond à l'intervention publique : nous procédons de la même manière pour les titres des autres monographies. Quand la fondation de cours secondaires précède la création d'un collège, c'est la première des deux dates qui apparaît dans le titre (et qui détermine, par conséquent, l'ordre de classement des monographies).

Le troisième et dernier groupe de monographies comprend les fondations postérieures à la Première Guerre mondiale, à savoir Lunéville et Pont-à-Mousson. On aurait pu scinder la monographie sur le collège de Verdun en deux parties et rattacher la seconde à ce groupe de fondations tardives, mais la renaissance du collège (1921) correspond simplement à une reprise du fil de l'histoire, interrompu par un fait militaire exceptionnel. La valorisation de la continuité nous a paru plus pertinente.

**a) Les cours secondaires des années 1880 : un phénomène essentiellement vosgien**

(1) Bar-le-Duc, le mirage d'un lycée (1880-1885)

Bar-le-Duc compte parmi les neuf villes de préfecture qui ne possèdent ni lycée, ni collège, ni cours secondaires de jeunes filles à la fin de la Troisième République<sup>3757</sup>. Des cours secondaires y ont pourtant existé, à l'époque où le régime commençait à s'imposer : ils furent même les premiers de l'académie de Nancy (après la disparition des cours Duruy). Leur histoire commence en mars 1880, lorsque l'inspecteur d'académie (Langrognet), suivant l'impulsion donnée par le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry<sup>3758</sup>, attire l'attention du maire de la ville « sur la nécessité de créer à Bar-le-Duc une école secondaire pour les jeunes filles »<sup>3759</sup>. Il expose tout d'abord les principes généraux justifiant la fondation de lycées et collèges de jeunes filles, seul moyen pour doter la France d'un enseignement secondaire féminin digne de ce nom<sup>3760</sup>, puis présente les mesures à prendre pour la fondation d'un établissement de ce type :

Le conseil municipal pourrait voter la création d'une école de cette nature, qui s'ouvrirait en octobre prochain. La Ville n'aurait guère à fournir que le local et quelque peu de mobilier. La maison Henriot du Coudray conviendrait parfaitement pour son installation, sans aucune appropriation coûteuse. L'école ne consisterait d'abord qu'en un externat, où l'on recevrait les jeunes filles [à partir] de dix à douze ans. Il y aurait une directrice, qui serait logée dans

---

<sup>3757</sup> Les autres chefs-lieux de département sont Privas (Ardèche), Mézières (Ardennes), Foix (Ariège), Tulle (Corrèze), Mende (Lozère), Saint-Lô (Manche), Chaumont (Haute-Marne), Melun (Seine-et-Marne). Le cas de Mézières est particulier, car la ville mitoyenne de Charleville abrite un lycée de jeunes filles.

<sup>3758</sup> *Lycées et collèges de jeunes filles*, Paris, Cerf, 1888 (3<sup>e</sup> édition).

<sup>3759</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, l'inspecteur d'acad. au maire de Bar-le-Duc, 16.03.1880.

<sup>3760</sup> « Si l'enseignement secondaire des filles existe en France, il se trouve abandonné à des établissements privés, congréganistes ou laïques, que la loi soustrait à peu près complètement à la surveillance de l'État. Il importe de sortir de cette situation et de créer pour les filles des écoles analogues à nos lycées et à nos collèges, où tout se fera sous les yeux des autorités scolaires, qui pourront dire à quel niveau sont arrivées les études. De plus, ces collèges de filles serviront de termes de comparaison pour les établissements privés, et les obligeront à les suivre dans la voie du progrès. J'aurai prouvé le besoin que nous avons de ces écoles, Monsieur le maire, quand je vous aurai cité le fait suivant : en 1876, l'école secondaire de filles de Genève comptait 1 250 élèves, parmi lesquelles il y avait plus de 300 Françaises venues des départements voisins ».

l'établissement et qui jouirait d'un traitement de 1 500 Francs, que nous obtiendrions aisément de l'État. Elle recevrait les élèves, les surveillerait, leur ferait faire leurs devoirs, assisterait aux leçons et en ferait elle-même quelques unes. Mais les cours importants seraient confiés à six ou sept professeurs du lycée. Une rétribution scolaire d'environ 150 Francs par élève suffirait sans doute pour payer les indemnités dues à ces maîtres.

L'inspecteur d'académie laisse déjà entrevoir le développement d'un établissement prospère : « Si, comme il y a lieu de l'espérer, l'école réussissait, on pourrait, plus tard, donner une adjointe à la directrice, étendre les cours et même créer un internat ». Enfin, Langrognon compte sur le républicanisme de la municipalité : « J'ose espérer, Monsieur le maire, que vous voudrez bien soumettre cette idée au conseil municipal, qui saura, une fois de plus, manifester ses sentiments libéraux, en faisant cesser pour notre ville l'injuste oubli dans lequel l'éducation des femmes a été laissée jusqu'ici ». Le projet est généreux, mais il nécessite de prendre le temps de la réflexion. Le conseil municipal forme, en avril 1880, une commission de cinq membres... qui renvoie l'affaire à plus tard, car il faut d'abord régler la question de l'emplacement de l'école normale d'institutrices à créer. Des négociations sont déjà en cours à ce sujet avec le département, auquel la Ville de Bar-le-Duc a proposé, en octobre 1879, d'offrir la maison Henriot du Coudray<sup>3761</sup>. Désormais, le conseil municipal songe à y réunir école normale et école secondaire de jeunes filles.

L'affaire prend du temps. En novembre 1880, le conseil municipal renouvelle son offre... mais celle-ci est finalement rejetée par le conseil général, qui préfère un autre emplacement pour son école normale d'institutrices<sup>3762</sup>. La question des locaux se trouvant clarifiée, le projet de fondation d'une école secondaire de jeunes dans la maison Henriot du Coudray peut être relancé à l'automne 1881... et cela d'autant plus que des cours secondaires de jeunes filles ont déjà fonctionné l'année scolaire précédente (1880/81), grâce à l'initiative de quelques professeurs du lycée de Bar-le-Duc !

---

<sup>3761</sup> Délibérations du conseil municipal de Bar-le-Duc, 04.10.1881.

<sup>3762</sup> ROBERT Antoinette, « Les Écoles normales dans la Meuse depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, n°2, 1965, p. 61-69.

En effet, sans attendre la fin des négociations avec le département, six enseignants du lycée, sûrement encouragés par l'inspecteur d'académie, avaient écrit au maire en octobre 1880<sup>3763</sup> :

Désireux de contribuer dans la mesure de nos moyens à la réalisation des vues libérales du gouvernement en matière d'instruction publique, nous avons l'honneur de vous proposer la création de cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, cours qui serviraient de complément à l'enseignement ordinaire des pensionnats, et, par suite, prépareraient aux examens du brevet supérieur, etc. Ils porteraient sur la littérature française, l'histoire et la géographie, les sciences physiques, naturelles et mathématiques et la langue allemande. Nous espérons que la municipalité de Bar-le-Duc voudra bien nous aider à mettre notre projet à exécution en nous procurant le local qui nous est nécessaire, et prenant à sa charge les frais de chauffage, d'éclairage, etc.

Rapidement, une salle de l'hôtel de Ville, la « petite orangerie », fut mise à disposition. Les cours pouvaient ouvrir, le 10 novembre 1880. Du lundi au samedi, chaque après-midi, un des six enseignants volontaires se rendait, à 5 heures, à la mairie pour un cours d'une à deux heures<sup>3764</sup>. Le programme était celui du brevet supérieur, tout au moins dans la seconde partie de l'année<sup>3765</sup>. Les élèves prenaient des notes, vérifiées par les enseignants ; des interrogations et des devoirs permettaient de contrôler l'acquisition des connaissances. Sur l'ensemble de l'année, les cours réussirent à attirer 16 élèves payantes et 5 institutrices. En fait, l'importance de la fréquentation varia selon les trimestres. C'est pour le dernier que l'assistance fut la plus nombreuse, sûrement en raison de la proximité de la session d'examen de juillet. Il existait toutefois une session en avril. 2 élèves s'y étaient présentées au brevet supérieur, que l'une obtint. À la session de juillet, les 3 élèves candidates au même examen le réussirent toutes, tandis qu'une autre décrocha son brevet

---

<sup>3763</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, M. Pâquet – au nom de cinq collègues – au maire de Bar-le-Duc, 17.10.1880.

<sup>3764</sup> Lundi, M. Zemb (allemand) ; mardi, M. Bécourt (histoire et géographie) ; mercredi, M. Pâquet (physique et chimie) ; jeudi, M. Crétin (mathématiques) ; vendredi, M. Roy (littérature française) ; samedi, M. Buguet (histoire naturelle).

<sup>3765</sup> Par exemple, pour l'histoire et la géographie, le rapport d'activité de fin d'année scolaire indique : « M. Bécourt, professeur, dans le premier semestre, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les civilisations anciennes de l'Orient, a étudié l'histoire de la Grèce jusqu'à sa réduction en province romaine. Dans le second semestre, il a voulu se rapprocher davantage du programme récemment arrêté pour l'examen du brevet supérieur et a retracé à grands traits l'histoire de la Révolution et de l'Empire jusqu'à la seconde Restauration » (ADMe E dépôt 460 art. 2241, M. Bécourt au Recteur, 01.08.1881). Notons que la géographie, négligée, s'attache à des sujets assez pointus : « Dans les quelques leçons qu'il a pu consacrer à la géographie, le professeur a décrit l'Europe méridionale et étudié ensuite la géographie physique de la Suisse et de l'Allemagne du Nord ».

élémentaire. Le 30 juillet 1881, les cours se terminèrent donc sur une note incontestablement positive. Dans un rapport d'activité rédigé deux jours plus tard, le professeur d'histoire et de géographie dressait ce bilan moral<sup>3766</sup> :

Les cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, établis un peu à la hâte et entourés au début d'une certaine défiance, sont dès à présent assurés de vivre et de prospérer. Les succès déjà obtenus, l'enseignement sérieux et méthodique donné par des professeurs compétents y amèneront nécessairement les jeunes filles qui recherchent les diplômes supérieurs de l'enseignement primaire. Nous ne désespérons pas aussi d'attirer à nos leçons d'autres personnes qui, sans avoir en vue des examens ou des concours, sont cependant désireuses d'apprendre. Nous avons donc la confiance de voir l'année prochaine notre auditoire s'augmenter et notre succès, encore bien modeste, s'affirmer de plus en plus.

La situation matérielle est moins favorable : « La salle où se tiennent nos cours, concurremment avec le cours municipal de dessin, est fort mal aménagée. Elle est encombrée de modèles, manque d'air et ne convient guère, en somme, à un cours de jeunes filles. Monsieur le maire nous a fait espérer pour l'an prochain une installation plus confortable ». Et la situation financière est très tendue :

Le concours généreux de l'État<sup>3767</sup> [...] nous a été très utile au point de vue financier. En effet, nous avons dû, pour divers motifs, accorder des remises nombreuses et souvent assez considérables à la plupart de nos élèves. Le produit de la rétribution scolaire a donc été inférieur aux prévisions du ministère, qui l'évaluait à 800 Francs. Il n'a atteint que la somme de 502 Francs, répartie entre les 6 professeurs. Fort heureusement, la mairie a bien voulu prendre à sa charge une partie de nos menus frais de publicité, d'administration et d'entretien, sans quoi notre labeur aurait été énuméré d'une manière bien insuffisante.

Malgré de beaux résultats, les cours secondaires de jeunes filles demeurent donc une entreprise fragile. Surtout, ils restent des « cours », bien loin de l'« école » que l'inspecteur d'académie Langrognet appelait de ses vœux en mars 1880 ! Le projet de création d'un tel établissement est relancé lors de la séance du conseil municipal du 4

---

<sup>3766</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, M. Bécourt au Recteur, 01.08.1881.

<sup>3767</sup> 1 425 Francs pour l'année 1880/81.

octobre 1881. Le conseiller Auguste Vivenot, sénateur républicain de la Meuse<sup>3768</sup>, souhaite que la Ville sollicite la création d'une école secondaire de jeunes filles auprès du ministre de l'Instruction publique. Il suggère, « pour hâter la décision à intervenir », qu'un projet d'organisation de l'école soit demandé à l'inspecteur d'académie. De son côté, Bar-le-Duc offrirait la jouissance de la maison Henriot du Coudray, qui vient d'être refusée par le conseil général pour l'installation de l'école normale d'institutrices. Le 12 octobre, le conseil municipal nomme une commission de cinq membres pour examiner la question. Elle présente ses conclusions le 5 novembre :

Elle a été unanime pour reconnaître l'utilité de la création à Bar-le-Duc d'une école secondaire de jeunes filles, où serait donné un enseignement plus complet que celui donné actuellement dans les pensionnats laïques et congréganistes de notre ville. Cet enseignement comprendra : l'enseignement moral ; la langue française, la lecture à haute voix, et au moins une langue vivante ; les littératures anciennes et modernes ; la géographie et la cosmographie ; l'histoire nationale et un aperçu de l'histoire générale ; l'arithmétique, les éléments de la géométrie, de la chimie de la physique et de l'histoire naturelle ; l'hygiène ; l'économie domestique et les travaux à l'aiguille ; des notions de droit usuel ; le dessin ; la musique ; la gymnastique.

L'initiative des professeurs du lycée est saluée, mais considérée comme insuffisante :

Des cours, bien que régis par un programme, ne sont pas solidaires. Ils restent isolés. Ils ne sont pas superposés d'année en année et de degré en degré. Ils ont des auditeurs plutôt que des élèves. Ils constituent un enseignement et non pas une école. Ces cours ne peuvent pas répondre complètement au besoin des familles qui veulent faire donner à leurs filles une instruction dépassant le degré primaire. Cette instruction ne peut être donnée que dans une école secondaire organisée à la manière de nos lycées, où les jeunes filles seront surveillées, où l'emploi de leur temps sera réglé, où elles seront stimulées par l'émulation, soumises à des examens, récompensées suivant leur conduite

---

<sup>3768</sup> ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar et COUGNY Gaston (dir.), *Dictionnaire des Parlementaires français de 1789 à 1889*, tome 5, Paris, 1891, p. 513 : « Vivenot (Auguste), sénateur de 1879 à 1884, né à Bar-le-Duc (Meuse) le 23 septembre 1835, mort à Paris le 13 novembre 1884, entra à l'École polytechnique en 1854, mais ne suivit pas la carrière et vécut en dehors de toute fonction publique pendant la durée de l'Empire. D'opinions républicaines, il fut nommé en 1871 secrétaire général de la préfecture de la Meuse, fut révoqué en 1877 par le ministère du 16 Mai, fut élu en novembre suivant conseiller général du canton de Ligny, et, le 5 janvier 1879, sénateur de la Meuse, par 403 voix sur 649 votants. Il prit place à la gauche républicaine, soutint la politique scolaire et coloniale de la nouvelle majorité et mourut au cours de la législature ».

ou leur travail et amenées progressivement, d'année en année, de la classe la plus inférieure du programme à la classe la plus élevée.

On se souvient de l'échec des cours Duruy... La commission veut donner à l'enseignement secondaire des filles un cadre scolaire, qu'il définit de la manière suivante devant le conseil municipal :

Cette école doit-elle être un internat ou un externat ? D'après la loi, l'externat doit être le type des établissements destinés à l'enseignement secondaire des jeunes filles, mais des internats peuvent y être annexés sur la demande et sous la responsabilité des conseils municipaux, et après entente entre eux et l'État. Votre commission a repoussé l'idée de création d'un internat, qui nécessiterait des dépenses trop importantes ; la maison Henriot avec ses dépendances n'aurait pas, d'ailleurs, été assez vaste pour un internat. Elle est d'avis que cette maison doit être offerte à l'État en vue de l'établissement d'un externat pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Une lettre de M. l'inspecteur d'académie adressée le 16 mars 1880 à M. le maire de Bar-le-Duc indique dans quelles conditions il pourrait être ouvert. On y recevrait les jeunes filles au-dessus de 10 ans. Il y aurait une directrice et une adjointe qui seraient logées dans l'établissement. Elles recevraient les élèves, les surveilleraient, leur feraient faire leurs devoirs et feraient elles-mêmes des cours. Les cours les plus importants seraient confiés à des professeurs du lycée. Le traitement de la directrice, de son adjointe et des professeurs serait payé par l'État, qui encaisserait le produit de la rétribution scolaire. La maison Henriot du Coudray, dans son état actuel, permettrait de loger la directrice et son adjointe, et même une 2<sup>e</sup> adjointe. Pour les classes et salles d'études, il faudrait construire, du côté de la rue Werly, un bâtiment précédé d'une petite cour et présentant un rez-de-chaussée, 2 pièces séparées par un corridor et au 1<sup>er</sup> étage également 2 pièces. Chacune de ces pièces pourrait contenir 30 élèves.

Les élèves devront être divisées en 2 classes, l'une en vue des études pouvant conduire à l'examen du brevet simple, l'autre pour la préparation au brevet supérieur, 2 pièces suffiraient pour les cours ordinaires et les études. Les deux autres pièces seraient consacrées à l'enseignement de la physique et chimie, et du dessin. D'après les renseignements qui ont été donnés à votre commission par M. Collin, architecte, le bâtiment à construire pour les classes pourrait coûter environ 20 000 F. Une lettre de M. Camille Sée, auteur du projet de loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, adressée le 15 février 1881 à M. le maire de Bar-le-Duc, nous fait connaître la part que prendra l'État dans la construction des écoles secondaires de jeunes filles.

M. le ministre de l'Instruction publique, interrogé par M. Camille Sée, a répondu que l'État, en principe, contribuera pour moitié dans la dépense de construction de l'école. Cette réponse de M. le ministre de l'Instruction publique a été confirmée par une circulaire ministérielle du 25 avril 1881. Or les locaux actuels de la maison Henriot du Coudray à affecter au logement de la directrice et de

ses adjointes représentent une valeur de beaucoup supérieure à celle des bâtiments à construire pour les classes. La ville peut donc espérer que sa part de concours sera considérée comme suffisante, si elle offre à l'État la jouissance de la maison Henriot et de ses dépendances dans leur état actuel, l'État devant se charger du complément de la dépense à faire pour l'installation de l'école, avec le concours du département, s'il y a lieu.

L'affaire paraît bien engagée. Il en va de même du côté de la fréquentation prévue, d'après une enquête dénombrant le public potentiel du futur établissement : « Le nombre des jeunes filles au-dessus de treize ans qui peuvent être considérées comme recevant une instruction dépassant le degré primaire s'élève à 174 pour les pensionnats de la ville de Bar, tant laïques que congréganistes ». Les institutions en question sont les pensionnats de Mlle Maré (9), de Mlle Molher (18) et de Mlle Véret (8) pour les premières, ceux des dames dominicaines (81), des dames de la Croix (30) et des Sœurs de la Doctrine Chrétienne (26) pour les secondes<sup>3769</sup>. En outre, ces établissements accueillent encore des jeunes filles de moins de treize ans, qui pourraient éventuellement être prises en compte au cas où l'on souhaiterait augmenter la fréquentation de l'école : « Si l'âge minimal d'admission à l'école secondaire à créer à Bar-le-Duc est fixé à dix ans, on peut compter sur un nombre beaucoup plus considérable de jeunes filles dont les parents auront à choisir entre les pensionnats actuels et la nouvelle école ». Reste le problème du rayonnement de l'établissement, que la commission pense pouvoir surmonter aisément :

Il est vrai qu'avec un externat les familles qui ne résident pas à Bar n'auront pas les mêmes facilités qu'avec un internat pour faire profiter leurs filles de l'enseignement que nous voulons créer. Mais elles pourront les confier à des personnes respectables qu'elles auront choisies elles-mêmes suivant un usage très usité en Suisse et dans plusieurs autres pays. Cet usage n'est pas dans nos mœurs en France, mais il est à désirer qu'il s'établisse. Les familles étrangères à la ville pourront encore choisir parmi les pensionnats laïques établis dans la ville celui dont la tenue leur paraîtra la meilleure, la plus conforme à leur position. C'est ce qu'elles font aujourd'hui, et c'est ce qu'elles font le plus souvent sans avoir, en ce qui concerne l'enseignement, aucune garantie. Cette garantie leur sera donnée par l'externat, où les maîtresses de pension conduiront leurs élèves.

---

<sup>3769</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, tableau « Nombre de jeunes filles de plus de 13 ans fréquentant les écoles libres de filles de la ville de Bar-le-Duc », 1881. Le total est en fait de 172 jeunes filles, et non 174.

Pour la commission, le succès de l'école secondaire de filles de Bar-le-Duc, qui doit également servir aux « jeunes filles des autres parties du département », semble donc assuré. Pas pour le conseil municipal ! « Considérant que les ressources financières de la ville ne lui permettent pas de s'engager dans des dépenses aussi considérables de construction et d'entretien, que d'ailleurs il y a lieu d'espérer que la création d'une école normale de filles permettra d'y annexer un externat, qui répondra aux besoins que l'école secondaire est appelée à satisfaire », il décide de ne pas donner suite au projet.

En attendant sa relance, les cours secondaires des professeurs du lycée continuent. Ils sont toujours soutenus par l'État, qui alloue pour 1881/82 une aide de 2 100 Francs (pour seulement 180 Francs de rétributions scolaires). Mais la fréquentation est en berne. En février 1882, le directeur de l'enseignement secondaire (Zévort) demande au Recteur de faire son possible pour redresser la situation<sup>3770</sup> : « Vous voudrez bien examiner, de concert avec les autorités locales, les mesures qu'il conviendrait de prendre pour développer les cours, qui ne comptent actuellement que 9 élèves, et pour assurer leur avenir ». Le ministère est prêt à autoriser « provisoirement » la suppression de la rétribution scolaire, c'est-à-dire la gratuité de l'enseignement, demandée par les professeurs, mais ce sacrifice doit aller de paire avec une réorganisation de l'enseignement, suivant le modèle prescrit dans le décret du 14 janvier 1882 : « La durée hebdomadaire des cours serait portée à quatorze heures au minimum [au lieu de neuf]. De nouvelles matières (hygiène, morale, économie domestique, comptabilité, dessin, chant) seraient introduites dans le programme. On réduirait de une heure et demi à une heure le temps consacré à chaque classe et une somme de 100 Francs serait réservée pour les frais de manipulations chimiques ».

Cette réorganisation entraînerait une hausse des dépenses de l'ordre de 1 400 Francs<sup>3771</sup>. Le directeur de l'enseignement secondaire est prêt à la couvrir, mais seulement en partie : « J'élèverais en conséquence de 2 100 Francs à 2 800 Francs le subside alloué

---

<sup>3770</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, le directeur de l'enseignement secondaire au Recteur, 24.02.1882.

<sup>3771</sup> Le directeur de l'Enseignement secondaire établit les comptes suivants : 3 000 Frs pour douze heures à 250 Frs (langue et littérature française 2h, histoire et géographie 2h, sciences physiques et naturelles 2h, hygiène et comptabilité – et allemand de quinzaine en quinzaine – 1h, sciences mathématiques 2h, morale et économie domestique 1h, langue allemande 2h), 200 Frs pour une heure de dessin, 150 Frs pour une heure de chant, 100 Frs de frais de cours de sciences, 50 Frs de menues dépenses. Le total fait 3 500 Frs. « Le Trésor allouant déjà une subvention de 2 100 Frs, il resterait à couvrir un déficit de 1 400 Frs.

par mon administration, si le conseil municipal, qui ne fait face, jusqu'à présent, qu'aux frais de chauffage et d'éclairage, consentait à voter, de son côté, un crédit annuel de 700 Frs, égal au cinquième seulement de la dépense totale ». Suite à ce courrier, les cours secondaire de jeunes filles sont temporairement interrompus.

Ils rouvrent le 30 avril 1882 : la réorganisation demandée n'est pas encore intervenue, mais la gratuité est déjà mise en place. En août, l'inspecteur d'académie (Langrognet) insiste pour que le conseil municipal accepte les propositions du ministère<sup>3772</sup>. Il suggère toutefois une modification du programme :

Il me semble que les sciences physiques à elles seules auraient besoin de deux leçons d'une heure et que les sciences naturelles en auraient besoin d'autant. Les sciences physiques et naturelles ont, en effet, pour les jeunes filles, beaucoup plus d'importance que les mathématiques, et il convient de leur accorder au moins le double du temps consacré à ces dernières. C'est ce qui a déjà lieu actuellement. On arriverait à ce résultat en réduisant à une heure et demi le temps consacré à l'hygiène, comptabilité, morale et économie domestique, supprimant le dessin et le chant, que les jeunes filles peuvent apprendre ailleurs, et réduisant à 25 Francs les menues dépenses<sup>3773</sup>.

Le 13 septembre 1882, le conseil municipal accorde les 700 Francs demandés et se range à l'avis de l'inspecteur d'académie quant à la réorganisation de l'enseignement. En octobre, le nouveau plan est accepté par le directeur de l'enseignement secondaire (Zévort)<sup>3774</sup>, qui donne une dernière consigne au recteur : « L'enseignement devra être donné, autant que possible, conformément aux programmes du 28 juillet dernier, et on n'y admettra que les jeunes filles dont l'aptitude aura été préalablement constatée par un examen d'entrée subi devant l'assemblée des professeurs. Tous les cours seront obligatoires, et les élèves devront faire des devoirs et répondre à des interrogations ». Une affiche annonce déjà la reprise des cours – toujours à l'hôtel de Ville – pour le 30 octobre... mais avec treize heures d'enseignement au lieu des treize et demie prévues, ce

---

<sup>3772</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, l'inspecteur d'acad. au maire de Bar-le-Duc, 07.08.1882.

<sup>3773</sup> L'inspecteur d'académie établit les comptes suivants : 3 375 Frs pour treize heures et demi à 250 Frs (langue et littérature française 2h, histoire et géographie 2h, sciences physiques 2h, sciences naturelles 2h, sciences mathématiques 2h, langue allemande 2h, hygiène, comptabilité, morale et économie domestique 1h et demi), 100 Frs de frais de cours de sciences, 25 Frs de menues dépenses. Le total fait 3 500 Frs.

<sup>3774</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 24.10.1882.

que le directeur de l'enseignement secondaire ne manque pas de faire remarquer : « Cette différence tient à ce que l'on a confondu avec le cours de littérature l'enseignement de la morale, qui doit être distinct et donné deux fois par mois. Je vous prie de prescrire d'urgence les mesures nécessaires pour régulariser sans retard cette partie de l'organisation des cours »<sup>3775</sup>.

Par ailleurs, l'utilisation des fonds publics alloués doit subir une modification : « La durée de l'année classique se trouvant réduite à neuf mois par suite de l'ouverture tardive des cours, la Ville et l'État n'auront à affecter aux dépenses ordinaires que les neuf dixièmes de leurs subsides respectifs, soit 630 Frs au lieu de 700 Frs pour la caisse municipale et 2 520 Frs au lieu de 2 800 Frs pour le Trésor public. Il restera ainsi disponible une somme de 350 Frs, qui sera affectée à la création d'un petit matériel d'enseignement ». Du côté du public, la réorganisation des cours remporte un franc succès, avec 62 inscriptions reçues. Les raisons ? Davantage l'attrait de la nouveauté que celui de la gratuité, car celle-ci ne réussit guère à enrayer le déclin lorsque l'engouement s'émousse : les cours n'attirent plus que 23 élèves en 1883/84 et seulement 19 l'année suivante. Dans ces conditions, la perspective de fonder une « école » s'éloigne encore un peu plus... En octobre 1884, la « commission nommée pour examiner la question des cours secondaires et l'emploi de la maison Henriot » renonce définitivement à cette idée, suite à un revirement du côté du ministère<sup>3776</sup> :

Dans le courant de 1882, des négociations étaient engagées entre la Ville de Bar-le-Duc et M. le ministre de l'Instruction publique, en vue de la création d'un lycée de jeunes filles à Bar-le-Duc. Après des pourparlers assez longs, une entente paraissait s'être faite entre la municipalité et M. le ministre de l'Instruction publique : la Ville offrait la maison Henriot, plus une somme de 30 000 Francs, qu'elle devait emprunter à la caisse des écoles ; de son côté, l'État devait contribuer à la création du lycée pour une somme de 80 000 Francs. Mais, par sa lettre du 23 janvier 1884, M. le ministre de l'Instruction publique fit connaître que l'installation d'un lycée n'était pas possible à Bar-le-Duc<sup>3777</sup>. M. le ministre invitait en même temps la Ville à créer un simple collège, qui lui paraissait suffisant pour le moment. La création d'un collège devant entraîner pour la Ville des dépenses très considérables et hors de proportions avec les résultats, la commission vient vous

---

<sup>3775</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 04.11.1882.

<sup>3776</sup> Délibérations du conseil municipal de Bar-le-Duc, 13.10.1884.

<sup>3777</sup> En raison du petit nombre d'élèves attendues.

proposer de renoncer à ses projets d'un lycée ou collège de jeunes filles et de vouloir bien affecter la maison Henriot à la création d'une sorte de groupe scolaire sous le nom d'École Elisa, qui comprendrait tout à la fois les cours secondaires et une école primaire destinée à recevoir le trop plein des écoles du quai des Gravières et de la municipalité qui regorgent d'élèves.

Le ministère souhaite par ailleurs une nouvelle organisation des cours secondaires, avec « 1° établissement d'une rétribution scolaire de 60 Francs par an ; 2° création d'un emploi de directrice dont la titulaire participerait à l'enseignement et recevrait un traitement de 1 800 Francs ; 3° organisation d'une classe préparatoire pour les jeunes filles de douze à quatorze ans ; 4° installation des cours dans la maison Henriot du Coudray, qui serait affectée exclusivement à leur usage ». Cette réorganisation aurait naturellement un coût : « Ces modifications à apporter aux cours secondaires entraîneraient une dépense totale de 7 200 Francs, soit 2 500 francs de plus que la dépense des cours secondaires pour l'année scolaire 1883-1884. Moitié, au moins, de cette dépense supplémentaire serait supportée par l'État, une somme de 1 250 Francs, au plus, resterait à la charge de la ville ». En attendant que la Ville et l'État se mettent d'accord, sur proposition de la commission, le conseil municipal décide de maintenir le statut quo pour l'année 1884/85. Le ministère accepte, tout en insistant pour que des mesures soient prises dès l'année scolaire en cours. Sans succès auprès du conseil municipal<sup>3778</sup>. En août 1885, le directeur de l'enseignement secondaire (Zévolt) écrit au recteur<sup>3779</sup> :

Après avoir examiné votre rapport du 3 août courant et la lettre de M. l'inspecteur d'académie de la Meuse en date du 28 juillet dernier, j'estime avec vous qu'il n'y aura pas lieu de maintenir, l'an prochain, les cours secondaires de jeunes filles de Bar-le-Duc, si la Ville ne consent pas à réaliser, pendant les vacances, les améliorations qui lui ont été demandées à plusieurs reprises [...]. Vous voudrez bien me transmettre, avant la fin du mois de septembre prochain, une copie de la délibération qui sera prise par le conseil municipal. Si la réponse de cette assemblée n'est pas favorable, la subvention de l'État sera supprimée à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1885.

Le scénario anticipé se réalise : c'est la fin des cours secondaires de jeunes filles à Bar-le-Duc. Les pensionnats restent seuls en lice pour proposer une instruction supérieure

---

<sup>3778</sup> Délibérations du conseil municipal de Bar-le-Duc, 14.11.1884.

<sup>3779</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur, 19.08.1885.

à la jeunesse féminine de la ville. La toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit naître un nouveau projet. Il n'est plus question de créer un établissement d'enseignement secondaire, mais une école primaire supérieure de jeunes filles. La municipalité républicaine souhaite mettre cette fondation à son actif dans l'optique des prochaines élections<sup>3780</sup>.

Le projet aboutit : l'école primaire supérieure ouvre ses portes en octobre 1900<sup>3781</sup>. Établissement secondaire de substitution pour les filles de la bourgeoisie républicaine, il acquiert une certaine prospérité.

En 1920, la municipalité réfléchit à sa transformation en lycée de jeunes filles<sup>3782</sup>. Là encore, le projet s'avèrera être un mirage ; mais celui-ci mettra plus de temps à se dissiper, puisque le recteur Adam proclame encore en juillet 1927 (dans son discours d'adieu à Mlle Ravaire, directrice du lycée de jeunes filles de Nancy) sa certitude de voir la préfecture de la Meuse dotée prochainement d'un établissement d'enseignement secondaire pour les filles<sup>3783</sup>. Finalement, Bar-le-Duc fait partie de cette poignée de chefs-lieux de département qui se contentent d'une école primaire supérieure de filles et d'une école normale d'institutrices<sup>3784</sup>.

---

<sup>3780</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2240, le maire de Bar-le-Duc au sénateur Develle, 21.09.1899 : « Cette question de création d'une école d'enseignement primaire supérieur de filles à Bar-le-Duc tient une grande place dans les préoccupations, non seulement de l'administration municipale, mais encore de la population barrisienne. Elle peut devenir, l'an prochain, au renouvellement du conseil municipal, une plateforme où batailleront les républicains, qui désirent cette école, et leurs adversaires, qui pourraient leur reprocher de ne l'avoir pas fait aboutir ».

<sup>3781</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2240, *École primaire supérieure de jeunes filles de Bar-le-Duc. Avis*, affiche de 1900.

<sup>3782</sup> AMN 1R282, le maire de Bar-le-Duc au maire de Nancy, 04.08.1920.

<sup>3783</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire*, mars 1928, p. 41.

<sup>3784</sup> Sur les huit villes citées dans la première note de cette monographie, toutes correspondent à ce modèle, sauf Mézières (école normale à Charleville, commune mitoyenne) et Saint-Lô (école normale à Coutances). Des recherches sur leur histoire scolaire devraient faire apparaître des tentatives infructueuses d'installation d'établissements ou de cours secondaires de jeunes filles. On en a repéré deux, par exemple, à Privas, où des cours secondaires de jeunes filles ont existé au début des années 1880 et dans les années 1900 (SAUVADON Sylvie, *Archives départementales de l'Ardèche. Répertoire numérique de la Série T. Enseignement, affaires culturelles, sports, 1800-1940*, 2009-2013, consultable sur le site internet des Archives départementales de l'Ardèche).

## (2) Remiremont, un modèle ? (1880-1912)

Au début de l'année 1884, le recteur prévoit que Remiremont, encouragé par « le succès des cours secondaires », ouvrira bientôt « le premier collège de jeunes filles de l'académie de Nancy »<sup>3785</sup>. Il se trompe ; le collège de Remiremont sera le dernier à voir le jour dans le département ! C'est parce que les besoins furent longtemps satisfaits par lesdits cours secondaires.

La municipalité est pionnière dans l'académie lorsqu'elle fonde ces cours en décembre 1880 (les cours de Bar-le-Duc, ouverts le mois précédent, relèvent à cette époque d'une association de professeurs, et pas de la Ville). Il s'agit alors, comme l'écrira l'adjoint Vuillemin (une fois devenu maire), de « seconder [...] les vues du législateur », lequel s'apprête à adopter le projet de loi sur l'enseignement secondaire des filles du député Camille Sée<sup>3786</sup>. Les cours de Remiremont sont des conférences gratuites, données dans une salle de l'hôtel de Ville par les professeurs du collège de garçons. Ils consistent en sept séances d'une heure chaque semaine, que fréquentent des jeunes filles de quinze ans et plus, et portent sur « l'histoire, les mathématiques, les sciences physiques, la géographie, l'histoire de la littérature française, l'histoire naturelle et la langue allemande »<sup>3787</sup>. Le 2 avril 1881, le conseil municipal vote la réorganisation des cours sur un modèle plus scolaire, avec la formation de classes. Désormais, les professeurs reçoivent une indemnité de 200 Frs par heure de service, payée aux trois quarts par l'État (1 050 Frs + 350 Frs de la Ville). On fait aussi passer l'âge minimum d'admission de quinze à douze ans<sup>3788</sup>.

A la rentrée 1881, les cours sont transférés boulevard Thiers, dans les locaux de l'école laïque de Mademoiselle Barret, qui fait office d'école communale de filles. Des

---

<sup>3785</sup> AN F<sup>17</sup> 14185, « Situation des négociations engagées pour la création de lycées et collèges de jeunes filles, février 1884 ».

<sup>3786</sup> VUILLEMIN Hippolyte, *Ville de Remiremont. Enseignement secondaire des filles, proposition faite au conseil municipal par le maire*, Remiremont, Veuve Mougin, 1883, p. 9.

<sup>3787</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>3788</sup> *Ibid.*, p. 10.

affiches sont placardées pour annoncer leur reprise le 28 octobre<sup>3789</sup>. Elles montrent une distribution des cours en deux divisions, nouveauté de cette rentrée<sup>3790</sup>. Le maire, Hippolyte Vuillemin<sup>3791</sup>, « rappelle que ces cours sont entièrement gratuits ». Comme leur nombre s'est accru, le conseil municipal vote, le 24 mars 1882, à l'invitation du ministère de l'Instruction publique, une augmentation de la dépense annuelle (1 350 Frs à la charge de l'État, 450 Frs à la charge de la Ville). Paris souhaite aller plus loin dans la standardisation des cours de Remiremont, en demandant l'introduction de matières supplémentaires (« la morale, l'économie domestique, l'hygiène, le dessin, le chant et les travaux à l'aiguille ») et la création d'un nouveau poste pour « une dame » qui serait « chargée de la direction et de la surveillance des cours ». Avoir à leur tête une directrice n'est pas une obligation pour des cours secondaires... mais cela devient nécessaire, si ces cours ambitionnent la transformation en collège de jeunes filles attendue, semble-t-il, par le ministère<sup>3792</sup>.

Le 6 juillet 1882, le conseil municipal accepte les propositions du principal du collège : prolonger d'une demi-heure la durée de chaque classe, sans augmentation de la rétribution ; confier le chant et les travaux à l'aiguille « à la directrice des cours », avec un traitement annuel de 700 Frs pour une « maîtresse adjointe spéciale ». Avec les cours supplémentaires pour l'enseignement des matières voulues par le ministère, la dépense de personnel serait portée à 3 700 Frs, toujours supportée aux trois quarts par l'État, qui verserait donc 2 775 Frs à la caisse municipale. Le recteur soutient cette décision : « A raison des énormes sacrifices faits par la Ville de Remiremont pour l'instruction primaire et pour l'instruction secondaire, je désire vivement que cette subvention puisse être accordée. Elle n'est pas excessive, eu égard au but auquel elle permet d'atteindre [sic] »<sup>3793</sup>. Le ministère de l'Instruction publique approuve la nouvelle organisation<sup>3794</sup>. Mais il souhaite aussi que la Ville réfléchisse à un financement complémentaire : « Il y aura lieu d'examiner, de concert avec l'administration municipale, s'il ne conviendrait pas

---

<sup>3789</sup> VILLE DE REMIREMONT, *Enseignement secondaire des jeunes filles. Avis*, Remiremont, Mougin, 25.10.1881.

<sup>3790</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le principal du collège de Remiremont à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 07.12.1882.

<sup>3791</sup> L'avoué Hippolyte Vuillemin (1833-1926) est maire républicain de Remiremont de 1881 à 1884, cf. MUNIER Bertrand, *1791-2003. Le grand livre des élus vosgiens, conseillers généraux et régionaux, députés, sénateurs, ministres*, Haroué, G. Louis, p. 355-356 (portrait).

<sup>3792</sup> VUILLEMIN (maire), *Op. cit.*, p. 10.

<sup>3793</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 02.08.1882.

<sup>3794</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 12.08.1882.

d'introduire dans l'organisation des cours de Remiremont le principe d'une rétribution scolaire qui n'exclurait pas le maintien de la gratuité pour les personnes qui en feraient la demande. Le produit de cette rétribution servirait à la création et à l'accroissement du matériel d'enseignement ».

La rentrée 1882 se fait sous les auspices de Mlle Barret, trente-neuf ans, nouvelle « directrice » des cours<sup>3795</sup>. Elle se dit « chargée des cours de travaux manuels et de l'économie domestique »<sup>3796</sup>. « En compensation des cours que suivent les élèves de son établissement », elle prend, en outre, à sa charge « la rémunération des cours de chant et de gymnastique »<sup>3797</sup>. Si Mlle Barret ne possède qu'un brevet élémentaire, le poste d'adjointe créé par le vote du 6 juillet 1882 est confié à une jeune enseignante de dix-huit ans, Mlle Céline Géhin, qui est munie d'un brevet supérieur. La répartition des tâches entre les deux femmes n'est pas très claire : la « directrice », Mlle Barret, écrit que le conseil municipal lui a donné « une adjointe spéciale pour la suppléer dans sa classe », autrement dit sa classe à l'école primaire<sup>3798</sup>. En juillet 1882, les deux divisions des cours étaient fréquentées par 15 et 14 élèves<sup>3799</sup>. En novembre 1882, elles en reçoivent 21 et 15 : 4 sont des « externes libres », 17 des « externes des institutions » (c'est-à-dire de l'institution Barret) et 15 des « externes surveillées ».

Les cours sont donc sur la bonne voie. La « directrice » souhaite de nouveaux développements<sup>3800</sup> : « Il faudrait, pour que ces cours d'enseignement secondaire portassent tout leur fruit, augmenter encore le nombre des heures de mathématiques, d'histoire, d'histoire naturelle, et surtout introduire la physique et la chimie dans la deuxième division. La Ville de Remiremont pourrait faire davantage encore pour cet enseignement secondaire des jeunes filles », observe-t-elle sur la fiche de renseignements transmise au rectorat en novembre 1882. Cette fiche présente également un projet de budget, qui suscite différentes remarques de la part du ministère, son destinataire final<sup>3801</sup> :

---

<sup>3795</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements sur les cours secondaires de Remiremont, nov. 1882.

<sup>3796</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, « Remiremont. Cours d'enseignement secondaire des jeunes filles. Tableau d'emploi et de distribution du temps », s. d., rentrée 1882.

<sup>3797</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements sur les cours secondaires de Remiremont, nov. 1882.

<sup>3798</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements sur les cours secondaires de Remiremont, nov. 1882.

<sup>3799</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le maire de Remiremont à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 10.07.1882.

<sup>3800</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements sur les cours secondaires de Remiremont, nov. 1882.

<sup>3801</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 30.11.1882.

tout d'abord, il faut absolument qu'une suite soit donnée à sa demande relative à la rétribution des cours, car la participation de l'État est appelée à baisser dès la rentrée 1883 ; ensuite, constatant l'inscription de 1 000 Frs « pour l'amélioration du mobilier usuel des cours », il propose que la Ville s'engage à supporter seule cette dépense, en échange de quoi l'État accorderait « un subside extraordinaire d'égal chiffre pour achat de matériel d'enseignement » ; mais le ministère veut d'abord en savoir davantage sur les locaux et sur les services précis de Mlles Géhin et Barret, cette dernière exerçant une fonction de directrice qui n'a pas été créée par la délibération du 6 juillet 1882. C'est le principal du collège (Thiéry) qui est chargé de fournir les explications<sup>3802</sup> :

En juillet 1882, et conformément à une circulaire ministérielle, il fut décidé que le nombre des cours serait augmenté. Un arrangement fut pris alors entre la municipalité et Mlle Barret, directrice de l'école communale et surveillante des cours. La sœur de Mlle Barret dirige un pensionnat et un externat libres dans une partie de la maison, où dans l'autre partie, sa sœur tient l'école communale. Sur l'offre de Mlle Barret, il fut convenu qu'en compensation des services que les cours secondaires rendent à son pensionnat, elle prendrait à sa charge les frais des cours de travaux manuels, de musique et de gymnastique. [...] [Ndlr : il ne parle pas de Mlle Géhin]

Quant à une rétribution scolaire, à deux reprises différentes, en août 1881 et en juillet 1882, MM. les professeurs avaient exprimé le désir de la voir fixée à 5 Frs par élève et par mois ; chaque fois, la municipalité en a pensé autrement, et les cours ont commencé pour l'année scolaire 1882-1883, après qu'il a été annoncé qu'ils seraient gratuits. C'est pourquoi M. le maire, que j'ai consulté, estime qu'il y a lieu de laisser encore pour la présente année les classes dans le *statu quo*, en attendant le moment favorable, où, selon le désir des professeurs et de l'administration, un local plus indépendant et une directrice spéciale pourront être donnés à ces cours d'enseignement secondaire.

Concernant le matériel scolaire et d'enseignement, le principal ne doute pas que le conseil municipal « votera les 1 000 Francs demandés pour le matériel scolaire, surtout en présence de la promesse que fait M. le directeur de l'enseignement secondaire d'accorder une somme de chiffre égal pour achat du matériel d'enseignement ». Il envisage, enfin, la transformation en collège du « pensionnat primaire de Mlle Barret, celui-ci étant déjà établi dans un local fourni par la Ville ». Mais il faudra « laisser l'idée faire son chemin et s'imposer peu à peu dans l'esprit de la population et du conseil municipal ». Le recteur transmet le rapport à Paris, en se prononçant, à l'instar du maire de Remiremont, contre la

---

<sup>3802</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le principal du collège de Remiremont à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 07.12.1882.

perception d'une rétribution scolaire, car « il n'est pas possible de revenir maintenant sur la gratuité des cours, qui a été annoncée sur les affiches, dans les journaux et sur laquelle les familles comptent »<sup>3803</sup>. On conserve donc la gratuité pour l'année 1882/83. Cela n'empêche pas le ministère de faire, une nouvelle fois, preuve de sa générosité, en mars 1883, en s'engageant à payer la moitié des 928 Francs réclamés par l'acquisition de mobilier et de matériel pour les cours de dessin, acquisition jugée nécessaire par un inspecteur général, qui a constaté la faiblesse de cet enseignement<sup>3804</sup>. Le conseil municipal accepte l'offre dans sa séance du 16 mai 1883. Il se range, en même temps, à une demande de l'inspecteur d'académie pour élever à 850 Frs le traitement de Mlle Géhin, sortie première de l'école normale et qui gagnait pourtant, jusqu'alors, moins que ses condisciples. À la fin de l'année scolaire, Mlle Barret a suffisamment confiance pour adresser cette requête au ministre de l'Instruction publique<sup>3805</sup> :

Depuis deux ans, des cours d'enseignement secondaire fonctionnent à Remiremont. Les succès que plusieurs élèves ont obtenus dans les examens me donnent confiance en leur développement dans un avenir prochain. Mais pour les faire mieux apprécier d'une population qui ne comprend pas assez la nécessité de donner aux jeunes filles une instruction supérieure, au-dessus de la routine et des préjugés, il leur faudrait l'appui d'une autorité éminente et reconnue, telle que celle de Monsieur le ministre. Une distribution de prix spéciale aux élèves qui les ont suivis régulièrement pendant l'année scolaire sera faite le 9 août. Je verrais avec infiniment de plaisir le nom de Monsieur le ministre figurer et tenir la première place dans les récompenses offertes. Cette haute marque d'approbation serait, pour les professeurs, les maîtresses et les élèves, un puissant encouragement. Elle ne manquerait pas de donner aux familles plus de confiance dans une œuvre qui doit contribuer à la rénovation des jeunes intelligences.

Le Dr. Guyon<sup>3806</sup> ajoute quelques lignes : « J'ai l'honneur de recommander la pension des demoiselles Barret tout particulièrement à la bienveillance de Monsieur le ministre. Les brillants succès dus à leur initiative et à leur zèle méritent tout l'intérêt que Monsieur Ferry porte à l'Instruction publique, son œuvre ». Mais la réponse du ministre est négative<sup>3807</sup> : « J'aurais été heureux, Madame, d'offrir à ces cours le témoignage de

---

<sup>3803</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 16.12.1882.

<sup>3804</sup> VUILLEMIN (maire), *Op. cit.*, p. 11.

<sup>3805</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, Mlle Barret au ministre de l'Instruction publique, 01.08.1883.

<sup>3806</sup> Charles Guyon, médecin, sera maire de Remiremont de 1886 à 1894.

<sup>3807</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique à Mlle Barret, 08.08.1883.

satisfaction et l'encouragement que vous sollicitez, mais aucun crédit n'est inscrit à cet effet au budget et j'ai le regret de ne pouvoir accueillir votre demande ».

En septembre 1883, le recteur adresse à Paris un rapport sur l'année écoulée, très prometteur pour l'avenir des cours secondaires de Remiremont<sup>3808</sup>. « Leur conversion en collège de jeunes filles » semble proche, car « la population s'y est habituée et leur disparition serait mal vue des familles » : « Ces cours se sont accrédités surtout par les succès obtenus aux derniers examens. Déjà le nombre des cours a été doublé, leur organisation s'est de beaucoup améliorée et le conseil municipal se préoccupe de trouver un local plus indépendant que le local actuel ». Il y a toujours deux divisions : « *Une division supérieure* comprenant des jeunes filles de quinze à vingt. Cette division a compté pendant toute l'année un nombre constant de 20 élèves, dont 11 ont subi avec succès des examens : 7 l'examen du brevet élémentaire, 2 l'examen du brevet supérieur, 2 l'examen d'allemand. *Une division élémentaire*, comprenant des jeunes filles de treize à quinze ans. Cette section a compté un nombre constant de 14 élèves ». Le nombre des cours « a presque doublé », avec désormais vingt-cinq heures d'enseignement par semaine dans la division supérieure et dix-neuf dans la division élémentaire. Sous la plume du recteur non plus, l'exercice de la direction n'est pas très clair :

Une directrice a été nommée non seulement pour assister, comme surveillante, aux classes des professeurs, mais encore pour faire des répétitions aux élèves. Cette organisation a produit les meilleurs résultats et si, comme je l'espère, le nombre des cours peut encore être augmenté, non seulement ils mèneront les jeunes filles aux examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur, mais encore, dans un temps prochain, à ceux de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Le traitement de cette surveillante était de 700 Frs ; par une délibération en date du 16 mai dernier, il a été élevé à 850 Frs.

On comprend que la directrice-surveillante est Mlle Géhin... Il y a vraisemblablement un partage de la tâche de surveillance. Il reste, enfin, quelques problèmes à régler :

---

<sup>3808</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 25.09.1883.

*Locaux.* C'est à ce point de vue que les cours secondaires de Remiremont laissent à désirer. Ces cours sont faits dans deux salles d'une maison où est installée une école laïque de jeunes filles de création récente. Ces deux salles sont indépendantes, il est vrai, et ouvertes à toutes élèves régulièrement inscrites, qu'elles viennent de leurs familles ou des institutions laïques ou congréganistes de la ville. Mais, parce qu'elles sont situées sous le même toit que l'institution laïque, les congréganistes se gardent d'amener leurs élèves sous le faux prétexte qu'elles paraîtraient *s'abaisser devant les laïques*. Aussi, le nombre des élèves s'élèverait rapidement, à mon avis, si nous pouvions obtenir un local spécial. C'est à ce but que nous devons tendre.

*Matériel.* Le matériel scolaire et d'enseignement n'a guère été amélioré pendant la présente année. Ainsi, les professeurs du collège sont encore obligés de porter avec eux les instruments de physique, d'histoire naturelle, les modèles de dessin, etc., qui leur sont nécessaires. Toutefois, je l'espère du moins, une grande amélioration pour le dessin nous est promise : le conseil municipal a voté une somme de 928 Frs pour achat de modèles, porte-modèles, etc. à la condition que l'État subviendrait pour une somme de 464 Frs. Cette demande est ci-jointe.

*Rétribution scolaire.* Plusieurs fois déjà, il a été question de rendre les cours payants. La question va être reprise. On établirait une rétribution de 8 à 10 Frs par mois, sauf à accorder, s'il y a lieu, des bourses aux jeunes filles pauvres qui feraient preuve d'aptitude pour les études secondaires.

Ce changement majeur se produit à la rentrée 1883 ; il s'avère moins douloureux que prévu pour les parents. Le 3 octobre, le rapporteur de la commission des finances propose au conseil municipal l'instauration d' « une rétribution scolaire modique » de 3 Frs par mois par élève ; Remiremont se conformerait ainsi à la circulaire ministérielle du 19 juillet 1883, demandant l'établissement d'une telle rétribution « dans les quelques cours secondaires de jeunes filles qui ne sont pas encore payants ». « Votre commission vous propose aussi », conclut le rapporteur, « de décider que des exonérations, soit de partie, soit de la totalité de ladite rétribution mensuelle, pourront être accordées, sur la demande des familles et après avis du conseil des professeurs aux jeunes filles de condition peu aisée qui feraient preuve d'aptitude pour les études secondaires ». Les propositions sont acceptées. Voilà de quoi satisfaire le ministère. Et le conseil municipal se prononcera bientôt, annonce le recteur, sur une autre attente de Paris : le transfert des cours dans un autre local<sup>3809</sup>.

---

<sup>3809</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 13.10.1883.

Pour présenter cette question, le maire fait imprimer son exposé, daté du 16 novembre 1883, sous la forme d'une petite brochure, largement inspirée d'une pétition adressée au début du mois par les professeurs des cours secondaires<sup>3810</sup>. Il commence par un historique sur l'enseignement des filles de 1792 à Camille Sée, dont il retranscrit la loi ; autant dire qu'il s'agit là d'un morceau de propagande républicaine. Puis c'est un historique des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont depuis leur fondation trois ans plus tôt, d'où « il résulte que jusqu'à présent, l'enseignement secondaire des jeunes filles n'a encore coûté à la ville, qui reste propriétaire du mobilier et du matériel acheté, que la somme de 2 136 Frs 50 »<sup>3811</sup>. Les cours sont prospères et répondent aux besoins de la ville et de ses environs : « Actuellement, les cours d'enseignement sont fréquentés par 30 élèves, dont 17 pensionnaires de Mlle Barret et 13 externes de Remiremont, de Rupt, Ferdrupt, Saint-Étienne ». Le maire en arrive bientôt au vif du sujet : les cours « se font toujours dans les salles réservées aux classes primaires communales du boulevard Thiers. Ces salles sont-elles suffisantes ? Devons-nous faire plus et mieux ? » Passons sur la communication des injonctions de l'administration scolaire, passons aussi sur les insuffisances des locaux, car les inconvénients sont moins matériels que symboliques :

En-dehors de toute institution ou pension, ces cours atteindront véritablement leur but ; la liberté sera complète pour tous et le conseil municipal qui, dans son zèle pour toutes les questions se rattachant à l'instruction, a été un des premiers à organiser l'enseignement secondaire des filles, montrera qu'il a à cœur la prospérité d'une œuvre si bien commencée ; et, après avoir donné l'exemple aux villes, Épinal et Toul, où les cours secondaires sont organisés d'une façon complète, il ne voudra pas rester en arrière.

Vuillemin explique ne pas demander « la création d'un collège de jeunes filles, comme en ont établi les villes de Roubaix, Abbeville, Amiens, Guéret, Vitry-le-François, Auxerre et beaucoup d'autres villes » ; mais faire cette énumération, c'est quand même laisser entendre qu'il souhaite la même chose ! Pour l'heure, il demande « simplement une

---

<sup>3810</sup> AMRe 1R1, le « conseil des professeurs des cours d'enseignement secondaire des jeunes filles » au maire de Remiremont, nov. 1883. Les professeurs rappellent les exigences des autorités scolaires en termes de locaux et décrivent la nature des désagréments : « La salle où se fait le premier cours est occupée par une classe au moment où le professeur arrive ; il faut donc attendre que la salle soit évacuée, et, comme le cours commence immédiatement, la salle n'est pas aérée. Quelquefois même il est arrivé au professeur d'avoir à garder des élèves étrangères au cours. Enfin, le deuxième cours se fait dans le réfectoire du pensionnat de Mlles Barret ».

<sup>3811</sup> VUILLEMIN (maire), *Op. cit.*, p. 12.

organisation réelle, qui puisse être durable, des cours secondaires actuellement existants, dans un local plus vaste, plus indépendant, qu'on peut facilement trouver à Remiremont ». Cela ne devrait pas coûter à la Ville plus de 3 000 Frs. Si la proposition du transfert est acceptée, il faudra nommer « une commission de cinq membres [...] qui aura mission de rechercher et de proposer au conseil une installation nouvelle ».

En attendant, à la rentrée 1883, les cours recommencent chez les sœurs Barret, « avenue Thiers, vis-à-vis la gare, dans l'école communale laïque »<sup>3812</sup>. La direction est toutefois exercée, comme aux tout débuts, par le principal du collège de garçons, M. Thiéry. Le cours inférieur réunit 15 élèves, le cours supérieur 20, soit un total de 35 élèves. La plupart sont des « externes des institutions » (12), les autres sont des « externes libres ». 1 élève sur 7 ne paie pas de rétribution. La translation des cours « dans un local neutre et plus spacieux » n'a pas encore été présentée au conseil municipal lorsque le principal remplit la fiche de renseignements, le 26 novembre 1883 : « Si le projet est accepté, comme tout le fait croire, le conseil municipal votera en même temps un traitement de 2 000 Frs pour une directrice spéciale et les fonds nécessaires pour aménager convenablement les nouvelles salles ». C'est sous cette observation que le recteur écrit la mauvaise prédiction déjà évoquée.

Le principe du déménagement une fois approuvé par le conseil municipal (l'inspecteur d'académie a dû revenir à la charge en janvier 1884<sup>3813</sup>), il faut trouver les nouveaux locaux. La commission chargée de cette tâche examine « divers projets d'installation dans des maisons particulières », mais c'est finalement une solution moins coûteuse qu'elle présente au conseil dans sa séance du 23 avril 1884. Elle propose « d'approprier les dépendances du lavoir dit Bâtardeau [place du Bâtard], propriété de la Ville, et de l'aménager de manière à servir, provisoirement du moins, aux cours de jeunes filles ». Le conseil municipal est d'accord. Il approuve aussi le remplacement de la surveillante des cours « par une directrice qui jouira d'un traitement annuel de 2 000 Frs » et d'une indemnité de logement. Enfin, on demandera « à l'État une subvention extraordinaire de 2 500 Frs pour aider la Ville à faire les dépenses d'installation indiquées

---

<sup>3812</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements sur les cours secondaires de Remiremont, nov. 1883.

<sup>3813</sup> AMRe 1R1, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire de Remiremont, 28.01.1884.

ci-dessus ». L'inspecteur d'académie estime qu' « il y a lieu [...] de proposer à M. le ministre l'approbation du projet dans son ensemble et dans toutes ses conclusions »<sup>3814</sup>. Celui-ci est « disposé à autoriser, pour la prochaine rentrée, la création de l'emploi de directrice » ; il demande seulement quelques renseignements sur la nature de la fonction et la personne qui l'occupera<sup>3815</sup>.

En tout cas, les cours de Remiremont ne tombent pas sous le coup de la circulaire ministérielle du 18 juillet 1884, qui demande « la suppression des cours qui n'ont pas d'avenir » pour « réserver la totalité des subsides de l'État à ceux dans lesquels on applique les programmes de l'enseignement secondaire et qui ont fait preuve d'une vitalité assez grande pour qu'il soit possible de les transformer plus tard en établissements réguliers ». « Nous avons pu réaliser, cette année, un progrès considérable pour les cours secondaires de filles à Remiremont et l'on peut dire que leur existence est assurée », écrit, à la fin du mois d'août, le principal du collège et directeur des cours<sup>3816</sup>. Les résultats obtenus aux examens parlent pour le sérieux des études, avec « 2 brevets supérieurs sur 3 élèves présentées et 6 brevets élémentaires sur 7 présentées », et on pourra peut-être, « dès l'an prochain, présenter des jeunes filles aux examens du certificat d'études secondaires ». Cela « dépendra du choix de la directrice », dont le principal attend qu' « en quelques années », elle transforme les cours secondaires « en un véritable collège de jeunes filles ». Une crainte subsiste toutefois chez le chef d'établissement : « [...] si l'un des pensionnats ou externats libres de la ville venait à ne pas envoyer d'élèves aux cours secondaires, j'estime qu'il faudrait défendre d'une manière absolue aux professeurs du collège qui sont chargés de l'enseignement aux cours secondaires d'aller faire des cours dans ce pensionnat ou cet externat. De la sorte, et les sœurs et Mlles Barret n'hésiteront pas à faire suivre les cours par leurs grandes élèves ».

Le 1<sup>er</sup> septembre 1884, le conseil municipal de Remiremont examine la position du ministère quant au budget de la nouvelle année scolaire. La subvention de l'État serait maintenue à 2 775 Frs. Le conseil municipal approuve. Le principal du collège expose la nouvelle organisation des cours : elle « donnerait un nombre de cours et d'heures de classe

---

<sup>3814</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 13.06.1884.

<sup>3815</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 18.06.1884.

<sup>3816</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, M. Thiéry à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 27.08.1884.

tel que les programmes du 28 juillet 1882 pourraient être remplis entièrement et que les jeunes filles de la ville n'auraient nullement besoin, pour rendre complète leur instruction, de fréquenter d'autres établissements en ville »<sup>3817</sup>. Le recteur trouve seulement à redire sur la tâche assignée à la directrice, qui lui « paraît un peu lourde » : « Soit leçons, soit assistance aux cours, trente-quatre heures et demi par semaine. C'est trop ! Il est facile d'ailleurs, au moyen de quelques réductions n'affectant pas l'économie générale du projet, de ramener à trente heures, soit six heures par jour, le temps demandé à la directrice »<sup>3818</sup>.

Début octobre 1884, l'inspecteur d'académie propose une candidate pour la fonction : Mlle Gabrielle Journet, trente-cinq ans, native de Saône-et-Loire, pourvue d'un brevet de capacité de premier ordre (= brevet supérieur) et maîtrisant l'anglais et l'allemand<sup>3819</sup>. Un gros avantage en termes d'image est sa recommandation par M. Claude, sénateur des Vosges<sup>3820</sup> : elle vient de passer de quatre années à Saulxures, comme préceptrice de ses deux filles. Le recteur prend ses renseignements, s'entretient avec elle. Il est « convaincu qu'elle ferait une très bonne directrice » et « la présente donc sans hésiter pour le poste de Remiremont »<sup>3821</sup>. Le ministère n'a pas à conférer de nomination officielle pour les directrices de cours secondaires, mais il approuve le choix.

Les cours peuvent donc reprendre, avec un peu de retard (déménagement oblige), le 27 octobre 1884<sup>3822</sup>. Mlle Journet, la directrice, remplit, une semaine plus tard, sa première fiche de renseignements. Le nouveau local, « situé à peu près au centre de la ville », comprend « deux salles et deux cabinets de dépôt ». Les moyens sont modestes : « Le mobilier se compose des objets strictement nécessaires » et, comme matériel d'enseignement, « il faudrait encore pour une somme de 1 000 Frs d'objets nécessaires à la chimie et à l'histoire naturelle ». La population scolaire est en baisse : 27 jeunes filles au total. La deuxième classe en regroupe 19 (âge moyen : treize ans), la première 8 (quinze ans). 16 « externes des institutions » côtoient 11 « externes libres ». 4 filles bénéficient de

---

<sup>3817</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, M. Thiéry à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 15.09.1884.

<sup>3818</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 01.10.1884.

<sup>3819</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 08.10.1884.

<sup>3820</sup> Nicolas Claude (1821-1888) est un industriel qui a exercé différents mandats politiques, dont celui de sénateur des Vosges, de 1876 à sa mort. C'est un républicain de gauche modérée.

<sup>3821</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 14.10.1884.

<sup>3822</sup> Une affiche a été placardée par la Ville (AN F<sup>17</sup> 8765, « Mairie de Remiremont. Cours secondaires des jeunes filles », 06.10.1884, et le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 13.12.1884).

la gratuité. Dans un rapport spécial à l'inspecteur d'académie, également rédigé au début de novembre, Mlle Journet décrit le fonctionnement des cours... ainsi qu'un certain climat d'hostilité<sup>3823</sup> :

Les professeurs sont contents du travail de leurs élèves. Quelques élèves du deuxième cours étant moins avancées que les autres leur donnent plus de peine, mais nous avons déjà remarqué des progrès. Chaque semaine, les deux divisions composent soit sur une matière, soit sur une autre et la liste des compositions pour jusqu'en février est affichée dans les deux classes. Tous les samedis, des bulletins rendant compte du travail et de la conduite des élèves sont donnés à chacune par la directrice. Ces bulletins sont rapportés le lundi avec la signature des parents. Lorsque quelques difficultés s'élèvent ou qu'il y a une question à trancher, la directrice réunit les professeurs pour en conférer avec eux.

D'après ce que j'ai entendu depuis le peu de temps que je suis à Remiremont, je crois qu'une partie de la population a mal accueilli la fondation de nos cours : les demoiselles Barret nous amènent leurs élèves au cours supérieur et à quelques classes du cours inférieur, mais jusqu'à présent, les sœurs qui dirigent l'école communale religieuse, en même temps qu'un externat payant, se refusent à nous amener les leurs.

L'inspecteur d'académie pense qu'on favoriserait la prospérité des cours en ramenant la rémunération horaire des professeurs à 200 Frs, comme au début, au lieu des 133 Frs acceptés par les professeurs en 1882<sup>3824</sup>. Le ministère suggère une augmentation à 150 Frs. Le maire de Remiremont répond que sa commune ne peut pas la financer et sollicite une aide plus importante de l'État<sup>3825</sup>. L'inspecteur d'académie soutient la démarche du maire, étant donné « que la Ville de Remiremont est [...] admirablement disposée pour l'enseignement à tous les degrés et qu'elle a encore en projet des travaux pour le collège et pour les écoles, dont les devis s'élèvent à environ 200 000 Francs »<sup>3826</sup>. Mais l'État n'est pas prêt à augmenter sa subvention<sup>3827</sup>. Pendant ce temps, Mlle Journet s'occupe de compléter le matériel d'enseignement<sup>3828</sup>, réfléchit à des solutions pour

---

<sup>3823</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, Mlle Journet à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 08.11.1884.

<sup>3824</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements, nov. 1884, observations de l'inspecteur d'acad..

<sup>3825</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le maire de Remiremont à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 06.12.1884.

<sup>3826</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 11.12.1884.

<sup>3827</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 22.12.1884.

<sup>3828</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Début novembre 1884. « Les objets nécessaires aux cours de dessin ne sont pas encore arrivés, non plus que les cartes de géographie. Quant à ceux de physique et de chimie, le professeur est en pourparlers avec la municipalité pour en obtenir la somme nécessaire à l'achat de ce dont il a besoin ». Mi-novembre 1884 : « Je vais m'entendre avec le professeur de

augmenter le nombre des élèves<sup>3829</sup> et se confronte, également, à des problèmes de discipline<sup>3830</sup>.

En mai 1885, l'établissement reçoit la visite du recteur. Les cours se terminent le 1<sup>er</sup> août, par une distribution des prix dans l'une des deux salles de classe<sup>3831</sup> : « Monsieur le maire et M. le sous-préfet ainsi que les professeurs et les parents des élèves y assistaient. À cause du petit nombre d'élèves, la cérémonie a été très simple, M. le maire a dit quelques mots ; tout s'est, du reste, très bien passé ».

En conclusion de son rapport sur l'année écoulée, l'inspecteur d'académie estime utile de défendre le maintien de la subvention de l'État<sup>3832</sup> : « En résumé, Monsieur le recteur, la situation des cours secondaires de filles de Remiremont est excellente ; de son côté, la municipalité ne recule devant aucun sacrifice. Il y a donc lieu de maintenir la subvention qui est accordée à ces cours par l'État ». L'effectif maximum de l'année écoulée a été de 32 élèves pendant le deuxième trimestre : « Plusieurs élèves ayant obtenu leur brevet en mars ont quitté les cours à la suite de cet examen » (5 réussites au brevet

---

dessin à propos de l'acquisition des porte-modèles dont il est question dans la copie de la lettre ministérielle que vous m'avez envoyée, et je vous adresserai au plus tôt mes propositions à ce sujet ». Fin novembre 1884 : « Les objets devant servir aux cours de géographie, de physique et d'histoire naturelle ne sont pas encore arrivés ». Tout début décembre 1884 : « Le matériel annoncé n'est toujours pas arrivé ». Début décembre 1884 : « Les tableaux d'histoire naturelle sont arrivés [...]. Les instruments de physique sont annoncés ». Mi-décembre 1884 : « Une partie des instruments destinés au cours de physique est arrivée ». Début janvier 1885 : « Le matériel de dessin et celui de physique sont arrivés pour la majeure partie. Nous avons aussi reçu les cartes de géographie ». Fin mai 1885 : « Nous avons reçu le 29 courant une caisse d'appareils de physique ». Début juillet 1885. « Nous avons reçu une machine électrique ». Mi-juillet 1885 : « De nouveaux modèles de dessin en plâtre nous sont arrivés cette semaine ».

<sup>3829</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-novembre 1884 (16) : « Nous avons eu, jeudi, une réunion de professeurs, nous y avons traité de quelques concessions à faire pour faciliter l'entrée du cours supérieur à quelques jeunes filles de la ville. La question sera tranchée lundi, dans le cabinet du principal ». Mi-novembre 1884 (22) : « Nous avons eu lundi dernier une réunion de professeurs dans le cabinet du principal du collège. Nous y avons décidé que les jeunes filles ayant 18 ans pourraient être dispensées de suivre certaines classes du cours supérieur quand elles le désireraient ». L'inspecteur d'académie se demande : « Est-ce bien règlementaire ? Faudrait-il au moins, il me semble, soumettre cette décision, en la motivant, à la sanction de l'autorité académique ».

<sup>3830</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-novembre 1884 : « La tenue aux cours de quelques élèves libres laisse quelquefois à désirer ». Fin novembre 1884 : « Conformément à la lettre de M. le recteur en date du 22 novembre, j'ai communiqué à Mlle Guillemain les passages de cette lettre la concernant en la priant de ne plus se considérer dorénavant comme élève des cours. Elle a accepté la chose sans aucune récrimination. Sa rétribution n'avait pas encore été versée ».

<sup>3831</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 01.08.1885.

<sup>3832</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 31.07.1885.

élémentaire<sup>3833</sup>, 1 au brevet supérieur<sup>3834</sup>), il n'y a plus que 25 élèves à la fin de juillet. « L'installation matérielle des cours est très convenable » : les deux salles de classe sont vastes, « bien aérées et parfaitement situées » et les deux cabinets voisins « servent l'un de dépôt pour les modèles de dessin, et l'autre de laboratoire ». « Le mobilier scolaire est suffisant et en bon état ». C'est la description qu'on donne au public dans le prospectus édité fin août<sup>3835</sup>.

Le ministère ne remet pas en question le montant de sa subvention<sup>3836</sup>. « Je serais d'ailleurs disposé, sur la demande de Mme la directrice, à autoriser l'addition d'une heure de leçon par semaine au service du maître de dessin d'imitation ; mais l'augmentation de dépense de 130 Frs par an devrait être payée moitié par la Ville et moitié par l'État ». Le 5 septembre 1885, le conseil municipal vote le crédit pour sa part contributive.

Deux mois plus tard, Mlle Journet rend compte des débuts de la nouvelle année scolaire<sup>3837</sup>. Les élèves sont encore moins nombreuses qu'à la rentrée précédente : 24, 14 dans la première division (seize ans de moyenne d'âge<sup>3838</sup>) et 10 dans la seconde (quatorze ans) ; 7 viennent de l'institution Barret (avec laquelle les liens restent très étroits : une sous-maîtresse assiste aux cours, et peut même faire des remplacements<sup>3839</sup>). Mais on

---

<sup>3833</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 07.03.1885 : « Sur les 6 élèves qui se sont présentées cette semaine pour le brevet simple, 4 l'ont obtenu ». 19.07.1885 : « 2 de nos élèves faisant partie de l'institution Barret ont obtenu leur brevet simple à la dernière session. Une autre vient d'échouer au brevet supérieur ».

<sup>3834</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 14.03.1885 : « 1 élève des cours vient d'obtenir son brevet supérieur à Nancy ».

<sup>3835</sup> *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Veuve H. Mougin, 1885, p. 2 et *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Victor Jacquot, 1885, p. 2 : « Les cours secondaires, établis dans un local indépendant composé de deux salles spacieuses, bien aérées et meublées d'un matériel scolaire et d'enseignement absolument neuf, sont soumis à la surveillance d'une directrice nommée par l'administration académique ».

<sup>3836</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 27.08.1885.

<sup>3837</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, Mlle Journet à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 05.11.1885.

<sup>3838</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements, nov. 1885.

<sup>3839</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 15.05.1886 : « Une indisposition m'a empêchée de faire ma classe vendredi matin. Le cours d'histoire de la première division a eu lieu sous la surveillance de la sous-maîtresse qui accompagne les élèves de l'institution Barret ». Début octobre 1886 : « La rentrée des classes a eu lieu mardi matin 5 octobre. Les cours ont eu lieu régulièrement dans la division élémentaire, ils ne reprendront que lundi prochain dans la division supérieure, les élèves de l'institution Barret ayant demandé jusque là pour avoir le temps de s'organiser ». Mi-novembre 1886 : « J'ai été obligée de m'absenter mardi dernier pour un enterrement. Dans la matinée, les classes ont eu lieu comme à l'ordinaire sous la surveillance d'une sous-maîtresse de l'institution Barret ». Mi-décembre 1886 : « J'ai été obligée d'assister à un enterrement vendredi matin : la classe d'histoire au cours supérieur a eu lieu comme à l'ordinaire sous la surveillance de la sous-maîtresse de Milles Barret ».

gagnerait en qualité : « Nos élèves de cette année sont plus sérieuses et suivent plus régulièrement les classes que celles de l'année dernière. [...] Chaque semaine, les élèves reçoivent un bulletin qui met les familles au courant du travail et de la conduite de leurs enfants et des compositions hebdomadaires excitent au travail par l'émulation ». La relative faiblesse de la fréquentation s'explique par la persistance d'un climat d'hostilité : « Les sœurs continuent à ne pas fréquenter nos cours. Malgré la guerre sourde que les congrégations et le parti réactionnaire font aux cours, il y a lieu d'espérer que nous finirons par vaincre toutes les difficultés et que les cours prospéreront ». L'inspecteur d'académie observe que les cours « réussissent bien à Remiremont, malgré les attaques violentes et intéressées dont ils sont l'objet »<sup>3840</sup>. Les rapports hebdomadaires font état de quelques arrivées de matériel dans les semaines qui suivent la rentrée<sup>3841</sup>.

La faible fréquentation a naturellement des conséquences financières. Les cours secondaires ont un déficit pour 1885 et 1886<sup>3842</sup>. En février 1886, le maire de Remiremont en appelle à l'État pour son comblement. Sur les 330 Frs à couvrir, répond le ministère, le Trésor public ne peut pas prendre à sa charge plus de la moitié de la somme<sup>3843</sup>. Il faudra réaliser une économie sur les frais divers. Le ministère a aussi appris que les exonérations de frais d'études étaient octroyées par le conseil municipal sans consultation des professeurs, en contradiction avec la circulaire du 19 juillet 1883 : « Vous voudrez bien, M. le recteur, tenir la main à ce que les exemptions soient accordées désormais par M. l'inspecteur d'académie, après avis : 1° du conseil des professeurs, en ce qui concerne l'aptitude des élèves ; 2° de l'assemblée communale, en ce qui concerne la situation de fortune des familles »<sup>3844</sup>. On espère aussi quelques économies de ce côté-là.

---

<sup>3840</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements, nov. 1885, observations de l'inspecteur d'acad.. Il va visiter l'établissement fin décembre 1885 (ADMM W657/65bis).

<sup>3841</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-octobre 1885 : « Notre matériel vient de s'augmenter d'un buffet-casier porte-modèles demandé depuis longtemps ». Début novembre 1885 : « 15 tableaux de botanique nous sont arrivés cette semaine ». Arriveront encore des objets de physique en avril 1886.

<sup>3842</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, « Rapport sur l'organisation à Remiremont des cours secondaires de jeunes filles, au point de vue budgétaire », établi par le maire, 01.02.1886.

<sup>3843</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 01.03.1886.

<sup>3844</sup> Un rapport hebdomadaire de la directrice du début d'avril 1886 témoigne du respect de ce règlement (ADMM W657/65bis) : « Une demande de bourse a été faite pour une élève qui doit suivre les cours après les vacances de Pâques. Conformément au règlement, deux professeurs des cours et moi lui avons fait subir un examen dont le résultat a été envoyé au conseil municipal ».

Comme précédemment, l'effectif augmente au cours de l'année scolaire, pour atteindre un maximum de 30 jeunes filles, avant de redescendre à 27 à la fin de l'année, qui s'achève toujours par une distribution des prix, à laquelle Mlle Journet tient beaucoup<sup>3845</sup>. « Le local pourrait contenir un nombre d'élèves beaucoup plus grand que le nombre actuel », regrette, après la fin de l'année scolaire, un inspecteur d'académie qui considère, par ailleurs, avec ambivalence les succès obtenus aux brevets par les élèves des cours<sup>3846</sup> :

Les cours comprennent deux divisions. Dans la deuxième, les programmes de l'enseignement secondaire ont été fidèlement suivis. Dans la première, on s'en est légèrement écarté, en littérature française, pour préparer au brevet supérieur les élèves désireuses avant tout d'obtenir un diplôme. La directrice et les professeurs se louent des résultats obtenus et constatent des progrès sérieux chez la plupart des jeunes filles. Toutes ont travaillé avec ardeur. Trois aspirantes au brevet supérieur ont réussi<sup>3847</sup>.

Je ne vois pas sans peine que les cours de Remiremont, comme ceux d'Épinal, du reste, perdent peu à peu leur véritable caractère, bien que la cause doive en être attribuée principalement à l'absence du certificat d'études spécial qu'on délivre, après examen, aux élèves des lycées et des collèges de filles. Il est même question de créer, à Remiremont, une troisième division pour la préparation au brevet élémentaire. J'estime cependant que l'État doit leur maintenir ses encouragements. Il importe d'attirer des élèves par tous les moyens ; le jour où elles seront assez nombreuses, la municipalité, dont les dispositions sont excellentes, n'hésitera pas, sans doute, à demander la création d'un collège et les études secondaires, avec la sanction d'un diplôme, auront une clientèle toute faite qui ne tardera pas à s'étendre.

Le décès du maire de Remiremont à la fin de septembre 1886 repousse le projet de création de la troisième division<sup>3848</sup>. À la rentrée 1886, l'effectif reste faible, avec 24 élèves (chiffres de décembre) ; c'est qu'il faut le certificat d'études pour entrer aux

---

<sup>3845</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Fin juin 1886 : « Il y aura une distribution de prix aux cours secondaires, quoique les fonds destinés à cet usage nous aient été retirés par le ministère. Il aurait été d'un fâcheux effet de ne pas donner de prix cette année, après en avoir donné l'année dernière ; aussi me suis-je procuré de l'argent et des livres de façon à pouvoir récompenser les élèves ». Mi-juillet 1886 : « La distribution des prix aura lieu samedi prochain, 31 courant, dans une salle de nos cours, à 2 heures de l'après-midi ». Fin juillet 1886 : « La distribution des prix a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. le sous-préfet de Remiremont. Les élèves ont emporté dans leurs familles les bulletins trimestriels ».

<sup>3846</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 07.08.1886.

<sup>3847</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Début juillet 1886 : « Deux élèves des cours se présentent lundi pour l'obtention du brevet supérieur. Elles appartiennent toutes deux à l'institution Barret ». Mi-juillet 1886 : « Les deux élèves qui se sont présentées le 12 pour le brevet supérieur ont été reçues ».

<sup>3848</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 14.10.1886.

cours<sup>3849</sup>. Pourtant, l'année précédente, Mlle Journet avait tenté un rapprochement avec l'opinion catholique. Dans un rapport hebdomadaire de mars 1886, elle signalait : « J'ai cru devoir conduire ce matin mes élèves à l'enterrement de M. le curé de Remiremont. Les classes ont été un peu désorganisées pour cette raison : le cours de littérature française pour la division supérieure et celui de dessin linéaire pour la division élémentaire n'ont pas pu avoir lieu ». C'est que les élèves des cours ne sont pas toutes des laïcardes (ou des juives) !

La directrice rapportait encore, début juin 1886<sup>3850</sup> : « Les compositions générales ont commencé cette semaine. [...] Plusieurs élèves sont absentes des cours à cause de la confirmation ou seconde communion ; cependant aucune des compositions ne sera manquée par elles ». À la rentrée 1886, nouveau signe en direction du clergé : les cours tombent pendant une matinée « à cause des offices religieux du jour des morts ». Le calendrier liturgique juif est aussi pris en compte. Ainsi, la mi-février 1887, la directrice rapporte : « La seconde division a composé en orthographe et en style. Cette dernière composition s'est faite vendredi matin au lieu de samedi pour que les élèves israélites puissent la faire ».

Le matériel se complète<sup>3851</sup>. L'année s'écoule tranquillement... trop tranquillement. Fin mai 1887, Mlle Journet rend deux rapports hebdomadaires sans rien remplir d'autre que le tableau des effectifs : seulement 18 élèves, c'est très faible ! L'inspecteur d'académie note sur le second rapport qu'il lui « semble peu explicite et, malheureusement, suffisant. Il en dit d'ailleurs autant que tous les autres ». Une pointe de critique contre la directrice. Est-elle tenue pour responsable du déclin des cours ? Mlle Journet voit d'autres causes. Ainsi, cette plainte dans un rapport du début du mois de juin : « Je ne suis pas très satisfaite de la façon dont M. Deyssignolles fait son cours dans la

---

<sup>3849</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 16.10.1886 : « M. Mélin et M. Vénard m'ont aidée à faire passer l'examen d'admission aux cours à l'une des nouvelles élèves qui n'avait pas son certificat d'études ».

<sup>3850</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 05.06.1886.

<sup>3851</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-février 1887 : « J'ai demandé quelques modèles en plâtre et un objet pour le cabinet de physique sur le crédit qui m'est alloué pour les frais de cours de sciences ». Début mars 1887 : « Nous avons reçu les plâtres demandés ». Début avril 1887 : « Nous avons reçu un objet de physique demandé sur le crédit qui nous est alloué pour les cours de sciences ». Mi-décembre 1887 : « Le professeur de physique a commandé plusieurs objets avec le crédit qui nous a été alloué pour les cours de sciences ». Début janvier 1888 : « Nous avons reçu les appareils de physique demandés par le professeur ».

division élémentaire. Il est consciencieux, mais il n'a pas le tact et le savoir-vivre nécessaire pour faire une classe de jeunes filles et son enseignement laisse parfois à désirer, faute d'être à la portée des élèves ». L'inspecteur d'académie se propose d'avertir l'intéressé, qu'il fait, comme d'ailleurs au collègue, « trop d'érudition ». La directrice préfère régler les choses toute seule, sans trop de succès<sup>3852</sup>. L'année scolaire se termine très modestement au point de vue des examens<sup>3853</sup>, mais avec une distribution des prix quand même, sous la présidence de l'adjoint Hanot.

L'année 1887/88 commence mal. Seulement 15 élèves, toutes externes, à la reprise des cours... et déjà une colère de l'inspecteur d'académie<sup>3854</sup> ! La directrice a noté dans son rapport hebdomadaire : « M. Bouhier est chargé du cours de morale en remplacement de M. Burlat et M. Méline de celui de géographie ». Il réagit : « M. Bouhier n'a pu être chargé que provisoirement. Je m'étonne que Mlle Journet n'ait pas tenu compte, dans son rapport, de la lettre de M. le recteur, que je lui ai communiquée, et qui assignait le cours de morale au nouveau professeur de philosophie. M. le principal a-t-il cru qu'il ne pouvait accepter la succession de M. Burlat ? Je devais, en tout cas, être averti. Je vais demander des explications à Mlle Journet ». Dans le même rapport, la directrice signale : « Les élèves du cours supérieur de cette année se préparant toutes au brevet simple, j'ai supprimé au cours de littérature une demi heure que j'ai ajoutée à l'histoire et la géographie, plus nécessaires pour elles ». Elle supprime également une heure de dessin. L'inspecteur d'académie n'est pas content : « Je ne puis accepter ces modifications, faites sans autorisation et contrairement à la dépêche de M. le recteur, datée du 27 septembre 1887. De plus, la troisième heure de dessin ayant été établie à frais communs par la Ville et par l'État, le 30 septembre 1885, ne peut être supprimée par la seule volonté de la directrice ».

Une semaine plus tard, on compte 20 élèves<sup>3855</sup>. L'année peut véritablement commencer : « Nos deux classes sont bien organisées et les élèves, à peu près également réparties, travaillent déjà avec ardeur. À partir de lundi prochain, on suivra le nouvel

---

<sup>3852</sup> ADMM W657/65bis, Mlle Journet à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 07.06.1887.

<sup>3853</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, début juillet 1887 : « Deux de nos élèves se sont présentées cette semaine à l'examen du brevet élémentaire. L'une, élève de l'institution Barret, a été refusée, l'autre a été reçue ».

<sup>3854</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 08.10.1887.

<sup>3855</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 15.10.1887.

emploi du temps ». Elles sont 22 élèves à la mi-novembre lorsque la directrice exprime à nouveau sa mauvaise humeur par un rapport hebdomadaire minimaliste<sup>3856</sup>, qui agace, encore une fois, l'inspecteur d'académie : « J'admire toujours, mais cette fois surtout, la concision des rapports hebdomadaires de Mlle Journet. Elle est moins sobre quand elle demande qu'on l'aide à faire tomber les établissements rivaux. A-t-elle reçu la lettre que j'avais soumise à M. le recteur, et son mécontentement explique-t-il ce rapport en blanc ? » L'introduction de deux heures hebdomadaires d'anglais dans le plan d'études, en novembre 1887<sup>3857</sup>, n'a pas d'effet immédiat sur la fréquentation des cours.

La directrice sent son établissement délaissé : « Nous n'avons pas souvent de visites des autorités de la Ville », remarque-t-elle au début de décembre, « il est vrai que Remiremont n'a plus qu'un seul adjoint, lequel est toujours malade, et le maire, chargé de toute la besogne, n'a guère le temps de visiter les écoles ». Mlle Journet aussi est occupée, à faire respecter les horaires<sup>3858</sup>, à améliorer les locaux<sup>3859</sup>.

Un rapport hebdomadaire de la mi-mai 1888 montre que la majorité des élèves sont de familles catholiques pratiquantes : « Lundi dernier, jour de la confirmation, beaucoup de nos élèves assistaient à cette cérémonie, soit pour leur propre compte, soit à cause de leurs frères ou sœurs ; il n'y a eu que deux élèves en classe au cours supérieur et autant au cours élémentaire dans la matinée. J'ai dû renvoyer les professeurs et donner congé pour les classes du matin »<sup>3860</sup>. Les élèves présentes en cours étaient sûrement des juives. La fin de

---

<sup>3856</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 12.11.1887.

<sup>3857</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 19.11.1887.

<sup>3858</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, début décembre 1887 : « Rien à signaler sous le rapport de la discipline. Quelques unes des élèves sont plus ou moins sérieuses en classe, mais il est toujours facile de les faire rentrer dans l'ordre. J'ai eu de la peine à obtenir de l'exactitude pour la classe du mercredi matin, qui a lieu, cette année, à 8h, mais j'y suis parvenue cependant ».

<sup>3859</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-décembre 1887 : « Sur la demande de M. Nouveau, professeur de dessin, nous avons voulu transporter la classe dans la salle de rez-de-chaussée, où le jour est meilleur ; mais nous avons été obligés d'y renoncer, faute de place ». Mi-janvier 1888 : « De petites réparations sont nécessaires dans la salle du premier étage ; depuis longtemps, j'ai l'assentiment de Monsieur le maire pour les faire faire, mais on ne peut rien obtenir de l'entrepreneur des travaux de la ville et cette salle reste en bien mauvais état ». « Je verrai M. le maire prochainement », indique l'inspecteur d'académie dans la marge.

<sup>3860</sup> Même ferveur deux ans plus tard. ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-avril 1890 : « Le cours de mathématiques de la division élémentaire, composé entièrement de secondes communiantes, n'a pu avoir lieu mardi à cause d'un sermon de mission auquel elles ont dû assister. Si le même cas se présentait la semaine prochaine, M. Vénard ferait ce cours à une autre heure ». Mi-juin 1890 : « Toutes les élèves du cours élémentaire, sauf une, ayant dû suivre les exercices de la retraite de la première communion ces jours-ci, il n'y a pas eu classe pour elles depuis vendredi matin. Il en sera de même lundi,

l'année met un peu de baume au cœur de Mlle Journet : après une visite de l'inspecteur d'académie en mars 1888, celui-ci revient accompagné du recteur à en juin. La directrice est impressionnée, elle oublie de faire part d'une information importante, qu'elle ajoute au rapport hebdomadaire<sup>3861</sup> : « A la question que m'a adressée, lors de sa visite, M. le recteur, si je faisais de la propagande pour la réussite des cours, j'aurais dû répondre que je préparais une distribution solennelle des prix. C'est la première fois que le nombre des élèves, un peu plus considérable que les années précédentes, me permet de les produire ainsi en public et sans que la chose paraisse ridicule ». Et cette distribution, solennelle puisque publique, constitue un acte symbolique fort, comme s'en félicite la directrice : « La distribution des prix a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. le maire, qui a tenu à présider lui-même la cérémonie pour affirmer, par sa présence, l'existence des cours et les intentions de la municipalité à ce sujet. Il a dit tout ce qu'il fallait dire pour rassurer les familles qui, grâce à des bruits de ville, croyaient à la suppression des cours pour la prochaine rentrée »<sup>3862</sup>.

Mlle Journet a encore un autre motif de satisfaction en cette fin d'année scolaire : « Une de nos élèves a obtenu son brevet supérieur aujourd'hui à Épinal », écrit-elle le 11 juillet. Elle s'emballe un peu, pour l'inspecteur d'académie : « Il eût fallu dire "une de nos ex-élèves" qui, cette année au moins, n'a suivi que les cours de la pension Barret ». Puis il cite un rapport hebdomadaire du mois de mars précédent pour étayer ses dires : « Les cours ne sont suivis que par des élèves libres, aucune institution de la ville ne nous envoyant les siennes. [...] C'est la première année depuis la fondation des cours que les élèves libres sont aussi nombreuses. Jusqu'ici, l'institution Barret nous avait fourni un petit contingent qui nous aidait à nous soutenir, au moins dans la division supérieure, tandis que cette année, nos deux classes ont pu se maintenir sans l'aide de personne ».

---

jour de la confirmation. Il est d'usage, ici, que tous les enfants de la retraite, même ceux qui appartiennent à des institutions laïques, passent avec les sœurs la partie de la journée où ils ne sont pas à l'église ». Fin juin 1890 : « La seconde [classe] n'a pas composé cette semaine, les élèves de cette classe n'ayant pas eu le temps de travailler à cause de la première communion ».

<sup>3861</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 30.06.1888.

<sup>3862</sup> Deux ans plus tard : « La distribution des prix a eu lieu ce matin [02.08.1890], sous la présidence de M. le sous-préfet. Des élèves du cours supérieur ont joué une scène des *Plaideurs* et deux morceaux, chantés par toutes les élèves, ont complété la cérémonie » (ADMM W657/65bis).

A la rentrée 1888, on constate une augmentation de l'effectif, avec 24 élèves. Elle se poursuit à la rentrée suivante : 30 élèves suivent les cours en novembre 1889. Le premier rapport de l'année scolaire fait état d'une réorganisation des études, avec notamment la création de deux sections pour les sciences physiques dans la classe supérieure. « Je suis assez satisfaite de ma rentrée cette année, c'est la première fois que j'ai autant de nouvelles élèves », écrit alors Mlle Journet. Elle peut à nouveau compter sur quelques recrues de l'institution Barret<sup>3863</sup>. En février 1890, une surveillante de cette institution remplace la directrice malade<sup>3864</sup>. L'enseignement du dessin s'affirme comme un pôle d'excellence<sup>3865</sup>, tandis qu'on n'en finit pas de compléter le matériel des sciences<sup>3866</sup>. Les autorités sont de retour<sup>3867</sup> : « Nous avons eu, mardi, la visite de M. le préfet, accompagné de M. le sous-préfet et de M. le maire. M. le préfet a interrogé quelques élèves et a paru s'intéresser particulièrement à l'enseignement de l'économie domestique ».

La rentrée 1890 se situe dans la lignée de la précédente. 25 élèves à la mi-octobre. Mlle Journet divise la classe élémentaire en deux sections<sup>3868</sup> : « J'aurais désiré organiser une classe primaire pour les plus jeunes, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour cela. Je me contente de leur donner des devoirs différents ». Cette progression quantitative

---

<sup>3863</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 23.11.1889.

<sup>3864</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, mi-février 1890 : « Les classes de la première division ont eu lieu comme à l'ordinaire sous la surveillance d'une sous-maîtresse de Mlle Barret ».

<sup>3865</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Début mars 1890 : « Visite de M. l'inspecteur d'académie mercredi. Visite aussi de M. les adjoints au cours de dessin de lundi. M. Petit-Didier, premier adjoint, qui s'occupe de l'enseignement du dessin au cours municipal [ndlr : une matière toujours soignée dans les villes industrielles], a paru satisfait du travail des élèves. Nous avons, du reste, un excellent professeur. J'ai profité de la visite de ces messieurs pour leur signaler plusieurs petites réparations urgentes à faire dans notre matériel ». Mi-avril 1890 : visite de l' « inspecteur général du dessin, qui nous a exprimé sa satisfaction sur les progrès accomplis par les élèves. Il a même autorisé le professeur à s'écarter des programmes réglementaires pour faire faire du paysage aux plus avancées ». ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, nov. 1893 : « Nous avons augmenté le matériel du cours de dessin, qui manquait de sièges et de chevalets. Nous avons également corrigé ce que la clarté de la salle de dessin avait de vicieux par la pose d'un rideau mobile. Nous projetons d'autres améliorations pour les classes au moyen du boni de l'année dernière ».

<sup>3866</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Début mars 1890 : « M. Devanges, professeur de physique, a commandé quelques objets qui lui étaient nécessaires pour son cours avec les 50 Frs de crédit qui nous sont alloués pour cet usage. Cette somme est si minime qu'il n'est pas possible d'acheter autre chose que des accessoires. Le collègue, heureusement, nous prête les instruments que nous n'avons pas ». Fin mars 1890 : « Nous avons reçu les appareils de physique demandés par le professeur ». Mi-juillet 1891 : « Nous avons reçu, enfin, les différents objets demandés depuis longtemps par le professeur pour les cours de sciences ».

<sup>3867</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 03.05.1890.

<sup>3868</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 18.10.1890.

recouvre, en partie, une progression socialement qualitative : « Plus que les années précédentes, nos élèves appartiennent à la classe aisée. Je regrette qu'elles ne soient pas plus nombreuses, mais il peut encore en venir d'autres ». Mais bientôt, la question du maintien des cours secondaires de Remiremont est remise sur la table. La directrice rapporte en février 1891 :

La commission des finances [de la Ville] s'est réunie cette semaine au sujet de la dépêche ministérielle de décembre dernier au sujet de la subvention qui nous a été accordée jusqu'alors par l'État et que l'on nous menace de nous retirer l'année prochaine. M. le maire m'avait priée d'assister à la réunion pour donner certains détails et certains renseignements à ce sujet. La municipalité paraît bien décidée à maintenir les cours secondaires ; aussi, j'espère que, grâce aux démarches que j'ai l'intention de tenter dans le courant de cette année, nous y arriverons. Je me suis déjà entendue à ce sujet, dès le commencement de janvier, avec des personnes influentes qui m'ont promis leur appui.

27 élèves fréquentent alors les cours. Des catholiques<sup>3869</sup>, des juives<sup>3870</sup>... et des Alsaciennes<sup>3871</sup> (comme au collège de garçons<sup>3872</sup>). À la fin de l'année scolaire, la distribution des prix, qui se déroule « dans les salons de l'Abbaye », se transforme une nouvelle fois en tribune politique : « Monsieur le maire, qui présidait, a affirmé le désir de la municipalité de maintenir les cours secondaires, avec ou sans le secours de l'État »<sup>3873</sup>.

---

<sup>3869</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-mai 1891 : « Une grande partie des élèves du cours élémentaire suivant la retraite de la première communion, cette classe a été un peu désorganisée cette semaine ». Fin mai 1891 : « Toutes les élèves, absentes la semaine dernière à cause de la première communion, sont revenues lundi et nous sommes de nouveau sérieusement au travail pour la fin de l'année ».

<sup>3870</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, début mai 1891 : « Toutes nos élèves israélites ont manqué les classes cette semaine à cause de leurs fêtes de Pâques ».

<sup>3871</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, mi-avril 1891 : « Deux de nos élèves, Alsaciennes de passage à Remiremont, ont quitté les cours pour retourner à Strasbourg ». Dans la liste des « élèves inscrites aux cours pendant l'année 1890-91 » conservée aux archives municipales de Remiremont (AMRe 1R1), qui recense 25 élèves avec indication de la « demeure des parents », on ne trouve qu'une seule Alsacienne, Louise Musculus, quatorze ans, fille d'un rentier de Strasbourg. Toutes les autres élèves sont de Remiremont même. C'est le cas de toutes les filles, sans exception, sur la liste de 1891/92. Les deux exceptions de 1892/93 sont Vosgiennes : deux filles d'industriels d'Eloyes et de Rupt.

<sup>3872</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire du principal, fin décembre 1886 : « La plupart des internes sont sortis chez leurs correspondants ou dans leurs familles pour les fêtes de Noël. Comme les années précédentes, nos Alsaciens m'ont été demandés par leurs familles pour la fête de Noël qui est, en Alsace, surtout dans la Haute-Alsace, une grande fête. Or, la plupart sont trop éloignés pour revenir avant les vacances du Nouvel an. J'ai dû accorder néanmoins, comme les années précédentes, les permissions sollicitées ».

<sup>3873</sup> L'année suivante, la cérémonie reprend possession des mêmes lieux. ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, fin juillet 1892 : « La distribution des prix a eu lieu au matin sous la présidence de M. le Dr. Tessier, conseiller municipal. L'exposition des travaux d'élèves en dessin et peinture,

Pour la rentrée 1891, la mairie édite des affiches ; c'est le début d'une pratique qui, au regard des fonds d'archives, se poursuivra au moins jusqu'en 1903<sup>3874</sup>. Mlle Journet passe la fin de ses vacances à visiter les familles, « dans le but de mettre les jeunes filles au courant de la nouvelle organisation des cours »<sup>3875</sup>. Constatant un manque d'information (« malgré les affiches et l'article qui a paru dans l'*Industriel* »), elle envoie des emplois du temps.

La rentrée 1891 a lieu, mais la campagne publicitaire continue. La Ville réussit à remplir l'établissement comme jamais il ne le fut : on passe de 22 élèves en octobre à 48 fin novembre et 51 fin décembre, dont 9 boursières et 7 élèves « des institutions », en l'occurrence l'institution de Mlle Tocquard<sup>3876</sup>, qui a succédé aux demoiselles Barret : le maire avait convoqué dans son cabinet, fin octobre, Mlles Journet, Tocquard, Colin (associée de la précédente) et Barret pour une réunion en présence de l'inspecteur d'académie<sup>3877</sup> !

En même temps, les conditions d'âge se durcissent<sup>3878</sup>. La hausse fulgurante de l'effectif a été obtenue par l'instauration d'un système de cours à la carte : « La rentrée n'est pas du tout complète. J'ai beaucoup de jeunes filles qui ont l'intention de suivre

---

organisée par M. Bandot, professeur, dans le salon de l'Abbaye, où la distribution s'est faite, a eu beaucoup de succès. Comme à l'ordinaire, les élèves ont chanté deux chœurs et l'une d'elles a dit un conte de Daudet que j'avais un peu corrigé à certains passages. Cérémonie courte et gaie ».

<sup>3874</sup> AMRe 1R1/1-14, collection d'affiches des cours secondaires de filles de Remiremont, 1891-1903. Des annotations manuscrites sur l'affiche de 1903/04 laissent supposer un usage encore postérieur.

<sup>3875</sup> AMRe 1R1, Mlle Journet au maire de Remiremont, 12.10.1891.

<sup>3876</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Début octobre 1891 : « [...] l'institution Barret, qui nous envoie ordinairement des élèves, n'est pas encore organisée non plus et ne nous en enverra que dans le courant du mois, comme elle le fait ordinairement ». Fin novembre 1891. « J'ai inscrit cette semaine quatre nouvelles élèves appartenant à l'institution de Mlle Tocquard. L'une d'elles suivra les cours de dessin ; deux suivront les cours de dessin et d'allemand ; la quatrième est également inscrite pour ces deux cours, ainsi que pour ceux de sciences et de littérature. Elles entreront le 1<sup>er</sup> décembre ». ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice, déc. 1895. « Pendant son absence [de la directrice] jusqu'au 31, les cours des professeurs auront lieu comme à l'ordinaire sous la surveillance de la sous-maîtresse qui accompagne les élèves du pensionnat ». Févr. 1896. « Durant les quinze jours où j'ai été absente [...] à cause d'un deuil de famille, les cours ont eu lieu comme à l'ordinaire sous la surveillance d'une sous-maîtresse du pensionnat Tocquard et d'une dame, mère d'une de nos élèves ». Avr. 1896. « Une élève a quitté les cours à Pâques, une autre est entrée ; cette dernière appartient à l'institution Tocquard ».

<sup>3877</sup> AMRe 1R1, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire de Remiremont, 19.10.1891.

<sup>3878</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Mi-octobre 1891 : « Deux de nos élèves, âgées de moins de quatorze ans, ont subi un examen d'entrée, conformément à la délibération du conseil municipal du 25 septembre dernier ». Début décembre 1892 : « Une nouvelle élève est entrée au cours supérieur pour les classes de littérature ; une aussi au cours élémentaire ; cette dernière n'ayant que treize ans a subi l'examen réglementaire ».

certaines cours mais qui attendent le programme pour faire leur choix et se faire inscrire », notait Mlle Journet au début du mois d'octobre. Fin octobre, elle remarque que « les cours les plus suivis jusqu'à présent sont ceux de dessin, de littérature<sup>3879</sup>, de comptabilité et de travail manuel »<sup>3880</sup>. L'enseignement du travail manuel attire notamment des filles de commerçants, présentes en nombre suffisamment élevé pour justifier une modification d'emploi du temps qui permette aux élèves d'aider leurs parents le jour du marché. Il séduit relativement peu les élèves les plus âgées, du moins dans un premier temps<sup>3881</sup>. L'enseignement le plus couru est celui du dessin. Mlle Journet rapporte, au début du mois de décembre<sup>3882</sup> :

*Études.* Le cours de dessin est devenu tellement nombreux (à peu près 40 élèves à chaque séance) qu'il est difficile au professeur de surveiller, aussi sérieusement qu'il le faudrait, le travail de chaque élève. J'ai parlé à Monsieur le maire de mon embarras à ce sujet et il en avisera le conseil municipal. Nous avons groupé toutes les jeunes filles faisant du dessin en plusieurs catégories : 1° élèves se préparant au brevet supérieur, 2° élèves pour le brevet élémentaire, 3° et 4° élèves plus jeunes groupées d'après leur force. Pour ces quatre catégories, l'enseignement se fait par démonstrations au tableau. Pour les amateurs de peinture, et elles sont assez nombreuses, le groupement se fait encore, mais les démonstrations générales sont souvent impossibles.

*Matériel.* Notre matériel de dessin devient aussi insuffisant. Pour le moment, la classe municipale nous prête six chevalets et nous nous procurons des sièges comme nous pouvons. Nous attendrons ainsi jusqu'à ce que le conseil municipal ait pris de nouvelles dispositions à notre sujet, tant pour la question du matériel que pour celle du professeur<sup>3883</sup>.

---

<sup>3879</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, début février 1892 : « La deuxième classe a composé en morale, la première sur un sujet de composition française. Trois élèves seulement prennent part à cette composition ; aussi, pour que les autres, plus nombreuses, qui suivent les cours de littérature, ne perdent pas de cours, j'ai fait faire cette composition samedi matin de 9 à 11h, et j'ai remis la classe de français au même jour de 4 à 5h ».

<sup>3880</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 24.10.1891.

<sup>3881</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, févr. 1892. « La seconde classe a composé en économie domestique. [...] Une nouvelle élève est entrée au cours supérieur pour le cours de coupe. La nouvelle organisation des cours de travail manuel dans la classe supérieure, organisation dont je parle plus loin, a nécessité une modification dans l'emploi du temps. Ce cours a lieu le lundi de 2h à 3h et le cours de cosmographie de 3h à 4h. [...] Jusqu'alors le cours de travail manuel dans la division supérieure avait été bien peu suivi. Je viens de le réorganiser et d'en faire un véritable cours de coupe à l'usage des jeunes filles déjà un peu habiles. Cette mesure m'a réussi et une quinzaine de jeunes filles ont assisté lundi à mon premier cours. J'espère que le côté pratique et utile de ce cours m'en amènera d'autres ».

<sup>3882</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 05.12.1891.

<sup>3883</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. Début février 1892 : « La municipalité vient de nous donner 10 tabourets pour la classe de dessin. Grâce à ces tabourets et aux 6 chevalets précédemment envoyés, notre matériel de dessin est suffisant. Avec les 50 Frs qui nous sont alloués pour les frais de cours de sciences et de dessin, nous avons commandé des modèles qui nous manquaient pour l'enseignement de la peinture ». Mi-février 1892 : « Nous avons reçu les modèles de peinture demandés ».

*Observations générales.* Trois nouvelles élèves sont entrées au cours supérieur ; l'une pour le dessin, les deux autres pour le dessin et la morale.

Au printemps 1892, un inspecteur général se déclare très satisfait de l'enseignement dans cette matière<sup>3884</sup> : il est loin, le temps où le ministère réclamait l'acquisition de matériel pour suppléer à ses lacunes ! Les cours à la carte ont aussi leurs inconvénients, car ils attirent un public pas forcément disposé à des études sérieuses. En mai 1892, la directrice déplore qu'il devienne « de plus en plus difficile de faire faire des compositions dans la classe supérieure, les jeunes filles qui la suivent étant presque toutes des élèves amateurs, c'est-à-dire qui ne font pas de devoirs et n'étudient pas de leçons ». Cela n'empêche pas quelques belles réussites aux examens : en juillet 1892, 2 élèves du pensionnat Tocquart qui fréquentent les cours secondaires depuis plusieurs années décrochent le brevet supérieur.

L'année 1892/93 démarre doucement au niveau des effectifs (26 élèves)<sup>3885</sup>, mais avec un changement majeur dans le plan d'études, désormais organisé en trois cours, par l'ajout d'un « cours moyen, à l'usage des jeunes filles de quinze ans qui sont trop fortes pour le cours élémentaire et pas assez pour le cours supérieur » ; il reçoit sa propre salle de classe<sup>3886</sup>. « Cette création a rendu de grands services dans des établissements similaires »,

---

Début mars 1893 : « Nous avons employé à acheter des modèles de dessin les 50 Frs qui nous sont alloués pour cet usage dans le budget de cette année ».

<sup>3884</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, mi-mai 1892, visite d'un inspecteur général le 7 mai : « Il nous a exprimé sa satisfaction des progrès accomplis par les élèves, tant en dessin qu'en peinture. Il a également beaucoup approuvé la nouvelle organisation des cours, organisation qui a augmenté d'une manière si sensible le nombre de nos élèves, surtout dans la classe de dessin. J'ai été heureuse de saisir cette occasion pour parler à M. Pillet du zèle et de la complaisance apportés par le professeur, M. Baudot. Cette classe est particulièrement difficile, d'une part à cause du grand nombre d'élèves, d'autre part à cause de la variété des études ».

<sup>3885</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. 08.10.1892 : « La rentrée s'est effectuée le lundi 3 courant. J'ai de nouvelles élèves, mais la plus grande partie, celles qui ne veulent suivre que quelques cours, attendent pour venir que l'emploi du temps leur ait été envoyé. Le conseil d'enseignement a fait subir un examen d'entrée à trois élèves nouvelles qui n'avaient pas atteint leur quatorzième année. [...] Lorsque la rentrée sera complète, je pense atteindre au moins le même nombre d'élèves que l'année dernière, c'est-à-dire une cinquantaine. Jusqu'à présent, aucune élève de Milles Tocquart [sic] et Colin n'est encore inscrite, mais ces demoiselles ne viennent jamais aux cours avant le 15 pour avoir le temps de s'organiser ». Mi-octobre : « La rentrée est encore [15 octobre] bien loin d'être complète et ne le sera probablement qu'après le 1<sup>er</sup> novembre ».

<sup>3886</sup> ADMM W657/65bis, rapports hebdomadaires de la directrice. 08.10.1892 : « On a procédé à l'installation de notre troisième classe ; pour cette année, il ne nous faut qu'un poêle, une table et des sièges ; le tout sera prêt pour la semaine prochaine ». Début novembre 1892 : « Pour notre nouvelle salle de classe,

remarque l'inspecteur d'académie, qui a aussi en tête l'idée de créer une classe primaire<sup>3887</sup>. Une autre mesure le ravit en cette rentrée 1892 : « Les cours ne seront plus facultatifs que pour la division supérieure : bonne mesure ». La population scolaire augmente, comme prévu, au cours de l'automne : 39 élèves en novembre, 42 en décembre. Mais cette affluence nouvelle pose, dans le cours supérieur, quelques problèmes. Ainsi, Mlle Journet remarque à la fin de janvier 1893 : « M. Thiéry, principal du collège, qui faisait gratuitement le cours de morale au cours supérieur, m'a priée de ne plus compter sur ce cours tant qu'il ne se composera que de 2 élèves, ce nombre ne lui paraissant pas suffisant ». Trois mois plus tard, l'inspecteur d'académie remarque, au sortir d'une visite : « Au cours facultatif de littérature, j'espère que les plus jeunes auditrices consentiront à se laisser interroger désormais ».

Rentrée désormais classique en 1893 : 37 élèves fin octobre, 40 fin novembre. Administrativement, on passe des rapports hebdomadaires aux rapports mensuels. Mlle Journet précise sur le premier du nouveau type : « Au cours élémentaire, nous suivons les programmes de l'enseignement secondaire ; pour le cours moyen et le cours supérieur, qui servent de préparation aux brevets de l'enseignement primaire, nous suivons en partie les programmes de cet enseignement, en même temps que ceux de l'enseignement secondaire. La littérature, l'histoire et la géographie sont des programmes de l'enseignement secondaire ». On continue à améliorer les conditions matérielles et les équipements, avec une attention particulière portée au dessin<sup>3888</sup> (on s'occupera plus tard du matériel de sciences<sup>3889</sup>) ; les problèmes liés aux cours facultatifs subsistent<sup>3890</sup>.

---

j'ai fait faire une table à tréteaux qui nous sert également pour le dessin, où le matériel nous manque quelquefois, à cause du grand nombre d'élèves qui suivent ce cours ».

<sup>3887</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 29.10.1892. L'inspecteur d'académie note en marge du rapport : « Il y a deux sections de force très inégale dans le premier cours ».

<sup>3888</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1893 : « Pendant les vacances, la municipalité, sur ma demande, a fait organiser une troisième salle pour le cours moyen ; de plus, tout notre local a été réparé et nettoyé. J'espère obtenir aussi une augmentation de matériel, bancs, tables et tabourets et chevalets pour le cours de dessin ». Un an et demi plus tard, mai 1895 : « Nous avons acheté quelques modèles de dessin avec le crédit annuel qui nous est alloué ».

<sup>3889</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice. Janv. 1896 : « Nous avons augmenté notre matériel à l'usage du cours de sciences avec le crédit qui nous est alloué ». Déc. 1897 : « Nous avons acheté, sur le crédit qui nous est alloué pour cet usage quelques objets nécessaires aux cours de sciences ». Janv. 1898 : « Nous avons augmenté notre matériel de cours de sciences de quelques objets qui avaient besoin d'être remplacés ».

Sur la rentrée de 1894, les archives rectorales ne conservent que le rapport de décembre : 39 élèves. Au cours des vacances précédentes, Mlle Journet avait fait publier un prospectus pour le répandre « soit à Remiremont, soit dans les villages environnants, en vue de faire connaître les cours à un plus grand nombre de personnes »<sup>3891</sup>.

A la fin de l'année scolaire 1894/95, la directrice précise qu'à la suite de la distribution des prix des cours secondaires, « on a procédé à celle du cours municipal de dessin pour les jeunes filles ». L'enseignement du dessin est donc considéré distinctement<sup>3892</sup>. Mlle Journet rappelle l'organisation des études en octobre 1895 : « en première année, préparation au brevet élémentaire ; en deuxième année, préparation au brevet supérieur ; en troisième année, études plus fortes à l'usage des jeunes filles au-dessus de dix-huit ans », comme l'année précédente. 24 élèves alors ; 33 en novembre. Elles sont 38 en novembre 1896. 35 un an plus tard. L'établissement maintient son caractère hybride : « Les programmes ont été organisés pour la préparation au brevet élémentaire et au brevet supérieur. Il y a également des cours d'enseignement secondaire. Les élèves sont groupées en deux classes, excepté pour certaines matières où elles sont toutes ensemble »<sup>3893</sup>. Le système des cours facultatifs continue de faire voisiner classes bondées et cours sous-peuplés : en avril 1898, un cours d'histoire naturelle n'a pas lieu à cause de l'absence de son unique élève !

Deux mois plus tard, l'inspecteur d'académie remarque, en marge du rapport mensuel : « Ce rapport est, comme d'habitude, bien court. Mlle Journet sait qu'elle doit disparaître l'an prochain, avec la nouvelle organisation projetée par la Ville ». Cette atmosphère de délitement pousse, en juillet 1898, l'un des professeurs à prendre quelques libertés. La directrice se plaint :

---

<sup>3890</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1893, L'inspecteur d'académie note en marge : « J'ai vu un cours de géographie suivi par deux élèves ».

<sup>3891</sup> AMRe 1R1, Mlle Journet au maire de Remiremont, 21.07.1894.

<sup>3892</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice. Juill. 1896 : « Une exposition des dessins et peintures de nos élèves a été faite, comme les années précédentes, dans la salle de la distribution ». Juill. 1897 : « La distribution des prix a eu lieu le jeudi 29 sous la présidence de M. le sous-préfet de Remiremont dans le nouveau bâtiment annexé au collège. Les dessins et peintures des élèves ont été exposés dans le même local ». Juill. 1898 : « La distribution des prix aux élèves du cours municipal de dessin, section des jeunes filles, a eu lieu mardi 26, sous la présidence de Monsieur le maire ».

<sup>3893</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1897.

Tous les professeurs ont fait leurs classes régulièrement, sauf M. Bouhier, qui a refusé de faire sa classe du vendredi 15, sous le prétexte qu'il aimait mieux aller se promener (sic). De plus, il n'a fait aucune de ses trois classes de cette semaine, ayant, à mon insu, prié Mlles Tocquart [sic] et Colin, dont les élèves composent la majeure partie de cette classe, de ne pas les envoyer aux cours<sup>3894</sup>. J'ai été particulièrement contrariée de cette façon d'agir, car j'aurais tenu, cette année plus encore que d'habitude, à ce que les cours n'aient pas l'air d'aller à la débandade et à les continuer jusqu'à la date réglementaire.

La « nouvelle organisation » est étudiée par la municipalité de Remiremont depuis la fin mai 1898, lorsque le maire a reçu cette suggestion de l'inspecteur d'académie<sup>3895</sup> :

La décision par laquelle le conseil municipal de Remiremont a dénoncé réellement le bail existant entre la Ville et l'institution de Mlles Tocquard et Colin [ndlr : pour l'entretien de classes primaires gratuites et laïques] entraîne certaines modifications dans la situation actuelle de nos écoles de filles. Les classes publiques installées dans cette institution devront être transférées ailleurs et il est vraisemblable qu'une seule école communale de filles pourra suffire. En prévision de cette éventualité, on s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu de modifier aussi l'organisation des cours secondaires, qui pourraient être, en effet, rattachés soit à l'école élémentaire soit à l'institution de Mlles Tocquard et Colin. C'est cette seconde combinaison qui, à tout prendre, serait préférable, comme étant plus favorable à la fois aux intérêts municipaux et à la prospérité des cours secondaires eux-mêmes. Il suffirait d'attribuer à la nouvelle directrice une indemnité de 500 ou de 600 Francs pour assurer la surveillance.

On comprend que le déménagement des (deux) classes primaires laïques doit supprimer les inconvénients qui existaient pour l'utilisation des mêmes locaux à l'époque des demoiselles Barret. On remarque aussi que la raison morale (indépendance par rapport aux institutions privées) soulevée en ce temps-là par la même autorité scolaire, qui demandait un local indépendant, a été oubliée. Les demoiselles Tocquard et Colin se montrent intéressées par la proposition que leur adresse le maire. C'est la seconde qui se chargerait de la « surveillance », contre 1 000 Frs d'indemnité annuelle : « Cette somme représente approximativement celle que nous perdrons sur le montant de nos rétributions scolaires. En effet, celles de nos élèves qui prennent aujourd'hui, auprès de nous,

---

<sup>3894</sup> « C'est assez son genre. Je lui demande des explications », note l'inspecteur d'académie.

<sup>3895</sup> AMRe 1R1, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire de Remiremont, 23.05.1898.

moyennant des rétributions spéciales, des leçons de dessin, d'anglais, d'allemand, etc. se contenteraient de suivre les cours secondaires, dont le programme comporte l'enseignement de toutes ces matières »<sup>3896</sup>. Le 29 juillet 1898, la commission municipale de l'Instruction publique examine le projet de réorganisation et accepte les 1 000 Frs d'indemnité annuelle (elle s'occupe également des conditions du départ de Mlle Journet).

Le 12 août 1898, le conseil municipal délibère sur la question. L'opposition se rappelle le déménagement de 1884 : « M. Charles tient à exposer quelques remarques sur l'incompatibilité qui doit exister au sujet de l'emplacement des cours dans une institution privée. Il communique le résultat des recherches qu'il a faites dans ce sens dans les archives de la Ville. Il conclut que ces cours doivent se faire dans des locaux absolument indépendants. La majorité municipale répond « urgence » et « économie à réaliser ». 9 voix pour la réorganisation, 6 voix contre. Mais la discussion reprend. Le conseiller Jourdan répète son opposition « parce qu'il lui apparaît que les intérêts de la Ville ne sont pas exclusivement en jeu ». L'argumentaire devient politique :

M. le maire dit qu'en effet il y a une question de principe en jeu. Il regrette qu'on l'oblige à la dire, mais la question est de savoir si le conseil est partisan de soutenir l'enseignement laïque tout en favorisant les intérêts de la Ville. Le pensionnat laïque a toujours rendu de grands services ; l'annexion des cours permettra à ces derniers de reprendre une vie nouvelle en même temps qu'elle permettra au pensionnat de soutenir la concurrence qui lui est faite et qui va surtout lui être faite.

On revote, après un appel adressé « à tous les amis de l'enseignement laïque » : 13 voix pour, 2 voix contre (Charles et Jourdan). La réorganisation (qui ne peut qu'être avalisée par une inspection académique l'ayant initiée<sup>3897</sup>) est annoncée en gros caractères sur l'affiche de rentrée de 1898 : « Les cours secondaires auront lieu cette année à l'Institution de Mlles Tocquard et Colin, boulevard Thiers, n°80, sous la direction de Mlle Colin ». Rapidement, un problème de place se pose pour le cours de dessin annexé aux cours secondaires<sup>3898</sup> : « En présence des 46 élèves qui se sont déjà fait inscrire pour les cours de peinture et de dessin, nous avons trouvé que nos salles ne seraient pas assez

---

<sup>3896</sup> AMRe 1R1, Mlles Tocquard et Colin au maire de Remiremont, 30.05.1898.

<sup>3897</sup> AMRe 1R1, (le principal du collège d'Épinal pour) l'inspecteur d'acad. des Vosges, en congé, au maire de Remiremont, 14.09.1898.

<sup>3898</sup> AMRe 1R1, Mlle Colin au maire de Remiremont, 17.10.1898.

spacieuses et n'auraient pas – surtout pour la peinture – un éclairage suffisant », rapporte la directrice, qui suggère « de conduire les élèves de ce cours à la salle municipale de dessin ». Ladite salle se situe au collège de garçons. Le bureau d'administration du collège donne son accord, sous plusieurs conditions et de manière provisoire<sup>3899</sup>.

En décembre 1904, un « troisième cours » est ouvert<sup>3900</sup>. Les cours font le plein, avec un total de 120 élèves à la rentrée 1905 : 20 dans le cours supérieur (comprenant deux divisions), âgées de dix-sept à dix-huit ans, « se préparant au brevet supérieur » ; 37 dans le cours moyen (deux divisions), âgées de quinze à seize ans, « se préparant au brevet simple » ; 36 dans le cours élémentaire (deux divisions), âgées de treize à quatorze ans ; 27 « élèves suivant un cours ou deux, allemand ou dessin »<sup>3901</sup>. Mlle Colin doit alors répondre aux récriminations de l'agent-voyer Villemain, dont la fille, visiblement surdouée, est contrainte au redoublement pour raison d'âge. M. Villemain étend ses critiques à l'organisation générale des cours secondaires, qui permet à Mlle Tocquard, directrice de l'institution qui abrite les cours, de s'immiscer dans la direction de ces derniers<sup>3902</sup>. Pour Mlle Colin, des circonstances particulières expliquent l'intervention de son associée et amie dans ladite affaire<sup>3903</sup> : « Adrienne Villemain est élève des cours pour huit heures de classe ; elle est aussi élève de l'externat de Mlle Tocquard pour vingt-sept heures de classe. C'est à ce titre [...] que Mlle Tocquard a entendu les plaintes de Mme Villemain. Comme directrice d'externat, Mlle Tocquard peut accepter ou refuser les élèves selon les circonstances et les besoins de son établissement ».

Concernant le règlement de la question, Mlle Colin reste ferme sur le règlement relatif à l'âge des élèves, craignant de « créer un précédent et s'attirer pour l'avenir les

---

<sup>3899</sup> AMRe 1R1, le principal du collège au maire de Remiremont, 21.10.1898.

<sup>3900</sup> AMRe 1R1, Mlle Colin au maire de Remiremont, 22.08.1905.

<sup>3901</sup> AMRe 1R1, Mlle Colin au maire de Remiremont, 16.10.1905.

<sup>3902</sup> AMRe 1R1, E. Villemain, agent-voyer à Remiremont, au maire de Remiremont, 14.10.1905 : « Je me permets de vous signaler en même temps l'inconvénient qui résulte, pour les parents de la juxtaposition des cours secondaires à une institution privée. C'est la carte forcée, ce qui permet à Mademoiselle Tocquard, directrice de l'institution, à la valeur de laquelle je rends d'ailleurs toute justice, de s'immiscer dans la question des cours au point d'y faire la loi [ndlr : en place de Mlle Colin] et de répondre aux réclamations qui lui sont adressées à ce sujet, en mettant les mécontents en demeure d'aller ailleurs, ce qui est, de sa part, singulièrement ironique, puisque les cours secondaires se font chez elle et non ailleurs ».

<sup>3903</sup> AMRe 1R1, Mlle Colin au maire de Remiremont, 16.10.1905.

réclamations des familles qui voudront obtenir la même faveur »<sup>3904</sup>. Le dessin continue de faire l'objet de toutes les attentions : à l'automne 1906, cet enseignement est renforcé de deux heures de cours supplémentaires<sup>3905</sup>.

En mars 1907, la municipalité projette la création d'un collège de jeunes filles. Le principal du collège (Thiéry) dresse « un aperçu de budget »<sup>3906</sup>. C'est Neufchâteau qui sert de modèle. Il est prévu que l'internat reste au compte de Milles Tocquard et Colin. Le conseil examine la question en sa séance du 23 mars 1907, présidée par le premier adjoint Jeandel, « M. Argant, maire, n'assist[ant] pas à la séance comme étant personnellement intéressé à la question qui est à l'ordre du jour ». Le maire propose, en effet, dans une lettre adressée deux jours plus tôt à son premier adjoint, la chose suivante :

Depuis très longtemps, j'ai le projet d'aider de toutes mes forces à la création à Remiremont d'un collège de filles. Je n'ai pas à développer ici les motifs qui militent en faveur d'une telle institution, tous les républicains les connaissent. J'ai donc trouvé l'occasion bonne de me rendre aujourd'hui même adjudicataire, moyennant le prix de 111 000 Francs et aux clauses et conditions du cahier des charges, de l'immeuble dit « le Couvent de Jésus-Marie », avec l'intention de permettre à la Ville de Remiremont d'en devenir propriétaire, si tel est l'avis du conseil municipal. J'ai donc l'honneur de vous informer que, tout en restant prêt à rester adjudicataire pour mon compte personnel, je considère comme un devoir d'user au profit de la Ville de Remiremont de la faculté d'élire command, qui m'est réservée par le cahier des charges.

Le conseiller Rodhain s'y oppose, pour des raisons budgétaires et parce que le collège projeté « ferait disparaître l'école libre secondaire qui est actuellement installée dans l'immeuble en question ; une école comme celle-ci lui paraît pourtant indispensable à Remiremont ; elle était florissante, garnie d'élèves, avant l'expulsion des sœurs, et ne coûtait et ne coûte toujours rien à la Ville ». Mais M. Rodhain est bien seul : le conseil vote l'achat de l'immeuble, pour y installer un collège de jeunes filles, à l'unanimité moins sa voix. La presse républicaine félicite le maire. Les archives municipales restent

---

<sup>3904</sup> M. Villemain prend acte, en dénonçant, dans la primauté de l'âge sur le mérite un « procédé suranné [qui] n'est plus digne de notre époque » et qui conduit « à ressasser les mêmes études pour permettre aux retardataires de suivre le gros de la troupe » (AMRe 1R1, E. Villemain, agent-voyer à Remiremont, au maire de Remiremont, 20.10.1905).

<sup>3905</sup> AMRe 1R1, Mlle Colin au maire de Remiremont, 14.10 et 09.11.1906. On crée en même temps une heure de « lecture expliquée », pour s'adapter au nouveau programme du brevet supérieur.

<sup>3906</sup> AMRe 1R2, le principal du collège de garçons de Remiremont au maire, 13.03.1907.

complètement muettes sur l'épisode suivant : le camp catholique, par une surenchère, réussit à conserver l'ancien couvent de Jésus-Marie.

Le maire, cependant, n'abandonne pas son projet de fondation d'un collège de filles. Une commission a été chargée de trouver un emplacement : « Procédant par élimination, elle a renoncé », explique le conseiller Desbleumortiers au conseil municipal réuni le 13 juin 1907, « à tous les terrains éloignés du centre de la ville, se disant qu'à Remiremont, il n'est pas besoin d'aller bien loin pour trouver un air pur qui circule partout et que, pendant les longs mois d'hiver, qui sont le revers du cadre merveilleux dans lequel nous vivons, il est important que l'accès du collège soit facile pour les externes ». Or, une opportunité « à peu près au centre de la ville » vient de s'offrir par une proposition de l'architecte Hindermeyer, qui dispose d'une promesse de vente sur un terrain pour lequel il a dû abandonner ses propres projets, et dont il est prêt à faire bénéficier la Ville. La situation du terrain paraît idéale :

On y jouit sur la vallée de la Moselle d'une vue admirable ; depuis les cours de récréation, depuis les salles de classe, depuis les appartements où elles passeront les plus belles années de leur jeunesse, les élèves auront dans leur internat l'impression de la liberté et leurs regards ne se lasseront jamais du panorama qui se déroulera devant elles.

Et puis, le nouvel édifice dressera sur la hauteur une silhouette que le goût de nos architectes saura rendre élégante. En même temps qu'il embellira l'horizon, il apparaîtra de loin, aux yeux du voyageur et du touriste, comme le symbole du culte que les Remiremontais [sic], fidèles aux doctrines de leur illustre compatriote Jules Ferry, professent pour l'enseignement laïque.

Le rapport de M. Desbleumortiers est adopté à l'unanimité. En juillet 1907, l'adjoint chargé des travaux se rend à Nancy, pour s'entretenir avec le recteur et visiter différents bâtiments scolaires. Un concours d'architectes a été lancé ; il ne remporte pas un franc succès. Fin août 1907, la préfecture approuve le montage financier proposé par le maire de Remiremont<sup>3907</sup>. Le projet traîne un peu. En commission spéciale, le 4 décembre 1907, le principal du collège de garçons donne différentes raisons « en faveur de la création immédiate d'un collège de jeunes filles à Remiremont ». La ville doit assurer aux

---

<sup>3907</sup> AMRe 1R2, le secrétaire gén., pour le préfet des Vosges, au Remiremont au maire, 22.08.1907.

filles une instruction « égale » à celle des garçons et elle est « en retard sur les villes voisines », alors que « c'est Remiremont, qui, la première, avait donné l'exemple, en créant, il y a vingt ans, des cours secondaires de jeunes filles », qui « étaient destinés à devenir collège le plus tôt possible ». L'organisation des cours secondaires, avec leur personnel réduit, n'est pas, selon lui, « en rapport avec les exigences modernes ». Par ailleurs, « l'éducation de la femme doit être faite surtout par la femme ». Plusieurs raisons d'ordre financier sont également avancées : le collège bénéficiera d'une large participation financière de l'État et il profitera à l'attractivité de la ville, car « depuis que les villes voisines ont leur collège de jeunes filles, des familles de l'arrondissement ou des environs, qui faisaient élever leurs fils au collège de garçons de Remiremont, ont placé leurs filles aux collèges de filles des autres villes et ont tout naturellement mis leurs fils aux collèges de garçons de ces mêmes villes ». En juillet 1908, le maire examine avec le recteur « la situation future de l'Institution Tocquard et Colin », une fois que le collège sera créé : il est décidé que l'une de ces demoiselles devienne directrice du collège et l'autre surveillante générale<sup>3908</sup>.

Vient le moment de présenter au conseil municipal, le 3 août 1908, le projet de construction du collège de filles, présenté dans un long rapport rédigé par le conseiller Desbleumortiers. Là, l'unanimité ou quasi unanimité des votes précédents disparaît. Beaucoup jugent l'entreprise trop coûteuse. Pour le conseiller Petitdidier, « emprunter, c'est très joli, cependant on n'emprunte pas sans gros intérêts [...] toujours payés par le contribuable ». Il termine ainsi son intervention :

Croyez-moi, Messieurs, l'indispensable, le nécessaire, occupons-nous des choses urgentes, agissons le mieux possible, en étant soucieux et économes des deniers de nos concitoyens, ne recherchons ni le luxe, ni le superflu, et, à mon avis, actuellement, le collège de filles est un luxe que nous pouvons parfaitement laisser à ceux qui, plus tard, auront à s'occuper de l'administration locale.

Le conseiller Jourdan déclare, dans la même ligne, que « ce collège [...] est, de beaucoup, bien moins urgent que l'eau et la lumière, que tous réclament ». D'autres interventions s'opposent au projet du maire. Résultat des votes : 11 voix contre 11. La voix

---

<sup>3908</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont au recteur de Nancy, 02.07.1908, et réponse du recteur, 16.07.1908.

du maire étant prépondérante, la proposition de construction est déclarée adoptée. Mais c'est quand même un demi-échec : comme « la majorité acquise au projet ne paraît pas suffisante à la municipalité pour lui permettre de rester à la tête de l'administration municipale, [...] le maire et les deux adjoints sont démissionnaires ». Toutefois, le projet n'est pas abandonné : on transmet les plans de l'architecte Hindermeyer demandés par le rectorat<sup>3909</sup> ; on s'informe, auprès des mairies d'Épinal, de Saint-Dié, de Mirecourt et de Neufchâteau, sur la participation financière de l'État dans le fonctionnement des collèges de filles, en vue d'établir un traité constitutif. Pour le maire (c'est toujours Argant), la subvention proposée par l'État est trop faible, en comparaison du financement des autres collèges de jeunes filles des Vosges<sup>3910</sup>. En octobre 1908, le ministre de l'Instruction publique décide d'accorder à la Ville de Remiremont une « subvention de faveur » (10 500 Frs de subvention annuelle au lieu de 9 000 Frs) ; mais il faut « que le conseil municipal prenne une décision définitive [quant à la fondation du collège de jeunes filles] dans les plus brefs délais »<sup>3911</sup>.

Pendant que la municipalité s'affaire et s'agite autour des cours secondaires de filles, ceux-ci continuent leur existence normale. « Le nombre des élèves ayant augmenté de 10, le matériel devient insuffisant ; nous y avons remédié nous-mêmes provisoirement », indique Mlle Colin dans son rapport d'octobre 1908<sup>3912</sup>. L'établissement compte alors 129 élèves, dont environ la moitié (63) dans le troisième cours ; le premier cours regroupe 29 élèves, le deuxième 37. Le pensionnat abrite 58 jeunes filles. 1 élève sur 5 est boursière. Il s'agit d'une rentrée « très satisfaisante, aussi bien au point de vue des internes que des externes. Le personnel est au complet et tout le monde semble travailler avec zèle ». Mais les perspectives de développement institutionnel de l'établissement s'assombrissent<sup>3913</sup>. En effet, dans sa séance du 20 novembre 1908, le conseil municipal repousse, à 12 voix contre 10, le projet de traité décennal qui lui a été présenté. Le maire « renonce définitivement à la question du collège de filles » et rend responsable de cet échec « l'autorité académique, qui n'a pas su ou voulu, dès le début, prendre les mesures

---

<sup>3909</sup> Il faudra ensuite expliquer « certaines dispositions anormales en apparence » dans les plans de Hindermeyer : la municipalité met en avant le caractère exceptionnel du terrain retenu pour la construction (AMRe 1R2, le maire de Remiremont au recteur de Nancy, 18.09.1908).

<sup>3910</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont au recteur de Nancy, 10.09.1908.

<sup>3911</sup> AMRe 1R2, le recteur de Nancy au maire de Remiremont, 03.10.1908.

<sup>3912</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1908.

<sup>3913</sup> ADMM W657/65bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1908.

utiles qui s'imposaient »<sup>3914</sup>. Mlle Colin se désole de cet échec : « Il est regrettable que des questions personnelles aient fait échouer un projet qui aurait dû se réaliser. Aussi, M. le maire, dit-on, n'est plus disposé à s'occuper de la question ». En mars 1909, elle observe<sup>3915</sup> : « Quant à la question du collège de filles, on n'en parle plus pour le moment, ni dans un sens, ni dans l'autre. Le rapporteur du projet, Monsieur Desbleumortiers, a quitté Remiremont ces jours derniers pour s'installer à Paris, en qualité d'administrateur judiciaire ».

Cependant, en juin 1909, « poussé par M. le recteur et par M. l'inspecteur d'académie », le maire veut « faire revenir [...] la question du collège de filles devant le conseil municipal »<sup>3916</sup>. Pour désamorcer l'opposition au projet, il liera la question à celle des dépenses pour l'alimentation en eau. Il faudra que M. Desbleumortiers, toujours conseiller municipal, revienne exprès de Paris, pour prendre part au vote et parler en faveur du collège. Le débat de la dernière chance a lieu dans la séance du 5 juillet 1909. Long et technique, il aboutit à un nouvel échec : le collège de jeunes filles est rejeté par 12 voix contre 11. Le ministre Doumergue regrette les « attermoiments » de la municipalité<sup>3917</sup>. Une tentative de relance du projet a lieu en novembre 1909, sans succès<sup>3918</sup>. Il ne sera pas repris avant quelque temps : les cours secondaires de jeunes filles restent cours secondaires, pour quelques années encore.

A la rentrée 1909, ils ont accueilli 131 élèves (chiffres de novembre). Ils apparaissent comme une boîte à brevet. En mai 1910 : « Les élèves sont occupées à la révision de leurs cours pour les différents examens. Elles travaillent beaucoup en ce moment ; il faut plutôt modérer leur zèle »<sup>3919</sup>. Le mois suivant : « Messieurs les professeurs du cours supérieur se sont beaucoup intéressés aux études des élèves dont

---

<sup>3914</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont au recteur de Nancy, 21.11.1908.

<sup>3915</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1909.

<sup>3916</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont à M. Desbleumortiers à Paris, 07.06.1909.

<sup>3917</sup> AMRe 1R2, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 21.07.1909.

<sup>3918</sup> Délibérations du conseil municipal de Remiremont, 15.11.1909, « placement de fonds communaux actuellement disponibles » : « Les sommes dont dispose la Ville étant assez importantes, environ 250 000 Francs, il [le maire] a songé qu'il serait de bonne administration de chercher à leur faire rapporter davantage ; on pourrait peut-être, par exemple, acheter un titre de rente sur l'État [...] D'autre part, les nombreux votes émis par le conseil au sujet de la création du collège de filles prouvent abondamment que la majorité des membres de l'assemblée est d'accord sur le principe, seule une question de chiffres les a divisés et a fait ajourner la réalisation du projet ». Les républicains sont divisés. La question est retirée de l'ordre du jour.

<sup>3919</sup> ADMM W657/65bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1910.

quelques unes, un peu jeunes, n'arrivaient pas au résultat désiré. [...] Les élèves du cours moyen ont subi l'examen du brevet élémentaire : sur 22 élèves, 19 ont passé avec succès »<sup>3920</sup>. De quoi favoriser le maintien d'un haut niveau de fréquentation : 139 élèves fin octobre 1910. On élargit le programme au cours de l'automne, avec la création d' « un cours de morale d'une heure par semaine pour les heures du cours supérieur », confié au professeur de philosophie (Viallet) du collège de garçons<sup>3921</sup> ; l'opposition de droite aurait voulu un enseignement religieux (séance du conseil municipal du 12.11.1910). Pas de répercussion sur la fréquentation : il y a 135 élèves fin octobre 1911.

Bientôt, une nouvelle va forcer la municipalité à repenser l'organisation de l'enseignement public secondaire des filles à Remiremont : à la mi-novembre 1911, Mlles Tocquard et Colin informent le maire – toujours Argant – de leur intention de prendre leur retraite au 1<sup>er</sup> août 1912<sup>3922</sup>. Les deux enseignantes ne veulent pas que leur départ « nuise à la prospérité [des] cours », dont elles ne manquent pas de rappeler que l'effectif est passé de 30 à 140 élèves depuis qu'ils ont été annexés à leur pensionnat. Aussi souhaitent-elles s' « entendre avec la Ville [...] pour régler la situation de la manière la plus favorable aux intérêts de l'enseignement secondaire des jeunes filles ». Les demoiselles posent au maire une série de questions qu'on peut résumer ainsi : que va faire la municipalité<sup>3923</sup> ? C'est l'occasion pour le maire d'exhumer son projet de collège de jeunes filles, abandonné deux ans plus tôt après les péripéties que nous avons décrites. Le recteur l'encourage sur cette voie : « Pas plus que vous, je n'ai abandonné l'espoir d'aboutir, prochainement, à la création d'un collège de jeunes filles, depuis si longtemps demandée à Remiremont, et c'est à ce but que nous devons tendre »<sup>3924</sup>.

---

<sup>3920</sup> ADMM W657/65bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1910.

<sup>3921</sup> AMRe 1R1, Mlle Colin au maire de Remiremont, 17.10.1910.

<sup>3922</sup> AMRe 1R2, Mlles Tocquard et Colin au maire de Remiremont, 18.11.1911.

<sup>3923</sup> *Ibid.* : « 1° Les cours secondaires resteront-ils annexés au pensionnat ? 2° La Ville nommera-t-elle – d'accord avec l'administration – une directrice ? Ou devons-nous nous chercher des successeurs ? 3° Au cas où la Ville serait obligée de louer momentanément notre immeuble, reprendrait-elle notre matériel ? 4° La Ville continuerait-elle le bail de l'appartement occupé par le pensionnat au deuxième étage de la maison N°82 Bd. Thiers, voisine de la nôtre ? Ce bail expire le 23 avril 1912 et nous sommes obligées de prévenir trois mois à l'avance. C'est pour cette raison qu'il nous est nécessaire de connaître les intentions de la Ville pour le 15 janvier prochain ».

<sup>3924</sup> AMRe 1R2, le recteur de Nancy au maire de Remiremont, 23.12.1911.

Le conseil municipal a été informé de la situation et la commission de l'Instruction publique réfléchit, début décembre 1911, à la succession de Mlles Tocquard et Colin. L'horizon se clarifie à la fin du mois : il n'y a plus à s'inquiéter sur les qualités des successeurs à la tête de leur institution privée, parce qu'il n'y aura pas de successeur. Le maire en informe le recteur<sup>3925</sup> :

Hier matin, au moment où je me préparais à vous répondre, j'ai reçu la visite de Mlles Tocquard et Colin, qui venaient m'annoncer que leur immeuble était vendu, qu'il serait transformé en maison bourgeoise, mais que l'acheteur n'en prendrait toutefois possession que le 23 avril 1914. Cette situation nouvelle brusque les choses et, à mon avis, une seule solution s'impose : celle d'amener le conseil municipal à décider immédiatement la création du collège de filles et d'entrer en pourparlers avec l'État [...]. Quant à moi, je serais résolument hostile à voir renaître l'ancienne situation qui existait il y a quinze ans environ, alors que les cours étaient autonomes, car les graves inconvénients qui amenèrent, à l'époque, le conseil à les confier à Mlle Tocquard et Colin ne manqueraient pas de se représenter si l'on revenait de notre côté à l'état de choses ancien. Au surplus, j'ajoute que la ville ne possède actuellement aucun local disponible.

Mais il y a aussi le douloureux souvenir des échecs de 1908 et 1909. L'édile veut être certain d'être solidement appuyé avant de se relancer dans la bataille : « Vous ne devez pas ignorer », ajoute-t-il dans sa lettre au recteur, « que l'administration préfectorale a été loin de nous aider autrefois et qu'au contraire, si mes renseignements sont exacts, elle avait fait connaître à M. Vénard qu'il pouvait, sans aucun inconvénient personnel, continuer à se montrer hostile au projet du collège de filles ». Le maire attend « une attitude toute autre » du nouveau préfet des Vosges, François. Il demande au recteur de prendre l'initiative pour remettre la question du collège à l'ordre du jour.

Le conseil municipal est amené, dans sa séance du 9 mars 1912, à prendre une décision sur la création d'un collège de jeunes filles à la rentrée suivante : 15 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, dont celle du conseiller Mougin, qui aurait voulu que la décision soit prise par la majorité qui sortira des nouvelles élections, imminentes. Le recteur Adam, ravi, envoie au maire une lettre de sa main<sup>3926</sup> : « Je suis très heureux du vote du 9 mars

---

<sup>3925</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont au recteur de Nancy, 27.12.1911.

<sup>3926</sup> AMRe 1R2, le recteur de Nancy au maire de Remiremont, 16.03.1912.

dernier et vous remercie de m'en avoir aussitôt fait part. La question depuis si longtemps pendante d'un collège de jeunes filles à Remiremont se trouve enfin heureusement résolue. Je pars demain pour notre réunion annuelle des recteurs à Paris, où je passerai dix à douze jours. J'emporte avec moi votre rapport, et ne manquerai pas d'en donner aussitôt connaissance au ministère ». Les échéances électorales n'empêchent donc pas les pourparlers de commencer.

Sous la nouvelle municipalité, toujours républicaine, présidée par Émile Mougin, le débat sur l'opportunité de créer un collège est relancé par un conseiller d'opposition, dans la réunion du 3 juin 1912 de la commission de l'Instruction publique et des Finances : « M. Charles croit qu'un collège de filles n'est pas nécessaire à Remiremont ; il n'est pas réclamé par la population. [...] ne serait-il pas possible de trouver un successeur aux demoiselles Tocquard et Colin jusqu'à ce que l'on puisse réorganiser les cours secondaires dans un autre local ? Ne serait-il pas possible également de laisser à l'initiative privée la question de l'internat ? ». Le conseiller Jeandel rétorquera, peu avant le vote de la commission, « qu'à Mirecourt, toute la population, qui était au début hostile à la création d'un collège de filles, en est maintenant enchantée. ». La majorité de la commission suit le nouveau maire, qui entend, comme son prédécesseur, doter Remiremont d'un collège de jeunes filles. Les rapporteurs mettent en avant, dans les conclusions à présenter au conseil municipal, les avantages apportés par la construction d'un vaste bâtiment :

De la sorte, les familles de Remiremont et des environs qui ont eu si souvent à se plaindre de ne pouvoir placer leurs enfants chez les demoiselles Tocquard et Colin, faute de place, n'auront plus à formuler le même reproche, elles n'auront pas à se séparer de leurs enfants pour leur donner l'instruction au loin, elles ne seront pas privées de leur affection par la séparation, et les enfants conserveront l'éducation familiale. En outre, la création d'un collège n'assure-t-elle pas au commerce local un chiffre d'affaires appréciable [seul passage imprimé en gras] tant par les dépenses d'internat que par celles faites par les parents et amis venant visiter les élèves et par le personnel attaché à l'établissement ?<sup>3927</sup>

---

<sup>3927</sup> Par ailleurs, annexé au rapport (AMRe 1R2), un tableau montre les gains que doit représenter le collège de jeunes filles en termes d'enseignement : on passerait, entre autres, de 41 à 90 heures de cours données par semaine !

Dans quel sens le conseil municipal tranchera-t-il la question le 17 juin 1912 ? L'issue de l'affaire est incertaine, comme s'en ouvre le maire à l'inspecteur d'académie<sup>3928</sup> : les 10 libéraux voteront sans doute contre comme un seul homme, mais les 13 républicains ? La création du collège de jeunes filles passe, de justesse. La contre-proposition du docteur Charles, porte-parole de l'opposition libérale, de créer « une école primaire avec adjonction de deux classes supérieures préparant aux brevets et d'une école ménagère gratuite, avec continuation des cours secondaires », n'a pas réussi à diviser la majorité républicaine. Le maire écrit le lendemain à l'inspecteur d'académie<sup>3929</sup> : « j'ai pu obtenir le vote, par 12 voix sur 23 présents [...], du principe de la création du collège. [...] La signature immédiate du traité constitutif entre l'État et la Ville donne maintenant, à mon avis, un caractère définitif à l'adoption du projet ». Il ne reste « plus qu'une grosse difficulté : celle de l'emplacement du futur collège ». Le maire explique :

Le terrain acquis autrefois dans ce but, près de la promenade du Tertre, soulève les plus vives critiques par son exposition en plein Nord, par sa petitesse qui donnerait [un] collège étriqué et sans air, par le ravin dangereux qui le borde, etc. Il coûte déjà 102 000 Frs et nécessiterait encore une dépense de 70 000 Frs environ, avant de pouvoir y faire la moindre construction. Il résulte de là cette conséquence, en apparence paradoxale, que l'achat d'un nouveau terrain, mieux situé et plus vaste, joint à la revente de l'ancien, procurerait une économie sensible à la Ville et à l'État. Nous allons donc de suite chercher ailleurs : nous avons aussi en vue une propriété bâtie qui serait peut-être à vendre.

Mais aucune piste n'aboutit<sup>3930</sup> et la commission municipale de l'Instruction publique doit se rabattre sur le Tertre dans sa réunion du 4 juillet 1912. Pendant ce temps, aux cours secondaires de jeunes filles, qui vivent leurs dernières semaines d'existence, on se réjouit des succès aux examens des deux brevets<sup>3931</sup>. Les demoiselles Tocquard et Colin

---

<sup>3928</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 05.06.1912.

<sup>3929</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 18.06.1912.

<sup>3930</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin 1912 : « Monsieur le maire est en pourparlers pour l'achat de l'école Sainte-Romaine. Il s'agit d'une école privée dont l'emplacement, s'il faut en croire M. Claudon, serait insuffisant ». Le fait que ces locaux ne soient pas à vendre règle la question (AMRe 1R2, réunion de la commission de l'Instruction publique de la Ville de Remiremont, 04.07.1912).

<sup>3931</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice, juin 1912 (« sur 16 élèves présentées par la directrice à l'examen du brevet élémentaire, 14 ont subi l'examen avec succès ») et juill. 1912 (« sur 16 élèves présentées au brevet supérieur, 12 ont subi l'examen avec succès »).

quittent la scène avec les honneurs, le maire déclarant au conseil municipal, dans sa séance du 9 août 1912 :

Au moment où l'institution de Mesdemoiselles Tocquard et Colin va disparaître après vingt années de fonctionnement à Remiremont et sans vouloir empiéter sur le rôle de l'administration académique, j'estime qu'il est cependant du devoir de la Ville de Remiremont d'adresser à ces demoiselles un témoignage officiel de reconnaissance pour les services qu'elles ont rendus à la cause de l'instruction pendant de si longues années. Leur dévouement envers les jeunes filles confiées à leurs soins, l'excellente instruction et l'éducation distinguée qu'elles savaient leur donner, les succès sans nombre que les élèves obtenaient aux divers examens, leur avaient valu une confiance illimitée de la part des familles et leur institution était citée parmi les premières de la région.

La reconnaissance des familles de notre ville les suit dans leur retraite, imposée par la fatigue de leur ministère et nous devons à notre tour, en interprètes autorisés de la Ville et de nos concitoyens, adresser à Mlles Tocquard et Colin un hommage légitime de reconnaissance durable.

Je vous demanderai aussi de voter des remerciements à Mlle Colin en sa qualité de directrice des cours secondaires, fonctions qu'elle assumait depuis 1898. Sous sa direction, les cours, qu'elle avait repris à peu près sans élèves, connurent une prospérité qui se maintint jusqu'à aujourd'hui. À l'occasion de la disparition de ces cours, et de la retraite de Mlle Colin, directrice, je vous propose, Messieurs, de lui voter au nom de la Ville nos plus vifs remerciements et de l'assurer de toute notre gratitude.

Les remerciements sont votés.

### (3) Saint-Dié, la gratuité tenace (1882-1903)

Le 12 octobre 1882, le maire de Saint-Dié, Albert Ferry<sup>3932</sup>, demande au conseil municipal de voter la fondation de cours secondaires de jeunes filles, alternative à la

---

<sup>3932</sup> Albert Ferry (1833-1893) est maire de Saint-Dié de 1880 à 1888 et député des Vosges de 1881 à 1893. Cette année-là, il succède à Jules Ferry, avec lequel il n'a pas de lien de parenté, comme sénateur des Vosges. C'est un républicain opportuniste de gauche radicale.

création d'une « école supérieure » : « Ces cours répondent à un réel besoin », explique-t-il, « en effet, les écoles, depuis l'application de la loi du 28 mars, sont remplies par les enfants de six à treize ans astreints à les fréquenter, et au-delà de cet âge, les jeunes filles à Saint-Dié n'ont d'autre moyen de compléter leur éducation que de prendre à domicile des leçons toujours dispendieuses ». Le maire propose une organisation sur le modèle des cours de Remiremont : un crédit de 2 500 Frs, dont les trois quarts devront être pris en charge par l'État (« dépense peu importante » pour une « organisation utile et très désirable »), couvrira neuf heures hebdomadaires de cours dispensées par autant de professeurs du collège<sup>3933</sup>, ainsi que la rémunération d'une surveillante. Le conseil municipal accepte. On appliquera donc, ici aussi, le principe de gratuité. L'avis placardé par la municipalité insiste sur ce point : ce sont les mots « cours gratuits » qui sont imprimés le plus gros. Ils doivent commencer le 6 novembre 1882, « dans une des salles de l'Orphelinat, sous la surveillance d'une maîtresse des écoles communales ». « Les jeunes personnes qui désirent fréquenter ces cours devront être âgées de treize ans au moins », précise le maire, « Elles sont invitées à se faire inscrire à l'Hôtel de Ville ». Une conception démocratique de l'enseignement secondaire.

L'inspecteur d'académie des Vosges transmet le projet de fondation au recteur le 3 novembre 1882 : « L'administration supérieure, qui a fixé elle-même, pour Remiremont, la part de la subvention de l'État [...], ne manquera pas, sans doute, d'en faire autant pour Saint-Dié. Dans le cas contraire, les professeurs se contenteraient de l'indemnité de la Ville et les cours ne tarderaient pas à tomber ». Une liste d'inscriptions comporte déjà 29 noms, auxquels il faudra ajouter les inscriptions à la mairie. Lorsque le recteur transmet à son tour, six jours plus tard, le projet au ministre de l'Instruction publique, les cours ont déjà commencé, réunissant « une trentaine d'élèves »<sup>3934</sup>. « L'organisation de ces cours n'est pas complète, sans doute », commente le haut fonctionnaire, « mais il n'en peut être autrement ; c'est un premier essai susceptible d'amélioration, d'extension, et qui, avec le temps, se rapprochera de plus en plus du plan normal ». Il donne donc un avis favorable au versement d'une subvention de 1 875 Frs par l'État. Le ministre ne peut qu'approuver,

---

<sup>3933</sup> La délibération originale mentionne 300 Frs d'indemnités par heure hebdomadaire pour six professeurs du collège. Ces « deux erreurs de chiffres » sont rectifiées à la fin du mois : ce sont, en fait, 200 Frs par heure pour neuf enseignants, comme à Remiremont (AN F<sup>17</sup> 8765, le préfet des Vosges au ministre de l'Instruction publique, 06.11.1882).

<sup>3934</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 09.11.1882.

« mais il devra être bien convenu que la préparation des élèves aux brevets de capacité ne devra pas être l'unique objet de l'enseignement, qui sera donné autant que possible conformément aux programmes du 28 juillet 1882 »<sup>3935</sup>. Et comme pour les cours de Remiremont à la même époque, il insiste sur le nécessaire établissement d'une rétribution scolaire à partir de la rentrée de 1883. Enfin, Paris propose, ici aussi, une aide exceptionnelle pour l'acquisition de matériel d'enseignement, si la Ville y met du sien<sup>3936</sup>.

Le ministère ne tarde pas à recevoir de Nancy la première fiche de renseignements sur les cours secondaires de Saint-Dié. Le recteur, en reprenant les chiffres de l'inspecteur d'académie, se trouvait loin du compte avec sa « trentaine d'élèves » : elles ne sont pas moins de 60 jeunes filles à fréquenter les cours à leur ouverture, pour moitié « externes libres », pour moitié « externes des institutions ». Avec un tel effectif, « ce sont deux institutrices des écoles laïques des filles » qu'on charge de la surveillance. Mais les 60 élèves tiennent toutes dans une seule salle de classe, à l'école laïque de l'Orphelinat<sup>3937</sup>. Au fil de l'année, l'effectif se dégonfle un peu ; fin septembre, le recteur dresse le bilan suivant :

A Saint-Dié, le nombre moyen des élèves était, au commencement de l'année, de 40 à 50. Ce nombre s'est à peu près maintenu jusqu'à aujourd'hui, sans jamais être constant, parce que l'ensemble des cours n'étant pas obligatoire, un certain nombre d'auditrices n'en fréquentent que quelques uns. [...]

Là, comme ailleurs, les cours n'ont pas pris la forme de classes, mais plutôt de conférences. Ils ne comportent ni interrogations, ni corrections de devoirs. Pour les cours que je viens de citer, les résultats ne sont sans doute pas aussi brillants qu'ils auraient pu l'être ; mais un fait est acquis, c'est que les leçons n'ont pas déçu, puisqu'on les a suivies avec persévérance et avec intérêt. Une réforme utile à introduire dans les cours dont il s'agit consisterait à diviser les élèves en deux catégories, suivant leur âge et leur degré d'instruction.

---

<sup>3935</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 18.11.1882.

<sup>3936</sup> « Vous voudrez bien appeler en même temps l'attention des autorités locales sur l'utilité de créer un petit matériel d'enseignement ; si le conseil municipal votait pour cet objet un crédit de 500 Frs, j'accorderais une allocation d'égal chiffre, et au moyen des 1 000 Frs ainsi réunis, on pourrait doter les cours des objets les plus nécessaires à l'enseignement ; vous aurez soin de me transmettre une copie de la délibération qui sera prise à ce sujet, accompagnée, s'il y a lieu, de la liste estimative, en double expédition des acquisitions qui vous sembleraient les plus désirables ».

<sup>3937</sup> MOINAUX Pierre, *L'école dans la région de Saint-Dié. Aspects vosgiens de l'épopée scolaire au XIXe siècle*, Vagny, G. Louis, 1992, p. 37. L'école laïque des filles de l'Orphelinat se situait rue de l'Orphelinat, aujourd'hui rue de l'Amérique.

Il doit aussi rendre compte du refus de la Ville de mettre en place une rétribution scolaire. La question a été examinée par le conseil municipal en séance du 31 août 1883, à la demande de l'inspecteur d'académie, faisant valoir les « circulaires ministérielles des 26 octobre 1881 et 19 juillet 1883 qui déclarent le principe de la gratuité absolue non applicable à l'enseignement secondaire ». Différentes raisons ont été avancées au cours de la discussion pour rejeter l'établissement d'une rétribution scolaire : la municipalité craint l'accusation d'opportunisme intéressé et celle de partialité dans l'octroi des bourses, avec une baisse de la fréquentation comme conséquence inévitable. Le conseil municipal compte toutefois, malgré sa décision, sur le maintien de la subvention de l'État.

L'organisation des cours décrite par le recteur ne plaît pas au ministre<sup>3938</sup> : « Je vous prie de donner des instructions pour que toutes les élèves inscrites fassent des devoirs, répondent à des interrogations et soient tenues d'assister à toutes les classes. Je serais d'ailleurs disposé, conformément à votre avis, à autoriser la création d'une année préparatoire, dont l'enseignement pourrait être donné par une directrice, au traitement annuel de 1 800 Frs ». Enfin, différentes instructions sont transmises pour la négociation qui doit se poursuivre avec le conseil municipal sur la mise en place d'une rétribution scolaire, dont dépendra la réorganisation. Le recteur « ne désespère pas du succès définitif » de ses démarches : les instructions ministérielles font clairement voir les intérêts de la Ville à renoncer à la gratuité et Saint-Dié ne s'obstinera pas, pense-t-il, alors qu'Épinal et Remiremont ont cédé<sup>3939</sup>. C'était mal connaître l'opiniâtreté déodatienne.

Le 15 octobre 1883, les cours secondaires reprennent dans les mêmes conditions matérielles que l'année précédente. Sur le plan des études, on a répondu aux attentes des autorités scolaires, en créant deux divisions : le cours élémentaire et le cours supérieur. Le principal du collège, Maitre, chargé de la direction des cours secondaires, explique comment on y est arrivé : certains cours n'ont plus lieu que tous les quinze jours, une semaine pour le cours élémentaire, une semaine pour le cours supérieur<sup>3940</sup>. Par ailleurs, le cours de chant, « très peu fréquenté » durant la première année, « a été remplacé, à la

---

<sup>3938</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 02.10.1883.

<sup>3939</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 13.10.1883.

<sup>3940</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements, 1883/84, observations du « directeur des cours », 27.10.1883.

grande satisfaction des parents et des élèves, par un cours plus utile : un deuxième cours d'arithmétique et de comptabilité ». L'inspecteur d'académie est mécontent<sup>3941</sup> :

La combinaison adoptée par la municipalité de Saint-Dié pour organiser une deuxième année de cours ne me paraît pas heureuse. Tandis que l'année dernière, les élèves de ces cours recevaient neuf heures d'enseignement par semaine, elles n'en recevront plus cette année que cinq, et cela sous le prétexte d'avoir deux divisions sans augmenter les dépenses. Il y aurait lieu, à mon avis, d'inviter la municipalité de Saint-Dié à voter une allocation nouvelle pour cette deuxième année, car il est à craindre qu'une pareille mesure n'amène la désertion et, par suite, la désorganisation d'une institution qui semblait avoir bien pris dans cette ville. Je serais également d'avis que, dorénavant, tout projet d'organisation ou de modification fût soumis à l'autorité académique avant de recevoir son exécution.

La fréquentation demeure toutefois honorable, avec 12 élèves dans le cours élémentaire et 38 dans le second cours, soit une population scolaire totale de 50 jeunes filles. Toutes des « externes libres » : les « externes des institutions » ont disparu. Dans son rapport au ministère de début décembre 1883, le recteur dédramatise l'obstination de Saint-Dié<sup>3942</sup> :

Il sera tenu compte des observations contenues dans votre dépêche du 2 octobre dernier sur l'enseignement des professeurs et la fréquentation des cours. Les leçons ne seront plus des conférences, mais compteront des interrogations et des devoirs. Cette amélioration est la seule que nous ayons obtenue. Le conseil municipal a ajourné l'établissement d'une rétribution scolaire et la création d'un emploi de directrice. Il convient d'attendre pour renouveler nos instances à ce sujet la fin de l'année. L'exemple des villes d'Épinal et de Remiremont, où les cours, quoique payants, n'auront été ni moins recherchés ni moins fréquentés sera concluant. J'estime qu'il y a lieu d'autoriser le statu quo jusque là. La Ville a voté la somme de 2 500 Frs nécessaire pour subvenir à la dépense. Elle espère que l'État voudra bien, comme l'an dernier, prendre à sa charge les trois quarts des frais, soit une somme de 1 875 Frs.

---

<sup>3941</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements, 1883/84, observations de l'inspecteur d'acad., 13.11.1883.

<sup>3942</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 05.12.1883.

Paris ne l'entend pas de cette oreille<sup>3943</sup>. Ce sera une participation pour la moitié de la dépense, et aux conditions suivantes : perception d'une rétribution scolaire à partir d'octobre 1884 et doublement des heures d'enseignement dans chaque section... soit une dépense totale à hauteur de 3 600 Frs. La subvention de l'État restera donc à peu près la même en montant absolu (1 800 Frs), mais cela implique une augmentation significative des charges de la Ville. Toutefois, malgré l'insistance du recteur, cette dernière préfère renoncer à demander une subvention au ministère et prendre à sa seule charge les 2 500 Frs de frais de fonctionnement des cours organisés *a minima*, plutôt que d' « établir la plus minime rétribution »<sup>3944</sup>. Le rédacteur en chef Achille Brissac renchérit dans *La Gazette vosgienne* du 5 juin 1884. Dans une réponse au cléricale *Impartial des Vosges*, il défend le principe de gratuité étendu à l'enseignement secondaire des filles, citant ces paroles du maire Albert Ferry :

Nous avons supposé [...] que le cas pouvait se présenter où un certain nombre de filles pauvres seraient désireuses de suivre ces cours, et c'est pourquoi il nous a semblé qu'il fallait mettre ces élèves sur un pied d'égalité absolue. Quelle situation pour celles qui se destinent au professorat ! C'eût presque été leur infliger une humiliation, et ce qui est vrai, ce que personne ne contestera, c'est qu'elles se seraient vues dans l'obligation, ou d'abandonner les cours, ou de les fréquenter dans des conditions blessantes pour leur amour-propre<sup>3945</sup>.

Même MM. Picot et Charton, conseillers d'opposition présentés comme hostiles par l'*Impartial*, se sont ralliés à l'avis du maire, rectifie le journaliste républicain. Le refus de la rétribution scolaire ne place pas moins les cours secondaires de Saint-Dié au ban de l'Université. Ainsi, en septembre 1884, à une lettre du recteur lui transmettant un rapport du directeur des cours, le ministère rétorque<sup>3946</sup> : « La municipalité n'ayant fait aucune réponse aux propositions contenues dans ma dépêche du 28 décembre 1883 et les cours de Saint-Dié ayant cessé d'être subventionnés par l'État, il n'y a pas lieu de demander à la Ville d'introduire dans l'organisation des études les améliorations proposées par M. le principal ». De quoi s'agissait-il ? Maître (en vacances à Benfeld, en Alsace) rapportait que les devoirs et les interrogations ne concernaient qu'une petite minorité d'élèves et que les

---

<sup>3943</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 28.12.1883.

<sup>3944</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 27.05.1884.

<sup>3945</sup> Françoise Mayeur cite dans sa thèse un autre extrait de l'article (*Op. cit.*, 1977, p. 150).

<sup>3946</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 08.09.1884.

cours n'étaient pas obligatoires<sup>3947</sup> (contrairement à ce qu'avait indiqué le recteur en décembre 1883) ; il sollicitait l'appui des autorités scolaires pour imposer l'obligation des cours, des devoirs et des interrogations à une municipalité hostile à cette idée.

Mais que peut faire l'État sans moyens de pression financiers ? C'est en vain que le principal a fait valoir les atouts de ses cours secondaires de jeunes filles : une « cinquantaine » d'élèves à la rentrée 1883, « quarante » en juillet 1884 ; des professeurs qui suivent, « autant qu'il leur est possible, les matières des programmes des lycées de jeunes filles » ; une opinion publique relativement favorable : « Ces cours sont bien vus par la majorité de la population, il n'y a que le parti opposé à la municipalité qui en trouve la création inutile. [...] Les jeunes filles qui suivent ces cours appartiennent aux écoles laïques et au pensionnat protestant. Quelques demoiselles de la ville y assistent assez régulièrement. Les autres écoles qui sont dirigées par les congréganistes ne fournissent pas d'élèves ».

A la rentrée 1884, l'effectif est de 45 élèves, 15 en première année (quatorze ans de moyenne d'âge) et 30 en deuxième année (seize ans). Les « institutions » ne fournissent qu'un faible contingent (8). Ce sont 5 élèves de moins qu'à la rentrée 1883 et 15 de moins qu'à la rentrée 1882, signale le principal, qui ne s'inquiète pas, au contraire<sup>3948</sup> :

On pourrait peut-être croire que ces cours vont tous les ans en diminuant. Telle n'est pas ma pensée. Si l'on compte quelques élèves de moins cette année, il faut attribuer cette diminution au départ des élèves qui regardaient les cours comme un lieu de réunion, et qui venaient sans doute là pour trouver l'occasion de faire un brin de causette. Des devoirs ! Il ne fallait pas leur en parler. Quelques élèves de cette catégorie-là ont encore quitté cette année. Tant mieux, les cours n'en deviendront que plus sérieux.

« Il est fort regrettable », remarque l'inspecteur d'académie, « que le conseil municipal de Saint-Dié, en refusant itérativement d'exiger une rétribution des élèves, se soit ainsi mis dans le cas de se voir retirer la subvention de 1 875 Frs qui lui était allouée par l'État. [...] Cette subvention aurait pu être fort utilement employée à une meilleure

---

<sup>3947</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le principal du collège de Saint-Dié à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 28.08.1884.

<sup>3948</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le principal du collège de Saint-Dié à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 06.11.1884.

organisation des cours et, en particulier, à la création d'un emploi de directrice »<sup>3949</sup>. Ledit inspecteur dresse, en juillet 1885, le bilan suivant de l'année scolaire écoulée<sup>3950</sup> :

Le chiffre de la population scolaire est presque resté stationnaire. Pendant tout le semestre d'hiver, 45 élèves ont suivi les cours ; aujourd'hui, nous en comptons 48. Les cours se font à l'école laïque de filles de la rue de l'Orphelinat ; certains pères de famille ont fait entendre qu'ils seraient heureux de les voir transporter dans un local *ad hoc* : je ne puis que m'associer à ce désir bien légitime, qui certainement se réalisera un jour. Le mobilier est celui de l'école primaire ; les expériences de physique et de chimie se font au collège. Aucune modification n'a été apportée au programme d'études et à l'emploi du temps. Les cours se font successivement, pour chaque année, de 10h à 11h et de 11h à midi. Mais M. le principal du collège, directeur des cours, désire voir les classes se faire simultanément de 11h à midi dans chacune des deux salles : les professeurs auraient ainsi le temps de revoir leurs leçons au sortir du collège. La fréquentation n'est pas très régulière : la pluie, la neige, l'excès de chaleur, sont pour quelques demoiselles des motifs d'absence. Il en résulte que le travail des élèves est fort inégal. Quelques jeunes filles font même preuve d'une négligence regrettable.

Les cours enregistrent leur troisième baisse de fréquentation consécutive à la rentrée 1885 : seules 35 élèves les fréquentent au début du mois de novembre, 11 en première année (treize ans de moyenne d'âge) et 24 en deuxième année (dix-sept ans). La répartition de la population scolaire est très différente de celle de l'année précédente : 2 « externes libres », 15 « externes des institutions » et 18 « externes surveillées », catégorie nouvelle en cette rentrée. L'inspecteur d'académie ne laisse transparaître aucune inquiétude dans ses observations : « Ces cours », constate-t-il, « continuent à trouver faveur dans la population »<sup>3951</sup>. Le principal continue même de se réjouir de ce qu'il considère toujours comme une épuration du public des cours<sup>3952</sup> : « Les jeunes filles qui ont quitté sont presque toutes des élèves de parade, qui faisaient de ces cours un but de promenade, ou un rendez-vous de causeries, mais qui n'ont jamais remis un seul devoir aux professeurs. Aujourd'hui, les cours tendent à s'améliorer, c'est-à-dire que la plupart des élèves font des devoirs et récitent des leçons, le seul moyen de faire des progrès ».

---

<sup>3949</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements, 1883/84, observations de l'inspecteur d'acad., 08.11.1884.

<sup>3950</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 31.07.1885.

<sup>3951</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, fiche de renseignements, 1883/84, observations de l'inspecteur d'acad., 07.11.1885.

<sup>3952</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, le principal du collège de Saint-Dié à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 06.11.1885.

Le bilan dressé en août 1886 par l'inspecteur d'académie fait état d'une augmentation de l'effectif au cours de l'année scolaire<sup>3953</sup> : « Ces cours, qui comprennent deux années, ont compté : 35 élèves dans le premier trimestre ; 52 dans le second et le troisième ; 43 après le départ des aspirantes au brevet élémentaire ». Les résultats furent moyens : « 4 élèves ont obtenu le brevet élémentaire, sur 9 qui se sont présentées ». Quant à la municipalité, elle est toujours aussi désespérante : « La Ville ne voulant rien demander à l'État et maintenant la gratuité de ses cours, j'estime que nous n'avons qu'à les laisser se continuer ».

Malheureusement, nous n'avons pas trouvé d'archives sur la suite de ces cours secondaires de jeunes filles. L'incendie des archives municipales de Saint-Dié durant la Seconde Guerre mondiale prive l'historien d'une connaissance globale de cette institution scolaire originale, dont l'existence court jusqu'à sa transformation en collège de jeunes filles en 1903. On sait seulement qu'elle conserve pour directeur le principal du collège<sup>3954</sup> et réunit une centaine d'élèves au tournant du siècle.

#### (4) Épinal, des conditions difficiles (1883-1887)

Le maire d'Épinal fait partie des élus auxquels Camille Sée envoie, en mars 1881, des renseignements sur « la part que prendra l'État dans la construction des écoles secondaires de jeunes filles »<sup>3955</sup>. Le stimulus n'a pas d'effet. C'est hors loi Camille Sée que l'enseignement secondaire féminin va s'imposer dans la préfecture des Vosges. En décembre 1882, le préfet encourage la Ville à créer des cours secondaires, persuadé « que le chef-lieu du département tiendra à l'honneur de ne pas rester, sous ce rapport, en arrière des villes de Remiremont et de Saint-Dié »<sup>3956</sup>. Il revient à la charge les mois suivants<sup>3957</sup>.

---

<sup>3953</sup> AN F<sup>17</sup> 8765, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 07.08.1886.

<sup>3954</sup> MOINAUX Pierre, *Op. cit.*, p. 37.

<sup>3955</sup> AME 1R40, Camille Sée au maire d'Épinal, 03.03.1881.

<sup>3956</sup> AME 1R40, le préfet des Vosges au maire d'Épinal, 02.12.1882.

<sup>3957</sup> AME 1R40, le préfet des Vosges au maire d'Épinal, 16.01 et 14.02.1883.

L'idée est présentée, à la mi-février 1883, au conseil municipal, qui « vote en principe l'organisation des cours secondaires de jeunes filles et charge l'administration municipale de la mise en pratique de cette nouvelle mesure »<sup>3958</sup>. En attendant, un cours d'arithmétique et d'algèbre élémentaire ouvre, début mars<sup>3959</sup>, à titre d'« essai »<sup>3960</sup>. Il doit fournir « des données utiles pour une installation complète à la prochaine rentrée ». Ch. Lebrunt fait une leçon « d'environ une heure et demie » chaque jeudi matin, « dans une des salles de l'Hôtel de Ville ». L'auditoire est constitué de jeunes filles d'au moins treize ans. « Les mères des élèves, les institutrices et les maîtresses pourront assister aux leçons », termine l'annonce d'ouverture, diffusée sous forme d'affiches. « Un seul cours scientifique, c'est-à-dire aride et sec, eût été un essai bien incomplet pour notre enseignement secondaire de jeunes filles », remarquait d'emblée Lebrunt, en annonçant au maire la prochaine adjonction d'« un cours de littérature et d'histoire » donné par Paul Chevreux, l'archiviste du département<sup>3961</sup> ; il démarre début avril<sup>3962</sup>. Les jeunes filles paient 15 Frs pour assister à l'un des cours, 20 Frs pour assister aux deux.

1883 est une année de crise municipale : le maire Arthur Florion, nommé deux ans plus tôt, est mis en échec sur la transformation du collège de garçons en lycée ; douze conseillers municipaux démissionnent et des élections partielles ont lieu à la mi-mai, après lesquelles on choisit bientôt Auguste Ohmer pour diriger l'administration communale<sup>3963</sup>. À la mi-juin, le préfet veut savoir si le nouveau conseil se trouve dans les mêmes dispositions que l'ancien vis-à-vis des cours secondaires. Leur création est encore à l'étude<sup>3964</sup>. L'inspecteur d'académie présente un projet d'organisation début août : le programme est fixé, la composition du personnel esquissée (« deux surveillantes », institutrices publiques de la Ville, « des professeurs du collège », « le professeur femme de l'école normale » et peut-être Monsieur Chevreux), la « dépense présumée pour le personnel » estimée à 3 750 Frs ; mais « la question du local n'est pas encore résolue »<sup>3965</sup>. Elle l'est début septembre : « Le choix s'est porté sur la salle vacante au premier étage du

---

<sup>3958</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 16.02.1883.

<sup>3959</sup> AME 1R40, projet d'annonce rédigé par Ch. Lebrunt, 14.02.1883.

<sup>3960</sup> AME 1R40, Ch. Lebrunt au maire d'Épinal, 14.02.1883.

<sup>3961</sup> AME 1R40, Ch. Lebrunt au maire d'Épinal, 04.03.1883.

<sup>3962</sup> AME 1R40, Ch. Lebrunt au maire d'Épinal, 28.03.1883.

<sup>3963</sup> MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 137 et 259 (notices Florion et Ohmer, avec portraits).

<sup>3964</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 29.06.1883.

<sup>3965</sup> AME 1R40, projet d'organisation proposé par l'inspecteur d'acad. des Vosges, 03.08.1883.

bâtiment des Postes et Télégraphes », qu'il faudra partager avec les cours de catéchisme, expose-t-on le 17 du mois au conseil municipal, qui vote la création des cours secondaires. On s'inspirera de Remiremont pour l'équipement en matériel scolaire<sup>3966</sup>. Paris s'imagine, à cette époque, qu'il existe une possibilité de fonder un lycée de jeunes filles. Le recteur de Nancy détrompe le ministère<sup>3967</sup> :

La Ville d'Épinal, qui n'a pas voulu, au mois de juin dernier, transformer son collège de garçons en lycée, désire moins encore un lycée de filles. On n'est pas financièrement à même d'y songer. Le nouveau maire, M. Ohmer, ancien proviseur à Paris, m'a déclaré, tout en affirmant ses sympathies personnelles pour l'enseignement secondaire des filles, qu'il lui était impossible, quant à présent, de rien tenter dans ce sens. Tout au plus, pourrions-nous organiser, sans grands frais et dans les locaux d'une école, des cours secondaires. C'est à cela que se bornent actuellement mes efforts et ceux de M. l'inspecteur d'académie.

Fin octobre 1883, la création des cours secondaires d'Épinal est autorisée<sup>3968</sup>. « A la somme de 3 750 Frs prévue pour les frais d'enseignement et de surveillance, il conviendra d'ajouter un crédit de 50 Frs, au moins, pour achat de produits chimiques », précise le ministère. Quant à la subvention de l'État, il en fixera le montant lorsque sera connue la date de l'ouverture des cours. Début novembre, l'inspecteur d'académie et le maire discutent encore du contenu de l'affiche à faire imprimer<sup>3969</sup>.

Les cours secondaires de jeunes filles ouvrent le 16 novembre 1883. On n'a pas manqué, auparavant, de s'informer encore sur ceux de Remiremont (cette fois-ci sur le montant de la rétribution scolaire et le mode de paiement des indemnités allouées aux professeurs). L'enseignement est assuré par neuf professeurs hommes, dont l'archiviste départemental, et par Mlle Douliot de l'école normale, chargée des cours d'économie domestique ; la surveillance est exercée alternativement par deux directrices d'école, Mme Thiriet et Sœur Nathalie Mathieu, une présence congréganiste insolite pour ce type d'institution. Le principal du collège, Monsieur Douliot, bien que ne donnant aucune leçon, est « délégué à la direction ». Les cours ne comprennent qu'un seul niveau, qui regroupe

---

<sup>3966</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 24.09.1883.

<sup>3967</sup> AN F<sup>17</sup> 14185, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 25.09.1883.

<sup>3968</sup> AME 1R40, le ministère de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 23.10.1883.

<sup>3969</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 05.11.1883.

16 élèves fin novembre. La subvention de l'État pour 1883/84 est fixée à 2 062 Frs (1 620 pour les dépenses ordinaires et 442 pour l'achat de matériel d'enseignement) sur un budget de 3 680 Frs<sup>3970</sup>.

En juin 1884, c'est l'heure du bilan. L'inspecteur d'académie réunit l'ensemble du personnel des cours secondaires. Trois « obstacles sérieux à l'avenir de cet enseignement » ressortent de la discussion : « l'insuffisance du local [...] et la mauvaise installation matérielle qui vient s'y ajouter » ; « la fréquentation trop irrégulière » ; l'absence d' « un chef spécial », c'est-à-dire d'une directrice, qui remplacerait avantageusement les deux surveillantes<sup>3971</sup>. Apparaît aussi la nécessité d' « établir [...] deux divisions d'élèves ». Le 18 juillet, le conseil municipal décide de maintenir les cours dans « le local du télégraphe » ; la maison Galtier, proposée pour un transfert, a été jugée trop proche du collège de garçons.

Préparant la rentrée 1884, Douliot, qui vit ses dernières semaines comme responsable des cours, cherche à pallier au mieux les insuffisances matérielles<sup>3972</sup>. Il se montre également soucieux de la situation de la directrice qui doit prendre sa relève. Car si le conseil municipal a accepté de créer le poste, il n'a voté qu'un traitement assez modique. Le principal conseille au maire d'y joindre « le bénéfice du logement ou une indemnité de logis ». L'assemblée communale n'est pas de cet avis<sup>3973</sup>. Dans ces conditions, les candidates au poste de directrice ne se bousculent pas. La rentrée prend du retard, des pères de famille s'impatientent. Le directeur de l'enseignement secondaire regrette, à la mi-novembre, que les cours n'aient pas déjà commencé « en adoptant provisoirement la même organisation que l'an dernier : en agissant ainsi, on aurait prévenu la dispersion des élèves et sauvé les intérêts de l'État, au profit duquel la rétribution scolaire est perçue »<sup>3974</sup>. Finalement, on trouve une directrice : Mlle Marie Richard, pourvue du brevet supérieur, jusqu'alors à la tête de l'école communale de filles de Rambervillers.

---

<sup>3970</sup> AME 1R40, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 02.01.1884.

<sup>3971</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 28.06.1884.

<sup>3972</sup> AME 1R40, le principal Douliot au maire d'Épinal, 11.10.1884.

<sup>3973</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 07.11.1884.

<sup>3974</sup> AME 1R40, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 15.11.1884.

Les cours peuvent enfin reprendre, le 28 novembre 1884, avec deux divisions, comme les professeurs l'avaient demandé<sup>3975</sup>. Mais comme le local n'a pas changé, les deux groupes d'élèves partagent la même salle, « qui sert, en outre, à des leçons de catéchisme ». Le directeur de l'enseignement secondaire regrette vivement cette situation « nuisible au recrutement de l'institution ». Il souhaite que la municipalité accorde « un local composé de deux pièces spécialement affectées à la tenue des cours ».

Les inquiétudes du ministère sont justifiées. 8 élèves la première semaine, 9 la semaine suivante (6 dans la première division, 3 dans la deuxième)<sup>3976</sup> : les chiffres envoyés au rectorat par Mlle Richard, dans des rapports hebdomadaires qui se caractérisent par leur concision, sont très mauvais. À la mi-décembre, on passe des comptes rendus improvisés aux formulaires imprimés. La directrice doit désormais se prononcer sur le matériel : « Insuffisant », indique-t-elle la première fois<sup>3977</sup>, puis « insuffisant et en mauvais état », une appréciation qu'on retrouvera dans tous les rapports jusqu'en mai 1885. Les formulaires imprimés invitent également Mlle Richard à transmettre des observations générales. En décembre 1884, elle se plaint, sans surprise, des locaux : « La salle où se font les cours secondaires est mal située. L'escalier en bois y conduisant est commun à plusieurs employés de l'administration : de là, un va et vient continuel durant les leçons, ce qui dérange professeurs et élèves »<sup>3978</sup>. L'inspecteur d'académie conseille à la directrice d'en parler au maire. Autre problème, qui a déjà été pointé du doigt, le partage de la salle avec les cours de catéchisme<sup>3979</sup>. Début janvier 1885, Mlle Richard prévient que la fréquentation des cours secondaires ne pourra jamais monter, « malgré la valeur des études », si la question du local n'est pas réglée. À la fin du mois, la directrice écrit encore que « professeurs et élèves se plaignent de l'installation matérielle des cours secondaires », puis – après la visite de l'inspecteur d'académie le 31 janvier – elle cesse, pour un temps, d'aborder ce sujet.

---

<sup>3975</sup> AME 1R40, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 10.12.1884.

<sup>3976</sup> ADMM W657/66bis, rapports hebdomadaires de la directrice, 07 et 14.12.1884.

<sup>3977</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 21.12.1884.

<sup>3978</sup> JAVELET Robert et TREMSAL Léa, *Épinal à la Belle Époque*, Mulhouse, Braun et Cie, 1969, p. 30 : « Ce cours [secondaire] voisinait, dans le vieux Couvent des Annonciades, avec les Télégraphes ».

<sup>3979</sup> ADMM W657/66bis, rapports hebdomadaires de la directrice, 28.12.1884 et 12.01.1885.

Sur les études, il n'y a rien à redire. Elles sont « satisfaisantes », au début de février 1885 ; « les élèves suivent régulièrement les cours », information qui n'est pas anodine, car on se souvient que l'absentéisme posait problème la première année ; qui plus est, ces élèves assidues composent régulièrement. À la mi-mars, un résultat d'examen témoigne du sérieux des études : « Une élève des cours secondaires a obtenu son brevet complet à la session dernière »<sup>3980</sup>. 11 jeunes filles fréquentent alors les cours. À la mi-avril, il en entre 4 nouvelles. Pour l'instant, toutes sont des « externes libres », c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent à aucune institution. Mais les choses sont peut-être en passe de changer. En effet, l'inspecteur d'académie attend d'une entrevue avec l'ancien maire Florion, président la Ligue de l'Enseignement spinalienne, la conclusion d'un accord avec l'école privée dirigée par Mme Crabos, institution entretenue par l'association laïque<sup>3981</sup>. À partir de Pâques 1885, « 14 élèves de l'École de la Ligue de l'Enseignement suivent les cours secondaires ». On double donc l'effectif et les comptes ne s'en portent que mieux<sup>3982</sup>. Mais « aucune amélioration [n'est] apportée à l'organisation matérielle des cours secondaires », se plaint Mlle Richard<sup>3983</sup>, qui adresse bientôt ce courrier à l'inspecteur d'académie<sup>3984</sup> :

J'ai l'honneur de vous annoncer que, depuis un mois, le nombre des élèves des cours secondaires est augmenté de 18. Il est maintenant impossible que les 29 jeunes filles assistent aux cours, prennent place dans [sic] les trois tables qui leur sont destinées ; il y a tout au plus pour loger 16 ou 18 élèves : le reste donc obligé de s'asseoir sur des bancs d'église, qui occupent une grande partie de la salle, et là, on ne peut écrire le moindre devoir ni prendre aucune note pendant les leçons. Une telle installation est loin d'aider à la prospérité des cours secondaires.

Demain, 20 mai, commencent les compositions semestrielles. Il faut, de toute nécessité, des tables en suffisance pour que chaque élève puisse faire convenablement sa copie. Je prierais Monsieur l'inspecteur d'académie de bien vouloir me dire si, en attendant que la municipalité accorde aux cours secondaires un matériel suffisant et en bon état, je puis demander provisoirement quelques tables inoccupées qui sont au collègue.

---

<sup>3980</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 16.03.1885.

<sup>3981</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 20.04.1885, note en marge.

<sup>3982</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 18.05.1885 : « Le 15 mai, sous la présidence de Monsieur l'inspecteur d'académie, la directrice et les professeurs des cours secondaires se sont réunis afin de dresser l'état de perception des sommes dues par les élèves de l'École de la Ligue qui fréquentent les cours ».

<sup>3983</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 04.05.1885.

<sup>3984</sup> AME 1R40, Mlle Richard à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 19.05.1885.

Le succès soudain des cours secondaires a pris la Ville « à l'improviste »<sup>3985</sup>. Le maire va « exposer à son conseil la liste des objets mobiliers indispensables aux cours secondaires ». Toutefois, début juin, il n'y a toujours « aucune modification dans le matériel des cours secondaires ». Par ailleurs, avec l'augmentation de l'effectif, apparaissent les premiers cas d'indiscipline<sup>3986</sup>. À la mi-juin, les choses semblent rentrer dans l'ordre : « La tenue des élèves est généralement bonne pendant les cours ». Doit-on comprendre qu'elle le serait moins en-dehors de la classe ? La fin de l'année scolaire est l'occasion de revenir sur les questions matérielles : « Il serait indispensable que pour la rentrée d'octobre, la salle où se font les cours ordinaires fût partagée en deux et le mobilier scolaire en bon état », insiste Mlle Richard<sup>3987</sup>, dont un autre rapport montre qu'elle préférerait un déménagement : « Le voisinage des salles d'asile est d'un grand inconvénient pour les cours. Pendant les nombreuses récréations des enfants, il est souvent impossible d'entendre les paroles du professeur »<sup>3988</sup>. Fin juin, le recteur, accompagné de l'inspecteur d'académie, fait aux cours l'honneur d'une visite. Bientôt, une nouvelle satisfaction : une élève obtient son brevet de capacité. Puis les cours s'étiolent : pendant la dernière semaine de cours, fin juillet, « les élèves de l'école de la Ligue n'ont assisté qu'au cours de physique »<sup>3989</sup>.

Paris espère que la municipalité affectera aux cours secondaires de meilleurs locaux pour la rentrée 1885<sup>3990</sup>. Le ministère se trompe. En octobre 1885, les cours reprennent quand même dans leur local défectueux d'origine... avec 10 externes libres<sup>3991</sup>. La véritable rentrée n'aura lieu qu'en novembre, se rassure-t-on<sup>3992</sup>. Cela laisse un délai pour réorganiser l'enseignement : « Le programme des études est resté le même que l'an

---

<sup>3985</sup> AME 1R40, le maire d'Épinal à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 22.05.1885.

<sup>3986</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 31.05.1885 : « Quelques élèves de la première division se font trop souvent rappeler à l'ordre ». 07.06.1885 : « Plusieurs élèves de la première division manquent d'application et de politesse pendant les cours ».

<sup>3987</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 21.06.1885.

<sup>3988</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 14.06.1885.

<sup>3989</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 02.08.1885.

<sup>3990</sup> AME 1R40, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 27.08.1885 : « Le nombre des élèves, qui était de 9 seulement au mois de novembre, s'est accru progressivement et montait à 30 à la fin de l'année classique écoulée. Cet accroissement rapide de l'effectif démontre qu'il existe à Épinal des éléments de succès pour l'enseignement secondaire des jeunes filles ».

<sup>3991</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 12.10.1885, pas 1886, comme c'est écrit.

<sup>3992</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 19.10.1885 : « La rentrée définitive des élèves ne doit avoir lieu qu'en novembre. Par suite des examens d'octobre, plusieurs élèves ont dû retarder leur inscription ».

dernier, sauf, pour la deuxième division, augmentation d'une heure de français et une heure d'écriture », rapporte la directrice au début du mois<sup>3993</sup>. Une semaine plus tard, elle remarque cependant : « Les élèves qui suivent les cours secondaires depuis deux ans revoient les mêmes matières qu'à l'époque de leur entrée. Il serait urgent de suppléer à cet état de choses par la création d'un cours plus élevé pour la psychologie, la littérature et les mathématiques »<sup>3994</sup>. L'inspecteur d'académie promet de s'occuper de cette question. En attendant, « le matériel se complète chaque semaine ». Fin octobre, l'effectif est toujours le même. Mlle Richard continue de croire à une augmentation prochaine. Le 1<sup>er</sup> novembre, elle considère que le matériel est « presque suffisant et en assez bon état »<sup>3995</sup>. Mais une semaine plus tard, « Le matériel d'enseignement est insuffisant ». Le 15, la directrice clarifie les choses : « Le matériel d'enseignement est insuffisant, le mobilier scolaire est suffisant et en bon état ». Enfin, la semaine d'après, elle utilise la rubrique « matériel » pour se plaindre de la situation des locaux, une « installation [...] on ne peut plus défectueuse »<sup>3996</sup>.

Fin novembre, il n'y a toujours que 17 externes libres (10 dans le premier cours, 7 dans le deuxième). Les élèves de la Ligue de l'Enseignement ne sont pas revenues, certainement rebutées par les mauvaises conditions matérielles qu'elles ont eu à subir ; elles ne reviendront plus<sup>3997</sup>. Le directeur de l'enseignement secondaire esquisse une menace dans un courrier au recteur de Nancy<sup>3998</sup> : « Vous voudrez bien [...] appeler de nouveau l'attention de la municipalité sur les défauts de l'installation matérielle qui font obstacle au développement des cours. Le nombre des élèves est descendu à un chiffre si faible qu'il deviendra difficile de maintenir, l'an prochain, les encouragements de l'État, si la Ville ne consent pas à réaliser, en ce qui concerne le local, les améliorations demandées par ma dépêche du 27 août dernier ».

La directrice revoit ses prévisions. Son constat est le même que celui du ministère : « Il n'y a lieu d'espérer, pour la présente année scolaire, aucune amélioration dans

---

<sup>3993</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 12.10.1885, pas 1886, comme c'est écrit.

<sup>3994</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 19.10.1885.

<sup>3995</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 01.11.1885.

<sup>3996</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 22.11.1885.

<sup>3997</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 03.09.1888.

<sup>3998</sup> AME 1R40, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 17.11.1885.

l'installation défectueuse des cours secondaires, ce qui est loin d'aider à la prospérité et au développement de ces cours ». Les plaintes sur les locaux et le matériel d'enseignement (re)deviennent le lot ordinaire des rapports hebdomadaires. Même « le mobilier scolaire ne peut être tenu en bon état », à cause des « enfants du catéchisme », qui « en barbouillent les tables et y écrivent des choses peu convenables »<sup>3999</sup> ! Les craintes de Mlle Richard se vérifient : il n'y a toujours, en février 1886, que 18 élèves. Il faut quand même faire face à des problèmes de discipline : « Quelques élèves de la première division se sont fait réprimander pour leur manque d'application pendant le cours de psychologie » en décembre 1885<sup>4000</sup> ; « la tenue de deux élèves » nécessite même « leur renvoi » en mars 1886<sup>4001</sup>. L'année scolaire se termine avec 18 élèves. La directrice propose, pour favoriser le recrutement, qu'on institue, « au chef-lieu du département, un examen pour les élèves qui fréquentent les cours secondaires », car « aucun examen se passant à Épinal ne se rapporte aux programmes des cours »<sup>4002</sup>.

En septembre 1886, la Ville ayant promis qu'elle donnerait « une installation plus complète aux cours secondaires de filles », l'État accepte de lui maintenir son encouragement financier<sup>4003</sup>. La rentrée a lieu le 5 octobre. Elle attire 17 élèves. C'est plus qu'un an plus tôt... mais il a fallu accorder 12 demi-bourses pour faire venir des élèves de l'institution Bion<sup>4004</sup>. Malheureusement, « l'installation et le mobilier des cours n'ont subi aucune amélioration »<sup>4005</sup>. Cela n'empêche pas l'effectif d'augmenter encore un peu au cours de l'automne : en décembre, il y a 21 élèves (13 externes des institutions, 8 externes libres). Des jeunes filles passablement indisciplinées<sup>4006</sup> ! L'augmentation de l'effectif se poursuit au début de 1887 : en mars, il se monte à 25 élèves, 16 des institutions et 9 libres. 3 des premières quittent les cours le mois suivant. À cause d'insuffisances de

---

<sup>3999</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 24.01.1886.

<sup>4000</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 20.12.1885.

<sup>4001</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 21.03.1886.

<sup>4002</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 31.07.1886.

<sup>4003</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 29.09.1886.

<sup>4004</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 22.10 et 16.11.1886, et ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 18.10.1886.

<sup>4005</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 11.10.1886. La salle de cours ne sera « munie d'un cabinet d'aisances » qu'à la fin du mois de décembre.

<sup>4006</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 15.11.1886 : « Plusieurs élèves du premier cours se sont fait rappeler à l'ordre pendant la leçon de dessin ». 24.01.1887 : « Une élève de la seconde division s'est fait rappeler sévèrement à l'ordre pour sa dissipation et son impolitesse ». 28.03.1887 : « Plusieurs élèves se son fait rappeler à l'ordre dans le courant de cette semaine ».

l'enseignement ? L'inspecteur d'académie rapporte, en mai 1887, que « Mlle Richard se plaint que, trop souvent, des professeurs, pour cause de maladie, manquent leur cours, et parfois oublie de la prévenir »<sup>4007</sup>. Il va les prier « d'agir autrement ». Est-ce suite à son intervention que « Monsieur Juet, professeur de mathématiques, fait chaque semaine un cours supplémentaire afin de remplacer les leçons manquées pendant sa maladie » ? A la fin de l'année scolaire, les cours secondaires déménagent au N°24 rue de la Loge-Blanche<sup>4008</sup>. Ils sont supprimés le 1<sup>er</sup> octobre 1887<sup>4009</sup> : « Le matériel d'enseignement possédé par lesdits cours devra être versé au collège d'Épinal » et « la collection complète de la *Revue de l'enseignement secondaire et supérieur* » envoyée au recteur.

#### (5) Toul, les cours fantômes (début des années 1880)

Pas de monographie, malheureusement, pour ces cours, mais une simple note, fondée sur une unique référence. En 1883, le maire de Remiremont mentionne les cours secondaires de jeunes filles de Toul pour exhorter son conseil municipal à approuver la réorganisation des siens, comme nous l'avons déjà lu précédemment : « [...] après avoir donné l'exemple aux villes voisines, Épinal et Toul, où les cours secondaires sont organisés d'une façon complète, il [le conseil municipal] ne voudra pas rester en arrière »<sup>4010</sup>. Aucun dossier relatif à l'institution toulousaine n'a été trouvé aux Archives municipales, assez pauvres en matière d'enseignement féminin. L'absence de sources administratives est assurément le reflet d'une institution dont l'existence fut très courte. À moins que le maire de Remiremont ait simplement confondu Toul et Bar-le-Duc... Notons qu'il ne cite pas Saint-Dié, où l'organisation des cours laisse encore à désirer : les deux villes mentionnées sont censées posséder des institutions achevées.

---

<sup>4007</sup> ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice, 09.05.1887, note en marge.

<sup>4008</sup> JAVELET Robert et TREMSAL Léa, *Op. cit.*, p. 30.

<sup>4009</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 14.09.1887.

<sup>4010</sup> VUILLEMIN (maire), *Op. cit.*, p. 14.

## (6) Bruyères, un échec prévisible (1896-1908)

En 1896, le maire républicain de Bruyères, Roger Merlin<sup>4011</sup>, convainc son conseil municipal de doter de cours secondaires de jeunes filles la ville de 4 400 habitants. Fin août, l'État accepte de verser une subvention. Il ne fonde toutefois pas trop d'espoir sur cet investissement, comme l'exprime le directeur de l'enseignement secondaire au recteur de Nancy<sup>4012</sup> : « Bien que j'aie, comme vous, peu de confiance dans l'avenir des nouveaux cours, je consens à accorder à la Ville de Bruyères, à titre d'encouragement, une subvention égale à la moitié de la somme votée déjà par elle, soit 500 Frs ». Il prévient tout de suite que « si la tentative de la Ville n'avait pas des résultats de nature à justifier le concours financier de l'État, [il] serai[t] dans l'impossibilité de le lui continuer pour l'année scolaire 1897-1898 ». En septembre 1896, la municipalité organise le service d'enseignement<sup>4013</sup> : cinq professeurs du collège de garçons donneront les cours de français, d'allemand, de comptabilité, de sciences, d'arithmétique, d'histoire et de dessin ; Mme Stéphanie Gabriel, institutrice à la tête de l'école primaire des filles, qui est aussi l'épouse d'un des professeurs, enseignera la géographie et les travaux manuels et assurera les fonctions de directrice des cours ; une « adjointe » se chargera du chant et de la calligraphie. L'inspecteur d'académie approuve l'organisation. Il recommande « de suivre, au moins la première année, le programme des cours complémentaires ». Le recteur approuve à son tour.

Les cours secondaires de jeunes filles peuvent donc ouvrir, en octobre 1896, dans les locaux de l'école des filles. Les archives du rectorat ne livrent rien sur les deux premières années scolaires. Une lettre postérieure nous indique un effectif initial de 8 élèves<sup>4014</sup>. Pour la troisième année, nous avons une fiche de renseignements, remplie en

---

<sup>4011</sup> GRIVEL Gilles, « La vie politique à Bruyères de 1830 à 1940 », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Op. cit.*, p. 265-317. Roger Merlin (portrait, p. 294) appartient à la haute bourgeoisie protestante. Il est le beau-frère de Jules Siegfried, député-maire du Havre : « Grâce à ce dernier, avec qui il est très lié, il est en relations avec tous les dirigeants de la Troisième République. Dans les Vosges, il rencontre souvent les Ferry » (p. 294).

<sup>4012</sup> ADMM W657/87bis, (le directeur de l'Enseignement secondaire pour) le ministre de l'Instruction publique, au recteur de Nancy, 27.08.1896.

<sup>4013</sup> ADMM W657/87bis, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 26.09.1896.

<sup>4014</sup> ADMM W657/87bis, Mme Gabriel au recteur de Nancy, 18.11.1899.

novembre 1898. Les cours ont toujours lieu dans une « salle spéciale à l'école des filles », N°5 rue Doron. Ils attirent 16 élèves : 9 en première année (moyenne d'âge de treize ans et demi) et 7 en deuxième année (moyenne d'âge de quinze ans). La plupart sont externes libres (12), les autres sont des internes, en pension chez la directrice. Il y a 3 « élèves gratuites ». « L'organisation de ces cours ne peut guère être améliorée et ne permet pas d'espérer qu'ils prennent un développement beaucoup plus grand », observe l'inspecteur d'académie. À la rentrée 1899, la municipalité crée une classe primaire annexe aux cours secondaires. Début novembre, elle compte 5 élèves, âgées en moyenne de huit ans. La première et la deuxième années secondaires sont fréquentées respectivement par 13 et 6 élèves ; l'âge moyen a baissé (douze et quatorze ans). Le régime le plus répandu alors n'est plus l'externat libre (6 élèves) mais l'externat surveillé (18), et il n'y a plus d'internes. On reçoit toujours 3 « élèves gratuites » dans les classes secondaires. Avec leur classe annexe, les cours secondaires occupent désormais deux salles. Ils seront secoués, en ce même mois de novembre 1899, par un violent conflit. Un de plus !

L'affaire prend racine dans la composition d'une élève sur « les différences entre la calomnie et la médisance ». M. Foison, professeur au collège et chargé de l'enseignement du français aux cours secondaires, y décèle un passage qui semble l'incriminer. Il interroge l'élève, qui nie avoir voulu parler du collège de Bruyères ; elle prétend s'être inspirée d'autres faits, qu'elle avoue tenir de M. Gabriel, l'époux de la directrice<sup>4015</sup>. Mme Gabriel prend l'interrogatoire subi par son élève comme un affront personnel. Le lendemain, 18 novembre 1899, elle demande à l'inspecteur d'académie de transmettre au recteur une lettre de démission, car l'intervention du professeur de français lui « prouve péremptoirement qu' [elle] n' [a] plus aucune autorité chez [elle] ». L'inspecteur d'académie note en marge que M. Foison avait demandé la permission d'interroger l'élève, ce qui est bien le contraire d'un déni d'autorité. Et que dit-elle, cette lettre de démission ? Mme Gabriel commence par faire valoir ses mérites<sup>4016</sup> :

---

<sup>4015</sup> ADMM W657/87bis, Jean Foison à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 17.11.1899.

<sup>4016</sup> ADMM W657/87bis, Mme Gabriel au recteur de Nancy, 18.11.1899.

J'ai dépensé au succès de ces créations, qui sont un peu mon œuvre et auxquelles je m'intéresse grandement, mon temps, mon argent et ma santé. Si j'en ai recueilli quelque avantage pécuniaire, c'est d'une façon très modeste, puisque je suis simplement rémunérée à raison de 50 Frs l'heure pour le cours de travail manuel et celui de géographie et que les fonctions de directrice ne sont nullement rétribuées. Ce n'est donc pas sans regrets que je me verrais obligée de renoncer à la direction d'une œuvre qui me plaît et qui, par ses succès, ajoute à la puissance de l'enseignement laïque dans une localité où cet enseignement conserve encore bien des antipathies.

Mais les professeurs des cours secondaires auraient « résolu [sa] perte » et seraient mus par « la volonté systématiquement arrêtée de [lui] nuire ». Elle avance l'exemple récent de M. Foison qui aurait « mise à la torture » son élève pour pouvoir l'incriminer, puis en cite un autre :

Monsieur le principal m'avait amené, en septembre, une jeune pensionnaire. Que s'est-il passé à la suite de cette visite ? Je ne sais. Toujours est-il que l'élève en question est aujourd'hui au pensionnat congréganiste. C'est ainsi que nous concourons tous à la même tâche, Monsieur le recteur, et que cette solidarité si enviable aux établissements religieux nous régit dans l'enseignement laïque<sup>4017</sup>, où chacun ne consulte que ses ressentiments personnels et ses intérêts.

L'inspecteur d'académie ne communique pas tout de suite la lettre de démission au recteur. Il cherche d'abord à débloquer la situation. Le principal (Lemasson) exige le départ des Gabriel, mais le couple est défendu par M. Chapdelaine et le maire (Merlin). C'est ce dernier qui porte l'affaire à la connaissance du recteur. L'inspecteur d'académie doit lui faire un état de la situation<sup>4018</sup>. Pour lui, la démission de la directrice signe sa culpabilité dans l'affaire Foison : « Il est évident qu'elle a voulu venir au devant de toute explication et se poser en victime avant d'être interrogée ». Il se rallie aux soupçons du professeur : « Quoiqu'en dise Mme Gabriel, le devoir incriminé, avec raison, par M. Foison, n'est que l'échec de ses propres paroles ou de celles de son mari ; en douter serait le comble de la naïveté ». Mais, ayant vainement essayé de trouver un déplacement honorable pour M. et Mme Gabriel, il en arrive à la conclusion suivante : « Il n'y a donc qu'un parti à prendre : temporiser ». La solution est cependant peu commode, avoue-t-il,

---

<sup>4017</sup> On aura compris la tournure : la solidarité fait défaut dans l'enseignement laïque.

<sup>4018</sup> ADMM W657/87bis, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 25.11.1899.

car « les Gabriel, sûrs en toute circonstance de l'appui de M. le maire, considèrent tous ces incidents, qu'ils font naître et qui ne reçoivent aucune sanction, comme autant de victoires ».

L'incident de la composition française n'est que le dernier d'une longue série et l'inspecteur d'académie est assis devant « un dossier assez volumineux sur les affaires de Bruyères » lorsqu'il rédige son rapport<sup>4019</sup>. À vrai dire, une nouvelle affaire s'est ajoutée au sommet de la pile, depuis la lettre de démission.

Le 20 novembre 1899, c'est au tour de Mlle Marie Dussol, institutrice de la classe primaire annexe, de se plaindre de calomnies. Elle écrit à l'inspecteur d'académie<sup>4020</sup> : « J'ai l'honneur de vous informer que Madame Gabriel vient de m'accuser d'avoir "passé toute une journée dans une maison où la femme n'était pas là" ». À la demande de l'institutrice, le fonctionnaire interroge la directrice trois jours plus tard. Elle n'en sort pas grandie : « Mme Gabriel [...] ne nie pas les propos qu'elle a tenus, mais se refuse à m'indiquer la source. Elle avoue qu'elle a eu tort. Ma conviction est qu'elle a inventé cette abominable calomnie »<sup>4021</sup>. Voilà un cas qui vérifie doublement les accusations de commérage dont elle fait l'objet, comme l'exprime l'inspecteur d'académie au recteur : « Une jeune stagiaire que j'avais mise à la disposition de M. le maire pour diriger le cours inférieur secondaire, n'a pas pu rester en pension chez M. et Mme Gabriel, à cause des propos malséants et inconvenants qui se tenaient à table. De plus, Mme Gabriel a cherché à ternir sa réputation [...]. Il ne me reste donc qu'à donner à cette jeune fille, ancienne normalienne, un poste dans l'enseignement primaire ».

La directrice reste, malgré tout, en poste jusqu'à la fin de l'année scolaire. On imagine dans quelle atmosphère : en juin 1900, le principal du collège cesse de collaborer aux cours<sup>4022</sup>. Heureusement qu'à Paris, on ne s'occupe que de chiffres : en février 1900, le ministère de l'Instruction publique a fait passer la subvention de l'État de 500 à 700 Francs, et en juillet 1900, il offre des ouvrages pour la distribution des prix. Pour la rentrée

---

<sup>4019</sup> ADMM W657/87bis, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 25.11.1899.

<sup>4020</sup> ADMM W657/87bis, Mlle Dussol à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 20.11.1899.

<sup>4021</sup> ADMM W657/87bis, Mlle Dussol à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 20.11.1899, note en marge.

<sup>4022</sup> ADMM W657/87bis, le maire de Bruyères au recteur de Nancy, 03.08.1900.

suiuante, le maire de Bruyères souhaite donner un nouveau départ aux cours secondaires. Début août, il écrit au recteur pour solliciter une entrevue : Bruyères serait l'idéal, mais l'élú pourrait retrouver le haut fonctionnaire sur son lieu de vacances, au Rudlin, non loin de la frontière. En attendant, il lui expose sa position par courrier. Merlin se résout au départ des Gabriel, mais à contrecœur, à cause de l' « hostilité complète que M. Lemasson manifeste aux deux époux ». Il érige comme un modèle à suivre pour la future directrice l'activisme du mari, qui, l'année passée, était allé « dans les régions environnantes faire du recrutement pour le pensionnat, annexe indispensable du cours secondaire »<sup>4023</sup>. Le maire évoque même l'hypothèse, purement théorique, du maintien de la fondatrice : « Un brevet supérieur et deux brevets élémentaires, dont une admission à l'école normale, sont des succès sérieux et Mme Gabriel compterait sur une trentaine d'élèves à la rentrée ».

C'est, cependant, pour exposer un projet plus réaliste qu'il écrit au recteur. Il souhaite la nomination d' « un professeur femme de l'enseignement secondaire », dont il espère que l'autorité sera mieux acceptée par les professeurs du collège. Elle aurait, aussi, plus de « distinction ». Le problème est que Mme Gabriel dirigeait, à côté des cours secondaires, la classe supérieure de l'école primaire des filles, ce que ne peut pas faire une enseignante diplômée du secondaire. Merlin propose que la nouvelle directrice des cours exerce aussi, « par un accord préalable et tacite », la direction de l'école primaire (car « l'unité de direction est indispensable »), mais cela sans se trouver à la tête d'une classe : « On nommerait une institutrice primaire assez jeune à la place de Mme Gabriel, pour accepter cette subordination ». Et le maire d'entrer dans le détail de la réorganisation qu'impliquerait la réalisation de son projet. Réorganisation compliquée, d'où la lettre au recteur, à qui Merlin fait entrevoir la mise sur pied d' « un enseignement des filles définitif » : « Mais la condition de ce succès », précise-t-il, « ce serait d'avoir un sujet d'élite pour la direction. Vous voyez combien je suis ambitieux ! »

Le maire doit finalement en rabattre. À la rentrée 1900, la nouvelle directrice des cours secondaires de Bruyères, Mlle Foucal, est l'institutrice qui succède à Mme Gabriel à l'école primaire ; elle possède, comme la précédente, un brevet supérieur et un certificat

---

<sup>4023</sup> Le maire omet d'indiquer que cet effort fut vain, puisqu'aucune interne n'était recensée, comme on l'a vu, en novembre 1899 ; à moins que ces expéditions ne fussent menées au cours de l'année, justement pour corriger cet état de fait.

d'aptitude pédagogique. La Ville a quand même publié, fin août, un prospectus, pour faire la promotion des cours. On ne manque pas d'indiquer les bons résultats aux examens de l'année scolaire précédente (brevet supérieur : 1 élève reçue sur 1 présentée ; école normale : idem ; brevet élémentaire : 2 élèves reçues sur 3 présentées), ni de mentionner l'existence d'un internat, qu'on imagine au domicile de la directrice : « Les cours admettent des élèves pensionnaires. Le prix de la pension, sans autres accessoires, est de 400 Frs. Aucun trousseau spécial n'est exigé, sauf les fournitures de lit suivantes : [...]. Les élèves pensionnaires prennent part à tour de rôle aux soins du ménage et à la préparation des repas ».

Au 1<sup>er</sup> décembre 1900, on n'atteint pas les 30 élèves espérées. Elles sont 26 : 7 dans la classe primaire préparatoire (neuf ans de moyenne d'âge), 4 en première année secondaire (treize ans), 12 en deuxième année (quinze ans) et 3 en troisième année (seize ans), dont l'unique interne. Il n'est plus fait mention, sur la fiche de renseignements, que d'« une salle », toujours à l'adresse de l'école primaire (N°6 place Doron). « Le matériel d'enseignement répond-il aux besoins du service ? », demande le formulaire. « Il ne se compose que de cartes Vidal Lablache et de tableaux d'histoire naturelle Deyrolle », indique Mlle Foucal. « Il est la propriété des cours ».

A la rentrée 1901, la classe primaire annexe a disparu. La fiche de renseignements fait pourtant, à nouveau, mention de « deux salles ». Les élèves, toutes externes libres, se répartissent ainsi (début novembre) : 9 en première année (quatorze ans de moyenne d'âge), 4 en deuxième année (quinze ans et demi) et 4 en troisième année (dix-sept ans), soit un total de 17 élèves, dont 5 « gratuites »<sup>4024</sup>. Le conseil municipal a notamment décidé, en octobre, d'accorder des bourses à 4 filles d'instituteurs, « si l'État rembourse à la Ville les frais d'externat »<sup>4025</sup>. Mlle Foucal observe, sur la fiche de renseignements : « Afin de faciliter le travail des élèves et d'obtenir de meilleurs résultats, les heures de cours ont été augmentées cette année, et, par suite, les traitements des professeurs. La subvention de la Ville se monte ainsi à un chiffre beaucoup plus élevé que les années

---

<sup>4024</sup> Au chapitre du budget, la directrice précise : « Sur les 17 élèves qui fréquentent actuellement les cours, 5 sont admises gratuitement, les 12 autres payent une rétribution mensuelle de 3 Frs, ce qui donne, pour chaque élève, au bout d'une année de dix mois d'études, une somme de 30 Frs et pour les 12 une somme totale de 360 Frs ».

<sup>4025</sup> Délibérations du conseil municipal de Bruyères, 18.10.1901.

précédentes. Il serait donc à souhaiter que l'État augmentât cette année la subvention qu'il accorde annuellement aux cours secondaires de Bruyères ». L'inspecteur d'académie se montre plus prudent : « Les cours secondaires de Bruyères semblent prospères et répondre aux besoins des jeunes filles de la localité et des environs. Il y a lieu de leur continuer les encouragements pécuniaires de l'État ».

Les encouragements continuent, mais n'augmentent pas. À Bruyères, les cours sont contestés et le maire Roger Merlin, qui passe l'essentiel de l'année à Paris, ne peut guère défendre sa « création personnelle ». Le 14 mai 1903, son second adjoint, « faisant volte face », tente de faire voter leur fermeture. « Il n'avait réuni que 7 voix contre 12 », relate Merlin dans ses mémoires, « mais ce vote créait une hostilité entre mes deux adjoints et j'avais été soutenu à ce moment par la gauche, qui m'avait combattu, et combattu par la droite, qui, jusqu'à présent, m'avait soutenu et, au fond, désirait mon maintien à la mairie »<sup>4026</sup>. Le maire présente sa démission au préfet, puis la retire à l'invitation de celui-ci, mais il décide de ne pas se représenter aux élections de 1904.

Entre-temps, la municipalité de Bruyères revient à la charge pour obtenir, avant la rentrée 1903, une augmentation de la subvention de l'État. Toujours en vain. Le ministère de l'Instruction publique demande au recteur de Nancy de « faire remarquer à M. le maire qu'il serait possible de diminuer les charges de la Ville sans accroître celles de l'État »<sup>4027</sup> :

Le produit de la rétribution scolaire, qui avait été de 420 Frs en 1901-1902, a été prévu pour 330 Frs au budget de l'année 1902-1903 et il se trouve ramené à 240 Frs au projet de budget pour l'année 1903-1904. Ces faibles recettes proviennent du trop grand nombre d'élèves exonérées et du faible taux de rétribution exigé des élèves payantes. Cette rétribution, qui n'est que de 30 Frs par an, pourrait sans inconvénient être portée à un taux supérieur ; la ville trouverait dans cette augmentation le moyen de diminuer le chiffre de sa subvention ou d'accroître les ressources de l'établissement.

---

<sup>4026</sup> Extrait des mémoires de Roger Merlin cité dans : GRIVEL Gilles, « La vie politique à Bruyères de 1830 à 1940 », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Op. cit.*, p. 299-300. Les citations des deux phrases précédentes proviennent du même extrait.

<sup>4027</sup> ADMM W657/87bis, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 02.09.1903.

Fin novembre 1903, Mlle Duval, nouvelle directrice, institutrice à l'école primaire comme les deux précédentes (brevet supérieur, certificat d'aptitude pédagogique), écrit à l'inspecteur d'académie<sup>4028</sup> : « Au vote du prochain budget, Monsieur Spitz, adjoint municipal, proposera de porter le taux de la rétribution scolaire à 50 Francs par an. Les élèves exonérées actuellement sont les enfants des professeurs de Bruyères et des instituteurs des environs ». Cela amène le conseil municipal à demander, le 9 décembre 1903, « que les cours secondaires de filles soient assimilés aux lycées et collèges de filles pour ce qui concerne les remises universitaires primaires ». La victoire du radical Spitz aux élections municipales de 1904 est une bonne nouvelle pour les cours. Les années scolaires de cette époque nous sont mal connues. On sait que le conseil municipal de Bruyères vote, le 8 décembre 1904, « une indemnité de 150 Frs pour donner plus d'extension à l'enseignement de l'allemand »<sup>4029</sup>, que les cours sont agités, au début de 1905, par une pénible affaire de discipline<sup>4030</sup> et que la directrice relaie, en mars de cette année, les plaintes de sa surveillante<sup>4031</sup> :

Pour tout avantage, la surveillante des cours secondaires de Bruyères est logée gratuitement et a droit à 2 stères de bois. Son traitement a été fixé à 900 Frs lorsque celui des stagiaires primaires était à 900 Frs, je vous prierais, Monsieur le recteur, de vouloir bien demander à la municipalité d'augmenter ce traitement pour le prochain budget. Le travail de la surveillante, sans être très pénible, est assujettissant : elle ne dispose d'aucun instant de 8 heures du matin à 6 heures du soir. De plus, elle a la surveillance des pensionnaires, qui est supprimée provisoirement. Depuis la laïcisation, qui a eu lieu l'an dernier, la place a fait défaut, on a dû transformer le dortoir en classe primaire.

Les archives rectorales livrent à nouveau des fiches de renseignements à partir de l'année scolaire 1905/06. L'effectif est le même qu'au tournant du siècle, puisqu'on recense 17 élèves au début de novembre 1905 : 12 en première année (treize ans en moyenne), 4 en deuxième année (quinze ans) et 1 en troisième année (dix-sept ans). Mais la composition de cette population scolaire a changé : il y a 8 internes et les autres élèves sont toutes des externes surveillées. Elles sont instruites dans une seule salle. Cette faible

---

<sup>4028</sup> ADMM W657/87bis, Mlle Duval à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 26.11.1903.

<sup>4029</sup> ADMM W657/87bis, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 04.01.1905 (et non 1904 comme indiqué). Il transmet la décision du conseil municipal avec un avis favorable.

<sup>4030</sup> Cette affaire sera évoquée dans le chapitre correspondant.

<sup>4031</sup> ADMM W657/87bis, Mlle Duval au recteur, 21.03.1905.

fréquentation ne peut évidemment satisfaire le conseil municipal de Bruyères, qui « a l'intention », observe l'inspecteur d'académie au début de décembre 1905, « de prendre les mesures nécessaires au développement des cours secondaires ». Dans sa séance du 17 mars 1906, il vote en faveur de différentes modifications, consistant notamment à augmenter le traitement de la directrice et de la surveillante, ainsi que le nombre d'heures d'enseignement<sup>4032</sup>. Tout cela porterait le déficit d'exploitation à 3 200 Frs : Ville et État couvriraient, comme cela se fait ailleurs, chacun la moitié, soit 1 600 Frs.

L'inspecteur d'académie soutient la réorganisation proposée<sup>4033</sup> : « L'organisation actuelle laisse beaucoup à désirer [...]. Il faut savoir gré au conseil municipal des efforts qu'il fait pour l'améliorer. La subvention demandée à l'État sera un peu augmentée, mais elle n'est pas bien considérable ». Le recteur minore encore un peu la somme demandée à l'État, pour mettre toute les chances du côté du projet : les recettes de la rétribution scolaire seront plus élevées, assure-t-il, que celles estimées par la municipalité, ce qui réduirait la subvention de l'État à 1 300 Frs. « En cas d'impossibilité », on se satisferait même d'un passage de 700 à 750 Frs<sup>4034</sup> ! Mais 1 600 Frs ou 750 Frs, peu importe, le ministère refuse, par principe, toute augmentation de l'aide de l'État. On comprend même, à lire sa note du

---

<sup>4032</sup> Délibérations du conseil municipal de Bruyères, 17.03.1906 : « Le conseil adopte le projet de réorganisation des cours secondaires de filles dont la teneur suit. Considérant que les cours secondaires de filles sont d'une grande utilité pour la ville de Bruyères et pour les communes des environs, décide les organiser de la façon suivante pour la rentrée d'octobre 1906 : 1°. Les cours secondaires de filles de Bruyères recevront des externes libres, des externes surveillés et des demi-pensionnaires. Ils pourront recevoir des pensionnaires quand les locaux scolaires le permettront. 2° Ils sont divisés en trois sections. La première comprendra les débutantes pourvues du certificat d'études primaires ; le deuxième comprendra les candidates au brevet élémentaire et à l'école normale primaire ; la troisième comprendra les candidatures au brevet supérieur ou à d'autres titres exigeant à peu près la même culture intellectuelle. 3° La directrice de l'école primaire aura la direction de ces cours et recevra pour cela une indemnité annuelle de 200 Francs. 4° Une maîtresse sera chargée de la surveillance des études ; elle aura un traitement de 1 100 Francs, c'est-à-dire égal à celui des institutrices stagiaires. 5° Il y aura aux cours secondaires des classes de langue et de littérature françaises, de morale et de psychologie, d'histoire et de géographie, de mathématiques, de comptabilité, d'allemand, de sciences physiques et naturelles, de dessin, d'écriture, de couture, d'économie domestique et de musique. 6° La rétribution scolaire sera de 60 Francs par an pour les deux premières divisions et de 80 Francs pour la troisième. La rétribution pour études surveillées sera de 2 Francs par mois. 7° La ville pourra accorder des bourses d'externat aux jeunes filles de parents pauvres. Si deux jeunes filles d'une même famille fréquentent simultanément les cours secondaires, la rétribution, non compris les études surveillées, sera diminuée pour la seconde de 50%. Si trois jeunes filles de la même famille fréquentent simultanément les cours secondaires, la rétribution sera diminuée de 50% pour la seconde et de 75% pour la troisième. 8° Le déficit externat sera tous les ans partagé également entre l'État et la Ville. En conséquence, le conseil vote et propose à l'administration supérieure le projet de budget suivant pour l'année scolaire 1906-1907 : [...] ».

<sup>4033</sup> ADMM W657/87bis, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 28.03.1906.

<sup>4034</sup> ADMM W657/87bis, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 07.04.1906.

28 juillet 1906, qu'une disparition de l'établissement ne serait pas vue d'un mauvais œil à Paris<sup>4035</sup> :

Les cours secondaires de Bruyères, dont la population scolaire n'a jamais dépassé 20 élèves, étant donné leur installation matérielle et leur organisation, n'ont qu'une vague analogie avec les établissements de même nom. La préparation aux examens et diplômes de l'enseignement primaire, d'après les termes mêmes de la délibération du conseil municipal, est leur seul but. Ils sont donc bien plutôt des cours complémentaires *payants* de l'école primaire publique, à laquelle ils sont, du reste, en fait annexés. La subvention accordée jusqu'ici est surtout le résultat d'une mesure exclusivement bienveillante et elle ne saurait être augmentée sans une transformation radicale des cours qui en ferait un véritable établissement d'enseignement secondaire. Or, cette transformation ne paraît pas justifiée par l'importance de la ville.

A la rentrée 1906, on met les bouchées doubles pour le recrutement : 27 élèves, toutes externes surveillées : 16 en première année (treize ans de moyenne d'âge), 9 en deuxième année (quatorze ans) et 2 en troisième année (seize ans). Elles se répartissent entre deux salles. À la rentrée 1907, on atteint 30 élèves, toutes externes libres : 13 en première année (treize ans), 12 en deuxième année (quinze ans), pas de troisième année, mais une quatrième année, avec 5 élèves (dix-sept ans). C'était l'objectif du maire Merlin pour la rentrée 1900, soit une bonne fréquentation pour une commune de 2 600 habitants. Et une fréquentation qui reste intéressée. Les efforts sont toujours tendus vers les examens, comme le montre ce courrier inquiet de 1908, qu'un entrepreneur en travaux publics de Bruyères adresse directement à l'inspecteur d'académie<sup>4036</sup> :

Vous n'ignorez pas, Monsieur l'Inspecteur, que Monsieur Lemasson, principal du collège de Bruyères, est malade depuis un mois. Il est heureusement sauvé de tout danger. C'est un de mes meilleurs amis et j'en suis très heureux, mais voici : j'ai deux jeunes filles qui suivent les cours secondaires dans l'espoir d'obtenir leur brevet supérieur. Depuis un mois, déjà, elles n'ont pas reçu de leçons de physique ni de chimie ; il est absolument certain qu'après la dure maladie dont il est à peine sorti, la convalescence sera longue et qu'il ne pourra plus reprendre ses cours avant les examens au brevet supérieur. Je viens donc vous prier, Monsieur l'inspecteur, de bien vouloir faire le nécessaire afin que le cours de physique et de chimie soit repris au cours secondaire des jeunes filles le plus tôt possible.

---

<sup>4035</sup> ADMM W657/87bis, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 28.07.1906.

<sup>4036</sup> ADMM W657/87bis, A. Mercier à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 21.03.1908.

Les cours rendent donc de précieux services... d'autant plus que la municipalité a tendance à abuser des remises<sup>4037</sup>. Il en résulte quelques remboursements à adresser au ministère de l'Instruction publique. Mais les cours ne créent pas de gouffre abyssal dans les dépenses de la Ville. Ce sont des motivations purement politiciennes qui décident de leur suppression à la fin de l'année scolaire 1907/08 : en mai 1908, la droite, emmenée par Victor Litaize, a remporté les élections municipales<sup>4038</sup>. Le préfet des Vosges et l'inspecteur d'académie regrettent vivement cette fermeture, derrière laquelle ils voient la volonté de l'ancienne opposition de « se venger des professeurs du collège en leur retirant leurs indemnités »<sup>4039</sup>. Le second point, dans son rapport au recteur, la responsabilité de la note ministérielle du 28 juillet 1906. L'administration scolaire cherche en vain à obtenir la conservation des indemnités versées aux professeurs du collège.

Le 21 juillet 1908, le recteur doit se résoudre à annoncer au ministère de l'Instruction publique « que le conseil municipal de Bruyères a voté la suppression des cours secondaires de cette ville à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1909 » : « La question est de savoir s'il convient de recommencer l'année scolaire pour les trois mois d'octobre, novembre et décembre, la suppression n'étant votée qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou s'il ne vaut pas mieux supprimer les cours purement et simplement à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Cette dernière mesure me paraît s'imposer ». Elle s'impose.

---

<sup>4037</sup> ADMM W657/87bis, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 03.07.1908.

<sup>4038</sup> GRIVEL Gilles, « La vie politique à Bruyères de 1830 à 1940 », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Op. cit.*, p. 302-303.

<sup>4039</sup> ADMM W657/87bis, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 30.06.1908.

**b) Une vague de créations dans les années 1900 : le signal nancéien**

(1) Nancy, le lycée tant attendu (1900)

La loi Camille Sée de 1880 a du mal à prendre à Nancy. Pourtant, on travaille rapidement à la création d'un lycée de jeunes filles dans la capitale lorraine. En mars 1881, le promoteur de la loi fait un appel du pied au maire : « Quelques maires ont bien voulu m'écrire pour me demander la part que prendra l'État dans la construction des écoles secondaires de jeunes filles. Je crois devoir, à titre de renseignement, vous donner communication de la réponse que j'ai adressée à vos collègues »<sup>4040</sup>. Fin août 1881, le ministre de l'Instruction publique transmet aux recteurs quelques exemplaires du décret du 28 juillet 1881, qui doit leur servir de cadre dans les négociations avec les municipalités.

Des pourparlers s'ouvrent avec celle de Nancy, puisqu'en décembre 1882, le recteur reçoit du ministère de l'Instruction publique, en réponse à un rapport, un « projet de création d'un lycée externat de jeunes filles » dans la ville<sup>4041</sup> : « Monsieur le maire n'ayant en vue, quant à présent, que la création d'un externat, il n'y a pas lieu d'insister auprès de lui pour l'annexion d'un internat qui n'est pas indispensable. Mais le lycée devrait être mis en état de recevoir des externes libres, des externes surveillées et des demi-pensionnaires. L'enseignement comprendrait à la fois des cours secondaires et des classes primaires ». Suit une page et demie d'exposé sur les conditions matérielles et budgétaires de la création. Le recteur transmet une copie du projet au maire, avec une autre du traité constitutif du lycée de jeunes filles de Besançon, « qui pourrait servir de modèle pour une convention analogue entre l'État et la Ville de Nancy »<sup>4042</sup>. Le haut fonctionnaire ajoute : « Je prends la liberté de recommander à toute votre attention ces deux documents, qui me paraissent de nature à faciliter et à hâter la réalisation d'un projet auquel, M. le ministre le

---

<sup>4040</sup> AMN 4M248, Camille Sée au maire de Nancy, 03.03.1881.

<sup>4041</sup> AMM 4M248, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 26.12.1882.

<sup>4042</sup> AMN 4M248, le recteur de Nancy au maire de Nancy, 04.01.1883.

sait, vous êtes personnellement très sympathique ». On se renseigne, aussi, sur le lycée de jeunes filles de Montpellier<sup>4043</sup>. Des obstacles financiers se font jour. En octobre 1883, le ministre de l'Instruction publique écrit au recteur de Nancy<sup>4044</sup> :

La Ville de Nancy ne disposant pas actuellement des ressources que nécessiterait la création d'un lycée de jeunes filles, il y aurait lieu de proposer à la municipalité d'ouvrir, en attendant, une école provisoire qui permettrait de donner un commencement d'organisation à l'enseignement secondaire des jeunes filles au chef-lieu de votre ressort académique.

Le conseil municipal, qui hésite à s'engager, quant à présent, dans les dépenses considérables qu'exigerait la construction ou l'appropriation des bâtiments d'un lycée, ne refusera sans doute pas d'accorder, pour l'installation des cours, un local composé de quelques pièces et à l'aménagement duquel je serais, d'ailleurs, disposé à contribuer.

L'école secondaire pourrait se composer, au début : 1° d'une classe élémentaire, confiée à une institutrice pourvue du brevet supérieur ; 2° des deux premières années d'études secondaires, dont les cours seraient faits en partie par la directrice et pour le surplus par des professeurs du lycée.

En somme, un cours secondaire de jeunes filles. Deux tableaux sont dressés, pour l'organisation de l'enseignement et pour le budget annuel. Puis le ministre demande au recteur « de soumettre d'urgence » la proposition au maire, car celle-ci implique une ouverture rapide, pour la mi-octobre. Le recteur défend le projet : « La combinaison proposée par M. le ministre paraît d'une réalisation facile, peu coûteuse et très prompte. Elle permettrait, en manière de transition, d'attendre que les circonstances se prêtassent plus complètement qu'aujourd'hui à la création d'un lycée ou d'un collège »<sup>4045</sup>. Mais lorsque le ministère de l'Instruction publique dresse, en février 1884, un état des négociations nancéiennes, il apparaît que « l'administration municipale, qui s'était tout d'abord montrée favorable à l'installation d'un lycée externat, a cru devoir ajourner le projet en raison de la situation financière de la Ville »<sup>4046</sup>.

On a dû craindre, avec la solution préconisée par Paris, de mettre le doigt dans un dangereux engrenage. Les choses en restent longtemps là. Et Nancy se marginalise. En mai

---

<sup>4043</sup> Deux brochures s'y rapportant se trouvent aux AMN (4M248).

<sup>4044</sup> AMN 4M248, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 04.10.1883.

<sup>4045</sup> AMN 4M248, le recteur de Nancy au maire de Nancy, 05.10.1883.

<sup>4046</sup> AN F<sup>17</sup> 14185, « Situation des négociations engagées pour la création de lycées et collèges de jeunes filles, février 1884 ».

1892, Camille Sée publie dans sa revue, *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, un article intitulé « Trois lycées nécessaires », un plaidoyer en faveur des lycées avec internat, où il est question du cas nancéien<sup>4047</sup> :

Il est une seule académie dans le ressort de laquelle rien n'a été fait. C'est, je le dis avec un sentiment de douloureuse surprise, celle qui comprend l'ancienne Lorraine et qui aurait dû être la première à créer des lycées de jeunes filles.

Nancy, en particulier, aurait dû ouvrir le premier lycée avec internat. Ce lycée, dans la capitale de l'ancienne Lorraine, au milieu des nombreux couvents qui y foisonnent, s'imposait d'autant plus qu'on le créait non seulement pour Nancy, qui s'est agrégé une partie des libérales populations de Strasbourg et de Metz, mais, grâce à l'internat, pour les jeunes filles de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Meuse, pour les jeunes Lorraines, les jeunes Alsaciennes, dont les familles n'ont pu quitter les territoires annexés.

La situation de la ville de Nancy, placée au centre des voies ferrées qui la relie à Bar-le-Duc, Épinal, Strasbourg et Metz, impose ce lycée ; et, cependant, Nancy, jusqu'à présent, n'a pas voulu contribuer à cette création, malgré les instances de l'autorité supérieure, malgré l'intervention personnelle et pressante de M. Duvaux, alors qu'il était député de Meurthe-et-Moselle et ministre de l'Instruction publique.

Il n'est pas possible que la ville de Nancy persiste dans son refus. Elle a des devoirs que lui dictent, sans doute, son intérêt et celui du département, mais que commande surtout le rôle qu'elle est appelée à jouer sur la frontière, et dont elle a conscience, si j'en juge par les efforts qu'elle fait pour devenir le siège de l'une de ces Universités, que l'on croyait disparues sous la poussière de l'ancien régime.

Aussi, avons-nous l'espoir que la nouvelle municipalité se rendra enfin à ces raisons et qu'elle s'empressera de coopérer à la création de ce lycée.

Modèle d'enseignement à la française face au modèle allemand et instrument de subversion dans l'Alsace-Lorraine voisine, Nancy est renvoyée à sa mission patriotique. D'ailleurs, un autre « lycée nécessaire » doit garder la même frontière : il manque, d'après Camille Sée, un lycée d'internes dans le ressort de l'académie de Besançon (le siège académique ne possède qu'un lycée d'externes), qui serait idéalement installé à Montbéliard. La troisième création défendue dans l'article est celle d'un lycée d'internes à Paris. Mais c'est bien le lycée de Nancy qui est « le plus nécessaire des trois », écrit

---

<sup>4047</sup> SÉE Camille, « Trois lycées nécessaires », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, août 1892, p. 49-58, p. 56-57.

Camille Sée au nouveau maire de la ville, Hippolyte Maringer, en lui envoyant un numéro de sa revue<sup>4048</sup>. Il continue : « Mon collègue et ami Schnerb, auquel j'ai, à différentes reprises, manifesté mon étonnement de l'inertie de la Ville de Nancy, qui est restée étrangère à ce mouvement qui, dans la France entière, s'est produit en faveur de l'enseignement secondaire des jeunes filles, me dit que je ne m'adresserai sans doute pas inutilement à vous en appelant votre attention sur l'importance capitale de cette création ».

Le conseil s'avère être bon. Quelques mois plus tard, en avril 1893, l'adjoint délégué à l'Instruction publique, Georges Le Monnier, adresse au maire et aux conseillers municipaux un rapport demandant la création d'un lycée de filles<sup>4049</sup>. Il s'appuie sur les travaux de la commission des grands travaux. Le projet tient à cœur à cet universitaire, professeur de botanique à la Faculté des sciences : « Depuis longtemps convaincu que cet établissement est un de ceux qu'il importe le plus de constituer dans notre libérale cité, pour la rendre digne de sa situation de capitale du Nord-Est de la France, j'ai été particulièrement touché des objections faites à ce projet ». La présentation de Le Monnier se divise en trois parties. Il traite d'abord du « caractère général de l'enseignement secondaire des jeunes filles », puis examine « les différents types d'établissement que la loi ouvre pour donner cet enseignement », avant de terminer par l'aspect budgétaire du projet. L'adjoint commence donc par justifier la création d'un lycée, en puisant dans l'argumentaire républicain classique, celui qui veut faire passer les femmes des genoux de l'Église à ceux de la République<sup>4050</sup>, puisque « les femmes ne votent pas, il est vrai, mais souvent elles font voter ».

Entendons bien, Le Monnier parle uniquement de « ces femmes qu'une position de fortune privilégiée met à même d'étendre leur influence au-delà des soucis journaliers du ménage » et dont les fils formeront l'élite de la société. Oh ! On se gardera bien d'en faire « des femmes savantes, pour ne pas dire pédantes, risquant de produire des déclassées », au lieu de « mères de famille ». Le rapporteur passe en revue les textes réglementaires de

---

<sup>4048</sup> AMN 4M248, Camille Sée au maire de Nancy, 07.09.1892.

<sup>4049</sup> AMN AM248, « Conseil municipal de Nancy. Projet de création d'un lycée de filles. Rapport adressé à M. le maire et à MM. les conseillers municipaux par M. Le Monnier, adjoint délégué à l'Instruction publique », avr. 1893.

<sup>4050</sup> LENATTIER Hélène, « A propos de la création du Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy », *Le Pays Lorrain*, juill.-sept. 2002, p. 188-190, p. 189, un passage du rapport est cité par l'auteur

1882. Il assure, ce faisant, que l'enseignement des lycées de jeunes filles n' « affecte aucun caractère antireligieux »<sup>4051</sup>. Concernant la nature de l'établissement à créer, Le Monnier laisse « complètement de côté » les cours secondaires, indignes d'une cité comme Nancy. Reste l'alternative entre collège et lycée, rapidement tranchée par l'adjoint : le lycée offre un avantage budgétaire évident, du fait de la prise en charge des dépenses d'exploitation par l'État, or celui-ci paraît tout disposé à faire ce sacrifice :

Et vraiment, il n'en saurait être autrement. De toutes les académies de France, celle de Nancy est aujourd'hui la seule qui ne possède, dans toute son étendue, ni collège, ni lycée de jeunes filles. Cela n'est pas en rapport avec le caractère si intelligent des populations de notre région ; cela jure dans une ville qui aspire, à juste titre, à devenir l'un des centres d'études de la France, d'une ville, en un mot, qui sera chef-lieu d'Université, si jamais ce titre est ressuscité en France.

En 1893, il y aura, en France et en Algérie, cinquante-huit lycées et collèges de jeunes filles. Quelque diligence qui puisse être faite, à partir d'aujourd'hui, le lycée de Nancy ne pourra donc jamais avoir que le cinquante-neuvième rang sur la liste par ordre de création des établissements de cette sorte. Personne, cependant, n'oserait dire que la ville de Nancy ne mérite que la cinquante-neuvième place parmi les cités françaises. Les circonstances nous ont imposé ce rang trop reculé ; il ne faut pas nous résigner à le voir reculer encore.

Sans doute, Nancy, au lendemain des désastres de la guerre, alors qu'on pouvait la croire épuisée par des pertes considérables, a dû, tout en pansant ses plaies, faire face aux obligations que lui imposait un accroissement de population et d'importance aussi subit qu'imprévu. Pour ce qui concerne l'instruction publique notamment, tandis qu'elle recueillait les hautes écoles venues de Strasbourg, il lui fallait, en même temps, refondre et agrandir son lycée de garçons, devenu un des premiers de France ; il lui fallait, surtout, reconstruire, dans des conditions toutes nouvelles, les quarante écoles qu'elle ouvre à l'enseignement primaire, et où elle recueille et instruit gratuitement plus de 8 000 enfants de notre population. Cette lourde tâche est aujourd'hui presque terminée et nul plus que moi n'est empressé à rendre un légitime et respectueux hommage à ceux, administration et conseils municipaux, qui ont su l'accomplir si bien et si vite. Mais je crois avoir montré précédemment que l'œuvre n'est pas complète, qu'une fraction, et une des plus intéressantes, de notre population scolaire, n'a pas encore reçu satisfaction, et je crois que nos prédécesseurs, en ajournant la question de l'enseignement secondaire des jeunes filles, n'ont pas entendu rejeter cette création ; je crois être fidèle à leur esprit en vous disant qu'aujourd'hui le temps est venu de compléter notre organisme [sic] scolaire.

---

<sup>4051</sup> *Ibid.*, un passage du rapport est cité par l'auteur.

Le Monnier titille la fierté municipale. Il joue aussi sur la corde patriotique, reprenant la vision stratégique de Camille Sée sur l'opportunité d'entretenir les sentiments français dans l'Alsace-Lorraine voisine, en offrant aux « jeunes filles des provinces annexées [...] un enseignement véritablement national, un enseignement où l'idée de la France se présente dans toute sa pureté, prédomine sur toute autre, j'entends l'idée de la France laïque et républicaine telle que l'Université, et l'Université seule, l'enseigne à ses élèves ». Que trouve-t-on en-dehors de l'Université ? L'éducation à la maison, mais elle ne peut concerner qu'une minorité de familles. L'éducation en institutions, religieuses ou laïques. Or les secondes, qui ont les sympathies du républicain, ne suffisent pas, « et l'avenir semble plus menaçant encore que l'état actuel », s'inquiète Le Monnier : « En 1887, les maisons congréganistes de Nancy recevant leur clientèle des familles bourgeoises comptaient 397 élèves, contre 367 existant dans les pensions laïques.

À la rentrée de 1892, les premières avaient progressé à 520 élèves, les secondaires reculé à 316. Dans l'intervalle, une des principales et des plus anciennes maisons laïques avait passé aux mains d'un ordre religieux, ce qui explique le changement constaté ». Fortes de leurs ressources financières et humaines, les maisons congréganistes ne peuvent que prendre le dessus, et le rapporteur prévoit « pour un avenir, en somme, peu lointain, le jour où cet envahissement, qui ne recule jamais, sera devenu complet à Nancy, le jour où l'enseignement laïque aura entièrement disparu dans notre ville ». Pour faire barrage à cet « envahissement », Le Monnier ne voit qu'une solution, le lycée de jeunes filles, qui bénéficie des deux mêmes avantages que ses adversaires : « La seule différence, c'est que son épithète caractéristique est celle de *Lycée national*, c'est que l'idée qu'il incarne est celle de la patrie, et non celle d'un dogme ».

Quelle organisation matérielle ? Ce sera un externat, pour des raisons budgétaires. C'est ainsi que la commission qui a examiné le projet l'a unanimement décidé. « Ce n'est pas que la création d'un internat n'offrît bien des avantages ». Il paraît même indispensable à « un chef-lieu de département, une capitale de province ». Mais, pour baisser les coûts, on externalisera : « Nous pourrions, comme on l'a fait à Besançon et ailleurs, demander à une ou plusieurs des pensions laïques actuellement existantes et jouissant, à juste titre, de la confiance des familles et de l'administration, de recevoir comme pensionnaires des

jeunes filles qu'elles conduiront aux classes du lycée et dont elles demeureront chargées en-dehors des heures de classe »<sup>4052</sup>.

Pas de concurrence donc, mais de la complémentarité, et des élèves qui se répartiront entre externes libres, externes surveillées et demi-pensionnaires<sup>4053</sup>. L'adjoint prévoit, en se fondant sur les exemples d'Amiens, Besançon et Montpellier, qu'après peu d'années, les premières seront 130, les deuxièmes 50 et les troisièmes 20. Il passe alors à la question du bâtiment qui devra contenir ces 200 élèves (surface, agencement). L'emplacement demeure inconnu, ce qui interdit toute « évaluation précise » du coût : « Votre commission a jugé que la Ville pourrait consacrer une somme de 230 000 Frs à l'exécution du lycée. En y ajoutant une contribution égale que l'État ne nous refusera certainement pas, on aurait 460 000 Frs à consacrer au lycée : 40 000 Frs pour les mobiliers, 420 000 pour le terrain et les bâtiments ». La dépense faite, la Ville n'aurait plus qu'à entretenir les bâtiments et à créer quelques bourses.

Le conseil municipal se prononce sur la création d'un lycée de jeunes filles à la séance du 22 avril 1893. Quinze voix pour, quatorze contre : le projet est adopté, à la faveur de l'absence d'un opposant<sup>4054</sup>. « Comme la constitution de M. Wallon », se rassure Adolphe Brisson, en ouverture de l'article qu'il consacre à cette victoire dans *L'enseignement secondaire des jeunes filles* de mai 1893<sup>4055</sup>. Il résume le rapport de Le Monnier et rend compte de la séance du conseil municipal :

---

<sup>4052</sup> Le 07.04.1893, Le Monnier a écrit, pour le maire de Nancy, à celui de Tours, pour demander des renseignements sur « les principales conditions du traité, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1887, signé par l'administration municipale de Tours avec un pensionnat de la ville pour l'établissement d'un lycée de filles » (AMN 4M248).

<sup>4053</sup> Le Monnier fait remarquer : « [...] quel que soit l'emplacement choisi pour le futur lycée, la ville de Nancy est aujourd'hui trop étendue pour que le lycée soit au voisinage de tous les quartiers simultanément : il y aura toujours quelques familles qui trouveront la course bien longue, si elle doit être répétée quatre fois par jour, et qui seront heureuses que leurs enfants puissent prendre au lycée les deux repas du milieu de la journée ».

<sup>4054</sup> LENATTIER Hélène, *Op. cit.*, p. 189.

<sup>4055</sup> BRISSON Adolphe, « Le Lycée de Nancy », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, mai 1893, p. 218-221.

Les catholiques militants comprennent si bien l'efficacité de la concurrence faite aux couvents par nos établissements secondaires qu'ils cherchent, par tous les moyens possibles, à en paralyser l'extension. À Nancy, particulièrement, leur opposition a été vive et leur mauvaise humeur s'est manifestée au sein du conseil municipal. Ils ont trouvé un champion intrépide – quoique inattendu – en la personne de M. Goudchaux Picard, qui a déployé une vigueur surhumaine pour tuer dans l'œuf le nouveau lycée. Tout d'abord, M. Goudchaux Picard a invoqué la question d'argent. Il a exprimé la crainte que la somme de 230 000 Franc demandée au conseil fût insuffisante et n'ouvrit la porte à d'autres crédits... Son collègue, M. André, s'est empressé de le rassurer en lui montrant le devis des lycées et des collèges établis sur tous les points de la France et en lui rappelant que l'État a coutume de prendre à sa charge la moitié des frais... M. Goudchaux Picard, élevant alors le débat à des hauteurs plus philosophiques, a déclaré qu'il était enchanté des jeunes filles de Nancy, qu'il les trouvait charmantes, très bien élevées, douées de mille vertus, et que dans ces conditions, la création d'un lycée lui paraissait superflue, et qu'enfin tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. À son tour, M. Le Monnier a pris la parole. Il a félicité l'orateur de son parfait optimisme. Mais il a fait remarquer que M. Goudchaux Picard, présentement hostile au projet, s'en était déclaré, quelques jours auparavant, partisan résolu. Et il s'est étonné de cette inexplicable et soudaine conversion... Bref, après deux ou trois autres discours, dont le résumé nous entraînerait trop loin, M. Maringer a prononcé ces paroles :

« Je voterai le projet, je le considère comme le complément indispensable de l'enseignement laïque organisé et poursuivi par la République, malgré ses adversaires. J'estime d'ailleurs que, dans une société républicaine, l'État et la commune ont le devoir d'assurer la neutralité entière de l'école et de l'enseignement ; mon vote sera donc un acte de foi républicaine et je tiens à lui donner cette signification nette et précise. J'ajoute que, comme maire, j'userai de tout mon pouvoir pour que les dépenses restent dans les limites que nous avons fixées et que cette création ne soit pas onéreuse pour la ville ».

« Le lycée de Nancy est désormais fondé », conclut fièrement l'auteur, qui annonce qu'on le « placera sans doute sous le patronage d'un nom vénéré... le nom de Jeanne-d'Arc » et prévoit – au prix d'une petite entorse géographique – la venue de « quelques bonnes Françaises d'au-delà des Vosges, fermières de la Moselle et riveraines du Rhin ». En fait, les choses traînent pendant quatre ans, au cours desquels la seule avancée concrète est, en 1895, l'octroi d'un nom par le ministre de l'Instruction publique. Comme prévu, le maire de Nancy a demandé celui de « l'héroïne de Domrémy »<sup>4056</sup>. « J'ai à cœur

---

<sup>4056</sup> AMN 4M248, le maire de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 22.02.1895 : « Dans sa séance du 21 [22] avril 1893, le conseil municipal de Nancy a décidé la création d'un lycée de jeunes filles et voté à cet effet un crédit de 230 000 Francs à réaliser avant l'année 1898, au moyen des ressources que la conversion de

d'applaudir à vos victorieux efforts pour la création d'un lycée de jeunes filles à Nancy, et aux raisons élevées pour lesquelles vous avez motivé votre vote », répondit Joseph Fabre, « Vous ne pouvez que vouloir et obtenir qu'il s'appelle Lycée Jeanne-d'Arc, en souvenir de la "bonne Lorraine" »<sup>4057</sup>. Paul Souday écrira en 1898, dans *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, au lendemain d'un nouveau vote<sup>4058</sup> : « Le conseil municipal de Nancy, comme épuisé par l'effort accompli en 1893, se tenait coi depuis ce jour, considérant sans doute qu'ayant satisfait les partisans du lycée en leur offrant une décision de principe, il ne lui restait plus qu'à ne point passer de la théorie à l'action, pour ne mécontenter personne. La temporisation est une précieuse ressource pour les hommes politiques dans l'embarras ».

Et l'embarras de Maringer, reconduit en 1896, s'accroît à l'automne 1897, après que la commission des finances a proposé de faire un autre usage des 230 000 Francs réservés au lycée de jeunes filles. Son camp est divisé. Le maire doit compter avec l'hostilité sourde de *L'Est républicain*, « l'un des deux grands journaux de gauche paraissant à Nancy ». « L'attitude timide et hésitante d'un aussi ferme républicain que M. Léon Goulette, rédacteur en chef de ce journal, révèle l'incroyable ténacité de certains préjugés », constate Souday : « Savez-vous le motif, l'unique motif qui empêchait M. Léon Goulette de souhaiter que Nancy possédât un lycée ? Notre confrère craignait qu'on y fabriquât des femmes savantes ! »

Le projet du maire subit aussi, de manière attendue, la charge de cléricaux unis contre lui : « Toutes les forces réactionnaires de la région donnèrent contre le malheureux lycée avec un ensemble merveilleux ». Souday relève leur argument principal : « Il paraît que les lycées de jeunes filles sont des établissements antidémocratiques. Ainsi en ont jugé les droitiers de Nancy, bons juges, comme on pense, en la matière ». Et l'auteur de citer, en exemple, un passage d'une « feuille de circonstance », *Le Lycée de filles. Organe du bon sens nancéien* : « Les ouvriers de Nancy ne manqueront pas, lorsqu'ils boiront un litre de

---

la dette municipale rendra successivement disponibles. La question de principe étant ainsi définitivement tranchée, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien réserver à cette future et prochaine création la dénomination de Lycée Jeanne-d'Arc que la ville de Nancy peut légitimement revendiquer en sa qualité d'ancienne capitale du pays lorrain, patrie de l'héroïne de Domrémy ».

<sup>4057</sup> AMN 4M248, le ministre de l'Instruction publique au maire de Nancy, 18.05.1895.

<sup>4058</sup> SOUDAY Paul, « Le Lycée de jeunes filles de Nancy », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, janv. 1898, p. 5-9.

vin (0 Fr. 10 d'octroi), de trinquer à la santé de ces demoiselles du lycée de filles, une partie de leurs deux sous d'octroi devant être employée à parfaire l'éducation des filles de la bourgeoise. Cette considération est particulièrement recommandée aux conseillers municipaux, ouvriers et élus en cette qualité ». Souday n'évoque pas – elles doivent aller de soi – les attaques antimaçonniques et – en pleine affaire Dreyfus, pendant laquelle la ville se couvre d'étiquettes appelant au boycott des magasins juifs<sup>4059</sup> – antisémites contenues dans le journal parodique, dont un exemplaire est conservé aux Archives municipales de Nancy (4M248). L'article suivant en témoigne :

Une erreur de transmission commise par un employé du bureau des écoles a fait tomber entre nos mains la feuille suivante, qui nous a paru intéressante à publier :

V. d. N. Lycée de jeunes filles, liste d'appel. 1<sup>ère</sup> classe, Mesdemoiselles :

Sarah Lévy, de Jérusalem ; Rebecca Lévi, de Jérusalem ; Sophie Cruche, de Saint-Jean de Jérusalem<sup>4060</sup> ; Marguerite de Courtemiche, de Nouzon ; Esther Duval des Roses, de Jérusalem ; Agar Kurz, de Jérusalem ; Pauline Vénitien, de Nancy ; Emma Eve, de Saint-Jean de Jérusalem ; Lucie Petit-Chat, de Lunéville ; Jeanne Lafleur, de Jérusalem ; Louise Heraus, des Glacis ; Elisabeth Ersant des Douleurs, des Glacis ; Jesabel Mac Aaron, de Jérusalem ; Aglaë Pommier, de Besançon ; Jeanne Pommier, de Besançon ; Elise Baum, de Saint-Jean de Jérusalem ; Nanette Petit Jean, de Retournaumaire ; Adèle Le Jardin, de Retournaumaire ; Lili Farniger, de Dietrich (Grand duché) ; Andrée Lagrinche, de Nancy ; Pierrette Lutécot, de Nancy.

Qui donc disait que le lycée de filles était destiné à n'avoir aucun succès ? On voit, par la liste ci-dessus, que la bourgeoisie nancéienne et même la vieille aristocratie lorraine n'ont pas boudé, comme on l'avait annoncé.

La publication d'un article hostile dans *L'Ouvrier de l'Est*, journal des syndicats nancéiens, habituellement dévoué à la municipalité, ne laisse pas d'intriguer le maire, qui s'en courrouce fort. Le gérant du titre (Marchand) explique qu'on a laissé passer l'insertion par manque de contrôle et que son contenu est « diamétralement opposé aux idées de [la] rédaction »<sup>4061</sup>. Il est prêt à offrir sa démission, si l'édile la réclame. Du côté de la municipalité, c'est toujours Le Monnier qui codirige les opérations. Un mois avant la

---

<sup>4059</sup> FRANCFORT Didier, « L'affaire Dreyfus en Lorraine : un accent singulier dans l'antisémitisme de la Belle Epoque », Claire DECOMPS (dir.), *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, Nancy, 2009, p. 90-93.

<sup>4060</sup> Il s'agit d'une référence à la franc-maçonnerie.

<sup>4061</sup> AMN 4M248, Ch. Marchand, gérant de *L'Ouvrier de l'Est*, au maire de Nancy, 03.12.1897.

séance fatidique, il envoie aux conseillers municipaux son rapport de 1893<sup>4062</sup> : « Les considérations générales qui militent en faveur de l'établissement d'enseignement secondaire projeté n'ont pas changé depuis quatre ans, et je n'ai point à revenir sur le sujet ». Mais il y joint le tableau des effectifs des lycées et collèges de jeunes filles à la rentrée 1897 et rend ses destinataires attentifs, dans une note complémentaire, à « l'augmentation du nombre total des élèves » depuis la rentrée 1892 : « Un pareil accroissement est le plus sûr témoignage de la faveur que l'enseignement secondaire des jeunes filles a rencontré auprès des familles. Il serait trop long de comparer ici, pour chaque établissement, sa population actuelle avec celle de 1892, mais de cet examen résulte que la progression s'accuse dans la grande majorité des établissements »<sup>4063</sup>.

À la mi-novembre 1897, l'architecte de la Ville, Jasson, dresse l'avant-projet qui sera présenté au conseil municipal<sup>4064</sup>. Le maire l'avait demandé trois semaines plus tôt, en remplacement d'un premier projet, évalué à 400 000 Francs<sup>4065</sup> :

Vous vous rappelez, en effet, que le conseil municipal a décidé de prélever 230 000 Francs sur les disponibilités pour l'objet qui nous occupe. L'État contribuera pour pareille somme, soit au total 460 000 Francs. En réservant 180 000 Francs à l'acquisition du terrain et 40 000 Francs pour le mobilier, il ne reste que 240 000 Francs à consacrer aux constructions [...] D'après le prix de revient des derniers groupes scolaires dont vous avez dirigé la construction, j'estime qu'il est parfaitement possible d'exécuter le programme du lycée de jeunes filles pour la somme ci-dessus, si l'on prend soin d'écarter tout ce qui serait de pur luxe.

Maringer n'est, cependant, pas convaincu que le ministère de l'Instruction publique lui donnera raison. Les plans du bâtiment, dont l'État cofinancera la construction, doivent, en effet, être examinés par « une commission d'architectes, où siègent les auteurs d'établissements remarquables par leur étendue, leur confort, leur élégance, je dirai

---

<sup>4062</sup> AMN 4M248, Le Monnier, adjoint, aux conseillers municipaux de Nancy, 03.11.1897.

<sup>4063</sup> A Nancy même, il y a une demande, qui se dirige, en attendant, vers Paris, comme un témoin le courrier suivant du préfet de Meurthe-et-Moselle au maire de Nancy (AMN 1R278, 31.08.1894) : « M. Crépin, employé chez M. Bellieni et demeurant à Nancy, 15 rue des Glacis, a sollicité du département une bourse en faveur de sa fille, qui désirerait préparer, dans un lycée de Paris, son admission à l'École de Sèvres. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire connaître au pétitionnaire que l'état des finances du département n'a pas permis au conseil général d'accueillir favorablement sa demande ».

<sup>4064</sup> AMN 4M248, Jasson, « Ville de Nancy, avant-projet, Lycée Jeanne-d'Arc », 15.11.1897.

<sup>4065</sup> AMN 4M248, le maire de Nancy à l'architecte de la Ville, 20.10.1897.

même leur luxe », s'inquiète le maire auprès du meilleur soutien qui puisse être, Camille Sée<sup>4066</sup>. Il craint un rejet du projet ou l'exigence de remaniements coûteux. Dans ce cas, la majorité des deux tiers qu'il a réussi à constituer « grâce à une énergique pression exercée sur les membres hésitants du conseil » s'effondrerait assurément<sup>4067</sup>. Car « l'opinion générale à Nancy n'a plus l'entrain de 1882, et il ne paraît pas que l'avenir doive être plus favorable que le présent ». Un échec signifierait l'abandon « pour longtemps » de la question du lycée. Or, le projet dépasse déjà les prévisions de quelques dizaines de milliers de Francs : « En 1893, nous avons eu l'occasion, perdue maintenant, d'acquérir un terrain coûtant 145 000 Francs seulement. Le nouvel emplacement que nous avons en vue élève donc le chiffre de la dépense de 45 000 Francs. J'espère obtenir du conseil le vote du supplément de 20 000 Francs pour la part contributive de la Ville, mais il faut absolument que le ministère approuve ces chiffres et ne nous engage pas au-delà ».

Pour éviter une mort du lycée « dans l'œuf », Maringer prie son influent destinataire de décider M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, à approuver les plans présentés par la Ville. Camille Sée lui communique, en plus de la lettre du maire, « quelques journaux locaux » témoignant de « l'ardeur de la polémique engagée »<sup>4068</sup>. Il lui rappelle « le vote du projet primitif à une voix de majorité et l'intérêt à ne pas désagréger, en modifiant le projet, la majorité » formée à grand peine par la maire. Mais Rabier avait déjà été mis au courant de la situation, car la municipalité n'avait pas tout misé sur Camille Sée, comme le constate ce dernier : « Il venait de recevoir la visite de M. Le Monnier et m'a répété ce qu'il lui avait dit. On ferait en sorte de renvoyer le projet sans trop de changements. La commission, paraît-il, demande quelques modifications légères à l'appartement de la directrice et à la salle des pas perdus. Ce sont les observations qui ont dû vous être transmises, avec le dossier, par le recteur ».

Arrive le 6 décembre 1897 et la séance du conseil municipal. L'affrontement s'y joue principalement entre F. Sorel, adversaire du lycée (l'absent du 22 avril 1893, comme il le rappelle), et Paul Lombard, défenseur du projet. Les deux discours ont été imprimés.

---

<sup>4066</sup> AMN 4M248, le maire de Nancy à Camille Sée, 09.11.1897.

<sup>4067</sup> Dans une lettre à un conseiller municipal, rédigée quelques jours plus tard, Maringer assure pourtant ne pas craindre une « crise municipale » et n'exercer aucune « pression » (AMN 4M248, le maire de Nancy à M. Marcot, 13.11.1897).

<sup>4068</sup> AMN 4M248, Camille Sée au maire de Nancy, 06.12.1897.

Sorel construit son intervention comme une réponse au rapport de Le Monnier<sup>4069</sup>. Il commence par dénoncer « la nature antidémocratique » d' « une institution bourgeoise et privilégiée » qui « ne profitera qu'à une infime minorité ». Le déni de démocratie résiderait aussi dans la forme : « Je ne crois pas qu'il faille vous rappeler ici que, si votre proposition n'a pas été soumise à la volonté populaire, c'est parce que, ne la sachant pas conforme à ses idées, ou plutôt, la sachant contraire à ses aspirations, elle a été écartée du programme municipal, tant aux avant-dernières élections [1892] qu'à celles de 1896 ». Sorel réagit à l'idée d'éducation politique contenue dans le rapport de Le Monnier, dont il reprend la phrase « Les femmes ne votent pas, il est vrai, mais souvent elles font voter ». Lui dit son attachement au modèle d'une société traditionnelle quelque peu schématique :

Je ne veux pas discuter les idées de M. le rapporteur sur le terrain où il me conduit, ne fût-ce que pour lui laisser la satisfaction de se poser en défenseur du sexe faible et aussi pour ne pas lui ôter toutes ses illusions au sujet des réformes constitutionnelles à apporter au sein de nos assemblées législatives et dans le système de notre loi électorale. « Les femmes ne votent pas », dit-il, et c'est comme à regret qu'il constate cette lacune. Non, Messieurs, elles ne votent pas et ne s'occupent pas de politique, ces bonnes épouses qui préparent au logis la nourriture et le repos de leur mari ; elles ne votent pas et ne s'occupent pas d'élection, ces mères inquiètes de la santé de leurs enfants, objets de toute leur tendresse. [...]

La vérité, Messieurs, c'est qu'au point de vue politique, la femme doit rester en-dehors de toute action. Au lieu d'employer son activité dans le domaine politique, la femme fait mieux de rester au sein de sa famille, où est sa vraie place ; c'est là, surtout, qu'elle est puissante, et c'est à l'ombre du foyer domestique que brillent le mieux toutes ses vertus.

Sorel prend ensuite acte de la réfutation de Le Monnier de vouloir former des « femmes savantes ». Mais s'il s'agit de ne donner aux jeunes filles que « les connaissances utiles et indispensables », pourquoi donc fonder pour elles un lycée, alors que Nancy compte déjà toute une variété d'établissements qui remplissent parfaitement cette fonction<sup>4070</sup> ? Il y a les écoles communales, il y a l'institution Drouot, « une création vraiment démocratique, qui fait honneur à notre cité, qui a conquis toutes les sympathies de notre population, car nous y rencontrons aussi bien les jeunes filles de condition modeste

---

<sup>4069</sup> SOREL F., *Discours sur la création d'un lycée de jeunes filles à Nancy, séance du conseil municipal du 6 décembre 1897*, Nancy, 1897.

<sup>4070</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 2 : citation du « porte-parole » de l'opposition.

que celles des classes plus aisées ». Elle « vient [...] d'obtenir un diplôme d'honneur à l'exposition de Bruxelles » et doit refuser des élèves par manque de place. Pourquoi la municipalité n'engagerait-elle pas plutôt ses fonds dans la construction d'une annexe ? Il y a, enfin, « l'enseignement libre, où les mères de famille placent en grand nombre leurs filles ». Pourquoi vouloir concurrencer ces institutions ? « Vous savez aussi bien que moi que cette concurrence profitera seule aux congrégations religieuses ou, plus justement, aux écoles confessionnelles ». Enfin, au point de vue financier, Sorel considère qu'il y a « des travaux beaucoup plus urgents à faire qu'un lycée de filles » : l'aménée des eaux de sources et les égouts. Il revient aussi sur son idée d'annexe à l'institution Drouot, tandis qu'il voit derrière le projet de lycée le spectre du gouffre financier. L'opposant conclut :

En résumé. Je ne voterai pas votre proposition de création d'un lycée de jeunes filles, parce que toutes ces dépenses, qui ne profiteraient qu'à une infime minorité, qui a le privilège de la fortune, grèveraient tous les contribuables sans distinction. Je ne le voterai pas, parce que la très grande majorité de notre population y est hostile, que sa création à Nancy me paraît inopportune et qu'en s'élevant en face des nombreuses écoles libres de notre ville, vous favoriserez le développement des écoles confessionnelles.

Les partisans du lycée trouvent leur champion en Paul Lombard<sup>4071</sup>. Lui commence sa démonstration en posant la question de l'affectation des 230 000 Francs réservés pour le lycée. Or, outre le fait que renoncer au lycée serait, pour la majorité municipale, un désaveu de son vote de 1893, l'attribution alternative proposée par la commission des finances, les travaux d'aménées des eaux de sources, ne paraît pas valable. La « puissance financière » de la Ville est telle, explique Lombard, que ces travaux peuvent tout à fait être menés de front avec la construction du lycée. Il dissipe ici aussi les craintes de « nouveaux impôts », en rappelant que la Ville, une fois la construction achevée, n'aura plus qu'à financer l'entretien du bâtiment et quelques bourses. Le conseiller en arrive à la réfutation des « objections de principe ». Le lycée ne formera pas des « femmes savantes » : sa supériorité sur les autres établissements résidera moins dans le plan d'études que dans « un personnel que seul l'État peut recruter, et qui présentera cette haute impartialité, cet esprit

---

<sup>4071</sup> LOMBARD Paul, *Conseil municipal de Nancy, séance du 6 décembre 1897. Discours prononcé par M. Paul Lombard sur le projet de création d'un lycée de jeunes filles à Nancy*, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1897.

vraiment scientifique qui, hélas, ne se trouvent pas partout ». Le lycée ne sera pas « une faveur au profit d'une classe privilégiée », mais de la classe moyenne<sup>4072</sup>. D'ailleurs, « toutes les dépenses publiques sont instituées en vue de l'utilité générale, et si chacune d'elles ne profite pas directement à chaque individu, il est vrai de dire que chaque individu en tire avantage comme membre de la communauté ».

Et Lombard de se féliciter des dépenses de la municipalité républicaine en faveur de l'enseignement primaire. Il balaie, ensuite, les craintes quant à la morale ou à une « éducation irrégulière », invoquant, sur ce dernier point, l'article 5 de la loi Camille Sée<sup>4073</sup>. Il n'y aurait qu'à voir le succès des lycées de jeunes filles « dans la France entière » pour se rassurer : « Donc, l'expérience est faite et l'on ne saurait nous accuser d'une innovation téméraire. Conformons-nous au vœu de la loi, faisons ce que, tôt ou tard, il faudra faire, et n'oublions pas que Nancy, centre universitaire, posté à la frontière française, ne peut repousser une œuvre de progrès ». Pour terminer, Lombard exalte, dans l'enseignement secondaire des filles, une œuvre éminemment républicaine. Il faut rassembler la majorité municipale : voter pour le lycée, c'est voter pour la République. Lombard finit son discours en tentant même une ouverture vers la droite orléaniste : « Je vais plus loin : parmi ceux qui pensent autrement que nous, mais qui ont assez de liberté d'esprit pour ne pas se croire opprimés, lorsqu'ils ne règnent pas en maîtres, la plupart rendront justice à l'œuvre de tolérance, de concorde et de vrai libéralisme que nous aurons aidé l'État à fonder ».

La contre-proposition de la commission des finances est repoussée par dix-neuf voix contre treize, tandis que dix-huit voix contre onze confirment l'attribution des 230 000 Francs au lycée<sup>4074</sup>. Les adversaires du projet auraient avoué, d'après Paul Souday, que le « remarquable discours » de Lombard « a enlevé le vote ». L'histoire du lycée de jeunes filles de Nancy peut véritablement commencer. Le lendemain du 6 décembre, le conseil municipal vote l'acquisition de l'immeuble situé à l'angle des rues Bailly et Pierre Fourier. Il s'agit des Bains du Petit Paris, propriété de Madame Brou de

---

<sup>4072</sup> LENATTIER Hélène, *Op. cit.*, p. 190.

<sup>4073</sup> « L'enseignement religieux sera donné, sur la demande des parents, par les ministres des différents cultes, dans l'intérieur des établissements, en-dehors des heures de classe. Les ministres des différents cultes seront agréés par le ministre de l'Instruction publique. Ils ne résideront pas dans l'établissement ».

<sup>4074</sup> SOUDAY Paul, *Op. cit.*, p. 6.

Laurière, née Georgin de Mardigny, établie en Dordogne avec son mari, un ancien officier de cavalerie<sup>4075</sup>. Le prix est celui qui avait été fixé dès mars 1897, dans la promesse de vente : 180 000 Francs<sup>4076</sup>.

Par la suite, Monsieur de Laurière s'était vu faire une offre d'achat concurrente, à laquelle la promesse de vente avec la Ville l'empêchait de répondre, tandis qu'une « société pour la création d'un hammam » se constituait. « Il serait malheureux pour nous, si la Ville ne réalisait pas ses projets, de manquer une occasion semblable », écrivait-il à son notaire nancéien, « Non seulement nous ne vendrions pas notre immeuble, mais nous aurions à supporter la concurrence d'un établissement similaire et bien mieux organisé ». La décision du conseil municipal du 7 décembre 1897 représente donc une véritable délivrance pour le couple de propriétaires. Le contrat de vente est signé le dernier jour du mois. Le 31 août 1898 a lieu l'adjudication des travaux de construction du lycée. Le chantier peut démarrer. Il a fallu, auparavant, le 27 juin, que le conseil municipal vote un complément de 53 000 Francs aux 230 000 Francs de dépense votés en décembre 1897 : le devis primitif prévoyait déjà un dépassement de cette somme, qui a encore été augmenté, au printemps 1898, par le ministère de l'Instruction publique, principalement en dépenses de mobilier et collections. La Ville compte bien se faire rembourser une bonne partie de l'augmentation, grâce à une déclaration d'utilité publique. Le décret est pris le 21 avril 1899<sup>4077</sup>.

Les familles qui attendent l'ouverture du lycée doivent patienter. À la mi-août 1898, déjà, un employé des chemins de fer de Bourg-en-Bresse, qui a « entendu dire » qu'elle aurait lieu le 1<sup>er</sup> octobre suivant, écrivait au maire de Nancy pour en connaître la

---

<sup>4075</sup> Les Bains du Petit Paris comprenaient : un bâtiment principal avec un bureau, treize cabines dans la « galerie Pierre Fourier », onze dans la « galerie Bailly », neuf aux « barèges à l'étage », un logement, un entresol servant à entreposer de vieilles baignoires, une buanderie, une forge et chaudière ; un « bâtiment des douches » avec une « salle d'opération » et six cabines ; un « bâtiment des vapeurs » avec deux cabines et deux salle d'étuves ; une cour, un jardin, une remise, une écurie et une « chambre des bonnes » avec deux vieux lits en fer. Comme linge, il y avait 1 015 serviettes, 85 draps, 348 peignoirs, 183 fonds de bains, 12 tabliers d'employés et 20 « sacs à sou ». Cf. AMN 4M248, « Établissement de bains du Petit Paris à Nancy. Inventaire du matériel appartenant à Monsieur de Laurière, propriétaire, à la date du 26 janvier 1893 ». Il s'agit de l'inventaire dressé pour le bail avec M. Bernanose, exploitant des bains. Le dossier comporte aussi un plan, un contrat d'assurance (avec description des locaux) et une « Note sur l'établissement dit les Bains du Petit Paris », dans laquelle Maître Baudot, notaire des de Laurière, retrace, en novembre 1897, l'histoire de la propriété.

<sup>4076</sup> AMN 4M248, promesse de vente des époux Brou de Laurière à la Ville de Nancy, 29.03.1897.

<sup>4077</sup> *Le Progrès de l'Est*, 03.05.1899.

date<sup>4078</sup> : « Des intérêts de famille pouvant me rapprocher de Nancy, je désire savoir si l'éducation de ma fille, commencée dans un lycée de la région, pourrait être menée à bonne fin dans cet établissement ». La réponse de l'édile le refroidit sans doute : « Le lycée de filles de Nancy n'ouvrira ses portes, au plus tôt, qu'à la rentrée d'octobre 1900 ».

La municipalité doit aussi trouver une directrice. En décembre 1899, des pourparlers sont engagés avec une maîtresse adjointe de l'École de Sèvres, Mlle Lucie Ravaire<sup>4079</sup>. Cette Bourguignonne s'est présentée au maire « sur le conseil » du recteur et « grâce à l'obligeance » de l'adjoint Le Monnier. À la Saint-Sylvestre, elle écrit au premier magistrat pour le remercier du « bon accueil » qu'il lui a réservé et, en tant qu'« universitaire », pour son action en faveur de l'enseignement supérieur et, surtout, de l'enseignement secondaire des filles. « J'ai rencontré et senti si souvent tant de préventions et même d'hostilité contre cet enseignement et celles qui le représentent, que je suis à même, je crois, d'apprécier le dévouement et l'énergie que vous avez déployés pour la création de votre lycée », explique-t-elle. L'estime fut partagée, puisque Mlle Ravaire est choisie comme directrice. La candidature d'une certaine Aron avait été refusée par le recteur, qui ne voulait pas ajouter aux conditions difficiles de la fondation le handicap que représenterait la nomination d'une israélite à la tête de l'établissement<sup>4080</sup>.

Le Lycée Jeanne-d'Arc ouvre ses portes le mardi 2 octobre 1900 à 8 heures du matin. L'événement a, bien sûr, été annoncé par une note dans les journaux pour présenter le nouvel établissement au public<sup>4081</sup> :

Le lycée aura des classes pour tous les degrés d'enseignement : une classe enfantine, pour les élèves au-dessous de huit ans ; une classe primaire, pour les élèves de huit à douze ans ; des classes secondaires (cinq années) pour les jeunes filles de douze à dix-sept ans. [...]

Le caractère de l'enseignement qui doit être donné est avant tout éducatif, son but étant bien plus de préparer à la vie sérieuse et pratique que d'amener à la conquête des diplômes et brevets.

---

<sup>4078</sup> AMN 1R273, J. Berger au maire de Nancy, 12.08.1898.

<sup>4079</sup> AMN 1R273, Lucie Ravaire au maire de Nancy, 28.12.1899.

<sup>4080</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 367.

<sup>4081</sup> AMN 1R273, « Note pour les journaux », 13.09.1900.

C'est pourquoi, aux cours de littérature et de sciences, dont quelques uns sont facultatifs, viennent s'ajouter des cours de langues étrangères, de dessin, de musique, d'hygiène, d'économie domestique et de couture, lesquels sont obligatoires, et ont pour objet de préparer plus directement à la vie de famille en donnant aux jeunes filles des connaissances indispensables.

Le Lycée Jeanne-d'Arc prend vie, dans des bâtiments encore inachevés<sup>4082</sup>. Il aura fallu attendre le printemps 1901 pour que les salles de dessin, de couture et de sciences puissent être toutes occupées, précise Mlle Ravaire dans son premier rapport de situation, du 31 mai 1901. Après avoir passé le premier hiver, la directrice constate de grandes difficultés à chauffer les pièces par grand froid : « Le système de chauffage par les poêles, adopté jusqu'ici, sera très probablement remplacé par le système de chauffage au moyen de calorifères ». Si, par ailleurs, elle regrette le manque d'espace<sup>4083</sup>, elle se félicite de « l'excellente situation du lycée, placé au centre de la ville, dans un rue très peu passagère », des « avantages qu'offrent la double exposition du nord et du midi, l'abondance de lumière répandue partout, la facilité de l'entretien ou de la surveillance » et de « l'aspect agréable et commode de tout l'établissement ». Le lycée ne dispose de ses collections scientifiques que depuis janvier 1901, et les bibliothèques ne sont pas encore constituées à la date du rapport : « L'enseignement s'est forcément ressenti de ces retards inévitables ». On s'occupera en dernier lieu du « matériel de gymnastique qui sera, d'ailleurs, très sommaire ».

Le faible effectif est celui qu'on attendait pour les premières années et la tendance à la hausse promet de faire s'accomplir les prévisions de Le Monnier : « Le nombre des élèves, qui était de 90 au 2 octobre, est aujourd'hui de 129 ». 71 appartenaient auparavant « à divers externats de la ville », 13 à des « maisons congréganistes », tandis que 45 sont entrées nouvellement dans le paysage scolaire nancéien, soit qu'elles étaient « jusque-là instruites sous la direction de leurs parents », soit qu'elles n'habitaient pas la ville, soit encore qu'elles viennent d'atteindre l'âge scolaire. Mlle Ravaire n'a qu'à se louer de la situation morale et de la discipline, qu'elle veut légère : « Les enfants, grâce à un régime

---

<sup>4082</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 31.05.1901.

<sup>4083</sup> « La cour de récréation, le préau sont relativement exigus ; toutes les classes primaires ne peuvent avoir leur place, comme il serait désirable, au rez-de-chaussée ; une salle assez vaste pour permettre les réunions d'élèves fait défaut ; la partie de l'établissement réservée au logement des maîtresses-répétitrices est trop restreinte ».

très doux, vont facilement et en toute confiance à leurs professeurs ; naturellement craintives et dociles, elles se plieraient aisément à une discipline plus sévère que celle qui leur est imposée, mais elles y perdraient en partie les habitudes de franchise que nous nous efforçons de leur donner ». Pour maintenir cette atmosphère familiale, on refuse aussi « les récompenses telles que satisfecit, tableau d'honneur ». L'état sanitaire est bon, mais les exercices physiques sont réduits à la portion congrue : « Les élèves sont tenues de jouer entre les classes ; de plus, les cours de gymnastique ont été placés pendant les récréations du matin. Nous regrettons que la somme prévue au budget du lycée pour faire face aux dépenses nécessaires ne permette pas l'acquisition de différents jeux qui seraient mis à la disposition des élèves ».

L'organisation des études ne correspond pas entièrement à celle annoncée dans les journaux à la rentrée : « Les élèves sont réparties en trois classes primaires et quatre années secondaires ». Et encore, « afin de décharger les classes primaires, très nombreuses dès le début, il a fallu faire entrer dans les cours secondaires des élèves ou trop jeunes, ou très mal préparés ». En effet, Mlle Ravaire constate que « la plupart, en arrivant au lycée, avaient l'habitude d'apprendre et de réciter sans comprendre et sans que, pour cela, leur mémoire fût développée ; elles ignoraient, ou avaient oublié déjà, les choses les plus élémentaires, particulièrement en sciences, ne savaient se servir ni d'une carte, ni d'un dictionnaire, n'avaient fait, de plus, aucune lecture et très rarement des devoirs français ». Il a donc fallu prioritairement leur « apprendre à travailler ».

La directrice constate déjà des « progrès sérieux » au printemps 1901, dans les classes secondaires comme primaires. Sur le plan des examens, Mlle Ravaire reste fidèle à la ligne fixée, celle d'un enseignement désintéressé : « 2 élèves, sans y avoir été encouragées, désirent passer les examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur, malgré l'extrême faiblesse de l'une d'elles en particulier. Nous faisons tous nos efforts pour que leur exemple soit rarement suivi, afin de réagir, s'il est possible, contre la poursuite des diplômes, et surtout de n'avoir point à préparer à des examens dont les programmes diffèrent forcément de ceux du lycée ». Elle supprime même, étant donné les difficultés de la mise en route, les épreuves du certificat d'études secondaires que les élèves de la troisième année devraient normalement subir à la fin de l'année scolaire. « En résumé, l'année a été très sérieusement employée. Les études sont désormais en bonne voie

et, bien que le lycée soit tout récent, il a déjà ses habitudes, on peut presque dire, ses bonnes traditions ». Dans son rapport au recteur sur l'enseignement secondaire dans la Meurthe-et-Moselle, l'inspecteur d'académie salue les bons résultats du lycée de jeunes filles, qui font le plus grand honneur au personnel, dont on ne saurait trop louer le dévouement et la distinction ».

Les années suivantes, l'effectif progresse très rapidement. Dans son rapport de mai 1902, la directrice fait état de 186 élèves<sup>4084</sup>. C'est dans les classes enfantines et primaires que la progression a été la plus forte, puisque leur effectif est passé, par rapport à l'année précédente, de 81 à 118 ; les classes secondaires ont gagné 22 élèves (46→68)<sup>4085</sup>. « Le lycée a donc fait un progrès dans l'esprit de la population catholique », se félicite Mlle Ravaire<sup>4086</sup>. La répartition sociologique n'est pas bouleversée : les filles de commerçants restent les plus nombreuses. La nouveauté de cette année 1901/02 est la fréquentation de l'établissement par « 11 étrangères : 5 Alsaciennes, 3 Allemandes, 1 Serbe, 1 Danoise, 1 Autrichienne ». Quelques unes logent « dans diverses familles », mais la plupart (7) sont pensionnaires chez Madame Roy, professeur au lycée. Elle avait fait imprimer ce petit prospectus<sup>4087</sup> :

Madame Roy, professeur au Lycée Jeanne-d'Arc, veuve de M. Roy, inspecteur de l'enseignement primaire, ouvrira, à la rentrée d'octobre 1901, une maison familiale, pour y recevoir quelques jeunes filles étrangères à Nancy, que les parents voudront faire instruire au Lycée et qu'ils désireront confier aux soins vigilants d'une personne attachée à l'établissement. La maison est située à cinq minutes de la Pépinière, à un quart d'heure à peine du Lycée, près d'un passage du tramway. Les chambres, bien aérées, exposées au sud, ont vue sur le jardin attenant à la maison, et sur les jardins voisins. Pour les conditions, il y aura lieu de s'entendre avec Madame Roy, 15 rue Sigisbert-Adam, à Nancy.

---

<sup>4084</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 31.05.1902.

<sup>4085</sup> Le total de 1901 fait ici 127, et pas 129.

<sup>4086</sup> Du côté de l'enseignement secondaire masculin, les établissements doivent alors faire face, dans la région, à une concurrence catholique puissante et parfois victorieuse, comme en témoigne le rapport annuel du principal de Lunéville (ADMM 1T277, 01.06.1902) : « Depuis quelques années, le collège de Lunéville traverse une période d'amoindrissement. Il a toujours un certain renom dans le pays, mais son antique réputation tend à s'affaiblir. Cela tient à plusieurs causes : La première de toutes, c'est la lutte politique et religieuse qui, dans l'Est, plus qu'ailleurs, donne lieu à une guerre incessante contre les établissements laïques ». Et si le collège public a encore ses partisans en ville, « dans les campagnes, la situation est plus difficile ». « L'influence du clergé prédomine et nos adversaires », se plaint le principal, « gagnent, chaque année, du terrain ».

<sup>4087</sup> AMN 1R273, « Maison de famille pour les élèves du Lycée de Jeanne-d'Arc [sic] à Nancy », 1901.

Le « petit internat » de ce professeur abrite également quelques Françaises, puisque « Mme Roy amène au lycée 9 élèves ». Il s'y trouve encore des pensionnaires qui ne fréquentent pas le lycée, « quelques jeunes filles plus âgées, anglaises et allemandes, qui se contentent de fréquenter les cours de l'Alliance française ». Mlle Ravaire n'a pas pu compter sur les institutions de la ville : « Deux directrices d'internat, après avoir promis leur concours pour le lycée, ont pris une attitude voisine de l'hostilité. Une d'elles, cependant, a cédé aux instances d'un père de famille et a consenti à recevoir d'abord 2 élèves puis une troisième ; cette conversion s'est faite, d'ailleurs, tardivement. Mme Roy a donc rendu un très grand service aux familles éloignées de Nancy qui tenaient à faire instruire leurs enfants au lycée ». Il n'empêche que son initiative ne profite, comme on vient de le voir, que peu aux familles de la région. Enfin, il y a quelques élèves qui fréquentent le lycée sans être comptées parmi les 186 inscrites, puisqu' « en-dehors des classes régulières, quelques jeunes filles, les unes étrangères, les autres ayant terminé leurs études, d'autres, enfin, incapables, en raison de leur santé, de travailler de façon soutenue, ont suivi quelques cours laissés à leur choix ». Ces relents de cours secondaires réjouissent la directrice, qui met en avant une « liberté [...] très appréciée des familles ».

L'augmentation des effectifs impose, dès cette deuxième année d'existence, une modification de l'organisation, avec l'ouverture d'une seconde classe enfantine et la formation d'une cinquième année secondaire. Mais le manque de personnel impose encore de faire travailler ensemble la quatrième et la cinquième années, « peu nombreuses et assez égales » ; on réserve quand même « une heure spéciale [...] à chaque classe prise séparément ». D'autres combinaisons ont été tentées, mais se sont avérées infructueuses. Il a donc fallu, pour les enseignantes, fournir un travail particulièrement « pénible ». Cela ne décourage pas la directrice, en cette année 1901/02 finissante, d'envisager la création d'une classe supplémentaire à la rentrée suivante, pour fidéliser, malgré tout, cette clientèle papillonnante évoquée ci-dessus :

Il est même très probable que parmi les élèves qui doivent quitter le lycée, quelques unes seront heureuses d'y revenir chercher un complément d'instruction. Une sixième année, organisée conformément aux vœux qui seraient exprimés et nullement destinée à préparer des aspirantes à des examens supérieurs, aurait pour principal avantage de retenir et d'attacher de plus en plus nos élèves à l'établissement et, en même temps, de faciliter un rapprochement très désirable entre les anciennes et les nouvelles.

L'examen est toujours un tabou ; on y prépare en s'excusant : « Une jeune fille, très désireuse de travailler à Nancy, où réside sa famille, a suivi les cours du lycée dans le but de se préparer au concours d'admission à Sèvres, section des Lettres ; les deux professeurs de lettres ont facilité son travail en lui consacrant chaque semaine une heure ». Les élèves qui recherchent les brevets sont encore une rareté<sup>4088</sup> et sur les 3 qui « ont concouru pour l'obtention d'une bourse, 1 seule a réussi ». Ce sera la première boursière de l'établissement. Enfin, pour les examens internes, le lycée de Nancy se normalise en prévoyant l'ouverture d' « une session d'examen pour l'obtention du certificat de troisième année et du diplôme de fin d'études ». En conclusion de son rapport, Mlle Ravaire se dit satisfaite de cette deuxième année passée à la tête de l'établissement, mais réclame « un personnel un peu plus nombreux » : « J'ose espérer qu'à la rentrée prochaine, une maîtresse de lettres sera désignée afin de le compléter ».

En mai 1903, les élèves sont au nombre de 233. Voilà la barre des 200 et les prévisions optimistes de Le Monnier allègrement dépassées dès la troisième année scolaire ! Évidemment réjouissante pour la directrice, cette augmentation ne laisse pas, néanmoins, de l'inquiéter, au point de vue des conditions matérielles : « En raison du nombre croissant des élèves, il est à craindre que les bâtiments ne soient insuffisants dès l'année prochaine ». D'ores et déjà, on est à l'étroit.

Ce sont toujours les classes enfantines et primaires qui grossissent le plus (118→145), alors que les classes secondaires se dirigent lentement vers la centaine d'élèves (68→88). La répartition suivant le culte montre un public catholique largement séduit, une fréquentation juive qui continue de bien augmenter et un nombre de protestantes en stabilisation<sup>4089</sup>. La répartition suivant la profession des parents évolue : la croissance de l'effectif s'est faite grâce aux commerçants, toujours largement en tête, mais les fonctionnaires et employés ont fortement progressé, de même que les rentiers et professions libérales.

---

<sup>4088</sup> « 1 élève a subi en juillet, avec succès, les épreuves du brevet élémentaire ; une autre a échoué, et cela était prévu, à l'examen du brevet supérieur ».

<sup>4089</sup> Le compte est bon, donc aucune élève sans confession.

« Parmi les élèves actuelles, il n'en est pas qui, comme l'année dernière, venues de l'étranger, suivent à la fois les cours du lycée et ceux de l'Alliance française », indique la directrice, qui précise que « 3 Alsaciennes seulement sont des élèves attirées »<sup>4090</sup>. C'est que Mme Roy a réduit son activité. Son petit internat et deux pensionnats de la ville n'envoient, à eux trois, que 9 élèves au lycée. Et la situation va se dégradant : « Mme Roy, en raison de son état de santé, n'acceptera plus d'enfants du lycée », tandis que les deux pensionnats sont exigus et, pour l'un d'eux, de mauvaise volonté. Mlle Ravaire en conclut que « la création d'un internat, annexe du lycée, s'impose absolument ». L'organisation des cours est toujours la même ; on n'a pas créé de sixième année, mais « quelques cours supplémentaires », qui en tiennent peut-être lieu, ont vout le jour. Mais les classes secondaires déçoivent un peu la directrice. Au-delà de la deuxième année, « les enfants, très grandes pour la plupart, semblent fatiguées et, tout en s'intéressant beaucoup aux cours, travaillent avec lenteur ; le temps assez considérable consacré en-dehors des classes à la musique, aux travaux de couture, voire même au dessin, celui qu'exigent les allées et venues au lycée, souvent fort longues, diminuent singulièrement la part réservée au travail personnel, qui devrait être plus sérieux dès la troisième année ».

En mai 1904, l'effectif est de 273 élèves, et encore, du fait de l'absence de 9 enfants qui, « pour raison de santé » – sans doute exagérée pour justifier les traditionnels congés de la grande bourgeoisie – « doivent passer la belle saison à la campagne et ne rentrer qu'en octobre. Dans ces conditions, la directrice ne peut que réclamer « l'agrandissement du local » comme une urgente nécessité : « Les classes primaires, les classes de troisième et de cinquième années sont remplies complètement, la quatrième année n'a pas de salle qui lui soit propre ; les deux salles d'études sont au complet et même l'une d'elles ne suffirait point du tout si les leçons de piano ne causaient quelques absences successives qui permettent à plusieurs enfants d'occuper les mêmes places ».

Mais l'augmentation de l'effectif ne doit pas cacher que, pour la première fois, les classes secondaires marquent le pas, en ne gagnant que 3 élèves (88→91), alors que les

---

<sup>4090</sup> Sont-elles comptées parmi les 233 élèves ? Dans ce cas, la comparaison avec les effectifs de 1901/02 pour la répartition confessionnelle se trouve faussée, car dans le rapport du 31.05.1902, seules les élèves françaises étaient prises en compte. Toutefois, étant donné la faiblesse des chiffres considérés, les conclusions de la comparaison restent valables.

classes enfantines et primaires continuent leur progression en trombe (145→182). Au vu des statistiques sur les professions des pères (elles seront examinées dans la grande partie sur les élèves), l'inspecteur d'académie remarquera<sup>4091</sup> : « Il est donc au moins téméraire de prétendre que le succès du nouvel établissement est dû à une pression gouvernementale, à une contrainte. Si les élèves viennent en foule au lycée, c'est que les familles nancéiennes, en toute liberté d'esprit et en toute connaissance de cause, réclament l'éducation universitaire pour leurs filles comme pour leurs garçons ».

La stabilisation de l'effectif des classes secondaires vient-elle de la non-préparation aux brevets ? Dans une note devant de quelques jours le rapport annuel, la directrice informe l'inspecteur d'académie du fait que « le lycée, malgré quelques réclamations présentées parfois par les parents, a pu renoncer complètement à la préparation des examens de l'enseignement primaire et appliquer exclusivement les programmes de l'enseignement secondaire »<sup>4092</sup>. La directrice ne mentionne aucune réussite à cet examen dans son rapport, tandis qu'elle se déclare plutôt satisfaite des examens internes : 5 candidates sur 6 ont été reçues au certificat d'études de troisième année, 4 sur 5 au diplôme de fin d'études secondaires. Cela signifie que moins d'un cinquième de la troisième année se présente au certificat et la moitié des élèves de cinquième année au diplôme<sup>4093</sup>. 4 aspirantes sur 7 ont passé avec succès l'examen des bourses. L'exercice de la discipline présente toujours « quelques particularités »<sup>4094</sup> :

Dans les toutes petites classes, les enfants reçoivent des bons points et des billets de satisfaction ; pour les autres classes, il n'y a d'autres sanctions que les notes de quinzaine, les notes trimestrielles adressées aux familles et les prix décernés à la fin de l'année.

Le tableau d'honneur a été supprimé, il n'est d'ordinaire qu'une récompense ajoutée à toutes celles qu'une bonne élève sait mériter ; il ne soutient le zèle des élèves médiocres que pendant très peu de temps ; dès qu'une enfant peu persévérante s'aperçoit qu'elle est privée de la récompense accordée à celles qui ont figuré toute l'année au tableau d'honneur, elle ne fait plus rien pour y figurer à nouveau.

---

<sup>4091</sup> ADMM 1T277, l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle au recteur de Nancy, rentrée 1904.

<sup>4092</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 09.05.1904.

<sup>4093</sup> On connaît la répartition des effectifs classe par classe en novembre 1903. Dans les classes secondaires, on trouve alors 23 élèves en première année, 19 en deuxième année, 29 en troisième année, 12 en quatrième année et 11 en cinquième année (ADMM 1T277).

<sup>4094</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 09.05.1904.

Le tableau d'honneur présente de plus ce grave inconvénient de faire un appel constant à la vanité.

Les prix sont distribués largement et présentés aux enfants de telle sorte qu'ils soient aux yeux de chacune, avant toute autre chose, le souvenir d'une bonne année passée en classe ; les petites filles des classes primaires reçoivent autant de volumes qu'elles ont mérité de prix ; les élèves des classes secondaires reçoivent un seul volume, dont la valeur est proportionnée au travail et au succès, elles emportent ainsi avec elles des ouvrages qu'elles ont à cœur de conserver.

La distribution a lieu sans aucune solennité, en l'absence même des familles ; seules sont conviées pour y assister, avec les chefs de l'Université et les membres du conseil d'administration, les principales autorités locales (maire, préfet)<sup>4095</sup>. Les enfants ont ainsi une occasion, forcément rare dans un externat, de se trouver réunies toutes ensemble pour quelques heures.

La grande nouveauté de cette année scolaire 1903/04, c'est que la directrice peut compter sur un internat, « l'établissement du parc de Santifontaine, destiné exclusivement aux élèves du lycée », qui lui envoie alors 12 élèves<sup>4096</sup>. Dirigé par Mlle Billaud (compatriote yonnaise de Mlle Ravaire, qui fut son élève à Auxerre), le pensionnat appartient à une société anonyme<sup>4097</sup>, fondée en octobre 1903 par le célèbre maître-verrier Auguste Daum, qui en devient président, et par l'ancien adjoint Le Monnier, le « père lui-même du Lycée Jeanne-d'Arc »<sup>4098</sup>, qui défendait déjà, souvenons-nous, dans son rapport de 1893 la nécessité d'un internat. L'entreprise reçoit le soutien appuyé de l'*Est républicain*<sup>4099</sup>. Durant la première année, l'institution est installée « dans une maison particulière », rue de l'Atrie<sup>4100</sup>, tandis qu'on édifie un bâtiment neuf, selon les plans de Jasson, qui avait dessiné le lycée six ans plus tôt. « Construit et aménagé dans des

---

<sup>4095</sup> Que serait-ce si la cérémonie était solennelle !

<sup>4096</sup> ROSE Germaine, *Inauguration de Santifontaine. Internat du Lycée Jeanne-d'Arc. Cinquante ans de vie de lycée. Dimanche 24 Octobre 1954*, s. l., 1954, 27 p. Le livret contient la retranscription du discours de Mme Rose, directrice du lycée, sur l'histoire de lycée et de Santifontaine.

<sup>4097</sup> Aussi le maire de Nancy répond-t-il, le 16.10.1911, à celui de Montpellier, qui souhaitait connaître le fonctionnement de l'internat : « [...] j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'internat du lycée de jeunes filles de Nancy appartient à une société anonyme, absolument indépendante, et qu'ainsi je ne puis, à mon grand regret, vous adresser les renseignements que vous désiriez obtenir » (AMN 1R278). En 1923, son successeur se montre plus disert avec son homologue de Rouen (AMN 1R283, 16.02.1923).

<sup>4098</sup> ADMM 1T277, l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle au recteur de Nancy, 25.11.1903.

<sup>4099</sup> *Est républicain*, 08, 10, 24 et 31.08 et 12.09.1903 (le 31.10.1903, le journal promeut, dans la même colonne, le pensionnat congréganiste laïcisé de Mlle Maury). Puis, le pensionnat une fois en place, viennent les annonces publicitaires : 29.05, 05 et 12.06 et 03 et 17.07.1904, 16.09.1905, 22 et 29.07, 19.08 et 02.09.1906, etc.

<sup>4100</sup> *Est républicain*, 21.09.1903.

conditions hygiéniques excellentes », annonce la directrice du lycée, « il n'aura rien à envier aux établissements les mieux organisés ».

Certes, son emplacement est assez éloigné, mais les considérations hygiénistes l'emportent. « Il est possible, en effet, d'obvier aux inconvénients que présente la distance, mais [on] ne saurait remplacer l'air des champs », explique le prospectus, qui dépeint un cadre idyllique<sup>4101</sup> : « Le pensionnat de Santifontaine occupe un vaste terrain planté d'arbres, situé sur le versant méridional du coteau qui relie Nancy au plateau de Haye, il n'est entouré que de jardins et de vergers et il a pour horizon les gracieuses collines de Villers, de Maréville avec les bois qui les couronnent ». Le bâtiment de Jasson ne dépare pas. Il ouvre ses portes à la rentrée 1904 ; mais pas aux seules élèves du lycée, comme l'écrivait Mlle Ravaire, car le but de la Société du Pensionnat du Parc de Santifontaine est, disent ses statuts, « de créer et d'exploiter un établissement destiné à fournir la pension à des jeunes filles suivant les cours laïques d'enseignement primaire, secondaire et supérieur à Nancy »<sup>4102</sup>.

Importante également, la signature du traité constitutif du lycée national, en mars 1904, par le maire Maringer, en sa dernière année de mandat. C'est le recteur, Charles Adam, qui en est à l'origine<sup>4103</sup>. En décembre 1903, alors qu'il vient d'approuver la publication d'un prospectus du Lycée Jeanne-d'Arc<sup>4104</sup>, il s'émeut du fait qu'un établissement aussi prospère n'ait encore compté aucune boursière, « ni de la Ville, ni du département, ni de l'État » (des boursières sont pourtant signalées avant cette date<sup>4105</sup> : des boursières sans bourse ?<sup>4106</sup>). « Cet état de choses », explique le recteur, « tient à ce fait

---

<sup>4101</sup> *Pensionnat du Parc de Santifontaine. Internat des élèves du lycée Jeanne d'Arc à Nancy. Directrice : Mlle Billaud*, Nancy, Barbier, s. d.

<sup>4102</sup> ROSE Germaine, *Op. cit.*, p. 15 : « L'année suivante [1905], il y avait 23 élèves et l'année suivante 41. Puis nous sommes sans renseignements et il semble, d'après les témoignages oraux que j'ai pu recueillir, qu'il y avait, au moment où M. le Docteur Garnier était médecin de l'Internat, 60 puis 80 élèves réparties ainsi : une douzaine pour l'E.P.S., une quarantaine d'étudiantes et les autres lycéennes ».

<sup>4103</sup> AMN 1R273, le recteur de Nancy au maire de Nancy, 04.12.1903.

<sup>4104</sup> RAVAIRE Lucie, *Lycée Jeanne-d'Arc*, Nancy, Humblot & Simon, 1903, 13 p.

<sup>4105</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire, « Situation du Lycée Jeanne-d'Arc à la date du 15 mai 1904 » : 1 boursière en 1902/03 ; 2 en 1903/04.

<sup>4106</sup> Les bourses ne doivent pas être confondues avec les versements exceptionnels de la Ville évoqués dans la lettre de Mlle Ravaire au maire de Nancy du 17.02.1904 (AMN 1R273) : « J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que, sur votre proposition, le conseil municipal a voté une somme de 100 Frs destinée à récompenser, comme vous l'aviez fait l'année dernière déjà, quelques unes de nos meilleures élèves ».

que le traité entre la Ville et l'État concernant le lycée de jeunes filles n'a pas encore été signé. Or, un plus long retard serait préjudiciable, tout au moins aux familles de Nancy, très dignes d'intérêt, dont les enfants, chaque année, se présentent au concours des bourses, le subissent avec succès et ne peuvent rien obtenir » (voir la parenthèse précédente).

En février 1904, la municipalité s'engage, dans le projet de traité constitutif, « à entretenir, dans les classes secondaires du lycée de filles, pendant dix ans au moins des bourses de demi-pensionnat, d'externat surveillé et d'externat simple pour une somme annuelle de 2 000 Francs ». L'affaire est rondement menée, au grand contentement du recteur (Adam), qui se laisse aller à la sensiblerie vis-à-vis du maire<sup>4107</sup> : « Je suis très heureux, surtout, de voir cette pièce signée de votre nom. Ce bel établissement est bien vôtre, en effet : longtemps avant sa naissance, vous l'aimiez déjà, et depuis, vous n'avez cessé de vous réjouir, plus que personne, de sa prospérité et de l'entourer de la plus active sollicitude. Vous demeurerez donc toujours pour nous le principal fondateur du Lycée Jeanne-d'Arc ». L'établissement ne l'oubliera pas : son conseil d'administration rendra hommage à l'ancien maire à son décès en 1909<sup>4108</sup>.

Le projet de traité constitutif est accepté par l'État. Le 3 mai 1904, le décret de création définitive du lycée est signé. Le conseil municipal vote le premier versement des bourses le mois suivant. La question des bourses communales donnera lieu à une petite incartade épistolaire, en février 1905, entre la directrice et le nouveau maire, Ludovic Beauchet, un professeur de droit<sup>4109</sup>. Le ministère de l'Instruction publique donnera raison à la première<sup>4110</sup>.

Enfin, la demande d'agrandissement se fait requête officielle. En juin 1904, le conseil d'administration (où siège toujours Le Monnier) estime que « l'occasion ne saurait être plus propice, puisque plusieurs immeubles contigus au lycée doivent être mis en vente : on sait déjà que la dernière municipalité, dans la crainte que les propositions d'un acquéreur fussent acceptées, a obtenu du propriétaire des immeubles la promesse qu'il ne

---

<sup>4107</sup> AMN 1R273, le recteur de Nancy au maire de Nancy, 21.02.1904.

<sup>4108</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 2.

<sup>4109</sup> AMN 1R273, Mlle Ravaire au maire de Nancy, 31.01.1905, et la réponse de celui-ci, 07.02.1905.

<sup>4110</sup> AMN 1R273, le recteur de Nancy au maire de Nancy, 08.05.1905.

conclurait aucun marché sans avertir au préalable l'autorité municipale »<sup>4111</sup>. L'inspecteur d'académie, le recteur en sollicitent l'achat<sup>4112</sup>. Mais la demande est repoussée par le conseil municipal le 26 août 1904.

À la rentrée suivante, on frôle les 300 élèves, et l'inspecteur d'académie s'attend à un prochain dépassement de ce nombre<sup>4113</sup>. Il s'apprête à effectuer une nouvelle démarche en direction de la Ville, « quand le moment sera venu : du conseil municipal mal informé, nous en appellerons au même conseil municipal, mieux informé, et nous voulons espérer qu'il changera de sentiments et d'attitude à l'égard d'un établissement qui est un besoin en même temps qu'une parure pour la ville de Nancy ». Fin mai 1905, le recteur adresse une nouvelle requête au maire<sup>4114</sup> : « Le lycée [...] n'a été construit que pour 200 élèves ; il en comptait l'an dernier, à la rentrée, 286 ; il en compte, aujourd'hui, jusqu'à 310 ». Il propose deux « combinaisons » pour attacher la propriété Bazaille au lycée : « vente immédiate ou location avec promesse de vente ». Dans chacun des cas, « l'État interviendrait pour moitié si la Ville consentait l'autre moitié », mais le recteur ne cache pas sa préférence pour la première combinaison.

La proposition est examinée par le conseil municipal en août 1905. H. Déglin est rapporteur. Il se prononce pour la location de « la maison Bazaille, située, comme le lycée de filles, rue Pierre Fourier », dont elle séparée « par un long passage couvert, appartenant à la maison Mangeot et aujourd'hui utilisé comme atelier par la serrurerie Navril ». Conformément aux vœux du recteur, les nouveaux locaux réuniraient les classes enfantines et primaires, tandis que le bâtiment de Jasson conserverait les classes secondaires. Le rapporteur développe deux arguments : le lycée répond à un besoin qui s'est vérifié depuis sa fondation ; ses classes primaires risquent de se déverser dans des écoles municipales déjà bondées. Le conseil municipal renvoie la question à la commission des travaux. On penche bientôt, à la mairie, pour la solution de l'acquisition. Le conseiller municipal

---

<sup>4111</sup> AMN 4M252, extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du Lycée Jeanne-d'Arc, 08.06.1904.

<sup>4112</sup> AMN 4M252, le recteur de Nancy au maire de Nancy, 27.06.1904.

<sup>4113</sup> ADMM W1018/208, « Rapport sur l'enseignement secondaire dans le département de Meurthe-et-Moselle, 1903-1904 », rédigé par l'inspecteur d'acad. à la rentrée 1904.

<sup>4114</sup> AMN 4M252, le recteur de Nancy au maire de Nancy, 30.05.1905.

Marcot s'en inquiète auprès du premier magistrat<sup>4115</sup> : « Le lycée de filles devient, pour la population nancéienne, une charge de plus en plus lourde [...]. Il ne faut pas qu'un établissement de ce genre, qui devrait se suffire à lui-même par les recettes qu'il devrait faire, soit une charge pour toute la population quand il est réservé à la classe la plus favorisée de la fortune ». Si la Ville doit acheter la maison Bazaille, alors il faut que des classes primaires municipales y soient installées à côté de celles du lycée. Au conseil municipal du 15 octobre 1905, la tendance se confirme : on vote l'achat de la propriété. Il a lieu en janvier 1906. L'agrandissement du lycée est déclaré d'utilité publique en octobre 1906<sup>4116</sup>.

Un an plus tard, à la rentrée 1907, l'établissement entre en possession de « l'immeuble nouvellement aménagé »<sup>4117</sup>. Heureusement, car avec 372 élèves, il aurait fallu refuser de nouvelles recrues. Et le problème de place n'est toujours pas réglé, comme l'indique Mlle Ravaire à l'administration municipale : « En réalité, la situation actuelle ressemble fort, avec quelques incommodités en plus, à celle qui était signalée en 1904, lorsque pour la première fois, la question d'agrandissement était agitée ». La différence est que la surpopulation concerne désormais non plus les classes primaires mais les secondaires, conséquence de la montée des anciennes élèves des premières dans les secondes, de la prospérité de l'internat du Parc de Santifontaine (« pendant la dernière année, il envoyait au lycée 50 élèves ; il en envoie, à l'heure présente, 68, dont la plupart sont d'âge et de force à suivre les classes secondaires ») et de nouveaux recrutements.

La comparaison des chiffres entre 1904 et 1907 est parlante : alors que l'effectif des classes primaires est resté stable (182→198), celui des classes secondaires a doublé (92→174). La directrice décrit tous les inconvénients qui résultent de l'exiguïté, qui rend, par exemple, très difficile l'enseignement de la gymnastique, avant de proposer « l'acquisition de la serrurerie voisine et cela non seulement parce que l'emplacement qu'occupe cet immeuble nous serait nécessaire, mais encore parce qu'elle est une source d'incommodités, dont nous prenons conscience chaque jour davantage ». Et Mlle Ravaire

---

<sup>4115</sup> AMN 4M252, M. Marcot au maire de Nancy, 12.10.1905.

<sup>4116</sup> *L'Impartial de l'Est*, 09.11.1906.

<sup>4117</sup> AMN 4M252, Mlle Ravaire, « Rapport sur la situation actuelle et la nécessité d'agrandir le lycée », 22.11.1907.

d'égrainer toutes les complications d'une surveillance à exercer sur deux sites séparés, même s'ils ne le sont que de quelques mètres. Fin mai 1908, le conseil d'administration vote, à l'unanimité, en faveur de l'acquisition de la serrurerie qui sépare le lycée de son annexe. Le recteur transmet la requête au maire, en l'appuyant comme il convient. La réponse arrive à la fin du mois : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon administration s'occupe en ce moment d'un travail d'ensemble pour l'agrandissement ou la création d'écoles primaires municipales et qu'elle joindra à son dossier d'études la proposition qui fait l'objet de votre lettre ». En effet, la « réunion des deux établissements » du Lycée Jeanne-d'Arc est votée en février 1909.

Les trois premières classes secondaires sont alors dédoublées. Les cinq années secondaires réunissent 189 élèves, sur un effectif total de 393. « Ce chiffre de 393 a été, il est vrai, le chiffre maximum atteint au début de l'année », précise la directrice dans son rapport de fin d'année scolaire ; « par la suite, les rentrées et les sorties, nombreuses à Pâques, ne se sont pas compensées et en fin d'année, l'effectif n'était que de 369 ». L'effectif des classes primaires continue sa progression ralentie. Il est apparu, à la rentrée 1908, que « dans certains quartiers excentriques [sic], la vue de nouveaux groupes scolaires bien construits, bien aménagés, a déterminé plusieurs familles à envoyer leurs enfants dans des écoles communales en attendant que, devenues plus grandes, les fillettes fissent plus aisément le trajet de la maison au lycée. D'autre part, plusieurs petites filles ont été retirées sous l'influence de pressions hostiles ». Il y a toujours des « Alsaciennes-Lorraines », suffisamment avancées en français pour « être assimilées à leurs compagnes », et au moins une Allemande, mais celle-ci ne suit que des cours de lettres. Elles sont encore une poignée à ne suivre, comme elle, que quelques cours, essentiellement des anciennes élèves (6), « qui, ne pouvant aller jusqu'au bout de leurs études, ne suivent que les cours les plus directement utiles »<sup>4118</sup>.

Sociologiquement, le public principal reste le même : « les commerçants, les industriels, les professeurs du lycée ». Si Mlle Ravaire espère « que l'exemple donné par un haut fonctionnaire des travaux publics [sera] suivi dans la suite [sic] », elle compte surtout sur la fidélisation de la clientèle acquise : « Ce qui permet, en tout cas, d'espérer

---

<sup>4118</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1908.

dans l'avenir du Lycée Jeanne-d'Arc, c'est l'attachement que témoignent les anciennes élèves à leur maison ». Ces dernières forment déjà depuis plusieurs années, sous la présidence de Mme Guiner-Le Monnier, une Association des Anciennes Élèves du Lycée Jeanne-d'Arc. Elle organise, dans le cadre champêtre de Santifontaine, une fête annuelle, avec « représentations artistiques », « au profit de l'Œuvre des Colonies scolaires »<sup>4119</sup>. Les élèves du lycée prêtent leur concours à cette manifestation, et cela, quelques exceptions mises à part<sup>4120</sup>, assez volontiers. La directrice se félicite de leur esprit charitable dans son rapport sur l'année scolaire 1908/09 :

Chaque année, elles font participer un certain nombre d'élèves des écoles communales à leur fête de l'arbre de Noël et distribuent, en même temps que des jouets, des vêtements qu'elles ont elles-mêmes confectionnés. Elles contribuent généreusement à la fête de charité qu'organisent au printemps, dans le joli parc de Santifontaine, les anciennes élèves et elles sont très fières de pouvoir envoyer, grâce à la commune bonne volonté, 30 et même 40 enfants dans les Vosges à l'époque des vacances.

Le lycée atteint alors – on le saura les années suivantes – son premier pic de fréquentation. Les élèves sont encadrées par dix-huit enseignantes, dont cinq agrégées et sept maîtresses primaires<sup>4121</sup>. « Les études ont été sérieusement poursuivies pendant toute l'année. La couture et le dessin ont pris une si bonne place que [...] le lycée a pu exposer des travaux intéressants et vient même d'obtenir de brillantes récompenses : un diplôme d'honneur pour les travaux de couture, une médaille d'or pour les travaux de dessin ». Les résultats d'examens mentionnés par la directrice dans son rapport annuel concernent uniquement l'enseignement secondaire : les bourses (4 aspirantes, 2 admises), le certificat d'études secondaires de troisième année (27 et 22), le diplôme de fin d'études secondaires (11 et 9). La directrice fait insidieusement avancer l'idée d'une sixième année secondaire<sup>4122</sup>. Sur le plan matériel, il reste, maintenant que la serrurerie a été achetée, à

---

<sup>4119</sup> AMN 1R273, invitation imprimée du 29.05.1907.

<sup>4120</sup> ADMM W657/40, rapport de visites de cours par la directrice, mai 1909. À propos des cours de dessin : « Les anciennes élèves avaient demandé de pouvoir mettre au concours, pour la fête de Santifontaine, des projets de programmes, des caricatures destinées à un jeu de massacre ; la proposition a été froidement accueillie en général, mais c'est dans les grandes classes qu'elle a éveillé le moindre intérêt ».

<sup>4121</sup> ADMM W1018/208, Mlle Ravaire, « Rapport sur la situation du Lycée Jeanne-d'Arc pendant l'année 1908-1909 », 31.10.1909.

<sup>4122</sup> « Faute d'une sixième année au lycée, 4 jeunes filles munies de leur diplôme et qui désirent faire des études supérieures se sont fait inscrire à la faculté ».

« établir la communication » entre les deux bâtiments du lycée. Les questions de place et de sécurité étant réglées ou en voie de l'être, Mlle Ravaire peut porter ses réclamations sur le terrain de l'esthétique : « Il est bien regrettable que, faute de crédits suffisants, il n'ait pas été possible de leur donner une décoration agréable aux yeux. Si l'on veut, et avec raison, que désormais les écoles les plus humbles aient un aspect riant et aimable, n'est-il pas évident que les écoles secondaires doivent donner l'exemple du goût et d'une certaine recherche artistique ? » Coïncidence : cette année faste pour l'établissement est aussi celle de l'Exposition de Nancy, au printemps 1909. Les élèves du Lycée Jeanne-d'Arc participent à l'effort collectif de toute une ville<sup>4123</sup>.

A la rentrée 1909, c'est le tassement. Le chiffre maximum de la population scolaire en 1909/10 est de 379 élèves<sup>4124</sup>. Il est de 381 l'année suivante, alors que les conditions matérielles peuvent désormais apparaître comme optimales<sup>4125</sup>. Pourquoi cette stabilisation ? C'est que de puissants obstacles s'opposent à l'élargissement du public, explique la directrice :

---

<sup>4123</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, mars 1909 : « Les préparatifs de l'Exposition se font assez difficilement en raison du peu de renseignements parvenus jusqu'ici : Mlle Bouvet s'est prêtée avec beaucoup de bonne grâce à rassembler une double série de dessins, les uns pour l'exposition de l'enseignement technique, les autres pour l'exposition de l'art à l'école. Mademoiselle Toutée déploie une énergie et une activité inlassables pour l'exécution des travaux que la lenteur habituelle de nos élèves retarde trop souvent ; fidèle à son caractère, elle ne laisse pas effrayer par un surcroît de besogne. [...] Les renseignements précis relatifs à l'Exposition ne parviennent que lentement. À l'heure actuelle cependant, on peut espérer que le lycée disposera d'une vitrine de 3 mètres de longueur ; le tarif est fixé à raison de 100 Fr le mètre, mais il s'ajoutera quelques frais d'aménagement à l'extérieur des vitrines ; à la suite d'une démarche faite auprès de M. le maire, il est permis d'espérer que le lycée sera assimilé aux écoles de la ville : il est d'ailleurs entendu que M. le maire sera prochainement saisi d'une demande officielle en vue d'obtenir de la ville l'ouverture du crédit nécessaire et M. le maire examinera cette demande avec bienveillance ». Rapport mensuel de la directrice, oct. 1909 : « L'effort fait jusqu'ici dans le domaine du dessin et de la couture vient de recevoir une glorieuse sanction puisque les travaux de dessin qui sont à l'Exposition ont valu au lycée une médaille d'or et les travaux de couture un diplôme d'honneur ».

<sup>4124</sup> ADMM W657/41, Mlle Ravaire, « Rapport sur la situation du Lycée Jeanne-d'Arc pendant l'année 1910-1911 », 31.10.1911.

<sup>4125</sup> *Ibid.* : « Le lycée est enfin entré, à la date du 1<sup>er</sup> avril, en possession de la serrurerie qui séparait le bâtiment principal de son annexe ; les travaux de démolition ont été entrepris aussitôt et les enfants des classes primaires jouissent depuis lors d'une vaste cour très ensoleillée et très gaie. Une communication établie dans l'intérieur de l'établissement permet maintenant de parcourir tout le lycée sans qu'il soit nécessaire de sortir dans la rue. [...] La classe des petites filles et la galerie du second étage ont été repeintes et décorées ; grâce à la bonne volonté du professeur de dessin et au travail laborieux de nos domestiques, on a pu même nettoyer et orner de pochoirs le préau des classes secondaires [...] Les collections se sont enrichies de modèles de plâtre destinés à l'enseignement du dessin et à l'enseignement de l'histoire de l'art. Pour le cours de gymnastique, le lycée a fait l'acquisition de massues et de bâtons, seuls agrès que l'on puisse employer puisque nous n'avons pas de salle de gymnastique ».

L'hostilité qui s'est toujours exercée contre le lycée n'a pas encore cessé. De temps en temps se produit une désertion pour des motifs religieux, nullement plausibles d'ailleurs. Par snobisme ou par esprit de réaction, beaucoup de familles ne sauraient se résoudre à nous confier leurs enfants et l'on doit malheureusement constater que l'armée, la magistrature, l'enseignement supérieur même continuent d'ignorer l'existence du lycée de jeunes filles, sauf de très rares exceptions.

« La prospérité de l'établissement se maintient malgré tout », rassure-t-elle, puisque « l'effectif oscille toujours entre 355, 360, chiffres les plus faibles, et 380, chiffre le plus élevé ». Des jeunes filles qui « prennent goût au jeu », « à force de persévérance », et cela malgré le manque de place pour installer un terrain de tennis ou de croquet. Elles passent des récréations « très animées ». Dans les études, les élèves découvrent les projections<sup>4126</sup>, tandis que quelques pionnières explorent de nouvelles voies. Cela avait commencé à la fin de l'année 1908/09, lorsque 3 élèves « ont subi avec succès l'examen du PCN supérieur », encourageant 2 autres à « marcher sur les mêmes traces ». « Il est très fâcheux que l'entrée à la Faculté leur soit rendue très difficile », regrette Mlle Ravaire, qui annexe à son rapport un succès à la paternité discutable : la réussite d'une ancienne élève au concours d'entrée de l'École de Sèvres, « après deux années de préparation complémentaire à Besançon ».

Pourquoi pas. À la rentrée 1909, « 20 élèves attendent avec impatience l'ouverture des cours de latin »<sup>4127</sup>. Le cours démarre en novembre, donné par un homme, ce qui perturbe quelque peu les élèves<sup>4128</sup>. À la fin de l'année 1910/11, « une jeune fille pourvue depuis un an du diplôme de fin d'études a subi avec succès les épreuves du baccalauréat latin-langues ». Mlle Hérard accepte, à la rentrée suivante, d'augmenter le nombre de ses heures hebdomadaires d'enseignement pour en consacrer trois à la préparation du

---

<sup>4126</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juin 1910 : « Le 26, M. Merodak[?] a fait voir à un groupe d'élèves qui s'étaient fait inscrire d'avance une série de projections dont un bon nombre étaient fort intéressantes ».

<sup>4127</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1909.

<sup>4128</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, déc. 1909 : « Le cours de latin, qui remonte à cinq semaines seulement, n'est pas sorti de la période d'essai. Professeur et élèves ne se connaissent pas encore et, à la vérité, les élèves sont un peu paralysées par le maître, en raison de leur habitude de ne travailler qu'avec des professeurs-femmes. Elles ont de la peine à retenir les déclinaisons, elles ont dépassé la mentalité qu'il faut avoir pour ne faire que de simples exercices de mémoire. Très heureusement, M. Job facilite cette première étude en la présentant sous une forme raisonnée ».

baccalauréat<sup>4129</sup>. On sacrifie aussi à l'attrait toujours aussi puissant des brevets, comme l'explique Mlle Ravaire en juin 1910 : « Quelques unes de nos élèves qui sont dans l'impossibilité de poursuivre leurs études secondaires ont décidé de subir les épreuves du brevet élémentaire, l'exemple en a entraîné d'autres, de telle sorte qu'il s'en est trouvé 11 qui se sont fait inscrire ; 8 ont réussi à Nancy ; 1 autre s'est présentée à Belfort pour être au milieu de sa famille ; elle n'a pas encore fait connaître le résultat des épreuves qu'elle a subies ». De bons résultats, pour un établissement où, pourtant, de l'aveu de sa directrice, les études sont loin d'être parfaites<sup>4130</sup>.

En octobre 1911, 369 élèves sont inscrites au Lycée Jeanne-d'Arc. Elles sont 350 l'année suivante et 346 en octobre 1913. Donc le tassement se mue en déclin. Pourtant, Mlle Ravaire semble décidée à conquérir les franges hostiles de la population. En juin 1912, elle rapporte, au chapitre de la discipline : « Nos petites filles se sont rendues chez Madame Hekking, pour prendre part à une audition qui comprenait les chœurs d'Esther<sup>4131</sup>, et quelques personnes, dont les préjugés sont bien connus, se sont très naïvement étonnées en constatant leur bonne tenue et leur physionomie ouverte ». On s'occupe aussi des cours de catéchisme pour la préparation à la première communion, un service très lourd pour les enseignantes concernées, au point qu'au printemps 1913, il faut recourir à la sœur d'une enseignante, qui s'avère être un atout pour l'établissement. « Elle s'est acquittée de sa tâche à la perfection et elle a même su s'attirer des éloges auxquels le lycée n'est guère accoutumé », se réjouit Mlle Ravaire.

La baisse sensible du nombre d'élèves à la rentrée 1912 s'explique très prosaïquement par l'augmentation des tarifs de la rétribution scolaire, décidée sur les

---

<sup>4129</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911.

<sup>4130</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, déc. 1909 : « La réunion des professeurs a eu lieu le 12 décembre. Toutes les maîtresses s'estiment en général moins satisfaites du travail que pendant les années précédentes ; le premier élan donné, l'ardeur s'est vite ralentie, la fatigue s'est fait sentir ; cela tient évidemment au surmenage occasionné cette année par l'Exposition. L'étourderie nuit aux progrès et, il faut le dire, aussi nos programmes dispersent un peu trop l'attention et l'effort. Dans les grandes classes notamment, aucune matière essentielle ne domine l'enseignement et ne permet, par conséquent, de fixer et de retenir l'esprit. Nos enfants ont l'intelligence ouverte, mais elles n'ont pas un savoir dont elles soient vraiment maîtresses ».

<sup>4131</sup> Les cours de musique de M. et Mme Hekking apparaissent régulièrement parmi les annonces de *l'Est républicain* depuis le début des années 1890.

instances du ministère<sup>4132</sup>, pour améliorer la situation financière du lycée et harmoniser ses tarifs avec ceux des autres lycées de jeunes filles du pays<sup>4133</sup>. La directrice ne se plaint pas de l'épuration entraînée dans les classes secondaires, mais regrette l'élévation des tarifs pour les classes enfantines et primaires<sup>4134</sup> : « Ce qui est fâcheux, c'est que la rentrée des petites classes a été bien inférieure à ce qu'elle est d'ordinaire. [...] En Enfantine A et B, il n'y a que 33 élèves. Bien des personnes ont trouvé que la somme de 80 Frs était un peu élevée pour de toutes jeunes enfants ». Espérait-on que l'exclusion d'une partie des filles de la classe moyenne amène au Lycée Jeanne-d'Arc une clientèle plus distinguée ? Le snobisme n'est pas tout. Il y a aussi des questions de principe qui heurtent certaines familles, explique Mlle Ravaire dans le rapport précité :

Avec de nombreuses précautions, l'administration du lycée a pu faire accepter sans résistance l'obligation de verser une petite somme d'argent pour rémunérer le service du catéchisme. Mais bien des personnes aussi ont désapprouvé la décision prise par M. le ministre. Quelques unes ont formellement refusé de rien payer et cependant sont assez avisées pour envoyer leurs enfants à la cathédrale : les maîtresses retrouvent nos élèves et la situation ne manque pas d'être embarrassante.

Au moins ces familles-là inscrivent-elles quand même leurs filles au lycée. Plus nombreuses sont celles qui lui préfèrent des institutions privées laïques qui offrent davantage d'aménités, notamment aux catholiques, et accroissent, par ailleurs le niveau de leurs prestations, quand d'autres se tiennent éloignées par antisémitisme, comme le confie Mlle Ravaire en décembre 1913 :

36 élèves ont été félicitées ; ce nombre comprend 6 israélites. Et pourtant, plus que jamais, s'accrédite l'idée que le lycée ne renferme que des juives et que même il y a pour ces enfants un régime de faveur. Une dame qui comptait bien nous confier sa fillette a été détournée de le faire par des personnes soi-disant bien informées qui lui ont assuré que la classe où entrerait sa fillette comptait 15 élèves dont 12 juives. Le lycée se heurte de plus en plus aux préjugés de race et aussi à

---

<sup>4132</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juin 1912 : « L'administration municipale a été saisie de l'intention de M. le ministre d'élever les prix d'études du lycée. Après délibération, il a été décidé que la question serait mise à l'étude et l'on a demandé à la commission d'enquête de mettre en comparaison les tarifs établis pour les différentes maisons privées avec ceux des lycées. La municipalité ne se prononcera que lorsqu'elle sera en mesure de faire cette comparaison elle aussi ». AMN 1R279, décret du 13 août 1912 établissant les nouveaux tarifs de rétribution scolaire.

<sup>4133</sup> AMN 1R279, rapport de l'adjoint P. Sourian, 1912.

<sup>4134</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1912 : « L'élévation des frais d'études a causé bon nombre de désertions qui, il faut bien l'avouer, n'ont rien de regrettable ».

ceux de la vanité ; de plus en plus, on allègue les raisons religieuses, l'inconvénient du mélange, l'avantage des petits cours fermés. Pas un pensionnat libre, sauf les maisons confessionnelles de Mme Weill, Aron, Braun, etc. n'accepte les israélites. Tous ont maintenant des aumôniers. Mme Dévalée [sic], qui prospère admirablement, prépare au baccalauréat ; elle a pour professeur Mlle Guillaume, licenciée ès lettres, nièce du coadjuteur. Elle a de plus des cours mixtes de tout petits. À ce sujet, il est nécessaire de signaler le grand nombre de demandes qui ont été faites en vue de nous confier les tout petits garçons, que l'on ne désire pas encore faire travailler de façon suivie et que l'on serait ravi de nous donner avec une jeune sœur afin d'éviter de nombreuses courses.

A quoi s'ajoutent des tarifs moins élevés et la pratique du ramassage à domicile<sup>4135</sup>. Cependant, au Lycée Jeanne-d'Arc aussi, la préparation au baccalauréat, même partiellement externalisée, se développe : à la rentrée 1912, il compte 3 élèves préparant le baccalauréat latin-langues, qui « travaillent le latin en leçons particulières, en-dehors du lycée ». En troisième année, 5 élèves commencent alors l'étude de cette langue. Il ne faut pas forcément voir dans l'attrait croissant pour le baccalauréat le témoignage d'une augmentation du niveau des études, car l'examen du diplôme de fin d'études secondaires présenterait, de l'avis de Mlle Ravaire et « des professeurs étrangers à l'établissement » qui sont appelés dans les jurys, « une difficulté plus grande » : « Il est vraiment désolant de penser que des élèves d'aptitudes moyennes, mais très laborieuses, risquent facilement d'échouer ou ne passent qu'avec peine. Il leur est bien difficile de triompher de douze interrogations portant sur le travail de deux années, sans compter qu'à ces douze épreuves obligatoires s'ajoutent le droit, les mathématiques facultatives, la couture, le dessin, etc. » La demande de la directrice pour l'allègement du programme à réviser rencontre le soutien bienveillant de l'inspecteur d'académie.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale et la fixation du front à quelques kilomètres à peine de Nancy replacent les questions matérielles au centre des préoccupations. Entièrement réquisitionnés pour abriter un hôpital militaire, à l'installation

---

<sup>4135</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1913 : « Le recrutement devient de plus en plus difficile. Quelques familles trouvent le taux des études un peu trop élevé. Et surtout les maisons libres, beaucoup mieux organisées qu'autrefois, très soutenues, acceptant les élèves à des prix très variés, font une concurrence redoutable. Elles envoient des maîtresses dans tous les quartiers de la ville pour conduire et amener les enfants. Cette commodité qu'elles offrent aux familles est fort appréciée ; il est malheureux que le lycée doive se contenter d'un service analogue dans deux directions seulement ».

duquel Mlle Ravaire participe activement<sup>4136</sup>, les locaux du lycée se trouvent indisponibles. L'établissement est transféré à l'Hôtel Fould, place d'Alliance. La forte fréquentation israélite comporte aussi ses avantages ! La chute du nombre d'élèves à 176 (effectif de novembre) facilite le déménagement. « Le calorifère de l'hôtel Fould fonctionne assez mal et le combustible est fort rare. En outre, la privation de nos domestiques mobilisés rend le service très difficile à assurer », écrit la directrice en novembre 1914 (et cela ne s'arrangera pas avec l'hiver<sup>4137</sup>). Pour le reste, son rapport respire plutôt l'enthousiasme patriotique :

Les études vont très bien. Les enfants travaillent avec sérieux et, sous la pression des circonstances, apprennent à utiliser tout leur temps. Les devoirs et les leçons n'empêchent point de consacrer de longs moments au tricot et au travail à l'aiguille, grâce à quoi plusieurs envois sont faits régulièrement, chaque semaine, aux soldats de la frontière et ceux que nous avons soignés ne partent pas sans être munis des vêtements chauds nécessaires. Tout en s'appliquant à ne point susciter une exagération ou plutôt une excitation toute factice, les professeurs n'ont pas abordé leur programme sans l'inspirer judicieusement des événements qui absorbent les esprits et les cœurs. Les enfants montrent bien qu'elles ressentent vraiment les angoisses de l'heure présente.

Les œuvres de guerre (dons aux soldats, « journée serbe », etc.) sont accomplies fidèlement durant toute la durée du conflit. Concentrons-nous sur le reste, comme les bombardements. Ce sont eux qui font fuir les familles, comme le rapporte Mlle Ravaire en janvier 1915 : « Les classes ont le même effectif [183 élèves] qu'en décembre. Quelques rentrées sont venues compenser les sorties, dont quelques unes [...] ont pour cause la crainte des bombes allemandes ». Une bombe éclate, en avril 1915, « très près de l'établissement ». Elle « a bien causé quelque émoi, mais on s'est remis très vite au travail », rassure la directrice. À la fin de l'année scolaire, les prix sont donnés « à l'amphithéâtre de la faculté », une « cérémonie très simple », « très appréciée des familles », présidée par le recteur<sup>4138</sup>. Et comme toutes les occasions sont bonnes, on quête « au profit de l'œuvre des orphelins et du secours national », pour récolter 200 Frs.

---

<sup>4136</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 12.

<sup>4137</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, janv. 1915 : « La question chauffage a été, pendant ce mois, de plus en plus difficile à résoudre à l'Hôtel Fould ».

<sup>4138</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1915.

La préparation au baccalauréat continue : « Le cours de latin, qui comprend cette année 9 élèves, donne toute satisfaction ; une seule élève n'arrive que péniblement à suivre »<sup>4139</sup> ; « Les enfants elles-mêmes reconnaissant qu'une heure de latin ne saurait suffire pour un travail sérieux, ont été d'avis de porter à deux heures l'enseignement du latin »<sup>4140</sup>.

A la rentrée 1915, le Lycée Jeanne-d'Arc conserve ses locaux provisoires. L'effectif se redresse timidement : 201 élèves en novembre ; naturellement, il n'est toujours pas question de revenir aux classes dédoublées<sup>4141</sup>. « Les incommodités qui résultent de l'état de guerre ne rencontrent pas toujours un stoïcisme parfait », regrette la directrice dans son rapport du mois : « Le calorifère de la Maison Fould fonctionne très mal depuis plusieurs semaines et, à ce sujet, tout un groupe de professeurs a présenté, fort maladroitement, des récriminations qui laissent trop voir que ces dames ne songent pas assez à s'enquérir des difficultés auxquelles se heurte souvent l'administration économique, ni des efforts qui sont faits pour en triompher ». Elles donnent, en outre, le mauvais exemple, inspirant « une petite démarche de fillettes de quatrième année [...] pour demander à Mme l'économe si "le calorifère serait allumé ; sans quoi, elles ne pourraient se rendre au lycée" ». Il faut, par ailleurs, toujours affronter les mêmes hostilités et concurrences qu'avant-guerre, comme le remarquait la directrice en octobre 1915 :

Les maîtresses répétitrices font actuellement le service du catéchisme, la jeune fille qui, les deux dernières années, s'en était chargée, ayant quitté Nancy. Une mère de famille, encore une fois, a protesté très fortement contre la mesure qui a été prise à ce sujet, c'est-à-dire la rémunération demandée pour un service très incomplet, alors que, allègue-t-elle, dans les pensionnats privés, les familles sont complètement déchargées. Cette question catéchisme reste, avec celle de la conduite en classe<sup>4142</sup>, dont se chargent tous les pensionnats privés, une grosse difficulté et le recrutement du lycée en souffre.

Et comme elle le remarque encore en décembre :

---

<sup>4139</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, janv. 1915.

<sup>4140</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, févr. 1915.

<sup>4141</sup> ADMM W657/40, « État des élèves présentes à la fin du mois de novembre 1915 ».

<sup>4142</sup> C'est-à-dire le ramassage.

De façon générale, on peut louer l'assiduité et les efforts de toutes nos fillettes. Les plus paresseuses, depuis que nous sommes en guerre, essaient d'apporter plus d'application à leur travail ; quelques unes se sont transformées et parmi celles-ci, il en est deux qui, après avoir fait le désespoir de leurs maîtresses successives, étaient enfin arrivées à secouer leur torpeur et promettaient de devenir des élèves à peu près moyennes. Sans s'inquiéter de la reconnaissance qui, assurément, était due, les parents de ces deux enfants les ont retirées pour les confier à Mlle Maury.

La raison alléguée, raison véritable, c'est l'obligation d'avoir à verser une petite rétribution pour la conduite au catéchisme. Et malheureusement, à cette raison, en est ajoutée une autre que l'on ne manque pas de faire connaître, à savoir que des enfants ne sauraient être placées sous la tutelle d'une surveillante-générale dont le frère a une réputation souillée. Plus d'une fois déjà, la présence de Mlle Wolff au lycée a été l'objet de commentaires très fâcheux.

Sur le plan des études, « le latin devient tout à fait en faveur : le cours supérieur compte 5 élèves, le cours inférieur 14 ». L'allemand résiste au conflit : « Cette année, les enfants entrant dans les classes secondaires n'ont pas montré pour l'allemand la même répugnance que l'an passé : 14 élèves ont fait choix de cette langue, tandis que 13 ont choisi l'anglais ». La préparation au baccalauréat devient une voie officielle de l'établissement, tandis que la recherche des brevets semble s'essouffler<sup>4143</sup>. En même temps, le lycée perd ses bourses municipales, sans que cela provoque un grand émoi<sup>4144</sup>. L'émotion viendra à nouveau des airs : en janvier 1916, les dégâts provoqués par le bombardement d'un quartier habité par quatre enseignantes du lycée entraînent un prolongement des vacances jusqu'au 17 du mois, afin de « donner aux esprits le temps de se remettre »<sup>4145</sup>.

---

<sup>4143</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, déc. 1915 : « Les familles accueillent très favorablement l'idée d'une préparation au baccalauréat. Les professeurs sont parfaitement d'avis que dès le mois de janvier on peut songer à orienter les études vers les deux baccalauréats latin-langues, sciences-langues ; dès cette année, une élève de cinquième année se dispose à subir l'examen de sciences-langues ; pour l'année prochaine, trois autres auraient en vue le même examen, et cinq prépareraient le baccalauréat latin-langues. Quant aux brevets élémentaires [sic], une seule élève viserait le brevet supérieur, une dizaine le brevet élémentaire ».

<sup>4144</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1915 : « Le bureau d'administration a été réuni le 27 novembre afin d'examiner le projet de budget pour l'année 1916. L'article 12, auquel figurait jusqu'ici une subvention de 2 000 Frs faite par la Ville pour l'entretien de bourses communales, a été longuement discuté, pour cette raison que le lycée n'a pas à compter sur cette subvention, l'engagement pris par la Ville pour une période de dix années ayant pris fin en 1914. Après discussion, il a été décidé que le crédit de 2 000 Frs inscrit jusqu'ici ne devait plus figurer au budget ».

<sup>4145</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, janv. 1916.

L'épisode a laissé des marques : 76 élèves seulement regagnent le chemin du lycée en février 1916. Une quarantaine d'élèves travaille « par correspondance ». Celles qui restent paraissent prêtes à tout braver : « Le bombardement du 26 n'a pas beaucoup ralenti le zèle. Le lundi suivant, il n'y avait que 17 absences dont un certain nombre pour cause de rhumes ou de fatigues. Deux défections définitives ont été annoncées ». À la même époque, il faut songer à quitter la place d'Alliance :

Mlle Fould désirerait mettre à la disposition des vieillards israélites le rez-de-chaussée de l'hôtel. D'autre part, nous désirons vivement ne point quitter complètement la maison, à cause de quelques demi-pensionnaires qu'il nous faut garder et de deux pensionnaires qui tiennent à rester au lycée. Le Lycée Jeanne-d'Arc, par ordre de l'autorité militaire, va recevoir une partie des services de l'hôpital militaire – celui du Dr. Weiss en particulier – et ainsi, nous ne pouvons songer à y réinstaller ni nos élèves, ni nos maîtresses répétitrices.

A Pâques 1916, les 76 irréductibles déménagent avec leur lycée dans de nouveaux locaux provisoires, ceux de la Faculté des Lettres<sup>4146</sup> : « La discipline n'a pas eu à souffrir du changement de local ; en quelques jours, nos petites filles ont pris les habitudes nouvelles. [...] La question d'entretien des locaux s'est résolue très facilement après entente entre les deux économes des deux établissements »<sup>4147</sup>. Des cours supplémentaires sont organisés dans un hôtel pour terminer le programme<sup>4148</sup>. Le lycée n'en a pas encore fini avec les déménagements. Laissons parler le dernier rapport de Mlle Ravaire pour cette année scolaire<sup>4149</sup> :

Les études se sont achevées sans affolement, sans désordre. Le lundi matin, 3 juillet, 10 enfants des classes primaires, fidèles à la consigne, se trouvaient à l'Hôtel Fould ; le soir, les élèves des classes secondaires se présentaient à leur tour, au nombre de 35 environ. S'il n'avait fallu quitter les salles de l'Université pour les aspirants bacheliers [sic], il est probable que les défections eussent été encore moins nombreuses. De toutes façons, il était évident que les grandes élèves voulaient passer leurs examens et que nombre d'autres tenaient à achever l'année dans le travail. C'est dans ces conditions que, pour donner aux familles un peu plus de sécurité, pour mettre les maîtresses en mesure de garder ou de recouvrer leur sang-froid, le lycée s'est transporté à la Faculté de Médecine,

---

<sup>4146</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 12.

<sup>4147</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, mars 1916.

<sup>4148</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1916.

<sup>4149</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1916.

grâce à Monsieur le recteur. On ne saurait trop se louer, d'ailleurs, de l'accueil empressé et cordial qu'on y a reçu.

Les classes ont été appelées successivement, les unes le matin, de 9h à 11h ou 11h et demi, les autres l'après-midi, de 15 à 18h, et ont été installées dans les deux amphithéâtres mis à notre disposition<sup>4150</sup>. [...]

A la dernière minute, il faut l'avouer, la fatigue s'est fait sentir ; nos aspirantes au diplôme ont assez péniblement passé leur examen oral en plusieurs matières, notamment en sciences. Cependant, il reste de l'expérience faite cette année que, au moins dans les grandes classes, et surtout si rien ne vient troubler les études comme cela est arrivé maintes fois cette année, il y a grand avantage, au point de vue de la santé et du développement intellectuel, à ne pas multiplier les heures de cours et à réserver, au contraire, dans l'emploi du temps, une grande part pour le travail personnel. Il faut signaler, en passant, la satisfaction particulière qui a été retirée de l'enseignement du latin. Il y aurait intérêt, cependant, à le commencer dès la seconde année. M. Xanal, consulté sur ce point, serait bien d'avis de confier à Mlle Grose les jeunes débutantes qui pourraient se familiariser aisément avec les déclinaisons et même la conjugaison<sup>4151</sup>.

Les professeurs femmes se mettent donc au latin... et les élèves partagent leurs bancs avec quelques garçons, sans que cela nuise au recrutement<sup>4152</sup> : « Le lycée a hospitalisé<sup>4153</sup> 5 jeunes gens aspirants au baccalauréat. Leur présence n'a créé aucune difficulté. 5 jeunes filles qui subissent lundi les épreuves du brevet élémentaire ont demandé à être reçues au lycée. Les dispositions sont prises pour les accueillir ». Les 96 élèves qui se présentent à la rentrée 1916 (effectif de novembre) ont beau avoir le caractère bien trempé<sup>4154</sup>, les bombardements de l'hiver perturbent les études et pèsent sur la fréquentation<sup>4155</sup>. Cela n'empêche pas le personnel de participer à la grande réflexion

---

<sup>4150</sup> On lit plus loin : « Les classes ont vaqué à partir de jeudi 13 [juillet]. Les enfants réunies dans un des amphithéâtres ont reçu leurs récompenses en présence de leurs maîtresses, qui étaient au complet. Bon nombre des ouvrages destinés à nos fillettes seront envoyés, sur leur demande, à l'école des mutilés ».

<sup>4151</sup> Cela se fera, cf. ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1916 : « Malgré la réduction de l'effectif, les études de latin sont en faveur : 8 élèves nouvelles se sont fait inscrire. Mlle Grose inaugure en deuxième année un enseignement de débutantes ».

<sup>4152</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1916.

<sup>4153</sup> C'est-à-dire « donné l'hospitalité ».

<sup>4154</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1916 : « Les enfants ne sont pas émues à l'excès par les bombardements ; l'avant dernier avait causé une excitation qui ne s'est pas produite la dernière fois. Même certaines enfants ont manifestement désiré travailler pendant qu'elles étaient à la cave et l'on peut signaler ces deux exemples de Mlle Hérard faisant réciter en deuxième année des fables de La Fontaine, tandis qu'en troisième année, Mlle Balland poursuivait ses interrogations d'histoire ».

<sup>4155</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, déc. 1916 : « Les études n'ont pas donné, pendant ce mois, les résultats des deux mois précédents. Les enfants ont supporté vaillamment, sur le coup, les émotions des bombardements, mais ensuite, les effets, aggravés, peut-être, par l'exemple de quelques désertions, se

nationale sur l'avenir de l'enseignement secondaire féminin<sup>4156</sup> : « Sur la question des réformes à introduire dans nos programmes, d'un avis unanime, les professeurs expriment le désir que les études de nos jeunes filles conservent leur caractère féminin ; mais toutes souhaitent que l'examen de fin d'études soit modifié et remanié et que le diplôme soit l'équivalent du baccalauréat ».

La rentrée 1917 voit l'effectif repasser la barre des 100 élèves (118, chiffres d'octobre et novembre). Une bonne nouvelle qui ne va pas sans mauvais côté : avec un tel effectif, il faudrait, pour organiser les cours de langues, les cours de baccalauréat, les cours de brevet, « un minimum de neuf salles ». Mlle Ravaire voit venir avec appréhension, fin octobre, « la rentrée des facultés, qui va peut-être nous priver de la salle de conférences du rez-de-chaussée », s'inquiète-t-elle ; « En raison du danger que peut présenter l'obligation de laisser circuler nos élèves dès qu'il fait nuit, l'horaire des cours a été établi entre 8h trois quarts et 16h au lieu de 17h, ce qui ajoute une difficulté de plus. Peut-être sera-t-il indispensable de faire quelques cours au Lycée Jeanne-d'Arc ».

C'est que l'hôpital de la rue Pierre Fourier fonctionne, depuis au moins l'année précédente, comme « un petit internat ». Internat de garçons, mais qui reçoit, exceptionnellement, en octobre 1917, aussi quelques filles<sup>4157</sup>. Entre universitaires, on finit

---

sont fait sentir ; ils sont caractérisés par une plus grande difficulté d'attention et, surtout, par un fléchissement de la mémoire très marqué, dans les classes secondaires surtout. Très évidemment, nos enfants ont besoin d'être ménagées. La bonne volonté, l'assiduité sont cependant dignes d'éloges, c'est pourquoi nous avons pu féliciter bon nombre de nos élèves. [...] 8 enfants ont quitté le lycée au cours du mois à la suite des bombardements et il est à prévoir que quelques uns encore manqueront à l'appel à la rentrée ». Févr. 1917 : « Pendant une semaine, le travail s'est forcément ressenti des fréquentes alertes causées par les avions ennemis, mais l'effet du bombardement ne s'est pas prolongé autant qu'en décembre : une vingtaine d'absences ont été relevées au premier moment, mais dès le lundi, le lycée reprenait son aspect accoutumé. 2 enfants seulement sont parties définitivement ; il est vrai que l'approche de la belle saison semble redoubler les appréhensions ; il n'est pas dit que des défections ne se produisent vers Pâques ». Mars 1917 : « La discipline est très bonne. Les enfants se montrent très dociles dans l'exécution des mesures qui leur sont imposées par prudence, personne n'oublie d'apporter ses petites provisions pour le cas où il faudrait faire un séjour un peu prolongé à la cave, ni de déposer sur le dossier de la chaise le manteau que l'on peut saisir très rapidement. Deux caves ont été organisées aussi bien que possible, la plus proche était destinée aux toutes petites ».

<sup>4156</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, mars 1917.

<sup>4157</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1917 : « L'hôpital continue d'être un petit internat : 8 élèves de l'École supérieure, dont 6 Alsaciens, 1 Lorrain, 1 Ardennais et 3 élèves du lycée de garçons y sont installés ; nous avons aussi 3 fillettes et 2 toutes jeunes enfants qui nous sont momentanément confiées à cause de la naissance d'un petit-frère ».

par s'entendre, ce qui ne fait pas disparaître la revendication d'un retour aux pénates<sup>4158</sup>. La directrice sent-elle, par ailleurs, de l'abattement parmi ses élèves, pour se livrer aux réflexions suivantes dans son rapport de décembre :

Pendant que baccalauréat, diplôme occupent beaucoup d'esprits, de nouvelles préoccupations surgissent. Il n'est que juste qu'une culture bien comprise permette à nos jeunes filles de développer leurs facultés et les mette à même de tirer parti de leurs connaissances ; mais en présence des événements actuels et des leçons qu'il faut en tirer, on regrette de ne point voir mettre à l'étude le plan d'une éducation morale et patriotique et civique qui serait la base fondamentale de tout notre enseignement. Ce n'est qu'en passant, au cours de leçons isolées, que les enfants entendent parler de liberté, de responsabilité, de vertu républicaine, alors que ces idées devraient être constamment présentes et prendre corps, elles ne sont guère dans nos programmes que matières à raisonnement. Ne pourrait-on appeler là-dessus l'attention de tout notre personnel secondaire et organiser pour les professeurs, maîtres et maîtresses des réunions analogues aux réunions pédagogiques de l'enseignement primaire ?

Que ne le fait-elle pas, s'interroge l'inspecteur d'académie ? « Ces sortes de conférences sont choses prévues dans la vie de nos établissements universitaires. Bien dirigées, elles peuvent donner de très bons résultats. Elles invitent, du moins, les professeurs à réfléchir sur l'objet de leur enseignement, sur sa place dans l'ensemble de l'éducation ». Mais la plus grande ferveur patriotique ne peut faire face à l'intensification des bombardements au début de l'année 1918. Le service peut encore se faire régulièrement pendant le mois de janvier et le début du mois de février, puis il faut cesser les cours. Dans son rapport du 31 janvier, la directrice transmet à l'administration scolaire :

Professeurs et maîtresses se sont réunies en assemblée en vue de faire connaître aux autorités compétentes les désirs qu'en récompense de leurs services en ces trois années de guerre elles souhaitent voir réalisés. Par-dessus tout, elles émettent le vœu qu'elles voudraient ne point croire irréalisable, de se trouver réunies quelque part avec leurs élèves. [...]

Mais les doléances des familles à l'idée de l'évacuation projetée sont nombreuses et émouvantes. Résolues à tout braver, connaissant toute la difficulté, à l'heure actuelle, de trouver

---

<sup>4158</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1917 : « Les difficultés relatives au local ont à peu près disparu grâce à la cession de deux nouvelles salles par M. le Doyen de la Faculté. Le 29 novembre, réunion du bureau d'administration auquel a été soumis le projet de budget de 1918. En fin de séance, le bureau a émis une fois de plus le vœu de voir enfin le lycée rentrer en possession de ses locaux ».

place à l'arrière, effrayées par la tristesse de l'exil, que beaucoup parmi ceux qui sont partis volontairement supportent si peu (à preuve, le nombre de ceux qui sont revenus en octobre), elles acceptent difficilement l'idée de quitter Nancy. Et la nécessité de trouver une installation matérielle là où les enfants pourront continuer leurs études leur paraît presque insoluble. Une pauvre veuve d'officier raconte avec quelle tristesse poignante, entourée de ses trois fillettes, elle interroge chaque soir la carte de France se demandant où aller.

Voilà pourquoi, d'instinct, bien des personnes ont cru au premier moment que fermer le lycée était en réalité le transférer. Voilà pourquoi la directrice, sans s'affoler, s'est hâtée néanmoins de rechercher des éléments d'information lui permettant d'élaborer un projet qui puisse avoir l'agrément de ses chefs et qui ait, si peu que ce soit, quelque chance d'aboutir. 40 enfants (d'autres s'annoncent), 5 mamans s'inscrivent pour suivre les maîtresses du lycée. Le maire de Verneuil (département de l'Eure), interrogé pour savoir si un immeuble occupé l'an passé par l'École des Roches serait libre, répond que cet immeuble est occupé mais qu'il croit pouvoir en proposer un autre. La perspective d'installer les enfants dans ce coin de Normandie paisible et riant sourit beaucoup aux parents.

Les classes cessent le 11 février au soir, suivant les instructions ministérielles<sup>4159</sup> :

Un sentiment de détente, l'espoir que les études se poursuivraient au moins jusqu'à Pâques s'étaient si bien répandus que l'annonce de la fermeture du lycée a été un vrai coup de massue. L'effort fait par les autorités pour retenir certaines catégories de personnes, telles que les commerçants, l'impossibilité pour beaucoup de savoir où aller rendent plus pénible à accepter une brusque décision que n'adoucit aucune compensation, et qui aggrave la situation défavorable où se trouvent les enfants de Nancy, en comparaison surtout avec ceux de l'arrière. Quant aux petites filles, il est impossible de dépeindre l'étonnement douloureux, le chagrin muet qui les tenaient immobiles, sur place, et qu'exprimaient leurs regards au moment des adieux. Toutes ressentaient d'avance et profondément cette impression de détresse, dont souffrent tout ceux qui sont partis et qui n'aspirent qu'à revenir ; aussi ne faut-il pas s'étonner que la plupart n'aient pas encore été éloignées.

Les enseignantes se dispersent, une domestique profite du délitement pour injurier la surveillante-générale et la directrice pense aux dégâts que risque fort de subir le bâtiment du lycée<sup>4160</sup>. L'année scolaire 1917/18 se termine là, sauf pour quelques candidates au

---

<sup>4159</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, févr. 1918.

<sup>4160</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, févr. 1918 : « Il serait peut-être prudent d'examiner dans quelque temps et de définir de façon précise et exacte la situation du lycée par rapport à l'Union des

baccalauréat<sup>4161</sup>. Les cours reprennent en octobre 1918, dans les locaux de la rue Fournier ; l'impossibilité d'installer un calorifère à la faculté en a décidé. « Malgré le petit nombre des élèves (55 à la rentrée, 63 en fin de mois), les études ont été difficiles à réorganiser », se plaint Mlle Ravaire, « Bon nombre d'enfants nous manquent parce que la nouvelle de la réouverture des classes est arrivée trop tard : nombre de familles avaient fait choix d'un internat en-dehors de Nancy au lieu d'un externat libre à Nancy même, si bien que sur les 63 élèves actuellement présentes, 43 seulement sont des élèves anciennes »<sup>4162</sup>. Le baccalauréat prend le pas sur le diplôme : « 4 préparent le baccalauréat seconde partie (3 en mathématiques, 1 en philosophie), 9 préparent la première partie sciences-langues ou latin-sciences », alors que « pas une seule élève des grandes classes ne songe à se présenter à l'examen du diplôme ». L'allemand pâtit de la guerre. Bientôt arrive la nouvelle de l'armistice, dont la directrice décrit la réception par les élèves<sup>4163</sup> :

La nouvelle de l'armistice, confirmée pendant la première heure de classe, le 11 novembre, a produit l'effet saisissant qu'elle devait produire. La joie a illuminé les visages, mais cependant elle est restée muette tout d'abord, et les cours se sont poursuivis avec une gravité exceptionnelle. Ce n'est qu'après la dernière classe du matin que le sentiment est enfin parvenu à déborder et qu'il a fait explosion. Aussi n'a-t-il plus été question de travailler l'après-midi et comme le lendemain matin une quinzaine d'enfants seulement se sont présentées avec l'intention et le désir joliment avoués d'être libérées, en arrivant, il y eut congé forcé. Mais dès lundi, on ne se sépara point avant d'avoir fait une petite cotisation pour orner de fleurs – très discrètement – la chambre où Miss Wilson devait, le soir même, dormir à Nancy, désormais tranquille.

Jour de l'armistice dont on célébrera désormais chaque année l'anniversaire. L'effectif se relève rapidement. Il y a 141 élèves en janvier 1919. La directrice pense stratégie de recrutement<sup>4164</sup> : « La présence d'un aumônier pour assurer l'enseignement religieux aurait, dans les circonstances actuelles, une influence presque décisive sur le recrutement de l'internat et même du lycée. Il serait désolant de laisser passer l'heure ; c'est plus d'une fois déjà que des familles ont placé leurs fils au lycée de garçons et

---

Femmes de France et au Service de Santé. En fait, le Service de Santé dispose de l'immeuble, mais il n'a aucun titre à faire valoir. Si les locaux subissent quelques dommages, qui devra les supporter ? ».

<sup>4161</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 12.

<sup>4162</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1918.

<sup>4163</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1918.

<sup>4164</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, janv. 1919.

recherché pour leurs filles une maison religieuse ». Mais les conditions matérielles de ce mois-là ne furent pas encore optimales<sup>4165</sup>.

Pendant les vacances de Noël 1918, on avait installé au lycée un hôpital pour rapatriés (« vieillards, impotents, paralytiques »). Les classes étaient repliées au premier étage, où elles avaient lieu « alternativement pour les différentes catégories d'élèves ». Les élèves préparant le baccalauréat se rendaient au domicile de leurs professeurs. Quant aux internes, Santifontaine servant toujours d'hôpital, on leur installa un dortoir dans la salle de couture. La pièce contiguë fut convertie en « lavabo » ; les repas étaient pris dans l'appartement de la directrice, puis, le contingent des maîtresses et élèves étant devenu trop nombreux, dans la galerie : « Ensuite, les rapatriés, devenant moins nombreux, abandonnèrent le rez-de-chaussée et eurent à leur disposition, pour la cuisine, la cuisine de la directrice, pour la salle à manger un vestiaire. Ce fut donc, pendant trois grandes semaines, une perturbation perpétuelle ». Le 13 janvier 1919 eut lieu l' « évacuation générale ».

Le lycée dispose, depuis, de la quasi-totalité de ses locaux, dûment nettoyés et désinfectés<sup>4166</sup>. En mars 1919, il compte 185 élèves ; « dont 14 Alsaciennes-Lorraines », indique la statistique. Ces jeunes filles réclament une attention particulière, comme on le verra dans le chapitre correspondant. Un an plus tard, le nombre dépasse la trentaine. Entre-temps a eu lieu la rentrée d'octobre 1919. Les chiffres indiqués par la directrice dans son rapport mensuel montrent que l'établissement dépasse rapidement son effectif d'avant-guerre : « La question "personnel" est celle qui a provoqué le plus de difficultés en raison de l'affluence des élèves, qui s'est produite très rapidement. L'année précédente se terminait avec un effectif de 288 élèves ; cette année-ci a débuté avec 383 élèves présentes à la rentrée et 433 aujourd'hui ». À la rentrée 1920, elles sont 515 élèves, à peu près autant dans les classes secondaires (263) que primaires (252). De quoi faire resurgir la question de l'agrandissement.

---

<sup>4165</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, janv. 1919.

<sup>4166</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, janv. 1919 : « Quelques orphelins, quelques instituteurs et institutrices avec leurs familles ont encore un coin réservé dans la maison, ce n'est plus que pour fort peu de temps encore ». Févr. 1919 : « Les salles de classe ont été l'une après l'autre, pendant ce mois, remises en état de service. Les derniers orphelins ont été emmenés le 24 courant. Il ne demeure plus dans la maison qu'une institutrice et sa mère. Les études s'organisent et malgré l'arrivée incessante de nouveaux contingents (165 élèves au lieu de 141 le mois précédent), les progrès deviennent très sensibles ».

Le lycée amadou le public catholique. Ou est-ce le clergé qui prend acte de la prospérité retrouvée de l'établissement ? En mai 1920, « une heure de classe a été supprimée [...] afin de permettre aux fillettes des classes secondaires et à celles qui viennent de faire leur première communion d'assister à une cérémonie religieuse en l'honneur de la canonisation de Jeanne-d'Arc. Une invitation du clergé nous ayant été faite spécialement, il y avait double raison de favoriser l'assistance à cette cérémonie », explique Mlle Ravaire. En octobre 1920, le rapprochement se confirme<sup>4167</sup> :

Le recrutement nouveau est des plus intéressants, car il s'est fait souvent dans des familles qui ne semblaient pas être de celles qui feraient confiance au lycée et qui viennent lui demander un enseignement sérieux. On réclame toujours un cours d'instruction religieuse ; une visite faite par la directrice à l'évêque de Nancy a eu l'effet souhaité. Mgr de la Celle a promis de donner satisfaction autant qu'il le pourrait et s'est engagé à apporter lui-même une réponse qui, il n'y a pas à en douter, sera favorable.

Effectivement, le lycée reçoit son aumônier. La directrice rapporte en décembre 1920, au sujet de la discipline<sup>4168</sup> : « L'abbé Martin, chargé d'un cours d'instruction religieuse qu'il n'avait pas accepté "sans grande appréhension", s'étonne et se loue de l'excellente attitude de ses élèves, de leur esprit sérieux et "discipliné" ». Est-ce pour ménager ses nouveaux alliés que le Lycée Jeanne-d'Arc refuse, au dernier moment, de participer à un spectacle de gymnase rythmique fin novembre 1920 ? Mlle Ravaire avance des raisons morales, mais qui ne sont pas réductibles à une position cléricale. Il faut toujours faire face à la concurrence des institutions congréganistes, comme le remarque la directrice dans son rapport de janvier 1924<sup>4169</sup> :

L'effectif est, cette fois, à une unité près, le même que celui de janvier 1923. Pourquoi et par qui se trouve répandu, en ville, le bruit que notre établissement est en baisse ? C'est évidemment une tactique nouvelle de la part des adversaires du lycée de jeunes filles. Encore maintenant, il y a des familles qui sont obligées de faire acte de résistance contre les pressions qui s'exercent sur elles ; par exemple, la présence au lycée, depuis octobre, de la fille du directeur des laminoirs de

---

<sup>4167</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1920.

<sup>4168</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, déc. 1920.

<sup>4169</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, janv. 1924.

Champigneulle, cause un véritable scandale dans le milieu aristocratique tout dévoué à Notre-Dame.

515 en janvier 1923, 514 en janvier 1924, c'est l'effectif de la rentrée 1920. Il n'empêche que le nombre d'élèves avait frôlé, au début des années 1920, la barre des 530. Les ennemis de l'établissement exploitent un fond de vérité. La stagnation s'explique-t-elle par des locaux insuffisants ? Mlle Ravaire le pense, comme cela ressort de son compte-rendu d'une réunion du conseil d'administration en novembre 1923<sup>4170</sup> :

A l'ordre du jour, le projet de budget et une demande de crédits extraordinaires pour acquisition et réparation de mobilier. Au cours de la réunion, Mme Garnier a rappelé l'attention du conseil, et en insistant très fortement, sur la nécessité de l'agrandissement : en sa qualité de mère de famille, Mme Garnier connaît, par expérience, les inconvénients très sensibles, surtout quand il faut établir l'emploi du temps, d'un local notoirement insuffisant. Il y va, assurément, de l'avenir du lycée : il serait fâcheux d'entendre quelque temps encore gémir de l'exiguïté de l'établissement quand on voit des maisons comme Notre-Dame qui s'approprient à avoir des locaux immenses.

Mais il faudra encore attendre une décennie pour opposer aux congréganistes un bâtiment agrandi. La municipalité manque de moyens et le fait savoir à Mlle Ravaire, qui en est réduite, en janvier 1926, à « réclamer certains aménagements d'une urgence absolue »<sup>4171</sup>. Il faut aussi dire que l'effectif a connu une chute brutale à la rentrée 1924 : 448 élèves, contre 517 en octobre 1923 ! Ce sont les classes primaires qui se sont vidées (235→152). Mlle Ravaire s'est expliquée de cette baisse aux autorités scolaires<sup>4172</sup> :

La rentrée de cette année justifie malheureusement quelques appréhensions éprouvées en fin d'année et pendant les vacances. Les sorties normales ont été nombreuses, sans doute, mais le chiffre des inscriptions a été sensiblement inférieur à ce qu'il a été précédemment et nous arrivons à un effectif de 448 élèves au lieu de 517 en 1923. Bien des causes, assurément, expliquent cet abaissement de l'effectif : les manifestations religieuses qui se sont produites pendant les vacances, la question de l'école unique agitée en ces derniers temps, la crainte momentanée de ne pas trouver à Santifontaine les garanties qu'offrait une personne connue, mais surtout et avant tout

---

<sup>4170</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1923.

<sup>4171</sup> AMN 4M254, Mlle Ravaire au maire de Nancy, 11.01.1926. Elle transmet les demandes formulées par le conseil d'administration dans sa séance du 14.12.1925.

<sup>4172</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1924.

l'extraordinaire propagande faite par les maisons libres, par la maison de Notre-Dame surtout, qui rassemble autour d'elle, dans la région et à Nancy même, quantité de dévouements<sup>4173</sup>. L'agrandissement du lycée, résolu depuis si longtemps, et toujours retardé, la création d'un enseignement ménager dès que nous disposerons d'un local plus vaste, ajouteraient sans nul doute au prestige de l'établissement et lui donneraient dans l'opinion commune une faveur nouvelle.

On en parlait déjà à la rentrée précédente<sup>4174</sup>. En juillet 1925, la directrice prévoit une configuration qui permettrait d'instaurer un enseignement ménager sans frais de personnel supplémentaire<sup>4175</sup>. Le cours prend forme... mais ne rencontre pas le franc succès attendu : il est abandonné en 1927/28. Ressuscité l'année suivante, il regroupe 8 jeunes filles, « arrêtées en général par les examens de passage » : « Elles suivent les cours de français dans les différentes classes auxquelles elles devraient appartenir, les cours de dessin, solfège, couture et coupe de la seconde. Mlle Toutée, pour compléter son service, leur fait en plus un cours d'économie domestique, de repassage et de raccommodage », explique la directrice... qui n'est plus Mlle Ravaire !

En effet, la fondatrice du lycée est partie à la retraite à la rentrée 1927, avec la Légion d'honneur qui lui a été décernée sept ans plus tôt : la « touchante » cérémonie d'adieu, relatée par l'*Est républicain*, eut lieu avec solennité dans la salle Poirel<sup>4176</sup>. Lui succède Mme Lucie Lainé, une Vosgienne, veuve de guerre, qui n'a jusqu'alors connu de directions qu'en Algérie (Bône, Oran). Nancy est pour elle un retour auprès des siens. Elle

---

<sup>4173</sup> L'inspecteur d'académie note : « La propagande pour les écoles privées paraît active dans le département. Constatations du principal de Pont-à-Mousson ».

<sup>4174</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juill. 1924 : « A signaler, enfin, le vœu plusieurs fois exprimé cette année de trouver au lycée, pour les enfants qui ont achevé leurs études ou pour celles qui ne sont pas en mesure de les poursuivre jusqu'au bout, un enseignement ménager permettant d'ajouter à quelques cours des travaux d'ordre purement pratique ».

<sup>4175</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1925 : « L'enseignement de la couture ne perd point de son importance aux yeux des parents. La preuve en est que nombre d'enfants qui cessent leurs études nous reviendraient si nous pouvions leur offrir des cours spéciaux et aussi un enseignement ménager aussi complet que possible. Il nous faut évidemment renoncer à la cuisine ; mais étant donné que les heures de couture se trouvent réduites dans les classes de latin et que les maîtresses de la classe de sixième peuvent continuer à donner cet enseignement, il serait possible de ménager à Mlle Toutée cinq heures qui seraient consacrées spécialement aux enfants inscrites au lycée pour quelques cours seulement. En incorporant des élèves aux diverses classes de couture, il serait possible de leur donner un complément d'instruction relative aux travaux ménagers. Ce complément d'instruction comprendrait du repassage, de l'hygiène, de l'économie domestique. Ainsi, sans qu'il en coûte rien à l'établissement, nous conserverions chez nous des jeunes filles qui, sans cela, iraient dans les cours privés, très nombreux depuis quelque temps : il n'est pas une paroisse maintenant qui n'ait ou ne doit avoir bientôt une école ménagère ».

<sup>4176</sup> *L'Est républicain*, 03.07.1927.

prend les rênes d'un établissement en perte d'élèves<sup>4177</sup> : « 423 élèves au 31 octobre au lieu de 441 à la même date en 1926, soit une différence de 18. Mais l'internat a considérablement baissé, pour des raisons que je n'ai pas encore pu découvrir. Tandis qu'il comptait 54 fillettes fréquentant le lycée l'année dernière, il n'en reçoit plus que 35 cette année, soit 19 en moins ». Mme Lainé s'inquiète de cette baisse, qu'elle ne peut encore s'expliquer. La dissociation du lycée et de l'internat montre ses limites : « Son organisation m'échappe, je n'ai pas le droit d'intervenir pour essayer de l'améliorer, et pourtant, dans l'esprit du public, sa réputation est associée à la nôtre »<sup>4178</sup>. Sur le plan matériel, la nouvelle directrice voit également tout de suite « de grosses améliorations » à réaliser : agrandissement du laboratoire ; acquisition d'une « lanterne de projections pour corps opaques » pour l'histoire, la géographie, l'histoire de l'art, les sciences, les langues vivantes ; rafraîchissement du parloir ; renouvellement du mobilier. Au bas du rapport, l'inspecteur d'académie reste dans l'expectative : « Mme la directrice paraît prendre tout à fait à cœur ses nouvelles fonctions. Je crains qu'elle ne mette quelque hâte à modifier tout le train d'une maison qui n'allait pas si mal »<sup>4179</sup>. Mais sur le plan de l'éducation, elle est une conservatrice :

Mon premier contact avec les enfants et les familles m'a amenée à faire les remarques suivantes : Les familles, appartenant à la bourgeoisie moyenne, sont effrayées par les difficultés nouvelles qui semblent guetter leurs filles. Elles tiennent donc à la solidité des études et nous seront toujours reconnaissantes de ce que nous pourrons faire dans ce sens.

Bien qu'elles soient encore très attachées aux traditions, en particulier à la sérieuse éducation familiale qu'elles ont reçue, elles sont hésitantes et se laisseraient facilement entraîner à accepter de graves concessions. Nous devons les soutenir fermement et, avec elles, lutter contre ce qu'elles appellent « l'éducation moderne ».

Quelles sont les « graves concessions » redoutées ? Le recteur lui-même ne le sait pas, puisqu'il garnit la marge d'un point d'interrogation. Il apparaît certain que le

---

<sup>4177</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927.

<sup>4178</sup> L'inspecteur d'académie partage l'inquiétude de la directrice. Il écrit, en marge du rapport : « Le fléchissement portant uniquement sur l'internat et l'existence même de l'internat posent en effet une question réellement inquiétante et qui mérite toute notre attention ».

<sup>4179</sup> Un an plus tard, il s'agace de l'esprit d'indépendance de Mme Lainé, en marge de son rapport d'octobre 1928 : « On ne peut que louer Mme la directrice de l'intérêt qu'elle prend à la bonne tenue de sa maison, mais je lui serais obligé de me tenir au courant de ses intentions de projets plutôt que de ses décisions et réalisations ».

baccalauréat n'est pas en cause. Les enseignantes doivent s'y adapter, sous Mlle Ravaire comme sous Mme Lainé. On suit avec attention le travail de préparation<sup>4180</sup> et on se soucie fort des résultats des candidates : en juillet 1929, on remet « un collier de perles offert par la Chambre syndicale des perles fines à l'élève du reçue première au baccalauréat »<sup>4181</sup>. Mlle Ravaire remarquait, dès janvier 1921, que la préparation à cet examen « sembl[ait] devoir se généraliser ». Elle demandait pour cela la création d'un poste de préparatrice de laboratoire ; demande renouvelée en novembre 1921.

À la rentrée 1928, le nouveau programme imposant des manipulations dans la classe de seconde, Mme Lainé obtient d'organiser cet enseignement au lycée de garçons, car les installations scientifiques du Lycée Jeanne-d'Arc ne peuvent suffire. En avril 1929, elle informe les autorités scolaires que la municipalité lui « a accordé un crédit, qui doit permettre l'installation de deux laboratoires, un de physique, un de chimie, nécessaires pour que les élèves puissent manipuler, comme l'exigent les nouveaux programmes ». Une grande attention est également portée à l'enseignement du latin<sup>4182</sup>. À côté du baccalauréat, le diplôme de fin d'études secondaires décline. À la fin de l'année 1927/28, une seule élève a quitté le lycée avec le diplôme en poche, contre seize bachelières<sup>4183</sup> ! Passons rapidement sur les innovations techniques et pédagogiques<sup>4184</sup> : reproduction

---

<sup>4180</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, mai 1929 : « Le travail dans les classes de baccalauréat est particulièrement intense ».

<sup>4181</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juill. 1929.

<sup>4182</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1922. Mlle Delfolie doit s'adapter au baccalauréat ; « Les cours de latin continuent d'être prospères ». Nov. 1923 : Mlle Genvot « n'a accepté les cours de latin qu'à son corps défendant » mais elle « réussit tout à fait ». Mai 1924 : « Les études de latin en première année secondaire ont commencé le 12 avril : 41 se sont fait inscrire, 3 ont renoncé dès le début, chez les autres, il règne un entrain, un enthousiasme même, que l'on ne peut que souhaiter de voir durer, évidemment ». Juin-juill. 1924 : inscriptions pour les cours de latin. Déc. 1925 : « Le 9 décembre, visite de M. le recteur, qui a assisté au cours de latin de Mme Mercier ». Janv. 1926 : problèmes liés au latin. Mai 1926 : faiblesse en latin. Oct. 1927 : mesures pour permettre aux « fillettes particulièrement douées » de passer le baccalauréat dès seize ans. Avr. et mai 1928, le « simili baccalauréat », les cours de latin devront être confiés à des hommes.

<sup>4183</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1928.

<sup>4184</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1919. « [...] Le soir même, à 4h30, nous conduisons à l'Eden-théâtre 196 enfants qui se faisaient grande fête de voir illustrées de façon vivante les inventions captivantes de 20 000 lieues sous les mers. Une fois de plus, il faut constater que les représentations cinématographiques soi-disant scientifiques ou scolaires sont fort peu scolaires et point du tout scientifiques ». Nov. 1922 : « Les études n'ont rien qui mérite d'être signalé en ce moment ; nous espérons que nos grandes filles vont pouvoir travailler sans grande fatigue, grâce au système de reproduction dactylographique qu'enfin nous avons pu réaliser ». Mai 1925 : la correspondance avec les élèves allemandes cesse, sûrement par ordre du côté allemand, suppose Mlle Ravaire (contexte de tension) (dans les années 1930, des correspondances seront entretenues avec des élèves américaines, voir : AMN 1R283, année 1937). Déc. 1927 : achat d'un Pathé-baby et de quelques films. Mars 1928 : séance de cinéma. Avr. et mai 1928, une

dactylographique, séances de cinéma, correspondance avec des lycéennes allemandes, excursions, cours d'histoire de l'art, enseignement d'éducation physique amélioré ; les conférences semblent – un « effet de sources » ? – plus nombreuses que par le passé.

L'enjeu de la seconde moitié des années 1920 est le redressement de l'effectif. Mlle Ravaire avance, en février 1925, qu'il faudrait pour cela des liens plus forts entre l'établissement et ses anciennes élèves. « Malheureusement », regrette-t-elle, « celles-ci restent trop confiantes dans le succès de leur lycée. De plus, un grand nombre se laissent enrôler dans des œuvres, catholiques pour la plupart, qui les absorbent : quelques unes acceptent même de faire cours dans des établissements concurrents et ce sont ordinairement celles qui ont bénéficié de bourses d'études ». La présidente de l'association des anciennes élèves prépare alors une assemblée générale, qui doit prendre la forme d'« une petite fête » : on attend qu'elle réunisse « toutes les anciennes élèves qui habitent Nancy et les environs ». Par la suite, elles organisent des déjeuners<sup>4185</sup>, des concerts, créent « un prix de bonne camaraderie »<sup>4186</sup>. Mme Lainé ajoute de la solennité à la vie scolaire. Dès son arrivée, elle instaure la pratique, jusque là refusée, du tableau d'honneur<sup>4187</sup>. Mais la distribution des prix continue d'avoir lieu « dans l'intimité ».

« Pourquoi le lycée de jeunes filles n'aurait-il pas aussi sa distribution solennelle des prix ? », comme le lycée de garçons<sup>4188</sup>, s'interroge l'inspecteur d'académie en juillet 1929<sup>4189</sup>. La remarque est suivie d'effet. L'année suivante, l'économe du lycée de jeunes filles sollicite du maire « le prêt d'une estrade et de plantes vertes pour décorer l'entrée et l'estrade »<sup>4190</sup>. Accordé. En 1932, *L'Est Illustré* donne le compte rendu de la

---

projection sur les États-Unis, une autre de la ligue maritime, une visite du préventorium de Flavigny. Mai 1928 : « L'enseignement de l'éducation physique, amélioré par la présence d'une deuxième maîtresse de gymnastique, obtient un plein succès » ; un projecteur pas au point. Avr. 1929 : sorties en histoire et géographie. Mai 1929 : sorties en histoire et géographie.

<sup>4185</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, févr. 1928 : un repas « très digne » organisé par les anciennes élèves. Avr. 1929 : un « déjeuner intime » d'anciennes élèves.

<sup>4186</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juill. 1929.

<sup>4187</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927 : « On a décidé d'inscrire tous les mois au tableau d'honneur les élèves répondant à des conditions fixées pour le travail et la conduite ».

<sup>4188</sup> Sur la solennité des distributions au lycée de garçons, voir : AMN 1R283, le proviseur au maire de Nancy, 04.07.1927.

<sup>4189</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, juill. 1929.

<sup>4190</sup> AMN 1R283, l'économe du lycée de jeunes filles au maire de Nancy, 01.07.1930.

cérémonie<sup>4191</sup>. Enfin, la distribution des prix se déroule, à partir de 1933, dans la Salle Poirel, autre œuvre de Jasson<sup>4192</sup>. La tradition se perpétuera même après que l'établissement soit doté de sa propre salle des fêtes<sup>4193</sup>.

A côté de la distribution des prix dans la Salle Poirel, Mme Lainé organise aussi des bals, auxquels le maire est invité et confirme sa venue<sup>4194</sup>. Il faut que le Lycée Jeanne-d'Arc dégage un certain prestige. C'est la ligne de Mme Lainé, qui rapporte, en mai 1928, au sujet de la dernière réunion du conseil d'administration : « Les questions les plus importantes qui aient été étudiées concernaient le renforcement des études du latin et la création d'un jardin d'enfants, toutes deux nécessaires pour augmenter le prestige du lycée et favoriser le recrutement des élèves ». Le jardin d'enfants ou « classe de tout petits » ouvre à la rentrée 1929, dans « une nouvelle salle construite au-dessus de la salle de gymnastique ». L'inspecteur d'académie remarquait quelque mois plus tôt que le projet était « intéressant », mais ne donnerait des fruits qu'avec « une bonne "jardinière", comme il y en a une au collège de Toul, par exemple ». Pour que la politique de respectabilité soit valable, il faut naturellement veiller aux abords de l'établissement. En décembre 1928, la directrice se plaint « des images souvent immorales et des titres de spectacles trop suggestifs » affichés dans l'environnement immédiat du lycée, sur un de ses murs et sur un autre de la préfecture voisine, devant lesquels doivent passer les élèves pour se rendre dans l'établissement<sup>4195</sup>.

Venons-en aux chiffres ! Le lycée peine à remonter la pente descendue à la rentrée 1924 : 456 élèves au mois de novembre. Il accueille 475 jeunes filles en novembre 1925, mais retombe à 449 l'année suivante. On chute jusqu'à 426 élèves en novembre 1927 pour retrouver 465 élève un an plus tard<sup>4196</sup>. Et si on regarde les chiffres de fin

---

<sup>4191</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 10-11, reproduction des photographies de *L'Est Illustré*.

<sup>4192</sup> Sur l'organisation pratique, voir : AMN 1R283, correspondance en juill. 1933, en mai, juin et juill. 1934, en mai et juill. 1935, en juin et juill. 1936, en juin et juill. 1937, en juin et juill. 1938, en juin 1939.

<sup>4193</sup> AMN 1R283, l'adjoint au maire à Mme Jean Daum, vice-présidente de l'Aide aux Mères, 23.12.1938.

<sup>4194</sup> AMN 1R283, correspondance en 1934 et 1935.

<sup>4195</sup> L'inspecteur d'académie abonde dans le même sens : « Je suis frappé aussi, quand je me rends au lycée, des affiches inquiétantes qu'on peut voir le long des murs et je serais reconnaissant à M. le recteur d'appuyer notre action en ce sens auprès de la municipalité ».

<sup>4196</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 3. L'effectif de « plus de 500 élèves » indiqué pour 1928 est donc erroné.

d'année scolaire, on se situe bien plus bas. En mars 1929, « un fléchissement anormal » ramène l'effectif à 394 élèves, indique la directrice. L'inspecteur d'académie ne s'inquiète pas : « Une baisse, en effet, dans une période d'ascension très nette ». L'inquiétude existe, par contre, au sujet du pensionnat du Parc de Santifontaine. En décembre 1927, assistant à l'assemblée générale des actionnaires de l'internat, Mme Lainé se trouve chargée « de faire une enquête que l'organisation des internats annexés aux lycées de filles ; les administrateurs pensent ainsi pouvoir trouver un moyen d'éviter la fermeture de leur maison ». « Ce serait particulièrement souhaitable », remarque l'inspecteur d'académie. En février 1928, la directrice communique les renseignements qu'elle a recueillis : « Il est apparu que le prix de pension, beaucoup trop élevé à Nancy, pouvait être la principale raison de la baisse de l'effectif. Le conseil a décidé de le diminuer à partir de Pâques ». Il y a aussi une question de personne. La directrice de l'internat semble porter une part de responsabilité dans son déclin.

Au printemps 1929, le conseil d'administration de Santifontaine examine, avec la directrice du lycée, l'« angoissante » question de la succession de Mme Mengin<sup>4197</sup>. À la rentrée suivante, « l'internat est toujours un sujet de préoccupations »<sup>4198</sup>. Mme Lainé espère que « Madame Jean, la nouvelle directrice, qui doit être installée le 1<sup>er</sup> janvier, apportera [...] des améliorations dans le régime de l'internat, pour que sa vie soit moins terne et moins amollissante ». L'assemblée générale des actionnaires de décembre 1928 décide « de faire encore cette année les sacrifices nécessaires pour que l'établissement puisse continuer à recevoir des élèves du lycée, de l'école primaire supérieure et des facultés ». Mais les sacrifices ont leur limite. Le maintien de prix relativement élevés se justifie par la qualité de l'internat, comme l'explique Mlle Lainé dans son rapport de mars 1929 :

Mme Jean, la nouvelle directrice de l'internat de Santifontaine paraît avoir déjà surmonté bien des difficultés. Elle réussira à diriger la maison qui lui est confiée, mais il faut que le recrutement devienne suffisant.

Bien que nous soyons entourées de nombreux collèges ayant des internats où les prix de pension sont loin d'atteindre ceux de Santifontaine, le lycée peut encore recruter un petit noyau

---

<sup>4197</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1928.

<sup>4198</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice, nov. 1928.

d'internes, si les familles arrivent à se rendre compte que les études secondaires y sont particulièrement bien organisées. D'autre part, Mme Jean, étant décidée à sacrifier sa liberté pendant une partie des vacances et à assouplir le régime de l'internat s'il y a lieu, Santifontaine peut recevoir des élèves étrangères suivant les cours du lycée. Il nous est facile de choisir pour elles les classes où elles peuvent travailler utilement. Mme Laurent, maîtresse de sixième est d'ailleurs chargée de les suivre de près.

Les autorités scolaires continuent de suivre l'affaire avec intérêt : « Il y a, en effet, quelque chose à faire pour sauver notre seul internat laïque à Nancy », note, en marge du rapport, l'inspecteur d'académie. Mme Lainé caresse le souhait d'installer un internat sur le site même du lycée, rue Pierre Fourier, mais le projet n'aboutit pas<sup>4199</sup>. Le pensionnat continue de fonctionner au Parc de Santifontaine, jusqu'à la réquisition du bâtiment en septembre 1939.

Le passage à la décennie 1930 voit émerger, à nouveau, la question de l'agrandissement. Si l'on se contente encore, début 1929, de quelques aménagements<sup>4200</sup>, l'architecte municipal dessine, au mois de novembre, un avant-projet de prolongement du bâtiment le long de la rue Pierre Fourier<sup>4201</sup>. Entre-temps, la rentrée de 1929 a amené au lycée 503 jeunes filles. Un an plus tard, l'effectif est plus haut qu'il ne l'a jamais été, avec 555 élèves<sup>4202</sup> ! Les locaux ne peuvent pas accueillir tout le monde. « Il nous manque, au minimum, quatre salles de classe », écrit la directrice au maire, début novembre 1930<sup>4203</sup>. Elle lui demande l'autorisation d'« occuper provisoirement, et jusqu'à la fin de l'année scolaire, s'il est possible, l'ancien théâtre, place Stanislas ».

Le conseil municipal se range à cette solution. Cinq salles de classe supplémentaires peuvent être aménagées. Bientôt, Mme Lainé obtient l'autorisation d'occuper le Pavillon de l'ancien théâtre encore pour l'année 1931/32, avec aménagement

---

<sup>4199</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 5. Voir, aux AMN, sous la cote 4M254, la « note relative aux locaux nécessaires pour les services de l'internat dans un lycée de jeunes filles renfermant 100 à 120 pensionnaires ».

<sup>4200</sup> AMN 4M256, plans des « grosses réparations et améliorations à exécuter en 1929 » : « Aménagement d'un laboratoire, d'une salle de physique, d'un vestiaire avec W.C., réfection des cours, etc... ».

<sup>4201</sup> AMN 4M255, « agrandissement du Lycée Jeanne-d'Arc. Avant-projet », nov. 1929.

<sup>4202</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire*, janv. 1931, p. 14. Pour les deux années (1929 et 1930), les effectifs sont ceux du 5 novembre.

<sup>4203</sup> AMN 4M257, Mme Lainé au maire de Nancy, 03.11.1930.

d'une sixième salle de classe, comme le rapporte le service municipal d'architecture en juillet 1931<sup>4204</sup>. Et ce n'est pas tout : « Etant donné le nombre toujours croissant d'élèves, la directrice prévoit la nécessité de neuf classes dans un avenir très prochain, pour atteindre au moins quatorze classes complémentaires – au lieu de six – dans quelques années ». Le rapporteur soumet donc au conseil municipal le projet d'agrandissement, élaboré depuis déjà plus d'un an. Et comme « ledit projet ne peut prévoir, faute d'emplacement, que la création de neuf nouvelles classes », on propose aussi l'achat d'une propriété limitrophe du lycée (Consigny), « avec accès sur la rue Saint-Georges ». Cela permettrait « la création de toutes les classes complémentaires nécessaires » en même temps qu'« une augmentation très sensible de surface des cours ». L'affaire prend un certain temps. Ce n'est qu'en février 1934 que le conseil municipal demande l'étude d'un projet d'agrandissement comportant l'acquisition de deux immeubles voisins<sup>4205</sup>. Une seule opposition s'élève au cours de l'enquête. En mai 1934, le conseil municipal sollicite la déclaration d'utilité publique pour le nouveau projet. En octobre 1936, le nouveau bâtiment de la rue Pierre Fourier, dans la prolongation du bâtiment principal, peut recevoir enseignants et élèves<sup>4206</sup>.

C'est alors la deuxième rentrée d'une nouvelle directrice : Mme Andrée Castel, née de Guéraldi. Cette agrégée de mathématiques, née à Paris en 1891, veuve depuis 1927, a dirigé les lycées de Quimper, Brest et Tours, avant de succéder à la rentrée 1935 à Mme Lainé (dont les dernières années de direction furent marquées de relations conflictuelles avec l'association des anciennes élèves, certaines enseignantes et certains parents)<sup>4207</sup>. Le problème des locaux ayant été réglé sous la directrice précédente, au moins pour quelques années, elle n'a plus qu'à se soucier de leur embellissement<sup>4208</sup>. Mais Mme Castel hérite

---

<sup>4204</sup> AMN 4M255, rapport du service municipal d'architecture de la Ville de Nancy sur l'agrandissement du Lycée Jeanne-d'Arc, 15.07.1931.

<sup>4205</sup> AMN 4M257, « agrandissement du lycée de jeunes filles ; demande de déclaration d'utilité publique ; plan parcellaire », 20.01.1934.

<sup>4206</sup> AMN 4M103, rapport du directeur du service d'architecture de la Ville de Nancy sur l'agrandissement du Lycée Jeanne-d'Arc, 03.11.1937.

<sup>4207</sup> AMN 1R283, le maire de Nancy à Mme Castel, 28.08.1935 : « Je vous remercie de la carte aimable que vous avez bien voulu m'adresser et en vous souhaitant, au nom de la Ville de Nancy, la plus cordiale bienvenue, je me permets d'exprimer l'espoir que les bonnes relations qui existaient avec l'ancienne directrice se continueront avec vous ».

<sup>4208</sup> AMN 1R283, Mme Castel au maire, 12.04.1937 : « Nous faisons notre possible pour rendre notre beau lycée de plus en plus élégant. Nous l'avons orné de fleurs et de petites plantes. J'ai l'honneur de vous demander une fois de plus votre concours en vous priant de faire poser dans l'entrée et le hall de grandes plantes vertes par les soins de Monsieur Lainé, directeur du service des promenades ». Réponse le lendemain : « [...] j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'est pas possible d'accorder, d'une façon

d'un autre dossier important, celui de l'élévation du lycée au rang d'établissement hors classe. Il en résulterait de substantiels avantages de traitement pour le personnel. Problème : la moitié du supplément incomberait à la Ville. Une demande avait été présentée par Mme Lainé en décembre 1933, mais le conseil municipal décida d'ajourner l'examen de cette question<sup>4209</sup>.

Trois ans plus tard, Mme Castel revient à la charge, invoquant « la prospérité croissante » du lycée, « dont le nombre d'élèves est passé de 681 en 1932 à 824 en 1936 ». Nouvel ajournement, « en raison de la situation actuelle des finances municipales », explique le premier magistrat<sup>4210</sup>. Et troisième ajournement en décembre 1938, pour les mêmes raisons<sup>4211</sup> : l'appui du recteur et l'« avis extrêmement favorable » du maire n'auront pas suffi. Le lycée compte alors près de 1 000 élèves (972, chiffres de novembre 1938)<sup>4212</sup>. L'effectif chute à 323 l'année suivante : la Seconde Guerre mondiale vient de se déclencher. Et pourtant, il est très difficile d'inscrire son enfant au lycée de jeunes filles pour l'année scolaire 1939/40. Mme Castel s'en explique au maire<sup>4213</sup> :

Conformément aux ordres reçus de Monsieur le recteur, puis de Monsieur l'inspecteur général en mission, je dois tenir compte, non seulement des places dans les abris (or, pour 400 places au grand maximum, 380 sont déjà occupées), mais encore de l'impossibilité de dédoubler des classes et d'obtenir une augmentation de personnel, enfin de la valeur des enfants, de leur discipline, et de la raison qu'elles ont de revenir à Nancy. Je ne dois pas, en particulier, prendre des enfants installées dans un autre établissement où elles font des études régulières et qui ne demandent à revenir que par fantaisie.

Il se présente un si grand nombre de situations exceptionnelles et intéressantes dont je suis obligée, en conscience, de tenir compte, que mon devoir est de refuser dans les autres cas. D'ailleurs, l'enseignement par correspondance, très bien organisé au Musée pédagogique, a été prévu pour les enfants non inscrits dans un établissement. Mon rôle, défini par mes supérieurs hiérarchiques, est, lors d'une demande d'inscription, de peser tous les éléments précités et de refuser l'élève ou de l'accepter sous ma propre responsabilité. J'ai rempli et remplirai ce rôle en toute conscience.

---

permanente, la décoration florale du Lycée. En ce qui concerne les cérémonies, veuillez faire votre demande quelque temps à l'avance, en indiquant les jours, et le nécessaire sera fait ».

<sup>4209</sup> AMN 1R283, le maire de Nancy à Mme Lainé, 18.12.1933.

<sup>4210</sup> AMN 1R283, le maire de Nancy à Mme Castel, 19.12.1936.

<sup>4211</sup> AMN 1R283, le maire de Nancy au recteur, 26.12.1938.

<sup>4212</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire. Année scolaire 1938-1939*, p. 19.

<sup>4213</sup> AMN 1R283, Mme Castel au maire de Nancy, 02.12.1939.

Année scolaire particulière, qui se termine, pour les candidates au baccalauréat, dans les caves de la Faculté des Lettres<sup>4214</sup>. À la rentrée 1940, le lycée de jeunes filles est réquisitionné pour les Allemands, qui le conservent pendant un an. Les cours se tiennent, durant cette période, à l'École des Mines.

## (2) Toul, dans la foulée de Nancy (1901)

Le 3 juin 1901, le conseiller municipal Badot demande à ses collègues « qu'il soit procédé, d'ici à la prochaine rentrée scolaire, à l'étude de la création d'un cours secondaire pour jeunes filles à l'École Jules Ferry »<sup>4215</sup>. La question est renvoyée à la commission d'administration. Le 16 août 1901, le conseil approuve la proposition de Badot. Un crédit de 2 500 Frs est voté pour la création des cours secondaires. La motivation première de la municipalité radicale de Toul a certainement été de ne pas rester à la traîne par rapport à Nancy, où un lycée de jeunes filles vient tout juste d'ouvrir ses portes. *La Moselle* rend compte de la nouvelle avec un laconisme étonnant pour le « journal républicain démocratique de l'arrondissement de Toul », très lié à la Ligue de l'Enseignement et qui consacre régulièrement ses premières colonnes à des questions scolaires<sup>4216</sup>. Est-ce le signe d'un désintérêt pour ce pan de l'enseignement... ou bien le choix de ne pas mettre en valeur une réalisation du maire Albert Denis, contre lequel l'hebdomadaire est entré en dissidence ? Il publie tout de même l'annonce officielle de l'ouverture des classes, qui aura lieu le 11 novembre 1901, « dans un local spécial, à l'École Jules Ferry »<sup>4217</sup> (bientôt rebaptisée École Jeanne-d'Arc) : « Ces cours seront faits par MM. les professeurs du collège, sous la direction de M. le principal, qui recevra les inscriptions et donnera aux familles tous les renseignements nécessaires. La rétribution a été fixée à 30 Frs par an ».

---

<sup>4214</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 15.

<sup>4215</sup> *La Moselle. Journal républicain démocratique de l'arrondissement de Toul*, 09.06.1901.

<sup>4216</sup> *Ibid.*, 25.08.1901.

<sup>4217</sup> *Ibid.*, 03.11.1901.

Le succès est, pour le moins, modeste : 25 élèves fréquentent les cours secondaires de jeunes filles en juillet 1902<sup>4218</sup>. L'effectif chute à 14 à la rentrée suivante, et cela « malgré les succès obtenus au brevet élémentaire et même au brevet supérieur par toutes les aspirantes ». Pourquoi ? L'inspecteur d'académie avance deux raisons :

La municipalité a élevé, sans autorisation, du reste, la rétribution scolaire de 30 à 80 Francs, ce qui a suffi à écarter un certain nombre d'élèves. D'autre part, les cours ont été transférés, au début de l'année, d'une école primaire, qui leur offrait une hospitalité très acceptable, au collège de garçons. La mesure, fort approuvée par certains partisans de la coéducation, n'a pas été aussi bien accueillie par l'opinion publique, et il conviendra de chercher une autre installation.

Les cours souffrent aussi du caractère provisoire de leur organisation. On s'était limité, la première année, à préparer les élèves aux « deux brevets primaires ». L'inspecteur d'académie souhaite qu'on instaure, à partir de la rentrée 1903, un véritable cursus, avec deux divisions de deux années chacune « et quelques cours complémentaires, à titre de direction d'études, pour les matières importantes, au cas où des auditrices en feraient la demande en nombre suffisant ». 1902/03 est donc une année perdue, passée à préparer la suivante. La rentrée 1903 a lieu « au second étage d'une école de filles », l'École Gouvion Saint-Cyr, et les cours se décomposent, comme prévu, en quatre années d'études : la première année est une classe primaire, avec son institutrice ; la deuxième année et la troisième année, dirigées par « deux maîtresses, l'une chargée de l'enseignement littéraire, l'autre de l'enseignement scientifique », constituent le début des études secondaires ; la quatrième année regroupe des élèves qui ont réussi leur brevet élémentaire et qui reçoivent leurs cours de professeurs du collège. Les changements, surtout la nouvelle installation, répondent aux souhaits des familles : 75 élèves se présentent le jour de la rentrée<sup>4219</sup> et on finit par compter 96 élèves pour le premier mois<sup>4220</sup> ! « Le succès a dépassé toutes les prévisions », rapporte l'inspecteur d'académie au recteur.

---

<sup>4218</sup> ADMM 1T277, rapport de l'inspecteur d'acad. sur les cours secondaires de Toul à la rentrée 1902.

<sup>4219</sup> ADMM 1T277, rapport de l'inspecteur d'acad. sur les cours secondaires de Toul à la rentrée 1903.

<sup>4220</sup> ADMM 1T277, rapport de l'inspecteur d'acad. sur les cours secondaires de Toul à la rentrée 1904. Il y parle beaucoup de l'année scolaire précédente, 1903/04.

En novembre 1903, l'effectif redescend un peu, passant à 89 élèves à la fin du mois<sup>4221</sup>. Le principal du collège de garçons, toujours à la tête des cours, précise : « Il y avait la semaine dernière 34 élèves en deuxième année et 91 en tout. Les parents qui ont retiré leurs enfants pour les envoyer à l'école communale ont donné pour motifs qu'ils étaient mécontents parce que ces élèves n'avaient plus que quatre heures par jour et qu'on leur faisait apprendre l'allemand alors qu'elles ignoraient encore presque totalement le français ». Pas de quoi enrayer, cependant, le succès des cours secondaires de jeunes filles. À l'automne 1904, l'inspecteur d'académie rapporte<sup>4222</sup> :

Encouragée par le rapide accroissement de l'effectif des cours, la municipalité toulouaise leur a cherché et trouvé une installation indépendante, avec un personnel tout entier féminin, et la rentrée dernière a justifié et dépassé les plus belles espérances : dès le commencement d'octobre [1904], l'unique classe primaire a dû être dédoublée et aujourd'hui, la création d'une troisième classe est devenue indispensable. Le recrutement des cours secondaires est donc pleinement assuré : bientôt, sans doute, les cours pourront changer de nom et l'enseignement secondaire des jeunes filles, grâce au zèle éclairé de la municipalité de Toul, comptera un collège de plus.

La prévision se réalise quelques années plus tard. Le traité constitutif du collège de jeunes filles de Toul est signé pour la rentrée 1908<sup>4223</sup>. Il fixe la composition du personnel comme suit : une directrice, trois professeurs, une maîtresse chargée de cours, trois institutrices primaires, un professeur de dessin et de travaux à l'aiguille et deux maîtresses surveillantes. L'établissement n'a pas d'internat, mais un demi-pensionnat, géré au compte de la directrice. Pas besoin d'en chercher une : on conserve Mlle Marie Grandjean. Elle gouverne un personnel qui change peu. Le collège de jeunes filles affiche une belle prospérité : en mars 1909, 114 élèves le fréquentent, 59 dans les classes primaires et 55 dans les classes secondaires ; toutes sont des externes, 20 sont des boursières, presque exclusivement de Toul. Mlle Grandjean remarque, dans son rapport mensuel<sup>4224</sup> : « Un certain fléchissement dans le travail. Par suite, premièrement des fréquentes réunions mondaines de jeunes filles et d'enfants trop distraits de leurs études, secondement de la

---

<sup>4221</sup> 21 en première année, 21 en deuxième année, 32 en troisième année et 15 en quatrième année.

<sup>4222</sup> ADMM 1T277, rapport de l'inspecteur d'acad. sur les cours secondaires de Toul à la rentrée 1904.

<sup>4223</sup> AMTo 1R41, « Collège communal de jeunes filles de la Ville de Toul. Traité constitutif », 12.09 et 10.10.1908.

<sup>4224</sup> ADMM W657/43, rapport mensuel de la directrice, mars 1909.

fatigue du trimestre, l'application a été moindre et les progrès se sont ralentis pendant ce mois ». Sont surtout visées les classes de troisième et de quatrième année, car plusieurs classes travaillent bien<sup>4225</sup>. À côté des cours, une « étude surveillée toujours intelligemment et sérieusement dirigée par la répétitrice » donne de bons résultats. La discipline est « satisfaisante, grâce à une surveillance continuelle ». Mais la directrice doit surveiller de près quelques élèves : « Un singulier esprit d'indépendance, de légèreté, de dissipation souffle parfois dans certaines classes. La politesse et le respect semblent n'être guère cultivés dans les familles et il faut souvent, à ce sujet, rappeler les élèves à leurs devoirs ». On déduit qu'elle parle des classes dont le travail l'a déçue.

A lire les rapports de visite de l'inspecteur d'académie, les raisons du manque de discipline sont aussi à chercher dans les prestations de certains enseignants<sup>4226</sup>. Et pourtant, à côté de cela, « la conduite des élèves au-dehors est généralement bonne et ne mérite pas les critiques dont elle est l'objet », notait-il en décembre 1908 ; le recteur a souligné le passage. Le collège de jeunes filles serait donc montré du doigt par certains cercles de la population. L'effectif est assez stable, au regard des rares données dont dispose l'historien : 115 élèves à l'automne 1909 ; 103 élèves l'automne 1911<sup>4227</sup>. La création, en janvier 1910, d' « un cours théorique et pratique d'enseignement ménager, comprenant des cours de cuisine, de blanchissage et de repassage », pour « préparer les jeunes filles à leur rôle futur de mères de famille et de maîtresses de maison », n'a donc pas entraîné de hausse de la fréquentation<sup>4228</sup>.

À l'automne 1913, la requête d'une mère, « nouvellement arrivée à Toul », demandant pour sa fille, « qui a terminé ses études secondaires », l'autorisation de fréquenter le cours ménager, pose la question des auditrices libres à Mlle Marie Mangin, la

---

<sup>4225</sup> « Classes particulièrement en progrès pendant ce trimestre : *Classes enfantine et primaires*. Les élèves se développent sensiblement, acquièrent plus d'ouverture d'esprit en même temps que des connaissances plus précises et mieux assimilées ; *Deuxième année secondaire*, particulièrement éveillée, intéressante au cours et sérieuse dans son travail à la maison ; *Cinquième année secondaire*, consciencieuse et travailleuse plutôt que brillamment douée. Les élèves de troisième et de quatrième A secondaires, dont on pouvait attendre de bien meilleurs résultats, se sont montrées légères et assez indifférentes à leur travail ».

<sup>4226</sup> ADMM W657/43, rapport de l'inspecteur d'acad. en visite dans un cours d'allemand, 02.12.1908 : « Quand on a entendu un pareil professeur, on comprend, du reste, qu'il n'ait pas de discipline et qu'on ne fasse pas de progrès dans sa classe. C'est au-dessous de tout ».

<sup>4227</sup> AMTo 1R41, « État indiquant la répartition des élèves dans les classes », budget des exercices 1910 et 1912.

<sup>4228</sup> Délibérations du conseil municipal de Toul, 23.12.1909.

troisième directrice du collège<sup>4229</sup>, après le passage éclair de Mlle Marie Guillard (1912-1913). Un avenant au traité constitutif fixe en 1914 que « les jeunes filles d'âge scolaire ayant terminé leurs études secondaires peuvent être autorisées à suivre, comme élèves libres, les cours d'enseignement ménager au collège, moyennant une rétribution mensuelle de 5 Frs ».

Arrive la Première Guerre mondiale. Les collèges de garçons et de jeunes filles doivent combiner leurs forces. En mars 1915, le principal rapporte<sup>4230</sup> :

Le collège est provisoirement installé dans un immeuble de la rue de Creil, N°5, gracieusement mis à disposition par Mme Liouville, veuve du fondateur au collège du prix Liouville. J'ai pu créer six salles de classe : une pour les neuvième et dixième avec Mlle Fougère, professeur du collège de filles, remplaçant Mlle Cazin, restée à Serrouville, près d'Audun-le-Roman, et dont on n'a aucune nouvelle [...]. Une deuxième classe pour Mlle Henry avec les septième et huitième. Les quatre autres classes doivent suffire journallement pour l'enseignement A et B du collège de garçons, pour l'école primaire supérieure et pour le collège de jeunes filles. C'est vous dire l'ingéniosité qu'il faut employer pour fusionner ces divers éléments et ne pas obtenir de mélanges hétéroclites. Je suis aidé en cela par Mlle Mangin, directrice, Milles Dominé et Hergat, professeur du collège de jeunes filles ; MM. Echter, Raincourt, Beck, Binsfeld, Calot et moi pour le collège de garçons. [...] M. le sénateur Chapuis, maire de Toul, croit pouvoir nous affirmer que le collège de filles nous sera rendu à Pâques et que nous pourrons l'occuper ; mais il voudrait que les jeunes filles soient séparées des garçons et la question du local rend impossible cette séparation. Je ne crois pas que l'autorité militaire abandonne le local du collège de filles. De plus, le personnel des maîtres est insuffisant pour faire fonctionner séparément les deux collèges.

Le mois suivant, le collège de filles, peuplé d'une trentaine d'élèves, déménage dans « un nouvel immeuble, rue Saint-Waast »<sup>4231</sup>. Une classe primaire du collège de garçons l'accompagne, tandis que les autres classes restent rue de Creil. La séparation des

---

<sup>4229</sup> AMTo 1R41, Mlle Mangin au maire de Toul, 12.11.1913.

<sup>4230</sup> ADMM W657/43, le principal du collège de Toul à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 28.03.1915.

<sup>4231</sup> ADMM W657/43, le principal du collège de Toul à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 30.04.1915 : « Ce nouveau local contient six salles de classes : les deux classes primaires du collège de filles, sous la direction de Milles Hergat et Marchal et la dernière classe primaire du collège de garçons confiée à Mlle Fougère, qui remplace au collège de garçons Mlle Cazin, toujours prisonnière à Audun-le-Roman et dont on n'a pas de nouvelles. Les trois pièces du rez-de-chaussée servent pour les classes secondaires du collège de filles, qui a en tout 34 élèves. Il y a, devant la maison, un joli jardin, bien fleuri ».

sexes est plus ou moins assurée : « Professeurs hommes et dames font des cours aux deux collèges, mais les jeunes filles restent en général à la rue Saint-Waast, où les garçons ne vont jamais. Cette combinaison est très avantageuse pour tous et peut être maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire sans aucun inconvénient ».

Pour écrire l'histoire du collège de jeunes filles de Toul durant l'entre-deux-guerres, il faut se contenter, en l'absence de rapports mensuels conservés dans les archives rectorales, d'informations éparses et, bien souvent, arides (effectifs et traités constitutifs). Le traité constitutif originel est prorogé jusqu'au 31 décembre 1920. Une nouvelle directrice, Léonie Brevet, travaille, durant l'été 1920, aux modifications à apporter ou non pour son renouvellement<sup>4232</sup> :

Article 4. Le collège de jeunes filles comprendra, comme antérieurement : une classe enfantine, des classes primaires et cinq années d'études secondaires. Il conviendrait, en outre, de prévoir des classes préparatoires au baccalauréat : 8 jeunes filles qui entreront en octobre en troisième année secondaire ont exprimé le vœu de préparer cet examen. [...]

Article 9. Les dépenses prévues pour le personnel du collège de jeunes filles, qui reste le même qu'antérieurement, ont été établies d'après les règlements en vigueur qui figurent au décret du 14 novembre 1919. Les enseignements accessoires (dessin, travaux à l'aiguille, musique vocale) seront rémunérés au taux de 200 Frs l'heure. Pour la gymnastique, les 600 Frs prévus seront versés au collège de garçons pour participation au traitement du professeur spécial de gymnastique de cet établissement, conformément à la décision de Monsieur le ministre de l'Instruction publique du 6 décembre 1919 autorisant la création d'un emploi de professeur de gymnastique commun aux deux collèges. Le crédit de l'enseignement ménager (enseignement complémentaire) devra être doublé en raison du prix des matières premières et porté à 600 Frs. Les heures supplémentaires pour les enseignements principaux sont au nombre de 11 heures (taux 300 Frs l'heure). Depuis la guerre, l'effectif des classes d'anglais a doublé ; 40 élèves suivent ce cours d'une façon régulière, 15 ont pris l'anglais comme langue principale ; 8 heures d'anglais sont nécessaires à la bonne marche des études. Il y aura lieu, en outre, de prévoir 3 heures supplémentaires de mathématiques dans les classes préparatoires au baccalauréat.

---

<sup>4232</sup> AMTo 1R41, Mlle Brevet au maire de Toul, 25.07.1920.

Aucune modification dans la composition du personnel n'est proposée. C'est ainsi qu'est renouvelé le traité constitutif, à l'été 1921<sup>4233</sup>. Mlle Brevet est remplacée, à la rentrée suivante, par Mme Leroy, une veuve de guerre, qui vient d'enseigner l'allemand pendant deux ans et l'établissement, dont elle a déjà exercé la direction comme suppléante. Il lui reste beaucoup à entreprendre dans ce collège aux locaux insuffisants<sup>4234</sup>. Fin juin 1923, elle écrit au maire<sup>4235</sup> : « Il n'existe pas dans notre établissement de bibliothèque pour les élèves. Elles sont ainsi privées d'instruments de travail qui leur rendraient de grands services, comme aussi de bonnes et fructueuses lectures. Aussi serais-je très désireuse de voir créer cette bibliothèque ». Les élèves l'entretiendraient par des cotisations, une fois constitué un premier fonds, dont la Ville aurait à financer l'acquisition à hauteur de 300 Frs. Mme Leroy se préoccupe dans le même courrier, du logement des répétitrices. La fréquentation du début des années 1920 est plus faible qu'autour de 1910, avec 104 élèves en 1921/22, 95 l'année suivante, 87 l'année d'après. Puis c'est une montée en flèche à la rentrée 1924, qui fait grimper l'effectif à 130 élèves. Le *Bulletin de l'Enseignement Secondaire* s'en félicite<sup>4236</sup> :

A Toul, on n'a pas d'internat, mais cela n'a pas empêché le collège de passer de 87 à 130, soit un gain de 43. La cause en est sans doute, pour une certaine part, la fermeture d'un établissement privé ; mais elle est due, pour la plus large part, au succès de la classe enfantine, devenue jardin d'enfants. À chaque inspection, on en sort émerveillé et plein de gratitude pour la jeune maîtresse qui l'a pris en main l'an passé et qui, bien que nommée au Lycée de Lille, a préféré demeurer encore un an à Toul, pour y achever, dit-elle, son œuvre. Nous lui en sommes très reconnaissants. De fait, les petites classes, qui n'avaient, en octobre 1923, à Toul, que 36 élèves, n'ont cessé de s'accroître jusqu'à compter aujourd'hui 63 enfants.

Ce jardin d'enfants est dû à l'initiative de la directrice du collège, qui en retire la reconnaissance de sa hiérarchie. On apprécie, d'une manière générale, sa bonne direction, et son attachement à Toul, « où personne ne voulait rester », rappellera le recteur. Pour la

---

<sup>4233</sup> AMTo 1R41, « Collège communal de jeunes filles de la Ville de Toul. Traité constitutif », 20.07 et 02.09.1921.

<sup>4234</sup> AN F<sup>17</sup> 25012, dossier Leroy, inspection générale, 19.11.1922.

<sup>4235</sup> AMTo 1R41, Mme Leroy au maire de Toul, 27.06.1923.

<sup>4236</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire*. Mars 1925, p. 39-40.

rentrée 1925, un avenant au traité constitutif crée un quatrième poste de professeur<sup>4237</sup>. La fréquentation diminue à 118 élèves. En février 1926, lors du renouvellement du traité, on change le poste de chargée de cours en un cinquième poste de professeur<sup>4238</sup>. À la rentrée suivante, l'effectif chute à 93 élèves. Il se relève à la fin des années 1920, entamant un mouvement de hausse que le porte jusqu'à 171 en 1932/33. Ensuite, et jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, la fréquentation se stabilise entre 151 et 166 élèves.

Mme Leroy a bien travaillé, laissant, en 1936, un collège dont le nombre de professeurs a été augmenté à sept au dernier traité constitutif<sup>4239</sup>. Elle a également fait embellir le cadre, comme le remarquait un inspecteur général au printemps 1931<sup>4240</sup> : « Mme Leroy a obtenu de la municipalité des travaux qui donnent meilleur air à la maison : réfection de la porte d'entrée, rétablie dans son style primitif ; peintures des couloirs, des classes ». Seul regret, l'absence d'internat, dont l'ouverture a cependant été envisagée à la fin des années 1920<sup>4241</sup>. Par ailleurs, le cursus offert par l'établissement n'est pas complet : les jeunes filles doivent aller dans la classe de philosophie du collège de garçons pour préparer la seconde partie du baccalauréat. En 1939, on compte 4 filles parmi les 6 bacheliers toulousains en Philosophie (4 également sur les 9 admissibles) ; le baccalauréat Mathématiques reste l'apanage des garçons<sup>4242</sup>. La Seconde Guerre mondiale fait tomber la fréquentation autour de la barre des 100 élèves : 103 à la rentrée 1939 ; 91 l'année suivante.

---

<sup>4237</sup> AMTo 1R41, Mme Leroy au maire de Toul, 20.08.1925 : « Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour faire établir d'urgence l'avenant au traité constitutif demandé par Monsieur le ministre, afin que la titulaire de la chaire puisse être nommée et entrer en fonctions pour la rentrée d'octobre. Je crois devoir attirer votre attention sur le fait que cette création ne sera pas très onéreuse pour les finances de la Ville, dont la participation dans les dépenses du collège n'est que de 25% depuis le renouvellement du traité constitutif (1921). D'autre part, les traitements du personnel seront entièrement à la charge de l'État à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1926 (loi des finances du 13 juillet) ; la participation de la Ville au paiement de la chaire se réduira donc à un trimestre ».

<sup>4238</sup> AMTo 1R41, « Collège communal de jeunes filles de la Ville de Toul. Traité constitutif », 08.02.1926.

<sup>4239</sup> AMTo 1R41, « Collège communal de jeunes filles de la Ville de Toul. Traité constitutif », 15.03.1936.

<sup>4240</sup> AN F<sup>17</sup> 25012, dossier Leroy, inspection générale, 02.04.1931.

<sup>4241</sup> AN F<sup>17</sup> 25012, dossier Leroy, inspection générale, 21.11.1927 : « La maison est vieille, mais suffisante tant qu'on s'en tiendra à un externat. On semble pourtant penser à Toul qu'un internat pourrait y prospérer ».

<sup>4242</sup> COLLÈGE DE TOUL ET ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE, *Distribution solennelle des prix sous la présidence de Monsieur le Général d'Armée Colson*, Toul, Imprimerie toulousaine, 1939, p. 4.

### (3) Saint-Dié, sous le signe de Jules Ferry (1903)

Le 7 mars 1903, le conseil municipal de Saint-Dié doit se prononcer sur la création d' « un établissement municipal d'enseignement où les jeunes filles puissent recevoir une instruction libérale, d'un niveau plus élevé non seulement que celui des écoles primaires, mais encore que celui des cours secondaires ». Rappelons que ces derniers fonctionnent dans la localité depuis 1882. « La nécessité de créer » ledit établissement « à bref délai » n'appelle pas de discussion, d'après le maire, Camille Duceux<sup>4243</sup>. Seule se pose la question de sa nature : collège ou école primaire supérieure. C'est la première solution que défend l'édile. Il commence par distinguer deux enseignements dont les caractéristiques propres ne paraissent pas évidentes : « Les programmes sont, à première vue, à peu près les mêmes et, sauf une ou deux matières, on enseigne à peu près dans les écoles primaires supérieures tout ce qui s'apprend dans les collèges. La grande différence est dans le but poursuivi et, par suite, dans la durée et dans la valeur des études ». Une école primaire supérieure, c'est un collège aux petits pieds, réservé à la classe moyenne, explique Duceux, qui veut aussi satisfaire les aspirations de la bonne bourgeoisie à une culture désintéressée. Tout le monde profiterait d'études plus longues, dirigées par des professeurs spécialistes de leur matière, ce qu'offre le collège de jeunes filles. Le maire passe ensuite à l'examen de la situation locale. Transformer les cours secondaires en école primaire supérieure, ce serait changer de nom et garder le contenu :

Tous les ans, grâce à la collaboration de onze professeurs du collège, de M. le principal et des deux institutrices d'écoles primaires, il y a eu de nombreuses élèves reçues au brevet et à l'école normale, et il n'est pas certain qu'une école primaire supérieure en eût fait recevoir davantage. Si j'interprète bien le vœu des familles, ce qu'on demande depuis longtemps à Saint-Dié ce n'est pas un établissement analogue à celui que nous possédons déjà, une sorte d'école préparatoire au brevet et à l'école normale, c'est un établissement d'enseignement secondaire qui soit, pour nos filles, ce que notre collège actuel est pour nos garçons, qui rassemble, dans ses classes, les filles intelligentes de la bourgeoisie et celles des travailleurs, et où se réalise, par le bienfait d'une éducation commune, l'union et la concorde entre tous les citoyens.

---

<sup>4243</sup> Camille Duceux (1853-1937), bonnetier de profession, est maire de Saint-Dié d'octobre 1896 à mai 1904, puis de 1910 à 1919, cf. MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 112-113.

Le collège doit donc s'inscrire dans ce qu'on appellerait aujourd'hui un projet de société, démocratique en l'occurrence. Plus loin encore dans son discours, Duceux évoque « la fusion si désirable de toutes les classes de la société ». Certes, on renoncerait à la gratuité, appliquée jusqu'alors pour les cours secondaires, que perpétuerait une école primaire supérieure, mais l'enseignement n'est pas gratuit « non plus au collège de garçons », fait remarquer le maire, « et qui songe à s'en plaindre ? Cela a-t-il empêché un seul enfant bien doué de continuer ses études ? Le conseil municipal a-t-il jamais refusé la gratuité de la rétribution collégiale à ceux qui la méritaient réellement ? » Enfin, pour « satisfaire à toutes les réclamations justifiées », on attacherait au collège de filles des cours complémentaires, comme il en existe au collège de garçons. « On peut ajouter que la création d'un collège à Saint-Dié serait, sans doute, plus facilement obtenue du ministère que celle d'une école primaire supérieure. Il y a déjà dans le département deux écoles de ce genre. Une troisième est-elle bien nécessaire ? »

Et des collèges de jeunes filles, combien y en a-t-il dans les Vosges ? Aucun. Le maire ne le précise pas. Peut-être craint-il de paraître agir par orgueil municipal. Assurément, il y a en creux l'idée d'ouvrir le premier établissement du genre dans le département... avant Épinal. « Un collège n'aurait-il pas plus de chances de succès, surtout si, plus tard, on se décidait à lui annexer un internat ? » : Duceux instille la question du rayonnement du principal pôle industriel de l'Est du département. Saint-Dié est aussi un bastion républicain : « Un collège ne serait-il pas, d'autre part, plus propre à recevoir la clientèle des pensionnats congréganistes, s'ils venaient à être fermés, et, d'autre part, mieux outillé pour soutenir la concurrence des établissements libres qui pourraient leur succéder ? Pour ces questions, n'est-ce pas les résoudre ? » Le maire conclut son exposé avec confiance :

Il y a donc, à Saint-Dié, une clientèle toute prête pour un collège : c'est, en partie, celle de nos cours secondaires, qui nous est fidèle depuis vingt ans et qui compte 100 élèves environ ; c'est celle d'un grand nombre de familles, qui réclament pour les filles une instruction laïque plus complète et plus solide ; c'en sera bientôt, peut-être, une autre que nous devons être prêts à accueillir et à qui nous devons offrir des garanties capables de nous l'attacher, sans qu'elle éprouve des hésitations ou des regrets. Administrer c'est prévoir et le conseil municipal, averti par nous et par son intérêt bien entendu, ne l'oubliera certainement pas.

Le conseiller Camille Steib<sup>4244</sup> est le premier à prendre la parole, pour demander des renseignements complémentaires sur « les conséquences financières devant résulter de l'adoption soit du collège, soit de l'école supérieure » avant toute prise de décision :

Il n'existe pas actuellement de collège de filles dans les Vosges ni dans les départements limitrophes mais, depuis deux ans, Épinal possède une école supérieure de filles ainsi que Pont-à-Mousson, et Nancy un lycée. M. Steib est d'avis qu'il faut tirer profit, lorsque faire se peut, de l'expérience acquise par les autres. Il demande en conséquence à M. le maire de faire nommer une commission spéciale qui se rendrait, au besoin, dans les villes précitées pour recueillir tous renseignements utiles à la confection d'un rapport fortement documenté devant permettre aux membres du conseil de prendre une résolution en parfaite connaissance de cause et au mieux de l'intérêt général.

Deux autres conseillers (Rielle et Blaise) se rangent à cet avis, auquel le maire oppose les travaux que la commission des finances a déjà menés sur ce projet. Duceux doit aussi faire face à une proposition du conseiller Evrat, qui demande la gratuité du collège, sans quoi il se prononcerait pour une école primaire supérieure. Il dépose cette demande écrite, qui recevra le soutien d'un autre conseiller (Febvrel) :

Le soussigné / Attendu qu'un collège de filles ne serait profitable qu'à la catégorie des pères de famille consentant à payer la rétribution scolaire, / Que la catégorie aussi intéressante, représentée par ceux n'étant pas en situation de payer ladite rétribution scolaire quoiqu'astreinte à fournir sa part contributive dans les dépenses d'installation et d'entretien dudit collège en a la charge sans aucun profit. / Considère la création de ce collège comme une mesure antidémocratique et surtout peu égalitaire si l'instruction n'y est pas donnée gratuitement, / Et, dans ce cas, propose, en remplacement dudit collège, la création plus modeste d'une école supérieure de filles qui répondrait mieux aux besoins et aux désirs de la grande majorité de nos concitoyens.

Le maire répète l'argumentaire de son exposé et s'étonne de l'opposition que suscite la rétribution scolaire, « alors que, à différentes reprises, des protestations ont été faites contre la gratuité des cours secondaires de jeunes filles existants en cette ville, par

---

<sup>4244</sup> Camille Steib succédera à Camille Duceux comme maire de Saint-Dié en mai 1904 ; il démissionnera en 1910 suite à sa défaite aux élections cantonales, face à... Camille Duceux, cf. MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 112-113 (notice Duceux).

ceux-là même qui aujourd'hui préconisent le principe de la gratuité pour l'établissement à créer ». « M. Steib demande la mise aux voix de sa proposition. M. le maire répond que la priorité appartient à la proposition inscrite à l'ordre du jour. C'est seulement dans le cas où celle-ci serait repoussée que d'autres propositions pourraient être l'objet d'un vote ». Un autre opposant se dévoile en la personne du conseiller Miette, qui met en avant une autre priorité, dans l'enseignement des garçons : « [...] il votera contre le collège tant que le conseil n'aura pas institué un cours complémentaire de français et surtout de dessin pour les jeunes gens âgés de treize ans qui ne peuvent plus, à cet âge, fréquenter l'école primaire et qui auraient besoin de compléter leurs études avant d'entrer en apprentissage. Il ajoute qu'il a déjà réclamé, avec M. Rielle, la création de ce cours à différentes séances de commissions ». Mais l'opposition n'est pas de taille à contrer le projet du maire. La création du collège de jeunes filles est acceptée en principe par quinze voix ; Charton, Evrat et Febvrel ont voté contre ; Blaise, Miette, Rielle se sont abstenus.

Quatre mois et demi plus tard, dans sa séance du 25 juillet 1903, le conseil municipal se penche sur l'organisation de l'établissement qui doit voir le jour. Le maire propose son installation « dans le bâtiment communal situé à l'angle des rues d'Hellieule et de la Meurthe ». C'est la « laïcisation » qui le rend disponible : l'école de garçons de quatre classes qui occupait jusqu'alors ces locaux pourra être transférée dans un groupe scolaire libéré par les sœurs-enseignantes. « Si, dans les premières années, le collège de filles réunissait de 100 à 120 élèves, ce qui serait très satisfaisant, celles-ci seraient à leur aise dans un bâtiment occupé actuellement par 250 élèves », explique le maire. Le conseil municipal approuve le projet. La tentative de deux conseillers (Husson et Gérard) de renvoyer la question aux commissions, pour un examen financier, échoue.

Le maire passe au personnel enseignant (une directrice, deux professeurs titulaires, deux professeurs chargés de cours, une institutrice, une répétitrice et quatre personnes chargées de l'enseignement du dessin, de la couture, de la gymnastique et du solfège, pour une dépense annuelle de 15 000 Frs) et à la « rétribution collégiale » : 60 Frs par an pour les classes primaires (+ 20 pour l'étude surveillée), 100 Frs pour les classes secondaires de la première période, 120 Frs pour les classes secondaires de la seconde période (+ 30 pour l'étude surveillée). « Pour le moment, le collège ne recevrait que des externes », précise le maire. Nouvelle demande de renvoi aux commissions, nouvel échec des deux conseillers

requérants, qui quittent la salle du conseil. Le projet du maire est accepté. La Ville peut signer un traité constitutif avec l'État. On choisit, enfin, un nom pour le nouvel établissement. Il paraît tout trouvé : « Le conseil, sur la proposition de M. le maire, désirant rendre un nouvel hommage à la mémoire de notre illustre compatriote, décide que le collège de filles dont la création vient d'être votée se nommera Collège Jules Ferry ». Une abstention.

Le ministre de l'Instruction publique ne doute pas que les crédits nécessaires seront alloués par le Parlement<sup>4245</sup>. Pour la rédaction du traité constitutif, « il sera nécessaire de spécifier si la Ville entend annexer un internat à l'établissement : provisoirement, l'externat seul serait créé, mais il est évident qu'il ne pourra prospérer que si un internat est annexé ». Que ceux qui ont des oreilles entendent ! Surtout, « le local que la Ville propose d'affecter au collège et qui, en-dehors du logement de la directrice, ne se compose que de six pièces (classes et études), [...] est absolument insuffisant et il ne pourra être accepté qu'agrandi et complété par les immeubles voisins ». Le maire de Saint-Dié va devoir remettre l'ouvrage sur le métier ; une ouverture en octobre paraît d'ores et déjà impossible. En attendant, le ministère propose des cours secondaires améliorés qui fonctionneraient encore pendant quelques mois et prépareraient la transformation en collège, prévue pour le courant de l'hiver. La Ville n'en fait rien. En septembre 1903, elle dégage un crédit de 15 000 Frs pour des travaux d'aménagement et pour l'achat de matériel<sup>4246</sup>.

Saint-Dié semble cultiver une tradition d'indépendance en matière d'enseignement secondaire féminin, ainsi que l'explique l'inspecteur d'académie au préfet<sup>4247</sup> : « La Ville de Saint-Dié ne demande pas le concours de l'État ni celui du département et prendra le montant de la dépense sur ses crédits disponibles. D'un autre côté, le collège n'est pas encore créé en fait, il ne me semble donc pas qu'il y ait lieu de soumettre le devis ci-joint à M. le recteur ». « Parfait ! », note le représentant de l'État, « Mais si plus tard l'installation

---

<sup>4245</sup> ADV 4T19, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 13.08.1903.

<sup>4246</sup> ADV 4T19, le préfet des Vosges au sous-préfet de Saint-Dié, 17.09.1903.

<sup>4247</sup> ADV 4T19, l'inspecteur d'acad. au préfet des Vosges, 15.09.1903.

n'est pas acceptée pas l'autorité universitaire, la Ville aura fait des frais en pure perte ! » Il ne tarde pas à écrire au sous-préfet<sup>4248</sup> :

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire connaître à la municipalité de Saint-Dié que je ne puis, quant à présent, donner mon approbation à cette délibération, aucune décision n'ayant encore été prise par M. le ministre de l'Instruction publique au sujet de la demande de création d'un collège de jeunes filles à Saint-Dié. Vous ajouterez que, d'ailleurs, le projet de travaux dont il s'agit doit être soumis à M. le ministre avant de pouvoir être mis à exécution [...].

Le sous-préfet de Saint-Dié répond en transmettant les doléances du maire<sup>4249</sup>. Il insiste sur la nécessité d'une ouverture du collège dès octobre. Le préfet écrit alors au ministre de l'Instruction publique<sup>4250</sup>. Il déclare partager le sentiment de la municipalité – « républicaine », précise-t-il – de Saint-Dié, qui « estime [...] que l'ouverture du nouveau collège doit de toute nécessité avoir lieu pour la prochaine rentrée scolaire, si l'on veut assurer le bon recrutement de cet établissement et ne plus mettre les familles dans l'obligation de placer leurs enfants dans les établissements privés concurrents qui vont s'ouvrir ». Il sollicite donc « l'approbation définitive du projet » ou au moins « une décision de principe autorisant l'ouverture provisoire de l'établissement dont il s'agit ». Il n'obtient rien. La Ville passe outre, apparemment avec raison, comme on le constate à la lecture de ce télégramme du sous-préfet envoyé dans la matinée du 5 octobre 1903 à son supérieur : « Collège de jeunes filles nouvellement créé St Dié, résultat rentrée ce matin quatre-vingt-dix élèves, véritable succès, nombre élèves sera encore plus grand avant fin semaine ».

La municipalité doit maintenant se mettre en règle avec l'État, c'est-à-dire obtenir l'autorisation du collège et la conclusion d'un traité constitutif. Elle entreprend des démarches en ce sens en décembre 1903, présentant, en même temps, un nouveau local, « suffisamment vaste pour l'installation d'un internat, qui », de l'avis du sous-préfet,

---

<sup>4248</sup> ADV 4T19, le préfet des Vosges au sous-préfet de Saint-Dié, 17.09.1903.

<sup>4249</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Saint-Dié au préfet des Vosges, 21.09.1903 : « M. le maire fait remarquer que le plan de l'établissement projeté a été transmis, dès le 1<sup>er</sup> août, à M. le recteur de l'académie de Nancy, que les locaux ont été visités par M. l'inspecteur d'académie et trouvés satisfaisants ».

<sup>4250</sup> ADV 4T19, le préfet des Vosges au ministre de l'Instruction publique, 23.09.1903.

« aura un succès aussi grand que l'externat »<sup>4251</sup>. Le préfet des Vosges prie le recteur « de vouloir bien appuyer de [son] avis le plus favorable [...] la demande de M. le maire de Saint-Dié tendant à obtenir dès maintenant l'approbation définitive du projet de création et d'installation du collège de jeunes filles dont il s'agit »<sup>4252</sup>. Les choses traînent. En février 1904, le recteur relance le ministre de l'Instruction publique<sup>4253</sup>, qui prend bientôt l'arrêté autorisant « l'ouverture, à titre provisoire, d'un collège de jeunes filles, à Saint-Dié, à dater du 17 avril 1904 ». Le 18 avril, le préfet transmet au recteur un projet de traité constitutif. Le document sera signé, mais l'établissement reste installé dans la rue d'Hellieule.

Le collège a sa directrice depuis la rentrée de 1903. C'est Mme Aimée Houillon, née Marchand, une Lorraine originaire de Verdun. Elle a trente-neuf ans, est veuve d'un professeur de lycée et mère d'un fils unique. Après un début de carrière passé dans l'enseignement primaire à Lunéville, elle a séjourné pendant cinq années en Allemagne, après quoi elle est rentrée en France comme professeur d'allemand. Elle a essentiellement enseigné dans la capitale, comme professeur libre tout d'abord, puis au lycée de jeunes filles Victor Hugo, où elle est devenue surveillante générale en 1901.

Veuve depuis plus d'un an, elle aspirait alors, déjà, à se rapprocher des siens, dans l'Est. Début septembre 1903, elle écrivait au recteur de Nancy pour « solliciter de [sa] haute bienveillance le poste de directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié » : « Désirant ardemment conserver, pour mon enfant, une santé bien ébranlée l'an dernier par le séjour de Paris et le surmenage que je m'étais imposé, oserais-je vous prier, Monsieur le recteur, de bien vouloir m'accorder cette situation près de ma famille et dans une région dont le climat me serait si salutaire ! » Son vœu fut donc exaucé. Les rapports sont, d'emblée, unanimement excellents. En mai 1906, le recteur remarque :

---

<sup>4251</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Saint-Dié au préfet des Vosges, 18.12.1903 : le bâtiment « est affecté actuellement à un orphelinat appartenant au bureau de bienfaisance, mais cet établissement trouverait un avantage réel soit à le vendre, soit à le louer à la ville et à installer ses orphelines, en petit nombre, dans un autre bâtiment ».

<sup>4252</sup> ADV 4T19, le préfet des Vosges au recteur de Nancy, 21.12.1903.

<sup>4253</sup> ADV 4T19, le recteur de Nancy au préfet des Vosges, 22.02.1904 : « En réponse à votre lettre du 20 février, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai rappelé à M. le ministre, le 18 février courant, la question de la transformation des cours secondaires de jeunes filles de Saint-Dié en collège. Je l'ai prié, avec les plus vives instances, de vouloir bien y donner une solution favorable et ce, le plus tôt possible ».

Depuis bientôt trois ans que Madame Houillon est à Saint-Dié, son autorité morale n'a fait que grandir en ville et dans toute la région. Elle a véritablement fondé le collège, et si une municipalité d'abord peu favorable a rapidement été amenée à proposer elle-même la construction d'un collège, c'est à Madame Houillon qu'on le doit. Aussi est-elle parfaite comme directrice, avec le constant souci de la bonne éducation aussi bien que de l'instruction des jeunes filles et ses préoccupations morales très élevées. Son action sur les maîtresses est des plus heureuses. Elle a réussi à faire de toute la maison une véritable famille, où l'on demande à entrer, où on travaille avec joie et que l'on ne quitte qu'à regret.

La fréquentation a connu une belle augmentation entre 1904 et 1906, passant de 122 à 188 élèves. Cet effectif reste longtemps un maximum, car ensuite la population scolaire fléchit quelque peu. En novembre 1908, le collège est fréquenté par 156 élèves, la plupart dans les classes secondaires (123). Presque toutes sont des externes, essentiellement des externes libres. Il y a 2 internes, boursières ; 2 autres boursières sont externes surveillées<sup>4254</sup>. On travaille bien<sup>4255</sup>. Un certain nombre d'élèves se préparent à passer des examens du primaire. À la fin de l'année scolaire, Mme Houillon rapporte<sup>4256</sup> :

8 de nos élèves viennent de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire<sup>4257</sup>. Une neuvième, également admissible, ne concourut pas pour la deuxième série ; elle était retournée à Saint-Dié le mardi matin, persuadée qu'elle ne l'était pas. Son nom figurait bien sur la liste affichée le premier soir, mais il avait échappé aux trois personnes chargées de relever les noms des admissibles. La candidate reçut cette nouvelle avec calme ; elle se sentait trop fatiguée pour déplorer ce fâcheux incident. Elle espère qu'il lui en sera tenu compte, dans la mesure du possible, à la prochaine session. Le personnel du collège a été satisfait du résultat de l'examen : seules les meilleures élèves présentées ont réussi. Ce sera une bonne leçon pour les autres et surtout pour les parents qui n'ont pas suivi nos conseils au moment de l'inscription des candidates.

---

<sup>4254</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1908.

<sup>4255</sup> ADMM W657/67bis, rapport de la directrice « sur la deuxième année secondaire », 01.12.1908. Le recteur note, pour la réponse à envoyer à la directrice : « Lu avec un grand intérêt. Les réflexions de Madame la directrice sur le travail des élèves de deuxième année dans les différentes matières en classe et en étude ou à la maison et est heureux de posséder ce document qu'il conservera avec soin ».

<sup>4256</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1909.

<sup>4257</sup> « Bon résultat », note l'inspecteur d'académie dans la marge.

La fréquentation diminue légèrement à la rentrée 1909, avec 147 élèves<sup>4258</sup>. Le déséquilibre entre classes secondaires et primaires fait réagir la directrice<sup>4259</sup> : « Je regrette que les familles hésitent à nous amener de bonne heure leurs enfants. Nos petites classes se recrutent difficilement, tandis que la troisième année est toujours très chargée d'élèves ». Un véritable internat est organisé, qui accueille tout de suite 20 pensionnaires, dont 3 des 4 boursières<sup>4260</sup>. Placé entre les mains d'une société civile<sup>4261</sup>, comme à Nancy, il n'a pas moins coûté à Mme Houillon argent et santé, comme le signale, en juin 1910, un recteur admiratif devant cette « directrice d'élite ».

La rentrée 1909 voit encore l'apparition d'une nouvelle catégorie d'élèves, les demi-pensionnaires, au nombre de 8. Sur le plan des études, « les élèves se donnent beaucoup de peine, en général », rapporte Mme Houillon en mai 1910, « L'approche des examens de fin d'année stimule leur activité ». Mais la directrice est tout de même inquiète : « [...] il est fâcheux de constater que bon nombre d'entre elles travaillent mal, sans méthode ; les résultats obtenus sont faibles. Les conseils et directions de leurs professeurs restent lettre morte »<sup>4262</sup>. C'est d'autant plus dommage que le personnel enseignant est de qualité, de « jeunes maîtresses », certes, et qui « se renouvellent presque chaque année », mais auxquelles la directrice communique son « ardeur ». Sous son aile, elles « donnent aussitôt et joyeusement leur maximum » remarque le recteur, qui décèle là les fondations d' « une maison modèle, la maison franco-alsacienne que nous rêvons ». Saint-Dié est un avant-poste. Les bons résultats obtenus, en juin 1910, au brevet élémentaire, malgré les lacunes signalées, ne peuvent que le renforcer<sup>4263</sup>.

Est-ce pour contrer la concurrence allemande de Sainte-Marie-aux-Mines que Mme Houillon brûle, en cette fin d'année scolaire, d'inscrire une nouvelle matière au plan d'études de son collège ? « Il me tarde de connaître la délibération du conseil relative à la création des quatre heures de cours d'anglais sollicitée depuis deux ans », écrit-elle en juin 1910. Elle obtient satisfaction. L'enseignement de l'anglais commence au Collège Jules

---

<sup>4258</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1909.

<sup>4259</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1909.

<sup>4260</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1909.

<sup>4261</sup> ADMM W657/67bis, Mme Houillon à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 01.12.1911.

<sup>4262</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1910.

<sup>4263</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1910.

Ferry à la rentrée suivante (même si les conditions de son financement sont encore loin d'être réglées<sup>4264</sup>). La rentrée 1910 est très bonne au niveau de l'effectif, qui monte à 167 élèves (chiffres de novembre). La hausse s'est faite sur les classes primaires, dont la fréquentation dépasse la barre des 40 élèves. C'est encore le cas à la rentrée 1911, pour un effectif total de 161 élèves<sup>4265</sup>. Autre constat encourageant, l'essor de l'internat : 32 pensionnaires en novembre 1910 et 40 en novembre 1911 (dont les 4 boursières). On commence, en cette rentrée 1911, les cours de latin : « 7 élèves sur 8 inscrites persévéreront, je crois », prophétise, en octobre, Mme Houillon ; « Monsieur Clerc se donne à sa tâche avec un entrain admirable ». La directrice renforce ses liens avec les familles en organisant quelques cours de coupe<sup>4266</sup> :

Mme Berge, professeur de coupe d'après le moulage, a fait une conférence à l'internat le 28 octobre dernier. Les anciennes élèves et les grandes sœurs ou les mamans de nos élèves actuelles y avaient été invitées. Leur intérêt pour la méthode de Mme Berge fut des plus vifs et 24 d'entre elles se firent inscrire pour les 30 heures de cours qu'exige l'étude de la méthode. Les séances ont lieu à l'internat, matin et soir : un groupe de 12 personnes vient de 8h et demi à 11h et demi, l'autre de 2h à 5h. Notre professeur bénéficie de tous les cours et, par lui, nos élèves actuelles seront initiées à un enseignement pratique aussi simple que parfait<sup>4267</sup>.

Au-delà de la communication, il s'agit donc de préparer un cours d'enseignement ménager. Celui-ci intègre le plan d'études au courant de l'automne<sup>4268</sup>. Mais le grand projet que poursuit alors la directrice, c'est « la construction d'un collège neuf, qu'elle

---

<sup>4264</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911 : le bureau d'administration vient d'approuver « le projet de budget pour l'exercice 1912, y compris la somme de 600 Frs inscrite à la subvention communale et nécessaire pour rétribuer le professeur d'anglais du collège de garçons chargé de 4 heures de cours » au collège de filles. Avr. et mai 1912 : « [Le bureau d'administration du collège] a prié le conseil municipal de régulariser, par un avenant au traité constitutif, la dépense de 600 Frs votée en 1910 pour rétribuer le professeur chargé de l'enseignement de l'anglais. J'attends impatiemment ledit avenant, car le revenu municipal a refusé de payer sur sa caisse une dépense que le ministère a rayée du budget du collège, comme n'étant ni inscrite au traité, ni justifiée par un avenant. Les cours d'anglais ont lieu régulièrement. Le professeur aurait volontiers attendu, pour émarger, que le ministère eût rédigé le nouvel avenant, mais la caisse de l'internat fera les avances nécessaires à la fin de chaque mois ». Juill. 1912 : « J'attends la délibération du conseil municipal relative aux cours d'anglais pour adresser à l'inspecteur académique le projet de budget additionnel, qui m'a été retourné le mois dernier ».

<sup>4265</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1911.

<sup>4266</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911.

<sup>4267</sup> L'inspecteur d'académie remarque dans la marge : « Je ne vois que des avantages à ce que les élèves aient suivi ces cours ; peut-être eût-on pu nous prévenir qu'on prenait cette initiative ».

<sup>4268</sup> ADMM W657/67bis, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 08.12.1911 : « Le recteur a lu, avec le plus vif intérêt, le programme du cours d'enseignement ménager, et ne doute pas qu'ainsi compris, cet enseignement ne produise les plus heureux effets ».

voudrait somptueux, dans le parc de l'Évêché », comme le rapporte, en septembre 1911, un inspecteur général ; il souhaite, « dans l'intérêt de l'Université, que le vœu de Mme Houillon se réalise ». Dans son rapport mensuel d'octobre 1911, la directrice se plaint de ses locaux, estimant que le matériel scolaire « ne pourra être complété tant que le collègue sera rue d'Hellieule »<sup>4269</sup>. Le mois suivant, une solution se dessine<sup>4270</sup> :

M. Duceux, maire de Saint-Dié, fait de nouvelles démarches en vue de l'acquisition de l'ancien Évêché, occupé actuellement par l'internat. La Ville louerait ledit immeuble, en partie du moins, à la société civile de l'internat. Elle réserverait la chapelle et toutes ses dépendances pour l'installation future du tribunal et de la chambre de commerce. Le président du tribunal de Saint-Dié, le procureur et diverses notabilités de Saint-Dié et des environs ont visité les locaux proposés au ministère du Commerce par M. Duceux. J'ose espérer que M. le ministre de l'Instruction publique affectera toute la propriété au service de l'enseignement.

Le recteur n'a pas suivi l'affaire jusqu'ici. Il « ne s'explique pas les projets auxquels Mme la directrice fait allusion »<sup>4271</sup>. Le haut fonctionnaire se laisse toutefois rapidement gagner à la cause du transfert de l'établissement. Ainsi, en mai 1912, il remarque qu'« il ne manque à ce très bon collègue que les locaux qu'il mérite ». Les résultats aux examens de fin d'année seront toutefois assez moyens<sup>4272</sup>. Cela n'empêche pas la fréquentation de monter à 170 élèves à la rentrée suivante (chiffres de novembre). Le Collège Jules Ferry est devenu une maison imposante et il faudra tenir compte de ce développement au renouvellement du traité constitutif<sup>4273</sup>. L'effectif se stabilise, avec 171

---

<sup>4269</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911.

<sup>4270</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1911.

<sup>4271</sup> ADMM W657/67bis, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 08.12.1911.

<sup>4272</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1912 : « Sur 11 élèves présentées au brevet élémentaire, 8 furent admissibles et 4 seulement passèrent à la deuxième série. Nous fûmes contrariées pour 3 d'entre elles, mais elles prendront leur revanche en octobre ; il leur manquait certainement l'énergie et le savoir-faire qu'exige tout succès ». Juill. 1912 : « Les résultats du brevet supérieur ne nous ont pas donné satisfaction. Sur 5 élèves présentées, 3 ont été reçues, les 2 autres sur lesquelles nous comptions surtout ont échoué. Elles se représenteront à la prochaine session : leur succès au diplôme [...] leur a rendu le courage nécessaire ».

<sup>4273</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1913 : « Le bureau d'administration du collège s'est réuni le 21 avril à l'effet d'examiner : 1° le compte administratif de l'exercice 1912, 2° le budget additionnel de l'exercice 1913, 3° le projet de budget pour l'exercice 1914. Le compte administratif présentait un déficit de 1 186 Frs 24, qui sera prélevé sur les 9 364 Frs 88 de réserve (bonis antérieurs). En 1908, ces bonis étaient de 13 227 Frs 70, dont 657 Frs 75 seulement pour le dernier exercice ; à partir de 1909, il a fallu revenir à cette réserve pour couvrir l'excédent de dépenses inscrit au compte administratif de chaque nouvel exercice. L'augmentation du nombre des élèves ne peut suffire à compenser les dépenses nouvelles nécessitées par la création de postes de professeurs (lettres, sciences, chant, dessin), de maîtresse

élèves à la rentrée 1913<sup>4274</sup>. La question des locaux n'est toujours pas résolue, au grand dam de la directrice comme des autorités scolaires. En avril 1914, le recteur se désole de ce que l'établissement doive faire face à « des conditions bien peu favorables », dans « un local provisoire et tout à fait défectueux ». Il n'en estime que davantage la directrice : « Depuis bientôt onze ans, Madame Houillon ne se lasse pas et ne se décourage pas. La municipalité finira bien par l'entendre ». Le recteur n'évoque pas un autre projet, qui laisse dubitatif l'inspecteur général venu examiner Mme Houillon au printemps 1914. Au sujet de la population scolaire, il écrit : « Elle est aujourd'hui de 175 élèves, dont 52 internes et demi-pensionnaires, et elle est, assure la directrice, destinée à s'accroître si l'externat est, quelque jour, transporté dans un local plus spacieux et mieux aménagé que celui qu'il occupe en ce moment, si surtout, ajoute-t-elle, le collège est transformé en lycée. Son espoir est-il fondé ? Y a-t-il place, si près de Nancy, pour un très grand établissement ? »

La Première Guerre mondiale amène d'autres préoccupations. L'internat est réquisitionné dès le déclenchement du conflit pour abriter un hôpital de malades contagieux. Puis Saint-Dié est occupé par les Allemands. Mme Houillon utilise sa connaissance de la langue de Goethe pour rendre de précieux services. Mais elle n'est pas la seule héroïne du Collège Jules Ferry. Héroïne malgré elle, cette timide Mlle Cretin, répétitrice de vingt-six ans, que les Allemands obligèrent, le 27 août 1914, à porter, sous les obus, un message à la mairie de Saint-Dié. Elle sauve ainsi la ville de la destruction, écrira le *Journal Officiel* en 1920, pour annoncer sa décoration de la Légion d'honneur. Aucun rapport mensuel n'a été conservé pour l'automne 1914. On apprend par un rapport postérieur que les locaux du collège ont été occupés jusqu'en décembre<sup>4275</sup>. On sait aussi que l'établissement fonctionne au début de l'année 1915 et qu'il ferme le 5 février, en application d'une « dépêche centrale ». Cette fermeture ne signifie pas l'interruption des études, comme le précise Mme Houillon<sup>4276</sup> :

---

primaire (1), de surveillante (1) ou d'un enseignement complémentaire (anglais). Au renouvellement du traité, il y aura lieu de créer un poste de professeur de couture et d'enseignement ménager ».

<sup>4274</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1913.

<sup>4275</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1915 : « Le matériel a été très endommagé par l'occupation. Le détail des objets disparus ou détériorés a été remis à la mairie quand les locaux nous ont été rendus par l'autorité militaire, en décembre 1914 ».

<sup>4276</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1915.

Avant de se séparer, les maîtresses discutèrent [de] ce qu'il conviendrait de faire pour continuer à diriger le travail de leurs élèves. Il fut décidé que des textes de devoirs et des indications précises pour l'étude des leçons seraient immédiatement envoyés aux candidates aux examens et qu'il faudrait s'en tenir à cette mesure, tant que la ville serait bombardée. Le samedi 13 février, après toute une semaine de calme, le personnel fut unanime à déclarer qu'il était indispensable de voir les élèves au moins une fois par semaine. Il fut donc convenu que chaque maîtresse recevrait chez elle, une fois par semaine, par petits groupes de 4 ou 5, certaines élèves pressées par l'âge ou l'approche des examens.

Les maîtresses primaires, peu chargées d'élèves, ont tenu à passer dans les familles, deux fois par semaine, pour corriger les petits devoirs donnés et pour s'assurer que les leçons ont été apprises. D'accord avec M. le principal, les élèves de philosophie furent invités à se rendre chez Mlles Dagnaux et Coupigny et ceux de première chez moi, pour l'allemand. Tout le monde sait qu'en cas de nouveau bombardement, le travail sera transmis par la poste. Les élèves réfugiées loin de tout collègue ou de cours travaillent avec nous par correspondance.

On poursuit aussi la notation<sup>4277</sup>. L'inspecteur d'académie rend « hommage au zèle de l'administration et du personnel qui ont tenu à ce que les élèves n'aient point trop à souffrir de la fermeture temporaire du collège ». Il aurait cependant « préféré qu'avant de prendre des mesures parfaitement justifiées par la situation, mais néanmoins illégales, on sollicitât [l'] autorisation » des autorités universitaires. Il cherche à savoir si les cours à domicile se font dans des conditions acceptables<sup>4278</sup>. À la fin, c'est l'admiration qui l'emporte. En mai 1915, le recteur remarque, à propos des vaines tentatives de la directrice pour obtenir la réouverture du collège : « Du moins, elle aura assuré la préparation de toutes les candidates à divers examens ». Parmi ces examens, il y a le brevet élémentaire,

---

<sup>4277</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1915 : « Jusqu'à la fermeture du collège, les notes ont été données régulièrement. Les carnets de fin de mois et de quinzaines tiennent les familles au courant du travail et des résultats obtenus. Pour le moment, les parents signeront les devoirs corrigés et notés chaque semaine par les professeurs ».

<sup>4278</sup> ADMM W657/67 (document rangé par erreur dans un dossier sur les collèges d'Épinal et de Mirecourt), Mme Houillon à l'inspecteur d'acad., 06.03.1915 : « En réponse à votre lettre du 5 mars, dans laquelle vous me demandez si quelqu'un accompagne les élèves de philosophie chez Mlles Dagnaux et Coupigny et assiste aux cours, j'ai l'honneur de vous faire connaître que lesdits élèves se rendent seuls chez leurs professeurs et que personne n'assiste aux explications et interrogations relatives au travail fait ou donné à faire. Mlle Dagnaux a 3 élèves, dont Madeleine Clerc et un candidat au baccalauréat pour la session de mars, le jeune Genay, fils du professeur. Mlle Coupigny a, en plus, un élève de mathématiques, qui passera aussi le baccalauréat dans quinze jours. À partir du 20 mars, il restera donc 2 élèves à chacune de ces dames : Madeleine Clerc et le jeune Gentilhomme. Les professeurs ne font pas de cours proprement dits, elles contrôlent le travail des élèves par des interrogations, leur remettent "le cours" qu'ils copient chez eux [...] ».

qui ne correspond certes pas aux objectifs de l'enseignement secondaire, mais auquel Mme Houillon tient beaucoup. En octobre 1915, elle s'inquiète<sup>4279</sup> :

Les institutions libres de la Providence et du Beau-Jardin ont ouvert leur externat, chacun avec une population scolaire à peu près égale à la nôtre, je crois. J'ai appris, d'autre part, que Mlle Vivenot, directrice de l'école primaire de la rue de l'Orient, venait d'organiser un cours préparatoire au brevet élémentaire : 2 de nos anciennes élèves et une autre, qui s'était fait inscrire pour entrer au collège, suivent ce cours. Sans la guerre, je regretterais vivement cette nouvelle concurrence<sup>4280</sup>.

Car le Collège Jules Ferry rouvre ses portes à la rentrée 1915 ; mais avec une organisation adaptée aux événements, qu'explique la directrice : « Comme il n'y a pas d'étude surveillée et que la plupart des élèves ont chaque jour une matinée ou une soirée libre, j'ai jugé indispensable d'établir un emploi du temps spécial pour le travail à la maison. Les parents l'ont signé en même temps que celui des cours ». La fréquentation est très faible : 43 élèves en octobre, 44 en novembre et décembre. Mme Houillon annonce dans le rapport de ce dernier mois : « 4 élèves, dont 2 nouvelles et 2 anciennes ayant passé un trimestre au collège d'Épinal, sont inscrites pour la rentrée de janvier ». La situation militaire s'est calmée, au grand bénéfice de l'enseignement : « La tranquillité dont nous jouissons actuellement favorise le travail des élèves et leur petit nombre dans chacune des classes est aussi une des causes de leurs progrès », notait la directrice dans son rapport de novembre.

Janvier 1916 est relativement tranquille<sup>4281</sup>, de même que le début de février, lorsque l'inspecteur d'académie visite l'établissement pendant deux jours. Depuis l'été 1915, Saint-Dié était « redevenue une ville banale », selon ses mots. Mais peu après son inspection, la localité est reprise dans les combats. Au début du mois de mars, il faut

---

<sup>4279</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1915.

<sup>4280</sup> L'inspecteur d'académie remarque dans la marge : « Mme Vivenot a été autorisée, sur sa demande et pour la durée de la guerre, à recevoir quelques élèves de plus de treize ans, dont la plupart n'ont pas les moyens de suivre les cours du collège. Il ne saurait d'ailleurs y avoir concurrence, puisque l'école primaire est gratuite ».

<sup>4281</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1916 : « Deux fois seulement au cours du mois, nous avons interrompu nos cours pour descendre à la cave au bruit d'un moteur suspect. Le tocsin ne prévient que rarement à temps. Il n'y eut pas de bombe jetée en ville. Le travail est profitable car le calme des élèves est parfait ».

fermer le collège<sup>4282</sup>. L'inspecteur d'académie regrette d'autant plus cette situation, qu'il venait d'y observer un enseignement de qualité<sup>4283</sup> :

J'ai visité les classes installées au collège de garçons, au collège de filles, dans les appartements particuliers de M. Genay, de Mme Bertrand. J'ai constaté que partout on travaillait avec calme, ardeur et régularité. Je ne puis songer sans émotion aux pauvres fillettes, qui, après s'être réfugiées de Saint-Dié à Nancy, en ont été chassées par le bombardement, sont revenues à Saint-Dié, d'où vraisemblablement, elles sont reparties dans une autre direction ces jours derniers. Je les croyais, à mon passage, en sécurité à Saint-Dié, et cependant j'avais été surpris de voir entasser des sacs de terre devant l'hôtel de ville et placarder des affiches signalant les abris.

Comme l'année précédente, les élèves ne sont pas laissées à elles-mêmes durant l'interruption des cours, qui ne dure, cette fois-ci, que deux semaines<sup>4284</sup>. Mais la crainte des bombardements fait perdre au collège, entre le début et la fin du mois de mars, près de la moitié de ses effectifs (50→30) : « Sur les 20 fillettes qui ont quitté la ville, 2 sont au collège d'Épinal, 1 à l'école primaire supérieure, 1 au lycée de Caen, 1 au lycée de Dijon, 1 à Thaon, les autres n'ont pas encore écrit dans quel établissement elles comptaient entrer ». Le lien avec Saint-Dié n'est pas totalement rompu : « Plusieurs de ces dernières travaillent avec nous par correspondance », précise la directrice. En avril 1916, le collège se replie dans l'ancien Évêché<sup>4285</sup>. Fin juin, il doit encore fermer à cause de bombardements, mais pour une journée seulement<sup>4286</sup>. Pas de quoi ébranler le petit noyau de fidèles : « A la suite du bombardement de mercredi dernier, 28 juin, aucune élève n'a quitté le collège. Nous avons passé une heure à la cave, les projectiles tombant assez près du local. Pour cette fois encore, la maison a été totalement épargnée ».

---

<sup>4282</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1916 : « Au moment où s'interrompt la vie scolaire, nous avons, du moins, la satisfaction de pouvoir jeter un regard réconfortant sur la tâche accomplie durant les cinq mois de tranquillité dont nous avons joui depuis la rentrée d'octobre » (elle écrit le 2 mars). L'inspecteur d'académie ajoute : « Il n'est pas douteux que le personnel tout entier de Saint-Dié aura eu sa bonne part des charges et des angoisses de la guerre ».

<sup>4283</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1916, note de l'inspecteur d'acad., 06.03.1916.

<sup>4284</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1916.

<sup>4285</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, avr. 1916 : « La plus grande partie du matériel du collège a été transportée à l'internat, où se font toutes nos classes secondaires ».

<sup>4286</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1916 : « En raison du bombardement du mercredi 28 juin à 2h 10, les classes ont vaqué le jeudi ».

À la rentrée 1916, la fréquentation remonte à 57 élèves<sup>4287</sup>. « Nos recrues sont de bonnes petites filles, très désireuses de nous donner satisfaction », écrit Mme Houillon dans son rapport d'octobre, « Elles ont été heureuses d'être toutes inscrites au tableau d'honneur ». Le mois suivant, cependant, malgré tout l'entrain du personnel, l'ardeur au travail retombe, car les élèves ont la tête ailleurs : « Les devoirs sont faits, les leçons sont apprises, mais à la hâte. Les préoccupations de leurs familles les distraient de leur labeur d'écolières et l'agitation qui règne autour d'elles les lasse »<sup>4288</sup>. Il y a au moins une préoccupation qui se dissipe alors pour la population déodatienne : « Les familles de nos élèves ont appris avec plaisir que le collège continuerait à fonctionner en 1917. Connaissant les lourdes charges de la Ville, elles accepteront sans récriminer les modifications qu'entraînera, dans notre organisation, le départ de Mlle Pinturaud. Elles ont confiance dans la bonne volonté de tous ».

Avant tout, il faut faire avec la situation militaire. Heureusement, la situation est calme. En janvier 1917, la directrice rapporte : « Nous souhaitons de pouvoir continuer à travailler dans le calme bienfaisant dont nous avons joui depuis la rentrée d'octobre. La canonnade assez lointaine des jours derniers ne nous a pas troublées. Néanmoins, elle nous rappelle que notre vigilance incessante a plus que jamais sa raison d'être ». Un mois plus tard, l'établissement est pris d'envies de jardinage<sup>4289</sup>. Elles se concrétisent au printemps, malgré de mauvaises conditions météorologiques<sup>4290</sup>. L'année scolaire s'écoule jusqu'à son terme dans une tranquillité rarement troublée<sup>4291</sup>. À la rentrée 1917, la population scolaire

---

<sup>4287</sup> ADMM W657/65, rapports mensuels de la directrice, oct. 1916 et nov. 1916.

<sup>4288</sup> ADMM W657/65, rapports mensuels de la directrice, nov. 1916.

<sup>4289</sup> ADMM W657/65, rapports mensuels de la directrice, févr. 1917 : « Si la situation militaire le permet, nous affecterons toute la partie disponible de l'internat à la culture de pommes de terre, de carottes, poireaux, choux, etc. Déjà, l'autorité militaire a bien voulu me fournir l'engrais nécessaire ; l'association n'aura que les frais de transport à sa charge. Nos élèves trouveront chez leurs parents les outils indispensables. Ceux qui viennent de m'être rendus par le service de santé seront utilisés. Nos semences sont commandées. Nous n'attendons plus que le beau temps pour nous mettre à la besogne par équipes. Nos 46 élèves des classes secondaires ont, pour la plupart, déjà travaillé au jardin. Un peu d'expérience chez les unes et beaucoup de bonne volonté et d'entrain chez toutes nous rendront la tâche facile ».

<sup>4290</sup> ADMM W657/65, rapports mensuels de la directrice, mars 1917. « La neige, la gelée et la pluie ont empêché notre équipe de bêcher depuis mercredi. Lundi et mardi, elle avait fait de bonne besogne [sic]. Le sixième environ du terrain qu'elle a l'intention de cultiver est déjà prêt à êtreensemencé ».

<sup>4291</sup> ADMM W657/65, rapports mensuels de la directrice, mai 1917 : « Les études ont suivi leur cours régulier ; l'alerte du 16 mai (trois obus) n'a pas effrayé les élèves ; la leçon, interrompue par vingt minutes de séjour à la cave, s'est continuée dans le plus grand calme ». Juin 1917 : « Grâce à une température favorable et au calme dont nous avons joui, le travail du mois de juin a donné de bons résultats ».

augmente encore un peu plus : 79 élèves en octobre, 81 en novembre<sup>4292</sup>. Compte tenu des économies de personnel qui ont été réalisées, il y a là de quoi promettre le relèvement financier du Collège Jules Ferry<sup>4293</sup> :

La réunion du bureau d'administration du collège aura lieu très prochainement. Le projet de budget de l'exercice 1918 sera soumis à l'examen et à l'approbation de ses membres. Les recettes ordinaires y sont supérieures aux dépenses prévues, en raison de l'augmentation du nombre des élèves d'une part et du nombre restreint des maîtresses d'autre part. Si la situation reste calme à Saint-Dié, le collège remboursera certainement à la Ville, en fin d'exercice, le déficit de la gérance des années de guerre antérieures.

Le projet de budget, approuvé, est voté par le conseil municipal le 20 novembre 1917<sup>4294</sup>. Les économies de personnel ont notamment été permises par l'étroite collaboration qui s'est établie avec le collège de garçons. L'inspecteur d'académie remarque en janvier 1918<sup>4295</sup> :

Le personnel du collège de jeunes filles, qui comptait avant la guerre sept professeurs, une chargé de cours, trois institutrices primaires, deux surveillantes, a été réduit, peu à peu, depuis la guerre, aux cinq titulaires suivantes : Mme Houillon, directrice, qui enseigne l'allemand et la morale en troisième A ; Mlle Streich, professeur de sciences ; Mlle Guidot, institutrice, chargée d'enseignements (arithmétique en particulier) ; Mlle Cretin, surveillante ; Mme Studenmann, institutrice. En outre, chargée des classes de septième et huitième, Mlle Thévenot, maîtresse agréée pour l'enseignement de la couture, enseigne le dessin. Mlle Bruley, professeur libre, fait quatre cours de solfège. Sauf pour la psychologie, la morale, le français (dans le premier cycle), l'anatomie en quatrième et cinquième, où nos jeunes filles ont un enseignement spécial, les cours sont mixtes pour les élèves des deux collèges et faits par les maîtres ou les maîtresses de ces établissements.

---

<sup>4292</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1918, note de l'inspecteur d'acad. : « Toutes les élèves sont externes. Les locaux de l'internat (établissement créé par une société civile) sont occupés par un état-major et son matériel a été également réquisitionné ».

<sup>4293</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1917.

<sup>4294</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1917.

<sup>4295</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1918.

De ce fait, la demande du principal Bourcier, au printemps 1918, d'employer un militaire américain pour les cours d'anglais, concerne également le Collège Jules Ferry<sup>4296</sup>. Les élèves jardinent toujours avec enthousiasme<sup>4297</sup>, profitant d'une situation qui continue d'être calme<sup>4298</sup>. Elle l'est encore pour la rentrée de 1918<sup>4299</sup>. La population scolaire se monte à 90 élèves le premier mois, à 104 élèves en décembre. Entre-temps, la paix est revenue. Les traces de la guerre mettent cependant un certain temps à disparaître<sup>4300</sup>.

En janvier 1919, Mme Houillon rapporte que « les locaux de l'internat, évacués fin décembre, sont de nouveau occupés par les services d'une division »<sup>4301</sup>. Un mois plus tard, la directrice se plaint de sa quatrième A, dont les élèves restent « privées du tableau d'honneur »<sup>4302</sup> : « Rien d'étonnant à ce que ces jeunes filles ne sachent pas leurs leçons. Nous venons d'apprendre que les mamans sont assez faibles pour accompagner ces élèves de seize ans à des sauteries fréquentes, voire même à des bals organisés par les officiers ou en leur honneur. Je n'ai pu m'empêcher de gronder tout ce monde qui s'enrhume, se

---

<sup>4296</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel du principal du collège de garçons de Saint-Dié, mai 1918 : « Mlle Picard, professeur libre chargée de l'enseignement de l'anglais dans les deux collèges, a été obligée de s'absenter pour raisons de santé, à partir du 24, et n'a pas encore pu reprendre son service. La semaine précédente, elle nous avait priés, Mme la directrice du collège de jeunes filles et moi, d'autoriser un Américain, M. Allen, directeur d'une maison d'éducation à Hine-Clay, dans le Maine (États-Unis), actuellement mobilisé et directeur du Foyer franco-américain à Etival, près de Saint-Dié, à assister à une ou deux classes d'anglais et nous y avons volontiers consenti (M. Allen assista aussi, dans les mêmes conditions, à une classe de français faite par M. Clerc). Apprenant que Mlle Picard était souffrante et incapable de faire classe, M. Allen s'offrit spontanément à la remplacer, à titre gracieux. C'est un homme sérieux, expérimenté, dont la collaboration momentanée ne peut être qu'utile aux élèves. Nous espérons, Mme la directrice et moi, qu'elle recevra l'approbation de Monsieur l'inspecteur d'académie et de Monsieur le recteur ». L'inspecteur d'académie note qu'il n'y voit pas d'inconvénient.

<sup>4297</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1918 : « Le mauvais temps est venu interrompre le travail des élèves en vue de la plantation de pommes de terre dans le jardin de l'internat ». Avr. 1918 : « Bien que souvent gênés par le mauvais temps, les élèves des deux collèges ont pu bêcher environ 20 ares et planter ce terrain de pommes de terre dans de bonnes conditions ».

<sup>4298</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1917 : « La situation calme et la température modérée sont favorables aux études ». Janv. 1918 : « Le mois de janvier a été favorable au travail, malgré le froid excessif du début. La situation est calme ». Févr. 1918 : « La tranquillité dont nous avons joui et la température ont été favorables aux études ». Rapport mensuel du principal du collège de garçons de Saint-Dié, mai 1918 : « La situation sous le rapport militaire continue à être calme à Saint-Dié ». Elle est surtout perturbée par une épidémie de rougeole.

<sup>4299</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1918.

<sup>4300</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1919 : « Le matériel a bien souffert de la guerre, les cartes en particulier ». Oct. 1922 : « Nous allons reconstituer peu à peu notre matériel d'enseignement sur les dommages de guerre accordés à la Ville pour la disparition ou la dégradation des cartes, livres, modèles de dessin, appareils et instruments, collections diverses ». Avr. et mai 1923 : « Le matériel scientifique endommagé pendant la guerre a été réparé de façon satisfaisante. Le professeur de sciences va pouvoir faire les manipulations et les expériences nécessaires. Il sera prudent, car la place fait défaut ».

<sup>4301</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1919.

<sup>4302</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1919.

fatigue et néglige son travail de classe ». L'inspecteur d'académie se montre compréhensif : « Cette excellente population de Saint-Dié est, en effet, très *musique militaire*. Peut-on dire, à son excuse, qu'elle l'est restée même sous les obus et les bombes d'avions ? » Heureusement, les 2 candidates à la deuxième partie du baccalauréat font partie des élèves exemplaires, ce qui promet de beaux résultats<sup>4303</sup>.

Avec la fin de la guerre, le collège de jeunes filles retrouve son public d'Outre-Vosges, désormais français. Les premières Alsaciennes ne sont qu'une poignée, 3 au printemps 1919, bien entourées et extrêmement motivées<sup>4304</sup>. Elles sont reçues dans un petit internat ouvert provisoirement, sans doute installé au domicile de la directrice. Le devis des travaux à effectuer dans les locaux de l'ancien Évêché n'est pas encore dressé et les réparations risquent de durer au-delà de la rentrée 1919<sup>4305</sup>. Mais cette crainte de Mme Houillon ne se vérifie pas et la directrice s'en réjouit dans son rapport d'octobre<sup>4306</sup> : « La réouverture de l'internat, avec ses 30 élèves, a presque reporté l'effectif du collège à celui d'avant-guerre »<sup>4307</sup>. En effet, 165 jeunes filles fréquentent alors l'établissement (elles sont 168 en novembre). Les plus grandes y préparent diplôme de fin d'étude, brevet supérieur et baccalauréat<sup>4308</sup>. À la rentrée 1909, la population scolaire passe à 186 élèves (chiffres de novembre). En décembre, l'effectif est de 188 élèves : on retrouve le maximum de 1906. Cette hausse ne s'explique pas par un afflux d'Alsaciennes, car malgré la réouverture de l'internat, elles ne sont alors que 5<sup>4309</sup>.

---

<sup>4303</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1918.

<sup>4304</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1919 : « Nos 3 Alsaciennes font des progrès très sensibles ; elles commencent à suivre avec intérêt les exercices de la classe primaire. Elles font la plupart des devoirs et étudient régulièrement les leçons d'histoire de France et de géographie. Les leçons de choses les intéressent aussi. À l'internat, je m'assure que les textes appris sont bien compris. Très désireuses de savoir au plus tôt le français, ces jeunes filles mettent à leur travail une ardeur exceptionnelle ».

<sup>4305</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1919.

<sup>4306</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1919.

<sup>4307</sup> « Mais que de difficultés pour nourrir et chauffer convenablement ces enfants ! », ajoute-t-elle, « Puissé-je n'y ruiner que ma santé ! »

<sup>4308</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1920 : « Il s'est produit un arrêt dans l'étude des programmes de sciences pendant l'absence de Mlle Heymès [...]. Néanmoins, les élèves ont beaucoup travaillé, les meilleures préparant à la fois le diplôme et le brevet supérieur ou le baccalauréat. Dans le premier cycle, les études se sont poursuivies normalement ». Juin 1920 : « Des épreuves préparatoires aux brevets, au diplôme et au baccalauréat ont eu lieu le jeudi matin sous la surveillance des professeurs intéressés ou d'une surveillante ».

<sup>4309</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1920.

L'augmentation de l'effectif fournit à la directrice l'occasion de relancer son projet de faire quitter la rue d'Hellieule au Collège Jules Ferry. Elle écrit dans son rapport de décembre 1920 : « Nous nous sentons de plus en plus à l'étroit dans le local provisoire que nous occupons depuis dix-sept ans. La classe primaire (28 élèves) est installée dans la salle de solfège, de sorte que pendant les leçons, les fillettes sont obligées de s'installer dans les classes des élèves, grandes ou petites, qui ont cours de solfège ». Le mois suivant, Mme Houillon se plaint du niveau des trois classes du premier cycle secondaire<sup>4310</sup>. Mais elle est contente des classes primaires, qui gagnent encore quelques élèves à la rentrée de Pâques 1921<sup>4311</sup>.

L'inspecteur d'académie, qui visite l'établissement à la même époque, se dit très satisfait des prestations d'ensemble<sup>4312</sup> : « Directrice intelligente, pleine d'autorité. Classes de lettres bien menées (spécialement Mlle Coupigny), résultats remarquables en chant choral (chœurs de Massenet et de Rubinstein). [...] Parfaite entente du personnel. Élèves attentives, éveillées. Bonnes réponses ». Il prend aussi position, implicitement, sur le déménagement du collège : « Belle installation de l'internat, malheureusement éloigné de l'externat ». La fin de l'année scolaire est marquée par la fondation d'une bourse toute républicaine. En juin 1921, Mme Houillon transmet à l'inspecteur d'académie une copie de cette lettre de la présidente du conseil d'administration de la Coopération féminine au maire de Saint-Dié<sup>4313</sup> :

Le conseil d'administration de la coopération féminine a résolu de perpétuer le souvenir de sa regrettée fondatrice et présidente, Madame Jules Ferry. Il a, en conséquence, décidé, dans sa séance du 24 février dernier, de créer un prix annuel de cinquante francs, destiné à une jeune fille du collège de Saint-Dié, élève à ce collège depuis au moins trois ans, et originaire de Saint-Dié. Cette jeune fille sera choisie, de préférence, en troisième secondaire, et devra avoir donné toute satisfaction par sa conduite et par son travail. Le comité désire que ce prix s'appelle « Prix Eugénie Jules Ferry ». Au nom de notre conseil, je vous envoie, Monsieur le maire, un mandat-poste de 50

---

<sup>4310</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1921 : « A notre dernière réunion, le personnel a constaté avec peine que la proportion des élèves peu douées ou molles était plus forte qu'autrefois dans ces classes ».

<sup>4311</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1921 : « Le recrutement de nos trois petites classes est bon et les institutrices qui les dirigent sont contentes des progrès faits par la majorité des élèves ».

<sup>4312</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1921, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4313</sup> ADMM W657/67bis, la présidente du conseil d'administration de la Coopération féminine (Société d'encouragement aux patronages et associations laïques de jeunes filles) au maire de Saint-Dié, 21.06.1921.

Frs, en vous priant de vouloir bien attribuer le prix, pour cette année, dans les conditions indiquées ci-dessus. Chaque année, nous vous enverrons la même somme. Je vous envoie, en outre, un exemplaire du bulletin annuel de notre association.

Il y a, cette année, deux cérémonies avant la sortie des classes. Toutes les élèves participent, le 12 juillet 1921, à la traditionnelle remise des « souvenirs de l'année scolaire »<sup>4314</sup>. Le lendemain, « la plupart de nos grandes élèves », indique la directrice, « assistèrent avec leurs professeurs à la distribution des prix du collège de garçons. Elles écoutèrent avec beaucoup d'attention les discours de MM. Létang et Verlot ». Des discours vraisemblablement en lien avec le souvenir de la Première Guerre mondiale, puisque Mme Houillon ajoute cette précision : « Quelques jours avant la sortie, nous avons réuni la somme de 70 Frs pour le monument à élever aux Américains tombés pour la France ». La rentrée suivante voit l'effectif monter à 198 élèves<sup>4315</sup>. L'inspecteur d'académie voit s'approcher le transfert tant attendu du collège<sup>4316</sup> :

J'ai visité M. le sous-préfet et M. le maire pour les convaincre de la nécessité d'installer le collège enfin chez lui et avec la place nécessaire à un internat. Le maire a un projet qui demande, pour réussir, à être tenu secret, et dont le premier acte serait : Réalisation de la promesse de vente de l'Évêché par l'État (Domaines) à la Ville pour 65 000 Frs. 2° Revente à très haut prix à l'autorité qui a intérêt à rentrer dans le palais épiscopal. 3° Avec le boni réalisé, aménagement d'un collège de filles dans les bâtiments de l'orphelinat et déplacement des écoles primaires qui s'y trouvent.

Comme tous les projets du même genre, celui-ci nécessite du temps. En attendant, on réfléchit à des solutions provisoires, sans grand succès<sup>4317</sup>. Dans ces conditions difficiles, le dévouement de Mme Houillon suscite l'admiration de l'inspecteur

---

<sup>4314</sup> ADMM W657/67bis, Mme Houillon à l'inspecteur d'acad., « rapport de fin d'année », 02.08.1921.

<sup>4315</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1921.

<sup>4316</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1921, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4317</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1922 : « Pour parer momentanément à l'insuffisance des locaux de l'externat, M. le maire propose de faire aménager une cave en laboratoire où se feraient les cours de sciences ». Nov. 1922 : « A la séance [du bureau d'administration] du 16 novembre, Mlle Heymès, professeur de sciences, membre du bureau d'administration, s'est jointe à moi pour déplorer le manque de place dont nous souffrons à l'externat. L'idée de M. le maire d'aménager les classes et les cabinets de physique et de chimie dans les caves a été, fort heureusement, abandonnée. L'humidité de tels locaux eût été nuisible au matériel comme aux élèves. Aucune nouvelle solution n'est envisagée pour le moment et M. le maire prétend qu'il ne sera pas prudent de chercher à résoudre la question relative à l'achat de l'immeuble occupé par l'internat tant que l'évêque n'aura pas renoncé à l'espoir d'y rentrer ».

d'académie : « La vie est plus chère à Saint-Dié que dans aucune ville des Vosges, sans parler des difficultés du service intérieur. Mme Houillon ne dit rien de ses peines et de ses sacrifices. Je souhaite qu'elle soit récompensée de ceux-ci et de sa discrétion », écrit-il au début de décembre 1921<sup>4318</sup>. « Mme Houillon gère le collège de jeunes filles avec une extrême générosité et a mérité les félicitations du conseil d'administration », note-t-il à la fin de l'année scolaire<sup>4319</sup>. En plus de la gestion matérielle, la directrice doit jongler avec une multiplicité de programmes<sup>4320</sup>, subir un nouveau traité constitutif au rabais<sup>4321</sup> et faire face au déclin du niveau des élèves<sup>4322</sup>. Les résultats aux divers examens sont quand même satisfaisants<sup>4323</sup> et, heureusement, l'esprit est excellent<sup>4324</sup>. Comme l'année précédente, 1921/22 se clôt par une démonstration de bonne entente les deux collèges de Saint-Dié, dont la continuité des relations privilégiées nouées pendant le conflit<sup>4325</sup>.

---

<sup>4318</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1921, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4319</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1922, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4320</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1921 : « La diversité des programmes (diplôme, certificat, brevets, baccalauréat) est une somme de difficultés pour les professeurs et de surmenage pour le plus grand nombre des élèves. Le personnel affirme n'avoir jamais tant travaillé et il doute parfois de l'utilité d'un tel effort ».

<sup>4321</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1921 : « Le nouveau traité constitutif a été adressé par M. le maire au ministère le 20 décembre, réclamé d'urgence. Les cours de latin et de philosophie ont été rayés du projet préparé avec l'assentiment du maire ». Janv. 1922 : « Le traité constitutif a été signé, d'urgence, fin décembre. Les cours de latin et de philosophie, proposés par M. le maire, n'ont pas été acceptés par le ministère. [...] Je serais très contrariée si le poste de professeur de chant n'était pas maintenu au nouveau traité ».

<sup>4322</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1922 : « Sauf d'heureuses exceptions, les élèves sont peu ardentes au travail. Leur demandons-nous un effort qui les rebute ? Les maîtresses font de leur mieux pour simplifier le travail et le rendre attrayant ; mais, pressées par les programmes, de plus en plus chargés, elles sont obligées d'avancer tout en se rendant compte de n'être suivies que par une partie de la classe, en sciences du moins. [...] Les élèves n'ont plus, en général, le désir d'apprendre pour s'instruire, pour savoir. Elles n'aspirent qu'à réussir, poussées par leurs parents à se présenter à un examen, le plus vite possible ».

<sup>4323</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1922 : « Les élèves ont fait un effort louable pendant toute cette dernière période. Les succès aux examens ont été bien mérités : 3 élèves de cinquième [année] ont été reçues au diplôme, 2 au brevet supérieur, 2 au brevet élémentaire, 21 au certificat de troisième année [secondaire]. Les aspirantes qui ont échoué aux divers examens devront réparer leur échec par une bonne année de travail. Le personnel n'avait pas réussi à leur faire prendre patience jusqu'à la session de 1923 ».

<sup>4324</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1922 : « Le personnel a travaillé de son mieux pour former le cœur et l'esprit des élèves. S'il n'a pas toujours été satisfait des résultats en français ou en arithmétique, il n'eut, par contre, qu'à se louer de leur bonne tenue, de leur docilité et de leur affectueuse sympathie. La fête de bienfaisance qui devait avoir lieu dans le parc de l'internat, fin juin, se fera au théâtre le 22 octobre. En attendant, les élèves ont confectionné 125 chemises ou brassières pour les enfants pauvres et ont versé 1 240 Frs dans la caisse des nécessiteux à la suite d'une vente d'insignes le 14 juillet ».

<sup>4325</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1922 : « Le personnel s'acquitte de son service avec le plus grand zèle jusqu'à la dernière minute de l'année scolaire. Il assiste à la distribution du "Souvenir de fin d'année" le 12, après 4 heures, dans les grandes salles de l'internat. Le lendemain, 13, il

La fréquentation diminue à la rentrée 1922, avec 185 élèves au mois de novembre, soit 13 éléments de moins qu'un an plus tôt. Le nombre de boursières retrouve le niveau d'avant-guerre, passant de 1 à 4. En cette année, de nouveaux programmes entrent en vigueur, posant quelques difficultés. La directrice rapporte ainsi<sup>4326</sup> : « A mesure que le personnel avance dans l'étude des nouveaux programmes, il se rend mieux compte de l'effort qu'il doit faire lui-même pour alléger d'autant la tâche des élèves. Quand il ne leur enseignera que ce qu'il leur est utile de savoir, nos grandes filles ne connaîtront plus le désespoir de ne pouvoir comprendre ou s'assimiler l'enseignement qui leur est donné ». À la fin de l'année, aucune des 8 candidates au brevet supérieur ne l'obtient. Le personnel est désappointé<sup>4327</sup>. L'établissement a aussi pris un coup à son pôle d'excellence musical : « Le personnel et les élèves ont vivement regretté la suppression des sept heures de solfège imposée par des nécessités financières », signale la directrice dans son rapport de février 1923.

La rentrée 1923 voit une diminution assez nette de l'effectif : 160 élèves en octobre, 162 en novembre. Mme Houillon se console en constatant une plus grande homogénéité des classes. Elle doit quand même quelques explications<sup>4328</sup> : « Pour nos classes primaires et enfantine, les naissances rares, dans les milieux où se recrutent nos petites élèves, de 1914 à 1919 ; pour les classes secondaires, deuxième période, les difficultés presque insurmontables que présente la préparation au brevet supérieur ». « Ce qui signifie que les professeurs certifiés des collèges de jeunes filles sont d'un mérite

---

m'accompagna à la distribution solennelle des prix du collège de garçons, avec un très grand nombre de nos élèves, dont beaucoup de pensionnaires ».

<sup>4326</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1923.

<sup>4327</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juill. 1923 : « Maîtresses et élèves ont certainement fait cette année un très grand effort, les unes pour adapter leur enseignement à la fois aux programmes de l'enseignement secondaire et à ceux des brevets, les autres pour se les assimiler intelligemment et se mettre en état d'affronter les examens. Si les résultats du diplôme de fin d'études secondaires et du certificat de troisième année ont répondu à notre attente, il n'en fut pas de même pour le BS, puisqu'aucune de nos élèves n'a réussi. Tout en reconnaissant que nous manquions peut-être, pour cette première année, de l'expérience et du savoir-faire tout spécial requis, je crois que plusieurs de nos candidates ne manquaient ni d'aptitudes, ni de connaissances et que leur culture générale nous autorisait à les présenter et à espérer, sans présomptions, sinon leur succès, du moins des notes moins décourageantes que celles qui m'ont été communiquées. Nous en sommes, mes collaboratrices et moi, à nous demander ce que l'intérêt des élèves nous commande de faire à la rentrée, et nous serions heureuses d'avoir, sur ce point, les conseils de nos chefs hiérarchiques. Au brevet élémentaire, les résultats obtenus ont été satisfaisants : 3 élèves reçues sur 5 présentées. Les 2 ajournées ont obtenu respectivement 99 points et 71 sur un minimum de 120. Une sixième élève de troisième année avait voulu se présenter à l'école normale. Son échec ne nous a pas surprises, car elle est jeune et a besoin d'une seconde année de préparation ».

<sup>4328</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1923.

inférieur à des professeurs d'EN ! », annoté l'inspecteur d'académie, « Et le *Beau-Jardin* a présenté une élève reçue au BS à seize ans en octobre. Mauvaise raison » ! La directrice en avance encore deux autres<sup>4329</sup> :

Les élèves quittent maintenant le collège après la troisième année. Seules quelques privilégiées continueront désormais leurs études jusqu'au diplôme ou au baccalauréat. Notre quatrième année n'a que 5 élèves, sur lesquelles 2 seulement suivent tous les cours, tandis que la cinquième a encore 17 élèves, dont 13 travaillent très sérieusement.

Les maisons rivales luttent âprement pour s'assurer des élèves. Les anciennes religieuses de la Doctrine Chrétienne sont rentrées au Beau-Jardin après une active propagande. Le cours complémentaire gratuit fait l'impossible pour garder ses élèves pourvues du certificat, de sorte que la Ville ne nous envoya que 4 nouvelles boursières.

La diminution de la population scolaire n'assombrit guère une rentrée éminemment heureuse, puisque le Collège Jules Ferry a enfin quitté ses locaux étriqués de la rue d'Hellieule<sup>4330</sup>. L'établissement tient désormais tout entier dans l'ancien Évêché<sup>4331</sup>. L'internat était déjà, depuis plusieurs mois, installé dans une autre partie de ce grand ensemble, laissant à l'externat les salles qu'il occupait jusqu'alors : « Toutes les classes sont installées à l'internat, dans des locaux convenables, bien aérés, avec le matériel de l'externat<sup>4332</sup>. L'internat a prêté quelques grandes tables pour les cours de sciences », rapporte la directrice en octobre 1923. L'ardeur mise par Mme Houillon dans ce déménagement force d'autant plus l'admiration du recteur que la directrice s'est attelée à la tâche alors qu'elle venait de frôler la mort sur une table d'opération. Il écrit en mai 1924, dans son appréciation annuelle : « Elle a activé les travaux, veillé à tout, et, non contente de ce succès, projette encore des améliorations<sup>4333</sup>, qui épuiseront le reste de ses forces.

---

<sup>4329</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1923.

<sup>4330</sup> Ils abriteront la bibliothèque municipale de 1926 à 1966. Puis le bâtiment devient la « maison des syndicats » (MOINAUX Pierre, *Op. cit.*, p. 37 ; une carte postale du Collège Jules Ferry au temps de la rue d'Hellieule est reproduite à la page 39 : « A ne pas confondre », précise l'auteur, « avec l'école qui fut construite pour les filles dans la rue d'Hellieule en 1875 (aujourd'hui détruite) ! »).

<sup>4331</sup> Un bâtiment qui sera détruit dans les bombardements de 1944 (MOINAUX Pierre, *Op. cit.*, p. 37).

<sup>4332</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1923 : « Mlle Heymès a consacré ses derniers jours de vacances à organiser et à surveiller le transport du matériel scientifique dans les nouveaux locaux de l'externat. Mlle Coupigny, secondée par Mlle Cretin et quelques grandes élèves, s'est chargée du transfert de la bibliothèque et de sa réinstallation. Les autres maîtresses habitant Saint-Dié m'ont prêté leur concours précieux durant les quatre jours de déménagement ».

<sup>4333</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1924 : « Le bureau d'administration du collège a tenu sa dernière séance le 23 mai. Le compte d'administration de l'exercice 1923 et le budget

Et cette activité dure depuis vingt ans. Vient enfin d'être décorée. C'était justice ». Décoration de la croix de chevalier de la Légion d'honneur, remise le 8 mai 1924 lors d'une brillante cérémonie<sup>4334</sup>. Autant dire qu'on ne tient aucune rigueur à la directrice d'une légère baisse de fréquentation.

Quand même, cette nouvelle baisse, à la rentrée 1924, doit poser question : seulement 151 élèves au mois de novembre (classes secondaires 110, classes primaires 41), dont 27 pensionnaires. La directrice écrivait pourtant dans son rapport de janvier 1924 : « Les familles apprécient chaque jour davantage notre nouvelle installation ». Mais elle ajoutait : « Quelques unes étudient les moyens d'y organiser un jardin d'enfants. La question du recrutement est la première à résoudre ». Y a-t-il d'autres raisons à la fréquentation en berne ? L'échec des 3 candidates au brevet supérieur en juillet 1924 n'a pas de quoi attirer. Il y a aussi l'absence de préparation au baccalauréat, qui renvoie les élèves intéressées vers le collège de garçons<sup>4335</sup>.

Cependant, on travaille bien dans l'établissement<sup>4336</sup> et la discipline y est parfaite<sup>4337</sup>. Et si les familles doutaient des capacités d'une directrice de soixante ans, fût-

---

supplémentaire y ont été examinés et approuvés. La municipalité a témoigné l'intérêt qu'elle porte au collège par des projets qui amélioreront considérablement l'installation actuelle : de nouvelles classes seront aménagées au rez-de-chaussée, des radiateurs en nombre suffisant compléteront le chauffage central, qui n'avait été prévu jusqu'ici que pour l'internat ». Oct. 1924 : « Les travaux pour l'aménagement du nouveau réfectoire et de la cuisine ne seront terminés qu'à la fin de la première semaine de novembre. Il a fallu attendre, pour peindre, que le plâtre fût bien sec partout et que le ferblantier eût garni une partie des murs de la cuisine ». Nov. 1924 : « Les travaux d'aménagement de l'externat et de l'internat seront bientôt terminés ; l'installation du chauffage l'est tout à fait. J'ai profité de la séance du bureau d'administration pour remercier chaleureusement M. le maire et son premier adjoint, M. de Tissot, des heureuses améliorations apportées dans nos locaux sur leur initiative ».

<sup>4334</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1924. « Le jeudi 8 mai, Monsieur le recteur, accompagné de Monsieur l'inspecteur d'académie, m'a remis les insignes de la Légion d'Honneur dans une salle du collège, en présence de M. le maire, de M. le sous-préfet, de M. Ramspacher, président de la société civile de l'internat, de quelques amis du collège, de M. Clémencot [sûrement le principal du CG], du personnel des deux collèges, des directeurs et de quelques directrices des écoles primaires, des anciennes élèves de la ville et des environs et des élèves actuelles ».

<sup>4335</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juill. 1924 : « Nos 3 aspirantes aux 3 parties du BS ont échoué. 2 de nos jeunes filles vont entrer dans l'administration des postes et l'autre sera maîtresse d'internat au collège. 5 de nos anciennes élèves ont valu au collège de garçons un beau succès au baccalauréat : [...]. Deux de nos anciennes élèves ont aussi fait honneur à leur collège. C'est Mlle Lucie Morel, reçue la quatrième au concours pour le professorat des classes élémentaires dans les lycées et collèges de jeunes filles, avec Mlle Geneviève Toussaint, sortie avec le diplôme d'ingénieur de l'école de chimie et reçue à la licence mention TB. Elle va suppléer, à l'école de brasserie, le préparateur titulaire, qui fait son service militaire ».

<sup>4336</sup> ADMM W657/67bis, remarque du recteur de Nancy, 07.04.1924 : « "53 élèves seulement sur 110", dit Mme la directrice, "sont inscrites, pour ce trimestre, au tableau d'honneur". Mme la directrice semble

elle d'élite, à relever les défis d'un enseignement secondaire en féminin en train de se redéfinir ? Quoi qu'il en soit, la fondatrice du collège de jeunes filles part à la retraite avec l'estime de tous à la fin de l'année scolaire 1924/25. « Nous ne la perdons pas entièrement, toutefois », précisera le recteur dans son bulletin annuel de l'enseignement secondaire, « Outre qu'elle nous a laissé, dans un dernier rapport, une sorte de testament universitaire [...], elle est toujours là, près de la maison, toujours prête à donner discrètement ses conseils à une nouvelle directrice, dont l'excellent esprit n'hésite pas à les solliciter, et qui se trouve bien jusqu'ici de les suivre ».

Cette nouvelle directrice, qui prend les rênes de l'établissement à la rentrée 1925, est Mlle Madeleine Poncey, une Franc-Comtoise de quarante ans, professeur de sciences au collège d'Épinal de 1911 à 1919 puis directrice du collège de Neufchâteau durant six années, où elle a fait ses preuves. On la voyait prendre la direction du collège d'Épinal quand le poste serait vacant. C'est finalement par une nomination à Saint-Dié qu'on la récompense de ses bons services. À son arrivée correspond une remontée de la fréquentation : 165 élèves en octobre, 168 en novembre. Grâce à l'aura de la nouvelle directrice ? Grâce à l'annexion du cours complémentaire (26 élèves), qui « permet une meilleure organisation du travail et assure plus de prospérité à l'internat »<sup>4338</sup>. Les deux institutrices déléguées à ce cours sont très bien. Mlle Poncey « regrette seulement que le recrutement de cette année n'ait fourni que peu d'éléments intéressants ».

Des progrès sont toutefois réalisés au cours de l'année, alors que la directrice trouve à redire sur les classes du collège proprement dit<sup>4339</sup>. Mlle Poncey se montre tout de suite très active. Elle comble une lacune des dernières années Houillon en reconstituant

---

regretter qu'il n'y en ait pas davantage. Qu'elle se rassure : cette proportion est encore supérieure à celle que l'on trouve dans d'autres établissements ». Aussi mars 1925.

<sup>4337</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1924 : « Sous le rapport de la conduite, nos élèves soutiennent leur bonne renommée. Je relève 93 Très Bien, 16 Bien et 1 AB sur les 110 élèves des classes secondaires. L'élève notée AB est un peu bavarde et agitée ».

<sup>4338</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1925.

<sup>4339</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1926 : « Le niveau des classes primaires me semble peu élevé, celui des classes secondaires inférieur souvent aussi au niveau normal, en particulier en mathématiques ; les élèves ont fait très peu d'exercices et de recherches personnelles. Je dois, en particulier pour les élèves du brevet, prévoir des séances spéciales d'entraînement. [...] Au cours complémentaire, un progrès très sensible est réalisé, en deuxième année et en première division de première année ».

l'association des Anciennes élèves<sup>4340</sup>. Surtout, elle s'inscrit dans la voie tracée par la fondatrice en portant une grande importance à la question des locaux : les travaux d'amélioration se poursuivent<sup>4341</sup>, sous l'égide d'une municipalité dont l'ancienne directrice s'était réjouie du maintien au printemps 1925<sup>4342</sup>. Mlle Poncey caresse-t-elle le même rêve que cette dernière, celui d'une construction neuve<sup>4343</sup> ?

A la rentrée 1926, l'effectif continue sa remontée, avec 184 élèves. Mlle Poncey fait de l'excellent travail, de l'avis de sa hiérarchie. Ainsi, en février 1927, l'inspecteur d'académie souligne qu'elle a obtenu de la Ville un crédit de 30 000 Frs « pour les nouvelles installations du collège, exigées par l'accroissement important des effectifs d'internat », qu'elle ne rechigne pas à enseigner elle-même quand il le faut, qu' « elle anime le collège par des fêtes qui rompent heureusement la monotonie des études ».

La population scolaire se stabilise : il y en a 185 élèves en novembre 1927, « plus 2 internes [qui sont] externes au collège de garçons »<sup>4344</sup> : elles y préparent la deuxième partie du baccalauréat<sup>4345</sup>. Mais l'effectif du collège proprement dit a fondu : ses classes secondaires ne regroupent plus que 64 élèves, ses classes primaires 45. Avec ses 74 élèves,

---

<sup>4340</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1926.

<sup>4341</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1925 : « Les travaux commencés en septembre viennent seulement d'être achevés. Dès la rentrée cependant, deux salles de classe supplémentaires étaient prêtes pour le cours complémentaire. Un dortoir supplémentaire et un lavabo ont été terminés dans le courant d'octobre. Un nouveau dortoir pourra remplacer le réfectoire actuel. Celui-ci et la cuisine voisines seront transportés le 12 novembre dans les nouveaux locaux aménagés dans la cour St Charles ». Janv. 1926 : « Une salle de bains va être installée prochainement. La baignoire et le chauffe-bain seront déplacés. Une pression insuffisante du gaz les rend inutilisables où ils sont placés actuellement ». Févr. 1926. « L'installation d'une salle de bains va être achevée prochainement ». Avr. et mai 1926 : « Une troisième salle de classe sera nécessaire à la rentrée pour l'école supérieure. Un agrandissement des dortoirs est à prévoir. Les salles de dessin et de solfège sont insuffisantes : la première est mal éclairée, toutes deux sont trop petites ». Mai et juin 1926 : visite du maire, qui examine les possibilités de construction d'un préau et d'une classe supplémentaire pour l'EPS.

<sup>4342</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1925 : « La réélection de M. Burlin comme maire de Saint-Dié est heureuse pour notre collège, qui lui doit des locaux définitifs et, déjà, d'importants aménagements. Sa bienveillance ne nous fera certainement pas défaut pour parachever notre installation aux prochaines vacances ».

<sup>4343</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1923 : « Dans sa dernière séance, le conseil municipal a voté, à l'unanimité des voix moins celle de M. Camiot [?] de La Bolle, l'achat de l'immeuble de l'Évêché, désaffecté pour y installer le collège de jeunes filles, jusqu'à ce qu'il soit possible de construire un immeuble neuf ».

<sup>4344</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1927.

<sup>4345</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927.

le cours complémentaire représente la composante la plus peuplée du Collège Jules Ferry, à grand renfort de boursières (21 pour tout l'établissement)<sup>4346</sup>.

Grâce à cet appoint, l'internat, avec 59 pensionnaires, vogue en hautes eaux. Mais les prestations des élèves du cours complémentaire paraissent moins satisfaisantes qu'en 1925/26 : le recteur s'inquiète, en décembre 1927, de leur petit nombre à figurer sur le tableau d'honneur<sup>4347</sup>. Dans les autres classes primaires, on a fait quelques bonnes recrues<sup>4348</sup>. Dans les classes secondaires, la réintroduction du latin (de quand date-t-elle exactement ?) semble vouée à l'échec<sup>4349</sup> : « Les élèves de troisième et quatrième reculent devant l'effort supplémentaire que demande le latin et désirent toutes abandonner le cours. Les deux meilleures élèves ont cependant consenti à prolonger l'essai jusqu'à Pâques ». À part cela, on fait du « bon travail dans l'ensemble »<sup>4350</sup>. L'atmosphère est excellente, dans et autour de l'établissement, et le recteur en sait gré à Mlle Poncey, qui « suit d'ailleurs les excellentes traditions de Mme Houillon ».

A la rentrée 1928, il y a 190 élèves dont 77 au cours complémentaire<sup>4351</sup>. La directrice signale, dans son rapport d'octobre, « les effectifs faibles de la sixième et cinquième secondaires (6 et 5 élèves), ce qui s'explique peut-être par la diminution des naissances en 1916-17 et aussi parce que les familles trouvent trop longues les études secondaires »<sup>4352</sup>. Elle revient sur cette deuxième raison dans son rapport de novembre : « La crainte d'avoir à envisager trois années de préparation pour obtenir les diplômes de fin d'études (première et deuxième partie), si cette réforme a lieu, a découragé plusieurs élèves de seconde qui, dès maintenant, y renoncent. Il paraît souhaitable que le diplôme complet puisse être obtenu à la fin de la classe de première ». L'inspecteur d'académie

---

<sup>4346</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927 : effectif de rentrée « très satisfaisant » pour le cours complémentaire, mais « effectifs faibles » dans les classes secondaires.

<sup>4347</sup> ADMM W657/67bis, note du recteur de Nancy pour Mlle Poncey, 14.12.1927.

<sup>4348</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1927 : « Les nouvelles élèves, nombreuses au cours préparatoire, un peu désorientées au début, sont adaptées maintenant ; pour plusieurs, les progrès sont sensibles ».

<sup>4349</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1928.

<sup>4350</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1928.

<sup>4351</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1928.

<sup>4352</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1928.

constate la même situation à Mirecourt<sup>4353</sup>. À la fin de l'année scolaire, « les résultats des examens sont à peu près ce qu'on pouvait prévoir »<sup>4354</sup> :

1 seule candidate au *baccalauréat* latin-langues : elle était très moyenne dans l'ensemble, faible en latin et n'a pas réussi ; elle n'est élève du collège que depuis octobre 1928. *Diplôme de fin d'études* : 5 candidates sur lesquelles 2 sont élèves du collège depuis octobre 1928 ; groupe faible dans l'ensemble ; 1 seule a réussi. *Certificat de troisième année secondaire* : 11 présentées, 7 reçues. *Certificat d'études primaires* : 9 présentées, 9 reçues, 2 mention Bien. *BS première partie* : 8 présentées, 7 reçues. *Diplôme de l'Alliance française premier degré* : 1 présentée, 1 reçue.

A la même époque, le recteur dépeint un milieu difficile : « Mlle Poncey, directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, a une tâche difficile, au milieu d'une population en général hostile, avec la concurrence de deux établissements prospères qui guettent ses défaillances. Et néanmoins, dans sa maison, qui réunit collège et cours complémentaire, elle a un effectif de 182 élèves [...]. Cette directrice mérite d'être soutenue et encouragée ». À la rentrée 1929, la fréquentation reste stable, avec 184 élèves. Elle connaît une progression importante au cours de la décennie suivante. Une première phase porte l'effectif autour de 250 élèves entre 1933 et 1936. Les éloges fleurissent sur l'« excellente directrice qui a réussi parfaitement dans un milieu difficile et a donné à son établissement un développement inespéré ». Cette appréciation vient de la plume de l'inspecteur d'académie en 1934. Deux ans plus tard, le même inspecteur écrit : « Excellente directrice, dont les qualités de distinction et d'autorité sont reconnues par les familles de tous les partis politiques et religieux ». Rares sont les notes dissonnantes, comme celle de cet inspecteur général, qui remarque en novembre 1938 :

Mlle Poncey n'a jamais voulu d'internat à son compte parce qu'elle répugne aux questions d'intérêt. Peut-être alors vaudrait-il mieux qu'elle ne se fit pas nourrir, avec reversement, bien entendu, par l'internat municipal : il est vrai que 10 professeurs sont dans le même cas, pratique tolérée mais qui peut prêter à abus. L'internat est d'ailleurs actuellement tout à fait bien géré, depuis octobre 1936, par Mlle Pallet, qui prépare sa licence et fera plus tard une excellente recrue pour l'économat. Il n'en a pas toujours été ainsi et la directrice a eu maille à partir avec l'ancien agent. Le receveur municipal n'aide pas à l'administration de ce collège en régie. Maison admirablement

---

<sup>4353</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1928, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4354</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1929.

située, qui aurait pu faire un bien beau lycée. Actuellement, elle est trop dispersée, de ce fait dangereuse et difficile à surveiller. Mlle Poncey, depuis treize ans à Saint-Dié, confond ses vœux avec ceux de sa maison.

Le Collège Jules Ferry est alors dans sa seconde phase ascensionnelle de la décennie : depuis 1937, la population scolaire se trouve autour de 280 élèves. Elles seront 293 à la rentrée 1939, malgré le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. « Très bonne directrice qui a dû vaincre beaucoup de mauvaises volontés pour ouvrir son établissement en octobre », souligne l'inspecteur d'académie en mars 1940. À la rentrée suivante, la population scolaire chute à 219 élèves. Mlle Poncey reste à la tête de l'établissement jusqu'à son départ à la retraite à la fin de la Seconde Guerre mondiale, après vingt années de présence à Saint-Dié. Ce sont à peine deux années de moins que Mme Houillon. Soit deux directrices exceptionnelles couvrant près d'un demi-siècle.

#### (4) Mirecourt, l'œuvre d'une vie (1903)

L'origine des cours secondaires de filles à Mirecourt remonte sans doute à la rentrée 1902. On sait que de tels cours fonctionnent au printemps 1903, depuis peu, avec « une vingtaine de jeunes filles se préparant à divers brevets » sous la conduite de professeurs du collège et de l'école normale d'instituteurs, et que la Ville met une salle à leur disposition<sup>4355</sup>. Mais il ne s'agit pas d'une institution municipale, ce qu'elle doit devenir si l'on veut fonder solidement ce nouvel enseignement. Le 20 mai 1903, le conseil municipal de Mirecourt nomme une commission pour « examiner les diverses questions relatives à la création et à l'organisation de cours secondaires pour les jeunes filles ». Dix jours plus tard, le conseiller Jean-Baptiste Graillet, directeur – depuis 1883 – de l'école normale, en présente les conclusions à ses collègues : « La première question examinée par la commission fut celle de la création même des cours secondaires. Ces cours, qui existent

---

<sup>4355</sup> Délibérations du conseil municipal de Mirecourt, 30.05.1903.

déjà dans plusieurs villes du département (Remiremont, Bruyères, Saint-Dié), pourraient-ils, à l'heure actuelle, rendre des services à la ville de Mirecourt ? A l'unanimité, la commission, croyant répondre ainsi au désir exprimé par bien des familles, s'est prononcée pour l'affirmative ». Les autres propositions concernent l'organisation des cours. Installés « dans une partie du nouveau groupe scolaire des filles », ils seraient dirigés par Mlle Boulangier, directrice de l'école primaire des filles, qui y enseignerait elle-même, avec « une ou plusieurs maîtresses qui lui seraient adjointes » et « un certain nombre de professeurs du collège et de l'école normale »<sup>4356</sup>.

L'emploi d'enseignantes du primaire se comprend à l'aune d'une autre proposition : contrairement aux cours secondaires alors en fonction, qui n'admettent « que les jeunes filles au-dessus de treize ans », les nouveaux comprendraient une « première section » accueillant les élèves à partir de six ans, car « beaucoup de familles demandent que leurs filles puissent entrer aux cours secondaires comme leurs fils entrent au collège » ; on créerait un poste spécial d'institutrice<sup>4357</sup>. Ce serait un vivier pour les sections supérieures : « La deuxième [section] serait fréquentée par les jeunes filles ayant plus de treize ans et par celles qui, pourvues du certificat d'études primaires, désireraient se préparer à l'examen du brevet élémentaire. Enfin, la troisième section comprendrait les jeunes filles de plus de quinze ans qui seraient désireuses de poursuivre leurs études ou qui songeraient à affronter les épreuves du brevet supérieur ». Des filles « ayant terminé leurs études » mais voulant « se perfectionner dans l'une ou l'autre branche de l'enseignement » seraient également les bienvenues. En-dehors de quelques matières pratiques, les deux cours supérieurs seraient le domaine des professeurs<sup>4358</sup>. Mais avec un gardien du domaine : « A côté de la directrice, il serait nécessaire de placer une institutrice

---

<sup>4356</sup> Le plan d'études comprendrait les matières classiques de l'enseignement secondaire des filles : « psychologie et morale, langue et littérature française, histoire, géographie, allemand, mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle, dessin, chant, gymnastique ».

<sup>4357</sup> « Enfin, il y aurait lieu de créer un poste d'institutrice pour le premier cours. Il serait désirable que cette institutrice, prise dans les cadres de l'enseignement primaire, pût être déléguée dans les mêmes conditions que les instituteurs chargés d'une classe élémentaire dans les collèges ».

<sup>4358</sup> « 4° Personnel enseignant. Dans le premier cours, l'enseignement serait donné par la directrice et par une ou plusieurs maîtresses pourvues du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique. Dans les deux cours supérieurs, en dehors de la directrice et des adjointes chargées de certaines leçons, comme le travail manuel, l'économie domestique, l'hygiène, etc., l'enseignement serait confié aux professeurs de l'école normale et du collège ».

surveillante qui la suppléerait au besoin, assisterait aux cours des professeurs et remplirait le rôle de répétitrice ».

Tout cela mis bout à bout, on arriverait à une dépense annuelle de 5 200 Francs pour le personnel<sup>4359</sup>. « Cette dépense serait couverte en partie par la rétribution scolaire », à raison de « 3 Francs par mois et par élève pour le premier cours ; 5 Francs par mois et par élève pour le deuxième cours ; 7 Francs par mois et par élève pour le cours supérieur » (avec des remises et des tarifs spéciaux pour auditrices libres<sup>4360</sup>). Donc, « en supposant une moyenne de 50 élèves, chiffre qui sera probablement dépassé, la recette provenant de la rétribution scolaire pourrait atteindre 2 000 Francs » et « la dépense se trouverait [...] réduite à 3 200 Francs ». Soit 1 600 Francs à charge de la Ville, si, comme « à Remiremont, l'État participe pour la moitié dans la dépense des cours ». Graillet conclut sur le terrain politique :

Avec cette dépense, qui ne vous paraîtra probablement pas exagérée, la ville de Mirecourt pourrait posséder un cours secondaire qui rendrait certainement de grands services, non seulement aux familles qui sont dans l'aisance, mais encore aux familles pauvres.

En effet, nous vous proposons instamment de décider que des bourses seront accordées après examen aux jeunes filles de l'école primaire qui se feront remarquer par leur intelligence et leurs progrès et dont les parents ne pourraient faire les frais d'une éducation supérieure. Toute jeune fille pourvue d'une bourse suivrait gratuitement les cours.

Ainsi, Messieurs, cette institution des cours secondaires, que l'on pourrait à première vue considérer comme devant profiter uniquement aux familles favorisées par la fortune, deviendrait, au contraire, une œuvre essentiellement démocratique, grâce aux bourses qui seraient attribuées largement aux enfants du peuple.

---

<sup>4359</sup> « En calculant l'indemnité allouée aux professeurs sur la base de 100 Francs par heure et par an la dépense pour 25 heures d'enseignement par semaine serait de 2 500 Francs. L'indemnité allouée à la directrice pourrait être fixée à 500 Francs. Le traitement d'une surveillante pourrait être évalué à 1 000 Francs. Enfin, le traitement de la maîtresse chargée du premier cours devrait être fixé, croyons-nous, au même taux que le traitement des instituteurs délégués dans les collèges, c'est-à-dire 1 200 Francs. Le total de la dépense pour le personnel s'élèverait donc à 5 200 Francs ».

<sup>4360</sup> « Mais nous pensons qu'une remise pourrait être accordée aux familles qui auraient en même temps plusieurs enfants dans l'un ou l'autre des trois cours. Pour les élèves qui ne suivraient qu'un seul cours, la rétribution serait de 3 Francs par mois. Pour les deux cours, la rétribution serait de 5 Francs, et pour trois cours de 6 Francs par mois ».

La discussion s'ouvre. M. de Rozières s'inquiète de l'insuffisance des locaux prévus. On lui répond que si cette « simple hypothèse » devait se confirmer, on agrandirait. La question du moment est « uniquement de demander à l'autorité compétente l'autorisation d'établir des cours secondaires » et elle est « urgente ». Le conseil approuve le rapport de Graillet. Les autorités administratives se réjouissent du projet de fondation des cours secondaires de Mirecourt, institution « d'une utilité incontestable » selon le sous-préfet<sup>4361</sup>, création « paraissant répondre à un véritable besoin, surtout depuis la fermeture des établissements congréganistes », aux yeux du préfet des Vosges<sup>4362</sup>. Celui-ci demande au recteur de Nancy d'appuyer de son « avis le plus favorable » la requête de la Ville de Mirecourt auprès du ministre de l'Instruction publique.

En août 1903, une commission municipale, toujours avec Graillet comme rapporteur, définit plus avant les modalités d'organisation. Les cours secondaires seront « établis dans l'une des salles de l'ancienne école maternelle [...] et dans les salles du premier étage du bâtiment annexe situé dans la cour de l'école des filles, du côté de la gendarmerie »<sup>4363</sup>. Ces trois salles offrent l'avantage d'être « complètement indépendantes de l'école primaire élémentaire et de l'école maternelle ».

La commission s'est aussi penchée sur la question de la création d'un internat : « A l'unanimité, elle a décidé qu'il y avait lieu de solliciter, conformément à la demande de Mlle Boulangier, l'autorisation de recevoir 12 pensionnaires. Une salle fort convenable, ayant 8m de longueur, 6m de largeur et 3m de hauteur, servirait de dortoir. Il serait possible d'y placer douze lits d'élèves et un lit pour la surveillante ». On aménagerait « un lavabo à côté du dortoir en prenant sur l'une des pièces du logement de Mlle Boulangier ». « Le réfectoire serait établi au rez-de-chaussée, à proximité de la cuisine », et « une salle d'infirmerie pourrait être aménagée dans le cabinet actuel de la directrice ». On n'a pas à établir de budget prévisionnel des frais de fonctionnement, car l'internat en question serait privé et confié à Mlle Boulangier. On prévoit néanmoins quelques engagements financiers

---

<sup>4361</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Mirecourt au préfet des Vosges, 04.06.1903.

<sup>4362</sup> ADV 4T19, le préfet des Vosges au recteur de l'académie de Nancy, 12.06.1903.

<sup>4363</sup> Délibérations du conseil municipal de Mirecourt, 10.08.1903.

de cette dernière envers la municipalité, qui fournirait le mobilier<sup>4364</sup>. Concernant les bourses, la commission se prononce pour accorder la gratuité aux filles d'instituteurs (« ainsi que la chose se pratique pour leurs garçons qui fréquentent le collège ») et aux aspirantes qui seraient retenues par une commission nommée par le conseil municipal. Ce dernier approuve tout : l'aménagement des salles, les 12 pensionnaires, le fonctionnement de l'internat, les bourses. La commission qui attribuera celles-ci sera composée de « Mlle Boulangier, directrice, Mlle Vuillemin, institutrice, MM. Missenard et Vareil, professeurs, et M. Graillet, conseiller municipal ».

Le sous-préfet est toujours un ardent défenseur de la création du cours secondaire, qui « paraît s'imposer en raison du nombre assez considérable de jeunes filles qui continuent leur instruction au-delà de l'âge scolaire et de l'éloignement de tout établissement de ce genre »<sup>4365</sup>. Il assure que la Ville « s'imposera, pour parvenir à son but, tous les sacrifices compatibles avec ses intérêts financiers ». Mais le recteur n'accepte pas les locaux proposés. Le conseil municipal prend connaissance de ses réserves dans sa séance du 17 août 1903. *L'Avenir Républicain* publie la lettre : éloignement trop important entre les trois salles de classe, proximité gênante de l'une d'elles avec l'école maternelle, installation de deux salles « dans un vieux bâtiment qui fait pauvre figure à côté du beau groupe scolaire récemment construit »<sup>4366</sup>. Le recteur propose des travaux qui permettraient un réagencement du groupe scolaire et laisseraient ainsi disponibles pour les cours secondaires « trois grandes belles salles » au rez-de-chaussée de la partie neuve du groupe. La municipalité se rend à ses raisons et la question matérielle se résout. Emerge alors la question politique. Fin septembre 1903, le sous-préfet de Mirecourt écrit à Épinal<sup>4367</sup> :

---

<sup>4364</sup> « Le mobilier nécessaire au pensionnat – lits avec sommiers, petites tables de nuit, tables pour le réfectoire, fourneaux – serait acheté par la Ville, mais la directrice verserait à la caisse municipale, sur le prix de la pension, une certaine somme destinée à l'entretien et à l'amortissement du mobilier. On pourrait, en effet, fixer la pension à 450 Francs par élève, et la demi-pension à 250 Francs. Sur le prix de la pension, Mlle Boulangier s'engagerait à prélever, pour être versées la Ville : 1° la somme représentant le prix de la rétribution scolaire telle qu'elle a été établie par le conseil dans sa délibération du 30.05.1903 ; 2° une somme de 25 Frs par élève. En ce qui concerne les demi-pensionnaires, Mlle Boulangier s'engagerait à verser la rétribution scolaire plus une somme de 10 Francs par élève ».

<sup>4365</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Mirecourt au préfet des Vosges, 14.08.1903.

<sup>4366</sup> Lettre du recteur de Nancy au maire de Mirecourt, 17.08.1903, publiée dans *L'Avenir Républicain. Journal hebdomadaire de l'arrondissement de Mirecourt*, 30.08.1903.

<sup>4367</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Mirecourt au préfet des Vosges, 22.09.1903.

J'ai l'honneur de vous indiquer que le parti clérical, très puissant à Mirecourt, fait actuellement de très actives démarches en vue du recrutement de la population scolaire qui occuperait les locaux d'une école laïque privée pour l'ouverture de laquelle une déclaration a été faite il y a plus d'un mois. Ce parti déclare qu'il est de toute nécessité d'ouvrir un asile, l'école maternelle publique, ajoute-t-il, étant mal tenue. Je crois qu'il y aurait nécessité, pour combattre cette tendance, de demander d'urgence à l'autorité académique d'abaisser de six à cinq ans l'âge auquel la ville de Mirecourt pourrait admettre les jeunes élèves du cours secondaire. Je vous serai obligé de soumettre d'urgence cette question à Monsieur l'inspecteur d'académie.

La question de la direction trouve son règlement<sup>4368</sup>. Le recteur choisit de confier la nouvelle institution à des mains masculines, nommant directeur M. Graillet : « Mlle Boulangier exercera les fonctions de sous-directrice et surveillante générale desdits cours. Le reste du personnel sera nommé incessamment ». Quelques jours plus tard, M. Graillet propose à l'autorité académique un personnel enseignant composé de six professeurs du collège de garçons, de quatre professeurs de l'école normale d'instituteurs et de trois institutrices : Mlle Boulangier pour le « travail manuel, etc. » et deux adjointes, l'une pour diriger la classe préparatoire aux cours secondaires, l'autre comme surveillante<sup>4369</sup>.

En octobre 1905, le conseil municipal, alerté par M. Graillet sur la nécessité d'établir « plusieurs divisions » dans la « classe primaire » des cours, fréquentée alors par « 35 élèves de cinq à douze ans », décide de créer « une seconde classe primaire ». Cela veut dire créer un poste supplémentaire, auquel on demande au recteur de nommer « l'une des meilleures institutrices ». En juillet 1906, le conseil municipal décide de remplacer M. Graillet et de doter les cours secondaires de leur propre directrice. Celle-ci devra être « chargée également de l'internat, qui avait été confié jusqu'à présent à Mademoiselle Boulangier, directrice de l'école primaire de Mirecourt »<sup>4370</sup>. La Ville doit donc reprendre les « objets mobiliers dont elle avait fait l'achat », soit – en ajoutant quelques dédommagements divers – une dépense de 3 380 Francs.

---

<sup>4368</sup> ADV E dépôt 309 1R12, le recteur de Nancy au maire de Mirecourt, 25.09.1903.

<sup>4369</sup> ADV E dépôt 309 1R12, M. Graillet à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 04.10.1903.

<sup>4370</sup> ADV E dépôt 309 1R12, « rapport fait au nom de la commission des cours secondaires à Messieurs les membres du conseil municipal de Mirecourt », 17.08.1906.

La rentrée 1906 se fait donc sous les auspices d'une directrice, Mlle Angèle Thomas. L'institutrice franc-comtoise est passée dans le secondaire en 1894 et elle œuvrait comme sous-directrice d'internat au lycée de Guéret depuis 1902. Sa nomination à Mirecourt la fait donc accéder, à trente-trois ans, à ses premières fonctions de directrice. Elle les conserve à la rentrée 1907, lorsque les cours secondaires sont transformés en un collège de jeunes filles. Le nouvel établissement prend ses quartiers dans un bâtiment neuf, réalisation de l'architecte départemental François Clasquin. Il rencontre, d'emblée, un franc succès. « J'apprends, ce matin même, que le collège compte dès maintenant près de 90 inscriptions », se félicite le recteur quelques jours après l'ouverture<sup>4371</sup>.

Mlle Thomas fait tout de suite bonne impression sur la population et, partant, sur les autorités scolaires. L'inspecteur d'académie écrit en février 1908 : « Directrice distinguée, entièrement dévouée à sa fonction. Nous lui devons certainement la prospérité du collège. A beaucoup d'autorité sur son personnel et tient toute la maison dans sa main. Exerce sur la municipalité une véritable influence, pour le plus grand bien de l'établissement. Tenue fort correcte, peut-être un peu recherchée ». Et le recteur d'ajouter qu' « à la rentrée d'octobre, sans qu'elle eût la moindre démarche à faire, des familles de dehors sont venues spontanément à elle sur sa réputation ». Mlle Thomas sait écouter son public : « Pour satisfaire au désir de la très grande majorité des familles, la matinée du 2 novembre sera accordée comme congé aux élèves, ainsi que Monsieur le recteur a bien voulu en laisser la latitude », rapporte-t-elle en octobre 1908<sup>4372</sup>.

L'effectif est alors de 80 élèves, il passe à 86 le mois suivant : 37 dans les classes primaires, 49 dans les classes secondaires ; 38 externes libres, 15 externes surveillées, 11 demi-pensionnaires et 22 pensionnaires (parmi lesquelles les 3 boursières). Pour sa deuxième rentrée, le collège de jeunes filles complète son équipement : « matériel de dessin, matériel de couture, cartes et tableaux nouveaux, matériel de la classe enfantine, jeux ». Une « bibliothèque des élèves », « dont les livres ont été achetés sur le crédit

---

<sup>4371</sup> AN F<sup>17</sup> 24302, dossier George, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 10.10.1907.

<sup>4372</sup> ADMM W657/66, rapport mensuel de la directrice, oct. 1908. ADMM W657/67, nov. 1909 : « La classe n'a pu avoir lieu mardi matin 2 novembre, les élèves ayant été conservées par leurs familles pour assister au service célébré en l'honneur des morts. La rentrée s'est faite très régulièrement le soir [ndlr : l'après-midi] à 2 heures ». Avr. 1910 : « En avril, les études ont été un peu décosues dans les classes primaires à cause des nombreuses absences nécessitées par les exercices religieux préparatoires à la première communion ».

destiné à la distribution des prix », « commence à fonctionner ». Pour le matériel scientifique, Mlle Thomas se renseigne, à la demande du ministère, auprès de sa collègue d'Arras<sup>4373</sup>. Sur le plan des études, des progrès « très sensibles » sont constatés, « surtout dans les classes secondaires »<sup>4374</sup>. La directrice n'a qu'à se louer de ses enseignantes. Même satisfaction à la fin de l'année<sup>4375</sup> : « Le zèle et le dévouement du personnel est toujours très grand. Plusieurs maîtresses, en-dehors de leurs heures de cours, ont fait avec empressement des leçons supplémentaires aux élèves qui préparent les examens des bourses et du brevet élémentaire ». Le recteur « désire savoir les noms de ces maîtresses ». Les « cours d'allemand en cinquième année » rencontrent un très grand intérêt.

Cela n'empêche pas la directrice de nourrir quelques inquiétudes pour la rentrée 1909 : les rares élèves de troisième année secondaire capables de poursuivre leurs études le feront-elles ? Elle a « toutefois l'espoir de déterminer l'une de ces enfants à venir faire une quatrième année »<sup>4376</sup>. Espoir déçu, semble-t-il, puisqu'il n'apparaît pas de quatrième année dans le rapport spécial sur les études que la directrice adresse au recteur en novembre 1909<sup>4377</sup>. La progression de l'effectif est réjouissante, avec 107 élèves fréquentant l'établissement ce même mois, mais elle ne libère pas Mlle Thomas de sa dépendance aux familles. Ainsi, la directrice remplace autant que possible l'examen de passage, règlementaire, par le contrôle continu, qui a la préférence du public<sup>4378</sup>. Les classes primaires bénéficient, en 1910, d'une bonne rentrée de Pâques (56→67 élèves, 106→120 pour le total établissement)<sup>4379</sup>. La création d'une troisième classe paraît s'imposer<sup>4380</sup>. Du côté de l'enseignement secondaire, la troisième année est beaucoup plus satisfaisante qu'un an plus tôt : on attend une bonne moisson de certificats d'études

---

<sup>4373</sup> ADMM W657/66, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1909 : « Le matériel de physique et chimie est au complet. Je n'ai rien reçu encore pour l'histoire naturelle. Il m'est parvenu déjà un envoi de livres ».

<sup>4374</sup> ADMM W657/66, rapport mensuel de la directrice, nov. 1908. Pour plus de précisions, voir ADMM W657/67, rapport de visites dans les classes de la directrice, 30.11.1908.

<sup>4375</sup> ADMM W657/66, rapport mensuel de la directrice, mars 1909.

<sup>4376</sup> ADMM W657/66, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1909.

<sup>4377</sup> ADMM W657/67, rapport de la directrice sur les études « pour être joint au rapport mensuel », nov. 1909.

<sup>4378</sup> *Ibid.*

<sup>4379</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. 1910.

<sup>4380</sup> ADMM W657/67, rapport de la directrice « complémentaire au rapport mensuel », avr. 1910 : « J'ai d'ailleurs déjà dû diviser ces élèves en trois groupes, mais l'une des classes, celle qui précède la première année, est faite par des répétitrices et chargées de cours, et si ce régime convenait aux élèves de cette année et même était préférable pour elles, il ne saurait en être de même pour celles de l'an prochain et dans l'avenir pour la majorité des élèves. D'autre part, je suis obligée de faire appel à la bonne volonté du personnel [...] ».

secondaires. Cette fois-ci, c'est la cinquième année qui déçoit : « Il me paraît qu'une seule élève, deux peut-être, pourront être présentées au diplôme de fin d'études secondaires, les élèves de cinquième année ne se développant pas en lettres et restant privées de toute initiative et personnalité ».

Excellente rentrée 1910, avec 129 élèves. Encore meilleure rentrée 1911, avec 144 élèves (chiffres de novembre), à peu près réparties également entre classes primaires et secondaires. D'une année à l'autre, on est passé de 3 à 6 boursières, qui font toutes partie des désormais 41 pensionnaires<sup>4381</sup>. « En résumé, la situation matérielle, la situation intellectuelle et la situation morale de la maison sont bonnes en ce début d'année [1911] », écrit la directrice, « Sans doute, on peut souhaiter des résultats plus brillants, mais il est quand même réconfortant de constater l'amour général des élèves pour le travail et d'autre part leur très bon esprit ». Une atmosphère familiale est créée par Mlle Thomas dès le début de l'année, par une excursion et une fête de rentrée<sup>4382</sup>. Il y a, à cette époque, une classe enfantine<sup>4383</sup>, tandis qu'à l'autre bout du cursus, un enseignement de travaux ménagers est inauguré pour les élèves les plus âgées<sup>4384</sup>. Dans son rapport de juin 1912, la directrice constate que « l'année se termine normalement, satisfaisante au point de vue des études, de la conduite et de la tenue générales, satisfaisante aussi au point de vue sanitaire : les élèves des grandes classes, malgré la fatigue inséparable de la préparation des examens, restent en bonne santé »<sup>4385</sup>.

---

<sup>4381</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1911.

<sup>4382</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911 : « Une promenade générale de rentrée a été faite » ; « La représentation du Cid par la troupe David a servi de fête de rentrée ». Il s'agit apparemment d'une nouveauté de la rentrée 1911 ou d'une pratique datant de la rentrée 1910, sur laquelle aucun rapport n'a été conservé.

<sup>4383</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911 : « Une commande a été faite d'un matériel nouveau pour la classe enfantine, mieux approprié à la vie des plus jeunes enfants : sièges individuels, tables de jeux, tapis pour les jeux des plus petits. La livraison en sera faite incessamment ».

<sup>4384</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911 : « La directrice a tenu à ce qu'un cours d'enseignement ménager soit fait dans les plus grandes classes. Il est le complément indispensable du cours de couture. Il a été confié à une maîtresse répétitrice qui présentait, à ce point de vue, des aptitudes spéciales » ; « Trois conférences avec exécution de divers patrons ont été faites par Mme Berge, auteur du livre de coupe par le moulage, aux élèves du collège. Elles les ont vivement intéressées et ce sera certainement une excellente ouverture au cours de coupe ».

<sup>4385</sup> ADMM W657/66, rapport mensuel de la directrice, juin 1912.

Les années d'avant-guerre restent en grande partie dans l'ombre de nos connaissances, en raison des lacunes des archives rectorales, qui ne livrent des rapports mensuels que pour février, mars et avril 1913.

Cette courte période voit l'effectif tomber de 147 à 140 éléments, « par suite de la défection de 7 élèves du couvent qui suivaient les cours du collège comme externes ». Un départ qu'aucune raison d'ordre religieux ne motive, d'après la directrice, qui précise que « toutes 7 avaient terminé leurs études »<sup>4386</sup>. Sur le plan des études, les satisfactions et les reproches restent les mêmes : « La bonne volonté des élèves est réelle, leur travail est régulier, mais les esprits sont passifs et nous cherchons en vain un moyen de provoquer plus d'activité, de l'intelligence, plus de curiosité, une sensibilité plus vive ». Très intéressée aux questions de pédagogie, on le voit, Mlle Thomas applique avec bonheur de nouvelles méthodes dans sa classe enfantine<sup>4387</sup>. Mlle Thomas « a su faire de son collège une maison d'éducation comme j'en ai rarement vu », note le recteur en mai 1913.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale oblige le collège à quitter son bâtiment, réquisitionné, comme tant d'autres, pour servir d'hôpital militaire<sup>4388</sup>. C'est seulement le 1<sup>er</sup> février 1915 que Mlle Thomas trouve le temps de rendre compte de cette rentrée 1914 des plus mouvementées :

Le 24 novembre, les classes du collège de jeunes filles ont été transférées dans divers locaux en ville, locaux aussi rapprochés que possible les uns des autres et pourvus de jardins dans lesquels les internes peuvent prendre leurs récréations. Les dortoirs et services d'internat ont été établis également en ville, afin de laisser complètement le collège à la destination d'hôpital<sup>4389</sup>. L'établissement, depuis cette date, fonctionne dans ses locaux d'une façon satisfaisante<sup>4390</sup>.

---

<sup>4386</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1913.

<sup>4387</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, févr. 1913 : « Mlle Thomas, après avoir lu le livre de Klein, *Mon filleul au jardin d'enfants*, a eu l'heureuse idée d'appliquer [...] la même méthode dans la classe enfantine du collège ». Mlle Thomas au recteur de Nancy, 02.03.1913 : « J'ai l'honneur de joindre à mon rapport mensuel la liste des leçons d'observation auxquelles j'ai assisté en classe enfantine durant ce mois et des exercices d'application qui, dans chaque matière d'enseignement, sont venus se grouper autour de ce "centre d'intérêt". Toutes ces petites leçons ont été faites par la maîtresse avec une grande intelligence de l'enfant et des méthodes à employer, avec goût, avec grâce. Elles étaient fort intéressantes à entendre et ont donné les meilleurs résultats. Les petites élèves aiment beaucoup la classe et leur maîtresse et les parents sont ravis de leur progrès, qu'ils accomplissent sans fatigue ».

<sup>4388</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1914 et janv. 1915.

<sup>4389</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1914 et janv. 1915 : « Les bâtiments du collège sont occupés par l'hôpital et échappent à ma responsabilité. Pour les effets mobiliers, un nouvel inventaire en

« L'installation est très convenable », d'après l'inspecteur d'académie. Si le personnel féminin est au complet, il ne reste qu'un seul des quatre enseignants du collège qui donnaient des cours dans l'établissement. On laisse donc tomber la gymnastique et la musique, tandis que Mlle Barat reprend les cours d'arithmétique de M. Salmon. Chez les élèves, Mlle Thomas remarque « que les esprits se fatiguent plus vite » et réduit pour cela le volume horaire. Cela dit, « la discipline générale n'a pas à souffrir de la dispersion des élèves dans divers locaux. Peut-être y a-t-il un peu plus d'infractions légères à la règle du silence, mais cela est un détail, l'esprit reste très bon et la tenue également ». La vie intérieure « est grave, sans tristesse inutile ou affaiblissante. Les élèves sont tenues, chaque jour, au courant des événements. Quelques belles lectures se rapportant aux événements leur sont faites. Chacune apporte son humble collaboration à l'œuvre des lainages militaires ». La fréquentation a baissé mais reste correcte : 110 élèves en janvier 1915, c'est seulement 15 de moins qu'un an plus tôt.

À la fin de juin 1915, l'effectif n'a pas bougé d'une unité. « L'établissement jouit, je le crois, à tous les points de vue, de la considération des autres années », écrit alors la directrice. Les résultats des examens du mois sont plutôt bons : 3 reçues sur 3 au certificat d'études secondaires élémentaires ; 7 reçues sur 7 au brevet élémentaire ; 2 reçues sur 4 au diplôme de fin d'études.

L'effectif remonte à un haut niveau à la rentrée 1915, avec 140 élèves (chiffres d'octobre). « La vie intérieure de la maison continue, toujours la même, les professeurs et les élèves se dévouent le plus possible aux œuvres de guerre », note, en février 1916, Mlle Thomas, qui énumère ces dernières : « confection de linge pour "l'armoire lorraine", "sou du prisonnier", confection de tous les colis expédiés aux prisonniers par les soins du comité d'arrondissement ». À la rentrée 1916, la fréquentation atteint un niveau encore jamais connu : 164 élèves, chiffres de novembre. C'est que Mirecourt accueille une certaine

---

a été dressé au moment où nous avons quitté le collège (24 novembre), car un certain nombre de lits, matelas, couvertures, de tables et autres objets sont restés en la possession des Femmes de France, ceci avec l'autorisation du maire ».

<sup>4390</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juin 1915 : « Je me suis assurée que les propriétaires des locaux que nous occupons actuellement consentiraient à nous les laisser à la fin de notre première année de location, c'est-à-dire à la date du 1<sup>er</sup> décembre 1915 ».

population de réfugiés<sup>4391</sup>. La directrice remarquait dans son rapport d'octobre 1916 (163 élèves) :

Le nombre des élèves s'est sensiblement accru et serait plus élevé d'une vingtaine environ s'il m'avait été possible d'accueillir toutes les demandes de postulantes internes et même externes. L'exiguïté des locaux et, en particulier, des salles de classe de première année secondaire et de préparatoire ne me l'a pas permis. Des démarches ont été faites sans succès pour obtenir la rétrocession du collège. À la suite d'un refus catégorique du G. Q. G., notifié à la municipalité à la date du 18 octobre, le conseil municipal s'est de nouveau réuni et de nouvelles démarches sont actuellement commencées [...].

Le collège de jeunes filles est toujours installé dans les mêmes locaux que l'an dernier, mais l'insuffisance de l'installation se fait mieux sentir parce que le nombre des élèves s'est sensiblement accru. En première année, les élèves ne sont point dans des conditions d'hygiène très bonnes : 32 élèves sont entassées dans une salle exiguë et qui, de plus, doit encore servir de salle d'études. Dans cette classe aussi auraient dû prendre place 8 élèves que j'ai refusées.

J'ai dû transporter ma classe enfantine du collège de garçons, où elle était installée, au rez-de-chaussée de la maison autrefois occupée par les cours. Nous avons été pendant trois jours, à deux reprises, privées de l'éclairage au gaz. J'ai obtenu qu'il soit procédé à l'installation de lampes électriques dans les salles d'études.

170 élèves fréquentent l'établissement en novembre 1917 : « La vie de la maison est normale. L'activité de toutes est régulière, joyeuse souvent, malgré les soucis personnels et la pensée grave qui constamment plane sur nos occupations. Elle n'est, cette pensée, qu'un stimulant de plus à bien accomplir la tâche quotidienne de travail et d'éducation »<sup>4392</sup>. Vers la fin de l'année scolaire, Mlle Thomas constate un certain relâchement<sup>4393</sup> : « [...] l'application au travail est moins satisfaisante qu'autrefois. L'éducation moins stricte entraîne à moins de discipline intellectuelle [...] ». Mais la directrice n'a rien à se reprocher. Au contraire : pendant toute la durée de la guerre, inspecteur d'académie et recteur couchent sur leurs rapports toute l'admiration qu'ils ont pour son dévouement exemplaire. En mai 1918, le second n'est pas loin de voir en elle la meilleure directrice de l'académie.

---

<sup>4391</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1916 : « Discipline. Très bonne. Malgré un certain nombre d'éléments étrangers, l'esprit de la maison reste le même ».

<sup>4392</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1917.

<sup>4393</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. 1918.

La rentrée de 1918 est marquée par l'armistice, mais aussi par la grippe espagnole, qui nécessite d'interrompre les cours des classes secondaires pendant trois jours et de renvoyer les internes dans leurs familles pendant une semaine<sup>4394</sup>. On revient à une fréquentation normale de 145 élèves, chiffres de décembre. Le bâtiment du collège abrite toujours l'hôpital N°120. Il ne sera pas libéré avant la fin de l'année scolaire, malgré l'impatience de la directrice. C'est donc toujours dans ses locaux provisoires que le collège organise sa « rentrée définitive » le 1<sup>er</sup> janvier 1919. Les études reprennent une marche « normale ». La directrice explique la baisse de l'effectif par rapport à l'année précédente :

Cela tient à ce que des externes appartenant à des familles réfugiées à Mirecourt ont regagné leurs foyers. Il faut s'attendre à ce que plusieurs autres encore nous quittent. Les internes sont moins nombreuses que l'an dernier : 49 étaient annoncées en octobre, mais 10 ne sont pas rentrées qui ont été atteintes par la grippe chez elles ou ont craint de l'avoir ou enfin ont renoncé à leurs études, la rentrée ne s'étant pas faite à la date habituelle.

Quelle tristesse de voir partir, les unes après les autres, ces Nancéiennes « à l'intelligence plus ouverte et plus active »<sup>4395</sup> ! Elles relevaient le niveau de classes empreintes « de cette passivité, de cette torpeur intellectuelle qui caractérise un trop grand nombre d'élèves de la région ». Mais les principaux soucis portent bien sur les locaux. Au printemps 1919, « les travaux de réfection du collège ne sont pas commencés encore »<sup>4396</sup>. La directrice intervient à plusieurs reprises auprès de la municipalité pour insister sur l'urgence des travaux importants à mener : « Il n'est pas jusqu'aux abords du bâtiment qui ne demandent à être rendus présentables ». Enfin, à la rentrée 1919, le collège retrouve sa chère bâtisse<sup>4397</sup> : « Les dortoirs, les salles de classe, après avoir été désinfectés, ont été repeints et les parquets rabotés. La galerie des classes, les cages d'escalier, les cuisines et réfectoires ont été également repeints. Il reste à mettre en état les vestibules, salles de physique et de dessin ». Ce sera pour le printemps suivant. La directrice est contente, même s' « il ne faut pas se dissimuler que le collège, malgré les dépenses que la Ville de Mirecourt exécute généreusement, ne saurait reprendre tout à fait son aspect d'avant-guerre ». Une nouveauté bien utile accueille les élèves : « L'éclairage électrique a été

---

<sup>4394</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1918.

<sup>4395</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, janv. 1919 et avr. et mai 1919.

<sup>4396</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1919.

<sup>4397</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1919.

installé dans la maison ». Surtout, la rentrée est « très bonne » au niveau de la fréquentation : « Malgré une forte sortie, l'effectif est de 153 élèves, un peu plus élevé par conséquent qu'en 1913-14, qui fut la dernière année scolaire passée dans les locaux actuels ».

L'arrêt du conflit ne règle pas immédiatement les problèmes de pénurie : Mlle Thomas s'inquiète, en janvier 1920, de la faiblesse de ses réserves de charbon<sup>4398</sup>. La grande affaire de 1920 est le renouvellement du traité constitutif. La démission du maire et des adjoints, à l'automne, provoque un sérieux contretemps<sup>4399</sup>. Au début de février 1921, alors que le traité aurait dû être renouvelé depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la directrice n'a pas encore reçu les pièces à transmettre au ministère<sup>4400</sup>. Trois mois plus tard, elle « regrette que le traité du collègue n'ait point encore été renouvelé et ne lui permette, ainsi, pas encore d'inscrire au tableau du personnel [...] un second poste de professeur de sciences, qu'elle sollicitait dans le projet de traité »<sup>4401</sup>. C'est que la fréquentation augmente : 172 élèves en novembre 1920, soit un effectif inédit en temps de paix.

Elle redescend à 158 en novembre 1921. « Il est regrettable que les classes supérieures soient peu peuplées », remarque la directrice, « La préparation au brevet supérieur va devenir une surcharge et une gêne pour les professeurs et pour les élèves. Je n'ai point pris encore de détermination à ce sujet, l'ancien régime pouvant être appliqué cette année encore ». Le dépeuplement des grandes classes inquiète également un inspecteur général de passage dans l'établissement<sup>4402</sup>. Mlle Thomas a, par ailleurs, tendance à se plaindre de l'indolence et du faible niveau des nouvelles générations d'élèves. Elle est peut-être trop exigeante. Un nouvel inspecteur d'académie notait au début du mois de mai 1921 : « Ma première visite m'a laissé de la direction et de

---

<sup>4398</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, janv. 1920.

<sup>4399</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1920.

<sup>4400</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, janv. 1921.

<sup>4401</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1921.

<sup>4402</sup> AN F<sup>17</sup> 24421, l'inspecteur gén. note en novembre 1921, dans un rapport sur Mlle Thomas : « Bonne directrice : de l'expérience, de la bonne grâce, de l'autorité. Le collègue est prospère (158 élèves, dont 50 pensionnaires) ; mais la population scolaire est bien inégalement répartie dans les différents groupes de classes : 23 élèves dans la division primaire et enfantine ; 68 dans les trois premières années secondaires ; 7 seulement dans les deux années les plus élevées. C'est à relever l'effectif de cette division supérieure et à éclairer les familles sur l'intérêt qu'auraient leurs enfants à poursuivre jusqu'au bout leurs études secondaires que doivent tendre, semble-t-il, les efforts de Mlle Thomas ».

l'enseignement une impression très satisfaisante dans l'ensemble et sur certains points excellente »<sup>4403</sup>. En outre, « l'installation matérielle est remarquable »<sup>4404</sup>.

Autre preuve de la bonne santé du collège : son effectif se maintient à un haut niveau, avec 162 élèves à la rentrée 1922 (chiffres de novembre). La directrice estime que la fréquentation atteint le maximum possible<sup>4405</sup>. Le problème du recrutement des classes supérieures, notamment de la cinquième année, persiste. Ainsi, Mlle Thomas écrit en février 1923, à propos de la quatrième année : « C'est une bonne classe, mais dont une partie, malheureusement, nous quittera pour l'école normale ».

La fréquentation connaît une diminution significative à la rentrée de 1923, avec 143 élèves au mois de novembre. La directrice s'en explique mal les causes<sup>4406</sup> : « La principale, je crois, est que l'école communale étant mieux tenue qu'autrefois, un certain nombre de familles, pour éviter la dépense de la rétribution scolaire, y placent leurs enfants, au moins jusqu'au certificat d'études ». Les écoles primaires supérieures, « réputées pour préparer plus directement à l'école normale », détourneraient aussi une part de l'« ancienne clientèle », « d'autant que nous ne pouvons plus assurer pratiquement la préparation au brevet supérieur », se plaint Mlle Thomas. Mais le collège offre d'autres possibilités<sup>4407</sup> :

---

<sup>4403</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1921, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4404</sup> Mais dans son rapport d'octobre 1922, la directrice écrit (ADMM W657/67) : « Le mobilier des classes devient insuffisant. Il serait nécessaire de faire l'acquisition d'un certain nombre de tables et de chaises. Il est difficile d'en faire la proposition après les grandes dépenses qui viennent d'être faites pour la réfection du collège après la guerre. Deux terrasses aussi sont en mauvais état et demanderaient à être refaites. La directrice a demandé un devis qu'elle s'efforcera de faire accepter par le conseil municipal ». ADMM W657/67, avr. et mai 1925 : « L'attention de la municipalité a été de nouveau appelée sur la détérioration de plusieurs pans de murs de la maison. On promet des réparations qu'on n'effectue pas. Les dégâts s'aggravent. La directrice a demandé à ce qu'il soit procédé à la vérification du système du paratonnerre, qui semble quelque peu endommagé. La vérification et les réparations seront faites au mois de juin ». Janv. 1929 : des travaux de réparation assez coûteux.

<sup>4405</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1922.

<sup>4406</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1923.

<sup>4407</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1923.

Deux élèves m'ayant demandé de pouvoir préparer le baccalauréat sciences-langues première partie, j'ai organisé cette préparation<sup>4408</sup>. D'autres ayant désiré faire du latin, j'ai organisé un petit cours pour 4 élèves de seconde année et des leçons particulières pour une élève de quatrième année. Mlle Macloud n'ayant point voulu se charger de cet enseignement, j'ai fait appel à Monsieur Scherrer, professeur au collège de garçons. Nous continuons la préparation au brevet et à l'école normale<sup>4409</sup>.

Les aspirations du public changent. « De plus en plus, les familles désirent voir leurs enfants munies de diplômes et à même de se faire rapidement une situation », remarque la directrice dans son rapport de février 1924<sup>4410</sup>. « Les élèves témoignent de plus en plus du désir de préparer des examens primaires : brevet supérieur, brevet élémentaire et surtout examen d'entrée à l'école normale », rapporte-t-elle trois mois plus tard, « Elles n'ont confiance, pour atteindre ce but, que dans les écoles primaires supérieures, ce qui rend nécessaire la création de cours analogues au collège »<sup>4411</sup>. Cela dit, les candidates du collège se classent chaque année parmi les premières reçues à l'école normale. La différenciation par le baccalauréat semble vouée à l'échec<sup>4412</sup> : « Il ne semble pas qu'il soit possible d'organiser au collège des cours pour la préparation régulière au baccalauréat, il ne se trouve, ni comme internes, ni comme externes, d'éléments suffisants ». C'est peut-être aussi que, grâce à la directrice, comme le note le recteur, avec satisfaction, « le diplôme<sup>4413</sup> est encore en faveur à Mirecourt ».

A la rentrée 1924, l'effectif tient (141 élèves en novembre), la concurrence des écoles primaires supérieures est toujours vivace, mais 3 filles d'instituteurs inscrites au collège donnent le bon exemple<sup>4414</sup>. Au cours de l'année, la directrice réorganise les études dans le sens souhaité : en février 1925, elle remplace la quatrième année secondaire « par

---

<sup>4408</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1923 : « Les études sont en bonne voie. Les élèves travaillent avec ardeur. Les résultats se sont déjà sensiblement améliorés depuis le mois d'octobre. Deux élèves préparent le baccalauréat sciences-langues à l'établissement, les leçons de mathématiques et sciences leur étant faites par Mme Lévy ».

<sup>4409</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1923 : « Les élèves de cinquième année travaillent très sérieusement ; elles préparent, avec le diplôme de fin, la première partie du brevet supérieur. Un certain nombre d'élèves préparent aussi le brevet et l'école normale ».

<sup>4410</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, févr. 1924.

<sup>4411</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mai 1924.

<sup>4412</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mai 1924.

<sup>4413</sup> Diplôme de fin d'études secondaires.

<sup>4414</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1924.

une classe de quatrième primaire supérieure, toutes les élèves sorties de troisième année en juillet dernier ayant désiré préparer l'école normale ». « Ces élèves sont assez bonnes en sciences, médiocres en lettres » : la tradition des humanités se perd. Au printemps 1925, « le cours complémentaire comprend 14 élèves, divisées en 3 sections. Le professeur donne 20 heures d'enseignement, dont 19 pour le français, l'histoire et la géographie »<sup>4415</sup>. La fréquentation reste stable à la rentrée 1925, avec 143 en novembre. La directrice écrivait dans son rapport d'octobre (136 élèves) :

La population scolaire du collège est sensiblement la même que l'année précédente. [...] Il ne faut pas, cependant, se dissimuler que le recrutement pourrait être meilleur. L'école libre qui vient d'ouvrir une garderie a pu nous enlever quelques élèves, ou plus justement les empêcher de venir à nous, à cause surtout de sa situation au centre de la ville, ce qui en rend l'accès plus facile aux jeunes enfants. D'autre part, au point de vue internat, et bien que nous fassions l'enseignement primaire supérieur avec succès, il nous manque peut-être une désignation qui renseignerait d'une façon plus frappante. Le conseil municipal de Mirecourt, d'ailleurs, s'en préoccupe et proposera, dès qu'il l'aura mieux étudiée, l'annexion d'une école primaire supérieure au collège. J'aurai l'honneur de vous en entretenir prochainement.

En décembre 1925, un nouveau projet de traité est examiné par le conseil municipal : « Il a émis le vœu que soit annexé au collège un cours complémentaire ». Mlle Thomas demande sa création « le plus tôt possible, afin d'alléger certains professeurs de la préparation au brevet élémentaire et afin, aussi, que cette organisation soit connue avant la rentrée prochaine. Elle souhaite vivement que des boursières puissent être désignées pour ce cours dans l'avenir ». Il y a un autre souhait qu'elle n'a pas osé émettre, « étant donné les charges supportées déjà par la Ville de Mirecourt » : la mise en régie municipale de son internat, car il lui pèse d'« assumer seule tous les soucis et toutes les responsabilités », ainsi qu'« un travail d'écritures de plus en plus absorbant ».

L'effectif est toujours stable à la rentrée de 1926 (140 élèves, en novembre) et l'année suivante, il augmente (150 élèves). « Cette augmentation est due surtout à la création du cours complémentaire », précise la directrice<sup>4416</sup>. « Monsieur l'inspecteur

---

<sup>4415</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1925.

<sup>4416</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1927.

d'académie ayant bien voulu doter ce cours de maîtresses choisies, sa prospérité ne pourra que s'accroître », espère-t-elle. Nouveautés bienvenues en cette rentrée de 1927 : la nomination d'une maîtresse diplômée pour l'enseignement de la gymnastique<sup>4417</sup> et le don au cours complémentaire d'un Pathé-Baby par l'inspecteur d'académie, qui l'a acheté sur les fonds du conseil général mis à sa disposition<sup>4418</sup>. Un signe de plus de la « complémentarisation » du collège ! Mlle Thomas s'attache rapidement aux classes du cours complémentaire, plus peuplées et plus vivantes que les classes secondaires<sup>4419</sup>. Au printemps 1928, elle souhaite le dédoublement de la classe enfantine, sans doute pour contrer la concurrence du privé<sup>4420</sup>. L'établissement est sur la bonne voie. À la rentrée 1928, la population scolaire progresse encore de quelques unités (153 en octobre, 155 en novembre). La mutation continue<sup>4421</sup> :

Cette augmentation est due au cours complémentaire qui est passé de 40 à 53 élèves, tandis que le nombre des élèves des classes secondaires de la sixième à la première n'est plus que de 35. Il y a lieu, cependant, de faire cette remarque que les cours complémentaires se recrutent en général à treize ans et même au-dessus, tandis que les classes de cinquième et sixième se composent d'enfants de onze à douze ans, enfants nés pendant la guerre, donc en moins grand nombre qu'à l'ordinaire. Malgré cette cause d'affaiblissement de la population scolaire dans ces classes, il faut constater que la tendance actuelle est nettement aux études primaires supérieures, aux études pratiques plus qu'à la culture désintéressée. De plus en plus, nos établissements subsisteront par l'enseignement primaire supérieur.

---

<sup>4417</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1927 : « L'éducation physique avait toujours été négligée au collège. Une maîtresse pourvue du degré supérieur du certificat d'éducation physique a été désignée aussi par Monsieur l'inspecteur d'académie. Cette innovation a été très bien accueillie par les familles ».

<sup>4418</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1927 : « Les professeurs et les élèves sont reconnaissantes de ce don qui va rendre de grands services pour l'enseignement de la géographie, de l'histoire de l'art, de l'histoire naturelle dans toutes les classes et être parfois aussi un élément de distraction. Les élèves sous la direction des professeurs de sciences travaillent à la confection de l'écran et à son installation ». ADMM W657/39bis (document rangé par erreur dans un dossier du collège de jeunes filles de Neufchâteau), le recteur de Nancy à Mlle Thomas, 14.12.1927 : « Le recteur a appris, avec satisfaction, l'introduction d'un cinéma scolaire au collège de Mirecourt, et surtout l'intérêt que professeurs et élèves y prennent en travaillant elles-mêmes à son installation ».

<sup>4419</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1927 : Les classes secondaires sont « peu nombreuses » et apathiques, tandis que « les classes du cours complémentaire sont d'un bon niveau ». Janv. 1928 : « Les études sont, dans les classes secondaires, d'un niveau moins élevé que les précédentes années. Les élèves, moins nombreuses dans les classes, sont aussi plus apathiques. L'esprit des enfants semble moins curieux qu'autrefois. D'autre part, il ne s'intéresse guère qu'aux choses positives. Les élèves vraiment intelligentes sont assez rares. [...] Bien que ces remarques s'appliquent aussi aux élèves des cours complémentaires, il faut reconnaître plus de vie à ces classes : les élèves étant plus nombreuses, il y a plus d'émulation ».

<sup>4420</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1928.

<sup>4421</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1928.

« L'établissement de Mirecourt en particulier », annote l'inspecteur d'académie. Un troisième poste est créé au cours complémentaire. L'allemand était déjà étudié en commun avec les élèves des classes secondaires ayant le même programme. Ce sera désormais aussi le cas d'un cours de géométrie et de deux cours de géographie. Trois mois après la rentrée, Mlle Thomas remarque que « les classes du cours complémentaire deviennent homogènes et d'un bon niveau », alors que « la classe du baccalauréat reste faible »<sup>4422</sup>. Elle se félicite quand même d'un noyau de résistance du bon vieil enseignement secondaire féminin : « un certain nombre d'élèves sont restées fidèles au diplôme : 6 cette année »<sup>4423</sup>. Mais à l'examen des bourses en avril 1929, c'est l'enseignement primaire supérieur qui rafle la mise<sup>4424</sup>.

Le cours complémentaire continue d'impulser une dynamique ascendante à l'établissement. « Le collège comptait 140 élèves en 1930<sup>4425</sup>. Il en compte aujourd'hui 160 (69 internes), y compris les 47 élèves du cours complémentaire », note un inspecteur général en décembre 1931<sup>4426</sup>. Il trouve à Mlle Thomas, « la première directrice du collège, qu'elle considère comme sa maison », les qualités d'une grande bonté et d'une attention de tous les instants. « Mlle Thomas a reçu la croix de la Légion d'honneur, ses mérites sont récompensés », remarque le recteur en mars 1932. À partir de la rentrée suivante, l'effectif tourne autour de la barre des 200 élèves jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

La fondatrice transmet, à la rentrée 1934, un établissement prospère. Mlle Bernardi, qui lui succède, reste moins d'une année : en mai 1935, elle permute avec Mme Marin, directrice du collège de Digne. La Seconde Guerre mondiale bouleverse grandement le fonctionnement du collège : 311 élèves (!), indique le bulletin académique de l'enseignement secondaire pour la rentrée 1939... 123 pour la rentrée 1940. L'inspecteur

---

<sup>4422</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1928. Le constat de faiblesse de la classe du baccalauréat est le même en avril 1929.

<sup>4423</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1928.

<sup>4424</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. 1929 : « Pendant ce mois d'avril, 5 élèves se sont présentées à l'examen des bourses dans trois séries différentes. 4 ont été reçues : une pour l'enseignement secondaire, 3 pour l'enseignement primaire supérieur ».

<sup>4425</sup> Le bulletin académique de l'enseignement secondaire indique un effectif de 151 élèves pour novembre 1930.

<sup>4426</sup> AN F<sup>17</sup> 24421, dossier Thomas, inspection générale, 05.12.1931.

d'académie écrivait, en mars de cette année, sur la notice individuelle de Mme Marin<sup>4427</sup> : « Directrice qui a ouvert son internat dans les conditions les plus difficiles et qui, par suite du manque de mazout, a été obligée de répartir ses classes dans la ville. A eu beaucoup de mérite à faire fonctionner son établissement ».

#### (5) Neufchâteau, la stratégie du coucou (1904)

La fondation du collège de jeunes filles de Neufchâteau est celle qui crée le plus de remous politiques, puisqu'elle entraîne la démission du maire Charles-Joseph Claudot (1900-1905). Avant le collège, il y a, pendant une année, le cours secondaire. Sa création est décidée par le conseil municipal dans sa séance du 30 juin 1904. Il devra être accompagné d'un « cours primaire » et d'une « école enfantine » payants, annexes de l'institution. « Ce vote a été émis à l'unanimité moins une voix », remarque le sous-préfet de Neufchâteau... sans qui, semble-t-il, le projet n'était pas assuré de s'imposer<sup>4428</sup> : « M. le maire de Neufchâteau, qui, au cours de la discussion, n'a pas témoigné d'une bien grande bonne volonté, entraîné par son conseil municipal, dont, grâce à mes efforts, le siège était fait, a voté avec la majorité ». Au sous-préfet, aussi, de jouer l'entremetteur, pour l'installation du cours, entre la Ville et M<sup>e</sup> Auguste Duphand, le liquidateur local de la congrégation dissoute des frères marianistes. Ces derniers ont dû quitter à Neufchâteau un immeuble (Place Carrière) qui « conviendrait parfaitement, le cas échéant, pour l'établissement provisoire ou définitif d'une école, et en particulier d'une école de filles ». Le sous-préfet a pu le constater lui-même lors d'une visite (« cinq classes neuves et bien aérées, cour, préaux, jardins, dortoirs et quantité de chambres »).

Le 30 juin 1904, dans la séance précitée, le conseil municipal accepte la proposition de Duphand de louer le local, matériel scolaire compris, « pour le prix modique de 50 Francs par mois » sur une durée de dix-huit mois environ, et autorise le maire à signer le

---

<sup>4427</sup> AN F<sup>17</sup> 25444, dossier Marin, appréciation de l'inspecteur d'acad. des Vosges, 14.03.1940.

<sup>4428</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 01.07.1904.

bail de location. Pour le sous-préfet, il ne s'agit que de provisoire, le temps que la municipalité mette « à exécution un projet sérieux de réfection des écoles communales et de construction d'une école pour le cours secondaire, s'il en est besoin. Il semble que celle-ci est décidée à faire un effort pour doter la Ville d'écoles en rapport avec les besoins de sa population et de celle de la région ». Un revirement (« cette bonne volonté que la Ville de Neufchâteau semble montrer pour la première fois, peut-être parce que contrainte et forcée ») dont il convient de profiter.

L'inspecteur d'académie se rend sur place au début de juillet et donne au maire « tous les renseignements nécessaires pour l'établissement d'un budget provisoire »<sup>4429</sup>. Il souhaite que le projet aboutisse au plus vite. Début août 1904, le bail n'est toujours pas signé, « en raison de l'opposition formulée par M. Raison, propriétaire inscrit de l'immeuble en question ». Duphand présente une nouvelle proposition : un bail pour une période ferme de trois ans et un loyer annuel de 1 000 Francs au lieu de 600. Elle est transmise, le 9 août, au conseil municipal, qui donne son accord. Trois conseillers, qui ont demandé « que la Ville se réserve la faculté de résilier le bail à l'expiration de la première année », n'ont pas été entendus. Les conditions de l'installation clarifiées, le conseil municipal peut, le même jour, voter le budget. Le maire expose tout d'abord « que la Ville se trouve dans l'obligation absolue de fonder un établissement suffisant pour recevoir, à la rentrée prochaine, les fillettes et les jeunes filles qui fréquentaient autrefois les écoles libres dont la fermeture a été ordonnée par le gouvernement ou décidée par les intéressées », comme s'y résolvent alors les dames de Saint-Dominique. Avec une prévision à 7 700 Francs de recettes de rétribution scolaire (en comptant sur 90 élèves) et 14 600 Francs de dépenses (dont 11 200 pour la directrice, deux professeurs, une surveillante et deux institutrices), il reste 6 900 Francs de déficit à couvrir. Le conseil municipal, tout en attendant de l'État une grosse subvention, autorise le maire à signer le traité constitutif qui interviendra entre le ministère de l'Instruction publique et la Ville.

Les choses pressent. Début septembre 1904, « il est question, dans le parti clérical et réactionnaire [...] de fonder un établissement libre pour jeunes filles »<sup>4430</sup>. Pour le sous-

---

<sup>4429</sup> ADV 4T19, l'inspecteur d'acad. des Vosges au préfet, 05.07.1904.

<sup>4430</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 01.09.1904.

préfet, il s'agit de « couper court à cette entreprise » en organisant le cours secondaire « le plus tôt possible ». « Nous voici au commencement de septembre et un mois à peine nous sépare de la rentrée », s'inquiète-t-il. À la mi-septembre, les cours de Neufchâteau sont autorisés par le ministre de l'Instruction publique<sup>4431</sup>. La directrice et « une des dames professeurs » sont nommées<sup>4432</sup>. Mais le préfet n'est officiellement informé de l'autorisation ministérielle que le 29 du mois. Les délibérations du conseil municipal approuvées par Épinal, le maire peut enfin signer, le lendemain, le bail de location de l'ancien immeuble des marianistes<sup>4433</sup>.

Quelques jours plus tard, le recteur transmet au premier magistrat de Neufchâteau la décision du ministre relative au budget de l'établissement<sup>4434</sup>. Il faut revoir quelque peu les prévisions établies par la municipalité : « dépenses 14 100 Frs, recettes 7 100 Frs, déficit d'exploitation 6 400 Frs, qui sera couvert moitié par la Ville, moitié par l'État, dont la subvention ne saurait dépasser 3 200 Frs ». 500 Frs de dépenses en moins que ce qui était prévu, car le ministre consent, « à titre tout à fait exceptionnel et dans un but de conciliation qui sera certainement apprécié par la municipalité », à ce que l'État prenne à sa charge la moitié du loyer, « en raison de la situation financière de la Ville de Neufchâteau et des sacrifices qu'elle a consentis pour ses établissements d'enseignement, en raison aussi de l'intérêt qui s'attache à la prompt organisation d'un établissement secondaire de jeunes filles ».

Les cours secondaires de Neufchâteau ouvrent leurs portes en octobre 1904. À leur tête se trouve Mme Marie Samuel. C'est une Picarde de bientôt quarante ans, jeune veuve avec quatre enfants, ancienne élève de l'École de Sèvres, d'où elle est sortie admissible à l'agrégation de sciences en 1889. Elle a, jusqu'alors, passé l'essentiel de sa carrière comme chargée de cours au collège de jeunes filles d'Abbeville. Cela fait longtemps qu'elle sollicitait un poste de direction et elle réussit bien. En mars 1905, le sous-préfet constate que les cours secondaires de Neufchâteau « sont déjà entrés dans la voie la plus prospère ».

---

<sup>4431</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 21.09.1904.

<sup>4432</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 28.09.1904.

<sup>4433</sup> ADV 4T19, bail de « location d'un immeuble pour l'installation de l'école secondaire de filles », 30.09.1904.

<sup>4434</sup> ADV 4T19, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 07.10.1904.

Il suggère au préfet d'inviter la municipalité à transformer la nouvelle institution en collège<sup>4435</sup>.

Très actif, il a déjà « commencé [...] à préparer les esprits » à cette idée. Opportunité autant que nécessité « de répondre au désir de la plus grande partie de la population de la ville et à celui de tous les républicains », le projet paraît également « profitable à la ville de Neufchâteau ». Il s'agirait maintenant d'exposer les avantages d'une telle transformation au conseil municipal. L'inspecteur d'académie pourrait communiquer une présentation. Avec ce concours, « il y a grand' chance que le projet d'un collège de filles à Neufchâteau réussisse », assure le sous-préfet. Ensuite, il faudra s'occuper de la question des locaux, en invitant la municipalité « à étudier dans le plus bref délai soit un projet de construction, soit un projet d'appropriation d'un immeuble ». Le préfet approuve le plan. Il sollicite l'avis de l'inspecteur d'académie<sup>4436</sup>.

La réponse est écrite le lendemain<sup>4437</sup>. L'inspecteur d'académie commence par évoquer la prospérité, déjà acquise, des cours : « Le succès a même dépassé nos espérances. Les plus optimistes pensaient, avant l'hiver, que le chiffre de 80 élèves serait à peine atteint. Or, nous comptons aujourd'hui plus de 120 élèves et tout laisse supposer un nouvel accroissement pour la rentrée de Pâques ». Suit l'énumération, qu'on lui a demandée, des avantages de la transformation en collège : garantie de durée de l'établissement ; meilleure organisation matérielle ; meilleure installation (parlant de l'ancien immeuble des marianistes, l'inspecteur d'académie remarque que les « conditions hygiéniques [...] étaient peut-être excellentes pour les garçons, mais [...] ne sauraient convenir à des jeunes filles, dont quelques unes sont des adolescentes<sup>4438</sup> ») ; stabilité du personnel (« Les professeurs des cours secondaires ont un traitement uniforme, sans espérance d'augmentation. Comment attacher à nos cours secondaires un personnel qui sentira son avantage ailleurs ? »).

---

<sup>4435</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 18.03.1905.

<sup>4436</sup> ADV 4T19, le préfet des Vosges à l'inspecteur d'acad., 22.03.1905.

<sup>4437</sup> ADV 4T19, l'inspecteur d'acad. des Vosges au préfet, 23.03.1905.

<sup>4438</sup> Le terme d' « adolescentes » ne se retrouve que très rarement dans les sources.

Le rapport de l'inspecteur d'académie est transmis au maire de Neufchâteau, qui le communique au conseil municipal dans sa séance du 14 avril 1905. La transformation des cours secondaire en collège est admise en principe. Mais « avant de prendre une décision définitive », le conseil municipal « prie l'autorité supérieure de vouloir bien faire connaître à la municipalité le chiffre approximatif des subventions qui pourront être accordées à la Ville pour la construction et l'exploitation du collège en question », puisqu' « il résulte des renseignements fournis qu'un collège de filles ne peut être fondé à Neufchâteau que lorsque la Ville possèdera un immeuble spécialement aménagé dans ce but ». En mai 1905, l'inspecteur d'académie fait connaître au maire « que la subvention de l'État pour l'acquisition, l'aménagement ou la construction des locaux égalait généralement la moitié de la dépense »<sup>4439</sup>. C'est un achat d'immeuble qui se dessine alors. L'inspecteur d'académie abonde dans le sens du sous-préfet, pour qui « il conviendrait [...] de demander à M. le ministre la fermeture de l'établissement congréganiste de Saint-Dominique », ce qui permettrait son appropriation par la Ville, qui y installerait à la fois le collège et l'école de filles.

Le 11 septembre 1905, le conseil municipal se penche sur la question des locaux. Transformation en collège ou pas, elle se pose de toute façon. En effet, expose le maire, « M. Raison, vicaire général à Saint-Dié, lui a manifesté son intention de rentrer prochainement en possession de la maison qui lui appartient et qui a été louée à la Ville [...] pour l'installation des secondaires de filles de Neufchâteau » et, « par jugement du 9 mars 1905, la première chambre du tribunal civil de la Seine a déclaré l'abbé Raison fondé à revendiquer la propriété de la maison en question ». La solution du sous-préfet est présentée. C'est encore avec Duphand, également « liquidateur de la congrégation des sœurs de Saint-Dominique de Neufchâteau », qu'il faudrait s'entendre. Celui-ci est prêt à signer un bail de deux années contre « un loyer annuel de 1 200 Francs et le paiement par la Ville des contributions de toute nature et des primes d'assurance contre l'incendie ». Quatorze conseillers approuvent la signature de ce nouveau bail, cinq s'y opposent, un s'abstient.

---

<sup>4439</sup> ADV 4T19, l'inspecteur d'acad. des Vosges au préfet des Vosges, 26.05.1905.

La délibération ne rend pas compte de la discussion qui a précédé le vote. Elle fut « des plus orageuses », rapporte bientôt le sous-préfet à son préfet<sup>4440</sup>. « Le parti clérical fit une opposition acharnée ». Si « la lutte se termina par une belle majorité pour le parti républicain », il faut prendre acte d'un séisme politique : « M. Claudot, maire, qui avait, jusqu'au dernier moment, paru vouloir voter la location et le transfert et la transformation, vota contre et me fit tenir sa démission de maire ». Démission acceptée par le préfet le 16 septembre. Deux jours plus tôt, le premier adjoint (Jules Didier) signait, pour la Ville, le bail de location de l'ancien couvent de Saint-Dominique<sup>4441</sup>. Une nouvelle séance du conseil municipal se tient le 18 septembre, pour l'examen du traité constitutif. Le projet, soumis par l'administration, recueille seize voix pour et deux contre, sauf sur le troisième article, celui portant sur les locaux, pour l'acceptation duquel ne se sont prononcés que douze conseillers (deux de moins que le 11 septembre). Puis le sous-préfet est introduit dans la salle du conseil : il revient sur les avantages de la transformation des cours secondaires en collège.

Finalement, à seize voix contre deux, le conseil vote un crédit de 5 500 Francs (pour « mettre les locaux loués en état de recevoir les élèves internes et externes » et pour « se procurer immédiatement le mobilier qui est indispensable »), autorise le maire à signer le traité constitutif (engagement décennal) et « décide que, pour parer à toute éventualité et pour le cas où la municipalité ne pourrait faire l'acquisition du couvent des dominicaines, l'architecte communal préparera, dans le plus bref délai possible, les plans et devis d'une construction neuve sur un emplacement qui sera désigné ultérieurement ».

« Cette affaire est donc réglée », se félicite le sous-préfet<sup>4442</sup>. Il reste à préparer la rentrée<sup>4443</sup> et à obtenir l'approbation du traité constitutif par le ministère. Mais le dossier traîne. Début novembre 1905, il n'y a toujours « aucune nouvelle » de Paris. Le sous-préfet souhaite que le préfet profite de son séjour dans la capitale pour « presser auprès du

---

<sup>4440</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 22.09.1905.

<sup>4441</sup> ADV 4T19, bail du collège de filles de Neufchâteau, 14.09.1905. Auguste Duphand a été nommé « administrateur judiciaire et liquidateur de la congrégation légalement dissoute dite "des dames de Saint-Dominique", dont le siège était à Neufchâteau [...] par jugement du tribunal civil de Neufchâteau, en date du dix-sept avril mil neuf cent cinq ».

<sup>4442</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 22.09.1905.

<sup>4443</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 30.09.1905 : « [...] Je vous serais [...] très obligé de bien vouloir demander à M. le recteur qu'il consente à nommer le plus tôt possible les nouveaux professeurs, surveillantes et institutrices nécessaires au collège ».

ministère de l'Instruction publique la signature [du] traité »<sup>4444</sup>. C'est que « la municipalité de Neufchâteau s'alarme de ne rien voir venir ». « Le besoin est pressant d'une professeur de lettres et de littérature », or « cette professeur ne peut être nommée qu'après la signature du traité ». Il serait fort dommage de mettre en péril une entreprise prometteuse : « Le collège va fort bien et nous avons à la rentrée de la Toussaint 110 élèves, ce qui est un beau chiffre, vu la délicate question qu'il a fallu trancher en nous mettant chez les dominicaines. Ce nombre, nous en sommes persuadés, grossira continûment, ainsi qu'il avait fait l'année dernière pour le cours secondaire ». À la mi-novembre, toujours rien. Le sous-préfet repart à la charge<sup>4445</sup> : « Le conseil municipal [...] s'étonne du retard apporté à la conclusion de cette affaire et l'on commence à répandre le bruit que le traité ne sera pas approuvé, ce qui peut causer un préjudice sérieux à un établissement qui est en train de réaliser nos espérances ».

Il faut encore attendre deux mois pour voir le traité constitutif approuvé par le ministère, le 22 janvier 1906<sup>4446</sup>, après modification de plusieurs articles en décembre 1905<sup>4447</sup>. Et ce n'est qu'en mars 1906 que le préfet approuve les dépenses votées six mois plus tôt par le conseil municipal, « les fournisseurs de la Ville pour l'aménagement du collège demand[ant] instamment à être payés »<sup>4448</sup>.

On n'a pas cherché de nouvelle directrice. Mme Samuel reste en place et reçoit sa nomination officielle en janvier 1906. « Elle est, à elle seule, presque tout le collège », note le recteur quatre mois plus tard. Il semble qu'elle ait déjà accompli le plus dur, en ayant gagné l'opinion, « malgré des attaques d'une mauvaise foi indigne et des calomnies sans nom ». C'est que Mme Samuel se montre conciliante avec les catholiques<sup>4449</sup>. En juin 1908, le recteur est toujours aussi élogieux sur cette directrice qui « a fondé et organisé et fait accepter » le collège : « La ville a consenti à de lourds sacrifices pour la reconstruction : nous devons en être reconnaissants à Madame Samuel ». En effet, après

---

<sup>4444</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 04.11.1905.

<sup>4445</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 20.11.1905.

<sup>4446</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 05.03.1906.

<sup>4447</sup> ADV 4T19, le préfet des Vosges au recteur de Nancy, 29.12.1905.

<sup>4448</sup> ADV 4T19, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 05.03.1906.

<sup>4449</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1908 : « A l'occasion du Jour des Morts, les classes ont vaqué le matin, les familles de presque toutes les internes m'avaient demandé leur fille pour assister à l'office des Morts. Les classes ont repris le 2 novembre à 2 heures, nous avons eu très peu d'externes ».

avoir occupé dans un premier temps les anciens bâtiments du pensionnat des dominicaines, le collège prend place dans une nouvelle construction, achevée en 1908.

A la rentrée 1908, l'effectif du collège est de 106 élèves (fin novembre), 45 dans les classes primaires, 43 dans les classes secondaire de la première période, 18 dans celles de la deuxième période<sup>4450</sup>. Les pensionnaires sont au nombre de 28 et 8 élèves bénéficient de bourses. À la rentrée suivante, le collège compte 115 élèves. Parmi les classes primaires, il y a une enfantine, « où les plus grandes élèves commencent à lire couramment et avec intelligence ». Elles étudient le premier tableau d'histoire de Lavisse<sup>4451</sup>. Assistant à « une révision des causeries » dont il fut l'objet, la directrice remarque : « les plus grandes élèves se souvenaient de quelques idées générales, les petites savaient reconnaître les gravures ». La bonne marche de l'établissement ne libère pas pour autant la directrice des soucis et des inquiétudes qui entourent inévitablement le collège d'une petite ville comme Neufchâteau, « qui a bien tous les défauts d'une petite ville », écrivait le recteur en 1907. Assurément, la critique est ici avant tout morale, mais il y a aussi la limitation des moyens humains et celle du public.

En janvier 1910, Mme Samuel doit se résoudre à « quelques géminations de classes », qui entravent la progression des élèves. Le mois suivant, il y a le départ de « 3 élèves, 3 sœurs, dont le père, commandant d'artillerie, est envoyé à Troyes ». Mais les effets de la fermeture de la garnison ne sont finalement pas si dramatiques. Deux mois plus tard, la directrice est rassurée<sup>4452</sup> : « La rentrée de Pâques a été bonne, en ce sens qu'elle a comblé les vides assez nombreux, 6, pour l'époque. Ces vides sont dus, 3 au départ des militaires, qui tous ont quitté Neufchâteau, et à celui d'élèves qui finissent leurs études : leurs parents ne peuvent plus subvenir à l'entretien de ces enfants, parce que leurs ressources étaient dues, surtout, à la présence des militaires ». Ne faut-il pas craindre l'appauvrissement d'autres familles ?

Le recteur croit en un avenir prospère pour ce collège : « la réputation de la maison est faite et commence à se répandre », comme le montre la présence de 31 internes. Ces

---

<sup>4450</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1908.

<sup>4451</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1909.

<sup>4452</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1910.

dernières bénéficient de « chambrettes » qui sont, d'après son regard de connaisseur, « des modèles de propreté et d'ordre », dans « un collège tout neuf et des plus riants » qu'il connaisse. « Les élèves elles-mêmes, sous la direction d'un excellent maître de dessin, travaillent à l'ornement des vestibules, couloirs et bientôt salles de classe », remarque le haut fonctionnaire. Concernant le personnel, Mme Samuel se révèle comme une véritable formatrice de jeunes maîtresses. Un personnel qui profite, avec les élèves, d' « une séance de projections avec un peu de musique », donnée au collège même en mars 1910. Il n'y a donc pas de retard de la « petite ville » sur le plan des innovations techniques. Pas de retard, non plus, des élèves, même si Mme Samuel regrette une certaine lourdeur des esprits<sup>4453</sup> :

L'examen des bourses m'a montré aussi que le niveau de nos études est à peu près le niveau général puisque les 2 élèves que nous présentions, l'une de la classe primaire, l'autre de la première année, ont été reçues. Et ces enfants étaient de bonnes élèves, sans être les meilleures de leur classe. Je regrette seulement que le niveau littéraire reste faible. La plupart de nos élèves sont bonnes, en général, en explications des textes quand on les guide. Mais elles restent peu enthousiastes et ne paraissent pas voir d'elles-mêmes les beautés d'un texte.

Les résultats des examens de fin d'année sont moyens : « 8 élèves de troisième année ont subi, à Épinal, le 27 juin [1910], les épreuves du brevet élémentaire. 7 ont été admissibles à la première série des épreuves. 3 sont tombées à la deuxième série »<sup>4454</sup>. Soit un taux de réussite de 50%. Combien se présentent au diplôme de fin d'études secondaires ? Nous n'avons pas le rapport mensuel de juillet 1910... et nous n'avons aucun rapport mensuel pour l'année scolaire suivante. On sait seulement que la rentrée 1910 montre une très légère hausse de la fréquentation, avec 118 élèves à la fin novembre.

Un an plus tard, l'effectif est exactement le même. Mme Samuel rend compte, dans son rapport de novembre 1911, du succès d'un nouvel enseignement :

---

<sup>4453</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1910.

<sup>4454</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1910.

Les cours d'enseignement ménager, commencés à la mi-octobre, intéressent les élèves. Nous avons trois séances par semaine, de 4 heures et demi à 7 heures, deux pour les internes, réparties en deux sections, et une pour les externes, qui sont moins nombreuses. On leur enseigne la coupe (lingerie et chemisette) pendant le premier trimestre ; elles exécutent les objets coupés et essayés par elles. Pendant le deuxième trimestre, elles feront du raccommodage et du repassage et pendant le troisième du nettoyage et de la cuisine.

Autre innovation de la rentrée 1911 : « La mutualité scolaire va fonctionner dans le canton de Neufchâteau à partir de ce trimestre. Je n'ai pu recueillir que 20 adhérentes parmi nos élèves, malgré mes appels à la solidarité, à la charité et même à l'intérêt ». Le collège de Mme Samuel n'est pas une tour d'ivoire, il entend participer au développement de l'Ouest vosgien. Il se veut aussi pôle de formation continue : « 6 novembre. Monsieur l'inspecteur d'académie a fait au collège une conférence sur l'enseignement de la grammaire, conférence à laquelle assistaient les maîtresses de français et de langues du collège de jeunes filles et un certain nombre de professeurs du collège de garçons ». Une autre manifestation, au printemps suivant, fait voir la proximité des deux collèges<sup>4455</sup> : « Le 29 avril, Mademoiselle Baudeuf a donné à nos élèves une audition très goûtée et très applaudie par toutes, professeurs et élèves. Quelques mamans assistaient à cette audition, ainsi que quelques élèves du cours préparatoire du collège de garçons ». Sur le plan des études, les fillettes de la classe enfantine travaillent toujours aussi bien que deux ans plus tôt : Mme Samuel constate, en juillet 1912, qu'elles « sont bien documentées sur la géographie locale et sur celle de la France ». La directrice est moins satisfaite d'une autre classe : « L'examen de la classe de deuxième préparatoire ne m'a satisfaite qu'à demi et je n'ai pas été surprise, car les élèves étaient ou des internes entrées très âgées dans cette classe et qui retournent dans leur famille après deux ans de séjour au collège ou des externes d'esprit assez ouvert, mais peu travailleuses ».

À la fin de l'année scolaire, l'établissement s'ouvre au public :

---

<sup>4455</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1912.

Le dimanche et lundi 21 et 22 juillet, nous avons organisé l'exposition des travaux manuels exécutés en cours d'année. Cette exposition a attiré beaucoup de familles qui ont fort apprécié le travail de nos enfants. Nous avons exposé des ouvrages faits aux cours de couture (lingerie très vairée, corsages, blouses), les ustensiles de cuisine (cuivres, étains, aciers, fers battus, etc.) qui avaient été frottés par les élèves au cours d'enseignement ménager. Les visiteurs ont même pu goûter les gâteaux confectionnés par leurs enfants aux cours de cuisine.

N'y a-t-il donc que cela qui intéresse les familles ? La distribution des livres à la fin de l'année se fait, comme ailleurs, dans un cadre intime, « devant toutes les maîtresses du collège », mais, semble-t-il, sans les parents. « Elle a été agrémentée par l'audition des chants appris en cours d'année et qui lui a donné un petit air de fête ».

À la rentrée 1912, nouvelle petite augmentation de l'effectif (121 élèves à la fin octobre) et augmentation appréciable du nombre de pensionnaires (33→37). Grâce à l'exposition ? Nous sommes, là encore, pas renseignés sur cette année scolaire, durant laquelle les classes vaquent « l'après-midi du mardi gras et toute la journée du 18 février » : « Les internes sont restées au collège. Je les ai occupées en leur faisant faire de longues promenades, puisque le temps s'y prêtait, et des jeux ou lectures libres suivant leur goût ». Mais cette mère maternant ses pensionnaires est aussi une fille. Elle a fait venir de la région de Saint-Quentin sa mère âgée et malade, dont elle est l'unique enfant. Le climat vosgien ne convenant pas à la vieille Picarde, le dévouement filial l'emporte sur l'attachement au collège : Mme Samuel, dans sa neuvième année à Neufchâteau, demande une mutation pour la rentrée 1913. Elle demande Abbeville, elle l'obtient. C'est à regret que le recteur et l'inspecteur d'académie ont laissé partir cette fondatrice impeccable, avec des recommandations dithyrambiques. C'est le second qui dit le mieux l'exploit accompli à Neufchâteau : « Elle a eu le mérite de faire vivre et prospérer le collège dans un milieu indifférent, sinon hostile ».

La nouvelle directrice, Mlle Marie Guillard, a donc de grandes attentes à satisfaire. Comme la précédente, elle est une ancienne sévrienne, admissible à l'agrégation (mais celle de lettres), qui arrive à Neufchâteau à bientôt quarante ans. Célibataire, elle a la charge d'une nièce et d'un neveu en bas âge. Elle est née en région parisienne (Argenteuil), est passée par La Fère, Arras, Morlaix, Orléans, Vitry-le-François, avant d'accéder, à la

rentrée 1912, à un poste de direction, dans l'Est, au collège de Toul. Il lui déplait, mais elle se montre suffisamment à la hauteur de ses fonctions pour laisser espérer à l'administration scolaire une succession heureuse au collège de Neufchâteau à la rentrée 1913. L'année scolaire commence bien, avec une augmentation à 130 élèves (fin novembre). « A signaler », note Mlle Guillard, « la présence de 11 élèves en cinquième année, fait assez rare étant donné le chiffre de la population de Neufchâteau. L'ensemble promet une bonne année de travail ». L'inspecteur d'académie le pense aussi, satisfait des débuts de la nouvelle directrice. Il semble que cette dernière instaure de nouvelles festivités scolaires<sup>4456</sup> :

Le dimanche 21 décembre [1913], une petite fête intime a groupé autour de l'arbre de Noël les élèves et anciennes élèves du collège. Ce fut surtout la fête des petits. Mlle François, maîtresse de la classe enfantine, a fait chanter et jouer ses élèves. Le piano lui-même fut tenu par des artistes de sept ans. Tous furent très applaudis et reçurent des mains du Père Noël, et même du Père fouettard, des joujoux et des bonbons, dons volontaires des grandes élèves. Le lendemain, quinze élèves du collège, tirées au sort, ont assisté à l'arbre de Noël à l'école maternelle. J'ai eu le plaisir d'envoyer à Mme Carry, directrice de cette école, 139 objets de lingerie ou de lainage confectionnés par les élèves à cette intention. 10 francs, produit d'une collecte, avaient également été partagés entre l'école maternelle et l'école communale des filles pour l'achat de jouets.

Au printemps 1914, les prévisions sont vérifiées. Le recteur et inspecteur général peuvent acter d'une succession totalement réussie. « Le collège est en pleine prospérité, pour une si petite ville et un arrondissement peu peuplé. Et cela durera », écrit le premier ; le second voit en Mlle Guillard « une directrice qui ne peut manquer de conquérir les sympathies des familles ». Pendant la Première Guerre mondiale, elle impressionne par son infatigable dévouement (voir le *Répertoire*, ANNEXE 3). Le conflit n'est pas dommageable à la fréquentation de l'établissement, bien au contraire. Les événements de 1914 vident, bien sûr, l'établissement d'une partie de ses élèves : « La rentrée, effectuée ce 4 novembre, nous a donné 79 élèves »<sup>4457</sup>. Le bâtiment du collège est entièrement réquisitionné par l'Armée, pour servir d'hôpital, il n'y a plus d'internat et les classes se répartissent entre le N°11 rue Sainte-Marie et le N°10 rue Gohier, soit « deux maisons [...]

---

<sup>4456</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1913.

<sup>4457</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1914.

assez éloignées l'une de l'autre et éloignées de [l'] appartement [de la directrice] », « qui va et vient, toujours vive et de bonne humeur », relèvera le recteur en avril 1915. « Malgré la disposition des locaux », on surveille les élèves et la discipline est « bonne ».

L'inspecteur d'académie constate, début décembre 1914, « que le collège fonctionn[e] dans des conditions matérielles convenables et que tout le personnel [est] animé des meilleures dispositions »<sup>4458</sup>. Un relèvement progressif de la fréquentation se dessine : « La rentrée de janvier nous a ramené quelques retardataires qui ont enfin compris la nécessité de ne pas perdre une année de travail ; nous atteignons le chiffre de 83 élèves »<sup>4459</sup>. En avril, la satisfaction reste de mise : « La situation générale du collège se maintient bonne. Si nos classes primaires ont relativement peu d'élèves, du moins, presque toutes les élèves externes des cours secondaires sont rentrées et travaillent bien ». Et puis on obéit, comme ailleurs, aux instructions officielles sur l'enseignement patriotique. Après la journée serbe de mars 1915, on célèbre, deux mois plus tard, l'entrée en guerre d'un nouvel allié<sup>4460</sup> :

Suivant les instructions de M. le recteur, une causerie familière a été faite sur l'Italie le vendredi 28, en première et deuxième années par Mlle Collot, en troisième, quatrième, cinquième par Mlle Pillot, par moi-même dans les classes primaires. On s'est efforcé de montrer les liens qui unissent depuis toujours les deux pays, et à l'aide de cartes, de gravures reproduisant les monuments romains en France, de documents ayant presque le caractère de relique familiale, comme une médaille de la campagne de 1860<sup>4461</sup>, de rendre cette causerie très vivante.

D'ailleurs, cette année, le crédit affecté aux bibliothèques de quartier a été consacré à l'achat de publications illustrées sur la guerre : *Illustration, La Grande Guerre racontée par l'image* (Nelson), *La Guerre des Nations*. Elles sont, chaque quinzaine, lors de l'arrivée des fascicules, l'objet d'une rapide causerie par le professeur de chaque classe, et intéressent au plus haut point les élèves. De plus, nos élèves continuent à prêter le concours le plus empressé aux « journées » organisées et leurs recettes élevées témoignent de l'ardeur qu'elles apportent à leur mission.

---

<sup>4458</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1914, note en marge.

<sup>4459</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1915.

<sup>4460</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1915.

<sup>4461</sup> Une main autorisée corrige : « 1859 ».

« Bibliothèques de quartier », car celles du collège sont inutilisables depuis la transformation du bâtiment en hôpital<sup>4462</sup>. Mlle Guillard s'en plaint. Mais comme l'inspecteur d'académie, elle n'est pas trop mécontente de l'installation provisoire de son établissement<sup>4463</sup> : « Si nos locaux actuels sont exigus, et assez peu confortables, du moins sont-ils sains et peuvent-ils inspirer confiance aux familles ». Le sacrifice de son confort pour celui des blessés est consenti avec fierté et c'est tout naturellement (?) que la fête de fin d'année, dans le jardin du collège, intègre ces glorieux invités :

Chaque élève a reçu, outre la gravure envoyée par M. le recteur, une autre gravure d'actualité, et j'ai fait promettre à toutes de les garder comme un précieux souvenir. L'absence de volumes n'a même pas été un sacrifice, toutes nos élèves auraient voulu pouvoir disposer du crédit affecté ordinairement à l'achat de livres au profit des blessés. À l'issue de cette réunion, elles se sont rendues dans l'hôpital et, avec la permission de M. le médecin-chef, ont distribué elles-mêmes aux blessés les gâteaux, les vins fins, les cigarettes, les fleurs que, spontanément, elles avaient apportées. Je ne sais si la joie fut plus grande chez elles ou chez nos blessés.

La rentrée 1915 se déroule « dans d'excellentes conditions ». « La reprise de l'internat » et « une augmentation sensible du nombre des externes » font « que l'effectif atteint la normale », se réjouit la directrice dans son rapport d'octobre : 129 élèves (128 fin novembre, idem fin mai 1916, lorsque le recteur écrit : « collège très prospère, où l'on est venu de Saint-Dié, Nancy, Verdun... et qui rend de grands services à toute la région »), c'est effectivement l'effectif d'avant-guerre. Le collège fonctionne désormais sur trois sites :

Dès le premier jour de la rentrée, l'immeuble de la rue Gohier a été abandonné : les salles, trop petites, ne pouvaient contenir les élèves. La deuxième préparatoire, en particulier, avait triplé, passant de 8 à 23 élèves. Finalement, les : première primaire, première, deuxième, quatrième, cinquième années secondaires sont installées 11 rue Sainte-Marie ; deuxième primaire, troisième A secondaire, classe enfantine, 12 place Jeanne-d'Arc, immeuble nouveau. Ce dernier immeuble renferme également la cuisine, le réfectoire, l'étude des internes, le bureau de la directrice. L'installation du gaz dans une salle assez vaste a permis de rétablir les études surveillées pour les

---

<sup>4462</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1915. Matériel : « A été très insuffisant toute l'année. Il y aurait lieu de demander à l'administration de l'hôpital 7 si, à la rentrée, nous ne pourrions obtenir nos tableaux et nos bibliothèques. Les dernières, surtout, nous ont bien manqué ».

<sup>4463</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juill. 1915.

externes. Les dortoirs sont installés au pavillon de la rue Jules Ferry [ndlr : c'est l'appartement de Mlle Guillard] : 28 internes y trouvent place au premier étage, 6 dans ma salle à manger transformée en dortoir, et l'utilisation de toutes les pièces permettrait d'en recevoir encore 5 ou 6. Chacun de ces immeubles est bien installé, confortable, et les élèves aiment leur « collège de guerre ». Elles ont fait, sans regret, le sacrifice de leurs cours de récréation, puisqu'elles servent aux blessés.

L'emploi du temps de l'enseignement ménager est modifié dès octobre pour satisfaire au mieux aux besoins de l'hôpital<sup>4464</sup>, l'emploi du temps général du collège est modifié le mois suivant en raison de l'absence de gaz, donc d'éclairage. Coup dur pour le collège au début de l'année 1916 : l'enseignante chargée de la couture est malade et n'a pas de remplaçante ; or les familles attachent « une grande importance » à ce cours<sup>4465</sup>. L'inspecteur d'académie est dubitatif : « A Épinal, le service de couture [...] a été assuré pendant quinze mois par le personnel » !

Le brevet élémentaire et le concours d'entrée à l'école normale, à l'issue de la troisième année secondaire, sont toujours des examens phares du collège de Neufchâteau : la directrice le regrette, mais il faut bien répondre aux attentes des familles, se justifie-t-elle auprès de l'administration scolaire<sup>4466</sup>. En février 1916, elle note plusieurs abandons, conséquence d'une circulaire ministérielle remaniant les épreuves<sup>4467</sup> ; mais les « bonnes élèves » n'ont pas été effrayées et redoublent « d'efforts et d'attention ». Le mois suivant, « les élèves de troisième et de cinquième années secondaires ont la bonne fortune de faire leurs révisions de sciences avec M. Jossinet, principal du collège de Verdun [ndlr : fermé], qui a bien voulu nous offrir de nous consacrer quelques heures », rapporte Mlle Guillard, « C'est avec une enthousiaste reconnaissance que les élèves travaillent de toutes leurs

---

<sup>4464</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1915 : « Nous avons un peu modifié l'emploi du temps de nos cours de couture. Le raccommodage du linge des blessés a été, sur la demande de M. le médecin, chef de l'évacuation, remplacé momentanément par le repassage des masques destinés à protéger les soldats contre les gaz asphyxiants, travail facile et qui, par sa division (étirage, repassage, pliage), permet l'emploi de toutes les bonnes volontés, des petites élèves comme des plus grandes. Nous pouvons en repasser en moyenne 500 par jour. Les cours de couture de troisième année restent consacrés aux exercices du brevet ».

<sup>4465</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1916.

<sup>4466</sup> ADMM W657/39bis, « Rapport sur l'adaptation de notre enseignement aux nouveaux programmes des examens du brevet élémentaire et au concours de l'école normale », 31.05.1916 : « Pour répondre au désir des familles, nous sommes obligées de préparer les élèves qui nous sont confiées aux examens du brevet élémentaire et au concours de l'école normale. Nous le déplorons, mais nous nous y soumettons ».

<sup>4467</sup> ADMM W657/39bis, « Rapport sur l'adaptation de notre enseignement aux nouveaux programmes des examens du brevet élémentaire et au concours de l'école normale », 31.05.1916.

forces ». La fin de l'année est moins heureuse pour la directrice, qui doit faire face à des critiques de parents sur les locaux<sup>4468</sup> et qui peine à retenir les meilleures élèves après leur troisième année secondaire (elles « se destinent de plus en plus à l'école normale »)<sup>4469</sup>. L'avancement de la fin de l'année l'a soulage peut-être<sup>4470</sup>.

La rentrée 1916 est « très bonne » : « Le nombre des élèves [157], sensiblement supérieur à celui de l'année précédente, nous a obligées à occuper deux nouvelles salles [...]. Notre population scolaire sera forcément flottante, car elle comprend un certain nombre d'enfants d'officiers mobilisés et peu stables »<sup>4471</sup>. Et le collège voit, en plus, revenir « plusieurs anciennes élèves, ayant achevé leurs études depuis trois et quatre ans », qui se font inscrire pour suivre les cours d'anglais. Fin novembre 1916, l'effectif est de 164 élèves, ce qui accroît toujours plus l'étroitesse des locaux. Dans son rapport mensuel, Mlle Guillard met en avant les bons résultats en dessin et en couture, deux enseignements en souffrance durant l'année scolaire précédente<sup>4472</sup>. Le recteur se réjouit de ce changement<sup>4473</sup>. Les conditions matérielles sont particulièrement difficiles en hiver, comme on peut le lire dans le rapport mensuel de janvier 1917 :

Nous souffrons beaucoup du froid dans notre installation provisoire du pavillon. Les dortoirs sont suffisamment chauffés et c'est acceptable, mais place Jeanne-d'Arc, les poêles sont incapables de compenser les courants d'air glacial des couloirs et des escaliers de cette vieille maison. Depuis les grandes gelées, nous sommes privées d'eau et de gaz. Les études du soir se font aux réfectoires avec des lampes à pétrole. Le travail dans ces conditions très défectueuses est moins bon, malgré la bonne humeur et le désir qu'ont toutes les internes de travailler consciencieusement.

---

<sup>4468</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1916 : « La salle occupée par la classe enfantine prête également à diverses critiques – justifiées – des parents : elle est trop petite et le chauffage, assuré par un poêle, irrégulier. J'ai demandé à M. le maire de vouloir bien réinstaller les petites élèves dans la salle de l'école communale que nous avons pu obtenir en 1914/1915, et j'espère l'obtenir pour la prochaine année scolaire ».

<sup>4469</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juill. 1916.

<sup>4470</sup> « La sortie de fin d'année a dû être avancée. Elle a eu lieu le lundi 10 juillet à 4 heures, afin de permettre l'installation de salles de travail pour les candidats au baccalauréat dans notre immeuble de la rue Sainte-Marie. Toutefois, par suite de la difficulté à obtenir les laissez-passer de la zone des armées, quelques internes n'ont quitté le collège que les 11 et 12 juillet ».

<sup>4471</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1916.

<sup>4472</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1916 : « Le tricot est terminé. Six semaines ont suffi pour tricoter 77 paires de chaussettes, 27 paires de manchettes, 14 cache-nez, 1 passe-montagne, 1 ceinture qui ont été remis par quelques élèves à M. le maire, afin d'être envoyés aux prisonniers de guerre du canton de Neuchâteau. Depuis le 15 novembre, chaque classe a commencé les travaux de coupe de couture et s'y intéresse beaucoup ».

<sup>4473</sup> ADMM W657/39bis, note du recteur de Nancy, 09.12.1916.

La situation ne s'améliore pas le mois suivant<sup>4474</sup>. Il faut attendre la belle saison pour qu'on puisse à nouveau travailler dans de bonnes conditions. Et s'ébattre dans de bonnes conditions ? « Les cours de récréation sont de plus en plus insuffisantes pour le nombre d'élèves », déplore la directrice en avril 1917, « La récréation de 4 heures, qui précède la grande étude du soir, gagnerait à être prise dans une cour plus spacieuse et nous fait vivement souhaiter que nos locaux habituels nous soient rendus pour la rentrée d'octobre »<sup>4475</sup>. La baisse du nombre d'élèves à 158 offre alors une petite bouffée d'air. Mlle Guillard s'en serait passé : « Notre population scolaire continue à être très flottante. Un grand nombre d'officiers n'ayant pu, à la suite de nouveaux ordres, conserver auprès d'eux leur famille, il y a eu un grand nombre de départs dans toutes les classes. Nous les avons regrettés, les enfants étant, à cette époque de l'année, bien au courant de leur travail et en bonne voie de progrès ». Printemps heureux à Neufchâteau comme dans le reste de la France, suite à l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique<sup>4476</sup> :

Le mercredi 18, à 4 h pour les cours secondaires, le samedi 21 à 3 h pour les classes primaires, selon la circulaire de M. le recteur, j'ai lu et commenté les messages du président Wilson et de nos présidents. J'ai eu la joie de constater que toutes nos élèves, même les plus jeunes étaient bien au courant des événements qui s'étaient déroulés pendant les vacances. Le commentaire a été une causerie à laquelle les élèves se sont fréquemment mêlées, soit pour traduire leur enthousiasme, soit pour exprimer leurs idées personnelles. Elles suivent passionnément tout ce qui touche à la guerre. Leur sentiment de la justice, fortifié par les faits qui viennent de s'accomplir, soutient fermement leur jeune enthousiasme et leur foi en la victoire.

Voilà de quoi augmenter l'engouement déjà perceptible pour la langue anglaise, et qui sera fortement stimulé, un an plus tard, par la présence des troupes américaines<sup>4477</sup>. En attendant, le congé de la professeur d'anglais pose de graves problèmes : « La cinquième année reste sans professeur et la meilleure élève de la classe, qui tient essentiellement à avoir sur son diplôme la mention d'anglais, est, de ce fait, privée de cours jusqu'à la fin de

---

<sup>4474</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice, févr. 1917. « Nous avons beaucoup souffert du froid ».

<sup>4475</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice, avr. 1917.

<sup>4476</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice, avr. 1917.

<sup>4477</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, avr. 1918 : « D'anciennes élèves continuent à revenir au collège pour reprendre l'enseignement de l'anglais que la présence des Américains met de plus en plus en faveur ».

l'année scolaire ». À la même époque, Mlle Guillard demande formellement un retour dans le bâtiment du collège pour la rentrée suivante<sup>4478</sup>. Elle obtient satisfaction. En octobre 1917, les locaux habituels retrouvent leurs élèves, avec deux semaines de retard sur la rentrée officielle, pour cause de travaux d'assainissement et de réaménagement<sup>4479</sup> :

Le bâtiment a été remis à neuf, les plafonds refaits ou reblanchis, les murs badigeonnés ou repeints. Les planches, qui ont beaucoup souffert de l'occupation prolongée par l'hôpital 7, ont été plusieurs fois lessivées. Si leur aspect ne nous donne pas toute satisfaction, du moins le nécessaire au point de vue hygiénique a été fait. Il sera possible à la municipalité de les faire racler aux prochaines grandes vacances. Restent encore divers travaux très importants : la réfection du calorifère, rendu en très mauvais état. On la répare en ce moment, en chauffant avec une seule chaudière à la fois. [...]

Le matériel a beaucoup souffert de l'occupation par l'hôpital. Par suite de l'augmentation du nombre des élèves, les tables et les chaises sont devenues insuffisantes. J'ai dû faire rechercher, dans le vieux matériel, relégué dans les caves de la mairie, des tables et des bancs pour meubler l'étude. Notre nouvelle installation nous a permis de recevoir 174 élèves dont 63 internes. Un certain nombre de ces dernières appartiennent aux régions particulièrement éprouvées en septembre.

Rentrée exceptionnelle, en effet, pour l'internat : 64 pensionnaires (179 élèves) à la fin de novembre 1917 contre 42 un an plus tôt... ce qui posera quelques soucis de ravitaillement au printemps suivant<sup>4480</sup>. Mais l'immédiat, la directrice peut se concentrer sur les problèmes de personnel : il manque un deuxième poste de professeur de sciences (à cause d'un retard de la mairie dans le traitement du dossier) et la professeur d'anglais « abuse vraiment des congés », au détriment du niveau des élèves, qui est bien faible. Puis d'autres inquiétudes refont surface.

---

<sup>4478</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1917 : « Toujours même état, qui va plutôt s'aggravant. L'absence de cours de récréation est de plus en plus déplorable, et par ces temps orageux, le travail des enfants se ressent de l'impossibilité où elles sont de prendre du mouvement entre temps. J'adresse à Monsieur le maire une demande motivée afin d'essayer de nous faire rendre nos locaux pour la rentrée d'octobre. Je serai certainement dans l'obligation, l'an prochain, de refuser des élèves, externes et internes, car tous les défauts de notre organisation provisoire s'aggravent à mesure qu'augmente notre effectif, témoin l'accident grave qui aurait pu avoir les pires conséquences et qui a déjà fait l'objet de deux rapports les 29 et 30 mai ».

<sup>4479</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1917.

<sup>4480</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1918 : « Malgré les difficultés suscitées par l'absence de viande pendant trois jours consécutifs, l'internat n'a pas souffert ce mois-ci. Le mois de juin, surtout dans la seconde partie, sera peut-être plus pénible, surtout lorsque les vieilles pommes de terre germées vont devenir inutilisables et les nouvelles très coûteuses ».

En décembre 1917, les combats se rapprochent. « Par suite des événements, plusieurs familles de nos élèves ont quitté Neufchâteau », rapporte la directrice (une autre vague partira au début de janvier 1918<sup>4481</sup>). Des mesures de sécurité doivent être prises :

En raison des événements, M. le commandant d'armes a cru devoir prescrire l'extinction de toutes les lumières à partir de 6 heures du soir. Notre collègue, avec ses grandes verrières, qui sont un de ses luxes, ne se prête guère à l'application de cette prescription. La moindre lampe illumine au-dehors tout un étage, et nous n'avons pas de volets.

J'ai pu parer au plus pressé : 1) par précaution, les externes surveillées quittent l'étude à six heures, afin de ne pas rentrer plus tard par les rues complètement noires. 2) j'ai pu boucher les fenêtres du réfectoire, de la cuisine et de mon bureau, avec des couvertures. Les internes achèvent leur étude au réfectoire. Après le dîner, elles se sont, depuis une semaine, couchées avec une unique veilleuse. Le tout avec beaucoup de bonne grâce, sans peur.

J'ai commandé au menuisier des panneaux en toile noire pour les études et la cage de l'escalier, de sorte qu'à la rentrée du nouvel an, la vie reprendra son train normal. Seuls les dortoirs resteront dans l'obscurité. Le trop grand nombre de fenêtres et leur hauteur ne permettent pas d'autre solution.

J'ai, à la réunion des professeurs, renouvelé les mesures à prendre en cas d'alerte et indiqué de façon précise dans quelle cave chaque classe devait se rendre sous la conduite du professeur qui se trouverait y faire classe. J'ai le regret d'ajouter que malgré toutes mes demandes à M. le maire, je n'ai encore pu obtenir que la meilleure de nos caves soit aménagée de façon à abriter nos élèves en cas de danger.

Dans la continuité de l'année précédente, la rentrée d'octobre 1918 est agitée. « Assez irrégulière », dira Mlle Guillard, car « la plupart des élèves sont rentrées en retard, les unes ayant la grippe, les autres n'ayant pas obtenu à temps leurs passeports », tandis que « les bombardements de septembre, bien qu'ils n'aient causé ni victimes, ni dégâts sérieux, ont cependant effrayé certaines familles, qui ont envoyé leurs enfants à l'intérieur ou préféré "attendre" »<sup>4482</sup>. 135 élèves fin octobre, dont 44 internes : « Il semble que nous devions, cette année, nous rapprocher de l'effectif normal de l'internat. La rentrée des externes a été aussi incomplète, un certain nombre d'élèves étant grippées ».

---

<sup>4481</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1918.

<sup>4482</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice, oct. 1918.

Grippe espagnole et armistice marquent la rentrée. Le premier Noël d'après la fin des hostilités prend des dimensions particulières<sup>4483</sup> :

Les élèves ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme à l'appel adressé par l'œuvre « Le Secours d'Urgence » en vue d'offrir un arbre de Noël aux enfants des pays libérés. Les plus jeunes ont apporté des jouets ; toutefois, la classe enfantine a tenu à confectionner quatre jolis porte-aiguilles et six réticules piqués et peints. Les classes secondaires ont rivalisé d'habileté et en moins de huit jours ont fabriqué des balles, des animaux en étoffe et habillé des poupées. L'ensemble en était très varié : grandes dames en robe de soie, Parisienne à la dernière mode, Alsaciennes et Lorraines en costumes de fête ; les plus réussies étaient un aviateur (qu'on avait quelque regret à laisser partir), une petite écolière et un paysan vosgien. Presque tous les dons étaient accompagnés d'une affectueuse petite lettre. Nous avons expédié, en outre, un bel aéroplane exécuté avec son couteau par le petit frère d'une élève de cinquième, des tabliers de fantaisie, de jolis lainage, en tout, 116 lots. J'ai tenu, avant de les expédier, à faire une petite exposition qui permit aux enfants de se rendre compte de ce qu'on peut faire, avec peu de moyens et peu de temps, quand on y met tout son cœur. J'avais dû faire un choix dans les jouets achetés par les enfants. Quelques uns, encombrants ou défraîchis, n'ont pas été envoyés. Ils feront, au cours du prochain trimestre, la joie des petits enfants de l'école maternelle de Mme Carry, à qui je les ai adressés.

Le jour de Noël, les élèves de quatre à treize ans ont assisté à la grande fête offerte par les Américains à tous les enfants de Neufchâteau. Ce fut une grande réjouissance. La classe enfantine exécuta un chant mimé et 2 élèves lurent un compliment à Mademoiselle Wilson et lui offrirent une magnifique gerbe de fleurs, présent de la Ville de Neufchâteau :

« Mademoiselle, Les petits enfants de Neufchâteau m'ont chargée de vous apporter leurs vœux de Noël et leurs souhaits de bienvenue. Nous sommes très heureuses de votre visite parmi nous. Nous en sommes très fières aussi, comme si votre beau pays tout entier était aujourd'hui dans notre ville natale. Au collège, à l'école, nous avons appris le nom du président Wilson, le vôtre. Nous ne l'oublierons jamais. Nous savons que les soldats américains sont très braves, que beaucoup sont morts pour aider nos papas à gagner la victoire [sic] et à revenir plus vite chez nous. Nous les aimons beaucoup, nos grands amis les Américains. Ils jouent avec nous. Ils nous donnent la main et nous nous comprenons très bien. Aujourd'hui, ils nous offrent une grande fête. Ils nous ont tant gâtées que nous ne savons comment leur témoigner notre joie. Alors, Mademoiselle, chère Mademoiselle, nous venons à vous qui aimez les petits enfants de France et, de tout de notre cœur, nous vous disons : *merci !* »

---

<sup>4483</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1918.

C'est aussi le dernier Noël de Mlle Guillard à Neufchâteau. En mai 1919, elle demande la direction d'un collège proche de Paris, afin de se rapprocher de sa famille, qui vit dans la capitale. La fin de sa direction est entachée par quelques dissensions avec le personnel, que relève l'inspecteur d'académie. On la dit « un peu trop attachée aux bénéfices de son internat ». Et « pourtant elle demande à ne plus avoir d'internat », relève Charles Adam, le « recteur des tranchées », qui lui conserve toute sa reconnaissance pour le dévouement dont elle a fait preuve pendant la guerre. À l'été 1919, elle quitte Neufchâteau pour Dieppe, sans avoir pu, pour des raisons financières, organiser une dernière distribution des prix<sup>4484</sup>. Auparavant, elle a encore connu les joies et les soucis d'une année normale<sup>4485</sup>, mais également un événement insolite, et plutôt inquiétant, au mois de janvier :

Le dimanche 26, à 5 heures du matin, une balle de revolver américain a brisé le carreau de la chambre de ma nièce, au pavillon, et est venue tomber morte sur le plancher. L'enquête a établi que la balle a dû être tirée d'assez loin, de la rue. On n'a pu cependant découvrir ni l'endroit, ni l'Américain qui l'aurait tirée. Je tiens à signaler cet incident, bien qu'il n'ait eu aucune gravité, parce qu'il n'est pas isolé. Le fait s'est déjà produit plusieurs fois en ville et les dortoirs pourraient bien, un jour ou l'autre, recevoir semblable visite.

Troisième directrice, troisième sévrienne non-agrégée, Mlle Madeleine Poncey est née dans le Doubs en 1885. Professeur de sciences à La Châtre, puis à Laon, et enfin à

---

<sup>4484</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1919 : « La sortie de fin d'année a eu lieu le vendredi 11 juillet à 4 heures. En raison de la majoration du prix des livres et de l'insuffisance de crédit affecté à la distribution des prix, celle-ci a été supprimée. Le crédit sera réservé pour l'an prochain. Le dimanche 6 juillet, l'exposition des travaux de couture et dessin réunissait les élèves et leurs familles dans la salle de récréation du collège. Toutes les classes, sauf la classe enfantine, avaient participé à cette exposition qui eut beaucoup de succès. Une petite sauterie improvisée fit grand plaisir aux enfants. Le vendredi 11 à 2 heures, la directrice donne lecture à toutes les classes réunies des résultats des examens de passage, des tableaux d'honneur du conseil de discipline, des notes générales de l'année. Après quoi, on danse jusqu'à 4 heures ».

<sup>4485</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1919 : « Quelques élèves nous ont encore quittées en janvier, rentrant dans leurs foyers. Nous en regrettons de très bonnes, et leur départ a réduit au minimum la quatrième et la cinquième années ». Févr. 1919 : « En général, je constate une baisse de niveau assez sensible. De plus en plus, le recrutement des internes nous donne des élèves retardées, soit par les événements, soit par la négligence des parents, dont l'ambition, d'ailleurs, est uniquement de "faire sortir" leurs enfants. Celles-ci le savent et reculent devant l'effort à faire pour faire réellement de bonnes études ». Avr. et mai 1919 : « Le vendredi 30 mai, les élèves du collège – sauf la classe enfantine, trop jeune – ont prêté leur concours à la cérémonie américaine du Memorial Day. De onze heures à midi, sous un soleil de plomb, elles ont pris part au cortège, puis à la cérémonie du cimetière et ont fleuri chacune une tombe. 2 élèves, indisposées par le grand soleil, ont pu être reconduites chez elles et ont repris leurs classes lundi ». Juin et juill. 1919 : « Le bâtiment du collège a besoin de réparations sérieuses ».

Épinal, où elle passe toute la guerre. Neufchâteau est son premier poste de direction. Début novembre 1919, elle écrit au après la rentrée, elle écrit au recteur<sup>4486</sup> : « Ce premier mois passé au collège de Neufchâteau m'a déjà fait aimer ma nouvelle tâche et j'ai confiance dans l'avenir. Je ferai d'ailleurs de mon mieux pour assurer la prospérité du collège ». En décembre 1919, un inspecteur général estime qu'il est encore trop tôt pour pouvoir juger Mlle Poncey : « Elle n'a pas encore eu le temps d'y faire ses preuves et ce n'est même pas elle qui a préparé la rentrée dernière. [...] Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle a très bonne tenue, qu'elle est distinguée, qu'elle paraît prendre très à cœur ses nouvelles fonctions ; enfin, que le maire a bonne opinion d'elle et se félicite de sa nomination ». Il n'omet pas de préciser que la directrice a dû « mettre en marche un nouveau régime », puisque l'internat, jusqu'alors privé, au compte de la directrice, entre dans la régie municipale. Cela ne veut pas dire que Mlle Poncey n'a plus à s'en préoccuper. Elle écrira en mars 1920 : « Je suis satisfaite de l'aide que m'apporte tout le personnel de l'externat. Je regrette seulement d'avoir comme maîtresses d'internat deux jeunes filles très inexpérimentées et qui n'ont pas sur les élèves toute l'autorité désirable ». Toujours à la rentrée 1919, la municipalité attache un économe aux collèges de garçons et de jeunes filles. L'inspecteur général dépeint, en décembre 1919, le tableau suivant de la fréquentation :

L'effectif total est de 135 élèves inscrites, dont 28 pensionnaires, 3 demi-pensionnaires, 14 externes surveillées, 90 externes simples. Les classes primaires se recrutent très bien : il y a 34 élèves en enfantine ; 21 en première primaire ; 20 en deuxième primaire. Les premières années secondaires sont encore suffisamment fréquentées : 21 élèves en première année ; 17 en deuxième année ; 13 en troisième année. Mais il n'y a plus que 7 élèves en quatrième année, 2 en cinquième année, qui préparent à la fois le diplôme et le brevet supérieur.

En outre, le personnel est insuffisant. Mais le collège réussit à faire face à l'enseignement privé. En janvier 1920, la directrice remarque : « Malgré le départ d'une ou deux élèves qui ont quitté Neufchâteau, la population scolaire du collège a augmenté : depuis le 15 décembre 1919, 10 élèves nouvelles, qui fréquentaient auparavant l'école libre de Neufchâteau, sont inscrites en classe enfantine, deuxième A préparatoire, première et

---

<sup>4486</sup> ADMM W657/39bis, Mlle Poncey au recteur de Nancy, début novembre 1919.

deuxième A secondaires ». En juin 1920, Mlle Poncey a déjà la tête à la rentrée suivante : il faudra augmenter l'horaire de l'anglais et créer un jardin d'enfants<sup>4487</sup>. On sait peu de choses sur cette rentrée 1920, hormis l'effectif de 145 élèves (fin novembre).

Une légère diminution se produit au cours de l'année : en janvier 1921, « le départ de quelques fonctionnaires [amène] celui de quelques élèves, remplacées par un nombre à peu près équivalent » ; au printemps suivant, « le départ du régiment de hussards entraîne celui de quelques élèves du collège ; malgré l'inscription de 6 nouvelles élèves depuis la rentrée de Pâques, l'effectif atteint actuellement 138 au lieu de 139 fin février et 142 fin janvier »<sup>4488</sup>. Le collège change, on parle désormais de préparation au baccalauréat dans les rapports mensuels<sup>4489</sup> et de diminution de la place de l'allemand dans les discussions autour du renouvellement du traité constitutif<sup>4490</sup>. Celui-ci se fait « avec quelques difficultés, la Ville jugeant trop lourde la subvention qui lui incombe d'après les dernières propositions ministérielles »<sup>4491</sup>.

A la rentrée 1921, le collège développe ses offres, « pour pouvoir donner satisfaction aux familles »<sup>4492</sup> : « Aux préparations régulières des élèves pour le certificat de troisième A et le diplôme de fin d'études s'ajoutent cette année celle des baccalauréats latin-langues (1 candidate) et latin-sciences (1 candidate). Le jeudi enseignement ménager (cours gratuit)<sup>4493</sup>. Cours de sténographie (payant) ». La diminution de l'effectif (120

---

<sup>4487</sup> ADMM W657/39bis, Mlle Poncey au recteur de Nancy, juin 1920 : « Un nombre de plus en plus grand d'élèves choisissant l'anglais comme langue principale, il paraît nécessaire d'assurer à chaque classe 3h d'anglais par semaine et non 2 comme durant cette année scolaire et les années précédentes. Cette modification d'horaire est prévue pour la rentrée prochaine ; elle se justifie par la nécessité d'amener les élèves au niveau voulu pour le diplôme de fin d'études. [...] Sauf les tout petits (4 ans), presque tous les enfants de classe enfantine savent déjà très bien lire, écrire et compter. [...] La difficulté d'occuper, d'intéresser, de distraire de tout petits enfants en même temps que d'autres de 5, 6 et 7 ans font un travail régulier me fait souhaiter la création d'une garderie ».

<sup>4488</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1921.

<sup>4489</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, déc.1920 : « Les études ont été bonnes au cours de ce mois. L'arrivée d'une suppléante de Mlle Thiébaud a permis d'appliquer, pour chaque classe, l'emploi du temps normal prévu au début de l'année. Quelques heures s'y ajouteront prochainement en vue des baccalauréats scientifiques ».

<sup>4490</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1921.

<sup>4491</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1921.

<sup>4492</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1921.

<sup>4493</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1921 : « Mme Billon, successeur de Mme Rippe, maîtresse de couture et dessin, fait, le jeudi matin, un cours d'enseignement ménager qui semble bien accueilli par les familles ». Déc. 1921 : « Je tiens à signaler le dévouement de Madame Billon, maîtresse de couture et dessin, qui, le jeudi matin, consacre deux heures à l'enseignement ménager, lorsqu'une seule heure est prévue dans son service. Aucun crédit ne permet la rétribution de l'heure supplémentaire fournie ».

élèves, 121 fin novembre) n'inquiète pas Mlle Poncey : elle « s'explique par la diminution des naissances entre 1914 et 1918 (la diminution du nombre d'élèves existe pour les petites classes) ».

Sur le plan de l'hygiène, apparaissent quelques nouveautés sportives : « Un tennis et un jeu de croquet sont à la disposition des élèves. Des jeux demandant de l'activité physique sont recommandés à toutes celles que n'occupent pas tennis et croquet » (le tennis est payant<sup>4494</sup>, mais cela ne l'empêchera pas de remporter un franc succès<sup>4495</sup> ; à partir de la rentrée 1924, la mode sera au basket-ball<sup>4496</sup>). En février 1922, on installe à côté, « à l'ombre de grands arbres », deux jeux de spirobole. Sur le plan des locaux, « Il manque un bureau pour l'agent spécial et une salle de professeurs »<sup>4497</sup>.

Ce manque existe toujours à la rentrée suivante<sup>4498</sup>. Elle s'effectue sous le signe d'une stabilité de l'effectif (122 élèves fin novembre), qui recouvre, en fait, une reconfiguration de sa répartition entre les classes : l'enfantine baisse, les classes secondaires grossissent, et l'internat – qui va bénéficier d'une amélioration dans le régime des douches<sup>4499</sup> – avec elles : « Le nombre des élèves internes augmente de 5 unités : les écoles communales du département et de la Haute-Marne ont fourni de bons éléments à la

---

<sup>4494</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1923 : « Aucune association sportive n'existe à l'heure actuelle. Mais un tennis est mis à la disposition des élèves, moyennant une cotisation annuelle de 5 Frs pour faire face aux dépenses d'installation et d'entretien ».

<sup>4495</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1924 : « Les joueuses de tennis étant de plus en plus nombreuses, il a été nécessaire d'établir un tableau des heures réservées à chaque groupe ».

<sup>4496</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1924 : « Une nouvelle impulsion est donnée par Mlle Georgel aux jeux et aux sports. Les élèves semblent prendre goût au jeu de basket-ball. Mlle Georgel consacre 1h chaque jeudi à une séance de jeux pour les élèves des classes secondaires ». Févr. 1926 : « Le basket-ball est installé depuis une huitaine de jours. Grand succès quoiqu'une enfant se soit foulé le poignet en essayant d'attraper le ballon. Dans la semaine de beau temps dont nous avons été favorisées, le jeu de croquet a été aussi très en honneur. Le tennis moins, le terrain et la clôture ont besoin de réparation et de réfection ».

<sup>4497</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1921.

<sup>4498</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1922. Févr. 1923 : « Les travaux pour l'installation d'un bureau destiné à l'agent spécial sont prévus pour la période des vacances de Pâques ». Avr. et mai 1923 : « Le bureau de l'agent spécial est achevé, ce qui permet de rendre à sa destination la salle servant de parloir et de salle des professeurs ».

<sup>4499</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1922 : « Les séances de douche qui n'avaient lieu, jusqu'à ce jour, que deux fois par mois, pourront avoir lieu toutes les semaines le samedi ». Puis on reviendra en arrière, cf. oct. 1924. « Les séances de douche ont lieu tous les quinze jours, comme les années précédentes ».

première année secondaires<sup>4500</sup>. Les classes de quatrième et cinquième A secondaire sont plus nombreuses que les années précédentes »<sup>4501</sup>.

Le collège continue sa mutation : « Le mouvement vers la préparation des baccalauréats et l'étude du latin semble s'accroître : un cours de latin, aux frais des familles, commencera après la Toussaint et sera suivie par 9 élèves. Une élève suit, au collège de garçons, des cours pour le baccalauréat de mathématiques » (la pratique sera bientôt facilitée<sup>4502</sup>).

Mutation timide néanmoins et, dès novembre 1922, les grandes classes se dégonflent : « Le travail a été bon dans l'ensemble, mais il est à regretter qu'en cinquième année secondaire, il n'y ait qu'une seule élève régulière. Un cours de latin, rétribué directement par les familles, a commencé le 3 novembre : il est suivi par 9 élèves appartenant aux classes de deuxième A secondaire, troisième A et quatrième A secondaire ». Mais l'inspecteur d'académie ne fait pas confiance à un enseignement féminin du latin : « Je serais heureux qu'un professeur du collège de garçons pût assurer ce service comme complément du sien. J'étudierai une solution possible ». Et le baccalauréat n'élimine pas le brevet<sup>4503</sup>. L'inspecteur d'académie est satisfait. « L'établissement est prospère et parfaitement dirigé », écrit-il en marge du rapport mensuel de janvier 1923.

Mlle Poncey plaît. On la voit déjà à la tête du collège d'Épinal, qu'elle sollicite l'année suivante, « lorsque le poste sera vacant ». Encore une bonne année que 1923/24, où

---

<sup>4500</sup> Mlle Poncey a bien suivi les conseils dispensés par l'inspecteur d'académie : « J'ai invité Mlle Poncey à se rendre aux examens du C.E.P. pour essayer d'accroître son effectif de l'internat » (ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1922, note).

<sup>4501</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1922.

<sup>4502</sup> ADMM W657/39bis, réunion du conseil des professeurs, 13.12.1923 : « Madame la directrice communique une circulaire de Monsieur le ministre à Monsieur le recteur autorisant, dans certains cas, les élèves des collèges de jeunes filles à suivre les cours de première dans les lycées et collèges de garçons ».

<sup>4503</sup> ADMM W657/39bis, conseil des professeurs, réunion du 27.01.1923 : « Madame la directrice communique aux professeurs le nouveau programme du brevet supérieur dans ses grandes lignes. Il ne paraît pas possible d'organiser immédiatement la préparation à cet examen, surtout la préparation scientifique telle qu'elle est conçue dans le nouveau programme, étant donné les ressources limitées dont dispose le laboratoire. Cela ne paraît pas urgent, puisque une seule élève – très faible, d'ailleurs, en sciences – désire affronter l'examen, mais on envisage la possibilité de compléter le matériel de sciences et on prévoit la nécessité d'introduire dans l'emploi du temps des classes supérieures, dès la troisième année, des heures supplémentaires de manipulations, afin de donner à nos élèves une préparation scientifique plus conforme à l'esprit des nouveaux programmes ».

l'on fait le plein à l'internat : 40 pensionnaires fin novembre sur 125 élèves<sup>4504</sup>. Dès la rentrée, « le travail est en bonne voie, un peu de retard seulement pour quelques cours de sciences. Les cours de latin ont lieu régulièrement et les élèves qui les suivent semblent y apporter l'ardeur nécessaire : premier cours, 6 élèves ; second cours, 5 élèves »<sup>4505</sup>. En février 1924, on stimule la curiosité des élèves par une « une représentation du "Cinéma à l'École" ». Au programme : Pasteur et « Comment se fait un grand journal d'information ». 134 élèves en novembre 1924 : l'effectif augmente. Une nouvelle classe est créée et le latin gagne lentement des adeptes<sup>4506</sup>. Mlle Poncey acte de la fin des études désintéressées<sup>4507</sup> :

La plupart des élèves semblent vouloir travailler sérieusement en vue d'examens variés : certificat de troisième, diplôme de cinquième, brevet élémentaire, concours des postes, baccalauréats B, C et D ; il n'y a pas d'élèves « amateurs ». Sur les 6 élèves de cinquième A de l'an dernier, 4 sont revenues faire une sixième année, 3 pour préparer des baccalauréats, une quatrième pour travailler en vue du certificat de travail manuel ; une cinquième maîtresse d'internat dans le collège travaille avec cette dernière pour le même concours.

Certaines enseignantes se détachent du lot, comme Mlle Irène Brançon, une locale (native de Breuvannes en Haute-Marne), qui organise des visites, tient des conférences privées (pour les anciennes élèves) ou publiques<sup>4508</sup>... et augmente bénévolement son temps de travail<sup>4509</sup> ! Quant à Mlle Poncey, elle est toujours dans l'attente d'une promotion, avec les meilleures recommandations : « Excellente directrice, très aimée des élèves comme des professeurs et son autorité morale est grande dans toute la région. Le collège de Neufchâteau a la réputation de donner à la fois une bonne éducation et une solide instruction, grâce à Mlle Poncey qui mérite un sérieux avancement », écrit

---

<sup>4504</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1923, note de l'inspecteur d'acad. : « Internat, maximum des places disponibles : 40. Madame la directrice a été très sensible à la critique de M. le recteur sur le recrutement (voir rapport annuel de l'enseignement secondaire) ».

<sup>4505</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1923.

<sup>4506</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1924 : « Les cours de latin sont faits par Messieurs Heyberger (quatre heures par semaine) et Lallemand (deux heures par semaine), 18 élèves suivant ces cours. La classe de sixième, remplaçant la première division de deuxième préparatoire, fonctionne normalement sous la direction de Mlle G. Ferry ».

<sup>4507</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1924.

<sup>4508</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, déc. 1924 : « Mlles Brançon et Collot ont accepté de prêter leur concours à la société de conférences créée par M. le sous-préfet au début de décembre 1924 ».

<sup>4509</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, nov. 1924 : « Mlle Brançon ajoute à son service tel qu'il était prévu par l'emploi du temps une heure de physique consacrée aux études du baccalauréat, sans solliciter le paiement d'une heure supplémentaire : elle a cependant ainsi 16h de cours et 1h de manipulations ».

l'inspecteur d'académie en mars 1925. Le recteur est gêné face à cette directrice d'exception aux talents sous-employés : « Nulle part, elle ne sera aussi bien qu'à Neufchâteau : logement dans un pavillon séparé, avec jardin, parc, etc, avantages matériels, nourriture. Et pourtant, Mlle Poncey ne peut faire toute sa carrière à Neufchâteau. On pourrait un jour, plus tard, la nommer dans un collège à transformer en lycée et où elle resterait ». Finalement, la directrice quitte Neufchâteau dès la rentrée 1925, pour prendre les rênes du collège de Saint-Dié, où la Doubiste terminera sa carrière.

La quatrième directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau vient de la même région que les deux premières : le Nord du Bassin parisien (elle est née à Senlis en 1890). Mlle Germaine Arlin est la première non-sévrienne à diriger l'établissement. Elle a, jusqu'alors, enseigné les sciences dans plusieurs collèges ou cours secondaires autour de Paris : Saint-Lô, Romorantin, Etampes, Compiègne, Lisieux. Neufchâteau est son premier poste de directrice. Son arrivée ne perturbe pas le recrutement : 136 élèves en novembre 1925. Les premières impressions de Mlle Arlin sont bonnes : le personnel lui « a fait bon accueil », « il semble animé d'une très bonne volonté » et « les élèves sont disciplinées et travailleuses dans l'ensemble »<sup>4510</sup>. Elle se fixe tout de suite comme objectif de réaliser deux projets engagés par Mlle Poncey : l'installation de l'éclairage électrique<sup>4511</sup> et l'ouverture d'un jardin d'enfant, qui doit accentuer le relèvement, déjà perceptible, de la classe enfantine<sup>4512</sup>.

Rapidement, la directrice nuance sa bonne appréciation initiale de l'équipe enseignante. En novembre 1925, une maîtresse primaire provoque « un incident regrettable à la réunion des catherinettes », organisée par l'association des anciennes élèves, en renvoyant l'une de ses collègues (cette affaire sera traitée dans la partie consacrée au contrôle social des enseignantes). La directrice doit également affronter l'hostilité sourde

---

<sup>4510</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, oct. 1925.

<sup>4511</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1925 : « Un devis a été fait pour l'installation de l'électricité dans la salle de sciences ».

<sup>4512</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1925 : « L'effectif marque une augmentation en mai : une belle rentrée en classe enfantine porte à 36 l'effectif de la classe. Si le budget le permettait, la création d'un jardin d'enfants permettrait d'accepter une dizaine d'élèves en plus et de donner à des enfants de quatre ans des occupations ou distractions qui leur conviennent mieux ». Nov. 1925 : « La directrice est allée à Toul visiter et voir fonctionner le jardin d'enfants ».

de Mlle Brançon<sup>4513</sup>, qui aurait bien voulu être nommée à sa place. Dans son rapport de février 1926, alors qu'elle se bat contre le projet du maire de loger des répétitrices dans son pavillon (un combat qu'elle gagna<sup>4514</sup>), Mlle Arlin se plaint de n'être déjà pas chez elle dans son cabinet, « où toutes les paroles prononcées sont épiées et commentées, toutes les visites reçues comptées et chronométrées par Mlle Galand – excellente économiste par ailleurs – qui a le tort de se transformer en agent d'information de son inséparable Mlle Brançon ». Trois mois plus tard<sup>4515</sup> :

Une pensionnaire boursière (classe de deuxième) écrit à ses parents en « oubliant » de cacheter, afin que je prenne connaissance. En un style qui ne nous honore pas, elle se plaint amèrement de la sévérité de Madame, qui punit les élèves qui abandonnent leur écharpe de laine au jardin par temps d'orage et qui les empêchent de danser *tous* les soirs de 8h à 8h et demi. Pauvres pensionnaires ! On s'occupe trop d'elles ! Renseignement pris, cet état d'esprit des pensionnaires se réduit à deux élèves : celle-ci, cousine de Mlle Brançon, et une autre boursière.

De toute façon, Mlle Arlin ne prévoit pas de rester à Neufchâteau. Au début de l'année 1926, elle évoque avec le recteur – satisfait de cette directrice – son souhait d'une nomination à Dreux. Il se passera cependant encore plusieurs années avant son départ de Neufchâteau, où ses parents la rejoignent au cours de l'année 1926/27. C'est Mlle Brançon qui quitte le collège à la rentrée 1926 pour commencer, à Vitré, en Ille-et-Vilaine, l'accomplissement de son destin de directrice, qui l'a ramènera bientôt dans les Vosges. Un conflit chasse l'autre. C'est désormais avec les institutrices de Neufchâteau que s'escrime Mlle Arlin, comme le rapporte un inspecteur général en novembre 1927 :

[...] la directrice et les professeurs de lettres voient un grand danger dans la création du cours complémentaire, qui date de 1926. Immédiatement, et sans que l'effectif total de l'établissement ait augmenté d'une manière sensible, 4 élèves sur 19 y sont entrées en quatrième et 17 sur 24 en cinquième (première année du cours). Très peu d'enfants, d'ailleurs, font du latin. De ces inquiétudes semble résulter une situation un peu tendue entre la directrice et les membres de l'enseignement primaire à Neufchâteau. On a incriminé, paraît-il, les convictions personnelles de Mlle Arlin. Elle semble se rendre compte, pourtant, de la réserve à laquelle ses fonctions l'obligent.

---

<sup>4513</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1926.

<sup>4514</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1926 : « Le logement des répétitrices reste tel qu'il était avant l'arrivée de la circulaire ministérielle ».

<sup>4515</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mai 1926.

Ses convictions personnelles ? La directrice est une « catholique militante, conduisant ses internes au patronage catholique », note-t-on au ministère, au printemps 1927, lorsque le député des Vosges Picard<sup>4516</sup> appuie sa demande de mutation (elle sollicite alors Neuilly)... et le retour de Mlle Brançon, comme directrice ! Il semble que cela soit un handicap dans sa carrière, puisque Mlle Arlin reste à Neufchâteau. Pourtant, comme l'a remarqué l'inspecteur général, les faits témoignent de sa neutralité en matière d'enseignement, car elle rapporte, en mars 1928 : « Quatre familles d'externes m'ont fait savoir qu'elles n'enverraient pas leurs filles (quatrième B) aux cours de littérature pour les quelques séances consacrées à *La Mare au diable*, George Sand étant à l'index » (on peut, certes, dans l'autre sens, voir là une certaine compréhension de Mlle Arlin...)<sup>4517</sup>. Le conflit autour du cours complémentaire préoccupe fort l'inspecteur d'académie, qui écrit en octobre 1927 : « J'ai dû mettre beaucoup "d'huile dans les rouages". Je crois que le collège conservera sa réputation ancienne dans l'esprit des familles, mais quelques petits maladroites de Mme la directrice lui ont aliéné une grande partie du personnel enseignant primaire et, par conséquent, ont diminué sa puissance de recrutement. Le cours complémentaire devrait avoir de 30 à 35 élèves au moins et de *bonnes élèves* ». Les tensions se ravivent en janvier 1928. L'inspecteur d'académie doit se rendre sur place. Il rapporte :

De nouveaux conflits ont éclaté entre la direction du collège, la direction de l'école de filles et l'inspecteur primaire à propos du cours complémentaire. De l'orgueil, trop d'orgueil, de part et d'autre, des bavardages stupides, des malpropretés sournoises, bref, un ensemble d'incorrections qui m'ont obligé à faire rentrer le cours complémentaire dans la légalité, c'est-à-dire à le faire fonctionner à l'école de filles tant que la directrice du collège et l'inspecteur primaire seront à Neufchâteau. Les primaires sont forts de la résistance légale du secondaire contre le CC et me mettent dans une situation délicate. Comme ce CC est composé à peu près uniquement d'externes, la mesure est possible, mais les institutrices auront 28h de service au lieu de 20 et j'espère qu'elles ne feront plus valoir *leurs droits* à tout instant. À l'égard de l'inspecteur primaire, j'ai montré quelque dureté également, mais il commence à rendre mon humeur très chagrin, pour ne pas dire plus.

---

<sup>4516</sup> L'éditeur et publiciste Camille Picard (1872-1941), de confession juive, est maire de Lamarche de 1908 à 1940, conseiller général du canton de Lamarche de 1912 à 1919 et de 1925 à 1941 et député des Vosges de 1910 à 1919, de 1924 à 1928 et de 1932 à 1936, cf. MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 271-272 (portrait).

<sup>4517</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, mars 1928.

Il faut dire que Mlle Arlin est assez prompte à s'emporter. Début janvier 1928, le recteur revient sur un rapport mensuel<sup>4518</sup> : « Madame la directrice, à propos d'une réparation de chaudière, se plaint d'avoir eu à lutter contre le maire, puis contre les ouvriers, et cela pendant deux mois entiers. Elle ne devrait pas se servir de termes semblables, et il semble qu'avec un peu plus de diplomatie, ce délai aurait pu être sensiblement écourté ». Il écrit, quelques mois plus tard, comme avis favorable à sa mutation : « Pendant ces trois années, elle aura fait du bon travail à Neufchâteau. [...] Quelques difficultés avec l'enseignement primaire, *sans qu'il y ait de sa faute*, peuvent gêner cependant le recrutement ; un autre départ que le sien s'impose d'ailleurs ». Le recteur propose, comme le député Picard, le retour de Mlle Brançon ; elle ne voudra pas. Mlle Arlin ne quitte Neufchâteau qu'à la rentrée 1929, pour le collège de Meaux, où l'attend une succession compliquée. Si elle a, certes, connu une légère baisse de l'effectif, qui est passé de 145 à la fin novembre 1926 à 136 deux ans plus tard, il faut rappeler que ce dernier chiffre est celui qu'elle a trouvé à son arrivée à la rentrée 1925. Elle a repris la méthode de recrutement de Mlle Poncey, en faisant la tournée des écoles communales<sup>4519</sup>.

A la rentrée 1929, le nombre d'élèves descend à 122. Les derniers résultats aux examens ne sont pas susceptibles d'attirer : 5 échecs sur 5 candidates en première-baccalauréat, 6 sur 9 en première-diplôme (qui résiste bien face au bac à Neufchâteau)<sup>4520</sup>. Mlle Arlin laisse derrière elle l'électricité<sup>4521</sup>, un enseignement de la gymnastique renforcé<sup>4522</sup>... et, même créé sous de mauvais auspices, un enseignement primaire

---

<sup>4518</sup> ADMM W657/39bis, note du recteur de Nancy, 12.01.1928.

<sup>4519</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1926 : « La directrice suit les certificats d'études dans les différents cantons afin de rencontrer les institutrices et avoir des renseignements sur les fillettes désirant continuer leurs études ».

<sup>4520</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1929.

<sup>4521</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, févr. 1928 : « M. le maire est venu plusieurs fois vérifier les travaux d'installation de l'électricité au vestiaire et dans la salle de récréation ». Déc. 1928 : « Le jeudi 20 décembre, les ouvriers électriciens sont venus pour l'électricité dans deux nouvelles classes [...]. Il ne reste plus à électrifier que la salle de dessin du deuxième, les douches, la cave et la pavillon de la directrice ».

<sup>4522</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, janv. 1928 : « Les nouveaux cours de gymnastique ont été favorablement accueillis par les élèves et leurs familles. Celles-ci se sont empressées d'acheter la culotte de jersey bleu marine demandée par Mme la directrice. Les cours ont lieu quelques uns le matin de 8h et demi à 9h et demi et les autres le soir de 4 à 5h ». Févr. 1928 : « Grâce aux cours plus nombreux de gymnastique, le basket-ball a un regain de popularité parmi les élèves ». Déc. 1928 : « Le professeur de gymnastique a demandé l'achat de câbles avec anneaux pour exercice. Le basket-ball abattu par la tempête de novembre a été dressé à nouveau ».

supérieur<sup>4523</sup> ! Elle aura eu également, comme Mlle Poncey, son fait divers, à la rentrée 1928 :

A deux reprises dans le mois, dans la nuit du 12 au 13 octobre, et dans celle du 29 au 30, nous avons été réveillées vers les 3 heures du matin par la cloche du collège. La première fois, les intrus (qui avaient dû sauter le mur nous séparant de l'école communale) n'avaient laissé aucune trace de leur passage. La dernière fois, ils nous firent cadeau d'une longue et belle corde, toute neuve, qui attachée à la cloche, serpentait sur le sol de la cour et s'arrêtait au mur. Le collège n'a d'ailleurs pas été seul à recevoir la visite de ces indésirables. Les réclamations des habitants de Neufchâteau sont tombées drues comme grêle sur le bureau de M. le maire dans la matinée du 30. Il n'en reste pas moins une nouvelle preuve de la facilité avec laquelle une personne agile peut s'introduire dans la cour du collège.

Succède à Mlle Arlin Mlle Claire Coupigny. Parisienne de naissance, elle a manqué de peu l'entrée à l'École de Sèvres. Depuis le début de sa carrière, en 1906, elle enseigne les lettres au collège de Saint-Dié, à l'exception de quelques délégations dans d'autres établissements de l'académie pendant la Première Guerre mondiale. Mais depuis 1927, Mlle Coupigny a besoin de changer d'air (voir le *Répertoire*, ANNEXE 3). Prendre la direction du collège de Neufchâteau – « une tâche difficile », d'après les mots du recteur – à la rentrée 1929 en est une bonne occasion. Elle instaure une atmosphère familiale et maintient une bonne fréquentation pendant plusieurs années (138 élèves à la rentrée 1932, 147 en 1933, 148 en 1934, 149 en 1935, 146 en 1936) ; après la baisse de 1937 (128 élèves), elle fait remonter l'effectif jusqu'à 152 en 1939, malgré la concurrence d'un établissement privé ouvert au début des années 1930, qui place la directrice « dans une situation difficile ». À la fin de l'année scolaire 1940/41, elle part à la retraite. Elle reprendra toutefois du service après la Seconde Guerre mondiale, dirigeant le collège de jeunes filles de Neufchâteau pour une dernière année d'activité, en 1945/46.

---

<sup>4523</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice, juin 1929 : présentation de trois ou quatre lignes sur chaque classe, dont un cours complémentaire de deux années). Oct. 1928, ouverture d'une troisième année au cours d'enseignement primaire supérieur : « L'effectif total de cet enseignement, 127 élèves, ne nous a pas permis d'obtenir une deuxième institutrice détachée. Nous n'avons obtenu que 9 heures de sciences, données par M. Jeanroy, du cours complémentaire de garçons ».

## (6) Épinal, le collège sans internat (1907)

En juillet 1905, « la question de l'enseignement secondaire des jeunes filles à Épinal » est un serpent de mer auquel l'inspecteur d'académie veut couper la queue. « Il est grand temps de nous hâter », écrit-il au maire Émile Stein<sup>4524</sup>, « si nous voulons faire quelque chose pour la rentrée d'octobre ». Comme le délai est trop court pour fonder un collège, le fonctionnaire propose « des cours secondaires, organisés avec économie, réduits au minimum de dépense »<sup>4525</sup>. Un mois plus tard, il transmet un projet d'organisation, précisant les propositions déjà avancées dans sa première lettre. Le principe tient en quelques lignes<sup>4526</sup> : « Outre qu'une ville de l'importance d'Épinal ne peut rester longtemps dépourvue d'un établissement de ce genre, il sera bon d'assurer l'éducation et l'instruction des jeunes filles qui fréquentaient jusqu'alors le pensionnat de la Doctrine Chrétienne ». L'inspecteur d'académie considère le vote du conseil municipal comme acquis. Aussi concentre-t-il sa présentation sur la mise en application de son projet.

Les grandes lignes sont déjà toutes tracées. Pour les locaux, on prendra l'ancienne bibliothèque : « Il sera facile d'élever des cloisons en briques, qui nous donneront sept salles au moins. Les travaux d'aménagement seront donc peu coûteux ; ils pourront, en tout cas, se faire très rapidement, peut-être même pour la rentrée d'octobre ». Pour la direction et l'enseignement, on recourra respectivement au principal et aux professeurs du collège de garçons. Enfin, avant de passer à la projection budgétaire, l'inspecteur d'académie explique qu'il faudra créer une classe primaire à côté des cours secondaires : « Il en est partout ainsi, et partout on en est satisfait. À plusieurs reprises, du reste, des pères de famille spinaliens sont venus m'exprimer ce vœu. La création de cette classe primaire aurait pour conséquence la suppression de la classe primaire annexée à l'école primaire supérieure. Il y aurait donc, en résumé, des cours secondaires divisés en trois années, avec une classe primaire annexe ».

---

<sup>4524</sup> Le notaire Émile Stein (1847-1911) est maire d'Épinal de 1900 à 1911, cf. MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 320 (portrait).

<sup>4525</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 04.07.1905.

<sup>4526</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 07.08.1905.

Le 13 octobre 1905, le conseil municipal est amené à délibérer. Il décide de créer des cours secondaires de filles, de supprimer la classe primaire annexée à l'école primaire supérieure de filles et de la remplacer par « un cours d'enseignement d'économie domestique gratuit où toutes les élèves des écoles primaires seront admises ». Mais on ne se presse pas pour mettre la résolution en œuvre : début décembre 1905, le maire en est encore à inviter l'inspecteur d'académie à une « réunion de la commission de l'Instruction publique pour s'entendre avec elle sur les cours secondaires de jeunes filles à créer et leur fonctionnement »<sup>4527</sup>. Le projet finit par être abandonné, apparemment bloqué par la question des locaux. Le serpent poursuit son chemin.

L'idée de créer une institution municipale pour l'enseignement secondaire des filles est relancée par l'adjoint Perrout en février 1907. Deux mois plus tard, le recteur Adam se rend à Épinal, pour visiter, avec lui et le maire, « l'ancien couvent de la Doctrine Chrétienne », N°4 rue des Forts (aujourd'hui rue Aristide Briand)<sup>4528</sup>. Alors qu'on parle d'y transférer l'école primaire supérieure de filles, l'affectation à donner à ces locaux ne fait, pour Adam, aucun doute : il faut « donner satisfaction à cette partie importante de la population d'Épinal qui réclame, avec raison, au chef-lieu du département, un collège de filles, comme vont en être dotés tous les chefs-lieux d'arrondissement ». Car « bientôt, si l'on n'y prend garde, il sera plus avantageux pour une famille qui a des jeunes filles d'habiter Neufchâteau, ou même Mirecourt, que la ville d'Épinal ».

L'emplacement proposé paraît idéal : « La création du collège de jeunes filles dans cette partie centrale de la ville, où les familles ont, depuis longtemps, l'habitude d'envoyer leurs enfants, est une solution à souhait ». Fin mai, le conseil d'administration de la congrégation de la Doctrine Chrétienne approuve la vente de ses locaux à la mairie pour 140 000 Francs. En attendant l'accomplissement des formalités, l'immeuble serait loué année après année<sup>4529</sup>. Le 5 juillet 1907, l'idée de créer un collège de jeunes filles à l'emplacement de l'ancien pensionnat de la Doctrine Chrétienne est soumise au conseil municipal. « L'immeuble de la rue des Forts pourrait être acheté pour 140 000 Francs, prix

---

<sup>4527</sup> AME 1R40, le maire d'Épinal à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 05.12.1905, minute de lettre.

<sup>4528</sup> AME 1M89, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 25.04.1907.

<sup>4529</sup> AME 1M89, la supérieure gén. des Sœurs de la Doctrine Chrétienne au notaire Merklen à Épinal, 28.05.1907.

qui ne paraît pas exagéré. Il est en parfait état d'entretien et les travaux de réfection ne dépasseraient pas le chiffre de 1 200 Francs. Ce serait donc une acquisition infiniment moins onéreuse qu'une construction neuve », explique le maire (Stein). Les conseillers le suivent. Mais dans le projet adopté, le collège « comprendra, outre des cours payants d'enseignement secondaire, des cours gratuits d'enseignement primaire supérieur et des cours d'enseignement ménager », qui « seront réunis sous une seule direction ».

Au terme d'un été de négociations, le collège de jeunes filles d'Épinal voit le jour, en octobre 1907. La création des cours annexes demandés par le conseil municipal a été renvoyée à plus tard, car elle nécessiterait une nouvelle construction dans le jardin de la maison Boulay<sup>4530</sup>, une propriété attenante léguée à la Ville<sup>4531</sup>. Le collège comprend les cinq années d'études secondaires, des classes primaires et une classe enfantine et son personnel une directrice, trois professeurs (lettres, sciences, langues vivantes), une maîtresse chargée de cours, trois institutrices primaires et une maîtresse surveillance<sup>4532</sup>. Comme prévu, la Ville loue le N°4 rue des Forts à la congrégation de la Doctrine Chrétienne, dans l'attente de l'acquisition<sup>4533</sup>, réclamée par Paris<sup>4534</sup>, qui n'interviendra qu'en juin 1910<sup>4535</sup>. L'État déboursa la moitié des 140 000 Francs<sup>4536</sup>.

Restons en cette première rentrée 1907. Le collège de jeunes filles d'Épinal reçoit 82 élèves en octobre<sup>4537</sup>. Elles sont 10 de plus à la fin de novembre. Le 7 février 1908, le conseil municipal décide de la création d'un second emploi de maîtresse surveillante. Malgré son succès auprès du public, le collège connaît des débuts difficiles. Ainsi, peu après sa deuxième rentrée, en novembre 1908, l'inspecteur d'académie remarque au sujet d'un nouveau professeur de lettres : « C'est une bonne recrue pour le collège d'Épinal, qui a tant souffert, l'an dernier, de la médiocrité de son personnel. Il est désirable que Mlle

---

<sup>4530</sup> AME 1M89, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 11.07.1907.

<sup>4531</sup> AME 1M89, « Legs de M. le président Boulay », 04.10.1901.

<sup>4532</sup> AME 1M89, « Collège communal de jeunes filles de la Ville d'Épinal. Traité constitutif », 18.11.1907.

<sup>4533</sup> AME 1M89, bail de la Doctrine Chrétienne à la Ville d'Épinal, 30.10.1907.

<sup>4534</sup> AME 1M89, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 18.12.1907.

<sup>4535</sup> AME 1M89, « Acquiescement et quittance. Congrégation de la Doctrine Chrétienne. Ville d'Épinal », 10.06.1910.

<sup>4536</sup> AME 1M89, le ministre de l'Instruction publique au préfet des Vosges, 09.05.1910. Une déclaration d'utilité publique, faite en août 1908, « exonèr[e] la Ville des droits d'enregistrement », cf. AME 1M89, le ministre de l'Intérieur au préfet des Vosges, 25.01.1908.

<sup>4537</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juill. 1910.

Romary soit reçue cette année au certificat secondaire et se fixe à Épinal »<sup>4538</sup>. Sur tous les professeurs, un seul (celui d'allemand) est pourvu du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, regrettait, quelques semaines plus tôt, Mme Bréjoux, la directrice du collège<sup>4539</sup>. Elle demandait, en même temps, un professeur spécialement chargé de l'anglais, pour améliorer la préparation au brevet supérieur. Le collège n'en était pas moins, de son avis, « en bonne voie ». De fait, l'effectif se monte à 140 élèves à la rentrée 1908 (octobre et novembre), la moitié dans les classes secondaires (72), l'autre en primaire (43) et en enfantine (25) ; toutes sont externes, la plupart libres. Il s'agit d'une belle progression, après un an d'existence. La fréquentation aurait pu être plus élevée encore, prétend Mme Bréjoux, sans l'une des maîtresses primaires, qui ferait fuir le public. L'inspecteur d'académie est du même avis<sup>4540</sup>.

Les études ne donnent pas des résultats mirifiques. Au brevet élémentaire, 3 reçues sur 8 aspirantes présentées en juin 1909 : « Une préparation hâtive n'a pu assurer le succès d'élèves médiocrement douées et possédant, il y a quelques mois, à leur arrivée au collège, une instruction élémentaire trop sommaire », se dédouane la directrice<sup>4541</sup>. Pour l'inspecteur d'académie, la moitié des candidates, âgées de quinze ans seulement, « se présentaient sans grande chance de succès ». Le travail des grandes élèves de cinquième année n'est guère plus satisfaisant. Mlle Bréjoux se console avec la fréquentation : « Le livre d'entrée et de sortie comprend 154 élèves effectivement présentes pendant l'année scolaire. Par suite du mouvement de va-et-vient causé par le départ de fonctionnaires ou par l'absence momentanée d'élèves malades, le nombre des élèves présentes a été en moyenne de 140 ».

La rentrée de 1909 voit une légère progression, avec un effectif de 146 élèves (chiffres de novembre). Quelques mois plus tard, Mme Bréjoux considère « la stabilité du collège » comme « définitive » : « sa situation morale ne [lui] cause plus d'inquiétude et

---

<sup>4538</sup> ADMM W657/67, rapport d'inspection de l'inspecteur d'acad. des Vosges, 25.11.1908.

<sup>4539</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1908.

<sup>4540</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1908, note de l'inspecteur d'acad. : « Mme M. est, en effet, une maîtresse médiocre, et d'aspect peu engageant. Les enfants ne paraissent pas l'aimer ».

<sup>4541</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juin 1909.

son organisation matérielle est complètement assurée »<sup>4542</sup>. Témoignage de cette assurance nouvelle, le spectacle organisé par l'établissement pour la fête du 1<sup>er</sup> mai 1910. Préparé avec minutie<sup>4543</sup>, il remporte un franc succès, d'après l'inspecteur d'académie :

Cette petite fête a fort bien réussi. La municipalité, les membres du conseil d'administration, les parents avaient répondu en grand nombre à l'invitation de la directrice. La salle de la Ligue de l'Enseignement était bondée et ne contenait pas moins de 300 personnes. L'on s'est accordé à admirer la bonne tenue des élèves, l'aisance, la nature, la simplicité, le bon goût et le bon aloi qui caractérisaient le jeu des artistes amateurs. Élèves, maîtresses et directrice ont recueilli des applaudissements et des éloges mérités. Elles ont eu l'idée, et il faut les en féliciter, de donner le lendemain, à l'issue de la classe du soir, une seconde représentation où elles avaient convié 50 élèves de chacune des écoles primaires de filles de la ville.

Les études présentent toujours des faiblesses. Mme Bréjoux écrit, dans son rapport de juin 1910 : « J'ai déjà eu l'occasion de signaler la médiocrité de la troisième année. Sur 6 élèves présentées par le collège au brevet élémentaire, 3 ont été définitivement reçues ». L'inspecteur d'académie remarque : « Elles ont échoué aux épreuves de la seconde série, pour la plupart, et il est à craindre qu'on n'attache pas assez d'importance à la couture et à l'écriture. J'en ferai la remarque à Mme la directrice ». Celle-ci n'est pas moins contente de cette troisième année d'existence du collège, dont elle compare la fréquentation avec la population scolaire de 1907<sup>4544</sup> : « Si la progression régulière du nombre des élèves a été obtenue au prix de nombreuses difficultés, je me plais à reconnaître que le personnel des

---

<sup>4542</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, janv. 1910 : « Après les acquisitions de première nécessité (bibliothèque des professeurs et des élèves, cabinet de physique et chimie, matériel de dessin et de couture), nous avons songé à l'embellissement des salles de classes ; les stores confectionnés par les élèves sont terminés ; les cadres contenant des reproductions de tableaux de maîtres constituent un décor moins sévère et plus agréable que les cartes d'études. Deux vitrines à glaces biseautées abritent les collections faites par les élèves ; d'autres permettent d'exposer dans la salle de dessin les compositions exécutées par elles. Les exercices pratiques de cuisine et de repassage, ceux de gymnastique rythmée avec accompagnement musical, sont toujours suivis avec le même intérêt ».

<sup>4543</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. 1910 : « Le 29 avril, de 8 heures à 8 heures et demie, et le 30 de 3 à 4 heures, les élèves de cinquième année ont eu leur liberté : dans l'obligation de faire des démarches en vue de l'organisation de la fête du 1<sup>er</sup> mai, j'ai dû remettre ces deux heures de cours à la semaine suivante. J'ai obtenu de la municipalité l'autorisation d'employer à l'installation d'une estrade, d'un rideau et d'un décor une partie (125 Frs) du crédit destiné à l'achat des livres de prix. Mlles Congy et Romary font avec les élèves de cinquième année, après 4 heures, deux ou trois fois par semaine, une étude de la comédie de Th. de Banville (Socrate et sa femme). D'ailleurs, j'ai assisté à quelques répétitions et fait travailler séparément certaines élèves. D'autre part, avec l'aide de Mlle Cleisz, je me suis occupée de la partie musicale du programme, après la classe du matin. Il m'a été impossible de compter sur le professeur de solfège de l'établissement, trop occupé par ses leçons particulières ».

<sup>4544</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juill. 1910.

classes primaires, les professeurs d'allemand et de dessin ont toujours accompli consciencieusement et modestement leur tâche et ne m'ont jamais ménagé leur concours le plus dévoué ».

A la rentrée 1910, l'établissement voit sa fréquentation descendre à 135 élèves (chiffres d'octobre). Cela n'empêche pas le bureau d'administration, réuni à la mi-décembre, de demander au conseil municipal une décision « au sujet de l'agrandissement du collège »<sup>4545</sup>. Car, « contrairement aux règles élémentaires de l'hygiène, 140 élèves sont resserrés sur une surface de 11 ares 25 (surface bâtie : 3 ares 20) » ; de plus, cette année, « il a été nécessaire de partager une salle de classe à l'aide d'une simple cloison n'assurant que très imparfaitement l'isolement des deux salles contiguës ». Pour augmenter l'espace de la cour de récréation, le bureau d'administration demande qu'une porte soit ouverte sur la propriété Boulay, afin que les élèves puissent profiter de son jardin<sup>4546</sup>. Mais le président Boulay avait légué sa maison à la Ville sous une certaine condition, incompatible avec une telle utilisation, juge son fils, consulté sur le sujet<sup>4547</sup>. À plus forte raison, toute nouvelle construction de ce côté-là paraît exclue.

Est-ce une conséquence de l'insuffisance des locaux ? A la rentrée 1911, la fréquentation tombe à 115 élèves<sup>4548</sup>. C'est, aussi, la première rentrée de Mlle Alexandrine Vautier. Née dans la Manche en 1869, famille de militaires, études au lycée de Besançon, entrée à Sèvres en 1888, d'où elle sort avec un certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences et une admissibilité à l'agrégation (elle les collectionnera : 1891-1895, 1897 et 1898), enseignement dans différents établissements avant d'obtenir un premier poste de directrice aux cours secondaires de Vesoul à la rentrée 1909. Avec Épinal, elle passe à un collège.

Elle y découvre une pratique déconcertante<sup>4549</sup> : « Mme Bréjoux autorisait toutes les élèves – c'est du moins ce qu'ont affirmé les parents – à monter de classe, quels qu'aient été les résultats des examens de passage, sans passer d'examen à la rentrée ». Il

---

<sup>4545</sup> AME 1M89, extrait des délibérations du bureau d'administration du collège, 13.12.1910.

<sup>4546</sup> AME 1M89, autre extrait des délibérations du bureau d'administration du collège, 13.12.1910.

<sup>4547</sup> AME 1M89, le fils Boulay au maire d'Épinal, 29.12.1910.

<sup>4548</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911.

<sup>4549</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911.

faudra y remédier. En juin 1912, Mlle Vautier prévient l'administration scolaire : « Nous commencerons le 12 juillet les examens de passage. Dans l'intérêt des élèves et pour remonter les classes à leur niveau normal, on devrait faire redoubler toutes les élèves, mais je prévois de nombreuses discussions avec les familles ». L'inspecteur d'académie remarque : « J'ai l'intention, d'accord avec Mme la directrice et avec votre autorisation, d'établir deux divisions dans chacune des classes primaires, de façon à obliger les enfants à séjourner deux ans dans chacune d'elles. C'est le seul moyen de mettre les élèves en mesure de suivre avec fruit les classes secondaires ». Pour le recteur, la première année de la nouvelle directrice a été un succès :

Mlle Vautier paraît devoir réussir comme directrice à Épinal. D'un caractère plus liant, d'une humeur plus enjouée que Madame Bréjoux qui l'a précédée, elle a aplani quelques petites difficultés à l'intérieur. Au dehors, malheureusement, elle se heurtera au mauvais vouloir d'une municipalité presque hostile et à une double concurrence : 1° d'un établissement libre, pourvu d'un internat ; 2° de l'école primaire supérieure, qui conserve plus de 100 élèves. En tenant compte de cela, j'estime que le collège demeure relativement prospère.

Pour défendre sa position dans ce paysage concurrentiel, Mlle Vautier a créé, « à titre d'essai », des cours d'enseignement ménager, qui se sont limités, dans un premier temps, à des cours de cuisine. Ils ont « donné des résultats meilleurs que [la directrice] ne l'espérai[t]. Les enfants s'y sont intéressées et certaines d'entre elles y travaillaient avec ardeur malgré [leur] installation si primitive »<sup>4550</sup>. À la rentrée 1912, la fréquentation remonte à 130 élèves (chiffres d'octobre). Début 1913, le conseil municipal décide de créer un quatrième poste de professeur (chaire de littérature et anglais) et de renforcer l'enseignement ménager<sup>4551</sup>. À la fin de l'année scolaire, les études sont couronnées par « les meilleurs résultats qu'on ait, jusqu'ici, obtenus au collège »<sup>4552</sup> : 6 reçues sur 8 présentées au brevet élémentaire ; 3 sur 3 au brevet supérieur. La directrice ne comprend pas « 2 élèves qui, malgré [ses] conseils, se sont présentées l'une au brevet élémentaire, l'autre au brevet supérieur, et ont échoué lamentablement »<sup>4553</sup>. À la rentrée 1913, l'établissement accueille l'effectif inédit de 165 élèves (chiffres d'octobre). Mlle Vautier a

---

<sup>4550</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juill. 1912.

<sup>4551</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 21.01 et 09.05.1913.

<sup>4552</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juin 1913, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4553</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juin 1913.

conquis son public. Conservant la tête froide, elle jauge les forces et les faiblesses de son établissement<sup>4554</sup> :

La plupart de ces élèves appartiennent à des familles spinaliennes, ou tout au moins à des familles qui habitent Épinal depuis longtemps. L'accroissement de la garnison n'a pas beaucoup contribué au relèvement de l'effectif du collège. Parmi les nouvelles, il n'y a que 9 filles d'officiers nouveaux venus et le collège en perdait 5 à cause des changements de garnison des pères. L'accroissement a porté sur toutes les classes, mais particulièrement sur les classes primaires et la première année. Le local est trop petit. Trouver des salles pour loger convenablement toutes les classes est parfois un problème impossible à résoudre.

Cela fait un certain temps que l'inspecteur d'académie plaide la cause de l'agrandissement des locaux auprès de la municipalité. L'augmentation de l'effectif lui donne un nouvel argument<sup>4555</sup>. Mais l'exiguïté de ses murs n'empêche pas le collège d'aller de l'avant. La rentrée 1913 est non seulement excellente, elle est aussi novatrice : on inaugure des cours de latin, donnés par un professeur du collège de garçons (Melchior). Ils sont suivis par 10 pionnières<sup>4556</sup>. Malgré cela, et alors que l'inspecteur d'académie signale son dévouement pour l'organisation de l'enseignement ménager à titre bénévole, la directrice n'a pas la sympathie du recteur, qui lui reproche, en mai 1914, « sa nonchalance, son peu de présence d'esprit et ses difficultés à organiser quoi que ce soit », regrettant presque son succès auprès des familles spinaliennes. La Première Guerre mondiale lui permettra-t-elle de regagner son estime ?

Si le conflit laisse le collège dans ses locaux, privilège des établissements mal installés, la situation militaire ne provoque pas moins une chute de la fréquentation, avec 54 enfants en octobre 1914 (29 en secondaire, 13 en primaire, 12 en enfantine). « Les élèves sont peu nombreuses et on ne peut espérer que le nombre s'accroîtra beaucoup, le général gouverneur de la place d'Épinal n'autorisant que peu de personnes à rentrer », explique Mlle Vautier, « De plus, les filles d'officiers, une quarantaine environ, ne

---

<sup>4554</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1913.

<sup>4555</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1913, note de l'inspecteur d'acad. : « Je ne laisse échapper aucune occasion de réclamer l'agrandissement du collège, mais me suis heurté jusqu'ici à des prétextes qui m'ont paru destinés à couvrir un évident mauvais vouloir. Je reviendrai à la charge en invoquant l'augmentation de l'effectif ».

<sup>4556</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1913.

reviendront pas, et enfin, les enfants des familles riches qui passaient d'habitude l'hiver dans le Midi ne reviendront sans doute qu'après la guerre »<sup>4557</sup>. L'effectif progresse quand même au fil de l'année scolaire : 73 en novembre<sup>4558</sup>, 80 en décembre, 89 en janvier 1915<sup>4559</sup>, 92 en mars<sup>4560</sup>, 101 en avril<sup>4561</sup>, 105 en mai<sup>4562</sup>. Comme partout, on mobilise l'esprit<sup>4563</sup> et les talents manuels des élèves<sup>4564</sup>. On cherche aussi à obtenir des renseignements sur Mlle Migeot, cette enseignante qui passait ses vacances dans les Ardennes et se retrouve retenue « en pays envahi »<sup>4565</sup>. Les études ne pâtissent pas trop des événements, comme le remarque la directrice dans son rapport d'avril 1915 : « J'ai constaté avec plaisir, par les élèves qui revenaient du Midi et du centre, que nos programmes sont plus avancés que ceux de la plupart des lycées et collèges et que, près du front, les cours ont été faits plus régulièrement que n'importe où. Il est vrai que nous avons eu la chance de conserver notre local, ce qui a simplifié bien des choses ».

Il n'empêche pas la cinquième année est « bien faible » : « Sur les 9 élèves qui la composent, 2 ou 3 peuvent espérer réussir au diplôme ou au brevet supérieur ». Les résultats aux épreuves préparatoires de mai 1915 sont « lamentables »<sup>4566</sup>. Sans surprise, les examens du diplôme de fin d'études s'avèrent « médiocres », avec un taux de réussite d'un tiers des aspirantes (2 sur 6). Les examens de passage de première en deuxième année

---

<sup>4557</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1914.

<sup>4558</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1914 : « Le nombre des élèves est bien réduit, et cependant il est plus élevé que je n'osais l'espérer. Presque chaque jour, une nouvelle élève revient augmenter l'effectif. Si le théâtre de la guerre s'éloigne, l'effectif remontera un peu encore dans le courant de décembre ».

<sup>4559</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, janv. 1915 : « Le nombre des élèves s'est élevé à 89 soit 9 élèves nouvelles pour la rentrée de janvier. Je crains que ce nombre ne soit un maximum, au moins pour ce trimestre. Les opérations militaires semblent prendre plus d'intensité dans les Vosges et en Alsace, aussi les familles évacuées au début de la guerre et qui ne sont encore rentrées à Épinal ne reviendront pas avant l'été ou avant la fin des hostilités ».

<sup>4560</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars 1915 : « Le nombre des élèves s'est un peu élevé pendant ce mois, quelques anciennes élèves ayant pu obtenir l'autorisation de rentrer à Épinal, malgré l'état de siège dans lequel se trouve toujours la ville ».

<sup>4561</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. 1915 : « Le nombre des élèves s'accroît peu à peu, mais comme l'état de siège n'est pas encore levé à Épinal et que l'ennemi n'est pas très loin, beaucoup de familles ne veulent ou ne peuvent pas encore rentrer ».

<sup>4562</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mai 1915 : « Le nombre des élèves augmente lentement, mais enfin il augmente, bien que l'état de siège ne soit pas encore levé à Épinal ».

<sup>4563</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1914 : « Dans toutes les classes primaires ou secondaires, le premier cours de la rentrée a été occupé par un exposé de la guerre, par le récit des hauts faits de nos soldats et par la lecture des discours prononcés à ce sujet par nos maîtres les plus éminents ».

<sup>4564</sup> ADMM W657/67, rapports mensuels de la directrice, nov. 1914, déc. 1914.

<sup>4565</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, févr. 1915 : « Malgré toutes les démarches faites aussi bien par la Suisse que par la Hollande, il n'a pas été possible d'obtenir des nouvelles de Mlle Migeot ».

<sup>4566</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mai 1915.

secondaire voient la majorité des élèves échouer. La faute à un absentéisme endémique, explique la directrice. Cette justification ne convient pas à l'inspecteur d'académie : « J'ai répété à Mme la directrice qu'il lui appartenait d'exiger plus de régularité dans la fréquentation »<sup>4567</sup>. C'est là, selon lui, l'origine de la faiblesse des autres années. Aussi la directrice se tromperait-elle de cible en incriminant l'absence d'épreuves écrites comme la raison du discrédit dont souffre le certificat d'études secondaires, délivré à des élèves qui n'ont pas le niveau. L'inspecteur d'académie s'aligne sur la position du recteur quant aux prestations de Mlle Vautier. « Diversement appréciée des familles, elle joint à de sérieuses qualités de calme, de pondération, de bienveillance, de dévouement, une nonchalance et une impassibilité qui n'excluent pas les à-coups de sévérité », remarque-t-il en février 1915. Un an plus tôt, « elle joui[ssait] à Épinal de l'estime générale et [savait] se concilier de légitimes sympathies » ! Elle se montre, heureusement, bonne patriote.

Mlle Vautier n'est pas chauvine pour autant. Dans son rapport d'octobre 1915, cette Normande ne craint pas de défendre la langue de Goethe : « L'anglais est la langue préférée en ce moment. Toutes les élèves nouvelles, à une seule exception près, ont choisi l'anglais et beaucoup d'anciennes voulaient délaissier l'allemand pour commencer l'anglais. Elles ont fini par comprendre qu'on ne pouvait rayer l'Allemagne du monde et, par suite, l'allemand des études. Pour concilier le tout, les meilleures élèves, dans toutes les classes, ont eu l'autorisation de suivre les deux langues ». Avec 126 élèves à la fin de ce même mois, la rentrée de 1915 est bonne<sup>4568</sup> : « Les nouvelles élèves viennent en partie d'autres établissements de la ville. Parmi elles, 8 sont venues de l'institution libre de Notre-Dame, les autres ne seront là que pour la durée de la guerre ou pour le temps que leur père sera mobilisé à Épinal ».

Fin novembre, l'effectif se monte à 131 élèves. « Les études sont en bonne voie et la plupart des élèves apportent beaucoup d'ardeur à leur travail », se réjouit la directrice<sup>4569</sup>. La vie continue : « [...] malgré la guerre, certaines élèves ont gardé l'habitude d'interrompre leurs cours pendant un mois ou deux pour aller à Nice ou à Paris et cela amène un peu de dérangement dans les cours. Par contre, l'absence presque totale

---

<sup>4567</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juin 1915, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4568</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1915.

<sup>4569</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1915.

de réunions mondaines permet aux élèves de fournir un travail plus régulier »<sup>4570</sup>. Il faut faire avec les va-et-vient de réfugiés : en janvier 1916, une élève quitte l'établissement pour aller à Paris, « deux autres pour retourner à Saint-Dié, qu'elles avaient momentanément quitté de peur d'un bombardement », tandis que 4 nouvelles élèves arrivent de Nancy<sup>4571</sup>. 2 sœurs nanciennes repartent bientôt : « comme Épinal n'a pas paru assez sûr à leur mère, elles sont parties à Lyon, sans prévenir personne du reste »<sup>4572</sup>. À Pâques 1916, le départ des 2 meilleures élèves de la cinquième année est une mauvaise nouvelle pour les examens du diplôme de fin d'études et du brevet supérieur<sup>4573</sup>.

La fréquentation connaît une légère augmentation à la rentrée 1916, avec 132 élèves en octobre (dont 37 nouvelles inscriptions<sup>4574</sup>), 139 en novembre. La directrice note dans son rapport de ce mois :

Le nombre des élèves continue à s'accroître doucement, mais régulièrement. Je crois pouvoir compter sur quelques nouvelles rentrées pour le nouvel an et je déplore de plus en plus l'absence d'internat, car de très nombreuses demandes m'ont été adressées. La majorité de ces élèves n'a pas été perdue pour nos établissements, les enfants étant allés, pour la plupart, à Mirecourt ou à Remiremont. Cependant, quelques fillettes sont allées dans les pensions libres d'Épinal et la perte est regrettable. Malgré toutes mes demandes et toutes mes instances auprès de la municipalité, je n'ai pas encore pu obtenir une promesse un peu formelle.

Au troisième printemps de guerre, le collège se met au jardinage<sup>4575</sup>. Dans son rapport d'avril 1917, la directrice constate que « les travaux des jardins sont en bonne voie.

---

<sup>4570</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1915.

<sup>4571</sup> 2 Spinaliennes qui ont quitté « les cours d'une école libre de la rue Jean Viriot » s'inscrivent aussi au collège.

<sup>4572</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars 1916.

<sup>4573</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1916.

<sup>4574</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1916 : « 12 élèves débutants, dont 4 garçons frères d'élèves, 10 élèves venant des écoles libres d'Épinal, 15 élèves venant d'écoles diverses soit d'Épinal, soit d'autres villes où résidaient les parents auparavant ».

<sup>4575</sup> ADMM W657/67, rapport de la réunion du personnel enseignant du 27.04.1917 : « Des équipes ont été organisées en vue d'un travail régulier dans les deux jardins accordés aux élèves du collège. Il a été décidé que tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, après quatre heures, des groupes d'élèves, accompagnées de professeurs ou de répétitrices, iraient semer, planter, biner, sarcler, arroser ou cueillir les légumes. S'il est besoin, il se trouvera toujours des professeurs et des élèves de bonne volonté pour consacrer des heures supplémentaires aux travaux qui le nécessiteraient. Madame la directrice a été heureuse de trouver la meilleure bonne volonté chez les élèves qui apportent beaucoup d'entrain et de goût à l'ensemencement de leurs potagers ».

Les professeurs et les élèves semblent y prendre le plus grand goût et on parle déjà de ce que l'on fera au jardin l'an prochain »<sup>4576</sup>. Pour quoi faire, alors que l'établissement n'a pas d'internat ? Pour la vente<sup>4577</sup> ! Sur le terrain des études, on commence la préparation d'un nouvel examen, le baccalauréat<sup>4578</sup>. À la rentrée de 1917, une « bonne » rentrée, l'établissement accueille 155 élèves (chiffres de novembre). L'augmentation des effectifs pose de graves problèmes de place<sup>4579</sup> : « Lorsque la première année est obligée de laisser sa salle pour un cours de sciences ou de solfège, les pauvres enfants sont tellement entassés dans toute autre salle que certaines doivent écrire sur leurs genoux ». Il y a toujours du roulement<sup>4580</sup> :

[...] 38 inscriptions nouvelles sur lesquelles il y a 8 débutantes, 9 venant d'écoles libres d'Épinal ou autres villes, 11 d'écoles communales d'Épinal et 10 autres enfin d'écoles communales, lycées ou collèges d'autres villes ou de l'école supérieure d'Épinal. Il y a eu aussi des départs. Les élèves de cinquième année et quelques élèves d'autres classes qui ont fini leurs études ont quitté le collège. 3 élèves de Saint-Dié, qui avaient fui les bombardements en 1915, sont retournées chez elles, des filles d'officiers ou de fonctionnaires sont parties avec leurs parents, nommés dans d'autres villes. 4 élèves seulement nous ont quittées pour d'autres établissements : une pour le lycée

---

<sup>4576</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1917.

<sup>4577</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mai 1917 : « Les travaux de jardinage ont occupé les quelques instants de loisir ou plutôt de répit que laissent les études. Les jardins sont en bon état, en particulier les haricots et les pommes de terre ont un aspect superbe. On a déjà pu vendre des épinards et des radis ». Rapport de la réunion du personnel enseignant du 06.11.1917. A l'ordre du jour, les jardins scolaires et la fête de charité. Les jardins : « L'expérience de cette première année de jardinage a donné des résultats assez appréciables : les 184 Frs 60 de bénéfices réalisés (164 Frs 60 une première fois, puis 20 Frs une seconde fois) ont pu être versés à l'Œuvre des Orphelins du département. Mais les difficultés qui ont surgi au cours de l'année pour le recrutement des équipes de travailleuses, pour la vente des produits arrivés à maturité au cours des vacances, alors que professeurs et élèves étaient absentes, puis la déception éprouvée devant l'insuffisance de la récolte dans un des jardins du collège, ont abouti aux résolutions suivantes, prises à la majorité : [...] ».

<sup>4578</sup> ADMM W657/67, complément au rapport mensuel de la directrice, mai 1917 : « J'ai assisté pendant ce mois à un cours de Mlle Buvat en cinquième année. Ce cours comprend des élèves de forces très différentes et qui préparent des examens différents. L'une a choisi l'anglais pour langue vivante d'examen au diplôme de fin d'études secondaires, une autre pour le brevet supérieur, trois autres comme seconde langue au baccalauréat et une dernière comme langue facultative au diplôme. Certaines de ces élèves font de l'anglais depuis quatre ou cinq ans, d'autres depuis deux ans seulement. Le cours est donc très difficile à faire, mais Mlle Buvat s'en tire à son honneur [...] ».

<sup>4579</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1917.

<sup>4580</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1917. Janv. 1918 : 3 nouvelles élèves qui viennent de Nancy. Févr. 1918 : une des meilleures élèves du collège a quitté Épinal, « l'état de santé de sa mère se trouvant compromis par les alertes, cependant bien rares heureusement, causées par les canons allemands ». Avr. 1918 : 1 élève originaire de Bar-le-Duc. Mai 1918 : « 4 nouvelles élèves sont entrées dans les classes secondaires, dont deux évacuées de Nancy. Par contre, 2 élèves, l'une de cinquième année et l'autre de première année, nous ont quittées. La première, qui devait se présenter au baccalauréat à la fin de cette année scolaire, est partie à Dijon, où sa mère a l'intention de se fixer ; l'autre a voulu se dérober aux réprimandes que méritait sa conduite et elle est allée à l'école primaire supérieure ».

de Besançon, une pour l'école primaire supérieure d'Épinal, une pour une pension libre de Dijon et enfin une pour une école communale.

L'allemand attire toujours moins d'élèves. Mlle Vautier se hasarde, dans son rapport de novembre 1917, à une réflexion politique :

L'enseignement de l'anglais est de plus en plus en faveur parmi nos élèves. Toutes les nouvelles choisissent l'anglais pour première langue et quelques anciennes délaissent l'allemand pour l'anglais. Il n'y a que quelques élèves travailleuses qui prennent l'allemand, mais à la condition expresse de faire de l'anglais. La présence en France des Anglais et des Américains, les relations commerciales qu'on escompte pour l'avenir, la facilité relative des débuts de la langue anglaise et enfin l'horreur des Allemands contribuent à ce mouvement, mais pourtant bien de nos désastres auraient été évités, bien des fautes n'auraient pas été commises si les Français avaient mieux connu l'Allemagne et la langue allemande<sup>4581</sup>.

Aucun commentaire de l'inspecteur d'académie ni du recteur ne figure en marge de cette prise de position, qui est bien peu dans l'air du temps. Cela ne donne que plus de noblesse à l'engagement patriotique de Mlle Vautier, qui force l'admiration des autorités scolaires. La multiplicité des œuvres de guerre mentionnées par la directrice dans son rapport de décembre 1917<sup>4582</sup> fait dire à l'inspecteur d'académie que « de tous les collèges, celui d'Épinal est celui qui a participé avec le plus d'empressement, d'ingéniosité et de succès à toutes les œuvres de guerre. Il a déjà versé près de 10 000 Francs à la Caisse des Pupilles de l'École publique. Ce sont là de magnifiques résultats qui font le plus grand honneur à la directrice, au personnel et aux élèves »<sup>4583</sup>. Et le recteur d'envoyer à Mlle Vautier un courrier de félicitations qu'il conclut par cette phrase<sup>4584</sup> : « Le collège d'Épinal

---

<sup>4581</sup> ADMM W657/57, rapport mensuel de la directrice, févr. 1918 : « [...] les classes d'allemand sont peu nombreuses et elles ne comptent guère que de bonnes élèves. La réputation de "facilité" de l'anglais faisant auprès des paresseuses une singulière réclame ».

<sup>4582</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1917 : « Nos élèves continuent à s'occuper d'œuvres charitables. Elles envoient toujours des paquets et des mandats à leurs filleuls prisonniers ou soldats. L'un de ces derniers est venu en permission dans le courant du mois. Il n'a pas eu assez de jours pour répondre à toutes les invitations et il est reparti au front comblé de cadeaux. Le montant des envois aux soldats et aux prisonniers est de 1 507 Frs pour ce trimestre ».

<sup>4583</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1917, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4584</sup> ADMM W657/67, le recteur de Nancy à Mlle Vautier, 11.01.1918 : « Le recteur a lu avec le plus vif intérêt le rapport mensuel de décembre sur le collège de jeunes filles d'Épinal. Il adresse ses compliments et remerciements aux organisatrices de la matinée : [...]. Il est très touché du zèle que celle-ci [directrice] a

mériterait d'être proposé en exemple à toute l'académie ». En février 1918, la directrice réussit à faire fonder une association d'anciennes élèves<sup>4585</sup> :

J'ai pu obtenir enfin que les anciennes élèves du collège fondent une association. Mes tentatives d'avant la guerre n'avaient pas eu de succès. Les élèves que leur activité, leur habitude du monde, leurs loisirs désignaient pour diriger et mener à bien cette entreprise ne s'en souciaient pas beaucoup ; elles avaient trop de bals et de réunions mondaines en perspective pour trouver de l'intérêt à fonder une association d'anciennes élèves. Les autres ne voulaient et n'osaient faire aucune démarche. La matinée littéraire et musicale du 23 décembre m'a permis de réunir un grand nombre d'anciennes élèves. Elles ont paru pour la plupart si heureuses de se revoir que j'en ai profité pour renouveler mes tentatives. Et cette fois-ci, grâce aussi à l'aide que m'ont apportée les professeurs, particulièrement Mlles Poncey et Genvot, ces tentatives ont été couronnées de succès. L'insuffisance de notre local s'est encore fait regretter en cette circonstance. Comme lieu de réunion des anciennes élèves, il est impossible d'offrir autre chose qu'une salle de classe et encore, ce n'est possible qu'après 4h du soir<sup>4586</sup>.

Du fait de sa collaboration inlassable à l'effort de guerre, Mlle Vautier remonte dans l'estime de ses supérieurs. En mai 1918, le recteur appuie, en ces termes, sa demande de nomination à la tête d'un lycée :

Mlle Vautier avait à Épinal une tâche ingrate (municipalité indifférente sinon hostile, installation défectueuse). Elle a réussi à faire accepter son collège et à lui gagner bien des sympathies. Très habilement, et avec sa grande bonté de cœur, elle a dirigé élèves et familles – qui ne demandaient pas mieux – vers toutes les œuvres de guerre (y compris ventes de charité, petites représentations scolaires), sans que le travail en souffre. Le collège en a profité. La bonne harmonie règne à l'intérieur et le collège collabore volontiers avec l'école normale d'institutrices pour toutes les œuvres de bienfaisance. Mlle Vautier vaut bien tant de directrices de lycée que j'ai connues.

Sur le plan de la fréquentation, la réussite est patente. « Le chiffre des élèves atteint maintenant 165 : c'est le plus élevé qu'il y ait jamais eu », se félicite la directrice à la

---

témoigné et qu'elle a su communiquer autour d'elles : maîtresses et élèves pour les principales œuvres de guerre et du résultat magnifique qu'elle a obtenu (total de 4 185 Frs 75) pour ces dernier mois. Le collège d'Épinal mériterait d'être proposé en exemple à toute l'académie ».

<sup>4585</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, févr. 1918.

<sup>4586</sup> Note de l'inspecteur d'acad. : « La présidente de la nouvelle association m'a tout de suite écrit pour me demander un concours que je me suis empressé de lui promettre tout dévoué ».

même époque<sup>4587</sup>. Les examens sont, cependant, toujours assez décevants<sup>4588</sup> : « Le diplôme de fin d'études a eu lieu à la fin de ce mois. 3 élèves seulement se sont présentées. Elles ont été reçues toutes les 3 et 2 d'entre elles ont obtenu la mention bien. Les examens préparatoires au brevet élémentaire n'ont pas donné de brillants résultats. Sur 4 élèves qui préparent cet examen, 2 seulement auraient été reçues ». Mais il y a désormais, aussi, le baccalauréat, dont la préparation se développe avec l'enseignement du latin. À la rentrée de 1918 (une rentrée « satisfaisante », avec 139 élèves en octobre, malgré les derniers bombardements<sup>4589</sup>), Mlle Vautier y place beaucoup d'espoirs pour l'avenir du collège<sup>4590</sup> :

Les cours de latin sont de plus en plus prospères : 14 nouvelles élèves se sont fait inscrire. Il faut maintenant deux sections distinctes avec 2h de cours chacune, l'une pour les débutantes, l'autre pour les anciennes élèves. Du reste, et je m'en réjouis sincèrement, maintenant que nous préparons les élèves à un examen secondaire qui a des sanctions, c'est-à-dire au baccalauréat, le nombre des élèves qui désirent les titres primaires diminue de plus en plus. Une préparation normale au baccalauréat ou à un examen secondaire, avec sanctions analogues, mettrait fin aux tiraillements qui ont été si préjudiciables à l'enseignement secondaire féminin.

Après l'armistice, l'effectif remonte. 154 élèves fréquentent le collège en décembre 1918. Les œuvres de guerre se poursuivent, malgré la fin des hostilités. En janvier 1919, « les enfants s'occupent toujours de leurs filleuls. Nous envoyons de l'argent, des vêtements et des chaussures à ceux des régions dévastées et même nous cherchons des situations pour ceux qui reviennent dans les Vosges. Et cela ne nous fait pas oublier les orphelines que nous avons adoptées »<sup>4591</sup>. Le mois suivant, la fréquentation atteint 160 : « C'est à peu près le maximum auquel nous pouvons prétendre », précise Mlle Vautier, « étant donné le chiffre de la population d'Épinal, le nombre des établissements rivaux et

---

<sup>4587</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mai 1918.

<sup>4588</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juin 1918.

<sup>4589</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1918. « Les bombardements d'août n'ont pas eu très grande influence sur la rentrée. 8 élèves ont quitté Épinal pour cette raison. Sur ces 8 élèves, 4 appartenaient à la quatrième année et les autres à la classe enfantine. Il en résulte que notre cinquième actuelle est très peu nombreuse. Quelques déplacements des dépôts militaires et des changements de fonctionnaires nous ont fait perdre aussi des élèves ».

<sup>4590</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1918.

<sup>4591</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1919 : « Les élèves continuent à s'occuper activement des orphelines qu'elles ont adoptées. Elles confectionnent aussi des ouvrages pour une loterie en faveur des Pupilles de l'École publique du département des Vosges et organisée par le Bureau de l'Œuvre ».

l'absence d'internat. Au reste, l'exiguïté du local ne permettrait guère, sauf toutefois en cinquième et en sixième, d'en avoir un plus grand nombre ».

C'est là le grand défi auquel devra faire face le collège d'après-guerre. « Les questions de local sont tout à fait pénibles », annoté l'inspecteur d'académie, « Elles pourraient être réglées avec un peu de bonne volonté laïque de la municipalité. Mais celle-ci n'apporte aucun secours à l'enseignement *féminin*<sup>4592</sup>. Elle laisse prendre par l'autorité militaire tout ce qui est disponible, et cela, malgré le retour aux conditions du temps de paix ». Autre projet, réalisable dans l'immédiat celui-ci : l'instauration (ou la restauration) d'un enseignement ménager<sup>4593</sup>. Mlle Vautier ne le verra pas fleurir. Elle quitte Épinal pour le collège de Menton en août 1919.

C'est une certaine Mlle Bonain qui lui succède. Elle voit tout de suite s'opérer les créations d'un troisième poste de professeur de lettres – sixième poste de professeur – et d'un poste de maîtresse de dessin<sup>4594</sup>, réalisations de décisions prises sous Mlle Vautier, pour s'adapter aux nouvelles exigences de l'enseignement secondaire féminin<sup>4595</sup>. La fréquentation se stabilise, avec 159 élèves en octobre 1919. La directrice s'étonne de la situation disciplinaire qu'elle trouve<sup>4596</sup> : « Les élèves ne semblent pas avoir été habituées à un travail sérieux et soutenu, ni à beaucoup de discipline. Il y a lieu d'exiger d'elles plus d'application et une conduite irréprochable. Il y a eu sous le rapport discipline des progrès à la fin du mois ». Quelques mois plus tard, la situation semble meilleure... ou bien Mlle Bonain a-t-elle abaissé son niveau d'exigence ? « Sous le rapport de la discipline, rien de particulier n'a été signalé », est-il écrit dans le compte-rendu de la réunion du conseil de discipline du 26 mars 1920, « Madame la directrice a fait remarquer qu'étant donné notre installation, l'étroitesse et l'obscurité des couloirs, il est impossible d'obtenir un silence absolu dans les interclasses et que les résultats atteints peuvent être considérés comme

---

<sup>4592</sup> Mot souligné.

<sup>4593</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1919. La directrice rapporte l'ordre du jour de la réunion du bureau d'administration du 30 mai 1919. Y figure l' « emploi des revenus du legs de M. Jeanmaire pour la création d'un cours d'enseignement ménager ».

<sup>4594</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 28.10.1919.

<sup>4595</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 18.11 et 09.12.1918.

<sup>4596</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1919.

satisfaisants ». Il y a encore à faire pour combattre l'absentéisme, car plusieurs élèves continuent de ne suivre que quelques cours<sup>4597</sup>.

La question des locaux occupe le conseil municipal dans sa séance du 23 juillet 1920. D'une part, « la plupart des salles sont en mauvais état », car aucune réparation n'a été effectuée depuis le renouvellement des papiers peints en 1907 ; or, comme « l'usage des papiers peints [est] proscrit, par raison d'hygiène, dans les établissements scolaires, il y a lieu d'envisager la peinture à l'huile des parois, comme il a été fait précédemment dans les nouvelles écoles des rues St. Michel et de Chantraine ». D'autre part, deux nouvelles classes paraissent nécessaires : « L'une d'elle peut être trouvée au deuxième étage de l'immeuble, par la suppression des cloisons qui forment le logement vacant d'une maîtresse surveillante. La deuxième, cabinet de chimie, sera facilement installée au rez-de-chaussée, dans la cuisine inoccupée ». Le conseil municipal approuve l'ensemble des travaux.

La fréquentation n'évolue guère en 1920/21 : 165 élèves en novembre 1920. À la fin de l'année scolaire, la directrice rapporte que les résultats des examens du certificat d'études secondaires et du diplôme de fin d'études secondaires « ont été bons », car « toutes les élèves ont été reçues »<sup>4598</sup>. Elle est aussi satisfaite des examens de passage. Le traité constitutif renouvelé en juin 1921 institue « une classe préparatoire au baccalauréat »<sup>4599</sup>. Le nombre de professeurs passe à sept (trois de lettres, deux de sciences, deux de langues vivantes), sans compter celui de dessin. Il fut aussi question d'un poste de professeur de gymnastique, mais la création s'est avérée impossible<sup>4600</sup>. La rentrée de 1921 connaît une baisse significative de l'effectif : 145 élèves en novembre, c'est 20 de moins qu'un an plus tôt. Mlle Bonain expliquait en octobre (141 élèves) : « 8 élèves, filles d'officiers, ont quitté Épinal avec leurs parents. Quelques élèves sont parties du collège, les unes à cause de l'augmentation des tarifs scolaires, les autres parce que le collège n'a pas encore de professeur de coupe et de couture ». Deux mois plus tard, elle avance une raison

---

<sup>4597</sup> ADMM W657/67, compte-rendu du conseil de discipline du 26.03.1920.

<sup>4598</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juill. 1921.

<sup>4599</sup> AME 1M89, « Collège communal de jeunes filles de la Ville d'Épinal. Traité constitutif », 04.06.1921.

<sup>4600</sup> AME 1M89, le directeur de l'Enseignement secondaire au maire d'Épinal, 03.11 et 19.11.1920.

supplémentaire<sup>4601</sup> : « Le nombre des élèves est moins élevé en décembre 1921 qu'en décembre 1920. Ceci est dû : 1) au départ d'un certain nombre d'élèves, en janvier 1921, à cause de l'augmentation des frais d'études<sup>4602</sup> ; 2) au faible effectif de la classe enfantine, conséquence de la diminution des naissances les premières années de la guerre (1915-1916) ». L'atmosphère de l'établissement n'est pas des plus apaisées : « La discipline est mal assurée et maladroite, parfois peu équitable », remarque l'inspecteur d'académie au bas d'un rapport mensuel, « Quelques familles reprochent à la directrice son manque d'aménité. Les Anciennes élèves désireraient être encouragées dans leur affectueux patronage »<sup>4603</sup>.

A la rentrée 1922, la pente est toujours descendante, mais plus douce, avec 140 élèves en novembre. L'inspecteur d'académie remédie à un manque en organisant lui-même, durant l'automne, un cours d'enseignement ménager<sup>4604</sup>. Le succès semble au rendez-vous, ainsi que le constate Mlle Bonain<sup>4605</sup> : « Les élèves de troisième année s'appliquent aux cours de couture ; elles coupent et cousent des chemises et des pantalons. Aux cours du jeudi (enseignement ménager), j'ai constaté les aptitudes de quelques élèves de troisième année pour la cuisine »<sup>4606</sup>. Parallèlement, on se prépare toujours plus au baccalauréat et presque plus au diplôme de fin d'études secondaires. À la fin de l'année 1922/23, seules 2 élèves se présentent au diplôme, avec une seule réussite, alors que 10 élèves passent le baccalauréat : 3 latin-langues, 1 latin-sciences, 3 sciences-langues, 3 philosophie<sup>4607</sup>. Seules 5 candidates réussissent les épreuves ; la directrice avait conseillé à 2 jeunes filles de ne pas se présenter, explique-t-elle. Au certificat d'études secondaires, la réussite est, heureusement, totale (17 reçues sur 17 aspirantes).

---

<sup>4601</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1921.

<sup>4602</sup> ADV 4T19, « application des nouveaux tarifs de rétribution scolaire », 1921.

<sup>4603</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1922, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4604</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1922, note de l'inspecteur d'acad. : « J'ai organisé l'enseignement ménager pour le collège de jeunes filles ». Déc. 1922, note de l'inspecteur d'acad. : « L'enseignement ménager a été organisé pour les élèves de troisième année du collège par mes soins. Ces jeunes filles paraissent s'intéresser vivement aux travaux du ménage ».

<sup>4605</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars 1923.

<sup>4606</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1923 : « J'ai trouvé, un jeudi matin, à 11 heures, les élèves de troisième année à table devant un repas qu'elles venaient de préparer sous la direction de Mlle Lamblin : nouilles au gratin, escalopes de veau, salade madeleine, le tout très appétissant ».

<sup>4607</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, juill. 1923.

L'ambiance de travail laisse toujours à désirer. « La discipline est bonne », assurait pourtant la directrice dans son rapport de janvier 1923... tout en mentionnant un jet de boule puante en cours de couture. « D'après ce fait, on peut juger de la discipline qui règne dans le collège », note l'inspecteur d'académie, dubitatif. Le conseil de discipline réuni le 3 avril 1925 dit sa satisfaction quant à l'attitude de la majorité des élèves<sup>4608</sup>.

Entre-temps, le collège a fait deux rentrées plutôt médiocres qui le placent toujours sur la pente descendante : 134 élèves en 1923, 126 en 1924 (chiffres de novembre)<sup>4609</sup>. Malgré cela, à la fin de l'année scolaire 1924/25, le maire Augustin Baudouin<sup>4610</sup>, « se préoccupant de donner à l'enseignement secondaire tout l'essor qu'il doit avoir au chef-lieu du département », souhaite transformer le collège de filles en lycée. Il expose cette idée au conseil municipal le 17 juillet 1925. La transformation ne serait pas uniquement institutionnelle : elle suppose « la création d'un internat, dont le besoin se fait de plus en plus sentir ». Le maire compte sur l'autorisation des héritiers du président Boulay pour utiliser la propriété voisine à cette fin. Son projet recueille l'assentiment du conseil municipal. Au fils Boulay, le maire explique qu'aucun président des assises n'a jamais voulu loger dans l'appartement réservé à cet usage par le testament de son père et que l'immeuble, inoccupé, se détériore<sup>4611</sup>. Cette fois-ci, une entente avec la Ville paraît devoir se dessiner<sup>4612</sup>. Il faut aussi présenter le projet au ministère de l'Instruction publique : le maire demande audience au directeur de l'enseignement secondaire<sup>4613</sup>. L'entrevue a-t-elle découragé l' élu ? Au regard des archives, le projet d'internat ne passe pas l'été.

La baisse de fréquentation de la rentrée 1925, avec 112 élèves, accentue le mouvement de déclin ressenti depuis deux ans. Mlle Bonain doit insuffler plus de dynamisme au collège. L'inspecteur d'académie note au bas du rapport mensuel de janvier

---

<sup>4608</sup> ADMM W657/67, compte-rendu du conseil de discipline du 03.04.1925 : « Les membres du conseil de discipline ont eu quelques observations à faire relatives, au manque de politesse de quelques élèves, mais il faut dire qu'elles sont l'exception et que dans l'ensemble, au point de vue travail, politesse, discipline, la vie au collège donne satisfaction, souvent même encouragement et joie ».

<sup>4609</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1924.

<sup>4610</sup> Augustin Baudouin (1864-1938), entrepreneur de travaux publics, est maire d'Épinal de 1919 jusqu'à son décès en 1938, cf. MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 23 (portrait).

<sup>4611</sup> AME 1M90, le maire d'Épinal à Monsieur Boulay, président du tribunal de Neufchâteau, 11.07.1925.

<sup>4612</sup> AME 1M90, H. Boulay au maire d'Épinal, 14.07.1925. Il désire « vivement qu'une entente définitive intervienne », mais il doit s'entendre, pour cela, avec son colégataire, Paul Buffet.

<sup>4613</sup> AME 1M90, le maire d'Épinal au directeur de l'enseignement secondaire, 13.07 et 29.07.1925.

1926 : « J'ai le plaisir de signaler à M. le recteur que Mme la directrice organise, avec ses professeurs, une fête importante avec les élèves et Anciennes élèves du collège ». La directrice rapporte quatre mois plus tard<sup>4614</sup> : « Les élèves du collège ont donné le 9 mai au Théâtre Municipal d'Épinal une fête de bienfaisance au profit des pupilles de l'École publique ». « Reçu 1 000 Frs, fête très réussie », écrit l'inspecteur d'académie. Toutefois, les problèmes de discipline restent le point noir de l'établissement. Le conseil de discipline du 3 juillet 1926 ne peut plus l'ignorer : « Les résultats des examens de passage sont satisfaisants dans l'ensemble et l'on travaille au collège. Malheureusement, l'esprit des élèves, trop souvent soutenues par les familles, rend quelquefois la tâche difficile et ingrate ; il ne semble plus qu'il y ait, comme autrefois, le respect du professeur et de la dignité de sa fonction ; on ne peut que le déplorer : c'est sans doute un signe des temps ! »

A la rentrée 1926, le déclin est enrayé, avec 114 élèves. La fréquentation se stabilise : elle est de 113 élèves à la rentrée 1927 (chiffres de novembre, pour les deux années)<sup>4615</sup>. Cette dernière est très agitée. Au mois de juillet précédent, le maire appelait la « bienveillante attention » de l'inspecteur d'académie « sur la valeur de l'enseignement au collège de jeunes filles et sur les résultats négatifs aux derniers examens du baccalauréat »<sup>4616</sup> : « Je suis saisi de réclamations de la part de parents qui demandent que des mesures soient prises pour modifier cet état de chose, qui ne peut se prolonger. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire convoquer le conseil d'administration dudit collège, afin d'en délibérer ». La voix des parents mécontents, c'était celle de Paul Bernheim, négociant, conseiller municipal et membre du bureau d'administration de l'établissement, qui venait d'écrire au maire<sup>4617</sup> :

Vous avez eu connaissance de certains résultats d'examens et de nombreuses réclamations de parents concernant la valeur de l'enseignement qui y est donné. Il y a lieu, je crois, de prendre des mesures urgentes et je vous serais reconnaissant de bien vouloir réunir le conseil d'administration du collège avant la fin de la semaine, si possible, pour étudier avec Monsieur l'inspecteur d'académie ce qu'il y aurait lieu de faire pour rassurer les familles vraiment angoissées et pour donner enfin à nos enfants l'instruction solide à laquelle elles ont droit.

---

<sup>4614</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1926.

<sup>4615</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1927.

<sup>4616</sup> AME 1R46, le maire d'Épinal à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 19.07.1927.

<sup>4617</sup> AME 1R46, Paul Bernheim au maire d'Épinal, juill. 1927.

L'inspecteur d'académie a défendu l'institution, en pointant la responsabilité des élèves, donc des parents<sup>4618</sup>. Pas de quoi apaiser le mécontentement de ces derniers. Le 29 octobre, l'inspecteur fait « part au conseil des professeurs des réclamations » de « certaines familles » relative aux problèmes de discipline dans l'établissement. « La réputation du collège est en jeu » et l'autorité scolaire attend de la directrice qu'elle prenne des sanctions sévères contre les éléments perturbateurs<sup>4619</sup>. L'efficacité de cette politique – si elle est effectivement appliquée – laisse à désirer, car les membres du conseil de discipline, réuni le 23 décembre 1927, « constatent avec tristesse que dans certaines classes, l'esprit est loin d'être bon : il n'y a pas sans doute de faits graves à relever contre telle ou telle élève, mais [ils] sent[ent] un esprit de dénigrement, d'hostilité, quelque chose de bien pénible pour les professeurs ». L'amélioration notée par Mlle Bonain pour janvier 1928 est-elle réelle<sup>4620</sup> ? L'inspecteur d'académie porte dans la marge : « Un bon élément de la classe de quatrième a quitté le collège pour le pensionnat Notre-Dame "parce qu'elle était persécutée par ses camarades", m'écrivit son père. Mme la directrice, consultée, prétendit que cette jeune fille avait trop de travail pour suivre la classe ». On imagine le soulagement de Mlle Bonain de partir à la retraite à la fin de l'année scolaire ! Une dernière satisfaction, quand même, sur le plan matériel : l'installation de l'électricité<sup>4621</sup>.

La nouvelle directrice qui prend les rênes du collège à la rentrée 1928 est Mlle Irène Brançon. Cette fille d'instituteur de Haute-Marne a alors trente-huit ans. Elle a enseigné les sciences pendant plus de dix années au collège de Neufchâteau, dont elle aurait bien aimé prendre la direction à la rentrée 1925. Déçue de ne pas avoir été nommée, elle est allée tenter sa chance à l'autre bout de la France à la rentrée 1926, accédant à son

---

<sup>4618</sup> AME 1R46, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 21.07.1927 : « En réponse à votre lettre du 19 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que : 1° le conseil d'administration n'a pas à porter de jugement sur l'enseignement donné au collège. Les parents d'élèves sont mal venus à se plaindre des professeurs, car le même personnel a obtenu l'année dernière 6 succès sur 6 élèves présentées. Cette année, 3 candidates ont été reçues, ce qui indique au moins la valeur de l'enseignement donné au collège est suffisante ; les échecs que vous regrettez sont dûs uniquement, à mon sens, au manque de travail des élèves, et ce manque de travail a été constaté à plusieurs reprises ». Le maire transmet la lettre à Paul Bernheim (25.07.1927), avec ce commentaire : « La réponse de M. l'inspecteur d'académie, au point de vue des résultats pour cette année, ne correspond pas aux renseignements que vous m'avez transmis et il y aurait lieu d'être bien fixé sur ce point. Dans tous les cas, l'autorité académique en a été saisie et si les familles et vous-même désirez une solution autre, allant au remaniement du personnel, il y aurait lieu, je pense, d'adresser une pétition collective et signée de tous les intéressés, pétition que je transmettrai à l'autorité supérieure, si cela est nécessaire ».

<sup>4619</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4620</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, janv. 1928.

<sup>4621</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 08.03.1928.

premier poste de directrice au collège de Vitré, dans l'Ille-et-Vilaine. Contexte breton difficile, mal du pays et soutien du député vosgien Camille Picard expliquent le retour de Mlle Brançon, comme directrice du collège d'Épinal. Le défi à relever est important. Une nouvelle baisse de la fréquentation est enregistrée à la rentrée 1928, avec 105 élèves (chiffres d'octobre). « Il est particulièrement navrant de voir 8 élèves en classe enfantine contre 16 l'année précédente. Il faudrait absolument à la tête de cette classe une maîtresse spécialisée qui sût nous organiser une classe-réclame, genre "jardin d'enfants", et non des suppléantes », s'exclame Mlle Brançon<sup>4622</sup>. C'est toutefois dans l'insuffisance des locaux qu'elle voit la cause principale de cette rentrée « peu brillante » :

[...] il est probable que nous ne réaliserons de véritables progrès qu'en ayant les moyens matériels, c'est-à-dire des locaux suffisants. Le nombre des salles est insuffisant, même en comptant pour deux les salles séparées par une cloison incomplète en planches. Je dois, certains jours, envoyer des élèves faire étude en salle des professeurs, où elles n'ont d'ailleurs pas la place nécessaire pour écrire. L'étude du soir doit avoir lieu dans une classe primaire occupée toute la journée. La classe enfantine, qui devrait être la salle la plus gaie, est sombre, grise, avec des boiserries pourries. Ces petits n'ont pas la possibilité de gagner le préau ou les cabinets sans traverser la cour, quel que soit le temps.

L'éducation physique est pratiquement sacrifiée, malgré toute la compétence et tout l'entrain qu'y apporte Mlle Baréty. Par mauvais temps, la cour bourbeuse n'est pas praticable et le préau n'est pas un refuge. La pluie en atteint presque le fond ; et par temps froid, je ne sais où auront lieu les cours de gymnastique. Mlle Baréty désirerait installer des jeux, tel le volleyball, or les dimensions de la cour ne le permettent pas. La question des vestiaires est aussi ingrate à résoudre [...]. La salle de sciences, qui n'a pas l'eau courante, est notoirement insuffisante [...].

Je ne puis trop insister sur la question « local », qui me paraît s'opposer brutalement à toute initiative féconde. Je crois fort utile, par exemple, pour attacher les élèves à l'établissement, de pouvoir y donner des fêtes qui animent la maison. Rien de possible dans ce domaine ici. Une salle de fêtes serait en même temps précieuse pour l'Association des anciennes élèves, qui devrait être un groupement qui attirerait les jeunes filles au collège. En somme, toute tentative se heurte à une impossibilité et si l'on veut la fin « redonner de la vie au collège », il faudrait le plus tôt possible que fut mise à l'étude la question de son agrandissement.

Un beau projet, mais dont la réalisation paraît des plus incertaines : « Voilà cinq ans que je me heurte à l'inertie de la municipalité », note l'inspecteur d'académie au bas du

---

<sup>4622</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, oct. 1928.

rapport. La nouvelle directrice n'en démord pas. En novembre 1928, elle insiste encore sur la nécessité d'une amélioration des conditions matérielles pour l'exécution de son programme sur le plan moral :

Pour l'ensemble du collège, je veille à l'application d'une discipline assez stricte, j'essaie de donner plus de vie, comme aux différentes classes, qui se tiennent trop isolées les unes des autres. On les fait jouer ensemble, je les réunis chaque mois pour le compte rendu des tableaux d'honneur, occasion de leur donner quelques directives générales. Il faudra que des fêtes puissent augmenter cette cohésion et contribuer à créer autour du collège l'atmosphère de sympathie que j'aimerais sentir. Elle dépend en grande partie des moyens matériels qui seront mis à notre disposition, des locaux suffisants et agréables qu'il nous faut et sans lesquels nous ferons toujours piteuse figure d'établissement secondaire. Et c'est certainement d'une réalisation assez rapide de ces améliorations que dépend la prospérité du collège.

Peu après, le recteur Adam, en partant à la retraite, place le maire Baudouin devant ses responsabilités historiques<sup>4623</sup> :

Je sais l'intérêt que vous portez à tous nos établissements scolaires. Aussi n'ai-je pas besoin de les recommander à votre sollicitude. Déjà Épinal vous doit son lycée. La ville vous doit encore une école primaire supérieure de jeunes filles toute neuve. Seul le collège de jeunes filles attend encore un agrandissement nécessaire. Ce sera le complément de votre œuvre. Et vous êtes de taille et d'humeur à le mener à bien. C'est donc avec pleine confiance dans l'avenir que je quitte aujourd'hui mes fonctions, et vous exprime, ainsi qu'à tout le conseil municipal, ma gratitude bien vive, en vous adressant mes adieux.

Il n'en fallait pas davantage pour relancer le projet d'internat. Le 30 janvier 1929, la lettre est lue au conseil municipal, qui « charge M. le maire d'entreprendre toutes démarches et négociations avec le légataire de M. le président Boulay, aux fins d'être autorisé à utiliser, pour l'agrandissement du collège, l'immeuble légué à la Ville ». À la fin de l'année scolaire, l'inspecteur d'académie rappelle cette résolution au maire<sup>4624</sup>. Quelques justifications d'ordre pédagogique ne paraissent pas de trop : « La création d'un internat municipal aura le grand avantage, au point de vue intellectuel, d'amener au collège

---

<sup>4623</sup> AME 1M90, le recteur de Nancy au maire d'Épinal, 31.12.1928.

<sup>4624</sup> AME 1M90, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 15.06.1929.

de jeunes filles des élèves nouvelles, moins fortunées que les élèves urbaines et souvent plus travailleuses. Une juste émulation entre nos collégiennes redonnera de la valeur aux études et plus d'entrain, plus de vitalité au collège lui-même ». On pourrait aussi accueillir, comme à Saint-Dié, Remiremont ou Mirecourt, des élèves de l'école primaire supérieure, ce qui nécessiterait une capacité minimum de 80 lits. La mairie veut savoir à quelle hauteur elle serait aidée par l'État. Celui-ci couvrirait la moitié de la dépense de construction et d'aménagement, répond le directeur de l'enseignement secondaire<sup>4625</sup>. Le 18 juillet 1929, le conseil municipal confirme, à l'unanimité, son adhésion au « principe de la création d'un internat au collège de jeunes filles » et « décide que le projet sera mis au concours entre les architectes de la Ville ».

Trois semaines plus tard, les conditions matérielles se précisent<sup>4626</sup>. L'idée d'un agrandissement du collège sur la propriété Boulay est abandonnée<sup>4627</sup> ; le maire propose une nouvelle construction « sur une partie de l'emplacement de la Casernes Contades », qui « serait prévue de manière à permettre la transformation du collège en lycée » : « Les bâtiments actuels du collège permettraient alors de transférer rue des Forts soit l'école de garçons, soit l'école de filles de la Bibliothèque, le local vétuste actuellement occupé par ces deux écoles devant être aménagé pour donner plus de confort et d'hygiène à celle des deux écoles qui restera sur place ». Le conseil municipal approuve cette option à l'unanimité. Il faudra plus d'une décennie jusqu'à la réalisation du projet.

La nouvelle directrice, Mlle Brançon, a naturellement suivi avec grand intérêt cette avancée majeure sur la question des locaux<sup>4628</sup>. Elle n'en oublie pas moins l'urgence de sa mission : revitaliser le collège. Un symbole fort, en clôture de son premier trimestre dans

---

<sup>4625</sup> AME 1M90, le directeur de l'Enseignement secondaire au maire d'Épinal, 26.06.1929.

<sup>4626</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 05.08.1929.

<sup>4627</sup> Ce projet initial prévoyait d'affecter le N°4 rue des Forts exclusivement à l'internat, avec aménagement pour 100 internes, d'installer « les logements de tous les services » dans le bâtiment Boulay et construire dans le jardin Boulay un bâtiment devant abriter douze classes, avec, « dans le fond, salle de gymnastique et W.C. », cf. AME 1M90, « Ville d'Épinal. Collège de jeunes filles. Création d'un internat », s. d.

<sup>4628</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1928 : « Aucun rapport sur le collège ne saura se terminer sans que j'y rappelle l'insuffisance des locaux : impossible de trouver un refuge pour faire faire les cours de gymnastique par mauvais temps [...] ». Avr. 1929, visite d'un inspecteur général (en compagnie de l'inspecteur d'académie) : « Il a reconnu la nécessité et la possibilité d'agrandissement du collège et l'adjonction d'un internat ».

l'établissement, est l'organisation d'une fête de Noël<sup>4629</sup> : l'école normale d'institutrices a prêté son concours en mettant une salle à disposition<sup>4630</sup>. L'inspecteur d'académie voit avec plaisir le collège reprendre des couleurs. Il n'est, cependant, pas sans inquiétude quant à la gestion des problèmes de discipline, qui persistent. Il reproche à Mlle Brançon « une trop grande bienveillance ou une timidité exagérée » qui « la pousse à ne pas s'imposer brutalement aux élèves et à certains professeurs. Elle a tort, car faute de sanctions, un mauvais esprit continue à régner parmi les élèves et quelques professeurs se laissent vivre ». Le fonctionnaire attend une prompt réaction.

Mlle Brançon s'exécute. Dans son rapport de février 1929, elle indique : « La nécessité de sanctions disciplinaires pour les élèves s'étant manifestée, nous avons pris les mesures qui s'imposaient ». Mais le problème est trop profondément ancré pour se résoudre en un haussement de ton. La directrice s'en désole le mois suivant, regrettant « que les parents, qui tous constataient la nécessité d'un resserrement de la discipline, ne s'associent jamais à notre effort quand il s'agit de leurs enfants »<sup>4631</sup>. Mlle Brançon n'entend pas moins maintenir sa « ligne de conduite ». Pour avril 1929, elle concède que « la discipline reste la question la plus difficile du collège » : « [...] la faiblesse de certains professeurs, dont les élèves profitent, rend la tâche difficile. C'est ainsi que le cours d'histoire de l'art était devenu prétexte à absences non autorisées : Mlle M. n'arrive pas à saisir ce que doit être l'attitude d'un professeur ferme [...]. Le reste du personnel concourt, au contraire, à l'application et au maintien de la discipline et me prête une aide efficace ».

Pour le reste, la directrice continue d'améliorer comme elle peut l'animation du collège<sup>4632</sup>, mais aussi son organisation : depuis son arrivée, elle milite pour la nomination

---

<sup>4629</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1928 : « Le trimestre s'est clos par une fête donnée par les Anciennes élèves du collège aux petits : un arbre de Noël avec abondante distribution de jouets et friandises, distribution suivie d'une sauterie. De nombreux petits invités étaient présents, noyant nos pauvres 8 élèves de classe enfantine ».

<sup>4630</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1928, note de l'inspecteur d'acad. : « Mme la directrice aurait pu dire que l'EN d'institutrices avait prêté sa salle des fêtes, prouvant ainsi son désir de collaboration bienveillante avec le collège ».

<sup>4631</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mars 1929.

<sup>4632</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, mai 1929 : « Le collège avait commencé le mois de mai par une audition de musique historique organisée par Mlle Gourion comme illustration de son cours de seconde. Il l'a terminé par une excursion organisée le 30 mai, à Eloyes, excursion à laquelle ont pris part les élèves des classes secondaires et celles de septième et huitième. Tout le personnel secondaire valide s'est joint aux enfants, les maîtresses primaires s'étant abstenues. Le voyage en autobus jusqu'à Eloyes a été suivi

d'une véritable maîtresse de classe enfantine. Il semble qu'elle soit entendue au printemps 1929<sup>4633</sup>. À la même époque, les succès obtenus par ses élèves au concours des bourses ravissent Mlle Brançon, qui voit en eux la preuve « que l'on travaille au collège »<sup>4634</sup>. La fréquentation reste stable, avec 111 élèves à la rentrée 1929. Une hausse s'amorce l'année suivante, avec 138 élèves. Elle se poursuit, lentement mais sûrement, jusqu'à la fin des années 1930, pour atteindre 187 élèves à la rentrée 1938.

Le collège de jeunes filles dispose d'une demi-pension à partir de la rentrée 1931<sup>4635</sup>, « initiative exclusivement administrative » sur laquelle la Ville n'a pas été consultée<sup>4636</sup>. Les repas sont, tout d'abord, pris au lycée de garçons. Est-ce cela qui rebute les familles ? On ne recense que 4 demi-pensionnaires fin novembre 1931<sup>4637</sup>. La Ville, refusant d'assumer les frais des déjeuners au lycée, ouvre alors aux collégiennes la cantine de l'École Viviani<sup>4638</sup>. Le collège s'immisce plus durablement dans la vie du lycée de garçons pour les distributions des prix ; mais la cérémonie commune est loin de faire l'unanimité. À partir de juillet 1935, l'établissement féminin procède à ses propres distributions. Quel meilleur témoignage de son affirmation ? Par ailleurs, une nouvelle branche de l'enseignement s'y développe, avec l'institution de « cours spéciaux de dessin et travaux d'art » par le traité constitutif renouvelé la même année. Le collège compte alors huit professeurs, plus un de dessin.

Malgré ce développement, les espoirs que les autorités scolaires avaient fondés en Mlle Brançon se sont émoussés. « Bonne directrice ordinaire, consciencieuse, fait ce qu'elle peut et ne peut pas beaucoup », note laconiquement le recteur en février 1938. On

---

de l'ascension de la Tête des Cuveaux. La joie a été grande parmi les excursionnistes ». L'inspecteur d'académie commente dans la marge : « Initiative heureuse et nouvelle à Épinal ».

<sup>4633</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, déc. 1928 : « [...] j'insiste pour rappeler la nécessité de nommer en cette classe [enfantine] une maîtresse compétente : le poste, libre depuis plusieurs années, est sans titulaire et il n'y a nulle raison pour que des suppléantes peu qualifiées s'y succèdent, discréditant la classe qui a, par ailleurs, tant de concurrence. Aussi, j'insiste pour qu'une nomination à ce poste soit faite à bref délai ». Févr. 1929 : « Je profite de ce rapport pour rappeler l'opportunité d'une nomination de maîtresse de classe enfantine pour la rentrée de Pâques. Je prévois une rentrée intéressante et il serait de toute urgence que la maîtresse soit titulaire du poste et puisse s'y intéresser. Il y a dans la réputation de cette classe un facteur de recrutement trop important pour qu'il soit négligé ». La question n'est plus évoquée après Pâques, d'où l'on peut déduire que Mlle Brançon a obtenu gain de cause.

<sup>4634</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, avr. 1929.

<sup>4635</sup> AME 1M89, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 23.09.1931.

<sup>4636</sup> AME 1M90, le maire d'Épinal au recteur de Nancy, 06.11.1931.

<sup>4637</sup> AME 1M89, le directeur de l'Enseignement secondaire au recteur de Nancy, 23.09.1931.

<sup>4638</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 20.11.1931.

doute fort que la frêle Mlle Brançon sera de taille à gouverner le nouveau collège-école primaire supérieure avec internat qui doit voir le jour pour la rentrée de 1940.

L'affaire de la construction du nouveau collège de jeunes filles a occupé toute la décennie. Le projet fut mis au concours en avril 1930<sup>4639</sup>. La Ville venait alors d'obtenir du ministère que le nouveau bâtiment réunirait le collège et l'école primaire supérieure de jeunes filles<sup>4640</sup>. Le 18 septembre 1930, un jury dont la composition avait suscité quelques critiques<sup>4641</sup> choisissait l'un des deux projets de l'architecte spinalien André Desenclos<sup>4642</sup>. Ensuite, les choses ont traîné. Il a fallu, tout d'abord, attendre un an et demi pour l'adoption du devis, en mars 1932, puis un an et demi de plus pour l'attribution de la part de subvention de l'Enseignement primaire, en novembre 1933, puis encore plus d'une année pour obtenir, en février 1935, la part de subvention de l'Enseignement secondaire. En mars 1934, la directrice, ne voyant rien venir, demandait l'installation du chauffage central rue des Forts<sup>4643</sup> : « Le projet de construction d'un nouveau collège n'est pas près de sa réalisation et, de toutes façons, plusieurs années passeront avant l'achèvement des travaux. De plus, notre local actuel servira plus tard d'école communale ». L'adjudication des travaux n'eut lieu qu'en février 1937<sup>4644</sup>, et le démarrage du chantier fut pénible. Là-dessus, le ministère de l'Éducation nationale demanda des modifications en avril 1937<sup>4645</sup>, puis un agrandissement, en juin 1938, en prévision de la fermeture de l'école primaire supérieure de filles de Thaon-les-Vosges<sup>4646</sup>. Enfin, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale interrompt les travaux. Le conflit entraîne aussi une diminution importante de l'effectif du collège : 139 élèves à la rentrée de 1939 et 126 à la suivante. Mlle Brançon partira à la retraite à la fin de l'année 1944/45, très affaiblie. Elle n'aura pas vu sa carrière couronnée par la direction du nouvel établissement spinalien.

---

<sup>4639</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 26.04.1930.

<sup>4640</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 17.02.1930, AME 1M90, le directeur de l'Enseignement secondaire au maire d'Épinal, 31.03.1930, et le maire d'Épinal au directeur de l'Enseignement secondaire, 04.04.1930.

<sup>4641</sup> « On embellit Épinal » et « A propos d'un jury », *Express de l'Est*, 20.06 et 08.07.1930, et MAIRE H., « Autour d'un incident », *Télégramme des Vosges*, 10.07.1930.

<sup>4642</sup> AME 1M147, procès-verbal des opérations du jury, 18.09.1930.

<sup>4643</sup> AME 1M90, Mlle Brançon au maire d'Épinal, 06.03.1934.

<sup>4644</sup> AME 1M148, procès-verbal d'adjudication, 18.02.1937.

<sup>4645</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 20.05 et 03.08.1937.

<sup>4646</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 15.06.1938.

(7) Verdun, les deux vies d'un collègue (1907-1916, 1921)

Le collège de jeunes filles de Verdun se distingue des autres collèges de jeunes filles de l'académie par ses origines, car il est le seul à avoir eu pour prodrome une école primaire supérieure. Cette institution originelle, dont on ne peut passer l'histoire sous silence, a vu le jour grâce à une femme, Mlle Anna Stoltz. Née à Uffholtz, dans le Haut-Rhin, en 1864, fille d'un inspecteur primaire protestant, qui opte pour la France, elle a d'abord enseigné dans une série d'écoles normales (Charleville, Le Puy, Laon, Épinal, Cahors, Vesoul), avant de devenir professeur à l'école primaire supérieure d'Orléans, puis de diriger celle de Secondigny, dans les Deux-Sèvres. Ayant sillonné la France, elle souhaite, en avril 1900, se rapprocher de sa famille, qui vit en Lorraine. Elle demande le poste de directrice de l'école primaire supérieure qui doit voir le jour à Bar-le-Duc. Elle insiste<sup>4647</sup>. En vain. La rentrée 1900 la trouve directrice de l'école primaire supérieure de Clamecy, dans la Nièvre. Un an plus tard, Anna Stoltz est directrice d'une école primaire élémentaire à Verdun, rue Gérard-Rue, dans la Ville Basse. Elle entrevoit alors la possibilité d'arriver à ses fins : diriger une école primaire supérieure dans l'académie de Nancy.

Il suffit d'en créer une dans cette ville qui n'en possède pas ! L'enseignante convainc l'inspecteur d'académie de la soutenir et le maire de Verdun, Louis Maury, se

---

<sup>4647</sup> ADMe E dépôt 460 2240, Anna Stoltz au maire de Bar-le-Duc, 06.05.1900 : « Monsieur le maire, Ainsi que vous avez bien voulu m'y autoriser, je me suis recommandée de votre nom en faisant au ministère une demande en vue d'obtenir la direction de l'école primaire supérieure que vous avez pensé à créer à Bar-le-Duc. Il n'a pas été opposé une fin de non-recevoir à ma demande, sans qu'il m'ait été donné toutefois une promesse formelle de nomination. Me fondant sur l'accueil bienveillant que vous avez bien voulu nous faire, à M. Mesner, mon beau-frère, et à moi, je vous envoie, ainsi que vous m'y avez invitée du reste, un état sommaire de mes titres. Fille d'un ancien inspecteur qui a opté en 70, élève de l'école normale de Nancy et de l'école normale supérieure, où j'ai été admise successivement en qualité d'élève professeur de lettres, d'élève professeur d'allemand, d'élève directrice, boursière de l'État en Allemagne, professeur d'école normale et d'école primaire supérieure, j'ai été nommée en avril 1897 directrice d'une école primaire supérieure dans les Deux-Sèvres. Je ne crois donc pas trop m'avancer en assurant Monsieur le Maire que je ne suis pas dénuée de l'expérience que vous exigez à juste titre d'une directrice d'école primaire supérieure. C'est pourquoi, je viens vous renouveler ma prière de bien vouloir vous intéresser à ma candidature et de ne pas me refuser l'appui et les conseils dont j'ai besoin pour la faire aboutir ».

rallie au projet<sup>4648</sup>. Le 10 février 1902, le conseil municipal vote la création d'une école primaire supérieure. Elle doit ouvrir à la rentrée suivante, dans les locaux de l'école communale d'Anna Stoltz, qui dirigera les deux établissements. Avec l'aide de deux professeurs ou maîtresses adjointes, elle prendra en charge deux années d'études. Il faut encore que le ministre de l'Instruction publique donne son accord. Le préfet de la Meuse lui présente le haut intérêt d'une telle fondation<sup>4649</sup> : « Permettez-moi de vous faire remarquer [...] que les arrondissements de Montmédy et de Verdun sont complètement dépourvus d'écoles primaires supérieures et de cours complémentaires pour les jeunes filles et que, de ce fait, l'enseignement primaire supérieur y est exclusivement donné dans des pensionnats congréganistes ». Le ministre voit le projet d'un bon œil, mais il prévient le préfet, dans une lettre qui doit être transmise au maire, que des moyens supérieurs à ceux prévus par la municipalité doivent être mis en œuvre, en termes de locaux et de matériel, pour l'enseignement de la physique, de la chimie, du dessin et des travaux manuels<sup>4650</sup>.

Cette exigence n'effraie pas le conseil municipal : deux salles non utilisées de l'école de la rue Gérard-Rue seront attribuées, en plus, à l'école primaire supérieure, si l'État consent à fournir gratuitement « l'outillage nécessaire »<sup>4651</sup>. La demande paraît fondée, pour le sous-préfet, qui mentionne les « importants sacrifices que la Ville de Verdun a faits pour la construction et l'installation de ses bâtiments scolaires »<sup>4652</sup>. Le préfet est du même avis. Impossible, cependant, de fournir l'outillage demandé, répond le ministre, qui ajoute toutefois, « pour donner un témoignage de [sa] bienveillance à la municipalité », qu'il est prêt à « allouer à l'école primaire supérieure [...] des concessions de matériel d'enseignement (modèles de dessin, collections d'histoire naturelle, cartes de géographie) »<sup>4653</sup>. Mais le plus important est l'arrêté qui accompagne la lettre : « Sont approuvées à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1902, 1<sup>o</sup> la création d'une école primaire supérieure

---

<sup>4648</sup> MARTIN Madeleine, « Historique du Lycée Margueritte », *Bulletin de l'association des Anciens et Anciennes élèves des Collège et Lycée Buvignier et Margueritte*, 1995, p. 7-16, p. 7.

<sup>4649</sup> ADMe 42T112, le préfet de la Meuse au ministre de l'Instruction publique, 05.04.1902.

<sup>4650</sup> La lettre (ADMe 42T112, 16.04.1902) est publiée *in extenso* dans : MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>4651</sup> Délibérations du conseil municipal de Verdun, 22.04.1902.

<sup>4652</sup> ADMe 42T112, le sous-préfet de Verdun au préfet de la Meuse, 24.05.1902.

<sup>4653</sup> ADMe 42T112, le ministre de l'Instruction publique au préfet de la Meuse, 18.07.1902. « Une collection d'objets et appareils destinés à l'enseignement des sciences physiques et naturelles » est finalement accordée par le ministère en avril 1903 (ADMe 42T112, le ministre de l'Instruction publique au préfet de la Meuse, 02.04.1903). Des modèles pour l'enseignement du dessin avaient été accordés le mois précédent (idem, 11.03.1903).

de filles de deux années d'études à Verdun, 2<sup>o</sup> la réunion, sous une même direction, de ce nouvel établissement et de l'école primaire élémentaire de la rue Gérard-Rue ». Pour son ouverture, en octobre 1902, l'école primaire supérieure accueille 32 élèves. Anna Stoltz dépeindra, quatre ans et demi plus tard, ses débuts incertains<sup>4654</sup> :

Insuffisamment installée dans les locaux de l'école communale de la rue Gérard-Rue, elle paraissait condamnée à végéter avec une trentaine d'élèves, deux années d'études et deux professeurs. Faute d'internat, les élèves du dehors se dirigeaient sur Commercy, Charleville et Sedan ; parce qu'on le confondait avec une école communale, les enfants de la ville n'y fréquentaient guère. La municipalité, même, qui avait – contre le sentiment public – provoqué l'ouverture de l'école, était persuadée qu'un établissement laïque n'avait aucune chance de lutter avec succès contre les maisons congréganistes : trois couvents, de temps immémorial, se partageaient à Verdun l'éducation des jeunes filles. Elle ne voulut consentir à aucun sacrifice en sa faveur.

Néanmoins, l'entreprise s'avère solide. La directrice réussit sans difficulté à cumuler ses fonctions à l'école supérieure et à l'école élémentaire. Il faut préciser qu'elle peut compter, dans cette dernière, sur le soutien d'une personne de confiance, Mlle Marie Stoltz, une de ses sœurs, qui enseigne dans son sillage depuis Secondigny. Elle est institutrice adjointe à l'école élémentaire de son aînée depuis octobre 1902, c'est-à-dire depuis l'ouverture de l'école supérieure. Pour la rentrée 1903, les sœurs Stoltz préparent une réalisation ambitieuse : l'ouverture d'un internat. Une enquête, réalisée auprès des instituteurs et institutrices de la région, a donné « un grand nombre de réponses encourageantes ». Anna Stoltz loue, pour dix-huit ans, l'immeuble N°56 rue Saint-Sauveur, situé « juste en face de la Congrégation Notre-Dame »<sup>4655</sup>, « à raison d'un loyer annuel de 1 800 Francs »<sup>4656</sup>. Marie Stoltz démissionne de l'enseignement public pour pouvoir s'occuper de l'internat.

Elle fonde également, à côté de celui-ci, une « école privée destinée à devenir un cours préparatoire à l'école supérieure ». Le sacrifice de la petite-sœur ne sera pas vain. L'internat attire une vingtaine de pensionnaires dès son ouverture. « Dans le courant de

---

<sup>4654</sup> ADMe 42T112, Anna Stoltz au ministre de l'Instruction publique, 16.02.1907.

<sup>4655</sup> MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 8.

<sup>4656</sup> ADMe 42T112, Anna Stoltz au ministre de l'Instruction publique, 16.02.1907.

l'année », expliquera Anna Stoltz, « les demandes d'inscriptions furent si nombreuses qu'il me fallut construire, dans un terrain qui ne m'appartient pas, un réfectoire et des dortoirs, etc., dont les frais s'élevèrent à plus de 30 000 Francs ».

La prospérité de l'internat fait celle de l'école primaire supérieure : 58 élèves fréquentent l'institution en octobre 1903. C'est trop pour continuer avec le même cursus. Anna Stoltz demande au recteur la création d'une troisième année et un troisième poste de professeur, pour l'enseignement des sciences : elle a déjà, de ce fait, instauré trois sections ; mais avec deux maîtresses seulement, les combinaisons sont inévitables<sup>4657</sup>. Si le ministère se contente, dans un premier temps, de créer deux heures d'enseignement supplémentaires pour l'une des maîtresses (Louise Couteaux)<sup>4658</sup>, il accède bientôt aux demandes de la directrice. L'école primaire supérieure de Verdun devient, de ce fait, un établissement « de plein exercice »<sup>4659</sup>. À la rentrée 1904, le succès se poursuit, avec 78 élèves, dont la plupart (44) n'habitent pas Verdun<sup>4660</sup>. Les sœurs Stoltz avaient décidément vu juste en ouvrant leur internat ! Une structure supplémentaire s'ajoute, vers cette époque, au conglomerat familial<sup>4661</sup> : des cours secondaires de jeunes filles sont annexés à l'internat et placés sous la direction de Marie Stoltz. Privés (donc peu féconds en termes d'archives), ils n'attirent pas moins les professeurs du collège de garçons, qui y assurent l'enseignement<sup>4662</sup>.

De son côté, au printemps 1905, Anna Stoltz sollicite de la Ville « des crédits pour l'enseignement de la cuisine, de la physique et de la chimie » à l'école primaire supérieure<sup>4663</sup>. La commission municipale chargée d'examiner la requête se prononce pour une réponse négative, car l'établissement coûte déjà beaucoup plus que ce qui était prévu lors de sa création. Une solution est toutefois proposée pour trouver, à l'avenir, les fonds nécessaires : pourquoi ne pas demander une rétribution mensuelle pour les études surveillées du soir ? Le conseil municipal approuve la mesure, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 1905. Mais le préfet ne peut donner son accord, car la décision contredit la loi

---

<sup>4657</sup> MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 7, lettre d'Anna Stoltz au recteur, 08.11.1903, citée *in extenso*.

<sup>4658</sup> ADMe 42T112, le ministre de l'Instruction publique au préfet de la Meuse, 16.12.1903.

<sup>4659</sup> ADMe 42T112, Anna Stoltz au ministre de l'Instruction publique, 16.02.1907.

<sup>4660</sup> MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>4661</sup> ADMe 42T112, Anna Stoltz au ministre de l'Instruction publique, 16.02.1907.

<sup>4662</sup> MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>4663</sup> Délibérations du conseil municipal de Verdun, 20.05.1905.

Ferry sur la gratuité de l'école primaire, comme l'inspecteur d'académie le lui a fait remarquer<sup>4664</sup>. En juillet 1906, un inspecteur général fait remarquer que les cours secondaires n'ont pas été ouverts selon les formalités légales<sup>4665</sup> : « Ma sœur, ancienne élève de lycée, pourvues des titres nécessaires, sollicita aussitôt la dispense de stage exigée par l'article 60 de la loi de 1850 », expliquera Anna Stoltz, « L'administration, estimant que la loi de 1850 ne prévoyait pas la création d'établissements secondaires privés pour les jeunes filles, écarta sa demande ».

Mais une menace bien plus grave plane bientôt sur l'école primaire supérieure, alors que s'approche la fin de l'engagement quinquennal entre la Ville et l'État, qui expirera le 1<sup>er</sup> octobre 1907. La municipalité, hostile à l'établissement, a besoin de locaux supplémentaires pour faire face à la fermeture forcée des institutions congréganistes. Les 250 externes de l'école de filles des chanoinesses de Notre-Dame pourraient très bien, à la rentrée 1907, se déverser sur l'école communale de la rue Gérard-Rue, en cas de fermeture ou de déplacement de l'école primaire supérieure, estime-t-on à la mairie<sup>4666</sup>. Le 20 décembre 1906, le conseil municipal demande « que l'école supérieure de jeunes filles soit transformée en lycée et logée dans les bâtiments du Grand Séminaire de Verdun », qui appartiennent à l'État. La seule planche de salut qui apparaisse à Anna Stoltz, dont l'entreprise familiale se trouve, d'ailleurs, à l'étroit, est de plaider pour le déménagement. En février 1907, elle écrit au ministre<sup>4667</sup> :

Les locaux des deux établissements, qui réunissent aujourd'hui 123 élèves, dont 80 pour l'école supérieure et 43 pour le cours privé, sont devenus insuffisants. Malheureusement, la municipalité actuelle ne nous en fournira pas de plus vastes ; elle a toujours été ouvertement hostile à l'école (suppression des indemnités facultatives du personnel et du crédit pour l'enseignement ménager, réduction à des chiffres dérisoires des crédits les plus nécessaires : chauffage, entretien...).

---

<sup>4664</sup> ADMe 42T112, l'inspecteur d'acad. de la Meuse au préfet, 24.06.1905.

<sup>4665</sup> ADMe 42T112, Anna Stoltz au ministre de l'Instruction publique, 16.02.1907.

<sup>4666</sup> ADMe 42T112, « situation des écoles privées congréganistes de Verdun », tableau, s. d. : « Les élèves de l'école privée de filles dirigée, rue Saint-Sauveur, par les religieuses de la congrégation de Notre-Dame seraient installées dans les bâtiments de l'école primaire supérieure, rue Gérard-Rue, si l'école primaire supérieure disparaît ou est déplacée. En résumé, si l'école primaire supérieure n'est pas maintenue ou ne continue pas à fonctionner dans ses locaux actuels, l'école privée congréganiste de la rue Saint-Sauveur, la seule dont la fermeture ne soit pas encore décidée, peut être fermée aussi, cette année, même dans le cas improbable où aucune école privée laïque ne remplacerait les écoles privées congréganistes disparues. Les seules mesures à prendre seraient la création d'une école publique de filles, rue Saint-Maur, et la création d'emplois d'adjointes dans les écoles publiques existantes ».

<sup>4667</sup> ADMe 42T112, Anna Stoltz au ministre de l'Instruction publique, 16.02.1907.

Il n'est même pas certain qu'elle consente à maintenir l'école à l'expiration [...] de son engagement quinquennal.

Pour en justifier la suppression, elle invoque précisément le manque de locaux et la nécessité où elle se trouvera d'affecter ceux de l'école supérieure à des classes primaires lorsque les deux écoles congréganistes gratuites de la Ville Basse seront supprimées.

Dans un entretien que j'ai eu avec lui le 15 courant, le maire de Verdun m'a assuré que l'école aurait une chance d'être maintenue si, pour le renouvellement de l'engagement, l'État n'exigeait pas de la ville des sacrifices sensiblement supérieurs à ceux qu'elle consent actuellement et surtout si la ville n'avait pas à pourvoir aux locaux.

C'est pourquoi je viens vous prier, Monsieur le ministre, de bien vouloir me louer le Grand Séminaire de Verdun pour une durée indéfinie et à un prix de location minime, 100 Francs, par exemple. Minime, parce que la construction de l'internat a épuisé mes ressources et que les travaux de première installation dont je me chargerai seront coûteux [...].

J'y installerai, avec un internat unique, l'école primaire supérieure et nos cours secondaires, qui resteraient privés jusqu'à l'arrivée à l'hôtel de ville d'une municipalité favorable à nos écoles. Ces cours seraient le noyau d'un futur collège.

Le Grand Séminaire est situé à la Ville Haute, au voisinage des rues les plus commerçantes et de faubourgs importants (Glorieux, Jardin-Fontaine...). Les locaux en sont vastes, bien aérés, avec une façade de dix-neuf fenêtres et de trois étages au sud, deux cours dont une avec cloître pouvant tenir lieu de préau couvert. Quelque service que l'on installe à l'Évêché, la séparation entre les deux maisons peut être rendue complète. Enfin, c'est le seul local disponible à Verdun pour l'installation d'une école.

La directrice se garde bien de défendre le projet d'une transformation en lycée. Économique pour la Ville, la mesure signifierait assurément l'éviction de l'enseignante, qui n'est pas agrégée. Même une transformation en collège présenterait pour elle une menace, comme le fait remarquer le sous-préfet de Verdun au préfet en mars 1907<sup>4668</sup> : « [...] si je suis bien renseigné, Mlle Stoltz n'a pas les titres universitaires du degré secondaire nécessaires pour diriger ultérieurement un collège de filles. Qu'advierait-il le jour où l'école supérieure serait transformée en collège, confié, le cas échéant, à une nouvelle titulaire, Mlle Stoltz et ses sœurs<sup>4669</sup> restant dans le même immeuble ? » Cela pour montrer qu' « on ne peut traiter en bloc », comme le fait la directrice, « un agrégat

---

<sup>4668</sup> ADMe 42T112, le sous-préfet de Verdun au préfet de la Meuse, 25.03.1907.

<sup>4669</sup> Anna et Marie Stoltz vivent donc avec, au moins, une troisième sœur.

d'établissements public et privés ». Par ailleurs, « le prix de location offert de 100 Francs [...] et la durée indéfinie du bail » paraissent « inacceptables ».

Bref, le sous-préfet condamne la démarche d'Anna Stoltz (également critiquable sur la forme). Il préconise une autre voie pour contrecarrer les projets d'une municipalité « résolument hostile à l'instruction laïque » et qui élèvera sûrement « toutes sortes de difficultés au moment du renouvellement » de l'engagement : il faudrait attendre la réponse, « vraisemblablement négative », du ministre de l'Instruction publique à la demande de transformation en lycée, avant de s'accorder avec la Ville sur le projet de transfert de l'école primaire supérieure, « en le liant à celui des écoles primaires à créer ». En avril 1907, le conseil municipal statue, d'ailleurs, qu'il ne considérera pas la question du renouvellement de l'engagement avant d'avoir reçu une réponse du ministère sur la transformation de l'école primaire supérieure en lycée de filles... ou sur la transformation, qui avait déjà été envisagée plus tôt, du collège en lycée de garçons<sup>4670</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai, le préfet demande au ministre de l'Instruction publique de « couper court aux attermolements intentionnels de la municipalité de Verdun, résolument hostile à l'instruction laïque », et « de trancher d'urgence cette question de lycées »<sup>4671</sup>. L'application des lois anti-congréganistes en dépendrait<sup>4672</sup>. Au milieu du mois, il paraît

---

<sup>4670</sup> Délibérations du conseil municipal de Verdun, 06.04.1907. M. Verdun (!), rapporteur de la commission des Finances « propose au conseil municipal de solliciter de l'administration supérieure l'une de ces deux transformations indiquées ci-dessus [voir corps du texte] et d'attendre qu'une décision soit intervenue à ce sujet pour solutionner la question de l'école supérieure de filles, qui, dès à présent, est et demeure réservée. [...] M. Millié propose le vote immédiat des crédits nécessaires en faisant ressortir l'utilité de l'école supérieure et M. Regnaud demande le maintien de cette école dans le but de favoriser le commerce local. À condition, dit M. Verdun, que les maîtresses ne soient pas elles-mêmes des commerçantes et s'approvisionnent dans notre ville au lieu d'acheter au dehors ; or, c'est ce qui se pratique actuellement. M. Charinet informe alors le conseil qu'il a reçu mission de l'aviser que l'école supérieure ne peut être transformée en lycée, mais que si la Ville veut renouveler l'engagement de supporter les dépenses qui lui incombent, le Grand Séminaire sera loué à la directrice pour y installer son école. M. Charinet ajouté que l'Évêché étant mis à la disposition du Gouverneur et des bureaux militaires, il serait urgent de prendre une décision afin que les services militaires n'occupent pas le Grand Séminaire. M. Charinet demande à M. le maire de lui donner acte de sa communication. M. le maire donne acte de la déclaration de M. Charinet, mais il déclare qu'il ne peut faire état que de documents officiels. En conséquence, il met aux voix et fait adopter par le conseil, à une grosse majorité, les conclusions de la commission ».

<sup>4671</sup> ADMe 42T112, le préfet de la Meuse au ministre de l'Instruction publique, 01.05.1917.

<sup>4672</sup> « Il importe aussi que cette affaire reçoive une prompt solution parce que la fermeture de l'école congréganiste de filles de la rue Saint-Sauveur (pensionnat et externat comptant 250 élèves), dont je vous ai entretenu dans mon rapport du 27 avril courant (administration des Cultes, 2<sup>e</sup> Bureau) est subordonnée à la décision que prendra définitivement la ville de Verdun, relativement à son école primaire supérieure de filles ».

clair que la mairie planifie la rentrée suivante sans école primaire supérieure dans les locaux de la rue Gérard-Rue<sup>4673</sup>. Et le ministère n'a toujours pas tranché la question du lycée. Le sous-préfet s'inquiète<sup>4674</sup> : « Ce retard diminue de plus en plus les chances d'un renouvellement avec la Ville. Il aurait, en outre, le grave inconvénient de laisser égarer l'opinion publique, lorsque l'on rechercherait les responsabilités ». Et le député Humbert presse le préfet d' « envoyer le plus tôt possible à M. le maire de Verdun une lettre l'informant du refus de l'administration de transformer le collège en lycée et l'école supérieure de jeunes filles en lycée », cette formalité étant « absolument urgente pour la réussite du projet tant attendu par la population de Verdun et qui concerne l'école supérieure »<sup>4675</sup>. La réponse du ministre arrive, enfin, au début du mois de juin. Négative aux deux requêtes, comme prévu<sup>4676</sup>. Mais elle ouvre une nouvelle voie :

Je verrais [...] avec satisfaction la municipalité de Verdun se décider à créer, soit des cours secondaires, soit un collège de jeunes filles, en cas de suppression de l'école primaire supérieure. Je l'aiderais dans la plus large mesure possible à faire face aux dépenses qu'entraînerait le fonctionnement de l'un ou l'autre de ces établissements et je vous serai obligé de l'en informer, en lui faisant toutefois remarquer que l'État ne pourrait intervenir dans les frais d'installation que s'il s'agissait d'un collège.

Pour le conseil municipal, il n'en est pas question. Dans sa séance du 27 juin 1907, il avance dix raisons budgétaires – mais qui laissent transparaître un positionnement idéologique de droite – pour refuser « le renouvellement de l'engagement quinquennal qui

---

<sup>4673</sup> ADMe 42T112, le sous-préfet de Verdun au préfet de la Meuse, 17.05.1907 (1).

<sup>4674</sup> ADMe 42T112, le sous-préfet de Verdun au préfet de la Meuse, 17.05.1907 (2).

<sup>4675</sup> ADMe 42T112, le député Humbert au préfet de la Meuse, 22.05.1907.

<sup>4676</sup> ADMe 42T112, le ministre de l'Instruction publique au préfet de la Meuse, 04.06.1907 : « Vous m'avez demandé de vous faire connaître ma réponse au désir exprimé par la municipalité de Verdun en vue d'obtenir la transformation en lycée de son collège de garçons avec maintien de l'école primaire de filles ou la création d'un lycée de jeunes filles avec suppression de l'école primaire supérieure. En ce qui concerne la transformation du collège de garçons, je ne puis vous laisser ignorer qu'elle ne pourrait être proposée, en ce moment, au Parlement, avec chance de succès. Il existe, en effet, des collèges beaucoup plus importants et plus prospères que celui de Verdun qui attendent une transformation en lycée sans pouvoir l'obtenir, bien que la charge qui en résulterait pour l'État soit beaucoup moins considérable que celle que lui imposerait un lycée à Verdun. D'autre part, le Parlement s'est refusé depuis plusieurs années à créer immédiatement un lycée de jeunes filles dans les villes qui n'ont pas supporté d'abord les dépenses d'un collège destiné aux mêmes élèves et prouvé par des résultats suffisants qu'elles renferment avec la région qui les entoure, les éléments nécessaires pour que l'existence d'un lycée soit justifiée ».

assurait le fonctionnement de l'école supérieure de filles de Verdun »<sup>4677</sup>. À neuf voix contre cinq sur quatorze votants au scrutin secret, l'établissement est supprimé.

Les sœurs Stoltz ne renoncent pas pour autant à leur aventure verdunoise. Anna, orpheline de son école, s'apprête à ouvrir, à la rentrée 1907, « un cours d'enseignement secondaire de jeunes filles » grâce au « concours d'une société civile »<sup>4678</sup>. Parmi ses membres, on trouve Albert Noël, conseiller général de Fresnes-en-Woëvre et député radical de gauche de la Meuse, qui sollicite du conseil général « une subvention aussi élevée que possible »<sup>4679</sup>. Il conseille le préfet sur la manière de présenter les choses : « Qu'il suffise, sans insister, de rappeler que cette institution doit remplacer l'école primaire supérieure, supprimée par la municipalité actuelle, qu'elle sera le seul établissement d'enseignement secondaire de jeunes filles créé dans la Meuse et que sa création est non pas simplement utile, mais nécessaire ». Le préfet appuie la demande « de l'avis le plus favorable » à la session d'août 1907. Il précise aux conseillers généraux qu'il a « demandé à M. le ministre de l'Instruction publique d'attribuer des bourses nationales aux jeunes filles susceptibles d'en bénéficier en fréquentant ledit établissement »<sup>4680</sup> et que

---

<sup>4677</sup> « Considérant que le gouvernement ne veut ou ne peut rien faire pour réduire les charges énormes que la Ville supporte pour le service de l'enseignement ; que cette décision est d'autant plus regrettable que des biens importants destinés à l'entretien du collège ont été confisqués par l'État pendant la Révolution, quoique faisant partie du domaine communal ; considérant que sur 80 élèves qui fréquentent l'école supérieure de filles, 27 seulement ont leur domicile réel à Verdun ; que cette école n'est d'aucune utilité pour Verdun, attendu que le cours complémentaire de l'école de filles de la Ville Haute, supprimé depuis l'ouverture de l'école supérieure, faisait recevoir au brevet, chaque année et sans dépense spéciale, au moins autant de jeunes filles de Verdun que l'école primaire supérieure en fait admettre actuellement ; qu'on ne peut décemment demander aux contribuables verdunois de s'imposer des charges pour les 53 élèves qui ne sont pas domiciliés à Verdun et ne rapportent rien au commerce local, le pensionnat Stoltz faisant au dehors la plus grande partie de ses achats ; que les dépenses relatives à l'enseignement s'augmenteront encore pour 1908 de la subvention complémentaire de 6 291 Frs 45 votée le 8 juin dernier pour assurer les services du collège ; que la Ville devra d'ici peu construire et entretenir une nouvelle école maternelle au Faubourg Pavé ; qu'on ne peut s'engager indéfiniment dans la voie des dépenses supplémentaires et non obligatoires sans être assuré de trouver des ressources correspondantes ; considérant que les laïcisations récentes obligent la Ville à reprendre, pour y installer les classes primaires supplémentaires et les maîtresses, les locaux occupés actuellement par l'école supérieure de filles ; considérant que l'offre verbale des locaux du Grand Séminaire pour l'installation de cette école, faite par M. Regnaud au cours de la discussion, n'est appuyée d'aucune pièce officielle ».

<sup>4678</sup> ADMe 42T112, le préfet de la Meuse au ministre de l'Instruction publique, 13.08.1907.

<sup>4679</sup> ADMe 42T112, Albert Noël au préfet de la Meuse, s. d.

<sup>4680</sup> ADMe 42T112, le préfet de la Meuse au ministre de l'Instruction publique, 13.08.1907 : « Mlle Stoltz, qui dirigeait l'école supérieure de Verdun avec beaucoup de dévouement et d'intelligence, se trouve dans une situation exceptionnellement digne d'intérêt, par le fait de la suppression de cet établissement, qui a fait de ma part l'objet de plusieurs communications à votre ministère. Dans ces conditions, j'estime qu'il y a lieu d'accueillir très favorablement la demande d'élèves boursières présentée en faveur de Mlle Stoltz et j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le ministre, de vouloir bien comprendre son établissement dans la

l'État a déjà consenti un sacrifice important en louant, pour un prix très minime, à la société civile, les locaux du Grand Séminaire de Verdun ». Mais la réponse du ministère quant aux bourses s'avère décevante<sup>4681</sup> :

Les crédits mis chaque année à ma disposition par le Parlement sont employés à l'entretien de bourses dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles ainsi que dans les cours secondaires. Mais dans cette dernière catégorie d'établissement ne me paraît plus pouvoir rentrer celui que Mlle Stoltz se propose d'ouvrir au mois d'octobre. Il ne m'est dès lors pas possible de réaliser vos bienveillantes intentions à l'égard de cette école libre et je vous en exprime tous mes regrets.

Le préfet, désappointé, demande au recteur d'intervenir<sup>4682</sup>. Mais il n'y a pas de quoi remettre en cause l'ouverture de l'établissement. *Le Courrier de Verdun* l'annonce dans son numéro du 29 septembre 1907<sup>4683</sup>. L'institution portera le nom de Collège Margueritte, en hommage au général meusien Jean-Auguste Margueritte (glorieuse victime de la guerre de 1870), et « comprendra 1° une classe enfantine, 2° trois classes primaires, 3° trois classes secondaires ». On précise également que « l'enseignement sera donné par les anciens professeurs de l'école primaire supérieure de jeunes filles et par les professeurs du collège de garçons ». Le maire, Dr. Péquart, s'agace de voir renaître, dans de vastes locaux, une entreprise laïque dont il pensait avoir réglé le compte.

Le 25 septembre 1907, il faisait part de ses inquiétudes à l'inspecteur d'académie quant aux communications entre les bâtiments de l'ancien Grand Séminaire et ceux de l'Évêché, destinés à devenir une caserne, donc à recevoir de jeunes soldats qu'on imagine

---

répartition des bourses nationales d'enseignement secondaire qui sera prochainement effectuée à l'occasion de la rentrée scolaire de 1907-1908 ».

<sup>4681</sup> ADMe 42T112, le ministre de l'Instruction publique au préfet de la Meuse, 24.08.1907.

<sup>4682</sup> ADMe 42T112, le préfet de la Meuse au recteur de Nancy, 30.08.1907 : « Comme suite à la décision ministérielle du 24 août courant, dont je vous ai adressé copie le 26 du même mois et qui rejetait mes propositions tendant à la nomination d'élèves boursières dans l'établissement d'enseignement secondaire que doit diriger Mlle Stoltz, à Verdun, à partir de la rentrée prochaine, j'ai l'honneur de vous communiquer les lettres ci-jointes, par lesquelles cette directrice manifeste son étonnement de la nature de la décision précitée. Je vous serais obligé, en raison de l'intérêt tout particulier que vous portez à Mlle Stoltz, dont l'activité et le dévouement sont très connus, de vouloir bien me faire connaître, le plus tôt possible, votre avis sur la suite qui vous paraît devoir être réservée aux nouvelles demandes de cette directrice, appuyées par M. l'inspecteur d'académie. Dès que votre réponse me sera parvenue, j'appellerai de nouveau l'attention de M. le ministre de l'Instruction publique, si vous le jugez à propos, sur la situation fâcheuse créée à Mlle Stoltz et je lui proposerai de revenir sur la décision du 24 courant ».

<sup>4683</sup> L'encart est cité *in extenso* dans : MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 8.

facilement émoussillés par le voisinage des jeunes filles<sup>4684</sup>. Deux jours plus tard, le maire présentait publiquement cette même réserve, dans une « protestation » expliquant à la population que l'établissement « n'est pas un établissement municipal, qu'il n'est ni patronné, ni subventionné par la Ville et que c'est à tort que les fondateurs de cet établissement mettent en tête de leurs annonces "Ville de Verdun" ».

Le Collège Margueritte va pourtant rapidement gagner le giron communal. L'ouverture des cours secondaires est un succès : 121 élèves en novembre 1907, c'est l'effectif réuni de l'ancienne école primaire supérieure et des anciennes institutions privées de Marie Stoltz. 51 fréquentent les classes primaires, 70 les classes secondaires. Les pensionnaires représentent un tiers de l'effectif<sup>4685</sup>. On imagine Anna Stoltz toute affairée à assurer le recrutement. Quelques jours après la rentrée, elle écrivait à l'inspecteur d'académie, utilisant encore un papier à lettre de l' « école supérieure de jeunes filles »<sup>4686</sup> : « Il m'est signalé qu'une petite Chaudage a passé avec succès, à Bas, l'examen des bourses pour l'enseignement secondaire. Ne serait-il pas possible de la nommer élève boursière à Verdun ? » Mais « c'est le ministère qui nomme les boursières d'enseignement secondaire », lui répond-t-on, « et il ne demande jamais de proposition à cet effet ». Fin novembre 1907, trois institutrices sont agréées par le recteur, « à titre provisoire et pour l'année 1907/08, en qualité de maîtresses adjointes à la directrice des classes primaires des cours secondaires de jeunes filles de Verdun »<sup>4687</sup>. Il est prévu que leurs délégations soient « renouvelées ou transformées en nominations définitives » l'année suivante<sup>4688</sup>.

L'hiver 1907/08 est marqué par diverses tractations au sujet des locaux. Le recteur partage les vues du Dr. Péquart sur l'impossible voisinage entre collégiennes et militaires. Mais alors que le second brandissait cet argument pour condamner l'établissement

---

<sup>4684</sup> La lettre est citée *in extenso* dans : *Ibid.*, p. 8.

<sup>4685</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, nov. 1908, avec mention des effectifs un an plus tôt : 69 externes, 8 demi-pensionnaires et 42 pensionnaires, plus 2 boursières dont on ne connaît pas le statut.

<sup>4686</sup> ADMe 51T230, Anna Stoltz à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 13.10.1907.

<sup>4687</sup> ADMe 51T230, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 28.11.1907.

<sup>4688</sup> ADMe 51T230, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 27.11.1907 : « Mlle Daval, qui n'est pourvue que du brevet élémentaire, devra, si elle veut obtenir sa titularisation, se munir du brevet supérieur. En principe, le brevet supérieur n'est pas absolument exigible des maîtresses surveillantes d'externat ; cependant, le nombre des aspirantes pourvues du diplôme de fin d'études ou du brevet supérieur est si élevé que dans la réalité, il n'est presque jamais accordé de nomination aux personnes qui ne possèdent pas l'un de ces diplômes ».

d'enseignement secondaire, le premier cherche à empêcher la situation de se produire. Car les bâtiments de l'ancien Évêché sont encore vides. Le chef du génie à Verdun pense rassurer l'administration scolaire en proposant de supprimer toutes les communications intérieures avec l'ancien Grand Séminaire<sup>4689</sup>. Anna Stoltz est contre, estimant « que les communications ne peuvent être entièrement supprimées »<sup>4690</sup>. Elle signale, par ailleurs, que « les portes d'entrée des deux édifices sont presque contiguës » : « Nos adversaires ne manqueront pas de tirer argument contre nous du va-et-vient continuel des militaires à la porte du collège ». Et « en supposant même qu'on parvienne à isoler complètement les deux établissements, leur proximité ne portera pas moins un grand préjudice au Collège ». Les arguments utilisés dans la campagne hostile du maire en témoignent : « Ces protestations ont trouvé de l'écho dans la population, écho qui, depuis, a été si habilement entretenu, que le jour où l'autorité militaire s'installera dans l'Évêché, l'avenir des cours – je ne crois pas exagérer en l'affirmant – sera gravement compromis ». La directrice demande à l'inspecteur d'académie d'agir à l'insu de l'Armée pour que les bâtiments de l'Évêché reviennent à l'Université, et cela d'autant plus qu'un procès risque bien de déloger de l'ancien Grand Séminaire les cours secondaires, qui auront alors besoin d'une solution de repli.

Le 30 mai 1908 a lieu l'inauguration officielle du Collège Margueritte. Le recteur a voulu magnifier l'événement, en demandant « que les écoles primaires des deux arrondissements de Verdun et de Montmédy aient congé ce jour-là, afin de permettre aux instituteurs et aux institutrices d'assister à cette cérémonie »<sup>4691</sup>. L'inspecteur d'académie de la Meuse, le principal et les professeurs du collège de Verdun ont été priés de se rendre à la cérémonie en « costume officiel ». « Il serait bon que M. le proviseur du lycée de Bar-le-Duc et MM. les principaux des collèges de Commercy, Saint-Mihiel et Étain y assistent également », écrivait le recteur à l'inspecteur d'académie, « Toutefois, c'est au comité qu'il appartient de leur adresser des invitations pour le banquet, s'il le juge à propos ». Parmi les discoureurs du 30 mai, on trouve Albert Lefébure, député de Montmédy, qui exalte la République, puis en appelle à la réconciliation des partis opposés.

---

<sup>4689</sup> ADMe 51T230, le chef de bataillon Abinal à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 04.02.1908.

<sup>4690</sup> ADMe 51T230, Anna Stoltz à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 06.02.1908.

<sup>4691</sup> ADMe 51T230, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 22.05.1908.

La réunion du ban et de l'arrière-ban de l'Université meusienne aura-t-elle servi au rayonnement des cours secondaires de Verdun sur le département ? Les effectifs de la rentrée 1908 indiquent que non. Certes, le nombre total des élèves augmente (130 à la fin du mois de novembre), mais celui des internes diminue. La directrice remarquait, fin octobre 1908<sup>4692</sup> :

Les causes de cette diminution sont : 1° les succès de fin d'année (excepté une élève, toute la troisième année a été reçue aux divers examens et a quitté l'école) ; 2° l'ouverture d'un internat au Sacré-Cœur nous a enlevé quelques internes<sup>4693</sup> ; 3° en dépit des promesses qui m'avaient été faites, il n'a été nommé aucune boursière à Verdun depuis deux ans. Des jeunes filles de la Meuse, reçues à Bar-le-Duc à l'examen des bourses, ont été nommées dans un collège de la Marne, l'une d'elles s'était pourtant fait inscrire à Verdun.

Anna Stoltz obtient de la municipalité le matériel scientifique de l'ancienne école primaire supérieure, elle se réjouit des bons résultats obtenus aux brevets (session d'octobre), de la progression des études et d'une discipline impeccable<sup>4694</sup>. Tout laïque qu'il est, le Collège Marguerite libère les jeunes filles le matin du 2 novembre, « la majeure partie des élèves ayant demandé à assister à l'office des Morts ». Des relations se renouent avec la municipalité, que les dernières élections ont faite républicaine. En février 1909, la directrice informe l'inspecteur d'académie que « le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter, sans réserves aucunes, l'ancien Grand Séminaire pour y installer un collège de jeunes filles »<sup>4695</sup>. L'établissement privé<sup>4696</sup> – mais subventionné par l'État – voit donc arriver une municipalisation et son élévation officielle au statut qu'il revendique depuis sa création. Le 19 mai 1909, le conseil municipal approuve, « à l'unanimité, le traité constitutif du futur collège et les aménagements proposés par la commission des

---

<sup>4692</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, oct. 1908.

<sup>4693</sup> « A signaler au ministère ! », note le recteur.

<sup>4694</sup> ADMM W657/42, rapports mensuels de la directrice, oct. 1908 et nov. 1908.

<sup>4695</sup> ADMe 51T230, Anna Stoltz à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 25.02.1909.

<sup>4696</sup> ADMe 51T230, l'inspecteur d'acad. de la Meuse au secrétaire de l'association de prévoyance et d'assistance de l'administration préfectorale, 01.10.1908 : « Par votre lettre du 29 septembre dernier, vous avez bien voulu appeler mon attention sur Mme de Pénenprat [?], veuve d'un sous-préfet, qui serait heureuse d'obtenir un emploi de professeur de piano ou de chant dans un lycée ou un collège de jeunes filles. J'ai l'honneur de vous faire connaître que le département de la Meuse ne compte qu'un établissement d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, le Collège Marguerite, à Verdun, encore s'agit-il plutôt d'un établissement privé, le collège n'étant pas créé régulièrement. C'est donc à la directrice de l'établissement que votre communication devrait être adressée ».

travaux »<sup>4697</sup>. Les négociations se poursuivent sur la subvention à verser à la Ville<sup>4698</sup>. Le 14 juin, le conseil municipal décide, « à l'unanimité, d'affecter à "la restauration du Collège Marguerite" une somme de 64 062 Frs 50 représentant la quote-part de la Ville »<sup>4699</sup>. Les études et la discipline satisfont toujours autant Anna Stoltz en cette fin d'année scolaire<sup>4700</sup>.

La création officielle du collège de jeunes filles ne peut encore avoir lieu à la rentrée 1909. L'affaire a traîné, compliquée par la question des locaux, et l'établissement se retrouve dans une situation d'entre-deux, dont la directrice se sort tant bien que mal<sup>4701</sup> : « La non signature du traité constitutif m'a empêchée de compléter le budget du collège. Le traitement des professeurs a pu être assuré entièrement pour octobre et en grande partie pour novembre, en ajoutant à la rétribution collégiale ce qui restait de la subvention de l'État à l'ancienne Société civile. Les retenues n'ont pas été versées au Trésor ». Fin novembre, le recteur demande à l'inspecteur d'académie « de hâter la question de l'échange de l'Évêché contre l'Hôtel du Gouverneur, qui mettrait ainsi fin à toute difficulté »<sup>4702</sup>. Il veut une signature du traité constitutif avant le 20 décembre, sans quoi, prévient-il, « il serait absolument impossible à M. le ministre de faire verser dans la caisse municipale la subvention de l'État pour le quatrième trimestre 1909 ».

Le maire attend, quant à lui, la dévolution par l'État des immeubles réclamés par la Ville. Le ministre de l'Instruction publique suggère d'ajouter un paragraphe au traité : « Dans le cas où la Ville ne pourrait se rendre propriétaire de ces immeubles, celle-ci s'engage à les prendre en location jusqu'au jour où il lui aura été possible de trouver ou

---

<sup>4697</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1909.

<sup>4698</sup> ADMe 51T230, le recteur à l'inspecteur d'acad., 10.06.1909.

<sup>4699</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, juin 1909.

<sup>4700</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1909 : « L'étude des programmes est en partie terminée et les révisions sont commencées ». Juin 1909 : bourses de l'enseignement secondaire : 3 présentées, 3 reçues. Mêmes chiffres pour le « certificat d'études primaires élémentaires ». Juill. 1909 : « Les élèves ont fait preuve, au cours de ce mois, d'un très bon esprit. Les plus difficiles à conduire ont tenu à honneur de ne pas se faire réprimander, et aucune d'elles n'a été rayée tableau d'honneur pour la conduite ». Résultats des examens : « Brevet élémentaire : 8 élèves ont été présentées par l'établissement, 7 ont été reçues ».

<sup>4701</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, nov. 1909.

<sup>4702</sup> ADMe 51T230, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 25.11.1909.

d'aménager d'autres locaux »<sup>4703</sup>. Une autre demande, émise par le conseil municipal à la mi-novembre, est balayée d'un revers de la main, à savoir la transformation du collège de jeunes filles en lycée (« Le collège n'existe [...] pas encore légalement et, dans ces conditions, l'on ne s'explique pas le vœu du conseil municipal »).

La situation se débloque début décembre, comme on peut le lire dans le rapport mensuel d'Anna Stoltz : « Dans sa séance du 11 courant, le conseil municipal a invité M. le maire à signer le traité constitutif. M. le maire m'a priée de m'entendre avec le receveur municipal pour établir le budget. Il n'a pu l'être définitivement parce que ma convention avec la Ville n'est pas encore discutée ». Il faut encore que l'administration scolaire nomme un Bureau d'administration du collège, pour l'examen du budget. L'existence du collège de jeunes filles étant « régularisée », on peut y procéder<sup>4704</sup>. Anna Stoltz propose, « pour les membres qui ne font pas partie de droit du Bureau », deux conseillers municipaux, deux membres libres et deux dames<sup>4705</sup>. À la même époque, on tente un rapprochement entre le collège et l'Église catholique. Mais l'opération est délicate, comme le rapporte la directrice<sup>4706</sup> :

Le 24 décembre [1909], M. le maire a fait une démarche auprès de Mgr Dubois, évêque de Verdun, en vue d'obtenir son assentiment à la nomination d'un aumônier. Mgr Dubois a consenti à autoriser un prêtre de la paroisse à faire l'Instruction religieuse à nos élèves, à la condition que le cours ne se ferait pas à l'établissement, mais dans une maison dite des « Œuvres », attenante à l'ancien Évêché. M. le maire n'a pu, jusqu'ici, décider aucun prêtre à accepter l'aumônerie du collège.

L'agitation administrative de la rentrée 1909 n'a pas empêché l'effectif de progresser encore (144 élèves à la fin novembre) et le nombre des internes de remonter. Il

---

<sup>4703</sup> ADMe 51T230, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 08.12.1909, avec retranscription d'une dépêche ministérielle du 07.12.1909.

<sup>4704</sup> ADMe 51T230, note de service du recteur de Nancy, 08.01.1910.

<sup>4705</sup> ADMe 51T230, Anna Stoltz au recteur de Nancy, 07.01.1910. Les conseillers municipaux sont Hillot (ingénieur du canal, en retraite) et Freschard (ancien libraire), les membres libres Noël (député, secrétaire de l'ancienne Société civile du Collège Margueritte) et Saniez (lieutenant-colonel, président de l'ancienne Société civile) et les dames Mlle Buvignier (fille de l'ancien sénateur) et Mme Trailin (épouse de l'ancien pharmacien et premier adjoint du maire jusqu'en décembre 1909).

<sup>4706</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1909.

existe, dès cette époque, un enseignement ménager<sup>4707</sup>. Après la municipalisation, la Ville s'occupe de quelques travaux d'aménagement des locaux<sup>4708</sup>. Elle signe également une convention avec Anna Stoltz pour la gestion du pensionnat, qui reste privé<sup>4709</sup>. Du côté de la gestion financière, la prise en main est laborieuse : l'administration scolaire doit intervenir, en mars 1910, pour établir un mode de fonctionnement régulier<sup>4710</sup>. Le mois suivant, le non-remplacement d'une maîtresse primaire place le Collège Margueritte – la directrice barre alors la mention « cours secondaires », toujours en-tête de ses formulaires – dans une situation difficile<sup>4711</sup>.

La rentrée 1910 est bonne : 150 élèves fin novembre, c'est la troisième augmentation consécutive depuis la création de l'établissement. Les questions financières et de locaux l'agitent toujours<sup>4712</sup>. Anna Stoltz évoque, en mai 1911, une « réunion du

---

<sup>4707</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1909 : « Les études ont suivi leur cours régulier, l'enseignement ménager excepté. Les appareils de chauffage, tous en mauvais état, ont dû être réparés, et ne pouvaient l'être que le jeudi, si bien que, faute de salle chauffée assez grande pour contenir une classe entière, il a fallu, à trois reprises, convoquer seulement des groupes d'élèves et se borner à leur faire faire des exercices pratiques de repassage ».

<sup>4708</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, févr. 1910 : « Le mardi 1<sup>er</sup> mars, M. Paquet, architecte en chef des monuments historiques, accompagné de M. le maire, a examiné sur place le projet d'aménagement du collège dressé, pour le conseil municipal, par M. Médard, architecte. M. Paquet approuvera l'ensemble du projet, auquel il a ajouté des modifications heureuses : un sous-sol de l'Évêché transformé en préau, la cour d'honneur en cour de récréation, les jardins (dimanches et jeudis exceptés) laissés aux élèves et enfin l'aménagement d'un troisième dortoir avec boxes ». Mars et avr. 1910 : « Le gouvernement a approuvé le projet d'emprunt de la Ville et, sauf quelques améliorations de détail, il a accepté le projet d'aménagement des locaux. Le conseil municipal se propose de procéder cet été à l'adjudication des travaux du collège. Nous pouvons donc espérer que les salles de classe seront prêtes pour la rentrée d'octobre » ; « N'y aurait-il pas lieu de se préoccuper dès maintenant de l'achat du mobilier et du matériel scolaire ? » Note en marge : « J'invite Mme la directrice à saisir tout d'abord la municipalité de Verdun de cette question ».

<sup>4709</sup> ADMe 51T230, convention entre la Ville de Verdun et Anna Stoltz sur la gestion du pensionnat annexé au collège de jeunes filles, 12.02.1913.

<sup>4710</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, févr. 1910 : « Comme les mois précédents, M. le maire a refusé de signer les états de traitements et M. le receveur municipal de toucher la rétribution collégiale. Le 25 février, le personnel n'avait pas encore touché son traitement de janvier. Sur la demande de M. le maire, j'ai prié les familles de verser entre mes mains la rétribution collégiale du trimestre. Le receveur m'a versé, le 1<sup>er</sup> mars, 1 500 Francs votés comme avance par le conseil municipal. Il m'a été permis ainsi de payer la plus grande partie des professeurs pour janvier et février, mais les retenues, depuis le mois d'octobre, n'ont pas été versées au Trésor. Enfin, le reliquat de la subvention de l'État aux cours secondaires qui m'est réclamé par la ministère a été employé à parfaire les traitements du dernier trimestre de 1909 ». Le recteur demande à l'inspecteur d'académie de la Meuse « d'étudier cette question en vue d'une solution aussi prompte que possible et de faire, au besoin, toutes les démarches nécessaires » car « cet état de chose est des plus irréguliers et ne saurait se prolonger davantage » (ADMM W657/42, 09.03.1910). L'inspecteur d'académie écrit le lendemain au maire de Verdun (ADMe 51T230, 10.03.1910). Voir aussi les délibérations du conseil municipal de Verdun, 19.03.1910.

<sup>4711</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1910.

<sup>4712</sup> ADMe 51T230, l'inspecteur d'acad. de la Meuse au recteur de Nancy, 19.10.1910, et le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 16.11.1910.

Bureau qui a été très orageuse »<sup>4713</sup>. On réfléchit aussi aux différentes manières de donner du prestige à l'établissement : en juillet 1911, l'inspecteur d'académie demande à ses collègues de Nancy et d'Épinal si des distributions solennelles de prix ont lieu dans les collèges et écoles primaires supérieures de jeunes filles de leurs ressorts. Les réponses n'invitent pas à organiser une telle cérémonie<sup>4714</sup>. Le meilleur moyen d'acquérir du prestige réside dans la réussite aux examens. Il y a les brevets. Il y a aussi les examens internes. En juillet 1911, le Collège Margueritte organise sa première session pour le diplôme de fin d'études secondaires<sup>4715</sup> ; on y passe aussi le certificat d'études secondaires de troisième année (les deux épreuves seront les seules écrites en gras dans le prospectus que fera imprimer l'établissement pour la rentrée 1912<sup>4716</sup>). Pendant les grandes vacances, d'importants travaux sont effectués... qui prennent du retard et compliquent la rentrée 1911<sup>4717</sup>. Leur interruption n'arrange rien, comme l'indique la directrice dans son rapport d'octobre :

Un grand nombre de nos élèves sont déjà enrhumées. Il m'est impossible de leur éviter les courants d'air, étant donné le nombre des ouvertures que l'interruption des travaux a laissées béantes. L'insuffisance des privés [sic, pour désigner l'internat ?] provisoires ne laisse pas aussi de m'inquiéter. Le conseil municipal a, le jeudi 25, décidé la reprise immédiate des travaux. Malheureusement, les entrepreneurs n'ont pas encore tous tenu compte de cette décision. D'autre part, Monsieur le ministre de l'Instruction publique a informé M. le maire que le dossier du calorifère était égaré. Il est bien à craindre que notre installation provisoire, si insuffisante, ne se prolonge encore longtemps. [...]

Notre matériel, presque au complet, reste inutile, faute de salles et de mobilier pour le recevoir.

Pour la première fois, la rentrée attire moins d'élèves que la précédente : 148 jeunes filles en novembre. Mais c'est davantage une stabilisation qu'un déclin (et le nombre de

---

<sup>4713</sup> ADMM W657/42, Anna Stoltz à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 07.05.1911.

<sup>4714</sup> ADMe 51T230, l'inspecteur d'acad. des Vosges à celui de la Meuse, 06.07.1911, réponse négative, et celui de la Meurthe-et-Moselle au même, même date. Celui-ci écrit : « Au lycée de jeunes filles de Nancy, la distribution des prix garde le caractère d'intimité et se fait sans solennité. De même au collège de jeunes filles de Toul ».

<sup>4715</sup> ADMe 51T230, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 09.06.1911.

<sup>4716</sup> COLLÈGE MARGUERITTE, VERDUN-SUR-MEUSE, *Prospectus 1912*, Verdun, Marchal, 1912, p. 4-5.

<sup>4717</sup> ADMe 51T230, Anna Stoltz à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 27.09.1911.

pensionnaires, lui, continue d'augmenter : 49). La raison en serait une forte sortie d'élèves<sup>4718</sup>. En novembre 1911, les travaux ont repris, sous la surveillance d'un « délégué nommé par la Ville ». Un mal pour un bien : on ne peut pas faire d'expériences en sciences, tandis que la présence des ouvriers dissipe les élèves<sup>4719</sup>.

En décembre 1911, la surveillance du « délégué » paraît bien inefficace. Il faut accentuer la pression pour faire avancer le chantier : le second adjoint (Beylier) et un membre du Bureau d'administration (Hillot) y viennent matin et soir, font « exécuter par les cantonniers de la Ville quantité de menus travaux d'appropriation » et décident « le conseil municipal à infliger aux entrepreneurs une amende dont le chiffre sera proportionnel au nombre de jours de retard »<sup>4720</sup>. Les choses s'arrangent. L'établissement s'enrichit de matériel supplémentaire – même si le dessin reste en peine<sup>4721</sup> – et d'une subvention de l'État par le devis supplémentaire des aménagements du collège<sup>4722</sup>. L'année se termine par les résultats aux examens, où les fortunes sont variées (bons résultats aux examens internes à l'établissement, plus fragiles au brevet supérieur et à l'examen d'entrée à l'école normale), et par la traditionnelle exposition, qui met en valeur les travaux de couture (dentelles)<sup>4723</sup>.

La rentrée 1912 trouve Anna Stoltz d'humeur chagrine : « Comme tous les ans, la plupart des élèves nouvelles tranchent sur les anciennes, parce qu'elles sont plus bruyantes et moins disciplinées. Elles commencent pourtant à se plier à de meilleures habitudes ». N'étaient-elles pas, un an plus tôt, « animées [...] d'un meilleur esprit que jamais » ? Il faut dire que la directrice est confrontée à deux problèmes menaçant son pensionnat, autrement dit son entreprise privée. Problème de locaux : « Après une tentative infructueuse pour nous enlever le Cloître, le clergé, appuyé par la municipalité, cherche à

---

<sup>4718</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911 : « La sortie a été forte : 44 élèves dont 8 sont entrées à l'école normale, 5 ont quitté Verdun, 4 sont entrées dans d'autres établissements, les autres sont rentrées dans leur famille. La rentrée compte 37 élèves nouvelles dont 20 internes ».

<sup>4719</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, nov. 1911.

<sup>4720</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1911.

<sup>4721</sup> Encore en novembre 1912, Anna Stoltz se plaint : « Il nous manque toujours une collection de douze moulages, que les ateliers des Beaux Arts devaient nous livrer en 1911. Malgré de nombreuses réclamations, le collège n'a encore pu obtenir livraison de sa commande » (ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice).

<sup>4722</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1912.

<sup>4723</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, juill. 1912.

nous soustraire des dépendances de l'internat contiguës à la cathédrale. Dans sa séance [...] du 21 octobre, le conseil municipal, mal éclairé, a reconnu fondées les réclamations du clergé ». Problème de recrutement<sup>4724</sup> :

[...] le nombre des nouvelles internes a diminué (10 au lieu de 20). La cause n'en est pas seulement à l'âpreté de la lutte qui a recommencé contre nous dans les paroisses de campagne. Plusieurs élèves inscrites nous ont été enlevées au dernier moment et sont entrées au Sacré-Cœur ou parties à l'étranger.

Il est une autre cause. La clientèle pour qui le collège est fait, la bourgeoisie, envoie ses enfants dans les établissements libres et les autres ont une préférence marquée pour les écoles primaires supérieures. La clientèle tend à se transformer. Les élèves nouvelles appartiennent pour la plupart à des familles qui n'ont pas le souci de créer des situations à leurs filles. Les professions se répartissent ainsi : fonctionnaires et professions libérales 14, instituteurs 24, officiers 31 (en augmentation), industriels et commerçants 61, propriétaires 8, rentiers 14.

Mais l'effectif total augmente à nouveau : 159 élèves en novembre 1912. Et le prestige de l'établissement augmente par la mise en place de cours de latin. En effet, en novembre 1912, le principal du collège de garçons de Verdun est autorisé à donner « à quelques élèves du collège de jeunes filles, qui en ont fait la demande, des leçons particulières de latin dans l'établissement même »<sup>4725</sup>. En fait de « quelques élèves », il en a 99, qui reçoivent gratuitement cet enseignement facultatif. Les travaux ne sont toujours pas terminés. Ils ne sont réceptionnés qu'en mars 1913. La directrice voit encore d'autres aménagements à effectuer<sup>4726</sup>. En octobre 1913, elle met en avant les bons résultats de son établissement à l'examen du brevet élémentaire : 5 reçues, « 4 à Bar et 1 à Nancy, ce qui

---

<sup>4724</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, oct. 1911.

<sup>4725</sup> ADMe 51T230, note de service du recteur de Nancy, 11.11.1912.

<sup>4726</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1913 : « Le 6 mars, une commission municipale a procédé à la réception provisoire des travaux. Le procès verbal de la réception des travaux porte que tous les travaux ont été faits conformément au cahier des charges et aux devis approuvés. Je n'ai pas qualité pour faire des réserves. Je crois toutefois devoir signaler que le devis prévoit deux portes neuves à l'entrée du collège. La municipalité s'est opposée à leur exécution. Il serait pourtant utile que les portes actuelles fussent remplacées, car elles donnent à l'établissement l'aspect d'une prison. C'était, du reste, l'avis du délégué de M. le ministre de l'Instruction publique et c'est pourquoi elles figuraient dans le devis approuvé par l'administration universitaire et accepté par le conseil municipal. Du reste, les crédits ne sont pas épuisés. Je signale aussi l'état défectueux de la cour d'entrée, pour la réfection de laquelle une somme de 1 500 Frs a été prévue, mais qui, sur l'ordre de la municipalité, n'a pas été employée ». Déc. 1913 : « La commission ministérielle déléguée pour la réception définitive des travaux s'est réunie le 3 décembre, elle a constaté que les travaux qui auraient dû être exécutés après la réception provisoire ne l'avaient pas été. Quelques malfaçons et des travaux prévus au devis, mais qui n'ont pas été exécutés, ont été signalés dans le procès verbal. Cette pièce ne m'a pas encore été retournée par M. le maire ».

porte à 17 le chiffre des élèves qui ont été reçues en 1913 à cet examen ». Mais il faut toujours se battre, à la fois contre les écoles primaires supérieures et contre les établissements libres, pour le recrutement : l'effectif de la rentrée 1913 est en baisse (138 élèves contre 152 l'année précédente, chiffres d'octobre)<sup>4727</sup>. Anna Stoltz reprend du courage auprès des enseignantes et des élèves<sup>4728</sup> : « Pendant les six dernières semaines du trimestre, il n'est pas une classe que je n'aie suivie une ou plusieurs fois. Depuis longtemps, je n'avais eu le plaisir de trouver un tel ensemble de bonnes volontés, un si grand souci de l'éducation des élèves, un effort si continu en vue de leur assurer un enseignement solide et régulier. Bref, l'esprit de la maison est excellent, et je suis heureuse de pouvoir le signaler ». À la fin de l'année scolaire, le brevet élémentaire fait, encore une fois, la fierté de la directrice : « 13 élèves présentées, 10 admissibles, 10 reçues, 7 à Bar et 3 à Nancy »<sup>4729</sup>. Du côté des examens internes, on élève le niveau, avec seulement 4 admises sur 7 candidates au certificat d'études secondaires élémentaires (sic). Une volonté d'Anna Stoltz : « J'ai demandé aux professeurs de première année qui ont fait passer cet examen de se montrer sévères, dans l'espoir que les élèves des classes primaires comprennent la nécessité de travailler sérieusement et aussi pour empêcher des élèves trop médiocres d'entrer en première année ».

On sait peu de choses de la rentrée suivante, celle de 1914, la première de cette Première Guerre mondiale, dont on ignore encore qu'elle fera se dérouler à Verdun l'une des plus terribles batailles de l'histoire. Le Collège Margueritte, dont les locaux sont en grande partie réquisitionnés, fonctionne avec un petit groupe d'externes. Elles sont 21 en février 1915, lorsque la directrice se réjouit que « l'usage de la bibliothèque [ait] été rendu au personnel ». Anna Stoltz a réussi à placer gratuitement deux élèves, « filles de mobilisés des régions envahies, et dont les parents sont privés de ressources », comme internes dans des établissements de l'arrière<sup>4730</sup> et « la Ville a accordé la remise des frais d'études à deux [...] élèves externes dont les pères sont mobilisés ». La faiblesse de l'effectif s'explique,

---

<sup>4727</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, oct. 1913.

<sup>4728</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1913.

<sup>4729</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, juin 1914.

<sup>4730</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, févr. 1915 : « L'une, titulaire d'une demi-bourse nationale, est entrée au collège de jeunes filles de Tonnerre, l'autre, réfugiée dans la Haute-Marne, a pu entrer à l'école primaire supérieure de Vassy ».

bien sûr, avant tout par la proximité du conflit. Mais l'hôpital installé dans les locaux de l'établissement a également fait fuir, comme l'explique Anna Stoltz<sup>4731</sup> :

Il serait à désirer que l'administration provoquât l'évacuation de l'hôpital en même temps que celle du Collège Buvignier (il est question de ne conserver, dans les établissements publics de Verdun, que quatre hôpitaux dont le nôtre). La légende que les locaux sont contaminés à un degré tel qu'il faudra, pour le moins, six mois pour les assainir, a pris consistance : plusieurs de nos élèves, revenues à Verdun, restent chez elles ; des fillettes qui devaient entrer au collège sont allées au Sacré-Cœur.

L'établissement vit avec la guerre. « La semaine dernière, des éclats d'obus dirigés contre un taube ont brisé les vitres de la classe de cinquième année », écrit la directrice, toujours en février 1915. Le mois suivant, elle rapporte : « Le samedi 27, entre 7 et 8h du matin, des taubes ont jeté des bombes sur Verdun, si bien que la plupart des enfants ne sont pas venues en classes. C'est devant 8 élèves seulement que j'ai fait ma causerie sur la Serbie. Le montant de la collecte faite, tant parmi nos quelques élèves que parmi le personnel, s'élève à 54 Frs 50, que j'adresse à M. l'inspecteur d'académie ». En avril : « Des avions ennemis ont survolé la cour du collège le 20 courant : des éclats d'obus ont troué le toit et arraché la poutre maîtresse des greniers de l'établissement », ce qui n'empêche pas « l'esprit des élèves » de rester « excellent ». Et en juin : « Un obus a détruit une maison voisine de la maison Maury, où nous faisons nos cours. Il n'y a eu d'autres dégâts que des vitres brisées. Les élèves qui venaient de sortir n'ont pas été atteintes : une seule a été renversée par le souffle d'un obus tombé sur la gare. Au collège, des éclats d'obus sont tombés sur la terrasse, beaucoup de vitres ont été brisées. Le matériel est indemne ».

Il faut bientôt quitter la ville : « Le personnel a été évacué par l'autorité militaire à la suite du bombardement du 4 juin. Depuis, le général gouverneur s'est refusé à autoriser la rentrée du personnel et la réouverture des classes », rapporte Anna Stoltz. Mais, grâce à des laissez-passer délivrés par le sous-préfet, la directrice regagne Verdun le 11 juin, avec sa sœur Marie et deux autres enseignantes. Un retour vu d'un mauvais œil par l'Armée, qui

---

<sup>4731</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mars 1915. À cette époque, l'effectif est cependant en train de remonter.

pointe la proximité avec le Collège Margueritte et la citadelle. On les invite à repartir : « L'ordre étant verbal, je m'y suis refusée », explique fièrement Anna Stoltz<sup>4732</sup>, même si cette attitude de bravoure ne présente qu'un intérêt limité du point de vue de l'enseignement : « L'étude des programmes était terminée au moment où nos élèves ont été dispersées. Nous avons continué à faire travailler, mais dans mon bureau, les 3 élèves qui sont restées à Verdun, en vue de préparer des examens ».

La rentrée 1915 voit l'effectif remonter, avec 75 élèves. Puis la situation se dégrade : en janvier 1916, il n'y a plus qu'une vingtaine de jeunes filles à fréquenter le Collège Margueritte, qu'on unit alors avec le collège de garçons (mais les élèves ne doivent pas partager le même abri en cas de bombardement)<sup>4733</sup>. Le mois suivant commence l'attaque de Verdun. L'établissement ferme. Anna Stoltz quitte la ville. En juillet 1917, elle est nommée directrice des cours secondaires de Lisieux. On la retrouve ensuite à la tête du collège de Tonnerre. Mais elle continue, jusqu'à la fin de la guerre, de porter le titre de directrice du collège de Verdun et de s'occuper de ses affaires<sup>4734</sup>. Après le conflit, plutôt que de relever son œuvre verdunoise, elle préfère – accompagnée de son inséparable sœur – gagner sa terre natale à nouveau française, l'Alsace : elle devient ainsi, à la rentrée 1919, la première directrice du lycée de jeunes de filles de Colmar.

L'armistice ne sonne pas l'heure de la réouverture du Collège Margueritte. Verdun est meurtrie. Les bâtiments de l'ancien Grand Séminaire sont inutilisables. Il faut encore atteindre trois années scolaires avant que l'établissement ne reprenne vie. Mais dans un nouveau corps. En août 1921, le maire de Verdun (Robin) demande au ministre de l'Instruction publique d'intervenir pour favoriser l'acquisition par la Ville de l'immeuble des chanoinesses de Notre-Dame, rue Saint-Sauveur, sous séquestre de l'État<sup>4735</sup>. Le décret

---

<sup>4732</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, juin 1915. Voir aussi ADMe 51T230, Anna Stoltz au recteur de Nancy, 16.06.1915.

<sup>4733</sup> MARTIN Madeleine, *Op cit.*, p. 9.

<sup>4734</sup> ADMe 51T230 le maire de Verdun à Anna Stoltz, 23.05.1916 : la situation financière catastrophique de la Ville oblige le maire à « suspendre le paiement des traitements des fonctionnaires du collège de jeunes filles dès que la subvention de l'État sera absorbée ». Anna Stoltz, directrice du collège de jeunes filles de Verdun, déléguée au collège de jeunes filles de Tonnerre, à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 10.09.1918 : « Dès mon retour à Tonnerre, je m'empresse de vous accuser réception de la lettre de Mme Lemaire, à qui je demande, par le même courrier, de m'envoyer cette épave de notre belle bibliothèque. Je la joindrai aux quelques ouvrages dont j'ai déjà la garde ».

<sup>4735</sup> MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 11.

reconnaissant l'achat d'utilité publique est signé en janvier 1922<sup>4736</sup>, mais le contrat ne sera signé qu'en avril 1924 : l'opposition de l'évêque de Verdun (Mgr Ginisty) a retardé les choses<sup>4737</sup>. Cela n'empêche pas le Collège Margueritte de rouvrir, dans les anciens locaux des chanoinesses de Notre-Dame, le 7 octobre 1921, avec 67 élèves. « Le personnel est moins nombreux qu'avant guerre, vu le moins grand nombre d'élèves »<sup>4738</sup>. À sa tête, Mlle Geneviève Labarre, originaire de région parisienne, première à l'agrégation de sciences physiques et naturelles, ne possède qu'une courte expérience de direction (les cours secondaires de jeunes filles de Rodez, pendant deux ans), mais est armée de beaucoup d'enthousiasme. Elle recense 75 élèves au début de novembre 1921, lorsqu'elle rédige son premier rapport mensuel. Elle y décrit la vie qui prend, petit à petit, le pas sur les ruines, car le nouveau bâtiment n'a pas été épargné, lui non plus, par les bombardements :

Le travail s'organise peu à peu dans les différentes classes, mais l'absence d'un professeur de lettres anglais retarde encore l'ouverture de certains cours. Le petit nombre de professeurs oblige à réunir deux classes pour certaines matières du programme : les cours de français et de langues sont communs à la quatrième et à la cinquième, ceux de langues communs à la deuxième et à la troisième. Les élèves de quatrième et de cinquième préparent les baccalauréats. [...] Dans les autres classes, un certain tâtonnement est inévitable, du fait que la plupart des élèves ont suivi l'année dernière les classes du collège de garçons et que les programmes ne correspondent pas exactement. Dans l'ensemble, nos élèves semblent en retard : ce sont des enfants dont beaucoup ont souffert pendant la guerre ; leurs études ont été souvent négligées pendant quelques années. Mais de la bonne volonté se manifeste, avec de l'entrain au travail. Nos élèves sont heureuses de se trouver chez elles, dans un « vrai établissement de jeunes filles ».

Les enfants se sont pliées très vite aux habitudes indispensables d'ordre et de discipline. Elles ont été assez fortement impressionnées au début par les ruines qu'elles côtoient dans la maison, maintenant elles se sont habituées à leurs classes, suffisamment confortables et égayées par quelques affiches des compagnies de chemin de fer. [...]

7 internes sont logées dans une partie encore bonne de la maison. Au premier étage, il a été possible d'aménager un petit dortoir, un lavabo, un vestiaire et une infirmerie. Au rez-de-chaussée, un réfectoire et une salle de récréation. Cette partie a été isolée des ruines par des barricades, afin d'empêcher des imprudences d'enfants. Les grosses pluies de ces derniers jours ont révélé

---

<sup>4736</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, janv. 1922.

<sup>4737</sup> MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 11.

<sup>4738</sup> ADMM W657/42, réunion du Bureau d'administration (PV), 15.05.1922 : « Il se compose actuellement de deux professeurs (au lieu de trois), deux chargées de cours, deux institutrices (au lieu de trois), une répétitrice (deux prévues) ».

d'inquiétantes filtrations. L'architecte va faire réparer la partie correspondante de la toiture, afin de garantir l'habitabilité de ces quelques pièces.

Dans ce contexte difficile, les différentes mesures d'aides prises par la Ville sont les bienvenues<sup>4739</sup>. L'effectif augmente en novembre (83 élèves à la fin du mois). « Une interne est entrée, une autre est inscrite. Mais le dortoir va être plein. Il serait nécessaire de pouvoir commencer dès les premiers beaux jours les travaux de remise en état des bâtiments, afin d'avoir un grand dortoir pour octobre prochain »<sup>4740</sup>. Rien ne peut, cependant, être entrepris, tant que la Ville ne sera pas propriétaire de l'immeuble. À toute chose, malheur est bon : pour échapper au froid « si pénible » dans les locaux délabrés, « Mlle Bret organise souvent, à la place de quelques études, des jeux gymnastiques en plein air. Nos élèves prennent goût à ces exercices qui leur font tant de bien ». L'hiver venant, la directrice prend les choses de manière moins positive. En décembre 1921 : « [...] la pluie a produit des dégâts importants. De grosses pierres sont tombées et malgré l'essai de consolidation, qui a été tenté, il est à craindre que d'autres éboulements, très menaçants, ne se produisent. [...] Il faudrait absolument que les travaux puissent commencer dès le printemps, car il sera impossible de passer un autre hiver dans cette maison en ruines ». En février 1922 : « J'ai signalé, dans un rapport adressé à Monsieur la maire, de nouvelles chutes de pierres qui se sont produites dans un endroit très passager. Quelques essais de consolidation ont, de nouveau, été tentés. L'architecte envoyé pour un nouvel examen des locaux m'a déclaré que la salle occupée actuellement par la classe enfantine ne présentait pas la sécurité désirable ».

Le Bureau d'administration, constitué le 15 mai 1922, pour sa première réunion, ne peut souhaiter l'achat de l'immeuble par la Ville. Mais ses discussions portent surtout sur l'augmentation du personnel et sur le renouvellement du traité constitutif (les négociations

---

<sup>4739</sup> ADMM W657/42, réunion du Bureau d'administration (PV), 15.05.1922 : « Quelques décisions urgentes furent prises par le conseil municipal au début de l'année scolaire. 1) Les tarifs de rétribution collégiale furent un peu modifiés et rapprochés de ceux du collège de garçons. Plusieurs de nos élèves venaient, en effet, de ce collège et les familles n'auraient pas compris un trop grand écart de tarifs. Les tarifs adoptés furent les suivants : [...]. 2) Le conseil vota une subvention de 800 Francs pour contribuer à la dépense des cours de latin. Une dépense trop grande sera ainsi évitée aux familles, les élèves étant encore peu nombreuses cette année. 3) Le conseil, sans accepter la gestion de l'internat, vota le principe d'une subvention pour en combler le déficit éventuel. Toutes ces décisions sont approuvées par le Bureau d'administration ».

<sup>4740</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, nov. 1921 (« décembre 1921 » écrit par erreur).

auront lieu en 1923). Ce même mois arrive ce qui était prévu : « 4 internes ont demandé leur admission ; pour ne pas les refuser, nous avons dû transformer en dortoir la pièce réservée jusqu'ici pour l'infirmerie. Et maintenant notre tout petit internat est au complet ». Mlle Labarre prévient qu'il « faudra refuser des internes pour la prochaine rentrée scolaire », alors qu' « un établissement libre se réorganise et risque de nous prendre ainsi nos élèves ». La réussite d'une élève – sur deux candidates – au baccalauréat latin-langues illumine la fin de cette première année scolaire de l'après-guerre, tandis que les examens internes servent toujours de variable d'ajustement<sup>4741</sup>. Une distribution des prix, non solennelle, la clôt<sup>4742</sup>.

La rentrée 1922 voit l'effectif augmenter : 111 élèves fin octobre, 119 fin novembre. « Un petit dortoir supplémentaire » a été aménagé pour résoudre provisoirement le problème de l'internat (il sera à nouveau complet en mai 1923), des travaux ont été commencés qui promettent de régler bientôt celui de l'exiguïté croissante des salles de classe et « les enseignements du dessin et du solfège, qui n'avaient pas pu être organisés l'an dernier, le sont cette année ». La collaboration avec le collège de garçons continue avec les cours de latin, toujours donnés par des professeurs de cet établissement, et elle s'accroît même, avec la nomination d'un professeur de philosophie, qui donne six heures hebdomadaires de cours au Collège Marguerite, « sans rétribution supplémentaire, ces heures faisant partie de son service normal ». À Pâques 1923, six classes neuves entrent en usage : elles seront pourvues de l'électricité à la rentrée suivante<sup>4743</sup>. Dommage, dans ce contexte de relèvement, qu'une classe de deuxième année secondaire fasse preuve d' « une véritable force d'inertie »<sup>4744</sup>. Il n'y a pas là de quoi ternir le bilan de Mlle Labarre, directrice d'exception, de l'avis de tous ceux qui l'ont approchée. En septembre 1923, elle est promue directrice du lycée de jeunes filles de Quimper, avant d'autres postes plus prestigieux (Rouen, Saint-Germain-en-Laye).

---

<sup>4741</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, juill. 1922 : « Certificat d'études secondaires : 5 élèves se présentaient, toutes 5 furent admises. Certificat d'études secondaires élémentaires : cet examen nous a permis de faire un choix des élèves capables de passer en première année secondaire ».

<sup>4742</sup> « La distribution des prix a eu lieu le 13 juillet à 4 heures dans le grand préau du collège de garçons. Les membres du conseil d'administration et les familles avaient seuls été invités à cette fête, qui fut illustrée par quelques chœurs et danses gymnastiques ».

<sup>4743</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, oct. 1923.

<sup>4744</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mai 1923.

La directrice qui lui succède est de l'Est. Mlle Hélène Bidal est née en Haute-Saône en 1885. Professeur de lettres, elle a enseigné à Saint-Dié, avant de rejoindre, après sa réussite à l'agrégation, le lycée de Lons-le-Saunier, puis celui de Dijon. Après un séjour de trois ans au Minnesota, son retour en France comme directrice du collège de Verdun lui permet d'endosser de nouvelles responsabilités dans une région où elle a ses repères (une sœur dirige le lycée de jeunes filles de Reims). L'établissement dont elle prend les rênes commence à voir le bout de son chantier. « Les travaux se poursuivent activement », constate Mlle Bidal en octobre 1923 : « trois classes nouvelles pourraient être mises à la disposition du dessin, de la quatrième et de la cinquième (fort mal installées dans les vieilles salles malpropres et trop petites), mais le matériel manque, et nous ne l'aurons guère au complet avant trois mois », se plaint-elle. Il faut des cartes, des tableaux muraux<sup>4745</sup>. Le mobilier doit également être renouvelé. Tandis qu'on attend les livraisons, la hausse de l'effectif se poursuit : 137 élèves fin novembre. Le mois suivant, « les vieilles classes sont toutes abandonnées [...], sauf pour l'étude des internes ». Mais les travaux se poursuivent pour l'aménagement de l'internat<sup>4746</sup> et on manque toujours de matériel<sup>4747</sup> et de mobilier<sup>4748</sup>. À Pâques 1924, le collège réceptionne sa nouvelle cuisine et son réfectoire neuf, « vastes, très aérés et faciles à entretenir »<sup>4749</sup>. En juin, la question des locaux et celle du matériel scientifique se règlent en même temps :

L'installation dans les nouveaux dortoirs et lavabos s'est faite le 5 juin. Ils sont pourvus d'une petite infirmerie avec salle de bains et entièrement remis à neuf de façon très soignée. La nouvelle salle des professeurs a été inaugurée le 27 juin et le 24, les premières expériences ont été faites dans le laboratoire de physique et chimie, qui a pu être constitué grâce au concours de « l'École pour l'École » (500 Frs), à celui des élèves du collège (151 Frs) et aux 400 Frs portés au traité constitutif pour frais de cours de sciences.

---

<sup>4745</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1923.

<sup>4746</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, janv. 1924.

<sup>4747</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, févr. 1924 : « [...] une petite partie seulement de la commande faite en septembre était arrivée le mois dernier. D'accord avec l'assemblée des professeurs, j'ai fait des achats de livres pour la bibliothèque des élèves et celle des professeurs (littérature illustrée de Lanson, Dictionnaire Larousse, etc.). Quelques tableaux de lecture pour la classe enfantine, le tout avec ce qui nous reste d'un fonds américain. Nous sommes très dépourvues et privées de tout matériel scientifique. Nous n'avons pas un instrument de physique. Je vais faire une demande de secours à l'œuvre l'École pour l'École ».

<sup>4748</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mars 1924 : « Nous manquons toujours de chaises, de bureaux et de tableaux noirs (entre autres choses). Sur ma demande, l'œuvre l'École sur l'École a bien voulu nous ouvrir un crédit de 500 Frs pour achat de matériel scientifique dont nous sommes totalement dépourvus ».

<sup>4749</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1924.

La directrice est satisfaite des études<sup>4750</sup>. Et pourtant, à la rentrée suivante, l'effectif diminue (118 élèves fin novembre), pour la première fois depuis la réouverture du Collège Margueritte. Pour Mlle Bidal, l'aspect extérieur des bâtiments n'y est pas pour rien<sup>4751</sup> : « Les travaux sont arrêtés pour les principaux bâtiments du collège qui présentent toujours, comme la façade surtout et l'entrée principale, un aspect dangereux et lamentable. [...] Cet état de choses est très regrettable pour le recrutement du collège, rendu difficile par le dépeuplement de Verdun et la concurrence très active des établissements libres et des cours complémentaires et écoles supérieures de la ville et du département ».

En novembre 1924, « des projets de réfection de la façade et du bâtiment central » sont « mis à l'étude pour être entrepris au printemps ». La directrice regrette « que quelques aménagements intérieurs ne puissent être faits dès maintenant, par exemple celui d'un vestiaire et d'une salle de récréation ». « Nous manquons toujours de matériel scolaire », ajoute-t-elle<sup>4752</sup>. Et quand le matériel arrive, en février 1925, « il est impossible de déballer, faute des armoires promises depuis trois mois et réclamées depuis à la mairie une fois par semaine au moins »<sup>4753</sup>. Au printemps 1925, les expériences scientifiques commencent tant bien que mal : « Les élèves de troisième, quatrième et cinquième années prennent le plus vif intérêt aux expériences et études d'instruments que leur permet l'installation du nouveau Laboratoire, installation lente et difficile d'ailleurs, étant donné qu'il n'y a pas d'armoires pour grouper les objets sortis des caisses ».

Mais il y a une autre raison que matérielle à la désaffection dont souffre le collège, rapportée par Mlle Bidal en février 1925 : « Il est malheureusement prouvé que les absences de Mlle Brun sont critiquées en ville et nuisent au recrutement de sa classe »<sup>4754</sup>. Et la directrice elle-même, porte-t-elle une part de responsabilité ? Assurément, non : elle est « sympathique », « plaît aux familles », remarque-t-on du côté de l'administration

---

<sup>4750</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, juin 1924.

<sup>4751</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, oct. 1924.

<sup>4752</sup> Un mois plus tard, ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1924 : « Nous attendons toujours du matériel scolaire, des tableaux noirs entre autres. Une commande de matériel de chimie se montant à 1 292 Frs 35 a été passée par la municipalité ».

<sup>4753</sup> Un mois plus tard, ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mars 1925 : « Le matériel scientifique (histoire naturelle et physique) continue à arriver, sans qu'on puisse s'en servir, faute d'un local et d'armoires appropriés. 10 grandes tables d'élèves, 9 tableaux noirs, 6 bureaux de professeurs vont être installés jeudi ».

<sup>4754</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, févr. 1925.

scolaire. Mais cette dernière, si elle admire les qualités morales et pédagogiques de Mlle Bidal, la voit perdue face aux comptes et aux écritures (il est vrai, atténue-t-on, qu'elle hérite d'une situation difficile). Le recteur préférerait qu'elle retourne au professorat.

La fréquentation remonte à la rentrée 1925 (134 élèves fin novembre), renvoyant aux frayeurs passagères le spectre du déclin, tandis que le chantier est toujours en cours<sup>4755</sup>. La directrice se loue des études : « Les classes sont en général actives et intéressantes, la classe de seconde est vraiment bonne, surtout en sciences. La nombreuse classe de cinquième (29) est très active et ses élèves sont bonnes en latin »<sup>4756</sup>. Au printemps 1926, le Collège Margueritte envoie 9 élèves concourir à Nancy pour le baccalauréat : « 3 en B, 1 en C, 1 en D et 4 philosophie »<sup>4757</sup>. Mais à la rentrée 1926, le déclin est là, avec une chute du nombre d'élèves à 102 (chiffres de fin novembre). On peut penser que cette situation n'est pas étrangère à la grande fatigue de Mlle Bidal, qui part en congé à Nice, au mois de janvier, pour se remettre. Il semble surtout que ce sont les écritures et la gestion d'un internat à son compte qui lui pèsent, malgré l'aide de sa mère et d'une sœur. Un petit lycée, qui la dispenserait de ces soucis, devrait lui convenir, pense-t-on, même si le recteur continue de lui conseiller un retour au professorat.

À la rentrée 1927, Mlle Bidal quitte Verdun pour prendre la direction du lycée de Guéret. Mal lui en prendra... Tandis que le Collège Margueritte vit la pire rentrée de son existence, si l'on excepte les circonstances exceptionnelles de la Première Guerre mondiale. Mme Emilie Castelle, la nouvelle directrice, décrit la situation fin octobre 1927 :

---

<sup>4755</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, nov. 1925. « Les travaux continuent, le vestiaire est à peu près achevé ainsi que les parloir, salle d'attente et bureau de la directrice ». Déc. 1925 : « Les travaux continuent malgré le mauvais temps et non sans inconvénients, le vestiaire sera bientôt achevé ». Févr. 1926 : « On va procéder le plus tôt possible à la réfection du bâtiment central du collège. M. le Maire me l'a promis par lettre. La remise à neuf du vestibule d'entrée se poursuit actuellement ». Mars 1926 : « L'installation du chauffage central se poursuit dans le bâtiment de façade (bibliothèque, salles d'attente, bureau de la directrice). Les logements des maîtresses primaires sont achevés. On travaille à ceux qu'on louera aux répétitrices. Le vestibule d'entrée est presque achevé ». Avr. et mai 1926 : « Le vestiaire neuf est terminé. On établit le devis des réparations du bâtiment central où son prévus une salle de récréation, une salle de solfège, 2 escaliers d'accès au premier étage, un laboratoire, etc. ». Mai et juin 1926 : « Les travaux se poursuivent dans le futur parloir et le futur bureau de la directrice. Le vestibule est enfin terminé ».

<sup>4756</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1925.

<sup>4757</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mai et juin 1926.

La diminution d'effectif (85 élèves au lieu de 104 au 31 octobre 1926 et 130 au 31 octobre 1925) paraît quelque peu inquiétante<sup>4758</sup>. Il y a eu cependant 18 inscriptions d'élèves. Le nombre d'élèves qui ont quitté l'établissement est donc assez important. Le collège souffre, paraît-il, de la concurrence du cours complémentaire, où l'on prépare au brevet et à l'école normale, et de l'école libre, pensionnat du Sacré-Cœur, où l'on prépare au baccalauréat (première et seconde parties).

Bref, c'est la bérézina. Cela tombe bien : Mme Castelle est femme d'officier. Née dans l'Hérault en 1887, licenciée ès sciences à l'Université de Lyon, elle connaît bien l'Est, où elle enseigne depuis 1908 : cours secondaires de Belfort, collège de Toul, cours secondaires de Sarrebourg après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. La nouvelle directrice vit toujours dans le chantier qu'ont connu les précédentes<sup>4759</sup>. Ce qui n'est pas

---

<sup>4758</sup> Note en marge : « Et même très inquiétante, parce que le collège ne compte que 46 élèves d'enseignement secondaire ».

<sup>4759</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927 : « Pendant les mois de vacances, des travaux importants d'aménagement et de transformation ont été entrepris dans le bâtiment central de l'établissement. Ces travaux consistent en la création et l'installation : 1) d'un laboratoire avec dépendances pour les produits chimiques et la photographie ; 2) d'une salle de cours de sciences communiquant avec le laboratoire ; 3) de deux salles de classe pour l'enseignement des langues vivantes ; 4) d'une grande salle de récréation. Ces travaux, encore en cours, seront terminés et les locaux occupables [sic] probablement à la fin de la première quinzaine de novembre. En attendant, les cours de sciences et de langues ont lieu dans les salles de classe et dans certains locaux libres aux heures fixées pour les cours ». Nov. 1927 : « Le rapport de fin octobre faisait prévoir que l'installation d'un laboratoire avec dépendances, de deux salles de classes pour l'enseignement des langues vivantes, d'une salle de récréation serait sans doute terminée fin novembre. Ces prévisions ne se sont malheureusement pas entièrement réalisées. Actuellement : 1) les ouvriers travaillent activement au laboratoire et à la salle de sciences. Ce sera terminé, sans doute, dans deux à trois semaines. Ce sera très bien installé. 2) les deux salles sont terminées et occupées par les élèves depuis huit jours. 3) La salle de récréation, dont on avait tant besoin, va rester inachevée. La maçonnerie, la mosaïque sont terminées. Il reste à faire les plâtres, le plafond, les portes et les fenêtres. Les travaux y sont arrêtés. Ayant entendu dire qu'ils ne pourraient reprendre qu'à la suite d'une nouvelle adjudication, je suis allée trouver Monsieur le maire pour lui rendre compte de la situation actuelle : pas de salle de récréation, le soir, pour les internes, pas d'abri où les enfants peuvent jouer en cas de mauvais temps. [...] 4) les ouvriers ont abandonné le chantier en l'état [...] ». Déc. 1927 : « Aucun progrès à signaler dans les locaux, depuis le dernier rapport mensuel. Les travaux sont arrêtés dans la salle de récréation. La directrice a demandé qu'on y ferme provisoirement les portes et les fenêtres avec des planches, de façon que les enfants puissent y prendre leurs leçons de gymnastique les jours de mauvais temps. Satisfaction lui a été donnée ; mais c'est un bien petit projet ! Les travaux continuent toujours dans la salle de laboratoire et la salle de sciences. On y a installé l'électricité et l'eau. On est en train d'y faire une hotte. En attendant que les locaux réservés aux cours de physique et de chimie soient prêts, Mlle Jacobi fait ses cours dans une toute petite salle, près de l'internat. On y a installé une table d'expériences provisoire. [...] Le Bureau d'administration s'est réuni le mardi 20 décembre. À l'issue de la réunion, les membres du Bureau ont visité les locaux et se sont rendu compte de la situation vraiment pénible dans laquelle nous nous trouvons depuis que le froid est arrivé. Monsieur le maire a promis de faire vérifier le chauffage central et de veiller à faire protéger les enfants contre le froid ». Janv. 1928 : « Les travaux sont arrêtés dans le bâtiment central et reprendront lorsque la Ville aura de l'argent à sa disposition. Une porte provisoire a été mise au début de janvier à l'extrémité de la galerie centrale et permet aux enfants d'être à l'abri du froid dans les couloirs. Les enfants jouent dans la salle de récréation demeurée inachevée mais provisoirement installée. Un poste téléphonique a été installé aux frais de la municipalité dans le bureau de la directrice (numéro 3-93) ». Mars 1928 : « Les travaux sont toujours arrêtés. La directrice compte aller voir Monsieur le maire à la rentrée des vacances pour lui demander si on peut espérer qu'ils

sans conséquences sur la fréquentation : les locaux sont mal isolés, traversés de courants d'air, et les parents s'en plaignent vivement.

Mais il y a aussi du positif. Ainsi, en février 1928, on s'apprête à installer une salle réservée à l'histoire et à la géographie<sup>4760</sup>. Malheureusement, l'enseignement, « donné avec conscience », ne porte pas ses fruits : « Le niveau des classes est toujours faible. Les professeurs le constatent tous et regrettent de n'avoir pas de meilleurs éléments »<sup>4761</sup>. Mme Castelle va-t-elle rétablir la situation ? L'inspecteur d'académie « constate, avec un peu de regret, qu'elle demande déjà son changement ». Le recteur doute que « dans sa situation – femme de colonel et éloignée de son mari – », elle puisse « faire toutes les démarches nécessaires pour le recrutement ». Or, l'établissement ne demande que cela : « Beau collège, avec des installations modèles pour l'internat, et de la place... pour plus de 200 élèves. Il faudrait en faire profiter une clientèle qui existe, mais qui va ailleurs : cours complémentaire de Verdun (70 élèves), E.P.S. de Montmédy, qui n'a pas (ou qui n'a que tout juste) le nombre réglementaire (45) et presque toutes élèves internes. Cette école devrait être transférée au collège de Verdun ». À la rentrée 1928, Mme Castelle part diriger le collège d'Evreux, qui aura la chance de la garder vingt ans. Verdun semble condamné aux directions passagères : Mme Germaine Lemaire, qui succède à Mme Castelle, ne restera que deux ans.

La nouvelle directrice n'arrive qu'en décembre 1928, après un intérim assuré par Mlle Claire Julien, une chargée de cours d'anglais qui avait déjà connu le Collège Margueritte avant la guerre, comme maîtresse primaire. Mme Lemaire est une Auvergnate de trente-cinq ans, professeur de sciences mariée à un professeur de lettres. Verdun est son premier poste de directrice. 89 élèves fin octobre 1928 au lieu de 85 un an plus tôt : la remontée n'est pas spectaculaire. Mlle Julien regrette le manque de moyens : « La grande

---

reprendront bientôt. Cet état de chose porte, sans doute, beaucoup préjudice à l'établissement, en particulier dans les classes primaires et enfantines. Dès qu'une enfant est malade, on est porté à dire qu'elle a pris mal au collège. À vrai dire, l'installation provisoire qu'on a faite pour éviter les courants d'air ne protège pas suffisamment ». Avr. et mai 1928 : « Les travaux qui restaient à faire pour achever le bâtiment central de l'établissement ont été mis en adjudication dans la deuxième quinzaine d'avril et vont reprendre incessamment. Quelques ouvriers travaillent depuis le début de la semaine. L'architecte qui dirige ces travaux a dit à la directrice que le rez-de-chaussée et le premier étage seraient complètement achevés au 1<sup>er</sup> octobre prochain ».

<sup>4760</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, févr. 1928.

<sup>4761</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, déc. 1927.

diversité des sections et l'insuffisance des heures supplémentaires donnent lieu à des géminations regrettables (cours difficiles et peu profitables). Exemple : les cours de chimie de Mlle Fleury en seconde sont également suivis par les élèves de troisième, quatrième et cinquième de la section B.E. »<sup>4762</sup>. Les travaux durent toujours<sup>4763</sup>. Et comme si l'établissement n'était pas suffisamment concurrencé, voici qu'une nouvelle menace se profile pour le recrutement... venant du collège de garçons, comme l'indique Mme Lemaire en mars 1929 :

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la gratuité est générale dans toutes les classes du collège de garçons. Au collège de filles, les familles paient encore la rétribution scolaire. Cette différence de régime peut, je le crains, nous faire perdre certaines élèves, car le collège de garçons recevant les petites filles, certaines familles pourront les y envoyer de préférence ; et les petits garçons que nous pouvons avoir iront sans doute faire les mêmes études secondaires au collège de garçons où l'on ne paie pas. Ne peut-on envisager l'égalité de régime pour les deux établissements ?

La gratuité de l'enseignement secondaire féminin viendra bientôt. En attendant, on peut justifier la rétribution par une bonne préparation aux examens. En avril 1929, le manque d'entrain de deux candidates au baccalauréat suscite quelques inquiétudes. Cependant, d'une manière générale, « l'approche des examens est un sérieux stimulant pour les élèves qui les préparent »<sup>4764</sup>. En juillet 1929, les résultats aux différents examens sont plutôt bons :

- 1) Baccalauréat latin-langues : 2 candidates reçues dont une avec mention assez bien. 2 ont été refusées ; elles n'étaient dans l'établissement que depuis octobre. Baccalauréat sciences-langues : 1 candidate présentée, 1 reçue.
- 2) Diplôme de fin d'études secondaires : 1 candidate présentée, 1 reçue (mention assez bien).
- 3) Certificat d'études secondaires (troisième) : 8 candidates présentées, 6 reçues dont une avec mention très bien (moyenne : 16,5).

---

<sup>4762</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice (déléguée), oct. 1928.

<sup>4763</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice (déléguée), oct. 1928 : « La réfection du collège se poursuit très activement. Le deuxième étage du bâtiment central est près d'être terminé. Au deuxième étage [sic], les dortoirs s'ébauchent ». Mai 1929 : « A plusieurs reprises, la directrice a demandé à l'architecte du collège de faire enlever par l'entreprise les matériaux qui encombrant encore la cour où les élèves jouent. L'architecte a, paraît-il, donné des ordres, mais ils ne sont pas rapidement exécutés. La directrice a, de nouveau, hier, écrit à l'architecte ».

<sup>4764</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, mai 1929.

- 4) Certificat d'études secondaires (septième) : 3 candidates présentées, 3 reçues dont une avec mention bien.

Pour clore l'année scolaire, Mme Lemaire renoue avec l'ancienne pratique des expositions de travaux, qui attire, semble-t-il, de nombreux visiteurs. « La distribution des prix a eu lieu, le samedi 13 juillet, à 9h et demi, dans la salle de récréation de l'établissement aménagée par les soins de la municipalité, ce qui a permis aux familles de voir que le collège est complètement refait, que les enfants y sont bien, dans des locaux agréables et sains ». Enfin, les travaux sont terminés. Les bâtiments suscitent, vers cette époque, cette description d'un inspecteur général<sup>4765</sup> : « Le Collège Margueritte, dont l'édifice, vu de l'extérieur, paraît vieillot, n'en est pas moins, vu de l'intérieur, une sorte de cottage des plus charmants et des plus accueillants. Un jardin d'agrément, aux vertes pelouses, suivi d'un potager des mieux cultivés, s'offre à la vue dès que l'on a traversé le large couloir d'entrée ». La directrice profite encore un an de ces locaux achevés. En octobre 1930, elle prend les rênes du collège de jeunes filles de Menton, où elle se sent si bien qu'elle y termine sa carrière. La direction du Collège Margueritte revient à Mme Suzanne Poulain. Cette Berrichonne, épouse d'un officier d'administration, se montre davantage sensible au charme de Verdun, puisqu'elle restera pendant neuf années. Ce poste de directrice est le premier de cette jeune trentenaire, jusqu'alors professeur de lettres.

Elle a la satisfaction de voir la fréquentation continuer de remonter. Il y avait 101 élèves pour la dernière rentrée de Mme Lemaire, il y en a 107 pour la première de Mme Poulain, 124 l'année suivante (rentrée 1931)<sup>4766</sup>, 154 l'année d'après (rentrée 1932)<sup>4767</sup>. À la rentrée 1932, le Collège Margueritte dépasse la barre des 200 élèves (203) : le nombre des internes a doublé en un an<sup>4768</sup>. Il est dommage que nous ne disposions pas des rapports mensuels de cette époque pour analyser les ressorts de cette hausse fulgurante. Au milieu de la décennie, l'effectif se stabilise : 218 élèves début novembre 1934, 217 un an plus tard. Nul doute que Mme Poulain, dont la mémoire verdunoise a retenu le « dynamisme

---

<sup>4765</sup> Citée dans : MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 12, elle est datée de 1930.

<sup>4766</sup> ADMe 26T12, tableaux comparatifs des élèves présentes, chiffres de novembre.

<sup>4767</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire. Année scolaire 1932-1933*, p. 17 (effectifs au 05.11.1932 et au 05.11.1933).

<sup>4768</sup> *Ibid.*, p. 12.

très apprécié des élèves », a joué tout son rôle dans le redressement du collège<sup>4769</sup>. À partir de l'année scolaire 1935-1936, le *Bulletin de l'Enseignement Secondaire* de l'académie de Nancy, dont nous tenons nos derniers chiffres, comprend le cours complémentaire dans l'effectif de l'établissement, puisqu'il indique alors que 331 élèves fréquentaient le Collège Margueritte en novembre 1935 et que 347 le fréquentent en novembre 1936. Mais un autre tableau permet de connaître le nombre des élèves du collège au sens strict : 232 en novembre 1936 ; une nouvelle phase de progression s'amorce. Il y a 242 élèves en novembre 1937 (371 en tout), 257 un an plus tard (353 en tout). Puis l'histoire se répète. Suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, la fréquentation tombe à 73 élèves (126 en tout) à la rentrée 1939, les classes primaires sont fermées. Mme Poulain quitte Verdun pour la direction du collège de Brive. Le Collège Margueritte fusionne avec le Collège Buvignier et passe sous la direction de Monsieur Beghin. À la rentrée 1940, il n'y a plus que 60 jeunes filles (104 en tout).

(8) Remiremont, un collège « presque trop beau » (1912)

Le 1<sup>er</sup> septembre 1912, la Ville de Remiremont signe un bail avec Mlles Tocquard et Colin : leur immeuble du boulevard Thiers abritera le collège de jeunes filles, jusqu'à la construction, sur la promenade du Tertre, du bâtiment destiné à accueillir le nouvel établissement<sup>4770</sup>. À la rentrée 1912, les cours secondaires deviennent donc un collège sans changer de locaux. Toutefois, officiellement, la transformation en collège n'aura lieu que le 1<sup>er</sup> janvier 1913<sup>4771</sup>. Car la municipalité n'a pas encore fini ses négociations, difficiles,

---

<sup>4769</sup> MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 12.

<sup>4770</sup> AMRe 1R4, bail entre la Ville de Remiremont et Mlles Tocquard et Colin, 01.09.1912.

<sup>4771</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont à Mlle Prévot, encore directrice des cours secondaires de jeunes filles de Belfort, 07.08.1912 : « Il est exact que le collège de filles de notre ville ne pourra s'ouvrir officiellement que le 1<sup>er</sup> janvier 1913, dans les locaux de l'ancienne institution tenue par Mlles Tocquard et Colin ; il sera ensuite transféré, courant 1914, dans le bâtiment qui sera construit d'ici là, sur un terrain acquis dans ce but par la Ville. Pour éviter toute interruption qui nuirait considérablement à notre futur collège, il a été décidé, d'accord avec le ministère, que des cours secondaires s'ouvriraient, dès la rentrée prochaine, avec

avec l'État. Depuis juillet, afin d'obtenir les conditions les plus favorables, le maire (Mougin) a pointé la faiblesse numérique de sa majorité et mis sa démission dans la balance<sup>4772</sup> ; il a cherché de l'aide auprès du député Verlot ; il a rencontré le ministre de l'Instruction publique au banquet de la Ligue de l'Enseignement à Gérardmer<sup>4773</sup>. Les difficultés présentées comme « aplanies » au conseil municipal dans sa séance du 9 août 1912 ne l'étaient pas. Un accord entre Ville et État est finalement conclu, en novembre 1912, avec versement par le second d'une subvention annuelle de 10 000 Frs. Fin heureuse pour la nouvelle municipalité.

A cette époque, le collège de jeunes filles fonctionne donc déjà, avec sa nouvelle directrice : Mlle Colin a cédé la place à Mlle Fanny Prévot, bientôt cinquante ans, ancienne de l'École de Sèvres, d'où elle est sortie avec un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des lettres. Native de Haute-Marne, Mlle Prévot a passé l'essentiel de sa carrière dans le Jura avant de devenir, en 1909, directrice des cours secondaires de jeunes filles de Belfort. Découragée par les tergiversations de la municipalité autour de leur conversion en collège, elle sollicite la direction d'un tel établissement dans son département d'origine ou dans un département limitrophe de celui-ci. Avec sa nomination à Remiremont, en août 1912, elle a été entendue. Mais tout collège qu'est maintenant l'établissement, l'enseignement demeure hybride.

C'est le sujet principal des discussions lors d'une réunion du personnel tenue fin janvier 1913<sup>4774</sup> : « Les professeurs ont surtout insisté sur les difficultés qu'elles rencontrent à mener de front les programmes secondaires et la préparation aux examens primaires, mais elles ont compris que pour l'avenir de certaines élèves aussi bien que pour

---

le même personnel et la même organisation que ceux du collège de façon que les dernières formalités étant remplies durant ce dernier trimestre de 1912, la transformation des cours en collège ne soit plus, en fait, qu'une simple formalité qui n'apportera aucun changement, aucun trouble, dans les études ».

<sup>4772</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont au ministre de l'Instruction publique, 25.07.1912 : « Je répète, et je dois insister sur ce point, c'est que [...] si je ne peux pas dire au conseil municipal, dans sa session d'août, que l'État accepte, à titre provisoire, cette combinaison avec participation de moitié dans les dépenses de location et de fonctionnement, personnel compris, et bien ! je ne sais ce qu'il adviendra de cette question ; il peut se faire que la majorité partisan de l'enseignement laïque au sein de mon conseil se déplace – chose extrêmement facile, puisque cette majorité se chiffre par une voix ! – et alors, en même temps que je démissionnerais, la question du collège laïque de filles serait enterrée pour longtemps. Notre ville serait privée de tout établissement secondaire laïque et, en revanche, gagnerait probablement une municipalité réactionnaire ».

<sup>4773</sup> AMRe 1R2, le maire de Remiremont au ministre de l'Instruction publique, 22.07.1912.

<sup>4774</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, déc. 1912 et janv. 1913.

donner satisfaction aux familles, cette préparation devait être faite ». Les conditions matérielles, aussi, sont difficiles : on attend la fin de la construction qui doit accueillir le collège dans une installation provisoire et avec du mobilier défectueux<sup>4775</sup>.

Et les études ? Fin février 1913, à la réunion du personnel des classes secondaires, l'insatisfaction est le sentiment dominant. La directrice ne le partage, attribuant la déception « en grande partie à l'inexpérience de ces dames qui, d'une part, ont trop espéré et, de l'autre, ont eu quelques maladresses ». L'inspecteur d'académie est « entièrement de cet avis ». On attend aussi de Mlle Prévot qu'elle agisse comme formatrice d'enseignantes en début de carrière. Le recteur note qu'elle remplit parfaitement ce rôle. La rentrée 1913 est excellente, malgré l'installation toujours provisoire : 174 élèves fin octobre, 183 fin novembre, c'est du jamais vu ! Le conseil d'administration demande la création d'un nouveau poste de professeur<sup>4776</sup> (le manque de personnel se ressentira sur les études<sup>4777</sup>), tandis qu'on inaugure l'enseignement du latin<sup>4778</sup>.

L'établissement se prépare au déménagement<sup>4779</sup>, qui a lieu à Pâques 1914, même si tout n'est pas encore achevé<sup>4780</sup>. Pour le recteur, ce nouvel écrin symbolise la

---

<sup>4775</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, déc. 1912 et janv. 1913 : « Des tables, absolument indispensables sont achetées par les soins de la municipalité. Nous en avons un besoin urgent. Plusieurs de celles de troisième et deuxième années sont absolument hors d'usage. Nous nous occupons d'établir les listes du matériel demandées par le ministère ». Févr. 1913 : « Nous attendons toujours les tables dont l'achat a été décidé par la municipalité et approuvé par le ministère en décembre 1912 ». Mars et avr. 1913 : « Nous avons reçu et installé 30 tables neuves dans les classes primaires et en première année, nous attendons toujours le matériel de physique, dont l'achat a été fait par les soins du ministère ».

<sup>4776</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1913.

<sup>4777</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin 1914 : « 9 élèves du collège ont été reçues au certificat d'études primaires, 11 au brevet élémentaire. Nous avons eu quelques échecs au brevet, ils sont dus à l'insuffisance des candidates à l'épreuve de mathématiques. Cet enseignement n'a pas été donné cette année dans de bonnes conditions. Mlle Gosselin, seul professeur de sciences jusqu'en mai, a refusé (c'était son droit, puisqu'elle a le maximum d'heures de service) de s'occuper des candidates au brevet [« C'est exact et fort regrettable », remarque l'inspecteur d'académie]. J'ai dû confier les cours d'arithmétique à une surveillante d'internat. Depuis la nomination de Mlle Bardou, nous avons deux professeurs de sciences, mais celle-ci a besoin de beaucoup travailler pour devenir bon professeur ». L'inspecteur d'académie : « Il serait à souhaiter que le collège compte à partir de la rentrée d'octobre au moins un professeur de mathématiques compétent et zélé ».

<sup>4778</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, févr. 1913 : « C'est M. Guyon qui, en 1913, avait inauguré cet enseignement au collège de jeunes filles ».

<sup>4779</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1913 : « Nous nous occupons d'établir les listes du mobilier de l'internat et de l'externat. À part les 30 tables achetées l'an dernier, fort peu des objets dont nous nous servons actuellement pourront être utilisés dans les nouveaux locaux. En ce qui concerne les bâtiments neufs, j'ai constaté avec regret qu'aucune table n'avait été prévue pour les leçons collectives de chant, les récréations des internes les soirs d'hiver ; j'en ai parlé à l'architecte, sans résultat ».

transformation opérée par Mlle Prévot depuis son arrivée à Remiremont, c'est-à-dire la conversion en « un vrai collège d'un établissement plutôt primaire avant elle ». « Elle compte certainement parmi nos directrices les meilleures », conclut le haut fonctionnaire. Une de ces directrices capables d'insuffler une âme à un collège. Mlle Prévot vient de s'atteler à solidifier les fondations branlantes de cet édifice immatériel<sup>4781</sup> :

Le petit groupe des élèves libres [auditrices libres] ne nous donne pas entière satisfaction. Leur travail est superficiel et intermittent. Elles sont disposées à constituer un petit clan et affectent des airs de hauteur avec les autres élèves. Pour les faire participer davantage à la vie de l'établissement, elles assistent chaque quinzaine à des séances de conversation et de jeu en langues étrangères. De plus, dans l'association des anciennes élèves, je leur réserverai un rôle actif.

L'inspecteur d'académie s'est montré sensible au problème : « J'invite Madame la directrice à saisir l'occasion de leur donner une leçon de tact, de modestie et de bonne camaraderie ». Les élèves visées étaient-elles celles, qui, le même mois, avaient fait l'objet de cette autre remarque : « J'ai essayé de combattre l'influence de quelques élèves qui font régner dans la classe un esprit frivole et y apportent des préoccupations préjudiciables aux études » ? Des problèmes de discipline adviendront encore durant les années suivantes... dans un collège au quotidien bouleversé par la Première Guerre mondiale.

L'établissement subit le sort des institutions scolaires trop bien installées : la réquisition et la transformation en hôpital. Le bâtiment tout neuf et à peine investi doit être partagé. Car la réquisition n'est, ici, pas totale : les cours se resserrent et continuent ; on va s'arranger pour les frais de chauffage<sup>4782</sup>. À la contrainte du manque de place s'ajoute celle de garantir la sécurité des élèves, une tâche que Mlle Prévot prend tout de suite très au sérieux : « Depuis le 30 octobre, une partie des locaux sont occupés par les bureaux du Centre hospitalier de Remiremont. Des blessés sont attendus et seront installés dans deux

---

<sup>4780</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin 1914 : « L'aménagement de la table de dessin n'étant pas encore fait, nous continuons à conduire nos élèves au collège de garçons. Il nous manque encore le mobilier de la bibliothèque et du parloir. L'installation de l'éclairage est complète. J'espère que pour la rentrée d'octobre, tout sera achevé ».

<sup>4781</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, déc. 1913.

<sup>4782</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, nov. 1914 : « J'ai adressé à M. le maire un projet pour la répartition des frais de chauffage et d'éclairage entre le collège et l'hôpital militaire. Je n'ai pas encore de réponse ».

de nos dortoirs. Des mesures sont prises pour isoler autant que possible la partie du collège qui nous est réservée. En ce qui nous concerne, nous exercerons la surveillance la plus sérieuse ». Si la réquisition fait baisser le nombre des élèves, elle ne produit pas de chute catastrophique : 123 élèves en octobre, 146 en novembre. En plus, le collège conserve son internat ; la directrice modifie seulement son organisation pour les week-ends : « Les élèves internes ont toutes leurs familles dans le voisinage immédiat de Remiremont. Elles se rendent chez elles le samedi soir et rentrent au collège le dimanche soir, suivant le désir exprimé par les familles ». En décembre 1914, l'hôpital grandit et le collège diminue. La directrice doit envisager le scénario d'une évacuation complète :

Jusqu'ici l'installation de l'hôpital militaire n'a amené aucun inconvénient sérieux, il y a seulement quelques complications dans le service de la cuisine et du réfectoire. Je souhaite que cela puisse continuer ainsi. Nous avons été obligées de céder encore deux salles du rez-de-chaussée, le nombre des blessés ayant augmenté. L'administration militaire réclamait le dortoir que nous occupons. Pour le conserver, j'ai préféré céder deux salles de classes. Nous nous servons des salles d'études. Il est possible que malgré ces concessions successives, nous soyons obligées de donner tout le collège. J'ai demandé qu'on veuille bien m'en avertir assez tôt afin que je puisse me mettre à la recherche d'autres locaux.

L'inspecteur d'académie souhaite qu'on détourne l'attention de l'Armée sur les hôtels de Plantières. Mais le grignotage continue : « Notre organisation matérielle va probablement être encore modifiée », prévient la directrice en janvier 1915, « Le laboratoire de chimie et la salle de physique sont réclamés pour l'installation des services nouveaux [de l'hôpital militaire]. En prévision d'une occupation totale de nos locaux par les militaires, j'ai cherché en ville des salles disponibles, je n'ai rien trouvé ; l'état-major qui vient d'arriver ici a pris tout ce qui pouvait être utilisé ». Et en juillet 1915 : « Il y a, en ce moment, beaucoup de blessés au collège. M. le médecin principal m'avertit qu'avec l'assentiment de M. le maire, il compte occuper les locaux de l'infirmerie pendant la durée des vacances ». L'inspecteur d'académie soupçonne une manœuvre : « Il est à craindre que ces locaux, une fois occupés par l'autorité militaire, ne nous soient pas rendus, et par conséquent, il serait à souhaiter qu'ils fussent laissés, même pendant les vacances, à notre disposition ».

Heureusement, on a fini cette première année de guerre avec de bons résultats<sup>4783</sup>, malgré une atmosphère peu propice aux études, signalée en mai 1915 : « Les résultats du travail sont moins bons que précédemment. Les élèves sont plus distraites et le personnel est fatigué. Nous sommes obligées d'exercer une surveillance très rigoureuse depuis que les récréations ont lieu sur la terrasse : la présence des infirmières et des blessés présente bien des inconvénients. Cependant, jusqu'ici, rien de matière à inquiéter ne s'est produit ». Quelques petits conflits éclatent autour de l'utilisation de la cuisine et du réfectoire<sup>4784</sup>.

La rentrée 1915, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, se passe plutôt bien. Les locaux sont conservés et des dortoirs de substitut sont installés<sup>4785</sup>. L'effectif augmente : 177 élèves en novembre, c'est-à-dire le retour au niveau de fréquentation d'avant-guerre. La répartition entre les classes ne change pas non plus<sup>4786</sup> :

Les classes secondaires sont très nombreuses ; les élèves se sont remises sérieusement au travail scolaire et ont aussi recommencé les travaux de couture et de tricot destinés aux soldats. Nos classes primaires ont peu d'élèves : 43 pour trois classes. Il y a différentes causes à la difficulté du recrutement : la concurrence de l'école communale, celle de l'école libre, rendue plus sérieuse par l'intervention du clergé ; pour les plus jeunes enfants, la question de distance a aussi son importance. Ce petit nombre d'élèves nous permet de recevoir dans deux de nos classes les petits garçons du collège ; de cette façon, l'effectif est à peu près normal.

L'annotation de l'inspecteur scolaire pointe la responsabilité du collège lui-même : « Pour remédier à cet état de choses, le meilleur moyen est de rendre pour les petits le séjour au collège agréable et fructueux ». Pour les plus grandes, l'offre de formation se diversifie avec l'ouverture de « cours de comptabilité et de sténo dactylographie »<sup>4787</sup>. Ils attirent, dès les premières semaines, 21 élèves du collège et 14 jeunes filles de la ville.

---

<sup>4783</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1915 : 2 reçues sur 2 candidates au diplôme de fin d'études, 7 sur 8 au certificat de troisième année secondaire, 18 sur 20 au brevet élémentaire, 5 sur 6 au brevet supérieur et 10 sur 10 au certificat d'études primaires.

<sup>4784</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, févr. 1915 : « Nous continuons à faire en sorte que la séparation entre l'hôpital et le collège soit aussi complète que possible ; mais la communauté de la cuisine et du réfectoire amène parfois de petits conflits entre les militaires et le personnel domestique ».

<sup>4785</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1915. « Nous n'avons pu installer les internes qu'en utilisant les locaux de l'infirmierie et les chambres que la Ville louait aux professeurs ».

<sup>4786</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1915.

<sup>4787</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, nov. 1915.

Mlle Prévot craint que des incidents avec les soldats<sup>4788</sup>. Les relations entre l'institution scolaire et l'institution militaro-hospitalière sont tendues. L'arrivée, en décembre 1915, d'un nouveau médecin-chef, qui « paraît animé de dispositions conciliantes », laisse espérer une amélioration. Cependant, les inquiétudes quant à la sécurité des élèves persistent, et cela de manière tout à fait justifiée, d'après l'inspecteur d'académie<sup>4789</sup>. Par ailleurs, la directrice dépeint une ambiance de ville de front en goguette, qui nuit passablement aux études<sup>4790</sup> : « Je suis obligée de constater qu'il règne en ce moment, parmi les externes, un esprit moins sérieux qu'il y a quelques mois : amour du jeu, absences qui ne sont pas toujours assez justifiées. Je l'attribue aux concerts trop multipliés qui avaient, au début, des programmes très sérieux<sup>4791</sup>, et maintenant les empruntent au répertoire des cafés concerts ; à la préparation d'une kermesse organisée par "les Femmes de France" ».

La rentrée d'octobre 1916 est « très satisfaisante », avec 187 élèves. La directrice se réjouit particulièrement du franc succès de l'internat : 64 pensionnaires contre 41 un an plus tôt. Elle regrette seulement l'absence d'auditrices libres, un public particulier qui avait, jusqu'alors, toujours répondu présent. Les conditions matérielles ne s'améliorent guère<sup>4792</sup>, mais l'esprit des jeunes filles semble être revenu au sérieux : « Les études ont repris leur cours normal, les élèves sont surtout nombreuses en première et en troisième

---

<sup>4788</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1915 : « La présence des militaires a toujours les mêmes inconvénients, surtout à la cuisine et au réfectoire (difficulté pour l'entretien des locaux, surveillance continue) ; le séjour qui se prolonge fait disparaître la retenue qu'ils avaient au début. J'espère néanmoins parvenir à éviter tout incident ». L'inspecteur d'académie écrit en marge : « J'invite Mme la directrice à exercer elle-même et à faire exercer sur les élèves une surveillance assidue afin d'éviter de fâcheux incident ».

<sup>4789</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1916 : « Depuis quelques temps, l'hôpital ne reçoit plus de grands blessés, on y soigne surtout les maladies de la gorge, des oreilles, des yeux. Les hommes, en général peu atteints, circulent dans toute la maison, la surveillance est devenue plus pénible encore. J'ai cru devoir accepter qu'une vingtaine de nos élèves (internes et externes) prêtent leur concours à un concert de bienfaisance donné au bénéfice des blessés le 8 avril. Je les accompagnerai avec une surveillante ». L'inspecteur d'académie a demandé à la directrice de « redoubler de vigilance ». Juin 1916. « Il n'y a rien à signaler au point de vue de la discipline ; mais je suis obligée de faire avec les maîtresses la surveillance des récréations, à cause de la présence des militaires ». L'inspecteur d'académie commente : « C'est une sage précaution, d'après ce que j'ai pu remarquer au cours de mes visites ».

<sup>4790</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mai 1916.

<sup>4791</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, févr. 1916 : « Il n'y a rien à signaler en ce qui concerne la discipline. Des concerts pour les blessés sont donnés le dimanche au réfectoire du collège ; les élèves y assistent et leur tenue y est parfaite. Elles ont prêté leur concours pour l'exécution de chœurs à plusieurs reprises ».

<sup>4792</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1916 : « L'intervention de M. le maire et M. le préfet nous a valu la restitution d'une salle de classe et de quinze lits, ce qui est insuffisant ».

années, mais elles paraissent dociles et se sont mises au travail avec une ardeur que nous essaierons d'entretenir ». En novembre, la population scolaire monte jusqu'à 199 élèves. L'internat est plein (66 élèves) : il faut rejeter les nouvelles demandes d'inscription. Au printemps 1917, l'enseignement prend un tour plus pratique<sup>4793</sup> :

Les études ont repris leur cours normal à la rentrée des vacances de Pâques. L'école ménagère ambulante du département est installée pour trois mois à Remiremont. Nos anciennes élèves en suivent les cours ; le jeudi, une trentaine de nos élèves actuelles, internes et externes, vont y prendre des leçons de cuisine et de repassage. La directrice se montre très satisfaite de leur docilité et de l'intérêt qu'elles paraissent prendre à cet enseignement. Cela permet d'envisager avec confiance l'organisation de cours semblables lorsque la restitution de nos locaux nous permettra de les créer au collège. Toutes nos grandes élèves se livrent également avec plaisir aux travaux de jardinage, même au plus pénible, le bêchage.

L'hôpital a tendance à se vider<sup>4794</sup>, offrant des espoirs de récupération de salles<sup>4795</sup>. En juin 1917 se pose un problème de sécurité qui ne regarde pas la présence des soldats : la foudre a frappé, causant d'importants dégâts ; Mlle Prévot espère que sa demande d'installation d'un paratonnerre sera enfin entendue.

Un cap historique dans la fréquentation du collège de jeunes filles de Remiremont est franchi à la rentrée 1917, celui des 200 élèves. Elles sont 204 fin octobre, 206 fin novembre, dont 80 pensionnaires (grâce à la restitution d'un dortoir) ! Un succès toujours aussi mal réparti, comme l'explique Mlle Prévot : « Les classes secondaires sont très nombreuses et nous avons dû refuser une quinzaine d'internes faute de place. Le recrutement de nos classes primaires rencontre les mêmes obstacles que les années précédentes : concurrence de deux écoles libres payantes »<sup>4796</sup>. La directrice espère

---

<sup>4793</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. 1917.

<sup>4794</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. 1917 : « L'hôpital presque vide de blessés pendant tout l'hiver, est de nouveau rempli. Mais on n'y envoie plus que des soldats blessés légèrement. Ils sont très bruyants et nous n'avons guère le calme nécessaire aux études. Une surveillance plus rigoureuse est aussi indispensable ». Mai 1917 : « Depuis une quinzaine, l'hôpital n'a que 8 blessés. Il n'y reste plus qu'un petit nombre d'infirmières. Des femmes salariées les remplacent. Comme résultat, les salles communes sont moins bien entretenues ».

<sup>4795</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin 1917 : « J'ai commencé des démarches pour obtenir de l'autorité militaire la restitution d'au moins une salle de classe, ce qui nous permettrait de rendre au professeur de sciences la jouissance du cabinet de chimie ».

<sup>4796</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1917.

cependant attirer davantage de fillettes à l'avenir, grâce à une meilleure organisation<sup>4797</sup>. Chez les grandes, on recommence, en cette même rentrée, les cours de latin<sup>4798</sup>. De bonnes latinistes se révéleront au fil de l'année<sup>4799</sup>. Ce sont les débuts de la préparation au baccalauréat, dans une institution, où, cependant, le diplôme de fin d'études tient encore le haut du pavé. À la fin de l'année scolaire, 4 candidates subissent ses épreuves avec succès. La directrice regrette, cependant, la tendance au bachotage<sup>4800</sup> : « La nécessité de préparer dans les classes de troisième et de cinquième plusieurs examens, brevets et diplômes, aboutit, pour les professeurs, à un surcroît de travail et, pour les élèves, à un surmenage nuisible à la vraie culture de l'esprit ». Sur le plan matériel, on prévoit d'évacuer l'hôpital, une bonne nouvelle, incontestablement, même si cet horizon se trouve, paradoxalement, noircit d'un nuage inquiétant : comment le collègue paiera-t-il, seul, les frais de chauffage<sup>4801</sup> ?

En janvier 1918, l'Armée prévoit la restitution de l'ensemble des locaux pour Pâques, après les travaux de remise en état ; mais il faudra attendre la rentrée d'octobre<sup>4802</sup>. Le bâtiment entièrement recouvert reçoit alors 218 élèves, dont 93 pensionnaires. « Nous recevons encore fréquemment des demandes pour l'inscription d'internes, mais nous ne pouvons plus en accepter, faute de place », signale la directrice en décembre 1918.

---

<sup>4797</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, nov. 1917 : « Le maintien de Mlle Pinturaud a permis de diviser les classes de première et de troisième années en deux groupes. Cette division a d'heureux résultats pédagogiques. L'attention des élèves est stimulée par des interrogations plus fréquentes. De nos trois classes primaires, c'est la classe enfantine qui par le nombre des élèves, leurs progrès, le plaisir qu'elles manifestent à venir au collège donne le plus de satisfaction. Sa prospérité nous permet d'espérer pour l'avenir un effectif plus nombreux dans les deux autres classes primaires ».

<sup>4798</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, janv. 1918. Les cours ont, semble-t-il, commencé en novembre 1917.

<sup>4799</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1918 : « Quelques élèves – c'est, il est vrai, une petite minorité appartenant aux classes de quatrième et cinquième années – montrent un véritable amour de l'étude et arrivent à d'excellents résultats en français et en latin ».

<sup>4800</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1918.

<sup>4801</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1917 : « M. le maire m'a informée qu'il faisait de nouvelles démarches pour obtenir l'évacuation totale de l'hôpital. L'organisation matérielle, la surveillance y gagneraient certainement, mais la gestion financière deviendrait plus difficile ; le chauffage de l'établissement est très dispendieux avec le prix du charbon (plus de 20 000 Frs pour l'exercice précédent) et l'hôpital paie actuellement la moitié de la dépense ».

<sup>4802</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, févr. 1918 : « Il est peu probable que nous puissions reprendre possession de nos locaux pendant les vacances de Pâques. Les travaux qui doivent être exécutés à la caserne Marion pour l'installation de l'hôpital ne sont pas encore achevés ». Mars 1918 : « Les locaux occupés par l'hôpital ne sont pas encore restitués. Le nombre des malades est cependant bien peu élevé ; il a varié durant le mois entre 1 et 8 ». Avr. 1918 : « Nous restons toujours dans l'incertitude quant à la date de la restitution de nos locaux ». Juill. 1918 : « J'ai été avertie officieusement que le service de santé restituera les locaux qu'il occupe au collège vers le premier juillet ».

Cela près de deux mois, alors, que la guerre s'est achevée par la victoire de la France. Mlle Prévot a traversé le conflit en méritant les louanges de l'administration scolaire. Elle a su tenir le cap d'une institution. Mieux elle a présidé, malgré les circonstances, à accroître sa prospérité à un point jamais atteint auparavant. En même temps, elle a réussi à forger l'âme de l'établissement. « Un bon esprit règne parmi les élèves, qui aiment leur collègue », a-t-elle ressenti durant la dernière année du conflit<sup>4803</sup>. Le retour à la vie normal ne va pas sans désillusions.

En janvier 1919, les professeurs déplorent « une grande pauvreté d'imagination et un vocabulaire très insuffisant ». « Les élèves lisent peu », remarque la directrice, « les unes parce qu'elles manquent de loisirs (les parents exigent des études musicales, même de celles qui n'ont aucune disposition), les autres parce qu'elles ont peu de livres. Nous nous occupons, en ce moment, de renouveler, dans la mesure de nos moyens, nos bibliothèques de classe ». Les cours de dessin ne connaissent plus l'enthousiasme des débuts : « Plusieurs [élèves] même, avec l'assentiment des familles, invoquent les prétextes les plus divers pour ne pas y assister ». Un délitement sous la direction débonnaire d'un professeur que l'inspecteur d'académie trouve « bien vieux ». C'est sûrement aussi un effet de l'« intéressement » croissant des études : les efforts se tendent désormais vers ce nouvel objet de convoitise qu'est le baccalauréat<sup>4804</sup>. Il faut aussi rattraper le temps perdu par la faute de la guerre : acquisition de matériel scientifique et de livres et création d'un nouvel enseignement, l'enseignement ménager (« mais il nous manque tout le matériel nécessaire, qu'il faudra se procurer avant d'organiser les cours »).

« La rentrée d'octobre a été satisfaisante au point de vue du nombre, malgré la réouverture du collège de Saint-Dié, dont notre internat avait recueilli beaucoup d'élèves », remarque Mlle Prévot dans son premier rapport de l'année 1919/20. En effet, avec 215 élèves (219 fin novembre), on conserve, à quelques unités près, le haut niveau de fréquentation de l'année précédente. Mais la qualité n'y est pas : « [...] nous avons été désagréablement surprises de l'insuffisance de nos recrues, surtout en français et en

---

<sup>4803</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mai 1918.

<sup>4804</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, févr. 1919 : Monsieur Guyon, professeur de latin, qui « donne six heures par semaine à 20 élèves réparties en trois cours », « s'est montré très satisfait des progrès réalisés jusqu'ici, en particulier des connaissances qu'il a constatées chez les élèves qui doivent, cette année, subir les épreuves du baccalauréat ».

orthographe. Plusieurs d'entre elles, pourvues du certificat d'études, ont été invitées à passer encore une année dans une classe primaire, néanmoins notre première année secondaire reste au-dessous du niveau normal de cette classe ». Mais ces traces néfastes, sûrement laissées par le conflit, semblent se dissiper au bout de quelques années<sup>4805</sup>. Le collège d'après-guerre s'engage sur deux voies : « Les cours de travaux manuels et d'enseignement ménager sont organisés et sont suivis par une trentaine d'élèves. Je crois qu'ils seront appréciés. Les cours de préparation au baccalauréat continuent à attirer un assez bon nombre d'élèves. Ils en comptent actuellement 20, réparties en trois groupes ». La formation pratique et l'excellence culturelle, pour deux types de public<sup>4806</sup>. « L'organisation des études [est] rendue très difficile à cause du manque de personnel »<sup>4807</sup> et on continue, « pour répondre au désir des parents », d'écarteler le programme entre enseignement primaire et enseignement secondaire<sup>4808</sup>.

La rentrée de 1920 est un peu moins fournie que la précédente, mais on reste au-dessus de la barre des 200 élèves : 205 fin novembre ; parmi elles, quelques Alsaciennes, dont l'adaptation est difficile. La rentrée de Pâques 1921 en classe enfantine, « pour

---

<sup>4805</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, déc. 1920 : « Pour le français, les progrès sont peu sensibles, surtout en troisième année. Les élèves montrent, en général, des dispositions pour l'arithmétique et l'algèbre, mais je constate qu'elles apportent, dans les classes supérieures, beaucoup moins d'ardeur qu'autrefois à l'étude des sciences ». Janv. 1921 : « Le niveau des études dans la première classe primaire est peu élevé, l'âge des élèves, onze, douze et même treize ans, est cependant au-dessus de l'âge moyen ordinaire. Dans les autres classes, le développement est normal ». Mars 1923 : « Il n'y a qu'à louer l'exactitude et le zèle que tous les professeurs apportent à l'accomplissement de leur tâche. Elles mériteraient souvent d'obtenir de meilleurs résultats, mais outre qu'un certain nombre d'élèves sont médiocrement douées, plusieurs de nos externes sont trop détournées de leurs études par des distractions mondaines ».

<sup>4806</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1921 : « Le travail est sérieux dans toutes les classes et si les résultats ne satisfont pas toujours complètement les professeurs, du moins ces dames reconnaissent les efforts des élèves. La deuxième année secondaire pour seule exception : la majorité des élèves montre peu de goût pour le travail intellectuel ; en revanche, c'est cette classe qui fournit les meilleures recrues pour l'enseignement ménager et les cours de coupe ».

<sup>4807</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1919 : « En ce moment, le professeur de dessin n'est pas encore nommé ; heureusement, depuis quinze jours, Mlle Desbordes peut occuper les élèves à des dessins avec application à des travaux manuels. L'absence d'un professeur de sciences est fort préjudiciable aux études. Les parents commencent à montrer un mécontentement justifié ».

<sup>4808</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin 1920 : « Pour répondre au désir des parents, 7 élèves de première primaire ont subi les épreuves du certificat d'études et ont été reçues avec les mentions bien et assez bien. [...] Si le traité constitutif avait été comme le demandait M. le ministre, rencontré cette année, la préparation au baccalauréat y aurait été prévue. La municipalité n'ayant pas accepté ce renouvellement par anticipation, nous devons essayer une organisation qui ne laisse pas à la charge des familles tout le prix des heures supplémentaires demandées aux professeurs du collège de garçons. Le seul moyen d'atténuer cette charge est d'obtenir un prélèvement sur les excédents de recettes des années précédentes. La suppression de la préparation au baccalauréat ne me paraît guère possible. 8 élèves sont candidates cette année et 10 autres ont commencé leurs études de latin ».

laquelle c'est la date importante », est « moins bonne qu'à l'ordinaire »<sup>4809</sup> : « 2 élèves nouvelles seulement sont inscrites. Cette insuffisance dans le recrutement peut être imputée, en partie, à l'absence, à Remiremont, de l'élément militaire et, en partie, à l'influence exercée par le clergé en faveur de l'école libre. Le départ de quelques familles a contribué aussi à la diminution de l'effectif ». Mais le collège aussi a ses soutiens de poids, parmi les industriels de la ville<sup>4810</sup>.

La fréquentation de l'établissement accuse une baisse significative à la rentrée 1921, avec 180 élèves (chiffres de novembre), 25 de moins qu'un an auparavant. Et cela malgré des locaux superbes : « C'est presque trop beau », glisse un inspecteur général à l'inspecteur d'académie qui l'accompagne, « à cause des comparaisons que certaines jeunes filles peuvent faire avec la maison paternelle », explicite ce dernier<sup>4811</sup> (pour le recteur, le plus bel internat de l'académie, devant Santifontaine !). Malgré, aussi, de bonnes relations avec l'enseignement primaire<sup>4812</sup>. Malgré, enfin, les sacrifices consentis aux familles pour satisfaire à leurs demandes spécifiques<sup>4813</sup> :

La nécessité absolue pour la prospérité de l'établissement de continuer à préparer en troisième année le brevet élémentaire et l'examen d'entrée à l'école normale complique le travail des professeurs et des élèves. Les programmes de sciences et d'histoire, très lourds, obligent les candidates à un véritable surmenage au détriment de la culture intellectuelle. [...]

A la demande des parents, 10 élèves de la première classe primaire ont subi avec succès les épreuves du certificat d'études. Même en ce qui concerne ce diplôme, les parents continuent à lui attribuer une valeur qu'ils refusent à nos examens intérieurs.

---

<sup>4809</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars et avr. 1921.

<sup>4810</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin 1921 : « La somme de 500 Frs inscrite au budget pour la distribution des prix ne permet pas l'achat de livres ; le personnel a décidé de donner à chaque élève une gravure comme souvenir de l'année scolaire. M. Larroux, directeur d'une importante usine de Remiremont, a fait don au collège de 100 Frs destinés à l'achat de quelques ouvrages pour la bibliothèque des élèves. Ce don vient fort à propos ; nous commençons seulement à constituer nos bibliothèques de classe ». Mai et juin 1926 : « Nous regrettons vivement que la nouvelle réglementation ne nous permette pas d'acquérir, avec les bonis, le matériel d'enseignement dont nous avons envisagé l'achat. Nos crédits annuels sont insuffisants pour nous permettre l'acquisition de l'appareil à projections qui nous serait utile. Il nous faudra solliciter l'aide financière de quelque ami du collège ».

<sup>4811</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, nov. 1921, note en marge.

<sup>4812</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, nov. 1921 : « Le personnel de l'établissement s'est occupé, dans sa dernière réunion, de l'Œuvre des Pupilles de l'École publique. Il a été décidé qu'un appel serait adressé aux élèves et que le collège deviendrait membre adhérent collectif. Tout le personnel accepte aussi de participer à cette œuvre ». « Bien. La solidarité du secondaire et du primaire est une des choses qu'on peut louer dans les Vosges », note l'inspecteur d'académie.

<sup>4813</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1922.

Mais l'avantage tiré de ces concessions n'est pas évident. La directrice cède contre son gré (sous la pression de la municipalité ?), car pour elle, « l'obligation d'adapter nos programmes à des examens très divers, brevets et baccalauréats » crée un « malaise » qui décourage les inscriptions<sup>4814</sup>. C'est la cause interne qu'elle avance pour expliquer la fréquentation en berne, la cause externe étant la « recrudescence sensible dans la propagande en faveur de l'enseignement libre ». Faut-il, aussi, incriminer le relèvement des tarifs de l'externat ? La mesure n'est consentie par le bureau d'administration que fin octobre. Peut-être est-elle dans l'air ; mais la baisse la plus sensible vient de l'internat : 84 pensionnaires en novembre 1920, 70 en novembre 1921. Au printemps 1922, l'inspecteur d'académie remarque : « Baisse notoire dans les effectifs [ndlr : 186 contre 194 un an plus tôt]. Le peu de succès aux examens en serait la cause »<sup>4815</sup>. Dans ce contexte d'inquiétude, la fondation d'une association d'anciennes élèves, en mars 1922, est particulièrement la bienvenue ; une fondation spontanée, d'après la directrice<sup>4816</sup> :

Les anciennes élèves du collège désireuses de fonder une association pour avoir l'occasion de se retrouver et pour participer en commun à quelques œuvres d'utilité sociale m'ont demandé de leur aider [sic] à réaliser ce projet. Nous avons recueilli des adhésions en nombre suffisant, les statuts ont été élaborés et la société donnera le 6 juillet une petite fête où seront conviées les élèves actuelles et les anciennes élèves de la ville et des environs.

Les promesses ne se démentent pas : l'association contribuera notamment à animer les Noël du collège<sup>4817</sup>. Mais elle n'a pas d'effet immédiat sur le recrutement. 175 élèves à

---

<sup>4814</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1921.

<sup>4815</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1922.

<sup>4816</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1922.

<sup>4817</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, déc. 1922 : « Les anciennes élèves ont organisé une fête ». Déc. 1923 : « Le 21 décembre, l'association des anciennes élèves, avec la collaboration des élèves actuelles, a donné une petite fête. Le programme comportant une partie musicale et une petite comédie destinées à récréer les enfants pour qui la fête était donnée. 60 fillettes nécessiteuses de l'École communale y ont assisté et ont reçu des vêtements confectionnés en cours d'année par les membres de l'association et les élèves. Cette fête et d'autres réunions faites de temps en temps ont le grand avantage de consolider les liens qui attachent nos anciennes à leur collège. Elles aiment à y revenir, à s'y retrouver ensemble, et en même temps, elles s'habituent à une certaine initiative dans l'organisation des œuvres sociales qui peuvent solliciter leur activité ». Déc. 1924 : fête de l'arbre de Noël par les anciennes, dont la description finit ainsi : « [...] Les anciennes sont venues très nombreuses et ont ainsi prouvé leur attachement au collège et à leurs anciennes maîtresses, dont plusieurs sont à Remiremont depuis l'ouverture de l'établissement ». Déc. 1927 : « Les anciennes élèves ont donné au collège la fête annuelle qui a réuni les parents ainsi que nombre d'amis de l'établissement. Nos élèves ont collaboré avec leurs aînées. La confection des objets de lingerie et vêtements distribués à cette occasion aux enfants nécessiteux de la Ville ».

la rentrée 1922, soit une légère baisse. L'organisation de l'enseignement pose toujours question à Mlle Prévot<sup>4818</sup> : « Dans la répartition des élèves, nous retrouvons la même proportion entre celles qui veulent faire des études secondaires et celles qui désirent le brevet élémentaire. La préparation du brevet supérieur nouveau régime n'est pas organisée, faute de candidates, les jeunes filles hésitent à préparer cet examen, n'étant pas sûres d'obtenir plus tard des postes » (elle prépare, cependant, un projet de renouvellement du traité constitutif).

Ce flou favorise de nouveaux débouchés : « [...] quelques unes de nos élèves, désireuses de se créer des situations, préparent le concours des postes ou l'entrée dans les écoles d'infirmières ». L'inspecteur d'académie parlera à la directrice dans le sens voulu par le directeur de l'enseignement primaire en conseillant l'organisation de la préparation au brevet supérieur. Ce ne sera pas pour tout de suite : aucune candidate au brevet supérieur ne se présentera pour cette année<sup>4819</sup>. Les autres examens donnent des résultats qui satisfont Mlle Prévot : 15 reçues au certificat d'études primaires ; 17 reçues sur 19 aspirantes au certificat de troisième année ; les 2 candidates au diplôme de cinquième année (fin d'études) obtiennent la mention bien ; « le collège avait 2 candidates à la deuxième partie du baccalauréat philosophie, 1 est reçue, l'autre est admissible ; à la première partie, latin-langues vivantes, 2 candidates ont été admises avec la mention assez bien, 2 ont échoué »<sup>4820</sup>. Mlle Prévot s'est faite à l'idée d'un enseignement hybride. Ce sera son défi<sup>4821</sup> : « L'effort à réaliser pour l'année prochaine me paraît être l'organisation plus parfaite encore du double enseignement primaire supérieur et secondaire, que nous devons faire coexister dans nos petits collèges si nous voulons en maintenir la prospérité ».

La rentrée de 1923 « donne à peu près le même effectif que celui de l'an dernier, mais réparti de façon fort inégale suivant les classes », explique la directrice : « Nos classes primaires ont diminué de façon sensible, surtout la classe enfantine qui avait toujours compté de 20 à 25 élèves et qui en a seulement 9 ». Et cela malgré une maîtresse admirable en section enfantine. C'est que la concurrence de l'enseignement libre est plus

---

<sup>4818</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1922.

<sup>4819</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juill. 1923.

<sup>4820</sup> Les épreuves du brevet élémentaire n'ont pas encore eu lieu lors de la rédaction du rapport.

<sup>4821</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juill. 1923.

puissante que jamais : « dans les milieux bourgeois de la ville, l'influence du clergé est grande, plus grande, même, qu'il y a quelques années, et s'exerce en faveur des deux écoles libres. Ce péril, déjà signalé, avait amené le bureau d'administration à demander, comme au collège de garçons, la nomination d'un aumônier catholique. Deux fois, cette demande a été repoussée par l'évêché ». Sur le plan des études, le baccalauréat l'emporte définitivement que le diplôme de fin d'études, dont « la préparation [...] a été délaissée »<sup>4822</sup>. « D'un autre côté, ce n'est pas sans difficulté que l'on obtient du personnel l'effort d'adaptation que demandent nos programmes des trois premières classes secondaires, dans lesquelles bon nombre des élèves continuent à réclamer le brevet élémentaire comme couronnement de leurs études », explique en juillet 1924 Mlle Prévot, qui n'évoque pas le brevet supérieur dans son rapport. Le recteur, quant à lui, sans méconnaître l'« active concurrence » congréganiste, ne s'inquiète pas trop pour l'avenir de l'établissement. « Collège prospère », remarque-t-il en mai 1924, « le plus peuplé actuellement de l'académie ».

La rentrée de 1924 ressemble à la précédente, mais le recrutement de la classe enfantine offre un peu plus d'espoirs<sup>4823</sup>. Et les difficultés organisationnelles sont identiques : au printemps 1925, Mlle Prévot rend hommage au zèle des professeurs, « surtout dans certaines de nos classes où une double préparation doit être faite : brevet et baccalauréat »<sup>4824</sup>. C'est le second qu'il faut surtout promouvoir. Début novembre 1925, le collège inaugure « une nouvelle organisation pour l'enseignement du latin »<sup>4825</sup>. Mais « cette organisation restera insuffisante », prévient la directrice, « tant qu'un professeur attaché tout à fait à l'établissement ne nous sera pas donné ».

---

<sup>4822</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juill. 1924 : « Au baccalauréat, 2 candidates sur 3 ont été reçues dans la série B, une en philosophie avec mention Bien ». Oct. 1924 : « Les examens de juillet et d'octobre ont été en général heureux pour nos candidates. Nous avons eu pour les deux sessions 9 brevetées et 2 candidates reçues à l'école normale. Au baccalauréat latin-langues vivantes, 4 candidates sur 4 ont été reçues et 1 à la deuxième partie philosophie ».

<sup>4823</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1924 : « L'école primaire, cette année, ne nous a donné que 2 recrues contre 20 l'an dernier, de sorte que plusieurs des bourses créées par la Ville sont vacantes. Le recrutement de la classe enfantine, malgré les difficultés nées d'une concurrence très active, fait bien augurer de l'avenir : 17 élèves pour 9 en 1923 ».

<sup>4824</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1925. Oct. 1925 : « La session d'octobre a complété les succès des candidates du collège. 3 ont été reçues au brevet élémentaire, 1 au baccalauréat latin-langues ».

<sup>4825</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, nov. 1925. Janv. 1926 : « J'ai assisté assez souvent aux cours de latin faits par les professeurs du collège de garçons. Nos élèves ont fait de sensibles progrès sous la direction de M. Dapp et Blaise en particulier ».

Cette rentrée de 1925 laisse voir un léger redressement de la fréquentation, avec 186 élèves. « Le nombre des internes est particulièrement satisfaisant », se réjouit la directrice<sup>4826</sup> : « Nous avons pu en recevoir 77 ; l'internat n'est prévu que pour 72, mais nous en avons installé quelques unes dans des chambres disponibles situées à côté de celles qui sont réservées aux surveillantes »<sup>4827</sup>. Elle rappelle, dans son rapport d'octobre, la multiplicité des attentes que son établissement doit supporter :

Parmi nos élèves, 40 font des études secondaires classiques avec latin, la moitié des autres environ nous demandent de les préparer au brevet élémentaire, les unes dans un but utilitaire, les autres comme un couronnement d'études, auquel les familles tiennent encore. Enfin, nous en avons un certain nombre, surtout parmi les internes qui fréquentent le collège pendant deux ou trois ans pour compléter un peu leur instruction et leur éducation et acquérir des notions de coupe, couture, etc. Tout cela nous donne des classes souvent peu homogènes et il serait bon de séparer pour un certain nombre de cours les élèves qui poursuivent des buts différents. Mais le personnel du collège est insuffisant pour assurer des services si divers (2 professeurs de lettres et 2 de sciences). L'enseignement du latin vient d'être réorganisé avec le concours de 4 professeurs du collège de garçons. [...] Nos élèves bénéficient ainsi de 2 heures de plus, 9 heures au lieu de 7, et nous allons vers la gratuité de cet enseignement.

Diversité des attentes rime avec diversité des origines sociales des élèves. La directrice doit mettre certaines internes au fait des habitudes de la bonne société<sup>4828</sup>. Au printemps 1926, une solution se dessine qui délivrera le personnel enseignant de sa surcharge de préparation à partir de la rentrée suivante<sup>4829</sup> : « Les professeurs de troisième se plaignent toujours de la difficulté de concilier les programmes secondaires et ceux du brevet élémentaire. Ces difficultés cesseront avec l'ouverture du cours complémentaire dont la création est demandée pour octobre prochain ».

---

<sup>4826</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1925.

<sup>4827</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1925 : « Au point de vue de la répartition, la disproportion entre l'effectif des classes élémentaires et celui des classes secondaires subsiste. Les causes de l'insuffisance du recrutement des premières ont été souvent indiquées. Nous pouvons y ajouter cette année les changements successifs qui se sont produits dans la direction de la classe enfantine. Nos fillettes vont avoir depuis janvier dernier leur quatrième maîtresse ».

<sup>4828</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, janv. 1926 : « Nos 77 internes nous arrivent de milieux assez divers et l'éducation de quelques unes de ces enfants est à refaire complètement ».

<sup>4829</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1926.

L'innovation est bien reçue par le public, puisque la fréquentation augmente à la rentrée 1926, malgré la hausse des rétributions adoptée au mois de janvier précédent<sup>4830</sup>. 194 fréquentent l'établissement au mois de novembre. Mais une nouvelle élévation, décidée en décembre 1926, inquiète la directrice<sup>4831</sup> : « Les nouveaux tarifs d'externat applicables à partir de janvier sont pour certaines classes trois fois plus élevés que les précédents. Cette augmentation me paraît susceptible, dans une petite ville comme Remiremont, pourvue de beaucoup d'établissements scolaires, d'amener des difficultés sérieuses dans le recrutement ». À la rentrée 1927, la population scolaire retombe, à 178 élèves. Une réalisation des craintes de Mlle Prévot ? Ce n'est plus à elle de commenter les chiffres : la fondatrice du collège est partie à la retraite à la fin de l'année précédente, après quinze années de bons et loyaux services à Remiremont ; affligée d'un deuil au cours de l'année 1925/26, elle avait tenu à passer encore un an à la tête de son cher établissement.

La nouvelle directrice est Mlle Juliette Genvot. Elle a enseigné de nombreuses années dans plusieurs établissements de l'académie de Nancy avant d'accéder, à la rentrée 1927, à son premier poste de directrice au collège de Remiremont. Le passage de pouvoir est délicat, car certains tentent de profiter du changement pour imposer certaines vues. En effet, l'inspecteur d'académie remarque, au sujet de la première réunion du bureau d'administration pour la nouvelle année scolaire<sup>4832</sup> : « Je sais, par M. le sous-préfet, qui m'a remplacé, que le maire, poussé par le secrétaire de mairie, a fait avaler des couleuvres à Mlle Genvot. Mais elle est soutenue par le receveur municipal et par M. le sous-préfet. Son habileté saura vaincre les résistances ». Sur le plan des études, « le fait important à retenir », signale la nouvelle directrice, « c'est la disparition de la sixième et l'importance acquise en peu de temps par le cours complémentaire », où l'on travaille, du reste, fort sérieusement<sup>4833</sup>. L'établissement conserve ses oripeaux d'enseignement primaire : « Outre

---

<sup>4830</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, janv. 1926 : « La comptabilité nouvelle a été adoptée dès le début de janvier. J'espère que les familles accepteront sans trop de peine les augmentations des rétributions et le paiement exigé d'avance ».

<sup>4831</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, déc. 1926.

<sup>4832</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>4833</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, déc. 1927 : « Au cours complémentaire, le travail [...] est dirigé et réparti par deux maîtresses dévouées, soucieuses d'obtenir des résultats ». Avr. 1929 : « Notre cours complémentaire offre le même aspect de vie active et sérieuse. Plusieurs de ses élèves ont récemment obtenu des prix au concours de dessin organisé par l'École et la Vie (premier, troisième, quatrième prix) ».

la préparation au diplôme et aux baccalauréats B, C, D, le collège a dû organiser, cette année encore, une section de brevet élémentaire ».

Mlle Genvot n'est pas de celles qui veulent tout changer à leur arrivée<sup>4834</sup>. Sur le plan de l'administration, elle trouve une maison qui fonctionne bien : « L'économat est confié à une personne expérimentée et active qui dispose actuellement d'un personnel suffisant et le dirige avec régularité et fermeté. La nourriture est saine et abondante et les repas bien servis et bien surveillés ». Bien sûr, il y aura quand même quelques acquisitions à réaliser, quelques améliorations ou réparations à effectuer<sup>4835</sup>. « Le mois d'octobre a vu la mise en marche des classes dans d'assez bonnes conditions et la présence d'une population scolaire encore satisfaisante », résume Mlle Genvot en conclusion de son premier rapport mensuel.

En novembre, le collège poursuit « son existence laborieuse et tranquille » et enregistre « un léger accroissement de sa population scolaire (178 élèves) ». L'inspecteur d'académie est confiant : « La population de Remiremont est unanime à reconnaître les mérites professionnels et la distinction de Mlle la directrice. Je suis heureux de faire connaître à M. le recteur la satisfaction qu'éprouvent les familles de nos élèves ». Le

---

<sup>4834</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927. Sur le plan de la discipline, la directrice écrit : « La répartition des travaux et exercices, en usage depuis bien longtemps dans la maison, a été maintenue en grande partie. L'étude du fonctionnement traditionnel m'a semblé nécessaire, avant d'introduire des modifications inutiles ou précipitées dans l'organisation des divers services et dans la vie à l'intérieur de l'établissement. Des mesures de détail peuvent, à l'occasion, être prises, pour rompre la monotonie qui me semble peser sur l'internat ».

<sup>4835</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, oct. 1927 : « En ce qui concerne le matériel, bien des achats s'imposent : le collège n'a aucune ressource pour l'histoire de l'art et ses collections d'histoire naturelle sont pauvres. Il n'y a aucun tableau, aucune reproduction dans les classes. Enfin l'infirmerie devra être installée confortablement. [...] Bien que les sommes prévues au traité soient minimales, des dépenses importantes sont en projet, et approuvées par le bureau d'administration : la réparation d'un piano (1 500 Frs) et l'achat d'une balance médicale. [...] Pour la question générale du matériel, il y a lieu d'utiliser les crédits accordés par le traité, la réalisation de bonis ne me semblant pas devoir être un idéal à maintenir lorsque des améliorations s'imposent pour l'intérêt des études et le progrès des conditions d'existence à l'intérieur de la maison ». Janv. 1928 : « Une commande de matériel scientifique, de livres et de causes de géographie est en cours d'exécution. Mais les crédits ouverts sont minimales et pour certains achats importants, il faudra tenter la demande d'une subvention extraordinaire ». Févr. 1928 : « Les crédits non utilisés en 1927 ont été affectés à l'achat de matériel scientifique et géographique. Ceux de 1928, bien que minimales, pourront être employés à constituer un matériel d'histoire de l'art ».

recteur est fort content de Mlle Genvot<sup>4836</sup>. Et il se louera bientôt, avec l'inspecteur d'académie, de la qualité de ses rapports<sup>4837</sup>.

Au cours de cette année 1927/28, l'établissement doit appliquer une réforme de son internat. La directrice ne voit pas sans inquiétude la place centrale qui y est accordée aux loisirs : on risque de favoriser la paresse et la frivolité des jeunes filles et d'attirer les critiques du public<sup>4838</sup>. On répare une ancienne lampe à projections, en attendant d'aménager une salle de projections au cours de l'année suivante<sup>4839</sup>. En attendant, les beaux et vastes locaux du collège, avec sa belle vue<sup>4840</sup>, sont utilisés, pendant les grandes vacances, par le Club Vosgien<sup>4841</sup>.

La rentrée 1928 attire une population scolaire de 172 élèves. Une légère baisse. Nouvelle réforme, du baccalauréat cette fois-ci : « Le grand désir de réussir, en cette dernière année d'application de l'ancien régime du baccalauréat, est un stimulant pour toutes », remarque la directrice en mars 1929. Mlle Genvot tâche de mettre de la cohésion dans son établissement<sup>4842</sup> : « Monsieur l'inspecteur de l'enseignement primaire a fait appel à nos élèves du cours complémentaire en vue d'une collaboration à la préparation de la prochaine fête au profit des Pupilles de l'École publique. L'idée est mise à l'étude dès à

---

<sup>4836</sup> ADMM W657/39, note du recteur de Nancy, 14.12.1927 : « [...] Monsieur l'inspecteur d'académie voudra bien aussi faire savoir à la nouvelle directrice combien il se réjouit de ses heureux débuts à Remiremont. Il n'attendait pas moins d'ailleurs de Mlle Genvot ».

<sup>4837</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1928, note en conclusion de l'inspecteur d'acad. : « Rapport documenté et qui rend bien apparent la physionomie de la maison ». Note du recteur de Nancy, 12.06.1928.

<sup>4838</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1928 : « Dès la rentrée de Pâques, l'application des nouvelles instructions concernant les maîtresses d'internat et les répétitrices s'est opérée sans difficulté. La réforme, qui attribue les études d'internat à des répétitrices expérimentées ne peut que profiter à la discipline et au rendement de travail de nos pensionnaires. Mais assurant de nombreux loisirs aux heures les plus précieuses de la journée, elle semble favoriser le laisser-aller de l'inaction chez des jeunes filles qui n'ont pas de vues d'avenir bien déterminées et les prépare mal à la vie occupée qu'elles auront en devenant répétitrices. Sans doute, les promenades, les allées et venues en ville ne peuvent être la matière d'aucune observation, mais on peut redouter que leur fréquence ne soit remarquée défavorablement ».

<sup>4839</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1928 : « La mise au point d'une ancienne lampe à projections, non étudiée jusqu'à présent, est enfin réalisée et l'utilisation de cet objet pourra voir lieu pour les cours d'histoire de l'art et de sciences naturelles ». Oct. 1928 : « Diverses difficultés ont surgi dans l'aménagement d'une salle de projection, et ce n'est qu'en janvier qu'on peut espérer mettre celle-ci en usage ».

<sup>4840</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mai 1929 : « Nos pensionnaire sont en général dociles et d'un caractère gai et facile. Le beau temps permet la jouissance, sur la terrasse, de la belle perspective de la vallée, pendant les récréations ».

<sup>4841</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. et mai 1928. On a pris « des garanties qui préservent le collège d'être transformé en hôtellerie, au gré de l'administration municipale ».

<sup>4842</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1929.

présent et dès la rentrée d'avril, j'espère voir les élèves de tous les enseignements participer à cette organisation ». On sent quelques tensions avec la municipalité<sup>4843</sup> : « Des travaux d'amélioration ont été exécutés dans l'installation du laboratoire. L'installation d'un redresseur de courant est étudiée, mais il s'agit d'obtenir prochainement de la municipalité une subvention de 2 000 Frs qui la paierait. Peut-être trouverai-je bonne volonté et compréhension, devant cette question... » Les trois petits points en disent long. Autre point noir, le caractère difficile d'une maîtresse primaire, qui nuit au recrutement<sup>4844</sup>.

La personnalité contestée d'une enseignante ne peut expliquer à elle seule la chute de fréquentation : 161 élèves à la rentrée de 1929, 151 l'année suivante. Malheureusement, comme pour les autres établissements de l'académie, nous n'avons plus de rapports mensuels dans les archives rectorales à partir de cette date. Faut-il incriminer les résultats passables obtenus aux examens précédents ? 2 élèves reçues sur 3 candidates au diplôme de fin d'études, certes, mais 2 élèves sur 7 seulement ont obtenu le baccalauréat d'ancien régime (à cause d'un enseignement du latin trop restreint, explique la directrice), et seuls 2 succès définitifs au certificat de troisième année étaient enregistrés en juillet 1929 (à cause d'un manque de travail des élèves, regrette-t-on)<sup>4845</sup>.

La fréquentation se redresse lentement jusqu'à atteindre 182 élèves à la rentrée de 1933. « Le collège de jeunes filles de Remiremont est d'une prospérité relative, avec 70 élèves secondaires, 25 primaires et 60 d'un cours complémentaire, avec un internat en régie de 58 pensionnaires », notait un inspecteur général au printemps précédent, « Je dis prospérité relative, car la situation de l'établissement à l'extérieur de la ville s'oppose au développement des classes primaires, donc d'une source de recrutement, car, en outre, le collège doit lutter contre une sérieuse concurrence de l'enseignement libre, placée à proximité »<sup>4846</sup>. Le fonctionnaire fait confiance à l'action persuasive de la directrice pour maintenir l'établissement sur de bons rails. Beaucoup ne partagent plus, alors, cet avis. Le torchon brûle, notamment, entre Mlle Genvot et la municipalité.

---

<sup>4843</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, mars 1929.

<sup>4844</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, avr. 1929 : « Dans la seconde primaire, Mlle V. ne saurait changer, à une date si proche de la retraite, une manière d'être qui prétend accroître les connaissances des élèves surtout par les démonstrations d'une vigoureuse autorité. Cet état de choses, bien connu à Remiremont, ne va pas sans défavoriser quelque peu le recrutement de nos classes primaires ».

<sup>4845</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice, juin et juill. 1929.

<sup>4846</sup> AN F<sup>17</sup> 24882, dossier Genvot, inspection générale, 22.05.1933.

Le milieu des années 1930 est une nouvelle période de baisse de la fréquentation. Puis l'effectif se relève, pour atteindre 194 élèves à la rentrée 1938. On voit même un pic à 236 élèves à la rentrée 1939. L'année suivante, c'est la rechute, avec 152 élèves.

### ***c) Après la Première Guerre mondiale : les dernières fondations***

#### (1) Lunéville, le dernier collège de l'académie (1922)

« Lunéville, 1<sup>er</sup> décembre 1897. On a retiré de la Meurthe les cadavres de deux jeunes filles. On croit à un suicide. On l'attribue au chagrin qu'elles auraient éprouvé en apprenant que la question du Lycée de filles va subir un retard de quinze jours ». La nouvelle paraît en première colonne de l'organe satirique publié par les opposants à la création d'un lycée de jeunes filles à Nancy<sup>4847</sup>. Les rédacteurs improvisés imaginent également, dans une rubrique départementale, un mouvement de créations de lycées, provoqué par l'exemple nancéien, où Lunéville trouverait place aux côtés de Toul, de Pont-à-Mousson et de Fraimbois, un village de 400 âmes<sup>4848</sup>. Dans la réalité, aucun élu

---

<sup>4847</sup> *Le Lycée de filles. Organe du bon sens nancéien*, déc. 1897, numéro unique.

<sup>4848</sup> « Lunéville. Le conseil municipal est convoqué pour le 10 décembre, en séance extraordinaire. Le succès qu'obtient auprès de la population nancéienne l'idée d'un lycée de filles à Nancy encourage notre municipalité à entrer dans la même voie. On avait parlé d'abord d'un simple collège municipal de filles ; mais on a réfléchi que, avec un collège, on ne pouvait compter sur une subvention de l'État. La municipalité est donc bien décidée à poursuivre à Lunéville la création d'un lycée de filles. Nul doute que cette idée ne fasse son chemin à Lunéville, comme elle l'a fait à Nancy, malgré les protestations et les cris de rage des réactionnaires et des folliculaires aux gages de la monarchie. La loge, convoquée tout exprès, a adhéré unanimement à l'idée d'un lycée de filles à Lunéville ». L'entrefilet est reproduit à l'identique pour Toul et Pont-à-Mousson, une manière de brocarder la propagande gouvernementale. Le ressort comique voulait un texte particulier pour Fraimbois : « Pris d'une noble émulation, le conseil municipal de Fraimbois a décidé, en principe, la création d'un lycée de filles, universellement reconnu nécessaire à Fraimbois. La commune n'ayant pas l'importance de Nancy, tant s'en faut, le principe ne coûtera pas 230 000 Frs, mais seulement 23 000 Frs, que le conseil municipal est appelé à voter dans sa prochaine séance. On a, du directeur de l'enseignement secondaire, la promesse que l'État contribuera, pour somme égale, à parfaire notre petit principe. Inutile d'ajouter que la presse réactionnaire de Fraimbois est dans une jolie fureur ».

lunévillois n'envisage, à cette époque, la création d'un établissement public pour l'enseignement secondaire des filles : les deux pensionnats de religieuses répondent suffisamment à la demande. Il faut que les lois anticongréganistes causent la disparition de l'un et l'amoindrissement de l'autre, laïcisé, qui perd son internat, pour qu'un projet de fondation soit formulé. Il est conçu par Pierre Ribierre, l'ancien maire républicain de 1889 à 1904. Conseiller municipal d'opposition depuis sa défaite, « papa Ribierre » écrit à son successeur (Georges Carême), le 3 février 1905, pour lui faire part de son souhait de voir la Ville acquérir le couvent de Ménil – placé en liquidation par la législation combiste – afin qu'elle y crée un collège de jeunes filles<sup>4849</sup>. Il argumente :

Dans une ville de 23 mille âmes, chef-lieu d'un arrondissement qui comprend 163 communes et près de 100 000 habitants, un collège de filles est non seulement utile, mais encore indispensable. Une occasion excellente se présente ; il est certain que le couvent se vendra dans des conditions très avantageuses pour la Ville. Le gouvernement, et on peut s'en assurer, prendra à sa charge, comme subvention, la moitié des frais d'installation et d'acquisition. Appelé, il y a environ douze ans, comme maire, à la suite du décès d'une sœur, à pénétrer dans le couvent de Ménil, Madame la Supérieure a bien voulu me faire visiter l'établissement ; j'ai pu constater qu'il était dans d'excellentes conditions de salubrité et que les dortoirs, comme hygiène [sic], ne laissaient rien à désirer. Le désir des familles de pousser l'instruction de leurs filles, les nombreuses internes que possédaient les pensionnats des Saints Anges et de Ménil, ainsi que le succès complet du lycée de filles de Nancy nous sont un sûr garant que le collège couvrira ses frais.

Ribierre, souffrant, ne peut se rendre à la séance du conseil municipal du 9 février 1905. C'est Ferdinand de Langenhagen<sup>4850</sup>, autre conseiller municipal de l'opposition de gauche, qui présente le projet à sa place<sup>4851</sup> : « Nous sommes certainement tous d'accord pour reconnaître la nécessité de mettre à la disposition des familles les moyens de donner aux jeunes filles, si nombreuses dans notre ville et dans l'arrondissement, une instruction libérale d'un niveau plus élevé que celui des écoles primaires. Deux solutions se présentent à vous : 1° La création de cours secondaires ; 2° La création d'un collège communal ». Comme « le programme d'instruction dans ces deux sortes d'établissements est à peu près

---

<sup>4849</sup> AML R1 « collège de filles », Pierre Ribierre au maire de Lunéville, 03.02.1905.

<sup>4850</sup> Famille alsacienne et luthérienne, cf. CHRISTOPHE Michel et WOLFF Jacques, « Langenhagen, Octave Ferdinand Henri, de », *NDBA*, 23, p. 2208-2209 (portrait).

<sup>4851</sup> AML R1 « collège de filles », discours de Ferdinand de Langenhagen devant le conseil municipal, 09.02.1905.

le même », de Langenhagen garde l'expression de sa préférence pour la seconde partie de son intervention. Que le conseil municipal choisisse l'une ou l'autre des institutions mises en balance, il en résulterait un avantage social pour toute la population lunévilloise :

L'enseignement qui y est donné s'adresse indistinctement aux enfants de toutes les familles et tend à former des femmes éclairées capables de comprendre leur mission sociale et d'être pour leurs maris, quelle que soit leur situation, des collaboratrices sur lesquelles ils puissent compter. Nous ne sommes plus à l'époque où l'on pensait qu'il suffisait pour la femme d'une instruction rudimentaire. Il ne s'agit pas d'ailleurs de lui donner une éducation factice ou prétentieuse, mais simplement de lui permettre d'affronter les luttes de la vie dans les meilleures conditions possibles. Dans ce but, il importe de préparer les enfants, en leur donnant les premiers éléments de connaissances solides, à occuper les situations auxquelles, de nos jours, elles peuvent prétendre. Le commerce, l'industrie, les administrations de l'État, tendent, de plus en plus, à faire appel à leur concours, en leur offrant des situations lucratives et honorables. Il appartient aux pouvoirs publics de favoriser l'accès de ces carrières aux jeunes filles qui, par leur intelligence, semblent plus particulièrement pouvoir y prétendre. C'est dans les rangs de l'école primaire, parmi les enfants des classes laborieuses, que doit se faire ce recrutement. La création d'un établissement d'éducation secondaire poursuit donc un double objectif :

- Donner aux jeunes filles appartenant aux familles aisées une éducation complète en rapport avec les conditions sociales dans lesquelles elles sont appelées à vivre.

- D'autre part, donner aux enfants du peuple les moyens pratiques de mettre leur instruction à profit.

Il est indispensable, en somme, que nous procurions aux jeunes filles la même éducation que nous donnons sans distinction à nos garçons en créant un enseignement secondaire qui réunira les filles de la bourgeoisie et celles des travailleurs. Nous réaliserons ainsi, par le bienfait d'une éducation commune, l'union et la concorde entre tous les citoyens. L'enseignement, il est vrai, ne sera pas gratuit ; il ne l'est pas au collège des garçons. Mais le conseil municipal ne refusera pas plus qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour la gratuité de la rétribution collégiale aux enfants bien douées et qui seraient signalées comme pouvant continuer utilement leurs études. On ne saurait donc s'arrêter à cette objection.

Le conseiller municipal défend donc une conception démocratique de l'enseignement secondaire féminin, très éloignée des intentions du législateur. Son exposé fait écho aux discussions qui eurent lieu autour de la création du collège de jeunes filles de Saint-Dié deux ans plus tôt. Un collège, c'est bien l'institution qui a les préférences de

Langenhagen. D'ailleurs, les collèges ont le vent en poupe<sup>4852</sup> (les cours secondaires aussi). Et pour cause, « s'il s'agit de l'organisation d'un collège, l'État verse à la Ville la moitié du prix d'achat des locaux et la moitié des frais d'installation », un avantage financier intéressant alors que se profile « la mise en vente prochaine du couvent de Ménil ». De Langenhagen termine son discours en demandant que la commission d'administration étudie la question.

Le souhait de l'élus d'opposition est exaucé, mais sa proposition a peu de chance de recueillir un avis favorable. Le maire note, avec raison, « que la création d'une école primaire supérieure répondrait mieux aux besoins de la population ouvrière »<sup>4853</sup> et la commission considère, finalement, « que le moment n'est pas encore venu pour traiter cette question »<sup>4854</sup>. Est-il venu en juin 1908 ? Le maire Henri Castara, de droite, comme son prédécesseur, envisage de fonder un établissement pour les filles, mais il hésite entre enseignement primaire supérieur et enseignement secondaire. Il écrit à son collègue de Pont-à-Mousson pour connaître le fonctionnement de l'école primaire supérieure de filles de cette ville<sup>4855</sup>. Le recteur de Nancy encourage, de son côté, l'ouverture de cours secondaires. Début juillet 1908, il transmet au maire de Lunéville un projet de budget où la subvention municipale ne se monterait qu'à 2 300 Frs par an<sup>4856</sup>. Le haut fonctionnaire attend une décision rapide du conseil municipal, « en vue de l'ouverture des cours pour la prochaine rentrée d'octobre ». En vain.

En 1910, le principal du collège de garçons, Monsieur Boy, organise des cours privés, « couronnés de succès », se souviendra-t-on après la Première Guerre mondiale, mais qui sont abandonnés au bout de deux ans, suite au départ de leur fondateur<sup>4857</sup>.

---

<sup>4852</sup> « En effet, la plupart des Villes qui ont eu à s'occuper de cette question se sont décidées en grand nombre en faveur du collège. On compte actuellement en France 41 lycées, 39 collèges et 78 cours secondaires ; six municipalités ont demandé en 1904 la transformation de leurs cours secondaires en collège et toutes les créations projetées à l'heure actuelle visent l'installation de collèges ».

<sup>4853</sup> AML R1 « collège de filles », note du maire, 10.02.1905.

<sup>4854</sup> AML R1 « collège de filles », note sur la couverture du dossier « Demande d'achat du couvent de Ménil pour y créer un collège de filles », 14.02.1905.

<sup>4855</sup> AML R1 « collège de filles », le maire de Pont-à-Mousson au maire de Lunéville (réponse), 03.07.1908. Il transmet, en pièce jointe, un rapport de la directrice de l'école primaire supérieure de filles.

<sup>4856</sup> AML R1 « collège de filles », le recteur de Nancy au maire de Lunéville, 11.07.1908.

<sup>4857</sup> Délibérations du conseil municipal de Lunéville, 19.05.1922.

Il faut attendre 1922 pour qu'une initiative soit relancée, cette fois-ci par un sous-préfet. Paul Bouët présente, début mai, au maire Charles Ferry<sup>4858</sup> un long plaidoyer pour la création de cours secondaires de filles (assez en vogue à cette époque<sup>4859</sup>), en le priant de le communiquer au conseil municipal<sup>4860</sup>. « Dès mon arrivée dans l'arrondissement, je fus surpris », commence-t-il, « de ce que l'enseignement des jeunes filles comportait une lacune qui me parut grave, voire incompréhensible ». Sur 49 villes qui possèdent leurs cours secondaires de jeunes filles, 39 sont moins peuplées que Lunéville ; c'est également le cas de 58 des 85 villes dotées de collèges de jeunes filles. Le sous-préfet ajoute que « parmi ces 134 villes pourvues d'un établissement secondaire, il y en a 40 environ qui possèdent un cours complémentaire primaire de jeunes filles et une quinzaine une école primaire supérieure, sans que la prospérité d'un établissement nuise à l'autre ». La précision est naturellement intéressée, puisque Lunéville abrite, depuis peu, des cours complémentaires<sup>4861</sup>. Mais la coexistence des deux enseignements n'est pas seulement possible financièrement, elle est aussi nécessaire du point de vue scolaire pour Bouët, qui considère que « toute ville bien organisée doit posséder, pour les filles comme pour les garçons, un enseignement primaire et un enseignement secondaire complets répondant à tous les besoins ». Car les formations ne sont pas les mêmes :

Pour en finir avec ce côté de la question, je soulignerai que les cours complémentaires primaires et les écoles primaires supérieures ne prennent les jeunes filles qu'après le certificat d'études et qu'ils ne peuvent les préparer qu'aux brevets. Tant que l'École unique – dont commencent à parler de hardis novateurs – ne sera pas instituée en France, il faudra se dévouer [sic], dans l'intérêt de toutes les classes de la société, à la diffusion des deux enseignements parallèles : l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, aussi bien pour nos jeunes filles que pour nos jeunes garçons. S'il est vrai que l'on peut être amené à donner dans les lycées, les collèges et les cours secondaires un bon enseignement primaire, il n'est pas moins vrai que cet enseignement, qui peut permettre aux élèves l'obtention des brevets, diffère cependant de l'enseignement primaire

---

<sup>4858</sup> Sans lien de parenté connu avec Jules Ferry.

<sup>4859</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 410.

<sup>4860</sup> AML R1 « collège de filles », le sous-préfet de Lunéville au maire de Lunéville, 08.05.1922.

<sup>4861</sup> DESSEZ (inspecteur d'académie), « Rapport annuel sur la situation de l'enseignement primaire, 1919-1920 », *Préfecture du département de Meurthe-et-Moselle. 2<sup>e</sup> session ordinaire de 1921. Rapports des chefs de service*, Nancy, Berger-Levrault, 1921, p. 27-41, p. 37 : « Il est, du moins, un cours complémentaire très florissant. C'est le cours de jeunes filles que nous avons organisé, depuis plusieurs années, à Lunéville, en réunissant dans une même école centrale les élèves des autres écoles qui désiraient poursuivre leurs études. À l'heure présente, il comprend 34 élèves, dont 22 en première année, toutes munies du certificat d'études de 1<sup>er</sup> ordre, et 12 en seconde année, candidates au brevet élémentaire ou à l'école normale. Sa reconnaissance officielle est demandée au ministère ; elle ne saurait tarder ».

proprement dit, « en ce qu'il prépare déjà à des études plus relevées : en même temps qu'il meuble ces tout jeunes esprits, il leur donne des ouvertures pour des acquisitions nouvelles, durant les cinq années qui vont suivre » ; ainsi s'exprime le dernier bulletin de l'enseignement secondaire de l'académie de Nancy. Seuls, donc, des cours secondaires ou un collège peuvent prendre les enfants dès qu'ils atteignent l'âge de la scolarité et les conduire jusqu'au baccalauréat.

Le besoin existe à Lunéville, qui se marginalise en restant indifférente à l'enseignement secondaire des filles : « des fonctionnaires, des officiers, des industriels ont refusé des postes, des affectations, des emplois ou des situations à Lunéville, parce qu'ils n'y trouvaient pas, pour leurs filles, l'établissement qui leur aurait permis de continuer des études secondaires commencées ailleurs ». « Quant à l'argument philosophique de la liberté de conscience », conclut le sous-préfet, « j'ai à peine besoin de l'effleurer devant une assemblée où les manifestations d'union sacrée n'ont jamais cessé d'être quotidiennes depuis le 2 août 1914 ». Après la présentation du « principe », Bouët expose « toute l'économie du projet tel qu'il pourrait être réalisé pour la rentrée d'octobre prochain ». Le principal du collège de garçons (Jaucent) a déjà donné son accord pour accueillir les cours secondaires au « rez-de-chaussée du corps de bâtiment de la place Léopold N°3 » (avec une entrée particulière aux filles et des récréations décalées)<sup>4862</sup>.

Le déficit des frais de fonctionnement, couvert à 40% par l'État, représenterait pour la Ville, d'après l'estimation du sous-préfet, une charge de 17 000 Frs pour 1923, « chiffres dont l'importance est si faible en regard des avantages considérables » attendus de l'investissement. Et encore, le fonctionnaire fonde son estimation budgétaire sur un nombre d'élèves n'augmentant que légèrement par rapport à l'effectif de départ, qui serait de 52 élèves, recensées lors d'une enquête auprès des familles. « Vous voudrez bien convenir que ce chiffre n'est qu'un minimum : certaines familles, dans notre prudente Lorraine, attendent, en effet, que les cours soient créés, aient une existence incontestable, pour y croire et y faire inscrire leurs jeunes filles », précise Bouët, qui réserve pour la conclusion sa plus grande déclaration d'optimisme : « Il n'est pas interdit de songer que ces cours secondaires seront assurés d'une prospérité telle qu'il faudra, dans quelques années, se préoccuper, par la force même des choses, de les remplacer par un collège ».

---

<sup>4862</sup> AML R1 « collège de filles », le principal du collège de garçons de Lunéville au sous-préfet, 19.04.1922, pièce mise en annexe du courrier précité du sous-préfet au maire de Lunéville.

Les commissions d'administration et des finances examinent le projet du sous-préfet et rendent un avis favorable unanime. Le 19 mai 1922, il revient au conseil municipal de prendre une décision. Après la lecture du projet, la discussion s'ouvre par une intervention de l'ancien maire (1912-1914) Eugène de Turckheim, qui se rallie sans réserve à la création des cours, en regrettant « profondément que les événements aient empêché cette réalisation de s'accomplir plus tôt ». Réalisation d'autant plus urgente après la guerre, continue-t-il, dans un développement que le secrétaire de séance résume ainsi : « A la suite de la terrible épreuve que nous venons de traverser, tant d'hommes sont restés sur les champs de bataille qu'il est nécessaire de faciliter aux femmes, par un enseignement approprié, l'accès de certaines carrières ou bien des vides resteront longtemps à combler ; la nation ne pourra, d'ailleurs, qu'en profiter ». L'intervenant suivant constate l'équipement important en établissements secondaires de jeunes filles du département des Vosges. Aucune réticence ne s'exprime.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la création des cours secondaires de jeunes filles à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1922, dans les conditions fixées, « sous réserve que tout le nécessaire sera fait pour qu'une séparation très nette soit établie entre les cours secondaires envisagés et le collège de garçons ». Loin de prendre ombrage de l'intervention du sous-préfet, les conseillers lui adressent leurs remerciements pour l'important travail de préparation qu'il a fourni<sup>4863</sup>. « Les sous-préfets ne sont pas totalement inutiles », remarque *L'Indépendant de Lunéville*, un titre républicain qui, « à de nombreuses reprises, a soutenu, dans ses colonnes, la nécessité de créer ces cours secondaires de jeunes filles »<sup>4864</sup>.

---

<sup>4863</sup> AML R1 « collège de filles », le sous-préfet de Lunéville au maire de Lunéville, 30.05.1922 : « Permettez-moi de vous exprimer combien j'ai été touché des remerciements que le conseil municipal m'a fait l'honneur de m'adresser. En émettant un vote unanime, il a voulu, je pense, me donner la preuve qu'il ne se méprenait pas sur mes intentions, qui sont de collaborer en toute réciproque confiance, sans recourir à la nécessité d'invoquer formellement la loi qui autorisait mon initiative. Respectueux des prérogatives communales qui sont à la base même de notre régime de liberté, j'ai voulu faire profiter l'assemblée municipale de ce qu'il m'avait été possible de la documenter avec précision et d'intervenir utilement auprès des pouvoirs publics. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire connaître au conseil que, jusqu'à réalisation complète, je ne perdrai pas de vue l'organisation des cours secondaires de jeunes filles ».

<sup>4864</sup> *L'Indépendant de Lunéville*, 25.05.1922. Nous n'avons pas effectué de dépouillement avant 1922 pour retrouver les prises de position évoquées.

Le 4 juin 1922, après approbation de la délibération par le préfet, ce même journal communique « le tarif des frais d'études », en précisant qu'aucun supplément ne sera demandé pour « le latin, le dessin, le solfège, la gymnastique, la sténographie », ni même pour l'enseignement religieux, « donné gratuitement dans l'établissement par les ministres des trois cultes, M. l'abbé Pourel, aumônier, M. le pasteur Koest et M. le rabbin Meyers », aux élèves dont les parents en auront fait la demande. Ces renseignements paraissent encore le 30 juillet 1922 – alors que le *Journal de Lunéville*, catholique, ne fait pas de publicité – avec un commentaire titré « Une excellente création à Lunéville ». Bientôt, la presse lunévilloise rapporte les décisions du conseil municipal d'accorder des bourses « aux élèves les plus méritantes sortant des écoles primaires » et de créer « un cours d'enseignement ménager » pour assurer « la prospérité des nouveaux cours secondaires »<sup>4865</sup>.

La seconde idée vient, encore, du sous-préfet. Elle a été inspirée par le cours d'enseignement ménager de Remiremont, que le fonctionnaire est allé visiter, accompagné de deux adjoints au maire : « Ce cours annexé au collège de jeunes filles est suivi également par quatre-vingts élèves étrangères à l'établissement et donne les meilleurs résultats ». L'un des adjoints (Ricklin), vice-président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, a convaincu cette dernière « de coopérer pour la somme de 6 000 Frs dans les frais de premier établissement de l'enseignement ménager à Lunéville ». Et comme le sous-préfet a « obtenu de certains groupements et personnalités des participations sérieuses, l'effort financier demandé à la Ville se trouve réduit à la somme de 2 000 Frs ». Le conseil municipal a également décidé « que ce cours sera gratuit pour les élèves des cours secondaires ».

A Paris, le chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique a approuvé, fin juin, la fondation des cours secondaires, tout en remarquant « que la Ville devra mettre le plus tôt possible à leur disposition des locaux plus appropriés ». Le recteur, en donnant copie de la lettre ministérielle au maire de Lunéville, met le doigt sur ce point<sup>4866</sup>. En septembre 1922, le ministère approuve l'adjonction du cours d'enseignement ménager<sup>4867</sup>.

---

<sup>4865</sup> *L'Indépendant de Lunéville*, 08.06 et 30.07.1922, et le *Journal de Lunéville*, 11.06 et 30.07.1922.

<sup>4866</sup> AML R1 « collège de filles », le recteur de Nancy au maire de Lunéville, 05.07.1922.

<sup>4867</sup> AML R1 « collège de filles », le recteur de Nancy au maire de Lunéville, 15.09.1922.

*L'Indépendant de Lunéville* intensifie sa réclame<sup>4868</sup>. Le 21 septembre : « Mlle Crayssac, directrice des cours secondaires de jeunes filles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle se tiendra à leur disposition (collège communal, salle des actes) de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures ». Le 24 septembre, le journal rappelle « que les cours secondaires seront installés place Léopold, à côté du salon des Halles, dans l'ancien hôtel Sonnini, dont les travaux d'aménagement spécial sont en cours d'achèvement ». Il informe également que « le ministère a apporté quelques modifications avantageuses au personnel du nouvel établissement, qui sera ainsi composé : une directrice assistée de deux institutrices, de deux dames professeurs (une pour les lettres et une pour les sciences), secondées par des professeurs du collège de garçons, d'une dame professeur pour l'enseignement ménager et d'une répétitrice qui assurera le service de l'externat surveillé » ; le plan initial ne prévoyait pas de professeurs femmes. Enfin, le 1<sup>er</sup> octobre :

Mlle Crayssac, directrice des cours secondaires de jeunes filles de Lunéville, se permet de rappeler aux familles : 1° Que les fillettes peuvent entrer aux cours secondaires dès l'âge de quatre ans ; 2° Que le personnel des cours secondaires sera suffisant pour que les classes de petites filles soient complètement distinctes de celles des garçons ; 3° Que l'enseignement donné aux cours secondaires assure, d'une part, la préparation au baccalauréat et aux certificats secondaires, d'autre part la préparation aux brevets élémentaire et supérieur. [...]

La rentrée aura lieu mardi prochain, 3 octobre, à 8 heures. Pour satisfaire aux vœux de plusieurs familles, les heures de classe ont été fixées comme il suit : matin, de 8 heures à 11 heures ; après-midi de 2 h à 4h. Toute latitude sera laissée aux familles pour envoyer plus tard, le matin, 1° les fillettes de moins de sept ans ; 2° les fillettes qui ont coutume d'assister à la messe tous les jours, en vue de la première communion. L'enseignement sera organisé de manière à ce que le travail des enfants ne souffre pas de ce retard.

Il s'agit, décidément, de séduire le public catholique. Le succès est-il au rendez-vous ? Oui, puisque l'effectif de départ dépasse significativement les prévisions du sous-préfet. Nous ne disposons pas, pour Lunéville, des rapports mensuels établis par les directrices qui ont nourri nos monographies vosgiennes et celle du lycée de Nancy. Il faut donc se pencher sur d'autres sources pour connaître le fonctionnement de cette institution : dossiers personnels des directrices, documents de la gestion municipale, presse locale

---

<sup>4868</sup> *L'Indépendant de Lunéville*, 21.09, 24.09 et 01.10.1922.

(mais nous n'avons dépouillé les deux principaux titres que pour 1922) et bulletin académique de l'enseignement secondaire. Dans le numéro de mars 1923, le recteur (Adam) relate la fondation en des termes enthousiastes<sup>4869</sup> : « Le succès fut immédiat, grâce au zèle d'une jeune directrice, Mlle Crayssac, qui trouva autour d'elle tous les appuis qu'elle méritait et qui fut secondée par des collaboratrices à qui elle communiqua sa foi dans l'avenir. Dès les premiers jours, les cours secondaires eurent 78 élèves, c'est-à-dire exactement l'effectif avec lequel avait commencé, il y a quelque vingt ans, notre lycée de Nancy ». Même enthousiasme à *L'Indépendant de Lunéville*, qui remarquait, en décembre 1922<sup>4870</sup> : « M. Potel, inspecteur général de l'Instruction publique, a inspecté le nouvel établissement, accompagné de M. Adam, recteur de l'académie de Nancy. Il a emporté la plus favorable impression et a adressé à Mlle Crayssac, directrice, et à ses collaboratrices de très vives félicitations. La prospérité de l'établissement, qui compte déjà 82 élèves, est désormais assurée ». Une prochaine étape se dessine : « Ajoutons que l'académie et la préfecture se sont concertées avec la Ville pour la création d'un collège de jeunes filles. Les négociations en cours sont de nature à laisser prévoir une prompte solution ». Le recteur se montre pareillement optimiste dans le bulletin académique... mais la transformation en collège se fera longtemps attendre. Dans l'immédiat, on augmente le personnel enseignant d'une répétitrice, qui sera, entre autres, chargée de cours de latin<sup>4871</sup>. L'inspection générale pointe, en novembre 1922, les médiocres conditions matérielles des cours secondaires<sup>4872</sup> ; mais elle place beaucoup d'espoir dans la jeune directrice :

Les difficultés sont nombreuses. Les cours sont mal installés, dans une aile du collège de garçons. Les élèves, qui sont venues de toutes les directions et tous les établissements, sont, en général, peu instruites et n'ont pas l'habitude du travail. Mlle Crayssac les encourage de son mieux. Elle trouve des ressources inattendues pour suppléer à l'insuffisance des locaux : on fait classe dans des réduits souvent inhospitaliers, mal chauffés. Peu importe ! Les collaborateurs de Mlle Crayssac sont (sauf une) jeunes comme elle, et elle a su leur communiquer sa foi : elles acceptent avec bonne

---

<sup>4869</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire*. Mars 1923, p. 4.

<sup>4870</sup> *L'Indépendant de Lunéville*, 07.12.1922.

<sup>4871</sup> AML R1 « collège de filles », le recteur de Nancy au maire de Lunéville, 09.12.1922.

<sup>4872</sup> Elles apparaissent également dans les archives municipales (AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 03.10.1922 : « Après avoir discuté avec Monsieur le principal la question du logement de la femme de charge, je crois préférable d'en rester à votre première solution : loger la répétitrice ou, si elle refuse, garder sa chambre comme salle des professeurs, 1° parce que les professeurs réclament cette salle, 2° parce que si nous la donnons à la femme de charge, la répétitrice n'aura plus d'endroit pour travailler tranquillement. J'ai parlé à la femme de charge, qui semble contente de venir chez nous, même si elle doit habiter en-dehors de la maison »).

humeur une autorité qui ne manque pas de fermeté. On voudrait que Mlle Crayssac, qui aperçoit si nettement une partie de la tâche à remplir, attachât plus d'importance à la tenue des jeunes élèves. Les petites sont certainement plus loin d'elles que les grandes ou, du moins, elle n'a pas encore trouvé le temps d'exercer sur elles l'action bienfaisante qu'elle exerce sur leurs aînées. Cela viendra. [...]

Il faut souhaiter que Mlle Crayssac reste quelque temps à Lunéville. Elle emploiera toute son activité à obtenir la transformation des cours secondaires en collège et méritera d'être placée à la tête d'un établissement qui sera en grande partie son œuvre.

L'effectif connaît une augmentation significative pour l'année 1923/24, avec 99 élèves. La demi-pension, mise en place depuis l'automne 1922 et promue par *L'Indépendant*<sup>4873</sup>, a peut-être pesé dans le choix de certains parents. L'inspecteur d'académie estime, en mars 1924, dans son appréciation sur Mlle Crayssac, que « les cours secondaires [...] seraient encore plus prospères s'ils disposaient d'un internat, de locaux suffisants, et si le cours complémentaire de jeunes filles de Lunéville ne faisait pas, jusqu'à un certain point, double emploi avec eux. Quand les cours secondaires seront logés comme il est nécessaire, on pourra envisager le rattachement de ce cours complémentaire aux cours secondaires, sous forme de section primaire supérieure ». Le recteur ajoute, deux mois plus tard, que Mlle Crayssac et lui ont « visité ensemble, avec le maire et un conseiller municipal, un beau local, jadis établissement secondaire, puis attribué à la Guerre [ministère de la Guerre] et que celle-ci rétrocéderait. Ce serait un fort beau collège, assuré sans doute d'une belle prospérité, après les heureux débuts des cours secondaires ».

En 1924/25, la hausse de fréquentation est plus légère, avec 105 élèves. Le problème de place reste aigu. En mai 1925, le recteur se réjouit, dans son appréciation sur Mlle Crayssac, de la victoire des radicaux aux élections municipales à Lunéville :

---

<sup>4873</sup> *L'Indépendant de Lunéville*, 07.12 (« Le conseil d'administration des cours secondaires de Lunéville s'est réuni pour la première fois le 26 novembre dernier. [...] La création d'une demi-pension a été décidée au prix annuel de 450 Frs, soit 50 Frs par mois. Le régime sera le même que celui du collège. Les demi-pensionnaires auront droit au goûter à 16 heures. La demi-pension fonctionnera dès la rentrée de janvier. Le prix pour l'année scolaire restant à courir sera donc de 300 Frs ») et 24.12.1922.

Un nouveau maire, le Dr. Bichat, a été élu le 10 mai. Nous attendons beaucoup de lui. Et je suis sûr qu'il s'emploiera tout son pouvoir à la création du collège, et d'abord à son installation dans des locaux convenables. Les négociations en cours à cet effet sont près d'aboutir. Mlle Crayssac, qui a fort bien réussi à Lunéville, est toute désignée pour continuer l'œuvre et la mener à bien. J'attends aussi beaucoup d'elle après ce qu'elle nous a donné déjà.

Effectivement, Henry Bichat fait procéder au déménagement. La rentrée 1925 se fait dans un bâtiment de la Caserne Froment-Coste, mis à disposition par l'armée, rue de Viller : ce sont les anciens locaux du collège libre de garçons, l'Institution Saint-Pierre Fourier, aliénés sous Combes<sup>4874</sup>. Le gain d'élèves en 1925/26 est cependant minime : elles sont 110. Le demi-pensionnat, jusqu'alors au compte du collège de garçons, devient indépendant<sup>4875</sup>.

Mais la grande affaire de cette année scolaire est la création d'un internat en régie municipale. Son ouverture semble prévue pour l'automne 1925, puisque début octobre, le maire s'agace d'un « veto » de l'inspecteur primaire d'arrondissement : l'élu veut « ouvrir à la fois l'internat du cours secondaire et celui du cours complémentaire, ces deux cours pouvant fort bien marcher de front sans aucun heurt, si chacun des intéressés le veut bien », explique-t-il ; le fonctionnaire « estime qu'en raison de l'incertitude qui pèse encore sur le statut de la nouvelle organisation, il est préférable de ne pas faire allusion dès maintenant à l'internat du cours complémentaire »<sup>4876</sup>. La réflexion sur les conditions d'accueil est engagée seulement en février 1926, par la directrice des cours secondaires<sup>4877</sup>, qui visite à la même époque l'internat de Pont-à-Mousson, pour établir un plan détaillé de l'aménagement du dortoir<sup>4878</sup>. Le mois suivant, l'inspecteur d'académie attend toujours de recevoir « les plans d'aménagement du collège de jeunes filles (internat) », pour approbation<sup>4879</sup>.

---

<sup>4874</sup> BICHAT Jean, *La vie et la santé dans une cité lorraine à travers les siècles. Lunéville (1034-1936). Étude médico-social*, Nancy, Imprimerie Georges Thomas, 1937, p. 70 et 215-216.

<sup>4875</sup> Délibérations du conseil municipal de Lunéville, 24.11.1925.

<sup>4876</sup> AML R1 « collège de filles », le maire de Lunéville au recteur de Nancy, 02.10.1925.

<sup>4877</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 06.02.1926.

<sup>4878</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 23.04.1926.

<sup>4879</sup> AML R1 « collège de filles », l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au maire de Lunéville, 19.03.1926.

Car on parle déjà de « collège », tant dans la population<sup>4880</sup> que dans l'administration, anticipant une transformation que le recteur annonce, dans le *Bulletin de l'Enseignement Secondaire* de mars 1926, toujours aussi imminente<sup>4881</sup>. Il se réjouit, en même temps, de la solution trouvée pour l'ouverture de l'internat : « le cours complémentaire de jeunes filles [...] fait désormais partie du futur collège, en attendant qu'une école primaire supérieure y soit, dans un bref délai, annexée ». Encore une prévision qui tardera à se réaliser... à moins que le philosophe, au soir d'une longue carrière, ait une notion élargie de la brièveté.

En avril 1926, l'urgence reste l'ouverture de l'internat. Mlle Crayssac demande au maire d' « agir auprès des travaux pour hâter un peu l'aménagement »<sup>4882</sup> : « je crois qu'il serait temps de se mettre activement à l'exécution pour pouvoir faire visiter quelque chose aux familles qui se présenteront peut-être après la lecture de l'annonce et du prospectus ». L'annonce de l'ouverture de l'internat paraîtra, naturellement, dans *L'Indépendant*. La directrice souhaite également l'insérer « dans un quotidien des Vosges et dans un journal de Sarrebourg, auquel [elle] l'adresser[ait] en français et en allemand, afin d'essayer un recrutement en Alsace ». La directrice n'est pas seule à s'inquiéter. Au même moment, l'inspecteur d'académie, qui a appris qu'on installera moins de lavabos qu'initialement annoncé, écrit au maire<sup>4883</sup> : « D'une part, il est absolument nécessaire que des précisions nous soient données quant aux détails de l'aménagement envisagé ; mais surtout il serait évidemment regrettable, et dangereux pour le recrutement du collège et du cours complémentaire, que l'internat ne présentât pas, au moment de son ouverture, les garanties d'hygiène et de confort que les parents, comme l'administration, sont en droit de demander ».

Le fonctionnaire craint un mauvais démarrage. Il rencontre bientôt Mlle Crayssac pour prendre, sur place, « des décisions définitives »<sup>4884</sup>. Sur le plan des études, l'année se termine bien : « Nos 4 élèves de première partie présentées au baccalauréat viennent d'être

---

<sup>4880</sup> AML R1 « collège de filles », la veuve Raffali au maire de Lunéville, 24.08.1925.

<sup>4881</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire*. Mars 1926, p. 34.

<sup>4882</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 23.04.1926.

<sup>4883</sup> AML R1 « collège de filles », l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au maire de Lunéville, 23.04.1926.

<sup>4884</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.04.1926.

reçues, deux d'entre elles avec mention "assez bien" », se réjouit la directrice, qui aimerait entendre le maire en faire mention dans son discours pour la cérémonie de fin d'année<sup>4885</sup>.

L'institution accueille 188 élèves en 1926/27. La hausse de fréquentation vient de l'annexion des cours complémentaires, dont les classes ne se font pas – encore – rue de Viller, mais qui sont – déjà – placés sous la direction de Mlle Crayssac, par arrêté rectoral du 18 septembre 1926. Le retard pris dans l'aménagement de l'internat, occupé par une trentaine de pensionnaires à la mi-octobre, ainsi que diverses installations jugées inadéquates (« l'inspection générale a nettement déclaré que les cabinets actuels, à la turque, ne pouvaient être conservés dans un établissement de jeunes filles », etc.) mécontentent l'inspecteur d'académie, qui s'en ouvre au maire<sup>4886</sup>. Le constat sévère est pris comme une critique injuste par le Dr. Henry Bichat, qui « ne saur[ait] laisser passer certaines [observations] sans mettre les choses au point »<sup>4887</sup>. Il répond :

Je me permets de vous rappeler tout d'abord que depuis deux ans, la Ville de Lunéville a fait un *très* gros effort financier pour son collège de filles. Cet effort se chiffre à l'heure actuelle par une somme de 286 000 Francs, ce qui, vous le reconnaîtrez, est assez coquet pour une ville dont les ressources sont des plus limitées. En particulier, 70 000 Francs ont été dépensés cette année pour le matériel (lits, matelas, lavabos, cuisine, matériel scolaire, etc.). Nous avons eu en plus la surprise désagréable d'être obligés de procéder à la réfection complète du chauffage central.

Ce n'est qu'à grand peine, croyez le bien, et par des artifices de trésorerie que nous avons pu, cette année, équilibrer notre budget supplémentaire, mis en déficit par certaines des sommes engagées pour le collège de filles, en particulier pour l'achat de lavabos, que je n'ai pu que difficilement faire voter par mes collègues du conseil municipal. [...]

Je continuerai, comme par le passé, à faire tous mes efforts pour parfaire l'organisation de notre établissement de la rue de Viller. Nous avons la conscience d'avoir accompli cette année un effort extrêmement considérable, tant pour cet établissement que pour les écoles primaires, à la réfection desquelles on a travaillé pendant toutes les vacances. Je regrette un peu, je l'avoue, que vous ayez paru ignorer ces efforts et les réalisations déjà faites et j'ai été un peu surpris des reproches plus ou moins voilés que renferme votre lettre, et que je ne crois pas avoir mérités.

---

<sup>4885</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 01.07.1926.

<sup>4886</sup> AML R1 « collège de filles », l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au maire de Lunéville, 14.10.1926.

<sup>4887</sup> AML R1 « collège de filles », le maire de Lunéville à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 16.10.1926.

Comme par le passé, et en tenant compte, par ailleurs (il le faut bien), des nécessités budgétaires, nous ferons de notre mieux, mais un peu de patience est encore nécessaire.

Les choses rentrent dans l'ordre<sup>4888</sup>. Une autre question, institutionnelle, se pose en novembre 1926, à l'occasion de la première hausse des tarifs du pensionnat et du demi-pensionnat, pour les aligner sur ceux du collège de garçons<sup>4889</sup>. « Je ne peux les soumettre, avant de vous les proposer, à un bureau d'administration », explique Mlle Crayssac au maire, « En effet, les cours secondaires n'ayant pas, légalement, de bureau d'administration, les membres proposés l'an dernier n'ont pas été nommés par le ministère ». La directrice propose d'adopter, « jusqu'à la transformation en collège », la solution conseillée par l'inspecteur d'académie : faire du bureau d'administration un « comité de patronage ». « Ainsi, nous pourrions nous passer de l'avis du ministère quant à la nomination des membres et retirer des réunions les mêmes avantages ». La directrice souhaite également que les cours secondaires s'affirment comme un pôle charitable dans le paysage scolaire lunévillois<sup>4890</sup> : « Ayant cette année un plus grand nombre d'élèves à faire travailler pour les pauvres et des salles assez grandes pour contenir une assemblée nombreuse, j'avais l'intention de faire un arbre de Noël et une distribution de vêtements pour quelques enfants des écoles primaires de Viller. Mais, avant de m'engager vis-à-vis d'une ou deux directrices d'école, je serais contente de savoir si nous pourrions nous procurer un sapin sans aucun frais ».

L'institution est sur la bonne voie. Au printemps 1927, l'internat fait presque le plein<sup>4891</sup>. À la rentrée suivante, les cours secondaires ouvrent « au cours complémentaire, qui existait en-dehors, la communauté de leurs locaux et de quelques-uns au moins de leurs enseignements. Conséquence : l'internat s'est élevé à 45 élèves et l'effectif total a grossi de

---

<sup>4888</sup> AML R1 « collège de filles », l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au maire de Lunéville, 29.10.1926 : « Si donc j'ai exprimé le regret que les aménagements en cours n'eussent pu être terminés plus tôt, il ne pouvait entrer dans ma pensée que ce retard pût, en quoi que ce fût, vous être imputable ».

<sup>4889</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 15.11.1926.

<sup>4890</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 22.11.1926.

<sup>4891</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 22.03.1927 : « En réponse à votre lettre du 21 mars me demandant "combien de lits seraient disponibles dans l'établissement en vue de l'arrivée éventuelle d'un certain nombre de pensionnaires nouvelles", j'ai l'honneur de vous faire connaître que nous disposons encore de : 2 lits avec literie, 6 lits vides ».

37 unités », se félicite le recteur<sup>4892</sup>. La fréquentation est alors de 225 élèves : 58 dans les classes primaires, 55 dans les classes secondaires et 112 au cours complémentaire<sup>4893</sup>. On crée alors « une nouvelle heure de latin [...] pour les élèves de quatrième et troisième réunies », dont la dépense est « couverte par la Ville à l'aide des bonis qui résultent de la gestion de son internat », alors que « régulièrement, elle devrait être à la charge des familles et de l'État »<sup>4894</sup>. On dédouble également l'étude du soir. Bientôt, l'État crée un emploi de maîtresse d'internat, « en exécution des dispositions de l'article 90 de la loi de finances du 27 décembre 1927 et du décret du 24 janvier 1928, savoir : un emploi pour 8 élèves »<sup>4895</sup>. La municipalité paraît, à cette époque, relancer des démarches (mais nous n'avons pas trouvé trace de démarches précédentes dans les archives) pour la transformation des cours secondaires en collège. La directrice écrit au maire<sup>4896</sup> :

Monsieur l'inspecteur d'académie m'a priée de vous faire savoir qu'en ce qui concerne la transformation en collège, la première question à régler est celle du local. Le ministère trouve qu'un bâtiment loué à l'autorité militaire n'est pas une propriété assez sûrement garantie pour qu'un collège y soit créé sans autre condition (ce bâtiment peut être repris en cas de guerre, par exemple). Il faudrait donc, pour donner satisfaction au ministère, que la municipalité s'engageât à assurer un local quelconque, mais suffisant au nouveau collège de jeunes filles dans le cas où le local actuel serait repris par l'autorité militaire. Ceci serait donc le premier article de notre traité constitutif.

On s'inspirera, pour la rédaction de celui-ci, des textes établis à Saint-Dié et à Neufchâteau<sup>4897</sup>. La question des locaux trouve rapidement sa solution : un arrêté préfectoral du 20 août 1928 déclare d'utilité publique « les travaux d'aménagement de la partie désaffectée de la Caserne Froment-Coste en établissement d'enseignement secondaire et primaire supérieur » et autorise « la Ville à acquérir ces locaux, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation » ; le conseil municipal « est d'avis qu'il y a lieu de poursuivre l'acquisition »<sup>4898</sup>. En mars 1929, le ministère de l'Instruction publique réclame que « tous les aménagements et travaux complémentaires nécessaires » soient effectués

---

<sup>4892</sup> Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire*. Mars 1928, p. 30.

<sup>4893</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>4894</sup> AML R1 « collège de filles », le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 17.10.1927.

<sup>4895</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 04.02.1928.

<sup>4896</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 04.02.1928.

<sup>4897</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 18.02.1928.

<sup>4898</sup> Délibérations du conseil municipal de Lunéville, 14.09.1928.

avant l'élaboration du traité constitutif<sup>4899</sup> : « L'aménagement des dortoirs, des lavabos, du laboratoire, des salles de sciences, notamment, a besoin d'être complété. Le bâtiment se dégrade par endroits ; des travaux de réfection sont indispensables. Quant au matériel scolaire, il est insuffisant ». On espère une réaction rapide de la municipalité : « il importerait que le traité constitutif et le décret fussent signés dans le courant du mois d'août au plus tard, pour que l'ouverture du collège puisse être effectuée en octobre prochain ».

Le maire (Bichat) reconnaît uniquement l'insuffisance du « cabinet de physique et chimie » et demande au recteur de plaider sa cause<sup>4900</sup> : « J'estime que l'on peut faire confiance à la Ville de Lunéville, qui vient de faire depuis trois ans un effort très considérable pour aménager l'établissement de la rue de Viller, et qui est décidée à compléter les insuffisances encore existantes, et je vous demanderai d'user de toute votre influence pour qu'un nouveau retard ne soit pas apporté à la création du collège de jeunes filles ».

En juin 1929, un inspecteur général visite les locaux « en vue de la transformation en collège, et il ne voit aucun empêchement à cette transformation ». La directrice précise toutefois au maire que son visiteur a souhaité, « comme chacun, que la Ville puisse, dans la suite, compléter l'installation des dortoirs (W.C. et bidets), faire fonctionner les douches, aménager la salle de sciences, faire une laverie dans l'office près de la cuisine, améliorer l'éclairage des études et rendre plus stables les marches de l'escalier qui monte au dortoir, toutes dépenses plus ou moins importantes, dont nous avons déjà parlé et qui ont été prévues, en partie, au traité constitutif »<sup>4901</sup>.

---

<sup>4899</sup> AML R1 « collège de filles », le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 25.03.1929.

<sup>4900</sup> AML R1 « collège de filles », le maire de Lunéville au recteur de Nancy, brouillon non daté : « Madame la directrice des cours secondaires me communique la note du ministre concernant l'établissement de la rue de Viller. Je ne vois pas en quoi l'aménagement des dortoirs, reconnu excellent par M. l'inspecteur général, peut-être amélioré. Je ne vois pas non plus où le bâtiment se dégrade, puisqu'il vient d'être remis complètement à neuf (coût 200 000 Francs environ pour la Ville). Le cabinet de physique et chimie est très insuffisant, je le sais ; la Ville fera l'effort nécessaire pour le compléter à bref délai, ainsi que le matériel scolaire ».

<sup>4901</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 17.06.1929.

Début juillet 1929, le ministre décide la transformation des cours secondaires en collège à dater du 1<sup>er</sup> octobre suivant et transmet au recteur un projet de traité constitutif. Il insiste, en même temps, sur le fait que trois améliorations doivent être réalisées : « aménagement d'urgence » de la « salle de cours de manipulations », afin « que les élèves n'aillent plus manipuler au collège de garçons dès la rentrée d'octobre » ; « installation de bains-douches à l'internat » ; « séparation bien nette » du collège et de « l'école d'agriculture » (une école ménagère agricole a été créée dans les mêmes locaux en 1928<sup>4902</sup>). Le projet de traité constitutif élaboré par le ministère est examiné, le 22 juillet 1929, par le conseil municipal, sous la présidence du premier adjoint (Villard).

La comparaison avec le « projet primitivement établi » laisse apparaître « des différences notoires, notamment en ce qui concerne le nombre des professeurs ou chargés de cours : six ont été demandés comme absolument indispensables ; trois seulement sont accordés par le projet ministériel ». Le texte soumis au vote fixe leur nombre à cinq ; le reste du personnel rétribué par l'État comprend : une directrice, trois institutrices, une maîtresse de travaux à l'aiguille et de dessin, deux répétitrices et une maîtresse d'internat (les autres employées de l'internat sont payées par la Ville). Dix-neuf conseillers approuvent le traité constitutif, quatre le rejettent. Mais le conseil « demande instamment que trois professeurs supplémentaires, ou chargés de cours, soient nommés à une date aussi proche que possible tant pour donner satisfaction aux nombreuses demandes des familles qu'en vue du bon renom et de la vitalité du nouvel établissement ».

La transformation en collège n'a pas d'effet positif immédiat sur la fréquentation, qui est de 212 élèves en 1929/30. Cette année scolaire voit encore se réaliser une autre transformation : en mai 1930, les cours complémentaires deviennent une école primaire supérieure, qui reste annexée au collège de jeunes filles. Là aussi, le succès auprès du public se fait un peu attendre : l'effectif monte à 236 en 1930/31, mais les gains sont réalisés dans les classes primaires et secondaires du collège. C'est l'unique année de la direction de Mlle Dellière, directrice débutante, qui fait ses preuves<sup>4903</sup>. Elle correspond au démarrage d'une hausse en flèche de l'effectif du collège, qui grossit de plus de 100 unités

---

<sup>4902</sup> BICHAT Jean, *Op. cit.*, p. 70.

<sup>4903</sup> AN F<sup>17</sup> 27826, dossier Dellière, inspection générale, 10.03.1931.

en l'espace de quatre années : 298 élèves en 1932/33, 321 en 1933/34 et 364 en 1934/35. Cette dernière année, elles se répartissent comme suit : 161 dans les classes primaires et secondaires du collège, 203 à l'école primaire supérieure. C'est l'époque de la direction de Mlle Seiler, qui a succédé à Mlle Dellière à la rentrée 1931. Un inspecteur général décrit, en mai 1933, une maison austère qui fonctionne bien<sup>4904</sup> :

D'une organisation récente et encore inachevée, ce collège est d'une tenue correcte, un peu sévère : grand réfectoire aux murs nus, aux tables froides, alors que je rencontre des nappes au collège de garçons ; vaste dortoir aux lits alignés d'une tonalité blanche uniforme ; lavabos individuels que chaque fillette tient dans un état de propreté exemplaire. Beaucoup d'ordre ; une note d'intimité familiale pourrait s'y ajouter. [...] Le collège est prospère avec 72 élèves secondaires, 64 primaires, auxquelles s'ajoutent 164 élèves de l'EPS ; l'internat, en régie, reçoit 56 pensionnaires et 25 demi-pensionnaires. Mlle Seiler a du sérieux, du calme ; elle a des qualités d'organisatrice.

Dans la seconde moitié de la décennie, la fréquentation est en voie de stabilisation, descendant à 328 élèves en 1935/36, remontant à 369 en 1937/38, passant à 377 l'année suivante. Un nouveau changement de directrice a lieu durant ces années. Mlle Seiler a eu à combattre contre trop de difficultés, au premier rang desquelles une régie municipale de l'internat qui paraît peu disposée à la collaboration : sa hiérarchie, pour attachée qu'elle est à la stabilité des directions, et bien que la directrice n'ait pas démerité dans un poste difficile, juge le changement préférable. À la rentrée 1936, Mlle Seiler cède la place à Mme Jacquier. Cette dernière donne, au printemps 1937, un signe encourageant à l'inspecteur général<sup>4905</sup> :

A votre passage à Lunéville, en mars dernier, en vous remettant ma notice, je vous avais exprimé le désir d'obtenir le collège de Montbéliard, si ce poste devenait vacant [...]. Je viens vous prier de bien vouloir annuler ce vœu. En acceptant les fonctions de directrice du collège de Lunéville, désirant poursuivre la tâche commencée par les directrices qui m'ont précédée, je me suis fixé un programme d'améliorations et d'aménagements, plus précis encore après les conseils que vous avez bien voulu me donner. Je voudrais essayer de le réaliser, parce qu'il m'intéresse et que je me suis déjà attachée au collège.

---

<sup>4904</sup> AN F<sup>17</sup> 27156, dossier Seiler, inspection générale, 27.05.1933.

<sup>4905</sup> AN F<sup>17</sup> 28155, dossier Jacquier, Mme Jacquier à l'inspecteur gén. Lecouturier, 06.04.1937.

Les archives municipales de Lunéville laissent peu de traces sur la vie de l'établissement dans les années 1930. Elles portent essentiellement sur la gestion de l'internat, dont on peut constater la hausse successive des tarifs. En décembre 1937, des irrégularités dans la comptabilité de l'agent spécial conduisent au retrait de son agrément par le recteur<sup>4906</sup> ; Mme Jacquier assure l'intérim. En juillet 1939, le conseil municipal désigne une « commission spéciale de contrôle des internats » des deux collèges<sup>4907</sup>.

L'internat du collège de jeunes filles a un effectif qui tourne autour de 50 pensionnaires. L'année 1933/34 connaît même un pic à 62 pensionnaires<sup>4908</sup>, mais des incidents entraînent plusieurs départs à Pâques 1934 : Mlle Seiler renvoie les deux surveillantes, qui en seraient responsables. La directrice leur reproche « les manquements trop fréquents à la discipline et à la règle de l'établissement, une liberté trop grande d'attitude et de propos entre elles ou avec les élèves, les fautes de service répétées, les réprimandes déplacées s'adressant à de jeunes fillettes »<sup>4909</sup>. L'internat accueille une grande majorité d'élèves du cours complémentaire puis de l'école primaire supérieure. On compte, par exemple, pour établir le budget de 1930, sur 40 internes du cours complémentaire et 10 internes du collège<sup>4910</sup>. La tentative de Mlle Crayssac d'étendre le recrutement à l'Alsace semble avoir porté ses fruits, puisqu'au hasard de la correspondance sur l'internat, apparaît, en 1937/38, le nom de Marie Schaeffer, élève de deuxième année à l'école primaire supérieure, dont les parents habitent Molsheim<sup>4911</sup>. Il existe également un internat pour les élèves de l'école ménagère agricole, qui fonctionne de début novembre à fin février, suivant le modèle des « écoles d'hiver ». Cette institution est séparée du collège, mais ne se trouve pas moins sous l'autorité de sa directrice<sup>4912</sup>. Elle accueille 25 externes et 10 internes en 1936/37<sup>4913</sup>.

Sur le plan de l'enseignement, le conseil municipal vote, le 24 mars 1937, les crédits nécessaires à l'aménagement d'une salle de physique. La fin de la décennie est

---

<sup>4906</sup> Délibérations du conseil municipal de Lunéville, 11.03.1938, et AML R1 « collège de filles », délégation du maire de Lunéville, 05.01.1938, et le maire de Lunéville à Mme Jacquier, 30.04.1938.

<sup>4907</sup> Délibérations du conseil municipal de Lunéville, 28.07.1939.

<sup>4908</sup> On comptait déjà une soixantaine d'internes lors de la dernière année des cours secondaires (1928/29).

<sup>4909</sup> AML R1 « collège de filles », Mlle Seiler au maire de Lunéville, 31.05.1934.

<sup>4910</sup> AML R1 « collège de filles », « Budget de l'internat pour 1930 ».

<sup>4911</sup> AML R1 « collège de filles », Mme Jacquier au maire de Lunéville, 04.06.1938.

<sup>4912</sup> AML R1 « collège de filles », le maire de Lunéville à Mme Jacquier, 02.01.1938.

<sup>4913</sup> BICHAT Jean, *Op. cit.*, p. 217.

obscurcie par les événements internationaux. Déjà les menaces de guerre perturbent la rentrée 1938<sup>4914</sup>. Mais ce n'est rien par rapport à la rentrée 1939, qui voit la fermeture de l'internat<sup>4915</sup>. La fréquentation chute à 248 élèves. Elle reste à ce faible niveau l'année suivante, avec 233 élèves. Une cantine fonctionne à nouveau à partir d'octobre 1940<sup>4916</sup>, mais l'internat ne rouvrira qu'en 1942. Mme Jacquier, toujours en poste, dirige alors les « collèges fusionnés de garçons et de jeunes filles ».

(2) Pont-à-Mousson, le cours secondaire d'une école primaire supérieure (fin des années 1920)

Le « cours secondaire » de filles de Pont-à-Mousson présente cette particularité d'exister à l'intérieur d'une école primaire supérieure. Il a, par conséquent, attiré l'attention de Jean-Pierre Briand et de Jean-Michel Chapoulie, qui se sont penchés, pour leur synthèse précitée, sur le cas de la Meurthe-et-Moselle, entre autres départements<sup>4917</sup>. C'est la lecture de leur ouvrage qui a porté à ma connaissance l'existence de ces cours, ignorés par le bulletin académique de l'enseignement secondaire. Bien avant leur ouverture, l'école primaire supérieure de filles de Pont-à-Mousson, fondée en 1881, avait déjà entretenu, pendant un temps, une certaine « proximité » avec l'enseignement secondaire, constituant « un exemple un peu atypique d'établissement de petite ville »<sup>4918</sup>. En effet, « jusqu'en 1890 au moins, l'établissement prépara, non sans succès, au concours d'entrée aux écoles normales supérieures de Sèvres et de Fontenay ». Il développa ensuite,

---

<sup>4914</sup> Délibérations du conseil municipal de Lunéville, 23.12.1938 : « En raison du retard apporté à la rentrée par les événements internationaux de septembre dernier, Mme la directrice du collège de filles s'est adressée à M. l'inspecteur d'académie pour lui demander s'il convenait de faire bénéficier d'une remise sur les prix de pension ou demi-pension les familles des élèves rentrées tardivement – le 17 octobre pour la plupart – ainsi que celles dans la rentrée était conditionnée par l'examen du brevet ».

<sup>4915</sup> AML R1 « collège de filles », Mme Jacquier au maire de Lunéville, 14.02.1940.

<sup>4916</sup> AML R1 « collège de filles », réunion du bureau d'administration des collèges fusionnés de Lunéville, 20.06.1942.

<sup>4917</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 496.

<sup>4918</sup> *Ibid.*, p. 351.

en conformité avec son statut, les préparations à l'école normale d'institutrices et au brevet supérieur, en même temps qu'un internat recevant des Alsaciennes.

C'est à la fin des années 1920 que l'école primaire supérieure de Pont-à-Mousson rehausse ses prétentions, en créant un cours secondaire. En mars 1933, celui-ci regroupe 37 élèves, sur un total de 363 ; les 326 autres se répartissent entre un cours préparatoire, quatre années d'enseignement primaire supérieur, des « petites classes » et un cours commercial<sup>4919</sup>. Les élèves du cours secondaire obtiennent des succès au baccalauréat.

#### **d) Le retard lorrain**

##### (1) Chronologie et géographie de l'enseignement public secondaire des filles dans l'académie de Nancy

Rien ne prédestinait les trois départements de l'académie de Nancy à apparaître comme un espace vide sur la carte de France des lycées et collèges de jeunes filles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La région a vu s'ouvrir, sous Napoléon III, un certain nombre de cours secondaires de jeunes filles<sup>4920</sup>. Dans les années 1880, lorsque la République a repris à son compte le concept du ministre Duruy, des cours secondaires de jeunes filles ont été créés dans la Meuse (Bar-le-Duc en 1880), en Meurthe-et-Moselle (Toul à une date inconnue) et surtout dans les Vosges (Remiremont en 1880, Saint-Dié en 1882 et Épinal en 1883). Mais il n'y a qu'à Remiremont et à Saint-Dié qu'ils s'installent dans la durée. On a parlé de transformations en collèges. Aucune n'advient avant longtemps<sup>4921</sup>. Le souffle de la loi

---

<sup>4919</sup> SIGNORET L., *Op. cit.*, p. 396.

<sup>4920</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 160 (carte montrant la « Répartition des établissements de l'enseignement secondaire des jeunes filles en 1896 »).

<sup>4921</sup> Dans un département limitrophe de l'académie de Nancy, la Marne, deux cours secondaires sont transformés en collèges relativement rapidement, à Vitry-le-François (cours fondés en 1879, transformés en

Camille Sée ignore l'académie ou s'évanouit rapidement, lorsqu'il y pénètre, à Nancy, au début des années 1880. Il faut attendre près de dix ans et un appel de Camille Sée, dans sa revue *L'enseignement secondaire des jeunes filles* (1892), pour relancer le projet de fondation d'un lycée de jeunes filles dans la « capitale » de la Lorraine française, et huit autres années pour que cet établissement ouvre enfin ses portes (1900). La lacune qui apparaissait au nord-est du territoire national est comblée.

Mais la couverture de l'académie en termes d'enseignement public secondaire féminin reste très légère. En effet, à côté du lycée de Nancy, n'existent que trois cours secondaires de jeunes filles, tous situés dans le département des Vosges : Remiremont et Saint-Dié, déjà évoqués, et Bruyères, création isolée (1896) qui tiendra pendant douze ans. *L'Est républicain* écrit en 1903<sup>4922</sup> :

A une assez grande distance de Nancy, il n'existe aucun établissement d'enseignement secondaire pour jeunes filles. Le conseil municipal de Saint-Dié vient de voter les fonds pour un collège féminin ; voilà la première « concurrence » (si l'on peut ainsi dire) qui va s'établir non loin de nous. Il faut aller jusque dans les Ardennes, pays plus radical, pour y trouver des établissements universitaires d'enseignement à l'usage des filles. En Lorraine, on fut très prudent, les Ardennais, eux, furent le contraire. On trouve un lycée de jeunes filles à Charleville et un collège à Sedan, à 25 kilomètres l'un de l'autre ! Des folies de ce genre, répétées sur plusieurs points du territoire, ainsi que les prodigalités accomplies dans la construction des écoles normales, ont fortement contribué à mettre le public sensé en défiance.

Après Saint-Dié (1903), la loi Camille Sée conquiert toutes les Vosges, qui s'engagent sur la voie ardennaise. Les municipalités de Mirecourt (1903) et de Neufchâteau (1904) fondent des cours secondaires qui sont rapidement transformés en collèges : Neufchâteau dès 1905, Mirecourt en 1907. Un collège est aussi fondé dans la préfecture, Épinal (1907). La municipalité de Remiremont veut suivre le mouvement en transformant en collège ses cours secondaires ; elle réussira, après bien des péripéties

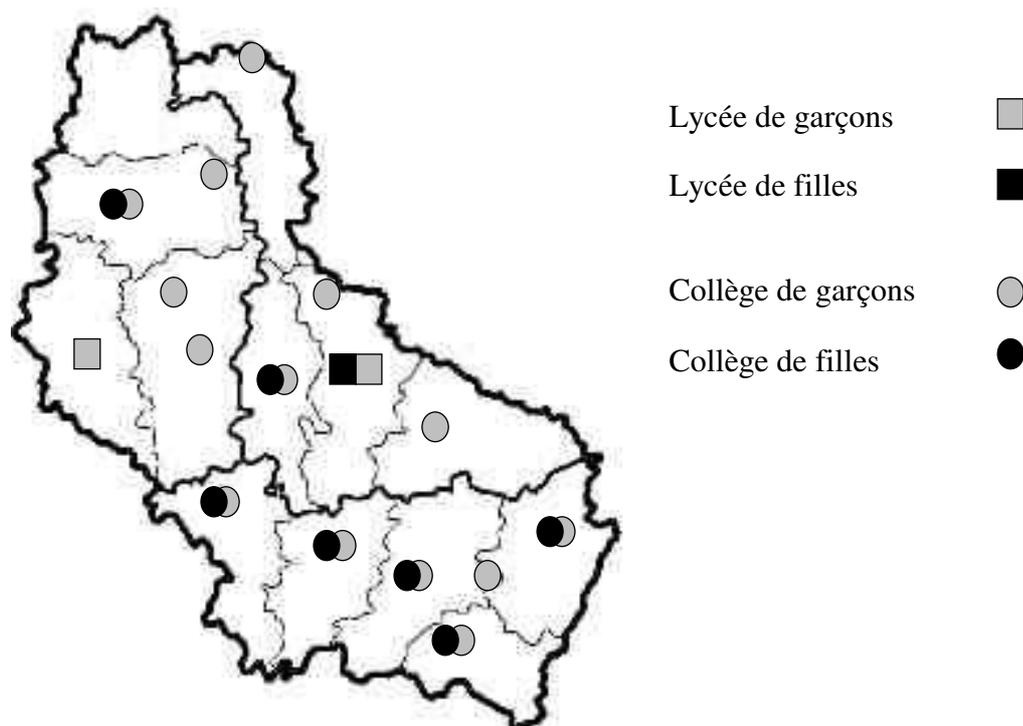
---

1884) et à Épernay (cours fondés en 1886, transformés en 1894), alors que la transformation prend beaucoup de temps à Châlons-sur-Marne (cours fondés en 1890, transformés en 1925). Cf. GANDILHON René, « Archives de la Marne. Répertoire numérique détaillé de la série T (Enseignement, Affaires culturelles, Sports) », CHARMASSON Thérèse (Dir.), *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, p. 231-268.

<sup>4922</sup> « Un internat de jeunes filles », *Est républicain*, 08.08.1903.

(1912). Dans la géographie de l'enseignement public secondaire des filles, le département des Vosges renforce ainsi sa singularité par rapport au reste du territoire académique. En effet, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse sont loin, à la veille de la Première Guerre mondiale, de bénéficier du même maillage. Ces deux départements comptent alors chacun un unique collège de jeunes filles, respectivement à Toul et à Verdun.

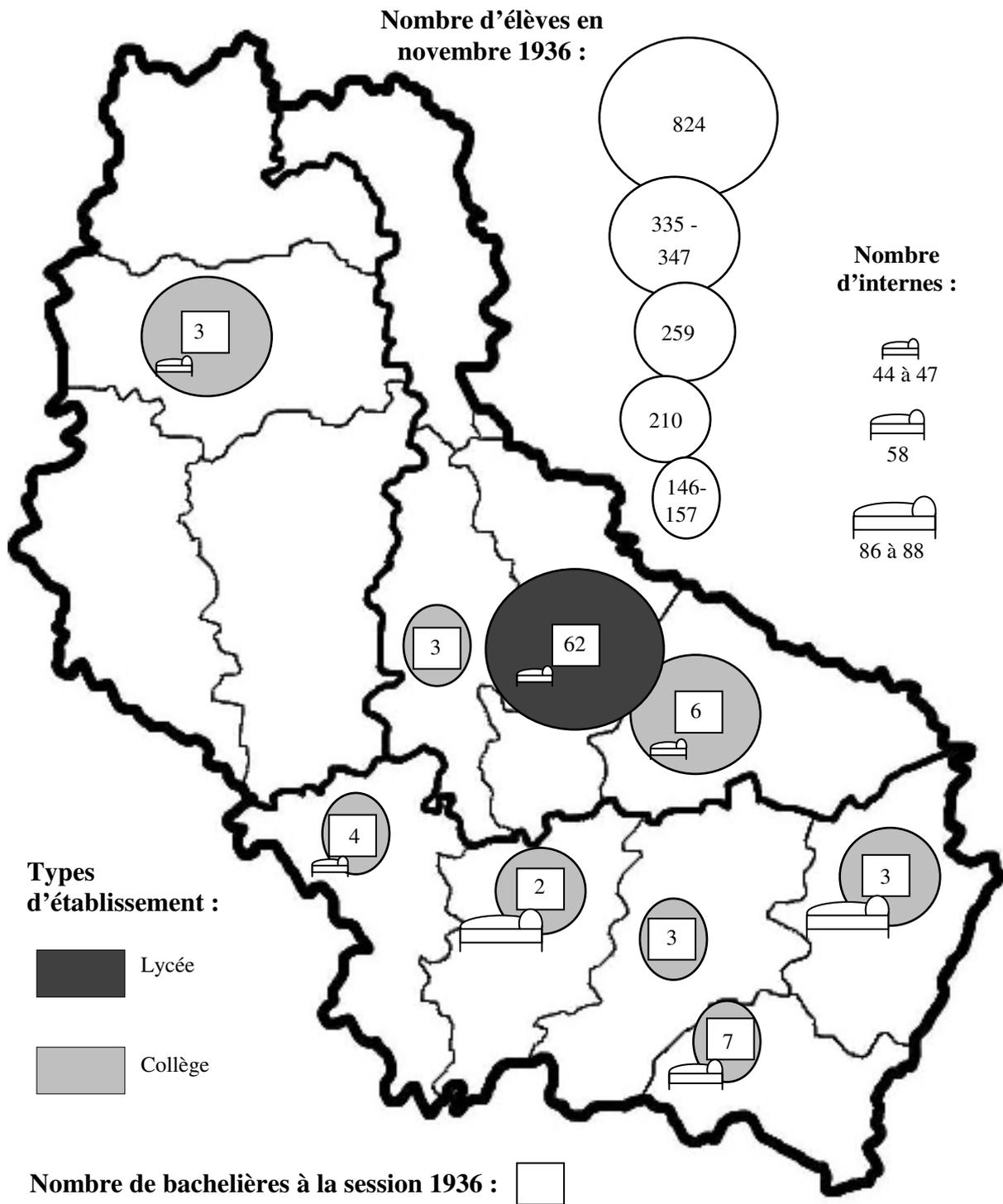
La chronologie et le schéma sont les mêmes que dans les Vosges : ouverture de cours secondaires de jeunes filles dans les années 1900 (à Toul en 1901, à Verdun en 1907) puis transformation de ces cours secondaires en collège de jeunes filles (à Toul en 1908, à Verdun en 1909/10). Il n'y a pas la moindre institution secondaire publique pour les filles dans la plus grande partie de la Meuse, ni dans le nord et l'est de la Meurthe-et-Moselle, comme le montre la carte Figure 36 ci-dessous : si la carte des établissements secondaires de filles et celle des établissements secondaires de garçons finissent par bien se superposer dans les Vosges, il n'en va pas de même dans le reste de l'académie.



**Figure 36 : Les institutions publiques d'enseignement secondaire des garçons et d'enseignement secondaire des filles dans l'académie de Nancy en 1914. Peu de modifications dans l'entre-deux-guerres : disparition d'un point gris dans la Meuse (Étain), apparition d'un point noir en Meurthe-et-Moselle (Lunéville).**

Les collèges de jeunes filles existant en Lorraine avant la Première Guerre mondiale sont donc tous nés dans le contexte de la politique anticongréganiste (sa mise en œuvre locale apparaîtra dans les monographies ci-dessous). Ce constat paraît être la clé de compréhension du « retard » de l'académie de Nancy dans l'application de la loi Camille Sée : la bourgeoisie lorraine, républicaine modérée, se contentait de l'offre privée, en grande partie congréganiste. Un collège de jeunes filles avait-il véritablement une chance de succès, dans une ville moyenne ou une petite ville, face aux puissantes institutions religieuses ? A Nancy même, seule ville qui a connu la fondation d'un établissement secondaire de filles *avant* la persécution des congrégations enseignantes, on a douté du succès d'un lycée !

La disparition des institutions religieuses dans certaines villes, leur affaiblissement là où on s'est résolu à la sécularisation ouvrent un champ dont profitent les partisans de l'enseignement laïque. Même l'unique fondation de collège après la Première Guerre mondiale, à Lunéville (1929), où on a également commencé par des cours secondaires (1922), s'explique par l'effacement de la concurrence catholique. Dans plusieurs cas, l'aubaine fut aussi immobilière, nous l'avons montré. La stratégie de remplacement passe également par les internats (voir carte Figure 37 ci-dessous). Le lycée de Nancy, avec Santifontaine, est, ici, également concerné.



**Figure 37 : Les établissements secondaires féminins publics dans l'académie de Nancy en 1936 (Académie de Nancy, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire. Année scolaire 1935-1936*, Nancy, G. Thomas, 1937).**

## (2) Nancy et le reste de l'académie

Le lycée de jeunes filles de Nancy représente un établissement à part, non seulement sur le plan quantitatif, parce que son effectif dépasse de loin celui de tout autre établissement de l'académie, mais aussi, et surtout, sur le plan qualitatif, parce que le baccalauréat y représente, après la Première Guerre mondiale, l'objectif commun des élèves. Dans les autres établissements, un nombre relativement limité d'élèves effectue une scolarité secondaire complète, c'est-à-dire jusqu'au diplôme de fin d'études secondaires et au baccalauréat. On y prépare surtout aux brevets et à d'autres examens. Les effectifs utilisés dans la carte Figure 37 ci-dessus comprennent d'ailleurs, pour la majorité des établissements, une bonne part d'élèves suivant un enseignement primaire supérieur dans des classes annexes. C'est ainsi qu'on remplit les collèges pendant l'entre-deux-guerres. À la fin de l'année scolaire 1924/25, le recteur (Adam) de Nancy écrit au directeur de l'enseignement secondaire, dans deux lettres distinctes :

[Première lettre] Le collège de jeunes filles de Saint-Dié, qui a compté jusqu'à 200 élèves, ne les a plus, mais pourrait les ravoir, voici comment : le département des Vosges, avec sa population si nombreuse, n'a qu'une école primaire supérieure de filles avec internat (tandis que la Meuse, bien moins peuplée, en a jusqu'à trois avec internat), et cet unique internat des Vosges est assez mal placé, à Thaon ; il refuse chaque année nombre de pensionnaires. L'intérêt général exige donc au moins un second internat dans le département. Et nulle part, il ne serait mieux qu'à Saint-Dié. Il doublerait heureusement le collège de jeunes filles, auquel il serait annexé (comme nous avons déjà une EPS annexée au collège de garçons et qui prospère). Cette prospérité faciliterait singulièrement l'agrandissement des locaux, et sans doute aussi, plus tard, l'érection du collège en Lycée Jules Ferry. En attendant, les locaux actuels – avec quelques aménagements que la Ville ne refuserait pas – pourraient suffire. Et le recrutement paraît assuré : Madame Houillon, qui est déléguée cantonale, et qui vient de faire en cette qualité sa tournée annuelle dans les écoles, a recueilli bien des doléances : Thaon est trop loin et d'ailleurs il n'y a plus de place ; si seulement on avait quelque chose à Saint-Dié<sup>4923</sup>.

---

<sup>4923</sup> AN F<sup>17</sup> 25444, dossier Marin, le recteur de Nancy au directeur de l'Enseignement secondaire, 25.07.1925.

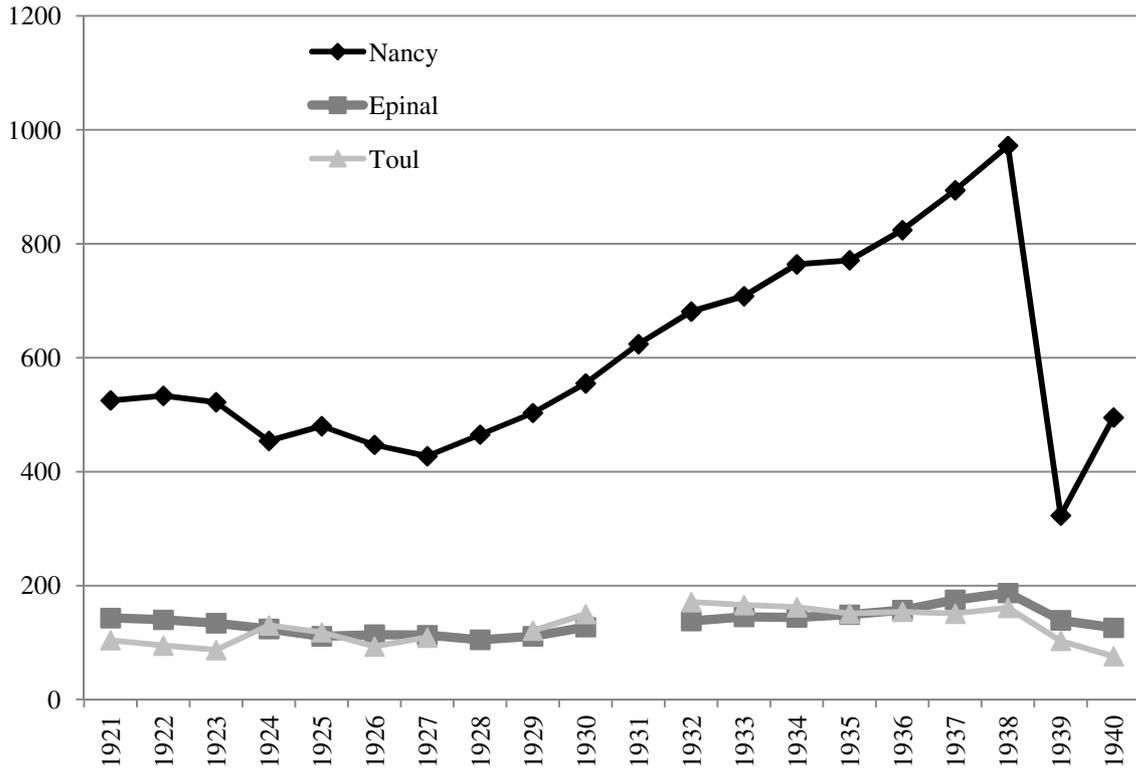
[Seconde lettre] [...] je n'abandonne pas l'idée d'une EPS à annexer au collège de Saint-Dié. Ce sera la tâche de la nouvelle directrice, ainsi que la transformation en lycée. Ce serait dommage de ne pas faire profiter le plus de fillettes possible de la situation vraiment unique que présente ici l'ancien évêché, véritable sanatorium, ou mieux encore, préventorium. À Lunéville aussi, nous pensons à annexer une EPS aux cours transformés en collège. Et je me permets de vous recommander comme très urgente cette transformation. Le dossier est tout prêt et partira demain. Je craindrais, si la solution tardait trop, que diverses manœuvres ne fissent échouer le projet et qu'on ne s'en tînt à une EPS simplement<sup>4924</sup>.

La plupart des collèges de jeunes filles sont concernés. En 1936 : Lunéville (il y a 180 élèves des classes d'enseignement primaire supérieur sur l'effectif total de 335 élèves), Saint-Dié (119 sur 259), Verdun (115 sur 347), Mirecourt (99 sur 210), Remiremont (72 sur 153) et Neufchâteau (44 sur 146). Toul se rajoutera, mais l'effectif du primaire supérieur y sera très faible. La carte Figure 37 ci-dessus est donc trompeuse, mais il n'était pas possible d'y faire figurer les effectifs sans l'enseignement primaire supérieur, pour différentes raisons<sup>4925</sup>. On a aussi constaté, à Pont-à-Mousson, le phénomène inverse : un enseignement secondaire annexé à une école primaire supérieure. C'est donc cela qui explique, pour plusieurs établissements, les courbes en hausse de l'entre-deux-guerres sur les graphiques ci-dessous. Mais l'adjonction de classes d'enseignement primaire supérieur n'a pas partout de répercussion visible sur ces mêmes graphiques. A contrario, le lycée de Nancy, après un léger déclin au milieu des années 1920, connaît un essor considérable sans avoir besoin de s'élargir, pour cela, au primaire supérieur. Même constat pour le collège d'Épinal et pour celui de Toul.

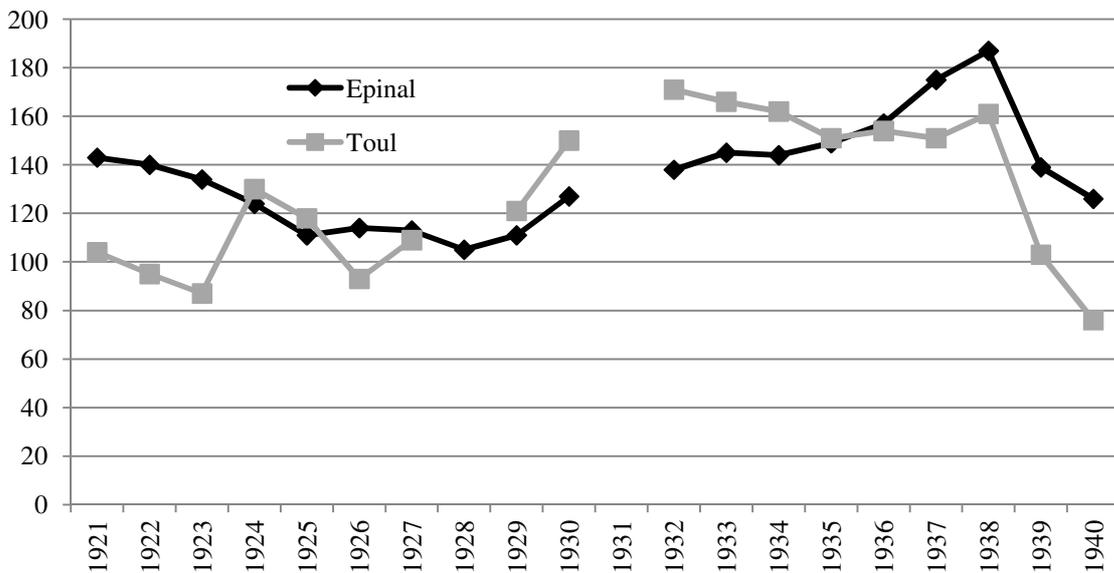
---

<sup>4924</sup> AN F<sup>17</sup> 25444, dossier Marin, le recteur de Nancy au directeur de l'Enseignement secondaire, 28.07.1925.

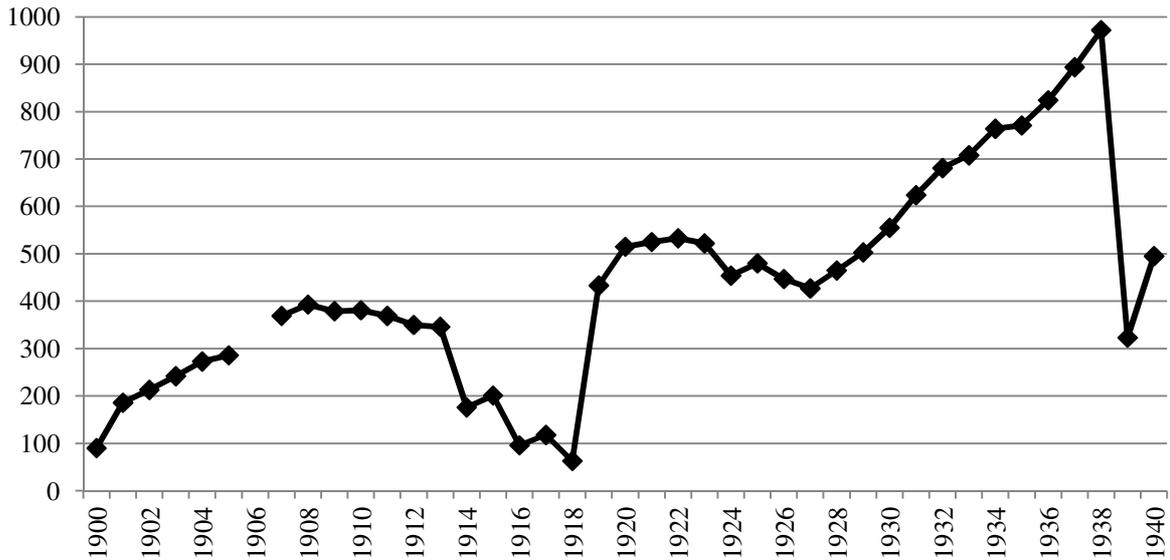
<sup>4925</sup> D'une part, parce que les effectifs d'internes ne distinguent pas les élèves par filières : il aurait donc fallu renoncer à indiquer le nombre d'internes. D'autre part, parce que tous ces collèges ont des classes primaires, dont une partie des élèves se dirigera vers les classes secondaires et une autre partie vers les classes primaires supérieures : il aurait donc fallu ne prendre en compte que les effectifs des classes secondaires, restriction toute à fait instructive, mais ne rendant pas compte de la masse d'élèves.



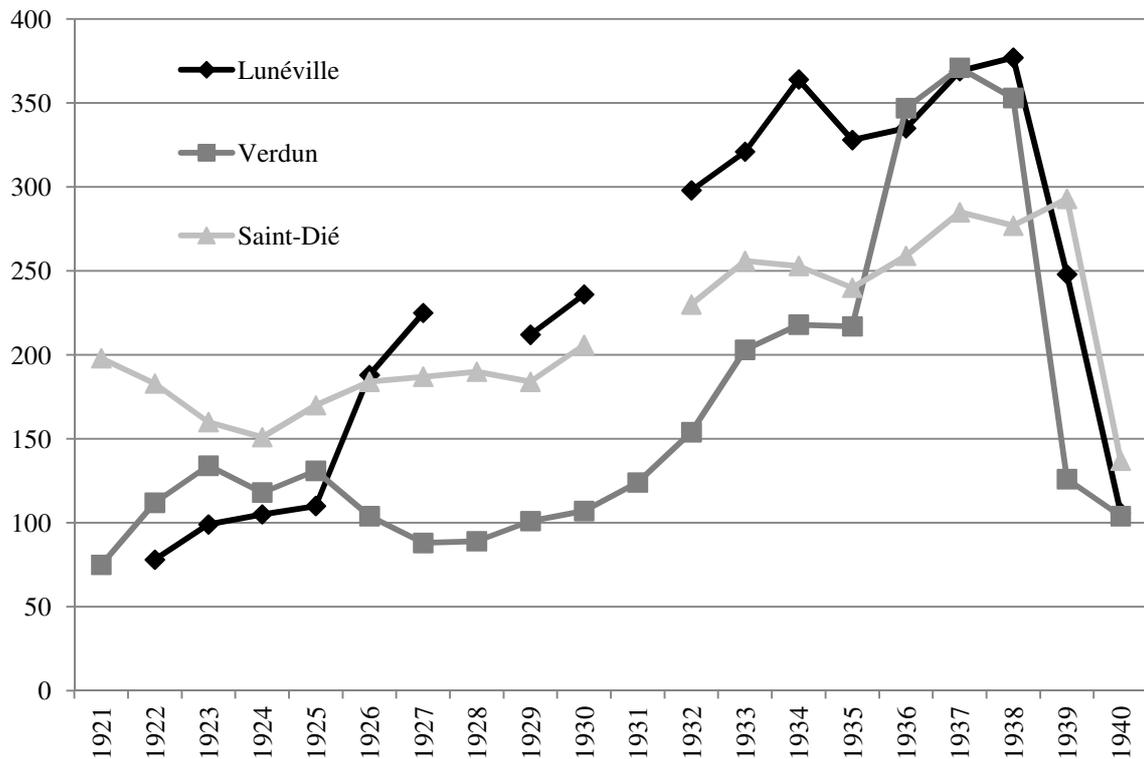
**Figure 38 : Les effectifs des trois établissements secondaires de filles de l'académie de Nancy qui n'ont pas de filière primaire supérieure annexe, ou alors tardivement et représentant un effectif très faible (Toul).**



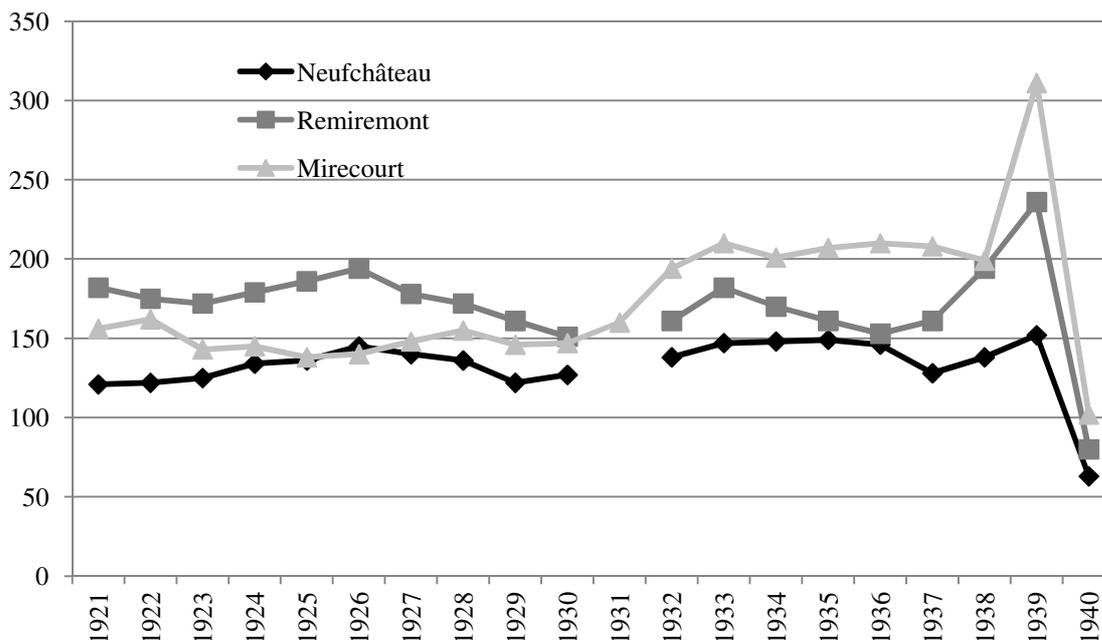
**Figure 39 : Détail du graphique précédent, afin que les courbes d'Épinal et de Toul soient moins écrasées.**



**Figure 40 : L'effectif du lycée de jeunes filles de Nancy depuis sa fondation jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.**



**Figure 41 : Les effectifs des collèges/cours secondaires de jeunes filles de l'académie de Nancy qui ont connu la plus forte progression durant l'entre-deux-guerres (enseignement primaire supérieur important).**



**Figure 42 : Les effectifs des collèges de jeunes filles de l'académie de Nancy qui ont diminué, stagné ou connu une hausse modérée durant l'entre-deux-guerres (enseignement primaire supérieur important).**

## 5. Les établissements d'enseignement secondaire congréganistes

### a) *Les chanoinesses augustines de Notre-Dame*

(1) Lunéville, de Ménil aux Cours Notre-Dame

Nous savons déjà tout le bien que les autorités du Second Empire pensaient du pensionnat de Notre-Dame à Lunéville, plus précisément au lieu-dit Ménil, à l'écart de l'agglomération. En 1867, étaient ouverts « un demi-pensionnat et un externat, dont les

élèves, en-dehors des classes, étaient séparées des pensionnaires »<sup>4926</sup>. En 1870, la guerre donne aux religieuses l'occasion de s'illustrer sur un autre terrain que celui de l'éducation. Le 24 juillet, la supérieure du couvent, Mère Séraphine, anticipant les conséquences humaines des opérations militaires, écrit au vicaire général<sup>4927</sup> :

Dès les premiers combats, peut-être à Lunéville, aurons-nous beaucoup de malades ; en ce cas, la prudence nous ferait un devoir de renvoyer nos élèves ; alors, tout le haut de notre grande maison serait libre. Trouveriez-vous bon que, sortant un instant de la sévérité de nos saintes règles, en faveur de la charité, nous offrissions toute cette partie disponible pour les malheureux blessés, ayant soin de fermer par des clôtures en plancher les communications avec le bas, ménageant des passages aux religieuses désignées pour remplir les fonctions de sœurs de charité ? [...]

Nos enfants viennent de nous supplier de réserver aux malheureux blessés la somme destinée à leurs prix ; nous n'avons pas cru devoir manquer cette occasion de développer dans leurs cœurs un sentiment généreux.

L'autorisation demandée est obtenue. La communauté reçoit, en même temps, un nouveau supérieur, en la personne de l'abbé Duplessy, curé de la paroisse Saint-Jacques. En septembre 1871, celui-ci indique, dans son rapport de visite canonique, au sujet du pensionnat<sup>4928</sup> : « Par suite des événements, la maison, au point de vue matériel, les élèves ayant manqué ou n'ayant été qu'en très petit nombre, a eu à souffrir et a dû faire des sacrifices. J'espère, cette année, que la Providence daignera la dédommager. La rentrée se présente bien ». Par ailleurs, sur les trois religieuses parties temporairement en Allemagne, pour l'« allègement » de Ménil, l'une a obtenu l'autorisation de ne rentrer qu'à Pâques 1872, « parce qu'au jugement des religieuses de la maison d'Offenbourg, cette sœur possèdera parfaitement la langue allemande et sera d'une grande ressource pour le couvent de Lunéville ». En juin 1877, une chapelle est inaugurée en grande pompe, par une cérémonie de première communion présidée par l'évêque, Mgr Foulon : « Parmi les Communiantes se trouv[ent] la princesse Marie, fille du duc de Chartres, et Gabrielle de

---

<sup>4926</sup> Texte anonyme de l'entre-deux-guerres, dont Sœur Marguerite-Marie Heymann a été identifiée comme l'auteur, retranscrit dans : VAN DER HEIJDEN-ROGIER Nel, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville de 1850 à 1904*, Vught, Huize Alix Le Clerc, 1996, p. 3-12, p. 4.

<sup>4927</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Séraphine, supérieure de Notre-Dame de Ménil à Lunéville, au vicaire gén., 24.07.1870.

<sup>4928</sup> ADMM 50J/I.65/05, l'abbé Duplessy à l'évêque de Nancy, 18.09.1871.

Sonis, nièce du Général »<sup>4929</sup>. En 1881/82, le « pensionnat et externat » de Ménénil se compose de huit classes qui accueillent 155 élèves (130 en décembre 1881), dont 54 internes<sup>4930</sup>. 70 ont plus de treize ans. Sœur Marguerite-Marie Heymann, pourvue du brevet supérieur, dirige sept adjointes dont cinq brevetées. « Maîtresses capables. Bons résultats », note l'inspecteur primaire de l'arrondissement.

Au tournant du siècle, l'établissement prospère. Les pensions et rétributions scolaires des élèves rapportent 46 393 Frs en 1898, 51 868 Frs en 1899<sup>4931</sup>. Le 7 juillet 1900, le pensionnat de Notre-Dame de Lunéville célèbre son jubilé avec un sentiment de confiance en l'avenir. Le père jésuite qui a été invité à tenir le discours de fête rappelle le chemin parcouru<sup>4932</sup> :

Après l'humble Mère Séraphine, ce sont bien les Mères des Oiseaux, leurs éminentes vertus, relevées par le prestige d'un talent égal, qui ont fait la fortune du pensionnat renaissant. Il compte à leur arrivée vingt pensionnaires à peine. L'humble flot va monter d'année en année ; bientôt, ce nombre sera plus que doublé.

Les Mères de Paris stimulent le travail, donnent l'essor aux études ; sur la base de l'esprit ancien, elles rajeunissent, elles modernisent programmes et méthodes. L'affection des familles est pleinement acquise ; un corps de jeunes maîtresses habiles et vertueuses justifie la confiance et appelle le succès. À Notre-Dame de Lunéville, quand la mode le voudra, on moissonnera dans la modestie, brevets, diplômes et parchemins !

Tout, d'autre part, a pris dans la Maison un aspect plus digne. La vie religieuse anime toutes choses de sa grande allure et les règle sur le noble battement de son cœur. M. Gridel avait demandé la suppression des grilles. Les grilles demeurent supprimées, suivant l'usage adopté dans d'autres couvents de Notre-Dame, à Paris, à Gray, à Strasbourg.

L'orateur évoque, certes, « la pression d'injustes exigences fiscales » menaçant l'existence des couvents ; mais, s'il imagine leurs locaux désertés et le remplacement d'une

---

<sup>4929</sup> Texte anonyme de l'entre-deux-guerres, dont Sœur Marguerite-Marie Heymann a été identifiée comme l'auteur, retranscrit dans : VAN DER HEIJDEN-ROGIER Nel, *Op. cit.*, p. 5.

<sup>4930</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Stoltz. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>4931</sup> ADMM 50J/I.65/05, comptes généraux d'administration pour les exercices 1898 et 1899, communauté des religieuses de la congrégation de Notre-Dame à Lunéville.

<sup>4932</sup> VAQUETTE Alcide, *Op. cit.*, p. 17-18.

« éducation si chrétienne et si française » par « je ne sais quel dressage » sans Dieu, c'est uniquement pour faire monter l'intensité dramatique<sup>4933</sup> :

O Dieu ! Vous ne le permettrez pas. L'histoire a ses vicissitudes, la fortune a ses retours et la Providence, son secret. Sur ce sol qui a vu fleurir Jeanne-d'Arc et Pierre Fourier, non loin de Domremy et de Vaucouleurs, de Mattaincourt et de Mirecourt, vous direz la parole du salut et de la sécurité : Sois en paix, ô cher couvent du Ménil ! Poursuis, durant un cinquantenaire nouveau, ton œuvre patriotique et sainte ; continue, travaillant sous les auspices de la religion et de Notre-Dame, ma Mère, à donner à la famille et au pays, à la terre et au ciel, de vaillantes chrétiennes, de magnanimes Lorraines et de vraies Françaises !

Un coup mortel, pourtant, arrive bientôt. Il ne vient pas de la fiscalité, mais, imparable, de l'interdiction de tout enseignement congréganiste. Le pensionnat de Ménil ferme à l'été 1904 et les chanoinesses quittent Lunéville pour Vught, en Hollande, refuge finalement trouvé au bout de maintes démarches, démarrées en 1903 : un pensionnat plein de promesses y sort de terre ; une vingtaine d'élèves de Lunéville suit les religieuses, qui prennent progressivement le chemin de l'exil<sup>4934</sup>. Fin août 1904, sept religieuses restées sur place sont expulsées *manu militari* du monastère, où une foule amie est venue les soutenir<sup>4935</sup>. Une petite école est ouverte avenue des Vosges pour accueillir les petites externes des classes gratuites<sup>4936</sup>. Mgr Turinaz souhaite que des membres de la communauté se sécularisent pour maintenir un pensionnat crypto-congréganiste à Lunéville<sup>4937</sup>.

L'établissement voit le jour à la rentrée 1905, sous la direction de Mlle Marguerite Commelin, religieuse sécularisée du Pensionnat de l'Abbaye-aux-Bois à Paris. Une chanoinesse restée à Lunéville et cinq autres dépêchées de Vught la secondent, également sécularisées<sup>4938</sup>. L'« école primaire privée » est installée au N°20 rue Erckmann<sup>4939</sup>, une

---

<sup>4933</sup> VAQUETTE Alcide, *Op. cit.*, p. 21-22.

<sup>4934</sup> Texte anonyme de l'entre-deux-guerres, dont Sœur Marguerite-Marie Heymann a été identifiée comme l'auteur, retranscrit dans : VAN DER HEIJDEN-ROGIER Nel, *Op. cit.*, p. 9-10.

<sup>4935</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>4936</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 2002, p. 2.

<sup>4937</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>4938</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>4939</sup> ADMM 1T63, Mlle Commelin au préfet de Meurthe-et-Moselle, 16.08.1905, curriculum vitae.

maison de construction récente comprenant un entresol et deux étages<sup>4940</sup>. Après agrandissement des locaux en juin 1907<sup>4941</sup>, la directrice demande, à la fin de l'année, l'autorisation d'établir « un nouveau dortoir »<sup>4942</sup>. Il pourra recevoir six pensionnaires et une surveillante. Les chanoinesses de Vught estiment, cette année-là, que le « sacrifice » de leurs consœurs sécularisées a assez duré : elles sont (r)appelées en Hollande. Seule reste à Lunéville Mlle Commelin ; ses relations avec Vught se rompent<sup>4943</sup>. En 1911, elle reprend la direction de l'école de l'avenue des Vosges, mentionnée ci-dessus, et qui s'appelle alors école Jeanne-d'Arc ; le Pensionnat des Saints-Anges (Doctrina Chrétienne) reprend les élèves de la rue Erckmann. En 1914, un commerçant catholique de Lunéville est autorisé par l'évêché à acheter une « maison située rue des Bénédictins » « qui a appartenu au couvent de Ménil »<sup>4944</sup>.

Après la Première Guerre mondiale, la congrégation décide de déléguer à Lunéville des religieuses sécularisées pour y refonder un établissement. À la mi-juin 1919, Sœur Joseph-Marie, supérieure du couvent de Vught, écrit depuis Lunéville au vicaire général de l'évêché de Nancy<sup>4945</sup>. Elle le rassure sur les perspectives de l'institution qui doit ouvrir à la rentrée suivante, au N°54 rue de Lorraine, près de la promenade du Bosquet<sup>4946</sup> ; on craignait l'ouverture d'une institution concurrente par une demoiselle laïque, mais celle-ci a abandonné ce projet et se contentera « de donner quelques cours en ville »<sup>4947</sup> : « La place nous est donc laissée et Monsieur le curé [de Saint-Jacques] nous promet son appui et son ministère avec une bienveillance toute paternelle. Il se dit d'autant plus enchanté que nous lui avons exposé notre grand désir de nous dévouer également aux enfants pauvres. Se voyant obligé de fermer son école libre, dont il n'est pas satisfait, il veut bien se dire très heureux de nos propositions et nous aidera de tout son pouvoir ». Sœur Joseph-Marie

---

<sup>4940</sup> ADMM 1T63, rapport d'inspection sanitaire du docteur Job, 09.09.1905.

<sup>4941</sup> ADMM 1T65, Mlle Commelin à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 06.06.1907.

<sup>4942</sup> ADMM 1T65, Mlle Commelin à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 17.12.1907.

<sup>4943</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 2.

<sup>4944</sup> ADMM 50J/I.65/05, C. Rouillon au curé de la paroisse Saint-Jacques de Lunéville, 05.03.1914 : « [...] je voudrais vous demander, avant d'engager aucun pourparler, si je peux m'en rendre acquéreur, sans commettre un acte défendu par l'Église ». Note en marge : « autorisation accordée ».

<sup>4945</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Joseph-Marie, supérieure du couvent Regina Coeli de Vught, au vicaire gén., 15.06.1919.

<sup>4946</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 3.

<sup>4947</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Joseph-Marie, supérieure du couvent Regina Coeli de Vught, au vicaire gén., 15.06.1919.

dit également renoncer à « une seconde installation » à Nancy, étant donné la faiblesse des moyens humains à sa disposition.

Il n'en sera pas ainsi, une occasion à ne pas manquer se présentant bientôt dans la métropole lorraine. Alors Vught doit se désengager de Lunéville ; le projet de fondation est confié à l'ancienne communauté de Caudebec, exilée à Luxembourg depuis 1904<sup>4948</sup>. Les chanoinesses normandes sont peu nombreuses ; la supérieure, Mère Saint-Henri (Madeleine) Nicolas, doit faire appel à des laïques pour l'enseignement et pour la direction. Celle-ci est confiée à Germaine Schwab, ancienne élève du pensionnat de Vught<sup>4949</sup>. Peu après la rentrée 1919, Mère Saint-Henri donne au vicaire général « quelques nouvelles de la petite communauté de la congrégation de Notre-Dame établie à Lunéville »<sup>4950</sup> :

La maison est abondante pour le peu de personnel que nous sommes : 90 élèves, dont 20 pensionnaires. Ces chères enfants paraissent bien disposées et promettent pour l'avenir. Nous les recommandons à vos bonnes prières, ainsi que nous, Monsieur le vicaire général. En vous rendant compte de notre installation, permettez-moi, Monsieur le Vicaire général, de joindre la liste de toutes les permissions qui nous sont nécessaires, et de vous prier de bien vouloir nous les accorder. Nous ne manquerons pas de prier au pied du Tabernacle pour notre nouveau diocèse et surtout pour ses chefs.

Parmi les permissions demandées, il y a la fondation d'une « congrégation » pour les élèves, « la congrégation des Enfants de Marie ». Quelques jours plus tard, une autorisation est demandée pour fonder, en plus, « une congrégation du Saint-Enfant-Jésus », comme « au pensionnat de l'Assomption » à Nancy<sup>4951</sup>. Le 23 décembre 1919, Mère Saint-Henri présente ses vœux au vicaire général, en se réjouissant d'apprendre qu'il a été nommé comme supérieur de la « petite communauté de Lunéville »<sup>4952</sup>. L'année scolaire se termine par de bons résultats : « un succès au bac avec mention, un au brevet

---

<sup>4948</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 4.

<sup>4949</sup> *Ibid.*

<sup>4950</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 24.11.1919.

<sup>4951</sup> ADMM 50J/I.65/05, (Sœur Marie-Xavier pour) Mère Saint-Henri au vicaire gén., 05.12.1919.

<sup>4952</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 23.12.1919.

supérieur, 4 au brevet élémentaire »<sup>4953</sup>. Comme toute communauté religieuse, celle des chanoinesses de Lunéville effectue sa retraite. Au sortir de celle-ci, la supérieure évoque le cas d'une religieuse fragile<sup>4954</sup> : « Les esprits et les cœurs sont mieux. Seule celle qui veut partir persiste dans ses idées, mais pour elle, il y a sûrement quelque chose d'anormal dans son raisonnement : certains jours, elle paraît très bien, mais le plus souvent, comme elle le dit elle-même, elle traîne les boulets, répète qu'on la retient ici par des chaînes et supplie qu'on la laisse partir ». Mère Saint-Henri demande l'organisation de conférences régulières « sur la vie religieuse » : « Nous n'avons jamais ni sermon, ni instruction ; nous n'avons que notre confession de la quinzaine : c'est trop peu pour une vie active comme la nôtre ». Elle espère « une petite visite » du vicaire général et supérieur, pour l'« encouragement » de la communauté. Sur le plan matériel, la religieuse présente, fin octobre 1920, un projet pour développer l'établissement, alors que le climat se fait moins favorable au sein du public catholique<sup>4955</sup> :

L'année dernière, nous avons témoigné le désir de nous agrandir par la location d'une maison appartenant à Monsieur Guérin. Ce dernier est venu nous demander si nous étions toujours dans l'intention de louer, que sa maison serait libre en avril. Comme je me recommandais à lui pour n'avoir pas un loyer trop cher, il m'a répondu : « Vous paierez le prix que la maison vaut ». Ce prix était 2 000 Frs avant la guerre ; aujourd'hui, ce sera 3 000 Frs. Or, nous payons 7 000 Frs pour celle que nous habitons : cela nous ferait 10 000 Frs, ce qui nous semble exorbitant, et cela sans jardin. Un autre inconvénient, mon bon Père, c'est qu'il nous faudra passer par la rue, ayant une maison entre deux. J'ai demandé à Monsieur Guérin s'il voudrait permettre de faire une ouverture dans le mur de notre cour et passer par son jardin pour arriver à ladite maison. « Impossible », m'a-t-il répondu, « j'ai ma serre contre ce mur ». Nous avons 15 élèves de moins que l'année dernière ; de tous côtés, les gens répètent : « Ce ne sont pas nos Mères du Ménil ; nous croyions que c'étaient les Mères du Ménil »<sup>4956</sup>. Tout cela nous rend perplexes.

D'un autre côté, actuellement, c'est le seul endroit par où nous pouvons nous agrandir. L'occasion manquée, il faudra nous résigner à rester dans un cercle étroit. Veuillez nous dire, mon bon Père, ce que vous pensez de tout cela. Nous ne voulons pas agir par nous-mêmes. Le Révérend Père jésuite qui nous a prêché la retraite aurait voulu que nous allions au petit château. Il y a, en effet, un emplacement magnifique. Mais les appartements seraient loin de suffire : le bas est très

---

<sup>4953</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 4.

<sup>4954</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 11.09.1920.

<sup>4955</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 31.10.1920.

<sup>4956</sup> Elle écrira fin 1921 : « Tout va à Nancy, cela se comprend : les Mères de Lunéville [retrées de Vught pour Nancy] sont connues et aimées de toute la Lorraine » (LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 5).

haut, mais le premier est excessivement bas. Sûrement il faudrait construire, outre les 200 000 Frs que coûterait le château. Donc adieu parc et cour.

Deux jours plus tard, nouvelle lettre de la supérieure<sup>4957</sup> :

La lettre était cachetée et prête à partir, lorsque Mlle Laure Genay, sœur de Mère Marie-Xavier, arrive et me demande si j'ai lu le journal de Lunéville. Sur ma réponse négative, elle me fait part de l'article qui nous concerne : Madame Maire a mis en vente la maison que nous habitons, et cela à notre grand étonnement, sans nous en dire un mot. Nous avons le bail encore pour deux ans, et si le nouveau propriétaire tient à habiter sa maison, il nous faudra forcément changer nos pénates. Dans ces conditions ne vaut-il pas mieux ne plus songer à la maison Guérin ? Devenir amateurs de notre maison qui nous plaît bien, mais qui est trop petite, est-ce prudent ? Voilà donc encore une difficulté qui vient de surgir et que nous soumettons à votre prudence. Je vais en référer également à nos mères de Nancy et abandonner le tout à la Providence, ce qui ne nous empêche pas d'être très perplexes.

En décembre, le nouvel acquéreur de la maison souhaite leur faire signer un bail « long et cher » ; les religieuses ne s'engagent pas : « nous restons libres », rapporte la supérieure, « nous n'avons pas de jardin et surtout pas de salle de récréation, ce qui est très inconmode. [...] C'est dommage que ces Messieurs de St Pierre Fourier ne puissent avoir leur ancien collège de retour : la propriété du Ménil serait toute trouvée pour nous »<sup>4958</sup>. Le début de l'année 1921 est particulièrement mouvementé pour la communauté, secouée par la révolte de Sœur Marie-des-Anges<sup>4959</sup>. Cette sœur converse décourage les jeunes institutrices de rester ; l'une d'elles l'a dépeinte à la supérieure comme « une vraie révolutionnaire, une vraie bolcheviste ». Mère Saint-Henri, qui a tout tenté pour la maintenir dans la congrégation (car elle posait déjà problème à Luxembourg, d'où son changement d'air à Lunéville), consent à la laisser partir : « Je vais écrire à Luxembourg pour demander si nous ne pourrions pas avoir deux fillettes de quatorze à quinze ans, qui, tout en apprenant le français, nous aideraient au ménage, car nos autres sœurs seraient trop

---

<sup>4957</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 01.11.1920.

<sup>4958</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 22.12.1920.

<sup>4959</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 28.02.1921.

surchargées ». Au printemps 1921, la communauté commence une existence plus calme<sup>4960</sup> :

Nous nous trouvons bien tranquilles depuis le départ de la sœur [voir ci-dessus], et tout en priant pour elle, nous bénissons le bon Dieu. Je ne sais s'il y a des Pères rédemptoristes à Nancy, nous serions heureuses d'en avoir un pour nous prêcher la retraite. Permettez-moi, mon bon Père, de recommander à vos prières nos élèves, qui doivent passer leurs examens. Nous en avons une pour la philosophie, une pour le brevet supérieur et trois pour le brevet élémentaire.

Toutes les élèves présentées réussissent, sauf celle pour le brevet supérieur : « elle compte recommencer en octobre »<sup>4961</sup>. « Les parents invités à la distribution des prix ont été très contents et nous ont beaucoup remerciées », se réjouit la supérieure, mais la faible fréquentation de l'internat l'inquiète :

Les enfants que nous avons nous sont attachées. Malheureusement, nous n'avons pas assez de pensionnaires de Pâques à la fin de l'année scolaire : nous n'en avons que 13. Si nous en avions seulement 25, avec nos externes, nous serions très bien. Nous faisons neuvaine sur neuvaine pour atteindre ce nombre 25, jusqu'à présent le ciel est sourd : une seule s'est présentée, ce qui nous attriste un peu. Nous comptons donner cette année des cours de coupe et de sténo-dactylo. Nous faisons tous nos efforts pour nous implanter à Lunéville, où nous nous plairions, si nous arrivons à faire face à nos affaires.

La partie n'est pas gagnée. Mais l'atmosphère est plus sereine : « [...] je puis vous assurer, Monsieur le Supérieur, que notre fidèle communauté revit depuis le départ de celles qui mettaient le trouble dans la maison. », écrit Mère Saint-Henri en décembre 1921 (elles étaient donc plusieurs), « La Révérende Mère d'Ubbergen nous a prêté une sœur converse et une tourière qui nous sont d'un grand secours. La tourière conduit les élèves au catéchisme et aux promenades, ce qui plaît beaucoup aux parents. Aussi, la gaieté et la confiance ont réapparu, et cela, malgré les soucis du moment »<sup>4962</sup>. À savoir, une prochaine augmentation du loyer et le nombre toujours faible des pensionnaires : 13 seulement. Mais à la question du maintien à Lunéville, la supérieure répond par l'affirmative : la faiblesse

---

<sup>4960</sup> ADMM 50JI.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 10.06.1921.

<sup>4961</sup> ADMM 50JI.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 17.08.1921.

<sup>4962</sup> ADMM 50JI.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 08.12.1921.

de l'internat est compensée par les « 70 externes, des meilleures familles du pays », « les élèves ont réussi, au bachot et au brevet élémentaire, deux ont également passé avec succès le brevet d'alliance française » ; bref, « ce serait vraiment dommage d'abandonner pour quelque mille Francs qui manqueront » : « Nous avons comme professeur d'algèbre Monsieur le Chanoine Hubert ; les élèves en sont très contentes. Comme professeur de gymnastique, il nous a fallu prendre des officiers. Vous voyez, Monsieur le Supérieur, que nous ne reculons devant aucun sacrifice pour réussir. Pendant ces dernières années, nous avons pris 5 000 Frs sur nos capitaux, mais il y avait beaucoup de frais qui ne seront plus à renouveler ».

A la fin de l'année scolaire, l'annonce de la création d'un collège de jeunes filles à Lunéville porte un rude coup aux espoirs des chanoinesses<sup>4963</sup> : « Le conseil municipal, à la demande du sous-préfet, l'a voté[e] à l'unanimité. On passe dans les maisons avec une liste et l'on fait signer. Ils ont, disent-ils, 60 élèves inscrites. [...] C'est une grande épreuve pour nous ; leurs prix sont bien inférieurs aux nôtres et pour cause. Notre maison est vendue et notre bail renouvelé pour trois ans, avec une augmentation de 1 500 Frs. Les institutrices demandent 300 Frs de plus par tête ». La supérieure organise la riposte, en faisant imprimer des affiches (à coller sur la porte des églises des environs) et insérer une annonce dans le *Journal de Lunéville*<sup>4964</sup> : « Cours Notre-Dame de Lunéville, dirigé par Mlle Peutat. *Enseignement Primaire*. Brevets d'Alliance. Brevets élémentaire et supérieur. *Enseignement secondaire*. Baccalauréat : Latin-Langues. Cours de Coupe, de Dactylographie et de sténographie. Instruction religieuse. Éducation chrétienne. S'adresser 54, rue de Lorraine »<sup>4965</sup>. Elle demande aussi au supérieur général de prier pour les candidates aux examens.

Début août, elle fait état des succès obtenus<sup>4966</sup> : « Nous avons eu 14 brevets ou certificats d'instruction religieuse, 4 mentions très honorables, 3 honorables. Les 2 élèves présentées au brevet supérieur ont été reçues. Sur 5 brevets élémentaires, nous en avons eu 3 ; pour les 2 qui ont échoué, nous avons averti les parents qu'elles n'étaient pas assez

---

<sup>4963</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 20.06.1922.

<sup>4964</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 20 et 25.06.1922.

<sup>4965</sup> *Journal de Lunéville*, 09, 16 et 23.07.1922.

<sup>4966</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 07.08.1922.

fortes : ils ont voulu qu'on les présente. Enfin, 3 ont eu les diplômes de sténographie et de dactylographie ». Aucun baccalauréat.

L'année à venir (1922/23) s'annonce sous de sombres auspices : en plus de la nouvelle concurrence de l'enseignement public, l'une des religieuses « doit être un an sans travailler », suite à une grave opération médicale, tandis que les catholiques du Lunévillois se détournent de l'institution crypto-congréganiste : « [...] nous n'avons que 2 pensionnaires nouvelles d'arrêtées, et il en reste 4 ou 5 anciennes. Une personne nous écrivait, il n'y a que quelques jours : "Le Cours Notre-Dame de Lunéville a sa renommée, mais c'est la mode d'aller à celui de Nancy" ». Les sœurs prient et font prier contre le découragement. Elles sont neuf à la visite canonique de septembre 1922, dont deux postulantes<sup>4967</sup>. Mais elles perdent leur directrice laïque, ce qui ajoute à leurs difficultés. En décembre 1922, la supérieure fait le point sur la rentrée écoulée<sup>4968</sup> :

Nos vacances ont été pleines d'angoisses : de tous côtés, nous avons cherché une directrice, puisque la nôtre nous quittait. Rien n'a abouti. Nous nous sommes adressées à quelques Maisons de l'Ordre, sans résultat. Nous voulions, dans notre correspondance du Jour de l'an, frapper à de nouvelles portes, mais ces Maisons nous ont devancées et nous font part du besoin de sujets qu'elles ont.

Mademoiselle Peutat, un peu contrariée, d'abord, de n'avoir pas de remplaçante, a fini par consentir à laisser son nom. Elle est venue à la rentrée, a tout mis en route, elle s'est retirée à la Toussaint, et compte revenir l'été, si sa santé le lui permet. Cet état de choses ne peut durer ainsi et il nous faut absolument trouver quelqu'un pour l'année prochaine. Tout espoir de l'Ordre paraît nous échapper. De quel côté tourner les yeux ?

Nous avons une dizaine d'élèves parties au lycée [sic] de la ville. Bien que cette dizaine ait été remplacée, nous avons cependant une vingtaine d'enfants de moins, parce que plusieurs avaient fini leurs études ; d'autres ont quitté la ville.

Trois mois plus tard, l'établissement est toujours au même point<sup>4969</sup> :

---

<sup>4967</sup> ADMM 50J/I.65/05, « Visite canonique, 4 septembre 1922 ». Elles seront dix, dont deux novices, en septembre 1925 (ADMM 50J/I.65/05, « Visite canonique », 1925).

<sup>4968</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 22.12.1922.

<sup>4969</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 05.03.1923.

Notre Directrice partie à la Toussaint est revenue passer le mois de mars avec nous, elle a constaté que tout avait bien marché pendant son absence, mais ne peut s'engager à revenir en 1924. Il nous faut donc de nouveau chercher. Nous aurions bien déjà trouvé quelqu'un, mais les deux dont on nous a parlé n'ont que le brevet élémentaire ; l'une d'elle disait même qu'elle ne voulait pas aller au-delà du certificat d'études, et nous sommes enseignement secondaire.

Mais il semble qu'on ne prépare pas beaucoup au baccalauréat. Dans « un coup d'œil rétrospectif » sur l'année 1922/23, Mère Saint-Henri ne mentionne pas cet examen, mais des résultats décevants aux brevets (« un brevet élémentaire sur quatre ; une deuxième partie du brevet supérieur, moins les mathématiques ») et « pour l'instruction religieuse » un « plein succès : 14 reçues avec mention très honorable et honorable »<sup>4970</sup>. L'établissement a besoin de davantage de moyens humains, mais c'est aussi le cas des « grands monastères » : Lunéville n'est pas une priorité de l'Ordre. Mais tout n'est pas désespéré : « Notre rentrée a été assez bonne », se réjouit la supérieure, « En tout, pensionnaires et externes, nous atteignons le nombre de 80. Nous ne demandons qu'une chose : faire le plus de bien possible à ces jeunes âmes ». Au printemps 1924, « la petite classe se peuple », se félicite-t-elle, en regrettant toutefois qu'il y ait « plus de garçons que de filles. Les mamans, très contentes, nous supplient de garder leurs fils une année de plus ; comme ils ont plus de six ans, nous n'osons le faire, de peur de nous attirer du désagrément du côté de l'Académie ou de celui du collège »<sup>4971</sup>. À l'automne suivant domine à nouveau le pessimisme<sup>4972</sup> :

Notre rentrée n'est pas ce que nous pensions. Il y a cependant quelques pensionnaires nouvelles, mais les externes sont moins nombreuses : 2 sont parties du collège ; des familles ont quitté la ville ; quelques unes ont fini leurs études ; puis les 6 garçonnets de six ans sont partis malgré le désir des parents de nous les laisser encore une année, mais nous n'étions pas sûres s'il nous était permis de les garder jusqu'à sept ans. Dans l'incertitude, nous ne les avons pas repris.

Cependant, fin décembre, les « noires pensées » que Mère Saint-Henri se reproche d'exprimer dans sa lettre de vœux à son supérieur viennent, non pas des difficultés

---

<sup>4970</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 23.12.1923.

<sup>4971</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 05.04.1924.

<sup>4972</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., s. d.

financières de l'établissement, mais de l'accession au pouvoir du Cartel des gauches, qui a relancé les enquêtes sur l'état des lieux des congrégations : « Que nous, petit bercail, n'ayons pas à subir un nouvel exil »<sup>4973</sup> ! L'année scolaire 1924/25 se termine avec une nouveauté : « Jusqu'à présent, nous n'avons pas présenté d'élèves au certificat d'études. Cette année, trois vont être présentées »<sup>4974</sup>. Les années suivantes, la correspondance avec le vicaire général et supérieur de la maison semble se raréfier, au vu des archives conservées. Les Cours Notre-Dame végètent. Mère Saint-Henri se désole, en décembre 1925, du départ de cinq grandes élèves pour le lycée, où elles pensent « avoir plus de protection » ; or les dépenses engagées pour ces élèves avaient été importantes<sup>4975</sup>.

Un an plus tard, Mère Saint-Henri rapporte<sup>4976</sup> : « La réunion des supérieures ne nous a apporté aucune consolation. Je n'y étais allée que dans l'espoir d'obtenir d'une maison ou de l'autre un seul sujet ; je n'ai rien obtenu : les grandes maisons fondent ou veulent fonder, et notre communauté, qui date de 1639, se meurt, faute de sujets ». À la rentrée 1927, Mère Saint-Henri obtient de la maison d'Orbec (Calvados) la directrice religieuse sécularisée qu'elle attend : Mère Marie-Françoise (Marie) Cabarteux, qui vient accompagnée de Sœur Sainte-Thérèse (Augustine) Grosse et d'une authentique laïque, Mlle Bénard ; officiellement, la direction est confiée à cette dernière<sup>4977</sup>. En 1928, Mère Marie-Xavier (Madeleine) Genay quitte Nancy pour succéder à Mère Saint-Henri comme supérieure de la communauté de Lunéville ; en même temps, Orbec, dont Lunéville devient une filiale, rappelle Mère Marie-Françoise et envoie deux jeunes religieuses. Les résultats au brevet, qui s'étaient dégradés (à cause des changements trop fréquents de professeurs, se plaignaient les familles), s'améliorent<sup>4978</sup>.

En décembre 1929, Mère Marie-Xavier conçoit des projets d'extension, qu'elle présente à l'évêché en ces termes<sup>4979</sup> :

---

<sup>4973</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 22.12.1924.

<sup>4974</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 17.06.1925.

<sup>4975</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 5 (la citation est d'une lettre de Mère Saint-Henri).

<sup>4976</sup> ADMM 50J/I.65/05, Mère Saint-Henri au vicaire gén., 22.12.1926.

<sup>4977</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 5.

<sup>4978</sup> *Ibid.*

<sup>4979</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marie-Xavier, supérieure, à « Monseigneur », 24.12.1929.

1930 réserve aussi une fête de famille au Cours Notre-Dame de Lunéville, et qui se confondra avec le quinzième centenaire de Saint Augustin : le 25 août sera le cinquantième anniversaire de profession religieuse de notre chère Mère Saint-Henri. Ce serait une vraie joie pour nous de la voir entourée de quelques bonnes postulantes ; malheureusement, les espérances que nous avons à ce sujet ont du mal de se réaliser.

Cette incertitude de l'avenir nous fait hésiter en ce moment. Le propriétaire d'une petite maison contiguë à celle que nous occupons en location est disposé à la vendre. Si notre œuvre doit durer, il ne faudrait pas laisser échapper cette occasion, car nous sommes vraiment à l'étroit et nous ne saurions vraiment où loger les postulantes, si elles se présentaient. Monsieur l'Archiprêtre de Saint-Jacques nous engage à acheter, si le propriétaire n'a pas de trop hautes prétentions, disant qu'une maison rue de Lorraine ne peut pas diminuer de valeur et que, si, dans quelques années, la maison, faute de sujets, ne pouvait pas continuer, on pourrait se défaire avantageusement de cette petite maison. Nous vous serions très reconnaissantes, Monseigneur, de nous donner votre avis à ce sujet.

La maison est acquise par une association amie ; « cette adjonction permet l'aménagement de deux dortoirs (28 lits), d'une lingerie, d'une salle de récréation et d'une classe »<sup>4980</sup>. Mais un appel d'air vers la Normandie finit par emporter Lunéville au début des années 1930 : après avoir rappelé une religieuse, en 1930, pour la réouverture d'une maison à Honfleur, Orbec se résout à sacrifier sa filiale lorraine, aux perspectives de développement limitées, pour relever l'institution des Dames de Sainte-Clotilde à Lisieux ; la décision est prise à l'été 1932, mais la proximité de la rentrée offre au Cours Notre-Dame de Lunéville un sursis d'une année<sup>4981</sup>.

Il disparaît en 1933, laissant aux Sœurs de la Doctrine Chrétienne le soin de concurrencer seules le collège de jeunes filles.

---

<sup>4980</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 5.

<sup>4981</sup> *Ibid.*, p. 6.

## (2) Mattaincourt, l'exception rurale

Fourier Bonnard, dans son ouvrage de 1910 sur l'histoire du village de Mattaincourt, consacre plusieurs pages à la réinstallation des chanoinesses augustines de Notre-Dame (1836) et au développement de leur activité, en insistant – monographie communale oblige – sur l'aspect matériel de leur présence : on achète, on vend, on construit, de 1833 à 1892<sup>4982</sup>. L'auteur ne s'intéresse au fonctionnement du pensionnat que pour ses débuts. Les recherches en archives sont donc indispensables pour étudier la période qui nous intéresse.

Comme c'est le cas pour toutes les maisons, les chanoinesses augustines de Notre-Dame entretiennent à Mattaincourt, à côté de leur pensionnat, une école gratuite. En décembre 1876, le préfet des Vosges éclaire le sous-préfet de Mirecourt sur le statut de cette dernière<sup>4983</sup> : « Cette école, qui est annexée à un pensionnat, se trouve à peu près dans les mêmes conditions que celle de Darney, c'est-à-dire qu'elle ne rentre dans aucune des catégories autorisées par la loi. Elle n'est pas communale, le traitement n'étant pas fourni par la caisse municipale »<sup>4984</sup>.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le village de Mattaincourt entre dans « une période plutôt décroissante », mais il reste un petit centre, avec quelques industries, et se voit doté d'infrastructures intéressantes pour un pensionnat : un bureau de poste, télégraphe et téléphone et, surtout, une gare d'embranchement (Hymont-Mattaincourt)<sup>4985</sup>. La fermeture de l'établissement de la congrégation de Notre-Dame à Mattaincourt est décrétée le 6

---

<sup>4982</sup> BONNARD Fourier, *Op. cit.*, p. 167-173.

<sup>4983</sup> ADV E dépôt 297 1R2, le préfet des Vosges au sous-préfet de Mirecourt, 11.12.1876.

<sup>4984</sup> Suite de la lettre : « [...] Pour que l'école dont il s'agit devienne école communale et qu'elle rentre, par conséquent, dans la légalité, il est nécessaire de satisfaire aux prescriptions du paragraphe suivant extrait de la circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique, en date du 21 août 1876, relative à l'application de la loi du 19 juillet 1875 ».

<sup>4985</sup> BONNARD Fourier, *Op. cit.*, p. 186-187. L'auteur évoque également de bonnes routes et regrette le « défilé continu des voitures automobiles ». La population, tombée à 894 habitants en 1906 (elle était de 1 000 habitants en 1876), remonte à 1 021 habitants en 1911.

janvier 1904. Le pensionnat fonctionne jusqu'en juillet 1905<sup>4986</sup>. Les plus jeunes sœurs de la communauté s'exilent à Törökbálint, près de Budapest ; elles y fondent un pensionnat qui prospérera et sera transféré à Zalaegerszeg en 1929<sup>4987</sup>. Certaines se sécularisent et continuent l'enseignement à Troyes, tandis que les sœurs les plus âgées restent à Mattaincourt, dans l'ancienne maison des chanoines réguliers, où elles ouvrent une petite école ménagère<sup>4988</sup>. En 1913, le séminaire diocésain est installé dans les anciens locaux du pensionnat. Il y demeure jusqu'en 1931.

Cette même année, la maison d'Arlon, refuge de l'ancienne communauté de Verdun, accepte de reprendre Mattaincourt. Les locaux sont pris en location ; des religieuses arrivent de Hongrie, de Troyes et de Paris (Abbaye-aux-Bois) ; la direction est confiée à Sœur Marie Bénédictine Bidault, officiellement sécularisée, jusqu'alors à la tête du Cours Notre-Dame à Nancy. La chronique rapporte qu' « on fit un premier essai de classes secondaires » sous le supérieurat de Mère Marie Claude Roussel, mais que l'entreprise fut stoppée par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale ; les classes secondaires rouvrent pour la rentrée d'octobre 1940<sup>4989</sup>.

### (3) Verdun, l'exil à Arlon

La maison de Versailles, dont le pensionnat végète depuis la révolution de 1830, se transplante à Verdun en 1839. En 1886, la communauté verdunoise, dirigée par Mère Marguerite Marie (Marie) Nédélec depuis deux ans, compte 22 religieuses de chœur, 14 converses, 3 tourières et 5 postulantes<sup>4990</sup>. Un rapport de la fin du siècle décrit

---

<sup>4986</sup> VALROFF Joseph-Henri et MICHEL Marie, *Le Dernier jour du pensionnat de Notre-Dame à Mattaincourt, 27 juillet 1905*.

<sup>4987</sup> MILCENT Sœur Marie-Christine, *La congrégation Notre-Dame à Mattaincourt depuis 1597*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 1997.

<sup>4988</sup> *Ibid.*

<sup>4989</sup> *Ibid.*

<sup>4990</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Verdun. 2<sup>e</sup> monastère de 1839 à 1907*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, 2003.

l'organisation de l'établissement scolaire : un externat gratuit, composé de quatre classes accueillant entre 130 et 150 élèves ; un pensionnat de cinq classes, dont les élèves sont distinguées par la couleur de leurs ceintures, qui reçoit également des demi-pensionnaires, « unies aux pensionnaires, sauf pendant les récréations »<sup>4991</sup>. En juin 1903, anticipant l'interdiction de l'enseignement congréganiste en France, la supérieure, Sœur Marie-des-Anges, achète à Arlon, de l'autre côté de la frontière, la « "Villa de grès rose" de la rue de la Station »<sup>4992</sup>. L'évêque de Namur avait autorisé l'implantation, à condition que les religieuses françaises s'abstiennent de recevoir des élèves belges<sup>4993</sup>. « Les classes continuaient à Verdun, mais le grand Couvent se démeublait pour préparer le refuge »<sup>4994</sup>. En cette même année (1903), neuf religieuses de la maison d'Épinal, qui a dû fermer, sont accueillies à Verdun<sup>4995</sup>.

Ici, le pensionnat ferme en 1905 et les classes gratuites continuent jusqu'en juillet 1907. À la rentrée suivante, une quinzaine de religieuses verdunoises, dont neuf anciennes d'Épinal, ouvrent un pensionnat dans la maison acquise à Arlon ; elles y accueillent une trentaine de pensionnaires de la Meuse et des Vosges<sup>4996</sup>.

#### (4) Épinal, une filiale de Verdun, puis d'Arlon

Fin décembre 1857, trois chanoinesses augustines de Verdun s'installaient à Épinal, dans une modeste maison louée par le curé de la ville<sup>4997</sup>. Elles déménagèrent leur petit pensionnat, une première fois, au printemps 1859 ; à la rentrée suivante, il accueillit 12 élèves. Un second déménagement eut lieu en 1861, cette fois-ci dans une nouvelle construction, sur un terrain acheté en bordure de la ville par la supérieure, Sœur Alix de

---

<sup>4991</sup> *Ibid.*

<sup>4992</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 14.

<sup>4993</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2003.

<sup>4994</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 14.

<sup>4995</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2003.

<sup>4996</sup> *Ibid.*

<sup>4997</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 14.

Fisson, ancienne supérieure du monastère de Verdun et fondatrice de la maison spinalienne. Pour sa première rentrée, le bâtiment neuf, dominé par une statue de Notre-Dame de Consolation, ouvrit ses portes à 19 pensionnaires, avant d'être béni, le 2 octobre 1861, par l'évêque de Saint-Dié, Mgr Caverot. « En 1864, grâce à un don généreux, on construisit, le long de la rue Thiers, un local comprenant quatre vastes salles de classe »<sup>4998</sup>. L'année suivante, les « classes gratuites » étaient transférées dans une nouvelle construction<sup>4999</sup>.

La prise de la ville par les Allemands en 1870 entraîne l'occupation du bâtiment des classes par les soldats ennemis. Ils sont évacués, en même temps que l'ensemble de la ville, en juin 1871. En février 1880, Sœur Alix de Fisson abandonne la direction de l'établissement ; elle mourra le 26 octobre 1882, âgée de soixante-sept ans. Pierret (sic) Poyard, en religion Sœur Marie-Saint-Eusèbe, lui succède<sup>5000</sup>. Pourvue d'un brevet de capacité pour l'enseignement primaire, elle avait passé les vingt-cinq années précédentes comme « maîtresse de classe au monastère de Mattaincourt ». Elle ne reste qu'une année à la tête du pensionnat spinalien. En mars 1881, la direction revient à Marguerite Marit, Sœur Marie-Euphrasie, jusqu'alors « maîtresse de classe » dans l'établissement<sup>5001</sup>. Elle possède le même diplôme que la directrice précédente. L'école est alors au N°13 rue Thiers. Elle est numérotée au 19, lorsque Maria Villemin, Sœur Eugénie, succède à Sœur Marie-Euphrasie Marit, en février 1887. Pourvue du brevet supérieur, Sœur Eugénie Villemin enseignait déjà au pensionnat comme « maîtresse adjointe »<sup>5002</sup>. L'établissement prépare aux examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur<sup>5003</sup>.

Ses maîtresses brevetées s'occupent, au début du XX<sup>e</sup> siècle, d'un nombre total de 165 élèves, internes, externes payantes et externes gratuites, rapporte le commissaire de police, qui ne voit aucun reproche à formuler contre la maison. Nous sommes à l'époque de l'offensive contre les pensionnats non-autorisés, et celui des chanoinesses à Épinal est

---

<sup>4998</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>4999</sup> AME 1R16, Sœur Alix de Fisson au maire d'Épinal, 05.10.1865.

<sup>5000</sup> AME 1R53, « Registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934 », acte n°21.

<sup>5001</sup> AME 1R53, « Registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934 », acte n°23.

<sup>5002</sup> AME 1R53, « Registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934 », acte n°29.

<sup>5003</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 16.

du lot. Le conseil municipal, le préfet, même l'inspecteur d'académie (malgré « la concurrence sérieuse faite à l'enseignement laïc ») sont favorables au maintien<sup>5004</sup>.

Mais en 1903, le pensionnat d'Épinal doit fermer ses portes. Les religieuses, interdites d'enseignement, doivent quitter la ville ; elles trouvent refuge dans d'autres maisons de l'ordre : la Révérende Mère Philomène, supérieure de la communauté, est accueillie à Verdun<sup>5005</sup>. En octobre 1904, les bâtiments sont mis en vente, mais ne trouvent pas acquéreur. Un comité fidèle aux chanoinesses, composé du curé de Saint-Maurice (Curien) et d'anciennes élèves, réussit, finalement, à racheter l'essentiel de la propriété de la rue Thiers. Le décès de la Révérende Mère Philomène, le 28 août 1905, entraîne l'intégration croissante des religieuses d'Épinal dans leurs communautés d'accueil. Pendant ce temps, entre les murs qu'elles ont quittés, l'activité d'enseignement reprend, sous la tutelle du Comité. En effet, à l'été 1905, une maîtresse laïque, Mlle Julia Moreau, qui vient d'obtenir son brevet supérieur à Paris, se rend à Épinal et fonde, au « N°23 rue Thiers », une « école privée avec cours complémentaires et pensionnat annexé »<sup>5006</sup>. L'établissement prend le nom d' « Institution Notre-Dame » ; une religieuse sécularisée continue d'y faire vivre la tradition de l'ordre en exil<sup>5007</sup>. La directrice bourguignonne, Mlle Moreau, reste jusqu'à la rentrée 1921. Elle a traversé les épreuves de la Première Guerre mondiale, lorsque l'Institution, tout en continuant de fonctionner, abritait le quartier général du général Dubail ainsi qu'une ambulance : « L'armistice conclu en 1918, il fallut réadapter la Maison à la vie scolaire, et le Comité s'ingénia à lui rendre un aspect accueillant »<sup>5008</sup>. Mlle Moreau est restée attachée à une conception très traditionnelle de l'éducation féminine, avec des conséquences dommageables sur la fréquentation, rapporte la chronique<sup>5009</sup>.

A la demande du chanoine Curien, lui-même conseillé par les anciennes élèves du pensionnat congréganiste<sup>5010</sup>, la supérieure d'Arlon envoie, pour la rentrée 1921, des

---

<sup>5004</sup> FRANÇAIS Sœur Marie-Claire, *La congrégation Notre-Dame à Épinal*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 1996, p. 6.

<sup>5005</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 17.

<sup>5006</sup> AME 1R53, « Registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934 », acte n°56.

<sup>5007</sup> FRANÇAIS Sœur Marie-Claire, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>5008</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 18.

<sup>5009</sup> FRANÇAIS Sœur Marie-Claire, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>5010</sup> *Ibid.*

religieuses à Épinal, sous habits séculiers. Fin octobre, Mlle Bertha Grandclaudon, qui vient de faire son entrée dans l'établissement comme « professeur », accède aux fonctions de directrice<sup>5011</sup>. Il s'agit, en réalité, de Sœur Marie-Joseph, qui avait quitté la préfecture des Vosges « jeune religieuse ». Pour cette native du département, c'est donc un double retour aux sources après un long exil. L'institution qu'elle dirige est une « école primaire avec cours complémentaires et école enfantine annexes, externat et internat ». « Pour suppléer au nombre insuffisant des maîtresses », la nouvelle directrice fait « appel à de jeunes anciennes d'Arlon »<sup>5012</sup>.

L'Institution Notre-Dame connaît un bel essor : 200 externes et 43 pensionnaires en octobre 1922 (la chronique parle d'un triplement du nombre des élèves<sup>5013</sup>). « Après le brevet élémentaire, les aînées préparèrent le brevet supérieur ; puis, grâce à l'appui apporté par les professeurs de l'Institution Saint-Joseph [...], on envisagea les études secondaires ». En octobre 1933, 306 élèves occupent les locaux, qui viennent d'être reconstruits et agrandis (ils comprennent désormais « un dortoir de 65 chambrettes »)<sup>5014</sup>. En janvier 1935, Mlle Marguerite Méjeat (en réalité, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur) succède à Mlle Grandclaudon<sup>5015</sup>, son amie d'enfance, décédée à Arlon le 19 décembre 1934, à l'âge de cinquante-huit ans<sup>5016</sup>. Malgré le niveau élevé des études, la déclaration d'ouverture, pour le changement de direction, porte toujours l'indication « école primaire avec cours complémentaires ». Mais dès le courant de l'année 1935 arrive de Paris, où elle vient de terminer sa licence, Mlle Wagner (en réalité, Sœur Marie-de-la-Nativité), qui, grâce à son diplôme, peut « proposer officiellement aux élèves la préparation du Baccalauréat »<sup>5017</sup>. La nouvelle directrice reste en fonctions jusqu'en 1941 ; elle devient alors la supérieure de la maison<sup>5018</sup>.

---

<sup>5011</sup> AME 1R53, « Registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934 », acte n°69.

<sup>5012</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 18.

<sup>5013</sup> FRANÇAIS Sœur Marie-Claire, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>5014</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 19.

<sup>5015</sup> AME 1R54, Marguerite Méjeat au maire d'Épinal, 02.01.1935.

<sup>5016</sup> Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Op. cit.*, p. 19.

<sup>5017</sup> FRANÇAIS Sœur Marie-Claire, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>5018</sup> *Ibid.*

## (5) Nancy, une fondation séculière

En s'installant à Nancy après la Première Guerre mondiale, les chanoinesses de Saint-Augustin ne renouent pas avec un passé récent, mais avec l'histoire prérévolutionnaire de leur ordre. Après une prospection menée sans succès au printemps 1919, les sœurs de Vught sont appelées en août par le vicaire général de Nancy, Mgr Jérôme<sup>5019</sup>. À la rentrée 1919, elles ouvrent un cours secondaire au Pensionnat de l'Assomption, ancienne institution des Sœurs de la Doctrine Chrétienne (et toujours propriété de cette congrégation), dirigée depuis 1908 par Mlle Augusta Génin : un contrat est passé avec cette directrice, « qui assurerait pendant quelques années la direction des études, tandis que les religieuses prendraient la responsabilité générale de l'établissement »<sup>5020</sup>. La « petite communauté de Nancy » (huit religieuses) reçoit pour supérieur, comme celle de Lunéville, le vicaire général. Sœur Marguerite-Marie l'informe sur les débuts de l'établissement dans sa lettre de vœux pour 1920<sup>5021</sup> :

Le premier trimestre a eu à l'Assomption un bon couronnement. Les enfants nous ont quittées avec la résolution de réjouir leurs familles. Un bon nombre de pensionnaires nous ont écrit en nous promettant de revenir armées d'ardeur au travail et d'une grande bonne volonté. Nous espérons avoir un peu plus de place au mois de février, nous n'en sommes pas encore prévenues officiellement, mais nous savons que les locataires du rez-de-chaussée ont annoncé leur départ pour le 1<sup>er</sup> février. Plaise à Dieu que les inondations n'entravent pas le projet de visite de Notre Mère : il nous tarde qu'elle juge par elle-même de la situation, afin de trancher la question du personnel et autres.

Sœur Joseph-Marie, supérieure du couvent de Regina Coeli, est en déplacement à Nancy, avec son assistante, en mai 1920. Elle rend compte au vicaire général (qui n'est pas

---

<sup>5019</sup> SIEFFERT Sœur Marie-Paule [à partir de textes de Sœur Marie-Joseph Thiry, Sœur Marie-Odile Aweng et Sœur Thérèse-Alix Nicolas], *Nancy de 1919 à nos jours*, Paris, Généralat de la Congrégation Notre-Dame, 2009.

<sup>5020</sup> *Ibid.*

<sup>5021</sup> ADMM 50JL.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., s. d.

en ville) de négociations récemment ouvertes avec Mlle Génin, avec laquelle la cohabitation ne paraît pas des plus heureuses<sup>5022</sup> :

Il s'agit, en premier lieu, d'arriver à une solution au sujet de Mademoiselle Génin, dont nous désirons vivement nous séparer. La communauté de Regina Coeli, tenue au courant des difficultés, est fortement de cet avis, et beaucoup de personnes venues pour nous saluer ces jours derniers ont encore insisté dans ce sens. Nous avons donc pris le parti d'une ouverture et sommes allées, Mère Marie-Xavier et moi, demander à Mademoiselle Génin quels sont ses plans : sa réponse assez vague nous a obligées à dire clairement nos intentions. Elle a fait des plans, dit-elle, mais elle n'en a plus. Nous lui avons rappelé ce qu'elle a dit plusieurs fois et répété il y a peu de jours à Mère Marie-Xavier, que son intention était de se retirer en cherchant une situation pour Elisabeth. Mais aujourd'hui, la perspective de quitter l'Assomption les bouleverse et nous avons dû nous retirer après avoir assisté à une scène de larmes.

Une autre question est de prévoir un local futur pour un beau pensionnat que l'on désire en bonne situation, un peu hors du centre.

La question de la directrice trouve un règlement rapide : on rompt le contrat avec Mlle Génin, qu'on remplace par Mlle Maître, ancienne élève des sœurs de Châlons, envoyée à Nancy par le Collège Sainte-Marie de Neuilly<sup>5023</sup>. À la rentrée 1920, le Cours Notre-Dame prend un nouveau départ, comme s'en réjouit, auprès de son supérieur, Sœur Marguerite-Marie<sup>5024</sup> :

Votre bon Ange est-il un fidèle messager ? Vous a-t-il dit combien vous manquiez à votre petite famille de Nancy en cette seconde étape de la fondation qui ne ressemble en rien à la première ? Nous avons une excellente rentrée : plus de 60 nouvelles qui remplacent très avantageusement les anciennes. Un bon courant de Nancy s'établit à la grande satisfaction de notre sainte amie, Madame de Laissardière. Notre nouvelle directrice est toute pénétrée de l'esprit de Notre-Dame et nous avons réuni sans peine dix bonnes maîtresses presque toutes munies du brevet supérieur ou du baccalauréat. Ce nombre n'est que suffisant pour notre chiffre d'élèves, qui dépasse 150. Chaque jour nous amène des nouvelles.

---

<sup>5022</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Joseph-Marie, supérieure du couvent de Vught, au vicaire gén., 26.05.1920.

<sup>5023</sup> SIEFFERT Sœur Marie-Paule, *Op. cit.*

<sup>5024</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., 07.10.1920.

Le grand succès qui paraît promis à l'institution doit faire envisager son déménagement dans des locaux plus vastes :

Le grand hôtel de la famille de Metz-Noblat, rue de la Ravinelle, est en vente, du moins Madame Chatillon et ses sœurs sont disposées à céder cette grande maison entourée de vastes jardins et de terrains qui aboutissent au quai Claude Lorrain. La situation est vraiment idéale comme voisinage (le futur monastère du Cénacle), comme air et quartier très central pour une maison d'éducation. Ces dames voudraient avoir une très prompte réponse, car elles pressentent d'autres amateurs. Pendant que Mère Marie-Xavier écrit à Regina Coeli, je viens prendre votre conseil, mon bon Père, n'hésitant pas à vous le demander par télégramme. La mise à prix est de 350 000 Frs, sans les terrains, évalués à 60 000 Frs. Madame Chatillon, arrière-petite-nièce de Saint Pierre-Fourier, espère que ses sœurs se contenteraient de 400 000 Frs pour le tout. Évidemment, nous n'avons pas de telles ressources ! Les Pères jésuites sont persuadés que Maître Honot nous aiderait à former une société civile. Nous comptons le consulter demain matin, et dès que nous aurons reçu votre avis, mon bien cher Père, si vous nous dites « Marchez », nous irons exposer la situation à Monseigneur.

L'autorité épiscopale acquiesce au projet ; une société est créée en novembre 1920<sup>5025</sup>, sous l'égide de Maître Honot, qui s'occupe de « l'émission des obligations »<sup>5026</sup>. Les religieuses organisent, en même temps, une vie associative autour de l'institution : fin février 1921, Sœur Marguerite-Marie annonce la tenue de la première réunion des « fidèles anciennes » pour le 9 mars. Le vicaire général, en tant que supérieur, est invité : « Si vous vouliez bien nous accorder un salut du très Saint-Sacrement, nous vous serions très reconnaissantes. Serait-ce à la chapelle que vous diriez à vos enfants un petit mot paternel et vers quelle heure ? [...] Si vous ne pouvez pas fixer d'avance le moment de votre visite, la chapelle sera prête, et les Enfants de Marie se trouveront réunies en quelques minutes ». Nancy est une filiale du couvent Regina Coeli de Vught<sup>5027</sup>. Sœur Marguerite-Marie s'y rend régulièrement, pour une prise d'habit au printemps, pour l'élection de la supérieure en août. Est élue Mère Joseph-Marie, qui décide de donner une supérieure à la communauté

---

<sup>5025</sup> SIEFFERT Sœur Marie-Paule, *Op. cit.*

<sup>5026</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., 23.02.1921.

<sup>5027</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Joseph-Marie, supérieure du couvent de Vught, au vicaire gén., 30.12.1921 : « Veuillez également vous souvenir de la communauté de Regina Coeli, où les neuf missionnaires de Nancy ont laissé un grand vide, mais la pensée du bien qui se fait là-bas encourage la famille exilée qu'il plaît au Bon Dieu d'éprouver de bien des façons ».

de Nancy et de nommer Sœur Marguerite-Marie à cette fonction<sup>5028</sup> (cela n'empêche pas les liens avec Vught de rester très solides<sup>5029</sup>).

Des moyens humains supplémentaires sont demandés pour la rentrée 1921, en vain<sup>5030</sup> : « Nos mères regrettent de ne pouvoir augmenter, au point de vue de l'élément religieux, le personnel de la fondation. Sœur Alix remplacera Sœur Lucie de Châlons, trop fatiguée pour reprendre ses occupations de l'an dernier ». Heureusement, toutes les maîtresses laïques ont l'intention de rester, « et comme les inscriptions sont plus nombreuses », on engagera « une maîtresse de plus, munie déjà de la première partie de la licence ».

Par contre, on manque de place : « Notre plus grande préoccupation du moment, c'est de trouver des chambres pour ces demoiselles, ce qui s'impose, si nous ne voulons pas éloigner de jeunes enfants qui nous sont présentées pour le temps de leur éducation », explique Sœur Marguerite-Marie, « Nous aurons environ une trentaine de nouvelles internes ; un bon nombre de demi-pensionnaires et d'externes s'annoncent aussi ». « Les projets que réclame la nouvelle installation » vont continuer pendant un certain temps d'occuper les esprits<sup>5031</sup>. En avril 1922, les prétentions de « Monsieur de Metz-Noblat, le locataire de la partie droite de la maison de la rue de la Ravinelle », font temporairement « renoncer à tout projet de construction »<sup>5032</sup> : « Nous espérons que, devant l'impossibilité absolue où nous nous trouvons, les religieuses de la Doctrine voudront bien nous conserver encore, moyennant, évidemment, une augmentation de loyer », écrit Sœur Marie-Xavier.

À la fin de l'année scolaire a lieu la distribution des prix<sup>5033</sup>. Elle se déroule en trois parties, entrecoupées d'intermèdes musicaux. Mais auparavant, le programme annonce la « lecture de la revue *Écho de Notre-Dame* ». Il s'agit du premier numéro d' « une revue

---

<sup>5028</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., 20.08.1921.

<sup>5029</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marie-Xavier au vicaire gén., 10.04.1922 : « Avant de prendre ce soir le train pour la Hollande, nous tenons à vous exprimer nos bons vœux de fête ; les deux voyageuses ne pourront, demain matin, joindre leurs fleurs à la gerbe eucharistique offerte à vos intentions dans la chapelle du Cours Notre-Dame [...], mais elles s'y uniront de loin et leur première communion dans le pieux sanctuaire de Regina Coeli vous est réservée d'avance, mon bien cher Père ».

<sup>5030</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., 20.08.1921.

<sup>5031</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Joseph-Marie, supérieure du couvent de Vught, au vicaire gén., 30.12.1921.

<sup>5032</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marie-Xavier au vicaire gén., 10.04.1922.

<sup>5033</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Cours Notre-Dame, 12 juillet 1922. Distribution des prix.*

périodique destinée », comme l'explique la « dédicace », « non à la publicité, mais à pénétrer les générations qui se succéderont ici de l'esprit de famille qui fut toujours la caractéristique des pensionnats de Notre-Dame »<sup>5034</sup>. Aussi se limite-t-on à une brochure manuscrite, qui est offerte, après sa lecture publique, au vicaire général<sup>5035</sup>. Les premières lignes expriment la reconnaissance de la communauté à l'endroit de ce dernier<sup>5036</sup> : « Permettez-nous, Monsieur le Supérieur et bon Père, de vous dédier ce premier numéro de l'*Écho*. Aussi bien, le Cours Notre-Dame vous doit-il la vie ! C'est vous qui avez rendu possible à nos Mères, après quinze ans d'exil, de revivre sous le beau ciel de Lorraine et de réunir autour d'elles des légions d'enfants ». Après la « chronique religieuse » et les « fêtes de famille », on décrit les « études » :

Après avoir entendu l'énumération de nos fêtes, on pourrait croire que la vie au Cours Notre-Dame est un enchantement perpétuel et que le devoir est dépouillé de toute austérité. Ce serait une illusion : les jours de fête sont la détente nécessaire à toute vie de travail intense. Ce travail, du reste, n'est pas sans charme ; les joutes pour conquérir la première place à un dixième de point près sont aussi ardentes que les luttes des champions de camp ruinés pour faire triompher leur part. Du reste, dans les combats de l'intelligence comme dans les exercices d'adresse, après avoir bien travaillé, jamais le vaincu n'en veut au vainqueur.

Le Cours Notre-Dame fait chaque année un pas en avant dans le domaine de l'étude ; cette année 1921-1922 a vu s'organiser la classe de seconde et, à côté du rameau latin-langue, a pris naissance une branche latin-sciences qui promet d'être vigoureuse. S'il nous est permis de pousser l'allégorie jusqu'au bout, nous dirons que d'habiles praticiens veillent sur la jeune pousse et, sans métaphore cette fois, nous rappellerons ici, avec reconnaissance, les cours des éminents professeurs de Saint-Sigisbert et les intéressantes séances expérimentales qu'ils ont bien voulu nous préparer.

Ne va-t-on pas dire que dans la lutte actuelle des classiques et des modernes, des humanistes et des scientifiques, qui passionne, en ce moment, le palais Bourbon, nous délaissions les premières ? Non point ! 1922 a entendu les premiers bégaiements de la langue d'Homère au Cours Notre-Dame et un groupe de jeunes filles intelligentes a suivi, avec une persévérance qui prouvait leur intérêt, le cours de littérature du XIX<sup>e</sup> siècle professé avec tant de tact et d'érudition par notre

---

<sup>5034</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Écho de Notre-Dame*, 1<sup>er</sup> numéro, 12.07.1922.

<sup>5035</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Écho de Notre-Dame*, juill. 1927 : « C'est [...] un journal qui n'a qu'un seul abonné, pour qui, du reste, les rédacteurs travaillent avec entrain, sûrs que leurs articles seront compris et appréciés au-delà de leurs mérites. Cet unique abonné, vous l'avez deviné, Monsieur le vicaire général, c'est vous-même, et l'honneur suprême de chaque numéro de notre journal c'est qu'après avoir été lu ici, devant un auditoire qui est heureux de revivre les heures les plus importantes de cette année scolaire, il ira rejoindre les numéros précédents dans quelque casier où vous conservez les témoignages de reconnaissance de vos enfants de Notre-Dame ».

<sup>5036</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Écho de Notre-Dame*, 1<sup>er</sup> numéro, 12.07.1922.

dévouée directrice. L'année prochaine, un pas de plus nous amènera aux examens du baccalauréat ; d'avance, l'*Écho de Notre-Dame* souhaite bonne chance aux candidates. Cette année, ce sont les épreuves du brevet d'instruction religieuse qui ont fait battre les cœurs d'attente un peu angoissante, malgré l'extrême bienveillance du jury, puis de joie et de tristesse aussi, car, hélas ! dans les examens, il y a toujours quelques victimes. Le succès de 44 candidates témoignait du bon travail des élèves et de l'attention qu'elles avaient apportée au cours préparé avec tant de soin par leur pieux catéchiste.

Pour la publicité, l'établissement fait imprimer un prospectus pour l'année scolaire 1922/23 : *Cours Notre-Dame. Directrice : Mademoiselle Gabrielle Maître*<sup>5037</sup>. Sous la rubrique « éducation » : « Cours d'enseignement religieux », « formation du caractère, cherchant à inspirer le sentiment du devoir, l'amour du travail, le goût de la simplicité, l'ordre et l'économie » et attention portée « à la distinction des manières ». Concernant l'« instruction » :

L'enseignement est combiné de manière à préparer simultanément le brevet et le baccalauréat. Les élèves commencent le latin en cinquième, et, normalement, elles sont ainsi réparties : de quatre à sept ans, jardin d'enfants et dixième (les petits garçons sont admis) ; de sept à douze ans, classes primaires (neuvième, huitième, septième et sixième) ; de douze à dix-huit ans, classes secondaires (cinquième, quatrième, troisième, seconde, première, philosophie).

Le brevet élémentaire se passe dans une classe spéciale, troisième primaire. Le travail manuel est l'objet d'un enseignement spécial dans toutes les classes. Les grandes élèves qui ne se présentent pas aux examens peuvent suivre des cours de couture, broderie d'art, coupe, etc.

Comme « cours facultatifs » sont données des leçons de piano, de violon, de dessin, de peinture, de gymnastique, mais aussi des « leçons particulières sur toutes les branches ». La communauté reçoit du « renfort » : elles sont désormais « sept religieuses de chœur » (pour une maison de onze religieuses en tout). Fin septembre, la rentrée s'annonce bonne, et aristocratique<sup>5038</sup> : « Nous avons reçu ces jours derniers les deux filles aînées de Madame de Gonville, les trois plus jeunes filles du Général Colin, Anne-Marie et Solange de Gondrecourt, une vingtaine d'autres nouvelles sont inscrites pour le demi-

---

<sup>5037</sup> *Cours Notre-Dame. Directrice : Mademoiselle Gabrielle Maître. Année scolaire 1922-1923*, Nancy, Ancienne imprimerie Vagner, s. d. [1922]. L'adresse indiquée est le N°39 rue du Faubourg Stanislas.

<sup>5038</sup> ADMM 50J/L.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., 29.09.1922.

pensionnat et l'externat. Nous comptons sur 25 pensionnaires ; sur ce nombre, une douzaine passeront [sic] la nuit au Cénacle ». Environnement aristocratique encore illustré par cette autre lettre de Sœur Marguerite-Marie, de la même époque<sup>5039</sup> :

Mademoiselle de Metz-Noblat paraît disposée à nous laisser un délai de quatre à cinq mois. Il nous semblerait donc peu délicat de notre part d'insister auprès de Mademoiselle Marie du Coëtlosquet pour l'augmentation du prêt qu'elle consent à nous faire ; si Mademoiselle de Metz-Noblat – que nous attendons ce soir pour son dernier mot – consent à nous laisser 50 000 Frs jusqu'au mois d'octobre et que nous puissions alors toucher les 30 000 promis sur la vente de Ménéil, nous serons rassurées au sujet de cette affaire, sans vous demander, mon très bon Père, les 10 000 Frs que vous avez bien voulu mettre à notre disposition. [...]

Dans nos courses à travers Nancy, nous avons rencontré hier une très fidèle ancienne élève de notre maison du Grand Champs à Versailles. La comtesse de Saint Bon, très heureuse, nous a-t-elle dit, de l'établissement de la Congrégation de Notre-Dame à Nancy.

Le 6 mai 1923, la première pierre d'un bâtiment scolaire (conçu par l'architecte Le Bourgeois<sup>5040</sup>) est posée rue de la Ravinelle<sup>5041</sup>. À la fin de l'année scolaire 1923/24, on se réjouit pour la prochaine rentrée, dans la nouvelle construction. « Plus de bruit de tram, plus de poussière, plus de classes en camp volant, mais une maison bien organisée où tout se fera dans un ordre si parfait que les mauvaises notes seront inconnues, où l'on couchera dans de vastes dortoirs dont les larges baies s'ouvrent sur un si magnifique panorama que l'on aura quelque mérite à fermer les paupières dans les longues soirées d'été [...] » : l'*Écho de Notre-Dame* de juillet 1924 dépeint avec emphase cette « terre promise » qui attend les « petites exilées du Cours Notre-Dame »<sup>5042</sup> ; mais, à la demande de « leurs créanciers, redoutant le réveil anticlérical (1924) », les chanoinesses, « bien que n'enseignant pas directement »<sup>5043</sup>, renoncent à l'habit religieux<sup>5044</sup>. La revue se réjouit aussi du succès des études secondaires :

---

<sup>5039</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., s. d.

<sup>5040</sup> DIEUDONNÉ Patrick, « Pierre Le Bourgeois : voyage aux sources de l'Art déco nancéien », *Pays lorrain*, sept. 1990, vol. 71, p. 185-192, p. 190 : « Réalisé en 1923, l'immeuble du Cours Notre-Dame – il s'agit en fait de l'extension d'un établissement scolaire autour de trois hôtels particuliers – affirme l'orientation classiciste de l'avant-guerre ».

<sup>5041</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Écho de Notre-Dame*, juill. 1925.

<sup>5042</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Écho de Notre-Dame*, juill. 1924, 3<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> numéro.

<sup>5043</sup> SIEFFERT Sœur Marie-Paule, *Op. cit.*

Faut-il parler des examens et que faut-il en dire ? Qu'ils ont merveilleusement réussi. Nous ne voulons pas nous en vanter. Ce serait du pédantisme. Nous le disons seulement entre nous : c'est une joie de famille. Nous remercions aussi Notre Seigneur et la très Sainte Vierge, qui ont bien voulu bénir le travail de toutes nos candidates et permettre à nos annales d'enregistrer pour l'année scolaire 1923-1924 : quatre baccalauréats latin-langue, deux latin-sciences, cinq de philosophie, sept brevets complets d'instruction religieuse, deux brevets supérieurs, première partie, une mention bien et une assez bien, données par la faculté, mention très honorable et mention honorable accordées par le jury des examens d'instruction religieuse. Tout cela est bien encourageant. Mais encore une fois, c'est entre nous, nous ne voulons pas passer pour des « Femmes savantes », nous devons plutôt ressembler à la jeune fille instruite que vante Molière, qui, « parfois, aux questions qu'on fait, semble ignorer les choses qu'elle sait ! »

Du reste, une femme qui ne serait que « savante » resterait bien incomplète et notre chère Directrice, toujours désireuse d'entretenir en nous le feu sacré des belles études, a donné à certaines lauréates de philosophie le bon conseil de consacrer toute une année à acquérir l'humble et nécessaire science du ménage !

380 élèves fréquentent l'établissement à la rentrée 1924<sup>5045</sup>. L'institution a désormais une assise suffisamment solide pour envisager la création d'une filiale à Pont-à-Mousson, comme on le comprend d'une lettre de mars 1925 adressée par Sœur Marguerite-Marie au vicaire général<sup>5046</sup>. Trois mois plus tard, Mgr de la Celle bénit la chapelle<sup>5047</sup>. La congrégation des Enfants de Marie (fondée le 8 décembre 1919) prospère, avec 112 membres, se félicite l'*Écho de Notre-Dame* de juillet 1925<sup>5048</sup>. La « revue » ne peut pas comptabiliser les succès aux examens, car elle est rédigée, cette année-là, avant la fin des

---

<sup>5044</sup> PAISANT Chantal, *De l'exil aux tranchées 1901/1914-1918. Le témoignage des sœurs*, Paris, Karthala, 2014, p. 327 (« la sécularisation de la communauté Notre-Dame de retour à Nancy, purement circonstancielle, ne doit pas occulter une volonté plus profonde et plus générale de retour à la visibilité », p. 328).

<sup>5045</sup> Historique des Cours Notre-Dame de Nancy sur le site internet de l'établissement qui est issu de la fusion avec Saint-Sigisbert, [www.ndsigis.edu/etablissement/Historique/Chronologie](http://www.ndsigis.edu/etablissement/Historique/Chronologie), consulté le 05.03.2016.

<sup>5046</sup> ADMM 50J/I.65/05, Sœur Marguerite-Marie au vicaire gén., 25.03.1925 : « Notre vie est tellement mouvementée depuis notre fugue à Pont-à-Mousson qu'il m'a été impossible de trouver un moment de calme pour vous rendre compte de nos démarches de dimanche dernier. Peut-être Madame François, l'ardente zélatrice de l'œuvre en question, a-t-elle réalisé son projet de visite à l'Évêché pour vous rendre compte de ses désirs et de ses espérances ? Alors vous savez, mon bon Père, qu'un grand nombre de familles mussipontaines réclament une institution catholique libre pour les enfants de quatre à douze ans. [...] Monsieur le curé de Saint-Laurent consent à louer la maison qu'il a fait construire sur l'emplacement de la chapelle du couvent de la Nativité. [...] Reste à trouver le personnel enseignant. [...] ».

<sup>5047</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Cours Notre-Dame, Nancy. Séance offerte par les élèves à Sa Grandeur Monseigneur de la Celle à l'occasion de la bénédiction de la chapelle, 18 juin 1925*, (livret avec programme).

<sup>5048</sup> ADMM 50J/I.65/05, *Écho de Notre-Dame*, juill. 1925.

épreuves. La rubrique « Lettres et Sciences » doit donc se contenter de dépeindre l'atmosphère studieuse qui règne dans l'établissement. Toutefois, il y a des succès à relater du côté du corps enseignant : « cinq de nos professeurs, qui se dévouent avec tant de générosité à la formation de nos âmes et de nos esprits, ont travaillé, en-dehors de leurs cours déjà si absorbants, à préparer des licences, et nous avons appris avec joie qu'elles étaient reçues brillamment ». Malheureusement, les archives de l'évêché ne conservent pas l'*Écho de Notre-Dame* pour les années suivantes, sauf pour l'année scolaire 1926/27. Ledit numéro contient un chapitre « cercle d'études »<sup>5049</sup> :

Il passe sur le monde, en ce moment, une vague de curiosité intellectuelle, et toute jeune fille qui se respecte fait partie au moins d'un cercle d'étude. Depuis deux ou trois ans, Sainte Paule, de savante mémoire, avait bien voulu prendre sous son patronage celui qu'avait fondé les anciennes du Cours Notre-Dame, sous la direction de Monsieur l'Abbé Girard. Le nombre des membres augmentant sans cesse et la nature des questions étudiées ne permettant pas de s'affilier avant vingt-et-un ans, les jeunes réclamaient, elles aussi, leur cercle. C'est pourquoi nous avons assisté, le douze novembre, à la naissance d'un frère cadet, qui, dit-on, n'a pas encore de Patron attitré. Le Révérend Père Cordier a bien voulu accepter d'en être le directeur. La prochaine semaine sociale, qui étudiera la question féminine, arrive à point pour stimuler l'activité des deux cercles d'étude.

Les résultats aux examens ne sont pas bons. « Avec un peu de mélancolie », l'*Écho de Notre-Dame* « vient rappeler des insuccès » :

On s'attendait bien à quelques uns. On jugeait même qu'il était sage que les générations futures apprissent que la dissipation aux cours ou que les trop nombreuses parties de tennis n'entrent pas dans le programme d'une sérieuse préparation et pourtant, il eût été heureux que le travail persévérant et consciencieux de plusieurs candidates fût récompensé. Enfin, celles-ci ont triomphé de l'infortune par la grandeur d'âme avec laquelle elles l'ont supportée ; elles ont applaudi, sans arrière-pensée, au succès complet des philosophes. Souhaitons-leur bonne chance pour octobre, comme nous le souhaitons pour la fin de ce mois aux sages et laborieuses candidates au brevet de capacité.

Nous ne voulions pas faire de tam-tam, nous devons pourtant, à la vérité, signaler les succès obtenus depuis notre dernier numéro, en juillet 1926. Six brevets, en octobre deux brevets et deux baccalauréats. Si nous gardons pour la fin les examens d'instruction religieuse, c'est qu'ils ont été, cette année, particulièrement satisfaisants. Trois de nos aînées se sont présentées au brevet supérieur,

---

<sup>5049</sup> ADMM 50Jl.65/05, *Écho de Notre-Dame*, juill. 1927.

elles ont été reçues, l'une d'elles avec mention honorable, au brevet élémentaire et au certificat les mentions très honorables et honorables se sont multipliées d'une façon très consolante. Nous laissons au palmarès le soin de donner les chiffres exacts, puisqu'il nous sied d'être modeste. [...]

Un succès dont nous nous réjouissons toutes vient d'être remporté par une de nos jeunes compagnes. Simone Grillon, après deux ans d'étude au conservatoire, a mérité que le jury lui décerne un premier prix pour la façon brillante dont elle a exécuté un morceau de piano.

A la rentrée 1929, le Cours Notre-Dame change de direction : Mlle Maitre, décédée, est remplacée par une religieuse venue de la maison anglaise de Westgate, Mère Marie Bénédicte Bidault<sup>5050</sup>. La nouvelle directrice, sécularisée, passe pour une laïque. Elle ne reste que deux années, partant en 1931 refonder le pensionnat de Mattaincourt ; un professeur devient alors légalement responsable de l'établissement devant les autorités académiques<sup>5051</sup>.

En 1939/40, le Cours Notre-Dame est replié sur deux sites, à La Hutte et, non loin de là, à Darney ; un troisième site ouvre bientôt, à Darney également, pour des garçons<sup>5052</sup>. La guerre perdue, l'établissement regagne Nancy.

En avril 1941, il est officiellement reconnu comme établissement d'enseignement secondaire<sup>5053</sup>. En octobre 1941, sur la liste des établissements secondaires de filles dressée par l'Évêché, le Cours Notre-Dame est, de loin, la plus grande institution du genre dans le diocèse, avec 376 élèves.

---

<sup>5050</sup> SIEFFERT Sœur Marie-Paule, *Op. cit.*

<sup>5051</sup> *Ibid.*

<sup>5052</sup> *Ibid.*

<sup>5053</sup> *Ibid.*

## **b) Le tiers-ordre de Saint Dominique**

### (1) Neufchâteau, l'établissement le plus ancien

En février 1891, le sous-préfet de Neufchâteau livre au préfet cette description succincte du pensionnat « Saint-Dominique »<sup>5054</sup> : « Cet établissement étant cloîtré, il n'est pas possible de dire exactement dans quelles conditions il fonctionne. Du reste, l'accès en est interdit au public. Le nombre approximatif des membres qui le composent s'élève de 32 à 34, dont 10 sont consacrés à l'enseignement, 5 à la musique et à la couture et le surplus est occupé au besoin du service de l'établissement ». Le 19 juillet 1904, la Prieure de la congrégation informe le sous-préfet de Neufchâteau « que sa maison cessera volontairement de donner l'enseignement à partir du premier octobre 1904 et se contentera d'accepter, en qualité de pensionnaires, de demi-pensionnaires ou d'externes surveillées, les enfants qui suivront les cours secondaires et les classes publiques de Neufchâteau »<sup>5055</sup>. Les religieuses quittent Neufchâteau l'année suivante. Cela permet à M<sup>e</sup> Auguste Duphand, liquidateur des biens de la congrégation, de signer, le 14 septembre 1905, un bail de deux ans avec la Ville. Celle-ci doit installer dans l'ancien pensionnat ses cours secondaires transformés, au même moment, en collège de jeunes filles. Le bail donne la description suivante de la propriété, telle que les dominicaines l'ont connue<sup>5056</sup> :

Un premier corps de bâtiment en façade sur la rue des Vosges, comprenant la chapelle, les parloirs, les logements et les services ménagers, ainsi que les dortoirs et la salle de toilette ;

Une petite maison voisine, connue sous l'appellation de l'ancienne aumônerie, prenant son entrée également sur la rue des Vosges et communiquant avec les jardins attenants à l'établissement ;

---

<sup>5054</sup> ADMM 1T86, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 21.02.1891.

<sup>5055</sup> Délibérations du conseil municipal de Neufchâteau, 09.08.1904.

<sup>5056</sup> ADV 4T19, bail du collège de filles de Neufchâteau, 14.09.1905.

Une autre maison, connue sous le nom de « Maison Max » ou « Maison de Saint Joseph », avoisinant à l'autre aspect le corps de bâtiment principal, auquel elle est reliée par une construction servant principalement de préau couvert ;

Cours ; jardins potagers et fruitiers ; aisances et dépendances [...].

## (2) Nancy, la reprise de pensionnats laïques

Les dominicaines, installées à Nancy depuis 1851, y ont repris l'institution des demoiselles Maggiolo deux ans plus tard. Il s'agit là d'une décision du Père Huë, le prier de la communauté<sup>5057</sup>, même si Sœur Marie-de-Sainte-Rose (Adèle Lejeune) ne le mentionne pas, lorsqu'elle se souvient, une quinzaine d'années après les faits, de cette acquisition et des événements qui suivirent<sup>5058</sup> :

Je suis venue à Nancy en 1853, appelée par M. Louis Maggiolo, qui me vendit l'établissement dirigé par ses trois sœurs. M. Maggiolo, alors bienveillant et enchanté des conditions de la cession, m'assura que tout était en règle et que je n'avais à m'inquiéter de rien : il était déjà dans l'Instruction publique [ndlr : principal du collège de Pont-à-Mousson] et j'ajoutai foi à sa parole. Six mois après la cession, la plus jeune des demoiselles Maggiolo [ndlr : Virginie] entra comme religieuse ici<sup>5059</sup>, et dès ce moment, la bienveillance de son frère nous fut aliénée toute entière et l'est encore.

---

<sup>5057</sup> ADMM 50J/I.62/41, le Père Hue à l'Évêque de Nancy, 14.05.1863 : « J'étais Prier des Dominicaines de Nancy lorsque, il y a environ dix ans, un concours de circonstances, qui furent jugées providentielles, me poussèrent à fonder la congrégation du T.-O. enseignant des religieuses dominicaines, et, pour ce, à faire l'acquisition du Pensionnat des Dames Maggiolo, au Faubourg St Pierre. À l'expiration de mon priorat, le Général et le Provincial de l'ordre, d'accord avec Mgr Menjaud, décidèrent que pour rendre mon action plus efficace, j'irais habiter auprès des Sœurs ». Il s'occupe tout d'abord uniquement de la communauté, puis aussi du pensionnat. On lit aussi, dans une lettre de Sœur Saint-Paul à l'Évêque de Nancy (ADMM 50J/I.62/41, 16.09.1873) : « Lorsque le P. Lacordaire [...] a permis au P. Huë de fonder Nancy, [...] ».

<sup>5058</sup> ADMM 50J/I.62/41, Sœur Sainte-Rose à l'Évêque de Nancy, 1868.

<sup>5059</sup> Est-elle la Sœur Marie-du-Sacré-Cœur qui écrit à l'Évêque de Nancy, le 16.12.1861 (ADMM 50J/I.62/41), « Ma sœur, que je viens de recevoir, m'apprend que Votre Grandeur a daigné lui accorder pour moi la permission d'aller faire une visite à mon père. Je vous suis très reconnaissante, Monseigneur, de cet acte de bienveillance pour ma famille, et je vous prie bien d'agréer toute ma gratitude filiale. Cependant, Monseigneur, après mûre réflexion, je crois très prudent et même de mon devoir de ne point profiter de cette liberté. J'ai écrit à mon pauvre et cher père plusieurs fois par semaine, j'ai épuisé en vain toutes les marques de tendresse à son égard ; je n'ai pu, malgré les suppliques les plus instantes, obtenir la moindre réponse. Je vous épargne, Monseigneur, l'expression de la peine profonde que j'en éprouve. Si je me trouvais en face de

Cette hostilité personnelle n'empêche pas l'institution de se développer. Ainsi, en 1857, les sœurs-enseignantes, propriétaires d' « une maison particulière touchant la maison Saint-Joseph » et d' « une maison voisine pour le pensionnat de jeunes filles » (ancien Pensionnat Maggiolo), ajoutent « au bâtiment ancien celui qui le suit immédiatement et qui autrefois appartenait à la princesse d'Alsace »<sup>5060</sup>. Les travaux d'aménagement battent encore leur plein, alors que l'abbé Marchal, curé de la paroisse, prévoit qu'il en sortira un magnifique monastère. Le passage dans la décennie suivante est marqué par la séparation avec la maison de Langres<sup>5061</sup>. Durant les années 1860, en même temps qu'elle fournit du personnel pour l'expansion de sa congrégation<sup>5062</sup>, la communauté nancéienne a maille à partir avec les autorités scolaires de la Meurthe.

Les démêlés commencent en 1863, lorsque Sœur Marie-Henri Roger doit solliciter l'autorisation de son établissement<sup>5063</sup>. Cinq ans plus tard, l'affaire n'est pas encore réglée. Le Garde des Sceaux écrit, en octobre 1868, à l'Évêque de Nancy<sup>5064</sup> : « D'après les renseignements qui me sont parvenus, les sœurs dominicaines ont pris la direction de leur maison d'éducation à Nancy sans avoir fait les déclarations préalables exigées par la loi. Elles ne se sont soumises à la règle commune que forcées et contraintes, et on ajoute qu'elles se sont toujours refusées à ouvrir leurs portes aux Inspecteurs de l'Instruction publique »<sup>5065</sup>. Sœur Sainte-Rose doit des explications à l'Évêque<sup>5066</sup> :

---

lui, j'ai tout lieu de craindre qu'il me mette dans le cas de lui refuser certaines choses que Votre Grandeur sait m'être impossible de lui accorder. Ce serait donc s'exposer à une scène qui mettrait son âme et peut-être son corps dans un grand péril : mon devoir est de l'éviter. Je supplie instamment Votre Grandeur de trouver bon non seulement que je ne fasse pas cette démarche, mais encore que je sollicite de mes supérieurs la faveur de changer de communauté, afin d'éviter de la part de ma famille des tiraillements pour lesquels je sens toutes mes forces déjà épuisées » ? Non, cette sœur, dont l'entrée en religion a également provoqué de graves tensions avec sa famille, s'appelle Burtin (ADMM 50J/I.62/41, Sœur Sainte-Rose à l'Évêque de Nancy, 01.08.1862) : elle gagne la communauté de Neufchâteau en 1862.

<sup>5060</sup> MARCHAL (abbé), « Notice historique et descriptive sur le Faubourg et la Paroisse Saint-Pierre », *Bulletins de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1858, t. VIII, p. 5-55, p. 17.

<sup>5061</sup> ADMM 50J/I.62/41, les dominicaines de Nancy à la Révérende Mère de Langres, 26.08.1860.

<sup>5062</sup> ADMM 1T40, l'inspecteur d'acad. de la Marne à son collègue de la Meurthe, 30.07.1868. Le premier demande au second des renseignements sur Sœur Saint-Louis Legendre, qui souhaite ouvrir une école libre de jeunes filles dans son département et déclare « avoir résidé et enseigné pendant les douze dernières années dans le pensionnat des Dominicaines de Nancy ».

<sup>5063</sup> ADMM 1T46, Sœur Marie-Henri Roger au préfet de la Meurthe, 25.12.1863.

<sup>5064</sup> ADMM 50J/I.62/41, le Garde des Sceaux à l'Évêque de Nancy, 09.10.1868.

<sup>5065</sup> Une modification non autorisée des statuts de la communauté, portant les biens des religieuses, doit, en outre, être supprimée.

<sup>5066</sup> ADMM 50J/I.62/41, Sœur Sainte-Rose à l'Évêque de Nancy, 1868.

Sous l'épiscopat de Mgr Lavigerie [ndlr : 1863], M. Maggiolo, alors Inspecteur d'académie à Nancy (il est aujourd'hui recteur), réclama près de Sa Grandeur des formalités légales que nous n'avions pas remplies. Monseigneur me demanda les pièces nécessaires, me disant « qu'il se chargeait de tout et en faisait son affaire ». Quelques mois plus tard, les pièces me furent renvoyées, et c'est absolument tout ce que j'ai su de ces formalités. Je puis donc affirmer, 1° que j'étais en mesure et en bon vouloir de remplir ces formalités en 1853, si j'avais su le devoir faire ; 2° que sur la simple demande de Mgr Lavigerie les diplômes et autres pièces ont été fournis avec empressement.

Sur la seconde accusation, concernant l'inspection, j'affirme que M. l'abbé Gomien, ayant seul reçu mission d'inspecter l'établissement, a été le seul qui se soit présenté et a été parfaitement reçu. Nous ne sommes donc que fidèles à nos habitudes et à nos traditions en nous engageant à continuer, comme par le passé, à recevoir le délégué de Son Excellence Monsieur le ministre de l'Instruction publique pour l'inspection de notre établissement selon l'article 12 du décret du 31 décembre 1853.

L'affaire se clôt heureusement, par le décret impérial du 19 mars 1870. Article premier : « L'association des Sœurs dominicaines existant à Nancy (Meurthe) est autorisée comme communauté enseignante à supérieure locale, à la charge de se conformer exactement aux statuts approuvés par ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1827 pour la communauté des sœurs dominicaines établies à Langres (Haute-Marne) et que ladite association a déclaré adopter ». L'article 2 autorise la cession à la communauté, « par la dame Adèle Lejeune, sa supérieure », « de divers immeubles affectés au service de cette communauté, situés à Nancy, estimés ensemble à 215 000 Francs, et que ladite supérieure a déclaré avoir acquis pour le compte et avec les deniers de l'association ». Article 3 : « Ces autorisations sont accordées à la condition que la communauté des sœurs dominicaines, selon l'engagement qu'elle a contracté par délibération de son conseil d'administration en date du 1<sup>er</sup> mars 1869, recevra gratuitement dans son pensionnat un certain nombre de jeunes filles pauvres et continuera à entretenir à ses frais l'orphelinat annexé à cet établissement ».

A cette époque, le monastère Saint-Dominique est traversé par quelques dissensions. Elles étaient déjà pudiquement évoquées en 1868, par le supérieur ecclésiastique (Bridey), dans son rapport de visite canonique<sup>5067</sup> : « Je pense [...] qu'il n'y a pas lieu de parler ici de certaines imperfections que j'ai remarquées, ni de certaines

---

<sup>5067</sup> ADMM 50J/I.62/41, rapport de visite canonique par le Supérieur, L. Bridey, 1868.

difficultés de l'ordre matériel ou de l'ordre moral qui naissent quelquefois à l'occasion de l'établissement de nouvelles maisons ou même au sujet de la direction et du gouvernement de la congrégation, dont toutes les règles n'ont pas encore été expérimentées pendant un temps assez long et sous des supérieures différentes »<sup>5068</sup>. À l'été 1873, Sœur Saint-Paul s'ouvre à l'abbé Bridey de ses inquiétudes quant à une future élection de Mère Marie-Rose à la tête de la communauté<sup>5069</sup>. Entre autres défauts, cette religieuse aurait celui d'avoir été une très piètre « maîtresse générale du pensionnat »<sup>5070</sup> ; elle n'aurait pour elle que ses talents d'administratrice. L'opposition ouverte à Mère Marie-Rose semble toutefois ne concerner que Sœur Saint-Paul<sup>5071</sup>, qui remarque « que tout le monde se tait, soit par une prudence respectueuse et charitable, soit par timidité, soit par manque de clairvoyance, soit par l'habitude de subir dans son esprit la raison du plus fort ». Bientôt, Sœur Saint-Paul est reçue en audience par l'Évêque : la religieuse, impressionnée, oublie une partie de ses griefs. Elle en complète la liste, peu après, dans une lettre<sup>5072</sup>. Le premier reproche concerne encore l'activité d'enseignement :

[...] l'instruction religieuse des élèves était extrêmement négligée lorsque la Mère Marie-Rose était maîtresse générale, à tel point que, la veille de passer son examen académique, une jeune fille, la plus cultivée du pensionnat, ne savait pas ce que c'était qu'un *Jubilé* ; que, plus tard, toute une première classe a paru très étonnée d'apprendre que le prêtre communie toujours à sa messe, etc., etc. J'ai assisté pendant six mois aux courtes instructions que faisait la Mère Marie-Rose : c'était pitoyable ! Je lui ai entendu dire aux élèves que sur cent prêtres, on n'en trouverait pas quatre qui fussent honnêtes... Aussi, il ne faut pas s'étonner des singulières définitions qu'elle donne dans ses conférences à la communauté, et il faut regretter qu'elle ait à manier des âmes et à régler des communions.

<sup>5068</sup> Le rapport de visite canonique de l'année précédente (1867) ne faisait, quant à lui, état d'aucun problème.

<sup>5069</sup> ADMM 50JI.62/41, Sœur Saint-Paul à l'abbé L. Bridey, 11.07.1873.

<sup>5070</sup> Les autres raisons qui plaideraient contre son élection : « [...] 2° L'influence pernicieuse que la Mère Marie Rose a exercé par ses flatteries sur l'esprit de la prieure générale, dont elle était la favorite reconnue et redoutée. 3° La politique de caresses, de faux-fuyants et de volte-face qu'elle pratique avec une habileté consommée et qui est inadmissible partout, mais surtout dans un ordre qui a pour devise le mot *Vérité*. 4° Son extrême indulgence pour les affections exclusives dont elle peut être l'objet et qui nous rejeteraient dans mille inconvénients. 5° Le peu d'esprit religieux, j'oserais dire d'esprit chrétien, que la Mère Marie-Rose a toujours montré et qu'elle dénote par la légèreté avec laquelle elle traite les questions relatives à l'oraison, à l'assistance aux offices, à l'observance de certains points de la règle, et par son insouciance de l'avancement spirituel de la communauté ».

<sup>5071</sup> « Peut-être suis-je dans l'erreur en jugeant comme je le fais ; peut-être la personne intéressée est-elle dans le vrai lorsqu'elle m'attribue un jugement faux et absurde (ce qu'elle ne dit jamais des gens qui l'approuvent), mais des témoignages plus valables que le mien viendront sans doute trancher la question, et, par-dessus tout, la lumière du St Esprit sera donnée à notre Évêque et à vous en proportion de la mission que Dieu vous a confiée ».

<sup>5072</sup> ADMM 50JI.62/41, Sœur Saint-Paul à l'Évêque de Nancy, 16.09.1873.

Les accusations sont graves et les mots lourds de sens. Sœur Saint-Paul redoute la réélection de Mère Marie-Rose « comme le comble des malheurs » et elle conclut : « Notre sort est entre vos mains, et avec le nôtre, celui de toutes les jeunes filles que nous aurons à élever pendant six années et avec le leur, celui de leur famille future. Je prie Dieu de toute mon âme de ne pas permettre que le mal triomphe et que ce triste passé soit consacré par un nouveau succès. Lorsque le P. Lacordaire, de très chère mémoire, a permis au P. Hué de fonder Nancy, il était loin de s'attendre à ce que nous voyons ». Notre méconnaissance du personnel du pensionnat pour cette époque ne nous permet pas de suivre cette affaire jusqu'au bout. Faut-il voir dans la diffusion, en 1876, d'un feuillet destiné au recrutement de novices le signe d'un nouvel élan spirituel au sein de la communauté<sup>5073</sup> ?

Entre-temps, le 16 juillet 1874, un décret présidentiel a autorisé la supérieure « à acquérir de la famille Maggiolo, moyennant le prix de soixante-cinq mille Francs [...], un terrain situé à Nancy [...], d'une contenance de 1 hectare 81 centiares, contigu aux dépendances de la maison conventuelle de la communauté et destiné à leur agrandissement ». Le même acte permettait également la vente de « divers terrains détachés de la maison conventuelle par le percement du boulevard Lobau projeté et appartenant à la communauté [...], ainsi qu'une partie des terrains acquis de la famille Maggiolo ». Quelques mois plus tard, en décembre 1874, Sœur Marie-Germaine Arthaud, une trentenaire originaire de Haute-Marne, sous-directrice depuis seize ans, accédait à la tête du pensionnat<sup>5074</sup>. Le Faubourg Saint-Pierre ayant reçu des noms de rue, son adresse est devenue le N°107 rue de Strasbourg.

De façon attendue, le prospectus en usage à cette époque commence par faire la publicité d' « une éducation vraiment chrétienne, c'est-à-dire marquée au cachet d'une grande simplicité ». L'éducation avant l'instruction, pour apprendre à la jeune fille les « devoirs qui l'attendent dans la famille et dans la société », « lui inspirer une piété solide et éclairée » et lui faire « contracter les habitudes et le goût du travail et de l'économie ». Le détail de l'enseignement de la religion apparaît plus loin dans le prospectus (« L'instruction religieuse comprend : 1° le catéchisme, appris chaque année

---

<sup>5073</sup> ADMM 50J/I.62/41, Sœur Marie-Germaine au grand vicaire de Nancy, 01.02.1876.

<sup>5074</sup> ADMM 1T77, copie de déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 15.12.1874.

par toutes les classes ; 2° un cours général d'instruction, adressé aux élèves ayant fait leur première communion ; 3° des cours particuliers pour les communiants et les petites filles »), avec l'autre pilier de cette formation traditionnelle, les travaux manuels féminins : « Les travaux à l'aiguille comprennent la couture proprement dite, le raccommodage, la broderie en tous genres, les fleurs artificielles, le tricot, le crochet, le filet, la guipure, etc. Aucune élève ne doit quitter la maison sans savoir exécuter les travaux à l'aiguille, couture et raccommodages qui s'appliquent à toutes les pièces d'un trousseau ».

Les « études classiques » s'organisent en six classes, « plus une ou deux classes préparatoires pour les jeunes élèves et une classe supérieure, où les élèves ayant terminé leurs cours se perfectionnent selon leurs aptitudes » :

Dans la sixième classe, on enseigne le catéchisme, la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe et le style. Dans la cinquième, on y ajoute l'histoire sainte, la géographie et quelques notions d'histoire de France. Dans quelques premières classes, ces cours élémentaires sont développés et complétés. On y ajoute les branches suivantes : l'histoire générale, un cours spécial d'histoire de France, la littérature, l'arithmétique et la géographie. Dans les deux premières classes, on joint à ces cours l'analyse littéraire, des notions élémentaires de logique, de physique, d'histoire naturelle, de cosmographie, d'étymologie, etc.

La « seconde classe » comprend « une division particulière » pour la préparation au brevet élémentaire et la « première classe » une autre pour la préparation au brevet supérieur. Les « arts d'agrément » se déclinent en une multitude de matières facultatives, pour l'enseignement desquelles on paie au cachet « les meilleurs professeurs de la ville » : piano, harpe, orgue, harmonium, chant, dessin, peinture, anglais, allemand, italien, comptabilité, maintien, gymnastique. Le prospectus insiste sur « la musique sacrée et la musique profane », « cultivées avec zèle sur une très vaste échelle ».

En 1881/82, le « Pensionnat des Dominicaines », « rue de Strasbourg, 109 », accueille 137 élèves (en comptant les entrées et les sorties en cours d'année ; 102 en décembre 1881, 110 en juin 1882), toutes internes, la plupart (113) âgées de plus de treize

ans<sup>5075</sup>. Elles sont réparties en huit classes, toujours dirigées par Sœur Marie-Germaine Arthaud, qui est secondée par pas moins de dix-sept adjointes brevetées. En 1885, la direction de l'établissement revient à Sœur Lacroix, enseignante au pensionnat depuis neuf ans. Celle-ci reprend, à l'été 1889, le Pensionnat Mersey, au N°11 rue du Manège, pour y installer « un externat de jeunes filles avec annexion de classe enfantine »<sup>5076</sup>. L'établissement, qui prend le nom de Sainte-Rose, comprend une école primaire et des cours complémentaires<sup>5077</sup>. On n'y négligera pas les devoirs religieux, comme on le comprend à la lecture de cette supplique<sup>5078</sup>, à laquelle l'évêque donnera largement satisfaction :

La Prieure Générale des Dominicaines supplie très humblement Sa Grandeur, Monseigneur l'Évêque de Nancy, de daigner accorder au nouvel externat, établi rue du Manège, les faveurs suivantes : 1° de posséder la Réserve dans la chapelle de l'établissement<sup>5079</sup>, 2° d'y avoir chaque jour la Sainte Messe, 3° de pouvoir s'y confesser, 4° d'y avoir part à tous les privilèges du diocèse, tels que les Expositions et les Bénédiction du Très Saint-Sacrement, 5° en plus de ces privilèges, les mêmes Expositions du Saint-Sacrement, Bénédiction solennelles et Bénédiction ordinaires qui ont été accordées à notre Monastère de la rue de Strasbourg.

Elle supplie également Sa Grandeur de daigner accorder pour les élèves les autorisations suivantes : 1° D'entendre la Sainte Messe le dimanche et les jours de fête dans ladite chapelle, 2° de s'y confesser, 3° d'y faire leurs Pâques, 4° d'y recevoir l'instruction religieuse, spécialement les catéchismes pour la première communion, et d'y faire la première communion, 5° de recevoir le sacrement de confirmation dans notre chapelle de la rue de Strasbourg, avec nos pensionnaires.

Accaparée par son externat, Sœur Lacroix cède, en le fondant, la direction du pensionnat de la rue de Strasbourg à Sœur Marie-Cécile Vivenot<sup>5080</sup>. À l'occasion de cette succession, le conseil départemental de l'enseignement primaire fixe « à 150 le nombre des pensionnaires à admettre » et « à 15 le nombre des maîtresses surveillantes »<sup>5081</sup>. Il y a

---

<sup>5075</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5076</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 14.08.1889.

<sup>5077</sup> ADMM 1T50, Sœur Lacroix à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 11.08.1889.

<sup>5078</sup> ADMM 50J/I.62/41, la prieure gén. à l'évêque de Nancy, 1889.

<sup>5079</sup> Sur cette chapelle : ADMM 50J/I.62/41, Sœur St-Louis, prieure gén., au vicaire gén. de Nancy, 1889.

<sup>5080</sup> ADMM 1T77, Sœur Marie-Cécile Vivenot à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 11.08.1889.

<sup>5081</sup> ADMM 1T77, conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 19.08.1889.

alors dix-sept enseignantes. Les statuts de la communauté, transmis aux autorités scolaires, permettent de comprendre son organisation :

- I. Les religieuses de Saint-Dominique ont pour but l'éducation des jeunes filles.
- II. Elles reçoivent des novices. La communauté est actuellement composée de trente-six professes.
- III. Toutes les religieuses font les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté.
- IV. Chaque sœur conserve la propriété de ses biens présents et à venir ; [...].
- V. Cette maison est sous l'autorité immédiate de l'évêque diocésain dans les choses spirituelles et sous celle des magistrats des lieux pour le temporel.
- VI. Il y a une supérieure nommée par la communauté à la majorité des voix, en présence de l'évêque ou de son délégué. Son élection doit être confirmée par l'évêque.
- VII. La supérieure est nommée pour six ans ; elle peut être réélue.
- VIII. La sous-prieure est nommée pour quatre ans par le conseil.
- IX. Un conseil, qui ne doit pas avoir plus de douze membres ni moins de sept, s'assemble toutes les fois que la supérieure le juge à propos, et donne son avis sur les affaires importantes de la communauté.
- X. Sous l'autorité de la Supérieure, il y a une procureuse, une maîtresse des novices et une directrice du pensionnat ; elles sont nommées pour trois ans par le conseil.
- XI. La supérieure, la sous-prieure, la maîtresse des novices, la maîtresse générale du pensionnat et la procureuse sont de droit membres du conseil.

A l'été 1895, Sœur Chalvet, Meusienne de trente-cinq ans, succède à Sœur Vivenot à la tête du pensionnat, où elle enseigne depuis quatre ans, après avoir passé plusieurs années dans les maisons de Neuilly-sur-Seine et de Besançon<sup>5082</sup>. Le docteur Tourdes rapporte alors au conseil central d'hygiène que « le nombre des pensionnaires est de 120 à 130 » et qu' « il n'y a point d'externes »<sup>5083</sup>. Aussi bien le site que les locaux paraissent bien adaptés : « Le bâtiment principal est sur la rue de Strasbourg, et il se prolonge en arrière sur une large cour et sur des jardins ; l'emplacement occupé est d'environ quatre hectares. Des corridors ouverts longent une partie de la cour et s'étendent du côté des jardins. Les salles du rez-de-chaussée et du premier étage ont des fenêtres sur les deux

---

<sup>5082</sup> ADMM 1T52, Sœur Chalvet à l'inspecteur d'acad., 08.08.1895.

<sup>5083</sup> ADMM 1T52, rapport au conseil central d'hygiène de Meurthe-et-Moselle, 13.09.1895.

faces et ont des dimensions notables ». Dix-huit enseignantes œuvrent alors dans l'établissement, dont le programme est le suivant :

- 1° L'enseignement religieux, moral et civique,
- 2° La lecture et l'écriture,
- 3° La langue française,
- 4° Le calcul et le système métrique, l'arithmétique appliquée, les éléments du calcul algébrique et de la géométrie, les règles de la comptabilité usuelle et de la tenue des livres,
- 5° L'histoire et la géographie, spécialement de la France, les principales époques de l'histoire générale et spécialement des temps modernes, la géographie industrielle et commerciale,
- 6° Les leçons de choses et les premières notions scientifiques, les notions de sciences physiques et naturelles applicables à l'industrie et à l'hygiène,
- 7° Des notions d'histoire littéraire française,
- 8° Les langues vivantes, [ndlr : passées des matières facultatives au programme ordinaire]
- 9° Les éléments du dessin, le dessin géométrique, le dessin d'ornementation et le modelage,
- 10° Les éléments du chant et du travail manuel (les travaux à l'aiguille, la coupe et l'assemblage).

En août 1898, Sœur Henri-Réginald Lecat, native de Troyes, ancienne maîtresse à la maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis<sup>5084</sup>, prend la direction du pensionnat. Elle possède les deux brevets, le certificat d'aptitude pédagogique et – chose rare à cette époque dans l'enseignement privé – l'agrégation de lettres<sup>5085</sup>. Le Dr. Tourdes présente un nouveau rapport au conseil central d'hygiène<sup>5086</sup>. Il y a toujours la même population scolaire : 120 internes, aucune externe. Le rapporteur remarque que le pensionnat « est en même temps un couvent », peuplé de quatre-vingts religieuses. L'établissement transmet, de son côté, une liste de quatorze maîtresses adjointes.

---

<sup>5084</sup> Les enseignantes de la maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis étaient des dames laïques cloîtrées, souvent anciennes élèves de l'institution (ROGERS Rebecca, *Op. cit.*, 2005 (1992), p. 170-180). Or le père de Sœur Henri-Réginald Lecat était chevalier de la Légion d'honneur : elle pourrait donc avoir fait partie des élèves du pensionnat de Saint-Denis.

<sup>5085</sup> ADMM 1T55, Sœur Henri-Réginald Lecat à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 21.08.1898.

<sup>5086</sup> ADMM 1T55, rapport au conseil central d'hygiène de Meurthe-et-Moselle, 27.09.1898.

Pendant ce temps, l'externat Sainte-Rose se développe, comme le montrent ses comptes<sup>5087</sup>. Avec 61 787 Frs de recettes (dont 36 455 de rétribution scolaire) pour 56 208 Frs de dépenses en 1898 et 66 836 Frs de recettes (dont 38 559 de rétribution scolaire) pour 58 957 Frs de dépenses en 1899, la congrégation dégage des excédents appréciables.

Lorsqu'arrivent les lois anticongréganistes et l'expulsion des religieuses du monastère de la rue de Strasbourg, qui vont reformer une communauté à Saint-Servais, à côté de Namur<sup>5088</sup>, l'Institution Sainte-Rose survit, car sa direction est alors prise par une dominicaine sécularisée, Amélie Maury. Quittant la congrégation le 22 juin 1903, l'ancienne Sœur Irénée est partie se reposer pendant trois semaines en Alsace, avant de revenir habiter à Nancy, au N°3 rue Sainte-Catherine<sup>5089</sup>. Elle déclare alors « vouloir reprendre à son nom l'ancien pensionnat Mersey, fondé 11 rue du Manège en 1850, loué par Mlle Mersey en 1889 aux religieuses dominicaines, location continuée par ses héritiers, puis par la Société civile des Immeubles de Nancy ». Comme « le bail fait pour dix-huit années vient d'être résilié pour cause de fermeture », Amélie Maury « demande l'autorisation d'y rouvrir le pensionnat Mersey avec cours primaires supérieurs et école enfantine pour recevoir au maximum 40 pensionnaires et 160 demi-pensionnaires et externes ». On transfère donc une partie du pensionnat Saint-Dominique à Sainte-Rose.

Naturellement, l'atmosphère est très religieuse dans cette institution crypto-congréganiste, dont la directrice s'occupe de près de la première communion de ses élèves<sup>5090</sup>. Autre manifestation de religiosité : au printemps 1913, Mlle Maury souhaite

---

<sup>5087</sup> ADMM 50J/I.62/41, comptes généraux d'administration, exercice 1898 et exercice 1899.

<sup>5088</sup> ADMM 50J/I.62/41, Sœur Thérèse-de-Jésus écrit depuis Namur au vicaire gén. de Nancy le 11.09.1908 : « Nous avons élu prieure générale la Révérende Mère Emmanuel, que vous avez sans doute connue à Nancy, quand elle occupait le poste de maîtresse des novices ».

<sup>5089</sup> ADMM 1T61, attestation de Sœur Sainte-Agnès, 22.06.1903 : « Je soussignée, supérieure des religieuses dominicaines à Nancy, déclare que Mademoiselle Amélie Maury, née à Alger le 5 janvier 1865, a cessé d'appartenir à la congrégation et qu'aucun lien ne l'y rattache. Elle est donc relevée, à partir de ce jour, et sur sa demande, de toutes ses obligations conventuelles, par conséquent libre de tous engagements antérieurs vis-à-vis de ladite congrégation ».

<sup>5090</sup> ADMM 50J/I.62/41, l'ingénieur J. Wackenthaler à « Madame » Maury, 14.06.1908 : « J'ai l'honneur de vous informer que, suivant la demande que vous avez bien voulu me faire, j'ai rendu visite, ce matin, à Monsieur le curé de notre paroisse, paroisse St Fiacre, pour solliciter de sa bienveillance son autorisation à ce que nous deux fillettes puissions faire leur première communion l'année prochaine, à la paroisse de la cathédrale. Monsieur le curé m'a répondu que les instructions épiscopales étaient formelles à cet égard, qu'il n'avait pas d'autorisation à accorder, les enfants devant faire leur première communion dans leur paroisse, mais tout en suivant le catéchisme à la cathédrale. Les motifs nous faisant désirer à ce que nos enfants fassent leur première communion là où elles sont instruites vous étant connus, je me plais penser, Madame, que tout

obtenir l'autorisation d' « avoir le St Sacrement exposé à la chapelle le jour de Ste Catherine de Sienne, comme on l'a eu le jour de St Thomas d'Aquin de 8h à 5h du soir »<sup>5091</sup>. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir le prospectus de la « Maison d'éducation dirigée par Mademoiselle Maury » commencer, comme celui de l'ancien pensionnat, par l'exaltation des vertus religieuses dans une rubrique particulière<sup>5092</sup> : « L'enseignement est appuyé sur la connaissance approfondie de la Religion, qui développe la raison et fortifie le caractère, inspire l'amour du devoir et met la jeune fille en état de conserver la foi au milieu de tous les dangers. Plusieurs cours d'instruction religieuse, proportionnés à l'âge des élèves, tendant à ce but ».

Le programme de l' « enseignement classique » n'a pas changé non plus : « Les méthodes d'enseignement et les plans d'études classiques comprennent toutes les matières des programmes universitaires, depuis les plus élémentaires jusqu'à celles du brevet supérieur. Si les parents le désirent, les élèves sont préparées à subir les épreuves de cet examen et celles du brevet élémentaire ».

Vers 1910, un nouveau prospectus, plus luxueux, avec ses illustrations, ajoute qu' « on prépare également l'examen de l'Alliance française »<sup>5093</sup>. L'allemand a intégré le programme ordinaire, mais des « cours spéciaux » facultatifs peuvent être suivis. L'anglais reste cantonné à ces derniers ; l'italien a disparu. L'Institution Sainte-Rose (le nom ne figure que sur le second prospectus), poursuit encore la tradition des dominicaines par ses orientations pratiques (« En même temps que le goût des choses intellectuelles, on s'efforce de faire acquérir aux élèves le goût de l'ordre et des travaux à l'aiguille. On leur

---

s'arrangera pour le mieux ». Le 18 mars 1913, le curé de la paroisse Saint Epvre écrit à un père de famille : « Monsieur le colonel, Pour qu'un enfant puisse faire sa première communion solennelle en-dehors de sa propre paroisse, les *Statuts diocésains* exigent "qu'il ait passé trois mois consécutifs de demi-pension dans un établissement à service religieux régulier, avec première communion dans sa chapelle". Ce n'est pas le cas pour l'établissement Ste Rose, qui conduit ses élèves à la cathédrale pour la première communion. Dans ces conditions, j'ai le très vif regret de ne pouvoir vous accorder l'autorisation demandée. Les demandes de cette nature se multipliant de plus en plus, au détriment des paroisses. D'ailleurs, comme l'indiquent encore les *Statuts diocésains*, tout en suivant les catéchismes de la cathédrale, l'enfant peut être admise à la première communion solennelle à St Epvre sous la seule condition de suivre les exercices de la retraite ». Aussi Mlle Maury au vicaire gén. de Nancy, 04.06.1911.

<sup>5091</sup> ADMM 50J/I.62/41, Mlle Maury au vicaire gén. de Nancy, 06.04.1913. Le dossier contient un calendrier des bénédictions et expositions du Saint-Sacrement.

<sup>5092</sup> MAURY, *Maison d'éducation dirigée par Mademoiselle Maury, 11 rue du Manège, Nancy*, Nancy, s. d.

<sup>5093</sup> MAURY, *Institution Sainte-Rose, Maison d'éducation dirigée par Mademoiselle Maury, 11 rue du Manège, Nancy*, Nancy, Imprimeries réunies de Nancy, s. d.

apprend à entretenir elles-mêmes leur trousseau et à exécuter tous les genres d'ouvrage : points de couture, raccommodages, broderie, etc. ») et artistiques (« Les arts ne peuvent être négligés : la musique est cultivée avec soin ; des cours d'ensemble sont organisés et produisent les meilleurs résultats. Le dessin, la peinture sont aussi enseignés dans la Maison ») fortement revendiquées. Pour les jeunes filles qui souhaitent recevoir une formation ménagère plus poussée, Mlle Maury ouvre, à une date inconnue, un « enseignement pratique ménager », dont la publicité est faite par un prospectus particulier<sup>5094</sup>. La directrice poursuit, avec cette création, un « double but » :

1° Apprendre aux jeunes filles du monde que quiconque veut réaliser en famille un peu de bien, exercer une influence légitime autour de soi, doit connaître pratiquement les difficultés du travail et s'assujettir à tous les détails imposés par la bonne direction d'une maison.

2° Apprendre ensuite aux jeunes filles de la classe ouvrière, non seulement à gagner leur vie, mais à devenir des femmes d'intérieur, apportant au foyer, avec l'ordre et l'économie, l'aisance et les joies de la vie de famille.

Au programme, une « partie théorique » (économie domestique, hygiène, devoirs, lesquels se composent en « Devoirs moraux, devoirs de famille, devoirs de société, devoirs civils. Notions élémentaires de droit ») et des « exercices pratiques » (alimentation, blanchissage, couture, entretien). « Les élèves doivent suivre le cours pendant une année au moins ; elles ne sont pas admises avant l'âge de seize ans ». Les prix sont ceux d'un pensionnat classique (internat à 800 Frs par an), mais on fait aussi œuvre sociale : « L'enseignement ménager des élèves de la classe ouvrière est gratuit. Il est, dans les points principaux, analogue au programme déjà indiqué. Il se donne à des heures et à des jours spéciaux, de manière à ne pas entraver les occupations essentielles des jeunes filles déjà en apprentissage ».

A la veille de la Première Guerre mondiale, une petite communauté religieuse semble s'être reformée dans la rue du Manège, puisqu'une « petite cérémonie » de « rénovation des vœux entre les mains de la prieure » s'y déroule à l'automne 1912, relatée

---

<sup>5094</sup> MAURY, *Institution Sainte-Rose dirigée par Mademoiselle A. Maury, 11, rue du Manège, Nancy*, Nancy, Vagner, s. d.

au vicaire général par Mlle Maury<sup>5095</sup>. Les sœurs exilées de Saint-Servais tournent, à cette époque, la page tragiquement terminée de la rue de Strasbourg<sup>5096</sup>. Arrive la Grande Guerre, pendant laquelle l'Institution Sainte-Rose abrite une annexe de l'Hôpital militaire N°109. À la fin du conflit, « les élèves de Sainte-Rose » organisent une manifestation festive pour les « Anciennes », peut-être dans l'optique de créer une Association (si elle n'existe déjà)<sup>5097</sup> :

Nous réalisons notre projet de créer une occasion de recevoir « Nos Anciennes ». Nous les prions donc de venir le Jeudi 5 Juillet, de 14 heures à 18h ½, se distraire à une « Foire », dont nous faisons les frais avec tout notre cœur. Nous avons créé nous-mêmes les attractions diverses : Guignol, Cinéma, Paysanneries lorraines, Voiture à âne, etc..., jusqu'aux salles de bridge ou de loto, et le secours d'un Buffet bien composé. Venez toutes nombreuses, amenez les enfants, tous vos amis, nous ouvrons nos portes aux familles, à tous nos parents et à nos bienfaiteurs, espérant que chacun pourra s'amuser ou se distraire de ses soucis. Vous pourrez en même temps visiter notre Exposition scolaire, qui se tiendra le 5 et le 6 juillet, de 14 heures à 18h ½.

---

<sup>5095</sup> ADMM 50J/I.62/41, Mlle Maury au vicaire gén. de Nancy, 16.11.1912.

<sup>5096</sup> Les informations très parcellaires trouvées sur le sujet aux ADMM sous la cote 50J/I.62/41 montrent que la plaie est encore vive en 1911 (Sœur Thérèse-de-Jésus, prieure, écrit à un « abbé » depuis Namur, le 17.06.1911 : « Ma réponse un peu tardive vous surprendra peut-être. Je vous la donne avec une très sincère peine. Nous aurions été heureuses d'obliger un bon chrétien en l'aidant à sortir d'une douloureuse impasse. Mais, après avoir prié, réfléchi, consulté, nous avons reconnu en conseil que nous ne pouvions donner l'autorisation demandée sans accepter le fait accompli, c'est-à-dire la spoliation contre laquelle notre devoir est de protester. Le pauvre acquéreur verra avec les autorités ecclésiastiques s'il y a lieu pour lui de revendre le terrain. Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mon profond regret et l'assurance de mes sentiments respectueux »), mais qu'elle se referme en 1913 : Sœur Marie-Germaine, prieure, écrit au vicaire général de Nancy depuis Saint-Servais, le 30.03.1913 : « J'ai reçu hier la lettre que vous avez bien voulu nous adresser, mais notre Très Révérende Mère Générale est en Amérique et ne reviendra probablement pas avant la fin d'avril. J'ignorais que nous eussions à intervenir dans cette affaire et lever l'interdiction canonique. Que Sa Grandeur, me semble-t-il, veuille bien agir elle-même, nous lui en serons profondément reconnaissantes ». Sœur Marie-Germaine, prieure, écrit au vicaire gén. de Nancy depuis Saint-Servais, 01.04.1913 : « Permettez-moi de vous remercier de l'obligeance avec laquelle vous avez bien voulu intervenir dans cette affaire de la rue de Strasbourg. Nous ignorions, en effet, que la Secrétairerie d'État eut donné des instructions à cet égard, mais vous avez très bien compris le sens de ma lettre et nous ne saurions refuser le consentement que Sa Grandeur voudra bien donner pour nous ». Le président du conseil d'administration de la Société des Habitations à Bon Marché de Nancy au vicaire gén., 21.04.1913 : « J'ai un peu tardé à vous remettre la lettre ci-jointe. Nous hésitions, en effet, à acheter un terrain avoisinant de la rue de Saverne, ayant appartenu aussi aux Sœurs Dominicaines ; et nous eussions demandé aussi l'autorisation pour ces nouveaux terrains ; mais l'affaire est aujourd'hui abandonnée. J'aurais eu plaisir à vous porter moi-même cette lettre, à vous remercier de tout ce que vous voudrez bien faire en notre faveur et à vous prier d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux et reconnaissants ». Note du président du conseil d'administration de la Société des Habitations à Bon Marché de Nancy, 1913 : « Le terrain acquis à M. Hinzelin et ayant appartenu à la Congrégation des Sœurs Dominicaines est situé, à l'heure actuelle, rue de Saverne. Nous l'avons acheté au prix de 23 Frs le m<sup>2</sup>, à raison de 65 548 Frs 35. Les constructions élevées sur ce terrain s'élèvent à environ 430 000 Frs. Le prix du m<sup>2</sup> payé est le prix réel ».

<sup>5097</sup> ADMM 50J/I.62/41, invitation imprimée datée du 18.06.1918.

La correspondance échangée dans l'entre-deux-guerres entre l'Institution Sainte-Rose et l'Évêché témoigne de la vitalité d'une petite communauté renaissante<sup>5098</sup>, même si la discrétion reste de mise, comme l'écrit, en 1921, Eugénie Lafosse, « en religion Sœur Marie-Aimée », au vicaire général<sup>5099</sup> :

Permettez-moi de venir vous remercier de votre visite si paternelle et des paroles d'encouragement que vous nous avez adressées. Nous y avons été d'autant plus sensibles qu'en ces temps d'après-guerre, l'œuvre de l'éducation devient plus difficile et l'influence religieuse ne peut encore beaucoup se faire sentir, puisqu'il faut rester cachées, par prudence ! Nous comptons, Monsieur le Vicaire général, sur vos prières, pour réaliser pleinement le but de notre vocation et vivre dans un esprit de pénitence et d'apostolat.

Un certain nombre de cours sont donnés par des ecclésiastiques. Des retraites particulières concernent respectivement les « maîtresses »<sup>5100</sup>, les élèves<sup>5101</sup> et les anciennes élèves<sup>5102</sup>. L'établissement prospère et s'agrandit, en louant, à partir de 1935, un immeuble voisin (l'hôtel de Nittis, N°9 rue du Manège)<sup>5103</sup>. En octobre 1941, l'Institution Sainte-Rose, avec ses 185 élèves, figure, sans surprise, parmi les établissements catholiques nancéiens dispensant à la jeunesse féminine un enseignement secondaire (« classique et moderne »).

---

<sup>5098</sup> ADMM 50J/I.62/41, Eugénie Lafosse au vicaire gén. de Nancy, 04.11.1920 (« Notre famille s'est augmentée d'un membre depuis quelques semaines par le retour de Mademoiselle Rietsch, qui a déjà vécu plusieurs années à Sainte-Rose »), 23.12.1920 et deux autres lettres, non datées, d'Eugénie Lafosse. Hélène Rietsch au supérieur, 18.11.1921, 16.11.1922, 15.11.1923 (« Nous vous serions bien reconnaissants si vous vouliez bien présider à la rénovation de nos vœux que nous avons l'habitude de faire vers le 21 de ce mois. Malheureusement les exigences du pensionnat ne nous laissent pas beaucoup de temps libre et je ne puis, à mon grand regret, vous proposer une autre heure qui nous réunisse toutes que celle du jeudi 22, à 6h du soir. Si toutefois elle vous causait un dérangement, nous tâcherions d'en trouver une autre, sauf à priver l'une de nous de la cérémonie »), 26.12.1923 (« toute la petite communauté de Sainte Rose ») et 15.08.1925 (changement de confesseur). Mère Thérèse-de-Jésus au vicaire gén. de Nancy, 24.12.1926. Sœur Thérèse-de-Jésus, « dite Marie Chalvet », à l'Évêque de Nancy, 31.07.1928.

<sup>5099</sup> ADMM 50J/I.62/41, Eugénie Lafosse au vicaire gén. de Nancy, 07.02.1921.

<sup>5100</sup> ADMM 50J/I.62/41, V. Oblat au vicaire gén. de Nancy, 25.09.1919.

<sup>5101</sup> ADMM 50J/I.62/41, V. Oblat au vicaire gén. de Nancy, 18.11.1920.

<sup>5102</sup> ADMM 50J/I.62/41, V. Oblat au vicaire gén. de Nancy, s. d.

<sup>5103</sup> Historique de l'Institut Saint-Dominique de Nancy, sur le site internet de l'établissement : <http://saintdo.free.fr/html/histoire.htm>, consulté le 12.09.2014.

### (3) Bar-le-Duc, le grand pensionnat de la préfecture de la Meuse

On connaît déjà l'importance prise par ce pensionnat depuis sa fondation en 1829. En juin 1871, le préfet de la Meuse autorise « la supérieure de la communauté enseignante des sœurs de Saint Dominique existant à Bar-le-Duc [...] à accepter le legs de 10 000 Francs fait à cette communauté par la dame Reine Marie Camille Frédérique de Marne, suivant son testament olographe du 24 avril 1866 et à l'employer à l'extinction de sa dette »<sup>5104</sup>. La donatrice est une religieuse de la communauté, Sœur Marie-de-Saint-Joseph, décédée le 13 avril 1871. Les années 1870 sont à l'extension. Au printemps 1874, les dominicaines sont autorisées à « acquérir [...] de la Ville de Bar-le-Duc [...] onze parcelles de terrain contenant ensemble un are 99 centiares, contiguës à la maison conventuelle ». Le décret présidentiel précise que « le prix d'acquisition sera payé au moyen des excédents de recettes de la communauté ». En décembre 1875, « pour l'agrandissement des dépendances de la maison conventuelle », l'État permet une nouvelle acquisition aux religieuses : c'est toujours la Ville qui vend. Au printemps suivant (1876), la communauté peut acheter aux héritiers Vilmin « une maison avec dépendances contiguë à la maison conventuelle de la communauté et destinée à son agrandissement ». À la fin de l'année, elle obtient « le droit de construire un parapet sur le mur de l'esplanade de l'ancien château, servant actuellement de promenade publique ».

En 1881, la mairie de Bar-le-Duc, dans une enquête sur « le nombre des jeunes filles au-dessus de treize ans qui peuvent être considérées comme recevant une instruction dépassant le degré primaire » dans les pensionnats privés de la localité, compte 81 jeunes filles au pensionnat des « dames dominicaines »<sup>5105</sup>. Ce chiffre place l'institution loin devant les deux autres pensionnats congréganistes de la ville, ses principaux concurrents. En février 1887, une sœur déclare son intention d'ouvrir « une école maternelle privée, laquelle sera annexée à l'établissement des dames dominicaines et comprise dans leurs

---

<sup>5104</sup> ADMe 11T1, autorisation préfectorale, 24.06.1871.

<sup>5105</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, tableau « Nombre de jeunes filles de plus de 13 ans fréquentant les écoles libres de filles de la ville de Bar-le-Duc », 1881.

locaux scolaires »<sup>5106</sup>. En même temps, la directrice dudit établissement, Sœur Simon, demande l'autorisation d'ouvrir « une classe enfantine privée »<sup>5107</sup>. À la rentrée 1888, « la direction de l'école libre et du pensionnat » du N°2 rue du Château change de mains pour tomber dans celles de Sœur Renard<sup>5108</sup>. L'école maternelle attachée à l'établissement reçoit, elle aussi, une nouvelle directrice<sup>5109</sup>. Avec le retrait de Sœur Renard à la rentrée 1895, la direction « de l'école libre et du pensionnat » revient à Sœur Bertrand<sup>5110</sup>.

### **c) Les dames du Sacré-Cœur**

#### (1) Le pensionnat de Nancy, en bordure de la ville

Souvenons-nous des deux fondations du Sacré-Cœur à Nancy avant la guerre de 1870 : un pensionnat à Nabécor, ouvert en 1842, et un externat au N°53 rue Stanislas, ouvert en 1865. Les religieuses qui les tiennent forment deux communautés distinctes<sup>5111</sup>. Pendant le conflit, le pensionnat accueille des malades contagieux et échappe à la réquisition, tandis que l'externat de la rue Stanislas héberge « vingt religieuses bavaroises qui suivaient l'armée allemande »<sup>5112</sup> (on ne sait rien du second externat du Sacré-Cœur, signalé par l'*Annuaire de Meurthe-et-Moselle* de 1871/72, au N°43 rue Saint-Joseph : une institution éphémère, sans doute provisoire dans sa conception même).

Bientôt, le pensionnat de Nabécor, du fait de l'extension de la ville, reçoit pour adresse le N°20 quai de la Bataille. Elle est la même sur l'enquête statistique réalisée pour

---

<sup>5106</sup> ADMe 11T1, Anne Marie Zélie Adam au maire de Bar-le-Duc, 01.02.1887.

<sup>5107</sup> ADMe 11T1, Elise Simon au maire de Bar-le-Duc, 03.02.1887.

<sup>5108</sup> ADMe 11T1, attestation du maire de Bar-le-Duc, 21.09.1888.

<sup>5109</sup> ADMe 11T1, Sophie Valentin au préfet de la Meuse, 12.10.1888.

<sup>5110</sup> ADMe 11T1, Hélène Bertrand au préfet de la Meuse, 25.09.1895.

<sup>5111</sup> ADMM 50Jl.65/12, rapport de visite canonique du supérieur L. Bridey, 14.01.1868.

<sup>5112</sup> LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 83.

l'inspection académique sur l'année scolaire 1881/82<sup>5113</sup>. L'établissement est alors fréquenté par 76 élèves (en comptant les entrées et sorties en cours d'année ; 75 élèves en décembre 1881, 65 en juin 1882), toutes internes et la plupart (61) âgées de plus de treize ans. Elles sont réparties en quatre classes, dirigées par Sœur Marthe de Liniers, qui est secondée par cinq adjointes (dont deux brevetées). La religieuse bisontine, nouvelle dans l'établissement, ne fait sa demande d'ouverture (autrement dit, de reprise de la direction) d' « une école primaire libre de filles avec pensionnat » que pour la rentrée 1882.

Elle demande l'autorisation de recevoir 80 pensionnaires, surveillées par six religieuses de la congrégation ; le conseil départemental de l'instruction publique fixe à 135 pensionnaires « le nombre maximum des élèves internes que Mlle de Linières [sic] est autorisée à recevoir dans le local proposé, et à six, conformément à sa proposition, le nombre des aides qu'elle s'adjoindra pour la surveillance »<sup>5114</sup>. Sur le plan de l'enseignement, « attendu que Mlle de Linières n'est pourvue que du brevet élémentaire, sur lequel ne sont pas mentionnées plusieurs des matières du programme qu'elle présente », le conseil « l'invite à renfermer son enseignement dans les limites de son brevet ou à s'adjoindre des maîtresses pourvues de titres de capacité suffisants pour l'enseignement des parties de son programme en dehors du brevet élémentaire ». Le programme en question est le suivant : « Les élèves sont divisées en quatre classes, dont l'enseignement comprend les matières ci-après : instruction religieuse et morale ; lecture, écriture ; langue française ; arithmétique, éléments de géométrie ; histoire naturelle, zoologie, botanique, minéralogie ; physique et chimie ; histoire et géographie ; notions spéciales sur l'histoire et la géographie de France ; travail à l'aiguille ; dessin, musique vocale, piano (selon la volonté des parents) ». Mlle de Liniers sera assistée de six autres enseignantes.

---

<sup>5113</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 30.09.1882.

<sup>5114</sup> ADMM 1T40, conseil départemental de l'instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 24.10.1882.

Quelques années plus tard, émerge, sans qu'on sache comment, la question de l'autorisation. Ainsi, en juillet 1891, la supérieure Martelet, du Faubourg Saint-Pierre, écrit au vicaire général<sup>5115</sup> :

La Société du Sacré-Cœur a été approuvée par Napoléon I<sup>er</sup> en 1805, par Charles X en 1827, par Napoléon III en 1853, mais les démarches faites pour la légalisation de notre maison de Nancy n'ont pas abouti. Toutefois, notre pensionnat est regardé comme école libre, nous en avons reçu l'autorisation le 24 octobre 1882. Nous sommes actuellement dans la maison cinquante-quatre religieuses, plus trois novices. Ces chiffres varient quelque peu selon les années ou les circonstances.

En 1897, la religieuse Cécile Emard, qui dirige le pensionnat « depuis plusieurs années »<sup>5116</sup>, demande l'autorisation de le transférer au N°34 quai de la Bataille. Cette directrice est une Messine de cinquante ans, qui a opté pour la France en 1872. Pourvue d'un brevet du premier ordre, elle est la supérieure de la maison depuis 1895. Examinant la demande de transfert, le vice-président du conseil d'hygiène écrit<sup>5117</sup> : « Ce pensionnat est placé à l'extrémité sud de Nancy. Il occupe un espace de quatre à cinq hectares. Le nombre actuel des pensionnaires est de 80. Le couvent des sœurs, au nombre de 50, en fait partie. L'entrée est sur le quai du chemin de fer. De ce côté se trouvent les salles de réception, un large corridor qui conduit à la chapelle ; celle-ci a des dimensions qui sont en rapport avec le nombreux personnel du pensionnat ». À l'été 1899, Cécile Emard permute avec la directrice de l'externat, Julie Gautier-Rougeville, une Bretonne<sup>5118</sup>. Le Dr. Tourdes décrit la situation<sup>5119</sup> : « L'école est situé à l'extrémité de Nancy, près du chemin de fer, entourée de cours et de jardin. L'entrée est sur le quai de la Bataille. La situation est très favorable à l'hygiène ». La population : « 70 à 80 pensionnaires, jeunes filles de trois à quinze ans. L'école pourrait en contenir 120. Quarante sœurs destinées à l'instruction et au service. Elles occupent un bâtiment spécial ». Les locaux :

---

<sup>5115</sup> ADMM 50J/I.65/12, la supérieure Martelet au vicaire gén. de Nancy, 25.07.1891.

<sup>5116</sup> ADMM 1T54, le docteur Tourdes à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 08.09.1897.

<sup>5117</sup> ADMM 1T54, le docteur Tourdes à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 08.09.1897.

<sup>5118</sup> ADMM 1T56, copie de déclaration d'une école privée, 30.08.1899.

<sup>5119</sup> ADMM 1T56, rapport du Dr. Tourdes, vice-président du conseil central d'hygiène, 14.09.1899.

3° Les bâtiments, réunis ou séparés, occupent une partie du jardin. [...] Les différents services occupent le rez-de-chaussée et un premier étage.

4° Les salles d'étude sont au rez-de-chaussée et donnent sur le jardin. La plus grande a 19 ou 20m de longueur et 9 à 10m de largeur. Elle a des fenêtres des deux côtés. Deux petites salles sont voisines. Une salle de récréation, de même dimension, est à côté de la salle d'études. Le jardin, très étendu, est bien disposé pour promenades et récréations. Dans le voisinage se trouve le réfectoire, salle à manger, qui est aussi de notables dimensions.

5° Les dortoirs sont au premier étage, bien aérés, avec larges fenêtres.

6° Des cabinets d'aisance sont établis au rez-de-chaussée et au premier étage, suffisamment éloignés des salles d'études et des dortoirs : ils sont aérés, munis de siège à clôture hydraulique ; l'eau y est introduite.

7° Le chauffage est fait dans les conditions ordinaires. On a l'éclairage au gaz. Les escaliers, les corridors ont de notables dimensions. L'eau de Moselle est introduite dans la maison.

8° Trois petites pièces, isolées, servent d'infirmerie. Un bâtiment, qui vient d'être construit, est séparé des autres, pour les cas d'affections contagieuses.

9° La chapelle a des dimensions convenables.

Suite au vote de la loi de 1901, la fermeture du pensionnat nancéien – non autorisé – est prononcée le 31 juillet 1903<sup>5120</sup>. Le lendemain, *l'Est républicain* raconte le départ des religieuses :

Départ de religieuses et religieux. Manifestations à la gare. Vendredi matin, par le train de 7h35, cinq religieuses du grand Sacré-Cœur du quai de la Bataille sont parties pour le Luxembourg. Ce départ a donné lieu à une manifestation organisée depuis plusieurs jours car de nombreuses personnes avaient reçu une convocation les priant de se trouver à la gare lors du départ des religieuses. Certes on ne peut que regretter les mesures extrêmes prises à l'égard des dames du Sacré-Cœur comme des autres congrégations. Cependant il est impossible de ne pas constater que les partis réactionnaires, combien le parti royaliste [sic], cherchent à dramatiser ces départs, à les transformer en une protestation véhémement, bruyante, et surtout politique, à laquelle la plupart des religieuses ne doivent pas elles-mêmes tenir beaucoup.

Donc vendredi, dès sept heures environ, 300 personnes, contenues par un service de police, se trouvaient réunies aux abords de la gare pour manifester en faveur des dames du Sacré-Cœur. Ces personnes commencèrent à prendre des billets de quai. M. Gerber, commissaire spécial, donna l'ordre de cesser d'en délivrer. Elles demandèrent alors, au nombre d'environ 200, des billets pour

---

<sup>5120</sup> PAISANT Chantal, *Op. cit.*, p. 63.

Champigneulle et pénétrèrent sur les quais. Les dames du Sacré-Cœur sont arrivées dans des voitures de maître. La supérieure est descendue de l'équipage de M. de Vienne. Les religieuses ont été acclamées dans la salle des pas-perdus par les manifestants qui n'avaient pu pénétrer sur les quais. On leur remit des bouquets. Les religieuses se sont rendues dans les salles d'attente, dont la foule a été écartée à grand' peine. Elles ont pris place ensuite dans un wagon de seconde classe et le train s'est ébranlé parmi les cris de « Vivent les sœurs ! »

Ajoutons que le couvent du Sacré-Cœur, où était installé le pensionnat bien connu, avait été ouvert en 1840. C'est une très belle propriété, qui excite la convoitise de plus d'un connaisseur.

## (2) L'externat de Nancy, un enseignement secondaire ?

Pour la rentrée 1881, l'externat de la rue Stanislas déménage au N°23 rue de la Ravinelle, sous la conduite de la religieuse Amélie (Marie Justine) Guillard, qui avait déjà enseigné dans quatre maisons du Sacré-Cœur (Amiens, Calais, Conflans, Paris) avant d'arriver à Nancy en 1876<sup>5121</sup>. L'établissement est fréquenté, en 1881/82, par 66 élèves, bien entendu toutes externes, réparties en cinq classes<sup>5122</sup> ; 20 ont plus de treize ans. La directrice, secondée par quatre adjointes (dont trois brevetées), décède à la fin de l'année scolaire (4 juin 1882), dans la force de l'âge (quarante-deux ans). Elle est remplacée par l'Alsacienne Marie Brandstetter, qui « dirige, depuis douze ans, une classe à l'institution du Sacré-Cœur à Nancy »<sup>5123</sup>. « Les maîtresses adjointes restent [...] les mêmes ». Mme Brandstetter « se retire par raison d'âge et de santé » à l'été 1890<sup>5124</sup>. Elle cède la place à Mme Denoyelle. Cinq ans plus tard, en septembre 1895, la direction passe dans les mains d'Anna Sophie Marceloff, une religieuse native de Nancy. Le docteur Tourdes donne alors de l'externat du Sacré-Cœur la description suivante<sup>5125</sup> :

---

<sup>5121</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 16.09.1881.

<sup>5122</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 10.10.1882.

<sup>5123</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 17.09.1882.

<sup>5124</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.09.1890.

<sup>5125</sup> ADMM 1T52, rapport du Dr. Tourdes, vice-président du conseil central d'hygiène de Nancy, 12.09.1895.

Cet établissement est situé dans un local très sain, donnant sur une large cour et sur un jardin. Le nombre des élèves est habituellement de 60 à 70. La salle d'études est au rez-de-chaussée, du côté de la cour. Elle a huit fenêtres et une large porte vitrée. La longueur de la salle est de 16 à 17 mètres, la largeur de 9m, la hauteur de 4m, ce qui donne par élève de 8 à 9 mètres cubes d'air, quantité qui dépasse celle qui est exigée par les règlements. L'aération est facile et les larges fenêtres, du côté de la cour, assurent un éclairage complet. Le cabinet d'aisance n'est pas attenant à la salle d'école. Il est dans des conditions convenables. L'eau est introduite dans la maison.

Le programme appliqué par la directrice et ses trois adjointes est moins poussé qu'au pensionnat<sup>5126</sup> : « instruction religieuse, morale et civique ; lecture, écriture, langue française ; arithmétique, éléments de géométrie ; histoire ; géographie ; notions spéciales sur l'histoire de France et la géographie de la France ; travail à l'aiguille ; dessin ». Il manque donc l'histoire naturelle, la physique et la chimie, le chant et la musique. Les élèves – 51 en-dessous de treize ans et 23 au-dessus, précise la directrice – sont réparties en « quatre classes, toutes élémentaires ». L'établissement n'appartiendrait donc pas à l'enseignement secondaire ! Anna Sophie Marceloff ne reste qu'un mois à sa tête. Fin octobre 1895, la direction revient à la Champenoise Jeanne Héraulle. Deux ans plus tard lui succède une Bretonne, Julie Gautier-Rougeville<sup>5127</sup>. Le Dr. Tourdes, chargé de l'inspection pour le conseil central d'hygiène, remarque que l'établissement « n'a qu'un externat »<sup>5128</sup>. S' « il y a, vers Pâques, quelques demi-pensionnaires », « aucune ne loge à la maison ». « Le nombre des externes est de 60 à 70 », constate le rapporteur, comme il l'avait déjà écrit deux ans plus tôt. Sa description insiste sur le jardin, « d'une notable étendue », qui « sert, en partie, aux récréations dans l'intervalle des classes ». Le Dr. Tourdes relève également que « vingt à vingt-quatre religieuses sont placées dans un bâtiment particulier ».

En 1899, Cécile Emard permute, comme on l'a vu, avec Julie Gautier-Rougeville et prend la direction du « demi-pensionnat primaire privé avec externat », qu'elle transfère au

---

<sup>5126</sup> ADMM 1T52, « programme général de l'enseignement », sept. 1895.

<sup>5127</sup> ADMM 1T54, copie de déclaration d'ouverture d'une école privée, 21.08.1897.

<sup>5128</sup> ADMM 1T54, rapport du docteur Tourdes, vice-président du conseil d'hygiène, 08.09.1897.

N°31 rue de la Ravinelle<sup>5129</sup>. Le vice-président du conseil central d'hygiène rapporte, suite à sa visite<sup>5130</sup> :

1° La situation de l'école est favorable, au centre de la ville, d'un côté sur une rue assez large, de l'autre sur une cour et un jardin de notables dimensions. 2° L'école est un externat qui admet aussi des demi-pensionnaires ; aucun élève n'y passe la nuit. Les classes n'ont lieu que le jour. Le nombre des élèves est de 60 à 80, sur lesquels on compte une quinzaine de demi-pensionnaires. L'âge des élèves est de huit à quinze ans. 3° Le nombre des sœurs chargées de l'instruction et du service est de vingt à vingt-quatre ; elles occupent une partie spéciale de la maison.

En 1901, la religieuse Gabrielle Bancquart, née à Bourbourg (Nord) en 1864, pourvue du brevet supérieur, prend la direction de cet établissement<sup>5131</sup>. Le rapporteur du conseil d'hygiène note que « le nombre des élèves varie de 60 à 80 », qu' « on reçoit les enfants dès l'âge de six ans » et qu' « elles restent le plus souvent jusqu'à seize ans »<sup>5132</sup>. Ce cursus long est un indicateur d'enseignement secondaire ! On aurait donc relevé le niveau de l'enseignement depuis 1895... Avec l'arrivée de Cécile Emard en 1899 ? Le 4 mai 1903, l'établissement est fermé<sup>5133</sup>. Il est qualifié de « pensionnat » par l'*Est républicain*<sup>5134</sup>.

Comme les dominicaines, les dames du Sacré-Cœur enseignent discrètement à Nancy durant l'entre-deux-guerres, malgré la législation anticongréganiste. En octobre 1941, l'Évêché de Nancy fait figurer l' « Institution du Sacré-Cœur », au N°39 rue de Laxou, parmi les établissements d'enseignement secondaire féminin du diocèse. Un enseignement secondaire « moderne et primaire supérieur » est donné à 57 élèves. Il n'est donc pas « classique », ce qui est un indicateur négatif sur le statut éventuellement secondaire de l'institution durant l'entre-deux-guerres.

---

<sup>5129</sup> ADMM 1T56, déclaration d'ouverture, 30.08.1899.

<sup>5130</sup> ADMM 1T56, le docteur Tourdes à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 15.09.1899.

<sup>5131</sup> ADMM 1T59, copie de la déclaration d'ouverture, 13.08.1901.

<sup>5132</sup> ADMM 1T58, rapport de Schlagdenhauffen à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, nov. 1901.

<sup>5133</sup> PAISANT Chantal, *Op. cit.*, p. 59.

<sup>5134</sup> *Est républicain*, 22.04.1903 : « Le Petit Sacré-Cœur. On annonce que les religieuses qui tiennent le pensionnat du Petit-Sacré se refusent à bénéficier de la prolongation qui leur a été accordée, comme à plusieurs autres pensionnats de Nancy, jusqu'au 31 juillet. Les religieuses déclarent avoir fait leurs préparatifs de départ à la première injonction reçue. Elles vont se disperser ».

### (3) Le pensionnat de Verdun

Un pensionnat du Sacré-Cœur concurrence le collège de jeunes filles de Verdun déjà avant la Première Guerre mondiale. Son nom nous invite à relier l'établissement aux dames du Sacré-Cœur, tout en sachant qu'il faut rester prudent (on verra, directement ci-dessous, l'Assomption aux mains des Sœurs de la Doctrine Chrétienne). Dans l'entre-deux-guerres, cette institution paraît liée au Collège d'Hulst de Paris et à ses filiales<sup>5135</sup>. Suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le Sacré-Cœur de Verdun s'installe à Commercy, où il fusionne avec le Pensionnat Jeanne-d'Arc<sup>5136</sup>.

#### **d) *La Doctrine Chrétienne de Nancy***

##### (1) Nancy, la reprise de l'Assomption

Le pensionnat de l'Assomption à Nancy avait été ouvert – souvenons-nous – en 1864, au N°33 rue du Faubourg Stanislas, par les religieuses de l'Assomption. Dix ans plus tard, l'établissement, tout en conservant son nom de naissance, passe entre les mains de la grande congrégation enseignante nancéienne, celle des Sœurs de la Doctrine Chrétienne. En effet, en septembre 1874, Sœur Anna Rebouché, visiteuse générale des écoles de sa congrégation depuis 1858, effectue une déclaration d'ouverture<sup>5137</sup>. La nouvelle directrice entend accueillir un nombre maximum de 50 pensionnaires ; six maîtresses-adjointes

---

<sup>5135</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 01.08.1932 : « Mlle Thomassin, qui n'avait pas accepté la situation [du Collège d'Hulst] de Mulhouse, m'écrit qu'elle se décide pour "le Sacré-Cœur" de Verdun ». Le *Répertoire* des enseignantes de l'académie de Nancy (ANNEXE 3) montre d'autres liens.

<sup>5136</sup> GAILLEMIN (Abbé), « La "Drôle de Guerre" », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 1964, n°1, p. 95-113, p. 101.

<sup>5137</sup> ADMM 1T40, copie de déclaration d'ouverture, commune de Nancy, 26.09.1874.

doivent s'en occuper. Les origines des religieuses sont caractéristiques de la congrégation lorraine : trois Vosgiennes, une Meusienne, une Meurthienne et une Haute-Marnaise. Le programme est :

1° L'instruction morale et religieuse approfondie, 2° la lecture raisonnée, 3° tous les genres d'écriture, 4° la grammaire française, 5° l'arithmétique pratique et le système légal raisonné des poids et mesures, 6° l'histoire sacrée, 7° l'histoire profane, particulièrement celle de la France, 8° la géographie générale, spécialement celle de la France, 9° la cosmographie, 10° la littérature, 11° le dessin, 12° la musique, 13° les éléments de physique et d'histoire naturelle, 14° les travaux à l'aiguille et les ouvrages d'agrément.

En 1881/82, l'Assomption compte 94 élèves (89 en décembre 1881) dont 24 internes<sup>5138</sup>. 38 élèves ont plus de treize ans. Les classes sont au nombre de six, qui est aussi le nombre des enseignantes, directrice comprise (sur les cinq adjointes, quatre sont brevetées). Il s'agit toujours de Sœur Anna Rebouché, qui reste en poste jusqu'à la rentrée 1895. À cette date, Sœur Berthilie Gérard reprend la direction « de l'école et du pensionnat primaires privés, avec annexe de cours complémentaire et de classe enfantine »<sup>5139</sup>. Depuis douze ans, elle remplissait les fonctions de maîtresse-adjointe dans l'établissement. Le vice-président du conseil central d'hygiène publique décrit, alors, les locaux en ces termes<sup>5140</sup> :

L'établissement est situé d'un côté sur la rue et de l'autre sur une cour qui s'ouvre sur deux larges jardins. L'un des jardins s'étend jusque derrière l'église Saint-Léon. Le nombre des pensionnaires est de 20, au plus de 24, celui des externes est d'environ 80. Il y a cinq salles de classe, dans lesquelles les élèves sont réparties suivant leur âge, quatre salles au premier étage, une au rez-de-chaussée. Aucune ne contient plus de 20 élèves. Les dimensions sont convenables ; l'aération est facile, deux ou trois fenêtres par salle, quelques unes opposées. Les dortoirs, au nombre de quatre, sont au second étage ; dimensions convenables. L'eau de la Moselle est dans la maison introduite près des dortoirs, dans un couloir de lavage. Les cabinets d'aisance sont dans la cour, dispositions régulières, eau et aération. À l'entrée du jardin, sur le côté, se trouve une large salle de récréation.

---

<sup>5138</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5139</sup> ADMM 1T52, Sœur Berthilie Gérard à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 21.09.1895.

<sup>5140</sup> ADMM 1T52, le Dr. Tourdes à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 27.09.1895.

En février 1900, une nouvelle construction, sur le même site, donne « un local beaucoup plus spacieux » pour l'installation des salles de classe<sup>5141</sup>. L'inspecteur primaire donne son avis<sup>5142</sup> :

Les nouveaux locaux construits pour l'agrandissement de l'école et du pensionnat du Faubourg Stanislas 33 à Nancy sont, de tout point, irréprochables. Ils sont sains et fort bien éclairés, l'aération en est des plus faciles et ils sont meublés convenablement. À proximité de chaque dortoir, il y a des lavabos bien installés et le réfectoire est suffisant, de même que les cours de récréation et les préaux couverts. Quatre des dortoirs ont une hauteur de 5 m et le cinquième a son plafond élevé de 5 m 8. Ces cinq dortoirs ont ensemble un volume d'air de 1 396 mètres cubes environ. À raison de 15 mètres cubes par personne, cela fait de la place pour 93 lits. Pour assurer la surveillance dans ces différents dortoirs, il est nécessaire que six maîtresses au moins couchent avec les élèves, car il en faut deux dans le dortoir neuf. En conséquence, je suis d'avis qu'il y a lieu de fixer à 87 le nombre maximum des pensionnaires que pourra recevoir la Sœur Berthilie Gérard dans son établissement du Faubourg Stanislas N°33, en indiquant que la présence de six maîtresses dans les dortoirs est nécessaire pour en assurer la surveillance.

A l'été 1901, Sœur Saint-Augustin Morel déclare son « intention d'annexer une classe enfantine à l'école maternelle privée [qu'elle] dirige, Faubourg Stanislas 33 »<sup>5143</sup>. En 1903, la loi impose aux Sœurs de la Doctrine Chrétienne de fermer le Pensionnat de l'Assomption<sup>5144</sup>. Mais l'institution est reprise, dès la rentrée 1903, par Mlle Marie Rippel. Cette native de Strasbourg y a séjourné de quatorze à vingt-et-un ans ; en 1902, son baccalauréat en poche<sup>5145</sup>, elle quittait l'institution pour exercer la fonction de préceptrice dans la famille Vuillaume à Pont-à-Mousson ; en août 1903, elle demande l'autorisation d'ouvrir « un externat primaire privé de filles, avec annexe de classe enfantine mixte » au

---

<sup>5141</sup> ADMM 1T77, Sœur Berthilie Gérard à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 20.02.1900.

<sup>5142</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad., 28.02.1900.

<sup>5143</sup> ADMM 1T59, Sœur Saint-Augustin Morel à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 29.08.1901.

<sup>5144</sup> *Est républicain*, 01.08.1903 : « Les sœurs de la Doctrine chrétienne qui dirigeaient le pensionnat des jeunes filles dit de l'"Assomption", faubourg Stanislas, 33, ainsi que l'école maternelle de fillettes qui y était annexée, sont rentrées à la maison-mère, rue Saint-Dizier, 149. Les élèves sont retournées dans leurs familles quelques jours auparavant. Aucune distribution de prix n'a eu lieu cette année. Le mobilier a été transporté à la maison-mère. Vendredi, à quatre heures du matin, des ouvriers marbriers ont enlevé la plaque du pensionnat placée au-dessus de la porte d'entrée des bâtiments. Le rez-de-chaussée de l'un d'eux est à louer, l'autre est occupé maintenant par un tailleur à façon ».

<sup>5145</sup> Collection particulière : carte postale adressée à Madame Loëb à Dellys (Algérie), texte daté du 17.08.1902 : « Elle a quitté l'Assomption cette année après avoir obtenu son baccalauréat ». Marie Rippel est signalée sur la photographie au recto de la carte.

N°33<sup>bis</sup> rue du Faubourg Stanislas<sup>5146</sup>. « Cette école présente : 1° un rez-de-chaussée comprenant une salle pour classe enfantine, bien éclairée et aérée, un vaste préau couvert et un jardin pour lieu de récréation ; 2° un premier étage comprenant trois salles de classe », remarque le rapporteur de la commission sanitaire de la circonscription de Nancy<sup>5147</sup>. À l'été 1908, la direction de l'Assomption échoit à Mlle Augusta Génin, qui abandonne à sa sœur son institution lunévilloise<sup>5148</sup>.

À la rentrée 1919, Mlle Génin accueille dans ses murs (qui appartiennent toujours à la Doctrine Chrétienne) le Cours Notre-Dame que les chanoinesses de Saint-Augustin ouvrent alors à Nancy. À la rentrée 1924, les chanoinesses transfèrent leur Cours rue de la Ravinelle. Le Pensionnat de l'Assomption est signalé, en 1935, comme recevant des étudiantes catholiques étrangères dans la *Guide pratique de l'étudiant et particulièrement de l'étudiant étranger*<sup>5149</sup>.

Sur la liste des établissements secondaires catholiques dressée par l'Évêché de Nancy en octobre 1941, le « cours secondaire de la Doctrine Chrétienne » est signalé au N°149 rue Saint-Dizier, l'adresse de la maison-mère. La fréquentation est révélatrice de l'activité d'une congrégation tournée principalement vers l'enseignement primaire : seulement 29 élèves, réparties entre classe primaire, cours secondaire « classique » et cours secondaire « moderne ». L'histoire de l'enseignement des filles donné à Nancy par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne reste largement à éclaircir (quelques jalons dans l'encadré ci-dessous).

---

<sup>5146</sup> ADMM 1T60, Marie Rippel à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.08.1903..

<sup>5147</sup> ADMM 1T60, rapport pour la commission sanitaire de la circonscription de Nancy (Dr Henrion), « Projet d'ouverture par Mlle Rippel Marie d'une école privée de filles avec annexe de classe enfantine mixte au N°35 [sic] de la rue du Faubourg Stanislas, à Nancy », 13.11.1903.

<sup>5148</sup> ADMM 1T65, Mlle Augusta Génin à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 10.07.1908.

<sup>5149</sup> Université de Nancy, *Guide pratique de l'étudiant et particulièrement de l'étudiant étranger*, 1935, p. 5. « Les étudiantes sont nombreuses à Nancy. Au Cercle des Etudiants, des salles spéciales de musique, de lecture, de thé, de correspondance leur sont réservées. Elles trouvent, de plus, au Foyer de la Jeune Fille, 103 rue Saint-Georges, à l'Association des Etudiantes Catholiques, 1 rue des Loups, et à la Pension du Parc de Santifontaine, située dans un cadre ravissant, trois établissements de haute tenue morale, qui assurent leur existence matérielle (chambres et pension) et leur procurent l'intimité du foyer, si bienfaitante après le pénible travail de préparation aux examens. Les maisons religieuses de Nancy (pensionnat de l'Assomption, 33 Faubourg Stanislas, et Couvent du Petit-Arbois, Chemin-Blanc) accueillent aussi les étudiantes catholiques étrangères ».

On a vu l'histoire compliquée des établissements scolaires de la Doctrine Chrétienne à Nancy avant 1870, en terminant par la construction du « grand pensionnat » dans la rue du Manège en 1869, évoquée par Sœur Édouard Trorial dans la vaste entreprise monographique dirigée par le Père Jacques Bombardier. Je n'ai pas trouvé trace de cette institution dans les archives de l'inspection académique.

En 1881/82, la Doctrine Chrétienne dirige trois écoles privées de filles à Nancy<sup>5150</sup>, si l'on exclut les différentes structures scolaires attachées à l'orphelinat du N°1 Rue Jeannot<sup>5151</sup> : le Pensionnat de l'Assomption, dont on vient de retracer l'histoire ; l'école de la « maison-mère » (N°119 rue Saint-Dizier), avec ses 143 élèves (réparties en trois classes), dont 1 seule a plus de treize ans ; l'« externat » du N°147 rue Saint-Dizier (le « petit pensionnat » de Sœur Édouard Trorial ?), avec ses 119 élèves (réparties en cinq classes), dont seulement 5 ont plus de treize ans. La situation est claire : pas d'enseignement secondaire en-dehors de l'Assomption.

En décembre 1883, l'« externat libre de jeunes filles » de la rue Saint-Dizier est transféré dans la rue Charles III, à l'occasion d'un changement de direction<sup>5152</sup> : la religieuse Céline Joséphine L'Hoste, « sous-directrice de l'établissement depuis un certain nombre d'années », succède à sa consœur Collin<sup>5153</sup>. Cette dernière dirigeait en même temps l'école primaire libre de garçons de la rue Saint-Dizier (non mentionnée dans l'enquête statistique sur l'année 1881/82, qui fait, par contre, état d'une école de garçons au N°25 Cours Léopold, dirigée par une religieuse de la Doctrine Chrétienne). Elle prend, elle aussi, le chemin de la rue Charles III, mais sous la conduite de Marie Anne Elisabeth Kahn<sup>5154</sup>. Pendant la Première Guerre mondiale, les locaux scolaires de la rue Charles III accueillent l'hôpital militaire n°110.

---

<sup>5150</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 10.10.1882.

<sup>5151</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 30.09.1882.

<sup>5152</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 14.12.1883.

<sup>5153</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.12.1883.

<sup>5154</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.12.1883.

## (2) Toul, un fief historique

Ville de naissance de la congrégation, Toul se devait de posséder son pensionnat de la Doctrine Chrétienne. Nous avons laissé les religieuses toulaises affairées, en 1860, à l'acquisition d'un jardin « hors des murs de la ville », pour la promenade de leurs élèves. À l'automne 1861, le recteur informe l'inspecteur d'académie de la Meurthe que cette acquisition a été autorisée, « à condition que les sœurs admettront [sic] gratuitement les enfants pauvres portés sur la liste dressée conformément à l'article 45 de la loi du 15 mars 1850 »<sup>5155</sup>. L'institution toulaise de la Doctrine Chrétienne se trouve toujours au N°12 rue Traversière du Murot<sup>5156</sup>. Au printemps 1870, la directrice « de l'école libre et du pensionnat », Sœur Virginie Tartare, décède<sup>5157</sup>. Elle est remplacée par Sœur Marie-de-Jésus Mérat, « institutrice dans la ville de Toul » depuis son entrée en religion en 1835, munie d'une lettre d'obédience. Les « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » sont au nombre de dix, toutes religieuses à l'exception d'une jeune « maîtresse de musique ». L'enseignement au pensionnat « comprend l'étude de la religion, la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la tenue des livres, la géographie, la cosmographie, l'histoire, le style épistolaire, la littérature, quelques notions de physique et d'histoire naturelle, le dessin, la musique et les ouvrages à l'aiguille ». La nouvelle directrice ajoute qu'« il se fait dans l'établissement un cours d'allemand », facultatif. Le pensionnat est « disposé de manière à pouvoir admettre 40 élèves internes », indique la religieuse.

En 1881/82, l'établissement est fréquenté par 148 élèves, dont 38 internes<sup>5158</sup>. 47 élèves ont plus de treize ans. Sœur Marie-de-Jésus Mérat dirige de façon « intelligente » six classes avec cinq adjointes « capables » (dont quatre brevetées) et obtient, de ce fait, de « bons résultats », estime l'inspecteur primaire. Elle reste à la tête de l'établissement

---

<sup>5155</sup> ADMM 1T45, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 14.10.1861.

<sup>5156</sup> ADMM 1T47, certificat du maire de Toul, 09.06.1870.

<sup>5157</sup> ADMM 1T47, le maire de Toul au préfet de la Meurthe, 10.06.1870.

<sup>5158</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Ledroit. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

jusqu'à son décès en 1884. La direction « de l'école libre et du pensionnat »<sup>5159</sup> est alors reprise par Sœur Sainte-Jeanne Renaux, originaire du département<sup>5160</sup>. Pourvue d'un brevet élémentaire, maîtresse adjointe au pensionnat de Toul depuis 1868<sup>5161</sup>, elle était déjà « depuis quelque temps directrice de fait », précise l'inspecteur primaire<sup>5162</sup>. Pour sa déclaration d'ouverture, Sœur Sainte-Jeanne Renaux « demande l'autorisation de recevoir 45 pensionnaires ». Le conseil départemental de l'Instruction publique satisfait sa requête et fixe « à neuf le nombre des aides [...] pour la surveillance », ce qui révèle une répartition des jeunes filles entre autant de dortoirs.

On en déduit que la fréquentation est restée stable depuis le début des années 1870. L'inspecteur primaire note que le chiffre de 45 pensionnaires « n'a d'ailleurs que très rarement été atteint »<sup>5163</sup>. Il évoque une maison « très bien aménagée pour sa destination », dont « l'entretien [...] est bien surveillé ». Il y a dix classes, réparties entre le rez-de-chaussée et le premier étage, pour l'école libre et le pensionnat ensemble. Le programme n'a guère changé : « 1° l'instruction religieuse, morale et civique, 2° la lecture expliquée, 3° tous les genres d'écriture, 4° la langue française, 5° la littérature (style et histoire littéraire), 6° l'arithmétique, 7° l'histoire universelle, 8° la géographie et la cosmographie, 9° l'histoire naturelle, la physique et la chimie, 10° le dessin, 11° la musique, 12° la gymnastique, 13° les travaux à l'aiguille et les ouvrages d'agrément ». Mais où sont passées les leçons d'allemand ? Le nombre d'enseignantes est, lui aussi, quasiment le même qu'en 1870. L'école libre et le pensionnat occupent neuf enseignantes, toutes des religieuses. En comptant la directrice, cela fait donc une enseignante par classe.

La situation est la même dans les années 1890 : l'école maternelle, les classes de « petits garçons », six classes de filles couronnées par un « cours supérieur »<sup>5164</sup>, où les élèves se préparent à passer le brevet supérieur<sup>5165</sup>. L'établissement est bientôt balayé,

---

<sup>5159</sup> ADMM 1T77, le sous-préfet de Toul au préfet de Meurthe-et-Moselle, 18.04.1884.

<sup>5160</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 28.05.1884.

<sup>5161</sup> ADMM 1T67, Sœur Sainte-Jeanne Renaux au maire de Toul, 27.03.1884.

<sup>5162</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.04.1884.

<sup>5163</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 27.04.1884.

<sup>5164</sup> OLRV Sœur Thérèse, *Op. cit.*, p. 401-402.

<sup>5165</sup> *L'Écho toulousain. Journal républicain hebdomadaire de l'arrondissement de Toul*, 12.10.1900 : « Mlle Jeanne Cholley, élève du Pensionnat de la Doctrine Chrétienne, vient de subir avec succès les épreuves du brevet supérieur ».

comme les autres institutions congréganistes, par l'offensive combiste. Le 11 juillet 1904, le commissaire en chef de Toul apporte la notification de la fermeture du pensionnat : « certaines sœurs partirent pour l'étranger, d'autres restèrent sur place dans la maison devenue "triste et morne" avec "ces cours de récréation couvertes d'herbe", où elles donnèrent des leçons particulières, tandis que les plus âgées faisaient de la couture et de la broderie », relate Sœur Thérèse Olry<sup>5166</sup>. En effet, la maison toulaise se maintient comme maison de retraite, précise M. Gondek dans son histoire des écoles tuloises<sup>5167</sup>. Il poursuit : « Quelques religieuses continuèrent pourtant à donner des cours particuliers chez Mlle de Vrégille, rue du Murot, dans la maison qui est devenue presbytère. Elles reprirent assez vite, chez elles, les cours primaires, puis plus tard, les cours secondaires ».

Le Pensionnat de la Doctrine à Toul, N° 4 place du Marché, est recensé par l'évêché en octobre 1941 comme l'un des quatre établissements d'enseignement secondaire (secondaire classique, secondaire moderne et jardin d'enfants) à l'extérieur de Nancy. Il accueille alors 127 élèves.

### (3) Lunéville, le Pensionnat des Saints-Anges

En 1872, Mme Berthilie Villermin, de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, transfère provisoirement son école libre du N° 42 au N° 95 de la rue de Viller<sup>5168</sup>. Trois ans plus tard, une autre religieuse de la Doctrine Chrétienne ouvre un pensionnat dans la même ville, comme l'indique cette note de l'inspecteur primaire du lieu en février 1875<sup>5169</sup> :

---

<sup>5166</sup> OLRYS Sœur Thérèse, *Op. cit.*, p. 406.

<sup>5167</sup> GONDEK M., *Écoles et collèges à Toul à travers les siècles*, s. l., 1954, p. 11.

<sup>5168</sup> ADMM 1T75, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 06.11.1872.

<sup>5169</sup> ADMM 1T77, note de l'inspecteur primaire de Lunéville, 09.02.1875.

Je me suis fait remettre un plan d'ensemble de la propriété dans laquelle il s'agit d'ouvrir une école libre avec pensionnat. Du côté du bâtiment principal se trouve une vue très large ; du côté opposé un très vaste jardin, qui deviendra une cour magnifique pour les récréations des élèves. Tout le deuxième étage servira aux dortoirs. Au premier se trouveront des salles de classes et une grande salle d'études. Le rez-de-chaussée comprendra les autres services nécessaires. Un second corps de bâtiment, situé au jardin et que reproduit le plan général, est destiné à recevoir la salle d'asile. Celle-ci a sa directrice spéciale, la Sœur Félix Dolter, qui transportera simplement l'asile existant déjà dans le nouveau local. Enfin, Mme Sœur Séraphine Bancelin, en devenant supérieure de l'école libre avec pensionnat, cessera d'être titulaire de l'école communale et la congrégation fera agréer en cette qualité une autre sœur. La propriété dont les plans sont ci-joints est très bien située, au centre de la ville. Il ne se trouve à proximité aucune industrie bruyante ni dangereuse à un autre point de vue. Mme Sœur Séraphine Bancelin est à Lunéville depuis de longues années ; elle y jouit de la plus grande considération. Dans ces conditions, il y a lieu d'autoriser l'ouverture de l'école libre.

En 1881/82, l'établissement est fréquenté par 119 élèves (en comptant les départs et les arrivées en cours d'année ; 106 élèves en décembre 1881, 105 en juin 1882)<sup>5170</sup>. 24 sont des internes, 49 ont plus de treize ans. Sœur Séraphine Bancelin, « intelligente, zélée, estimée », de l'avis de l'inspecteur primaire de l'arrondissement, dirige six adjointes brevetées et autant de classes. Elle reste à la tête de l'établissement (N°3 place de l'Église) jusqu'en 1890. Elle est alors remplacée par Sœur Mélanie Petit, qui était « depuis plusieurs années déjà [...] la directrice effective »<sup>5171</sup>. La religieuse déclare en effet « avoir rempli, depuis l'année 1867 jusqu'à ce jour, les fonctions d'institutrice adjointe au pensionnat des Saints Anges à Lunéville »<sup>5172</sup>.

À l'automne 1903, l'établissement, fermé par la législation anticongréganiste<sup>5173</sup>, est relevé par deux laïques, comme le rapporte le commissaire de police de Lunéville début septembre<sup>5174</sup> : « Ce matin, les demoiselles Abel et Chatelin [sic, pour Chatelain] ont fait à la mairie une déclaration d'ouverture d'école au 1<sup>er</sup> octobre à la place du pensionnat des

---

<sup>5170</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Stoltz. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5171</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire de Lunéville à l'inspecteur d'acad., 30.03.1890.

<sup>5172</sup> ADMM 1T50, Sœur Mélanie Petit à l'inspecteur d'acad., 22.03.1890.

<sup>5173</sup> *Est républicain*, 12.09.1903 : « Départs de religieuses. Vendredi matin, par le train de 9 heures 16, sont parties les religieuses de la Doctrine qui tenaient le pensionnat des Saint-Anges à Lunéville. Ces religieuses se rendent en Italie, à San-Remo ; elles ont été accompagnées à la gare par un certain nombre de personnes ».

<sup>5174</sup> ADMM 1T60, rapport du commissaire de police de Lunéville, 02.09.1903.

Saints Anges. Les demoiselles Abel et Chatelin sont deux rentières de Lunéville demeurant rue de Lorraine dans un immeuble leur appartenant : ce sont des catholiques très pratiquantes. Mlle Chatelin est la fille d'un ancien percepteur de Lunéville, décédé il y a plusieurs années ». L'autorisation est donnée.

Pour constituer le corps enseignant, on recourt à des laïques comme Mme Balézo, qui renoue avec une activité abandonnée depuis longtemps<sup>5175</sup>. En février 1908, l'inspecteur primaire rend compte d'un changement de situation<sup>5176</sup> :

Mlle Abel, qui a fait en septembre 1903, après le départ des sœurs, une déclaration de continuation de l'école maternelle privée des Saints Anges, dirigeait cette école, et Mlle Chatelain l'externat de jeunes filles du même établissement. Mlle Chatelain vient de mourir. Son amie demande de reprendre sa succession et de transformer l'école maternelle en classe enfantine. Il n'y aurait donc plus qu'une directrice. Les classes spéciales et l'école maternelle continuent à fonctionner.

La Mulhousienne de naissance, optante, est pourvue des brevets des deux ordres. L'inspecteur primaire parle d'école maternelle et d'externat. Il n'y a donc plus de pensionnat. Ce dernier est rétabli par Mlle Zoé Pierron, la Meusienne qui succède à Mlle Abel en août 1909<sup>5177</sup>. Pourvue du brevet supérieur, elle vient de passer dix ans comme institutrice au pensionnat Menestrel à Nancy. « Je n'ai jamais appartenu à aucune association congréganiste », précise-t-elle<sup>5178</sup>. En juillet 1922, comme le Cours Notre-Dame dans la même ville, le Pensionnat des Saints Anges réagit à l'annonce de l'ouverture d'un collège de jeunes filles en faisant insérer un encart publicitaire dans le *Journal de Lunéville*<sup>5179</sup> : « Cours de Catéchisme et Instruction religieuse. Préparation aux divers examens. Brevets d'Alliance. Cours spéciaux de Littérature, d'Histoire, de Langues vivantes, d'Arts d'agrément, de Sténo-Dactylographie. Classe enfantine. École ménagère.

---

<sup>5175</sup> Elle transmet ce curriculum vitae aux autorités académiques en 1907, lorsqu'elle demande l'autorisation de reprendre une école privée à Sainte-Geneviève, près de Pont-à-Mousson (ADMM 1T65, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 10.09.1907, copie du cv).

<sup>5176</sup> ADMM 1T65, rapport de l'inspecteur primaire de Lunéville, 09.02.1908.

<sup>5177</sup> ADMM 1T1011, déclaration de reprise de l'école de Mlle Abel, commune Lunéville, 10.08.1909 : « [...] en y adjoignant un pensionnat ».

<sup>5178</sup> ADMM 1T1011, Mlle Pierron à l'inspecteur d'acad., 15.08.1909.

<sup>5179</sup> *Journal de Lunéville*, 16 et 23.07.1922.

Cours de Cuisine, de Coupe, de Repassage et d'Ouvrages de Dames. La rentrée des classes est fixée : au lundi 2 octobre, pour les internes ; au mardi 3 octobre, pour les externes ».

Dans les années 1930, la concurrence des chanoinesses de Saint-Augustin disparaît. Le Pensionnat des Saints-Anges se retrouve seul face au collège de jeunes filles. En octobre 1941, l'Évêché recense l'institution parmi les établissements secondaires féminins du diocèse : située au N°3 place de l'Église et accueillant 120 élèves, elle dispense un enseignement secondaire classique et moderne.

#### (4) Pont-à-Mousson

En octobre 1863, l'inspecteur primaire Cordier rapportait l'existence de deux « pensionnats primaires de filles » à Pont-à-Mousson : celui de Mlle Jeanjean et celui de Sœur Thérèse-de-Jésus Antoine, religieuse de la Doctrine Chrétienne<sup>5180</sup>. L'établissement congréganiste était le plus grand des deux, avec 60 élèves dont 7 internes. La fréquentation progresse légèrement au cours des deux décennies suivantes : en 1881/82, 80 élèves se distribuent entre les quatre classes de l'institution, dont 12 internes<sup>5181</sup>. Une élève sur quatre (22) a plus de treize ans. La directrice se nomme alors Sœur Eugénie « Trotin ». Elle est secondée par trois adjointes brevetées et une non-brevetée.

À l'automne 1891, Sœur Sainte-Paule Bournique succède à Sœur Eugénie « Trotin » comme directrice du « pensionnat avec externat de jeunes filles » du N°19 rue Saint-Laurent<sup>5182</sup>. Le conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-

---

<sup>5180</sup> ADMM 1T46, ADMM 1T46, un inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 27.10.1863.

<sup>5181</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5182</sup> ADMM 1T77, un inspecteur primaire de l'arrondissement de Nancy à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 02.11.1891.

Moselle l'autorise – comme elle l'avait demandé – à recevoir 33 pensionnaires sous la surveillance de deux maîtresses (une par dortoir)<sup>5183</sup>.

## (5) Baccarat

Alméria Quilleux, en religion Sœur Saint-Martin, avait ouvert une école libre à Baccarat<sup>5184</sup> en 1865<sup>5185</sup>, au N°10 rue de l'Hôpital<sup>5186</sup>. Neuf ans plus tard, elle signe, avec Sœur Prosper Robillard, « la supérieure de la maison », « une demande d'autorisation d'un pensionnat de jeunes demoiselles ». La requête se fonde sur une récente modification du paysage scolaire de Baccarat. En effet, en 1865, la maison appartenant à la Doctrine Chrétienne abritait également l'école communale des filles, à côté de l'école libre ; or, depuis 1869, avec « la construction de deux bâtiments spéciaux pour les écoles municipales de Baccarat », les locaux évacués par l'école communale des filles peuvent recevoir de 18 à 20 pensionnaires. L'inspecteur primaire est de cet avis<sup>5187</sup> :

Cette maison est située dans un lieu sain, bien aéré et éloigné d'endroits bruyants. Les différents locaux ne laissent rien à désirer au point de vue des convenances et de la salubrité. Les dortoirs destinés aux pensionnaires sont au deuxième étage, au-dessus des salles de classe. Ils prennent entrée, dans l'intérieur de la maison, par un escalier donnant, à l'Ouest, sur une petite cour située entre le logement principal et le logement secondaire des institutrices. Ils sont au nombre de deux. [...] Ils sont contigus et peuvent être facilement surveillés par une seule maîtresse, dont le lit se trouvera placé dans une ouverture pratiquée à cet effet dans la cloison qui les sépare.

---

<sup>5183</sup> ADMM 1T77, un inspecteur primaire de l'arrondissement de Nancy à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 02.11.1891.

<sup>5184</sup> Baccarat compte 7 000 habitants en 1901.

<sup>5185</sup> ADMM 1T74, Sœur Prosper Robillard et Sœur Saint-Martin Quilleux au préfet de Meurthe-et-Moselle, sept. 1874.

<sup>5186</sup> ADMM 1T74, attestation du sous-préfet de Lunéville, 15.09.1874.

<sup>5187</sup> ADMM 1T74, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 02.10.1874.

En toute logique, la directrice de l'école libre, Sœur Saint-Martin Quilleux, sera celle du pensionnat. À ses côtés œuvrera une « religieuse adjointe », Caroline Morel, Sœur Stanislas, pourvue du brevet supérieur. Elles répartiront leurs élèves en « trois cours »<sup>5188</sup>. Le « programme du premier cours » : « 1° lecture, 2° écriture, 3° langue française (les dix parties du discours avec l'application des principales règles de la grammaire, analyse grammaticale), 4° calcul (les quatre opérations, notions sur le système métrique), 5° l'abrégé de l'histoire et de la géographie de la France ». C'est le programme élémentaire, celui qu'on retrouvera, par exemple, au pensionnat de la même congrégation, fondé un an plus tard, à Audun-le-Roman<sup>5189</sup>. Dans le deuxième cours, les jeunes filles suivent le programme suivant : « 1° langue française (syntaxe de la grammaire, analyse logique, exercices de style épistolaire, narrations), 2° calcul (système métrique, système décimal, fractions ordinaires, règles de trois), 3° développements sur l'histoire de France, notions d'histoire ancienne, 4° géographie physique des cinq parties du monde ». Le troisième cours représente le couronnement des études :

1° langue française (application des règles de la grammaire à l'art d'écrire, exercices de style).

2° calcul (règles de trois simples et composés, règles d'intérêt, propositions, racines carrées et cubiques, progressions, problèmes s'appliquant aux diverses opérations pratiques).

3° géographie physique et historique. Exercices de voyages sur la carte.

4° histoire ancienne (histoire romaine, histoire moderne).

5° notions élémentaires de physique, de chimie et d'histoire naturelle appliquées aux usages de la vie et à l'hygiène.

6° leçons pratiques sur les façons des diverses parties de l'habillement, repassage.

7° les élèves reçoivent, sur la demande des parents et dans l'intérieur du pensionnat, des leçons de dessin, de musique vocale, de piano et de langue allemande.

---

<sup>5188</sup> ADMM 1T74, « programme des études du pensionnat des religieuses de la Doctrine Chrétienne de Baccarat », sept. 1874.

<sup>5189</sup> ADMM 1T74, « Programme des matières devant faire l'objet de l'enseignement », sept. 1875 : « 1° l'instruction morale et religieuse, 2° la lecture raisonnée, 3° tous les genres d'écritures, 4° la grammaire française, 5° l'arithmétique pratique et le système légal des poids et mesures, 6° les éléments d'histoire et de géographie, 7° les travaux à l'aiguille ». Même capacité d'accueil (20 pensionnaires) et même nombre d'enseignantes (2) qu'au pensionnat de Baccarat. Cela dit, sur les 13 élèves (dont 7 internes) que compte l'établissement d'Audun-le-Roman en décembre 1881, 6 ont plus de treize ans (ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Briey. Inspecteur : M. Piquet. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 30.09.1882).

L'offre n'est donc pas moindre que celle des bons pensionnats nancéiens. Et la religion ? Elle est naturellement une composante importante de l'enseignement dans cette institution congréganiste. Avant de dérouler le programme des différents cours, la directrice précise que « toutes les élèves reçoivent : 1° l'instruction religieuse et morale, 2° des notions de politesse et de savoir-vivre, 3° des leçons de travaux à l'aiguille, ainsi que des divers arts d'agrément ». En 1881/82, l' « externat et pensionnat » accueille 48 élèves, dont 6 internes<sup>5190</sup>. 14 élèves ont plus de treize ans. Avec deux adjointes (l'une brevetée, l'autre non), Sœur Saint-Martin Quilleux dirige trois classes.

(6) Les pensionnats des gros bourgs de Meurthe-et-Moselle : Blâmont, Rosières-aux-Salines, Thiaucourt

Un enseignement secondaire est donné aux filles de la petite ville de **Blâmont**<sup>5191</sup> bien avant l'ouverture du pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne en 1880 (voir encadré ci-dessous).

Au printemps 1880, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur Delépée, de cette congrégation, fonde « une école libre et un pensionnat dans la ville de Blâmont, rue des Capucins N°98 »<sup>5192</sup>. La religieuse est autorisée à recevoir 12 pensionnaires, avec une aide pour leur surveillance. Une autre sœur ouvre une salle d'asile annexe. Sœur Marie-du-Sacré-Cœur possède un brevet supérieur et une expérience de l'enseignement à haut niveau (elle vient de passer six années comme première maîtresse-adjointe au cours normal de Nancy). Le

---

<sup>5190</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Stoltz. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5191</sup> Blâmont compte 1 700 habitants en 1901.

<sup>5192</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire de Lunéville à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.04.1880.

programme dépasse suffisamment celui d'une école primaire classique pour qu'on puisse parler d'enseignement secondaire, même incomplet (il manque une langue étrangère)<sup>5193</sup> :

1° l'instruction morale et religieuse, 2° la lecture raisonnée, 3° tous les genres d'écriture, 4° la grammaire française, 5° l'arithmétique pratique et le système légal des poids et mesures, 6° la littérature, 7° la géographie générale, spécialement celle de la France, 8° l'histoire sacrée, 9° l'histoire profane, particulièrement l'histoire de France, 10° le dessin, 11° la musique, 12° les éléments d'histoire naturelle et de physique, 13° les travaux à l'aiguille et les ouvrages d'agrément.

Le plan des locaux indique une organisation en trois classes. Trois maîtresses-adjointes se tiennent, d'ailleurs, aux côtés de Sœur Marie-du-Sacré-Cœur. Cette dernière fait réaménager les locaux à l'automne 1881, comme elle l'explique à l'inspecteur d'académie : « J'ai l'honneur de vous informer que dans la vue du plus grand intérêt de mes élèves, j'ai fait construire cette année, dans le même bâtiment, deux nouvelles classes plus vastes et très bien aérées. Je désire y transférer deux des classes actuelles »<sup>5194</sup>. En 1881/82, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur dirige, avec deux adjointes brevetées, trois classes comprenant un effectif total de 74 élèves, dont 9 internes<sup>5195</sup>. 16 élèves ont plus de treize ans.

En octobre 1882, la direction échoit à Sœur Thérèse Munier<sup>5196</sup>. Comme la directrice précédente, elle est pourvue du brevet supérieur et dispose d'une solide expérience (elle a enseigné au pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Marseille, 25 rue Dieudé). En plus du programme, qui n'a guère changé, Sœur Thérèse indique aux autorités scolaires le nom des manuels utilisés pour chaque matière<sup>5197</sup>. Elle compte recevoir 17 pensionnaires ; les autorités en fixent le nombre à 15. Notons qu'il y a, parmi les maîtresses-adjointes, une autre titulaire du brevet supérieur. En mars 1887, une étape

---

<sup>5193</sup> ADMM 1T77, « programme des matières... », 31.03.1880.

<sup>5194</sup> ADMM 1T74, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur Delépée à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 28.11.1881.

<sup>5195</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Stoltz. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5196</sup> ADMM 1T74, Sœur Thérèse Munier au préfet de Meurthe-et-Moselle, 15.10.1882.

<sup>5197</sup> « Instruction religieuse, catéchisme du diocèse ; instruction civique et morale, Pierre Laloi ; lecture, Caumont ; écritures, Reverdy ; grammaire, Larive et Fleury ; arithmétique géométrie, André pour le 1<sup>er</sup> cours, de la Doctrine pour le 2<sup>e</sup> cours ; histoire de France, Choublier et Magin ; histoire universelle, Drioux ; géographie, Dussieux 1<sup>er</sup> cours, Foncin 2<sup>e</sup> cours ; sciences physique et naturelle, Langlebert ; histoire littéraire, Demogeot ; dessin, Armbrustier et Carot ; chant, Ad. Papin ; agriculture et horticulture, Hallez d'Arros ; gymnastique, manuel approuvé par le ministère ».

qualitative supplémentaire est franchie lorsque Sœur Thérèse Munier et Sœur Justine Hocquart, maîtresse-adjointe au pensionnat, obtiennent le certificat d'aptitude pédagogique. En 1896, au départ de la première, la seconde prend la direction de l'établissement<sup>5198</sup>. Dans son rapport à la commission d'hygiène de l'arrondissement de Lunéville, le Dr. Zimmermann dresse le tableau matériel suivant :

Le pensionnat et l'école libre de filles installés à Blâmont rue des Capucins N°98 existent depuis 1880. Les plans des diverses parties de cet établissement dressés à cette époque ont été soumis alors à la préfecture et à l'inspection académique, qui les ont approuvés dans leur ensemble. Depuis cette époque, diverses modifications ont été apportées dans le plan général du second étage pour les dortoirs qui ont été agrandis. Rien n'a été modifié quant à la disposition des salles de classe [ndlr : inexact, d'après la lettre de Sœur Marie-du-Sacré-Cœur Delépée de novembre 1881 citée plus haut], vastes, bien aérées et ayant le cubage d'air nécessaire. [...] Je n'ai eu, du reste, à constater depuis 1880 aucune affection épidémique dans cet établissement fréquenté habituellement par une population enfantine de 70 élèves, moyenne tendant à diminuer plutôt qu'à s'accroître en raison de la diminution constante du chiffre de la population.

En août 1900, Sœur Marie-Joseph Lesaint succède à Sœur Justine<sup>5199</sup> ; elle enseignait au pensionnat de Blâmont depuis 1897. L'école s'agrandit ; un an tout juste après sa prise de fonctions, la directrice en informe officiellement le maire de la commune :

Aujourd'hui, 21 août 1901, la soussignée [...] déclare [...] qu'elle a l'intention de disposer en faveur des enfants fréquentant son établissement le nouveau local qui vient d'être annexé à l'ancien bâtiment des classes et qui se compose : au rez-de-chaussée, d'une grande salle de récréation ayant 15m de long sur 6m60 de large et 3m55 de hauteur ; au premier étage, deux salles, l'une destinée à recevoir les enfants de la classe gratuite, actuellement trop éloignée du groupe scolaire, et la seconde les élèves qui se préparent aux examens [ndlr : entendons les brevets ; comme dans les collèges de jeunes filles].

---

<sup>5198</sup> ADMM 1T53, Sœur Justine Hocquart à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 02.09.1896.

<sup>5199</sup> ADMM 1T57, Sœur Joseph-Marie Lesaint à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 14.08.1900.

Depuis 1842, il existe à Blâmont un « pensionnat libre » tenu par Mlle Elisabeth Tanche, pourvue du brevet supérieur. En août 1857, le conseil départemental de l'Instruction publique autorise la directrice « à recevoir dans son établissement les petits garçons de quatre à sept ans, conformément à l'article 52 de la loi du 15 mars 1850<sup>5200</sup>. Au printemps 1861, elle doit communiquer cette autorisation à l'inspecteur d'académie, suite à une inspection où la présence de garçons lui a été reprochée :

Je me hâte de vous adresser la copie de l'autorisation que vous m'avez demandée et que j'ai retrouvée immédiatement après votre départ. Les trois petits garçons que je vous ai signalés sur la feuille que m'avez fait l'honneur de me présenter ont, à la vérité, plus de six ans, mais n'en ont pas huit et doivent me quitter au mois d'août prochain. [...] Quant aux recommandations que vous avez bien voulu me faire sur le placement des petits garçons sur un même banc, je vous promets, Monsieur l'inspecteur, de m'y conformer ; un déplacement est quelque fois nécessaire pour la récitation des leçons, mais je ferai en sorte de les mettre le moins près possible des petites filles.

La même lettre nous apprend que l'établissement comprend deux classes, une grande et une petite, et que cette dernière accueille 35 enfants. En 1863, comme d'autres directrices d'établissements libres du département de la Meurthe, Mlle Tanche doit remplir une notice sur son institution. Elle la qualifie de « maison d'éducation ». On y apprend, entre autres : que trois sœurs de la directrice y font office d'adjointes ; que le nombre des élèves autorisé est de 80 ; qu'elles sont alors 64 (12 pensionnaires, 52 externes) ; que le local appartient à la directrice... A la question relative aux inspections, Mlle Tanche répond<sup>5201</sup> : « En 1861 et en 1862, l'établissement a été visité au moins une fois par mois par le prédécesseur du vicaire actuel de la paroisse ; les dames inspectrices ne l'ont visité qu'une fois, mais avant 1861 ; Monsieur Maggiolo s'y est présenté deux fois ».

A **Rosières-aux-Salines**<sup>5202</sup>, près de Saint-Nicolas-de-Port, en décembre 1865, Marie-Pauline Boucher, en religion Sœur Angèle, ouvrait « un pensionnat de jeunes filles dans le local destiné à l'école communale de filles »<sup>5203</sup>. La lettre d'obédience précise que

<sup>5200</sup> ADMM 1T45, le sous-préfet de Lunéville au maire de Blâmont, 29.08.1857.

<sup>5201</sup> ADMM 1T46, notice sur la maison d'éducation de Blâmont, 05.11.1863.

<sup>5202</sup> Rosières-aux-Salines est une petite ville de 2 300 habitants en 1901.

<sup>5203</sup> ADMM 1T47, le maire de Rosières-aux-Salines au préfet de la Meurthe, 06.12.1865.

le pensionnat est « uni à l'école communale ». Mais légalement, les deux institutions sont séparées : le « pensionnat libre, spécialement destiné aux jeunes filles de la campagne, dans la maison communale de la ville de Rosières-aux-Salines, rue du Haras N°1 », est « une école primaire libre »<sup>5204</sup>. Il n'y a aucun établissement privé recensé à Rosières-aux-Salines dans l'enquête statistique réalisée par l'inspection académique sur l'année scolaire 1881/82.

Au printemps 1896, Marie Octavie Marcelin, en religion Sœur Hélène, demande l'autorisation d'ouvrir une « école de filles, primaire et privée, dans un bâtiment récemment construit. Cette école devra contenir, au début, une dizaine de pensionnaires [et] une cinquantaine d'externes »<sup>5205</sup>. Le bâtiment « est isolé, situé dans un jardin, rue de Clermont, dans la partie la plus élevée de la commune, bien aéré sur ses quatre faces. Les classes sont au nombre de quatre, au rez-de-chaussée. [...] Au premier étage se trouvent le logement des sœurs, des cabinets [...], un ouvroir, [...]. Au second étage se trouve le dortoir des élèves ». Sœur Hélène ouvre également une « classe enfantine ». En août 1896, la direction échoit à Marie Joséphine Munier, en religion Sœur Thérèse-de-Jésus, qui dirigeait depuis 1882 « l'école primaire privée et le pensionnat de Blâmont, rue des Capucins 98 »<sup>5206</sup>. Le nombre maximum de pensionnaires est bientôt fixé à 25<sup>5207</sup>.

En novembre 1879, Marie Marchal, Sœur Saint-Victor, informe le maire de **Thiaucourt**<sup>5208</sup> de son « intention de reprendre la direction de l'école libre et du pensionnat situés à Thiaucourt et dirigés précédemment par Sœur Thérésia Guyot [Guiot], décédée le 25 octobre dernier »<sup>5209</sup>. Le « programme des matières qui seront l'objet de l'enseignement » indique le niveau secondaire de l'institution, puisqu'on trouve : la

---

<sup>5204</sup> ADMM 1T47, reçu du procureur impérial de Nancy, 29.11.1865.

<sup>5205</sup> ADMM 1T53, rapport pour le conseil central d'hygiène publique de Meurthe-et-Moselle, 18.03.1896. L'inspecteur primaire de l'arrondissement de Nancy à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.03.1896 : « La maison dans laquelle la Sœur Marcelin Marie Octavie déclare vouloir ouvrir une école privée à Rosières-aux-Salines est loin d'être en état de recevoir les élèves, on serait donc fondé à faire opposition à l'ouverture de cette école, mais je ne ferai pas cette proposition. Quand elle sera achevée, la maison sera très convenable ».

<sup>5206</sup> ADMM 1T53, déclaration d'ouverture d'Anne Marie Joséphine Munier, Sœur Thérèse-de-Jésus, 31.08.1896.

<sup>5207</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 12.11.1896.

<sup>5208</sup> Thiaucourt compte 1 200 habitants en 1901.

<sup>5209</sup> ADMM 1T41, Sœur Saint-Victor Marchal au maire de Thiaucourt, 06.11.1879.

littérature, la musique, les éléments d'histoire naturelle et de physique, la langue allemande. Deux maîtresses adjointes l'aideront à surveiller un nombre maximum de 30 pensionnaires. L'une d'elles reprend, en décembre 1880, la direction de la salle d'asile libre de la ville, ouverte en 1876, qui apparaît, de fait, comme une annexe du pensionnat, puisqu'elle accueille les enfants des familles aisées<sup>5210</sup>. En 1881/82, avec une adjointe brevetée, Sœur Saint-Victor Marchal dirige un établissement à classe unique fréquenté par 29 filles, dont 9 âgées de plus de treize ans<sup>5211</sup>. 13 élèves sont des internes.

## (7) Épinal

La Doctrine Chrétienne tient un pensionnat dans la rue des Forts depuis 1843. Au début de l'année 1891, le maire d'Épinal indique au préfet que « seize sœurs institutrices » y sont actives (dix-neuf sont à l'école communale de la Bibliothèque)<sup>5212</sup>. En mars 1892, Marie Louise Colombey, Sœur Amable, pourvue du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, maîtresse adjointe depuis quinze ans au pensionnat, reprend l'établissement, qualifié d' « école primaire privée avec cours complémentaires et pensionnat annexés »<sup>5213</sup>. À la rentrée suivante, Marie Flore Landour, Sœur Isidore, « institutrice adjointe au pensionnat depuis vingt ans », ouvre une « école primaire privée au N°17 rue au Champ du pin »<sup>5214</sup>. Les religieuses expulsées, leurs locaux abritent le nouveau collège de jeunes filles fondé en 1907 par la Ville d'Épinal.

---

<sup>5210</sup> ADMM 1T38, un inspecteur primaire de l'arrondissement de Nancy à l'inspecteur d'acad., 15.11.1876 : « La salle d'asile communale est excellemment installée, très proprement tenue et je ne comprends pas que les personnes riches hésitent à y envoyer leurs enfants ».

<sup>5211</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Ledroit. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5212</sup> ADV 1T86, le maire d'Épinal au préfet des Vosges, 03.01.1891.

<sup>5213</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°41.

<sup>5214</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°43.

## (8) Saint-Dié, de l'Ange Gardien au Beau Jardin

Le pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Saint-Dié abrite un certain nombre de religieuses originaires d'Alsace-Lorraine<sup>5215</sup>. L'établissement congréganiste doit fermer ses portes à la fin de l'année scolaire 1902/03 ; mais il est repris par Mlle Jehl, puis par Mlle Julie Mory. Le Pensionnat de l'Ange Gardien est rebaptisé Institution libre du Beau Jardin. L'établissement sécularisé conserve la faveur de l'évêque de Saint-Dié, qui préside aux distributions de prix<sup>5216</sup>.

Le prospectus du Beau Jardin indique que l'enseignement est divisé en cinq classes, dans l'ordre croissant : la classe enfantine (5 Frs par mois), la troisième classe (7 Frs, « allemand compris »), la deuxième classe (9 Frs, « allemand compris »), la première classe (11 Frs, « allemand compris ») et le cours supérieur (12 Frs, « allemand compris »). Dans ce dernier, on se prépare, sans aucun doute, à passer les brevets, bien qu'une telle préparation ne soit pas mentionnée explicitement par le prospectus<sup>5217</sup>. « La directrice du Beau-Jardin veille particulièrement à ce que le niveau des études dans les différentes classes soit en rapport avec les exigences des programmes », est-il précisé sous la rubrique « éducation intellectuelle ».

Mlle Mory fait comprendre au public qu'on travaille sérieusement : « Des carnets de correspondance, contrôlés chaque semaine par la directrice et visés par les parents, renseignent sur la conduite et le travail. De fréquents examens entretiennent l'esprit d'émulation et le goût du travail chez les élèves : des bulletins trimestriels en font connaître les résultats ». Les matières enseignées sont : « la lecture et l'écriture, la langue française, l'histoire de la France, l'histoire générale, la géographie, l'arithmétique raisonnée, les éléments d'algèbre et de géométrie, les sciences physiques et naturelles,

---

<sup>5215</sup> ADV 1T84, le préfet des Vosges au ministre de l'Instruction publique, 21.08.1882, minute de lettre : « Par dépêche du 29 juillet dernier, vous avez bien voulu me demander une copie des décrets en vertu desquels Mmes Renauld, Huberty, Friès et Kieffer, sœurs de la Doctrine Chrétienne au pensionnat de Saint-Dié, ont obtenu leur admission à domicile à France ».

<sup>5216</sup> ADV 1J715, invitation-programme, 20.06.1906, 23.07.1907, 20.07.1908.

<sup>5217</sup> MORY, *Institution libre du Beau-Jardin dirigée par Mademoiselle Julie Mory, Saint-Dié (Vosges)*, Saint-Dié, Cuny, s. d.

l'hygiène, la littérature, la morale et l'instruction civique, la mythologie, etc. La langue allemande est enseignée, d'après les méthodes nouvelles, dans toutes les classes ». À côté des cours, les élèves peuvent également s'adonner à « différents arts d'agrément : musique, dessin, peinture, pyrogravure »<sup>5218</sup>. Enfin, « les occupations ménagères ne sont pas l'effet d'une moindre sollicitude ; on apprend à exécuter les travaux à l'aiguille : un cours spécial de coupe est organisé dans l'établissement<sup>5219</sup>. La couture, le raccommodage, le repassage sont enseignés avec soin : les élèves reçoivent, en outre, des notions de cuisine ».

(9) Les pensionnats des petites villes des Vosges :  
Charmes, Mirecourt, Rambervillers

En juillet 1902, le maire de **Charmes**<sup>5220</sup> télégraphie au sous-préfet de Mirecourt que les Sœurs de la Doctrine Chrétienne tiennent trois établissements dans la commune<sup>5221</sup> : « 1° Faubourg Nancy, garderie annexe à l'usine, 2° établissement central, garderie et filles, autorisé en 1828, 3° garderie et filles à la section bout du pont. Pour cette dernière, deux sœurs sont détachées tous les matins de l'école n°2 et y rentrent le soir. Distance un kilomètre du centre de la ville ».

En février 1904, le commissaire de police de Charmes signale au sous-préfet que l'« œuvre maîtresse » de « l'établissement autorisé » est l'enseignement<sup>5222</sup> :

---

<sup>5218</sup> *Ibid.* : « Leçons de piano ... 2 Francs l'heure ; Location de piano ... 3 Francs par mois ; Solfège ... 2 Francs par mois ; Allemand ... 3 Francs par mois ; Dessin ... 3 Francs par mois ; Peinture et pyrogravure ... 6 Francs par mois ».

<sup>5219</sup> *Ibid.* : « Cours de coupe ... 4 Francs par mois ».

<sup>5220</sup> Charmes compte 3 700 habitants en 1901.

<sup>5221</sup> ADV 6V31, le maire de Charmes au sous-préfet de Mirecourt, 21.07.1902.

<sup>5222</sup> ADV 6V31, le commissaire de police de Charmes au sous-préfet de Mirecourt, 06.02.1904.

Il y a bien, à côté des salles d'école, une douzaine de fillettes, orphelines ou non, recueillies soi-disant par charité, bien qu'un certain nombre aient leur pension payée soit par une fondation de feu Mlle de l'Épée, soit par les parents. Il est probable que c'est à l'abri de cette œuvre philanthropique que les sœurs chercheront à se mettre pour continuer à donner – moyennant finances – l'enseignement aux 60 à 80 fillettes qui fréquentent leur école. Sur ce nombre, il y a environ 25 pensionnaires. [...]

Il existe au couvent de la Doctrine Chrétienne un ouvroir fréquenté exclusivement par les anciennes élèves et les dames bien pensantes. On m'affirme qu'on a refusé d'y recevoir des enfants sortant de l'école laïque.

Enfin, le couvent distribue des soupes aux indigents. La Ville contribue à cette œuvre au moyen d'une subvention en argent annuelle (200 Francs provenant du Bureau de Bienfaisance) et d'une allocation en nature pour le chauffage.

Il y a, au couvent, quinze ou seize religieuses : sept à huit s'occupent des classes ; deux sont infirmières et vont donner leurs soins aux malades contre rétribution ; les autres s'occupent des soins du ménage et de l'ouvroir.

Mais, je le répète, le but principal des Sœurs de la Doctrine Chrétienne est l'enseignement. Les fillettes y paient leur écolage, dont le prix varie suivant la fortune des parents. Quelques unes, il est vrai, sont reçues gratuitement.

En septembre 1882, 61 pères et mères de famille de **Mirecourt**<sup>5223</sup> déclarent avoir « fait choix de l'école libre dirigée par les religieuses de la Doctrine Chrétienne, rue de l'Hôtel de Ville N°12, pour y faire instruire » leurs filles<sup>5224</sup>. En janvier 1886, Marie Claire Lebrun, en religion Sœur Saint-Léon, écrit au maire de Mirecourt pour lui communiquer son « intention de reprendre la direction de l'école libre et du pensionnat dirigés précédemment à Mirecourt par Madame Sœur Adélaïde Perrier, décédée »<sup>5225</sup>. En mars 1887, Elise Colon, Sœur Adelpine, transfère « l'établissement, qu'elle dirige depuis treize ans [?], rue de l'Hôtel de Ville N°12, à la rue du Pré-du-Paradis N°8 et 10, où elle doit continuer à tenir une école primaire élémentaire avec cours complémentaire d'enseignement primaire supérieur, avec annexe d'un pensionnat »<sup>5226</sup> ; la religieuse prévoit de recevoir un nombre maximum de 20 pensionnaires. Joséphine Aubry, Sœur Alix, effectue le même déménagement à la tête de son école maternelle ; elle doit lui

---

<sup>5223</sup> Mirecourt compte 4 950 habitants en 1901.

<sup>5224</sup> ADV E dépôt 309 1R7, déclarations « en vertu des articles 7 et 8 de la loi du 28 mars 1882 », sept. 1882.

<sup>5225</sup> ADV E dépôt 309 1R7, Sœur Saint-Léon Lebrun au maire de Mirecourt, 21.01.1886.

<sup>5226</sup> ADV E dépôt 309 1R7, certificat du maire de Mirecourt, 17.03.1887.

annexer « une école enfantine mixte »<sup>5227</sup>. Le programme du pensionnat est le même que celui des autres établissements de la congrégation : « 1° l'instruction religieuse, morale et civique, 2° la lecture expliquée, 3° tous les genres d'écriture, 4° la langue française, 5° la littérature (style, histoire littéraire), 6° l'arithmétique et la comptabilité, 7° la géographie et la cosmographie, 8° l'histoire universelle, 9° l'histoire naturelle, la physique, la chimie, 10° le dessin, 11° la musique, 12° la gymnastique, 13° les travaux à l'aiguille et les ouvrages d'agrément »<sup>5228</sup>. *L'Est républicain* rapporte au printemps 1903 que « les sœurs du pensionnat de la Doctrine chrétienne établi à Mirecourt, rue de l'Abbé-Grégoire, ont reçu l'ordre de M. le sous-préfet d'avoir à quitter immédiatement l'établissement d'enseignement qu'elles exploitent et de se retirer dans la maison-mère »<sup>5229</sup>.

On a vu Sœur Adélaïde Perrier fonder le pensionnat de **Rambervillers**<sup>5230</sup> en 1849. En décembre 1890, le maire de Rambervillers répond à une circulaire du préfet en lui faisant « connaître que l'établissement religieux de femmes établi à Rambervillers, en vertu du décret du 5 juillet 1859, sous la dénomination de Doctrine Chrétienne, existe encore. Les bâtiments et le matériel appartiennent à la congrégation, qui se consacre à l'enseignement libre, tient un pensionnat et un orphelinat »<sup>5231</sup>.

#### (10) Bar-le-Duc, un pensionnat de la Meuse

En 1881, la mairie de Bar-le-Duc, dans une enquête sur « le nombre des jeunes filles au-dessus de treize ans qui peuvent être considérées comme recevant une instruction dépassant le degré primaire » dans les pensionnats privés de la localité, compte 26 jeunes filles au pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne<sup>5232</sup>. Ce chiffre place l'institution

---

<sup>5227</sup> ADV E dépôt 309 1R7, Sœur Alix Aubry au maire de Mirecourt, 17.03.1887.

<sup>5228</sup> ADV E dépôt 309 1R7, « Le programme des matières qui seront l'objet de l'enseignement », 1887.

<sup>5229</sup> *Est républicain*, 09.05.1903.

<sup>5230</sup> Rambervillers compte 5 700 habitants en 1901.

<sup>5231</sup> ADV 1T86, le maire de Rambervillers au préfet des Vosges, 31.12.1890.

<sup>5232</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, tableau « Nombre de jeunes filles de plus de 13 ans fréquentant les écoles libres de filles de la ville de Bar-le-Duc », 1881.

loin derrière le pensionnat des dominicaines (81) et peu après celui des « dames de la Croix » (30). En mai 1885, Joséphine Martin, en religion Sœur Sidonie, déclare son « intention de reprendre la direction de l'école libre et du pensionnat tenus précédemment à Bar-le-Duc, rue du Cygne N°36<sup>bis</sup>, par Madame Salmon, Sœur Sainte-Marie »<sup>5233</sup> : « La directrice sera secondée par sept adjointes [...]. Mme Martin demande à recevoir 32 pensionnaires au maximum. Les dimensions des diverses pièces de l'établissement, notamment celle des dortoirs, permettent d'accepter ce nombre de pensionnaires »<sup>5234</sup>. Deux ans plus tard, la direction de l'école maternelle annexe change également<sup>5235</sup> ; puis encore à la rentrée 1889<sup>5236</sup>.

### e) *La Providence de Portieux*

#### (1) Saint-Dié, le grand pensionnat historique

Les Sœurs de Portieux dirigent depuis longtemps l'école de la rue de Foucharupt (auj. rue Pasteur), quand la Ville leur vend l'immeuble, en 1874<sup>5237</sup>. La congrégation y fonde alors une institution libre, qui prend le nom de pensionnat. En janvier 1891, le sous-préfet de Saint-Dié recense quinze sœurs de Portieux en exercice dans la commune, toutes comme enseignantes<sup>5238</sup> : huit sont occupées au pensionnat ; six à l'école communale (élémentaire et école maternelle) de la rue d'Hellieule<sup>5239</sup> ; une dans une autre école

---

<sup>5233</sup> ADMe 11T1, déclaration de reprise de Sœur Sidonie Martin à la mairie de Bar-le-Duc, 09.05.1885.

<sup>5234</sup> ADMe 11T1, conseil de l'Instruction publique de la Meuse, 12.06.1885.

<sup>5235</sup> ADMe 11T1, déclaration de reprise de Sœur Elisabeth Didio à la mairie de Bar-le-Duc, 31.03.1887.

<sup>5236</sup> ADMe 11T1, déclaration de reprise de Sœur Stéphanie Raimbert à la mairie de Bar-le-Duc, 30.10.1889.

<sup>5237</sup> MOINAUX Pierre, *Op. cit.*, p. 38.

<sup>5238</sup> ADV 1T86, le sous-préfet de Saint-Dié au préfet des Vosges, 07.01.1891.

<sup>5239</sup> MOINAUX Pierre, *Op. cit.*, p. 38 : les Sœurs de Portieux « se virent confier l'instruction primaire des filles dans l'école construite dans la rue d'Hellieule par la commune en 1875. Toutefois, la municipalité soucieuse de disposer d'une "école laïque" imposa en 1878 aux sœurs le voisinage d'institutrices non religieuses exerçant dans les mêmes locaux [...]. Touchées par la loi ferryste de laïcisation des écoles

publique. Toutes « habitent à la maison-mère, au pensionnat » ; les religieuses travaillant ailleurs « y rentrent après les classes terminées ». Les Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux font un état de la situation du pensionnat de Saint-Dié en 1900<sup>5240</sup>. L'établissement est dirigé par Sœur Céleste Retz ; six religieuses tiennent autant de classes, qui regroupent 218 externes et 50 pensionnaires ; il y a, en plus, une religieuse qui se consacre spécialement aux cours de musique et de dessin et une autre aux cours d'allemand ; deux religieuses s'occupent d'une école maternelle annexe qui reçoit alors 21 filles et 19 garçons ; deux autres tiennent un ouvroir fréquenté par 15 filles.

(2) Les pensionnats des petites villes : Rupt-sur-Moselle, Bruyères, Bains-les-Bains et la maison-mère à Portieux

Il s'agit d'une fondation tardive, puisque ce n'est qu'en 1892 que quatre sœurs de Portieux ouvrent une école libre à **Rupt-sur-Moselle**<sup>5241</sup>, petite ville industrielle de 4 000 habitants<sup>5242</sup>. Le « pensionnat » de Rupt-sur-Moselle apparaît quatre ans plus tard dans l'*Annuaire général* des Vosges.

En septembre 1902, il ressort de l'enquête du sous-préfet de Remiremont sur les demandes d'autorisation formulées par la congrégation pour le maintien de ses établissements<sup>5243</sup> :

---

communales, les dernières sœurs quittèrent la rue d'Hellieule en 1900 [...]. Entre-temps, l'école était devenue mixte ».

<sup>5240</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Saint-Dié.

<sup>5241</sup> APPo cahier de la « Communauté de Rupt-sur-Moselle (Vosges) », p. 1.

<sup>5242</sup> 4 435 habitants au recensement de 1901.

<sup>5243</sup> ADV 6V31, note au brouillon issue de l'enquête du sous-préfet de Remiremont sur les établissements des Sœurs de Portieux pour lesquels la congrégation a présenté une demande d'autorisation, s. d. (1902).

En cas de suppression de l'école libre [de Rupt-sur-Moselle], la commune devrait s'imposer des sacrifices pour agrandir son école maternelle, mais les autres groupes scolaires pourraient suffire aux besoins de la population. L'école libre n'est d'aucune nécessité et elle peut être supprimée. Elle a été jusqu'à présent une cause de perpétuels dissentiments dans la commune. Le conseil municipal, appelé à émettre son avis, s'est, au scrutin secret, partagé en deux parties égales. La proposition doit donc être considérée comme rejetée.

Le pensionnat de Rupt-sur-Moselle doit donc fermer ses portes. Deux sœurs restent quand même, elles sont obligées de partir en 1903<sup>5244</sup>. Une communauté renaîtra à Rupt-sur-Moselle, en 1921, pour s'occuper des enfants de l'usine Laederich.

**Bruyères** est moins peuplé que Rupt-sur-Moselle, mais possède une tradition culturelle plus forte, qui se manifeste par l'existence d'un collège de garçons et, autour de 1900, de cours secondaires de jeunes filles, dont nous avons déjà écrit l'histoire. Les Sœurs de Portieux enseignent à Bruyères depuis qu'elles ont succédé aux Sœurs de Saint-Charles de Nancy, en 1849, comme institutrices communales<sup>5245</sup>. À partir de 1868, elles dirigent également, dans les locaux de l'école communale, un « pensionnat de demoiselles ». Le 10 avril 1882, moins de deux semaines après la promulgation de la loi sur l'instruction laïque et obligatoire, le conseil municipal de Bruyères émet le souhait de remplacer les Sœurs de Portieux par des institutrices communales laïques. Les relations entre la Ville et les religieuses se tendent. Le remplacement s'effectue à la rentrée 1883 ; les Sœurs de Portieux conservent toutefois leur pensionnat dans le bâtiment communal : le bail est résilié en août 1885.

Cette année-là, le notaire Léon Didiergeorge fait construire, sur un terrain lui appartenant, avenue Chanzy, une maison destinée à recevoir l'institution congréganiste<sup>5246</sup>. Ce geste lui vaudra une profonde inimitié du côté des républicains<sup>5247</sup>. En 1887, les

---

<sup>5244</sup> APPo cahier de la « Communauté de Rupt-sur-Moselle (Vosges) », p. 1.

<sup>5245</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Bruyères.

<sup>5246</sup> ADV 6V31, le receveur du bureau de Bruyères au directeur des Domaines à Épinal, 01.02.1902. La maison est alors estimée à 75 000 Frs. « Le mobilier contenu dans cet immeuble paraît être la propriété de la congrégation et a été évalué, pour la liquidation de la taxe d'accroissement, à 2 070 Frs ».

<sup>5247</sup> GRIVEL Gilles, « La vie politique à Bruyères de 1830 à 1940 », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Op. cit.*, p. 297-298 : « Le maire de la ville, Roger Merlin, avait assisté au banquet organisé par Henry Boucher pour célébrer sa victoire aux législatives de 1902. Il avait porté un toast au député réélu [...].

statistiques départementales de Léon Louis recensent 60 élèves au pensionnat, 90 à l'externat et 106 à l'école maternelle<sup>5248</sup>.

La loi anticongréganiste de 1901 porte sur l'établissement l'attention des autorités de l'État, qui prévoient sa fermeture pour 1902. Au mois de mars, un commissaire de police d'Épinal écrit que « la population de Bruyères envoie annuellement à l'école congréganiste environ 80 enfants (filles) âgées de six à treize ans et 100 au-dessous de six ans », grâce, selon lui, à une forte « pression » cléricale<sup>5249</sup>. Le mois suivant, l'inspecteur d'académie avance d'autres chiffres : 160 élèves à l'école primaire, « dont près de 20 pensionnaires » (le commissaire ne compte que 6 « pensionnaires internes »), et 90 élèves à l'école maternelle<sup>5250</sup>. Huit sœurs-enseignantes s'occupent des premières et deux des secondes. La différence des effectifs entre les deux rapports vient du fait que le commissaire ne compte que les élèves bruyéroises et exclut celles âgées de plus de treize ans (il s'intéresse à la concurrence qui est faite à l'école communale<sup>5251</sup>). Or, l'institution reçoit aussi des élèves plus âgées, car le commissaire précise qu'on y donne « les enseignements primaire et secondaire ».

D'après l'inspecteur d'académie, « l'enseignement est assez routinier dans les classes primaires élémentaires, meilleur dans la classe supérieure ». Le même trouve « très beau » le bâtiment scolaire, qui abrite à la fois le pensionnat/école primaire et l'école maternelle ; mais il confond avec Bains-les-Bains en écrivant que l'immeuble « appartient à M. l'abbé Chevelle ». Le propriétaire est toujours Léon Didiergeorge<sup>5252</sup>, également actif dans la gestion de l'établissement : « [...] les dépenses s'élèvent en moyenne à 11 500 Francs par an [...]. Les ressources sont estimées à près de 12 000 Frs par an, mais l'état fourni par la directrice ne mentionne pas le montant des quêtes et des dons en faveur de

---

Mais, dans ses mémoires, il regrette la présence à ce banquet de l'ancien parti réactionnaire, "notamment du notaire Léon Didiergeorge, cléricale et fondateur du pensionnat des sœurs" ».

<sup>5248</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Bruyères.

<sup>5249</sup> ADV 6V31, un commissaire spécial de police d'Épinal au préfet des Vosges, 11.03.1902.

<sup>5250</sup> ADV 6V31, l'inspecteur d'acad. des Vosges au préfet, 21.04.1902.

<sup>5251</sup> « Le groupe des congréganistes "Sœurs de la Providence" en résidence à Bruyères [...], soutenu par une vive et incessante propagande, combat puissamment l'enseignement laïque ».

<sup>5252</sup> ADV 6V31, un commissaire spécial de police d'Épinal au préfet des Vosges, 11.03.1902 : « La communauté ne possède aucun immeuble. La jouissance gratuite de celui qu'elle occupe, avec ses dépendances, est la libéralité de M. Léon Didiergeorge, ancien notaire à Bruyères, y demeurant, rue d'Alsace. La propriété est estimée à 110 000 Francs, avec le mobilier et les dépendances ». Une note indique en marge que la superficie totale est de 62 ares.

l'école libre. Ceux-ci sont centralisés entre les mains de M. Didiergeorge », rapporte le commissaire.

L'établissement des Sœurs de Portieux a la municipalité républicaine contre lui. Appelé à se prononcer sur la demande d'autorisation formée par les religieuses, le conseil municipal de Bruyères rend un avis défavorable dans sa séance du 4 février 1902, par sept voix contre quatre. Quelques jours plus tard, les élus d'opposition adressent une lettre de protestation au préfet<sup>5253</sup>,

1° parce que M. Spitz, adjoint faisant les fonctions de maire, a omis, avec intention, de comprendre cette demande dans le programme qu'il avait fait afficher pour la séance ; 2° parce que cet avis défavorable est loin d'être l'expression des sentiments des habitants de Bruyères, qui, à la nouvelle de ce vote, ont éprouvé une vive indignation et ont voulu, par une protestation qui a été couverte en un instant de 642 signatures, montrer à quelques conseillers municipaux qu'ils avaient agi, dans la circonstance présente, sans consulter l'esprit de la population.

Le 16 février 1902, *Bruyères Républicain* publie un « rapport de M. Spitz » « au conseil municipal »<sup>5254</sup>. L' élu radical, après un historique (contenant des erreurs de dates, dues à l'imprimeur ?) sur l'école communale de filles de Bruyères, accuse « la communauté de Portieux » et les « réactionnaires », « esprits rétrogrades », d'user de « moyens déloyaux [...] pour chercher à anéantir » l'école publique : « menaces aux commerçants, pression sur les ouvriers, intrigues de toutes sortes ; je dois vous faire remarquer que l'on menace même les parents au sujet de la communion de leurs enfants ». Spitz pose les membres de sa majorité en « continuateurs » et « disciples » de Jules Ferry, qui doivent, « pour faire une jeunesse libre et indépendante, ne pas chercher à diviser les enfants et surtout [s']opposer à ce qu'on leur donne un enseignement contraire à nos institutions ». Dans son rapport d'avril précité, le commissaire spécial d'Épinal appuie, naturellement, la position de la municipalité, et rend le camp clérical seul responsable des divisions des Bruyéris :

---

<sup>5253</sup> ADV 6V31, neuf conseillers municipaux de Bruyères au préfet des Vosges, 08.02.1902.

<sup>5254</sup> *Bruyères Républicain*, 16.02.1902.

Ce qui paraît certain, c'est que l'utilité d'une école libre de filles est discutée dans une commune disposant de moyens suffisants pour assurer à tous les enfants l'enseignement primaire gratuit. On s'explique mal que des contribuables, pères de famille, s'exposent à des frais supplémentaires pour l'enseignement à donner à leurs enfants, ces frais résultant des dons continuellement sollicités pour subvenir à l'entretien de l'école libre. [...]

On constate à Bruyères, de la part du clergé et des religieuses, les mêmes agissements qu'à Bains. Les procédés d'intimidation envers les parents et les enfants sont de même nature et tendent à créer, dans la population comme dans les familles, un désaccord vivace ayant un caractère nuisible à la paix publique. Il n'est pas douteux que la concurrence des religieuses de la Providence n'ait [sic] pour objectif la destruction en fait de l'enseignement laïque.

Le pensionnat ferme ses portes en 1902<sup>5255</sup>. Les Sœurs de Portieux forment un recours, mais leur demande est rejetée le 28 avril 1903<sup>5256</sup>. Leur départ, en deux temps, donne lieu à des démonstrations de soutien, dont rend compte le commissaire de police de Bruyères<sup>5257</sup>. Les religieuses qui quittent la ville le 3 août 1903 sont « accompagnées à la gare par une centaine de personnes, en partie des femmes et des enfants, sans autre manifestation ». La mobilisation est plus importante et plus solennelle le 8 août, pour le départ de la supérieure avec le reste de la communauté, « se rendant, dit-on, à Strasbourg, où elles vont tenir un établissement d'enseignement libre » (l'exil, en fait, sera belge<sup>5258</sup>) : « Elles étaient accompagnées de 200 personnes environ, dont le doyen et quatre hommes, le reste femmes et enfants. Au départ du train, on a crié : "Vive les Sœurs ! A bientôt !" ». Le rassemblement à la gare (on suppose qu'il s'agit de celui du 8 août) est immortalisé par une photographie qui sera diffusée sous forme de carte postale, avec la mention « Exécution du décret Combes à Bruyères »<sup>5259</sup>. On distingue quatre religieuses, entourées principalement de dames et de jeunes filles. Par ailleurs, le gouvernement n'en a pas fini avec les cléricaux de Bruyères, dont la parade est exposée par le commissaire de police :

---

<sup>5255</sup> ADV 6V31, brouillon de tableau : « Bruyères, 2 sœurs [...] ; logées dans l'ancienne école libre fermée en 1902 ; demande rejetée le 28 avril 1903 ».

<sup>5256</sup> ADV 6V31, note de la préfecture des Vosges sur les Sœurs de Portieux restées à Bruyères, s. d. (1903).

<sup>5257</sup> ADV 6V31, le commissaire de police de Bruyères au préfet des Vosges, 08.08.1903.

<sup>5258</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Bruyères.

<sup>5259</sup> GRIVEL Gilles, « La vie politique à Bruyères de 1830 à 1940 », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Op. cit.*, p. 298.

Ayant interrogé la seule des Sœurs de la Providence qui est retournée au pensionnat après le départ du train emmenant les autres, elle me répondit qu'elle se nommait Sœur Emérence Hubert et qu'elle restait dans ledit établissement pour le garder. Sa famille doit venir l'y rejoindre afin qu'elle ne soit point seule. Cette sœur ajoute que Madame Didiergeorge, propriétaire de l'immeuble, a l'intention de le mettre à la disposition des autorités ecclésiastiques pour y enseigner le catéchisme le jeudi de chaque semaine.

Début octobre 1903, Charles Mathieu Demange, « un républicain éprouvé » de Bruyères, écrit au président du Conseil, Émile Combes (rien de moins !), pour lui « communiquer confidentiellement ce qui se passe au pensionnat de la Providence »<sup>5260</sup> : « La religieuse préposée à la garde de l'immeuble continue à recevoir chaque dimanche, de cinq heures à sept heures du soir, une foule de jeunes filles de la localité, auxquelles, paraît-il, elle insuffle, comme autrefois, la haine du gouvernement et de la laïcité. On se demande si cette béguine, qui porte le nom romantique d'Emérance, a réellement le droit de rouvrir, à un jour donné et sous un prétexte quelconque, un établissement légalement fermé ».

À la mi-octobre 1903, le directeur général des Cultes demande au préfet des Vosges « de rappeler à cette religieuse que sa présence ne peut être tolérée qu'à la condition qu'elle se cantonne dans son rôle de concierge et qu'elle s'abstienne de toute œuvre congréganiste »<sup>5261</sup>. Le secrétaire général de la préfecture demande des explications à la supérieure générale de la congrégation, qui lui répond « que ce sont des dames et des jeunes filles qui ont la direction du patronage » et « que la Sœur ne s'en occupe point, et ne paraît jamais, non plus, aux catéchismes » : « Il en résulte, Monsieur le Secrétaire, que la Sœur se borne véritablement au rôle de concierge, selon l'expression que vous employez »<sup>5262</sup>. Au commissaire de police de Bruyères de vérifier ces renseignements. Voici son rapport au préfet<sup>5263</sup> :

---

<sup>5260</sup> ADV 6V31, Ch. Math. Demange, « 30 rue d'Alsace à Bruyères », au président du Conseil, 05.10.1903.

<sup>5261</sup> ADV 6V31, (le directeur gén. des Cultes pour) le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, au préfet des Vosges, 16.10.1903.

<sup>5262</sup> ADV 6V31, la supérieure gén. des Sœurs de Portieux (Sœur Julienne Huin) au secrétaire gén. de la préfecture des Vosges, 29.10.1903.

<sup>5263</sup> ADV 6V31, le commissaire de police de Bruyères au préfet des Vosges, 12.11.1903.

En réponse à votre lettre en date du 9 courant relative à un patronage qui aurait été ouvert dans l'immeuble où était installé le pensionnat des demoiselles de Bruyères, j'ai l'honneur de vous rendre compte, après les renseignements recueillis à bonnes sources, qu'en effet un patronage de jeunes filles fonctionne dans cet établissement. Les réunions ont lieu le jeudi de chaque semaine au rez-de-chaussée et à l'aile gauche dans les classes où était l'école primaire payante pour ceux qui le pouvaient et gratuite pour les indigents.

La directrice ou présidente de ce patronage est Mademoiselle Sauton, négociante en broderies, ayant pour principale collaboratrice Madame Didiergeorge, propriétaire de l'immeuble. Les classes du pensionnat proprement dit et qui sont situées au premier étage, demeurent inoccupées. La religieuse gardienne de l'immeuble en a les clefs et ne s'occupe, en quoi que ce soit, du patronage, qui a été organisé par les soins de M<sup>e</sup> Didiergeorge. Cette personne m'a déclaré que ce patronage existait déjà avant la fermeture de l'établissement.

D'autre part, les enfants des deux sexes des écoles communales de Bruyères vont y apprendre le catéchisme le jeudi, sous la direction des dames de charité, dont les principales sont Mesdames Didiergeorge, Frichement, Bexon, etc.

Il s'agit là d'un premier jalon dans le « renouveau » général de la vie paroissiale à Bruyères au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>5264</sup>. Quelques années plus tard, sonne l'heure de la reconquête scolaire : après avoir accueilli, en 1910, le petit séminaire quittant Autrey, les locaux de l'ancien pensionnat sont rendus, en septembre 1913, à leur fonction initiale : avec l'aide de Monsieur et Madame Didiergeorge, des Sœurs de Portieux sécularisées rouvrent le pensionnat, qui reçoit 17 élèves<sup>5265</sup>. L'établissement porte le nouveau nom d'« Institution Jeanne-d'Arc », il est dirigé par « Madame » Winterhalter. Pendant la Première Guerre mondiale, les locaux servent d'ambulance. À la rentrée 1915, Mme Winterhalter, fatiguée, abandonne la direction à Mme Janin.

Le conflit n'empêche pas le nombre de pensionnaires de croître : 22 en 1916 ; 41 en 1917 ; 52 en 1918. « Le nombre des externes croît également, mais il faut noter que les recrues proviennent, pour la plupart, de familles réfugiées. [...] En 1919, après le départ

---

<sup>5264</sup> GRIVEL Gilles, « La vie politique à Bruyères de 1830 à 1940 », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Op. cit.*, p. 301 : « *L'espérance* publiée, à partir de 1906, un bulletin paroissial, *L'Écho paroissial de Bruyères*. [...] en janvier 1907, le conseil municipal radical refuse de louer le presbytère au curé Marchal, qui doit trouver une nouvelle résidence. Trois mois plus tard, en avril, les catholiques bruyérois créent une association, *Les Catholiques*, dont le but premier est de procurer un logement au curé, mais dont les activités se diversifient par la suite ». L'anticléricalisme militant de la municipalité Spitz finit par indisposer une partie de l'électorat modéré (p. 302), ce qui amène la victoire de la droite aux élections municipales de 1908.

<sup>5265</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Bruyères.

des réfugiés, l'institution poursuit son œuvre éducative auprès de 40 internes et 140 externes »<sup>5266</sup>. L'assise légale de l'établissement est consolidée : « Le 12 mars 1919, par les soins de Maître Thirion (successeur de Maître Didiergeorge), l'ensemble de la propriété est érigé en société civile et prend la dénomination de "Société Civile du Pensionnat Jeanne-d'Arc", dont le siège est à Bruyères ». Quant à Maître Didiergeorge lui-même, fondateur puis refondateur du pensionnat, il ne meurt pas, en 1922, sans laisser une rente pour l'entretien de l'école. Celle-ci prépare au brevet et se développe en créant un cours d'enseignement commercial.

En 1923, Mme Janin abandonne la direction, qui passe à Mme Boxberger : « L'aménité de la nouvelle directrice lui attire de suite la confiance des familles, l'affection des enfants et la confiance du personnel », relatent les Annales de la congrégation, « Une section de Croisade eucharistique et les Enfants de Marie sont créés par ses soins. Elle désire ouvrir un cercle d'études pour des jeunes filles, mais n'y réussit pas »<sup>5267</sup>. En 1927, succède à Mme Boxberger Mme Gervy, qui enseigne dans l'institution depuis 1915. « Pour répondre au vœu exprimé à la réunion des membres de l'Enseignement libre, tenue à Saint-Dié en septembre 1927, la fondation d'une Amicale des Anciennes élèves est décidée. Dès le début 1928, on compte 50 adhésions ». La première réunion des Anciennes se fait sur deux jours : « le 4 août réservé à celles qui avaient fréquenté l'institution avant sa fermeture en 1903, le 5 août pour celles qui avaient été élevées après sa réouverture en 1913 »<sup>5268</sup>. En 1929 et 1931, l'Amicale des Anciennes organise des kermesses pour financer le projet d'ouverture d'une école ménagère. Depuis le milieu des années 1920, on ne peut plus considérer le pensionnat de Bruyères comme un établissement d'enseignement secondaire, ce dernier se caractérisant désormais par la préparation au baccalauréat. Mme Gervy meurt le 20 septembre 1938, à l'âge de cinquante-six ans. À la rentrée suivante, c'est la guerre : le pensionnat « accueille une soixantaine de réfugiés venant de Strasbourg ».

En septembre 1849, Sœur Ambroisine Roch, institutrice à **Bains-les-Bains**, était autorisée à recevoir 37 pensionnaires, « à condition qu'une surveillante couchera dans

---

<sup>5266</sup> *Ibid.*

<sup>5267</sup> *Ibid.*

<sup>5268</sup> *Ibid.*

chacun des cinq dortoirs »<sup>5269</sup>. Il s'agit de la reprise ou du déménagement d'un établissement déjà existant, puisque les Annales de la congrégation situent la fondation du pensionnat de Bains-les-Bains dix ans plus tôt (en même temps que la fondation de l'hospice communal, également pris en charge par les Sœurs de Portieux)<sup>5270</sup>. On sait aussi que le pensionnat s'était vu adjoindre des classes primaires communales au début des années 1840<sup>5271</sup>. Un rapport de police rédigé en mars 1902, dans le contexte des menées anticongréganistes, revient sur l'histoire matérielle de cette institution<sup>5272</sup> :

[...] en juillet 1845, une société civile composée de trois membres, dont deux congréganistes de la maison de Portieux, a acheté, moyennant le prix de 24 000 Francs (somme réduite à 14 000 Frs à l'acte de vente), un immeuble à usage d'hôtel sis à Bains, place de la Madeleine. Les congréganistes institutrices communales de Bains y ont installé un pensionnat et, en outre, l'école primaire de filles et une salle d'asile.

Ce pensionnat a été transféré, en octobre 1887, dans un immeuble situé vis-à-vis le Bain Romain. Cet immeuble, provenant d'une famille Ziegler, a été vendu à l'abbé Chevelle, prêtre directeur de l'ordre de Portieux, actuellement chanoine et curé de Darney, par dame Lavez, veuve Bernardin, moyennant 50 000 Francs, suivant acte passé en l'étude de M<sup>e</sup> Poirot, notaire à Charmes [...]. À cette époque, la société civile, renouvelée le 6 août 1864 et le 18 février 1869, comprenait comme membre ledit abbé Chevelle.

Le transfèrement du pensionnat a coïncidé, croit-on, avec la vente d'une partie de la surface du premier immeuble acheté. La création d'une nouvelle route a nécessité cette vente et, de ce chef, l'administration des ponts et chaussées a versé à la société civile la somme de 14 000 Francs. Le surplus du groupe scolaire est resté occupé par les religieuses chargées de l'école primaire publique de filles et de l'asile.

Encore en 1902, « l'établissement siège du pensionnat est, ainsi que son mobilier, la propriété de M. le chanoine Chevelle, curé de Darney. La jouissance en est donnée

---

<sup>5269</sup> ADMM 1T74, 2<sup>e</sup> division du ministère de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 06.09.1849.

<sup>5270</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Bains-les-Bains.

<sup>5271</sup> OLIVIER C., « Bains-les-Bains », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 1909, p. 103-265, et 1910, p. 1-447, p. 71-72 : « Bains possède déjà, en 1842, un pensionnat de jeunes filles fondé et dirigé par Sœur Victoire de la Congrégation de Portieux (Marie-Anne Thomas), qui l'a aménagé dans sa maison paternelle. Or, la municipalité ayant proposé d'adjoindre au pensionnat les classes primaires communales de Allés, Sœur Victoire accède à son désir, mais fait remarquer que, pour établir les trois classes nécessaires, il faut prolonger le bâtiment et ouvrir des jours qui donneront sur le jardin de la Maison de secours ».

<sup>5272</sup> ADV 6V31, un commissaire spécial de police à Épinal au préfet des Vosges, 11.03.1902.

gratuitement à la communauté ». Peu avant la rédaction de ce rapport, le conseil municipal de Bains-les-Bains, auquel le préfet avait demandé son avis sur la demande des Sœurs de Portieux tendant à conserver leur « établissement », résumait ainsi la présence de la congrégation dans la commune : « l'établissement des Sœurs de la Providence se compose : 1° d'un bâtiment ancien où se trouve un pensionnat de jeunes filles, 2° d'un bâtiment neuf où se trouvent une école primaire de filles et une classe enfantine ou salle d'asile ». Le conseil vota, à bulletin secret, « pour le maintien du pensionnat », à une écrasante majorité (« treize voix pour, une contre et une abstention »), mais il se prononça « contre le maintien des écoles de filles et salles d'asile », d'une courte tête (« huit voix pour la suppression, sept voix pour le maintien »), « parce que ces dernières classes, inutiles, créent dans la ville des haines et divisent la population ». Il y a enfin, une autre école, que le conseil municipal n'a pas comptée comme appartenant à « l'établissement des Sœurs de la Providence », mais sur le sort de laquelle il a cru aussi devoir se prononcer : « Il existe, en outre, à l'usine de la Manufacture, une petite école de filles congréganiste tenue par une religieuse de Portieux. Le conseil en propose le maintien à l'unanimité ».

Le commissaire de police auteur du rapport précité n'évoque pas le cas de cette école de hameau, mais se concentre sur les deux établissements en ville<sup>5273</sup>. Il rend compte de l'ambivalence de la présence des Sœurs de Portieux à Bains. Le pensionnat, qui est tenu par dix sœurs, directrice comprise, et reçoit 55 élèves (35 internes, 20 externes), est généralement apprécié : « Un vote du conseil municipal de Bains reconnaît l'utilité du pensionnat [...], tant pour le chef-lieu du canton que pour les communes environnantes. Sa suppression provoquerait un vif mécontentement. [...] L'attitude des religieuses qui sont attachées exclusivement au fonctionnement de ce pensionnat est très correcte et leur a assuré la sympathie générale ». D'ailleurs, en avril 1902, l'inspecteur d'académie remarque que « la plupart des pensionnaires viennent de l'Alsace »<sup>5274</sup>. On peut penser que Sœur Léontine Catala, supérieure de la maison de 1861 jusqu'à son décès, le 3 décembre 1901, ne fut pas pour rien à ce recrutement dans sa région natale (elles sont, comme elle, un certain nombre d'Alsaciennes dans la congrégation).

---

<sup>5273</sup> ADV 6V31, un commissaire spécial de police à Épinal au préfet des Vosges, 11.03.1902.

<sup>5274</sup> ADV 6V31, l'inspecteur d'acad. des Vosges au préfet, 21.04.1902.

Le pensionnat congréganiste est donc une aubaine économique pour la petite ville thermale. L'inspecteur d'académie précise encore qu' « on y prépare quelques jeunes filles aux examens du brevet élémentaire et au certificat d'études », que les « 60 élèves » se répartissent en cinq classes sous la direction de six maîtresses et que « l'enseignement n'est pas mauvais ». Maigres renseignements qui font (pour le moment) toute la connaissance de l'historien sur le fonctionnement du pensionnat de Bains-les-Bains. Ambivalence, écrivions-nous, car au pensionnat logent aussi les trois religieuses qui tiennent « l'école libre » de la rue de la Manufacture<sup>5275</sup>, honnie du camp républicain : elle a été fondée à la rentrée 1897, suite à la laïcisation du personnel de l'école communale, « sous les auspices de l'ancien comité électoral réactionnaire, dont le membre le plus actif est l'abbé Margaine, curé de Bains », précise le commissaire de police, qui reprend les griefs de la majorité municipale de Bains-les-Bains :

Ce groupe, soutenu par une vive et incessante propagande, combat puissamment l'enseignement laïque. Grâce aux moyens de pression dont il dispose, la population de Bains, et notamment les ouvriers, envoie ses enfants à l'école libre congréganiste. Tandis qu'elle reçoit 68 élèves dans les classes des cours primaires, et 80 à l'école maternelle, l'institutrice publique n'a, dans ses classes de la première catégorie, que 35 élèves environ. [...]

M. le curé de Bains, qui a donné de nombreuses preuves de son hostilité à l'enseignement laïque et s'y est montré systématiquement opposé, a, par son intolérance, jeté l'inquiétude et le malaise dans les esprits. Pour soutenir son œuvre, il n'a pas craint d'intimider par des épithètes malsonnantes les jeunes filles fréquentant l'école laïque. Il a aussi menacé les parents de celles-ci de leur refuser la première communion.

Les commerçants, apeurés par la menace que les familles riches leur retireront leur clientèle, cèdent à regret, de même que les ouvriers, qui, eux, craignent de se voir privés de travail.

« L'école sans Dieu », les « futures damnées », élèves laïques, sont également l'objet de l'animosité de la directrice de l'école libre. Grâce à ces manœuvres, ses élèves crient aux enfants allant à l'école communale le mot « laïques », qui, dans l'esprit de ceux ou celles qui les inspirent, constitue une injure. L'institutrice publique est, elle-même, invectivée sous cette forme.

L' « immeuble » qui abrite l'école libre, « d'une valeur de 40 000 Francs environ, est la propriété de M. Léon Demazure, conseiller général de Bains ». C'est ce dernier qui a

---

<sup>5275</sup> Ne pas confondre avec « l'école de la Manufacture », à l'extérieur du bourg, comme on l'a dit.

transmis au préfet, fin mars 1902, « une pétition signée par un certain nombre d'électeurs et de veuves de la commune de Bains, pour protester contre le vote du conseil municipal de Bains, qui a donné un avis défavorable à la demande d'autorisation que les Sœurs de la Providence avaient faite pour leurs écoles libres »<sup>5276</sup>. Un énoncé à demi-mensonger, puisque les conseillers ont demandé le maintien du pensionnat, qui occupe, tout de même, la plupart des Sœurs de Portieux vivant dans la commune. À la mi-juillet 1902, l'inspecteur primaire résume ainsi la situation de l'enseignement congréganiste à Bains<sup>5277</sup> :

Il existe quatre écoles privées sur le territoire de la commune de Bains : 1° l'école de filles dans la section de la Manufacture, pour les enfants des ouvriers de MM. Chavannes ; 2° un pensionnat au centre communal, en instance d'autorisation ; 3° une école de filles, gratuite, au centre communal, rue de la Manufacture, directrice Sœur Fernande ; [4°] une école maternelle privée lui est annexée (ouverte récemment). Ce sont les deux dernières et la première qui doivent être fermées.

En août 1902, le préfet des Vosges écrit à la direction générale des Cultes<sup>5278</sup> :

Par dépêche du 25 janvier dernier, vous m'avez invité à procéder d'urgence à l'instruction des demandes d'autorisation formées par la congrégation des Sœurs de l'instruction chrétienne dite de la Providence, dont le siège est à Portieux (Vosges), en faveur de divers établissements situés, notamment, dans la commune de Bains.

Cette congrégation possède à Bains trois établissements : un pensionnat, une école de filles et une école maternelle. Votre communication ne visant, en particulier, aucun de ces établissements, j'en avais conclu qu'elle s'appliquait à tous les établissements de la congrégation situés au chef-lieu de la commune de Bains. Aussi l'instruction a-t-elle porté sur le pensionnat, l'école de filles et l'école maternelle. Le résultat de cette instruction a fait l'objet de mon rapport du 25 avril dernier, qui n'a provoqué aucune observation de votre administration.

Lorsque m'est parvenue votre circulaire du 9 juillet, je n'en ai appliqué les dispositions à aucun des établissements susvisés, que je croyais en règle avec la loi sur les associations. Mais il résulte de renseignements ultérieurement recueillis que seul le pensionnat aurait sollicité l'autorisation et que les deux autres établissements n'auraient formé aucune demande.

---

<sup>5276</sup> ADV 6V31, M. Demazure, conseiller gén. de Bains, au préfet des Vosges, 20.03.1902. La pétition transmise porte 154 signatures.

<sup>5277</sup> ADV 6V31, note de l'inspecteur primaire, 17.07.1902.

<sup>5278</sup> ADV 6V31, le préfet des Vosges au président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, direction gén. des Cultes, 12.08.1902, minute de lettre.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire savoir quelle est, au point de vue de l'exécution de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, la situation de chacun des trois établissements de la congrégation des Sœurs de la Providence à Portieux et quels sont ceux d'entre eux auxquels il y aurait lieu de faire application de vos instructions du 9 juillet dernier.

Le sous-directeur général des Cultes répond que l'école de filles et l'école maternelle se trouvent « dans une situation irrégulière » et qu'elles auraient dû faire l'objet de la mise en demeure demandée par la circulaire du 9 juillet ; cependant, l'erreur étant faite, « il convient de laisser les choses en l'état, sauf à faire fermer ensemble les trois établissements, si le Conseil d'État rejette la demande » formée pour le pensionnat<sup>5279</sup>. Cette question réglée, le préfet des Vosges aborde celle du maintien de l' « école de la Manufacture », qu'il présente, dans un nouveau rapport, comme le « troisième » établissement des Sœurs de Portieux à Bains ; l'école de filles et l'école maternelle de la ville ne sont plus évoquées que comme un seul établissement<sup>5280</sup>. La position des autorités concernant ce dernier finit par changer : il ferme à l'été 1902. Le commissaire de police déjà cité retranscrit, dans un nouveau rapport, le texte d'une affiche datée du 25 septembre 1902 que Léon Demazure a fait placarder dans la ville<sup>5281</sup> : le conseiller général communique à ses « chers concitoyens » son regret de voir fermer l'école libre qu'il avait fondée en 1897<sup>5282</sup>. La parade cléricale est cependant trouvée.

Elle n'est encore, début octobre, qu'une rumeur, dont le commissaire de police prend connaissance : « Le groupe congréganiste expulsé de l'école fondée en 1897 s'est retiré au pensionnat et a l'intention, paraît-il, d'y ouvrir un cours primaire non gratuit ». À la fin du mois, l'inspecteur d'académie constate la réussite du stratagème : « 8 élèves seulement sont allées à l'école publique, les autres, 42, sont reçues au pensionnat des sœurs

---

<sup>5279</sup> ADV 6V31, le sous-directeur gén. des Cultes au préfet des Vosges, 21.08.1902.

<sup>5280</sup> ADV 6V31, le préfet des Vosges au président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, direction gén. des Cultes, minute s. d.

<sup>5281</sup> ADV 6V31, un commissaire spécial de police à Épinal au préfet des Vosges, 06.10.1902.

<sup>5282</sup> « J'ai le regret de vous annoncer que notre école libre sera fermée à la rentrée, l'administration ne permettant pas aux religieuses que nous avons choisies d'y continuer leur enseignement tant que l'autorisation demandée n'aura pas été accordée. Vous connaissez le but que je m'étais proposé en fondant cette école. C'était de vous permettre de choisir pour vos enfants l'instruction qui vous conviendrait le mieux. Sans cesser d'espérer pour l'avenir une ère d'apaisement, de concorde et de liberté qui nous permettrait de continuer notre œuvre, témoignons dès aujourd'hui aux bonnes religieuses notre reconnaissance pour tout le bien qu'elles ont fait à Bains depuis près d'un siècle qu'elles y élèvent et instruisent la jeunesse et gardons fidèlement dans nos cœurs les principes qu'elles nous ont inculqués avec tant de zèle et de dévouement ».

de la même congrégation. Il serait dangereux d'autoriser la réouverture de l'école fermée »<sup>5283</sup>. La mairie s'agace de la résistance victorieuse des religieuses. Début novembre, un adjoint écrit au préfet<sup>5284</sup> :

Nos écoles communales de filles n'ont reçu, malgré la suppression de l'école congréganiste, que 2 élèves sortant de l'école libre des sœurs. En revanche, le pensionnat a recueilli 21 élèves de six à treize ans, sortant de ce même établissement, et 37 élèves du même âge n'ont pas paru en classe jusqu'alors.

En octobre écoulé, on pourrait supporter que les parents ayant le soin des enfants pour les travaux agricoles, les conserveraient jusqu'à la Toussaint, comme cela arrive fréquemment. Il faut croire que ce n'est pas ce motif, mais que ces personnes – plusieurs l'ont avoué – attendent la réouverture de l'établissement des sœurs, annoncée pour décembre prochain.

Je tenais, Monsieur le préfet, à vous renseigner exactement et attendre vos instructions s'il y a lieu. Le pensionnat (enseignement secondaire) a-t-il le droit de recevoir les enfants de tout âge ? La directrice de l'école libre supprimée, Sœur Ferdinande, dirige au pensionnat une classe formée de ses anciennes élèves et, de ce fait, son établissement n'est pas supprimé. N'est-ce pas contraire à la loi ?

Le préfet veut savoir si la « classe formée des anciennes élèves de l'école congréganiste fermée » est gratuite. Le maire, Nicolas Bailly<sup>5285</sup>, lui répond<sup>5286</sup> :

[...] il y a un mois, la Sœur Marcille [sic], supérieure de l'établissement de Bains, est venue me déclarer qu'elle pensait pouvoir accepter, à titre d'externes, quelques unes – 15 environ – des filles qui avaient fréquenté l'école libre, mais en payant une rétribution mensuelle de 2 à 5 Francs selon l'âge et la classe suivie ; que cette rétribution, d'ailleurs, soit soldée par les parents ou par des personnes charitables. Ces conditions bien remplies, je n'ai pas vu d'inconvénient à laisser aller les choses.

Mais, depuis la rentrée des écoles communales, nous constatons que le nombre des élèves filles n'augmentait pas en raison de la fermeture de l'école libre. Je dus alors convoquer la commission scolaire et faire comparaître tous les parents des élèves manquants. Aux reproches que je leur adressai, ils motivaient les absences par des faux-fuyants ou des certificats de maladie plus ou

---

<sup>5283</sup> ADV 6V31, « Avis de l'inspecteur d'académie » des Vosges, 27.10.1902.

<sup>5284</sup> ADV 6V31, (un adjoint pour) le maire de Bains-les-Bains au préfet des Vosges, 11.11.1902.

<sup>5285</sup> Le docteur en médecine Nicolas Bailly (1817-1907) est maire de Bains-les-Bains de 1878 à 1903, cf. MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 19-20 (portrait).

<sup>5286</sup> ADV 6V31, le maire de Bains-les-Bains au préfet des Vosges, 21.11.1902.

moins complaisants. En réalité, quelques uns, plus sincères, avouaient qu'ils attendaient que l'école libre fût rouverte soit avec les sœurs, soit avec une laïque de leur choix.

La question de la concurrence congréganiste se résout en 1903, par la fermeture du pensionnat<sup>5287</sup>. « En 1904, les sœurs donnèrent des leçons particulières et s'occupaient des œuvres paroissiales », relatent les Annales. Sœur Marcie Lorent, la Meusienne qui avait succédé à Sœur Léontine Catala comme supérieure, reste à Bains jusqu'en avril 1905, date de son départ pour la Belgique. « En 1931, on tenta un nouvel essai d'école et un cours ménager. Mais le cours ménager fut fermé en 1935 et l'école en 1937 ».

Les Sœurs de Portieux, comme les autres congrégations enseignantes, ont un pensionnat à côté de leur maison-mère, à **Portieux**, donc, petite ville industrielle (2 640 habitants en 1901) à proximité de Charmes. On sait peu de choses sur cette institution, placée dans l'ombre du noviciat. En septembre 1911, le sous-préfet de Mirecourt écrit « que la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux [...] est exclusivement hospitalière, qu'elle ne s'occupe aucunement de politique militante et qu'à aucun moment elle n'a cherché à créer des difficultés à la municipalité républicaine de Portieux »<sup>5288</sup>.

### (3) Les pensionnats à la campagne : Domrémy, Harol et Bayon

Les Sœurs de Portieux dirigent depuis 1820 l'école communale gratuite fondée à **Domrémy** par Louis XVIII. Depuis 1830, elles y tiennent également un pensionnat. Le remplacement des religieuses à l'école communale, en septembre 1888, par une institutrice

---

<sup>5287</sup> *Est républicain*, 14.05.1903 : « Les sœurs de la Providence qui tiennent à Bains un pensionnat de jeunes filles viennent d'être invitées par l'administration à licencier leurs élèves et à évacuer leur maison, et cela dans un délai très court. On espère que M. le préfet voudra bien prendre en considération une demande des sœurs tendant à obtenir un sursis pour l'exécution de cette mesure, d'autant plus que le pensionnat de Bains compte parmi ses élèves de nombreux enfants de l'Alsace, que leurs parents, éloignés par les affaires, ne pourraient pas facilement retirer de la pension en si courts laps de temps ».

<sup>5288</sup> ADV 6V31, le sous-préfet de Mirecourt au préfet des Vosges, 08.09.1911.

laïque, a entraîné la création immédiate d'une école libre<sup>5289</sup>. Cette dernière, qui reçoit le soutien voyant de l'évêque en 1899<sup>5290</sup>, concurrence si efficacement l'école publique que l'institutrice laïque, « faute d'élèves », doit être nommée à un autre poste en novembre 1901. L'éducation des filles à Domrémy<sup>5291</sup> est, à nouveau, strictement congréganiste. Un commissaire de police décrit ainsi l'activité des religieuses dans la commune en février 1902 :

Les Sœurs de l'Instruction Chrétienne, dites de la Providence, s'occupent de l'enseignement primaire des jeunes filles et de travaux de couture. Un ouvroir est fréquenté par les plus grandes élèves, où elles confectionnent des effets à leur usage et pour leurs parents. Les enfants sont divisées en quatre catégories : 1° deux classes de pensionnaires internes, 38 élèves, 2° une classe d'enseignement primaire gratuit, 22 élèves, 3° une classe maternelle gratuite (petites filles de deux à cinq ans), 25 élèves, 4° orphelines traitées au même titre que les internes, 4 élèves, total 89 élèves.

[...] En général, ces religieuses possèdent la sympathie de la population. Néanmoins, quelques personnes impartiales reprochent aux congréganistes d'avoir donné à leur concurrence occulte contre l'institutrice un caractère déloyal. Les mères de famille étaient attirées à l'école des sœurs sous un prétexte quelconque. On leur montrait les travaux des élèves et une propagande était faite en faveur de l'enseignement donné par les religieuses. Ces dernières profitaient de ces visites pour remettre aux familles besogneuses des dons soit en argent, soit en nature, que les familles riches adressent aux sœurs. Il m'a été affirmé, également, que les congréganistes dont [il] s'agit, et le curé de la paroisse, abusent de leur ascendant sur les mères de famille en le faisant servir à des intérêts électoraux.

« L'installation est parfaite, on pourrait presque dire luxueuse, à tous égards », remarque, quant à lui, l'inspecteur d'académie en avril 1902<sup>5292</sup> (l'immeuble n'appartient pas à la congrégation, mais à une religieuse<sup>5293</sup>). De son rapport sur l'établissement, il apparaît, par ailleurs, que la fréquentation du pensionnat est demeurée stable sur la

---

<sup>5289</sup> ADV 6V32, le commissaire spécial de police adjoint d'Épinal au préfet des Vosges, 10.02.1902.

<sup>5290</sup> *Est républicain*, 01.08.1899 : « On nous écrit de Domremy-la-Pucelle, 28 juillet : "L'évêque de Saint-Dié est venu bénir la chapelle du « pensionnat Jeanne-d'Arc », confié aux dignes religieuses de la Providence de Portieux. Une assistance plus nombreuse que ne pouvait la contenir le petit oratoire témoignait une bien légitime sympathie aux sœurs de la Providence, qui, depuis le commencement du siècle, se sont chargées d'instruire les jeunes filles de Domremy et d'assister les pauvres malades" ».

<sup>5291</sup> 308 habitants au recensement de 1901.

<sup>5292</sup> ADV 6V31, l'inspecteur d'acad. des Vosges au préfet, 21.04.1902.

<sup>5293</sup> ADV 6V31, le receveur de Coussey au directeur des Domaines à Épinal, 03.02.1902.

décennie (il y avait 35 internes en 1892), tandis que la classe gratuite siphonnait progressivement l'école communale (les religieuses n'avaient que 8 externes en 1892) : « Tous les enfants de deux à six ans des communes de Domrémy et de Greux, toutes les jeunes filles des mêmes localités, sauf 2, sont reçues dans les écoles privées de Domrémy. On compte six maîtresses, savoir : une supérieure, directrice déchargée de classe, quatre adjointes de l'école primaire et la directrice de l'école maternelle. Il y a, en outre, deux religieuses non brevetées, chargées des travaux manuels ». Pour le sous-préfet de Neufchâteau, « la grande force des religieuses de Domrémy, c'est qu'elles possèdent un pensionnat où le prix de la pension est peu élevé et qui répond à un besoin qu'éprouvent les cultivateurs aisés de donner à leurs filles une instruction et une éducation supérieures à celles qu'on reçoit à l'école primaire »<sup>5294</sup>. Le sous-préfet n'évoque pas l'éventualité d'une probable fermeture, mais il propose de contrer l'institution congréganiste par la création d'un établissement public similaire :

Un établissement public destiné spécialement aux filles de cultivateurs et donnant un enseignement spécial très pratique à des jeunes filles qui veulent être des ménagères modernes, intelligentes et entendues d'une éducation simple mais de bon ton, répondrait à un réel besoin dans cette région et, bien tenu, ferait une concurrence victorieuse aux pensionnats congréganistes de Neufchâteau et de Domrémy.

Cet enseignement public spécial des filles qui se destinent à l'agriculture n'est pas encore organisé dans l'Est et c'est ce qui fait la force et la fortune des établissements congréganistes, malgré la médiocrité de leur enseignement.

Cette dernière remarque, d'ordre général, relève des préjugés républicains sur l'enseignement congréganiste. Il n'est pas dit qu'elle se vérifierait, dans le cas de Domrémy, si nous disposions de sources détaillées sur le programme de l'institution et sur sa mise en œuvre. L'inspecteur d'académie remarque, d'ailleurs, dans son rapport déjà cité<sup>5295</sup> : « L'enseignement, quant à la lettre, est presque le même que dans les écoles publiques laïques. Il n'y a, à ce point de vue, que des différences légères. L'école primaire prépare ses élèves aux examens du certificat d'études et du brevet élémentaire ». Le 16 février 1902, le conseil municipal de Domrémy a donné un avis favorable sur la demande

---

<sup>5294</sup> ADV 6V32, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 19.02.1902.

<sup>5295</sup> ADV 6V31, l'inspecteur d'acad. des Vosges au préfet, 21.04.1902.

en autorisation de l'école libre des sœurs, « attendu qu'elles instruisent gratuitement les enfants de la commune et sont charitables envers les indigents ». La demande est toutefois rejetée par les autorités de l'État. Un arrêté du 10 juillet 1904 ordonne la fermeture de l'établissement. Le 12 juillet, Sœur Julienne Huin, supérieure générale de la congrégation, adresse une nouvelle requête, « pour une maison de retraite à Domrémy »<sup>5296</sup>. Le sous-préfet de Neufchâteau souhaite qu'on ne laisse aucune chance aux religieuses. Vers la mi-août, il demande au préfet d' « intervenir auprès de M. le procureur de la République à Mirecourt pour que le liquidateur de l'établissement des Sœurs de la Providence à Domrémy soit nommé le plus tôt possible »<sup>5297</sup>. Il s'explique :

Il y a en cela un intérêt tout particulier. J'ai appris que la congrégation des Sœurs de Portieux avait l'intention d'établir, pour la rentrée prochaine, des classes dans l'immeuble où elles donnaient l'enseignement à Domrémy, un pensionnat laïque privé à la tête duquel serait placée une demoiselle Colombey, fille de l'entrepreneur de la basilique, laquelle est actuellement adjointe dans un pensionnat congréganiste. Elle aurait sous ses ordres, pour diriger ce pensionnat, des Sœurs de Portieux sécularisées. Je n'ai pas besoin d'insister sur la concurrence que ce nouvel établissement, au cas où il parviendrait à être créé, ferait à l'école secondaire nouvelle de Neufchâteau. [...]

C'est donc que l'enseignement congréganiste à Domrémy n'était pas si médiocre que le sous-préfet précédent le laissait entendre, au mois de février 1902 (voir ci-devant). Le préfet se montre moins pressé que son subordonné à nuire aux Sœurs de Portieux. Fin août, au procureur de la République à Mirecourt, qui, suite à la nomination d'un liquidateur pour la congrégation, lui demande s'il existe « des instructions spéciales en ce qui concerne les mesures à prendre pour cette liquidation »<sup>5298</sup>, le haut-fonctionnaire répond<sup>5299</sup> : « Cette congrégation étant autorisée à titre hospitalier et enseignant en même temps, les établissements d'enseignement ont été fermés en vertu des arrêtés des 9 et 10 juillet 1904, mais la congrégation subsiste à titre hospitalier et je ne crois pas qu'il y ait lieu à liquidation de ses biens ». Le préfet justifie cette opinion en se référant à une lettre du directeur général des Cultes, adressée à la supérieure générale, disant que « le

---

<sup>5296</sup> ADV 6V32, la supérieure gén. des Sœurs de Portieux (Sœur Julienne Huin) au préfet des Vosges, 19.09.1904.

<sup>5297</sup> ADV 6V31, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 12.08.1904. Mirecourt, et pas Neufchâteau, car la maison-mère (Portieux) est du ressort de Mirecourt.

<sup>5298</sup> ADV 6V31, le procureur de la République à Mirecourt au préfet des Vosges, 21.08.1904.

<sup>5299</sup> ADV 6V31, le préfet des Vosges au procureur de la République à Mirecourt, 22.08.1904.

Gouvernement serait probablement disposé » à la transformation de l'établissement de Domrémy en maison de retraite et ajoutant que, « la Congrégation restant autorisée à titre hospitalier, elle n'aurait pas de liquidateur ». À la fin du mois de septembre, ladite supérieure générale, Sœur Julienne Huin, se raccroche aux déclarations rassurantes qui lui ont été faites par la direction des Cultes<sup>5300</sup>. Mais une enquête a été diligentée fin août par cette même direction, et le rapport rendu début septembre par le sous-préfet de Neufchâteau demande qu'on n'accepte la requête de la supérieure générale « à aucun prix »<sup>5301</sup> :

Mes nombreux rapports antérieurs vous ont démontré l'action néfaste des Sœurs de Portieux à Domrémy, où, grâce à leur intrusion dans les affaires de la commune et dans les affaires électorales, elles ont pu [...] éloigner pendant huit ans les républicains du conseil municipal. Ce n'est qu'avec les plus grands efforts que ceux-ci ont pu reprendre la mairie aux élections dernières. Depuis la fermeture de leur établissement d'instruction, elles ont excité leurs partisans contre les républicains. [...]

Je vous disais, le 7 avril dernier, en vous demandant que l'établissement des sœurs fût fermé, que, tant qu'elles seraient à Domrémy, ces congréganistes seraient un élément de trouble pour le pays et pour les environs. Elles le seront bien plus, le jour où, plus nombreuses encore, elles auront, dans les loisirs de la retraite, toute liberté pour continuer de chercher à mettre le pays sous leur tutelle et sous celle des prêtres que l'évêque de Saint-Dié a établi pour remplacer les Eudistes dans le service de la Basilique et qui forment un nouveau et ardent foyer de réaction. [...]

Le 20 septembre 1904, Émile Combes répond à la supérieure générale des Sœurs de Portieux que sa « demande se heurte au principe de la chose jugée »<sup>5302</sup>. La supérieure générale n'accepte pas la décision : elle refuse de signer le procès-verbal dressé par le commissaire venu lui remettre la réponse négative en main propre<sup>5303</sup>. Le 6 octobre 1904, le sous-préfet fait dresser, par la gendarmerie de Coussey, procès-verbal à Appoline Carnet, ancienne supérieure de la maison de Domrémy, qui a enfreint les « lois du 4 décembre 1902 et 7 juillet 1904 » en restant dans l'établissement<sup>5304</sup>. Mais il demande

---

<sup>5300</sup> ADV 6V32, la supérieure gén. des Sœurs de Portieux (Sœur Julienne Huin) au préfet des Vosges, 19.09.1904.

<sup>5301</sup> ADV 6V32, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 12.09.1904.

<sup>5302</sup> ADV 6V32, le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, à la supérieure gén. des Sœurs de Portieux, 21.09.1904, avec la signature de Combes.

<sup>5303</sup> ADV 6V32, procès verbal dressé par le commissaire spécial de police adjoint Baillou, 26.09.1904.

<sup>5304</sup> ADV 6V32, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 11.10.1904.

bientôt au préfet de ne pas saisir le Parquet, étant donné que « Mme Carnet était restée uniquement pour garder l'établissement » et vient d'être remplacée par « une gardienne laïque ». Cependant, le 20 octobre, la gendarmerie interpelle, à nouveau, à Domrémy ladite Carnet, qui s'était rendue, la veille, « dans l'ancien établissement congréganiste »<sup>5305</sup>. Elle leur déclare : « J'ai couché dans notre ancienne maison, car il fallait bien que je couche quelque part ; d'ailleurs, nous sommes parties, nous ne restons plus ici ». Les gendarmes dressent un procès-verbal à son encontre. Cette fois encore, le sous-préfet de Neufchâteau estime qu'il n'y a pas lieu de donner une suite judiciaire à cette infraction d' « une nuit sur son passage à Domrémy »<sup>5306</sup>. Il demande cependant au préfet « d'avertir péremptoirement la Supérieure de la Congrégation des Sœurs de Portieux que les voyages et les menées des Sœurs de sa Maison à Domrémy doivent cesser », car « ces voyages ne sont pas sans exciter de nouveau l'esprit de la population de Domrémy ». Le préfet « trouve inutile d'adresser à la Supérieure un avertissement, avant d'être assuré que cet avertissement comporte une sanction »<sup>5307</sup>.

A la demande du curé de Domrémy, deux religieuses retournent à Domrémy en avril 1909, pour des œuvres paroissiales<sup>5308</sup>. Une école paroissiale, confiée à une laïque, est rouverte en octobre 1919. Les sœurs rouvrent un petit pensionnat l'année suivante. En 1927, les autorités scolaires font « fermer pensionnat et école paroissiale à cause de la cohabitation ». En 1928, une nouvelle communauté est installée dans un autre lieu d'habitation et l'école peut reprendre. Bien sûr, avec l'évolution de l'enseignement secondaire féminin après la Première Guerre mondiale, l'établissement de Domrémy ne peut plus être considéré comme appartenant à cette catégorie.

L'établissement du village de **Harol**<sup>5309</sup> fait partie des pensionnats des Sœurs de Portieux mentionnés dans l'*Annuaire général* des Vosges<sup>5310</sup>. Il s'agit d'une maison ancienne de la congrégation, qui servait de noviciat au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La

---

<sup>5305</sup> ADV 6V32, procès-verbal dressé par les gendarmes Français et Béranger, 20.10.1904.

<sup>5306</sup> ADV 6V32, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 24.10.1904.

<sup>5307</sup> ADV 6V32, le préfet des Vosges au sous-préfet de Neufchâteau, 29.10.1904.

<sup>5308</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Domrémy.

<sup>5309</sup> 851 habitants au recensement de 1901.

<sup>5310</sup> LOUIS Léon, *Vosges. Annuaire général*, 1891.

communauté compte six sœurs en 1901, relatent les Annales<sup>5311</sup>. Le receveur de Dompaire recense, en février 1902, les propriétés de la congrégation des Sœurs de Portieux à Harol : une « maison servant d'école, dite le couvent », trois champs, un pré, une vigne<sup>5312</sup>. En 1903, la communauté se sécularise sur place et accueille des sœurs expulsées. Les religieuses de Harol s'occupent alors des malades et des œuvres paroissiales. Un orphelinat est maintenu jusqu'en 1906. Les religieuses sont quatorze en 1913 ; « on commença alors le patronage et les retraites »<sup>5313</sup>.

L'établissement des Sœurs de Portieux à **Bayon**, gros bourg et chef-lieu de canton de Meurthe-et-Moselle<sup>5314</sup>, n'a pas toujours été un pensionnat. Ainsi, dans son enquête statistique sur l'année scolaire 1881/82, l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Lunéville ne recense que des élèves externes, en l'occurrence 58 (57 élèves en déc. 1881)<sup>5315</sup>. Seules 6 de ces jeunes filles sont âgées de plus de treize ans. L'établissement, constitué de deux classes, est dirigé par Mélanie Gérard, Sœur Valérie, qui est secondée par une adjointe non-brevetée. En somme, il n'y a rien qui fasse supposer qu'on dispense ici un enseignement qui pourrait être qualifié de secondaire.

En septembre 1895, Sœur Adeline Vannière reprend la direction de l' « école primaire privée avec pensionnat annexe »<sup>5316</sup>. L'adjonction d'un pensionnat signifie-t-elle une orientation secondaire ? Cela reste à vérifier. L'établissement ferme en 1903<sup>5317</sup>.

---

<sup>5311</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Harol.

<sup>5312</sup> ADV 6V31, le receveur de Dompaire au directeur des Domaines à Épinal, 07.02.1902.

<sup>5313</sup> APPo Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, chapitre relatif à Harol.

<sup>5314</sup> 1 187 habitants au recensement de 1901.

<sup>5315</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Stoltz. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5316</sup> ADMM 1T52, Sœur Adeline Vannière à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 06.09.1895.

<sup>5317</sup> *Est républicain*, 12.09.1903 : « On sait les démarches qui avaient été faites pour obtenir le maintien, pendant un an, de sœurs de la Providence de Portieux, dirigeant l'école libre de Bayon. M. le préfet vient d'informer les religieuses qu'elles devront quitter Bayon pour le 18 septembre ».

#### (4) Épinal, la reprise d'une institution laïque

A la rentrée 1921, l'école de la Rue Jean Viriot à Épinal, vieille institution secondaire laïque dont on lira l'histoire plus loin, passe sous la direction de Mlle Simon. Celle-ci est de retour dans son département natal, après treize ans passés comme « professeur » à l'Institution Jeanne-d'Arc de Colombes<sup>5318</sup>. Cette institution est un pensionnat crypto-congréganiste des Sœurs de la Providence de Portieux. L'établissement d'Épinal entre donc, à ce moment, dans cette même mouvance. En 1928, « Mlle » Marie Mouque, une Lilloise, succède à « Mlle » Simon comme directrice de cette « école primaire privée avec cours complémentaires et école enfantine »<sup>5319</sup>. Le nom de l'institution est le même que celui de tant d'autres établissements de son espèce : Sainte Jeanne-d'Arc. C'est ainsi qu'il apparaît dans la publicité pour les établissements primaires supérieurs catholiques. Primaire supérieur donc, et plus secondaire.

En 1941, la directrice signe « Sœur Marie Xavier Mouque » une lettre adressée au maire pour obtenir le remboursement des frais de chauffage et d'éclairage promis aux écoles libres<sup>5320</sup>. « Sinistrée totalement dans le bombardement du 23 mai 1944 », l'institution rouvre ses portes au printemps 1945, au N°19 rue de la Gare, toujours sous la direction de Marie Mouque (qui signe, cette fois-ci, de son nom civil la déclaration d'ouverture afférante)<sup>5321</sup>. Elle reste jusqu'en décembre 1953. Mlle Suzanne Delvallez reprend alors l'« établissement privé d'instruction primaire »<sup>5322</sup>, auquel elle annexe une « école technique » trois ans plus tard<sup>5323</sup>.

---

<sup>5318</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°68.

<sup>5319</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°70.

<sup>5320</sup> AME 1R54, Sœur Marie Xavier Mouque au maire d'Épinal, déc. 1941.

<sup>5321</sup> AME 1R54, Marie Mouque au maire d'Épinal, 20.04.1945.

<sup>5322</sup> AME 1R54, « déclaration en vue de reprendre la direction d'un établissement privé d'instruction primaire à Épinal », 21.12.1953.

<sup>5323</sup> AME 1R54, récépissé de déclaration par le maire d'Épinal, 21.07.1956.

## *f) Les Sœurs de Saint-Charles de Nancy*

### (1) Nancy, un enseignement de type secondaire ?

Les Sœurs de Saint-Charles ont-elles dispensé un enseignement secondaire dans la ville de leur maison-mère ? Non. Un tour d'horizon des établissements nancéiens de la congrégation nous en convainc aisément.

A l'automne 1865, « Sœur Alphonsine de la congrégation de Saint-Charles » demande l'autorisation d'ouvrir une école primaire libre à Nancy, N°8 rue du Château-Carré<sup>5324</sup>. En 1876, Sœur Marie Alexandrine Brifaut succède à Sœur Flavie Pernot à la tête de « l'école libre tenue par les sœurs de Saint-Charles, rue des Artisans 2 »<sup>5325</sup>. Récemment pourvue du brevet de capacité (1872), elle a été maîtresse à l'externat des Sœurs de Saint-Charles à Sainte-Menehould (1861-1873), puis à Plombières (1873-1875) et enfin maîtresse à l'école libre de Saint-Charles à Nancy.

Les établissements de la rue du Château-Carré et de la rue des Artisans n'apparaissent pas dans l'enquête statistique sur l'année 1881/82, qui mentionne cinq écoles privées de filles tenues par la congrégation à Nancy : l'École Saint-Mathieu, N°196 rue de Strasbourg (66 élèves, aucune de plus de treize ans)<sup>5326</sup> ; l'Orphelinat Saint-Charles, N°163 rue Saint-Dizier (50 élèves, aucune de plus de treize ans) ; l'École de l'Hôpital, N°57 Rue Saint-Jean (192 élèves, dont 7 de plus de treize ans) ; l'École de Boudonville, N°57 rue de l'Hospice (180 élèves, dont 3 de plus de treize ans) ; l'École Saint-Léon, rue

---

<sup>5324</sup> ADMM 1T47, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 04.10.1865 et 04.11.1865.

<sup>5325</sup> ADMM 1T38, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 08.11.1876 et 08.12.1876.

<sup>5326</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

Saint-Léon (101 élèves, dont 6 de plus de treize ans)<sup>5327</sup>. Les effectifs d'élèves de plus de treize ans indiqués entre parenthèses montrent bien qu'on se situe, sans aucun doute possible, dans l'enseignement élémentaire.

En septembre 1896, Sœur Cécile Perrin<sup>5328</sup>, religieuse de Saint-Charles, demande l'autorisation d'ouvrir une école privée de filles au N°6 rue de Bonsecours<sup>5329</sup>, ancienne adresse de l'école de Mlle Marie-Pauline Petitpoisson, petite institution de 19 filles et 9 (jeunes) garçons en 1881/82, au niveau d'enseignement, semble-t-il, peu élevé (seules 4 élèves avaient plus de treize ans)<sup>5330</sup> :

Le 24 septembre 1896, il a été procédé à la visite des locaux destinés à cette école, et il a été constaté qu'ils consistent : 1° au rez-de-chaussée, en une salle de classe destinée à soixante élèves de l'âge le moins avancé et en une salle de même dimension, dite salle de réunion ; 2° au premier étage, en deux salles de classe, destinées l'une à 40 élèves, l'autre à 50 élèves ; une troisième salle est destinée aux travaux manuels, couture et repassage. Tous ces locaux donnent soit au sud, sur la rue de Bonsecours, qui est très large, bien aérée et médiocrement fréquentée, soit au nord sur la cour, qu'un mur peu élevé sépare de vastes champs de culture maraîchère. [...] La cour attenante à l'école sur la face nord n'a que des dimensions restreintes pour une population scolaire qui pourra s'élever à 140 enfants ; elle est limitée à l'ouest par un jardin dont une grille la sépare.

Sœur Cécile Perrin a rempli les fonctions d'institutrice adjointe à l'école privée Saint-Charles à Sainte-Menehould d'octobre 1893 à août 1896 : « Son déplacement [...] a

---

<sup>5327</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5328</sup> Marie Madeleine Célestine Perrin est née à Atton le 28 mars 1845.

<sup>5329</sup> ADMM 1T53, rapport pour le conseil central d'hygiène publique de Meurthe-et-Moselle, nov. 1896.

<sup>5330</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 30.09.1882. À l'automne 1873, Mlle Marie-Pauline dite Maria Petitpoisson, âgée de vingt-six ans, ancienne élève du cours normal de Nancy, ancienne institutrice à Francfort et à Metz, fondait un externat de jeunes filles au N°6 Rue de Bonsecours à Nancy. La jeune femme envisageait d'ouvrir par la suite un pensionnat, « mais, pour commencer et pour se faire connaître dans le quartier qu'elle habite », précisait l'inspecteur primaire de Nancy, « elle voudrait pouvoir recevoir en même temps dans sa classe des garçons de trois à huit ans ». Le fonctionnaire ajoutait : « A l'heure qu'il est, sa petite école ne compte encore que 7 petits élèves (4 filles et 3 garçons) de quatre à six ans et demi. La demande de Mlle Petitpoisson est contraire à l'article 21 de la loi [du 10 avril 1867]. Je propose néanmoins de lui accorder l'autorisation qu'elle sollicite, mais à titre provisoire seulement pour l'année scolaire 1873-1874 ». Maria Petitpoisson est née à Vic (Meurthe, partie annexée par l'Allemagne en 1871) ; brevet de capacité en octobre 1869 à Nancy ; habite Nancy, puis Dieuze (en pension), puis revient à Nancy (en pension à la Doctrine).

eu pour cause unique un commencement de maladie diabétique, dont les effets se sont portés dans l'organe de la vue »<sup>5331</sup>. Elle dirigea auparavant l'école libre de Remiremont puis celle de Château-Porcien (Ardennes)<sup>5332</sup>. L'école libre de Remiremont est regardée par la population locale – on le verra – comme une institution secondaire. Mais rien n'indique une telle ambition pour l'école nancéienne du N°6 rue de Bonsecours. Aucun indice, non plus, lors de la sécularisation de cette école en 1903<sup>5333</sup>. Et aucune mention d'enseignement secondaire n'a été trouvée par ailleurs. Il faut se résoudre à l'évidence : les Sœurs de Saint-Charles, comme nous l'annoncions, n'ont pas élevé leur enseignement au-dessus du niveau élémentaire à Nancy. Par contre, dans plusieurs autres villes, elles ont dirigé des établissements, généralement des pensionnats, qui paraissent plus ou moins relever de l'enseignement secondaire, comme nous allons le voir ci-dessous.

## (2) Briey, un grand pensionnat en Meurthe-et-Moselle

En décembre 1881, le pensionnat de Briey, installé dans un local appartenant à l'hospice et dirigé par Sœur Sébastienne Kirschenbauer, est fréquenté par 76 élèves, réparties en trois classes<sup>5334</sup>. 17 ont plus de treize ans et 29 sont des internes. L'*Est républicain* rend compte des résultats à divers examens au début des années 1890. Ainsi,

---

<sup>5331</sup> ADMM 1T53, l'inspecteur primaire de Sainte-Menehould à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.09.1896.

<sup>5332</sup> ADMM 1T53, Sœur Cécile Perrin à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.09.1896.

<sup>5333</sup> L'ouverture d'une « école primaire élémentaire privée laïque » au N°6 rue de Bonsecours est demandée pour la rentrée 1903 par Mlle Marie Christophe, née à Pagny-sur-Moselle trente ans plus tôt. L'inspecteur primaire de Nancy informe l'inspecteur d'académie : « De l'enquête à laquelle je viens de me livrer et de mes visites d'inspection antérieures, il résulte que les locaux sont satisfaisants sous le double rapport de l'hygiène et des exigences pédagogiques. On y trouve trois salles de classe saines, spacieuses, très élevées et bien éclairées, cour, préau couvert, eau potable, cabinets d'aisance, matériel et mobilier convenable. D'ailleurs ladite école existait déjà depuis longtemps, tenue par les religieuses de Saint-Charles. Il s'agit tout simplement de la substitution d'une école laïque à une école congréganiste, à la suite du décret qui a récemment fermé cette dernière ». Mlle Christophe, pourvue du brevet élémentaire et qui donnait depuis dix ans des leçons particulières en son domicile (N°57 rue du Faubourg Saint-Georges), demande en effet l'autorisation de succéder à Sœur Cécile Perrin. Le propriétaire de la maison est le curé de Bonsecours.

<sup>5334</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Briey. Inspecteur : M. Piquet. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

en juillet 1891 : « Les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires ont eu lieu à Briey jeudi et vendredi derniers. Ces examens ont été très brillants pour les écoles communales et le pensionnat de jeunes filles de Briey, puisque sur 46 élèves présentées, il n'y a eu qu'un seul échec »<sup>5335</sup>. C'est la préparation au brevet élémentaire qui fait la valeur ajoutée du pensionnat : sur les 5 élèves de Briey qui ont réussi les épreuves à Nancy, 4 sont des élèves du pensionnat. En juillet 1892 : « Les sœurs de Saint-Charles qui dirigent les écoles communales et le pensionnat de demoiselles de Briey ont fait admettre les élèves ci-dessous désignées par ordre de mérite : [...]. Ajoutons que Milles Eugénie Barthelemy et Amanda Salomon, toutes deux élèves du pensionnat de Saint-Charles, à Briey, ont été déclarées admissibles aux examens pour le brevet élémentaire »<sup>5336</sup>.

Pour la rentrée 1901, Sœur Sébastienne Kirschenbauer demande « l'autorisation d'annexer [...] à son pensionnat de demoiselles une classe payante d'externes ». Monsieur Lemoine inspecte alors les locaux, pour le conseil d'hygiène de l'arrondissement<sup>5337</sup> :

Nous avons visité la pièce où doit se faire cette classe en présence de la sœur demanderesse. Nous devons tout d'abord dire que cette sœur nous a déclaré que son installation n'était que provisoire ; qu'elle espère que la maison Thiry sera achetée par le conseil de l'hospice et qu'elle lui sera louée ; que ce serait alors dans ce bâtiment convenablement aménagé qu'elle installerait sa classe payante ; que dans le cas où cette maison ne serait pas acquise, elle aurait l'intention d'installer sa classe dans une salle de couture que nous avons visitée. La pièce dans laquelle la classe est actuellement installée est la salle d'étude du pensionnat, en sorte que cette pièce sert actuellement à deux fins. Elle est située au premier étage et est d'un accès peu commode [...] En résumé, nous pensons que l'autorisation peut être donnée, mais à titre provisoire et pour six mois ou dix mois au plus, jusqu'aux vacances de Pâques ou aux grandes vacances.

Au vu de ce rapport, le conseil d'hygiène préconise un rejet de la demande. 1901 est décidément une mauvaise année : en juin, « la supérieure du pensionnat » avait fait une chute suffisamment grave pour que la presse régionale s'en fasse l'écho<sup>5338</sup>. Deux ans plus

---

<sup>5335</sup> *L'Est républicain*, 08.07.1891.

<sup>5336</sup> *L'Est républicain*, 03.07.1892.

<sup>5337</sup> ADMM 1T59, délibérations du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Briey, 10.10.1901.

<sup>5338</sup> *Est républicain*, 19.06.1901 : « En aidant à l'érection d'un reposoir dans la cour du pensionnat des sœurs de Saint-Charles, Mme la supérieure de ce pensionnat a fait une chute et a été blessée assez sérieusement à la tête ».

tard, « le pensionnat de jeunes filles et la salle d'asile qui existent à Briey, dans les bâtiments de l'hospice, se trouvent sous le coup de la loi contre les congréganistes », relate l'*Est républicain*<sup>5339</sup> :

Le vendredi dernier, à onze heures du matin, M. le sous-préfet de Briey et M. Simon, adjoint au maire de cette ville, sont allés notifier l'expiration du délai qui avait été accordé aux sœurs de Saint-Charles, pour la fermeture de leur établissement de Briey. Les sœurs de Saint-Charles dirigeaient le pensionnat de Briey depuis 1842 et cet établissement, créé par M. Vinck, curé de Briey, comptait beaucoup d'élèves, tant internes qu'externes. Cette fermeture n'a donné lieu à aucun incident.

Les Sœurs de Saint-Charles de Nancy sont également présentes dans les autres chefs-lieux d'arrondissement de Meurthe-et-Moselle, c'est-à-dire à Toul et à Lunéville, dans les hospices, comme leur mission l'exige. Mais dans ces villes, elles laissent l'enseignement secondaire aux congrégations spécialisées. L'école de l'hospice de Lunéville compte 9 élèves en 1881/82, toutes internes, aucune âgée de plus de treize ans. L'école de l'hospice de Toul compte 25 élèves la même année, toutes internes également, dont 8 âgées de plus de treize ans<sup>5340</sup> : leur proportion n'est pas négligeable, mais cette école, avec son enseignante unique, ne peut évidemment pas rivaliser avec le pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne (voir ci-dessus) ou celui des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde (voir ci-dessous).

---

<sup>5339</sup> *Est républicain*, 02.08.1903.

<sup>5340</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Ledroit. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

### (3) Commercy, un grand pensionnat dans la Meuse

Les Sœurs de Saint-Charles de Nancy tiennent un pensionnat à Commercy depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, « édifié sur la terrasse dominant le jardin de l'hôpital »<sup>5341</sup>. En mars 1869, la direction du « Pensionnat Saint-Charles » est prise par Sœur Marie-Antoinette Royer, âgée de vingt-huit ans<sup>5342</sup>. Cette religieuse doit affronter des années difficiles : la guerre de 1870 porte un rude coup à l'établissement, dont la fréquentation diminue. La commission d'administration de l'hôpital, dont dépend l'institution, impose « de nouvelles conditions : le pensionnat prendrait à bail les bâtiments [...], se chargerait des réparations et paierait à l'hôpital une somme de 400 francs de pension pour chaque sœur enseignante ». Le pensionnat renoue avec la prospérité à la fin des années 1870, lorsque la fréquentation remonte. Sœur Marie-Antoinette Royer est toujours directrice en avril 1883, lorsqu'elle demande l'autorisation de transférer son « école libre de jeunes filles avec pensionnat primaire » au N°20 rue de Breuil<sup>5343</sup>.

Pourquoi quitter l'hôpital ? Parce que la Commission de l'hôpital a décidé, fin 1882, de ne pas renouveler le bail : « La Ville de Commercy, ayant l'intention de rendre les bâtiments de l'hospice à leur affectation première, a invité Mme Royer à se procurer un autre local », rappelle le procès-verbal du conseil départemental de l'Instruction publique, qui statue, en mai 1883, sur la demande de la religieuse. La maison choisie « est suffisamment vaste » et « convient parfaitement pour l'usage auquel on la destine », estime le conseil. Il fixe à 50 le nombre d'élèves internes que peut recevoir l'institution. « Mme Royer sera secondée par quatre sous-maîtresses » pour « la direction et la surveillance des élèves ». L'établissement transféré « dans le centre de la ville » ouvre le 20 octobre 1883<sup>5344</sup>. En décembre 1885, Sœur Marie-Antoinette Royer demande au conseil départemental de l'Instruction publique l'autorisation de recevoir 8 jeunes filles de moins

---

<sup>5341</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-CHARLES DE NANCY, *Histoire de la Congrégation des Sœurs de charité de Saint-Charles de Nancy*, t. 4 : « De la réélection de la chère Mère Augustine Taverdon à la fin de la première guerre mondiale (1914-1918) », Bar-le-Duc, Saint-Paul, 1951, 316 p., p. 91.

<sup>5342</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>5343</sup> ADMe 11T2, délibérations du conseil départemental de l'Instruction publique de la Meuse, 18.05.1883.

<sup>5344</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-CHARLES DE NANCY, *Op. cit.*, p. 92.

de six ans<sup>5345</sup>. L'une des raisons avancées donne une indication sur la sociologie du public de l'établissement : « Quelques unes des enfants susnommées appartiennent à des parents qui sont à la tête de maisons de commerce, hôtels, café ; la mère, trop occupée, revendique l'avantage de sentir son enfant surveillée toute la journée du jeudi et du dimanche ». L'autorisation est refusée.

Il faut dire que la municipalité de Commercy était hostile au maintien du pensionnat en 1883<sup>5346</sup>. Mais elle est impuissante à empêcher son développement. Dans les années 1890, l'établissement connaît une pleine prospérité : agrandie, confortable, dotée d'une chapelle toute neuve (qui dessert également le quartier), l'institution congréganiste est fréquentée par une cinquantaine d'élèves ; leurs succès aux examens fondent sa renommée. En outre, elle interfère dans le fonctionnement de l'enseignement public : une classe gratuite annexe pour les communiantes de l'école communale est devenue l'école privée Saint-Joseph. Celle-ci est la première à succomber devant l'offensive anticongréganiste : elle ferme en juillet 1906. Le pensionnat suit un an plus tard, sa fermeture étant ordonnée par le décret du 10 juin 1907. Les sœurs partent fin août. Parmi elles, Sœur Marie-Antoinette Royer, qui avait exercé la direction du pensionnat jusqu'en 1902<sup>5347</sup>. L'institution sera toutefois relevée : encore un pensionnat Sainte-Jeanne-d'Arc, dont une série de cartes postales anciennes rend compte des activités théâtrales. En septembre 1941, « les religieuses de Peltre prennent la direction des lieux »<sup>5348</sup>.

---

<sup>5345</sup> ADMe 11T2, Sœur Marie-Antoinette Royer au président du conseil départemental de l'Instruction publique, 21.12.1885.

<sup>5346</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-CHARLES DE NANCY, *Op. cit.*, p. 92.

<sup>5347</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>5348</sup> *Institution Jeanne d'Arc 95/96. Collège et Lycée général et technologique. École maternelle et primaire. 30, rue Raymond Poincaré 55200 Commercy*, p. 3 (« Un bref historique »).

#### (4) Remiremont, un externat dans les Vosges

Moins renommée que le pensionnat des Sœurs de Jésus-Marie, l'« Institution Sainte-Marie » des Sœurs de Saint-Charles mérite toutefois, d'après Émile Unger, rédacteur de l'annuaire de l'arrondissement de 1902, de figurer parmi les établissements d'enseignement secondaire de Remiremont<sup>5349</sup>. Une décennie plus tôt, le sous-préfet recensait 25 sœurs de Saint-Charles actives dans la localité, 13 « hospitalières » vivant à l'hospice, et 12 « institutrices » demeurant « à la maison Sainte-Marie »<sup>5350</sup>. Toutes n'enseignent pas à « l'Institution », car les religieuses tiennent aussi une école libre gratuite, l'École Saint-Romarc. L'Institution Sainte-Marie n'est pas un pensionnat, contrairement à celle des Sœurs de Jésus-Marie, mais uniquement un « externat », qui accueille cependant des demi-pensionnaires. Les élèves, garçons ou filles, peuvent fréquenter l'institution à partir de deux ans. Les premiers la quittent obligatoirement à sept ans, tandis que les secondes y restent « jusqu'à l'achèvement de leur études ». Le programme est celui de l'« enseignement primaire complet ». L'établissement « prépare aux divers examens et ouvre des cours sur les matières facultatives (musique, dessin, peinture, etc.) ». Mais on y « travaille surtout à l'éducation chrétienne de la jeune fille », même si l'annuaire n'indique pas d'aumônier, comme il le fait pour les Sœurs de Jésus-Marie. Aux destinées de la vénérable institution (on rappelle que les Sœurs de Saint-Charles ont été établies à Remiremont en 1725, par l'abbesse Béatrix de Lorraine) préside alors Sœur Stanislas.

Suite à la persécution anticongréganiste, les religieuses abandonnent l'enseignement de type secondaire. Elles se concentrent sur la petite enfance et les travaux manuels, comme cela apparaît dans un rapport du sous-préfet de janvier 1912<sup>5351</sup> : « Les religieuses de la congrégation de Saint-Charles à Nancy dirigent à Remiremont un ouvroir, une garderie crèche et un patronage. Elles habitent à l'école St. Romarc, propriété du

---

<sup>5349</sup> UNGER Émile, *L'Utile. Annuaire répertoire général de l'arrondissement de Remiremont (Vosges) pour l'année 1902*, Épinal, 1902, p. 66.

<sup>5350</sup> ADV 1T86, le sous-préfet de Remiremont au préfet des Vosges, 03.01.1891.

<sup>5351</sup> ADV 6V31, le sous-préfet de Remiremont au préfet des Vosges, 12.01.1912

curé ». Une activité d'enseignement que le représentant de l'État souhaite, d'ailleurs, faire cesser :

Les religieuses de la même congrégation qui actuellement sont à l'hospice communal sont [...] autorisées, mais il me semble que les œuvres signalées plus haut sont étrangères aux statuts et qu'il convient d'inviter les religieuses qui les dirigent à regagner la maison-mère, sans retard, et en cas de refus de les déférer aux tribunaux, car ces sœurs sont totalement sous l'autorité du curé, très combatif, de Remiremont et l'aident, sous différentes formes, à combattre les institutions républicaines.

#### (5) Les petits pensionnats : Gerbéviller, Liffol-le-Grand, Lamarche et Darney

Les statistiques recueillies sur l'année scolaire 1881/82 pour l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle font apparaître, à **Gerbéviller**, un pensionnat dirigé par les Sœurs de Saint-Charles qui a tout l'air de s'élever au-dessus de l'enseignement élémentaire. En effet, 10 des 33 élèves qui l'ont fréquenté au cours de l'année (effectif réel : 30 élèves en décembre 1881, 24 en juin 1882) avaient plus de treize ans. L'établissement possède un petit internat (6 pensionnaires), qui attire probablement les notables d'un canton où le pensionnat du chef-lieu est l'unique école privée. Surtout, la directrice, Sœur Dosithée Chassigneux, possède un brevet supérieur<sup>5352</sup>. Un point plaide cependant contre le caractère secondaire : l'absence de toute adjointe.

En février 1891, le sous-préfet de Neufchâteau décrit, en quelques lignes, les activités des deux maisons des Sœurs de Saint-Charles situées dans son arrondissement. Les deux communautés, moitié hospitalières, moitié enseignantes, tiennent un pensionnat de jeunes filles. Celle de **Liffol-le-Grand** compte huit membres<sup>5353</sup> : « Plusieurs membres

---

<sup>5352</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Stoltz. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5353</sup> ADMM 1T86, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 21.02.1891.

sont chargés de soigner les malades pauvres à domicile et de distribuer, trois fois par semaine, du bouillon, du pain et de la viande aux indigents désignés par la commission de l'hospice. Il est établi dans la maison un pensionnat de jeunes filles, ainsi qu'un ouvroir qui commence à fonctionner. Les revenus de l'établissement et le produit du travail de ses membres sont destinés à soulager les pauvres ». Car c'est bien la mission première des Sœurs de Saint-Charles. La seconde communauté figurant dans le rapport du sous-préfet de Neufchâteau est celle de **Lamarche**, légèrement plus importante, avec ses neuf membres, que celle de Liffol-le-Grand<sup>5354</sup> :

L'établissement fonctionne sous la direction de la commission du bureau de bienfaisance d'après un contrat passé avec la maison-mère de Nancy. Le bureau de bienfaisance est propriétaire de tous les bâtiments, il entretient le personnel tant hospitalier qu'enseignant et perçoit, par l'intermédiaire de son receveur, les rétributions des pensionnaires. Les sœurs, qui ne devraient s'occuper que de l'enseignement, empiètent beaucoup sur les attributions de l'administration du bureau de bienfaisance, qui, malgré la bonne volonté de ses membres, garde le plus souvent le silence sur les nombreuses irrégularités de toutes sortes qui se produisent dans la direction du pensionnat, de l'hospice et les écoles communales de filles.

Le pensionnat de Lamarche est fréquenté par « plus de cent jeunes filles » à cette époque<sup>5355</sup>. Lors de l'offensive combiste, la municipalité se prononce pour son maintien. Le « conseil municipal tout entier » rend hommage aux sœurs en assistant à la dernière distribution des prix<sup>5356</sup>. La cérémonie se clôt sur un discours de M. de Bourgogne, le châtelain local.

Au Sud de l'arrondissement de Mirecourt, **Darney**, chef-lieu de canton (comme Gerbéviller, comme Lamarche), abrite également un pensionnat de jeunes filles dirigé par les Sœurs de Saint-Charles. En décembre 1876, le préfet remarque, à propos de l'école primaire des filles tenue par les chanoinesses augustines à Mattaincourt<sup>5357</sup> : « Cette école, qui est annexée à un pensionnat, se trouve à peu près dans les mêmes conditions que celle de Darney, c'est-à-dire qu'elle ne rentre dans aucune des catégories autorisées par la loi ».

---

<sup>5354</sup> ADMM 1T86, le sous-préfet de Neufchâteau au préfet des Vosges, 21.02.1891.

<sup>5355</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-CHARLES DE NANCY, *Op. cit.*, p. 89.

<sup>5356</sup> *Ibid.*

<sup>5357</sup> ADMM 1T86, le préfet des Vosges au sous-préfet de Mirecourt, 11.12.1876.

**g) Les congrégations originaires de Lorraine annexée :  
Sainte-Chrétienne de Longuyon et Saint-André (Peltre) de  
Fillières**

(1) Longuyon, la nouvelle maison-mère des Sœurs de  
Sainte-Chrétienne

L'installation à la fin du Second Empire, dans ce qui était encore l'Ouest du département de la Moselle, n'a pas été facile. Même l'historiographe de la très hagiographique collection des « ordres religieux » chez Letouzey et Ané doit avouer « l'opposition de la population » ! On verra que c'est pour rendre plus héroïque la conquête des cœurs. La fondatrice, Sœur Sainte-Stéphanie Welté, notera cette impression sur ses premiers jours à Longuyon : « Je me sentais sur une terre étrangère ; plus qu'étrangère, sur une terre ennemie. La rumeur s'élevait de plus en plus contre nous ». Le passage est cité dans la remarquable petite monographie écrite pour le centenaire de l'établissement<sup>5358</sup>. On y apprend encore que « l'agitation s'accrut, quand, le 20 août [1869], un prospectus annonça l'ouverture de l'école pour le 10 octobre ». Manifestation d'une opinion publique particulièrement anticléricale<sup>5359</sup> ou soutien aux demoiselles Sanvoisin, qui sont finalement revenues sur leur décision initiale de fermer leur pensionnat à l'arrivée des sœurs<sup>5360</sup> ? C'est une maladresse du curé de la ville, l'abbé Dufour, qui les y a conduites. Sœur Sainte-Stéphanie Welté écrira<sup>5361</sup> : « Par le fait même que nous avons été appelées par lui, nous avons tout de suite été enveloppées dans l'indifférence, pour ne pas dire plus, qu'on témoigne pour sa parole et ses œuvres [sic]. Les enfants de la localité ont donc été détournées de venir à nous ».

---

<sup>5358</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 9.

<sup>5359</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 29.02.1876 : « Vous vous rappelez peut-être ce qui vous a été dit au sujet du début de notre œuvre et des conditions dans lesquelles nous avons été appelées à Longuyon. On ne voulait ici de nous pas plus que de la Religion ».

<sup>5360</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 8.

<sup>5361</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 29.02.1876.

Pour sa première rentrée, l'institution ne reçoit que 8 élèves, « dans deux petites chambres » : « cinq pensionnaires, dont trois Messines, et trois externes, dont deux partirent au bout de quelques semaines, l'une ayant attrapé la gale et l'autre ayant reçu un coup à l'œil ! », nous apprend la monographie du centenaire<sup>5362</sup>. 6 nouvelles externes se présentent « à la fin de l'hiver », aucune ne venant de Longuyon (elles sont de Colmey, Noërs et Villancy), et 4 nouvelles pensionnaires, « parentes de religieuses », à Pâques 1870. Arrive la guerre franco-allemande, qui donne l'occasion aux Sœurs de Sainte-Chrétienne d'apparaître comme un soutien à la population, en tant que lieu de dépôt et de refuge. L'établissement accueille bientôt des blessés, loge des troupes allemandes et, cependant, continue son activité d'enseignement : « Les écoles de la commune restant fermées, quelques familles demandèrent qu'on acceptât leurs enfants. Les deux classes ouvrirent avec chacune une dizaine de filles »<sup>5363</sup>.

Malgré cela, « la population reste peu favorable » et « les commerçants refusent de vendre aux sœurs ». Handicap supplémentaire : le nouvel inspecteur primaire de l'arrondissement est hostile à l'institution<sup>5364</sup>. La fréquentation progresse quand même : à la rentrée 1872, l'institution accueille 28 pensionnaires et 10 externes. Sœur Sainte-Stéphanie Welté expliquera, quatre ans plus tard, au vicaire général de Nancy que l'internat a pris une importance imprévue<sup>5365</sup> : « [...] le bon Dieu s'est plu à nous envoyer des pensionnaires, plus que nous n'en désirions d'abord, ce qui est, sans doute, une preuve de Sa Providence sur nous, puisque, non content de nous donner notre pain quotidien, Il nous confie encore un petit champ à cultiver, bien que nous eussions mieux aimé prodiguer tous nos soins aux enfants mêmes de la paroisse ».

Suite à l'annexion de Metz par l'Empire allemand en 1871, l'établissement de Longuyon devient, par décret du 2 décembre 1874, la maison-mère de la congrégation de Sainte-Chrétienne pour la France. Le même acte autorise l'assistante générale « à acquérir, moyennant une somme totale de 27 550 Francs, égale au montant de l'estimation et aux autres clauses et conditions énoncées dans trois actes notariés en date du 28 juin 1869,

---

<sup>5362</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 9.

<sup>5363</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>5364</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>5365</sup> ADMM 50JL.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 29.02.1876.

divers immeubles situés à Longuyon, énumérés dans ces actes et servant à la nouvelle maison-mère de ladite congrégation ». On s'agrandit. L'année 1875 est consacrée à l'amélioration de la construction ancienne et à l'édification d'une nouvelle maison<sup>5366</sup>. La chapelle est achevée en mai 1876 et bénie deux mois plus tard. Au printemps 1878, l'inspecteur primaire de Briey écrit à l'inspecteur d'académie<sup>5367</sup> : « La maison dans laquelle était installé le pensionnat Sainte-Chrétienne de Longuyon a subi une restauration complète : les nouveaux dortoirs cubent plus de 1 500 mètres ; six maîtresses sont chargées de la surveillance de ces dortoirs. En conséquence, j'émetts l'avis que la supérieure de l'établissement Sainte-Chrétienne de Longuyon soit autorisée à recevoir 80 pensionnaires ». Le conseil départemental de l'instruction publique donne bientôt son autorisation à la directrice.

80 pensionnaires ? On n'y est pas encore : 32 pensionnaires franchissaient les portes de l'établissement à la rentrée 1875, 35 à la rentrée 1876, 52 à la rentrée 1877, « dont 20 postulantes au noviciat ». En 1878, le nombre total des élèves (internes et externes) est de 90, « dont 27 de Longuyon » ; un beau progrès par rapport à la « cinquantaine » d'élèves de 1875/76<sup>5368</sup>.

Cette année-là, Sœur Sainte-Stéphanie Welté s'était plainte au vicaire général de l'évêché de Nancy – dont Longuyon relève depuis le redécoupage diocésain de 1874 – de l'apathie de l'abbé Dufour et de son désintérêt vis-à-vis du pensionnat<sup>5369</sup>.

Notre bon et saint curé, d'un certain âge déjà et habitué depuis de longues années à la vie douce et tranquille d'une petite paroisse, trouverait sans doute au-dessus de ses forces les exercices de zèle au moyen desquels on peut développer la foi et la piété dans le cœur de la jeunesse. Ses explications de catéchisme sont rares, et surtout, pardonnez-moi d'oser me servir d'une telle expression, plutôt fatigantes qu'instructives ; aussi, les enfants sont-ils d'une ignorance qui fait peine, bien que notre saint pasteur ne paraisse pas s'en douter. Nous sommes heureusement obligées par notre règle à faire chaque jour une instruction religieuse à nos élèves ; mais ce n'est pas la parole d'un prêtre, il s'en faut bien ; le résultat ne peut donc être le même.

---

<sup>5366</sup> ADMM 1T77, plan du « pensionnat de Sainte-Chrétienne de Longuyon », 1878.

<sup>5367</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 29.03.1878.

<sup>5368</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 29.02.1876.

<sup>5369</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 29.02.1876.

[...] Oui, je vous l'avoue en toute confiance, j'ai continuellement le cœur serré parce que, depuis que je suis à Longuyon, je n'ai vu que très rarement les enfants des dernières premières communions s'approcher des sacrements. [...] Je m'étais d'abord réjouie dans l'espérance que les enfants qui fréquentaient nos écoles s'approcheraient des sacrements tous les mois, au moins, et donneraient ainsi, dans la paroisse, un exemple qui entraînerait les autres. Hélas ! Monsieur le Grand Vicaire, j'ai eu bientôt acquis la triste certitude que ce serait imposer une lourde et pénible tâche à Monsieur le curé. Il m'a fait entendre, plusieurs fois, que c'était une corvée de confesser, surtout les enfants. Ces paroles ont atteint leur but, je me suis sentie gênée, et d'autant plus que nos pensionnaires n'ont pas, je le sens, les mêmes droits aux secours spirituels que les enfants de la paroisse. Une fois, cependant, je lui dis que deux de nos plus grandes élèves m'avaient demandé la permission de se confesser et je le priai de vouloir bien les entendre. Quel ne fut pas mon saisissement quand Monsieur le curé me fit cette réponse : « Je profite de cette circonstance pour vous avertir que vous ne devez pas, de vous-même, envoyer les enfants se confesser ; c'est moi qui dois leur en assigner l'époque ». Et comme je me permettais d'insister, ajoutant qu'il en avait beaucoup coûté à ces pauvres enfants d'en faire la demande et que je savais, d'ailleurs, qu'elles en avaient besoin, Monsieur le curé me répondit : « Je veux bien les recevoir pour cette fois, à condition que les autres élèves n'en sachent rien, car cette maladie pourrait se gagner ». Ces paroles furent toute une révélation pour moi, et je ne saurais dire la triste impression qu'elles me laissèrent. Comment, me dis-je, espérer faire du bien à la jeunesse !

La directrice demande que le curé soit déchargé des fonctions d'aumônier de l'établissement, qui pourraient échoir à son vicaire<sup>5370</sup>. Elle obtient satisfaction<sup>5371</sup>. Auparavant, l'évêque de Nancy ayant demandé à rencontrer la supérieure générale de la congrégation, il a fallu que Sœur Sainte-Stéphanie Welté explique la situation particulière de sa communauté (neuf religieuses sous sa direction en 1875, dont une autre Welté (Léonie, Sœur Saint-Joseph-de-la-Croix)<sup>5372,5373</sup> :

---

<sup>5370</sup> « Notre construction s'avance et nous permettra d'avoir sous peu une chapelle moins indigne de Notre Seigneur ; ne serait-ce point une occasion favorable d'apporter une amélioration à cette situation déplorable ? Ah ! Si nous avions un peu plus de ressources, et moins de charges, je n'hésiterais pas à demander à Sa Grandeur un aumônier pieux et zélé, qui serait exclusivement attaché à notre maison, mais ce bienfait ne me paraît pas encore possible pour le moment, puis, nous avons à peine une cinquantaine d'élèves, tant externes que pensionnaires. Monsieur le vicaire de Longuyon pourrait et ne refuserait pas, j'en suis sûre, de nous en tenir lieu ; il paraît si désireux de se dévouer pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes ! Mais je ne me trompe pas en prévoyant que Monsieur le curé ne lui donnerait qu'une liberté d'agir fort restreinte, en revendiquant ce titre pour lui-même ; alors, notre embarras ne ferait que s'accroître... ».

<sup>5371</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 28.03.1876.

<sup>5372</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 24.07.1875, pièce jointe. Il y a encore, dans le diocèse, cette année-là, cinq religieuses et l'« école communale à asile » de Jarny, quatre

En établissant à Longuyon une succursale de notre maison-mère, nos supérieures n'ont eu d'autre intention, vous le savez, que de donner à notre congrégation une existence légale en France. Pour régulariser ce nouvel ordre de choses, on a conféré le titre de conseillères aux trois plus anciennes sœurs de notre pensionnat, et à moi celui de secrétaire et d'économe ; mais ces titres n'ont aucune valeur réelle et, hors de là, le gouvernement de notre congrégation reste absolument le même. L'assistante générale en titre ne réside même pas à Longuyon ; je suis censée la remplacer et toute ma charge se borne à signer de temps en temps des papiers blancs qui sont remplis à Metz, selon qu'il y a lieu, par la véritable secrétaire. Il va sans dire que l'on ne me tient au courant de rien, encore bien moins me consulte-t-on : je suis en cela, comme en tout le reste, enfant d'obéissance. Je suis même très portée à croire que si les supérieurs n'avaient été bien convaincus que, non seulement, je ne me prévaudrais pas des titres de secrétaire, économe, etc., mais encore que je me tiendrais tout à fait en-dehors des affaires du gouvernement, on les eût donnés à une autre.

Malgré cela, la directrice du pensionnat a fait le voyage de Nancy<sup>5374</sup>. Avec la réussite que l'on a dite. Un sombre nuage se dissipe... qui se reforme bientôt, plus menaçant, avec l'arrivée de l'abbé Wagner, successeur de l'abbé Dufour, en janvier 1877. Si l'on connaît mal le détail du conflit qui oppose rapidement le nouveau curé de Longuyon au Pensionnat de Sainte-Chrétienne, le fond ne fait aucun doute : l'abbé Wagner souhaite exercer toute son autorité sur l'établissement, alors que sa directrice aspire à l'indépendance. Sœur Sainte-Stéphanie Welté rêvait déjà en 1876 d'un « aumônier spécial », mais n'osait en réclamer un, en raison de la fréquentation relativement faible d'alors.

---

religieuses à l' « école communale et asile » de Labry, onze religieuses au « pensionnat, école communale, asile » de Longwy-Haut et quatre religieuses à l' « école communale » de Longwy-Bas.

<sup>5373</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire gén. de Nancy, 15.03.1876.

<sup>5374</sup> « Notre Révérende Mère comprend parfaitement tout ce qu'elle doit à Monseigneur l'Évêque de Nancy ; je sais qu'elle éprouve le besoin de lui faire une visite qui, selon moi, serait pour le moins convenable. Je lui ai déjà exprimé mon vif désir de la voir mettre ce projet à exécution, mais je n'ose aller plus loin, sachant bien qu'elle ne fera rien sans y être autorisée ou engagée par Monsieur l'abbé Masson, notre supérieur ecclésiastique à Metz. Aussi, Monsieur le Grand vicaire, votre bonne lettre, dans laquelle vous touchez si délicatement cette question, me fait vivement sentir ce qu'il y a de gênant dans ma situation et renouvelle mon embarras. J'ai résolu de me rendre à Nancy la semaine prochaine, sous le prétexte de conduire quelques élèves aux examens du brevet et, en écrivant à Notre Révérende Mère, pour la prier de m'y autoriser, j'ai osé m'avancer jusqu'à lui demander de me faire accompagner par l'assistante générale pour rendre à Monseigneur la visite toujours projetée par elle et toujours ajournée, à cause de la maladie de Monsieur l'abbé Masson, qui ne permettait pas de l'entretenir. Si quelque empêchement met obstacle à la réalisation de mon désir, je ne me croirai pas pour cela dispensée d'aller vous présenter mes hommages respectueux en qualité seulement de la petite sœur de Sainte-Chrétienne que vous avez vue à Longuyon, il y a seize mois, et à laquelle vous avez bien voulu promettre bienveillance et dévouement. Je pense être à Nancy mardi prochain, 24 mars, et j'ose espérer, Monsieur le Grand Vicaire, que vous me ferez l'honneur de me recevoir ».

Le conflit qui s'élève entre elle et l'abbé Wagner la conduit à formuler cette demande... puis elle hésite (le prêtre se montrerait plus conciliant après avoir reçu le titre officiel de « curé-aumônier »<sup>5375</sup>)... avant de maintenir sa décision de rompre avec la paroisse. Elle obtient gain de cause : en 1879, le pensionnat reçoit son aumônier propre en la personne de l'abbé Nautrez. Le curé fait part de son écœurement au vicaire général :

Prenant à cœur vos avis et vos conseils, j'obligeai ces dames à présenter des sujets au certificat d'études, ce qu'elles n'avaient jamais fait auparavant ; je les appuyai chaudement auprès de toutes mes relations ; aux distributions de prix, je fis valoir l'excellente tenue de leur maison, la solidité de leurs leçons pour l'instruction comme pour l'éducation. Je crois donc être en droit d'assurer que j'ai contribué, pour ma bonne part, à la prospérité de leur maison, et que, si de 35, le nombre des internes s'est élevé, en moins de deux ans, à plus de 72, je n'y suis pas complètement étranger.

Pour toute reconnaissance, on me met brutalement à la porte, après toute sorte d'avanies et mille douloureuses scélératesses. Afin de se couvrir de quelque excuse, on met en avant la nécessité d'une direction religieuse plus multipliée et plus prochaine, que le curé est incapable de faire concorder avec ses autres occupations. Ce n'est là qu'un prétexte : la vraie raison est que je n'ai pas voulu subir les caprices et les malices d'une petite supérieure *arrogante et hypocrite*.

Mais la victoire de Sœur Sainte-Chrétienne prend très vite le goût amer de la désillusion... car l'« aumônier spécial » se révèle aussi difficile à manier que le « curé aumônier », au vu de cette lettre de la supérieure générale de Metz, datée de la mi-août 1879<sup>5376</sup> : « Je me permets, Monsieur le Vicaire Général, de vous demander de vouloir bien prier M. l'abbé Nautrez, quand il rencontrera quelques difficultés dans l'exercice de son ministère, de vouloir bien vous les communiquer ou de me les écrire. Je ferai tout pour qu'il soit parfaitement libre et heureux chez nous, mais je regretterais, s'il confiait à M. le curé les petits ennuis qui nous regarderaient. Nous retomberions dans les mêmes misères ». Pourquoi la supérieure générale de Metz ? Parce que le début de la lettre est des plus graves : il y est question de la destitution de la directrice du pensionnat, apparemment encouragée par le vicaire général lui-même.

---

<sup>5375</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté au vicaire général de Nancy, s. d. : « Nul doute que cette bienveillante disposition de sa part ne doive être attribuée à son nouveau titre de curé-aumônier, car c'est à partir du jour où il a été en possession de l'Ordre de 1878 que nous avons pu constater ce changement dans sa manière d'être. Evidemment, Monsieur le curé en est flatté [...] ».

<sup>5376</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Chrétienne au vicaire gén. de Nancy, 15.08.1879.

Pour quelle raison ? Un écrit désobligeant habilement communiqué par l'abbé Wagner<sup>5377</sup> ? La supérieure générale ne cède pas ; elle maintient Sœur Sainte-Stéphanie Welté à Longuyon :

Dans d'autres temps, Monsieur le vicaire général, j'aurais changé de supérieure pour plaire à M. le curé, mais la chose me semble difficile, à cause des démarches que nous serions obligées de faire de nouveau ; puis il me semble que Sœur Sainte-Stéphanie, qui a tant travaillé dans cet établissement, qui l'a fait ce qu'il est, ne mérite pas une destitution, comme semble me le demander une lettre anonyme que j'ai reçue. Quel en est l'auteur secret ? La Charité aime à l'ignorer, mais il attaque ma pauvre fille sur des points délicats et pour lesquels son innocence serait facile à prouver.

En ce mois d'août 1879, un nouveau sujet de discorde réveille les tensions entre le pensionnat et le presbytère. Les religieuses veulent ouvrir leur chapelle aux habitants de Longuyon, ce que le curé de la ville refuse catégoriquement<sup>5378</sup> :

Sainte-Chrétienne a son aumônier, son prêtre spécial. Au fond, j'en suis plus content que fâché : je lui livrai une maison qui marche bien et qui est bondée d'élèves. Qu'il maintienne cette belle situation, c'est mon vœu le plus sincère. Je ne m'ingérerai pas dans son ministère ; je ne lui soustrairai aucune de ses ouailles : il peut y compter sans crainte. Mais en retour, le moins qu'on puisse m'accorder, c'est que Sainte-Chrétienne et M. son aumônier ne se mêlent aucunement de ma paroisse.

Or c'est le contraire qui va se produire dès les premiers jours. D'après votre lettre du 21 courant, on veut que la chapelle, qui est à ma porte et à 10 mètres de mon église, soit ouverte aux fidèles de Longuyon, sauf pour les dimanches et les messes de semaine. Aucun curé ne pourrait accepter cette situation ; je m'y refuse complètement, pour moi et pour mes successeurs. D'abord, Sainte-Chrétienne ne paraîtra plus aux offices ; pourquoi donc veut-il attirer chez lui les paroissiens de Longuyon ? Que chacun reste chez soi, avec son troupeau qui lui est confié. Le bien gagnerait à ce que cette première règle fût appliquée.

---

<sup>5377</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Wagner au vicaire gén. de Nancy, 23.08.1879 : « Si vous n'avez pas oublié le dernier paragraphe de la lettre que je vous remettais il y a un mois, paragraphe qui vous concernait personnellement, Monsieur le vicaire général, vous voudrez bien reconnaître qu'une religieuse qui en agit de la sorte vis-à-vis de son premier supérieur aura encore moins de retenue à l'égard de tout autre ».

<sup>5378</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Wagner au vicaire gén. de Nancy, 23.08.1879.

L'abbé Wagner demande donc que la chapelle reste réservée à l'usage des habitantes du pensionnat, n'admettant que trois exceptions strictement définies<sup>5379</sup>. Il revient à la charge deux mois et demi plus tard, pour mettre le doigt sur la situation de cette chapelle, « dans l'endroit le plus retiré de tout l'établissement »<sup>5380</sup>.

Quelques jours plus tard, le 9 octobre 1879, l'évêque produit une ordonnance qui ménage chaque camp<sup>5381</sup> :

On n'admettra aux messes et aux autres offices célébrés dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Chrétienne que les seules personnes habitant la maison. Il sera toutefois fait exception à cette défense : 1° en faveur de toutes personnes pour les offices de la première communion, de l'Adoration Perpétuelle, de la fête patronale de l'établissement, à la condition qu'ils ne seront pas célébrés un dimanche ou un jour de fête d'obligation ; 2° en faveur des élèves externes de la maison, pour la messe du Saint-Esprit à la rentrée des classes ; pour la retraite annuelle du pensionnat et pour les réunions des associations particulières de l'établissement dont elles feront partie.

Les religieuses marquent cette décision en faisant ériger, une semaine plus tard, un chemin de croix dans leur chapelle<sup>5382</sup>. Elles sollicitent également une dérogation, pour permettre à une dame de la ville, mais aussi, et surtout, à des « quart de pensionnaires » d'y suivre l'office. L'abbé Wagner s'élève naturellement contre... avec la véhémence qu'on lui connaît<sup>5383</sup> :

---

<sup>5379</sup> « 1° la fête patronale principale de la maison, 2° les fêtes de l'Adoration Perpétuelle, 3° le jour de la première communion des élèves de la Maison, mais qui sera autre qu'un dimanche, comme aussi pour les N°1 et 2 ».

<sup>5380</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Wagner au vicaire gén. de Nancy, 05.10.1879 : « Pour y arriver, il faut pénétrer par la maison même, traverser tout le rez-de-chaussée, monter au premier, enfile des corridors, passer devant des chambres, des dortoirs, des cabinets de toilette, refaire au deuxième le même trajet et les mêmes circuits et c'est seulement alors qu'au bout d'un dernier couloir obscur, on atteint la porte de cette chapelle. Eh bien ! dans ces conditions, allez donc laisser pénétrer les gens du dehors dans une maison qui ne renferme que des religieuses et des jeunes filles, dont beaucoup ont de quatorze à seize et dix-sept ans ; laissez donc hommes, jeunes gens et seulement femmes et demoiselles du monde entrer et sortir, montant et descendant, circuler le jour, le soir. Oh ! ce serait pour l'avenir une bien grande imprudence. Il ne faut qu'une fois. Dès maintenant, ce serait un véritable scandale qui réjouirait les ennemis de la religion et que les adversaires des congrégations enseignantes ne manqueraient pas de faire valoir ».

<sup>5381</sup> ADMM 50J/I.65/12, ordonnance de l'évêque de Nancy, 05.10.1879.

<sup>5382</sup> ADMM 50J/I.65/12, procès verbal d'érection d'un chemin de croix par l'abbé Nautrez, 17.10.1879.

<sup>5383</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Wagner au vicaire gén. de Nancy, 23.10.1879.

Et puis qu'est ce que c'est que ces quart de pensionnaires. Jusqu'ici, on connaissait des externes, des demi-pensionnaires et des pensionnaires ; l'année prochaine, il y aura des huitième de pensionnaires et tout élève qui prendra un verre d'eau à l'établissement sera interne. [...] D'où vient donc cette basse envie, cette véritable rage de sortir de sa sphère ? On a à diriger une communauté nombreuse, un pensionnat considérable, mais ce n'est pas encore assez : il faut qu'on gouverne même la paroisse. Hé ! mon Dieu, qu'on le dise carrément : je suis prêt à envoyer à Sainte-Chrétienne les fonts de baptême et tout le pauvre mobilier de mon église ; on y fera les relevailles, les mariages, les enterrements et tout le service paroissial. Cette fois, peut-être, sera-t-on content ? Je ne voudrais l'assurer.

Le curé obtient au moins satisfaction sur le point le plus important, celui relatif aux quart de pensionnaires, puisqu'une nouvelle demande sera faite pour elles dix ans plus tard. Le 23 juillet 1889, reçue en audience privée par l'évêque, Sœur Sainte-Stéphanie Welté lui transmet cette supplique<sup>5384</sup> :

Aux termes de l'ordonnance épiscopale dont copie ci-jointe, la chapelle du pensionnat de Sainte-Chrétienne de Longuyon, n'est accessible qu'aux élèves internes ou aux demi-pensionnaires qui leur sont assimilées. Depuis dix années, l'ordre ainsi établi a été scrupuleusement gardé. Aujourd'hui, des circonstances particulières nous font sentir le besoin d'y apporter une légère modification. En voici l'exposé :

1° Certaines familles, désireuses avant tout de confier leurs filles aux religieuses, et forcées néanmoins, par des raisons majeures, de les faire revenir chez elles à l'heure de midi, gémissent sur cette nécessité de ne pouvoir obtenir leur admission dans l'établissement qu'à la condition d'une demi-pension stricte et rigoureuse. S'il n'est fait aucune dérogation à cette règle, ces quelques familles se verront forcées, à leur très grand regret, de placer leurs enfants dans l'école laïque, ce qui est entièrement contraire à leurs vœux. Satisfaction pourrait être donnée tant aux familles qu'à l'établissement, si Monseigneur l'Évêque voulait bien autoriser au pensionnat de Sainte-Chrétienne de Longuyon la même mesure qui a été prise, pour les mêmes raisons, au pensionnat des Frères de la localité, à savoir qu'une troisième et nouvelle catégorie d'élèves, sous la dénomination de quart-pensionnaires, soit confondue avec les demi-pensionnaires. Chez les Frères, les élèves de cette catégorie n'entrent même pas au réfectoire : à Sainte-Chrétienne, elles y prennent deux repas.

2° La congrégation des Enfants de Marie, érigée au pensionnat, n'a pu jusqu'alors admettre parmi ses membres aucune élève originaire de Longuyon, pour la raison que, leur éducation terminée, ces jeunes personnes, une fois sorties de l'établissement, ne peuvent, d'après la même

---

<sup>5384</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Sainte-Stéphanie Welté à l'évêque de Nancy, 23.07.1889.

ordonnance, y revenir prendre part aux réunions mensuelles de la congrégation<sup>5385</sup>. C'est regrettable. Ces réunions ont pour but de fournir aux Enfants de Marie un moyen tout particulier de persévérance, duquel ont spécialement besoin nos élèves de Longuyon, vu le peu d'encouragement à la piété qu'elles trouvent dans la paroisse. Si Monseigneur les autorise à prendre part à ces réunions, elles pourront au moins entendre une instruction religieuse en rapport avec leurs devoirs et travailler ensuite avec leurs consœurs, une demi-journée chaque mois, à confectionner soit des vêtements pour les pauvres, soit du linge ou des ornements pour les églises qui en sont dépourvues. L'avenir religieux de la paroisse y aurait, croyons-nous, beaucoup à gagner.

Nous désirerions qu'une retraite exclusive aux élèves qui ont quitté l'établissement fût donnée à l'avenir, chaque année, pendant les vacances, avec l'approbation de Monseigneur l'Évêque, ainsi que cela a lieu dans tous nos pensionnats. Celles de nos anciennes élèves qui habitent Longuyon seraient-elles, seules, exclues de cette faveur ? La Supérieure du Pensionnat et toutes ses Sœurs supplient leur premier Pasteur et Père de lever les entraves qui existent pour elles et leurs élèves à ces bienfaits : leur reconnaissance sera sans borne.

On ne connaît ni les circonstances particulières ayant motivé cette demande (l'abbé Wagner est encore en place, pour peu de temps), ni son résultat. De toute façon, l'établissement n'a pas besoin de cette autorisation pour assurer sa prospérité. Durant les deux dernières décennies du siècle, « le nombre des pensionnaires avoisine 90 et l'insuffisance des locaux oblige à refuser des élèves »<sup>5386</sup>. 90, c'est, par exemple, l'effectif de décembre 1881, indiqué dans une enquête de l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Briey<sup>5387</sup>. 62 sont des internes et pas moins de 40 élèves ont plus de treize ans. Sœur Stéphanie Welté, « très intelligente, capable, active, ferme, très considérée », dirige six classes et autant d'adjointes. On construit, on achète, on aménage<sup>5388</sup>.

La communauté religieuse grossit (32 personnes en 1887, 50 en 1898), toujours placée sous la tutelle effective de Metz : « La supérieure locale représente, dans sa maison, la supérieure générale, dépend d'elle dans l'exercice de son autorité et doit lui rendre fidèlement compte de son administration », indique le rapport canonique en 1898, « Elle a

---

<sup>5385</sup> Il doit s'agir de la « Garde d'Honneur », « association » d'élèves érigée en « confrérie » en 1884, à la demande de l'aumônier du pensionnat (ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Nautrez au vicaire gén. de Nancy, 20.06.1884).

<sup>5386</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 14.

<sup>5387</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Briey. Inspecteur : M. Piquet. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5388</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 14 et 16-17.

l'autorité et la surveillance sur toutes les personnes et sur toutes les œuvres de la maison, en dirige toutes les affaires et tous les emplois »<sup>5389</sup>. Ou encore, au chapitre de l'état temporel : « La maison-mère de Metz a avancé des fonds pour acquérir un terrain communal de grande convenance et qui a rendu possible de notables agrandissements. La prospérité croissante du pensionnat fait espérer que, avant peu d'années, les emprunts faits dans ce but seront entièrement remboursés ». Les comptes sont à l'équilibre<sup>5390</sup>.

En avril 1901, Sœur Marie-Françoise-de-Chantal Wilhelm, une Thionvilloise de trente-six ans, maîtresse-adjointe dans l'établissement depuis 1890<sup>5391</sup>, succède à Sœur Sainte-Stéphanie Welté à la tête de « l'école primaire de jeunes filles avec pensionnat privé, cours complémentaire et classe enfantine » de Longuyon<sup>5392</sup>. Réintégrée Française en janvier 1887, elle obtenait quelques mois plus tard son brevet de capacité à Nancy. Un brevet supérieur, comme le précise l'inspecteur primaire de Briey dans son rapport relatif à la déclaration d'ouverture de la nouvelle directrice<sup>5393</sup> :

L'école en question comprenait des classes primaires, une classe enfantine et un pensionnat. Mme Wilhelm ajoute à la désignation « avec cours complémentaire ». Comme elle est pourvue du brevet supérieur, elle peut, en effet, diriger un cours complémentaire. Mais, dans les locaux, il y a simplement une salle semblable aux autres pour le cours complémentaire. Ce cours formera la première division de l'école ; aucune maîtresse n'est désignée pour diriger la division complémentaire. Il y a peut-être lieu d'informer Mme Wilhelm que la maîtresse chargée du cours complémentaire devra toujours être pourvue du brevet supérieur et qu'elle devra suivre les programmes des cours complémentaires publics.

L'inspecteur du conseil d'hygiène de Briey décrit un site favorable (« Ces immeubles forment de vastes constructions situées au nord de Longuyon, sur une petite éminence dominant la Chiers, près de l'église, dans un endroit qui nous a paru sain et hygiénique »)<sup>5394</sup>. Sa description de l'agencement des locaux nous apprend que l'

---

<sup>5389</sup> ADMM 50J/I.65/12, rapport de visite canonique à Longuyon, 14.09.1898.

<sup>5390</sup> ADMM 50J/I.65/12, Comptes généraux d'administration pour l'exercice 1898.

<sup>5391</sup> ADMM 1T59, Sœur Marie-Françoise-de-Chantal Wilhelm à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 09.04.1901.

<sup>5392</sup> ADMM 1T58, déclaration d'ouverture à la mairie de Longuyon, 09.04.1901.

<sup>5393</sup> ADMM 1T59, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 08.05.1901.

<sup>5394</sup> ADMM 1T59, conseil d'hygiène de Briey, rapport de l'ingénieur ordinaire, 20.04.1901.

« externat » est « complètement séparé du pensionnat, avec entrée spéciale » : « on trouve en entrant un large vestibule, à gauche une classe pour 25 élèves [...] ; à droite, il y a actuellement 2 pièces [...] destinées à faire la classe enfantine ». Le groupe « pensionnat et école primaire » est bien plus développé, avec ses six classes et ses « cours complémentaires » regroupant 20 élèves ; les dortoirs sont « très proprement aménagés, très bien éclairés », peuvent « être bien ventilés » et contiennent « en totalité une centaine de lits ». Le long (14m 30) et haut (3m 47) réfectoire peut « contenir 80 pensionnaires et 15 demi-pensionnaires ». « En résumé, toutes les pièces, sauf une seule (la salle des cours et études) sont anciennes et ne sont pas strictement conformes aux prescriptions des nouveaux règlements, surtout comme hauteur. Mais elles sont très proprement et même richement aménagées, le cube d'air par élève est presque partout suffisant ».

Nous avons trouvé deux cartes postales des alentours de 1900, représentant le pensionnat de Longuyon, écrites par une Sœur Marie-Octavie, qui assure les fonctions d'économe<sup>5395</sup>. L'une, envoyée à un père de Thionville rappelle à ce dernier la date de la rentrée de l'établissement : « Nous nous réjouissons de recevoir votre chère petite fille, qui, nous l'espérons, s'habitue vite à sa nouvelle vie. Si vous le désirez, vous pourrez la confier à la sœur chargée de ramener les élèves par le train, qui arrive de Longuyon par le train de 5h  $\frac{3}{4}$  et passe à Thionville vers 4h  $\frac{1}{2}$  ». Le ramassage se fait donc aussi en Lorraine allemande voisine. L'autre carte, datée de février 1903, est adressée à un vendeur de fournitures scolaires. Son texte évoque l'exil imminent du pensionnat : « Votre avis de passage nous arrive à l'instant. Vous devez comprendre que, malheureusement, les circonstances actuelles ne nous permettent aucun achat qui ne soit indispensable, et nous avons encore une bonne partie de votre fourniture de l'an dernier. Il serait donc tout à fait inutile de faire le voyage de Longuyon ».

Car les Sœurs de Sainte-Chrétienne sont frappées, comme tant d'autres communautés, par la législation anticongréganiste qui ouvre le XX<sup>e</sup> siècle français : « A partir du 1<sup>er</sup> avril 1903, le commissaire spécial apporte régulièrement des décrets frappant les maisons de la congrégation »<sup>5396</sup>. Les anticléricaux longuyonnais forment un comité

---

<sup>5395</sup> Collection particulière.

<sup>5396</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 15 (source pour tout le paragraphe).

« qui compte aussitôt 70 adhérents » ; il « se livre à une intense propagande et fait signer des bulletins d'adhésion ». Ils sont 150, le 13 décembre 1903, à participer, à l'hôtel de ville, à « une grande réunion maçonnique », avec banquet et discours. Sœur Sainte-Stéphanie Welté, revenue à la tête de l'établissement en 1902, « se met en recherche d'un refuge en Belgique ». Une maison y est achetée à Torgny, à 15 km de Longuyon, au printemps 1904. Les religieuses s'y installent au mois de septembre suivant et recommencent les cours le 6 octobre, « avec 36 anciennes élèves de Longuyon », où le pensionnat fermé devient une « maison de retraite » pour religieuses âgées, formant une communauté assez nombreuse (45 religieuses en 1912<sup>5397</sup>), attachée à Metz jusqu'à la Première Guerre mondiale<sup>5398</sup>.

Depuis l'été 1914 jusqu'à la fin du conflit, Longuyon et Torgny vivent sous le régime de l'occupation allemande. Les Sœurs de Sainte-Chrétienne font comme les religieuses des autres congrégations : elles soignent les blessés<sup>5399</sup>. En mars 1915, l'enseignement congréganiste reprend timidement pied à Longuyon, avec l'envoi d'une maîtresse de Torgny, qui pallie la fermeture des écoles communales. Ses cours attirent une vingtaine d'élèves jusqu'à la fin de la guerre. Puis c'est la victoire des alliés, l'entrée des Américains le 17 novembre 1918, l'installation d'un hôpital français en avril 1919, qui fonctionne pendant plus d'un an : « Il cohabite tant bien que mal avec l'école, qui voit ses effectifs s'accroître régulièrement : 40 élèves en février 1919, 52 en mars, 80 à la fin de l'année scolaire ». L'inspecteur primaire avait pourtant averti les sœurs que leur établissement devait fermer le 1<sup>er</sup> mai, mais une pétition portée à la préfecture par le maire a permis de repousser la fermeture à octobre.

La mobilisation de la population longuyonnaise en faveur de l'école congréganiste, relatée par le menu dans la monographie déjà citée, permet finalement son maintien pendant quelques années, ce qui fait dire, en 1922, à l'historiographe de chez Letouzey et Ané<sup>5400</sup> : « Ajoutons, à l'honneur de la population, que les anciennes préventions contre les

---

<sup>5397</sup> ADMM 50J/I.65/12, état de la congrégation des Sœurs de Sainte-Chrétienne, diocèse de Nancy, 03.04.1912.

<sup>5398</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'aumônier du pensionnat de Longuyon au vicaire gén. de Nancy, 14.04.1914.

<sup>5399</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 19.

<sup>5400</sup> *La Congrégation de Sainte-Chrétienne*, Paris, Letouzey et Ané, « Les ordres religieux », 1922, p. 127-128.

sœurs tombèrent bien vite ; c'est même grâce au sincère attachement des habitants que, depuis ces dernières années, les religieuses ont eu la consolation de pouvoir ouvrir de nouveau un externat à Longuyon même, en attendant qu'il plaise au ciel de les rappeler définitivement de leur exil ». Vaine espérance, car l'établissement doit fermer à l'été 1923<sup>5401</sup>.

Mais c'est pour renaître, en décembre de la même année, sous la direction de Mme Ribaille et de sa fille Antoinette, aidées de trois autres maîtresses laïques. L'école accueille alors 25 pensionnaires et 30 externes. À côté fonctionne un pensionnat, tenu par des Sœurs de Sainte-Chrétienne, indépendant de l'école. Les religieuses peuvent également diriger, à partir de janvier 1924, un cours pratique et, à partir de juin 1924, une garderie : « Les effectifs augmenteront lentement, mais régulièrement : 70 élèves en 1926, 80 en 1927, 110 en 1930, 115 en 1931, avec quatre maîtresses. En 1934, la maison héberge 75 pensionnaires, le cours pratique comptant 50 grandes filles »<sup>5402</sup>. Cette année-là, Mlle Antoinette Ribaille, qui a pris la relève de sa mère à la tête de l'institution, épouse M. Paul Couvreur. Elle cède la direction à sa sœur, Mlle Angèle Ribaille, qui reste jusqu'en 1940.

## (2) Longwy, dans l'ombre de Longuyon

En 1876, l'inspecteur primaire de Briey recense deux écoles libres avec pensionnat<sup>5403</sup>. La plus fréquentée est celle des Sœurs de Sainte-Chrétienne, « annexée à l'école communale », avec « 95 élèves, dont 17 pensionnaires, réparties en trois classes bien dirigées et sainement installées ». Pourtant, l'établissement serait en fâcheuse posture, à en croire sa directrice et supérieure, Sœur Saint-Jean-de-la-Croix, née Adélaïde Daire. Elle écrit au vicaire général de Nancy en décembre 1877<sup>5404</sup> : « Chaque jour, notre position devient plus critique. Dans notre coin retiré, derrière une caserne d'artillerie, au milieu des

---

<sup>5401</sup> *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, p. 24.

<sup>5402</sup> *Ibid.*

<sup>5403</sup> ADMM 1T75, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 15.07.1876.

<sup>5404</sup> ADMM 50JI.65/12, Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire au vicaire gén. de Nancy, 15.12.1877.

soldats, selon l'expression des enfants et de leurs parents, dans un local que sa vétusté finit par rendre inhabitable. Nous perdons chaque jour des pensionnaires et aussi des externes, le pensionnat laïc [Bastien], établi ici depuis trois ans, exploitant habilement notre fâcheuse situation ». La religieuse s'affaire depuis un certain temps à trouver des locaux. Une première possibilité d'achat s'est déjà présentée, puis une seconde, encore plus favorable : l' « hôtel de l'Europe »<sup>5405</sup>. Mais la direction de la congrégation, dont on a vu qu'elle se trouve non pas à Longuyon, mais à Metz, rechigne à cette acquisition :

En ces circonstances, pressées par Messieurs nos curés de Longwy-Haut et Longwy-Bas, par nos enfants et leurs parents, par les ennuis incessants et les frais à renouveler tous les jours dans un local qui croule et nous laisse dans l'eau tout l'hiver, nous avons adressé une demande à l'effet d'acheter l'hôtel, à Monseigneur l'évêque de Metz, à M. l'abbé Masson et au conseil de notre congrégation. La réponse, d'abord incertaine, nous ajournait après les élections d'octobre, puis après la rentrée des chambres. Et aujourd'hui, en m'exposant les difficultés d'une acquisition, Monsieur l'abbé Masson me parle de l'approbation nécessaire de Monseigneur l'évêque de Nancy, de celle du préfet et de l'académie ; et le but principal de cette lettre est de vous demander, mon bon père, si vraiment cette autorisation serait difficile à obtenir de Monseigneur.

L' « indécision des supérieurs », explique Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire au vicaire général de Nancy, viendrait de la « crainte d'une concurrence » avec le pensionnat de Longuyon. Un « danger », qui n'existe pas, le territoire de recrutement n'étant, selon la directrice, pas le même : « C'est de la frontière belge et luxembourgeoise que nous viennent nos pensionnaires, qui jamais n'iront à Longuyon et seraient, à notre défaut, le bénéfice des dames laïques ou des établissements belges des environs. Nous avons, du reste, à peu près toutes les externes de la ville ; mais elles finiront par nous échapper petit à petit ». La religieuse ne croit pas que de simples réparations de l'immeuble déjà en usage, dont l'abbé Masson propose l'achat, suffiraient à améliorer la situation, étant donné la vétusté du bâtiment et le voisinage de l'armée : « Si donc nos supérieurs ne nous

---

<sup>5405</sup> « Notre bonne supérieure générale, décédée il y a un an, nous a toujours vues avec un vif regret derrière cette caserne, et nous avait fortement engagées à chercher un local plus convenable. Le jour même qu'elle tomba malade, j'étais allée à Metz pour lui parler d'une belle maison de notre voisinage qu'on nous offrait au prix de 60 000 Francs. La bonne mère consentait à l'acquisition. Au mois de juin dernier, une occasion plus avantageuse nous présentait une chance qui ne se rencontrera plus dans des siècles, nous a dit Monsieur notre curé. C'est l'hôtel de l'Europe, le plus beau de Longwy, que la propriétaire tient tellement à nous vendre que, pour nous donner le temps, elle refuse tout acquéreur. La demoiselle est âgée et nous promet des avantages, toute latitude pour le paiement et fixe à 50 000 Francs le prix, qu'elle diminuera sûrement plus tard ».

permettent pas de profiter de la chance exceptionnelle qui nous est offerte », conclut-elle, « il nous faudra rester au milieu de nos soldats immoraux et jureurs et sous nos murs qui croulent ».

Mais Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire se retient d'envoyer tout de suite sa lettre à Nancy<sup>5406</sup>. Elle la transmet à son destinataire un mois après sa rédaction, en janvier 1878, comme pièce jointe d'un autre écrit<sup>5407</sup>. Celui-ci présente au vicaire général le nouveau tour pris par l'affaire, dans laquelle il est devenu urgent de décider<sup>5408</sup> :

Mademoiselle Goëller, la propriétaire de l'hôtel, vient de mourir. Frappée le jour de Noël d'une congestion cérébrale, elle me fait subitement appeler le lendemain ; et en présence du maire, du notaire et de ses témoins, réunis pour le testament, elle nomme d'abord ses légataires universelles, les Sœurs de Sainte-Chrétienne, et elle finit par nous donner seulement sa maison. Circonvenue aussitôt le testament [sic] par deux vieilles demoiselles qui lui étaient étrangères et se disaient depuis peu ses amies, un deuxième testament se fait deux heures après le premier, donnant la maison aux deux demoiselles [...], ainsi que son mobilier et ses jardins, mais spécifiant que, si dans l'intervalle des deux mois qui suivront sa mort, la congrégation de Sainte-Chrétienne veut acheter sa maison, les héritières la leur vendront au prix de 50 000 Francs, payables en vingt annuités avec rente de 4 pour cent. Les deux mois expirés, si la maison n'est pas achetée, les légataires redeviendront libres de l'immeuble.

Les dispositions du dernier testament paraissent, néanmoins, « avantageuses » pour la congrégation, explique la directrice, qui considère un transfert de son pensionnat comme une nécessité vitale, face à la perspective des prochains « grands travaux militaires », qui perturberaient assurément la vie de l'école, et compte tenu « des invasions de rats et des inondations » que vient de vivre l'établissement et qui ont mis la « communauté en un état moral plus triste encore que la situation locale ». Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire a donc « tenté une dernière démarche ». Il a fait le voyage de Metz, avec le testament sous le bras, pour le présenter à l'abbé Masson, qui « parut alors consentant ». Mais le conseil de la

---

<sup>5406</sup> ADMM 50J/I.65/12, Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire à l'évêque de Nancy, 17.01.1878 : « Il y a un mois que je vous écrivais la lettre ci-jointe, que la crainte de nous rendre importune a retenu dans mon portefeuille. De graves événements, survenus depuis, m'ont fait regretter de n'avoir pas agi avec cette filiale confiance qui se trouve toujours bien de s'ouvrir à un bon père ».

<sup>5407</sup> *Ibid.*

<sup>5408</sup> *Ibid.*

congrégation n'a pas suivi : « En religieuses, nous avons dit notre *fiat*, mais il a été bien amer : c'étaient de si longues espérances déçues... et les enfants, leurs parents, la ville presque tout entière se réjouissait [sic] tant de notre changement de résidence. Messieurs nos ecclésiastiques sont profondément surpris et peines de la décision ». Mais la résignation n'est pas totale, d'où le courrier au vicaire général de Nancy : « Dans cinq semaines, nous aurons perdu le droit de préférence à la maison avec ses avantages. Comme les héritières tiennent essentiellement à garder la maison, ne pourrions-nous pas, selon certain conseil qu'on nous donne, réclamer une indemnité établie sur la base de 4 pour cent au lieu de 5, ce qui, pour vingt ans, donnerait dix mille francs ? N'obtiendrions-nous que la moitié, ce serait toujours un secours pour l'avenir ».

En décembre 1881, l'établissement est fréquenté par 86 élèves, dont 16 internes<sup>5409</sup>. 24 élèves ont plus de treize ans. Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire dirige quatre classes avec autant d'enseignantes : deux brevetées, deux non-brevetées. La directrice est « intelligente » et « capable », remarque l'inspecteur primaire de Briey, qui souligne également qu'elle « dirige l'établissement sans faire de cours ». En novembre 1884, la direction du pensionnat revient à Sœur Marie-Agathe Guille, née à Metzervisse trente-deux ans plus tôt, optante à Rethel en 1872, puis adjointe au pensionnat de Sainte-Chrétienne à Henrichemont, dans le Cher. Au printemps 1889, l'établissement est enfin transféré « dans le local de la Croix d'or et de l'Europe, rue de l'Hôtel de Ville »<sup>5410</sup>. L'inspecteur primaire de Briey fait cette précision sur le statut de l'établissement<sup>5411</sup> :

La directrice déclare y annexer un cours complémentaire et une classe enfantine. Aux termes des articles 31 et 180 du décret du 18 janvier 1887, la directrice d'une école élémentaire privée avec cours complémentaires doit être pourvue du brevet supérieur. Or Mme Guille, directrice, ne remplit pas cette condition ; elle ne peut pas diriger un cours complémentaire. Mme Guille a fait, en 1884, la déclaration de l'école actuelle, qui est installée dans un bâtiment en location. Si le conseil départemental a accepté le titre d'école avec cours complémentaire, je pense que ce titre ne peut pas être retiré. D'ailleurs, la distinction n'est que spécieuse ; ce que la directrice appelle cours complémentaire n'est autre chose que la division supérieure de l'école comme la classe enfantine en

---

<sup>5409</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Briey. Inspecteur : M. Piquet. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5410</sup> ADMM 1T77, conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 28.05.1889.

<sup>5411</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire de Briey à l'inspecteur d'acad., 17.03.1889.

est la division inférieure. La classe enfantine, par sa nature même, peut recevoir des enfants des deux sexes [...]. Mais le titre légal de l'école privée n'est, à mon avis, que celui-ci : école élémentaire avec internat.

Après inspection de l'immeuble acquis par les religieuses, il remarque que les « locaux seront dans d'excellentes conditions hygiéniques et seront prêts le 1<sup>er</sup> mai [1889], époque à laquelle la directrice songe à s'y installer » ; « Les salles de classe, au nombre de cinq et situées au premier étage, ont toutes 4 mètres de hauteur ; elles sont parfaitement éclairées ». D'après le cubage de chaque salle, il y a de la place pour « 25 enfants » dans la « classe enfantine » et « 161 filles » dans l' « école ordinaire ». « En ce qui concerne le pensionnat, les conditions hygiéniques sont également bonnes. Les dortoirs, installés au deuxième étage, présentent un volume d'air de 786 mètres cubes. À quinze mètres cubes par élève, on a la place de 52 lits ».

L'inspecteur primaire propose donc au conseil départemental de fixer les effectifs maximums suivants : 25 élèves pour la classe enfantine, « avec la condition d'âge de quatre à sept ans » ; 80 externes et 48 pensionnaires, « comme le demande la directrice », pour le reste de l'établissement. Quatre adjointes devront enseigner aux côtés de Sœur Marie-Agathe Guille et trois surveillantes surveiller les dortoirs. Notons que l'une des adjointes proposées par la directrice est pourvue à la fois du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique ; une autre du brevet supérieur.

Le pensionnat ferme à l'automne 1904, à l'instar de celui de Longuyon. On s'active toutefois, à Longwy, à le faire rouvrir entre des mains laïques. Cocasse retournement de l'histoire : l'enseignante qui se propose de faire revivre l'établissement est Mlle Marie Virginie Bastien, l'ancienne directrice du pensionnat laïque dont la concurrence faisait trembler Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire dans les années 1870. Son institution avait fermé ses portes en 1894, mais Mlle Bastien continuait d'habiter Longwy<sup>5412</sup>. Fin octobre

---

<sup>5412</sup> ADMM 1T62, curriculum vitae de Mlle Marie Virginie Augustine Bastien, 04.10.1904.

1904, le sénateur Mézières écrit au préfet de Meurthe-et-Moselle pour défendre sa cause<sup>5413</sup> :

L'établissement de Sainte-Chrétienne à Longwy-Haut est fermé depuis le 2 octobre. L'école publique, à laquelle vous ne pouvez donner que deux institutrices au lieu de trois, qui seraient nécessaires, est donc tout à fait insuffisante pour recevoir tous les enfants de la ville. Conformément à la loi, une association des parents s'est fondée pour remplacer les religieuses par des institutrices laïques, pourvues du brevet nécessaire. Les familles vous demandent de vouloir bien autoriser l'établissement de cette école libre. Le temps presse. On voudrait ouvrir le 6 novembre dans les délais légaux, pour que les travaux des enfants ne soient pas trop longtemps interrompus. Je fais appel à toute votre sollicitude en faveur de cette jeunesse qui ne peut trouver place à l'école publique.

La réponse du préfet est négative<sup>5414</sup> ; les conditions sanitaires ne seraient pas remplies, de l'avis de l'inspecteur d'académie, qui a fait opposition : « L'administration préfectorale étant sans qualité pour empêcher cette opposition de se produire, il ne m'est pas possible, Monsieur le sénateur, de déférer à votre désir, et je vous en exprime tous mes regrets ». La décision de l'inspecteur d'académie s'appuie sur le rapport de l'inspecteur primaire de Briey<sup>5415</sup> :

La déclarante s'est contentée de prendre tels quels les locaux de l'établissement des Sœurs de Sainte-Chrétienne sans y faire aucune appropriation. Or, de ce fait que les bâtiments ont servi de maison d'école autrefois, il ne s'en suit nullement que nous devions les accepter. Ainsi, les classes n'ont pas la hauteur réglementaire, 4 mètres [ndlr : elles l'avaient en 1889 !] ; la cour de récréation, entourée de murs élevés, ne voit guère le soleil qu'en plein été ; l'orientation d'une grande partie du bâtiment n'est pas non plus très avantageuse. Ce sont là des inconvénients assez graves, mais on ne peut y remédier, et comme, appréciés dans leur ensemble, ils ne compromettent pas d'une façon très sensible la salubrité de l'école, je ne les relève que pour mémoire.

Mais il y a des travaux d'appropriation qui s'imposaient et qui, à la date du 15 courant, n'étaient pas encore effectués : 1° les plafonds des salles de classe et des dortoirs n'ont pas été blanchis ; 2° Les murs sont encore recouverts de papier, et toute cette tapisserie est dans un état de conservation qui laisse fort à désirer. Il faut arracher tout cela et badigeonner les murs à la chaux, ou les recouvrir d'un enduit facile à laver ; 3° La maison d'école communique encore par plusieurs

---

<sup>5413</sup> ADMM 1T62, le sénateur Mézières au préfet de Meurthe-et-Moselle, 20.10.1904.

<sup>5414</sup> ADMM 1T62, le préfet de Meurthe-et-Moselle au sénateur Mézières, 27.10.1904.

<sup>5415</sup> ADMM 1T62, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.10.1904.

ouvertures avec un bâtiment adjacent que les sœurs utilisaient, mais qui vient d'être vendu à un particulier. Pour toutes ces raisons, je suis d'avis qu'il y a lieu de faire opposition à l'ouverture de l'école projetée.

Suite à la requête du sénateur, l'inspecteur d'académie avait demandé s'il n'y avait pas lieu d'effectuer une nouvelle visite. Mais il se heurta à la mauvaise volonté de l'inspecteur primaire<sup>5416</sup> : « Je crois que ce serait créer un précédent fâcheux que de faire une seconde visite du local. Une école privée, en effet, doit être prête au moment où on fait la déclaration d'ouverture, et, en tout cas, au moment de la visite du commissaire enquêteur. S'il en était autrement, les particuliers auraient presque toujours le temps de remédier aux défauts qui leur seraient signalés, ce qui reviendrait à amoindrir le droit d'opposition ». Mlle Bastien et les soutiens de l'école se seraient eux-mêmes attendus à cette décision : « Tout ce qu'ils désirent, c'est que l'opposition ne soit pas permanente ». Enfin, l'inspecteur primaire avança des raisons politiques :

[...] M. le sous-préfet ne m'a pas caché qu'il désirait qu'on retarde autant que possible et même qu'on s'oppose tout à fait à l'ouverture de cette école créée par le presbytère. Or, si je vais à Longwy, je constaterai sûrement que mes critiques ont été mises à profit, et les motifs d'opposition tomberont par là même. Nous aurons l'air alors d'avoir tendu la perche aux administrateurs de l'école privée et ce serait d'un mauvais effet, en ce moment surtout où leur parti attaque violemment l'école laïque de Longwy-Bas (voir ci-joint de nouveaux articles du *Longovicien*)<sup>5417</sup>. Or, nous

---

<sup>5416</sup> ADMM 1T62, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, fin octobre 1904.

<sup>5417</sup> Les coupures en question de ce journal conservateur : « *Tribune publique*. La semaine dernière, nous avons publié une lettre de plusieurs pères de famille protestant contre le langage odieux tenu en classe par un instituteur-adjoint de Longwy-Bas. Les faits révélés ont produit une grosse émotion, ce qui n'a pas empêché le directeur de la même école, M. Jolibois, – sans doute pour défier l'opinion publique – de s'empresse de violer lui aussi la neutralité scolaire et les droits des parents, tout en méconnaissant les règlements académiques. Voici ce que nous écrit à ce sujet l'un de nos correspondants : "Monsieur, J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire connaître les faits suivants, qui se sont déroulés lundi matin à l'école des garçons de Longwy-Bas. Le directeur de l'école, M. Jolibois, s'est permis de faire monter dans sa classe tous les enfants des divers cours, et, après leur avoir recommandé de ne pas répéter ses paroles, leur posa les questions suivantes : Y a-t-il un Dieu ? Y a-t-il un enfer ? Y a-t-il un purgatoire ? Dites-vous vos prières ? Qu'est-ce que vos parents vous ont dit ? M. Jolibois, naturellement, affirma que Dieu, l'enfer, le purgatoire n'existent pas. Ce monsieur ne pourrait-il pas nous laisser le soin d'élever nos enfants dans les principes qui nous plaisent, comme nous lui laissons la liberté et le droit, en tant qu'individu, de penser et de croire ce qu'il veut ? [Signé :] Un père de famille indigné" » ; « Puisque M. Jolibois aime tant poser des questions, nous nous permettons à notre tour de lui en poser quelques-unes, ce qu'il ne saurait nous reprocher. Croyait-il à l'enfer, au purgatoire et à Dieu ; disait-il ses prières au temps où il demande aux Sœurs de Sainte-Chrétienne de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes pour obtenir de guérir d'un terrible coup de surin reçu dans l'abdomen ? Ne promet-il même pas de faire aussitôt sa guérison le pèlerinage de Lourdes... lequel vaut bien celui fait cette année à Rome ? Ne se faisait-il pas un plaisir, du reste, d'accompagner à l'orgue les chants

avons à Longwy une section très active de la Fédération qui, guidée ou non par M. Jolibois, suit de très près toutes les questions scolaires [...]. Une nouvelle démarche serait certainement relevée. Mieux vaudrait, selon moi, faire opposition, puisque c'est là la conclusion de mon rapport. Il y aurait alors une nouvelle déclaration et, sitôt que j'aurais constaté que les réparations exigées sont faites, on pourrait – si l'on y tient – autoriser une ouverture prématurée, comme on l'a fait pour Jœuf, en raison du manque de place à l'école publique.

La justification politique ne convainc pas l'inspecteur d'académie. Elle produit même l'effet inverse, comme le montre cette note de service du 3 novembre 1904 :

J'étais disposé à faire opposition à l'ouverture de l'école libre de Longwy-Haut, mais l'affaire paraissait avoir un côté politique. J'ai cru devoir en entretenir M. le Préfet. Il nous a paru que les motifs d'opposition – qui, du reste, n'existent peut-être plus à l'heure actuelle – n'étaient pas assez graves. Et nous avons jugé que ce serait mal servir à la fois l'intérêt scolaire et l'intérêt bien entendu du parti républicain que de maintenir une opposition insuffisamment justifiée.

Trois jours plus tard, une nouvelle demande d'ouverture est présente par Mlle Julienne Charoy, qui souhaite « ouvrir un pensionnat privé de filles avec externat, école enfantine et cours complémentaires à Longwy-Haut »<sup>5418</sup>. Elle déclare « avoir résidé à Nancy pendant les dix dernières années, comme laïque, et y avoir professé différents cours dans l'institution libre des dominicaines, 107 rue de Strasbourg ».

En 1922, la supérieure générale de la congrégation requiert de l'autorité épiscopale l'autorisation de vendre l'immeuble de Longwy<sup>5419</sup>.

---

sacrés ? Quant aux pères de famille de Longwy-Bas, nous n'avons qu'un conseil à leur donner. Si des incidents comme ceux déjà signalés se passent à nouveau à l'école, qu'ils portent plainte auprès des autorités académiques, et si leur plainte est méconnue, qu'ils refusent d'envoyer encore leurs enfants en classe. Ne pourraient-ils pas aussi profiter de l'occasion pour créer une école libre ? »

<sup>5418</sup> ADMM 1T62, Mlle Charoy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 07.11.1904.

<sup>5419</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'évêque de Metz à l'évêque de Nancy, 02.02.1922.

### (3) Nancy, Sainte-Chrétienne, une évolution vers l'enseignement secondaire ?

Les Sœurs de Sainte-Chrétienne du diocèse de Nancy ne restent pas cantonnées au foyer historique de l'ancienne Moselle. Au printemps 1887, elles installent une tête de pont dans la cité épiscopale, où elles ont fait construire une maison d'école dans la rue de Toul (auj. avenue de la Libération). La fondatrice de l'établissement est Elisabeth Colson, en religion Sœur Sainte-Antoinette<sup>5420</sup>. Les ambitions scolaires de cette Ardennaise sont limitées, puisqu'elle se propose de fonder une « école privée primaire élémentaire »<sup>5421</sup> ; « avec internat », écrit-elle tout d'abord, avant de barrer cette précision. Les choses sont claires : cette nouvelle institution n'a rien à voir avec l'enseignement secondaire. Dix ans plus tard, elle s'adjoit une école maternelle, placée sous la direction de Mlle Adèle Elisabeth Jost, dont on ignore le nom de religieuse<sup>5422</sup>. Les locaux sont toujours les mêmes, mais leur adresse a changé : l'immeuble appartient désormais à la rue de Monbois, comme N°12. Le rapporteur du conseil central d'hygiène publique en donne la description suivante : « Cette école comporte quatre grandes salles, l'une pour l'asile, les trois autres pour des enfants de six à douze ou treize ans. Elles sont toutes de mêmes dimensions ; elles reçoivent de 25 à 30 élèves, avec des tables bien espacées, bien orientées »<sup>5423</sup>. Treize ans comme âge maximal : l'enseignement reste élémentaire.

Le doute s'instille chez l'historien à la lecture des documents de la succession de Sœur Sainte-Antoinette Colson, à l'été 1900<sup>5424</sup>. L'institution que reprend Sœur Sainte-Céline Ditsch est un « pensionnat privé de filles », d'après l'inspecteur primaire de Nancy<sup>5425</sup>, alors que la religieuse préfère parler d'une « école primaire privée avec internat ». La capacité de ce dernier est assez limitée : « il y a lieu de fixer à 15 le nombre maximum des pensionnaires à admettre », constate l'inspecteur primaire. On sait bien que

---

<sup>5420</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.04.1887.

<sup>5421</sup> ADMM 1T50, Sœur Sainte-Antoinette Colson à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 12.03.1887.

<sup>5422</sup> ADMM 1T53, déclaration de non-opposition du maire de Nancy, 02.09.1896.

<sup>5423</sup> ADMM 1T53, rapport de M. Tisserant pour le conseil central d'hygiène de Meurthe-et-Moselle, nov. 1896.

<sup>5424</sup> ADMM 1T57, M. Schlagdenhauffen devant le conseil central d'hygiène publique, 06.10.1900.

<sup>5425</sup> ADMM 1T57, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.09.1900.

le terme de « pensionnat » n'est pas nécessairement l'indicateur d'un enseignement secondaire, loin de là. Si la question du niveau de l'enseignement se pose, c'est en raison de l'âge des élèves. En effet, le rapporteur du conseil central d'hygiène publique écrit<sup>5426</sup> : « La totalité des enfants, de huit à quinze ans, s'élève environ à 50, dont 12 en moyenne pour l'internat »<sup>5427</sup>. L'« École Bernadette », qui avait tout de l'école élémentaire quatre ans plus tôt, se serait-elle engagée sur la voie de l'enseignement secondaire ? A l'été 1903, elle est contrainte de fermer. L'*Est républicain* raconte le départ des sœurs<sup>5428</sup> :

A 2 heures 36 de l'après-midi, les sœurs dirigeant l'école Bernadette, de Boudonville, ont pris le train se dirigeant sur le Luxembourg. 150 personnes environ ont accompagné les religieuses à la gare, une vingtaine de bouquets leur ont été offerts. Un très important service d'ordre avait été organisé par la police, la vente des tickets de quai étant interdite, les amis de religieuses se sont munis de billets de banlieue. Le départ du train a été salué des cris de « Vive la liberté ! Vivent les sœurs ! » La police n'a pas eu à intervenir.

Mais l'institution survit, laïcisée, à l'offensive anticongréganiste. En avril 1903, Mlle Marie Emérite Tisserant déclare son intention d'ouvrir une école primaire de filles rue de Monbois<sup>5429</sup>. À la rentrée 1903, Mlle Marie Virginie Boulenger ouvre une école privée de filles au N°14 rue de Monbois. L'inspecteur primaire note : « Elle a l'aspect d'une enfant et je ne la crois guère en état de diriger effectivement l'école qu'elle veut ouvrir, mais elle est dans les conditions d'âge et de capacité exigées par le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 4 de la loi du 30 octobre 1886. Elle a en outre rempli les formalités et produit les pièces exigées par les articles 37 et 38 de la loi précitée, et par l'article 158 du 18 janvier 1887 ». Elle a déjà enseigné pendant une année comme institutrice-adjointe à

---

<sup>5426</sup> ADMM 1T57, M. Schlagdenhauffen devant le conseil central d'hygiène publique, 06.10.1900.

<sup>5427</sup> La description des locaux est la suivante : « Au rez-de-chaussée se trouvent deux vastes salles éclairées par de grandes baies, de 8m 50 de long, 6m 50 de large et 4m de haut. Elles contiennent cinq bancs à six places. Au premier étage une troisième salle, de même dimension, pouvant contenir également 30 élèves. Toutes ces places n'étant pas occupées, il s'en faut de beaucoup, on voit que le cube d'air est plus que suffisant. Au deuxième étage se trouve le dortoir contenant douze lits pour les pensionnaires et deux autres pour les institutrices. Dans la cour d'entrée, plantée d'arbres, on voit à droite les cabinets d'aisance, très proprement tenus, lavés tous les jours à grande eau. Un préau couvert qui, précédant la maison, permet aux enfants de prendre leurs ébats pendant l'interruption des classes ».

<sup>5428</sup> *Est républicain*, 01.08.1903.

<sup>5429</sup> ADMM 1T60, déclaration d'ouverture, certificat d'affiche, commune Nancy, 15.04.1903.

l'école privée laïque de Chaudenay en Haute-Marne<sup>5430</sup>. Le rapporteur du conseil central d'hygiène publique explique<sup>5431</sup> :

L'école située rue de Monbois N°14 est une ancienne école dirigée par des sœurs et qui a été construite spécialement pour une école. Les classes sont éclairées et aérées dans des conditions d'hygiène très suffisantes. Le préau est grand, avec quelques arbres. Aucune habitation en arrière n'arrête ni le jour ni l'air. Une seule chose laisse à désirer, ce sont les cabinets d'aisance, qui n'ont pas l'eau nécessaire. Des travaux doivent être entrepris.

Mlle Jeanne Marie Augustine L'Huillier reprend la direction de l'établissement à la rentrée 1904<sup>5432</sup>. Le parcours de cette Vosgienne n'est ni bien long ni bien remarquable<sup>5433</sup>. Lui succède en janvier 1908, Mlle Léa Pillet<sup>5434</sup>. Elle a été auparavant adjointe dans une école maternelle privée de Reims, puis dans différentes écoles primaire de filles de la Marne<sup>5435</sup>. Ce qui est notable, dans son parcours, c'est que Mlle Pillet n'est pas seulement pourvue d'un brevet élémentaire, mais aussi d'un certificat d'aptitude pédagogique, diplôme élevé<sup>5436</sup>.

#### (4) Fillières, la nouvelle maison-mère des Sœurs de Saint-André

Comme Sainte-Chrétienne, la congrégation mosellane des Sœurs de la Providence de Saint-André voit son siège, Peltre, annexé à l'Allemagne en vertu du traité de Francfort. Elle doit donc, à l'instar de la précédente, créer une nouvelle maison-mère pour les établissements demeurant en France. Le choix se porte naturellement sur Fillières, près de

---

<sup>5430</sup> ADMM 1T60, l'inspecteur d'acad. de Haute-Marne à son collègue de Meurthe-et-Moselle, 04.09.1903.

<sup>5431</sup> ADMM 1T61, rapport du Dr. Sogniès devant la commission sanitaire de la 2<sup>e</sup> circ. de Nancy, 11.11.1903.

<sup>5432</sup> ADMM 1T62, rapport de M. Saucé devant la commission sanitaire de la 2<sup>e</sup> circ. de Nancy, 05.10.1904.

<sup>5433</sup> ADMM 1T62, curriculum vitae de Mlle L'Huillier, 27.08.1904.

<sup>5434</sup> ADMM 1T65, déclaration de non-opposition du maire de Nancy, 30.01.1908.

<sup>5435</sup> ADMM 1T65, curriculum vitae de Mlle Pillet, 04.02.1908.

<sup>5436</sup> ADMM 1T65, Mlle Pillet à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 30.01.1908.

Longwy, où la congrégation dirige, depuis les années 1840, un pensionnat important. La maison-mère française est reconnue par décret présidentiel du 19 novembre 1874. C'est, en réalité, comme Longuyon pour Sainte-Chrétienne, une simple façade : le gouvernement des communautés françaises se fait depuis la maison-mère historique de Peltre. C'est ce que fait remarquer l'inspecteur d'académie de Meurthe-et-Moselle au préfet, à l'automne 1875, lorsque la congrégation entend ouvrir une école libre et une salle d'asile à Réhon<sup>5437</sup> : « Tout le personnel administratif et enseignant de cette maison est resté à Peltre (Lorraine annexée). Les lettres d'obédience et de correspondance sont datées et signées de Peltre et l'époque du transfèrement réel de cette congrégation à Fillières est encore fort éloignée, si même elle n'est pas problématique ». Il se fonde sur les informations obtenues de l'instituteur de Fillières (Rollin)<sup>5438</sup> :

La maison-mère de la congrégation de Peltre est transférée à Fillières. Ci-joint, copie du décret autorisant le transfert ; mais le personnel de la maison de Peltre n'est pas encore installé ici : le local étant trop petit. Cet établissement a acheté cette année une maison voisine et se propose d'en acquérir encore une autre pour l'agrandissement du local. Il n'y a actuellement que quatre sœurs pour l'enseignement : deux pour l'école communale divisée en deux salles, une pour les élèves pensionnaires (26 élèves) et la supérieure de l'établissement. Deux sœurs converses. Il n'y a pas de novices.

Au printemps 1876, c'est la supérieure générale de Peltre qui demande à l'évêché de Nancy l'autorisation de nommer l'abbé Laine, chanoine honoraire de Versailles, aumônier de la maison de Fillières<sup>5439</sup>. Ledit abbé explique alors au vicaire général « ce que c'est que le petit établissement de Fillières »<sup>5440</sup> :

Je dirai seulement que cette maison a été fondée par Mlle Guissard, ancienne religieuse aidée par mon oncle, le fondateur des bourses en faveur du séminaire. Elle renferme un personnel de six sœurs, deux pour les écoles du village, deux qui tiennent un petit pensionnat et deux à la cuisine. Les commencements de cette maison furent très modestes, mais, peu à peu, on comprit que s'il était possible d'augmenter, on rendrait service aux environs qui demandaient des sœurs. Cette pensée prit

---

<sup>5437</sup> ADMM 1T41, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 25.11.1875.

<sup>5438</sup> ADMM 1T41, l'instituteur de Fillières à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 20.11.1875.

<sup>5439</sup> ADMM 50J/I.65/12, la supérieure gén. des Sœurs de Peltre (Sœur Rose) au vicaire gén. de Nancy, 31.03.1876.

<sup>5440</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Laine au vicaire gén. de Nancy, 12.04.1876.

de la consistance, surtout après la guerre, et en voyant que la Prusse sévissait contre les ordres religieux. Il y a trois ans, on acheta donc une mesure voisine, mais elle est encore à payer. Les projets d'agrandissement sont sur le papier et on ne fait rien.

L'abbé Laine est déjà « presque aumônier de fait » et l'abbé Vacant, archiprêtre de Briey, qui vient d'être nommé supérieur délégué de la maison-mère de Fillières<sup>5441</sup>, soutient la cause de ce « proche parent », d'autant plus que les rapports avec le curé de la ville « sont passablement tendus »<sup>5442</sup>. La communauté obtient satisfaction. À l'été 1876, elle continue de se développer, les sœurs obtenant l'autorisation d'acquérir « une maison et un jardin, le tout estimé 4 750 Francs, situé à Fillières, contigu à la maison conventuelle de la congrégation et destiné à en agrandir les dépendances »<sup>5443</sup>. En décembre 1881, le pensionnat reçoit 24 élèves, dont 21 internes<sup>5444</sup>. La majorité des élèves (16) ont plus de treize ans. Sœur « Juliette » « Willemin » dirige les deux classes de l'établissement avec une adjointe. La directrice ne possède pas de brevet, mais elle s'est distinguée, au cours de ses trente-six ans de service, en obtenant une « médaille de bronze » en 1851. Elle est « digne, énergique, dévouée, très considérée », juge l'inspecteur primaire de Briey.

Il semble toutefois, au regard des archives diocésaines, que la situation morale ne soit pas au mieux. À l'automne 1884, un habitant de Fillières n'hésite pas à écrire à l'évêque pour se plaindre des sœurs (« voulant respecter la vieille heureuse de M. le chanoine Laine », il a attendu son décès pour prendre la plume)<sup>5445</sup>. La directrice, Sœur « Julitte » « Willemin », est particulièrement visée. Encouragement des intrigues amoureuses des pensionnaires, commérages, contrebande avec l'Allemagne : les accusations sont multiples et difficiles à débrouiller pour l'abbé Vacant, venu enquêter sur place. Ses conclusions ? Beaucoup d'exagération de leur part des contempteurs du pensionnat, qui ne représenteraient que deux maisonnières, mais un fond de vérité<sup>5446</sup> :

---

<sup>5441</sup> ADMM 50J/I.65/12, la supérieure gén. des Sœurs de Peltre (Sœur Rose) au vicaire gén. de Nancy, 31.03.1876.

<sup>5442</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Vacant au vicaire gén. de Nancy, 12.04.1876.

<sup>5443</sup> ADMM 50J/I.65/12, décret présidentiel du 4 août 1876.

<sup>5444</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Briey. Inspecteur : M. Piquet. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5445</sup> ADMM 50J/I.65/12, M. Gilson à l'évêque de Nancy, 10.11.1884.

<sup>5446</sup> ADMM 50J/I.65/12, l'abbé Vacant au vicaire gén. de Nancy, 18.11.1884.

« [...] je ne prétends pas que les sœurs sont complètement sans reproches et j'ai recommandé à M. le curé de Fillières, en les en prévenant, de veiller à ce que désormais, il ne se produise dans leur maison rien de contraire à la décence et à la dignité de la vie religieuse. Il m'a promis de le faire ». En visite canonique dans l'établissement six ans après cette affaire, le même abbé note dans son rapport, relativement aux « vertus de religion »<sup>5447</sup> : « L'esprit religieux de la plupart des sœurs est bon. Il m'a paru cependant que sur deux points, il y avait quelque peu à désirer. L'union n'est pas complète entre les sœurs du pensionnat et celles des classes communales et le recueillement pourrait être pas [sic] celui d'une véritable maison religieuse ». Il remarque également, concernant le « gouvernement de la communauté » : « La supérieure ne m'a pas paru avoir sur ses sœurs l'autorité suffisante, c'est peut-être une des raisons qui ont motivé son changement. Elle vient tout récemment d'être appelée dans une autre maison ».

En effet, en novembre 1890, Sœur Julitte Willemin cède la direction du pensionnat à Sœur Charles-Joseph Moitry, une jeune religieuse de vingt-cinq ans, pourvue du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique<sup>5448</sup>. L'inspecteur primaire de Briey constate qu' « à quinze mètres cubes par élèves, l'établissement peut recevoir 53 pensionnaires et quatre maîtresses pour la surveillance ». Le maire de Fillières juge que « le bâtiment est superbe, les salles de classe vastes, bien aérées et éclairées, très saines »<sup>5449</sup>. La nouvelle directrice était maîtresse-adjointe dans ce même pensionnat depuis quatre ans. En mai 1891, elle transmet à l'inspecteur d'académie « les brevets de capacité, les actes de naissance ainsi que les feuilles d'option et de réintégration de Mesdames Noël et Heitz »<sup>5450</sup>. L'inspecteur primaire précise qu' « il s'agit de deux nouvelles adjointes pour le pensionnat de Fillières, dont une pour la classe enfantine ».

Pour la rentrée 1901, une nouvelle directrice, Sœur Marie-de-la-Providence Flacon, a fait aménager une nouvelle pièce en dortoir<sup>5451</sup>. Cette religieuse dirigeait, en sous-main,

---

<sup>5447</sup> ADMM 50J/I.65/12, rapport sur la visite canonique des religieuses de la Providence à Fillières, 08.10.1890.

<sup>5448</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 11.11.1890.

<sup>5449</sup> ADMM 1T77, le maire de Fillières au préfet de Meurthe-et-Moselle, 09.10.1890.

<sup>5450</sup> ADMM 1T50, Sœur Charles-Joseph Moitry à l'inspecteur d'ac. de Meurthe-et-Moselle, 27.04.1891 et 30.05.1891.

<sup>5451</sup> ADMM 1T77, Sœur Marie-de-la-Providence Flacon à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 14.09.1901.

le pensionnat de Bouzonville, en Lorraine allemande, dans les années 1880... jusqu'à ce que les autorités scolaires d'Alsace-Lorraine, agacées par son attitude hostile, s'en débarrassent. Le pensionnat ferme en 1906, victime tardive de la législation anticongréganiste. Ses locaux, gardés par une poignée de sœurs, n'abritent, pendant longtemps, aucune activité d'enseignement, jusqu'à la création d'une école ménagère dans les années 1930. Au début de la Seconde Guerre mondiale, « des religieuses, expulsées de Moselle, commencent un petit pensionnat qui deviendra très vite florissant (jusque 100 élèves), malgré les restrictions de toutes sortes »<sup>5452</sup>. Mais ce dernier établissement sort de notre champ d'étude.

## ***h) Les autres établissements congréganistes***

### **(1) La Visitation à Nancy**

Les visitandines de Nancy, dont l'implantation remonte au début du XVII<sup>e</sup> siècle, tiennent un pensionnat au XIX<sup>e</sup> siècle. Il figure dans les statuts de 1827<sup>5453</sup>. Article 1<sup>er</sup> : « L'association des dames religieuses de la Visitation a pour but, 1<sup>o</sup> la sanctification de ses membres sous la règle de Saint Augustin et les constitutions écrites par Saint François de Sales, 2<sup>o</sup> la charité envers le prochain, en recevant, dans un pensionnat établi dans l'intérieur de la maison, des jeunes personnes qui y sont formées aux vertus chrétiennes, à la piété, au travail et aux différents devoirs de la vie civile ». Article 2 : « On enseigne, en outre, dans le pensionnat, la lecture, l'écriture, le calcul, la grammaire, la géographie ; surtout, on enseigne la religion ». Il s'agit d'un très petit établissement : 9 élèves en novembre 1863, lorsque Sœur Stéphanie-de-Gonzague Teissonnier d'Arete, directrice des études « sous la surveillance de la supérieure » (Sœur Françoise-Marie Bourrel), répond à

---

<sup>5452</sup> Historique publié sur le site de la commune de Fillières, [www.fillieres.fr](http://www.fillieres.fr), consulté le 14.09.2014.

<sup>5453</sup> ADMM 50J/L.65/03, « Statuts des dames religieuses de la Visitation de la ville de Nancy », 07.04.1827.

l'enquête sur les « établissements libres d'instruction primaire » diligentée par la préfecture de la Meurthe<sup>5454</sup>. « Cinq maîtresses religieuses » se chargent de leur instruction.

Le « Pensionnat de la Visitation Sainte-Marie » existe toujours au début des années 1870 : il apparaît dans l'annuaire de 1871/72. Mais il ne figure pas dans l'enquête statistique menée dix ans plus tard par l'inspection académique. En août 1883, une liste des membres de la « communauté », envoyée à l'évêque de Nancy par la supérieure, comprend une certaine « Mademoiselle Rolin, pensionnaire »<sup>5455</sup>. L'affaire Mauriva en 1872 (une ancienne pensionnaire quitte sa famille, à Saint-Nicolas-de-Port, pour entrer au couvent) a-t-elle détourné le public de l'institution ?

## (2) Les dames de la Croix à Bar-le-Duc

Les dames de la Croix, nous le savons, sont les dernières arrivées sur le terrain de l'enseignement secondaire des filles à Bar-le-Duc (1860), quoique se greffant sur un pensionnat laïque à peu près aussi ancien que celui des concurrentes dominicaines. Un historique de l'établissement, récemment tracé, résume son existence en un mouvement ascendant, puis descendant<sup>5456</sup> :

Après des débuts modestes, une cinquantaine d'élèves, les effectifs sont rapidement doublés et la chapelle actuelle est construite et bénie en 1877. Mais les temps deviennent plus difficiles : même si 25 religieuses sont présentes et malgré l'ouverture d'une école maternelle pour une dizaine de fillettes en 1885, puis, seize ans plus tard, d'une école professionnelle pour jeunes filles, en 1901, le pensionnat ne compte plus que 64 élèves, dont 18 internes seulement.

---

<sup>5454</sup> ADMM 1T46, notice sur le « Pensionnat de la Visitation Sainte-Marie », 09.11.1863.

<sup>5455</sup> ADMM 50J/I.65/03, Sœur Marie-Séraphine Dedenon à l'évêque de Nancy, 28.08.1883, liste en pièce-jointe.

<sup>5456</sup> « Discours de Jean-François Schaaff, chef d'établissement de l'ensemble scolaire Jean-Paul II, prononcé lors du 150<sup>e</sup> anniversaire du pensionnat La Croix », Association des anciens des établissements catholiques de Bar-le-Duc, *Op. cit.*, p. 4.

En 1881, la mairie de Bar-le-Duc, dans une enquête sur « le nombre des jeunes filles au-dessus de treize ans qui peuvent être considérées comme recevant une instruction dépassant le degré primaire » dans les pensionnats privés de la localité, compte 30 jeunes filles au pensionnat des dames de la Croix : elles sont loin derrière les dominicaines (81), mais devancent légèrement les Sœurs de la Doctrine Chrétienne (26)<sup>5457</sup>. Le 10 octobre 1901, les dames de la Croix sont contraintes de quitter la Meuse pour Saint-Quentin, d'où elles étaient venues quarante-et-un ans plus tôt. Mais l'institution ne disparaît pas pour autant, puisqu'une laïque, Mademoiselle Rigaut, ouvre à sa place le « Pensionnat Jeanne-d'Arc », dont « le personnel est composé de sœurs sécularisées qui font la classe à une centaine d'élèves, dont 9 garçons en maternelle ». Il y a donc non seulement continuation, mais aussi sursaut de la fréquentation.

Pendant la Première Guerre mondiale, les locaux abritent un hôpital militaire, ce qui n'empêche pas les cours de se poursuivre. Une photographie de cérémonie de remise de médaille en 1916, en présence des élèves, en témoigne<sup>5458</sup>. Ce sont les bombardements qui, en 1917, entraînent l'évacuation complète du bâtiment ; mais pas la fermeture de l'institution, qui fonctionne désormais à Antony, dans les locaux d'un autre établissement sécularisé des anciennes sœurs de la Croix. Le retour à Bar-le-Duc se fait en 1919 et en 1920, « 175 élèves fréquentent les 9 classes de l'établissement », qui apparaît donc en plein essor.

Dans les années 1930 est publié un *Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc*. Les Archives départementales de la Meuse en conservent plusieurs numéros (sous la cote Per971). Le premier numéro date de 1934. Il rend fièrement compte de l'admissibilité d'une élève à la première partie du baccalauréat A. On prépare surtout aux « examens libres » : 6 élèves « ont été admises au diplôme supérieur » et autant « au diplôme élémentaire ». Le bulletin dépeint également la cérémonie de « distribution des prix », qui s'est déroulée « dans la Salle du Parc de l'Hôtel de ville » sous la présidence de « M. le Vicaire général Dion,

---

<sup>5457</sup> ADMe E dépôt 460 art. 2241, tableau « Nombre de jeunes filles de plus de 13 ans fréquentant les écoles libres de filles de la ville de Bar-le-Duc », 1881.

<sup>5458</sup> « Parfum de nostalgie à La Croix », Association des anciens des établissements catholiques de Bar-le-Duc, *Op. cit.*, p. 3.

entouré des Curés de la ville, de M. le Sénateur Pol Chevalier et de M. le chanoine Polimann, député ». Le bulletin de février 1935 revient sur les examens de l'été 1934 : l'élève signalée comme admissible dans le bulletin précédent a réussi la première partie du baccalauréat A' et une autre élève a été « reçue à la 2<sup>e</sup> Partie (Philosophie) avec la mention Assez bien ». L'établissement a accueilli, à la rentrée 1934, « 170 élèves, dont 17 nouvelles internes et 20 externes ». La « Chronique » du bulletin d'avril 1938 relate, notamment, le déroulement de la rentrée 1937 :

Ce fut celle d'une bonne année : le nombre des pensionnaires est en progrès sur les années précédentes. Il ne fut pas donné à Mme Lajoie de constater le beau chiffre d'élèves qui eût réjoui son cœur. Elle quittait Bar pendant les grandes vacances. [...] Mlle Viet a ajouté à son rôle de Maîtresse générale une grosse part des fonctions de Mme Lajoie au pensionnat. [...] D'autre part, comme il n'est jamais de peine qui ne trouve son baume, ce fut, en la circonstance, le retour parmi nous de Mme Cuvelier. Beaucoup, parmi les aînées des Anciennes, l'ont connue, ont profité de tout son maternel dévouement pendant les longues années qu'elle a déjà passées à Bar. [...] Les anciennes apprendront aussi avec regret le départ de Mme Dumont, que l'on vit si longtemps à Bar. Nos vœux la suivent à Antony, sa nouvelle résidence.

Le numéro de septembre 1938 retient principalement notre intérêt pour la recension des « succès scolaires » : 4 brevets d'instruction religieuse, 9 certificats supérieurs d'instruction religieuse, 3 certificats simples d'instruction religieuse... 2 baccalauréats, 4 brevets élémentaires, 1 brevet d'enseignement primaire supérieur. En fin de bulletin, une adresse aux « futures ménagères » : « [...] retenez bien que le Pensionnat ouvrira en octobre une école d'arts ménagers. Vous, les Anciennes, qui désirez compléter dans le domaine pratique votre bagage acquis les années passées : revenez à Jeanne-d'Arc, amenez-y des amies, vous pouvez compter sur d'appréciables enseignements pour votre rôle à venir ». Entre les « cours théoriques » et les « cours pratiques », elles pourront approfondir leur « culture générale » : « Les élèves qui suivent les cours ménagers ont aussi des heures de classe communes avec les autres élèves du Pensionnat et, selon leur degré de culture, suivent des classes de français, rédaction, littérature, psychologie ».

### (3) Le couvent de Jésus-Marie à Remiremont

Lors de la guerre de 1870, les religieuses de Jésus-Marie à Remiremont transforment leur couvent en ambulance : « elles y ont soigné », se souviendront leurs défenseurs au moment de l'offensive combiste, « avec un désintéressement et un dévouement au-dessus de tout éloge, des blessés français et en ont fait évader un grand nombre en-dehors des lignes prussiennes »<sup>5459</sup>. La directrice et supérieure à cette époque est Mère Saint-Ephrem Blacheyre de Langnac. Elle reste à la tête du pensionnat de Remiremont jusqu'à son départ pour le Canada, en 1890, comme supérieure provinciale. En 1893, l'établissement célèbre en grande pompe les cinquante ans de sa fondation : l'évêque préside les festivités<sup>5460</sup>. Un an plus tard, Mère Saint-Ephrem est de retour à Remiremont, où elle célèbre les cinquante ans de sa profession de religieuse<sup>5461</sup>. En 1897, la direction est confiée à Mère Sainte-Lucie Claudon, la première supérieure originaire de la région, enseignante dans l'établissement depuis de longues années. L'annuaire de l'arrondissement de 1902 classe l'« Institution (ou couvent) de Jésus-Marie » parmi les établissements d'enseignement secondaire<sup>5462</sup>. Le programme comprend « toutes les matières de l'enseignement, plus travaux manuels, dessin, musique, etc. ». Naturellement, dans ce pensionnat de religieuses, avec son aumônier (l'abbé Gérard), « l'étude de la religion [...] occupe le premier rang ». Les langues étrangères font partie des matières facultatives, avec « la gymnastique, le dessin ombré et peinture, la musique et le chant ». Pour les élèves, tous les statuts sont possibles, de l'externat (4 à 8 Francs par mois, selon les classes) au pensionnat (60 Francs par mois), en passant par l'externat surveillé et le demi-pensionnat.

L'époque est critique, comme on sait. La demande d'autorisation formée en 1901 par Mère Sainte-Lucie bénéficie du soutien de la majorité des conseillers municipaux et d'un avis favorable du préfet. Le 30 juillet 1903, après le rejet en bloc de toutes les

---

<sup>5459</sup> CHARLES Jules-Joseph, *Couvent de Jésus-Marie. Discours prononcé à la Réunion d'Adieux le 30 juillet 1903 par M. le Docteur Charles, Conseiller Général*, Remiremont, Kopf-Roussel, 1903, p. 8.

<sup>5460</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>5461</sup> VIATTE Auguste, *Op. cit.*, p. 242.

<sup>5462</sup> UNGER Émile, *Op. cit.*, p. 66.

demandes des congrégations par la Chambre des députés, une réunion d'adieux est organisée au pensionnat, où le docteur Charles, conseiller général, prononce un discours de protestation contre sa fermeture<sup>5463</sup>. Les sœurs n'ont pas encore choisi, à ce moment-là, entre la sécularisation et l'exil<sup>5464</sup>.

Mais la riposte des catholiques romarimontains face à l'offensive anticongréganiste est déjà prête. Le docteur Charles termine son discours en exposant le projet de « quelques pères de famille [...] bien décidés à faire tout pour continuer à Remiremont le pensionnat et l'externat que sont forcées d'abandonner les religieuses de Jésus-Marie »<sup>5465</sup>. L'établissement recevra une directrice laïque, qui est déjà choisie, mais dont le nom est tu : « [...] elle n'a jamais appartenu à une congrégation religieuse. Sa science, son expérience et ses sentiments chrétiens seront une garantie pour des parents soucieux de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants ». Le comité des pères catholiques s'est « assuré le concours juridique de M. Boullay, avocat à la cour d'appel de Paris, l'éminent défenseur des causes catholiques, et de M. Viel ». Le docteur Charles n'en dit pas plus (« Les détails de l'organisation du nouvel établissement et la date de la rentrée seront annoncés en temps opportun »), mais il profite de la parole qui lui est offerte devant un auditoire conquis pour inviter les parents à soutenir l'entreprise. Le nouvel établissement, non congréganiste, mais catholique, voit effectivement le jour à la rentrée 1903.

Un an plus tard, l'ancienne supérieure, devenue « Madame Claudon », la seule religieuse (hormis une sœur trop âgée pour partir) à ne pas avoir pris la route de l'exil, reprend du service dans l'établissement, comme maîtresse adjointe. À la rentrée 1905, elle retrouve ses anciennes fonctions de directrice. Bientôt, la mise en vente des locaux, dans le cadre de la liquidation des biens confisqués aux communautés, menace à nouveau l'existence du pensionnat. Les affiches de la vente sont posées le 23 février 1907. Le mois suivant, la Ville achète l'immeuble. Le biographe de Madame Claudon racontera<sup>5466</sup> :

---

<sup>5463</sup> CHARLES Jules-Joseph, *Op. cit.*, p. 4.

<sup>5464</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>5465</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>5466</sup> H. D., *Une âme d'éducatrice. Mère Sainte-Lucie, 1860-1938*, Remiremont, Kopf, 1938, p. 25-26.

Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers vinrent, quelque temps après, visiter leur acquisition. Madame Claudon alla au-devant d'eux dans la cour et les reçut avec sa politesse coutumière, c'est vrai, mais aussi avec énergie. Elle protesta contre cet acte "d'humanitarisme" qui consistait à la mettre à la porte, elle et ses collaboratrices qui osaient élever des enfants en dépit de la laïcité, pour installer à la place de l'école non officielle quelque préventorium ou sanatorium... Ces Messieurs, dont la belle humeur était un peu troublée par cette apostrophe trop juste, visitèrent ensuite les locaux. Quelques conseillers, qui tenaient à l'établissement, faisaient admirer la situation excellente de la maison, le beau point de vue dont on jouissait ; quelques autres, gagnés en secret à la cause de Madame Claudon, sondaient les trous du parquet, évaluaient les réparations nécessaires pour mettre l'immeuble en bon état, bref, on partit avec moins d'enthousiasme qu'on en avait apporté à conclure ce premier achat.

Une surenchère ayant été faite, une nouvelle vente, définitive, a lieu le 16 mai 1907. L'immeuble est acheté par un financier juif... qui révèle alors avoir représenté le comité catholique des pères de famille. C'est donc la Société Immobilière Romarimontaine qui devient propriétaire des locaux : l'établissement scolaire est sauvé ! Au mois d'octobre suivant, « malgré des difficultés financières bien explicables », Madame Claudon achète un champ voisin de la propriété, pour son agrandissement<sup>5467</sup>. En 1908, l'établissement prend le nouveau nom d'Institution Jeanne-d'Arc. Quatre ans plus tard, le sous-préfet remarque, pour l'ensemble de l'arrondissement<sup>5468</sup> :

Parmi les établissements d'enseignement privé qui se sont réouverts, avec un personnel libre ou sécularisé, aucun des renseignements recueillis ne m'a permis de constater que les laïcisations des anciens religieux ou religieuses étaient suspectes. Tous ces établissements sont, à n'en pas douter, comme autrefois, sous la direction du clergé ou de la réaction et l'aident évidemment à combattre, par tous moyens, le régime républicain, mais cette aide est occulte et jusqu'alors aucun fait suffisamment précis ne s'est produit à ma connaissance permettant d'engager des poursuites contre leurs membres.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale a les mêmes conséquences à l'Institution Jeanne-d'Arc qu'au collège de jeunes filles de la ville : la réquisition et la

---

<sup>5467</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>5468</sup> ADV 6V31, le sous-préfet de Remiremont au préfet des Vosges, 12.01.1912

transformation partielles en hôpital militaire<sup>5469</sup>. Et comme les enseignantes du collège, celles de Jeanne-d'Arc voient arriver, après le conflit, de jeunes Alsaciennes qui viennent parfaire leur français<sup>5470</sup>. Mais cet afflux ne dure qu'un temps. Dans les années d'après-guerre, l'établissement catholique voit décroître le nombre de ses élèves, « tant au pensionnat qu'à l'externat »<sup>5471</sup>. Puis la tendance s'inverse et la prospérité revient. Mme Claudon, dont la santé s'affaiblit, cesse d'enseigner, mais elle continue d'entretenir une intense atmosphère religieuse dans son institution, et de soigner ses relations avec le public, notamment avec les anciennes élèves.

Dans la nuit du 19 au 20 avril 1932, un violent incendie ravage l'immeuble. Mais les cours reprennent « trois jours plus tard dans une salle préservée des flammes ». La reconstruction s'engage, « grâce aux assurances et à un appel de fonds, sous forme d'actions »<sup>5472</sup>. La nouvelle maison est inaugurée le 4 mai 1933 : « Belle fête de famille, que Monseigneur Marmottin présida en personne, et dont les témoins gardent le souvenir », écrit en 1938 le biographe de Mme Claudon<sup>5473</sup>. Le livre de 40 pages paraît suite à la mort de la directrice, le 17 février 1938. Elle aura veillé pendant plus de quarante ans aux destinées de l'établissement et maintenu le lien avec la congrégation fondatrice.

#### (4) Le bénédictines du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port

Nous avons déjà évoqué l'installation à Saint-Nicolas-de-Port, sous le Premier Empire, des bénédictines adoratrices du Saint-Sacrement. En 1820, le pensionnat occupe

---

<sup>5469</sup> H. D., *Op. cit.*, p. 29.

<sup>5470</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>5471</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>5472</sup> Historique sur l'ancien site internet du Lycée Jeanne-d'Arc, aujourd'hui fusionné dans l'Ensemble scolaire Jeanne-d'Arc et Saint-Joseph de Remiremont, [www.scolalor.org/jdare/jeanne\\_darc/historique.php](http://www.scolalor.org/jdare/jeanne_darc/historique.php), consulté le 28.03.2016.

<sup>5473</sup> H. D., *Op. cit.*, p. 34.

trois religieuses<sup>5474</sup>. L'institution a le monopole sur l'enseignement secondaire féminin dans cette localité d'un peu plus de 3 000 habitants au milieu du siècle<sup>5475</sup>. Lors de la grande enquête de 1863, les religieuses Adélaïde Morel et Elise Mersey (parente de la directrice nancéienne ?), toutes deux diplômées du brevet supérieur, dirigent ensemble un personnel composé de huit bénédictines et de deux laïques et une population scolaire de 40 élèves, toutes pensionnaires<sup>5476</sup>. La première des deux directrices, en religion Sœur Saint-Joseph, est toujours à la tête de l'établissement lors de la grande enquête statistique sur l'année scolaire 1881/82 menée par les inspecteurs primaires du département<sup>5477</sup>. Elle dirige alors cinq classes, secondée par quatre adjointes brevetées. L'effectif est de 35 élèves, toutes internes, majoritairement (24) âgées de plus de treize ans.

En janvier 1886, la directrice écrit à l'inspecteur d'académie<sup>5478</sup> : « Jusqu'alors, le pensionnat des bénédictines du Saint-Sacrement de Saint-Nicolas, dont je suis la directrice titulaire, avait été regardé comme école primaire supérieure. Nous nous contenterons désormais du titre plus modeste d'école primaire élémentaire, mais nous n'en continuerons pas moins à nous occuper, avec le même zèle et le même dévouement, de l'éducation et de l'instruction des jeunes filles qui nous seront confiées ». Sœur Saint-Joseph Morel conserve ses fonctions jusqu'à son dernier souffle, le 4 mai 1902, terme d'une direction de plus d'un demi-siècle (elle avait été nommée en 1850). C'est à Joséphine Gaudel, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur, qu'il revient d'affronter l'orage anticongréganiste<sup>5479</sup>. « Institutrice adjointe » au pensionnat depuis 1868, elle possède le brevet supérieur<sup>5480</sup>.

---

<sup>5474</sup> ADMM 1T40, certificat du vicaire gén. du diocèse de Nancy, 10.11.1820.

<sup>5475</sup> ADMM 1T40, le maire de Saint-Nicolas-de-Port au préfet de la Meurthe, 24.07.184X : « J'ai reçu, joint à votre missive du 21 de ce mois, deux exemplaires du Recueil des actes administratifs N°21, portant des dispositions réglementaires pour les maisons d'éducation de demoiselles. J'ai transmis l'un de ces exemplaires à Madame la Prieure du couvent des Dames du Saint-Sacrement établi en cette ville, qui est le seul établissement, à Saint-Nicolas, qui m'a paru dans le cas de l'application de votre arrêté sous la date du 12 du courant ».

<sup>5476</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat du Saint-Sacrement de Saint-Nicolas-de-Port, 01.11.1863.

<sup>5477</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5478</sup> ADMM 1T50, Sœur Saint-Joseph Morel à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 23.01.1886.

<sup>5479</sup> ADMM 1T59, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur Gaudel à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 12.06.1902.

<sup>5480</sup> ADMM 1T58, le maire de Saint-Nicolas-de-Port au préfet de Meurthe-et-Moselle, 02.06.1902.

A l'occasion de cette succession, un rapport pour le conseil central d'hygiène décrit un établissement comprenant trois classes : « Dans la première classe, destinée aux élèves de quatorze à dix-sept ans, il y a place pour 12 élèves, mais il n'y en a que 9. [...] La seconde classe comprend 12 élèves de dix à quatorze ans. [...] Les élèves les plus jeunes, de huit à dix ans, au nombre de 5, appartiennent à la troisième classe »<sup>5481</sup>. Au total, un petit effectif de 26 élèves, qui peuvent être réunies dans « un ouvroir » attenant aux salles de classe, « parfaitement éclairé par deux grandes baies qui prennent jour sur le jardin ». « A cette école se trouve annexé un pensionnat dont les pièces essentielles sont constituées par le dortoir, le réfectoire, la cuisine et les dépendances. Le dortoir est excessivement bien tenu », remarque le rapporteur, « L'air y circule librement grâce à quatre grandes baies qui donnent à la fois sur la cour et le jardin. [...] Des couchettes avec draps d'une blancheur irréprochable. Auprès de chaque lit est une table de nuit avec lavabo ». Installé au premier étage, il a une capacité d'accueil de 24 élèves. Au même étage, un second dortoir, pour 8 places, n'est pas occupé, ce qui semble témoigner d'un creux dans la fréquentation. D'après l'inspecteur primaire de l'arrondissement, le développement du pensionnat pourrait même être beaucoup plus important<sup>5482</sup> : « Les dimensions et l'aménagement des locaux affectés au pensionnat permettent de fixer à 60 le nombre des élèves internes pouvant y être admises et à deux le nombre des maîtresses chargées de la surveillance des dortoirs ».

Le cadre est agréable, champêtre : « Un vaste préau couvert de 70m de long et 4 de large permet aux élèves de prendre leurs ébats en dehors des heures de classe. Elles ont même l'autorisation de se promener dans un immense jardin, de près d'un hectare, cultivé en légumes de toutes espèces, arbres fruitiers, attenant à un petit bois très ombrés où les maîtresses viennent faire leurs cours par les grandes chaleurs de l'été ». L'« établissement d'instruction » est moins peuplé que le couvent auquel il est annexé, avec ses trente novices et ses seize sœurs, « qui toutes sont employées dans la maison et occupées au train de culture nécessité par la surface considérable de la propriété ».

---

<sup>5481</sup> ADMM 1T58, rapport de Schlagdenhauffen présenté au conseil central d'hygiène publique et de salubrité de Meurthe-et-Moselle, 05.07.1902.

<sup>5482</sup> ADMM 1T59, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 01.07.1902.

On devine la porosité qui existe, comme dans tous les voisinages de ce genre, entre pensionnat et noviciat. En ces temps d'interdiction des congrégations non autorisées, il convenait de clore le rapport par cette précision :

Les religieuses bénédictines de l'Adoration Perpétuelle du Sacrement de Saint-Nicolas-du-Port étaient à Toul avant la Révolution, qui les a dispersées. En 1807, elles obtinrent de Napoléon la permission de se réunir à nouveau en communauté et de recevoir des pensionnaires. Cinq ans plus tard, elles achetèrent à Saint-Nicolas-du-Port la maison qu'elles occupent actuellement et qui avait appartenu, avant la Révolution, aux religieuses de Notre-Dame. Le 17 janvier 1827, la communauté fut autorisée par Charles X et cette autorisation a été reconnue depuis lors.

#### (5) Les bénédictines de Flavigny

Nous avons laissé, en 1861, le pensionnat de Flavigny entre les mains du curé Vincent<sup>5483</sup>. La non-conservation dans les archives de la notice remplie pour la grande enquête de 1863 nous prive malheureusement d'un précieux aperçu de la situation de l'établissement à la veille de la guerre de 1870. Les renseignements ont pourtant été fournis, puisqu'on possède la lettre qui accompagnait le formulaire<sup>5484</sup>. Celle-ci nous apprend au moins une chose : au vu de la signature (d'une Sœur Sainte-Marie-de-la-Croix), la direction est à nouveau exercée par une religieuse (ce qui n'exclut aucunement une tutelle du prêtre de la paroisse). En 1881/82, l'établissement est dirigé par Sœur Scholastique Beurnel, secondée par quatre adjointes brevetées<sup>5485</sup>. Ses cinq classes accueillent 47 élèves, toutes internes, dont 21 âgées de plus de treize ans. Sœur Scholastique Beurnel conserve la direction jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. À l'été 1900, son

---

<sup>5483</sup> Ne pas confondre ce pensionnat de Flavigny avec celui des ursulines de Flavigny-sur-Ozerain, en Côte-d'Or.

<sup>5484</sup> ADMM 1T46, Sœur Sainte-Marie-de-la-Croix au préfet de la Meurthe, 01.11.1863 : « J'ai l'honneur de vous adresser les réponses aussi exactes que possible aux questions contenues dans la notice jointe à votre lettre ».

<sup>5485</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 10.10.1882.

poste revient à Sœur Ida Adam<sup>5486</sup>. Cette titulaire du brevet supérieur exerçait depuis dix-huit ans les fonctions d' « institutrice adjointe » dans l'institution.

Des nouvelles contradictoires sur le sort de l'établissement sont rapportées à l'été 1903 par l'*Est républicain*. Le 27 août : « Le *Journal de la Meurthe* annonce que le "bruit que certaines personnes ont fait courir de la fermeture du pensionnat des Dames de Flavigny-sur-Moselle, est absolument faux" ». Trois jours plus tard : « On annonce que, contrairement à ce qui a été dit, le pensionnat des Dames de Flavigny ne doit pas reprendre ses cours à la rentrée ; l'école est laïcisée et Mlle Schneider est envoyée de Nancy à Flavigny pour y diriger cette école ; une adjointe sera nommée ultérieurement ». En 1904, les sœurs sont expulsées *manu militari*<sup>5487</sup>.

(6) Les Sœurs du Saint Enfant Jésus, puis celles des Écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul

A la rentrée 1871, Sœur Marie-Aloysia Herrewyn, de la congrégation des **Sœurs du Saint Enfant Jésus**, reprend « la direction de l'école libre et du pensionnat qui étaient tenus à Toul par Mlle Collin »<sup>5488</sup>, au N°6 rue de Rigny. Ces sœurs du Saint Enfant Jésus ne doivent pas être confondues avec les sœurs-enseignantes du même nom qui doivent leur existence au Révérend Père Barré, fondateur, en 1678, d'un séminaire pour former des maîtresses dans la rue Saint-Maur à Paris (d'où leur autre nom de « dames de Saint-Maur »)<sup>5489</sup> ! Il s'agit ici de la congrégation fondée en 1846 à Derby par Cornelia Connelly, une Américaine convertie au catholicisme et appelée en Angleterre par l'évêque Wiseman (futur archevêque catholique de Westminster). Son but premier est l'instruction

---

<sup>5486</sup> ADMM 1T57, Sœur Ida Marie Adeline Adam au maire de Flavigny, 05.07.1900.

<sup>5487</sup> *Histoire de l'Abbaye bénédictine de Saint-Eustase (966-1924), Vergaville, Lunéville, Saint-Dié, Flavigny (Meurthe), Cassine (Italie), Roville-aux-Chênes (Vosges), par les Religieuses de la Communauté*, Nancy, Société d'impressions typographiques, 1924, p. 119-129.

<sup>5488</sup> ADMM 1T77, certificat du sous-préfet de Toul, 05.10.1871.

<sup>5489</sup> *Constitutions des sœurs de l'instruction charitable du Saint Enfant Jésus*, Paris, Jules Le Clere et Cie, 1872.

des filles pauvres. « Mère Connelly » était venue passer l'hiver 1869/70 à Hyères, pour raisons de santé, mais également dans la perspective de fonder un couvent en France<sup>5490</sup>. Elle emmena avec elle deux sœurs qu'elle envoya à Toul visiter le Pensionnat Collin. Le 10 janvier 1870, Mère Connelly quittait Hyères pour se rendre elle-même à Toul, où elle passa trois jours, afin de finaliser l'achat de la maison convoitée. En juillet 1870,

Mère Mary Theophila Laprimaudaye était envoyée comme supérieure pour ouvrir la nouvelle maison de Toul, avec une autre sœur qui devait être son assistante. Elles n'étaient pas là depuis quinze jours lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse. Elles écrivirent à Mère Connelly pour la presser de prendre motif de ces circonstances pour rompre son engagement avec le propriétaire de la maison. Mais Mère Connelly s'estimait tenue par sa conscience à conclure l'achat, c'est pourquoi les actes furent établis et signés<sup>5491</sup>.

Ayant appris l'entrée des troupes allemandes en Lorraine, Mère Connelly a, tout de même, fait revenir ses sœurs en Angleterre, pour y attendre la fin des hostilités. Les religieuses n'ont regagné Toul qu'en juin 1871, pour ouvrir le pensionnat à la rentrée suivante, comme on l'a dit. Le programme transmis par Sœur Marie-Aloysia Herrewyn pour la déclaration d'ouverture commence par une présentation de l'esprit et de l'organisation de l'enseignement<sup>5492</sup> :

L'enseignement des religieuses anglaises du Saint Enfant Jésus embrasse toutes les connaissances qui ont pour but de donner à une jeune personne une éducation complète. Elles s'appliquent à former et à fortifier le caractère de leurs élèves, à combattre leurs défauts naissants et à développer leurs bonnes qualités. Elles les conduisent plutôt par la douceur et la force de la vertu que par d'autres moyens. La religion est l'âme et la base de cette éducation. L'émulation est entretenue dans le pensionnat par des compositions, des notes journalières, des distinctions honorifiques, des examens mensuels et des prix de semestre et de fin d'année. Le cours d'instruction suivi dans les pensionnats du Saint Enfant Jésus forme six classes et les objets de l'enseignement sont gradués dans chacune d'elles, de manière à ce que le plan général des études soit rempli à la fin de l'éducation. Ces six classes forment trois cours. La cinquième et la sixième classe forment le cours élémentaire ou troisième cours, la troisième et la quatrième classe forment le cours de

---

<sup>5490</sup> *The Life of Cornelia Connelly 1809-1879. Foundress of the Society of the Holy Child Jesus*, Londres, New York, Bombay, Calcutta et Madras, Longmans, Green and Co., 1922, p. 420.

<sup>5491</sup> *Ibid.*, p. 425 (traduction E. Ettwiller).

<sup>5492</sup> ADMM 1T77, « Programme de l'enseignement des dames religieuses du Saint Enfant Jésus ».

grammaire ou deuxième cours, la première et la deuxième classe forment le cours de littérature ou premier cours.

Suit le détail des matières, parmi lesquelles l'anglais et l'allemand. « Les religieuses du Saint Enfant Jésus se servent, dans tous leurs pensionnats, de leur livre intitulé *Ordre des Études et des Classes* », précise Sœur Marie-Aloysia, « Bien qu'il soit pour les Anglaises, les religieuses du Saint Enfant Jésus sauront y faire les modifications nécessaires pour l'adapter à ce qu'exige l'éducation française ». Le pensionnat doit accueillir 60 jeunes filles.

En décembre 1873, Sœur Marie-Aloysia obtient l'autorisation d' « ouvrir une classe d'adultes dans une salle du cloître de la cathédrale, attendu que ce local convient à cette destination »<sup>5493</sup> (N°5 rue des Clercs). Au printemps 1875, les religieuses du Saint Enfant Jésus demandent « l'autorisation de recevoir des petits garçons de trois à sept ans comme externes » dans leur école libre de filles. Requête rejetée par l'inspecteur d'académie, malgré l'avis favorable de l'inspecteur primaire, car, d'après la loi, une telle dérogation ne peut intervenir que s'il n'existe pas d'école de garçons dans la localité<sup>5494</sup>.

Cette extension du champ d'activité traduit des difficultés économiques, qui expliquent l'abandon de l'institution en 1876. Mère Connelly, qui s'intéresse de près à la maison française de sa congrégation (elle l'a visitée en mai 1874<sup>5495</sup>), décide de transférer l'établissement à Paris<sup>5496</sup>. Elle se rend sur place et saisit une opportunité à Neuilly.

A Toul, en septembre 1876, le curé Mansuy informe le maire que « les **religieuses des écoles chrétiennes** de Paris se proposent de reprendre l'établissement des Dames du Saint Enfant Jésus » et qu'elles lui « présenter[ont] leurs respects à leur arrivée à

---

<sup>5493</sup> ADMM 1T77, avis de l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Toul, 31.12.1873.

<sup>5494</sup> ADMM 1T38, note de l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, mai 1875.

<sup>5495</sup> *The Life of Cornelia Connelly 1809-1879. Foundress of the Society of the Holy Child Jesus*, Londres, New York, Bombay, Calcutta et Madras, Longmans, Green and Co., 1922, p. 425.

<sup>5496</sup> *Ibid.*, p. 427.

Toul »<sup>5497</sup>. Le « pensionnat et externat » doit ouvrir le 16 octobre 1876 et enseigner les matières suivantes, énumérées dans le prospectus imprimé pour l'occasion<sup>5498</sup> :

Instruction religieuse, lecture, écriture, le français comprenant : la grammaire, l'orthographe, l'analyse grammaticale et logique, des notions de style, etc. Arithmétique, système métrique, tenue des livres en partie simple et en partie double, économie, etc. Histoire des peuples, éléments d'histoire naturelle, géographie, cosmographie, dessin linéaire, musique vocale. Travaux d'aiguille, tels que couture, lingerie, raccommodage et quelques notions de repassage, lorsque les parents en expriment le désir ; ouvrages de fantaisie.

Le 2 octobre, Mlle Maria Céline Néel, en religion Sœur Marie-Jean-Baptiste, effectue à la mairie de Toul les formalités nécessaires à la reprise de l'institution<sup>5499</sup>. La religieuse compte recevoir un nombre maximum de 50 pensionnaires, avec « trois sœurs adjointes pour la surveillance ». L'une de ces adjointes est une Allemande, d'où la présence de l'allemand parmi les « spécialités à la charge des parents », indiquées dans le prospectus précité (les autres « spécialités » étant le piano et le dessin). En 1877, la communauté se germanise fortement, en accueillant un grand nombre de sœurs forcées de quitter l'Allemagne. Trois ans plus tard, à la rentrée 1880, les autorités scolaires apprennent que plusieurs religieuses allemandes enseignent au pensionnat sans autorisation<sup>5500</sup>. Elles doivent immédiatement cesser leurs fonctions. L'ordre est exécuté, comme le constate, fin octobre, l'inspecteur primaire<sup>5501</sup>, qui signale également que « des démarches ont été faites pour obtenir la naturalisation, non seulement des cinq religieuses [qu'il a] signalées [à l'inspecteur d'académie], mais encore de toutes celles qui s'occupent des soins matériels, au nombre de six ».

---

<sup>5497</sup> AMTo 1R41, le curé de Toul, Mansuy, au maire de Toul, 26.09.1876.

<sup>5498</sup> *Pensionnat et externat des sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde, 6 rue de Rigny, Toul (Meurthe-et-Moselle)*, prospectus transmis en pièce-jointe de la lettre ci-dessus (AMTo 1R41).

<sup>5499</sup> ADMM 1T43, déclaration d'ouv. de Marie Céline Néel, en religion Sœur Marie-Jean-Baptiste, 02.10.1876.

<sup>5500</sup> ADMM 1T48, l'inspecteur primaire de l'arrond. de Toul à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 07.10.1880.

<sup>5501</sup> ADMM 1T48, l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Toul à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 26.10.1880 : « Une sœur française nouvelle a été envoyée à Toul, par la maison-mère ; plusieurs classes ont été réunies, vu l'insuffisance actuelle du personnel, et j'ai constaté la complète observance de l'ordre que j'ai transmis. [...] J'ai visité également aujourd'hui la salle d'asile, tenue dans un autre local ; les deux sœurs françaises seulement surveillent les enfants ».

En outre, ce pensionnat tenu par des Allemandes s'est également peuplé d'élèves allemandes. Une telle institution ne peut être que vue d'un mauvais œil, dix ans après la guerre de 1870, par les autorités françaises. Aussi, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et président du Conseil, tout en accordant l'autorisation provisoire d'enseigner qui lui a été demandée pour les sœurs allemandes, invite la supérieure générale à revoir l'orientation de l'établissement toulousain<sup>5502</sup> : « [...] les deux tiers des pensionnaires de l'institution dont il s'agit étant de nationalité allemande et la présence de ces jeunes filles à Toul occasionnant, dans cette place forte voisine de la frontière, un va et vient des membres de leurs familles, je ne saurais trop vous engager à réduire autant que possible la proportion des élèves allemandes ». Quelques jours plus tard, la directrice du pensionnat prie le préfet de Meurthe-et-Moselle « d'activer la marche de la naturalisation de [ses] sœurs »<sup>5503</sup>.

En 1881/82, l'établissement est fréquenté par 87 élèves dont 46 pensionnaires<sup>5504</sup>. 44 élèves ont plus de treize ans. Sœur Marie-de-la-Miséricorde Néel dirige cinq classes, avec quatre adjointes brevetées. « Considération douteuse », remarque l'inspecteur primaire de l'arrondissement, qui explique : « 19 sœurs et 24 pensionnaires sont d'origine allemande. Leur présence fait suspecter la maison ». Le message passé par Jules Ferry a cependant été entendu : en 1881, les sœurs allemandes de Toul ont entamé des démarches pour fonder un établissement scolaire de l'autre côté de la frontière, à Metz. Il ouvrira à Pâques 1883 : nous avons déjà relaté son histoire dans la partie consacrée aux écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine. Sœur Marie-Jean-Baptiste Néel quitte la direction du pensionnat de Toul dans les années qui suivent, car, en septembre 1894, Louise Pistel, en religion Sœur Angèle-Marie, succède à la tête de l'établissement à Eugénie Hastey, en religion Sœur Marie-du-Carmel<sup>5505</sup>. L'école maternelle annexe, qui existe depuis

---

<sup>5502</sup> ADMM 1T48, le ministre de l'Instruction publique, président du Conseil, à la supérieure gén. des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde, 13.11.1880.

<sup>5503</sup> ADMM 1T48, Sœur Marie-Jean-Baptiste, directrice du pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul, au préfet de Meurthe-et-Moselle, 17.11.1880.

<sup>5504</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Ledroit. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5505</sup> ADMM 1T52, Sœur Angèle-Marie Pistel à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 11.09.1894.

« l'époque » de la fondation, change plusieurs fois de direction au début des années 1890<sup>5506</sup>.

À l'occasion de la succession de 1896, le rapporteur du conseil central d'hygiène publique décrit ainsi les locaux<sup>5507</sup> : « Il a été constaté que, destinés à une population scolaire d'environ 60 élèves, ils consistent en une salle principale, avec bancs d'école et gradins pour les enfants plus âgés, et deux pièces plus grandes, qui conduisent à une cour avec vaste préau couvert ».

Les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul sont victimes de l'offensive anticongréganiste en 1903. Elles se retirent à Paris<sup>5508</sup>. Mais leur établissement subsiste, grâce à sa reprise par Mme Augustine Decker. Cette veuve, pourvue d'un brevet supérieur, déclare, en août 1903, avoir « l'intention d'ouvrir une école primaire avec pensionnat rue de Rigny 6, conformément à l'article 37 de la loi du 30 novembre 1886 »<sup>5509</sup>. Début septembre 1903, l'inspecteur d'académie fait opposition ; il transmet le dossier au préfet (avec un second dossier d'opposition) au milieu du mois<sup>5510</sup>. Le 17, Mme Decker lui écrit depuis son village natal de Girauvoisin, dans la Meuse<sup>5511</sup> :

Monsieur Vincent, inspecteur primaire à Toul [...] me dit que si les raisons qui ont motivé l'opposition sont détruites, il n'y a pas de motifs pour empêcher l'ouverture de l'école primaire avec pensionnat, rue de Rigny 6. Que, d'autre part, il ne lui appartient pas de lever ou de maintenir l'opposition, d'où je conclus que c'est vous qui avez ce pouvoir. Si donc je vous apporte un plan de la nouvelle disposition de la maison, si ce plan est corroboré par la visite de Monsieur Vincent, et même par celle, peu bienveillante et impartiale, de la commission d'hygiène, ne pourriez-vous pas, Monsieur l'inspecteur, me dispenser d'une nouvelle déclaration d'ouverture, afin de ne pas reculer d'un mois la rentrée ? Je vous serais bien reconnaissante de me répondre pour samedi matin, je serai rentrée chez moi, rue Lafayette à Toul, et c'est ce matin-là que je ferais ma déclaration, si vous ne m'en dispensiez. Je vous le répète, je n'ai aucune intention subversive, ni même militante ; je n'ai

---

<sup>5506</sup> ADMM 1T51, Sœur Appolonius Langevin à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 09.09.1892, et ADMM 1T53, décl. d'ouv. de Marie Léontine Virginie Poisson, en rel. Sœur Elise-de-la-Croix, 09.09.1896.

<sup>5507</sup> ADMM 1T53, rapport pour le conseil central d'hygiène publique du département de Meurthe-et-Moselle, copie du 07.11.1896.

<sup>5508</sup> GONDEK M., *Op. cit.*, p. 12.

<sup>5509</sup> ADMM 1T61, Mme Decker au préfet de Meurthe-et-Moselle, 13.08.1903.

<sup>5510</sup> ADMM 1T60, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 15.09.1903.

<sup>5511</sup> ADMM 1T60, Mme Decker à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 17.09.1903.

qu'un but, c'est répondre à la confiance des familles qui m'ont sollicitée de prendre la direction de cette maison.

Mme Decker ne peut pas être dispensée d'une déclaration nouvelle<sup>5512</sup>. Mais le Pensionnat de la Miséricorde survit, dirigé par Mme Decker avec l'aide de trois institutrices<sup>5513</sup>. Deux ans plus tard, il change de directrice : le 28 août 1905, Mlle Irma Portier de Villeneuve fait sa déclaration d'ouverture à la mairie de Toul<sup>5514</sup>. Elle signale « avoir toujours habité Toul, où, depuis janvier 1903, [elle a] dirigé une école primaire gratuite » ; elle précise qu'elle n'a « jamais appartenu à aucune congrégation »<sup>5515</sup>. Mais l'école gratuite dont elle a, jusqu'alors, exercé la direction, n'est autre que la continuation de l'ancienne École de la Sainte-Famille, que les Sœurs de Saint-Charles furent forcées d'abandonner<sup>5516</sup>. Mlle Portier de Villeneuve a déjà ferraillé à maintes reprises avec les autorités scolaires, qui ont tout fait pour empêcher le maintien, puis le développement de l'ancienne institution congréganiste (voir encadré ci-dessous).

Lorsque Mlle Portier de Villeneuve reprend le Pensionnat de la Miséricorde en 1905, l'inspecteur primaire rapporte que « le local comprend quatre salles de classe (deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage), un réfectoire, une infirmerie et trois dortoirs » et que « les dépendances (cours de récréation, préau couvert, privés [toilettes]) sont conformes aux prescriptions réglementaires »<sup>5517</sup>. La commission sanitaire de l'arrondissement de Toul demande « que les plafonds des classes [soient] blanchis et que des améliorations sérieuses [soient] apportées à un des cabinets d'aisance du dortoir, au point de vue de l'aération »<sup>5518</sup>. L'établissement compte, à cette époque, « un peu plus de 70 élèves »<sup>5519</sup>.

---

<sup>5512</sup> ADMM 1T60, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle à Mme Decker, 18.09.1903, brouillon.

<sup>5513</sup> GONDEK M., *Op. cit.*, p. 12.

<sup>5514</sup> ADMM 1T63, déclaration d'ouverture de Mlle Irma Rosalie Portier de Villeneuve, 28.08.1905.

<sup>5515</sup> ADMM 1T63, Mlle Irma Portier de Villeneuve à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 28.08.1905.

<sup>5516</sup> GONDEK M., *Op. cit.*, p. 6.

<sup>5517</sup> ADMM 1T63, l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Toul à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 25.09.1905.

<sup>5518</sup> ADMM 1T63, délibérations de la commission sanitaire de l'arrondissement de Toul, 16.09.1905.

<sup>5519</sup> GONDEK M., *Op. cit.*, p. 12.

*Le Pays de Toul*, hebdomadaire catholique, fait la promotion de l'établissement. Ainsi, dans son numéro du 12 juillet 1908, il écrit<sup>5520</sup> : « Pensionnat de la Miséricorde. Nous sommes heureux de faire connaître les excellents résultats obtenus par ce pensionnat aux examens pour le certificat d'études primaires. Les cinq élèves présentées par Mlle de Villeneuve ont toutes obtenu ce certificat ». Deux mois plus tard, le titre dément une rumeur<sup>5521</sup> :

C'est à tort qu'il s'est dit et répété que le Pensionnat de la Miséricorde ne se rouvrirait pas. La vérité est que la rentrée aura lieu pour les internes le lundi 5 octobre et pour les externes le mardi 6.

Un cours d'instruction religieuse s'ouvrira, en-dehors des heures de classe, pour les grandes élèves et pour les jeunes filles de la ville qui voudraient y prendre part. De même, un cours d'enseignement classique sera organisé pour les fillettes recevant chez leurs parents une éducation particulière.

Leçons d'anglais, d'allemand, de dessin, de musique, de couture, de repassage, etc. Éducation chrétienne, instruction conforme au programme des examens. Bons soins d'hygiène, promenades fréquentes, cuisine soignée. Nul doute qu'avec les avantages réels qu'offre le Pensionnat de la Miséricorde, cet établissement n'attire et ne retienne un nombre d'élèves encore plus élevé que l'année écoulée.

La directrice avait peut-être laissé entendre qu'elle partirait et on l'aura convaincue de rester, en l'absence de quelqu'un pour lui succéder. On peut formuler cette hypothèse connaissant la suite de l'histoire, car à la rentrée 1909, la direction échoit à Mme Beauvais. En 1913, cette veuve (Mme Decker, déjà, l'était) devient économe du célèbre établissement Sainte-Marie de Neuilly-sur-Seine, fondé par Mme Daniélou<sup>5522</sup>. « Les circonstances amenèrent la fusion de l'École de la Sainte Famille avec l'Institution de Rigny, qui eut lieu en 1919 », note M. Gondek dans son histoire des écoles toulouses<sup>5523</sup>.

---

<sup>5520</sup> *Le Pays de Toul. Journal Républicain Libéral Hebdomadaire*, 12.07.1908.

<sup>5521</sup> *Le Pays de Toul. Journal Républicain Libéral Hebdomadaire*, 13. 09.1908.

<sup>5522</sup> GONDEK M., *Op. cit.*, p. 12 : « L'une de ses filles, Yvonne Beauvais, devait devenir Supérieure Générale des Augustines de Malestroît (Morbihan), où elle se distingua pendant la dernière guerre [1939-45], méritant d'être considérée comme une héroïne de la Résistance ».

<sup>5523</sup> *Ibid.*

En septembre 1902, Mlle Irma Portier de Villeneuve déclarait à la mairie de Toul qu'elle avait l'intention d'ouvrir une école au N°9 rue Général Foy<sup>5524</sup>. Le lendemain, l'adjoint Masson et le docteur Leclère, médecin des épidémies de l'arrondissement, inspectaient les locaux<sup>5525</sup>. L'autorité municipale estima que l'établissement ne pouvait pas ouvrir avant la réalisation d'un certain nombre de travaux. Mlle Portier de Villeneuve se rabattit alors sur le N°7 rue de Rigny<sup>5526</sup>. Le maire visita les locaux. Ici aussi, avec des travaux, « le local pou[v]ait remplir les conditions nécessaires pour l'établissement d'une école libre de filles avec garderie », mais le maire précisait que « l'une et l'autre » ne pourraient recevoir « qu'un nombre restreint d'élèves ». Le conseil départemental de l'enseignement primaire donna un avis favorable, sous réserve d'amélioration des conditions d'hygiène<sup>5527</sup>. L'inspecteur d'académie fit opposition. M. Boucheron, directeur de l'école normale de Nancy, désigné rapporteur de l'affaire, alla dans le sens de l'inspecteur d'académie. En décembre 1902, Mlle Portier de Villeneuve présenta une nouvelle demande d'ouverture, toujours au N°7 rue de Rigny<sup>5528</sup>. Le maire maintint son avis favorable<sup>5529</sup>, de même que le conseil d'hygiène, qui remarqua que « le nouveau projet [...] cont[enait] quelques améliorations »<sup>5530</sup>. Le 8 janvier 1903, l'inspecteur primaire ne voyait plus « aucun motif d'opposition ». L'établissement pouvait ouvrir. À la rentrée 1903, Mlle Portier de Villeneuve voulut s'agrandir et, pour cela, transférer son institution au N°10 rue Inglemer<sup>5531</sup>. Une fois encore, l'inspecteur d'académie fit opposition : « La cour de récréation sert d'entrée à un patronage militaire, ce qui exclut la possibilité d'installer dans les locaux indiqués une école de filles ». L'inspecteur primaire de Nancy, nommé rapporteur de l'affaire, fut du même avis et, le 14 octobre, le conseil départemental de l'enseignement primaire confirma le refus d'autorisation. Mlle Portier de Villeneuve renonça à se pourvoir contre cette décision. L'établissement resta au N°7 rue de Rigny... jusqu'à son déménagement dans un immeuble de la rue Firmin Gouvion, au début de l'année civile 1904... non sans que sa directrice ait, tout d'abord, essuyé une nouvelle opposition.

<sup>5524</sup> ADMM 1T58, déclaration d'ouverture de Mlle Irma Rosalie Portier de Villeneuve, 15.09.1902.

<sup>5525</sup> ADMM 1T58, (l'adjoint Masson pour) le maire de Toul au préfet de Meurthe-et-Moselle, 16.09.1902.

<sup>5526</sup> ADMM 1T59, déclaration d'ouverture de Mlle Irma Rosalie Portier de Villeneuve, 20.09.1902.

<sup>5527</sup> ADMM 1T59, délibérations du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Toul, 30.09.1902.

<sup>5528</sup> ADMM 1T59, déclaration d'ouverture de Mlle Irma Rosalie Portier de Villeneuve, 09.12.1902.

<sup>5529</sup> ADMM 1T59, le maire de Toul au préfet de Meurthe-et-Moselle, 19.12.1902.

<sup>5530</sup> ADMM 1T59, délibérations du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Toul, 24.12.1902.

<sup>5531</sup> ADMM 1T60, déclaration d'ouverture de Mlle Irma Rosalie Portier de Villeneuve, 26.08.1903.

## (7) La Nativité de la Sainte-Vierge à Pont-à-Mousson

En octobre 1863, l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Nancy en charge de Pont-en-Mousson ne recense que deux « pensionnats primaires de filles » dans la localité, comme nous l'avons déjà dit : celui de la Doctrine Chrétienne et celui de Mlle Jeanjean<sup>5532</sup>. Pourtant, quelques jours seulement après la remise dudit rapport, la directrice de l'institution des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge, qui existe à Pont-à-Mousson (rappelons-le) depuis le début des années 1830, est amenée à remplir une notice de renseignements sur son établissement, à l'instar des directrices des autres pensionnats du département<sup>5533</sup>. Sœur Saint-Célestin Honein, supérieure de la communauté, précise que son établissement est une « succursale de la congrégation de la Nativité de la Sainte-Vierge, établie à Saint-Germain-en-Laye et approuvée pour l'enseignement supérieur le 14 mai 1826 ». Répondant à la question sur les « titres, brevets ou diplômes », elle détaille : « 1° un décret du 19 août 1853 autorisant notre maison-mère à former à Pont-à-Mousson une succursale [...], 2° nos lettres d'obédience, 3° un brevet de capacité obtenu à Nancy par Mlle Henry le 27 avril 1838 (Sœur Sainte-Adélaïde), un autre de Mlle Daussain (Sœur Saint-Athanase), obtenu à Melun le 28 avril 1849 ». Le personnel enseignant est composé de « six maîtresses religieuses » et de « deux maîtresses séculières pour le piano ». Elles font cours, dans un local « propriété de la congrégation », à 44 élèves : 20 pensionnaires, 12 demi-pensionnaires et 12 externes, ces dernières étant âgées « au-dessous de dix ans ». « Personne ne s'est jamais présenté » pour inspecter l'institution.

Dans les décennies qui suivent, l'institution semble connaître un certain déclin, au vu de l'effectif de 1881/82. Cette année-là, avec cinq adjointes (trois brevetées, deux non-brevetées), Sœur Saint-Arsène Boursy dirige quatre classes qui accueillent 36 élèves (en comptant les entrées et sorties en cours d'année ; 33 élèves en décembre 1881, 31 en juin 1882), en majorité des internes (26)<sup>5534</sup>. 19 élèves ont plus de treize ans. En février 1884,

---

<sup>5532</sup> ADMM 1T46, un inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe, 27.10.1863.

<sup>5533</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat de la Nativité de la Sainte-Vierge à Pont-à-Mousson, 07.11.1863.

<sup>5534</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

Sœur Saint-Arsène écrit au président du conseil départemental de l'enseignement primaire<sup>5535</sup> : « Plusieurs familles nous ayant exprimé le désir de nous confier leurs petits garçons, je viens solliciter près de vous l'autorisation de les recevoir dans notre établissement jusqu'à l'âge de neuf ans. Vous pouvez être assuré, Monsieur le président, que nous prendrons toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse résulter aucun inconvénient du séjour de ces enfants dans nos classes ». L'inspecteur primaire remarque<sup>5536</sup> : « Le pensionnat dont il s'agit a reçu l'an dernier 36 élèves, dont quelques unes seulement en qualité d'externes ou de demi-pensionnaires. La plupart de ces jeunes filles ont plus de treize ans. Les petits garçons de moins de neuf ans ne sauraient donc participer aux mêmes leçons, ni suivre les mêmes cours. Ils formeraient une école à part dirigée par une adjointe congréganiste ». La loi s'y oppose, signale le fonctionnaire, étant donné que « les moyens d'instruction ne manquent pas à Pont-à-Mousson pour les garçons » : « Rien ne me semble donc justifier la faveur sollicitée, sinon les intérêts personnels de la directrice. C'est pourquoi j'estime qu'il n'y a pas lieu d'accorder l'autorisation demandée », conclut-il. Le conseil départemental de l'enseignement primaire rend, le 21 avril 1884, une décision conforme à cet avis. La tentative de Sœur Saint-Arsène Boursy pour augmenter son effectif a échoué.

A l'été 1890, la directrice est « rappelée à la maison-mère »<sup>5537</sup>. Lui succède Sœur Saint-Alexis Droulin. Le changement est acté par le conseil départemental de l'enseignement primaire à la mi-novembre 1890. Le nombre de pensionnaires autorisé ne change pas (il n'est pas précisé). Au printemps 1893, suite à une visite à Pont-à-Mousson, la supérieure générale convainc son conseil de « l'impossibilité de reculer davantage les réparations à faire dans cette maison, réparations importantes, réclamées depuis plus de dix ans. Il s'agit de remonter le niveau des classes, de leur donner une hauteur convenable, ainsi qu'au dortoir qui est au-dessus »<sup>5538</sup>. En 1903, l'établissement, sous le coup de la loi anticongréganiste de juillet 1901, doit fermer ses portes. Il renaît trois ans plus tard, sous une forme sécularisée.

---

<sup>5535</sup> ADMM 1T77, Sœur St-Arsène Boursy au président du conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 21.02.1884.

<sup>5536</sup> ADMM 1T77, un inspecteur primaire de l'arrondissement de Nancy à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.02.1884.

<sup>5537</sup> ADMM 1T77, Sœur Saint-Alexis Droulin à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 01.09.1890.

<sup>5538</sup> AND, Actes du Conseil particulier des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge, 1857-1903, 09.04.1893.

En effet, une fois les locaux confisqués rachetés, en février 1906, par l'évêché de Nancy, celui-ci les loue, pour 3 000 Francs par an, à la congrégation de la Nativité de la Sainte-Vierge, leur ancienne propriétaire<sup>5539</sup>. En mai 1906, Mlle Clotilde Mailleuchet, secrètement Mère Saint-Célestin, « institutrice diplômée, ayant le brevet de capacité du premier ordre, domiciliée à Pont-à-Mousson, rue Etroite numéro 1, déclare à Monsieur l'inspecteur d'académie [son] intention d'ouvrir, après l'expiration du délai légal, une école privée primaire de filles avec pensionnat et classe enfantine, dans un local situé en la commune de Pont-à-Mousson, rue des Fossés numéro 22 »<sup>5540</sup>. Le lien avec l'ancien pensionnat congréganiste est évident. L'inspecteur primaire de Nancy Sud-Est le souligne<sup>5541</sup> :

Cette école, située à Pont-à-Mousson, rue des Fossés 32, existait déjà depuis 1830 et fut tenue jusque dans ces dernières années par les religieuses de la Nativité. La nouvelle directrice, qui a exercé huit ans comme adjointe d'école supérieure privée à Saint-Germain-en-Laye, puis deux ans en Autriche, ne fait que reprendre, après trois années d'interruption, la succession de Mme Sœur Droulin, et cela dans un immeuble splendide, que la municipalité de Pont-à-Mousson, malgré mes instances, a eu la faiblesse de ne pas acheter pour y installer son école supérieure ou un groupe scolaire quelconque.

Les pensionnaires dormiront avec trois surveillantes. L'inspecteur primaire continue par la description des locaux :

De l'enquête à laquelle je viens de procéder, il résulte que les locaux sont de tout point satisfaisants en ce qui concerne l'hygiène et les exigences pédagogiques. Air et lumière en abondance, absence de tout voisinage bruyant, dangereux ou malsain, grand préau couvert, eau potable, vaste cour et même parc dont l'accès sera permis aux élèves, rien n'y laisse à désirer, depuis qu'on a surélevé de 50 centimètres les fenêtres des cinq salles de classe. Les deux dortoirs sont vastes, bien éclairés, bien aérés et desservis par des lavabos. Vu leur hauteur de 4m 20, ils pourront recevoir un total de 49 pensionnaires.

---

<sup>5539</sup> AND, Chronique des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge, 1906.

<sup>5540</sup> ADMM 1T77, Mlle Mailleuchet à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 09.05.1906.

<sup>5541</sup> ADMM 1T64, l'inspecteur primaire de Nancy Sud-Est à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 23.05.1906.

Le 6 juin 1906, la commission de la deuxième circonscription sanitaire de l'arrondissement de Nancy donne son accord pour l'ouverture. Le personnel enseignant est composé de religieuses sécularisées qui n'exerçaient pas à Pont-à-Mousson avant la fermeture<sup>5542</sup>. « Malheureusement, des conflits entre les autorités ecclésiastiques amenèrent de grandes difficultés pour cette maison », regrette la Chronique de la congrégation, « L'autorité de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, s'exerça sur nous d'une manière qui obligea nos vénérées Mères à céder la place à une directrice laïque et à quitter Pont-à-Mousson ».

#### (8) Les Réparatrices du Saint-Cœur-de-Marie à Godoncourt

Les sœurs Julie et Eugénie Garcin, rejointes par une compagne, Marie-Anne Parisse, entrent « au postulat le 24 juin 1842, dans la maison dite ancienne maison curiale de Godoncourt, qu'elles avaient achetée de leurs parents, pour la somme de huit mille francs »<sup>5543</sup>. Une école privée est ouverte. En janvier 1843, le recteur de Nancy confère à Mlle Parisse, « institutrice privée à Godoncourt », l'autorisation de « recevoir, dans son école, des pensionnaires »<sup>5544</sup>. Quatre mois plus tard, Mlles Garcin et Parisse prennent l'habit<sup>5545</sup>. L'« Institut des Réparatrices du Saint Cœur de Marie » à Godoncourt est fondé. Julie Garcin, désormais Sœur Saint-Joseph, supérieure de la communauté, souhaite lui donner comme but premier l'adoration du Saint Sacrement. Mais le supérieur, le chanoine Henry, entend développer l'activité d'enseignement : « hypnotisé par la haute pensée qui l'a amené à fonder le collège ecclésiastique de Lamarche », il « veut réaliser par le couvent

---

<sup>5542</sup> AND, Chronique des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge, 1906.

<sup>5543</sup> BAROTTE Henri, *Op.cit.*, p. 13-14.

<sup>5544</sup> ADMM 1T75, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 18.01.1843.

<sup>5545</sup> BAROTTE Henri, *Op. cit.*, p. 14.

de Godoncourt la même idée pour l'instruction chrétienne des jeunes filles », fera remarquer Henri Barotte, historien de l'Institut des Réparatrices<sup>5546</sup>.

Son ouvrage sur la communauté, publié en 1917, fournit les seules informations qui ont été trouvées sur le fonctionnement du pensionnat, distillées dans un récit manichéen propre aux œuvres hagiographiques : « Dans le pensionnat, M. Henry introduit comme directrice, en 1850, une personne laïque qui, vivant au sein de la communauté, sera, jusqu'en 1873, un ferment de discorde morale et une cause de ruine matérielle ». En 1856, le chanoine Henry fait déposer la supérieure, qui meurt deux ans plus tard. « Quelques instants avant de mourir », elle fait promettre à sa sœur Eugénie, placée à la tête de la communauté (Mère Marie-de-Jésus), de tout faire pour réaliser « la fin eucharistique de l'œuvre » ; « mais entravée par M. Henry d'une part, d'autre part par le pensionnat, qui absorbait le temps des religieuses trop peu nombreuses, elle ne [peut], malgré ses efforts persévérants, établir le redressement désiré ; les œuvres du zèle extérieur demeurent au premier plan ! » A savoir, non seulement l'enseignement, mais aussi « les retraites fermées pour les personnes du monde ». En effet, « dès que la maison fut organisée, une retraite eut lieu chaque année pendant les vacances. Elle fut continuée bien après la guerre de 1870. [...] ces retraites firent beaucoup de bien parmi les âmes d'élite de la région, surtout parmi les anciennes élèves du pensionnat. À une des premières prit part Justine de Bonnay [...], la future fondatrice de la Congrégation du Pauvre-Enfant Jésus, qui cherchait alors sa voie ». On peut donc constater la fréquentation aristocratique du pensionnat. En septembre 1871 décède la « seconde fondatrice ». Pauline Cornu, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur, est élue supérieure :

Le premier pas de sa montée au Calvaire fut le déchaînement, contre elle et sa communauté, des colères vindicatives de la directrice du pensionnat, qui, malgré sa situation irrégulière dans le couvent, avait osé escompter en sa faveur les suffrages de l'élection. Blessée de voir ses menées percées à jour par la vigilance de Monseigneur Caverot et par la perspicacité de son vicaire-général, M. Marchal, elle ne consentit à quitter la maison, en 1873, qu'après avoir fait subir à la supérieure et aux religieuses un long martyre de dix-huit mois, les laissant ruinées et presque anéanties. [...] La pauvre communauté, enfoncée dans les dettes, entravée dans son recrutement, obligée de relever son pensionnat, fut un poids très lourd pour les épaules de la supérieure ; mais grâce à son travail de jour

---

<sup>5546</sup> *Ibid.*

et de nuit, à son esprit surnaturel, à sa vie de pauvreté et de mortification, elle arrivait doucement à rétablir le calme, lorsqu'en 1888 une secousse nouvelle faillit tout compromettre. Une cabale fut montée par deux maîtresses de classe, dans le but d'engager la maison à leur profit dans une direction plus laïque. L'intervention énergique de l'autorité diocésaine, en la personne de Mgr Chapelier, alors vicaire capitulaire, *sede vacante*, fit disparaître les deux meneuses.

Le pensionnat de Godoncourt fonctionne jusqu'à sa fermeture forcée en 1903<sup>5547</sup>. Henri Barotte, qui n'a cessé de le dépeindre comme un dévoiement de l'œuvre fondée par Julie Garcin, rend, tout de même, « hommage à son action féconde et prolongée sur les familles aisées de la région environnante (il eut jusqu'à soixante-dix pensionnaires), au dévouement parfois héroïque que les religieuses lui prodiguèrent, au travail apostolique minutieux que l'aumônier lui consacra jusqu'à la fin. Le pensionnat, d'ailleurs, fut la pépinière du couvent ». « Avec lui disparurent les principales ressources de la Communauté », lit-on dans une brochure de 1933 : « Il fallut alors, pour vivre, s'adonner aux travaux des champs »<sup>5548</sup>.

## (9) La Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy

Un bref historique s'impose sur cette congrégation qui n'a pas été présentée au début de notre étude, n'étant pas présente sur le terrain de l'enseignement secondaire avant 1871. La communauté originelle a été réunie en 1823 sous l'égide de Claude Daunot, curé de Charey, dans une maison qu'il avait achetée l'année précédente à Dommartin-la-Chaussée, annexe de sa paroisse, dans la pointe Nord-Ouest du département de la Meurthe<sup>5549</sup>. Il s'agit d'une congrégation à la fois hospitalière et enseignante, au service

---

<sup>5547</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>5548</sup> *L'Institut des Réparatrices du Saint Cœur de Marie de Godoncourt (Vosges)*, Épinal, Imprimerie coopérative, 1933, p. 5.

<sup>5549</sup> GUILLAUME Pierre Étienne (abbé), *Congrégation des Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie. Son fondateur. Son berceau. Son parrain. Notice biographique sur M. Claude Daunot*, Nancy, Lepage, 1859, p. 18.

des pauvres et spécialement tournée vers ceux des campagnes<sup>5550</sup>. L'État reconnaît son existence légale dans ses fonctions hospitalières en 1842 et dans ses fonctions enseignantes en 1855. Entre-temps, en 1853, son nom est définitivement fixé<sup>5551</sup>. En 1866, l'évêque de Nancy lui donne ses constitutions. Le siège est alors à Houdemont, village au Sud de Nancy. L'article 9 du « directoire commun à toutes les Sœurs de la Sainte Enfance de Marie » prévoit l'existence de « quelques pensionnats, si l'on voit qu'il doive en résulter un vrai bien pour cette classe de jeunes filles dont [la congrégation] s'occupe selon son Institut »<sup>5552</sup>. Autrement dit : les filles pauvres de la campagne<sup>5553</sup>, pour l'éducation desquelles « on ne sort[ira] jamais de la simplicité qui fait le propre des Sœurs de la Sainte Enfance de Marie »<sup>5554</sup>. Une décennie plus tard, la congrégation s'écarte de ce principe en fondant un pensionnat à Nancy, où la maison-mère a été transférée en 1870<sup>5555</sup>.

En effet, le 31 août 1877, Céline Perrin, Sœur Victoire, pourvue d'un brevet supérieur, déclare, à la mairie de Nancy, son intention d'ouvrir une école primaire « avec pensionnat » au N°49 rue du Montet<sup>5556</sup>. Le programme annoncé par la supérieure générale de la congrégation, Sœur Alfred Psaume, correspond tout à fait à l'enseignement secondaire privé tel que nous l'avons défini : il « comprendra les matières exigées pour le certificat d'études primaires et le brevet élémentaire » et « on pourra, sur le désir des parents, y joindre celles du brevet supérieur »<sup>5557</sup>. L'effectif confié à la directrice et à trois adjointes (« pour la surveillance des pensionnaires ») n'est pas censé dépasser 15 « élèves ». L'établissement qui apparaît dans les statistiques établies par l'inspection académique sur l'année scolaire 1881/82 est plus ou moins conforme à ce qu'il devait être : 16 élèves, dont 7 de plus de treize ans, réunies en une seule classe.

---

<sup>5550</sup> *Constitutions et directoire de l'Institut des Sœurs de la Sainte Enfance de Marie établi à Houdemont, Diocèse de Nancy*, Nancy, Veuve Raybois, imprimeur de l'Évêché, 1866, p. 1-4.

<sup>5551</sup> GUILLAUME Pierre Étienne (abbé), *Op. cit.*, p. 20.

<sup>5552</sup> *Constitutions et directoire de l'Institut des Sœurs de la Sainte Enfance de Marie établi à Houdemont, Diocèse de Nancy*, Nancy, Veuve Raybois, imprimeur de l'Évêché, 1866, p. 141.

<sup>5553</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>5554</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>5555</sup> La congrégation des Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie de Nancy n'existe plus aujourd'hui : elle a fusionné, en 2003, avec six autres congrégations françaises pour former la congrégation des Sœurs de l'Alliance.

<sup>5556</sup> ADMM 1T41, copie de la déclaration d'ouverture de Sœur Victoire Perrin, 31.08.1877.

<sup>5557</sup> ADMM 1T41, déclaration de Sœur Alfred Psaume, 30.08.1877.

Le pensionnat au sens strict se réduit à 1 unique interne, ce qui rend sans doute impossible à appliquer cette prescription du « directoire commun » de 1866 : « Si l'on reçoit en classe des externes avec les pensionnaires, on aura soin qu'elles soient toujours séparées et l'on ne permettra point qu'elles se mêlent durant les récréations »<sup>5558</sup>. La directrice, toujours Sœur Victoire Perrin, est assistée de quatre adjointes brevetées. Elle quitte l'établissement en 1885, pour une école dans la Meuse (elle retrouvera, en 1889, le noviciat à Nancy, où elle fondera, à la rentrée 1891, une « école libre de filles » dans la rue Jeanne-d'Arc<sup>5559</sup>, qui sera transférée au N°46 rue de l'Etang quelques mois plus tard<sup>5560</sup>).

Lui succède probablement Sœur Chantal Souron, également pourvue du brevet supérieur. Elle dirige le pensionnat à l'automne 1891. L'adresse de l'établissement est alors le N°81<sup>bis</sup> rue du Montet et la directrice souhaite le transférer dans le bâtiment attenant (N°81)<sup>5561</sup>. « Elle demande l'autorisation de recevoir 45 pensionnaires ». Autorisation accordée, avec une surveillante dans chacun des deux dortoirs. Sœur Chantal Souron décède à la fin de l'année 1891. Sœur Saint-Louis-de-Gonzague Marchal reprend la direction au mois de décembre<sup>5562</sup>. À cette époque, l'établissement est dirigé vers un public de moyenne bourgeoisie, comme on le déduit de ce courrier d' « une famille reconnaissante », paru le 30 juillet 1898 dans *l'Est républicain* : « Parents, qui désirez donner une bonne éducation et une solide instruction à vos jeunes filles, confiez-les aux *Religieuses de la Sainte-Enfance de Marie*, rue du Montet, 81, Nancy. En sortant de leur pensionnat, vos fillettes seront préparées pour toutes les circonstances de la vie, elles connaîtront les devoirs qui font la femme forte et sauront aussi bien recevoir dans un salon que diriger un ménage ». Sœur Saint-Louis-de-Gonzague conserve la direction jusqu'à la fermeture du pensionnat par la législation anticongréganiste, en 1904<sup>5563</sup>.

---

<sup>5558</sup> *Constitutions et directoire de l'Institut des Sœurs de la Sainte Enfance de Marie établi à Houdemont, Diocèse de Nancy*, Nancy, Veuve Raybois, imprimeur de l'Évêché, 1866, p. 143.

<sup>5559</sup> ADMM 1T50, Sœur Victoire Perrin à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 04.09.1891.

<sup>5560</sup> ADMM 1T51, un inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.01.1892.

<sup>5561</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 26.11.1891.

<sup>5562</sup> ADMM 1T50, un inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 08.12.1891.

<sup>5563</sup> ADMM 1T1011, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 21.08.1909. Il transmet une copie du curriculum vitae de Mlle Marie-Adeline Marchal (sécularisée), produit pour « sa déclaration d'ouverture d'une école primaire privée de jeunes filles avec classe enfantine, à Nancy, 58 rue de l'Etang ».

## (10) Les Sœurs de la Compassion dans la Meuse : Saint-Hilaire, Vaucouleurs et Bar-le-Duc

Il semble que le pensionnat agricole fondé à **Saint-Hilaire-en-Woëvre** en 1846 ait toute sa place dans une histoire de l'enseignement secondaire, comme il appert de la présentation qu'en fait Eugène Gayot en 1872, dans le *Journal de l'agriculture*<sup>5564</sup> :

Il y a, d'ailleurs, un autre mal à détourner les campagnards de la contrée à qui leur position permettait d'envoyer leurs jeunes filles dans les pensionnats des villes ; ils ne les voyaient revenir qu'avec chagrin ou ennui au village, et toutes s'efforçaient de s'en éloigner au plus vite. Les jeunes gens ne trouvaient plus de compagne de leurs travaux, et eux-mêmes imitaient volontiers les jeunes filles. C'était une désertion en masse de l'agriculture dont était menacée cette riche plaine de Woëvre, qui ne vaut, toutefois, que par les bras et l'intelligence de ceux qui la cultivent. Là était l'ennemi à combattre ; sur ce point furent dirigés les vaillants et persévérants efforts du digne curé de Saint-Hilaire. Il se fit à lui-même un plan sur cette idée mère : ouvrir une école libre aux jeunes filles, et, dans ce pensionnat, offrir l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, ayant toujours pour base l'agriculture ; commencer par le commencement et arriver successivement, degré par degré, jusqu'au couronnement de l'œuvre projetée. [...] Au commencement, le curé eut à lutter contre les familles elles-mêmes, qui n'entendaient pas qu'on fit de leurs demoiselles des filles de basse-cour. C'était un écueil, il fut habilement tourné. Ne viennent à l'école-pratique que celles qui le veulent bien, et presque toutes finissent par le vouloir ; mais le cours secondaire et les cours supérieurs sont très suivis. On a été plus loin, et les jeunes filles qui de l'enseignement veulent se faire une carrière sont utilement préparées aux examens publics dont elles se tirent à leur honneur, ainsi que le constate la délivrance des brevets élémentaires et des brevets obtenus devant la Commission départementale de la Meuse, siégeant à Bar-le-Duc. Ces exigences ont nécessité un personnel capable ; il a été recruté avec soin parmi les laïques et dans un ordre religieux.

Devant le succès de l'entreprise, les Sœurs de la Compassion fondent une succursale dans le Sud du département, à **Vaucouleurs**, dans un ancien palais de justice du

---

<sup>5564</sup> GAYOT Eugène, « Sur un pensionnat agricole de jeunes filles », *Journal de l'agriculture*, 1872, t. 4, p. 98.

XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5565</sup>. La guerre de 1870 a retardé l'ouverture de ce « Pensionnat Jeanne-d'Arc », qui a lieu à la rentrée 1873. Cet établissement est plus cher que le précédent, comme l'indique Eugène Gayot dans l'article précité : « Il n'y a pas de condition d'âge pour entrer à Saint-Hilaire ; le prix de la pension y est de 300 francs. Il sera de 400 francs à Jeanne-d'Arc [Vaucouleurs] »<sup>5566</sup>, soit les mêmes prix que ceux demandés dans les pensionnats congréganistes classiques.

Les Sœurs de la Compassion tiennent également un pensionnat à **Bar-le-Duc**, au N°4 rue du Pont-Triby, de 1886 à 1903<sup>5567</sup>. Cette année-là, pour permettre le maintien de l'institution, Sœur Chantal Beaudoux, sa directrice depuis 1889, se sécularise et s'adjoit « quatre personnes qui, jusque-là, n'avaient jamais appartenu au personnel de l'école de la rue du Pont-Triby, mais qui toutes étaient des sœurs de la Compassion sécularisées »<sup>5568</sup> ; la congrégation lui cède le bail. Celle qui se fait désormais appeler Esther Beaudoux reste à la tête de l'établissement jusqu'en 1907. À l'automne 1909, la direction du « Pensionnat Saint-Hilaire » est reprise par Mlle Emélie Pierre : l'effectif maximum des élèves internes est fixé à 26, avec cinq « maîtresses pour la surveillance »<sup>5569</sup>. En septembre 1911, Mlle Pierre demande l'autorisation de recevoir des enfants à partir de trois ans : les autorités scolaires la forcent à renoncer à ce projet de « garderie »<sup>5570</sup>.

---

<sup>5565</sup> COLLIN-ROSET Simone, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Lorraine, *Canton de Vaucouleurs*, Metz, Serpenoise, 1993, p. 109.

<sup>5566</sup> GAYOT Eugène, *Op. cit.*, p. 100.

<sup>5567</sup> ADMe 8Tp240, le receveur de l'Enregistrement à Bar-le-Duc à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 11.06.1913. On lit aussi dans l'*Est républicain* du 02.03.1904 : « Le tribunal civil de Verdun a nommé M. Nicolas, commis-greffier du tribunal correctionnel de Nancy, comme liquidateur du pensionnat et de la communauté des sœurs de la Compassion, à Saint-Hilaire-en-Woëvre. Cette congrégation enseignante fondée par M. l'abbé Jean Freschard, curé de Saint-Hilaire, possédait également un établissement à Bar-le-Duc ».

<sup>5568</sup> ADMe 8Tp240, l'inspecteur d'acad. de la Meuse au receveur de l'Enregistrement à Bar-le-Duc, 12.06.1913.

<sup>5569</sup> ADMe 8Tp240, inspecteur d'acad. de la Meuse, « Reprise de direction de l'école privée avec internat, 4 rue du Pont-Triby à Bar-le-Duc », 22.03.1910. Un peu moins d'une centaine d'élèves sont regroupées dans la cour de récréation (extrêmement exiguë) sur une photographie du début du XX<sup>e</sup> siècle, publiée comme carte postale : « Pensionnat Saint-Hilaire (Bar-le-Duc) – La Récréation » (BERTRAND Albert, *Le XX<sup>e</sup> siècle des Meusiens*, Regnéville-sur-Meuse, Les Dossiers documentaires meusiens, 1999, p. 119 ; le personnel est en vêtement séculier).

<sup>5570</sup> ADMe 8Tp240, Mlle Pierre à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 16.09 et 30.10.1911, et (le directeur de l'Enseignement primaire pour) le ministre de l'Instruction publique à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 19.10.1911.

En octobre 1912, l' « école primaire élémentaire privée de filles avec pensionnat annexé et classe enfantine » du N°4 rue du Pont-Triby à Bar-le-Duc compte 44 internes<sup>5571</sup>. L'appellation de l'établissement semble exclure son appartenance à un enseignement de type secondaire. Mais il faut rester méfiant : le terme « élémentaire » est imprimé sur le formulaire rempli par la directrice, et on sait que l'État ne reconnaît pas d'enseignement secondaire privé pour les filles. D'ailleurs, en juillet 1913, l'inspecteur d'académie prévient le ministère de l'Instruction publique que la directrice pare son établissement du nom d' « école normale ménagère ». « Je suis d'avis, comme vous, que cette dénomination est de nature à créer une confusion avec les établissements d'enseignement public qui tiennent de la loi le titre d'école normale, et à nuire également aux sections d'enseignement ménager des écoles primaires supérieures », lui répond le directeur de l'enseignement primaire, « Toutefois, aucun texte ne permettant, en l'état actuel de la législation, de mettre un terme à cet abus, j'estime qu'il n'est pas possible de défendre à Mme Pierre de se servir des termes d'école normale ménagère pour désigner son établissement »<sup>5572</sup>.

L'été 1913 est une période d'intense réflexion sur l'avenir de l'institution de la rue du Pont-Triby. On souhaite, tout d'abord, diviser l'établissement en deux structures légales distinctes : fin août, Mlle Maria Jacques, active dans l'établissement depuis la sécularisation, déclare son « intention de reprendre la direction de l'externat et de la classe enfantine qui y est annexée »<sup>5573</sup> ; le 7 septembre, l'inspecteur primaire écrit qu' « en-dehors de la question de dualité de direction, [il] ne voi[t] aucun motif d'opposition à tirer soit de l'état du local, soit de la qualité de la déclarante »<sup>5574</sup>. Le 8 septembre, Mlle Jacques complète sa déclaration « en constatant l'ouverture d'un pensionnat annexé à l'externat et à la classe enfantine »<sup>5575</sup>. Mais, trois jours plus tard, celle-ci renonce à reprendre la « direction du pensionnat-externat de la rue du Pont-Triby »<sup>5576</sup>. Mlle Pierre reste directrice de l' « école primaire élémentaire privée de filles avec pensionnat et classe enfantine »,

---

<sup>5571</sup> ADMe 8Tp240, « Département de la Meuse. Révision annuelle des listes électorales du Conseil départemental de l'Enseignement primaire. École primaire élémentaire privée de filles avec pensionnat annexé et classe enfantine. Bar-le-Duc, 4 rue du Pont-Triby », 15.10.1912.

<sup>5572</sup> ADMe 8Tp240, (le directeur de l'Enseignement primaire pour) le ministre de l'Instruction publique à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 26.07.1913.

<sup>5573</sup> ADMe 8Tp240, déclaration d'ouverture de Maria Jacques, faite à la mairie de Bar-le-Duc, 25.08.1913.

<sup>5574</sup> ADMe 8Tp240, l'inspecteur primaire de Bar-le-Duc à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 07.09.1913.

<sup>5575</sup> ADMe 8Tp240, certificat du maire de Bar-le-Duc, 08.09.1913.

<sup>5576</sup> ADMe 8Tp240, Mlle Jacques à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 11.09.1913.

mais, sur le formulaire qu'elle remplit, en tant que telle, en octobre 1913, elle n'est plus secondée que par une seule adjointe et l'effectif des élèves internes est tombé à 8<sup>5577</sup>.

## (11) Les Sœurs de la Foi à Haroué

En 1881/82, le pensionnat des Sœurs de la Foi à Haroué comprend deux classes accueillant 43 élèves (38 en décembre 1881), toutes internes. 22 sont âgées de plus de treize ans<sup>5578</sup>. Sont-elles toutes des orphelines ? La directrice, Sœur Xavier Pauly, qui se charge de l'enseignement avec une aide brevetée, est une ancienne adjointe du pensionnat de la rue des Chanoines à Nancy. Mais il est fort peu probable qu'on puisse rattacher cet établissement à l'enseignement secondaire : l'orphelinat de Haroué est connu pour former des domestiques et des jardinières<sup>5579</sup>.

### *i) D'un monde à un autre*

#### (1) Le règne des congrégations

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le monde des institutions congréganistes secondaires de filles est un monde plein dans l'académie de Nancy. Les établissements ont

---

<sup>5577</sup> ADMe 8Tp240, « Département de la Meuse. Révision annuelle des listes électorales du Conseil départemental de l'Enseignement primaire. École primaire élémentaire privée de filles avec pensionnat et classe enfantine. Bar-le-Duc, 4 rue du Pont-Triby », 15.10.1913.

<sup>5578</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 », 10.10.1882.

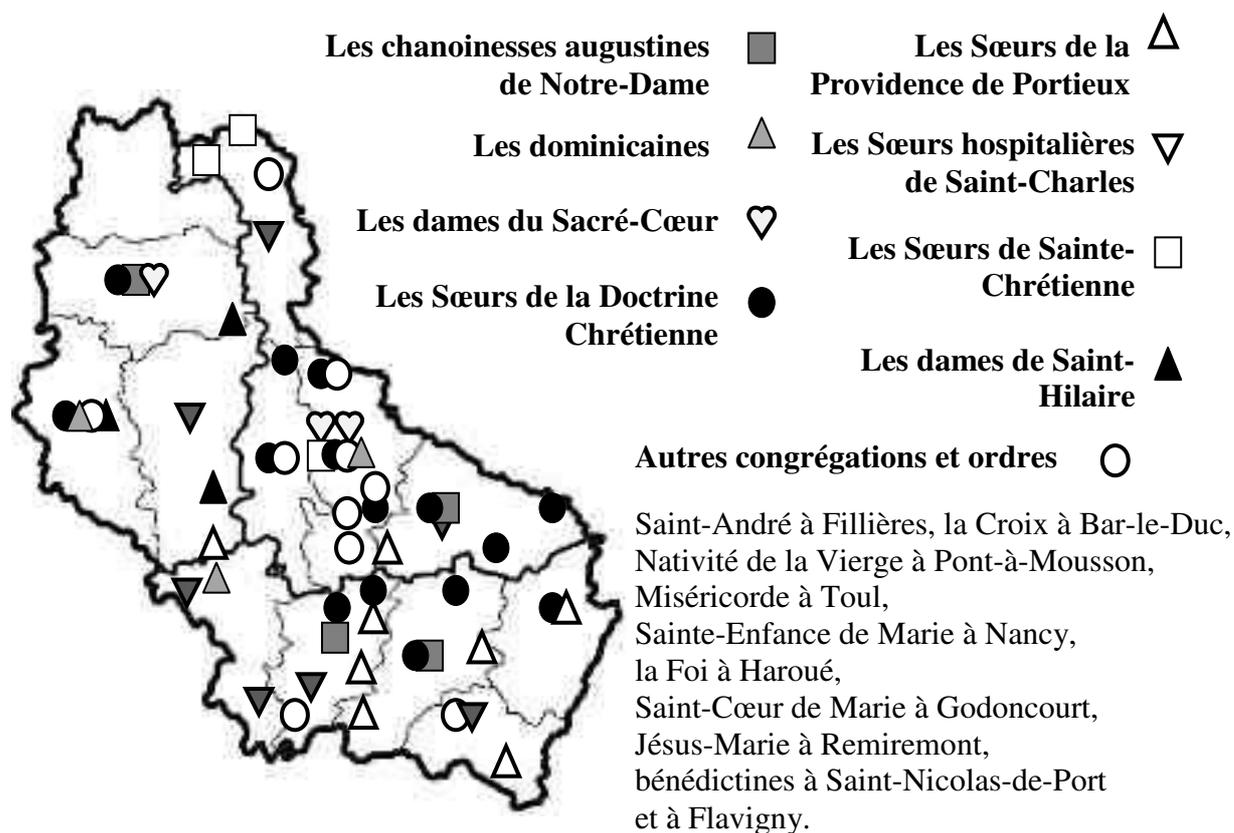
<sup>5579</sup> MAURER Catherine, *Op. cit.*, 2012, p. 179.

presque tous été fondés – plus ou moins longtemps – avant la guerre de 1870. Le tableau de la situation ne change que légèrement après cette date : ouverture d'un pensionnat à Toul en 1871 par les Sœurs du Saint-Enfant-Jésus, qui ont repris une institution laïque ; cession de ce même établissement en 1876 aux Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde ; fondation de pensionnats par les Sœurs de la Compassion (ou dames de Saint-Hilaire) à Vaucouleurs, en 1873, et à Bar-le-Duc, en 1886 ; fondation d'un pensionnat par les Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy en 1877 ; fondation d'un externat (puis pensionnat) par les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Nancy en 1887 ; fermeture du pensionnat au couvent de la Visitation à Nancy vers le début des années 1870.

Les pensionnats recouvrent toute la région dans un maillage serré, que montre la carte Figure 43 ci-dessous. Les différentes congrégations à la tête de ces établissements s'étalent largement sur l'ensemble du territoire académique : les pensionnats de la Doctrine Chrétienne sont les plus nombreux, parsemant le territoire depuis Saint-Dié et Épinal jusqu'à Verdun et Bar-le-Duc ; les chanoinesses augustines de Notre-Dame, les dominicaines et les sœurs hospitalières de Saint-Charles ont au moins un pensionnat dans chacun des trois départements ; les dames du Sacré-Cœur se sont installées à Nancy et à Verdun. Les Sœurs de la Providence de Portieux restent concentrées dans les Vosges, débordant un peu sur le Sud de la Meurthe-et-Moselle. Les Sœurs de Sainte-Chrétienne ont leur fief dans l'extrême Nord de ce département, mais ont aussi pris pied à Nancy. Les toutes jeunes dames de Saint-Hilaire restent dans leur fief meusien.

Les villes les plus importantes sont desservies par plusieurs pensionnats. Nancy, agglomération de loin la plus peuplée, en concentre le plus : six institutions congréganistes paraissent y dispenser un enseignement secondaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À Bar-le-Duc cohabitent Sœurs de la Croix, dominicaines, Sœurs de la Doctrine Chrétienne et dames de Saint-Hilaire. Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, installées dans un grand nombre de villes moyennes, voisinent avec les chanoinesses augustines de Notre-Dame à Verdun, Lunéville et Épinal, avec les Sœurs de Portieux à Saint-Dié, avec les Sœurs de la Nativité de la Vierge à Pont-à-Mousson et avec les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul. Les Sœurs de Saint-Charles et celles de Jésus-Marie se partagent le public de Remiremont, mais les premières n'y tiennent qu'un externat : elles ont ouvert leurs pensionnats urbains dans les villes où elles sont seules, à Commercy et à Briey. Les Sœurs

de Saint-Charles tiennent surtout les pensionnats de petits centres ruraux (Liffol-le-Grand, Lamarche, Darney, Gerbéviller). Ce créneau est également investi par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne (Thiaucourt, Rosières-aux-Salines, Blâmont) et les Sœurs de Portieux (Domrémy, Bayon, Portieux, Harol, Bains-les-Bains). À distinguer des cloîtres ruraux : Flavigny, Mattaincourt, Godoncourt.



**Figure 43 : Les établissements congréganistes de filles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui dispensent ou paraissent dispenser un enseignement secondaire dans l'académie de Nancy (avec quelques lacunes pour la Meuse).**

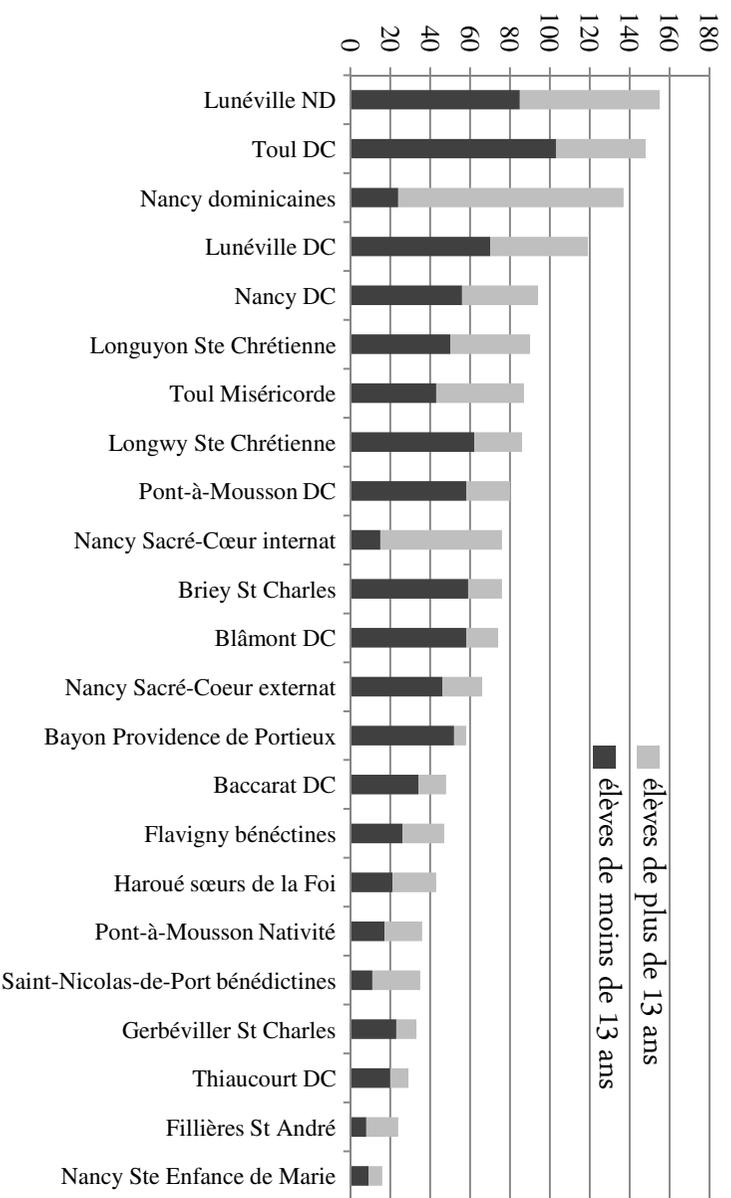
La carte Figure 43 ci-dessus n'est pas une carte de l'ensemble des pensionnats congréganistes de Lorraine française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : d'une part, elle comprend des externats ; d'autre part, elle exclut les pensionnats dont l'enseignement apparaît nettement primaire ou ménager, selon des critères déjà présentés. Un contemporain aurait-il dessiné la même carte ? La notion d'enseignement congréganiste *secondaire* pour les filles n'était

certes pas inconnue du public de l'époque<sup>5580</sup>, mais la géométrie de sa définition était fort variable. Le Lorrain de 1900 aurait peut-être exclu les petits établissements ruraux. Car les institutions représentées sur la carte ci-dessus sont de tailles très diverses et l'enseignement ne peut donc pas y être organisé de la même manière, en plus du fait qu'il est adapté aux demandes de publics différents.

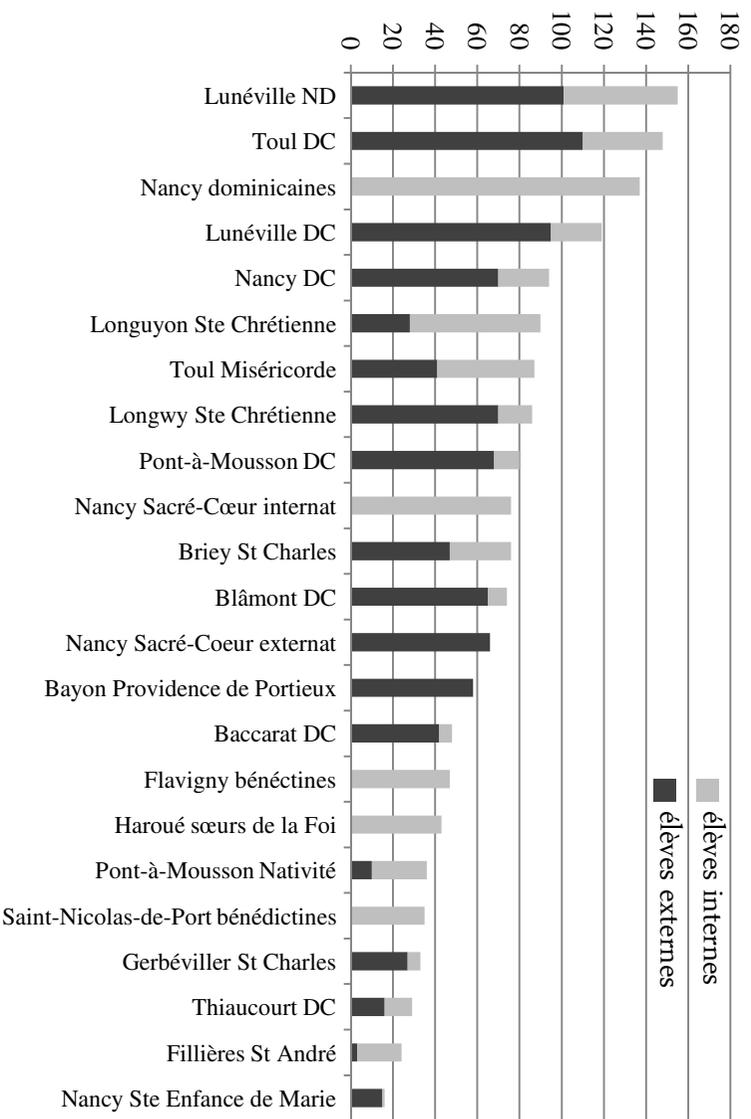
Les colonnes du graphique Figure 44 ci-dessous nous montrent, pour la Meurthe-et-Moselle, la grande variété des établissements que nous avons désignés comme secondaires. Leur composition laisse également apparaître la diversité qui existe dans la répartition entre les classes d'âge des élèves. Dans la plupart des institutions, les élèves en âge d'obligation scolaire prédominent. Mais ce n'est pas le cas dans une demi-douzaine d'établissements : les élèves de plus de treize ans sont largement les plus nombreuses chez les dominicaines à Nancy et à l'internat du Sacré-Cœur dans cette même ville (situation différente à l'externat) ; elles sont nettement plus nombreuses à Saint-Nicolas-de-Port, à Fillières ; elles sont légèrement plus nombreuses chez les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul, chez les Sœurs de la Nativité de la Vierge à Pont-à-Mousson, ainsi qu'à Haroué. En fait, dans ces trois derniers établissements, elles sont à peu près le même nombre que les élèves de moins de treize ans. Longuyon, Flavigny et la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy ont le même profil. Un second graphique, Figure 45, laisse apparaître que les institutions qui accueillent beaucoup d'élèves au-dessus de treize ans sont les pensionnats de religieuses cloîtrées. En effet, les familles ne se séparent pas de leurs filles lorsqu'elles sont petites.

---

<sup>5580</sup> « Les fermetures d'écoles congréganistes à Nancy (suite) », *Est républicain*, 12.04.1903 : « En réponse à la pétition remise à la préfecture par M. Maringer, M. Humbert vient d'informer M. le maire de Nancy que M. le président du conseil, ministre de l'Intérieur, retardait au 31 juillet l'ordre de fermeture des écoles du Tapis-Vert et de la place de la Cathédrale appartenant aux frères de Saint-Joseph ou de la Doctrine chrétienne. Aucune réponse ministérielle n'est encore parvenue sur les pensionnats de filles de l'Assomption et de Sainte-Rose. Voilà pour l'enseignement secondaire. [...] ».



**Figure 44 : Les effectifs des établissements congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : plus de treize ans et moins de treize ans (ADMM 1T76). ND = chanoinesses augustines de Notre-Dame, DC = Doctrine Chrétienne.**



**Figure 45 : Les effectifs des établissements congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : internes et externes (ADMM 1T76).**

Pour revenir au graphique Figure 44 ci-dessus, on remarque que, même là où les filles de moins de treize ans sont les plus nombreuses, les filles de plus de treize ans représentent une minorité importante. C'est normal, puisque l'âge des élèves définit un établissement secondaire féminin à cette époque : ce critère a été primordial dans notre repérage. Une exception : Bayon. Dans cette institution, il y a une faible proportion de filles ayant dépassé l'âge d'obligation. En 1881, cet établissement n'a pas non plus d'internat, critère certes non déterminant, mais indice souvent probant d'un enseignement secondaire dans un contexte campagnard. Un internat y sera toutefois adjoint quelques années plus tard : c'est cela qui maintient Bayon dans notre liste des établissements, dans laquelle cette institution n'a peut-être rien à faire. On la conserve comme hypothèse de travail et illustration des limites compliquées du sujet d'études.

## (2) Le tournant du début du XX<sup>e</sup> siècle : fermetures et sécularisations

Les lois anticongréganistes des premières années du XX<sup>e</sup> siècle font tomber un couperet auquel aucune institution de religieuses n'a pu échapper. Certains établissements disparaissent alors définitivement, d'autres deviennent des institutions privées catholiques avec personnel laïque, parfois composé de religieuses sécularisées. Congrégation par congrégation, le tableau est le suivant.

Les chanoinesse augustines de Notre-Dame subissent les fermetures de leurs pensionnats en 1903 (Épinal), 1904 (Lunéville) et 1905 (Verdun et Mattaincourt). Il s'agit de fermetures réelles. Les sœurs partent aux Pays-Bas, en Belgique, en Hongrie. Toutefois, le choc passé, on cherche à relever, en 1905, les pensionnats de Lunéville et d'Épinal. Les stratégies diffèrent : à Lunéville sont employées des religieuses sécularisées ; à Épinal, une seule sécularisée œuvre au milieu de laïques véritables. Echec à Lunéville, où l'entreprise ne tient que trois années (1905-1908), succès à Épinal, où plusieurs chanoinesse sécularisées viendront après la Première Guerre mondiale. L'entre-deux-guerres permet en

effet à l'enseignement secondaire crypto-congréganiste de relever la tête : les religieuses sécularisées reviennent à Lunéville (nouvel échec) et à Mattaincourt. Mais la réimplantation majeure sera à Nancy, où aucun établissement n'existait à l'époque de la persécution.

Les sœurs du tiers-ordre de Saint-Dominique ferment leur pensionnat de Nancy en 1903 et leur pensionnat de Neufchâteau en 1904. Dans le premier cas, une religieuse se sécularise et reprend la direction de l'établissement, qui ne subit donc (contrairement à ce qui s'est passé chez les chanoinesses de Saint-Augustin) aucune année d'interruption dans son fonctionnement.

Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne connaissent beaucoup de fermetures en 1903 : pensionnats de Nancy, Lunéville, Saint-Dié, Mirecourt. Le pensionnat de Toul ferme en 1904. À Nancy, à Lunéville et à Saint-Dié, les pensionnats rouvrent immédiatement entre des mains laïques (la direction de Nancy revient à une ancienne élève de la maison, qui a réussi le baccalauréat) : on conserve l'appellation Assomption à Nancy et Saints Anges à Lunéville, tandis que l'Ange Gardien à Saint-Dié devient le Beau Jardin. À Toul, l'activité s'interrompt pendant quelque temps (maison de retraite) ; l'enseignement reprendra plus tard, d'abord uniquement primaire, puis aussi secondaire. Pour le pensionnat de Mirecourt, il faudra encore enquêter (on connaît l'École Sainte-Jeanne-d'Arc durant l'entre-deux-guerres, et sûrement déjà avant), de même que pour Épinal, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson et pour toutes les institutions, dont le caractère secondaire pose souvent question, que nous avons repérées dans de petites localités.

Le pensionnat et l'externat des dames du Sacré-Cœur à Nancy doivent, tous deux, cesser leurs activités en 1903. L'activité reprendra à l'externat. Elle reprend aussi au pensionnat de Verdun.

Les Sœurs de la Providence de Portieux ferment en 1902 le pensionnat de Bruyères, en 1903 celui de Bains-les-Bains, en 1904 celui de Domrémy. Aucune de ces trois institutions ne poursuit ses activités sous une forme sécularisée, mais des pensionnats rouvriront plus tard à Bruyères (1913, sœurs sécularisées) et à Domrémy (1919, ouverture d'une école par une vraie laïque ; 1920, adjonction d'un internat tenu par des sœurs). Les

pensionnats au caractère secondaire douteux de Rupt-sur-Moselle, Harol et Bayon ferment également au cours des années 1902 et 1903. Il faudra encore enquêter sur les cas des pensionnats de Saint-Dié et de Portieux.

Les Sœurs de Saint-Charles ferment leur pensionnat de Briey en 1903 et celui de Commercy en 1907. On sait que l'institution de Commercy sera relevée.

Les Sœurs de Sainte-Chrétienne quittent en 1903 leur pensionnat nancéien de la rue de Monbois (École Bernadette), qui semblait prendre une tournure d'établissement d'enseignement secondaire. L'activité est poursuivie par des laïques. Les pensionnats de la même congrégation à Longwy et à Longuyon ferment, tous deux, leurs portes en 1904. À Longwy également, des mains laïques (celles d'une ancienne concurrente !) poursuivent l'œuvre d'instruction, non sans avoir dû surmonter quelques obstacles. Quant au pensionnat de Longuyon, il déménage, quelques kilomètres plus loin, en Belgique. Mais il renaîtra un pensionnat à Longuyon après la Première Guerre mondiale, là encore sous la direction d'authentiques laïques.

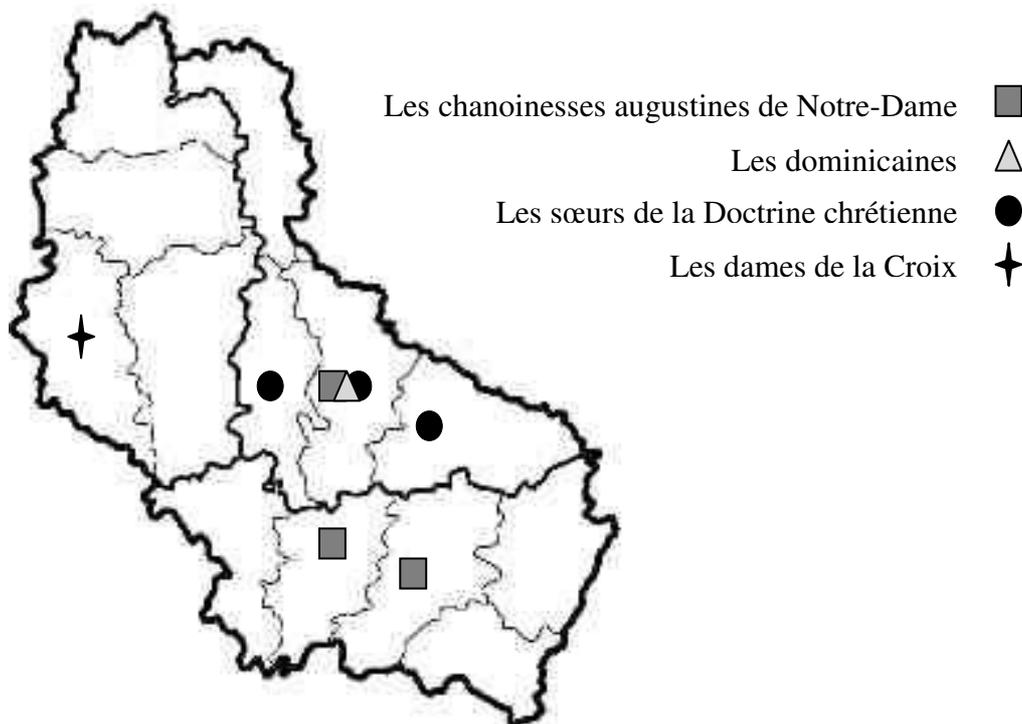
Les Sœurs de Saint-André à Fillières doivent fermer leur pensionnat en 1906 ; une école ménagère y sera installée bien plus tard. Les dames de la Croix à Bar-le-Duc doivent abandonner leur activité dès 1901, mais une laïque reprend l'institution. Même scénario chez les Sœurs de Jésus-Marie à Remiremont, dont le pensionnat a dû fermer en 1903 ; mais ici, l'ancienne directrice religieuse, sécularisée, reprend la direction en 1905. Les bénédictines de Flavigny ferment leur pensionnat en 1903 ; l'activité n'est pas poursuivie : les religieuses, restées dans leur couvent, sont expulsées en 1904. Autre pensionnat rural, celui des sœurs du Saint-Cœur-de-Marie à Godoncourt : il ferme lui aussi en 1903 ; mais les religieuses restent et se consacrent désormais aux travaux des champs. Le pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul ferme également en 1903 ; il est repris par une laïque. Autre fermeture de 1903, celle du pensionnat des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge à Pont-à-Mousson : l'activité s'interrompt pendant trois ans, avant qu'une religieuse sécularisée ne fasse renaître l'établissement (1906). Le pensionnat des Sœurs de la Compassion à Bar-le-Duc ferme lui encore en 1903 : la directrice religieuse se sécularise et continue l'enseignement. Le pensionnat nancéien des Sœurs de la Sainte-Enfance de Marie, rue Montet, ferme en 1904.

Les pensionnats congréganistes de filles sont morts, vivent les pensionnats *crypto-congréganistes* de filles ! Nous venons de rappeler que des religieuses sécularisées, plus ou moins nombreuses, continuent d'œuvrer dans le personnel de beaucoup d'institutions qui se maintiennent. Ces fausses laïques y renforcent même leur présence durant l'entre-deux-guerres. Elles fondent aussi, durant cette même période, de nouveaux établissements : les Cours Notre-Dame de Nancy en sont le meilleur exemple. Dans plusieurs cas, ce sont des religieuses sécularisées qui exercent la direction ; parfois même – comme on l'a vu – ces anciennes religieuses sont à la tête des institutions qu'elles dirigeaient déjà lorsqu'elles portaient le voile. Le qualificatif de *crypto-congréganiste* convient également aux établissements congréganistes relevés par des laïques authentiques. L'Assomption à Nancy apparaît comme un établissement *crypto-congréganiste*, car les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, qui restent propriétaires du bâtiment, continuent assurément d'y jouir d'une certaine autorité, tout d'abord sur Mlle Rippel, leur ancienne élève, puis sur Mlle Génin (le fait qu'elles n'en sont pas contentes montre bien qu'elles conservent une sorte de surveillance). Ce n'est pas un hasard si ces locaux abritent, après la Première Guerre mondiale, les Cours Notre-Dame précités : la Doctrine Chrétienne aide les chanoinesses de Notre-Dame. Voilà, pourquoi nous ne plaçons pas les anciennes institutions congréganistes sécularisées dans la partie suivante, qui regroupera les établissements privés *non-congréganistes*, bien qu'officiellement elles en fassent partie.

Toutefois, à partir des années 1920, c'est la préparation au baccalauréat qui donne à un établissement d'enseignement féminin son caractère secondaire, et cela n'est pas le cas de nombreuses institutions *crypto-congréganistes*. On peut dresser la carte suivante des institutions *crypto-congréganistes* dans l'académie de Nancy à la veille de la Seconde Guerre mondiale, mais elle est sans doute lacunaire : pour la Meurthe-et-Moselle, on peut s'appuyer sur la liste des établissements privés secondaires établie par l'évêché de Nancy en octobre 1941<sup>5581</sup> ; mais pour la Meuse et les Vosges, on ne dispose que des monographies ci-dessus, dont les manques ont déjà été signalés.

---

<sup>5581</sup> ADMM 50J/L.43/00, Évêché de Nancy, Direction de l'Enseignement libre, « État des établissements d'enseignement libre du diocèse de Nancy », oct. 1941. On retient les établissements où l'enseignement secondaire est qualifié de « classique ».



**Figure 46 : Les établissements crypto-congréganistes de filles de l'académie de Nancy dont on sait qu'ils dispensent un enseignement secondaire à la veille de la Seconde Guerre mondiale.**

Toutefois, les lacunes de cette carte ne peuvent être que limitées : rappelons qu'une affiche de 1935 faisant la liste des établissements vosgiens catholiques ne mentionnait aucun établissement secondaire pour les filles<sup>5582</sup>. Les dix « institutions de jeunes filles » proposant l'enseignement général le plus élevé relèvent toutes, à cette époque, de l'enseignement primaire supérieur : « Bruyères, Sainte Jeanne-d'Arc ; Domrémy, Sainte Jeanne-d'Arc ; Épinal, Notre-Dame (Rue Thiers), Sainte Jeanne-d'Arc (Rue Jean-Viriot) ; Mattaincourt, Notre-Dame ; Mirecourt, Sainte Jeanne-d'Arc ; Neufchâteau, Sainte Jeanne-d'Arc ; Remiremont, Sainte Jeanne-d'Arc ; Saint-Dié, Le Beau Jardin, La Providence ». On a vu que c'est justement en 1935 que l'enseignement secondaire a été introduit à l'Institution Notre-Dame à Épinal et on sait aussi que la Seconde Guerre mondiale a interrompu le même effort au pensionnat de Mattaincourt. Il se pourrait que, dans la Meuse, manque le pensionnat du Sacré-Cœur à Verdun.

<sup>5582</sup> *Foyer vosgien*, 15.09.1935 (un exemplaire est conservé aux ADV sous la cote 1T85).

## 6. Les établissements d'enseignement secondaire privés non-congréganistes

### a) *Les institutions de laïques à Nancy*

(1) La fin de plusieurs pensionnats fondés avant la guerre de 1870 : Mersey, Sesselmann, Oster, Wanham et Mangin-Sizaret

Les écoles libres de filles recensées à Nancy en janvier 1872 sont au nombre de vingt-cinq<sup>5583</sup>. En excluant l'externat des orphelines de la rue du Manège, les écoles attachées à des hôpitaux (Hospice Stanislas dans la rue Saint-Dizier, Hospice de Boudonville dans la rue de l'Hospice, Hospice Saint-Vincent-de-Paule dans la rue de la Charité, École Saint-Charles à l'Hôpital du même nom dans la rue Saint-Jean) et les autres institutions congréganistes (maison-mère de la Doctrine Chrétienne dans la rue Saint-Dizier, pensionnat de l'Assomption au Faubourg Stanislas, pensionnat du Sacré-Cœur dans la rue Nabécor, externats du Sacré-Cœur dans la rue Stanislas et dans la rue Saint-Joseph, pensionnat des dominicaines au Faubourg Saint-Pierre, pensionnat des dames de la Visitation dans la rue des Ponts, pensionnat des dames de Gondrecourt dans la rue du Haut-Bourgeois), il reste, sur la liste de janvier 1872, huit externats et quatre pensionnats dirigés par des laïques.

Les quatre pensionnats relèvent tous d'un enseignement de type secondaire. Il s'agit des institutions de Mlles Jacquot, Mersey, Sesselmann et Oster. On s'intéressera plus loin au pensionnat de Mlle Catherine Jacquot, qui se retire dès 1876 pour laisser la direction

---

<sup>5583</sup> ADMM 1T40, liste des écoles libres de Nancy en janvier 1872.

pleine et entière aux sœurs Menestrel. Nous traiterons ici des trois autres, qui se sont maintenus moins longtemps.

Le pensionnat de **Mlle Adeline Mersey** a été fondé en 1854<sup>5584</sup>. Il s'agit d'un grand établissement, au vu des chiffres de la fréquentation, qui nous sont connus pour la rentrée 1863 : une cinquantaine de pensionnaires plus une trentaine de demi-pensionnaires. La directrice dirige alors leurs études avec « six [adjointes laïques] munies du brevet de premier ordre et cinq qui ne l'ont pas, employées comme maîtresses de langues étrangères, surveillantes ou lingères »<sup>5585</sup>. Les locaux, sis au N°11 rue du Manège, sont la propriété de Mlle Mersey, qui « a ajouté de nouveaux bâtiments depuis 1857 ». En 1881/82, l'établissement de six classes est fréquenté par 134 élèves, dont 65 internes<sup>5586</sup>. 79 élèves ont plus de treize ans. La directrice travaille avec onze adjointes brevetées et une non-brevetée. En 1889, le Pensionnat Mersey cesse son activité. La propriétaire loue désormais ses locaux aux religieuses dominicaines, qui y installent leur propre institution scolaire, dont nous avons déjà retracé l'histoire<sup>5587</sup>.

Le **Pensionnat Sesselmann** est une institution ancienne, puisqu'il est le continuateur du Pensionnat Réber. En 1859, Mme Ernestine Sesselmann, née Colin, institutrice libre à Nancy depuis 1840, reprenait le pensionnat jusqu'alors dirigé par les dames Réber au Château-Carré<sup>5588</sup>, au N°6 de la rue éponyme<sup>5589</sup>. Cette institution est légèrement plus petite que le Pensionnat Mersey, puisque la repreneuse demande l'autorisation de recevoir un maximum de 40 externes et de 30 pensionnaires<sup>5590</sup>. En cela, elle est également plus tournée vers la ville. Son programme présente tous les attributs de l'enseignement secondaire : « Lecture (imprimés et manuscrits), écriture (tous les genres),

---

<sup>5584</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat Mersey à Nancy, 1863.

<sup>5585</sup> ADMM 1T47, l'inspecteur d'acad. du Pas-de-Calais à son collègue de la Meurthe, 10.04.1865 : « La nommée Barrière Anna Delphine, née le 29 juin 1843 à Narbonne, vient de faire à la mairie de Calais (Pas-de-Calais), les déclarations prescrites par l'art. 27 de la loi du 15 mars 1850, pour l'ouverture d'une école libre de filles. Cette jeune personne a déclaré en outre que de 1855 au 31 décembre 1864, elle a habité Nancy en qualité d'élève, puis de sous-maîtresse dans la pension de Mlle Mersey [...] ».

<sup>5586</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5587</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 14.08.1889.

<sup>5588</sup> ADMM 1T45, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 29.07.1859.

<sup>5589</sup> ADMM 1T45, certificat du procureur impérial, 29.07.1859.

<sup>5590</sup> ADMM 1T45, déclaration de Mme Sesselmann, 28.07.1859.

français, allemand, anglais, géographie et cosmographie, histoire générale, littérature, arithmétique, tenue des livres, sciences naturelles, dessin, musique vocale, la danse, le tricot, la couture, la broderie en tout genre »<sup>5591</sup>. En 1863, le « Pensionnat du Château-Carré » – dont Mme Sesselmann est locataire – accueille 30 externes, 12 demi-pensionnaires et 16 pensionnaires (on se situe un peu en-dessous de l'effectif espéré en 1859). Les cours sont donnés par « trois maîtresses internes » et « quatre professeurs de la ville »<sup>5592</sup>.

Pour la rentrée 1866, l'établissement est transféré dans la rue Traversière<sup>5593</sup>. L'*Annuaire de la Meurthe* de 1867 indique comme adresse le « Faubourg Stanislas, nouvelle rue » ; celui de 1871/72, la « rue Jeanne-d'Arc »<sup>5594</sup>. Au printemps 1876, le Pensionnat Sesselmann fonctionne au N°35 rue du Faubourg Saint-Jean<sup>5595</sup>. Mme Sesselmann prépare alors, depuis plusieurs mois, son transfert au N°12<sup>bis</sup> rue Jeanne-d'Arc pour la rentrée suivante. L'« agent général des écoles » décrit, fin mai 1876, un chantier déjà bien avancé<sup>5596</sup>. Il a visité un dortoir qui mesure 206m<sup>3</sup> et « peut donc, dès maintenant, être habité sans danger par les 8 élèves qui composent, en ce moment, le pensionnat de Mme Sesselmann », tandis qu'« un autre dortoir, présentant à peu près les mêmes dimensions, sera disposé au second étage pour la rentrée d'octobre ». On constate que le déménagement n'est pas motivé par un projet d'agrandissement de l'internat : « La maison est destinée à recevoir de 25 à 30 pensionnaires », déclare la directrice<sup>5597</sup>.

---

<sup>5591</sup> ADMM 1T45, « programme de l'enseignement donné dans le pensionnat dirigé par Mme Sesselmann », 28.07.1859.

<sup>5592</sup> ADMM 1T46, notice sur le pensionnat Sesselmann à Nancy, 1863.

<sup>5593</sup> ADMM 1T47, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 09.07.1866.

<sup>5594</sup> LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Op. cit.*, 1867, p. 189, et 1871/72, p. 158.

<sup>5595</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 14.06.1876.

<sup>5596</sup> ADMM 1T41, l'agent gén. des écoles au maire de Nancy, 23.05.1876 : « [...] les travaux qu'il reste à effectuer ne me semblent pas devoir empêcher l'ouverture de l'établissement après le mois légal d'affiche. La maçonnerie, en effet, qui date de l'automne dernier, est parfaitement sèche ; les enduits de plâtre sont aussi suffisamment ressuyés, sauf la cage d'escalier et quelques raccords peu considérables faits tout récemment. Les portes et les fenêtres des classes du rez-de-chaussée et du dortoir du premier étage ont reçu une première couche de peinture avant d'être ferrées, la pose du papier et des autres couches est remise à l'époque des vacances ».

<sup>5597</sup> ADMM 1T41, programme de l'enseigne<sup>1</sup>, nombre de pensionnaires et liste du personnel enseignant, 1876.

Le programme conserve son élévation originelle<sup>5598</sup>. Mme Sesselmann présente quatre « maîtresses adjointes », dont une Alsacienne, une Allemande et une Anglaise. L'institution disparaît dans les années qui suivent : elle ne figure pas sur le recensement des écoles libres de 1881/82.

Le **Pensionnat Oster** n'a pas l'ancienneté du Pensionnat Sesselmann. Il est ouvert en 1864, apparemment *ex nihilo*, au N°9 rue du Crosne<sup>5599</sup>. Les fondatrices sont les trois sœurs Oster : Jelva la directrice, Julienne et Elodie les sous-directrices. Elles se chargent d'enseigner la plupart des matières, ne recourant à des professeurs spécialisés que pour les langues et les arts d'agrément. Le programme est assez élevé<sup>5600</sup> : « Instruction morale et religieuse ; lecture, écriture ; catéchisme ; langues française, anglaise, allemande ; géographie ancienne et moderne ; histoire sainte, ancienne, romaine, de France, du Moyen Age, moderne ; arithmétique ; mythologie ; notions de physique, de littérature ; style de composition ; ouvrages manuels. En outre : le dessin, la musique, la danse ».

Le pensionnat des **demoiselles Wanham**, fondé par Mlle Sidonie Wanham en 1846 et dont on connaît la petite prospérité sous le Second Empire (20 pensionnaires et autant d'externes en 1863), ne figure pas sur la liste des écoles libres de janvier 1872 à laquelle nous nous référons. Pourtant, l'institution est toujours mentionnée, au N°7 rue des Chanoines, dans l'*Annuaire de Meurthe-et-Moselle* de 1871/72<sup>5601</sup>.

Il en va de même pour le pensionnat de Mme **Marguerite Mangin, née Sizaret**, cette diplômée pour l'instruction primaire supérieure (1844) qui a fondé son institution, en 1854, au N°26 rue des Ponts<sup>5602</sup>. En février 1873, la directrice souhaite déménager au N°4 rue de Boudonville<sup>5603</sup>. C'est l'occasion pour les ennemis de ce « pensionnat-externat » de

---

<sup>5598</sup> ADMM 1T41, programme de l'enseignement, nombre de pensionnaires et liste du personnel enseignant, 1876 : « L'enseignement comprend la religion, la lecture, l'écriture, le français, l'allemand, l'anglais, la géographie, l'histoire, la littérature, l'arithmétique, la tenue des livres, les notions élémentaires des sciences naturelles, le dessin, la musique, tous les ouvrages ».

<sup>5599</sup> ADMM 1T46, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 23.05.1864.

<sup>5600</sup> ADMM 1T46, « programme de l'enseignement », 1864.

<sup>5601</sup> LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Annuaire de Meurthe-et-Moselle, 1871/72*, p. 158.

<sup>5602</sup> *Ibid.* La liste de janvier 1872 (ADMM 1T40) indique, à l'adresse du Pensionnat Mangin-Sizaret, un pensionnat de garçons dirigé par une certaine Mlle Valentin.

<sup>5603</sup> ADMM 1T40, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 28.02.1873.

se manifester : deux lettres anonymes dénoncent un transfert dans une maison dont la construction n'est pas encore achevée<sup>5604</sup>. L'inspecteur primaire explique la situation<sup>5605</sup> :

Mme Mengin [sic] avait un pensionnat dans la rue des Ponts. En 1871-1872, elle a fait construire rue de Boudonville une belle et vaste maison qui devait être terminée en mai 1872 et dans laquelle elle devait s'installer le 1<sup>er</sup> octobre 1872. L'entrepreneur n'ayant pas terminé la maison (Mme Mengin est en procès avec l'entrepreneur, qui est peut-être l'auteur des deux dénonciations) et son bail de la rue des Ponts expirant, Mme Mengin s'est installée provisoirement rue d'Argonne le 5 novembre 1872, et depuis le 15 février elle est dans sa maison *non encore terminée*.

Les quatre futures salles de classe seront fort belles, vastes, bien éclairées, très bien situées, ouvrant sur le jardin. On y met la dernière main en ce moment. À l'heure qu'il est, les deux classes sont installées, savoir : la première, 20 élèves, dans le futur réfectoire [...] ; la seconde, 10 élèves, [...]. Le plâtrage a été fait en septembre dernier. Je n'ai pas trouvé que les pièces soient humides.

Les élèves couchent dans deux dortoirs. L'un a 20m sur 6m et 3,15 de haut, c'est-à-dire 378 mètres cubes ; 12 élèves y couchent, surveillées par deux sous-maîtresses. L'autre a 6m sur 4m 30 et 3,15 de haut, c'est-à-dire 81 mètres cubes ; 3 élèves et une sous-maîtresse y couchent. Ces deux dortoirs ne me paraissent pas malsains [...].

Ainsi les salles provisoires de classe, ainsi que les dortoirs, ont des volumes supérieurs aux prescriptions de la loi et elles ne sont pas malsaines. Mme Mengin m'assure que dans deux mois, elle aura complètement terminé son installation. Elle n'a rempli aucune des formalités prescrites pour la translation d'un pensionnat d'un lieu dans un autre, mais je ne suis pas d'avis qu'on sévise contre elle. Car elle a eu à lutter contre de très grandes difficultés pour mener à bien sa construction, et en installant son établissement comme elle le fait, elle prend une initiative que je voudrais voir imitée par toutes nos autres directrices de pensionnat.

L'inspecteur d'académie se range à cet avis, mais demande, quand même, au préfet, « dans l'intérêt [des] élèves pensionnaires », d'ordonner une visite du local par un médecin<sup>5606</sup>. En 1881/82, avec deux adjointes brevetées, Mme Mangin-Sizaret accueille 42 élèves (30 en décembre 1881), réparties en trois classes<sup>5607</sup>. 10 sont internes. 12 ont plus de

---

<sup>5604</sup> ADMM 1T40, lettre anonyme au préfet de Meurthe-et-Moselle, non datée, et lettre anonyme à l'inspecteur d'acad., 06.02.1873. Les deux lettres commencent de la même manière, respectivement « Vous n'êtes donc pas chargé de l'hygiène [sic] des pensionnats » et « Si vous êtes chargé de l'hygiène [sic] des pensionnats... ».

<sup>5605</sup> ADMM 1T40, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 23.02.1873.

<sup>5606</sup> ADMM 1T40, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 24.02.1873.

<sup>5607</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Nord-Ouest. Inspecteur : M. Galotte Charles-Louis. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

treize ans. C'était la dernière année de Mme Mangin-Sizaret comme maîtresse de pension. À partir d'octobre 1882, elle donne des leçons particulières, d'abord au N°13 rue des Dominicains (1882-1883), puis au N°9 rue Drouot (1883-1884)<sup>5608</sup>. En février 1884, elle ouvre, à cette dernière adresse, un externat de garçons de moins de six ans<sup>5609</sup>.

## (2) L'Institution Saint-Pierre des demoiselles Duré, une survivante

Les origines de cette institution demeurent obscures. Parmi les vingt-cinq « écoles libres » de filles recensées à Nancy en janvier 1872 apparaît un « *externat* de Mlle Duré » au N°49 Faubourg Saint-Pierre<sup>5610</sup>, mais on ne sait rien de sa fondation. On peut supposer une reprise de l'institution de Mlle Elise Schaeffler, institutrice installée à la même adresse en 1849. Cette dernière avait toutefois obtenu, alors, la permission d'annexer à son école un *pensionnat* d'une capacité de 15 internes, surveillées par une sous-maîtresse<sup>5611</sup>, à la condition d'abattre quelques cloisons<sup>5612</sup>. Dans l'hypothèse d'une reprise directe par Mlle Duré de l'institution Schaeffler, la nouvelle directrice aurait donc renoncé au pensionnat. Il semble que son externat prospère, que la renommée de l'établissement dépasse les limites de Nancy et que les demandes de familles de l'extérieur pour placer leurs filles comme internes croissent significativement au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cela doit être la raison du déménagement de 1906.

Début juillet 1906, Mlle Scholastique Claire Duré, née à Nancy soixante-deux ans plus tôt, déclare « son intention d'ouvrir [...] une école primaire de jeunes filles avec internat » au N°83 rue de Strasbourg<sup>5613</sup>. Vu son âge, il s'agit bien de la directrice Duré

---

<sup>5608</sup> ADMM 1T77, copie de déclaration d'ouverture, 02.02.1884.

<sup>5609</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 21.02.1884.

<sup>5610</sup> ADMM 1T40, recensement des écoles libres de garçons et de filles à Nancy, janv. 1872. Étonnamment, l'établissement n'apparaît pas dans l'*Annuaire de Meurthe-et-Moselle* de 1871/72.

<sup>5611</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 23.02.1849.

<sup>5612</sup> ADMM 1T40, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 16.10.1848.

<sup>5613</sup> ADMM 1T64, copie de déclaration d'ouverture d'une école privée, 09.07.1906.

recensée en 1872. Mais cette demande de juillet 1906 s'avère prématurée ; l'inspecteur primaire note à la fin du mois<sup>5614</sup> : « Comme l'installation doit se faire dans une ancienne fabrique<sup>5615</sup> – immeuble Obry – et qu'aucun des aménagements projetés n'est encore réalisé, j'ai informé l'intéressée qu'il serait impossible de recevoir cette déclaration sans faire immédiatement opposition. Elle a donc préféré retirer purement et simplement son dossier [...], sauf à en constituer un nouveau quand tous les travaux seront complètement achevés, c'est-à-dire vers le 1<sup>er</sup> septembre ». Le fonctionnaire a néanmoins conseillé une série d'aménagements qui lui sont apparus en cours de réalisation lors d'une visite du chantier et il ne doute pas « que l'immeuble sera convenable » : « Du reste, la municipalité de Nancy avait songé à y installer l'école supérieure de jeunes filles à la suite de l'incendie de l'hiver dernier [1905/06] ».

Fin août 1906, Mlle Duré adresse une demande d'autorisation d'ouverture à l'inspecteur d'académie<sup>5616</sup>. L'inspecteur primaire se déclare satisfait des locaux qu'il visite<sup>5617</sup>. Certes, il regrette « l'absence momentanée d'une cour de récréation », mais « une vaste salle bien aérée et bien éclairée, donnant d'un côté sur un grand jardin, en tiendra lieu ». « En ce qui concerne le pensionnat, auquel on affecte le premier étage, il sera convenablement installé et les deux dortoirs [...] sont suffisants pour recevoir 14 lits : 13 de pensionnaires et un de maîtresse surveillante ». Fin novembre 1906, le conseil départemental de l'enseignement primaire se range à cet avis<sup>5618</sup>. « J'ai l'honneur de vous accuser réception des pièces que vous avez bien voulu me retourner le 27 du mois dernier », écrit, début décembre, à l'inspecteur d'académie... Mlle *Mathilde* Duré<sup>5619</sup>. Car Scholastique Claire n'entreprend pas seule, à soixante ans passés, la fondation d'une nouvelle institution ; elle est épaulée par une parente, vraisemblablement une nièce, qui héritera de l'affaire. Le rapport d'un membre du conseil de la 3<sup>e</sup> circonscription sanitaire de Nancy (Constantin) permet de nous présenter l'établissement<sup>5620</sup> : un sous-sol servant de cour de récréation, un rez-de-chaussée avec parloir, réfectoire et quatre salles de classe

---

<sup>5614</sup> ADMM 1T64, note de l'inspecteur primaire de Nancy, 29.07.1906.

<sup>5615</sup> MM. Thomassin et Jambois parlent d'un ancien « lieu de dépôt pour marchandises » dans leur rapport pour le conseil de la 3<sup>e</sup> circonscription sanitaire de l'arrondissement de Nancy (ADMM 1T64).

<sup>5616</sup> ADMM 1T64, Mlle Scholastique Claire Duré à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 28.08.1906.

<sup>5617</sup> ADMM 1T64, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.09.1906.

<sup>5618</sup> ADMM 1T64, délibérations du conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 24.11.1906.

<sup>5619</sup> ADMM 1T64, Mlle Mathilde Duré à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 01.12.1906.

<sup>5620</sup> ADMM 1T64, M. Constantin au préfet de Meurthe-et-Moselle, 11.09.1906.

pouvant accueillir un nombre maximum de 108 élèves (cloisons originales : « les séparations des classes sont vitrées sur toute la hauteur, ainsi que celles donnant sur le couloir central »), un deuxième et un troisième étage comprenant « deux dortoirs avec logements pour maîtresses » ; étrangement, le premier étage n'est pas évoqué, sauf pour signaler l'installation de deux cabinets d'aisance.

De son passé de plusieurs décennies au Faubourg Saint-Pierre, l'institution des demoiselles Duré a conservé un nom, celui d' « Institution Saint-Pierre ». C'est cette appellation qui figure sur le prospectus en usage à la veille de la Grande Guerre<sup>5621</sup>. Qu'apprend-t-on à sa lecture ? Que « la Pension de Mesdemoiselles Duré a pour but de donner aux enfants une éducation chrétienne » et appartient par conséquent aux institutions catholiques sous direction laïque. Que le « jardin » pallie l'absence de cour de récréation. Que l'enseignement, visant à donner « une instruction solide », « comprend la religion et toutes les matières exigées pour les examens des brevets ». Les enseignements facultatifs (ménagers, linguistiques, artistiques) paraissent très développés : « Des cours d'économie domestique, de couture, de raccommodage, de repassage, sont facultatifs et compris dans le prix de la pension pour les internes. L'allemand fait partie des études et est enseigné tous les jours. L'anglais, l'italien, le dessin, la peinture, la musique, ainsi que des cours de gymnastique, de diction et de chant donnés par des professeurs spéciaux, sont facultatifs et à la charge des familles ». Deux publics différents semblent visés : quelle élève cumulera, en plus du programme normal, des cours d'anglais, d'italien, de peinture... et de repassage ? Sur le plan de l'organisation, l'établissement est des plus classiques<sup>5622</sup>.

---

<sup>5621</sup> DURÉ, *Institution Saint-Pierre*. 83, rue de Strasbourg, Nancy, Nancy, s. d.

<sup>5622</sup> « La situation de la maison, un jardin, les soins donnés aux jeunes filles, une bonne nourriture font apprécier l'établissement. Les élèves sont continuellement sous la surveillance des maîtresses. En cas d'indisposition, les soins les plus assidus leur sont donnés. À l'entrée d'une élève, les parents doivent produire son acte de naissance et un certificat de vaccination. Chaque trimestre, les familles reçoivent un bulletin qui les informe des progrès et de la conduite de leurs enfants. Les parents, ou toute autre personne autorisée par eux, peuvent voir les élèves le jeudi, de 3 heures à 5 heures. Les élèves ont une sortie le deuxième jeudi de chaque mois avec leurs parents ou leurs correspondants. Les vacances sont de quinze jours environ, à Pâques, et de deux mois à la fin de l'année scolaire ».

(3) Aron puis Weill, le premier pensionnat israélite  
(1874)

Au début de l'année 1874, deux Alsaciennes de confession juive ayant opté pour la France ouvrent chacune son établissement scolaire dans la rue des Quatre-Églises à Nancy. D'abord, Mme Lazard<sup>5623</sup>, qui fonde au N°13, en janvier, une salle d'asile, comme elle en dirigeait une – communale, celle-là – à Metz avant l'annexion allemande<sup>5624</sup> ; elle renoncera à son activité dès l'été suivant, pour permettre à son mari d'ouvrir une école libre à la même adresse<sup>5625</sup>. Ensuite Mme Henriette Aron, ancienne institutrice à Marmoutier, qui fonde au N°91, en février, un « pensionnat primaire »<sup>5626</sup>. Elle souhaite accueillir 20 pensionnaires, avec l'aide d'une unique surveillante, anglaise. L'inspecteur primaire de Nancy rapporte que le local « est bien situé, à l'angle de deux rues spacieuses, dans un milieu convenable »<sup>5627</sup>. Il y a un rez-de-chaussée et trois étages, « suffisamment vastes pour les services scolaires » et pour l'effectif ambitionné. Quant à Mme Aron, « ancienne institutrice communale du Bas-Rhin », « elle est bien recommandable », malgré le fait qu'elle ne possède pas le brevet de second ordre. C'est une optante ! Le pensionnat s'ouvre. « Sans doute le premier établissement de ce type en France », suppose Claire Descomps dans *Les Juifs et la Lorraine*<sup>5628</sup>. Disons *un des premiers*, car, sans remonter à l'éphémère pensionnat israélite de Mlles Duport et Sarez dans le Strasbourg du Premier Empire, il y avait déjà, dans les années 1860, le Pensionnat Morhange à Metz ou encore celui des demoiselles Mayer dans la rue des Martyrs à Paris<sup>5629</sup>.

---

<sup>5623</sup> Née Henriette Cahen à Wissembourg en 1828.

<sup>5624</sup> ADMM 1T40, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 14.01.1874. L'inspecteur primaire de Nancy note le 24.01.1874 : « Monsieur l'inspecteur primaire de Bar-le-Duc, précédemment à Metz, rend un très bon témoignage de l'honorabilité de Mme Nathan, née Cahen. C'est une ancienne directrice d'une salle d'asile israélite à Metz, où elle a longtemps exercé avec "aptitude et succès". Les deux salles que Mme Nathan se propose d'affecter à cet asile sont situées rue des Quatre Églises N°13, au premier étage ; elles sont d'un abord assez facile ; chacune d'elle a 20 mètres carrés. Mme Nathan ne possède pas le certificat d'aptitude prescrit par l'article 20 du décret du 21 mars 1855, mais elle a le brevet de capacité ».

<sup>5625</sup> ADMM 1T40, M. Lazard à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 20.07.1874, et le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 20.08.1874.

<sup>5626</sup> ADMM 1T40, le préfet de Meurthe-et-Moselle à l'inspecteur d'acad., 12.02.1874.

<sup>5627</sup> ADMM 1T41, note de l'inspecteur primaire de Nancy, 09.02.1874.

<sup>5628</sup> *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, p. 310, n°429 du catalogue.

<sup>5629</sup> *Archives israélites. Recueil littéraire, religieux et moral*, 15.04.1864, annonce insérée en fin de volume.

L'institution de Mme Aron déménage, au bout d'un mois seulement, au N°7 Cours Léopold, « maison beaucoup plus convenable et mieux appropriée à sa destination », explique la directrice<sup>5630</sup>. Mais on cherche encore le local idéal. Pour la rentrée 1874, le pensionnat est transféré au N°47 rue de Strasbourg<sup>5631</sup>. L'inspecteur primaire visite la maison, qui « est convenable » : « Les cinq dortoirs ont le cube d'air prescrit pour 20 pensionnaires ; chiffre exact : 23 ». Mme Aron décrit de son côté : « deux salles de classe, longueur de chacune 6m 40, largeur 5m 10, hauteur 4 m ; cinq dortoirs chacun de 6m 40 de long, 5m de large et près de 4m de hauteur, donnant tous sur un très grand jardin ». Trois jeunes maîtresses lui sont adjointes. Dans l'enquête statistique sur l'année 1881/82 réalisée pour l'inspection académique, l'adresse de l'établissement est toujours la rue de Strasbourg, mais avec le numéro 90<sup>5632</sup>. 21 élèves, toutes internes, presque toutes (19) âgées de plus treize, sont alors instruites dans une classe unique. Aucune adjointe n'est signalée aux côtés de Mme Henriette Aron.

A l'automne 1891, l'« Institution de Mmes Aron » (la mère et la fille, Alice) se trouve toujours au N°90 rue de Strasbourg, lorsque sa fondatrice adresse à l'inspecteur d'académie une plainte contre un autre pensionnat israélite, celui du couple Braun<sup>5633</sup> :

Depuis que vous nous avez fait l'honneur de nous recevoir, les faits dont nous nous plaignions se sont renouvelés. Certes, je ne viendrais pas vous importuner de nouveau, si mes intérêts n'étaient gravement compromis par une concurrence déloyale. Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, Monsieur l'inspecteur, j'ai été en Alsace, avant la guerre, institutrice de l'État pendant dix ans. J'ai sacrifié ma situation pour rester Française ; on a placé toutes les institutrices alsaciennes et on n'a pu me trouver d'emploi, car il n'existait point en France d'écoles publiques israélites. C'est alors que j'ai fondé un pensionnat à Nancy. Tel n'était pas le cas de mes concurrents. Monsieur Braun, également instituteur en Alsace, a obtenu, après la guerre, une place de professeur d'allemand au collège de Verdun, place qu'il a abandonnée pour s'établir en Prusse, où sa femme dirigeait un pensionnat<sup>5634</sup>. Il y a quatre ans, Monsieur et Madame Braun ont transféré leur pensionnat à Nancy en obtenant l'autorisation de prendre 9 internes. Par des procédés indéliçats,

---

<sup>5630</sup> ADMM 1T40, Mme Aron à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.04.1874.

<sup>5631</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 21.10.1874.

<sup>5632</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5633</sup> ADMM 1T77, Mme Aron à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 02.11.1891.

<sup>5634</sup> Mme Aron utilise le nom de « Prusse » comme synonyme d'Allemagne. Le pensionnat Braun était à Metz, en Alsace-Lorraine, partie de l'Empire allemand, mais pas de la Prusse.

ils sont arrivés à m'enlever la plus grande partie de mes élèves et en ont aujourd'hui un nombre dépassant de beaucoup celui auquel ils ont droit. Comme le revenu de mon pensionnat est notre seul moyen d'existence, je viens vous prier, Monsieur l'inspecteur, de vouloir bien m'accorder votre protection, en leur faisant appliquer la loi.

Mme Aron surveille de près la concurrence. En février 1892, elle demande, pour la seconde fois, à l'inspecteur d'académie qu'il lui communique « le nouveau nombre d'élèves que le conseil départemental autorisait Mme Braun à prendre »<sup>5635</sup> : « Je n'ai pu trouver dans les bulletins ni dans les journaux la décision du conseil à ce sujet, et comme je crains qu'il y ait eu oubli, je me permets, encore une fois, de m'adresser à votre bienveillance, en vous priant, Monsieur l'inspecteur, si nous en abusons, de bien vouloir nous excuser, car de sérieux intérêts sont en jeu ». Quelle que soit l'âpreté de la lutte entre les deux pensionnats israélites, l'Institution Aron se maintient, et à l'automne 1903, sa fondatrice peut transmettre la direction de l'établissement à sa fille, Mme Alice Weill, qui la seconde depuis seize ans<sup>5636</sup>. Les deux rapporteurs de la 3<sup>e</sup> commission sanitaire de la circonscription de Nancy écrivent à cette occasion<sup>5637</sup> : « La maison située au N°90 de la rue de Strasbourg est à deux étages, avec cour intérieure vitrée et jardin spacieux. Elle est de bonne apparence et dans un état satisfaisant d'entretien. Le pensionnat y existerait depuis vingt-neuf ans ».

Le N°47 rue de Strasbourg serait donc devenu le N°90, et l'institution aurait changé d'adresse, sans changer de local. L'absence de documents relatifs à un déménagement dans les archives consultées plaide également pour une renumérotation de la rue. Les rapporteurs ont constaté un effectif de 26 pensionnaires, plus 1 externe, soit une fréquentation légèrement plus élevée qu'aux débuts. Elles sont « principalement de jeunes Alsaciennes auxquelles leurs parents souhaitent donner une éducation à la fois juive et française »<sup>5638</sup>. Elles viennent y passer une « année de perfectionnement culturel », comme la mère de Claude Vigée, originaire d'un village du Nord de l'Alsace, avant la Première

---

<sup>5635</sup> ADMM 1T77, Mme Aron à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 12.02.1892.

<sup>5636</sup> *Est républicain*, 29.11.1903 : « Mme Alice-Berthe Weill, née Aron, a fait à la mairie une déclaration d'ouverture d'école primaire privée, avec pensionnat, rue de Strasbourg, n°90 ».

<sup>5637</sup> ADMM 1T61, 3<sup>e</sup> commission sanitaire de la circonscription de Nancy, 09.12.1903.

<sup>5638</sup> *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, p. 310, n°429 du catalogue.

Guerre mondiale<sup>5639</sup>. Une autre pensionnaire, qui a fréquenté l'établissement en 1913/14, nous est bien connue grâce à un article que Jacqueline Hall a consacré à l'éducation de sa mère, Lucy Salomon<sup>5640</sup>. Fille d'un marchand de bétail, d'une famille très liée à la France (oncle rabbin à Avignon, etc.), Lucy Salomon a fait le voyage de Nancy après la fin de sa scolarité obligatoire allemande, à l'école communale d'Osthouse. Quant à son frère, on n'a pas craint, pour le garder à la maison, de lui faire poursuivre ses études dans le pensionnat catholique voisin à Matzenheim... L'auteur produit, en outre, une photographie d'un groupe costumé pour la fête de Pourim, datant de 1904/05, où l'on compte 23 jeunes filles d'âges divers, soit un effectif légèrement inférieur – à supposer que toutes les élèves soient sur la photographie et que ne s'y mêle pas quelque jeune enseignante – à celui mentionné dans le rapport de visite de 1903.

Revenons à celui-ci. La description des locaux qu'il fournit rend, comme le veut l'exercice, le détail de leur organisation :

Le réfectoire, les salles de classe, les dortoirs, les dégagements et les cabinets ont été surtout l'objet de notre examen. Le réfectoire est au rez-de-chaussée, une salle de 8 mètres sur 7, assez bien éclairée. Les salles de classe sont formées de deux pièces au premier étage mesurant en hauteur 2m 50 et en largeur et longueur 8m et 3m 50 : ces dimensions permettent à chacune des 18 élèves qui s'y trouvent un cubage d'air suffisant [sic]. Chaque salle a deux larges fenêtres sur le jardin. Les dortoirs occupent entièrement le second étage : ils ont également de grandes fenêtres, mais sur la rue et sur la cour ; les lits sont assez espacés ; les murs sont blanchis à la chaux ; la ventilation est assurée pendant la nuit par des ventilateurs à bec de gaz. Un étroit couloir relie les dortoirs au vestiaire, où sont les lavabos, un peu rudimentaires, mais propres. À chaque étage, il existe des cabinets d'aisance, avec chasse d'eau et prise d'air.

Les deux rapporteurs, « malgré quelques imperfections de détail », se prononcent pour l'autorisation. En 1911, l'institution fait imprimer un prospectus, intitulé « Pensionnat israélite de demoiselles dirigé par Mesdames Aron et Weill »<sup>5641</sup>. L'adresse est toujours la même. L'association des deux noms montre que la fondatrice est toujours active aux côtés

---

<sup>5639</sup> VIGÉE Claude, *Un panier de houblon*, tome II, « L'Arrachement », Paris, JC Lattès, 1995, p. 293.

<sup>5640</sup> HALL Jacqueline, « Lucy Salomon. L'éducation d'une jeune fille juive de l'Alsace rurale (1913-1923) », article publié (sans date, traduit de l'anglais) sur le « Site du judaïsme d'Alsace et de Lorraine » (<http://judaisme.sdv.fr/histoire/document/temoin/f-nancy/f-nancy.htm>), consulté le 03.09.2014.

<sup>5641</sup> Un exemplaire est conservé aux AMN sous la cote 1R279.

de sa fille. Le prospectus précise que « Mme Alice Weill, officier d'académie, pourvue du brevet supérieur, et dont les études à la Faculté des Lettres ont encore complété les connaissances si utiles à une maîtresse de pension, partage avec Mme Aron la direction de l'enseignement et se charge des classes supérieures. Ces dames sont secondées par des institutrices brevetées et plusieurs professeurs du Lycée », de garçons, bien entendu. Mais l'institution peut aussi servir de pension à des élèves du lycée de jeunes filles, où elles « sont conduites par une surveillante », tandis que « des institutrices spéciales veillent à la préparation de leurs devoirs et de leurs différents cours ». Pour celles qui choisissent de recevoir leur instruction au pensionnat même, les matières sont les suivantes : « la religion, la lecture, les différentes sortes d'écriture, la grammaire, l'orthographe, la composition française, la mythologie, la littérature, le calcul, l'histoire et la géographie générales, les sciences physiques et naturelles, l'hygiène, l'instruction morale et physique, l'allemand, la couture, la coupe ».

Comme de coutume à Nancy, « les jeunes filles étrangères sont l'objet de soins particuliers. Des cours spéciaux leur facilitent les moyens d'acquérir rapidement l'usage de la langue française ». On prépare celles qui le souhaitent aux examens de l'Alliance Française, de même qu'on prépare « aux brevets », au moyen de « cours complémentaires ». « La supériorité de notre méthode a d'ailleurs été confirmée par les nombreux succès remportés par nos élèves », se félicite la direction.

Cette vénérable « maison de premier ordre », qui n'aurait pas eu besoin de se vieillir de trois ans en faisant remonter – pour des raisons patriotiques ? – son origine à 1871, n'oublie cependant pas le second volet de son programme, former non seulement « une femme du monde », mais aussi « une bonne ménagère » : « Tous les genres d'ouvrages manuels, d'utilité ou d'agrément font partie de l'enseignement. Les jeunes filles dont les parents le désirent peuvent être initiées aux soins du ménage et de la cuisine ». Pour la « femme du monde » :

Les élèves sont conduites par des maîtresses aux diverses conférences faites en ville par des orateurs distingués. Les directrices veillent avec le plus grand soin au choix du sujet et à l'importance de ces assemblées. De plus, il est fait chaque mois, à la pension, des conférences ou des causeries accompagnées de projections, par des professeurs ou des personnalités de la ville qui s'intéressent particulièrement aux questions d'art, d'histoire, de littérature, d'économie domestique, d'éducation, etc.

La combinaison des formations intellectuelle et pratique représente, semble-t-il, un tournant dans l'histoire de l'établissement, avec la conception de « nouveaux programmes » pour répondre au « changement complet [qui s'est] fait dans l'éducation de la femme ». Les dames Aron et Weill se prévalent du « succès le plus complet » rencontré par ces « modifications » : « Aussi, l'Institution voit-elle s'accroître de jour en jour le nombre de ses élèves. Aujourd'hui, elle est devenue l'un des principaux établissements destinés à l'éducation des jeunes filles israélites ». Finie l'époque où l'on ne recevait que des internes : « l'Institution admet des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes ». En uniforme ? Au moins les pensionnaires. Comme dans tout bon pensionnat, on propose aussi une série d'enseignements facultatifs : « L'anglais, la danse, la gymnastique, le dessin, la peinture, le piano, le chant, le solfège, la tenue des livres se rétribuent en-dehors du prix de la pension et aux mêmes époques ». La pension est un peu plus élevée que chez Menestrel ou que chez les repreneuses de l'Institution Boyer, sans être extravagante : 1 000 Francs pour l'année scolaire, avec possibilité de négocier<sup>5642</sup>.

Facultatif, mais non payant, un enseignement religieux renforcé est proposé aux élèves les plus pieuses par les directrices, qui « veillent avec le plus grand soin à l'éducation morale et religieuse des jeunes filles » : « Celles qui le désirent peuvent suivre les cours de M. le Grand Rabbin et faire leur initiation religieuse ; elles sont conduites régulièrement aux offices du vendredi soir et du samedi matin ». D'après Jacqueline Hall, la plupart des pensionnaires « viennent de familles peu religieuses, mais respectant

---

<sup>5642</sup> HALL Jacqueline, *Op. cit.* : « Mme Aron recrutait les élèves avec enthousiasme et il était possible de discuter des conditions et du montant de la pension. Un père qui voulait envoyer sa fille à l'institution écrivit le 12 septembre 1903 à Mme Aron ce qui suit : "À la suite à notre rencontre de la semaine dernière à Nancy, ma mère me dit que si nous vous confiions notre fille, vous nous feriez une faveur. Quel serait votre meilleur prix pour que ma fille soit votre pensionnaire, y compris le programme d'études normal ? En outre, je souhaiterais qu'elle prenne des cours de danse, de couture, de dessin et d'anglais. Je vous saurais gré de m'indiquer un montant précis, pour nous éviter de mauvaises surprises plus tard" ».

néanmoins les règles du judaïsme ». L'éducation morale reste très traditionnelle, comme le révèle une anecdote de Claude Vigée sur sa mère, qui, jeune adulte, ne connaissait pas le mot « érotisme »<sup>5643</sup>. Quant à la discipline, Jacqueline Hall invoque « des témoignages » pour écrire qu'elle était « très stricte ».

Peu avant la Première Guerre mondiale, l'institution déménage et s'installe dans une construction neuve, rue Émile Gallé. Il y a, là aussi, un jardin, qui fait le bonheur des pensionnaires en récréation<sup>5644</sup>. Les locaux abritent une annexe de l'hôpital militaire N°108 pendant le conflit. Dans l'entre-deux-guerres (période très mal documentée), la « pension israélite Weill » prospère, avec une cinquantaine d'élèves, dont « de nombreuses jeunes filles venant de l'étranger »<sup>5645</sup>.

(4) Les sœurs Menestrel, repreneuses des pensionnats  
Jacquot (1876) et Rabaïoye (1901)

Mlle Catherine Jacquot a repris, en 1856, l'institution fondée sept ans plus tôt par Mme Imbart au N°7 rue de la Monnaie<sup>5646</sup>. C'est une petite structure qui reçoit une vingtaine d'élèves au début des années 1860, essentiellement des internes. Du deuxième

---

<sup>5643</sup> VIGÉE Claude, *Op. cit.*, p. 293.

<sup>5644</sup> HALL Jacqueline, *Op. cit.* : « D'autres aspects de la vie de Lucy au pensionnat transparaissent dans ses écrits. Il y avait deux grandes pauses dans la journée : l'une de 10 h 00 à 11 h 15 et l'autre de 16 heures à 17 heures. Les élèves avaient droit à une collation, puis elles avaient la permission d'aller dans le jardin pour discuter et jouer, quelle que soit la saison. "Oh ! que les récréations sont courtes et les heures de classe si longues !", concluait Lucy dans une de ses compositions, ce que son enseignante commenta ainsi : "C'est la conclusion d'une jeune fille paresseuse" ».

<sup>5645</sup> *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, p. 310, n°429 du catalogue. Notre connaissance de la fréquentation de l'établissement vient d'une photographie de groupe datée de 1920, publiée par cet ouvrage, qui représente assurément l'effectif au complet. Assise au premier rang, la directrice, Mme Weill.

<sup>5646</sup> MENESTREL, *Pensionnat de Mlle Menestrel. 34, rue de Toul, Nancy*, Nancy, F. Gedovius, s. d.

paragraphe du prospectus alors en vigueur, on imagine l'atmosphère aristocratique qui doit régner au « pensionnat de demoiselles »<sup>5647</sup> :

Une longue expérience acquise dans l'enseignement en France, et les résultats obtenus, en qualité de gouvernante, dans diverses maisons princières de l'Allemagne, et en dernier lieu dans la famille royale de Prusse, donnent à Mademoiselle Jacquot le droit d'espérer que, placée à la tête du pensionnat dont elle vient de prendre la direction, elle verra ses efforts couronnés des mêmes succès, et qu'elle justifiera la confiance des parents qui voudront remettre entre ses mains l'éducation de leurs enfants<sup>5648</sup>.

L'expérience allemande apparaît encore au chapitre de l'enseignement, dont la méthode, précise-t-on, « est celle des institutions supérieures de l'Allemagne », c'est-à-dire des écoles supérieures de filles. « Elle a pour base le développement progressif des facultés intellectuelles et morales ». La progression passe par « trois classes différentes, dirigées chacune par une maîtresse et formées d'après l'âge et les facultés des élèves ». On y enseigne « la religion, la lecture, la langue française et la langue allemande, la littérature française, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, l'écriture, le dessin et les différents genres d'ouvrages d'utilité et d'agrément ». Tradition aristocratique encore : « Les meilleurs maîtres de la ville sont chargés des cours d'arithmétique, de dessin, de danse, des leçons de piano, de musique vocale, etc., etc. » L'établissement est de coloration religieuse catholique : « Un ecclésiastique bien connu dans l'enseignement vient faire au pensionnat les cours d'instruction religieuse ; il prépare les plus jeunes élèves à la première communion ». Enfin, l'institution paraît très orientée vers un public germanophone, puisqu'il est souligné que « les jeunes personnes de l'Alsace et de l'Allemagne sont l'objet d'une attention toute spéciale dans l'étude de la langue française ».

---

<sup>5647</sup> JACQUOT, *Pensionnat de demoiselles dirigé par Mademoiselle Jacquot, Place de Grève et Rue de la Monnaie, 7, à Nancy*, Nancy, Veuve Nicolas, s. d.

<sup>5648</sup> Les deux autres paragraphes de l'introduction sont des plus classiques : « Dévouée à ses devoirs d'institutrice et pénétrée de toute leur importance, Mademoiselle Jacquot s'est imposé, dès son entrée dans la carrière de l'enseignement, la tâche de donner à ses élèves, avec une instruction solide propre à former le cœur tout en développant l'intelligence, et en ornant l'esprit de connaissances utiles, une éducation qui repose sur les principes d'une religion pure et éclairée. [...] Une maison vaste et saine, très avantageusement située, et un jardin spécialement consacré aux jeux et aux promenades, procurent aux élèves tous les avantages qui peuvent contribuer à la conservation de la santé ».

Pour la rentrée 1869, Mlle Jacquot déménage au N°1 rue de Mably<sup>5649</sup>, « où se trouve depuis longtemps un pensionnat de jeunes gens » (preuve que les locaux en question sont bien adaptés à un usage scolaire)<sup>5650</sup>. Le transfert répond à une augmentation des effectifs, puisque la directrice se propose d'accueillir 25 pensionnaires et 50 externes. Les élèves formeront « cinq classes dirigées chacune par une maîtresse adjointe ». En fait, l'une des classes sera dirigée directement par Mlle Jacquot, puisque cette dernière n'indique que « quatre sous-maîtresses ». Parmi elles, une seule est brevetée.

Un nouveau déménagement a lieu au printemps 1875. Il conduit le pensionnat au N°5 rue des Chanoines<sup>5651</sup>. Ce nouveau local permet d'augmenter le nombre des internes. À l'examen du plan de la maison, l'inspecteur primaire remarque que les huit dortoirs prévus, compte tenu de leurs 646 m<sup>3</sup>, pourront accueillir 43 pensionnaires<sup>5652</sup>. Mlle Jacquot écrivait cependant avoir « disposé la maison de manière à recevoir environ 30 élèves internes » seulement<sup>5653</sup>. On devine le double d'externes, étant donné le personnel de cinq enseignantes. Cette fois-ci, toutes sont pourvues du brevet de premier ordre (3) ou de second ordre (2). L'une des cinq, Mlle Marie Menestrel (sans accent), possède, en outre, un diplôme de bachelier ès-sciences, ce qui est exceptionnel pour l'époque<sup>5654</sup>... et lui confère une place particulière. En effet, si Mlle Jacquot se présente comme « directrice » dans sa demande d'autorisation de transfert au maire de Nancy, le « programme de l'enseignement » précise bien que « Mlle Marie Menestrel va prendre la direction » du pensionnat. Il s'agit donc d'une direction bicéphale, avec une tête déclinante de cinquante-trois ans et une tête montante de vingt-quatre ans, ou plus justement d'une mise à l'épreuve avant transmission pleine et entière de l'institution ; elle restera entre des mains vosgiennes, puisque Mlle Jacquot est de Raon-l'Etape et Mlle Menestrel de Serécourt, à l'autre bout du département.

---

<sup>5649</sup> ADMM 1T47, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 21.08.1869.

<sup>5650</sup> ADMM 1T47, déclaration d'ouverture de Mlle Jacquot, 20.08.1869.

<sup>5651</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 12.03 et 10.04.1875.

<sup>5652</sup> ADMM 1T41, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad., 20.03.1875.

<sup>5653</sup> ADMM 1T41, Mlle Jacquot au maire de Nancy, 09.03.1875.

<sup>5654</sup> Elle est la première Lorraine à décrocher ce diplôme, indique *L'Abeille des Vosges*. Sa compatriote Julie-Victoire Daubié, première bachelière française, avait réussi, en 1861, le baccalauréat ès-lettres. Il lui avait été délivré par la Faculté de Lyon, tandis que Mlle Menestrel a obtenu son diplôme à la Faculté de Nancy en 1873 : elle est donc aussi la première bachelière en Lorraine !

Le programme de 1875 se divise entre un « enseignement général » comprenant « morale et religion, français, littérature, géographie, histoire générale, arithmétique et géométrie élémentaire, comptabilité, physique, chimie, histoire naturelle, hygiène, dessin linéaire, d'ornement et de tête, musique, langues vivantes » et un « enseignement spécial » qui se résume en « économie domestique » et « travaux d'intérieur ». Dit autrement : « 1° toutes les matières de l'instruction primaire élémentaire, 2° toutes les matières de l'instruction primaire supérieure, 3° les langues vivantes et les arts d'agrément, 4° les travaux à l'aiguille, etc., etc. »<sup>5655</sup>. Autrement dit, de hautes ambitions en termes d'instruction et d'éducation. Mlle Jacquot ne les porte plus bien longtemps. À la rentrée 1876, elle transmet officiellement son institution. Mlle Menestrel fait venir deux petites sœurs, les jumelles Luce et Marthe, qui reçoivent chacune le titre de « sous-directrice ». Le pensionnat devient donc une affaire familiale. Une belle affaire, au vu de ses soutiens. En effet, l'établissement ne tarde pas à bénéficier de la protection du préfet dans une affaire de concurrence, que nous ne connaissons que par cette lettre de remerciements de Marie Menestrel<sup>5656</sup> :

J'ai su la bienveillante intervention que vous avez apportée dans l'affaire si importante pour moi de l'externat qui doit s'ouvrir en face de ma maison. Le but de ma lettre n'est point de vous faire entrer dans les détails d'une situation qui m'est toute personnelle, mais simplement de vous exprimer ma gratitude pour ce que je me plais à regarder comme un témoignage précieux de votre intérêt en ma faveur.

J'aurais pris la liberté de me présenter à la préfecture pour vous adresser de vive voix mes remerciements, si je n'avais su que l'état de santé de Mademoiselle votre fille doit vous rendre importune toute préoccupation étrangère. Permettez-moi de vous assurer, Monsieur le préfet, de la respectueuse sympathie avec laquelle je prends part à vos inquiétudes et à celles de Madame Gigot. Je suis appelée par ma position à comprendre, mieux que tout autre, les angoisses que l'on ressent auprès du lit de douleur d'une enfant tendrement aimée, et dès ce soir, je demanderai à mes chères petites élèves une prière que nous ferons ensemble pour la prompte guérison de Mademoiselle votre fille.

On n'apprend pas grand-chose sur l'affaire en question, mais ces quelques lignes de Mlle Menestrel témoignent des liens privilégiés qui unissent son pensionnat et le plus haut

---

<sup>5655</sup> ADMM 1T41, Mlle Jacquot au maire de Nancy, 09.03.1875.

<sup>5656</sup> ADMM 1T41, Mlle Jacquot au préfet de Meurthe-et-Moselle, 07.12.1876.

représentant de l'État dans le département. La fille du préfet est-elle une élève de l'établissement ? La lettre ne permet pas de l'affirmer, mais les informations de la directrice sur son état de santé le laissent supposer.

Au printemps 1878, les Menestrel déménagent au N°17 rue des Tiercelins. Il s'agit encore de s'agrandir, puisque la directrice « demande l'autorisation de recevoir 60 pensionnaires » ; on lui en accorde un maximum de 50<sup>5657</sup>. Sous les ordres du trio de sœurs œuvre une troupe de six « professeurs », toutes des femmes, surtout des Lorraines. Or, le programme de 1878 distingue six classes « formées d'après l'âge et les facultés des élèves »<sup>5658</sup>. Un des six « professeurs » se trouve-t-il à la tête de chaque classe ? Il semble que non, puisqu'il y a un « professeur d'allemand ». Au-dessus des six classes, il existe encore « deux cours spéciaux » qui « ont été créés pour les aspirantes aux brevets de capacité ». Le plus pointu se nomme simplement « cours » ; son programme « est en rapport avec les exigences du brevet de premier ordre » et « porte en outre l'étude de la littérature française, de l'histoire littéraire et de la morale religieuse ». L'autre est appelé « cours préparatoire » ; son programme « est conforme à celui du brevet de second ordre », auquel on « joint l'étude de la littérature et les premières notions des sciences physiques et naturelles et l'histoire romaine ».

En 1881/82, le « Pensionnat de Mlle Menestrel » accueille 124 élèves, réparties en cinq classes<sup>5659</sup>. Marie Menestrel dirige autant d'adjointes brevetées. 33 élèves sont des internes ; 89 ont plus de treize ans. En juillet 1883, cinq ans après le déménagement rue des Tiercelins, la directrice demande l'autorisation de transformer son « pensionnat primaire libre » en « un établissement d'enseignement secondaire de jeunes filles », en

---

<sup>5657</sup> ADMM 1T41, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad., 10.04.1878.

<sup>5658</sup> « [...] III. *Première classe*. Religion, grammaire, analyse orthographique, arithmétique raisonnée, littérature et style, histoire de France, histoire grecque, géographie, tenue de livres, notions de physique et d'histoire naturelle ; travaux à l'aiguille. IV. *Deuxième classe*. Religion, grammaire, analyse, orthographe, calcul, littérature et style, histoire de France, histoire grecque, géographie ; travaux à l'aiguille. V. *Troisième classe*. Catéchisme et histoire sainte, grammaire et orthographe, lecture, écriture, calcul, exercices de composition et de récitation, histoire de France, géographie : travaux à l'aiguille. VI. *Quatrième classe*. Catéchisme, histoire sainte, lecture, écriture, grammaire, orthographe, premières notions d'arithmétique, d'histoire, de géographie, leçons de choses, exercices de récitation ; travaux à l'aiguille. VII. *Cinquième et sixième classe*. Lecture, écriture, chiffres, livret, premières notions d'instruction religieuse et d'histoire sainte, leçons de choses ; premiers travaux à l'aiguille ».

<sup>5659</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

s'appuyant sur les « dispositions de l'article 60 de la loi du 15 mars 1850 »<sup>5660</sup>. La requête est transmise au ministère de l'Instruction publique, mais ne reçoit « pas de réponse »<sup>5661</sup>. Le programme présenté par la directrice pour justifier sa demande ne différait guère des plans d'étude fournis par le passé<sup>5662</sup>. Mlle Menestrel revient à la charge en 1897, sans plus de succès<sup>5663</sup>. Mais « Mmes Ménestrel » font habilement annoncer par la presse qu'elles « viennent de remplir les formalités nécessaires pour la transformation de leur pensionnat en institution d'enseignement secondaire »<sup>5664</sup> :

Elles sont heureuses d'avoir pu doter la ville de Nancy du premier établissement de ce genre et elles espèrent que la confiance des familles assurera son succès. Rien n'est changé dans les traditions du pensionnat, ni dans l'organisation de la classe enfantine et des classes primaires, mais il est créé trois années d'enseignement secondaire, conformément aux programmes prescrits par l'arrêté du 28 juillet 1882, et qui prépareront les élèves à l'obtention des divers diplômes de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire des jeunes filles, ainsi qu'aux baccalauréats de l'enseignement moderne.

Remarquons que chacune des deux tentatives s'inscrit dans un moment où la Ville de Nancy travaille à la fondation d'un lycée de jeunes filles (1883 et 1897). La coïncidence des dates ne peut être le fruit du hasard. Mlle Menestrel recherche le titre d'établissement secondaire pour se prémunir d'une concurrence particulièrement redoutée.

Son institution fait, de toute façon, partie des quelques établissements nancéiens considérés comme secondaires dans la pratique et la perception du public. *L'Est républicain* lui ouvre régulièrement ses colonnes. Le 2 juillet 1889, il publie cet « avis » :

---

<sup>5660</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 10.07.1883.

<sup>5661</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 10.07.1883, note en marge.

<sup>5662</sup> ADMM 1T77, « programme de l'enseignement », 1883 : « L'enseignement comprend : 1° l'enseignement moral ; 2° la langue française, la lecture à haute voix, et une langue vivante, généralement l'allemand ; 3° la littérature moderne et la littérature ancienne ; 4° la géographie et quelques notions de cosmographie ; 5° l'histoire de France et l'histoire générale ; 6° l'arithmétique et les éléments de la géométrie ; 7° les éléments de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle et de l'hygiène ; 8° la tenue de livres et quelques notions de droit usuel ; 9° les travaux à l'aiguille et quelques notions d'économie domestique ; 10° le dessin d'imitation et le dessin linéaire ; 11° la musique ; 12° la gymnastique ».

<sup>5663</sup> ADMM 1T77, Mlle Menestrel à l'inspecteur d'acad., 10.10.1897 : « Conformément aux prescriptions de l'article 60 de la loi du 15 mars 1850, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de transformer l'établissement primaire libre que je dirige à Nancy – rue des Tiercelins 17 – en établissement secondaire. Je joins à la présente déclaration mon diplôme de bachelier et je vous ferai parvenir également, si vous le croyez utile, le plan du local affecté à mes cours ».

<sup>5664</sup> *Est républicain*, 14.11.1897.

« A plusieurs reprises déjà, le bruit a couru que Mmes Menestrel songeaient à céder le Pensionnat qu'elles dirigent à Nancy, rue des Tiercelins 17. En présence d'une semblable rumeur qui se répand aujourd'hui encore, elles protestent de nouveau. Ce n'est pas au moment où leur établissement est en pleine prospérité et où elles viennent d'obtenir un brillant succès aux examens du certificat d'études que peut leur venir la pensée de quitter l'enseignement ».

Des annonces sont publiées à répétition pour annoncer la rentrée de l'institution, d'autres pour en vanter les mérites une fois l'année scolaire écoulée. Ainsi, le 20 juillet 1890, l'*Est républicain* indique la date de la distribution des prix au pensionnat, informe de la tenue d'une exposition des travaux des élèves, puis conclut : « 24 élèves ont été présentées aux divers examens des certificats d'études primaires, du brevet élémentaire, du brevet supérieur. Elles ont toutes subi ces épreuves avec succès ». En juillet 1891, à nouveau, « 28 élèves ont été reçues sur 28 présentées » « aux examens du brevet des divers certificats d'études »<sup>5665</sup>. Fin août 1892, le journal fait la publicité d' « une classe de vacances, où seront admises toutes les élèves présentées », ainsi que d' « un cours préparatoire à l'examen du brevet » ; les cours se feront tous les matins jusqu'au 24 septembre<sup>5666</sup> (la rentrée est fixée au 4 octobre<sup>5667</sup>). À la fin des années 1890, la préparation au brevet supérieur est mise en avant<sup>5668</sup>. Etc.

Les pensionnats Menestrel et Boyer sont les deux seules institutions sous direction laïque à être citées dans « la complainte du lycée de jeunes filles » imaginée par les opposants à ce dernier, sur l'air de *Marlbrough s'en va t'en guerre*<sup>5669</sup>. Pour l'opinion conservatrice de Nancy, Menestrel, Boyer, les Dominicaines et le Sacré-Cœur suffisent amplement à l'instruction secondaire des jeunes filles aisées de la ville. Et en décembre

---

<sup>5665</sup> *Est républicain*, 10.07.1891.

<sup>5666</sup> *Est républicain*, 20 et 27.08.1892.

<sup>5667</sup> *Est républicain*, 29.09 et 01 et 02.10.1892.

<sup>5668</sup> *Est républicain*, 28.07.1895, 27.09.1896, 03.10.1897.

<sup>5669</sup> *Le Lycée de filles. Organe du bon sens nancéien*, déc. 1897, numéro unique : « Il était une Ville, Miron ton, ton ton, mirontaine / Il était une ville, / Qu'était bien ennuyée ! (ter) // Elle avait une fille, Miron ton, ton ton, mirontaine, / Elle avait une fille / Mais n'avait pas d'lycée ! (ter) // Mon homme ! où donc la mettre, Miron ton, ton ton, mirontaine / Mon homme où donc la mettre, / C'est bien embarrassant (ter) // Pas aux Dominicaines, Miron ton, ton ton, mirontaine / Pas aux Dominicaines / Au Sacré-Cœur, non plus (ter) // Pas chez les Ménestrel ! Miron ton, ton ton, mirontaine / Pas chez les Ménestrel / Ni chez Boyer non plus ! (ter) // On n'y fait pas de physique, Miron ton, ton ton, mirontaine / On n'y fait pas de chimique, / C'est une désolation (ter) [...] ».

1898, alors que le bâtiment du lycée de jeunes filles est encore en construction, ce sont les pensionnats Menestrel et Boyer que conseille l'administration municipale à un professeur de français d'Aix-la-Chapelle désireux d'envoyer à Nancy une candidate au brevet d'institutrice<sup>5670</sup>. L'établissement de Mlle Menestrel apparaît florissant, puisque les locaux ont été agrandis pour la rentrée 1896. La directrice fait la publicité de cet aménagement dans une lettre imprimée qu'elle adresse aux parents en décembre 1896<sup>5671</sup>. « Mais une bonne organisation matérielle ne me suffit point », ajoute-t-elle, avant d'annoncer la venue de deux nouvelles collaboratrices, qui ont déjà enseigné dans la maison : Mlles Marie-Augustine Essenwein et Blanche Martin. Elle se les attache « en qualité de sous-directrices ». Cette nouvelle organisation est également annoncée dans l'*Est républicain*, pour démentir, semble-t-il, de nouvelles rumeurs de fermeture<sup>5672</sup>.

Cela signifie-t-il le départ des deux sœurs cadettes ? Le nouveau prospectus imprimé pour l'occasion porte toujours le titre de « Pensionnat de Mesdames Menestrel ». On commence par rappeler la vénérable histoire de l'établissement (Jacquot), puis on y va du traditionnel couplet sur les conditions sanitaires optimales. Concernant le statut de son institution, la directrice expose d'une habile manière : « Mlle Marie Menestrel a rempli,

---

<sup>5670</sup> AMN 1R278, M. Weidmann-Rensonnet au maire de Nancy, 26.12.1898 : « Je suis Belge, établi depuis plusieurs années à Aix-la-Chapelle comme professeur de français et je désirerais savoir s'il serait possible à une jeune Française de faire à Nancy des études qui lui permettent d'y obtenir son brevet d'institutrice et, le cas échéant, à qui je devrais m'adresser à cet effet ». Réponse de l'adjoint Le Monnier : « En réponse à votre lettre du 26 du courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les jeunes filles peuvent être admises à l'école normale d'institutrices de Meurthe-et-Moselle, à Maxéville, par voie de concours, sur la justification de leur nationalité française et la production du brevet d'instruction élémentaire. L'école primaire supérieure de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), seul établissement similaire de la région qui possède un internat, prépare à l'obtention des brevets élémentaire et supérieur. Les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement exclusivement privé reçoivent dans cette école une instruction suffisante. J'ajoute, à titre de simple renseignement, qu'il existe à Nancy plusieurs établissements privés qui préparent également aux brevets précités. Les principaux sont les pensionnats de Mlle Ménestrel, rue des Tiercelins N°17, et de Mlle Boyer, rue Mably N°1. Vous pouvez obtenir près des directrices de ces diverses écoles les renseignements complémentaires qui vous sont nécessaires ».

<sup>5671</sup> AMN 1R278, Pensionnat de Mmes Menestrel, 08.12.1896, lettre imprimée avec trous de Marie Menestrel : « M... Depuis vingt années, le pensionnat que je dirige fait l'objet de toute ma sollicitude, et mon intention formelle est de vouer ma vie entière à une œuvre dont je tiens à honneur d'assurer le succès. Nul sacrifice ne me coûte dès qu'il peut profiter aux élèves et justifier l'attente des familles. C'est ainsi qu'aux vacances dernières des travaux importants ont été accomplis pour agrandir et décorer les locaux de la pension. [...] ».

<sup>5672</sup> *Est républicain*, 24 et 25.12.1896 : « Mlle Marie Menestrel juge nécessaire d'affirmer à nouveau sa ferme résolution de consacrer sa vie entière à la direction de son pensionnat, rue des Tiercelins 17, à Nancy. Les heureux résultats et les succès obtenus pendant vingt années sont de sûrs garants pour l'avenir. Aussi Mlle Ménestrel n'a-t-elle pas hésité à faire, dans ces derniers temps, de nombreuses améliorations en vue du bien-être et de l'éducation des élèves. De plus, elle vient de s'adjoindre, comme sous-directrices, deux de ses plus anciennes collaboratrices, d'un mérite éprouvé, Mlles Marie-Augustine Essenwein et Blanche Martin, et elle est heureuse d'en informer les familles ».

depuis le mois d'août 1883, les formalités nécessaires pour faire classer son pensionnat parmi les institutions d'enseignement secondaire ». Le personnel enseignant comprend non seulement « deux sous-directrices attachées depuis longtemps à la maison et plusieurs institutrices brevetées », mais il est aussi complété par « des professeurs de l'Université », qui « ont bien voulu se charger des cours de sciences les plus importants pour les divisions supérieures et des examens de révision faits chaque mois dans toutes les classes » : « Cette organisation permet à Mmes Menestrel de faire arriver chaque année bon nombre de leurs élèves au brevet supérieur, au brevet élémentaire et au certificat d'études primaires. Plusieurs ont également subi avec succès l'examen d'admission à l'école normale ». L'établissement peut aussi s'enorgueillir d' « un certain nombre de récompenses » accordées à ses élèves pour leurs travaux présentés « à différentes expositions scolaires » :

Diplôme d'honneur à l'exposition géographique de Nantes pour collection ethnographique. Médaille d'argent pour cartes et devoirs à la même exposition. Médaille d'argent à l'exposition pédagogique de Sedan pour cahiers et devoirs journaliers. Médaille d'argent à la même exposition pour travaux à l'aiguille. Médaille d'argent à l'exposition pédagogique de Chaumont. Médaille d'argent à l'exposition nationale de Tours. Médaille d'argent à l'exposition géographique d'Épinal. Médaille de bronze à l'exposition de la Société philomatique de Bordeaux (groupe de l'enseignement secondaire). Mention très honorable à l'exposition pédagogique de Troyes. Première mention honorable à l'exposition géographique de Bar-le-Duc. Mention honorable à l'exposition géographique de Nancy.

Enfin, au chapitre de l' « éducation morale », il est précisé que « tout ce qui a rapport à la religion est l'objet d'une sollicitude particulière de la part des maîtresses » et qu' « il y a dans chaque classe des cours suivis d'instruction religieuse ». Catholique, évidemment. Voilà l'établissement classé. Le programme de l'enseignement est plus ou moins celui de 1878 :

Le cours d'études est divisé en sept classes, formées d'après l'âge et le degré d'instruction des élèves. L'enseignement des classes élémentaires (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) destiné aux plus jeunes enfants, comprend les premiers principes de religion, de morale et de savoir-vivre, les leçons de choses, l'étude de la lecture et de l'écriture, les éléments de la langue française, de l'histoire sainte, de l'histoire de France, de la géographie et du calcul. Les classes moyennes (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et les classes supérieures (2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup> et Cours) continuent l'enseignement des classes élémentaires, en l'élevant au niveau du développement intellectuel des élèves plus avancées. Cet enseignement est complété par

des cours d'histoire générale, de littérature et de sciences. Les élèves sont ainsi préparées à l'obtention du certificat d'études, des brevets et diplômes de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire des jeunes filles<sup>5673</sup>.

S'ajoutent à cela « tous les travaux à l'aiguille et en particulier la couture et le raccommodage », qui font partie des matières obligatoires dans chaque classe, et un certain nombre de matières facultatives : l'anglais, l'allemand, la musique, le dessin, la peinture et la gymnastique. Autre tradition maintenue depuis l'époque de Mlle Jacquot, l'ouverture à un public non-francophone : « Les jeunes filles de l'Alsace et des pays étrangers sont exercées à la bonne prononciation de la langue française ». Notons, dans les conditions matérielles, l'introduction de l'uniforme. Tel est l'établissement qui fête « le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation » le 26 juillet 1899. La journée est racontée le lendemain dans *l'Est républicain* :

Le pensionnat de jeunes filles des dames Ménestrel, si honorablement connu dans notre région, a fêté mercredi le cinquantième anniversaire de sa fondation. Ce fut en 1849 que Mlle Imbard établit son pensionnat sur la Carrière ; elle le céda en 1856 à Mlle Jacquot que tout Nancy a bien connue, et qui le garda rue de la Monnaie jusqu'en 1876, où elle le laisse, déjà florissant, aux mains laborieuses des sœurs Ménestrel. En 1874, Mlle Ménestrel l'aînée était entrée comme sous-directrice ; il y a de cela 25 ans, et l'infatigable et dévouée directrice fêtait hier ses noces d'argent de professeur en même temps que les noces d'or de son établissement de la rue des Tiercelins, demeure historique du grand chantre de la Primatiale. Cette solennité du cinquantenaire est extrêmement rare dans l'enseignement laïque privé ; aussi, Mmes Ménestrel étaient-elles heureuses, mercredi, de réunir, à côté de leurs nombreuses élèves, les anciennes pensionnaires, grandes jeunes filles ou mères de famille et tous les amis de la maison.

Le matin, à la cathédrale, une messe en musique fut célébrée avec de beaux chants exécutés par Mlle Henry et ses élèves, messe suivie d'une allocution toute paternelle de M. l'abbé Geoffroy. À midi, un banquet intime réunissait au pensionnat les élèves d'aujourd'hui et d'autrefois. La salle du festin était merveilleusement décorée de fleurs, d'aquarelles, de panneaux en bois brûlé et décoré, de tabourets artistiques. M. Daimée, l'excellent professeur de l'École des Beaux-Arts, peut être content de ses efforts au pensionnat Ménestrel, car bien rarement dans une maison d'éducation de jeunes filles, on peut admirer une aussi brillante exposition de dessins, aquarelles d'après nature, peintures de tout genre, pyrogravure, reliures de luxe, etc. L'art décoratif avec ses innombrables

---

<sup>5673</sup> Il y a sûrement, là-dessous, un abus de langage, car seuls les lycées et collèges de jeunes filles peuvent délivrer les diplômes de l'enseignement secondaire féminin.

applications a permis au dévoué professeur de faire exécuter à ses élèves des travaux délicieux. Nous avons remarqué notamment des études de plantes et d'animaux, dus [sic] au pinceau délicat de la fille d'un de nos plus spirituels confrères, qui montrent bien qu'en Lorraine on est toujours artiste. Le soir, à huit heures, a eu lieu, dans la grande salle du pensionnat, un concert très brillant donné par les jeunes élèves et leurs dévouées maîtresses. Aujourd'hui a lieu la distribution des prix... et un nouveau cycle de cinquante années commencera en octobre prochain, tout au déclin de ce XIX<sup>e</sup> siècle.

A la rentrée 1901, l'établissement déménage au N°3 rue des Chanoines<sup>5674</sup>. Mlle Menestrel reprend les locaux qui abritaient jusqu'ici le **Pensionnat Rabaïoye**. L'histoire de cette institution remonte à 1889, lorsque Mlle Octavie Rabaïoye avait ouvert, au N°7 rue Bailly, « un externat privé de jeunes filles »<sup>5675</sup>. Cette Alsacienne était déjà alors « une personne très estimée » à Nancy, pour y avoir longtemps codirigé le Pensionnat Mersey. Elle ne se lançait pas seule dans l'aventure : « Mesdemoiselles Octavie et Eugénie Rabaïoye, qui ont été pendant de longues années les auxiliaires de mademoiselle Mersey, ont l'honneur d'informer les familles qu'elles ouvriront le 1<sup>er</sup> octobre prochain un *Externat et des Cours*, rue Bailly, 7. Elles admettront des demi-pensionnaires », publie l'*Est républicain*<sup>5676</sup>. En 1892, Octavie Rabaïoye transférait son « école primaire de jeunes filles » dans la rue des Chanoines, pour pouvoir y annexer un pensionnat<sup>5677</sup>. L'administration scolaire a autorisé 21 internes au maximum, sous la surveillance de quatre maîtresses, une par dortoir<sup>5678</sup>. À la fin de l'année scolaire 1900/01, les demoiselles Rabaïoye ferment leur institution « en raison de leur âge avancé »<sup>5679</sup>. Le projet de déménagement du Pensionnat Menestrel dans les locaux devenus disponibles ne pose aucun problème à M. Schlagdenhauffen, ancien directeur de l'école supérieure de

---

<sup>5674</sup> ADMM 1T59, Mlle Menestrel à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 20.07.1901. Le chiffre qui figure comme en-tête sur le papier à lettre représente une croix de Lorraine entremêlée dans le M de Menestrel, témoignage de l'identité lorraine de la directrice.

<sup>5675</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad., 10.08.1889.

<sup>5676</sup> *Est républicain*, 26.09.1889.

<sup>5677</sup> ADMM 1T51, copie de déclaration d'ouverture d'une école privée, 19.07.1892.

<sup>5678</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 28.07.1892 : « Le plan du local comprend quatre pièces affectées aux dortoirs, plus cinq chambres indépendantes pour le logement personnel de pensionnaires qui en feraient la demande. Ces quatre dortoirs présentent un volume de 306 m<sup>3</sup> suffisant pour 20 lits, à raison de 15 m<sup>3</sup> par élève. La maison est saine, convenable et sans aucun voisinage dangereux ni incommode ». Extrait des délibérations du conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 23.08.1892 : les quatre dortoirs sont au deuxième étage, les cinq chambres indépendantes au troisième.

<sup>5679</sup> ADMM 1T58, M. Schlagdenhauffen à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.09.1901.

pharmacie et membre du conseil central d'hygiène de Nancy, qui rapporte à l'inspecteur d'académie en septembre 1901<sup>5680</sup> :

Jusqu'à présent, le Pensionnat Rabaïoye avait été parfaitement noté au point de vue de l'hygiène scolaire et de la salubrité. Il est de mon devoir de vous signaler l'état dans lequel je l'ai trouvé lors de ma visite à la date du 4 septembre courant : maison située entre cour et jardin ; orientation Est-Ouest ; propreté parfaite de toutes les pièces scolaires et privées, tant au rez-de-chaussée que dans les divers étages.

Au rez-de-chaussée, une salle de classe de 6m sur 6m et 2m 30 de haut, éclairée par deux grandes fenêtres. Le maximum de places y est de 20, mais Mlle Ménestrel n'avait jamais atteint ce nombre dans l'ancienne maison qu'elle dirigeait jusqu'à juillet. Elle ne compte, pour la rentrée prochaine, que sur 16 élèves au maximum [ndlr : dans cette classe]. Le cube d'air, par conséquent, est suffisant. L'éclairage est unilatéral gauche. Au premier étage, trois salles dont les dimensions sont : 6m 50 de long sur 6m 50 de large et 2m 90 de haut ; 7m de long sur 6m 50 de large et 2m 90 de haut ; 6m 50 de long sur 5m de large et 2m 90 de haut.

Cette dernière, réservée aux enfants les plus jeunes ne contiendra que 14 élèves au maximum. Les deux autres serviront à 16 à 18 élèves âgées de huit à quinze ans en moyenne. Comme lieu de récréation, il existe une cour assez grande donnant du côté de la rue, où vont se rendre les deux classes inférieures, puis un grand jardin qui servira aux enfants plus âgés. Mlle Menestrel se propose de construire dans la suite, du côté du jardin, une loge vitrée attenant à la maison, pouvant servir de préau couvert en cas de mauvais temps. Les cabinets d'aisance sont au nombre de trois, munis de siège en bois avec soupape automatique et lavage abondant à l'eau de Moselle.

Indépendamment de cette école privée, Mlle Menestrel tient dans sa maison un internat pour une vingtaine de pensionnaires. J'ai visité en détail les divers dortoirs, qui sont tenus avec un soin parfait.

En résumé, une belle propriété pour une cinquantaine d'élèves, au plus, dont environ la moitié d'internes. Pour la rentrée 1909, l'établissement déménage à nouveau et gagne le N°34 rue de Toul, loué aux Dames de la Charité du Bon-Pasteur<sup>5681</sup>. « Un enclos de six hectares, un parc ombragé de beaux arbres, un quartier aéré et sain, toutes les facilités de communication, des bâtiments admirablement aménagés, une jolie chapelle »,

---

<sup>5680</sup> *Ibid.*

<sup>5681</sup> ADMM 1T1011, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 27.06.1909.

annonçait l'*Est républicain* durant l'été, titrant « Pensionnat et cure d'air »<sup>5682</sup>. Mlle Menestrel fait plus que doubler la capacité de son pensionnat : « les quatre dortoirs ont ensemble un volume d'air de 832 m<sup>3</sup> et sont donc suffisants pour recevoir 55 lits, 51 pour les élèves et 4 pour les maîtresses surveillantes », estime l'inspecteur primaire. Administrativement, l'institution n'est toujours qu' « une école primaire de filles avec classe enfantine et pensionnat »<sup>5683</sup>. La directrice explique les raisons du déménagement dans un nouveau prospectus, intitulé « Pensionnat de Mlle Menestrel »<sup>5684</sup> : « Les vastes bâtiments qu'habitaient naguère les Dames de la Charité du Bon-Pasteur ayant été mis en location par la congrégation propriétaire, Mademoiselle Menestrel y a transporté son institution de jeunes filles qui se trouvait trop à l'étroit au N°3 de la rue des Chanoines ». Le « domaine » combine cadre champêtre d'un quartier de « villas » et bonne accessibilité en tramway. L'historique est approfondi et conclut que l'histoire de l'institution est « intimement unie à l'histoire même de l'enseignement libre des jeunes filles à Nancy depuis soixante ans ». On a déjà tout dit sur le programme, qui ne change pas.

Les résultats de 1909 sont donnés par l'*Est républicain*, dans l'article susmentionné : « 8 certificats d'études de second ordre sur 9 élèves présentées, 2 certificats d'études de premier ordre sur 2, 4 brevets élémentaires sur 5, 1 brevet supérieur sur 1 ; enfin un diplôme de baccalauréat ès-lettres (philosophie) avec mention assez bien ». Revenons au prospectus, pour y noter – mais comme révélateur innocent de l'opinion publique plus que comme apport à l'histoire de l'enseignement féminin – l'abandon de la référence à l'Alsace : « Les jeunes filles étrangères trouvent au pensionnat des maîtresses s'occupant spécialement d'elles, ce qui leur permet d'apprendre rapidement la langue française et de la parler avec correction ». C'est tout. On peut quand même supposer que des Alsaciennes sont du lot. Le chapitre des « cours et leçons particulières » fait apparaître de nouvelles matières, comme l' « enseignement ménager », la « coupe » et le « repassage », mais aussi le latin, ou encore la très en vogue « gymnastique suédoise ».

Si le prospectus précise que « tout ce qui a rapport à la religion est l'objet d'une sollicitude particulière », il ne mentionne pas la présence d'un aumônier. Y en a-t-il déjà

---

<sup>5682</sup> *Est républicain*, 29.07.1909.

<sup>5683</sup> ADMM 1T1011, copie de déclaration d'ouverture d'une école privée, 25.01.1909.

<sup>5684</sup> MENESTREL, *Pensionnat de Mlle Menestrel. 34, rue de Toul, Nancy*, Nancy, F. Gedovius, s. d.

un en cette rentrée 1909 ? On sait que le Père Charles Mottin, ancien professeur au petit séminaire de Pont-à-Mousson, a été nommé aumônier du Pensionnat Menestrel à la rentrée 1910<sup>5685</sup>. Sa venue doit-elle être mise en relation avec le changement de nom de l'établissement ? En effet, vers cette époque, on commence à parler de « Pensionnat Bienheureuse Jeanne-d'Arc », comme en témoigne le titre du bulletin trimestriel que publie l'établissement à partir du printemps 1912 : *Nos Faits et Gestes. Écho du pensionnat Bienheureuse Jeanne d'Arc dirigé par Mme Menestrel*. Dans l'entre-deux-guerres, après la canonisation, ce sera « Sainte Jeanne-d'Arc »... face au Lycée Jeanne-d'Arc ! Le conflit interrompt la publication pour longtemps, comme l'explique la direction (M. Menestrel et M. Lecoq) en mai 1927, lorsque le bulletin ressuscite, dans le style sentimental de l'époque<sup>5686</sup> :

Il y a quinze ans, par un beau matin de mai, une petite revue faisait son apparition. Fraîche et pimpante dans sa coquette robe de baptême, chef-d'œuvre d'une de nos artistes, saluée par de joyeux vivats, elle entrait gaiement dans la vie et, messenger fidèle, elle emportait aux quatre vents du ciel les échos de notre vie heureuse.

Mais la guerre vint, qui lui coupa les ailes et la frappa en plein cœur. Comment chanter *Nos Faits et Gestes* quand la France agonisait, jetant dans la fournaise les meilleurs de ses enfants, quand tout, autour de nous, n'était que deuil et désolation ?

La paix revenue, notre bulletin resta muet. Le grand cœur qui lui avait donné une si vigoureuse impulsion avait cessé de battre. La guerre avait tué M. l'Abbé Mottin et, lui parti, l'élan brisé pourrait-il jamais renaître ? Les huit années qui suivirent la grande hécatombe purent le faire craindre.

Et voici que, en ce mois d'avril 1927, à l'heure où l'Église chante l'*Alleluia* pascal, *Nos Faits et Gestes* sortent aussi du tombeau et se préparent à reprendre leur douce mission. Comme jadis, quatre fois l'an, la petite revue portera à nos chères anciennes notre souvenir affectueux et fidèle.

Une revue pour quoi faire ?

---

<sup>5685</sup> Renseignements trouvés le 24.08.2014 sur le site internet [www.blamont.info/index.html](http://www.blamont.info/index.html), consacré à l'histoire de Blâmont et de sa région : Charles Mottin apparaît devant un répertoire de prêtres nés ou ayant exercé leurs fonctions à Vaucourt.

<sup>5686</sup> MENESTREL M. et LECOQ M., « A nos élèves anciennes et actuelles », *Nos Faits et Gestes. Écho de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc*, 3<sup>e</sup> année, N°1, mai 1927, p. 3-4.

Non seulement, elle sera l'écho de nos réunions d'anciennes, mais, amie des bons et des mauvais jours, elle fera partager à toutes les joies et les peines de chacune. Elle sollicitera notre pieuse sympathie pour celles que le deuil aura frappé dans leurs plus chères affections. Elle se réjouira avec les jeunes fiancées et les heureuses mariées et, près des berceaux des tout-petits, elle ira porter notre sourire de bienvenue. Enfin, trait-d'union entre les aînées de la famille et leurs sœurs plus jeunes, elle fera connaître la vie actuelle de la Pension, ses menus plaisirs, ses travaux, ses succès...

La revue naît de la refondation d'une association d'anciennes élèves : « Mardi 15 février [1927], première réunion de notre nouvelle association d'anciennes élèves, à laquelle nous comptons 36 présentes. [...] Les réunions auront lieu à l'Institution le second vendredi de chaque mois. Elles commenceront à 14h ½ précises, par une conférence sur un sujet d'actualité. Après la discussion et la réponse aux questions posées, conversations, danse, tennis, etc., au salon ou jardin, suivant le temps et la saison »<sup>5687</sup>. Les conférenciers, des ecclésiastiques, parlent de leurs rencontres avec Barrès ou dénoncent la mode du spiritisme. Le bulletin produit la liste des anciennes inscrites à l'association, tient un « carnet familial ». On ne s'y désintéresse pas, néanmoins, de l'enseignement. Ainsi, la direction annonce « une innovation » pour la rentrée 1928 :

A la prochaine rentrée d'octobre, il sera créé à l'Institution une section spéciale pour les jeunes filles qui, ayant fini leurs études ou ne voulant pas les poursuivre, désirent s'initier à toutes les connaissances pratiques nécessaires pour remplir parfaitement leurs futurs devoirs de maîtresses de maison.

La direction des nouveaux cours sera confiée, pour tout ce qui regarde la lingerie (confection du trousseau, blanchissage, repassage, raccomodage) et les ouvrages d'agrément à Mlle Renard, dont nos élèves connaissent et apprécient la valeur professionnelle, l'amabilité et le dévouement.

Mme Benoit, un de nos excellents professeurs aussi, voudra bien, avec Mlle Alice, se charger des cours de coupe et de modes. De plus, si le nombre des adhérentes le permet, nous ouvrirons des cours facultatifs de sténo-dactylo, de puériculture et de cuisine pour lesquels nous comptons sur des professeurs d'une haute compétence.

Enfin, les élèves pourront, à leur gré et selon leur âge, suivre des leçons de français et d'arithmétique ou de littérature, de style et de langues vivantes.

---

<sup>5687</sup> « Nos réunions d'anciennes », *Nos Faits et Gestes. Écho de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc*, 3<sup>e</sup> année, N°1, mai 1927, p. 4-5.

Nous savons que cette innovation, désirée depuis longtemps, sera favorablement accueillie par un grand nombre de nos élèves anciennes et actuelles et nous en espérons les meilleurs résultats.

Quant aux « pages des jeunes », elles retracent un quotidien scolaire rythmé par les messes, les retraites, les fêtes religieuses, les sorties au théâtre ou dans les Vosges, les représentations musicales ou littéraires faites par les élèves. Le numéro de juin-août 1928 relate la « fête de la pension » du 23 mai précédent<sup>5688</sup>. Fête de la pension, fête de la patronne :

M. le chanoine Gérardin, qui donna le sermon, nous parla de Jeanne-d'Arc, cette pauvre pastourelle qui sut puiser dans son grand cœur et dans la grâce divine la force de bouter l'Anglais et, surtout, de restaurer la foi, en prenant pour champ d'action l'armée qu'elle conduisait. Le prédicateur termina son allocution en nous faisant ployer le genou devant Jeanne, notre Patronne, cette jeune fille comme nous, cette sainte de France et de Lorraine...

Jeanne-d'Arc, toute entourée de fleurs, semblait nous sourire, du haut de son piédestal.

(5) Le Pensionnat Boyer puis Brouty-Reverchon,  
l'autre héritier de Mlle Jacquot (1876)

Mlle Eugénie Boyer, Nancéienne de naissance, a passé toute sa jeunesse au pensionnat de Catherine Jacquot. Adolescente, l'élève devenait sous-maîtresse. En 1873, elle décroche le brevet élémentaire ; deux ans plus tard, le brevet supérieur. À la rentrée 1876, Mlle Jacquot se retire de l'enseignement et transmet son pensionnat à Mlle Marie Menestrel. Peut-être n'y-a-t-il plus de place pour Mlle Boyer dans la nouvelle institution, qui devient une entreprise familiale. Il est probable qu'à bientôt vingt-trois ans, elle voit tout simplement dans le départ de son mentor l'occasion de voler désormais de ses propres ailes. Sûrement Mlle Jacquot a-t-elle encouragé cette enseignante douée à franchir le pas. Toujours est-il que Mlle Boyer fonde *ex nihilo*, en décembre 1876, « un externat de jeunes

---

<sup>5688</sup> ODILE Lucie, « La Fête de la Pension, 23 mai », *Nos Faits et Gestes. Écho de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc*, 4<sup>e</sup> année, N°6, juin-août 1928, p. 2-5.

filles » au N°15 rue des Tiercelins<sup>5689</sup>. La déclaration d'ouverture à la mairie a été faite le 29 novembre 1876. Mlle Boyer souhaite ouvrir tout de suite. Lorsque l'inspecteur primaire (Jost) l'informe du délai légal d'un mois entre la déclaration et l'ouverture effective<sup>5690</sup>, l'enseignante sollicite une dérogation<sup>5691</sup>.

Le 14 décembre, elle relance l'inspecteur d'académie : « J'ai appris ce matin par Monsieur Jost que vous n'aviez pas encore reçu ma demande concernant l'ouverture de mon externat avant le temps exigé par la loi. Je m'empresse de vous informer qu'elle a été remise le 6 de ce mois à la préfecture [...]. Veuillez être assez bon, Monsieur l'inspecteur, pour la faire rechercher et pour m'autoriser à ouvrir le 15 courant ». Elle conclut en se prévalant de l'appui de l'inspecteur primaire. La note suivante permet d'imaginer un dénouement de l'affaire favorable à la requérante : « On peut fermer les yeux, mais on ne peut donner administrativement une pareille autorisation ». D'un autre côté, un prospectus en usage au début du XX<sup>e</sup> siècle donne 1877 pour année de fondation. Notons que début décembre 1876, le préfet avait demandé une enquête vigilante<sup>5692</sup> : « Il y a, paraît-il, intérêt à vérifier la situation de cette école, surtout au point de vue du personnel qui doit y fonctionner ».

A la rentrée 1879, Mlle Boyer annexe un pensionnat à son « école libre », sans changer d'adresse pour cela. La directrice avait demandé l'autorisation de recevoir 30 pensionnaires. Après visite du local par l'inspecteur primaire (Creutzer)<sup>5693</sup>, le conseil départemental de l'instruction publique ne lui en accorde que 20, nécessitant la présence de deux « aides » « pour la surveillance »<sup>5694</sup>. Mlle Boyer a transmis deux listes de son personnel, l'une de deux « maîtresses employées au pensionnat », Mlle Prud'homme et Mlle Copin, l'autre de trois « employés de la pension », Mlle Prud'homme et Milles Wenz, deux sœurs du Pays de Bade : soit un changement est intervenu entre les deux listes, soit la directrice distingue activité d'enseignement (première liste) et surveillance des dortoirs

---

<sup>5689</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 29.12.1876.

<sup>5690</sup> ADMM 1T41, l'inspecteur primaire de Nancy, par délégation, à Mlle Boyer, 02.12.1876.

<sup>5691</sup> ADMM 1T41, Mlle Boyer à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 14.12.1876.

<sup>5692</sup> ADMM 1T41, le préfet de Meurthe-et-Moselle à l'inspecteur d'acad., 02.12.1876.

<sup>5693</sup> ADMM 1T77, note de l'inspecteur primaire, 14.10.1879.

<sup>5694</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 27.10.1879.

(seconde liste). Le programme est le suivant<sup>5695</sup> : « La religion, la lecture, l'écriture, la langue française, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, le dessin, la langue allemande, la langue anglaise, les ouvrages manuels, la littérature »<sup>5696</sup>.

En 1881/82, l'établissement est fréquenté par 117 élèves (105 en décembre 1881), dont 17 internes<sup>5697</sup>. 35 élèves ont plus de treize ans. L'effectif est réparti entre cinq classes. Mlle Boyer est secondée par autant d'adjointes, toutes brevetées. Dans un prospectus publié à l'occasion du déménagement de son « pensionnat de jeunes filles » au N°1 rue Mably, en janvier 1884<sup>5698</sup>, la directrice se félicite de l'augmentation de la fréquentation. Elle ne manque pas d'associer à ce succès deux collaboratrices, « Mlles Elise Wenz et Emilie de Raucourt », par lesquelles elle se dit « secondée ». Le déménagement rue Mably doit répondre à l'afflux croissant. La directrice aménage cinq dortoirs<sup>5699</sup> ; elle est autorisée à recevoir 50 internes, à placer sous la surveillance de huit « aides »<sup>5700</sup>. Cela représente une augmentation considérable de la capacité de l'internat par rapport à la rue des Tiercelins. Le choix du N°1 rue Mably permet à Mlle Boyer de développer une généalogie de son institution :

La maison, pourvue d'un vaste jardin, si favorable à la santé des élèves, est d'autant plus chère à Mlle Boyer et à ses collaboratrices, qu'elles y ont passé les premières années de leur carrière d'institutrice.

C'est là, en effet, sous l'égide d'une directrice bien-aimée et à jamais regrettée, qu'elles ont appris à consacrer à leurs élèves un dévouement sans bornes pour leur éducation et leur instruction ; à les entourer d'une sollicitude toute maternelle, s'efforçant constamment de leur faire retrouver au pensionnat la famille absente, de remplacer les parents, sans les faire oublier.

---

<sup>5695</sup> ADMM 1T77, attestation de Mlle Jacquot, 21.09.1879.

<sup>5696</sup> ADMM 1T77, « Pensionnat de Mlle Boyer. Programme de l'enseignement », 20.09.1879.

<sup>5697</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5698</sup> ADMM 1T77, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 06.12.1883 et 05.01.1884. Étrangement, l'historique contenu dans le prospectus date le transfert d' « octobre 1882 » (BOYER, *Pensionnat de jeunes filles de Mlle Eugénie Boyer, rue Mably, 1 (ci-devant rue des Tiercelins) près de la cathédrale, Nancy*, Nancy, Vagner, s. d.) : ne nous perdons pas en conjectures pour expliquer cette erreur, sans conséquence.

<sup>5699</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 16.12.1883.

<sup>5700</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 23.01.1884.

Aussi n'est-ce pas sans émotion que Mlle Boyer transporte son établissement dans cette maison de la rue Mably, 1, qui lui rappelle tant de chers souvenirs !

Celui surtout de sa vaillante maîtresse, Mlle Catherine Jacquot, dont l'exemple lui restera présent comme un encouragement au devoir. Elle s'inspirera de la vie entière de dévouement de celle qui fut sa véritable mère, pour marcher sur ses traces dans cette carrière difficile où elle fut obéie et chérie de ses élèves et si justement appréciée des familles.

C'est ce qui s'appelle une captation de tradition, le véritable continuateur du Pensionnat Jacquot étant, comme nous le savons, le Pensionnat Menestrel ! Mais rien n'interdit à Mlle Boyer de se prévaloir d'un héritage moral. D'ailleurs, sur le plan de l'organisation, Milles Boyer et Menestrel puisent manifestement à la même source, car le programme de l'enseignement du Pensionnat Boyer en rappelle un autre : « Le cours des études se compose de six classes, dirigées chacune par une maîtresse et formées d'après l'âge et les facultés des élèves. Il y a en plus un cours particulier pour les jeunes filles désirant obtenir soit le brevet élémentaire, soit le brevet supérieur. Il est dirigé par Mademoiselle Boyer et des professeurs choisis du Lycée de Nancy<sup>5701</sup> ». Les matières sont les suivantes : « l'étude de la religion, la lecture, l'écriture, la grammaire et l'analyse, le style épistolaire, la littérature, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la tenue des livres, des notions de physique, de chimie et d'histoire naturelle ». « La couture, l'entretien du linge, la broderie, la tapisserie, en un mot, tous les genres d'ouvrages d'utilité et d'agrément, font partie essentielle de l'enseignement ». Par contre, « les arts d'agrément, c'est-à-dire la musique, le chant, le dessin, la danse, la gymnastique, etc., etc. sont à la charge des parents » et « sont enseignés par des professeurs spéciaux ». Et comme au Pensionnat Menestrel, « les jeunes personnes de l'Alsace et de pays étrangers sont l'objet de soins tout particuliers, tant pour l'étude que pour la vraie prononciation de la langue française ». Mais chez Mlle Boyer, on porte déjà l'uniforme.

---

<sup>5701</sup> ADMM 1T77, Mlle Boyer au maire de Nancy, déc. 1883, liste du personnel enseignant : « [...] En plus, donnent des leçons au pensionnat : 1<sup>er</sup> Monsieur Langrogne, professeur de mathématiques au Lycée, 2<sup>e</sup> Monsieur Féral, professeur d'histoire et de géographie au Lycée, 3<sup>e</sup> Monsieur Lecat, professeur de sciences au Lycée, 4<sup>e</sup> Monsieur Fèvre, professeur de littérature au Lycée, 5<sup>e</sup> Monsieur Pierre, professeur de dessin des écoles de la Ville, 6<sup>e</sup> Monsieur Bosner, professeur de gymnastique au Lycée, 7<sup>e</sup> Monsieur Moulins, professeur de solfège, 8<sup>e</sup> Monsieur Gillot, professeur de danse ».

On ne sait rien de l'institution dans les années 1890, sinon qu'elle prépare avec succès aux examens du brevet supérieur, comme le rapporte l'*Est républicain* en juillet 1891<sup>5702</sup> :

Parmi les candidates reçues nous voyons figurer les noms de Mlles Casse, Gomien et Hartman. Elles sont toutes 3 élèves du pensionnat de Mlle Boyer, qui, cette année encore, a enregistré de beaux et nombreux résultats aux différents examens. 3 candidates présentées au brevet supérieur : 3 reçues ! C'est là un succès remarquable que l'on ne peut guère dépasser. Nos sincères compliments aux nouvelles brevetées ; nos félicitations à la directrice et aux maîtresses de l'établissement.

On pense bien que l'établissement prospère. Lorsqu'il s'agit de citer, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des pensionnats nancéiens touchant à l'enseignement secondaire des filles, on se limite, comme on l'a déjà vu, aux noms de Boyer et Menestrel, pour les établissements sous direction laïque. À une date inconnue (années 1880 ? 1890 ?), le pensionnat de Mlle Boyer devient le pensionnat de « Mesdames » ou « Mesdemoiselles » Boyer. Des sources administratives ultérieures aux faits ne donnent pas, non plus, la date de l'agrandissement de l'institution, qui ouvre une « succursale » au N°30 rue de la Primatale<sup>5703</sup>. Peut-être en 1903, s'il s'agit des « agrandissements notables » de l'annonce suivante, publiée par l'*Est républicain* dans son numéro du 17 septembre de cette année-là : « Pensionnat de Mlles Boyer, Rue Mably, 1, Nancy. Agrandissements notables. La rentrée est fixée au lundi 5 octobre, pour les internes, au 6 pour les externes. Enseignement de l'allemand dans les classes par un professeur diplômé de nationalité. Continuation des cours de diction, de coupe et de lingerie ». Deux ans plus tôt, paraissait dans le même journal<sup>5704</sup> :

Mlles Boyer et Wenz, maîtresses de pension, 1, rue Mably, à Nancy, informées que le bruit de la cession de leur pensionnat a été répandu dans Nancy et dans les départements avoisinants, s'empressent de rassurer les familles en leur affirmant que ce bruit est absolument faux et qu'elles continuent à diriger leur établissement comme par le passé. Voulant, au contraire, rester à leur poste le plus longtemps possible et conserver à leur maison les garanties sérieuses qu'elle a toujours données, elles y ont intéressé Mlles Adrienne Brouty et Jeanne Reverchon, déjà si bien connues par

---

<sup>5702</sup> *Est républicain*, 10.07.1891.

<sup>5703</sup> ADMM 1T63, Mlle Brouty à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 05.08.1905.

<sup>5704</sup> *Est républicain*, 18.06.1901.

leur savoir-faire, leur dévouement, la sûreté et l'élévation de leur enseignement qui ont contribué aux nombreux et brillants succès du pensionnat depuis de longues années.

En juin 1905, Mlle Boyer laisse son entreprise entre les mains de Mlle Adrienne Brouty. Cette Vosgienne, née à Raon-l'Étape (comme Catherine Jacquot) en décembre 1870, était entrée au Pensionnat Boyer à l'âge de douze ans pour ne jamais le quitter : depuis l'obtention de son brevet supérieur en 1889, Mlle Brouty y œuvrait comme « institutrice »<sup>5705</sup>. En 1892, elle décrochait le certificat d'aptitude pédagogique. « Intéressée » depuis 1901, Mlle Brouty est donc non seulement une enseignante, mais aussi une (co)directrice confirmée lorsqu'elle assure la « continuation » de l'établissement. L'institution est alors officiellement désignée comme une « école primaire de filles, avec pensionnat, cours complémentaire et classe enfantine »<sup>5706</sup>.

Les locaux sont passés au crible. Début juillet 1905, Henri Aimé présente son rapport d'inspection devant la troisième commission sanitaire de la circonscription de Nancy<sup>5707</sup> : « La visite que nous avons faite, M. Constantin et moi, le 30 juin, de cet ancien immeuble accommodé, en apparence, aux exigences de l'hygiène, nous a permis de constater que d'une manière générale, au point de vue des classes, par exemple, il pourrait être autorisé. Il n'en est pas de même du pensionnat, c'est-à-dire des réfectoires, un peu exigus, et des dortoirs, qui sont un peu encombrés ». Passant en revue les dortoirs, M. Aimé constate que le cubage d'air réglementaire par lit n'est pas partout respecté<sup>5708</sup>. « La

---

<sup>5705</sup> ADMM 1T63, Mlle Brouty à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 07.06.1905 : « Élève dans cet établissement depuis l'âge de douze ans, je ne l'ai pas quitté ».

<sup>5706</sup> ADMM 1T63, copie de déclaration d'ouverture d'une école privée à Nancy, 05.06.1905.

<sup>5707</sup> ADMM 1T63, rapport présenté devant la 3<sup>e</sup> commission sanitaire, circonscription de Nancy, 05.07.1905.

<sup>5708</sup> « Le dortoir principal du premier étage a un cubage de 167 mètres et contient treize lits. Deux lits sont à supprimer. Le dortoir du second étage, situé exactement au-dessus, cube 165 mètres et contient aussi treize lits. Deux lits sont à supprimer. Le dortoir situé à côté, au même étage, est d'un cubage plus élevé, exactement 233 m<sup>3</sup> ; il peut rigoureusement, sur le pied de 14 m<sup>3</sup> par lit, contenir seize lits ; mais, en réalité, il n'en a que treize, un passage étant ménagé pour avoir accès au dortoir voisin. Il existe au troisième étage un dortoir contenant dix lits, aéré seulement par une grande fenêtre et une petite. Il est occupé par les fillettes de onze à treize ans. Sa hauteur n'est que de 2 m 33, c'est-à-dire inférieure à la hauteur minima de 2 m 60 fixée par la loi pour les moindres chambres à coucher. De plus, ce dortoir ouvre sur une lingerie dont l'air ne saurait être considéré que comme un air confiné. La grande fenêtre est vraiment insuffisante en tant que moyen d'aération. Mlle Brouty nous a conduits à une maison annexe située à l'autre coin des rues de la Primatale et Mably. Cette annexe, outre un salon, une salle à manger, une cuisine, une petite chambre d'élèves, comprend trois chambres ordinaires servant de dortoirs, dénommés A, B et C sur le plan ci-joint. Le dortoir A cube 102 m ; il contient neuf lits ; le dortoir B cube 85 mètres et contient six lits. Quant au dortoir C, il cube 75 mètres et renferme quatre grands lits seulement ».

question d'aération des dortoirs n'est pas la seule importante ; et malgré l'encombrement que je viens de signaler, il y a lieu de remarquer que la ventilation n'est pas assurée pendant la nuit, soit par des hottes avec brûleurs, soit par des ventilateurs dans les vasistas. Dans les water-closets situés près des dortoirs, il n'y a pas non plus de tuyau d'évent assurant une ventilation continue ». Il faudra remédier à cela dans un délai de deux mois, décide la commission.

L'inspecteur primaire rédige également un rapport, qu'il envoie fin juillet 1905 à son supérieur<sup>5709</sup>. Il recense dix dortoirs : sept dans la maison principale (trois au premier et au deuxième étage, un au troisième étage) et trois dans « l'annexe située en face ». « Enfin, un onzième dortoir [...] serait obtenu en cas de besoin, par le prélèvement – dans l'annexe – d'une vaste pièce sur le logement personnel de l'ancienne directrice ». Le dortoir du troisième étage a vu son plafond être rehaussé depuis la visite du 30 juin, puisqu'il est passé de 2 m 33 à 2 m 71 : « C'est peu », écrit l'inspecteur primaire, « bien que ce chiffre dépasse pourtant encore de 11 centimètres la hauteur de 2 m 60 fixée comme minima par la loi sur les habitations ordinaires [...]. Mais comme ce dortoir est pourvu de trois fenêtres [...] et qu'on peut l'aérer facilement en ouvrant une porte ménagée dans la paroi opposée aux fenêtres, [il] estime qu'il est encore acceptable ». En respectant la norme de 15 m<sup>3</sup> d'air par lit, le fonctionnaire calcule que les onze dortoirs peuvent contenir, en tout, 95 lits, dont 85 pour les élèves et 10 pour les surveillantes. Lui aussi demande que des installations soient faites pour la ventilation. Au début du mois d'août 1905, Mlle Brouty, en villégiature à Euville, dans la Meuse, reçoit son autorisation d'ouverture. Elle peut succéder à son mentor.

La nouvelle direction conserve le nom de l'établissement, « Institution de Mmes Boyer » : on ignore l'identité de la ou des parentes ayant rejoint Eugénie dans son aventure scolaire. Sur le prospectus en usage à la veille de la Première Guerre mondiale, on lit que Mlle Brouty codirige le pensionnat avec Mlle Reverchon (dans la continuité de l'intéressement décidé en 1901 par l'ancienne direction) puisqu'il est précisé que les deux directrices « continuent [...] les traditions de la maison qu'elles occupent, 1, rue Mably, et

---

<sup>5709</sup> ADMM 1T63, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 21.07.1905.

où, pendant longtemps, elles se sont préparées à en reprendre la direction »<sup>5710</sup>. Le plan d'études n'a guère changé : sept classes, mais la septième est la classe enfantine (rétribution annuelle de 81 Frs contre 120 Frs pour la cinquième et la sixième classes). Au-dessus des classes, il y a toujours le « Cours du brevet supérieur » ; le brevet élémentaire est préparé dans la première classe. Il y a aussi « des cours particuliers [...] pour les élèves étrangères » (pas plus que chez les Menestrel, on ne mentionne encore les Alsaciennes à côté des étrangères : les premières sont désormais pleinement comprises parmi les secondes) : « Ils les préparent aux examens de "l'Alliance Française" et c'est avec une grande sûreté de méthode que Mesdemoiselles Brouty et Reverchon s'appliquent à leur faciliter l'étude de la langue française et à leur fournir les moyens d'acquérir la correction du langage et l'aisance dans la conversation ». Pour le reste, les matières du programme classique ne sont pas énumérées : « L'enseignement religieux est donné par des cours proportionnés à l'âge des élèves », précise-t-on. Alors que le prospectus de 1883 ne mettait pas la religion – catholique – particulièrement en avant (il indiquait seulement, parmi les avantages des demi-pensionnaires, que celles-ci étaient admises à la pension le dimanche et « conduites aux offices de la paroisse »), le prospectus des années 1910 commence par cette phrase : « Faire aimer le devoir, former des femmes de devoir aux principes chrétiens, tel est le but que se sont proposé Mesdemoiselles Brouty et Reverchon en se consacrant à l'éducation des jeunes filles ». Il évoque aussi « les arts d'agrément et les langues », qui « sont enseignés par des professeurs de talent ». L'allemand, compris dans le programme normal, l'emporte sur l'anglais, mis au rang des « cours et leçons particulières ».

L'institution survit à la Première Guerre mondiale et s'affirme, dans l'entre-deux-guerres, comme un établissement d'enseignement secondaire, classique et moderne, avec ses classes primaires. C'est ainsi qu'il est répertorié dans la liste des établissements d'enseignement secondaire dressée par l'évêché de Nancy en 1941. L'Institution Boyer, toujours installée au N°1 rue Mably, compte alors 152 élèves.

---

<sup>5710</sup> BOYER, *Institution de Mmes Boyer. Maison d'éducation dirigée par Mlles Brouty & Reverchon. Nancy, 1, rue Mably*, Nancy, Imprimeries réunies de Nancy, s. d.

(6) Braun-Kahn, le second pensionnat israélite (1886)

Il n'est rien de dire que Mme Aron voit d'un mauvais œil l'installation à Nancy, qui plus est dans la même rue qu'elle, du pensionnat d'une autre Henriette, sa coreligionnaire et compatriote alsacienne, Mme Braun, dite Braun-Kahn. Cette dernière, refusant de se soumettre au contrôle accru des autorités scolaires allemandes, a fermé son pensionnat à Metz à l'été 1886 pour en ouvrir un nouveau en France, à Nancy, au N°159 rue de Strasbourg<sup>5711</sup> (le quartier juif de la ville ?). La nouvelle institution israélite est autorisée, en octobre, à recevoir 9 pensionnaires, réparties dans trois dortoirs, avec une surveillante pour chacun d'eux. C'est ce que demandait sa directrice, bien que le deuxième étage, qui « tout entier doit être consacré aux dortoirs », « renferme le volume nécessaire pour recevoir 23 pensionnaires », constate l'inspecteur primaire<sup>5712</sup>. Finalement, Mme Braun-Kahn fait du deuxième étage un seul dortoir pour 9 pensionnaires et une surveillante, capacité fixée par le conseil départemental de l'Instruction publique en sa séance du 18 novembre 1886.

Un témoignage de la solidité des assises qu'acquiert rapidement l'institution transplantée à Nancy est la publication des allocutions faites lors de la distribution des prix. La première date, à notre connaissance, de 1890<sup>5713</sup>. Jacqueline Hall a analysé le contenu de trois discours de Mme Braun-Kahn<sup>5714</sup>. Dans celui de 1890, la directrice annonce aux élèves qu'ils recevront « non pas des livres ordinaires comme les années précédentes, mais des livres joliment reliés, et ce, pour la première fois dans l'histoire du pensionnat », « insiste sur l'importance de posséder des livres » et met les élèves « en garde contre les torts que peut causer la lecture de livres peu recommandables ». « Le discours de 1892 porte sur la politesse et la courtoisie et leurs conséquences. Le verdict de la directrice est sans appel : une jeune fille qui est impolie est une personne mal élevée ». Jacqueline Hall cite cet extrait du discours : « Mes chères enfants, en France la politesse a force de loi, et

---

<sup>5711</sup> ADMM 1T50, délibérations du conseil départemental de l'Instruction publique, 19.10.1886.

<sup>5712</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 07.09.1886.

<sup>5713</sup> BRAUN-KAHN Henriette, *Allocution de Madame la directrice faite à l'occasion de la distribution des prix, 6 août 1890*, Nancy, Imprimerie coopérative de l'Est, 1890, 4 pages. Dernière publication connue date de 1895.

<sup>5714</sup> HALL Jacqueline, *Op. cit.*

cette loi trouve son application dans toutes les situations, si humbles soient-elles... L'incivilité dénote toujours, soit un vice d'éducation, soit un travers de caractère, de la sécheresse du cœur ou un sot orgueil ». « En 1893, la directrice [...] se lance dans une longue tirade faisant l'éloge d'une vie bien ordonnée, avec une place pour chaque chose et chaque chose à sa place ». En somme, il est uniquement question de morale. Mme Braun-Kahn illustre toutefois ses propos de citations et d'exemples. Jacqueline Hall remarque que « toutes les citations et tous les exemples donnés sont de sources laïques, aucun ne faisant référence à des auteurs juifs ».

La directrice aménage deux nouveaux dortoirs en novembre 1891<sup>5715</sup> et demande, le mois suivant, « que le conseil départemental [de l'enseignement primaire] veuille bien fixer le nombre des pensionnaires qu'elle pourra recevoir à la suite de cet agrandissement »<sup>5716</sup>. Les nouveaux dortoirs ont été installés au premier étage, avec une capacité respective de 21 et 10 lits. Le deuxième étage conserve ses 10 lits. Ce sont donc 38 pensionnaires que Mme Braun-Kahn est autorisée à recevoir, avec une surveillante pour chacun des trois dortoirs, qui « devront être éclairés pendant la nuit ». On a vu que cet agrandissement ne s'est pas fait sans provoquer beaucoup d'émoi du côté du Pensionnat Aron, dont la directrice accuse les nouveaux venus, soupçonnés de germanisme, de lui voler sa clientèle.

En 1901, le Pensionnat Braun-Kahn vient la narguer, en déménageant juste en face de chez elle, au N°91<sup>5717</sup>. « Les locaux affectés aux élèves, qui toutes sont internes », rapporte-t-on, « comprennent : au rez-de-chaussée d'un bâtiment donnant sur la rue, un grand réfectoire ; au premier et au second, quatre dortoirs d'inégale grandeur [...]. À chaque étage, une pièce éclairée par une fenêtre et communiquant avec les dortoirs servira de lavabo ; un cabinet d'aisances muni d'un appareil à siphon avec réservoir de chasse dessert chaque étage ». Quant aux salles de classe, elles « sont situées une au rez-de-chaussée, deux autres au premier étage d'un bâtiment distinct prenant jour sur le jardin par des fenêtres nombreuses ». Donc trois classes en tout. La capacité du pensionnat est un peu

---

<sup>5715</sup> ADMM 1T77, Mme Braun-Kahn à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 08.11.1891.

<sup>5716</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'enseignement primaire, 26.04.1892.

<sup>5717</sup> ADMM 1T58, rapport devant le conseil central d'hygiène publique du département de Meurthe-et-Moselle, 1901.

moindre qu'au N°159, puisque les nouveaux locaux ne peuvent abriter que 33 pensionnaires, sous la surveillance de quatre maîtresses<sup>5718</sup>.

En décembre 1906, Mme Braun-Kahn transmet son pensionnat à Mme Jeanne Kahn née Rosman, une enseignante parisienne pourvue du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique<sup>5719</sup>. L'inspecteur primaire commente ainsi la déclaration d'ouverture d'école par cette dernière : « Ladite école existait déjà depuis fort longtemps et la nouvelle directrice ne fait que reprendre, dans le même immeuble, la succession de Mme Braun-Kahn, attachée dès 1865 à ce pensionnat spécialement consacré à des jeunes filles d'origine israélite ». 1865 ? Cela doit être la date de fondation du Pensionnat Morhange à Metz. Car Mme Braun-Kahn considère son institution de Nancy, non comme une nouvelle création, mais comme la continuation de son pensionnat messin, revendiquée sur ses papiers à lettre, qui portent, au moins jusqu'au début des années 1890, l'en-tête suivant<sup>5720</sup> : « Pensionnat de Madame Braun-Kahn, successeur de Mme Morhange, de Metz, rue de Strasbourg, 159, Nancy ».

Revenons au rapport de l'inspecteur primaire, car il décrit le pensionnat tel qu'il est en janvier 1907. Il compte non plus trois, mais quatre salles de classe, toutes situées au rez-de-chaussée. L'agencement a donc changé depuis 1891, de même que l'organisation de l'enseignement. Le changement à l'internat est minime : 34 pensionnaires au lieu de 33. L'inspecteur conclut : « Rien ne manque dans cet établissement pour assurer aux élèves tout le confort désirable : salle couverte pour les récréations durant les mauvais jours, vaste cour et parc, réfectoires propres et commodes, parloir presque luxueux, salle de bains, chauffage hygiénique, eau potable, absence de tout voisinage bruyant, dangereux ou malsain ». Finalement, la succession n'a pas lieu, en raison d'une mésentente qui s'est fait jour entre Mme Braun-Kahn et sa repreneuse pressentie<sup>5721</sup>. Fin janvier 1907, alors que les pourparlers étaient encore en cours, cette dernière évoquait « certaines clauses n'étant pas

---

<sup>5718</sup> ADMM 1T59, délibérations du conseil départemental de l'enseignement primaire, 25.07.1901.

<sup>5719</sup> ADMM 1T65, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 22.01.1907.

<sup>5720</sup> ADMM 1T77, Mme Braun-Kahn à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 08.11.1891.

<sup>5721</sup> ADMM 1T65, Adolphe Kahn au recteur de l'académie de Nancy, 17.02.1907 : « Madame Adolphe Kahn ne s'étant pas entendue pour reprendre le fonds de pensionnat de Mme Braun-Kahn, 91 rue de Strasbourg, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me retourner les brevets et les pièces déposés par moi à votre bureau [...] Quant aux autres pièces déposées en même temps par Mr Braun fils au nom de sa mère et qu'elle me réclame, je vous serai bien obligé de les tenir à leur disposition dès que vous aurez eu la bonté de m'envoyer les miennes ».

conformes à ce qui était écrit »<sup>5722</sup>. Le mois suivant, informant l'inspecteur d'académie de son maintien à la tête du pensionnat, Mme Braun-Kahn parle, pudiquement, de « circonstances indépendantes de [sa] volonté »<sup>5723</sup>.

La question de l'avenir de son institution continue à se poser pour la directrice désormais sexagénaire. Elle trouve, enfin, sa solution en novembre 1910, avec la transmission à Mlle Lina Holstein, une juive de Kaunas, naturalisée Française en 1905, qui a enseigné chez Mme Braun-Kahn de 1902 à 1906 puis à nouveau depuis 1909<sup>5724</sup>. L'établissement, « placé dans un vaste jardin entre la propriété Olry et l'ancien couvent des Dominicaines », ne reçoit toujours « que des internes, presque toutes venant de l'étranger, la plupart de l'Alsace »<sup>5725</sup>. Mlle Holstein vise également un public plus lointain, en faisant, par exemple, paraître, en 1913, deux annonces dans une revue juive italienne<sup>5726</sup>. Le texte est en français : « Pensionnat de jeunes filles Braun-Kahn. Mlle L. Holstein directrice. Nancy (France), rue de Strasbourg, 91. Vaste local avec grand parc. Préparation aux examens. Arts d'agrément ».

N'y eut-il jamais aucune externe ? Si, puisqu'on sait que Michel Nathan, tenant un commerce de broderie au N°53 rue de Strasbourg, y envoyait sa fille, dans les années 1890, contre une rétribution de 6 Francs par mois<sup>5727</sup>.

---

<sup>5722</sup> ADMM 1T65, Mme Jeanne Kahn au secrétaire d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 31.01.1907.

<sup>5723</sup> ADMM 1T65, Mme Braun-Kahn à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, févr. 1907.

<sup>5724</sup> ADMM 1T1011, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au préfet, 22.11.1910.

<sup>5725</sup> ADMM 1T1011, 3<sup>e</sup> circon. sanitaire de l'arrondissement de Nancy, rapport présenté à la séance du 07.12.1910.

<sup>5726</sup> « Pensionnat de jeunes filles Braun-Kahn » (insertion), *Il vessillo israelitico : rivista mensile per la storia, la scienza e lo spirito del giudaismo*, 1913, p. 140 et 293.

<sup>5727</sup> AMN 1R278, renseignements donnés par le commissaire de police, 03.06.1899, suite à la demande de Michel Nathan d'une bourse municipale pour son fils, au lycée de garçons.

(7) Les Cours : Maggiolo (1865), Marchal puis Tourtel (années 1880), Devallée (1887), Gédéon (1892), Casse (1897) et Dury (1909)

Les simples « cours » ne sont cités ni sur la liste de janvier 1872, ni dans l'annuaire : les deux ne recensent que les établissements au sens strict. D'où l'absence de Mlle **Sidonie Maggiolo**. En novembre 1865, celle-ci écrivait au préfet de la Meurthe<sup>5728</sup> : « Je vous prie de vouloir bien m'autoriser à ouvrir dans ma maison, Faubourg Saint-Pierre 97, un cours public pour les jeunes filles sur les matières de l'enseignement primaire. Ancienne maîtresse de pension à Nancy, je suis prête à satisfaire à toutes les exigences de la loi si le conseil départemental, sur votre proposition, ne consent pas à me dispenser de les remplir ». Près d'un an plus tard, le maire de Nancy transmettait, au même destinataire, « les pièces produites à l'appui d'une déclaration faite aujourd'hui, à la mairie de Nancy, par Mlle Sidonie Maggiolo, à l'effet d'établir dans cette ville, rue du Faubourg Saint-Pierre 97, des cours libres d'enseignement primaire et supérieur pour les jeunes filles »<sup>5729</sup>. Ils sont effectivement fondés et fonctionnent encore dans les années 1870, puisque Marie Menestrel les fréquente d'avril 1873 à avril 1874 : c'est même comme élève de ces cours qu'elle réussit, en 1873, le baccalauréat ès-sciences.

Depuis le début des années 1880 au moins, des cours existent au N°8 rue de Serre, dirigés par une certaine Mlle **Marchal**. En janvier 1902, l'institution est reprise par Mlle **Louise Tourtel**<sup>5730</sup>, sa « collaboratrice depuis douze ans »<sup>5731</sup>. La repreneuse précise que ses « cours de jeunes filles » relèvent de l'« instruction primaire », mais il nous semble que Mlle Tourtel se conforme ainsi à la dénomination légale et ne qualifie pas le niveau de l'enseignement. D'ailleurs, la nouvelle directrice possède le brevet supérieur. Les Cours Tourtel fonctionnent toujours en 1904.

---

<sup>5728</sup> ADMM 1T40, Mlle Maggiolo au préfet de la Meurthe, 21.11.1865.

<sup>5729</sup> ADMM 1T47, la maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 11.09.1866.

<sup>5730</sup> ADMM 1T58, copie de déclaration d'ouverture d'une école privée, 22.01.1902.

<sup>5731</sup> ADMM 1T59, Mlle Tourtel à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 30.01.1902.

**Marie Marguerite Devallée** fait partie de ces veuves qui trouvent dans l'enseignement le moyen d'assurer leur existence. Notre Alsacienne n'a pas trente ans encore lorsque la perte de son mari l'oblige, en 1885, à emprunter cette voie : elle quitte Pont-à-Mousson et s'établit à Nancy – où elle fut éduquée dans les années 1870 – comme professeur de musique et de français. Mme Devallée n'est pas novice en la matière, car, avant de se marier, elle avait été préceptrice pendant quatre années, tout d'abord à Saint-Dié, puis en Allemagne<sup>5732</sup>. Au printemps 1887, l'enseignante abandonne les cours particuliers et ouvre, au N°68 rue Stanislas, « une école privée de jeunes filles avec une classe enfantine ». Le rapport de l'enquête menée préalablement par l'inspecteur primaire (Galotte) donne une idée de la modestie de l'institution<sup>5733</sup> :

Le local indiqué comprend deux pièces distinctes, situées au premier étage, éclairées chacune par une fenêtre donnant à peu près vers le Nord. L'une de ces pièces a 20 mètres de surface sur 2m 40 de hauteur ; l'autre, de dimensions égales, peut être agrandie, en longueur, de 2 mètres 50 centimètres. Ni l'air ni la lumière n'y manqueront. L'accès en est facile. À côté se trouvent des lieux d'aisance pour les enfants. Il n'y a rien, dans le voisinage, d'insalubre ni de dangereux, sous aucun rapport, pour les élèves.

Quant à Madame Devallée, il m'a été difficile d'avoir sur son compte des renseignements très précis. Elle habite depuis un an la ville de Nancy, où elle donne beaucoup de leçons particulières dans de très honnêtes maisons. Elle a même trop de travail, m'a dit sa future adjointe, et c'est, en partie, pour réunir tous ses élèves dans un local unique qu'elle ouvre une école privée. Une personne locataire dans la maison m'a dit qu'elle croit de très bonne conduite Madame Devallée et Mlle Leré.

L'institution ne change guère suite à son déménagement à quelques maisons de distance, N°53 rue Stanislas, à l'automne 1889. Le nouveau local « se compose », note l'inspecteur primaire (Galotte), « de deux salles d'une surface ensemble de 50 mètres carrés, de 4 mètres de hauteur, situées au rez-de-chaussée, bien éclairées par quatre fenêtres ouvertes sur la rue Stanislas »<sup>5734</sup>. Le fonctionnaire conclut ainsi son rapport : « Cette école étant la seule du quartier, il y a tout lieu de croire que personne ne fera d'opposition à son installation. Je suis d'avis que du côté de l'administration, il ne s'en

---

<sup>5732</sup> ADMM 1T50, déclaration de Mme Devallée, 1887. Elle signe Dévallée, avec un accent sur le premier « e ».

<sup>5733</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.03.1887.

<sup>5734</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 19.11.1889.

produise pas ». L'institution Devallée fait-elle office d'école primaire pour le pâté de maisons ? L'inspecteur primaire veut sûrement dire qu'elle est la seule école *de son niveau* dans les environs. À la rentrée 1900, l'administration scolaire hésite entre le nom fourre-tout d' « école primaire de filles » (« avec annexe de classe enfantine »)<sup>5735</sup> et celui, caractéristique de l'enseignement secondaire, de « cours de jeunes filles » pour désigner l'institution Devallée lors d'un nouveau déménagement, au N°2 rue du Faubourg Stanislas<sup>5736</sup>.

« Les salles ne sont pas très spacieuses, mais elles sont saines et bien éclairées, puis le nombre des élèves qu'elles doivent recevoir est peu élevé », note alors l'inspecteur primaire. Le rapport du Dr. Garnier donne une description détaillée des nouveaux locaux, situés « dans une petite maison à deux étages et troisième mansardé, qui vient d'être transformée et remise complètement à neuf » :

Au rez-de-chaussée, le vestibule d'entrée ouvre sur un vestiaire qu'on traverse pour pénétrer dans une première salle de classe éclairée par deux fenêtres sur la rue, de 6m sur 5m 50 au carré et 2m 80 de haut, et qui contiendra deux divisions comprenant 15 élèves en tout. De cette fenêtre, on passe dans une seconde salle de classe de 2m 60 sur 6m, éclairée par une grande porte-fenêtre à deux vantaux, ouvrant sur la cour de derrière ; dans cette pièce aux dimensions restreintes sera logée une division de 5 à 8 élèves. À côté et donnant sur la cour, mais séparée par un petit entre-deux, se trouve un cabinet d'aisance lavabo installé sur les exigences de l'hygiène moderne et de bon confort ; au-dessus du siège isolé à l'anglaise, avec réservoir de chasse, une courette montant jusqu'au toit assure l'éclairage et l'aération.

Au premier étage, on traverse la salle à manger pour pénétrer dans une troisième salle de classe correspondant à la grande du rez-de-chaussée, mais de 3m de hauteur et éclairée aussi par deux fenêtres donnant sur la rue. Là sera installée une division de 10 élèves au maximum.

La suite du rapport, toujours rédigé sous l'angle de l'examen hygiénique, est des plus instructives sur l'organisation de l'enseignement :

---

<sup>5735</sup> ADMM 1T57, copie de déclaration d'ouverture d'une école privée, 27.09.1900.

<sup>5736</sup> ADMM 1T57, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.10.1900.

En somme, les trois classes décrites précédemment permettent de recevoir à la fois une trentaine d'élèves, chiffre bien inférieur au nombre d'élèves qui fréquentent l'externat de Mme Devallée ; mais ces élèves sont distribués en cours alternants qui n'ont lieu qu'une fois par jour, soit le matin, soit l'après-midi, de sorte qu'avec le régime actuel, la directrice peut recevoir 60 élèves, chiffre qu'elle désire atteindre. Après chaque cours, l'atmosphère des classes est immédiatement renouvelée en ouvrant portes et fenêtres, entre rue et jardin. Le nouvel établissement de Mme Devallée ne laisse donc rien à désirer au point de vue de l'hygiène. Il présente un caractère particulier de grand confort qui tombe [sic] presque au luxe, puisque l'éclairage des après-midi obscurs sera obtenu avec de la lumière électrique, ce qui supprime fort heureusement la viciation accessoire de l'air par les produits de combustion du gaz.

D'où l'appellation de « cours » (qui est, avant tout, celle que l'institution se donne à elle-même). On semble proche d'un modèle de type Duruy. Rappelons qu'en cette rentrée 1900, hormis le lycée de jeunes filles de Nancy, qui ouvre alors ses portes à moins d'une centaine de pionnières, il n'existe, dans toute l'académie, comme établissements publics, que des « cours » secondaires de jeunes filles. Par contre, l'institution est atypique parmi les établissements de l'enseignement crypto-secondaire à Nancy, où domine le modèle classique de l'externat-pensionnat avec un plan d'études unique agrémenté de matières facultatives.

Les Cours Devallée finissent-ils par s'en rapprocher ? Le prospectus en usage avant la Première Guerre mondiale, très *École de Nancy*, avec ses libellules, semble l'indiquer, à commencer par son intitulé, qui accole « Pension de Famille » aux « Cours de Jeunes Filles »<sup>5737</sup>. La présentation de l'établissement ne se distingue de celle des autres établissements privés que par son caractère très succinct. Le fond est le même : « Installation confortable, dans un joli quartier de la ville. Vie de famille. Cours complet d'éducation, préparation aux divers examens. Cours supérieurs faits par des professeurs spéciaux. Cours facultatifs de dessin, peinture, musique. Langues étrangères enseignées par une Allemande et une Anglaise ». Le reste concerne la « pension de famille » :

---

<sup>5737</sup> *Cours de Jeunes Filles et Pension de Famille dirigés par Madame Devallée, professeur, membre de l'Alliance Française, 2 rue du Faubourg Stanislas, Nancy, Nancy, Sidot Frères, s. d.*

Les pensionnaires étant peu nombreuses ne sont pas obligées de porter un uniforme. Elles n'ont pas à fournir de linge, sauf leur linge personnel. Les jeunes filles font tous les jours une promenade. Elles peuvent sortir avec leurs familles ou leurs correspondants, de préférence le jeudi ou le dimanche. L'éducation religieuse est l'objet de soins particuliers. Conditions : le prix de la pension est de 1 800 Francs par an, payables d'avance par mois ou par trimestre.

On ignore depuis quand Mme Devallée accueille des pensionnaires, puisque la nuance juridique qui sépare la pension de famille du pensionnat scolaire paraît l'avoir dispensée d'une enquête de l'autorité académique. Ce qui ressort du prospectus, c'est que seule une élite extrêmement fortunée peut déboursier le prix de la pension demandé par Mme Devallée, fixé à plus du double de celui qu'on paie aux pensionnats Menestrel et Boyer (800 Francs, tarif maximum). La référence à « l'éducation religieuse » place les Cours Devallée parmi les institutions catholiques sous direction laïque. En octobre 1941, l'Évêché de Nancy les recense parmi les établissements privés secondaires de filles. Ils sont alors situés dans la rue de Lorraine. Il n'est pas précisé d'effectif.

Les **Cours Gédéon** apparaissent comme une excroissance des Cours Marchal : Mlle Jeanne Gédéon, jusqu'alors employée de ces derniers, a fondé, à la rentrée 1892, ses propres « cours pour l'enseignement des jeunes filles » dans une maison voisine<sup>5738</sup>, au deuxième étage du N°6 rue de Serre<sup>5739</sup>. Étant donné la proximité géographique, la prise d'indépendance (elle avait certes déjà une certaine indépendance auparavant, car elle donnait aussi des « leçons particulières ») s'est sans doute effectuée avec l'accord, voire sous le patronage de l'ancienne directrice : cette dernière n'arrivait-elle pas à répondre à toute la demande ? Y a-t-il eu partage des élèves en fonction de l'âge ?

A la rentrée 1896, les deux cours s'éloignent l'un de l'autre, avec le déménagement de Mlle Gédéon au N°12 rue du Faubourg Stanislas<sup>5740</sup>. Les informations sur l'organisation de l'enseignement produites à cette occasion placent clairement son institution au rang de cours secondaires. Le Dr. Tourdes, dans son rapport pour le conseil central d'hygiène de Meurthe-et-Moselle, remarque, en effet, que « les leçons n'ont lieu que trois fois par

---

<sup>5738</sup> ADMM 1T51, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 05.10.1892.

<sup>5739</sup> ADMM 1T51, Mlle Gédéon à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 27.09.1892.

<sup>5740</sup> ADMM 1T53, Mlle Gédéon à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.09.1896.

semaine, le lundi de 9 heures à 11 heures, les mercredi et vendredi de 2 heures à 4 », que « le nombre des jeunes filles est de 4 à 6 par séance » et que « leur âge est compris entre douze et vingt ans »<sup>5741</sup>. Avec un effectif aussi réduit, une seule salle de cours suffit. Elle est située au troisième étage, avec « deux fenêtres au sud, sur une large cour bien aérée » ; « L'une des fenêtres forme en même temps une porte qui aboutit à un balcon ». Le logement de Mlle Gédéon jouxte la salle de cours. À la rentrée 1903, a lieu un nouveau déménagement, au N°11 rue du Grand-Verger<sup>5742</sup>. Il faut répondre à une demande en hausse, comme on le déduit de ce rapport de l'inspecteur primaire en décembre 1903<sup>5743</sup> : « Mardi matin, j'ai trouvé chez Mlle Gédéon 19 élèves réparties dans deux salles, bien aérées et suffisamment vastes. Une troisième pièce voisine était également à leur disposition. Ces jeunes filles ne restent au cours que deux heures environ chaque jour. Il n'y a point de cour de récréation, il est vrai ; mais elle n'est peut-être pas indispensable ». Mais il est déjà question d'un prochain transfert. À la rentrée 1904, Mlle Gédéon retrouve la rue du Faubourg Stanislas, au N°29<sup>5744</sup>. L'inspecteur primaire écrit alors<sup>5745</sup> :

Mlle Gédéon, qui a fait une déclaration en vue d'ouvrir une école privée de filles rue du Faubourg Stanislas 29 à Nancy, n'est pas à proprement parler une directrice d'école privée. C'est une personne qui, depuis de longues années déjà, donne des leçons particulières en ville. Afin de pouvoir réunir plusieurs enfants de familles différentes, elle a ouvert une école privée où ses élèves viennent, par sections de 8, 10 ou 12, prendre ensemble des leçons d'une heure ou une heure et demie chaque journée ou tous les deux jours. Ce n'est donc pas une véritable école qui sera ouverte Faubourg Stanislas 29. Il y aura trois pièces, suffisamment vastes et bien éclairées, où Mlle Gédéon donnera les leçons qu'elle faisait dans un local moins convenable, rue de Toul<sup>5746</sup>.

---

<sup>5741</sup> ADMM 1T53, rapport présenté au conseil central d'hygiène publique de Meurthe-et-Moselle par son vice-président, nov. 1896.

<sup>5742</sup> ADMM 1T61, délibérations de la 1<sup>ère</sup> commission sanitaire de l'arrondissement de Nancy, 13.11.1903.

<sup>5743</sup> ADMM 1T60, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.12.1903.

<sup>5744</sup> ADMM 1T62, Mlle Gédéon au préfet de Meurthe-et-Moselle, 02.09.1904.

<sup>5745</sup> ADMM 1T62, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.09.1904.

<sup>5746</sup> Un déménagement non signalé, dans des locaux provisoires ?

Pourtant, l'institution se *scolarise*, puisque sa directrice lui adjoint « un cours enfantin »<sup>5747</sup>. Encore que « cours » n'est pas « classe »... On ignore ce qu'il advient de Mlle Gédéon par la suite.

Des « cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles » ouverts par Mlle **Madeleine Casse**, en novembre 1897, au N°3 rue des Carmes, on ne connaît que la fondation<sup>5748</sup>. La déclaration de cette enseignante, « pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles » pour les lettres, est suffisamment éloquente sur la nature de l'institution.

Il ne s'agit pas des derniers « cours » à voir le jour à Nancy : à la rentrée 1909, Mlle **Marie Dury** (ne pas confondre avec Duré), une ancienne préceptrice possédant le brevet supérieur, ouvre des « cours pour jeunes filles » au N°66 rue Stanislas<sup>5749</sup>. L'inspecteur primaire précise bien, en marge d'un document relatif à la nouvelle « école primaire » : « Mlle Dury déclare qu'elle se propose simplement de faire *des cours* pendant quelques heures par jour à 5 ou 6 jeunes filles »<sup>5750</sup>.

#### (8) D'autres institutions dispensant un enseignement secondaire ?

La liste des écoles libres de filles à Nancy en janvier 1872 recense huit externats sous direction laïque : Duré, Béchelé, Toussaint, Laurent, Marchand, Crémel, Adam, Ronteau. Une monographie ci-dessus a déjà montré l'appartenance de l'externat Duré à l'enseignement secondaire. Qu'en est-il des sept autres ?

---

<sup>5747</sup> ADMM 1T62, Mlle Gédéon à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 29.08.1904.

<sup>5748</sup> ADMM 1T54, Mlle Casse au préfet de Meurthe-et-Moselle, 19.11.1897.

<sup>5749</sup> ADMM 1T1011, Mlle Dury à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.08.1909.

<sup>5750</sup> ADMM 1T1011, note de l'inspecteur primaire, 22.09.1909.

L'école libre de jeunes filles fondée par **Mlle Béchelé** à la rentrée 1865 au N°2 rue des Dominicains<sup>5751</sup> et transférée, pour la rentrée suivante, au N°24 rue des Carmes, pourrait être considérée, elle-aussi, comme s'élevant au-dessus de l'enseignement primaire. En effet, sa directrice, Marie Thérèse Amélie Béchelé, pourvue du brevet du premier ordre, exerça pendant plus de dix ans les fonctions de « professeur » au Pensionnat Mersey<sup>5752</sup>. L'*Annuaire de la Meurthe* de 1867 ne situe pas l'externat « Bechelée » au N°24 mais au N°26 rue des Carmes. Cette adresse figure dans les différentes mentions du début des années 1870. Une ancienne sous-maîtresse, Mlle Gassendi, fondera un « externat de demoiselles » en 1877. La dénomination renvoie également au secondaire, et cela pourrait être un autre indice plaidant pour le caractère secondaire de l'enseignement à l'externat Béchelé. Mais les chiffres sont plus forts que les mots et ceux du recensement de 1881/82 tranchent dans le sens de l'enseignement primaire élémentaire : 37 élèves sur 40 ont moins de treize ans.

L'externat de **Mme Anne Toussain**, née Klein, au N°36 rue des Dominicains, a été fondé en 1841 comme une « école primaire élémentaire »<sup>5753</sup>. Toutefois, en 1881/82, la plupart (11) des 18 élèves de cet externat, tenu par la seule veuve Toussaint, sont âgés de plus de treize ans<sup>5754</sup>. Un enseignement de type secondaire n'est donc pas à exclure.

Les archives consultées n'ont rien livré sur la fondation de l'externat de **Mlle Laurent**, N°28 Faubourg des Trois-Maisons. Vers le milieu des années 1870, l'externat déménage, puisqu'il se situe au N°57 rue de l'Hospice lorsqu'au printemps 1878, Mlle Marguerite Othilia Faulenbach, « sous-maîtresse » dans l'établissement depuis un an, demande l'autorisation de succéder à Mlle Laurent, « par suite de convention avec celle-ci »<sup>5755</sup>. La jeune femme de vingt-et-un ans, née à Bucarest de parents français, a été élève du Pensionnat Saint-Charles de Dieuze et du Pensionnat Mersey à Nancy. Quatre ans plus tard, en 1882, Mlle Faulenbach abandonne ses fonctions au profit de Mlle *Camille Marie*

---

<sup>5751</sup> ADMM 1T47, le maire de Nancy au préfet de la Meurthe, 22.09.1865.

<sup>5752</sup> ADMM 1T47, copie de déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 29.06.1866.

<sup>5753</sup> AMN 1R358A, décl. d'ouv. pour les écoles privées, acte n°18. L'adresse est le N°43 rue des Dominicains.

<sup>5754</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5755</sup> ADMM 1T40, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 10.04.1878.

Louise Dubois. Cette native de Strasbourg a passé le brevet de capacité à Nancy en 1872 et les années suivantes au sein de sa famille, à Strasbourg, à Marville (Meuse), puis à Nancy<sup>5756</sup>. Au recensement de 1881/82, les élèves de l'école de Mlle Dubois sont 58 : 10 garçons et 48 filles, dont seules 3 ont plus de treize ans.

En mars 1890, la direction est reprise par Mlle Laurence Elisabeth Denis, « adjoint[e] depuis longtemps » dans cette école libre<sup>5757</sup>. La valse des directions n'est pas terminée. En décembre 1893, l'inspecteur primaire de Nancy écrit à son supérieur<sup>5758</sup> : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai visité hier les bâtiments scolaires rue de Boudonville N°14, où Madame Richard Maria Célestine se propose de diriger une école primaire privée de filles, transférée de la rue de l'Hospice N°57 à cette même rue de Boudonville, et tenue actuellement par Madame Arnould ». Une institution d'enseignement secondaire à Nancy aurait produit quelque publicité ou serait citée comme telle dans les écrits de l'époque. Elle aurait, en somme, laissé plus de traces. Cela plus l'âge moyen des élèves, mentionné ci-dessus, indiquent qu'il s'agit ici d'un établissement d'enseignement élémentaire.

L'externat de **Mlle Marchand**, fondé en décembre 1871, N°2 place Stanislas, pourrait relever de l'enseignement secondaire, à en juger par la désignation de l'établissement lors de sa déclaration d'ouverture (le terme « école primaire » est barré du formulaire est remplacé par « externat de demoiselles ») et par le parcours de Marie Catherine Marchand, qui revient à Nancy après avoir passé sept ans comme préceptrice dans des familles de la noblesse autrichienne<sup>5759</sup>. L'adresse de l'institution fait supposer que Mlle Marchand a pris la succession de Mme Froelicher, puisque l'*Annuaire de Meurthe-et-Moselle* de 1871/72 cite encore cette dernière au N°2 place Stanislas (à moins que Mlle Marchand soit devenue, au début de l'année 1872, Mme Froelicher). Quelques années plus tôt, l'institution de Mlle Estelle Husson occupait ces locaux<sup>5760</sup>, là même où

---

<sup>5756</sup> ADMM 1T41, copie de déclaration d'ouverture, 21.03.1882.

<sup>5757</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.03.1890.

<sup>5758</sup> ADMM 1T51, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 29.12.1893.

<sup>5759</sup> ADMM 1T40, copie de déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 14.12.1871.

<sup>5760</sup> LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Op. cit.*, 1867, p. 189.

Mlle Marie Catherine Euphrasie Marcel avait déjà fondé une « école primaire de filles » en 1854<sup>5761</sup>.

Même chose pour l'externat de Mme **Marguerite Virginie Crémel**, née Harroy, ouvert en 1858 au N°55 rue Saint-Dizier<sup>5762</sup>. Jusqu'à son mariage en 1855, la fondatrice donnait des leçons particulières chez sa sœur. Au printemps 1875, Mme Crémel cède la direction de l'établissement à Mme Justine Bächlin, née Rudolph, une Alsacienne qui vient de quitter Strasbourg (elle y fut active dans le commerce avant d'y exercer les fonctions d' « institutrice libre » à partir de 1869)<sup>5763</sup>. 1 seule des 36 élèves de 1881/82 à l'école de Mlle Bächlin est âgée de plus de treize ans. Donc primaire élémentaire.

De l'externat de **Mlle Adam**, N°1 rue Montesquieu, on ne sait rien<sup>5764</sup>.

Mme **Adèle Ronteau**, née Cunisset, avait fondé une première école libre de filles en mai 1856, au N°69 rue des Quatre-Églises<sup>5765</sup>. En février 1859, Mlle Marie Hortense Emond, ancienne sous-maîtresse de pensionnats à Lunéville et Toul, reprenait l'institution<sup>5766</sup>. L'externat de Mlle Emond apparaît encore, à la même adresse, dans l'*Annuaire de la Meurthe* de 1867, mais il ne figure plus dans l'*Annuaire de Meurthe-et-Moselle* de 1871/72. Entre-temps, à la rentrée 1870, Mme Ronteau a fondé une nouvelle école de filles à Nancy, Grande rue Ville-Vieille, au coin de la rue des Maréchaux<sup>5767</sup>. Mais elle quitte la Lorraine dès 1872 pour ouvrir « une école primaire libre avec pensionnat » à Marans, un chef-lieu de canton en Charente-Inférieure, aujourd'hui Charente-Maritime<sup>5768</sup>. Elle prétend alors avoir passé la décennie 1860 comme enseignante à la Malgrange, près de Nancy, dans la commune de Jarville ; le maire dément.

---

<sup>5761</sup> AMN 1R358A, déclarations d'ouverture pour les écoles privées, acte n°18.

<sup>5762</sup> ADMM 1T45, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 01.12.1858.

<sup>5763</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 23.08.1879.

<sup>5764</sup> Le Pensionnat Adam est de fondation trop ancienne (vers 1800) pour avoir un lien direct avec l'externat de Mlle Adam (ADMM 1T40 Mme Adam, née Riser, au préfet de la Meurthe, 30.09.1820 : « Marie Françoise Charlotte Adam, tenant un pensionnat de demoiselles depuis vingt ans, supplie Monsieur le Préfet de lui accorder un Diplôme pour continuer son établissement »).

<sup>5765</sup> ADMM 1T38, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.07.1874.

<sup>5766</sup> ADMM 1T45, copie de déclaration d'ouverture, 24.02.1859.

<sup>5767</sup> ADMM 1T38, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle à l'inspecteur primaire, 16.07.1874.

<sup>5768</sup> ADMM 1T48, l'inspecteur d'acad. de Charente-Inférieure à celui de Meurthe-et-Moselle, 24.05.1872.

La liste de janvier 1872 ne mentionne pas des établissements dont on trouve des traces par ailleurs :

-Celui de Mlle **Mathilde Rousselle** (les annuaires écrivent « Roussel »<sup>5769</sup>), une fille d'institutrice qui a fondé, au N°31 rue Saint-Julien, en 1860, « une école libre de filles », aussi désignée comme « école libre de jeunes enfants »<sup>5770</sup> ; la précision sur l'âge des élèves exclut l'établissement du champ de l'enseignement secondaire.

-Celui de Mme **Anna Marguerite Husson**, née Collignon au N°70 rue Notre-Dame ; veuve Figeac, l'enseignante avait tout d'abord ouvert son « école libre de jeunes filles » au N°1 rue Saint-Sébastien<sup>5771</sup>, avant de déménager l'année suivante<sup>5772</sup>. À ne pas confondre avec l'institution, déjà citée, de Mlle Estelle Husson, ni avec celle de Mlle Blanche Husson, qui s'occupe de jeunes garçons au N°21 place de la Carrière ! Le peu qu'on sache de l'établissement dirigé par Mme Husson ne nous permet pas de le positionner par rapport à un niveau d'enseignement.

-Celui de **Mlle Valentin** au N°9 rue des Quatre-Églises, qui, lui, pourrait correspondre à une institution d'enseignement secondaire, puisque Mlle Marie Pitoy, sa repreneuse après le décès de Mlle Valentin, le 3 mars 1874, en parle comme d'un « externat de demoiselles »<sup>5773</sup> (mais on a déjà vu que l'appellation pouvait être trompeuse). La jeune femme avait été « sous-maîtresse » dans l'établissement entre octobre 1868 et mars 1870<sup>5774</sup>. « La petite école de Mlle Pitoy »<sup>5775</sup> passe, trois ans plus tard, entre les mains de Mlle Marguerite Joséphine Mougénot, une ancienne « maîtresse » du Pensionnat Mersey, qui déclare, au printemps 1877, ouvrir « un externat de jeunes filles » à la même adresse<sup>5776</sup>. Étonnamment, Mlle Pitoy devient une employée de Mlle Mougénot, chez qui elle reste pendant cinq ans avant de refonder sa propre institution.

---

<sup>5769</sup> LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Op. cit.*, 1867, p. 189, et 1871/72, p. 158.

<sup>5770</sup> ADMM 1T45, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 12.06 et 12.07.1860.

<sup>5771</sup> ADMM 1T46, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 18.05.1863.

<sup>5772</sup> ADMM 1T46, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 04.03.1864.

<sup>5773</sup> ADMM 1T40, Mlle Pitoy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 16.03.1874.

<sup>5774</sup> ADMM 1T40, copie de déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 21.03.1874.

<sup>5775</sup> ADMM 1T41, l'inspecteur primaire de Nancy à l'inspecteur d'acad., 09.06.1877.

<sup>5776</sup> ADMM 1T41, le maire de Nancy au préfet de Meurthe-et-Moselle, 23.06.1877.

En décembre 1872, Mlle **Marie-Adèle Gardeil** ouvre une école primaire libre de jeunes filles à Nancy, N°8 rue Jeannot<sup>5777</sup>. Née à Nancy en 1844<sup>5778</sup>, elle y a obtenu son brevet de capacité du premier ordre à l'âge de vingt ans, puis donné des leçons particulières. En 1881/82, les trois classes de son établissement, qu'elle dirige avec cinq adjointes brevetées, accueillent 45 élèves (en comptant les entrées et sorties en cours d'années ; 32 élèves en décembre 1881, 40 en juin 1882), toutes externes<sup>5779</sup> ; plus de la moitié d'entre elles (26) sont âgées de plus de treize ans.

A la rentrée 1877, Mlle **Valentine Gassendi**, jusqu'alors sous-maîtresse à l'externat de Mlle Béchelé, ouvre son propre « externat de demoiselles », au N°23 rue Sainte-Catherine<sup>5780</sup>, dans la maison de ses parents. Le local est « très convenable », d'après l'inspecteur primaire<sup>5781</sup>. L'établissement comprend une classe enfantine, puisque la fondatrice a demandé « l'autorisation de recevoir [...] des enfants au-dessous de six ans »<sup>5782</sup> et que le conseil départemental la lui a accordée, le 17 novembre 1877. Le solide ancrage nancéien de Mlle Gassendi, remarqué par l'inspecteur primaire lors de son enquête préliminaire<sup>5783</sup>, suffit, sans doute, à faire la publicité de la nouvelle institution, pour laquelle nous ne connaissons aucun prospectus. Les statistiques de l'établissement en 1881/82 n'ont rien qui laisse supposer un enseignement de type secondaire : sur les 30 élèves (en comptant les arrivées et départs en cours d'année ; 28 élèves en décembre 1881, autant en juin 1882), réparties en trois classes, seules 2 sont âgées de plus de treize ans<sup>5784</sup>. L'inspection primaire d'arrondissement juge la direction « passable ». Mlle Gassendi est secondée par deux adjointes brevetées.

---

<sup>5777</sup> ADMM 1 T 40, copie de déclaration d'ouverture, commune Nancy, 24.12.1872.

<sup>5778</sup> Fille du marchand-épiciier Eugène Gardeil et d'Anne Didelot.

<sup>5779</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5780</sup> ADMM 1T41, copie de déclaration d'ouverture d'une école primaire libre, 18.07.1877.

<sup>5781</sup> ADMM T41, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 19.08.1877.

<sup>5782</sup> ADMM T41, Mlle Gassendi à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 16.08.1877.

<sup>5783</sup> ADMM T41, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 19.08.1877 : « De plus, je n'ai recueilli que de bons renseignements sur cette jeune personne. Elle n'a cessé d'habiter Nancy avec ses parents, qui sont propriétaires de la maison dans laquelle l'école sera établie ».

<sup>5784</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Nancy Sud-Est. Inspecteur : M. Boudard. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

L'une d'elles est Mlle Gédéon, active dans l'établissement de mars 1882 à décembre 1883. Sous sa plume, on lit que l'école de Mlle Gassendi n'existe plus au début du XX<sup>e</sup> siècle, puisque l'enseignante précise, dans un curriculum vitae de 1904, avoir travaillé dans l' « ancien » externat de Mlle Gassendi<sup>5785</sup>.

L' « école primaire libre de jeunes filles » qu'ouvre Mlle **Marie-Nicole Schmitz** à la rentrée 1879, au N°40 rue des Quatre-Églises, pourrait être de niveau secondaire, au vu du parcours de la fondatrice. Celle-ci vient d'enseigner pendant une année chez Mme Mangin (voir ci-devant), après avoir passé dix-sept ans dans l'Empire russe, comme préceptrice en Volhynie, puis comme « institutrice à l'Institut de Kiev »<sup>5786</sup>.

Un autre établissement, fondé à la rentrée 1887, a peut-être dispensé un enseignement dépassant le niveau élémentaire, celui de **Mme Humbert**, au N°6 rue des Ponts<sup>5787</sup>. Cette enseignante n'est autre que l'ancienne Mlle Pitoy, la directrice devenue employée de Mlle Mougenot. Le fonctionnement de son école ressemble beaucoup à celui des « cours » observés ci-dessus : « Madame Humbert n'admet pas dans son école d'élèves au-dessous de huit ans. Elle ne fera classe que deux heures le matin et deux heures le soir. C'est pourquoi elle n'a pas besoin de cour de récréation comme annexe de son local », rapporte l'inspecteur primaire.

L' « école privée de filles » fondée, en 1887 également, par **Mlle Franck**, au N°25 rue de la Hache à Nancy<sup>5788</sup> est une école de langue pour étrangères, comme nous l'apprend la lecture de *l'Est républicain*. Annonce parue le 29 septembre 1892 : « La rentrée des cours de langue française de Mlle Franck, 25, rue de la Hache, aura lieu le 3 octobre prochain ». L'établissement est repris deux ans plus tard par Mlle Pauline Pacotte, munie

---

<sup>5785</sup> Elle aurait indiqué si l'établissement avait repris, comme elle le fait pour les cours de Mlle Marchal.

<sup>5786</sup> ADMM 1T41, « copie de déclaration d'ouverture d'une école primaire libre », 13.08.1879, Mlle Marie-Nicole Schmitz déclare vouloir ouvrir « une école primaire libre de jeunes filles, rue des Quatre-Églises, n°40 ». Née à Nancy le 20 mars 1830, fille d'Hubert-Eloy Schmitz et de Marguerite Sophie Mouchot, pourvue d'un brevet de capacité délivré en 1858 à Nancy, elle est « maîtresse particulière » en Volhynie chez M. Budzinsky de mai 1861 à septembre 1870, puis « institutrice à l'Institut de Kiev » jusqu'en juin 1878, puis chez Mme Mangin, 4 rue de Boudonville à Nancy.

<sup>5787</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 27.08.1887.

<sup>5788</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 13.05.1887.

du brevet supérieur<sup>5789</sup>. Elle écrit alors à l'inspecteur d'académie<sup>5790</sup> : « J'ai l'honneur de vous informer que je me propose de succéder à Mademoiselle Franck, institutrice, rue de la Hache N°25, dans la direction de ses cours de langue française ». Elle convertit l'institution en un établissement scolaire classique, pour public nancéien<sup>5791</sup>.

En 1896, elle transfère son « école », qui « contiendra une cinquantaine de jeunes filles environ, toutes externes », au N°57 rue des Ponts, anciennement couvent de carmélites<sup>5792</sup>. « Si cette école prenait du développement, il serait facile », considère le vice-président du conseil d'hygiène, « d'y établir plus tard une quatrième salle ». La directrice souhaite également joindre « un cours spécial aux tout jeunes garçons » à son « externat de jeunes filles »<sup>5793</sup>. L'inspecteur primaire y est favorable<sup>5794</sup>. Mais nous manquons d'informations précises – les annonces dans *l'Est républicain* sont peu explicites<sup>5795</sup> – pour déterminer la nature de l'enseignement.

---

<sup>5789</sup> Marie Julie Pauline Pacotte est née à Bar-le-Duc le 8 mars 1870, elle possède un brevet élémentaire et un brevet supérieur.

<sup>5790</sup> ADMM 1T52, Mlle Pacotte à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 14.03.1894.

<sup>5791</sup> *Est républicain*, 29.09.1895 : « Externat de Mlle Pacotte. 25, rue de la Hache. Rentrée des classes le mardi 1<sup>er</sup> octobre ».

<sup>5792</sup> ADMM 1T53, « rapport de M. le vice-président du conseil d'hygiène au sujet de l'ouverture d'une école privée de filles au N°57 de la rue des Ponts à Nancy », 03.03.1896.

<sup>5793</sup> ADMM 1T53, Mlle Pacotte à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 14.02.1896.

<sup>5794</sup> ADMM 1T53, l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 05.03.1896.

<sup>5795</sup> *Est républicain*, 01.10.1896 (« Externat de jeunes filles dirigé par Mlle Pacotte, 57 rue des Ponts. Rentrée le 5 octobre. Grand local et beau jardin pour récréations ») et 01.10.1898 (« La rentrée des classes à l'externat des jeunes filles dirigé par Mlle Pacotte rue des Ponts, 57 aura lieu le 3 octobre. On cherche et on reconduit les élèves à domicile »). Un autre externat apparaît dans le numéro du 29.09.1895, dont on ne sait rien : « Externat de Mme Simonet. Transféré 42, rue Sellier, 42. La rentrée des classes est fixée au mardi 1<sup>er</sup> octobre ».

## **b) Les institutions de laïques hors de Nancy**

(1) Saint-Dié, un pensionnat protestant depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Les lignes d'Édouard Cottinet sur le pensionnat Jaeglé de Saint-Dié ont les accents du récit de voyage. Elles appartiennent à un rapport sur la campagne de 1884 des colonies scolaires pour les enfants du IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce rapport a été largement cité dans un article de James Guillaume paru en 1885 dans la *Revue pédagogique*<sup>5796</sup>. Les filles envoyées dans les colonies scolaires avaient été divisées en quatre groupes : Chaumont, Luxeuil, Pompey et Saint-Dié. James Guillaume a reproduit dans son article – pour notre chance – la partie du rapport consacrée à ce dernier groupe, « si libéralement accueilli »<sup>5797</sup> au pensionnat Jaeglé, vidé de ses élèves à l'époque des vacances<sup>5798</sup> :

A Saint-Dié, sur la recommandation du préfet, M. Boegner<sup>5799</sup>, j'avais introduit nos jeunes filles dans un pensionnat protestant. Pourquoi pas ? J'avais bien failli les introduire dans un pensionnat de Sœurs, et ce n'est, sans doute, que partie remise. Notre admirable neutralité religieuse nous permet ces salutaires libertés, quand les précautions voulues sont prises, et ici, elles l'avaient été. Nos filles, je le savais, n'avaient à craindre aucune propagande indiscrète et, au besoin, elles eussent été préservées par la seule présence de leur directrice, Mme Deulin. De fait, elles n'ont connu ce qui les séparait de leur hôtesse que par l'invitation qui leur a été adressée de s'abstenir de chansons le dimanche. Nous allons voir comment nos habitantes de la Chaussée-d'Antin, les paroissiennes de l'élégante Trinité, se sont comportées dans cette austère maison, avec les Vosges pour promenoirs et leurs sapinières pour boulevards.

Je pourrais laisser la parole à Marthe Savantré (13 ans) ; son remarquable journal, de près de cent pages, est un témoignage sans lacunes, où la déposante dit à merveille ce qu'elle a fort bien vu ;

---

<sup>5796</sup> GUILLAUME James, « Les colonies de vacances et les écoles du IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris », *Revue pédagogique*, janv.-juin 1885, p. 305-315.

<sup>5797</sup> *Ibid.*, p. 313. Mlle Jaeglé a accordé « une réduction de deux cinquièmes sur le prix ordinaire de la pension ». En économisant sur le service ? « Le groupe [...] n'a pas toujours été enchanté de la nourriture qu'il a reçue ».

<sup>5798</sup> *Ibid.*, p. 311-312.

<sup>5799</sup> Paul Boegner, un protestant.

mais nos lecteurs aiment mieux entendre le caquet de toute sa volière, et je ferai parler chaque oiselet à son tour<sup>5800</sup>.

Donc, le 23 août, après seize heures de route, la colonie écarquille les yeux devant un spectacle inouï, absolument neuf pour tout le monde : les montagnes ! « Vous ne pouvez vous figurer, dira Victorine Roussel, l'émotion que ça m'a produit de voir ces hauteurs énormes ». On est arrivé à Saint-Dié.

A la gare, Mlle Jaeglé attendait les voyageuses. « Mlle Jaeglé, écrit Marthe, est la maîtresse de la maison qui nous reçoit ; bonne vieille dame avec un bonnet un peu drôle ; la parole douce, la figure aimable. Cependant, elle vous impose, tant que personne devant elle n'ose dire un mot ni tourner la tête. Ses élèves doivent être sages... ».

Mlle Jaeglé, qui est Alsacienne, se fait aider par sa nièce, jeune femme d'origine écossaise, qui résume en elle tout ce que sa race sympathique à la France a de bonté cordiale, de hauteur d'âme et de grâce enjouée. Nos fillettes sont donc parfaitement accueillies, mais elles sont fatiguées; on ne tarde guère à leur servir leur dîner et on les couche.

22 août [sic] — « Ce matin, quand je me suis réveillée, je me suis aperçue que j'étais sur la descente de mon lit et que j'avais très froid » (Lucie Gompertz). « En nous levant, nous avons mangé le déjeuner de madame<sup>5801</sup>, car nous avons été assez sottes, quand Mlle Jaeglé est venue nous demander si nous aimions le café au lait, pour répondre oui, lorsque je savais très bien, et Lucie aussi, qu'il nous rend malades. Je l'ai dit à madame qui m'a répondu : Buvez mon chocolat » (Victorine Roussel). [...]

Cette directrice qui sert le café, Mlle Jaeglé, est assurément la fille du pasteur Victor Jaeglé, en fonction à Saint-Dié de 1840 jusqu'à son décès en 1871<sup>5802</sup>. Gageons que c'est d'elle dont il est fait mention dans cette lettre d'un Allemand, citée par Jules Froehlich dans *Le Délire pangermanique*<sup>5803</sup> : « Il y a environ soixante-cinq ans, le pasteur Jaeglé, de Saint-Dié, dans les Vosges, vint chez nous à Düsseldorf [...]. Ma sœur avait été en pension chez ce pasteur et nous étions ainsi en relation avec cette famille. Le voyage depuis Saint-Dié, la descente du Rhin, lui plut beaucoup, et la vue du beau fleuve fit au pasteur et à sa chère fille, qui l'accompagnait, beaucoup d'impression ». Cela fait remonter

---

<sup>5800</sup> Les enfants de ces colonies scolaires « étaient tenus à la rédaction d'un journal individuel quotidien » (GUILLAUME James, *Op. cit.*, p. 309).

<sup>5801</sup> Note du texte : « L'institutrice, Mme Deulin ».

<sup>5802</sup> Les destructions subies par les registres de l'état civil de Saint-Dié en 1944 compliquent toute enquête généalogique. Un fils est né à Athis (Orne) en 1838 (Benjamin Henry), un autre à Saint-Dié en 1841 (Frédéric Victor). Aucune naissance à La Flèche, où il a enseigné en 1829, ni à Paris, où il a enseigné à partir de 1930 (la naissance de Jules Édouard Jaeglé, en août 1829, est donc antérieure), ni aux Ageux (Oise), où il fut pasteur de 1833 à 1837.

<sup>5803</sup> FROEHLICH Jules, *Le Délire pangermanique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1918, p. 90.

le pensionnat de jeunes filles au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne manque pas de nous faire penser à celui du pasteur Magnus à Bischheim. Mais il ne connaît pas le même développement : en 1889, il n'accueille que 10 élèves, confiées aux soins de deux institutrices<sup>5804</sup>.

Toutes les élèves sont des pensionnaires, ce qui signifie que le public n'est pas déodatien : les industriels doivent recourir à des préceptrices. Le pensionnat recrute-t-il encore en Allemagne ? En Alsace, sûrement. Mais il doit principalement attirer des enfants des familles protestantes dispersées dans le département des Vosges. Le cadre confessionnel les rassure. Avec raison, à lire Édouard Cottinet commenter cette expression employée par l'une de ses vacancières dans son journal<sup>5805</sup> : « Les gens de Saint-Dié ! Dans cette appellation, l'oreille ne perçoit-elle pas une vibration de rancune ? C'est que des gamins ont jeté des pierres à ces demoiselles, un polisson a enfoncé le chapeau d'Angèle, même un homme les a poursuivies une fois, le balai haut, en les traitant de sales protestantes. Il les prenait pour les pensionnaires ordinaires de la maison hérétique qui offusque certains yeux dans la vieille ville épiscopale ».

L'*Annuaire général des Vosges* mentionne deux pensionnats de jeunes filles à Saint-Dié en 1908, celui de Mlle « Jehh » et celui de Mlle Bastien. Mlle Jehl avait repris le pensionnat de la Doctrine Chrétienne, fermé en 1903 (elle l'a d'ailleurs transmis en 1905 à Mlle Mory). Mlle Bastien est peut-être la continuatrice du pensionnat Jaeglé. Mais il y a aussi de fortes chances qu'elle ait repris le pensionnat des Sœurs de Portieux.

---

<sup>5804</sup> *Le département des Vosges. Description, histoire, statistique*, 1889.

<sup>5805</sup> GUILLAUME James, *Op. cit.*, p. 313.

(2) Longuyon, le pensionnat Sanvoisin puis Pierson  
(1860)

Il existe à Longuyon, depuis 1860, un pensionnat tenu par Mlle Sanvoisin, annexé à un externat plus ancien, qui est une école libre de filles laïque<sup>5806</sup>. Cette fondation est rappelée par la directrice dans cette lettre au préfet de Meurthe-et-Moselle en octobre 1872<sup>5807</sup> : « J'ai l'honneur de vous informer qu'en 1860, j'ai été autorisée à recevoir, dans mon externat, 10 pensionnaires. Cette année, il se présente un plus grand nombre d'élèves internes, et comme je puis disposer d'un local placé au-dessus de ma classe, voudriez-vous, Monsieur le Préfet, m'autoriser à placer dans ce local, dont je vous envoie le plan, 6 lits pour 5 élèves et une maîtresse ? » Au décès de Mlle Sanvoisin en 1879, son « pensionnat libre » est repris par Mlle Marie-Constance Pierson, une Messine de trente-six ans, pourvue d'un brevet élémentaire<sup>5808</sup>. L'inspecteur primaire de Briey informe à cette occasion l'inspecteur d'académie<sup>5809</sup> : « Depuis plusieurs années, Mlle Pierson dirige de fait le pensionnat Sanvoisin et la mort de la directrice de nom n'a apporté aucun changement dans la tenue de l'établissement. Mlle Pierson, ainsi que sa sœur, qui la seconde, sont des personnes d'une moralité irréprochable. D'autre part, le local désigné est bien situé et convient à sa destination ». 21 pensionnaires sont autorisées par le conseil départemental de l'instruction publique, pour la surveillance desquelles la nouvelle directrice doit s'adjoindre une aide.

Le parcours de Mlle Pierson mérite qu'on s'y attarde, car elle avait voulu fonder en 1872 sa propre « école primaire libre, pensionnat et externat », dans la commune de Mars-la-Tour, même département<sup>5810</sup>. Une démarche sans grande conviction pour cette ancienne sous-maîtresse de pensionnats messins, puis institutrice communale à Rettel jusqu'à

---

<sup>5806</sup> ADMM 1T75, plan de l'« école libre de filles laïque avec pensionnat dirigée par Mlle Sanvoisin », oct. 1872.

<sup>5807</sup> ADMM 1T75, Mlle Sanvoisin au préfet de Meurthe-et-Moselle, 31.10.1872.

<sup>5808</sup> ADMM 1T77, conseil départemental de l'instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 20.12.1879.

<sup>5809</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire de Briey à l'inspecteur d'acad., 13.12.1879.

<sup>5810</sup> ADMM 1T77, Mlle Pierson au recteur de Nancy, 03.06.1872.

l'annexion allemande. Son père expliquait alors la situation à l'inspecteur d'académie dans une lettre plaintive<sup>5811</sup> :

Vous savez, Monsieur l'inspecteur, qu'un externat dans un village comme Mars-la-Tour n'est pas possible, et ma fille n'y tient pas. Le pensionnat ne peut pas, non plus, être important, mais il faut cependant que ma fille s'occupe : elle avait demandé à être replacée dans une commune en quittant Rettel, elle n'a pas encore reçu de réponse. Il semble que les pauvres gens du pays annexé soient condamnés à souffrir toutes les humiliations, tout en perdant leurs biens et leurs positions sociales.

L'inspecteur primaire de Briey écrivait à l'inspecteur d'académie, pour éviter le gâchis annoncé<sup>5812</sup> :

En vous transmettant le dossier ci-joint relatif à l'ouverture d'une école libre de filles avec pensionnat à Mars-la-Tour, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que suivant la lettre de son père en date du 1<sup>er</sup> juin, Mlle Pierson ne se décide à ouvrir une école libre que parce que sa demande de remplacement en France comme institutrice communale est restée jusqu'ici sans résultat. Comme l'établissement d'une école libre à Mars-la-Tour n'est nullement utile, ce village n'ayant qu'une population de 605 habitants et possédant déjà deux écoles publiques, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et que d'ailleurs cette création ne pourra qu'amener une regrettable division et mettre l'école communale dans une situation très fâcheuse, ne serait-il pas préférable, Monsieur l'inspecteur, de donner à Mlle Pierson un emploi d'institutrice communale comme elle le désire ? Monsieur le recteur offrait, il y a huit jours, un poste dans le département de l'Yonne à Mlle Fleurentin, de Gorcy, qui n'a pas accepté. Mlle Pierson ne pourrait-elle pas y être appelée ? Elle accepterait certainement, et je ne verrais pas se produire à Mars-la-Tour les difficultés et les embarras de toute nature qui surgissent à Cons-la-Grandville depuis l'ouverture de l'école libre.

Finalement, comme on l'a vu, Mlle Pierson a trouvé, à Longuyon, une autre planche de salut. Directrice officielle depuis un an, elle demande, en août 1880, pour répondre au désir de « plusieurs familles », l'autorisation d' « admettre dans [son] établissement 6 petites filles âgées de moins de six ans »<sup>5813</sup>. L'inspecteur primaire de

---

<sup>5811</sup> ADMM 1T77, M. Pierson, « chef de section au chemin de fer », à l'inspecteur d'acad., 01.06.1872.

<sup>5812</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire de Briey à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.06.1872.

<sup>5813</sup> ADMM 1T77, Mlle Pierson à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 31.08.1880.

Briey soutient la requête<sup>5814</sup> : « Le pensionnat congréganiste libre, dit de Sainte-Chrétienne, installé dans la même localité, possède depuis quelque temps une autorisation semblable. Il est équitable que Mlle Pierson jouisse des mêmes avantages, que l'administration se montre au moins aussi bienveillante pour le pensionnat laïque que pour le pensionnat congréganiste ». Le pensionnat Sanvoisin puis Pierson doit, en effet, faire face à la concurrence des Sœurs de Sainte-Chrétienne, établies à Longuyon en 1869. Face à cette congrégation, la Messine ne se trouve pas trop dépaylée !

En 1881/82, sur les 48 élèves reçues pendant l'année (41 en décembre 1881), 9 ont plus de treize ans. 7 sont des internes. Mlle Pierson dirige avec une adjointe cet établissement de deux classes<sup>5815</sup>. L'inspecteur primaire de Briey la décrit « capable, dévouée » et « considérée », mais il remarque qu'elle « manque d'énergie ».

### (3) Remiremont, Barret puis Tocquard et Colin (1868)

On connaît essentiellement l'institution des demoiselles Barret à Remiremont par les sources relatives aux cours secondaires de jeunes filles de cette ville. En effet, ces cours ont lieu, au début des années 1880, dans ladite institution, qui accueille également des classes primaires de filles, gratuites et laïques, qui font office de classes communales, puisque l'école communale des filles reste, à cette époque, confiée aux congréganistes. Et c'est toujours le cas après la reprise de l'institution Barret par Milles Tocquard et Colin, semble-t-il à l'automne 1891. Jusque là, nous avons synthétisé des informations déjà lues dans la notice consacrée aux cours secondaires de jeunes filles de Remiremont. Au printemps 1897, l'*Est républicain* rapporte<sup>5816</sup> :

---

<sup>5814</sup> ADMM 1T77, l'inspecteur primaire de Briey à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.09.1880.

<sup>5815</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Briey. Inspecteur : M. Piquet. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5816</sup> *Est républicain*, 16.04.1897.

En novembre dernier [1896], sur la demande de M. Jourdan, le conseil municipal de Remiremont nommait une commission chargée d'étudier s'il y avait lieu de modifier les bases du traité qui lie la Ville avec Mlles Colin et Tocquard. L'institution Colin et Tocquard loue à la Ville, moyennant 3 000 fr. par an, un immeuble où deux classes sont affectées à l'enseignement laïque communal. Le reste de l'immeuble est occupé par un important pensionnat. Cette commission a pris la décision suivante : « La commission de l'Instruction publique décide qu'elle ajourne l'examen des conditions du bail qui lie la ville à Mlles Tocquard [sic] et Colin et demande au conseil municipal d'émettre le vœu de voir l'administration laïciser l'école primaire des filles. Cette laïcisation devrait avoir lieu le plus tôt possible, c'est-à-dire à la fin de l'année scolaire 1897/98, quand la supérieure actuelle aura atteint l'âge de la retraite ». Le conseil municipal, dans sa dernière séance, a discuté la question. Le vœu formulé par la commission de l'Instruction publique a été repoussé et le conseil a adopté cette proposition de M. Desbleumortiers : « Le conseil, considérant qu'il ne s'est produit aucun fait nouveau exigeant de sa part une modification à la situation actuelle, décide de maintenir le bail Colin-Tocquard et de laisser à l'autorité supérieure le soin d'appliquer la loi organique du 30 octobre 1896 ».

Nous a déjà vu les conséquences qu'aura, pour l'enseignement secondaire féminin à Remiremont, la laïcisation de l'école communale des filles : les cours secondaires seront transférés, à la rentrée 1898, dans l'institution de Mlles Tocquard et Colin. La vie de l'institution reste liée à celle des cours secondaires, jusqu'à la fin, c'est-à-dire au départ à la retraite des deux enseignantes, à l'été 1912. On ne peut donc, sous peine de se répéter, que renvoyer à la notice monographique sur les cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, étant donné l'absence d'archives relatives à l'activité propre de l'institution. Ajoutons simplement ici cette lettre des deux femmes, adressée en 1912 au recteur de Nancy, comme illustration des conditions incertaines de leur fin de carrière<sup>5817</sup> :

Hier soir, Monsieur Mougin [ndlr : maire de Remiremont] nous a convoquées à la mairie pour nous donner connaissance d'une lettre du ministère qu'il venait de recevoir. Nous sommes revenues à la maison navrées et complètement découragées. [...] Nous regrettons vivement de voir sombrer une maison qui compte 200 élèves et pour laquelle nous avons donné tant de nous-mêmes depuis vingt-sept ans.

D'autre part, nous avons conservé pour nous y retirer un local de 1 200 Frs depuis le mois d'avril dernier. Nous y faisons en ce moment des réparations puisque nous pensions y entrer dans huit jours. Nous n'avons pas résilié nos polices d'assurances, enfin nos intérêts sont en souffrance de

---

<sup>5817</sup> AMRe 1R2, Mlle Colin (qui parle aussi au nom de Mlle Tocquard) au recteur de Nancy, 18.07.1912.

tous côtés par suite de ces atermoiements. On abuse un peu de notre qualité de femmes pour ne pas traiter sérieusement les affaires avec nous.

Les négociations pour le matériel ont été étalées tout au long dans les journaux locaux. Nous avons l'air d'exploiter la Ville, quand, au contraire, nous lui cédon pour 1 600 Frs ce qui nous en a coûté 15 000 Frs et que nous lui donnons en plus une clientèle. Nous avons déjà cédé, autrefois, avec désintéressement et au profit de la Ville, les petits garçons de notre classe enfantine au collège de garçons, pour vous faire plaisir à vous, Monsieur le recteur, et à l'ancien maire. C'était pour nous une perte annuelle de 500 Frs ; pourtant, ni l'une, ni l'autre, nous ne jouirons d'une retraite de l'État et nous avons besoin de nos revenus.

Depuis neuf mois, les négociations sont entamées. Il nous semble que nous avons montré toute la bonne volonté désirable ; notre patience est à son terme.

Si pour le 15 août notre bail n'est pas signé avec la Ville, nous reprendrons notre liberté, nous disposerons de notre maison et de notre matériel sans nous occuper des cours secondaires ou du collège de filles.

(4) Épinal, l'École de la Ligue de l'Enseignement  
(1868)

Le « cercle » spinalien de la Ligue de l'Enseignement se distingue, non seulement dans les limites de l'académie, mais aussi à l'échelle nationale, en créant une école libre laïque de filles. L'association laïque de Jean Macé avait tout de suite trouvé, dans la préfecture des Vosges, une bonne résonance, notamment grâce une loge maçonnique très active, la Fraternité vosgienne, qui fut la première du pays à se rallier à la Ligue en décembre 1866<sup>5818</sup>. L'idée de créer une école laïque de filles émergea rapidement, puisqu'en mai 1867, le trésor de la Ligue était sollicité pour financer la réalisation de ce projet : « un trésor absent, heureusement pour moi », écrira Jean Macé ! Les militants laïques d'Épinal devaient donc compter sur leurs ressources propres. En septembre 1868, ils s'organisaient en un cercle, qui compte parmi les premières sections locales de la Ligue,

---

<sup>5818</sup> MACÉ Jean, *Les origines de la Ligue de l'enseignement (1861-1870)*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1891, p. 353.

laquelle rencontra un franc succès dans le département<sup>5819</sup>. 200 membres souscrivirent ensemble « une somme d'environ 2 000 Francs » et le comité se mit tout de suite à l'œuvre pour fonder l'établissement tant attendu<sup>5820</sup>. L'école libre laïque de filles d'Épinal ouvrit ses portes le 9 novembre 1868<sup>5821</sup>, au N°1 place de Grève<sup>5822</sup>, où elle resta quelques mois, avant son déménagement au N°9 rue du Quai, en mars 1869<sup>5823</sup>.

Jean Macé reprendra, dans un ouvrage sur *Les origines de la Ligue de l'enseignement*, les matières énumérées sur l'affiche publiée pour l'occasion : « Lecture, écriture, langue et littérature française, arithmétique, histoire et géographie, travaux à l'aiguille, notions usuelles de physique et de chimie, tenue de livres, dessin linéaire et d'ornement, notions d'hygiène, langue allemande, gymnastique et musique vocale ». Il ajoute : « L'école libre d'Épinal est ouverte à tous les cultes. L'instruction religieuse s'y donnera aux élèves dont les parents en feront la demande, en-dehors des heures réglementaires ». L'utilisation du futur indique que Jean Macé a repris, tel quel, un passage de l'affiche. Pourtant, le *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique* de l'époque, rapportant la naissance de la nouvelle institution, plaçait « l'instruction morale et religieuse » en tête des matières du programme<sup>5824</sup>. Les autorités impériales auront corrigé un manque, ladite instruction faisant partie du plan d'études prescrit par la loi ; le reste du programme indiqué par le *Bulletin* est le même que celui retracé par la plume de Jean Macé.

La publication gouvernementale rend encore compte des conditions financières et de l'organisation<sup>5825</sup> : « Le chiffre de la rétribution scolaire est fixé à 3 Francs pour la division élémentaire, à 5 Francs pour la division supérieure. Un comité directeur de quinze personnes, qui compte plusieurs membres du conseil municipal, est chargé de présider à cette fondation ». Parmi les fondateurs de l'école, figure Henri-Camille de Jarry de

---

<sup>5819</sup> Ministère de l'Instruction publique, *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, tome X, année 1868, 2<sup>e</sup> semestre, Paris, imprimerie impériale, 1869, p. 418. Le premier cercle vosgien est fondé à Saint-Dié en août 1868 ; le troisième est celui de Raon-l'Étape, dont les statuts sont approuvés en octobre.

<sup>5820</sup> MACÉ Jean, *Op. cit.*, p. 413.

<sup>5821</sup> *Ibid.*

<sup>5822</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°17.

<sup>5823</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°18.

<sup>5824</sup> Ministère de l'Instruction publique, *Op. cit.*, p. 418-419.

<sup>5825</sup> *Ibid.*, p. 419.

Bouffémont, un des pères de la Vosgienne, Société Libre de Gymnastique d'Épinal<sup>5826</sup>. La directrice de l'institution est une Alsacienne, Wilhelmine Causé, veuve Crabos.

On a déjà observé la contribution de l'école laïque de filles au fonctionnement des cours secondaires instaurés à Épinal sous le ministre Duruy. Contrairement à ces derniers, l'établissement survit à la chute du Second Empire. Un inventaire du mobilier fourni par la Ville à l' « école laïque de filles » témoigne de la bienveillance de l'autorité municipale<sup>5827</sup>. Elle donne aussi un aperçu de l'organisation de l'enseignement, qui apparaît, en 1876, divisé en quatre classes. Chose étonnante, une statue du Christ, en stuc ou en plâtre, figure dans chaque classe<sup>5828</sup>. En 1880, l'école fait l'objet d'un éloge ministériel<sup>5829</sup>.

Cette année est celle du départ de Mme Crabos<sup>5830</sup>. À la rentrée, elle cède la direction à Mlle Maria Winter, auparavant « institutrice adjointe » au Château de Mouthiers dans l'Aisne, où Jean Macé et Mlle Vérenet ont transporté leur pensionnat après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne<sup>5831</sup>. L'École de la Ligue se situe alors au N°5 rue du Chapitre. En 1881, une révision de l'inventaire fait toujours état de quatre classes, mais leurs noms ont changé par rapport à 1876 : la première classe est exclue de la numérotation et qualifiée de « classe élémentaire ». Cela veut dire que les trois autres classes sont *supérieures* ou *secondaires*. En 1882, il est question de créer un pensionnat laïque<sup>5832</sup>, mais il semble que le projet ne se concrétise pas. La décennie voit la création de nouveaux cours secondaires de jeunes filles à Épinal. Fidèle à son histoire, l'école laïque de filles soutient

---

<sup>5826</sup> LOUDCHER Jean-François, « L'œuvre de Henri-Camille de Jarry de Bouffémont dans la Vosgienne, Société Libre de Gymnastique, et l'éclectisme français de l'éducation physique (1863-1888) », DELAPLACE Jean-Michel (dir.), *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs. Le sportif, l'entraîneur, le dirigeant, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 125-136, p. 127.

<sup>5827</sup> AME 3D82, « École laïque de filles. Inventaire général du mobilier appartenant à la Ville d'Épinal, dressé par Ch. Ferry, archiviste et conservateur du mobilier de la Ville d'Épinal », 14.08.1876, remis à jour en 1881.

<sup>5828</sup> Elles ont été achetées en 1870, 1872 et 1877. L'une des classes possède également une « Vierge en stuc ».

<sup>5829</sup> *Le Devoir*, 1880, p. 550.

<sup>5830</sup> *L'Annuaire général des Vosges* se trompe donc, en 1885, en citant toujours Mme Crabos comme directrice.

<sup>5831</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°22.

<sup>5832</sup> HAILLANT N., « Bibliographie vosgienne de l'année 1883 », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 1884, p. 485-571, p. 529.

cette entreprise, comme on l'a constaté dans la notice consacrée à ces cours. Mais, une fois de plus, les cours disparaissent et l'école laïque reste seule.

Entre-temps, Mlle Winter a quitté la direction, qui est revenue, en avril 1887, à Mlle Marie Thomas. Cette native d'Épinal était partie pendant quatre années à Dieppe, où elle œuvrait comme institutrice adjointe dans une école primaire supérieure, avant de revenir dans les Vosges. À la rentrée 1886, elle revenait comme « sous-directrice de l'École de la Ligue ». Notons qu'à partir de la succession d'avril 1887, l'adresse de l'établissement est le N°3 rue du Chapitre. Mlle Thomas ne reste pas longtemps. Mlle Mathilde Lambert, originaire de Darney, institutrice à l'école laïque depuis le mois d'avril 1888, lui succède à la rentrée 1888. Mais elle sera une directrice en coup de vent. Dès décembre 1888, la direction est reprise par Mme Lucie François, née à Épinal trente ans plus tôt, pourvue des deux brevets de capacité, mais qui n'avait jamais enseigné avant de fonder, dans sa ville natale, une « école primaire privée mixte » en novembre 1888, au N°6 Faubourg d'Alsace<sup>5833</sup>. L'annuaire départemental de 1889 fait état d'une classe enfantine attachée à l'établissement<sup>5834</sup>.

On relance bientôt l'idée d'un pensionnat. Le projet se réalise pour la rentrée 1891, lorsque Mme François transfère l'institution au N°5 rue de la Faïencerie<sup>5835</sup>. En mars 1893, l'*Est républicain* rend compte de la « réunion générale annuelle de la Ligue de l'enseignement » d'Épinal<sup>5836</sup> : « M. Florion adresse un souvenir ému à l'un des plus illustres membres de la Ligue, à M. Jules Ferry. Il expose ensuite l'état actuel du pensionnat de la Ligue, constate sa prospérité, et termine par un chaleureux appel aux adhérents auxquels il conseille une active propagande ». Quelques mois plus tard, pour la rentrée 1893, la direction est confiée à Mlle Céline Dieudonné, institutrice adjointe à l'École de la Ligue depuis 1886<sup>5837</sup>. Il est alors question d'« une école primaire avec cours complémentaire, à laquelle est annexé un pensionnat ». Pour la rentrée 1895, la valse des directrices continue. Arrive de Nancy la Haute-Saônoise Mlle Madeleine Férand<sup>5838</sup>. Elle

---

<sup>5833</sup> Cet établissement a-t-il vu le jour ?

<sup>5834</sup> *Le département des Vosges. Description, histoire, statistique*, 1889, p. 552.

<sup>5835</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°39.

<sup>5836</sup> *Est républicain*, 22.03.1893.

<sup>5837</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°45.

<sup>5838</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°46.

reste quatre ans, puis cède la place à Mlle Marie Gatty, native des Forges et ancienne élève de l'établissement<sup>5839</sup>, qui préfère bientôt (au plus tard en 1903) un poste d'institutrice au collège de garçons<sup>5840</sup>.

Est-elle la dernière directrice ? Dans le registre municipal des ouvertures d'école n'apparaît aucune reprise du N°5 rue de la Faïencerie, et pour les autres fondations, on ne lit jamais le terme d'École de la Ligue. Est-elle l' « école primaire privée de jeunes filles avec classe enfantine et cours complémentaire » fondée par Mlle Virginie Moinel, fin août 1903, au N°31 rue Gambetta<sup>5841</sup> ? Dans le cas où Mlle Gatty aurait été nommée institutrice au collège de garçons à la fin de l'année scolaire 1902/03, la coïncidence de dates donnerait de quoi réfléchir. Si elle existe encore en 1907, l'École de la Ligue de l'Enseignement s'efface alors devant le collège de jeunes filles, fondé cette année-là (on a déjà vu, dans la monographie du collège d'Épinal, l'association laïque prendre l'établissement sous son aile, en lui offrant sa salle pour accueillir ses manifestations).

#### (5) Longwy, Mme Métro-Bastien (1868)

En 1876, l'inspecteur primaire de Briey recense quatre établissements libres à Longwy, à savoir deux salles d'asile et deux pensionnats, qui sont les suivants<sup>5842</sup> :

1° Pensionnat et école libre des sœurs de Sainte-Chrétienne, annexé à l'école communale. 95 élèves dont 17 pensionnaires réparties en trois classes bien dirigées et sainement installées.

2° Pensionnat et école libre de Mlle Bastien. Cette institution, établie d'abord à Longwy-Bas, a été transférée à Longwy-Haut sans que les formalités légales aient été remplies. J'en ai fait l'observation à Mlle Bastien, qui m'a promis de se mettre en règle sous peu. Cette maison est d'ailleurs conduite avec intelligence ; elle reçoit 45 élèves dont 16 pensionnaires.

---

<sup>5839</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°47.

<sup>5840</sup> État civil de Chantraine (Vosges), mariage avec Augustin Edme Armand, 11.08.1903. L'acte indique que Mlle Gatty est institutrice au collège.

<sup>5841</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°54.

<sup>5842</sup> ADMM 1T75, l'inspecteur primaire de Briey à l'inspecteur d'acad., 15.07.1876.

Léonie Bastien se marie avec un Monsieur Métro, dont elle est rapidement veuve. Elle continue de diriger son institution, avec une parente, probablement une sœur, car on parlera « des dames » Métro-Bastien. En 1881/82, l'institution compte 80 élèves dont 29 ont plus de treize ans ; elles sont réparties en trois classes confiées à trois adjointes brevetées ; 32 sont des internes<sup>5843</sup>. L'inspecteur primaire de Briey voit en la directrice de trente-huit ans une femme « capable, zélée, considérée, [qui] enseigne bien ». Autour de 1890, l'établissement a les honneurs de l'*Est républicain*. Ainsi, en août 1889<sup>5844</sup> : « La distribution des prix aux élèves du pensionnat-externat de Mmes Métro-Bastien a eu lieu le samedi 3 août dernier, sous la présidence de M. Latarse, adjoint au maire.

Les succès de l'année scolaire 1888-1889 sont un gage précieux pour les familles qui veulent bien confier leurs enfants à cette excellente institution. Nous mentionnons seulement les résultats du brevet et de l'admission aux écoles normales ». 4 réussites au brevet élémentaire, 2 admises à l'école normale de Nancy, 1 admissible à l'école normale d'Aix (finalement admise et reçue au brevet<sup>5845</sup>). « M. le curé-doyen, aumônier, a fait un discours très applaudi »<sup>5846</sup>. L'admission au brevet d'une élève luxembourgeoise à la session d'octobre est l'occasion d'une nouvelle publicité<sup>5847</sup> : « Ces brillants succès témoignent de la vigilance et des bons soins du personnel enseignant, et surtout de l'habile direction de Mme Métro, qu'ils vengent ainsi des insinuations malveillantes répandues dans les environs et surtout à Luxembourg ». Trois ans plus tard, en juillet 1892<sup>5848</sup> :

Longwy – Pensionnat-externat des dames Métro-Bastien. Nous insérons avec plaisir l'annonce qui nous est faite par un de nos amis du beau succès remporté au brevet élémentaire par Milles Maria Clesse, Berthe Fleurence et Louisa-Adèle Mercier, élèves de cette excellente pension laïque, qui les présentait toutes trois pour la première fois. Milles Louise Ferry et Marthe Fleurence, élèves-maîtresses à l'école normale de Nancy, et anciennes élèves de Mmes Métro-Bastien, viennent aussi d'être reçues au brevet supérieur. Ce succès fait honneur à la direction de l'établissement, ainsi

---

<sup>5843</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Briey. Inspecteur : M. Piquet. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

<sup>5844</sup> *Est républicain*, 07.08.1889.

<sup>5845</sup> *Est républicain*, 13.08.1889.

<sup>5846</sup> Il semble que l'atmosphère à Longwy soit assez cléricale. L'*Est républicain* notera (11.03.1891), dans sa relation des funérailles de l'abbé Krempf, que « les élèves du collège, des deux pensionnats de jeunes filles et ceux des écoles primaires formaient la haie ».

<sup>5847</sup> *Est républicain*, 11.10.1889.

<sup>5848</sup> *Est républicain*, 11.07.1892.

qu'aux maîtresses dévouées que Mme Métro sait s'adjoindre pour l'instruction et la bonne éducation des enfants confiées à sa vigilance.

Un mois plus tard, dans la salle du théâtre, a lieu « la distribution solennelle des prix aux élèves de l'institution de Mmes Métro-Bastien »<sup>5849</sup>. « L'assistance était aussi considérable que distinguée », relate l'*Est républicain*, « M. le maire et les conseillers municipaux. MM. les curés de Longwy-Haut et de Longwy-Bas étaient sur l'estrade. L'excellent pensionnat de Mmes Métro-Bastien mérite les sympathies dont il est entouré. Il a présenté avec succès de nombreuses élèves aux différents examens ».

(6) Épinal, un « externat d'enseignement secondaire libre » (1871)

Une institution respirant l'enseignement secondaire est fondée à Épinal à la rentrée 1871, celle de Mme Valérie Lecomte au N°5 place de l'Atre<sup>5850</sup>. Il s'agit, selon la déclaration de sa fondatrice, d'un « externat de jeunes filles ». La Lunévilloise, pourvue du brevet pour l'instruction primaire supérieure, veuve d'un professeur, n'en est pas à son coup essai, puisqu'elle vient de diriger pendant quatre années un établissement similaire à Phalsbourg, qu'elle quitte suite à l'annexion de la ville par l'Empire allemand. En janvier 1876, Mme Lecomte transfère son institution au N°15 de la même rue.

Là, huit ans plus tard, elle est l'heureuse bénéficiaire d'une erreur de la poste : « le facteur des Messageries » lui apporte « quatre cartes murales » envoyées par l'éditeur parisien Delagrave, sur commande du ministère de l'Instruction publique, à « Madame la Directrice des Cours secondaires, à Épinal »<sup>5851</sup>. Mme Lecomte refuse tout d'abord de les recevoir, mais « le facteur [lui] dit avoir fait le tour de la ville et les avoir offertes à toutes

---

<sup>5849</sup> *Est républicain*, 06.08.1892.

<sup>5850</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°19.

<sup>5851</sup> AME 1R40, Mme Lecomte à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 17.06.1885, copie.

les directrices d'écoles, qui les [ont] refusées ». Elle les accepte. En juin 1885, la confusion découverte, elle doit se justifier auprès de l'inspecteur d'académie :

A cette époque [février 1884], il est vrai, l'on avait fait à Épinal un essai de cours d'enseignement secondaire, mais aucune directrice n'avait été nommée et j'ignorais que M. Douliot eut le titre de « directeur » des cours.

D'autre part, je venais, moi, de recevoir la distinction d'Officier d'Académie. Cette distinction était portée au Bulletin officiel au nom de Mme Lecomte, « directrice d'un externat d'enseignement secondaire libre ». Je me figurais, avec quelque raison, que cette nomination avait révélé mon existence à M. Delagrave, qui pouvait, ainsi que M. le Ministre, me supposer – également avec quelque raison – la future directrice d'un externat d'enseignement secondaire non libre, et que l'envoi des cartes en était la conséquence. [...]

A la rentrée de Pâques 1884, aucune réclamation ne m'ayant été faite, je les suspendis aux murs de mes classes, où elles restèrent jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1885, époque à laquelle je pris ma retraite. J'en laissai deux – les cartes muettes – à ma remplaçante, et je déposai les deux autres à la bibliothèque de la Ville, où elles sont actuellement. Les cours secondaires fondés depuis pourront se donner le droit de les réclamer, puisque je n'existe plus, mais j'estime que l'on ne peut enlever les autres à ma remplaçante, qui les a reçues comme faisant partie du mobilier scolaire de l'externat d'enseignement secondaire libre.

Face à ce « demi-refus », l'inspecteur d'académie demande au maire d'intervenir pour que Mme Lecomte rende toutes les cartes géographiques, « qu'elle aurait dû refuser, si elle n'avait pris son désir pour la réalité »<sup>5852</sup>. L'affaire trouve son règlement en juillet 1885. Fin de carrière mouvementée pour Mme Lecomte, qui, comme nous venons de le lire sous sa propre plume, part à la retraite au printemps 1885, avec le regret, semble-t-il, de ne pas avoir reçu l'onction de la municipalité et de l'État. La transmission officielle de la direction a lieu en avril. La nouvelle directrice était déjà « institutrice adjointe » dans l'institution : c'est Mlle Marie Elisabeth Bion, une Spinalienne de naissance<sup>5853</sup>. Dans la déclaration de reprise, l'établissement est désigné comme une « école privée mixte », tandis qu'elle apparaît comme « externat de jeunes filles » dans l'*Annuaire général des Vosges* de la même année.

---

<sup>5852</sup> AME 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 19.06.1885.

<sup>5853</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°26.

Le registre municipal des ouvertures d'école parle toujours d'une « école privée mixte » en janvier 1893, lorsque Mlle Eugénie Zahn, autre Spinalienne, en prend la direction<sup>5854</sup>. La mixité vient de la présence de petits garçons, comme on le déduit de la déclaration de transfert pour la rentrée 1902 : l'institution transportée au N°24 rue d'Ambrail est une « école primaire privées de jeunes filles avec classe enfantine »<sup>5855</sup>.

Six ans plus tard, c'est un établissement augmenté de « cours complémentaires » que reprend, à la même adresse, Mlle Lucie Rohmer, une Nancéienne<sup>5856</sup>. À l'été 1910, elle déménage au N°13 rue Jean Viriot. Trois ans plus tard, pour la rentrée 1913, elle adjoint à son établissement, sans changer d'adresse, un pensionnat<sup>5857</sup>. Mais elle ne présidera pas longtemps à ses destinées. En novembre de la même année, l'« école primaire privée avec classe enfantine et pensionnat » du N°13 rue Jean Viriot passe dans les mains de Mlle Albertine Auboin<sup>5858</sup>. Son profil est atypique à plusieurs points de vue : l'enseignante n'est pas Vosgienne ni même Lorraine, mais Charentaise ; elle ne possède qu'un brevet élémentaire ; elle a enseigné durant plusieurs années à l'étranger (Roumanie, Portugal, Russie). Elle reste à la tête de l'établissement durant toute la Première Guerre mondiale.

À la rentrée 1919, elle laisse la direction à Mlle Jeanne Michel. Cette native de Gérardmer avait enseigné comme « professeur de lettres » dans deux institutions lorraines (Tocquard et Colin à Remiremont, Sainte-Rose à Nancy), avant de prendre la direction de l'Institution de Rigny, à Toul, où elle a passé la guerre à soigner les blessés abrités dans son immeuble converti en hôpital<sup>5859</sup>. L'Institution de Rigny, c'est la survivance laïcisée d'un ancien établissement congréganiste. Voilà donc notre école spinalienne de la rue Jean Viriot classée : elle mérite sa place parmi les institutions catholiques sous direction laïque. Mlle Michel ne reste que deux ans. À la rentrée 1921, l'école passe, comme on l'a vu, dans le giron des Sœurs de la Providence de Portieux.

---

<sup>5854</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°44.

<sup>5855</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°52.

<sup>5856</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°60.

<sup>5857</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°60.

<sup>5858</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°65.

<sup>5859</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°67.

Parmi les élèves de cette institution, on compte, dans les années 1880, les jumelles Marie et Hélène Haemmerlin. Elles feront également œuvre scolaire à Épinal, essentiellement dans la petite enfance. Mlle Marie Haemmerlin ouvre une « école maternelle libre » au N°28 rue de la Préfecture en mars 1887<sup>5860</sup>. Un an plus tard, la direction est reprise par Hélène<sup>5861</sup>. Chacune indique, dans sa déclaration d'ouverture, avoir été « élève chez Mme Lecomte et Mlle Bion ». Hélène Haemmerlin ferme l'école, sans doute suite à son mariage. Elle suit son époux au Val d'Ajol (1890-1905), puis à Charleville (1905-1906) avant de retrouver Épinal, où, en juin 1907, elle ouvre à nouveau une institution, une « école privée de jeunes filles avec classe enfantine », au N°5 rue Gilbert. Lorsqu'en avril 1908 l'établissement est transféré en N°39 avenue des Templiers, il est une « école primaire privée de jeunes filles avec classe enfantine et avec internat ». Y dépasse-t-on l'enseignement primaire ? Le parcours de sa directrice permet d'en douter.

(7) Écuelle, une Parisienne dans un hameau lorrain  
(1872)

En octobre 1872, Mlle Adèle Deby fonde « un pensionnat-externat de jeunes filles » à Écuelle, un hameau de la commune de Bouxières-aux-Chênes, village d'un millier d'habitants à une dizaine de kilomètres au Nord de Nancy<sup>5862</sup>. La présence, parmi les matières étudiées, de la littérature, de l'allemand et de la musique place clairement cet établissement dans le champ de l'enseignement secondaire<sup>5863</sup>. Mlle Deby vise peut-être un

---

<sup>5860</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°30. Laure Catherine Marie Haemmerlin, née à Épinal le 12 avril 1866, un brevet élémentaire pour l'enseignement primaire délivré à Nancy en août 1883 et certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles délivré à Épinal en octobre 1886.

<sup>5861</sup> AME 1R53, registre de déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934, acte n°34. Amélie Henriette Hélène Haemmerlin, née à Épinal le 12 avril 1866, brevet élémentaire pour l'enseignement primaire délivré à Nancy en août 1883.

<sup>5862</sup> ADMM 1T74, Mlle Deby au maire de Bouxières-aux-Chênes, 20.10.1872.

<sup>5863</sup> « Programme des études : 1° instruction morale et religieuse, 2° lecture, 3° écriture, 4° langue française, 5° calcul, 6° système légal des poids et des mesures, 7° travaux à l'aiguille, 8° histoire, 9° géographie, 10° littérature, 11° tenue des livres, 12° dessin linéaire. Supplément, pour les parents qui le demanderaient : musique, éléments de la langue allemande ».

public nancéien à la recherche d'air campagnard pour ses filles. Cette enseignante présente l'originalité (pour cette époque) d'être une congréganiste sécularisée. Elle en informe l'inspecteur d'académie en ces termes<sup>5864</sup> :

Ayant exercé dans une école congréganiste depuis le 6 février 1856 et désirant, autant que possible, laisser ignorer que j'ai été religieuse, je tiens à vous envoyer moi-même le certificat de la supérieure générale de la congrégation dont je faisais partie. Cette pièce, je l'ai envoyée à Monsieur le procureur de la République, elle ne m'a pas encore été remise. Aussitôt que je l'aurai reçue, je m'empresserai de vous l'envoyer avec les pièces que vous me faites l'honneur de me demander. [...]

J'ai toujours porté le plus vif intérêt à l'éducation de la jeunesse. L'ennui seul a été le motif de ma sortie de la congrégation [Sœurs de l'Immaculée Conception, maison-mère à Bordeaux], mais mes sentiments pour l'enfance, loin de diminuer, s'augmentent de jour en jour.

Mlle Deby transmet, en même temps, un plan sommaire de son local, en demandant si elle doit en faire dresser un autre par un architecte : « Aussitôt que j'aurai reçu votre réponse, je m'empresserai d'en faire venir un de Nancy pour satisfaire votre demande ». Une notice sur le local a déjà été envoyée au recteur, avec le programme de l'enseignement. Mais la requérante en dit un peu plus à l'inspecteur d'académie sur l'organisation de l'établissement qui doit voir le jour : « Le nombre des élèves ne devant pas aller au-delà de 25, dont 10 pensionnaires au plus, une seule sous-maîtresse sera employée dans le pensionnat ». La fondatrice compte donc sur une quinzaine d'élèves de la paysannerie aisée de Bouxières et environs. Elle ne manque pas de présenter ses solides références parisiennes : « La classe qui m'était confiée à Paris, rue Chaptal 22, depuis le 7 janvier 1860, a obtenu au mois d'août 1868 une mention honorable. Sur 6 de mes élèves présentées aux examens pour le certificat d'études, le 24 juillet dernier, 5 ont été reçues ; une seule a échoué, à cause de sa grande timidité ». L'inspecteur d'académie répond avec bienveillance à son courrier<sup>5865</sup> : « Il importe que toutes les pièces indiquées dans la nomenclature que j'ai l'honneur de vous envoyer forment un seul dossier et soient toutes ensemble remises à la préfecture ou à l'inspection académique. Si vous éprouviez quelque embarras pour sortir de cette affaire, je vous engagerais à vous rendre dans mon cabinet, à la préfecture, où les instructions dont vous pourrez avoir besoin vous seront données ».

---

<sup>5864</sup> ADMM 1T74, Mlle Deby à l'inspecteur d'acad., 14.10.1872.

<sup>5865</sup> ADMM 1T74, l'inspecteur d'acad. à Mlle Deby, 18.10.1872.

Mlle Deby entreprend donc de nouvelles démarches. Elle en profite pour augmenter de deux unités le nombre maximum d'internes, désormais à 12<sup>5866</sup>. Il y aura deux classes : une dans la maison abritant le pensionnat et une dans « une des salles du château de M. de Nattancourt, situé en face de l'établissement » (sûrement de l'autre côté de la place Publique d'Écuelle)<sup>5867</sup>. Le pensionnat peut voir le jour. Il s'agit donc de la fondation du hobreau local.

#### (8) Toul, le Pensionnat Génot puis Schaal (1873)

A la rentrée 1866, Mlle Cornélie Génot était devenue institutrice libre à Toul, sa ville natale, après avoir enseigné pendant deux ans à Sarreguemines<sup>5868</sup>. Au printemps suivant, une dispense de l'inspecteur d'académie l'autorisait à tenir, malgré ses seize ans, « une classe de jeunes filles sous les auspices de [sa] mère »<sup>5869</sup>. À la rentrée 1871, la jeune femme sollicite une autre dispense, celle de pouvoir « annexer un pensionnat à l'externat qu'elle dirige » avant d'atteindre l'âge de vingt-cinq ans. Le ministre de l'Instruction publique ne peut accéder à cette requête<sup>5870</sup>. Mlle Génot doit prendre patience. En attendant de pouvoir réaliser son projet, elle se permet une première entorse à la réglementation scolaire. L'inspecteur primaire rapporte, en effet, en juillet 1872 : « Je viens d'apprendre que Mlle Génot, institutrice libre à Toul, conserve dans sa classe, jusqu'à huit et neuf ans, des petits garçons qui sortent de l'asile tenu par Mme sa mère, dont le local est voisin. J'ignore si Mlle Génot a obtenu l'autorisation nécessaire. En tout cas, l'eût-elle obtenue qu'elle ne pourrait pas conserver ces enfants au-delà de six ans » !

---

<sup>5866</sup> ADMM 1T74, Mlle Deby à l'inspecteur d'acad., 20.10.1872.

<sup>5867</sup> ADMM 1T74, « plan du logement destiné à établir un pensionnat-externat de jeunes filles », 21.09.1872.

<sup>5868</sup> ADMM 1T43, déclaration de Cornélie Génot, 23.06.1873.

<sup>5869</sup> ADMM 1T43, Mlle Génot à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 15.07.1873, avec une copie de l'autorisation de l'inspecteur d'acad. de la Meurthe du 01.05.1867.

<sup>5870</sup> ADMM 1T43, le ministre de l'Instruction publique au préfet de Meurthe-et-Moselle, 25.11.1871.

A la rentrée suivante, la jeune directrice se permet une nouvelle infraction en recevant « des élèves pensionnaires », sans remplir « les formalités prescrites par l'article 1<sup>er</sup> du décret du 30 décembre 1850 relatif aux pensionnats primaires »<sup>5871</sup>. L'inspecteur primaire ne signale le fait qu'en juin 1873.

Mlle Génot, qui accomplit enfin sa vingt-cinquième année, doit se mettre en règle. À la fin du mois, elle déclare au maire de Toul son intention d'établir, au N°20 rue Corne de Cerf, « un pensionnat de jeunes filles »<sup>5872</sup>. Le programme de l'enseignement est de niveau secondaire<sup>5873</sup> : « L'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, l'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, les éléments de l'histoire universelle et de la géographie, la littérature, les notions des sciences physiques et d'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, le dessin, la musique, l'allemand et le chant ». Pas d'anglais, de manière étonnante, puisque l'une des deux « sous-maîtresses » est originaire de Glasgow<sup>5874</sup>. L'autre sous-maîtresse est Mlle Marie Génot, petite sœur de la directrice, diplômée, comme son aînée, du brevet supérieur.

A la rentrée 1880, le Pensionnat Génot quitte la rue Corne de Cerf pour le N°1 rue des Clercs<sup>5875</sup>. Le nombre des pensionnaires est minime (4)<sup>5876</sup>. L'institution connaît un nouveau déménagement un an plus tard, au N°3 rue Béranger<sup>5877</sup>. En 1881/82, elle est fréquentée par 50 élèves, toutes externes, dont 10 ont plus de treize ans<sup>5878</sup>. Mme Denis née Génot dirige trois classes, avec deux adjointes brevetées. « Bonne situation tant au point de vue moral que professionnel », apprécie l'inspecteur primaire d'arrondissement. L'établissement fait alors fonction d'école laïque, pour l'application de la nouvelle loi scolaire à Toul : au courant de l'automne et jusqu'au début de l'année 1882, dix-sept familles demandent à la mairie l'inscription gratuite de leurs filles dans l'institution des

---

<sup>5871</sup> ADMM 1T43, l'inspecteur primaire de Toul à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 16.06.1873.

<sup>5872</sup> ADMM 1T43, Mlle Génot au maire de Toul, 24.06.1873.

<sup>5873</sup> ADMM 1T43, « programme de l'enseignement dans l'établissement projeté », juin 1873.

<sup>5874</sup> ADMM 1T43, « noms et prénoms des sous-maîtresses de l'établissement projeté », juin 1873.

<sup>5875</sup> ADMM 1T77, déclaration de transfert, 12.10.1880.

<sup>5876</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'Instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 11.11.1880.

<sup>5877</sup> ADMM 1T77, Mlle Génot au maire de Toul, 29.09.1881.

<sup>5878</sup> ADMM 1T76, « Département de Meurthe-et-Moselle. Circonscription de Toul. Inspecteur : M. Ledroit. États de situation. II. Écoles libres, y compris les écoles libres tenant lieu d'écoles publiques. Année 1881-1882 ».

demoiselles Génot<sup>5879</sup>. Parmi les requérants, Jules Cerf, « bedeau au temple israélite », ou M. Drouot, « employé chez Liebgott fils », qui veut que ses deux filles aînées « suivent les mêmes cours qu'à l'école laïque d'Épinal », où la famille habitait jusqu'ici (il parle de l'école de la Ligue de l'Enseignement).

A la rentrée 1882, l'établissement connaît son troisième déménagement en deux ans : il gagne le N°22 rue du Menin<sup>5880</sup>. Cette fois-ci, le transfert s'accompagne d'un changement de direction, puisque Cornélie Génot, devenue Mme Denis, a cédé son établissement à Lucie Schaal, ancienne élève et enseignante dans l'institution depuis une année. L'inspecteur primaire explique à son supérieur, au sujet de la déclaration d'ouverture faite par celle-ci<sup>5881</sup> :

Cette école sera la continuation de celle que tenait précédemment Mlle Génot et qui rendait à la ville d'incontestables services, vu l'absence d'écoles laïques en-dehors de celle-là. Le conseil municipal y avait fondé 20 bourses d'externes. Mlle Schaal remplit toutes les conditions réglementaires pour la direction d'une école libre. Elle a vingt-et-un ans, est pourvue du brevet supérieur et jouit à Toul d'une excellente réputation tant pour les antécédents et la conduite que pour l'aptitude professionnelle.

Le nouveau local de la rue du Menin, « sans être absolument confortable », lui « paraît propre à sa destination ». Il comporte quatre pièces : « Les deux premières (A et B) recevront les élèves de l'école primaire proprement dite, âgées de six à douze ans, au nombre approximatif de 30. La salle C sera réservée à la classe maternelle, que fréquenteront une vingtaine d'enfants de quatre à six ans, et pour lesquels l'espace sera suffisant ». On en déduit que la quatrième salle recevra les élèves de plus de douze ans. « Une belle cour, avec un petit préau couvert, sera mise à la disposition des élèves, le tout dans un quartier excentrique [sic] où l'air circule bien ». Enfin, sur le plan du personnel, « les deux adjointes attachées à l'établissement sont toutes deux pourvues du brevet de capacité de second ordre : Mlle Schaal (jeune) sera chargée de la deuxième classe de l'école et Mlle Henry de la classe maternelle, qu'elle dirige depuis deux ans chez Mlle

---

<sup>5879</sup> AMTo 1R5, « Liste de réception des demandes adressées à M. le maire de Toul pour admission à l'école primaire laïque de filles de Milles Génot, rue Béranger 3 », 1882.

<sup>5880</sup> ADMM 1T43, Mlle Schaal au maire de Toul, 16.08.1882.

<sup>5881</sup> ADMM 1T43, l'inspecteur primaire de Toul à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 16.08.1882.

Génot ». C'est donc une nouvelle affaire de famille ! Continuité dans le personnel, continuité dans le programme également, qui reste de haute tenue, car « l'institution de Mlle Schaal suivra le programme de l'enseignement primaire supérieur et aura pour but l'obtention des brevets de capacité », annonce la repreneuse<sup>5882</sup>. Les matières sont donc les suivantes : « Instruction morale et civique ; la lecture et l'écriture ; la langue et les éléments de la littérature française ; la géographie, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours ; quelques notions usuelles de droit et d'économie politique ; les éléments des sciences naturelles, physiques et mathématiques, leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels ; les éléments du dessin et de la musique ; la gymnastique ; les travaux à l'aiguille ».

On remarque quelques changements par rapport au plan d'études de 1873. L'instruction religieuse a disparu, remplacée par l'instruction civique : la loi Ferry sur l'enseignement laïque est passée par là. Lucie Schaal, bien qu'à la tête d'un établissement privé, s'y est ralliée. On ne peut donc plus parler d'institution catholique laïque. C'est bien une institution laïque au sens politique du terme. Il y a encore une disparition significative, celle de la langue allemande. Un programme sans langue étrangère correspond-t-il encore à un enseignement secondaire ? Il semble que l'« enseignement primaire supérieur » doive être compris ici dans un strict sens légal. On constate, d'ailleurs, le glissement vers une instruction plus *pratique* (agriculture, industrie). Lucie Schaal espère attirer ainsi un nombre maximum de 50 à 60 élèves. Il s'agit uniquement d'externes. En décembre 1886, la directrice, qui entre-temps s'est mariée et s'appelle depuis Mme Bouchon, demande l'autorisation d'ouvrir un « pensionnat primaire libre de jeunes filles » pouvant recevoir 14 internes<sup>5883</sup>. Le conseil départemental de l'Instruction publique donne son accord et fixe à quatre, « une par dortoir », le nombre de maîtresses surveillantes. L'adresse de l'établissement est alors le N°11 rue Michotte : on ne sait pas à quelle date a eu lieu le déménagement.

---

<sup>5882</sup> ADMM 1T43, programme, 1882.

<sup>5883</sup> ADMM 1T77, délibérations du conseil départemental de l'Instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 27.01.1887.

(9) Lunéville, le Pensionnat Fajard puis Génin (1886)

A l'automne 1886, Mlle Eugénie Fajard ouvre à Lunéville, au N°18 rue de Lorraine, une « école primaire supérieure privée ». L'inspecteur d'académie réagit : « Je crois devoir vous faire observer qu'aux termes de l'article 86 de la loi du 30 octobre dernier, aucune école privée ne peut prendre le titre d'école primaire supérieure si le directeur ou la directrice n'est muni du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales »<sup>5884</sup>. L'enseignante alsacienne ne possédant qu'un brevet supérieur, ce sera donc une simple école privée. Pour la rentrée 1889, la directrice complète son établissement d'un pensionnat. Elle est autorisée à recevoir 14 élèves internes, surveillées par deux maîtresses<sup>5885</sup>. Un an plus tard, l'institution s'agrandit d'une classe enfantine<sup>5886</sup>.

A la rentrée 1891, Mlle Augusta Génin succède à Mlle Fajard. L'établissement ne comprend plus, alors, de pensionnat, lequel est rétabli à la rentrée 1893<sup>5887</sup> ; la nouvelle directrice avait déjà fondé une école libre à Vézelize (1887), à laquelle elle s'était empressée d'adjoindre un pensionnat (1888), institution éphémère. Au printemps 1897, le pensionnat des « dames Génin » (Augusta travaille, depuis le début, avec sa petite sœur Marie Mathilde) déménage au N°43 rue d'Alsace. Ce transfert permet de faire passer à 22 le nombre de pensionnaires autorisées<sup>5888</sup> : « La maison a une façade au midi sur la rue d'Alsace, avec quatre fenêtres au rez-de-chaussée et cinq aux deux autres étages, une autre façade au Nord, donnant sur une cour pavée, contiguë à un petit jardin ; même nombre de fenêtres que sur la rue. [...] Les cabinets d'aisances sont dans un petit bâtiment en retour dans la cour, à environ 2m de la maison principale, et possèdent une canalisation d'eau »<sup>5889</sup>.

---

<sup>5884</sup> ADMM 1T50, l'inspecteur d'acad. à Mlle Fajard, 25.11.1886.

<sup>5885</sup> ADMM 1T77, conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 19.08.1889.

<sup>5886</sup> ADMM 1T50, Mlle Fajard à l'inspecteur d'acad., 15.07.1890.

<sup>5887</sup> ADMM 1T51, conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 12.10.1893.

<sup>5888</sup> ADMM 1T77, conseil départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 10.06.1897.

<sup>5889</sup> ADMM 1T77, rapport des docteurs Job et Lalitte à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 03.04.1897.

Pour la rentrée 1904, Augusta Génin loue « un appartement à cent mètres au plus et en face du pensionnat [...] pour le disposer en dortoirs seulement »<sup>5890</sup>. L'établissement se trouve donc en pleine prospérité.

A l'été 1908, la grande sœur part reprendre la direction du Pensionnat de l'Assomption à Nancy, continuation d'une institution des Sœurs de la Doctrine Chrétienne<sup>5891</sup>. Elle cède la direction du pensionnat de Lunéville à Marie Mathilde<sup>5892</sup>. Celle-ci n'est pourvue que du brevet élémentaire, mais elle possède de vastes connaissances linguistiques grâce à un séjour de trois ans en Allemagne et en Autriche, qu'elle doit alors achever pour rentrer en Lorraine<sup>5893</sup>. À l'occasion de cette succession, le rapport suivant est présenté à la commission sanitaire de l'arrondissement de Lunéville<sup>5894</sup> :

Les cours sont faits dans les pièces d'un immeuble qui n'a nullement été aménagé pour une école ou un pensionnat ; en conséquence, les classes ne sont pas conformes aux décrets et règlements. Cependant, si on tolère l'état actuel, il serait désirable d'imposer et de limiter le nombre d'élèves dans chaque classe, afin de leur assurer le volume d'air nécessaire et prescrit, puisque les étages n'ont pas 4 mètres de hauteur. Cette observation s'applique aussi pour le dortoir des pensionnaires de l'établissement. Les locaux que nous avons visités sont propres et en bon état d'entretien. D'après la déclaration de Mlle Génin, ils sont souvent désinfectés.

#### (10) Étain, la bonne publicité de Mlle Riaucourt autour de 1900

En juillet 1893, l'*Est républicain*, rend compte des « résultats des examens pour les jeunes filles du pensionnat de Mlle Riaucourt, à Étain »<sup>5895</sup> : 3 reçues sur 4 présentées au

---

<sup>5890</sup> ADMM 1T62, déclaration d'ouverture de dortoirs, commune de Lunéville, 29.01.1904.

<sup>5891</sup> ADMM 1T65, Mlle Augusta Maria Génin à l'inspecteur d'acad., 10.07.1908.

<sup>5892</sup> ADMM 1T65, déclaration de succession à la tête du pensionnat Génin, commune Lunéville, 08.07.1908.

<sup>5893</sup> ADMM 1T65, Mlle Marie Mathilde Génin à l'inspecteur d'acad., 13.07.1908.

<sup>5894</sup> ADMM 1T65, rapport de M. Vannier présenté à la commission sanitaire de Lunéville, 24.07.1908.

<sup>5895</sup> *L'Est républicain*, 02.07.1893.

certificat d'études primaires ; 1 reçue sur 1 présentée au « certificat de premier ordre » (l'examen « n'existant plus dans la Meuse », il a été passé à Briey) ; 2 reçues au brevet élémentaire, à Bar-le-Duc. « Ce sont des succès qui font honneur à la fois aux maîtresses et aux élèves ». Une intense publicité est faite pour la rentrée 1903, avec cette annonce<sup>5896</sup> : « Mlle Riaucourt vient d'installer son pensionnat dans un vaste établissement offrant toute l'élégance et le confortable [sic] moderne désirables. Situation très agréable et parfaitement aérée, avec jardin et bosquets d'une contenance de plus de deux hectares. Chambres particulières, si les parents le désirent ».

(11) Briey, le mystérieux petit établissement de Mme  
André (1909)

En mars 1909, « Madame veuve André sollicite l'ouverture d'une classe dans un local situé au premier, chez Madame veuve Pierlot, à la ville basse de Briey, rue sous le Moulin »<sup>5897</sup>. Le rapporteur de la commission d'hygiène de Briey indique :

Le logement de Madame André se trouve au premier et est composé de trois pièces et une cuisine [...]. La pièce destinée à la classe se trouve au milieu [...]. Elle serait [...] suffisante pour 9 élèves, à raison de 5 m<sup>3</sup> par élève. Cette pièce est éclairée par deux fenêtres [...]. L'éclairage nous paraît bon. Le parquet est en frises de chêne ; les murs sont revêtus de boiseries peintes et de papier peint. Le plafond est en plâtre. À part la hauteur, cette pièce, pour 9 élèves, répond bien aux prescriptions.

La directrice, née Louise Husson, présente la particularité intéressante d'être une ancienne élève de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis. Avant d'épouser, en 1906, Jean-Jacques André, un ingénieur de la Société de Gorcy, elle fut préceptrice pendant cinq ans dans une famille de Bayonville. Veuve à trente-et-un ans, elle

---

<sup>5896</sup> *L'Est républicain*, 15, 17, 18, 19 et 20.09.1903.

<sup>5897</sup> ADMM 1T1011, rapport pour la commission sanitaire de Briey, 08.04.1909.

reprend son métier d'enseignante pour subvenir à ses besoins. À l'été 1909, l'établissement déménage au rez-de-chaussée du N°7 Grande rue, visiblement pour répondre à un accroissement de l'effectif, car la nouvelle salle de classe peut accueillir le double d'élèves de l'ancienne, soit 18 enfants<sup>5898</sup>. Nous nous fondons sur le parcours de Mme André pour déterminer le caractère secondaire de ce mystérieux établissement. Il s'agit donc d'une hypothèse.

## (12) Longwy, le Collège d'Hulst (1920)

L'idée de fonder un Collège d'Hulst à Longwy vient de Mlle Pimor, la directrice du Collège d'Hulst de Paris. C'est elle qui convainc, « peu après l'armistice » de 1918, les industriels longoviciens de réaliser son projet<sup>5899</sup>. En septembre 1920, elle trouve une directrice à Annecy, en la personne de Mlle Marthe Cons<sup>5900</sup>. « L'inconnu m'effraie un peu », avoue cette dernière, « mes nouvelles fonctions me donneraient des soucis si vous n'aviez pris le soin de me dire que nous serions bien reçues par les fondateurs du collège »<sup>5901</sup>. Les fondateurs, ce sont Édouard Dreux et Fernand de Saintignon, grandes figures patronales de cette région industrielle. Un autre aristocrate se charge de la première installation de Mlle Cons, comme celle-ci le relate à Mlle Pimor<sup>5902</sup> :

Suis à l'hôtel des Récollets. Vraiment c'est bien ! C'est M. de Hedouville qui m'y a envoyée pour deux ou trois jours, car je ne puis pas encore entrer « au collège ». Il m'a montré le local que nous occuperons jusqu'à Pâques, en attendant que les réparations soient terminées au définitif. Extérieurement, cette maison n'a rien à comparer avec l'Hôtel de Russie, mais l'intérieur vient d'être repeint et il est meublé. De jolis petits meubles, des amours de meubles.

---

<sup>5898</sup> ADMM 1T1011, rapport pour la commission sanitaire de Briey, 12.08.1909.

<sup>5899</sup> AH dossier « Longwy », discours d'inauguration de Paul Morard, prononcé le 23.03.1924.

<sup>5900</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 07.09 et 16.09.1920.

<sup>5901</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 16.09.1920.

<sup>5902</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 01.10.1920.

Le local provisoire, propriété de M. de Saintignon, qu'il a mis gratuitement à disposition<sup>5903</sup>, fut jusqu'alors un magasin de stockage et de vente d'eau<sup>5904</sup> : il abritera le Collège d'Hulst pendant plusieurs années. Après une tentative avortée de faire commencer l'enseignement dès la fin octobre<sup>5905</sup>, l'établissement ouvre ses portes en novembre 1920. Il reçoit « cinquante élèves ». Mlle Cons décrit des conditions difficiles<sup>5906</sup> :

[...] les premiers jours ont été durs, car le local n'était pas prêt. Les ouvriers encombraient les couloirs, il faisait froid et nous étions sans feu. Maintenant le calorifère marche, c'est une satisfaction. Il nous manque encore l'eau, les travaux faits jusqu'à ce jour ne nous la donnent toujours pas. La bonne est obligée d'aller la chercher dans des bacs à 100 mètres d'ici, aux Récollets. [...] Je vous mets ci-joint une carte qui vous montrera notre maison ; vous verrez qu'à côté se trouve un haut fourneau, qui est en démolition ; c'est un bruit infernal, comparable au tir de barrage qu'entendait Paris, la nuit où les avions planaient sur nous. Il y en a encore pour quatre mois ! Ce sera donc fini quand nous quitterons ce local, car, je crois vous l'avoir dit, ce n'est que provisoire.

Le décès soudain du comte de Saintignon, quelques mois seulement après l'ouverture du Collège, assombrit l'horizon<sup>5907</sup>. « Je ne vois pas très bien ce que va devenir le collège, La Société de Saintignon est dans le chaos le plus profond, ce qui ne facilite pas notre question de local. De plus, il n'y a point de papier signé au sujet des promesses faites pour le collège », s'inquiète la directrice fin février 1921<sup>5908</sup>. Mais le Collège d'Hulst tient

---

<sup>5903</sup> AH dossier « Longwy », discours d'inauguration de Paul Morard, prononcé le 23.03.1924.

<sup>5904</sup> « Et Longwy devint une ville d'eau », *Le Républicain lorrain*, 03.10.2010 : « Cet édifice inspiré du style néonormand, construit en 1910, était le magasin de stockage et de vente de l'eau. [...] En 1920, le comte céda l'usage du magasin pour l'enseignement de jeunes filles. Ainsi naquit le collège d'Hulst ».

<sup>5905</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 13.10.1920 : « Nous ne pouvons pas ouvrir avant la Toussaint, mais en tournant la difficulté, les enfants viendront à partir du 15 pour des compositions. Il suffit pour cela que nous soyons deux ; comme Mlle Perrin seule se trouvait libre, je lui ai écrit de venir, elle est là depuis samedi ». Mlle Cons à Mlle Pimor, 23.10.1920 : « Bien que notre rentrée soit fixée au 3 par l'académie, j'avais réuni cette semaine, par petits groupes, les élèves afin de me rendre compte de ce qu'elles savent, pour les classer, et j'avais l'intention d'en faire autant la prochaine semaine. Mais voilà, aujourd'hui le commissaire de police est venu me demander des explications ; je lui ai répondu que nous donnions des leçons particulières. Il est resté satisfait, mais j'arrête les compositions ».

<sup>5906</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 20.11.1920.

<sup>5907</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 03.01.1921 : « Hier soir en descendant du train, j'apprends la mort subite de M. de Saintignon. Toute la région le pleure et tout le monde de dire : "Cela va bien changer des choses". [...] D'autre part, que va-t-il résulter pour nous de cette disparition brusque ? ».

<sup>5908</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 27.02.1921.

bon, malgré quelques remous avec les époux Dreux. Mlle Cons écrit à Mlle Pimor à la rentrée 1922<sup>5909</sup> :

[Mme Dreux] me dit qu'il y a conflit entre son mari et elle au sujet de leur fille aînée. La mère veut qu'elle entre en troisième, bien que la fillette ait été absente tout l'été, le père n'en veut pas. Et Mme Dreux écrit : « l'opposition de mon mari va jusqu'à menacer l'existence même du collège ». La menace ne me fait point peur, car M. Dreux n'est pas seul, de plus les familles tiennent de plus en plus à la maison, mais il est bon de noter la phrase, qui montre l'état d'esprit du fondateur, qui fait sa chose de la maison !

Pour la directrice, il est nécessaire d'associer les autres bienfaiteurs à la gestion de l'établissement<sup>5910</sup>. En décembre 1922, elle se réjouit que « Mme Dreux parai[sse] reprendre de nouveau intérêt à l'avenir du collège, à l'installation de la maison dans un local convenable, car depuis septembre nous sommes au milieu d'un chantier de routes. Toute la partie que nous occupons est en vente, donc il faudra partir »<sup>5911</sup>. En janvier 1923 a lieu une réunion importante du conseil d'administration du collège : « M. Dreux a plutôt fait de l'opposition par son peu de décision, mais MM. Morard et Dondelinger ont soutenu l'œuvre »<sup>5912</sup>. Mlle Cons a fait état d'un effectif en progression depuis la fondation : 46 élèves en 1920/21, 50 en 1921/22 et 55 en 1922/23, dont 4 pensionnaires<sup>5913</sup>. En effet, un internat a ouvert à la rentrée 1922<sup>5914</sup>. Pour le conseil d'administration, suivant l'avis de Mlle Cons, c'est du développement de l'internat que viendra l'augmentation de la fréquentation, et donc des recettes : on compte notamment sur la venue de Luxembourgeoises. « Il y a donc lieu de prévoir l'agrandissement des locaux ». Et cela d'autant plus que l'autorisation de l'inspecteur d'académie pour l'usage des locaux fut « une mesure exceptionnelle de faveur », donnée « à titre précaire », « par bienveillance et

---

<sup>5909</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 19.10.1922.

<sup>5910</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 05.08.1922.

<sup>5911</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 14.12.1922.

<sup>5912</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 21.01.1923. La directrice poursuit : « L'attitude de M. Dreux a légèrement surpris les assistants, mais moi non, car les conversations que j'ai eues avec Mme Dreux au sujet du collège m'ont souvent montré que, par habitude, Monsieur Dreux prend le contrepied de Madame ».

<sup>5913</sup> AH dossier « Longwy », compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration, 04.01.1923.

<sup>5914</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 19.10.1922 : « La rentrée s'est faite avec 14 nouvelles. C'est beaucoup pour un petit pays comme Longwy. J'ai dû prendre 4 pensionnaires, 4 sœurs. Maintenant, j'en ai 5, installées au second ; les parents, que j'ai eus hier, sont satisfaits. C'est une charge, vue notre médiocre installation, mais je fais l'impossible pour former un embryon d'internat, afin que nous arrivions par la force des choses à la création d'un internat ».

en raison des patronages qui sont accordés au Collège ». Un immeuble a été repéré, qui paraît excellent. On convient de fonder une société anonyme pour l'acquérir :

M. Dodelinger fait en effet remarquer que les usines ne sont pas seules intéressées à la fondation du Collège. Sans doute, elles en profitent, puisqu'en fin de compte le recrutement de leur personnel ingénieur et employé sera facilité par les possibilités mises à leur disposition pour l'éducation de leurs filles ; mais le commerce et, d'une façon générale, la population de Longwy profitera également de cette institution. Il ne serait donc pas équitable que les Grandes Sociétés Métallurgiques supportassent seules la charge de cette institution, dont bénéficie l'ensemble de la population de Longwy et des environs. La collectivité entière doit contribuer à la dépense et le moyen de faciliter cette contribution est la Société Anonyme.

L'affaire est rondement menée : « Le nouveau local est acheté, ce n'est pas la perfection, mais ce sera suffisant », rapporte Mlle Cons à Mlle Pimor en avril 1923<sup>5915</sup>. Mais les travaux prennent du temps, regrette-t-elle en juillet : « Notre nouvelle maison ne sera probablement pas prête pour octobre. C'est ennuyeux, car je ne puis guère prendre de décision. Il est difficile de réaliser le capital de 300 000 Frs fixé pour notre Société ! ». La directrice revient alors de Nancy, où elle a passé une partie de la semaine pour les examens du baccalauréat : « Sur sept présentées, cinq sont admissibles : trois sur quatre en philo, une sur deux à latin-langues, une sur une à latin-sciences. Nous repartirons demain pour les oraux ». Mlle Cons se charge elle-même des cours de philosophie<sup>5916</sup> ; les copies sont corrigées à Paris<sup>5917</sup>. Pour le public de Longwy, il s'agit d'une nouveauté qui avait excité la curiosité pour le Collège d'Hulst à la session de 1922<sup>5918</sup>.

---

<sup>5915</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 11.04.1923.

<sup>5916</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 04.09.1922 (« Malgré mes nombreuses recherches, je ne dénicherai point de philosophe, aussi c'est avec plaisir que j'ai repris mes cours anciens de philosophie : une partie des vacances a été consacrée à cette étude, donc je m'en chargerai ») et 29.11.1922 (« Le cours de philo me prend beaucoup de temps, ce qui donne un grand retard à ma correspondance »).

<sup>5917</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 29.11.1922 : « En ce moment, c'est la période des compositions. Aussi, je vous envoie les devoirs des "philosophes", afin que vous vouliez bien les faire noter par votre professeur. Elles en font trois par mois. Voudrez-vous m'envoyer le montant des corrections ainsi que celui de la rétribution concernant le cours de philosophie qui m'est envoyé ? ». Note manuscrite : 75 Frs par trimestre.

<sup>5918</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 05.08.1922 : « Vous ai-je dit qu'à nos quatre bachots il faut ajouter deux brevets sur trois présentés ? Le succès a étonné les Longoviciens et nous fait une grande réclame ».

L'année 1923/24 est celle du déménagement au Parc des Récollets (7, Rue A. Mézières), à Longwy-Bas. La cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux se fait le 23 mars 1924, en grande pompe, avec la venue de Mgr Baudrillart, figure tutélaire de la maison d'Hulst<sup>5919</sup>. Dans ses « carnets », il trouve les bâtiments « fort bien » et loue « le milieu des grands industriels, très large et généreux »<sup>5920</sup>. Le billet d'invitation à la cérémonie fait également fonction de prospectus, avec un tableau de l'organisation des classes (enfantine à partir de quatre ans, puis de la dixième à la classe de philosophie et mathématiques élémentaires) et les tarifs correspondants<sup>5921</sup>. Peu après, Mlle Pimor, toujours directrice du Collège d'Hulst de Paris, passe par Longwy au cours d'une tournée dans l'Est<sup>5922</sup>. La « maison-mère » suit de près la vie de toutes ses filiales : la correspondance est régulière.

A écouter le discours tenu par M. Morard lors de l'inauguration, l'existence du Collège d'Hulst de Longwy a été définitivement assurée par les industriels<sup>5923</sup> :

Un appel fut lancé afin de faire plus et mieux. Il y fut généreusement répondu par les Sociétés métallurgiques et industrielles de Longwy et de la région, par les banques locales et les succursales des grandes banques parisiennes établies à Longwy et par un grand nombre de personnes généreuses. Nous leur adressons ici nos bien vifs remerciements. Une Société au capital de 400 000 Frs a été fondée pour acquérir et aménager cet immeuble en Collège et en Internat. Il a été construit suivant toutes les règles de l'hygiène moderne. Rien n'a été négligé pour le rendre agréable.

En réalité, l'avenir de l'établissement reste incertain. Mlle Cons écrit à Mlle Pimor en janvier 1926<sup>5924</sup> :

---

<sup>5919</sup> AH dossier « Longwy », prospectus-invitation, 1924 : « Nous vous prions de vouloir bien honorer de votre présence la cérémonie de l'inauguration du Collège d'Hulst, qui aura lieu le dimanche 23 courant [mars 1924], à 15 heures et demie, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Baudrillart de l'Académie française, évêque d'Himéria, recteur de l'Institut catholique de Paris ».

<sup>5920</sup> BAUDRILLART Alfred, *Les carnets du cardinal Baudrillart, 1<sup>er</sup> janvier 1922-12 avril 1925* (texte présenté, établi et annoté par Paul Christophe), Paris, Cerf, 2001. Il était déjà venu en mars 1923, comme il l'indique également dans ses carnets. Il y précise aussi que sa grand-mère paternelle est native de Longwy.

<sup>5921</sup> De nouveaux tarifs entreront en vigueur à la rentrée 1926.

<sup>5922</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 23.05.1924 : « J'ai bien reçu votre mot mais je crois m'être mal expliquée. Ce n'est que la semaine prochaine que je serai à Longwy car Monseigneur Ruch, qui est la clé de mon voyage, me reçoit lundi. Or, avant de voir Monseigneur Ruch, il me faut avoir vu M. Baudry, de Mulhouse. Bref, je commence par Mulhouse et finis par Longwy, où je serai, s'il plaît à Dieu, mercredi soir ».

<sup>5923</sup> AH dossier « Longwy », discours d'inauguration de Paul Morard, prononcé le 23.03.1924.

Mon exploitation personnelle va s'améliorant, les résultats scolaires ont dépassé toute espérance, le budget de cette année ne nous laissant pas entrevoir de déficit. Donc j'étais satisfaite. Mais les frais d'aménagement de la maison, plutôt la transformation de cette maison en collège n'ont pas été couverts par les Usines. Cette question mise à l'ordre du jour à la fin de décembre se solutionnait de la manière suivante. Les Usines prêtaient la somme nécessaire (100 000 Frs environ) sans intérêt avec hypothèque sur la maison. Mais M. Dondelinger refuse, et en donnant comme *prétexte* que les études sont trop élevées, la preuve c'est que nos élèves sont reçues aux baccalauréats... nous faisons des déclassées !... Les autres directeurs se retranchent derrière lui, et cette décision nous supprime notre toit !

La situation s'arrange<sup>5925</sup>, mais les soutiens sont toujours vacillants. Mlle Cons relate ainsi la réunion du Conseil d'administration du 5 novembre 1926<sup>5926</sup> :

Rien de bien important n'a été dit au cours de cette réunion. On a rappelé que « notre vie » est assurée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1928. D'ici là, nous espérons que des événements nous seront favorables. M. Dondelinger n'est pas venu. À M. Morard, qui le consultait sur quel jour il pourrait se rendre libre afin de fixer la date de cette réunion, il a répondu : « Je ne suis jamais là ». Sa fille a passé en sourdine le baccalauréat : refusée en juillet, elle a été reçue en octobre. C'est très amusant, car les parents faisaient les dédaigneux à ce sujet, n'y ajoutaient aucune importance, trouvaient que les jeunes filles devaient, comme la leur, suivre des cours d'école ménagère et non l'enseignement secondaire ! D'après M. Dondelinger, le Collège d'Hulst à Longwy, c'est un non sens.

Au printemps 1929, Mlle Cons envisage de prendre la direction d'un autre Collège d'Hulst, à Brunoy, près de Paris, que lui propose Mlle Pimor. Elle reste finalement à Longwy, craignant, explique-t-elle, que son départ laisse une maison désorganisée.

---

<sup>5924</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 14.01.1926. Réponse de Mlle Pimor, 16.01.1926 : « Les raisons qu'objecte Monsieur Dodelinger [sic] sont absurdes et ne tiennent pas debout ; on peut même dire que ce ne sont pas des raisons : il veut qu'on ferme Longwy et c'est tout. Devant un tel mauvais vouloir, seule une question d'amour propre peut le faire céder et c'est cela qu'on espère. Dans sa lettre, Monseigneur l'invite à venir le voir chez lui la semaine prochaine. Nous serons donc prochainement fixés et vous avez eu raison de n'en point parler. Si par hasard l'affaire tournait très mal, ne vous faites aucun souci pour votre avenir, je vous rappellerais à Paris ainsi que Mademoiselle Béchard et nous verrions [sic] ensuite à vous faire une situation bien à votre goût, mais je serais vraiment consternée de voir fermer votre maison en pleine prospérité et pour des raisons, comme je vous le dis, aussi ridicules ».

<sup>5925</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 17.01.1926 : « MM. Dreux, Dondelinger, Morard ont décidé hier dans l'après-midi que leurs usines paieraient les intérêts du découvert à la banque durant deux années. Ce délai permettra le développement de notre collège, donc le consolidera ». Mlle Cons à Mlle Pimor, 30.08.1926 : « Quant à nos finances, elles se sont améliorées. Le déficit s'élève à 2 500 Frs, l'an passé il atteignait 6 000 Frs ».

<sup>5926</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 21.11.1926.

Quelque temps plus tard, la directrice perd un soutien avec la mort du baron de Hedouville<sup>5927</sup>. À l'automne 1930, elle s'agace de la concurrence que font à son collège deux autres institutions secondaires de filles desservant les régions industrielles de Lorraine... deux institutions qui appartiennent au réseau d'Hulst<sup>5928</sup>. Mlle Pimor s'emploie à la rassurer<sup>5929</sup> :

[Lettre du 05.11.1930] [...] vous semblez toujours craindre l'organisation des cours d'Audun-le-Tiche et de Merlebach [...]. Mais n'oubliez pas ce que je vous ai dit, à savoir que, si ce n'était pas nous qui avons pris la direction intellectuelle de ces maisons, c'aurait été Mme Daniélou, très probablement, ou une autre. J'en ai encore eu la conviction, tout récemment, au moment où j'ai appris le rattachement de La Houve à Sarre-et-Moselle. [...] D'ailleurs, je suis intimement persuadée que, pour nous, nos succursales seront désormais du même type ou modèle que Merlebach et compagnie, et que de cette façon seulement elles pourront tenir le coup. En tous cas, pour ce qui concerne Longwy, les Aciéries, si elles veulent une école, n'ont qu'à faire comme leurs voisines, en supporter le déficit. Quand je vois celui qu'ont encaissé La Houve et les Terres Rouges depuis qu'elles existent, et qu'elles encaisseront encore, je me dis qu'elles ont certainement des avantages par ailleurs à le faire. Cet avantage, c'est de garder leurs ingénieurs. Il y a donc nécessité absolue à ce que chaque société ait son école, et je ne vois pas du tout pourquoi Longwy en concevrait une jalousie contre la maison qui assure la direction intellectuelle de ces écoles. Quant à vous, ma chère amie, [...] ce serait presque une sécurité, car, de cette façon, vous savez bien que, s'il y avait une obligation de désigner une maison de la région, ce serait certainement votre collègue qu'on choisirait.

[Lettre du 28.11.1930] [...] les classes, à Audun-le-Tiche, Merlebach et compagnie s'arrêtent à la quatrième, et il est probable qu'il en sera ainsi pendant plusieurs années. Enfin, aucune des maisons en question n'a d'internat et par conséquent, on ne peut pas parler de concurrence vraiment. Je sais bien que cela peut vous supprimer quelques internes jeunes, et c'est le cas, m'avez-vous expliqué, pour Villerupt. C'est entendu, mais encore une fois, voyez ce que je dis plus haut : il serait absurde à nous de nous priver d'une œuvre de rayonnement dans l'Est tout entier pour une chose aussi aléatoire que de conserver à Longwy une ou deux élèves internes, aléatoire, car les parents sont très changeants et peuvent vous les promettre, et ne pas tenir leur promesse. J'en sais tellement quelque chose, personnellement, pour Brunoy [...]. Malgré tout, et c'est là où je veux en venir, Brunoy est redevenu plein d'élèves internes, cette année, à la suite d'une campagne de

---

<sup>5927</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 02.03.1930 : « Vous avez appris en son temps la mort de M. de Hedouville. C'est une mauvaise affaire pour le collège. Huit jours après, la Société de Saintignon nous a mis en demeure de prendre l'engagement d'acheter le terrain de notre cour, qui n'est pas à nous ».

<sup>5928</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 02.11.1930.

<sup>5929</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 05 et 28.11.1930.

publicité que j'ai faite à Paris et aux environs, et [...] j'ai décidé de faire moi-même les frais d'une semblable publicité pour le Collège de Longwy. Cette publicité consiste tout simplement à envoyer à domicile, sous pli cacheté à 30 centimes, un prospectus de la maison, et répandu dans la région parmi les personnes qui, comme rang social, sont susceptibles de nous envoyer des élèves, par exemple, médecins, notaires, avocats, avoués, industriels, ingénieurs, et gros négociants. Nous prendrons les adresses dans les Bottins – Bottin mondain, Bottin commercial annuaire du téléphone, annuaire de l'industrie, etc.

Mlle Cons est sceptique. Elle voit la perte de pensionnaires avec Merlebach, de pensionnaires et de demi-pensionnaires avec Audun-le-Tiche, et conclut que « multiplier les fondations, c'est rendre la situation plus critique » pour Longwy<sup>5930</sup>. Là-dessus vient la crise des années 1930, fortement ressentie par les aciéries<sup>5931</sup>. On pense à M. Dondelinger pour prendre la présidence du conseil d'administration. Il refuse. Cela vaut mieux pour le collège, puisqu'il est partisan de la fermeture<sup>5932</sup>. La directrice, qui a voué sa vie à l'enseignement libre, lâche dans une lettre à Mlle Pimor<sup>5933</sup> : « il est heureux que l'État se soit occupé de l'enseignement, car s'il était laissé aux initiatives privées, les choses iraient souvent à la dérive ! » Mlle Cons va devoir batailler ferme à la réunion du conseil d'administration de décembre 1932.

Elle s'attend au pire<sup>5934</sup> : « Ce M. Guillermin, secrétaire général des Usines de la Chiers, et son comptable, considèrent le cas désespéré [...]. Là encore, je ne partage pas leur façon de voir. Mais "si l'on ferme", gare au mécontentement, ici on ne met rien au-dessus du collège et quelques familles entreprendraient une campagne pour relever les mines ». Elle pourrait bien reprendre la direction de l'établissement patronné par Hulst à Audun-le-Tiche, mais elle se méfie : « Si "l'on ferme", il m'en restera une rancœur qui pourrait bien s'étendre sur toute la Lorraine. Aurai-je le courage de recommencer à Audun une expérience du même goût, car M. Reiser fermera son école quand ses enfants auront

---

<sup>5930</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 10.12.1930.

<sup>5931</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 06.05.1932 : « Notre conseil est toujours sans président. J'écris à Monseigneur à ce sujet. Monsieur Dondelinger ferait bien notre affaire. Acceptera-t-il ? Et pourtant j'ai hâte que cela se fasse, afin de voir ce que ces usines vont décider. En ce moment, je fournis le fonds de roulement. Cette situation ne peut se prolonger trop. Le chômage s'étend ! »

<sup>5932</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 01.07.1932.

<sup>5933</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 02.07.1932.

<sup>5934</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 01.12.1932.

treize ans [...] ? » Finalement, c'est la délivrance<sup>5935</sup> : « "On ne ferme pas". Tout est arrangé. Notre trésorerie s'est mise au point. Et fort probablement, M. Dondelinger, devant cette situation plus nette que celle de l'an dernier, répondra au désir de Monseigneur et acceptera la présidence. Le Bon Dieu veut donc que cette maison vive, malgré les difficultés du recrutement d'élèves ».

Le visage de l'établissement se modifie. Mlle Cons écrit, fin septembre 1936<sup>5936</sup> : « Nous sommes en train d'aménager, à nouveau, une partie du peu de ce qui nous restait comme dortoir pour faire une salle de classe. Depuis deux ans, nous refusons les pensionnaires, faute de place ; les externes augmentent ». Et un mois plus tard<sup>5937</sup> : « Notre rentrée s'est faite avec un gain sur l'an dernier, mais toujours au détriment de l'internat. Je n'ai plus qu'un quart du grand dortoir que vous avez connu. Il nous a fallu des classes ». L'enseignement reste le même, bien qu'on supprime provisoirement la classe de philosophie : « Des familles ayant quitté Longwy, il ne me reste qu'une élève pour la classe de philosophie. Qu'en pensez-vous ? Je l'engage à s'adresser ailleurs », décide la directrice<sup>5938</sup>. Peut-être sont-elles parties par crainte de la guerre : si elle avait éclaté, Mlle Cons aurait dû se rendre à Annecy, chez son père, et emmener les élèves internes avec elle<sup>5939</sup>. Elle éclate trois ans plus tard, avant la rentrée. Mlle Cons écrit depuis Annecy à Mlle Pimor<sup>5940</sup> : « Comme a dû vous l'apprendre une carte que je vous ai adressée à Paris, j'ai quitté Longwy au soir de la mobilisation générale. On nous pressait d'évacuer, car la ville est comprise entre les deux lignes Maginot et Siegfried. Je ne voulais pas me décider à quitter mon collège, et je serais restée si je n'avais pas promis à ma sœur de venir m'occuper de "la maison" ».

Fin septembre 1939, la directrice projette son retour, une rentrée semble possible<sup>5941</sup> : « la ville n'a pas encore été évacuée militairement, les usines métallurgiques fonctionnent. Je dois donc rentrer pour le 2 octobre. Je retrouverai quelques uns des

---

<sup>5935</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 20.12.1932.

<sup>5936</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 27.09.1936.

<sup>5937</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 23.10.1936.

<sup>5938</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 27.09.1936.

<sup>5939</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 13.03.1936.

<sup>5940</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 21.09.1939.

<sup>5941</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 25.09.1939.

professeurs des petites classes, qui sont restées avec leurs parents dans le pays ». Elle revient, mais la rentrée doit attendre<sup>5942</sup> :

Le collège est occupé par le colonel du 3<sup>e</sup> régiment de Paris avec son état major pour une courte période. Mais après ce régiment, un autre prendra la place ; inutile d'espérer organiser une rentrée. Je m'occupe de déménagement et de garer ce qu'on peut, car les militaires « se servent » ; la maison est méconnaissable. Des familles m'ont parlé d'organiser un cours à Briey. Je ne crois pas aboutir. Je vous tiendrai au courant. Un certain nombre de nos élèves de Mont-Saint-Martin sont à Orléans, m'a-t-on dit. Le mieux sera de me rendre à Paris, je ne sais encore à quelle date, et de vous consulter sur ce que je pourrais faire si la guerre se prolongeait.

Longwy est très calme ; des évacuations nombreuses ont été faites en septembre ; si les Allemands n'entrent pas par le Luxembourg, notre ville n'aura pas à souffrir, en supposant qu'il n'y ait pas de bombardement par avions. [...] Je suis bien désolée de laisser ce pauvre collège, ma vingtième année se trouve bien attristée, nos sept philosophes sont éparpillées en France.

La guerre se poursuit, les cours ne reprennent pas. Vient l'armistice, puis la rentrée 1940. Le curé de Longwy permet alors le relèvement du Collège d'Hulst<sup>5943</sup>. Début mai 1941, Mlle Pimor écrit à Mlle Cons<sup>5944</sup> : « Vous voilà donc revenue à recommencer votre Collège avec vos 35 élèves. Il est vrai que vous verrez croître le nombre rapidement sitôt que nous aurons quelque sécurité ». Mlle Cons quittera la direction du Collège d'Hulst en octobre 1950. L'établissement fusionnera en 1967/68 avec l'École Presbytérale pour former une École Secondaire Libre, laquelle fusionnera en 1980 avec l'École Notre-Dame de l'Assomption pour former le Collège et Lycée des Récollets<sup>5945</sup>.

---

<sup>5942</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 19.10.1939.

<sup>5943</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor au curé de Longwy, 24.10.1940 : « C'est avec la plus grande joie que j'ai eu communication, ce matin, de la lettre que vous avez écrite à Mademoiselle Cons, directrice de notre Collège de Longwy. En effet, la pensée que sa maison, qui était si prospère avant la guerre, pouvait renaître nous a comblés de joie l'une et l'autre. La seule difficulté qui réside encore, c'est l'obtention d'un laissez-passer pour que Mademoiselle Cons se rende à Longwy. Elle va s'y employer de toutes ses forces dès aujourd'hui et elle vous tiendra au courant du résultat de ses démarches. En attendant cela, et pour que les enfants ne perdent pas une minute, je suis tout à fait d'accord avec vous pour vous envoyer la direction des études pour les classes de Seconde, Troisième et Sixième. Mademoiselle Cons, qui vous joint un mot, vous expliquera où l'on peut trouver des livres de classes restés à Longwy. Sinon, il faudra faire un envoi par chemin de fer ».

<sup>5944</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 09.05.1941.

<sup>5945</sup> Historique publié sur le site internet de l'établissement, <http://www.lesrecollets.net/ensemble-scolaire/histoire/>, consulté le 18.02.2016.

### *c) Une certaine solidité*

#### (1) Nancy et le reste de la région

A Nancy, quatre institutions particulièrement solides ont été repérées : le Pensionnat Menestrel, ouvert en 1876, mais héritier d'une institution fondée en 1849, existe encore pendant la Seconde Guerre mondiale ; idem pour le Pensionnat Boyer puis Brouty-Reverchon, fondé en 1876 ; idem pour les Cours Devallée, fondés en 1885 ; enfin, le Pensionnat Aron puis Weill, fondé en 1874, fonctionne encore durant l'entre-deux-guerres. Mais on connaît mal cette période et il se pourrait que deux autres institutions se soient maintenues au-delà de la Première Guerre mondiale : Duré, institution qui remonte peut-être à 1849, et Braun-Kahn, pensionnat fondé en 1886. De toute façon, cela fait six institutions privées secondaires de filles solidement installées à Nancy avant la Première Guerre mondiale, qui ne reposent pas sur des racines congréganistes. C'est moins qu'à Strasbourg, où on en compte dix.

Plusieurs établissements ou cours d'enseignement secondaire ont fermé dans les années 1870 et 1880 : Maggiolo, Sesselmann, Oster, Wanham, Mangin-Sizaret (1882), Mersey (1889), et sûrement aussi Toussaint. On a cité ci-dessus deux fondations des années 1870, Aron et Boyer, et deux fondations des années 1880, Devallée et Braun-Kahn, tandis que les institutions Menestrel et Duré sont plus anciennes. Il faut encore ajouter : une troisième fondation pour les années 1870, à savoir l'externat Gardeil, qui a ouvert en 1872 et a disparu dans les années 1880 ou 1890 ; une troisième fondation pour les années 1880, à savoir le Pensionnat Rabaïoye, qui a ouvert en 1889 et a disparu en 1901 (reprise des locaux par Menestrel). Si l'on compare avec l'enseignement privé secondaire des filles non-congréganiste à Strasbourg, on remarque une grande similitude dans la chronologie des fondations et des fermetures. Or les établissements nancéiens n'ont pas eu à subir de changement de la réglementation scolaire. L'annexion des provinces voisines se fait sentir à Nancy par les arrivées successives des directrices Aron et Braun-Kahn ; la directrice Rabaïoye aussi vient d'Alsace, mais un lien entre l'annexion et sa venue à Nancy n'a pas

pu être établi. Une fermeture étonnante est celle du Pensionnat Mersey en 1889, car le graphique Figure 47 ci-dessous montre que l'institution était la plus fréquentée des institutions secondaires non-congréganistes du département de Meurthe-et-Moselle au début des années 1880. Mais précisons que les locaux ont été repris par un pensionnat congréganiste, celui des dominicaines. La transmission est toujours une affaire délicate pour le privé non-congréganiste, où l'on doit parfois recourir aux petites annonces dans la presse<sup>5946</sup>.

La plupart des établissements secondaires de filles représentés sur la graphique Figure 47 ci-dessous accueillent en majorité des filles ayant dépassé l'âge d'obligation scolaire ; ce n'est pas le cas de deux sur les sept : Boyer et Mangin-Sizaret. C'est quelque chose de particulier à Nancy, puisqu'on constate que les filles en âge d'obligation scolaire forment la majeure partie des effectifs dans les établissements secondaires de Longuyon, Longwy, Pont-à-Mousson et Toul. Le nombre des filles au-dessus de treize ans indiqué au recensement de 1881/82 a d'ailleurs permis d'éliminer certains établissements de notre champ d'études : Béchelé ; Dubois (anciennement Faulenbach, plus anciennement Laurent) ; Bächlin (anciennement Crémel) ; Gassendi. L'école de Mlle Rousselle a été éliminée à partir d'un raisonnement similaire.

L'incertitude sur la nature de l'enseignement demeure pour les écoles : Marchand/Froelicher ; (Anne Marguerite) Husson ; Ronteau ; Valentin puis Pitoy ; Humbert ; Schmitz ; Franck. Mais ce n'est pas trop dommageable pour la connaissance historique, car ces établissements apparaissent assez précaires.

A Pont-à-Mousson, le recensement de 1881/82 nous a permis d'éliminer l'institution de Mlle Jeanjean, dont 42 élèves sur les 43 d'alors sont âgées de moins de treize ans. Un tableau, à l'échelle de l'académie, de la situation de l'enseignement privé secondaire des filles sous direction laïque donne les constats suivants. Sur le plan spatial : les établissements se trouvent surtout dans les villes moyennes (Épinal, Saint-Dié, Toul, Lunéville, Longwy, Pont-à-Mousson) ; les petites villes ne sont pas entièrement

---

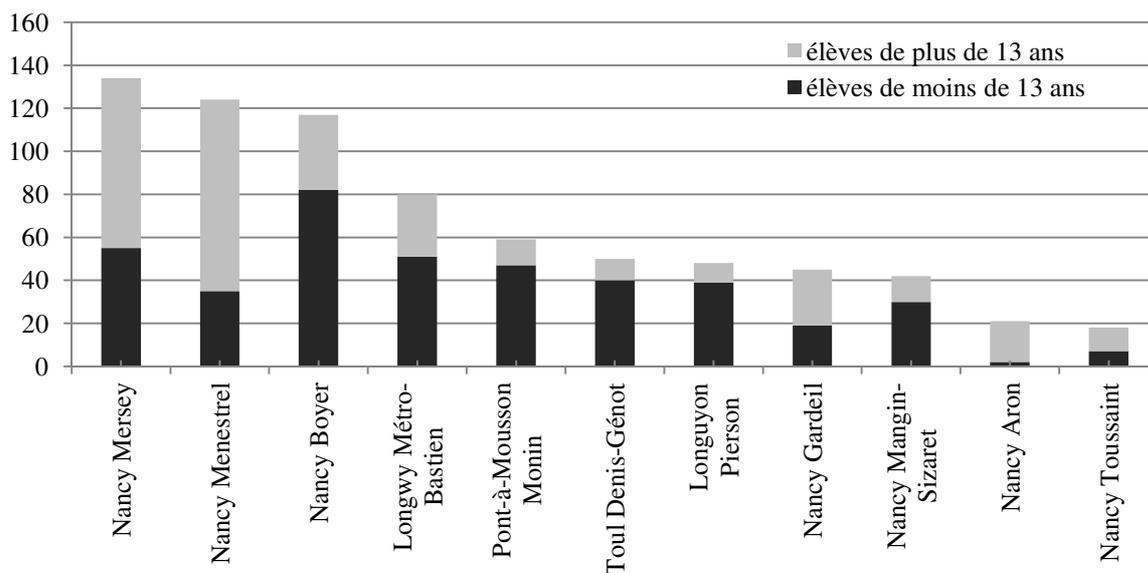
<sup>5946</sup> *Est républicain*, 11, 16, 29 et 31.08.1897 : « Pensionnat à transmettre. On demande, pour prendre la suite d'un pensionnat dans la région de l'Est, 2 sœurs ou parentes, munies de leurs titres et pouvant justifier d'une éducation complète et sérieuse. S'adresser à M. Gillmann, rue du Grand-Verger, 13, Nancy ».

dépourvues (Longuyon, Remiremont, Briey, Étain), contrairement aux campagnes (puisque le pensionnat d'Ecuelle ne dure pas).

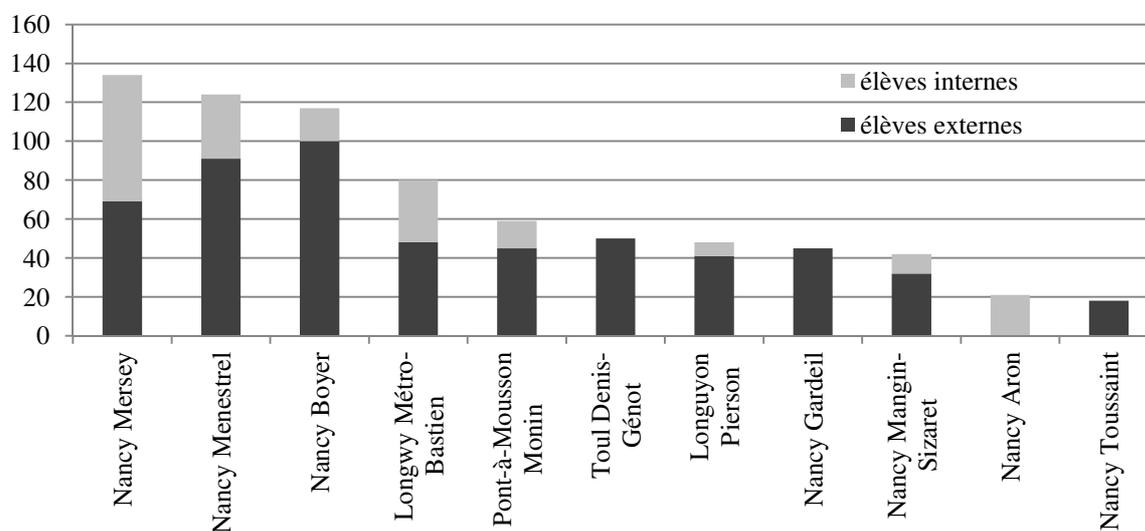
Sur le plan chronologique : beaucoup de fondations autour de 1870. Notons qu'un établissement important voit le jour, à Longwy, après la Première Guerre mondiale (Collège d'Hulst). Les autres institutions ne tiennent pas jusqu'à cette période ou à peine (École de la rue Jean Viriot à Épinal, qui passe aux crypto-congréganistes de la Providence de Portieux). Le repérage des établissements hors Nancy souffre sans doute de quelques lacunes. Le cas d'un établissement de Thaon pose question<sup>5947</sup>. Un point commun entre Nancy et les autres villes du département est – tout au moins pour le début des années 1880 – la prédominance des élèves externes, comme on le voit sur le graphique Figure 48 ci-dessous. Sous ce point de vue, les exceptions sont Aron, où l'on ne reçoit que des internes, et Mersey, où l'on n'est pas loin du moitié-moitié.

---

<sup>5947</sup> L'école primaire supérieure de filles ouverte en 1890 à Thaon par Mlle Corret appartient, par définition, à l'enseignement primaire. Mais l'*Annuaire général des Vosges* de 1899 évoque le « pensionnat laïque de jeunes filles de Mlle Corret » et celui de 1908 un « pensionnat de jeunes filles annexé à l'école supérieure (laïque) ». Annexé, mais apparemment distinct. Y dispense-t-on des leçons supplémentaires ? Y offre-t-on un cursus qui se rapproche du très vague enseignement secondaire des filles ?



**Figure 47 : Les effectifs des établissements privés non-congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : plus de treize ans et moins de treize ans (ADMM 1T76).**



**Figure 48 : Les effectifs des établissements privés non-congréganistes secondaires de filles de Meurthe-et-Moselle en 1881/82 : internes et externes (ADMM 1T76).**

Enfin, un phénomène intéressant observé à Nancy est celui des fondations de « cours ». Il commence avec les Cours Marchal, sans doute fondés au début des années 1880, et se clôt en 1909 avec l'ouverture des Cours Dury : entre-temps ont été créés les Cours Devallée (1885), les Cours Gédéon (1892) et les Cours Casse (1897). La longévité des Cours Devallée a déjà été mentionnée. Les Cours Marchal (puis Tourtel) ont duré pendant au moins une vingtaine d'années ; les Cours Gédéon pendant au moins une douzaine d'années.

## (2) Laïques et laïques : le fait confessionnel prédomine

Même si, par définition, l'enseignement privé non-congréganiste est aux mains de laïques, le fait confessionnel y prédomine. Un pensionnat protestant fonctionne à Saint-Dié depuis le milieu du XIXe siècle, un premier pensionnat israélite a été fondé à Nancy dans les années 1870, un second dans les années 1880. L'enseignement secondaire israélite des filles est sans doute – hors Paris – une spécificité de Nancy. En tous cas, nous avons vu qu'il n'existe pas dans le *Reichsland*, où vit pourtant une population juive plus importante : ou plutôt, il a cessé d'y exister dans les années 1880, avec le déménagement de l'institution Braun-Kahn de Metz... à Nancy. La plupart des autres institutions laïques sont des institutions laïques catholiques. On le remarque dans le fonctionnement des établissements (Menestrel, etc.), dans lesquels le public voit une solution de rechange au moment des fermetures d'institutions congréganistes<sup>5948</sup>. On le remarque dans les cessions de locaux (Mlle Mersey aux dominicaines) et dans les reprises d'établissements (l'école de la Rue Jean Viriot à Épinal passant aux sœurs « sécularisées » de la Providence de Portieux).

---

<sup>5948</sup> *Est républicain*, 25.07.1903 (rubrique des « petites correspondances ») : « Demande – 1° Quels sont les pensionnats de jeunes filles, dirigés par des sœurs qui seront autorisées à continuer de tenir leurs établissements à Nancy ? 2° Pourrais-je savoir aussi les noms d'autres pensionnats similaires tenus par des laïques. Réponse – 1° L'arrêté de fermeture des pensionnats tenus par des religieuses ne frappe que les maisons du petit Sacré-Cœur, rue de la Ravinelle, de Sainte-Rose, rue du Manège, et de l'Assomption, faubourg Stanislas. 2° Mme Boyer, rue Mably 1 ; Mme Menestrel, rue des Chanoines ».

Un champion de l'enseignement catholique est le Collège d'Hulst de Longwy, l'une des nombreuses filiales du Collège d'Hulst de Paris, parrainé par l'Institut Catholique. Mais ce sont les industriels de Longwy qui financent : on gravite dans leur clientèle<sup>5949</sup>, et gare au membre du personnel qui ne jouera pas le jeu<sup>5950</sup>.

---

<sup>5949</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 27.02.1921 : « M. Dreux désirant faire la connaissance de "ces demoiselles", nous sommes invitées à dîner jeudi soir "au château". Durant l'après-midi, nous visiterons "les Aciéries" ».

<sup>5950</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 29.01.1922 « Heureusement, le corps professoral reste debout. Nos rapports sont bons, toujours en ménageant de loin comme de près les susceptibilités. Mlle B. n'a pas voulu faire visite à Madame Dreux. Cette abstention la fera mal juger, mais je mets de la patience, de la persuasion discrète pour l'entraîner un de ces prochains jeudis avec moi. Il lui manque une certaine éducation, qu'elle affecte vouloir faire passer pour de l'indépendance et beaucoup de timidité. Elle vise un peu à l'originalité, mais dans un petit pays comme Longwy, cela ne vaut rien ».



## L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy de 1871 à 1940

### Résumé

L'enseignement secondaire des filles existait en France avant les cours Duruy (1867). Il se définissait par une réalité sociologique, celle d'institutions pour les filles de la bourgeoisie. En 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand ; la plus grande partie de la Lorraine resta française (académie de Nancy). En Alsace-Lorraine, l'enseignement secondaire des filles était donné dans les écoles supérieures de filles. Ces écoles étaient publiques ou privées. Le meilleur moyen de connaître leur fonctionnement est la rédaction de monographies. Dans l'académie de Nancy, seul l'enseignement public était qualifié de secondaire, mais on ne peut pas exclure les institutions privées. La démarche monographique est employée ici aussi. L'extension de l'étude jusqu'en 1940 permet d'observer l'uniformisation de l'enseignement secondaire. La seconde partie de la thèse traite des enseignants puis des élèves : on étudie les origines et la construction des identités.

### Mots clés

Alsace, Lorraine, enseignement secondaire féminin, école supérieure de filles (höhere Mädchenschule), pensionnat, enseignants, élèves filles

### Summary

Girls' secondary schooling existed in Alsace and in Lorraine before the Cours Duruy (1867). It was defined by a sociological reality, which was that of institutions for daughters of the bourgeoisie. In 1871, Alsace and a part of Lorraine were annexed by the German Empire; Lorraine's largest part was still French (Académie of Nancy). In Alsace-Lorraine, girls' secondary schooling was given in Higher Girls' Schools. Those schools were public or private. The best way to know how those institutions worked is to write monographs. In the Académie of Nancy, only public schools were called secondary schools. However we can't exclude private institutions. The monographic way is also used here. The extension of the study until 1940 allows observing the unification of secondary schooling. The second part of the thesis discusses the teachers and school girls: we study the origins and the construction of identities.

### Keywords

Alsace, Lorraine, girls' secondary schooling, Higher Girls' School (höhere Mädchenschule), boarding school, teachers, schoolgirls



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



ÉCOLE DOCTORALE 519 SHS-PE

Équipe d'accueil 3400 ARCHE

**THÈSE** présentée par **Éric ETTWILLER**

soutenue le samedi 7 janvier 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : **HISTOIRE**

**L'enseignement secondaire des filles en  
Alsace-Lorraine et dans l'académie de  
Nancy de 1871 à 1940**

**Volume 4**

**THÈSE DIRIGÉE PAR :**

M. Claude MULLER

Professeur d'histoire de l'Alsace,  
Université de Strasbourg

**RAPPORTEURS :**

M. Philippe ALEXANDRE

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Nancy

M. Gerhard FRITZ

Professeur d'histoire et de didactique,  
Université pédagogique de Schwäbisch  
Gmünd

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

M. Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Catherine MAURER

Professeure d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Rebecca ROGERS

Professeure d'histoire de l'éducation,  
Université Paris-Descartes



# **I. L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy (suite et fin)**

## **D. La conversion au modèle français dans la nouvelle académie de Strasbourg (1918-1940)**

### **1. Le contexte politique, démographique, économique, social et culturel**

#### **a) *Un territoire distinct du reste de la France***

(1) Le « Grand Tournant de 1918 »

« Nous sommes au bord d'une guerre mondiale... Mais de nos jours, une guerre ne peut durer plus de quinze jours », aurait dit à ses élèves le Dr. Nieden, directeur du Bon-Pasteur à Strasbourg, au lendemain de l'attentat de Sarajevo<sup>5951</sup>. En quatre années d'un conflit qui se déroule partiellement sur son sol, l'Alsace-Lorraine change profondément. Sa population ne remettait pas en cause, en 1914, son appartenance à une Allemagne prospère

---

<sup>5951</sup> PONT Lucie, « Le Collège de 1906 à 1964 », *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971, p. 47-82, p. 53. Elle cite les souvenirs d'Annie Zundel.

et socialement protectrice ; elle souffre, en 1918, des pénuries, des réquisitions et, surtout, de la mort de ses hommes. Le pays avait vu son autonomie accrue par la constitution de 1911 ; il vit sous une dictature militaire et la menace de son incorporation au royaume de Prusse. Les Alsaciens-Lorrains, qu'ils soient civils ou soldats, sont largement suspectés de sentiments antipatriotiques. À partir d'octobre 1918, les ressentiments s'expriment publiquement.

C'est le début d'un « Grand Tournant »<sup>5952</sup>. L'Allemagne, sentant poindre la défaite, octroie à l'Alsace-Lorraine ce qu'elle lui avait toujours refusé : le statut d'État fédéré à part entière. L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains, enfin ! Mais c'est trop tard. De même, l'idée de créer un État indépendant et neutre tombe à plat. En novembre 1918, le pouvoir impérial s'effondre, l'armistice est signé, les conseils d'ouvriers et de soldats (soutenus par l'Allemagne) dominent le paysage politique. La population aspire au retour à l'ordre et à la vie normale, à la reprise de l'économie dans une France victorieuse. Les troupes allemandes quittent le pays et l'armée française, pressée par les conseils municipaux, entre dans toutes les villes, accueillie partout en libératrice, dans l'enthousiasme que traduit la célèbre formule de Poincaré : « Le plébiscite est fait ! » Elle s'installe dans les casernes édifiées sous le régime précédent : la frontière glisse au-dessus du pays, mais l'Alsace-Lorraine reste une région frontalière, fortement militarisée.

L'installation du pouvoir français n'attend pas le Congrès de paix de Versailles. Un décret du 15 novembre 1918 confie l'administration à trois commissaires de la République, Mirman en Lorraine, Poulet en Haute-Alsace et Maringer en Basse-Alsace, ce dernier « assurant en même temps, avec le titre de Haut-commissaire, "le fonctionnement des services communs aux trois territoires" »<sup>5953</sup>. Le 26 novembre, un autre décret donne son organisation définitive au Service général d'Alsace et de Lorraine, créé peu avant l'armistice. Le sous-secrétaire d'État (Jeanneney) qui le dirige conduit l'action des commissaires, le haut-commissaire (son beau-frère) faisant office d' « agent de transmission »<sup>5954</sup>. La nécessité de passer par Paris allonge le processus décisionnaire, ce

---

<sup>5952</sup> BAECHLER Christian, *Les Alsaciens et le Grand Tournant de 1918*, Strasbourg, L'Ami hebdo, 2008 (première édition : 1972). L'ouvrage est la principale référence de tout ce chapitre.

<sup>5953</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>5954</sup> *Ibid.*, p. 151.

qui ralentit des services administratifs par ailleurs désorganisés. Leur fonctionnement est compliqué par les troubles sociaux. En effet, la cherté croissante de la vie et un important chômage de sortie de guerre créent du mécontentement dans la population : l'hiver 1918/19 est secoué par des grèves et par des manifestations hostiles aux Allemands, qu'ils soient fonctionnaires, commerçants ou ouvriers. Ce sont les anciens Vieux-Allemands, lesquels, malgré les « départs volontaires » qui ont suivi directement l'armistice, vivent encore en nombre dans les « provinces recouvrées ».

Le règlement de leur sort est la question la plus délicate du rattachement de l'Alsace-Lorraine à la France. Dès novembre 1918, des « comités d'épuration » se forment spontanément et les lettres de dénonciation affluent. Les autorités mettent en place, en décembre 1918, les commissions de triage prévues par Clemenceau avant même l'armistice<sup>5955</sup>. Elles fonctionnent à plein à partir de janvier 1919 et suscitent bientôt une certaine émotion dans un pays dont les habitants viennent d'être classés en quatre catégories (A, B, C et D), en fonction de leurs origines nationales. François Roth avance 50 000 expulsions dans les premiers mois du fonctionnement des commissions de triage, et 50 000 de plus jusqu'au début de l'année 1920<sup>5956</sup> ; un certain nombre de « cartes D » (les Allemands établis dans le *Reichsland* et leur descendance) pourra toutefois rester<sup>5957</sup>.

Enfin, se posent les questions de l'intégration administrative de l'Alsace-Lorraine dans le giron d'une France centralisée et de l'introduction de sa législation. Elles divisent très tôt la classe politique régionale. Socialistes et progressistes, qui rejoignent les rangs de la SFIO, du Parti radical-socialiste ou du Parti radical, se déclarent assimilationnistes, c'est-à-dire qu'ils sont partisans de la départementalisation et refusent tout régime d'exception. À l'inverse, les centristes, qui ne trouvent pas en France de grand parti catholique auquel adhérer et créent des formations locales (Union Populaire Républicaine (UPR) en Alsace et Union Républicaine Lorraine (URL)), réclament le maintien d'un statut particulier, notamment religieux (préservation du concordat) et scolaire (préservation

---

<sup>5955</sup> UBERFILL François, *Op. cit.*, p. 193-214.

<sup>5956</sup> ROTH François, *Alsace-Lorraine. Histoire d'un « pays perdu », de 1870 à nos jours*, Nancy, Place Stanislas, 2010, p. 153.

<sup>5957</sup> UBERFILL François, *Op. cit.*, p. 232-236.

de l'école confessionnelle)<sup>5958</sup>. Ils sont régionalistes, avec différentes nuances, mais pas autonomistes. Entre les deux camps, des libéraux comme Charles Frey sont favorables à une régionalisation simultanée de l'ensemble du pays dont l'initiative reviendrait à Paris. Mais il semble bien que la solution d'un statut particulier pour l'Alsace-Lorraine soit la mieux à même de répondre au « malaise », de plus en plus perceptible. Un décret du 21 mars 1919 remplace le Service général d'Alsace et de Lorraine par « un véritable organe de gouvernement à Strasbourg »<sup>5959</sup>, le Commissariat général de la République. À sa tête, le Commissaire général (Millerand), résidant à Strasbourg, « est placé sous l'autorité directe du président du Conseil et a accès au Conseil des ministres pour les affaires concernant l'Alsace et la Lorraine<sup>5960</sup> », « exerce l'administration générale des territoires d'Alsace-Lorraine » et « pourvoit à tous les emplois »<sup>5961</sup>.

La loi du 17 octobre 1919 rétablit (dans les frontières des anciens districts allemands) les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, avec leurs préfets, affirme le maintien provisoire des lois locales et conserve à l'Alsace-Lorraine son budget propre. Le malaise est apaisé, pour un temps. Il ne tardera pas à resurgir et se manifestera, plus ou moins puissamment, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, principalement en Alsace.

---

<sup>5958</sup> Dès sa première année d'existence, l'UPR fait circuler une pétition demandant le maintien de l'école confessionnelle obligatoire. Elle recueille 250 000 signatures.

<sup>5959</sup> BAECHLER Christian, *Op. cit.*, 2008 (1972), p. 161.

<sup>5960</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2010, p. 156 : « En janvier 1922, les services d'Alsace-Lorraine furent rattachés à la vice-présidence du Conseil, confiée par Raymond Poincaré à son ami Louis Barthou ».

<sup>5961</sup> BAECHLER Christian, *Op. cit.*, 2008 (1972), p. 160-161.

L'Alsace-Lorraine survit, donc, au sein de la République française, certes plus comme entité politique, mais comme unité administrative et réalité juridique. Cette situation appelle une précision terminologique. Je choisis de conserver le tiret et de n'utiliser la formule officielle « Alsace et Lorraine » que pour citer des noms d'institutions de l'époque. Cela pour deux raisons. *D'une part*, le terme d'Alsace-Lorraine continue d'être très largement employé durant l'entre-deux-guerres, et pas uniquement dans le langage courant<sup>5962</sup> ; la séparation des deux noms par le pouvoir français, pour désigner, par exemple, les « services d'Alsace et de Lorraine », est un choix politique destiné à faire oublier un héritage allemand (« Il n'y a plus d'Alsace-Lorraine », écrivait, en décembre 1918, l'abbé Wetterlé, un des rares centristes assimilationnistes, dans son journal, le *Rhin français*<sup>5963</sup>). *D'autre part*, le maintien du terme « Alsace-Lorraine » avec tiret s'impose dans une étude fondée sur la comparaison de ce territoire avec *l'autre* Lorraine, singulièrement dépossédée de son nom par la rhétorique nationaliste (« Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine »), et qui ne cesse cependant pas, malgré les frontières départementales, de se reconnaître, elle aussi, comme Lorraine, à Remiremont, à Pont-à-Mousson ou à Commercy. Le terme d'Alsace-Lorraine pourra, cependant, être avantageusement remplacé par « Alsace et Moselle » (et non Alsace-Moselle).

Signalons aussi que s'il existe une réalité alsacienne-lorraine dans la France de l'entre-deux-guerres, il n'existerait pas, d'après François Roth, de peuple alsacien-lorrain<sup>5964</sup> : « Au cours des années 1920, la Lorraine/Moselle s'éloigna de l'Alsace. Les Mosellans, dont les réactions anti-alsaciennes étaient vives, préféreraient désormais traiter à Paris plutôt que se rendre à Strasbourg, ce qui n'était pas contradictoire avec la défense de leurs intérêts communs [avec l'Alsace] ». Cela vaut-il pour Bitche et pour Phalsbourg ? Toujours est-il que la Moselle continue, en même temps, de se distinguer du reste de la Lorraine (politiquement, avec son parti départemental (URL) et une gauche qui demeure faible<sup>5965</sup>).

<sup>5962</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2010, p. 157 : les communistes lisent *L'Humanité d'Alsace-Lorraine*.

<sup>5963</sup> Cité dans : BAECHLER Christian, *Op. cit.*, 2008 (1972), p. 140.

<sup>5964</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2010, p. 157.

<sup>5965</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2012, p. 29.

## (2) Le malaise alsacien

Le Commissaire général Millerand mène une politique prudente, que poursuit, après sa nomination comme Président du Conseil (janvier 1920), son successeur, Alapetite<sup>5966</sup>. Tout en introduisant une grande partie de la législation française (près de 80% de la législation en vigueur en 1924<sup>5967</sup>), les deux hommes ne touchent pas aux statuts particuliers en matière religieuse, scolaire et sociale. Ils satisfont plus ou moins une population alsacienne-lorraine, qui a demandé le maintien de ces statuts, en votant majoritairement pour l'UPR et l'URL aux élections législatives de 1919. Mais le mécontentement n'a pas entièrement disparu, en témoignent les grèves de 1920, chez les ouvriers comme chez les instituteurs<sup>5968</sup>. Une grande partie des jeunes prêtres catholiques « manifestent des sentiments très allemands », se désole le cardinal Baudrillard<sup>5969</sup>. Ils défendent notamment la langue allemande<sup>5970</sup>, dans une région où celle-ci domine largement dans la population, dans ses versions standard et dialectale<sup>5971</sup>.

Les villes se démarquent des campagnes sur le terrain scolaire : les municipalités à majorité socialiste de Strasbourg et de Colmar demandent la déconfessionnalisation des

---

<sup>5966</sup> FOESSEL Georges, « Alapetite Gabriel Ferdinand », *NDBA*, 1, p. 24. Né à Clamency en 1854, catholique, préfet, puis résident général à Tunis, puis ambassadeur de France en Espagne, il est appelé, en février 1920, au poste de Commissaire général d'Alsace et de Lorraine.

<sup>5967</sup> ITERSHEIM François, « Entre contestations et accommodements (1850-1860) : la présence des sœurs congréganistes dans l'enseignement public en Alsace », *Revue des Sciences Religieuses*, 2012/I, n°86, p. 51-69, p. 59.

<sup>5968</sup> SCHILL Pierre, « Entre France et Allemagne : grèves et mouvement ouvrier mosellans (1918-1923) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2003/92, p. 115-129.

<sup>5969</sup> BAUDRILLART Alfred, *Les carnets du cardinal Baudrillard, 1<sup>er</sup> janvier 1919-31 décembre 1921* (texte présenté, établi et annoté par Paul Christophe), Paris, Cerf, 2000, p. 82 (06.02.1919).

<sup>5970</sup> *Ibid.*, 2000, p. 305 (02.11.1919).

<sup>5971</sup> *Ibid.*, 2000, p. 235 : « C'est un peu attristant d'entendre les enfants parler l'allemand dans les rues et les élèves du collège [des marianistes] ne chanter qu'en allemand à la chapelle. C'est un danger » (27.07.1919). P. 536 (28.07.1920) : « Le peuple paysan est très attaché à la France quoique parlant allemand. Mais la bourgeoisie cultivée était en grande partie germanisée », veut croire le cardinal. Celui-ci retient, deux ans plus tard, d'une conversation avec André Hallays, de retour d'Alsace (p. 787 (01.05.1921)) : « les collègues français regorgent d'élèves ; [...] la langue française progresse rapidement ». Le 11.12.1921, après une discussion avec le nouveau supérieur du grand séminaire de Strasbourg (p. 962) : « Pour la langue, pendant quelques années, on ne saura bien ni le français, ni l'allemand ».

écoles primaires élémentaires<sup>5972</sup> (rappelons que le primaire supérieur et le secondaire ont toujours été interconfessionnels). Vœux rejetés par les conseils académiques, en vertu de la loi Falloux... alors même que l'interconfessionnalité a déjà cours dans de nombreuses écoles primaires élémentaires d'Alsace-Lorraine, à Mulhouse depuis 1831, à Munster depuis 1874, etc.<sup>5973</sup>. La gauche pousse aux élections législatives de 1924, mais la majorité des députés alsaciens-lorrains reste à droite. Au niveau national, par contre, le Cartel des gauches l'emporte. Herriot devient Président du Conseil, avec, dans son programme, l'achèvement de l'assimilation de l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire la séparation des Églises et de l'État et l'introduction de l'école laïque. Le Commissaire général Alapetite demande à être relevé de ses fonctions, qu'il quitte en juillet 1924. La région manifeste et pétitionne massivement, la grève scolaire du 16 mars 1925 est particulièrement suivie dans les campagnes, catholiques et protestantes. L'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, initiateur et figure de proue du mouvement de protestation, tente de contenir le courant autonomiste qui progresse au sein de l'opinion catholique et de l'UPR<sup>5974</sup>. Le Cartel des gauches finit par tomber, indépendamment de sa politique alsacienne-lorraine, qui n'a donc pas pu être mise en œuvre. Toutefois, les villes qui demandent la déconfessionnalisation des écoles l'obtiennent.

La crise de 1924 a provoqué, en Alsace, l'essor d'un mouvement autonomiste qui ne se manifesterait que faiblement en Moselle, en-dehors de l'Est germanophone (scission de la minorité germanophone de l'URL en 1929<sup>5975</sup>). Un marqueur de sa montée en puissance est la fondation à Saverne, en avril 1925, d'un journal qui s'en veut le porte-voix : *Die Zukunft* (de tendance cléricale). Malgré la recrudescence du « malaise », le Commissariat général de la République est supprimé le 15 octobre 1925 et remplacé par une Direction générale des services d'Alsace et de Lorraine, installée à Paris, mais quatre services sont maintenus à Strasbourg : l'Instruction publique, les Cultes, les assurances sociales, le contentieux du statut local (personnel et pensions). Paul Valot, le directeur

---

<sup>5972</sup> IGERSHEIM François, « Entre contestations et accommodements (1850-1860) : la présence des sœurs congréganistes dans l'enseignement public en Alsace », *Revue des Sciences Religieuses*, 2012/I, 86, p. 51-69, p. 59.

<sup>5973</sup> HIRSCH Jean-Pierre, *Combats pour l'école laïque en Alsace-Moselle entre 1815 et 1939*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 178.

<sup>5974</sup> Sur l'autonomisme durant l'entre-deux-guerres, voir : BAECHLER Christian, *Op. cit.*, 1982, et WITTMANN Bernard, *Jean Keppi 1888-1967. Une histoire de l'autonomisme alsacien*, Fouenant, Yoran embanner, 2014.

<sup>5975</sup> ROTH François, *Op. cit.*, 2010, p. 160.

auquel on confie cette administration (rattachée à un ministère, souvent à la présidence du Conseil), restera en poste jusqu'à sa révocation par le régime de Vichy.

En juin 1926, *Die Zukunft* promeut le manifeste du *Heimatbund*, revendication de l'autonomie complète de l'Alsace-Lorraine dans le cadre de la France, qui recueille plusieurs centaines de signatures en Alsace et dans l'est mosellan. Les sanctions prises contre les signataires dépendant de l'État contribuent à asseoir le mouvement dans l'opinion publique. Un parti autonomiste est fondé en septembre 1927 (il devient l'*Unabhängige Landespartei* deux mois plus tard), l'UPR est de plus en plus séduite par l'autonomisme, des progressistes protestants s'y rallient (Dahlet, député de Saverne de 1928 à 1940<sup>5976</sup>), de même que les communistes. Devenu président du Conseil peu après le lancement du manifeste du *Heimatbund*, Poincaré répond par la répression, en faisant supprimer trois journaux autonomistes et arrêter le chef de file des autonomistes UPR, Joseph Rossé<sup>5977</sup>. Ce faisant, il contribue beaucoup à la popularité du *Heimatbund*. Les perquisitions effectuées dans les milieux autonomistes à la veille de Noël 1927 et le procès de Colmar qui s'ensuit (pour complot avec l'Allemagne) aboutissent au même résultat.

Les élections législatives de 1928, puis les élections municipales de 1929 offrent plusieurs victoires aux autonomistes, qui, grâce à l'alliance de leurs différentes tendances partisans (*Volksfront*), conquièrent notamment les mairies de Strasbourg et de Colmar (l'audience de l'autonomisme demeure très limitée à Mulhouse, « du fait de la force du parti socialiste »<sup>5978</sup>). Entre-temps, l'UPR s'est scindée : sa composante non-autonomiste a fondé (décembre 1929) un nouveau parti, l'Action Populaire Nationale d'Alsace (APNA). Les luttes municipales se jouent notamment sur le terrain culturel, les municipalités autonomistes promouvant le théâtre de langue allemande.

Il faut préciser que la population alsacienne (c'est également le cas dans l'Est mosellan) continue d'employer très majoritairement l'allemand dialectal dans la vie courante, notamment chez les paysans (33% de la population active en 1921, 25% en 1926)

---

<sup>5976</sup> STRAUSS Léon, « Dahlet Camille », *NDBA*, 7, p. 568-570 (portrait).

<sup>5977</sup> BAECHLER Christian, « Rossé Joseph Victor », *NDBA*, 32, p. 3292-3294 (portrait).

<sup>5978</sup> WAGNER Richard, *La vie politique à Mulhouse de 1870 à nos jours*, Mulhouse, 1976, p. 135-141.

et les ouvriers (36% de la population active en 1921, 44% en 1926)<sup>5979</sup>. Cette situation se reflète dans la presse régionale, où la langue allemande prédomine assez largement, et dans le fonctionnement des services municipaux, où les notes et rapports internes sont souvent rédigés en allemand jusqu'à la Seconde Guerre mondiale<sup>5980</sup>. Dans les villages, l'école communale est souvent, en-dehors des cours itinérants, le seul lieu où résonne au quotidien la langue française (l'allemand continue d'y être enseigné), que les jeunes hommes désapprennent après le service militaire. Dans les villes, qui retrouvent leur population d'avant-guerre et la dépassent même timidement, le français est la langue maternelle d'une partie de la jeunesse bourgeoise. Il est également répandu par la présence de familles venues de « l'Intérieur », parfois d'origine alsacienne (les fameux « revenants »), fonctionnaires, enseignants, employés, etc. qui ont succédé aux Vieux-Allemands de la période du *Reichsland*. Des militaires aussi, on l'a dit, nombreux (mais moins qu'à l'époque allemande<sup>5981</sup>), retranchés derrière la ligne Maginot qui s'édifie entre 1927 et 1936.

L'accession d'Hitler au pouvoir a des répercussions importantes sur la région frontalière, qui s'inquiète de ses accents belliqueux. Le retour à l'Allemagne de la Sarre, après le plébiscite de janvier 1935, est un coup dur pour l'économie alsacienne-lorraine, particulièrement pour l'économie mosellane. La remilitarisation de la Rhénanie, en mars 1936, renforce le caractère de « glacis » de l'Alsace-Lorraine, qui accentue le marasme économique dans lequel la région est plongée depuis 1931. Le contexte de montée en puissance de l'Allemagne nazie n'est pas favorable à l'autonomisme, déjà en perte de vitesse depuis le début de la décennie. Le mouvement perd les mairies de Strasbourg et de Colmar aux élections de 1935. Mais il ne disparaît pas, s'opposant notamment à la décision du Front populaire de prolonger la scolarité obligatoire des garçons alsaciens-lorrains jusqu'à l'âge de quinze ans, pour compenser la surcharge des programmes représentée par les cours de religion et d'allemand.

---

<sup>5979</sup> Au début des années 1920, un Alsacien sur six (un Strasbourgeois sur trois) affirmait comprendre le français, cf. FUCHS René, NONN Henri et RAPP Francis, « L'entre-deux-guerres, l'occupation nazie et la Libération (1919-1945) », LIVET Georges et RAPP Francis (dir.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, t. 4, Strasbourg, DNA-Istra, 1982, p. 409-502, p. 422.

<sup>5980</sup> A Colmar, sous le maire Conrath (1919-1922), un quart des conseillers municipaux ne parle pas le français, cf. SCHMITT Jean-Marie, « L'"entre-deux-guerres" : reprise, crise et passions (1919-1939) », dans : LIVET Georges (dir.), *Histoire de Colmar*, Toulouse, Privat, 1983, p. 217-238, p. 230.

<sup>5981</sup> 8,6% de la population strasbourgeoise en 1910, 4,6% en 1931, cf. FUCHS René, NONN Henri et RAPP Francis, *Op. cit.*, p. 459.

Les autonomistes ne sont pas seuls à mener ce combat, qui mobilise les autorités religieuses et la majorité de la classe politique régionale : l'Alsace-Lorraine est agitée, en 1936/37, d'une nouvelle crise scolaire, avec rassemblements, pétitions, consignes de désobéissance, jusqu'à l'annulation de la décision par le Conseil d'État. La fin des années 1930 est marquée, en Alsace-Lorraine plus qu'ailleurs, par les tensions internationales et la crainte d'un nouveau conflit armé. La crise tchécoslovaque, en septembre et octobre 1938, fait croire à l'imminence d'une guerre et provoque un exode massif des populations urbaines : plus de la moitié des habitants de Strasbourg aurait quitté la ville, qui prend des allures de forteresse. Les réfugiés reviennent, soulagés, après les accords de Munich. Le débat politique est de plus en plus violent, nombre d'autonomistes ne cachant pas, depuis quelque temps déjà, leurs sympathies pour le national-socialisme. Paris craint la « cinquième colonne ». En février 1939, Karl Roos, le chef de la Landespartei, est arrêté ; il sera fusillé près de Nancy en février 1940. Entre-temps, la crise de Dantzig a éclaté et conduit au déclenchement de la guerre avec l'Allemagne ; la population des communes proches de la frontière (dont Strasbourg) est entièrement évacuée dans le Sud-Ouest. En juin 1940, la France est défaite, les troupes d'Hitler prennent possession de l'Alsace et de la Moselle, annexées de fait au Reich.

***b) Gros plan sur l'enseignement : administration, législation, cursus, programmes***

(1) La nouvelle académie de Strasbourg

Les Services de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine voient le jour fin novembre 1918<sup>5982</sup>. Ils sont placés sous la responsabilité d'un « inspecteur général », le

---

<sup>5982</sup> DELAHACHE Georges, *Les débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine*, Paris, Hachette, 1921, p. 116.

nouveau recteur de Strasbourg, Jules Coulet<sup>5983</sup>. Son administration se compose de quelques secrétaires alsaciens-lorrains maintenus en fonction et de militaires qui appartiennent à l'enseignement public dans la vie civile. Le recteur doit imposer son autorité sur ce qu'il reste de l'*Oberschulrat für Elsass-Lothringen*<sup>5984</sup>. Dans les trois districts, les *Schulräte* sont remplacés par des directeurs départementaux de l'Instruction publique, qui se parent, plus ou moins rapidement, du titre d'inspecteur d'académie. En avril 1919, l'envoi de secrétaires mis à disposition par le ministère de l'Instruction publique permet un début de stabilisation des services. À la même époque, le titre d'« inspecteur général » porté par le recteur est remplacé par celui de « directeur général ». Fin juin 1919, Jules Coulet est remplacé par Sébastien Charléty<sup>5985</sup>. Les tâches principales de l'année scolaire 1918/19 sont : « l'épuration » progressive du personnel enseignant du primaire et du secondaire ; la formation continue des instituteurs et institutrices pour l'apprentissage du français ; la réduction de la place de l'allemand ; la promotion de la culture française.

La direction générale de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine ne dépend pas du ministère de l'Instruction publique, mais du Commissariat général de la République, puis de la Direction générale des Services d'Alsace et de Lorraine. « Les services de l'enseignement d'Alsace et de Lorraine » sont alors placés sous l'« autorité exclusive » du

---

<sup>5983</sup> Ancien recteur de Montpellier, le commissaire général lui trouvait trop peu de « de liant et de souplesse » (FUCHS René, NONN Henri et RAPP Francis, *Op. cit.*, p. 469).

<sup>5984</sup> ADBR W1045/8, le haut-commissaire de la République à Strasbourg au recteur de Strasbourg, 16.12.1918 : « J'ai l'honneur de vous adresse une copie d'instructions données, à la date du 25 novembre, par l'*Oberschulrat* de Strasbourg. Ces instructions s'inspirent de tendances absolument inadmissibles. Par ailleurs, il ne saurait être toléré que les fonctionnaires allemands, encore en fonctions, se permettent de correspondre avec leurs anciens subordonnés. Seul le haut-commissariat, représenté par vous, est qualifié pour donner des instructions au personnel enseignant. Je vous prie de notifier aux destinataires des instructions que la circulaire, dont ci-joint copie, est abrogée » Le commissaire de la République à Colmar au haut-commissaire de la République à Strasbourg, 08.12.1918 : « Je suis avisé que l'*Oberschulrat* de Strasbourg adresse directement, à divers fonctionnaires de l'enseignement, allemands ou germanophiles, l'ordre de réintégrer leurs anciens postes. Quatre d'entre eux sont déjà rentrés, en vertu de cet ordre, à l'*Oberrealschule* de Colmar. Je vous demande de vouloir bien prévenir l'*Oberschulrat* de ne procéder à aucune réintégration ou nomination de personnel dans la Haute-Alsace sans l'assentiment préalable du chef du service départemental de l'Instruction publique à Colmar ».

<sup>5985</sup> WOLFF Christian, « Charléty Sébastien », *NDBA*, 6, p. 492-493 (portrait). Né à Chambéry en 1867, catholique, normalien, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Lyon de 1897 à 1907, il rejoint ensuite la Tunisie, protectorat français, dont il devient le directeur de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. En juin 1919, il est nommé recteur de l'académie de Strasbourg. Il est nommé recteur de Paris en février 1927.

« ministre chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine »<sup>5986</sup>. Toutefois, « en vertu de la loi du 22 juillet 1923, [...] les nominations, promotions de grade, admissions à la retraite, etc. doivent [...] faire l'objet de décisions concertées du ministre chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine et du ministre de l'Instruction publique », avec « double contreseign » : le personnel placé sous l'autorité du premier est « mis à sa disposition » par le second. Une note d'avril 1926, de la présidence du Conseil, qui rappelle cette imbrication, reproche au recteur Charléty, chef du Service de l'Instruction publique en Alsace et en Lorraine, ses « rapports directs avec le ministère de l'Instruction publique » (entre autres manquements)<sup>5987</sup>.

Car si l'on introduit l'intégralité de la législation française pour l'enseignement supérieur, on garde des éléments de législation locale dans les autres ordres de l'enseignement, c'est-à-dire l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et, à partir de 1920, l'enseignement technique. L'Alsace-Lorraine continue, tout d'abord, d'être régie par la loi Falloux en ce qui concerne l'école primaire confessionnelle et l'enseignement religieux obligatoire. Elle conserve aussi : la loi allemande du 18 avril 1871 sur l'obligation scolaire, qui dure, pour les garçons, un an de plus que dans le reste de la France, jusqu'à ce que la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans y soit également instaurée, sous le Front populaire ; la loi allemande du 12 février 1873, qui place tout l'enseignement, public comme privé, sous la surveillance et la direction de l'État. Le rectorat ne fera qu'un usage limité de ce texte.

De la législation scolaire française établie entre 1871 et 1918, sont introduits, sous le recteur Charléty, la gratuité de l'enseignement primaire (par le décret du 12 février 1924) et différents articles de lois ou décrets concernant la construction de maisons d'école et l'organisation générale de l'enseignement (par le décret du 8 août 1924). Celle établie depuis novembre 1918 s'applique, généralement, à l'Alsace-Lorraine comme au reste du pays. Entre autres réformes : l'assimilation de l'enseignement secondaire féminin à son

---

<sup>5986</sup> ADBR 98AL294, note de la présidence du Conseil « sur le fonctionnement du service de l'Instruction publique à Strasbourg », 27.04.1926.

<sup>5987</sup> « [...] il lui arrive, en outre, de sortir de la réserve qu'exigeraient ses fonctions pour déconsidérer, en Alsace et en Lorraine, l'autorité supérieure et, même, les décisions du Gouvernement. Enfin, cet éminent universitaire paraît se désintéresser de sa tâche administrative, qui n'est cependant ni la plus légère ni la moins délicate, et qui est abandonnée à des fonctionnaires incapables de la mener à bien. Un certain nombre de faits peuvent être cités à l'appui de chacune de ces trois observations : [...] ».

homologue masculin dans les années 1920<sup>5988</sup>, la gratuité de l'enseignement secondaire autour de 1930 et la scolarité obligatoire prolongée jusqu'à quatorze ans en 1936 (les garçons alsaciens-lorrains l'avaient depuis 1871, comme on l'a dit, mais pas les filles). Mais la loi Astier du 25 juillet 1919, qui rend obligatoire la fréquentation de cours professionnels, ne remplace pas la *Gewerbeordnung* alsacienne-lorraine, faisant la même obligation<sup>5989</sup>.

Par l'article 85 de la loi de Finances du 31 décembre 1936, la direction générale de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine perd sa direction de l'Enseignement secondaire. Celui-ci est rattaché au ministère de l'Éducation nationale. Le directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace et de Lorraine part à la retraite. Il s'agit de Paul Schlienger<sup>5990</sup>, qui occupait la fonction depuis sa création, et en restera donc l'unique titulaire. À la séance du conseil académique de décembre 1937, il présente un exposé historique sur les étapes qui ont pu mener au « rattachement »<sup>5991</sup>. Les informations fournies par ce document nous aideront dans la rédaction des parties suivantes. Le recteur salue, dans le rattachement, l'œuvre de Schlienger<sup>5992</sup> :

[...] Il a poursuivi à Strasbourg, depuis 1919, avec les recteurs qui s'y sont succédé, une œuvre patiente d'adaptation progressive qui fait que, aujourd'hui, (sauf pour certains détails) aucune différence n'existe plus entre nos établissements secondaires et ceux des autres académies. Les inspecteurs généraux venus de Paris le constatent avec plaisir ; ils sont heureux de venir en Alsace pour les tournées d'inspection.

---

<sup>5988</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 19 : « Si la réforme de l'enseignement secondaire a assimilé, au point de vue de l'enseignement, les établissements féminins aux établissements masculins, le décret du 27 août 1927 a consacré le principe de l'égalité des traitements des deux catégories de personnel. Il ne reste plus qu'à unifier les agrégations masculines et féminines, mesure déjà amorcée par divers décrets relatifs à certains de ces concours. Ainsi, dans quelques années, sera complètement réalisée l'unification des établissements masculins et féminins portant à la fois sur les horaires, les programmes, les examens, les traitements du personnel et les diplômes qualifiant pour l'enseignement secondaire ».

<sup>5989</sup> BODÉ Gérard, *Enseignement technique et formation professionnelle dans le Reichsland Elsass-Lothringen : les écoles de perfectionnement d'Alsace-Lorraine entre 1871 et 1918*, thèse, Université Marc Bloch de Strasbourg, UFR des sciences historiques, 1994, 3 volumes. La *Gewerbeordnung* sera maintenue jusqu'en 1955.

<sup>5990</sup> STRAUSS Léon, « Schlienger Paul Marie », *NDBA*, 33, p. 3451-3452. Né à Cernay en 1869, catholique, études à Nancy, agrégé d'allemand, chargé de l'enseignement primaire dans la partie de la Haute-Alsace occupée par l'armée française pendant la Première Guerre mondiale, il devient directeur départemental de l'Instruction publique de Basse-Alsace en novembre 1918, mais passe rapidement au rectorat.

<sup>5991</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 38.

<sup>5992</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 10.12.1937.

Le rattachement de nos lycées et collèges au ministère de l'Éducation nationale s'est, dans ces conditions, effectué facilement. Nous avons trouvé le meilleur accueil au ministère de l'Éducation [sic] et les bureaux de Paris ont apporté une évidente bonne volonté dans l'aplanissement des difficultés qui surgissaient ; nous profitons largement des crédits ouverts ; le recrutement, les nominations des professeurs dans les grands établissements sont facilités.

M. Schlienger assiste aujourd'hui au dernier conseil académique de sa carrière ; nous avons donc des raisons nombreuses de le regretter. Au moment où il nous quitte pour la retraite. [...] Mais il ne nous quitte pas complètement ; il ne nous mesurera jamais ses avis et même, parfois, son concours.

De fait, Schlienger siègera encore au conseil académique dans sa séance de l'année suivante (1938)<sup>5993</sup> : « M. le recteur salue M. Schlienger, inspecteur général honoraire, et se félicite que M. le président du Conseil ait prié M. Schlienger de bien vouloir continuer – bien qu'admis à la retraite – sa collaboration à l'administration académique pendant quelque temps. [...] M. Schlienger continuera, à titre officieux, à donner ses conseils si précieux, fruit de sa longue expérience ». Le recteur dont le procès-verbal de séance rend compte des paroles est Adolphe Terracher<sup>5994</sup>, tout juste nommé dans l'académie. Schlienger aura donc connu tous les recteurs de l'entre-deux-guerres : il est entré au rectorat sous Coulet, a reçu le titre de directeur de l'enseignement secondaire (il en assurait déjà les fonctions) à l'arrivée de Charléty<sup>5995</sup>.

Entre celui-ci et Terracher, l'académie a connu deux recteurs d'origine alsacienne : Christian Pfister<sup>5996</sup> (1927-1931), un « revenant » (comme Schlienger), né à Beblenheim ;

---

<sup>5993</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 17.12.1938.

<sup>5994</sup> FRANK Paul et STRAUSS Léon, « Terracher Louis *Adolphe* », *NDBA*, 37, p. 3840-3842. Né en Charente en 1881, catholique, normalien, agrégé de grammaire, il est nommé professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de Strasbourg en 1919. À partir de 1925, il mène une carrière de recteur : d'abord à Dijon, puis à Bordeaux et finalement – nommé en octobre 1938 – à Strasbourg. Conseiller d'État sous Vichy, il obtiendra le maintien de l'Université et des écoles normales repliées. Il réintègrera brièvement ses fonctions de recteur de l'académie de Strasbourg après la Seconde Guerre mondiale.

<sup>5995</sup> STRAUSS Léon, « Schlienger Paul Marie », *NDBA*, 33, p. 3451-3452.

<sup>5996</sup> STRAUSS Léon, « Pfister Chrétien (dit Christian) », *NDBA*, 29, p. 2992-2993 (portrait). Né à Beblenheim en 1857, luthérien, il quitte l'Alsace après l'annexion de 1871. Normalien, agrégé d'histoire, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy (fondateur des *Annales de l'Est*), maître de conférences à l'École normale supérieure, professeur à la Sorbonne, il retrouve l'Alsace après son retour à la France, comme doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Strasbourg. Il prononce de nombreuses conférences sur l'histoire locale et régionale. Partisan de la laïcité, il encourage le développement de la Ligue de l'Enseignement. Aussi, sa nomination comme recteur en mars 1927 provoque-t-elle la colère de la presse catholique. Christian Pfister prend sa retraite en octobre 1931.

puis Joseph Dresch<sup>5997</sup> (1931-1938), le fils d'un professeur d'allemand natif d'Obernai et établi dans la Sarthe avant la guerre de 1870. Le premier des deux, doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg de 1919 à 1927, a contribué au prestige de la nouvelle université française.

## (2) Une nouvelle scolarité

Le passage du système allemand au système français a, naturellement, d'importantes répercussions concrètes sur la vie scolaire des élèves. La question de la langue est « particulièrement délicate » dans l'enseignement primaire, celui des classes populaires, qui, en Alsace et dans l'Est mosellan, ne parlent généralement que les dialectes allemands<sup>5998</sup>. Aussi, « l'effort essentiel s'est porté sur l'enseignement de la langue française »<sup>5999</sup>. Il repose sur la formation continue des instituteurs et institutrices du cadre local maintenus en fonction, sur la venue d'instituteurs et d'institutrices de « l'Intérieur » et sur la formation de la relève dans les écoles normales d'Alsace-Lorraine, où les examens locaux intègrent de nouvelles épreuves, avant d'être remplacés, à partir de la session de 1921, par les examens du système français, « complétés par les épreuves qu'exige le caractère confessionnel de l'école »<sup>6000</sup> (les élèves des écoles normales ont l'obligation d'assister aux cultes). Les programmes scolaires alsaciens-lorrains subissent, au moins dans un premier temps, peu de changement, si ce n'est, bien sûr, dans leur orientation nationale : « On a conservé les grandes lignes de l'organisation pédagogique alsacienne en subsistant simplement l'enseignement du français à celui de l'allemand, l'étude de l'histoire et de la géographie françaises à celle de l'histoire et de la géographie

---

<sup>5997</sup> DRESCH Jean et KRAKOVITCH Odile, « Dresch Joseph Émile Félix », *NDBA*, 8, p. 694. Né à La Flèche en 1871, catholique, normalien, agrégé d'allemand, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, puis doyen de cette même faculté, recteur de l'académie de Toulouse de 1922 à 1931, il succède alors à Christian Pfister à la tête de l'académie de Strasbourg. Président du jury de l'agrégation d'allemand de 1925 à 1931.

<sup>5998</sup> DELAHACHE Georges, *Op. cit.*, p. 134-135.

<sup>5999</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>6000</sup> *Ibid.*, p. 139.

allemandes », écrit Delahache en 1921, « Mais l'enseignement de l'allemand est conservé à raison de trois heures par semaine [...] »<sup>6001</sup>.

Dix ans plus tard, les *Cahiers du Cercle Fustel de Coulanges* publient un article consacré au « régime de l'Enseignement en Alsace »<sup>6002</sup>, qui s'appuie sur une étude approfondie consacrée au sujet par le professeur Delpech<sup>6003</sup>. L'article des *Cahiers* remarque, sur le passage du système français au système allemand<sup>6004</sup> : « Quant à la structure générale de l'école, peu de différences existaient entre les deux régimes. Un fait frappe cependant : le nombre exceptionnel des écoles mixtes sous la domination allemande ; elles atteignaient presque la moitié du total : 1 450 sur 2 841 ». Le fait culturel est nié et remplacé par une explication strictement politique : « Ce n'était point là volonté arrêtée de co-éducation, mais simplement solution trop facile des difficultés rencontrées dans le recrutement d'un personnel suffisamment assoupli aux volontés du vainqueur, en même temps que souci d'économie ». Sur le cursus et les programmes<sup>6005</sup> : « Au point de vue pédagogique, l'école allemande répartissait les enfants en trois degrés : inférieur de six à huit ans, moyen de huit à dix ans, supérieur de dix ans à la sortie de l'école. Le passage de ce système à la division française en cours préparatoire, cours élémentaire, cours moyen et cours supérieur apparut chose aisée et fut rapidement réalisée<sup>6006</sup>. Toutefois, dans ce cadre unifié, il faudra conserver bien des éléments étrangers ». Voir le programme horaire de la circulaire rectorale du 10 juillet 1923<sup>6007</sup>.

Dans l'enseignement secondaire masculin, pour terminer l'année scolaire 1918/19, les classes sont scindées entre « section française » et « section alsacienne » ou

---

<sup>6001</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>6002</sup> Le Groupe de Strasbourg, « Le régime de l'Enseignement en Alsace », *Cahiers du Cercle Fustel de Coulanges*, mars 1931 (Troisième Année, N°4), p. 3-22.

<sup>6003</sup> DELPECH Joseph, « Régime de l'Enseignement », *Répertoire de droit et de jurisprudence d'Alsace-Lorraine*, Paris, 1925, p. 746-812.

<sup>6004</sup> Le Groupe de Strasbourg, *Op. cit.*, p. 14.

<sup>6005</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>6006</sup> ROSSÉ Joseph *et alii*, *Das Elsass von 1870-1932*, t. 4, Colmar, 1938, p. 230. Le cours préparatoire (CP) aux écoles primaires, pour les enfants de six à huit ans, est introduit dans l'académie de Strasbourg par décision rectorale du 16 octobre 1920 (il faudrait une enquête établissement par établissement pour voir là où on a un CP de deux ans, et là où on a un CP de un an : une interrogation qui n'est pas spécifique à l'Alsace). Autre nouveauté du régime français : les écoles enfantines sont attachées aux écoles maternelles.

<sup>6007</sup> ROSSÉ Joseph *et alii*, *Das Elsass von 1870-1932*, t. 4, Colmar, 1938, p. 230.

« lorraine », pour les élèves ne maîtrisant pas suffisamment le français<sup>6008</sup>. L'objectif est que la seconde catégorie se fonde le plus rapidement possible dans la première. En classe d'*Oberprima*, l'année scolaire se clôt par l'*Abitur*, dont l'équivalence avec le baccalauréat a été prononcée<sup>6009</sup> ; les épreuves sont quelque peu modifiées, pour faire une plus grande place à la connaissance du français<sup>6010</sup>. En août 1919, « l'École Navale de Brest organise [...] un concours spécial (six places) pour des élèves "nés entre le 11.1.1899 et le 31.12.1902 ayant l'*Abitur* ou, à défaut, un certificat de scolarité indiquant qu'ils ont fait leurs études jusqu'à l'*Unterprima*" »<sup>6011</sup>. « A partir de l'année scolaire 1919-1920, la préparation du baccalauréat est organisée [...] à côté de la préparation de l'ancien *abitur* et les élèves peuvent choisir celui des deux examens auquel ils se présenteront. [...] En juillet 1920 ont [...] lieu à Strasbourg les premiers examens de baccalauréat (première partie) concurremment avec l'ancien *abitur* »<sup>6012</sup>. Il y a alors 275 candidats inscrits pour l'*Abitur* et 578 pour le baccalauréat<sup>6013</sup>.

Les établissements suivent le cursus français<sup>6014</sup> : à la rentrée 1920, ils suppriment la classe d'*Unterprima*, ne conservant plus du régime allemand que l'*Oberprima*<sup>6015</sup> ; la transition est en passe de s'achever. Elle est complète en 1922, avec la suppression de l'*Abitur* (arrêté du 10 avril), dont une dernière session est organisée en octobre : tous les candidats de l'académie refusés aux sessions précédentes sont réunis au Lycée Fustel de Coulanges<sup>6016</sup>. Les « horaires et programmes [français] sont intégralement introduits [...] avec quelques particularités en ce qui concerne l'enseignement religieux et l'enseignement de l'allemand », écrira Schlienger dans son rapport de 1937. Il précisera, en outre : « Afin

<sup>6008</sup> DELAHACHE Georges, *Op. cit.*, p. 126.

<sup>6009</sup> Cela n'empêche pas quelques soucis d'adaptation, cf. CLAD François, *Lycée Kléber. Historique 1919/1994*, Schiltigheim, 1995, p. 10.

<sup>6010</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 38.

<sup>6011</sup> CLAD François, *Op. cit.*, p. 8.

<sup>6012</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 38.

<sup>6013</sup> DELPECH Joseph, *Op. cit.*

<sup>6014</sup> Les noms des classes changent. Dans les petites classes : *Nova* → onzième, *Octava* → dixième, *Septima* → neuvième. Dans les autres classes : *Sexta* ou 6. *Realklasse* → huitième, *Quinta* ou 5. *Realklasse* → septième, *Quarta* ou 4. *Realklasse* → sixième, *Unter-Tertia* ou 3. *Realklasse* → cinquième, *Ober-Tertia* ou 2. *Realklasse* → quatrième, *Unter-Secunda* ou 1. *Realklasse* → troisième, *Ober-Secunda* ou 3. *Oberrealklasse* → seconde, *Unter-Prima* ou 2. *Oberrealklasse* → première, *Ober-Prima* ou 1. *Oberrealklasse* → Philosophie ou Mathématiques.

<sup>6015</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 39.

<sup>6016</sup> *Ibid.*

de mettre les élèves des lycées et collèges dans les mêmes conditions de travail que leurs camarades des autres régions, le régime des études surveillées a été introduit au cours de l'année 1919 ».

Les « lycées et collèges » : c'est le retour à la division française des établissements. « Le régime allemand ne connaissait qu'un seul type d'établissement secondaire », écrit rapidement Georges Delahache, du point de vue administratif et financier, sans mentionner la diversité des types d'enseignement, entre *Gymnasium/Lyzeum*, *Realgymnasium*, *Oberrealschule* et *Realschule*. Il aurait été plus clair – et plus honnête – d'écrire : « Le régime allemand ne connaissait qu'un seul régime d'établissement secondaire »<sup>6017</sup>. Mais il ne faut pas, au lendemain de la Première Guerre mondiale, rappeler que l'Allemagne a développé en Alsace-Lorraine un système d'enseignement secondaire répondant aux besoins différenciés de la population ! Les *Lyzeen* de Strasbourg, Colmar et Metz retrouvent, en 1919, l'appellation de lycées, qui est également donnée au *Gymnasium* de Mulhouse et à l'*Oberrealschule* de Strasbourg (« Lycée près du Palais », puis « Lycée Kléber »), laquelle se voit annexer l'« École réelle Saint-Jean » et bientôt (1920) la « Nouvelle École réelle » de la rue des Ecrivains<sup>6018</sup>. À la rentrée 1920, les *Gymnasien* de Haguenau et Sarreguemines deviennent, à leur tour, des lycées<sup>6019</sup>.

Les autres *Gymnasien* et *Realschulen* sont encore, transitoirement, des « gymnases » et des « écoles réales », mais leur sort est réglé : ils deviendront des collèges (le collège de Thionville deviendra un lycée à la rentrée 1925<sup>6020</sup>). Beaucoup retrouvent ainsi leur identité d'avant la guerre de 1870.

Pour l'enseignement secondaire des filles, la transformation est moins évidente, car l'organisation française, établie après le traité de Francfort, diffère grandement de l'allemande... au point que les conquérants français nient largement qu'un enseignement secondaire des filles ait jamais existé dans le *Reichsland*. La partie suivante s'attache à

---

<sup>6017</sup> DELAHACHE Georges, *Op. cit.*, p. 126.

<sup>6018</sup> CLAD François, *Op. cit.*, p. 8. « A Metz, Colmar, Mulhouse, le Gymnase et l'*Oberrealschule* ont été réunis sous l'autorité d'un même proviseur » (ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925).

<sup>6019</sup> DELAHACHE Georges, *Op. cit.*, p. 126.

<sup>6020</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925, p. 17 du compte-rendu.

montrer comment les écoles supérieures de filles ont disparu du paysage scolaire alsacien et par quelles institutions elles furent remplacées.

## **2. L'adoption du système français dans l'enseignement secondaire féminin**

### **a) *La nouvelle catégorisation des établissements publics***

#### (1) Les écoles supérieures de filles et la France

Au retour de l'Alsace-Lorraine à la France, les *höhere Mädchenschulen*, encore largement appelées *höhere Töchterschulen*, sont une institution solidement implantée. Pendant la période de transition qui s'ouvre alors, on continue d'employer le nom allemand (la nouvelle administration le découpe parfois en : *Höhere Töchter Schule*) ou on le traduit littéralement par « école supérieure de jeunes filles » ou « école supérieure de filles ». Le terme n'est généralement utilisé que pour désigner les établissements municipaux : les institutions privées n'intéressent pas les autorités scolaires, qui ne s'occupent que de ce qui est public ; Delpech, dans son article de 1925 sur le « régime de l'enseignement » en Alsace-Lorraine, se trompe en opposant les *höhere Mädchenschulen* aux « pensionnats » privés, alors que ces établissements étaient aussi des *höhere Mädchenschulen*<sup>6021</sup>. Une

---

<sup>6021</sup> DELPECH Joseph, *Op. cit.*

autre traduction de *höhere Mädchenschule* apparaît, rarement, dans la correspondance de particuliers : « lycée »<sup>6022</sup>.

Pour les autorités françaises, la parenté institutionnelle n'est nullement évidente. Elles contestent vivement l'appartenance des écoles supérieures de filles à l'enseignement secondaire, alors même que Camille Sée, dans le rapport de 1879 accompagnant sa proposition de loi, voyait dans les *höheren Töchterschulen* d'Allemagne « des écoles publiques destinées à l'enseignement secondaire des jeunes filles »<sup>6023</sup>. Autres temps, autres perceptions ? Pour Delahache, « les *Hoehere Mädchenschulen* [...] étaient plutôt des écoles primaires supérieures que des établissements d'enseignement secondaire »<sup>6024</sup>. En 1931, devant les élèves du lycée de jeunes filles de Strasbourg, le recteur Pfister évoquera le souvenir d'un enseignement hybride, « qui tenait à la fois de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement secondaire »<sup>6025</sup>. Le rapport sur l'enseignement secondaire pour la séance de décembre 1929 du conseil académique explique que le régime allemand « ne connaissait pas l'enseignement secondaire féminin ». Or, l'ordonnance du 10 mars 1915 rattachait officiellement les écoles supérieures de filles, complètes ou incomplètes (*gehobene Mädchenschulen*), à l'enseignement secondaire, auquel elles appartenaient déjà officieusement, au moins depuis 1887/88. Delpech considère, en 1925, que la reconnaissance de 1915 a eu lieu « inopinément »<sup>6026</sup>. Bref, il faut répandre l'image d'une France en avance sur l'Allemagne et qui vient fonder l'enseignement secondaire des filles dans les provinces recouvrées.

De quelle avance s'agit-il ? *Les lycées et collèges de jeunes filles* dispensent un enseignement qui fait la part belle aux lettres et aux langues, en ménageant néanmoins une place importante aux sciences, et sans négliger les travaux féminins et arts d'agrément ; *les écoles supérieures de filles* également. *Les lycées et collèges de jeunes filles* conduisent leurs élèves jusqu'à l'âge de dix-sept ans et les quelques unes qui vont jusqu'au bout du

---

<sup>6022</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Sélestat à l'époque du Reichsland. Seconde partie : l'école supérieure de filles des Vieux-Allemands puis école supérieure de filles municipale (1892-1918) (suite et fin) », *Annuaire des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, 2014, p. 186-196, p. 195. Un père de famille demande une dispense d'écolage, pour sa fille qui fréquente le « lycée des jeunes filles ».

<sup>6023</sup> *Lycées et collèges de jeunes filles*, Paris, Cerf, 1888 (3<sup>e</sup> édition), p. 95.

<sup>6024</sup> DELAHACHE Georges, *Op. cit.*, p. 131.

<sup>6025</sup> ADBR W1045/63, discours du recteur Pfister au lycée de jeunes filles de Strasbourg, 11.07.1931. Je remercie vivement M. le Professeur Igersheim, qui a porté l'existence de ce document à ma connaissance.

<sup>6026</sup> DELPECH Joseph, *Op. cit.*

cursus visent le diplôme de fin d'études secondaires, qui n'ouvre aucune voie universitaire ou professionnelle ; *les écoles supérieures de filles* conduisent leurs élèves jusqu'à seize ans et les quelques unes qui vont jusqu'au bout du cursus visent généralement l'entrée dans une école normale supérieure (*höheres Lehrerinnenseminar*), d'où elles sortiront enseignantes à l'âge de vingt ans.

Delahache ne mentionne pas l'existence de ces écoles normales supérieures : ces institutions annexes, inconnues dans le reste de la France, sont vouées à la disparition et à l'oubli. On peut les rapprocher de la « sixième année secondaire » (non prévue par le décret d'application du 14 janvier 1882) qui prolonge la scolarité jusqu'à dix-huit ans (ou au-delà) dans nombre de lycées et collèges de jeunes filles. Les élèves s'y préparent à passer le brevet supérieur, et, de plus en plus, le baccalauréat. C'est sur ce point seul que repose la prétention de la France à posséder un enseignement secondaire des filles inexistant en Alsace-Lorraine, car le *Reichsland* a fait le choix de la coéducation, c'est-à-dire de l'admission des filles candidates au baccalauréat dans les établissements secondaires de garçons. Et puis, cette avance française est mal fondée (pour des personnes qui contestent la valeur de l'ordonnance du 10 mars 1915), puisque la loi Camille Sée ne prévoit pas de préparation au baccalauréat, initiative récente des établissements, d'abord combattue, puis tolérée, dans l'attente de l'enseignement secondaire féminin. À l'heure où l'Alsace-Lorraine regagne le giron français, il n'est pas encore écrit que l'avenir de cet enseignement passera par le baccalauréat.

A l'instar des autres types d'établissements, les écoles supérieures de filles, pour leur première année sous le régime français (1918/19), sont principalement confrontées à la question du personnel. Les nombreux Allemands actifs dans ce domaine de l'enseignement sont progressivement révoqués<sup>6027</sup>, de même que quelques Alsaciens-Lorrains (Margarete Hartmann à Bouxwiller, Julius Diemert à Colmar, etc.) ; on parle, à cette occasion, de « professeurs d'enseignement secondaire »<sup>6028</sup>. Fin janvier 1919, le directeur de

---

<sup>6027</sup> Qui doit être considéré comme Allemand ? Voir : ADBR W1045/8, dossier « questions de nationalités », dans le cadre de la politique d'« épuration » du personnel de l'enseignement secondaire.

<sup>6028</sup> AMSé Fach 82 n°10, le haut-commissaire de la République à Strasbourg à l'administrateur du territoire de Sélestat, 09.01.1919 : « Vous avez reçu communication de la décision de M. le haut-commissaire en date du 31 décembre 1918, aux termes de laquelle les directeurs, directrices et certains professeurs d'enseignement secondaire d'origine allemande ont été relevés de leurs fonctions. Vous voudrez bien, en ce

l'enseignement de Basse-Alsace, proposant au recteur la révocation de deux enseignantes de l'école supérieure de filles de Wissembourg et de onze enseignants (trois hommes, huit femmes) de celle de Strasbourg, précise au sujet de ces derniers<sup>6029</sup> : « Pour quelques uns d'entre eux, il y aurait particulièrement urgence à décider, leur attitude m'ayant été signalée comme hostile, sournoisement ou ouvertement, depuis même l'arrivée des troupes françaises à Strasbourg ».

Tous les enseignants de la liste seront révoqués le 1<sup>er</sup> février. Les directeurs et directrices sont les premiers démis, fin 1918 ou le 1<sup>er</sup> janvier 1919, et des directions intérimaires sont mises en place : le recteur désigne généralement une enseignante de l'établissement. Les postes vacants (qui ont pu être occupés, brièvement, par des « instituteurs militaires »<sup>6030</sup>) sont confiés à de nouvelles enseignantes alsaciennes-lorraines ayant une bonne connaissance du français<sup>6031</sup> et à des enseignantes de « l'Intérieur », appelées dans l'académie par le rectorat et payées par l'État<sup>6032</sup>. Ces dernières viennent souvent pour une courte période.

A l'opposé, elles sont nombreuses, Alsaciennes et Lorraines d'origine, à attendre, pendant ce temps, dans leurs lycées et collèges de jeunes filles de « l'Intérieur », la création de tels établissements dans les provinces recouvrées et leur nomination sur la terre

---

qui concerne les écoles supérieures de jeunes filles, faire le nécessaire pour que les caisses municipales cessent de payer les directrices ou professeurs relevés de leurs fonctions et pour que les indemnités spéciales de direction soient provisoirement payées aux directrices déléguées par décision du 2 janvier 1919 ».

<sup>6029</sup> ADBR W1045/8, l'inspecteur d'acad. de Basse-Alsace au recteur de Strasbourg, 28.01.1919.

<sup>6030</sup> ADBR W1045/8, l'inspecteur d'acad. de Haute-Alsace au recteur de Strasbourg, 02.04.1919. L'inspecteur d'académie transmet trois « demandes de maintien en Alsace au titre civil », dont celle de M. Lachazette, « instituteur militaire à la *Höhere Mädchenschule* de Colmar ».

<sup>6031</sup> AMSé Fach 82 n°10, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au maire de Sélestat, 04.02.1919 : « J'ai l'honneur de vous proposer d'agrée, pour l'école supérieure de jeunes filles de Schlestadt, à titre provisoire, Mademoiselle Hirtzel Alice [ndlr : née à Muttersholtz le 10.12.1891], pourvue du brevet supérieur d'aptitude à l'enseignement dans les écoles supérieures de jeunes filles. Cett jeune fille, qui a enseigné à Paris, pendant six mois, assure en ce moment un intérim à l'école de Muttersholtz » Le même au même, 17.02.1919 : « Actuellement, un poste a été demandé pour votre école par Mademoiselle Maria Ulmer [ndlr : institutrice à Harskirchen], âgée de vingt-huit ans, qui a le brevet supérieur pour les écoles de jeunes filles et qui a enseigné en France pendant deux ans. Elle sait très bien le français ».

<sup>6032</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 25.05.1920 : « En 1919, l'administration française, désireuse d'assurer la prospérité de ces écoles, pour plusieurs desquelles il m'est arrivé de solliciter en vain des candidatures d'institutrices alsaciennes qui refusaient les nominations en raison des traitements insuffisants, l'administration française a pu alléger les budgets municipaux en remplaçant certaines des Allemandes par quelques institutrices ou professeurs venues de l'intérieur et payées entièrement par l'État. Nous permettions ainsi à ces écoles de traverser la crise due au départ des nombreuses institutrices allemandes ».

de leurs ancêtres. Telle est Mlle Mangin, qui demandait, trois jours avant l'armistice, « le poste de directrice du lycée de Metz »<sup>6033</sup> : « Je suis née, en 1864, à quelques kilomètres de Metz, toute ma famille est lorraine, mes grands-parents maternels ont quitté Metz après 1870. Finir ma carrière à Metz, consacrer tout mon dévouement au lycée que bientôt vous y ouvrirez est pour moi le rêve de ma vie universitaire. J'ose espérer, Monsieur le ministre, que j'ai mérité que vous m'accordiez cette faveur ». Mais au printemps, la réalisation de ce souhait paraît incertaine<sup>6034</sup> : « [...] d'aucuns prétendent que la création de l'enseignement secondaire féminin en Alsace et en Lorraine ne se fera pas dès maintenant. Je refais donc une nouvelle demande dans laquelle je sollicite de Monsieur le ministre, si rien ne se crée à Metz, un poste de directrice dans un lycée ».

Je n'ai rien trouvé à Strasbourg sur les premières réflexions de l'administration quant au devenir des écoles supérieures de filles ; il faudrait chercher aux Archives nationales, sous la série AJ<sup>30</sup>, mais on n'y trouverait aucun plan clairement défini. Il s'agit avant tout, pour la nouvelle administration, d'observer, sur le terrain, le fonctionnement des établissements. Ainsi, le 6 janvier 1919, la présidence du Conseil a approuvé une proposition du sous-secrétaire d'État Jeanneney « tendant à organiser une mission d'inspection générale dans les établissements d'enseignement primaire supérieur et en particulier dans les écoles normales, les écoles préparatoires et les écoles supérieures de jeunes filles », dont l'« objet principal était »<sup>6035</sup> :

1° d'établir le niveau général de l'enseignement dans les établissements des différents types, et pour les diverses disciplines, d'examiner aussi les méthodes suivies et les résultats obtenus ;

2° de procéder à un premier examen du personnel enseignant d'origine alsacienne et lorraine, au double point de vue de sa valeur pédagogique et de sa connaissance du français ;

---

<sup>6033</sup> AN F<sup>17</sup> 23859/B, dossier Mangin, Mlle Mangin au ministre de l'Instruction publique, 08.11.1918. Son courrier passe par le recteur de Nancy, auquel elle écrit ces mots : « Je pense qu'il m'est permis maintenant de formuler, par écrit, le vœu que vous connaissez depuis quatre ans : celui d'être nommée directrice du lycée de Metz. Je me souviens, avec émotion, de la bonté avec laquelle vous avez accueilli ce souhait si cher. Je viens aujourd'hui, Monsieur le recteur, remettre, à nouveau, ma cause entre vos mains. Revoir Metz, y finir ma carrière : c'est le rêve de toute une vie ! »

<sup>6034</sup> AN F<sup>17</sup> 23859/B, dossier Mangin, Mlle Mangin à un « Monsieur », 28.05.1919.

<sup>6035</sup> ADBR W1045/8, le sous-secrétaire d'État Jeanneney à la présidence du Conseil, Service gén. d'Alsace et Lorraine, Bureaux de l'Instruction publique, 16.02.1919.

3° de déterminer les besoins de personnel de chaque établissement en fonction des emplois dès maintenant vacants et de ceux qui le deviendront encore par le départ prochain de professeurs d'origine allemande.

La « mission, commencée le 9 janvier, s'est poursuivie jusqu'au 23, mais a dû être interrompue à cette date, MM. les inspecteurs généraux Gilles et Lamy ayant été rappelés à Paris, le premier par des obligations de service, le second par des raisons de santé. Il conviendrait que ces Messieurs puissent revenir le plus tôt possible », écrit Jeanneney, « pour achever eux-mêmes la tournée commencée ». Le sous-secrétaire transmet des rapports « sur un assez grand nombre d'établissements ». Malheureusement pour nous, aucune copie ne figure dans les archives strasbourgeoises. Mais on peut déduire du courrier de Jeanneney que ces rapports concernaient surtout le service central de l'Instruction publique, les inspecteurs et les écoles normales et préparatoires. En mars 1919, le rectorat (Schlienger) enquête sur les finances des écoles municipales supérieures de filles, en envoyant aux directions des établissements un tableau où il y a lieu d'indiquer le détail des dépenses annuelles depuis 1910 jusqu'en 1918<sup>6036</sup>. Mais on ignore l'utilisation qui sera faite des informations collectées. La question des coûts n'apparaît pas dominer le processus de transformation des établissements, qui relève de préoccupations scolaires. On commencera, à la rentrée 1919, par créer des lycées de jeunes filles (en même temps que des lycées de garçons), là où le besoin d'enseignement secondaire féminin ne laisse aucun doute.

## (2) La transformation en établissements secondaires

La transformation des écoles municipales supérieures de filles en lycée de jeunes filles a lieu dans les quatre grandes villes : Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Metz. Début

---

<sup>6036</sup> ADBR 105AL2523, (Schlienger pour) le recteur de Strasbourg au « directeur » de chaque école municipale supérieure de filles, 14.03.1919.

septembre 1919, le directeur départemental de l'enseignement de Basse-Alsace écrit au président de la commission municipale de Strasbourg (Peirottes)<sup>6037</sup> :

J'ai l'honneur de vous informer que M. le recteur désire aboutir à la transformation de l'École supérieure municipale de Strasbourg en un lycée de filles. Et la direction de cet établissement ainsi transformé serait, pour permettre l'organisation des études et des programmes français, confiée à Mlle Belugou, directrice de l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres. [...] La dénomination de Lycée donnée à l'École ne changera pas, d'ailleurs, immédiatement les conditions financières de l'établissement. La plupart des classes resteront ce qu'elles étaient auparavant, et la partie du personnel qui est pourvu de diplômes alsaciens continuera à être payé comme auparavant par les soins de la Ville. En revanche, le personnel pourvu de titres français – et ce sera le cas des professeurs qui enseigneront dans les classes du lycée proprement dit – sera payé par les soins de l'État. En somme, il s'agit, tout en gardant provisoirement l'École supérieure actuelle avec ses cadres, une partie de ses classes et son régime financier, d'y introduire peu à peu, avec le titre de lycée, l'organisation des lycées français de jeunes filles à la charge de l'État. La transformation projetée de votre École supérieure en un lycée ne coûtera rien à la Ville. Et même, le jour où cette transformation sera achevée, les charges de la Ville seront considérablement réduites ; car, dans le régime français des lycées, les Villes n'ont d'autre charge que celle de l'entretien des locaux. Les traitements du personnel incombent entièrement à l'État. Je veux espérer que la commission municipale et vous-même ne verrez pas d'inconvénient à cet essai de transformation de la *Höhere Töchter Schule* en un lycée français de jeunes filles.

Le courrier expose les principes généraux de la transformation en lycées des écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine à la rentrée 1919 : directrices de « l'Intérieur » (Belugou à Strasbourg, Stoltz à Colmar, Delarue à Mulhouse, Mangin à Metz) et renouvellement du personnel des classes secondaires avec des professeurs de « l'Intérieur », modification des conditions financières, avant de penser revoir le régime administratif des établissements. Le directeur départemental de l'Instruction publique réécrit, le lendemain, à la mairie de Strasbourg, qui l'informer de la mutation, dans des « écoles réales » de la ville, des deux enseignants hommes de l'école municipale supérieure de filles qui n'avaient pas été révoqués. En effet, « M. le recteur désire que,

---

<sup>6037</sup> AMS 2MW580, l'inspecteur d'acad. de Basse-Alsace au président de la commission municipale de Strasbourg, 04.09.1919.

autant que possible, les jeunes filles soient élevées par des professeurs femmes »<sup>6038</sup>, comme c'est la règle dans le reste de la France. En outre, « au point de vue financier, cette double mutation allègera les charges que la *Höhere Töchter Schule* imposait à la Ville, car ces deux fonctionnaires vont être remplacés par des professeurs pourvus de diplômes français, qui seront payés par le Service général d'Alsace et Lorraine ». M. Uentz, qui a assuré la direction provisoire de l'école municipale supérieure de filles de Metz en 1918/19, est muté à l' « école réale supérieure » de Mulhouse<sup>6039</sup>. Les directrices prennent possession des anciens logements des directeurs allemands à Strasbourg, Mulhouse et Metz. À Colmar, où il n'existe pas de pavillon directorial, l'inspecteur d'académie encourage la municipalité à en faire construire un<sup>6040</sup> :

J'ai l'honneur de vous informer que le ministère a nommé une directrice pour le lycée de jeunes filles de Colmar. Or, la directrice, Mlle Stoltz, n'a pas d'appartement à sa disposition au lycée ; elle remplace la directrice de l'ancienne *Höhere Mädchen Schule*, qui, elle, n'avait pas droit au logement : c'est pourquoi aucun appartement n'a pas été organisé dans les locaux de la rue Voltaire. Au point de vue strictement administratif, le lycée français n'existe pas encore et le régime antérieur est resté en vigueur. Mais il n'en est pas moins vrai que dans un avenir plus ou moins éloigné, le régime français sera introduit et à ce moment, la question se représentera dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. C'est pourquoi j'estime qu'il y aurait intérêt à l'étudier dès maintenant, et à la trancher au plus tôt. Je vous prie de bien vouloir en saisir dès maintenant la commission municipale : peut-être serait-il possible d'adopter une solution analogue à celle de la municipalité de Mulhouse, et de faire construire sur un des terrains avoisinants un pavillon où la directrice serait logée.

Retournons à l'été 1919 ! Alors que le recteur s'apprête à transformer en lycées les écoles municipales supérieures de filles des quatre grandes villes, la municipalité de Haguenau interroge les autorités scolaires sur le devenir de son établissement. Le directeur départemental de l'enseignement répond<sup>6041</sup> :

---

<sup>6038</sup> AMS 2MW580, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au président de la commission municipale de Strasbourg, 05.09.1919.

<sup>6039</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 31.

<sup>6040</sup> AMC 30.5140, l'inspecteur d'acad. de Haute-Alsace au président de la commission municipale de Colmar, 13.10.1919.

<sup>6041</sup> AMH NR470H, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au maire de Haguenau, 28.07.1919.

M. le recteur n'a pas cru devoir proposer dès maintenant aux municipalités d'Alsace et de Lorraine la question de la transformation complète des écoles supérieures de jeunes filles en établissements du type français en raison du caractère mixte des écoles de ce pays, qui peuvent devenir, suivant le cas, des collèges de jeunes filles ou des écoles primaires supérieures. On attendra encore un peu pour voir dans quel sens ces écoles vont se développer, quelles sont celles qui sont viables, et quelles sont celles qui risquent de périr. À coup sûr, l'école de Haguenau est, après celle de Strasbourg, celle qui a le plus de chance de rester prospère. Il faut donc se préoccuper d'assurer d'une manière stable la direction de votre école supérieure.

Une exception est faite pour Sarrebourg : les autorités avaient été informées, en mars 1919, de la volonté des édiles de ne plus entretenir l'école supérieure de filles, dont le bail se terminait bientôt. Elle est transformée en cours secondaires dès la rentrée 1919. Par ailleurs, les établissements qui portent le nom de lycée de jeunes filles n'ont pas encore de statut clairement défini. On vient de le lire dans le cas de Colmar. Le président de la commission municipale de Strasbourg s'inquiète de cette situation. Il écrit au commissaire général de la République début décembre 1919<sup>6042</sup> :

L'école municipale secondaire de jeunes filles (*Höhere Mädchenschule*) a été transformée, dans le courant de l'année, en lycée de jeunes filles et la nomination de la plus grande partie du personnel enseignant a été effectuée sans l'assentiment préalable de l'administration municipale, bien que ladite école fût essentiellement municipale. On pourrait tirer de ce fait la conclusion que cette école est à considérer comme institut de l'État, à l'instar des lycées de garçons de notre ville.

Or, toutes les dépenses personnelles de ces lycées sont à la charge de l'État, tandis que la commune n'a à subvenir qu'aux besoins matériels de ces écoles. Je crois pouvoir admettre, en conséquence, qu'il en sera de même pour le lycée de jeunes filles, où, d'ores et déjà, les traitements des professeurs d'origine française sont payés par l'État. Le projet de budget du lycée devant être élaboré dans la prochaine quinzaine, je vous serais très obligé, M. le commissaire général, de vouloir bien me faire savoir incessamment si mon point de vue exposé plus haut est exact et si, dans l'affirmative, l'État serait prêt à prendre à sa charge, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1920, tous les traitements des professeurs du lycée de jeunes filles, sans distinction d'origine.

---

<sup>6042</sup> AMS 2MW578, le président de la commission municipale de Strasbourg au commissaire gén. de la République, 06.12.1919.

La réponse donnée, début janvier 1920, par le rectorat montre qu'aucun plan n'est encore arrêté<sup>6043</sup>. Pendant ce temps, les autres écoles supérieures de filles restent des écoles supérieures de filles.

Toutefois, depuis la rentrée 1919, une orientation secondaire a été prise aux écoles supérieures de filles de Haguenau et de Saverne. À Haguenau, Mlle Herzog, la nouvelle directrice, parle, dès son arrivée, d'une prochaine transformation en collège et elle utilise déjà l'appellation de « cours secondaires » pour désigner son école. Un tableau des montants de l'écolage pour l'année 1919/20 indique que les anciennes classes I, II et III sont devenues les « classes secondaires » (les anciennes classes IV, V et VI sont devenues les « classes primaires », l'ancienne classe VII la « classe élémentaire » et les anciennes classes VIII, IX et X les « classes enfantines »)<sup>6044</sup>.

À Saverne, en janvier 1920, le maire, indiquant à son collègue de Haguenau le montant des traitements à l'école supérieure de filles, dresse trois colonnes : « professeurs d'enseignement secondaire », « professeurs d'enseignement primaire » et « directrice »<sup>6045</sup>. Ce courrier fait suite à une demande du maire de Haguenau adressée à six maires d'Alsace-Lorraine, afin de connaître les échelles des traitements en vigueur dans les autres écoles supérieures de filles, pour élaborer une nouvelle réglementation<sup>6046</sup>. Il interroge aussi, dans cette perspective, l'inspecteur d'académie sur le statut du personnel. Le fonctionnaire renvoie la question à plus tard. Une transformation de l'établissement lui paraît plus

---

<sup>6043</sup> AMS 2MW578, (Schlienger pour) le recteur de Strasbourg au maire de Strasbourg, 09.01.1920 : « En réponse à votre lettre du 6 décembre, adressée à M. le commissaire général de la République, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la question de la transformation des *Höhere Mädchenschulen* en établissements secondaires sous le régime français est actuellement à l'étude. La loi du 17 octobre dernier ayant institué un régime transitoire pour l'Alsace et la Lorraine, nous ne pouvons que transformer graduellement nos établissements d'enseignement, de manière à préparer leur réorganisation dans le sens du régime français. Le fonctionnement actuel des établissements reste ce qu'il était avant l'armistice ; il convient cependant de remarquer que les charges municipales se trouvent sensiblement diminuées du fait que le personnel du lycée de jeunes filles venu de l'intérieur n'est pas payé par la Ville ; d'autre part, l'effectif de cet établissement étant actuellement plus important que durant la guerre, les recettes provenant des rétributions scolaires versées dans la caisse municipale se trouvent également relevées. Pour ne pas entraver la marche régulière des établissements, nous ne pouvons nous acheminer que progressivement vers une transformation complète ».

<sup>6044</sup> AMH NR470G, « École supérieure de filles de Haguenau. Ecolage actuel, année scolaire 1919/20. Nouvelles propositions d'écolage ».

<sup>6045</sup> AMH NR470H, le maire de Saverne au maire de Haguenau, fin janvier 1920.

<sup>6046</sup> AMH NR470H, le maire de Haguenau aux maires de Colmar, Guebwiller, Sainte-Marie-aux-Mines, Sarreguemines, Saverne, Sélestat, 21.01.1920. Colmar, qui a déjà son lycée de jeunes filles, envoie l'échelle des traitements de l'ancienne école supérieure de filles.

urgente. Il présente au maire de Haguenau le type d'institution auquel Mlle Herzog faisait déjà référence à la rentrée, le collège de jeunes filles<sup>6047</sup> :

M. le recteur désirerait voir l'école supérieure municipale de Haguenau se transformer un jour en un collège de jeunes filles, si vous-même et si la municipalité y consentez.

La principale caractéristique d'un collège est que l'établissement pourra recevoir les jeunes filles jusqu'à l'âge de dix-huit ans environ et préparer aux examens français de fin d'études secondaires, et, accessoirement, à la première partie, tout au moins, du baccalauréat. Jusqu'à présent, l'école de Haguenau, comme toutes les écoles supérieures de jeunes filles, comptait surtout des élèves du même âge qu'à l'école élémentaire, et ne retenait guère de jeunes filles au-delà de l'âge de quatorze ans<sup>6048</sup>. Or, c'est surtout une éducation à former entre douze et seize ou dix-huit ans que nos collèges français seront destinés à donner.

Il est encore trop tôt pour vous proposer les clauses précises d'un contrat comme celui qui est établi en France entre l'État et les Villes. Mais je dois néanmoins vous faire connaître l'essentiel des dispositions qui règlent la fondation d'un collège de jeunes filles. Les établissements ont un budget dont les recettes viennent surtout des frais d'études payés par les élèves. Les dépenses sont celles des traitements du personnel enseignant (traitements de base, non comprises les promotions d'ancienneté), d'achat du matériel d'enseignement et tous les frais autres que ceux d'entretien des bâtiments, car l'installation et l'entretien des bâtiments sont à la charge des Villes. Le budget ainsi établi se présente avec un déficit : la Ville et l'État comblent ce déficit. L'État doit en payer au moins 35% et au plus 80%, sa part étant variable suivant les ressources des Villes.

Comme je l'ai dit précédemment, les institutrices alsaciennes n'ont pas encore de statut nouveau ; il serait impossible actuellement de fixer les chiffres minima et maxima des dépenses que le collège vous imposerait. Il est douteux pourtant, même si les traitements de ces institutrices sont augmentés, que l'établissement vous coûte plus cher que maintenant, puisqu'aujourd'hui vous payez tous les traitements du personnel alsacien tandis que dans un collège à la française vous n'en paieriez qu'une partie.

Quelques jours après ce courrier, le même inspecteur d'académie écrit au maire de Strasbourg pour lui proposer « la transformation de la *Höhere Töchter Schule* en un lycée de jeunes filles » (les termes montrent bien que le titre de lycée, conféré à la rentrée 1919, relève, pour le moment, du maquillage)<sup>6049</sup> : « L'essentiel de la transformation consisterait

---

<sup>6047</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 16.02.1920.

<sup>6048</sup> 12 élèves de plus de quatorze ans sur un effectif total de 212 élèves à la rentrée 1918 (ADBR 105AL2559). En excluant les 21 garçons des petites classes, cela fait 1 élève sur 17.

<sup>6049</sup> AMS 2MW578, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 19.02.1920.

en ceci : le local resterait la propriété de la Ville qui devrait garantir au service scolaire l'usage du bâtiment pour l'enseignement. Mais les autres dépenses, notamment les traitements du personnel enseignant, seraient à la charge de l'État ». Pendant ce temps, à Haguenau, le maire reste prioritairement préoccupé par son projet de nouvelle réglementation des traitements<sup>6050</sup>. Début mai 1920, le recteur lui répond que le règlement de cette question suppose le « classement de l'école secondaire de jeunes filles dans une catégorie déterminée d'établissements » et « le reclassement du personnel alsacien-lorrain et l'assimilation de l'ancien personnel des *Höhere Mädchenschulen* à une catégorie déterminée du personnel du cadre de l'intérieur »<sup>6051</sup> :

Le travail est fait en ce qui concerne le personnel des établissements qui dépendent de l'État en Alsace et Lorraine<sup>6052</sup>, mais non encore en ce qui concerne le personnel payé par les municipalités. La question est actuellement à l'étude et prochainement je pourrai proposer aux municipalités une échelle de traitements. Toutefois, je puis dès maintenant vous donner un renseignement dont vous pourrez faire état dans la fixation des nouveaux traitements à accorder et dont vous pourrez tenir compte dans l'élaboration du budget de l'établissement secondaire de jeunes filles de votre ville : le traitement des institutrices ne sera pas inférieur à 5 000 Frs et celui de la directrice à 7 000 Frs.

Fin mai 1920, l'inspecteur d'académie engage les « négociations » avec le maire, en partant du sujet qui intéresse ce dernier<sup>6053</sup> : « Le personnel des *Höhere Töchter Schulen* se plaint vivement de l'insuffisance des traitements qui lui sont donnés, et de la précarité de son sort. L'existence même des écoles auxquelles ces institutrices appartiennent peut, en effet, être remise en question à tout moment par les municipalités dont ces écoles dépendent entièrement ». Ce qu'il faut faire : « assurer à tout le personnel enseignant [...] des conditions d'existence honorables » et mettre fin à la coexistence de « deux catégories de personnel dans la même maison, des fonctionnaires dépendant entièrement des municipalités, et des fonctionnaires dépendant de l'État ». Et comme une prise en charge par la seule municipalité serait trop lourde,

---

<sup>6050</sup> AMH NR470H, le maire de Haguenau au recteur de Strasbourg, 12.04.1920.

<sup>6051</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 03.05.1920.

<sup>6052</sup> C'est-à-dire les établissements d'enseignement secondaire des garçons et les écoles normales.

<sup>6053</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 25.05.1920.

M. le recteur prépare un projet de décret aux termes duquel les institutrices des écoles supérieures recevraient des traitements payés par l'État, calculés à un taux supérieur à celui des traitements des institutrices élémentaires (5 000 à 9 200 Frs suivant l'ancienneté). Ce projet enlève, du coup, aux Villes la plus grosse part des frais que leur causent les écoles supérieures, frais qui vont aller croissant avec les augmentations forcées des traitements, et qui seraient considérables si l'État, ne pouvant arriver à l'arrangement proposé, devait cesser de payer quoi que ce soit des traitements, comme c'était le cas sous le régime allemand. En échange de cet accroissement considérable de ses dépenses l'État prendrait à son compte les recettes d'écolage.

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien soumettre à votre municipalité ce projet, pour décider si vous *en accepteriez le principe*. Il s'agit, en somme, d'établir pour l'école supérieure de votre ville un régime analogue à celui qui existe déjà pour les gymnases de garçons. En ne laissant à la Ville que les dépenses des locaux, de l'entretien des locaux et du matériel d'enseignement, l'État offre un régime avantageux pour la Ville et il achemine l'organisation de l'enseignement féminin vers un état fort analogue à celui qui existe en France.

La même proposition est faite, à la même époque, à la municipalité de Saverne, comme on le verra. Haguenau comme Saverne acceptent et les deux écoles supérieures de filles se changent en collèges à la rentrée 1920.

Ces transformations sont scellées par un contrat avec l'État, qui institue le régime présenté ci-dessus par l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin. Le même texte est soumis aux municipalités qui avaient créé des lycées l'année précédente, transformation essentiellement nominale – on l'a dit et redit – des écoles supérieures de filles, dont une partie du personnel continuait d'être rémunéré par les Villes<sup>6054</sup>. Qu'il fonde un lycée ou un collège, le contrat se compose de ces six articles : 1. mise à disposition des locaux et du matériel par la Ville ; 2. prise en charge du logement du personnel administratif par la Ville ; 3. entretien par la Ville, chaque année, d'un nombre défini de boursières d'externat simple ; 4. dépenses matérielles au frais de la Ville ; 5. traitements et indemnités de personnel à la charge de l'État ; 6. contrat d'une durée de trois ans, tacitement renouvelable.

---

<sup>6054</sup> Il n'y a pas de contrat pour les cours secondaires de Sarrebourg, qui dépendent entièrement de l'État.

Le texte diffère quelque peu à Strasbourg<sup>6055</sup>. Alors que l'article 2 établit généralement que la Ville « s'engage à fournir au personnel administratif nommé ou à nommer le logement ou, provisoirement, une indemnité représentative, et le mobilier réglementaire qui devient propriété d'État, et dont l'État assurera l'entretien », l'article 2 du contrat strasbourgeois se borne au cas de la directrice et fixe un dépense précise : « [La Ville] s'engage à fournir un logement pour la directrice ou, à défaut, à allouer à cette dernière une indemnité représentative de 2 250 Frs par an ». Et pour l'article 3 sur les boursières, au lieu de fixer un nombre de bénéficiaires, la municipalité de Strasbourg s'entend avec l'État sur une somme, et précise le type d'élèves bénéficiaires, ainsi que les modalités d'octroi : « [La Ville] s'engage à allouer, chaque année, des bourses jusqu'à concurrence de 3 000 Frs, pour des élèves externes des classes secondaires proprement dites de cet établissement. Ces élèves seront présentés [sic] par la directrice au conseil municipal, après avis de l'assemblée des professeurs, ainsi que [de] la commission scolaire ».

Les lycées municipaux, tels que définis par ledit contrat, apparaissent comme une spécificité alsacienne-lorraine. Les municipalités ont signé en connaissance de cause. Ainsi, au conseil municipal de Mulhouse, la présentation des projets de contrat pour les deux lycées de la ville a été précédée de cette explication<sup>6056</sup> :

Le régime des établissements d'enseignement secondaire d'Alsace et de Lorraine diffère sensiblement du régime des établissements similaires de l'intérieur. [...] la différence essentielle réside dans le fait que les lycées ont la personnalité civile et un budget autonome. Il peut sembler prématuré d'introduire cette législation en Alsace et Lorraine, car elle suppose résolues des questions d'ordre financier et la constitution d'un cadre administratif complet, qui n'existe pas ici. Mais, d'après l'expérience faite depuis l'armistice, le moment semble venu de préciser les attributions de l'État et celles des municipalités en ce qui concerne l'administration des établissements d'enseignement secondaire.

La mise aux normes françaises ne fait donc que commencer. On en suivra la progression dans une partie suivante. Auparavant, il convient d'observer comment les

---

<sup>6055</sup> AMS 2MW578, « Lycée de jeunes filles de Strasbourg. Contrat », 03.12.1920.

<sup>6056</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 23.09.1920.

autres écoles supérieures de filles se transforment en établissements primaires supérieurs... et quittent, de ce fait, le champ de notre étude.

### (3) La transformation en établissements primaires supérieurs

Nous avons évoqué les transformations des écoles supérieures de filles de Strasbourg, Haguenau, Saverne, Colmar, Mulhouse, Metz et Sarrebourg. Des monographies seront consacrées, ci-dessous, à chacun de ces établissements. Combien d'autres écoles municipales supérieures de filles fonctionnaient encore à la date de l'armistice de 1918 ? Barr, Bischwiller, Bouxwiller, Sarre-Union, Sélestat, Wasselonne et Wissembourg en Basse-Alsace, Guebwiller et Sainte-Marie-aux-Mines en Haute-Alsace, Forbach, Sarreguemines et Thionville en Lorraine, soit douze établissements.

Quatre avaient disparu pendant la Première Guerre mondiale : Thann, ville prise par les Français en 1914 et conservée jusqu'à la fin de la guerre ; Munster, école fermée en 1914 à cause de la proximité des combats, dissoute en 1915 ; Altkirch, école fermée en 1915 à cause de l'évacuation de la ville, dissoute en 1916 ; Phalsbourg, école fusionnée avec la *Mittelschule* en 1916. Le dossier des Archives municipales de Thann sur l'école supérieure de filles s'arrête au printemps 1914, mais reprend en janvier 1919, avec l'arrêté de révocation de Mlle Kippels, institutrice allemande, « réfugiée à Ranspach »<sup>6057</sup>. L'école aurait donc continué de fonctionner et Mlle Kippels – aussi étrange que cela puisse paraître – y serait restée enseignante. Un fait nous est connu entre les deux dates : la déportation de la directrice allemande de l'école supérieure de filles et de sa sœur enseignante, Mlles Marie et Pauline Zimmerlich, en mars 1915<sup>6058</sup>. Des recherches approfondies dans les

---

<sup>6057</sup> AMTh RI/30 (boîte 393), arrêté de révocation, 31.01.1919, copie transmise à la mairie de Thann par le commissaire de la République de Haute-Alsace, 17.02.1919.

<sup>6058</sup> AMTh RI/30 (boîte 393), le maire de Thann au préfet du Haut-Rhin, 06.10.1920, note jointe du 05.10.1920 : « En mars 1915, les deux demoiselles Zimmerlich ont été évacuées en France dans un camp de concentration par l'autorité militaire, comme étrangères et pour la sécurité de l'armée et nécessités militaires.

archives municipales de Thann<sup>6059</sup> et dans celles de l'administration française de la Haute-Alsace occupée nous en apprendraient certainement davantage sur cette première conversion d'une école supérieure de filles, entreprise peu pérenne, toutefois, puisque l'établissement finit par être supprimé<sup>6060</sup>. Les archives de l'administration française de la Haute-Alsace occupée nous renseigneraient peut-être également sur l'« école supérieure de jeunes filles » de Retzwiller, près de Dannemarie, autre territoire contrôlé par l'armée française à partir de 1914. Début mars 1919, l'inspecteur d'académie de Haute-Alsace écrit au maire d'Altkirch<sup>6061</sup> :

M. le recteur d'académie à Strasbourg m'informe qu'il y a lieu de prévoir le retour à Altkirch de l'école supérieure de jeunes filles transférée jusqu'ici à Retzwiller. Toutefois, ce retour ne pourrait avoir lieu qu'aux rentrées de Pâques. Comme il s'agit d'un établissement municipal, je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre toutes mesures utiles en vue de cette réinstallation, et, en particulier, pour l'organisation d'un internat, si vous croyez devoir prendre cette initiative. Je vous prie de bien vouloir me tenir au courant des décisions que vous aurez prises, afin que j'adresse, en temps utile, à M. le recteur, les propositions de personnel pour le fonctionnement normal de l'école.

L'inspecteur primaire d'Altkirch renseigne la mairie sur les dépenses à la charge de la commune, les dépenses à la charge de l'État et les possibilités de subvention par celui-ci<sup>6062</sup>. Il est question d'une « école primaire supérieure ». Une organisation provisoire se met en place. En octobre 1919, l'inspecteur primaire constate « l'augmentation du nombre des élèves » et le « développement de l'internat annexé » (une nouveauté par rapport à l'école supérieure de filles d'avant 1915), pour proposer un agrandissement des locaux et la modification du « régime de l'établissement »<sup>6063</sup>. Exposant les grandes lignes de son

---

De ce fait, elles ne rendaient pas de service et la municipalité n'avait plus aucune responsabilité, elles n'ont aucun recours contre nous. [...] ».

<sup>6059</sup> AMTh RI/37 (boîte 394), « L'Instruction publique pendant la guerre 1914-1918. Instructions, organisation », et RI/38 (même boîte), « L'Instruction publique pendant la guerre 1914-1918. Personnel, distribution de prix, fêtes scolaires ».

<sup>6060</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925 : « A l'exception de celle de Thann, elles [les écoles supérieures de filles] ont été maintenues [...] ».

<sup>6061</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », l'inspecteur d'acad. de Haute-Alsace au maire d'Altkirch, 07.03.1919.

<sup>6062</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », l'inspecteur primaire d'Altkirch au maire d'Altkirch, mars 1919.

<sup>6063</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », l'inspecteur primaire d'Altkirch au maire d'Altkirch, 16.10.1919 : « Locaux. Actuellement, 77 élèves sont inscrites à l'école. Elles vont être réparties en quatre

projet, il écrit, sous le point de la « rétribution scolaire » : « Pour permettre à la Ville de parer aux frais de cette institution, elle percevrait une rétribution scolaire calculée de façon à équilibrer les dépenses. Cette rétribution, dont le taux pourrait être de 20 à 25 Frs par trimestre, ne serait pas un obstacle au recrutement, d'autant plus que des bourses seraient accordées dans une mesure assez large ». Or, ne tarde pas à tomber, en novembre 1919, cette consigne rectorale, qui concerne l'EPS de jeunes filles d'Altkirch<sup>6064</sup> :

Il importe que dans les écoles primaires supérieures récemment créées, rien ne soit fait de nature à rendre plus difficile l'assimilation complète au régime français. À ce sujet, je vous prierais de me faire connaître si les études dans les écoles primaires supérieures sont bien complètement gratuites. Ainsi que M. le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique a eu l'occasion de nous le faire remarquer, la gratuité est l'essence même de l'enseignement primaire supérieur. Partout où une école primaire supérieure a été créée avec un personnel entièrement français et sans être greffée sur une autre école, il y a lieu d'appliquer complètement le système de la gratuité de l'enseignement.

Résistance de la municipalité d'Altkirch : le maire demande « l'autorisation de percevoir l'écolage que [...] le conseil a fixé à 60 Frs pour les classes préparatoires et 75 Frs pour les classes supérieures »<sup>6065</sup>. D'accord, répond l'inspecteur d'académie, compte tenu des difficultés financières de la ville, évacuée pendant trois années (1915-1918), « mais afin de tenir compte des prescriptions de M. le ministre de l'Instruction publique et dans l'intérêt même de l'école, il y aura lieu d'accorder des dispenses dans la plus large

---

classes : classe préparatoire, première année d'enseignement général, cours normal, cours commercial, afin de préparer aux différentes carrières administratives et aux professions commerciales. [...] Mobilier. Le mobilier nécessaire serait fourni et entretenu par la Ville. Je signale qu'une partie de ce mobilier existe déjà et sera mis à la disposition de l'école par l'administration, dès que son transport de Montreux-Vieux (où il est en ce moment) à Altkirch, sera effectué. [...] Personnel. Le personnel comprendrait une directrice et quatre professeurs ou déléguées dont le traitement serait à la charge de l'administration. [...] A cet établissement serait annexé un internat géré par la directrice de l'internat à ses risques et périls, la Ville demeurant entièrement étrangère à cette gestion. Il est à prévoir que cet internat recevra 40 à 50 pensionnaires. Comme la présence de cet établissement constitue pour Altkirch un élément de profit, tant par le mouvement qu'il crée que par la contribution qu'il apporte au commerce local, l'administration demande à la Ville : 1° de l'aider à trouver pour cet internat un local [...]; 2° d'allouer à la directrice de l'internat une subvention annuelle fixe [...].

<sup>6064</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », (le directeur de l'Enseignement primaire (Aubin) pour) le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. de Haute-Alsace, 03.11.1919.

<sup>6065</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », le maire d'Altkirch à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 27.11.1919.

mesure »<sup>6066</sup>. L'EPS de jeunes filles d'Altkirch sera bientôt convertie en cours complémentaires, tout d'abord nominalement, puis officiellement<sup>6067</sup>. Une demande de la municipalité, formulée en 1934, pour obtenir leur transformation en une EPS rencontre une réponse négative du recteur<sup>6068</sup>.

La directive rectorale précitée de novembre 1919, relative à la rétribution scolaire dans les écoles primaires supérieures, ne concernait pas uniquement les écoles « récemment créées »<sup>6069</sup> :

Quand l'école est greffée sur une *Mittelschule* ou sur une *Höhere Mädchenschule*, la question est plus complexe. Elle devra être résolue de la façon suivante. Les classes de l'ancienne école, dans lesquelles enseignent principalement ou exclusivement des maîtres ou maîtresses du cadre alsacien-lorrain rétribués par la commune, pourront continuer à être payantes. Mais les classes d'enseignement primaire supérieur proprement dites, où enseignent exclusivement des professeurs du cadre français payés par l'État peuvent être gratuites sans que les municipalités aient à élever la moindre objection. Et elles doivent l'être en fait. Il ne me semble pas que ce régime puisse soulever la moindre difficulté, pourvu qu'on l'établisse immédiatement et qu'on ne laisse pas se fixer des habitudes contraires.

Voilà qui nous ramène aux douze écoles supérieures de filles énumérées en début de partie. Il n'est pas question de retracer ici l'histoire de la transformation de chacune d'entre elles. Mentionnons seulement l'exemple de Sélestat. L'école supérieure de filles de cette ville est, aux lendemains de l'armistice, à l'instar de toutes les autres, principalement préoccupée par le renouvellement de son personnel. Fait rare : la directrice provisoire (Mlle Westphal), nommée suite à la révocation du directeur allemand, est révoquée à son tour, pour motifs politiques. L'instituteur Goehlinger prend la suite en janvier 1919. Le

---

<sup>6066</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin au maire d'Altkirch, 01.12.1919.

<sup>6067</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », le maire d'Altkirch à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 28.02.1925 : « [...] le conseil municipal a demandé la création officielle d'un cours complémentaire pour jeunes filles. Ayant admis que ce nouveau régime entrerait en vigueur incessamment, nous n'avons plus perçu l'écolage. Nous voyons d'autre part qu'aucun comité de patronage n'est encore institué pour s'occuper tant de la perception de l'écolage que de l'acquisition et de l'entretien du matériel scolaire, etc. Il en résulte une certaine incertitude [...] ».

<sup>6068</sup> AMA 267R n°1, le maire d'Altkirch à l'inspecteur primaire d'Altkirch (Hickel), 05.02.1934 et l'inspecteur primaire d'Altkirch au maire d'Altkirch, 07.05.1934.

<sup>6069</sup> AMA 267R n°1, dossier « réorganisation 1919 », (le directeur de l'Enseignement primaire pour) le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. de Haute-Alsace, 03.11.1919.

mois suivant, il s'agit de remplacer Mlle Loeffler. Le directeur départemental de l'enseignement explique au maire de Sélestat<sup>6070</sup> : « Monsieur le recteur, à qui toutes les propositions sont soumises, a reçu l'ordre de ne faire que des nominations provisoires ; et pour cette raison, il évite de nommer des fonctionnaires qui ont déjà un emploi dans un établissement et qui risqueraient de se trouver dépossédés de leur ancienne situation et de la nouvelle, le jour où le ministre de l'Instruction publique fera le classement définitif du personnel ». L'école supérieure de filles reçoit sa première enseignante « venant de France » et « payée par le gouvernement français » en avril 1919<sup>6071</sup>.

L'inspecteur d'académie présente, six mois plus tard, un projet du recteur pour la transformation de l'établissement, projet nécessaire, parce que « M. Goehlinger [...] ne peut continuer à assurer indéfiniment cette école » et parce que « la municipalité de Schlestadt a décidé [...] de cesser, dans un avenir assez prochain, de [la] subventionner »<sup>6072</sup>. Pour « donner une nouvelle vie à l'école sans engager de dépenses pour la commune », les autorités scolaires proposent sa transformation « en une école primaire supérieure conforme aux écoles primaires supérieures de France » : « Il est possible d'utiliser, dans un avenir rapproché, les bâtiments de l'école normale actuelle pour ouvrir un internat, dans lequel prendraient place une centaine de jeunes filles de la région voisine. [...] Et cette école à ouvrir ne peut être un collège de jeunes filles, puisque le statut des collèges de filles français prévoit que les communes participent dans une assez forte proportion au traitement du personnel ». C'est donc une question financière qui aurait empêché la transformation de l'école supérieure de filles en collège ? Nous manquons d'éléments pour désigner celle-ci comme cause unique ou principale du choix de la voie primaire supérieure. D'ailleurs, le maire par intérim répond début novembre 1919<sup>6073</sup> :

---

<sup>6070</sup> AMSé Fach 82 n°10, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au maire de Sélestat, 17.02.1919.

<sup>6071</sup> AMSé Fach 82 n°10, M. Goehlinger au maire de Sélestat, 16.04.1919. Il s'agit de Mlle Denise Jeanson.

<sup>6072</sup> AMSé Fach 82 n°10, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Sélestat, 31.10.1919. La lettre conclut : « Il serait heureux que ce projet pût vous agréer. Je crois cet essai conforme aux intérêts de votre ville et de votre région. La présence d'une École pouvant recevoir une centaine de pensionnaires notamment, serait d'un certain profit pour la ville, et surtout qu'elle rendrait de grands services à toute cette région, où les jeunes filles de la campagne désireuses de s'instruire sont obligées à faire chaque jour de longs voyages par chemin de fer pour gagner une ville voisine ».

<sup>6073</sup> AMSé Fach 82 n°10, le maire par intérim de Sélestat à l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin, 05.11.1919.

Permettez-moi tout d'abord de rectifier une petite erreur dans les renseignements que vous me donnez. Il n'est pas à ma connaissance que la municipalité de notre ville ait décidé, il y a quelques mois, de cesser, dans un avenir prochain, de subventionner cette école. Cette question n'a jamais été envisagée et j'estime, au contraire, que le maintien de cette école s'impose. Il y aura, dans l'avenir, beaucoup de familles françaises qui seront, sans doute, heureuses d'y faire instruire leurs jeunes filles et, en tous cas, il me semble nécessaire de ne pas obliger les parents à s'adresser uniquement à l'enseignement confessionnel. Je ne crois pas que cette école, même privée des jeunes filles allemandes qui la fréquentaient, ait périclité au point d'envisager actuellement soit sa suppression, soit son déplacement. Si pareille éventualité devait se produire, il serait toujours temps d'aviser.

Le projet de créer à Schlestadt une école primaire supérieure de filles est très intéressant et je suis tout prêt à l'étudier avec vous. Le bâtiment dans lequel se trouve actuellement l'école normale appartient à la Ville et il serait certainement possible de l'affecter, après entente, à une école de ce genre comportant un internat qui serait très avantageux pour les jeunes filles habitant les villes et villages environnant la région de Schlestadt.

Le même jour, l'inspecteur d'académie lui écrit pour l'informer de la nomination à « l'école supérieure de jeunes filles » de deux professeurs auparavant à l'école normale d'institutrices d'Épinal : Mlle Petitcolas comme directrice (et professeur de lettres) et Mlle Granier comme professeur de sciences<sup>6074</sup>. « Et M. le recteur me fait savoir, en même temps, qu'une autre professeur de lettres sera aussi désignée incessamment<sup>6075</sup>. Ainsi pourra se réaliser, progressivement, la substitution d'un personnel payé sur le budget de l'État au personnel exclusivement alsacien, payé par la commune, qui était jusqu'ici en fonctions à l'école supérieure et qui, suivant l'opinion du conseil municipal, imposait une charge trop lourde au budget de la Ville »<sup>6076</sup>.

Au cours de l'année 1919/20, les écoles supérieures de filles reçoivent des sections ménagères et commerciales qui accentuent encore davantage leur orientation primaire. À Sarreguemines, par exemple, la directrice propose un agrandissement des locaux pour

---

<sup>6074</sup> AMSé Fach 82 n°10, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Sélestat, 05.11.1919.

<sup>6075</sup> AMSé Fach 82 n°15, Mlle Petitcolas au maire de Sélestat, 14.11.1919 : « J'ai l'honneur de vous informer qu'un autre professeur de français vient d'être nommée à l'école supérieure. Nous allons ainsi pouvoir créer une section du brevet [...] ».

<sup>6076</sup> Sur le développement de l'EPS de jeunes filles de Sélestat au début des années 1920 (question du transfert dans les locaux bientôt libérés de l'école normale d'institutrices), voir : AMSé Fach 82 n°15.

permettre cette création. La mairie sollicite une subvention pour l'installation<sup>6077</sup>. L'inspecteur primaire appuie la demande : « [...] concéder deux machines à écrire, une presse à copier, deux fourneaux, une batterie de cuisine, une installation de buanderie et de repassage, etc. constituerait un excellent placement, puisqu'il permettrait de faire, dans un milieu favorable, une démonstration très concluante des services que la population d'Alsace et Lorraine peut attendre de l'enseignement primaire supérieur français »<sup>6078</sup>. L'inspecteur d'académie est du même avis. Le recteur n'accordera pas moins de 15 000 Frs<sup>6079</sup>.

À Sarreguemines et dans toute l'Alsace-Lorraine, on continue, toutefois, d'employer pendant encore quelque temps l'appellation locale d'école supérieure de (jeunes) filles. Ainsi, en mai 1921, « étant donné la nécessité de renouveler le matériel de nos écoles, l'ancien matériel allemand étant presque toujours inutilisable », le recteur accorde une subvention de 2 500 Francs aux municipalités de Barr, Bischwiller, Bouxwiller, Forbach, Guebwiller, Saint-Louis, Sainte-Marie-aux-Mines, Sarre-Union, Sarreguemines, Sélestat, Thionville, Wasselonne et Wissembourg, « avec affectation à l'achat de matériel d'enseignement pour leur école supérieure de filles »<sup>6080</sup> (notons qu'il n'y avait pas d'institution municipale reconnue comme école supérieure de filles à Saint-Louis sous le *Reichsland*). Sur les écoles primaires supérieures en Alsace-Lorraine durant l'entre-deux-guerres, on consultera avec profit le mémoire de maîtrise d'Anne-Laure Dobros<sup>6081</sup>.

Notons que si toutes les écoles supérieures de filles ne sont pas devenues des EPS de jeunes filles, les EPS de jeunes filles ne furent pas toutes, à l'origine, des écoles supérieures de filles. Dans les villes où ces dernières ont pris une orientation secondaire, ce sont les *Mädchenmittelschulen* que les EPS de jeunes filles remplacèrent (les *Knabenmittelschulen* laissèrent place aux EPS de garçons). Dans ce cas de figure aussi, la

---

<sup>6077</sup> ADBR 105AL2628, le maire de Sarreguemines à l'inspecteur d'acad. de Moselle, 21.02.1920.

<sup>6078</sup> ADBR 105AL2628, note de l'inspecteur primaire de Sarreguemines concernant la lettre ci-dessus.

<sup>6079</sup> ADBR 105AL2628, le recteur de Strasbourg à la Caisse centrale d'Alsace et Lorraine, 31.03.1920.

<sup>6080</sup> ADBR 105AL2524, le recteur de Strasbourg aux préfets du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, 31.05.1921.

<sup>6081</sup> DOBROS Anne-Laure, *Les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires du Bas-Rhin : une intégration réussie dans le contexte local départemental ? (XIXe-XXe siècles)*, mémoire de maîtrise, Université Marc Bloch de Strasbourg, UFR des sciences historiques, 2003 (non publié).

mise en place du système français a pris un certain temps. Ainsi, à Mulhouse, il faut attendre le 14 janvier 1921 pour que le conseil municipal examine et approuve un projet de « création d'une école primaire supérieure de jeunes filles »,

pour achever d'adapter la *Mädchenmittelschule* à la législation française. En effet, il n'y a pas de place dans les lois de France pour des écoles de ce genre, non ouvertes à tout le monde et dans lesquelles une rétribution scolaire est perçue. D'autre part, l'école moyenne ne prolongeait pas les études assez loin, ne conduisait pas à des examens de sortie donnant droit à des situations spéciales dans l'administration et dans le commerce, et enfin elle ne pouvait s'assouplir suffisamment à tous les besoins de la classe laborieuse d'une cité aussi importante que la nôtre.

C'est donc par un besoin social qu'on justifie ce qui est moins, ici, une transformation qu'une substitution, puisque les restes de l'école moyenne, condamnée à la disparition au bout de quelques années, et la nouvelle école primaire supérieure de filles vont coexister, sur deux sites différents, pendant quelques années. Les institutions allemandes furent donc condamnées à disparaître.

Exception qui confirme la règle : les écoles préparatoires aux écoles normales d'instituteurs. Elle la confirme, d'ailleurs, si bien que sur les quatre établissements publics existant en 1918, un seul se maintient jusqu'en 1940<sup>6082</sup>.

---

<sup>6082</sup> Celle de Saint-Avold ferme en 1921 ; on crée une EPS dans le bâtiment laissé vacant. Celle de Lauterbourg ferme en 1933. Celle de Colmar (ancien couvent des dominicains) disparaît également. Seule l'école préparatoire de Strasbourg se maintient durant tout l'entre-deux-guerres.

## **b) Loi Camille Sée et lois locales en Alsace-Lorraine**

### (1) Cadre local et cadre général

La caractéristique majeure de la fonction publique en Alsace-Lorraine après 1918 est sa division entre cadre local et cadre général. L'enseignement secondaire des filles ne fait pas exception. Le cadre local comprend ici les enseignantes pourvues des diplômes allemands, maintenues en fonction ou engagées après l'armistice. En effet, les autorités scolaires françaises, pour mener à bien « l'épuration » du personnel en 1918/19, ont recours à des diplômées alsaciennes-lorraines pour les écoles supérieures de filles. Pour la Basse-Alsace, le directeur départemental de l'enseignement (Hourticq) rapporte, en février 1919<sup>6083</sup> :

Pour remplacer, au moins partiellement, les 116 fonctionnaires de l'enseignement secondaire d'origine allemande relevés de leurs fonctions à la date du 10 février, et pour lesquels des propositions sont faites, ou à faire encore, j'ai recouru aux 31 demandes d'emploi adressées par des Alsaciens ou des Français pourvus du *Staatsexamen* ou d'une licence et aux 25 candidates pourvues du brevet d'aptitude à l'enseignement dans les *Höhere Mädchen Schulen*, le seul diplôme que possèdent, en Alsace, les jeunes filles qui enseignent dans ces écoles.

Hourticq se trompe. Un *Staatsexamen* existe aussi pour les femmes, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : l'*Oberlehrerinnenprüfung*. Certes, les *Oberlehrerinnen* ayant déjà leurs postes, elles n'ont pas envoyé de lettres de candidature. De toute façon, les autorités scolaires françaises préfèrent confier les grandes classes à des enseignantes de « l'intérieur ». Remarquons, au passage, que les écoles supérieures de filles sont comprises ici dans « l'enseignement secondaire ». Les enseignantes alsaciennes-lorraines, comme leurs collègues des établissements d'enseignement secondaire masculin, bénéficient, à l'été 1919, de bourses pour un séjour linguistique : « 42 professeurs femmes » profitent de ces

---

<sup>6083</sup> ADBR W1045/8, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au recteur de Strasbourg, 07.02.1919.

conditions avantageuses « pour se rendre en France »<sup>6084</sup>. « L'attribution de ces bourses de vacances a été étendue à 20 étudiants et 2 étudiantes de la Faculté des Lettres, futurs candidats à des postes d'enseignement secondaire ». Une trentaine de professeurs du secondaire s'inscrivent, à la même époque, « pour un séjour prolongé » dans un établissement de « l'intérieur »<sup>6085</sup>. Combien de femmes parmi eux, je l'ignore.

En 1919/20, les questions juridiques commencent à être abordées. Début mars 1920, le directeur de la Justice pour l'Alsace et la Lorraine demande au recteur de lui « communiquer la liste des fonctionnaires de [son] administration, qui, suivant la loi locale, sont assermentés », renseignements « nécessaires en vue de la préparation d'un décret destiné à harmoniser, en cette matière, la législation locale avec la loi française »<sup>6086</sup>. Les mesures transitoires pour les examens prennent fin : par arrêté du 17 mai 1920, le commissaire général de la République supprime le *Staatsexamen* à compter de la rentrée suivante. Schlienger rappellera, en 1937<sup>6087</sup> :

En 1919 et 1920, des sessions spéciales de cet examen avaient été organisées afin de sauvegarder les intérêts des étudiants alsaciens et lorrains en cours d'études dans les facultés de Strasbourg, et remplissant les conditions de scolarité requises pour être autorisés à subir les épreuves. Tous ceux qui ont alors obtenu le *Staatsexamen* et qui ont demandé un poste dans un établissement d'enseignement secondaire ont été autorisés à faire le stage réglementaire. La suppression du *Staatsexamen* a eu pour conséquence l'arrêt, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1920, du recrutement des professeurs pourvus de ce titre. C'est à cette même date qu'a été suspendu le recrutement des autres catégories de fonctionnaires de l'enseignement secondaire pourvus de diplômes allemands.

---

<sup>6084</sup> ADBR W1045/9, « Note sur les mesures prises par la direction générale de l'Instruction publique et des Beaux-arts pour perfectionner son personnel alsacien-lorrain dans l'exercice de ses fonctions », 20.09.1919 : « 300 Frs pour un séjour d'un mois, 450 Frs pour un séjour d'un mois et demi, 600 Frs pour un séjour de deux mois », « sous la seule condition de remettre, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1919, un rapport détaillé sur leur séjour et d'y joindre un certificat d'une autorité universitaire de la ville ou de la région où ils ont été accueillis ». Heureux l'historien de l'Alsace qui trouvera les rapports détaillés en question !

<sup>6085</sup> « Nous leur conserverions intégralement leur traitement actuel qu'ils continueraient à toucher sur le budget d'Alsace et Lorraine. Je demande, en outre, que le ministère de l'Instruction publique leur accorde une indemnité de délégation dont le montant serait à fixer. Ont été proposés, pour ces séjours prolongés, non seulement des maîtres voulant se consacrer exclusivement à l'enseignement, mais encore quelques autres, désireux de suivre un stage pour l'obtention éventuelle d'un poste administratif : [...]. Les listes fournies comptant 13 noms pour la Basse-Alsace, 4 pour la Haute-Alsace, 16 pour la Lorraine ».

<sup>6086</sup> ADBR W1045/9, le directeur de la Justice pour l'Alsace et la Lorraine au recteur de Strasbourg, 01.03.1920.

<sup>6087</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 38.

Le cadre des professeurs pourvus de diplômes allemands, ou cadre local d'Alsace-Lorraine, est donc amené à disparaître « au fur et à mesure des mises à la retraite et des décès ». Le reclassement dans les diverses catégories de fonctionnaires de l'enseignement secondaire débute en 1920. Sont concernés, chez les hommes, « des professeurs titulaires pourvus du *Staatsexamen* [...], des professeurs de classes élémentaires et des professeurs de dessin », chez les femmes, « des professeurs pourvues du *Staatsexamen*, des maîtresses pourvues de la *Reifeprüfung* et de la *Lehramtsprüfung* qui les qualifiaient pour enseigner dans les anciennes écoles supérieures de filles [...], enfin, des maîtresses chargées d'enseignements spéciaux : couture, dessin, etc. »<sup>6088</sup>. À l'été 1921, le rectorat réclame à la mairie de Colmar les dossiers personnels des enseignantes du cadre local du lycée de jeunes filles.

Le reclassement et ses lenteurs créent des mécontents. En juin 1922, Mlle Hoff, enseignante au lycée de jeunes filles de Colmar, qui « représente les professeurs du cadre local alsacien des lycées de jeunes filles de Strasbourg, de Mulhouse et de Colmar, ainsi que ceux des collèges de jeunes filles de Haguenau, de Saverne et de Sarrebourg (officieusement) », porte au ministre de l'Instruction publique « les doléances de tout un groupe de professeurs dont le reclassement vient d'être, sinon *refusé*, du moins *retardé*, alors que les professeurs des écoles primaires supérieures et élémentaires jouissent depuis des mois des avantages de leurs nouveaux titres »<sup>6089</sup>. La comparaison engendre la frustration. Mlle Hoff, pourtant, est ardemment Française et commence sa lettre au ministre de l'Instruction publique par une protestation de patriotisme<sup>6090</sup> : « La démarche qu'on m'a chargée d'entreprendre auprès de vous m'attriste plutôt, car je suis de ceux qui ont en l'administration française une confiance absolue et qui s'opposent à des manifestations de "mécontentement" en plein Parlement et, surtout, à ces grèves, qui ont été une honte pour notre petit pays ! » Mais elle souffre de la non-reconnaissance de ce qu'étaient véritablement les écoles supérieures de filles sous le régime allemand :

---

<sup>6088</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 18.

<sup>6089</sup> ADBR 98AL370, Mlle Hoff au ministre de l'Instruction publique, 11.06.1922. Les parties en italique sont soulignées dans le texte.

<sup>6090</sup> Son papier à lettre porte l'en-tête : « France d'abord, Alsace ensuite » ; Mlle Hoff précise, à la main : « Ma devise ».

Avant la guerre, les « Hoehere Maedchenschulen » étaient *au-dessus* des écoles primaires supérieures ; l'enseignement donné dans ces établissements répondait à la culture des classes aisées. Depuis l'armistice, tous les inspecteurs qui ont passé par nos classes (avant même qu'il y eût des professeurs de l'intérieur, dont je reconnais, d'ailleurs, *les hautes capacités*) ont constaté (reconnu) avec satisfaction que nous avons *conservé* le français dans nos écoles. Personnellement, j'ai pris mes brevets français comme jeune fille, puis, hélas, le brevet allemand, pour ces écoles-là ! (Née à Ste Marie a/M. en 1869 !)

Nous demandons à obtenir le titre de *professeurs* et à être assimilées, si possible, à des professeurs ayant des titres *plus élevés* que ceux des écoles primaires supérieures. Notre connaissance *approfondie* des *trois* langues (français, allemand, anglais), nous donne une situation à part. Nous comptons sur votre bienveillance pour appuyer nos prétentions auprès de Monsieur le ministre des Finances. Messieurs le recteur et le directeur de l'Enseignement secondaire (Strasbourg) sont au courant de la situation. Les jeunes Alsaciennes qui ont passé par l'université (allemande) sont reclassées depuis longtemps. J'ai, comme collègues, des élèves bien mieux situées que moi ! Mais ceci est une suite de l'émancipation moderne...

La revendication de Mlle Hoff sera bien satisfaite. En effet, à la fin du mois, les ministres de la Justice, des Finances et de l'Instruction publique présentent au président de la République un projet de décret donnant au personnel du cadre local des établissements d'enseignement secondaire féminin d'Alsace-Lorraine « un régime uniforme en ce qui concerne le traitement »<sup>6091</sup>. Il doit leur « assurer une situation équivalente à celle des professeurs de même catégorie appartenant au cadre général », explique encore le rapport qui accompagne le texte. La situation des enseignantes du cadre local est la suivante :

La plupart de ces professeurs sont pourvus d'un diplôme obtenu à la suite d'un examen qui peut être assimilé au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes de l'enseignement secondaire. Il existe, en effet, entre les deux titres, quant aux connaissances dont ils témoignent, une assez grande analogie et, en fait, c'est bien la fonction de professeurs de langues vivantes que ces maîtresses remplissent dans les établissements d'enseignement secondaire féminin des trois départements recouverts.

---

<sup>6091</sup> ADBR 98AL375, rapport des ministres de la Justice, des Finances et de l'Instruction publique au président de la République, 26.06.1922 : « Les anciennes écoles supérieures de filles étaient, en effet, des organisations municipales subventionnées, contrôlées par le Gouvernement et pourvues d'un personnel nommé par l'État, mais payé par les villes. Or, les traitements alloués à ce personnel étaient très variables ; il en était de même du classement et du mode de promotions. Cette inégalité n'a plus de raison d'être, puisque ces professeurs, à la suite de la transformation des établissements, sont devenus fonctionnaires de l'État ».

En ce qui concerne le diplôme spécial dont sont pourvues quelques maîtresses qui enseignent uniquement le dessin, le chant, la couture et la gymnastique, il peut être considéré comme équivalent au certificat d'aptitude exigé des maîtresses qui assurent les mêmes enseignements dans les établissements de l'intérieur.

Le décret est signé par le président de la République (Millerand) le 16 juin 1922. L'article 2 institue que « les professeurs munis du certificat général d'aptitude prescrit par les anciens règlements locaux pour l'enseignement qu'ils assurent [...] recevront le traitement fixé pour les chargées de cours certifiées des collèges et cours secondaires » du cadre général. L'article 3 établit l'équivalence constatée dans la citation du rapport. L'article 7 empêche les enseignantes concernées par le décret de postuler hors d'Alsace-Lorraine. La loi du 22 juillet 1923 maintient les avantages du statut local pour l'ensemble des fonctionnaires<sup>6092</sup>. Le décret d'application pour « les fonctionnaires de l'enseignement secondaire du cadre local » est pris le 28 octobre 1924.

A côté du cadre local se développe le cadre général (appelé, à terme, à remplacer entièrement le premier). Celui-ci se divise en deux catégories de personnes : d'une part, les fonctionnaires mis à disposition du Service de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine par le ministre de l'Instruction publique, d'autre part, « les fonctionnaires recrutés sur place » par le rectorat, « la plupart originaires de l'Alsace ou de la Lorraine, mais qui, remplissant les conditions réglementaires d'âge, de diplômes, de stage, ont été régulièrement classés par le ministère de l'Instruction publique dans les diverses catégories des fonctionnaires de l'enseignement secondaire »<sup>6093</sup>. « La plupart », cela signifie que certaines des enseignantes recrutées par le recteur sont originaires de « l'intérieur ». Leur situation juridique peut s'avérer complexe.

C'est le cas pour Mlle Marie-Anne Ichanson. En septembre 1919, elle demande au ministre de l'Instruction publique « un poste de professeur de dessin dans un lycée ou collège de jeunes filles ; de préférence dans un lycée de la région du Midi ou du Sud-Ouest

---

<sup>6092</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au directeur de l'Enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique, 17.12.1927 : Pfister commente la loi du 22 juillet 1923 et conclut que les enseignants du cadre local peuvent sans problème être nommés dans les autres académies.

<sup>6093</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 18.

de la France »<sup>6094</sup>. Son beau-frère, député du Tarn, y va de sa lettre de recommandation. Malgré ce soutien, avec « plus de vingt candidates » pour, au mieux, quatre ou cinq postes vacants, « il paraît difficile de placer actuellement Mlle Ichanson »<sup>6095</sup>. La demanderesse et son protecteur se rabattent alors sur l'Alsace-Lorraine. Or, voilà qu'un poste lui est trouvé, au collège de jeunes filles de Saint-Dié. Trop tard : Mlle Ichanson attend une nomination de l'autre côté des Vosges. Le recteur de Strasbourg lui donne le lycée de jeunes filles de Colmar. Il se fait rappeler à l'ordre par le ministre de l'Instruction publique, qui insiste « pour qu'aucune désignation de professeur appelé de la métropole ne soit faite dans les lycées d'Alsace et de Lorraine en-dehors de la direction de l'Enseignement secondaire » à Paris. S'excusant de sa méconnaissance de la nomination de Mlle Ichanson à Saint-Dié, le haut fonctionnaire présente les conditions de sa venue à Colmar<sup>6096</sup> :

Sa candidature m'est parvenue par l'intermédiaire de M. le Commissaire général, qui me la recommandait particulièrement. Il avait été, en effet, informé que M. Lafferre, sollicité d'attribuer un poste à Mlle Ichanson, avait déclaré qu'il n'existait aucun emploi vacant à l'Intérieur, mais qu'il était possible à cette personne d'obtenir une situation en Alsace. Il va sans dire qu'il n'est jamais entré dans mes intentions de provoquer l'affectation à un établissement secondaire d'Alsace et Lorraine d'un fonctionnaire appartenant à l'Enseignement public sans en avoir reçu l'autorisation de la Direction de l'Enseignement secondaire.

Cette affectation unilatérale posera des problèmes pour le reclassement. En 1922, ce dernier inquiète Mlle Ichanson. Son secourable beau-frère, désormais sénateur, s'adresse, une nouvelle fois, au ministère de l'Instruction publique. Celui-ci lui répond que la chargée de cours de dessin au lycée de jeunes filles de Colmar « ne peut être rangée dans les cadres de l'enseignement secondaire des jeunes filles », mais qu'elle a « peut-être [...] été classée dans les cadres du personnel local »<sup>6097</sup>. Cette hypothèse montre la méconnaissance qui, à Paris, entoure le cadre local alsacien-lorrain. Le ministère explique encore « que Mlle Ichanson, pourvue seulement du certificat premier degré, n'a pas le titre voulu pour enseigner dans un lycée et que, si elle avait demandé un poste dans un

---

<sup>6094</sup> AN F<sup>17</sup> 26504/B, dossier Ichanson, Mlle Ichanson au ministre de l'Instruction publique, 01.09.1919.

<sup>6095</sup> AN F<sup>17</sup> 26504/B, dossier Ichanson, « Note pour Monsieur le ministre » de l'Instruction publique, 16.09.1919.

<sup>6096</sup> AN F<sup>17</sup> 26504/B, dossier Ichanson, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 03.11.1919.

<sup>6097</sup> AN F<sup>17</sup> 26504/B, dossier Ichanson, le ministre de l'Instruction publique au sénateur Andrieu, 21.10.1922.

établissement secondaire féminin en-dehors de l'Alsace-Lorraine, elle n'aurait pu obtenir satisfaction, car elle se serait trouvée primée par un grand nombre de certifiées du degré supérieur qui n'ont pas encore pu être pourvues d'une nomination ». Or, il y a eu la nomination à Saint-Dié. On le sait : dans la marge, on note que l'enseignante a commis « une erreur » en n'ayant pas rejoint ce poste. À l'automne 1922, Mlle Ichanson reçoit un arrêté du ministre de l'Instruction publique la mettant à la disposition du recteur de Strasbourg... mais son entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> octobre 1922, alors que la chargée de cours subit déjà depuis trois ans « toutes les retenues pour la retraite »<sup>6098</sup>. Elle veut que ses services soient comptés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1919, ce qu'elle finit par obtenir. En février 1924, peu après le règlement de sa situation, elle quittera le lycée de jeunes filles de Colmar pour un poste de professeur adjoint dans une école primaire supérieure de la capitale : elle demandera son reclassement...

Il y a aussi le cas des Alsaciennes-Lorraines qui se voient refuser l'appartenance au cadre local, pour cause de diplômes français. En novembre 1944, Mme Porcher, née Gerspacher, « ex-maîtresse primaire du lycée de jeunes filles de Mulhouse, repliée à Boussières » dans le Doubs, espère enfin obtenir gain de cause. De la lettre qu'elle adresse alors au recteur de Strasbourg à Périgueux ressort la frustration d'un quart de siècle<sup>6099</sup> :

La guerre ayant interrompu ce qui, depuis de longues années, devait se faire, je ne désespère pas que la nouvelle organisation de l'Alsace, après la libération toute proche, ne me permette d'aboutir enfin, car il n'y a pu y avoir d'iniquité plus grande dans les erreurs et omissions administratives d'entre les deux guerres que celle qui me concerne.

Pour être du cadre privilégié, il ne manque, selon les règlements présents, qu'une seule condition, savoir : le diplôme d'institutrice de l'école prussienne et l'éducation *ad hoc* ! Et cela pour enseigner le français et l'amour de la France à mes jeunes compatriotes ! Toutes les autres conditions, je les remplis : Née en Alsace de parents alsaciens français de cœur, qui m'ont arrachée à l'emprise allemande d'avant 1914 et élevée en Française, au prix de lourds sacrifices matériels. Recrutée sur place, à Mulhouse, en 1919, après avoir enseigné sur cette place durant quatre ans, clandestinement, le français, ce qui m'a valu d'être traduite devant le conseil de guerre allemand...

---

<sup>6098</sup> AN F<sup>17</sup> 26504/B, dossier Ichanson, Mlle Ichanson au ministre de l'Instruction publique, 09.11.1922.

<sup>6099</sup> AN F<sup>17</sup> 25228, dossier Gerspacher, Mme Porcher, née Gerspacher, au recteur de Strasbourg, 17.11.1944.

Pour le recteur, cependant, une suite favorable paraît exclue « en l'état actuel de la législation, et quel que soit l'intérêt que l'on prenne à la cause de Mme Porcher »<sup>6100</sup>. Car il admet que « nombre de fonctionnaires du cadre général, recrutés sur place en 1919, peuvent se considérer comme lésés, lorsqu'ils comparent leur situation à celle de leurs collègues du cadre local ». Les jalousies entre les deux cadres ont nourri, dans l'entre-deux-guerres, bien des dissensions, dont on rendra compte quand on abordera la question des origines, dans la partie consacrée aux enseignantes. En remarquant, en 1937, qu'« actuellement, l'on ne fait plus aucune distinction entre les deux cadres », Schlienger jette le voile sur ces dissensions et sur le sentiment d'injustice dont témoigne le courrier de Mme Porcher-Gerspacher<sup>6101</sup>.

Enfin, le cadre général comprend des postes qui n'existaient pas, sous le régime allemand, dans les écoles supérieures de filles. Ainsi, la surveillante générale fait son apparition en Alsace-Lorraine à la rentrée 1919, parfois logée aux frais de la Ville, parfois non<sup>6102</sup>. Le pays découvre également les répétiteurs et répétitrices, comme l'expliquera Schlienger<sup>6103</sup> : « Comme conséquence de l'organisation des études surveillées, un cadre de répétiteurs fut créé ; il comprenait, à côté des répétiteurs venus des autres départements, de jeunes Alsaciens et Lorrains pourvus de l'*Abitur* ». Les emplois de répétiteurs et répétitrices se multiplieront, suivant l'augmentation des effectifs des établissements<sup>6104</sup>.

À partir de 1929, dans le cadre de la nationalisation des lycées (que nous étudierons plus loin), on dote ces derniers d'économistes, de sous-économistes et de commis

---

<sup>6100</sup> AN F<sup>17</sup> 25228, dossier Gerspacher, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Éducation nationale, 30.12.1944.

<sup>6101</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 38.

<sup>6102</sup> AMC 30/5140, le maire de Colmar aux maires de Strasbourg, Mulhouse, Metz, Thionville, Sarreguemines, Haguenau, 11.01.1921 : question sur l'« allocation d'une indemnité de logement à la directrice et à la surveillante générale du lycée de jeunes filles ». Le maire de Metz au maire de Colmar, 04.03.1921 : « En réponse à votre lettre [...] du 19.11 année courante, j'ai l'honneur de vous informer que la surveillante générale du Lycée de jeunes filles de notre Ville appartient au cadre métropolitain. Elle n'a ni logement de service, ni indemnité représentative. Le personnel enseignant de cette école faisant partie du cadre métropolitain est entièrement à la charge de l'État ».

<sup>6103</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 38.

<sup>6104</sup> ADBR 98AL294, « projet de budget de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, et postsecondaire pour 1932-1933 », « Chapitre 161 : compléments de traitements des fonctionnaires et professeurs des lycées. [...] La création de sept emplois de répétitrices de lycée de premier ordre se réduit à trois, du fait de la suppression de quatre emplois de répétitrices de lycée deuxième ordre. La création de ces trois emplois est rendue indispensable par suite de l'accroissement constant de l'effectif des élèves ».

d'économat<sup>6105</sup> : « Depuis cette époque, le personnel en fonctions en Alsace et Lorraine comprend exactement les mêmes catégories que le personnel en fonctions dans les établissements d'enseignement secondaire des autres départements »<sup>6106</sup>. Depuis 1920, les nouvelles générations d'enseignants alsaciens grossissent le cadre général<sup>6107</sup>.

## (2) Le fonctionnement des établissements dans les années 1920

Peu après la rentrée de 1919, à Metz, l'adjoint Vautrin demande au recteur s'il y a lieu de conserver le conseil de surveillance de l'ancienne école supérieure de filles pour gérer les affaires du nouveau lycée<sup>6108</sup>. En juin 1920, les lycées de jeunes filles de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Metz, les cours secondaires de Sarrebourg et les écoles supérieures de filles (bientôt collèges de jeunes filles) de Haguenau et Saverne reçoivent des « commissions scolaires ». Ces nouveaux conseils de surveillance sont constitués « en application de la loi locale »<sup>6109</sup>. Ils font, par conséquent, le même travail que sous le régime allemand : « Ces commissions arrêt[ent] le budget des établissements, budget qui [est] ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal et incorporé dans le budget

---

<sup>6105</sup> ADBR 98AL321, « Académie de Strasbourg. Rapport au conseil académique. 11 décembre 1929 », p. 7 : « En ce qui concerne les fonctionnaires nouveaux de l'ordre administratif, dont la nomination est nécessitée par la nationalisation, en particulier, les économes, signalons que tous les économes sont actuellement en fonctions dans les lycées de garçons de l'académie, le ministère de l'Instruction publique ayant, conformément à notre demande, mis à notre disposition ces fonctionnaires spécialistes dès le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Ces économes sont à leur poste et se sont immédiatement mis au travail pour préparer, d'accord avec mes services et les municipalités, l'introduction du nouveau régime de nos lycées, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1930 ».

<sup>6106</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 38.

<sup>6107</sup> *Ibid.* : « En vue de faciliter aux étudiants alsaciens et lorrains l'entrée dans les cadres de l'enseignement secondaire, des modalités ont été prévues pour leur permettre de se présenter à la licence et à l'agrégation ; à ce dernier concours, ils ont bénéficié, pendant une période de dix ans, d'un classement spécial ».

<sup>6108</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 33.

<sup>6109</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 3.

général de la Ville »<sup>6110</sup>. Le recteur exprimera (au conseil académique de l'année 1926/27) sa satisfaction de la bonne collaboration de ces organismes : « Certaines [commissions] seront appelées à nous apporter une aide précieuse à l'occasion de la transformation de nos lycées en lycées nationaux. Il va de soi que, lorsque nos établissements secondaires seront soumis au régime des lycées et collèges des autres académies, les commissions scolaires cèderont la place aux conseils et bureaux d'administration prévus par la législation française ». En rupture avec l'usage de l'époque allemande, on s'efforce d'y faire siéger une femme (la chose existait avant 1918, mais restait exceptionnelle), qui est choisie moins pour ses qualités propres que pour le renom de son mari (industriel, général, etc.).

Nous avons déjà présenté le contenu des contrats signés entre les Villes et l'État pour l'entretien des lycées et collèges de jeunes filles. Ils sont signés pour la rentrée 1920, et entrent en vigueur à compter de cette date, sauf à Colmar, où la signature intervient à la fin de l'année scolaire 1920/21 pour une application à partir de la rentrée suivante. La Ville perçoit donc la subvention annuelle de l'État un peu plus longtemps qu'ailleurs. Elle doit s'habituer, cependant, dès avant la rentrée 1921, à voir les subventions extraordinaires être versées directement à l'établissement, « les textes de la législation locale aux termes desquels le receveur municipal seul est qualifié pour recevoir les versements et effectuer des paiements pour le Ville » ne s'appliquant pas à ces dernières, comme le recteur l'explique au maire en avril 1921<sup>6111</sup> :

Il importe, en effet, de ne pas confondre la subvention annuelle accordée au lycée de jeunes filles à titre de participation de l'État aux frais d'entretien de l'établissement et dont la municipalité est en droit de disposer comme bon lui semble, avec la subvention extraordinaire destinée à une affectation déterminée et accordée en vue de décharger la Ville d'une partie de ses obligations, en raison de la précarité de sa situation financière. Les objets achetés sur les fonds de cette subvention restent la propriété de l'État, qui en assure l'entretien, et figurent sur un inventaire spécial, tandis que la subvention une fois versée au receveur municipal, la Ville en disposerait et les objets achetés seraient devenus sa propriété.

Le fait d'affecter un crédit du budget de l'État à l'achat de matériel d'enseignement mis à la disposition du lycée de jeunes filles de Colmar n'est d'ailleurs, que l'extension à une dépense de

---

<sup>6110</sup> ADBR 98AL321, Paul Schlienger, « Rapport au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Strasbourg. Séance du 10 décembre 1937 », p. 42.

<sup>6111</sup> AMC 30.5170, le recteur de Strasbourg au maire de Colmar, 20.04.1921.

matériel d'un état de choses existant en fait depuis 1919, en ce qui concerne les dépenses du personnel de cet établissement. Vous n'ignorez pas que ces dépenses sont actuellement en grande partie à la charge de l'État, qui rétribue, avec l'intermédiaire du receveur municipal, tout le personnel venu de l'intérieur de la France et plusieurs maîtresses du cadre local.

L'allocation de la subvention de 2 500 Frs n'a été portée à votre connaissance qu'en vue de signaler à la municipalité de votre Ville l'appui bienveillant que l'administration prête au développement du lycée de jeunes filles de Colmar.

Pendant que les mairies découvrent l'intervention directe de l'État dans l'enseignement secondaire féminin, les élèves découvrent le baccalauréat. Car son introduction, présentée ci-dessus pour les établissements de garçons, concerne également les établissements de filles, avec 4 réussites à la première session (1920) : 2 pour le lycée de jeunes filles de Strasbourg et 2 pour le lycée de jeunes filles de Mulhouse. Dans ce dernier, une affiche faisant la promotion de l'Université de Dijon est accrochée dans les couloirs<sup>6112</sup>. Aussi, l'introduction de la réforme Bérard en Alsace-Lorraine, au milieu de la décennie (« Les nouveaux horaires et programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles ont été fixés par les arrêtés du 3 juin 1925, du 10 juillet 1925 et du 11 février 1926, qui, sauf de légères modifications, rendent applicables aux jeunes filles les dispositions prévues pour l'enseignement des garçons »<sup>6113</sup>), ne fera que sanctionner une pratique installée depuis 1919/20<sup>6114</sup>.

---

<sup>6112</sup> *Lycée de jeunes filles. Mulhouse 1919-1920*, Levallois-Paris, H. Tourte & M. Petitin Editeurs, 1920.

<sup>6113</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 10.

<sup>6114</sup> *Ibid.*, p. 10 : « Le mouvement continu qui, depuis quelques années, porte les jeunes filles vers les études secondaires masculines et vers le couronnement de ces études, le baccalauréat, a pris récemment une intensité croissante et a, finalement, abouti à l'unification des deux enseignements. La durée de l'enseignement secondaire des jeunes filles est désormais de sept années, comme pour les jeunes gens, et les classes des établissements féminins ont reçu la même dénomination que les classes correspondantes des lycées de garçons. Le nouveau régime a toutefois maintenu, pour une certaine catégorie d'élèves, l'ancien enseignement secondaire féminin, mais a institué une série de classes parallèles, en tous points identiques aux classes de l'enseignement secondaire masculin. Une section conduit les élèves au diplôme, une autre section conduit au baccalauréat, certains cours étant communs aux deux sections. Cependant, les programmes ont pu être organisés de telle façon que, d'une part, les élèves de la section diplôme recevront, comme autrefois, des compléments d'instruction tels que littératures anciennes, littératures étrangères, psychologie et morale et que, d'autre part, les élèves préparant le baccalauréat ne seront pas privées des enseignements proprement féminins : économie ménagère, travaux manuels féminins, musique, etc. Actuellement appliquée dans les établissements masculins jusqu'à la classe de seconde incluse, c'est seulement jusqu'à la classe de troisième incluse que, dans les établissements féminins, la réforme entre en application pendant l'année scolaire en

L'assimilation au régime français concerne également les rites et usages : à partir de 1921/22, les années scolaires se terminent par des distributions de prix ; les cahiers publiés à ces occasions sont peu instructifs sur la vie des établissements, contrairement aux *Jahresberichte* de la période allemande.

Plus tard, à Saverne, le recteur demandera que le conseil de révision des conscrits se fasse ailleurs que dans le voisinage du collège de jeunes filles (« comme des salles du collège, la vue plonge sur celles de l'école primaire, où a lieu la révision ; comme il est contraire aux règlements de donner congé aux élèves du collège pour cette raison, qui n'est pas une raison de force majeure ; comme, enfin, des conscrits en tenue plus ou moins correcte remplissent de leurs chants et de leurs ébats la petite cour devant le collège [...] »)<sup>6115</sup>. Le maire, tout en regrettant de ne pas pouvoir disposer d'autres salles pour la tenue du conseil de révision, défendra la tradition locale : « Je ne puis laisser de vous faire observer que les opérations du conseil de révision se font depuis cinquante ans dans les mêmes locaux et qu'autrefois, elles ont duré quatre jours sans qu'il y ait eu des réclamations »<sup>6116</sup>.

« Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, l'enseignement secondaire n'a pas encore été pourvu de l'organisme administratif et disciplinaire que constitue pour lui, dans les autres départements français, le conseil académique »<sup>6117</sup>. Ce constat ouvre un rapport de juin 1924 au président de la République, accompagnant un projet de décret comblant cette lacune. Comme dans le reste de la France, les femmes ne sont ni électrices, ni éligibles au conseil académique de Strasbourg. Fin janvier 1926, le recteur envoie au ministre de l'Instruction publique « une copie du procès-verbal de la réunion du conseil académique de Starsbourg, qui a siégé, pour la première fois, le 21 décembre 1925 »<sup>6118</sup>.

---

cours. On ne peut encore apprécier les conséquences de cette réforme, mais dès maintenant, il apparaît que le diplôme de fin d'études secondaires est de plus en plus délaissé au profit du baccalauréat ».

<sup>6115</sup> AMSav 1R16/2, le recteur de Strasbourg au maire de Saverne, 27.01.1927.

<sup>6116</sup> AMSav 1R16/2, le maire de Saverne au recteur de Strasbourg, 10.02.1927.

<sup>6117</sup> ADBR 98AL375, rapport du garde de Sceaux, ministre de la Justice, et du ministre de l'Instruction publique au président de la République, 08.06.1924.

<sup>6118</sup> ADBR 98AL321, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 25.01.1926.

Au printemps 1931, le recteur propose de faire imprimer le « rapport relatif au fonctionnement de l'enseignement secondaire » qui est présenté chaque année au conseil académique : « il est compréhensible que bon nombre de fonctionnaires de l'Instruction publique [...] aient manifesté auprès de moi, à plusieurs reprises, le désir d'en avoir connaissance. J'ajoute que le conseil académique même a émis, à plusieurs reprises, un vœu en ce sens, sur proposition de certains de ses membres »<sup>6119</sup>. Il ne s'agirait pas d'éditer, comme dans l'académie de Nancy, une brochure, que le haut fonctionnaire présume trop coûteuse, « mais plutôt de demander au directeur de la publication l'*Alsace Française* de publier le dernier rapport au conseil académique dans un de ses prochains numéros » : « cette publication serait faite ainsi sans frais ». Valot approuve<sup>6120</sup>. En décembre 1938, un nouveau recteur, Terracher, pour son premier conseil académique à Strasbourg, introduit une nouveauté dans la composition de cette assemblée<sup>6121</sup> :

M. le recteur signale que, depuis 14 ans qu'il préside des conseils académiques, où se traitent des questions intéressantes au même titre les établissements féminins et les lycées et collèges de garçons, il a toujours regretté que le personnel féminin n'y fût pas réglementairement représenté. Aussi a-t-il décidé d'inviter Mlle Bottreau, directrice du lycée de jeunes filles de Strasbourg, à participer, à titre consultatif, aux travaux du conseil académique de Strasbourg, en qualité de représentante du personnel féminin des lycées et collèges de jeunes filles de l'académie, certain qu'il était, d'avance, de l'acquiescement unanime du conseil à une telle initiative.

Revenons au premier conseil académique de Strasbourg, celui du 21 décembre 1925. Le premier point à l'ordre du jour est un « exposé sur la situation actuelle des établissements d'enseignement secondaire publics », avec une introduction historique, car « M. le recteur tient à rappeler rapidement ce qu'étaient en 1871 les établissements d'enseignement secondaire dans les trois départements, et les transformations qu'y ont apportées les Allemands au cours de l'occupation [sic] »<sup>6122</sup>. Sur les « établissements féminins », on lit le jugement que nous avons déjà signalé : « L'instruction des jeunes filles de la haute et moyenne bourgeoisie était assurée dans les "écoles supérieures de filles" »

---

<sup>6119</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 13.05.1931.

<sup>6120</sup> ADBR 98AL375, le conseiller d'État, directeur gén. (Valot), au recteur de Strasbourg, 22.07.1931.

<sup>6121</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 17.12.1938, p. 1-2.

<sup>6122</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925.

(*Höhere Mädchenschulen*), se rapprochant plus de nos écoles primaires supérieures que de nos établissements d'enseignement secondaire féminins ».

Au sujet des sept écoles supérieures de filles transformées en établissements d'enseignement secondaire, le recteur met en avant les « modifications importantes [qui] ont été apportées à [leur] organisation » :

Le directeur allemand a été remplacé par une directrice à laquelle, mais seulement dans les lycées, comme à l'intérieur, ont été adjointes des surveillantes générales. Au régime exclusif de l'externat ont été ajoutées des études surveillées, avec un personnel de répétitrices, un demi-pensionnat au lycée de jeunes filles de Colmar, deux internats aux lycées de Metz et de Strasbourg. Des classes primaires et enfantines ont été adjointes aux classes secondaires. Des sections spéciales ont été organisées à Haguenau et à Sarrebourg.

La formulation est piégeuse : l'organisation de « sections spéciales » est une nouveauté, mais l'adjonction de « classes primaires et enfantines » ne correspond qu'au changement de nom de classes héritées de la période allemande. Quant à l'internat de Strasbourg<sup>6123</sup>, il s'agit d'une création fragile : il disparaîtra l'année suivante<sup>6124</sup>. Le modèle français de l'internat ne réussira pas à s'implanter durablement dans les lycées et collèges de jeunes filles d'Alsace-Lorraine, en-dehors de Metz. Les études surveillées ont été introduites au cours de l'année 1919, nous l'avons dit. Elles ne s'imposent pas non plus. Le rapport pour le conseil académique de décembre 1929 avoue que le modèle français de l'enseignement secondaire féminin, avec internat, demi-pensionnat et externat surveillé, peine à s'implanter dans la région : question d' « habitudes familiales » (le même constat sera dressé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale<sup>6125</sup>). Est mis en avant le « grand

---

<sup>6123</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925, p. 18 du compte-rendu : « Lycée de jeunes filles de Strasbourg. [...] Actuellement, 1 158 élèves se répartissent en 16 internes (1 boursière), 6 demi-pensionnaires (1 boursière), 43 externes surveillées (1 boursière), 1 093 externes libres (15 boursières). L'établissement possède un demi-pensionnat et, depuis deux ans, un petit internat ».

<sup>6124</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 8 : « Il existe dans l'académie de Strasbourg sept établissements secondaires féminins, [...]. De ces sept établissements, seul le lycée de jeunes filles de Metz possède un internet, d'ailleurs géré pour le compte de la Ville ; un demi-pensionnat fonctionne au lycée de jeunes filles de Colmar pour le compte de l'État ».

<sup>6125</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 17.12.1938 : « L'externat surveillé, comme nous l'avons dit souvent, a quelque peine à se développer normalement. C'est dans les collèges qu'il est le plus prospère [...]. Par contre, quelques grands lycées sans demi-pensionnat, ni internat, les lycées de jeunes filles

succès » de « l'organisation des classes primaires et élémentaires adjointes aux classes secondaires », dont on vient de dire ce qu'il faut en penser.

Motif de fierté plus légitime : « l'innovation des récentes années, relative à la création de jardins d'enfants dans tous nos lycées et collèges de jeunes filles, a obtenu rapidement la pleine faveur des familles ». Et dans le rapport de l'année suivante (1930)<sup>6126</sup> :

Nous n'aurons garde d'omettre de signaler que tous nos établissements féminins ont, depuis plusieurs années, des jardins d'enfants, à une classe dans les collèges, à deux classes dans les lycées de Colmar, Metz, Mulhouse, enfin qu'il existe un jardin d'enfants complet, avec trois classes au lycée de jeunes filles de Strasbourg. Sur ce point, nous sommes, en Alsace et en Lorraine, manifestement en avance sur les établissements féminins de l'intérieur, où une minorité d'établissements seulement possèdent des jardins d'enfants. L'excellent accueil fait, depuis quelques années déjà, par les familles à cette organisation est significatif.

Autre aspect important, pour les élèves : les bourses. En décembre 1921, la directrice du collège de jeunes filles de Haguenau informe le maire « que le régime des bourses nationales ne sera pas appliqué aux établissements féminins d'Alsace et de Lorraine »<sup>6127</sup>. Ces établissements ne bénéficient pas, non plus, des « bourses locales », alsaciennes-lorraines, qui, à partir de 1920, sont progressivement remplacées par les bourses nationales dans les établissements masculins. Le régime national entre pleinement en vigueur en 1926<sup>6128</sup> :

---

notamment, ont peu d'externes surveillés ». L'exemple le plus frappant de désaffection est donné, alors, par le lycée de jeunes filles de Mulhouse, « qui compte près de 1 000 élèves » et « n'a que 4 externes surveillées ».

<sup>6126</sup> ADBR 98AL321, rapport au conseil académique, déc. 1930, p. 28-29.

<sup>6127</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 21.12.1921 : « J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les propositions pour les six bourses communales à la charge de la Ville à la suite du contrat intervenu entre l'État et la Ville le 13 octobre 1920. Pour des raisons d'ordre économique, l'indigence des parents étant pleinement prouvée, il n'a pas été de ma compétence de convertir les bourses entières en demi-bourses. Pour cela il m'aurait fallu l'approbation du conseil d'administration. Le 14 décembre 1921 Monsieur le recteur d'académie me fait savoir que le régime des bourses nationales ne sera pas appliqué aux établissements féminins d'Alsace et de Lorraine. Donc les bourses nationales seront également supprimées ».

<sup>6128</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 12.

[...] les bourses nationales secondaires sont accordées à la suite des deux concours réglementaires, l'un destiné uniquement aux candidats sollicitant des bourses secondaires, âgés de treize ans et au-dessus, l'autre commun aux trois enseignements, secondaire, primaire supérieur et technique, pour les élèves de onze et douze ans. Après l'examen par une commission régionale et le classement des dossiers des élèves reçus à ces concours, des bourses sont accordées aux candidats, soit pour un établissement secondaire, soit pour une école primaire supérieure et un cours complémentaire, soit pour une école d'enseignement technique, selon les désirs des familles.

En 1927, le total des boursiers nationaux secondaires s'établit comme suit : dans les établissements féminins, 21 bourses d'externat simple, 9 bourses d'externat surveillé et 2 bourses de demi-pension ; dans les établissements masculins, 80 bourses d'externat simple, 68 bourses d'externat surveillé, 45 bourses de demi-pension et 6 bourses d'internat ; au total, pour tous les établissements secondaires du ressort, 230 boursiers nationaux.

Un gros quart des élèves du secondaire (3 053 sur 11 028), un établissement sur cinq (7 sur 31) et seulement une bourse nationale sur sept ; l'enseignement secondaire féminin est un enfant pauvre du système des bourses nationales<sup>6129</sup> et l'académie de Strasbourg ne fait pas exception. « A ces bourses s'ajoutent de nombreuses bourses municipales et, parfois, des bourses départementales », comme dans le reste du pays.

La fin de la décennie 1920 est marquée par les efforts tendus vers l'introduction du régime financier et administratif issu de la loi Camille Sée. En attendant, les établissements d'enseignement secondaire restent soumis à un régime hybride. Au maire de Colmar, qui lui avait demandé, en avril 1924, des renseignements sur l'octroi de subventions, le recteur a fait répondre, par l'intermédiaire du préfet<sup>6130</sup> :

Le régime financier des établissements d'enseignement secondaire est fixé soit par la loi locale du 1<sup>er</sup> novembre 1878, relative à l'entretien et l'administration des établissements d'enseignement secondaire lorsqu'il s'agit de collèges de garçons, soit par les contrats passés entre l'État et les municipalités au sujet des lycées de garçons et des établissements secondaires de jeunes filles. [...] Mais il ne saurait être question pour l'État de participer, en-dehors de la subvention contractuelle stipulée dans le contrat, aux dépenses résultant de travaux qui n'auraient pas été soumis auparavant à mon approbation. Les règles en usage en la matière en ce qui concerne

---

<sup>6129</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 184.

<sup>6130</sup> AMC 30.5101, (le directeur de l'Enseignement secondaire pour) le recteur de Strasbourg au préfet du Haut-Rhin, 24.04.1924.

l'allocation de subventions pour les constructions scolaires de l'enseignement primaire sont également applicables aux établissements secondaires. Elles ne constituent, d'ailleurs, que le maintien des règlements en usage sous l'ancien régime.

### (3) L'assimilation administrative et financière des établissements

Le 24 décembre 1926, « tout en approuvant [...] les dépenses prévues au budget de 1927 pour le lycée » de garçons, le conseil municipal de Metz « décide, pour les années à venir, et dès 1928, de refuser au même compte tout crédit comportant des dépenses dont ne seraient pas grevées les autres villes françaises, avec lesquelles Metz désire marcher sur un pied d'égalité ». Le maire (Vautrin) sensibilise à l'affaire le député Serot<sup>6131</sup> : « Une sage politique doit chercher à faire disparaître en Alsace et en Lorraine tous les motifs justifiés de mécontentement qui, ici, ont une répercussion plus profonde que partout ailleurs en France ». Fin janvier 1927, le préfet de la Moselle transmet les doléances messines<sup>6132</sup> : le mouvement vers l'assimilation administrative et financière des établissements d'enseignement secondaire alsaciens-lorrains est lancé.

En février 1927, le recteur Charléty présente à la direction générale des Services d'Alsace et de Lorraine des propositions pour répondre au vœu de la municipalité requérante<sup>6133</sup>. Deux mois plus tard, son successeur, Pfister, relance Paris, après que le préfet de la Moselle lui a signalé, « d'une manière particulièrement instante »<sup>6134</sup> :

---

<sup>6131</sup> ADBR 98AL373, le maire de Metz à M. Serot, député de la Moselle, 13.01.1927.

<sup>6132</sup> ADBR 98AL373, le préfet de la Moselle au président du Conseil, 29.01.1927.

<sup>6133</sup> ADBR 98AL373, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 19.02.1927.

<sup>6134</sup> ADBR 98AL373, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 16.04.1927.

a) qu'aux dires de M. le maire, la « carence de l'administration et des pouvoirs publics » dans la question de la reprise par l'État des lycées de garçons et de jeunes filles a créé, au conseil municipal, un état d'esprit tel que toute tentative pour le décider à revenir sur une délibération relative au lycée de jeunes filles est vouée à un échec certain ;

b) que le maire insiste pour obtenir des promesses fermes et précises en vue de la reprise par l'État des établissements d'enseignement secondaire de la Ville ;

M. le préfet ajoute que « le conseil municipal paraît tout à fait buté dans cette affaire »... que « l'intérêt de nos établissements secondaires messins serait gravement compromis s'il ne peut être donné satisfaction au vœu de la municipalité ».

Le recteur propose une prise en charge par l'État à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1929. Il demande qu'on mette à sa disposition « un technicien du ministère de l'Instruction publique » (« un inspecteur général des Services économiques des établissements d'enseignement secondaire»), qui viendrait étudier sur place, avec les services du rectorat, cette question complexe. Paris répond favorablement à cette demande<sup>6135</sup>. Le recteur avait insisté sur la portée de la question, qui « intéresse toutes les villes où se trouvent des lycées de garçons et de jeunes filles : Strasbourg, Haguenau dans le Bas-Rhin, Colmar, Mulhouse dans le Haut-Rhin, Metz, Sarreguemines, Thionville dans la Moselle ». À cette époque, la municipalité de Strasbourg demande la mise hors classe de ses trois lycées<sup>6136</sup>. Transmettant à la direction générale des Services, en janvier 1927, deux requêtes du monde associatif strasbourgeois portant la même revendication, le recteur Charléty faisait remarquer<sup>6137</sup> : « la question doit se poser, à l'expiration du contrat actuellement en cours, d'une réadaptation de ce contrat. La Ville manifeste, en effet, le désir d'y voir introduire des dispositions nouvelles qui auraient pour effet d'organiser les lycées de Strasbourg

---

<sup>6135</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 3 : « un inspecteur général des services administratifs et économiques du ministère de l'Instruction publique est venu récemment procéder sur place à une enquête approfondie en vue de l'application à nos établissements des lois et règlements en vigueur dans les lycées nationaux de l'intérieur ».

<sup>6136</sup> ADBR 98AL373, le maire de Strasbourg au recteur de Strasbourg, 26.01.1927 : « Il résulte d'une enquête faite par la municipalité, dans l'intention de savoir à combien s'élèverait, le cas échéant, la dépense provoquée par la mise hors classe des lycées de Strasbourg, que les villes de France qui entrent en ligne de compte participent pour moitié dans la dépense totale, l'autre moitié étant supportée par l'État. Afin de pouvoir amener une décision définitive du conseil municipal au sujet d'une demande du personnel enseignant de nos lycées, tendant à être rangé dans la catégorie des lycées hors classe, je vous serais très obligé de vouloir bien me faire connaître si, éventuellement, l'État serait disposé à prendre à sa charge la moitié de la dépense dont il s'agit ».

<sup>6137</sup> ADBR 98AL373, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et Lorraine, 29.01.1927.

d'une manière plus conforme à celle des lycées nationaux de l'intérieur, et de diminuer les charges qui incombent actuellement à la Ville de ce fait ». En août 1927, le recteur Pfister revient sur la demande de nationalisation émanant de Metz<sup>6138</sup>.

[...] depuis 1919, la Ville de Metz, dans l'espoir de voir ses lycées pris en charge par l'État, s'est imposée de grosses dépenses : elle a doté ses deux lycées d'un internat et elle a avancé un million de francs, dont la moitié est restée à sa charge, pour les aménagements du lycée de garçons [...].

Toutefois, il ne conviendrait pas d'accueillir entièrement la suggestion de M. le maire de la Ville de Metz, qui propose que l'État reprenne immédiatement, ou un délai rapproché, mais bien fixé, la charge des deux lycées. En effet, d'une part, un délai assez long sera nécessaire pour régler les nombreuses questions qui se poseront lorsque vous m'aurez autorisé à engager avec la Ville les pourparlers indispensables et, d'autre part, pour achever l'installation des lycées, il reste un certain nombre de travaux [...] qu'il appartient à la Ville d'exécuter avant que la prise en charge par l'État des établissements en question ne devienne effective.

[...] la prise en charge par l'État du lycée de garçons pourrait être fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1929, et celle du lycée de jeunes filles au 1<sup>er</sup> octobre 1929, dates auxquelles les travaux d'aménagement et d'installation visés ci-dessus devraient être terminés.

Le courrier du maire de Metz (Vautrin) évoqué dans ce texte rendait les autorités attentives à l'urgence d'un règlement de la question, sans quoi le lycée de jeunes filles pâtirait gravement de la mauvaise humeur des élus, qui commence déjà à faire sentir ses effets<sup>6139</sup> :

L'actualité de cette question vient d'être démontrée par le vote peu favorable à l'internat du lycée de jeunes filles que vient d'émettre le conseil municipal. Je reste persuadé que cette question aurait trouvé une solution plus satisfaisante si l'avenir des deux établissements était assuré par l'État.

[...] Si, au 1<sup>er</sup> septembre prochain, nous pouvions faire connaître au conseil municipal une solution possible se basant sur des engagements que prendrait l'État, j'ai tout espoir que le conseil municipal, qui sera, à cette date, appelé à statuer sur le sort de l'internat du lycée de jeunes filles, prendra les décisions les plus conformes aux intérêts de l'enseignement secondaire.

---

<sup>6138</sup> ADBR 98AL373, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 17.08.1927.

<sup>6139</sup> ADBR 98AL373, le maire de Metz à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 16.07.1927.

Le directeur général des Services d'Alsace et de Lorraine (Valot) invite les Messins à patienter<sup>6140</sup>. Dans son rapport au conseil académique de la fin de l'année 1927, Schlienger annonce l'ouverture prochaine de négociations avec les municipalités, dont l'enjeu sera d'obtenir d'elles qu'elles acceptent de réaliser des aménagements de locaux, voire de nouvelles constructions. Ne voyant rien venir, le conseil municipal de Metz, votant, le 6 juillet 1928, le budget supplémentaire de l'année en cours, émet un nouveau vœu, en exprimant son espoir « que les deux lycées de Metz seront enfin repris cette année par l'État et qu'ainsi sera apporté, sur un point précis, par une mesure facile, un remède partiel à l'irritant problème des impôts locaux ». Le maire se tourne, à nouveau, vers le député Serot<sup>6141</sup> : « Des promesses verbales ont été souvent faites tant à mon collègue de Strasbourg qu'à moi-même, faisant connaître que nos établissements secondaires seraient repris par l'État et placés sous le régime commun à partir du prochain budget national. Jusqu'ici, rien n'a été fait ».

L'édile se méfie des Services de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine : « Je me demande si la direction de l'Enseignement secondaire de Strasbourg n'est pas opposée à cette assimilation de nos lycées, ou si, tout au moins, elle ne la retarde pas. Il serait regrettable que Strasbourg fût un empêchement à la régularisation d'un état de choses qui a trop duré ». L'intervention auprès du président du Conseil du général Hirschauer, sénateur de la Moselle, en octobre 1928, est dans le même ton :

Metz est la seule ville des trois départements [recouvrés] qui ait organisé, à grands frais, pour les deux lycées, un internat. Cette situation alourdit le budget de la ville d'une façon inconnue aux autres villes de France et cette dépense ordinaire se représente chaque année depuis l'armistice et se totalise à l'heure actuelle à plusieurs millions.

Dans ces conditions, et depuis déjà très longtemps, nos villes ont demandé instamment à l'État de bien vouloir placer nos lycées dans la même situation que les lycées des autres villes de

---

<sup>6140</sup> ADBR 98AL373, Paul Valot au député Serot, 20.09.1927 : « Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une requête de M. le maire de Metz, datée du 16 juillet dernier, dont vous me remettez copie et qui était relative à la reprise par l'État du lycée de garçons et du lycée de jeunes filles de cette ville. J'ai l'honneur de vous informer que la requête précitée de M. le maire de Metz et la délibération du conseil municipal de Metz du 26 [24] décembre 1926 qui l'a provoquée présentent une grande importance du fait qu'elles ne concernent pas seulement la ville de Metz, mais encore toutes les villes d'Alsace et de Lorraine possédant des lycées, et que, d'autre part, elles sont susceptibles de sérieuses répercussions sur les finances de l'État. J'ai toutefois invité M. le recteur d'académie, directeur des Services de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine, à en poursuivre d'urgence l'examen approfondi ».

<sup>6141</sup> ADBR 98AL373, le maire de Metz au député Serot, 10.09.1928.

France. Des promesses ont été faites. Rien n'a été fait. C'est hélas, le régime des promesses auquel nous sommes soumis depuis plusieurs années et comme elles ne sont jamais tenues, cette manière de faire contribue, dans une très large mesure, au malaise maintes fois signalé.

Les meilleures bonnes volontés se lassent et comme les questions, comme celle dont il s'agit ici, ont de lourdes répercussions sur les budgets municipaux déjà si chargés, d'autre part, la population s'émeut à juste droit. Y a-t-il opposition venant d'Alsace ? Je l'ignore, mais si d'autres villes que celles de la Moselle veulent conserver des lycées communaux, libres à elles ; Metz et les autres villes de la Moselle pourvues de lycées demandent des lycées nationaux.

Mais aucun blocage ne semble provenir des municipalités alsaciennes. Ainsi, en décembre 1928, le maire de Strasbourg (Peirotès) informe le directeur général des Services d'Alsace et de Lorraine que les crédits alloués aux lycées de la ville (700 000 Frs) ne seront pas inscrits au budget de 1929<sup>6142</sup>. Le président du Conseil entend les critiques des Villes et s'inquiète de ce que le maintien des dispositions en vigueur fait « obstacle à l'œuvre d'assimilation que doit poursuivre l'administration académique en un domaine d'intérêt national, puisqu'il s'agit, en définitive, de former l'élite de la génération qui grandit », comme il l'écrit, en mars 1929, à la direction du Budget et du Contrôle financier du ministère des Finances<sup>6143</sup> :

Car la dissemblance du régime local et du régime général de l'enseignement secondaire public n'a pu être partiellement dissimulée, depuis l'armistice, que grâce à des mesures de pure forme et extra-légales, sinon illégales. C'est ainsi qu'on a donné l'appellation de lycées aux établissements importants des plus grandes villes, et que des conventions avec les municipalités ont permis de donner l'enseignement secondaire dans des écoles supérieures, précédemment municipales, qu'on a, elles aussi, qualifiées de lycées. Mais, actuellement, les mots ne suffisent plus à remédier à une situation dont la gravité m'est signalée chaque jour : les membres de l'enseignement secondaire du cadre général, qu'on avait, au début, réussi à attirer en Alsace et en Lorraine, quittent les départements recouvrés pour assurer leur carrière de façon plus certaine dans les véritables lycées, qui n'existent qu'en-deçà de l'ancienne frontière, et il est devenu impossible de les remplacer par des agrégés. À Strasbourg, notamment, les établissements secondaires n'ont pu être rangés au nombre des « lycées hors classe » et les professeurs dont les titres sont suffisants pour qu'ils puissent obtenir leur affectation à de tels lycées, auxquels s'attachent des indemnités spéciales, se dirigent vers d'autres grandes villes françaises.

---

<sup>6142</sup> ADBR 98AL373, le maire de Strasbourg au directeur gén. des Services d'Alsace-Lorraine, 17.12.1928.

<sup>6143</sup> ADBR 98AL373, le président du Conseil au ministre des Finances, direction du Budget et du Contrôle financier, 20.03.1929.

Bref, l'assimilation est, en la matière, non seulement très désirable du point de vue national, mais encore à peu près unanimement réclamée.

Le président du Conseil veut savoir si son projet de loi, joint au rapport, « ne soulève pas d'objection » de la part du ministre des Finances, « dans le détail de ses modalités d'ordre financier ». Il semble que cela coûtera 3 000 000 Frs par an au maximum. « Il eût été très désirable, à tous égards, que la réforme prît effet du 1<sup>er</sup> janvier 1929. Puisqu'elle était reconnue tout à la fois comme inévitable et comme indispensable, il n'aurait pas été sans intérêt, du point de vue politique, de la réaliser avant les prochaines élections municipales ». En effet, des économies substantielles réalisées grâce à Paris, voilà une pierre qui aurait pu être placée dans le florissant jardin des autonomistes ! Mais il a fallu renoncer à un tel coup : le projet de budget de l'exercice 1929 était déjà imprimé et on aura besoin de « délais qui ne seront guère inférieurs à six mois pour la constitution des conseils d'administration des lycées, des bureaux d'administration des collèges, le choix, la nomination et l'installation des économes et du personnel des économats, l'élaboration et la signature des contrats avec les municipalités, sans parler des mesures de détail à prendre et même des travaux à faire dans chaque établissement ». Le président du Conseil insiste sur l'« extrême urgence » de déposer le projet de loi, pour une entrée en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1930. Du côté du rectorat de Strasbourg, cependant, rien ne semble presser. Dans son rapport au conseil académique de décembre 1929, Schlienger rend compte de la situation<sup>6144</sup> :

Si le régime administratif et financier de nos collèges et de nos lycées n'a subi, depuis 1927<sup>6145</sup>, aucune modification, il convient de signaler que la transformation de nos collèges en collèges communaux, de nos lycées en lycées nationaux de régime français, est en bonne voie, et qu'il y a tout lieu d'espérer, à ce point de vue, à bref délai, l'introduction, dans les établissements secondaires de garçons et de jeunes filles d'Alsace et de Lorraine, du régime en vigueur dans les autres lycées et collèges de France. [...]

Les bâtiments appartiennent aux Villes, qui assument toutes les dépenses concernant les locaux, le matériel, le mobilier, l'éclairage, le chauffage, les gages du personnel subalterne. La

---

<sup>6144</sup> ADBR 98AL321, « Académie de Strasbourg. Rapport au conseil académique. 11 décembre 1929 », p. 4-6.

<sup>6145</sup> *Ibid.*, p. A. : « Les circonstances n'ayant pas permis de réunir le conseil académique pendant l'année 1928, le présent rapport se propose de vous exposer la situation de l'enseignement secondaire pendant la période du 15 décembre 1927 à ce jour ».

même loi allemande du 1<sup>er</sup> novembre 1878 régit tous ces établissements. Il convient de signaler, toutefois, que dans certaines localités, l'État a dû se substituer aux Villes pour certaines dépenses concernant les locaux. C'est ainsi que l'État a dû suppléer à l'insuffisance des locaux mis à sa disposition pour le lycée de jeunes filles de Strasbourg, par la location, à ses frais, de deux immeubles ou parties d'immeubles pour y installer deux annexes ou petits lycées. C'est ainsi qu'à Sarrebourg, l'État a été obligé, pour installer les cours secondaires de jeunes filles, de prendre à sa charge les dépenses nécessaires à l'installation des cours secondaires et de passer des baux en vue de la location de deux immeubles.

La transformation de nos collèges de garçons et de jeunes filles en collèges communaux de régime français sera des plus faciles et ne posera [...] aucune question litigieuse à régler au préalable entre les Villes et l'État. Leur régime actuel est, en effet, presque identique à celui qui, en vertu de la législation française, régit les collèges communaux de l'intérieur. Aucune condition préalable ne sera à imposer aux Villes, puisque, dans le nouveau régime des collèges, les Villes continueront à supporter, comme auparavant, toutes les dépenses de matériel.

En ce qui concerne l'introduction en Alsace et Lorraine de la législation française concernant les lycées, c'est-à-dire, en un mot, la nationalisation des lycées de garçons et de jeunes filles d'Alsace et de Lorraine, la réforme qui est en voie de réalisation [...] est plus complexe, plus délicate que celle des collèges et soulève d'importantes questions.

La plus importante est celle des locaux ; aucun des lycées d'Alsace et de Lorraine, tant lycées de garçons que lycées de jeunes filles, ne possède, en effet, les locaux exigés par les règlements en vigueur pour les services scolaires comme pour les services généraux et administratifs.

Or, pour qu'un établissement scolaire puisse être érigé en lycée national, la Ville doit mettre à la disposition de l'État des bâtiments et des locaux remplissant toutes les conditions prévues par les règlements, locaux scolaires, locaux de services, logements du personnel administratif, etc. Ces conditions préalables n'étant pas remplies pour les lycées d'Alsace et Lorraine, le programme des travaux de construction et d'aménagement à effectuer a été établi pour chaque ville et les conseils municipaux ont été saisis de la question.

Le 14 mai 1930 est promulguée la loi « déclarant applicables, dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, les dispositions de la législation française relative à l'administration, à l'entretien et au régime financier des lycées nationaux de garçons et de jeunes filles et des collèges »<sup>6146</sup>. C'est « l'étape définitive de la nationalisation » des lycées, explique le rapport au conseil académique de décembre 1930 :

---

<sup>6146</sup> ADBR 98AL321, rapport au conseil académique, déc. 1930, p. 11.

« En application des dispositions de cette loi, la nationalisation est acquise au 1<sup>er</sup> janvier 1930 pour les lycées au sujet desquels la convention règlementaire et le programme des travaux à exécuter sont ou seront signés, au plus tard, le 31 décembre 1930, par les deux parties intéressées, le maire, mandaté par le conseil pour représenter la Ville, et le recteur d'académie, représentant de l'État ».

Les conventions fixent « les obligations de chacune des deux parties »<sup>6147</sup>. À la présentation du rapport, elles ont déjà été signées, avec « les programmes de travaux », « pour tous les lycées de garçons et de jeunes filles du département de la Moselle et pour les trois lycées de Strasbourg ». Les conventions pour les lycées de jeunes filles de Colmar et de Mulhouse seront signées avant la date fatidique du 31 décembre 1930.

Les efforts importants déployés pour la nationalisation des lycées ne doivent pas faire oublier l'autre volet de la loi du 14 mai 1930 : « Parallèlement à la nationalisation des lycées, nous avons poursuivi la transformation de nos établissements secondaires dénommés "collèges" en collèges communaux, selon les règlements français »<sup>6148</sup> :

La réforme à opérer en ce qui concerne les collèges était beaucoup moins profonde. Les municipalités des Villes où existent des collèges de garçons ou de jeunes filles ont été avisées des conséquences de la loi, et les chefs des établissements se sont mis en rapport avec les maires en vue de l'établissement d'un « traité constitutif » valable pour cinq années. [...] En outre du traité constitutif, est prévu, pour certains établissements seulement, un état de travaux d'appropriation et d'aménagement de locaux, travaux, du reste, peu importants en général, à exécuter par les municipalités, sans que l'engagement à requérir à ce sujet desdites municipalités soit considéré comme une condition *sine qua non* du changement de régime du collège. Au reste, le nouveau régime des collèges communaux français diffère peu du régime actuel de nos collèges alsaciens et lorrains.

La loi du 14 mai 1930 a également pour conséquence la suppression des commissions scolaires héritées de la législation allemande et leur remplacement par des « conseils d'administration » dans les lycées et par des « bureaux d'administration » dans

---

<sup>6147</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>6148</sup> ADBR 98AL321, rapport au conseil académique, déc. 1930, p. 14.

les collèges. Le rapport au conseil académique de 1930 relève les changements que la mesure introduit pour les lycées<sup>6149</sup> :

Quant à leur composition, il convient surtout de noter que la place faite à la représentation de la municipalité est beaucoup plus restreinte dans les conseils d'administration que celle qui lui était accordée par l'ancien régime dans les commissions scolaires. Dans ces dernières, le maire était membre de droit ; d'autre part, trois ou quatre conseillers municipaux faisaient nécessairement partie de la commission. Dans un conseil d'administration, le maire est membre de droit. Aucune autre représentation du conseil municipal n'est prévue par les règlements. Rien là, d'ailleurs, que de très naturel, puisque, sous le régime antérieur, le lycée était, en quelque sorte, municipal, qu'il n'avait pas de budget et que toutes ses dépenses étaient encloses dans le budget de la Ville, ce qui impliquait, évidemment, de la part de la Ville, un droit de contrôle. Par contre, le lycée national a un budget propre, dans lequel l'on ne peut concevoir, pour la Ville, un droit de regard ou de contrôle. Par ailleurs, le conseil d'administration fait une place à la représentation du personnel enseignant et de surveillance de l'établissement, ainsi qu'aux représentants des associations d'anciens élèves et des associations de parents d'élèves<sup>6150</sup>.

En ce qui concerne les attributions, celles des conseils d'administration des lycées sont plus étendues que celles des commissions scolaires, puisqu'ils ont à connaître (en outre des budgets, des comptes d'administration et des tarifs) de diverses questions importantes, en particulier des créations ou suppressions d'emplois, etc.

Dans les lycées de jeunes filles, les conseils d'administration « sont [...] analogues à ceux des lycées de garçons, avec cette différence, toutefois, que [...] deux dames doivent obligatoirement faire partie du personnel nommé par arrêté ministériel »<sup>6151</sup>. Au cours des négociations liées aux nationalisations, le recteur avait estimé « absolument indispensable que le directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace et de Lorraine fasse de droit partie

---

<sup>6149</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>6150</sup> 98AL377, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 27.06.1930 : « Lycée de jeunes filles de Metz. Il n'y a pas d'association de parents d'élèves. M. Thirion est père d'élève et Mlle Levy fait partie de l'Association des Anciennes élèves. En ce qui concerne la représentation des répétitrices du lycée de jeunes filles de Metz, il n'y avait pas lieu de la prévoir, puisque le nombre de ces fonctionnaires est de quatre seulement. Quant aux deux membres proposés à part sur le projet d'arrêté, ce sont les conseillers municipaux, qui, aux termes du décret du 8 septembre 1917, doivent faire partie des conseils d'administration des établissements féminins dans les lycées auxquels, comme au lycée de jeunes filles de Metz, un internat municipal est annexé ».

<sup>6151</sup> ADBR 98AL321, rapport au conseil académique, déc. 1930, p. 28. ADBR 98AL377, (le directeur de l'Enseignement secondaire pour) le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 10.05.1930 : création du conseil d'administration du lycée de jeunes filles de Metz.

de tous les conseils d'administration des établissements de l'académie de Strasbourg »<sup>6152</sup>, de manière à faciliter leur adaptation à leur nouveau mode de fonctionnement. L'absentéisme des maires aux réunions des conseils d'administrations inquiète le recteur (« cet état de choses n'est pas sans présenter certains inconvénients qui se sont manifestés depuis le fonctionnement de ces organismes »); il demande, en février 1932, qu'ils puissent être représentés : « Au surplus, à Strasbourg, le maire ne connaît pas suffisamment le français pour suivre les délibérations »<sup>6153</sup>.

#### (4) L'enseignement privé, difficile à appréhender

Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France entraîne la réouverture d'établissements d'enseignement qui avaient fermé leurs portes peu après l'annexion de 1871. Colmar retrouve ainsi, en 1919, son collège catholique de garçons<sup>6154</sup>. Les dames du Sacré-Cœur peuvent rouvrir leurs pensionnats, sans les restrictions imposées par les autorités allemandes (qui leur avaient d'abord interdit toute activité d'enseignement, rappelons-nous). De nouvelles institutions privées d'enseignement secondaire féminin s'implantent dans la région, catholiques (Assomption, Notre-Dame de Sion, collèges d'Hulst) ou laïque (Collège Sévigné). Or, la France ne reconnaît toujours pas d'existence officielle à l'enseignement privé secondaire des filles, le ministère de l'Instruction publique s'occupant, en termes d'organisation, uniquement de ce qui touche l'État. Que vont devenir, laissées à leurs propres initiatives, les près de quarante institutions privées existant

---

<sup>6152</sup> ADBR 98AL377, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 27.06.1930 : « C'est ce fonctionnaire qui doit assurer la mise en train de ces conseils d'administration et leur fonctionnement régulier. Ces organismes nouveaux dans l'académie ont des attributions importantes, surtout en matière financière, et il est nécessaire que le directeur de l'Enseignement secondaire en Alsace et en Lorraine préside à leurs délibérations le plus souvent possible, surtout au début de la période de nationalisation de ces lycées, pour éviter des divergences de vues, peut-être même des erreurs de la part des chefs d'établissement et des inspecteurs d'académie. C'est seulement dans quelques temps que, sans doute, il sera possible, dans une certaine mesure, de s'en remettre aux inspecteurs d'académie ».

<sup>6153</sup> 98AL377, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 16.02.1932 : les maires de Colmar et de Strasbourg n'ont encore assisté à aucun conseil d'administration, celui de Mulhouse à aucun de ceux du lycée de jeunes filles.

<sup>6154</sup> SIGWARTH François et KIRBIHLER François, *Collège Saint-André Colmar. 150 ans au service de jeunes (1852-2002)*, Ingersheim, AGI Ingersheim, 2002, p. 38.

en Alsace-Lorraine (à la date de l'armistice de 1918) qui s'étaient vu reconnaître en 1915, par le pouvoir allemand, leur appartenance à l'enseignement secondaire ?

Celles qui ne disparaîtront pas autour de 1920 seront, elles aussi, amenées à se positionner entre enseignement primaire supérieur et enseignement secondaire, à une époque où le baccalauréat tend à se poser comme critère de distinction. À nous de mener cette enquête, compliquée par la dispersion et la relative pauvreté des sources.

Car l'État ne s'intéresse guère plus à l'enseignement privé en Alsace-Lorraine que dans le reste du pays. La loi allemande de 1873 sur la surveillance de cet enseignement reste pourtant en vigueur. On le signifie aux directions aux lendemains de l'armistice, afin qu'elles continuent de signaler les changements dans le corps enseignant<sup>6155</sup>. Le contrôle par les autorités scolaires (il y a aussi un contrôle policier, qui n'épargne pas les institutions francophiles<sup>6156</sup>) sert notamment à faire prendre aux établissements le virage national qu'on attend d'eux, là où le mouvement ne serait pas naturel. Les archives rectorales sur le Bon-Pasteur témoignent de l'application de la législation allemande en 1919 : le dossier contient des curriculum vitae d'enseignantes, comme du temps de l'*Oberschulrat* ; puis, le personnel ayant été renouvelé dans le sens voulu, on n'y trouve plus, jusqu'en 1930, année de sa clôture, que des documents relatifs au versement d'une subvention annuelle pour la classe primaire supérieure de l'établissement.

Pourtant, Schlienger avait demandé, en 1924, aux inspecteurs d'académie, de « rappeler aux divers chefs d'établissement d'enseignement privé, masculins ou féminins, de [leur] ressort, les diverses dispositions [...] de la législation [ndlr : locale] actuellement

---

<sup>6155</sup> ADPR dossier « 6M HAG PHIL 1811-1966 », le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace à Sœur Odiline, directrice du pensionnat des Sœurs de Ribeauvillé à Haguenau, 03.03.1919 : « L'occupation de l'Alsace par les autorités militaires n'a pas modifié la législation alsacienne. Les écoles libres restent donc tenues de soumettre aux autorités la désignation de leurs directeurs et de leurs professeurs. Si, depuis l'arrivée des autorités françaises en Alsace, des changements ont été apportés dans le personnel de votre établissement et n'ont pas encore été l'objet d'une approbation écrite, je vous prie de vouloir bien me le faire connaître [...] ». Courrier renouvelé le 29.03.1919.

<sup>6156</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 24 : « [...] le 3 décembre 1919, "à 9 heures, convocation de toutes les maîtresses titulaires d'un diplôme. Elles doivent être à 10 heures au bureau de police avec tous leurs papiers. Grande émotion ! Jeanne Ireton, [la directrice] part en éclaireur voir ce dont il s'agit ; elle revient rassurer notre mère : cela ne paraît être qu'une pure formalité. Les diplômées de la maison, au nombre de huit, partent donc et subissent à la police un petit interrogatoire (nationalité, âge, profession des parents, etc.)" ».

en vigueur concernant l'enseignement ; dispositions qui semblent avoir été perdues de vue par certains de ces chefs d'établissement ».

À savoir<sup>6157</sup> : les chefs d'établissement doivent passer par l'inspecteur d'académie pour toute communication ; « nul ne doit enseigner dans un établissement s'il n'a obtenu de la direction générale de l'Instruction publique l'autorisation nécessaire » ; « au début de chaque année scolaire [...], tout chef d'établissement secondaire privé, masculin ou féminin, doit adresser une liste complète du personnel au préfet du département et la même liste en double exemplaire (dont un pour la direction générale) à l'inspecteur d'académie ». Dix ans plus tard, l'inspecteur d'académie de la Moselle, au sujet de l'ouverture d'une institution secondaire de filles à Carling, avertit le préfet que « le chef d'établissement [lui] transmettra, au début de chaque année scolaire, et le 30 novembre au plus tard, une liste complète du personnel »<sup>6158</sup>.

L'absence de l'enseignement privé dans les rapports sur l'enseignement secondaire présentés annuellement au conseil académique montre bien que les autorités scolaires tendent à agir en Alsace-Lorraine comme dans le reste de la France<sup>6159</sup>. Le rapport de la rentrée 1927 est l'exception qui confirme la règle : Schlienger le conclut par une rubrique « enseignement secondaire libre », qui fait un peu plus d'une page (sur un total de vingt-et-une) et se termine par quelques « remarques », révélatrices du faible encadrement de l'État :

Tout d'abord, le caractère secondaire de quelques établissements n'est pas nettement déterminé, surtout pour certains établissements féminins, dont l'enseignement, sous beaucoup de rapports, se rapproche plutôt de celui qui est distribué par les écoles primaires supérieures. [...]

Signalons enfin que les liens qui sous le régime allemand rattachaient à l'État l'enseignement secondaire libre étaient beaucoup plus étroits que dans la législation scolaire française. Certains de ces établissements étaient considérés comme établissements d'État ; l'État leur accordait la collaboration de son personnel, ils étaient fréquemment inspectés, les règlements en vigueur dans les établissements publics leur étaient applicables, ils bénéficiaient de subventions.

---

<sup>6157</sup> ADMo 11T82, (le directeur de l'Enseignement secondaire pour) le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 17.10.1924.

<sup>6158</sup> ADMo 11T82, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au préfet de la Moselle, 03.05.1934.

<sup>6159</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926/27 », p. 19.

Aujourd'hui encore, en vertu de ce précédent et conformément à la loi actuellement en vigueur sur ce point, des subventions continuent d'être allouées annuellement par l'État à trois de ces établissements<sup>6160</sup>.

Le directeur de l'enseignement secondaire recense : « huit établissements secondaires privés de garçons, avec un effectif de 1 503 élèves, et six établissements féminins, avec 1 827 élèves », dans le Bas-Rhin ; « six établissements secondaires privés de garçons, avec 847 élèves, et deux établissements de jeunes filles, avec 683 élèves », dans le Haut-Rhin ; « sept établissements d'enseignement secondaire privé de garçons, avec 1 106 élèves, et deux établissements secondaires féminins, avec 31 élèves », en Moselle. « Au total, une population scolaire de 3 456 garçons et 2 541 filles pour 31 établissements, dont 10 féminins »<sup>6161</sup>. Le document d'où proviennent ces chiffres n'a pas été conservé : il a, peut-être, été conçu grâce aux dossiers de contrôle des établissements, qui ont disparu.

Le premier classement d'établissements féminins privés selon leur caractère primaire ou secondaire qui a été trouvé dans les archives est une liste dressée en mars 1921 par l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin, qui a été transmise à l'administration municipale de Strasbourg<sup>6162</sup>, semble-t-il à la demande de celle-ci<sup>6163</sup>. Et encore ! Le qualificatif « secondaire » n'y est pas employé : il y a, d'abord, une rubrique sans titre, puis « écoles primaires », puis « cours professionnels ». On en déduit que les écoles de la première rubrique, à savoir les anciennes écoles supérieures de filles (la Doctrine Chrétienne, la Providence, Notre-Dame, le Pensionnat Anschlin, l'École Boegner, le Bon-Pasteur, l'Union des Familles, le Pensionnat Klein, le Pensionnat Mury) et deux nouvelles

---

<sup>6160</sup> ADBR 98AL377, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 28.10.1932 : « [...] Trois établissements privés d'enseignement seulement sont subventionnés par l'État. Ce sont le collège épiscopal de Strasbourg (70 000 Frs par an), le Gymnase protestant de Strasbourg (70 000 Frs) et le collège épiscopal de Montigny-les-Metz (35 000 Frs) ; mais ce sont des subventions qui étaient déjà allouées sous la domination allemande et l'administration française n'a fait que continuer le bénéfice de cette mesure aux trois établissements en question. Aucune subvention nouvelle, sous quelque forme que ce soit, n'a été accordée à un autre établissement d'enseignement secondaire privé depuis l'armistice. [...] ».

<sup>6161</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926/27 », p. 20.

<sup>6162</sup> AMS 2MW615, « Académie de Strasbourg. Inspection académique du Bas-Rhin. Liste des écoles privées de la ville de Strasbourg », 11.03.1921.

<sup>6163</sup> AMS 2MW615, le maire de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin, 22.02.1923.

fondations (le Collège Sévigné, le Collège d'Hulst), appartiennent à l'enseignement secondaire.

Mais l'absence du terme est révélatrice de l'hésitation des autorités de l'État devant une telle reconnaissance. Il pourrait s'agir d'une rubrique mixte : enseignement primaire supérieur + enseignement secondaire. C'est, d'ailleurs, ce qu'elle est, considérée à partir des classements ultérieurs.

Les archives rectorales conservent un mince sous-dossier de « statistiques des élèves du secondaire privé » pour l'ensemble de l'Alsace-Lorraine<sup>6164</sup>. Celles-ci sont établies, à l'automne 1927 et à l'automne 1936, pour être adressées au ministère de l'Instruction publique, puis Éducation nationale, qui les demande<sup>6165</sup>. Nous examinerons les chiffres après avoir présenté les différents établissements. Les deux enquêtes rectorales nous aident, justement, à repérer ces derniers. Dans le Bas-Rhin, en 1927, on reconnaît cinq établissements féminins, tous à Strasbourg : les pensionnats de la Doctrine Chrétienne, de Notre-Dame, de Notre-Dame de Sion, le Collège Lucie Berger et l'École Boegner (rappelons que le rapport de Schlienger, la même année, faisait état de six établissements). En 1936, même nombre, mais le Pensionnat Notre-Dame de Molsheim a remplacé l'École Boegner. On peut considérer la présence de ce dernier établissement sur la première liste comme une erreur, car sa direction elle-même en parle (nous le verrons) comme d'une école primaire supérieure. L'ajout du pensionnat de Molsheim, où l'enseignement secondaire vient alors tout juste d'être introduit, montre cependant un certain suivi. On en tire le constat d'une imprécision de l'administration scolaire dans les années 1920 (conséquence du flou juridique qui entoure encore l'enseignement secondaire privé chez les filles), imprécision corrigée dans les années 1930.

Même constat pour le Haut-Rhin, qui n'aurait, en 1927, que deux institutions secondaires féminines privées : Saint-Jean à Colmar et le Collège d'Hulst à Mulhouse... alors que des bachelières sortent, depuis des années, de l'Institution Sainte-Odile, installée

---

<sup>6164</sup> ADBR 98AL375, sous-dossier « Statistiques des élèves du secondaire privé, 1927-1936 ».

<sup>6165</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique/Éducation nationale, 24.12.1927, et 23.12.1936.

non loin de la préfecture. L'oubli est rattrapé sur la liste de 1936, où figure également Notre-Dame de la Paix à Saint-Louis.

Enfin, la Moselle compterait, en 1927, trois établissements d'enseignement secondaire pour les filles : les Cours secondaires des Mines de la Houve à Creutzwald, l'École Sainte-Jeanne-d'Arc à Merlebach et le Pensionnat Sainte-Chrétienne de Metz (rappelons que le rapport de Schlienger, la même année, faisant état de deux établissements seulement). Les deux premiers sont connus des autorités parce qu'ils ont fait l'objet de récentes demandes d'autorisation. On n'a fait aucun effort pour repérer d'autres institutions qui pourraient avoir un caractère secondaire. L'administration se donne plus de mal pour établir la liste de 1936. Celle-ci comprend quatre « cours secondaires », à savoir « Sarre et Moselle » à Carling (fusion des cours de Creutzwald et de Merlebach), Sainte-Chrétienne, la Miséricorde et le Sacré-Cœur à Metz, et trois « pensionnats », à savoir le Sacré-Cœur à Montigny-les-Metz, Sainte-Marie à Sarrebourg et la Providence à Thionville. Elle indique aussi un « établissement d'enseignement secondaire » mixte à Audun-le-Tiche.

Entre les deux enquêtes de 1927 et 1936, l'inspecteur d'académie de la Moselle – sans doute en même temps que ses collègues du Bas-Rhin et du Haut-Rhin – transmet au préfet, en mars 1931, une liste des établissements secondaires privés connus dans le département<sup>6166</sup>. Comme on lui a « signalé qu'il existerait, dans certaines villes, des écoles privées donnant un enseignement secondaire et qui n'auraient pas sollicité et obtenu l'autorisation réglementaire d'ouverture prévue par les règlements », le fonctionnaire de l'enseignement demande qu'enquête soit menée. Pour les établissements secondaires féminins (ou mixtes), ne figurent sur la liste que : Audun-le-Tiche, Creutzwald, Merlebach, la Miséricorde et Sainte-Chrétienne à Metz. Cela paraît peu, mais aucun des sous-préfets ne voit d'établissement à rajouter<sup>6167</sup>.

Les autorités scolaires ne sont pas la seule administration à dresser des listes d'établissements privés appartenant – ou réputés appartenir – à l'enseignement secondaire. *L'Annuaire administratif du département de la Moselle*, publié par le chef de cabinet du

---

<sup>6166</sup> ADMo 11T82, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au préfet de la Moselle, 04.03.1931.

<sup>6167</sup> ADMo 11T82, le préfet de la Moselle à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 26.03.1931.

bureau du préfet, indique, en 1925, pour ce qui concerne les filles : le pensionnat Sainte-Marie à Sarrebourg ; le pensionnat de la Miséricorde à Metz ; les pensionnats des Sœurs de la Providence de Peltre à Bouzonville et à Thionville ; l' « école » de la même congrégation à Dieuze ; les pensionnats de Sainte-Chrétienne à Forbach, à Metz (Rue Saint-Gengoulf), à Rustroff, à Saint-Avold et à Sarreguemines ; le pensionnat des Sœurs de la Providence de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange ; l' « école secondaire » de Merlebach... mais pas son homologue de Creutzwald. En laissant de côté Merlebach, on retrouve la liste des écoles supérieures de filles de l'époque allemande, moins quelques institutions rangées, ici, sous la rubrique des « écoles primaires privées », à savoir : trois établissements de Sainte-Chrétienne à Metz (« école moyenne de filles, rue Mazelle », « pensionnat de jeunes filles, rue Taison », « pensionnat Sainte-Chrétienne, rue Saint-Vincent ») ; l' « école moyenne de filles » de la même congrégation à Bitche ; l' « école de filles » des Sœurs de la Providence de Peltre à Boulay ; le « pensionnat de jeunes filles » de la maison-mère de cette congrégation ; l'école de « Sœur Muller », de la même congrégation, à Morhange. Les deux établissements des religieuses du Sacré-Cœur, à Metz et à Montigny, qui seront recensés plus tard dans l'enseignement secondaire, figurent également sous cette rubrique des « écoles primaires ».

Notons, enfin, que les établissements de la rubrique secondaire ci-dessus énumérés apparaissent également sous la rubrique primaire pour leurs classes d'enseignement primaire élémentaire ou supérieur (on parle alors d' « école moyenne » : par exemple, l' « école moyenne de filles » qui relève du pensionnat de Saint-Avold). S'il fallait encore prouver le caractère subjectif de la classification « enseignement secondaire privé » durant l'entre-deux-guerres, c'est chose faite.

Il faut enfin signaler que l'administration de l'État n'est pas la seule à recenser et catégoriser les établissements privés. L'autorité diocésaine s'intéresse également à ces derniers. Non n'avons pas consulté les archives de l'évêché de Metz. Celles de l'évêché (aujourd'hui archevêché) de Strasbourg livrent une liste de 1933 dressée par l'administration diocésaine, qui divise les établissements entre « enseignement secondaire » et « enseignement secondaire à côté de l'enseignement primaire

supérieur »<sup>6168</sup>. La première classe comprend trois établissements masculins, la seconde huit établissements féminins, qui sont : la Doctrine Chrétienne, Notre-Dame de Sion et Notre-Dame à Strasbourg, Notre-Dame à Molsheim, Saint Jean et Sainte Odile à Colmar, le Sacré-Cœur à Kientzheim et les Bénédictines à Rosheim<sup>6169</sup>. Les deux derniers établissements n'apparaissent, dans les statistiques du rectorat, ni sur la liste de 1927, ni sur celle de 1936. À l'inverse, la liste du diocèse ignore le Collège d'Hulst à Mulhouse.

### 3. Les établissements publics

#### *a) Les quatre lycées*

##### (1) Strasbourg, trois sites pour un établissement

La capitale de l'Alsace-Lorraine présente deux visages à l'entrée des troupes françaises, en ce fameux 22 novembre 1918. Il y a celui qui, le long des rues et sur les places du centre-ville, se donne à voir au monde : le visage illuminé de bonheur d'une population sautant, avec curiosité, vers un avenir qui ne peut qu'être riant, une population d'origine alsacienne abandonnant avec soulagement sa position d'enfant malaimé de l'Empire pour celle d'enfant chéri de la République. Et puis il y a une mine défaite, qui cache sa morosité à l'ombre des immeubles de la ville nouvelle : le visage d'une population vieille-allemande devenue simplement allemande, inquiète de la tempête qui s'annonce. Cette dernière expression domine chez les professeurs de l'école municipale

---

<sup>6168</sup> AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 34, « Liste des établissements d'enseignement secondaire », établie et/ou utilisée en juillet 1933, par l'évêché de Strasbourg, pour l'expédition d'un programme d'instruction religieuse. Les mots en italique sont soulignés sur le document.

<sup>6169</sup> Tous les établissements cités sont appelés « pensionnats », sauf « Sainte Odile », qualifié d' « institution ».

supérieure de filles. Ils continuent, cependant, de remplir leurs fonctions, partagés entre le Bon-Pasteur et la rue du Parchemin, puisque les locaux de la rue des Pontonniers servent toujours d'hôpital militaire.

Au premier rang de ces Allemands, on trouve le directeur, Dr. Beetz. En décembre 1918, « comme tous les ans », il demande que « les traitements du personnel soient, comme d'habitude, versés avant les vacances de Noël »<sup>6170</sup> : « Les enseignants et enseignantes de l'établissement vous seraient, cette année, tout particulièrement reconnaissants de la satisfaction de cette requête ». Beetz est révoqué le 1<sup>er</sup> janvier 1919, avec trois inspecteurs primaires et toute une série de directeurs et directrices<sup>6171</sup>. Il en est bientôt informé par un arrêté du haut-commissaire de la République du 6 janvier 1919. Il demande au « maire » « combien de temps l'administration municipale compte le laisser en possession de [son] logement de fonction et quelle sécurité elle est disposée à accorder pour les meubles et autres biens installés dans [son] logement »<sup>6172</sup>. L'ex-directeur ne cache pas son inquiétude. Il obtient que ses meubles soient remisés sous la mansarde dudit logement, avec l'assurance qu'ils ne seront pas utilisés. Cela prouve que Beetz a su gagner la considération de certaines personnalités alsaciennes.

Preuve supplémentaire, et plus parlante encore, l'intervention de Thomas Seltz, rédacteur en chef de l'*Elsässer*<sup>6173</sup>, pour défendre la promesse faite au directeur déchu. En mars 1919, Jacques Peirottes, alors vice-président socialiste de la commission municipale<sup>6174</sup>, reçoit une lettre du journaliste catholique<sup>6175</sup> : « [...] Or, voilà qu'arrive un

---

<sup>6170</sup> AMS 2MW600, Beetz à la mairie de Strasbourg, division IV<sup>A</sup>, 11.12.1918, texte original en allemand.

<sup>6171</sup> ADBR W1045/8, « Bas-Rhin. État des fonctionnaires relevés de leurs fonctions et de leurs remplaçants. Service de l'Instruction publique », liste s. d.

<sup>6172</sup> AMS 2MW587, Beetz au « maire » de Strasbourg, 12.01.1919, texte original en allemand.

<sup>6173</sup> BAECHLER Christian, « Seltz Thomas », *NDBA*, 35, p. 3616-3617. Originaire d'Alsace centrale, catholique, très francophile, rédacteur en chef de l'*Elsässer* de 1906 à 1919, membre de la commission municipale de Strasbourg de novembre 1918 à novembre 1919, il mènera une brillante carrière politique durant l'entre-deux-guerres en sein de l'UPR (député du Bas-Rhin à partir de 1919, président de son parti de 1922 à 1928). Portrait dans : BAECHLER Christian, *Op. cit.*, 2008 (1972), p. 56.

<sup>6174</sup> STRAUSS Léon, « Peirottes Jacques Laurent », *NDBA*, 29, p. 2958-2959 (portrait). Né à Strasbourg en 1869, dans une famille catholique, typographe, fixé définitivement dans sa ville natale à partir de 1895, il adhéra alors à la SPD, dont il dirigea la section alsacienne-lorraine à partir de 1906. Conseiller municipal de Strasbourg de 1902 à 1908 puis, à nouveau, à partir de 1914, élu député au *Landtag* en 1911, au *Reichstag* en 1912, élu maire de Strasbourg par un conseil municipal unanime le 10 novembre 1918, vice-président puis président (15 avril 1919) de la commission municipale établie par les autorités françaises, Jacques Peirottes est élu maire par un conseil municipal (à nouveau) unanime, après l'élection de la liste unique (SFIO, radicaux, démocrates, UPR) en novembre 1919. Elu député en 1924, réélu maire en 1925, à la tête d'une liste

colonel, qui veut utiliser les chambres mansardées et installer dans son logement les meubles qui y sont entreposés. J'estime que l'administration municipale doit rendre cet officier attentif à l'assurance qui a été donnée au propriétaire du mobilier et je vous prie d'agir en ce sens ». Peirottes répond que les meubles sont en sécurité. On ne les déplacera – pour les garder ailleurs – qu'à l'automne 1919, dans le but de permettre l'installation de Mlle Belugou, la nouvelle directrice<sup>6176</sup>.

Entre le départ de Beetz et l'arrivée de cette dernière, la direction provisoire est assurée par Mlle Julie Friedolsheim, une Strasbourgeoise protestante, née deux ans avant l'annexion de 1871, enseignante à l'école municipale supérieure de filles depuis 1893 et *Oberlehrerin* depuis 1908. Un texte postérieur à la guerre de 1939-45 indiquera qu'elle fut victime de « vexations » de la part des autorités allemandes au cours de la Première Guerre mondiale<sup>6177</sup> ; nous n'en avons trouvé aucune trace dans les archives des hautes autorités scolaires (certes, nous n'avons pas consulté son dossier personnel). Quoiqu'il en soit, les relations entre la directrice intérimaire et ses collègues allemands encore en poste sont sûrement loin d'être simples, notamment pour les hommes, qui, en plus de ravalier leurs sentiments nationaux, doivent également endurer une direction féminine. Le patriotisme allemand ne se serait, d'ailleurs, pas entièrement tu, à en croire une lettre, déjà citée, de fin janvier 1919, provoquant la révocation de onze enseignants de l'établissement. Mlle Friedolsheim préside aussi à la réinstallation de celui-ci dans ses locaux habituels de la rue des Pontonniers. Durant l'hiver 1918/19, le bâtiment accueille, non plus un hôpital, mais un centre de réfugiés. Peirottes avertit les services municipaux compétents, fin janvier, que les locaux seront rendus le 1<sup>er</sup> février et qu'ils devront être remis en état pour accueillir les élèves, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> mars<sup>6178</sup>.

---

socialiste et radicale, il perdra la mairie en 1929 face une coalition des cléricaux, des communistes et des autonomistes. Il se retirera de la vie politique à la fin de son mandat national, en 1932, et mourra trois ans plus tard.

<sup>6175</sup> AMS 2MW587, Thomas Seltz à Jacques Peirottes, 29.03.1919, texte original en allemand.

<sup>6176</sup> AMS 2MW587, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au président de la commission municipale de Strasbourg, 08.09.1919.

<sup>6177</sup> ADBR 601D1, « Notice historique sur le lycée de jeunes filles de Strasbourg », s. d. (1945 ou peu après).

<sup>6178</sup> AMS 2MW587, Peirottes, vice-président de la commission municipale de Strasbourg, à la division VI des services municipaux, 21.01.1919.

Mlle Friedolsheim doute des promesses du Comité des Réfugiés, s'inquiétant d'un éventuel retard de l'évacuation<sup>6179</sup>. « Le local sera libre pour le 1<sup>er</sup> février : c'est sûr et certain », note-t-on à la mairie. Mais cette évacuation n'est que partielle : le Comité des Réfugiés conserve « un de ses bureaux » et d'importants « dépôts de provisions »<sup>6180</sup>. Avec l'arrivée des élèves, vers la mi-février, commence une cohabitation difficile à supporter pour Mlle Friedolsheim. L'« inspecteur des réfugiés » lui avait assuré que cela « ne durerait que fort peu de temps ». Un mois plus tard, la directrice par intérim, à bout de patience, se plaint à Peirottes du fait que rien ne bouge, en lui signalant « les inconvénients qu'entraîne la présence d'une organisation étrangère » :

1° Le Comité des Réfugiés a des dépôts de provisions dans une ou deux pièces ; or, maintenant que la saison avance, il se dégage des émanations, des odeurs qui, à la longue, compromettraient l'état hygiénique de l'établissement.

2° A tout moment de la journée, il y a des chars [sic] qui entrent dans notre cour (cela s'est même produit pendant une récréation) par le portail que nous faisons fermer toujours après 8 heures dès que l'entrée des élèves s'est effectuée. Par ce portail, on peut s'introduire dans la maison sans contrôle aucun ; vous devinez aisément combien le contrôle est rendu plus difficile du fait qu'à tout moment de la journée des étrangers viennent s'introduire dans la cour par le portail qui permet à chacun de s'introduire chez nous. [...]

3° Enfin, l'employé du bureau des réfugiés entre et sort chez nous comme il veut. Il a des clefs et ne se préoccupe pas du tout du concierge.

L'administration municipale demande au Comité des Réfugiés l'évacuation totale jusqu'au 15 avril. Ce sera chose faite dès le 24 mars. Mais quelques jours plus tard, l'école supérieure de filles reçoit de nouveaux invités : « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que depuis hier, 30 mars, les bureaux de la 40<sup>e</sup> brigade se sont installés dans l'appartement de l'ex-directeur de l'école supérieure de filles », prévient Mlle Friedolsheim<sup>6181</sup>. D'où l'affaire du colonel, mentionnée ci-dessus à propos des meubles de Beetz. Les militaires restent moins de deux semaines<sup>6182</sup>. Une fois passés les soucis liés au personnel et aux locaux, Mlle Friedolsheim peut, l'esprit libre, se consacrer à différentes

---

<sup>6179</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale de Strasbourg, 26.01.1919.

<sup>6180</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim à Peirottes, vice-président de la commission municipale de Strasbourg, 16.03.1919.

<sup>6181</sup> AMS 2MW600, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale de Strasbourg, 31.03.1919.

<sup>6182</sup> AMS 2MW600, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale de Strasbourg, 12.04.1919.

tâches devant marquer le retour de l'Alsace dans le giron français. Elle répond à la mairie, qui lui a transmis des demandes de lycéens de « l'intérieur » (Bordeaux et Agen) cherchant des correspondantes strasbourgeoises pour améliorer leur allemand : quelques jeunes filles se portent volontaires. Elle prépare, ensuite, la fête nationale, qui sera célébrée deux jours en avance, le 12 juillet<sup>6183</sup> : la directrice intérimaire demande à Peirottes trois grands drapeaux français au lieu du petit qui lui a été remis en échange des trois drapeaux allemands et « qui fait un effet piteux sur la façade imposante de l'école supérieure »<sup>6184</sup>. Enfin, le 1<sup>er</sup> août, elle signale « encore quelques transformations qu'il y aurait lieu de faire pour donner à l'école le cachet d'école française »<sup>6185</sup> : faire enlever l'inscription extérieure « *Höhere Mädchenschule* », effacer les noms allemands au-dessus de certaines portes, faire enlever l'aigle de l'une des rampes d'escalier ; « remplacer les carreaux des fenêtres du *Herrenzimmer* qui représentent les armes des États d'Allemagne ».

L'expulsion des Allemands n'a pas concerné que les professeurs ; elle a aussi touché les élèves, d'où une baisse importante de la fréquentation de l'établissement. En outre, certaines familles venues de l'intérieur pour s'établir à Strasbourg regardent avec méfiance cette école en phase de transition linguistique. C'est le cas de la famille du docteur Édouard Winckler, qui répond, en juillet 1919, à une enquête de la mairie<sup>6186</sup> :

Je n'ignore pas que la loi française m'oblige à envoyer mes enfants dans un établissement scolaire, ou tout au moins à leur faire donner l'instruction par des maîtres pourvus de diplômes universitaires. Si mes fillettes n'ont été, jusqu'à présent, inscrites dans aucune école, c'est que, élevées en France, elles ne connaissent pas un mot d'allemand, et que, d'autre part, dans une école alsacienne actuelle, où l'enseignement du français n'est pas encore suffisamment organisé, j'estime qu'elles auraient perdu leur temps et oublié le peu qu'elles savent. Ma nièce, d'ailleurs, qui est une institutrice française à la retraite, s'occupe à la maison de leur instruction. J'ajouterai que mes deux enfants sont inscrites pour la rentrée d'octobre à l'école supérieure de jeunes filles de Strasbourg.

---

<sup>6183</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim au service de l'architecture de la mairie de Strasbourg, 21.06.1919.

<sup>6184</sup> AMS 2MW600, Mlle Friedolsheim au président de la commission municipale de Strasbourg, 21.06.1919. L'année suivante, on demandera un drapeau en plus, pour « la maison de la direction » (AMS 2MW600, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale de Strasbourg, 05.07.1920).

<sup>6185</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale de Strasbourg, 08.01.1919.

<sup>6186</sup> AMS 2MW600, Dr. Édouard Winckler au « maire » de Strasbourg, 17.07.1919.

Elles viennent effectivement. En cette rentrée 1919, l'école supérieure s'appelle lycée de jeunes filles et Mlle Friedolsheim n'en est plus la directrice. A pris la tête de l'institution une sommité de l'enseignement secondaire des filles en France : Mlle Louise Belugou. Née à Montpellier en 1860, protestante, cette agrégée ès lettres était devenue, en 1906, directrice de l'École normale supérieure de Sèvres. À l'été 1919, décidant d'abandonner à quelqu'un de moins âgé la lourde tâche de réformer cet établissement, elle a fait part de sa volonté de continuer à « servir le pays »<sup>6187</sup> :

Il me semble que je pourrais être le plus utile en Alsace. Ce qui me le fait penser, c'est la préparation de toute ma vie d'enseignement et de directrice, qui me permet, je le crois, de comprendre les difficultés à ce moment de première rencontre avec la chère province retrouvée. Ce sont mes relations nombreuses, qui me faciliteront le contact avec les Alsaciens du milieu où nos lycées se développeront. C'est aussi ma compréhension de l'allemand ; je crois même pouvoir dire du dialecte. C'est enfin le contact que j'ai eu depuis l'armistice – par des correspondances, par des rapports directs avec nos futures aspirantes alsaciennes à Sèvres – avec toutes ces questions d'enseignement passionnantes et délicates qui se posent là-bas, si nous voulons être compris. Ce qui, à Paris, serait pour moi une survie pourra être, en Alsace, un service efficace. Et ce service pourra être très court. La confiance conquise, une de nos jeunes et vaillantes directrices me continuerait. S'il m'est permis de consacrer ce qui me reste de temps et de forces à cette œuvre pour le pays, je serai reconnaissante de ma fin de carrière.

« La nomination de Mlle Belugou en Alsace serait d'un excellent effet sur les Alsaciens, qui attachent une grande importance à ce qu'on leur envoie des fonctionnaires de premier choix, ayant fait leurs preuves, et non des gens cherchant un avancement », a fait remarquer le doyen honoraire de la Faculté des Sciences à Paris, en évoquant Strasbourg ou Mulhouse. Mais pouvait-on l'envoyer ailleurs que dans la ville principale ? En août, elle est nommée directrice de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, maquillée en lycée de jeunes filles. Le 1<sup>er</sup> septembre, Mlle Friedolsheim informe l'administration municipale de cette nomination et le 8, le directeur départemental de l'enseignement (Hourticq) annonce l'arrivée de la nouvelle directrice pour la semaine suivante : « [...] il ne lui faudra pas moins de la deuxième partie du mois de septembre

---

<sup>6187</sup> AN F<sup>17</sup> 22602/A, Mlle Belugou au directeur de l'Enseignement secondaire, 07.07.1919.

pour organiser l'établissement et pour recevoir les familles des élèves »<sup>6188</sup>. Naturellement, Mlle Friedolsheim ne pouvait espérer devenir directrice titulaire. La rentrée 1919 lui offre toutefois une belle promotion.

En effet, Mlle Belugou a voulu une directrice-adjointe, avec son propre bureau<sup>6189</sup>, et le choix du recteur Charléty s'est porté sur la brave Alsacienne, « qui assure la direction provisoire de l'école depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1919 avec tant de dévouement »<sup>6190</sup>. Une présentation complète de la situation de l'établissement et de ses perspectives de transformation est donnée à la municipalité, le 4 septembre 1919, par le directeur départemental de l'enseignement de Basse-Alsace<sup>6191</sup> ; le texte a été cité, plus haut, *in extenso*. On en discutera, note une main autorisée, « à la prochaine séance de la commission de surveillance pour l'école supérieure de jeunes filles ». Le lycée ouvre le 30 septembre 1919.

A peine installée, Mlle Belugou propose plusieurs développements de l'établissement. Le 11 octobre, elle rend Peirottes attentif au problème de l'exiguïté des locaux :

[...] les salles de cours ont dû être partagées entre les divisions françaises et alsaciennes, qui, jusqu'à l'âge de quinze ans environ, sont parallèles à tous les degrés. Mais aujourd'hui, un certain nombre de divisions sont encore trop nombreuses et devraient être dédoublées. Or, nous n'avons plus de locaux disponibles. Nous demandons instamment que quelques salles nous soient données dans une annexe, en sorte que nous puissions partager en deux les classes trop nombreuses.

Ont été dédoublées, déjà : la classe du brevet élémentaire, 57 élèves ; la deuxième primaire A (ancienne huitième), 61 élèves. La première année secondaire (ancienne quatrième) a maintenant 56 élèves dans sa division française ; la première primaire (ancienne septième) a 51 élèves dans sa division française, et des inscriptions nouvelles s'ajoutent tous les jours ; la première enfantine (ancienne dixième) a 49 élèves, de toutes petites filles de six ans, dans la division alsacienne, 33 dans la division française. Nous ne trouvons plus de locaux pour dédoubler ces classes-là. Et nous

---

<sup>6188</sup> AMS 2MW587, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au président de la commission municipale de Strasbourg, 08.09.1919.

<sup>6189</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale de Strasbourg, 01.09.1919.

<sup>6190</sup> AMS 2MW580, le directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace au président de la commission municipale à Strasbourg, 04.09.1919.

<sup>6191</sup> *Ibid.*

serions reconnaissantes d'avoir, dans les environs du lycée, quatre ou cinq pièces convenables qui pourraient servir d'annexe, et nous permettre d'assurer un bon enseignement.

Nous approchons des 700 élèves. L'école du temps des Allemands a pu contenir autant d'élèves, mais alors les classes supérieures étaient plus peuplées. Il est naturel, avec les études actuelles, que les classes d'examen ne puissent être aussi chargées qu'alors. Mais, par contre, les classes moyennes et élémentaires sont extraordinairement remplies, et c'est l'avenir de la maison.

Le 12 octobre, la directrice sollicite l' « appui financier » de la Ville pour ouvrir, « les après-midi, un jardin d'enfants à côté de la classe enfantine »<sup>6192</sup>. Cette structure répondrait au « désir exprimé par beaucoup de parents des plus jeunes enfants qui fréquentent le lycée de jeunes filles ». Le projet, approuvé par les autorités académiques, bénéficierait d' « une excellente jeune maîtresse, bien formée pour ces exercices », et pourrait être réalisé dans « une sorte de cuisine du lycée, chauffée par le chauffage central, toute proche d'un préau et du petit jardin ». Mais l'établissement n'aura pas de jardin d'enfants avant plusieurs années. Le 13 octobre, Mlle Belugou saisit le directeur départemental de l'enseignement du problème des locaux<sup>6193</sup> :

Le retard de la nomination de Mlles Küss et Thomas est une grande difficulté dans un lycée aussi chargé. Je vais vous faire incessamment d'autres demandes de professeurs : mais elles doivent être doublées d'un élargissement de la maison au moyen d'une annexe. [...] Quatre ou cinq pièces seraient nécessaires pour dédoubler : la première année secondaire, qui a 56 élèves dans sa division française ; la première primaire [...] ; la première enfantine [...]. Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le directeur, de vouloir bien intervenir auprès des autorités municipales, qui m'ont semblé bien disposées.

« Combien je regrette, plus encore qu'en juin, que M. Coulet<sup>6194</sup> m'ait obligé à laisser partir la pension Lindner ! », se lamente Hourticq. « On désengorgera cet établissement par la création d'une école primaire supérieure de filles dès que vous pourrez disposer d'un local de six classes à 30 places chacune », écrit-il à Motz, chef de la IV<sup>e</sup> division des services municipaux, en charge de l'Instruction publique, « En attendant, je

---

<sup>6192</sup> AMS 2MW600, Mlle Belugou au « maire » de Strasbourg, 12.10.1919.

<sup>6193</sup> AMS 2MW587, Mlle Belugou au directeur départemental de l'Enseignement de Basse-Alsace, 13.10.1919.

<sup>6194</sup> Rappel : Jules Coulet, recteur de Strasbourg jusqu'en juin 1919.

vous serais bien reconnaissant si vous pouviez loger nos petites lycéennes ». L'administration municipale note – en allemand – fin octobre 1919 : « L'école municipale supérieure de filles est surpeuplée. Le nombre des élèves se monte à plus de 700. La direction de l'école a été obligée, à plusieurs reprises, de refuser des élèves. Mlle Belugou propose de gagner de la place pour trois classes en vidant le musée scolaire au rez-de-chaussée et au deuxième étage et en construisant une cloison dans la salle d'histoire naturelle ». Il faut tout de suite commencer les travaux, décide Peirottes : on verra plus tard le montant exact des coûts. Plus de 700 élèves ? La directrice est revenue, quelques jours plus tôt, sur ce chiffre qu'elle avait elle-même donné<sup>6195</sup> :

J'avais été mal renseignée moi-même. Le contrôle minutieux nous a prouvé que nous sommes tout près de 700 élèves, mais ne les dépassons pas. C'est, comme je l'explique dans le rapport ci-joint, le déséquilibre naturel entre le nombre des élèves des hautes classes et celui des classes moyennes et élémentaires qui explique nos besoins nouveaux. Il nous est impossible, à l'heure actuelle, d'avoir de très nombreuses classes d'examens français, tandis que la seule classe de dix ans a 96 élèves partagées en trois divisions.

En décembre, la barre des 700 élèves est largement dépassée : l'inspecteur d'académie (Hourticq) demande au nouveau maire (Peirottes) « l'enlèvement d'un baraquement installé dans la cour de la *Höhere Töchter Schule* par les autorités militaires pendant la guerre », parce que « le baraquement en question gêne considérablement l'utilisation de la cour de récréation, déjà trop petite pour les 750 élèves de l'établissement »<sup>6196</sup>. Les baraques sont enlevées pendant les vacances de Noël, mais, en janvier 1920, Mlle Friedolsheim signale au maire « qu'il s'agirait de remettre en état la cour : il faudrait enlever quelques pieux qui constituent un véritable danger pour les enfants en récréation, amener du gravier, etc. »<sup>6197</sup>. Plus d'un an après la fin de la guerre, on élimine ses derniers vestiges.

---

<sup>6195</sup> AMS 2MW580, Mlle Belugou à un fonctionnaire de la Ville de Strasbourg, 13.10.1919.

<sup>6196</sup> AMS 2MW587, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 15.12.1919.

<sup>6197</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim au maire de Strasbourg, 05.01.1920.

À la même époque, la Ville souhaite effacer les dernières traces de l'ancien régime. Mlle Belugou fait l'état des « inscriptions allemandes qui se trouvent encore aux portes et aux murs [du] bâtiment »<sup>6198</sup> :

Il y a, d'abord, celle qui est gravée dans la pierre et qui forme comme la décoration d'une des façades : « *Höhere Mädchen Schule* ». Il y a dans l'intérieur, sculptées sur bois, les désignations de deux pièces « *Lehrer* » et « *Lehrerinnen* ». On trouverait encore la salle de dessin, la salle de chant, etc., désignées par leur nom allemand. Mais, surtout, ce qui rappelle la domination allemande, ce sont les trois couleurs peintes en filet autour de toutes les portes et dans tous les ornements de la maison où il a été possible de les rappeler. La couleur étant très chère en ce moment, la réfection de toutes les peintures est impossible à demander : mais il suffirait de peindre le filet blanc de la couleur de la porte pour que le rouge et le noir perdent toute signification. Il y a enfin, surtout, à la salle de gymnastique, les trois socles vides rappelant les trois empereurs, qu'il faudrait ou faire disparaître ou occuper par quelques bustes rappelant la France ou l'Alsace libérée.

On enlèvera les couleurs allemandes. Faut-il remplacer l'inscription sculptée de la façade par « Lycée de jeunes filles » ? Motz propose de laisser l'inscription allemande, devenue illisible, et d'appliquer l'inscription française à un autre endroit. Enfin, il reste à améliorer le confort de Mlle Belugou, dont les appartements sont sales et mal éclairés<sup>6199</sup>, ainsi que la sécurité des locaux<sup>6200</sup> et des installations électriques<sup>6201</sup>. Pendant ce temps, la fréquentation poursuit sa hausse fulgurante. L'inspecteur d'académie entreprend, fin

---

<sup>6198</sup> AMS 2MW588, Mlle Belugou au maire de Strasbourg, 20.01.1920.

<sup>6199</sup> AMS 2MW587, Mlle Belugou au maire de Strasbourg, 10.12.1919 : « L'enlèvement des meubles de l'ancien directeur de cette école, M. Beets [sic], m'a dernièrement mise en possession de la maison où vous voulez bien loger la directrice. Je vous serais reconnaissante d'achever les travaux de mise en état que vous avez fait commencer tout de suite, en faisant approprier l'escalier qui m'a été remis si taché d'encre que tous les lavages restent inutiles ». Mlle Belugou au maire de Strasbourg, 19.01.1920 : « J'ai l'honneur de vous signaler que, dans la pièce qui doit servir de salon à la directrice, le lustre, appartenant au directeur allemand, a été enlevé (sans qu'aucun autre moyen d'éclairage y ait été substitué) pour lui être renvoyé en Allemagne, comme étant sa propriété privée. Il serait nécessaire que la Ville voulût bien faire remettre les choses en l'état, comme elle a bien voulu m'assurer que ce devait être fait ».

<sup>6200</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale, 17.02.1920 : « Vous m'obligeriez fort en envoyant un architecte de la Ville pour examiner l'amphithéâtre de notre établissement. J'avais déjà rendu attentif au fait qu'il se détachait du plâtre du plafond. Aujourd'hui, une barre de bois, au dire du professeur ès-sciences, s'est détachée du haut de la fenêtre et est tombée, en endommageant une chaise ».

<sup>6201</sup> AMS 2MW587, Mlle Friedolsheim à l'administration municipale, 17.01.1920 : « Sous régime allemand, un représentant de la maison qui avait fixé les accumulateurs électriques à notre établissement venait une fois par an pour examiner les appareils en question. Cette maison étant allemande, plus personne ne s'en charge d'office. Le concierge entretient l'accumulateur, mais il vaudrait mieux qu'un ingénieur attiré pût, une fois par an, faire la révision des appareils ».

janvier 1920, des démarches auprès du maire de Strasbourg afin qu'il trouve une solution au problème du manque de place<sup>6202</sup> :

J'ai l'honneur de signaler à votre bienveillante attention la pénible situation dans laquelle se trouve le lycée de jeunes filles de Strasbourg. Il a actuellement plus de 800 élèves inscrites, alors que le bâtiment était prévu primitivement pour 650. Les élèves sont entassées et les classes surpeuplées. Et Mme la directrice a dû refuser de recevoir, faute de places, un certain nombre d'élèves.

Puisque le local où était autrefois la pension Lindner, propriété de la Ville, est loué à une institution libre pour un certain nombre d'années sans doute, je vous serai très reconnaissant s'il vous était possible de trouver ailleurs, dans le voisinage de la rue des Pionniers [sic], un local susceptible de recevoir 200 jeunes filles environ. La Ville a un intérêt pécuniaire à ne pas éloigner des enfants du lycée de filles, puisque, par suite du petit nombre de maîtresses payées par la Ville, la caisse municipale encaisse des recettes plus fortes que les dépenses. L'administration militaire songerait, me dit-on, à céder le bâtiment de l'artillerie contigu au théâtre. L'emplacement conviendrait parfaitement pour une annexe du lycée de jeunes filles.

Un autre dossier, crucial, a été ouvert le 11 novembre 1919 par l'administration municipale, et le maire entend bien le faire avancer : il s'agit de l'étatisation du lycée. En effet, l'autorité municipale avaient considéré que la Ville, n'exerçant plus aucun droit sur l'établissement, devait se débarrasser des lourdes charges qu'il fait encore peser sur elle et demander, pour cela, une prise en régie complète de l'État :

En réalité, l'établissement ne correspond plus, déjà aujourd'hui, à une école municipale que par le fait que l'écolage est levé par la Ville, contre le paiement des traitements au personnel enseignant alsacien (15 enseignantes, 3 *Oberlehrerinnen* et 1 stagiaire en fonctions principales et 1 enseignante, ainsi que 5 professeurs de religion et 1 professeur de chant en fonctions annexes), de l'ensemble des dépenses matérielles et également, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'intégralité des indemnités de vie chère.

Pour le reste, l'école est devenue une école d'État : les autorités scolaires ont mené une profonde réorganisation ; elles ont appelé du personnel de l'intérieur (18 enseignantes en fonctions principales, deux enseignantes et trois enseignants en fonctions annexes et 4 *surveillantes*) s'en s'assurer préalablement du consentement de l'administration municipale.

---

<sup>6202</sup> AMS 2MW587, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 22.01.1920.

Telle est la situation, résumée par le maire, en mars 1920<sup>6203</sup>. À cette date, il a déjà demandé l'étatisation complète ; le recteur lui a répondu, en janvier 1920, qu'une transformation immédiate en lycée selon le modèle français était rendue impossible par la loi du 17 octobre 1919 ; mais l'inspecteur d'académie a lancé l'idée, en février 1920, d'une adoption partielle de ce modèle. Il inspire le rapport du maire de mars 1920, qui propose aux commissions réunies I/III la transformation suivante : le bâtiment resterait municipal et serait mis gratuitement, avec le mobilier, à disposition de l'État; l'État rémunérerait l'ensemble du personnel tandis que la Ville financerait l'entretien des locaux, le mobilier du personnel administratif et un certain nombre de bourses ; l'écolage irait dans les caisses de l'État ; la Ville renoncerait à toute influence sur le choix du personnel, l'organisation et le plan d'études de l'école. Le maire estime à plus de 185 000 Frs l'économie qui serait réalisée par la Ville, qui n'aurait à renoncer qu'à des droits déjà extrêmement restreints. Peirotès établit ici le modèle du contrat État-Ville pour les lycées d'Alsace-Lorraine. Les commissions réunies l'approuvent. Les négociations peuvent commencer avec les autorités scolaires. Le maire demande à l'inspecteur d'académie une conclusion rapide<sup>6204</sup> : « Je vous serais très obligé de bien vouloir hâter le règlement de cette affaire. Je serais toujours à votre disposition pour conférer avec vous verbalement sur toutes les questions de détail qui seraient encore à élucider ». Le contrat sera signé le 3 décembre 1920, avec entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> octobre précédent<sup>6205</sup> (mais la Ville continuera à payer certains enseignants jusqu'en 1924<sup>6206</sup>).

---

<sup>6203</sup> AMS 2MW578, le maire de Strasbourg aux commissions réunies I/III, 17.03.1920, texte original en allemand. Je garde le terme allemand « *Oberlehrerinnen* » ; « surveillantes » est en français dans le texte.

<sup>6204</sup> AMS 2MW578, le maire de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin, 07.04.1920.

<sup>6205</sup> AMS 2MW578, « Lycée de jeunes filles de Strasbourg. Contrat », 03.12.1920.

<sup>6206</sup> AMS 2MW578, extrait d'un procès-verbal des quatre commissions principales de la Ville de Strasbourg, réunies, en janvier 1930, pour faire des propositions relatives à différents budgets pour 1929 et 1930 : « Ein Mitglied, dem der Verwaltungsvertreter die Erklärung abgegeben hatte, dass der Stadt in bezug auf die höhere Mädchenschule keinerlei Mitbestimmungsrecht mehr zustehe, sucht durch Vorlesen eines Zirkulars vom Januar 1920, besonders bezüglich der Volksschullehrer, das Gegenteil zu beweisen. Ihm wird erwidert, dass eine solche Praxis wohl bis zum Jahre 1924 zugunsten der Stadt geübt worden sei, sie sogar einen Prozess vor dem Conseil d'État gewonnen habe, weil sie sich geweigert hatte, die Grundgehälter von Lehrern zu tragen, die vor diesem Jahre ohne ihre vorherige Befragung nach Strasbourg versetzt worden waren. Seit 1924 aber habe ich die Situation geändert. Von da ab seien die Lehrer staatliche Beamte geworden, deren Gehalt ganz vom Staate getragen werde und auf welche die Stadt nicht mehr den geringsten Einfluss habe ».

Entre-temps, en juin 1920, l'inspecteur d'académie revient sur la question des locaux. Une opportunité paraît se présenter et il souhaite que le maire s'en saisisse<sup>6207</sup> :

Comme suite aux lettres que je vous ai adressées concernant les établissements secondaires de Strasbourg, j'ai l'honneur de vous signaler que le local actuellement occupé par l'Institution Saigey, comportant six salles de classes et un petit appartement, sera vacant pour le 1<sup>er</sup> octobre. Les élèves de cette pension, au nombre de 80, vont sans doute se répartir entre le Bon-Pasteur et la *Höhere Töchter Schule* [ndlr : déjà lycée de jeunes filles], ce qui va encore augmenter l'encombrement de cette dernière école. Elle doit déjà contenir 820 élèves, alors qu'elle a été prévue pour 750 places au maximum. Un grand nombre de jeunes filles attendent qu'il y ait des places vacantes ; et j'en connais qui se préparent au concours de l'école normale ou aux brevets en payant des leçons particulières, faute de places disponibles pour elles au lycée. Je vous serais reconnaissant, Monsieur le maire, si vous vouliez bien seconder le service de l'Instruction publique en lui permettant de donner aux jeunes filles l'enseignement français que les familles demandent pour celles-ci et en obtenant du Chapitre St. Thomas, propriétaire de l'immeuble occupé encore par la Pension Saigey, 1 rue de la Monnaie, une location de cet immeuble. C'est le seul moyen qui permette, à ma connaissance, d'assurer à peu près convenablement le service de l'enseignement au lycée de jeunes filles.

Mais quand la mairie arrive, il est trop tard. Les protestants ont déjà réglé la question de l'immeuble entre eux : à la rentrée 1920, l'Institut Saigey sera remplacé par le Pensionnat Schwarz. Fin juillet 1920, « plus de 100 nouvelles élèves sont inscrites » pour l'année suivante et « un certain nombre de jeunes filles venant de l'ancienne pension Saigey ou de la pension Mury pourront s'ajouter à celles qui étaient annoncées », prévient l'inspecteur d'académie<sup>6208</sup>. Heureusement, une solution se dessine : « Pour trouver les locaux, qui s'imposent absolument, [...] Mme la directrice a obtenu du Chapitre St. Thomas, propriétaire du Gymnase protestant, des propositions de location pour une partie de l'immeuble de ce Gymnase.

Le Chapitre est disposé à céder, pour une période à déterminer, six salles de classe, avec la petite cour du Gymnase, séparée de celle où les garçons joueront, plus un préau attenant, et des W.C. ». Il faudrait que la Ville loue ces locaux pour 12 000 Frs par an,

---

<sup>6207</sup> AMS 2MW620, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur de Strasbourg, 10.06.1920

<sup>6208</sup> AMS 2MW583, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 22.07.1920. En pièce-jointe, une copie de la lettre d'Arnold Jaeger, directeur du Chapitre St. Thomas, à Mlle Belugou, s. d.

auxquels pourraient s'ajouter 2 500 Frs pour « un appartement au deuxième étage du Gymnase », où logerait « la sous-directrice chargée de cette annexe du lycée ». Hourticq fait remarquer : « Le prix de location, même s'il paraît élevé, serait, pour le budget communal, compensé par les avantages que la Ville retire de la location de l'immeuble consentie à l'école libre Sévigné, rue de Turenne, immeuble qui, au temps de l'administration allemande, devait être utilisé pour les classes supérieures de la *Höhere Töchter Schule*, à défaut de la construction projetée ailleurs ». La Ville se montre rétive.

D'autres solutions au problème de place, qui avaient déjà été signalées, ont sa préférence : la suppression, déjà proposée, des classes enfantines et élémentaires, « ce à quoi les lois locales ne s'opposent nullement », ainsi que la suppression des « *Elsässerklassen* » ; ou bien la fusion des « classes du lycée de jeunes filles comprenant les élèves qui se préparent au brevet élémentaire avec celles de l'école moyenne de jeunes filles »<sup>6209</sup>. L'inspecteur d'académie ne démord pas de son projet. Début septembre 1920, en « envoyant le projet de contrat concernant les Gymnases garçons et la *Höhere Töchter Schule* », il revient à la charge<sup>6210</sup> :

Une Ville comme Strasbourg ne peut pas se désintéresser de centaines de jeunes filles qui demandent à recevoir la culture qu'on donne dans cet établissement. D'autre part, la transformation du régime financier sous lequel vit l'école supérieure apportera au budget municipal une telle économie qu'il semblerait bien légitime que la Ville consente au léger sacrifice que lui causera la location, pour une courte durée, de la partie du Gymnase protestant que la direction de ce gymnase consent à louer. M. le recteur m'a d'ailleurs informé qu'il est tout disposé à contribuer pour une part qu'il resterait à fixer, à cette location.

La mairie répond à côté, en signalant « que le jour où les écoles deviendront interconfessionnelles, un certain nombre de classes seront, de ce fait, disponibles (huit à dix classes à l'intérieur de la ville) ». À la mi-septembre 1920, Hourticq communique les

---

<sup>6209</sup> AMS 2MW583, le maire de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin, 16.08.1920.

<sup>6210</sup> AMS 2MW583, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 03.09.1920.

montants que l'État est prêt à assumer : 4 000 Frs pour les locaux scolaires, plus 1 000 Frs pour la location de l'appartement proposé comme logement pour la directrice adjointe<sup>6211</sup>.

Là-dessus arrive une lettre de Mlle Belugou, qui annonce une très grosse rentrée : « Bien qu'aucun total ne puisse être fixé, puisque nous commençons les inscriptions régulières, il peut être déjà certain que nous dépasserions les 1 000 élèves si nous pouvions les recevoir »<sup>6212</sup>. L'administration municipale est d'accord pour louer les salles de classe, mais rechigne pour l'appartement de la directrice-adjointe : ne pourrait-on installer cette dernière dans le logement de fonction démesurément vaste occupé par Mlle Belugou ? Le 29 septembre 1920, le conseil municipal se range à la proposition qui lui a été faite et décide la location de cinq salles de classe du Gymnase protestant. À la mi-octobre, l'inspecteur d'académie annonce que l'État paiera les 2 500 Frs de loyer pour le logement de la sous-directrice, si la Ville l'inclut dans le bail<sup>6213</sup> : la municipalité est d'accord, puis renonce, « vu la pénurie de logements »<sup>6214</sup>. Le contrat de bail sera signé début décembre<sup>6215</sup>.

Malgré cet accord, la question des locaux reste ouverte, comme le signifie au maire l'inspecteur d'académie quelques jours avant la rentrée<sup>6216</sup> : « Mme la directrice du lycée me fait savoir que le chiffre des inscriptions d'élèves pour son établissement s'accroît toujours, et qu'elle craint de ne pas pouvoir accueillir toutes les demandes, même en disposant de l'annexe du Gymnase protestant ». Hourticq explique à la municipalité qu'elle ne peut pas répondre à l'afflux d'inscriptions dans les petites classes du lycée en renvoyant les parents vers les écoles primaires élémentaires, car les deux enseignements ne sont pas les mêmes<sup>6217</sup>... à moins que des classes travaillant suivant le programme des lycées soient créées dans les écoles primaires élémentaires, avec maintien du principe de gratuité :

---

<sup>6211</sup> AMS 2MW583, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 14.09.1920.

<sup>6212</sup> AMS 2MW583, Mlle Belugou à la mairie de Strasbourg, 18.09.1920.

<sup>6213</sup> AMS 2MW583, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 15.10.1920.

<sup>6214</sup> AMS 2MW583, le maire de Strasbourg au Chapitre St. Thomas, 29.11.1920, brouillon.

<sup>6215</sup> AMS 2MW583, contrat de bail entre la Ville de Strasbourg et le Chapitre St. Thomas, 03.12.1920.

<sup>6216</sup> AMS 2MW600, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 27.09.1920.

<sup>6217</sup> « [...] l'enseignement est, dans ces dernières écoles, pour des causes diverses, beaucoup moins rapide dans ses progrès que l'enseignement des classes primaires de lycées. L'introduction du français a accru cette différence. Il est indéniable pour moi, qui ai inspecté ces deux sortes d'établissements, que la connaissance du français s'acquiert plus rapidement dans les lycées, et c'est pour cela – tous les parents le disent – que les élèves y affluent ».

l'inspecteur d'académie prie la directrice de l'école de filles « de la Madeleine » de mener l'expérience. À la mi-octobre 1920, le lycée de jeunes filles est fréquenté par 945 élèves : 264 en classes enfantines, 317 en classes primaires, 277 en classes secondaires et 87 dans les quatre classes de préparation aux brevets. En transmettant ces données, fin novembre 1920, Mlle Belugou commente<sup>6218</sup> :

Les dédoublements nécessaires, dans nos classes primaires et secondaires inférieures, indiquent la tendance du lycée à une nouvelle augmentation à la rentrée prochaine : les élèves rentrent surtout dans les petites classes et continuent leurs études dans les classes plus élevées, moins nombreuses jusqu'ici, et qui devront être dédoublées à leur tour. Le nombre des élèves inscrites n'indique pas le nombre des jeunes filles qui ont demandé à suivre les cours du lycée, mais celles que nous avons pu recevoir. La question des locaux au lycée des jeunes filles n'a donc pas été résolue par la création, déjà insuffisante, de l'annexe de la place du Temple Neuf.

La directrice se montre-t-elle à la hauteur de cet établissement ? Il est difficile, pour un inspecteur général, de critiquer celle qui trôna à Sèvres, pendant plus de dix ans, au sommet de l'enseignement secondaire des filles en France. Une appréciation d'avril 1921 élude pudiquement la question de la gestion de la maison (« [...] sans apprécier peut-être également dans toutes ses parties l'œuvre de la directrice [...] ») pour se concentrer sur le charisme de Mlle Belugou, qui conjugue « distinction de l'esprit » et « sollicitude quasi maternelle ». La directrice remplit parfaitement la mission qui lui a été assignée, celle d'éblouir le public alsacien, pendant quelques années, avant de partir à la retraite : « Quels que doivent être, dans l'avenir, les mérites des énergies plus jeunes qui lui succéderont, on peut penser qu'en acceptant, avec le prestige qui s'attachait à ses titres, et après la direction de l'École de Sèvres, celle de notre lycée naissant de Strasbourg, Mlle Belugou a rendu le plus grand service à la cause même de notre enseignement secondaire féminin en Alsace », conclut l'inspecteur général.

Au printemps 1921, on prépare le doublement en taille de l'annexe du Gymnase protestant : le Chapitre St. Thomas met à disposition cinq salles supplémentaires, cette

---

<sup>6218</sup> AMS 2MW600, Mlle Belugou au maire de Strasbourg, 29.11.1920.

fois-ci louées par l'État<sup>6219</sup>. Le devis des travaux qui doivent être réalisés prévoit qu'un bureau sera aménagé par la construction d'une cloison dans une vaste salle d'angle : installation « nécessaire pour organiser la surveillance dans une partie de bâtiment complètement séparée de l'aile que nous occupons actuellement », explique la « sous-directrice du lycée, directrice de l'annexe »<sup>6220</sup>. L'inspecteur d'académie souhaite que la Ville prenne à sa charge les frais d'installation de l'éclairage et du chauffage<sup>6221</sup> :

Je crois devoir aller au-devant des objections qui ont été faites à plusieurs reprises au conseil municipal contre l'extension des établissements secondaires en général et du lycée de filles en particulier. Quelques conseillers ont fait valoir que, jusqu'à douze ou treize ans, les jeunes filles peuvent trouver le même enseignement dans les écoles primaires. Mais, en fait, il ne s'agit plus d'ouvrir des classes primaires nouvelles ; il s'agit d'assurer aux jeunes filles qui sont entrées dans les classes primaires l'instruction complémentaire des classes secondaires. Il faut d'autre part remarquer, au point de vue des finances municipales, qu'il n'y a rien de plus économique que l'enseignement donné aux enfants du lycée de jeunes filles. Ces derniers versent une contribution scolaire assez importante qui représente plus de la moitié du traitement des maîtresses. La Ville ne leur fournit aucun livre, aucun matériel d'école et elle ne participe pas au paiement du traitement des institutrices.

En attendant de donner sa réponse, le maire prévient que la Ville ne prendra pas en charge les dépenses matérielles courantes, parce que ces coûts « sont occasionnés, en dernier lieu, par les classes enfantines »<sup>6222</sup>. L'inspecteur d'académie explique alors qu'on ouvrira de nouvelles classes secondaires, de sorte que « les jeunes filles du centre de la

---

<sup>6219</sup> AMS 2MW583, contrat de bail entre le Chapitre St. Thomas et la direction gén. de l'Instruction publique à Strasbourg, 01.06.1921.

<sup>6220</sup> AMS 2MW583, rapport de la « sous-directrice du lycée, directrice de l'annexe », 18.06.1921 : « La surveillance s'impose d'autant plus dans ce nouveau local que le rez-de-chaussée de l'aile dont nous occuperons le premier étage est loué aux "Acieries du Tarn" et que les employés de cette maison vont et viennent par une porte d'entrée, toujours ouverte donnant directement sur l'escalier dont se serviront nos élèves. Pour ces raisons de surveillance, j'avais l'intention d'installer mon bureau dans le nouveau local. La pièce où je me tiens actuellement servirait à la fois à la répétitrice chargée plus particulièrement de la surveillance des classes que nous occupons actuellement, et au personnel de l'annexe, qui n'a encore aucune salle à sa disposition. Les professeurs et maîtresses primaires qui, pendant une heure de liberté, ont voulu corriger des devoirs ont dû venir dans mon bureau, ou, parfois même, stationner dans le corridor, quand je recevais des parents d'élèves ».

<sup>6221</sup> AMS 2MW583, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 01.07.1921.

<sup>6222</sup> AMS 2MW583, le maire de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin, 22.07.1921, brouillon.

ville [...] feront [dans l'annexe] un cours complet d'études secondaires jusqu'à seize ans », puis il tance assez vertement la municipalité<sup>6223</sup> :

Vous n'avez pas hésité à offrir, à des conditions avantageuses, le local de la rue de Turenne pour l'installation d'une institution privée, la pension Sévigné. J'ose espérer que vous ne refuserez pas d'assurer dans toutes les classes du lycée de filles les dépenses réglementaires. Ce lycée, où plus de 1 000 jeunes filles demandent à recevoir l'instruction française, donnée dans le sens libéral français, coûte à la Ville infiniment moins que quand l'administration l'a pris en charge, avec 450 élèves. Si un succès aussi considérable dans l'opinion publique strasbourgeoise a jusqu'ici couronné les efforts de la directrice et du personnel, vous ne voudrez pas que la municipalité de Strasbourg se mette en travers de ce mouvement d'opinion pour la seule raison que l'éducation de 150 ou 200 jeunes filles de l'annexe coûte à la Ville quelques centaines de kilos de charbons et quelques kilowatts d'électricité.

La mairie n'apprécie guère le reproche concernant le tapis rouge déroulé devant la pension Sévigné (« grâce à l'indécision de l'Instruction publique », note, en marge, une main autorisée). Mais le ton rude de Hourticq ne sera pas contreproductif : à défaut d'obtenir de la Ville qu'elle paie les frais d'installation de l'éclairage et du chauffage, il obtient ses « kilos de charbons » et ses « kilowatts d'électricité » pour les dépenses courantes<sup>6224</sup>. L'inspecteur d'académie parlait de 1 000 élèves. Elles frôlent ce nombre, en effet, en cette rentrée 1921 : 992. Les années précédentes s'étaient terminées par de simples « fêtes de clôture »<sup>6225</sup> ; en 1921/22, ces festivités sont rehaussées de la très française « distribution » des prix<sup>6226</sup>. La directrice demande alors 500 chaises à la mairie. L'événement revêt une signification particulière, en tant que dernière cérémonie présidée par Mlle Belugou : elle part à la retraite à la fin de l'année.

A la rentrée 1922, la direction de l'établissement est confiée à Mlle Marie Mangin, qui vient de passer trois années à la tête du lycée de jeunes filles de Metz, comme nous le verrons plus loin. La directrice, déjà âgée, n'y a pas brillé par un dynamisme particulier,

---

<sup>6223</sup> AMS 2MW583, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 30.07.1921.

<sup>6224</sup> Délibérations du conseil municipal de Strasbourg, 28.09.1921.

<sup>6225</sup> AMS 2MW600, Mlle Belugou au maire de Strasbourg, 09.07.1921 : une fête pour « les classes enfantines et primaires » le matin (13 juillet) et une fête pour « les classes secondaires et la troisième année primaire » l'après-midi.

<sup>6226</sup> AMS 2MW600, Mlle Belugou à la mairie de Strasbourg, 08.07.1922.

mais par sa capacité à gagner la sympathie du public. Pourquoi le recteur a-t-il tant voulu la faire venir à Strasbourg ? Sûrement pour calmer, dans le lycée mosellan, les tensions dont elle n'a pas réussi à empêcher le développement. Elle ne brille pas, non plus, en Alsace, où elle arrive (comme Mlle Belugou) à la fin de la cinquantaine. En mai 1924, un inspecteur général (Vial) remarque que « l'action de la directrice n'entre à peu près pour rien » « dans cette bonne qualité des résultats que produit le lycée de filles de Strasbourg » : « elle n'a ni autorité, ni activité, ni même, m'a-t-il semblé, beaucoup d'ouverture d'esprit ». Traduire par : « elle est catholique pratiquante » ? L'inspecteur général conclut : « La maison marche toute seule, mais elle marcherait mieux encore si elle avait une vraie directrice ». Les autorités académiques, sans être aussi dures dans leur jugement, se rangent progressivement à cet avis : « [...] un établissement comme celui du [sic] Lycée de Strasbourg gagnerait sans doute à avoir à sa tête une directrice plus jeune et énergique, ayant de l'initiative et de l'entrain. L'âge de la retraite est venu pour Mlle Mangin », écrit le recteur dans son appréciation de 1925/26. Elle part effectivement à la retraite à la fin de l'année scolaire.

Sous sa direction fut franchie une étape majeure dans l'histoire de l'établissement : l'ouverture d'une seconde annexe, à la rentrée 1924. Revenons à l'origine de cette réalisation : en janvier 1924, le recteur annonce au maire la probable disparition du Collège Sévigné, pour cause de « difficultés financières », à la fin de l'année scolaire<sup>6227</sup>. Le président du conseil d'administration de cette institution privée est entré en contact avec le recteur en décembre 1923, pour proposer que l'État succède au Collège Sévigné dans le contrat de bail avec la Ville pour l'immeuble du N°6 rue de Turenne.

Le recteur a besoin, pour cela, de l'accord de la municipalité. Il fait remarquer que la proposition du conseil d'administration du Collège Sévigné « fournit à la Ville l'occasion de reprendre son ancien projet, qui n'a rien perdu de son actualité et dont la réalisation répond, aujourd'hui plus qu'autrefois, à un véritable besoin » ; il parle de l'extension de l'ancienne école municipale supérieure de filles, projetée du temps de la domination allemande :

---

<sup>6227</sup> AMS 2MW584, le recteur de Strasbourg au maire de Strasbourg, 21.01.1924.

L'expérience de ces dernières années a, en effet, démontré que les locaux de l'ancienne école supérieure mis par la Ville à la disposition de l'État pour l'installation d'un lycée de filles, ne suffisent pas pour abriter la nombreuse population scolaire qui se présente chaque année. C'est pour cette raison que l'État a dû, d'accord avec la Ville, louer au Gymnase protestant des classes supplémentaires qui constituent une annexe du lycée.

Cette prospérité du lycée ne peut être attribuée à des causes passagères, puisque l'effectif des élèves se maintient à un chiffre élevé, malgré la faible natalité des années de guerre, et qu'il est susceptible d'augmenter encore dans un avenir prochain. On est fondé, en effet, à penser que la fermeture du Collège Sévigné ne manquerait pas de provoquer de nouvelles demandes d'admission au lycée de jeunes filles.

Établissement interconfessionnel, le Collège Sévigné est, de tous les établissements libres de jeunes filles de Strasbourg, celui qui, par son esprit et ses programmes, se rapproche le plus du lycée de jeunes filles. Il est donc à présumer que c'est ce dernier établissement qui serait appelé, tout naturellement, à recueillir l'héritage de l'institution disparue.

Envisagée de ce point de vue, la question intéresse au premier chef la Ville de Strasbourg. D'après la législation locale, comme d'après la législation de l'intérieur, il appartient, en effet, aux Villes, de fournir les locaux nécessaires à l'organisation et au fonctionnement des établissements d'enseignement public.

Le haut-fonctionnaire conclut en demandant à la municipalité « de vouloir bien mettre l'immeuble situé 6 rue de Turenne à la disposition de l'État pour servir d'annexe au lycée de jeunes filles à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1924 ». « Une subvention annuelle égale au prix de location actuel » pourrait éventuellement être accordée par l'État. Le maire approuve l'idée, mais, pour sa réalisation, il propose la résiliation du contrat de 1920 entre la Ville et l'État pour l'entretien du lycée de jeunes filles et « l'étatisation complète » de ce dernier<sup>6228</sup>. Le recteur fait remarquer que, par renouvellement tacite en octobre 1923, ledit contrat reste en vigueur jusqu'en 1926<sup>6229</sup> :

En ce qui concerne la question posée, je suis, en principe, entièrement d'accord avec vous sur l'intérêt que présenterait l'application intégrale à nos établissements d'enseignement secondaire d'Alsace et Lorraine des règles relatives au régime financier des établissements de l'intérieur. Mais comme cette réforme [...] ne pourra être envisagée que le jour où la direction générale de l'Instruction publique disposera des crédits nécessaires à sa réalisation. En attendant que les

---

<sup>6228</sup> AMS 2MW584, le maire de Strasbourg au recteur de Strasbourg, 10.03.1924.

<sup>6229</sup> AMS 2MW584, le recteur de Strasbourg au maire de Strasbourg, 22.03.1924.

circonstances rendant cette réforme possible, l'État continuera, comme par le passé, à participer aux charges de la Ville pour les établissements d'enseignement secondaire, et le lycée de jeunes filles en particulier, dans la mesure où le lui permet le budget mis à sa disposition.

Je rappelle, à ce propos, que lorsque l'augmentation de l'effectif du lycée de jeunes filles a amené l'administration à ouvrir en 1920, et à agrandir en 1921, une annexe dans l'immeuble du Gymnase protestant, c'est l'État qui s'assura de la plus grande partie des frais de location, à savoir une dépense annuelle de 18 500 Frs ; or, d'après les règles de la législation locale, comme de celle de l'intérieur, c'est une dépense qui devrait être supportée par la Ville. D'autre part, chaque année, il est versé à la Ville par l'État une subvention de 5 000 Frs pour cet établissement. Enfin, je ne mentionne que pour mémoire les nombreuses et importantes subventions qui sont chaque année attribuées directement aux établissements secondaires de Strasbourg et qui, pour le seul lycée de jeunes filles, ont atteint l'année dernière la somme de 23 000 Frs.

La proposition de subvention déjà formulée en janvier est renouvelée. Peirottes accepte la location à l'État dans les mêmes conditions faites jusqu'alors au Collège Sévigné. Le recteur est d'accord et transmet un projet de contrat, « annexe au contrat passé entre la Ville et l'État le 3 décembre 1920 ». Le conseil municipal l'approuve en sa séance du 11 juin 1924 ; les signatures sont apposées cinq jours plus tard. L'inventaire est dressé en juillet<sup>6230</sup>. Le recteur demande au ministre de l'Instruction publique, pour s'assurer la sympathie du public du Collège Sévigné, le passage dans l'enseignement public de trois de ses enseignantes les plus appréciées. Enfin, en prenant possession de sa nouvelle annexe, le lycée de jeunes filles gagne un petit internat. À partir de la rentrée 1924, l'établissement est, donc, fractionné sur trois sites : la rue des Pontonniers et les annexes « Temple-Neuf » et « Sévigné »<sup>6231</sup>. Cette situation n'est pas exceptionnelle à Strasbourg, puisque du côté des garçons, elle est partagée par le Lycée Kléber, réparti entre le « Palais » (siège de l'administration générale), « Saint-Jean » et le « Château », jusqu'à ce que cette dernière annexe soit rattachée, en 1928, au Lycée Fustel de Coulanges, son proche voisin<sup>6232</sup>.

---

<sup>6230</sup> AMS 2MW584, « Inventaire de l'ancien Collège Sévigné, situé rue Turenne 6, dressé le 3 juillet 1924 ».

<sup>6231</sup> Mlle Mangin avait demandé, à son arrivée dans l'établissement, l'installation du téléphone pour faciliter les relations entre « le grand lycée » et l'Annexe du Temple-Neuf (AMS 2MW588, lettre au maire de Strasbourg, 26.09.1922) : « Cet appareil est indispensable dans une maison comme la nôtre : tant de pertes d'un temps précieux peuvent être évitées par lui ».

<sup>6232</sup> CLAD François, *Op. cit.*

Quels que purent être ses manques, Mlle Mangin quitte, à l'été 1926, un établissement prospère : elle avait accueilli 1 158 élèves à la rentrée 1925. Elles sont 1 176 un an plus tard, à découvrir le visage de Mlle Emily Wheatcroft. Cette trentenaire est la jeune directrice qu'on attendait. Née à Orléans en 1889, d'origine britannique, agrégée d'anglais en 1917, elle n'a qu'une courte expérience de la direction à son arrivée à Strasbourg : nommée aux cours secondaires de jeunes filles de Châlons-sur-Marne en 1924, elle les a transformés en un collège. Sa nomination, au bout de deux années seulement, à la tête d'un grand lycée représente une progression fulgurante dans sa nouvelle carrière, même si l'Alsace est un choix par défaut. Comme les directrices précédentes, Mlle Wheatcroft doit, avant tout, gérer des questions de place.

En juin 1927, elle doit préparer deux nouvelles salles de classe, à l'Annexe Sévigné, pour la rentrée suivante : « une classe pour enfants de sept ans et une autre pour enfants de dix ans », en raison du « nombre croissant d'élèves »<sup>6233</sup>. Pour cela, « le recteur a décidé la suppression de l'internat, qui occupe le deuxième étage de la maison ». Entre répondre à la demande et imposer les us français, les autorités scolaires ont choisi. Toutefois, à la rentrée 1927, les effectifs se tassent : avec 1 148 élèves, on descend sous les chiffres de la rentrée 1925. Pour sa première année à la tête du lycée, Mlle Wheatcroft a également essuyé un refus de la municipalité à sa proposition de créer une seconde salle de sciences physique, approuvée par la commission scolaire de l'établissement<sup>6234</sup>. Le « projet ne correspond pas à un réel besoin », a-t-on répondu à son rapport<sup>6235</sup>. Elle a encore demandé, cette année-là, la construction d'un « garage pour les bicyclettes », derrière la salle de gymnastique de la rue des Pontonniers.

---

<sup>6233</sup> AMS 2MW584, Mlle Wheatcroft au maire de Strasbourg, 29.06.1927.

<sup>6234</sup> AMS 2MW578, procès-verbal de la commission scolaire du lycée de jeunes filles de Strasbourg, 30.11.1926.

<sup>6235</sup> AMS 2MW578, rapport de Mlle Wheatcroft « sur la nécessité d'installer une seconde salle de sciences physiques au lycée », 15.12.1926 : « L'enseignement de la physique et de la chimie au lycée compte vingt-sept heures de cours ou de travaux pratiques. Or le lycée ne renferme qu'un amphithéâtre, attenant à la salle des collections de physique et au laboratoire de chimie. Depuis la création de la classe de Mathématiques élémentaires, l'insuffisance des locaux se fait durement sentir. Les cours se succédant sans arrêt, il est impossible de préparer à l'avance les appareils et les expériences, et le matériel, rangé à la hâte, souffre de cet état de choses. Il serait donc très désirable d'installer une deuxième salle de classe à proximité des collections et du laboratoire. [...] ».

Je n'ai pas trouvé de chiffres sur l'effectif de la rentrée 1928, mais la fréquentation paraît reprendre son mouvement à la hausse. À la mi-octobre, la directrice qualifie l'Annexe Sévigné de « surpeuplée », avec « plus de 500 enfants ». Elle se bat alors, contre une municipalité réticente, pour que ces locaux soient pourvus d'extincteurs, comme le sont ceux de la rue des Pontonniers<sup>6236</sup>. Mlle Wheatcroft pointe également le manque de confort de cette annexe : un chauffage défectueux fait qu'en novembre 1928, on y travaille avec 12 degrés dans certaines salles de classe, ce qui provoque des refroidissements<sup>6237</sup>. Enfin, la directrice, qui s'était plainte, à son arrivée, de la saleté de son logement de fonction<sup>6238</sup>, doit se battre pour obtenir les mêmes avantages que les proviseurs des lycées de garçons concernant le chauffage<sup>6239</sup>.

A la rentrée 1929, l'effectif est de 1 275 élèves. À la rentrée 1930, il monte à 1 299. C'est l'époque de la nationalisation, que nous avons déjà évoquée. « Quelques travaux ou réparations » ont été demandés, en février 1930, par l'économiste du lycée<sup>6240</sup>. Ils concernent essentiellement l'Annexe Sévigné<sup>6241</sup>. En janvier 1931, la Ville succède à l'État dans le bail signé avec le Chapitre St. Thomas pour la moitié de l'Annexe Temple-Neuf<sup>6242</sup>. Le 20 juillet 1931, le conseil municipal, en exécution de la convention de nationalisation, approuve l'« installation du chauffage central », pour 40 500 Frs, l'« installation de laboratoires de physique et de chimie », la « transformation de la salle de dessin », l'« exécution de travaux de réfection », l'« achat de matériel d'enseignement » et l'« installation d'un garage pour bicyclettes », pour 198 000 Frs, ainsi que l'« augmentation de la force des radiateurs » et l'« aménagement de nouveaux W.C. » à l'Annexe Sévigné, pour 51 000 Frs.

---

<sup>6236</sup> AMS 2MW578, Mlle Wheatcroft au maire de Strasbourg, 13.10.1928.

<sup>6237</sup> AMS 2MW578, Mlle Wheatcroft au chef de la division IV des services municipaux, 30.11.1928.

<sup>6238</sup> AMS 2MW588, Mlle Wheatcroft au maire de Strasbourg, 17.10.1926, deux lettres.

<sup>6239</sup> AMS 2MW588, Mlle Wheatcroft au maire de Strasbourg, 19.11.1927.

<sup>6240</sup> AMS 2MW583, l'économiste du lycée de jeunes filles au maire de Strasbourg, 05.02.1930.

<sup>6241</sup> « La cour du lycée étant très petite et 500 élèves jouant dans ce petit espace, il serait nécessaire d'apporter et de répandre du gravier sur toute la superficie, afin d'éviter par les temps de pluie les nappes d'eau et la boue. [...] Nous avons à l'annexe Sévigné 110 à 150 élèves au-dessous de cinq ans. L'installation des W.C. ayant été prévue pour des grandes fillettes, nous désirerions vivement qu'une cuvette de grande taille soit remplacée par une de petite dimension, proportionnée à la taille des enfants »

<sup>6242</sup> AMS 2MW583, « Avenant au bail intervenu le 1<sup>er</sup> juin 1921 entre le Chapitre de St. Thomas à Strasbourg et la Direction générale de l'Instruction publique [...] », 15.01.1931. Le loyer sera augmenté (24 000 Frs → 30 000 Frs par an) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1933 (délibérations du conseil municipal de Strasbourg, 24.10.1932).

À la rentrée 1931, la directrice se plaint au maire de différents points : garage à bicyclettes insuffisant, mobilier inadapté à la nouvelle salle de dessin, cour de récréation de l'Annexe Sévigné à asphalter absolument<sup>6243</sup>. Le conseil municipal votera, le 30 mars 1932, un crédit de 45 000 Frs pour ces « travaux supplémentaires ».

Un inspecteur général observait, à la fin de l'année 1930/31, que Mlle Wheatcroft « dirige[ait] fort bien sa triple maison, avec douceur et intelligence » : « Elle a son personnel en main et elle obtient de la municipalité toute la sympathie que celle-ci peut accorder à un de nos établissements. La bonne entente règne dans la maison et l'augmentation continue des effectifs témoigne de l'estime des parents. Mlle Wheatcroft est une candidate indiquée pour un lycée de Paris ». À la rentrée 1931, la fréquentation connaît une forte poussée, montant à 1 377 élèves. La surpopulation concerne les trois lycées strasbourgeois, et l'Association des Parents d'Élèves des Lycées de Strasbourg s'en inquiète. En novembre 1931, son président (Cerf) fait part de ses doléances à Charles Frey<sup>6244</sup>, suivant l'invitation de l'élue municipale strasbourgeois, également sous-secrétaire d'État au Commerce et à l'Industrie<sup>6245</sup> :

La situation de l'enseignement secondaire public à Strasbourg est dominée par la proportion anormalement grande des enfants qui fréquentent ses établissements. Pour les classes primaires, cela tient surtout à leur supériorité sur les écoles primaires. Comme on n'a pas voulu ou qu'on n'a pas pu faire ce qu'il fallait pour celles-ci, il semble qu'on aurait au moins dû profiter de l'excellent moyen de propagande qui s'offrait à nous. Or, tandis qu'il y a cinq ou six ans, par exemple, les petites classes de Fustel étaient d'environ 26 élèves, avec une faible proportion d'enfants de langue maternelle alémanique, actuellement, elles sont d'une quarantaine d'élèves avec la moitié de tels enfants ! Les professeurs se plaignent d'un état de choses qui compromet

---

<sup>6243</sup> AMS 2MW610, Mlle Wheatcroft au maire de Strasbourg, 23.10.1931.

<sup>6244</sup> FOESSEL Georges et OSTER Maurice A., « Frey Albert *Charles* », *NDBA*, 12, p. 1029-1032 (portrait). Né à Strasbourg en 1888, dans une modeste famille luthérienne, journaliste de tendance libérale, ardent promoteur du retour de l'Alsace-Lorraine à la France, Charles Frey a travaillé à la chute de la République soviétique de Strasbourg en novembre 1918. Député du Bas-Rhin de 1919 et 1936, sous-secrétaire d'État au Commerce et à l'Industrie de janvier 1931 à février 1932, il siège également au conseil municipal de Strasbourg. Il remporte, de justesse, les élections municipales de mai 1935, à la tête d'une coalition de démocrates, de socialistes et de catholiques de l'APNA et de l'UPR, face aux communistes et aux autonomistes regroupés derrière le maire sortant Hueber. Du 2 au 4 septembre 1939, il veillera à l'évacuation de la population. Les services municipaux sont transférés à Périgueux, que Charles Frey finira par rejoindre, en juin 1940, fuyant l'invasion allemande. « Le Maire des Réfugiés » retrouvera sa ville et ses fonctions en novembre 1944. Il mourra, en cours de mandat, en octobre 1955.

<sup>6245</sup> ADBR 98AL375, G. Cerf, président de l'Association des Parents d'Élèves des Lycées de Strasbourg, à Charles Frey, 21.11.1931.

l'enseignement du français. Donc classes surchargées. Certes, ailleurs qu'à Strasbourg, il en est de même ; mais qu'on songe aux difficultés créées ici par la langue ! L'administration n'ignore pas le mal, mais elle ne dispose, en général, ni des locaux, ni des professeurs nécessaires.

Pour les locaux, il y a d'abord insuffisance de place : bien des classes comportent plus du double de l'effectif que comporteraient leurs dimensions ; dans certains bâtiments, elles sont mal chauffées, mal éclairées ; les cours, trop petites partout, sont, en certains endroits, boueuses par la pluie, couvertes de plusieurs centimètres de glace par le gel ; à l'annexe du Temple-Neuf, on doit parfois faire évacuer une classe pour l'aérer, car des gaz délétères l'ont rendue inhabitable ; au petit lycée Sévigné, fait pour 200 élèves et qui en contient 500, les récréations se passent dans les couloirs, etc. La propreté laisse souvent à désirer et l'on ne procède pas aux dépenses d'entretien.

Le président de l'Association des Parents d'Élèves déplore des économies dangereuses, et attribue « cette lésinerie » à la nationalisation des établissements : « le nouveau régime entraîne, pour l'État, par rapport au précédent, une diminution de recettes et une augmentation de dépenses ; le premier budget établi sous le nouveau régime est celui de 31-32 ; or les crédits accordés (et d'ailleurs demandés) pour l'enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine sont inférieurs, d'environ deux millions, à ce qui est nécessaire ». Il conclut par une justification patriotique du « gros effort » qu'il demande : « pour le présent, il fournira le meilleur et le plus sûr moyen de propagande ; pour l'avenir, il nous fortifiera dans l'espoir qu'une bonne partie au moins des jeunes générations strasbourgeoises seront bien françaises ». Les doléances sont transmises à la Direction générale des Services d'Alsace et de Lorraine, qui demande des éclaircissements au recteur. « Il est exact qu'il existe quelques difficultés [...] », concède Dresch, « Mais la situation n'est pas aussi déplorable que le laisse entendre le Président de l'Association des Parents d'élèves des lycées de Strasbourg. Certains des renseignements dont il fait état sont inexacts ou exagérés et, dans sa lettre du 21 novembre, la situation générale est poussée au noir. Des travaux sont prévus dans tous les lycées de Strasbourg [...] »<sup>6246</sup>.

Le recteur conclut : « J'ajoute que l'augmentation importante signalée plus haut [...] des effectifs d'élèves constatée dans nos lycées de Strasbourg ne leur est pas particulière, et peut être relevée dans tous les lycées de l'académie et même dans la grande

---

<sup>6246</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 19.12.1931.

majorité des lycées des autres académies, où, à ce point de vue, dans bien des cas, la situation est moins favorable que dans l'académie de Strasbourg ». Rappelons qu'on passe, à cette époque, à la gratuité de l'enseignement secondaire.

La crainte du président de l'Association des Parents d'Élèves relative à la langue française doit se comprendre dans le contexte de la municipalité autonomiste du maire Charles Hueber, vainqueur des élections de 1929<sup>6247</sup>. Elle ne concerne pas le lycée de jeunes filles. Un inspecteur général observe ainsi, en février 1933 : « il est une chose qu'il y a lieu de signaler avant tout, c'est qu'au lycée de jeunes filles de Strasbourg, on se sent vivre dans une ambiance totalement française, alors qu'il n'en est pas de même dans les lycées de garçons d'Alsace ». Depuis la rentrée précédente, l'effectif dépasse la barre des 1 400 élèves. Elles sont 1 433 à la rentrée 1934, lorsque cette appréciation est portée sur la directrice, dans un rapport d'inspection générale : « Une personne aimable, simple, d'une tenue parfaite, qui assume une très lourde charge ; elle mérite sympathie et confiance. Mlle Wheatcroft est en progrès ; elle ne m'avait jamais produit une impression aussi franchement bonne ». Une autre, à la fin de la même année scolaire :

Mlle Wheatcroft dirige depuis neuf ans cette vaste maison, dont l'effectif n'a cessé de s'accroître et qui jouit, à Strasbourg et dans la région, d'une grande faveur. C'est au lycée que les familles, quelles que soient leurs opinions politiques et leurs tendances religieuses, envoient de préférence leurs filles quand elles veulent leur faire donner une solide culture française. Mlle Wheatcroft conduit l'établissement avec un mélange d'indulgence et de stricte justice administrative. Elle insiste pour que les examens de passage offrent de sérieuses garanties. Elle est conciliante dans ses rapports avec le personnel, mais sait obtenir l'effort nécessaire. Elle n'a conçu aucune amertume de ce long séjour en Alsace et sa philosophie fait plaisir. Avec son entrain, son optimisme, sa largeur de vues, sa culture, ses habitudes de commandement, elle pourra fort bien diriger un des grands établissements de la région parisienne.

---

<sup>6247</sup> STRAUSS Léon, « Hueber Charles Louis », *NDBA*, 17, p. 1687-1689. Né à Guebwiller en 1883 dans une famille catholique, il était secrétaire permanent de la SPD en Alsace-Lorraine, puis sous-officier pendant la Première Guerre mondiale, avant de participer activement à la révolution strasbourgeoise de novembre 1918. Après avoir joué un rôle crucial dans l'implantation du PCF dans le Bas-Rhin, il fut élu député en 1924 et s'engagea sur la voie de l'autonomisme. Après les élections municipales de mai 1929, « leader de la fraction la plus nombreuse du nouveau Conseil, il fut élu maire de Strasbourg avec l'appoint des autonomistes et d'une voix UPR ». Exclu du PCF en août 1929, il crée alors le Kommunistische Partei-Opposition (KP-O), parti adhérent à l'Union internationale de l'opposition communiste jusqu'à son exclusion en 1934, en raison du virage à droite pris par Hueber. Celui-ci perdra les élections municipales de mai 1935. Il mourra en août 1943 et aura des obsèques solennelles en présence du *Gauleiter* Wagner.

C'est ce qu'elle demande depuis des années. À la rentrée 1935, l'inspection générale estime que sa mission à Strasbourg a été accomplie :

Parfaitement distinguée, avenante et gaie, Mlle Wheatcroft fait régner, dans ce lycée douillettement confortable, la netteté plus que la discipline, la confiance et, plus que la concorde féminine, une affection réciproque. Aussi, l'administration de cette lourde maison de 1 461 élèves avec deux annexes va-t-elle sans heurts. Il ne reste plus de grands travaux à y effectuer. Mlle Wheatcroft peut donc céder la place et solliciter à Paris une direction qu'elle n'aura pas de peine à soutenir.

A la rentrée 1936, Mlle Wheatcroft devient directrice du Lycée Lamartine à Paris, où elle terminera sa carrière. Lui succède Mlle Albertine Bottreau, une Poitevine de quarante-quatre ans, agrégée de lettres, qui vient de diriger pendant sept ans le lycée de Poitiers. Elle y trouve une fréquentation en léger recul (1 437 élèves) et une façade rénovée à l'Annexe Temple-Neuf<sup>6248</sup>. La nouvelle directrice souhaite suivre le même chemin que celle qui l'a précédée : Strasbourg comme tremplin pour Paris. « Son départ après une année seulement de présence à Strasbourg serait un peu prématuré », note le recteur en

---

<sup>6248</sup> AMS 2MW611, M. Schneegans, professeur à l'université, président de l'Association des Anciens élèves et des Amis du Gymnase protestant de Strasbourg, au maire de Strasbourg, 06.07.1936 : « Depuis plus d'un an notre association s'est efforcée de réunir des fonds afin de permettre le ravalement de la façade et la modernisation intérieure de notre vieille école qui fêtera, en 1938, son quatre-centenaire. [...] Malheureusement, par suite des dernières lois votées par le Parlement, le coût de la réfection dépasse de beaucoup la somme dont nous pouvons disposer, la majeure partie de l'argent recueilli étant destinée à couvrir la main-d'œuvre. Aussi nous voyons-nous obligés de borner nos travaux à la façade de la place des Étudiants et au pavillon formant l'angle de cette place et de la place du Temple Neuf, en remettant à plus tard le ravalement du reste de la façade de la place du Temple Neuf. Sans insister sur l'inesthétique de cette solution, qui placera côte à côte un bout de façade fraîchement repeinte et une aile grise et noire, nous nous permettons de vous faire remarquer que cette aile est entièrement occupée par le Petit Lycée de Jeunes Filles, qui souffrira forcément de la comparaison avec la partie réellement occupée par le Gymnase. Aussi, pour obvier à cet inconvénient, notre Comité a-t-il décidé de réaliser un effort supplémentaire et de procéder également à la réfection de cette aile, à condition que la Ville ou l'État, qui assument ensemble la gestion du Petit Lycée, veuillent bien nous accorder une subvention d'au moins 5 000 Frs. Ce montant nous permettrait de prendre sur nous la réfection de toute la surface de la façade. [§] Nous espérons, Monsieur le maire, que vous voudrez soutenir nos efforts qui tendent à donner un aspect plus riant et moins prison à cette école, située en plein centre, en considérant que le Gymnase joue, depuis quatre siècles, un rôle de premier plan dans la vie strasbourgeoise et fait véritablement partie de son patrimoine. Votre action contribuant également à la diminution du chômage en donnant pendant deux mois du travail à de nombreux ouvriers, nous savons par avance que notre appel sera entendu ». Le service financier de la mairie se prononce contre l'octroi de la subvention, à cause de « la fâcheuse situation budgétaire de la Ville » et pour ne pas créer de précédent. Mais la requête des Anciens élèves et des Amis du Gymnase protestant est finalement présentée au conseil municipal avec un avis favorable. Les 5 000 Frs demandés sont alloués (séance du conseil municipal du 14.12.1936). « La somme permettra de continuer les travaux et de restaurer les parties du bâtiment louées par la municipalité pour les classes du Lycée de Jeunes Filles », répète Schneegans dans sa lettre de remerciement (AMS 2MW611, M. Schneegans au maire de Strasbourg, 08.01.1937).

février 1937. Un inspecteur général remarque deux ans plus tard : « Bien qu'elle ne se plaise pas à Strasbourg, elle y a cependant bien réussi ». Les chiffres de la fréquentation parlent pour elle, avec une brusque montée à 1 548 élèves à la rentrée 1938.

À la rentrée suivante, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale entraîne l'évacuation de Strasbourg et le repliement du lycée de jeunes filles à Périgueux<sup>6249</sup>. Mlle Bottreau écrit au recteur de Bordeaux à la mi-septembre depuis Vendevre-du-Poitou<sup>6250</sup> :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par une note de service en date du 11 septembre reçue ce jour, Monsieur l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin veut bien m'informer que je dois, Strasbourg étant évacuée, « m'adresser à Monsieur le recteur de l'académie d'accueil, c'est-à-dire de l'académie de Bordeaux ».

Les précédentes instructions de Monsieur l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin, datées du 26 août 1939, invitaient les fonctionnaires, en cas de mobilisation générale : 1° à se mettre en relation avec Monsieur le préfet du Bas-Rhin (services de l'inspection académique), 2° à s'adresser à Monsieur le recteur de l'académie dans le ressort de laquelle chaque fonctionnaire se trouvait ou pouvait se rendre en pareille éventualité, qui devait entraîner l'évacuation de Strasbourg.

Ayant quitté, par mes propres moyens, Strasbourg évacué le 1<sup>er</sup> septembre, après l'affichage de l'ordre de mobilisation générale, je suis rentrée le 4 septembre dans le département de la Vienne, où je me suis réfugiée pour des raisons de famille. J'apportais avec moi les pièces essentielles, les archives relatives à la situation financière de l'établissement et au traitement de ses fonctionnaires.

Conformément aux ordres reçus, j'ai informé Monsieur l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin et Monsieur le recteur de l'académie du Bas-Rhin et Monsieur le recteur de l'académie de Poitiers, lequel a bien voulu me recevoir le jeudi 7 septembre.

D'autre part, deux caisses d'archives, préparées suivant les instructions de Monsieur l'inspecteur d'académie pour être évacuées par les soins de Monsieur le préfet du Bas-Rhin ont été adressées à Périgueux. Je me suis informée de leur arrivée éventuelle près de Madame la directrice du lycée de Périgueux, dont j'attends la réponse. Leur évacuation étant restée hypothétique, je n'ai pas cru devoir, jusqu'à ce jour, me rendre à Périgueux, où se poserait pour moi la question d'hébergement qui ne se pose pas dans la Vienne, où je suis réfugiée dans ma famille.

---

<sup>6249</sup> ADBR 98AL311, le recteur de Strasbourg au vice-président du Conseil, chargé des Affaires d'Alsace et de Lorraine, 31.10.1939 : « J'ai l'honneur d'attirer tout spécialement votre attention sur la situation faite aux familles alsaciennes évacuées dans le département de la Dordogne qui ont des enfants en cours d'études. [...] Les établissements du département rouvrent leurs portes, et le lycée de jeunes filles de Périgueux, notamment, va fonctionner d'ici quelques jours : les élèves alsaciennes y trouveront donc place aussi bien à l'internat qu'à l'externat ».

<sup>6250</sup> AN F<sup>17</sup> 26860, Mlle Bottreau au recteur de Bordeaux, 16.09.1939.

Tout en demeurant à votre disposition, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le recteur, de vouloir bien m'autoriser à demeurer provisoirement dans le département de la Vienne, si toutefois Monsieur le recteur de l'académie de Strasbourg n'y met pas d'opposition.

Toutes les enseignantes strasbourgeoises ne peuvent être employées à Périgueux. Elles sont « disséminées dans toute la France »<sup>6251</sup>. En octobre 1939, Mlle Bottreau est désignée pour assurer la direction du lycée annexe de Nantes, à La Baule. Elle y est suivie par son économiste, Mlle Eugénie Tellier. Aux difficultés de ses nouvelles fonctions s'ajoute celle de poursuivre la comptabilité du lycée replié : « Le lycée de Strasbourg aussi me cause des soucis », se plaint-elle, en novembre 1939, à son inspecteur général, « Je n'ai pas d'argent pour payer les traitements de novembre. Des avis d'ordonnancement envoyés à Strasbourg ne me sont jamais parvenus. On me demande de reverser, d'urgence, des sommes que je n'ai pas encaissées, alors que je n'ai pas de fonds disponibles »<sup>6252</sup>. Elle doit correspondre « avec des services repliés à Lutzelhouse, Urmatt et Périgueux ».

En septembre 1940, elle doit rendre les comptes de gestion 1939 et 1940 du lycée de Strasbourg. Elle écrit à l'inspecteur général : « Pendant les derniers mois, des complications de toutes espèces se sont élevées en ce qui concerne le paiement des traitements et des gages et j'ai à régulariser la situation de tous les fonctionnaires, ce qui sera un travail long et assez compliqué. Je ne pense me séparer des pièces comptables. Il me faut donc rester en zone occupée, puisque le transport des archives en zone libre me sera refusé »<sup>6253</sup>.

Entre les deux courriers, l'armistice a été signée et l'Alsace annexée de fait au Troisième Reich. « Un noyau d'élèves et de professeurs rest[e] à Périgueux ou ailleurs en repli », tandis que d'autres rentrent à Strasbourg<sup>6254</sup>, où le lycée de jeunes filles devient une *Oberschule für Mädchen*, baptisée Friederikenschule. Si Mlle Bottreau ne retrouvera pas le lycée de Strasbourg après la Libération, plusieurs enseignantes regagneront leurs postes, telle Mme Quéprotte, qui écrira au ministre de l'Éducation nationale, en février 1945, cette

---

<sup>6251</sup> ADBR 601D1, « Notice historique sur le lycée de jeunes filles de Strasbourg », s. d. (1945 ou peu après).

<sup>6252</sup> AN F<sup>17</sup> 25664, Mlle Tellier à l'inspecteur gén. des services administratifs, 28.11.1939.

<sup>6253</sup> AN F<sup>17</sup> 25664, Mlle Tellier à l'inspecteur gén. des services administratifs, 18.09.1940.

<sup>6254</sup> ADBR 601D1, « Notice historique sur le lycée de jeunes filles de Strasbourg », s. d. (1945 ou peu après).

lettre qui, à la fois, dit le traumatisme d'un exil de plusieurs années et laisse cerner l'esprit de l'établissement<sup>6255</sup> :

Comme suite au vœu porté sur ma dernière individuelle, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me maintenir en fonctions au-delà du 1<sup>er</sup> octobre 1945, date à laquelle j'attendrai l'âge de la mise à la retraite, et ce pour les raisons suivantes :

Evacuée de Strasbourg en 1939, j'ai dû abandonner sur place tout mon avoir : mobilier, linge, bibliothèque, et depuis lors, les circonstances m'ont obligée à vivre à l'hôtel, dans des conditions fort dispendieuses ; mes économies sont donc assez réduites. De plus, j'avais toujours espéré retrouver, sinon tous mes biens, du moins quelques objets indispensables ; or, je viens d'apprendre que le tout a été dispersé par les autorités d'occupation. Je me trouve donc dans une situation matérielle assez pénible.

Mon maintien en fonctions, prolongé si possible d'un an ou deux au-delà de la limite d'âge, me permettrait, d'une, de profiter encore un certain temps d'un traitement au lieu d'une retraite, et, d'autre part, la dite retraite pourrait ainsi être calculée sur la nouvelle échelle de traitements pendant une période supérieure à quelques mois. Cette prolongation de service me permettrait donc de reconstituer, au moins en partie, mon foyer détruit.

En-dehors de ces considérations matérielles, qui, pour importantes qu'elles soient, ne sont pas les seules, j'avoue que l'éprouverais une certaine peine si je devais me résigner à quitter l'enseignement sans avoir pu reprendre ma place au lycée de jeunes filles de Strasbourg, ainsi que je l'ai toujours espéré depuis cinq ans. Je suis, en effet, profondément attaché à cet établissement, auquel j'ai consacré toute ma carrière et pour lequel j'ai renoncé à solliciter une chaire à Paris.

J'ajoute que je suis toujours en excellente santé, ce qui me permettrait facilement de mener à bien la lourde tâche qui, je ne l'ignore pas, attend les professeurs en Alsace, mais au milieu d'une population que j'aime et où je compte de nombreux amis.

## (2) Colmar, un lycée Camille Sée

« Un jour, c'était quelques mois après la libération, nous révisions Kleist assises au soleil sur un banc. J'avais seize ans et j'adorais aller au lycée. Il y avait une Juive et une Alsacienne et moi, l'Allemande. [...] Une brave Alsacienne est venue en courant nous dire

---

<sup>6255</sup> AN F<sup>17</sup> 25228, Mme Quéprotte au ministre de l'Éducation nationale, 02.02.1945.

que les Allemandes n'auraient plus le droit d'aller au lycée » : Pascale Hugues cite les souvenirs de sa grand-mère Mathilde Goerke, élève à l'école supérieure de filles (« lycée ») de Colmar, qui lui a raconté le fait marquant de son printemps 1919<sup>6256</sup>. La petite-fille continue, reprenant elle-même la narration<sup>6257</sup> :

Le lendemain matin, la directrice ferme la porte au nez de Mathilde : « Pas de Boches chez nous ! Tu n'as rien à faire ici ! » [...] Mathilde rentre en courant à la maison. Le lendemain, elle va récupérer ses affaires dans son casier. [...] La directrice alsacienne, Fräulein Emilie Kuntz, « une terreur », mène l'institution à la trique. Sans doute a-t-elle fait preuve d'ultrapatriotisme et outrepassé ses pouvoirs en renvoyant cette élève, mais les Goerke ne protestent pas.

Emilie Kuntz fut, sans conteste, un personnage très autoritaire. Mais n'accablons pas d'une injustice qu'elle n'a pas commise cette directrice à la retraite depuis l'été 1917, et germanophile de surcroît ! La rectification devait être faite, d'autant plus que la biographie croisée écrite par Pascale Hugues a rencontré un succès mérité. Qui donc, alors, a renvoyé Mathilde Goerke ? Le Dr. Georg Tempel, directeur vieil-allemand de l'école supérieure de filles, est resté en fonction jusqu'à sa révocation le 17 décembre 1918<sup>6258</sup>. Le gros du personnel vieil-allemand suit en janvier (Mlles Frauзем, Hisgen, Klug, Pfannenschmidt, Spaeth, Truschel, Wohlfahrt) et février (Cossmann) 1919, de même que l'Alsacien Diemert (révoqué le 31 janvier 1919) ; la Vieille-Allemande Martha Fischer obtient un sursis jusqu'à la rentrée 1919 (on a besoin d'elle pour le travail de bureau<sup>6259</sup>) ; l'Alsacienne Joséphine Wimmer conserve son poste, alors que son père est révoqué de ses fonctions d'inspecteur scolaire de cercle. Au printemps 1919, la directrice provisoire de l'école municipale supérieure de filles de Colmar est Ida Zeller, une Sélestadienne active dans l'établissement depuis 1875 ; elle a probablement été nommée concomitamment à la révocation de Tempel. Ce serait donc elle qui aurait pris la décision d'exclure les élèves vieilles-allemandes.

---

<sup>6256</sup> HUGUES Pascale, *Marthe et Mathilde. L'histoire vraie d'une incroyable amitié (1902-2001)*, Paris, Éditions des Arènes, 2009, p. 98. L'auteur raconte la vie de ses deux grands-mères colmariennes, l'une Alsacienne, l'autre originaire de Vieille-Allemagne, en se fondant sur leurs témoignages.

<sup>6257</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>6258</sup> AMC 30.5111/2, Mme Wecker au président de la commission municipale de Colmar, 14.04.1919.

<sup>6259</sup> AMC 30.5140, Mlle Friedel au maire, 14.04.1920, et note du maire de Colmar, 22.04.1920.

A la rentrée 1919, l'institution est confiée à Mlle Anna Stoltz, une « revenante », fondatrice du collège de jeunes filles de Verdun, qu'elle a dirigé jusqu'au déclenchement de la bataille. C'est une protestante, la tradition est donc maintenue. Autre tradition conservée, celle de la direction familiale : après les sœurs Kuntz (Marie et Minna sont, d'ailleurs, toujours là), les sœurs Stoltz, avec Anna comme directrice et Marie comme surveillante générale. Car l'école supérieure de filles devient lycée de jeunes filles ; le papier à lettres de l'établissement prend l'en-tête suivant : « Lycée. École supérieure de jeunes filles. Jardin d'enfants. Enseignement ménager. Ville de Colmar (Alsace), rue Voltaire, 25 » ; bientôt remplacé par un sobre « Lycée de jeunes filles de Colmar », à la calligraphie délicate. Les classes ont pris de nouvelles dénominations : on va désormais de la première à la sixième année préparatoire au lieu d'aller de la dixième à la cinquième classe ; au-dessus, ce sont les années secondaires, au nombre de cinq, à la place des quatre classes supérieures du système allemand<sup>6260</sup>. L'établissement allemand avait encore pour annexe une école normale.

Elle existe encore à la rentrée 1919, mais, sans première année, elle se trouve condamnée à disparaître. Les deuxième, troisième et quatrième années comptent respectivement 4, 7 et 2 élèves au 1<sup>er</sup> octobre 1919 et 3, 4 et 2 au 1<sup>er</sup> janvier 1920, qui se préparent sans doute à passer le brevet supérieur, comme dans les écoles normales primaires.

Hors école normale, l'effectif au 1<sup>er</sup> octobre 1919 est de 260 élèves (16 au jardin d'enfants, qui a rejoint les locaux du lycée<sup>6261</sup>, 130 dans les classes primaires préparatoires et 114 dans les classes secondaires). Trois mois plus tard, la directrice recense un gain de plus de 100 unités, avec une fréquentation à 366 élèves ; on compte ici les 30 élèves de l'école ménagère annexe, qui vient de rouvrir ses portes. On renoue ainsi avec la *Frauenschule* des dernières années de l'époque allemande, dont la fermeture temporaire avait été décidée en octobre 1918, après que la fréquentation fut tombée à 6 élèves à la fin de l'année scolaire précédente ; une réouverture était envisagée pour Pâques 1919, mais,

---

<sup>6260</sup> AMC 30.5111/1, « Lycée de jeunes filles. Tarifs », tableau dressé par Mlle A. Stoltz, 11.02.1920.

<sup>6261</sup> AMC 30.5111/2, Mlle Zeller au maire de Colmar, 13.08.1919 : « A présent que l'école enfantine sera [ndlr : rentrée 1919] sous le même toit que l'école, [...] ». Et 22.08.1919 : « La surveillance du jardin d'enfants était chose difficile, vu que la classe était au milieu de la ville et l'école rue St. Joseph ».

« suite aux événements politiques intervenus en novembre 1918, des changements eurent lieu dans le personnel de l'établissement qui n'ont plus permis de poursuivre cet enseignement »<sup>6262</sup>.

Mlle A. Stoltz a rouvert l'école ménagère à la mi-octobre 1919, avec le soutien de la Ville<sup>6263</sup>. Au maire Antoine Conrath<sup>6264</sup>, qui envisage une séparation entre lycée et école ménagère, la directrice écrit en mai 1920<sup>6265</sup> : « j'ai l'honneur de vous informer, 1° que le nombre des élèves qui fréquentent l'école ménagère est variable. Plus fort l'hiver (il a atteint 31 pendant les deux trimestres d'hiver), il est descendu à 9 cet été. 2° En principe, toutes les élèves qui fréquentent l'école ménagère doivent assister à quelques cours de français du lycée. 3° Il me paraît qu'il n'y a pas lieu de distinguer deux catégories d'élèves, ni d'établir deux prix différents ».

Après la hausse de fréquentation de l'automne 1919, la situation se stabilise, alors qu'on pouvait légitimement compter sur une poursuite de l'essor, comme le remarque un inspecteur général en janvier 1921 : « L'effectif, en lui-même satisfaisant, ne s'est pas accru depuis un an. Les succès mêmes aux examens n'ont pas eu, me dit-on, tout l'effet qu'on en espérait. À vrai dire, peut-être importerait-il que le personnel, qui est consciencieux, se renforçât de quelque talent plus marqué et de plus d'autorité. Il faut ici cet esprit de modération, de tact, de sagesse qui assure les sympathies et un peu, aussi, de ces mérites plus brillants qui les attirent ».

Le prestige d'une remise – le 20 novembre 1920 – de la Croix de la Légion d'honneur à la directrice, par le recteur de son ancienne académie (Adam), n'est visiblement pas suffisant<sup>6266</sup>... L'appréciation citée est contenue dans une notice sur Mlle Marie Stoltz, la surveillante générale : un poste inutile, étant donné « le nombre assez

---

<sup>6262</sup> AMC 30.5111/3, note du bureau municipal du contrôle des comptes de Colmar, oct. 1919.

<sup>6263</sup> AMC 30.5111/3, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 03.11.1919.

<sup>6264</sup> SCHMITT Jean-Marie, « Conrath Antoine François », *NDBA*, 6, p. 533-534. Né en 1864 dans le Kochersberg, catholique. Juge de paix à Colmar lors de l'entrée des troupes françaises en novembre 1918, il est nommé membre de la commission municipale, qu'il préside à partir du 2 décembre 1918. Un an plus tard, il est élu maire de Colmar, à la tête d'une alliance entre radicaux-socialistes et socialistes, ces derniers se groupant derrière l'adjoint Édouard Richard (SCHMITT Jean-Marie, *Op. cit.*, 1983, p. 219 et 230). Conrath présentera sa démission le 22 janvier 1922 ; elle sera acceptée le 10 mars.

<sup>6265</sup> AMC 30.5111/3, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 15.05.1920.

<sup>6266</sup> AMC 30/5140, l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin au maire de Colmar, 19.11.1920.

restreint d'élèves » et l'absence d'internat et de demi-pensionnat, estime, à la rentrée 1921, le maire Conrath... à qui Mlle A. Stoltz réclame une indemnité de logement pour sa sœur<sup>6267</sup>. Au fait, cette dernière a-t-elle été dûment nommée ? Oui, répond l'inspecteur d'académie, qui transmet une copie de l'arrêté correspondant<sup>6268</sup> : « Vous estimerez certainement que M. le Recteur, en prenant cette décision, s'est assuré qu'elle était appelée par les besoins d'un établissement secondaire comprenant des classes et des enseignements multiples et où le travail administratif ne peut être exactement évalué d'après l'effectif scolaire. D'ailleurs, le lycée comprend une organisation qui tient lieu de demi-pensionnat ». En effet, depuis peu, un demi-pensionnat fonctionne dans le cadre de l'école ménagère annexe. Concernant l'indemnité de logement, elle est « prévue par l'article 2 du contrat intervenu entre l'État et la Ville de Colmar », rappelle l'inspecteur d'académie. Car la municipalité colmarienne a validé, en juin 1921, le projet de contrat de six articles qui lui a été présenté par le rectorat et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> octobre 1921<sup>6269</sup>. La Ville finit par s'exécuter<sup>6270</sup>, au bout d'un an de résistances<sup>6271</sup>.

L'année scolaire 1921/22 achève donc, sur le plan organisationnel, la première phase de transition. Elle prend, par ailleurs, sur le plan symbolique, une dimension charnière extrêmement forte, avec l'attribution d'un nom qui ancre solidement le lycée dans l'histoire de la « patrie retrouvée ».

L'année précédente (1920/21), un lien avec le passé allemand fut dénoué : en 1917, Mlle Emilie Kuntz, l'ancienne directrice, avait fait déposer à la Caisse d'épargne, par son successeur, le don de 1 000 Mark qu'elle avait reçu à l'occasion de son départ, de la part du personnel et des élèves ; en février 1921, elle informa le maire qu'elle ne souhaitait plus faire bénéficier le lycée de jeunes filles de Colmar des intérêts de cette somme<sup>6272</sup> (témoignage d'une cassure affective, alors même que deux sœurs Kuntz œuvrent toujours dans l'établissement) ; Conrath prit acte de cette décision, avec d'autant

---

<sup>6267</sup> AMC 30.5130, le maire de Colmar à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 20.10.1921.

<sup>6268</sup> AMC 30.5130, l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin au maire de Colmar, 24.10.1921.

<sup>6269</sup> AMC 30.5101, « Établissement d'enseignement secondaire de Colmar (Lycée de jeunes filles). Contrat », 22.06 et 01.07.1921. Le texte fixe à 10 le nombre des bourses d'externat simple à accorder chaque année.

<sup>6270</sup> AMC 30.5130, note du bureau municipal du contrôle des comptes, 02.11.1921.

<sup>6271</sup> AMC 30/5140, l'inspecteur d'acad. au maire de Colmar, 25.11.1920, le même au même, 09.02.1921, et AMC 30/5130, le recteur de Strasbourg au maire de Colmar, 07.11.1921.

<sup>6272</sup> AMC 30.5109, note du maire de Colmar, 28.02.1921.

moins de regrets que la chute du cours du Mark avait fortement réduit la valeur du dépôt (en fait 1 741,50 Mark), qui avait, en son temps, été placé par le Dr. Tempel dans les emprunts de guerre allemands<sup>6273</sup>. En outre, le lycée de jeunes filles venait tout juste de bénéficier d'un geste de libéralité de l'État : 5 000 Francs de subvention accordés par le recteur en janvier 1921 pour « l'achat de matériel de chimie, physique, sciences naturelles, géographie et dessin »<sup>6274</sup> ; de quoi réduire les dépenses de la Ville pour le nécessaire « agrandissement du laboratoire ». Le retrait de l'aide accordée jusque là par Mlle Kuntz n'eut donc qu'une portée symbolique, et celle-ci ne dépassa guère les murs de la mairie.

Elle est sans rapport avec la résonance du baptême républicain du lycée, qui reçoit, en grandes pompes, au cours de l'année 1921/22, le nom de « Camille Sée ». L'initiative vient d'en-haut : « L'attention de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts a été appelée sur l'intérêt qu'il y aurait à donner au lycée de jeunes filles de Colmar le nom de Lycée Camille Sée, créateur de l'enseignement secondaire féminin », écrit le préfet au maire, début octobre 1921<sup>6275</sup>. En effet, « M. Camille Sée, qui est né à Colmar, est un de ces Alsaciens qui ont honoré la grande et la petite patrie et je vous serais obligé de bien vouloir consulter le conseil municipal sur le point de savoir s'il n'estime pas que cet hommage devrait être rendu au bon Français, au bon patriote, au bon républicain que fut Camille Sée »<sup>6276</sup>. Comme on pouvait s'y attendre, le conseil municipal valide la suggestion ministérielle, et le 21 janvier 1922, le commissaire général de la République décide que « le lycée de jeunes filles de la ville de Colmar portera désormais le nom de "Lycée Camille Sée" ». L'opportunité était trop belle pour n'être pas saisie ; ce baptême est une exception dans les départements recouverts, où aucun autre établissement public d'enseignement secondaire féminin ne portera de nom durant l'entre-deux-guerres (Outre-Vosges non plus, on n'a pas pour habitude de donner des noms).

L'événement est rehaussé par une autre nouveauté : l'année scolaire 1921/22 est la première à être clôturée par une « distribution solennelle des prix ». Celle-ci remplace la

---

<sup>6273</sup> AMC 30.5109, note du maire de Colmar, 11.04.1921.

<sup>6274</sup> AMC 30.5161, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 28.01.1921.

<sup>6275</sup> AMC 30.5101, le préfet du Haut-Rhin au maire de Colmar, 03.10.1921.

<sup>6276</sup> En guise de documentation, le préfet transmet au maire Conrath « la note qu'a publié sur M. Camille Sée, au lendemain même de sa mort, M. Paul Deschanel, alors président de la Chambre des députés », et le renvoie à différents articles biographiques, parus, comme ladite note, dans *L'Enseignement secondaire des jeunes filles*.

traditionnelle « fête de fin d'année », organisée de manière plus intime, bien qu'en présence des élus<sup>6277</sup>. Mlle A. Stoltz envoie « un compte-rendu » de la cérémonie à *l'Enseignement secondaire des jeunes filles*, la revue fondée et longtemps dirigée par Camille Sée<sup>6278</sup> :

La première distribution solennelle des prix au Lycée Camille-Sée a eu lieu le 12 juillet, sous la présidence de Mr Vallette, préfet du Haut-Rhin, assisté des autorités civiles et militaires, du personnel du Lycée, avec un grand concours de parents et d'amis et celui de la musique du 152<sup>e</sup>.

Le président a fait le discours d'usage. Après avoir rappelé que c'est à Camille Sée que la France est redevable de la création de l'enseignement secondaire féminin, il a expliqué en termes excellents à son auditoire ce qu'est un lycée français : une maison où toutes les disciplines qui y sont enseignées ont en vue de former des femmes cultivées, au jugement droit, à l'esprit ouvert, soucieuses moins de paraître que d'être et à qui il n'est pas nécessaire de conseiller « d'avoir leurs élégances morales au-dedans d'elles ».

Après le discours du préfet, très applaudi, la cérémonie s'est déroulée suivant les rites habituels à l'intérieur, mais tout nouveaux en Alsace, dans ce beau vieux cadre qu'est la salle des Catherinettes décorée de drapeaux et de plantes vertes.

Parmi les prix décernés aux élèves ayant été félicités aux trois trimestres pour leur travail et leur conduite, les deux prix Camille Sée ont été mérités par Mlle S. Basset (5<sup>e</sup>A) et Mlle A. Schmitt (3<sup>e</sup>A).

La revue rappelle « que ces prix Camille Sée consistent en deux exemplaires de la belle médaille que le regretté Maître Roty avait gravée pour célébrer la création de l'enseignement secondaire des jeunes filles » ; la directrice continuera, les années suivantes, d'y rendre compte de la remise de ces prix<sup>6279</sup>. Au public colmarien, un livret est distribué, illustré d'une vue de la Petite Venise dessinée par Mlle Ichanson, le professeur

---

<sup>6277</sup> AMColmar 30.5109, carton d'invitation à la « fête de fin d'année du lycée », 1920. Le maire Conrath assistera à la fête, avec le premier adjoint Sengel.

<sup>6278</sup> « Distribution des Prix au Lycée Camille-Sée, à Colmar », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 sept. 1922, p. 139-140.

<sup>6279</sup> « Lycée Camille-Sée à Colmar », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 sept. 1924, p. 92 : « Les deux médailles commémoratives de la création de l'Enseignement secondaire des Jeunes Filles ont été décernées aux deux élèves ayant obtenu le prix d'excellence : Mlle Madeleine Hamburger, élève de 6<sup>e</sup> année, qui vient d'être admissible au baccalauréat de philosophie, et Mlle Suzanne Waltz, élève de 5<sup>e</sup> année, admissible au baccalauréat, 1<sup>ère</sup> partie, latin-langues ». « Prix Camille Sée », *Ibid.*, 15 sept. 1925, p. 19 : « Ce prix, consistant en deux médailles commémoratives de l'Enseignement secondaire des jeunes filles, a été attribué à deux élèves des classes supérieures, qui ont, toute l'année, mérité les félicitations du conseil de discipline : Mlles Annette Lutt, élève de 5<sup>e</sup> année, et Marguerite Rack, élève de 3<sup>e</sup> C ».

de dessin de l'établissement<sup>6280</sup>. On y trouve les résultats aux examens et, naturellement, les noms des lauréates des innombrables prix, mais aussi toutes les informations nécessaires pour connaître le fonctionnement de l'établissement, les activités de son association d'anciennes élèves<sup>6281</sup> ou l'utilité de sa « caisse de secours »<sup>6282</sup>.

Quelques développements depuis 1919/20 : la cinquième année secondaire est divisée entre une section diplôme et trois sections baccalauréat et celles-ci sont couronnées par une sixième année, avec ses classes de Philosophie et de Mathématiques, où l'on prépare la deuxième partie du baccalauréat. On ne parle plus d' « école ménagère », mais il y a toujours des « enseignements spéciaux » à partir de la troisième année secondaire : « Enseignement ménager, hygiène, puériculture, travaux à l'aiguille, coupe des vêtements, dessin et travaux d'art appliqué » ou « Enseignement commercial, sténographie, dactylographie ». Enfin, « le lycée continue à préparer aux examens primaires : brevet élémentaire et concours d'admission aux écoles normales d'institutrices (4<sup>e</sup> B), brevet supérieur (B. S. 1 et B. S. 2) ». En ce qui concerne le « régime du lycée » :

Les élèves peuvent suivre les cours en qualité d'externes, d'externes surveillés ou de demi-pensionnaires. Les études surveillées permettent aux élèves de faire leurs devoirs au lycée sous la surveillance et la direction de maîtresses spéciales. Elles sont particulièrement recommandées aux familles comme une garantie précieuse de régularité dans le travail. La demi-pension offre aux élèves de la ville et de la banlieue la facilité de suivre les cours sans allées et venues fatigantes, en leur assurant un repas confortable et une surveillance effective entre midi et deux heures. Un internat familial pour les enfants qui habitent des localités éloignées des voies de communication sera ouvert sous le contrôle de la directrice et avec l'aide de la Ville et de l'État rue Rapp N° 8.

---

<sup>6280</sup> LYCÉE CAMILLE SÉE, COLMAR, *Distribution des prix, présidée par Monsieur le préfet du Haut-Rhin. Année scolaire 1921-1922*, Colmar, Jess, 1922, 34 p.

<sup>6281</sup> « Les anciennes élèves ont fondé une association qui a en vue : 1° d'établir entre les sociétaires un centre commun de relations amicales. 2° d'entretenir chez les anciennes élèves du Lycée, par des prêts de livres, des excursions, des jeux, des fêtes, le goût des distractions saines et intelligentes. 3° de procurer un appui moral et même matériel aux sociétaires qui pourraient en avoir besoin. 4° de contribuer à la prospérité du lycée par la création de bourses, prix annuels ou encouragements ».

<sup>6282</sup> « Une caisse de secours fondée en décembre 1919 et alimentée par les dons des élèves et du personnel permet aux élèves de pratiquer leurs devoirs de solidarité d'une manière effective (aide aux enfants pauvres et arriérés des écoles communales, aux régions dévastées, aux instituts des aveugles, entretien de deux bébés des maternités de la Ville avec le concours du Lycée Bartholdi, etc.) ».

Ce sera la grande nouveauté de la rentrée 1922, qui rapprochera encore un peu plus le lycée de jeunes filles de Colmar du modèle des lycées français. L'idée d'ouvrir un internat, « pour rendre service aux familles et pour soutenir la concurrence des établissements libres », avait été examinée par la commission scolaire en mai 1922<sup>6283</sup>. Le nouveau maire, Charles Sengel<sup>6284</sup>, y était venu avec « un projet d'aménagement de quelques pièces du troisième étage » ; « Mais les locaux ne sont pas assez vastes pour qu'on puisse y installer un internat de quelque importance, et la commission, après les avoir visités, estime que, provisoirement, il serait préférable d'avoir en ville un internat familial ». En juin 1922, l'affaire était réglée<sup>6285</sup> : Mlle A. Stoltz obtenait l'accord du recteur et du directeur de l'enseignement secondaire pour une installation provisoire au N°8 rue Rapp, « dans un local appartenant au consistoire protestant »<sup>6286</sup>, au loyer de 2 400 Frs. « Je vous serais très reconnaissante si vous vouliez bien demander au conseil municipal de nous libérer du loyer. Je vous prierais aussi de nous prêter les lits (15) et quelques meubles indispensables », écrivit la directrice au maire, « Enfin, il est probable que M. le recteur ne refuserait pas de nous accorder une subvention pour faire face aux frais de première installation si vous vouliez bien lui en faire la demande vous-même ». Après confirmation par les autorités scolaires, le conseil municipal, réuni le 28 juillet 1922 (deux semaines après la distribution des prix), approuve le projet. En septembre 1922, le recteur alloue une subvention de 3 000 Francs<sup>6287</sup>.

Les locaux provisoires de l'internat s'avèrent rapidement insuffisants. À la fin de l'année scolaire, un pharmacien de Munster écrit au maire de Colmar<sup>6288</sup> : « Mes filles, qui sont élèves du Lycée Camille Sée, y sont aussi internes depuis l'année passée, car je ne veux pas les laisser voyager journallement. Comme elles sont plus qu'à l'étroit dans le

---

<sup>6283</sup> AMC 30.5117, commission scolaire du Lycée Camille Sée, 29.05.1922.

<sup>6284</sup> SCHMITT Jean-Marie, « Sengel Charles », *NDBA*, 35, p. 3618. Commerçant colmarien, originaire de Brumath, de confession luthérienne, Charles Sengel fut un élu de la municipalité Blumenthal avant la Première Guerre mondiale. Nommé dans la commission municipale constituée fin novembre 1918, adjoint du maire Conrath depuis 1919, il lui succède après sa démission, en avril 1922. Il sera élu maire en mai 1925 et présidera la section haut-rhinoise du parti radical-socialiste à partir de l'année suivante.

<sup>6285</sup> AMC 30.5117, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 19.06.1922.

<sup>6286</sup> Sur le lien étroit qui existe depuis l'origine entre l'établissement et la communauté protestante, voir la notice consacrée à son histoire pendant la période 1871-1918.

<sup>6287</sup> AMC 30.5117, décision du recteur de Strasbourg, 22.09.1922, et note du maire, 08.11.1922 : « Cette somme est à mettre à la disposition de Mme la directrice du lycée de jeunes filles, étant donné que l'internat est une création dudit établissement ».

<sup>6288</sup> AMC 30.5117, E. Retterer au maire de Colmar, 13.06.1923.

local actuel N°8 rue Rapp, et qu'on m'avait assuré que la Ville de Colmar est d'accord de faire le nécessaire pour un internat réglementaire, je vous serais bien obligé, Monsieur le maire, de vouloir me donner les renseignements désirés ». Deux semaines plus tard, Sengel reçoit ce courrier de la directrice<sup>6289</sup> :

Lors de sa dernière réunion, la commission scolaire vous a prié de bien vouloir soumettre la question de l'internat du lycée au conseil municipal. Le local de la rue Rapp est trop exigu et les 11 internes qui l'habitent s'y trouvent très à l'étroit. Les parents ont pris patience, cette année, dans l'espoir que la situation était provisoire. J'ai reçu de nouvelles demandes pour la rentrée, mais je ne puis les accueillir si nous ne changeons pas de local. Etant donné le prix élevé des loyers, il serait nécessaire que la subvention de la Ville fût, au moins, doublée (4 800 Frs au lieu de 2 400). Il est inutile d'insister sur l'intérêt qu'il y aurait pour le lycée et pour la Ville, si nous pouvions offrir aux familles un internat qui satisferait, pour le moins, aux conditions les plus élémentaires de l'hygiène. Je vous serais reconnaissante, Monsieur le maire, de bien vouloir vous préoccuper de cette question à bref délai, afin que nous puissions réorganiser l'internat pour la rentrée d'octobre.

Le déménagement au N°48<sup>a</sup> avenue de la République a lieu fin septembre 1923, alors que la question financière n'est pas encore réglée. Elle l'est le 23 novembre, lorsque le conseil municipal adopte la proposition des commissions réunies des finances, des travaux et des exploitations, à savoir une subvention annuelle de la Ville pour un montant de 3 000 Frs, plus 400 Frs pour les frais de déménagement et d'installation. Cette aide ponctuelle avait été demandée par Mme Elisabeth Lutz-Kayser, la directrice du nouvel internat<sup>6290</sup>. Enfin, en janvier 1924, le maire obtient du recteur une subvention de l'État de 550 Frs pour l'exercice 1923<sup>6291</sup> ; à partir de 1925, la subvention de l'État pour l'entretien de l'internat sera de 1 000 Frs<sup>6292</sup>. Mais si le déménagement offre aux pensionnaires un cadre de vie plus spacieux, il n'augmente pas vraiment la capacité d'accueil : Mlle Franck, « directrice » de l'internat de la rue Rapp, « a conservé » 2 élèves faute de place chez Mme

---

<sup>6289</sup> AMC 30.5117, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 27.06.1923.

<sup>6290</sup> AMC 30.5117, Mme Lutz au maire de Colmar, 10.09 et 05.10.1923.

<sup>6291</sup> AMC 30.5117, le recteur de Strasbourg au maire de Colmar, 19.01.1924.

<sup>6292</sup> AMC 30.5117, le recteur de Strasbourg au maire de Colmar, 14.10.1925, 06.12.1926, 18.10.1927, 22.10.1928 : « Comme suite à votre demande du 12 octobre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé d'accorder à la Ville de Colmar une subvention de 1 000 Frs aux frais de location des appartements occupés par l'internat du lycée de jeunes filles pour l'exercice 1928 ».

Lutz<sup>6293</sup>... alors que cette dernière ne faisait état que de 10 pensionnaires début octobre 1923<sup>6294</sup>. Aussi, en mai 1924, la commission scolaire du lycée, examinant le « budget primitif de l'externat » pour l'exercice 1925, émet-elle le vœu suivant<sup>6295</sup> :

L'internat a été transféré, en octobre dernier, dans un local un peu plus vaste et mieux situé. [...] Mais les internes sont encore trop à l'étroit et Mme Lutz, qui s'en est chargée, ne peut, malgré sa bonne volonté et la générosité qu'elle apporte à compenser autant que possible l'exiguïté du local, satisfaire complètement les familles. La Ville ne pourrait-elle, comme cela se fait pour beaucoup de lycées de jeunes filles de l'intérieur, construire ou installer un véritable internat municipal ?

La requête ne sera pas entendue... Du côté des autorités, on n'a pas fini d'expliciter le message porté par la nouvelle dénomination du lycée. Après le préfet, en 1922, le maire y est allé, le 13 juillet 1923, de son couplet patriotico-historique, expliquant en quoi « notre Camille Sée » avait donné « le plus bel exemple de dévouement alsacien à la France »<sup>6296</sup>. L'action de l'illustre Colmarien en faveur de la jeunesse féminine fut présentée dans le détail à un public, qui, forcément, pour sa composante autochtone, la connaît mal. Il lui faut apprendre ce nouveau passé, qui doit devenir celui de la région... et oublier, comme un mauvais souvenir, le passé allemand qui fut vécu localement :

Il est vrai qu'avant la guerre nous avions déjà notre école supérieure de jeunes filles, mais hélas, elle était, par la force des choses, comme tous les instituts d'enseignement d'alors, sous la domination de l'esprit allemand, qui cherchait, par la voie de l'école surtout, à s'emparer de l'âme alsacienne. Aujourd'hui, c'est l'esprit français qui y rayonne et fructifie les intelligences par le travail dévoué des professeurs, qui n'ont qu'une ambition : c'est de servir la France en formant des femmes françaises selon les principes émanant de la législation de la France contemporaine.

Le radical-socialiste Sengel a donc profité de l'occasion pour défendre, à mots couverts, les idées de son parti : l'introduction de l'école laïque en Alsace-Lorraine. En réalité, le lycée de jeunes filles de Colmar, avec ses cours de religion, n'applique pas

---

<sup>6293</sup> AMC 30.5117, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 27.10.1923, liste de mobilier de la Ville « gardé » par Mlle Franck, 25.09.1923, et liste de mobilier de la Ville « cédé à Madame Lutz », 26.09.1923.

<sup>6294</sup> AMC 30.5117, Mme Lutz au maire de Colmar, 05.10.1923.

<sup>6295</sup> AMC 30.5170, commission scolaire du Lycée Camille Sée, 30.05.1924.

<sup>6296</sup> AMC 30.5115, discours du maire de Colmar, 13.07.1923.

intégralement « la législation de la France contemporaine ». L'extrait sur le passé allemand a été supprimé de la parution du discours, faite dans le numéro du septembre 1923 de l'*Enseignement secondaire des jeunes filles*<sup>6297</sup>. Car l'établissement colmarien, depuis qu'il porte le nom de Camille Sée, entretient des relations privilégiées avec cette revue, où la famille Sée reste influente. Mlle A. Stoltz lui avait envoyé le texte du discours, dont elle fut ravie<sup>6298</sup>. L'*Enseignement secondaire des jeunes filles* publiera encore, en 1925, un autre discours du maire sur l'œuvre de Camille Sée<sup>6299</sup>.

Pendant ce temps, la fréquentation n'évolue guère. Avec 365 élèves à la rentrée 1924<sup>6300</sup> et 375 l'année suivante<sup>6301</sup>, on est au niveau de janvier 1920. Mais en trois ans, le nombre de bacheliers quadruple presque : en 1921, l'établissement enregistrait ses premières réussites à l'examen, au nombre de 5 ; en 1924, ce sont 19 élèves qui passent les épreuves – première partie et deuxième partie confondues – avec succès. On produit moins de bacheliers les années suivantes... alors que les effectifs du lycée frôlent la barre des 400 élèves à partir de la rentrée 1926 et jusqu'à la fin de la décennie. Il semblerait que l'augmentation se fasse par les petites classes, en supposant la poursuite d'un mouvement signalé en septembre 1925 par la directrice<sup>6302</sup> : « J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire voter le crédit de 2 000 Frs porté au budget supplémentaire afin que l'agrandissement du jardin d'enfants puisse être fait avant la rentrée des classes. Le nombre des élèves inscrits est supérieur à 50, alors que la salle ne contient que 36 places ».

C'est donc un établissement prospère que quitte Mlle A. Stoltz, partant à la retraite à l'été 1927. Le maire Sengel lui dit ses « plus vifs regrets » de la voir se « retirer de la direction du Lycée Camille Sée, si heureusement transformé par [elle] après le retour de l'Alsace à la Mère-Patrie »<sup>6303</sup>. La directrice a accompli sa mission patriotique : « Grâce à votre inlassable dévouement, à vos qualités exceptionnelles d'éducatrice, à votre parfaite

---

<sup>6297</sup> « Distribution des Prix au Lycée Camille Sée, 1923. Discours de M. Sengel, maire de Colmar », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 sept. 1923, p. 105-107.

<sup>6298</sup> AMC 30.5115, D. Sée à Mlle A. Stoltz, 23.07.1923, et au maire de Colmar, même date.

<sup>6299</sup> « Distribution des Prix au Lycée Camille-Sée. Discours de M. Sengel, maire de Colmar, prononcé le 13 juillet 1925 », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 sept. 1925, p. 13-19.

<sup>6300</sup> AMC 30.5115, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 09.10.1924.

<sup>6301</sup> Chiffres du rectorat ; la directrice recense 364 élèves à la mi-novembre 1925 (AMC 30.5115, Mlle A. Stoltz au maire, 14.11.1925).

<sup>6302</sup> AMC 30.5170, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 17.09.1925.

<sup>6303</sup> AMC 30.5140, le maire de Colmar à Mlle A. Stoltz, 19.07.1927.

compréhension de la situation toute particulière où vous êtes placée, vous avez su faire de cette école un établissement digne des grands lycées français ». Mlle A. Stoltz répond depuis Saint-Amand-les-Eaux<sup>6304</sup> : « Vous voulez bien m'attribuer la prospérité du lycée ; laissez-vous persuader que ni mes efforts, ni la bonne volonté du personnel n'auraient suffi à l'assurer si je n'avais trouvé auprès de la municipalité et surtout auprès de vous, Monsieur le maire, une bienveillance qui ne s'est jamais démentie avec un intérêt sincère et agissant pour le lycée, intérêt et bienveillance que vous lui continuerez [sic], j'en suis certaine, à l'avenir ». Elle conclut par un message de sympathie adressé à l'épouse du maire, qui témoigne de son appartenance à la bonne société colmarienne. Et sûrement ne la quitte-t-elle pas, car elle continue d'habiter la ville, son inséparable sœur demeurant surveillante générale. Mlle Marie Stoltz mourra en fonctions au début de l'année 1930. Elle saura, auparavant, être appréciée de la nouvelle directrice.

Mlle Marie Bolle est née en 1880 dans un Val d'Argent allemand, que ses parents ont quitté peu après, pour s'établir en France. Elle a fait ses études à Toulouse, passé le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand, obtenu son premier poste de directrice à vingt-huit ans. Elle a vécu la fin de la Première Guerre mondiale à la tête du collège de Tarbes, à l'opposé du front, rêvant du retour de l'Alsace à la France. Déjà sur sa notice de l'année 1917/18, elle faisait part de son souhait de retrouver sa région natale, « si cette province était rendue à la France ». Trois jours avant l'armistice, alors que cette perspective se dessinait plus nettement, elle a adressé une requête en ce sens au ministre de l'Instruction publique, demandant « un poste de directrice de lycée », de préférence « dans le voisinage de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines ». Elle a obtenu, à la rentrée 1919, la direction des cours secondaires de jeunes filles de Sarrebourg, où elle n'est restée qu'une année. Puis ce furent la sous-direction du lycée de Strasbourg et la direction de Metz. Mais son but, c'est Colmar (et sa vallée natale toute proche).

L'arrivée de Mlle Bolle à la tête du Lycée Camille Sée à la rentrée 1927 représente donc une profonde « satisfaction personnelle ». Les autorités scolaires espéraient qu'après cinq années éprouvantes passées à Metz, elle affirmerait son autorité dans cette « maison, où ne se présente pas de grandes difficultés ». Elles seront terriblement déçues : les

---

<sup>6304</sup> AMC 30.5140, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 25.07.1927.

appréciations évoquent rapidement une directrice « éteinte », « falote », et même coupable d' « intrigues déloyales ». Un inspecteur général notera, en mai 1931 : « Le lycée de Colmar est très beau, ce pourrait être une maison très florissante. Mlle Bolle l'étouffe et l'éteint. Pour l'avenir du lycée, il est à souhaiter que cette action délétère ne se prolonge pas trop longtemps ».

Pourtant, les résultats au baccalauréat ne sont pas mauvais (on retrouve 19 réussites en 1930) et la fréquentation franchit un nouveau palier, se fixant autour de 410 élèves à partir de la rentrée 1930. Il a notamment fallu, pour la rentrée 1928, compléter le mobilier du « très prospère » jardin d'enfants<sup>6305</sup>. Aussi, lorsqu'en juin 1929, le maire Eugène Hertzog<sup>6306</sup> a interrogé les directions des deux lycées et des deux écoles primaires supérieures sur l'opportunité d'un jumelage entre les premiers et les secondes, on lui a répondu, de toutes parts, qu'une telle mesure d'économie n'avait de sens que pour les établissements peu fréquentés des petites villes<sup>6307</sup>. Existe-t-il un malaise entre le Lycée Camille Sée et la nouvelle municipalité autonomiste ? Aucune source ne l'indique, à moins qu'il ne faille lire entre les lignes de ce courrier de l'inspecteur d'académie au maire, du 13 juin 1929<sup>6308</sup> :

Madame la directrice du Lycée Camille Sée m'a communiqué votre lettre du 23 mai 1929 par laquelle vous l'invitez à faire approuver par l'administration municipale, les listes de livres scolaires et de bibliothèque à acheter sur les crédits prévus à cet effet sur le budget du lycée. J'ai l'honneur de vous faire remarquer que cette pratique me paraît difficilement admissible. Le conseil municipal vote, sur la proposition de la commission scolaire, la somme estimée nécessaire pour

---

<sup>6305</sup> AMC 30.5115, commission scolaire du Lycée Camille Sée, 12.06.1928. Le jardin d'enfants comprend alors 78 élèves, divisés en deux sections.

<sup>6306</sup> SCHMITT Jean-Marie, « HERTZOG Eugène », *NDBA*, 16, p. 1562-1563. Né dans le vignoble rouffachois en 1883, catholique, instituteur de formation allemande, Eugène Hertzog devient un militant de l'UPR après la Première Guerre mondiale et prend, à Mulhouse, une part importante à la grève des enseignants et fonctionnaires de 1920, qui lui vaut une mutation disciplinaire à Colmar. De tendance autonomiste, ami de Joseph Rossé, il figure en second sur sa liste aux élections municipales de mai 1929 : Rossé, vainqueur, étant encore inéligible, se désiste en sa faveur. Difficultés économiques et tensions politiques marquent son mandat. Aux élections de mai 1935, Eugène Hertzog est battu par le socialiste Édouard Richard.

<sup>6307</sup> L'inspecteur d'académie du Haut-Rhin a répondu au maire pour la directrice du Lycée Camille Sée : « En réponse à la lettre que vous avez bien voulu adresser à Mme la directrice du Lycée Camille Sée, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la question ne se pose pas de savoir si un jumelage du lycée avec un autre établissement doit être envisagé dans une ville comme Colmar, où le lycée de jeunes filles et l'EPS de jeunes filles ont les éléments nécessaires pour avoir une vie particulière florissante » (AMC 30.5101, 13.06.1929).

<sup>6308</sup> AMC 30.5115, l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin au maire de Colmar, 13.06.1929.

l'achat des livres des boursiers et de la bibliothèque, mais aucun règlement ne prévoit, à ma connaissance, que les titres des ouvrages, les éditeurs, les fournisseurs puissent et doivent être contrôlés par la municipalité. La directrice du lycée a à rendre compte à la commission scolaire, dont fait partie le maire, de l'emploi global des crédits alloués et à veiller à ce qu'il ne se produise pas de dépassement.

Le maire a répondu qu' « il y a eu erreur de la part de Madame la directrice du Lycée Camille Sée ». L'affaire s'est arrêtée là. De même, la fermeture de l'internat, pour la rentrée 1929, a fait l'objet d'un consensus entre la direction du lycée, les autorités scolaires et l'administration municipale, malgré un défaut de communication<sup>6309</sup> ; l'institution avait été progressivement désertée par les élèves<sup>6310</sup>. La nationalisation du lycée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1930, n'a pas paru poser de difficultés<sup>6311</sup>, et les travaux qu'elle prévoit seront effectués (notamment la construction d'un préau, à l'été 1934<sup>6312</sup>). Enfin, en 1931, la Ville accepte de faire construire, dans la cour de l'établissement, un pavillon d'habitation pour le personnel administratif<sup>6313</sup> ; il doit contenir quatre logements<sup>6314</sup>. Ainsi, à l'automne 1932, Mlle Bolle quitte son appartement de la rue Bartholdi pour le nouvel immeuble communal<sup>6315</sup>. C'est sa dernière rentrée : elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire.

Mlle Bolle est remplacée par un professeur actif de longue date dans l'établissement : Mme Marcelle Hartweg, une Vendéenne mariée à un Alsacien, nommée à

---

<sup>6309</sup> AMC 30.5117, le maire de Colmar à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 10.07.1929 : « [...] l'administration municipale se propose de supprimer l'internat pour la rentrée d'octobre [...] ». L'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin au maire de Colmar, 18.07.1929 : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'administration scolaire et la commission scolaire du Lycée Camille Sée se sont, à différentes reprises, occupées du demi-pensionnat dont les effectifs ne permettaient pas qu'il fût maintenu. Au cours de la réunion de la commission scolaire du 7 décembre 1928, la suppression a été décidée. Par voie de conséquence, l'internat installé chez Mme Lutz et Mlle Franck [ndlr : l'internat est donc encore réparti sur les deux sites de la rue Rapp et de l'Avenue de la République] n'existera plus à la rentrée. L'affaire est donc réglée et il ne reste plus qu'à procéder à la liquidation du matériel ».

<sup>6310</sup> AMC 30.5117, le maire de Colmar à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 10.07.1929 : « Le nombre des internes, qui était, à l'ouverture, de 10 à 15 élèves, s'est depuis continuellement réduit, de sorte qu'à l'heure actuelle, il ne s'y trouve qu'une ou deux élèves ».

<sup>6311</sup> AMC 30.5130, « Convention relative à la nationalisation du Lycée Bartholdi et du Lycée Camille Sée, à Colmar », 30.12.1930 (et non 1929, comme c'est écrit : les conventions procèdent de la loi du 14 mai 1930).

<sup>6312</sup> AMC 62.1007, le recteur de Strasbourg au maire de Colmar, 26.06.1934.

<sup>6313</sup> AMC 62.1004, plans de l'avant-projet, juin 1931, et lettre du recteur de Strasbourg au maire de Colmar, 27.07.1931.

<sup>6314</sup> AMC 62.1005, « Construction d'un bâtiment d'habitation (à 4 logements) au Lycée Camille Sée. Evaluation sommaire du prix de revient de la construction par rapport au prix de revient de la maçonnerie », nov. 1931.

<sup>6315</sup> AMC 30.5170, Mlle Bolle au maire de Colmar, 20.09.1932. Elle demande une indemnité pour frais de déménagement, qu'elle n'obtiendra pas.

Colmar en 1923. Il ne s'agit que d'une nomination provisoire, qui n'empêche pas l'enseignante de poursuivre ses cours de philosophie. Cette situation ne dure qu'un an, puisqu'à la rentrée 1934, Mme Hartweg prend les rênes du lycée de jeunes filles de Mulhouse. La période d'intérim n'a pas été dommageable à la fréquentation, bien au contraire : en gagnant plus de 20 élèves à la rentrée 1933, le lycée a atteint l'effectif record de 433.

Un an plus tard, la directrice qui succède à Mme Hartweg accueille 425 élèves. Il s'agit de Mlle Jeanne Herzog, qui a transformé l'école municipale supérieure de filles de Haguenau en un collège français (on verra comment ci-dessous). Elle est la première directrice du Lycée Camille Sée à appartenir au cadre local. « Cette directrice [est] un peu surprise par la tâche qu'elle a à remplir au lycée de Colmar », remarque le recteur en février 1935. Mais le haut-fonctionnaire se veut optimiste : « Son dévouement, sa conscience sont incontestables. À ces qualités, elle devra en ajouter d'autres : pondération, réflexion, doigté ». L'inspecteur général qui passe en décembre 1935 attend encore de voir : Mlle Herzog délègue trop à son économe. Il note aussi que « les recherches de toilette et de manières de Mlle Herzog ne font pas, au premier abord, très bonne impression ». « Élégance parfois un peu tapageuse » qui marque aussi le souvenir des élèves<sup>6316</sup>...

La rentrée 1935 a connu une baisse significative des effectifs, descendus à 401. La fréquentation reste à ce niveau jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. On rétablit quand même, pour la rentrée 1937, un deuxième poste d'institutrice au jardin d'enfants, poste qui avait été supprimé à une date inconnue. Le maire Édouard Richard<sup>6317</sup> est informé qu'il « doit être pourvu par une institutrice départementale »<sup>6318</sup>. Les épreuves

---

<sup>6316</sup> Entretien avec Mme Haldenwang (ANNEXE 1). Je n'avais pas parlé du rapport précité de l'inspecteur général.

<sup>6317</sup> SCHMITT Jean-Marie, « Richard Édouard », *NDBA*, 31, p. 3191-3192 (portrait). Né à Colmar en 1886, dans une famille luthérienne, typographe de formation, adhérent à la SPD à partir de 1904, conseiller municipal depuis 1914, animateur du conseil des ouvriers en novembre 1918, il est nommé membre de la commission municipale mise en place après l'entrée des troupes françaises. Troisième adjoint du maire Conrath après les élections de 1919, premier adjoint du maire Sengel après les élections de 1925, à la tête de l'opposition socialiste et radicale face à la majorité autonomiste portée au pouvoir en 1929, il est élu maire de Colmar en mai 1935. Son mandat est marqué par les difficultés économiques et les tensions politiques. En juin 1940, il est destitué par les Allemands.

<sup>6318</sup> AMC 30.5140, le recteur de Strasbourg au maire de Colmar, 31.07.1937.

du baccalauréat de 1937 ont été excellentes (comme dans les autres lycées de jeunes filles de l'académie cette année-là) : on passe de 16 à 26 réussites, un record. Sur le plan administratif, Mlle Herzog se fait aux écritures, au point de passer pour très compétente en ce domaine auprès du public<sup>6319</sup>. Confiante en ses capacités, elle demande désormais « un plan grand lycée de l'académie ». Le recteur met son veto, en raison des rapports compliqués qu'elle entretient avec le personnel. Mlle Herzog renonce – provisoirement – à la poursuite de son ambition. Un inspecteur général écrit en mai 1940 : « Mademoiselle Herzog a donné, au lycée de jeunes filles de Colmar, l'exemple du devoir. Elle désire rester à son poste, à Colmar. L'effectif de son lycée a beaucoup diminué<sup>6320</sup>, mais l'esprit de la maison est excellent. On s'est groupé autour de la directrice et l'enseignement est normal. La part de Mademoiselle Herzog dans cette réalisation est considérable ». Comme cela arrive souvent en contexte de guerre, le recteur « lui pardonne aisément ses quelques maladresses des années précédentes ». Bientôt, la directrice quitte Colmar investie par les armées d'Hitler. Elle passera la suite de la Seconde Guerre mondiale à la tête du lycée de jeunes filles de Bourg-en-Bresse, puis, après le conflit, retrouvera le Lycée Camille Sée, où elle terminera sa carrière en 1952.

### (3) Mulhouse, une histoire sans archives municipales

La difficulté d'écrire l'histoire des lycées et collèges de jeunes filles d'Alsace-Lorraine durant l'entre-deux-guerres, créée par la disparition des archives rectorales sur ces établissements, est accrue à Mulhouse par l'absence de dossier dans les archives municipales. Les « archives du lycée » lui-même ont « toutes [...] disparu pendant l'occupation allemande » de 1940-1944<sup>6321</sup> ; l'établissement, devenu Lycée Michel de

---

<sup>6319</sup> Entretien avec Mme Haldenwang (voir [ANNEXE 1](#)).

<sup>6320</sup> Mais il y avait encore 118 élèves dans les classes secondaires à l'automne 1939 (ADHR Purg. 3929, « Académie de Strasbourg. Lycée de jeunes filles de Colmar. Effectifs scolaires. Classes secondaires », 07.11.1939).

<sup>6321</sup> AN F<sup>17</sup> 25577, dossier Hartweg, attestation, délivrée par l'économiste du lycée de jeunes filles de Mulhouse, de l'impossibilité « d'établir un certificat de retenues à Madame Hartweg, ex-directrice du lycée de Mulhouse », 30.01.1948. AN F<sup>17</sup> 27857, dossier Lagarce, attestation de l'intendante du lycée de jeunes

Montaigne en 1971, ne conserve, aujourd'hui, de son passé d'avant la Seconde Guerre mondiale, que quelques livrets de photographies édités au début des années 1920 : sources ô combien précieuses pour connaître le fonctionnement de l'institution suite à sa conversion au système français<sup>6322</sup>. Les dossiers de l'inspection académique conservés aux Archives départementales du Haut-Rhin se limitent aux années 1930 et laissent surtout voir l'aspect mécanique du fonctionnement l'entreprise scolaire, peu exploitable. L'un d'eux contient toutefois des informations intéressantes sur la question des locaux. D'autres sources d'information existent : les délibérations du conseil municipal de Mulhouse ; les appréciations des notices individuelles du personnel enseignant (Archives nationales) ; les statistiques des rapports présentés au conseil académique. Quelques éléments ont encore été trouvés au hasard de la consultation de divers dossiers. Finalement, on réussit, au moins, à tisser une trame : histoire frustrante, mais pas impossible.

Trois jours après l'armistice de 1918, l'assemblée communale décide d'augmenter l'indemnité des professeurs de religion de l'école municipale supérieure de filles, en s'alignant sur la revalorisation décidée, en début d'année, pour les établissements d'État<sup>6323</sup>. Rien d'étonnant à ce prosaïsme : la question de la transition politique, dans une ville en proie au désordre révolutionnaire, consiste prioritairement, pour la municipalité dirigée par le Vieil-Allemand Cossmann<sup>6324</sup>, à préparer l'entrée des troupes françaises, dont on attend qu'elles rétablissent l'ordre public le plus vite possible. Garantir la sécurité des Vieux-Allemands fait partie des préoccupations. Ils sont nombreux dans le personnel de l'école municipale supérieure de filles ; comme partout, ils vont être révoqués : le directeur Brokate le 19 décembre 1918, MM. Klein, Rausch, Spies, Thieling le 6 janvier 1919, M. Bezold le 16, Mlle Wirz le 31, Mlles Blum, Hesser, Lüders, Richter, Ziemendorff le 28 février<sup>6325</sup>. Au printemps 1919, la commission de l'établissement est renouvelée : sa

---

filles de Mulhouse certifiant « que toutes les archives du lycée de jeunes filles ont été détruites pendant l'occupation allemande (1940-1944) et que, par conséquent, il lui est impossible de fournir à Mademoiselle Lagarce Germaine le certificat de retenues qu'elle demande pour la période du 22 octobre 1926 au 30 septembre 1929, pendant laquelle elle a exercé les fonctions de répétitrice ».

<sup>6322</sup> Je remercie vivement Madame Claude Gardou, Provisoire du Lycée Montaigne, de m'avoir ouvert les archives de son établissement. Les livrets de photographies qu'elles renferment sont ceux des années scolaires 1919/20, 1922/23 et 1924/25.

<sup>6323</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 14.11.1918.

<sup>6324</sup> OBERLÉ Raymond, « Cossmann Hermann Joseph », *NDBA*, 48, p. 5077.

<sup>6325</sup> ADBR 1045W8, « Haut-Rhin. État des Fonctionnaires relevés de leurs fonctions et de leurs remplaçants. Service de l'Instruction publique », fiche « Hoehere Maedchenschule de Mulhouse », s. d.

nouvelle composition semble ne pas faire l'unanimité, car un conseiller municipal critique le procès verbal de l'élection des membres ; on ne connaît pas les raisons de ce positionnement hostile<sup>6326</sup>.

L'école municipale supérieure de filles de Mulhouse devient un lycée de jeunes filles à la rentrée 1919. La municipalité se renseigne auprès de celle de Strasbourg sur le statut financier d'un tel établissement<sup>6327</sup>. Les photographies des classes montrent qu'on est passé au système scolaire français, avec ses cinq années secondaires<sup>6328</sup>. Y mènent – dans l'ordre décroissant – une classe préparatoire, quatre années primaires, une classe enfantine (avec quelques rares garçons) et un jardin d'enfants, « récemment créé »<sup>6329</sup> (où près de la moitié des élèves présents sur la photographie sont des garçons : 17 sur 37). La plupart des classes sont divisées en deux sections, certaines en trois. Enfin, au-dessus de la cinquième année secondaire, existe encore un « cours pédagogique », une continuation de l'école normale supérieure, appelée à disparaître : elle sera remplacée – avant même la réforme Bérard – par les classes de préparation à la deuxième partie du baccalauréat, Philosophie et Mathématiques élémentaires<sup>6330</sup>.

L'effectif du lycée, pour sa première année scolaire entièrement française, est de 693 élèves<sup>6331</sup>. Mais on ignore la date du décompte, précision qui aurait son importance, car la fréquentation progresse au cours de l'année scolaire. En effet, fin mars 1920, une motion présentée au conseil municipal indique que « le nombre toujours croissant des élèves du lycée de jeunes filles nécessite l'aménagement de deux nouvelles classes au

---

<sup>6326</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 30.05.1919.

<sup>6327</sup> AMS 2MW600, le président de la commission municipale de Mulhouse à son collègue de Strasbourg, 05.12.1919 : « Dans le courant de cette année, les *Gymnasium* [sic] et les *Höhere Mädchenschulen* ont été réorganisés et transformés en lycées d'après le système existant à l'Intérieur de la France. Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez me communiquer quelles mesures vous avez prises en ce qui concerne les charges de la Ville, spécialement au point de vue du logement et des fournitures du mobilier aux directeurs et directrices de ces nouveaux établissements. Avez-vous, peut-être, connaissance des rapports et des dispositions légales entre ces établissements et les Villes touchant les charges, les devoirs et les droits des Villes ? »

<sup>6328</sup> *Lycée de jeunes filles. Mulhouse 1919-1920*, Levallois-Paris, H. Tourte & M. Petitin Editeurs, 1920.

<sup>6329</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 26.03.1920.

<sup>6330</sup> *Lycée de jeunes filles. Mulhouse 1922-1923*, Levallois-Paris, H. Tourte & M. Petitin Editeurs, 1923. La photographie des deux classes réunies ne montre que 9 élèves.

<sup>6331</sup> L'ordre de grandeur est confirmé par la photographie : 681 élèves, du jardin d'enfants au cours pédagogique, ont posé devant l'objectif.

deuxième étage de l'établissement »<sup>6332</sup>. « Dès le début, les locaux en question ont été tenus prêts à ce but », mais l'installation des salles coûte quand même 6 800 Frs.

Ce développement ne peut que réjouir Mlle Eugénie Delarue, cinquante ans, originaire de Seine-et-Oise, qui a été nommée directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse au mois d'août 1919. Son visage sévère et sa chevelure blanche la posent, sur la photographie officielle du personnel de 1919/20, en chef naturel d'une troupe relativement jeune de quarante-cinq enseignantes<sup>6333</sup>. Le regard est dur, la main est ferme. Trop ferme, se plaint le personnel de service, qui trouve un défenseur dans le conseiller municipal Émile Muller-Moeglin<sup>6334</sup>. En janvier 1920, celui-ci dépeint en ces termes le régime soi-disant tyrannique instauré par la nouvelle directrice de ce que l' élu appelle encore « l'école supérieure de jeunes filles »<sup>6335</sup> :

Ainsi qu'il m'a été rapporté, il y a là une directrice qui exige tant du portier que chauffeur, qu'ils nettoient, sans répit, toute la journée. C'est un grand bâtiment dans lequel le portier, le chauffeur et deux femmes sont occupés. La directrice est d'Armentières<sup>6336</sup>. Là-bas, elle dirigeait une pension où elle disposait de forces suffisantes pour que tout soit reluisant. En tout cas, les personnes dont il s'agit ici ont très bien entretenu l'école, à l'entière satisfaction de l'ancienne administration. Il me semble inadmissible que nous ayons une directrice qui soit comme un vampire à l'égard du personnel ouvrier. Elle ne demande d'eux que nettoyer et encore nettoyer. S'ils voulaient faire ce que la directrice demande, ils pourraient nettoyer nuit et jour et encore cela ne suffirait pas.

Le maire, Alfred Wolff<sup>6337</sup>, défend Mlle Delarue et son souci de la propreté : « Il faut prendre en considération que l'établissement en question était autrefois dirigé par un

---

<sup>6332</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 26.03.1920. *A parte* : l'appellation « lycée de jeunes filles » figure en français dans la version allemande (les délibérations du conseil municipal de Mulhouse sont transcrites en français et en allemand).

<sup>6333</sup> *Lycée de jeunes filles. Mulhouse 1919-1920*, Levallois-Paris, H. Tourte & M. Petitin Editeurs, 1920.

<sup>6334</sup> STRAUSS Léon, « Muller-Moeglin Émile (Muller Émile, dit) », *NDBA*, 27, p. 2763-2764. Né à Mulhouse en 1870, conseiller municipal SPD de 1902 à 1908 et de 1911 à 1918, conseiller municipal SFIO de 1918 à 1925.

<sup>6335</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 30.01.1920. *Höhere Töchterchule* dans la version allemande de la délibération.

<sup>6336</sup> Mlle Delarue a dirigé le collège de jeunes filles d'Armentières de 1908 à 1917, mais elle est passée par plusieurs autres postes avant d'arriver à Mulhouse.

<sup>6337</sup> OBERLÉ Raymond, « Wolff Alfred », *NDBA*, 48, p. 5034. Maire de Mulhouse de janvier 1919 à juin 1922.

homme, qui n'y attachait pas la même importance qu'une femme. [...] Je me suis renseigné moi-même, sur place ; si, pendant les grandes vacances, où on a largement le temps, on avait convenablement balayé et nettoyé, cela suffirait jusqu'aux prochaines vacances. Ceci, toutefois, ne fut pas fait ». « Le zèle personnifié », écrivait le recteur de Lille pour caractériser Mlle Delarue, lorsqu'elle dirigeait le collège d'Armentières : la directrice n'en a rien perdu.

À la rentrée 1920, c'est le nouveau règlement de l'établissement qui fait l'objet de critiques. Fernand Dreyfus, à la séance du conseil municipal du 23 septembre 1920 : « [...] je voudrais faire une petite réclamation générale au sujet de la directrice du Lycée de jeunes filles, qui exige que toutes les élèves aient des tabliers en écru au lieu de tabliers noirs. Les tabliers écrus reviennent pour le moment énormément chers et, en ville, il y a une forte animation contre le nouveau règlement de la directrice ; il paraît que c'est impossible de changer les idées de cette dame ». L'adjoint Jean Martin<sup>6338</sup> renchérit : « Il y a des parents qui ne peuvent pas subvenir à de telles dépenses ».

Mais Mlle Delarue conserve le soutien du maire : « Il est toujours bon que les filles aient un tablier. Cette dame tient beaucoup à la propreté, à l'extérieur. Jusqu'à ce jour, personne n'a encore porté plainte sous ce rapport. Je veux me mettre en rapport avec la directrice à ce sujet ». Cette discussion est ouverte en marge de la délibération sur les contrats à conclure avec l'État relativement aux lycées de garçons et de jeunes filles<sup>6339</sup>. On y examine les projets transmis par le Commissariat général de la République à Strasbourg. Le texte prévu pour le lycée de garçons devra être modifié, décide le conseil municipal, de manière à ce que les frais de chauffage, d'éclairage, etc. soient pris en charge par l'État, comme dans le reste de la France. « Avec le lycée de jeunes filles, la chose se comporte autrement. Dans l'intérieur de la France, l'État ne se charge pas des frais de balayage, chauffage, éclairage, etc. [...]. Du reste, les conditions sont les mêmes que pour le lycée de garçons, avec la seule différence qu'on accorde seulement 12 bourses au lieu de

---

<sup>6338</sup> STRAUSS Léon, « Martin Jean Blaise », *NDBA*, 26, p. 2537 (portrait). Né à Buhl en 1868, Jean Martin est l'une des principales figures de la presse socialiste alsacienne depuis 1890. Vice-président du conseil des ouvriers de Mulhouse en novembre 1918, membre de la commission municipale créée en décembre 1918, président de la SFIO haut-rhinoise, il est adjoint au maire de Mulhouse depuis 1919.

<sup>6339</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 23.09.1920.

20 » : le texte est adopté tel quel par le conseil municipal. Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1920.

En cette rentrée, les deux nouvelles salles sont aménagées comme prévu. Or, le nombre de classes n'augmente pas de deux, mais de trois : une deuxième section créée en quatrième année secondaire et deux nouvelles classes primaires. Il faut donc utiliser comme salle de classe ce qui servait jusqu'alors de « salle d'enseignement religieux israélite »... et aménager une salle supplémentaire au troisième étage, pour un coût de 11 200 Frs<sup>6340</sup>.

La fin de l'année scolaire est parcourue d'une rumeur : on voudrait donner au lycée de jeunes filles le nom d'École Sainte-Geneviève, en référence à l'église voisine. L'adjoint Auguste Wicky<sup>6341</sup> s'en émeut en séance du conseil municipal le 6 juillet 1921, après avoir dénoncé la visite officielle de l'évêque de Strasbourg dans les lycées mulhousiens (voir introduction de cette partie). Le maire répond qu'il ne sait « rien » au sujet d'un changement de nom : « Si quelque chose se fait sous ce rapport, la Ville en est consultée et ensuite nous donnons notre avis. (Exclamation : S'il vaut encore quelque chose !) Jusqu'à présent, on a toujours procédé de cette manière que la Ville fut consultée pour les changements des noms des écoles. Mais, en effet, aucune démarche en ce sens n'a encore été faite jusqu'à ce jour ». Le lycée de jeunes filles de Mulhouse restera le Lycée de jeunes filles de Mulhouse<sup>6342</sup>.

---

<sup>6340</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 03.03.1921.

<sup>6341</sup> OBERLÉ Raymond et STRAUSS Léon, « Wicky Auguste », *NDBA*, 40, p. 4222-4224 (portrait). Né en 1873 à Bourbach-le-Haut, près de Thann, dans une famille catholique, tailleur de formation, Auguste Wicky s'affirme depuis les années 1900 comme une figure du socialisme mulhousien. Président du conseil des ouvriers de Mulhouse en novembre 1918, membre de la commission municipale créée en décembre 1918, adjoint au maire depuis 1919, il sera premier adjoint du maire Rémy (1923-1925) et, enfin, maire de Mulhouse, de 1925 jusqu'à l'arrivée des Allemands en 1940, dirigeant une majorité composée de socialistes, de radicaux et, à partir de 1935, aussi de communistes.

<sup>6342</sup> Deux ans plus tôt, le conseil municipal avait décidé de renommer une école primaire dont le nom rappelait le régime allemand (délibérations, 30.05.1919, texte original en allemand) : « L'école construite en son temps dans la rue Thérèse a été nommée, après sa construction, École Hipp [*Hippschule*], du nom de l'inspecteur scolaire allemand de l'époque pour le district de Mulhouse-Ville, Monsieur Hipp. La nouvelle situation politique paraît exiger un changement de dénomination. En accord avec la troisième commission, il est proposé d'attribuer à cette école le nom d'École Thérèse [*Theresienschule*], étant donné qu'elle se situe dans la rue Thérèse. / La *commission municipale* prend une décision conforme à la motion ». Dans la même ville, l'EPS et école pratique de garçons recevra la dénomination d'école Lambert en 1938, sur une demande de la municipalité (ADBR 98AL376).

Les locaux connaissent un changement notable : l'introduction de l'électricité. Le conseil municipal avait décidé dès décembre 1919 de faire installer « la lumière électrique dans quatre salles de classe, afin que l'enseignement puisse continuer à la tombée de la nuit en hiver »<sup>6343</sup>. En mai 1922, l'éclairage électrique doit gagner toutes les salles de classe : il y en a vingt-quatre à équiper<sup>6344</sup>. Parallèlement à l'amélioration des conditions matérielles, on assiste au développement du baccalauréat. 4 élèves réussissaient les épreuves de cet examen à l'été 1921, contre 11 réussites au diplôme de fin d'études secondaires ; 12 élèves obtiennent le baccalauréat (première ou deuxième partie) à l'été 1922, et seulement 5 le diplôme : les chiffres s'inversent.

Je n'ai guère trouvé de chiffres officiels de la fréquentation du lycée pour la première moitié des années 1920. Il y a ceux indiqués par Mlle Delarue en janvier 1920 : « En juin dernier [1919], l'effectif scolaire se montait à 587 élèves. En octobre [1919], le lycée s'est ouvert avec 693 élèves ; la statistique de ce jour accuse un effectif de 735 élèves »<sup>6345</sup>. Et il y a ceux indiqués par le maire de Mulhouse pour la rentrée 1921 : 753 élèves<sup>6346</sup>. Soit une hausse importante en 1919/20, puis un ralentissement.

On peut pallier les lacunes en comptant les élèves sur les photographies des classes dans les livrets annuels dont nous disposons. En 1922/23, l'effectif photographié est de 671 élèves, soit une chute très importante par rapport à l'année précédente (1921/22). Et cette chute continue : on ne compte plus que 585 élèves sur les photographies de 1924/25.

La baisse n'est pas sensible dans les classes secondaires prises en général (219 élèves en 1922/23 contre 215 en 1924/25)<sup>6347</sup>. Elle se lit dans les statistiques des classes primaires : celles-ci représentaient 428 élèves photographiées en 1922/23, elles n'en représentent plus que 315 deux ans plus tard ; notons qu'on a compté la classe préparatoire

---

<sup>6343</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 23.12.1919.

<sup>6344</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 26.05.1922.

<sup>6345</sup> AN F<sup>17</sup> 24132, dossier Delarue, Mlle Delarue au directeur de l'Enseignement secondaire du ministère de l'Instruction publique, 31.01.1920.

<sup>6346</sup> AMC 30/5130, le maire de Mulhouse au maire de Colmar, 26.10.1921.

<sup>6347</sup> La quatrième année secondaire gagne un nombre significatif d'élèves, mais la première année connaît un fort reflux : elle a perdu sa troisième section, tout comme la deuxième année.

(1922/23) devenue « sixième secondaire » (1924/25) avec les classes primaires<sup>6348</sup>. En amont des classes primaires, existe toujours le jardin d'enfants : avec 55 élèves en 1924/25 contre 24 deux ans plus tôt, il représente un espoir de redressement pour le lycée.

Et effectivement, la fréquentation se redresse dans la seconde moitié de la décennie, avec 659 élèves à la rentrée 1925 et 728 à la rentrée 1929. Mlle Delarue entame alors sa dernière année de direction, marquée par l'installation d'une salle de manipulation, avec trois tables et « différentes conduites de gaz, d'électricité, d'eau et d'écoulement »<sup>6349</sup>. L'établissement vient d'atteindre le chiffre record de 27 réussites au baccalauréat (première et deuxième parties confondues), tandis que la préparation au diplôme de fins d'études secondaires a été abandonnée (les cinq derniers diplômes ont été délivrés à l'été 1928). L'année 1929/30 se clôt sur 24 réussites... et sur un tournant dans l'histoire institutionnelle du lycée : début juillet 1930, le conseil municipal de Mulhouse adopte les projets de convention transmis par le recteur pour la nationalisation du lycée de garçons et du lycée de jeunes filles<sup>6350</sup>. En ce qui concerne ce dernier, une réserve est émise sur « la question de l'immeuble désigné pour recevoir le demi-pensionnat ».

Le projet de doter le lycée de garçons et le lycée de jeunes filles de Mulhouse de demi-pensionnats a été mis à l'étude en octobre 1927, après que le recteur a reçu un courrier de l'Association des parents d'élèves desdits établissements le priant de prendre

<sup>6348</sup> Les noms des classes primaires et secondaires au lycée de jeunes filles de Mulhouse changent de la manière suivante :

1922/23	1924/25	1925/26
<i>Classes de Philosophie et de Mathématiques</i>		
<i>Cinquième année secondaire</i>	<i>Cinquième secondaire</i>	<i>Première</i>
<i>Quatrième année secondaire</i>	<i>Quatrième secondaire</i>	<i>Seconde</i>
<i>Troisième année secondaire</i>	<i>Troisième secondaire</i>	<i>Troisième</i>
<i>Deuxième année secondaire</i>	<i>Deuxième secondaire</i>	<i>Quatrième</i>
<i>Première année secondaire</i>	<i>Première secondaire</i>	<i>Cinquième</i>
<i>Classe préparatoire</i>	<i>Sixième secondaire</i>	<i>Sixième</i>
<i>Première année primaire</i>	<i>Deuxième primaire</i>	
<i>Deuxième année primaire</i>	<i>Première primaire</i>	
<i>Troisième année primaire</i>	<i>Troisième classe enfantine</i>	
<i>Quatrième année primaire</i>	<i>Deuxième classe enfantine</i>	
<i>Classe enfantine</i>	<i>Première classe enfantine</i>	
<i>Jardin d'enfants</i>		

<sup>6349</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 13.12.1929.

<sup>6350</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 04.07.1930.

cette initiative<sup>6351</sup> : « [...] cette création [...] répond à des besoins réels et pressants et [...] a pris même un intérêt tout particulier d'actualité, à la suite de l'augmentation considérable dans les établissements scolaires de Mulhouse du nombre des enfants venant des diverses exploitations de mines de potasse, pour la plupart éloignées des lignes de chemins de fer et de tramway », expliquait le haut-fonctionnaire en octobre 1928. Il présentait alors à la Direction générale des Services d'Alsace-Lorraine les conclusions de la commission d'étude formée en décembre 1927, approuvées le 13 septembre 1928 par le conseil municipal, lequel a également « décidé que les travaux d'installation devaient commencer incessamment, de façon à mettre ces demi-pensionnats à la disposition des familles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1929 »<sup>6352</sup> :

Les mesures ainsi arrêtées sont les suivantes, elles sont conformes aux règlements en vigueur dans les lycées de l'intérieur : un demi-pensionnat au compte de l'État sera créé au lycée de garçons de Mulhouse et fonctionnera sous la responsabilité d'un économiste. Un demi-pensionnat, au compte de la municipalité, sera créé au lycée de jeunes filles de Mulhouse, et l'économiste du lycée de garçons sera, après approbation préalable du recteur, désigné comme agent spécial du demi-pensionnat municipal annexé au lycée de jeunes filles. [...]

Je me permets d'appeler votre attention sur l'importance et sur l'urgence de cette question qui intéresse au plus haut degré la Ville de Mulhouse. En demandant la création des deux demi-pensionnats dans les lycées de la Ville, la municipalité de Mulhouse donne un nouveau témoignage de l'intérêt tout particulier qu'elle porte aux établissements d'enseignement public.

Par ailleurs, il y a lieu de remarquer que la plupart des lycées de l'académie possèdent un organisme analogue. Le lycée de garçons et le lycée de jeunes filles de Metz ont chacun un internat ; les lycées de Sarreguemines et Thionville ont des demi-pensionnats très florissants ; à Strasbourg, un demi-pensionnat est commun aux deux lycées de garçons ; enfin, à Colmar, fonctionnent deux demi-pensionnats, l'un au lycée de garçons, l'autre au lycée de jeunes filles. Seules les deux villes de Haguenau et de Mulhouse ont des lycées sans demi-pensionnat ; mais si, pour Haguenau, la question ne présente pas un caractère particulier d'urgence, il n'en est pas de même pour la Ville de Mulhouse, où la création de cet organisme ne saurait être différée.

L'affaire traîne<sup>6353</sup>. Un an plus tard, lors de l'adoption des projets de convention pour la nationalisation des lycées de Mulhouse, la question de l'emplacement du demi-

---

<sup>6351</sup> ADBR 98AL374, le recteur de Strasbourg à la direction gén. des Services d'Alsace-Lorraine, 29.10.1928.

<sup>6352</sup> *Ibid.*

<sup>6353</sup> ADBR 98AL374, le recteur de Strasbourg à la direction gén. des Services d'Alsace-Lorraine, 24.05.1929.

pensionnat n'est pas encore réglée pour le lycée de jeunes filles : le projet de convention prévoit une installation « dans l'immeuble de l'ancienne direction de l'Octroi », en face du pavillon de la directrice, mais il se pourrait que la chose « devien[ne] irréalisable », avertit la motion présentée au conseil municipal<sup>6354</sup>. Les autres aménagements contenus dans le projet de convention sont adoptés sans restriction : le transfert du jardin d'enfants dans l'ancien immeuble de l'Octroi, où un logement pourrait également être installé pour la surveillante générale ; l'installation de « salles d'art et d'histoire naturelle » et d' « urinoirs pour les garçonnets », ainsi que la construction et l'ameublement de logements pour l'économe et la sous-économe dans le bâtiment déjà en usage. Sur le plan de la gestion, le passage de témoin de la municipalité à l'administration du lycée prendra deux années (1930-1932)<sup>6355</sup>.

C'est une nouvelle directrice, Mlle Suzanne Brunet, qui prend en main, à la rentrée 1930, le lycée en voie de nationalisation. Il s'agit d'une Normande de trente-sept ans, ancien professeur d'histoire. Elle partage avec Mlle Delarue la caractéristique d'avoir eu le collège d'Armentières comme premier poste de direction (1923). Elle a œuvré ensuite au collège de Laon, pendant quatre années (1926-1930) ; le lycée de Mulhouse est une belle promotion. Aussi une personne hostile à Mlle Brunet avait-elle tenté d'empêcher cette nomination, et elle a presque réussi, car la Direction générale des Services d'Alsace et de Lorraine a demandé la désignation d'une autre directrice<sup>6356</sup>.

Mais le ministère de l'Instruction publique a insisté : Mlle Brunet paraissait excellente et « M. le Président du Sénat, qui a des attaches avec la ville de Laon », la tenait « en particulière estime ». Le directeur de l'enseignement secondaire précisa aux Services

---

<sup>6354</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 04.07.1930.

<sup>6355</sup> AN F<sup>17</sup> 26495/A, Mlle Feuillade, économe du lycée de jeunes filles de Mulhouse, écrit à un député pour qu'il appuie sa demande de mutation, 12.04.1932 : « Je vous serais très reconnaissante si, usant de toute votre influence auprès de M. le ministre de l'Instruction publique, vous pouviez me faire obtenir le poste d'économe au lycée de jeunes filles de Nîmes, qui sera probablement libre au mois d'octobre prochain [...]. Je viens de passer deux ans à Mulhouse et la nationalisation des lycées d'Alsace a donné à l'administration, et aux économes en particulier, un travail très long et très délicat : les municipalités ayant l'habitude de gérer les deniers du lycée nous ont regardés d'un assez mauvais œil. Les difficultés sont maintenant aplanies et les lycées d'Alsace sont administrés comme les autres et je peux sans inconvénient quitter ce poste de Mulhouse, où les derniers comptes avec la Ville vont être réglés par mes soins le 30 avril prochain ». Mlle Feuillade restera à Mulhouse jusqu'en 1935.

<sup>6356</sup> AN F<sup>17</sup> 26479, le directeur de l'Enseignement secondaire au ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, chargé des Services d'Alsace et de Lorraine, 14.08.1930.

d'Alsace et de Lorraine qu'il ne disposait « d'aucune autre candidature pour la direction du lycée de Mulhouse », avant de conclure : « Et je me permets d'ajouter encore que les désignations pour l'Alsace de fonctionnaires que vous me demandez sont de ma part l'objet d'une attention toute particulière ». Il ne s'y était pas trompé, car Mlle Brunet s'attire d'emblée, dans ses nouvelles fonctions, la considération du public et des autorités scolaires.

Un inspecteur général remarque ainsi, en mai 1931 : « Il était difficile de succéder à Mlle Delarue. Mlle Brunet y a réussi. Jeune, agréable, elle a plu par son amabilité, sa bonne grâce souriante. Elle a compris qu'elle obtiendrait plus par la douceur que par la brusquerie et que les difficultés céderaient plus aisément à un sourire qu'à une mine autoritaire et renfrognée »<sup>6357</sup>. Suivez mon regard... Le changement de style plaît aux autorités scolaires. Il plaît aussi aux familles : Mlle Brunet « a gagné les sympathies des parents et les familles mulhousiennes lui ouvrent leurs maisons », conclut la note précitée, « Les enfants l'aiment ; elle a leur confiance. La succession de Mlle Delarue est entre des mains qui la feront prospérer ». Un autre inspecteur général écrit cinq jours plus tard : « Mlle Brunet s'est très vite et très bien adaptée à sa nouvelle maison et à son nouveau milieu ». Et un troisième, le mois suivant (juin 1931), tourne même à l'avantage de la directrice son analyse « de la situation tendue qui s'établit entre elle et la surveillante générale, Mlle Thoorès », peu disposée à changer les habitudes acquises sous l'ancienne direction ; il apprécie le « tact » des deux femmes dans la gestion d'une dissension où « les circonstances sont [...] plus responsables que les personnes ». « Au reste », remarque-t-il, « la surveillante générale, Mlle Thoorès, est depuis longtemps désignée pour venir, soit à Lille, soit à Paris. Le mieux serait que cette désignation fût suivie d'effet le plus tôt possible ».

Mlle Brunet souhaite, elle aussi, quitter Mulhouse ; elle en formule le vœu dès la fin de l'année 1931. Non pas qu'elle y ait trouvé de mauvaises conditions de vie, car elle demandera, pour son prochain poste, « une résidence aussi agréable que celle d'Alsace »<sup>6358</sup>, ou encore que les particularités culturelles de la région l'insupportent,

---

<sup>6357</sup> AN F<sup>17</sup> 26479, notice individuelle, année 1930/31, inspection générale, note du 04.05.1931.

<sup>6358</sup> AN F<sup>17</sup> 26479, Mlle Brunet au chef du cinquième bureau de l'Enseignement secondaire, 18.04.1934.

puisqu'un inspecteur général remarquera, en mars 1933, qu'elle « connaît bien l'âme alsacienne ». La motivation première de sa demande de changement est de se rapprocher de ses parents âgés, qui habitent dans le Calvados<sup>6359</sup>. En outre, elle supporte difficilement le « rude climat de l'Est ». L'inspecteur général de mars 1933 remarque l'affaiblissement de la directrice : « [...] la tâche est lourde car la maison compte près de 900 élèves et parce que la directrice n'est pas suffisamment secondée. La santé de Mlle Brunet s'est altérée au point de causer une légitime inquiétude ; la demande de changement se trouve encore justifiée de ce fait ». « Une bonne directrice », conclut-il.

Sur le plan des effectifs, elle a trouvé un lycée de 817 élèves à la rentrée 1930 ; on en compte 882 à la rentrée 1932 et 896 l'année d'après. Un inspecteur général remarque, alors, « que le nombre des élèves secondaires a triplé en quatre ans » (décembre 1933)<sup>6360</sup>. Au printemps 1932, Mlle Brunet a demandé trois salles dans le bâtiment de l'école primaire Cour de Lorraine, en vue d'y installer, à la rentrée suivante, « un jardin d'enfants, une onzième et une dixième ». Le recteur écrit : « Mme la directrice se propose de placer de préférence dans ces classes "les enfants qui n'ont pas de sœur au lycée et qui habitent de quartier". J'approuve cette manière de voir, qui donnera, sans nul doute, satisfaction aux familles »<sup>6361</sup>. À l'automne 1933, Mlle Brunet est autorisée « à aménager une salle d'histoire naturelle, tout en conservant une petite salle indépendante pour les collections »<sup>6362</sup>.

Sur le plan des examens, la nouvelle directrice maintient le niveau de réussite atteint par la fondatrice du lycée. Sur le plan politique, enfin, elle francise efficacement : « Mlle Brunet passe pour avoir de l'activité, de la fermeté. Elle parcourt les compositions, elle avertit certaines de ses maîtresses de ne plus rédiger en allemand leurs annotations sur les copies. Je regrette que des raisons purement personnelles, raisons de famille et de santé, amènent Mlle Brunet à demander de quitter l'Alsace », note un inspecteur général en février 1933. Un autre écrit en novembre 1933 : « Elle sait à l'occasion employer les

---

<sup>6359</sup> AN F<sup>17</sup> 26479, Mlle Brunet au directeur de l'Enseignement secondaire, 01.06.1934 : « J'aimerais beaucoup me rapprocher de mes parents qui sont âgés et souffrent de mon éloignement ».

<sup>6360</sup> Un autre inspecteur général a noté les effectifs des classes secondaires dans son appréciation du 06.03.1933 : 140 élèves en 1930, 233 en 1931 et 253 en 1932 (AN F<sup>17</sup> 26479).

<sup>6361</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 21.05.1932.

<sup>6362</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 30.11.1933.

moyens énergiques. Son lycée compte à lui seul plus d'élèves dispensés de suivre l'enseignement religieux (97) que tous les autres établissements d'Alsace et de Lorraine réunis ». Un militantisme (?) apprécié, puisque cette remarque amène la conclusion suivante : « Elle mérite d'obtenir un lycée de l'intérieur important ». La rentrée 1933 est la dernière de Mlle Brunet, qui rejoindra le lycée d'Amiens l'année suivante. Un net recul des réussites au baccalauréat à l'été 1934 ternit quelque peu son bilan mulhousien.

La directrice qui arrive à la rentrée 1934 est, comme la précédente, originaire d'un pays de bocage : Mme Marcelle Hartweg, Sévrienne et agrégée de lettres, est une Vendéenne de quarante-et-un ans. Toutefois, comme son nom l'indique, elle a noué de solides liens avec la région de par son mariage avec un instituteur alsacien en 1923 ; elle quitte, cette même année, le lycée de Montpellier pour celui de Colmar. C'est là, en 1933/34, qu'elle goûte pour la première fois aux fonctions de directrice, comme intérimaire. Un inspecteur général estime alors qu'elle a « les qualités d'esprit et de caractère qu'on peut demander à un chef d'établissement ». Quelques mois plus tard, elle se retrouve à la tête du lycée de jeunes filles de Mulhouse. Le jugement sur ces capacités à diriger a-t-il été trop hâtif ? Sa hiérarchie, après avoir vu en elle une directrice très prometteuse, finit par regretter un certain manque d'initiative et d'esprit de décision. « La distinction de Mme Hartweg, si douce et maternelle avec les élèves, s'accompagne de quelque chose d'un peu las. Elle s'extériorise peu et s'intimide des nouveautés. Son lycée est à son image : ordonné, respectable, un peu austère », commente, en décembre 1936, un inspecteur général, qui lui reproche également d'avoir « laissé échapper l'occasion – qui ne se retrouvera plus – d'ouvrir un demi-pensionnat ». Mais quoi ! L'effectif augmente, passant de 929 à la rentrée 1934 à 993 quatre ans plus tard ; et les résultats au baccalauréat, après une période de faiblesse au milieu de la décennie 1930, se redressent : 34 réussites à l'été 1938, c'est un chiffre record !

Concernant le demi-pensionnat, l'inspecteur d'académie était d'accord avec la directrice sur le fait qu'il ne s'imposait pas<sup>6363</sup>. La question de cette création fut, en effet, reposée à l'automne 1934 par le projet d'édification d'un bâtiment annexe, à proximité du lycée et du Parc Salvator. La réflexion autour de ce projet de construction et les problèmes

---

<sup>6363</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg au préfet du Haut-Rhin, 10.12.1934.

engendrés par sa non-réalisation représentent un aspect important de la direction de Mme Hartweg. En décembre 1934, le recteur décide que le nouveau bâtiment comprendra « 1° le jardin d'enfants et une loge de service, 2° trois logements de fonctionnaires, 3° un logement de service » ; le jardin d'enfants, au rez-de-chaussée, devant lui-même comprendre « deux salles de classe de grandeur inégale, une salle de jeux, une salle de repos, salle de propreté, W.C., couloir-vestiaire ».

À l'automne 1936, on en est encore au stade des dessins. La directrice souhaite alors que le nouveau bâtiment comprenne non seulement le jardin d'enfants, mais aussi une salle de classe pour une onzième. Le recteur regarde plus loin et demande trois salles de classe supplémentaires<sup>6364</sup>. Mais la Ville refuse, s'en tenant au projet initial<sup>6365</sup>. Nous sommes alors au printemps 1937. Il faut trouver « d'urgence » une solution au problème du manque de place et le recteur veut, pour cela, que la directrice se renseigne « sur les conditions dans lesquelles quelques salles des bâtiments de la Chambre des Métiers pourraient être louées pour servir de classes en 1937-38 »<sup>6366</sup>. Un accord est trouvé. Il sera renouvelé jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale<sup>6367</sup> ; car le dossier de la nouvelle construction n'en finit pas de voyager entre les différentes administrations. Dans un rapport d'octobre 1937, Mme Hartweg explique que la solution qui a été trouvée (« la moins mauvaise ») ne va pas sans nuire à l'établissement<sup>6368</sup> :

Il était impossible de prévoir une émotion aussi vive, des protestations aussi violentes de quelques familles intéressées, alors que l'Association des parents d'élèves avait elle-même pris la chose en mains et agi à la grande majorité sinon à l'unanimité des voix.

Cette émotion s'explique néanmoins par le fait que la circulation en ville devient de plus en plus difficile, que la discipline et le respect du code de la route y sont très relatifs et, enfin, qu'un crime retentissant a été commis à Mulhouse pendant l'été 1936 sur deux petites filles, le criminel ayant été puni de la peine de mort au cours de l'été 1937.

---

<sup>6364</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 22.10.1936.

<sup>6365</sup> ADHR Purg. 3930, l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin au préfet, 07.05.1937.

<sup>6366</sup> ADHR Purg. 3930, l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin à Mme Hartweg, 19.06.1937.

<sup>6367</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 18.06.1938 et 04.07.1939.

<sup>6368</sup> ADHR Purg. 3930, « Rapport sur la location de deux salles de classe dans l'immeuble de la Chambre des Métiers, donné à M. le recteur le 22 oct. [1937] » par Mme Hartweg.

Elle s'explique également par le fait que les maîtresses chargées d'assurer le service des deux classes en question se sentent défavorisées vis-à-vis de leurs collègues et chargées de plus lourdes responsabilités.

Ainsi s'est créé en ville et dans la maison même un état de nervosité qui présente quelque chose de contagieux. C'est pourquoi, si en tant que directrice, chargée par l'administration supérieure de pourvoir aux besoins généraux du lycée et d'en assurer le bon fonctionnement, j'approuve et sollicite même l'organisation d'une annexe, en tant que personne privée, je serais infiniment plus rassurée si les enfants qui sont à la Chambre des Métiers se trouvaient, actuellement, même à l'étroit, dans l'enceinte du lycée.

Le recteur reçoit les plaintes des parents inquiets. Il insiste pour qu'une surveillance maximale soit exercée sur l'annexe de la Chambre des Métiers<sup>6369</sup>. Autre aspect de la question des locaux : en octobre 1935, la directrice demande « l'agrandissement de la salle de manipulations »<sup>6370</sup>, mais le conseil d'administration décide « qu'étant données [sic] les difficultés financières actuelles, il y a lieu de renoncer à ce projet » ; la directrice devra toutefois poursuivre ses démarches auprès de la Ville, estime le recteur : sait-on jamais<sup>6371</sup>.

Depuis 1937, Mme Hartweg demande le lycée de jeunes filles de Strasbourg ; le recteur y est favorable, mais la directrice reste à Mulhouse. Eclate la Seconde Guerre mondiale. Nombre de familles quittent la ville. Le lycée de jeunes filles, qui accueille des services de l'armée, ne rouvre pas. La directrice fait alors mentir le reproche d'immobilisme qui a pu lui être adressé en créant un « centre d'études » à Wesserling, dans la vallée de Saint-Amarin. La fréquentation est faible, remarque le recteur au printemps 1940, car « la plus grande partie de la population scolaire est rentrée à Mulhouse, où fonctionne un lycée mixte sous la direction du proviseur »<sup>6372</sup>. Il ne règne pas moins, dans la champêtre institution provisoire, « une atmosphère sympathique », se réjouit l'inspecteur d'académie.

---

<sup>6369</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 15.12.1937.

<sup>6370</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 26.10.1935.

<sup>6371</sup> ADHR Purg. 3930, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 10.01.1936.

<sup>6372</sup> ADBR 98AL311, Pierre Koechlin, président de l'Association des parents d'élèves des lycées de Mulhouse, au directeur gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 13.12.1939 : « Vous avez bien voulu intervenir en temps utile pour la réouverture des lycées de Mulhouse, ainsi que vous m'en avez fait part par votre lettre du 17 octobre 1939. Les lycées fonctionnent actuellement depuis plusieurs semaines et je tiens à vous transmettre les remerciements des nombreux parents d'élèves auxquels les mesures prises ont donné toute satisfaction ».

On sait gré à Mme Hartweg de l'accomplissement d'une « tâche ingrate » (ce sont les mots du recteur). Blessée lors de « l'exode » consécutif à l'annexion de la région par l'Allemagne nazie, c'est physiquement amoindrie qu'elle retrouvera l'Alsace en 1945. Elle atteint alors, enfin, son objectif : la direction du lycée de jeunes filles de Strasbourg.

#### (4) Metz, le seul internat de l'académie

Le lycée de jeunes filles de Metz fait partie des rares établissements scolaires sujets de la présente étude sur lesquels une monographie a déjà été rédigée. Il s'agit, en l'occurrence, d'un ouvrage que l'historien Patrick Mouilleron a fait paraître à l'occasion du centenaire de la construction du bâtiment de l'actuel Lycée Georges de la Tour, en 2010. Ce travail, qui dépeint – démarche rare – tous les aspects de la vie de l'établissement, se fonde principalement sur l'exploitation minutieuse des Archives municipales de Metz. Aussi ne l'avons-nous guère utilisé pour la période du *Reichsland*, fondant notre étude sur les sources, plus riches, de l'*Oberschulrat*, conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin, qui ont permis de remonter aux origines de l'école. Pour l'entre-deux-guerres, la disparition des archives rectORAles sur les lycées de jeunes filles fait des archives municipales notre principale source. Nous puiserons donc au livre de Patrick Mouilleron, en rangeant dans l'ordre chronologique les informations qui y sont livrées selon un plan thématique. Nous y ajouterons des informations trouvées par ailleurs, notamment dans les dossiers personnels des trois directrices successives. Enfin, il nous a semblé devoir refaire un travail de première main aux Archives municipales de Metz sur la dizaine de dossiers consacrés à l'internat, non pas que le sujet n'ait pas été abordé par l'auteur précité, qui publie même de précieux souvenirs d'une ancienne interne, mais parce que l'originalité de cette structure en Alsace-Lorraine invite, dans le cadre de notre étude, à aller à un niveau supplémentaire de détail.

Après quatre années d'intense propagande patriotique dans une ville marquée, plus que toute autre, par le dualisme entre cultures française et allemande<sup>6373</sup>, l'école municipale supérieure de filles de Metz est assommée par l'armistice du 11 novembre 1918... jour de reprise des cours, après un mois de congé pour cause de grippe espagnole. Le départ des élèves vieilles-allemandes avait commencé avant la défaite ; il se poursuit : la mairie parlera d'une « réduction considérable » de la fréquentation « par suite de l'émigration des familles allemandes »<sup>6374</sup>. Le personnel de l'école, en grande partie vieil-allemand, connaît, comme dans les autres établissements secondaires d'Alsace-Lorraine, un renouvellement en profondeur lors de « l'épuration » de 1918/19. Originalité messine : c'est un homme, M. Uentz, qui assure la direction provisoire après la révocation du directeur Koch, fin décembre 1918 (il a déjà assumé de telles fonctions sous le régime allemand). Certaines enseignantes sont révoquées en même temps, plusieurs autres le sont dans les premiers mois de 1919. La plupart sont remplacées par des Alsaciennes-Lorraines.

Nous avons déjà parlé de Mlle Mangin, cette Lorraine d'origine, qui, depuis son collège des Pyrénées, rêve de diriger le nouveau lycée de jeunes filles de Metz. À la rentrée 1919, l'école supérieure de filles revêt cette appellation française et accueille, en Mlle Mangin, sa nouvelle directrice. Celle-ci, quoique « catholique pratiquante »<sup>6375</sup>, peine quelque peu à s'accoutumer aux spécificités de la législation scolaire locale, notamment en ce qui concerne l'enseignement religieux<sup>6376</sup>. Elle manque « d'esprit d'initiative », mais, comme elle plaît à la population et gagne des élèves, les autorités scolaires ne lui en tiennent pas trop rigueur. Pour sa première rentrée sous le nom de lycée, l'établissement ouvre ses portes à 227 élèves. On est très en-dessous de la fréquentation à l'époque allemande : les élèves vieilles-allemandes n'ont pas encore été remplacées, tandis qu'un étage du bâtiment est toujours occupé par l'école professionnelle (il sera rendu au lycée à la fin du mois<sup>6377</sup>).

---

<sup>6373</sup> ETTWILLER Éric, *Op. cit.*, 2014/2.

<sup>6374</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 31.

<sup>6375</sup> AN F<sup>17</sup> 23859/B, dossier Mangin, inspection générale, mai 1922.

<sup>6376</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 32.

<sup>6377</sup> AMMe 1Rd579, Mlle Mangin au président de la commission municipale de Metz, 21.10.1919 : « Nous reprenons possession aujourd'hui du rez-de-chaussée qui, jusqu'à présent, était occupé par l'école professionnelle. Il y aura donc, chaque jour, tout un étage de plus à entretenir ».

Mais une dynamique s'enclenche. Ainsi, quelques jours après l'ouverture du lycée, Mlle Mangin rapporte au maire<sup>6378</sup> : « J'aurais voulu aller moi-même vous dire "la rentrée est bonne, nous avons ce matin 246 élèves", mais je suis retenue ici par mille devoirs. Sur des listes que j'ai entre les mains et qui datent de la fin de juillet, je ne trouve que 87 élèves : nous pouvons donc espérer que notre chère Maison marchera bien ». En effet, un an plus tard, à la rentrée 1920, la directrice écrit<sup>6379</sup> : « Je ne veux pas attendre plus longtemps sans vous annoncer que nous avons une belle rentrée. L'an passé nous débutions avec 227 élèves, cette année nous avons 404 élèves le jour de la rentrée et hier nous en comptons 422. Les inscriptions et rentrées continuent ». Au printemps suivant, elle se réjouit de l'essor fulgurant du lycée<sup>6380</sup> : « Le lycée de jeunes filles de Metz [...] a rapidement conquis la confiance des familles puisqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1919 nous comptons 227 élèves et que nous en avons actuellement 473 ».

Ce rapport, de mars 1921, rend notamment compte de l'organisation des classes, entre autres de la division des classes primaires en « sections lorraines » et « sections françaises »<sup>6381</sup> : car, bien qu'appartenant historiquement à l'espace francophone, Metz s'est fortement germanisé entre 1871 et 1918, non seulement par l'arrivée de Vieux-Allemands, mais aussi par une immigration germanophone interne au *Reichsland*<sup>6382</sup>. Mlle Mangin a introduit la préparation à tous les examens, cédant aux demandes des parents sur les brevets, le « simple » et le supérieur<sup>6383</sup>. En 1919/20, on y préparait à l'ancien *Lehrerinnenseminar* annexe<sup>6384</sup> ; cet héritage du système allemand disparaît l'année suivante. Mlle Mangin, habituée au modèle français, a introduit, à la rentrée 1920, les

---

<sup>6378</sup> AMMe 1Rc443, Mlle Mangin au maire de Metz, 06.10.1919.

<sup>6379</sup> AMMe 1Rc443, Mlle Mangin au maire de Metz, 05.10.1920.

<sup>6380</sup> AMMe 1Rc443, « Lycée de Jeunes Filles de Metz », rapport de Mlle Mangin, 23.03.1921.

<sup>6381</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 38.

<sup>6382</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>6383</sup> AMMe 1Rc443, « Lycée de Jeunes Filles de Metz », rapport de Mlle Mangin, 23.03.1921 : « Le lycée prépare aux examens de l'enseignement secondaire : (1) certificat d'études secondaires élémentaires, qui se passe à la fin de la dernière année primaire, (2) certificat de troisième année secondaire, (3) diplôme de fin d'études secondaires, examen qui est subi par les élèves qui ont suivi régulièrement la quatrième et la cinquième année dans un lycée, un collège ou un cours secondaire, (4) baccalauréats. Sur la demande des parents, le lycée prépare aussi les enfants aux examens de l'enseignement primaire (brevet simple et brevet supérieur) ».

<sup>6384</sup> AMMe 1Rd579, Mme Thénon, de Pont-à-Mousson, demande au maire de Metz, le 28.12.1919, s'il existe dans cette ville une école normale d'institutrices où pourrait étudier sa sœur. Réponse (09.01.1920) : « j'ai l'honneur de vous informer qu'il n'existe pas d'école normale d'institutrices à Metz. Au lycée de jeunes filles à Metz est annexé un séminaire qui prépare au brevet élémentaire ».

études surveillées<sup>6385</sup>, avec assez de succès : 67 élèves, « réparties en deux études », en fonction de l'âge. Elle regrette l'absence d'un internat<sup>6386</sup>.

Elle n'est pas la seule : l'inspecteur d'académie de la Moselle projette, depuis quelque temps, d'en fonder un. L'affaire aurait pu se conclure à l'été précédent (1920) si la mairie avait accepté de répondre à l'offre du président du consistoire de Metz de l'Église réformée (Hoffet, ancien directeur du pensionnat de Courcelles-Chaussy), proposant la location d' « une partie du bâtiment formant le coin de la rue Mozart et de la rue de Nancy »<sup>6387</sup>. L'inspecteur d'académie a eu beau titiller la rivalité avec Nancy<sup>6388</sup>, il s'est vu opposer, par le maire, l'argument financier : « la Ville, après avoir fait tant de sacrifices pour la création du lycée de garçons, se trouve, tout au moins pour le moment, hors d'état de supporter les charges qui lui incomberaient par la réalisation d'un projet concernant l'internat pour le lycée de jeunes filles ».

Sur le plan matériel, la direction de Mlle Mangin se limitera à de petits aménagements : casier pour les cartes de géographie, sièges de W.C.,... inscription « Lycée de jeunes filles » au-dessus de la porte d'entrée<sup>6389</sup>. La directrice se sent bien à Metz et « désire garder cette situation jusqu'à sa retraite », note un inspecteur général en mai 1922. C'était avant que ne s'ouvre une prestigieuse perspective de fin de carrière. À la rentrée suivante, Mlle Mangin succède à Mlle Belugou comme directrice du lycée de jeunes filles de Strasbourg.

---

<sup>6385</sup> AN F<sup>17</sup> 24288, dossier Bolle, inspection générale, févr. 1925.

<sup>6386</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 38.

<sup>6387</sup> AMMe 1Rd579, le président du consistoire de Metz de l'Église réformée d'Alsace et de Lorraine à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 07.07.1920.

<sup>6388</sup> AMMe 1Rd579, l'inspecteur d'acad. au maire de Metz, 10.08.1920 : « Il est certain que la création d'un internat annexé au lycée de jeunes filles serait d'une importance capitale pour le développement ultérieur de cet établissement. Déjà bien des familles de la région, désireuses de nous confier leurs fillettes, se sont adressées soit à Mme la directrice, soit à moi, pour savoir si nous ne pourrions pas les recevoir comme pensionnaires, et nous avons manqué nombre d'élèves faute d'un internat. Il est certain que cette situation désavantageuse ne peut que profiter à la concurrence, toujours en éveil, de Nancy, ce qui est tout à fait fâcheux pour l'avenir scolaire que nous devons avoir l'ambition de concevoir pour Metz. Il n'est pas de lycée dans les villes de même importance qui ne soit pourvu de cette organisation qu'on doit envisager comme le complément indispensable de l'enseignement. Seulement, les internats de cette nature, contrairement à ce qui a lieu pour les lycées de garçons, sont à la charge des administrations municipales. C'est pourquoi je vous saisis de l'offre de M. le président du Consistoire en vous priant de vouloir bien l'examiner avec l'intérêt exceptionnel qu'elle présente, vu la proximité de l'immeuble proposé par rapport à l'établissement d'éducation proprement dit où il n'y a pas la moindre place disponible ».

<sup>6389</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 36.

Elle laisse son poste messin à Mlle Marie Bolle, qui partage avec elle le fait d'être une Alsacienne-Lorraine revenue dans son pays d'origine à la rentrée 1919. Mais Mlle Bolle n'a pas eu la chance de Mlle Mangin : elle avait demandé un poste à proximité de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, mais elle a obtenu Sarrebourg, puis Strasbourg (sous-directrice)<sup>6390</sup>. Le recteur avait remarqué que, dans ce dernier poste, « son influence sur le personnel des deux cadres » était « des plus heureuses ». C'est sans doute pour cette qualité qu'elle fut choisie pour Metz. En effet, un inspecteur général note peu après son arrivée<sup>6391</sup> : « La réhabilitation officielle de Mlle Jérôme, qui était une mesure nécessaire, a clos les incidents regrettables de l'année dernière ; elle n'a pas réalisé la fusion des deux personnels<sup>6392</sup>. Mlle Bolle a parfaitement compris que son premier devoir était de travailler à rapprocher toutes ses collaboratrices et j'ai constaté que des efforts en ce sens avaient eu déjà leur effet ». Les sources administratives consultées restent silencieuses sur la nature des « incidents », qui ont eu lieu au « début de 1920 »<sup>6393</sup>. Elle apparaît, par hasard, dans les carnets du cardinal Baudrillart<sup>6394</sup> : « M. Jourdan, inspecteur d'Académie honoraire, me conte un étrange fait au lycée de filles de Metz, épisode largement exploité par les Allemands et les germanophiles : sa fille professeur au lycée menacée de mort par une Lorraine qui l'accuse de lui voler sa place ; tentative d'empoisonnement, etc. ». Il faut donc lire la presse pour en savoir. Mais nous en savons assez. Les faits ont été suffisamment graves pour expliquer, d'après l'inspecteur général, la « diminution très marquée de l'effectif » : la fréquentation est passée, en effet, de 476 en décembre 1921<sup>6395</sup> à 411 en décembre 1922<sup>6396</sup>.

Le bilan de Mlle Mangin est donc mitigé et Mlle Bolle hérite, comme l'écrira le recteur, « d'une situation difficile ». L'inspecteur général voit un second défi que devra relever la nouvelle directrice : « [...] le lycée de Metz n'a guère d'un lycée que le nom : il

---

<sup>6390</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>6391</sup> AN F<sup>17</sup> 24288, dossier Bolle, inspection générale, déc. 1922.

<sup>6392</sup> Sur la composition du personnel enseignant à cette époque, voir : MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 42.

<sup>6393</sup> AN F<sup>17</sup> 24288, dossier Bolle, notice individuelle de 1922/23, appréciation de l'inspecteur d'acad..

<sup>6394</sup> BAUDRILLART Alfred, *Op. cit.*, 2000, p. 650 (25.11.1920). Et, d'un autre côté, sur l'opinion messine, p. 662-663 (13.12.1920) : « A Metz, cela ne va pas ; la petite bourgeoisie, les artisans, le peuple, restés très français, s'indignent de voir la faveur et les récompenses aller à ceux qu'on veut gagner, mais qui furent amis des Allemands ».

<sup>6395</sup> AMC 30.5130, le maire de Metz au maire de Colmar, 29.10.1921 : « Il y a actuellement 461 élèves ». La fréquentation a donc encore progressé dans les semaines qui ont suivi.

<sup>6396</sup> AN F<sup>17</sup> 24288, dossier Bolle, inspection générale, févr. 1925.

reste, en réalité, un établissement municipal où le "concierge" exerce une sorte de contrôle, se croit une autorité et se comporte en conséquence<sup>6397</sup>. Il est très souhaitable qu'un pareil état de choses prenne fin le plus tôt possible ».

En mars 1923, l'inspecteur d'académie observe avec satisfaction que Mlle Bolle applique ses consignes pour la remise en ordre du lycée et soigne ses relations avec « les maîtresses du cadre local »... au risque de mécontenter les enseignantes du cadre général, car les tensions couvent toujours<sup>6398</sup>. Pour la rentrée 1923, on met en place un demi-pensionnat. Des affiches publicitaires sont placardées, non seulement en ville mais aussi sur la façade des mairies des « villages avoisinants »<sup>6399</sup> : « Les demi-pensionnaires, comme les externes, entrent à 8 heures, prennent leur repas de midi au lycée et sortent à 6 heures, après avoir fait leur travail scolaire sous la surveillance d'une maîtresse ». La demi-pension rassemble une quinzaine élèves, mais la fréquentation du lycée est stationnaire (408 élèves en décembre). On vient de se préoccuper d'améliorer son environnement : la commission scolaire réunie le 19 juin 1923 a demandé la réalisation d'un jardin avec des fleurs et des arbustes devant l'établissement, sur la place Maud'huy (ancienne *Königin-Luise-Platz*), où manœuvraient jusqu'il y a peu les soldats de la garnison<sup>6400</sup>. Elle « se couvre d'arbres et de plantes » en 1924<sup>6401</sup>. Cette année voit les tarifs de l'écolage augmenter, pour se rapprocher de ceux en vigueur à « l'intérieur » ; augmentation limitée, toutefois, afin de ne pas détourner le public de l'établissement<sup>6402</sup>. À la rentrée 1924, la fréquentation est en forte hausse (452 élèves en décembre).

---

<sup>6397</sup> Sur le concierge, voir : MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 43.

<sup>6398</sup> AN F<sup>17</sup> 24288, dossier Bolle, notice individuelle de 1923/24, appréciation de l'inspecteur d'acad. : « Elle paraît avoir acquis la confiance de son personnel lorrain ; est-ce un motif pour que quelques professeurs venues de l'intérieur s'éloignent d'elle ? »

<sup>6399</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 35 : citation du procès-verbal de la commission scolaire du 19.06.1923.

<sup>6400</sup> AMMe 1Rd579, le maire de Metz au général commandant la place de Metz, 10.10.1922 : « Je viens d'être saisi de différentes plaintes au sujet des militaires faisant l'exercice sur la place de Maud'huy, vis-à-vis du lycée de jeunes filles. Les commandements, le bruit qu'accompagnent ces exercices sont, en effet, des obstacles au calme nécessaire à l'enseignement. Je vous serais donc très obligé de bien vouloir supprimer les manœuvres sur cette place, pour éviter des distractions aux élèves ». Réponse du général (Luyt), 14.10.1922 : « [...] des ordres ont été donnés aux corps de la garnison pour qu'à l'avenir ils évitent, dans la mesure du possible, de procéder à des exercices aux abords immédiats des établissements d'instruction ».

<sup>6401</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 37.

<sup>6402</sup> *Ibid.*, p. 35.

En juin 1925, en commission scolaire, l'inspecteur d'académie propose la création d'un internat. À l'invitation du maire, le fonctionnaire défend son projet devant la commission des Finances de la Ville. Le 31 juillet, « le conseil municipal vote une dépense de 40 000 Frs de premier établissement pour recevoir 40 pensionnaires et 15 demi-pensionnaires ; il décide de louer le bâtiment de l'école ménagère protestante, rue de la Vacquinière »<sup>6403</sup>, à Montigny. Le 4 septembre, le contrat de bail est signé avec le pasteur (« agissant en sa qualité de président du conseil d'administration de l'école ménagère protestante ») : le loyer est de 4 000 Frs par an, auxquels s'ajoutent 2 266,23 Frs pour les intérêts et amortissements d'emprunts contractés par le consistoire<sup>6404</sup>. Les travaux sont engagés. Une directrice, Mlle Hennequin, est nommée fin septembre. Le 1<sup>er</sup> octobre 1925, l'internat du lycée de jeunes filles de Metz ouvre ses portes à 7 pensionnaires et 12 demi-pensionnaires. Le budget 1926, présenté un mois plus tard, accuse un déficit de plus de 32 000 Frs.

L'inspecteur d'académie « propose quelques modifications<sup>6405</sup> et soumet un budget accusant un déficit de 15 000 Frs », en prévoyant une hausse de l'effectif à 20 pensionnaires. Mais cela n'empêchera ni d'acheter un piano, ni d'engager, en janvier 1926, une répétitrice du lycée, Mme Roux, comme surveillante. Le recteur octroie, à cette date, une subvention de 10 000 Frs pour la première installation. Il est également apparu que l'aspect de la propriété devait être plus soigné : « l'impression, en entrant dans la maison, est désastreuse. Le jardin est si délaissé qu'on se figure entrer dans une maison depuis longtemps abandonnée. La basse-cour doit être remise en état si l'on veut élever porcs et volailles »<sup>6406</sup>.

Enfin, en décembre 1925, la mairie a lancé une vaste opération publicitaire, à l'instigation de Mlle Bolle, pour qui « la propagande doit être faite en Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Bas-Rhin, Rhénanie, Luxembourg et Sarre, par le moyens d'affiches qui

---

<sup>6403</sup> AMMe 1Rd582, « Note historique sur la création et l'existence de l'internat du lycée de jeunes filles », s. d.

<sup>6404</sup> AMMe 1Rd582, contrat de bail entre le conseil d'administration de l'école ménagère protestante et la Ville de Metz, 04.09.1925.

<sup>6405</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 39 : « L'indemnité de la directrice fut réduite et le jardinier supprimé ».

<sup>6406</sup> *Ibid.*, p. 39, citation du procès-verbal de la commission scolaire du 27.11.1925.

seraient apposées dans les gares et sur les façades de mairies »<sup>6407</sup>. « Cet internat est situé à 10 minutes environ du Lycée, dans la rue de la Vacquinière, n°39, à proximité du Jardin Botanique. La villa dans laquelle il est aménagé est vaste, bien aérée, bien ensoleillée et entourée d'un spacieux jardin », vante le texte publicitaire. À la fin d'une année scolaire, sans aucun doute, éprouvante, Mlle Hennequin démissionne. L'internat entame, à la rentrée 1926, sa deuxième année d'existence avec une nouvelle équipe : Mlle Guenot est directrice et Mlle Mura surveillante. Elles accueillent 17 pensionnaires et 11 demi-pensionnaires.

Au lycée de jeunes filles, le mouvement ascendant de la fréquentation se poursuit. En cette même rentrée, 508 élèves franchissent la porte. On n'a pas encore retrouvé l'effectif maximum de la période allemande (547 élèves en avril 1914), mais on s'en rapproche. Et cela malgré les dissensions toujours profondes qui divisent le personnel et compliquent le travail de la directrice. Heureusement, elle peut compter sur le soutien de sa hiérarchie. Ainsi, l'inspecteur d'académie note, février 1927 :

Mlle Bolle a eu sur les maîtresses primaires, sur les maîtresses de chant et de gymnastique du lycée de jeunes filles une influence heureuse ; elle obtient aussi du bon travail de ses répétitrices. Elle a moins d'influence sur les professeurs de l'enseignement secondaire. Le lycée, cependant, est prospère. Il compte plus de 500 élèves. Malgré le développement pris par le quartier du lycée, nous n'aurions pas eu à enregistrer un aussi beau résultat si la directrice, qui ne se départit jamais de son calme, n'avait pas su inspirer confiance aux familles.

Inspirer confiance, voilà ce qui manque encore à l'internat de la rue de la Vacquinière. La moitié des pensionnaires le quittent au cours de l'année (1926/27), en raison de prix jugés trop élevés (relèvement en décembre 1926) au regard d'un confort spartiate<sup>6408</sup>. Dès le 24 décembre 1926, le conseil municipal avait fixé au 1<sup>er</sup> septembre 1927 la prise d'une décision quant au maintien ou à la suppression de l'internat : si, à cette date, « le nombre des pensionnaires inscrites pour l'année scolaire 1927-1928 n'atteint pas le chiffre minimum de 30 et celui des demi-pensionnaires celui de 15 », il ne rouvrira pas au 1<sup>er</sup> octobre suivant. Le contexte est défavorable au lycée du côté des élus : la

---

<sup>6407</sup> AMMe 1Rd578, Mlle Bolle au maire de Metz, 02.12.1925.

<sup>6408</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 39.

nationalisation attendue ne vient toujours pas, ce qui grève les caisses de la Ville de charges inconnues hors d'Alsace-Lorraine. « En effet, la Ville de Metz dépense, y compris l'internat du lycée de jeunes filles, près de 380 000 francs par an pour l'enseignement secondaire, somme qui, par son importance, contraste singulièrement avec les crédits affectés à l'enseignement secondaire dans les villes des autres départements de France », se plaint le maire en mars 1927<sup>6409</sup>. Il continue :

Je crains fort que le retard apporté à la reprise du lycée de garçons et de jeunes filles n'envenime tout à fait les choses et que le conseil municipal, qui voit dans cette reprise un pas en avant tout à fait urgent vers la solution de l'irritant problème fiscal dans les départements recouverts, vote plus qu'avec retard et mauvaise volonté les crédits absolument indispensables. [...]

Pour ce qui est de la suppression éventuelle de l'internat du lycée de jeunes filles, je reconnais que la date où doit être prise cette décision, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> septembre, pourrait être remise au 1<sup>er</sup> octobre. Pourtant, là aussi, je crains qu'une solution favorable ne puisse intervenir, si nous ne pouvions avoir de la part du gouvernement une promesse formelle de la reprise du lycée de jeunes filles par l'État.

L'inspecteur d'académie s'inquiète du couperet qui semble devoir tomber<sup>6410</sup>. Il est entendu par l'administration municipale, mais pas par les élus : le 7 juillet, les commissions réunies proposent au conseil municipal de maintenir provisoirement l'internat en 1927/28 et de ne décider de son maintien définitif ou de sa suppression que le 1<sup>er</sup> mai 1928, mais les conseillers municipaux confirment leur décision de décembre 1926. Le maire, demandant une prise de décision sur la question de la nationalisation, ne manque pas de relever le caractère d'avertissement de ce vote, dans un courrier – déjà cité – à l'inspecteur d'académie<sup>6411</sup>. Ce dernier seconde la mairie dans ses démarches publicitaires au cours de l'été 1927<sup>6412</sup> ; une élégante vue de la façade de l'internat figure sur l'affiche

---

<sup>6409</sup> AMMe 1Rd578, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au maire de Metz, 21.03.1927.

<sup>6410</sup> AMMe 1Rd578, le maire de Metz au préfet de la Moselle, 21.03.1927.

<sup>6411</sup> ADBR 98AL373, le maire de Metz à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 16.07.1927.

<sup>6412</sup> AMMe 1Rd582, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au maire de Metz, 21.07.1927 : « En réponse à votre lettre [...] du 20 courant relative à l'internat du lycée de jeunes filles, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai recommandé ou fait recommander cet internat en en faisant ressortir les avantages au point de vue salubrité : 1° à l'Office des pupilles de la Nation de la Moselle ; 2° à celui de Meurthe-et-Moselle ; 3° à M. le directeur de l'Assistance publique de la Seine ; 4° à M. le recteur, afin que des pupilles ou des boursières dont la santé exigerait l'air de la campagne nous soient envoyées. Je demeure à votre disposition pour toutes démarches que vous croirez devoir me suggérer en vue de favoriser le maintien de l'internat ».

imprimée à cette époque<sup>6413</sup>. Sur ces entrefaites, la date fatidique se profile. *L'Est républicain* craint le pire<sup>6414</sup> :

Quand paraîtront ces lignes, le conseil sera bien près de se réunir ; son ordre du jour ne comporte qu'un point unique : internat du lycée de jeunes filles. Cette question a vérifié une fois de plus l'assertion que les extrêmes se touchent. En effet, en une réunion précédente, les conseillers d'extrême-droite et d'extrême-gauche sont tombés d'accord pour refuser les quelques milliers de Francs à inscrire au budget pour l'entretien de l'internat du lycée de jeunes filles. Ces messieurs ont fait preuve, pour une fois, d'un beau zèle pour défendre nos finances : le malheur est que pour des objets bien moins importants, ils ont voté des crédits bien plus considérables et n'ont jamais hésité à nous ajouter quelque centime additionnel. Leur touchant accord vient pourtant de buts très différents : les uns trouvent que les écoles communales suffisent bien ; comme le héros de Molière, ils « consentent qu'une femme ait des clartés de tout », mais pas plus ; leurs adversaires craignent la concurrence pour des pensionnats qui leur sont chers ; et de crier avec un bel ensemble haro sur le baudet, suppression, suppression !

Pour le journal, les économies sont à réaliser en diminuant le nombre des fonctionnaires municipaux, jugés pléthoriques. Il revient à la question de l'internat du lycée de jeunes filles et conclut qu' « une ville comme Metz, qui veut être une grande ville, doit avoir un lycée de jeunes filles ouvert aux internes comme aux externes et doit savoir faire pour cela les sacrifices nécessaires ». Le 1<sup>er</sup> septembre 1927, l'administration municipale recense 16 pensionnaires inscrites, plus 7 demandes de renseignement ; « quant aux demi-pensionnaires, le résultat n'est jamais connu avant la reprise des classes du lycée »<sup>6415</sup>. Le lendemain, la commission des Finances propose, quand même, le maintien de l'internat pour l'année scolaire 1927/28 et une prise de décision définitive quant à son avenir en avril 1928. Retournement de situation : le conseil municipal approuve la motion par seize voix contre trois. *L'Est républicain* s'en réjouit : « nous applaudissons au beau geste du conseil »<sup>6416</sup>. Le *Lorrain* relate la décision avec une neutralité bienveillante<sup>6417</sup>.

---

<sup>6413</sup> AMMe 1Rd578, le maire de Metz à l'afficheur municipal, 28.07.1927 : « Je vous prie de vouloir bien afficher les annonces ci-jointes, relatives à l'internat du lycée de jeunes filles, dans les communes suivantes : Amnéville 4 exemplaires, Hagondange 4, Maizières-les-Metz 3, Rombas 4, Ars-sur-Moselle 2, Boulay 2 [etc.] ».

<sup>6414</sup> *Est républicain*, 02.09.1927.

<sup>6415</sup> AMMe 1Rd578, « Rapport concernant l'internat du lycée de jeunes filles », 01.09.1927.

<sup>6416</sup> *Est républicain*, 03.09.1927 : « Plusieurs conseillers ayant jusqu'ici voté contre crurent devoir exposer publiquement leurs raisons, raisons budgétaires pour les uns, situation mauvaise des locaux pour les autres,

Neutralité plus critique du *Messin*<sup>6418</sup>. Hostilité plus ou moins feutrée de la presse germanophone<sup>6419</sup>.

La question du maintien de l'internat n'est plus le problème de Mlle Bolle. L'Alsacienne obtient, à la rentrée 1927, le lycée de jeunes filles de Colmar, qu'elle souhaitait rejoindre depuis longtemps et où elle connaîtra la triste fin de carrière que l'on sait. Lui succède une Picarde de quarante ans, Mlle Suzanne Dominé. Ancien professeur de lettres, elle a longtemps enseigné dans l'académie de Nancy, avant de rejoindre le collège de Châteauroux, puis de commencer une carrière de directrice : cours secondaires d'Angers en 1919, collège de Châlons-sur-Marne en 1926 ; Metz, son premier lycée, représente une belle progression. Le recteur est satisfait de ses débuts : « Directrice qui a de l'autorité et du jugement, elle sait prévoir les difficultés et les éviter. S'efforce de mettre de l'ordre dans un établissement où de mauvaises habitudes avaient été prises », note-t-il en mars 1928.

La grande affaire reste celle de l'internat<sup>6420</sup>. Elle prend un tour plutôt positif pour l'institution. En effet, en mai 1928, « le conseil municipal, prenant acte du rapport de l'administration, duquel il ressort que : 1° le déficit du budget de l'internat du lycée de jeunes filles est réduit, pour 1928, de 10 400 Frs à 3 510 Frs, 2° que le nombre des élèves est en sensible augmentation (26 élèves actuellement), décide [...] de garantir le fonctionnement de l'internat du lycée de jeunes filles pour l'exercice 1928/1929 ». Il approuve, en même temps, la diminution des frais de demi-pensionnat (celui-ci n'accueille

---

qui auraient voulu qu'on réalise les fonds nécessaires à la création d'un internat au lycée même, d'aucuns encore, tiers parti, auraient été d'avis de solliciter une participation financière du gouvernement ».

<sup>6417</sup> *Lorrain*, 03.09.1927 : « Notons que l'internat, qui ne comptait que 6 élèves en octobre 1926, a reçu 17 demandes d'inscriptions à la date d'aujourd'hui ».

<sup>6418</sup> *Messin*, 03.09.1927 : « On sait que cet internat, vu le déficit qu'engendre sa gestion, n'enthousiasme plus personne ».

<sup>6419</sup> *Le Républicain lorrain* (03.09.1927) revient sur la séance du conseil municipal du 24.12.1926 : « M. Schott äusserte sich gegen die Annahme des Spezialbudgets auch nach der Intervention des Maire, der erklärte, dass die Mehrausgabe im Gesamtbudget vorgesehen sei und die Nichtannahme des Spezialbudgets das Gleichgewicht des allgemeinen Budgets in Frage stellen könne. Sonderbare Ansicht, nach welcher die Vermeidung einer Ausgabe das Gleichgewicht des Budgets in Frage stellen kann ». Schott est l'un des trois conseillers qui ont voté pour la suppression de l'internat le 2 septembre 1927. *La Libre Lorraine* (03.09.1927) conclut sa relation de cette séance : « Infolgedessen wird das Internat vorläufig beibehalten und das auf der Anstalt lastende Defizit im städtischen Budget weiter mitgeschleppt, weil es die "Instruction Publique" so will. Was sagt der Metzger Steuerzahler hierzu, zumal die Schülerinnen von auswärts kommen ».

<sup>6420</sup> AMMe 1Rd582, le recteur de Strasbourg au maire de Metz, 20.04.1928, et « Rapport relatif au fonctionnement de l'internat du lycée de jeunes filles », 08.05.1928.

plus que 6 élèves !). Le maire demande à Mlle Dominé de donner connaissance de cette mesure aux élèves du lycée « en leur démontrant les avantages de l'internat, et de faire [son] possible en vue d'augmenter tant le nombre des pensionnaires que des demi-pensionnaires de cet établissement ».

La rentrée 1928 est moyenne pour l'internat, qui reçoit 17 pensionnaires<sup>6421</sup>. À la rentrée 1929, le malheur de l'internat de l'école primaire supérieure et pratique de jeunes filles, supprimé à cette date<sup>6422</sup>, fait le bonheur de l'internat du lycée<sup>6423</sup> : la mairie a réservé 18 places pour les élèves de l'E.P.S.<sup>6424</sup> et leur a accordé le tramway gratuit. Or, il se trouve que cette année-là, les inscriptions de lycéennes sont plus nombreuses que les années précédentes, ce qui conduit Mlle Dominé à mordre 5 places sur celles réservées à l'E.P.S. : à l'invitation du maire, les difficultés s'aplaniront à l'amiable – c'est, tout au moins, la consigne – entre les deux directrices.

La rentrée 1929 est également excellente pour le lycée de jeunes filles, qui dépasse, d'une courte tête, la barre des 600 élèves. L'année suivante voit la fréquentation monter en flèche, à 691 élèves. Le mouvement ascendant se poursuivra jusqu'au milieu des années 1930. Quelle y est la part de la directrice ? Mlle Dominé est autoritaire et austère, mais cela fonctionne, remarque un inspecteur général en mai 1931 : « Il n'en reste pas moins que sa maison prospère, qu'elle est elle-même estimée et que sa position à Metz est bien assise ». Il est alors question, pour faire face à l'augmentation des effectifs, de construire « un nouveau bâtiment de deux étages situé dans le prolongement de l'aile nord » du lycée<sup>6425</sup>. La construction s'effectue entre 1932 et 1933 ; le rez-de-chaussée abrite un préau couvert

---

<sup>6421</sup> AMMe 1Rd582, Mlle Dominé au maire de Metz, 28.11.1936. La directrice produit les effectifs au mois d'octobre, de 1928 à 1936.

<sup>6422</sup> AMMe 1Rd582, « Rapport à Monsieur le maire concernant l'école industrielle de jeunes filles », 25.06.1929 : « Je viens d'apprendre par la directrice qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, l'école primaire supérieure de jeunes filles allait être privée de son internat, qui fonctionnait jusqu'ici à l'école des sourds-muets. Les raisons en sont d'un ordre purement administratif, du fait que l'école des sourds-muets passe à l'Assistance publique, ce passage rendant impossible le maintien de l'internat ».

<sup>6423</sup> AMMe 1Rd582, « Rapport relatif à la suppression de l'internat de l'E.P.S. », 05.07.1929.

<sup>6424</sup> AMMe 1Rd582, le maire de Metz à Mlle Dominé, 27.09.1929 : « [...] dans l'intérêt du plein rendement de l'internat, j'étais bien obligé d'accepter définitivement un nombre fixé d'avance d'élèves de l'E.P.S. de jeunes filles, en vue d'éviter qu'au commencement des classes, l'internat reste à moitié vide, comme c'était le cas les années précédentes, malgré tous vos efforts et la publicité faite par l'administration ».

<sup>6425</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 45.

et chaque étage comprend trois salles de classe<sup>6426</sup>. Mlle Dominé « a suivi de très près les travaux d'agrandissement », apprécie un inspecteur général en novembre 1933, « Elle rêve d'un internat à construire sur un terrain dépendant de l'hôpital, à proximité de son lycée ». L'internat de la rue de la Vacquinière reste une source de soucis. Il faut, par exemple, assurer un nombre de places suffisant pour les lycéennes, qui partagent l'immeuble avec les internes de l'E.P.S. (sans, toutefois, les côtoyer<sup>6427</sup>). La mairie continue de fixer, à l'avance, le nombre de places à assigner à chaque établissement<sup>6428</sup>. En juin 1932, Mlle Dominé a vivement réagi suite à l'attribution de 21 places au lycée, contre 30 les années précédentes, en écrivant au maire<sup>6429</sup> :

Ce nombre me paraît insuffisant pour les besoins du lycée et j'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur les inconvénients qu'il y aurait à réduire le nombre des internes du lycée au moment où nous devons préparer le recrutement du nouvel internat que la Ville s'est engagé à construire.

Sans doute le nombre des élèves présentes à l'internat n'est-il que de 21 ; mais il y a eu 30 inscriptions à la dernière rentrée d'octobre ; au cours de l'année, des élèves ont quitté l'internat pour s'installer dans des familles, n'ayant pu s'habituer à son manque de confort, ou, à la rentrée de Pâques, pour n'être plus que demi-pensionnaire, à cause de la facilité des transports ; mais cette situation s'est répétée chaque année [...]. Les améliorations que vous avez bien voulu apporter à l'installation de l'internat l'atténueront.

Le maire, peu disposé à céder dans un premier temps<sup>6430</sup>, a finalement consenti à fixer le nombre des lycéennes à 26 (en abaissant le nombre des élèves de l'E.P.S. à 19), après intervention des autorités scolaires<sup>6431</sup>. Mlle Dominé doit aussi avoir un œil sur la marche de l'internat, même si celui-ci a sa propre directrice. Or, cette marche n'est pas tout à fait assurée, constate-t-elle en mars 1934. Le mois suivant, l'administration municipale

---

<sup>6426</sup> *Ibid.*, p. 46. Voir aussi une photographie du bâtiment en construction, p. 45.

<sup>6427</sup> *Ibid.*, p. 49 (témoignage de Mathilde Nail, ancienne interne).

<sup>6428</sup> AMMe 1Rd581, la directrice de l'E.P.S. au maire de Metz, 15.04.1932 : « Pour me permettre de répondre à des lettres du genre de celle que je vous communique ci-inclus, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si l'internat du lycée pourra recevoir des élèves de l'école primaire supérieure et pratique à la rentrée 1932. Il me serait très utile de connaître dès maintenant, au moins approximativement, le nombre de places qui pourraient nous être réservées dans cet établissement ». Même demande le 16.03.1933 et relance le 13.05.1933.

<sup>6429</sup> AMMe 1Rd581, Mlle Dominé au maire de Metz, 27.06.1932.

<sup>6430</sup> AMMe 1Rd581, le maire de Metz à Mlle Dominé, 15.07.1932.

<sup>6431</sup> AMMe 1Rd581, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au maire de Metz, 25.07.1932.

estime qu' « en vue d'assurer le fonctionnement de l'internat du lycée de jeunes filles à l'entière satisfaction des pensionnaires, il conviendrait d'apporter à son organisation des progrès au point de vue entretien général, surveillance et nourriture »<sup>6432</sup>. Pour cela, la Ville doit dépenser plus... et, pour couvrir cette dépense, le conseil municipal vote une « majoration des prix de pension ». En novembre 1935, un inspecteur général écrit, dans son appréciation sur la directrice du lycée : « Son vœu serait avant tout d'aboutir à la création d'un internat d'État, dont elle sent d'autant plus le besoin qu'elle évite d'intervenir en ce qui concerne l'internat municipal, nettement insuffisant ».

Un an plus tard, le maire s'inquiète de la diminution de l'effectif des pensionnaires : « Il est [...] frappant que leur nombre a passé de 43 en 1934 à 34 en 1935 et 29 cette année, dont 22 élèves du lycée de jeunes filles. Il en résulte, par conséquent, que le budget de l'internat devient déficitaire. [...] Il est fort probable que le conseil municipal soulèvera la question s'il est nécessaire de poursuivre le projet de construction d'un nouvel internat, étant donné que l'actuel a tellement peu de succès »<sup>6433</sup>. Mlle Dominé voit, au contraire, dans cette baisse un argument en faveur de la nouvelle construction<sup>6434</sup> :

[...] j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'appartient pas de vous renseigner sur les raisons de la diminution du nombre des élèves de l'école primaire supérieure inscrites à l'internat du lycée. En ce qui concerne les élèves du lycée, la baisse n'est pas aussi sensible : en effet, le nombre des élèves inscrites en octobre, depuis l'année 1928, a été de : 17 [1928], 27 [1929], 22 [1930], 29 [1931], 24 [1932], 25 [1933], 24 [1934], 24 [1935] et 22 [1936]. Lorsqu'il a été question de la construction d'un internat, les familles, croyant que cette construction était imminente, sont venues à nous un peu plus nombreuses. Mais il est certain que les élèves qui fréquentent le lycée ne peuvent se contenter de l'installation actuelle. L'externat jouissant, au contraire, d'une faveur grandissante, je pense que la population du département serait aussi empressée que celle de Metz à faire bénéficier les jeunes filles de l'instruction au lycée, si elles devaient trouver à l'internat les conditions d'hygiène et de confort désirables.

La directrice maintient cette position à l'été 1937, lorsque le maire, en lui annonçant une hausse des tarifs de la pension nouvellement décidée par le conseil

---

<sup>6432</sup> AMMe 1Rd581, « Rapport concernant l'internat du lycée de jeunes filles », 09.04.1934. Mathilde Nail se plaint de la pauvreté de la nourriture dans ses souvenirs (MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 49).

<sup>6433</sup> AMMe 1Rd582, le maire de Metz à Mlle Dominé, 23.11.1936.

<sup>6434</sup> AMMe 1Rd582, Mlle Dominé au maire de Metz, 28.11.1936.

municipal, lui demande de faire son « possible en vue de l'intensification du recrutement des pensionnaires, afin que le conseil municipal puisse reconnaître l'utilité des sacrifices que nécessiterait la création d'un nouvel internat »<sup>6435</sup>. Elle l'informe qu'elle a « toujours un grand nombre de visites et de demandes au sujet de l'internat, mais [que] son installation, peu confortable, fait préférer d'autres établissements de la région, plus favorisés. [...] Nul doute qu'un internat offrant les garanties matérielles requises aurait le même succès que l'externat »<sup>6436</sup>.

À la rentrée 1937, elle renchérit : « 32 pensionnaires ont été admises, alors que le maximum de places prévu était de 25 et j'ai dû, dès le mois de septembre, refuser un grand nombre d'élèves ; quelques unes ont été placées en ville dans des pensions ou des familles ; d'autres se sont fait inscrire à l'internat d'établissements de Meurthe-et-Moselle. Un internat d'une centaine de places donnant satisfaction aux désirs des familles serait vite rempli »<sup>6437</sup>. Il y a de quoi être optimiste, en effet, car cette rentrée est exceptionnelle pour le lycée de jeunes filles, qui compte alors 903 élèves, contre 806 à la rentrée 1936. On n'ira pas plus haut durant l'entre-deux-guerres. Il faut encore s'agrandir : « en 1938, un local jusque-là sans lumière du troisième étage [...] est [...] transformé en salle de classe par le percement d'une ouverture » ; en 1939, Mlle Dominé demande en vain le rehaussement de l'immeuble construit en 1933 d'un troisième étage<sup>6438</sup>.

Depuis le milieu des années 1930, les remarques se font plus franchement positives, on ne parle plus de côté autoritaire ni de mine renfrognée, mais d'une directrice aimée des enfants qui a instauré un « bon esprit » dans l'établissement, avec les conséquences attendues en terme de rayonnement régional. « Mademoiselle Dominé ne demande rien », remarquait un inspecteur général en avril 1937. C'est une de ces rencontres entre une institution et sa directrice. Idylle troublée par la guerre, qui se rapproche : en mars 1939, Mlle Houpert, directrice de l'internat, prend connaissance des consignes pour « l'évacuation des élèves en cas de conflit »<sup>6439</sup>. En septembre 1939, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale entraîne le départ de nombreuses familles mosellanes et la

---

<sup>6435</sup> AMMe 1Rd581, le maire de Metz à Mlle Dominé, 10.07.1937.

<sup>6436</sup> AMMe 1Rd580, Mlle Dominé au maire de Metz, 12.07.1937.

<sup>6437</sup> AMMe 1Rd581, Mlle Dominé au maire de Metz, 20.10.1937.

<sup>6438</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 46.

<sup>6439</sup> AMMe 1Rd582, Mlle Houpert au maire de Metz, 27.03.1939.

fermeture des établissements scolaires ; fin octobre 1939, le maire, faisant état de 150 élèves restées sur place et de 20 professeurs disponibles, demande la réouverture du lycée : l'autorisation rectorale est refusée, mais les cours reprendront quand même, « de façon officieuse »<sup>6440</sup>. L'annexion de fait de juin 1940 interrompt l'activité de l'établissement, dont les couloirs se couvriront bientôt de peintures et de devises au service du régime nazi. Quant à Mlle Dominé, casée comme sous-directrice en région parisienne, elle prendra sa retraite de l'enseignement public en octobre 1941 pour prendre – ironie du sort – la direction de l'internat privé du lycée de jeunes filles de Versailles.

**b) Les collèges, les cours secondaires et les établissements masculins ouverts aux filles**

(1) Haguenau, gros plan sur la transformation en collège

« Veuillez, s'il vous plaît, examiner dans la séance d'aujourd'hui du conseil municipal la liste des propositions [ndlr : pour les bourses] de l'école supérieure de filles, en rayant toutefois Lilly Sadloch, car la mère [ndlr : la famille] est partie. Sinon, je ne pourrai toujours pas dresser le rôle des contributions d'écolage, ce qui n'irait pas sans pertes pour la caisse municipale »<sup>6441</sup>. C'est le premier télégramme adressé au maire par la directrice de l'école supérieure de filles depuis l'armistice. Nous sommes le 18 novembre 1918, et ces quelques lignes de Mlle Koch rendent bien compte de la complexité de la situation. L'institution continue de fonctionner, avec sa directrice allemande, malgré les changements politiques qui s'annoncent... et les premiers départs de familles allemandes.

---

<sup>6440</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 53.

<sup>6441</sup> AMH NR470G, Mlle Koch au maire de Haguenau, 18.11.1918. Le texte original est en allemand.

La municipalité met fin à ce paradoxe à la mi-décembre 1918 ; en effet, le 12 du mois, le maire, Louis Muller<sup>6442</sup>, écrit à Mlle Koch :

Je vous communique, par la présente, que, suite à une résolution du conseil municipal (séance du 4 de ce mois), la poursuite des cours à l'école supérieure de filles n'est plus possible avec la composition actuelle du personnel enseignant. Je vous prie, par conséquent, de faire savoir aux enseignantes et aux enfants que les cours doivent être suspendus pour quelque temps, jusqu'à ce qu'ils puissent être repris par des dames alsaciennes capables ou des enseignantes.

On se contenterait donc de « dames » : la question nationale l'emporte sur les intérêts scolaires. Notons que la correspondance se fait toujours en allemand, qui restera la langue de l'administration municipale haguénovienne, en interne, durant tout l'entre-deux-guerres. L'école supérieure de filles, déjà fermée du 8 octobre au 4 novembre pour cause de grippe espagnole, ferme donc à nouveau ses portes, le 14 décembre, pour raisons politiques. Le 13 janvier 1919, on essaie de reprendre les cours. Mlle Marguerite Wenger, née à Sarreguemines en 1881, enseignante dans l'établissement depuis 1911, a été nommée directrice à titre provisoire. Le directeur départemental de l'enseignement public, Hourticq, demande au maire de lui donner « toutes facilités pour lui permettre d'assurer le service du collège avec la partie du personnel qu'elle pourra garder, en attendant que des nominations de professeurs soient faites pour remplacer les professeurs d'origine allemande encore en fonctions »<sup>6443</sup>. Les Vieilles-Allemandes encore sur place peuvent donc reprendre leur activité, pour un temps limité, sous la direction de la « seule Alsacienne du personnel enseignant ». Le conseil municipal prend acte, mais il demande qu'on procède aux remplacements « le plus vite possible ».

Le 30 janvier 1919, l'administrateur militaire du territoire de Haguenau informe le maire que sept enseignantes de l'école supérieure de filles (Weil Elisabeth, Laib Emma, Scheuermann, Kabus, Behnert, Weiss, Jordan) ont été relevées de leurs fonctions<sup>6444</sup>. Le lendemain, un autre courrier fait part de la même décision concernant Mlle Koch, l'ancienne directrice, toujours présente comme professeur.

---

<sup>6442</sup> « Muller Louis », *NDBA*, 46, p. 4828-4829. Il est maire de Haguenau de juillet 1914 à décembre 1919.

<sup>6443</sup> AMH NR470G, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 18.11.1918.

<sup>6444</sup> AMH NR470G, l'administrateur militaire du territoire de Haguenau au maire, 30.01.1919.

Pourtant, la question des remplacements n'est pas encore réglée. L'enseignement est suspendu à compter du 1<sup>er</sup> février 1919. Il le restera jusqu'au 3 mars ; la Ville fera un geste en direction des parents, en divisant par deux l'écolage de ce trimestre<sup>6445</sup>.

Il faut donc trouver un personnel entièrement neuf. Le 1<sup>er</sup> février, Hourticq propose quatre noms, « Mlle Casper Antoinette, de Haguenau ; Mlle Spitz Marguerite, de Schirlenhof ; Mlle Knauth [sic, pour Knaut] Mariette, de Strasbourg ; Mlle Simon Antoinette, de Derrwiller [sic, pour Dettwiller] », toutes « pourvues du diplôme pour l'enseignement dans les écoles supérieures de jeunes filles »<sup>6446</sup>. Le maire repousse la candidature de Mlle Casper, « à cause de ses sentiments favorables à l'Allemagne », accepte la nomination des trois autres (« car j'admets que ces dernières sont d'origine alsacienne »)<sup>6447</sup> et propose deux nouvelles personnes, Milles Adèle Meyer et Marie Feuerstein<sup>6448</sup>. Cette dernière, déjà reçue par le maire le 2 janvier, met toutes les chances de son côté en lui adressant un courrier supplémentaire (elle parle de « l'école secondaire », alors que le nouveau statut de l'établissement n'est pas encore défini<sup>6449</sup>).

D'autres candidatures arrivent à la mairie<sup>6450</sup>. Fin février, cinq nominations, à titre provisoire, sont prononcées : Milles Spitz, Simon, Knaut, Meyer, déjà citées, et Mlle Marguerite Ring, une institutrice de Lunéville (qui ne viendra pas). La venue de Mlle Feuerstein se profile. Le 1<sup>er</sup> mars, Hourticq propose encore Mlle Zilliox, « habitant Weyersheim, pourvue du brevet supérieur français et de la première partie du baccalauréat ès lettres de Paris, [...] une personne qui est sérieuse et qui a toujours beaucoup travaillé ». Il réécrit cinq jours plus tard<sup>6451</sup> :

---

<sup>6445</sup> AMH NR470G, le maire de Haguenau à la directrice intérimaire de l'école supérieure de filles, 22.04.1919.

<sup>6446</sup> AMH NR470G, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 01.02.1919.

<sup>6447</sup> Elles seront nommées, à titre provisoire, fin février 1919.

<sup>6448</sup> AMH NR470G, le maire de Haguenau au directeur départemental de l'Enseignement public, 18.02.1919.

<sup>6449</sup> AMH NR470G, Mlle Feuerstein au maire de Haguenau, 20.02.1919.

<sup>6450</sup> AMH NR470G, Mlle Claire Adam au maire de Haguenau, 07.02.1919, et Mlle Marie Schmitter au maire de Haguenau, début mars 1919.

<sup>6451</sup> AMH NR470G, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 06.03.1919.

Madame la directrice du collège de jeunes filles de Haguenau me fait savoir que les quatre professeurs qu'elle a ne suffisent pas à assurer le service dans son établissement. Il lui faudrait en outre deux autres professeurs. J'ai eu l'honneur de proposer à votre agrément une institutrice pourvue de diplômes français, Mlle Zilliox. Je vous ferai aujourd'hui la même demande pour une autre candidate, Mlle Carolina Goetz, pourvue du brevet supérieur d'aptitude à l'enseignement dans les *Höhere Mädchenschulen*, ayant travaillé aussi à Paris au collège de jeunes filles Sévigné et en Sorbonne. C'est une personne distinguée, ayant trente ans<sup>6452</sup>. Elle est de religion protestante, et Mme la directrice me demande de vous proposer des désignations de protestantes autant que possible pour compléter le personnel : car, autrement (comme j'avais, au contraire, pris soin de chercher de préférence des professeurs catholiques, en raison de la religion dominante à Haguenau) elle ne pourrait faire assurer l'enseignement religieux évangélique.

On continue donc, dans l'Alsace redevenue française, à choisir le personnel enseignant de manière à obtenir un certain équilibre confessionnel. À la mairie de Haguenau, on fait le point<sup>6453</sup> :

En ce moment enseignent à l'école supérieure de filles : Mlle Wenger, protestante ; Mlle Spitz, catholique ; Mlle Knauth [sic], catholique ; Mlle Simon, catholique ; Mlle Meyer, israélite. Mlle Ring de Lunéville, déjà nommée par le gouvernement et rémunérée par lui [ndlr : la seule dans ce cas], n'est pas encore arrivée. En-dehors d'elle manquent encore deux enseignantes. Si l'enseignement de la religion protestante ne devait être dispensé, à l'avenir, que par le pasteur, il serait nécessaire d'engager au moins une enseignante de confession protestante, et de préférence deux. Mlle Wenger n'a rien à opposer à Mlle Zilliox, mais sa confession lui est inconnue. La majorité des élèves sont de confession protestante ou israélite.

Or Mlle Zilliox est catholique. Comme la directrice fait savoir « qu'elle n'a que des professeurs catholiques alors qu'il lui faudrait deux institutrices protestantes », Hourticq propose Mlle Würtz : « C'est une très bonne institutrice qui sait bien le français et qui a eu de très bonnes notes dans l'école où elle a assuré un intérim. C'est une Alsacienne »<sup>6454</sup>.

---

<sup>6452</sup> Hourticq ajoute en post-scriptum : « Mlle Goetz habite Erstein, où elle a tout récemment travaillé à la sous-préfecture ».

<sup>6453</sup> AMH NR470G, note, 06.03.1919.

<sup>6454</sup> AMH NR470G, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 10.03.1919.

Son nom avait déjà été avancé, mais sa santé précaire a fait préférer Mlle Feuerstein<sup>6455</sup>, qui doit bientôt être nommée. S'il s'avérait que cette dernière est protestante, on pourrait prendre Mlle Zilliox, « qui fait une bonne impression et paraît être de santé robuste »<sup>6456</sup>.

Finalement, à Pâques 1919, le personnel est le suivant : Mlles Wenger, Knaut, Meyer, Simon, Spitz, Würtz et une Française de l'Intérieur, Mlle Jeanne Richard, qui avait été « mise à la disposition du Service général de l'Instruction publique d'Alsace et Lorraine » et a été « désignée pour remplir, à titre provisoire, les fonctions de professeur de lettres et de chant à l'école supérieure de jeunes filles de Haguenau »<sup>6457</sup>. Une autre entre en service après les vacances de Pentecôte : Mlle Desprez, naturellement professeur de français ; encore une enseignante payée par l'État<sup>6458</sup>. Le personnel est alors au complet : une ancienne candidate alsacienne, recevant, fin mai 1919, l'appui du curé de son village, ne peut plus être prise en compte<sup>6459</sup>.

Mlle Wenger recense, le même mois, 126 élèves à l'école supérieure de filles plus 37 dans le « jardin d'enfants » annexe<sup>6460</sup>. Les classes supérieures sont peu fréquentées (personne en première classe, 4 et 8 en deuxième et troisième classes, qui sont réunies), de même que la neuvième, qui connaît un creux (3 élèves) et est rattachée à la dixième (13 élèves). Il y a encore des Vieilles-Allemandes, comme Marthe Bandelt, qui conserve sa demi-bourse, « en considération du fait que la famille à l'intention de partir en août et parce que l'enfant a un très bon bulletin ». L'école supérieure de filles accuse toutefois, pour le semestre d'été, une diminution d'environ 90 élèves, « dont la raison est le départ des familles de fonctionnaires et de militaires allemands ». « On peut prévoir que l'école

---

<sup>6455</sup> AMH NR470G, le maire d'Oberhoffen à celui de Haguenau, 06.03.1919 : « L'enseignante Würtz est une personne de qualité, jouissant d'une bonne réputation. Elle est née à Strasbourg et possède la nationalité alsacienne-lorraine. Elle est de santé quelque peu fragile ». Le texte original est en allemand.

<sup>6456</sup> AMH NR470G, le maire de Haguenau au directeur départemental de l'Enseignement public, 19.03.1919, brouillon.

<sup>6457</sup> AMH NR470G, l'administrateur militaire du territoire de Haguenau au maire de Haguenau, 29.03.1919.

<sup>6458</sup> AMH NR470H, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 16.05.1919 : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que par décision du 13.05.1919, M. le recteur, directeur gén. de l'Instruction publique, a désigné à titre provisoire Mlle Desprez-Hoffmann comme professeur à l'école supérieure de Haguenau. La ville de Haguenau ne doit à Mlle Desprez-Hoffmann ni traitement, ni indemnité ».

<sup>6459</sup> AMH NR470H, le curé de Niederbetschdorf au maire de Haguenau, 31.05.1919. « Et c'est une Alsacienne de plus employée dans son propre pays », argumente-t-il (en vain) pour appuyer la candidature de Mlle Schmitter.

<sup>6460</sup> AMH NR470G, Mlle Wenger au maire de Haguenau, 09.05.1919.

regagnera ce nombre à mesure que les postes administratifs seront attribués à des fonctionnaires alsaciens ou français », se rassure (en allemand) la commission de l'école supérieure de filles. Les quelques élèves allemandes qui restent endurent les préparatifs d'une fête de fin d'année qui fera office de 14 juillet.

Le directeur départemental de l'enseignement a donné ses consignes : la fête nationale devra être célébrée « dans les écoles d'une manière aussi belle que possible cette année-ci ». « Un de nos professeurs français, Mlle Desprez, a entrepris de faire jouer une petite comédie patriotique par nos fillettes », prévient la directrice, qui annonce « aussi quelques danses et rondes enfantines avec musique », ainsi qu'une « petite symphonie » d'une « vingtaine d'enfants »<sup>6461</sup>. Pour un tel programme, il faut bien « la grande salle de théâtre, avec sa scène » ; on pourrait alors accueillir, « comme spectateurs, quelques soldats de la garnison », ce qui procurerait « une gentille distraction à nos braves poilus ». « Ni théâtre, ni salle de la douane », note, en marge du courrier de Mlle Wenger, une main autorisée. Voir le dénouement dans la presse locale. On sait que le spectacle a eu lieu, puisqu'à la mi-juillet, il est question de répéter et de compléter le programme de la fête de fin d'année pour la « Journée des régions libérées »<sup>6462</sup> ; la manifestation de bienfaisance (dont la tenue est, là encore, encouragée par les autorités scolaires) aurait lieu dans la grande salle de la Douane et serait « au profit des régions sinistrées de la Haute-Alsace ». Mlle Richard, l'autre enseignante *française*, chapeaute l'opération. Avec sa collègue Mlle Desprez, elles sont clairement là pour accomplir une mission, pas pour rester : elles quitteront toutes deux Haguenau à la rentrée 1919<sup>6463</sup>.

Quant aux « maîtresses alsaciennes de l'école supérieure de jeunes filles », elles s'apprêtent à « passer les grandes vacances en France, afin de se perfectionner dans le maniement de la langue française »<sup>6464</sup> ; le paiement des traitements à l'avance et une indemnité de cherté les aident à couvrir leurs frais de séjour. On remarquera que

---

<sup>6461</sup> AMH NR470H, Mlle Wenger au maire de Haguenau, 04.07.1919.

<sup>6462</sup> AMH NR470H, Mlle Wenger au maire de Haguenau, 15.07.1919.

<sup>6463</sup> AMH NR470H, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 20.10.1919 : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le recteur d'académie a désigné les professeurs dont les noms suivent pour remplir les fonctions de professeurs de lettres à l'école supérieure de jeunes filles de Haguenau. Mlle Kablé, licenciée es-lettres (série anglais), en remplacement de Mlle Desprez, démissionnaire ; Mlle Crayssac, maîtresse répétitrice au lycée de Mulhouse, pour remplacer Mlle Richard. La commune ne leur doit ni traitement ni indemnités ».

<sup>6464</sup> AMH NR470H, Mlle Wenger au maire de Haguenau, 15.07.1919, autre courrier.

l'appellation de l'établissement reste inchangée, si ce n'est sa traduction littérale en français. Hourticq avait souhaité, en mai, profiter d'un passage à Haguenau pour s'entretenir avec le maire au sujet de cette école et du « gymnase de garçons »<sup>6465</sup> ; la rencontre n'a pu avoir lieu.

À l'été 1919 se pose la question de la direction. Certes, Mlle Wenger « a montré, pendant ces quelques mois, beaucoup de dévouement », remarque le directeur départemental de l'enseignement public, mais elle « n'a pas les diplômes exigés pour être *Oberlehrerin*, ni pour être directrice d'école supérieure »<sup>6466</sup> ; or « on nommera certainement, un jour ou l'autre, des professeurs alsaciennes ayant le *Staatsexamen*, ou des professeurs françaises pourvues de la licence d'Université, ou des certificats français d'aptitude à l'enseignement dans les lycées », lesquelles ne peuvent être placées sous l'autorité d'une directrice moins diplômée. Hourticq, qui estime « préférable la nomination d'une Alsacienne », propose au maire Mlle Jeanne Herzog, « active, intelligente », et qui obtient d'« excellents résultats » comme directrice de l'école supérieure de filles de Sarre-Union (où cette Alsacienne de confession protestante œuvre depuis 1911) : « Elle a réussi à développer, en peu de temps, la petite école de Saarunion [sic], qui, de 50 élèves environ, qu'elle avait il y a quelques années, atteint maintenant le chiffre de 80. Elle possède le diplôme d'aptitude à la direction des *Höhere Töchter Schulen* [sic] ». Le maire est d'accord et Mlle Herzog prend en main l'établissement à la rentrée 1919.

La nouvelle directrice commence par se préoccuper de l'amélioration de sa situation. Elle écrit au maire fin octobre 1919, dans un français encore mal assuré<sup>6467</sup> : « Avant tout, je tiens à déclarer que j'ai pleine confiance en la Ville de Haguenau, qu'en fixant mon traitement annuel, elle tienne amplement compte de la cherté de vie [...] et de la tâche absorbante que demande la transformation d'un établissement en collège et cours secondaires, tel que, par ordre de service du 17 octobre, je suis obligée de faire ». Le cap est donc déjà fixé. Mais la transition reste à accomplir : ce courrier de Mlle Herzog inaugure, dans la correspondance avec la mairie, un nouveau papier à lettre avec l'en-tête en français : « École supérieure de filles de Haguenau ». Pour ne pas paraître égoïste, la

---

<sup>6465</sup> AMH NR470G, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 20.05.1919.

<sup>6466</sup> AMH NR470H, le directeur départemental de l'Enseignement public au maire de Haguenau, 28.07.1919.

<sup>6467</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 27.10.1919.

directrice reprend sa plume le lendemain pour demander l'amélioration des conditions salariales de ses subordonnées, « autant pour l'encouragement personnel de ces dames que pour le bien de l'établissement même »<sup>6468</sup>. Le nombre des enseignantes doit, en outre, être augmenté, car Mlle Herzog a « créé neuf classes séparées avec le même personnel qui ne desservait jusqu'à présent que six classes »<sup>6469</sup>. Elle attend, pour enseigner dans les trois « cours secondaires », qu'elle vient de créer (dont l'un *ex nihilo*), la nomination d'un professeur de sciences, prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1920 ; fin novembre 1919, le conseil municipal vote un crédit supplémentaire pour dédommager des professeurs du « gymnase » qui assurent, dans l'intervalle, un certain nombre d'heures de cours. Ils poursuivent leur service en janvier 1920, car le professeur de sciences tant attendu, Mlle Thomas, n'est déléguée qu'à la fin de ce mois ; en même temps qu'une nouvelle institutrice du cadre national<sup>6470</sup>.

L'établissement se situe toujours dans l'entre-deux : le conseil municipal renouvelle, en février 1920, sa représentation à la commission de la *Städtische Höhere Mädchenschule*, mais la directrice ne parle plus que des « cours secondaires de jeunes filles », comme sur la « liste d'écolage » qu'elle dresse (pour la première fois, entièrement en français) en mars 1920. La transformation est toutefois proche de sa phase définitive. À la mi-février 1920, l'inspecteur d'académie informe le nouveau maire, Georges Weiss<sup>6471</sup>, du souhait du recteur de « voir l'école supérieure municipale de Haguenau se transformer un jour en un collège de jeunes filles »<sup>6472</sup>. Il lui explique les changements que cela impliquerait, sur le plan scolaire, au niveau du cursus des élèves, et sur le plan financier, au niveau de la participation de la Ville. L'inspecteur d'académie cherche un accord de principe. Il ne l'obtient pas.

---

<sup>6468</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 28.10.1919.

<sup>6469</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 31.10.1919.

<sup>6470</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 31.01.1920, deux courriers. Mlle Thomas est licenciées ès-sciences ; Mlle Mallet est « pourvue du baccalauréat, du diplôme de fin d'études secondaires et du brevet supérieur ». Les deux sont payées « par le budget du Service Général d'Alsace-Lorraine ».

<sup>6471</sup> TRABAND Michel et WOLFF Christian, « Weiss Georges », *NDBA*, 39, p. 4157. Avocat, maire de Haguenau de 1919 à 1935, il dirige une coalition autonomiste à majorité UPR (voir l'épisode de la dissolution du conseil municipal de Haguenau en 1928, relatée dans : BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939. Du Reichsland à la République jacobine*, Paris, Ophrys, 1982, p. 395-397).

<sup>6472</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 16.02.1920.

À partir de mars 1920, la municipalité « s'occupe de l'élaboration d'une nouvelle réglementation des traitements pour le personnel de l'école supérieure des jeunes filles », mais sans lier cette question à celle du statut de l'établissement<sup>6473</sup>. Les autorités scolaires insistent sur le fait que les deux dossiers doivent être traités ensemble<sup>6474</sup>. L'inspecteur d'académie rapporte notamment ces paroles du recteur :

Vous pouvez dès maintenant donner à M. le maire de Haguenau l'assurance que je suis tout disposé à aider la commune, dans une mesure qui est à déterminer, à supporter les charges qui lui incomberont du fait de l'attribution de nouveaux traitements au personnel de l'école. Il conviendrait également d'examiner dans quel sens devrait, le cas échéant, s'effectuer la transformation de l'établissement : dans le sens d'une école primaire supérieure ou d'un cours secondaire. Mais j'estime que l'effectif actuel des élèves nous impose le devoir de ne pas nous désintéresser de la question ; cet effectif prouve que l'école répond au désir et aux besoins de la population.

Les deux papiers à lettres de l'établissement en usage au printemps 1920 témoignent des derniers moments d'incertitude : on trouve alternativement, dans les archives municipales, les en-têtes « Cours secondaire de jeunes filles de Haguenau »<sup>6475</sup> et « École supérieure de filles »<sup>6476</sup> (quant à l'instituteur Samuel, qui dispense l'enseignement de la religion juive, il utilise le terme de *höhere Töchterschule*<sup>6477</sup>, encore en usage dans la population). La préparation aux brevets, qui vient d'être introduite dans le programme<sup>6478</sup>, correspond tant au plan d'études de l'enseignement primaire supérieur qu'à la pratique de l'enseignement secondaire. Cela dit, les choses sont claires dans l'esprit de Mlle Herzog, qui demande, fin mai 1920, « la concession de deux grandes pièces et de la cuisine de [son] logement de service (Grand' rue) en vue d'y installer dans lesdites pièces un laboratoire où doivent s'exécuter les opérations manuelles en chimie et où, en général, les cours de

---

<sup>6473</sup> AMH NR470H, le maire de Haguenau au recteur de Strasbourg, 19.03.1920.

<sup>6474</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 30.03.1920, et le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 03.05.1920.

<sup>6475</sup> AMH NR470H, le personnel de l'école supérieure de filles (*das Lehrpersonal der städtischen höheren Mädchenschule*) de Haguenau à la commission municipale des finances, 28.04.1920.

<sup>6476</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire Haguenau, 21.05.1920.

<sup>6477</sup> AMH NR470H, l'instituteur Samuel au conseil municipal de Haguenau, 17.05.1920.

<sup>6478</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire Haguenau, 03.03.1920 : « J'ai l'honneur de solliciter de la compétence de Monsieur le maire et du conseil municipal de la Ville de Haguenau la délégation d'un professeur qualifié dans les fonctions de professeur de chant et de solfège à notre établissement. Service : 5 heures. Le service ci-dessus désigné a été assuré, à titre provisoire, depuis le premier trimestre, par des institutrices de l'établissement, mais ne pourra plus l'être en raison des brevets que nous préparons, qui demandent un professeur spécial pour chaque programme ».

physique et de chimie pourraient être donnés aux trois années secondaires »<sup>6479</sup>. Un jour avant la formulation de cette demande, l'inspecteur d'académie était revenu à la charge, en présentant au maire le projet du recteur de mettre les frais de personnel (qui seront de plus en plus importants) à la charge de l'État en échange du versement des recettes d'écolage dans la caisse de ce dernier<sup>6480</sup>. Encore une fois, il désire obtenir un accord de principe.

Mais la municipalité souhaite être plus amplement renseignée... Lorsque celle-ci demande, en juin 1920, une augmentation de la subvention de l'État, le recteur explique l'impossibilité d'une telle mesure<sup>6481</sup> :

Si la municipalité se voit dans l'obligation d'assumer des charges plus lourdes qu'antérieurement, il y a lieu d'appeler son attention sur le fait que cet établissement est en voie de transformation en établissement d'enseignement secondaire, transformation dont l'intérêt ne saurait échapper à la municipalité. Cette transformation a, par ailleurs, nécessité dès maintenant le concours de professeurs du cadre métropolitain, dont les traitements ont été pris à la charge de l'État et représentent une dépense annuelle de 34 380 Francs. Cette participation de l'État dans les dépenses du personnel de l'établissement peut tenir lieu d'une augmentation de la subvention annuelle.

Le commissaire général de la République vient alors de constituer « la commission scolaire de l'établissement secondaire de jeunes filles de Haguenau »<sup>6482</sup>. Le conseil municipal, quant à lui, n'a toujours pas décidé de la transformation de l'école supérieure de filles en collège. La réserve de cette assemblée à majorité catholique viendrait-elle de la crainte de porter préjudice au pensionnat Sainte-Philomène ? Le directeur du *Journal de Haguenau* émet une accusation de ce type, après qu'en août 1920, la mairie a renoncé à une insertion dans ses colonnes<sup>6483</sup> : « je crois devoir vous rendre attentif que [sic] les élèves qui fréquentent cette [sic] établissement se recrutent essentiellement parmi les éléments démocratiques de notre ville et de la contrée. Il faudrait déjà qu'il soit dans la visée du maire de chercher à porter préjudice à cette établissement en faveur des écoles cléricales s'il insiste à la suppression [sic] de cette publicité dans le journal démocratique de

---

<sup>6479</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 26.05.1920.

<sup>6480</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 25.05.1920.

<sup>6481</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 26.06.1920.

<sup>6482</sup> AMH NR470H, le préfet du Bas-Rhin au sous-préfet de Haguenau, 18.06.1920.

<sup>6483</sup> AMH NR470H, le directeur du *Journal de Haguenau* au maire de Haguenau, 31.08.1920.

la ville ». Le maire rétorque « qu'il s'agit d'une question purement commerciale », sans « aucun caractère politique ». Le directeur du journal déplore « le malheureux système » que le maire Weiss aurait « inauguré à Haguenau ». Fin du dialogue de sourds.

Le 2 septembre 1920, l'inspecteur d'académie transmet au maire de Haguenau un projet de contrat pour la conversion des deux établissements secondaires de la ville<sup>6484</sup>. Si le passage du régime allemand au régime français pour le « gymnase de garçons », qui doit devenir un lycée, n'entraînera aucun changement majeur, rassure-t-il, la transformation de « l'établissement secondaire de jeunes filles » en collège, par contre, du fait de l'adoption du même mode de gestion que celui du secondaire masculin, présentera « des avantages sérieux » pour la Ville. L'inspecteur d'académie développe, avant de conclure que cette mesure d'économie « permettra, d'autre part, de résoudre enfin la question du statut du personnel alsacien des *Hoehere Töchter Schulen*, personnel qui demande instamment à voir sa situation assimilée à celle du personnel venu de l'intérieur ». Le troisième article prévoit l'entretien par la Ville, chaque année, de 6 boursières d'externat simple (contre 10 boursiers au lycée). Les contrats pour le lycée de garçons et le collège de jeunes filles doivent être examinés par le conseil municipal le 6 septembre... mais on oublie d'évoquer le second. Il est finalement approuvé par les conseillers deux semaines plus tard<sup>6485</sup> : Haguenau a son collège de jeunes filles pour la rentrée 1920<sup>6486</sup>.

C'est maintenant la question des locaux qui occupe la municipalité. Le collège de jeunes filles reste au N°2 rue du Puits, dans le bâtiment construit pour l'école supérieure de filles en 1884. Mais il faut des salles de classe supplémentaires, pour répondre à un afflux de nouvelles inscriptions. Le maire propose de libérer des salles dans l'aile droite de la halle aux houblons et dans l'ancien bâtiment de la poste, tous deux situés à proximité de l'établissement ; cette solution provisoire est approuvée par le conseil municipal, qui vote

---

<sup>6484</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Haguenau, 02.09.1920.

<sup>6485</sup> Délibérations du conseil municipal de Haguenau, 21.09.1920.

<sup>6486</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 08.10.1920 : « Vous avez bien voulu me retourner approuvés les projets de contrat que je vous avais soumis relativement aux deux établissements d'enseignement secondaire de votre ville, qui sont désormais un lycée de garçons et un collège de jeunes filles ».

également un crédit de 4 800 Frs pour l'équipement des salles<sup>6487</sup>. Au lieu des deux salles de classe prévues, on en installe finalement trois<sup>6488</sup>.

Sur le plan organisationnel aussi, l'établissement cherche ses marques. L'ordre du jour de la « commission scolaire du collège de jeunes filles » qui doit se réunir le 30 novembre 1920 dresse le portrait en négatif d'une institution encore en construction<sup>6489</sup> : « 1° propositions à faire concernant la concession de bourses à charge de la caisse de l'État [...] ; 2° modification des tarifs d'externat simple ; 3° Donner un avis sur l'appropriation du programme de l'enseignement aux besoins de la région et sur un cours d'enseignement commercial qu'il serait utile de créer pour répondre à ces besoins et pour assurer la prospérité de l'établissement [...] ».

Il faut aussi régler la question de l'indemnité de logement allouée à la directrice. Pour cela, le maire de Haguenau se renseigne auprès de ses collègues de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Metz<sup>6490</sup>. En décembre 1920, la commission des bâtiments se prononce pour une indemnité annuelle de 1 000 Francs, plus 200 Francs pour le chauffage et l'éclairage ; mesure provisoire « jusqu'à ce qu'un logement de fonction soit installé dans le bâtiment scolaire qui devra être construit ». Le conseil municipal approuve la proposition, qui a recueilli l'opposition de l'adjoint Charles Moschenross<sup>6491</sup> et du conseiller Michel Ohlmann. La décision ne satisfait pas Mlle Herzog, qui écrit au maire deux jours plus tard<sup>6492</sup> :

Des amis viennent de m'envoyer le *Journal de Haguenau*<sup>6493</sup>, dont le numéro d'aujourd'hui publie le compte-rendu des délibérations du conseil municipal. [...] Je ne puis que regretter ce résultat certainement fâcheux. Je sais parfaitement bien qu'on tend avant tout à décourager la direction d'un établissement qui a pris une évolution trop subite et trop inattendue. Seulement, comme du côté matériel, il est heureusement impossible qu'on me décourage et qu'on porte par cela

---

<sup>6487</sup> Délibérations du conseil municipal de Haguenau, 04.10.1920.

<sup>6488</sup> AMH NR470H, rapport de l'architecte de la Ville de Haguenau, Dollmeyer, 11.05.1921, et délibérations du conseil municipal de Haguenau, 14.06.1921.

<sup>6489</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 26.11.1920.

<sup>6490</sup> AMH NR470H, les maires de Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Metz à leur collègue de Haguenau, 06.12.1920, 09.12.1920, 10.12.1920 et 14.12.1920.

<sup>6491</sup> Charles Moschenross est l'une des têtes de proue de l'autonomisme à Haguenau, voir : BAECHLER Christian, *Op. cit.*, index.

<sup>6492</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 12.01.1921.

<sup>6493</sup> On en déduit la tendance politique des « amis ».

préjudice au travail intellectuel que je dois fournir et que je compte fournir encore longtemps, me permettez-vous (je m'adresse à vous sans rancune) d'achever le geste noble de la municipalité et de dédier l'indemnité de 1 200 Frs de logement meublé à la caisse des pauvres de Haguenau, après avis certainement de mon autorité ?

Le maire ne tient pas compte de la provocation et rassure la directrice en évoquant la prochaine construction d'un nouveau bâtiment, avec logement de fonction. Le recteur vient, sur ces entrefaites, au secours de sa subordonnée<sup>6494</sup> : « des renseignements que j'ai recueillis, il résulte que cette somme de 1 000 Frs ne répond pas au prix actuel d'un appartement bourgeois à Haguenau ». Il demande pour Mlle Herzog l'octroi d'une indemnité totale de 2 000 Frs. Une autre négociation est alors en cours avec le recteur sur le montant de la subvention de l'État à accorder au collège de jeunes filles de Haguenau<sup>6495</sup>. Le maire obtient satisfaction : la Ville recevra 1 750 Frs de plus que prévu<sup>6496</sup>. D'autres subventions rectorales<sup>6497</sup> sont dirigées, à la même époque, vers la caisse municipale : 5 000 Frs destinés « à l'achat de matériel de chimie, physique, sciences naturelles, géographie et dessin »<sup>6497</sup> (Mlle Herzog met en place « un cabinet de physique et de chimie » et « une bibliothèque scientifique »<sup>6498</sup>) ; 2 000 Frs destinés « à l'achat de livres pour la bibliothèque des élèves et pour la fête de fin d'année scolaire »<sup>6499</sup>.

Le 28 janvier 1921, la commission des bâtiments examine un projet d'agrandissement des locaux du collège de jeunes filles, élaboré par l'architecte Dollmeyer. Celui-ci en estime les coûts à 564 000 Frs, mais il compte sur une participation significative de l'État ; par ailleurs, un tel chantier contribuerait à remédier à la crise du bâtiment. La commission donne un avis favorable, à la condition que l'État couvre au moins 200 000 Frs. Le conseil municipal décide d'ajourner : « Le conseil municipal se rend bien compte qu'il y a urgence de bâtir un établissement digne du but [du collège de

---

<sup>6494</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 24.01.1921.

<sup>6495</sup> AMH NR470H, le maire de Haguenau au recteur de Strasbourg, 04.12.1920.

<sup>6496</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 22.02.1921.

<sup>6497</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 25.01.1921.

<sup>6498</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 08.01.1921 : « Afin de permettre au professeur de sciences conformément aux nouveaux programmes de l'enseignement secondaire, de construire lui-même de petits appareils de démonstration, dont il a trouvé les éléments dans le commerce courant, je me suis réservée le droit d'une avance dont le montant sera prélevé sur le crédit inscrit au budget pour l'entretien du cabinet de sciences. [...] Puis, lors de la dernière visite, Monsieur le directeur général nous a proposé l'achat de marchandises provenant de la liquidation des stocks de guerre à un prix exceptionnel ».

<sup>6499</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 10.03.1921.

jeunes filles] et que l'état actuel ne peut plus se maintenir, attendu que l'enseignement est donné en trois bâtiments divers », écrit le maire au recteur, mais face à des coûts de construction évalués « au moins à 600 000 Frs, dans lesquels ne sont pas compris les frais d'installation des diverses classes », les élus veulent « connaître de prime abord le montant de la subvention financière que l'État jugera nécessaire d'allouer à la Ville pour l'exécution du projet en question, subvention dont dépendra la résolution si la Ville désire faire entreprendre ces travaux encore l'année courante ou si elle préfère les ajourner »<sup>6500</sup>. La réponse du recteur commence par un commentaire des plans de Dollmeyer, demandant plusieurs ajouts<sup>6501</sup>. Il promet ensuite une subvention forfaitaire de 150 000 Frs et rappelle, pour conclure « que le collège de jeunes filles de Haguenau a bénéficié, pour l'exercice 1920, de subventions se montant à 10 500 Frs, dont 3 500 Frs alloués à la municipalité et 7 000 Frs mis à la disposition de Mme la directrice pour l'amélioration du matériel et des bibliothèques des élèves et des professeurs ». Début avril 1921, une pétition adressée au conseil municipal circule dans Haguenau<sup>6502</sup> :

Les pères de familles soussignés ont appris avec une vive satisfaction que la municipalité s'est efforcée par tous les moyens d'attirer en notre ville les faveurs du directeur de l'Instruction publique d'Alsace. Ce dernier a bien voulu favoriser Haguenau en élevant nos deux établissements scolaires en lycée de garçons et en collège de jeunes filles.

L'avantage pour nous, pères de familles, de pouvoir garder nos enfants à la maison, jusqu'à ce que leurs études supérieures soient terminées, est incontestable, en considérant les frais énormes qui nous incomberaient, si nous étions obligés de les envoyer au-dehors et les dangers moraux que suscitent les voyages en chemin de fer.

Depuis que ces deux établissements ont eu leurs nouvelles affectations, le nombre d'élèves progresse de jour en jour et le moment est arrivé où la Ville de Haguenau se voit forcée d'augmenter les locaux scolaires.

Les pères de famille, pour la plupart forts contribuables appartenant aux différentes confessions, sollicitent vivement le conseil municipal de ne pas reculer devant une dépense qui est de l'intérêt général de la Ville de Haguenau. D'autres villes d'Alsace, jalouses des prérogatives accordées à nos institutions scolaires, seraient trop heureuses de nous les prendre, et nous espérons bien que nos édiles feront tout ce qui est en leur pouvoir pour s'y opposer.

---

<sup>6500</sup> AMH NR470H, le maire de Haguenau au recteur de Strasbourg, 25.02.1921.

<sup>6501</sup> AMH NR470H, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 14.03.1921.

<sup>6502</sup> AMH NR470H, « Pétition au conseil municipal adressée par des pères de famille. Haguenau, le 11 avril 1921 ». Le texte est rédigé en français et en allemand.

L'expérience nous a prouvé que les deux établissements d'études secondaires peuvent très bien marcher en parallèle avec le pensionnat Ste Philomène, dont l'ancienne renommée ne sera méconnue de personne, et qui jouira toujours de la préférence d'un grand nombre de parents.

Pour les garçons, nous avons l'école primaire, l'école de perfectionnement et pour ceux qui veulent continuer leurs études, le lycée. Pour les jeunes filles, nous avons l'école primaire, l'école industrielle pour les travaux de couture et de ménage et le collège de jeunes filles pour celles qui veulent perfectionner leur instruction jusqu'au diplôme d'enseignement secondaire et au baccalauréat.

Une lacune serait encore à combler, ce serait d'adjoindre au collège de jeunes filles un cours commercial permettant à certaines jeunes filles dont les moyens sont trop restreints pour faire des études supérieures de se perfectionner dans les travaux de bureaux et leur permettre de se créer une carrière et soutenir leurs familles. Les administrations, les industriels et commerçants de notre ville et des environs se plaignent amèrement de ne pas trouver de jeunes filles sachant couramment les deux langues et étant au courant des travaux de bureaux. Les locaux actuels [, qui] ne permettent pas même de loger tous les élèves, permettraient encore moins d'y adjoindre de nouveaux services.

Nous conjurons donc tous les membres du conseil municipal qui ont à cœur la prospérité intellectuelle de notre Ville de donner leur assentiment au vote des crédits nécessaires pour l'agrandissement des bâtiments scolaires.

Le texte recueille 69 signatures. Il est remis au conseil municipal le 11 avril, jour de l'examen des « projets de construction concernant le collège de jeunes filles et l'école de perfectionnement industrielle et commerciale ». Lors de la discussion, le conseiller Muller (l'ancien maire, conseiller municipal de 1919 à 1927) « affirme que les deux projets [...] sont urgents et doivent être traités séparément ». La place de Haguenau serait en jeu. L'adjoint Moschenross et le conseiller Mehl estiment que la priorité est de donner de nouveaux locaux à l'école de perfectionnement (Mehl : « le collège de filles peut attendre »). Le conseil municipal décide d'ajourner la question du collège. Au recteur, pressé de connaître le verdict des édiles haguenviens, le maire présente la situation de l'école de perfectionnement, forcée de quitter les locaux du lycée de garçons à la prochaine rentrée et de trouver une nouvelle installation<sup>6503</sup> :

---

<sup>6503</sup> AMH NR470H, le maire de Haguenau au recteur de Strasbourg, 18.04.1921.

Jusqu'au moment où cette question aura trouvé sa solution, le conseil municipal entend réserver sa décision relative au projet du collège de jeunes filles, d'une part par suite de la situation financière de la Ville, d'autre part pour se rendre compte si le collège de jeunes filles continuera de se développer dans la même proportion que jusqu'ici. On a également rappelé qu'en automne dernier, la Ville a créé provisoirement un local pour les besoins du collège de jeunes filles et qu'elle a déboursé, de ce fait, une somme considérable. Mais cette question ne doit nullement être renvoyée aux « calendes grecques ». Les commissions des Finances et des Travaux publics municipaux réunies ont été chargées par le conseil municipal de poursuivre la question du projet et ce dernier est à soumettre à nouveau au conseil municipal après six mois au plus tard.

Six mois, cela veut dire qu'on laissera passer la rentrée 1921. Or, il est prévu que le collège de jeunes filles connaisse, à cette date, un nouveau développement. Le 1<sup>er</sup> août, avant de partir en vacances pour la Suisse, Mlle Herzog demande l'appropriation de deux salles pour l'ouverture de nouvelles classes, à savoir « une section commerciale » et « une classe de cinquième année secondaire »<sup>6504</sup>. Dans un autre courrier daté du même jour, la directrice fait savoir au maire qu'elle « a donné [...] à l'insertion des deux journaux locaux l'annonce générale et objective telle qu'elle se fait annuellement à deux reprises » et qui « devra paraître à deux jours différents et à un jour de la deuxième quinzaine du mois de septembre ». Mlle Herzog espère que cette « évolution » aidera l'établissement à « se conquérir la confiance de tout le monde »<sup>6505</sup>. Pour mettre toutes les chances de son côté, elle fait encore passer, fin septembre, une « troisième insertion », « payée sur les fonds mis à [sa] disposition pour l'organisation du cours commercial, donc pas aux frais de la municipalité », rassure-t-elle le maire<sup>6506</sup>.

En effet, l'État s'est engagé à couvrir jusqu'à 5 000 Frs d'achats de matériel d'enseignement pour le cours commercial<sup>6507</sup>. Le conseil municipal, de son côté, a voté, le 16 septembre 1921, un crédit de 2 600 Frs pour l'aménagement et l'équipement en mobilier des deux nouvelles salles de classe. Elles sont installées dans l'aile droite de la halle aux houblons, à la faveur de la dénonciation d'un bail de location. La question des

---

<sup>6504</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 01.08.1921 : « La classe du cours commercial doit être aménagée pour recevoir 20 à 25 élèves. Il serait d'usage d'y placer : 12 tables avec casiers pour la sténographie, 1 chaire pour le professeur avec estrade, 25 sièges individuels ou tabourets [...]. La classe de cinquième année secondaire devra être aménagée pour recevoir 6 à 8 élèves. ».

<sup>6505</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 09.08.1921.

<sup>6506</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 29.09.1921.

<sup>6507</sup> AMH NR470H, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin à Mlle Herzog, 06.09.1921.

locaux est considérée comme provisoirement résolue. En même temps, on s'emploie à régler celle de l'école maternelle, qui doit passer de la responsabilité communale à celle de l'Instruction publique, « à l'exemple de toutes les classes du collège »<sup>6508</sup>.

Quelques procès-verbaux de séances de la commission scolaire du collège, conservés aux archives municipales, permettent de brosser à grands traits l'histoire de l'établissement au début des années 1920. Le 15 novembre 1922, on ouvre la séance en remerciant l'inspecteur d'académie pour « une subvention de 6 000 Frs aux frais d'entretien et d'acquisition de matériel scolaire » et la municipalité « pour l'aménagement exemplaire de trois salles de classe pour la rentrée d'octobre ». La directrice explique « l'utilité que présenterait l'acquisition d'un appareil de projection et d'un poste cinématographique », se référant à une circulaire rectorale « et à plusieurs installations de ce genre qu'elle a pu apprécier dans de grandes écoles primaires supérieures et dans des écoles normales ». L'installation serait faite dans le cabinet de sciences, situé dans la halle aux houblons ; toutefois, « l'exploitation du poste de cinématographie ne desservirait pas uniquement l'enseignement des sciences, mais aussi celui de la géographie, de l'histoire et de l'histoire d'art [sic]. Les frais d'acquisition seraient prélevés sur les crédits que Monsieur le recteur d'académie a mis récemment à la disposition des chefs d'établissement pour le matériel d'enseignement ». Pour l'installation, on demandera un crédit à la Ville. Un autre point concerne l' « aménagement de locaux » :

La directrice rend la commission scolaire attentive à une combinaison qu'il faudrait prévoir pour la rentrée d'octobre 1923. Il faudrait à l'établissement une salle qui pourrait servir à triple fin : salle de réunion des professeurs, cabinet de travail pour la répétitrice et parloir pour les familles des élèves. Cette salle serait à aménager. Comme seuls locaux disponibles dans la maison, il n'y aurait que le logement de Mademoiselle Gsell, institutrice de l'école maternelle. En se servant de son logement, dont elle jouit à titre gratuit, pour la nouvelle installation, il faudrait que la Ville donne une indemnité de logement à Mademoiselle Gsell. Vu la nécessité de l'installation et l'impossibilité de louer une salle d'école de plus dans les environs du bâtiment d'école, la commission scolaire se déclare en principe en faveur de l'aménagement d'une nouvelle salle à la maison-même et propose de soumettre la question à une délibération du conseil municipal.

---

<sup>6508</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 10.09.1921.

Une salle de réunion pour les professeurs existe déjà, mais elle est trop petite pour les 18 membres du personnel<sup>6509</sup>. À la séance du 5 juin 1923, Mlle Herzog ne parle plus d'une, mais de deux nouvelles salles « pour 1924 » : à celle des professeurs, en même temps parloir et bibliothèque, s'ajouterait « une salle de collections », destinée à « empêcher que le matériel scolaire – surtout le matériel de géographie et d'histoire – ne se détériore ». Mais la question reste « instamment liée à la régularisation de la situation de Mlle Gsell ». Aussi, si les crédits municipaux pour l'installation de l'appareil de projection ou « poste d'enseignement » sont votés le 4 octobre 1923 (mais les écoles primaires doivent aussi pouvoir en profiter), il faut attendre le 15 mars 1926 pour que l'assemblée communale décide de la transformation du logement de l'institutrice de maternelle, après que cette dernière, devenue fonctionnaire d'État au printemps 1925, n'a plus eu droit à un logement fourni par la Ville<sup>6510</sup>. Et il n'est plus question, alors, de salle des professeurs ou de salle de collections, mais de deux salles de classe supplémentaires : « une pour la classe de seconde et une pour la permanence »<sup>6511</sup>. « Le besoin urgent » de cette dernière s'est « fait sentir immédiatement à l'application de la nouvelle réforme, mise en vigueur à la rentrée d'octobre [1925] » :

Le dédoublement des classes de réforme de sixième et cinquième est exigé autant en vue du groupement général des sections latines et modernes que de la répartition spéciale des langues vivantes, allemand, anglais en section B. De ce fait, des élèves éliminées d'un cours pour une raison de programme sont, à quatre reprises en différentes journées, faute d'une classe de permanence, groupées en un nombre tout à fait illogique [sic] sous la surveillance d'une seule répétitrice, dans les classes par hasard vacantes dans les annexes.

Le 6 juin 1925, la commission scolaire a également discuté du dédoublement du jardin d'enfants, qui apparaît comme une nécessité urgente suite à « l'augmentation considérable » du nombre de ses élèves, alors 60 ; il faut, en priorité, engager une « femme de charge ». Ce contexte de développement du collège de jeunes filles (parfois encore appelé « école supérieure des jeunes filles » dans le public<sup>6512</sup>) plaide logiquement en

---

<sup>6509</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 05.01.1923.

<sup>6510</sup> AMH NR470H, commission scol. du collège de jeunes filles de Haguenau, 06.06.1925.

<sup>6511</sup> AMH NR470H, commission scol. du collège de jeunes filles de Haguenau, 08.12.1925.

<sup>6512</sup> AMH NR470H, J. & A. Ungerer au Service d'architecture de la Ville de Haguenau, 03.02.1925 : proposition pour l'installation de sonnettes électriques à « l'école supérieure des jeunes filles » et au lycée de

faveur du projet de construction abandonné en 1921. Le sous-préfet plaidait déjà « la question de construction [sic] d'un collège avec autant de compétence que de bienveillance » dans la séance de la commission scolaire du 16 novembre 1923, ouvrant une discussion animée. Le vœu fut émis « de voir la municipalité prendre en considération la nécessité absolue d'une construction d'école et d'en hâter les travaux préparatifs encore avant 1925 ». La question de la construction est relancée par le conseiller Strauss à la séance du conseil municipal du 15 mars 1926, puis enterrée à celle du 6 mai suivant par le secrétaire général Jean Keppi (une figure importante de la tendance autonomiste du parti catholique), qui indique « que les locaux actuels, y compris ceux qui ont été acquis récemment, répondent amplement aux besoins de l'établissement, dont la fréquentation a diminué de 50 à 60 élèves dans les dernières années ».

En 1925/26, l'effectif est de 229 élèves : on peut déduire des propos de Keppi qu'il était d'environ 280 élèves au début des années 1920. On se contente, en 1926, d'édifier un préau... et de réparer les bris de vitres des toilettes du collège, causés par quelques garçons, dont certains ont pu être identifiés<sup>6513</sup>.

Finalement, en 1931, la Ville se décide quand même à agrandir les locaux du collège. Est-ce cette amélioration des conditions matérielles qui enclenche le mouvement continu de hausse de la fréquentation jusqu'en 1937 ? Toujours est-il qu'après une fin de décennie 1920 sous la barre des 200 élèves, l'établissement en gagne une trentaine à la rentrée 1931, passant à 225 élèves. Deux ans plus tard, il en accueille 251. C'est alors la dernière rentrée de Mlle Herzog dans la cité de Barberousse. Cette directrice « de sentiments très français » (bien que sa connaissance de la langue de Molière « reste très imparfaite », encore au début des années 1930) s'est dévouée pendant quinze ans pour l'institution qu'elle a transformée en collège, malgré des capacités administratives limitées. Ces dernières ont fait hésiter les autorités scolaires avant de répondre à son vœu de diriger un lycée dans l'académie ; mais on loue sa bonne volonté : à la rentrée 1934, elle obtient satisfaction en devenant directrice du lycée de jeunes filles de Colmar.

---

garçons de Haguenau. Si l'ancienne dénomination de l'établissement féminin apparaît sous la plume des fabricants strasbourgeois, c'est qu'elle a dû être utilisée par les commanditaires.

<sup>6513</sup> AMH NR470H, rapports de l'architecte de la Ville, Dollmeyer, 11.05.1926, et de l'agent de police Ziegler, 16.05.1926. Les parents des coupables se montrent disposés à rembourser les dégâts.

Lui succède, à Haguenau, Mme Steiner, une veuve mère de trois enfants, enseignante dans l'établissement depuis 1923. Le collège comprend alors, en vertu du traité constitutif signé en avril 1931, un personnel composé d'une directrice, de onze professeurs ou chargés de cours, de deux institutrices primaires, d'un professeur de dessin et de deux répétitrices<sup>6514</sup> ; Mlle Wenger, l'ancienne directrice de transition (1918/19), est toujours active, « brave femme » qui partira à la retraite en 1937 sans avoir réussi à s'adapter aux méthodes françaises. Mme Steiner hérite d'un établissement prospère (252 élèves à la rentrée 1934), mais où la préparation au baccalauréat est en déclin : alors que le collège de Haguenau pouvait s'enorgueillir en 1930 de 7 baccalauréats, dont 1 deuxième partie, il n'a produit qu'une seule bachelière en 1933 et 3 en 1934. Mais la préoccupation principale de la nouvelle directrice devient rapidement la question des locaux, reposée par l'augmentation des effectifs. L'idée d'un nouvel agrandissement n'est pas encore soulevée à la rentrée 1935, alors même que la fréquentation frôle déjà les 300 élèves. En effet, en décembre 1935, le bureau d'administration, préparant le renouvellement du traité constitutif<sup>6515</sup>, ne propose sous l'article 3, consacré aux questions matérielles, que la « réfection des WC », la « transformation du bureau de la directrice » et le « renouvellement du plancher de la salle de gymnastique »<sup>6516</sup>. C'est un an plus tard que Mme Steiner conduit la même assemblée à envisager l'hypothèse d'un agrandissement... tout d'abord écartée<sup>6517</sup> :

La directrice revient sur l'insuffisance des locaux et cite des chiffres à l'appui. En 1931, lors du premier agrandissement, il y avait 191 élèves, les effectifs ont passé depuis à 340<sup>6518</sup>. Il faut compter avec 360 élèves à la prochaine rentrée. Où les mettra-t-on ? La Ville ne dispose d'aucun autre local ; mais M. le maire [Brumbt<sup>6519</sup>] estime que l'installation du chauffage permettra l'élimination des poêles et fera récupérer des places. Une autre solution consisterait dans un agrandissement éventuel des bâtiments actuels. Monsieur l'inspecteur d'académie cite l'exemple de Wissembourg. Finalement, le Bureau se rallie aux propositions de M. le maire.

---

<sup>6514</sup> AMH NR470J, « Collège communal de jeunes filles de la Ville de Haguenau. Traité constitutif », 20.04.1931.

<sup>6515</sup> AMH NR470J, « Collège communal de jeunes filles de la Ville de Haguenau. Traité constitutif », 31.12.1935. Le nouveau traité supprime un poste d'institutrice primaire.

<sup>6516</sup> AMH NR470J, bureau d'admin. du collège de jeunes filles de Haguenau, 03.12.1935.

<sup>6517</sup> AMH NR470J, bureau d'admin. du collège de jeunes filles de Haguenau, 01.12.1936.

<sup>6518</sup> Notons que d'après les rapports académiques, l'effectif au 5 novembre 1936 n'est que de 320 élèves ; il sera de 340 élèves au 5 novembre 1937 (ADBR 98AL321).

<sup>6519</sup> KESSLER Georges, « Brumbt Désiré », *NDBA*, 43, p. 381-382. Professeur de mathématiques puis journaliste, maire démocrate de Haguenau depuis 1935.

La suite du procès-verbal laisse toutefois deviner le caractère insuffisant d'une telle mesure : « La directrice informe le Bureau que Monsieur le recteur agréé deux nouveaux postes pour dédoubler deux classes, le jardin d'enfants et la classe de cinquième AB, qui comptaient 70 et 45 élèves ». Le projet d'une nouvelle construction est remis sur la table des discussions au printemps 1937 et recueille, cette fois-ci, l'approbation du bureau. L'idée est soumise à la municipalité, qui s'y montre sensible. Ainsi, le 10 juillet 1937, « Le Bureau d'administration apprend avec plaisir que la municipalité a accueilli favorablement le vœu d'une nouvelle construction adopté lors de la dernière séance »<sup>6520</sup> :

M. le maire a bien voulu s'occuper de la question et le principe d'un nouveau collège paraît acquis dans un délai rapproché. Des pourparlers ont été engagés entre la municipalité et l'Intendance Militaire en vue d'un échange éventuel d'un terrain à bâtir. [...] Cependant il y a lieu de prendre d'urgence des mesures pour la prochaine rentrée, sinon l'établissement se verrait dans l'obligation de refuser de nouvelles inscriptions pour certaines classes trop petites. En effet, dans les six dernières années, les effectifs ont passé de 191 à 360 élèves. Et Mme la directrice propose d'urgence, car cette question est à l'étude depuis 1932, l'installation du chauffage central, en attendant la nouvelle construction. La suppression des poêles permettrait de récupérer de quatre à six places par classe, ce qui pourrait suffire pour les besoins immédiats. Les membres du Bureau appuient cette demande et M. le maire, qui est tout acquis à notre cause, croit pouvoir s'engager à faire voter les crédits nécessaires par le conseil municipal, qui se réunira probablement au début du mois d'août.

Mais lorsque le maire présente au conseil municipal, deux semaines et demie plus tard, son projet d'installation du chauffage central, il le justifie, entre autres, en expliquant qu'« un agrandissement des locaux existants n'est pas possible et qu'il ne faut pas compter sur la construction d'un nouveau bâtiment avant plusieurs années »... Les conseillers, qui paraissent avant tout préoccupés par des questions d'hygiène<sup>6521</sup>, votent unanimement le montant de 55 000 Francs demandé. Le chauffage central est installé au cours des grandes vacances de 1937. Autre installation réalisée la même année, celle de la TSF, vivement encouragée par le ministère. Saverne, l'autre collège de jeunes filles du Bas-Rhin, n'a pas franchi le pas... mais cet établissement, moins fréquenté, a produit en 1937 une bachelière de plus que son homologue de Haguenau : 7 contre 6 ; il confirmera son avantage en 1938,

---

<sup>6520</sup> AMH NR470J, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Haguenau, 10.07.1937.

<sup>6521</sup> Délibérations du conseil municipal de Haguenau, 28.07.1937.

avec 9 réussites contre seulement 5 dans l'institution de Mme Steiner (que des baccalauréats première partie dans les deux établissements). C'est à qu'Haguenau, la question des locaux reste obsédante. En décembre 1937, le bureau d'administration entend ramener la municipalité à ses bonnes dispositions du début d'année<sup>6522</sup> :

Le bureau d'administration se prononce à nouveau pour l'urgence d'une nouvelle construction, car ce problème devient de plus en plus angoissant. Ainsi la classe de sixième AB, qui compte 43 élèves, ne peut être dédoublée, faute d'un local. C'est un état de chose préjudiciable à la bonne marche des études et à la santé du personnel, qui se surmène. M. Strauss signale alors qu'un logement de la halle aux houblons deviendra libre pour Pâques et qu'il serait peut-être possible d'y aménager une salle de classe. Des démarches seront entreprises en temps utile auprès de M. le maire.

Cependant, le maire se contente, le 14 novembre 1938, de proposer au conseil municipal l'aménagement d'une nouvelle classe dans les combles : « On a constaté », explique-t-il, « après les grandes vacances, que le nombre des élèves avec lesquelles on n'avait pas [sic] précédemment compté a tellement augmenté que l'installation d'une nouvelle classe est devenue absolument nécessaire, par suite du manque de place »<sup>6523</sup>. Brumt parle-t-il d'une classe en particulier ? Toujours est-il que l'effectif total du collège (316 élèves) a baissé par rapport à l'année précédente (340 élèves), indiquent les rapports académiques (chiffres des 5 novembre 1938 et 1937)<sup>6524</sup>. La nouvelle salle de classe voulue par le maire ne sera pas construite : le 11 juillet 1939, le conseil municipal est avisé du refus du projet par la direction de l'Instruction publique à Strasbourg. L'installation dans les combles a été jugée trop risquée<sup>6525</sup>. Puis le déclenchement de la guerre avec l'Allemagne relègue cette question au second plan. L'année scolaire commence en retard<sup>6526</sup>.

---

<sup>6522</sup> AMH NR470J, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Haguenau, 10.12.1937.

<sup>6523</sup> Délibérations du conseil municipal de Haguenau, 14.11.1938.

<sup>6524</sup> Le décalage récurrent – déjà signalé dans une note précédente – entre les chiffres des AMH et ceux des rapports académiques (ADBR 98AL321) est étonnant. Une vérification systématique me permet d'affirmer que ce décalage ne vient pas qu'une mauvaise lecture de ma part.

<sup>6525</sup> AMH 7W6/3, le recteur de Strasbourg au maire de Haguenau, 03.07.1939.

<sup>6526</sup> ADBR 98AL311, le directeur gén. des Services d'Alsace et de Lorraine au recteur de Strasbourg, 10.11.1939 : « Mon attention a été appelée sur l'intérêt que présenterait la réouverture, à Haguenau, des établissements d'enseignement du second degré qui y fonctionnaient avant la mobilisation générale. Je vous

(2) Saverne, de la transition idéale à la nationalisation refusée

La domination française commence par une bonne nouvelle pour les enseignantes de l' « école supérieure de jeunes filles ». En effet, fin janvier 1919, le conseil municipal décide de suivre une prescription de l'*Oberschulrat* du 24 septembre 1918 et de leur accorder des allocations pour cherté de vie, tout comme aux instituteurs de l' « école primaire supérieure »<sup>6527</sup>. Mais les jours de plusieurs enseignantes à Saverne sont comptés : la directrice vieille-allemande, Mlle Martha Schneider, a déjà été révoquée en décembre 1918 et Mlle Berthe Schneider, enseignante alsacienne de l'établissement, désignée pour la remplacer ; d'autres révocations auront lieu « à très brève échéance », prévenait dès le 10 janvier 1919 le directeur départemental de l'enseignement de la Basse-Alsace, Hourticq<sup>6528</sup>. En attendant, on nomme provisoirement une auxiliaire en la personne de Mlle Marguerite Dammert, la fille du directeur de l'école primaire supérieure susmentionnée, « pourvue des certificats d'aptitudes à l'enseignement dans les écoles supérieures de jeunes filles » ; un choix confirmé après quelques soupçons de germanophilie portés sur la famille, plus précisément sur le père, comme l'exprime ce courrier de Hourticq au maire<sup>6529</sup> :

J'ai eu l'honneur de vous signaler la candidature de Mlle Dammert à un emploi, tout provisoire, de *Hilfslehrerin* à l'école supérieure de jeunes filles de Saverne. Puis, sur le témoignage de personnes en qui on peut avoir confiance, j'étais revenu sur la proposition faite. Je me suis renseigné plus complètement, et auprès des mêmes personnes, et auprès d'autres, dont le témoignage est aussi très sérieux. De ce que j'ai entendu dire, il résulte que les soupçons de germanophilie intempérante prêtée à M. Dammert ne sont pas fondés et que ce fonctionnaire est toujours resté très

---

serais obligé de vouloir bien examiner la question et me faire connaître dans quelles conditions et dans quel délai cette réouverture pourra devenir effective ». Réponse, 14.11.1939 : « « Vous avez bien voulu, par lettre du 10 novembre, appeler mon attention sur l'intérêt que présenterait la réouverture des établissements d'enseignement du second degré de Haguenau. J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur la demande de la population, j'ai prié M. l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin de mettre à l'étude, d'accord avec l'autorité militaire compétente, la question de la réouverture de ces établissements ».

<sup>6527</sup> Délibérations du conseil municipal de Saverne, 30.01.1919.

<sup>6528</sup> AMSav 1R16/1, le directeur départemental de l'Enseignement à Strasbourg au maire de Saverne, 10.01.1919.

<sup>6529</sup> AMSav 1R16/1, le directeur départemental de l'Enseignement à Strasbourg au maire de Saverne, 25.01.1919.

discret dans l'exécution qu'il a pu faire des ordres reçus des autorités allemandes. C'est pourquoi je vous demande de vouloir bien agréer la désignation, à titre provisoire, de Mlle Dammert, pour compléter le personnel de l'école de filles.

En mars et avril 1919, quatre des cinq bénéficiaires de l'allocation votée en janvier 1919 sont révoquées (Hannig, Hieronimus, Koblenz, Schroeder). En mai 1919, « Mesdemoiselles Dammert, [Jeanne] Paulus et [Catherine] Muller sont chargées, à titre essentiellement provisoire, des fonctions de professeurs à l'école supérieure de filles à Saverne »<sup>6530</sup> : l'alsacianisation du personnel est faite (s'ajoutera encore Mlle Marie Gasser). Il faut maintenant que l'établissement trouve sa place dans le système scolaire français.

Le 7 juin 1920, le commissaire général de la République crée « la commission scolaire de l'établissement d'enseignement secondaire de jeunes filles de la ville de Saverne »<sup>6531</sup>. Le lendemain, le conseil municipal examine deux projets de décret, réorganisant l'un la gestion de l'école primaire supérieure, dont le personnel serait partiellement payé par l'État, l'autre la gestion de l'école supérieure de jeunes filles, dont les institutrices « recevraient leurs traitements de l'État » et où « l'État prendrait à son compte les recettes d'écolage, tandis que les dépenses des locaux, de l'entretien des locaux et du matériel d'enseignement seraient à la charge de la Ville »<sup>6532</sup>. « Pour l'école supérieure de jeunes filles, il s'agit, en somme », remarque-t-on, « d'établir un régime analogue à celui du Gymnase ». « Le conseil municipal, vu qu'il s'agit d'une réforme qui, d'une part, entraîne un allègement des charges communales et d'autre part règle d'une manière satisfaisante le sort du personnel enseignant des écoles en question, donne un avis favorable et accepte le principe des projets de décret de M. le directeur général de l'Instruction publique ». L'école supérieure de jeunes filles s'apprête donc à conserver le caractère d'établissement secondaire que lui avaient attribué les autorités allemandes.

---

<sup>6530</sup> AMSav 1R16/1, le directeur départemental de l'Enseignement à Strasbourg au maire de Saverne, mai 1919.

<sup>6531</sup> AMSav 1R16/2, arrêté du commissaire gén. de la République, 07.06.1920.

<sup>6532</sup> Délibérations du conseil municipal de Saverne, 08.06.1920.

Le conseil municipal étudie la réorganisation du Gymnase en août 1920<sup>6533</sup>. Le tour de l'école supérieure de jeunes filles arrive un mois plus tard, lorsque le maire Henri Wolff<sup>6534</sup> soumet à l'approbation du conseil le projet de contrat de trois ans avec l'État que lui a transmis l'inspecteur d'académie (suivant le modèle déjà évoqué)<sup>6535</sup>. Sous l'article 3, la Ville s'engage à entretenir, chaque année, cinq boursières d'externat simple. Le conseil municipal approuve le texte ; le collège de jeunes filles de Saverne peut voir le jour à la rentrée 1920.

Il faut quelques mois pour assimiler la nouvelle appellation. Ainsi, le 7 décembre 1920, le conseil examine une requête « des institutrices de l'école supérieure de jeunes filles » ; elles « demandent le paiement du rappel pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1919 au 30 septembre 1920, conformément au barème établi pour les institutrices des écoles primaires et, de plus, le supplément fixé, en son temps, pour les professeurs du collège de filles ». On donne suite à la première revendication, mais on repousse la seconde. Pour clore la question des noms, notons que « collège de garçons » ne remplace « gymnase » qu'en 1922 dans le registre des délibérations du conseil municipal, lequel abandonne aussi le terme d' « école primaire supérieure » et revient au nom allemand de *Mittelschule* ou à sa traduction littérale pour désigner l'établissement qui sera finalement transformé en cours complémentaires<sup>6536</sup>.

La première séance de la commission scolaire du collège de jeunes filles de Saverne a lieu en novembre 1920. La directrice, qui est toujours Mlle Berthe Schneider, y traite avec le directeur général de l'enseignement secondaire (Schlienger) de questions d'organisation et de programme<sup>6537</sup>. Il est également question du défaut d'équipement de l'établissement<sup>6538</sup>, avant que, l'ordre du jour épuisé, le directeur général de

---

<sup>6533</sup> Délibérations du conseil municipal de Saverne, 17.08.1920.

<sup>6534</sup> Henri Wolff (1872-1957) est un luthérien, rentier, conseiller municipal depuis 1907 ; élu maire en décembre 1919, il le reste jusqu'à sa destitution par les Allemands en juin 1940. « La construction d'un nouvel hôpital et l'agrandissement du collège [de garçons] sont les principales réalisations de sa longue activité municipale, caractérisée par une gestion prudente des deniers publics » (VONAU Pierre, « Wolff Émile Henri », *NDBA*, 40, p. 4306).

<sup>6535</sup> Délibérations du conseil municipal de Saverne, 28.09.1920.

<sup>6536</sup> Délibérations du conseil municipal de Saverne, 25.07 et 22.08.1922.

<sup>6537</sup> AMSav 1R13/5, commission scol. du collège de jeunes filles à Saverne, 16.11.1920.

<sup>6538</sup> « Mme la directrice expose que, pendant la guerre, une grande partie du matériel d'enseignement a été volée et ruinée par les soldats, et qu'en raison de la cherté de la vie actuelle, ces articles n'ont pu être remplacés jusqu'ici, de nouveaux achats ayant été bornés au plus strict nécessaire. Ce qui manque avant tout,

l'enseignement secondaire close « la séance en revenant sur la question des langues en usage dans notre pays. Il reconnaît la nécessité de conserver l'étude de l'allemand, tout en propageant le plus vite possible la connaissance de la langue française, tant parmi les élèves que parmi la population, vu l'immense avantage que procure la connaissance de deux langues dans un pays limitrophe ». Pas moins de sept inspections ont lieu au cours de l'année scolaire 1920/21<sup>6539</sup>.

Le premier état statistique conservé dans les archives consultées est celui que la directrice a présenté en décembre 1921 à la commission du collège<sup>6540</sup> : « D'après cet aperçu, l'effectif du collège est de 131 élèves, dont 72 dans les classes primaires et enfantines, 48 dans la première et 11 dans la deuxième période d'enseignement secondaire. Des 131 élèves, 80 sont protestantes, 39 catholiques et 12 israélites ». On a conservé l'habitude allemande des statistiques confessionnelles. « La remise universitaire primaire est accordée à 9 élèves. La remise de principe, soit 12,50%, est accordée à 44 élèves. 7 élèves sont en étude surveillée, à raison de 54 Frs par an, 35 élèves de l'extérieur sont en étude surveillée à tarif réduit, soit 27 Frs par an. L'établissement compte quatre professeurs femmes de l'intérieur, cinq membres du cadre local, une répétitrice. Le pasteur, le curé et le rabbin sont chargés chacun de deux cours de religion par semaine ». Mlle Schneider rend encore compte des « résultats des examens auxquels des élèves de l'établissement ont pris part depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1920 jusqu'au 18 juillet 1921 » : « Suivant ce rapport, se sont présentées et ont été reçues : 6 élèves à l'examen d'aptitude aux bourses municipales ; 6 élèves à l'examen du certificat d'études secondaires de troisième année ; 2 élèves à l'examen du brevet élémentaire. 1 élève qui s'est présentée à l'examen d'aptitude aux bourses nationales, deuxième série, a échoué ».

Ni brevet supérieur, ni diplôme de fin d'études, ni baccalauréat : le nouveau collège est en phase d'acclimatation... et Mlle Schneider paraît être la personne idéale pour mener à bien cette mission, comme le remarque un inspecteur général en mai 1923 :

---

c'est le matériel nécessaire à l'enseignement des sciences. La commission décide, avec Mme la directrice, d'acheter peu à peu, dans la mesure du possible, les articles faisant défaut et de procéder de la même manière en vue de compléter la bibliothèque des professeurs et celle des élèves de l'établissement ».

<sup>6539</sup> AMSav 1R13/5, commission scol. du collège de jeunes filles à Saverne, 20.12.1921.

<sup>6540</sup> *Ibid.*

Pure alsacienne, de sentiments très français, qui a été professeur dans ce même établissement sous le régime allemand et a contribué à y maintenir, à y développer l'étude de notre langue. Exubérante et déférente, bienveillante pour ses collaboratrices et pleine de zèle pour la maison, faisant montre, avec une naïveté empressée et qui a son charme, de sa connaissance de la langue ou de la littérature française, et de son désir aussi de se prouver aussi instruite que nos maîtresses, persuadée peut-être même, au fond, qu'elle a été formée suivant une méthode plus rigoureuse et plus sûre, Mlle Schneider est peut-être mieux à même que toute autre de se tirer des difficultés que peut rencontrer notre enseignement en Alsace, parce qu'elle les rencontre, en quelque mesure, aussi en elle-même. Au total, très bonne personne, d'esprit moyen, mais d'une grande activité, qui a une situation personnelle très solide à Saverne.

Et pour cause : elle y enseigne depuis 1888 ! Son décès en poste, en février 1928, met donc un terme non seulement à neuf ans de direction, mais aussi à quarante ans d'activité dans le même établissement. Les derniers temps furent quelque peu assombris par la baisse des effectifs : 119 élèves en 1925/26, 108 l'année suivante, 91 l'année d'après. Mais Mlle Schneider a aussi eu la joie de voir son collège produire ses premières bachelières : 1 en 1923, 2 en 1926 et 2 en 1927 (pour seulement 3 diplômes de fin d'études délivrés sous sa direction, en 1923 et 1924). Qui pour succéder à cette personnalité savernoise ? L'administration n'a pas à chercher longtemps : deux jours après le décès de Mlle Schneider, la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Belfort rédige une lettre de candidature pour une direction en Alsace. Il s'agit de Mlle Catherine Ernewein, née à Haguenau en 1877, mais vivant depuis sa jeunesse en France, où elle a fait carrière ; son souhait est de se rapprocher de sa ville natale, où un vieux père et une sœur infirme ont besoin de son soutien. Elle devient directrice du collège de jeunes filles de Saverne en mai 1928. Un an plus tard, le recteur trouve la nouvelle directrice « dévouée » et « très attachée à sa tâche » et remarque son « sens de l'organisation et de l'ordre ».

Mlle Ernewein paraît vouloir dynamiser la vie du collège : en juillet 1929, elle organise avec ses élèves, « dans la salle des fêtes de l'hôtel du Saumon, une matinée théâtrale au profit exclusif des pauvres de la ville de Saverne »<sup>6541</sup>. La fréquentation s'améliore, avec 125 élèves en 1929/30. Dans le traité constitutif en vigueur à partir de l'année suivante, le personnel se compose ainsi : une directrice, dix professeurs ou

---

<sup>6541</sup> AMSav 1R16/2, Mlle Ernewein au maire de Saverne, 28.06 et 08.07.1929.

chargées de cours, deux institutrices primaires et deux répétitrices. La Ville s'y engage à exécuter, dans un délai de cinq ans, des travaux d'appropriation pour 10 000 Francs, des achats de mobilier scolaire pour 15 000 Francs et des achats de matériel d'enseignement pour 5 000 Francs. À la rentrée 1931, « deux classes primaires ont été dédoublées, bien qu'une institutrice n'ait pu être nommée, les crédits destinés à cet effet étant insuffisants », explique, deux mois plus tard, l'inspecteur d'académie<sup>6542</sup>. Il « espère que satisfaction complète pourra être donnée dans l'avenir ; pour cette année, on a dû se borner à faire assurer quelques heures d'enseignement supplémentaire et confier le reste au personnel de l'établissement ».

A la rentrée 1932, la fréquentation, poursuivant son mouvement de hausse continue, dépasse la barre des 200 élèves, ce qui fait écrire à l'inspecteur d'académie, en janvier 1933 : « Mlle Ernewein a la prospérité de son établissement à cœur ; elle emploie à la développer les ressources d'un esprit subtil ; elle obtient de son personnel, qui n'est pas de première qualité, le meilleur rendement possible ; on peut préférer une manière plus directe, mais on ne peut nier que le collège soit en bonne voie ». Ladite directrice s'affaire alors à obtenir un crédit supplémentaire pour l'achat de mobilier avant l'expiration du traité constitutif, le 31 décembre 1935. Car l'augmentation de l'effectif, la mise à disposition de nouvelles salles de classe pour préparer aux différentes séries du baccalauréat, A, A' et B (quatre ans plus tôt, une jeune fille avait dû s'inscrire en première au collège de garçons pour se préparer au baccalauréat de son choix<sup>6543</sup> ; une première A' B a vu le jour à la rentrée 1929<sup>6544</sup>), ou encore l'installation de bibliothèques de classe créent un immense besoin de ce côté-là<sup>6545</sup>. Le recteur autorise l'allongement du crédit.

---

<sup>6542</sup> AMSav 1R16/2, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 11.12.1931.

<sup>6543</sup> AMSav 1R13/5, commission scol. du collège de jeunes filles de Saverne, 04.12.1928 : « Mlle Madeleine Riehl a quitté le collège de jeunes filles pour suivre les cours de première au collège de garçons. Cette élève est candidate au baccalauréat latin-langues vivantes (ancien régime) et le collège de jeunes filles prépare seulement au baccalauréat nouveau régime. Mlle Madeleine Riehl, pupille de la Nation, cédant sa bourse au collège de jeunes filles, a eu d'office une bourse au collège de garçons ».

<sup>6544</sup> AMSav 1R16/2, « mobilier à fournir et travaux à exécuter, année scolaire 1929/30 », 04.12.1929.

<sup>6545</sup> AMSav 1R16/2, Mlle Ernewein à l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin, 06.12.1932.

La question est tranchée par le conseil municipal en décembre 1933 : Mlle Ernewein voulait un supplément de 15 000 Francs<sup>6546</sup> ; elle en obtient 10 000<sup>6547</sup>. Dans la même séance, le conseil fait droit à une autre demande, en décidant d'affecter à l'achat de livres pour les familles savernoises nécessiteuses les crédits jusqu'alors consacrés aux bourses municipales, devenues sans objet suite à l'extension de la gratuité à toutes les classes secondaires<sup>6548</sup>.

Le collège de jeunes filles reste dans le bâtiment dit de la Halle aux blés, à savoir les anciennes écuries épiscopales, séparées du Château des Rohan par le canal de la Marne au Rhin. La municipalité avait certes envisagé, fin 1931, d'acquérir une propriété pour y installer l'établissement en plein essor, mais le projet n'a pas abouti<sup>6549</sup>. Il a donc fallu gagner de l'espace sur les autres occupants de la Halle aux blés : une pièce de l'ancienne école de couture à la rentrée 1931<sup>6550</sup> ; trois pièces de l'école protestante de garçons à la rentrée 1932<sup>6551</sup>. En décembre 1933, le collège de jeunes filles compte douze salles de classe, sans le jardin d'enfants, pour 220 élèves [...], à savoir 105 élèves dans les classes secondaires, 115 élèves dans les classes primaires »<sup>6552</sup>. « Le directeur de l'enseignement secondaire rappelle au bureau d'administration l'insuffisance de l'installation du cabinet de physique et la nécessité de son amélioration », mais aucune décision n'est prise. En juin 1934, « le bureau d'administration émet le vœu que les laboratoires du collège de garçons soient mis à la disposition du collège de jeunes filles pour les manipulations »<sup>6553</sup>.

---

<sup>6546</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 12.12.1933 : « Les frais d'achat de ce mobilier sont évalués à 15 000 Frs environ. M. le maire donne un avis favorable à cette demande ; il propose cependant que la dépense soit répartie sur deux ans ».

<sup>6547</sup> AMSav 1R16/2, la maire de Saverne à Mlle Ernewein, 08.01.1934.

<sup>6548</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 12.12.1933 : « Les élèves jouissant d'une bourse municipale étaient au nombre de 5, ce qui représentait une somme de 1 620 Frs, versée par la Ville. M. le directeur de l'Enseignement secondaire propose la transformation de ces bourses en bourses d'entretien, dont bénéficieraient des élèves de familles nombreuses et nécessiteuses. Mme la directrice est d'avis qu'il serait préférable que cette somme soit destinée à l'achat de livres scolaires (dictionnaires, atlas, etc.) qui resteraient la propriété de l'établissement et seraient mis à la disposition de ces élèves. Le bureau d'administration se prononce pour le maintien de la somme et accepte la suggestion de Mme la directrice ».

<sup>6549</sup> AMSav 1R16/2, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 11.12.1931.

<sup>6550</sup> *Ibid.*

<sup>6551</sup> AMSav 1R16/2, Mlle Ernewein à l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin, 06.12.1932.

<sup>6552</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 12.12.1933.

<sup>6553</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 08.06.1934.

Le collège de jeunes filles peut également disposer d'une salle de gymnastique, où il entrepose ses propres appareils, tels ces barres parallèles acquises en 1932 grâce à la libéralité du recteur<sup>6554</sup>. En février 1935, il ressort d'un rapport de l'architecte en chef du gouvernement, pour un projet de construction de W.C., que « l'effectif du collège comporte environ 100 élèves au premier étage et 100 élèves au rez-de-chaussée, ainsi que treize professeurs au premier étage et deux au rez-de-chaussée »<sup>6555</sup>. Le jardin d'enfants du collège de jeunes filles n'est pas installé dans la même aile, ce qui ne va pas sans inquiétudes pour la surveillance, exprimées dans ce courrier de la directrice au maire, en avril 1935<sup>6556</sup> :

J'ai l'honneur de vous informer que l'Administration des Postes a fait enlever, d'après vos ordres, l'appareil téléphonique installé dans le jardin d'enfants. Cette classe, qui comprend une trentaine d'enfants de quatre à six ans, n'est pas dans l'immeuble où est installé le collège. La personne chargée du service habite également en-dehors du jardin d'enfants. La maîtresse se trouve ainsi isolée avec ses enfants et l'impossibilité d'être secourue dans le cas où des circonstances l'obligeraient à solliciter l'intervention d'une tierce personne (indisposition d'enfants, etc.). Je viens donc vous prier de vouloir bien faire rétablir le poste le plus tôt possible, dans l'intérêt des élèves et pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Le maire explique sa décision par les « frais énormes » de la mise en conformité avec les nouvelles dispositions des PTT. On règlera le problème par l'installation d'une sonnette électrique à la place du téléphone<sup>6557</sup>. En novembre 1935, le bureau d'administration constate l'exiguïté de deux salles de classe<sup>6558</sup>. Il répond également aux demandes des familles en obtenant la mise en place d'une clôture mobile pour la sécurité des enfants pendant les récréations. Un autre sujet, majeur, est discuté lors de cette même séance : le renouvellement du traité constitutif : « Madame la directrice fait constater, tout d'abord, 1° l'augmentation du personnel : un professeur pour les classes secondaires, une institutrice pour les classes primaires ; 2° l'augmentation du nombre des élèves : 162 chiffre de l'ancien traité, 230 effectif actuel ».

---

<sup>6554</sup> AMSav 1R16/2, Mlle Ernewein au maire de Saverne, 24.06.1932.

<sup>6555</sup> AMSav 1R16/3, le recteur de Strasbourg au préfet du Bas-Rhin, 23.02.1935.

<sup>6556</sup> AMSav 1R16/2, Mlle Ernewein au maire de Saverne, avr. 1935.

<sup>6557</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 04.06.1935.

<sup>6558</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 23.11.1935.

À la même époque, un inspecteur général dresse de Mlle Ernewein un portrait où la critique d'une personnalité peu sympathique s'efface progressivement devant la reconnaissance pour l'œuvre accomplie : « Population scolaire de 92 élèves, sans classes supérieures, passée à 229 avec 11 élèves en première. De sérieuses améliorations ont été apportées. La discipline, sèche peut-être, est remarquable. Mlle Ernewein aura mené à bien une lourde tâche, avec austérité ».

Le traité constitutif renouvelé est signé en janvier 1936<sup>6559</sup>. Il prend acte des changements dans la composition du personnel évoqués ci-dessus par Mlle Ernewein : une directrice, onze professeurs ou chargées de cours, trois institutrices primaires et deux répétitrices. La Ville s'engage pour 10 000 Frs de travaux d'appropriation à effectuer dans un délai de cinq ans et 25 000 Frs d'acquisitions de mobilier et de matériel d'enseignement à réaliser dans un délai de dix ans. Des bachelières – mais uniquement première partie – sortent chaque année du collège de jeunes filles depuis 1932 ; les succès vont en grandissant : elles étaient 3 à l'été 1935, elles sont 4 un an plus tard. À la rentrée 1936, pour la première fois depuis longtemps, la progression de l'effectif marque une pause : la fréquentation reste à 227 élèves, exactement comme l'année précédente. Mais le dédoublement des cours de grec, de latin et d'allemand B nécessite des salles supplémentaires : « on utilise l'ancienne classe de seconde et la classe supplémentaire de l'entresol »<sup>6560</sup>. Ailleurs, on continue les travaux d'aménagement : « Par la suppression de la cloison qui séparait deux petites salles de classe, on a obtenu une grande salle pouvant contenir de 20 à 30 élèves », qui « complète la série des quatre classes du premier cycle devant comprendre cet effectif (sixième, cinquième, quatrième, troisième) ». De même, on agrandit la classe de septième et huitième « par la réduction du tambour à l'intérieur de la pièce ». Lorsqu'elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire, Mlle Ernewein laisse derrière elle un établissement en pleine prospérité, qui « occupe près de la totalité de l'ancienne halle aux blés »<sup>6561</sup>.

---

<sup>6559</sup> AMSav 1R16/2, « Collège communal de jeunes filles de la Ville de Saverne. Traité constitutif », 06.01.1936.

<sup>6560</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 02.12.1936.

<sup>6561</sup> BACHMEYER Léon, *Statistische Angaben zur Geschichte der Stadt Zabern*, s. d., « texte écrit à la machine par l'auteur, feuillets 33-165 ».

A son arrivée à la rentrée 1937, Mme Andrée Fondeville connaît la dernière hausse de l'effectif, qui passe à 236. Née à Clermont-Ferrand, la nouvelle directrice est la première Française de l'Intérieur à la tête de l'établissement (mais Mlle Ernewein était déjà « cadre national »). C'est une ancienne Sévrienne, qui a obtenu le certificat d'aptitude à l'enseignement des lettres en 1925. Après avoir été active pendant trois ans au collège de jeunes filles de Mirecourt, elle a passé une plus longue période à celui de Laon, où certains titres de la presse locale n'ont pas manqué de critiquer ses opinions politiques : l'enseignante est très à droite et ne s'en cache guère ; elle épouse, en 1931, un représentant de commerce qui adhèrera, plus tard, au Parti social français de La Rocque. Saverne est son premier poste de directrice.

Le rapport moral de décembre 1937 est bon : « L'effectif du collège marque un accroissement de 7 élèves dans les classes secondaires, celui des classes primaires demeure stationnaire. La population scolaire est au 1<sup>er</sup> décembre 1937 de 237 élèves. 20 élèves suivent les études surveillées »<sup>6562</sup>. L'heure est à la modernisation de la pédagogie, avec l'acquisition d' « un appareil de radiophonie ». On réfléchit aussi au transfert du jardin d'enfants. Les premiers mois de Mme Fondeville à Saverne font « bonne impression » au recteur. En février 1939, après la mauvaise rentrée de 1938 (descente à 213 élèves), son appréciation est plus mesurée : « Travailleuse et dévouée, Mme Fondeville a des qualités pour réussir dans l'administration. Cependant, la direction du collège de Saverne n'est pas chose facile. Il y faut beaucoup de prudence, de calme et une connaissance du milieu qui manque encore à cette jeune directrice. Mais les études marchent bien et Mme Fondeville a la confiance de son personnel et suffisamment d'autorité ». Et les succès au baccalauréat (première partie) continuent d'augmenter : 7 bachelières avaient couronné la carrière de Mlle Ernewein en 1937 ; le collège en a produit 9 l'année suivante, sous Mme Fondeville.

La grande affaire de 1938/39 est le projet de nationalisation du collège de jeunes de filles, formé à l'été 1938 par une municipalité confrontée à des « difficultés financières très graves ». À la mi-août 1938, le maire prie le comte de Leusse, sénateur du Bas-Rhin<sup>6563</sup>,

---

<sup>6562</sup> AMSav 1R13/5, bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saverne, 01.12.1937.

<sup>6563</sup> AMSav 1R16/2, le maire de Saverne au comte de Leusse, 13.08.1938.

de faire tout ce qui est en [son] pouvoir auprès des personnalités compétentes des Services d'Alsace-Lorraine, de l'Éducation physique et de l'Éducation nationale, afin d'obtenir : 1° l'achat et l'aménagement aux frais de l'État d'un immeuble destiné à recevoir le collège de jeunes filles, afin que celui-ci puisse être installé dans des conditions favorables à sa prospérité ultérieure ; 2° la nationalisation du collège de jeunes filles et la prise en charge par l'État des frais d'enseignement et d'entretien.

Mais il faut relancer le sénateur au mois de novembre. De Leusse fait alors savoir que ses démarches n'ont encore reçu aucune réponse<sup>6564</sup>. À l'automne 1938, Mme Fondeville rédige un « projet de motion du conseil municipal de Saverne demandant la nationalisation du collège de filles ». Elle justifie la prise d'une telle mesure par une série de circonstances « générales » (exiguïté du local, impossible d'agrandir ou de transformer un monument historique, « impossibilité de satisfaire aux exigences de l'enseignement », « développement constant des effectifs », moyens limités de la Ville de Saverne, la seule du département à avoir deux établissements d'enseignement secondaire à sa charge) et « particulières » (évacuation de l'ancien hôpital, qui « conviendrait parfaitement au collège de jeunes filles », mais impossibilité pour la Ville de l'acquérir). La question de la nationalisation est étudiée au ministère de l'Éducation nationale durant l'hiver. En février 1939, le recteur de Strasbourg transmet la réponse négative de Paris<sup>6565</sup>. Au maire, qui demande des explications, il répond<sup>6566</sup> :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le ministre m'a avisé de sa décision sans indiquer ces raisons. Cependant, informé des conditions dans lesquelles se prennent les décisions de cette espèce, je crois pouvoir vous dire que les collèges sont toujours municipaux et ne peuvent en aucun cas être pris en charge par l'État. Cette prise en charge, ou nationalisation, ne peut donc être envisagée qu'à la faveur de la transformation de l'établissement en lycée.

Or, le collège de jeunes filles, tel qu'il fonctionne actuellement, n'a pas un effectif d'élèves suffisant pour être transformé en lycée. En outre, la transformation d'un collège en lycée n'est réalisable que si les locaux que la Ville est à même de mettre à la disposition de l'État répondent aux besoins d'un lycée, ce qui n'est pas le cas à Saverne, où le collège fonctionne dans des bâtiments insuffisants.

---

<sup>6564</sup> AMSav 1R16/2, le comte de Leusse au maire de Saverne, 18.11.1938.

<sup>6565</sup> AMSav 1R16/2, le recteur de Strasbourg au maire de Saverne, 06.02.1939.

<sup>6566</sup> AMSav 1R16/2, le recteur de Strasbourg au maire de Saverne, 11.02.1939.

Comme vous le voyez, la transformation en lycée, si elle pouvait être envisagée du point de vue de l'effectif, ce qui n'est pas le cas, nécessiterait donc pour la Ville la construction de bâtiments neufs, d'où une dépense de beaucoup supérieure à la dépense provenant de l'entretien du collège actuel.

Le maire projette dès lors la transformation en lycée du collège de garçons<sup>6567</sup>. La rentrée 1939, dans une Alsace menacée par les troupes allemandes, amène d'autres préoccupations. En janvier 1940, l'inspecteur d'académie se déclare « un peu déçu par Mme Fondeville » : « Pour des raisons diverses, il a été très difficile d'ouvrir, cette année, le collège de jeunes filles de Saverne ; or, je ne puis me défendre de l'impression qu'il y avait, chez Mme la directrice, une certaine passivité, une sorte d'inertie résignée. [...] Séparée de son mari et de ses enfants, peut-être a-t-elle été accablée par les événements ». Le recteur tempère : « Vivante et active, Mme Fondeville n'a pu, en effet, donner toute sa mesure, du fait de la non-réouverture du collège de jeunes filles, dont les classes fonctionnent tant bien que mal dans les locaux du collège de garçons. Elle ne peut être tenue pour responsable de cet état de choses ». À l'arrivée des Allemands, Mme Fondeville quitte Saverne, « la mort dans l'âme », écrit-elle. Directrice du collège de jeunes filles de Laon de 1941 à 1944, elle sera révoquée pour collaborationnisme à la Libération.

### (3) Sarrebourg, des cours secondaires d'État jusqu'aux années 1930

Le conseil municipal de Sarrebourg, en sa séance du 24 janvier 1919, est encore tout affairé à tourner la page du régime allemand : symboliquement, en faisant du général Lebrun un citoyen d'honneur de la ville et en rebaptisant l'une de ses rues « rue des Berrichons », « en commémoration de l'entrée [...] des régiments de Bourges » au début

---

<sup>6567</sup> AMSav 1R16/2, le maire de Saverne au maire de Briancçon, 25.02.1939, et « Antrag betreffend Umwandlung des Knabenkollege in ein Lyzeum », proposition du maire de Saverne au conseil municipal, 27.03.1939.

de la Première Guerre mondiale ; matériellement, en approuvant l'annulation des « polices d'assurances des bâtiments de la Ville passées avec les sociétés allemandes » ; politiquement, en prenant acte de la révocation du Dr. Frantz, le directeur allemand du collège. Les hommes passent, les institutions restent, surtout dans le domaine scolaire. Toutes les institutions ? Les conseillers municipaux se posent « la question du maintien de l'école supérieure des filles »<sup>6568</sup>. On décide d'ajourner, en signalant, tout de même, que « la location de la maison Buchmann, où se font les classes, expire le 1<sup>er</sup> octobre 1919 » (Antoine Buchmann, architecte à Wissembourg, aussi appelé Buchmann-Lévêque, est l'héritier de l'entrepreneur en bâtiment Jacques Lévêque de Réding). En attendant, une bourse trimestrielle est votée pour une élève de l'établissement, fille d'une veuve de Bettborn. À la séance du 8 mars 1919, dans un point encore intitulé « *Höhere Töchterschule* », le maire « donne lecture d'une lettre adressée à M. Mirman, commissaire de la République à Metz, concernant l'école supérieure des filles ». Les conseillers « approuvent complètement la manière de voir qui s'y trouve ».

Cette lettre n'a pas été retrouvée. Mais on peut deviner qu'elle plaide pour un désengagement de la Ville, au regard des délibérations du conseil municipal en sa séance du 30 juin 1919 : « Le conseil décide de ne plus participer aux frais de l'école supérieure des filles à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1919 ; le conseil verrait avec plaisir que le gouvernement prenne cette école à sa charge, le bail de la maison, où elle est installée expirant le 1<sup>er</sup> octobre 1919 ». Dans cette logique, la demande de Mlle Thalmann, « directrice intérimaire de l'école supérieure des filles » suite au départ de l'Allemande Adelheid Overbeck, de bénéficier d'un logement gratuit s'était déjà vue refuser au début du mois d'avril<sup>6569</sup>. Début septembre 1919, le commissaire général de la République à Strasbourg répond au souhait de la Ville quant à la reprise de l'établissement. Concernant son statut, parmi les « diverses solutions envisagées » par le directeur de l'Instruction publique à Metz, « maintien du statu quo, transformations éventuelles en école primaire supérieure, collège de jeunes filles ou cours secondaires », il a choisi la dernière<sup>6570</sup> :

---

<sup>6568</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 24.01.1919.

<sup>6569</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 05.04.1919.

<sup>6570</sup> ADMo 11T81, le commissaire de la République à Metz au directeur de l'Instruction publique, 05.09.1919.

Par suite des trop lourdes charges que cet établissement impose à la Ville et en raison des besoins de la population, augmentés encore par l'arrivée de quatre régiments devant tenir garnison dans la ville, l'école supérieure de filles de Sarrebourg sera prise à la charge de l'État et transformée en cours secondaires de jeunes filles. Le projet d'une école primaire supérieure a été écarté à la suite d'enquête comme ne répondant pas aux désirs de la population.

Notons que des cours secondaires entretenus par l'État sont tout à fait exceptionnels, la normalité étant, comme on sait, le statut municipal. Prié de donner son avis, le directeur de l'Instruction publique est « tout à fait partisan » de la « transformation » et estime « qu'il y a lieu de passer sans délai un nouveau bail avec le propriétaire de l'immeuble »<sup>6571</sup>. À la fin du mois, l'administrateur-adjoint (Edgar Quinet) de ce qui est encore le « cercle » de Sarrebourg informe le commissaire de la République<sup>6572</sup> : « Au cours d'une conversation téléphonique, Monsieur Buchmann m'a déclaré consentir à la location par l'État de cet immeuble lui appartenant à des conditions sensiblement égales aux précédentes. [...] Dès notre première entrevue et conformément aux instructions reçues, je passerai donc avec Monsieur Buchmann ci-dessus désigné le bail pour le compte de l'État, sous réserve de l'approbation de l'autorité supérieure ». C'est chose faite le 29 septembre : « Bien que le contrat ait été passé en 1904 avec la Ville moyennant un loyer de 2 400 Mark, j'ai obtenu de M. Buchmann, actuellement pour une période de douze ans, les mêmes conditions, soit un loyer de 3 000 Frs par an, payable par trimestre échu. De plus, j'ai demandé et obtenu la suppression de la clause "mise à la charge du locataire des petites réparations", dont le coût est aujourd'hui très onéreux », rapporte l'administrateur-adjoint<sup>6573</sup>.

En octobre 1919, le maire de Sarrebourg sollicite encore de l'État le versement à la caisse municipale, pour le premier semestre de l'exercice 1919, de la subvention versée auparavant par le gouvernement d'Alsace-Lorraine, soit 2 500 Francs<sup>6574</sup>. À la demande du

---

<sup>6571</sup> ADMo 11T81, le directeur de l'Instruction publique à Metz au commissaire de la République, 08.09.1919.

<sup>6572</sup> ADMo 11T81, l'administrateur-adjoint du cercle de Sarrebourg au commissaire de la République à Metz, 24.09.1919.

<sup>6573</sup> ADMo 11T81, l'administrateur-adjoint du cercle de Sarrebourg au commissaire de la République à Metz, 29.09.1919.

<sup>6574</sup> ADMo 11T81, le maire de Sarrebourg au commissaire de la République à Metz, 10.10.1919.

préfet de la Moselle, le rectorat les accorde<sup>6575</sup>. Mentionnons une précision intéressante dans la requête du maire<sup>6576</sup> : « J'avais espéré que le conseil municipal reviendrait sur sa première décision et voudrait continuer la gestion de l'école, ce que certains indices avaient laissé entrevoir, mais maintenant, la décision relative à l'abandon de l'école de la part de la Ville est devenue définitive ». Dès lors, la seule part prise à son fonctionnement par la municipalité de Sarrebourg est la mise à disposition du mobilier, pour 1 Franc symbolique<sup>6577</sup>, afin « qu'il n'y ait pas d'interruption dans la reprise de l'établissement »<sup>6578</sup>. Un « procédé plein d'obligeance » qui mérite les remerciements du préfet<sup>6579</sup>. Remarquons que l'inventaire comporte deux tableaux de Guillaume I<sup>er</sup> et Guillaume II<sup>6580</sup>.

Il nous permet surtout de connaître l'organisation des études, puisqu'il mentionne une classe enfantine, deux classes primaires et trois classes secondaires, ces dernières correspondant à autant d'années. N'existe donc à Sarrebourg que la « première période » de l'enseignement secondaire féminin (autrement dit, il manque les deux années supérieures pour un cursus complet). La première directrice des cours secondaires de jeunes filles est Mlle Marie Bolle, née dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines en 1880, dont la famille était ensuite allée s'installer en France. La réorganisation administrative se fait progressivement. En décembre 1919, le recteur fixe le montant annuel de la rétribution scolaire à 100 Frs pour les classes enfantine et primaires et à 165 Francs pour les autres classes<sup>6581</sup>. En juin 1920, le commissaire général de la République constitue la commission scolaire des cours secondaires de filles<sup>6582</sup>. À la fin de cette première année scolaire, les cours perdent déjà leur directrice, qui préfère à la Moselle son Alsace natale : Mlle Bolle devient sous-directrice au lycée de Strasbourg. Lui succède probablement à Sarrebourg Mme Perronneau, qui quitte, à son tour, la direction en 1922.

---

<sup>6575</sup> ADMo 11T81, le recteur de Strasbourg au préfet de la Moselle, 14.01.1920.

<sup>6576</sup> ADMo 11T81, le maire de Sarrebourg au commissaire de la République à Metz, 10.10.1919.

<sup>6577</sup> ADMo 11T81, le maire de Sarrebourg au commissaire de la République à Metz, 20.10.1919.

<sup>6578</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 19.09.1919.

<sup>6579</sup> ADMo 11T81, le préfet de la Moselle au maire de Sarrebourg, 23.10.1919.

<sup>6580</sup> ADMo 11T81, inventaire « des objets mobiliers appartenant à la Ville et se trouvant dans les locaux de l'école secondaire des filles installée avenue Poincaré et reprise par l'administration de l'Instruction publique de l'État français le 1<sup>er</sup> octobre 1919 », 25.11.1919.

<sup>6581</sup> ADMo 11T81, le recteur de Strasbourg au préfet de la Moselle, 11.12.1919.

<sup>6582</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 12.10.1920. À côté des membres de droit, les membres nommés sont Mme Tautot, Mme Samuel-Lévy, le conseiller général Gasser, le conseiller municipal Friedrich, le notaire Koehren et le comptable Schneider.

La fréquentation des cours s'élevait, en 1920/21, à 77 élèves, loin derrière le pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne et ses 244 élèves (sans compter les 64 élèves de la salle d'asile attachée à cette institution)<sup>6583</sup>. En pourcentage des filles scolarisées, hors salles d'asile, l'établissement privé congréganiste est à 47, les écoles communales catholique et protestante à 38 et les cours secondaires à 15 ; le collège de garçons, établissement scolaire le plus fréquenté de la ville, avec 256 élèves, représente quant à lui 47% des garçons scolarisés, hors salle d'asile (mais il n'a pas à affronter la concurrence d'un collège libre). Les statistiques ne font pas état des cours complémentaires, créés par l'inspecteur primaire de l'arrondissement et intégrés officiellement à l'école communale par décision du conseil municipal du 31 décembre 1920<sup>6584</sup>. L'association d'une telle structure, pour sa composante féminine<sup>6585</sup>, aux cours secondaires de jeunes filles aurait assurément dynamisé ces derniers ; mais leur statut étatique les plaçait forcément hors du champ des politiques municipales.

A la rentrée 1922, Mme Emilie Castelle succède à Mme Perronneau à la tête de l'établissement. La nouvelle directrice, une Languedocienne de trente-cinq ans, le connaît déjà bien, pour y enseigner depuis octobre 1919. Sa participation active à la mise en place de l'institution avait été appréciée. Au printemps 1924, on tente de convertir les cours secondaires en un collège de jeunes filles. L'initiative vient du directeur de l'Instruction publique de la Moselle, qui souhaite ainsi assurer « pour dix ans » l'existence de l'établissement<sup>6586</sup>. Suite à un entretien oral avec le maire, le fonctionnaire lui transmet cet exposé écrit de la question :

L'expérience que l'État a tentée à Sarrebourg depuis l'armistice en entretenant des cours secondaires, qui sont pour les jeunes filles ce qu'est le collège pour les garçons, a donné des résultats encourageants, puisque les cours secondaires groupent, depuis plusieurs années, une centaine d'élèves. Ces résultats seraient encore meilleurs si la Ville, qui, jusqu'à présent, est restée simple spectatrice des efforts faits par l'administration universitaire, voulait bien, comme toutes les autres villes où fonctionnent des établissements similaires, contribuer activement au succès de

---

<sup>6583</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 17.08.1921, avec présentation des chiffres du recensement du 6 mars 1921. La population de la ville est de 5 713 civils (4 301 catholiques, 1 067 protestants, 304 israélites, 41 sans religion) et de 2617 militaires.

<sup>6584</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 31.12.1920.

<sup>6585</sup> Pour l'histoire des cours complémentaires, voir la cote 1R50 aux AMSar.

<sup>6586</sup> ADMo 11T81, le directeur de l'Instruction publique de la Moselle au maire de Sarrebourg, 14.04.1924.

l'entreprise par les moyens dont elle dispose, c'est-à-dire en lui affectant un de ses immeubles, en lui donnant quelques subsides, en lui accordant son patronage.

Une occasion se présente d'installer l'établissement secondaire de jeunes filles dans un local digne de lui, salubre, attrayant, à la fois confortable et agréable. L'hôtel de la Division est vacant. Je me suis assuré qu'il pourrait, à peu de frais, être approprié à cette nouvelle destination. Le collège de jeunes filles y trouverait les salles qui lui sont nécessaires, et en outre une cuisine, où les élèves pourraient s'exercer et même, au besoin, préparer leur repas de midi, un vaste jardin, qu'elles pourraient apprendre à cultiver, précieux complément d'une éducation féminine. Ceux qui exprimeraient la crainte de voir livrer l'hôtel de la Division à des dégradations n'ont qu'à visiter le lycée de filles de Metz, qui, malgré une occupation de plusieurs années, est aussi net et aussi frais que s'il venait d'être terminé. La Ville aurait donc à fournir ce local ; elle aurait aussi, d'une façon générale, à pourvoir aux dépenses qui concernent le matériel ; mais M. le recteur, directeur général de l'Instruction publique, est disposé à lui accorder pour le loyer de l'immeuble et l'ensemble de ces dépenses une subvention de 15 000 Frs, de sorte que, d'après l'état ci-joint [...] établi très exactement, la somme annuelle que la Ville aurait à consacrer à l'entretien du collège ne dépasserait guère 5 000 Frs, c'est-à-dire la somme que la Ville versait à l'État sous l'ancien régime pour l'entretien de la *Höhere Mädchenschule*.

L'argumentaire se termine par une menace à peine voilée :

Il faut remarquer que l'État prend à sa charge, outre cette subvention de 15 000 Frs, toutes les dépenses relatives au personnel dont l'ensemble (traitements de base et compléments de traitements pour promotion, indemnités diverses, etc.) dépasse 100 000 Frs. Un refus de la Ville risquerait de détourner l'État d'entretenir plus longtemps à Sarrebourg un établissement d'enseignement secondaire pour jeunes filles. Vous mesurerez aisément le dommage matériel qui en résulterait pour le commerce local, en même temps que le dommage intellectuel et moral qui s'ensuivrait directement pour une partie intéressante de la population et indirectement pour l'ensemble de la cité.

Le directeur de l'Instruction publique de la Moselle charge le maire de « faire ressortir les avantages de [sa] proposition devant le conseil municipal ». Un projet de contrat avec le recteur est déjà rédigé<sup>6587</sup>. Le sous-préfet est mobilisé pour « user de [son] influence auprès du conseil municipal en vue de l'adoption des propositions de l'administration scolaire » et pour faire remonter, « le cas échéant, les difficultés que

---

<sup>6587</sup> ADMo 11T81, « Collège de jeunes filles de Sarrebourg. Projet de contrat », 1924.

rencontrerait la réalisation de ce projet »<sup>6588</sup>. Arrive la séance du conseil du 3 mai 1924. On y examine, pour une dernière fois, la question de l' « utilisation de l'hôtel de la Division » : « Trois solutions sont possibles : 1. Transformation de l'hôtel de la Division en collège de jeunes filles, 2. Transfert de la mairie, 3. Location du bâtiment pour logement ». Le maire expose le projet du directeur de l'Instruction publique... qui ne convainc pas : « Après une courte discussion, ce projet est rejeté. [...] A une grande majorité, le conseil décide le transfert de la mairie ». Le sous-préfet s'excuse de son impuissance<sup>6589</sup> :

Les démarches que j'avais entreprises auprès de M. le maire et plusieurs conseillers ont reçu un accueil des plus réservés, la lettre de M. le directeur de l'Instruction publique, qui contenait une menace peu déguisée à l'adresse de la Ville, ayant été très défavorablement commentée<sup>6590</sup>. J'ai eu de suite l'impression que le conseil municipal, dans sa presque unanimité, était hostile à l'affectation envisagée, d'autant plus que, depuis la suppression du siège de la Division, la question du transfert de la mairie avait été posée et avait, de suite, recueillie de nombreux partisans. La lettre de M. le directeur n'a fait que brusquer une décision qui semblait déjà devoir être irrévocable.

Les cours secondaires de jeunes filles continuent donc leur existence tranquille, toujours sous la direction de Mme Castelle. Sa personnalité suscite, certes, quelques réserves du côté de l'inspecteur d'académie, qui remarque, en février 1925 : « Je continue à regretter que Mme Castelle, femme d'officier, soit plutôt femme du monde que directrice : elle me paraît hésiter à imposer son autorité sur son personnel et à exiger de chacune de ses collaboratrices l'adoption des bonnes méthodes ». La note finit néanmoins sur une appréciation positive : « [...] depuis deux ans qu'elle dirige les cours secondaires de Sarrebourg, Mme Castelle a fait preuve de tact et d'habileté : elle a su éviter les incidents. Elle est estimée à Sarrebourg et possède la confiance des notables et des autorités locales ». La tonalité est la même pour la note de l'année suivante : « Si les cours secondaires de Sarrebourg, qu'elle dirige depuis quatre ans, ne se développent pas, c'est que les circonstances ne sont pas favorables à une extension de leur clientèle. Ils se maintiennent du moins et sans incidents : on doit en savoir gré à Mme Castelle, qui a su se faire estimer par sa tenue, sa réserve, sa pondération et son tact ».

---

<sup>6588</sup> ADMo 11T81, le préfet de la Moselle au sous-préfet de Sarrebourg, 26.04.1924.

<sup>6589</sup> ADMo 11T81, le sous-préfet de Sarrebourg au préfet de la Moselle, 08.05.1924.

<sup>6590</sup> « Il est certain que les termes n'en sont pas heureux », remarque le préfet dans la marge.

On en déduit que la population scolaire continue d'avoisiner, comme en 1923/24, « une centaine d'élèves », effectif avancé alors, souvenons-nous, par le directeur de l'Instruction publique de la Moselle. Dans ce cas, les cours secondaires de jeunes filles accusent une baisse importante à la rentrée 1925, puisqu'ils n'accueillent plus que 74 élèves<sup>6591</sup>.

La fréquentation ne tarde pas à se redresser, avec 94 élèves à l'automne 1927<sup>6592</sup>. La rentrée de cette année-là est particulière, car elle se fait sans directrice : Mlle Castelle a quitté Sarrebourg pour Verdun et on a trouvé personne pour lui succéder. L'un des professeurs, Mlle Massot, se voit confier provisoirement la direction. Elle l'exerce jusqu'au printemps 1928, date de la nomination de Mlle A. Vidal, jusqu'alors professeur au collège de jeunes filles de Haguenau. Les cours continuent de prospérer en cette fin des années 1920, comme en témoignent une photographie des élèves du jardin d'enfants en 1927/28, au nombre de 27, et une autre de la classe primaire inférieure en 1929/30, où l'on ne compte pas moins de 35 élèves, dont presque une moitié de garçons (16)<sup>6593</sup>. Cette année-là, l'effectif atteint 126 élèves. À la rentrée suivante (1930), alors que tous les autres établissements d'enseignement secondaire féminin d'Alsace-Lorraine adoptent – ou sont en passe d'adopter – le système administratif et financier français, la question se pose du statut de l'établissement sarrebourgeois, comme le rapporte Schlienger devant le conseil académique<sup>6594</sup> :

Rien n'a été décidé pour cet établissement, qui a été laissé intentionnellement à l'écart du fait qu'il n'est, à proprement parler, ni un collège, ni un cours secondaire, puisque la Ville de Sarrebourg ne supporte (contrairement à la loi), aucune charge. L'État loue les locaux et a supporté jusqu'ici toutes les dépenses ; mais lorsque l'expérience aura suffisamment duré et que la preuve sera faite qu'un établissement secondaire féminin est viable à Sarrebourg, il va de soi qu'une entente avec la Ville s'établira éventuellement et que cet établissement rentrera dans la légalité en ce qui concerne son régime financier.

---

<sup>6591</sup> ADBR 98AL321, procès verbal de la réunion du Conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925.

<sup>6592</sup> ADBR 98AL375, « tableau des établissements secondaires publics de l'académie de Strasbourg, états du personnel, effectifs des élèves, arrêtés à la date du 5 novembre 1927 ».

<sup>6593</sup> AMSar 29S, photocopies de photographies de classe des années 1920, 1930 et 1940, déposées par M. Henri Werlé, propriétaire des photographies originales.

<sup>6594</sup> ADBR 98AL321, rapport au conseil académique, déc. 1930, p. 28.

La viabilité se lit dans la hausse de la fréquentation : en 1931/32, elles sont 142 élèves à fréquenter l'institution. Mais malgré cela, à la fin de l'année scolaire, le destin prévu, en 1924, par le directeur de l'Instruction publique, en cas de refus de la transformation en collège, s'accomplit : les cours secondaires de jeunes filles de Sarrebourg ferment leurs portes, l'État, « en application des dispositions de la loi dite d'économie du 15 juillet 1932, "tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire" », ne souhaitant plus maintenir cette coûteuse anomalie. Schlienger explique, dans son rapport pour le conseil académique de décembre 1932<sup>6595</sup> :

Cette loi, rappelons-le, dispose, dans son article 6, qu' « à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1932, les dépenses administratives de toute nature sont frappées d'une réduction globale de 5% du montant de la rétribution du personnel ». Cette réduction devant être obtenue, en-dehors des économies qui pourraient être dégagées sur l'ensemble des chapitres, par « suppressions d'emploi, ralentissement du recrutement et révision des conditions de travail ».

Ces directives d'ordre général furent précisées, en ce qui concerne leur application à l'enseignement secondaire, par deux circulaires ministérielles [...]. La principale d'entre elles signalait, d'une part, certaines dispositions à prévoir qui n'auront force de loi qu'après un vote du parlement et aux termes desquelles, en particulier, seront supprimées dans les établissements d'enseignement secondaire de garçons et de jeunes filles les classes de mathématiques élémentaires et de philosophie qui ont reçu moins de 5 élèves dans les années scolaires précédentes. D'autre part, elle édictait la suppression, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1932, « des collèges et cours secondaires dans lesquels l'effectif des classes secondaires proprement dites n'a pas atteint 40 élèves le 5 novembre 1931 ».

Les cours secondaires de Sarrebourg, qui comptaient 29 élèves dans les classes secondaires au 5 novembre 1931, se trouvaient, en conséquence, dans les conditions visées par les nouvelles dispositions. Des renseignements furent adressés à ce sujet à M. le président du Conseil et M. le sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil décida, en date du 16 septembre 1932, la suppression des cours secondaires de Sarrebourg, avec effet du 1<sup>er</sup> octobre [1932]. Il va sans dire que toutes mesures ont été prises pour que les élèves ne supportent aucun préjudice du fait de cette suppression.

Les élèves des classes secondaires proprement dites ont été autorisées à se faire inscrire au collège de garçons. Les élèves des classes primaires (jusqu'à la septième incluse) ont été inscrites, selon le choix des familles, soit au collège de garçons, soit dans une école primaire publique. Le cours complémentaire mixte interconfessionnel de Sarrebourg pouvait accueillir les fillettes ne désirant fréquenter ni l'école publique, ni le collège de garçons. Enfin, comme la classe de onzième

---

<sup>6595</sup> ADBR 98AL321, rapport au conseil académique, déc. 1932, p. 7-9.

des cours secondaires de jeunes filles recevant des fillettes et des garçonnetts de six à sept ans n'existait pas jusqu'ici au collège de garçons, ladite classe de onzième fut transférée provisoirement à ce dernier établissement à partir du 1<sup>er</sup> octobre dernier. Ainsi, les intérêts des élèves des cours secondaires étaient entièrement sauvegardés de la classe de onzième à la classe de philosophie, c'est-à-dire à partir de l'âge de la scolarité obligatoire jusqu'au terme des études secondaires. La presque unanimité des élèves des cours secondaires fréquente le collège de garçons, depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Au début de décembre 1932, soit deux mois après la fermeture, Mlle Vidal établit « l'inventaire du matériel de l'État », la Ville s'appropriant à recouvrer le mobilier mis à disposition depuis 1919<sup>6596</sup>. Le collège de garçons de Sarrebourg, où les jeunes filles avaient déjà l'habitude de finir leurs études secondaires, s'ouvre donc plus largement au public féminin. Les photographies de classes de l'époque témoignent de la mixité qui y règne, comme dans cette troisième de 1937/38, où les filles représentent plus du tiers de l'effectif (elles sont 9, avec 14 garçons)<sup>6597</sup>.

#### (4) Les établissements secondaires de garçons qui accueillent des filles

A l'image du collège de garçons de Sarrebourg, un grand nombre d'établissements secondaires masculins de l'académie, perpétuant un usage inauguré sous le régime allemand, ouvrent leurs portes aux filles. La chose est essentiellement pratiquée dans les villes où il n'existe pas d'établissement secondaire féminin. Le sujet mériterait une étude approfondie, c'est-à-dire, dans la ligne fixée à mes recherches, une étude exhaustive, à laquelle les contingences temporelles de la thèse m'obligent à renoncer. Contentons-nous de quelques glanes, qui sont autant de pistes. Le collège de garçons Freppel à Obernai

---

<sup>6596</sup> AMSar 1R58, Mlle Vidal au maire de Sarrebourg, 06.12.1932.

<sup>6597</sup> AMSar 29S, photocopies de photographies de classe des années 1920, 1930 et 1940, déposées par M. Henri Werlé, propriétaire des photographies originales.

compte, en 1933/34, 34 filles sur ses 217 élèves<sup>6598</sup>. Les cahiers de distribution de prix du collège de Sainte-Marie-aux-Mines (la BNUS en conserve plusieurs) contiennent un certain nombre de noms féminins ; ils permettent même de suivre le parcours de quelques étudiantes qui ont décroché leur baccalauréat dans l'établissement.

La mixité de ces collèges de petites villes peut être restreinte, comme on le remarque à la lecture des cahiers de distribution de prix du collège de Bouxwiller<sup>6599</sup>.

En 1922 : « Les jeunes filles ne seront plus admises que dans la division A (latin) de sixième-troisième, et dans toutes les sections du 2<sup>e</sup> cycle (seconde, etc). Les études de la division B (sciences) sixième-troisième peuvent être faites par les jeunes filles à l'École primaire supérieure de jeunes filles, d'où les élèves peuvent passer dans les classes supérieures du Collège »<sup>6600</sup>.

En 1931 : « Les garçons sont admis au Collège à partir de l'âge de six ans. Ils peuvent faire toutes leurs études au collège, qu'ils quittent après le baccalauréat. Les jeunes filles qui désirent faire des études secondaires sont aussi admises au collège, mais seulement à partir de onze ans (entrée en sixième), de dix ans s'il y a de la place en septième »<sup>6601</sup>.

En 1932 : « Les garçons sont admis au Collège à partir de l'âge de six ans. Ils peuvent y faire toutes leurs études et le quittent après le baccalauréat. Les jeunes filles peuvent être admises depuis la septième (dix ans). Mais il s'agit de jeunes filles qui ont le désir et les capacités de faire des études secondaires sérieuses »<sup>6602</sup>.

---

<sup>6598</sup> Historique de l'établissement sur son site internet, <https://lyceefreppelobernai.wordpress.com/historique/>, consulté le 07.07.2015.

<sup>6599</sup> Je remercie vivement Monsieur Robert Bittendiebel, président de la Société d'Histoire de Bouxwiller et ancien documentaliste du lycée de cette ville, de m'avoir rendu attentif à cet exemple.

<sup>6600</sup> COLLÈGE DE BOUXWILLER, *Distribution des prix le 14 juillet 1922, à 9h ¾ dans la salle des fêtes du Collège*, Bouxwiller, 1922.

<sup>6601</sup> COLLÈGE DE BOUXWILLER, *Distribution solennelle des prix le lundi 13 juillet 1931*, Bouxwiller, Dürrenberger, 1931.

<sup>6602</sup> COLLÈGE DE BOUXWILLER, *Distribution solennelle des prix le mercredi 13 juillet 1932*, Bouxwiller, Dürrenberger, 1932.

En 1936, on lit que les filles peuvent être accueillies, « s'il y a de la place », dès la classe de onzième, c'est-à-dire à partir de six ans :

Mais comme il existe à Bouxwiller un cours complémentaire à l'école des filles, qui les prépare au brevet élémentaire, à l'école préparatoire d'institutrices, aux administrations diverses, il convient, dans l'intérêt même des enfants, de ne faire entrer au Collège que les jeunes filles bien douées, qui désirent faire sérieusement des études secondaires et les poursuivre, si possible, jusqu'au baccalauréat. Un séjour trop court au Collège les prépare mal à la vie, les prive du certificat primaire et des brevets. Elles risquent donc d'être sans diplôme.

Dans cette ville protestante, la mixité ne pose pas de scrupule moral, mais elle représente un danger pour la prospérité de l'ancienne école supérieure de filles transformée en école primaire supérieure, puis en cours complémentaire.

Deux lycées de garçons, dans l'académie de Strasbourg, ouvrent toutes leurs classes aux filles : ceux de Sarreguemines et de Thionville, indique le recteur en février 1933<sup>6603</sup>. Il s'agit de deux villes sans établissement secondaire pour les filles. Mais d'autres lycées de garçons pallient les manques de leurs homologues féminins : celui de Metz ouvre sa « classe de mathématiques élémentaires », celui de Haguenau ses « classes de philosophie et de mathématiques élémentaires » ; le collège de garçons de Saverne rend le même service au collège de filles de cette ville. Ainsi, à Haguenau comme à Saverne, dans les années 1930, toute fille qui souhaite passer la deuxième partie du baccalauréat doit fréquenter, pendant une année, un établissement secondaire masculin. Enfin, les lycées de garçons accueillent des filles dans leurs classes préparatoires aux grandes écoles, qui n'existent dans aucun lycée de filles : « Lycée de Metz, classe de mathématiques spéciales ; Lycée Kléber à Strasbourg, classe de mathématiques spéciales ; Lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg, classe de première supérieure »<sup>6604</sup>.

Ici également, pour les classes secondaires comme pour les classes préparatoires, il y aurait à enquêter sur le nombre d'élèves concernées et sur les conditions d'accueil et de

---

<sup>6603</sup> AN F<sup>17</sup> 14165, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Éducation nationale, 10.02.1933.

<sup>6604</sup> AN F<sup>17</sup> 14165, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Éducation nationale, 10.02.1933.

travail<sup>6605</sup>. Remarquons, en attendant, l'imperméabilité aux filles des lycées de garçons haut-rhinois.

**c) *Peu d'établissements, beaucoup d'élèves***

(1) Des E. P. S. plutôt que des collèges

En-dehors des grandes villes, les écoles publiques supérieures de filles de l'époque allemande deviennent presque toutes des écoles primaires supérieures. La question d'une transformation en collèges de jeunes de filles ne s'est guère posée. On a vu l'inspecteur d'académie, dans le cas de Sélestat, la soulever pour la repousser aussitôt : trop onéreuse pour la Ville, qui aurait toujours certaines dépenses de personnel à assumer. Or, là où les autorités scolaires souhaitent une transformation en collège, à Haguenau et à Saverne, elles argumentent justement en pointant les économies à réaliser pour les caisses municipales, déchargées du paiement des salaires. Si les écoles publiques supérieures de filles n'ont pas été largement converties en collèges de jeunes filles, c'est donc par une volonté de l'État : peut-être pour des raisons de coûts ; plus sûrement, en grande partie, du fait des conceptions pédagogiques des autorités scolaires. Car comment expliquer autrement l'absence de tout collège de jeunes filles dans les départements dans les départements du Haut-Rhin et de la Moselle ? La viabilité d'un établissement comme l'école municipale supérieure de Thionville ne faisait, pourtant, aucun doute : avec ses 256 élèves (12 de

---

<sup>6605</sup> Le recteur de Strasbourg n'indique pas, dans son courrier au ministère, les chiffres de la fréquentation féminine des lycées de garçons. Son collègue de Besançon, par contre, le fait (AN F<sup>17</sup> 14165, 16.02.1933). Les effectifs de filles dans les lycées de garçons de son académie sont très faibles : « [...] tous les lycées de garçons de l'académie de Besançon admettent les jeunes filles dans les classes d'enseignement secondaire ou dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Il y a actuellement 2 élèves dans la classe de mathématiques au lycée de garçons de Lons-le-Saunier, 17 dans les classes d'enseignement secondaire du lycée de Vesoul. 1 jeune fille suit les classes de grec du lycée de Belfort (troisième A), enseignement qui n'existe pas au cours secondaire de la Ville. Quant au lycée de Besançon, qui reçoit les jeunes filles depuis 1926, il n'en compte aucune actuellement ». Ces données, qui nécessitent d'être placées dans le contexte local de chaque établissement, peuvent servir pour une comparaison avec l'académie de Strasbourg.

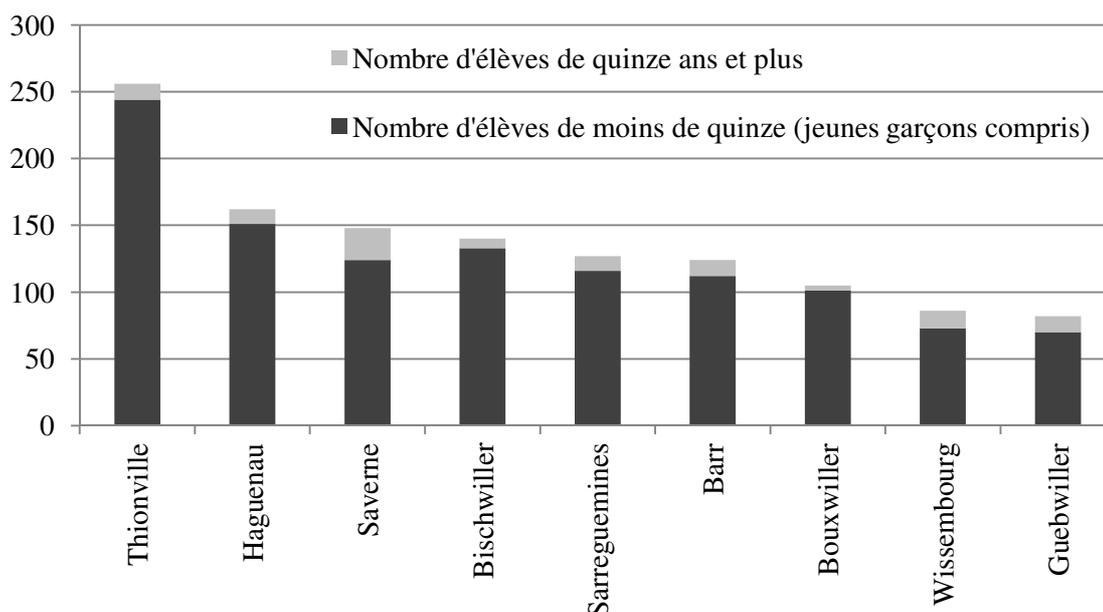
quinze ans et plus, dont 5 dans la première classe) à la rentrée 1917, elle était bien plus fréquentée que les écoles de Haguenau et Saverne.

Et il y avait beaucoup d'autres possibilités : Guebwiller avait certes perdu beaucoup d'élèves du fait de la guerre, mais sur les 82 élèves de la rentrée 1917, il y en avait 12 de quinze ans et plus (dont 4 de dix-sept ans dans la première classe, alors que quatre ans plus tôt, sur 153 élèves, les 5 plus âgées n'avaient que quinze ans) ; Sainte-Marie-aux-Mines avait aussi beaucoup perdu du fait de la proximité du front, mais avant la guerre, il y avait 108 élèves, dont 10 de quinze ans et plus ; Sarreguemines comptait 127 élèves, dont 11 de quinze ans et plus, à la rentrée 1917. Même dans le Bas-Rhin, l'enseignement secondaire aurait pu être bien plus largement développé, au regard des chiffres de la rentrée 1917. Il n'y avait pas besoin de descendre très au-dessous de Haguenau (162 élèves, dont 11 de quinze ans et plus) et de Saverne (148 élèves, avec, certes, le chiffre exceptionnel de 24 élèves de quinze ans et plus, dont 13 dans la première classe) pour trouver : Bischwiller, 140 élèves (7 de quinze ans) ; Sélestat, 124 élèves (5 dans la première classe, avec un âge moyen de « quinze ans et dix mois ») ; Barr, 124 élèves (12 de quinze ans et plus).

Il n'aurait pas été incongru, même, de transformer en collèges jusqu'aux écoles supérieures de filles de Wissembourg (86 élèves à la rentrée 1917, dont 13 de quinze ans et plus) et Bouxwiller (105 élèves à la rentrée 1917, dont 4 de quinze ans et plus), qui auraient navigué dans les mêmes eaux que le collège de jeunes filles de Neufchâteau. Pour preuve, le cas de l'école municipale supérieure de filles de Sarrebourg : 80 élèves, dont seulement 7 de quinze ans, à la rentrée 1917, une forte concurrence congréganiste, et pourtant l'établissement est transformé en cours secondaires de jeunes filles en 1919 et l'on essaie de convertir ceux-ci en collège quelques années plus tard !

Pourquoi pas une école primaire supérieure dans le cas présent ? Le commissaire de la République à Metz invoque une « enquête » auprès de la population pour justifier le choix de l'enseignement secondaire ; le cas sarrebourgeois était une urgence : il fallait réagir. Nul doute que la même « enquête », menée dans les autres villes moyennes d'Alsace-Lorraine, aurait donné des résultats similaires.

Une autre réalité du terrain a été oubliée par les autorités scolaires françaises : l'appétence pour le baccalauréat<sup>6606</sup>. En 1912, le nombre de filles qui préparaient cet examen dans les établissements de garçons était de : 23 à Guebwiller (plus qu'à Colmar), 12 à Sarreguemines et 8 à Wissembourg. Comparons avec les villes dont les écoles municipales supérieures de filles seront converties en collèges ou cours secondaires après 1918 : 11 à Sarrebourg, 9 à Saverne... et aucune à Haguenau !



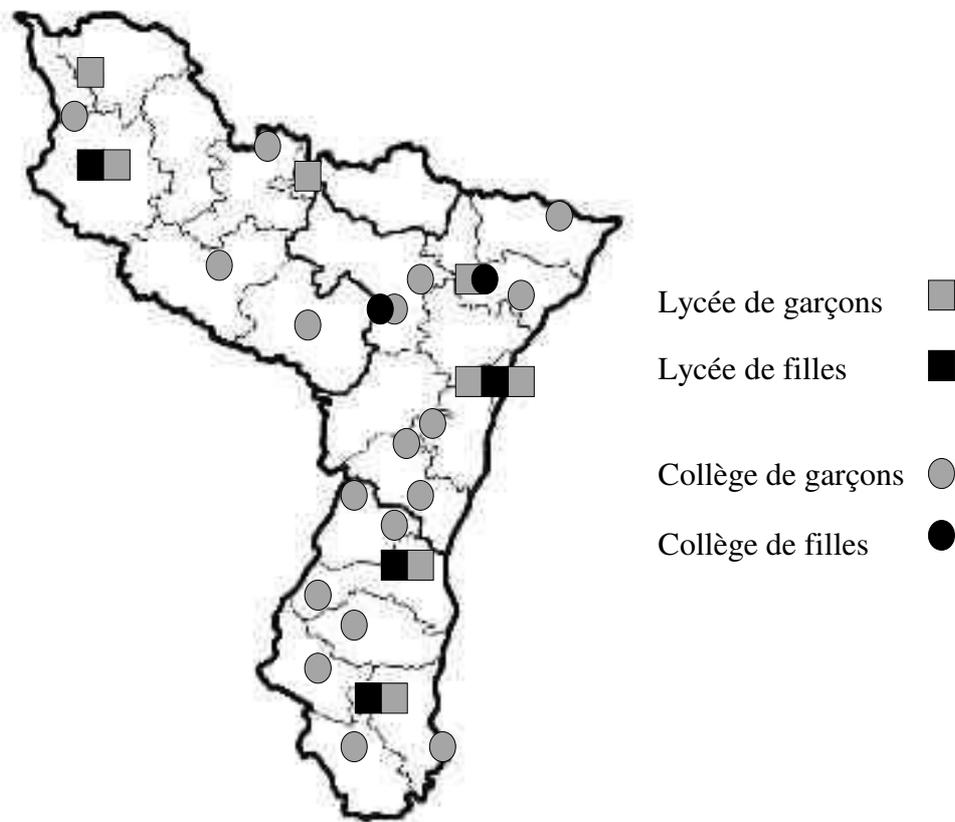
**Figure 49 : Les effectifs de quelques écoles supérieures de filles à la rentrée 1917, dans quelques villes moyennes d'Alsace-Lorraine (les sources n'offrent pas de données suffisamment précises pour Sélestat et Sainte-Marie-aux-Mines, qui devraient également figurer sur ce graphique).**

« Sous le régime allemand, les jeunes filles qui désiraient se préparer aux examens de l'enseignement des garçons étaient admises dans les établissements où fréquentaient ceux-ci [sic]. Comme les établissements secondaires actuels de jeunes filles préparent au baccalauréat, le régime précédent est appelé à disparaître de lui-même », annonçait Delahache quelques années après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France<sup>6607</sup>. La prévision s'avère fautive. Delahache pensait peut-être que les internats, qu'on ne

<sup>6606</sup> *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen. Siebenter Jahrgang 1913/14*, Strasbourg, Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1914, p. 228, tableau : « Die Mädchen an den höheren Schulen in Elsass-Lothringen i. J. 1912 ».

<sup>6607</sup> DELAHACHE Georges, *Op. cit.*, p. 133-134.

manquerait pas de développer dans les lycées de filles des grandes villes, concentreraient toutes les aspirantes de l'académie. Nous avons constaté soit l'échec (Colmar, Strasbourg), soit l'insuffisance (Metz) de telles structures. Par conséquent, « le régime précédent », censé illustrer les manques allemands dans l'enseignement féminin, ne pouvait que continuer de prospérer dans la majorité des villes, étant donné le très faible nombre des établissements d'enseignement secondaire féminin par rapport au nombre des établissements masculins : voir la carte Figure 50 ci-dessous.



**Figure 50 : Les établissements secondaires publics de garçons et de filles en Alsace-Lorraine en 1936.**

Au milieu des années 1920, les autorités scolaires prétendent avoir développé, avec l'enseignement primaire supérieur, une voie plus adaptée que l'enseignement secondaire pour les filles des petites et moyennes agglomérations. C'est ce qu'on déduit de l'explication donnée en décembre 1925 par le recteur Charléty sur le « fléchissement » de l'effectif, par rapport à l'avant-guerre, aux collèges de Barr, Bischwiller, Bouxwiller et

Sélestat, ainsi qu'au lycée de Thionville<sup>6608</sup>. Il indique la « création » d'écoles primaires supérieures de filles dans ces villes, avant de préciser : « Si l'on mentionne, ci-dessus, la création des écoles primaires supérieures de filles pour expliquer la diminution de l'effectif de certains établissements masculins, c'est pour tenir compte du fait que nombreuses étaient, en effet, les jeunes filles qui fréquentaient ces établissements en vue d'y acquérir les diplômes secondaires masculins ». La justification est malhonnête, à plusieurs titres.

Tout d'abord, parce qu'en 1912, les « nombreuses » filles n'étaient que 4 à la *Realschule* de Barr et 4 au *Gymnasium* de Thionville ; il n'y en avait aucune dans les établissements secondaires de garçons de Bischwiller, Bouxwiller et Sélestat<sup>6609</sup>. Ensuite, parce que les écoles primaires supérieures en question ne sont, comme on le sait, pas des créations à proprement parler. Enfin, parce que Charléty écrit dans le même rapport, quelques pages plus loin, que les filles peuvent toujours fréquenter « les établissements de garçons des villes où n'existe pas d'école secondaire de jeunes filles »... comme Barr, Bischwiller, Bouxwiller, Sélestat et Thionville.

## (2) De grands établissements

Les autorités françaises ont donc mis fin à la grande hétérogénéité de l'enseignement secondaire féminin en Alsace-Lorraine tel que développé à l'époque allemande, lorsqu'une institution de quelques dizaines d'élèves et une autre qui en comptait plusieurs centaines appartenaient à la même catégorie. Le nouveau modèle est celui des grands établissements, comme on l'observe sur la carte ci-après. L'homogénéité n'est toutefois pas complète, au-delà de la différence administrative entre lycée et collège. En effet, les collèges de Haguenau et de Saverne, contrairement aux quatre lycées, n'ont pas de classes de philosophie ou de mathématiques élémentaires pour préparer à la deuxième partie du baccalauréat (autrement dit, leur cursus est plus court d'une année), ce

---

<sup>6608</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925, p. 10 bis.

<sup>6609</sup> DELAHACHE Georges, *Op. cit.*, p. 133-134.

qui oblige leurs élèves à fréquenter pendant une année les établissements secondaires masculins de ces localités pour obtenir leur diplôme complet.

À l'autre bout du cursus, les « jardins d'enfants » n'existent dans tous les établissements que dans la décennie 1930. Parmi les lycées, Colmar et Mulhouse sont en avance. Leurs jardins d'enfants connaissent un beau succès, au point que le recteur envisage la création de nouvelles divisions à la rentrée 1927, « à condition toutefois que les crédits inscrits au budget puissent permettre ces créations de poste »<sup>6610</sup> : « Il sera d'ailleurs préférable de confier provisoirement ces nouveaux emplois à des institutrices en surnombre du cadre départemental du Haut-Rhin ; c'est la solution qui a déjà été adoptée pour ces classes et qui a donné toute satisfaction. Les effectifs des petites classes de nos établissements sont encore soumis à trop de fluctuations pour qu'il soit possible d'envisager une organisation définitive ».

La carte ci-après montre que le classement des établissements en fonction de leurs effectifs correspond au classement des villes en fonction de leur population, soit, dans l'ordre décroissant, Strasbourg, Mulhouse, Metz, Colmar, Haguenau et Saverne. Rappelons qu'avant la Grande Guerre, Mulhouse dépassait Strasbourg. En 1936, le lycée de Strasbourg est bien plus fréquenté que celui de Mulhouse. L'écart entre les deux aurait pu être plus important, si on se rapporte à la population de ces villes : Strasbourg étant deux fois plus peuplé que Mulhouse, on aurait pu s'attendre à un effectif deux fois plus important au lycée de filles<sup>6611</sup>. L'explication de cette différence réside dans le fait que la préfecture du Bas-Rhin possède un grand nombre d'établissements secondaires privés, dont un protestant, alors que Mulhouse n'abrite, comme institution concurrente de l'enseignement public, qu'un collège catholique. La fréquentation des lycées de Mulhouse et de Metz est plus ou moins la même, rapportée à la population de la ville : 0,92% dans le premier cas, 0,97% dans le second<sup>6612</sup> ; ne concluons pas, cependant, qu'une habitante de Mulhouse ou de Metz sur 100 est une lycéenne, car dans les effectifs des établissements, nombreuses sont les élèves de banlieue, voire de plus loin ; ces pourcentages n'ont d'utilité

---

<sup>6610</sup> ADBR 98AL376, le recteur de Strasbourg au président du Conseil, direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 06.09.1927.

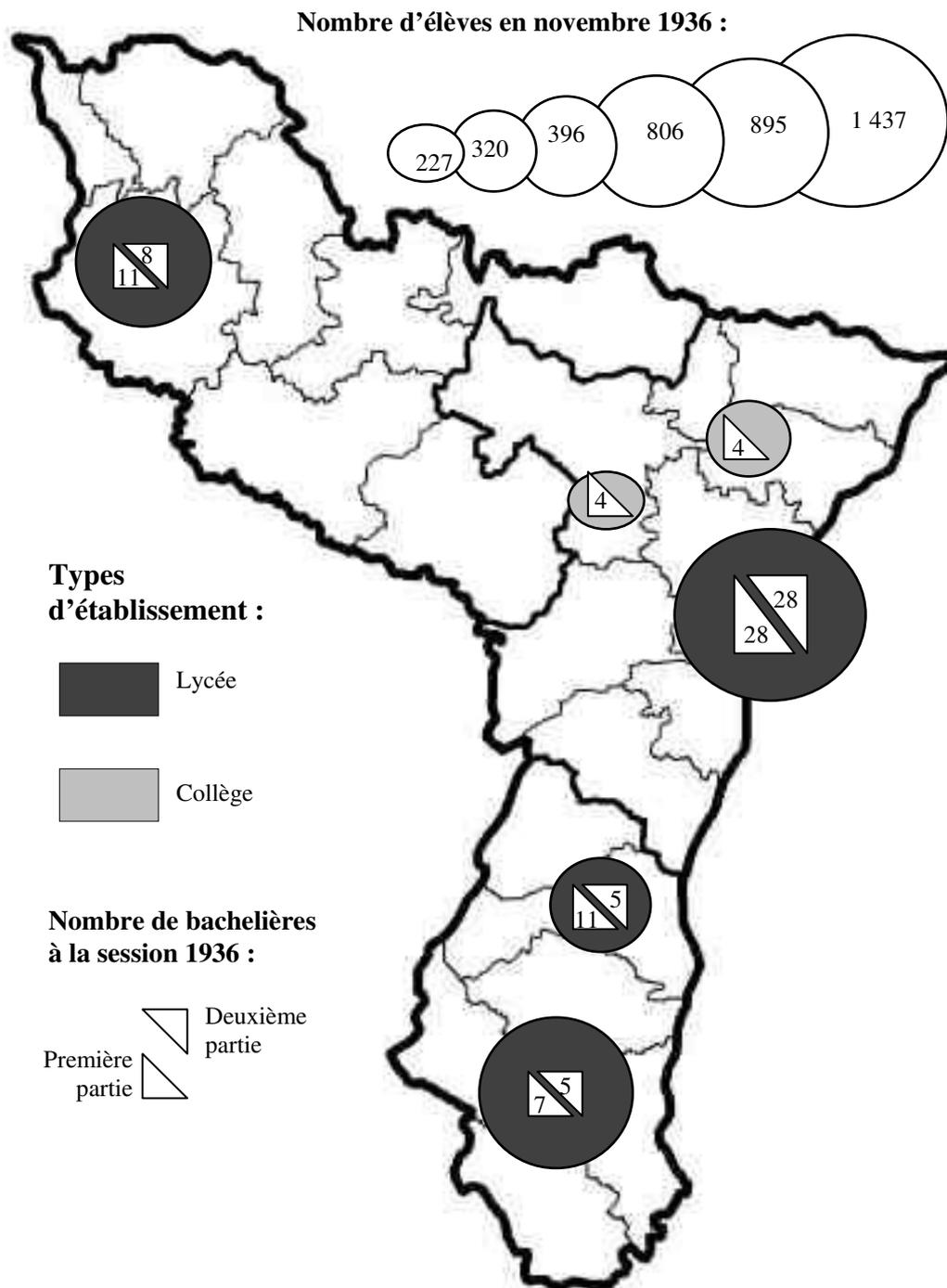
<sup>6611</sup> Recensement de 1936 : 193 119 habitants à Strasbourg ; 96 697 à Mulhouse.

<sup>6612</sup> Recensement de 1936 : 83 119 habitants à Metz.

que comparative. Le rapport effectif de l'établissement secondaire/population de la ville est plus faible à Colmar (0,8 %), plus fort à Haguenau (1,4%) et surtout à Saverne (2,5%)<sup>6613</sup>.

---

<sup>6613</sup> Recensement de 1936 : 49 448 habitants à Colmar ; 22 523 à Haguenau ; 9 141 à Saverne.



**Figure 51 : Les établissements secondaires féminins publics en Alsace-Lorraine en 1936.**

Si l'on regarde les résultats au baccalauréat de 1936, on ne retrouve plus qu'imparfaitement la hiérarchie des villes. Strasbourg, certes, domine très largement, en produisant plus de bacheliers (56) que tous les autres établissements de l'académie réunis (55). Mais Mulhouse se situe derrière Colmar, qui est presque à égalité avec Metz, tandis que Saverne se trouve à égalité avec Haguenau, une ville plus de deux fois plus grande. Naturellement, les chiffres d'une année ne brossent pas le tableau exact d'une période qui en compte une vingtaine. Les résultats du baccalauréat évoluent entre la session de 1920 et celle de 1939. On observera plus loin comment cet examen s'impose progressivement. Par contre, c'est ici le lieu d'analyser l'évolution des effectifs et de montrer les succès plus ou moins fulgurants des établissements d'enseignement secondaire féminin auprès du public.

### (3) Un succès croissant

Nous avons choisi, dans la partie précédente, de faire un état de la situation en 1936, parce que nous disposons de données sur les établissements privés pour la même année, ce qui permettra, plus loin, des analyses comparatives. Il s'agissait également de laisser s'écouler un certain temps après la période du *Reichsland*. Les chiffres de 1936 sont ceux d'un enseignement secondaire féminin en passe d'atteindre son sommet de fréquentation de l'entre-deux-guerres, comme le montre le tableau Figure 52 ci-dessous : 4 333 élèves dans les lycées et collèges de filles de l'académie à la rentrée 1937. Il nous faut observer comment on est arrivé là. On observe une progression par paliers : le premier est franchi au début des années 1920, le second autour de 1930, le troisième à la rentrée 1937.

Entre ces paliers, il y a des hausses timides (milieu des années 1920, milieu des années 1930) et quelques légères diminutions. Les autorités scolaires expliquent le « fléchissement » de la rentrée 1927 « par l'essor, dont il convient de se louer, d'ailleurs, pris par les quinze écoles primaires supérieures de filles, les quatre écoles primaires supérieures mixtes et les écoles techniques, [...] qui ont enlevé aux établissements

secondaires féminins une clientèle éphémère à qui convient mieux l'enseignement donné dans les autres écoles du second degré »<sup>6614</sup>. Dans ce cas, pourquoi la hausse fulgurante des années suivantes ? Parce que les classes d'âge nées après la période creuse de la Grande Guerre arrivent en âge scolaire et que leur afflux fait plus que compenser le fléchissement des classes secondaires, explique le rapport sur la situation de l'enseignement secondaire présenté au conseil académique en décembre 1929. On reste perplexe (et méfiant : souvenons-nous du rapport de 1925) devant ces explications d'ordre très général : la démographie joue incontestablement un rôle, mais ne peut pas être l'unique cause d'une brusque poussée. La baisse de 1932 s'explique par la fermeture des cours secondaires de jeunes filles de Sarrebourg. Enfin, on peut attribuer le tassement de 1938 au contexte international.

1919	1925	1926	1927	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
2304	3088	3118	3053	3446	3698	3924	3879	3952	4003	4079	4081	4333	4303

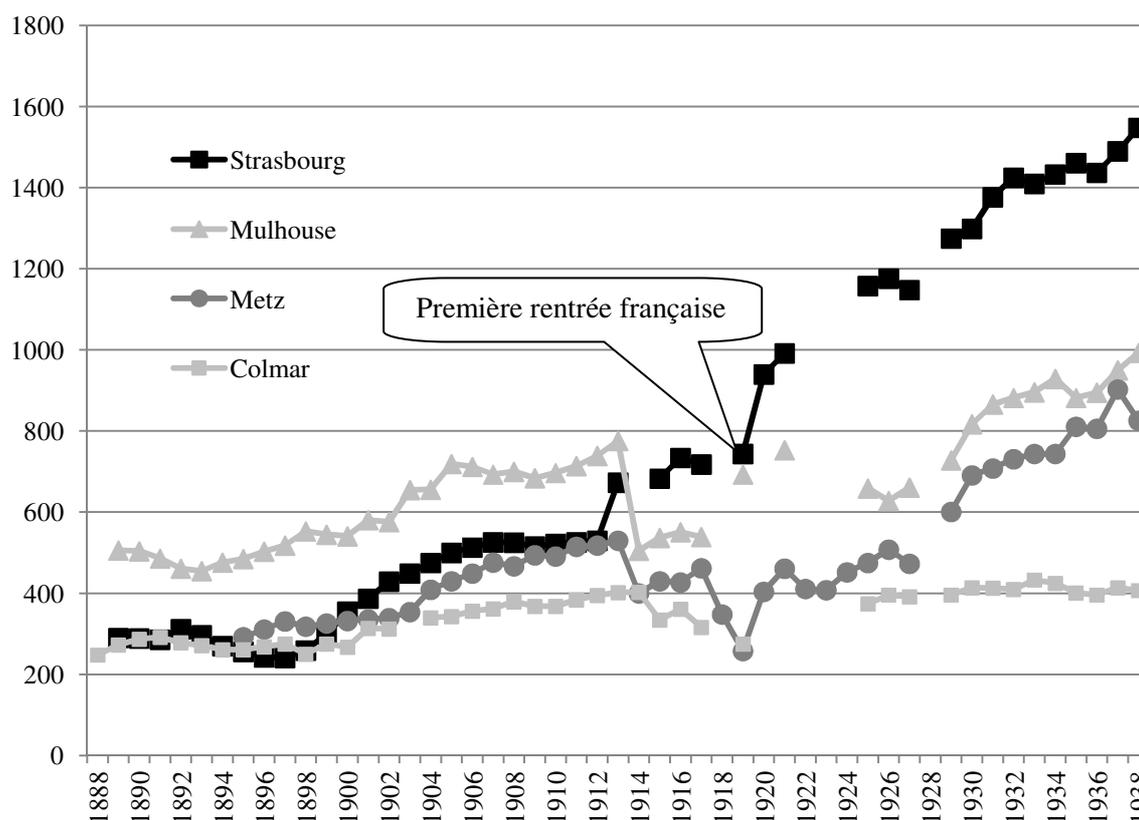
**Figure 52 : Le nombre total des élèves des établissements de l'enseignement public secondaire des filles en Alsace-Lorraine, par année. Les traits verticaux signalent des années manquantes.**

Le total des effectifs des établissements d'enseignement secondaire féminin cache des situations très différentes d'une ville à l'autre, comme on va le voir sur le graphique Figure 53 ci-dessous. En partant de 1888, celui-ci permet, tout d'abord, de dégager des continuités entre l'époque allemande et l'époque française (il inclut, pour 1888-1918, les effectifs des écoles normales supérieures et des écoles maternelles annexes, contrairement aux graphiques produits lorsqu'il s'agissait d'étudier uniquement cette première époque<sup>6615</sup>). À Strasbourg, après une période de tassement au début des années 1910, une hausse s'était manifestée à la veille de la Première Guerre mondiale. Cette dernière ralentit le mouvement, qui reprend après le conflit. La tendance à la hausse existait encore, avant 1914, à Mulhouse et, plus timide, à Metz et à Colmar. Dans ces villes, il faut attendre

<sup>6614</sup> ADBR 98AL375, conseil académique de Strasbourg, rapport sur l'enseignement secondaire, « année scolaire 1926-1927 », p. 10.

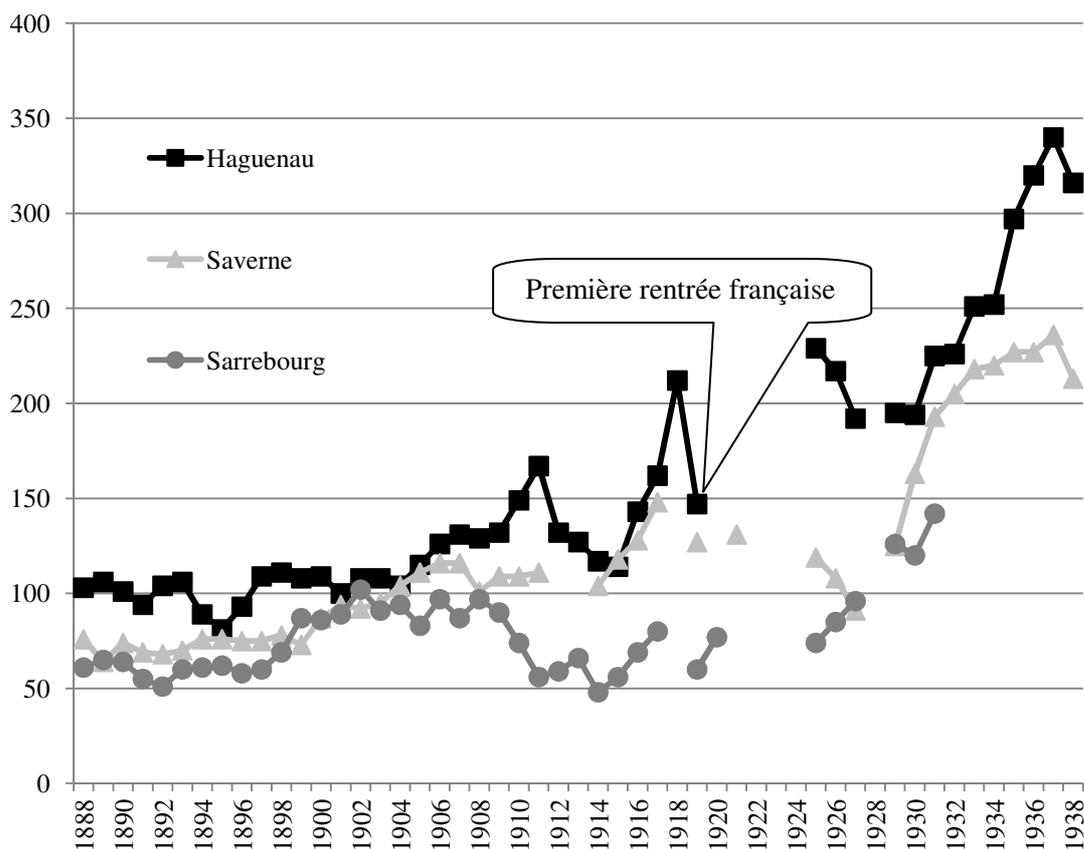
<sup>6615</sup> Dans la partie sur la période du *Reichsland*, nous comparions un grand nombre d'écoles supérieures de filles, dont la plupart ne possédaient pas d'écoles normales supérieures ou d'écoles maternelles ; nous avons donc éliminé les effectifs de ces annexes de nos statistiques. Or ici, la comparaison entre période allemande et période française nécessite de prendre en compte, pour les chiffres d'avant 1918, d'une part, la scolarité longue offerte jusqu'en 1918 par les écoles normales supérieures, proche du cursus français, et d'autre part, les écoles maternelles (jardins d'enfants), dont les effectifs sont compris dans les statistiques françaises.

plusieurs années après le retour à la France pour retrouver le niveau de fréquentation de la Belle Epoque finissante, notamment à Mulhouse et à Metz. À Haguenau, Saverne et Sarrebourg (où l'école supérieure de filles avait certes connu de meilleurs jours quelques années plus tôt) le mouvement à la hausse eut lieu pendant la Grande Guerre. Là aussi, la fréquentation paraît marquer le pas durant les années qui suivent la fin des hostilités.



**Figure 53 : L'évolution des effectifs des quatre plus grands établissements publics d'enseignement secondaire féminin d'Alsace-Lorraine (1888-1938)<sup>6616</sup>. Les données manquent pour certaines années. Il n'y a pas de données pour Metz avant 1895, car cette année est celle de la création de l'établissement.**

<sup>6616</sup> Les chiffres utilisés sont généralement ceux de la rentrée (octobre, novembre) ; c'est seulement lorsque ceux-ci restent introuvables que nous en utilisons d'autres (si nous avons la chance d'en trouver). Notons que les effectifs peuvent évoluer de manière conséquente au cours d'une année scolaire (par exemple, en 1919/20).



**Figure 54 : L'évolution des effectifs des trois établissements publics d'enseignement secondaire féminin d'Alsace-Lorraine qui restent des établissements secondaires après le retour à la France (1888-1938)<sup>6617</sup>. Les données manquent pour certaines années. Il n'y a pas de données pour Sarrebourg après 1931, car les cours secondaires ferment en 1932.**

La courbe dont la progression est la plus frappante est celle de Strasbourg, qui poursuit un mouvement quasi-continu de hausse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La période française se détache par la fulgurance de la progression. L'établissement gagne 800 élèves en moins de vingt ans et, ce faisant, il double de taille (le gain en élèves avait été moins important entre 1896 et 1918, mais la croissance relative plus forte). La Première Guerre mondiale a porté un sérieux coup à l'école supérieure de filles de Mulhouse, qui s'est fait brusquement dépasser par Strasbourg : cette modification du classement aurait quand même eu lieu sans le conflit (avec la construction d'une seconde école municipale supérieure de filles à Strasbourg),

<sup>6617</sup> Voir la note précédente.

mais elle aurait pris plus de temps. L'établissement mulhousien met plus de dix ans, après l'armistice, pour retrouver son niveau de fréquentation de 1913/14. Mais dès lors, il connaît une décennie faste, gagnant 200 élèves pour frôler le millier. Metz connaît plus ou moins le même destin : traumatisme de la guerre ; lente remontée à la surface (en partant de l'abîme de la rentrée 1919) ; belle décennie 1930, gagnant plus de 200 élèves et allant taquiner Mulhouse, alors qu'on était plus proche, peu d'années auparavant, de l'effectif de Colmar. La courbe colmarienne contraste avec les autres par son horizontalité : l'établissement atteint son maximum avant la Première Guerre mondiale, le retrouve dans les années 1920 et le conserve jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; le mouvement de hausse des années 1930 ne touche pas la préfecture du Haut-Rhin.

On l'observe, par contre, à Haguenau et à Saverne, où la décennie 1920 fut, pour autant qu'on sache, dans la continuité des dernières années du régime allemand. Mais les deux collèges ne connaissent pas les mêmes tendances : Saverne se situe loin derrière Haguenau au milieu des années 1920 ; mais les effectifs haguenviens se tassent quand les savernois remontent ; au début des années 1930, le collège de Saverne est presque aussi grand que celui de Haguenau ; dans la seconde moitié de la décennie, les effectifs savernois se stabilisent alors que les haguenviens connaissent une belle progression, recreusant l'écart.

Sarrebourg, établissement disparu, n'est plus dans la course : pourtant, à la fin des années 1920, les cours secondaires faisaient jeu égal avec le collège de Saverne. Rien d'étonnant à cela, puisque les deux agglomérations sont de dimension comparable.

## 4. Les établissements privés

### a) *La conversion des anciens établissements*

#### (1) Les institutions congréganistes

Rappelons la situation de l'enseignement secondaire féminin congréganiste à la fin de la domination allemande : 29 écoles supérieures de filles et *gehobene Mädchenschulen*. Trois congrégations à vocation principale d'enseignement primaire tiennent la plupart de ces établissements. Ce sont les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé (Colmar, Haguenau, Mulhouse, Ribeauvillé, Rouffach, Strasbourg), les Sœurs de la Providence de Peltre (Boulay, Bouzonville, Dieuze, Forbach, Morhange, Peltre (activité interrompue par la guerre), Thionville) et les Sœurs de Sainte-Chrétienne (Bitche, Metz (quatre institutions), Rustroff, Saint-Avold, Sarreguemines). À côté, il y a les Sœurs de la Doctrine Chrétienne (Sarrebourog, Strasbourg), les Chanoinesses augustines de Notre-Dame (Molsheim, Strasbourg), les Sœurs de la Miséricorde (Metz), les Sœurs du Saint-Sacrement (Rosheim), les Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel (Fénétrange) et les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny (Lutterbach). Les Dames du Sacré-Cœur, implantées à Metz, Montigny et Kientzheim, tenaient, dans les deux dernières communautés, avant la Première Guerre mondiale, des pensionnats, qui n'étaient pas reconnus en tant qu'écoles supérieures de filles, mais qui en avaient, en fait, le caractère.

La dernière partie du chapitre sur « l'adoption du système français dans l'enseignement secondaire féminin » en Alsace-Lorraine a relativisé la valeur à accorder aux différentes listes d'établissements privés secondaires de filles dressées par les services de l'État. Encore une fois, c'est la recherche monographique qui permettra de définir le caractère des institutions avec le plus de sûreté. Y prépare-t-on au baccalauréat ? Telle est la question qui doit nous guider. Et les brevets ? Pour l'administration préfectorale de la

Moselle, en 1925, la préparation aux brevets paraît suffire pour parler d'enseignement secondaire féminin, puisqu'on lit, dans l'*Annuaire administratif* de cette année, cette notice présentant le « Pensionnat de la Miséricorde » sous la rubrique des « établissements d'enseignement secondaire privé »<sup>6618</sup> :

L'enseignement est donné par des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde. [...] Outre le pensionnat, l'établissement comprend un externat qui compte dix classes de filles, une école enfantine de garçons (six à neuf ans), une école maternelle. Les élèves sont préparées aux divers examens : Certificat d'études, Brevets élémentaire et supérieur. Un cours commercial et un cours pratique de travaux à l'aiguille sont établis depuis octobre 1924.

Mais les acteurs du privé commencent, eux-mêmes, à identifier la préparation aux brevets à l'enseignement primaire supérieur, comme dans le secteur public.

Les Sœurs de la **Divine Providence de Ribeauvillé** possédaient jusqu'en 1918, en Alsace-Lorraine, six institutions reconnues comme établissements d'enseignement secondaire. Sous le nouveau régime français, ce statut n'est plus accordé qu'à l'école de Colmar. Tout de suite après l'armistice, « l'école supérieure des filles des Sœurs de Ribeauvillé » prépare au aux brevets français, comme sa concurrente municipale<sup>6619</sup>. En 1919, elle prend, officiellement, le nom, déjà en usage, d'École ou Institution/Institut Saint-Jean<sup>6620</sup>. Cette même année, « 30 sur 40 élèves subirent avec succès les épreuves du brevet élémentaire (la première [classe] + les trois années de la *Selecta*) et 15 sur 20 celles du brevet supérieur », rapporte la chronique de l'établissement<sup>6621</sup>. De 1919 à 1921, 56 élèves réussissent le brevet élémentaire et 22 le brevet supérieur<sup>6622</sup>, toujours préparées dans la *Selecta* ou « école normale ». En janvier 1922, Sœur Josépha Kleinhaus, supérieure

---

<sup>6618</sup> FRANCELIN Louis, *Annuaire administratif du département de la Moselle*, Metz, Paul Even, 1925, 4<sup>e</sup> année, p. 70. Les autres établissements qui apparaissent sous la même rubrique n'ont pas de notice, à l'exception du Collège Saint-Clément, un établissement de garçons.

<sup>6619</sup> AMC 30.60, J. Christ (La Bresse) au maire de Colmar, 11.06.1919. Il demande « la liste des écoles ou institutions où [il] pourr[ait] mettre [sa] fillette en qualité d'interne, en vue d'obtenir son brevet élémentaire ». Le vice-président de la commission municipale répond (18.06.1919) : « 1. L'école supérieure des filles, 2. L'école supérieure des filles des Sœurs de Ribeauvillé » ; mais « la dernière école seulement prend des élèves à titre d'internes ».

<sup>6620</sup> MARTIN Félix, *Op. cit.*, p. 54.

<sup>6621</sup> Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar, *Chronique 1913-1958* (non publiée), partie « 1918-1940 ».

<sup>6622</sup> AAS dossier sur les Sœurs de Ribeauvillé, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé (Sœur Josépha Kleinhaus) au recteur de Strasbourg, 23.01.1922.

générale de la congrégation, réagit à une « circulaire relative à la classification des écoles d'Alsace », qui annonce la fin de cette annexe comme institution de formation d'enseignantes<sup>6623</sup>. Elle-même ancienne directrice de l'établissement colmarien, elle revendique, en se plaçant « sur le terrain du statu quo légal », que l'administration scolaire française maintienne à l'école normale de l'Institution Saint-Jean son « titre » et ses « droits ». La religieuse dresse un historique en forme de réquisitoire :

Depuis la création de ce cours normal jusqu'à l'armistice, 1892-1918, près de 300 religieuses et jeunes filles y passèrent avec succès l'examen supérieur et furent toutes placées, soit par la maison-mère de Ribeauvillé dans nos divers externats et pensionnats, soit par l'administration scolaire elle-même, qui, suivant les besoins qui se produisaient, leur assignait des postes aux écoles primaires publiques, aux *Mittelschulen* et aux *Höhere Töchterschulen*. L'école de Colmar avait donc été assimilée aux écoles normales de l'État, ce qui ressort, d'ailleurs, de toutes les ordonnances – *Verfügungen* – adressées par le Ministère d'Alsace-Lorraine à la direction de l'école et dans lesquelles les titres *Lehrerinnenseminar*, *Lehrerinnenbildungsanstalt für Lehrerinnen an höheren Mädchenschulen*, reviennent à chaque page.

Vient ensuite l'inévitable couplet patriotique : « Est-il besoin d'ajouter, Monsieur le recteur, que cette école normale a été un de nos établissements d'Alsace où l'esprit français et le culte de la langue française avaient trouvé droit d'asile » etc. « Et voici », conclut la supérieure générale, « que cette école, si longtemps florissante, est menacée d'être découronnée, car les parents des élèves reculent devant un stage à passer dans une école normale [ndlr : rendu obligatoire après l'accomplissement du cursus à Saint-Jean], alors que l'Institution de Colmar a été, elle-même, pendant une durée de vingt-cinq ans, école normale reconnue par l'État ». Finalement, Sœur Josépha Kleinhans se décide, à la rentrée 1923, « à accepter la nouvelle réglementation des examens »<sup>6624</sup>. C'est la fin de l'école normale annexée à Saint-Jean, mais pas celle de la préparation aux deux brevets.

Mais l'École Saint-Jean a également pris, depuis la rentrée 1919, le tournant de l'enseignement secondaire. En effet, sur l'organigramme de 1919/20, quatre « classes

---

<sup>6623</sup> *Ibid.*

<sup>6624</sup> AAS dossier sur les Sœurs de Ribeauvillé, la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé (Sœur Josépha Kleinhans) à l'évêque de Strasbourg, 31.10.1923. La religieuse se félicite de l'attitude bienveillante du recteur. Sœur Josépha Kleinhans transmet, avec sa lettre, un courrier que lui a adressé l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin (24.10.1923). Ce document répond à différentes interrogations d'ordre pratique.

secondaires » sont couronnées à la fois par l'« école normale » et par un « cours du baccalauréat »<sup>6625</sup>. En 1921, l'institution colmarienne produit ses deux premières bacheliers (première série)<sup>6626</sup>. Au cours de la décennie 1920, la « section secondaire » se développe, avec l'ouverture d'une classe de Philosophie, tandis qu'il arrive à l'administration municipale d'utiliser l'appellation « collège de jeunes filles »<sup>6627</sup>. En 1929/30, l'établissement comprend six classes secondaires, une « section primaire supérieure » de six classes également, ainsi que des « classes maternelles et primaires » élémentaires. La « statistique » de cette année provient d'une monographie manuscrite, rédigée, en 1929 et 1930, par un colonel en retraite<sup>6628</sup>. L'auteur poursuit : « Les cours sont donnés par 32 professeurs. L'établissement prépare au brevet élémentaire et au brevet supérieur, au baccalauréat (séries A et B) et au diplôme de sténodactylographie ». L'Institution a toujours son internat (36 élèves)<sup>6629</sup>.

Les acquisitions immobilières dans la rue Saint-Josse (un immeuble en 1931, une petite maison et un hangar en 1935), l'installation du chauffage central et de l'eau courante (1933-1935), le couronnement de la série primaire supérieure par une « section commerciale » et l'ouverture d'une nouvelle école maternelle en 1930 témoignent de la prospérité de l'établissement. Des élèves des classes secondaires et primaires supérieures reçoivent, entre 1930/31 et 1934/35 (municipalité autonomiste), des bourses communales, sur proposition de la supérieure de la communauté ou de la « directrice des études », Sœur Marie Henriette Siebold<sup>6630</sup>. Cette dernière devient, en 1937, supérieure générale de la congrégation. En 1938, l'Institution Saint-Jean est fréquentée par 750 élèves.

---

<sup>6625</sup> AMC 30.5111/3, « Ecolage », comparaison entre le « Lycée Bartholdi », l'« Institution Saint-Jean » et le « Lycée de jeunes filles » dressée au printemps 1920.

<sup>6626</sup> Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar, *Op. cit.*, partie « 1918-1940 ».

<sup>6627</sup> AMC 30.60, dossier « Collège de jeunes filles. Pensionnat [sic] des Sœurs de la Divin [sic] Providence ».

<sup>6628</sup> MARTIN Félix, *Op. cit.*, p. 54.

<sup>6629</sup> ADPR dossier « communauté Saint-Jean », cahier « Internes », liste des internes de l'Institution Saint-Jean de Colmar de 1919 à 1938.

<sup>6630</sup> AMC 30.60, Sœur Marie Alphonsa, supérieure de l'Institution Saint-Jean, au maire de Colmar, 24.02.1931 : « J'ai l'honneur de vous adresser l'expression de ma vive gratitude au sujet de la faveur très appréciable qui vient d'être si généreusement accordée aux élèves que je m'étais permis de vous mentionner dans ma requête du 27 novembre 1930 ». En novembre 1931, Sœur Marie Henriette, « directrice des études », propose des élèves des classes de : troisième année secondaire, troisième année primaire supérieure, cinquième année secondaire, première année secondaire, première année du brevet supérieur, deuxième année primaire supérieure (deux fois).

La chronique de l'établissement, plutôt avare de renseignements, relate avec précision l'année 1939/40 : rentrée reportée au 1<sup>er</sup> novembre 1939 ; « bombes, alertes continues », en mai 1940 ; « préparation fiévreuse aux examens, les manipulations [en physique-chimie] avaient lieu, Bacc., B.E., B.S. fixés au 17 juin ». Mais l'ordre de fermeture tombe deux jours avant. Le 17 juin sera le jour de l'arrivée des Allemands à Colmar... La fermeture définitive de l'Institution Saint-Jean sera ordonnée par le nouveau pouvoir le 28 août.

L'institution privée que possède la congrégation à Strasbourg, le Pensionnat « La Providence », est bien une école primaire supérieure, où l'on prépare aux deux brevets<sup>6631</sup>. Elle ne figure sur aucune liste d'établissements secondaires de filles, qu'elles soient dressées par le rectorat ou par l'évêché. Mais le doute sur la nature de son enseignement titille la municipalité de Strasbourg. On trouve ainsi La Providence, au milieu des années 1920, figurant sur une liste d'établissements secondaires apparemment établie pour les services de la Ville, avec la mention « collège »<sup>6632</sup>. En octobre 1933, la division en charge de l'hygiène se pose « la question de l'inspection médicale [...] du pensionnat "La Providence" et de l'école des Adventistes » et demande à la division IV, en charge de l'Instruction publique, « si ces écoles sont à considérer comme des institutions de l'enseignement primaire ou secondaire ». La division IV est incapable de répondre : le maire doit écrire au préfet<sup>6633</sup>.

La spécialisation des Sœurs de Ribeauvillé dans l'enseignement primaire supérieur s'explique, à Strasbourg, à Mulhouse et ailleurs, par le développement relativement faible des grandes classes des écoles supérieures de filles de la congrégation à l'époque du *Reichsland*. L'exception colmarienne n'est pas un hasard : c'est la seule institution à avoir été flanquée d'une école normale supérieure.

Prendre le virage de l'enseignement secondaire après 1918 aurait été risqué à Strasbourg, en raison de la concurrence de plusieurs établissements congréganistes mieux

---

<sup>6631</sup> KISTLER Christiane, *Op. cit.*, p. 137.

<sup>6632</sup> AMS 2MW615, « Ville de Strasbourg. Écoles privées », liste s. d. de treize établissements, répartis entre écoles de garçons et écoles de filles.

<sup>6633</sup> AMS 2MW639, le maire de Strasbourg au préfet du Bas-Rhin, 26.10.1933.

préparés à cela ; aussi, quand les Sœurs de Ribeauvillé fondent dans cette ville, en 1933, une seconde institution, Sainte-Clotilde, elles creusent le sillon primaire supérieur<sup>6634</sup>. Le créneau existait à Mulhouse (Sainte Jeanne-d'Arc), mais une scolarité longue n'était pas dans la tradition de la maison : on laisse le Collège d'Hulst, une institution venue d'Outre-Vosges, organiser ce pan manquant à l'enseignement catholique.

Quant aux pensionnats de Ribeauvillé (Sainte-Marie) et de Rouffach (Saint-Joseph), leur fonctionnement (courts séjours d'internes rurales) excluait toute prétention à un enseignement secondaire : on y prépare au brevet élémentaire<sup>6635</sup>.

Et Haguenau ? Le Pensionnat Sainte-Philomène, favorisé par la municipalité<sup>6636</sup> (qui reconnaît à l'établissement, en 1921, « le mérite d'avoir [...] introduit en notre ville l'enseignement secondaire de jeunes filles »<sup>6637</sup>), suit la même voie que les institutions précédentes : enseignement primaire supérieur préparant au seul brevet élémentaire. Mais, dans les années 1930, l'évêché nourrit pour lui de plus hautes ambitions. En mars de cette année, le vicaire général Kolb écrit à la supérieure générale de la congrégation<sup>6638</sup> :

---

<sup>6634</sup> « Institut St. Clothilde. Der Schulbau demnächst fertiggestellt », *Elsässer*, 29.09.1933 : « Der Unterricht bewegt sich nach den Richtlinien des "Enseignement Primaire Supérieur". Die Anstalt bereitet auf das Brevet Elémentaire und das Brevet Supérieur vor. Sehr begrüßenswert ist, dass dem Unterricht auch ein Daktylographikursus und ein allgemeiner Handelskursus angegliedert sind, wodurch sich die Schülerinnen auch auf die verschiedenen Bureauberufe vorbereiten können. Eine gediegene Ausbildung sowohl in moralischer wie in wissenschaftlicher Hinsicht ist sichergestellt, da die Rappoltsweiler Schulschwestern, deren pädagogische Fähigkeiten nimmer speziell betont zu werden brauchen, den Unterricht übernommen haben. Die Direktorinstelle ist besetzt durch Schwester Marie-Ernesta [Fenger], der früheren Studienleiterin der "Providence" ». AMS 2MW615, « Écoles privées à Strasbourg », s. d.. Cette liste du milieu des années 1930 recense trois écoles primaires supérieures à Strasbourg, toutes trois de jeunes filles : La Providence, Sainte-Clotilde et Sainte-Anne.

<sup>6635</sup> « Le Pensionnat de Rouffach depuis sa fondation en 1850 », *Bulletin du Centenaire de l'Amicale des Anciennes du Pensionnat Saint-Joseph de Rouffach*, N°5, sept. 1950, p. 8-10, et ADPR, casier Ribeauvillé, dossier « Vie Pensionnat, centenaire 1964 », texte non paginé « : « Le centenaire du pensionnat Sainte-Marie à Ribeauvillé ».

<sup>6636</sup> ADBR 98AL331, sous-dossier, « subvention du conseil municipal d'Haguenau à une école primaire supérieure », 1930.

<sup>6637</sup> ADPR dossier « 6M HAG PHIL 1811-1966 », le maire de Haguenau à la supérieure du pensionnat Sainte-Philomène, 26.10.1921 : « [...] le conseil municipal [...] considérant que le Pensionnat Ste. Philomène a le mérite d'avoir, en 1865, le tout premier, introduit en notre ville l'enseignement secondaire de jeunes filles, avec le but principal d'éducation [...] a décidé [...] de mettre annuellement à la disposition du Pensionnat Ste. Philomène 10 bourses entières d'un montant égal à l'écolage existant ».

<sup>6638</sup> ADPR dossier « 6M HAG PHIL Autorisation d'enseigner, 1893-1933. Occupation allemande », le vicaire gén. du diocèse de Strasbourg à la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé, 25.03.1930.

A plusieurs reprises, Monseigneur l'Évêque vous a exprimé le désir qu'à Haguenau, dans votre établissement, soit ouvert un cours de latin, afin de ménager aux jeunes filles la possibilité de préparer leurs examens secondaires sous la direction de vos Sœurs, au lieu d'être obligées de suivre les cours du Collège laïc. Les instances des familles se font, de jour en jour, plus pressantes. Monseigneur lui-même est intimement convaincu, non seulement de l'opportunité, mais de la nécessité de la chose. Sa Grandeur m'a chargé de vous demander, avec insistance, de bien vouloir mettre le problème à l'étude et de prévoir le nouvel arrangement pour l'ouverture des classes en automne. Si vous ne disposez pas de Sœurs qualifiées pour enseigner le latin, vous trouverez certainement des professeurs prêts à s'engager de vous aider.

La réponse de la supérieure générale n'a été trouvée dans les archives consultées. Dommage pour notre connaissance de l'établissement, car elle fut, à lire la réponse du vicaire général, très éclairante<sup>6639</sup> : « Je vous remercie bien vivement de la réponse si complète et si détaillée que vous avez bien voulu donner à ma lettre du 25 mars. Monseigneur l'Évêque a pris grand intérêt aux efforts que tentent vos religieuses, à Haguenau, pour satisfaire à toutes les exigences raisonnables. Personnellement, je vous sais bien gré d'avoir fourni, pour éclaircir la situation une fois pour toutes, des renseignements si précis ». Sainte-Philomène n'a pas ouvert de section secondaire.

Comme leurs consœurs alsaciennes, les Sœurs de la **Providence de Peltre** ne développent l'enseignement secondaire que dans une seule de leurs nombreuses institutions, celle de Thionville.

Les Sœurs de **Sainte-Chrétienne** font de même, en choisissant de concentrer la préparation au baccalauréat dans leur pensionnat messin de la rue Saint-Gengoulf. Le journal de l'établissement permet de connaître son évolution. Durant l'hiver 1918/19, les locaux sont remis en état par des militaires. Le 15 janvier 1919 est le « jour de la première rentrée des pensionnaires depuis cette terrible année 1914 »<sup>6640</sup> : « Les classes sont prêtes, mais non les dortoirs ni les salles. Quatre dortoirs du Noviciat, mis à notre disposition par Révérende Mère, seront occupés par les pensionnaires et quelques maîtresses. Le nombre de pensionnaires, faute de place, est limité à 36 jusque Pâques ». Le même jour, « les

---

<sup>6639</sup> ADPR dossier « 6M HAG PHIL Autorisation d'enseigner, 1893-1933. Occupation allemande », le vicaire gén. du diocèse de Strasbourg à la supérieure gén. des Sœurs de Ribeauvillé, 11.04.1930.

<sup>6640</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1919-1921-1922*.

élèves présentes, externes et demies, sont réunies à la salle d'attente, seule disponible, pour être nommées suivant leurs classes ». Celles-ci sont réorganisées conséquemment au changement de souveraineté : « Deux classes préliminaires pour les élèves commençant le français, désormais langue dominante ; cours préparatoire au brevet pour examens à la fin de cette année scolaire déjà, si possible. Le cours pratique est supprimé »<sup>6641</sup>.

Dix jours après cette rentrée, « la nouvelle enseigne du Pensionnat, en langue française, prend la place qui lui revient, au-dessus de la porte d'entrée rue Saint-Gengoulf ». Les élèves, pensionnaires et externes, continuent d'arriver. Un nouveau personnel se constitue, avec quelques difficultés : à la rentrée de Pâques 1919, « la maîtresse de seconde attendue n'est pas encore arrivée ; en attendant, les maîtresses suppléeront de leur mieux ». Le journal s'interrompt à l'été 1919 pour ne reprendre qu'au début de l'année 1921. On commence alors par « un coup d'œil rétrospectif sur 1919 et 1920 », portant sur les changements de personnel, rappelant une terrible épidémie de grippe, et finissant sur le fonctionnement de l'établissement, comme suit :

[...] le pensionnat, un peu surchargé d'élèves la première année qui suivit l'armistice et son aménagement complet, malgré les 40 ou 50 refusées pour s'être présentées trop tard, revint peu à peu au chiffre normal de 115 à 120 [élèves]. Modification importante : au cours de 1919, la demi-pension obligatoire pour les externes à partir de l'âge de dix ans avait été rétablie. Bien des parents se refusèrent à l'acceptation de cette mesure, qui, pourtant, avait toujours existé autrefois au pensionnat. La guerre et d'autres causes avaient sans doute changé la manière de juger les choses ; bien des familles préférèrent chercher d'autres établissements pour leurs enfants. En considération de ces difficultés, en mai 1920, les autorités supérieures de la congrégation décrétèrent que la demi-pension obligatoire était supprimée et que le pensionnat était autorisé immédiatement à recevoir des externes jusque dans les premières classes. Ce qui fut fait aussitôt, car nombre de familles s'empressèrent d'adopter le régime de l'externat pour leurs jeunes filles jusque là demi-pensionnaires.

Le cours de ménage est rétabli, mais en partie seulement : il comprend couture, coupe, raccomodage, repassage ; mais la cuisine ne s'y ajoutera que plus tard.

---

<sup>6641</sup> *Ibid.*, 13.02.1919 : « La réorganisation classique se fait peu à peu : questions d'ordre et de discipline, choix des livres nouveaux à l'usage des élèves ».

Au printemps 1921, alors qu'on s'applique à préparer le mieux possible les candidates au brevet<sup>6642</sup>, le Pensionnat Sainte-Chrétienne découvre celle qui semble être sa première candidate au baccalauréat : « Hier, Marthe Chotin est venue nous annoncer qu'aujourd'hui elle va passer l'écrit pour le baccalauréat : composition française le matin ; latin l'après-midi, et demain vendredi l'allemand. Pour l'oral, il faudra se rendre à Strasbourg, à la Faculté »<sup>6643</sup>. Le 6 octobre 1921 : « Les demandes de prospectus continuent, mais certaines familles demandent pour leurs jeunes filles la préparation au baccalauréat et l'étude du latin. Il faudra s'organiser ». À la rentrée 1921, une pièce est réservée aux « leçons pour les élèves se préparant au baccalauréat » : « Le latin est donné par Monsieur l'aumônier du pensionnat (M. l'Abbé Dorr) à partir de la troisième classe. Pour les sciences et les mathématiques, les candidates vont suivre des cours à Montigny, donnés pour elles spécialement par deux professeurs ; pour les mathématiques, le professeur est Monsieur l'abbé Seingry, aumônier du Scolasticat, au Sablon »<sup>6644</sup>. C'est le 11 octobre 1921 que les élèves du baccalauréat vont prendre, au petit séminaire de Montigny, leur première leçon du trimestre. Les premières démarches sont entreprises pour obtenir « l'autorisation d'ouvrir des cours d'enseignement secondaire au pensionnat »<sup>6645</sup> (elles sont toujours en cours fin décembre 1921<sup>6646</sup>).

Le Pensionnat Sainte-Chrétienne développe donc différentes branches, comme en fait état le journal en date du 7 novembre 1921 : « Toutes les élèves, dans les différentes sections travaillent avec entrain, les unes, sinon en vue du baccalauréat pour cette année, au moins pour le brevet élémentaire ; les autres aspirent au brevet supérieur ; au cours pratique, avec ses différentes branches, tout fonctionne bien, grâce à une sage organisation : couture et coupe, repassage, cuisine, sténographie (par Mlle Lecat), comptabilité, sans négliger les branches classiques ». La reconnaissance officielle de l'enseignement secondaire arrive en janvier 1922. Le 17 du mois, « M. l'Aumônier reçoit

---

<sup>6642</sup> *Ibid.*, 10.05.1921 : « A l'approche des examens du brevet, il faudrait faire donner aux aspirantes quelques leçons de physique et de chimie par des professeurs spécialistes avec les expériences nécessaires. On fera les démarches voulues ». 20.07.1921 : « Les examens du brevet élémentaire sont terminés ; sur 8 aspirantes, 7 sont reçues ; merci, mon Dieu ! »

<sup>6643</sup> *Ibid.*, 03.06.1921. Elle réussira ses épreuves et passera la seconde partie l'année suivante, toujours à Strasbourg (ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1913-1914-1922-1923-1924-1925/mai*, 09 et 10.07.1922 : on sait qu'elle réussit l'écrit).

<sup>6644</sup> *Ibid.*, 04.10.1921.

<sup>6645</sup> *Ibid.*, 18.10.1921.

<sup>6646</sup> *Ibid.*, 18.12.1921.

une lettre de M. Renault l'avertissant que M. le Recteur (Strasbourg) l'autorise (M. l'Aumônier) à ouvrir un cours d'études secondaires au pensionnat, et que cinq professeurs proposés sont agréés ». C'est donc l'aumônier, en possession des diplômes nécessaires, qui est reconnu officiellement comme directeur. Les cinq professeurs sont trois abbés (deux du petit-séminaire de Montigny, Krummenacker et Nicolas, et l'abbé Seingry de Sablon) et de deux religieuses (les sœurs Husson).

A la rentrée 1922, les locaux sont réaménagés : « La petite pièce à côté de la Procure et de la première classe devient salle de cours pour les leçons du baccalauréat, qui se donneront à part à certaines heures »<sup>6647</sup>. Les candidates au baccalauréat ne forment donc pas encore une classe à part entière. Et pour cause, elles restent peu nombreuses : « 3 élèves, internes toutes les 3 »<sup>6648</sup>. Il aurait pu y en avoir une quatrième, la fille d'un commandant, élève d'une autre école messine des Sœurs de Sainte-Chrétienne (rue Saint-Vincent), mais il a fallu la refuser, à cause du « manque de place »<sup>6649</sup>. Au printemps 1923, une défection : « Marie Gousse, qui a déjà ses brevets élémentaire et supérieur, ne continue pas le cours du baccalauréat ; elle entre au cours pratique et quittera la maison aux grandes vacances ; elle doit remplacer son père, instituteur, pendant la prochaine année scolaire »<sup>6650</sup>. On ne connaît pas les résultats des deux autres élèves. Sans doute peu brillants, puisque la direction estime, à l'issue de l'année scolaire 1922/23, que les efforts fournis pour la préparation au baccalauréat n'en valent pas la peine. On lit ainsi dans le journal de l'établissement, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1923 :

Le cours préparatoire au baccalauréat, qui a fonctionné durant une année, est supprimé ; l'unique élève pour laquelle ses parents exigent absolument la préparation au baccalauréat (chose qui leur avait été promise à l'admission de l'enfant dans la maison), Suzanne Vallès, suivra les cours du Lycée de la ville (jeunes filles), tout en restant pensionnaire ici ; la chose a été arrangée ainsi avec les parents et avec l'autorisation de notre Révérende Mère.

Le passage appelle deux remarques : « qui a fonctionné durant une année » fait abstraction de 1921/22, ce qui indique qu'on ne préparait pas encore *directement* à

---

<sup>6647</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1913-1914-1922-1923-1924-1925/mai*, 03.10.1922.

<sup>6648</sup> *Ibid.*, 24.12.1922.

<sup>6649</sup> *Ibid.*, 01.10.1922.

<sup>6650</sup> *Ibid.*, 12.04.1923.

l'épreuve durant cette année-là (qui était donc uniquement celle de l'instauration de l'enseignement secondaire)<sup>6651</sup> ; « exigent absolument » laisse penser à une campagne de dissuasion menée par les sœurs-enseignantes auprès des familles. La sœur diariste lie la suppression de la préparation au baccalauréat à cette autre mesure : « En outre, par ordre de notre Révérende Mère, les leçons particulières devant être restreintes, les élèves prenant ce genre de leçons sans avoir passé par nos classes ne seront plus admises. Mlle A. Vogin, par exemple, qui se trouve dans ce cas, est prévenue de cette mesure et priée de chercher d'autres professeurs de peinture, de musique, d'anglais et d'allemand ».

On peut donc comprendre le tout comme résultant d'une politique d'optimisation du personnel enseignant, libéré d'activités jugées non essentielles au fonctionnement de l'établissement. Toutefois, la demande de baccalauréat, même limitée, est là. Ainsi, en janvier 1924, « une nouvelle élève, Gisèle Moreau, sur les instances de quelques personnes amies de la maison, est reçue par exception comme pensionnaire, pour aller suivre les cours du Lycée de filles »<sup>6652</sup>. En mai 1924, les deux pensionnaires de Sainte-Chrétienne participent avec leurs camarades du lycée à une « excursion à Verdun et à l'ossuaire de Douaumont, sous la direction de Mlle Ory et de quelques-unes de leurs professeurs »<sup>6653</sup>. Mlles Vallès et Moreau ne sont pas les seules filles accueillies comme pensionnaires rue Saint-Gengoulf pour suivre des cours ailleurs : en janvier 1924, « une ancienne pensionnaire, Mlle Louise Guir, [est venue] faire un petit séjour de quelques mois au pensionnat, pour pouvoir suivre en ville des cours d'infirmière et se préparer à l'acquisition de ce diplôme »<sup>6654</sup>. À cette époque, l'établissement se concentre sur la préparation aux brevets, passés en divers endroits<sup>6655</sup>. Les candidates à ces épreuves bénéficient des lumières des professeurs du petit-séminaire<sup>6656</sup>.

---

<sup>6651</sup> D'autres indices, précités, vont dans le même sens : les remarques sur les locaux et « [...] sinon en vue du baccalauréat pour cette année [...] ».

<sup>6652</sup> *Ibid.*, 02.01.1924.

<sup>6653</sup> *Ibid.*, 18.05.1924.

<sup>6654</sup> *Ibid.*, 04.01.1924.

<sup>6655</sup> *Ibid.*, 10.07 (« Quelques élèves [...] doivent se rendre pour 7h ½ à Montigny, à l'École Normale, pour les Examens du Brevet Supérieur ») et 17.07.1922 (« Les examens du brevet élémentaire commencent, au lycée, paroisse St Vincent. Les aspirantes devant être rendues au lycée pour l'appel, à 7h ½, nos 9 candidates commencent à 6h05 »).

<sup>6656</sup> *Ibid.*, 18.05.1924 : « Les élèves du brevet se rendent à l'heure ordinaire, vers 2h, à leurs cours de science à Montigny (deux professeurs du petit-séminaire) ».

On a vu que les élèves se préparant au baccalauréat au début des années 1920 en avaient également bénéficié. La suppression de cette dernière préparation serait-elle due, au moins en partie, à la disponibilité limitée de cette ressource humaine ? A la rentrée 1924, le plan d'études descend résolument vers le primaire : « Nous supprimons le cours d'allemand et d'anglais du programme général des classes ; pour les enfants dont les parents le désirent, des cours particuliers seront organisés dans ces deux langues »<sup>6657</sup>. C'est la fin du programme hérité de la période allemande et du statut d'école supérieure de filles.

En plus de préparer ses élèves aux brevets, le Pensionnat Sainte-Chrétienne accueille, pendant la durée des épreuves, les candidates d'autres établissements de la congrégation. Le journal de l'établissement est parsemé de mentions telles : « A 4h, arrive de Chimay Madeleine Leriche, pour passer les examens du brevet supérieur »<sup>6658</sup> ; « Les élèves de Chimay et 1 de Sarreguemines arrivent pour les examens du Brevet supérieur, qui commencent aujourd'hui »<sup>6659</sup> ; « Aujourd'hui commencent les examens du brevet élémentaire. Pour Sainte-Chrétienne, 7 élèves de Sarreguemines, 3 de Bouillon, 6 ou 7 de Chimay, 1 de Saint-Gengoulf (Marie-Thérèse Gilbert), auxquelles s'ajoutent les aspirantes du Sablon (sœurs ou juvénistes) »<sup>6660</sup> ; « Visite de 5 ou 6 enfants de Bouillon (Sainte-Chrétienne) et de 9 de Chimay qui demain vont se présenter aux examens du brevet élémentaire rue Chambière (ancien Bonsecours) »<sup>6661</sup> ; « Sœur Ste Augustine arrive de Sarreguemines avec 7 élèves qu'elle va présenter aux différentes sections d'examens du brevet supérieur »<sup>6662</sup> ; « Bien après 7 heures, nos 7 candidates restantes reviennent [des épreuves orales du brevet élémentaire] avec leur résultat : toutes les 7 sont reçues. De nos autres maisons, personne non plus n'a échoué à l'oral. Sont reçues, du Sablon 10, de Chimay 5, de Bouillon 3, de Sarreguemines 2 seulement sur 6 [candidates à l'écrit] »<sup>6663</sup>.

Des particuliers, sans doute liés d'une manière ou d'une autre à la congrégation, reçoivent également l'hospitalité : le 25 juillet 1926, « une dame est reçue au pensionnat

---

<sup>6657</sup> *Ibid.*, 21.10.1924.

<sup>6658</sup> *Ibid.*, 07.07.1922.

<sup>6659</sup> *Ibid.*, 04.07.1923.

<sup>6660</sup> *Ibid.*, 16.07.1923.

<sup>6661</sup> *Ibid.*, 14.07.1924.

<sup>6662</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1925-1926-1927*, 04.07.1925.

<sup>6663</sup> *Ibid.*, 23.07.1925.

avec sa fille et une autre jeune fille, élèves de l'école supérieure de Forbach : elles se présentent pour le brevet (primaire supérieur) ; elles passeront pour l'allemand, car elles se destinent à l'École Normale de Sélestat et Strasbourg » ; le 5 août 1926, « une jeune fille de Forbach, accompagnée de sa mère, vient pour l'examen des Postes, elle est reçue ici avec sa mère ».

Mais bientôt, l'établissement se réoriente vers le secondaire. La sœur diariste indique en date du 28 juin 1928 : « Aujourd'hui, premier jour de l'examen écrit du baccalauréat ; nos deux élèves (Antoinette Bouchy et Andrée Oswald) se présentent, ainsi que Gisèle Moreau (Lycée) et Mlle Julie Niederlaender (Ste. Chrétienne, Sarreguemines) »<sup>6664</sup>. On apprend, une dizaine de jours plus tard, que les deux candidates préparées au pensionnat ont été reçues à l'épreuve orale (les élèves de l'établissement passent toujours leurs épreuves à Strasbourg)<sup>6665</sup>. Le journal de l'établissement laisse apparaître la faiblesse des ressources humaines. Ainsi, à la rentrée 1929 : « Mlle Anna Schwartz, qui a son brevet supérieur, et sortant de notre pensionnat de Sarreguemines, vient à Saint-Gengoulf pour aider dans les classes supérieures (première classe et philo) et soulager un peu Sœur Ste Anna, trop surchargée. Depuis octobre, une de nos anciennes élèves, Simone Klein-Bouvier (Longeville) est attachée également à certaines classes du pensionnat comme aidante ; elle est munie de son brevet élémentaire »<sup>6666</sup>.

Les effectifs sont relativement importants : en juillet 1930, « cela fait, pour cette année, 10 reçues sur 17 qui se sont présentées aux deux parties du baccalauréat. En octobre, on verra quel sera le sort des recalées de cette session-ci »<sup>6667</sup>. Et il y avait encore, en 1929/30, une pensionnaire qui suivait les cours du lycée de jeunes filles<sup>6668</sup>. Les résultats sont moins bons en juillet 1931 : 4 reçues en première partie (sur 9 candidates à

---

<sup>6664</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1928-1929*.

<sup>6665</sup> *Ibid.*, 07.07.1928.

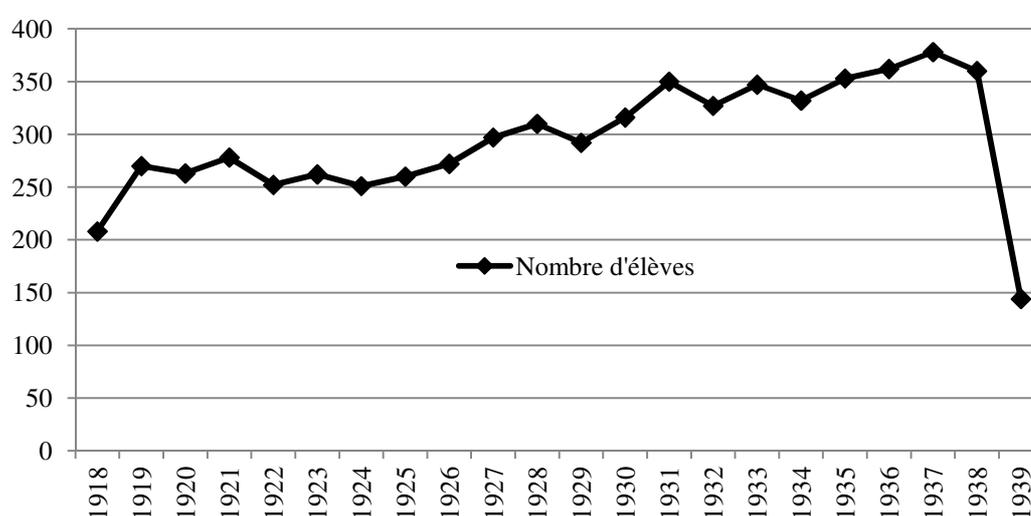
<sup>6666</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1929-1930-1931*, 04.11.1929.

<sup>6667</sup> *Ibid.*, 10.07.1930.

<sup>6668</sup> *Ibid.*, 04.11.1929 : « Gisèle Moreau continue ses cours au lycée, tout en restant comme précédemment pensionnaire ici, pour se présenter en juin à la 2<sup>e</sup> partie du baccalauréat latin-langues ».

l'écrit) et 3 en seconde partie (sur 6 candidates à l'écrit) ; « Quelques-unes ont obtenu une mention »<sup>6669</sup>.

Pendant ce temps, la préparation aux brevets a été abandonnée. « Commencement des examens pour le brevet élémentaire ; ils ne nous concernent pas », note la sœur diariste le 20 juillet 1931. La veille, le pensionnat accueillait « des jeunes filles de Forbach » candidates à ces épreuves (on continuera à recevoir des candidates de l'extérieur jusqu'en 1939<sup>6670</sup>). Ce renoncement n'a en rien entamé la prospérité de l'établissement, puisqu'à la rentrée 1931, il est impossible, faute de place suffisante, de répondre favorablement à toutes les demandes d'inscription<sup>6671</sup> : voir le graphique Figure 55 ci-dessous.



**Figure 55 : Les effectifs du Pensionnat Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz (1918-1939).**

En juillet 1932, 3 élèves se présentent à la première partie et 9 à la seconde. Il y aura respectivement 1 et 3 reçues<sup>6672</sup>. À la session d'octobre 1936 : « Succès à l'oral des 3 philos. L'examineur de sciences naturelles leur fait des compliments sur l'établissement,

<sup>6669</sup> *Ibid.*, 30.06 et 01 et 07.07.1931.

<sup>6670</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1937-1939*, 01.07.1939 : « 9 admissibles sur 12 en B. [...] 2 nièces de Sœur Ste Rose, élèves de Chimay, accompagnent les candidates aux examens du brevet élémentaire et passeront ces quelques jours auprès de leur tante ».

<sup>6671</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1929-1930-1931*, 09.09.1931 : « Des élèves trop nombreuses continuent à se présenter ; impossible de les accepter, les classes n'y suffisent pas ».

<sup>6672</sup> *Journal 1932-1933*, 22, 23 et 29.06 et 08.07.1932.

où "c'est toujours si bien" »<sup>6673</sup>. Bon taux de réussite pour la première partie du baccalauréat en juillet 1937, avec 5 élèves présentées et 5 reçues (4 autres élèves se sont présentées « elles-mêmes » : 4 échecs) ; moins bon pour la seconde partie, avec 3 élèves présentées et 1 reçue<sup>6674</sup>. Cette année-là, les examens de philosophie ont eu lieu « à l'École St. Bernard, au Sablon », avec cet avantage pratique : « Nous demandons l'hospitalité à nos Sœurs du Sablon, qui nous font l'accueil le plus cordial. Les élèves de la première partie [du baccalauréat] y viennent dîner avec leurs compagnes et passent dans le grand jardin une après-midi de repos »<sup>6675</sup>. Une élève de la classe de philo n'a pas passé les épreuves : elle suivait les cours « en amateur »<sup>6676</sup>. Les relations avec le Sablon se poursuivent à la rentrée 1937 : « Les élèves de Philosophie se rendent au Sablon, où Sœur Ste Jeanne Catherine leur fait une démonstration très claire de la machine d'Atwood »<sup>6677</sup>.

La fin de la décennie est marquée par les réformes scolaires. Fin novembre 1937 : « Un entrefilet de journal concernant les cours d'enseignement secondaire spécial nous laisse perplexes », rapporte la sœur diariste, « Il va falloir prévenir la fermeture possible de nos classes secondaires, en nous assurant une directrice et des adjointes suffisamment diplômées »<sup>6678</sup>. On pense à deux dames en particulier, dont Mlle Ducatel. En décembre 1937<sup>6679</sup> :

Mlle Ducatel nous répond qu'elle est engagée au moins pour un trimestre dans une famille. Nous attendions cette lettre pour donner réponse à Mlle Coanet, fille du Général Coanet, nouvellement arrivé à Metz, et qui était venue hier demander de l'emploi. Nous lui écrivons donc qu'elle pourra venir. On lui confiera les débutantes en latin, 2 cours de géographie et les mathématiques, classe de quatrième secondaire (troisième B), soit 7h par semaine à raison de 15 Frs l'heure.

---

<sup>6673</sup> *Journal 1936-1937*, 16.10.1936.

<sup>6674</sup> *Ibid.*, 22.06 et 02 et 05 et 07 et 09.07.1937.

<sup>6675</sup> *Ibid.*, 24.06.1937.

<sup>6676</sup> *Ibid.*, 28.10.1936 : « Mme Magny vient solliciter l'admission de sa fille Yvonne, qui a échoué à l'écrit de la première partie [du baccalauréat], et voudrait faire l'année de philo en amateur. Comme on n'en fait pas cette année au Pensionnat de la Miséricorde et que les renseignements pris sur la jeune fille et sa famille sont bons, nous acceptons ».

<sup>6677</sup> *Ibid.*, 19.10.1937.

<sup>6678</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1937-1939*, 20.11.1937.

<sup>6679</sup> *Ibid.*, 25.12.1937.

A la veille de 1938, la situation du personnel est compliquée : « Deux sœurs à peine convalescentes, une autre qui prépare sa licence, Alice et Geneviève qui nous quittent, voilà bien des vides à combler »<sup>6680</sup>. À la rentrée 1938, c'est le grand changement : plan d'études, locaux, dénomination des classes<sup>6681</sup> (l'établissement s'est également ouvert au cinéma<sup>6682</sup>). Le 17 janvier 1939 : « Lettre de la préfecture demandant des précisions au sujet de nos adjointes munies du baccalauréat ; elles ne pourraient enseigner dans le primaire. Nous répondons que le cas s'est présenté pour Mlles Roeper et Toussaint, qui ont été autorisées par arrêté préfectoral ». Les épreuves écrites du baccalauréat se passent toujours à Metz, « aux deux extrémités de la ville : 12 élèves passent la Série B au lycée (dont nos 5 juvénistes) et Marthe Charpentier fait deux voyages pour conduire les quatrième A' et leur maîtresse à l'École St. Bernard au bout du Sablon ! »<sup>6683</sup>. Le 29 juin 1939 : « Résultats pitoyables de l'écrit de philosophie : 1 admissible sur 8 candidates ! » (elle échouera). Le 30 juin : « Les 4 A' ont également échoué ». Le 1<sup>er</sup> juillet : « 9 admissibles sur 12 en B ». 6 seront reçues à l'oral, à Strasbourg. L'année précédente, le voyage vers Strasbourg avait permis au chanoine Dorr, sur le quai de la gare de Sarrebourg, de glisser quelques lettres de « recommandations à des examinateurs de ses amis »<sup>6684</sup>.

---

<sup>6680</sup> *Ibid.*, 29.12.1937.

<sup>6681</sup> *Ibid.*, 11.08.1938 : « Les sœurs des classes moyennes, averties des changements de programmes et de locaux, se concertent pour le choix des livres à adopter. Voici, en grandes lignes, les modifications qu'on se propose d'introduire : rien de changé pour la classe enfantine. Les classes de neuvième A et B prendront le nom de cours préparatoire, en attendant qu'elles prennent celui de classe de onzième. Les classes de huitième et septième prendront le nom de cours élémentaire, première et deuxième années, en attendant qu'elles se nomment classe de dixième et neuvième et occuperont les anciens locaux des classes de petits garçons mis à notre disposition par la maison-mère. Les classes de sixième et cinquième prendront le nom de cours moyen, première et deuxième année, en attendant qu'elles se nomment classe de huitième, deuxième et première division, et occuperont les locaux laissés vacants au Petit Pensionnat. La classe de quatrième B prendra le nom de cours supérieur première année préparatoire au certificat, en attendant qu'elle se nomme septième, et ne change pas de local, non plus que le cours particulier. Dans le couloir des classes seront groupées les sept classes de second degré, qui prendront les noms de cours supérieur deuxième et troisième années, quatrième, troisième, etc., en attendant qu'elles se nomment classes de sixième, cinquième, quatrième, etc. Par suite, il y a deux classes de plus dans le second degré (l'une des classes de certificat, transformée en second degré, et une classe créée), ce qui assure une préparation beaucoup plus régulière et profonde du baccalauréat, allégera les classes supérieures et évitera aux élèves la nécessité de doubler l'une ou l'autre classe ».

<sup>6682</sup> *Ibid.*, 09.08.1938 (« L. Conrard nous offre une camera d'occasion pour Pathé-Baby (400 Frs au lieu de 1 300 ; étui en cuir, derniers perfectionnements). Nous acceptons. L'appareil est offert par M. Hennequin ») et le 10.08.1938 (« M. Hennequin, averti qu'il trouve acquéreur, et apprenant que cet acquéreur est Ste. Chrétienne, cède l'appareil pour 350 Frs ! »).

<sup>6683</sup> *Ibid.*, 20.06.1939.

<sup>6684</sup> *Ibid.*, 06.07.1938.

Les Sœurs de la **Doctrine Chrétienne** dirigent leurs deux établissements alsaciens-lorrains sur la voie de l'enseignement secondaire. À Strasbourg, certainement dès les lendemains de l'armistice. À Sarrebourg, cette orientation est plus tardive. Le Pensionnat Sainte-Marie, subventionné par la Ville (bourses, subventions aux distributions de prix)<sup>6685</sup>, s'était engagé dans l'enseignement primaire supérieur en préparant au brevet élémentaire.

La disparition des cours secondaires de jeunes filles en 1932 ouvre un nouveau créneau. À la rentrée 1933, le Pensionnat Sainte-Marie instaure une préparation au baccalauréat, première et deuxième parties (ce que ne faisaient pas les cours secondaires)<sup>6686</sup>. Le cursus primaire supérieure ne disparaît pas pour autant. À partir de 1934, l'établissement prépare aussi au brevet supérieur. Les locaux ne sont plus ceux de la période du *Reichsland* : un terrain a été acheté en bordure de la ville, avenue de la Victoire, en 1929, sur lequel a été édifée une imposante bâtisse, occupée depuis Pâques 1931<sup>6687</sup>. La propriété s'agrandit, au printemps 1939, par l'acquisition d'un jardin attenant<sup>6688</sup>. À la rentrée suivante, suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le pensionnat devient ambulance.

Les deux institutions alsaciennes des **chanoinesses augustines de Notre-Dame** connaissent une évolution similaire. L'histoire de leur pensionnat du N°3 rue des Mineurs à Strasbourg a déjà été défrichée par Georges Thomas<sup>6689</sup> : son article, qui donne une bonne vue d'ensemble, est notre principale source. Les locaux de l'institution sont évacués par l'hôpital militaire allemand à la mi-novembre 1918, après quoi ils accueillent, pendant trois semaines, « des réfugiés du Haut-Rhin refoulés du Wurtemberg et du Pays de Bade, avant qu'ils puissent regagner leurs villages d'origine »<sup>6690</sup>. Dès le 8 décembre 1918, « les programmes français » sont introduits « in extenso » dans toutes les classes<sup>6691</sup>. On prépare les élèves aux brevets élémentaire et supérieur : 12 obtiennent le premier en juin 1919 et 6

---

<sup>6685</sup> AMSar 1R60, dossier « Pensionnat Ste. Marie, [...] 1922-1938 ».

<sup>6686</sup> *Institution Ste Marie, dirigée par les religieuses de la Doctrine Chrétienne, créée en 1734*, Association des Parents d'Élèves de l'Institution, 1960, p. 2.

<sup>6687</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>6688</sup> Délibérations du conseil municipal de Sarrebourg, 25.03.1939.

<sup>6689</sup> THOMAS Georges, *Op. cit.*, p. 30-34.

<sup>6690</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>6691</sup> ADBR 98AL377, Mère Marie-Madeleine Stahl, supérieure, au directeur des Services d'Alsace et de Lorraine, 22.07.1932.

le second le mois suivant. Le 14 juillet 1919, Mère Marie-Pierre Sandmann, ancienne maîtresse générale, se voit remettre les palmes académiques, tandis que Mère Marguerite Scheer, directrice des études, est convoquée comme membre du jury des examens du brevet élémentaire. Le personnel connaît un important renouvellement : départ de cinq religieuses allemandes, arrivée de nouvelles enseignantes déléguées par différents couvents.

A la rentrée 1919, le pensionnat devient « Maison d'éducation et d'enseignement secondaire »<sup>6692</sup>. 320 élèves le fréquentent, sections secondaire (jusqu'à la classe de première) et primaire supérieure confondues. L'école gratuite compte 30 élèves ; ce petit établissement indépendant, préparant au certificat d'études primaires, connaîtra un regain de fréquentation quelques années plus tard, suite à l'introduction de l'interconfessionnalité dans les écoles communales<sup>6693</sup>. À la rentrée 1920, le cursus secondaire du pensionnat est complété par la création d'une classe de philosophie (elle ne sera flanquée d'une classe de mathématiques élémentaires qu'à partir de 1930). En juin 1924, d'anciennes élèves fondent l'Union Saint-Pierre Fourier, « qui a pour but, notamment, de sauvegarder, en toutes circonstances, les intérêts du Pensionnat Notre-Dame.

Cette association de droit local acquiert, en décembre 1924, une maison et ses dépendances, contiguës à la propriété conventuelle et située au 5<sup>B</sup>, rue des Mineurs, pour mettre le tout à la disposition des sœurs »<sup>6694</sup> : l'institution en disposera à partir de 1931 (on y installera le jardin d'enfants et les classes de la onzième à la huitième). En novembre 1925, les religieuses ouvrent un « cours ménager », distinct de l'établissement secondaire (je renvoie, pour plus de détails sur ce cours, à l'étude précitée de Georges Thomas). En 1931, un laboratoire est aménagé ; il sera agrandi cinq ans plus tard. Le

---

<sup>6692</sup> THOMAS Georges, *Op. cit.*, p. 30.

<sup>6693</sup> *Ibid.*, p. 32. En septembre 1921, la directrice a demandé – en vain – à la Ville la fourniture de livres scolaires pour l'école gratuite (AMS 2MW637, Mère Marie Marguerite Scheer, directrice de l'« établissement secondaire de Notre-Dame », au « directeur » des services de l'Instruction publique à Strasbourg, 12.09.1921). ADBR 98AL377, Mère Marie-Madeleine Stahl, supérieure, au directeur des Services d'Alsace et de Lorraine, 22.07.1932 : « Outre un pensionnat, un établissement d'enseignement secondaire, nous dirigeons un cours ménager supérieur et une école primaire gratuite, qui est fréquentée par 100 enfants du peuple. La Maison donne gratuitement à ces enfants des maîtresses, les livres et toutes les autres fournitures scolaires. [...] En 1930, 12 élèves des classes gratuites ont subi les épreuves du certificat d'études primaires ; les 12 ont été reçues, 4 avec la mention Très bien et 2 avec la mention Bien ; en 1931, 13 élèves sur 13 ont réussi ».

<sup>6694</sup> THOMAS Georges, *Op. cit.*, p. 31.

Pensionnat de Notre-Dame développe donc, parallèlement, une formation pratique à des fins domestiques et une formation scientifique à visée professionnelle.

Mais tout cela a un coût. L'établissement a multiplié les emprunts et connaît des difficultés financières. En juillet 1932, Mère Marie-Madeleine Stahl sollicite une subvention extraordinaire de l'État<sup>6695</sup>. Après une présentation de la situation critique dans laquelle se trouve l'« établissement secondaire de Notre-Dame », la supérieure met en avant le caractère profondément français du pensionnat, son rôle dans la résistance à la germanisation entre 1871 et 1918, et sa participation active, depuis cette date, à la politique de réintégration de l'Alsace : « Combien nous serions désolées si nous ne pouvions pas continuer à nous dévouer à la cause de notre chère patrie dans la mesure où nous l'avons fait jusqu'ici et si nous devons endiguer notre influence politique ! », termine Mère Marie-Madeleine Stahl, en demandant : « un secours pécuniaire important – nous osons vous proposer 200 000 Frs – qui nous aidera puissamment à continuer notre œuvre d'éducation française auprès des futures mères d'Alsace et de Lorraine, sur les genoux desquelles se forment les bons citoyens ».

Le courrier passe par le recteur de Strasbourg, qui l'accompagne de son avis<sup>6696</sup> : « Les renseignements produits dans le rapport ci-joint sont exacts en ce qui concerne l'activité et le rôle de l'établissement avant et après l'armistice. Mais je n'ai à ma disposition aucun crédit pouvant me permettre d'accorder une subvention au pensionnat Notre-Dame ». On a certes maintenu à trois établissements privés de garçons, explique-t-il, les subventions que leur avait octroyées, en son temps, le pouvoir allemand, mais « aucune subvention nouvelle, sous quelque forme que ce soit, n'a été accordée à un autre établissement d'enseignement secondaire privé depuis l'armistice ». Il rappelle qu'en 1927, on avait rejeté une demande similaire venant des sœurs du Pensionnat de Notre-Dame de Sion (ne pas confondre !). Les Services d'Alsace et de Lorraine rendent donc une réponse négative à la requête de Mère Marie-Madeleine Stahl. Cela ne dissuade pas le Pensionnat de Notre-Dame de redemander une subvention, en 1937.

---

<sup>6695</sup> ADBR 98AL377, Mère Marie-Madeleine Stahl, supérieure, au directeur des Services d'Alsace et de Lorraine, 22.07.1932.

<sup>6696</sup> ADBR 98AL377, le recteur de Strasbourg à la direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 28.10.1932.

Deux ans plus tard, l'institution est évacuée, avec toute la ville de Strasbourg : « Les bâtiments de Notre-Dame, où étaient attendus 500 élèves pour la rentrée, sont désertés. La plupart des sœurs partent à Andlau ou à Verneuil (Yvelines). Quelques unes, avec le flot des réfugiées, aboutissent à Périgueux [...] ; les autres s'installent le plus près possible de l'Alsace, à Malbuisson (Doubs), dans un hôtel » : deux établissements fonctionnent en 1939/40, l'un en Dordogne, l'autre dans le Doubs<sup>6697</sup>.

L'autre pensionnat alsacien des chanoinesses augustines se situe à Molsheim. Ses locaux ont été « complètement transformé[s] » après la Première Guerre mondiale : le bâtiment qui abritait l'ambulance pendant le conflit comprend, à partir de la rentrée 1920, huit salles de classe spacieuses et quelques chambres pour les maîtresses laïques ; les dortoirs restent à la « Sénatorerie »<sup>6698</sup>. L'établissement n'est pas aussi avancé que celui de la grande ville, mais l'enseignement secondaire y a quand même droit de cité : l'évêché note, en 1933, qu'on y pratique l'« enseignement secondaire à côté de l'enseignement primaire supérieur » (donc pas de manière indépendante). L'enseignement primaire supérieur concentre longtemps les efforts, avec pour résultats : 57 brevets élémentaires et 11 brevets supérieurs obtenus entre 1920 et 1936. Au milieu des années 1930, apparemment en 1935/36, de véritables « cours d'enseignement secondaire » ont été fondés, « qui donnent des espérances », précise le cahier du centenaire (1936)<sup>6699</sup>. Le rectorat fait donc figurer l'établissement dans ses statistiques de 1936 sur l'enseignement secondaire privé. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les religieuses de Molsheim réfugiées de l'autre côté des Vosges s'uniront avec leurs consœurs strasbourgeoises pour fonder Notre-Dame d'Espérance à Saint-Étienne<sup>6700</sup>.

Non loin de Molsheim, les Sœurs du **Saint-Sacrement** à Rosheim pratiquent également, d'après l'évêché, l'« enseignement secondaire à côté de l'enseignement primaire supérieur » ; mais elles n'apparaissent pas sur les listes d'établissements secondaires dressées par le rectorat. La décennie 1920 connaît une prospérité qui s'annonce dès la rentrée 1919, à laquelle « il faut refuser des élèves, faute de place. [...] En

---

<sup>6697</sup> THOMAS Georges, *Op. cit.*, p. 34-35.

<sup>6698</sup> COUVENOT NOTRE-DAME DE MOLSHEIM, *Op. cit.*, p. 54.

<sup>6699</sup> *Ibid.*

<sup>6700</sup> THOMAS Georges, *Op. cit.*, p. 35.

la fête de Saint Benoît, le 11 juillet 1924, les premières candidates au certificat d'études sont présentées avec succès. Quelques jours plus tard, une autre élève réussit brillamment le concours d'entrée à l'École normale »<sup>6701</sup>.

La décennie 1930 est moins heureuse ; on y ressent les effets de la crise économique : « le nombre des élèves diminue significativement »<sup>6702</sup>. La cause principale de cette diminution doit, cependant, être cherchée ailleurs, comme l'explique la récente monographie consacrée à l'établissement : « Trois moniales, aimées des élèves et qui assuraient un enseignement de grande qualité, sont injustement éloignées en juillet 1937. L'influence malheureuse de Mlle Walter, alors directrice du pensionnat, et le grand âge de Mère Marie-Xavier, usée par plus de cinquante ans de gouvernement, provoquent l'inévitable déclin du pensionnat. En 1938, il n'y a plus que quarante élèves ». À la veille du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Mère Marie-Xavier décède, le 25 juillet 1939, à plus de quatre-vingt-dix ans.

Un pensionnat nettement secondaire est celui des Sœurs des **écoles chrétiennes de la Miséricorde** à Metz, où les religieuses allemandes ont laissé la place à leurs consœurs françaises (une seule Allemande reste durablement)<sup>6703</sup>. L'établissement ouvre, en effet, en 1928, une préparation au baccalauréat. « L'école compte alors : "l'Asile" (classe maternelle) ; des classes primaires de garçons et de filles ; un cours complémentaire ; un cours commercial ; la préparation au brevet élémentaire ; la préparation au brevet supérieur ; les classes secondaires jusqu'au baccalauréat », soit un total d'« environ 500 élèves »<sup>6704</sup>. En 1931, la première classe de philosophie de la Miséricorde se résume à 2 élèves<sup>6705</sup>. En septembre 1935, « les anciennes élèves sont convoquées dans le but de former une Amicale »<sup>6706</sup> : 90 répondent à l'appel et « se constituent en association sous la présidence de Madame Muller (Léone Renard) ». Un bulletin, *Écho de la Miséricorde*, paraît à partir de janvier 1936. L'établissement fonctionne tant bien que mal durant l'année scolaire 1939/40. Les expulsions se succèdent au courant de l'été 1940.

---

<sup>6701</sup> MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Op. cit.*, p. 66.

<sup>6702</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>6703</sup> La Miséricorde (Metz), *Op. cit.*, p. 11.

<sup>6704</sup> *Ibid.* Un graphique très sommaire (p. 55) indique environ 400 élèves en 1919 et environ 600 en 1939.

<sup>6705</sup> *Ibid.* : photo de classe.

<sup>6706</sup> *Ibid.*, p. 14.

Le pensionnat des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny à Lutterbach appartient à l'enseignement primaire supérieur, de même que celui des Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange.

Les Dames du Sacré-Cœur représentent un cas de figure particulier : leurs maisons en Alsace-Lorraine, Kientzheim, Metz et Montigny, sont anciennes, mais leur activité d'enseignement fut interrompue peu après l'annexion. Une reprise limitée, à Kientzheim et à Montigny, n'a pas résisté au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Aussi, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France représente-t-il une libération pour les trois maisons du Sacré-Cœur.

Un pensionnat est réinstallé à Montigny, en avril 1919, par des religieuses françaises (avec un enseignement « à la carte », tout au moins au début<sup>6707</sup>), tandis qu'« à Metz, le gouverneur militaire décid[e] que les filles des officiers ir[ont] au Sacré-Cœur », ce qui amène « une centaine d'élèves » et nécessite la construction d'un nouveau bâtiment<sup>6708</sup>.

À Kientzheim : « Les portes de l'école se rouvrirent le 30 avril 1919 et elle accueillit des élèves de toute la France. La bonne société prit coutume d'envoyer ses filles au Sacré-Cœur »<sup>6709</sup>. Cette institution n'apparaît pas dans les statistiques du rectorat sur les établissements secondaires privés dressées en 1936, alors que les deux institutions lorraines y figurent. Mais Kientzheim compte, d'après l'évêché, en 1933, parmi les établissements qui dispensent un « enseignement secondaire à côté de l'enseignement primaire supérieur ».

---

<sup>6707</sup> ASC, Pensionnat de la rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1919-1921-1922*, 27.08.1919 : « Encore quelques pensionnaires reçues. Marie Scheffer, par contre, annonce qu'elle quitte la pension pour le Sacré-Cœur de Montigny, où elle ne sera pas astreinte à suivre toutes les leçons réglementaires, mais à son choix celles qui lui conviendront ».

<sup>6708</sup> LUIRARD Monique, *Op. cit.*, p. 231.

<sup>6709</sup> HOBEL Henri, *Op. cit.*, p. 121.

## (2) Du Bon-Pasteur au Collège Lucie Berger

L'historien a beaucoup de chance avec le Bon-Pasteur, puisque de toutes les anciennes écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, elle est la seule sur laquelle un dossier des services du rectorat a été conservé : cousu, à l'allemande, avec le mince dossier de 1917-1918, il recouvre la période 1918-1930 (ADBR 105AL2580). Les informations les plus fournies et les plus intéressantes concernent la transition entre le régime allemand et le régime français et portent sur le personnel. On insistera donc – tributaires de nos sources, comme toujours – sur cet aspect pour cette époque. Et, passant en revue les documents d'une grande richesse que nous offre un heureux hasard de la conservation, nous pleurons, en silence, sur la destruction, oserais-je dire, criminelle, du point de vue de l'historien de l'Alsace, de tous les autres dossiers rectoraux traitant des établissements d'enseignement secondaire féminin pendant l'entre-deux-guerres...

Le Dr. Nieden continue de diriger, à la fois, le Bon-Pasteur et l'École Boegner après l'installation du pouvoir français en Alsace. Début décembre 1918, le Vieil-Allemand écrit en français au recteur de la nouvelle académie de Strasbourg pour lui demander si le prochain examen d'entrée à l'école normale d'institutrices, en février 1919, sera fait suivant l'ancien règlement<sup>6710</sup>. Aucune décision n'est encore prise à ce sujet, lui répond-t-on. On imagine l'angoisse des élèves de l'école préparatoire du Bon-Pasteur... Une tourmente d'une autre nature frappe bientôt l'établissement, à son sommet. Elle démarre par ces quelques lignes du haut-commissaire de la République à Strasbourg, adressées au recteur le 22 décembre 1918 : « Je suis informé qu'au Pensionnat du Bon-Pasteur à Strasbourg subsiste l'interdiction de la langue française. Deux professeurs, MM. Nieden et S. Minna, y exposent des doctrines anti-françaises ».

Le recteur fait diligenter une enquête par l'inspecteur d'académie (Hourticq), « bien qu'il s'agisse, en l'espèce, d'un établissement privé » : « Vous voudrez bien, en particulier, demander des explications au directeur, M. Nieden, et lui demander si, en effet,

---

<sup>6710</sup> ADBR 105AL2580, Nieden au recteur de Strasbourg, 11.12.1918.

l'enseignement du français était interdit. Deux rapports, qu'il m'avait envoyés, fournissaient, à cet égard, des affirmations tout à fait contraires ». Au haut-commissaire, il assure que malgré le statut privé de l'institution, des mesures pourront être prises « en vertu du droit de contrôle antérieurement dévolu à l'*Oberschulrat* »<sup>6711</sup>. L'inspecteur d'académie ne se rend pas au Bon-Pasteur ; il se contente d'envoyer deux demandes d'explications par courrier<sup>6712</sup>. Mlle Marie Schwartz, « chargée de la direction provisoire des écoles de la Maison des diaconesses », lui répond le 28 janvier 1919 :

L'interdiction du français en-dehors des heures de classe, imposée en 1914 par les autorités allemandes, a été levée dans nos écoles peu après la conclusion de l'armistice, et cela, comme conséquence logique de la situation nouvelle, comme aussi nous avons alors écarté de nos classes tout ce qui rappelait le régime allemand. Le 2 décembre, le bruit que l'interdiction du français avait été maintenue dans notre *internat* de jeunes filles est arrivé jusqu'à moi. Je n'étais pas alors spécialement chargée des affaires du Bon-Pasteur ; mais, comme membre du comité de la Maison des diaconesses, j'avais le droit et le devoir de me renseigner sur le bien-fondé de cette accusation. Je me suis donc rendue immédiatement au Bon-Pasteur, où j'ai constaté que le français n'était plus défendu et qu'on laissait les élèves libres de parler la langue de leur choix. J'ai dit qu'à mon avis, il fallait faire un pas de plus et chaudement recommander et envisager l'usage du français. Quelques jours plus tard, la directrice de l'internat était amenée, par suite de divergences de vues avec notre comité, à donner sa démission ; on m'a chargée de la remplacer provisoirement, et depuis lors, je m'efforce de généraliser dans la maison l'emploi de la langue française.

Cette directrice de l'internat, c'était Sœur Mina Horn, expliquera plus loin Mlle Schwartz, en précisant que celle-ci « ne donnait, d'ailleurs, aucune leçon, ne faisant point partie du personnel enseignant » ; le haut-commissaire, demandant des renseignements sur Monsieur « S. Minna », avait donc mal lu la lettre de dénonciation qu'on lui avait adressée :

Quant aux doctrines antifrancophones que notre ancien directeur, Monsieur Nieden, doit avoir exposées, je n'ai pu recueillir aucun fait qui permette de constater que cette accusation soit fondée ; si ceux qui l'ont formulée voulaient préciser leurs dires, il nous serait probablement possible de répondre d'une façon moins générale. Pour le moment, je ne puis que dire ce que je sais de M. Nieden, qu'un travail commun m'a permis de voir de près depuis plusieurs années : j'ai toujours

---

<sup>6711</sup> ADBR 105AL2580, le recteur de Strasbourg au haut-commissaire de la Rép. à Strasbourg, minute s. d.

<sup>6712</sup> ADBR 105AL2580, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur de Strasbourg, 24.01.1919.

reconnu en lui un homme parfaitement droit, à qui sa conscience ne permettrait pas un acte contraire au respect dû aux autorités constituées. Or, quoique Allemand, il a compris et admis devant tout notre comité que l'acceptation des conditions de l'armistice par un gouvernement allemand faisait dès maintenant de l'Alsace une terre française, et il a toujours agi conséquemment à cette opinion. Jusqu'en 1914, notre maison était considérée comme trop française par la plupart des Allemands de Strasbourg : la langue usuelle de l'internat était, par exemple, le français ; M. Nieden n'a jamais fait opposition à cet état de choses et pendant la guerre, il n'a jamais dit une parole blessante contre la France, ni dans son enseignement, ni dans ses allocutions aux élèves.

Enfin, l'Alsacienne Schwartz conclut son courrier en protestant de son patriotisme français. Le résultat de l'enquête est favorable à l'établissement... mais pouvait-il en être autrement, en interrogeant uniquement les responsables de l'institution mise en cause, comme le reconnaît l'inspecteur d'académie lui-même<sup>6713</sup> : « N'ayant aucune précision sur des noms d'élèves susceptibles d'être interrogés ou sur une classe dans l'école, où je pourrais trouver des témoignages d'élèves, je ne crois pas possible de faire une enquête détaillée. Il faudrait, pour cela, interroger toutes les élèves. Elles sont plusieurs centaines et je n'ai aucun nom et aucune précision sur quoi je puisse m'appuyer pour interroger les élèves ». L'accusation, peu solide, n'a, de toute façon, plus d'objet, suite aux changements récents dans le personnel, et Hourticq se veut optimiste pour la suite : « La substitution d'une directrice nouvelle à l'ancien directeur suffira sans doute aux accusateurs anonymes de Mademoiselle Minna, professeur non existant, et de Monsieur Nieden ».

Il se trompe. Il y a d'abord, début février 1919, alors que les établissements scolaires des diaconesses vivent encore sous la direction transitoire de Marie Schwartz, ce courrier au recteur d'un entrepreneur de constructions strasbourgeois, Auguste Brion<sup>6714</sup> :

A l'Institut du Bon-Pasteur, dépendant de la Maison des diaconesses, rue St. Marc, en ville, règne un esprit qui blesse les sentiments patriotiques de bien des parents qui y envoient leurs fillettes. La sœur directrice, allemande, tout en ayant donné, en apparence, sa démission, continue, de loin, à diriger, et ne cache aucunement ses sentiments allemands ; le directeur, allemand, lui aussi, est encore à la tête de l'établissement ; j'apprends qu'on va lui adjoindre une dame française, mais je ne crois pas que la personne désignée puisse, si l'on laisse, à côté d'elle, un directeur

---

<sup>6713</sup> ADBR 105AL2580, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur de Strasbourg, 29.01.1919.

<sup>6714</sup> ADBR 105AL2580, Auguste Brion au recteur de Strasbourg, 08.02.1919.

allemand, imprimer à la méthode d'enseignement la direction que cet établissement devrait suivre. D'autres personnes intéressées sont du même avis que moi. Je ne me cache pas les difficultés d'un changement plus radical, mais crois que ces difficultés sont à surmonter.

Le père mécontent expose ensuite ses conceptions en matière d'éradication de l'influence allemande (nous les examinerons en temps voulu). Mais il n'y a pas que la question nationale qui préoccupe le public. Monsieur Brion s'inquiète également du maintien de l'enseignement par demi-journée : cette pratique, imposée par la pénurie de locaux pendant la guerre, est toujours en usage trois mois après la fin des hostilités ; le retour à la normale est attendu avec impatience<sup>6715</sup>. Fin février 1919, une nouvelle cabale est lancée contre la directrice choisie pour succéder au Dr. Nieden : Mlle Emilie Kuntz, un personnage qui nous est déjà bien connu. Alors que sa nomination à la tête du Bon-Pasteur n'est pas encore officielle<sup>6716</sup>, on s'en alarme déjà du côté de la plus haute autorité de l'État... à Colmar. En effet, le 26 février 1919, le commissaire de la République dans cette ville écrit à l'inspecteur d'académie de la Haute-Alsace : « Il revient des bruits fâcheux sur le compte de Mlle Kuntz, ancienne directrice du lycée de jeunes filles à Colmar. Comme cette personne serait, paraît-il, sur le point d'aller occuper une situation élevée à Strasbourg, dans l'enseignement privé, je serais désireux de savoir si elle a été révoquée par vos soins et pour quels motifs ». L'inspecteur d'académie (Dantzer) répond deux jours plus tard<sup>6717</sup> :

Mlle Emilie Kuntz n'était plus en fonctions comme directrice de la *Höhere Mädchenschule* de Colmar lors de l'arrivée des troupes françaises. Elle avait été mise à la retraite en avril 1917 et remplacée par un Allemand, M. Tempel, qui a été révoqué le 17 décembre dernier. Ce remplacement est venu à la suite de la réforme qui réorganisait les écoles d'Alsace et les soumettait plus étroitement à l'influence prussienne.

---

<sup>6715</sup> « Qu'il me soit permis de soumettre une autre question à votre jugement. Nos filles, élèves de l'établissement du Bon-Pasteur, ont toujours encore les classes de 8 à 13 heures, les locaux étant pris l'après-midi par l'école supérieure de jeunes filles (*höhere Töcherschule*) ; il serait, à mon avis, grandement temps de supprimer cette mesure, qui ne devrait plus être nécessaire. Un travail continu de cinq heures ne peut qu'être nuisible à ces jeunes filles en pleine croissance. Je vous serais bien reconnaissant, Monsieur l'inspecteur général, si vous usiez de votre influence pour que les heures soient fixées comme dans les autres écoles de jeunes filles, de 8-12 et de 2-4 ».

<sup>6716</sup> L'inspecteur d'académie du Bas-Rhin reçoit le 28 février 1919 la lettre que Marie Schwartz lui a écrite deux jours plus tôt pour l'informer que Mlle Kuntz doit entrer en fonctions le 3 mars (ADBR 105AL2580).

<sup>6717</sup> ADBR 105AL2580, l'inspecteur d'acad. de la Haute-Alsace au commissaire de la Rép. à Colmar, 28.02.1919.

Mais il semble bien que cette réforme n'était qu'un prétexte pour écarter Mlle Kuntz, qui s'était rendue insupportable par le manque d'équité à l'égard du personnel. D'après les renseignements que j'ai recueillis, Mlle Kuntz passe pour avoir des sentiments germanophiles. Le bruit de sa nomination possible à la direction du Bon-Pasteur à Strasbourg provoque un réel émoi à Colmar, où ses sentiments sont connus. Elle est la sœur de M. Hans Kuntz, l'avocat colmarien bien connu par son attitude germanophile, et elle partage les opinions de son frère. C'est ainsi qu'elle a rompu depuis quatre ans toutes relations avec son autre frère, M. Kuntz, libraire, à qui elle reproche ses sympathies françaises.

Début mars, Dantzer transmet ce rapport à son collègue Hourticq, à Strasbourg, tandis que le commissaire de la République à Colmar rédige un nouveau rapport, qu'il envoie, le même jour, au haut-commissaire de la République<sup>6718</sup>. En plus du renseignement d'ordre familial, on y apprend que Mlle Kuntz « était, pendant la guerre, l'inséparable du prince de Loewenstein, ne cessait de glorifier et de faire glorifier les troupes allemandes, et recevait à sa table, même après l'armistice, des Allemands qui ont dû, pour la plupart, être expulsés ». Le commissaire de Colmar, dénonçant la « voie nettement allemande » dans laquelle paraît s'engager le Bon-Pasteur, rédige également trois lignes sur « le pasteur Oschmann, aumônier du diaconat de Strasbourg, germanophile avéré et gendre du médecin Hoeffel de Bouxwiller, qui mène, depuis des années, campagne contre la France ». Lui aussi serait désormais actif au Bon-Pasteur. Le commissaire de Colmar en tire la conclusion suivante : « Il semble que l'attelage Kuntz-Oschmann est destiné à maintenir, au Bon-Pasteur, l'influence de M. Niden, récemment expulsé. Etant donné la notoriété de cet établissement d'enseignement, j'ai cru devoir porter ces faits à votre connaissance ».

L'inspecteur d'académie de Basse-Alsace (Hourticq) ne se laisse pas influencer par les renseignements qu'il reçoit. Il rencontre – ou a déjà rencontré avant – Mlle Kuntz, qui lui paraît « intelligente »<sup>6719</sup>. Son patriotisme allemand lui semble douteux : « Mon collègue de Colmar dit qu'elle a des sentiments germanophiles. Mais d'autre part, la mise à la retraite de Mlle Kuntz a fait partie d'une réforme et d'une réorganisation des écoles d'Alsace en vue de les soumettre plus strictement à l'influence prussienne, ce qui prouve que Mlle Kuntz n'était pas tout à fait un fonctionnaire de toute confiance aux yeux des

---

<sup>6718</sup> ADBR 105AL2580, le commissaire de la République à Colmar au haut-commissaire de la République à Strasbourg, 07.03.1919.

<sup>6719</sup> ADBR 105AL2580, l'inspecteur d'acad. en Basse-Alsace au recteur de Strasbourg, 11.03.1919.

Allemands ». Et puis, même si les accusations étaient fondées, de quel droit intervenir dans la nomination d'une directrice dans une école libre ? « On peut interpréter de façon assez différente le droit que la législation alsacienne donne à l'autorité civile pour accorder ou refuser consentement à des désignations de directrices ».

Le haut-commissaire de Strasbourg ne réagit pas de la même manière au courrier du commissaire de Colmar : fin mars, il commande une enquête au recteur, lequel fait procéder « à une enquête pédagogique sur les tendances de l'enseignement » au Bon-Pasteur et demande « une enquête de police sur les sentiments au point de vue national des deux personnes incriminées (Mlle Kuntz et le pasteur Oschmann) ». Les conclusions de la police sont prudentes :

Mademoiselle Kuntz n'habite l'arrondissement [de police] que depuis le 6 mars 19. Lorsque Monsieur Nieden avait été expulsé, elle fut proposée comme directrice et chaleureusement recommandée par le pasteur Oschmann, qui la connaît très bien, vu que sa femme était une écolière de Mlle Kuntz à Bouxwiller. Mlle Kuntz cherche à garder définitivement la direction de l'enseignement au Bon-Pasteur. D'après les renseignements obtenus de très bonne source, elle est très active et zélée et ne professe plus des sentiments germanophiles.

Monsieur Oschmann est connu partout comme gendre de Monsieur Hoeffel et partageait autrefois ses sentiments. Maintenant, il est naturellement très réservé.

Il y a donc plutôt lieu d'être optimiste. Cela est également la tonalité du rapport d'enquête pédagogique rendu par le commandant Jouanny, qui a visité le Bon-Pasteur début avril 1919<sup>6720</sup>. « Les élèves étaient partis en vacances », mais il a tout de même pu suffisamment constater que l'établissement prenait le tournant attendu, notamment en renouvelant son personnel enseignant : « Mlle Kuntz, qui a été élève du Bon-Pasteur, quand il était un "nid de Français", convient qu'elle a retrouvé l'établissement animé d'un esprit bien différent, et elle fait valoir que le remplacement de la moitié du personnel constituera le remède certain à cet état de choses ; sans termes exagérés, elle se déclare désireuse de rendre cette réforme complète ». De fait, Jouanny compte quinze départs

---

<sup>6720</sup> ADBR 105AL2580, « Visite du Bon-Pasteur de Strasbourg. 11 avril 1919 », par le commandant Jouanny.

(depuis le début de l'année scolaire, puisqu'il mentionne Nieden) sur trente enseignant(e)s, compensés par sept arrivées.

Mlle Kuntz, répondant à l'injonction d'un recteur bien décidé à conserver le rôle de surveillance de l'ancien *Oberschulrat*<sup>6721</sup>, avance d'autres chiffres<sup>6722</sup>. Elle explique : « Le personnel enseignant, de trente-cinq membres environ, s'est recruté en grande partie d'élèves sorties de l'établissement même, et y ayant obtenu leur brevet supérieur [...]. Quelques unes d'entre elles et certains professeurs se voient forcés, vu la situation politique, de cesser, à la clôture du semestre d'hiver [Pâques], leurs fonctions à notre école pour s'en retourner dans leur pays d'origine ». Elle énumère douze départs<sup>6723</sup>, puis : « Pour combler les vides, le Bon-Pasteur a trouvé les professeurs dont les noms suivent et qui, à partir de la rentrée de Pâques (29 avril courant), devront entrer en fonctions ». Elle demande au recteur « son approbation à la nomination » de douze « messieurs et dames professeurs »<sup>6724</sup>.

La lettre de la directrice comme le rapport d'enquête pédagogique rendent également compte de la nature et de l'organisation de l'établissement. Mlle Kuntz indique explicitement l'appartenance de son institution à l'enseignement secondaire<sup>6725</sup>, ce que sous-entend Jouanny quand il mentionne, parmi les « particularités de l'établissement », l'existence d' « une petite classe latine ». La directrice se prévaut d'un effectif de « 500 élèves environ », tandis que l'inspecteur parle d'une baisse de 600 à 475 élèves entre novembre 1918 et avril 1919. Annexés à l'école secondaire de « dix classes, dont quatre dédoublées », il y a toujours : « un jardin d'enfants ou classe enfantine » ; « un cours

---

<sup>6721</sup> ADBR 105AL2580, le recteur de Strasbourg au président du conseil d'admin. du Bon-Pasteur, 09.04.1919 : « Il m'a été signalé que certains changements ont été apportés à la composition du personnel des établissements secondaires privés, sans avoir été, au préalable, soumis à mon approbation, ni même portés à ma connaissance. Je vous serais obligé de vouloir bien vous en tenir, sur ce point, à l'observation stricte des règlements, qui doivent rester en vigueur tant qu'ils n'auront pas été rapportés, et de m'adresser la liste exacte des professeurs nouveaux qui participent à l'enseignement dans votre établissement depuis le 20 novembre 1918 ».

<sup>6722</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 14.04.1919.

<sup>6723</sup> MM. Brinkmann et Milles Bauer, Dehmelt, Hoch, Hermann, Krempel, Kuhn, Lipkow, Lippert, Voelter et Zoelch.

<sup>6724</sup> MM. Birckel, Patry, Metzenthin et Niessberger ; Milles Schwendener, Goetz, Husser, Mauler, Stoehr, Martzolf, Becker et Fauster.

<sup>6725</sup> « L'Établissement des diaconesses de Strasbourg [...] entretient, dans son immeuble 10 rue Saint-Marc et 1 rue des Greniers, un pensionnat "Bon-Pasteur", auquel s'est ajoutée, dans le cours des années, une école secondaire de jeunes filles [...] ».

normal froebélien préparant au brevet de directrices de salles d'asile » (Jouanny : « 4 candidates au certificat de direction des écoles maternelles, ayant pour classe d'essai une petite classe spéciale, et suivant les directions de Mlle Fanta, directrice du Lycée Sévigné<sup>6726</sup> ») ; « un cours préparatoire à l'école normale primaire » (Jouanny : une « classe normale » de 22 élèves, comptées dans les 475 susmentionnées).

Quant à la *Frauenschule*, que Mlle Kuntz traduit par « classe supérieure pour l'enseignement de l'activité féminine, familiale et sociale », et Jouanny par le doux nom d' « école des mères », elle doit fermer à Pâques pour mieux rouvrir à l'automne (l'inspecteur signale « une vingtaine d'élèves de plus de seize ans » se consacrant, pendant « un an d'études », à des matières comme la puériculture ou l'enseignement ménager).

Le 1<sup>er</sup> mai 1919, prenant acte des changements effectués dans l'établissement et de la neutralité politique désormais affichée par le pasteur Oschmann et par Mlle Kuntz, le recteur de Strasbourg agréé cette dernière comme directrice du Bon-Pasteur, « en dépit de ses antécédents »<sup>6727</sup> ... et en lançant cet avertissement à la Maison des diaconesses<sup>6728</sup> : « [...] étant bien entendu que l'esprit qui régnait ces dernières années dans cet établissement subira une modification complète et que, d'autre part, le personnel enseignant sera composé de maîtres et de maîtresses animés de sentiments français, de manière à éviter à l'avenir les plaintes nombreuses qui m'étaient adressés jusqu'à ces derniers temps ».

La nomination de Mlle Kuntz ne passe décidément pas à Colmar : le 3 mai, le chef du service de la Propagande en Haute-Alsace lance une dernière offensive contre la

---

<sup>6726</sup> Le commandant Jouanny se trompe doublement. D'une part, il n'y a pas de Lycée Sévigné : il parle du Collège Sévigné de Paris. D'autre part, Mlle Fanta n'est pas la directrice de cet établissement. Adèle Fanta, professeur à l'école normale supérieure de jeunes filles à Sèvres, appartient au conseil d'administration du Collège Sévigné, où elle donne des cours d'allemand aux candidates aux concours de l'enseignement. Fondatrice, en 1910, de l'Union froebélienne française, elle a également inspiré l'organisation d'un cours de formation de jardinières d'enfants audit Collège. Le personnage ne fait pas l'unanimité. Ainsi, une inspectrice générale des écoles maternelles écrit en 1912 : « L'apôtre de Fröbel – le pôvre ! – Mlle Fanta, me donne du tintouin. Se disant inspectrice des jardins d'enfants, elle court Paris et la province, prêchant la bonne parole dont elle ignore le premier mot, au dire de ceux qui connaissent Fröbel et sa méthode » (cité dans : LECAPITAINE Bruno et KARPOWICZ Annick, *Guide de l'éducateur de jeunes enfants*, Paris, Dunod, 2011, 4<sup>e</sup> éd., p. 38).

<sup>6727</sup> ADBR 105AL2580, le recteur de Strasbourg au commissaire gén. de la Rép. de Strasbourg, 01.05.1919.

<sup>6728</sup> ADBR 105AL2580, le recteur de Strasbourg à Mlle Schwartz, secrétaire de la Maison des diaconesses, 01.05.1919.

directrice et le pasteur Oschmann, reprenant les griefs qui ont déjà été avancés<sup>6729</sup>. L'administrateur militaire de Colmar abonde dans son sens<sup>6730</sup>. Mais la tentative fait long feu. À la Maison des diaconesses, on est pressé de tourner la page de l'épuration, comme l'explique Mlle Schwartz à l'inspecteur d'académie, fin mai 1919<sup>6731</sup> :

Un mot de la communication du 1<sup>er</sup> mai [...] nous fait entrevoir que la campagne de dénonciations dirigée contre le Pensionnat du Bon-Pasteur n'a pas encore pris fin. Nous serions profondément reconnaissants à la direction de l'Enseignement si elle voulait bien nous mettre au courant des plaintes qui pourraient encore lui être adressées : il nous serait possible, par là, soit de nous justifier, si ces plaintes sont mal fondées ou se rapportent à des faits anciens dont notre personnel renouvelé ne peut plus être rendu responsable soit d'intervenir nous-mêmes immédiatement et efficacement au cas où elles auraient quelque fondement véritable.

Et pressé de rayer, dans l'esprit des retrouvailles avec la mère patrie, plus de quarante années d'une riche histoire allemande : « Nous n'aspérons à rien moins [...] qu'à faire de nos écoles ce qu'étaient déjà avant 1870 les bonnes écoles supérieures de jeunes filles de Strasbourg : des foyers de culture et de sentiments français ». Il est cependant des héritages auxquels on ne renonce pas. Ainsi, en juin 1919, Mlle Kuntz demande le maintien de l'aide annuelle accordée par l'État (1 000 Mark, depuis 1892) pour faire face aux dépenses de la « classe préparatoire pour les jeunes filles de la campagne qui désirent se préparer au concours d'entrée à l'école normale »<sup>6732</sup>.

Le rectorat veut des renseignements sur cette classe, que la directrice transmet en juillet<sup>6733</sup> : « Cette classe, dite Normalienne, a été fréquentée régulièrement depuis Pâques 1918 par 23 élèves, dont 22 se sont présentées au concours d'entrée à l'école normale. [...] les changements opérés dans l'enseignement ont été plus faciles ici qu'ailleurs, parce que le plus grand nombre des leçons était donné par un seul professeur, et que les élèves ont tenté [sic], avec ardeur, vers un même but ». Les 1 250 Frs sollicités seront accordés. Une

---

<sup>6729</sup> ADBR 105AL2580, le lieutenant Hartung au chef de bataillon Deves, du Centre de Propagande contre l'ennemi à Paris, 03.05.1919

<sup>6730</sup> ADBR 105AL2580, l'administrateur militaire du cercle de Colmar au commissaire de la République à Colmar, 16.05.1919.

<sup>6731</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Schwartz, secrétaire de la Maison des diaconesses, à l'inspecteur d'acad. de Basse-Alsace, 21.05.1919.

<sup>6732</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 07.06.1919.

<sup>6733</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 17.07.1919.

nouvelle demande est présentée l'année suivante<sup>6734</sup>. Le recteur demande son avis à l'inspecteur d'académie (Hourticq). Ce dernier est « très favorable » à la subvention : « C'est notre seule pépinière pour l'école normale de filles de Strasbourg ». Au printemps 1921, Mlle Kuntz, qui vient d'obtenir une aide 300 Frs pour l'acquisition de matériel scolaire<sup>6735</sup>, se montre plus gourmande<sup>6736</sup> :

Cette classe [ndlr : « Normalienne »] fonctionne, comme par le passé ; seulement, pour faire profiter [sic] en langue française nos jeunes Alsaciennes de la campagne, désireuses d'entrer à l'école normale, il a fallu scinder la classe et tâcher d'arriver, par un travail intense d'enseignement français, à suppléer aux lacunes d'une instruction préalable le plus souvent précaire. Quoique les dépenses occasionnées par cet arrangement soient fortes, nous ne pouvons que nous en louer, et serions heureux de poursuivre cette tâche à l'avenir si, par une subvention plus importante, le Pensionnat du Bon-Pasteur pouvait être mis à même de continuer.

La directrice n'obtient toujours que 1 250 Frs. Elle cherche encore des subsides ailleurs. En février 1921, elle a écrit au maire de Strasbourg (Peirottes), pour lui rappeler une requête qu'elle lui avait déjà exprimée « de vive voix » en juin 1920, à savoir l'obtention d'une « indemnité » de la Ville pour remettre en état les locaux scolaires, 10 000 Frs pour le Bon-Pasteur et 5 000 Frs pour l'École Boegner<sup>6737</sup> :

Les locaux scolaires des deux écoles précitées, qui, les deux, relèvent de la Maison des diaconesses de Strasbourg, ont hébergé pendant la durée de la guerre, à titre gratuit jusqu'en avril 1918, l'une le lycée de jeunes filles (*städt. höh. Mädchenschule*), l'autre, d'abord l'École du Dragon, plus tard aussi des classes du lycée. [...] Ces subsides demandés ne doivent donc, en aucune façon, être un solde de loyer arriéré ; la subvention que nous nous permettons de solliciter ne doit que nous aider à faire face aux nombreuses dépenses occasionnées par un suremploi prolongé de nos salles d'école et de notre mobilier scolaire.

---

<sup>6734</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 27.04.1920.

<sup>6735</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 07.02.1921 : « Le Pensionnat du Bon-Pasteur obtenait autrefois, par an, une somme de 150 Frs, qui devait lui aider [sic] à entretenir son matériel scolaire, surtout celui de la classe dite "Normalienne", classe préparatoire au concours d'entrée à l'École normale. Un sentiment de délicatesse nous a empêchés, depuis 1918, de redemander cette subvention, mais les difficultés de la vie matérielle s'imposant fortement à notre établissement, je prends la liberté, Monsieur le recteur, non seulement de redemander la subvention annuelle de 150 Frs, mais de vous prier de vouloir bien la porter au chiffre de 500 Frs ».

<sup>6736</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 28.05.1921.

<sup>6737</sup> AMS 2MW619, Mlle Kuntz au maire de Strasbourg, 07.02.1921.

Tandis qu'en temps normal, 500-600 élèves occupaient les salles de classes de 20-30 heures par semaine, environ 1 200 enfants les ont prises à contribution pendant la guerre, avec le double nombre d'heures de classe, une école y étant de 8 à 13 heures, l'autre de 14 à 17 ou 18 heures. Il est tout naturel qu'avec un effectif scolaire aussi élevé, et une durée d'emploi aussi longue, ces salles, leurs plafonds surtout et leurs planchers, leur mobilier, tout, en un mot, a subi une détérioration telle que, dès 1919, des travaux importants ont dû être entrepris pour permettre au Bon-Pasteur de répondre aux exigences de propreté et d'hygiène nécessaires à un établissement secondaire. Ces travaux nous ont déjà entraînés à une dépense de passé 20 000 Frs, et encore, vu le coût de la main-d'œuvre, n'avons-nous pu ni achever tous ceux qui étaient commencés, ni même en entreprendre de nouveaux, tout aussi urgents.

Les classes employées étaient au nombre de seize dans le bâtiment scolaire principal ; en outre, étaient occupés la salle de physique, le musée, celle de gymnastique et quelques autres pièces, tels que vestiaire pour le personnel enseignant, débarras, cave à houille, etc. ; à l'École Boegner, huit classes avec leurs dépendances avaient été mises à la disposition des écoles municipales en question, qui jouissaient en outre des cours et des jardins des deux établissements.

Veillez nous excuser, Monsieur le maire, si nous nous sommes permis de venir à vous avec une demande aussi osée ; je le fais en ma qualité de directrice du Bon-Pasteur et de l'École Boegner, de deux écoles, l'une secondaire et l'autre primaire supérieure, qui, depuis tantôt cinquante ans (16 octobre 1871), collaborent avec la Ville de Strasbourg dans l'éducation et l'instruction de sa jeunesse féminine, sans jamais lui avoir demandé une subvention quelconque tant qu'elles étaient en état de pourvoir elles-mêmes à leurs dépenses.

Texte très instructif pour l'histoire des écoles de la Maison des diaconesses, non seulement sur la période de la guerre, mais aussi sur la période d'après-guerre : sur le plan matériel, les établissements sont en mauvais état ; sur le plan institutionnel, chacun des deux a trouvé l'enseignement qui lui correspond dans le système français, le secondaire pour l'ancienne école supérieure de filles, le primaire supérieur pour l'ancienne *gehobene Mädchenschule*. L'École Boegner quitte, par conséquent, le champ de nos recherches. Pour les autorités municipales, la demande de Mlle Kuntz est délicate à traiter, car elle arrive trop tard (plus de deux ans après la fin des hostilités). On dirige la requérante vers le Bureau militaire municipal<sup>6738</sup>.

---

<sup>6738</sup> AMS 2MW619, le maire de Strasbourg à Mlle Kuntz, 08.07.1921.

De longues démarches s'engagent<sup>6739</sup> ... qui n'aboutiront à rien<sup>6740</sup>. L'établissement, « très pauvre », équilibre ses budgets tant bien que mal, grâce, notamment, au sens du sacrifice de sa directrice, qui renonce – pendant six années – à ses appointements<sup>6741</sup>.

Depuis 1920, Mlle Kuntz n'est plus seule en charge du Bon-Pasteur, mais peut compter sur Mlle Asmus, ancienne co-directrice de l'École Lindner, pour la seconder dans sa tâche<sup>6742</sup>. Cette même année a également vu le départ du pasteur Oschmann pour Stuttgart (il ne s'est finalement pas adapté au changement politique, mais s'il y eût jamais « attelage », le voilà défait) et la nomination du pasteur Jacques Bach comme nouvel aumônier de la Maison des diaconesses. Plusieurs nouvelles enseignantes continuent d'arriver en ce début de décennie 1920. L'établissement achève sa mue en 1921/22, par l'instauration d'une préparation au baccalauréat (mais seulement à la première partie<sup>6743</sup>)... et l'adoption d'un nouveau nom : Collège Lucie Berger, en hommage à la fondatrice<sup>6744</sup>. Pour ne pas dérouter le public, on utilise cependant la formulation « Collège Lucie Berger, anc<sup>t</sup> Pensionnat du Bon-Pasteur ». À la fin de cette année scolaire, Mlle Kuntz obtient l'augmentation qu'elle demandait déjà un an plus tôt : l'État accorde 2 000 Frs pour l'entretien de la classe « Normalienne ». La subvention sera demandée chaque année<sup>6745</sup>, et chaque fois accordée.

---

<sup>6739</sup> AMS 2MW619, la présidente du comité de la Maison des diaconesses, au maire de Strasbourg, 21.02.1927.

<sup>6740</sup> AMS 2MW619, le maire de Strasbourg à la présidente du comité de la Maison des diaconesses, 05.04.1927.

<sup>6741</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 55.

<sup>6742</sup> « Tableau chronologique », COLLÈGE LUCIE BERGER, *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971, p. 185-213, p. 198.

<sup>6743</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 53, citation des souvenirs de Berthie Lasserre-Hiller : « Quatorze années passées dans la même école [1912-1925], c'est un record et cela marque pour la vie : deux ans d'enfantine, dix ans de cycle normal et deux ans de préparation au baccalauréat auquel ma volée était la première à se présenter. Pour la seconde partie, il fallait émigrer au lycée, et c'est seulement alors que, ayant un terme de comparaison, j'ai commencé à me rendre compte de la particularité de l'éducation reçue rue Saint-Marc ».

<sup>6744</sup> Lucie Pont date le changement de nom de 1919 (PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 55), alors qu'il n'apparaît, dans nos sources, qu'à partir de l'année scolaire 1921/22 (ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 14.06.1922). Elle évoque pourtant l'événement avec précision : « Comme dans l'"Intérieur" le nom de "Bon-Pasteur" était donné dans les œuvres catholiques à des maisons de redressement et que l'un de ces établissements existe à Strasbourg, c'est du haut de la chaire de Saint-Thomas, en 1919, que M. Metzenthin, aumônier de la Maison des Diaconesses, a annoncé une grande nouvelle : le Bon-Pasteur de la rue Saint-Marc porterait désormais le nom de sa fondatrice, Lucie Berger ».

<sup>6745</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Kuntz au recteur de Strasbourg, 26.06.1923, 11.06.1924, 31.05.1925, 03.08.1926, 20.07.1927, Mlle Abry au recteur de Strasbourg, 28.06.1928, 17.07.1929, 08.08.1930. Le dossier ne va pas au-delà de 1930.

Mais la classe change : en 1924, la directrice parle de « la classe du brevet » et les renseignements demandés à l'inspecteur d'académie (Hourticq) laissent voir qu'on s'est largement détourné du concours d'entrée à l'école normale : « 2 élèves de cet établissement ont été reçues à l'école normale de Strasbourg en 1922, 2 en 1923 et 4 se présentent au concours d'entrée cette année »<sup>6746</sup>. On est loin des 22 candidates présentées en 1919... En 1930, on parlera « des classes primaires supérieures préparant au brevet élémentaire et au concours d'admission aux écoles normales ».

Entre-temps, le Collège Lucie Berger vit une rentrée 1927 marquée par deux événements. Il y a, avant tout, le départ de Mlle Kuntz, qui se retire pour « des raisons de santé », explique-t-elle à la mairie<sup>6747</sup>, avec laquelle l'établissement n'entretient, toutefois, à notre connaissance, aucune relation privilégiée<sup>6748</sup>. La direction se retrouve dédoublée, avec Mlle Marguerite Abry, directrice du Collège, et Mlle Jeanne Bertsch, directrice de l'internat. Le deuxième événement de cette rentrée est l'ouverture d'une classe de Philosophie : les élèves ne sont plus forcées de quitter l'établissement pour se préparer, ailleurs, à la deuxième partie du baccalauréat<sup>6749</sup>. Les résultats sont bons, grâce à la collaboration avec le Gymnase protestant, se souviendra Lucie Pont, engagée au Collège Lucie Berger en 1925 et future directrice<sup>6750</sup> :

La proportion des élèves reçues au baccalauréat ne descendait pas au-dessous de 80% et a connu les 100% pour la première fois en 1927 et plusieurs fois par la suite. [...] Au début, pour se mettre au niveau des examens français, la plupart des jeunes filles passaient deux ans dans la classe de première. À cette époque, faute d'équipement, les cours de sciences de la deuxième partie n'étaient pas donnés au Collège même. Le Gymnase protestant accueillait les élèves pour ces disciplines et elles pouvaient y travailler sous l'œil vif et bienveillant de M. Jean Weirich qui, par la suite, a assuré les cours au Collège même.

---

<sup>6746</sup> ADBR 105AL2580, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur de Strasbourg, 03.07.1924.

<sup>6747</sup> AMS 2MW619, Mlle Kuntz au maire de Strasbourg, 30.09.1927.

<sup>6748</sup> AMS 2MW619, Mlle Kuntz au maire de Strasbourg, 26.01.1924 : « Permettez-moi de vous adresser la requête suivante concernant notre établissement : Pourrions-nous, comme les écoles municipales et celles de l'État, être pourvus par le jardin botanique scolaire, pendant la bonne saison, des plantes nécessaires à l'enseignement de la botanique et du dessin ? Pour appuyer ma demande, qui, à première vue, semble indiscrète, notre collège étant une école libre, je prends la liberté d'en faire remarquer le caractère d'utilité publique qui ressort d'un passé de plus de cinquante ans ». Note en marge de Motz : « Ne pas créer de précédent ». La réponse sera négative.

<sup>6749</sup> « Tableau chronologique », *Op. cit.*, p. 200.

<sup>6750</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 64.

Pour donner un ordre de grandeur, l'année scolaire 1929/30 se termine avec 12 bachelières (8 première partie et 4 deuxième partie) sur 14 candidates, tandis que 11 des 13 candidates au brevet réussissent leur examen<sup>6751</sup>. La fréquentation des années 1920 n'a pas retrouvé les 600 élèves de la fin de la Première Guerre mondiale. Elle gravite généralement autour de 500 élèves ; l'internat, cependant, fait le plein, avec plus de 100 pensionnaires à partir de 1924<sup>6752</sup>. Les choses changent au cours de la décennie suivante, avec un effectif total qui monte à plus de 600 élèves, mais une légère diminution du nombre des internes, qui passe sous la barre des 100<sup>6753</sup>. La hausse globale de la fréquentation doit certainement être mise en lien avec l'amélioration des conditions matérielles, due, en partie, aux anciennes élèves, qui se sont constituées en association le 1<sup>er</sup> février 1931<sup>6754</sup>. Le Collège Lucie Berger s'équipe notamment d'une salle de physique. Sur le plan institutionnel, la double direction est supprimée en 1931, lorsque Mlle Abry prend également la tête de l'internat<sup>6755</sup>. Du côté des aumôniers de la Maison des diaconesses, au pasteur Bach a succédé, en 1930, le pasteur Robert Wolff ; lui-même est bientôt remplacé par le pasteur de Tribolet (1933).

Comme les autres établissements scolaires strasbourgeois, le Collège Lucie Berger est victime de l'évacuation de septembre 1939 ; ses élèves et ses professeurs se dispersent. À la rentrée suivante, les Allemands ouvriront, dans ses locaux, la « Maria Hart Schule ».

### (3) Les institutions strasbourgeoises entre mains laïques

Rappelons-nous, Strasbourg comptait, à la fin de la Première Guerre mondiale, cinq écoles supérieures de filles (Klein, Koebig, Lindner, Mury, Saigey) et trois *gehobene*

---

<sup>6751</sup> « Tableau chronologique », *Op. cit.*, p. 200.

<sup>6752</sup> *Ibid.*, p. 198 et 200.

<sup>6753</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 64.

<sup>6754</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>6755</sup> « Tableau chronologique », *Op. cit.*, p. 200.

*Mädchenschulen* (Anschlin, Schmutz, Union des Familles) privées n'appartenant ni aux congrégations catholiques, ni aux diaconesses protestantes. Ces huit institutions relevaient toutes de l'enseignement secondaire. Qu'advient-il d'elles après l'armistice ? On ignore si l'établissement vieil-allemand des sœurs **Koebig** a seulement atteint cette date, car sa situation financière était fragile depuis plusieurs années ; dans le cas d'une réouverture à la rentrée 1918, il a sans doute fermé ses portes peu après l'entrée des troupes françaises dans Strasbourg. D'autres établissements dirigés par des Vieux-Allemands se maintiennent, mais avec de nouvelles directions. À l'école supérieure de filles du *Familienbund* (**Union des Familles**), le directeur Ziegler présente sa démission début décembre 1918, en français, au recteur de la nouvelle académie de Strasbourg. Et si les raisons avancées pour expliquer ce départ sont le grand âge (soixante-et-onze ans) et la santé déclinante, il est évident que le déclencheur de la décision est d'ordre politique<sup>6756</sup>. Ziegler prend d'ailleurs soin de mettre en avant le caractère fondamentalement alsacien de l'établissement qu'il abandonne :

Cette école a été fondée, en 1827, par un comité de pères de famille strasbourgeois et est encore aujourd'hui la propriété des pères dont les enfants fréquentent l'école. L'école est administrée par un comité choisi parmi ces pères de famille. Le président du comité actuel est M. Wetzel, facteur d'orgues. J'ai déjà remis ma démission au comité dans la séance du 30 novembre et elle a été acceptée. Le comité a confié la direction de l'école à deux institutrices alsaciennes, Milles J. Bindewald et Math. Garcin, qui, depuis de longues années, sont attachées à l'établissement.

L'École « Enseignement » (elle retrouve son ancien nom français) fermera ses portes entre le milieu des années 1920 et le milieu des années 1930. Au Pensionnat **Mury**, les directrices vieilles-allemandes, Milles Derr et Limberg, partent pour l'Allemagne en 1920<sup>6757</sup>. Ce départ coïncide avec le déménagement de l'institution au N°5 rue des Mineurs, quitté, à la rentrée 1920, par le Pensionnat Klein (dont on parlera plus loin). Une série de photographies des nouveaux locaux sera publiée sous la forme de cartes postales, avec le titre « Pensionnat Mury, École Supérieure de Jeunes Filles »<sup>6758</sup>. La nouvelle

---

<sup>6756</sup> ADBR 105AL2583, M. Ziegler au recteur de Strasbourg, 06.12.1918.

<sup>6757</sup> AMS 2MW625, Mlle Schott au maire de Strasbourg, 07.10.1929.

<sup>6758</sup> Deux sont conservées dans les fonds iconographiques des AMS (300Fi243 et 300Fi244).

directrice, Mlle Spoerndle<sup>6759</sup>, a donc conservé le nom de la fondatrice. L'établissement se maintient au moins jusqu'en 1928, année de la fermeture de l'école maternelle<sup>6760</sup>. Il n'existe plus au milieu des années 1930.

Un dernier établissement à direction vieille-allemande, l'École **Lindner**, tient une place à part, du fait que ses murs ont été vendus à la Ville de Strasbourg quelques jours avant l'armistice. Le problème de la direction est rapidement réglé : Mlle Kruttge s'efface devant sa co-directrice de toujours (et amie) Mlle Asmus, une « Alsacienne de vieille souche », comme elle se présente elle-même, fin décembre 1918, dans une requête adressée à un vice-président de la commission municipale, « membre de l'ancienne commission scolaire »<sup>6761</sup>. La demanderesse se doit d'exprimer ses sentiments nationaux, ce qu'elle fait sobrement (« je suis devenue l'unique directrice lors du changement politique à la suite du retour de notre Alsace-Lorraine à la mère patrie »). Et pour cause, le rattachement à la France signifie la mort de son établissement :

[...] il me sera impossible de continuer l'école avec la clause du contrat, c'est-à-dire comme école privée, puisque les conditions ont changé du tout au tout. Notre école, avec un tiers environ de vieilles Alsaciennes, deux tiers d'Allemandes, nées en grande partie en Alsace, a subi des départs nombreux, dès décembre, et en subira plus encore en janvier. Nombre de parents ne veulent ou ne peuvent plus payer l'écolage et préféreront garder leurs enfants à la maison. D'un autre côté, les nouveaux programmes, déjà préparés et exécutés en partie avant Noël, devront être strictement maintenus. Pour ne pas léser les intérêts de nos élèves alsaciennes et éviter un exode, il faudrait avancer plus rapidement et sans subir des heurts presque inévitables.

Mlle Asmus propose « de réunir à l'École municipale supérieure, qui a déjà subi des vides et en subira encore, toutes les élèves allemandes qui suivraient le programme tel qu'il est encore en vigueur », tandis qu'elle recevrait à l'École Lindner « le reste des élèves alsaciennes, peu nombreuses à ce qui [sic] paraît ». « Ce serait rendre service », continue-t-

---

<sup>6759</sup> AMS 2MW615, « liste des écoles privées de la ville de Strasbourg », 11.03.1921, annotation au crayon.

<sup>6760</sup> AMS 5MW625, « Mairie de la ville de Strasbourg. Rapport mensuel concernant les écoles maternelles. Effectifs des élèves. École maternelle : Pensionnat Mury. Mois : 18 octobre 1928 ». Le tableau recense 10 garçons et 24 filles, sous la direction d'une seule institutrice, Marie Welli. L'adresse est N°5<sup>B</sup> rue des Mineurs. Le document est accompagné de deux tableaux qui répartissent les élèves entre les Écoles Saint-Jean et Schoepflin.

<sup>6761</sup> AMS 2MW582, Mlle Asmus au vice-président de la commission municipale de Strasbourg, 29.12.1918.

elle, « à nos élèves strasbourgeoises, en même temps qu'à nos trois excellentes institutrices alsaciennes, toutes pourvues d'un brevet français, supérieur ou élémentaire, et munie, l'une d'elles, d'excellents certificats anglais. Ces trois professeurs, Mlles Vogt, Léonhard et Füllenwarth, mériteraient bien cet encouragement de la part de la Ville ». La directrice demande au vice-président de soumettre sa proposition « à Monsieur le président Ungemach, [qu'elle a] l'honneur de connaître, ainsi qu'à Monsieur le vice-président Peirottes, dont [elle a] également l'honneur d'être connue ». La lettre est transmise au « directeur de l'école municipale supérieure des filles » et réceptionnée par Mlle Friedolsheim, qui s'oppose fermement au projet qu'elle contient<sup>6762</sup> :

Il n'est nullement dans l'intérêt de la Ville d'entrer dans les vues de Mlle Asmus. L'École supérieure de jeunes filles est en voie de transformation et les départs de plus en plus nombreux des élèves allemandes permettent de faire la part plus large à l'enseignement du français et de réaliser, avant peu, l'application de nouveaux programmes. La réalisation du plan de Mlle Asmus signifierait tout simplement la ruine de l'École supérieure, et la Ville de Strasbourg, qui consent pour elle des sacrifices considérables, en verrait disparaître l'élément alsacien, sur lequel, précisément, nous comptons pour l'avenir de notre école.

Suivant cet avis, la municipalité rejette la proposition de Mlle Asmus. Cette dernière doit se résoudre à fermer son établissement. Mais elle doit d'abord obtenir de la Ville l'abrogation de la clause du contrat de vente de la propriété qui prévoyait le maintien de l'institution privée. Fin mai 1919, trois mois après ses premières démarches en ce sens, elle écrit à la commission municipale<sup>6763</sup> :

Les grands changements politiques survenus ont eu aussi une influence décisive sur le fonctionnement des établissements privés : nous avons perdu une bonne moitié des élèves, d'autres suivent encore, de sorte que financièrement déjà il serait complètement impossible de continuer la gérance d'un établissement qui coûte tant. De plus, l'âge se fait bien sentir et demande ses droits. Et comme l'école supérieure municipale vient d'être réorganisée et qu'il y a de la place, bon nombre de nos parents ne demandent pas mieux que d'y envoyer leurs enfants. Seulement, je ne puis me permettre de faire part de ma décision aux parents, avant que ces Messieurs de la commission municipale ne veuillent bien annuler la clause qui me lie.

---

<sup>6762</sup> AMS 2MW582, Mlle Friedolsheim au président de la commission municipale de Strasbourg, 11.01.1919.

<sup>6763</sup> AMS 2MW582, Mlle Asmus au président et aux vice-présidents de la commission municipale de Strasbourg, 22.05.1919.

La commission, compte tenu du changement des conditions scolaires<sup>6764</sup>, propose à la délégation municipale de répondre positivement à la demande de Mlle Asmus, ce qu'elle fait le 4 juillet 1919. L'École Lindner fermera donc ses portes à la fin de l'année scolaire 1918/19. De nombreux parents s'en inquiètent et adressent cette pétition à la commission municipale<sup>6765</sup> :

Les soussignés pères de famille et représentants d'un plus grand nombre d'intéressés se permettent de vous exposer ce qui suit, en nourrissant l'espoir que les membres de la commission, laquelle est toujours disposée à prêter son appui aux causes généreuses qui concernent l'enseignement lorsqu'il y est fait appel, les seconderont et les aideront dans la poursuite du but indiqué dans les lignes qui suivent.

De source certaine, ils savent que la directrice actuelle de l'Institut Lindner ne pourra plus tenir aux conditions de maintenant, en automne prochain, l'établissement dont elle a la direction et aussi que celle-ci tient beaucoup à se retirer.

Le moment de créer dans cet immeuble, propriété de la ville et aménagé pour cela, un lycée de jeunes filles, désiré depuis longtemps, avec section pour le baccalauréat et organisation semblable à celle des grands lycées de Paris, sur une base démocratique et accessible à toutes les intelligences, est donc des plus propices.

C'est dans ce but que les soussignés s'adressent à la Ville et lui demandent son concours ainsi que celui de l'État afin que ce dernier soutienne énergiquement le Comité qui va se former et à la cause duquel se rallieront et s'intéresseront assez facilement, ils l'espèrent, leurs concitoyens.

Ils croient, en outre, pouvoir affirmer à Monsieur le président et à Messieurs les vice-présidents de la commission municipale de Strasbourg que la directrice du Lycée Duruy à Paris ne refuserait pas son concours pour l'organisation d'un établissement dans le genre du sien.

Les soussignés émettent le vœu que la commission municipale daigne accueillir avec bienveillance leur proposition et consente à les aider dans la création du lycée de jeunes filles que beaucoup de leurs concitoyens désirent depuis déjà longtemps et dont l'importance pour la ville de Strasbourg est incontestablement grande.

---

<sup>6764</sup> L'école municipale supérieure de filles, moins fréquentée, pourra « sans difficulté » accueillir les 130 élèves qui restent à Mlle Asmus.

<sup>6765</sup> AMS 2MW582, une pétition de pères de famille au président et aux vice-présidents de la commission municipale de Strasbourg, s. d.. Elle a recueilli 64 signatures.

On demande, à nouveau, son avis à Mlle Friedolsheim. Il ne pouvait être que défavorable<sup>6766</sup> :

L'école désignée pour être le lycée est l'école publique municipale qui, de tous temps, a représenté les études les plus avancées pour jeunes filles. Sous régime allemand, par exemple, l'École supérieure de jeunes filles avait adopté la grande réforme pédagogique que le Pensionnat Lindner n'a pu adopter, pour des raisons d'ordre financier. Nulle part, par exemple, « la base démocratique et accessible à toutes les intelligences » (pas seulement à celles des classes supérieures de la société) ne saurait être mieux garantie qu'à l'École publique, à l'école que fréquente tout le monde, le riche, parce qu'il en a les moyens, le pauvre, parce que la Ville ou l'État lui facilite les voies, s'il a les dons requis.

Les impulsions qui se sont faites, commencement mai, ont amené certaines communications qu'on n'a pas publiées, parce qu'elles ne sont pas encore officielles. MM. les inspecteurs Bompard et Gilles m'avaient dit confidentiellement qu'on créerait des classes secondaires (c'est-à-dire des classes de lycée) à la rentrée d'automne. Seulement, depuis ce moment, aucun avis officiel ne m'est parvenu.

Je prends la liberté d'attirer toutefois votre attention sur un point : la création d'un lycée en France n'a jamais été le fait d'un comité. Ces *Schulkuratorien* sont une institution allemande.

Je crois que pour toute clarté dans cette question, la municipalité ferait bien de s'adresser directement à Monsieur le directeur départemental de l'Enseignement public en Basse-Alsace ou à Monsieur le recteur même.

La Ville répondra doublement au souhait des pétitionnaires, en accompagnant la transformation de l'école municipale supérieure de filles en lycée et en louant les locaux de l'ancienne École Lindner au Collège Sévigné de Paris, pour qu'il y implante une filiale alsacienne. On a déjà évoqué plus haut l'existence de cette dernière, qui sera étudiée, pour elle-même, dans une prochaine partie. Quant au devenir de Mlle Asmus, il est loin d'être assuré, comme on le verra dans la partie consacrée aux enseignantes.

Il nous reste à voir ici le sort des institutions dirigées par des Alsaciennes. La *gehobene Mädchenschule* de Mlle *Schmutz* recrute encore en janvier 1919<sup>6767</sup>, mais elle ne tarde pas à disparaître : elle ne figure pas sur la liste des écoles privées de Strasbourg

---

<sup>6766</sup> AMS 2MW582, Mlle Friedolsheim à la commission municipale de Strasbourg, 10.07.1919.

<sup>6767</sup> « Le 6 janvier 1919, j'ai débuté dans une école secondaire libre (Pensionnat Schmutz) à Strasbourg », écrit Mariette Knaut dans un curriculum vitae rédigé en avril 1919 (voir le *Répertoire*, ANNEXE 3).

dressée par l'inspecteur d'académie en mars 1921<sup>6768</sup>. Le « Pensionnat *Anschlin* », « 3 quai Saint-Nicolas », y est encore cité, mais les services municipaux, auxquels ladite liste est transmise, rayent ce nom du tableau. On y trouve encore le « Pensionnat *Klein* » (« Pensionnat Schwartz » de « Mlle Klein », corrigent les services municipaux), dont on a déjà dit qu'il a quitté, à la rentrée 1920, le N°5 rue des Mineurs ; le voilà désormais au N°1 rue de la Monnaie. Sur une liste du milieu des années 1920 recensant les établissements privés de Strasbourg, le « Pensionnat Marguerite Klein » (la directrice d'avant la Première Guerre mondiale se prénommaient Elisa...) réapparaît au N°5 rue des Mineurs<sup>6769</sup>, alors que le Pensionnat Mury est toujours indiqué à cette même adresse. Deux institutions pour le même bâtiment ? Un recenseur induit en erreur par ses souvenirs encore récents ? A vérifier. Le Pensionnat Klein n'existe plus au milieu des années 1930.

Si cet établissement a pu fonctionner – plus ou moins longtemps – au N°1 rue de la Monnaie, c'est parce que le « Pensionnat *Saigey* », qui occupait auparavant ces locaux, a disparu à la fin de l'année scolaire 1919/20. Le « comité » à la tête de ce dernier, présidé par Charles Théodore Gérold, redevenu pasteur de Saint-Nicolas, avait pourtant cherché à le maintenir. Revenons au printemps 1919. Le comité sollicite alors une subvention de la Ville, une démarche déjà tentée, sans succès, sous le régime allemand. Les arguments, bien sûr, ne sont plus les mêmes<sup>6770</sup> :

Le Pensionnat Saigey, sans caractère confessionnel, fondé en 1876 par M. Beck, le directeur actuel de l'École Alsacienne à Paris, dans le but de contribuer à entretenir, dans la mesure du possible, la tradition française parmi la jeunesse de notre ville, est resté fidèle à cette noble tâche, autant que le lui permettaient les multiples entraves créées par la malveillance de l'autorité scolaire allemande. Pour exister, il dut parfois s'imposer de lourds sacrifices. Les quatre années et demie de la guerre lui furent particulièrement défavorables : le nombre de ses élèves étant tombé de 119 à 62. Par suite de cette diminution considérable, il dut entamer ses faibles ressources, au point de mettre son existence en question. Vu cette pénible situation, le comité du Pensionnat Saigey, plein de confiance en la bienveillance de Monsieur le président et des membres de la commission municipale, sachant d'ailleurs qu'il y a un précédent, prend la liberté de s'adresser à eux, à l'effet d'obtenir une subvention annuelle de 5 000 francs, et, en cas de fermeture du Pensionnat Lindner, la jouissance, gratuite si possible, de son local, dont la propriété appartient maintenant à la Ville.

---

<sup>6768</sup> AMS 2MW615, « liste des écoles privées de la ville de Strasbourg », 11.03.1921.

<sup>6769</sup> AMS 2MW615, « Ville de Strasbourg. Écoles privées. A) Garçons [...]. B) Filles [...] », s. d.

<sup>6770</sup> AMS 2MW620, le comité du Pensionnat Saigey à la commission municipale de Strasbourg, 07.04.1919.

Le président de la commission municipale souhaite faire la même réponse qu'en 1913, par crainte que l'octroi d'une subvention ne pousse d'autres établissements à formuler la même demande. Mais les commissions réunies le 2 mai 1919 pour examiner la question tranchent différemment : elles ne sont « pas opposées à accorder une subvention au Pensionnat Saigey pour la durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à ce que la situation sur le terrain de l'enseignement secondaire s'éclaircisse. Il n'y a pas à craindre que d'autres établissements se réfèrent à ce précédent, car il n'en existe pas de l'importance du Pensionnat Saigey ». Ce dernier doit, cependant, présenter son budget et un aperçu de sa situation financière. En juin 1919, la délégation municipale accorde à l'Institution Saigey l'aide de 5 000 Francs qui lui a été demandée. Six mois plus tard, le comité du Pensionnat Saigey adresse une nouvelle requête à la mairie<sup>6771</sup>. Comme il faut augmenter considérablement les traitements du personnel, du fait de « la cherté des vivres », c'est une subvention de 10 000 Francs que l'on souhaite obtenir, à compter de janvier 1920. Le service municipal de l'Instruction publique (section IV<sup>A</sup>) conseille au maire (Peirottes) de refuser<sup>6772</sup> :

Par décision de la représentation municipale du 20 juin 1919, en accord avec la commission I/III, une aide de 5 000 Frs pour la durée d'un an a été accordée au pensionnat Saigey, en considération du mauvais état de ses finances, essentiellement dû à la guerre et à la malveillance de l'autorité scolaire allemande. Le conseil d'administration de l'institution sollicite maintenant auprès de l'administration municipale une subvention de 10 000 Frs, soit une augmentation de 5 000 Frs de la subvention actuelle, à partir 1<sup>er</sup> janvier 1920, avec comme justification l'aggravation de la situation financière en raison de la nécessaire augmentation des traitements, du faible nombre des élèves, etc. Si, en son temps, la réponse bienveillante de l'administration municipale n'a soulevé aucune difficulté, parce que la réorganisation de l'école supérieure de filles n'était pas encore accomplie et qu'il n'existait pas à Strasbourg d'autre établissement de l'importance du Pensionnat Saigey, de telle sorte qu'on n'avait pas à craindre de créer un précédent, la situation a changé, depuis, du tout au tout. L'école municipale supérieure de filles a été transformée en un lycée de jeunes filles et un collège de jeunes filles de dix classes [ndlr : Sévigné] a été fondé. Il n'est, en outre, absolument pas exclu que d'autres écoles privées du même type voient le jour, qui pourraient, avec justice, élever vis-à-vis de la Ville les mêmes prétentions, auxquelles on devrait donner suite pour des raisons d'équité. Pour ces raisons, il faudrait, à mon avis, rejeter cette requête et conseiller au conseil d'administration du Pensionnat Saigey d'essayer d'améliorer la situation financière de

---

<sup>6771</sup> AMS 2MW620, le comité du Pensionnat Saigey au maire et au conseil municipal de Strasbourg, 21.12.1919.

<sup>6772</sup> AMS 2MW620, la section IV<sup>A</sup> (Motz) au maire de Strasbourg, 08.01.1920, texte original en allemand.

l'établissement en élevant l'écolage, qui, en comparaison de celui du Collège Sévigné [...], est extraordinairement bas.

Le maire suit cet avis. Dans sa réponse au comité du Pensionnat Saigey, il précise bien que « la somme de 5 000 Frs a été accordée en juin 1919 au pensionnat à titre tout à fait exceptionnel et eu égard aux services rendus à la cause française »<sup>6773</sup>. En février 1920, le professeur Zwilling, enseignant auxiliaire de l'Institution Saigey depuis sa fondation, prend la direction de « l'École supérieure privée »<sup>6774</sup>. Dernière tentative pour relever l'établissement ?

Dans ce cas, elle fait long feu, puisqu'en juin 1920, l'inspecteur d'académie annonce au maire la fermeture de l'établissement de 80 élèves pour la fin de l'année scolaire<sup>6775</sup>. Le fonctionnaire aimerait – comme on l'a déjà lu plus haut – que la Ville loue l'immeuble au Chapitre Saint-Thomas, pour y installer une annexe du lycée de jeunes filles. Réponse du maire : « J'ai l'honneur de vous informer que le local occupé jadis par l'institution Saigey a été loué immédiatement par le propriétaire de l'immeuble à Mlle Klein, directrice du Pensionnat Schwarz. Je regrette par conséquent de ne pouvoir donner suite à votre lettre ».

---

<sup>6773</sup> AMS 2MW620, le maire de Strasbourg au comité du Pensionnat Saigey, 21.12.1919.

<sup>6774</sup> ADBR 105AL2586, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur de Strasbourg, 27.02.1920.

<sup>6775</sup> AMS 2MW620, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au recteur de Strasbourg, 10.06.1920

## **b) Les nouvelles implantations**

(1) De nouvelles institutions catholiques : les Sœurs de l'Assomption, celles de Notre-Dame de Sion et les deux collèges d'Hulst

Ces quatre institutions ont pour point commun, outre qu'elles proviennent d'Outre-Vosges, de s'implanter en Alsace dès 1919. Les deux premières citées dans le titre, l'une colmarienne, l'autre strasbourgeoise, sont déjà bien connues, grâce à deux monographies relativement récentes, à savoir le livre de Sophie Jaeglé et François Sigwarth sur l'Assomption, publié en 2000<sup>6776</sup>, et le mémoire de maîtrise de Sandrine Kaczmarek, soutenu à l'Université de Strasbourg la même année<sup>6777</sup>. Je renvoie le lecteur curieux de détails à ces travaux, qui constituent mes sources quasi exclusives pour les établissements correspondants.

Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France permet aux Religieuses de l'**Assomption** de réaliser leur souhait déjà ancien d'une implantation dans la région<sup>6778</sup>. L'abbé Wetterlé « leur propose un site à Sélestat, mais les religieuses envoyées en reconnaissance estiment la ville trop petite »<sup>6779</sup>. Vivement recommandées par le nouvel évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, elles se tournent vers Colmar, où le commissariat de la République est ravi d'accueillir ces « Françaises de France ». Leur institution doit, à la fois, servir la politique de francisation et répondre aux besoins des nombreuses familles d'officiers qui veulent scolariser leurs filles dans des établissements d'enseignement secondaire catholiques (et qui doutent, visiblement, de la capacité des Sœurs de Ribeauvillé à instaurer un tel enseignement à l'École Saint-Jean). Les religieuses de l'Assomption achètent à celles de Saint-Marc (de Guéberschwihr) une grande propriété que celles-ci possédaient en bordure

---

<sup>6776</sup> JAEGLÉ Sophie et SIGWARTH François, *Op. cit.*

<sup>6777</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*

<sup>6778</sup> JAEGLÉ Sophie et SIGWARTH François, *Op. cit.*, p. 41.

<sup>6779</sup> *Ibid.*, p. 42.

de la ville, réquisitionnée par l'armée allemande de 1914 à 1918, et par l'armée française depuis lors. La communauté de sept sœurs y ouvre, le 15 octobre 1919, l'Institution Saint-Odile, du nom évocateur de la patronne de l'Alsace. Les conditions sont difficiles : si les élèves trouvent place dans la « villa », contre laquelle on fait tout de suite bâtir une chapelle, le dortoir des sœurs est installé dans les anciennes écuries... partagées avec des cavaliers du 11<sup>e</sup> régiment de dragons<sup>6780</sup>.

Les débuts sont modestes, mais l'effectif progresse, doucement : 5 élèves à la rentrée de 1919, 14 à la rentrée de 1920, 25 à la rentrée de 1922<sup>6781</sup>. « Une nouvelle supérieure, mère Marie de la Sainte-Famille, prend en main les destinées de la petite communauté, quelque peu démoralisée par ces débuts difficiles. Cette année-là, la réputation est faite : les premières élèves de l'Assomption réussissent leur baccalauréat avec mention »<sup>6782</sup>. 1922, année importante pour deux autres raisons encore, car l'Institution Sainte-Odile : « devient établissement d'accueil pour les jeunes religieuses stagiaires enseignantes de la congrégation », qui « sont nombreuses à vouloir venir à Colmar car, dans ce pensionnat, situé dans un département à statut concordataire, elles peuvent enseigner dans leur habit religieux violet si caractéristique de leur congrégation » ; connaît son premier agrandissement, par le rehaussement d'un étage au-dessus de la chapelle<sup>6783</sup>. Mais la véritable année charnière est 1925, date de « la construction d'un vrai pensionnat », réalisée selon un plan de novembre 1923 ; une chapelle plus spacieuse remplace celle de 1919.

« Lorsqu'en 1927, mère Marie-Valérie prend la suite de mère Marie de la Sainte Famille, c'est d'un établissement en plein essor, avec près de cent élèves, dont elle prend la direction »<sup>6784</sup>. Et la fréquentation augmente encore, de manière fulgurante, au cours des années suivantes : « En 1930, on compte environ 60 internes et 50 externes, et en 1938, environ 80 internes et plus de 100 externes ». Les sœurs avaient vu suffisamment grand avec leur construction de 1925, puisque Sophie Jaeglé et François Sigwarth ne mentionnent pas d'autre construction dans les années 1930 qu'un préau. Durant la même

---

<sup>6780</sup> *Ibid.*, p. 44-45.

<sup>6781</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>6782</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>6783</sup> *Ibid.*, p. 44-45.

<sup>6784</sup> *Ibid.*, p. 51.

période, on utilise de plus en plus le terme d' « Assomption » pour désigner l'Institution Sainte-Odile<sup>6785</sup>. Inutile de s'étendre sur l'organisation de la communauté (enseignants/converses), des études (du jardin d'enfants à la Philosophie), la vie des classes, la vie religieuse : je renvoie à l'ouvrage des deux auteurs précités. La sociologie du public, c'est « le haut-de-gamme » des familles catholiques, pour reprendre le terme employé, dans son interview, par Mme Haldenwang, élève (protestante) au lycée de jeunes filles de Colmar à cette même époque (voir ANNEXE 1). Cette dernière a conservé le souvenir de jeunes filles en « uniforme de costume marin » : « il y avait la marinière marine en hiver et en été une marinière blanche avec un liseré bleu et, bien entendu, un chapeau marin sur la tête, la petite jupe bleue et les chaussettes blanches ». À la rentrée 1939, les religieuses estiment plus prudent de transférer l'établissement de l'autre côté des Vosges : elles louent le château de Semouse, près de Plombières, demeure délabrée et exigüe, où les cours reprennent le 31 octobre avec 50 pensionnaires<sup>6786</sup>. En juin 1940, elles partent pour Lyon, fuyant l'avancée des troupes allemandes.

La congrégation des Sœurs de **Notre-Dame de Sion**, qui n'entre que maintenant dans le champ de notre étude, doit tout d'abord être rapidement présentée. Elle fut fondée en 1843 par Théodore Ratisbonne et son frère Alphonse, deux juifs natifs de Strasbourg convertis au catholicisme. Son objectif est la conversion des juifs. La maison-mère, à Paris, a rapidement compris « un pensionnat, où l'on donne une instruction complète aux jeunes filles des classes élevées, de quelque religion qu'elles soient et à quelque nation qu'elles appartiennent »<sup>6787</sup>. D'autres pensionnats de cette congrégation, légalement reconnue en 1856 et approuvée par le pape en 1863, ont vus le jour en région parisienne, en Angleterre, dans l'Empire ottoman.

Les Sœurs de Notre-Dame de Sion envisageaient dès 1913 une implantation en Alsace, qui aurait été, en conformité avec la législation allemande sur les congrégations étrangères, une maison de retraite<sup>6788</sup>. Là-dessus éclata la Première Guerre mondiale. La victoire française de 1918 permet à la congrégation de projeter la fondation d'un

---

<sup>6785</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>6786</sup> JAEGLÉ Sophie et SIGWARTH François, *Op. cit.*, p. 55.

<sup>6787</sup> LEBEUF Jean (nouv. éd. annotée et continuée par COCHERIS Hippolyte), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. 3, Paris, A. Durand, 1867, p. 210-211.

<sup>6788</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 9.

établissement scolaire à Strasbourg, ville d'origine de ses fondateurs. Dès le 11 novembre 1918, « Mère Marie-Borromée, économe générale de la congrégation, une Alsacienne, demand[e] [...] un laissez-passer pour venir voir sa maman, Madame Christiani, restée en Alsace pendant la guerre »<sup>6789</sup>. Une délégation de religieuses arrive à Strasbourg le 16 décembre 1918. Mère Marie-Borromée se met en quête d'un immeuble. Elle trouve un ensemble de trois maisons, les N°45, 47 et 49 allée de la Robertsau, construit en 1884. Le 22 décembre 1918, les Sœurs de Sion obtiennent « une location avec droit d'option ». La communauté et les premières classes sont installées au N°49 ; les deux autres maisons, destinées à l'activité scolaire, sont sous-louées en attendant le développement de l'institution. Les locaux étant trouvés, on se tourne vers Mgr Fritzen pour obtenir les autorisations ecclésiastiques nécessaires à l'installation à Strasbourg : l'évêque allemand fait un accueil « paternel » aux religieuses françaises.

Face à l'incertitude qui règne quant à une éventuelle introduction de la législation française en Alsace-Lorraine, Mgr Fritzen recommande à Mère Marie-Borromée de « s'assurer le concours de maîtresses laïques dont l'une prendrait le titre de directrice et ferait une demande officielle d'ouverture d'école privée ». Le conseil est suivi : fin février 1919, arrive de Paris, envoyée par la maison-mère, Mlle Jeanne Ireton, « directrice officielle qui, n'ayant pas la santé suffisante pour appartenir complètement à Sion, trouve un grand dédommagement à cette peine en se donnant à notre œuvre de cœur et d'âme », commente la *Lettre sionienne* de la maison de Strasbourg. L'établissement ouvre le 3 mars 1919, accueillant 2 élèves<sup>6790</sup>. L'effectif monte progressivement au cours du printemps, avec 8 élèves début avril, 18 élèves à la fin du mois et 26 élèves en mai<sup>6791</sup>. Entre-temps, Mère Marie-Borromée a quitté Strasbourg pour fonder un internat au Mans ; Sœur Marie-Scholastique lui a succédé comme supérieure de la communauté.

À la rentrée d'octobre 1919, l'institution est fréquentée par 60 externes et 9 internes. Il faut aménager la maison N°47<sup>6792</sup>. Les religieuses voient l'avenir de leur établissement suffisamment assuré pour se permettre d'acquérir le château de la famille de

---

<sup>6789</sup> *Ibid.*, p. 11, citation de : Sœur Jean-Marie, « Il était une fois une école », *Bulletin de l'Amicale de Notre-Dame de Sion*, n°52, Strasbourg, déc. 1990, p. 7-11, p. 8.

<sup>6790</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>6791</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>6792</sup> *Ibid.*, p. 49.

Schauenbourg à Geudertheim, au Nord de Strasbourg<sup>6793</sup>. Cette maison de campagne pour les religieuses permettra aussi le délassement des élèves internes, pendant les vacances, et fournira un cadre de quiétude idéal pour les dernières révisions des candidates au baccalauréat.

A la fin de l'année scolaire 1920/21, Mlle Ireton est amenée, pour la première fois, à inscrire des élèves à cet examen<sup>6794</sup>. La démarche nécessite la reconnaissance de l'établissement par l'autorité académique. Le 28 mai 1921, Mlle Ireton se rend donc chez l'inspecteur d'académie (Hourticq) pour connaître la marche à suivre : « celui-ci, très aimable, promet d'arranger les choses et lui donne rendez-vous pour le lundi ; après avoir beaucoup questionné sur la maison, il annonce sa prochaine visite », relate la *Chronique*. La directrice retourne, deux jours plus tard, aux bureaux de l'académie, mais M. Hourticq est absent : « M. Adenot la reçoit aimablement et apostille sa requête du tampon de l'académie, l'engageant à la présenter au recteur ». Un professeur à la faculté de droit et ami de l'établissement (Le Fur) conseille cependant aux religieuses « de ne recourir au recteur personnellement qu'en tout dernier ressort ». Finalement, le 2 juin 1921, la « requête présentée au bureau d'inscription [est] agréée » et la « maison inscrite sur la liste des établissements préparant au bachot ». Nous n'avons pas connaissance de l'existence d'une liste d'établissements préparant au baccalauréat. En réalité, l'institution de Notre-Dame de Sion obtient tout simplement sa reconnaissance légale. Elle a le statut d'établissement primaire, tout en dispensant un enseignement secondaire (préparation au baccalauréat) à côté de l'enseignement primaire supérieur (préparation aux brevets) : une configuration classique<sup>6795</sup>.

La chronique de la maison rend compte d'un débat sur l'avenir institutionnel de l'établissement : « M. Le Fur, professeur à la faculté de droit, père d'une de nos enfants, conseille de profiter de la loi de 1850 pour faire inscrire officiellement notre maison comme établissement secondaire. M. Hourtique [sic], inspecteur d'académie, de qui nous relevons, conseille, au contraire, de rester dans le *statu quo*. Nous attendons l'avis de la maison-mère ». L'examen de la question prend un certain temps. Le 6 mars 1922,

---

<sup>6793</sup> *Ibid.*, p. 68-69.

<sup>6794</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>6795</sup> *Ibid.*, p. 28.

l'inspecteur d'académie informe l'institution que le recteur de Strasbourg, suite à une enquête, « a décidé de reconnaître le pensionnat de Sion comme établissement d'enseignement secondaire privé ». Signalons que si l'établissement scolaire est autorisé depuis 1921, « l'établissement religieux », c'est-à-dire la communauté des sœurs installées à Strasbourg, ne voit son existence légalement reconnue, « à titre provisoire et révocable », qu'en octobre 1923<sup>6796</sup>. L'autorisation du Commissaire général de la République impose que « tout le personnel de l'établissement (religieuses et sœurs converses) [soit] de nationalité française ». Cette condition n'est pas respectée : la maison de Strasbourg comprend un grand nombre de sœurs converses étrangères, souvent originaires d'Europe de l'Est. Elles seront douze en 1934<sup>6797</sup>.

Pendant ce temps, l'effectif du pensionnat progresse. À la rentrée 1926, Mère Marie-Clémens (qui a succédé, en 1922, à Mère Marie-Scholastique comme supérieure de la communauté) promettait aux enfants « un goûter d'honneur, si leur nombre atteignait 200 »<sup>6798</sup> ! A la rentrée 1927, 254 élèves fréquentent le pensionnat, dont 60 internes (qui profitent de dortoirs inaugurés en 1922 et rénovés en 1926<sup>6799</sup>) et 15 demi-pensionnaires. Il s'agit de la dernière rentrée sous la direction de Mlle Ireton. Dès le 18 novembre 1927, on présente à l'inspecteur d'académie (Hourticq) la Sœur Marie-Gertrude, qui doit lui succéder comme « directrice des études ». Mlle Ireton quitte la direction à la fin de l'année scolaire 1927/28 : « La maison n'oubliera pas le précieux concours qu'elle lui a donné dans les premières années de sa fondation », commente la *Chronique*. Avec l'augmentation du nombre des élèves, on fait progressivement partir les locataires. En 1928, les sœurs sont en passe de rendre disponibles les derniers locaux encore loués. Elles lorgnent, dès cette époque, sur une propriété attenante, le N°43 allée de la Robertsau, qu'elles acquièrent en février 1931<sup>6800</sup>. L'extension du pensionnat pèse lourdement sur les finances de la maison. En 1927, on avait demandé une subvention de l'État aux autorités scolaires, mais la requête

---

<sup>6796</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>6797</sup> *Ibid.*, p. 40 et 141. Trois religieuses sur les douze de la liste de 1934 vivaient déjà dans la communauté strasbourgeoise avant l'autorisation de 1923.

<sup>6798</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>6799</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>6800</sup> *Ibid.*, p. 36.

fut rejetée<sup>6801</sup>. En 1931, la communauté demande et obtient un nouveau prêt du Saint-Siège<sup>6802</sup>.

Depuis février 1930, elle est dirigée par une nouvelle supérieure, Mère Marie-Odile (après un bref intermède assuré par Mère Marie-Irénée). Mère Marie-Odile nous est mieux connue que les autres sœurs (qui ne demandent, toutefois, qu'à l'être, par une enquête prosopographique, aux archives de la congrégation, que nous n'avons pas eu le temps de mener). Son nom civil est Suzanne Wenger<sup>6803</sup>. Elle est née à Strasbourg, en 1890, fille d'un directeur de fabrique, qui l'a envoyée terminer ses études à Anvers, dans un pensionnat de Notre-Dame de Sion. Un mois avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, elle entrait, à Paris, au noviciat de cette congrégation. En février 1919, elle rejoignait ses consœurs parties fonder, deux mois plus tôt, une nouvelle maison dans sa ville natale retournée à la France : on lui confia, tout d'abord, les petites classes, puis elle enseigna aux aînées.

Au cours de l'été 1936, la communauté se met en quête d'une maison en montagne (projet qui laisse la maison-mère dubitative)<sup>6804</sup>. On pense tout d'abord au Markstein, puis aux Trois-Epis, avant de se décider pour la villa Monplaisir à Gérardmer, dans le département des Vosges. Les réticences de la maison-mère sont vaincues. On vend Geudertheim et, en décembre 1936, on achète. Le pensionnat de Notre-Dame de Sion compte alors (rentrée 1936) 369 élèves, dont 52 internes et 15 demi-pensionnaires. Il semble, donc, que le nombre des internes soit resté stable pendant une décennie. Pour la rentrée 1937, on agrandit les dortoirs<sup>6805</sup>. Les liens des élèves avec l'établissement, après leur sortie, sont renforcés par l'Association des Anciennes élèves, fondée en 1933<sup>6806</sup>. Parallèlement à ce monde de familles bourgeoises, souvent d'officiers, dont les filles suivent toutes les classes, du jardin d'enfants à la Philosophie<sup>6807</sup> (pour celles qui souhaitent aller en faculté) ou aux « classes de perfectionnement » (éducation bourgeoise

---

<sup>6801</sup> ADBR 98AL377, le recteur de Strasbourg à la direction gén. des Services d'Alsace et de Lorraine, 28.10.1932. Document déjà cité, dans la partie relative au pensionnat Notre-Dame de la rue des Mineurs.

<sup>6802</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 36 et 136.

<sup>6803</sup> CHAUVIN Sœur Jean-Marie, « Wenger Suzanne (en religion : Mère Marie Odile) », *NDBA*, 40, p. 4181-4182 (portrait).

<sup>6804</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 37.

<sup>6805</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>6806</sup> *Ibid.*, p. 87 et 173-175.

<sup>6807</sup> L'institution ne prépare pas au baccalauréat Mathématiques : KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 198.

plus traditionnelle)<sup>6808</sup>, vivent également au pensionnat de Notre-Dame de Sion des « Petites Marthes », entièrement séparées des premières. L'appellation désigne les filles de la campagne bas-rhinoise (mais aussi de plus loin : certaines viennent de Suisse) accueillies à l'âge de treize ou quatorze ans pour un séjour de deux années, au cours desquelles elles s'occupent des tâches ménagères en échange de cours de français<sup>6809</sup>. Il s'agit là d'une spécificité du pensionnat Notre-Dame de Sion, car aucun système ressemblant dans les autres établissements secondaires étudiés n'a été trouvé. Après l'allongement de la scolarité féminine en 1936, ce système se retrouve, en partie, dans l'illégalité<sup>6810</sup>.

La Seconde Guerre mondiale trouve le pensionnat évacué à Gérardmer, où la rentrée 1939 se fait, tout de même, avec 200 élèves<sup>6811</sup>. En mai 1940, il faut quitter les Vosges. Mère Marie-Odile réussit à former un nouvel établissement à Évry-Grandbourg<sup>6812</sup>. Elle refondera, à l'été 1945, le pensionnat de Strasbourg, et restera à la tête de la communauté jusqu'en août 1954.

Les filiales alsaciennes du Collège d'Hulst de Paris ont, jusqu'à aujourd'hui, été ignorées par les historiens. Elles sont créées, en 1919, dans les deux plus grandes villes de la région, Strasbourg et Mulhouse. Le **Collège d'Hulst de Mulhouse**, établi au N°10 rue du Manège, est dirigé par Mlle Harduin. À la mi-mars 1922, celle-ci écrit à Mgr Ruch, pour lui demander l'aide promise pour cette année<sup>6813</sup> :

La Société des Amis du Collège d'Hulst à Mulhouse, actuellement en voie de formation, n'aide cependant pas encore efficacement la maison. Jusqu'ici, j'ai pu, à peu près, me tirer d'affaire, en faisant chevaucher un trimestre sur l'autre, mais je me vois dans l'impossibilité de faire face aux nécessités de mon budget pour février et mars. Mlle Pimor, à qui j'ai demandé de m'aider, vient de me répondre qu'elle ne le pouvait pas. Je me suis alors adressée à M. Baudry, le priant de m'avancer

---

<sup>6808</sup> *Ibid.*, p. 83. Les élèves des classes de perfectionnement suivent un enseignement général, avec « des cours de coupe et de cuisine ». On renonce, en 1939, au projet de créer une « école ménagère ».

<sup>6809</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>6810</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>6811</sup> *Ibid.*, p. 43-44.

<sup>6812</sup> CHAUVIN Sœur Jean-Marie, *Op. cit.*, p. 4181.

<sup>6813</sup> AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35, Mlle Harduin à l'évêque de Strasbourg, 13.03.1922.

les 4 500 Frs qui me seront nécessaires jusqu'à fin mars. Il m'a objecté qu'il ne saurait disposer de fonds non encore déposés entre ses mains. [...]

M. Paul Baudry a l'intention de fonder deux sociétés, l'une immobilière, l'autre mobilière. 80 pour cent des sommes versées seraient affectés à la première, le reste à la seconde. Lui-même mettra 50 000 Frs. et il a pu décider l'un de ses cousins, M. Albert Singrun, d'Épinal, à en donner 25 000. Parmi les autres personnes qui ont promis leur concours, aucune, jusqu'à présent, n'a encore fixé le chiffre de son versement.

Dix jours plus tard, les choses en sont au même point. M. Baudry « a multiplié les démarches », sans succès, rapporte Mlle Harduin : « Tout le monde paraît s'intéresser à la chose, sans cependant le prouver d'une façon efficace ». Une réunion aura lieu la semaine suivante avec « un certain nombre de messieurs », où l'on examinera « des chiffres »<sup>6814</sup> : « Ce qui rend surtout la fondation de la Société difficile est la nécessité d'acheter une maison ; ceci exige, paraît-il, la constitution d'un capital de 400 000 Frs. On ne trouve rien à louer dans la ville et quelques unes de nos classes étant déjà trop petites cette année, nous ne pouvons penser à faire la rentrée en octobre dans le local actuel qui, de plus, à cause de son exigüité, rebute, me dit-on, certains parents ». Le 19 avril 1922, Mgr Ruch prépare un message d'encouragement<sup>6815</sup> :

J'ai appris avec joie, à mon arrivée dans le diocèse de Strasbourg, qu'à côté des florissants pensionnats d'enseignement primaire et primaire supérieur qui existent à Mulhouse, il s'y était créé, au lendemain de l'armistice, un cours d'enseignement secondaire pour jeunes filles.

Ce cours, qui est une filiale du Collège d'Hulst de Paris, a voulu se mettre, en prenant lui-aussi le nom de Collège d'Hulst, sous le patronage de l'illustre prélat qui a contribué si activement au renouveau des hautes études dans la société catholique française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un cours d'enseignement secondaire pour jeunes filles ne s'adresse évidemment qu'à une élite, mais à une élite qu'il est possible de trouver ou de créer dans tout centre important. Je suis donc persuadé que les cours du Collège d'Hulst répondent aux besoins et aux désirs d'un certain nombre de familles catholiques de la ville de Mulhouse et il m'est très agréable de savoir que ces familles ont à leur portée un foyer de science et d'éducation à la fois catholiques et françaises.

Le Collège d'Hulst, son comité de patronage, sa directrice, ses professeurs peuvent donc compter sur mes plus chauds encouragements et sur mon religieux dévouement. Je tiens même à

---

<sup>6814</sup> AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35, Mlle Harduin à l'évêque de Strasbourg, 23.03.1922.

<sup>6815</sup> AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35, minute de l'évêque de Strasbourg, 19.04.1922.

recommander spécialement cette œuvre à l'attention et, s'il en est besoin, à la générosité des catholiques de Mulhouse.

Puisse le Collège d'Hulst, sous la bénédiction de Dieu, donner à ce diocèse de Strasbourg une pléiade de femmes d'intelligence ouverte, de foi solide, de cœur généreux, qui exerceront plus tard autour d'elles, dans leur famille et dans leur milieu, un rayonnement salutaire et fécond.

En décembre 1922, la « Société immobilière du Collège d'Hulst » est inscrite au registre des sociétés du tribunal de bailliage de Mulhouse<sup>6816</sup>. Elle « a pour objet : l'acquisition, l'aménagement, l'administration et l'exploitation d'un ou de plusieurs immeubles à destination du collège de jeunes filles, établi à Mulhouse sous le nom "Collège d'Hulst" et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher aux immeubles ». Son capital social est de 320 000 Francs ; son comité directeur est composé de l'industriel Paul Baudry, président, de l'ingénieur Victor Kammerer et du négociant René Friedmann. Attentif à tous les collèges d'Hulst<sup>6817</sup>, le cardinal Baudrillart visite celui de Mulhouse le 15 février 1922 et le 29 janvier 1925 (il y célèbre alors la messe)<sup>6818</sup>.

Les perspectives paraissent, en 1922, très encourageantes : « Partout, je remarque le désir de donner ici aux catholiques la situation qu'ils doivent avoir : ce sera facilité par l'établissement à Paris de beaucoup de familles protestantes ». Après une conférence qu'il donne sur Benoît XV et la France, le cardinal passe la « soirée chez M. et Mme Baudry, où [il] traite avec une douzaine de dames de ce qu'il y a à faire pour développer le collège d'Hulst ». « La vie française circule ici », conclut-il plein d'espoir. Le voyage de 1925 se

---

<sup>6816</sup> *Journal officiel de la République française*, 21.01.1923, p. 755.

<sup>6817</sup> BAUDRILLART Alfred, *Op. cit.*, 2001, p. 149 (20.04.1922 : parle des « collèges d'Hulst » au pape), p. 740 (26.03.1924 : mentionne « une excellente audience privée » de Mlle Pimor auprès du pape), p. 748 (06.04.1924 : reçoit, à Rome, Mlle Pimor, « directrice des collèges d'Hulst »), p. 754 (09.04.1924 : « Je passe une partie de la matinée chez Mgr Vanneufville, à Saint-Jean de Latran. La conversation porte sur l'enseignement social, les patrons du Nord, les collèges d'Hulst, les affaires d'Argentine »), p. 757 (10.04.1924 : « L'enseignement des jeunes filles et les collèges d'Hulst : le pape est content de son entretien avec Mlle Pimor. Il me dit que nous avons grandement raison de vouloir assurer l'avenir ; qu'il faut trouver un statut qui, tout en respectant leur état laïque, leur donne de la cohésion et sauvegarde leur esprit profondément catholique. Que le recteur de l'Institut catholique demeure leur inspirateur et garde une certaine direction »), p. 868 (08.09.1924 : « Excursion au plateau de Gergovie avec Mlle Pimor »), p. 902 (« Je reçois la visite de la comtesse de Fels, toujours magnifiquement généreuse ; elle va encore donner cinq cent mille francs pour le collège d'Hulst de Versailles »), p. 1012 (09.04.1925 : « Mlle Pimor m'écrit de Rome l'excellent accueil que le pape a fait au Collège d'Hulst reçu en audience privée. Il a, comme l'an dernier, insisté sur les liens qui l'unissent à l'Institut catholique et il a dit textuellement : "Faites bien à Mgr Baudrillart toutes mes amitiés" »).

<sup>6818</sup> *Ibid.*, p. 89 et 963.

fait en compagnie de Mlle Pimor (l'atmosphère en ville est moins enthousiasmante qu'en 1922<sup>6819</sup>). En 1926, le Collège d'Hulst prend possession du N°8 rue du Miroir<sup>6820</sup>. Cela n'empêche pas la directrice de la « maison-mère » parisienne d'écrire, en décembre de cette année, à la directrice du Collège d'Hulst de Longwy : « Moi, j'ai également des soucis de Mulhouse, qui n'en finit pas de prendre un accord avec l'Évêché, si bien que cette maison est toujours en l'air »<sup>6821</sup>. En 1932, la même s'étonne de la modicité de la rétribution scolaire qui y est demandée<sup>6822</sup>. Fermé en 1940, l'établissement rouvrira après la Libération et prendra le nom d'Institut Sainte-Ursule ; il déménagera à Riedisheim au bout de quelques années.

Le **Collège d'Hulst de Strasbourg** s'installe, en 1919, au N°3 quai Zorn. Un prospectus édité à l'automne 1921 rappelle que la filiale strasbourgeoise « s'est acquise, peu à peu, malgré la modestie de ses débuts, la sympathie des familles, tant par la valeur et le dévouement de ses professeurs, que par le caractère nettement secondaire de son enseignement, des classes enfantines aux classes supérieures, et par la souplesse de son organisation »<sup>6823</sup>.

L'établissement, dirigé par Mlle Morel de Larochette, doit prendre, à cette date, un nouveau départ, car « il a dû fermer ses portes, 3 quai Zorn », alors même que les inscriptions pour octobre 1921 promettaient un doublement de l'effectif. « Sur les protestations des familles, désolées de cette mesure, il les a rouvertes, 27 rue des Juifs ». Mais toutes les élèves n'ont pas été averties « à temps » de cette réouverture. Pour remplir les classes, il faut éditer un prospectus publicitaire. Un autre prospectus doit permettre de trouver des souscripteurs. C'est celui-ci que nous citons jusqu'à présent. Cette souscription

---

<sup>6819</sup> *Ibid.*, p. 963 : « Après trois ans, me revoici à Mulhouse pour une conférence. Ce n'est plus avec la même confiance et la même joie que dans les années qui suivirent immédiatement la guerre. Quel contrecoup sur les sentiments les plus intimes a eu la politique du bloc des gauches ! »

<sup>6820</sup> Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien, *Les rues de Mulhouse. Histoire et Patrimoine*, Mulhouse, JdM Éditions, 2009 (1<sup>e</sup> édition 2007), p. 464.

<sup>6821</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 01.12.1926.

<sup>6822</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 16.12.1932 : « Je réponds à votre lettre du 10 en vous envoyant les prospectus que m'avez demandés. Mademoiselle Harduin a dû vous les faire parvenir directement, m'a-t-elle dit. Je me suis aperçue que les siens étaient ridiculement bas ; je m'étonne qu'à Mulhouse, une grande ville comme elle [sic], on ne puisse pas payer les études secondaires plus cher ».

<sup>6823</sup> COLLÈGE D'HULST DE STRASBOURG (COMITÉ DE PATRONAGE), *Fondation d'un Collège d'enseignement secondaire catholique pour Jeunes Filles à Strasbourg*, Strasbourg, Imprimerie de l'Alsacien, s. d.

est une nouveauté, qui doit permettre d'effacer « le seul point noir, l'incertitude financière », étant donné que « la constitution d'une "Société des Amis du Collège d'Hulst" [...] va immédiatement garantir l'avenir de l'œuvre ». La composition du « comité de patronage » est faite pour inspirer confiance : des comtesses, l'épouse d'Anselme Laugel, des ecclésiastiques de premier plan (dont un sénateur, le chanoine Delsor), deux députés, un conseiller général, un industriel<sup>6824</sup>. Le comité demande un fonds de 50 000 Frs, « répartis en cent parts de 500 Francs », et prévoit que, dans un avenir proche, « les capitaux engagés donneront des dividendes, ainsi que cela se produit dans maints cours et collèges libres de Paris et d'ailleurs » :

Sitôt les souscriptions réunies, une assemblée des sociétaires aura lieu, dont le programme sera d'organiser la société. Elle élira parmi ses membres un *conseil d'administration*, qui assumera tout le côté financier et matériel du collège. Ce conseil élira à son tour un *conseil de perfectionnement*, qui sera chargé de seconder la directrice et les professeurs en tout ce qui concerne le côté pédagogique et technique de l'œuvre. Ce sera donc un véritable conseil professionnel ; dès maintenant, il est assuré de posséder trois membres auxquels leur expérience de l'enseignement secondaire, et leurs succès dans la préparation aux examens constituent une compétence précieuse qu'ils veulent bien mettre à notre disposition.

L'évêque souscrit pour dix parts, soit « 5 000 Frs, remis à M. l'abbé Baudin », membre du comité de patronage<sup>6825</sup>. Pour convaincre de la viabilité du projet, on a insisté sur deux aspects, à savoir l'accroissement de la demande en enseignement secondaire pour les filles et la prétendue originalité du Collège d'Hulst sur ce marché scolaire :

Notre ville possède déjà divers établissements qui dispensent aux jeunes filles une instruction et une éducation pleinement chrétiennes et françaises. Il est à souhaiter qu'elle en possède davantage encore, et qu'en cet ordre, l'offre aille de pair avec la demande, qui ne cesse de grandir. On ne saurait, en effet, qu'être frappé du développement croissant de l'instruction féminine, et, en même temps, *de sa tendance à dépasser, et souvent même à délaïsser, l'enseignement*

---

<sup>6824</sup> Mme Carré de Malberg, Mme A. Laugel, Mme la comtesse de Leusse, Mme la comtesse J. de Pange, Mlle J. Utard, Mme Viellard, Mme P. Wenger-Valentin, M. l'abbé Baudin, professeur à la Faculté de Théologie Catholique, M. le chanoine Delsor, sénateur, M. le chanoine Grandadam, archiprêtre de la Cathédrale, Mgr Muller-Simonis, M. Oberkirch, député du Bas-Rhin, M. le Dr. Pfleger, député du Haut-Rhin, M. Viellard, industriel, M. J. Weydmann, conseiller général du Bas-Rhin.

<sup>6825</sup> AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35, note manuscrite sur le prospectus *Fondation d'un Collège d'enseignement secondaire catholique pour Jeunes Filles à Strasbourg*.

*primaire, même supérieur, pour l'enseignement secondaire*<sup>6826</sup>. Des familles sans cesse plus nombreuses veulent, et voudront de plus en plus, assurer à leurs filles aussi bien qu'à leurs garçons les diplômes des différents baccalauréats, et les envoyer ensuite s'asseoir à côté de leurs frères sur les bancs de l'Université. Ce mouvement, qui est universel, est particulièrement sensible à Strasbourg, surtout depuis l'armistice : il va de pair avec l'augmentation de la population scolaire et avec le rattachement économique de la banlieue à la grande ville.

Il y a donc place, à Strasbourg, pour un collège chrétien de jeunes filles qui soit exclusivement secondaire. Ce collège nous manque encore ; et cependant il répondrait à un besoin réel, pour ne pas dire à une nécessité urgente. Il ne risquerait en aucune façon d'affaiblir ni de concurrencer les instituts déjà existants, dont la prospérité bien établie ne saurait être compromise ; il ne pourrait que se ranger à leurs côtés et collaborer avec eux à l'œuvre commune.

Car les clientèles sont diverses, et il n'aurait qu'à se spécialiser au service de celle qui opte nettement pour l'enseignement secondaire proprement dit. Celle-ci ne saurait se contenter de baccalauréats obtenus hâtivement, à la fin des études primaires, par un travail intensif de quelques mois, travail qui laisse trop peu de fruits. Ce à quoi elle aspire, et très légitimement, c'est moins à des diplômes qu'à une véritable culture classique et scientifique, dont les diplômes ne peuvent et ne doivent être, tout au plus, que la marque extérieure et la sanction finale. Et cette culture ne peut s'acquérir que lentement et progressivement : elle est nécessairement le résultat d'une formation qui doit durer des années.

Le prospectus destiné au recrutement d'élèves n'évoque pas le contexte strasbourgeois<sup>6827</sup>. On met en avant l'appartenance du Collège d'Hulst à un ensemble d'institutions. Tout d'abord, en énumérant un certain nombre sous le titre : « Paris, 8 quai du Marché-Neuf ; Versailles, 5 impasse du Débarcadère ; Mulhouse, 10 rue du Manège ; Longwy (Meurthe-et-Moselle) ». Ensuite, en développant l'historique de l'établissement (l'œuvre de Mgr d'Hulst, sa continuation, pour le volet féminin, par Mgr Baudrillart, qui a fondé dans le pays, « divers "Collèges d'Hulst", auxquels s'apparente celui de Strasbourg ») et le « but général » de l'enseignement (« les études qui s'y font sont *exactement les mêmes que celles qui se font dans n'importe quel lycée ou collège de garçons*. Sans en rien diminuer, et sans y rien changer au fond, le Collège se contente de

---

<sup>6826</sup> Le passage en italique l'est aussi sur le prospectus.

<sup>6827</sup> COLLÈGE D'HULST DE STRASBOURG, *Enseignement secondaire catholique pour jeunes filles. Collège d'Hulst, Strasbourg, 27 rue des Juifs, Strasbourg, Imprimerie de l'Alsacien, s. d.*

les adapter aux aptitudes et aux besoins intellectuels des jeunes filles »<sup>6828</sup>). Enfin, par cette précision : « Le parallélisme des divers Collèges d'Hulst permet aux élèves qui passent une saison ou l'autre à Paris, à Versailles, etc., d'y suivre des cours coordonnés à ceux de Strasbourg, et d'éviter ainsi tout retard dans les études ». Notons également que dans le « conseil de direction », présidé par le chanoine Grandadam, figure Mlle Pimor, « directrice du Collège d'Hulst de Paris »<sup>6829</sup>. Un troisième prospectus paraît, faisant la publicité de cours d'instruction religieuse qui « ne sont pas réservés aux élèves du Collège d'Hulst », mais « ouverts à tous et gratuits ».

A Strasbourg en février 1922, le cardinal Baudrillart note : « Je visite le collège d'Hulst, encore bien petit, et je reçois la directrice qui a fort besoin d'encouragement, malgré son énergie »<sup>6830</sup>. Le 11 juin 1923, la Société des Amis du Collège d'Hulst, réunie en assemblée générale extraordinaire, prononce, « sur la motion de son comité, sa propre dissolution, à l'unanimité des voix représentés ». « Cette mesure avait pour but d'éviter de faire de nouveaux appels de fonds au moment où il faut songer à donner au Collège, après les très beaux résultats de cette année, le développement qui s'impose », explique le comité trois jours plus tard, dans un courrier aux souscripteurs<sup>6831</sup> :

Un tel but se trouve immédiatement et automatiquement réalisé, car le Collège, de par l'article 16 des statuts, est remis *ipso facto* aux mains de Monseigneur l'Évêque de Strasbourg, et Sa Grandeur le confie à la Société du Collège d'Hulst de Paris, 18 quai du Marché neuf. Cette société assume la pleine responsabilité administrative et financière du Collège ; elle va, sans y changer quoi que ce soit, lui donner une impulsion nouvelle et le faire participer à sa propre puissance et à ses ressources. Ainsi avons-nous la satisfaction d'avoir sauvé une œuvre importante d'éducation féminine, d'en avoir doté le diocèse de Strasbourg et d'avoir assuré la vitalité et la prospérité du Collège par les meilleures dispositions possibles.

---

<sup>6828</sup> Le passage en italique l'est aussi sur le prospectus. Aucune référence à la situation linguistique particulière de l'Alsace, très présente sur les prospectus du Collège Sévigné, que nous verrons dans la partie suivante.

<sup>6829</sup> Les autres membres sont : « M. l'abbé Baudin, M. Camman, Mme Carré de Malberg, Mgr Muller-Simonis, Mme Schaal-Uhry, Mlle J. Utard, Mme Wenger-Valentin ».

<sup>6830</sup> BAUDRILLART Alfred, *Op. cit.*, 2001, p. 90. Il avait visité le Collège d'Hulst à Mulhouse la veille.

<sup>6831</sup> AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35, « Société des Amis du Collège d'Hulst. Strasbourg, le 14 juin 1923 ».

A nouveau à Strasbourg, le cardinal Baudrillart note en janvier 1925 : « Je visite avec intérêt le collège d'Hulst en compagnie de Mgr Ruch. Entre les couvents et le lycée, un très grand développement ne paraît pas possible ; mais c'est une œuvre *sui generis* qui fait du bien par les méthodes et l'esprit français de l'enseignement »<sup>6832</sup>. L'établissement fermera à l'été 1927.

## (2) Le Collège Sévigné à Strasbourg

Nous avons déjà lu la pétition de parents inquiets, au début de l'été 1919, de la prochaine fermeture de l'École Lindner. Ils tirent cette information de « source certaine ». Mais ils ignorent qu'un projet de fondation d'un établissement d'enseignement secondaire de filles dans les mêmes locaux a déjà été soumis à l'autorité municipale. En effet, Mlle Sance, directrice du Collège Sévigné à Paris, est entrée en contact avec la mairie de Strasbourg au printemps 1919, pour faire part de son intention d'ouvrir une « succursale » en Alsace, dans l'immeuble bientôt libéré, qui est propriété de la Ville. Le premier courrier conservé aux archives municipales date de début juin 1919, mais il fait référence à des démarches antérieures<sup>6833</sup>. Mlle Sance transmet au président de la commission municipale (Peirottes) « les *Statuts de la Société anonyme de l'École libre Sévigné*, qui est, en réalité, une coopérative de production, mais qui a dû revêtir cette forme commerciale. Elle pourra très aisément s'étendre de manière à avoir non pas seulement le collège de Paris, mais un deuxième collège, à Strasbourg ». La directrice demande à la Ville « le prêt, à titre gratuit et pour un temps illimité, du local précédemment occupé par l'Institut Lindner, 6 rue de Turenne (anciennement am Waseneck) à Strasbourg, ainsi que du mobilier scolaire de cet institut, s'il est la propriété de la Ville de Strasbourg, sinon de bien vouloir l'acquérir pour nous et nous le prêter, également à titre gratuit, pour un temps indéfini ».

---

<sup>6832</sup> BAUDRILLART Alfred, *Op. cit.*, 2001, p. 965.

<sup>6833</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au président de la commission municipale de Strasbourg, 10.06.1919.

Fin juin, Mlle Sance presse le président de la commission municipale de lui donner une réponse<sup>6834</sup> : « Le temps presse, pour l'organisation, pour la propagande, pour les modifications à apporter, ici même, à notre organisation présente, afin de mettre le Collège Sévigné à même d'ouvrir à Strasbourg sa succursale. L'assemblée de nos professeurs actionnaires, qui doit décider de ces modifications, est convoquée pour le dimanche 29 juin prochain ». Un personnage important de la vie politique alsacienne d'après 1918, le Dr. Pierre Bucher<sup>6835</sup>, est mis à contribution pour faire avancer les choses<sup>6836</sup> : « Je sais que Monsieur Albert Thomas a écrit de nouveau à M. Peirottes, et je crois que M. Vial, inspecteur général de l'Université, ancien professeur et grand ami du Collège Sévigné, a l'instruction d'aller le voir à son prochain voyage à Strasbourg, mais ce voyage n'est peut-être pas tout à fait imminent. C'est donc sur votre appui que je compte, Monsieur le docteur, très spécialement, pour traiter le cours des choses ». Pendant ce temps, le spécialiste des questions scolaires de l'administration municipale, Motz, rédige ce rapport concernant le projet du Collège Sévigné<sup>6837</sup> :

Il s'agit d'un lycée de jeunes filles avec une classe enfantine. Le programme me paraît être très sérieux et je conseillerais de donner suite à la demande de Mlle Sance, si la question de la création d'un lycée et d'une école primaire supérieure de filles par l'État n'était pas à l'étude à l'Instruction publique. Comme en France aussi, la commune est tenue à fournir les locaux pour ces établissements, il ne serait pas prudent de céder le Pensionnat Lindner à une école privée. D'ailleurs l'administration compte également sur cette école ; il paraît que M. Schlienger en a déjà parlé antérieurement à M. Neunreiter ou au président de la commission municipale (M. Pfersdorff ?). À mon avis, il faudrait vous réserver la réponse que Mlle Sance demande pour le 29 de ce mois, au plus tard, date à laquelle aura lieu l'assemblée des professeurs actionnaires du Collège Sévigné.

---

<sup>6834</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au président de la commission municipale de Strasbourg, 22.06.1919.

<sup>6835</sup> LEHN Geneviève, « Bucher Pierre », *NDBA*, 5, p. 407-408 (portrait). Né à Guebwiller en 1869, installé comme médecin à Strasbourg en 1897, directeur de la *Revue alsacienne illustrée* à partir de 1901, cofondateur du Musée Alsacien, défenseur de la culture française en Alsace, il a passé la frontière en 1914 et s'est illustré dans l'armée française comme chef du « Service d'information » de Rechésy. Après l'armistice, il devient conseiller politique du haut-commissaire de la République à Strasbourg (Maringer), puis du commissaire général (Millerand). Il décède en février 1921 : « Sa mort précoce, des suites d'une blessure de guerre, a magnifié son rôle antérieur, et fait taire les critiques de plus en plus nombreux de la politique qu'il faisait suivre au Commissariat Général » (IGERSHEIM François, *Op. cit.*, 1981, p. 241).

<sup>6836</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au Dr. Pierre Bucher, 25.06.1919.

<sup>6837</sup> AMS 2MW584, Motz au président de la commission municipale de Strasbourg, 25.06.1919.

Là-dessus arrive un courrier du Dr. Bucher, avec l'en-tête du Commissariat général de la République. Motz cède : « Monsieur le président [de la commission municipale], Pour le moment, il n'y a pas de projet d'école permettant à utiliser [sic] le bâtiment du pensionnat Lindner, vous pouvez donc en disposer ». L'affaire n'est pas encore réglée. Début juillet, le député socialiste de la Seine Albert Thomas, membre du comité de patronage du Collège Sévigné, écrit à son « ami » Peirotès pour « revenir, encore, sur la demande de Mademoiselle Sance »<sup>6838</sup> : « Je t'avais parlé de la création à Strasbourg d'une succursale du Collège Sévigné et tu avais bien voulu recevoir Mlle Sance. Tout allait très bien jusqu'à ta dernière conversation avec le représentant de Mlle Sance, c'est-à-dire Madame Stautner. Il paraît maintenant que rien n'est définitif, que tout est accroché et que tu ne pourras rien dire avant le 14 juillet. Ici, c'est un désastre », car les démarches en vue de l'ouverture ont déjà été faites :

La lettre de Madame Stautner faisant part de ta conversation avec elle a jeté le bouleversement dans tout le monde universitaire. Que se passe-t-il ? Peux-tu m'envoyer un mot ? Je t'assure que, pour Strasbourg, ce serait quelque chose d'excellent que d'avoir une succursale du Collège. À Paris, le Collège fonctionne très bien à côté de tous les lycées de jeunes filles. C'est une sorte d'émulation entre les deux enseignements. Je crois vraiment que tu ferais bien de ne pas lâcher, même s'il y a des difficultés. En tous cas, cela me ferait un très vif plaisir. Je pense aller à Strasbourg un de ces jours, je te reverrai. Mais écris-moi, si possible, pour me tenir au courant et m'expliquer ce qui arrive.

« Commission municipale s'est décidée en faveur Collège Sévigné. Lettre suit », fait télégraphier Peirotès en retour. Ladite lettre fait part de la proposition de la Ville : un loyer annuel fixé à 10 000 Frs. « Au nom de la succursale du Collège Sévigné à Strasbourg (société anonyme en formation), et en qualité de directrice éventuelle du futur collège Sévigné à Strasbourg », Mlle Sance accepte, sous « cette réserve que le Collège Sévigné de Strasbourg ouvrira fin septembre, à la condition que les fonds réunis par la souscription actuellement ouverte soient suffisants pour constituer une somme qui permette de faire face aux dépenses de la première année de fonctionnement, et qu'il ait réuni assez d'inscriptions d'élèves pour que cette ouverture soit raisonnable »<sup>6839</sup>. La commission

---

<sup>6838</sup> AMS 2MW584, Albert Thomas à Peirotès, 11.07.1919.

<sup>6839</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au président de la commission municipale de Strasbourg, 27.07.1919.

municipale approuvera (1<sup>er</sup> août 1919). La directrice termine son courrier en priant le président de la commission municipale d'aider le Collège Sévigné dans sa « double propagande pour les souscriptions et les inscriptions d'élèves ».

Pour assurer le succès du « projet de succursale à Strasbourg », deux prospectus sont édités ; ils sont envoyés dans toute la région, puisque les Archives municipales de Colmar conservent un exemplaire de chaque. Comme indiqué par Mlle Sance, l'un cherche des élèves<sup>6840</sup>, l'autre des fonds<sup>6841</sup>. Il y a de nombreuses ressemblances entre les textes, qui, par exemple, commencent tous deux par se prévaloir des « auspices » ou de l'« appui » de la Ville de Strasbourg.

Le prospectus destiné à favoriser le recrutement insiste, naturellement, sur l'instruction. Le Collège Sévigné se présente en missionnaire de la francisation, dans le ton des discours de l'époque sur les provinces « libérées ». L'établissement « offrira aux jeunes Françaises d'Alsace un enseignement leur donnant aussi rapidement que possible la connaissance de la langue française, comblant ainsi les lacunes que, durant l'annexion, avait créées un enseignement systématiquement ignorant de la France dans son passé, sa réalité géographique, sa culture littéraire et artistique, sa pensée philosophique, tout son esprit enfin ». Chaque classe aura sa section alsacienne, pour la mise à niveau en français. « Un cours supérieur de langue, histoire et littérature françaises s'adressera aux jeunes filles qui, ayant terminé leurs études régulières, désireront mieux connaître leur patrie et sa langue » et, « chaque année, une série de conférences sur les lettres, les arts et la pensée de la France conviera les Françaises strasbourgeoises à venir s'initier à la culture de leur pays, de manière à faire cesser la cruelle et inévitable divergence imposée à leur cœur, resté si noblement fidèle à la France, et à leur esprit, condamné à une discipline exclusivement étrangère ».

Pour le reste, l'organisation des études sera la même qu'à Paris, avec « un jardin d'enfants et une petite classe, où [...] une large part sera faite à l'enseignement concret des

---

<sup>6840</sup> *Collège Sévigné, fondé en 1880 pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 10 et 18 rue de Condé, Paris VI<sup>e</sup>. Projet de succursale à Strasbourg* (prospectus envoyé à la mairie de Colmar, AMC 30.63/5).

<sup>6841</sup> *Collège Sévigné 10 et 18 rue de Condé, Paris VI<sup>e</sup>. Projet de succursale à Strasbourg* (prospectus envoyé à la mairie de Colmar, AMC 30.63/5).

premières notions de sciences, avec réalisations pratiques et petits travaux manuels », et où « les petits garçons [...] seront admis jusqu'à neuf ans », et des classes secondaires, avec préparation « aux divers baccalauréats ». Mais on donnera, à Strasbourg, un « enseignement religieux pour les divers cultes [...] suivant la demande des familles », qui n'existe pas à Paris (« Le Collège Sévigné n'a aucun caractère confessionnel ; il observe, dans l'esprit le plus libéral, la neutralité religieuse », précise le prospectus de l'institution parisienne<sup>6842</sup>). On insiste sur la formation française du « noyau de professeurs femmes d'origine alsacienne » qui tiendra l'institution. « Pour certains cours spéciaux supérieurs, le Collège Sévigné aura le concours de professeurs de l'Université et du lycée de garçons de Strasbourg ». La direction nominale reste parisienne, puisque les demandes de renseignement sont à adresser « soit à Mademoiselle Sance, directrice des Collèges de Paris et de Strasbourg, 10 rue de Condé, à Paris, soit à Madame Stautner-Bieth, surintendante du Collège de Strasbourg, rue de Molsheim, 17<sup>B</sup>, Strasbourg ».

La lacune de ce projet est que le Collège Sévigné à Strasbourg ne s'adresse qu'à des externes, mais il est prévu d'y remédier : « Dans un avenir prochain, le Collège Sévigné ouvrira un internat afin de pouvoir accueillir des élèves des divers points de l'Alsace et de la Lorraine. À ces jeunes filles, pour lesquelles la vie de collègue sera aussi familiale que possible, nous donnerons un enseignement ménager (tenue d'une maison, cuisine, entretien du linge), afin de les initier à leur futur rôle de maîtresse de maison dans ce qu'il a de pratique et d'essentiel ».

Le prospectus édité pour la collecte de fonds mentionne également ce projet d'internat : « Désireux de grouper des élèves, non seulement de Strasbourg, mais de toutes les régions des provinces retrouvées, il [le Collège] compte organiser, le plus tôt qu'il se pourra, une maison de famille qui recevra des internes ». Pour la fondation de sa succursale alsacienne, le Collège Sévigné « ouvre une souscription et forme une Société, filiale de la Société des professeurs du Collège Sévigné de Paris, au capital de 80 000 Francs, par actions de 100 Francs, dont les actionnaires jouiront de droits définis par des statuts actuellement à l'étude ». Bien sûr, on présente le contenu de l'entreprise : éducation

---

<sup>6842</sup> *Collège Sévigné pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 10 et 18 rue de Condé (VI<sup>e</sup> Arrondissement), fondé en 1880 par la Société pour la propagation de l'instruction parmi les femmes* (prospectus envoyé à la mairie de Strasbourg, AMS 2MW584).

française et « cycle complet des études depuis le jardin d'enfants jusqu'aux divers baccalauréats ».

La phraséologie patriotique est plus prudente que dans l'autre prospectus, qui jetait aux orties le passé allemand : « adapter l'enseignement secondaire aux désirs et aux besoins des Alsaciens revenus à la patrie française » ; « toucher les pères et les mères d'Alsace désireux de voir leurs filles recevoir une éducation française, sans rompre les traditions auxquelles ils sont attachés ». On ne va quand même pas jusqu'à rappeler que le « local situé sur une belle promenade, joli et bien aménagé », qui abritera l'institution (précision étrangement absente de l'autre texte), fut une *höhere Mädchenschule* réputée. On aurait pu : cela aurait sûrement rassuré des investisseurs. Mais il est vrai qu'on ne s'adresse pas qu'à un public alsacien : « [...] les fidèles amis que le Collège Sévigné est fier d'avoir à Paris et en province ne s'intéresseront pas moins [que les Alsaciens] à une œuvre qui fait appel à leur amitié pour lui, à leur affection pour l'Alsace, au souvenir de la fondatrice du Collège Sévigné, Mathilde Salomon, originaire des provinces retrouvées. Ils ne refuseront pas d'y aider de leurs sympathies et de leurs souscriptions ». « Madame Charles Salomon, [...] sous-directrice du Collège Sévigné de Paris », figure à côté de Mlle Sance pour l'adresse des « souscriptions et inscriptions ». Pour les renseignements, on s'adressera, ici aussi, à Madame Stautner-Bieth, qualifiée de surintendante « éventuelle ». Les rôles ne sont donc pas encore définis. Enfin, on a rajouté à la main qu'on recevait « 6 rue de Turenne (Contades) à partir du 15 septembre, de 4 à 6h ».

La « double propagande » fonctionne : le Collège Sévigné de Strasbourg ouvre ses portes à l'automne 1919. Mlle Sance écrit à Peirottes, à la mi-octobre<sup>6843</sup> :

Je tiens à vous informer de la rentrée du Collège Sévigné de Strasbourg, qui vient de se faire vendredi dernier. Nous avons environ 150 élèves, c'est donc une rentrée de bon augure. Nous avons toutes les classes distinctes, avec préparation au baccalauréat, et des leçons supplémentaires de français, histoire, latin pour les retardataires. Nous espérons faire de très bonne besogne, nous n'oublions pas, Monsieur le président, que c'est à vous que nous le devons, car sans votre protection, nous n'existerions pas ici. Je vous prie de nous la continuer, et de ne pas oublier que le Collège Sévigné représentera des idées qui vous sont chères, et leur sera fidèle.

---

<sup>6843</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au président de la commission municipale de Strasbourg, 13.10.1919.

L'établissement roulera donc pour le camp socialiste et, plus largement, assimilationniste. En retour, la municipalité pourrait bien payer l'approvisionnement en eau. En outre, la directrice informe l'édile d'un projet dont elle s'est déjà entretenue avec Motz : former des « élèves-maîtresses pour la direction des écoles maternelles, selon la méthode des jardins d'enfants ». C'est une Alsacienne qui dirigerait leur préparation :

Nous avons ici la seule personne hautement compétente pour les jardins d'enfants, Mlle Brandt, que je connais depuis très longtemps et que j'ai vue à l'œuvre dans l'intérieur, à Thivet et à Paris, avant la guerre. Elle leur donnerait le meilleur enseignement technique et les meilleures directions pratiques. En même temps, nous préparerions ces jeunes filles au brevet élémentaire, pour leur apprendre le français et leur acquérir [sic] le titre nécessaire pour enseigner.

Enfin, Mlle Sance demande au président de la commission municipale l'autorisation de faire figurer son nom en tête du comité de patronage : « Aucun ne nous ferait plus d'honneur et il ne vous en coûterait que de voir votre nom imprimé sur nos programmes, en tête de ceux qui veulent bien nous protéger, et à côté de votre ami M. Albert Thomas ». Peirottes accepte. Le 1<sup>er</sup> décembre 1919, le contrat de location est signé : 10 000 Frs annuels contre le bâtiment N°6 rue de Turenne et « l'inventaire scolaire, avec les objets d'enseignement qui se trouvent dans le bâtiment et qui sont spécifiés sur le relevé ci-joint »<sup>6844</sup>. Il s'agit d'un inventaire dressé – en allemand – le 9 septembre 1919, approuvé par la mairie, Mlle Asmus et Mme Stautner-Bieth<sup>6845</sup>. Les redevances pour la consommation d'eau seront à la charge du Collège : échec de la directrice sur ce point. La Ville n'a pas, non plus, pris en charge l'installation de l'éclairage électrique : Mlle Sance avait déjà « fait poser quelques appareils » fin septembre, mais, deux mois plus tard, face aux besoins de l'hiver, elle s'était tournée vers le maire<sup>6846</sup>. En vain, donc.

En octobre 1920, Mme Bieth, la « surintendante », demande à la Ville qu'elle fournisse au Collège « cinq tableaux noirs de 1 m. sur 1 m. 30 »<sup>6847</sup>. Le contrat n'oblige pas la municipalité à s'en charger, mais elle le fera quand même. Le mois suivant, la

---

<sup>6844</sup> AMS 2MW584, contrat de location, 01.12.1919.

<sup>6845</sup> AMS 2MW584, « Inventar der ehemaligen Lindnerschen höheren Mädchenschule am Waseneck 6, aufgestellt am 8. September 1919 ».

<sup>6846</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au maire de Strasbourg, 26.11.1919.

<sup>6847</sup> AMS 2MW584, Mme Bieth au maire de Strasbourg, 11.10.1920.

directrice sollicite du maire une subvention pour la préparation au brevet élémentaire, commencée dès l'année précédente (1919/20) « dans les plus difficiles conditions, puisqu'elle s'adressait à de jeunes Strasbourgeoises ignorant à peu près complètement le français », et qui, malgré cela, « a donné les meilleurs résultats : un très grand progrès d'ensemble et, déjà, un succès »<sup>6848</sup>. Puis elle « retire toute demande de subvention » en janvier 1921<sup>6849</sup>. Notons que l'en-tête du papier à lettres de l'établissement a changé depuis la première rentrée : à « Collège Sévigné », on a rajouté, sur le tampon, la précision « Succursale », ce qui est une manière de réaffirmer la tutelle parisienne. Mais l'institution est véritablement administrée sur place, à Strasbourg, par Mme Bieth. C'est elle qui, au printemps 1921, demande l'autorisation de transformer le « jardin attenant à la maison en une cour de récréation pour les élèves »<sup>6850</sup>, et, surtout, qui retourne à l'assaut de la mairie, budget lourdement déficitaire à l'appui, pour demander un soutien financier<sup>6851</sup> :

Peut-être voudrez-vous vous souvenir que vous me disiez, il y a quelque temps, qu'il serait préférable de demander une réduction de loyer au lieu d'une subvention impossible à donner sous une autre forme. Nos prédécesseurs jouissaient d'une subvention de la Ville. D'autres écoles libres en jouissent de même, nous nous flattons de rendre à la population strasbourgeoise des services qui dépassent ceux rendus par ces établissements privilégiés, et c'est pourquoi j'ai bon espoir : votre équité et votre bienveillance vous recommandent trop chaudement une école qui lutte avec tant de difficultés.

Dans un rapport à présenter au conseil municipal, Peirottes soutient la requête, en proposant une aide extraordinaire de 4 000 Frs. pour une institution qui n'a pas craint de

---

<sup>6848</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au maire de Strasbourg, 08.11.1920.

<sup>6849</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au chef de division responsable de la mairie de Strasbourg, 05.01.1921. Mais l'état du budget 1920/21 qui sera envoyé au maire peu après (24.03.1921, pièce jointe) comprend, dans la colonne des recettes, une ligne « Ville de Strasbourg pour brevet élémentaire » avec la somme de 3 600 Frs.

<sup>6850</sup> AMS 2MW584, Mme Bieth au directeur des travaux publics de la Ville de Strasbourg, 30.03.1921 : « Le jardin, encaissé entre les murs des maisons voisines, offre peu d'agrément en retour des frais qu'occasionne son entretien, tandis qu'une cour installée une fois pour toutes serait d'une grande utilité ». La mairie établit un devis à 1 686 Frs de travaux, à réaliser sur les caisses municipales.

<sup>6851</sup> AMS 2MW584, Mme Bieth au maire de Strasbourg, 24.03.1921. Le budget 1920/21 accuse un déficit de 23 200 Frs (95 920 de recettes moins 119 120 de dépenses).

fixer sa fourchette d'écolages entre 270 et 600 Frs. par an et qui a, malgré cela, connu une hausse de sa fréquentation à 185 élèves<sup>6852</sup> :

La réduction du loyer ne doit, en aucun cas, être présentée comme une subvention, mais serait à considérer comme une reconnaissance indirecte des services que l'école a rendus à la ville depuis deux ans en préparant des enseignantes de maternelle municipales au brevet élémentaire et, dernièrement, en formant des jardinières d'enfants en français. Durant l'année scolaire 1919/20, vingt-six enseignantes de maternelle ont participé à ces cours et, actuellement, il y en a encore cinq. Le nombre d'heures par semaine se monte à seize ; cinq jardinières d'enfants participent à quelques cours français.

Le 26 octobre 1921, le conseil municipal, suivant l'avis positif des commissions réunies, approuve la proposition du maire. Entre-temps, Mlle Sance avait également écrit sa lettre au « président », entendez le « président d'honneur » du comité de patronage de la « succursale », le maire Peirottes, en produisant le même tableau budgétaire que Mme Bieth quelques semaines plus tôt<sup>6853</sup> :

Considérez encore que nous ne pouvons pas relever nos tarifs (que vous trouverez sur notre prospectus ci-joint), car les tarifs du lycée sont très bas, et la concurrence se ferait trop inégale. Considérez encore : que le chiffre des impôts ne fera que croître ; que notre internat, ne comportant que neuf places d'internes, ne peut pas grossir, non plus nos ressources ; qu'enfin nos « traitements » sont très modestes, et que, prochainement, je serai forcée de les augmenter, la vie ne diminuant guère pour mes jeunes professeurs ; que nos grandes classes, qui sont les plus coûteuses, sont encore très peu nombreuses, pour deux années scolaires au moins : ce n'est qu'en 24/25 que nous pouvons espérer avoir des classes égales, nos « moyennes » ayant grandi. Les frais de « déplacement » que vous voyez dans les frais généraux représentent mes voyages, qui sont fréquents, et qui doivent l'être pour me permettre de remplir ma tâche. [...]

Vous savez aussi, Monsieur le président, que nous faisons de notre mieux, et pour les progrès de l'instruction et de la culture française en Alsace ; et aussi pour les progrès de l'esprit de tolérance, d'union et de liberté. [...]

---

<sup>6852</sup> AMS 2MW584, « Bericht an den Gemeinderat. Betrifft: Gewährung eines Zuschusses an der Collège Sévigné », 02.06.1921.

<sup>6853</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance à Peirottes, « président d'honneur » du comité de patronage, 21.06.1921.

Le prospectus susmentionné de la succursale alsacienne du Collège Sévigné présente un comité de patronage prestigieux comme il se doit. Sous le nom du maire de Strasbourg, on trouve ainsi, entre autres : Mme Avril de Sainte-Croix, présidente du Conseil national des femmes françaises ; M. R. Kœchlin, président de la Société des amis du Louvre ; M. de Peyerimhoff, secrétaire général de l'Union des houillères de France ; M. D. Roustan, inspecteur de l'académie de Paris ; Mme Jules Siegfried ; trois membres de l'Institut ; M. Albert Thomas, désormais député du Tarn. Au conseil d'administration, siègent, aux côtés de la directrice, Mlle Sance : deux ingénieurs, deux professeurs de lycées parisiens, et Julliot de la Morandière, professeur à l'Université de Strasbourg. La présentation de l'établissement met en avant des spécificités pédagogiques<sup>6854</sup> : dans les petites classes, l'enseignement est « aussi concret et intuitif que possible, sans pourtant négliger d'exercer les facultés logiques et la mémoire » ; dans les grandes classes, il « s'inspire largement des programmes des lycées de garçons, sans s'y asservir. Allégés sur quelques points, ils sont complétés sur d'autres. Les classes préparent les diverses sections du baccalauréat, qui n'est, d'ailleurs, nullement obligatoire. Certaines élèves sont admises, dans les grandes classes, à ne suivre qu'une partie des cours, après délibération et choix ».

Car « le Collège Sévigné a transporté à Strasbourg, avec sa tradition de libéralisme, son souci de vie et de progrès, il se refuse à toute rigidité, à toute uniformité : il fait appel à l'initiative des professeurs, des parents, accueille même et examine volontiers les requêtes des élèves elles-mêmes ». Francisation linguistique et culturelle : « Des soins particuliers sont donnés à l'élocution et à la diction ainsi qu'au chant choral. Des répétitions sont organisées et seront maintenues tout le temps nécessaire, à côté des diverses classes, pour les jeunes filles, qui, par suite des difficultés du temps de l'occupation et de la guerre, seraient en retard pour la langue, l'histoire, la géographie et la littérature de leur pays ». Francisation des mœurs : « L'enseignement religieux est organisé pour les différents cultes, par des cours de divers degrés. Le Collège Sévigné n'ayant aucun caractère confessionnel, cet enseignement demeure facultatif ».

---

<sup>6854</sup> COLLÈGE SÉVIGNÉ, *Collège Sévigné, fondé en 1880 pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Mathilde Salomon, Ancienne Directrice. Succursale de Strasbourg, 6 rue de Turenne (Contades), avec l'Autorisation de Monsieur le Recteur d'Académie, Strasbourg, Imprimerie alsacienne (Fischbach), s. d.*

En octobre 1922, un an jour pour jour après l'octroi des 4 000 Frs par la Ville, Mlle Sance présente au maire une nouvelle « demande de subvention »<sup>6855</sup> :

L'an prochain, il est entendu que nous organiserons, pour vos futures directrices de foyers d'enfants et visiteuses, un cours complet de préparation : Mademoiselle Brunet a reçu l'assurance de l'aide municipale pour la création et la continuation de ce cours. Mais cette année, il faut vivre, et les temps sont toujours difficiles. [...] Notre ami commun, Monsieur Albert Thomas, a bien voulu vous écrire et nous recommander à vous, il m'encourage à compter sur votre bienveillance et votre appui. Madame Bieth, qui me supplée à Strasbourg, vous donnera, en vous présentant cette lettre, tous les renseignements qui pourraient vous être utiles pour la présentation et la défense de notre requête.

Aussi, une semaine après ce courrier, Mme Bieth remet au maire « les chiffres demandés », c'est-à-dire le budget<sup>6856</sup> : « Je vous remercie de vouloir bien en prendre connaissance et ose espérer que leur éloquence vous persuadera que le moment dont vous m'avez parlé il y a deux ans est venu. Vous me disiez alors : "Marchez, et quand vous aurez besoin de nous, nous vous aiderons !" Me voici ». Elle demande une subvention déguisée : par la prise en charge partielle (5 000 Frs.) de la rénovation des salles de classe et des autres pièces, toutes noircies par le temps (« Tout le monde dit, en voyant cela : "Mais comment ne demandez-vous pas que la Ville vous remette à neuf ? On ne vous refuserait sûrement pas". Je réponds immédiatement : "Je ne veux pas faire faire de dépenses à la Ville", et intérieurement, j'ajoute : "Je me réserve" ») ; par une couverture partielle des frais de chauffage, « qui représentent une si forte somme ». « Le mot impossible existe-t-il pour le maire de Strasbourg ? » Mme Bieth glisse sur le terrain politique : « Citoyen-maire, soutenez une école vraiment démocratique de votre ville ! Aidez-nous ! ». Une main autorisée annote : « Ne pouvons-nous donner 5 000 Frs ? C'est la somme que je demanderais ». Mais les commissions compétentes refusent de donner une suite favorable, afin de ne pas créer un précédent. La demande ne sera pas présentée au conseil municipal.

---

<sup>6855</sup> AMS 2MW584, Mlle Sance au maire de Strasbourg, 26.10.1922.

<sup>6856</sup> AMS 2MW584, Mme Bieth au maire de Strasbourg, 03.11.1922. Le budget pour l'exercice 1921/22 accuse un déficit de 14 022 Frs. (106 878 Frs. de recettes par rapport à 120 900 Frs. de dépenses).

On ne sait guère de choses sur la rentrée 1923, hormis que Mme Dufet, professeur de l'établissement, a été nommée sous-directrice. Aucune aide financière ne semble avoir été demandée à la mairie. La fin de cette année scolaire est mieux connue : il s'agit de la dernière du Collège Sévigné à Strasbourg. Dès janvier 1924, des négociations sont ouvertes entre les autorités scolaires à la municipalité, pour gérer la disparition programmée de l'institution, comme on l'a vu dans la partie consacrée au lycée de jeunes filles de Strasbourg. À la mi-juin 1924, la Ville loue l'immeuble N°6 rue de Turenne à l'État, pour qu'il y installe une annexe de cet établissement surpeuplé. Le mois suivant, le recteur de Strasbourg annonce au ministre de l'Instruction publique<sup>6857</sup> :

Le conseil d'administration du Collège Sévigné, établissement d'enseignement secondaire de jeunes filles, a décidé, pour des raisons financières, de fermer à la fin de la présente année scolaire l'établissement fondé en 1919 sous le même nom à Strasbourg, et qui compte actuellement environ 250 élèves. Un accord étant intervenu entre M. le commissaire général de la République et l'administration du Collège Sévigné, d'une part, et la Ville de Strasbourg, propriétaire de l'immeuble, d'autre part, cet établissement deviendra, le 1<sup>er</sup> octobre prochain, une annexe du lycée de jeunes filles. Dès maintenant, je suis assuré que la presque totalité des élèves se fera inscrire au lycée de filles.

Le recteur demande, pour répondre au souhait des familles, le maintien de trois enseignantes, « qui avaient une situation prépondérante dans la maison » : Mme Dufet, sa sœur, Mlle Wehrlin, et la fameuse directrice du jardin d'enfants, Mlle Brandt. Comme on l'a vu, le souvenir du Collège, qui n'aura, finalement, fonctionné que cinq années à Strasbourg, va se perpétuer par l'appellation d'Annexe Sévigné (tandis que l'École Lindner et ses trente ans d'existence ont été voués, l'époque le voulait ainsi, aux oubliettes de l'histoire strasbourgeoise).

---

<sup>6857</sup> AN F<sup>17</sup> 26558, dossier Dufet, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 10.07.1924.

(3) Des établissements secondaires pour les bassins houillers mosellans : Merlebach, Creutzwald, Carling et Audun-le-Tiche

Nous avons observé la tentative de fondation d'une école – municipale – supérieure de filles à Algrange en 1918, projet annulé par la défaite allemande. Durant l'entre-deux-guerres, différents établissements secondaires féminins voient le jour dans des villes minières de Moselle, soutenus par les entreprises locales. Les deux premières créations ont lieu, au début des années 1920, dans le bassin à l'Ouest de Forbach.

En octobre 1922, Mlle Colbach sollicite « l'autorisation d'ouvrir à Merlebach une école privée pour les enfants des ingénieurs et employés français des mines de Sarre et Moselle ». Elle compte s'adjoindre, « pour les classes enfantines, Mademoiselle Thalmüller [sic], en possession du brevet élémentaire »<sup>6858</sup>. Il faut transmettre la demande à l'inspecteur d'académie, au vu de la législation allemande de 1873, annote l'inspecteur primaire de Forbach pour le sous-préfet. Lorsque, le 13 novembre, la préfecture demande l'avis de ce dernier sur l'ouverture projetée, elle évoque « une école élémentaire ».

Mais l'autorisation d'ouverture, accordée fin décembre par le recteur, fixe à l'établissement le statut d'école secondaire<sup>6859</sup> : « Cet établissement ressortira à [sic] la Direction de l'Enseignement secondaire d'Alsace et Lorraine<sup>6860</sup>, la classe de sixième étant

---

<sup>6858</sup> ADMo 11T82, Mlle Colbach au préfet de la Moselle, 23.10.1922. Yvonne Colbach et Anna Thalmüller apparaissent comme les seules enseignantes de l' « école secondaire privée de Merlebach », telle que présentée dans : FRANCELIN Louis, *Op. cit.*, p. 72.

<sup>6859</sup> ADMo 11T82, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 23.12.1922 (ou non 1923, comme c'est écrit par erreur).

<sup>6860</sup> En janvier 1923, l'inspecteur d'académie de la Moselle transmettra au recteur « le dossier produit par Mlle Colbach » (ADMo 11T82, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au préfet de la Moselle, 18.01.1923). Le préfet prendra mal la chose (réponse, 30.01.1923) : « Je n'ignore pas que je n'ai pas qualité pour autoriser l'ouverture d'écoles secondaires, mais il m'apparaît que, dans le cas présent, la demande de Mlle Colbach vous ayant été communiquée par mes soins, il eût été désirable que je fusse tenu au courant de la suite donnée à cette affaire : ce n'est, en effet, que pour répondre à ma note de rappel que vous m'avez fait connaître, le 18 janvier, la décision qui vous avait été notifié le 23 décembre. Il ne vous échappera pas que j'ai intérêt à être informé, très exactement, des ouvertures d'établissements d'enseignement de toutes catégories dans le département de la Moselle et je ne peux, en conséquence, que vous prier de m'aviser des décisions d'autorisation qui vous parviendraient ».

la classe de début d'enseignement secondaire et l'établissement semblant ne devoir se développer qu'en envisageant la création de nouvelles classes secondaires ». Le recteur accompagne son autorisation de trois réserves :

A) L'autorisation accordée n'est valable que pour les classes primaires et la classe de sixième, conformément aux indications portées sur la demande de la directrice ; toute création d'une nouvelle classe secondaire est subordonnée à une nouvelle autorisation qui sera sollicitée par la directrice en temps opportun.

B) Les diplômes primaires dont est pourvue Mlle Colbach ne pourraient être considérés comme suffisants dans l'éventualité de la création d'une nouvelle classe secondaire. Une autre maîtresse pourvue de titres secondaires devrait, en ce cas, être attachée à l'établissement

C) Enfin [...] les règlements locaux, comme les règlements français, ne prévoient pas la coéducation dans les classes secondaires et [...] la présence de petits garçons dans les classes de jeunes filles, et réciproquement, ne peut être autorisée que jusqu'à l'âge de neuf ans.

Si Mlle Colbach veut accueillir des garçons plus âgés, elle faudra qu'elle présente une demande spéciale de dérogation. Le sous-préfet de Forbach est informé de ces réserves, et doit lui-même les porter à la connaissance du maire de Merlebach<sup>6861</sup>. Deux autres pièces, de 1924 et 1926, figurent dans le dossier de la préfecture, mais ne nous apprennent rien d'autre que la nomination de Mlle Gayet à la rentrée 1926, sans aucun renseignement. Le suivi des affaires de l'établissement se fait au rectorat, à Strasbourg ; le dossier n'a pas été conservé.

Un an après Merlebach, à une dizaine de kilomètres de là, Creutzwald s'est également doté d'une institution secondaire pour les filles. En novembre 1923, le préfet de la Moselle a informé l'inspecteur d'académie qu'il n'avait « aucune objection à soulever contre la création projetée des "cours secondaires de la Houve" à Creutzwald, qui seraient dirigés par Mmes Poujade et Rodier »<sup>6862</sup>, la seconde devant être l'adjointe de la première. Cette fondation s'est faite « sous les auspices de la Société des Mines et d'électricité de la Houve »<sup>6863</sup>. Pour 1933/34, Merlebach – passé quelques années plus tôt dans la mouvance du Collège d'Hulst de Paris – et la Houve – dans la mouvance du Collège Sainte-Marie de

---

<sup>6861</sup> ADMo 11T82, le préfet de la Moselle au sous-préfet de Forbach, 25.01.1923.

<sup>6862</sup> ADMo 11T82, le préfet de la Moselle à l'inspecteur d'acad. de la Moselle, 21.11.1923.

<sup>6863</sup> ADMo 11T82, note pour le cabinet du préfet de la Moselle, 18.10.1923.

Neully ?<sup>6864</sup> – fusionnent<sup>6865</sup>. En mai 1934, le préfet de la Moselle est avisé, « à titre d'information, de la fusion du Cours secondaire privé de Creutzwald et de l'École secondaire privée Jeanne-d'Arc de Merlebach en un nouveau cours, dont l'ouverture à Carling est autorisée par décision rectorale du 30 avril 1934 »<sup>6866</sup>.

Le bassin houiller situé à l'Ouest de Thionville – celui d'Algrange – a reçu entre-temps son établissement d'enseignement secondaire pour les filles (et pour les garçons) : c'est l'établissement mixte d'Audun-le-Tiche. Cette institution a ouvert à la rentrée 1929 pour les « enfants du personnel ingénieur des Mines de Terre Rouge »<sup>6867</sup>. Elle est placée sous l'égide du Collège d'Hulst de Paris et sous l'autorité de M. Reiser, directeur des mines<sup>6868</sup>.

Au début des années 1930, ce dernier rencontre quelques difficultés avec la directrice, Mlle Wolfstirn. Amenée à donner son avis sur l'établissement, Mlle Cons, directrice du Collège d'Hulst de Longwy, désapprouve sa collègue, mais se demande, en même temps, « si l'usine, par l'intermédiaire du secrétaire de M. Reiser, n'intervient pas un peu trop dans ce collège »<sup>6869</sup>. M. Reiser verrait bien Mlle Cons venir à Audun-le-Tiche<sup>6870</sup>.

Finalement, ce sera l'ancienne directrice de l'établissement secondaire de Merlebach, Mlle Babin, qui viendra suite à la fusion avec Creutzwald (voir ci-dessus).

---

<sup>6864</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 05.11.1930 : « [...] si ce n'était pas nous qui avons pris la direction intellectuelle de ces maisons [Merlebach et Audun-le-Tiche], c'aurait été Mme Daniélou, très probablement, ou une autre. J'en ai encore eu la conviction, tout récemment, au moment où j'ai appris le rattachement de La Houve à Sarre-et-Moselle ».

<sup>6865</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 14 et 20.01.1932.

<sup>6866</sup> ADMo 11T82, l'inspecteur d'acad. de la Moselle au préfet de la Moselle, 03.05.1934.

<sup>6867</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Michel, 06.03.1929.

<sup>6868</sup> *Ibid.*

<sup>6869</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 10.11.1932.

<sup>6870</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 23.12.1932, et réponse de Mlle Pimor, 26.12.1932.

### ***c) L'enseignement privé à l'épreuve des mutations nationales et scolaires***

#### **(1) Un important renouvellement**

Les écoles publiques supérieures de filles, protégées par leur statut municipal, ne subissent pas de fermeture après l'armistice de 1918. Par contre, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France provoque plusieurs disparitions d'institutions privées, pour des raisons politiques ou par défaut de capacité d'adaptation. Les victimes sont les établissements strasbourgeois tenus par des laïques : les écoles Anschlin, Koebig, Lindner, Saigey et Schmutz, aux identités très différentes les unes des autres, sont emportées peu après la fin des hostilités ; les vénérables institutions Klein et Mury (au public essentiellement protestant pour la première, catholique pour la seconde) se maintiennent, mais seulement pour une dizaine d'années environ. Alors que l'enseignement privé entre mains laïques connaît l'hécatombe, l'enseignement privé confessionnel n'est pas ébranlé par les bouleversements politiques : toutes les écoles supérieures de filles congréganistes ou appartenant aux diaconesses protestantes poursuivent leur existence, même le pensionnat messin des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde, fondation allemande habilement rattachée à la maison-mère française. L'atmosphère, cependant, est différente entre les distributions de médailles aux religieuses catholiques et les accusations de germanisme qui menacent le Bon-Pasteur, avant son changement de nom en Collège Lucie Berger.

Les écoles qui ne disparaissent pas doivent trouver leur place dans le système scolaire français et sont confrontées à la même alternative que les écoles publiques : enseignement primaire supérieur ou enseignement secondaire, avec, chose nouvelle, la préparation au baccalauréat. Les choix sont faits rapidement : quelques établissements congréganistes s'engagent sur la voie de l'enseignement secondaire dès la rentrée 1919,

comme Notre-Dame à Strasbourg (Rue des Mineurs) ou Saint-Jean à Colmar ; le Collège Lucie Berger instaure une préparation au baccalauréat en 1921.

Cette orientation secondaire n'exclut pas le développement d'une filière primaire supérieure parallèle : la coexistence des deux formations concerne l'ensemble des établissements secondaires de filles recensés par l'évêché de Strasbourg au début des années 1930, dans une liste déjà mentionnée. Mais la plupart des anciennes écoles supérieures de filles congréganistes prennent la voie de l'enseignement primaire supérieur seul. Les diaconesses protestantes prennent la même décision pour l'École Boegner. On ignore quelles orientations furent prises par les pensionnats Klein et Mury, mais le plus probable est qu'ils se soient tournés vers l'enseignement primaire supérieur.

Aux institutions existantes qui font le choix de l'enseignement secondaire s'ajoutent de nouvelles institutions secondaires qui font le choix de l'Alsace-Lorraine. Elles se ruent sur la région à peine redevenue française. Ainsi, à la rentrée 1919, ouvrent : à Strasbourg le Collège Sévigné, le Collège d'Hulst et le pensionnat des Sœurs de Notre-Dame de Sion ; à Mulhouse, un autre Collège d'Hulst ; à Colmar, l'Institut Sainte-Odile des religieuses de l'Assomption. Les deux premiers établissements disparaissent au bout de quelques années, les trois autres se maintiennent (jusqu'à aujourd'hui). Notons que cette vague ne déferle que sur l'Alsace, ignorant la Moselle. Ce département connaît deux fondations plus tardives, qui présentent la particularité d'être des créations d'entreprises minières et, partant, de se trouver en-dehors des grandes agglomérations : il s'agit des établissements de Merlebach et de Creutzwald, ouverts au début des années 1920 ; on ne cherche pas, ici, à fonder des maisons prospères, mais à choyer ses ingénieurs et autres employés.

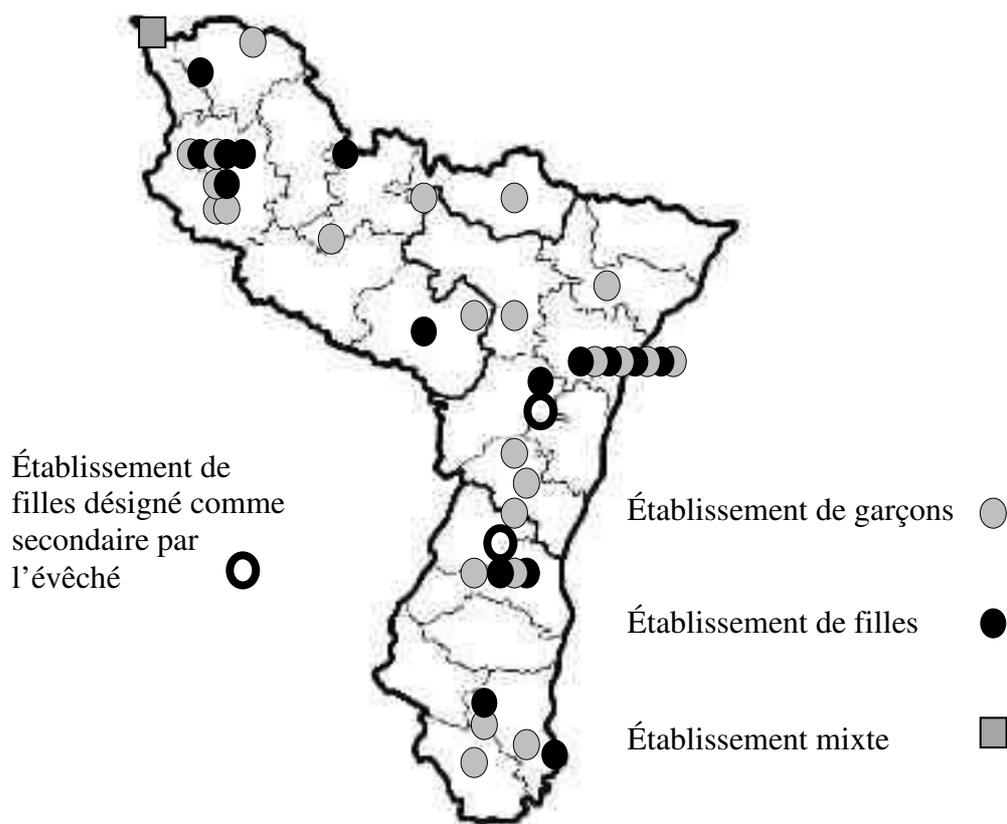
Le paysage de l'enseignement privé secondaire des filles en Alsace-Lorraine est plus ou moins fixé au milieu des années 1920 (même s'il n'est pas distinctement perçu par l'administration scolaire à cette époque). Quelques nouveaux acteurs apparaissent, toutefois, durant la décennie suivante : le Pensionnat Sainte-Marie de Sarrebourg, ancienne école supérieure de filles, qui s'était ralliée à l'enseignement primaire supérieur exclusif après l'armistice, ouvre une préparation au baccalauréat en 1933 ; Merlebach et Creutzwald fusionnent, en 1934, et déménagent à Carling ; une congrégation bretonne

installe une institution secondaire à Saint-Louis vers la même époque. L'autre fait majeur, en plus de la constitution rapide d'un maillage d'établissements préparant au baccalauréat, c'est l'appartenance de la quasi-totalité de ces établissements à des congrégations catholiques ou aux diaconesses protestantes de Strasbourg (Lucie Berger) : les institutions strasbourgeoises tenues par des laïques sont balayées ; le Collège Sévigné, promoteur de la laïcité, rate son aventure alsacienne. En-dehors du bassin houiller de Forbach (et d'Audun-le-Tiche, où fonctionne, dans les années 1930, un établissement mixte entretenu par une entreprise), les établissements confessionnels ont donc le monopole de l'enseignement privé secondaire des filles dans l'académie. Les plus petits d'entre eux peuvent toutefois connaître des difficultés, comme le pensionnat de Rosheim, qu'on a vu décliner dans les années 1930.

La situation de l'enseignement secondaire privé chez les filles est similaire à celle de l'enseignement secondaire privé chez les garçons, en ce que l'enseignement confessionnel est seul représenté : sur les statistiques rectorales de 1927, tous les établissements de garçons sont tenus par des religieux catholiques, à l'exception du Gymnase protestant à Strasbourg<sup>6871</sup>. Mais les objectifs diffèrent entre enseignement masculin et enseignement féminin : nombre d'établissements secondaires de garçons ont pour fonction de recruter prêtres et missionnaires, d'où une présence plus affirmée dans les petites villes et à la campagne, que l'on constate sur la carte Figure 56 ci-dessous ; les institutions correspondantes dans l'enseignement féminin (recrutement des religieuses) relèvent de l'enseignement primaire.

---

<sup>6871</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 24.12.1927.



**Figure 56 : Les établissements secondaires privés de garçons et de filles en 1936.**

Cela explique la distorsion entre les établissements secondaires masculins et les établissements secondaires féminins dans les statistiques rectorales précitées : 20 établissements d'un côté<sup>6872</sup>, 10 de l'autre. Mais la différence tient également au fait que l'administration scolaire méconnaît largement l'enseignement privé secondaire des filles. Il est mieux pris en considération en 1936. Les statistiques rectorales recensent alors 24

<sup>6872</sup> Dans le Bas-Rhin : l'Établissement des Missions africaines à Haguenau ; l'École Saint-Florent des Pères du Saint-Esprit à Saverne ; l'Alumnat Sainte-Odile à Scherwiller ; le Collège épiscopal Saint-Étienne à Strasbourg ; le Gymnase protestant à Strasbourg ; l'École des Missions à Strasbourg-Koenigshoffen ; l'École apostolique des Pères oblats à Strasbourg-Robertsau. Dans le Haut-Rhin : l'École apostolique des Pères Blancs à Altkirch ; l'École des Missions des Pères du Saint-Esprit à Blotzheim ; l'Institut épiscopal Saint-André à Colmar ; l'Institution Sainte-Marie à Saint-Hippolyte ; le Petit Juvénat aux Trois-Epis ; le Collège épiscopal à Zillisheim. En Moselle : l'École apostolique à Augny ; le Collège épiscopal Saint-Augustin à Bitche ; le Séminaire Saint-Vincent-de-Paul à Cuvry ; le Collège Saint-Clément à Metz ; le Petit Séminaire à Montigny-les-Metz ; le Juvénat Dupont des Loges à Morhange ; la Maison Sainte Jeanne-d'Arc à Scy-Chazelles.

institutions pour garçons<sup>6873</sup> et 16 institutions pour filles<sup>6874</sup>. En ajoutant deux établissements qui ne figurent pas sur la liste mais sont considérés comme secondaires par l'évêché de Strasbourg, on obtient le nombre de 18 établissements privés d'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine à la fin des années 1930 (leurs noms ont été cités dans la partie introductive consacrée à la situation de l'enseignement privé). 10 se répartissent entre les quatre grandes villes, 1 dessert une ville moyenne (Thionville<sup>6875</sup>), 4 se situent dans des petites villes (Sarrebourog, Saint-Louis, Molsheim, Rosheim<sup>6876</sup>), 2 sont des pensionnats du Sacré-Cœur, au cadre champêtre (même si l'un d'eux appartient à une commune importante de la banlieue messine : Montigny-les-Metz<sup>6877</sup>), 1 se situe dans un bassin minier. Le Nord du Bas-Rhin est entièrement dépourvu ; d'où le projet, formé par l'évêché, d'ouvrir des classes secondaires au Pensionnat Sainte-Philomène à Haguenau. Le Nord-Est de la Moselle ne possède aucune institution congréganiste de filles dispensant un enseignement secondaire. Le centre du Haut-Rhin a le choix entre Colmar et Mulhouse.

## (2) Un enseignement minoritaire ?

Au regard des statistiques du rectorat, les établissements secondaires de filles de l'enseignement public instruisent davantage d'élèves que ceux de l'enseignement privé : 3 053 élèves contre 2 696 en 1927 ; 4 081 élèves contre 3 479 en 1936. Ces chiffres doivent être contestés. On a déjà montré les lacunes de la liste des établissements privés dressée en 1927 ; elle contient certes une école de 200 élèves qui ne devrait pas y figurer (Boegner), mais sa soustraction serait plus que compensée par l'ajout du pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Quant à la liste de 1936, si

---

<sup>6873</sup> Les 20 de la note précédente plus l'Établissement des Missions africaines à Saint-Pierre (annexe de celui de Haguenau), l'École des Missions à Neufgrange, l'Institution Sainte-Marie à Sierck-les-Bains et l'Établissement secondaire de Phalsbourg.

<sup>6874</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au ministre de l'Éducation nationale, 23.12.1936.

<sup>6875</sup> 18 934 habitants au recensement de 1936.

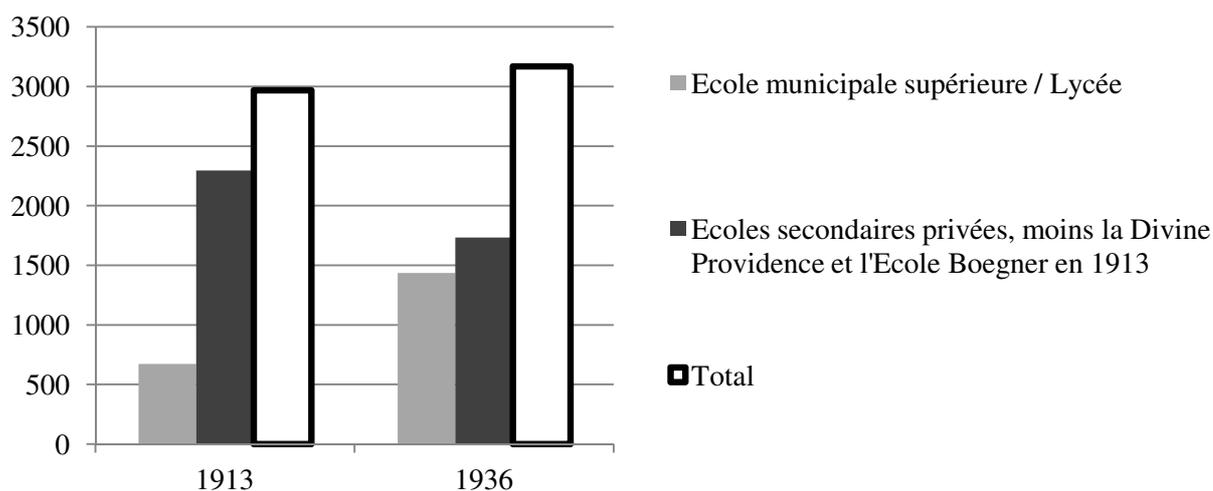
<sup>6876</sup> Respectivement 9 561, 7 158, 3 584 et 2 744 habitants au recensement de 1936.

<sup>6877</sup> 16 789 habitants au recensement de 1936, mais le pensionnat du Sacré-Cœur est essentiellement fréquenté par des internes.

elle paraît assez complète (on n’y ajouterait que les petites institutions de Kientzheim et de Rosheim), elle avance, pour la Moselle, des chiffres qui ne laissent pas de surprendre : 95 élèves au « Cours secondaire de la Miséricorde » à Metz ; 58 élèves au « Cours secondaire du Pensionnat Sainte-Chrétienne » dans la même ville ; 53 élèves au « Pensionnat de la Providence » de Thionville.

L’explication est que l’on ne compte ici que les élèves des classes secondaires. Cela nous oblige à mettre en question – encore une fois – l’honnêteté de l’administration scolaire, qui a aligné lesdits effectifs dans la même colonne que les 249 élèves du « Pensionnat Sainte-Marie » de Sarrebourg, sans que le décalage ne l’amène à revoir ses données. Car, du côté des statistiques de l’enseignement public, on prend en compte l’ensemble des classes, à partir du jardin d’enfants. En comparant des données comparables, on verrait les effectifs de l’enseignement privé secondaire des filles dépasser ceux de l’enseignement public.

Les établissements privés connaissent des dynamiques diverses. À Strasbourg, l’écart entre les effectifs du secondaire privé et du secondaire public se réduit considérablement durant l’entre-deux-guerres, du fait de l’essor fulgurant du lycée de jeunes filles. Le graphique Figure 57 ci-dessous montre que cet essor se fonde principalement sur le remplacement des écoles secondaires qui disparaissent après 1918 : le lycée crée des places nombreuses en fondant deux annexes, dont l’une est, d’ailleurs, une ancienne école secondaire privée. On n’a pas compté, sur le graphique, pour 1913, la Divine Providence ni l’École Boegner, car ces deux établissements existent en 1936 en tant qu’écoles primaires supérieures. Les écoles secondaires privées qui forment la colonne de 1913 sont, donc, les écoles supérieures de filles qui deviendront des écoles secondaires françaises (la Doctrine Chrétienne, Notre-Dame et le Bon-Pasteur) et celles qui disparaîtront après la guerre. Cette addition nous a permis de montrer que c’est le lycée de jeunes filles qui profite le plus des fermetures consécutives à 1918, mais elle nous empêche de voir que les établissements privés qui se maintiennent gagnent également des effectifs.

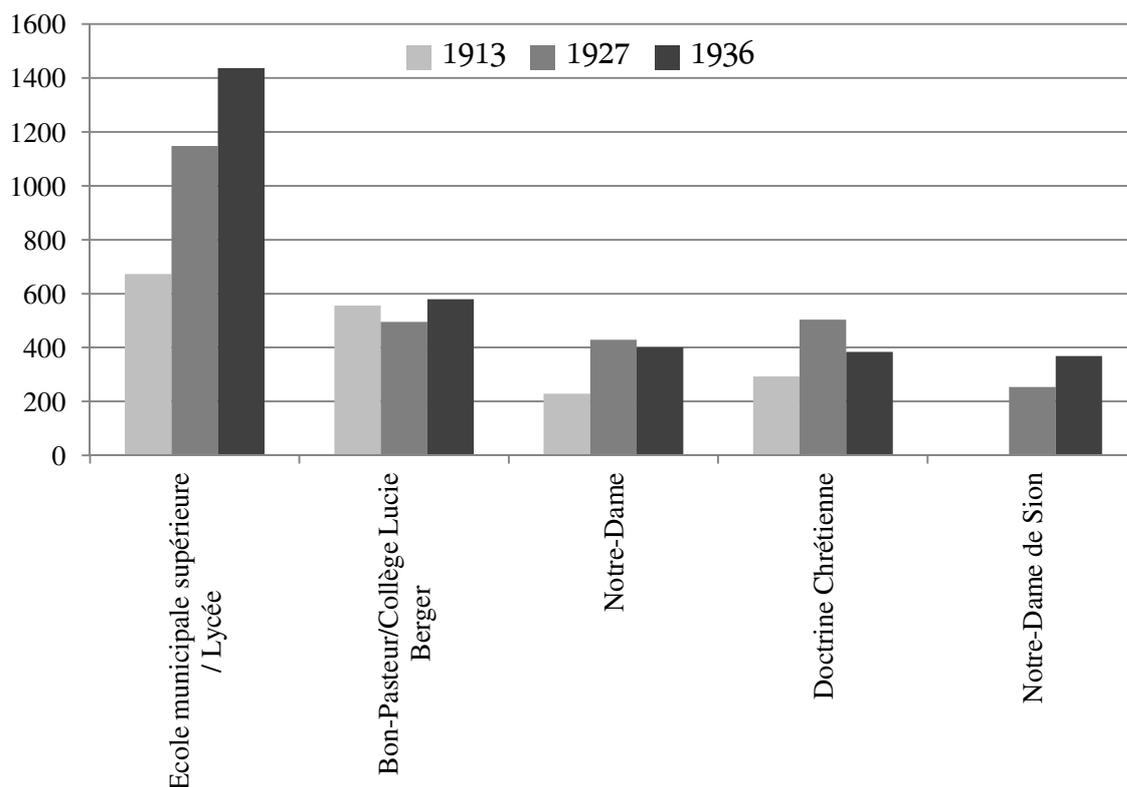


**Figure 57 : Les effectifs de l'enseignement secondaire des filles à Strasbourg en 1913 et en 1936<sup>6878</sup>.**

Le graphique Figure 58 ci-dessous permet d'observer que les écoles supérieures de filles catholiques de Strasbourg qui deviennent des établissements secondaires français connaissent un développement important dans les années 1920 : Notre-Dame et la Doctrine Chrétienne gagnent, chacune, plus ou moins 200 élèves, ce qui représente presque, pour la première institution, le doublement de sa fréquentation en comparaison de sa situation d'avant la Première Guerre mondiale. Cette hausse se fait malgré l'ouverture d'un établissement congréganiste supplémentaire, Notre-Dame de Sion, dont la fréquentation en 1927 équivaut à l'augmentation des effectifs que nous venons de signaler pour les deux autres établissements. En considérant les trois ensemble, on constate donc, en 1927, une augmentation d'environ 600 élèves pour l'enseignement secondaire congréganiste par rapport à 1913 ; là encore, on laisse de côté, pour cette année, la Divine Providence. L'afflux ne vient pas, d'ailleurs, d'une désaffection de cette école, qui reçoit tant d'élèves qu'elle doit être dédoublée, comme on l'a vu. Notre-Dame, la Doctrine Chrétienne et Notre-Dame de Sion profitent, comme le lycée de jeunes filles, de la disparition des écoles supérieures de filles tenues par des laïques.

<sup>6878</sup> Les écoles privées qui forment la colonne de 1913 sont les écoles : Anschlin (160 élèves en 1914), Bon-Pasteur (556 élèves avec l'école normale), Doctrine Chrétienne (293 élèves avec l'école maternelle), Klein (168 élèves en 1911), Koebig (94 élèves avec les *Kurse*), Lindner (272 élèves en 1912), Mury (130 élèves avec l'école maternelle), Notre-Dame (229 élèves avec l'école normale), Saigey (86 élèves), Schmutz (122 élèves) et Union des Familles (185 élèves).

Mais, dans les années 1930, tandis que Notre-Dame de Sion conforte sa position, Notre-Dame et, surtout, la Doctrine Chrétienne perdent des élèves, soit, globalement, un état de stagnation pour l'enseignement secondaire catholique à la veille de la Seconde Guerre mondiale (pour autant qu'on puisse appliquer à la décennie le constat fait pour une année). Quant à l'enseignement secondaire protestant, il met du temps à retrouver son niveau d'avant la Première Guerre mondiale. Le Bon-Pasteur, puis Collège Lucie Berger, n'a pas bénéficié de la disparition des nombreuses institutions laïques à identité protestante (Saigey, Schmutz, Union des Familles, etc.), ou bien, s'il en a bénéficié, l'afflux a été annulé par le départ de son public allemand. Car le retour de l'Alsace à la France, autrement dit le départ ou l'expulsion des militaires et fonctionnaires allemands et leur remplacement par des Français de « l'intérieur », modifie le paysage confessionnel au bénéfice des catholiques. Le Collège Lucie Berger se relève, tout de même, doucement et timidement, du choc de 1918.

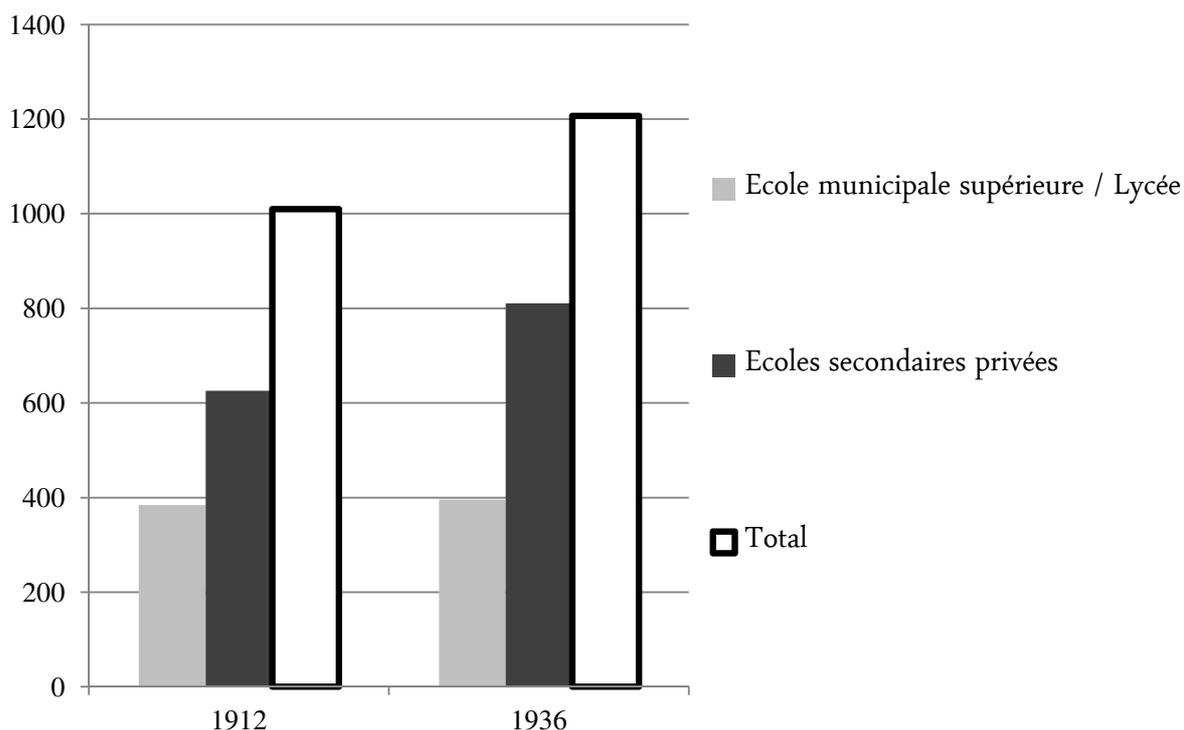


**Figure 58 : Les effectifs, en 1913, 1927 et 1936, des cinq établissements d'enseignement secondaire féminin qui existent à Strasbourg durant toute la période de l'entre-deux-guerres.**

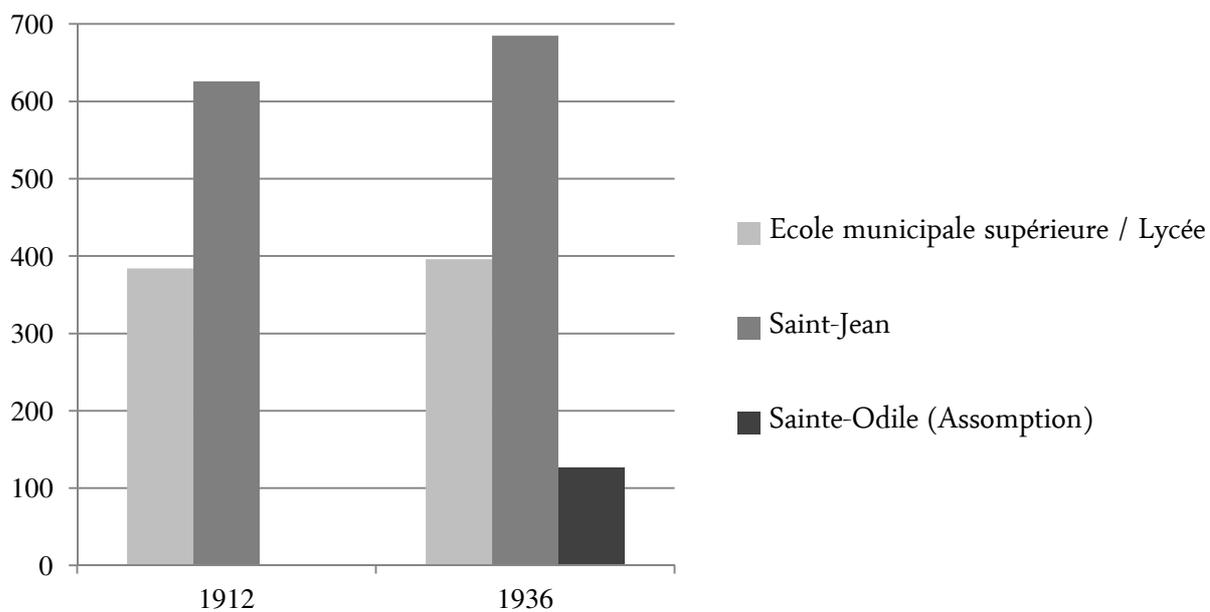
La situation à Colmar est beaucoup plus simple à étudier, parce qu'il n'y avait, dans cette ville, que deux écoles supérieures de filles avant 1918 et que toutes deux deviennent des établissements d'enseignement secondaire en 1919, année de l'installation d'une troisième institution. Le graphique Figure 59 ci-dessous est clair : la population scolaire augmente<sup>6879</sup> et cette hausse profite uniquement à l'enseignement secondaire congréganiste. Reste à expliquer les raisons de ce dynamisme exclusif : la hausse tient à l'ouverture de l'Institut Sainte-Odile, qui, plus élitiste que l'École Saint-Jean, répond aux besoins d'une nouvelle bourgeoisie catholique venue de « l'intérieur » (officiers, fonctionnaires, etc.).

---

<sup>6879</sup> La population de la ville gagne 5 000 habitants entre 1910 et 1936, passant de 44 000 à 49 000.



**Figure 59 : Les effectifs de l'enseignement secondaire des filles à Colmar en 1912 et en 1936.**



**Figure 60 : Les effectifs des établissements de l'enseignement secondaire féminin à Colmar en 1912 et en 1936.**

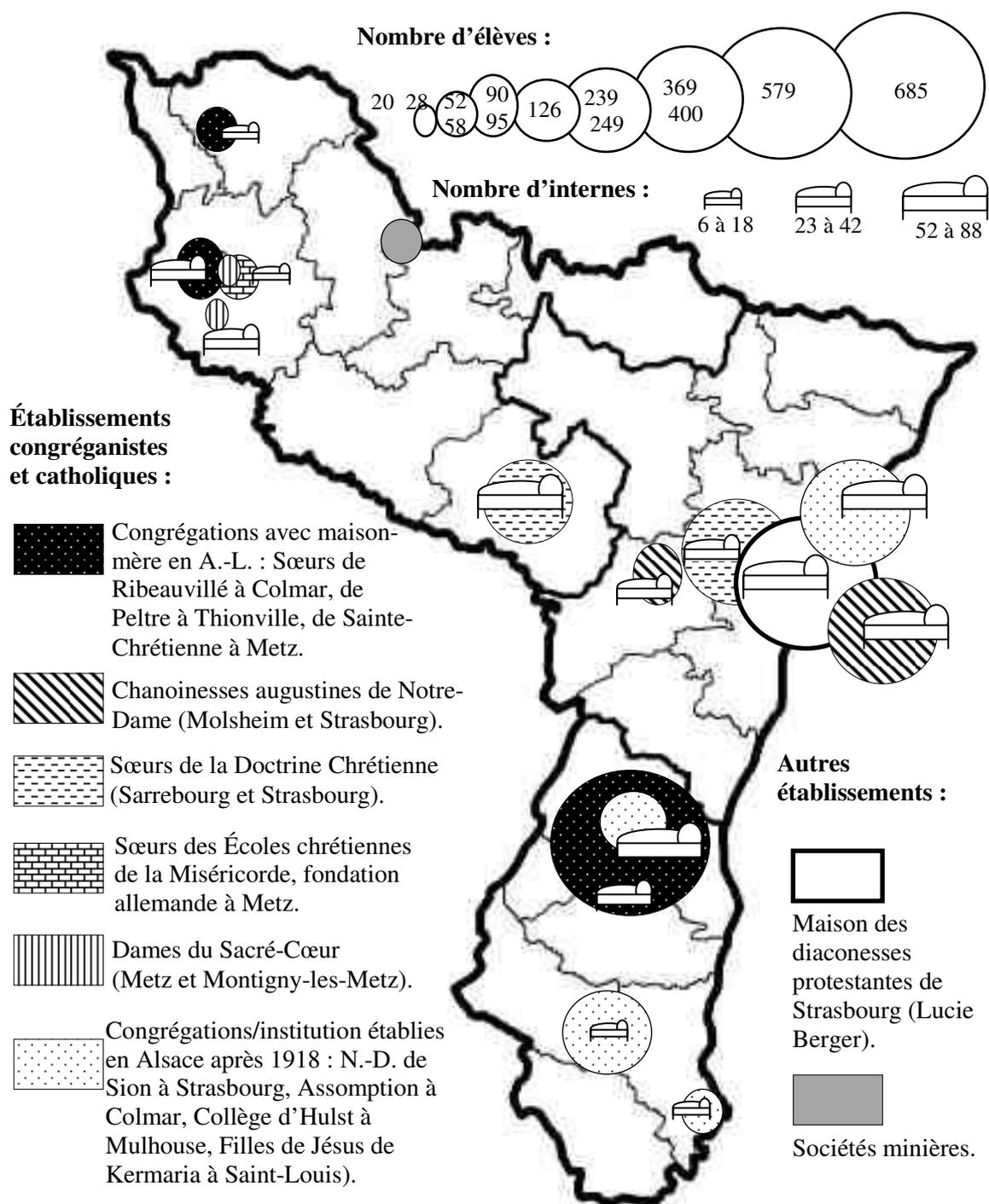
### (3) Des établissements hétérogènes

La différence de public entre l'École Saint-Jean et l'Institut Sainte-Odile à Colmar témoigne d'un enseignement secondaire privé beaucoup moins homogène que son concurrent public. Le Collège d'Hulst à Strasbourg évoquait, dans un prospectus, deux types d'enseignement secondaire : d'un côté, un cursus complet, avec une progression régulière des connaissances ; de l'autre, du bachotage après un cursus primaire. Par ailleurs, il est sûr qu'un établissement de quelques dizaines d'élèves ne peut pas fonctionner comme un autre qui en compte plusieurs centaines. L'enseignement secondaire privé se caractérise, en effet, par des établissements de tailles très différentes. Un certain nombre d'établissements ont des effectifs comparables aux lycées ou aux collèges de l'académie, et des classes de baccalauréat qui obtiennent de beaux succès : 12 bachelières à Lucie Berger en 1930, disions-nous<sup>6880</sup> ; c'est à peu près autant que le lycée de jeunes filles de Metz (13), qui a 200 élèves de plus. Dans un petit pensionnat, la préparation au baccalauréat ne peut être que rare. Les rapports académiques sur l'enseignement secondaire des filles, ne s'occupant que des établissements publics, ne font état des résultats au baccalauréat que pour ces derniers. Si nous trouvons les chiffres pour les établissements privés, notre connaissance de ces derniers sera beaucoup plus précise et cela permettra d'approfondir notre étude de la concurrence public/privé.

Les établissements privés se distinguent, enfin, des établissements publics (spécificité de l'académie de Strasbourg) par les internats, que la plupart entretiennent. Seuls deux établissements sur la carte Figure 51 ci-dessous n'en possèdent pas. Remarquons la différence entre des institutions où l'internat tient une place importante voire prédominante (Montigny-les-Metz, Molsheim) et d'autres où l'internat représente une aménité pour une partie très minoritaire de la clientèle (Mulhouse, Saint-Jean à Colmar).

---

<sup>6880</sup> « Tableau chronologique », *Op. cit.*, p. 200.



**Figure 61 : Les établissements secondaires féminins privés en Alsace-Lorraine en 1936<sup>6881</sup>. Effectifs totaux non fournis pour tous les établissements (Sainte-Chrétienne, Miséricorde) : donc certains ronds ne rendent pas compte de la situation réelle !**

<sup>6881</sup> Manquent Rosheim et Kientzheim. En outre, les statistiques utilisées ne précisent pas le nombre de filles parmi les 84 élèves (tous externes) de l'établissement secondaire mixte d'Audun-le-Tiche, donc impossible de faire figurer cette institution sur la carte.

## **E. Comparaison entre Lorraine française/académie de Nancy et Alsace-Lorraine, en regard des contextes nationaux respectifs**

### **1. Les institutions privées**

#### *a) Les institutions privées congréganistes avant la Première Guerre mondiale*

L'enseignement secondaire des filles relève d'abord d'institutions privées, religieuses et laïques. Dans les deux espaces étudiés, les sœurs jouent un rôle important. Les congrégations non cloîtrées qui s'occupent des écoles primaires ont fondé partout, peu avant la période étudiée, des établissements destinés à l'instruction des filles des classes supérieures et moyennes : les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé en Alsace ; les Sœurs de Sainte-Chrétienne de Metz et les Sœurs de Saint-André de Peltre dans les limites de la Moselle de 1870, territoire en grande partie annexé par l'Allemagne en 1871 ; les Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy dans toute la Lorraine, mais aussi à Strasbourg ; les Sœurs de la Providence de Portieux dans les Vosges, mais aussi à Lutterbach, près de Mulhouse ; les Sœurs de Saint-Charles de Nancy dans toute la Lorraine ; les Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel dans leur fief de la région de Sarrebourg.

Dans les deux espaces étudiés, le paysage des écoles supérieures de filles des congrégations non cloîtrées est plus ou moins figé entre 1870 et 1901. **En Alsace-Lorraine**, les quelques changements sont : la fermeture du pensionnat des Sœurs de Portieux à Lutterbach (1874) ; la fermeture des écoles supérieures de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Guebwiller (1875) et à Mulhouse (1875), puis la réouverture de la seconde

(1882) ; la fermeture (1874) puis la réouverture (1884) de l'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg ; la reprise du pensionnat de Dieuze (1874) et la fondation de celui de Thionville (1899, après la fermeture d'un autre établissement) par les Sœurs de Peltre ; la fondation d'une quatrième école supérieure de filles de Sainte-Chrétienne à Metz (rue Mazelle) ; l'arrivée des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Metz (1883) ; le déménagement du pensionnat de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange (1894). Les fermetures et la reprise de Dieuze sont les conséquences de l'annexion de 1871 : au final, quelques remous.

**En Lorraine française**, les changements que l'on connaît du côté des communautés non cloîtrées sont : l'arrivée (1871) puis le départ (1876) des Sœurs du Saint-Enfant-Jésus à Toul ; les fondations de pensionnats par les Sœurs de la Compassion de Saint-Hilaire à Vaucouleurs (1873) et à Bar-le-Duc (1886) ; la reprise du pensionnat de l'Assomption à Nancy par la Doctrine Chrétienne (1874) ; les (re)fondations de pensionnats de la Doctrine Chrétienne dans la Meurthe-et-Moselle orientale (Baccarat en 1874, Lunéville en 1875, Blâmont en 1880)<sup>6882</sup> ; la fondation du pensionnat de la Providence de Portieux à Saint-Dié (1874) ; la reprise par les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde du pensionnat des Sœurs du Saint-Enfant-Jésus à Toul (1876) ; la fondation d'un pensionnat à Nancy par les Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie (1877) ; les déménagements des pensionnats de la Providence de Portieux dans Bruyères (1885) et dans Bains-les-Bains (1887) ; la fondation du pensionnat de la Providence de Portieux à Rupt-sur-Moselle au début des années 1890 ; la probable évolution vers le secondaire de l'École Bernadette des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Nancy. Soit légèrement plus de mouvement qu'en Alsace-Lorraine. Les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde s'implantent durablement en Lorraine française et en Alsace-Lorraine, la seconde implantation résultant de la première.

Au niveau du nombre d'établissements des communautés non cloîtrées, ce sont des géographies assez différentes qui se dessinent en Alsace-Lorraine et en Lorraine française. **En Alsace-Lorraine**, on arrive à un total de 24 écoles supérieures de filles : 8 écoles supérieures de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne (dont 4 à Metz), 7 écoles supérieures

---

<sup>6882</sup> Il semble qu'on se fonde sur des écoles libres existantes au moins dans les deux premiers cas.

de filles des Sœurs de Peltre, 6 écoles supérieures de filles des Sœurs de Ribeauvillé, 2 écoles supérieures de filles des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, 1 école supérieure de filles des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel et 1 école supérieure de filles des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde<sup>6883</sup>. **En Lorraine française**, on a recensé 38 établissements de congrégations non cloîtrées qui paraissent relever d'un enseignement secondaire féminin : 14 institutions des Sœurs de la Doctrine Chrétienne (deuxième plus grande congrégation enseignante féminine de France en 1878<sup>6884</sup>), 8 institutions des Sœurs de Portieux (onzième plus grande congrégation enseignante féminine de France en 1878<sup>6885</sup>), 7 institutions des Sœurs de Saint-Charles, 3 institutions des Sœurs de Sainte-Chrétienne, 3 institutions des Sœurs de la Compassion, 1 institution des Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie, 1 institution des Sœurs de Peltre et 1 institution des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde<sup>6886</sup>.

Comment expliquer cette différence numérique entre les deux espaces de notre étude ? Par un maillage beaucoup plus serré en Lorraine française, avec des pensionnats de religieuses non cloîtrées dans beaucoup de petites villes entre 5 000 et 1 000 habitants : Vaucouleurs dans la Meuse ; Bayon, Blâmont, Briey, Gerbéviller, Longuyon, Rosières-aux-Salines et Thiaucourt en Meurthe-et-Moselle ; Bains-les-Bains, Bruyères, Charmes, Darney, Lamarche, Liffol-le-Grand, Mirecourt, Portieux et Rupt-sur-Moselle dans les Vosges<sup>6887</sup>. Il faut ajouter les communes de moins de 1 000 habitants : Domrémy, Fillières, Harol, Saint-Hilaire-en-Woëvre. En Alsace-Lorraine, la liste des écoles supérieures de filles de communautés non cloîtrées dans des communes de moins de 5 000 habitants est beaucoup plus courte : Bitche, Boulay, Bouzonville, Fénétrange, Peltre, Rouffach, Sierck-les-Bains (Rustroff)<sup>6888</sup>.

Ce sont surtout des communes du district de Lorraine : en Alsace, les Sœurs de Ribeauvillé – plus ou moins les seules religieuses non cloîtrées à s'occuper d'enseignement

---

<sup>6883</sup> On ne compte pas les Sœurs de Saint-Charles à Dieuze et à Thionville au début des années 1870.

<sup>6884</sup> LANGLOIS Claude, *Op. cit.*, 2002, p. 42.

<sup>6885</sup> *Ibid.*

<sup>6886</sup> On ne compte ni les Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Jésus, auxquelles les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde succèdent dès 1876, mais les Sœurs de la Foi de Haroué, dont le classement parmi les établissements secondaires féminins pose fortement question.

<sup>6887</sup> On se réfère aux chiffres du recensement de 1901.

<sup>6888</sup> On se réfère aux chiffres du recensement de 1900.

secondaire – n’ont de loin pas une école supérieure de filles dans chaque chef-lieu de district. Cette différence au sein même de l’Alsace-Lorraine, où les institutions secondaires sont clairement identifiées par le vocable d’école supérieure de filles, confirme nos choix dans la sélection des établissements secondaires l’académie de Nancy. La ligne de partage se fait donc, ici, moins entre Alsace-Lorraine et Lorraine française qu’entre les vieilles provinces d’Alsace et de Lorraine (en mettant de côté la Meuse, qui appartient aux départements français comptant le moins de religieuses par rapport à sa population)<sup>6889</sup>.

Par contre, une ligne de partage s’observe entre Alsace-Lorraine et Lorraine française pour les communautés cloîtrées. **En Alsace-Lorraine**, ces dernières sont peu nombreuses à tenir des pensionnats : les chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg et à Molsheim ; les bénédictines du Saint-Sacrement à Rosheim ; les bénédictines de l’Adoration Perpétuelle dans le Sud de l’Alsace (Bellemagny, puis Saint-Louis, puis Lutterbach) ; les visitandines à Metz, qui finissent par abandonner l’enseignement (1888) ; les bénédictines d’Oriocourt, dont l’institution perdra le titre d’école supérieure de filles (1905). Les dames du Sacré-Cœur de Kientzheim, de Metz et de Montigny-les-Metz ont été forcées, par le *Kulturkampf*, de renoncer à leurs écoles supérieures de filles au tout début de la période étudiée. Nous ne comptons donc que les six établissements précités.

Par contre, **en Lorraine française**, on compte un grand nombre d’institutions tenues par des communautés cloîtrées, à commencer par les chanoinesses augustines de Notre-Dame, dont cette partie de la Lorraine est le berceau. Jusqu’au début du XX<sup>e</sup> siècle, celles-ci tiennent des institutions à Lunéville, à Épinal, à Verdun et à Mattaincourt. Il y a aussi les dominicaines à Nancy, à Neufchâteau et à Bar-le-Duc, deux maisons des dames du Sacré-Cœur à Nancy et une à Verdun et une série d’établissements isolés parsemant la région : dames de la Croix à Bar-le-Duc ; Sœurs de Jésus-Marie à Remiremont ; bénédictines du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port ; bénédictines de Flavigny ; Sœurs de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge à Pont-à-Mousson ; réparatrices du Saint-Cœur-

---

<sup>6889</sup> SORREL Christian, *La République contre les congrégations*, Paris, Cerf, 2003, p. 71 (carte) : moins de 2,5 religieuses pour 10 000 habitants en 1900. Mais la Meuse fait aussi partie (c’est également le cas de la Meurthe-et-Moselle) des départements français où l’on compte le plus d’institutrices congréganistes enseignant dans les écoles publiques en 1901/02, cf. LANFREY André, *Op. cit.*, p. 97 (carte).

de-Marie à Godoncourt. Les visitandines de Nancy abandonnent l'enseignement au tout début de la période étudiée, ce qui nous empêche de les associer aux institutions précitées, qui forment un total de 16 établissements d'enseignement secondaire féminin de religieuses cloîtrées dans l'académie de Nancy.

Certaines villes de Lorraine française comptent donc deux pensionnats de communautés cloîtrées : Nancy (dominicaines, dames du Sacré-Cœur), Bar-le-Duc (dominicaines, dames de la Croix), Verdun (chanoinesses augustines, dames du Sacré-Cœur). Au moins dans les deux premières villes, ces institutions partagent le public de l'enseignement secondaire féminin avec des pensionnats de communautés non cloîtrées, sans doute avec une partition des familles selon le niveau de fortune, peut-être aussi selon les conceptions éducatives. De la même manière, dans plusieurs villes moyennes de Lorraine française, un pensionnat de sœurs cloîtrées cohabite avec un pensionnat de sœurs non cloîtrées (Épinal, Lunéville, Pont-à-Mousson). Cette situation de dédoublement n'existe dans aucune ville d'Alsace-Lorraine, si ce n'est à Strasbourg (et à Metz avant 1888). Notons que la clôture très stricte des visitandines paraît se révéler incompatible avec les exigences modernes, puisque l'activité d'enseignement est abandonnée aussi bien du côté français que du côté allemand. À Toulouse, les visitandines cessent l'enseignement à la même époque (1881)<sup>6890</sup>. Cela conduit à relativiser le rôle des Allemands dans la fermeture de l'institution messine.

L'importance plus grande du phénomène congréganiste en Lorraine française qu'en Alsace-Lorraine s'explique aisément par la composition confessionnelle de la population : très importante minorité protestante en Alsace-Lorraine ; faible minorité protestante en Lorraine française. C'est pourquoi Mulhouse ne compte qu'une seule école congréganiste supérieure de filles et Strasbourg seulement trois, alors que Metz, en 1900, en abrite cinq (avec certes quatre établissements de la même congrégation, dont l'un se détache clairement des autres). À Nancy, à la même époque, les pensionnats congréganistes dispensant un enseignement secondaire sont au nombre de cinq également : dominicaines, Sacré-Cœur, Sainte-Chrétienne, Sainte-Enfance-de-Marie et Doctrine Chrétienne. Il faut y ajouter l'externat du Sacré-Cœur. C'est la situation d'autres grandes villes françaises,

---

<sup>6890</sup> BOURGADE Germaine, *Op. cit.*, p. 151.

comme Toulouse, avec ses six pensionnats congréganistes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : Sacré-Cœur, bénédictines du Saint-Sacrement, Filles de Notre-Dame, Dames du Saint-Nom-de-Jésus, Dames charitables du Saint-Enfant-Jésus, Compassion (des institutions plus anciennes que les pensionnats nancéiens précités)<sup>6891</sup>.

La différence la plus importante entre l'Alsace-Lorraine et la Lorraine française sur le point de l'enseignement congréganiste secondaire des filles, c'est naturellement celle qui se crée dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, du fait de la suppression pure et simple de l'enseignement congréganiste en France. Disparition brusque, donc, de tout un pan du sujet dans l'un des deux espaces étudiés... et apparition d'un nouvel objet d'étude, inconnu en Alsace-Lorraine : l'enseignement *crypto-congréganiste*.

#### ***b) Les institutions privées non-congréganistes avant la Première Guerre mondiale***

Les institutions privées non-congréganistes (et non crypto-congréganistes) présentent des caractéristiques similaires en Alsace-Lorraine et en Lorraine française au niveau de la répartition géographique, avec une grande concentration dans la capitale régionale, Strasbourg (env. 150 000 habitants en 1900) et Nancy (env. 100 000 habitants en 1900) : dix institutions durables à Strasbourg (Mury, Union des Familles, Fuchs/Schwartz/Klein, Bon-Pasteur, Boegner, Saigey, Lindner, Koebig, Schmutz, Anschlin) ; six institutions durables à Nancy (Duré, Aron/Weill, Menestrel, Boyer/Brouty-Reverchon, Braun-Kahn, Devallée). Les profils de ces institutions diffèrent, cependant, puisque les institutions strasbourgeoises sont presque toutes sous direction protestante, tandis que les institutions nancéiennes sont sous direction catholique pour quatre d'entre elles et juive pour les deux autres. Les pensionnats israélites représentent l'un des rares transferts observés entre Alsace-Lorraine et Lorraine française, puisque les deux trouvent

---

<sup>6891</sup> *Ibid.*, p. 144-190.

leur origine à Metz. Avec ces pensionnats, Nancy se trouve, paradoxalement, plus proche que Strasbourg de grandes villes allemandes comme Hambourg<sup>6892</sup>, Cologne<sup>6893</sup> ou encore Francfort-sur-le-Main<sup>6894</sup>. Dans une ville telle que Stuttgart, d'une taille comparable à Strasbourg (Stuttgart compte env. 170 000 habitants en 1900), l'enseignement secondaire féminin israélite a également existé<sup>6895</sup>.

La capitale wurtembergeoise nous intéresse aussi pour la somme de ses institutions privées d'enseignement secondaire pour les filles. En excluant la fondation royale Königin-Katharina-Stift, Karin de la Roi-Frey recense douze « pensionnats » de jeunes filles à Stuttgart en 1873<sup>6896</sup>. Mais les différents établissements compris dans cette liste ne sont pas énumérés. Un aperçu complet de la situation pour les années suivantes n'est pas, non plus, disponible. À Brême, également de taille comparable à Strasbourg (Brême compte env. 160 000 habitants en 1900), il y a dix « écoles supérieures de filles », toutes privées, en 1872<sup>6897</sup>. Elles sont sept dans les années 1890<sup>6898</sup>.

Sylvina Zander recense, en 1882, six écoles privées supérieures de filles à Lübeck, une ville un peu plus petite que Nancy (elle comptera env. 80 000 habitants en 1900)<sup>6899</sup>. Sa monographie liste toutes les écoles privées supérieures de filles existant dans cette ville à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>6900</sup>. Un graphique fort utile permet également de visualiser la durée de vie des établissements : seules deux écoles privées

---

<sup>6892</sup> KLEINAU Elke, *Op. cit.*, p. 48-49, 58 et 266. Hambourg compte environ 700 000 habitants en 1900.

<sup>6893</sup> VOSS Ludwig, *Geschichte der höheren Mädchenschule. Allgemeine Schulentwicklung in Deutschland und Geschichte der höheren Mädchenschulen Kölns*, Opladen, Verlag Stocky & Co., 1952, p. 202-203. L'enseignement secondaire féminin israélite a cependant connu, dans cette très grande ville (env. 370 000 habitants en 1900), une éclipse de plus de vingt ans (1882-1907).

<sup>6894</sup> RUDOLPH Maria, *Op. cit.*, « Die Schule der israelitischen Religionsgemeinschaft » et « Die höhere Töchterchule der israelitischen Religionsgesellschaft ». Francfort compte environ 290 000 habitants en 1900.

<sup>6895</sup> LA ROI-FREY Karin (DE), *Op. cit.*, p. 199 et 444-445 (note 17). Un établissement ferme en 1879, un autre ouvre en 1882 et fonctionne jusqu'à la Première Guerre mondiale.

<sup>6896</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>6897</sup> KÄTHNER Martina, *Op. cit.*, p. 74.

<sup>6898</sup> *Ibid.*, p. 114-128. Il s'agit des institutions Bendel, Bringemann, Habenichts, Janson, Kippenberg, Laweg et Wegener, auxquelles des développements particuliers sont consacrés.

<sup>6899</sup> ZANDER Sylvina, *Op. cit.*, p. 303-304 : il s'agit des institutions Meyer, Roquette, Becker, Detloff et Gammerl, ainsi que de l'Ernestinenschule (sur cette dernière, voir aussi p. 115, 311 et 312-313).

<sup>6900</sup> *Ibid.*, p. 305-312.

supérieures de filles existent à Lübeck en 1910<sup>6901</sup>. Malheureusement, aucune monographie sur une ville française ne peut apporter des éléments de comparaison<sup>6902</sup>.

Les institutions privées non congréganistes de Nancy et de Strasbourg se ressemblent. Les deux villes connaissent l'externat et l'internat, ainsi que la prédominance du premier sur le second. Cette prédominance est toutefois plus nette à Strasbourg qu'à Nancy, où l'on trouve deux petites institutions exclusivement ou quasi-exclusivement fréquentées par des internes. Beaucoup d'internes, dans ces deux établissements et dans les autres pensionnats nancéiens, semblent venir d'Alsace-Lorraine. Un mouvement d'élèves dans l'autre sens, c'est-à-dire, de la Lorraine française vers l'Allemagne, n'est pas apparu pour Strasbourg. Nancy se distingue également par les nombreux « cours » que nous y avons observés.

Mais cette forme d'enseignement n'a pas non plus été inconnue à Strasbourg, où l'on a parlé de « cours » pour les premières années des institutions Lindner et Koebig, avant leur transformation en écoles supérieures de filles<sup>6903</sup>. Par ailleurs, les « cours » Devallée à Nancy finissent par connaître la même évolution vers un cadre scolaire, modèle majoritaire tant à Strasbourg qu'à Nancy (des évolutions de « cours » en « écoles » peuvent être observées dans d'autres villes, comme à Lübeck). Dans les deux villes, les enseignants des établissements secondaires de garçons sont sollicités par les directrices (et quelques directeurs, dans le cas de Strasbourg). Ils se chargent, entre autres, des cours « spéciaux », « complémentaires », « particuliers », « *Selekten* », etc. attachés à certains établissements, où l'on se prépare à passer les brevets (à Nancy), à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles (à Strasbourg), à divers examens de langue... Ces cours peuvent ressembler – c'est le cas des cours de « perfectionnement » de l'École Lindner à Strasbourg – aux cours d'université pour jeunes femmes étudiés par James C. Albisetti<sup>6904</sup>.

---

<sup>6901</sup> *Ibid.*, p. 291 (en regard des pages suivantes). Il s'agit des institutions Roquette (1871-1912) et Freese (1882-1920, étatisation (*ibid.*, p. 318)). Il ne reste, à la même date, plus qu'une seule école privée moyenne de filles, l'institution Vietig (1856-1920).

<sup>6902</sup> Germaine Bourgade n'évoque que furtivement les trois pensionnats privés non congréganistes les « plus importants » de Toulouse à la fin du Second Empire (BOURGADE Germaine, *Op. cit.*, p. 213-214 et 234-235).

<sup>6903</sup> ZANDER Sylvina, *Op. cit.*, p. 289.

<sup>6904</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 117.

Les élèves peuvent aussi quitter l'établissement sous bonne surveillance et assister à des conférences : la chose se fait à Strasbourg comme à Nancy.

Hors des deux principales villes, que l'on se situe du côté allemand ou du côté français de la frontière, les institutions privées non-congréganistes ont du mal à exister. Une planche de salut est l'engagement dans la collaboration avec l'État. Le système alsacien-lorrain est particulièrement propice à cette solution, les autorités allemandes cherchant à subventionner des institutions privées, puis encourageant leur municipalisation. Elle est plus rarement mise en œuvre dans l'académie de Nancy, où les municipalisations n'existent pas. L'exemple-type d'une collaboration réussie de ce côté-ci de la frontière est celui de l'institution Tocquard et Colin avec la municipalité de Remiremont.

### ***c) Les institutions privées après la Première Guerre mondiale***

L'année 1918 constitue pour les institutions privées d'Alsace-Lorraine une rupture institutionnelle que ne connaissent pas les institutions correspondantes dans l'académie de Nancy. Le rattachement à la France entraîne peu de fermetures. Elles auront surtout lieu dans le courant des années 1920, parmi les établissements strasbourgeois non congréganistes. C'est qu'à Strasbourg, comme à Nancy – où l'on ne sait pas ce que deviennent plusieurs institutions durant l'entre-deux-guerres – et comme dans d'autres grandes villes<sup>6905</sup>, il est difficile de survivre quand on n'est pas une congrégation religieuse. Dans les villes plus petites (et, là encore, le phénomène dépasse largement le cadre géographique de cette étude<sup>6906</sup>), c'est impossible : la plupart des institutions privées non congréganistes ont fermé leurs portes avant la Première Guerre mondiale ou pendant le

---

<sup>6905</sup> ZANDER Sylvina, *Op. cit.*, p. 290-291: la dernière école de filles privée de Lübeck (où l'enseignement congréganiste n'existe pas) cesse son activité en 1920.

<sup>6906</sup> Au hasard, dans le Mecklembourg : l'école supérieure de filles de la petite ville de Parchim passe en 1923 dans le giron municipal pour cause de difficultés financières (DÜMCKE Dieter, *Op. cit.*, p. 9).

conflit, des deux côtés de la frontière d'alors (Longwy, Schirmeck-La Broque, Remiremont, Saint-Avold, Ribeauvillé, pour les exemples les mieux documentés). À Épinal, au début des années 1920, l'école de la rue Jean Viriot passe – secrètement – à la Providence de Portieux.

Il faut être une congrégation pour se lancer, à cette époque, dans l'aventure de l'enseignement privé secondaire des filles (en Alsace-Lorraine, phénomène de « revenants » avec le Sacré-Cœur et de « terre promise » avec l'Assomption et Notre-Dame de Sion ; dans l'académie de Nancy, phénomène de revenants crypto-congréganistes, qui relèvent d'anciennes institutions ou en fondent de nouvelles)... ou bien pouvoir s'appuyer sur un réseau, comme celui du Collège d'Hulst, qui s'implante aussi bien dans l'Alsace retrouvée que dans le bassin houiller de Meurthe-et-Moselle, qui est toujours demeurée française. Le réseau d'Hulst est particulièrement bien au fait de la mutation de l'enseignement secondaire des filles, amorcée au début du XX<sup>e</sup> siècle : il est lui-même un produit de cette mutation. Mais pour toutes les institutions congréganistes (Alsace-Lorraine) et crypto-congréganistes (académie de Nancy), la préparation au baccalauréat n'est pas un changement évident à adopter. En 1920, Fénelon Gibon s'impatiente du manque de réactivité en-dehors de Paris<sup>6907</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, les trois grandes congrégations alsaciennes-lorraines concentrent la préparation au baccalauréat sur l'une de leurs maisons : Colmar pour les Sœurs de Ribeauvillé, Metz pour les Sœurs de Sainte-Chrétienne, Thionville pour les Sœurs de Peltre. Dans l'académie de Nancy, les chanoinesses « sécularisées » préparent au baccalauréat aussi bien à Nancy qu'à Lunéville au début des années 1920. Lunéville ne pourra pas tenir. Plus tard, elles introduisent la préparation au baccalauréat à Épinal et à Mattaincourt. La Doctrine Chrétienne prépare au baccalauréat : à Nancy (dans des conditions qui nous échappent), à Toul et à Lunéville pour ce qui est de l'académie de Nancy ; à Strasbourg et, tardivement, à Sarrebourg pour ce qui est de l'académie de

---

<sup>6907</sup> GIBON Fénelon, *Op. cit.*, p. 133 : « Il est essentiel que les directrices de maisons d'éducation, possédant une bonne clientèle d'enfants appartenant aux classes cultivées, et qui, par suite, peuvent supporter, pendant une période relativement courte, quelques sacrifices financiers, se décident à organiser chez elles l'enseignement secondaire. Le lecteur s'est rendu compte, par la revue qui vient d'être faite de nos établissements, qu'un véritable progrès a été réalisé, sous ce rapport, à Paris, mais qu'en province on hésite vraiment un peu trop, qu'il est trop de régions de notre territoire où il n'y a presque rien d'organisé ».

Strasbourg. De manière attendue, ce sont les villes de Strasbourg et de Nancy qui offrent, rapidement, le plus de possibilités de se préparer au baccalauréat dans l'enseignement privé. Cependant, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'ensemble du territoire des deux académies est plus ou moins couvert.

## **2. Les établissements publics**

### ***a) L'enseignement public jusqu'en 1918***

C'est dans l'enseignement public secondaire des filles qu'on observe, forcément, les plus grandes disparités entre les espaces étudiés, puisque l'enseignement privé se fonde largement sur un héritage historique commun, développé dans un même cadre national avant 1871, alors que l'enseignement public se construira, en Alsace-Lorraine et en Lorraine française, dans deux cadres nationaux différents, avec chacun ses lois, règlements et modes de gouvernance, mais aussi contextes politiques particuliers. Un fait, cependant, unit les espaces allemand et français de cette étude : leur retard dans le développement de l'enseignement public secondaire des filles par rapport aux espaces nationaux respectifs : retard de l'Alsace-Lorraine au moment de son annexion, en 1871, à un Empire qui compte déjà nombre d'écoles municipales supérieures de filles ; retard des trois départements de l'académie de Nancy dans l'application de la loi Camille Sée. Mais ce sont donc deux décalages de natures différentes, « accidentelle » d'un côté, structurelle de l'autre. L'Alsace-Lorraine comble progressivement son retard avec ses fondations municipales et municipalisations échelonnées entre 1872 (Mulhouse) et 1909 (Thann et Sarre-Union), tandis que l'académie de Nancy rattrape en une décennie, celle des années 1900, deux autres décennies d'immobilisme (en excluant le cas des cours secondaires, qui ne relèvent pas de la loi Camille Sée).

À l'automne 1900, l'Alsace-Lorraine (env. 1 700 000 habitants) compte 14 écoles municipales supérieures de filles, la Lorraine française (env. 1 200 000 habitants) 3 cours secondaires et 1 lycée de jeunes filles qui vient de voir le jour. À la veille de la Première Guerre mondiale, l'Alsace-Lorraine (env. 1 900 000 habitants) compte 23 écoles municipales supérieures de filles, la Lorraine française (env. 1 300 000 habitants) 1 lycée et 7 collèges de jeunes filles, soit trois fois moins d'établissements publics que dans le *Reichsland* voisin.

La disparité reflète deux conceptions de l'enseignement public secondaire des filles : une affirmation de la puissance de la République du côté français, avec le décorum et la troupe de « hussardes » chargées de la représenter dans un cadre précis ; un élément de pure fierté municipale du côté allemand, avec des dimensions correspondant à la puissance de chaque ville, donc très variables. Cela n'empêche pas les fonctionnements des collèges et des écoles municipales supérieures de filles des petites villes de se ressembler, dans leur proximité avec un enseignement primaire amélioré. Mais c'est surtout aux cours secondaires que l'on fait, dans l'académie de Nancy, ce reproche : le recteur Adam trouve que les cours secondaires de Remiremont étaient « un établissement plutôt primaire » avant la transformation en collège de 1912.

Pour les deux espaces étudiés, le rattrapage est tout à fait honorable par rapport aux cadres nationaux respectifs. L'Alsace-Lorraine finit par afficher une belle densité d'établissements publics et n'a pas à rougir de la comparaison avec d'autres régions de l'Empire allemand (sans parler de certaines villes où l'enseignement public secondaire des filles apparaît tardivement<sup>6908</sup>). La province prussienne de Schleswig-Holstein compte 11 écoles municipales supérieures de filles/*Lyzeen* à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>6909</sup>, pour une population d'environ 1 600 000 habitants. Par rapport aux 23 écoles municipales supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, c'est bien peu. Mais attention, depuis

---

<sup>6908</sup> RUDOLPH Maria, *Op. cit.*, p. 175: « Dem Verlaufe der Entwicklungsgeschichte des höheren Mädchenschulwesens von Frankfurt gemäß, folgt die Darstellung der städtischen höheren Mädchenschulen erst nach der Abhandlung über die privaten und die von Religionsgemeinden gegründeten Anstalten. Das private höhere Mädchenschulwesen hatte schon mehr als ein halbes Jahrhundert reicher Geschichte hinter sich, als der Aufstieg des städtischen höheren Mädchenschulwesens begann. Das geistlicher- und kirchlicherseits ins Leben gerufene höhere Mädchenschulwesen zu Frankfurt besaß schon eine erprobte Gestaltung, als es von der Stadt übernommen wurde ». ZANDER Sylvina, *Op. cit.*, p. 312 : étatisation de l'Ernestinenschule de Lübeck en 1900.

<sup>6909</sup> PUST Hans-Christian, *Op. cit.*, 2004, p. 38, 44-51, 55-58, 63-65 et 465 (tableau).

1894, la loi prussienne détermine précisément quelles institutions peuvent être considérées comme écoles supérieures de filles dans le royaume : les 4 écoles municipales déjà existantes s'adaptent<sup>6910</sup>. De telles normes n'existent pas en Alsace-Lorraine, qui compte 9 écoles municipales supérieures de filles en 1894 : aucune contrainte en termes d'organisation des classes ou même de longueur du cursus n'existe dans le *Reichsland* avant 1915. Par ailleurs, la province de Schleswig-Holstein constitue un cas particulier, puisque cette région a été intégrée de fraîche date à l'ensemble allemand, tout comme l'Alsace-Lorraine<sup>6911</sup> (la première école municipale supérieure de filles du Schleswig-Holstein a tout de même été fondée à l'époque de la domination danoise : à Kiel en 1861)<sup>6912</sup>.

Dans le grand-duché de Bade, 19 écoles municipales supérieures de filles ont vu le jour entre 1804 et 1877<sup>6913</sup>. Cela montre l'avance d'un État voisin sur l'Alsace-Lorraine. Après, les choses se compliquent pour une étude comparative. En effet, une loi définit, dès 1877, ce que doit être une école supérieure de filles badoise<sup>6914</sup>. Cette définition est exigeante, car elle demande une « classe indépendante » pour chaque année du cursus (sept années après l'âge de neuf ans, donc sept classes)<sup>6915</sup>. De ce fait, il n'y a que 7 écoles publiques supérieures de filles badoises en 1905 et 12 à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>6916</sup>, pour une population d'un peu plus de 2 000 000 d'habitants en 1910. De même, l'enseignement secondaire des filles dans le Wurtemberg est défini dès 1877, et d'autres textes suivront, en 1903 et en 1914<sup>6917</sup>. Ce royaume compte 18 écoles publiques

---

<sup>6910</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>6911</sup> *Ibid.*, p. 47: décalage chronologique avec l'évolution prussienne analysée par Albisetti.

<sup>6912</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>6913</sup> KUBON Rupert, *Op. cit.*, p. 42 et 127-134 (liste). Dans l'ordre chronologique des fondations: Lahr (1804), Karlsruhe (1826), Durlach (1837), Bruchsal (1843), Schopfheim (1844), Pforzheim (1848), Eppingen (1862), Donaueschingen (1862), Mannheim (1863), Baden-Baden (1867), Constance (1869 refondation en 1877), Ettlingen (1870), Fribourg (1873), Offenbourg (1875), Meersburg (1876), Heidelberg (1877), Wertheim (1877), Rastatt (1877), Lörrach (sans date). N'ont pas été prises en compte deux autres écoles municipales figurant dans la liste, parce qu'elles n'y apparaissent pas sous le terme de *Höhere Töchterchule*, mais comme *Erweiterte Volkshule* à Bretten (1869) et *Höhere Bürgerschule* à Hornberg (institution fréquentée par des filles à partir de 1848).

<sup>6914</sup> *Ibid.*, p. 52-53.

<sup>6915</sup> GODEL-GASSNER Rosemarie, *Op. cit.*, p. 106.

<sup>6916</sup> *Ibid.*, p. 125-126.

<sup>6917</sup> *Ibid.*, p. 197-199 (1877), 206-207 (1903) et 213-214 (1914).

supérieures de filles en 1916<sup>6918</sup>, pour une population d'environ 2 500 000 habitants ; lesquelles écoles sont appelées *Mädchenrealschulen* depuis la réforme de 1914<sup>6919</sup>.

La comparaison des chiffres badois ou wurtembergeois avec les 23 écoles municipales supérieures de filles alsaciennes-lorraines de 1914 est plus délicate encore qu'avec le Schleswig-Holstein, étant donné la précocité de l'institutionnalisation et sa rigueur, surtout dans le grand-duché de Bade. Pour une comparaison pertinente, il faut appliquer les critères badois aux établissements alsaciens-lorrains. Le résultat est le suivant : la carte des écoles municipales supérieures de filles que nous avons réalisée pour montrer la situation de l'enseignement en Alsace-Lorraine autour de 1910 indique 6 établissements possédant au moins sept classes indépendantes (Bischwiller, Colmar, Metz, Mulhouse, Sainte-Marie-aux-Mines et Strasbourg).

Une comparaison plus intéressante peut être faite avec le Mecklembourg, où l'institutionnalisation de l'enseignement secondaire des filles est tardive (1910 et 1911)<sup>6920</sup>. Dans cette région du Nord de l'Allemagne, divisée en deux principautés (Mecklembourg-Schwerin et Mecklembourg-Strelitz), il y a, en 1883, sur 25 écoles supérieures de filles, 1 établissement royal et 5 établissements municipaux<sup>6921</sup>, pour environ 700 000 habitants. Il y a 7 écoles municipales supérieures de filles en Alsace-Lorraine à cette époque, pour environ 1 600 000 habitants. Dieter Dümcke recense pour l'année 1914, dans les deux États de Mecklembourg (env. 750 000 habitants en 1910), 10 écoles municipales supérieures de filles/*Lyzeen*, soit un ratio par habitant proche de celui de l'Alsace-Lorraine. Peut-être y a-t-il encore quelques institutions municipales plus petites dans le Mecklembourg, car l'auteur ne prend en compte dans sa liste que les « grandes écoles de filles »<sup>6922</sup>. Beaucoup d'écoles supérieures de filles mecklembourgeoises se situent dans des petites villes. Mais elles relèvent surtout du secteur privé ; plusieurs d'entre elles sont prises en charge par des associations de parents<sup>6923</sup> : on retrouve la situation de plusieurs écoles supérieures de filles alsaciennes-lorraines avant leur municipalisation. Certaines

---

<sup>6918</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>6919</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>6920</sup> DÜMCKE Dieter, *Op. cit.*, p. 11-12.

<sup>6921</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>6922</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>6923</sup> *Ibid.*, p. 6 et 13.

histoires d'établissements alsaciens-lorrains (Thann, par exemple) ne sont pas sans rappeler l'époque héroïque des premières fondations en d'autres contrées allemandes<sup>6924</sup>.

Dans le cadre français, on peut comparer l'académie de Nancy avec celle de Montpellier (départements du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales), sur laquelle Louis Secondy a publié une étude. Les chronologies sont très différentes, puisque le premier lycée de jeunes filles de France ouvre à Montpellier (1882). Des collèges voient le jour à Béziers (1884), à Alès (1887), à Nîmes (1900), à Carcassonne (1903), à Lodève (1905), à Perpignan (vers 1910)<sup>6925</sup>. Le collège de Nîmes est transformé en lycée en 1907, celui de Carcassonne ne connaîtra la même promotion qu'en 1925. En tout, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'académie de Montpellier, avec ses 1 500 000 habitants environ, compte 2 lycées et 5 collèges de jeunes filles, donc 7 établissements, un de moins que l'académie de Nancy à la même époque. Mais il y a encore les cours secondaires de Sète, alors que l'académie de Nancy ne compte plus de cours secondaires à cette époque. Chaque académie verra une institution se rajouter durant l'entre-deux-guerres : cours secondaires de Narbonne ; cours secondaires puis collège de Lunéville. Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il y a donc 9 institutions de chaque côté, mais si l'on enlève les cours secondaires, ce sont 9 établissements pour l'académie de Nancy et 7 pour l'académie de Montpellier : l'académie retardataire a rattrapé l'académie pionnière.

### **b) L'enseignement public après 1918**

Durant l'entre-deux-guerres, la nouvelle académie de Strasbourg découvre la loi Camille Sée. On n'y crée pas de lycées et de collèges de jeunes filles à partir de rien : on transforme les principales écoles municipales supérieures de filles de l'époque allemande.

---

<sup>6924</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 34-35 : à Schwelm en Westphalie, neuf pères de famille s'associent pour fonder une école supérieure de filles en 1804.

<sup>6925</sup> SECONDY Louis, *Op. cit.*, 1985, p. 45.

D'où cette différence qui persiste pendant plus d'une décennie avec l'académie de Nancy : l'existence, dans l'académie de Strasbourg, de lycées municipaux. Les enseignements sont les mêmes, si l'on fait abstraction de l'enseignement religieux en Alsace-Lorraine. Sur le plan du nombre des établissements, on peut désormais comparer pleinement les trois départements de l'académie de Nancy et les trois nouveaux départements de l'académie de Strasbourg. En 1939, la première renferme 9 établissements et la seconde seulement 6<sup>6926</sup>.

L'académie de Strasbourg est avant-dernière en nombre d'institutions, devant Besançon (5 institutions) et *ex aequo* avec Alger. Si l'on exclut les cours secondaires pour ne garder que les lycées et collèges, Besançon se retrouve à 4, Alger à 5 et Strasbourg, qui reste à 6, est rejoint par Dijon et Grenoble. En effet, Strasbourg fait partie des quatre académies à ne pas posséder de cours secondaires en 1939 (Nancy est également du lot). L'académie de Nancy se trouve dans une situation médiane : 8 académies au-dessus, 7 en-dessous et 1 *ex aequo* pour le nombre total d'institutions ; 7 académies au-dessus et 9 en-dessous en excluant les cours secondaires. Mais il est un aspect sous lequel l'académie de Nancy est bonne dernière, c'est le nombre des lycées, puisqu'elle n'en possède toujours qu'un seul en 1939. L'académie de Besançon en compte 2, celle de Strasbourg et quatre autres en comptent 3, cinq autres académies ont 4 lycées, trois en possèdent 5, l'académie de Lille en compte 7 et l'académie de Paris 19. L'académie de Strasbourg est celle où le

<sup>6926</sup> État français, *Statistique générale de la France. Annuaire statistique. Cinquante-cinquième volume - 1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1941, p. 28-32. En extrayant les nombres d'établissements des différents tableaux sur l'enseignement secondaire, on obtient le tableau suivant pour l'année 1939 :

Académies	Lycées de garçons	Collèges de garçons	Total	Lycées de filles	Collèges de filles	Cours sec. de filles	Total
Paris	23	22	45	19	7	7	33
Aix	8	15	23	5	8	4	17
Besançon	4	10	14	2	2	1	5
Bordeaux	6	8	14	3	5	2	10
Caen	8	17	25	4	6	1	11
Clermont-Ferrand	7	11	18	5	2	1	8
Dijon	6	13	19	3	3	1	7
Grenoble	7	11	18	4	2	2	8
Lille	9	20	29	7	14	0	21
Lyon	6	7	13	5	2	0	7
Montpellier	3	12	15	3	4	2	9
Nancy	3	11	14	1	8	0	9
Poitiers	9	19	28	4	7	1	12
Rennes	9	11	20	4	9	1	14
Strasbourg	8	12	20	4	2	0	6
Toulouse	8	15	23	3	10	1	14
Alger	6	6	12	3	2	1	6

décalage entre le nombre d'établissements de garçons et de filles est le plus grand : le rapport est de 1 à 3,3 en faveur de l'enseignement masculin. Dans sept autres académies, le nombre d'établissements de garçons est le double ou plus du double du nombre d'institutions de filles (cours secondaires compris). Avec un rapport de 1 à 1,5 en faveur de l'enseignement masculin, l'académie de Nancy ne fait pas partie de ces dernières.

L'enseignement secondaire féminin des académies de Nancy et de Strasbourg évolue au diapason de l'évolution française, marquée par l'importance grandissante du baccalauréat et le déclin du diplôme de fin d'études secondaires : « Faut-il encore parler du Diplôme de fin d'études secondaires ? », demande, dans l'académie de Nancy, le *Bulletin de l'Enseignement Secondaire* de mars 1926 : « Voilà plusieurs années que nous assistons à sa lente agonie. Et, s'il n'est pas tout à fait mort, il est bien malade ». Avec 13 candidates à la dernière session, l'auteur s'estime fondé à employer le passé : « Ce malheureux diplôme avait d'abord contre lui sa presque parfaite inutilité : il ne servait qu'à devenir surveillante d'internat ou répétitrice. Puis il se passait à l'intérieur de l'établissement, ce qui est plutôt garantie de justice et d'équité, quoi qu'on en dise ; mais on ne voulait pas le croire ». Les établissements publics de l'académie avaient présenté 83 candidates aux différents baccalauréats (les établissements privés 64). Le constat dressé par les rapports au conseil académique de Strasbourg est le même : on évoque la « défaveur » du diplôme en 1927<sup>6927</sup> et son agonie en 1929<sup>6928</sup>.

---

<sup>6927</sup> ADBR 98AL375, rapport au conseil académique, année scolaire 1926/27, p. 16 : « Alors que dans les établissements féminins, la faveur dont jouit le baccalauréat auprès des familles s'affirme d'année en année, non seulement le diplôme ne suit pas la même progression, mais sa défaveur est manifeste. Nous n'assistons pas encore, ainsi que le fait se produit déjà dans mainte académie de l'intérieur, à son agonie, mais on ne peut pas ne pas remarquer que de 8 en 1920, le nombre des candidates reçues au lycée de Colmar est passé à 6 en 1927, [...]. C'est que le baccalauréat ouvre aux jeunes filles des débouchés nouveaux et nombreux, alors que le diplôme ne peut servir à la jeune fille qu'à être nommée surveillante d'internat ou répétitrice. On est donc fondé à croire que les sections de diplôme iront diminuant chaque année jusqu'à disparition complète et qu'il ne subsistera plus, dans nos établissements féminins, que le cours d'études aboutissant au baccalauréat. Alors sera réalisée l'assimilation complète des établissements masculins et féminins ».

<sup>6928</sup> ADBR 98AL321, « Rapport au conseil académique », 11.12.1929, p. 31 : « Si, dans les établissements féminins, le baccalauréat jouit auprès des familles d'une faveur grandissante, nous devons constater que d'année en année, le diplôme se meurt. Pour 19 candidates reçues en 1927, nous avons 12 candidates seulement en 1929, nombre infime, en égard à l'importance de l'effectif total de nos établissements d'enseignement secondaire féminin. Encore convient-il d'ajouter que, dans un lycée, 6 candidates ont été reçues au diplôme en 1929 et 4 dans un autre lycée ; deux établissements ont eu chacun une élève ; trois établissements n'ont pas eu à organiser l'examen, faute de candidates. C'est que le baccalauréat ouvre aux jeunes filles des débouchés nouveaux et nombreux et permet l'accès aux Facultés, alors que le diplôme ne peut servir à la jeune fille qu'à être nommée maîtresse d'internat, ou répétitrice, ou institutrice. La

L'opinion alsacienne-lorraine, qui redécouvre le baccalauréat après la période allemande, se montre attentive aux résultats par rapport à la moyenne française. À la Chambre des députés, M. Oberkirch, le 16 décembre 1925, « a déploré que les résultats du baccalauréat en Alsace et Lorraine [Moselle] fussent inférieurs à ceux des autres académies, et il semble en avoir attribué la cause à l'insuffisance en langue française des élèves de nos lycées et collèges, mal préparés à l'étude de notre langue par l'école primaire élémentaire ». Le recteur de Strasbourg envoie à Paris des éléments de réponse qui mettent en avant les établissements féminins<sup>6929</sup> :

L'examen des chiffres de 1925, qui comprend les résultats totalisés par les établissements secondaires publics de l'académie, dans les deux sessions de juillet et octobre, démontre que le résultat reste des plus satisfaisants : la statistique accuse pour les établissements masculins 59,79% d'élèves reçus, pour les établissements féminins 86,13%, ce qui donne, pour l'ensemble, un pourcentage de 62,52%, chiffre supérieur à la moyenne des autres académies.

Certains résultats sont tout à fait remarquables. Le lycée de Strasbourg a présenté 45 jeunes filles : toutes ont été reçues. Sur 24 candidates présentées par le lycée de jeunes filles de Colmar, 17 ont été reçues ; sur 18 élèves présentées par le lycée de jeunes filles de Mulhouse, 15 ont été reçues ; sur 11 élèves présentées par le lycée de jeunes filles de Metz, 8 ont été reçues. Rares sont les établissements de l'intérieur qui pourraient faire état de résultats aussi brillants.

Par ailleurs, l'origine nationale des élèves ne semble pas jouer dans l'échec ou la réussite des candidats : « Dans les lycées, les élèves refusés sont loin d'être en majorité des élèves d'origine alsacienne. La proportion des reçus est même plutôt à l'avantage de ces derniers », signale le recteur<sup>6930</sup>. Enfin, un autre phénomène déjà observé au niveau national<sup>6931</sup> a montré son acuité dans les académies de Nancy et de Strasbourg : l'essor de l'enseignement primaire supérieur, qui s'accroît aux collèges et qui explique aussi, dans l'académie de Strasbourg, le faible nombre de collèges de jeunes filles.

---

modification récemment apportée à l'organisation du diplôme par l'institution d'un diplôme complémentaire ne peut avoir aucun effet sur le nombre des candidates à cet examen, étant donné que rien n'est changé, en ce qui concerne l'utilisation possible, en vue d'une carrière, du diplôme ainsi obtenu, et il est probable que l'importance des sections du diplôme de nos établissements féminins continuera à diminuer d'année en année, sans doute jusqu'à disparition presque complète ».

<sup>6929</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, 22.12.1925. La note est tirée du rapport au conseil académique de 1925 (ADBR 98AL321).

<sup>6930</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg au sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, 22.12.1925. L'exemple donné est celui du lycée de garçons strasbourgeois Fustel de Coulanges.

<sup>6931</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 481.



## L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy de 1871 à 1940

### Résumé

L'enseignement secondaire des filles existait en France avant les cours Duruy (1867). Il se définissait par une réalité sociologique, celle d'institutions pour les filles de la bourgeoisie. En 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand ; la plus grande partie de la Lorraine resta française (académie de Nancy). En Alsace-Lorraine, l'enseignement secondaire des filles était donné dans les écoles supérieures de filles. Ces écoles étaient publiques ou privées. Le meilleur moyen de connaître leur fonctionnement est la rédaction de monographies. Dans l'académie de Nancy, seul l'enseignement public était qualifié de secondaire, mais on ne peut pas exclure les institutions privées. La démarche monographique est employée ici aussi. L'extension de l'étude jusqu'en 1940 permet d'observer l'uniformisation de l'enseignement secondaire. La seconde partie de la thèse traite des enseignants puis des élèves : on étudie les origines et la construction des identités.

### Mots clés

Alsace, Lorraine, enseignement secondaire féminin, école supérieure de filles (höhere Mädchenschule), pensionnat, enseignants, élèves filles

### Summary

Girls' secondary schooling existed in Alsace and in Lorraine before the Cours Duruy (1867). It was defined by a sociological reality, which was that of institutions for daughters of the bourgeoisie. In 1871, Alsace and a part of Lorraine were annexed by the German Empire; Lorraine's largest part was still French (Académie of Nancy). In Alsace-Lorraine, girls' secondary schooling was given in Higher Girls' Schools. Those schools were public or private. The best way to know how those institutions worked is to write monographs. In the Académie of Nancy, only public schools were called secondary schools. However we can't exclude private institutions. The monographic way is also used here. The extension of the study until 1940 allows observing the unification of secondary schooling. The second part of the thesis discusses the teachers and school girls: we study the origins and the construction of identities.

### Keywords

Alsace, Lorraine, girls' secondary schooling, Higher Girls' School (höhere Mädchenschule), boarding school, teachers, schoolgirls



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



ÉCOLE DOCTORALE 519 SHS-PE

Équipe d'accueil 3400 ARCHE

**THÈSE** présentée par **Éric ETTWILLER**

soutenue le samedi 7 janvier 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/S spécialité : **HISTOIRE**

**L'enseignement secondaire des filles en  
Alsace-Lorraine et dans l'académie de  
Nancy de 1871 à 1940**

**Volume 5**

**THÈSE DIRIGÉE PAR :**

M. Claude MULLER

Professeur d'histoire de l'Alsace,  
Université de Strasbourg

**RAPPORTEURS :**

M. Philippe ALEXANDRE

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Nancy

M. Gerhard FRITZ

Professeur d'histoire et de didactique,  
Université pédagogique de Schwäbisch  
Gmünd

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

M. Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Catherine MAURER

Professeure d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Rebecca ROGERS

Professeure d'histoire de l'éducation,  
Université Paris-Descartes



## II. Acteurs et enjeux

### A. Les enseignant(e)s

#### 1. Des femmes et des hommes

##### a) *Un personnel très majoritairement féminin*

(1) État numérique pour le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine

Nous livrons ici un tableau précis de la situation à partir du recensement qui forme notre *Dictionnaire* (ANNEXE 2). Les enseignants hommes pour les cours de religion ne sont pas pris en compte dans ce tableau, étant donné qu'il était habituel que les cours de religion, au moins dans les grandes classes, soient confiés à des hommes, essentiellement à des ministres des différents cultes, et cela dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé, qu'il soit laïque ou congréganiste.

**Altkirch** : direction féminine puis direction masculine en activité annexe à partir de la municipalisation ; 5 hommes en activité annexe, dont 4 directeurs (sauf mention contraire, nous compterons toujours les directeurs) pour 26 femmes (sauf mention contraire, nous compterons toujours les directrices, toutes à temps plein). **Barr** : direction exclusivement féminine avant et après la municipalisation ; 9 hommes en activité annexe pour 74 femmes. **Bebenheim** : direction féminine mais Jean Macé est l'âme du

pensionnat ; ferme peu après l'annexion. **Bellemagny**, sœurs : direction et personnel féminins (codirection masculine du supérieur général de cette petite congrégation). **Bitche**, sœurs : direction féminine ; 4 hommes en activité annexe, uniquement pour le chant. **Bischheim** : direction par un pasteur puis par une femme ; 7 hommes (6 en activité annexe plus le père de la directrice, instituteur retraité) pour 35 femmes. **Bischwiller** : un homme fusionne les institutions Eyrioux et Wolf et devient, en activité annexe, le directeur du nouvel établissement, où il n'enseigne pas ; un nouveau directeur en activité annexe est nommé à la municipalisation de l'établissement, puis, à partir de 1903, la direction est féminine ; 4 hommes en activité annexe pour 36 femmes. **Bischwiller**, institution Eyrioux : direction féminine ; 4 hommes en activité annexe pour 12 femmes. **Bischwiller**, institution Wolf : direction féminine ; 3 hommes en activité annexe pour 8 femmes. **Boulay**, sœurs : direction et personnel féminins (mais renseignements lacunaires). **Bouxwiller** : établissement municipal dès l'origine, avec direction toujours féminine ; 4 hommes en activité annexe pour 25 femmes. **Bouzonville**, sœurs : direction et personnel féminins.

**Colmar**, école semi-publique puis municipale : direction féminine avant municipalisation, avec brève parenthèse de codirection masculine à plein temps (vom Berg : échec) puis en activité annexe (Alexi), maintien de la direction féminine lors de la municipalisation, mais nomination d'un directeur à plein temps (Tempel) au premier changement après la municipalisation ; on compte 4 hommes à temps plein (deux directeurs, plus Ehrhart, qui ne reste qu'un an, et Diemert) et 50 hommes en activité annexe, dont un grand nombre fait cours, en totalité ou en partie, à l'école normale annexe de l'établissement, pour 119 femmes. **Colmar**, sœurs : direction féminine ; 8 hommes en activité annexe, essentiellement à l'école normale annexe de l'établissement, pour 117 femmes. On ne dispose que de très peu de renseignements sur les quatre autres institutions secondaires de Colmar, toutes à direction féminine ; des membres du personnel sont connus pour une seule d'entre elles (Hitschler), où 1 homme donne des cours d'allemand.

**Courcelles-Chaussy** : direction conjointe d'un pasteur et de son épouse (Hoffet) ; le couple compris, 14 hommes en activité annexe pour 41 femmes. **Dorlisheim** : direction féminine ; 16 hommes en activité annexe pour 50 femmes. **Dieuze**, sœurs : direction et personnel féminins. **Forbach**, école municipale dès l'origine : direction féminine ; 4 hommes en activité annexe pour 19 femmes. **Forbach**, école semi-publique qui existait

auparavant et qui a disparu : direction féminine ; 9 hommes en activité annexe pour 8 femmes ! **Forbach**, sœurs : direction et personnel féminins. **Guebwiller**, école semi-publique puis municipale : direction féminine, avant et après municipalisation ; 1 homme à temps plein (Peter) et 37 en activité annexe pour 52 femmes. **Guebwiller**, sœurs : direction et personnel féminins. **Haguenau**, école semi-publique dès l'origine puis municipale : brève direction masculine à temps plein au départ (Wienecke), puis direction féminine pendant moins d'une décennie, puis direction masculine en activité annexe (avant et après la municipalisation), puis direction féminine pendant la Première Guerre mondiale ; 1 homme à temps plein et 20 en activité annexe pour 57 femmes. **Haguenau**, sœurs : direction et personnel féminins. **Kientzheim**, sœurs : direction et personnel féminins. **Lutterbach**, Sœurs de Portieux : direction et personnel féminins.

**Metz**, école municipale : direction masculine à temps plein ; 11 hommes à temps plein (Ernsing, Georg et Gustav Fischer, Folz, Koch, Lippert, Lückstaede, Reinhard, Friedrich et Luzian Müller, Uentz) et 5 à temps partiel (certains à l'école normale annexe de l'établissement) pour 61 femmes. **Metz**, école Minaglia puis Heyder, l'un des deux établissements fusionnant pour fonder l'école municipale : direction féminine ; 19 hommes en activité annexe pour 51 femmes. **Metz**, école Stoecker puis Kahlenberg, l'autre établissement de la fusion : direction masculine en activité annexe (pasteur Stoecker) puis à temps plein (Kahlenberg) ; 6 hommes à temps plein (Heegen, Hofmann, Kahlenberg, Lindeke, Schmitz, Schuster) et 8 hommes en activité annexe pour 26 femmes. **Metz**, pensionnat israélite : direction féminine ; 1 homme à temps plein (présumé : le mari d'une directrice) et 7 hommes en activité annexe pour 17 femmes. Le personnel des autres établissements secondaires laïques de Metz (Aubert, Daure, Maquard) est peu connu ; nous n'y voyons que des femmes. **Metz**, Sœurs de Sainte-Chrétienne : directions et personnels quasi exclusivement féminins dans les quatre établissements messins de cette congrégation reconnus comme écoles supérieures de filles (1 homme, professeur de chant, en activité annexe au pensionnat de la rue Saint-Vincent), mais 3 hommes en activité annexe pour 5 femmes à l'école normale supérieure, à direction féminine, qui a brièvement existé rue de l'Évêché. **Metz**, Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde : direction féminine ; 4 hommes à temps plein (Marcel Paul, Albert et Karl Schmidt, Leo Schmit) et 16 hommes en activité annexe, presque tous actifs à l'école normale annexe de l'établissement, pour 70 femmes. **Metz**, visitandines : direction et personnel féminins.

**Molsheim**, sœurs : direction et personnel féminins. **Morhange**, école des officiers puis classe municipale : direction féminine jusqu'à la fusion de l'institution privée avec l'école moyenne de garçons pour former la *Gehobene Schule* municipale, où existe dès lors une classe supérieure de filles, sous la direction masculine du nouvel établissement ; 6 hommes, qui enseignent tous à plein temps dans la *Gehobene Schule* mixte, pour 5 femmes ! **Morhange**, sœurs : direction et personnel féminins (renseignements lacunaires). **Munster**, école municipale dès l'origine : direction masculine en activité annexe, personnel féminin.

**Mulhouse**, école municipale depuis l'origine : direction masculine ; 40 hommes à temps plein (Bezold, Bräutigam, Brokate, Christensen, Diebold, Ehrhardt, Fischer, Gall, Jöris, Kahlenberg, Keller, Klein, Klumpp, Klüsener, Knorren, Kuntz, Lippert, Mathe, Maurer, May, Merkel, Meyer, Michel, Müller, Porté, Rausch, Romane, Scheuermann, Schultz, von Schultendorff, Spies, Steinert, Thieling, Trouillet, Unmüssig, Volkland, Wehrlin, Wilke, Wintzer, Ziemendorff) et 13 en activité annexe (dont le directeur de l'époque de la fondation, Voigt) pour 105 femmes. **Mulhouse**, institution Boissière puis Becker : direction féminine ; 10 hommes en activité annexe pour 21 femmes. **Mulhouse**, institution Dollfus : direction féminine, hormis une direction masculine en activité annexe pendant deux ans et demi ; 22 hommes en activité annexe pour 87 femmes. **Mulhouse**, institution Guth puis Blattner : direction féminine ; 9 (si les deux Sack sont la même personne) ou 10 hommes en activité annexe pour 73 femmes. **Mulhouse**, anciens cours secondaires de l'époque française : direction masculine, hormis les premières années après l'annexion (Grisch) ; 2 hommes à temps plein (Russ, Van den Berghe) et 29 hommes en activité annexe pour 11 femmes (la plupart dans les dernières années d'existence de l'établissement, époque de restructuration) ! **Mulhouse**, sœurs : direction et personnel quasi exclusivement féminins (1 homme en activité annexe dans la classe commerciale).

**Niederbronn** : on ne connaît que la directrice. **Oriocourt**, sœurs : on ne connaît que 2 directrices. **Rosheim**, sœurs : on ne connaît qu'1 directrice et 2 enseignantes. **Peltre**, sœurs : direction et personnel féminins. **Phalsbourg**, école semi-publique puis municipale : direction féminine, hormis une direction intérimaire masculine en activité annexe de quelques mois ; 3 hommes en activité annexe pour 14 femmes. **Ribeauvillé**, école semi-publique : direction féminine, hormis une direction intérimaire masculine en

activité annexe pendant deux ans (époux de la directrice précédente, interdite d'enseignement après son mariage) ; 3 hommes en activité annexe pour 39 femmes. **Ribeauvillé**, sœurs : direction et personnel féminins. **Ribeauvillé**, institution Meinhold, fermée peu après l'annexion : direction féminine ; 2 hommes en activité annexe pour 8 femmes. **Rouffach**, sœurs : direction et personnel féminins. Rustroff, sœurs : direction et personnel quasi exclusivement féminins (2 hommes en activité annexe, pour l'enseignement du chant). **Saint-Avold**, école non-confessionnelle, sous influence de la paroisse protestante : direction et personnel féminins. **Saint-Avold**, sœurs : direction et personnel quasi exclusivement féminins (1 homme en activité annexe, pour l'enseignement du chant). **Saint-Jean-de-Bassel/Fénétrange**, sœurs : direction et personnel féminins. **Saint-Louis/Lutterbach**, sœurs : direction et personnel féminins (codirection masculine du supérieur général de cette petite congrégation). **Sainte-Marie-aux-Mines**, école municipale quasiment depuis l'origine : d'abord direction masculine à temps plein (Bockhorst), pendant une demi-douzaine d'années, puis direction féminine, puis essai de direction masculine en activité annexe pendant une année, puis retour à la direction féminine ; 1 homme à temps plein et 22 hommes en activité annexe (en comptant le directeur intérimaire Grève, remplaçant de Bockhorst) pour 53 femmes. **Sainte-Marie-aux-Mines**, institution Karl : direction féminine ; 3 hommes en activité annexe pour 13 femmes.

**Sarrebourg**, école semi-publique puis municipale : direction masculine, puis direction féminine, avant et après la municipalisation ; 9 hommes en activité annexe pour 44 femmes. Sarrebourg, sœurs : direction et personnel féminins. **Sarrebourg**, institution Freund-Weiss : direction et personnel féminins. **Sarrebourg/Insming**, institution Augustin-Germain : direction féminine ; 1 homme en activité annexe pour 4 femmes. **Sarreguemines**, école semi-publique puis municipale : direction féminine, puis direction masculine à temps plein (Brodmann), puis direction féminine ; 1 homme à temps plein et 22 hommes en activité annexe pour 39 femmes. **Sarreguemines**, sœurs : direction féminine ; 10 hommes en activité annexe, dont un certain nombre à l'école normale annexe de l'établissement, pour 124 femmes.

**Saverne**, école semi-publique puis municipale : direction masculine les premières années, puis direction féminine ; 10 hommes en activité annexe pour 31 femmes. **Sarre-**

**Union**, école municipale dès l'origine : direction et personnel féminins. **Schiltigheim** : direction et personnel féminins. **Schirmeck** : direction féminine ; 1 homme en activité annexe pour 2 femmes. **Sélestat**, école semi-publique puis municipale : direction masculine, puis direction féminine, puis direction masculine à partir de la municipalisation ; 6 hommes en activité annexe pour 29 femmes. **Sélestat**, institution Fackler : direction et personnel féminins.

**Strasbourg**, école municipale : direction masculine ; 23 hommes à temps plein (Beetz, Beyer, Brokate, Ehrhardt, Fetting, F. Fischer, J. Fritz, Gaetgens, Gougger, Grün, Hirn, Katterfeld, Koehler, Kromayer, Luthmer, Peter, Ribken, Rogivue, Steinhart, Teike, Tempel, Thomas, Walter) et 13 hommes en activité annexe pour 90 femmes. **Strasbourg**, école semi-publique des demoiselles Schottky, prodrome de l'école municipale : direction féminine ; 3 hommes à temps plein (Heise, Kugelmann, Meyer) pour 8 femmes. **Strasbourg**, Bon-Pasteur : direction féminine, puis direction masculine à plein temps ; 2 hommes à temps plein (le directeur Nieden et, brièvement, E. Schmidt dans les années 1870) et 44 hommes en activité annexe pour 198 femmes. **Strasbourg**, École Boegner, sorte d'annexe du Bon-Pasteur : direction masculine en activité annexe (dont Nieden, en même temps au Bon-Pasteur) ; 3 hommes en activité annexe pour 43 femmes. **Strasbourg**, Doctrine Chrétienne : direction féminine ; 13 hommes en activité annexe pour 69 femmes. **Strasbourg**, Divine Providence : direction et personnel quasi exclusivement féminins (1 homme, en activité annexe, donne des cours de mathématiques). **Strasbourg** Notre-Dame : 18 hommes en activité annexe, certains à l'école normale annexe de l'établissement, pour 73 femmes.

Du côté des institutions privées laïques à **Strasbourg**. Anschlin : direction féminine ; 6 hommes en activité annexe pour 24 femmes. Fuchs puis Schwartz puis Klein : direction féminine ; 14 hommes en activité annexe pour 61 femmes. Koebig : direction féminine ; 1 homme à temps plein (Kutzner) et 52 hommes en activité annexe pour 121 femmes. Lindner : direction féminine ; 28 hommes en activité annexe pour 82 femmes. Münch : direction féminine ; 14 hommes en activité annexe pour 33 femmes. Mury : direction féminine ; 14 hommes en activité annexe pour 62 femmes. Saigey : direction féminine ; 25 hommes en activité annexe pour 53 femmes. Schmutz : direction féminine ; 8 hommes en activité annexe pour 72 femmes. Union des Familles : direction féminine puis

direction masculine en activité annexe ; 12 hommes en activité annexe pour 69 femmes. On ne connaît guère le personnel de l'École supérieure de filles alsacienne de Mlle Vollmer (direction féminine ; 9 hommes recensés en tout – avec, sûrement, des enseignants de religion – dont au moins 4 en activité annexe), encore moins celui des institutions Rausch (direction féminine ; 1 homme recensé, en activité annexe), Schaentzlen (direction féminine ; 3 hommes recensés, en activité annexe) et Weber (direction féminine ; aucun homme recensé). Des institutions Doerr, Knoderer et Ostermann, nous ne connaissons que les directrices respectives.

**Thann**, école semi-publique puis municipale : direction féminine (entrecoupée d'une direction masculine provisoire en activité annexe), puis quelques années de direction masculine en activité annexe, puis retour à une direction féminine ; 9 hommes en activité annexe pour 13 femmes. De l'institution Godel à Thann, qui ferme peu après l'annexion, on ne connaît que la directrice. **Thionville**, école municipale dès l'origine : direction masculine en activité annexe puis direction féminine ; 3 hommes en activité annexe pour 33 femmes. **Thionville**, école semi-publique, devancière de l'école municipale : direction féminine ; 6 hommes en activité annexe pour 20 femmes. **Thionville**, Hospice : direction et personnel féminins. **Thionville**, Sœurs de Peltre : direction et personnel féminins. **Wasselonne**, école semi-publique puis municipale : direction féminine, entrecoupée d'une brève direction masculine en activité annexe ; 3 hommes en activité annexe pour 27 femmes. **Wasselonne**, Institution Martin : direction féminine ; 7 hommes en activité annexe pour 6 femmes ! Des institutions Hunolt et Paulus à Wasselonne, on ne connaît que les directrices. **Wissembourg**, école semi-publique puis municipale : direction féminine ; 6 hommes en activité annexe pour 37 femmes.

(2) État numérique pour les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940)

Dans les territoires français de l'étude, la part respective des hommes et des femmes doit tout d'abord être observée dans les cours secondaires municipaux, qui ne sont régis par aucune loi. Le ministère de l'Instruction publique tente d'y imposer des directrices et des surveillantes, mais la décision revient aux Villes<sup>6932</sup>. Concernant le personnel enseignant au sens strict, on part du modèle des conférenciers masculins. Françoise Mayeur évoque une féminisation progressive<sup>6933</sup>. Il y a donc lieu de confronter ce constat général au cas de l'académie de Nancy et à celui, très spécifique, de l'académie de Strasbourg après la Première Guerre mondiale (cours secondaires de jeunes filles de Sarrebourg, les seuls de cette académie).

La question du genre du personnel se pose avec moins d'acuité dans les collèges et lycées de jeunes filles : d'une part, l'article 9 de la loi Camille Sée du 21 décembre 1880 impose des directions féminines ; d'autre part, même si ledit article laisse le choix, pour la composition du personnel enseignant, entre « des professeurs hommes ou femmes », on assiste rapidement à « la généralisation du professorat féminin », en-dehors des lycées parisiens, où certains postes restent longtemps occupés par des hommes<sup>6934</sup>. On rencontre toutefois, en province, des professeurs d'établissements de garçons qui viennent donner quelques heures de cours dans des collèges ou lycées de jeunes filles. Leur présence nous intéresse.

Enfin, l'examen de la présence masculine dans l'enseignement privé est tout aussi pertinent dans les deux académies françaises que dans le *Reichsland*. La différence réside dans les moyens à disposition de l'historien pour appréhender cette présence, car, si les archives de l'administration scolaire allemande permettent de connaître avec exhaustivité la composition du personnel enseignant de la majorité des institutions privées, les archives

---

<sup>6932</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 146.

<sup>6933</sup> *Ibid.*, p. 159, 279 et 312.

<sup>6934</sup> *Ibid.*, p. 327.

de l'administration scolaire française n'en donnent qu'une vue extrêmement parcellaire, et les archives privées, quand elles accessibles, ne pallient guère le manque. Rappelons que ce déficit de renseignements concerne également les établissements de l'enseignement public, dans une moindre mesure, certes, mais assez pour nous empêcher de prétendre toucher à l'exhaustivité. Par conséquent, on ne confrontera pas les effectifs féminins et masculins, mais on s'attachera, dans chaque cas, à exposer notre connaissance d'un des deux groupes, généralement du groupe minoritaire.

**Les cours secondaires publics ou semi-publics de jeunes filles**, dans l'ordre chronologique de fondation. À **Bar-le-Duc** (1880-1885) : aucune femme (la direction féminine envisagée ne sera pas mise en place). À **Remiremont** (1880-1912) : direction masculine en activité annexe durant la première année d'existence des cours, puis direction féminine bicéphale (directrice d'institution en activité annexe + sous-directrice à temps plein (Marie Céline Géhin)), puis codirection homme-femme (direction en activité annexe pour l'homme, à temps plein pour la femme, « sous-directrice » (Sophie Bogard)), puis direction féminine monocéphale à temps plein (Gabrielle Journet puis Marie Colin) ; personnel féminin pour la surveillance de l'internat. À **Saint-Dié** (1882-1903) : direction masculine en activité annexe ; on connaît 4 surveillantes ; on sait que l'organisation des cours comprend 2 institutrices au début du XX<sup>e</sup> siècle. À **Épinal** (1883-1887) : codirection homme-femme en activité annexe (le directeur est le principal du collège de garçons, les 2 « surveillantes », qui font fonction de sous-directrices, dirigent des écoles élémentaires, l'une communale, l'autre congréganiste), puis une directrice à temps plein (Marie Richard) ; il y a aussi 1 enseignante en activité annexe (elle est professeur à l'école normale d'institutrices). À **Bruyères** (1896-1908) : direction féminine en activité annexe ; on connaît 9 femmes, à savoir les 3 directrices (dont l'activité principale est la direction de l'école communale des filles), qui donnent quelques cours (surtout de couture), 5 surveillantes et 1 enseignante de calligraphie.

A **Toul** (1901-1908) : direction masculine en activité annexe (du moins pour les premières années, celles que nous connaissons) ; à la rentrée 1903 est instaurée une organisation comprenant une institutrice chargée d'une classe primaire et deux maîtresses des premières années secondaires (une pour les sciences, l'autre pour les lettres) ; on connaît 6 femmes, à savoir 1 maîtresse chargée de cours de sciences (Anaïs Barthelet), 3

maîtresses chargées de cours de lettres-allemand (Rose Delavigne, Hermine Lévy et Mlle Thiéry), 1 « surveillante » (Lucie Colin) et 1 enseignante aux fonctions non précisées (Mlle Houdié). À **Mirecourt** (1903-1907) : codirection homme-femme en activité annexe (l'homme, directeur de l'école normale d'instituteurs, est le « directeur » des cours, et la femme, directrice de l'école communale des filles, en est la « sous-directrice », chargée également de plusieurs cours), puis direction féminine à temps plein (Angèle Thomas), durant l'année qui précède la transformation des cours en collège ; on connaît 7 femmes, à savoir 1 sous-directrice, 1 directrice, 1 « surveillante » à temps plein (Jeanne Claudinot), également chargée de cours, et 4 institutrices à temps plein (Mlles Graff, Grandgeorge, Philippe et Villemin) ; conformément au plan initial, il y a toujours 3 femmes à l'œuvre en concomitance. À **Neufchâteau** (1904-1905) : direction féminine à temps plein et « dames professeurs », pendant une année qui se termine par la transformation des cours en collège ; on connaît 5 femmes, à savoir 1 directrice (Marie Samuel), 1 chargée de cours d'allemand (Marie Violot), 1 institutrice (Thérèse Ferry) et 2 surveillantes d'externat (Marianne Bourgeois et Berthe Streich) ; on n'a pas de trace d'une présence masculine aux cours secondaires de jeunes filles de Neufchâteau, alors que cette présence est exclusive ou prédominante dans les cours secondaires précités. À **Verdun** (1907-1909) : direction féminine à temps plein ; « l'enseignement sera donné par les anciens professeurs de l'école primaire supérieure de jeunes filles et par les professeurs du collège de garçons », annonce *Le Courrier de Verdun* ; les sources administratives évoquent 3 institutrices, adjointes de la directrice, dans les classes primaires ; on connaît 8 femmes, à savoir 1 directrice (Anna Stoltz), 3 chargées de cours de lettres (Marthe Couteaux, Mlle Villain et Suzanne Hergat, remplaçante de la première), 1 chargée de cours de sciences (Louise Couteaux), 2 institutrices (Julia Letailleur et Louise Proth) et 1 surveillante d'externat (Marie Daval) ; on ne connaît aucun homme.

Dans les cours secondaires de jeunes filles fondés après la Première Guerre mondiale, on ne connaît que des femmes : à **Sarrebourg** (1919-1932), reconversion d'une école supérieure de filles allemande, et à **Lunéville** (1922-1929).

**Les collèges et lycées de jeunes filles**, par académie et dans l'ordre alphabétique. On note ici le nombre d'hommes (tous en activité annexe) recensés pour chaque établissement et leurs fonctions, en excluant les professeurs de religion actifs dans

l'académie de Strasbourg, d'une part pour procéder de la même façon qu'avec l'état numérique dressé pour le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine et d'autre part pour favoriser la comparaison avec l'académie de Nancy.

Dans l'académie de Nancy (1871-1940), **Épinal** : 11 hommes, des professeurs d'anglais au début et à la fin des années 1910, un professeur de dessin et un mari qui remplace sa femme pour des cours d'allemand pendant la Première Guerre mondiale, des professeurs de latin et un professeur de gymnastique dans les années 1920, deux remplaçants pour des cours de littérature en 1940. **Lunéville** : 1 professeur de musique. **Mirecourt** : 10 hommes, dont 5 sont des professeurs qui enseignent depuis la fondation des cours secondaires municipaux (voire des cours secondaires associatifs qui les ont précédés) et qui poursuivent leur activité après la transformation en collège, pendant encore quelques années (Bourguel sciences naturelles), jusqu'à la Première Guerre mondiale (Salmon mathématiques, Salviac gymnastique) voire jusqu'aux années 1920 (Barrath dessin, Bazin musique avec interruption pendant la guerre) ; 1 professeur de sciences pendant la Première Guerre mondiale ; 2 remplaçants en sciences et 1 professeur de latin (inaugure la discipline) au début des années 1920. **Nancy** : 15 hommes ; 1 seul relevé avant la Première Guerre mondiale, M. Job, qui inaugure l'enseignement du latin ; 5 à la fin de la Première Guerre mondiale (histoire, géographie, lettres, mathématiques, sciences naturelles), dont certains restent quelque temps encore après le conflit ; quelques professeurs de latin et de mathématiques et des remplaçants dans différentes matières en 1919 et dans les années 1920 (rappel : on connaît mal les années 1930, à Nancy comme dans les autres établissements de l'académie). **Neufchâteau** : 23 hommes ; 4 avant la Première Guerre mondiale, dont 1 professeur de dessin et 1 autre de français, qui reviendra après le conflit ; 8 remplaçants pendant la guerre ou juste après le conflit ; 3 professeurs de latin, 2 professeurs de gymnastique et 5 remplaçants en lettres ou en mathématiques dans les années 1920, ainsi qu'1 instituteur aux cours complémentaires attachés au collège de jeunes filles (et qui effectue, lui aussi, un remplacement au collège même). **Remiremont** : 10 hommes, en latin (4), dessin (3), musique (1), comptabilité (1) et allemand (1 remplaçant pendant la Première Guerre mondiale) ; 1 seul actif avant la Première Guerre mondiale, M. Guyon, qui inaugure l'enseignement du latin et qui le reprendra après le conflit. **Saint-Dié** : 15 hommes ; 1 professeur de latin et 1 professeur de philosophie et des remplaçants avant la Première Guerre mondiale ; 1 remplaçant en anglais à la fin du conflit

(Américain stationné dans les Vosges) ; 4 professeurs de gymnastique et des remplaçants dans les années 1920. **Toul** : 4 hommes qui enseignent l'anglais, le dessin, les mathématiques et les sciences naturelles dans les premières années d'existence du collège, ils ne font probablement que continuer une activité commencée à l'époque des cours secondaires.

Dans l'académie de Strasbourg (1918-1940), **Colmar** : 8 hommes, qui enseignent les lettres, le latin, le grec, la philosophie et le chant, tant dans les années 1920 que 1930 (cas particuliers : Hutt, professeur de chant déjà avant 1918, qui poursuit son activité ; un remplacement en 1939/40). **Haguenau** : aucun homme. **Metz** : aucun homme (hors remplaçants), mais les recherches sur le personnel messin ont été peu poussées. **Mulhouse** : 11 hommes, que nous relevons au début des années 1930 et en 1939/40, parce que nos sources se limitent à ces années ; en 1933/34 enseignent dans l'établissement 3 professeurs de lettres, 2 professeurs de grec, 2 professeurs d'anglais, 1 professeur de mathématiques ; en 1939, le mari de la directrice et un autre homme enseignent l'allemand, le français, le latin et la gymnastique au lycée transplanté à Wesserling. **Saverne** : aucun homme. **Strasbourg** : 3 hommes, à savoir 1 professeur de chant du Lycée Fustel de Coulanges, engagé en 1919, et 1 professeur de grec et 1 professeur de latin du Lycée Kléber dans les années 1930 (assurément précédés par d'autres).

Parmi les maigres informations dont nous disposons sur **les établissements privés**, il n'apparaît que très peu d'hommes. Nous ne mentionnerons ici que les établissements où nous en avons trouvés, et où ils enseignent une autre matière que la religion. Comprenons bien qu'il ne s'agit que de la partie émergée d'un iceberg. Une liste des enseignants du **Pensionnat Boyer à Nancy**, de 1883/84, comprend 7 hommes, qui font cours, en activité annexe, dans la plupart des matières (histoire et géographie, lettres, mathématiques, sciences naturelles, dessin, gymnastique, danse). On connaît les noms de 4 prêtres qui enseignent à l'**Institution Sainte-Rose à Nancy** dans les années 1920, avec des précisions sur les matières enseignées pour 2 d'entre eux (histoire et allemand). On sait aussi que le chanoine Hubert enseigne les mathématiques aux **Cours Notre-Dame à Lunéville**. Combien d'autres prêtres, ou d'enseignants investis dans les cercles catholiques, ont aidé ces deux institutions crypto-congréganistes et leurs nombreuses semblables dans l'académie de Nancy ? Dans l'académie de Strasbourg, les établissements congréganistes

bénéficient aussi de tels soutiens. On connaît 2 prêtres enseignant, l'un la philosophie, l'autre le latin, au **Pensionnat Notre-Dame de Sion** à Strasbourg. Il ne s'agit sans doute pas d'un cas isolé. Du côté de l'enseignement confessionnel protestant, c'est-à-dire au **Collège Lucie Berger** à Strasbourg, la présence masculine est forte, puisque nous avons recensé 14 hommes, dont certains, cependant, ne donnent sans doute que des cours de religion (et devraient donc être retranchés du présent décompte) ; la matière enseignée est connue pour un petit nombre : ils sont professeurs de philosophie, de latin, de mathématiques, de chant. Signalons, enfin, une brève direction masculine au **Pensionnat Saigey** à Strasbourg, quelques mois avant sa fermeture en 1920.

### (3) Six modèles de répartition hommes-femmes dans le personnel

A partir des deux états numériques ci-dessus dressés, et en approfondissant le premier état par une lecture plus fine du *Dictionnaire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le Reichsland d'Alsace-Lorraine* (ANNEXE 2), on voit se dessiner six modèles de répartition hommes-femmes dans le personnel, dont trois modèles sont spécifiques à la partie allemande de l'étude. Commençons par ceux-ci.

**1) Personnel mixte à temps plein et direction masculine à temps plein : le modèle prussien classique.** Le personnel des écoles municipales de Strasbourg, de Mulhouse et de Metz a toujours compris un certain nombre d'hommes travaillant dans ces établissements à temps plein, parmi lesquels leurs directeurs. L'école supérieure de filles Kahlenberg, ancêtre de l'école municipale de Metz, ainsi que l'école municipale de Colmar à la fin de la Première Guerre mondiale correspondent à ce modèle, avec une présence masculine à temps plein plus réduite (1 directeur + 1 enseignant). On peut rattacher à ce modèle le cas particulier de l'école supérieure de filles fondue dans la *Gehobene Schule* de Morhange.

## **2) Personnel féminin à temps plein et direction masculine à temps plein.**

L'activité masculine à temps plein peut se restreindre à la personne du directeur. Ce modèle est choisi lors de la fondation (ou refondation) des écoles semi-publiques de Sainte-Marie-aux-Mines, Sarreguemines et Haguenau : il tient entre un an et demi et huit ans selon les villes, ne survivant jamais au départ du directeur-fondateur. Il existe aussi des *codirections* masculines à temps plein : à l'école semi-publique de Mlles Schottky à Strasbourg, les codirecteurs se succèdent à un rythme élevé jusqu'à la fermeture (rapide) de l'établissement ; à l'école semi-publique de Mlle Armbruster à Colmar, le codirecteur à temps plein ne supporte pas plus d'une année de partager ses fonctions avec la directrice historique. Dans les deux établissements, cette configuration a été imposée par les autorités. Le seul cas durable de codirection puis de direction masculine à temps plein sur un établissement au personnel entièrement féminin est donné par le directeur Nieden, qui finit par cumuler la direction des deux écoles supérieures de filles de la Maison des diaconesses à Strasbourg.

Une tentative de direction masculine sur un établissement à personnel féminin à temps plein a existé dans le Strasbourg français d'après la Première Guerre mondiale (Zwilling à l'Institution Saigey), mais elle a fait long feu.

## **3) Personnel féminin à temps plein et direction masculine en activité annexe.**

Cet autre modèle qu'on ne retrouve que dans la partie allemande de l'étude apparaît comme une version affaiblie du modèle précédent. La direction masculine en activité annexe a cours dans les écoles municipales de Munster, d'Altkirch et de Sélestat durant toute la durée de leur existence et, de manière durable (plus d'une décennie voire beaucoup plus longtemps), à l'école municipale de Thionville après sa fondation, dans les écoles semi-publiques de Sarrebourg et de Bischwiller après leur fondation et à l'école semi-publique puis municipale de Haguenau. Dans les cas d'Altkirch, de Sélestat et de Thionville, cette configuration est imposée lors de la municipalisation (ou refondation municipale) d'écoles semi-publiques à direction féminine. Dans les cas de Bischwiller et de Haguenau, la direction masculine fait suite à de mauvaises expériences de direction féminine, dans l'établissement même ou dans des établissements existant antérieurement. Du côté de l'enseignement purement privé, se rattachent durablement au modèle de l'établissement à personnel féminin avec direction masculine en activité annexe l'école

Union des Familles à Strasbourg, l'école Boegner à Strasbourg du temps du pasteur Boegner (et, dans une certaine mesure, encore sous la direction Nieden) et les écoles des pasteurs Magnus et Hoffet, respectivement à Bischheim et à Courcelles-Chaussy (même si le second ne possède pas de titre officiel de directeur pendant longtemps) : tous établissements protestants ou à très forte coloration protestante (tout comme l'école Dollfus à Mulhouse, qui correspond transitoirement au présent modèle).

Des directions masculines en activité annexe ont existé temporairement : dans les écoles semi-publiques de Saverne et de Sélestat durant leurs premières années d'existence ; à l'école semi-publique de Thann autour de 1880 ; à l'école semi-publique de Wasselonne en 1900 ; à l'école municipale de Sainte-Marie-aux-Mines en 1905/06 ; à l'école semi-publique de Ribeauvillé de 1907 à 1909.

En-dehors des directeurs, qui assurent également quelques cours (sauf exception : Heyer à Bischwiller), on trouve peu d'hommes employés en activité annexe (en laissant toujours de côté les professeurs de religion) dans les établissements semi-publics et municipaux correspondant durablement à ce modèle : à Altkirch, un professeur de chant et de gymnastique ; à Sélestat du temps de Brzoska, aucun ; à Thionville, un professeur de chant ; à Sarrebourg, trois à quatre intervenants pendant les deux premières années (1874-1876), puis un seul, qui finit par être directeur (1880-1888) ; à Bischwiller, un professeur de sciences naturelles durant les trois premières années de la direction Jordan ; à Haguenau, un intervenant de l'extérieur entre 1885 et 1890, deux entre 1890 et 1892, un entre 1892 et 1900, deux entre 1900 et 1903, et plus aucun pour la dernière décennie de la direction Kruspe.

Les établissements purement privés cités ci-dessus présentent des situations hétérogènes. À l'Union des Familles, on remarque un solide binôme masculin formé par le directeur Ziegler et l'enseignant Emil Wagner ; les autres intervenants masculins sont là pour des matières accessoires (chant et sténographie). À l'école Boegner, le personnel est quasi-exclusivement féminin. À Bischheim, on ne connaît qu'un seul intervenant masculin, mais notre connaissance de l'institution du pasteur Magnus souffre de lacunes. À Courcelles-Chaussy, les intervenants masculins de l'extérieur sont nombreux ; beaucoup enseignent à l'école normale attachée à l'institution : L'Auguste-Viktoria-Stift de

Courcelles-Chaussy, codirigé à temps plein par l'épouse du pasteur, se rattache davantage au modèle suivant.

**4) Personnel féminin à temps plein et direction féminine à temps plein avec un personnel masculin significatif en activité annexe.** En considérant que le personnel masculin en activité annexe est *significatif* à partir du moment où deux matières centrales (lettres, langues, latin, grec, philosophie, mathématiques, sciences naturelles, histoire, géographie ; on laisse la religion de côté) sont enseignées en même temps par un ou plusieurs intervenants, on fait correspondre à ce modèle les établissements suivants.

Dans le *Reichsland* : école semi-publique de Barr à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (mathématiques et sciences naturelles dans les années 1870, histoire, géographie et sciences naturelles dans les années 1880 et 1890) ; école Wolf à Bischwiller (allemand, histoire et sciences naturelles) ; école de Dorlisheim dans les années 1890 et 1900 (allemand, français, mathématiques, sciences naturelles) ; école semi-publique de Forbach dans les années 1870 (allemand, anglais, histoire, géographie, sciences naturelles) ; école semi-publique puis municipale de Guebwiller (allemand, géographie, histoire, mathématiques, sciences naturelles au début, restriction à la géographie, aux mathématiques et aux sciences naturelles par la suite) jusqu'aux années 1910, lorsque l'instituteur Peter est attaché à l'établissement à temps plein ; école semi-publique de Haguenau dans les années 1870 (allemand, français, géographie, histoire, mathématiques, sciences naturelles) et avant la prise de direction par Kruspe (français, histoire) ; école Minaglia puis Heyder à Metz (anglais et sciences naturelles dans les années 1870, allemand, mathématiques et sciences naturelles dans les années 1880 et au début des années 1890) ; école Bloch-Blum puis Kahn (pensionnat israélite) à Metz (allemand, géographie, histoire, mathématiques) ; école Boissière puis Becker à Mulhouse (sciences naturelles, mathématiques au milieu des années 1870, puis plusieurs instituteurs, mais on ignore quelles matières ils enseignent) ; école Dollfus à Mulhouse (surtout allemand, mathématiques, sciences naturelles) ; école Blattner à Mulhouse (allemand et sciences naturelles à partir de 1891) ; école semi-publique puis municipale de Phalsbourg, où le professeur d'école normale Scheid enseigne pendant près de quarante années la géographie, les mathématiques et les sciences naturelles ; école municipale de Sainte-Marie-aux-Mines (allemand, géographie, histoire, sciences naturelles dans les années 1870,

puis français et sciences naturelles jusqu'au milieu des années 1900) ; école Karl à Sainte-Marie-aux-Mines au milieu des années 1870, lorsqu'en plus de la religion, le pasteur Stahl enseigne l'allemand, l'histoire et les mathématiques ; école municipale de Sarreguemines du début des années 1880 au milieu des années 1900 (géographie, histoire, sciences naturelles ; abandon des deux premières matières au personnel féminin en 1906) ; école semi-publique puis municipale de Saverne jusqu'aux années 1880 (mathématiques, sciences naturelles) ; école Anschlin à Strasbourg (mathématiques et sciences naturelles à partir du milieu des années 1890 ; s'ajoutent parfois l'allemand et la géographie) ; école Union des Familles à Strasbourg à partir de 1887, quand au professeur de mathématiques Ferber s'ajoutent Emil Wagner pour les sciences naturelles et Friedrich Wilhelm Ziegler (pas encore directeur) pour l'allemand ; école Schmutz à Strasbourg (mathématiques et sciences naturelles entre 1893 et 1911) ; école Fuchs puis Schwartz puis Klein (allemand, français, histoire, mathématiques, sciences naturelles) ; école Saigey à Strasbourg (allemand, français, géographie, histoire, mathématiques, sciences naturelles) ; école Mury à Strasbourg (allemand, français, histoire, sciences naturelles) ; école Münch à Strasbourg (allemand, français, histoire, mathématiques) ; école de la Doctrine Chrétienne (allemand et histoire) ; école semi-publique de Thann dans ses premières années (français, géographie, mathématiques, sciences naturelles) ; école municipale de Thionville pendant la Première Guerre mondiale (sciences naturelles et mathématiques) ; école semi-publique de Thionville (allemand, français, histoire, sciences naturelles), devancière de la précédente ; école Martin à Wasselonne (allemand, français, mathématiques, sciences naturelles).

Une place à part doit être faite aux écoles supérieures de filles sous direction féminine auxquelles une école normale supérieure est annexée. Elles emploient toutes un grand nombre d'hommes en activité annexe, qui enseignent à l'école normale supérieure, mais aussi, pour quelques uns, dans les grandes classes de l'école supérieure de filles. Les établissements qui se trouvent dans cette configuration sont : l'école semi-publique puis municipale de Colmar durant l'essentiel de son existence ; l'école des Sœurs de la Divine Providence à Colmar ; l'Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles-Chaussy ; l'école de la Miséricorde à Metz ; l'école de Sainte-Chrétienne à Sarreguemines ; l'école des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg ; les écoles Koebig et Lindner à Strasbourg (leurs écoles normales supérieures annexes ne fonctionnent que quelques

années, mais elles sont remplacées par des « cours de perfectionnement ») ; le Bon-Pasteur jusqu'à l'arrivée de Nieden comme codirecteur en 1882 (ou jusqu'en 1898, si l'on attend sa nomination comme directeur à l'égal de Lucie Berger). Notons qu'un poste d'enseignant à temps plein a été créé pour ce dernier afin que le Bon-Pasteur ne subisse plus les désagréments engendrés par les mutations du personnel masculin en activité annexe.

S'il se trouve que Nieden a reçu, en arrivant, des fonctions de direction « technique », il n'en est pas allé de même des quelques autres hommes qui furent engagés à temps plein dans des établissements à direction féminine. Le cas de figure se rencontre : à l'école du Bon-Pasteur en 1878/79 ; à l'école semi-publique de Colmar en 1895/96 ; à l'école de Milles Koebig à Strasbourg entre 1912 et 1914 ; à l'école de la Miséricorde à Metz entre 1912 et 1918 (pas moins de 4 hommes à temps plein à la veille de la Première Guerre mondiale) ; à l'école municipale de Colmar durant les dernières années de la direction de Mlle Kuntz ; à l'école municipale de Guebwiller en 1909/10, puis de 1913 à 1918<sup>6935</sup>. Hormis Guebwiller, il s'agit uniquement d'écoles supérieures de filles avec écoles normales ou cours de perfectionnement annexes. On constate que cette configuration, essentiellement cantonnée à la décennie 1910, n'est nulle part suffisamment durable pour constituer un modèle de « personnel mixte à temps plein avec direction féminine à temps plein ».

Dans les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940), les établissements à personnel féminin à temps plein et direction féminine à temps plein avec un personnel masculin significatif en activité annexe sont : certains pensionnats comme le Pensionnat Boyer ; les collèges de Mirecourt et de Toul pendant leurs premières années d'existence ; le collège de Saint-Dié à la veille de la Première Guerre mondiale (latin et philosophie enseignés par des hommes) ; les lycées de Nancy, Strasbourg, Colmar et Mulhouse (et probablement aussi Metz) dans l'entre-deux-guerres ; certaines institutions crypto-congréganistes ou congréganistes dans l'entre-deux-guerres, comme l'Institution Sainte-Rose à Nancy et le Pensionnat Notre-Dame de Sion à Strasbourg ; le Collège Lucie Berger à Strasbourg.

---

<sup>6935</sup> On laisse de côté le cas particulier de David Braun, employé dans le pensionnat israélite que dirige son épouse à Metz.

**5) Personnel féminin à temps plein et direction féminine à temps plein avec personnel masculin en activité annexe peu présent ou inexistant.** Ce modèle recouvre les établissements dont le personnel est exclusivement féminin ou bien où les hommes ne donnent des cours que dans *une seule* matière centrale et/ou dans des matières accessoires. On le rencontre dans la plupart des institutions congréganistes, comme nous le savons pour le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine (cinq exceptions figurent sous le modèle précédent) et comme les éléments réunis pour la partie française de l'étude le laissent penser. Dans cette partie française, correspondent également à ce modèle les établissements publics suivants : tous les collèges, sauf exceptions de courtes durées signalées ci-dessus, comme relevant du modèle précédent ; le lycée de Nancy avant la Première Guerre mondiale ; les cours secondaires de Neufchâteau, de Lunéville et de Sarrebourg. Mais rappelons que nos sources sont lacunaires.

Dans le *Reichsland*, en plus de la plupart des écoles supérieures de filles congréganistes, fonctionnent encore suivant le même modèle : l'école semi-publique d'Altkirch (aucun intervenant) ; l'école semi-publique puis municipale de Barr au XX<sup>e</sup> siècle ; l'école municipale de Bischwiller dans les années années 1910 (un instituteur qui donne des cours de sténographie pendant un semestre en 1912) ; l'école municipale de Bouxwiller (présence masculine durable uniquement pour l'enseignement du dessin, sciences naturelles et chant dans les années 1870) ; l'école municipale de Forbach (présence masculine durable uniquement pour les sciences naturelles entre 1902 et 1908 (mathématiques simultanément pendant deux ans : pas assez long pour une mention sous le modèle précédent)) ; l'école Augustin-Germain à Insming (un professeur de chant) ; l'école semi-publique de Ribeauvillé, avec deux professeurs de chant dans les années 1900 (il y a toutefois une parenthèse de quelques années, au milieu des années 1900, où un professeur de la *Realschule* donne des cours de géographie, de mathématiques et de sciences naturelles, pour les beaux yeux de la directrice) ; l'école Meinhold à Ribeauvillé (un professeur de chant, un autre de dessin) ; l'école municipale de Sainte-Marie-aux-Mines après le départ de Lienhart (ne restent alors que les cours de sciences naturelles de Schaechtelin) ; l'école Karl à Sainte-Marie-aux-Mines après le départ du pasteur Stahl ; l'école semi-publique de Sélestat du temps de la direction féminine ; l'école semi-publique puis municipale de Sarrebourg (un professeur de mathématiques autour de 1900, d'autres pendant la Première Guerre mondiale) ; l'école Freund-Weiss à Sarrebourg ; l'école

municipale de Sarre-Union ; l'école de Schiltigheim ; l'école de Schirmeck (un instituteur qui enseigne les sciences naturelles pendant quelques mois (plus chant et dessin)) ; l'école municipale de Saverne à partir de la fin des années 1880 (seulement un professeur de gymnastique au début des années 1890) ; l'école semi-publique Lavenue à Sarreguemines, sauf durant son dernier semestre d'existence (anglais et sciences naturelles enseignés par le professeur Fuchs) ; l'école Union des Familles à Strasbourg jusqu'en 1887 ; l'école semi-publique de Thann depuis les années 1880 ; l'école semi-publique de Wissembourg (mathématiques de 1879 à 1883, sinon uniquement chant et dessin) ; l'école municipale de Wasselonne (un professeur d'histoire au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui enseigne aussi le chant).

**6) Personnel masculin en activité annexe prédominant.** C'est le modèle français traditionnel des cours secondaires, qu'on retrouve dans la plupart des cours secondaires publics ou semi-publics de l'académie de Nancy (Remiremont, Saint-Dié, Épinal, Bruyères, Toul, Mirecourt, Verdun), mais aussi aux cours secondaires de Mulhouse, fondation municipale sous Duruy qui se maintient jusqu'en 1896, sous le régime allemand, en adoptant le statut d'une école privée supérieure de filles. Des cours secondaires avec un personnel exclusivement masculin n'existent qu'à Bar-le-Duc et cette configuration particulière est censée n'être que temporaire ; ces cours disparaissent rapidement : pas de quoi en tirer un modèle.

Dans tous les autres cours secondaires avec personnel masculin, on instaure une présence féminine, plus ou moins valorisée par l'octroi ou non d'un titre de directrice, à temps plein ou en activité annexe. Les directrices à temps plein œuvrent durablement à Remiremont et durant quelques années à Épinal (avant la disparition), à Verdun (avant la transformation en collège) et à Mulhouse (jusqu'au départ de Mme Grisch en 1873). Les directrices des cours secondaires de Bruyères et la première directrice des cours secondaires de Mirecourt ont pour activité principale la direction de l'école communale des filles de leurs villes respectives. Saint-Dié et Toul restent à la direction masculine, qui s'impose également à Mulhouse après le départ de Mme Grisch. Dans le cas mulhousien, qui se distingue, d'ailleurs, par l'emploi, pendant un certain temps, de deux enseignants propres aux cours, la présence féminine se limite à la maîtresse de couture (Mlle Ritschard) entre 1873 et 1880, année de l'arrivée d'une maîtresse d'anglais ; une troisième femme les rejoint en 1887 (français) et une quatrième en 1890 (dessin).

Du côté français des Vosges également, d'autres femmes que les directrices participent aux cours secondaires : on en a rencontré une à Épinal dans les années 1880 et plusieurs à Toul et à Verdun dans les années 1900. La féminisation progressive évoquée par Françoise Mayeur se vérifie donc dans la Lorraine du début du XX<sup>e</sup> siècle (il n'est même pas certain que le personnel masculin *prédomine* numériquement à Verdun). La présence féminine est renforcée par les classes primaires annexes, qui existent à Saint-Dié, à Bruyères, à Toul, à Mirecourt, à Verdun. À Mulhouse, on finit par venir à cette organisation à la rentrée 1895, en engageant plusieurs institutrices ; mais c'est la dernière rentrée avant la fermeture. Autre facteur d'une présence féminine significative face aux intervenants masculins : l'existence d'un internat annexe, qui nécessite une surveillance (il y a en à Remiremont, à Bruyères, à Mirecourt, à Verdun). Faisons remarquer que le modèle d'un personnel masculin en activité annexe prédominant, pregnant dans l'académie de Nancy autour de 1900, n'y dépasse guère les premières années du XX<sup>e</sup> siècle.

### **b) Profils du personnel masculin**

(1) Les enseignants à temps plein dans le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine

L'état numérique pour le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine présenté au début de cette partie permet de connaître le nombre d'hommes ayant travaillé au titre de leur activité principale dans une école supérieure de filles : 4 à l'école semi-publique puis municipale de Colmar ; 1 à l'école municipale de Guebwiller ; 1 à l'école semi-publique de Haguenau ; 11 à l'école municipale de Metz ; 6 à l'école Stoecker puis Kahlenberg à Metz ; 4 à l'école de la Miséricorde à Metz ; 40 à l'école municipale de Mulhouse ; 2 aux anciens cours secondaires de Mulhouse ; 1 à Sainte-Marie-aux-Mines ; 1 à Sarreguemines ;

23 à l'école municipale de Strasbourg ; 3 à l'école Schottky à Strasbourg ; 2 à l'école du Bon-Pasteur à Strasbourg ; 1 à l'école Koebig à Strasbourg<sup>6936</sup>.

Le total est de 100, auquel il faut retrancher 5 pour les enseignants comptés deux fois (Brokate à Strasbourg puis à Mulhouse, Karl Ehrhardt à Colmar puis à Mulhouse, Kahlenberg à Metz puis à Mulhouse, Lippert à Mulhouse puis à Metz, Tempel à Strasbourg puis à Colmar), ce qui fait 95 : un peu moins d'un dixième des 1 103 hommes recensés dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2). Il faut encore retirer de ce nombre les enseignants sur lesquels on n'a trouvé aucune information ou qu'une information vague, quoiqu'utile (par exemple, la ville de provenance ou le maintien en poste en 1918, lequel laisse supposer, avec une probabilité extrêmement forte, une origine alsacienne-lorraine). Les renseignements recueillis sont inégaux : 60 lieux (ou pays) de naissance sont connus, 56 appartenances confessionnelles ; la seule mention de l'affectation précédente pour les uns, un *curriculum vitae* complet pour les autres. On connaît les origines sociales d'une vingtaine d'individus<sup>6937</sup>.

Les enseignants sont très majoritairement des Vieux-Allemands. Sur les 60 lieux de naissance recensés, seuls 10 sont en Alsace et 4 en Lorraine. Une bonne part de ces Alsaciens-Lorrains enseigne chez les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Metz (3 Lorrains et 1 Alsacien), lesquelles sont pourtant des religieuses originaires de Vieille-Allemagne. 2 Alsaciens sont d'anciens enseignants de l'époque française conservés quelques années après la transformation de l'école spéciale de Mulhouse en une école supérieure de filles. 1 autre est aux anciens cours secondaires de cette même ville. Cela fait que, de notre échantillon de 14 Alsaciens-Lorrains, la moitié seulement est entrée dans une école publique sous le régime allemand, certains peu après l'annexion (Romane en 1874, Thomas en 1875, Mathe en 1876), d'autres bien plus tard (Gall en 1890, Karl Peter en 1893, Luzian Müller en 1897, Diemert en 1912). Plusieurs enseignants non compris dans

---

<sup>6936</sup> On laisse de côté le cas particulier de David Braun, employé dans le pensionnat israélite que dirige son épouse à Metz.

<sup>6937</sup> Diemert, Ernsing, Lippert, Hofmann, Schmidt Augustin Albert, Gall, Klüsener, Mathe, Müller Martin, Romane, Russ, Bockhorst, Brodmann (informations permettant de déduire l'appartenance du père au *Bildungsbürgertum*), Fischer Friedrich, Grün, Kromayer, Luthmer, Peter Karl, Thomas Theodor Julius, Nieden, Kutzner.

l'échantillon ont une origine alsacienne-lorraine très probable (Th. Ehrhardt, Friedrich Müller, Uentz, Michael Walter).

40 lieux de naissance renvoient à la Vieille-Allemagne, à savoir 11 à l'Allemagne centrale (Hesse, Saxe), 7 au grand-duché de Bade, 7 aux provinces prussiennes de Rhénanie ou de Westphalie, 7 aux provinces prussiennes de l'Est (à partir du Brandebourg), 5 à l'Allemagne du Nord (Hanovre, Schleswig, Brême, Oldenbourg), 3 au royaume de Wurtemberg... et aucun au royaume Bavière, pas même à sa partie palatine, voisine de l'Alsace-Lorraine. Les directeurs sont tous des Vieux-Allemands, originaires des différents États de l'Empire. L'origine vieille-allemande de nombre d'enseignants laissés en-dehors de notre échantillon, faute de lieu de naissance connu, est certaine, soit en raison d'informations recueillies, soit parce que les patronymes sont typiques de Vieille-Allemagne. Il s'agit des enseignants vom Berg, Heise, Jöris, Kugelmann, Lückstaede, Merkel, Meyer (de l'école Schottky), von Schultendorff, Teike, Volkland, Wilke, Wintzer (40 + 12 = 52). On recense, en outre, sur les 60 individus étudiés pour leurs lieux de naissance, 2 Allemands de Russie (Katterfeld puis Gaehtgens) à l'école municipale de Strasbourg. Autre natif de Russie, le professeur de langues Van den Berghe ne doit pas être assimilé à ces derniers : il enseignait aux cours secondaires de Mulhouse avant l'annexion. Enfin, on a employé 2 Suisses à l'école municipale de Strasbourg (Rogivue puis Gougger) et 1 à celle de Mulhouse (Jean-Jacques Meyer), dans les années 1870 et au début des années 1880, pour l'enseignement du français. Refaisons les comptes en ajoutant aux lieux de naissance connus les lieux de naissance déduits (total de 76) : 18 Alsaciens-Lorrains + 52 Vieux-Allemands + 2 Allemands de Russie + 3 Suisses + 1 autre<sup>6938</sup>.

Nous avons indiqué ci-dessus 56 appartenances confessionnelles connues. Il convient, pour l'analyse, de retrancher les 4 catholiques enseignant dans une école catholique (Miséricorde à Metz) et les 2 protestants enseignant dans une école protestante. Il reste alors 50 individus. Les protestants prédominent largement (37). Les catholiques représentent moins d'un enseignant sur quatre (13). Aucun enseignant juif n'apparaît. Si l'on se restreint aux directeurs, dont on connaît la confession de chacun, on arrive à un

---

<sup>6938</sup> Manquent les 19 individus suivants : Karl Ehrhardt, Peter (de Guebwiller), Georg Fischer, Gustav Fischer, Folz, Bezold, Bräutigam, Diebold, Knorren, Kuntz, Maurer, Porté, Rausch, Scheuermann, Spies, Steinert, Fritz, Hirn et E. Schmidt (du Bon-Pasteur).

rapport plus serré, qui ne remet toutefois pas en question la prédominance protestante : Brokate, Friedrich Fischer, Max Fischer, Koch, Lippert, Luthmer, May, Tempel et Wienecke sont protestants ; Beetz, Bockhorst, Brodmann, Ernsing, Müller et Russ sont catholiques. La pertinence de la comparaison impose toutefois de retirer Russ de l'énumération, car il relève de l'enseignement privé. On obtient alors 9 protestants pour 5 catholiques. Les trois écoles municipales qui correspondent le mieux au modèle prussien classique (Strasbourg, Mulhouse et Metz) ont toutes eu leur directeur catholique sur les trois ou quatre qui se sont succédé. Dans les petits établissements où la direction masculine à temps plein a été tentée (Haguenau, Sainte-Marie-aux-Mines, Sarreguemines), les catholiques sont majoritaires.

La prédominance de l'élément vieil-allemand et protestant correspond à ce que nous croyons connaître (connaissance vague et empirique, ne reposant sur aucune étude statistique : il faudra que quelqu'un y remédie) du personnel des établissements secondaires publics de garçons (les enseignants travaillant dans une école supérieure de filles au titre de leur activité principale le font, dans leur immense majorité, dans une école publique (78 individus sur les 96 recensés au total ; 11 sont dans des écoles subventionnées<sup>6939</sup>, ce qui laisse 7 individus aux institutions purement privées)). S'agit-il des mêmes personnes ? Fait-on carrière dans l'enseignement secondaire féminin ou bien passe-t-on d'un établissement féminin à un établissement masculin et inversement ?

La plupart des enseignants actifs dans une école supérieure de filles au titre de leur activité principale viennent de l'enseignement masculin, principalement secondaire. En effet, sur les 57 enseignants et directeurs dont on connaît la dernière affectation ou activité : 46 enseignaient dans un établissement masculin<sup>6940</sup>, dont 10, toutefois, donnaient également des cours dans une école supérieure de filles au titre d'une activité annexe ; 4 enseignaient dans une école supérieure de filles (double activité au Gymnase humaniste et

---

<sup>6939</sup> On a rangé Kahlenberg dans cette catégorie plutôt que dans la précédente, étant donné qu'il a passé beaucoup plus de temps à la tête de son école subventionnée à Metz que comme enseignant à l'école municipale de Mulhouse.

<sup>6940</sup> Beetz, Beyer, Bezold, Bockhorst, Brodmann, Brokate, Diemert, Ernsing, Fettig, Friedrich Fischer, Max Fischer, Folz, Fritz, Gaehtgens, Gall, Gougger, Heegen, Hofmann, Kahlenberg, Klüsener, Koch, Koehler, Kromayer, Kugelman, Lippert, Lückstaede, Merkel, Jean-Jacques Meyer, Luzian Müller, Martin Müller, Niden, Paul, Peter (de Guebwiller), Karl Peter, Reinhard, Rogivue, Karl Schmidt, Leo Schmit, Spies, Steinhardt, Teike, Tempel, Vom Berg, Walter, Wilke, Ziemendorff.

au Katharinenstift de Stuttgart comprise)<sup>6941</sup> ; 7 exerçaient d'autres activités (étudiants, précepteur, pasteur, rédacteur d'un journal), dont la moitié possède une expérience dans l'enseignement féminin<sup>6942</sup>.

Les directeurs des écoles supérieures de filles, compris dans les chiffres ci-dessus, ne se distinguent pas de l'ensemble : Beetz dirigeait la *Realschule* de Ribeauvillé, Bockhorst la *Realschule* de Höhr, Brodmann l'école communale élémentaire des garçons à Sarreguemines, Luthmer enseignait au lycée de Saverne, Kahlenberg dirigeait un école secondaire de garçons (*Rektoratsschule*) à Kamen, Koch enseignait à l'école normale d'instituteurs de Strasbourg, Lippert à celle de Colmar, May poursuivait ses études après avoir enseigné dans un collège de garçons en Angleterre (mais il avait dirigé une école moyenne de filles par le passé), Martin Müller dirigeait l'école moyenne de garçons de Mulhouse, vom Berg enseignait au lycée d'Elberfeld. Certains, tout en œuvrant essentiellement dans l'enseignement masculin, s'étaient déjà familiarisés avec les écoles supérieures de filles par une activité annexe : Friedrich Fischer, *Oberlehrer* au lycée de Colmar ; Ernsing, directeur de l'école normale d'instituteurs de Colmar ; Max Fischer, *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg. Les directeurs qui viennent d'une école supérieure de filles sont : Wienecke, *Oberlehrer* à l'école municipale supérieure de filles de Barmen avant de diriger l'école supérieure de filles subventionnée de Haguenau ; Brokate, *Oberlehrer* à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg avant de diriger celle de Mulhouse ; Tempel, *Oberlehrer* à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg avant de diriger celle de Colmar. La capitale du *Reichsland* commençait-elle à prendre pour vocation de fournir des directeurs ?

Remarquons que la direction d'une école supérieure de filles représente souvent le couronnement d'une carrière. C'est le cas pour Bockhorst, Brodmann, Friedrich Fischer, Müller, et cela aurait sûrement été le cas également pour Beetz, Brokate et Koch si le sort des armes avait décidé autrement de l'issue de la Première Guerre mondiale. Ajoutons Nieden, pour l'enseignement privé. Pour Max Fischer et Luthmer, la direction constitue un marche-pied vers de hautes fonctions administratives.

---

<sup>6941</sup> Klumpp, Meyer (de l'École Schottky), Thomas, Wienecke.

<sup>6942</sup> Grün, Katterfeld, Kutzner, May, Ribken, Romane, Schultz.

## (2) Les enseignants en activité annexe

La partie précédente ne concernait que le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine. Avec les enseignants hommes en activité annexe, l'analyse porte, à nouveau, sur tous les territoires de l'étude. Le constat est que les cours secondaires français et les écoles supérieures de filles allemandes recourent, pour cette catégorie d'enseignants, aux mêmes personnes : ce sont, majoritairement, des professeurs de l'enseignement secondaire masculin. Les lycées (*Gymnasien, Progymnasien, etc.*) de Guebwiller<sup>6943</sup>, de Sarrebourg<sup>6944</sup>, de Thann<sup>6945</sup>, de Sélestat dans les années 1890<sup>6946</sup>, etc. (il n'est qu'à passer en revue les listes d'enseignants du *Dictionnaire*, ANNEXE 2) contribuent fortement au fonctionnement des écoles subventionnées supérieures de filles de leurs villes respectives.

Dans les grandes villes, les écoles privées supérieures de filles profitent de la multiplicité des établissements secondaires de garçons. Même un établissement aussi richement pourvu en enseignants masculins à temps plein que l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg recourt aux services d'un professeur du lycée de la ville (Kneer) pour l'enseignement du dessin entre 1882 et 1914 ; sur des durées plus courtes, on y trouve également le vicaire Courvoisier, de la première *Realschule*, pour des cours de français, et Max Fischer, du lycée, pour des cours de sciences naturelles à l'école normale annexée à l'école supérieure de filles. À l'école subventionnée puis municipale de Colmar, où les enseignants du lycée et de l'*Oberrealschule* de la ville sont légion<sup>6947</sup>, faute de personnel masculin en activité principale dans l'établissement, beaucoup font cours (intégralement ou en partie) à l'école normale supérieure annexe (formelle ou informelle).

Dans l'académie de Nancy, les personnels du lycée de Bar-le-Duc et des collèges de Bruyères, d'Épinal, de Mirecourt, de Remiremont, de Saint-Dié, de Toul et de Verdun se mobilisent pour les cours secondaires de leur ville.

---

<sup>6943</sup> Albrecht, Balauff, Booz, Helmbold, Holzach, Klein, Litschgi, Meyer, Pflüger.

<sup>6944</sup> Blessig, Brümmer, Francke, Heidemann, Rebender, Weiss, Wolffganter.

<sup>6945</sup> Dück, Kettenhoffen, Krey, Schultzen, Thomé, Westenhoeffer.

<sup>6946</sup> Duflot, Ritgen, Schumann, Stapenhorst, Thieme.

<sup>6947</sup> Albrecht, Alexi, Cramer, Dressler, Fischer, Greiner, Haccius, Iltis, Kreymer, Müller, Page, Rühl, Stromberger, Vogel, Wieth, Wilhelm, Zoeller.

A Mirecourt, la tâche est partagée avec les enseignants de l'école normale d'instituteurs<sup>6948</sup>. Dans le *Reichsland* également, les écoles normales d'instituteurs sont d'importantes pourvoyeuses d'intervenants masculins pour les écoles supérieures de filles, notamment lorsqu'il s'agit d'enseigner dans les écoles normales supérieures qui leur sont annexées. Ainsi, à l'école subventionnée puis municipale de Colmar, les intervenants des écoles normales et de l'école normale préparatoire de cette ville font jeu égal, numériquement parlant, avec ceux du lycée/*Oberrealschule*<sup>6949</sup>. Et comme les écoles normales de Colmar sont catholiques, les sœurs peuvent également y chercher des enseignants pour leur école supérieure de filles avec école normale annexe<sup>6950</sup>. On perçoit naturellement tout l'avantage pédagogique à employer un professeur d'école normale dans une école normale.

Il n'est pas rare, dans le *Reichsland*, que des instituteurs dispensent également quelques cours dans une école supérieure de filles, généralement dans des petites villes. C'est notamment le cas à Guebwiller, où ils enseignent, pendant longtemps, des matières centrales (allemand, mathématiques), avant d'être cantonnés, au début du XX<sup>e</sup> siècle, au chant et à la gymnastique<sup>6951</sup>. À cette époque, l'établissement recourt à des enseignants de l'école moyenne de garçons pour des cours de sciences naturelles et de géographie<sup>6952</sup>.

Les instituteurs n'apparaissent pas dans les territoires français de l'étude, sauf exceptions : Charles Niessberger, instituteur à l'école primaire supérieure de filles de Strasbourg, donne des cours de chant au Bon-Pasteur (bientôt rebaptisé Collège Lucie Berger) à partir de 1919 (perpétuation de l'usage allemand) ; l'« instituteur alsacien » Schalz effectue un remplacement en allemand au collège de jeune filles de Saint-Dié à l'automne 1925 ; l'instituteur Jeanroy des cours complémentaires de garçons de

---

<sup>6948</sup> Barrath, Flury, Hirtz, Missenard, Pierret, Pinturaud et Salmon pour le collège ; Bazin, Chalon, Magnin et Voillemin pour l'école normale.

<sup>6949</sup> Cossmann, von den Driesch, Dübbers, Ehretsmann, Ernsing (directeur), Fasbender, Froitzheim, Gutknecht, Herder, Krichel (directeur), Lippert, Meyer, Schmitz, Schuster, Pollner, Seger, Quadflieg, Stehle (directeur).

<sup>6950</sup> Altemöller (directeur), Aretzweiler (directeur), Cossmann, Felbecker. Mais les professeurs du lycée ne sont pas absents pour autant (Guth, Riboulot).

<sup>6951</sup> Delunsch est instituteur dans une école de fabrique, Elsner, Hennrichs, Klingler et Steiner sont instituteurs à l'école communale. Hassenförder, Jousten, Kleck, Pfletschinger, Probst, Rauls, Joseph Schmitt, Schote, Selkmann, Stiren et Weiss apparaissent comme des instituteurs (*Lehrer*, terme imprécis). Mais viennent-ils de l'école communale, de l'école moyenne ou des petites classes du lycée de Guebwiller ?

<sup>6952</sup> Jaenichen, Peter. Le second finit par être nommé à l'école supérieure de filles.

Neufchâteau enseigne également aux cours complémentaires de filles, attachés au collège de jeunes filles de cette ville ; Alfred Hartweg, instituteur du cadre local alsacien, époux de la directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse, y enseigne en 1939/40, alors que l'établissement est replié à Wesserling.

Autre catégorie d'enseignants masculins en activité annexe qui n'existe que dans le *Reichsland* (et pour cause !) : les enseignants à temps plein des écoles publiques supérieures de filles qui donnent des cours dans des écoles privées supérieures de filles. Elle se résume à quelques professeurs des écoles municipales de Strasbourg (Beyer, Grün, Kromayer), de Mulhouse (Klein, Lippert, Ziemendorff) et de Metz (Uentz). Certains enseignants du secondaire masculin abandonnent leurs activités annexes dans des écoles privées supérieures de filles lors de leur nomination à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (Brokate, Gaehtgens).

On peut encore égrainer différents types d'enseignants en activité annexe : des retraités de l'enseignement français dans l'Alsace-Lorraine récemment annexée par l'Allemagne (Klauss et Klink à Guebwiller) ; des professeurs de l'Université de Strasbourg, à l'époque du *Reichsland* comme durant l'entre-deux-guerres ; l'archiviste départemental Chevreux, qui enseigne l'histoire aux cours secondaires d'Épinal dans les années 1880 ; Valantin, secrétaire du conseil départemental des bâtiments civils, qui enseigne le dessin aux mêmes cours que le précédent ; l'architecte municipal Steiner, qui enseigne le dessin à l'école supérieure de filles de Wissembourg ; des prêtres et des pasteurs (enseignement religieux non compris) ; des artistes ; des médecins (Sittler, Vortisch) ; des enseignants d'écoles commerciales ; des inspecteurs scolaires allemands ; un mari qui remplace sa femme empêchée dans un collège de jeunes filles (Lewtow) ; etc.

Remarquons que, si l'immense majorité de ces enseignants donnent leurs cours en activité annexe dans la ville où ils exercent leur activité principale, il en est quelques uns qui parcourent une certaine distance.

### c) *Le genre en question*

#### (1) Le choix de la direction

La question du genre s'est souvent posée, dans le *Reichsland*, au sujet des écoles semi-publiques ou municipales supérieures de filles. Elle s'est également posée, dans l'académie de Nancy, au sujet des cours secondaires de jeunes filles. Mais ses termes sont différents selon que l'on se situe en France ou en Allemagne. La direction féminine à temps plein des cours secondaires de jeunes filles est fortement encouragée par le Ministère de l'Instruction publique, et reconnue localement comme plus efficace (à Épinal en 1884), mais une telle organisation implique la création et le financement d'un poste ; une direction masculine à temps annexe entraîne une bien moindre dépense, *a fortiori* une direction féminine à temps annexe : « les fonctions de directrice ne sont nullement rétribuées » aux cours de Bruyères, explique en 1899 Mme Gabriel, la directrice d'école communale qui les exerce. Françoise Mayeur a déjà évoqué les cours de Saint-Dié, gratuits donc privés de subvention de l'État, et, partant, condamnés à la direction masculine.

De même, la commission municipale de Mirecourt chargée d'examiner l'organisation de futurs cours secondaires de jeunes filles, en 1903, « ne pouvait s'arrêter à cette idée de donner aux futurs cours secondaires une directrice spéciale et un personnel distinct », car « c'eût été vouloir créer un véritable collège de filles, et la ville ne possède pas les ressources suffisantes pour qu'il soit permis d'exécuter un projet aussi coûteux » ; la direction sera confiée, en activité annexe, au directeur Graillet de l'école normale d'instituteurs. Comme le laissent entendre les élus mirecurtiens, on consent à la dépense quand la perspective est la transformation, à brève échéance, en collège de jeunes filles. À Remiremont, en 1884, le principal du collège de garçons attend de la nomination d'une directrice à la tête des cours secondaires qu' « en quelques années », elle les transforme « en un véritable collège de jeunes filles ». À Mirecourt, on remplace finalement Graillet par une directrice en 1906 et les cours secondaires sont transformés en collège en 1907.

Ceux de Neufchâteau, fondés en 1904 avec une directrice à leur tête, avaient également été transformés en un collège de jeunes filles au bout d'une année. La question du coût est liée à celle de l'objectif.

Du côté allemand, la direction féminine d'une école supérieure de filles dans une petite ville ne représente pas forcément un surcoût par rapport à une direction masculine en activité annexe, car il suffit de conférer une charge de directrice à une enseignante, dont le poste existe de toute façon. C'est pourquoi l'*Oberschulrat* écrit en 1899 au maire de Thionville, concernant la prochaine fondation d'une école municipale supérieure de filles<sup>6953</sup> : « Je laisse une nouvelle fois à votre appréciation le fait de savoir s'il est plus dans l'intérêt de l'école de confier la direction à un enseignant en activité annexe ou bien de nommer directrice une enseignante active dans l'école au titre de son activité principale, qui serait en permanence sur place et qui pourrait exercer la surveillance nécessaire. En outre, cette dernière configuration entraînerait prévisionnellement des dépenses moins élevées ». Mais le conseil municipal de Thionville répond, par l'intermédiaire du maire<sup>6954</sup> : « Une dame directrice se heurterait, actuellement, à d'importantes difficultés, tant externes qu'internes. La Ville prendra volontiers en compte, dans des temps à venir, les précieuses suggestions de l'*Oberschulrat*, mais pour le moment, elle renouvelle sa demande d'autorisation pour Monsieur le Prof. Dr. Schulte ». On préfère un homme, qui plus est, connu et apprécié dans la localité, à une femme inconnue, qu'on craint trop fragile pour s'imposer.

En Allemagne, l'idéal est la direction masculine au titre d'une activité principale. L'inspecteur scolaire Zänker du cercle de Saverne qui s'emploie, en 1872, à fonder une école supérieure de filles dans le chef-lieu de sa circonscription, écrit : « La direction d'une telle école doit naturellement revenir de droit à un homme. Je me suis cependant abstenu d'en appeler un pour le moment, car un préjugé solidement enraciné dans le pays veut que les filles ne puissent être instruites que par des filles [sic] ». Saverne est une ville catholique. À Bouxwiller, dans le même cercle, les bons Alsaciens du conseil municipal décident en 1874 que l'école supérieure de filles sera dirigée par un homme. Finalement,

---

<sup>6953</sup> ADBR 34AL1485, l'*Oberschulrat* au maire de Thionville, 03.09.1899.

<sup>6954</sup> ADBR 34AL1485, le maire de Thionville à l'*Oberschulrat*, 18.09.1899.

les moyens étant plus limités que prévu, on renonce à la direction masculine. En 1876, Zänker déplore des manques chez la directrice et réactive le projet initial<sup>6955</sup> :

Le nombre des élèves fait de cette école un établissement dont la direction [...] et la représentation extérieure exigent un haut degré de connaissances, d'expérience et de tact. La directrice actuelle de l'école supérieure de filles, Julie Müller, ne possède pas ces qualités dans la mesure souhaitée. La connaissance profonde de la valeur et de la signification de l'éducation des filles en général lui fait défaut. J'estime également qu'elle ne discerne pas entièrement l'objectif de l'établissement qu'elle dirige et ne connaît pas les moyens à employer pour réaliser cet objectif. Enfin, elle ne trouve pas la juste position vis-à-vis des enseignantes actives dans l'établissement, ni le juste comportement vis-à-vis des élèves ainsi que de l'autorité municipale de Bouxwiller. Dans ces conditions, on ne peut penser à l'avenir de l'école qu'avec une crainte légitime. Un développement prospère semble presque exclu. [...] Le seul remède qui apparaisse serait de placer la direction de l'école dans d'autres mains, à savoir dans celles d'un homme.

La direction masculine, solution magique aux insuffisances d'un établissement. Les professeurs de l'Université de Strasbourg y croient aussi, lorsqu'ils signent, en 1874, une pétition réclamant la fondation d'un établissement public avec un homme à sa tête, pour remplacer l'école de Mlle Schottky. La fondation de l'école municipale, en 1875, répond à leur souhait. On soigne particulièrement la capitale du *Reichsland*. Pour Bouxwiller, la réclamation de l'inspecteur scolaire de cercle ne change rien : les moyens étant ce qu'ils sont, on reste à la direction féminine. À Saverne aussi, Zänker doit se résigner : lui qui se faisait fort, en 1872, de vaincre les réticences de la population et d'imposer un homme « passé un délai d'un an » finit par céder aux impératifs budgétaires et adouber une directrice. Le luxe scolaire n'a pas le même sexe en France et en Allemagne.

Quelle est la position des hautes autorités ? En 1872, il importe peu à la présidence supérieure qu'un homme ou qu'une femme donne une assise solide à l'école semi-publique supérieure de filles que veut fonder à Metz le pasteur Stoecker, aumônier militaire<sup>6956</sup>. Mais elle impose, la même année, à Mlle Schottky, à Strasbourg, une codirection masculine. Une telle configuration est également instaurée à Colmar, à l'école de Mlle Armbruster. En 1873, alors que la présidence de Haute-Alsace propose une direction

---

<sup>6955</sup> ADBR 34AL1318, l'inspecteur scol. du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 10.04.1876.

<sup>6956</sup> ADBR 11AL217, le président supérieur au président de Lorraine, 08.07.1872.

féminine pour l'école semi-publique de Sainte-Marie-aux-Mines, la présidence supérieure tranche pour un directeur à temps plein, qu'on attirera en municipalisant l'établissement<sup>6957</sup>. De quoi satisfaire le directeur du cercle, qui avançait qu'« au point de vue pédagogique », une direction masculine était « mieux qu'une direction féminine »<sup>6958</sup>. En 1874, la présidence supérieure veut une direction masculine à temps plein à l'école semi-publique qui doit voir le jour à Sarrebourg ; pour des raisons financières, elle y renonce provisoirement et accepte une direction masculine en activité annexe ; en 1875, le directeur du cercle relance, sans succès, l'idée de « nommer un directeur à plein temps » à la tête de l'établissement. À Haguenau, le même souhait de la présidence supérieure se concrétise... mais cela ne dure qu'une année et demie : face aux difficultés financières, le directeur préfère un poste d'enseignant au Progymnase de Bischwiller et on passe à une direction féminine. Dans chaque cas, la direction ou codirection masculine a été posée, par la présidence supérieure, comme condition au versement de sa subvention.

Au début des années 1880, les avis des hautes autorités témoignent d'un changement de conceptions. Ainsi, quand le Dr. Francke, directeur, en activité annexe, de l'école semi-publique de Sarrebourg, quitte ses fonctions en 1880, elles préconisent la nomination d'une directrice. Localement, toutefois, on reste attaché à la direction masculine et on obtient que le Dr. Rebender succède, toujours en activité annexe, à son collègue Francke. Deux considérations ont dicté ce choix : la plus grande autorité attribuée à une direction masculine et la connaissance des réalités locales dont dispose déjà l'enseignant, qui donne des cours à l'école supérieure de filles depuis sa fondation<sup>6959</sup>.

Autre témoignage de la conversion des hautes autorités à la direction féminine, Sarreguemines : en 1881, le sous-secrétaire d'État Pommer-Esche écrit au président de Lorraine, au sujet de la succession du directeur à temps plein (Brodmann) de l'école municipale supérieure de filles de cette ville<sup>6960</sup> :

---

<sup>6957</sup> ADBR 34AL1259, le président supérieur au président de Haute-Alsace, 24.07.1873.

<sup>6958</sup> ADBR 34AL1262, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 25.10.1872.

<sup>6959</sup> ADBR 34AL1457, le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 28.07.1880.

<sup>6960</sup> ADBR 34AL1465, le sous-secrétaire d'État Pommer-Esche au président de Lorraine, 31.03.1881.

Je vous prie, tout d'abord, de bien vouloir examiner encore la question [...] de savoir si une directrice ne serait pas plus indiquée qu'un directeur pour l'école supérieure de filles de Sarreguemines, et de décider en conséquence. De mon côté, aucun directeur approprié ne peut être proposé. Il est, de toute façon, à craindre qu'aucun directeur de qualité ne pourra être attiré par le traitement versé à Brodmann, dont une augmentation est actuellement inenvisageable. Même dans le cas où il s'en trouverait un, il ne pourrait être conservé durablement. Je vous laisse toutefois le soin, si vous ne partagez pas cette crainte, de recruter le directeur par un appel à candidatures.

Dans ce cas, le message est entendu. Il correspond au souhait du conseil de surveillance de l'établissement, qui avance non seulement l'argument financier, mais aussi celui de la préférence pour une direction féminine dans la population locale. On y revient ; nous sommes entrés dans l'ère Manteuffel, l'esprit est aux concessions. C'est aussi, et surtout, que le directeur à temps plein qu'a connu jusqu'ici l'école municipale de Sarreguemines n'a pas fait preuve de qualités extraordinaires, bien au contraire. L'autorité, notamment, a fait défaut, alors qu'elle sert à justifier la supériorité du directeur sur la directrice. À Sainte-Marie-aux-Mines non plus, la direction masculine propre à l'établissement, instaurée en 1874, n'a pas laissé un souvenir impérissable. Aux premières dissensions déjà, des voix se sont élevées pour proposer de faire l'économie d'un poste de directeur au profit de cours donnés par les enseignants du *Realprogymnasium*. Au départ du directeur, en 1879, conseil de surveillance et directeur de cercle se mettent d'accord sur une succession féminine. À Thann, suite au départ du directeur en activité annexe en 1883, on préfère revenir à une direction féminine plutôt que de choisir, parmi le personnel du *Realprogymnasium*, un enseignant qui ne conviendrait pas.

Mais la direction masculine pour les petites écoles supérieures de filles conserve des partisans. Le cas de Thionville, en 1899, a déjà été cité. Il est symptomatique : quand on municipalise une école supérieure de filles en butte à d'importantes difficultés de recrutement, on choisit pour directeur un homme respecté dans la population pour ses fonctions de directeur ou de professeur à l'école secondaire de garçons de la localité, et dont on pense qu'il possède la force de caractère nécessaire pour surmonter les difficultés qui l'attendent. On a rencontré la même logique à Altkirch ou encore à Sélestat. Dans cette dernière ville, peu avant la municipalisation, le conseil de surveillance de l'école semi-

publique avait déjà envisagé de créer un poste de directeur à temps plein, mais il a dû y renoncer, faute de moyens suffisants.

A Bischwiller, quand on fusionne, en 1888, deux écoles privées supérieures de filles à direction féminine pour en faire une école semi-publique, on fait le choix d'un directeur en activité annexe : parce que la directrice d'institution qui pourrait prétendre à la direction de l'établissement fusionné est « peu sûre politiquement » et pour faire comme à Haguenau, le chef-lieu de cercle. On passera à la direction féminine une fois l'école stabilisée (1903), plus de dix ans après sa municipalisation (1890). À Sainte-Marie-aux-Mines, au départ de Mlle Müller en 1905, la municipalité décide de confier la direction de l'école municipale supérieure de filles au directeur de la *Realschule*, au titre d'une activité annexe : cette personnalité appréciée doit redonner un capital de sympathie à l'établissement. En 1906, on propose au nouveau directeur de la *Realschule* de poursuivre l'action de son prédécesseur à l'école supérieure de filles ; il refuse : on revient à la direction féminine.

Enfin, à l'école municipale de Haguenau, après le départ, en 1913, du Dr. Kruspe, directeur pendant près de trente ans, on reste à la direction masculine en activité annexe pour trois raisons : autorité ; économie des deniers de la Ville ; mauvais souvenirs laissés par les directions féminines des années 1870 et 1880. Le dernier argument montre qu'il faut compter avec l'histoire particulière de chaque établissement. Mais l'*Oberschulrat* n'est pas sur la même longueur d'onde que la municipalité. Il n'accepte la nomination du Dr. Schirer que provisoirement, car il considère que la direction de l'école supérieure de filles doit être exercée à plein temps.

On comprend que, du côté des hautes autorités scolaires, le temps investi dans l'école est le critère principal pour le choix de la direction, indépendamment du sexe du dirigeant. Mais il faut aussi tenir compte du contexte : en 1907, l'*Oberschulrat* n'a rien trouvé à redire au choix d'un directeur en activité annexe à Sélestat, probablement pour ne pas mettre en péril la municipalisation de l'établissement, à laquelle le changement de direction est lié.

Dans les grandes écoles supérieures de filles, la direction masculine n'est pas remise en cause. Une direction féminine est, de toute façon, impensable dans les établissements où exercent de nombreux enseignants masculins à temps plein. Elle aurait pu être envisagée à Colmar, au départ de la directrice Kuntz. On ne connaît pas les discussions qui ont conduit à son remplacement par le Dr. Tempel. On a probablement pensé, dans les bureaux de l'*Oberschulrat* comme à la mairie de Colmar, que la direction masculine augmenterait le prestige de l'établissement, en le rapprochant un peu plus du modèle des autres grandes villes, d'Alsace-Lorraine et du reste de l'Allemagne.

## (2) Tutelles masculines et rapports de force

Dans les écoles supérieures de filles comme dans les cours secondaires de jeunes filles, les directrices œuvrent généralement sous tutelle masculine. Dans le *Reichsland*, la manifestation la plus poussée de cette tutelle est la « direction technique » exercée à temps plein. On sait qu'elle fut très mal vécue par Mlle Armbruster, à Colmar, qui obtient finalement que la codirection masculine ne soit plus exercée qu'au titre d'une activité annexe<sup>6961</sup>. Cette surveillance, tout de même relativement contraignante, durera quelques années (1874-1878). Il existe d'autres formes de tutelle masculine. Ainsi, lors de la fondation d'une école supérieure de filles ou de sa conversion au modèle allemand, la directrice est assistée, pour l'élaboration des plans d'études, par le directeur de l'établissement secondaire de garçons de la localité et/ou par l'inspecteur scolaire du cercle (à Phalsbourg, en 1873, le directeur du collège établit un premier plan, qui ne convient pas ; l'inspecteur scolaire de cercle en rédige un nouveau).

Quant aux professeurs de l'enseignement secondaire masculin envoyés dans les écoles supérieures de filles en application du programme de von Möller, ils ont également

---

<sup>6961</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du *Reichsland* (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168, p. 125-127.

un rôle de surveillance. C'est pourquoi Mlle Fackler, dont l'école supérieure de filles sélestadienne ne perçoit aucune subvention de l'État, repousse, à la fin des années 1880, les offres répétées de collaboration formulées par un professeur du lycée : elle entend rester maîtresse chez elle. À l'école semi-publique de Forbach, fondée en 1872, le directeur du collège, qui a conçu le plan d'études, en contrôle la bonne application en donnant des cours d'allemand. Sans doute a-t-il quelque prétention à codiriger l'établissement : il se fâche avec la directrice. Le directeur de cercle donne raison à cette dernière.

Une forme de tutelle mieux acceptée, car épisodique, se trouve dans la fonction de conseiller que revêtent les inspecteurs scolaires de cercle. Elle semble avoir été exercée de façon particulièrement suivie par l'inspecteur scolaire Stiefelhagen, par exemple, à l'école semi-publique de Wissembourg dans les années 1870-1880 (il fait notamment confier quelques cours à deux instituteurs de la ville, qu'il charge surtout de remettre de l'ordre dans l'établissement : une tutelle dans la tutelle)<sup>6962</sup>. On attend de l'inspecteur scolaire Zimmerlich qu'il se montre un référent efficace pour sa fille, directrice de l'école semi-publique de Thann. Même les institutions congréganistes se soumettent volontiers à cette tutelle, quand elle est bienveillante : au décès de l'inspecteur scolaire Slawyk, les sœurs de Ribeauvillé du pensionnat de Rouffach se souviennent de sa sollicitude. Il est, d'ailleurs, plus simple pour un inspecteur scolaire de cercle d'avoir de l'ascendant sur une directrice plutôt que sur un directeur. Ainsi, en 1888, l'*Oberschulrat* décide le Dr. Rebender à se retirer de la direction de l'école semi-publique de Sarrebourg après que celui-ci a refusé une inspection ; un professeur de lycée n'allait quand même pas se soumettre au contrôle d'un ancien instituteur. Résultat : Sarrebourg passe à la direction féminine.

Un cas de tutelle masculine particulièrement délicat à gérer pour les directrices est celui des conseils de surveillance, qui peuvent s'avérer très intrusifs lorsque l'école supérieure de filles a été créée par un comité de parents constitué en association scolaire. L'exemple type des antagonismes qui peuvent surgir dans cette configuration est, parmi les écoles semi-publiques, le cas hagenovien. Deux directrices ont usé leurs forces à lutter contre le conseil de surveillance. Le conflit se règle, en 1885, par la nomination d'un

---

<sup>6962</sup> ETTWILLER Éric, « La "höhere Mädchenschule" de Wissembourg (1872-1918) », *L'Outre-Forêt*, 2013/II, n°162, p. 11-32, p. 15-16.

directeur en activité annexe à la tête de l'établissement. On peut émettre l'hypothèse que les brèves directions féminines qu'a connues l'école semi-publique de Sélestat autour de 1900 sont également dues au poids écrasant du conseil de surveillance, seul interlocuteur de la Ville dans les démarches pour obtenir la municipalisation. À l'école privée supérieure de filles de l'association scolaire de Saint-Avold, Mlle Ammann, arrivée en 1904, quitte la direction en 1906 après que des membres de ladite association, dont le pasteur de la ville, sont intervenus dans ses cours<sup>6963</sup>. La valse des directrices qui suit son départ laisse supposer le maintien de relations difficiles. Autre école privée tenue par une association de parents, l'Union des Familles, à Strasbourg, est le théâtre d'une âpre lutte de pouvoir à la fin des années 1880.

Dans l'enseignement privé congréganiste, le curé de la localité, l'aumônier de la communauté, voire le supérieur de la congrégation (Adoration Perpétuelle de Bellemagny) peuvent exercer une influence. Influence combattue par les autorités scolaires dans le cas du curé Fistié à Bouzonville. Il faut aussi se soumettre aux injonctions épiscopales – de Strasbourg et de Metz – sur la fréquentation des établissements, que les autorités religieuses veulent exclusivement catholique. Du côté protestant, le pasteur Magnus conserve un regard attentif sur l'école supérieure de filles de Bischheim qu'il a cédée, en 1885, à son ancienne élève Mlle Bechtoldt (les lettres que nous avons citées témoignent du maintien de son intérêt par l'établissement) ; on imagine la directrice sensible à ses avis. On devine l'institution Saigey, à Strasbourg, sous la coupe des pasteurs. À l'Auguste-Viktoria-Stift, la direction repose officiellement dans les mains de Mme Hoffet, mais c'est son époux qui guide Guillaume II lorsque l'empereur, séjournant au château d'Urville, visite l'institution (le pasteur Hoffet n'obtient qu'en 1912 le titre de directeur de l'école normale supérieure annexe). Le Bon-Pasteur offre l'exemple d'une codirection homme-femme des plus harmonieuses : « mon cher et valeureux *Konrektor* », écrit Lucie Berger dans la lettre qui demande pour le Dr. Nieden le titre entier de directeur<sup>6964</sup>.

Dans l'académie de Nancy, la directrice de cours secondaires de jeunes filles doit composer avec le personnel enseignant de l'établissement secondaire masculin de la

---

<sup>6963</sup> ETTWILLER Éric, « Entre sœurs et pasteurs: l'enseignement secondaire des filles à Saint-Avold pendant la période du *Reichsland* », *Le Cahier du Pays naborien*, 2011, n°25, p. 58-84, p. 77.

<sup>6964</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 09.02.1898.

localité. À Remiremont, au milieu des années 1880, « lorsque quelques difficultés s'élèvent ou qu'il y a une question à trancher », Mlle Journet « réunit les professeurs pour en conférer avec eux ». C'est donc une direction collégiale. Difficile pour la directrice, dans ces conditions, d'imposer son autorité. En juin 1887, Mlle Journet écrit à l'inspecteur d'académie des Vosges<sup>6965</sup> :

J'ai déjà fait à M. Deyssignolles des observations sur sa manière d'enseigner, trop élevée et manquant d'ordre. Jusqu'à présent, ces observations n'ont pas produit grand effet et ma première tentative a eu de si mauvais résultats que je n'ai pas encore osé me risquer une seconde fois. Les observations que j'avais faites, en particulier, à M. Deyssignolles ont été commentées par lui en classe et devant moi, ce qui a été d'un assez mauvais effet parmi les élèves. J'essaierai pourtant encore une fois de lui faire changer de système.

En 1898, la même directrice se plaint d'un professeur du collège qui a refusé de faire classe « sous le prétexte qu'il aimait mieux aller se promener (sic) » : « De plus, il n'a fait aucune de ses trois classes de cette semaine, ayant, à mon insu, prié Mlles Tocquart et Colin, dont les élèves composent la majeure partie de cette classe, de ne pas les envoyer aux cours ». « C'est assez son genre », remarque l'inspecteur d'académie, qui lui demandera des explications. Mais on doute que l'enseignant aurait agi de la même façon avec son principal. Au crépuscule du XIX<sup>e</sup> siècle, les relations entre le personnel du collège de Bruyères et Mme Gabriel, la directrice en activité annexe des cours secondaires, sont détestables. Pour le maire de la ville, la cause en est que les professeurs n'accepteraient pas l'autorité d'une simple institutrice ; il souhaite remédier au problème par la nomination d'une directrice à temps plein qui soit « professeur femme de l'enseignement secondaire » ; les finances de Bruyères ne le permettront pas.

La tutelle masculine sur les directrices (et les enseignantes) de l'enseignement public s'exerce, du côté français, plus fortement que du côté allemand. En effet, l'administration scolaire française, administration d'État, fonctionne avec un système de notices individuelles annuelles, totalement inconnu dans le *Reichsland*, où les directrices sont des fonctionnaires municipaux. La directrice d'un collège ou d'un lycée est donc

---

<sup>6965</sup> ADMM W657/65bis, Mlle Journet à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 07.06.1887.

inspectée chaque année, par ses deux supérieurs locaux : l'inspecteur d'académie et le recteur d'académie.

Il arrive qu'un inspecteur d'académie prenne une part active à l'organisation d'un établissement. C'est ce que fait celui des Vosges au collège de jeunes filles de Remiremont au courant de l'année scolaire 1938/39 : « Mlle Genvot [la directrice] ne donne pas, cette année, d'heures d'enseignement. Elle a, au surplus, sept heures supplémentaires de latin inemployées. Une sérieuse révision des horaires s'impose, que j'ai entreprise, et qui pourra libérer ces heures supplémentaires et d'autres peut-être ». Les appréciations portées sur les notices individuelles sont parfois empreintes d'une certaine condescendance ; dans certains cas, relativement rares, celle-ci est mâtinée de misogynie. Le recteur écrit ainsi, dans l'appréciation qu'il fait de Mlle Genvot en 1938/39 : « Bon fonctionnaire ordinaire. Comme toutes les femmes, a ses "marottes". Pas de moyens termes. Aime ou déteste les gens. Il en résulte quelquefois des heurts. Je constate cependant que Mlle Genvot est plus calme ». Aux inspections de l'inspecteur d'académie et du recteur s'ajoutent les fréquentes inspections des inspecteurs généraux, qui écrivent souvent autant sur une directrice que le Dr. Luthmer, *Oberschulrat* en Alsace-Lorraine, sur un établissement.

Mentionnons, enfin, un phénomène rare, observable uniquement dans la partie française de l'étude : la direction féminine d'un établissement secondaire mixte. Dans l'enseignement public, elle ne se rencontre que pendant la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de fusion de collèges de garçons et de filles et d'absence du principal. Ainsi, à Toul, à la rentrée 1941, on place Mlle Dehaye à la tête de l'établissement mixte. La directrice peinait déjà à gouverner le collège de jeunes filles ; elle ne se fait guère à sa nouvelle tâche, dont elle est relevée dès janvier 1942. La voilà simple professeur dans l'établissement. Le recteur remarque, au printemps<sup>6966</sup> : « Elle est de très bonne tenue morale, d'un grand dévouement. Mais elle a manqué d'autorité pour mener les garçons du collège mixte, ayant eu l'habitude de n'être en contact qu'avec des jeunes filles. Il faut la replacer dans un collège de jeunes filles et non pas la laisser dans un collège mixte ».

---

<sup>6966</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, dossier Dehaye, appréciation du recteur de Nancy, 03.05.1942.

Une autre expérience de direction féminine d'un collège mixte se déroule à la même époque, dans le même département : à Lunéville, entre avril 1940 et l'été 1943. Les débuts de Mme Jacquier sont difficiles. En février 1941, l'inspecteur d'académie note : « Mme Jacquier a accepté la très lourde charge de diriger les deux collèges et les EPS de Lunéville. Son autorité sur les professeurs du collège de garçons laisse à désirer ; les jeunes gens ne sentent pas une main assez ferme. Mme Jacquier est consciencieuse, elle aurait besoin d'être bien secondée, afin de ne pas être débordée par un service trop lourd pour elle ». Le recteur remarque en avril 1941 : « Fait un réel effort pour assurer la discipline : de grands progrès en ce sens de mois en mois ». Au final, la directrice s'acquitte « brillamment » de sa tâche.

Durant l'entre-deux-guerres, l'établissement mixte d'Audun-le-Tiche, en Moselle, a aussi connu une direction féminine.

Il serait intéressant d'étudier les relations entre enseignants et enseignantes dans un établissement où des hommes travaillent au titre de leur activité principale (donc, dans le *Reichsland*). Mais les sources manquent. Signalons que dans les locaux de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg inaugurés en 1902, il y a une salle des professeurs pour les hommes et une autre pour les femmes<sup>6967</sup>. Hommes et femmes forment donc deux corps enseignants distincts. À Wissembourg, au milieu des années 1880, après avoir relevé des problèmes de discipline, l'inspecteur scolaire de cercle réunit la directrice et les deux enseignantes de l'école supérieure de filles, sans les instituteurs de l'extérieur employés dans l'établissement, « afin de pouvoir parler de manière plus ouverte », précise-t-il<sup>6968</sup>. L'étude des origines nationales du personnel féminin en Alsace-Lorraine montrera une distorsion avec le personnel masculin à temps plein : l'élément autochtone est davantage présent chez les femmes ; d'où le maintien, pendant longtemps, de la conversation française entre les enseignantes de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse.

---

<sup>6967</sup> AMS 2MW588, Mlle Belugou au maire de Strasbourg, 20.01.1920.

<sup>6968</sup> ETTWILLER Éric, « La "höhere Mädchenschule" de Wissembourg (1872-1918) », *L'Outre-Forêt*, 2013/II, n°162, p. 11-32, p. 30.

### (3) L'homme enseignant chez les filles

Dans l'Allemagne wilhelminienne, l'enseignement secondaire des filles est idéalement confié à des hommes, qui règnent sur les grandes classes des écoles supérieures de filles les plus importantes du pays. En France, c'est l'idéal inverse qui domine, à savoir l'enseignement des filles confié aux femmes. C'est la doctrine des autorités scolaires de la Troisième République, comme on le vérifie localement avec cette discussion de 1911, relative à la transformation en collège des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont : le maire explique en commission que, « des divers entretiens qu'il eut soit avec l'inspecteur, soit avec le recteur d'académie, il ressort que l'enseignement donné à des jeunes filles par des femmes leur est beaucoup plus profitable que s'il leur est donné par des professeurs hommes, abstraction faite de la valeur personnelle des uns et des autres »<sup>6969</sup>. Au conseiller Mougin, qui « estime que l'enseignement donné aux cours secondaires de Remiremont par des professeurs hommes du collège semble devoir infirmer ce jugement », Mlle Tocquard, qui participe à la réunion, rétorque qu' « Remiremont, à côté de l'enseignement donné par des professeurs, il faut placer l'éducation des jeunes filles faite par le personnel féminin de son institution ».

Pourquoi enseigner dans l'enseignement secondaire féminin quand on est un homme ? Opportunité de carrière, pour les enseignants à temps plein dans les écoles supérieures de filles<sup>6970</sup>. Pour les enseignants en activité annexe, donner des cours à côté de son activité principale procure un revenu complémentaire. On sait que Paul Missenard, qui enseigne aux cours secondaires d'Épinal dans les années 1880, puis aux cours secondaires de Mirecourt dans les années 1900, connaît des difficultés financières. Le complément de revenu peut également être un complément de pension. Edmond Eckert, professeur d'écriture retraité du lycée de Strasbourg, s'en assure un qu'on imagine appréciable en

---

<sup>6969</sup> AMRe 1R2, commission de l'Instruction publique de la Ville de Remiremont, compte-rendu de la réunion du 13.12.1911.

<sup>6970</sup> Helene Lange « pensait que la plupart des hommes qui prenaient des postes dans les écoles de filles le faisaient uniquement parce qu'ils n'en trouvaient pas dans les lycées » (ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 152).

donnant simultanément des cours de calligraphie dans quatre écoles privées supérieures de filles.

Une activité aussi poussée témoigne nécessairement d'une certaine accointance pour l'enseignement féminin. On peut conclure la même chose pour Paul Besson, qui a donné des cours de sciences naturelles, à côté de son activité principale dans l'enseignement secondaire masculin, dans sept écoles privées supérieures de filles, à Mulhouse et à Strasbourg. Albert Grün donnait des cours d'allemand dans différents pensionnats de filles de Strasbourg depuis longtemps avant l'annexion de 1871 ; c'est tout naturellement qu'il intègre le corps des enseignants de l'école municipale supérieure de filles ouverte en 1875.

Des enseignants peuvent également s'intéresser à l'enseignement secondaire féminin pour des raisons familiales : ils ont des filles et se préoccupent de leur instruction. Il y a peut-être aussi, dans certains cas, la volonté de placer une enfant. En 1883, à la fondation des cours secondaires d'Épinal, le principal Douliot est délégué à la direction, tandis que Mlle Douliot, professeur à l'école normale d'institutrices, est chargée d'un certain nombre de leçons. En 1886, l'inspecteur scolaire retraité Obrecht, nommé directeur de l'école Dollfus à Mulhouse, y appelle deux filles enseignantes.

Enseigner dans des classes de filles demande un comportement particulier. En 1880, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg souhaite se défaire d'un enseignant, « dont l'activité antérieure fut entièrement consacrée à des écoles de garçons » et qui ne convient pas dans son établissement « au point de vue de la discipline »<sup>6971</sup>. Il le verrait plutôt dans une *Realschule*. En juin 1887, la directrice des cours secondaires de Remiremont se plaint d'un professeur dans son rapport hebdomadaire : « Je ne suis pas très satisfaite de la façon dont M. Deyssignolles fait son cours dans la division élémentaire. Il est consciencieux, mais il n'a pas le tact et le savoir-vivre nécessaire pour faire une classe de jeunes filles »<sup>6972</sup>. À l'inspecteur d'académie qui

---

<sup>6971</sup> ADBR 34AL1342, le président de Basse-Alsace au ministère pour l'Alsace-Lorraine, 07.06.1880.

<sup>6972</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de Mlle Journet, 04.06.1887.

lui propose d'intervenir, la directrice répond par la négative<sup>6973</sup> : « M. Deysignolles n'a jamais rien dit qui ne soit parfaitement convenable ; seulement, tantôt il traite ces jeunes filles comme des camarades, ce qui amène la familiarité et le désordre, tantôt il est d'une sévérité exagérée. Il m'est impossible de quitter la classe une minute pendant que M. Deysignolles est là ».

Car les directrices surveillent les cours de messieurs les professeurs. Une situation impensable dans le *Reichsland* : l'*Oberlehrer* Moll renonce à donner des leçons à l'école de Mlle Fackler quand cette dernière y met comme condition la présence d'une surveillante. On trouve pourtant des « chaperonnes » en Vieille-Allemagne, au Katharinenstift à Stuttgart jusqu'en 1888 et au Sophienstift à Weimar jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>6974</sup>. Les autorités scolaires du *Reichsland* évitent, quand il s'agit d'autoriser un enseignant à exercer une activité annexe dans une école supérieure de filles, les jeunes professeurs célibataires.

Comment l'enseignant homme est-il vu par ses élèves ? Le directeur Nieden, au Bon-Pasteur, laisse surtout le souvenir d'une haute stature morale, d'un guide spirituel. Dans l'entre-deux-guerres, M. Kocher, qui enseigne le latin dans le même établissement, alors Collège Lucie Berger, effraie ses élèves « avec sa voix tonitruante » et « sa barbe rousse » ; mais l'ancienne élève qui évoque ce souvenir ajoute : « il sut nous faire travailler ». D'ailleurs, inspirer la peur à son auditoire n'est pas un privilège de l'enseignant masculin. A contrario, un homme peut voir son autorité (disciplinaire ou intellectuelle) contestée dans une classe de filles. Souvenons-nous d'un cours d'histoire un peu houleux à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, dans la classe du Dr. Christensen.

---

<sup>6973</sup> ADMM W657/65bis, Mlle Journet à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 07.06.1887.

<sup>6974</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 41.

#### (4) La femme enseignant chez les garçons

Il est courant de trouver des institutrices dans les petites classes des lycées et collèges de garçons en France, que cela soit dans l'académie de Nancy ou dans l'académie de Strasbourg refondée en 1918. Ce phénomène, connu pour l'enseignement primaire<sup>6975</sup>, n'entre pas dans une étude sur l'enseignement secondaire des filles (ou alors à la marge, pour les carrières de Mme Bour-Letailleur, Mlle Fonlupt, Mlle Gigand, Mlle Hergat, Mlle Eva Muller, Mlle Thomas, Mlle Triomphe, Mlle Varnier ; Mme Candau-Lamaignère demande, en 1919 et en 1920, « un poste de maîtresse primaire dans un établissement secondaire de garçons ou de jeunes filles d'Alsace »). Ce qui, en revanche, présente un intérêt dans le cadre d'une telle étude est l'emploi dans des classes secondaires de garçons d'enseignantes normalement destinées à des classes secondaires de filles.

Les premières expériences, dictées par les circonstances, sont menées pendant la Première Guerre mondiale. Le principal du collège de garçons de Toul rapporte, en mai 1915 : « Pour compléter l'enseignement, M. le recteur a bien voulu autoriser Mme Castelle, Milles Mangin, Boizot et Liotard à faire des cours au collège de garçons », à savoir : « Mme Castelle, huit heures de physique et chimie ; Mlle Liotard, onze heures de sciences ; Mlle Boizot, neuf heures d'histoire et géographie ; Mlle Mangin, directrice, une heure d'histoire naturelle ». Le recteur note en juin 1916 que Mlle Mangin « aide même, pour la physique, à la préparation du baccalauréat au collège de garçons ». Mlle Dominé, professeur au collège de jeunes filles de Toul, avait effectué un court remplacement au collège de garçons à la rentrée 1914 ; en 1917, elle y assure l'enseignement de la philosophie. À Neufchâteau, à la fin de la guerre, Mme Lorans pallie le manque de personnel au collège de garçons tout en continuant son enseignement au collège de jeunes filles. À Nancy, Mlle Fontaine, du lycée de jeunes filles, « accepte de fort bonne grâce des tâches supplémentaires (école primaire supérieure, puis lycée de garçons, et aussi baccalauréat des jeunes filles) », note le recteur en mars 1917. Mlle Levaque œuvre dans

---

<sup>6975</sup> CHANET Jean-François, « Des institutrices pour les garçons. La féminisation de l'enseignement primaire en France des années 1880 aux années 1920 », *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p. 171-193. Dans l'académie de Nancy, les postes d'adjoints dans les écoles primaires de garçons sont fréquemment occupés par des femmes (notamment en Meurthe-et-Moselle) pendant l'entre-deux-guerres (*Ibid.*, carte p. 190).

les deux collèges de Saint-Dié (qui fonctionnent comme un seul établissement à la fin de la guerre<sup>6976</sup>), puis dans les deux collèges d'Épinal.

Mais ce ne sont là que des concours de circonstance, manifestations d'entraide entre les deux établissements du secondaire public d'une même ville. Dans de nombreux autres cas, on a nommé des femmes pour remplir dans la durée un poste de professeur dans l'enseignement secondaire masculin. Au début de la guerre, Mlle Coupigny, du collège de jeunes filles de Saint-Dié, s'est vu confier les cours de philosophie au collège de garçons de la ville ; après un passage par le lycée de jeunes filles de Nancy, la voilà nommée au collège de garçons de Remiremont en octobre 1915 ; à la même date, Mlle Heymès est déléguée dans le même établissement : les deux enseignantes ne retrouvent le collège de jeunes filles de Saint-Dié que quatre ans plus tard. Mlle A. Genvot a quitté, à la rentrée 1914, le collège de jeunes filles de Saint-Dié pour le collège de garçons de Mirecourt ; elle enseigne ensuite, de 1916 à 1919, au collège de garçons d'Épinal. À la rentrée 1916, Mlle Huin quitte le collège de jeunes filles de Remiremont pour le lycée de garçons de Guéret. En avril 1917, Mlle Julien quitte le collège de jeunes filles de Mirecourt pour le collège de garçons de Remiremont. Le lycée de garçons de Bar-le-Duc accueille dans son corps enseignant plusieurs femmes de l'académie : Mme Lemaire-Proth, répétitrice au collège de jeunes filles de Verdun, en octobre 1915 ; Mlle Roux, professeur d'allemand du même établissement, en janvier 1916 ; Mlle Daval, institutrice du même établissement, en mai 1916 ; Mlle R. Dosmond, à la rentrée 1918, qui a enseigné précédemment durant une année au lycée de jeunes filles de Nancy.

Phénomène déjà relevé par Françoise Mayeur<sup>6977</sup>, on n'hésite pas à affecter dans des collèges et des lycées de garçons des jeunes femmes qui débutent leur carrière dans l'enseignement public français ; dans le *Répertoire* (ANNEXE 3), se trouvent dans ce cas : Mlle Arlin (future directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau), Mlle Brunet (future directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse), Mlle Didelon, Mlle Goblot, Mlle Guyat, Mlle Henriette Iung, Mlle Laval, Mlle Lejault, Mlle Parret (future directrice du

---

<sup>6976</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de Saint-Dié, oct. 1918 : « Comme l'an dernier, le personnel du collège de garçons nous prête son concours et nos collaboratrices, de leur côté, mettent leur savoir et leur dévouement à la tâche mixte qui leur est confiée ».

<sup>6977</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 399.

collège de jeunes filles de Verdun), Mlle Prentout<sup>6978</sup>, Mlle Jeanne Quéprotte, Mlle Wheatcroft (future directrice du lycée de jeunes filles de Strasbourg).

Après la fin de la guerre, on continue d'affecter des femmes dans des établissements secondaires de garçons : Mlle Triaud est nommée au lycée d'Angoulême en décembre 1918 (premier poste) ; Mlle Parret au collège de Calvi en novembre 1919 ; Mlle Guyat au collège d'Arbois en janvier 1920 ; Mlle Laval au collège de Toul à la rentrée 1920 ; Mlle Villary au collège de Verdun en janvier 1921 (premier poste) ; Mlle Roullin au collège de Fougères en novembre 1921 (premier poste) ; Mlle Jacobi au collège de Briançon en octobre 1923 (premier poste, et les deux suivants seront également des collèges de garçons, à Longwy et à Montargis) ; Mlle Seiler au collège de Soissons à la même date (premier poste) ; Mlle Jacquier au collège de Gray à la rentrée 1924 (premier poste, et le suivant sera également un collège de garçons, à Poligny)<sup>6979</sup>. Quant à Mlle Siredey, nommée au collège de jeunes filles de Neufchâteau à l'automne 1919, elle donne – comme Mme Lorans, à laquelle elle succède – quelques cours au collège de garçons de la ville, en échange de quoi deux professeurs de cet établissement interviennent au collège de jeunes filles.

On repère également, dans le *Répertoire* (ANNEXE 3), des affectations dans des établissements secondaires de garçons dans les années 1930, dont un certain nombre au collège de Commercy : Mlle Mayer (1936), Mlle Bailly (1937), Mme Lenoir-Fairise (1939). Mlle Schiff est nommée comme remplaçante d'une autre enseignante au lycée de Bar-le-Duc en novembre 1935. Mme Baruch-Netter est nommée au collège de garçons d'Épinal en octobre 1939, mais elle retrouve le collège de jeunes filles de cette ville un mois plus tard. Hors de l'académie de Nancy, Mme Coudert-Lebard, ancien professeur du collège de jeunes filles d'Épinal, est nommée au lycée (de garçons) d'Angoulême à la rentrée 1931 ; elle y reste pendant une année, avant de retrouver le collège de jeunes filles de cette ville. À Colmar, en janvier 1933, Mme Aubenas-Regnault « partage ses heures de

---

<sup>6978</sup> AN F<sup>17</sup> 25657, dossier Prentout, le recteur de Caen au printemps 1917 : « ma pensée, en quittant sa classe, était que cette jeune fille pourra sans aucun inconvénient être conservée après la guerre dans un établissement de garçons ». Mlle Prentout est alors au collège de garçons de Bayeux, le troisième établissement de sa carrière, après les collèges de garçons de Sées et de Vire.

<sup>6979</sup> AN F<sup>17</sup> 28155, dossier Jacquier, le principal du collège de Gray en février 1925 : « Poste de début. Très bon effet au point de cet enseignement. Peut-être a-t-elle été un peu débordée ce trimestre au point de vue discipline par les élèves des classes supérieures, mais ce fut vite enrayé ».

service entre le lycée de jeunes filles et le lycée Bartholdi », rapporte la directrice du premier établissement.

La Seconde Guerre mondiale provoque la nomination d'un grand nombre d'enseignantes des lycées de jeunes filles de l'académie de Strasbourg dans des établissements secondaires de garçons, lycées et collèges de l'Intérieur, mais aussi collèges alsaciens (parmi les enseignantes qui ont des attaches solides dans la région). Le *Répertoire* (ANNEXE 3) permet la recension des enseignantes suivantes (avec les répétitrices, sans les maîtresses primaires) : Mlle Amiot, Mme Aubenas-Regnault, Mme Basler-Laxenaire, Mlle Bernard (Lucie Aubrac), Mlle Brédillet, Mme Brossart-Hossenlopp, Mme Callot-Lieb, Mme Dachert-Gounelle, Mlle Dietz, Mme Dufet-Wehrin, Mlle Fournier, Mme Guibillon-Reillat, Mme Hamm-Artopoeus, Mme Hatt-Trocmé, Mlle Hausser, Mlle Jauson, Mlle Kirchner, Mlle Lapointe, Mme Letalon-Sigwalt, Mme Mehl-Kubler, Mme Néel-Hourticq, Mme Ollivier-Bernard, Mlle Pasquet, Mlle Robert, Mme Rouillet-Regord, Mlle Souron, Mme Treussard-Grand, Mlle Tronchon et Mlle Wehrin du lycée de Strasbourg (ville évacuée en 1939) ; Mme Duval-Limacher, Mlle Hamiaux, Mlle Joray, Mme Lipman-Willard, Mlle Marcantoni, Mlle Neuville, Mlle Rieber et Mlle Siffert du lycée de Mulhouse ; Mlle Gérard, Mlle Grad, Mme Herzog-Eidenschenck, Mlle Quiquandon, Mlle Spindler, Mlle Thourot et Mlle Weniger du lycée de Colmar ; Mme Bertrand-Didelon et Mlle Prentout du lycée de Metz (non exhaustif).

Les nominations dans des établissements secondaires masculins ont aussi concerné le personnel administratif (économat, surveillance générale) : Mlles Combette, Fonlupt, Four, G. Lagarce, Truchot. Mlle Tellier, nommée à La Baule, y dirige les économats des lycées annexes de jeunes filles et de garçons.

Enfin, dans l'académie de Nancy, Mme Chèvre-Béasse quitte le collège de jeunes filles de Verdun pour une délégation au lycée de garçons de Laval ; elle est nommée au collège de garçons de Fougères l'année suivante. Mlle Dettweiler, maîtresse primaire au collège de jeunes filles de Verdun, devient adjointe d'économat au lycée de garçons de Nancy. Mme Provent-Roullin, voyant son poste au collège de jeunes filles de Toul supprimé par la fusion des deux collèges de la ville, est nommée, en octobre 1940,

professeur de mathématiques au lycée de Bar-le-Buc ; en janvier 1942, elle devient professeur de sciences naturelles au collège mixte de Neufchâteau.

A l'instar des hommes, qui s'adaptent plus ou moins bien à l'enseignement secondaire féminin, les femmes surmontent plus ou moins bien le fait de s'adresser à un auditoire d'un autre sexe. Le recteur de Lyon note en 1919 que Mlle Wheatcroft « a établi et maintenu sans peine son autorité sur des garçons » au lycée de Saint-Étienne<sup>6980</sup>. Le recteur de Nancy note en mai 1915, pour dire la valeur de Mlle Coupigny, qu' « on n'a pas craint de lui confier, un moment, l'enseignement de la philosophie au collège de garçons » de Saint-Dié, mais il remarque aussi que le poste de professeur d'histoire qu'on vient de lui donner au lycée de jeunes filles de Nancy « lui convient mieux ». Qu'est-ce qui convient mieux : la matière ou l'auditoire féminin ? Sûrement la matière, car si Mlle Coupigny avait montré des signes de malaise face à un public masculin, on ne l'aurait sûrement pas envoyée, par la suite, au collège de garçons de Remiremont. À Toul, Mlle Dominé se montre très à l'aise comme professeur de philosophie au collège de garçons, où « elle gouverne sa classe avec toute l'autorité désirable », note l'inspecteur d'académie en mars 1917. Le recteur renchérit : « C'est bénévolement et par goût qu'elle a accepté de donner l'enseignement de la philosophie au collège de garçons, mais nous tâcherons de la rétribuer ».

Dans d'autres cas, l'expérience de l'enseignement secondaire masculin est un échec. En janvier 1931, le principal du lycée (de garçons) de Verdun écrit au sujet de Mlle Lauvrière : « Déléguée, chargée du latin en cinquième et sixième, de l'anglais en quatrième A. Fait ce qu'une grande timidité lui laisse faire ; s'applique du moins à donner régulièrement des tâches qu'elle corrige régulièrement. Sera mieux à sa place dans l'enseignement féminin »<sup>6981</sup>. Condamnée, par la Seconde Guerre mondiale, à terminer sa

---

<sup>6980</sup> AN F<sup>17</sup> 25610, dossier Wheatcroft, le recteur de Lyon au ministre de l'Instruction publique, juin 1919.

<sup>6981</sup> Jeanne Lauvrière est née à Saint-Ebrémond-de-Bonfossé (Manche) en 1901, fille d'un directeur d'école publique ; mariée à Cherbourg en 1931 avec Pierre Louis Eugène Félix Lepaysant, professeur au lycée de garçons de cette ville ; deux enfants, nés en 1932 et 1939. DFES (juill. 1918), baccalauréat latin, langues, philosophie (juill. 1920) et licence ès lettres en anglais (mars 1928) à Caen. Suppléante au collège de Coutances (janv. 1928) puis à celui de Mortain (avr.-juin 1928). En décembre 1928, elle est déléguée dans les fonctions de professeur de lettres et grammaire au lycée de garçons de Verdun. Elle enseigne ensuite au lycée de garçons de Brest (1931/37), au lycée de jeunes filles de la même ville (1937/41), au collège de jeunes filles de Coutances (1941/47), avec interruption de quelques mois au collège de garçons de la même ville

carrière à l'Intérieur, Mlle Weniger, professeur d'allemand du cadre local au lycée de jeunes filles de Colmar, ne se fait pas au poste de professeur d'anglais qui lui a été confié au lycée (de garçons) de Gap, en octobre 1939 ; quatre mois après son arrivée, le proviseur écrit : « Mlle Weniger est en congé pour raison de santé depuis le 3 novembre 1939. Elle a donc enseigné ici à peine plus de deux semaines. Ayant affaire pour la première fois à des garçons, elle s'est heurtée à une mauvaise volonté qu'elle n'a pas su dominer, faute de temps, peut-être, et faute aussi de résistance physique. Dans son intérêt et dans l'intérêt général, il faudrait lui redonner un poste dans l'enseignement féminin ». Elle part à la retraite à la fin de l'année 1940/41, pendant laquelle elle était en congé sans traitement, pour raisons de santé.

Du côté de l'enseignement privé dans l'académie de Nancy, remarquons, à Nancy même : une directrice de pensionnat primaire de filles qui se reconvertisse dans un externat de petits garçons (Mme Mangin-Sizaret) et une enseignante d'école de garçons qui finit par diriger des cours secondaires de filles (Mlle Gédéon) ; à Épinal, une directrice de l'école secondaire de filles de la Ligue de l'Enseignement qui devient institutrice au collège de garçons (Mlle Gatty). Il n'est, en aucun cas, question d'une intervention dans l'enseignement secondaire masculin.

Côté allemand, les femmes n'enseignent pas dans les établissements secondaires de garçons, pas même, semble-t-il, dans les petites classes. C'est ce qu'il appert de la lecture de notre *Dictionnaire* (ANNEXE 2), qui mentionne plusieurs cas d'enseignantes dans des écoles élémentaires ou moyennes de garçons, mais aucun cas dans une école secondaire. Seule exception relevée : Mlle Heyer, l'année précédant sa nomination au Bon-Pasteur à Strasbourg, a enseigné dans une école privée supérieure *mixte* en Silésie. La confrontation à l'enseignement secondaire masculin, parmi les enseignantes recensées, se fait par le biais du préceptorat. Se sont occupées de garçons, dans ce cadre : Mlles Benz, Johanna Brieden, Marie Buhl, Fenner, Helene Gasser, Cécilie Lang, Sophie Levy, Libolt, Ida Link, Johanna Metz, Ottilie Miesch, Moeller, Emma Rapp, Reiff, Else Roos, Julia Emma Schatzmann, Sprenger, Georgette Stahl, von Zitzewitz, Zoelch.

---

(1945/46), et finalement au lycée de jeunes filles de Rennes (1947/57). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1956/57 (AN F<sup>17</sup> 26898, dossier personnel).

La fonction est exercée à l'étranger dans plusieurs cas ; quand elle est exercée en Allemagne, la prise en charge des garçons se limite souvent à préparer leur entrée au lycée. Des préceptrices ont-elles également instruit des garçons en Lorraine française ? Sans doute, mais les sources, plus limitées, ne permettent pas de répondre à cette question.

## 2. Identités du personnel féminin

Trois aspects d'une identité héritée peuvent être pris en considération : l'origine géographique, l'origine sociale et l'origine confessionnelle.

La dernière de ces trois composantes identitaires, qui, par définition, ne présente d'intérêt que pour les enseignantes laïques, ne sera pas étudiée ici : d'une part, parce que les données concernant la partie française de notre étude sont beaucoup trop lacunaires (la question confessionnelle a, par ailleurs déjà été abordée par Françoise Mayeur<sup>6982</sup>) ; d'autre part, parce que les données concernant le *Reichsland* doivent, avant tout, servir à étudier les équilibres confessionnels dans les établissements publics et semi-publics, là où ces équilibres représentent, pour les autorités scolaires et municipales, un enjeu de communication vis-à-vis du public. Cet aspect fondamental de l'histoire des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine est déjà apparu, par la force des choses, dans les monographies. Établir des statistiques confessionnelles regroupant toutes les enseignantes laïques du *Reichsland* n'aurait pas de sens. Il s'en dégagerait une majorité de protestantes s'expliquant par l'importance de l'enseignement congréganiste chez les catholiques. Ces statistiques générales ne rendraient pas compte de la réalité des personnels enseignants dans les établissements : majorité, plus ou moins écrasante, de protestantes dans l'enseignement privé protestant ou d'inspiration protestante (Bischheim, Courcelles-Chaussy, Dorlisheim, Saint-Avold et, à Strasbourg, Bon-Pasteur, Boegner, Saigey, Schmutz, etc.) et, à l'inverse, majorité de catholiques dans les établissements privés

---

<sup>6982</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, p. 364-371.

d'inspiration catholique que sont l'École Mury à Strasbourg et l'École Saint-Charles à Thionville.

On se restreindra donc ici à étudier, dans un premier temps, les origines géographiques et, dans un second temps, les origines sociales des enseignantes dans le *Reichsland*, d'une part, et dans les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940), d'autre part. La quantité et la nature de nos données diffèrent grandement selon qu'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la frontière franco-allemande. Pour le *Reichsland*, le personnel de la plupart des écoles supérieures de filles, qu'elles soient publiques, semi-publiques ou purement privées, est recensé à un degré proche de l'exhaustivité. La conservation de nombreux renseignements personnels (à commencer par les *curriculum vitae* fournis aux autorités) dans les dossiers tenus par la haute administration scolaire alsacienne-lorraine pour chaque école supérieure de filles a permis de relever de très nombreuses données sur les origines des enseignantes, qui font accéder à l'identité d'une proportion tout à fait significative d'entre elles, à l'échelle du *Reichsland* comme à l'échelle de la plupart des établissements. Pour les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940), notre connaissance numérique du personnel est très variable. Elle est généralement bonne pour les établissements publics, avec entre 150 et 200 individus des deux sexes recensés pour les lycées de Nancy, de Strasbourg et de Mulhouse. Par contre, l'organisation de l'administration scolaire française rend compliquée une connaissance qualitative du personnel – celle qui nous intéresse ici – pour un grand nombre d'individus.

Le personnel des établissements privés des deux académies précitées n'est connu que de manière extrêmement lacunaire. Les données recueillies se résument parfois à un nom de directrice, parfois à une liste fournie lors d'une procédure de demande d'autorisation, avec pour conséquence que très peu d'individus ont pu être recensés. Paradoxalement, leur identité nous est relativement mieux connue que celle du personnel de l'enseignement public, puisque la mention d'un nom dans un dossier d'ouverture est généralement accompagnée d'un lieu et d'une date de naissance. Les fragments réunis permettent tout de même, dans certains cas, de se former quelque idée de la composition d'un personnel enseignant. Le Pensionnat de Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz constitue une exception, en ce que son personnel enseignant durant l'entre-deux-

guerres a pu être quasi intégralement reconstitué, grâce aux états annuels de l'établissement, conservés aux archives de la congrégation. Il faut, enfin, préciser que plusieurs archives congréganistes n'ont pas été consultées, notamment celles des Sœurs de la Doctrine Chrétienne et des chanoinesses de Saint-Augustin de la congrégation Notre-Dame, les deux étant inaccessibles pour cause de restructuration à l'époque de notre étude.

### **a) *Les origines géographiques***

Etudier les origines géographiques d'un personnel, c'est comprendre dans quelle mesure l'enseignement qu'il fait fonctionner représente un débouché professionnel local, c'est-à-dire dans quelle mesure cet enseignement contribue à faire émerger, en l'occurrence, une élite intellectuelle féminine locale. L'analyse est d'autant plus intéressante lorsqu'il existe, comme dans le cas de l'Alsace-Lorraine, un certain antagonisme entre le local et le national. Les données recueillies sur l'histoire allemande de ce territoire, c'est-à-dire sur le *Reichsland*, autorisent une analyse statistique au niveau le plus fin, celui de l'établissement. Le passage en revue de toutes les écoles supérieures de filles non-congréganistes permettra, dans une première sous-partie, de distinguer des équilibres « nationaux » différents selon les établissements. Le procédé micro-historique offre également la possibilité de mettre en lumière la complexité des identités dans le cas – majoritaire – des naissances en Alsace-Lorraine. Il est difficile, en effet, sans une enquête généalogique poussée à mener sur des dizaines et des dizaines de cas, d'établir l'identité vieille-allemande ou autochtone d'une enseignante dans le *Reichsland*. La supposition aura son rôle à jouer. Cela signifie que la statistique « pure » devra être enrichie, pour rendre véritablement compte de la réalité des identités, d'une analyse empirique et de la mention de cas particuliers. Qui suis-je, en effet, si mon père est Vieil-Allemand et ma mère Alsacienne ou Lorraine ? Analyses quantitatives et qualitatives seront donc intimement mêlées.

Pour les enseignantes, directrices, économes, etc. laïques dans la partie française de notre étude, qui feront l'objet de la deuxième sous-partie, et qui représenteront, très majoritairement, le personnel de l'enseignement public, une analyse à l'échelle de l'établissement n'est possible que pour le collège de jeunes filles de Verdun. En effet, le hasard des archives a permis, aux Archives départementales de la Meuse, de dépouiller un ensemble de dossiers qui a permis d'accéder à l'origine géographique d'une proportion très appréciable des membres du personnel de ce collège : 84 lieux de naissance pour 96 individus. Dans les autres collèges, lycées et cours secondaires de jeunes filles, toute statistique par établissement est interdite par la faible proportion de lieux de naissance connus sur le nombre des individus recensés (par exemple, à Épinal, 18 lieux de naissance connus pour 106 individus<sup>6983</sup>).

On s'intéressera donc à des catégories à l'échelle d'une académie, en se fondant non pas sur des statistiques, mais sur l'exposé de parcours individuels : le personnel de l'académie de Nancy originaire de l'académie ; le personnel de l'académie de Nancy originaire d'autres académies ; le personnel de l'académie de Strasbourg originaire de l'académie ; le personnel de l'académie de Strasbourg originaire d'autres académies. La situation particulière de l'académie de Strasbourg, avec division du personnel entre cadre général et cadre local, nécessitera, cependant, un point statistique, qui sera présenté, avant l'étude susdite des parcours, non sur la base du recensement de notre *Répertoire* (ANNEXE 3) mais au moyen de listes et statistiques collectées dans les différents centres d'archives locales. Pour chacune des deux académies, une attention particulière sera portée aux directrices, que nous connaissons relativement bien pour en avoir fait une priorité de notre dépouillement de dossiers personnels aux Archives nationales<sup>6984</sup>. Enfin, on passera

---

<sup>6983</sup> Chercher à atteindre, pour l'ensemble des établissements étudiés, une proportion d'individus avec lieu de naissance connu aussi forte que pour le personnel du collège de jeunes filles de Verdun aurait mobilisé toutes les forces du chercheur, ce qui était impossible dans le cadre de la présente étude, qui s'attache à observer et analyser l'ensemble des aspects de l'enseignement secondaire des filles.

<sup>6984</sup> Nous connaissons les origines, et généralement le parcours, de toutes les directrices des lycées de Nancy (Ravaire 1900/27, Lainé 1927/35, Castel de Guéraldi 1935/40), Strasbourg (Belugou 1919/22, Mangin 1922/26, Wheatcroft 1926/36, Bottreau 1936/39), Mulhouse (Delarue 1919/30, Brunet 1930/34, Hartweg 1934/40), Metz (Mangin 1919/22, Bolle 1922/27, Dominé 1927/40) et Colmar (Stoltz 1919/27, Bolle 1927/33, Hartweg 1933/34, Herzog 1934/40) et des collèges de Lunéville (Crayssac 1929/30, Dellièvre 1930/31, Seiler 1931/36, Jacquier 1936/44), Saint-Dié (Houillon 1903/25, Poncey 1925/45), Neufchâteau (Samuel 1904/13, Guillard 1913/19, Poncey 1919/25, Arlin 1925/29, Coupigny 1929/41), Mirecourt (Thomas 1906/34, Bernardi 1934/35, Marin 1935/51), Remiremont (Prévot 1912/27, Genvot 1927/41), Verdun (Stoltz 1909/16, Labarre 1921/23, Bidal 1923/27, Castelle 1927/28, Lemaire 1928/30, Poulain

en revue quelques établissements privés non-congréganistes, car, malgré le faible nombre d'individus recensés, notre connaissance des origines d'une proportion importante d'entre ces derniers permettra de tirer des conclusions qui paraissent valables.

Une troisième et dernière sous-partie sera consacrée à l'étude des origines géographiques des sœurs-enseignantes, d'abord dans le *Reichsland*, puis dans les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940). On y adjoindra les diaconesses-enseignantes de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg. Le cadre de l'étude sera la congrégation ou l'établissement, le second cadre étant utilisé : dans le cas d'une communauté religieuse autonome ; dans le cas d'un établissement unique représentant de sa congrégation dans l'espace étudié ; dans le cas de données se concentrant sur un ou deux établissements d'une congrégation qui en possède davantage. Le dernier cas de figure concerne uniquement la partie française de l'étude, en raison du déficit de données déjà évoqué.

#### (1) L'enseignement non-congréganiste dans le *Reichsland*

On étudiera dans cette partie le personnel féminin des écoles municipales supérieures de filles, qu'elles soient municipales, semi-publiques ou privées, établissement par établissement, en relevant les lieux de naissance, et en distinguant, dans la mesure de nos connaissances, les autochtones des filles de Vieux-Allemands parmi les natives d'Alsace-Lorraine. On suivra, dans l'ensemble, l'ordre de présentation des monographies

---

1930/39), Haguenau (Herzog 1920/34, Steiner 1934/39) et Saverne (Schneider 1920/28, Ernewein 1928/37, Couret 1937/40). Nous connaissons les origines, et généralement le parcours, de six des sept directrices du collège de Toul (Guillard 1912/13, Mangin 1913/19, Malou 1919, Brevet 1919/20, Leroy 1920/36 ; Dehaye 1936-1942 ; manque Grandjean 1908/12), de deux des quatre directrices du collège d'Épinal (Vautier 1911/19 et Brançon 1928/45 ; manquent Bréjoux 1907/11 et Bonain 1919/28), de trois des quatre directrices des cours secondaires de Sarrebourg (Bolle 1919/20, Perronneau 1920/22 et Castelle 1922/27 ; manque Vidal 1928/32), d'une directrice des cours secondaires de Remiremont (Journet 1884/98 ; manque notamment Marie Colin 1903/12 ; Géhin 1882/83 est « sous-directrice »). Les noms des directrices successives des cours secondaires de Bruyères sont connus, mais pas leurs origines.

d'établissements adopté dans la première partie, en le modifiant pour les établissements privés, afin de favoriser, ici, les regroupements géographiques.

**Mulhouse.** École municipale fondée dès 1872, à partir d'une école spéciale de filles déjà existante à l'époque française, 107 enseignantes recensées, 83 lieux de naissance connus : 67 en Alsace-Lorraine ; 14 en Vieille-Allemagne (la moitié dans les États voisins de l'Alsace-Lorraine : Rhénanie, Palatinat, Bade) ; 1 en Haute-Saône (l'une des deux sœurs Pélissier, qui quittent le nouvel établissement au bout de quelques mois, optant pour la France) ; 1 en Italie (Molina, professeur d'italien). Nombreuses sont les « Vieilles-Mulhousiennes » nées dans la ville (ou dans ses alentours) avant l'annexion de 1871 : Blattner (nationalité suisse), Meta Braun, Marguerite Aline Dietsch, Dreyfus (née à Pfastatt), Amalie, Emilie et Sophie Graf, Hanhart, Jung, Karcher, Koenig, Levy, Maisch, Martzloff, Michel, Romane, Steffner, Stephan, Stupffler, Wirth. On trouve encore d'autres autochtones nées à Mulhouse après l'annexion (Donat 2x, Grandmougin 2x, Wallach, Wurmser, etc.). Anna von Alvensleben, née à Mulhouse en 1876, est la fille d'un ancien officier saxon et d'une Strasbourgeoise. Il y a, naturellement, d'autres filles de Vieux-Allemands nées à Mulhouse (Christensen, Helmbold, Loehle, Thieling, Wernicke) ou dans le reste de l'Alsace-Lorraine. Mais force est de constater l'importance numérique de l'élément autochtone (on peut encore citer : Bresch, Collot, Obrecht, Ruffly, Schaal, Anna Schaeffer, Specht, Woelfflé). Le personnel féminin est exclusivement autochtone en 1873 et composé de 9 autochtones sur 11 membres en 1882<sup>6985</sup>.

**Strasbourg.** Commençons pour l'institution des demoiselles Schottky, qui servira de point d'appui à la fondation de l'école municipale. 7 lieux de naissance connus pour 8 enseignantes recensées. Ils se situent tous en Vieille-Allemagne, et principalement dans sa partie orientale : les trois sœurs Schottky viennent de Silésie, Goltz et Siegmund de Prusse-Orientale, Lindenau du Brandebourg ; face à elle, Vetter, seule Rhénane. Pour l'école municipale qui voit le jour en 1875, 90 enseignantes ont été recensées. On connaît les lieux de naissance pour un plus des deux tiers d'entre elles (62), à savoir 38 en Alsace-Lorraine, 21 en Vieille-Allemagne (toutes contrées), 2 en Suisse (Jacot des Combes et Staatsmann,

---

<sup>6985</sup> ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2012, p. 71-94, p. 77 et 82.

née à Bâle, qui est sans doute une Vieille-Allemand) et 1 en Russie (Szelinsky). Parmi les natives du *Reichsland*, on se partage entre filles d'immigrés (Abegg, Albrecht, Bigadonsky, Frauzem, Gelshorn, Gieseke 2x, Hammer, Rexilius, Rosenberg, Scheffels, Schlemmer, Timme, Walter, Weichold, peut-être Bruns et Daber) et autochtones (Artopoeus, Doerr, Eggert, Erfurt, Friedolsheim, Grandmougin, Grossart, Lüring, Obrecht, Pierrel, Riehl, Roth, Schoenhaupt, Tubach). Même constat quand on examine les noms pour lesquels le lieu de naissance n'est pas connu : Bohnert et Chenet sont sûrement Alsacienne et Lorraine, Glasmacher, Keetmann, Roewe, Schroeder, Schwarz, Tilenius et la seconde Weichold des Vieilles-Allemandes et Mlle Lagiardèr la fille du directeur d'établissement scolaire venu de Suisse. Au total, importante prépondérance vieille-allemande.

**Metz.** 50 enseignantes recensées à l'institution Minaglia puis Heyder-Ménidré, 42 lieux de naissance connus : 28 en Vieille-Allemagne, dont beaucoup dans les proches territoires de Rhénanie (6) et du Palatinat (5), mais aussi un nombre significatif en Westphalie (6) ; 5 à Metz (Diss, Divot, Herrmann, Heyder, Stofflet, toutes nées avant l'annexion de 1871) et 1 en Alsace ; 3 dans le monde anglo-saxon (2 naissances attestées en Angleterre, dont celle de Mary Gertrud Griffin, sûrement à moitié Allemande, au vu de son deuxième prénom et du nom de jeune fille de sa mère, Geisow) ; 2 en Vieille-France (Schard, Simon) ; 2 en Suisse ; 1 au Luxembourg. On ignore d'où est originaire celle qui a fondé l'établissement à l'époque française, Mlle Minaglia. 26 enseignantes ont été recensées pour l'établissement fondé par le pasteur Stoecker et longtemps dirigé par M. Kahlenberg. Tous les lieux de naissance sont connus (déduit pour Elisabeth Meyer, sœur de Hedwig et Maria) : 22 en Vieille-Allemagne (l'Est du royaume de Prusse est bien représenté avec 9 occurrences, dont les 3 sœurs Meyer originaires de Prusse-Orientale ; sinon : Rhénanie, Westphalie, Hesse-Nassau, Palatinat) et 4 en Lorraine (3 enseignantes autochtones, Herrmann, Jacquemin et Lecher, et une Vieille-Allemande, von Richthofen). Pour l'école municipale supérieure de filles de Metz fondée en 1896 à partir de la fusion des deux institutions susnommées, on a recensé 61 enseignantes, avec 42 lieux de naissance connus : 11 en Alsace et 12 Lorraine ; 16 en Vieille-Allemagne (4 en Rhénanie voisine, provinces prussiennes de l'Est relativement bien représentées) ; 2 en Grande-Bretagne (dont Miss Griffin susmentionnée) ; 1 en Grèce (Kohler, père wurtembergeois). Des Vieilles-Allemandes nées dans le *Reichsland* : Bigadonsky, Braun, Brieden, Eyles,

Klein, Lippert (2x), von Loeper, Ney, Ross (2x), etc. Sûrement le père d’Alice Hartmann, *Oberpostsekretär* à Metz, est-il aussi un Vieil-Allemand, mais la mère s’appelle Bour et la langue maternelle de l’enseignante est le français. Les Alsaciennes-Lorraines de naissance dont l’origine autochtone est probable, au vu des professions, ne sont, finalement, guère nombreuses : Gangloff, fille du pasteur de Keskastel ; Gerhard, fille d’un boucher messin ; Kübler, fille d’un hôtelier d’Altkirch. Et, bien sûr, Mme Heyder, intégrée au personnel de l’établissement municipal. L’enseignement subventionné puis municipal secondaire des filles à Metz repose très largement entre des mains vieilles-allemandes.

**Colmar.** 119 enseignantes recensées, 98 lieux de naissance connus. 68 se situent en Alsace-Lorraine ; 22 en Vieille-Allemagne, principalement en Rhénanie (10), suivie de loin par le Bade (4, dont 1 orpheline élevée par une rentière alsacienne) ; 8 ailleurs, en France (Charton, Donzé, Guilbot, Menestrel), dans le monde anglo-saxon (Hedge, Ling, Worighton), en Suisse romande (Charvier). Notons que les individus composant ce dernier groupe sont tous actifs au début de la période, et sur une courte durée, à l’exception de Mlle Donzé, qui est la seule à dépasser la décennie 1880. Un certain nombre de Vieilles-Allemandes parmi les natives du *Reichsland* : Brieden, Diefenbach (fille du maire), Droste, etc. Des Vieilles-Alsaciennes de familles ralliées au nouveau régime, telles les sœurs Kuntz et les sœurs Obrecht, filles d’inspecteurs scolaires de cercle. Une Sélestadienne fille d’un tailleur badois établi en Alsace au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Zeller). On aura encore plusieurs occasions d’examiner quelques généalogies mêlées chez les autochtones. Elles sont généralement invoquées comme un témoignage de fiabilité politique et/ou de compétence de l’enseignante. Ainsi, toujours à Colmar, mais dans une autre institution, celle de Mlle Hitschler, qui ne sera pas traitée à part, faute d’informations suffisantes, ladite directrice met en avant les origines saxonnes de Mme Kilbert, Colmarienne comme elle, qu’elle emploie pour les leçons d’allemand (voir le *Dictionnaire*, ANNEXE 2).

**Sainte-Marie-aux-Mines.** Une des premières écoles municipales supérieures de filles d’Alsace-Lorraine, 53 enseignantes recensées, 39 lieux de naissance connus : 23 en Alsace-Lorraine, dont 7 dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines ; 14 en Vieille-Allemagne ; 1 à Paris (Schoch, origine alsacienne) ; 1 à Bruxelles (Goerke, père allemand, la famille s’établit à Colmar). Parmi les 23 natives d’Alsace-Lorraine, il y a des Saint-Mariennes et autres Alsaciennes originaires (Bippert, sœurs Felmé, Hochstuhl, Kuntz,

Liebrich, Schaechtelin, etc.) et des Vieilles-Allemandes (Albrecht, fille de l'*Oberschulat*, Hammer, Hüttemann, etc.). Traitons tout de suite de l'institution concurrente des années 1870 et 1880, l'école Karl : une demi-douzaine d'enseignantes connues, des Vieilles-Alsaciennes et une Vieille-Allemande (Glaenz), mal acceptée par le public.

**Sarreguemines.** Institution héritée de l'époque française, mais rapidement abandonnée par ses dirigeantes originelles. 39 enseignantes recensées, 36 lieux de naissance connus : 19 en Vieille-Allemagne, dont un certain nombre en Rhénanie voisine (5), mais pas la prépondérance de cette dernière qu'on observera dans le cas de Sarrebourg ; 6 en Lorraine (annexée) ; 10 en Alsace ; 1 dans la Meuse, Félicité de Lavenue, sœur de la directrice Eugénie de Lavenue, qui, elle, est née dans l'ouest mosellan. Avec celles-ci, d'autres autochtones alsaciennes-lorraines (au moins Adam, Gangloff, Leclercq, Emma et Louise Meyer).

**Saverne.** Une fondation allemande tôt municipalisée. 31 enseignantes recensées, mais une connaissance relativement faible des origines, avec seulement 17 occurrences de lieux de naissance, 11 en Alsace-Lorraine (dont les sœurs Bertha et Marie Schneider de Bischwiller, deux autochtones : la première dirige pendant longtemps l'établissement) et 6 en Vieille-Allemagne. On peut ajouter, parmi les enseignantes aux lieux de naissance inconnus, Frida Pfannenschmid (déjà évoquée), qui est une Vieille-Allemande de Colmar, Martha Schneider (directrice dans les années 1910) et Elisabeth Schroeder, probablement des Vieilles-Allemandes elles aussi.

**Wissembourg.** Institution héritée de la période française. 37 enseignantes recensées, 30 lieux de naissance connus : 19 en Alsace et 1 en Lorraine ; 9 en Vieille-Allemagne, la plupart au Palatinat voisin et en Rhénanie ; 1 en Autriche-Hongrie (Lautenschlager). Parmi les natives d'Alsace-Lorraine se dégage une majorité d'autochtones. Ehrenreich est issue d'un couple mixte. En 1885, les 4 enseignantes, directrice comprise, sont 2 Alsaciennes et 2 Palatines<sup>6986</sup>.

---

<sup>6986</sup> ETTWILLER Éric, « La "höhere Mädchenschule" de Wissembourg (1872-1918) », *L'Outre-Forêt*, 2013/II, n°162, p. 11-32, p. 24.

**Bischwiller.** On connaît mal le personnel des institutions Eyrioux et Wolf avant la fusion de 1888. Pour la première, une directrice originaire de Vieille-France, plusieurs Alsaciennes originaires (dont une fille d'optant), 2 Palatines, 1 Prussienne, 1 Suisse ; pour la seconde, seules quatre origines connues, toutes alsaciennes. Pour l'établissement issu de la fusion (1888), et bientôt municipal (1890), on a recensé 36 enseignantes, relativement mal connues, puisque les sources n'ont révélé les lieux de naissance que pour la moitié d'entre elles environ (dont une partie issue des deux institutions précitées) : 9 occurrences en Alsace, 2 en Lorraine, 5 en Vieille-Allemagne, 1 en Vieille-France (Eyrioux). Plusieurs Vieilles-Allemandes avérées parmi les naissances en Alsace-Lorraine (Bretzl, Gysser, Lippert) et plusieurs, aussi, parmi les enseignantes dont le lieu de naissance n'est pas connu (Schimper, von Strantz).

**Guebwiller.** Institution héritée de l'époque française, subventionnée puis municipalisée (1895). 52 enseignantes recensées ; 39 lieux de naissances connus... ou présumés. On ignore le lieu de naissance pour la plupart des 14 patronymes anglo-saxons, ce qui n'empêche pas de former un groupe de naissances anglo-saxonnes : Carter, Chater, Crump, Daly (Birkenhead, Angleterre), Dockerill (Londres), Hollick, Hunter (Seaton en Angleterre), Jarvis, Monypeny (Irlande), Rumsey, Rushbrooke, Sclater, Stubbs (Lancashire), Welleton (Melbourne en Australie). L'importance de ce groupe d'enseignantes passagères, à moitié étudiantes, constitue une spécificité de l'école supérieure de filles de Guebwiller. Les autres groupes sont : 18 naissances en Alsace-Lorraine ; 6 naissances en Vieille-Allemagne (dont Olga von Stipplin, au lieu de naissance inconnu, mais forcément en Vieille-Allemagne) ; 1 naissance en Normandie en 1822, celle de la fondatrice, Mme Rivé-Glasser, fille d'un officier alsacien. Quelques Vieilles-Allemandes parmi les natives du *Reichsland* (Kausler, Kriegsbaum, etc.). La direction reste entre des mains autochtones (Rivé, Thomann, Hengstler) durant toute la période.

**Thionville.** Avant l'école municipale créée en 1899, il y a l'école subventionnée fondée par les autorités allemandes au début des années 1870. On a recensé 20 enseignantes pour cette dernière. Tous les lieux de naissance sont connus : 15 en Vieille-Allemagne, dont les deux tiers en Rhénanie voisine, 4 en Lorraine et 1 en Alsace. Mais 3 des natives de Lorraine sont des Vieilles-Allemandes (Bormkam, Kappes, Kausler). La autochtones sont la Thionvilloise Collery-Obercontz et, semble-t-il, la Strasbourgeoise

Fischer. Plusieurs enseignantes de l'école subventionnée sont retenues pour former le personnel de l'école municipale. 33 enseignantes ont été recensées pour cet établissement, avec 27 lieux de naissance : 13 en Lorraine ; 10 en Alsace ; 4 en Vieille-Allemagne. Mais une forte majorité de Vieilles-Allemandes, avérées ou supposées, parmi les naissances en Alsace-Lorraine (Becker, Blankenheim, Braun, Ebert, Eyles 2x, Heidtmann, Kausler, Keilberth, Lentz, Markwort, Paetzold, Proepper, Rensch, Sternecker, Walter, Zirkenbach).

**Forbach.** Les quelques enseignantes connues pour l'école subventionnée existant dans les années 1870-1880 sont des Vieilles-Allemandes, à l'exception de la directrice, Dinah Hoffmann, née à Paris et certainement d'origine lorraine. Pour l'école municipale existant au XX<sup>e</sup> siècle, 19 enseignantes ont été recensées, avec 13 lieux de naissance connus, dont 8 situés en Alsace et 3 en Lorraine ; 1 native du Bade (Hüther, directrice), 1 de Silésie. Mais beaucoup de filles de fonctionnaires parmi les natives du *Reichsland*, Vieilles-Allemandes probables ou avérées : Bojarzin et Cadenbach, nées respectivement à Thann et à Boulay, filles de secrétaires de direction de cercle ; Kautz, fille d'un garde-forestier poméranien ; Laemmerhirt et Stockhausen, nées respectivement à Strasbourg et à Pange en Lorraine, filles de télégraphistes ; les sœurs Vulhop (Elisabeth et Irma, directrice), filles de l'inspecteur scolaire de cercle. Il y a encore des enseignantes dont le lieu de naissance n'est pas connu, mais dont on peut supposer, par d'autres renseignements, qu'il s'agit de Vieilles-Allemandes nées en Alsace-Lorraine (Mlles Ehrenreich et Scheffels).

**Haguenau.** Une école subventionnée supérieure de filles créée par une association scolaire vieille-allemande. 58 enseignantes recensées, 50 lieux de naissance connus : Alsace-Lorraine 35 (dont 3 enseignantes comptabilisées comme Alsaciennes par déduction : Becker, Scherding, Schwentzel) ; Vieille-Allemagne 14 (essentiellement Bade, Rhénanie, Wurtemberg) ; Vieille-France 1 (Andreux, un mal nécessaire, explique la directrice Witzenhusen). Parmi les natives d'Alsace-Lorraine, quelques Vieilles-Haguenoviennes, Bernard, Ehrhardt, Berthe Levy, et la Vieille-Allemande Else Kruspe, fille du professeur au lycée de Haguenau et directeur de l'école supérieure de filles. Mary Leberre, née à Wissembourg, est la fille d'un Vieil-Allemand... de Malmédy. Et puis, il y a la première directrice, Mlle Vollmer, née à Strasbourg avant l'annexion de 1871, mais fille de Hambourgeois.

**Sarrebourg.** École fondée dans les années 1870 après différents pourparlers (avec Mme Germain, échec, puis avec Mme Freund, succès ; trop peu d'enseignantes recensées dans ces deux institutions pour permettre un commentaire utile, donc voir monographies). 44 enseignantes recensées, 36 lieux de naissance connus : 17 en Vieille-Allemagne, avec une nette prépondérance de la Rhénanie voisine (12), ce qui constitue le phénomène le plus important à retenir ; 7 en Lorraine, avec plusieurs Vieilles-Lorraines (Freund, la directrice susmentionnée, Leclercq, Thalmann, de façon certaine) ; on peut ajouter à ces dernières Pauline Grau, née à Saint-Étienne de parents sarrebourgeois ; enfin 11 en Alsace, avec ses filles d'immigrés (Brzoska, Gieseke, etc.) et d'autochtones (Friche, Kuntz, etc.).

**Sélestat.** École fondée tardivement, pour faire pièce à l'École Fackler (personnel peu connu avec 12 enseignantes recensées et 8 lieux de naissance : au moins 5 natives de Vieille-Allemagne), et municipalisée tardivement. 29 enseignantes recensées, lieux de naissance tous connus : 21 en Alsace et 8 en Vieille-Allemagne. Plusieurs Alsaciennes originaires avérées ou supposées : Galler, Goetz, Gusi, Hubert, Wagenführer, Westphal, Woltz, au moins. Mais aussi plusieurs Vieilles-Allemandes, avérées ou supposées, parmi les natives du *Reichsland* : Bretzl, Gasser, Grimmer, Klatte, Krug, Rodenkirchen, Stiefelhagen, au moins. Pour la dernière, directrice jusqu'à la municipalisation, c'est une chose certaine. Les deux autres directrices (Haym, Wolff) sont nées et ont grandi en Vieille-Allemagne. Les natives de Vieille-Allemagne, directrices ou simples enseignantes, font généralement de courts séjours à Sélestat<sup>6987</sup>.

**Thann.** École fondée par des Vieux-Allemands au début des années 1870. Seulement 13 enseignantes recensées (petite institution et faible roulement). Les 4 sœurs Zimmerlich, nées en Silésie, filles de l'inspecteur scolaire du cercle de Thann, pèsent pour un tiers, 4 autres sont également nées en Vieille-Allemagne, dont les 2 directrices Biermann et Frommel. Kippels est née à Mulhouse, mais cette fille d'un contrôleur des caisses établi à Thann est très certainement une Vieille-Allemande. Autre Vieille-Allemand, peut-être née en Alsace : Glasmacher, fille d'un *Oberlehrer* de l'école normale de Sélestat. Waldenmeyer est née à Thann de l'union mixte d'un commerçant

---

<sup>6987</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Sélestat à l'époque du *Reichsland*. Seconde partie : l'école supérieure de filles des Vieux-Allemands puis école supérieure de filles municipale (1892-1918) (suite et fin) », *Les Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat. Annuaire*, 2014, p. 186-196, p. 192.

wurtembergeois et d'une Mulhousienne. On suppose que les sœurs Roth, fille du pasteur de Wintzenheim près de Strasbourg, sont des autochtones.

**Phalsbourg.** 14 enseignantes recensées, avec tous les lieux de naissance connus sauf 1 (celui de L. Strohl : deux hypothèses sur son identité). La moitié en Vieille-Allemagne (7, dont 4 en Rhénanie voisine), l'autre moitié en Alsace-Lorraine (5) et dans le département du Rhône (Thomas). La direction passe entre les mains d'immigrées (Hess, Müller), celles d'une Vieille-Allemande née dans le *Reichsland* (Vulhop) et celles d'Alsaciennes originaires (Ungerer et possiblement Strohl). 2 enseignantes autochtones de Lorraine : Birckel, une Phalsbourgeoise née en 1810 (!), et Lejeune, fille d'un cultivateur du cercle de Boulay.

**Bouxwiller.** 25 enseignantes recensées, 18 lieux de naissance connus. Une étude du personnel de cette école supérieure de filles a été réalisée dans une monographie consacrée à cet établissement. Elle fait apparaître la prépondérance de l'élément autochtone, souvent même Bouxwillerois, dans la direction comme parmi les simples enseignantes<sup>6988</sup>. Les directrices non autochtones viennent de Silésie (Schottky) et... de Normandie (Lebeau, déjà en Alsace avant l'annexion de 1871, directrice en pleine période du *Reichsland* : 1895-1909).

**Munster.** 23 enseignantes recensées dans cette école municipale de fondation tardive, 20 lieux de naissance : 17 en Alsace-Lorraine (5 à Munster) ; 2 en Vieille-France, pour les sœurs Dietz, mais leur mère est native de Munster, où la famille s'installe après le décès du père ; 1 en Suisse, mais jeunesse et éducation en Alsace (père instituteur engagé à Mulhouse). Une étude de ce personnel a déjà été effectuée dans une monographie consacrée à l'établissement. Elle montre que les Alsaciennes originaires en représentent la composante principale<sup>6989</sup>.

---

<sup>6988</sup> ETTWILLER Éric, « La *Höhere Töchterchule* de Bouxwiller (1875-1918). Les débuts de l'enseignement secondaire des filles dans le Pays de Hanau », *Pays d'Alsace*, 2013/I, p. 25-38, p. 29-31.

<sup>6989</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Munster à l'époque du *Reichsland* », *Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster. Annuaire*, 2012, p. 39-59, p. 55-57.

**Altkirch.** 24 enseignantes recensées ; 23 lieux de naissance connus et 1 qui peut être déduit (Natalie Hagmaier, sœur d'une autre enseignante). 13 sont nées en Alsace et en 2 à Metz, toutes après l'annexion (l'établissement est fondé en 1890), sauf Mlle Hartmann ; 7 sont nées en Vieille-Allemagne, surtout dans le Wurtemberg (3) et le Bade (2) ; 1 Française, de l'Isère, donne des cours de français durant les deux premières années d'existence de l'école. Le groupe des Vieilles-Allemandes nées en Alsace-Lorraine est composé d'au moins 4 enseignantes (Froitzheim 2x, Kabus, Scheffels). Les autochtones avérées sont : Bott, Brisbois, Fritsch, Hartmann, Stein (2x). La direction est toujours exercée par des Vieilles-Allemandes (Hagmaier, Link, Ott, Winter) jusqu'à la municipalisation (les Vieux-Allemands du *Gymnasium* prennent alors le relais).

**Wasselonne.** L'école subventionnée puis municipale a été précédée, entre 1879 et 1882, par l'école de Mlle Martin : 6 enseignantes recensées, dont 5 avec l'origine connue, à savoir 2 Saxonnaises, 1 Westphalienne, 1 Alsacienne, 1 Franc-Comtoise. Sur les 27 enseignantes recensées pour l'école subventionnée puis municipale, on connaît 22 lieux de naissance : 19 en Alsace ; 2 en Rhénanie ; 1 en Angleterre (Marre). Une forte majorité des Alsaciennes sont des autochtones.

**Morhange.** Petite école supérieure de filles, rapidement fagocitée dans un établissement mixte, donc peu d'enseignantes à recenser : Knauth, la première directrice, vient de Prusse Orientale ; l'origine de Mme Vidal, qui lui succède, demeure inconnue ; Vulhop et Wenger sont nées dans le *Reichsland*, mais les origines sont de Vieille-Allemagne (attesté pour la première, fort probable pour la seconde) ; Werth est du Wurtemberg.

**Barr.** 72 enseignantes recensées dans cette institution qui existait déjà avant la guerre de 1870 ; 60 lieux de naissance connus. 37 naissances en Alsace et 1 en Lorraine, 19 en Vieille-Allemagne (de toutes les parties de l'empire : Rhénanie 4, Brandebourg 3, Posnanie 2, Hesse-Darmstadt 2, etc.), 2 en Suisse et 1 en Russie (Candidus, née à Odessa). Parmi les natives d'Alsace-Lorraine, quelques Vieilles-Allemandes avérées : Kautz, Klövekorn, Lippert. Non comptée dans les 60 lieux de naissance connus, Maria Brzoska est la fille du directeur (vieil-allemand) du *Gymnasium* et de l'école supérieure de filles de Sélestat. Foyer mixte pour Lina Gründahl, élevée depuis l'âge de sept ans par une belle-

mère alsacienne. Nombreuses autochtones avérées : Appel, Bastian, Daubenmayer, Deutsch, etc. La direction reste longtemps vieille-alsacienne (Farny, Kirchner-Kuemmel), mais elle est principalement vieille-allemande au XX<sup>e</sup> siècle (Doering et Lippert entourent la direction alsacienne de Lauth).

**Sarre-Union.** 4 enseignantes recensées : des Alsaciennes-Lorraines originaires exclusivement ou majoritairement (un doute sur Alice Hartmann, révoquée en 1919). Le tour des écoles publiques supérieures de filles est accompli. Passons aux institutions privées (en laissant de côté les institutions trop petites et/ou trop peu renseignées pour des commentaires utiles, comme celles de Schiltigheim, de Schirmeck, etc.).

C'est à **Strasbourg** que se trouve l'institution pour laquelle on a recensé le plus d'enseignantes, enseignements privé et public confondus. Il s'agit du Bon-Pasteur, où l'on compte 169 enseignantes laïques (les 29 diaconesses seront traitées à part ci-après), avec 140 lieux de naissance connus. 86 en Alsace-Lorraine ; 37 en Vieille-Allemagne (Zaeslin, née dans le Bade, est la fille d'un pasteur suisse) ; 7 en Suisse (Frey, Maehly, Stingelin et Widmann dans les cantons de Bâle ville et campagne, de Coulon et de Pury à Neuchâtel et Hagen à Berne) ; 4 en France (Dietz, mère originaire de Munster, Picard, Pitois et Schuler, parents strasbourgeois). Il y a encore 6 naissances ailleurs : Boehm, Allemande de Livonie ; Schlette, fille d'un commerçant allemand parti à Buenos Aires ; Bucher et Eichler, filles de missionnaires alsaciens ; Sophie Müller et Nitschkowsky, filles de missionnaires vieux-allemands (mais la mère de Sophie Müller est bernoise). Beaucoup d'autochtones parmi les natives du *Reichsland*, filles de pasteurs et d'instituteurs alsaciens et lorrains. Seconde école supérieure de filles de la Maison des diaconesses, l'École Boegner : 43 enseignantes recensées, 40 lieux de naissance connus. Majorité écrasante de l'Alsace-Lorraine avec 34 lieux de naissance, dont 18 occurrences pour Strasbourg et 2 pour Illkirch-Graffenstaden ; 3 lieux de naissance en Vieille-Allemagne (on ne compte pas la diaconesse von Kutzleben, prise en compte dans l'étude qui suivra sur les diaconesses du Bon-Pasteur) ou 2 sur d'autres continents (Allemands expatriés : Nitschkowsky et Schlette). Parmi les natives du *Reichsland*, beaucoup d'autochtones, présentes notamment avec les quatre Lorraines Diebold (mais on peut aussi citer Beck, Conrath, Ende, Kuntz, Lindner, Magnus, Metz, Reybel, etc.), mais aussi quelques Vieilles-Allemandes (Gysser, Hipp, Laufer, Lippert, Schroeder, Schünemann, etc.).

École Anschlin à Strasbourg, 24 enseignantes recensées, 21 lieux de naissance connus, l'écrasante majorité en Alsace-Lorraine : 18, dont 12 à Strasbourg. 3 naissances en Vieille-Allemagne (Bade, Franconie, Posnanie), pour des enseignantes dont les familles s'établissent par la suite à Strasbourg (Stenger, Wojnke) ou à Kehl (Fritz). L'élément vieil-alsacien apparaît prédominant (Andres, Bochinger-Eypper, Borgeon, Delan, Kau, Kayser, Klein 2x, Kreuter-Anschlin, la directrice, Lina Schmitt, et sûrement quelques autres parmi Fritsch, Hellwig, Judas, Stoelger-Wenzel et parmi les trois noms sans lieu de naissance, dont Eypper, sœur de Bochinger-Eypper). Quelques Vieilles-Allemandes natives du *Reichsland* : Eissel, Lippert, Witte, sûrement Lentz.

École Fuchs, puis Schwartz, puis Klein à Strasbourg. 62 enseignantes recensées, 47 lieux de naissance recensés (très peu pour la période Fuchs). Avantage écrasant pour l'Alsace-Lorraine avec 41 occurrences, contre 4 pour la Vieille-Allemagne et 2 pour la France (Bosch, Vieille-Allemande, et Dietz, Vieille-Alsacienne). Et ces natives d'Alsace-Lorraine semblent être quasi exclusivement des autochtones (il pourrait se cacher une ou deux immigrées, mais pas plus ; Emmy Hecke est issue d'une union mixte).

École Koebig, fondée à Strasbourg dans les années 1880 par deux sœurs venues de Rhénanie. 120 enseignantes recensées (beaucoup de roulement), 107 lieux de naissance connus : 67 en Alsace-Lorraine ; 32 en Vieille-Allemagne ; 2 en France (Allégret, fille d'un professeur de faculté de Clermont-Ferrand, et Ludwig, d'origine alsacienne) ; 2 en Suisse (Rosenfeldt et Seifert, qui est Allemande) et 1 au Luxembourg (Pfitzenreuter, qui est Allemande) ; 2 dans le monde anglo-saxon (Baermann, des États-Unis mais certainement d'origine allemande, et Simpson) et 1 en Suède (Nilson). Contrairement au cas de l'établissement précédent, les Vieilles-Allemandes prédominent parmi les natives d'Alsace-Lorraine ; les autochtones – dont une (Reichard) soupçonnée de francophilie – doivent être une vingtaine (Sauer est issue d'un couple mixte). École Lindner, autre fondation vieille-allemande à Strasbourg dans les années 1880. 82 enseignantes recensées, 64 lieux de naissance connus : 35 en Alsace-Lorraine ; 26 en Vieille-Allemagne ; 2 en Suède (Nilson et Runbäck) ; 1 en Autriche (Lesser). On peut estimer une répartition à peu près égale entre autochtones et filles d'immigrés pour les naissances dans le *Reichsland*.

École Münch à Strasbourg, héritée de la période française, fermée par sa directrice à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. 33 enseignantes recensées, 26 lieux de naissance connus : 19 en Alsace-Lorraine ; 4 en Vieille-Allemagne ; 2 au Royaume-Uni (Austin, Hand) ; 1 en Russie (Candidus). Les natives du *Reichsland* sont très majoritairement des autochtones. École Mury, elle aussi héritée de la période française ; direction reprise, en 1891, par des Vieilles-Allemandes. 62 enseignantes recensées, 59 lieux de naissance connus : 38 en Alsace-Lorraine (22 à Strasbourg) ; 17 en Vieille-Allemagne ; 3 en France, dont Mme Mury, la directrice, née à Nancy en 1814, sûrement d'origine alsacienne, et Mlle Ruche, native de l'Île d'Oléron, non germanophone, mais qui reste quand même dans l'établissement pendant dix-sept ans ; 1 à Londres (King). Une courte majorité d'autochtones paraît se dessiner dans l'effectif des natives du *Reichsland*, qui compte également la fille d'un artiste tyrolien installé dans la capitale alsacienne (Jordan). École Saigey, fondée dans les années 1870 par les protestants libéraux – et francophiles – strasbourgeois. 53 enseignantes recensées, 46 lieux de naissance connus : 36 en Alsace-Lorraine (24 à Strasbourg) ; 8 en Vieille-Allemagne ; 1 à Paris (Riebel, origine alsacienne) ; 1 à Londres (Hand). Les Vieilles-Alsaciennes, filles de pasteurs, d'instituteurs, de commerçants et artisans, forment une majorité écrasante. École Schmutz, fondée à Strasbourg en 1888 par une Vieille-Alsacienne. 72 enseignantes recensées, 64 lieux de naissance : 55 en Alsace-Lorraine (31 à Strasbourg et Schiltigheim) ; 7 en Vieille-Allemagne ; 1 en Suisse ; 1 en Autriche-Hongrie. La part des autochtones peut être estimée à un peu plus de la moitié des natives du *Reichsland* (il y a aussi Girardin, fille d'un mécanicien suisse installé de longue date à Strasbourg). École Union de Familles, vieille institution française qui poursuit son activité après l'annexion ; sa direction est confiée à un Vieil-Allemand en 1895. 69 enseignantes recensées, 55 lieux de naissance connus : 47 en Alsace-Lorraine (25 à Strasbourg et Schiltigheim) ; 6 en Vieille-Allemagne ; 1 au Luxembourg (Hartmann, fonctionnaire allemand) et 1 à Londres (Hand). À peu près la moitié des occurrences pour le *Reichsland* sont celles d'autochtones ; certaines enseignantes issues de couples mixtes (Brandes, Sauer).

**Bischheim**, institution existant avant l'annexion de 1871, mais mal connue avant sa reprise par Salomé Bechtoldt en 1885. 36 enseignantes recensées. 23 naissances en Alsace-Lorraine, 5 en Vieille-Allemagne (Rhénanie 2, Bade 2, Bavière 1), 1 en France (Eberlin, dans l'Aube, famille alsacienne), 1 au Chili (Bargmann, famille allemande), 1 aux Indes

britanniques (Schaeffer, fille d'un missionnaire saxon). Sur les 5 dont le lieu de naissance n'est pas connu, Frida Pfannenschmid, « de Colmar », est la fille du directeur des archives de Haute-Alsace<sup>6990</sup>. Vieilles-Allemandes avérées, Liebilde Bretzl, née à Sélestat en 1874, fille d'un contrôleur des impôts, et Hildegard Zentner, née à Saverne en 1879, dont le père présidera le « sénat » de la cour d'appel de Colmar. La sœur de Salomé Bechtoldt, Marie Hecke-Bechtoldt, Vieille-Alsacienne, enseignante dans l'établissement, est la veuve d'un inspecteur des impôts natif de Posen. La nièce de la directrice, Emmy Hecke, également enseignante dans l'établissement, est donc le fruit d'un mariage mixte.

**Courcelles.** 41 enseignantes recensées à la Fondation Auguste Viktoria, 35 lieux de naissance connus : 17 en Alsace-Lorraine, 16 en Vieille-Allemagne (surtout Bade, Wurtemberg, Palatinat bavarois, mais absence totale de la Rhénanie voisine), 1 en Suisse allemande (la directrice, Mme Hoffet-Aldinger, père wurtembergeois) et 1 en Chine (la diaconesse Bender, comptée exceptionnellement avec les laïques, fille d'un missionnaire probablement badois). L'importance relative des naissances en Vieille-Allemagne s'explique que le fait que la Fondation Auguste Viktoria est un pensionnat largement tourné vers un public de Vieilles-Allemandes. Plusieurs des natives du *Reichsland* le sont également (entre autres, Anna Grünberg, fille du pasteur silésien de Saint-Avold, et Klara Seeger, fille d'un *Regierungsrat*). Elles côtoient d'authentiques autochtones (dont Andrès, Liermann, Sitter, venues d'Alsace, et Marie Pilla, de Lorraine germanophone : E. Pilla, dont on ignore le lieu de naissance, est certainement sa sœur). Il y a aussi Helene Waldenmeyer, née à Bitschwiller-lès-Thann, fille d'un commerçant wurtembergeois et d'une Mulhousienne.

**Dorlisheim.** 51 enseignantes recensées, 44 lieux de naissance connus : 34 en Alsace-Lorraine, 8 en Vieille-Allemagne, 2 en Asie (Bucher en Inde, Morgenroth à Hong-Kong : les deux sont filles de missionnaires alsaciens). À l'inverse de l'école supérieure de filles précédemment étudiée, le recrutement apparaît ici très local : beaucoup de naissances dans le cercle de Molsheim, auquel Dorlisheim appartient (Molsheim même, Russ, Gresswiller, Klingenthal, Wangen, Waldersbach, où Fanny Werner, fille du pasteur du lieu, arrière-arrière-petite-fille du pasteur Oberlin, grandit dans la langue française). Bien

---

<sup>6990</sup> IGERSCHEIM François, « Pfannenschmid Ernst Heinrich Friedrich », *NDBA*, 47, p. 4859-4860.

sûr, quelques Vieilles-Allemandes nées dans le *Reichsland* : Magdalena Hammer, née à Thann, dont le père est un Hessois. Elisabeth Ehrenreich, née à Strasbourg en 1893, fille d'un *Rechnungsrat*, précise que sa mère est originaire d'Alsace. Luise Zoelch, née à Colmar en 1885, fait de même : « Mon père est un Vieux-Bavarois, ma mère vient de la vallée de Munster ». La directrice Clémence Prud'homme, et sa sœur Léonie, nées à Bouxwiller longtemps avant l'annexion de 1871, ont pour mère une aristocrate wurtembergeoise.

**Metz**, pensionnat israélite. 17 enseignantes y ont été recensées, avec 12 lieux de naissance connus, qui sont déduits, dans le cas des sœurs Bloch. Nous comprenons ces dernières parmi les 6 natives d'Alsace-Lorraine ; Mlle Kahn, qui reprend l'institution, est une Alsacienne. Les 6 autres viennent de différentes contrées allemandes (Falkenheim et Lipschütz de Posnanie, Kaminsky de Silésie, Fuld de Hesse-Darmstadt, Bermann de Rhénanie) et du Luxembourg (Chelins).

**Mulhouse**, institution Boissière puis Becker. 21 enseignantes recensées, seulement 6 lieux de naissance connus : l'Alsace (5) et Bâle (1). Parmi les enseignantes dont les lieux de naissance ne sont pas connus, on peut estimer une forte majorité d'autochtones et de rares Vieilles-Allemandes (Reinhardt, Teike). L'école supérieure de filles de la place Lambert, continuation des cours secondaires institués sous Duruy, recourt peu aux femmes, ce qui explique le faible nombre de 11 enseignantes recensées. La plupart sont des natives de Mulhouse, essentiellement des autochtones (Blattmann, Braun, Grandmougin, Mansbendel ; seule Klein est la fille d'un Vieil-Allemand) ; les autres viennent de Paris (Schoch, origine alsacienne), d'Angleterre (Graf, origine alsacienne), d'Italie (Carlevarini, professeur d'italien) et de Saxe-Meiningen (Mme Grisch, la première directrice, déjà en poste avant la guerre de 1870). Dernière institution mulhousienne héritée de l'époque française, l'école Guth, puis Blattner, pour laquelle 73 enseignantes ont été recensées, 69 avec des lieux de naissance. Mulhouse l'emporte de manière écrasante, avec 48 occurrences (en comprenant Dornach). Naissances d'autochtones principalement, ce que montrent les dates antérieures à l'annexion ou les professions quand les dates sont postérieures : beaucoup de filles de commerçants et d'employés. Avec les relations familiales que cela implique avec la Suisse : nationalité suisse des sœurs Blattner ; les sœurs Schatzmann sont filles d'un mécanicien originaire de Mulhouse et d'une Suisse

romande. Bien sûr, quelques Mulhousiennes filles de Vieux-Allemands : on recrute notamment des filles de professeurs de l'école municipale supérieure de filles (Christensen, Klein, Thieling). 15 naissances en Alsace hors Mulhouse et Dornach, avec forte prépondérance vieille-alsacienne ici aussi, et des destins qui se rattachent à Mulhouse (Collot-Spenlehauer, Husser, Limacher, Obrecht). Destins identiques pour les naissances en Seine-et-Oise (Guth-Liebach, la première directrice), en Haute-Saône (Stawsky) et en Angleterre (Graf, déjà mentionnée au début du paragraphe). 3 naissances en Vieille-Allemagne : Favre-Labram (Saxe prussienne), Ochs (Hesse-Darmstadt) et Schlaefflin (Rhénanie).

Pour l'École Dollfus, fondée quelques années après l'annexion, 87 enseignantes ont été recensées, avec 73 lieux de naissance. La composition du personnel est plus ou moins la même qu'à l'école Guth/Blattner ; on retrouve d'ailleurs souvent les mêmes personnes dans les deux institutions. 33 naissances à Mulhouse (y compris Dornach), 25 en Alsace hors Mulhouse et Dornach et 1 en Lorraine. Mêmes remarques que précédemment : beaucoup d'autochtones, beaucoup de filles de commerçants, d'employés, de fabricants (on est dans une école Dollfus), des itinéraires familiaux liés à Mulhouse. Destins souvent liés aussi, à la ville ou à l'Alsace, pour les enseignantes nées en Vieille-Allemagne, qui sont 10 (Bertha Seifermann, née en Bavière, a été élevée depuis l'âge de deux ans chez son oncle propriétaire de vignes à Ribeauvillé). Même chose avec la Luxembourgeoise (Kuentz), qui grandit en Alsace (en partie dans le Val d'Orbey, où elle désapprend l'allemand). 2 naissances en région parisienne : Schoch, déjà mentionnée, et Bosch, fille d'un couple d'Allemands qui s'installe en Alsace dans les années 1870.

**Ribeauvillé.** L'unique école subventionnée supérieure de filles du *Reichsland* à ne pas avoir été municipalisée a employé, d'après notre recensement, 39 enseignantes. 37 lieux de naissance connus : 30 en Alsace-Lorraine ; 4 en Vieille-Allemagne, à savoir les deux fondatrices, Bosch (Rhénanie) et Bosch-Geisler (Hohenzollern-Hechingen), la dernière directrice, Amend (Hesse-Darmstadt), et Willdorf (Badoise adoptée par une Alsacienne) ; 1 en Russie (Walter, Allemande de la Baltique) ; 1 en Suisse (Altenburger, elle grandit à Mulhouse) ; 1 dans le monde anglo-saxon (Salmon). Entre les directrices précitées, essentiellement des directrices vieilles-alsaciennes (G'sell, Schaechtelin, Ungerer ; Lippert fait exception). Origines mélangées parmi les natives du *Reichsland* :

plusieurs filles de pasteurs (Hauth, Lindner, Ortlieb, Ungerer), instituteurs (Leiber, Schaechtelin), etc. alsaciens et des filles de fonctionnaires et professeurs vieux-allemands (Kabus, Langhoff, Lippert, Weichold). Du pensionnat Meinhold subsistant à Ribeauvillé au début des années 1870, on connaît 8 enseignantes, les sœurs Meinhold du Palatinat, Antoine de Bretagne, Convert du Sundgau francophone, Holzapfel du Hanovre, Laurie de Londres, Pfeiffer de Darmstadt, Prenner de Saxe-Meiningen : élément vieil-allemand assez fort, donc, et pourtant, on connaît la suite...

**Saint-Avold.** Brève histoire de l'école privée placée sous l'égide des pasteurs, et faible développement, donc courte liste des enseignantes-directrices : 11, avec 10 lieux de naissance connus. La Vieille-Allemagne l'emporte (Fuhrmann, Jacobitz, Liebe, Müller, Pilgrim, Riedel ; Hoffmann, pour laquelle le lieu de naissance n'est pas connu, vient probablement du Hanovre), l'Alsace-Lorraine est quand même présente, et avec des autochtones (Strohl, c'est sûr, peut-être aussi Leyrer et Port).

Saint-Charles à **Thionville.** L'institution, héritée de l'époque française, dirigée par les Sœurs de Saint-Charles au moment de l'annexion de 1871, ne compte plus que des laïques dans son personnel entre 1876 et 1899, année de sa fermeture. On y a recensé 53 enseignantes laïques, avec 51 lieux de naissance connus : 42 en Vieille-Allemagne ; 3 dans le district de Lorraine ; 2 en Alsace ; 3 dans les départements de la Lorraine française (Barthélémy, Charles, Gaillard) et 1 en Dordogne (La Quintinie). Les Vieilles-Allemandes viennent les plus nombreuses de la Rhénanie voisine (18), mais aussi beaucoup de Hesse (surtout Darmstadt, 8, un peu Nassau, 2) et de Westphalie (7), également de Bavière (4) ; 3 viennent de diverses autres contrées. Les Alsaciennes et les Lorraines sont des autochtones.

## (2) Les enseignantes laïques dans les académies de Nancy et de Strasbourg

Le Collège Margueritte de Verdun, fondé comme cours secondaires de jeunes filles en 1907, reconnu comme collège en 1909, fermé en 1916, réouvert en 1921, a mobilisé jusqu'en 1939/40 une centaine de femmes pour son fonctionnement. Nous en avons recensé 96, un nombre sans doute assez proche du recensement exhaustif. Fait exceptionnel dans le cadre de notre étude, comme nous l'avons déjà signalé en introduction de cette partie, les origines géographiques de 84 de ces 96 femmes nous sont connues. 15 sont natives de l'académie de Nancy, dont une moitié de la Meuse. Elles occupent principalement des postes d'institutrices (Colonna, Hervieux, Letailleur, Macquart), de suppléantes de professeurs (Hergat, Iung), de répétitrices (Dagand, Lerond), de maîtresses d'internat ou de surveillantes (Fouquet, Mauchaussé, Pernot, Suprin) ; Simone Antoine, Andrée Barbé et Suzanne Bonneau sont professeurs. Mlle Fouquet est suppléante de Mme Colotte, dont on ne connaît pas le lieu de naissance, mais dont le patronyme indique, au moins, un mariage lorrain.

Aucune des six directrices n'est native de Lorraine. Toutefois, les fondatrices du collège, Anna Stoltz, la directrice, et sa sœur Marie, natives d'Alsace, sont les filles d'un optant établi en Lorraine. Madeleine Cretin est certes née à Toulon, mais la famille – père professeur – s'installe à Saint-Dié. Le lieu de naissance n'est qu'un indicateur incomplet de l'identité géographique, on le sait, on le voit ; mais il faut, dans la plupart des cas, s'en contenter. Les lieux de naissance hors de l'académie sont très dispersés et témoignent donc d'un personnel beaucoup plus national que régional. Quelques petits foyers se distinguent. Nous avons évoqué l'Alsace avec les sœurs Stoltz : il y a 3 autres Alsaciennes-Lorraines, mais celles-ci sont présentes durant l'entre-deux-guerres (Fluhr, Matter, Schweitzer). On recense aussi 3 enseignantes et 1 directrice de Haute-Saône (Barthélémy, Bidal, Daval, Jacobi). Les natives du Sud du pays (disons au Sud de Clermont-Ferrand) sont un certain nombre (Bails, Baron, Benoit, Borie, Brouchier, Castelle, Chavier, Cretin, Crouzet, Dabadie, Dessales, Duffaut, Fontès, Joannin, Juillan, Lagrange, Lourau-Dessus, Mazières, Molinié, Rigaud, Samuel).

Au niveau de l'académie de Nancy (donc collège de Verdun compris), on a relevé dans les établissements de l'enseignement public secondaire des filles 52 enseignantes (professeurs, institutrices, répétitrices, etc.), directrices et économes nées sur le territoire des trois départements conservés par la France en 1871. 23 sont nées dans les Vosges, 18 en Meurthe-et-Moselle, 11 dans la Meuse. Les directrices sont au nombre de 5 : Juliette Genvot, de Batilly (Meurthe-et-Moselle), directrice du collège de Remiremont (1927-1941) ; Aimée Houillon (née Marchand), de Verdenal (Meurthe-et-Moselle), directrice du collège de Saint-Dié (1903-1925) ; Lucie Lainé (née Grosjean), de Rambervillers, directrice du lycée de Nancy (1927-1935) ; Berthe Leroy (née Salzard), de Nancy, directrice du collège de Toul (1921-1936) ; Berthe Seiler, d'Épinal, directrice du collège de Lunéville (1931-1936). Mentionnons encore une sous-directrice, Marie Céline Géhin, de Xamontarupt (Vosges), brièvement active aux cours secondaires de Remiremont (1882-1883). 5 directrices nées dans l'académie sur les 33 dont on connaît le lieu de naissance, cela fait peu : environ 1 sur 7. La proportion est proche de celle trouvée, ci-dessus, pour le personnel du collège de Verdun (environ 1 sur 6).

Le personnel des cours secondaires puis collège de Lunéville présente peut-être un cas particulier : sur 17 lieux de naissance connus, 10 se situent dans l'académie. Mais les répétitrices ou surveillantes, surreprésentées dans le nombre, sont habituellement un personnel en grande partie local.

Le caractère limité de nos données empêche également d'étudier quantitativement la répartition des lieux de naissance dans l'académie et de dresser une géographie du recrutement du personnel lorrain pour chaque établissement. Remarquons simplement que sur les 23 natives des Vosges que nous avons recensées, seules 3 n'ont jamais été actives dans ce département (Balland, Lainé, Seiler), ce qui montre que l'administration a répondu aux souhaits naturels de l'emploi au pays. Quelques enseignantes ont obtenu un poste dans leur ville natale : Ancelet (Toul), Bail-Castanier (Lunéville), Bailly (Mirecourt), Bour-Letailleur (Verdun), Dinvaut (Toul), Fouquet (Verdun), Guidot (Saint-Dié), Henriette et Jeanne Iung (Saint-Dié), Macquart-Calmeur (Verdun), Mauchaussé (Lunéville), Morée (Neufchâteau), Thiébaud (Saint-Dié). Au collège de Verdun, les Meusiennes non-Verdunoises sont pour la plupart nées dans des communes relativement proches (Brabant-sur-Meuse, Damvillers, Dannevoux, Nixéville, Marville plus au Nord).

La population voit dans les postes de répétitrices ou surveillantes des places devant favoriser l'entrée en carrière de la jeunesse locale méritante. C'est ce qu'exprime le grand frère protecteur d'une surveillante d'internat au collège de Lunéville dans les courriers qu'il adresse, en janvier 1932, à la directrice de l'établissement et au maire<sup>6991</sup>. Citons la lettre à l'élu, plus condensée :

En décembre dernier, vous avez bien voulu, à la suite de la demande que je vous avais adressée en vue d'obtenir pour ma jeune sœur [...] une équitable rémunération du service de surveillante d'internat qu'elle fournit depuis plus de quinze mois au collège de Lunéville, proposer au conseil municipal l'augmentation du crédit prévu à ce sujet.

La répartition du crédit ainsi augmenté entre les deux surveillantes intéressées [...] ne paraît cependant tenir aucun compte de la situation respective de Mlle N. et de ma sœur. La première, étrangère à Lunéville, rétribuée depuis plusieurs années sans jamais avoir donné la moindre preuve d'une volonté quelconque de travail universitaire sérieux, a vu son traitement élevé d'une part de l'augmentation décidée par le conseil municipal. La seconde, née à Lunéville, fille de vieux Lunévillois, et actuellement, avec sa mère, à la charge exclusive d'un frère également né à Lunéville, et toujours électeur dans cette ville après y avoir été professeur durant trois années, reçoit, par suite, un traitement dérisoire qui prend figure d'aumône, après les quinze mois pour lesquels elle n'a pas reçu la moindre rétribution.

Les enseignantes, directrices et économes actives dans l'académie de Nancy qui ne sont pas nées dans cette académie apparaissent au nombre de 142 dans le *Répertoire* (ANNEXE 3). Il faut répéter le caractère imparfait du lieu de naissance pour déterminer l'origine locale ou non du personnel : Adrienne Genvot, fille d'un douanier lorrain, est née en Haute-Savoie (sa sœur Juliette est née en Meurthe-et-Moselle), etc. Il n'en demeure pas moins que notre recensement de 142 lieux de naissance hors académie contre 52 dans l'académie montre sans conteste une origine très largement extrarégionale du personnel. Cela va dans le sens du constat qui a déjà été fait pour le cas verdunois. Et comme pour ce dernier, les lieux de naissance hors académie sont très dispersés. Alsace-Lorraine : 9 naissances.

---

<sup>6991</sup> AML R1, P. M., docteur en droit, chef du secrétariat du personnel et du contentieux du Bureau de Recherches et de Participations Minières à Rabat, à la directrice du collège de Lunéville, 16.01.1932, et au maire de Lunéville, même date.

Distinguons plusieurs cas : les Alsaciennes et Lorraines filles d'optants qui ont grandi dans les départements de l'Est (sœurs Stoltz, Mangin) ; celles dont les familles sont restées dans le *Reichsland* et qui les ont quittées pour étudier en France (Heymès, Lévy-Battegay) ; celles qui s'aventurent en France pour un stage linguistique (Husser, moitié enseignante, moitié élève, donne des cours d'allemand au collège de Saint-Dié, où elle prépare également les épreuves du brevet) ; les jeunes générations formées dans l'Alsace-Lorraine redevenue française (Fluhr-Colombo, Matter, Schweitzer). Mussigmann est née à Port Saïd (1898) de parents alsaciens (région de Mulhouse), mais le père est mort et la famille restante a refait sa vie à Tournon : il n'est pas du tout évident que les origines alsaciennes de la répétitrice aient joué un quelconque rôle dans sa nomination au collège de Verdun (pas franchement proche de Mulhouse) en 1925. Une Baumann née au Havre, une Huth née à Besançon, une Hutter née à Avignon, une Streich née à Vitry-le-François peuvent être Alsaciennes ou Lorraines de fraîche origine.

Au final, l'apport des territoires annexés par l'Allemagne en 1871, même en ajoutant les natives de l'académie de Nancy filles d'Alsaciens-Lorrains, comme Grad, Hergat et sûrement quelques autres (Schiff, Seiler...), paraît limité, sans être négligeable. Les académies représentées pour plus de 10 occurrences sont celles de : Paris, 18 naissances, avec Paris même (8), la Marne (4), département limitrophe, l'Oise, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne ; Besançon, 15 naissances, surtout en Haute-Saône (6), département limitrophe, et dans le Doubs (6) ; Lille, 14 naissances, avec le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et les Ardennes, peu représentées (Chevet) bien que limitrophes ; Dijon, 13 naissances, avec l'Yonne (5), la Haute-Marne (4), département limitrophe, la Nièvre, la Côte-d'Or ; Montpellier, avec 12 naissances. Les autres académies sont toutes représentées sous 10 occurrences, les deux les moins représentées étant celles de Bordeaux (3) et de Rennes (2). Parmi les naissances lointaines, on relève quelques filles de professeurs nommés par la suite dans l'académie de Nancy (Cretin, Pinturaud) ; le père de Suzanne Collin, née dans le Pas-de-Calais, est natif de la Haute-Marne voisine, etc. Il faut toujours compléter le quantitatif par le qualitatif. On aimerait pouvoir le faire davantage.

On sait déjà que sur 33 directrices dont on connaît le lieu de naissance, 5 seulement sont nées sur le territoire de l'académie de Nancy. Cela signifie que 28 sont nées ailleurs. Leurs origines sont celles du personnel en général : Paris (Brevet, Castel-de Guéraldi,

Coupigny, Marin-Lelarge) et la région parisienne (Guillard et Labarre de Seine-et-Oise, Arlin de l'Oise) ; le Doubs (Poncey, Thomas), la Haute-Saône (Bidal) et le Haut-Rhin (Dellière) ; la Haute-Marne (Brançon, Prévot) et l'Yonne (Ravaire) ; l'Aisne (Dominé, Samuel) et le Pas-de-Calais (Dehaye) ; l'Alsace-Lorraine (Mangin, Stoltz). Bernardi, native de Corse, fait un bref passage à Mirecourt avant de regagner le Sud. Malou, native des Basses-Pyrénées (Pyrénées Atlantiques), furtivement directrice à Toul, est ballottée d'un coin à l'autre de la France. Castelle-Ortus, native de l'Hérault, Lemaire-Parret, native du Puy-de-Dôme, et Poulain-Monjoin, native de l'Indre, successivement directrices à Verdun, sont femmes d'officiers et de professeur. Vautier, directrice à Épinal, est née dans la Manche, mais a fait ses études en Franche-Comté. Jacquier-Collinet, Lyonnaise de naissance, a fait ses études en Bourgogne. Journet, originaire de Saône-et-Loire, était préceptrice dans les Vosges depuis plusieurs années lorsqu'elle a pris la direction des cours secondaires de Remiremont. Crayssac, native de Charente, est une germaniste, qui, avant de fonder les cours secondaires de Lunéville en 1922, a passé quelques années dans l'Alsace reconquise.

Si l'on disposait de plus de données, quantitatives comme qualitatives (réseaux des directrices), on trouverait peut-être des liens entre les origines des directrices et le recrutement des personnels de leurs établissements, comme nous croyons avoir dégagé une filière bourguignonne dans le recrutement du personnel du lycée de jeunes filles de Nancy à ses débuts : Mlle Ravaire, native de l'Yonne, fait venir, en 1903, Mlle Billaud, dont elle fut l'élève à Auxerre, pour lui confier la direction de l'internat ; la directrice de l'internat, institution privée, bientôt installée à Santifontaine, ne fait certes pas partie, sur le plan légal, du personnel de l'établissement, mais ce dernier compte, à partir de 1904, au moins une autre native de l'Yonne, Mlle Toutée. Est-ce un hasard ? Et Mlle Hérard, native de Côte-d'Or, engagée en 1905 ?

Avant d'observer le personnel en Alsace-Lorraine selon la catégorisation adoptée ci-dessus (natives de l'académie et autres), il convient de dresser un état numérique de l'importance respective des personnels du cadre général et du cadre local alsacien-lorrain, (division qui ne recouvre, de loin pas, la division précitée, pour différentes raisons qui seront exposées). Les effectifs pour l'académie de Strasbourg sont donnés par les procès verbaux du conseil académique conservés dans le Fonds Valot aux Archives

départementales du Bas-Rhin (98AL321). Le cadre local est moins important dans le personnel de l'enseignement secondaire féminin qu'il ne l'est dans le personnel de l'enseignement secondaire masculin. En 1927, il y a : 62 individus contre 136 pour le cadre général, soit 31% côté féminin ; 373 individus contre 439 pour le cadre général, soit 46% côté masculin<sup>6992</sup>. Dans les établissements féminins, la part du cadre local sur l'ensemble du personnel est alors la suivante<sup>6993</sup> : 13 sur 38 au lycée de Colmar ; 9 sur 42 au lycée de Mulhouse ; 16 sur 57 au lycée de Strasbourg ; 10 sur 31 au lycée de Metz ; 10 sur 16 au collège de Haguenau, dont la directrice ; 5 sur 12 au collège de Saverne, dont la directrice ; 2 sur 8 aux cours secondaires de Sarrebourg. Des situations donc très différentes, entre un lycée de Mulhouse où le cadre local ne représente qu'un membre sur cinq du personnel et un collège de Haguenau où le cadre local représente les deux tiers du personnel.

Au niveau académique, le cadre local passe, entre 1930 et 1938, de 26% à 19% de l'ensemble du personnel de l'enseignement secondaire féminin, tandis qu'il passe de 42% à 31% du côté de l'enseignement secondaire masculin (ADBR 98AL321). Il y a donc un décalage d'une décennie entre les deux enseignements.

Observons l'évolution à l'échelle d'un lycée de jeunes filles, celui de Metz. Au printemps 1921, l'établissement comprend 14 enseignantes du cadre local : 1 est professeur de lettres (Marguerite Stein), 5 sont des institutrices chargées de cours (généralement de langues) dans les classes secondaires (Gerhard, Marie Stein, Meyer, Lhabitant, Jérôme) et 8 sont des institutrices chargées de classes primaires ou enfantine (Coustans, Weisse, Rollin, Pilla, Muller), de l'enseignement du chant (Jaco), de l'éducation physique (Hennequin) et du dessin (Masson)<sup>6994</sup>. Le « cadre de l'Intérieur », comme l'appelle la directrice, est composé de 9 enseignantes, dont 4 professeurs (Ory, Auger, Velut, Treille), 3 chargées de cours (Lenoir, Bertrand, Pezet) et 2 institutrices (Sanchette, Bour), et des 8 membres de « l'administration », à savoir la directrice Mangin, la surveillante générale Colin et 6 répétitrices (Henriot, Frissard, Lambert, Colin, Patry, Laverniaz), soit un total de 17, dépassant de trois courtes têtes l'effectif du cadre local.

---

<sup>6992</sup> On ne prend pas en compte les agents de services, qui apparaissent dans certaines statistiques.

<sup>6993</sup> ADBR 98AL375, « Tableau des établissements secondaires publics de l'Académie de Strasbourg, états du personnel, effectifs des élèves, arrêtés à la date du 5 novembre 1927 ». Un trait rouge indique l'appartenance au cadre local sur les listes du personnel de chaque établissement.

<sup>6994</sup> AMMe 1Rc443, « Lycée de Jeunes Filles de Metz », rapport de Mlle Mangin, 23.03.1921.

Une décennie et demie plus tard, le personnel de l'établissement est largement dominé par le cadre général, qui comprend alors 30 individus (directrice, surveillante générale, économiste, 7 professeurs agrégées, 3 chargées de cours, 4 professeurs de collège déléguées, 5 institutrices de lycée, 3 institutrices de collège déléguées, 4 répétitrices et 1 adjointe d'économat), tandis que le cadre local se réduit à 8 individus : 1 professeur titulaire (Raulot), 3 chargées de cours (Coustans, Jaco, Pilla) et 4 professeurs certifiées (Hennequin, Lhabitant, Muller, Rollin), soit un cinquième du personnel de l'établissement, correspondant à la moyenne académique<sup>6995</sup>.

En mai 1940, sur un personnel de 33 femmes au lycée de jeunes filles de Colmar (évacuées et maintenues sur place confondues), le cadre local comprend 7 enseignantes et la directrice Herzog, soit encore un quart du personnel de l'établissement<sup>6996</sup>.

On a relevé dans l'enseignement public secondaire féminin de l'Alsace-Lorraine française 63 enseignantes, directrices, économiste (Fonlupt), surveillante générale (Marie Stoltz) nées sur le territoire annexé par l'Allemagne en 1871, avant ou après la date de cette annexion. 36 de ces femmes figurant dans le *Répertoire* (ANNEXE 3) ont également une notice dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2), pour avoir été actives dans une école publique ou privée supérieure de filles dans le *Reichsland*.

Plusieurs d'entre elles restent dans les établissements publics où elles étaient déjà actives : Artopoeus, Friedolsheim (directrice provisoire en 1918/19), Maurer, Schoenhaupt à Strasbourg ; Bernheim, Cahn, Friedel, Hoff, Kaltenbach, Marie et Minna Kuntz, Liebrich<sup>6997</sup>, Roth<sup>6998</sup>, Rottmann, Weniger, Wimmer, Zeller (directrice provisoire en 1918/19) à Colmar ; Braun, Koenig, Maisch, Schaeffer, Tischmacher à Mulhouse ; Gerhard à Metz ; Schneider (directrice) à Saverne ; Wenger (directrice provisoire en 1918/19) à Haguenau. Certaines enseignantes quittent, à la rentrée 1919, des écoles publiques supérieures de filles promises à devenir des écoles primaires supérieures, et elles

---

<sup>6995</sup> ADMo 11T80, « Lycée de Jeunes Filles de Metz. État des sommes nettes globales payées aux fonctionnaires pendant l'année 1935 ».

<sup>6996</sup> ADHR Purg. 3928, « Liste complète du personnel appartenant au Lycée Camille Sée », 01.05.1940.

<sup>6997</sup> Hélène Liebrich gagne ensuite le lycée de Mulhouse (1921).

<sup>6998</sup> Marie Roth termine l'année scolaire 1918/19 à l'école municipale supérieure de filles de Colmar, mais elle ne connaîtra pas le lycée de jeunes de filles de cette ville : à la rentrée 1919, elle est nommée au lycée de jeunes filles de Strasbourg.

restent ainsi dans l'enseignement secondaire : Herzog, directrice à Sarre-Union, est appelée à Haguenau pour y transformer l'école municipale supérieure de filles en cours secondaires, puis en collège ; Stahl, enseignante à Thionville durant toute la Première Guerre mondiale, directrice provisoire de son établissement en 1918/19, accepte un poste de professeur au lycée de jeunes filles de Strasbourg (et se rapproche de son Romanswiller natal). De même, Brisbois, à l'école municipale supérieure de filles de Barr depuis 1916, obtient, en 1920, un poste au lycée de jeunes filles de Strasbourg.

Le changement de régime est aussi l'occasion, pour des enseignantes qui n'ont connu jusqu'ici les écoles supérieures de filles que comme remplaçantes, d'obtenir enfin des postes correspondant à leurs diplômes. Pour d'autres, le changement de régime est l'occasion de se faire ou se refaire une situation. Ainsi, Baumeister, directrice de l'École Dollfus, à Mulhouse, jusqu'à sa fermeture en 1915, est engagée au lycée de jeunes filles de la même ville qui ouvre à la rentrée 1919 ; elle y retrouve Frida Kauffmann, enseignante à l'École Dollfus jusqu'en 1915, recrutée en mars 1919 dans ce qui était encore l'école municipale supérieure de filles. Marcelle Chamley enseignait en 1917/18 à l'école supérieure de filles strasbourgeoise de la Doctrine Chrétienne ; elle est engagée à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg en février 1919. Marie Stein enseignait à l'école municipale supérieure de filles d'Altkirch jusqu'à sa fermeture en 1915, puis brièvement à l'école municipale supérieure de filles de Thionville en 1916 : après la Première Guerre mondiale, elle est active au lycée de jeunes filles de Metz, sa ville natale. On connaît moins le parcours de sa sœur Marguerite, mais on suppose aussi que sa situation n'était pas assurée avant 1918 : elle travaille dans le même établissement que sa sœur après le conflit. Hélène Walter enchaînait les remplacements dans différentes écoles supérieures de filles avant la Première Guerre mondiale : elle obtient un poste de titulaire à l'école municipale supérieure de filles en 1919. Sara Bresch n'avait effectué qu'un court remplacement dans ce même établissement avant la guerre, puis elle fut remplaçante dans des écoles moyennes : en septembre 1919, elle est nommée professeur certifiée titulaire d'anglais au lycée de jeunes filles de Colmar. Elisa Würtz, qui avait enseigné dans différentes écoles privées supérieures de filles strasbourgeoises entre 1905 et 1915, était devenue institutrice à Oberhoffen-sur-Moder : elle retrouve l'enseignement secondaire au printemps 1919 en rejoignant l'école municipale supérieure de filles de Haguenau ; mais il semble qu'elle quitte l'établissement avant sa complète réorganisation.

On a aussi recensé 15 enseignantes pourvues du diplôme allemand pour les écoles supérieures de filles, mais qui n'avaient pas enseigné dans ces établissements. Elles appartiennent, comme les enseignantes précédentes, au cadre local. Certaines avaient obtenu leurs diplômes d'enseignantes pour les écoles supérieures de filles plus ou moins longtemps avant 1918, mais elles n'avaient pas voulu (Schmoll, Adèle Meyer) ou pas pu (Spitz, Lucie Bresch, Simon) obtenir de poste dans une école supérieure de filles (on ne sait dans laquelle des deux catégories ranger Spindler, Marneffe, Rollin, Hennequin). Sigrist a réussi en 1914 l'examen de directrice d'école maternelle. D'autres ont réussi leur examen – d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, d'*Oberlehrerin* ou d'enseignante de dessin – en 1918 ou en 1919 (Breysach, Hossenlopp, Knaut, Lipman, Lischer).

Plusieurs enseignantes natives d'Alsace-Lorraine n'appartiennent pas au cadre local alsacien-lorrain. Certaines parce qu'elles sont filles d'optants ou de migrants : elles font partie des « revenants ». Ce sont les directrices Bolle (parents établis dans le Tarn-et-Garonne), Anna Stoltz (parents établis en Meurthe-et-Moselle), Mangin (parents établis dans les Ardennes), la surveillante générale Marie Stoltz (sœur d'Anna).

Certaines n'appartiennent pas au cadre local alsacien-lorrain parce qu'elles ont été envoyées par leurs familles faire leurs études en France. Ernewein (parents à Haguenau) y a fait carrière comme directrice ; Fonlupt et Gerspacher (parents à Mulhouse et à Rixheim) y ont obtenu leurs brevets peu avant la Première Guerre mondiale (brevet élémentaire en 1909 à Brest (chez son frère) pour la première, brevet élémentaire en 1911 et brevet supérieur en 1913 à Belfort pour la seconde, qui a commencé une carrière de préceptrice en France) : elles passeront respectivement le baccalauréat (1921) et le certificat d'aptitude pédagogique (1919) dans l'Alsace redevenue française. On ne connaît pas le parcours de Fellmann, née à Thann en 1901, avant l'obtention du baccalauréat latin-langues-philosophie en 1920, mais on le suppose similaire aux précédents. Kiffer avait obtenu à Metz, en 1916, le diplôme pour les écoles supérieures de filles et commencé sa carrière comme institutrice dans des écoles élémentaires en Lorraine allemande, mais elle reprend des études en 1920 et obtient, en allemand, une licence, un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, un DES et, finalement, l'agrégation (1923).

Enfin, il y a les individus qui n'appartiennent pas au cadre local alsacien-lorrain parce qu'issus des jeunes générations, qui ont effectué l'essentiel ou la totalité de leur scolarité après 1918. Nous connaissons peu l'identité de ces enseignantes, car peu de dossiers individuels sont consultables : Hoepffner, née à Mulhouse en 1907, baccalauréat en 1925 ; Lieb, née à Bischwiller en 1908, baccalauréat en 1927. Herzog-Eidenschonck, née à Wintzenheim (Haute-Alsace) en 1890, devient, en 1937, agent de laboratoire : une fonction qui n'existait pas à l'époque allemande.

Les enseignantes, directrices, surveillantes générales, économes actives dans l'académie de Strasbourg qui ne sont pas nées sur le territoire de cette académie apparaissent au nombre de 67 dans le *Répertoire* (ANNEXE 3). Si on regarde les naissances par académie, on remarque que les académies de Lille (13) et de Paris sont les mieux représentées (11) suivies de celle de Besançon (8). L'académie de Nancy (3 naissances : Grad, Laxenaire, Marchal) ne se distingue aucunement des autres. Une typologie de ces enseignantes donne le résultat suivant.

Il y a les filles d'Alsaciens-Lorrains optants ou migrants, qui sont aussi des « revenantes », la distinction d'avec les « revenantes » précitées étant purement statistique. Ce sont Desprez, née à Besançon en 1895, Grad, petite-fille du député protestataire, née à Fraize (Vosges) en 1882, Hausser, née à Caen en 1884, Kirchner, née à Bruxelles en 1891, Lotz, née à Troyes en 1881, et sûrement plusieurs autres parmi celles qui portent des patronymes germaniques (Ginglinger, née Luxeuil en 1897, Kuenemann, née à Paris en 1889, Proth, née à Beauvais en 1889, Marie Wehrin, née à Moscou en 1890 de parents français, mais pas Dietz, née à Bordeaux en 1892, dont le père était déjà né dans cette ville en 1861, ce qui n'exclut cependant pas des liens forts avec l'Alsace). Ichanson, née à Albi en 1889, a une mère alsacienne (elle n'en a pas moins une « nature méridionale »), Carré, née à Nogent-sur-Oise en 1882, une mère de Lorraine annexée. La mère de Trocmé, née dans le Pas-de-Calais en 1914, s'appelle Kuss, et celle de Lalande, née dans le Morbihan en 1890, Burger. Il est certain que beaucoup de liens de famille avec l'Alsace-Lorraine échappent à notre connaissance.

Notons que Trocmé et Lalande feront des mariages alsaciens. C'est la raison qui a conduit la première en Alsace : nommée à Strasbourg en novembre 1937, elle se marie le

mois suivant avec le professeur « revenant » Jean-Jacques Hatt<sup>6999</sup>. Même raison pour Perrin, mariée avec l'instituteur alsacien Hartweg en 1923, qui obtient, la même année, un poste à Colmar. Nepveu, mariée en 1910 au professeur Henri Baulig<sup>7000</sup>, suivra le « revenant » à Strasbourg en 1919. Gounelle, mariée en 1926 avec Alfred Dachert, le directeur de la cité-jardin Ungemach à Strasbourg<sup>7001</sup>, n'est nommée au lycée de cette ville qu'en 1933, après de nombreuses années de congé pour convenances personnelles. À l'inverse, le mariage de Lalande avec l'employé de commerce Hoeffel (1923) suit de plusieurs années la nomination de l'enseignante dans l'académie de Strasbourg (1919).

D'autres nominations en Alsace de Françaises de l'Intérieur sont suivies, plus ou moins rapidement, d'unions avec des Alsaciens : Lejault, nommée à Colmar en 1919, épouse le médecin Schmidlin en 1922 ; Triaud, nommée à Colmar en 1920, épouse le gérant de banque Laurent en 1939 ; Grand, nommée en 1922 à Saverne, épouse le professeur Litzler l'année suivante ; Laxenaire, nommée à Strasbourg en 1934, épouse le répétiteur Basler en 1936 (qui est, comme elle, un Vosgien de naissance, sans doute avec des origines alsaciennes).

Simone Candau, née à Blois en 1913, enseigne en Alsace parce que ses parents, représentant de commerce et institutrice au lycée de jeunes filles de Strasbourg, y sont établis depuis 1920. Enfin, faut-il voir dans la demande de Mlle Belugou de fonder le lycée de jeunes filles de Strasbourg à la rentrée 1919 des motivations familiales ? Son neveu Alexandre Belugou (1885-1950), ingénieur des mines (lié à Alsace par son mariage<sup>7002</sup>), a été chargé en novembre 1918 de la direction technique des groupes miniers allemands du bassin potassique mulhousien ; mais il quitte ses fonctions fin octobre 1919, c'est-à-dire peu après l'installation de sa tante à Strasbourg<sup>7003</sup>.

---

<sup>6999</sup> SCHNITZLER Bernadette, « Hatt Jean-Jacques », *NDBA*, 15, p. 1433-1434.

<sup>7000</sup> KLEIN Claude, « Baulig Henri », *NDBA*, 2, p. 131.

<sup>7001</sup> CHRISTIAN Jean, « Dachert Alfred », *NDBA*, 7, p. 563 (portrait).

<sup>7002</sup> Il est le gendre de Roger Merlin, maire de Bruyères, et d'Emilie Grosjean, d'une famille de manufacturiers mulhousiens (cf. site internet des cimetières de Montpellier, notice biographique d'Alexandre Belugou). Grosjean, c'est aussi le nom de jeunes filles de Mme Lainé, directrice du lycée de Nancy, native de Rambervillers...

<sup>7003</sup> FREY Yves, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace 1918-1948*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, p. 39-41.

Naturellement, toutes les Françaises de l'Intérieur ne sont pas conduites en Alsace-Lorraine par des attaches familiales. On l'a vu avec les mariages qui suivent les nominations ou en mentionnant le cas de la mère de Simone Candau. Il y a, tout simplement, des opportunités de carrière à saisir et, pour les germanistes comme Crayssac, des conditions linguistiques favorables à la formation continue et aux études.

Les directrices reflètent les identités diverses du personnel de l'académie de Strasbourg. On les connaît toutes sauf une (Vidal, dernière directrice des cours secondaires de Sarrebourg), soit 17 individus, en laissant de côté les directrices provisoires de 1918/19. Les natives d'Alsace-Lorraine (avant ou après l'annexion de 1871) sont au nombre de 7 : Herzog, Schneider et Steiner, cadre local, Bolle, Mangin et Stoltz, les « revenantes », et Ernewein, la directrice française qui avait sa famille en Alsace. Les 10 autres n'ont pas d'origines alsaciennes-lorraines, tout au moins apparaissant explicitement dans leurs dossiers : Belugou, Wheatcroft et Bottreau à Strasbourg, Delarue, Brunet et Hartweg-Perrin (mariage alsacien) à Mulhouse (soit l'ensemble des directrices de ce lycée), Dominé à Metz, Fondeville-Couret à Saverne, Perronneau et Castelle à Sarrebourg.

Qu'il s'agisse de l'académie de Strasbourg ou de celle de Nancy, les autorités scolaires se montrent sensibles à la question des « tempéraments » régionaux. En 1914, le recteur de Nancy estime qu'une répétitrice cévenole, Mlle Feuillade, n'est guère adaptée au collège de Neufchâteau : « De bonne tenue et de bonnes manières. Mais pourquoi nous envoyer dans l'Est, si loin de leur famille, ces pauvres filles du Midi ? Pourquoi ? ». « Mlle Feuillade est dépaysée en Lorraine », écrit-il encore en mai 1916, « La renvoyer dans son cher Midi ». En 1935, le recteur de Strasbourg écrit au sujet de la même, devenue économe au lycée de jeunes filles de Mulhouse en 1930, qu'elle « connaît certainement son métier et ne manque pas de dévouement, mais elle se sent un peu dépaysée dans cette région et éprouve quelque peine à s'adapter au caractère de la population ».

En 1929, l'inspecteur d'académie des Vosges remarque au sujet d'un professeur qui demande un poste de directrice, également d'origine cévenole et elle aussi à Neufchâteau : « Directrice dans l'Est, où il faut du calme, une connaissance psychologique des jeunes filles assez peu communicatives, une autorité sans fantaisie ni variabilité ? Je ne vois pas Mme Hugonnet élevée à ce grade. Peut-être conviendrait-elle dans le Midi ? » Le recteur

de Nancy note en 1939 au sujet de Mlle Dehaye, directrice du collège de Toul originaire du Pas-de-Calais : « Il serait préférable d'avoir à la tête du collège une personne de la région, bien faite au tempérament lorrain ». Une autre chose est la question du climat, qui sera traitée dans une partie suivante consacrée aux problèmes de santé.

Une remarque sur les origines géographiques du personnel des établissements privés entre des mains laïques : il s'agit d'origines surtout locales (institution Lecomte<sup>7004</sup> et école de la Ligue de l'Enseignement à Épinal<sup>7005</sup>, institution Fajard puis Génin à Lunéville<sup>7006</sup> et tous les pensionnats nancéiens dont on connaît plus ou moins bien le personnel<sup>7007</sup>).

### (3) Sœurs-enseignantes et diaconesses

Les origines géographiques des sœurs-enseignantes des écoles congréganistes supérieures de filles en Alsace-Lorraine – qui représentent l'écrasante majorité du personnel enseignant féminin de ces établissements (on verra dans une partie ci-après la place des enseignantes laïques dans les institutions congréganistes) – sont largement révélées par les sources de l'administration scolaire allemande.

Les lieux de naissance sont connus pour 280 des 388 sœurs de Ribeauvillé recensées (72%), pour 179 des 211 sœurs de Sainte-Chrétienne (85%), pour 136 des 145 sœurs de Peltre (94%), pour la totalité des 76 sœurs de la Doctrine Chrétienne (Strasbourg

---

<sup>7004</sup> Lecomte-Imbard née à Lunéville, Bion et Zahn nées à Épinal, Rohmer née à Nancy, Michel née à Gérardmer ; la seule non-Lorraine est Auboin, une Charentaise. Puis l'établissement devient crypto-congréganiste (Sœurs de Portieux).

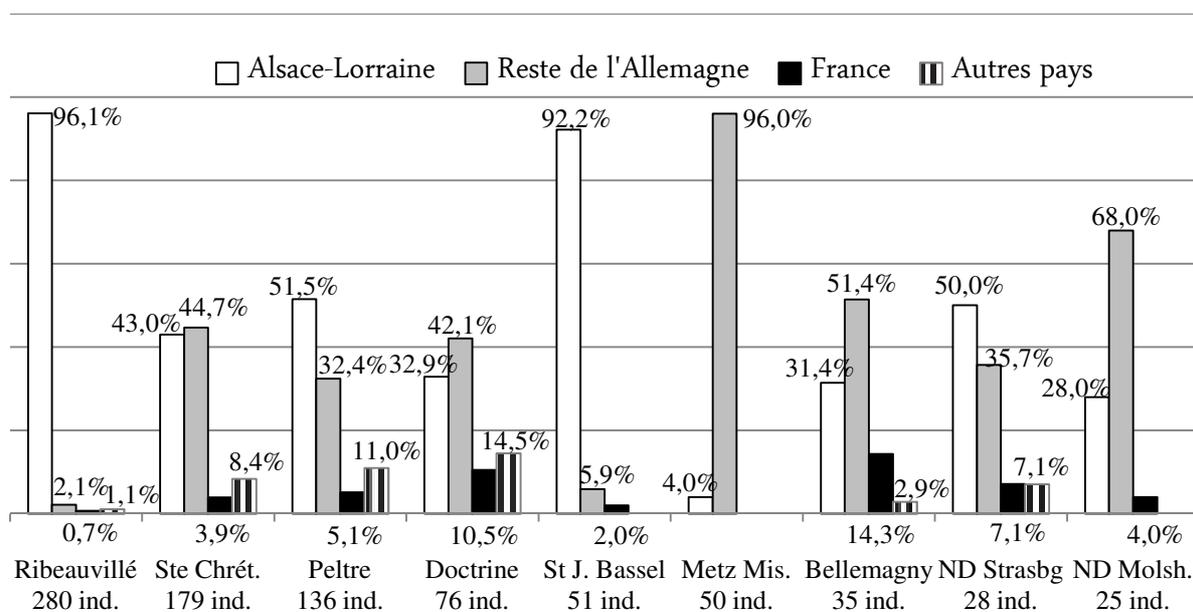
<sup>7005</sup> Crabos-Causé née à Strasbourg, François et Thomas nées à Épinal, Dieudonné, Gatty, Lambert et Winter nées dans d'autres communes des Vosges, Férand née en Haute-Saône.

<sup>7006</sup> Hartmann-Barthelet née à Nancy, Fajard née à Strasbourg, les sœurs Génin nées à Nancy et dans les Vosges, Milot née dans les Vosges.

<sup>7007</sup> Ainsi, au pensionnat Jacquot puis Menestrel, où on connaît le lieu de naissance de 13 des 14 enseignantes recensées : 5 dans les Vosges (dont Jacquot et les 3 Menestrel), 3 en Meurthe-et-Moselle, 3 dans la Meuse, 2 hors région (Finistère et Brême).

et Sarrebourg), pour 50 des 51 sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde (Metz), pour 51 des 61 sœurs de Saint-Jean-de-Bassel (maison-mère puis Fénétrange), pour 35 des 45 sœurs de Bellemagny (maison-mère et Saint-Louis puis Lutterbach), pour 28 des 34 chanoinesses de Saint-Augustin à Strasbourg et pour 25 de leurs 36 consœurs à Molsheim ; les chanoinesses de Saint-Augustin ne forment pas, à proprement parler, une congrégation, et l'importante différence de recrutement entre les deux institutions impose un traitement séparé. Le total de ces nombres donne 860 lieux de naissance connus pour 1047 sœurs-enseignantes ; mais comme Sœur Marie-Berthe Homburger, passée de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel à la Providence de Peltre, est comptée deux fois, il s'agit, en réalité, de 859 lieux de naissance connus pour 1046 sœurs-enseignantes (82%), lesquelles représentent la quasi-totalité des religieuses recensées dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2) (il en reste 60 d'autres congrégations ou ordre, actives dans six écoles supérieures de filles mal renseignées et/ou à l'existence plus ou moins brève : les données relevées sur ces individus seront passées plus loin en revue).

Le graphique Figure 62 ci-dessous représente, pour chacun des groupes énumérés ci-dessus, la part respective des religieuses nées : en Alsace-Lorraine, avant ou après l'annexion de 1871 ; dans le reste de l'empire allemand ; en France, avant ou après l'annexion, dans ses limites postérieures au traité de Francfort ; dans d'autres pays.



**Figure 62 : Les enseignantes des écoles congréganistes supérieures de filles d'Alsace-Lorraine réparties, par congrégation ou établissement, selon leur lieu de naissance.**

Il ressort que deux congrégations locales ont conservé un élément alsacien-lorrain hégémonique, celle des Sœurs de Ribeauvillé et celle des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel.

Les Sœurs de la **Divine Providence de Ribeauvillé** sont majoritairement des Alsaciennes (267 naissances en Alsace pour 2 naissances en Lorraine), qui viennent de l'ensemble de la région, avec quelques zones de force qui correspondent aux implantations les plus solides de la congrégation ; sur 266 communes de naissance connues, la répartition par arrondissement/cercle est la suivante : Erstein 29 individus ; Altkirch 27 ; Sélestat 26 ; Haguenau 22 ; Thann 21 ; Strasbourg-campagne 20 ; Molsheim 19 ; Colmar 18 ; Strasbourg-ville 16 ; Guebwiller 16 ; Mulhouse 15 ; Ribeauvillé 12 ; Wissembourg 12 ; Saverne 12. Les 2 naissances en France sont suivies du retour des familles en Alsace, et les patronymes indiquent une origine alsacienne pour 2 des 3 naissances dans d'autres pays (Enderlen à Varsovie, Gottenkieny à Naples)<sup>7008</sup>. 6 lieux de naissances en Vieille-Allemagne montrent une très faible pénétration de l'élément vieil-allemand, parfois déjà actif en Alsace avant l'annexion de 1871 (Berchtoldt, Fuchs). Les origines sociologiques des sœurs nées en Alsace-Lorraine (qu'on observera ci-après) indiquent une appartenance massive à l'élément autochtone. Les Vieilles-Allemandes nées dans le *Reichsland* apparaissent très peu nombreuses : Kathrein à Thionville, sûrement Bareiss à Kruth, peut-être deux ou trois autres...

La **Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel** s'est développée à cheval sur la Lorraine orientale et la Basse-Alsace. La plupart des religieuses alsaciennes-lorraines qui enseignent dans son unique école supérieure de filles, située sur le versant lorrain des Vosges, sont des Alsaciennes : 31 naissances en Basse-Alsace pour 16 naissances dans les arrondissements/cercles germanophones du district de Lorraine. L'unique naissance en France (qui forme les 2% ci-dessus) est suivie d'un déménagement à Château-Salins. Les naissances en Vieille-Allemagne, qui apparaissent pour près de 6%, sont au nombre de 3 et les origines principalement rurales des Alsaciennes-Lorraines indique, comme pour les Sœurs de Ribeauvillé, une appartenance très majoritaire à l'élément autochtone.

---

<sup>7008</sup> La troisième naissance hors d'Allemagne et de France a lieu à Näfels, en Suisse centrale (Brandt).

D'autres congrégations locales ou implantations antérieures à l'annexion de 1871 ont largement accueilli en leur sein des religieuses vieilles-allemandes. À la **Providence de Peltre**, les religieuses nées en Vieille-Allemagne représentent – toujours dans les écoles supérieures de filles – une sœur-enseignante sur trois. 37 viennent de la Rhénanie voisine et les 7 autres se répartissent entre le Wurtemberg, la Haute-Bavière et le Palatinat (bavarois). Peu de Vieilles-Allemandes nées en Alsace-Lorraine, au regard des origines rurales et des patronymes, quoique la méfiance soit de rigueur concernant ces derniers (Charrois et Rival sont des Rhénanes). Les Alsaciennes-Lorraines sont des Lorraines de l'ouest (42 des cercles de Metz et Thionville) et du centre (18 des cercles de Boulay, Forbach et Château-Salins) du district ; peu du cercle de Sarreguemines (8), où la congrégation n'est pas implantée, et moins encore d'Alsace (2). Les 7 Françaises sont majoritairement (4) nées dans la partie non annexée de l'ancien département de la Moselle (région de Longwy).

Le rapport entre naissances en Vieille-Allemagne et naissances en Alsace-Lorraine observé chez les Sœurs de Peltre est à peu près le même, à l'échelle d'un établissement, chez les **chanoinesses de Saint-Augustin à Strasbourg** : 10 occurrences pour la première catégorie et 14 pour la seconde (dont une Vieille-Allemande : Blum, née à Metz, fille d'un *Ministerialsekretär*). Les 2 naissances en France (7,5% du total) ont eu lieu à Paris : l'une dans une famille strasbourgeoise, l'autre dans une famille déménageant ensuite à Strasbourg.

Dans la congrégation messine de **Sainte-Chrétienne**, les religieuses natives de Vieille-Allemagne dépassent légèrement les natives d'Alsace-Lorraine. La part des Rhénanes parmi les premières est écrasante : 62 contre 18 nées dans d'autres parties de l'empire, principalement en Westphalie (6) ou en Hesse (5, en cumulant Hesse-Nassau et Hesse-Darmstadt). Ici aussi, les Alsaciennes-Lorraines sont des Lorraines (71 pour 6 Alsaciennes, avec une relative faiblesse de la partie orientale du district de Lorraine, mais moins accusée qu'à la Providence de Peltre : 31 naissances dans les cercles de l'ouest, 23 dans ceux du centre, 16 dans ceux de l'est). Comme pour les autres congrégations déjà citées, il faut compter une petite poignée de Vieilles-Allemandes parmi ces natives du *Reichsland* : Daucher est l'une d'elles, elle n'est sûrement pas la seule. Les 7 Françaises

viennent majoritairement (4) du département des Ardennes, où la congrégation de Sainte-Chrétienne est solidement implantée.

Dans le personnel des deux établissements de la **Doctrine Chrétienne** en Alsace-Lorraine, les religieuses nées en Vieille-Allemagne sont au nombre de 32, celles nées dans le *Reichsland* au nombre de 25. Il n'y a guère de différences entre Strasbourg et Sarrebourg sur ce plan-là : 14 natives de Vieille-Allemagne ont enseigné à Strasbourg, 13 à Sarrebourg et 5 dans les deux établissements ; 11 natives d'Alsace-Lorraine ont enseigné à Sarrebourg, 8 à Strasbourg et 6 dans les deux établissements. Les Rhénanes, actives tant à Strasbourg qu'à Sarrebourg, l'emportent largement (19) dans la première catégorie, devant les Bavaraises (5, également réparties) et les Badoises (4, dont 3 à Strasbourg) ; les Alsaciennes l'emportent largement (17, surtout de Basse-Alsace, un peu de Thann, où la Doctrine Chrétienne tenait l'enseignement primaire jusqu'au milieu des années 1870) sur les Lorraines (8) dans la seconde catégorie. Guère de naissances en Alsace-Lorraine faisant penser à une origine vieille-allemande. Les 8 religieuses nées en France (Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne : le foyer historique de la Doctrine Chrétienne) sont toutes à Strasbourg : elles y œuvraient avant la guerre de 1870 et la plupart d'entre elles poursuivent leur activité jusqu'aux années 1890 et 1900.

La colonne des naissances dans d'autres pays n'a pas encore été commentée, sauf chez les Sœurs de Ribeauvillé, pour en signifier le caractère en partie spécieux. Les naissances hors d'Allemagne et de France relèvent également de l'anecdote chez les chanoinesses de Saint-Augustin à Strasbourg, où les 7,1% du graphique ne représentent que 2 religieuses, et chez les bénédictines adoratrices de Bellemagny, où ladite colonne (2,9%) ne représente qu'une seule religieuse<sup>7009</sup>.

Par contre, pour les deux grandes congrégations du district de Lorraine et pour la Doctrine Chrétienne, la part des sœurs-enseignantes qui ne sont nées ni en Allemagne, ni en France est tout à fait significative. Il s'agit principalement de Luxembourgeoises, dans les trois cas. Elles forment la totalité des 8,4% d'« autres » naissances chez les Sœurs de Peltre, où elles sont 15 religieuses recensées. Les 10 religieuses luxembourgeoises de la

---

<sup>7009</sup> Ces trois femmes (Carvalho, Cassal, Stuppner) ont des parcours tout à fait intéressants par ailleurs.

Doctrine Chrétienne représentent la quasi-totalité des 14,5% d' « autres » naissances affichés par cette congrégation ; et, en fait, elles devraient, ici aussi, constituer la colonne à elles seules, puisque l'unique naissance en Belgique est celle d'une Rhénane, dont le père, de nationalité prussienne, s'était installé brièvement de l'autre côté de la frontière pour affaires (famille Marquet, grande pourvoyeuse de sœurs). Contrairement aux religieuses nées en Vieille-Allemagne, réparties à peu près également entre Strasbourg et Sarrebourg, les Luxembourgeoises sont essentiellement employées dans la capitale alsacienne (8 sur 10). Les « autres » naissances sont plus variées chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne : 1 Britannique (Crate) ; 3 Belges (Bondroit, Garant, Matarets) ; 3 Autrichiennes (Felchl, Poetsch, Russwurm), passées par Frohsdorf, où la congrégation s'est implantée en 1854 sur la demande de la comtesse de Chambord en exil ; 8 Luxembourgeoises. En tout, 33 religieuses luxembourgeoises ont donc été recensées dans les écoles congréganistes supérieures de filles du *Reichsland*<sup>7010</sup>.

Dans deux cas, les religieuses vieilles-allemandes ont pris un avantage numérique considérable dans des institutions alsaciennes à l'origine : au pensionnat des chanoinesses augustines à Molsheim et dans les écoles supérieures de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny.

L'examen du cas des **chanoinesses augustines à Molsheim** demande à être précédé d'une mise en garde : ne sont connus que 25 lieux de naissances sur 36 religieuses recensées. 17 sont nées en Vieille-Allemagne, principalement en Rhénanie (5) et dans le pays de Bade (4), 7 sont nées en Alsace-Lorraine, depuis Altkirch au sud à Saverne et Drusenheim au nord et 1 est née dans le département du Doubs (Hoffmann, donc d'origine alsacienne : elle représente les 2% du graphique).

Chez les Sœurs l'**Adoration Perpétuelle de Bellemagny**, les natives de Vieille-Allemagne (18) représentent une enseignante sur deux. Leur suprématie numérique se fait même écrasante si on introduit une donnée chronologique dans l'analyse : l'interdiction

---

<sup>7010</sup> Alesch, Braun, Ehleringer, François, Gaasch (2x), Jungers, Lorentz, Ludevig, Majérus, Müller, Neuens, Schuhmacher, Sünnen, Toisul, sœurs de la Providence de Peltre ; Coster, Hansen, Hengesch, Kaell, Mersch, Poncellet, Reiter, Revenig, Schwartz, Zimmer, sœurs de la Doctrine Chrétienne ; Baasen, Knaff, Lamarque, Lambert, Lammar, Péporté, Rath, Wagner, sœurs de Sainte-Chrétienne.

d'enseigner s'abattant, en 1887, sur 2 sœurs Alsaciennes (Bléniat, Hück) et sur 3 sœurs nées en France (en réalité, nées en Alsace, dans la partie méridionale – francophone – restée française après 1871 : Marguerite Bourquin, Marie Bourquin, Julie Charpiot). La chronologie n'a guère été mobilisée jusqu'à présent dans nos commentaires. Avec le départ progressif des Alsaciennes-Lorraines les plus anciennes et avec les arrivées de Vieilles-Allemandes au cours de la période du *Reichsland*, la chronologie donne un poids supplémentaire à ces dernières. Il n'est cependant nulle part question d'un remplacement intégral des autochtones : même chez les Sœurs de Bellemagny, l'Alsace continue de fournir des recrues, et c'est Sœur Maria-Imelda Peter, une Alsacienne née à Paris, où elle a grandi jusqu'à l'âge de quinze ans, qui est nommée, en 1907, à la tête du pensionnat de cette congrégation à Saint-Louis (bientôt transféré à Lutterbach).

Le cas de l'école supérieure de filles de la **Miséricorde** à Metz est tout à fait particulier, comme le montre le graphique. La quasi-totalité des sœurs-enseignantes de cette fondation vieille-allemande sont nées dans le reste de l'empire. Seules 2 religieuses sont nées en Lorraine. On sait que le père de l'une est un professeur wurtembergeois (Himpel). Reste Lucie Wilhelm, orpheline d'un ouvrier des salines de Dieuze, dont on ignore l'origine.

Parmi les 60 sœurs-enseignantes non comprises sur le graphique, on connaît surtout les dames du Sacré-Cœur à Kientzheim (13 individus recensés avec tous les lieux de naissance connus), interdites d'enseignement à l'époque du *Kulturkampf*, et les visitandines de Metz (10 lieux de naissance sur 17 individus recensés), qui ferment leur école supérieure de filles en 1888. Les deux cas montrent une importante germanisation : 8 Vieilles-Allemandes à Kientzheim, pour 1 Alsacienne, 1 Lorraine, 2 Françaises, 1 Suisse ; 6 Vieilles-Allemandes à Metz, pour 2 Lorraines, 1 Alsacienne, 1 Française. On connaît les noms de 23 sœurs de Portieux à Lutterbach au début des années 1870, mais les origines de peu d'entre elles : 1 Badoise, 1 Française, 2 Alsaciennes, à moins que l'une ne soit une Vieille-Allemande. La lacune n'est pas trop gênante, dans la mesure où le pensionnat est emporté rapidement, comme celui de Kientzheim, dans la bourrasque du *Kulturkampf*.

Plus dommageable est la quasi absence d'information sur le personnel des pensionnats de bénédictines à Rosheim et à Oriocourt : nous n'avons recensé que 2 noms pour chacun d'eux. Pas suffisant pour permettre un commentaire, comme sont insuffisants les 3 noms dont on dispose pour les Sœurs de Saint-Charles (congrégation nancéienne qui disparaît rapidement du paysage scolaire dans le *Reichsland*). Nous renvoyons aux monographies.

Les données recueillies sur les sœurs-enseignantes pour la partie française de l'étude, académie de Nancy et Alsace-Lorraine après 1918, font bien pâle figure à côté de celles qui viennent d'être analysées. La raison de ce décalage a déjà été expliquée : l'administration scolaire française, dont les archives constituent nos sources principales, ignore assez superbement l'enseignement privé. Et les archives congréganistes, quand elles ne sont pas inaccessibles pour cause de travaux (chanoinesses augustines de Notre-Dame, Doctrine Chrétienne de Nancy), ne permettent souvent pas la reconstitution du personnel enseignant des établissements secondaires.

Les archives de trois grandes congrégations m'ont été ouvertes physiquement, celles de la Divine Providence à Ribeauvillé, celles de la Providence à Portieux et celles de Sainte-Chrétienne à Metz. Seule ces dernières conservent des fiches annuelles permettant de reconstituer le personnel enseignant de leurs établissements. Le pensionnat de Sainte-Chrétienne à Metz, rue Saint-Gengoulf, seul établissement secondaire dirigé par la congrégation mosellane durant l'entre-deux-guerres, est donc la seule institution française de notre étude dont nous connaissons le personnel de manière exhaustive, soit 56 sœurs-enseignantes. Si l'on ajoute les 10 religieuses dont nous avons glané – l'expression est tout à fait appropriée – les noms dans les archives publiques pour les institutions de Nancy, Longuyon et Longwy, on arrive à 66 sœurs-enseignantes de Sainte-Chrétienne recensées. La congrégation de la Providence à Portieux conserve également un registre dans lequel les religieuses sont classées par établissement, mais il n'est pas utilisable pour notre travail de recension des enseignantes, puisque les fonctions ne sont pas précisées : le personnel enseignant n'y est pas distingué – sauf par la mention « directrice » – du personnel de service. Enfin, il semble qu'aucun classement des religieuses par établissement n'existe aux archives de la Divine Providence à Ribeauvillé.

Avec Sainte-Chrétienne, les congrégations de la partie française de l'étude dont le personnel enseignant religieux nous est le mieux connu sont : la Doctrine Chrétienne à Nancy (68 enseignantes recensées, la plupart au pensionnat de Toul) ; le tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique (50 enseignantes recensées, presque toutes au pensionnat de Nancy) ; la Providence de Portieux (28 enseignantes recensées, essentiellement à Saint-Dié, Bruyères et Domrémy) ; le Sacré-Cœur (18 enseignantes recensées, toutes à Nancy) ; les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul (18 enseignantes recensées) ; les chanoinesses de Saint-Augustin (16 enseignantes recensées, surtout à Épinal et à Lunéville). Quand on compare les 56 sœurs-enseignantes de Sainte-Chrétienne actives dans un seul pensionnat pendant seulement deux décennies avec les nombres qui viennent d'être indiqués entre parenthèses pour des congrégations dirigeant trois, cinq voire une quinzaine d'établissements dispensant un enseignement correspondant plus ou moins à un enseignement secondaire sur une période allant, au minimum, de la guerre de 1870 à la présidence du conseil d'Émile Combes, on comprend combien notre relevé est limité. Il n'est donc pas question, ici, d'établir des statistiques. L'analyse doit se faire fragment par fragment.

Sur notre panel de 68 sœurs de la **Doctrine Chrétienne**, 53 lieux de naissance sont connus. De façon attendue pour cette congrégation nancéienne, 41 religieuses sont nées dans les départements de la Meurthe-et-Moselle (21), des Vosges (14) et de la Meuse (6), dans les frontières d'après 1871, et 2 de plus si on prend en compte la Meurthe et les Vosges dans leurs frontières antérieures. Les autres sont de départements limitrophes des départements lorrains, notamment de Haute-Marne (3), du Luxembourg et de Belgique ; une sœur est native de Paris. Autre congrégation locale : les Sœurs de la Providence à Portieux. Sur les 28 religieuses recensées, 17 lieux de naissance connus. Ils sont ceux d'enseignantes des pensionnats de Domrémy, de Bruyères et de Bains-les-Bains (la lacune, qui concerne Saint-Dié, peut être comblée au moyen des archives de la congrégation) : les Lorraines sont 5 (4 Vosges + 1 Meuse) ; les Alsaciennes, nées avant ou après l'annexion de 1871, sont 5, en intégrant les 2 individus nés en 1850 et 1861 dans la partie du Haut-Rhin qui restera française ; 3 viennent de Corrèze, où les Sœurs de Portieux sont implantées ; les 4 autres viennent de différents départements, avec des attaches alsaciennes qu'on devine dans un cas (Boxberger, née à Saint-Étienne).

Le **tiers-ordre de Saint-Dominique** n'est pas spécifiquement lorrain, aussi les origines des religieuses sont-elles plus variées. Sur les 45 sœurs-enseignantes recensées pour le pensionnat de Nancy, 39 lieux de naissance sont connus, sur lesquels seulement 7 en Meurthe-et-Moselle et Meuse, 9 en ajoutant les naissances dans la Meurthe annexée en 1871. Aucune naissance dans les Vosges, où les dominicaines sont pourtant implantées de longue date, à Neufchâteau. Mais la ville rayonne sur la Haute-Marne, pour laquelle 3 naissances sont recensées : avec la Marne et l'Aube, cela fait 5 Champenoises. L'Alsace-Lorraine représente 6 sœurs-enseignantes, 4 en décomptant l'ancienne Meurthe (Dieuze et Imling) : ces 4 sont toutes nées avant la guerre de 1870, et Marie Emery, fille de juge, née en 1860 à Sélestat, a certainement quitté l'Alsace avec son père parmi le flot des optants.  $9 + 5 + 4 = 18$ . La France du Nord-Est et l'Alsace-Lorraine représentent environ une sœur-enseignante sur deux au pensionnat de Nancy. 2 sœurs sont nées en Belgique dans des familles françaises ; la mère de l'une d'elles est native de Nancy. La seule véritable étrangère est une Badoise (Meyerhoffer). Les 17 lieux de naissance restants se répartissent entre Paris et sa région<sup>7011</sup> (7) et une série de départements éparpillés entre le Finistère et Alger (10). Le personnel du pensionnat de Bar-le-Duc aurait-il un recrutement plus local ? Les 3 lieux de naissance connus sur les 5 individus recensés se situent dans la Meuse. C'est peut-être le hasard. À creuser.

Au pensionnat **Sainte-Chrétienne** de la rue Saint-Gengoulf à Metz, les Alsaciennes-Lorraines sont les plus nombreuses : 31 sur les 56 religieuses recensées. 4 quittent l'établissement au courant de l'année scolaire 1918/19. L'1 est la directrice, Becker, sans doute pas au niveau des exigences françaises ; les 3 autres sont une Sarroise (Jun), une Westphalienne (Rotthoff) et une Autrichienne (Russwurm). Ces dernières, devenues indésirables après la Première Guerre mondiale<sup>7012</sup>, représentent le tiers des 9

---

<sup>7011</sup> L'une est la fille d'un professeur de Meaux natif de Brumath, donc tropisme vers l'Est.

<sup>7012</sup> ASC, Pensionnat Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1919-1921-1922*, 22.03.1919, « Nous nous demandons avec inquiétude si les dortoirs seront prêts pour la rentrée de Pâques. Et que deviendront les sœurs de nationalité allemande ou autrichienne faisant encore partie du personnel enseignant ? Nous apprenons qu'en Belgique, les sœurs se trouvant dans ce cas sont renvoyées dans leur pays d'origine » ; *Ibid.*, « Année 1921 » : « Les années 1919 et 1920 ont été témoin aussi, pour le pensionnat, d'un grand nombre de changements dans le personnel des sœurs, envoyées, les unes en Autriche par suite de leur nationalité, les autres, pour raison d'emploi ou de santé, dans différentes maisons de la congrégation ». Sœur Marie-Clara Daucher, d'origine allemande, née à Metz en 1875, reste, sans enseigner. Elle n'est toutefois pas épargnée par les déchirements de cette période : « Sœur Sainte Marie-Clara va faire une visite d'adieu à sa mère, à Rombas ; la famille va quitter pour l'intérieur de l'Allemagne [sic] » (*Ibid.*, 27.08.1919).

sœurs-enseignantes allemandes et autrichiennes actives au pensionnat durant l'entre-deux-guerres. Car la présence allemande se perpétue discrètement : la Hessoise Hübscher et la Rhénane von den Driesch, déjà dans l'établissement avant 1918 (mais la seconde n'apparaissait pas sur les listes du personnel transmises aux autorités scolaires), restent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; la Sarroise Braun dirige un cours pratique en 1926/27. La présence autrichienne ne dépasse pas le milieu des années 1920 (avec Russwurm : Bartel, Kolb et Pollreis). Belgique et Luxembourg sont représentés chacun par une enseignante (respectivement dans les années 1920 et dans les années 1930). Autre continuité avec la période du *Reichsland*, la représentation discrète du monde britannique (Flanagan).

Le changement vient de l'afflux des Ardennaises (6) et des Champenoises (5), accompagnées de quelques autres Vieilles-Françaises du Nord-Est (Soissons, Longwy, Vosges) ; les sœurs Husson, dirigeantes successives de l'établissement, sont nées à Paris et à Tourcoing, d'un père négociant originaire des Ardennes. Notre connaissance du personnel des établissements de Sainte-Chrétienne à Longuyon (maison-mère française), Longwy et Nancy à la fin du XIXe siècle est faible : 10 noms, 5 lieux de naissances, presque tous en Lorraine annexée (Faulquemont, Gorze, Metzervisse, Thionville).

Sur les 18 dames du **Sacré-Cœur** recensées pour le pensionnat et pour l'externat de Nancy, 17 lieux de naissance sont connus. Faible représentation lorraine : 1 native de Nancy (Marceloff), 2 natives de Metz (longtemps avant la guerre de 1870), dont les pères sont originaires de la Meuse (Emard) et des Vosges (Boulangé). 5 viennent du quart nord-est du pays, dont 3 du Doubs et 1 de Strasbourg (Brandstetter, née en 1830). Les autres sont du Nord (2), de Seine-et-Oise et surtout d'un grand nord-ouest (Loire-Inférieure 2x, Indre-et-Loire, Seine-Inférieure 2x).

Les lieux de naissance connus pour 14 des 18 sœurs des **écoles chrétiennes de la Miséricorde** à Toul illustrent ce que l'on sait de l'histoire particulière de cette institution, refuge pour des religieuses allemandes chassées par le *Kulturkampf* : 7 naissances en Saxe prussienne, 1 en Westphalie, 1 en Hanovre. Sur les 5 natives de France, 4 viennent de la Manche, où se trouve la maison-mère de la congrégation. On connaît 12 lieux de naissance pour 15 chanoinesses augustines recensées. Mais les occurrences sont trop disparates pour

être analysées comme un tout. Sur les 7 concernant le pensionnat d'Épinal, 6 naissances dans les Vosges, 1 dans l'Ain. Les autres données, trop peu nombreuses, sont inexploitable.

On peut encore constater l'origine locale des sœurs de la **Sainte-Enfance-de-Marie** actives à Nancy à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (6 recensées, 6 lieux de naissance connus : 3 Meuse, Haute-Marne, Vosges, Meurthe-et-Moselle) et le cosmopolitisme des sœurs du Saint-Enfant-Jésus établies à Toul dans les années 1870 (5 recensées, 5 lieux de naissance connus : 2 Grande-Bretagne, 2 France, 1 Autriche).

Pour les autres congrégations et ordres, les données recueillies sont trop misérables pour autoriser quelque commentaire que ce soit. Les constats faits sur la partie française de l'étude sont des ébauches. La juxtaposition des chiffres suivants donne un ordre de grandeur de l'espace qui reste ouvert pour la recherche : 305 sœurs-enseignantes recensées dans le *Répertoire* (ANNEXE 3) sur les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940) ; 1 106 sœurs-enseignantes recensées dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2) sur le personnel du *Reichsland*, qui approche de l'exhaustivité.

Retournons, justement, dans le *Reichsland*, pour conclure cette partie en examinant le cas d'une communauté religieuse protestante : les diaconesses de Strasbourg. Un certain nombre d'entre elles enseignent à l'école privée supérieure de filles du Bon-Pasteur, aussi appelée école supérieure de filles de l'Établissement des diaconesses. Cette activité sera poursuivie après la Première Guerre mondiale, mais on connaît mal les diaconesses entrées en fonction à l'époque française, d'où la restriction de notre analyse aux 29 diaconesses recensées dans le *Dictionnaire*. 27 lieux de naissance ont été relevés, ce qui offre une très bonne connaissance de ce groupe réduit. Les natives d'Alsace-Lorraine sont les plus nombreuses (11), mais elles ne représentent pas la majorité. Elles côtoient des Suissesses (8) de divers cantons, le plus représenté étant le canton francophone de Neuchâtel (3), ainsi que des Vieilles-Allemandes (5 naissances en Vieille-Allemagne et 1 naissance en Chine d'un père missionnaire apparemment badois). Il y a aussi 1 Anglaise (Lewis) et 1 Italienne (Jalla).

## **b) Les origines sociales**

Etudier les origines sociales d'un personnel, c'est distinguer les catégories socio-professionnelles qui trouvent le plus d'intérêt au développement de l'enseignement qui fait vivre ce personnel, c'est-à-dire les catégories qui appuient le plus le régime, la congrégation, la communauté ou la personne capable de développer, en l'occurrence, les institutions d'enseignement secondaire féminin qu'elles jugent convenables. On commencera par les enseignantes laïques du *Reichsland*. Ce groupe diffère de celui du personnel des écoles supérieures de filles non-congréganistes, étudié dans la partie précédente, en ce qu'il intègre les enseignantes laïques actives dans des établissements congréganistes. La raison en est que le cadre de nos investigations change d'échelle. En effet, l'échelle de l'établissement, pertinente pour l'étude des origines géographiques, l'est beaucoup moins pour l'étude des origines sociales, qui réclame l'échelle, régionale, de l'Alsace-Lorraine. Or, à cette échelle, il n'y a pas de motif d'exclure les enseignantes laïques actives dans les établissements congréganistes, qui ne pouvaient – pour les raisons pratiques qu'on déduira – pas apparaître dans l'étude sur les origines géographiques.

Les statistiques qu'on établira sur les origines sociales des enseignantes laïques du *Reichsland* seront comparées, dans une deuxième sous-partie, à celles établies par Françoise Mayeur pour le personnel des collèges et lycées de jeunes filles en France sous la Troisième République. Une comparaison avec des statistiques sur les origines sociales du personnel de la seule académie de Nancy ne saurait être réalisée, pour les raisons qui seront exposées. Cependant, les données que nous avons recueillies sur ce personnel, ainsi que les données recueillies sur le personnel de l'académie de Strasbourg durant l'entre-deux-guerres pourront, réunies dans un même ensemble, produire, dans une troisième sous-partie, des statistiques utiles, dans une perspective, non pas de comparaison internationale, mais de comparaison diachronique franco-française (en partant, là encore, des statistiques fournies par la thèse de Françoise Mayeur). On retrouvera, enfin, dans la quatrième et dernière sous-partie, consacrée aux sœurs-enseignantes et diaconesses-enseignantes, une étude sur les origines sociales suivant exactement les mêmes principes que l'étude correspondante effectuée ci-avant sur les origines géographiques.

(1) Les enseignantes laïques dans le *Reichsland*

Les renseignements relevés dans les sources de l'administration scolaire, ainsi que des recherches effectuées ponctuellement dans l'état civil, permettent d'étudier les origines sociales de 1 148 enseignantes laïques dont on connaît la profession du père, de la mère célibataire ou veuve, ou du tuteur. Cela représente environ la moitié des enseignantes laïques recensées dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2). Françoise Mayeur, qui a travaillé sur un corpus de 2 247 dossiers exploitables, a dû restreindre la base de ses calculs à 839 dossiers pour l'étude des professions des pères. Ces 839 dossiers contiennent, cependant, des informations dont la précision a permis à la chercheuse d'établir une double catégorisation, par secteur d'activité et par niveau social. Notre classement se limite aux secteurs d'activité, ce qui ne nous interdira pas de compléter l'analyse chiffrée par des données qualitatives se rapportant à la position des individus sur l'échelle sociale. Il diffère quelque peu du classement par secteur d'activité de Françoise Mayeur, qui avait défini huit catégories : Université ; Armée ; Autres fonctionnaires (dont les salariés des cultes) ; Chemins de fer, commerce et banques ; Professions libérales et journalisme ; Industrie et artisanat ; Agriculture ; Rentiers et oisifs. Notre classement se fonde sur les huit catégories suivantes : *Cultes ; Enseignement ; Armée ; Administrations ; Professions libérales, techniques et artistiques ; Commerce et artisanat ; Industrie et services ; Agriculture et rente.*

L'importance numérique des pasteurs parmi les pères et le caractère particulier de cette fonction aux yeux du reste de la population ont motivé l'établissement d'une catégorie spécifique pour les ministres du culte. L'« enseignement » est l'« Université » de Françoise Mayeur, c'est-à-dire l'ensemble du personnel de l'enseignement public, de l'instituteur au professeur de faculté ; apparaissent également dans cette catégorie les enseignants des établissements privés (lycées épiscopaux, Gymnase protestant) et les fonctionnaires de l'administration scolaire (anciens enseignants eux-mêmes). Un artiste-peintre qui donne des cours dans un établissement scolaire ou un musicien qui enseigne dans un conservatoire apparaît dans cette catégorie. La catégorie « armée » est commune aux deux classements. Les « administrations » sont toutes les administrations, sauf celles

des cultes, de l'enseignement et des armées. Françoise Mayeur a associé les chemins de fer au commerce, car, en France, les chemins de fer sont longtemps dominés par des compagnies privées ; en Alsace-Lorraine, les chemins de fer constituent une administration impériale, dont les employés doivent donc être rangés avec les fonctionnaires des autres administrations ; par assimilation, tous les employés des chemins de fer, alsaciens-lorrains ou non (et même français), figurent dans cette catégorie.

Les professions libérales ont été associées à des professions que nous appelons « techniques » : architectes, dessinateurs, ingénieurs, techniciens du bâtiment. Ces fonctions peuvent désigner la même activité : le père d'Emma Foehler est dessinateur sur le curriculum vitae produit pour l'École Dollfus en 1900 et ingénieur sur celui produit pour l'École Sainte-Chrétienne de la Rue Saint-Vincent à Metz en 1907 ; Johanna Kommer indique être la fille d'un architecte (*Baumeister*), mais le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Metz la présente aux hautes autorités scolaires comme « la fille de l'ingénieur Kommer »<sup>7013</sup>. Sans précision du type « conseiller en architecture » (*Baurat*) ou « architecte municipal », il est impossible d'établir si l'individu occupe une fonction de cadre dans une administration ou s'il exerce une activité à son compte. Elisabeth Haentzschel précise sur le curriculum vitae qu'elle produit pour la rentrée 1904 que son père est « inspecteur des machines », fonction qui existe dans l'administration des chemins de fer, mais qui pourrait aussi relever du secteur privé ; l'acte de naissance porte la simple mention « ingénieur ».

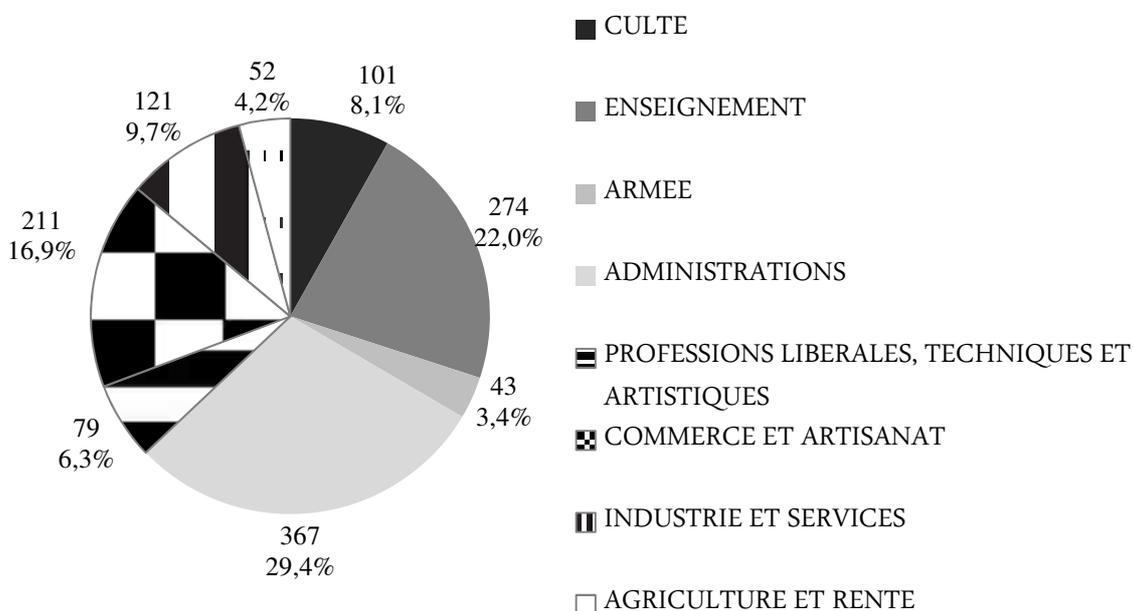
L'association de l'artisanat avec le commerce nous paraît plus heureuse qu'avec l'industrie. Lina Lay écrit dans son curriculum vitae que son père est commerçant (*Kaufmann*) ; mais l'acte de naissance qu'elle doit également produire pour être autorisée à enseigner à l'École du Bon-Pasteur indique que le père est boulanger. Un certain nombre de boulangers, de bouchers, etc. se trouvent donc recensés sous l'étiquette « commerçants ». La distinction entre l'artisan et le fabricant, lequel se trouve rangé dans la catégorie « industrie et services », s'effectue sur des nuances de vocabulaire : nous rangeons le « propriétaire de tannerie » parmi les artisans, tandis que le « fabricant de cuir » rejoint l'industrie (l'emploi ou non des termes « fabricant » ou « fabrique » est

---

<sup>7013</sup> ADBR 34AL1438, Koch à l'*Oberschulrat*, 21.02.1907.

déterminant). Le « propriétaire » sans spécification de la propriété rejoint les cultivateurs, les propriétaires fonciers et les rentiers. Avec l'industrie figurent les services hors fonction publique et artisanat, c'est-à-dire la banque, les assurances, les transports, ainsi que les employés de maison.

Plusieurs catégories ont été subdivisées, par secteur d'activité (administrations) ou par niveau hiérarchique (enseignement, industrie et services), ce qui favorisera l'indispensable analyse du niveau social. Ces sous-catégories seront définies au fil du commentaire des chiffres exposés par le graphique Figure 63 ci-dessous. Notons que lorsque deux professions sont indiquées, nous choisissons celle des deux professions qui semble procéder de l'autre (le propriétaire foncier et commerçant est pris en compte comme commerçant) ou celle qui implique la spécialisation la plus poussée : le père de Marcelle Chamley, « électrotechnicien et aubergiste », est pris en compte comme ouvrier ; le père de Margarete Bott, pasteur et *Anstaltsdirektor*, est classé parmi les professionnels du secteur médical ; le père de Lina Diefenbach, conseiller en justice et maire de Colmar, apparaît dans la sous-catégorie « administration judiciaire » plutôt que dans « administration municipale ».



**Figure 63 : Les origines sociales des enseignantes laïques actives dans les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine.**

Le graphique donne d'abord, par sa bipartition (motifs d'un côté, gris clair à gris tendant au noir de l'autre), une idée du rapport entre les fonctionnaires (nuances de gris) et le secteur privé (motifs) ; les quelques missionnaires classés dans « culte », enseignants des établissements privés (d'ailleurs souvent semi-publics, comme le Gymnase protestant de Strasbourg) classés dans « enseignement », administrateurs de fondations associatives classés dans « administrations », etc. ne modifient guère l'équilibre général, et compensent même la présence de rares fonctionnaires qui sont rangés sous les « professions libérales, techniques et artistiques » (ingénieur dont on ignore l'emploi, directeur artistique d'un théâtre municipal, etc.). Avec 63% d'enseignantes filles de ministres du culte, d'enseignants, de militaires et de fonctionnaires en tous genres, on peut dire que près de deux enseignantes laïques sur trois travaillant dans les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine viennent de familles qui sont au service de l'État ou d'une municipalité.

1) La catégorie la plus représentée de toutes les catégories confondues est celle des filles de fonctionnaires des diverses « **administrations** », avec 29%. Elle est, par sa composition, très hétérogène, composée de neuf branches, à savoir (avec indication, entre parenthèses, du nombre d'enseignantes issues de ces sous-catégories) : l'administration « générale » (27) ; les finances publiques, avec le cadastre (93) ; l'administration judiciaire (52) ; les différentes administrations liées à la sécurité du territoire (police, gendarmerie, prisons, pompiers, inspection sanitaire) (17) ; les chemins de fer (71) ; les administrations liées aux constructions et autres aménagements (24) ; les postes (35) ; l'administration forestière (15) ; les autres administrations, essentiellement municipales (33).

Nous regroupons sous le vocable d'administration « générale » : les hauts fonctionnaires gouvernementaux, *Ministerialräte* d'Alsace-Lorraine (Hildebrandt, Keetmann, Scheuermann) et *Regierungsräte* d'Alsace-Lorraine (Freudenfeld, qui fut également maire de Sarreguemines, Koch, Leydhecker, Seeger, Timme) et d'ailleurs (Hess, Waitz) ; leurs secrétaires et assimilés (*Regierungssekretäre*, dont l'un, Suttinger, travaille au bureau du *Statthalter*, *Regierungsbotenmeister*) ; les représentants locaux du gouvernement, un directeur de cercle de Lorraine (von Loeper) et trois *Amtmänner* westphaliens (Lümkemann, Middeler, Schlünder) ; les secrétaires de cercle. Être la fille d'un *Regierungsrat* ne protège pas du besoin une fois le père décédé, comme le montrera

l'exemple ci-après développé de Mathilde Hess, directrice de l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg.

Les finances publiques représentent à elles seules environ 8% des foyers d'origine. Sous-catégorie peut-être légèrement gonflée, toutefois, car nous y avons reporté tous les « conseillers aux comptes » (*Rechnungsräte*) dont l'affectation n'est pas précisée (le père de Cäcilie Sauer, conseiller aux comptes à la présidence de police à Strasbourg, figure parmi les policiers). Ce titre indique une position élevée dans la hiérarchie administrative. Les fonctionnaires de cette sous-catégorie dont nous connaissons l'administration d'affectation (impôts, douanes, cadastre) occupent également, pour la plupart, des fonctions élevées : ils sont inspecteurs ou contrôleurs, souvent principaux. Plusieurs trésoriers (*Rentmeister*) aussi, qui sont des personnages en vue localement, tel Hagmaier à Altkirch<sup>7014</sup>. Très peu de fonctions subalternes (un douanier, un garde-frontière).

La sous-catégorie de l'administration judiciaire est coiffée de quelques présidents de tribunaux (dont un Suédois, père de Hilma Runbäck, enseignante de gymnastique) ; entre eux et les 16 greffiers, défilent les procureurs, les conseillers en justice (*Justizräte*) et les conseillers des différents tribunaux (*Amtsgericht, Landgericht, Oberlandgericht*). Les filles de policier ont généralement pour père un commissaire, les filles de gendarme un maréchal-des-logis chef, la fille de pompier, l'aristocrate Elfriede von Kornatzki, un capitaine.

6% des 1 148 enseignantes recensées ont grandi sur les genoux d'un fonctionnaire des chemins de fer, bien plus souvent secrétaire, sous-chef ou chef de gare que conducteur ou aiguilleur. Quelques hautes fonctions au-dessus de ces employés moyens (Harney, Lipkow, Marx...). La sous-catégorie des administrations liées aux constructions et autres aménagements regroupe principalement les « conseillers en architecture » (*Bauräte*, sauf le *Regierungs- und Baurat* Timme, rangé dans l'administration « générale ») et les géomètres (en les considérant tous comme relevant de la fonction publique, ce qui n'est attesté que pour certains cas), qui constituent des niveaux sociaux respectivement élevés et moyens.

---

<sup>7014</sup> ETTWILLER Éric, « L'école supérieure de filles d'Altkirch », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 2011 (1<sup>ère</sup> partie de l'article), p. 75-92, p. 79-80.

Les postes et télégraphes sont deux fois moins représentés que les chemins de fer : beaucoup de secrétaires, des inspecteurs, des receveurs, des directeurs, un *Oberpostkassenbuchhalter* (le père d'Emma von Zitzewitz, à Strasbourg, qui a débuté comme *Postsekretär* en Hesse-Nassau) ; peu de facteurs. La sous-catégorie « administration forestière » est la moins peuplée : elle va des simples gardes-forestiers, qui représentent la moitié de l'ensemble, à l'*Oberforstmeister* Ney, dont le visage bonhomme illustre le premier tome de *Verfassung und Verwaltung von Elsass-Lothringen*<sup>7015</sup>.

La dernière sous-catégorie est la plus hétérogène de la catégorie administration. Elle regroupe le personnel administratif de l'Université et de la Bibliothèque universitaire de Strasbourg, les maires de communes de plus de 2 000 habitants (aucun en Alsace-Lorraine : Diefenbach se trouve dans « administration judiciaire », au milieu des gens de son métier ; Freudenfeld a vu sa carrière évoluer après la mairie de Sarreguemines), le personnel des administrations municipales (architectes municipaux, employés des octrois, secrétaires, directeurs d'usines de gaz ou de distribution des eaux, etc.), le personnel administratif des hôpitaux, les administrateurs du *Vereinhaus* protestant, de la *Heimath* et de la Fondation Saint-Marc à Strasbourg. À l'image de la catégorie entière : des fonctions moyennes et supérieures.

2) La catégorie « **enseignement** » forme un ensemble beaucoup plus homogène sur le plan du secteur d'activité : les individus qui la composent sont tous des enseignants ou d'anciens enseignants promus dans l'administration scolaire. On peut donc dire que dans les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, une enseignante sur cinq est une fille d'enseignant. Pour prendre en compte le niveau social, on précisera, à partir de la sous-catégorie « enseignement primaire », qu'une enseignante sur dix est une fille d'instituteur et, en unissant les sous-catégories « enseignement d'école normale » et « enseignement secondaire », qu'une autre enseignante sur dix a pour père un professeur d'école normale, de *Realschule* ou de lycée. Il convient, en effet de sous-catégoriser en fonction du niveau de l'enseignement.

---

<sup>7015</sup> Wissenschaftliches Institut des Elsass-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt, *Op. cit.*, p. 299.

Nous avons regroupé sous « enseignement primaire » : 117 occurrences d'instituteurs (dont 21 « instituteurs principaux », c'est-à-dire des directeurs d'écoles élémentaires), 5 occurrences de directeurs d'écoles moyennes (Dammert, Limacher, Scheffels, Walter x2), 2 directeurs d'établissements pour sourds-muets, 1 directeur de maison de correction pour jeunes, 1 directeur d'orphelinat et 1 maître d'écriture dans le Strasbourg français d'avant la guerre de 1870. Si les écoles normales appartiennent officiellement à l'enseignement primaire, elles en constituent le couronnement, dont se charge une élite d'instituteurs. Leur position sociale impose une distinction du reste des instituteurs. Autre élite d'instituteurs, les inspecteurs scolaires de cercle, qui contrôlent et dirigent leurs anciens collègues dans les limites d'un arrondissement. On a recensé, d'une part, 26 filles d'inspecteurs scolaires de cercle, tous actifs en Alsace-Lorraine (Buzon, von den Driesch, Froitzheim 2x, Hipp 2x, Kuntz 4x, Loehle, Obrecht 2x, Otto, Pünnel, Quadflieg, Statz, Stiefelhagen 2x, Vulhop 2x, Wimmer, Zimmerlich 4x), et, d'autre part, 7 filles de professeurs d'école normale ou d'école normale préparatoire et 10 filles de directeurs d'école normale (Aretzweiler, Gasser, Lippert 4x, Münch 2x) ou d'école normale préparatoire (Dehmelt, Wagner), dont les pères sont aussi presque tous actifs dans le *Reichsland* (exceptions : Benz, Knoll, Münch, Pauly). En ajoutant la fille d'un inspecteur d'orphelinat en Posnanie (également docteur en philosophie), on obtient une sous-catégorie « enseignement d'école normale et inspection scolaire » de 44 occurrences. Remarquons l'importance des fratries d'enseignantes dans ce milieu à forte vocation pédagogique.

La sous-catégorie « enseignement secondaire » regroupe les filles de professeurs et directeurs de *Realschulen*, lycées et autres établissements d'enseignement secondaire masculin, ainsi que les filles de professeurs et directeurs d'écoles supérieures de filles. Parmi ces derniers, quelques uns présentent des parcours qui les assimilent aux professeurs d'école normale (Ziegler, professeur d'école normale dirigeant en même temps l'École Union des Familles à Strasbourg ; Ziemendorff, ancien instituteur d'école élémentaire), d'autres viennent de l'enseignement secondaire masculin (Brokate, ancien professeur au Gymnase protestant ; Kruspe, professeur du lycée de Haguenau dirigeant en même temps l'école municipale supérieure de filles ; Wienecke, qui a débuté dans le primaire avant de passer l'examen d'enseignant de lycée), d'autres encore ont des parcours qui ne nous sont pas connus (Christensen, Klein, Thieling). Nous avons choisi de les classer tous sous

« enseignement secondaire », étant donné la nature véritablement secondaire de l'enseignement dispensé dans les écoles supérieures de filles. Par contre, Rudolph Lippert, qui pèse d'un certain poids sur nos statistiques en tant que père de quatre enseignantes, se trouve dans la sous-catégorie « enseignement d'école normale », même s'il a enseigné à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse et dirigé celle de Metz, car il termine sa carrière comme directeur d'école normale.

La sous-catégorie « enseignement secondaire » comprend encore les filles des fonctionnaires de la haute administration scolaire : deux filles de l'*Oberschulrat* Albrecht, ancien *Konrektor* du Gymnase protestant de Strasbourg, président de la haute administration scolaire alsacienne-lorraine entre 1900 et 1914, enseignent dans des écoles supérieures de filles du pays, de même qu'une fille du *Schulrat* puis *Oberschulrat* Schlemmer. Avec une fille de professeur de langues, quelques filles de professeurs de musique, la fille d'un ancien directeur de l'École industrielle de Strasbourg (Münch), on arrive à 93 occurrences. Les filles de professeurs d'université sont peu nombreuses (10, à peu près autant que les filles de gardes-forestiers) : les pères sont surtout des professeurs de théologie, de Strasbourg (Lobstein, Nowack) ou d'ailleurs (Gieseler, Pfeleiderer). Notons encore pour l'Université de Strasbourg la présence dans notre recensement d'Eva Ziegler, fille de Theobald Ziegler : ce professeur de pédagogie, qui a notamment pris position pour une école primaire non-confessionnelle<sup>7016</sup> avec enseignement religieux<sup>7017</sup>, est aussi un grand féministe, convaincu que la femme ne peut s'épanouir qu'en combinant travail salarié et rôle de mère de famille<sup>7018</sup>.

3) La troisième catégorie la plus représentée, avec 17% des enseignantes, appartient au secteur privé : « **commerce et artisanat** ». Nous n'avons pas effectué ici de sous-catégorisation, à cause de l'imprécision du terme de « commerçant », déjà évoquée. Quand la nature du commerce est connue, les pères sont marchand de bois, de vins, de peignes, de vaches, épicier. L'artisanat traditionnel est représenté dans toutes ses composantes :

---

<sup>7016</sup> MOMBERT Monique, « Le système éducatif allemand sous le Kaiserreich : entre pluralisme territorial et unité nationale », MAURER Catherine (dir.), *Les espaces de l'Allemagne au XIXe siècle. Frontières, centres et question nationale*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 119-131, p. 120.

<sup>7017</sup> HIRSCH Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 139.

<sup>7018</sup> Merci à Jean-Pierre Hirsch pour m'avoir communiqué cette information ! Il renvoie au titre *Die soziale Frage ist eine sittliche Frage*.

métiers de bouche, métiers d'art, métiers de l'habillement, métiers de la construction, métiers du livre.

4) Au quatrième rang se place la catégorie « **industrie et services** ». Elle représente le foyer d'origine de près d'une enseignante sur dix. Nous l'avons formée sur deux sous-catégories, définies en fonction du niveau hiérarchique : d'une part, les filles de dirigeants et cadres supérieurs (52 enseignantes) ; d'autre part, les filles de cadres moyens et subalternes (69 enseignantes). Dans la première sous-catégorie, on trouve des filles de fabricants alsaciens (Andrès, Doerr, Fuchs, Hütten et Knoderer à Strasbourg, Brandt et Burghardt à Mulhouse, Daubenmayer à Barr, Griner à Wildenstein, Heller et Jung à Sainte-Marie-aux-Mines, Hieronimus et Schneider (2x) à Bischwiller, Minder à Eckbolsheim, Riehl à Wangen, Specht à Ensisheim, Wagenführer à Wissembourg), de directeurs de fabrique alsaciens (Blind, Fischer, Goetz, Grossart, Stehberger), de quelques fabricants et directeurs de fabrique du reste de l'Allemagne (Boerner, Demas(se)ner, Iwanski, Landenberger, Monreal, Müller, Smeets), de directeurs commerciaux et d'assurances, de fondés de pouvoir.

La seconde sous-catégorie est celle des « employés et ouvriers ». Les deux composantes ont été réunies pour la même raison que celle qui a procédé à la réunion des commerçants et artisans : l'imprécision des termes, en l'occurrence, celui d'employé. Ainsi, le père de Maria Jenewein apparaît sur l'acte de naissance de celle-ci comme « contremaître » (*Obermeister*), soit un ouvrier à la tête d'une équipe, tandis que sa fille le désigne comme « employé des forges » (*Hüttenbeamte*) dans son curriculum vitae de 1913, ce qui renvoie plutôt à un travail de bureau. On peut supposer que la différence de vocable rend compte d'une évolution de carrière au cours du quart de siècle qui sépare les deux documents, mais il est aussi probable que, pour masquer quelque peu une origine ouvrière, la fille de contremaître ait préféré le terme d'employé. Combien, parmi les 17 autres filles d'« employés » (en français, sur les actes d'état civil d'avant 1871, *Angestellte* dans les curriculum vitae) de fabrique, de forges ou de métallurgie que nous avons recensées sont, en fait, des filles de contremaîtres ? De toute façon, elles ne sont pas des filles de prolétaires. Les autres filles de travailleurs industriels ou de construction ont pour père des chefs (chef-lamineur, chef de chantier) ou des mécaniciens. Le père de Marcelle Chamley, dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, cumule son activité d'électrotechnicien avec

celle d'aubergiste. Les filles de mineurs ont pour père l'une un premier maître porion, équivalent d'un contremaître, l'autre un *Bergmusiker*, qui relève du personnel de surveillance. Restent quelques cas pour lesquels nous ne connaissons pas d'élévation dans la hiérarchie ouvrière : une fille d' « ouvrier de fabrique » (Asmus), une fille de tourneur (Bicking), trois filles de molleteur (Blattner), une fille de « garçon huilier » (Hengstler), une fille de fondeur (Schilling, avec un doute sur le classement : son père pourrait être un artisan). Les autres employés sont des employés de banque ou d'assurances, des comptables, ainsi que quatre employés de maison (domestique, valet de chambre, *Haushofmeister*, *Leibjäger* : les deux dernières fonctions indiquent une certaine élévation dans la hiérarchie de la domesticité). Belle ascension pour Amalie Koenig, fille d'un domestique sundgauvien, qui accède à la direction de la très bourgeoise École Dollfus à Mulhouse : cela vaut bien une conversion à la religion des « patrons ».

Une remarque d'ordre chronologique, en *ex cursus* de notre passage en revue des catégories : artisans, commerçants, fabricants sont les métiers des pères des directrices qui avaient commencé leur activité à l'époque française, les Doerr, Armbruster, Farny, Münch, Fuchs, etc.

5) Peu après la catégorie « industrie et services » vient celle des ministres du **culte**, qui représente donc également près d'une enseignante sur dix. Il s'agit quasi exclusivement de pasteurs ; seuls deux ministres du culte, un rabbin et un chantre, représentent le judaïsme. Les filles de pasteurs et assimilés (missionnaires, *Oberkirchenrat*) trouvent souvent un poste dans les établissements privés d'esprit protestant. Ainsi, 27 des 99 enseignantes de ce groupe ont enseigné, à un moment de leur carrière, à l'École du Bon-Pasteur à Strasbourg.

6) Le groupe des « **professions libérales, techniques et artistiques** » représente 6,4% de l'ensemble. Il est divisé en deux sous-catégories, celle des professions médicales (34 occurrences) et celle des autres professions (45 occurrences). La première se compose quasi-exclusivement de médecins et de pharmaciens, la seconde est d'une grande hétérogénéité, regroupant pour l'essentiel des architectes, ingénieurs et dessinateurs, des notaires et clercs de notaire, des avocats, mais où on y trouve également 3 filles de journalistes (rédacteurs), 3 filles d'artistes peintres (non enseignants, à notre connaissance)

et 2 filles de directeurs de théâtre. L'un de ces dernières, Sophie Lesser, a pour mère une militante féministe : elle est donc une *émancipée* de la deuxième génération.

7) Moins d'une enseignante sur 20 est fille de **cultivateurs** ou de **rentiers**. Le caractère imprécis des deux termes employés empêche une analyse globale des niveaux sociaux. Le père d'Elisabeth Schmitt, rentier, doit être une notabilité de Heidelberg, puisqu'il siège au conseil municipal de cette ville. À l'inverse, on peut penser qu'un cultivateur qui exerce en même temps la fonction d'agent postal auxiliaire se trouve dans une situation suffisamment modeste pour exiger un complément de revenu. Pour 24 occurrences, l'emploi des termes « propriétaire » ou « propriétaire foncier » ou « laboureur » (sur l'acte de naissance de Julie Schmutz) sous-entend une certaine aisance, qu'on suppose relativement opulente pour le foyer de l'aristocrate Ruth von Loeper, fille du propriétaire d'une terre seigneuriale en Silésie. La notabilité du père de Joséphine Thomann, propriétaire foncier à Ingersheim, une commune viticole proche de Colmar, se déduit de sa fonction de maire. Seule Catherine Simon est issue du bas de la hiérarchie agricole : fille illégitime d'une mère qui restera célibataire, elle est la petite-fille d'un journalier de Kolbsheim (arrière-pays strasbourgeois), que nous avons considéré comme son tuteur.

8) L'**armée** est la moins représentée des huit catégories : moins d'une enseignante sur 20 est aussi la proportion des filles de militaires. Elles sont très majoritairement des filles d'officiers.

Les résultats de notre enquête sur les enseignantes laïques des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine valent-ils pour les enseignantes laïques dans l'ensemble de l'Empire allemand ? D'un côté, il ne s'agit pas d'un corps enseignant enfermé dans les limites du *Reichsland*. On a vu dans l'étude sur les origines géographiques qu'un certain nombre d'enseignantes viennent d'ailleurs et qu'une part importante de celles nées en Alsace-Lorraine sont des Vieilles-Allemandes, ce qui fait supposer des comportements similaires au reste de l'empire. En ce sens, nos statistiques ont valeur nationale. D'un autre côté, la division de l'empire en États fédérés, les équilibres confessionnels différenciés selon les régions et l'inclusion de l'enseignement privé dans le système scolaire public donnent au fait régional voire local une certaine importance. Elke Kleinau remarque que

les filles de commerçants prédominent dans le personnel de la Paulsenstiftschule, une école privée supérieure de filles de Hambourg, ville où le recrutement local est privilégié, dans l'enseignement privé comme public<sup>7019</sup>. La partie suivante exposera quelques limites à la représentativité pour l'Allemagne de notre étude sur le *Reichsland*.

## (2) Comparaison avec l'enseignement public français

L'étude statistique de Françoise Mayeur sur les origines sociales de 839 professeurs, économes et maîtresses primaires actives avant 1935 dans l'enseignement public secondaire des filles en France a donné, au point de vue des secteurs d'activité, les résultats suivants : 35,7% de filles d'universitaires, 17,4% de filles de fonctionnaires hors enseignement, 15,1% de filles d'employés des chemins de fer et de commerçants, 8,8% de filles de militaires, 8,3% de filles de personnes exerçant des professions libérales, 7,7% de filles d'industriels, 4,4% de filles de rentiers, 2,3% de filles d'agriculteurs<sup>7020</sup>. Il paraît inutile d'établir une nouvelle statistique à l'échelle régionale, c'est-à-dire à l'échelle d'une académie, puisque le corps étudié par Françoise Mayeur, brassé par les mutations interacadémiques, est véritablement national : certaines enseignantes bâtissent toute leur carrière dans l'académie de Nancy ; beaucoup ne font qu'un séjour plus ou moins bref dans le Nord-Est. Il n'y a pas de corps enseignant lorrain, pas plus, après 1918, qu'un corps enseignant alsacien-lorrain dans la nouvelle académie de Strasbourg ; il y a le cadre local, certes, mais le nombre des enseignantes concernées dont on connaît les origines est trop restreint pour permettre une étude statistique. La même limite empêche une étude statistique des enseignantes originaires de l'académie de Nancy.

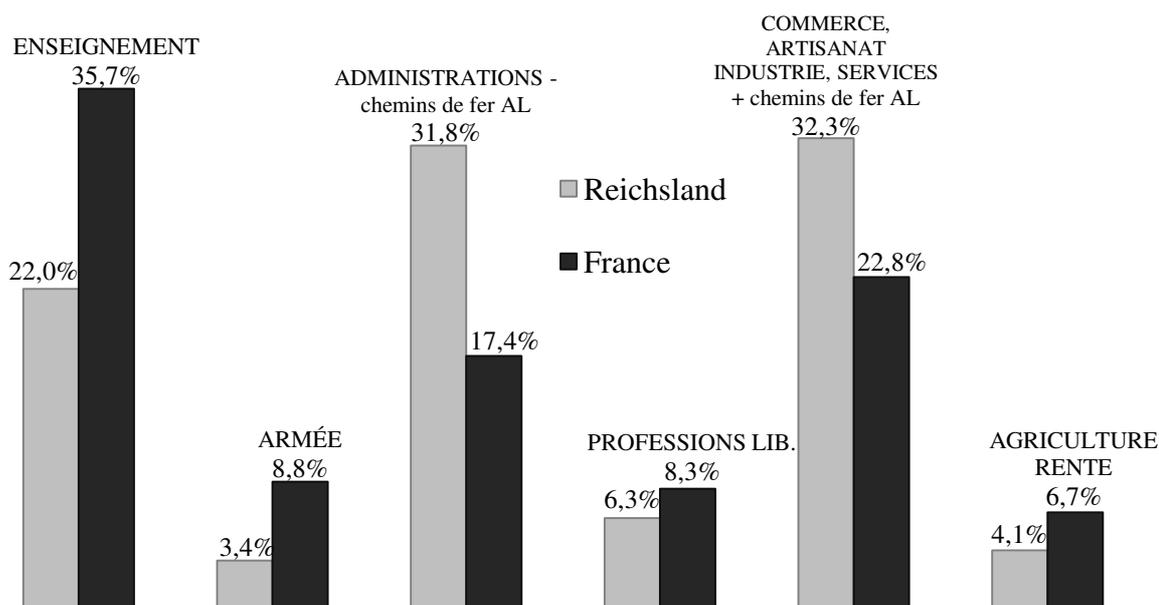
La comparaison entre le *Reichsland* et la partie française de cette étude se fera donc avec les chiffres du graphique Figure 63. La population étudiée n'est pas la même au point de vue institutionnel, puisqu'il s'agit d'une part, pour les données françaises, du personnel

---

<sup>7019</sup> KLEINAU Elke, *Op. cit.*, p. 212.

<sup>7020</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 253.

d'un enseignement public d'État et d'autre part, pour les données alsaciennes-lorraines, du personnel laïque d'établissements publics ou privés (mais tous sous la surveillance de l'État). La différence entre les systèmes scolaires allemand et français nous convainc, cependant, de la nature comparable des deux groupes spécifiés. Il reste à harmoniser la classification mise en place dans la partie précédente et celle utilisée par Françoise Mayeur : adjonction du « culte » aux « administrations » du *Reichsland* pour faire face à la catégorie « fonction publique » de l'étude sur la France ; soustraction des chemins de fer aux « administrations » du *Reichsland* pour les ajouter à une nouvelle grande catégorie regroupant « commerce et artisanat » et « industrie et services », qui doit faire face à la fusion des deux catégories « chemins de fer, commerce, banques » et « industrie et artisanat » ; les autres catégories correspondent pour les deux études (on fusionne simplement les catégories « agriculture » et « rentiers, oisifs » de l'étude sur la France). Le résultat est donné par le graphique Figure 64 ci-dessous :



**Figure 64 : Comparaison des enseignantes laïques des écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine et des enseignantes des établissements publics secondaires de filles en France au niveau des origines sociales.**

Les différences sont importantes. L'enseignement et l'armée sont beaucoup plus représentés en France, les administrations ainsi que la catégorie « commerce, artisanat, industrie, services » beaucoup plus représentés dans le *Reichsland*. Pour l'enseignement, il faut regarder la sous-catégorisation. Dans l'étude consacrée au personnel enseignant du

*Reichsland*, nous avons associé la sous-catégorie « enseignement d'école normale » à celle de l'enseignement secondaire pour faire remarquer qu'une enseignante d'école supérieure de filles sur dix était la fille d'un professeur travaillant au-delà du primaire. La subdivision de Françoise Mayeur, « instituteurs »/« professeurs non agrégés » du secondaire/« professeurs agrégés », commande qu'on associe désormais l'« enseignement d'école normale » à l'enseignement primaire, ce qui donne 13,8%, chiffre un peu inférieur aux 15,7% de la subdivision correspondante (« instituteurs ») pour l'étude sur la France. Les pourcentages se rejoignent davantage pour les filles de professeurs de faculté, guère mieux représentées en France (0,9%) que dans le *Reichsland* (0,8%).

La différence entre les deux colonnes « enseignement » du graphique repose principalement sur l'investissement différencié des filles de professeurs du secondaire : 15,7% côté français, 8% côté alsacien-lorrain. Cette distorsion ne relève pas d'une différence culturelle, car le commentaire de Françoise Mayeur concernant les catégories supérieures de l'Université qui « ne sauraient considérer l'entrée dans l'enseignement comme une déchéance pour les filles » vaut aussi pour l'Allemagne, comme le démontrent les cas individuels que nous avons relevés, au premier rang desquels celui des filles de l'*Oberschulrat* Albrecht. Nous supposons donc qu'une moyenne allemande serait plus proche du 15,7% français que du 8% alsacien-lorrain. Il faut donc considérer ce dernier chiffre comme une anomalie, qui s'explique comme une conséquence de l'annexion de 1871. En effet, les lycées et collèges d'Alsace-Lorraine se sont vidés de leurs enseignants, dont beaucoup ont opté pour la France, emmenant avec eux les filles qui auraient pu devenir enseignantes d'écoles supérieures de filles. Nous n'avons relevé que deux professeurs du secondaire de l'époque française, en comptant un directeur de l'École industrielle de Strasbourg. La fille de ce dernier, Marie Münch, dirige déjà son institution en 1871 et elle poursuit son activité sous le nouveau régime ; Margarete Zündel, née en 1884, est la fille d'un ancien professeur de sciences au collège de Mulhouse qui est resté dans sa ville, où il donne des cours dans l'enseignement privé. L'enseignement secondaire masculin dans le *Reichsland* est largement aux mains de professeurs vieux-allemands, qui ne font pas nécessairement souche dans la région : ceux qui partent entraînent leurs filles, potentielles enseignantes, dans leur sillage.

Il faudrait des études complémentaires pour savoir si la faible proportion de filles d'officiers dans les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine par rapport la situation de l'enseignement public français reflète une situation allemande générale. On peut d'ores et déjà poser la question de réticences aristocratiques dans un corps d'officiers allemands profondément marqué par sa composante nobiliaire. Il y a relativement peu de noms à particule parmi les 43 occurrences de filles de militaires : Fanny von Berger, Marie von Pelchrzim, Editha von Sandrart. Therese Wilhelmine von dem Bottlenberg von Schirp est la fille d'un capitaine de cavalerie : ayant pris le voile à la Doctrine Chrétienne, elle n'entre pas dans nos statistiques. Mais il y a des demi-aristocrates qui se cachent derrière un patronyme roturier : ainsi, Mlle Nicolai, fille de lieutenant-colonel, a pour mère une von Boenigk et Mlle Schmitz, fille de capitaine, une de Beaufort ; du côté des religieuses des écoles chrétiennes de la Miséricorde, Margarethe Tillessen est la fille du *Generalmajor* Tillessen et de Karoline von der Möhlen ; du côté des diaconesses (qui ne sont pas non plus comptées dans les statistiques), Elisabeth von Kutzleben est fille d'un colonel.

On a également relevé un certain nombre d'occurrences d'aristocrates non militaires ou anciens militaires parmi les pères d'enseignantes laïques : von Alvensleben (ancien officier devenu employé), von Bodungen (*Oberförster*), von den Driesch (inspecteur scolaire), von Kornatzky (capitaine de pompiers), von Fabritius (avocat), von Loeper (directeur de cercle), von Loeper (propriétaire de terre seigneuriale), von Richthofen (*Meliorationsbauinspektor*), von Troilo (ancien officier reconverti dans l'administration pénitentiaire), von Zitzewitz (*Oberpostmeister*), von Sychowski (*Kreisrichter*), von Liliencron (x2) (fonctionnaire des impôts). D'autres enseignantes portant des noms à particule apparaissent dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2), pour lesquelles la profession du père n'est pas connue : Bertha von Bracht, Antonia von Lilien, Mlle von Moser, Clara von Strantz, Alma von Zelewski, Therese von Zorn. D'autres enseignantes filles de roturiers non militaires ont des mères aristocrates : les sœurs Prud'homme, directrices d'une école supérieure de filles à Dorlisheim ; Anna Lappmann ; les sœurs Timme ; les sœurs Wojnke. À l'inverse, plusieurs enseignantes portant un nom aristocratique ont une mère roturière : von Alvensleben (Droz), von dem Bottlenberg von Schirp (Frommann), von Sandrart (Wegner), la diaconesse suisse vom Wurstemberger (Krompholz).

L'importance de ces couples mixtes parmi les parents des enseignantes d'origine aristocratique a de quoi interpeller. L'enseignement, carrière de filles d'une noblesse qui déroge ? Carrière d'orphelines, comme les autres orphelines : von Moeller, aristocrate des deux côtés, l'adopte également. Françoise Mayeur a intégré l'état d'orpheline parmi les niveaux sociaux dans ses statistiques sur les origines sociales. Les sources sur le *Reichsland* n'autorisent pas un traitement quantitatif de cette question.

On peut aussi avancer, avec quelque assurance, une raison spécifiquement alsacienne-lorraine à la faible proportion de filles d'officiers : les Alsaciens-Lorrains sont relativement peu représentés parmi les officiers de l'armée allemande. Nous trouvons donc, dans les écoles supérieures de filles du *Reichsland*, les Vieilles-Allemandes en pérégrination solitaire et celles qui suivent la mutation du père, mais guère d'enfants du pays établies auprès de leur famille (celles-ci sont des filles d'anciens officiers français : Ostermann, Rivé).

Pour ce qui est des secteurs d'activité plus représentés en Alsace-Lorraine qu'en France, la différence la plus importante concerne les « administrations », où l'on n'est pas si loin d'un rapport du simple au double : 17,4% contre 31,7%. La différence s'explique par la part importante prise par les pasteurs en Alsace-Lorraine. Si on élimine les ministres du culte du décompte pour le *Reichsland*, on obtient 17,4% pour la France (avec quelques ministres du culte dans le compte, dont on ne connaît pas le pourcentage, mais qu'on suppose relativement restreint) contre 23,6% pour l'Alsace-Lorraine. Il reste à expliquer un écart d'environ 6%.

On peut émettre l'hypothèse d'un esprit de mission chez les filles de fonctionnaires installés dans le *Reichsland* dans un esprit de germanisation. Les motivations avancées par la fille du *Rentmeister* Hagmaier lorsqu'elle fonde son école supérieure de filles à Altkirch, le récit que fait Hedwig Dinter de son enfance passée dans la calèche de son père, fonctionnaire des impôts à Sarreguemines, etc. nous incitent à ne pas négliger le facteur culturel. La motivation rencontre l'opportunité : entre les familles d'ingénieurs, de médecins et de rentiers, qui donnent relativement peu (par rapport à la France, mais

certainement aussi par rapport à l'Allemagne<sup>7021</sup>) de filles à l'enseignement à cause d'un certain tropisme français, et les familles de cultivateurs, qui pourvoient de préférence les congrégations enseignantes (comme on le verra ci-dessous), le champ est libre pour une fonction publique moyenne, qui peut former une sorte d'élite culturelle (linguistique) suppléante d'un corps de professeurs du secondaire imparfaitement implanté.

La catégorie « commerce, artisanat, industrie, services », qui inclut les employés des compagnies ferroviaires françaises et, pour permettre la comparaison, les fonctionnaires des chemins de fer alsaciens-lorrains, est d'une analyse compliquée, à cause de son hétérogénéité. Éliminons tout de suite la question des chemins de fer : 5,7% en Alsace-Lorraine et un peu plus en France, puisque Françoise Mayeur précise qu'ils sont prépondérants dans sa catégorie « chemin de fer, commerce » à 15,1%, supposons 8%. Il semble que l'importance des commerçants, artisans et fabricants dans le *Reichsland* vienne de la différence des populations comparées, car les chiffres du *Reichsland* incluent tout l'« entrepreneuriat » des directrices de pensionnats issu de la période d'avant l'annexion (les trois sœurs Laedlein, filles d'un sellier, Marie Armbruster, fille d'un marchand de meubles, Emilie Fackler, fille d'un aubergiste, etc.), tandis que l'étude menée sur le personnel français se limite à un corps d'État.

Car le monde des fabriques et des boutiques en Alsace-Lorraine n'a pas la réceptivité à la germanisation dont font preuve les pasteurs ruraux. Certaines jeunes filles sont soustraites à l'enseignement allemand pour faire carrière dans l'enseignement secondaire féminin en France : c'est ce que montre le parcours de Catherine Ernewein, pourtant issue d'un milieu artisanal relativement modeste (père boulanger) et guère francophone.

---

<sup>7021</sup> Sur six enseignantes quittant une école privée supérieure de filles de Hambourg, la *Klosterschule*, entre 1895 et 1898, pour se marier (sondage certes limité), il y a quatre filles de médecins (KLEINAU Elke, *Op. cit.*, p. 213).

### (3) Apports de l'étude des personnels des académies de Nancy et de Strasbourg

Le titre peut surprendre, après qu'on a expliqué, dans la partie précédente, pourquoi les chiffres déjà à notre disposition dispensaient d'établir des statistiques à l'échelle des académies de Nancy et de Strasbourg.

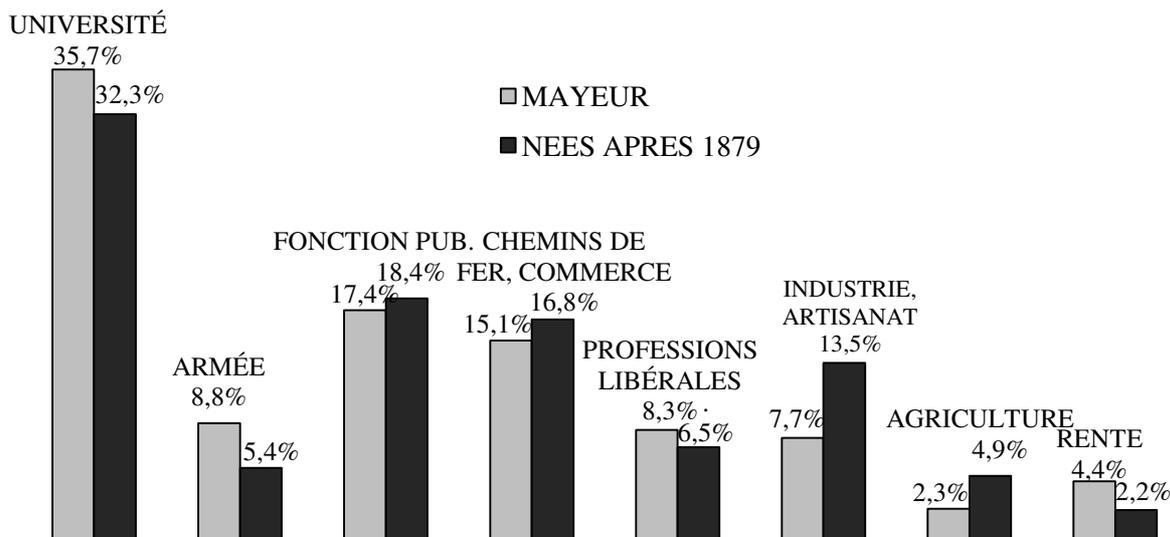
Mais l'explication laissait de côté l'aspect chronologique, dans une perspective de comparaison des chiffres français avec ceux obtenus pour l'Alsace-Lorraine, puisque les deux ensembles comparés ci-dessus (Figure 64) sont constitués d'enseignantes actives sur des périodes qui se superposent plus ou moins : 1871-1918 pour le *Reichsland*, 1880-1935 pour la France. Les enseignantes actives au-delà de 1935 n'avaient pu être étudiées par Françoise Mayeur, pour des raisons légales, avec pour conséquence que 85% des dossiers examinés sont ceux d'enseignantes ou d'économistes nées avant 1880<sup>7022</sup>. Or, sur les 233 professeurs, économistes et maîtresses primaires de l'enseignement public des académies de Nancy et de Strasbourg figurant dans notre *Répertoire* (ANNEXE 3) pour lesquelles nous connaissons la profession du père, 185, soit 79%, sont nées après 1879.

La raison en est que l'enseignement secondaire des filles s'est développé tardivement dans l'académie de Nancy et que l'académie de Strasbourg que nous étudions n'a vu le jour qu'après la Première Guerre mondiale. Le recensement effectué (à partir des dossiers personnels des Archives nationales, communicables jusqu'aux retraitées de l'aube des années 1960, et des sources administratives allemandes, pour les cadres locaux de l'académie de Strasbourg) dessine par conséquent le profil du personnel de l'enseignement public secondaire des filles en France durant l'entre-deux-guerres, avec le trait tremblant d'une étude se fondant sur un nombre d'individus relativement limité (cinq fois moindre que le nombre de dossiers étudiés par Françoise Mayeur)<sup>7023</sup> :

---

<sup>7022</sup> MAYEUR Françoise, 1977, *Op. cit.*, p. 244.

<sup>7023</sup> Nous comprenons, parmi les 185 enseignantes, 7 enseignantes dont la date de naissance n'est pas connue, mais qu'on peut déduire comme étant postérieure à 1879.

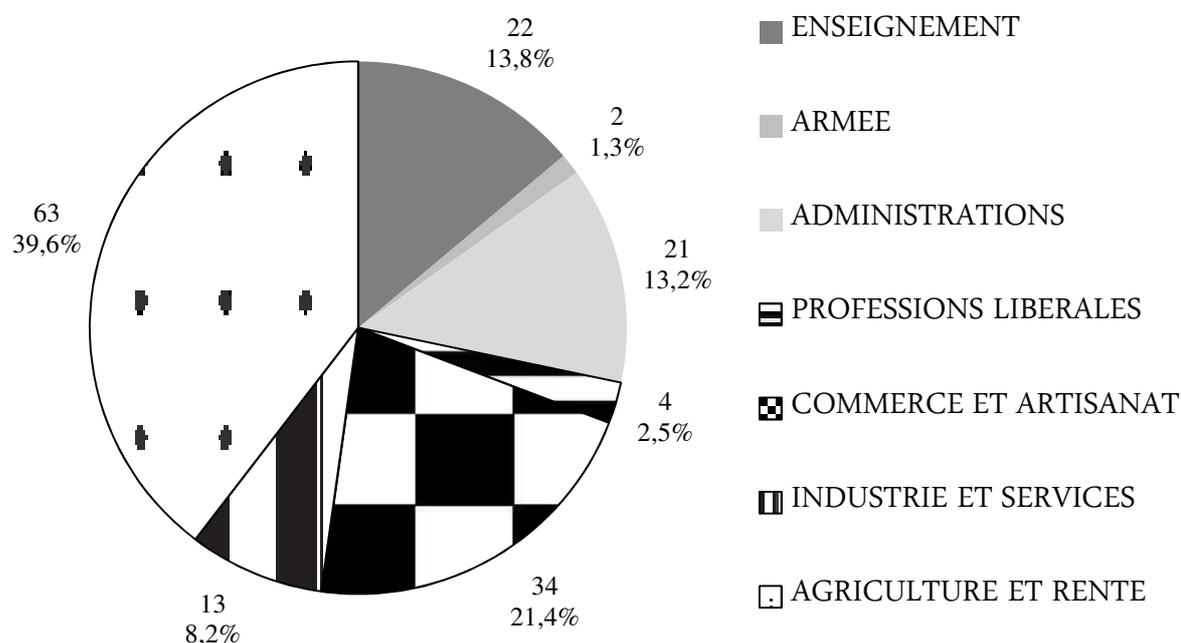


**Figure 65 : Évolution du recrutement des enseignantes des établissements publics secondaires de filles en France.**

On constate sur le graphique Figure 65 ci-dessus trois mouvements significatifs : la diminution de la part des filles d'enseignants, celle de la part des filles de militaires, et l'augmentation de la part des filles d'industriels et d'artisans. De légères hausses sont observées pour le groupe des fonctionnaires (hors enseignants et armée) et la catégorie « chemins de fer, commerce », tandis que la proportion des professions libérales accuse une légère baisse. La part respective des filles d'agriculteurs et des filles de rentiers s'inverserait. Mais répétons que nos colonnes de droite reposent sur des données fragiles car limitées. Ainsi les 4,9% d'enseignantes issues du monde agricole sont cinq filles de cultivateurs, une fille de vigneron, une fille de jardinier, une fille de palefrenier et une fille de journalier et les 2,2% d'enseignantes issues du monde de la rente sont quatre filles de « propriétaires ». Les classifications problématiques, pour cause d'imprécision des termes, ont trouvé les résolutions suivantes : les « ingénieurs » avec les professions libérales (2 sur 12), les « comptables » avec le commerce (4 sur 31), les « employés » avec l'industrie (6 sur 25).

#### (4) Sœurs-enseignantes et diaconesses

Pour l'enseignement privé aussi, nos calculs se fondent sur des données restreintes, mais ici, la raison en est que les groupes étudiés sont réduits. En effet, les congrégations enseignantes présentent des spécificités qui nécessitent un traitement à part de chacune d'entre elles. La plus importante du *Reichsland* est celle des Sœurs de la **Divine Providence de Ribeauvillé**. Nos recherches dans les archives de l'administration scolaire allemande et quelques recherches ponctuelles dans l'état civil nous permettent de connaître la profession des pères de 159 enseignantes actives dans les écoles supérieures de filles alsaciennes sur les 388 que nous avons relevées pour cette congrégation, soit une connaissance de 41% du groupe, ce qui constitue une bonne représentativité. Les résultats obtenus sont présentés par le graphique Figure 66 ci-dessous :



**Figure 66 : Les origines sociales des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé qui enseignent dans les écoles supérieures de filles.**

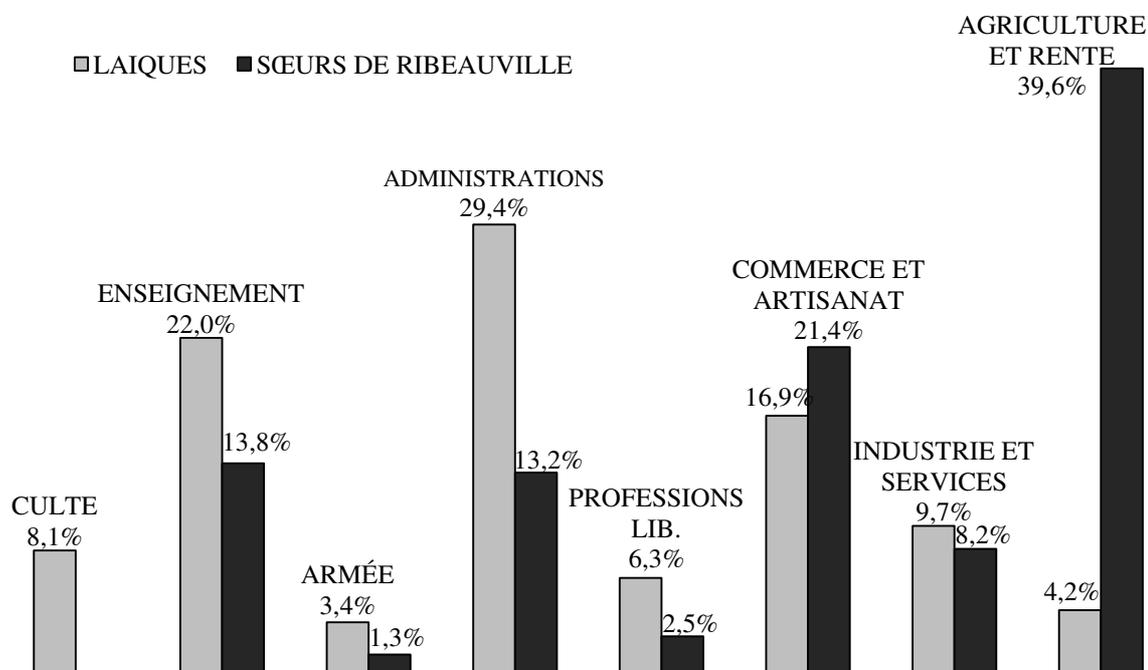
Près de 40% des sœurs-enseignantes viennent de l'agriculture. Nous avons conservé le regroupement avec les rentiers, mais la plupart des pères recensés sont des « cultivateurs », « vigneron » et « propriétaires » ruraux. N'apparaissent que trois filles de journaliers, mais remarquons que deux d'entre elles, les Sundgauviennes Baug et Eby, ont dirigé l'école supérieure de filles de leur congrégation à Mulhouse, ce qui représente une belle ascension sociale<sup>7024</sup>. La deuxième catégorie la plus représentée est celle des filles d'artisans et de commerçants, souvent ruraux : une sœur de Ribeauvillé sur cinq est issue de cette vieille classe moyenne, en l'occurrence de petits urbains (sur les 7 filles de boulangers, profession la plus représentée, 5 viennent de chefs-lieux de cantons et 2 de villages). L'industrie (2 ouvriers de fabrique, 2 teinturiers, 1 employé de bureau dans une fabrique, 1 chef d'équipe, 1 mécanicien, 1 chauffeur et 1 surveillant de fabrique, petit notable, puisque maire de sa commune) et les services (1 agent d'assurances, 1 employé de caisse d'épargne, 2 comptables) complètent un secteur privé qui représente 7 pères sur 10 et où les professions libérales sont quasiment absentes : Sœur Amélie Dubois, fille d'un avocat, nièce d'un magistrat, apparaît comme l'unique représentante de la haute bourgeoisie alsacienne (elle tient son rang, en tant que directrice de l'école supérieure de filles Sainte-Philomène à Haguenau).

Le secteur public (près de 29%) se décompose en deux parts de grandeur à peu près égale, celle des enseignants et celle des autres fonctionnaires, et en une part infime de filles de militaires (1 militaire français et 1 trésorier militaire vieil-allemand). Les enseignants sont des instituteurs, à l'exception d'un professeur de lycée vieil-allemand (Kathrein). Les autres fonctionnaires travaillent essentiellement dans les chemins de fer ou dans la police, à des positions hiérarchiques peu élevées (simples policiers, surveillants de prison, ouvrier des chemins de fer) ; les quelques fonctions moyennes ou élevées sont représentées par des Vieux-Allemands, établis ou non en Alsace-Lorraine (le contrôleur des impôts Bareiss, le conseiller aux comptes Specker (2x), l'administrateur des impôts Nuber).

---

<sup>7024</sup> L'établissement n'est, certes, pas encore reconnu comme école supérieure de filles du temps de Sœur Fortunata Baug.

Le graphique Figure 67 ci-dessous permet de se rendre compte du décalage entre enseignantes laïques et sœurs de Ribeauvillé dans les écoles supérieures de filles du *Reichsland* au point de vue des origines sociales :



**Figure 67 : Comparaison des origines sociales des sœurs-enseignantes des écoles supérieures de filles de la congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé et des enseignantes laïques des écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine.**

Chez les sœurs de **Sainte-Chrétienne** actives dans les écoles supérieures de filles du *Reichsland*, nous connaissons la profession du père pour 93 individus sur 211 recensés, c'est-à-dire pour 44% des enseignantes de cette congrégation. 18 filles de cultivateurs, propriétaires fonciers, propriétaires, soit une religieuse sur cinq, ce qui représente un groupe important, mais moins important que chez les Sœurs de Ribeauvillé. Chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne, les plus nombreuses sont les filles d'artisans et de commerçants (30 sur 93). Les filles d'employés des administrations sont au nombre de 17<sup>7025</sup>, auxquelles on peut ajouter 9 filles d'enseignants (essentiellement des institutrices)

<sup>7025</sup> En comprenant un trésorier (*Rendant*) et un aide-soignant dont on ne connaît pas l'employeur, mais qu'on suppose public, le concierge d'une école supérieure de filles, un réviseur aux comptes de l'Évêché de Trèves

pour établir qu'une sœur-enseignante sur quatre est la fille d'un serviteur de la chose publique. On a recensé 13 filles de fabricant (de tabac), employés (en supposant que les 2 comptables relèvent du secteur privé) et ouvriers. Enfin, quelques professions libérales (1 sculpteur, 1 notaire, 1 avocat, 1 médecin) et de rares militaires (1 *Regimentsbüchsenmacher* et 1 inspecteur des casernes).

Les Sœurs de la **Providence de Peltre** ressemblent davantage à celles de Ribeauvillé, avec 20 filles de cultivateurs, vigneron (2, de Rhénanie et du Luxembourg), propriétaires fonciers sur 64 sœurs-enseignantes dont on connaît la profession du père et 16 filles d'artisans et commerçants (minoterie, bois, forge). L'industrie et le commerce sont un peu mieux représentés que dans la congrégation alsacienne : 11 filles de fabricant (de cuir), employés, ouvriers (mineurs). Comme à Ribeauvillé, mais aussi comme à Sainte-Chrétienne, les filles de familles de fonctionnaires représentent environ le quart des sœurs-enseignantes (16<sup>7026</sup>, dont 9 filles d'instituteurs). 1 seule fille de militaire.

On ne connaît pour le personnel religieux des deux écoles supérieures de filles de la **Doctrine Chrétienne** en Alsace-Lorraine que 24 professions de pères : 10 dans l'artisanat et le commerce, 5 dans le domaine agricole, 4 dans l'enseignement ; les 5 occurrences restantes se répartissent entre les différentes autres catégories. 37 origines sociales connues pour le personnel religieux de l'école supérieure de filles de la **Miséricorde** à Metz : 10 commerçants et artisans, 9 cultivateurs (*Ökonomen*) et propriétaires fonciers, 6 enseignants (dont 1 directeur de lycée), 6 autres fonctionnaires (en comptant le maire de la ville d'Ahaus), puis les autres catégories. 36 origines sociales connues pour le personnel religieux de l'école supérieure de filles des Sœurs de la **Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel** : 15 cultivateurs et vigneron, 14 commerçants et artisans, 4 instituteurs, 3 autres, c'est-à-dire le même profil que les Sœurs de Ribeauvillé. 22 origines sociales connues pour le personnel religieux des écoles supérieures de filles des Sœurs de l'**Adoration Perpétuelle de Bellemagny** : 7 filles de commerçants et artisans, 6 venant du monde agricole (*Ökonomiebürger*, cultivateurs, journalier), 4 filles d'instituteurs, 5 autres.

---

et un maire adjoint de Wallerfangen (Genz). On n'a pas compté, parmi les occurrences d'origine sociale, la fille du maire de la petite commune rurale de Binsfeld (Borsch).

<sup>7026</sup> En supposant que le trésorier (*Rendantmann*) relève du secteur public.

Considérons séparément les deux couvents Notre-Dame des **chanoinesses de Saint-Augustin**. À Strasbourg, sur 22 religieuses dont la profession du père est connue : 8 filles de commerçants et artisans, 6 de cultivateurs, vigneron, propriétaire et rentiers, 3 de hauts fonctionnaires, allemands (*Ministerialsekretär*, *Oberpostsekretär*) et français (« directeur des messageries »), 2 d'enseignants (1 instituteur, 1 professeur de philologie en Angleterre), 2 de fabricants badois et hessois, 1 d'un « courrier de la malle » de Strasbourg (époque française). À Molsheim, sur 23 religieuses dont la profession du père est connue : même prééminence du commerce et de l'artisanat, avec 11 occurrences, puis 4 filles de cultivateurs et propriétaires fonciers, 4 de professions libérales et artistiques (avocat, imprimeur, directeur de musique, sculpteur), 3 fonctionnaires dont 1 enseignant (*Reallehrer*), enfin 1 directeur de fabrique rhénan.

Chez les **visitandines de Metz**, on ne connaît les professions des pères que pour 5 religieuses : *Kreisgerichtsrat*, notaire et pharmacien indiquent un milieu de notables, auquel appartiennent sans doute aussi les pères dont les statuts apparaissent moins précisément (« employé à la préfecture de Moselle » à l'époque française, propriétaire foncier). Les origines sociales élevées des enseignantes du **Sacré-Cœur** au pensionnat de **Kientzheim** (4 occurrences : commissaire de police, avocat, bijoutier, *Teilungskommissar* badois) n'étonneront personne.

Les données recueillies pour l'académie de Nancy ne permettent guère l'étude des origines sociales. 41 origines sociales connues pour les Sœurs des pensionnats de la **Doctrine Chrétienne** : prépondérance des filles d'artisans et de commerçants (23), puis viennent les filles de propriétaires, cultivateurs, vigneron, plus une fille de journalier (14) ; les quelques occurrences restantes sont 2 filles d'instituteurs, 1 de manœuvre, 1 d'un « sans profession ». Cela ressemble fort au recrutement de la Doctrine Chrétienne « séparée » en Alsace-Lorraine. Pour la congrégation de la **Providence de Portieux**, notre échantillon ne comprend que 17 individus. On y devine, tout de même, la tendance classique des congrégations se consacrant principalement à l'enseignement primaire : agriculture (6), artisanat-commerce (5) et enseignement primaire (3 filles d'instituteurs). Les 33 enseignantes **dominicaines** du pensionnat de **Nancy** dont la profession du père est connue présentent un autre profil : 8 filles de commerçants et artisans, certes, mais aussi 6 de militaires (dont 1 ingénieur hydrographe de la marine), auxquelles on peut ajouter la

fille d'un maréchal-des-logis de gendarmerie, 6 filles de fonctionnaires judiciaires (juge, avoué, huissier) et d'enseignants (1 instituteur, 2 professeurs de lycée) ; le reste venant du monde agricole et de la rente (3), des professions libérales et artistiques (3 : pharmacien, journaliste, comédien) du monde de la fabrique (2), avec encore la fille d'un « sans profession » et la fille naturelle d'une domestique parisienne. Les 16 dames du **Sacré-Cœur à Nancy** dont on connaît la profession du père sont filles de : commerçants et artisans (6) ; fonctionnaires judiciaires (2 procureurs, 1 greffier), comme chez les dominicaines ; « patrons » (1 directeur des mines, 1 capitaine au long cours) et employés (1 d'une manufacture d'armes, 1 des chemins de fer) ; propriétaires (2), dont un ancien officier (de Liniers) ; officiers (en plus du précédent, il y a le comte de Dion, maréchal de camp). Les autres données sont beaucoup trop restreintes pour permettre même une impression un tant soit peu recevable. La situation est la même pour l'académie de Strasbourg après 1918, avec l'exception du **Pensionnat Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz**. La profession des pères nous est connue pour 22 sœurs de cet établissement. Ceux-ci appartiennent : au commerce et à l'artisanat, 6 occurrences ; au salariat privé, 6 occurrences ; au monde agricole, 5 occurrences (le laitier est avec les commerçants) ; au service de l'État, 5 occurrences (2 instituteurs, 1 sergent, 1 gendarme, 1 percepteur des contributions directes).

Cela ne reflète pas exactement le constat qui a été dressé ci-avant pour le personnel des écoles supérieures de filles de cette congrégation à l'époque du *Reichsland* (près d'une sœur sur trois issue du monde de la boutique), mais pour tirer des conclusions de ce décalage (de type « essor des services »), il faudrait des données solides prenant en compte le personnel des autres anciennes écoles supérieures de filles, transformées en écoles primaires supérieures après 1918, de manière à ce que la comparaison se fasse entre deux groupes comparables.

Après les sœurs-enseignantes catholiques, terminons par les **diaconesses-enseignantes protestantes**, groupe qui se limite, dans l'espace étudié, à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg (seule exception : Bender à Courcelles-Chaussy). L'étude ci-dessous se limitera aux diaconesses actives dans cet établissement pendant la période du *Reichsland*, car les diaconesses de l'entre-deux-guerres, dans l'institution devenue Collège Lucie Berger, restent des inconnues. Les professions des pères sont

connues pour 17 enseignantes. Le groupe le plus important est celui des filles de pasteurs et missionnaires (5). Le reste est très dispersé : artisanat (4 : gantier, brasseur, cordonnier, graveur sur rouleaux<sup>7027</sup>) ; fonction publique dont enseignement (4) ; armée (2) ; 1 rentier et 1 propriétaire ; 1 employé de banque ; 1 pharmacien.

### 3. Les conditions de vie

#### a) Formation et expériences

##### (1) Scolarité et études

Comment ont été formées les enseignantes des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine ? Les autochtones actives au début de la période du *Reichsland* ont leurs brevets français. C'est aussi le cas de quelques Allemandes présentes en France avant la guerre de 1870. Ainsi, Elise Meinhold devient institutrice au Pensionnat Giron à Ribeauvillé en 1852 et obtient son brevet deux ans plus tard. Ordre inversé pour Thérèse Geisler : orpheline éduquée dans un pensionnat strasbourgeois, puis au Petit-Château de Beblenheim, elle se prépare, dans cette dernière institution, aux deux brevets, qu'elle obtient tous deux en 1850 ; c'est seulement alors qu'elle devient enseignante dans l'institution dont elle fut jusqu'alors l'élève.

Les diplômes des enseignantes qui viennent de Vieille-Allemagne au début de la période du *Reichsland* reflètent l'imprécision légale qui entoure l'enseignement secondaire des filles en Allemagne avant les années 1870. Hedwig Biermann, dont on ne connaît pas

---

<sup>7027</sup> A moins qu'il faille compter ce dernier, Mulhousien, parmi les employés de fabrique.

la scolarité, a passé en 1856 à Münster (Prusse) un examen d'institutrice primaire, mais le diplôme qu'on lui délivre lui reconnaît la capacité d'enseigner « l'allemand, le français, l'histoire mondiale, la géographie et l'histoire naturelle, ainsi que l'anglais et les rudiments de la musique » dans une école supérieure de filles. Le terme d'« examen d'enseignante » peut recouvrir différentes réalités. Après la mise en place d'examens spécifiques pour les enseignantes des écoles supérieures de filles, les choses se clarifient.

Les enseignantes qui possèdent le diplôme spécifique sont généralement passées par les classes de *Selekta*, progressivement développées en écoles normales supérieures annexes aux écoles supérieures de filles. Toutefois, une école normale primaire comme le noviciat de Peltre prépare également, autour de 1900, à l'examen pour les écoles supérieures de filles<sup>7028</sup>. La direction de cette école explique en janvier 1897<sup>7029</sup> : « Les élèves de notre établissement qui se préparent à passer l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles ne reçoivent, dans le premier cours [première année de préparation], qu'une heure de français et une heure d'anglais par semaine, car elles ont déjà été instruites dans ces deux matières avant leur entrée au noviciat ».

En effet, à côté des noms des trois élèves signalées, il est précisé qu'elles ont toutes fréquenté le pensionnat de Peltre pendant deux ans et demi ou trois ans. En janvier 1896, n'apparaissent que des noms civils ; en janvier 1897, les deux plus anciennes, celles qui sont entrées à l'école normale-noviciat en 1894, sont signalées comme religieuses ; la troisième, qui est entrée en 1895, prendra le voile plus tard. Il s'agit d'une formation qui se fait, comme dans les écoles normales supérieures, sur une durée de trois années (mais seules « les deux premières classes » figurent sur les tableaux communiqués aux autorités scolaires). Les épreuves sont passées à Münster en Westphalie. Les deux religieuses entrées au noviciat en 1894 s'y soumettent, avec succès. Il semble que la troisième religieuse échoue, puisqu'elle réussit l'examen d'institutrice à Metz en 1899 (soit une année après la date qui était prévue pour son passage de l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles). Cela témoigne d'une formation fragile.

---

<sup>7028</sup> ADBR 34AL1452, Sœur Marie-Paule, directrice du noviciat de Peltre, à l'*Oberschulrat*, 30.01.1897.

<sup>7029</sup> Les congrégations utilisent le terme de noviciat (*Noviziat*) pour désigner les écoles normales primaires dans lesquelles elles forment leurs sœurs-enseignantes.

En 1898/99, les Sœurs de Peltre « ne préparent aucune élève à l'examen pour les écoles supérieures de filles »<sup>7030</sup>. L'année suivante, elles informent les hautes autorités scolaires qu'elles en préparent quatre. À nouveau, ces dernières sont toutes d'anciennes élèves du pensionnat de Peltre, qu'elles ont fréquenté entre un an et demi et trois ans. Trois viennent alors d'entrer au noviciat, l'une était déjà là en 1898/99, ce qui veut dire qu'elle s'est réorientée vers la formation renaissante après une première année de noviciat consacrée à la préparation de l'examen d'institutrice. Cette fois-ci, la directrice du noviciat ne produit pas de tableaux spécifiques à la formation pour enseigner dans les écoles supérieures de filles. Elle indique au sujet des quatre élèves destinées à cet enseignement<sup>7031</sup> : « Elles suivent l'emploi du temps des classes de l'école normale et reçoivent des cours privés pour compléter leur formation ». Sur les quatre élèves, on connaît le destin de trois d'entre elles : elles finissent toutes par passer l'examen d'institutrice... mais deux se présenteront ensuite à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles et le réussiront, à la première ou à la seconde tentative. Les épreuves ont alors lieu à Metz. En 1902/03, elles sont cinq élèves du noviciat à recevoir la formation supérieure, toujours dispensée au moyen de cours privés complémentaires. On sait que la plupart obtiendront le diplôme pour les écoles supérieures de filles (une élève se réorientera vers l'enseignement primaire).

Par contre, les sources n'indiquent plus de formation postérieure, au noviciat de Peltre, visant l'obtention de ce diplôme. Sœur Agnes Gillet, entrée au noviciat à Pâques 1906, passe l'examen d'institutrice en janvier 1910, enseigne à l'école supérieure de filles de sa congrégation à Forbach jusqu'à Pâques 1914, et obtient alors un poste peu contraignant (classe inférieure de l'école primaire d'un petit village) lui permettant de se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, qu'elle réussit à Metz en juin 1915.

Tout cela pour montrer que les sœurs-enseignantes diplômées pour les écoles supérieures de filles ont rarement suivi une formation conduisant de manière linéaire à cette consécration. Elles passent souvent par l'examen d'institutrice, et cela même dans les

---

<sup>7030</sup> ADBR 34AL1452, Sœur Marie-Paule, directrice du noviciat de Peltre, à l'*Oberschulrat*, 31.01.1899.

<sup>7031</sup> ADBR 34AL1452, Sœur Maria-Aloysius, directrice du noviciat de Peltre, à l'*Oberschulrat*, 22.01.1900.

congrégations, qui, comme les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, disposent d'une véritable école normale supérieure. Parmi des dizaines d'autres parcours laborieux, on lira notamment celui de Wilhelmine Krämer, qui entre comme novice chez les chanoinesses de Saint-Augustin à Strasbourg en 1895.

A l'inverse, la voie apparaît souvent toute tracée quand on regarde les parcours des enseignantes laïques diplômées pour les écoles supérieures de filles. Bien sûr, il y a aussi celles qui passent par l'état d'institutrice, mais elles sont relativement peu nombreuses. Au début, ce passage est tout simplement dicté par la situation institutionnelle, en l'absence d'un examen spécifique pour les écoles supérieures de filles : c'est le parcours d'une Julie Vollmer. Mais rapidement, on se trouve face à des jeunes filles qui ont effectué leur scolarité dans une école supérieure de filles et qui intègrent ensuite l'école normale supérieure annexe de cette dernière.

Les élèves des écoles supérieures de filles des petites villes ont tendance à intégrer les dernières classes des écoles supérieures de filles des grandes villes qui possèdent une école normale supérieure, afin de se préparer à intégrer celles-ci. On observe ainsi des élèves de l'école municipale supérieure de filles de Bouxwiller se diriger vers le Bon-Pasteur à Strasbourg, des élèves de l'école municipale supérieure de filles de Munster se diriger vers l'école municipale supérieure de filles de Colmar, etc.

On ne répétera pas ce qui a déjà été dit de l'évolution des écoles normales supérieures en Alsace-Lorraine. Rappelons simplement, relativement à la durée de la formation, la tension que nous avons observée à Strasbourg, au milieu des années 1890, entre la demande de certains parents d'une formation courte, trouvée dans des institutions privées, et l'offre d'une formation de trois années faite, en conformité avec les consignes gouvernementales, par l'école normale supérieure attachée à l'école municipale supérieure de filles. À la fin de ladite décennie, un cas compliqué est présenté au directeur de cette même école, Luthmer, par le *Regierungssekretär* Siquet, père d'une jeune fille qui souhaite

passer rapidement l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine, après avoir étudié à l'étranger. Nous citons la requête dans son intégralité<sup>7032</sup> :

Comme l'examen des connaissances scolaires que vous avez fait passer à ma fille est désormais terminé, je me permets de vous demander à quelle échéance il est prévu de l'admettre à l'examen d'enseignante.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer oralement, ma fille Bertha Siquet, née le 8 février 1879 à Colmar, a fréquenté l'école [supérieure de filles] des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de la rue Brand [auj. rue « Brûlée »] à Strasbourg jusqu'à l'automne 1893, puis elle est entrée au pensionnat d'Enghien, près de Bruxelles, dirigé par des sœurs allemandes de l'ordre des ursulines dont la maison-mère se trouve à Ahrweiler, dans la province prussienne de Rhénanie. Après y avoir passé trois années, elle devait intégrer le pensionnat avec école normale<sup>7033</sup> dirigé par les sœurs du même ordre à Valkenburg, à la frontière hollando-prussienne, près d'Aix-la-Chapelle, pour une quatrième et dernière année de préparation à l'examen d'enseignante organisé en Rhénanie prussienne. Mais ma femme, craignant pour la santé de ma fille, tenait pour raisonnable de lui faire interrompre ses études pendant un semestre, avis auquel je me suis finalement rangé, à contrecœur.

L'entrée à Valkenburg était prévue pour Pâques de cette année [1897]. Mais entre-temps, le gouvernement prussien a décrété qu'à partir de 1898, les candidates formées à l'étranger ne seraient plus autorisées à passer l'examen d'enseignante en Prusse. Les ursulines de Valkenburg se sont donc vues contraintes de refuser toute nouvelle candidate à la préparation de l'examen d'enseignante. Ma fille n'a pas, non plus, pu être reçue, car le temps restant pour la préparation de l'examen était trop court. Or Valkenburg offrait des conditions [tarifaires] très modérées et je ne peux envisager d'envoyer ma fille dans une autre institution étrangère, car le sacrifice financier serait trop important pour moi.

Malgré cela, il me tient à cœur qu'elle soit formée pour devenir enseignante, parce qu'elle aime beaucoup ce métier, pour lequel elle a de bonnes dispositions, et parce que j'ai encore quatre autres filles, les deux aînées dirigeant un commerce de produits manufacturés, mais les deux plus jeunes fréquentant encore l'école ; or, il est pour moi un grave devoir, en l'absence d'une fortune conséquente, de procurer à mes filles une existence indépendante pour l'avenir.

En fonction du résultat de l'examen préalable, ma fille Bertha pourrait recevoir la préparation nécessaire à l'école normale de votre établissement pour ensuite être admise à l'examen de sortie, si ce n'est déjà pour la fin du semestre en cours, au moins pour la fin de l'année scolaire suivante, c'est-à-dire à l'automne 1898, comme vous aviez eu l'obligeance, Monsieur le directeur, de m'en faire part. Ma demande pour obtenir l'autorisation nécessaire de l'*Oberschulrat* devrait

---

<sup>7032</sup> ADBR 34AL1345, M. Siquet au directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, 04.05.1897.

<sup>7033</sup> La précision indique que le pensionnat d'Enghien ne dispose pas d'une école normale.

paraître, sans doute, entièrement justifiée, au regard des circonstances particulières qui ont été présentées. En Prusse également, des exceptions sont admises depuis la publication du décret évoqué ci-dessus, dans la mesure où les candidates concernées peuvent justifier d'une formation à l'étranger conforme au cursus prescrit de trois années<sup>7034</sup>.

Luthmer transmet la requête aux hautes autorités scolaires, en demandant une réponse favorable<sup>7035</sup>. Certes, la formation reçue jusqu'alors par Bertha Siquet manque de « profondeur », ont constaté les examinateurs, mais ceux-ci ont également relevé une « intelligence dépassant de loin la moyenne » : « On peut donc s'attendre à ce qu'elle réussisse l'examen à l'été de l'année prochaine, si elle utilise consciencieusement son temps pour être suffisamment prête, d'ici là, au point de vue des connaissances. Dans l'usage, tant oral qu'écrit, de l'anglais et du français, ses connaissances et sa facilité sont déjà telles qu'elles lui permettraient de passer l'examen d'enseignante dès à présent avec succès ». Du côté de la haute administration scolaire, Menzel conseille une réponse positive. Mais il n'est pas question de dérouler le tapis rouge pour une élève qui avait préféré un couvent belge aux écoles supérieures de filles de son pays. Voici sa note<sup>7036</sup> :

En soi et pour soi, l'admission de Mlle Siquet à l'examen paraît devoir être refusée. Les filles qui se préparent hors du *Reichsland* peuvent bien y passer également leur examen. J'ai répondu en ce sens aux nombreuses demandes qui m'ont déjà été adressées par voie privée.

Cependant, dans le cas présent, une exception peut être faite, étant donné que le père est un fonctionnaire habitant ici et que ses projets ont été contrariés par un décret du gouvernement prussien. Je suis également favorable à une admission à l'examen de 1898, puisqu'on rapporte que la fille a de bonnes dispositions et qu'elle a déjà les capacités demandées en langues étrangères.

Je m'opposerais toutefois à ce qu'elle soit admise à l'école normale comme une élève ordinaire. Si j'étais le directeur, je refuserais cela, premièrement, pour une question de règlement, secondement, pour une question de responsabilité. On pourrait certes l'autoriser à participer aux cours et l'admettre, en son temps, comme *externe*. Il serait alors possible de la dispenser de l'une ou l'autre matière qu'elle maîtrise déjà et de lui faire suivre des cours supplémentaires dans d'autres matières. Qu'en est-il, par exemple, dans ses capacités en allemand ? Je suppose qu'il serait très utile à la jeune dame d'assister, pendant le semestre d'été, à certains cours d'allemand dans la classe

---

<sup>7034</sup> Bertha Siquet pourrait bénéficier de ces exceptions et passer son examen d'enseignante en Prusse en 1898, mais, le couvent de Valkenburg fermant son école normale à l'automne 1897, il lui faudrait fréquenter un autre établissement étranger, trop onéreux.

<sup>7035</sup> ADBR 34AL1345, Luthmer à l'*Oberschulrat*, 06.05.1897.

<sup>7036</sup> ADBR 34AL1345, note de l'*Oberschulrat* Menzel, 10.05.1897.

*inférieure* [de l'école normale]. Cela pourrait aussi se faire en histoire, car elle n'a, sans doute, pas appris grand-chose, en Belgique, sur l'histoire allemande. On ne pourra toutefois pas éviter que la préparation se fasse dans une certaine improvisation.

La réponse de l'*Oberschulrat* au directeur Luthmer est conforme à ces propositions. Bertha Siquet se soumet aux conditions ainsi posées. Elle réussira son examen en juin 1898, mais n'enseignera pas (d'après notre *Dictionnaire*, ANNEXE 2, quasi exhaustif) dans une école supérieure de filles en Alsace-Lorraine.

La transposition en Alsace-Lorraine de la réforme prussienne de 1908, qui conduit à l'allongement du cursus des écoles normales supérieures par l'ajout d'une quatrième année (année pratique, comme on sait), entraîne un élargissement de l'horizon des élèves non encore évoqué. En novembre 1913, le directeur de l'école normale attachée à l'école municipale supérieure de filles de Metz (Koch) obtient l'autorisation d'envoyer les élèves de quatrième année dans des écoles de perfectionnement (*Hilfsschulen*), des écoles primaires à classe unique et des écoles maternelles, afin que la théorie dispensée dans les cours de méthode d'enseignement au sujet de ces écoles puisse être complétée par l'observation<sup>7037</sup>. Le directeur de l'établissement municipal strasbourgeois (Beetz) rapporte dans le *Jahresbericht* de 1914 :

Le 7 mars 1914, les élèves de la classe pratique [...] ont visité avec les enseignants et enseignantes l'imprimerie de la *Straßburger Post* (M. Du Mont-Schauberg) et prirent connaissance, sous l'aimable conduite d'un employé, de la manière dont on compose et imprime un journal. Le 30 juin 1914, le soussigné et Mlle Hüther ont entrepris avec ces mêmes élèves une excursion à l'établissement pour aveugles de Still, afin de les familiariser de manière pratique à la méthode d'enseignement et d'éducation pour les aveugles. Que le directeur et les sœurs de l'établissement pour aveugles soient ici vivement remerciés pour nous avoir aimablement guidés.

Les élèves des écoles normales supérieures sont donc ouvertes aux réalités du monde qui les entourent, dans un champ qui ne se limite pas au monde de l'éducation, tandis que ce dernier est exploré dans toute son étendue.

---

<sup>7037</sup> ADBR 105AL2525, Koch à l'*Oberschulrat*, 24.11.1913.

Les études dans les écoles normales supérieures apparaissent particulièrement usantes. Plusieurs curriculum vitae reviennent sur la fatigue consécutive aux examens : Noemi Diebold, Johanna Pfletschinger, Johanna Reybel, etc. À l'heure de la réforme, au début des années 1910, l'*Oberschulrat* envoie aux directions des écoles normales supérieures la circulaire suivante<sup>7038</sup> :

Il a été maintes fois remarqué que de jeunes enseignantes qui avaient été formées dans les écoles normales supérieures n'avaient pas les capacités physiques suffisantes pour répondre aux exigences de l'enseignement, notamment de l'enseignement primaire. Pour obvier autant que possible à cet inconvénient et pour empêcher à temps des jeunes filles de choisir un métier pour lequel elles ne sont pas faites, j'ai décidé qu'à partir du début de l'année scolaire 1914/15, toutes les candidates inscrites pour être reçues dans la classe inférieure de l'école normale [supérieure] devront présenter, avant d'entrer dans cette classe, un certificat du médecin de cercle attestant qu'elles sont physiquement aptes à l'enseignement, ainsi que cela est prescrit depuis longtemps déjà pour la réception dans les écoles normales d'institutrices de l'État. [...]

Les candidates qui n'auraient pas montré une aptitude physique suffisante pour le métier d'enseignante devront être explicitement averties, dans le cas d'une réussite à l'examen d'entrée, qu'elles ne peuvent pas compter sur un emploi dans l'enseignement secondaire ou primaire.

Si on regarde en amont de la préparation aux examens – d'institutrice et d'enseignante pour les écoles supérieures de filles –, c'est-à-dire si on regarde la « scolarité » qui précède les « études » des enseignantes des écoles supérieures de filles, deux scolarités-types se dégagent sous le régime allemand : celle des enseignantes laïques et celle des sœurs-enseignantes. Les laïques ont fréquemment effectué leur scolarité dans une ou plusieurs écoles supérieures de filles jusqu'à seize ans, puis ont immédiatement commencé leurs « études » en intégrant une école normale supérieure. Donc une grande linéarité. Certaines laïques ont toutefois commencé leur scolarité dans une école primaire ou une école moyenne, soit en raison de l'absence d'une école supérieure de filles dans la localité, soit parce qu'on attend de voir l'évolution de l'enfant pour choisir quelle orientation donner à sa formation. La scolarité-type des sœurs-enseignantes se distingue du modèle-type précédent sur deux aspects. La scolarité obligatoire effectuée dans une école

---

<sup>7038</sup> ADBR 105AL2525, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles qui possèdent une école normale supérieure comme annexe, 14.11.1913. Parmi les établissements privés, se trouve l'école supérieure de filles du couvent de Peltre.

primaire est ici la règle et elle est suivie soit de l'envoi dans un pensionnat au statut d'école supérieure de filles (Peltre, comme on vient de l'observer, Ribeauvillé, Rouffach, etc.), pour préparer pendant quelques années l'entrée dans une école normale congréganiste, autrement dit au noviciat, soit d'une période sans scolarisation, utilisée par les familles pour former les jeunes filles aux travaux ménagers ou agricoles, voire commerciaux. Cette seconde option ne signifie pas forcément une renonciation à toute forme d'instruction, laquelle peut se poursuivre par des lectures, des cours privés, un enseignement musical... Elle peut s'achever rapidement, par l'envoi au pensionnat, ou se prolonger jusqu'à l'entrée au noviciat.

Dans l'un et l'autre cas, l'adolescence féminine, appelée *Backfischalter* (âge ingrat) dans le monde germanique<sup>7039</sup>, représente, dans les biographies de sœurs-enseignantes, une étape définie sur le plan scolaire, ce que les enseignantes laïques n'ont généralement pas connu. Il y a quelques exceptions toutefois parmi ces dernières. Ainsi, Fanny Holzach connaît un intermède d'éducation ménagère dans un pensionnat suisse (Schloss Ralligen, où passe également Gabriele Helmbold) et de distractions diverses après l'achèvement de sa scolarité à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse et avant que son père, directeur d'assurances, ne se résolve à la laisser intégrer l'école normale supérieure attachée à cet établissement. Il faut probablement y voir la manifestation d'une influence helvétique<sup>7040</sup>.

La scolarité et les études du personnel de l'enseignement public secondaire des filles en France ont été passées au crible de l'enquête statistique menée par Françoise Mayeur dans sa thèse. Le tableau de la situation est dressé avec une grande précision. Retenons deux constats d'ensemble : un enseignement « qui ne se suffit pas réellement à lui-même »<sup>7041</sup>, avec une moitié de fonctionnaires formés exclusivement par l'enseignement primaire, achevé ou non par des études dans une école normale

---

<sup>7039</sup> BLOSSER Ursi et GERSTER Franziska, *Töchter der guten Gesellschaft: Frauenrolle und Mädchenerziehung im schweizerischen Großbürgertum um 1900*, Zurich, Chronos-Verlag, 1985, p. 148. Le *Backfischalter* commence vers douze ans et prend fin vers « seize ou dix-sept ans, avec la confirmation et l'année au pensionnat qui lui était liée pour les filles », expliquent les auteurs, qui s'intéressent à un milieu social et religieux, la grande bourgeoisie protestante, très différent de celui étudié ici, la ruralité catholique, où le rite sacré du passage (première communion à treize ans) ouvre l'adolescence au lieu d'en marquer la fin.

<sup>7040</sup> Voir la note ci-dessus.

<sup>7041</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 270.

d'institutrices, et une autre moitié de fonctionnaires formés exclusivement ou en partie dans l'enseignement secondaire<sup>7042</sup> ; des enseignantes qui ne sont passées qu'en très petit nombre par les facultés<sup>7043</sup>.

Ces constats doivent toutefois être reconsidérés dans le cas des deux académies qui nous intéressent, en raison du caractère tardif de l'implantation des cours secondaires, collèges et lycées de jeunes filles sur ces territoires (années 1900 pour l'académie de Nancy et 1919/20 pour l'académie de Strasbourg) : en effet, les premières décennies suivant la loi Camille Sée (1880) pèsent de tout leur poids dans les statistiques de Françoise Mayeur. Or nous n'avons pu constituer une base de données suffisamment grande pour mener un travail aussi solide que le sien. Nous remarquons néanmoins la fréquence importante des mentions de licences dans les notices quelque peu développées de notre *Répertoire* (ANNEXE 3) ; nous rencontrons aussi des titulaires de maîtrises et même des doctresses, comme la directrice Crayssac, ancienne élève du collège d'Angoulême, bachelière en 1915.

Quelles sont les formations des autres directrices ? Les directrices du lycée de **Nancy** : Ravaire, collègue d'Auxerre, Sèvres, agrégation ; Lainé, scolarité dans le secondaire public, commence à travailler dans le primaire supérieur, obtient un certificat de l'enseignement secondaire, puis l'agrégation ; Castel de Guéraldi, scolarité dans le secondaire public, Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire, commence sa carrière, puis agrégation. Les directrices du lycée de **Strasbourg** : Belugou, scolarité inconnue, Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire, agrégation ; Mangin, début de scolarité dans le « secondaire » privé, puis cours secondaires de Charleville, Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire, commence sa carrière, puis agrégation ; Wheatcroft, scolarité inconnue (BS à Melun), certificat de l'enseignement secondaire, faculté des lettres, agrégation, commence sa carrière ; Bottreau, scolarité dans le secondaire public, baccalauréat en 1910, certificat de l'enseignement secondaire en deux parties, elle commence sa carrière entre les deux, congé d'études pour Sèvres, agrégation. Les directrices du lycée de **Mulhouse** : Delarue, scolarité inconnue, débute à dix-huit ans sans

---

<sup>7042</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>7043</sup> *Ibid.*, p. 267.

diplôme dans une institution privée, prépare et obtient le brevet supérieur pendant son activité dans cette institution, puis institution en Angleterre, puis certificat de l'enseignement secondaire ; Brunet, baccalauréat en 1913, faculté des lettres, certificat de l'enseignement secondaire ; Hartweg, scolarité dans le secondaire public, commence à travailler dans le primaire supérieur, puis Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire et agrégation. Les directrices du lycée de **Metz** : Mangin, voir ci-dessus ; Bolle, scolarité dans le secondaire public, certificat de l'enseignement secondaire ; Dominé, scolarité inconnue, école normale primaire (certificat d'aptitude pédagogique), certificat de l'enseignement secondaire. Les directrices du lycée de **Colmar** : Stoltz, scolarité inconnue, école normale primaire, débute sa carrière dans le professorat des écoles normales, puis enseignement primaire supérieur ; Bolle, voir ci-dessus ; Hartweg, idem ; Herzog, formation allemande.

Les directrices de collèges et cours secondaires maintenant. **Lunéville** (fondation tardive) : Crayssac, voir ci-dessus ; Dellière, scolarité dans le primaire supérieur puis dans le secondaire public masculin puis féminin, puis faculté des sciences, licence ; Seiler, scolarité inconnue (brevet supérieur à Belfort), faculté des sciences, licence ; Jacquier, scolarité inconnue (brevets élémentaire et supérieur), baccalauréat en 1919, licence. **Toul** : Guillard, scolarité dans le secondaire public, Sèvres et certificat de l'enseignement secondaire ; Mangin, voir ci-dessus ; Malou, scolarité inconnue, certificat de l'enseignement secondaire, agrégation ; Brevet, scolarité inconnue, certificat du professorat des écoles normales primaires, puis certificat de l'enseignement secondaire ; Leroy, scolarité inconnue, études dans une école normale primaire (certificat de capacité pédagogique), séjour en Allemagne, certificat de l'enseignement des écoles normales primaires et des écoles primaires supérieures et finalement certificat de l'enseignement secondaire ; Dehaye, scolarité dans l'enseignement secondaire public, baccalauréat en 1912, faculté des lettres, licence. **Épinal** : Vautier, scolarité dans le secondaire public, Sèvres et certificat de l'enseignement secondaire ; Brançon, fin de scolarité dans le secondaire public, Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire. **Saint-Dié** : Houillon, scolarité inconnue (brevets élémentaire et supérieur), commence à travailler dans l'enseignement primaire, séjour de cinq années en Allemagne, certificat de l'enseignement secondaire à son retour ; Poncey, scolarité dans le secondaire public, Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire. **Neufchâteau** : Samuel, scolarité inconnue, Sèvres, certificat de

l'enseignement secondaire ; Poncey, voir ci-dessus ; Arlin, scolarité inconnue, faculté des sciences, licence, certificat de l'enseignement secondaire ; Coupigny, élève du lycée de Versailles, admissibilité à Sèvres, commence sa carrière dans l'enseignement secondaire, puis certificat de l'enseignement secondaire. **Mirecourt** : Thomas, scolarité dans le secondaire public, vraisemblablement études dans une école normale primaire, commence une carrière d'institutrice primaire, puis s'introduit dans le secondaire par la surveillance et la direction d'internats ; Marin, scolarité dans le secondaire public, Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire. **Remiremont** : Prévot, fin de scolarité dans un pensionnat privé, puis études au cours normal de Chaumont, puis Sèvres et certificat de l'enseignement secondaire ; Genvot, scolarité inconnue, études dans une école normale primaire, commence à travailler dans le primaire, puis répétitrice de collège, certificat de l'enseignement secondaire. Remiremont, cours secondaires autour de 1890 : Journet, scolarité inconnue (brevet supérieur), puis préceptrice. **Verdun** : Stoltz, voir ci-dessus ; Labarre, scolarité dans le secondaire public, certificat de l'enseignement supérieur, agrégation ; Bidal, scolarité dans le secondaire public, Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire, plus tard agrégation ; Castelle, scolarité dans le secondaire public, faculté des sciences, licence, certificat de l'enseignement secondaire ; Lemaire, scolarité dans le secondaire public, faculté des sciences, licence ; Poulain, scolarité dans le secondaire public, baccalauréat en 1918, certificat de l'enseignement secondaire.

**Haguenau** : Herzog, formation allemande ; Steiner, formation allemande. **Saverne** : Schneider, formation allemande ; Ernewein, scolarité aux cours secondaires de Blois, puis certificat de l'enseignement secondaire ; Couret, scolarité inconnue (brevet supérieur), Sèvres, certificat de l'enseignement secondaire. **Sarrebourg** : Bolle, voir ci-dessus ; Perronneau, scolarité dans le secondaire public, faculté des lettres, licence ; Castelle, voir ci-dessus.

On sait peu de choses sur la scolarité et les études des enseignantes du secondaire privé recensées dans le *Répertoire* (ANNEXE 3). Certains parcours apparaissent toutefois (Mathilde Lambert, etc.).

## (2) Les séjours à l'étranger

« Ma fille Emma Ziegler a exprimé, à plusieurs reprises, le souhait de partir séjourner pendant quelque temps dans une pension ou dans une bonne famille dans le but de poursuivre sa formation, particulièrement dans les langues étrangères », explique aux hautes autorités scolaires le directeur de l'école supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg, « Elle n'a, jusqu'à maintenant, encore jamais quitté la maison parentale et aimerait, comme d'autres jeunes filles, "avoir été au loin" »<sup>7044</sup>. L'enseignante obtient un congé de l'établissement paternel pour la durée du semestre d'été 1900. Le voyage à l'étranger apparaît comme une sorte de rite initiatique. Il comporte ses dangers. Aussi, sur recommandation de Berlin<sup>7045</sup>, l'*Oberschulrat* demande-t-il aux chefs d'établissement, au printemps 1909, d'encadrer quelque peu la pratique<sup>7046</sup> :

La presse a encore récemment alerté des dangers qui menacent les jeunes filles [*junge Mädchen*] quand elles répondent aux annonces des journaux proposant des postes à l'étranger comme enseignantes, préceptrices, gouvernantes, jardinières d'enfants, etc. sans s'être renseignées au préalable sur les familles dans lesquelles elles veulent être employées. Il en résulte souvent une amère déception, parce que les préceptrices à l'étranger n'ont pas la position privilégiée dans la famille qu'elles occupent traditionnellement en Allemagne. Au contraire, elles sont mises au même niveau que les domestiques de rang inférieur, ce qui les place souvent en danger moral.

Je vous demande donc, lorsque l'occasion s'en présente, de mettre les élèves en garde contre l'acceptation imprudente de postes du type mentionné et de les avertir que, sauf si quelque famille parente ou amie peut leur donner les informations nécessaires, elles doivent, dans chaque cas, demander au consulat impérial compétent s'il existe des doutes concernant l'acceptation du poste souhaité.

---

<sup>7044</sup> ADBR 34AL1379, Ziegler à l'*Oberschulrat*, 07.04.1900.

<sup>7045</sup> ADBR 105AL624, la Section de l'Intérieur de la chancellerie impériale à l'*Oberschulrat* pour l'Alsace-Lorraine, 22.03.1909. Le courrier fait suite au rapport alarmant d'un consul sur le sort des filles « au pair » dans le Sud de la France : même les familles de pasteurs doivent être considérées comme suspectes.

<sup>7046</sup> ADBR 105AL624, circulaire de l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles et des écoles normales d'institutrices d'Alsace-Lorraine, 04.04.1909.

On recense, dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2), 162 enseignantes qui passent par les **îles britanniques** (en excluant, bien sûr, les enseignantes britanniques)<sup>7047</sup>. Toutes les parties du Royaume-Uni attirent. Le Sud de l'Angleterre est une destination préférentielle (Londres, Brighton, Bristol... 4 occurrences d'enseignantes pour Maidenhead, près de Windsor, dans les années 1900 : Essler, Fischer, Anna Schmidt, Thieling<sup>7048</sup>), mais le Nord (3 occurrences d'enseignantes pour Bridlington, dans le Yorkshire : Liermann, Linke, Morgenroth), l'Ecosse, l'Irlande, le Pays de Galles (2 occurrences d'enseignantes pour Rhyl : les Mulhousiennes Koehnlein et Rath) ne sont pas boudés (on compte également parmi les îles britanniques, au prix d'une petite entorse géographique, l'île anglo-normande de Guernesey, séjour d'Edith Lippert pendant l'été 1908). Luise Kuemmel suit une famille anglaise jusqu'en Jamaïque.

Différents profils-types apparaissent parmi les 162 enseignantes. Il y a une Française (Allégret), une Suédoise (Runbäck), deux Suissesses (les diaconesses Favre et Ischer), pour lesquelles l'Alsace-Lorraine est une autre destination étrangère. Il y a les Alsaciennes les plus âgées, formées à l'époque française, actives en Angleterre avant l'annexion de 1871 et/ou dans les années qui suivent cet événement : Dietsch, Doerr, Farny, Hitschler, E. Hoff, Hunolt, Kreuter dite Anschlin, Merius (future diaconesse), Louise Meyer, Münch, J. Stamm, Reichenbach, Weltz, Würtz, sans doute Mansbendel<sup>7049</sup> et Petitfour. Emma Luise Müller est une Rhénane dont la famille s'est installée en Alsace peu après 1848 : éduquée à la française, elle enseigne en Angleterre, se rend chez un oncle en Sarre, rentre en Alsace-Lorraine, repart en France, revient en Alsace-Lorraine, où elle enseigne l'anglais et le français sans diplôme : elle peut être ajoutée aux Alsaciennes énumérées ci-dessus. Sa sœur Fanny Müller enseigne également en Angleterre et en France, mais, à la différence de la précédente, elle se soumet, avec succès, à l'examen allemand pour les écoles supérieures de filles en 1876.

---

<sup>7047</sup> On connaît aussi 4 enseignantes qui projetaient de se rendre au Royaume-Uni avant d'y renoncer (Bender, Hammer, Metz, Pfannenschmid) et 1 autre mentionnant dans un *curriculum vitae* son souhait d'effectuer un tel séjour (Holzach).

<sup>7048</sup> Les 3 premières sont des Colmariennes diplômées respectivement en 1909, 1906 et 1907.

<sup>7049</sup> Un séjour en Angleterre est attesté pour Julie Mansbendel en 1889, mais cette Mulhousienne née en 1835, qui maîtrise parfaitement l'anglais, a dû séjourner en Angleterre avant l'annexion de 1871 ou vers cette époque.

Le phénomène du voyage dans les îles britanniques est donc déjà bien installé chez les enseignantes alsaciennes avant l'annexion de 1871. Il se poursuit, à l'époque du *Reichsland*, chez les Alsaciennes d'éducation « française ». Nous en avons relevé un exemple : Céline Liermann, née à Molsheim en 1867, suit une scolarité tantôt allemande (Molsheim, Colmar), tantôt française (Belfort), obtient un brevet français, enseigne en France, puis en Angleterre ; à vingt-neuf ans, elle rentre en Allemagne, où elle enseigne sans diplôme allemand pendant trois années, puis elle passe son examen d'enseignante, et même, par la suite, celui d'*Oberlehrerin*.

Le profil le plus représenté dans notre groupe de 162 enseignantes est celui des jeunes diplômées de Vieille-Allemagne ou d'Alsace-Lorraine. Elles possèdent le plus souvent le diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, mais certaines sont diplômées pour les écoles primaires, voire pour les écoles maternelles (Kestner) ; Leontine Hagmaier, cas exceptionnel, possède le baccalauréat. Plusieurs partent à peine les épreuves terminées, d'autres attendent quelque temps. L'Alsacienne Catherine Deutsch, se rendant compte qu'elle ne souhaite pas enseigner dans les écoles primaires, abandonne sa préparation à l'école normale d'institutrices de Strasbourg, part enseigner, sans diplôme, dans une école supérieure de filles de Rhénanie, puis passe deux années en Angleterre, avant de rentrer en Alsace et de réussir l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. La Badoise Klara Breger réussit l'examen d'institutrice à Halberstadt ; elle reprend alors des études linguistiques qu'elle avait dû abandonner pour raisons de santé : elle passe environ six mois dans une institution « franco-anglaise » près de Londres, dans le but d'acquérir une meilleure prononciation et un parler plus fluide et, de retour à Halberstadt, elle réussit l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles.

D'autres cas similaires montrent que le séjour dans les îles britanniques peut aussi être entrepris dans une optique préparatoire à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles (en plus des cas précités : L. Armbruster, Berst, Bündgens, Gempp, Léonhardt, Pauly, Schoch) ou d'enseignante de langues (Heyer). Il peut aussi être entrepris dans une logique d'approfondissement des connaissances sans la perspective immédiate d'un examen. Ainsi, Charlotte Moll, fille d'un professeur vieil-allemand d'Alsace-Lorraine, passe une année en Angleterre, en 1895/96, mais ne commencera ses études – de dessin – qu'en 1900. Else Gütschow, de Lübeck, passe plusieurs années comme

préceptrice en Allemagne, à Londres, à Moscou, sans posséder de diplôme d'enseignante ; elle n'en vise pas non plus à cette époque : son objectif est alors le baccalauréat (qu'elle réussit à Zurich en 1898), sésame des études universitaires, qu'elle poursuivra jusqu'au doctorat en histoire (*Innocent III et l'Angleterre*).

Il faut distinguer les séjours exclusivement consacrés aux études (M. Frauzem à Oxford, Breger, Kellner, Pauly à Reading, Edith Lippert à Guernesey, A. Lobstein...), de ceux, plus ou moins longs, qui allient perfectionnement linguistique et activité d'enseignement, dans des postes de préceptrice ou de professeur de français et/ou d'allemand dans un établissement scolaire, et qui dominent largement parmi les enseignantes recensées (des échantillons apparaissent entre parenthèses au début de cette partie). Mais les études et l'activité professionnelle peuvent également alterner : la Lorraine Luise Gerhard commence par séjourner chez des parents, puis trouve un poste dans une école ; l'Alsacienne Margaretha/Marguerite Geist, préceptrice dans une famille écossaise, suit pendant quatre semaines un cours d'anglais à Cambridge avant de rentrer à Strasbourg. La question des moyens financiers entre en considération : la Prussienne Clara Wolff passe un semestre à Londres comme étudiante sur ses économies, puis, pour prolonger son séjour dans les îles britanniques, elle doit prendre un poste dans une institution écossaise.

Enfin, il y a les enseignantes en poste qui partent rafraîchir leurs connaissances linguistiques. Elles le font généralement pendant les vacances d'été. Nos sources n'en rendent donc compte qu'exceptionnellement, quand le séjour déborde de cette période : Frida Gelshorn, de l'école municipale supérieure de filles de Metz, obtient un congé pour un séjour en Angleterre d'avril à août 1902 ; Susanne Finger, de l'école municipale supérieure de filles de Saverne, passant les vacances d'été 1903 en Angleterre, obtient un congé pour prolonger d'un mois son séjour ; Elisa Zäsle, de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, passe toute l'année scolaire 1906/07 en Angleterre ; Emma Hesser, du même établissement, obtient un congé de deux ans pour un même séjour. Dans l'enseignement privé, Julie Mansbendel, qui donne des cours à l'école supérieure de filles de la place Lambert à Mulhouse, séjourne en Angleterre durant l'automne 1889.

Le séjour, plus ou moins long, dans les îles britanniques n'est pas un phénomène uniquement féminin. On sait que les directeurs d'écoles supérieures de filles Friedrich Fischer (Strasbourg), Philipp Heinrich May (Mulhouse), August Wienecke (Haguenau) sont passés par l'Angleterre. De même, plusieurs enseignants sont passés par les îles britanniques : Katterfeld, Lebierre, Mann, Rogivue, Winkler.

Autre caractéristique commune aux hommes et aux femmes : un certain nombre parmi les voyageurs ne se limitent pas à un seul pays. Parmi les 162 enseignantes recensées pour un séjour dans les îles britanniques, 31 sont également passées par la France, au cours de leurs études ou pourvues de leur diplôme (on ne compte pas les Alsaciennes-Lorraines enseignant en France avant l'annexion de 1871), parmi lesquelles la Suédoise Runbäck, et 18 par d'autres pays, notamment la Suisse. Quelques unes d'entre elles cumulent trois destinations étrangères : Angleterre-France-Suisse (Abry, Berst, Dembowski), Angleterre-France-Luxembourg (Edith Lippert), Angleterre-Suisse-Russie (Gütschow), Angleterre-France-« Orient » (Artopoeus), Angleterre-Suisse-Egypte (Leyrer).

Avec le Royaume-Uni, la **France** est l'autre grande destination des séjours à l'étranger. Le pays voisin, qui entretient des liens solides avec ses « provinces perdues », attire aussi les Vieilles-Allemandes. On retrouve les profils dégagés pour le cas britannique, mais on en distingue de supplémentaires : les filles envoyées adolescentes effectuer une partie de leur éducation en France et, phénomène lié, les jeunes femmes qui partent passer les brevets français. Notre étude des parcours des enseignantes est donc en partie (bien davantage qu'avec le cas britannique) aussi une étude de la scolarité à l'étranger, c'est-à-dire une étude des élèves. Pour les raisons qui viennent d'être indiquées, le nombre d'enseignantes pour lesquelles le *Dictionnaire* (ANNEXE 2) révèle un passage par la France est de 242, un nombre beaucoup plus important que celui des enseignantes passant par les îles britanniques. On ne compte ici ni les Françaises (donc pas, non plus, les Alsaciennes-Lorraines actives en France avant l'annexion de 1871), ni les sœurs luxembourgeoises actives en France avant l'annexion de 1871, ni les Alsaciennes-Lorraines qui vivent en France avec leurs parents après cette annexion ; on ne compte pas, non plus, les enseignantes optantes et autres émigrées alsaciennes-lorraines des années 1870 ; on compte les Allemandes et autres étrangères (sauf sœurs luxembourgeoises) actives en France avant l'annexion.

Sur les 242 enseignantes recensées, il y en a 54 qui ont passé les brevets d'institutrice en France, essentiellement dans les années 1870<sup>7050</sup> et 1880<sup>7051</sup>, la plupart à Belfort et à Nancy. Julie Felmé a obtenu son brevet élémentaire en 1870 dans un Colmar encore français ; elle réussit les épreuves du brevet supérieur en 1873 à Nancy. On recense quelques brevets français passés plus tardivement : Céline Liermann, née à Molsheim en 1867, scolarisée à Molsheim, puis à Belfort, puis à Colmar, reprend ses études à l'âge de vingt-et-un ans et obtient son brevet français à Belfort en 1890 ; Johanna Proeschel, née à Ribeauvillé en 1877, est envoyée pour sa seizième année au Pensionnat Banzet à Montbéliard, où on la prépare pendant neuf mois à passer son brevet, avec succès ; Fanny Werner, née à Waldersbach en 1879, fille de pasteur, est envoyée, après sa confirmation, au pensionnat Mérielhon à Belfort, où elle obtient le brevet élémentaire en 1896 ; Josefine Stroux, née à Haguenau en 1885, fille d'un professeur de lycée, est envoyée en 1900 au pensionnat Notre-Dame-des-Anges à Belfort, où elle obtient le brevet élémentaire en 1902, puis elle intègre l'école normale supérieure des Sœurs de Ribeauvillé à Colmar et décroche le diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles ; Anna Stoll, née à Mulhouse en 1887, envoyée à Belfort au début du XX<sup>e</sup> siècle, en revient munie de « bons diplômes ».

Ces occurrences relativement peu nombreuses ne signifient pas que les Alsaciennes-Lorraines arrêtent de passer les brevets en France autour de 1900 ; elles signifient qu'on ne retrouve plus ces dernières dans les écoles supérieures de filles du *Reichsland*. Le fait de passer son brevet en France a-t-il une connotation politique ? C'est ce que pensent les autorités allemandes, qui finissent par interdire, comme on l'a vu, la préparation aux brevets dans les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine. Mais les brevets passés au début des années 1870 sont tout simplement l'aboutissement d'une formation française. En 1874, la direction de l'école supérieure de filles Enseignement (future Union des Familles) à Strasbourg précise bien que Julie Moser, une enseignante qui

---

<sup>7050</sup> Arth, Battermann, Maria Buhl, Charpiot (sœur de Bellemagny), Diss, Divot, E. A. Eppel, J. Felmé, Kallmann, Kiestaller (future chanoinesse), M. E. Klein, C. F. Koch (future diaconesse), Lambert (sœur de Sainte-Chrétienne native du Luxembourg), A. Lambs, Laroche, Legay (future chanoinesse), A. L. Lieb, Moser, Ottmann, B. Riehl, Rinkenbach, K. Schaeffer (future sœur de Ribeauvillé), F. M. Thomas, L. Unsinger, Witz (future sœur de Ribeauvillé).

<sup>7051</sup> E. Andrès, E. F. Appel, L. J. Artopoeus, Bernard, Bernhard (future chanoinesse), M. J. Bourquin (sœur de Bellemagny), Brodhag (future sœur de Ribeauvillé), Carrière, Csakvary (sœur de la Doctrine Chrétienne), Enggasser, Feigel, Geschwind (future chanoinesse), B. Levy, B. et Marg. (future diaconesse) Hartmann, B. Hubert, Léonhardt, Peter, Salomon, A. Schirlin (chanoinesse ou future chanoinesse), J. L. Schirlin (même parcours), Silber (future sœur de Ribeauvillé), Wienecke, peut-être K. Froehlich (sinon années 1870).

a passé le brevet français après 1871, ne l'a pas fait pour des raisons politiques ; elle se serait rendue chez des parents établis à Nancy pour décharger son père veuf d'une bouche à nourrir. Eugénie Andrès, fille de fabricant strasbourgeois, qui passe les brevets élémentaire et supérieur à Blois et au Mans dans les années 1880, se fera remarquer pour l'admiration un peu trop fervente qu'elle dirige vers l'impératrice Auguste Viktoria. Surtout, on trouve une Vieille-Allemande, Amalie Wienecke (fille du premier directeur de l'école subventionnée supérieure de filles de Haguenau), qui passe le brevet supérieur à Belfort en 1884 !

D'un autre côté, il est indéniable que se trouve une forte part de francophiles parmi les Alsaciennes-Lorraines qui recherchent les brevets français : il faut considérer le cas de Sœur Maria Rosalia Charpiot et lire la notice de Louise Gerspacher dans le *Répertoire* (ANNEXE 3).

Parmi nos 54 brevetées, il en est qui se sont préparées en Alsace-Lorraine, dans une école supérieure de filles (Maria Buhl et Bertha Hubert à l'École Fuchs-Schwartz et Sophie Alice Legay et Thérèse Bernhard au Pensionnat Notre-Dame à Strasbourg, Marie Bourquin à Bellemagny, Alphonsine Brodhag et Katharina Silber dans les pensionnats alsaciens des Sœurs de Ribeauvillé (Ribeauvillé et Rouffach), les sœurs Anna et Luise Schirlin à Molsheim) ou une autre institution scolaire du début des années 1870 (Kallmann et Caroline Koch à l'école spéciale de filles de Bouxwiller, Bertha Riehl aux cours d'une demoiselle Ruch à Strasbourg) ou bien sous la tutelle d'un parent (Maria Peter sous la direction d'un oncle curé), d'autres qui se sont présentées aux examens après une ou plusieurs année(s) passée(s) en France (Léonie J. Artopoeus, Berthe Levy et Anna Lieb se préparent à Paris<sup>7052</sup>, Marg. Carrière, les sœurs Berthe et Marg. Hartmann et Fanny Werner au Pensionnat Ménilhon à Belfort, Julie L. Léonhardt se prépare au Pensionnat Menestrel à Nancy, Julie Moser également à Nancy, dans les conditions qu'on connaît, Eugénie Andrès dans l'Ouest de la France, chez un beau-frère pasteur ; on sait que la chanoinesse Geschwind a longtemps vécu en France).

---

<sup>7052</sup> Berthe Levy fréquente pendant deux ans le Pensionnat Isaac, après avoir passé une année au Pensionnat Aron à Nancy.

Sur les 54 enseignantes dont nous parlons ici, il y a en 8 dont on sait qu'elles enseignent, pendant un temps, en France, comme préceptrices ou dans une école, publique ou privée, après l'obtention de leur brevet français (Eugénie Andrès, Léonie J. Artopoeus, Thérèse Bernhardt, Adeline Feigel, Sophie Legay, Céline Liermann, Maria Peter, Ernestine Witz).

On recense également 37 enseignantes dont on sait qu'elles ont été envoyées en France au cours de leur jeunesse, mais, apparemment, sans chercher à obtenir de brevets français (certaines les ont peut-être obtenus mais ne jugent pas utile de le préciser aux autorités allemandes). La plupart de ces séjours, plus ou moins longs, sont effectués dans des pensionnats. Parmi les 37 enseignantes, on compte 12 sœurs de Ribeauvillé<sup>7053</sup>, 5 sœurs de Sainte-Chrétienne (dont 1 née en Rhénanie)<sup>7054</sup>, 3 sœurs de Peltre<sup>7055</sup> et 2 sœurs de Bellemagny<sup>7056</sup>, soit 22 religieuses pour 15 laïques<sup>7057</sup>. Le séjour de Caroline Lauth – après une scolarité allemande achevée au Bon-Pasteur à Strasbourg – débouche sur un poste d'enseignante dans une institution anglaise en France. Le séjour de Lydia Vormwald en Meurthe-et-Moselle se distingue des autres en ce que la jeune fille prépare, chez des parents, sa réception dans la communauté mennonite ; il est donc question de formation religieuse, ce qui n'exclut pas, cependant, une visée concomitante de formation linguistique.

Au final, en enlevant les phénomènes spécifiquement alsaciens-lorrains, envoi de jeunes adolescentes en France et/ou recherche des brevets français (54 + 37 = 91), on

---

<sup>7053</sup> Baumann en Haute-Saône, Bosch, Herth, Litzelmann et Staedelin à Belfort, Th. Clauss à Saint-Dié, Dentz à Lyon, Kreutzer à Paris, V. Schmitt à Nancy, Miesch, Anna Vogt et Anna Maria Rosa Vogt « en France ».

<sup>7054</sup> M. Heitmann, Hessemann et Zangerle à Longuyon, Richert à Nancy, Schommer à Fillières.

<sup>7055</sup> K. Oury à Fillières, Mohr « en France » ; le cas Hablizig est particulier : née en Lorraine annexée, cette fille d'un maître-tailleur effectue toute sa scolarité obligatoire à quelques kilomètres de l'autre côté de la frontière, à l'école primaire de Jœuf en Meurthe-et-Moselle.

<sup>7056</sup> Kieffer à Belfort et Meyer à Rougemont, près de Belfort.

<sup>7057</sup> Les 15 laïques sont : L. Armbruster dans un pensionnat au Raincy, pendant un an ; Chamley à Berck-Plage, pendant un an, apparemment pour raisons de santé ; M. Ehrhardt ; les sœurs Elisabeth et Marie Frauzem dans un pensionnat de religieuses à proximité de Paris, pendant dix mois (Marie y retourne, par la suite, pour une année) ; Kircher à Paris, pendant onze mois ; Lauth ; Loescher en France durant cinq de ses jeunes années ; Riesen à Paris pendant deux mois ; J. Roth à Paris, en attendant d'avoir l'âge requis pour intégrer une école normale supérieure en Alsace-Lorraine ; C. Simon à Chèvremont, près de Belfort, pendant un an ; Spenlé à Montbéliard, pendant deux ans ; Vormwald chez des parents à Herbéviller, en Meurthe-et-Moselle, pendant quelques mois ; Ella Walter dans la famille d'un pasteur à Paris ; Wies en France, pendant plusieurs mois.

obtient un groupe de 151 enseignantes. Il faut rajouter à ce nombre les 8 brevetées qui deviennent, pendant un temps, enseignantes ou préceptrices en France, ainsi que Mlle Lauth susmentionnée (qui a peut-être, d'ailleurs, également passé un brevet français), ce qui donne un groupe de 160 enseignantes, soit presque le même nombre que celui issu de notre recensement des enseignantes passées par les îles britanniques (162). Les profils sont les mêmes (étude du français avant ou après le passage d'un examen allemand, préceptrices, enseignantes), hormis quelques cas particuliers, comme les 5 sœurs allemandes actives au pensionnat de la Miséricorde de Toul (avant de rentrer en Allemagne pour fonder une école supérieure de filles à Metz) ou les étudiantes d'art à Paris (Elisabeth Braun, Elisabeth Haentzschel et sûrement Johanna Kommer, même si son activité principale est l'enseignement). La capitale et ses offres de formation (Sorbonne, Collège de France...) attirent beaucoup. On trouve également des villes universitaires de province comme Nancy (S. Gempp, M. Judas...) et Grenoble (Edith Lippert<sup>7058</sup>).

En additionnant les 242 enseignantes passées par la France aux 162 enseignantes passées par les îles britanniques et en soustrayant 31 enseignantes comptées deux fois, on obtient 373 individus, soit plus du dixième du total des enseignantes recensées dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2), laïques et religieuses confondues. L'ordre de grandeur ne signifie pas grand-chose, étant donné qu'un grand nombre de parcours demeurent inconnus et que les séjours à l'étranger échappent même parfois aux *curriculum vitae* (on ne connaît le séjour de Mlle Bierck en Angleterre que par le hasard d'une mention dans une monographie). Ou plutôt, l'ordre de grandeur indique un minimum qu'on peut supposer assez en-dessous de la proportion réelle : 20%, 30% ?

En tout cas, une proportion beaucoup plus importante que celle relevée par Françoise Mayeur pour les fonctionnaires de l'enseignement public secondaire des filles en France parties séjourner en « Angleterre » (Royaume-Uni) et en Allemagne : un peu moins de 10%<sup>7059</sup>. Or, les chiffres établis pour l'Alsace-Lorraine comprennent le personnel congréganiste, moins disposé aux voyages (notamment vers les îles britanniques). De plus,

---

<sup>7058</sup> Sur les cours pour étrangers de Grenoble, une expérience vécue relatée dans : HEUSS-KNAPP Elly, *Ausblick vom Münsterturm. Erinnerungen*, Stuttgart, Leipzig, Hohenheim Verlag, 2008 (Berlin-Tempelhof, Hans Bott-Verlag, 1934), p. 68-70.

<sup>7059</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 268.

les séjours hors Royaume-Uni et Allemagne sont quantité négligeable dans les statistiques de Françoise Mayeur, tandis que les séjours hors Royaume-Uni et France apparaissent, dans les parcours des enseignantes des écoles supérieures de filles, comme des destinations fréquentes. Il s'agit, dans ce cas, notamment de la Suisse, de la Belgique et des Pays-Bas : ce dernier pays présente la particularité de recevoir un grand nombre de Rhénanes et de Westphaliennes qui viennent enseigner, comme laïques ou comme religieuses, dans les écoles catholiques supérieures de filles du district de Lorraine. Mais il y a aussi des séjours plus lointains (Russie, Roumanie, etc.)<sup>7060</sup>.

On est peu renseigné sur les déplacements à l'étranger des enseignantes du *Répertoire* (ANNEXE 3), mais il existe néanmoins quelques indications (Mathilde Lambert, etc.).

Le voyage peut profondément marquer une personnalité. Une ancienne élève du Bon-Pasteur, racontant ses souvenirs scolaires, remarque que Mlle Bierck est « revenue digne fille d'Albion » d'un voyage en Angleterre<sup>7061</sup>.

## **b) Les relations sociales**

### (1) Célibat et mariage

L'obligation légale du célibat régit la vie des enseignantes dans un certain nombre d'États européens à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle prédomine dans le monde germanique<sup>7062</sup>. Dans le Deuxième Empire allemand, elle est progressivement

---

<sup>7060</sup> James C. Albisetti a également relevé ce trait (*Op. cit.*, 1988, p. 76-81).

<sup>7061</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 48. Elle cite les souvenirs de Marguerite Fauster.

<sup>7062</sup> NACHBAUR Ulrich, *Op. cit.*, p. 84-89 (provinces autrichiennes), 91 (États allemands) et 92 (cantons suisses).

adoptée par la plupart des États. Imposé depuis 1821 en Bavière, où son obligation est réaffirmée en 1867 et en 1875, le *Lehrerinnenzölibat* fait notamment son entrée dans les législations badoise en 1880<sup>7063</sup>, prussienne en 1892<sup>7064</sup> et wurtembergeoise en 1912<sup>7065</sup>. Toutefois, à partir de 1907, la Prusse autorise l'emploi provisoire d'enseignantes mariées<sup>7066</sup>. L'obligation du célibat divise les organisations féministes et professionnelles<sup>7067</sup>.

Dans le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine, il n'y a pas de texte réglementaire imposant le célibat aux enseignantes. L'obligation du célibat a cours, malgré tout, au gré des décisions administratives rendues par les autorités scolaires. Akiyoshi Nishiyama, historien japonais auteur d'une thèse sur l'enseignement en Alsace-Lorraine, a trouvé cette consigne de 1880 adressée par le secrétaire d'État aux présidents de district : désormais, les actes de recrutement des « institutrices de toutes les sortes d'écoles » devront porter la mention « Vous quitterez votre poste en cas de mariage »<sup>7068</sup>. Remarquons la concomitance de date avec le grand-duché de Bade. Les écoles concernées sont celles de l'État (essentiellement les écoles élémentaires), d'où notre traduction de « *Lehrerinnen* » par « institutrices ». Si le texte ne porte pas sur les enseignantes des écoles supérieures de filles, il définit l'état d'esprit de l'administration sur la question du *Lehrerinnenzölibat* à un moment donné, ce qui ne peut qu'éclairer le traitement de la même question dans la sphère « secondaire » de l'enseignement féminin.

Le secrétaire d'État précise :

---

<sup>7063</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>7064</sup> JOEST Mechthild et NIESWANDT Martina, « Das Lehrerinnen-Zölibat im Deutschen Kaiserreich: die rechtliche Situation der unverheirateten Lehrerinnen in Preußen und die Stellungnahmen der Frauenbewegung zur Zölibatsklausel », BECHTEL Beatrix (dir.), *Die ungeschriebene Geschichte*, Vienne, Wiener Frauenverlag, 1984, p. 251-258.

<sup>7065</sup> NACHBAUR Ulrich, *Op. cit.*, p. 91.

<sup>7066</sup> KUHN Bärbel, *Familienstand: ledig. Ehelose Frauen und Männer im Bürgertum (1850-1914)* (L'homme: Schriften, t. 5), Cologne, Weimar, Vienne, Böhlau, 2002, p. 68.

<sup>7067</sup> *Ibid.*, p. 66-68 et 82-83 et NACHBAUR Ulrich, *Op. cit.*, p. 90-91.

<sup>7068</sup> ADHR 8AL1/10432, recrutement d'institutrices, le secrétaire d'État au président de Haute-Alsace, 08.06.1880.

En ce qui concerne les institutrices [célibataires] déjà engagées, la même restriction ne pourra être portée, lors d'une mutation ou d'une promotion, dans les actes concernant la nomination au nouveau poste, qu'avec le consentement de l'institutrice, lequel devra, dans tous les cas, être exprimé par écrit. Toutefois, aussi longtemps que le corps enseignant croira que le mariage d'une enseignante l'oblige juridiquement à quitter son poste, on évitera de procéder à une telle modification a posteriori des conditions fondamentales des postes.

La perte de postes qui résultera de la restriction prescrite ci-dessus n'empêchera pas de laisser provisoirement les institutrices mariées dans les fonctions qu'elles occupaient jusqu'alors, si et aussi longtemps que l'intérêt du service le demande. Il faudra, toutefois, se tenir au fait qu'il s'agira d'une nouvelle installation, avec un caractère administratif complètement différent par rapport à la première installation. L'institutrice concernée devra, à chaque fois, être rendue attentive à ce changement<sup>7069</sup>.

En octobre 1884, l'*Oberschulrat* écrit au président de Lorraine cette lettre, qu'on connaît, toujours, grâce aux recherches d'Akiyoshi Nishiyama :

Il a été constaté par les actes envoyés de Lorraine et confirmé par d'autres communications que des institutrices qui se sont mariées continuent à être employées dans l'enseignement public de ce district. Or de nombreuses raisons recommandent de ne pas laisser enseigner des institutrices mariées. Je vous demande donc, au cas où il s'en trouverait encore actuellement dans votre district, de remplacer ces dernières le plus tôt possible par d'autres institutrices.

Des copies sont envoyées aux présidents des deux autres districts<sup>7070</sup>. Dans les années qui suivent, les institutrices mariées sont une rareté en Alsace-Lorraine. Jean-Pierre Hirsch nous a aimablement communiqué le cas d'une requête de la commission scolaire de Fouday (maire, pasteur, instituteur) sollicitant, en octobre 1909, le maintien en poste de l'institutrice Marguerite Bohy, malgré son mariage (ADBR 121D424). Fouday est une commune francophone de la haute vallée de la Bruche, à quelques encablures de la frontière : faut-il voir dans ce cas la manifestation d'une influence française ? Remarquons que les consignes citées ci-dessus portent sur l'enseignement public.

---

<sup>7069</sup> Dans le grand-duché de Bade également, les institutrices mariées peuvent être exceptionnellement tolérées durant les premières années après 1880 (NACHBAUR Ulrich, *Op. cit.*, p. 91, citant KLING Gudrun, « Die rechtliche Konstruktion des "weiblichen Beamten". Frauen im öffentlichen Dienst des Großherzogtums Baden im 19. und frühen 20. Jahrhundert », GERHARD Ute (dir.), *Frauen in der Geschichte des Rechts. Von der Frühen Neuzeit bis zur Gegenwart*, Munich, 1997, p. 600–616, p. 608).

<sup>7070</sup> ADHR 8AL1/10432, recrutement d'institutrices, l'*Oberschulrat* au président de Lorraine, 21.10.1884.

L'examen des sources montre qu'avec les écoles supérieures de filles, la question de l'autorisation d'enseignantes mariées se pose également dans les établissements privés, subventionnés ou non, à partir des années 1880. On ne dit rien : lorsqu'en 1876, Mlle Becker, qui a repris, un an plus tôt, l'École supérieure de filles Boissière à Mulhouse, se marie avec M. Laurent ; lorsqu'en 1878, Mlle Kahn, qui a repris, quatre ans plus tôt, l'école supérieure de filles Blum-Bloch à Metz, se marie avec M. Braun ; lorsqu'autour de 1880, des établissements engagent des enseignantes mariées<sup>7071</sup>. On laisse également Mme Guth, épouse d'un négociant mulhousien, continuer à diriger son école supérieure de filles, fondée à l'époque française<sup>7072</sup>, jusqu'à son décès en 1886.

Mais, cette même année, lorsque l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse, Hipp, transmet à la présidence de Haute-Alsace une requête de Mlle Blattner, qui reprend l'École Guth, pour obtenir l'autorisation d'engager différentes enseignantes, dont une Mme Steinbach, on lui demande en retour « si Madame Steinbacher [sic] est veuve ou, dans le cas où son mari vivrait encore, si rien ne s'oppose à ce qu'elle soit employée comme enseignante »<sup>7073</sup>. Mlle Blattner écrit alors à l'inspecteur scolaire de cercle : « Suite à la récente discussion que nous avons eue au sujet de l'emploi de ma sœur, Madame A. Steinbach, à l'École supérieure de filles Guth, je déclare, par la présente, que sa situation de famille n'est en aucun cas un obstacle à l'accomplissement de ses devoirs d'enseignante, étant donné que son enfant unique a désormais moins besoin de ses soins ». Hipp complète : Mlle Blattner lui a également « donné l'assurance », oralement, qu'« aucun problème n'est à craindre dans le futur ». Autrement dit, sa sœur ne prévoit pas d'avoir un nouvel enfant. L'autorisation d'employer Mme Steinbach est accordée.

A Strasbourg, Juliette Eypper, qui enseigne à l'École moyenne de filles Anschlin depuis 1888, se marie, en août 1892, avec M. Boehinger. Elle abandonne ses fonctions un

---

<sup>7071</sup> Léonie Heyder-Ménidré à l'École supérieure de filles Minaglia à Metz (1879) ; Frédérique Staat-Louis à l'École Daure à Metz (1879), où elle enseignera encore après la reconnaissance de l'établissement comme école supérieure de filles ; Rosalie Ungerer-Schittly à l'École supérieure de filles Becker à Mulhouse (1881). Dans les deux derniers cas, il s'agit d'anciennes institutrices publiques qui ont quitté leurs fonctions suite à leur mariage (sûrement avant 1871 en ce qui concerne Frédérique Staat).

<sup>7072</sup> Muriel Schvind remarque, pour Strasbourg, qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « les grands pensionnats étaient pratiquement tous tenus par des femmes mariées » (SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 93). L'année où Mme Guth fonde son école (1863), Mlle Stromeier, directrice d'une autre institution mulhousienne, se marie avec M. Boissière : celle-ci continue à diriger son établissement jusqu'en 1875, année de son émigration.

<sup>7073</sup> ADBR 34AL1297, présidence de Haute-Alsace à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 23.08.1886.

an plus tard. Toutefois, en 1896, elle souhaite retravailler dans l'établissement, devenu entre-temps une école supérieure de filles. Elle explique, en conclusion de son *curriculum vitae* : « Pendant la première année de mon mariage, j'ai montré, en tant qu'enseignante, que l'école n'a pas pâti de ma nouvelle situation. La vie de famille n'entravera pas davantage à l'avenir l'accomplissement de mes devoirs à l'école ». Les hautes autorités scolaires ne trouvent « rien à redire »<sup>7074</sup> : Mme Bochinger-Eypper est engagée à l'École Anschlin, où elle enseignera jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. En 1900, Mme Wenzel-Stoelger quitte cette même école après avoir continué d'y enseigner pendant plus d'une année après son mariage. En 1901, Mme Fünfrock-Eberlin, qui a quitté ses fonctions d'institutrice publique en 1900, suite à son mariage, peut être engagée à l'école privée supérieure de filles de Bischheim comme aide-enseignante<sup>7075</sup>.

Les choses changent au début du XX<sup>e</sup> siècle. À Mulhouse, Mlle Blattner, toujours à la tête de l'établissement susmentionné, demande, en juillet 1907, l'autorisation d'employer Mlle Stephan : « Une des enseignantes de l'établissement, Mademoiselle N. Erismann, va se marier au courant de l'année prochaine et aimerait donc voir diminuer le nombre de ses heures après les vacances d'automne. Mademoiselle E. Stephan la remplacerait »<sup>7076</sup>. L'*Oberschulrat* répond qu' « il ne peut être permis à l'enseignante Erismann de continuer à travailler après son mariage ».

À la rentrée 1913, il remarque qu'une Mme Seither a été recrutée sans autorisation dans l'autre école non-confessionnelle supérieure de filles de Mulhouse, l'École Dollfus. Mme Seither est l'ancienne Mlle Libolt, qui avait quitté l'établissement en 1911, explique la directrice (Baumeister) ; la directrice précédente (Koenig), continue-t-elle, n'avait pas cru devoir demander une autorisation pour une enseignante déjà autorisée une première fois<sup>7077</sup>. Grave erreur, expliquent les hautes autorités scolaires : « Le recrutement de Madame Seither-Libolt n'aurait pas été accordé à votre prédécesseur comme une simple formalité, car les femmes mariées ne peuvent être autorisées à enseigner que très

---

<sup>7074</sup> ADBR 34AL1414, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. de cercle Prass, 25.06.1896 : « keine Bedenken ».

<sup>7075</sup> Mme Hamm-Sauer avait suivi le même itinéraire quelques années plus tôt ; la période entre le départ de l'enseignement public et le recrutement dans une école supérieure de filles fut plus longue dans le cas de Mme Knabe-Witte, engagée dans l'institution mulhousienne de M. Zimmermann en 1895.

<sup>7076</sup> ADBR 34AL1299, Mlle Blattner à l'*Oberschulrat*, 06.07.1907.

<sup>7077</sup> ADBR 34AL1304, Mlle Baumeister à l'*Oberschulrat*, 24.10.1913.

exceptionnellement et uniquement de manière provisoire, et cela également dans les écoles privées ». L'*Oberschulrat* donne une autorisation rétroactive, mais une autre enseignante doit succéder à Mme Seither le plus vite possible. Ce sera Mlle Jung, qui quitte rapidement l'établissement pour se marier. Au printemps 1914, la directrice (Baumeister) veut la réemployer. Les hautes autorités scolaires se méfient. Elles lui répondent que cela n'est possible qu'au cas où le mariage de Mlle Jung n'aurait pas eu lieu<sup>7078</sup>. C'est effectivement ce qui s'est passé : « ses fiançailles ont été rompues il y a quelques mois »<sup>7079</sup>.

La Première Guerre mondiale autorise de rares exceptions. Ainsi, Mlle Bauer, qui se marie en janvier 1916, est autorisée à poursuivre son activité à l'École supérieure de filles Schmutz à Strasbourg, étant donné la difficulté à trouver une remplaçante en période de guerre ; mais elle quitte l'établissement en décembre 1916. Un mois plus tôt, Mme Jecker, enseignante à l'École supérieure de filles Koebig à Strasbourg avant son mariage, pouvait retrouver ce même établissement, comme aide-enseignante.

L'obligation pour les enseignantes de quitter leur poste en cas de mariage concerne, bien sûr, aussi les établissements publics et semi-publics. En 1907, Mlle G'sell demande l'autorisation de continuer à diriger l'école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé (dont elle est la propriétaire) après son mariage avec l'enseignant Tschaeche : refus des hautes autorités scolaires<sup>7080</sup>. Elle doit vendre l'établissement. La position des hautes autorités scolaires est la même lorsque Mme Tschaeche-G'sell sollicite, en 1916, l'autorisation de reprendre son ancien établissement, afin de le sauver de la fermeture<sup>7081</sup>. En 1908, Mlle Baumbach, enseignante de maternelle à l'école municipale supérieure de filles de Colmar, demande elle aussi l'autorisation de poursuivre son activité après son

---

<sup>7078</sup> ADBR 34AL1304, l'*Oberschulrat* à Mlle Baumeister, 07.03.1914.

<sup>7079</sup> ADBR 34AL1304, Mlle Baumeister à l'*Oberschulrat*, 04.04.1914.

<sup>7080</sup> ETTWILLER Éric, « L'école supérieure de filles non-confessionnelle de Ribeauvillé (1878-1916) », *Revue Historique de Ribeauvillé et Environs*, n°18, 2010, p. 14-40, p. 31-32. Autour de 1900, l'école subventionnée supérieure de filles de Wasselonne perd coup sur coup deux directrices pour cause de mariage (Minder, Koehnlein).

<sup>7081</sup> *Ibid.*, p. 32-33.

mariage : refus du conseil de surveillance de l'établissement, qui invoque la « prescription de l'État » et « l'intérêt de l'école supérieure de filles »<sup>7082</sup>.

On ne connaît pas d'autre demande de dérogation. Mme Kuemmel-Kirchner est probablement veuve lorsqu'elle prend la direction de l'école subventionnée supérieure de filles de Barr en 1884<sup>7083</sup>. Elles sont plusieurs veuves (Flocken, Kestner, Wilke, etc., etc.) et de rares divorcées (Brand, Langhoff) à enseigner dans les écoles supérieures de filles.

On a recensé 96 enseignantes abandonnant leur activité dans une école supérieure de filles afin de se marier ou suite à leur mariage<sup>7084</sup>. Il n'est pas question de rapporter ce nombre à celui des (environ) 2 200 enseignantes laïques recensées, cela va sans dire, puisque les parcours d'une grande partie de ces enseignantes restent complètement inconnus ; rapporter les 96 enseignantes à un nombre plus restreint de parcours documentés n'aurait pas, non plus, de sens, car, au-delà de l'impossibilité de définir une catégorie de « parcours documentés », les raisons d'un départ sont communiquées aux hautes autorités scolaires de manière tout à fait aléatoire. Il faut plutôt considérer ces 96 enseignantes pour elles-mêmes, comme un échantillon représentatif, et cerner les profils par la lecture du *Dictionnaire* (ANNEXE 2).

---

<sup>7082</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du *Reichsland* (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168, p. 153.

<sup>7083</sup> Dans le cas contraire, on attribuera sa nomination à la relative tolérance constatée pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>7084</sup> Anschütz Berta, Bauer Else, Baumbach Catharina, Becker Amalia, Bigadonsky Lucie, Bippert Celina, Fanny, Blattner Anna, Brokate Anna, Bruns Elisabeth, Buhl Marie, Collot Rosalie, Dammron Emma, Doerr Lina, Erismann Noemie, Feltz Mathilde, Froehlich Karoline, Froitzheim Sophie, Fuld Nathalie, Geis Margaretha, Geist Margaretha, Gengler Maria Theresia, Grandmougin Mathilde, Grau Pauline, Grünberg Martha, G'sell Lina, Gütschow Else, Haase Gertrud, Herrmann Louise, Hübner Margarethe, Hüther Emmy, Jordan Rosa, Judas Margarete, Jung Anna (1), Jung Anna (2), Kasper Hermine, Kestner Fanny, Klein Frieda, Klein Julie, Kniebe Helene, Koehnlein Marie, Kohler Marie, Korger Maria, Krükl Elsa, Kübler Margarete, Kuntz Anna, Laedlein Rosalie, Langhoff Emma, Lautenschlager Margaretha, Levy Sophie, Lipschütz Selma, Mauler Helene, Meister Ottilie, Meyer Anna, Meyer Luise, Miesch Marie Anna, Miesch Ottilie, Minder Amalie, Nilson Gerda, Oberthür Lucie, Pallass Pauline, Paul Anna, Pflieger Maria, Pierrel Emilie, Planck Mille, Probst Maria, Quadflieg Eulalie, Roewe Mille, Ruffly Marie, Schatzmann Julia, Schiffmann Elisabeth, Schmidt Helene, Schmidt Klara, Schneider Ernestine, Schütz Veronika, Schwadtke Gertrud, Schweitzer Adèle, Sitter Johanna, Spira Eugénie, Stamm Adolfine, Stawsky Susanna, Stephan Emma, Stockhausen Martha, Stoufflet Félicie, Strantz Clara (von), Strohl Lina, Stupffler Elisabeth, Tugend Emma, Ühlinger Amalia, Unsinger Luise, Voigt Mathilde, Wachenfeld Johanna, Wagner Fanny, Wernicke Auguste, Wirth Emma, Ziegler Hedwig, Zündel Margarete.

On étendra aux enseignantes des écoles supérieures de filles ce constat dressé, en 1881, par le directeur de l'école normale d'institutrices<sup>7085</sup> :

Nos jeunes institutrices ne voient pas dans l'entrée dans la profession la seule carrière de toute leur vie, comme le font les instituteurs. La plupart d'entre elles souhaitent trouver une situation dans le mariage. Elles ne voient donc dans leur profession qu'une situation passagère, et leurs aspirations visent à sortir du métier, non pas à l'approfondir. [...] Pourtant, seul un faible pourcentage de nos institutrices, tout particulièrement parmi celles qui sont dépourvues de fortune, trouvent à se marier.

Le rapporteur appelle l'attention de l'administration sur la nécessité de fonder une association d'institutrices catholiques, qui s'occuperait notamment des vieux jours de ces dernières. Le mariage des enseignantes n'est, cependant, pas forcément considéré par le monde scolaire comme une faiblesse honteuse. Ainsi, lorsque Mlle Grau, enseignante à l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg depuis 1891, se marie en 1903, on renvoie à un autre jour les cours du samedi où auront lieu les noces, afin que les enseignantes et les élèves de l'établissement puissent y assister.

En France (comme au Royaume-Uni, en Italie, aux États-Unis...), l'obligation de célibat n'existe pas. Dans l'enseignement public secondaire des filles, « c'est près du tiers du personnel qui se marie et reste en fonctions après le mariage », a calculé Françoise Mayeur, qui relève des différences selon les catégories de professionnels (on se marie plus chez les institutrices que chez les professeurs et plus chez les professeurs que chez les directrices) et une tendance croissante à conserver ses fonctions après le mariage<sup>7086</sup>. La directrice idéale reste la célibataire (Thomas) ou la veuve (Houillon) vouant sa vie à un établissement, pour lequel elle est prête à braver tous les dangers. Encore après la Seconde Guerre mondiale, le rectorat de Strasbourg demandera au ministère de l'Éducation nationale « une directrice *débutante célibataire* » pour remplacer, pendant une année, Mme

---

<sup>7085</sup> Rapport retranscrit dans son intégralité – traduit en français – dans : IGERSHEIM François, « Entre contestations et accommodements (1850-1860) : la présence des sœurs congréganistes dans l'enseignement public en Alsace », *Revue des Sciences Religieuses*, 2012/I, n°86, p. 51-69, p. 54-55.

<sup>7086</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 257-258.

Steiner (veuve) à la tête du collège de jeunes filles de Haguenau<sup>7087</sup>. Il y a forcément une raison morale à cette demande, puisque la justification d'ordre matériel ne vient qu'en complément : « J'ajoute qu'une directrice mariée n'accepterait vraisemblablement pas ce poste pour une seule année et ne trouverait pas à se loger à Haguenau », écrit l'inspecteur général adjoint du recteur.

Malheureusement, nous ne disposons pas de listes du personnel des établissements de l'académie de Nancy, qui auraient pu nous permettre d'observer la part des femmes mariées à un moment donné (on pourra encore chercher, toutefois, du côté des livrets de distribution de prix). Mais de telles listes ont été trouvées pour quelques établissements de l'académie de Strasbourg. Que montrent-elles ? Lycée de jeunes filles de Strasbourg en 1935, personnel administratif et enseignant confondu (ce sera toujours le cas) : 79 femmes, 46 « Mesdemoiselles », 33 « Mesdames » (sans précision pour les veuves)<sup>7088</sup>. Exemple d'une évolution, timide, mais perceptible, avec le lycée de jeunes filles de Colmar en 1921/22<sup>7089</sup> : 37 femmes, 33 « Mesdemoiselles » et 4 « Mesdames ». Et en 1939/40, personnel évacué et non évacué confondus<sup>7090</sup> : 33 femmes, 24 « Mesdemoiselles » et 9 « Mesdames », soit un important décalage avec Strasbourg. Au lycée de jeunes filles de Colmar, le personnel du cadre local, plus nombreux qu'ailleurs, est presque entièrement célibataire (7 sur 8 en 1939/40). La force des habitudes sans doute. On connaît deux enseignantes de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg qui quittent l'établissement à l'été 1919 pour se marier (Milles Jung et Horter), alors que le retour de l'Alsace à la France au courant de l'année scolaire les avait « libérées » de l'obligation du *Lehrerinnenzölibat* ; peut-être les difficultés de l'adaptation au nouveau système ont-elles compté pour ces départs. Quelques Alsaciennes-Lorraines formées à l'école allemande choisiront quand même la « double vie », domestique et professionnelle.

Une telle vie peut être synonyme de renoncement, comme l'exprimera, en 1941, Mme Gadiot-Bräutigam, professeur au collège de jeunes filles de Verdun dans les années

---

<sup>7087</sup> AN F<sup>17</sup> 27901, l'inspecteur gén. adjoint du recteur de Strasbourg au ministre de l'Éducation nationale, 25.09.1946.

<sup>7088</sup> ADBR 601D1, « Lycée de Jeunes Filles de Strasbourg. État indiquant le service du personnel par semaine », 1935.

<sup>7089</sup> LYCÉE CAMILLE SÉE, COLMAR, *Distribution des prix, présidée par Monsieur le préfet du Haut-Rhin. Année scolaire 1921-1922*, Colmar, Jess, 1922, 34 p.

<sup>7090</sup> ADHR Purg. 3928, « Liste complète du personnel appartenant au Lycée Camille Sée », 01.05.1940.

1920, mariée en 1922 à un professeur du collège de garçons de la ville : « Mariage et maternité m'ont fait abandonner la préparation de l'agrégation, que j'avais commencée »<sup>7091</sup>. Mais le travail, c'est l'indépendance. Mme Collinet-Jacquier s'en rend bien compte, au terme d'une année de congé de maternité, qu'elle a consacrée, en vain, à essayer de réparer son couple. En octobre 1930, elle écrit au recteur de Dijon<sup>7092</sup> :

Après avoir espéré que la naissance de mon deuxième enfant achèverait de rétablir l'accord de notre ménage, un instant compromis, j'ai dû m'incliner devant les événements, renoncer à cet espoir et songer très sérieusement à une nouvelle vie. J'espère encore que notre situation ne sera pas définitive, que mon mari reviendra sur son refus de reprendre la vie commune ; je ferai, moi-même, tout ce que l'intérêt de mes deux jeunes enfants me dictera. En attendant, je me trouve à peu près sans ressources avec mes deux bébés, dont la garde m'a été confiée, et il est pour moi de toute nécessité que je travaille. J'estime d'ailleurs que, si nous devons, Pierre Collinet et moi, reprendre la vie commune, celle-ci n'est possible qu'à la condition que je travaille.

Le divorce sera prononcé en juin 1936. À la rentrée suivante, Mme Jacquier devient directrice du collège de jeunes filles de Lunéville. Mais les divorces, comme l'a remarqué Françoise Mayeur<sup>7093</sup>, restent quelque chose de rare (dans le *Répertoire* (ANNEXE 3), en plus de Collinet-Jacquier, les divorcées et séparées sont : Bohin-Chardon (1940), Capiiaux-Buvat, Poupart, Provent-Roullin (1941)). Mme Collinet-Jacquier, comme Mme Gadiot-Bräutigam, était femme de professeur. Là encore, cette forte endogamie professionnelle a déjà été relevée par Françoise Mayeur. Les mémoires du prix Nobel de physique Louis Néel, époux d'une enseignante du lycée de jeunes filles de Strasbourg, donnent à voir l'un de ces couples de professeurs depuis le stade de sa formation<sup>7094</sup>.

---

<sup>7091</sup> AN F<sup>17</sup> 25321, Mme Gadiot au ministre de l'Éducation nationale, 07.07.1941.

<sup>7092</sup> AN F<sup>17</sup> 28155, Mme Collinet-Jacquier au ministre de l'Éducation nationale, 03.10.1930.

<sup>7093</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 257.

<sup>7094</sup> NÉEL Louis, *Un siècle de physique*, Paris, Odile Jacob, 1991.

## (2) L'entourage familial et amical

Beaucoup d'enseignantes célibataires ne sont pas des enseignantes seules pour autant. Elles peuvent vivre avec un ou plusieurs membres de leur famille (parents, sœurs, nièces, enfants adoptés, etc.) ou avec une amie, généralement une autre enseignante. Les enseignantes qui vivent avec leurs parents correspondent à différents profils. L'un d'eux est celui de la jeune enseignante en début de carrière qui trouve son confort matériel et moral dans la maison parentale. En 1913, le directeur de l'École Union des Familles à Strasbourg demande l'autorisation d'employer l'une de ses filles dans son établissement, au retour d'une pérégrination de deux années que celle-ci a passées en Angleterre et en Croatie (après avoir déjà enseigné pendant un an dans l'institution paternelle)<sup>7095</sup> :

Ma femme et moi souhaitons vivement avoir à nouveau notre plus jeune enfant avec nous pendant quelque temps. Nous ne voulons pas la laisser trop longtemps à l'étranger. D'un autre côté, si elle est à la maison, il lui faudrait quand même une occupation. C'est pourquoi, je demande à l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir autoriser que ma fille Hedwig Ziegler soit, une nouvelle fois, employée à l'école supérieure de filles Union des Familles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1914. Il n'est pas dans notre intention de la garder durablement à ce poste. Notre souhait est qu'elle trouve, dans quelque temps, une affectation dans une école municipale supérieure de filles et cela a plus de chance de lui arriver en étant active dans une école ici plutôt qu'en restant pendant longtemps sans occupation.

A Mulhouse, le directeur Obrecht fait recruter ses filles Emma et Marie à l'École Dollfus. On parle de l'une d'elles pour lui succéder à la tête de l'établissement. Mais Marie Obrecht ne fera qu'assurer un semestre d'intérim après le décès de son père. L'institution n'appartient pas à la famille, mais à une association scolaire. Il en va autrement au pensionnat israélite de Mme Aron, qui transmet, en 1903, la direction de son établissement nancéien à sa fille et collaboratrice de longue date, Alice Weill. On observe également une succession mère-fille au pensionnat de Longuyon durant l'entre-deux-guerres. Dans le *Reichsland*, de jeunes enseignantes tentent l'aventure directoriale, avec plus ou moins de

---

<sup>7095</sup> ADBR 34AL1380, M. Ziegler à l'*Oberschulrat*, 14.10.1913.

succès, dans les villes où sont établis leurs parents : Marie Zimmerlich à Thann, Leontine Hagmaier à Altkirch, Emilie Kuntz à Colmar, etc.

Autre profil : les enseignantes qui vivent avec un parent âgé à leur charge. Mlle Vollmer, directrice de l'école supérieure de filles « alsacienne » à Strasbourg dans les années 1880, doit entretenir son père âgé et sans fortune. Après qu'on lui a reproché une annonce publicitaire racoleuse, elle écrit au *Statthalter* pour lui expliquer l'enjeu du relèvement des finances de son institution<sup>7096</sup> : « Il ne s'agit pas de ma seule existence, que je trouverais toujours un moyen d'assurer quelque part, espérons-le, mais de l'existence de mon père de soixante-dix-huit ans, qui a employé tous ses revenus et ses biens en faveur de l'éducation de pauvres enfants et qui doit maintenant vivre de mes revenus ». À bientôt quarante ans, dont vingt passés loin de l'Alsace, Mlle Bechtoldt répond à l'appel de ses vieux parents en voulant reprendre, en 1885, l'école supérieure de filles de Bischheim : « Ils souhaitent désormais m'avoir auprès d'eux. Je serais donc très reconnaissante à qui m'offrira de trouver une activité dans mon *Heimatland* alsacien et de pouvoir vivre en communauté avec mes parents et mes frères et sœurs ». On lit donc aussi le mal du pays (revenir au pays : le souhait ardent de tant de directrices et d'enseignantes, aussi bien en France qu'en Allemagne). La fondatrice de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg, Lucie Berger, s'installe avec sa mère dans le nouvel établissement. En 1877, elle écrit au président de Basse-Alsace, pour conserver Mlle Kern, qui doit normalement retrouver l'enseignement public pour être envoyée dans une école primaire. Parmi ses arguments, un motif familial<sup>7097</sup> :

A cela s'ajoute que la mère de Mademoiselle Kern est une veuve sans fortune et qu'une sœur aînée, souvent malade, travaille ici comme femme de ménage. Les trois ne manquent de rien tant qu'elles peuvent vivre et travailler ensemble. Séparées, elles n'échapperaient pas à la misère. L'enseignante, seule à la campagne, tomberait rapidement malade, car elle ne s'y entend pas pour les choses pratiques. Faut-il que la vieille mère doive s'habituer à la vie à la campagne et qu'elle laisse seule sa fille aînée ?

---

<sup>7096</sup> ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au *Statthalter* d'Alsace-Lorraine, 20.10.1884.

<sup>7097</sup> ADBR 34AL1368, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 17.06.1877.

A Munster, autour de 1900, Frieda et Henriette Dietz entourent une mère veuve. Mlle Vautrin, surveillante au collège de jeunes filles d'Épinal, refuse, en 1912, un poste de maîtresse primaire au collège de jeunes filles de Verdun, pour rester auprès d'une mère de quatre-vingt-un ans. « Ma mère est veuve d'un fonctionnaire de l'État, et s'il vous était possible de me nommer à Épinal, où l'une de mes sœurs est professeur de lettres, elle vous en serait infiniment reconnaissante, vivre auprès de ses enfants étant désormais son seul désir », écrit au ministre de l'Instruction publique, en 1914, une surveillante d'internat du collège de jeunes filles de Saint-Dié, Mlle Adrienne Genvot<sup>7098</sup>. Après être passée par plusieurs établissements, celle-ci est nommée répétitrice au collège de jeunes filles de Neufchâteau à la rentrée 1920. La directrice remarque, un mois après son arrivée : « Son désir d'être nommée à Saint-Dié, où habite sa mère, n'est que très légitime et je souhaite qu'il soit possible de le satisfaire ». Il le sera dès janvier 1921. Suite au retour de l'Alsace à la France, Mlle Ernewein, directrice des cours secondaires de Mont-de-Marsan, veut absolument se rapprocher de sa famille restée dans la province allemande tandis qu'elle était partie faire sa vie de l'autre côté des Vosges<sup>7099</sup> :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que n'ayant pu obtenir dans le mouvement de fin d'année un poste de directrice de cours secondaires dans l'Est, je viens solliciter de votre bienveillance une place de surveillante générale dans la même région : Nancy, Besançon, Dijon, ou, à défaut, dans la banlieue de Paris : Versailles, Saint-Cloud ou Saint-Germain-en-Laye, voire à Orléans, à cause de la facilité des communications, qui me permettrait d'effectuer, en un jour, mon voyage d'Alsace. [...]

Il est de mon devoir de me rapprocher de ma famille, de laquelle j'ai été séparée par la guerre ; je n'ai retrouvé ma mère que pour la perdre et mon père, âgé de 70 ans, vit à Haguenau avec ma sœur, dont les jours sont comptés. Je suis éloignée d'eux de 1 200 kilomètres et la longueur du voyage, la fatigue qui en résulte et les frais qu'il occasionne m'interdisent deux déplacements chaque année, ce qui serait au moins à souhaiter, en attendant que je puisse accepter une situation en Alsace même.

En devenant directrice des cours secondaires de Belfort, Mlle Ernewein obtient un rapprochement très appréciable. Mais elle souhaite encore augmenter sa proximité avec sa

---

<sup>7098</sup> AN F<sup>17</sup> 27103, dossier Genvot, Mlle Genvot au ministre de l'Instruction publique, 18.07.1914.

<sup>7099</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, Mlle Ernewein au ministre de l'Instruction publique, 06.08.1920.

famille. Elle écrit au ministre en 1925<sup>7100</sup> : « Mon père, âgé de 75 ans, vit avec ma sœur aînée, qui vient de subir une seconde opération très grave. Comme l'issue fatale ne laisse plus de doute, mon père est appelé à vivre, prochainement, avec moi. Il m'apparaît, en la circonstance, que mon devoir est de me rapprocher de lui, qui parle peu le français, plutôt que de le dépayser ». Elle demande un poste de surveillante générale à Strasbourg, ou à défaut, à Colmar ou à Mulhouse, ou encore la direction d'un des collèges bas-rhinois, Haguenau et Saverne. C'est ce dernier collège qu'elle finit par obtenir, en 1928. La proximité avec Haguenau lui permet d'accomplir correctement son « devoir impérieux » de soutien à son vieux père et à sa sœur infirme<sup>7101</sup>.

Le dépaysement est toutefois le lot d'un certain nombre de parents. Ainsi, après qu'Adrienne Genvot a rejoint sa mère à Saint-Dié, c'est cette dernière qui suit la répétitrice, après sa nomination au lycée de jeunes filles de Nancy. Mais il n'y aura pas d'autre déplacement pour la vieille femme. Lorsqu'Adrienne Genvot demande, en 1928, un poste de chargée de cours de lettres et latin, elle précise<sup>7102</sup> : « Des raisons de famille impérieuses m'interdisent de solliciter un poste d'enseignement ailleurs qu'à Nancy, où j'habite avec ma mère, âgée et souffrante ». Pour sa délégation comme professeur, en 1931, la direction de l'enseignement secondaire prend en compte sa situation de famille (« mère malade à Nancy ») en ne retenant que les deux collèges du département. L'enseignante obtient Toul, où, très certainement, elle se rendra en train. Encore, dans l'exemple qu'on vient de développer, le déménagement de Saint-Dié à Nancy n'est-il qu'un faible dépaysement, puisqu'on reste en Lorraine. Mlle Samuel, fondatrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, fait venir sa mère de Picardie. Les sœurs Schottky, fondatrices de la première école supérieure de filles allemande à Strasbourg, sont venues avec leur mère de Silésie. En cette même époque de lendemain d'annexion, Mlle Rahlenbeck se propose de quitter la Westphalie accompagnée de sa mère pour fonder une institution similaire à Thionville ; mais la présence maternelle ne suffit pas à convaincre les autorités de confier une tâche qui s'annonce difficile à une enseignante de dix-neuf ans.

---

<sup>7100</sup> *Ibid.*, Mlle Ernwein au ministre de l'Instruction publique, 05.06.1925.

<sup>7101</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernwein, Mlle Ernwein au ministre de l'Instruction publique, 04.02.1928.

<sup>7102</sup> AN F<sup>17</sup> 27103, dossier Genvot, Mlle Genvot au ministre de l'Instruction publique, 28.05.1928.

La figure de la mère comme soutien de sa fille apparaît également du côté français : dans les années 1920, Mlle Bidal, directrice du collège de jeunes filles de Verdun, est aidée par sa mère et par sa sœur pour faire fonctionner l'internat. À Bischheim, c'est le père, instituteur retraité, qui aide Mlle Bechtoldt à reprendre l'école supérieure de filles du pasteur Magnus ; une tante, institutrice retraitée, donne également des cours, de même qu'une sœur, jeune veuve, qui enseigne les travaux manuels.

Les fratries d'enseignantes travaillant dans un même établissement sont un phénomène courant en Allemagne comme en France. Son ampleur a déjà été observée dans les institutions de filles bas-rhinoises avant 1870<sup>7103</sup>. Certaines fratries dirigeantes se prolongent après l'annexion de 1871 : sœurs Laedlein à Wissembourg, sœurs Wolf à Bischwiller, sœurs Prud'homme à Dorlisheim. Dans l'ancien Haut-Rhin, se maintient quelques années après l'annexion le pensionnat des sœurs Meinhold à Ribeauvillé ; dans l'ancienne Moselle, le pensionnat des sœurs de Lavenue à Sarreguemines, celui des sœurs Daure et celui des sœurs (Blum-)Bloch à Metz. Fondent des écoles supérieures de filles ou en prennent le contrôle, au cours de la période du *Reichsland*, les sœurs Schottky à Strasbourg, les sœurs Koebig dans la même ville, les sœurs (Hecke-)Bechtoldt à Bischheim, les sœurs Zimmerlich à Thann, les sœurs Blattner à Mulhouse, les sœurs Hagmaier à Altkirch, les sœurs Kuntz à Wasselonne, puis à Bouxwiller, puis à Colmar, les sœurs Lippert à Ribeauvillé.

Certaines sont trois, voire quatre à travailler en même temps dans le même établissement, dans le cas des Zimmerlich entre 1889 et 1900 et des Kuntz, à Colmar, entre 1897 et 1906. Ces dernières ont vraisemblablement suivi un itinéraire tracé par leur père, inspecteur scolaire de cercle. On peut le déduire d'un courrier d'Emilie Kuntz, l'aînée des sœurs, alors directrice de l'école supérieure de filles de Wasselonne, s'excusant auprès de l'*Oberschulrat*, en janvier 1890, d'un retard de correspondance, car elle a dû « encore conférer avec [ses] parents pendant les vacances de Noël »<sup>7104</sup>. Ce même mois, Anna, tout d'abord en congé de maladie, quitte l'école supérieure de filles de Wasselonne, où arrive comme remplaçante sa sœur Minna : probablement le résultat du conciliabule familial. Et

---

<sup>7103</sup> SCHVIND Muriel, *Op. cit.*, p. 95.

<sup>7104</sup> ADBR 34AL1393, Mlle E. Kuntz à l'*Oberschulrat*, 09.01.1890.

si la petite dernière est autorisée à quitter l'école primaire de Hunawirh où elle était institutrice jusqu'alors, c'est sur la demande de l'inspecteur scolaire de cercle Kuntz<sup>7105</sup>. L'homme connaît les rouages du système et ceux qui les actionnent. À Strasbourg, Mme Schottky, en cherchant à favoriser l'avenir de ses filles dans une lettre plaintive adressée au président supérieur, ne réussit qu'à énerver le Dr. Schollenbruch, comme nous l'avons déjà relaté dans la partie des monographies, sans citation *in extenso*, que voici<sup>7106</sup> :

Il approche le temps de Noël qui apporte le salut et la bénédiction, où chacun, important ou modeste, confiant dans le bienfaiteur suprême, a à cœur un souhait ou la satisfaction des souhaits de ses proches. Mais on est souvent dans l'incapacité de réaliser l'œuvre voulue par son amour sans l'aide et la bienveillance de ces personnes haut placées, investies par Dieu et notre généreux empereur, qui ont en leur pouvoir d'aider les nécessiteux et ceux qu'accablent les soucis. Votre Excellence a souvent déjà apporté consolation et soutien. Je m'inquiète pour l'existence de mes deux filles aînées. Depuis trois années, dans les conditions les plus difficiles et sous les attaques les plus haineuses, elles ont créé et dirigé, jusqu'à ce jour, la première école allemande, cela dans l'esprit le plus pur et le plus grand désintéressement, au prix de leur santé et de seize années d'économies.

Ce n'est pas l'appât du gain ou l'ambition qui les a poussées à quitter, après quarante années, leur belle *Heimat* silésienne pour un pays inconnu et hostile. C'est la dure épreuve traversée pendant six années par mes quatre gentilles et talentueuses filles et mes deux garçons dont l'éducation était encore à faire, obligés de rester auprès de leur cher et tendre père, après sa cécité totale et plusieurs attaques nerveuses suivies d'une paralysie complète, jusqu'à ce que le Très Haut le libère de cette misère imméritée. Notre roi lui a donné, peu avant sa mort, la joie de recevoir l'Ordre de l'Aigle rouge et le titre – déjà obtenu plus tôt – de conseiller, mais il ne l'a gratifié que d'une pension très modeste de 450 Thaler, après quarante-deux années d'activité. Mes filles ont donc dû travailler pour soigner au mieux leur père malade et pour me soutenir moi et les trois plus jeunes de la fratrie dans le ménage. Durant la journée, elles enseignaient, la plus désintéressée chez le général von Zschürchen et l'autre chez le comte Kalkreut. Durant la nuit, elles faisaient de la lecture pour faire passer les insomnies de leur père, qui ne voyait pas leur fatigue et leur santé déclinante. Quant à moi, j'ajoutais à la misère de mes gentils enfants par mon état proche du désespoir. Mais leur confiance en Dieu et leur force spirituelle exceptionnelle les ont aidées à traverser cette dure épreuve.

Toutefois, ces six années leur ont fait perdre les heureuses perspectives qu'avaient pu leur laisser entrevoir les bonnes références qu'elles avaient obtenues dans des écoles et chez des parents haut placés. À cela se sont ajoutés plusieurs cures thermales très coûteuses et [les séjours à]

---

<sup>7105</sup> ADBR 34AL1393, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 12.12.1891.

<sup>7106</sup> ADBR 34AL1342, Berta Schottky au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 22.12.1874.

l'étranger, notamment en Angleterre, refuge séduisant, mais qui s'avéra ingrat pour mes filles, désintéressées et recherchant le travail plutôt que le gain. Mes deux fils étaient à l'étranger et ne purent, à mon grand regret, participer à la guerre victorieuse de l'Allemagne, qui était finie quand ils revinrent. Mes filles se sont alors décidées, suivant leur enthousiasme pour la chose allemande, à développer ici, en Alsace, leurs sentiments patriotiques, leur langue, leurs mœurs et leur travail concret, ce qui, au début, leur a très mal réussi, et leur a causé beaucoup d'inconvénients jusqu'à ce jour. Votre Excellence leur a fait confiance et les a soutenues à travers une aide financière de première nécessité. J'ai envoyé mon instrument [piano ?] et ce dont je pouvais me passer en meubles, lits, matelas, porcelaine, partitions et livres, parce que les enfants étaient terriblement secoués ici et n'ont pas eu le temps de chercher les achats à petit prix. Le frêt a coûté plus de 400 Francs.

Tout cela, je l'ai écrit, il y a deux ans, à l'insensible conseiller scolaire Schollenbruch, dans une requête presque humiliante, sollicitant sa protection et son aide pour mes braves filles si perdues ici, sans *Heimat* et sans père. Il n'a pas daigné me répondre et, depuis plus d'un an et demi, je reste convaincue qu'il a été et reste un tortionnaire et un adversaire déclaré s'agissant de la question des locaux et des nombreux et coûteux besoins en personnel enseignant. Puissent cette rude jeunesse et la conscience des devoirs strictement accomplis et le sérieux et la fierté avec lesquels on conserve partout leur nom et leur réputation les disculper de ce que Votre Excellence a également pu entendre. Mais maintenant, ma requête porte sur leurs perspectives, après l'ouverture de l'école municipale [supérieure] de filles. Un retour dans la *Heimat*, Neisse, majoritairement catholique, est exclu, après le décès du maire et surintendant, et mes filles ne possèdent aucun patrimoine pour acquérir une concession ou une maison et y installer une école privée. Je dois retourner dans ma *Heimat*, moins chère, de Proskau pour conserver le petit patrimoine me venant de mon mari. De là-bas, je pourrai encore aider mes filles, car le logement, la nourriture, le chauffage et la domesticité y sont trois fois moins cher. Ô puis-je implorer Votre Excellence pour une perspective favorable dans le sens d'une meilleure existence pour mes filles ? J'espère que ma doléance, peut-être infondée, et que mon écriture, mauvaise et peu convenable, due à ma faculté visuelle très déclinante, me seront pardonnées et que je n'ai pas formulé une demande inutile. Je n'ai pas d'autre souhait que le maintien des forces physiques et morales de mes filles. Comme moi, reconnaissantes, elles recommandent sûrement au bon Dieu de donner à Votre Excellence la santé et un gouvernement béni. Elles continuent à remplir consciencieusement leurs devoirs, comme elles l'ont fait jusqu'à présent, sans savoir qu'a osé écrire à Votre Excellence, à leur sujet, leur

mère très inquiète, Berta Schottky

Du côté des fratries non-dirigeantes, quatre sœurs Diebold ont enseigné en même temps à l'École Boegner à Strasbourg au début de l'année scolaire 1899/1900, trois entre 1893 à 1899 puis entre 1902 et 1918. Les autres fratries d'enseignantes qui sont actives

concomitamment, durant quelques semaines ou plusieurs années, dans un même établissement sont les sœurs (Bochinger-)Eypper (École Anschlin à Strasbourg), les sœurs Bormkam (école subventionnée, de Thionville), les sœurs Dietz (Munster), les sœurs Eyles (école municipale de Thionville), les sœurs Faelmé (Sainte-Marie-aux-Mines), les sœurs Freudenfeld (École Koebig à Strasbourg), les sœurs Gieseke (Union des Familles à Strasbourg), les sœurs Grandmougin (Notre-Dame à Strasbourg et École Blattner à Mulhouse), etc.

Dans la partie française de l'étude, les fratries dirigeantes sont les sœurs Oster (Jelva, la directrice, Elodie et Julienne) et les sœurs Menestrel (Marthe, la directrice, Luce et Marie) à Nancy, les sœurs Génin à Lunéville, les sœurs Génot puis les sœurs (Bouchon-)Schaal à Toul, les sœurs (Dufet-)Wehrin au Collège Sévigné à Strasbourg, les sœurs Barret à Remiremont, qui accueillent pendant un temps les cours secondaires de jeunes filles, et, dans l'enseignement public d'État, les sœurs Stoltz au collège de jeunes filles de Verdun, puis au lycée de jeunes filles de Colmar. Encore à Verdun, on a vu qu'une sœur de Mlle Bidal aidait cette dernière à s'occuper de l'internat. Au lycée de jeunes filles de Nancy, Mlle Ravaire habite avec une sœur (mais qui ne s'occupe pas de l'internat, dont le fonctionnement est, comme on l'a vu, dissocié de celui du lycée)<sup>7107</sup>. Les fratries de deux enseignantes actives en même temps dans un même établissement : les sœurs Bresch au lycée de jeunes filles de Colmar, les sœurs Couteaux au collège de jeunes filles de Verdun, les sœurs Cretin, les sœurs Genvot et les sœurs Iung au collège de jeunes filles de Saint-Dié, les sœurs Dosmond au lycée de jeunes filles de Nancy, les sœurs Ferry au collège de jeunes filles de Neufchâteau, les sœurs Ducroiset au Collège d'Hulst à Strasbourg, les sœurs Wenz au Pensionnat Boyer à Nancy.

Au collège de jeunes filles de Toul, les sœurs Dinvaut, originaires de la ville, sont trois au début des années 1920 : Jeanne, la répétitrice, Madeleine et Marguerite, les enseignantes de lettres. Une situation compliquée pour la directrice, en délicatesse avec la fratrie. En décembre 1922, le recteur profite du congé d'un professeur de lettres au lycée de jeunes filles de Nancy pour réduire la coterie familiale : « elles sont trois demoiselles Dinvaut, trois sœurs, au même collège de Toul, ce qui est beaucoup pour la directrice,

---

<sup>7107</sup> AML R1, Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 14.03.1926. Lettre citée *in extenso* ci-après.

Mme Leroy, laquelle ne serait pas fâchée de voir partir l'aînée, qui est agrégée »<sup>7108</sup>.  
Quelques mois plus tard, le recteur considère que Mme Leroy est :

Trop bonne, peut-être, avec une partie du personnel : les trois demoiselles Dinvaut, trois sœurs qui ne cherchent pas, s'il s'en faut, à être agréables à leur directrice, ni à personne. L'une des trois est maintenant à Nancy, mais il en reste deux... Mme Leroy a beau être la patience et la douceur même, elle souffre parfois, mais n'en laisse rien paraître et s'efforce de remplir avec bonne humeur une tâche que les autres maîtresses se plaisent aussi à lui faciliter.

En février 1936, quelques mois avant le départ de la directrice pour un autre établissement, l'inspecteur d'académie remarque encore que « Mlles Dinvaut », « professeurs mal intentionnés », lui « rendent la tâche ingrate à Toul » : elle « a largement mérité le changement pour le Midi qu'elle demande instamment ». La directrice suivante aura elle aussi à les affronter, comme on le verra plus loin. On se serre les coudes aussi dans les vieux jours. Trois sœurs Cahn vivent ensemble à Colmar au milieu des années 1920 : Jeanne et Berthe, retraitées de l'enseignement (respectivement secondaire et primaire), et Palmyre, toujours professeur au lycée de jeunes filles de sa ville natale à plus de soixante ans, qui fait tourner le ménage<sup>7109</sup> ; lorsque cette dernière décède, en janvier 1927, les deux survivantes, visiblement inquiètes pour leur avenir, cherchent à « obtenir le bénéfice du trimestre de grâce »<sup>7110</sup>.

Ni Jeanne, ni Berthe n'ont enseigné dans les établissements qui font l'objet de la présente étude, à laquelle elles auraient échappé si deux courriers n'avaient pas été retrouvés aux Archives municipales de Colmar. Sans l'accusation d'antigermanisme lancée en 1918 contre Mlle Bindewald, on ne saurait pas que cette enseignante de l'École Union des Familles à Strasbourg vivait avec un vieux frère de soixante-dix-sept ans dans la maison héritée de leurs parents. Et sans les souvenirs de Mme Haldenwang, on ne saurait pas non plus que Mlle Kaltenbach, maîtresse primaire et chargée de cours d'allemand au lycée de jeunes filles de Colmar, vivait avec une sœur enseignant dans un autre établissement de la ville (voir [ANNEXE 1](#)). Cela pour rappeler, s'il en était besoin, que les

---

<sup>7108</sup> AN F<sup>17</sup> 25079, dossier Promeyrat, le recteur de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 23.12.1874.

<sup>7109</sup> AMC 30/5140, Jeanne et Berthe Cahn au maire de Colmar, 05.02.1927.

<sup>7110</sup> AMC 30/5140, le recteur de Strasbourg à Jeanne et Berthe Cahn, 03.02.1927.

sources administratives sur lesquelles s'appuient le *Dictionnaire* (ANNEXE 2) et le *Répertoire* (ANNEXE 3) ne permettent de lever qu'un petit coin de voile sur la vie privée du personnel enseignant. Le phénomène de la vie en fratrie (et des autres formes d'entourage familial, évoquées ou à évoquer) dépasse de beaucoup ce que les notices des deux annexes laissent percevoir.

Un dernier aspect de cette vie n'a pas encore été évoqué, celui de la fratrie à la charge d'une sœur en cas de décès du père. En 1912, le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand faisait remarquer que le père de Mlle Barat, récemment décédé, avait laissé à la charge de la jeune enseignante (bientôt professeur au collège de jeunes filles de Mirecourt) « sa mère, une sœur et un frère plus jeunes qu'elle ». Dans les années 1880, la directrice de l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg, Mlle Hess, âgée de plus de quarante ans, doit entretenir une fratrie d'adultes malades. Elle explique ainsi, en 1886, son besoin d'une aide financière de l'État pour effectuer la cure thermale que lui prescrit son médecin<sup>7111</sup> :

En effet, depuis la mort de mon père, je dois remplir le devoir sacré de soutenir financièrement, et cela de manière significative, mes jeunes frères et sœurs, empêchés d'exercer un métier pour cause de maladie. Ce soutien me demande, depuis peu, des sacrifices encore plus grands, puisqu'une sœur aînée, jusqu'alors première enseignante à l'école supérieure de filles de Gotha, et qui contribuait comme moi, de manière importante, à l'entretien de la famille, a été forcée de prendre sa retraite à Pâques de cette année, à cause d'une maladie des nerfs de la moelle épinière. Elle touche désormais la moitié de son [ancien] traitement et, pouvant à peine subvenir à ses propres besoins, elle est encore moins capable de contribuer à l'entretien des autres membres de la famille.

Enfin, comme d'autres interrompent ou réduisent leur activité professionnelle pour soigner un parent malade, Mlle Jenny Fischer suspend les cours privés qu'elle donne à Colmar pour s'occuper des enfants de son frère à Sainte-Marie-aux-Mines, suite au décès de sa belle-sœur : ce n'est qu'au bout de quatre ans, après le remariage de son frère, qu'elle peut retrouver la maison parentale et sa ville natale, où elle assure bientôt un remplacement à l'école municipale supérieure de filles. Quatre ans de sacrifice de sa carrière pour l'intérêt familial.

---

<sup>7111</sup> ADBR 34AL1447, Mlle Hess au président de Lorraine, 17.06.1886.

Dans ce milieu de célibataires (quasi exclusivement en Allemagne, dans une forte proportion en France) que constitue le personnel enseignant féminin, il est souvent question de tantes recueillant de jeunes nièces ou collaborant avec elles quand elles sont enseignantes. Ainsi, dans l'académie de Nancy, Mlle Guillard, directrice du collège de jeunes filles de Toul au début des années 1910, s'occupe d'un neveu et d'une nièce. Sa charge s'alourdit à la fin de la Première Guerre mondiale, alors qu'elle dirige le collège de jeunes filles de Neufchâteau : « J'ai complètement à ma charge deux orphelins », rappelle-t-elle en mai 1918, « je suis sur le point d'en accueillir deux autres (leur tuteur vient d'être sérieusement blessé dans la Somme) et l'appui de ma famille et de nos relations me devient indispensable pour achever de les élever et de les aider à se faire une situation ». Elle demande un changement de poste la rapprochant des siens<sup>7112</sup>. Son vœu n'a pas changé l'année suivante<sup>7113</sup> : « Je désire très vivement être rapprochée des miens. Trois neveux et nièces, orphelins, que j'ai la lourde tâche d'élever, me font une nécessité absolue de me retrouver pour eux au milieu de ma famille ». Mlle Dehaye, directrice du collège de jeunes filles de Toul dans les années 1930, s'occupe d'une nièce. En 1933, Mlle Marie-Thérèse Lagnoux, surveillante générale au lycée de jeunes filles de Colmar, a pris à sa charge une fillette de douze ans, boursière nationale ; on ignore son lien de parenté avec l'enfant, dont elle est « la tutrice officielle et la seule protectrice »<sup>7114</sup>.

Dans le *Reichsland*, Mlle Schmutz fonde son école supérieure de filles à Strasbourg avec sa nièce Emma Truschel, mais celle-ci n'y enseigne que durant une année. Sarah Berger-Levrault enseigne au Bon-Pasteur à Strasbourg pendant près de deux décennies, et quand, en 1902, des raisons de santé l'empêchent de continuer son activité, elle reste dans l'établissement auprès de sa tante Lucie Berger. Anne Marie Thomann enseigne à l'école municipale supérieure de filles de Guebwiller de 1895 jusqu'à son décès en 1903. Sa tante, Joséphine Thomann (qui, dans sa jeunesse, avait interrompu son activité d'enseignante pour s'occuper d'une vieille tante célibataire) caressait-elle l'idée d'une succession dans la famille ? Difficile à faire dans un établissement municipal. À l'école municipale

---

<sup>7112</sup> AN F<sup>17</sup> 24447, dossier Guillard, Mlle Guillard au ministre de l'Instruction publique, 06.05.1918.

<sup>7113</sup> *Ibid.*, Mlle Guillard au ministre de l'Instruction publique, 12.05.1919.

<sup>7114</sup> AN F<sup>17</sup> 26508/A, dossier Lagnoux, Mlle Lagnoux au chef du 5<sup>e</sup> bureau du ministère de l'Éducation nationale, 11.08.1934.

supérieure de filles de Phalsbourg, Mlle Hess demandait, en 1884, le recrutement d'une nièce pour pourvoir un poste vacant<sup>7115</sup> :

Je souhaite vivement, depuis longtemps, avoir auprès de moi quelqu'un de ma famille. Comme des sœurs sont employées comme directrice et enseignantes dans plusieurs écoles supérieures de filles du pays, je me permets d'exprimer mon souhait à l'occasion de l'affectation du poste de deuxième enseignante. En outre, l'avenir des enfants orphelins de ma sœur aînée repose en partie sur moi et ce serait donc un grand soulagement que d'avoir ma nièce le plus près possible et de pouvoir m'appuyer sur elle, de la même façon qu'elle pourrait s'appuyer sur moi.

Mais la chose ne se fait pas, parce que la nièce est protestante, comme sa tante, et que la mairie de Phalsbourg et la présidence de Lorraine veulent une catholique. Dans les institutions privées, engager sa nièce ne pose pas de problème. Ainsi, Mlle Bechtoldt prépare sa succession, en 1906, en recrutant Emmy Hecke à l'école supérieure de filles de Bischheim. Mais ici, la situation financière de l'établissement a raison du projet. Du côté français de l'étude, pour autant qu'on sache – et l'on n'en sait pas beaucoup –, une nièce (écossaise) est active au pensionnat protestant de Mlle Jaeglé à Saint-Dié et la fondation de l'institution Duré à Nancy en 1906 est probablement l'œuvre d'une tante et de sa nièce. Dans l'enseignement public, Lucie Ravaire, directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, vit non seulement avec sa sœur, mais aussi avec sa nièce, Charlotte Ravaire, qui enseigne l'anglais dans l'établissement au début des années 1920. Dix ans après le départ à la retraite de Lucie Ravaire, à son décès, c'est Charlotte qui transmet ses notes à l'Association des anciennes élèves, pour la rédaction d'un opuscule biographique : cela témoigne d'une grande proximité avec la défunte.

On peut aussi voir vivre et travailler ensemble des parentes plus lointaines. À Ribeauvillé, Mme Bosch-Geisler fonde une école supérieure de filles avec une cousine par alliance, qui prend la direction de l'établissement pour des raisons confessionnelles. À Lunéville, Mlle Crayssac, directrice des cours secondaires, écrit au ministre de l'Instruction publique en 1927, pour ses vœux de mutation<sup>7116</sup> : « Je désirerais être nommée dans la même ville que Mademoiselle Roux, ma parente, actuellement répétitrice

---

<sup>7115</sup> ADBR 34AL1447, Mlle Hess au président de Lorraine, 26.07.1884.

<sup>7116</sup> AN F<sup>17</sup> 26854, Mlle Crayssac au ministre de l'Instruction publique, 26.04.1927.

à Lunéville, et qui pourrait exercer les fonctions de répétitrice dans un collège ou lycée ou bien celles de chargée de cours d'anglais dans un collège ». Un an plus tôt, la directrice présentait Mlle Roux au maire de Lunéville comme une « amie », pour demander que cette dernière soit exonérée « des frais de loyer prévus pour les répétitrices »<sup>7117</sup> :

Mlle Roux, répétitrice, partage mon appartement à titre d'amie. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1926, les répétitrices étaient logées gratuitement dans l'établissement. Il a été décidé qu'à partir de cette date, elles paieraient un loyer (300 Frs par an). [...] Si Mlle Roux habitait en ville, personne ne songerait à lui réclamer quoi que ce soit. Elle habite chez moi : le cas est absolument le même. En effet, mes fonctions me donnent droit à un appartement que je crois pouvoir occuper, à ma guise, soit seule, soit avec des parents ou des amis. Témoins, M. le principal du collège de garçons, qui loge dans son appartement sa femme, des enfants et ses hôtes de passage, Mme la directrice d'une école maternelle de la rue de Viller, qui habite avec sa nièce, son neveu et la jeune femme de celui-ci, Mme la directrice du lycée de Nancy, qui loge sa nièce et sa sœur, Mme l'économe du lycée de Bordeaux, qui vit avec son amie, la sous-économe, etc.

Ces différents groupes de personnes sont considérés comme un seul ménage occupant l'appartement de celui ou celle qui en est titulaire. Mlle Roux représente ici ma famille et mon entourage immédiat (une seule personne, je n'exagère pas) *et c'est uniquement à ce titre qu'elle partage mon appartement*. Il se trouve qu'elle est répétitrice, mais cette circonstance ne me paraît changer en rien une question qui ne se pose même pas dans les cas analogues.

Ont été volontairement laissés de côté les liens de parenté au sein des congrégations catholiques ou chez les diaconesses. La consultation des notices du *Dictionnaire* (ANNEXE 2 : Affolter, Anzer, Eglé, Gallitzdörfer, etc.) et du *Répertoire* (ANNEXE 3 : Husson, Legigan) permet d'observer l'existence de fratries de religieuses enseignant en même temps dans un même établissement. Notons que ces sœurs au double sens – biologique et spirituel – du mot viennent souvent d'autres régions : se retrouver en famille atténue le dépaysement. En France, à l'époque de l'interdiction de l'enseignement congréganiste, une religieuse qui enseigne au pays peut trouver refuge au sein dans sa famille, telle Mère Sainte-Lucie Claudon, chez sa mère à Remiremont.

Vivre loin des siens ne rompt pas nécessairement les liens familiaux. Certes, cela les effiloche. Mlle Deutelmoser, à Saverne, se plaint de manquer régulièrement les fêtes de

---

<sup>7117</sup> AML R1, Mlle Crayssac au maire de Lunéville, 14.03.1926.

famille. On peut toujours correspondre, même si, dans le *Reichsland*, écrire à des parents en France est considéré comme suspect par la frange la plus nationaliste parmi les Vieux-Allemands : une telle correspondance fait partie des griefs portés contre Mlle Fackler, directrice d'une école privée supérieure de filles à Sélestat, par la lettre d'un accusateur anonyme en 1888<sup>7118</sup>. Une situation particulièrement difficile à vivre est celle des Alsaciennes-Lorraines actives dans l'enseignement en France coupées de leur pays d'origine par la Première Guerre mondiale. Et même après le conflit, les retrouvailles peuvent s'avérer compliquées, comme pour Mlle Ernewein, directrice des cours secondaires de jeunes filles, à l'autre bout de l'hexagone reconstitué. Elle réagit vivement à la réception d'une « note de service » indiquant qu'elle a bénéficié d' « un congé sans traitement, du 17 février au 16 mars, pour convenances personnelles »<sup>7119</sup> :

Je n'ai jamais sollicité de congé « pour convenances personnelles », j'ai demandé à M. le recteur une autorisation d'absence de quinze jours, du 17 février au 3 mars, pour aller à Haguenau (Alsace) voir mes parents, dont je n'avais pas eu de nouvelles pendant toute la durée de la guerre. Mon père a 69 ans ; je l'avais vu, pour la dernière fois, le 31 juillet 1913, ainsi que ma mère, qui, âgée de 67 ans, a subi, durant les hostilités, trois interventions chirurgicales, dont une en janvier 1918 et l'autre en mai de la même année ; son état est jugé désespéré.

Aussitôt que ma mère put avoir de mes nouvelles, elle manifesta le désir de me revoir, après cinq ans et demi de séparation forcée. Comme elle devait subir une quatrième et dernière opération à brève échéance, il m'a été impossible d'attendre les congés de Pâques pour la revoir vivante. Le fait est si vrai que ma mère a été opérée le 18 mars et se trouve dans un état des plus alarmants. J'ai exposé cette situation à mon chef, et M. le recteur, dans une lettre en date du 5 février, a bien voulu me transmettre la réponse dont je vous donne copie [...]. Munie de cette autorisation, j'ai effectué mon voyage d'Alsace. Si M. le recteur m'avait laissé entrevoir la suppression de mon traitement, j'aurais refusé à ma mère la consolation de me revoir, attendu que si mes parents m'ont offert mon voyage, j'ai Mlle Piquot à ma charge, puisqu'elle n'a ni retraite, ni secours.

Ma famille, en Alsace, et moi, en France, avons suffisamment enduré de souffrances morales durant les hostilités pour qu'il nous ait été permis d'espérer obtenir quelques jours d'absences qui nous permettent de nous rencontrer tous une dernière fois. C'est, d'ailleurs, l'unique

---

<sup>7118</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Sélestat à l'époque du Reichsland. Première partie : L'école Fackler face aux bouleversements de l'Annexion (1872-1892) », *Annuaire des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, 2012, p. 40-52, p. 49.

<sup>7119</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, Mlle Ernewein au ministre de l'Instruction publique, 28.03.1919.

autorisation d'absence de quinze jours que j'ais sollicitée et obtenue durant mes dix-sept années de services.

Je suis arrivée à Haguenau le 22 février, et le 24 du même mois, je fus atteinte de la grippe et obligée de garder le lit pendant seize jours consécutifs. Aussitôt convalescente, je me suis mise en route pour Mont-de-Marsan ; je suis restée, en tout, deux jours sans être alitée dans ma famille. Le médecin, venu la veille de mon départ, ne me donna l'autorisation de quitter que parce que j'allais dans le Midi et que je ferais le voyage par étapes. Arrivée à Mont-de-Marsan, le dimanche soir à 10h, j'ai repris possession de mon poste dès le lendemain, et j'assure mon service, quoique péniblement, de 8h à midi et de 2 à 6h du soir, puisque je n'habite pas l'établissement.

Ce faisant, un congé pour maladie devenait indispensable et j'ai adressé à M. le recteur, en temps opportun, ma demande accompagnée d'un certificat médical.

Mlle Ernewein réclame donc son traitement et le recteur de Bordeaux appuie sa requête, en faisant remarquer qu' « il serait cruel » de l'en priver<sup>7120</sup>. Compte tenu de l'état de santé de sa mère, la directrice n'a pas voulu attendre les grandes vacances, moment des retrouvailles familiales par excellence. Les sœurs Genvot, l'une professeur à Toul ou à Nancy, l'autre directrice du collège de Remiremont, passent l'été dans ce dernier établissement, à la vue sur les Vosges admirée de tous. Mme Lainé, du temps où elle était directrice en Algérie, venait se ressourcer tous les ans dans ses Vosges natales. Mlle Müller, directrice de l'école supérieure de filles de Dorlisheim, a ses habitudes non loin de son institution, chez son frère notaire à Marckolsheim. Mlle Herzog, directrice du collège de jeunes filles de Haguenau, s'évade avec bonheur dans sa chère Alsace Bossue.

Elle écrit au maire de Haguenau, fin août 1921, dans un français maladroit<sup>7121</sup> :

Tenant pour des raisons de service et privées, de simple confiance, à ce que vous sachiez où je me trouve par étapes, j'ai l'honneur de vous informer que je suis de retour de la Suisse. Je me trouve chez ma tante, Madame V<sup>ve</sup> Waek, à Drulingen, où toute la famille, le colonel Waek et sa famille et ma famille de Strasbourg, s'est réunie. Je me trouve très heureuse au milieu d'eux. Ils tiennent à ce que je passe en leur société les fins de semaine comme j'en ai pris l'habitude depuis le mois de juillet et que je n'ouvre [sic] pas mon appartement à Haguenau aussitôt.

---

<sup>7120</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, le recteur de Bordeaux au ministre de l'Instruction publique, 02.04.1919.

<sup>7121</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 31.08.1921.

Mlle Wenger, qui, malheureusement, n'a plus de proche famille avec elle, veut bien me remplacer une heure au bureau les quelques jours de mon absence et moi pouvant [sic, je peux] travailler ici pour mon école tout aussi bien qu'à Haguenau. Je compte aller à Haguenau au milieu de chaque semaine, toujours trois jours. Comme il n'y a quand même pas encore de travaux locaux [sic, aménagement des locaux] pour mon cours commercial en vue avant la fin de septembre, je pense pouvoir arranger ma fin de vacances de cette façon sans inconvénient.

Les différentes formes d'entourage familial ayant été abordées, il convient de mentionner l'importance de l'entourage amical des enseignantes. La directrice du collège de jeunes filles de Remiremont rend, dans son rapport mensuel de mars 1923, l'atmosphère de la salle des professeurs : « Toutes ces dames entretiennent des rapports corrects, empreints de cordialité. Quelques unes vivent dans une intimité plus grande selon les affinités de caractère et d'éducation ». Seule une enseignante « est tenue à l'écart », après avoir « éloigné toutes ses collègues par son humeur médisante ». Il arrive qu'une profonde affection unisse une enseignante à sa directrice, au point de suivre celle-ci dans ses affectations. Mlle Marchal, maîtresse primaire, rejoint le collège de jeunes filles de Toul parce que Mlle Mangin en est devenue directrice : « Orpheline de très bonne heure, elle doit beaucoup à sa directrice, qui l'a presque élevée », remarque le recteur en avril 1914. Quand, après la Première Guerre mondiale, Mlle Mangin est nommée à Metz, elle est encore suivie par Mlle Marchal, qui s'est entre-temps mariée et est devenue Mme Sanchette. Au printemps 1923, un inspecteur général écrit : « Maîtresse qui apparaît comme lassée et un peu découragée, qui manque de flamme et de ressort. Mariée à un officier qui est désigné pour le Maroc, elle demande avec insistance à être nommée à Strasbourg pour y retrouver son ancienne directrice. Je n'y fais pas d'objection, si la chose est possible ». En effet, Mlle Mangin n'avait pas résisté, en 1922, à une mutation prestigieuse à la tête du lycée de jeunes filles de Strasbourg. Mme Sanchette l'y rejoindra à la rentrée 1924.

Mlle Louise Couteaux, qui avait enseigné au collège de jeunes filles de Verdun, jusque dans les pires moments, sous la direction des sœurs Stoltz, les accompagne, après la Première Guerre mondiale, au lycée de jeunes filles de Colmar : « Mesdemoiselles Stoltz, directrice et surveillante générale, habitent en commun avec Mademoiselle Couteaux, professeur au Lycée de jeunes filles, le rez-de-chaussée avec dépendances de la maison 20,

avenue Poincaré, aux conditions et charges suivantes : 1. Loyer 2 100 Frs, 2. Frais de balayage et de puisard 95 Frs, 3. Charge des petites réparations [rien]. La valeur locative de ce logement peut être évaluée à 2 400 Frs », indique, en octobre 1921, le Service municipal du cadastre et des contributions<sup>7122</sup>. Les trois passent l'été 1927 à Saint-Amand-les-Eaux, chez les parents Couteaux, qui avaient, l'année précédente, fait le voyage de Colmar : « M. et Mme Couteaux, qui n'ont pas oublié le cordial accueil que vous leur avez réservé l'an dernier, me chargent de les rappeler à votre bon souvenir », écrit Anna Stoltz au maire de Colmar, « Mlle Couteaux et ma sœur se joignent à moi pour vous prier de transmettre à Madame Sengel notre souvenir bien sympathique »<sup>7123</sup>.

Les amies, on le voit, peuvent constituer un ménage. C'est également le cas du couple Ernewein-Piquot, avec une dimension filiale plus forte qu'entre Mlle Sanchette et Mlle Mangin : la transmission. Mlle Piquot, directrice des cours secondaires de Blois, s'est prise d'affection pour la jeune Alsacienne qui lui a été envoyée des provinces perdues dans les années 1890. Nommée maîtresse surveillante dans l'institution en 1901, Mlle Ernewein prend la succession de son mentor sept ans plus tard. Le vice-recteur de Paris explique au ministre de l'Instruction publique les raisons de ce choix<sup>7124</sup> :

Elle a été associée intimement à la direction matérielle et morale de la maison par Mlle Piquot, dont elle est, en quelque sorte, la fille adoptive ; elle possède la confiance des familles, l'affection et le respect des élèves ; elle entretiendra avec les professeurs des relations excellentes et saura, je crois, en usant de tous les ménagements nécessaires, exercer sur leur enseignement [...] un contrôle plus efficace que Mlle Piquot. À tous égards, son choix s'impose et je la recommande instamment à toute la bienveillance de l'administration supérieure. Il s'impose d'autant plus que les cours sont annexes à la pension Piquot-Ernewein dont, par la retraite de Mlle Piquot, Mlle Ernewein est la seule directrice.

Les deux femmes continuent de vivre ensemble, Mlle Piquot suivant Mlle Ernewein dans ses nouvelles affectations : Provins en 1913, Mont-de-Marsan en 1916. On a déjà lu, dans une lettre de Mlle Ernewein retranscrite ci-dessus, que Mlle Piquot s'est rendue avec

---

<sup>7122</sup> AMC 30/5130, Service municipal du cadastre et des contributions au maire de Colmar, 12.10.1921.

<sup>7123</sup> AMC 30/5140, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 25.07.1927.

<sup>7124</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, le vice-recteur de Paris au ministre de l'Instruction publique, 22.09.1908.

elle rendre visite à sa famille à Haguenau en 1919. Et l'année suivante, quand elle demande une place de surveillante générale dans l'Est, pour se rapprocher de l'Alsace, Mlle Ernewein précise que si elle ne demande pas Paris, malgré la facilité des communications, « c'est que l'état de santé de Mlle Piquot, ancienne directrice des cours secondaires de Blois, avec laquelle [elle] vi[t] depuis 26 ans, ne le permet pas »<sup>7125</sup>.

Le *Reichsland* aussi a connu ses ménages d'« amies ». Une telle configuration est à l'origine de l'École Lindner, fondée à Strasbourg par Mlles Asmus et Kruttge, sous le regard de leur mentor, Mlle Bertha Lindner. Amitié longue et particulièrement appréciable que celle du couple Asmus-Kruttge, puisqu'elle unit une Vieille-Alsacienne et une Vieille-Allemande, et durera au-delà de la Première Guerre mondiale, jusqu'à la mort de Mlle Kruttge. Les recherches de photographies anciennes sur les bâtiments de Strasbourg menées par l'équipe du site internet *archi.strasbourg* ont également permis d'établir que Mlles Moritz et Rommel partageaient le même appartement. Ici, ce sont deux Vieilles-Allemandes.

### (3) Le contrôle social

En France comme en Allemagne, le comportement des enseignantes et des directrices en-dehors de l'école est soumis à la surveillance et au jugement de la population. En janvier 1888, le *Wegemeister* Leiendecker de Wasselonne rapporte aux hautes autorités scolaires<sup>7126</sup> :

---

<sup>7125</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, Mlle Ernewein au ministre de l'Instruction publique, 06.08.1920.

<sup>7126</sup> ADBR 34AL1394, M. Leiendecker à l'*Oberschulrat* Menzel, 09.01.1898.

A Noël, ma fille et deux de ses camarades [...] ont reçu, sous le point « comportement » de leurs bulletins, le blâme suivant : « a dû être punie pour calomnie ». L'accusation de « calomnie » se fonde, d'après l'explication que m'a donnée la directrice, sur le fait que ma fille et ses camarades auraient soupçonné les enseignantes Adam et Weinhagen d'avoir visité le château de la Wangenburg en compagnie de messieurs, cela un jour où les *Kriegervereine* de Strasbourg et de Wasselonne y faisaient, en même temps, une excursion, d'être rentrées chez elles dans la soirée accompagnées de ces messieurs et, en outre, d'entretenir une correspondance avec l'aide-pharmacien Edmund Völk [sic, pour Völkel] en utilisant de jeunes élèves comme messagers.

Comme la directrice (Minder) refuse de supprimer un blâme qu'il estime « contraire aux lois de la logique », le *Wegemeister* demande aux hautes autorités scolaires de mener sur place une enquête, non seulement sur les faits rapportés, mais aussi sur « d'autres choses moins flatteuses encore ». L'inspecteur scolaire du cercle (Bauch) est saisi de l'affaire. Il s'en entretient avec le *Forstmeister* Mencke, dont la fille a reçu le même blâme. Lui comprend la punition, qu'il juge « tout à fait méritée »<sup>7127</sup>. La directrice donne sa version des faits<sup>7128</sup> :

Le samedi 1<sup>er</sup> août 1897, Mlle Adam a reçu la visite de son frère et de son ami Friedrich, tous deux jeunes hommes de dix-neuf ans. Après qu'ils eurent tous pris leur petit-déjeuner chez moi, Mlle Adam et Mlle Weinhagen firent avec ces jeunes personnes, ainsi qu'avec leur ami, l'apprenti pharmacien Völkel, âgé de dix-huit ans, une excursion à la Wangenburg. On peut, à la rigueur, considérer cela comme une imprudence, mais pas comme quelque chose de mal. À la Wangenburg deux jeunes hommes se sont joints à eux pour quelques minutes, à savoir Provot et Trumpf, tous deux de Wasselonne. Comme le *Kriegerverein* de Wasselonne faisait, ce même jour, lui aussi une excursion à la Wangenburg, ce dont je ne savais rien, les deux enseignantes ont été vues par de nombreuses personnes de la ville, parmi lesquelles la famille Leiendecker. Pour le retour, les dames prirent, avec les trois jeunes gens, le train qui va de Romanswiller à Molsheim puis Strasbourg. Friedrich et le frère de Mlle Adam devaient rentrer directement à Strasbourg, c'est pourquoi ce dernier a prié Völkel de raccompagner sa sœur et Mlle Weinhagen à la maison, car le dimanche, en particulier après une excursion du *Kriegerverein*, les rues ne sont pas sûres et les dames marchant seules sont parfois importunées par des fâcheux. Völkel a accompli son devoir avec obligeance. Depuis ce jour, les deux enseignantes n'ont plus vu Völkel une seule fois. Il est indéniable que Trumpf, au cours de l'été, a tenté, à plusieurs reprises, lors de rencontres avec Mlle Weinhagen, de lui adresser la parole. Il l'a également saluée avec d'aimables sourires. Mlle Weinhagen a toutefois

---

<sup>7127</sup> ADBR 34AL1394, M. Mencke à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 15.01.1898.

<sup>7128</sup> ADBR 34AL1394, Mlle Minder à l'inspecteur scol. du cercle de Molsheim, 17.01.1898.

constamment repoussé ces importunités, et c'est pourquoi Trumpf, depuis septembre, ne se comporte plus vis-à-vis d'elle qu'avec la plus grande réserve. Voilà les faits.

D'une promenade tout ce qu'il y a de plus innocent, notre élève L. Leiendecker a forgé un véritable roman. Elle a ainsi raconté aux autres filles qu'elle avait vu les enseignantes en compagnie de messieurs, marchant bras-dessus bras-dessous, ce qui n'est pas arrivé. Il a encore été brodé davantage. Völkel avait fait sécher quelques plantes que Mlle Weinhagen avait trouvées à la Wangenburg et il les lui a fait parvenir pour son herbier par l'intermédiaire d'un enfant. Mlle Weinhagen a écrit sur une carte de visite « avec mes meilleurs remerciements et salutations » et l'a fait transmettre par le même enfant. L. Leiendecker a alors raconté que les élèves avaient porté des lettres entre Mlle Adam et Völkel. Une autre élève, E. Klementz, a inventé qu'elle avait vu les dames sur le *Maien*, Mlle Weinhagen avec Trumpf et Mlle Adam avec Völkel, et cela le dimanche après le *Messti*, donc pendant les vacances d'automne. Or, à cette époque, Mlle Adam était à Obermodern et Mlle Weinhagen à Saint-Louis. La fille avoua alors qu'elle avait tout inventé. C'est seulement vers le milieu du mois de novembre que j'ai appris quelles rumeurs étaient colportées par mes élèves sur le compte de leurs enseignantes. J'ai alors mené mon enquête. Les principales coupables étaient L. Leiendecker, A. Mencke et E. Klementz. Elles ont été sévèrement punies et reçurent sur leur bulletin la remarque suivante : « a dû recevoir un blâme pour calomnie ». Madame le *Forstmeister* Mencke m'a dit qu'elle approuvait entièrement la punition infligée à sa fille, que celle-ci l'avait méritée, car elle avait été prévenue à la maison, à plusieurs reprises, mais en vain, sur les graves conséquences de telles calomnies. Monsieur Leiendecker fut, au contraire, très fâché de la remarque dans le bulletin. Il est venu le 23 décembre dans mon appartement, a fait montre d'une attitude très menaçante et voulait me contraindre à supprimer la remarque. Comme je refusais de le faire et que je voulais lui présenter clairement les choses, il ne m'a plus laissée parler, éleva la voix et proféra des menaces contre moi. Comme sa fille n'est cependant plus venue à l'école depuis les vacances, j'ai considéré que l'affaire était close de cette manière. Je n'ai plus, non plus, entendu, depuis Noël, un seul mot sur l'affaire, sur laquelle l'herbe avait déjà repoussé à Wasselonne. J'ai donc pensé que le mieux était de passer tout cela sous silence.

Pleinement informées, les hautes autorités scolaires estiment, comme Mencke, que le blâme a été entièrement mérité. L'intérêt de cette affaire réside principalement dans les explications données par la directrice Minder, qui révèlent quelle attitude une enseignante doit adopter au quotidien pour se garantir contre la rumeur publique. Mlle Ernewein, directrice des cours secondaires de Provins, subit, elle aussi, au printemps 1916, les conséquences fâcheuses d'un manque de prudence. L'inspecteur d'académie de Seine-et-Marne rend compte au recteur de son enquête, menée suite à l'envoi d'une lettre anonyme

et à l'attestation de rumeurs<sup>7129</sup>. La directrice est à la fois attaquée sur ses origines alsaciennes, qui la font suspecter de trahison en faveur de l'Allemagne, et sur sa moralité. C'est le second point qui nous intéresse ici : Mlle Ernwein serait la maîtresse d'un abbé, du sous-préfet et d'un docteur. L'inspecteur d'académie explique l'inanité des deux premières accusations, « qui sont de pures calomnies qui n'ont, d'ailleurs, trouvé aucun écho à Provins » :

Je n'en dirai pas tout à fait autant des rapports de Mlle Ernwein avec le docteur Gellé. Je m'empresse d'ajouter que je ne crois pas le moins du monde qu'il y ait eu entre eux les relations coupables qu'on insinue. Mais il a dû y avoir des imprudences. Je m'explique : Mlle Piquot est malade, très malade ; le docteur Gellé, qui la soigne (il a soixante ans), a eu de fréquentes occasions de venir dans la maison. Une certaine familiarité a pu ainsi s'établir. Mlle Ernewein reconduisait le docteur quand celui-ci quittait la chambre de Mlle Piquot, elle lui demandait ce qu'il pensait de l'état de sa malade. Un jour, en lui tapotant le bras, il lui répondit : « Allons, ma fille, ce n'est pas cette fois encore que vous enterrerez votre amie ». Le bruit qui courait en ville, d'après les confidences faites le 27 mai à Mlle Ernewein et d'après ce que j'ai moi-même entendu dire, c'est qu'on aurait vu le docteur Gellé embrasser Mlle Ernewein dans la salle à manger. *On*, ce serait une bonne, qui, depuis, a quitté l'établissement, une élève de quatrième et Mlle Saniez, maîtresse primaire. [...] J'ajoute que, dès qu'elle fut avisée des bruits qui couraient sur son compte, Mlle Ernewein a écrit au docteur Gellé de n'avoir plus à venir dans la maison et le docteur n'y a plus reparu. L'affaire n'a, d'ailleurs, pas fait autrement de bruit dans Provins : c'est dans un milieu plutôt restreint qu'on en a parlé.

Les ressorts des calomnies donnent à voir les aspects les plus sombres de l'âme humaine. L'économe du personnel du lycée de jeunes filles de Mulhouse est visée, au début des années 1930, par une lettre anonyme diffusée en dix exemplaires, envoyés à la directrice, à différents professeurs et au directeur de l'enseignement secondaire à Strasbourg. L'auteur des courriers est retrouvé : une lingère, qui a écrit sous la dictée de sa patronne, épouse d'un pharmacien, qui reproche à sa victime d'avoir éloigné d'elle une amie professeur au même lycée<sup>7130</sup>. Le recteur recommande toutefois à l'économe « de se contenter d'excuses et de rétractations écrites », afin d'éviter le « scandale » d'un procès. La victime suit les conseils de sa hiérarchie.

---

<sup>7129</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, l'inspecteur d'acad. de Seine-et-Marne au recteur de Paris, 01.06.1916.

<sup>7130</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Feuillade, le ministre de la Justice au ministre de l'Instruction publique, 07.12.1931.

Le statut de femme mariée ne soustrait pas l'enseignante à la surveillance de la population. En 1877, des pétitionnaires demandent la réouverture du pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg, parce que « le pensionnat établi dans la maison d'une dame institutrice protestante, où les trois cultes sont réunis, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'éducation, et surtout de la moralité »<sup>7131</sup>. Deux enseignantes sont visées, rapporte le commissaire de police de Sarrebourg : Mlle Becker, qui aurait embrassé son fiancé en présence d'élèves, et surtout Mme Freund, la « dame institutrice protestante »<sup>7132</sup>. On lui reproche de vivre « en querelle ouverte » avec son mari, d'ouvrir sa maison – en l'absence de celui-ci, qui travaille à Phalsbourg – à des jeunes gens qu'elle laisserait danser avec ses élèves jusque tard dans la nuit et de fréquenter assidument un certain Lefebvre, ancien policier parisien ayant fui la France après y avoir été condamné, à l'époque de la guerre de 1870, a cinq ou six ans de prison pour adultère. Le commissaire conclut son rapport :

Même si, d'après l'exposé des faits, la conduite morale de Madame Freund, en tant que première enseignante, est fortement ternie, il me semble, à mon humble avis, qu'il n'y a aucune raison d'exclure cette dernière de l'enseignement public. Un avertissement approprié et une surveillance suivie, en toute discrétion, paraissent devoir suffire pour le moment, d'autant plus que le *Hauptzollamts-Assistent* Freund a récemment été muté de Phalsbourg à Sarrebourg, qu'il habite depuis dans la maison de sa femme et que la discorde familiale qui régnait jusqu'alors paraît avoir cessé, et également parce qu'il n'y a guère de doute sur le fait que les relations intimes entretenues jusqu'à présent par ledit Lefebvre avec Madame Freund seront rompues ou entièrement clarifiées.

De toute façon, il apparaît hors de question, pour des raisons politiques, de répondre au souhait des pétitionnaires. La manœuvre politique paraît évidente, aux yeux de la principale intéressée, Mme Freund (« Je connais le but de ces personnes, je sais que la religion est le seul mobile qui les fait agir. Ils veulent une école dirigée par des religieuses, ils ont même une maison à leur offrir [...]. Je suis un point noir dans leurs espérances, il faut donc que je disparaisse. Ne pouvant attaquer mes aptitudes d'institutrice et ma manière de donner mes leçons, ils attaquent ma réputation »<sup>7133</sup>), mais également aux yeux du directeur du lycée, Francke, qui dirige aussi l'école supérieure de filles attaquée. Celui-

---

<sup>7131</sup> ADBR 34AL1456, pétitionnaires sarrebourgeois au président de Lorraine, s. d., 1877.

<sup>7132</sup> ADBR 34AL1456, le commissaire de police de Sarrebourg au directeur du cercle, 19.09.1877.

<sup>7133</sup> ADBR 34AL1456, Mme Freund au directeur du cercle de Sarrebourg, 21.09.1877, en français.

ci rappelle que les rumeurs concernant Mme Freund datent de l'époque où elle possédait encore sa propre école, concurrente de l'école supérieure de filles soutenue par le gouvernement, et qu' « en ce temps-là, la population autochtone ne voyait dans ces rumeurs aucun motif de retirer ses enfants, qui fréquentaient en grand nombre l'institution de la dame, pour les conduire à l'école supérieure de filles allemande, exempte de tout reproche au point de vue moral »<sup>7134</sup>.

Le président de Lorraine écrit au maire de Sarrebourg, sur la question des mœurs soulevée par les pétitionnaires, que le comportement de l'une ou l'autre enseignante ne peut jeter le discrédit sur l'établissement entier. L'histoire des danses nocturnes dans la maison de Mme Freund a retenu son attention, et il demande au directeur de cercle de lui transmettre les explications de l'enseignante. Celle-ci dément l'accusation<sup>7135</sup>.

L'administration scolaire du *Reichsland* attache une importance particulière au rôle de modèle moral que doit jouer l'enseignante auprès de ses élèves, même si cela doit être un rôle de composition. C'est ce qui ressort d'une discussion qui agite, en 1913, la commission du budget de la seconde chambre du *Landtag* d'Alsace-Lorraine. En effet, à un député libéral demandant à connaître les motifs d'une circulaire à destination des enseignantes des écoles supérieures de filles leur recommandant de rester sur leur lieu de travail le dimanche et de participer à l'office divin,

le représentant du gouvernement répond qu'une majorité de directions d'écoles municipales supérieures de filles se sont plaintes du fait que de nombreuses enseignantes dont les parents habitent dans les grandes villes partent régulièrement après leur dernière heure le samedi et ne rentrent souvent que peu de temps avant leur première heure le lundi. Entre-temps, elles ne sont pas joignables pour les affaires de l'école. Un arrêté a donc été envoyé à dix écoles supérieures de filles pour rappeler les enseignantes à leur obligation de ne pas quitter leur poste sans en avoir averti le directeur ou la directrice de l'école. Elles ont été également averties que les paroisses attendent, à bon droit, que les enseignantes participent à la vie religieuse et aux offices divins et regretteraient

---

<sup>7134</sup> ADBR 34AL1456, Francke au directeur du cercle de Sarrebourg, 29.09.1877.

<sup>7135</sup> ADBR 34AL1456, Mme Freund au « président supérieur », en fait au président de Lorraine, 08.11.1877, en français : « Me conformant aux termes d'une note de Monsieur le président supérieur, je déclare : qu'il ne vient pas et n'est jamais venu chez moi de jeunes gens se mêler aux pensionnaires ; qu'on ne s'y livre et ne s'y est jamais livré à aucune distraction bruyante ; que, loin de là, ma maison est toujours close dès avant neuf heures du soir ; qu'en conséquence, les imputations dont je suis l'objet sont aussi calomnieuses que malveillantes ».

qu'elles s'en tiennent durablement éloignées. Il ne s'agit pas d'exercer la moindre pression sur les sentiments religieux des enseignantes. L'administration scolaire exerce simplement son droit et fait son devoir en rappelant aux enseignantes que leurs obligations ne se limitent pas à l'enseignement, mais qu'elles doivent aussi agir en éducatrices de leurs élèves en leur montrant l'exemple, et qu'elles ont, en outre, besoin d'une permission, par principe, comme tout fonctionnaire, si elles veulent quitter leur logement de service.

Suit un débat, qui oppose libéraux et sociaux-démocrates d'un côté, *Zentrum* de l'autre, et qui divise les deux représentants du parti lorrain. Puis la commission du budget revient aux questions de budget.

Naturellement, en France, la dimension religieuse du modèle moral est absente des préoccupations de l'administration scolaire républicaine. On tient surtout à la sobriété de l'enseignante devant sa classe. Les rapports d'inspection fustigent les toilettes trop recherchées. En février 1922, l'inspecteur d'académie des Vosges remarque, au sujet d'un professeur de littérature au collège de jeunes filles de Neufchâteau : « Même observation que précédemment sur les deux maîtresses qui croient devoir se mettre en tenue de soirée pour enseigner les petites filles. Ce n'est qu'une faute de goût et de bon sens, mais l'exemple n'est pas sans danger » (ADMM W657/39bis). Toujours à Neufchâteau, en novembre 1925, une maîtresse primaire provoque « un incident regrettable à la réunion des catherinettes », organisée par l'association des anciennes élèves, en renvoyant l'une de ses collègues. La nouvelle directrice de l'établissement, Mlle Arlin, rend compte de cette affaire :

Intentionnellement, elle [la maîtresse primaire] n'avait pas, en sa qualité de présidente de l'association, invité les demoiselles B., dont trois sur quatre ont une réputation déplorable en ville. La quatrième, professeur de solfège au collège, s'est quand même présentée et Mme L. l'a publiquement priée de se retirer. Mots vifs ont suivis et Mme L. a prétendu être d'accord avec la directrice... qui ignorait tout de la réputation des demoiselles B.. Le soir même, alors que l'incident n'avait pas été porté à ma connaissance, Mme B. vient protester contre le traitement infligé à sa fille et s'est ainsi que je l'appris. Le lendemain, j'ai dû faire appeler Mme L. pour la prier de ne pas confondre ses opinions avec les miennes. Après des pleurs, elle m'a menacée de me donner sa démission de présidente. Elle ne l'a pas fait et ne le fera pas, notre divergence était plutôt sur la forme que pour le fond. Car il est très ennuyeux que deux membres de cette famille – où les jeunes filles sont légères – viennent au collège. Je dis deux, car, sous prétexte d'aider sa sœur dans ses

leçons de piano aux pensionnaires, la plus jeune s'est glissée dans la maison depuis quelques années. Mlle Poncey [directrice précédente] reconnaît qu'il faut l'avoir à l'œil et qu'elle l'a soupçonnée de faire des commissions d'ordre sentimental aux pensionnaires, mais n'a jamais pu la mettre à la porte, n'ayant pas eu de preuves.

Les établissements privés sont également concernés par les problèmes de tenue. En 1922, à Longwy, la directrice du Collège d'Hulst doit intervenir auprès d'une enseignante dont l'attitude laisse à désirer ; on l'excuse en invoquant des raisons de santé<sup>7136</sup>. Mlle Cons « compte sur le temps pour arriver à des modifications » car « des interventions nettes et brusques ne vaudraient rien avec son caractère farouche ». À la rentrée 1924, la même directrice ne sait plus quoi faire avec une enseignante de vingt-quatre ans qui se prend pour gravure de mode<sup>7137</sup> :

Comme aspect, ce n'est pas ce qui convient à un Collège d'Hulst. Je sais que dans la rue le sexe fort la prend pour ce qu'elle n'est pas. L'allure, la toilette sont provocantes. Robe trop courte, trop étroite, chapeau à la « casseur d'assiettes », dahlia énorme à son écharpe brodée de roses pompons ! Je l'ai engagée à supprimer le dahlia – c'est fait. La robe courte, sur ma demande, a été remplacée par une *aussi courte*, beaucoup *plus étroite*, qui remonte dans le creux du genou pendant la marche, vert criard passe encore, mais décolletée d'une façon insensée : les élèves étaient stupéfaites ! Je me suis demandé si elle se moquait de moi, ou si elle ne se voit pas !

Mlle Pimor, directrice du Collège d'Hulst de Paris, devra elle-même écrire à la jeune femme pour l'inviter à changer. Celle-ci ne restera pas longtemps à Longwy...

Le contrôle moral existe donc également à l'intérieur même du corps enseignant, de directrice à professeur ou entre collègues. Il peut virer au commérage. Dans le *Reichsland*, les hautes autorités scolaires rappellent à l'ordre Mlle Blattner, directrice d'une école privée supérieure de filles à Mulhouse, après qu'un article diffamatoire a été publié dans la *Volkszeitung* le 18 janvier 1905. Il s'est avéré, en effet, que les « commérages oiseux » colportés par le journal trouvaient leur origine dans une causerie tenue, dans l'appartement

---

<sup>7136</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 29.01.1922 : « Sa mauvaise tenue en classe est critiquée par les parents, de même qu'à l'église, d'où on conclut qu'elle est non-croyante. Je donne comme excuse qu'elle n'est pas encore complètement rétablie, que sa tenue est la suite de son opération ».

<sup>7137</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 23.10.1926.

privé de Mlle Blattner, entre enseignantes de son établissement<sup>7138</sup>. Les victimes en sont un enseignant homme et une « collègue » (*Amtsgenossin*). L'affaire est grave, le ton de l'*Oberschulrat* lourd de reproches et de menaces :

Le comportement des enseignantes de votre école impliquées dans cette affaire est si blâmable qu'il a été question ici de leur retirer l'autorisation d'être employées chez vous. Nous y avons certes renoncé, mais je vous en informe quand même et vous demande d'en informer toutes les enseignantes qui vous sont subordonnées, afin qu'aucun doute ne subsiste sur la gravité de l'incident. J'attends que les enseignantes gardent désormais en permanence à l'esprit, également en-dehors de leur service, à quels devoirs elles sont liées par leur profession.

### **c) Les conflits**

#### **(1) Conflits avec l'extérieur**

Les directrices, directeurs, enseignantes et enseignants peuvent entrer en conflit avec toutes sortes d'acteurs au cours de leur carrière : parents d'élève, collègues, administration scolaire, municipalité, clergé, libraires, etc. Les situations conflictuelles qui apparaissent dans les sources naissent généralement de dissensions politiques et/ou religieuses ou de problèmes d'ordre disciplinaire et doivent donc être traitées pour ce qu'elles révèlent de ces différents aspects (en plus d'apparaître, souvent, comme moments-clés dans l'histoire des établissements). Mais omettre de traiter le conflit en tant que conflit serait méconnaître qu'une existence à la tête d'un établissement ou derrière un pupitre de professeur comporte son lot de pressions et d'incidents, dont les archives ne révèlent qu'une petite part. Pression intemporelle des parents pour favoriser leur progéniture en difficulté, qui s'accompagne souvent d'une contestation de l'enseignement dispensé.

---

<sup>7138</sup> ADBR 34AL1299, l'*Oberschulrat* à Mlle Blattner, 15.02.1905.

En juillet 1914, Mlle Ravaire, directrice du lycée de jeunes filles de Nancy indique dans son rapport mensuel<sup>7139</sup> : « Les classes ont pris congé samedi soir après la distribution des prix. À peine les enfants étaient-elles rentrées chez elles que M. Zelle, mécontent, une fois de plus, faisait savoir que sa fille quittait définitivement le lycée et il donnait comme raison, en retournant le volume donné à sa fille, que ce prix, à son avis, ne signifiait absolument rien ». Mme Lainé, qui succède à Mlle Ravaire à la rentrée 1927, rapporte alors<sup>7140</sup> : « Les examens de passage ont eu lieu dès les premiers jours de la rentrée. Dix élèves ont été priées de redoubler leurs classes : une seule d'entre elles, ne voulant pas se soumettre, a quitté le lycée ; les neuf autres, malgré les démarches pressantes des familles, ont accepté le redoublement ». Sur d'autres points, les revendications des familles peuvent être entendues. Mlle Ravaire écrivait ainsi, dans son rapport de janvier 1925<sup>7141</sup> : « Un peu de lassitude se fait sentir ; les parents se montrent souvent désireux de voir alléger le travail. Mais si les professeurs insistent avec raison, notamment dans les plus jeunes classes, pour que les leçons ne soient point négligées, elles se montrent volontiers disposées à admettre qu'un devoir soit supprimé, de temps en temps, lorsque les parents affirment que le temps a manqué, non la bonne volonté ». Il faut savoir céder.

Les conflits extérieurs les plus violents sont ceux qui, au travers d'une élève, touchent à l'honneur d'une famille. Le 6 mars 1911, Mlle Cadenbach, enseignante de l'école municipale supérieure de filles de Forbach, rentre chez elle pour le repas de midi lorsqu'elle est abordée par le commissaire des impôts Kohn. L'homme est mécontent et énervé. La raison de sa colère ? Un cahier de devoirs offert à sa fille par Mlle Cadenbach, agacée de répéter à l'enfant de se pourvoir du matériel scolaire demandé, en place d'un cahier de fortune confectionné par sa mère. La discussion entre le père et l'enseignante est vive et, circonstance aggravante, elle a lieu en pleine rue, sous les regards curieux d'ouvriers et d'ouvrières, qui, au même moment, sortent des fabriques. On commente même la scène à haute voix : « *Die Kleine, die wird runterkapitelt* ». « Elle est en train de se faire remettre à sa place, la petite » ; Mlle Cadenbach a vingt-six ans. M. Kohn a manifestement voulu répondre à l'humiliation par l'humiliation. Au-delà de l'enseignante, il s'attaque à l'institution. Aussi, la réponse doit être institutionnelle. Une semaine après

---

<sup>7139</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 13.07.1914.

<sup>7140</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 03.11.1927.

<sup>7141</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 31.01.1925.

l'incident, la directrice de l'école supérieure de filles, Mlle Hüther, en informe les hautes autorités scolaires<sup>7142</sup>. Elle relate les faits en énumérant les différents griefs formulés par M. Kohn au cours de sa conversation houleuse avec Mlle Cadenbach :

1. Mlle Cadenbach n'aurait fourni le cahier que dans l'intention de ridiculiser sa famille. 2. N'importe quel torchon serait assez bon comme cahier de devoirs ; l'enseignante n'aurait aucun droit de donner des consignes à cet endroit. [... passons sur les points 3 et 4...] Mlle Cadenbach a déclaré qu'elle restait fidèle à son principe d'habituer les enfants à l'ordre. M. Kohn lui a alors reproché d'être vaniteuse et a émis des propos injurieux à l'encontre de sa famille. M. Kohn a ensuite déclaré : 5. que le nombre des cahiers propres demandés dans la troisième classe était trop important et qu'il avait été fixé arbitrairement par l'enseignante dans le but de chicaner les parents.

Puis M. Kohn s'est exprimé, de la même manière négative, sur les autres enseignantes et la directrice de l'école, en élevant les reproches suivants : 6. Toutes les consignes données par l'école relativement aux cahiers ne seraient que chicanerie, ce qui est la manière habituelle de procéder à l'école. 7. Les enseignantes seraient des vaniteuses, alors même qu'elles n'auraient aucune instruction. On n'apprendrait rien d'autre à l'école que ce qui est entendu dans toutes les conversations et lu dans les journaux. 8. Chaque enseignante ferait cours selon sa fantaisie, en parlant de ce qui lui passe par la tête, car aucune limite ne serait fixée. 9. Certaines élèves, parmi lesquelles sa fille, seraient tourmentées au plus haut point par les enseignantes, qui les puniraient sans aucune raison. 10. Les enseignantes ne seraient pas fidèles à leurs devoirs. 11. L'école travaillerait contre les parents en interdisant sciemment ce que les parents autorisent à la maison. 12. L'école ne vaudrait absolument rien, les enseignantes n'enseignant rien, à l'exception de Mlle Heumann, qui fait quelque chose. 13. Sous une véritable direction, les enseignantes n'auraient pas pris les droits qu'elles auraient actuellement.

Réponse intéressante de Mlle Cadenbach au reproche d'inanité de l'enseignement, reproduite dans le compte-rendu des propos tenus (*Wortlaut*), que la directrice a fait rédiger à l'enseignante une heure après l'incident : « Monsieur Kohn, vous usez d'un méchant mot contre moi, mais vous ne produisez aucune preuve tangible. Notre école se situe au même niveau d'enseignement que les écoles supérieures de filles de la grande ville et elle en dépasse même certaines, qui se croient pourtant meilleures ». Le plaignant n'en est pas à son premier esclandre. « En février de l'année dernière [1910] déjà, M. le commissaire des impôts Kohn avait demandé raison, d'une manière similaire, à Mlle Cadenbach, dans son appartement », précise la directrice dans son courrier aux hautes

---

<sup>7142</sup> ADBR 34AL1489, Mlle Hüther à l'*Oberschulrat*, 11.03.1911.

autorités scolaires, « Il parlait sur un ton si emporté que des gens s'étaient réunis devant la fenêtre de la pièce pour écouter, avant de répandre les plaintes qu'ils avaient entendues ». Mlle Hüther termine son courrier en priant l'*Oberschulrat* « de prendre sous sa protection l'école, ses enseignantes et la directrice ».

À Strasbourg, on convient avec l'administration fiscale que M. Kohn doit rédiger une lettre d'excuses. Le commissaire des impôts écrit à son supérieur<sup>7143</sup> : « Je reconnais n'avoir pas agi correctement en demandant raison dans la rue à l'enseignante Mlle Cadenbach au sujet de ma fille et suis tout disposé, avec cette déclaration, à exprimer mes regrets à Mlle Cadenbach concernant cet événement ». Il regrette également « que les propos qu'il a tenus aient pu être compris comme une injure faite à Mademoiselle Cadenbach ou à l'établissement scolaire à laquelle elle appartient ». Pour la directrice de l'école supérieure de filles, cette lettre ne clôt pas l'affaire. L'*Oberschulrat* comprend son insatisfaction, compte tenu de « la formulation obscure adoptée par ledit Kohn », mais il exclut toute sanction administrative. Il laisse à Mlle Hüther le soin de porter plainte à titre privé. L'affaire se conclut à l'automne, avec une décision du tribunal de Forbach ; sur le conseil des hautes autorités scolaires, Mlle Hüther, désormais directrice à Bischwiller, renonce à poursuivre le procès<sup>7144</sup>. La même année (1911), l'une des plaintes de M. Kohn, à savoir l'usage d'un nombre excessivement élevé de cahiers, est adressée, par la *Strassburger Bürger-Zeitung*, à l'école municipale supérieure de filles de Wissembourg<sup>7145</sup>.

Quelques années plus tôt, le même journal accusait l'établissement de favoriser les enfants des familles de notables lors des distributions de prix. Les directeurs et directrices sont, de par leurs responsabilités, particulièrement soumis aux accusations d'arbitraire. Toujours dans la *Bürger-Zeitung*, on lit, à l'été 1893, la plainte d'individus éconduits par le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg<sup>7146</sup> :

---

<sup>7143</sup> ADBR 34AL1489, M. Kohn au directeur des impôts directs à Strasbourg, 02.04.1911.

<sup>7144</sup> ADBR 34AL1489, Mlle Hüther à l'*Oberschulrat*, 15.10 et 02.12.1911.

<sup>7145</sup> ETTWILLER Éric, « La "höhere Mädchenschule" de Wissembourg (1872-1918) », *L'Outre-Forêt*, 2013/II, n°162, p. 11-32, p. 22.

<sup>7146</sup> *Strassburger Bürger-Zeitung*, 05.08.1893.

Hier, s'est tenu à l'école municipale supérieure de filles l'examen de fin d'année, qui est public. Le *Jahresbericht* sert de carton d'invitation, ce qui expressément indiqué en page 42. Armés de notre *Jahresbericht*, nous nous sommes donc mis en route. Nous avons passé avec bonheur le Scylla du portier et quelques autres Charybdes. Aussi, quel ne fut pas notre étonnement, lorsque, peu après avoir pénétré dans la salle d'examen, devant la troupe féminine au grand complet, nous fûmes mis sur la sellette par le directeur Dr. Fischer, malgré notre légitimation, et rapidement émis [*emittirt*] par le passage nord-est, pour utiliser une expression du domaine des actions. Le procédé du directeur Fischer mérite le blâme le plus ferme. Nous faisons abstraction du fait que l'incident a provoqué un bruit pénible et fut de nature à pertruber la concentration des élèves et laissons provisoirement de côté la mortification personnelle que constitue une émission de ce type. Nous nous situons simplement sur le terrain du droit. La présentation du *Jahresbericht* donne droit d'entrer. [...] Comme nous possédions cette légitimation, nous avons le droit d'entrer et de rester. Si le directeur Fischer craint que cette carte de légitimation tombe en des mains non autorisées, rien ne lui empêche de délivrer des cartes d'entrée nominatives ou, dans le pire des cas, de repousser les intrus qui se présentent à la porte. Mais ne pas refuser l'entrée et faire seulement usage du droit du maître de maison dans la salle d'examen elle-même n'est sûrement pas dans le règlement. Nous demandons qu'il soit remédié à cette situation.

La plainte tombe à plat ; elle ne concerne pas les familles : d'une brève note de l'*Oberschulrat*, on comprend que l'examen public était un examen de gymnastique et on en déduit que les spectateurs indésirables étaient de jeunes hommes. Pas de blâme, évidemment, pour le directeur ; mais l'*Oberschulrat* reprend tout de même une suggestion des plaignants, en demandant qu'à l'avenir, on adresse des invitations nominatives à ce type de démonstrations.

Beaucoup plus inconfortable est la situation de Mlle Genvot, directrice du collège de jeunes filles de Remiremont dans les années 1930. La municipalité la rend responsable d'une fréquentation jugée trop faible ; elle va jusqu'à demander, en novembre 1933, « un rapport sur l'administration du collège » au conseiller Altmayer<sup>7147</sup>. Ledit rapport, présenté en 1934, pointe divers dysfonctionnements d'ordre matériel (facture d'électricité excessive, chauffage insuffisant, etc.), puis aborde l'aspect moral. Altmayer justifie ce développement : « Nous ne nous mêlons pas, ni les uns ni les autres, de l'enseignement. Cependant, ici, je crois qu'on ne peut pas empêcher des pères de famille, conseillers

---

<sup>7147</sup> AN F<sup>17</sup> 24882, dossier Genvot, « Rapport de Monsieur Altmayer au conseil municipal. Collège de filles », 1934.

municipaux, de voir un peu ce qui se passe dans cet établissement, puisqu'il ne répond pas aux désirs des familles ». Les reproches sont le défaut de surveillance et le manque d'organisation :

Pendant des mois, non pas une, mais plusieurs jeunes filles ont manqué la classe sans que la directrice s'en soit aperçue. [...] Un beau jour tout de même, des parents apprirent la conduite de leurs enfants et plusieurs passèrent au pensionnat d'en face.

A maintes reprises, pendant ses cours, la directrice s'est plainte aux élèves d'avoir trop de travail et de ne pouvoir corriger les devoirs. Voyez le résultat. Parfois même elle recevait les jours de classe.

Les pères de famille qui ont eu leurs enfants au collège ne me démentiront pas si j'ajoute que pendant deux mois, au début de chaque année, il n'y a pas eu d'emploi du temps ; les élèves ne savent pas dans quelles classes elles doivent se rendre, pour quels jours les devoirs doivent être faits. Parfois on les met en étude au lieu de leur faire classe, parfois aussi, on les renvoie à la maison.

Quant à la discipline, vous êtes fixés. Cependant, il y a quelques semaines, Monsieur le maire a dû, à nouveau, faire intervenir la police, comme il l'avait fait déjà plusieurs fois les années précédentes. Vous conviendrez tout de même que si la surveillance des élèves était sérieusement faite, la police n'aurait pas à intervenir.

Altmayer énumère ensuite différents cas disciplinaires : des élèves fugueuses bien reçues à leur retour ; une élève renvoyée définitivement en arrivant en classe, sans explication ; une élève renvoyée sur le champ après avoir écrit une lettre à son ami pendant l'étude ; une élève « vicieuse » maintenue dans l'établissement, malgré le souhait des enseignantes de la voir partir. L'arbitraire reproché à la directrice par le rapporteur renforce le tableau d'un collège en état de délitement. Impossible pour l'historien de faire la part du véritable et de l'exagération : le recteur de Nancy, en transmettant au ministère le rapport du conseiller municipal de Remiremont, avait, certes, demandé la venue d'un inspecteur général, « dans le but de faire une enquête sur place » ; mais il a fini par renoncer à cette idée<sup>7148</sup>. Les autorités académiques verraient avec soulagement un déplacement de la directrice. Mais elle reste à Remiremont. Le recteur trouve une autre solution d'apaisement, qui fonctionne, lit-on dans l'appréciation qu'il donne à Mlle Genvot en mars

---

<sup>7148</sup> AN F<sup>17</sup> 24882, dossier Genvot, le recteur de Nancy au ministre de l'Éducation nationale, 07.07.1934 + note au crayon.

1937 : « Bonne directrice. Les relations avec la mairie se sont améliorées depuis que j'ai désigné la fille du maire à un poste d'enseignement ».

À Lunéville, un conflit récurrent que les sources ne permettent pas de saisir oppose, dans les années 1930, les directrices successives du collège à la régie municipale de l'internat ; le recteur le résout en 1937, en retirant son agrément à l'agent spécial chargé de la comptabilité de l'internat, pour cause d'irrégularités dans les comptes. L'homme devra comparaître devant un conseil de discipline<sup>7149</sup>.

## (2) Conflits au sein de l'institution

Mais les haines les plus âpres trouvent leur nourriture dans le huis clos quotidien des établissements, entre collègues ou entre enseignantes et directrice. Altmayer, dans son rapport hostile à Mlle Genvot, dénonçait notamment l'absence de communication entre la directrice et son personnel... au sein duquel il a manifestement trouvé des informatrices. On sait que les relations entre Mlle Genvot et certains membres de son personnel étaient tendues. Au lycée de jeunes filles de Nancy, sous la direction de Mlle Lainé, un important parti hostile à la directrice se forme parmi les enseignantes, autour de l'association des anciennes élèves. Faire la liste des établissements dont le bon fonctionnement a été perturbé, à un moment ou à un autre, par des mésententes au sein du personnel reviendrait à énumérer l'ensemble des établissements étudiés sur lesquels on dispose de sources un peu fournies.

Les institutions religieuses ne sont pas épargnées par le phénomène. Les sources disponibles sont moins loquaces à ce sujet, mais parfois une affaire perce. Ainsi, au pensionnat des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle, à Bellemagny, dans cette bouillante fin de décennie 1880 en Alsace-Lorraine : l'opposition se fait sur fond de lutte d'influence

---

<sup>7149</sup> AML R1, « collège de filles », le maire de Lunéville au recteur de Nancy, 05.01.1938.

entre germanophiles et francophiles. Au début des années 1870, de l'autre côté du massif vosgien, le pensionnat de Godoncourt était secoué par un violent conflit interne ; mais ici également, celui-ci renvoie à une problématique précise, celle de la collaboration entre enseignantes religieuses et laïques (en l'occurrence, la laïque était la directrice du pensionnat).

Pour comprendre les ressorts d'un conflit au sein du personnel d'un établissement, il faut en décomposer un. Le dossier personnel de Mlle Dehaye, directrice du collège de jeunes filles de Toul à partir de 1936, conservé aux Archives nationales, contient un rapport qui permet de se livrer amplement à cet exercice. Les tensions grevant la vie de l'institution toulouaise ont été révélées à l'administration scolaire par une plainte de Mlle Mathias, professeur au collège et présidente de sa section syndicale, adressée au directeur de l'Enseignement secondaire à l'été 1938. L'enquête est confiée à l'inspecteur d'académie de Meurthe-et-Moselle (qui tance, à cette occasion, Mlle Mathias, pour ne pas avoir suivi la voie hiérarchique). Par chance, ni Mlle Dehaye ni Mlle Mathias ne sont encore parties en vacances. L'inspecteur d'académie les convoque tour à tour dans son cabinet<sup>7150</sup> : « J'ai demandé ensuite à Mlle Dehaye et à Mlle Mathias de m'adresser des explications et observations complémentaires. J'ai pu également obtenir de quatre autres professeurs du collège, Milles Dinvaut, Jeanne et Madeleine, Mlle Boggio, Mme Gautrot, et d'une répétitrice, Mlle Chauvez, des précisions écrites sur les reproches que leur paraît mériter leur directrice. Ces documents sont joints à mon rapport ». La lettre de la directrice permet de déduire le contenu de la première lettre de plainte, qui n'est pas contenue dans le dossier<sup>7151</sup>. Elle dénonce des « calomnies » :

Je proteste énergiquement contre la première affirmation, suivant laquelle j'aurais l'habitude de dire aux professeurs « qu'ils mentent », ce que de ma vie je n'ai jamais dit à personne, « qu'ils sont incapables », ce que je suis fort loin de penser. [...] Je n'ai jamais dit non plus aux membres du personnel « qu'ils sont paresseux » ; je reconnais dans « on cherche à en faire le moins possible » une de mes expressions. [...] Quant à l'accusation de répéter souvent « que je n'ai pas de raison de croire en la parole des professeurs plutôt qu'en celle des élèves », elle est également fausse. [...]

---

<sup>7150</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, dossier Dehaye, l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle au recteur de Nancy, 08.08.1938.

<sup>7151</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mlle Dehaye à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 18.07.1938.

Une seule fois aussi a été dite, à peu près, la phrase sur la direction morale d'une classe. Au début du troisième trimestre, sur une demande de directeurs d'école de Toul, j'ai prié les élèves de nos classes primaires de donner chacune 1 Fr. ou au moins 0,50 à l'œuvre des Pupilles de l'école publique. Je chargeai une élève de la collecte en septième-huitième, Mlle Dinvaut n'acceptant pas d'ordinaire de relever l'argent des œuvres. 5 ou 6 élèves de la classe refusèrent d'apporter leur obole. Je fis mentalement un rapprochement avec les faits suivants. Au premier trimestre, les élèves de la même classe n'ont pas été invitées à tricoter toutes pour les cadeaux de l'arbre de Noël du collège, selon la coutume que j'avais rappelée à Mlle Dinvaut au début de l'année scolaire. [...] Plus tard, trois ou quatre des pochettes éditées par le comité de la lutte contre les taudis ont été confiées pour la vente à Mlle Dinvaut. Après trois semaines, une seule carte postale avait été achetée et comme je m'en étonnais, une explication inattendue m'a été donnée : « Je ne puis pas demander d'acheter des pochettes à des enfants qui paient une rétribution collégiale ». [...] Quand je communiquai les résultats de la collecte pour les Pupilles à Mlle Dinvaut, elle attribua aux familles les refus mentionnés. J'étais plutôt d'avis que sauf une ou deux exceptions, il s'agissait d'un mauvais esprit des élèves. « Il serait bon, dis-je, de lire aux enfants des textes sur la solidarité, l'entraide ; il faudrait faire comprendre à ces petites filles qu'elles doivent aider les pauvres. La maîtresse est responsable de la direction morale de la classe ». Mlle Dinvaut, très excitée, s'écria : « Venez me dire cela devant Mlle Mathias ». Je m'éloignai sans répondre. [...]

J'affirme que jamais je n'ai fait appeler dans mon bureau un professeur quand les parents venaient présenter des doléances pour des incidents scolaires. Jamais je ne leur ai donné tort devant la mère et l'enfant. [...] Je n'ai jamais nui au prestige des professeurs auprès des élèves et n'ai jamais été effleurée par l'idée d'une rivalité entre elles et moi à ce sujet. [...] Faut-il considérer comme une vexation pour les professeurs le fait que j'étais toujours présente aux mouvements de 8h et de 2h et pouvais observer leurs retards ? Je ne faisais de remarque qu'en cas de récurrence à peu d'intervalle. Est-ce une vexation de s'entendre demander de hâter la correction des compositions, la rédaction des bulletins trimestriels, de respecter scrupuleusement l'emploi du temps, certains professeurs ayant, sans m'avertir, substitué un cours à l'autre ? Je ne puis citer que des faits de cet ordre [...]. Je me rendis compte que je contrariais d'anciennes habitudes. Je pris la précaution de n'opérer que par étapes. Ce n'est que la deuxième année que j'ai demandé aux professeurs de ne plus descendre à la bibliothèque à 9 heures, suivant leur habitude, pour y prendre et lire leur courrier, les élèves n'étant pas alors en récréation. [...] Je dois dire que les professeurs ne sont plus descendues ; certaines bavardaient un moment dans les couloirs avant d'entrer dans leur classe. J'ai fait parfois des rondes pour que ma présence mit fin aux conversations, mais n'ai jamais rien dit. [...]

J'ai abordé la tâche de directrice dans un esprit de grande bienveillance envers celles qui, la veille, auraient pu être mes collègues, j'ai semblé parfois ne pas remarquer certaines attitudes à mon égard, cette modération a réussi à éviter de petits conflits. Je ne m'attendais certes pas à être accusée de considérer les membres du personnel comme des adversaires !

La présidente de la section syndicale conteste l'exposé des faits de Mlle Dehaye : « Les différences peuvent tenir à ce que mes collègues m'en ont parlé sur le moment alors que Madame la directrice les a relatés après un certain temps écoulé et alors qu'elle venait de prendre connaissance de la plainte formulée contre elle »<sup>7152</sup>. Elle « signale certaines de ces divergences », puis répond à différentes remarques contenues dans la lettre de Mlle Dehaye :

Je ne me rappelle plus exactement tout ce que renferme le rapport de Madame la directrice, mais je tiens à vous faire remarquer que nous n'avons jamais considéré sa présence aux rentrées de 8 heures et de 2 heures comme une vexation. Je trouve même singulier qu'elle ait pu avoir une telle pensée. Cette présence nous semble faire partie des obligations de la directrice dans un établissement où il n'y a pas de surveillante générale.

Quant à passer dans la salle des professeurs à 9 heures, il doit nous arriver encore de le faire à l'occasion, car entre deux cours nous pouvons avoir à y prendre des livres ou des cahiers ; que nous prenions en même temps notre courrier si nous en apercevons dans notre case, que nous échangeons quelques mots avec les collègues que nous croisons au passage, cela nous semble normal, car un collègue n'est pas une Trappe. Si une trop grande rigueur était exigée, nous serions en droit de rompre tout entretien avec Madame la directrice dès que la cloche sonne dans les occasions où c'est elle-même qui nous retient dans son bureau ou dans les couloirs.

Plusieurs d'entre nous ont pu constater que Madame la directrice admet mal que les membres du personnel soient souffrants ou aient besoin d'un congé pour raisons de santé. Elle attribue facilement ces interruptions de service au désir d'éviter de faire notre travail. [...] Quand l'intérêt des élèves le demande, nous sommes toutes disposées à rendre service, mais il nous semble élémentaire que la chose nous soit présentée comme un service demandé et non comme un ordre imposé. Si nous manifestons quelque mécontentement à ce propos, Madame la directrice ne comprend pas que nous ne protestons pas contre le travail demandé, mais contre la manière dont la chose nous est présentée.

Il arrive aussi à Madame la directrice de prendre, de son propre chef, telles décisions pour lesquelles le personnel devrait normalement être consulté. Cette année, notamment, les résultats des examens de passage ont été donnés aux élèves sans que l'avis des professeurs ait été entendu. L'an dernier, le palmarès subit à notre insu de multiples modifications. L'une de nous s'en étant aperçu, par hasard, et signalant quelques lacunes parmi les propositions qu'elle avait faites, Madame la directrice lui retira vivement les feuillets en lui disant que l'établissement du palmarès ne concernait pas les professeurs.

---

<sup>7152</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mlle Mathias à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 23.07.1938.

Le témoignage de Mlle Madeleine Dinvaut, professeur de lettres, se concentre essentiellement sur une affaire de gifle qu'elle nie avoir donnée, affaire au cours de laquelle les propos précités mettant sur le même plan la parole des enseignantes et celle des élèves auraient été prononcés par la directrice<sup>7153</sup>. Sa sœur, Mlle Jeanne Dinvaut, maîtresse primaire, attribue ses mauvaises relations avec la directrice au refus qu'elle a opposé à cette dernière, à la fin du troisième trimestre 1936/37, de lui communiquer « les textes des exercices devant servir d'examen de passage pour l'entrée en septième », auxquels la nièce de Mlle Dehaye, élève de faible niveau et de caractère difficile, allait être soumise<sup>7154</sup> : « De ce moment date une certaine tension dans les rapports qui suivirent, tension qui favorisait les heurts, bien que j'aie évité d'opposer autre chose que le silence à des insinuations parfois peu agréables. [...] Il est arrivé, cependant, et cela d'une façon relativement récente, que je ne puisse laisser passer sans réagir certaines paroles blessantes ». Mme Gautrot, professeur déléguée, se plaint principalement des soupçons de la directrice vis-à-vis des congés<sup>7155</sup> : « A la veille des vacances de Pâques, j'ai demandé à Mme la directrice l'autorisation de me faire remplacer aux loisirs du samedi après-midi, car je partais à Paris pour m'y marier quelques jours après. Autorisation accordée, quoique de mauvaise grâce. Au retour des vacances, Mme la directrice m'a fait de violents reproches ». L'enseignante relate encore une situation du même genre pour un congé de maladie.

Mais elle a d'autres motifs de récrimination, notamment : « A un conseil de professeurs, Mme la directrice a constaté que le nombre des élèves restant aux loisirs dirigés allait sans cesse décroissant. Je faisais, à ce moment-là, avec des reproductions de tableaux et des affiches, une "Exposition d'art italien". Mme la directrice a obligeamment et publiquement insinué que les élèves ne venaient plus depuis que cette exposition était commencée ». Mlle Boggio, professeur<sup>7156</sup> : « Cette année, au moment de l'arrivée de Monsieur l'inspecteur général, défense fut faite à une répétitrice, Mademoiselle Souteyrat, de m'en prévenir. [...] D'autre part, je puis témoigner de l'usure nerveuse subie l'année dernière par Mademoiselle Baille, actuellement professeur d'histoire à Gap, et par

---

<sup>7153</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mlle M. Dinvaut à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 24.07.1938.

<sup>7154</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mlle J. Dinvaut à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 22.07.1938.

<sup>7155</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mme Gautrot à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 30.07.1938.

<sup>7156</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mlle Boggio à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 23.07.1938.

Mademoiselle Bierzi, répétitrice à Dijon, au contact quotidien de Mademoiselle Dehaye ». Mlle Colette Chauvez, répétitrice<sup>7157</sup> : « Un travail d'élève de sixième non terminé implique qu'on l'a retardée en faisant "du mauvais esprit avec elle". Faire remarquer une difficulté dans le service, c'est encore faire "du mauvais esprit". Changer d'étude entre 6h et 6h ½ pour profiter de la seule salle chauffée est presque criminel. Quelques minutes de conversation pendant une heure d'écritures [...] m'ont attiré une scène *violente* ». L'introduction et l'antépénultième paragraphe de ce dernier témoignage sont particulièrement intéressants par le recul qui y est exprimé :

Il m'est très difficile de rendre, par une énumération de faits précis, l'atmosphère pénible qui règne au collège de Toul. Je n'ai, pour ma part, aucun reproche *grave* à faire valoir, mais notre situation de répétitrices nous rend particulièrement sensibles, ma collègue et moi-même, à cette atmosphère de chicane, de tiraillements et de contrainte, malgré la meilleure volonté possible. [...]

Ces quelques remarques peuvent sembler ridicules séparément, mais lorsque les faits se répètent plusieurs fois par jour et tous les jours de la semaine, et semblent l'effet d'une volonté méfiante, soupçonneuse, et même malveillante, ils rendent le travail au collège assez pénible, tendent les esprits et paralysent les bonnes volontés.

Pour l'inspecteur d'académie, « s'il n'y a rien de vraiment grave à lui reprocher », Mlle Dehaye « ne possède pas toutes les qualités nécessaires pour bien diriger un établissement scolaire » : « Sa maladresse, son manque de tact, son humeur instable vis-à-vis du personnel paraissent évidents. [...] il résulte de tous les incidents qui se sont produits, ainsi que de l'attitude générale et des propos désobligeants de Mlle Dehaye, une atmosphère de gêne et de malaise dans le collège de Toul. Cette atmosphère n'est propice ni à un travail fructueux, ni à une bonne discipline ». Sont proposés comme solutions, soit le remplacement de la directrice, pas encore titulaire, dans le cadre des professeurs, soit sa mutation à la tête « d'un autre *petit* collège ». « Il en à craindre, en effet, que l'atmosphère ne devienne très pénible à Toul en octobre, surtout après la plainte officielle du personnel contre la directrice, et même si celle-ci changeait complètement d'attitude ». Le recteur choisit la seconde solution. Mais on note au ministère qu' « il n'y aucune vacance en France » et l'on y voit « pas de permutantes pour Toul ». Mlle Dehaye reste donc à Toul, dans une atmosphère de plomb.

---

<sup>7157</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mlle Chauvez à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, s. d.

Pour observer un conflit similaire dans le *Reichsland*, voir la fin de la monographie consacrée à l'école municipale supérieure de filles de Thionville. L'affaire, moins bien renseignée, présente le même fond : des enseignantes bien installées localement sont bousculées dans leurs habitudes par une nouvelle directrice (Mlle Doering). Mais dans ce cas alsacien-lorrain, les autorités scolaires (et la municipalité) prennent le parti de la directrice : les enseignantes rebelles sont rappelées à leurs devoirs par l'*Oberschulrat* Luthmer lors d'une inspection. Les torts paraissent moins partagés que dans l'affaire toulousaine. Pour revenir à cette dernière, rappelons, à la décharge de Mlle Dehaye, que les rapports des sœurs Dinvaut étaient déjà difficiles avec la directrice précédente, Mme Leroy, comme on l'a vu dans la sous-partie consacrée aux entourages familiaux. Dans l'enquête de juillet 1938, Mlle Jeanne Dinvaut rappelle d'ailleurs qu'elle avait « accueilli avec plaisir la nomination de Mlle Dehaye » deux ans auparavant<sup>7158</sup> :

En effet, je me trouvais dans une situation exceptionnelle au collège de Toul. J'étais habituée à subir les vexations d'une directrice précédente, nommée sur place, dont je demeurais, seule du personnel, l'ancienne collègue, et pour laquelle, en tant que collègue pendant deux années, je n'avais eu aucune sympathie et ne pouvais avoir aucune estime. Bien qu'à certains moments j'aie eu l'impression que Mlle Dehaye avait dû être prévenue à l'avance contre moi, je peux supposer que si je n'avais pas eu sa nièce comme élève, nos rapports seraient demeurés parfaitement neutres.

On touche là un point sensible : le changement de statut dans un même établissement. Au lycée de Colmar, le passage de Mme Hartweg d'enseignante à directrice intérimaire se fait sans heurt, mais on la nomme quand même directrice du lycée de Mulhouse au bout d'une année. On laisse, par contre, Mme Steiner à Haguenau, où elle « a su créer au collège, entre les professeurs », ses anciens collègues, « une atmosphère de confiance et de cordialité ». Plusieurs cas existent dans le *Reichsland* d'enseignantes prenant la direction de l'école supérieure de filles dans laquelle elles officiaient (Mlle Stiefelhagen à Sélestat, Mlle Zimmerlich à Thann, Mlle Wolf à Bischwiller, etc.), mais les sources restent muettes sur d'éventuelles difficultés relationnelles avec leurs anciennes collègues résultant de ce changement de statut. Le passage du statut de directrice à celui d'enseignante dans une même institution se rencontre également. En France, il est accepté

---

<sup>7158</sup> AN F<sup>17</sup> 26488, Mlle J. Dinvaut à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 22.07.1938.

temporairement pendant une guerre, dans un établissement mixte provisoire, né de la fusion de deux collèges, sans que cela soit une évidence : on reconnaît du mérite dans l'abnégation de ces directrices. Dans l'Alsace d'après 1918, les directrices nommées pour le temps de l'installation du nouveau pouvoir français comprennent le caractère transitoire de leurs fonctions (Mlle Friedolsheim, Mlle Wenger). Dans le *Reichsland*, le cas de la rétrogradation consentie se rencontre parfois lors d'une municipalisation (Mme Heyder, Mlle Winter ; dans une certaine mesure, Mlle Wolf à Bischwiller, dans une fusion à visée de municipalisation), laquelle offre un sérieux avantage de sécurité. Mais il y a également des refus : la directrice Schottky refuse de rejoindre la nouvelle école municipale supérieure de filles de Strasbourg, auquel son établissement cède la place, car sa position y serait trop dégradée. Pire, le retour à la condition d'enseignante proposé à Mlle Vollmer par l'association scolaire de l'école semi-publique supérieure de filles de Haguenau, pour un changement de direction dont la justification paraît douteuse. Le singulier destin de cette directrice fera l'objet de la sous-partie suivante.

Mais avant cela, il convient encore de rappeler une évidence : les conflits entre direction et corps enseignant ne concernent pas uniquement le personnel féminin. Les sources révèlent ainsi que le directeur Müller, à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, a eu maille à partir avec plusieurs professeurs hommes de l'établissement : avec Jean-Jacques Meyer (sur fond de divergences nationales, nous y reviendrons) ; avec Eduard Schultz. On aurait également pu évoquer l'enseignement privé : une petite institution comme le Collège d'Hulst à Longwy, où l'on vit les unes sur les autres, a été féconde en dissensions, qui alourdissent de leurs détails ennuyeux la correspondance de Mlle Cons avec la « maison-mère » de Paris.

### (3) L'incroyable histoire de Mlle Vollmer

Une carrière particulièrement marquée par les conflits fut celle de Mlle Vollmer, directrice chassée de Haguenau en 1878, puis contrainte, dix ans plus tard, de fermer

l' « École supérieure de filles alsacienne » qu'elle avait fondée à Strasbourg. Après avoir surmonté une maladie déclenchée lors de cette fermeture, l'ancienne directrice passe à une autre vie, consacrée à la lutte contre la pauvreté. Mais elle doit toujours subir ce qu'elle dénonce comme les persécutions de l'administration alsacienne-lorraine. En 1904, un petit texte paraît sur elle, publié sur une feuille volante éditée chez Walter et Gremminger, imprimeurs socialistes du canton de Zurich. *Was alles geschehen kann!* Le titre fait référence aux mésaventures rocambolesques qui y sont relatées. Par qui ? Par Mlle Vollmer elle-même, de toute évidence, qui veut masquer l'autobiographie en usant de la troisième personne du singulier.

Le texte est-il crédible ? L'historien se doit, bien sûr, de porter un regard particulièrement critique sur des faits extraordinaires relatés par une personnalité mystique et objectivement fantasque (rappelons le voyage à Friedrichsruh). La question de la crédibilité du témoignage de Mlle Vollmer a déjà été examinée dans la monographie sur l' « École supérieure de filles alsacienne ». Notre réponse était que les troublantes lacunes archivistiques entourant cette institution sont une grosse pierre dans le jardin du délire paranoïaque. Jetons-y une autre pierre : la présidence de Basse-Alsace, un an après la fermeture de ladite école, demande à l'*Oberschulrat* d'étudier la possibilité de verser une aide financière à Mlle Vollmer, qui séjourne, malade, à Bölkerhof, près de Rathenow. Faut-il y voir un aveu de culpabilité de la part de l'administration ? Il manque trop de pièces au dossier pour le dire ; en tout cas, le remords ne travaille pas les hautes autorités scolaires, qui refusent l'aide demandée en évoquant une consigne d'économie relative aux fonds secrets<sup>7159</sup>. Il y a, dans ces faits, des raisons suffisantes pour porter un certain crédit à *Was alles geschehen kann!* Ajoutons que plusieurs références tangibles (publications dans des journaux) sont invoquées pour appuyer le récit, même dans sa partie la plus abracadabrante (une annonce mortuaire dans la presse strasbourgeoise). *Was alles geschehen kann!* peut donc être retranscrit, ci-dessous, comme une source contenant au moins une part de vérité. Nous traduisons le texte en français, avec quelques coupures pour faciliter la compréhension :

---

<sup>7159</sup> ADBR 34AL1530, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 12.08.1889.

Mlle Julie Vollmer est arrivée en première position à l'examen d'État allemand [ndlr : à Strasbourg, sa ville natale], avec la mention « très bien ». Par le passé, elle s'était déjà vu attribuer divers prix par les autorités françaises et avait été distinguée au lycée. Elle a œuvré trois ans comme enseignante et dix ans comme directrice dans des écoles supérieures de filles. Pour son malheur, un certain directeur cherche à donner son poste de directrice à Haguenau, en Alsace, à une « amie de jeunesse ». Mlle Vollmer cède immédiatement et volontairement. Monsieur l'*Oberschulrat* apprend toutefois la raison de ce départ [...]. Malheureusement, une mort soudaine ravit à Mlle Vollmer son énergique défenseur. Celui-ci a cependant encore eu le temps d'obtenir d'une haute autorité qu'on attribue à Mlle Vollmer le premier poste de directrice qui se libèrera dans une école supérieure de filles. [...] Mais voilà que la mort rattrape également cette haute autorité bienveillante. Mlle Vollmer ayant promis à son défunt père qu'elle ne traînerait jamais personne devant un tribunal, l'adversaire compromis peut agir à sa guise, aidé de ses fidèles amis. [...] Comme elle a ouvert, par la suite, une école privée supérieure de filles à Strasbourg, qui compte par moments jusqu'à 300 élèves, on lui envoie, par exemple, un enseignant, auquel on a promis un poste de directeur s'il parvient à ruiner l'école. [...] Un jour, il bat en cours les élèves nobles et riches de telle sorte que 28 élèves sont retirées sur le champ. Madame v. D., en montrant à Mlle Vollmer le dos cruellement meurtri de sa fragile petite fille, sur lequel un bâton a été brisé en deux, la prévient que si l'enseignant n'est pas immédiatement renvoyé, tous les parents retireront leurs enfants de l'école. L'enseignant avoue ensuite lui-même la raison de ce procédé. Après de nouvelles et constantes intrigues, on appose sur les actes de Mlle Vollmer : « fait de la propagande pour la France » ; et cela nonobstant le fait qu'elle n'emploie, par précaution, que des enseignants allemands. Elle cède pour la deuxième fois. Après une grave maladie, elle se consacre au soin des malades pauvres.

On pourrait penser que les esprits se sont alors refroidis. Il n'en est rien ! On fait en sorte que le bail de chaque local qu'elle loue pour ses malades soit immédiatement dénoncé. On s'enquiert avec empressement de chaque localité où Mlle Vollmer est appelée ou envoyée, grâce aux grands succès qu'elle obtient dans le soin des pauvres et des malades, ce dont témoignent les certificats réunis depuis peu. Enfin, on écrit aux autorités de police, comme le prouve une copie obtenue par un président de tribunal de cassation, que Mlle Vollmer est un escroc qui n'a pas l'usage de ses facultés mentales et on la poursuit en tous lieux pour la faire interner dans un asile d'aliénés. Dans une de ces localités, Mlle Vollmer transmet à un monsieur du tribunal cantonal des adresses de sa ville d'origine, afin qu'on puisse se convaincre du contraire. Lorsque ce monsieur envoie lesdites adresses aux autorités de police de cette ville [Strasbourg], afin que celles-ci enquêtent directement, on transmet les adresses à un détective chargé de dire aux familles indiquées que Mlle Vollmer se trouve en détention. Au même moment, elle tient pourtant, tous les soirs, au Foyer des végétariens de la *Türkenstrasse* 34 à Munich, lors des repas gratuits pour les veuves pauvres, les orphelins et les chômeurs, des conférences d'utilité publique annoncées publiquement dans les journaux et dans des circulaires.

Mlle Vollmer adhère par la suite à la *Protestant Women's Union* dans le but d'introduire les soins à domicile en Angleterre. C'est là qu'elle est informée des agissements susdits et qu'elle

apprend qu'on parle de la faire interner dans un asile d'aliénés. « J'aimerais bien voir si une telle chose est possible au XX<sup>e</sup> siècle », se dit-elle ! Sa décision est rapidement prise. Elle part sur le champ rejoindre le lieu où l'on conçoit pour elle de si charmantes perspectives, en prenant toutefois la précaution de passer, en chemin, chez un médecin qui la connaît depuis vingt ans, ainsi que chez un avocat et un notaire. Arrivée à destination, elle s'annonce chez ses grands « amis », en les priant de bien vouloir examiner un gros livre rempli de certificats excellents et 28 tampons de police pour les centres qu'elle a fondés dans le pays et à l'étranger, pour le soin à domicile des classes les plus défavorisées. On lui répond textuellement : « Bien, accompagnez seulement ce monsieur pour présenter cela au chef ». On la conduit longtemps à travers la ville jusqu'à... des filles examinées pour syphilis et des femmes en *delirium tremens*... Allons-y gaiement, pense-t-elle, c'est la seule voie vers un abandon complet des charges et la victoire définitive ! Au lieu de crier et de fulminer [...], Mlle Vollmer rassemble les jeunes filles de la manière la plus enjouée du monde et monte avec elles, en l'espace de dix jours, toute une exposition de travaux manuels pour la gardienne. Puis, comme tout le monde commence à s'émouvoir de la manière dont on traite une dame si instruite et douée, on l'envoie dans un asile d'aliénés [...]. Lorsqu'on y apprend que Mlle Vollmer se préoccupe de sa libération, on l'envoie au plus vite, de nuit, dans un autre asile d'aliénés, à une centaine de lieues. On a déjà annoncé dans les journaux que « la religieuse [diaconesse] Caroline Julie Vollmer est morte dans le Pays de Bade ! » Peu avant son départ, la chance a conduit jusqu'à elle la fille de Madame v. Z.. Par un heureux hasard, cette dernière a entendu la décision prise au sujet de Mlle Vollmer, qui lui donne une adresse à laquelle télégraphier. Deux dames viennent bientôt la trouver. Elles menacent : « Soit on la fait sortir, soit on sonne l'alerte ! Nous sommes chargées, si l'on affirme qu'elle est morte, de la faire enterrer ». Elles obtiennent sa sortie sur le champ.

Un dernier tour encore a été joué à Mlle Vollmer, après qu'elle se soit finalement décidée à déménager en Suisse. Avec la recette des quelque 15 000 abonnés que son éditeur a gagné sur ses *Vertraulichen Mitteilungen über Hauspflege in den untersten Schichten* – publiées depuis 1896 et qui doivent paraître à l'avenir en trois langues –, [...] Mlle Vollmer a en effet décidé de fonder, dans l'air pur de la Suisse : I. un sanatorium spécialement destiné aux veuves, aux orphelines et aux personnes seules, afin qu'elles y retrouvent des forces et puissent ensuite être formées et exercées aux fonctions de directrices et d'aides pour les centres de soins à domicile des classes les plus défavorisées. II. une colonie pour travailleurs et travailleuses faibles, afin de les soigner, de les entretenir [...] et de s'occuper de leurs enfants. Les bénéfices du produit de leur travail [...] doivent être partagés équitablement. Le dernier tour joué à Mlle Vollmer est le suivant : par l'intermédiaire de son avocat, auquel elle avait demandé de lui fournir un certificat d'origine, on lui a fait savoir qu'elle était déchue de sa nationalité et considérée comme apatride ! Au consul général, qui a essayé, par la suite, d'obtenir pour elle le même document, on a répondu qu'elle « ne possédait pas la nationalité alsacienne-lorraine ». Cette nationalité a pourtant été reconnue par les autorités en 1870, avant même le siège de Strasbourg, lorsqu'elle devait établir qui pouvait rester dans la ville et qui devait la quitter en tant qu'étranger.

Concernant les articles insultants qui ont été répandus, par la même source, dans les journaux suisses, la réfutation suivante nous a été envoyée.

L'appendice qui accompagne le texte biographique se concentre sur la « réfutation de l'article du Nr. 126 du *Tages-Anzeiger* », comme l'indique son intitulé. Avant d'aborder ce second texte, il paraît utile de préciser le contexte de rédaction. Nous sommes en 1904 et Mlle Vollmer, devenue diaconesse sous le nom de Sœur Maria Rabbuna, s'apprête à ouvrir les deux institutions susmentionnées. Le *Tages-Anzeiger*, influent journal zurichois (dont les numéros anciens ne sont pas encore numérisés à l'heure où nous écrivons), a sali sa réputation. Mlle Vollmer craint pour la réussite de ses projets. La réfutation « envoyée » provient, comme le texte précédent, nécessairement de sa propre plume :

[...] Elle n'a pas été renvoyée de Zurich en Allemagne, mais a passé ces deux dernières années dans de nombreuses localités de Suisse, où elle a été appelée ou envoyée pour exercer gratuitement le soin aux malades, ce pour quoi on lui a donné les meilleurs certificats. Mlle Julie Vollmer trouve partout où elle se consacre au soin des malades, des occasions, par exemple par la traduction, la sténographie, l'enseignement (elle a déjà enseigné, en sept langues, le piano, le violon, le contrepoint, la théosophie, la philosophie, la psychologie, la somatologie, la chimie botanique ainsi que l'ensemble des matières scolaires supérieures), de pourvoir abondamment à son entretien. Madame Weill, Löwenstrasse 30 à Zurich, s'est en outre déjà déclarée prête à témoigner que Mlle Vollmer a payé avec son salaire les milliers de portions qu'elle a fait spécialement livrer en hiver à des familles sans emploi au Foyer des végétariens de la Sihlstrasse et au Blauen Seidenhof, et pas seulement avec les revenus de la vente de ses *Vertraulichen Mitteilungen über Hauspflege in den untersten Schichten* [...].

Mlle Julie Vollmer avait contracté la phtisie, la gastroragie et l'hydropisie à cause d'un virus mortel et d'un remède contenant trop de poison, mais elle a retrouvé une force indestructible en suivant les commandements de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) pour retrouver et conserver un sang sain et fort. Elle a pris alors la résolution de se consacrer aux malades pauvres, avec tout ce que Dieu lui avait donné, convaincue qu'en suivant cette parole, « Si vous faites tout ainsi, alors vos tourments disparaîtront sur le champ et le Seigneur ne laissera plus les maladies des païens vous atteindre », toute maladie disparaîtrait. C'est ainsi que depuis treize années, elle a, par ses actes, sa parole et ses écrits, sauvé des milliers de personnes. En témoignent un livre rempli des plus hauts témoignages de reconnaissance et les sceaux de la police pour toutes les stations qu'elle a fondées dans le pays et à l'étranger pour le soin à domicile des classes les plus défavorisées.

Le texte se clôt par l'évocation de toutes sortes de témoignages de protection et de recommandations : de l'impératrice d'Allemagne (qui lui a envoyé un sceau) ; de la *Statthalterin* d'Alsace-Lorraine, la princesse de Hohenlohe-Schillingfürst (« Cela me fait de la peine que son action ne soit pas partout soutenue, et qu'on lui crée même des difficultés. Je prendrai sa défense ») ; d'un responsable de la police berlinoise ; de pasteurs ; de professeurs, etc. « Ces réfutations ont été faites sous serment devant des gens de justice et en présence de témoins et les affaires du *Bethanienbund* ont été authentifiées de manière répétée par voie notariale ».

De l'époque de la publication de *Was alles geschehen kann!* datent les premières velléités de Mlle Vollmer d'obtenir une pension du Gouvernement d'Alsace-Lorraine. La première requête est envoyée en février 1905 par le socialdémocrate zurichois Theodor Bachmann-Gentsch, futur administrateur du *Volkshaus* de Zurich. L'homme s'adresse au *Statthalter* en tant que chargé de la centralisation des fonds pour la réalisation des projets de Mlle Vollmer<sup>7160</sup>. Il réclame pour celle-ci « de justes dommages-intérêts et le traitement qui lui est dû depuis de si longues années [ndlr : pour sa mise à disposition après Haguenau] ou une pension ». Il conclut en menaçant d'une interpellation au *Reichstag* par un député socialdémocrate.

En septembre 1905, Mlle Vollmer écrit elle-même, depuis Strasbourg, où elle donne pour adresse celle de l'avocat Dr. Reinhart. Elle demande « le rappel du traitement qui lui est dû comme directrice mise à disposition d'une école supérieure de filles », en considérant l'école supérieure de filles de Haguenau comme un établissement « étatico-municipal »<sup>7161</sup>. L'*Oberschulrat* rappelle le statut privé qu'avait l'établissement à l'époque concernée et conteste la « mise à disposition » avancée par la requérante. Mlle Vollmer envoie une réponse, qui ne changera rien à la position de l'administration<sup>7162</sup>. Elle n'a, cependant, pas abandonné tout espoir. Ainsi, celle qui est devenue Madame Roos-Vollmer charge, en janvier 1912, un avocat hambourgeois de nouvelles démarches. Elle demande « ses arriérés de traitements » et « réclame également un dédommagement honnête pour les dommages que lui ont causés les fausses rumeurs répandues au sujet de sa

---

<sup>7160</sup> ADBR 34AL1530, M. Bachmann-Gentsch au *Statthalter*, 08.02.1905.

<sup>7161</sup> ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au président de Basse-Alsace, 18.09.1905.

<sup>7162</sup> ADBR 34AL1530, Mlle Vollmer au président de Basse-Alsace, 13.10.1905.

personne »<sup>7163</sup>. Réponse : Mlle Vollmer n'a jamais travaillé dans l'enseignement public alsacien-lorrain en-dehors d'une petite période comme institutrice à Zinswiller. Mme Roos-Vollmer prend alors la plume, en février 1912, depuis Lexham Gardens, dans l'ouest londonien, en donnant pour adresse celle de « Miss Beadon, cousine du général Beadon, gouverneur d'Inde »<sup>7164</sup>.

Cette lettre à l'*Oberschulrat* clôt le dossier des hautes autorités scolaires consacré à l'« École supérieure de filles alsacienne » et aux aventures postérieures de sa directrice : « La soussignée était convaincue qu'une lecture attentive de la feuille *Was alles geschehen kann*, que j'ai demandé à M. Runge d'envoyer à l'*Oberschulrat*, suffirait à déterminer celui-ci à me faire accorder enfin le dédommagement déjà promis par le président de Basse-Alsace, sur une demande d'un député socialdémocrate ».

L'ancienne directrice ne s'est pas seulement investie dans l'action sociale, elle s'occupe également de réflexion politique. Les papiers de l'anarchiste et pacifiste autrichien Pierre Ramus (1882-1942), de son vrai nom Rudolf Grossmann, comprennent plusieurs cartes postales envoyées par Mme Roos-Vollmer en 1910<sup>7165</sup>. La plupart viennent des Alpes italiennes. Le couple Roos a fondé, en effet, dans la commune de Marchirolo, toute proche du lac de Lugano, « deux asiles pour épileptiques, idiots, nerveux, anémiques sur San Paolo, inaugurant une colonie pour soi-disants incurables, afin de prouver qu'il n'y a pas de maladies incurables pour ceux qui remplissent aussi les conseils hygiéniques de notre Bon Père céleste en Jésus Christ », comme l'indique la légende, écrite en français, d'une carte postale éditée pour faire la publicité de l'endroit. Julie Roos-Vollmer y exprime ses idées politico-mystiques. Le 18 avril : « Un visiteur très intéressant venant d'Angleterre s'est annoncé pour les prochains temps. Il nous a écrit six pages sur la nécessité de résoudre les questions sociales et de fonder des colonies-modèles et s'est déclaré prêt à se joindre à nous ».

---

<sup>7163</sup> ADBR 34AL1530, M. Runge à l'*Oberschulrat*, 29.01.1912.

<sup>7164</sup> ADBR 34AL1530, Mme Roos-Vollmer à l'*Oberschulrat*, 23.02.1912.

<sup>7165</sup> RAMUS Pierre, *Pierre Ramus Papers*, International Institut of Social History, sur le site [www.socialhistoryservices.org](http://www.socialhistoryservices.org), consulté le 04.05.2015. Mme Roos-Vollmer écrit en allemand.

À la fin du mois, elle commente les écrits du Britannique : « Il a de très bonnes idées de réforme, partant du principe qu'on ne peut pas renverser les gouvernements du jour au lendemain et qu'ils disparaîtront d'eux-mêmes, par exemple, lorsque les pauvres prendront de plus en plus possession de la terre. [...] Nous espérons que sa collaboration nous permettra de faire naître un modèle de totalisme ». En octobre : « Nous espérons toujours que l'humanité pourra être conduite, y compris le clergé et les princes, comme à Sparte, vers l'accomplissement des *Actes des Apôtres* 2, 44-47<sup>7166</sup>, en commençant par la fondation, dans les cinq parties du monde, de belles colonies communistes pour tous les pauvres, comme les a créées le premier amour de l'esprit de Pentecôte à Jérusalem [...] ». 100 exemplaires de l'*Auruf gegen den Krieg* sont commandés.

Entre-temps, au mois de juin, Mme Roos-Vollmer est partie faire de la propagande politique à Strasbourg, d'où elle écrit : « J'ai vaillamment prêché le totalisme en tous lieux et secoué de nombreux encroûtés afin qu'ils mettent la main à une coopération et une coproduction radicales pour *tous* les désespérés et les chômeurs. J'ai réussi à en enthousiasmer un grand nombre ».

Le parcours de Mlle Vollmer, révélé par l'étude d'un dossier des hautes autorités scolaires d'Alsace-Lorraine et complété grâce aux rares sources sur le personnage accessibles *via* internet, mériterait d'être restitué dans son intégralité (on ne connaît pas la date du mariage, la date du décès, etc.) par une recherche biographique approfondie, recherche que la mobilité du personnage promet, toutefois, extrêmement compliquée. Voilà une existence qui, au-delà de sa nature romanesque, tout à fait exceptionnelle, révèle la sensibilité de gauche radicale de certaines enseignantes, et même directrices, des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine.

Car la fille de quarante-huit ans carressait déjà des idées égalitaristes du temps où elle dirigeait l'« École supérieure de filles alsacienne » (sa référence aux Frères moraves, dans une lettre citée dans la monographie de l'établissement, en est un indice), toute aristocratique que fut sa fréquentation, et elle n'est certainement pas la seule : on imagine que Mme Heyder, directrice à Metz, n'est pas opposée aux idées socialistes de son mari ;

---

<sup>7166</sup> « Tous ceux qui croyaient étaient ensemble et ils avaient tout en commun... ».

on sait que Mlle Goerke, après la Première Guerre mondiale, usera ses maigres forces au service des enfants de la banlieue rouge de Berlin. Mais le fond de l'engagement de cette dernière est laïc. Celui de Mlle Vollmer est mystique.

Combien d'autres nourrissant des idées comparables ont œuvré à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, passage probablement marquant pour la jeune enseignante – qui y fut employée entre 1878 et 1880 –, puisqu'elle-même deviendra diaconesse ? On ne le saura jamais, le silence des sources s'ajoutant à la neutralité de l'enseignante. Ce qui a fait basculer Mlle Vollmer dans l'action et le militantisme, c'est le coup d'arrêt qui a été donné à son activité de directrice d'école.

C'est la deuxième conclusion qu'il faut tirer de ce parcours : l'enseignement privé secondaire des filles est un terrain meuble et il faut de la ressource pour pouvoir reconstruire une vie effondrée. Mlle Vollmer a su tirer son profit (ou sa survie) de la traditionnelle porosité entre soins aux pauvres et enseignement, en passant, sans problème apparent, d'un public de la meilleure société à celui de ses « classes les plus défavorisées » ; grand écart, d'ailleurs, plus que conversion, à lire cette recommandation de l'épouse d'un capitaine de l'armée britannique, citée dans la réfutation du *Tages-Anzeigers* : « Mlle Vollmer est une enseignante de première classe, extrêmement amicale, bonne, patiente, qui se donne beaucoup de peine. Nous n'avons encore jamais trouvé une dame qui enseigne les différentes langues avec autant de succès. Elle rend son enseignement très intéressant et nous – un fils de vingt-deux ans et deux filles de vingt-cinq et vingt-huit ans – en avons bénéficié avec un grand plaisir ». Mlle Vollmer n'est pas une intellectuelle déclassée.

## **d) Épreuves physiques et morales**

### (1) Les problèmes de santé

L'administration a évoqué une maladie nerveuse de la directrice suite à la rétrogradation de son « École supérieure de filles alsacienne » au rang d'école primaire<sup>7167</sup>, mesure qui signait, dans les faits, l'arrêt de mort de l'institution. On a lu ailleurs la version de Mlle Vollmer, disant avoir été victime d'un « virus mortel » et d'une mauvaise médication. Il est possible que la fatigue morale engendrée par la lutte contre les autorités scolaires ait affaibli son organisme et permis audit virus de s'y installer. Elle ne serait pas la première directrice du *Reichsland* à s'effondrer nerveusement.

On peut supposer que les raisons de santé par lesquelles Mlle Elise Meinhold explique la fermeture de son institution ribeuvilléenne, en 1876, recouvrent la fatigue de son combat contre la législation des écoles supérieures de filles. En 1878, Mlle Julie Müller, première directrice de l'école municipale supérieure de filles de Bouxwiller, dont les capacités à conduire l'établissement ont été mises en doute par l'inspecteur scolaire de cercle, sombre dans la « mélancolie », au point de devoir être prise en charge dans un asile ; la guérison espérée n'advenant pas, Mlle Müller est mise à la retraite. La même année, à Sainte-Marie-aux-Mines, Mlle Karl fond en larmes devant un inspecteur scolaire... mais elle continuera de diriger son institution pendant encore cinq ans. Au début des années 1880, Mlle Auguste Dembowski ne tient pas une année à la tête de l'école municipale supérieure de filles de Sarreguemines : dans sa première demande de démission, présentée à peine un mois après son arrivée, elle invoque une santé compromise par des conditions difficiles (on sait qu'elle entretient des relations tendues avec le personnel enseignant).

---

<sup>7167</sup> ADBR 34AL1530, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 11.11.1888.

Bien plus tard, en 1913, le Dr. Kruspe abandonne la direction de l'école municipale supérieure de filles de Haguenau pour raisons de santé... après avoir été la cible d'une campagne de lettres anonymes. Après la Première Guerre mondiale, Mlle Génin éclate en sanglots devant les chanoinesses de Saint-Augustin, qui veulent confier à une autre directrice leurs cours secondaires de Nancy.

Les contrariétés provoquent également des états d'extrême lassitude chez des enseignantes. On l'a vu en développant l'exemple du conflit qui a opposé, à la fin des années 1930, la directrice du collège de jeunes filles de Toul à une grande partie de son personnel (notamment dans le témoignage de Mlle Boggio). On a rappelé les congés posés, durant la Première Guerre mondiale, par les enseignantes de l'école municipale supérieure de filles de Thionville, chaque fois qu'elles recevaient des remontrances de Mlle Doering.

Les nerfs peuvent également être mis à rude épreuve par des collègues. La directrice du lycée de jeunes filles de Colmar déplore ainsi, en 1937, que le professeur de travaux manuels ne sache pas « mieux dominer ses réactions nerveuses » : « elle fatigue son entourage ». Mlle Kotschedoff, enseignante à l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg, supporte très mal la fusion d'octobre 1876 « avec le pensionnat français de Mme Freund », comme elle l'appelle. « La fusion des deux établissements entraîna pour moi de nombreuses contrariétés, lesquelles m'ont tellement fatiguée que j'ai fini par abandonner mon poste au printemps, pour raffermir ma santé auprès de mes frères et sœurs », explique-t-elle à la mi-juin 1877, lorsqu'elle cherche à revenir en Alsace-Lorraine, en sollicitant un poste à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg<sup>7168</sup>. Mais la suite du texte révèle que les conflits personnels n'ont fait qu'aggraver un état de santé déjà fragilisé sur une activité trop soutenue :

---

<sup>7168</sup> AMS 2MW589, curriculum vitae de Johanna Kotschedoff, 18.06.1877.

Durant les cinq années de mon activité dans le *Reichsland*, j'ai dû fournir un travail harassant pour permettre à mon école de prendre son essor<sup>7169</sup> [...]. Après trois mois de repos et de soins, je suis désormais entièrement rétablie et mon plus vif souhait serait de revenir en Alsace-Lorraine et d'y trouver une nouvelle activité. C'est uniquement la crainte de ne pouvoir œuvrer suffisamment au bien de l'école avec des forces amoindries qui m'avait conduite, après d'âpres luttes, sur le chemin du départ.

On touche là à la question du surmenage ; question, d'ailleurs, également très présente dans le conflit thionvillois, où la rébellion des congés de maladie se fait, notamment, contre les réunions pédagogiques que la directrice veut imposer aux enseignantes. Les réunions après les cours font partie des causes « locales » de surmenage qui sont dénoncées dans la réflexion lancée en France, en 1910, par *La Revue universitaire*, sur le surmenage du personnel de l'enseignement secondaire public des filles (les causes locales apparaissent alors comme l'un des trois facteurs de surmenage, avec les causes institutionnelles et les contraintes sociales)<sup>7170</sup>. Le surmenage apparaît très discrètement dans les sources.

Les *curriculum vitae* produits par les enseignantes du *Reichsland* ne cachent certes pas les épisodes d'affaiblissement physique, mais la mise en cause de l'institution scolaire est rare. Une telle critique est le privilège de l'âge, pour Mlle Chenet, une Lorraine native de Sarreguemines, qui abandonne par épuisement, en 1908, l'école supérieure de filles de Bamberg (Bavière) où elle œuvrait depuis un quart de siècle : vingt-six heures hebdomadaires d'enseignement des langues plus la correction de 540 cahiers représentaient une charge qui était devenue trop éprouvante, explique-t-elle dans le *curriculum vitae* produit pour les autorités scolaires alsaciennes-lorraines. L'enseignante approche des soixante ans. Elle les dépassera à l'école supérieure de filles Lindner à Strasbourg, dans un poste beaucoup plus léger que le précédent.

Les notices individuelles françaises évoquent parfois le poids des années, comme celle de Mme Studenmann, professeur tout dévoué au collège de jeunes filles de Saint-Dié,

---

<sup>7169</sup> Mlle Kotschedoff était la fondatrice et la première directrice de son école supérieure de filles, avant que M. Francke ne soit placé à sa tête en 1874, lorsque l'établissement a commencé à recevoir des subventions de l'État.

<sup>7170</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 297.

pour sa dernière année scolaire avant la retraite (1933/34) : « un peu fatiguée par l'âge, mais courageuse », remarque l'inspecteur d'académie des Vosges. En 1937, Mme Roess, maîtresse primaire proche de la cinquantaine, demande « quelque ménagement pour raisons de santé », bien que « sa forte classe ne lui pèse nullement », rapporte la directrice du lycée de jeunes filles de Colmar.

Dans le *Reichsland*, les communications à l'*Oberschulrat* mentionnent plusieurs cas d'hommes exerçant une activité annexe dans une école supérieure de filles, qui doivent l'abandonner pour cause de surmenage (Biehler, Frauzem, Hübbe, E. Th. Klein, W. Otto, Redslob, Tennie, S. Wilhelm) ; à la fin des années 1880, l'aumônier Karl Fischer doit décharger le pasteur Haerter d'une partie de ses heures d'enseignement à l'École du Bon-Pasteur ; à Sarre-Union, le rabbin Debré doit d'enseigner la religion israélite à l'école supérieure de filles au surmenage de l'instituteur qui se chargeait jusqu'alors des élèves juives de cette institution.

On relève, dans l'enseignement privé, l'existence de postes réduits aménagés spécialement pour des enseignantes de santé fragile : au Pensionnat Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz, Sœur Marie-de-la-Visitation Poncelet ne peut plus diriger la sixième classe à partir de 1877, mais elle reste comme aide-enseignante jusqu'en 1896 ; au Pensionnat de la même congrégation à Sarreguemines, Sœur Marie-Bernard Bermel doit réduire significativement son activité d'enseignement en 1888 et ne donne plus que des heures de dessin après 1906. La raison de santé rencontre, dans ce cas (en 1888), la raison légale. Toujours dans un pensionnat de Sainte-Chrétienne, celui de Rustroff, dans les années 1870, on considère que Sœur Raphaël Marcotty est de santé trop fragile pour se soumettre à l'examen exigé d'elle par les autorités allemandes. Par conséquent, à partir de 1877, elle est reléguée à l'enseignement de la gymnastique et des travaux manuels. Il y a sûrement une part de mauvaise volonté dans cette mauvaise santé.

La gestion du personnel se fait, dans les institutions congréganistes, en fonction de l'organisation de la communauté religieuse qui s'en occupe et elle dépend de la politique de la congrégation. Les établissements non-congréganistes n'ont pas ces paramètres à

prendre en compte et doivent se montrer, d'autre part, avant tout attentifs à la question de la rentabilité<sup>7171</sup>. À l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, on ne peut prolonger de manière durable la réduction de service consentie en 1904, pour raisons de santé, à Mlle Riehl. Cette quadragénaire doit quitter, en avril 1906, l'établissement où elle avait été titularisée vingt-et-un ans plus tôt. Elle le retrouvera en 1908, mais dans une fonction temporaire d'aide-enseignante. Certaines réductions de service ressemblent à des compléments de retraite : l'École Mury à Strasbourg, au lieu de se séparer de Mlle Humbel, pour raisons de santé, en 1902, comme il en était tout d'abord question, lui laisse une heure hebdomadaire de cours de chant dans les petites classes, qu'elle n'abandonne qu'en 1909, âgée de soixante-dix ans. La fonction d'aide-enseignante peut aussi représenter une option intéressante pour de jeunes diplômées fatiguées par leur examen, comme Aimée Schoenhaupt, qui donne, en 1905, quelques heures de soutien en français à l'École Boegner à Strasbourg.

La fatigue provoquée, dans le système français, par la concomitance entre l'activité d'enseignement et celle de préparation des concours (certificat d'aptitude, agrégation) ne trouve guère de mention dans les appréciations des notices individuelles. En 1918, l'inspecteur d'académie des Vosges regrette, au sujet de Mlle Fèvre, « que son état de santé assez précaire ne lui permette pas de se représenter à l'agrégation, où elle avait été admissible ». Mais ce professeur de lettres au collège de jeunes filles de Remiremont souffre d'une grave infirmité : le fonctionnement de l'institution n'est pas remis en cause. Pas plus qu'il ne l'est par ce commentaire de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, en 1924, à l'endroit d'une répétitrice : « Mlle Pothier, installée le 24 octobre, hésite à rester dans un poste qui la déçoit un peu. Elle craint d'ailleurs que sa santé ne lui permette pas d'occuper ses fonctions et préparer de nouveau le certificat. Elle demandera donc un congé assez prochainement ».

Dans le *Reichsland*, l'exercice de l'activité professionnelle suppose la réussite préalable à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles ou à l'examen

---

<sup>7171</sup> Certes, à Mlle Hahn, jeune enseignante à l'École Saint-Charles à Thionville, on a accordé, en 1883, pour raisons de santé, une réduction de service appréciable, dont elle jouira pendant quinze ans. Mais il règne encore dans cet établissement singulier (dépendant de l'hospice civil de Thionville) l'esprit des Sœurs de Saint-Charles, qui ont dû abandonner l'enseignement peu après l'annexion de 1871.

d'institutrice. La question de la concomitance de l'activité professionnelle et de la préparation à ces examens ne se pose que pour le début de la période, principalement pour les établissements congréganistes, qui déchargent de leur enseignement les sœurs s'apprêtant à passer les épreuves (Sœur Philomène-Marie Heiblé, Sœur Franziska Ott). À l'École Schwartz à Strasbourg, Mlle Ottmann déclare, en 1881, être dans l'incapacité, pour raisons de santé, de préparer l'examen d'institutrice à côté de son activité ; elle bénéficie de la tolérance des autorités, jusqu'à ce que les écoles supérieures de filles passent, en 1888, sous la surveillance de l'*Oberschulrat*, qui fixe alors à l'enseignante un ultimatum auquel elle ne répondra pas. Au tout début des années 1870, Mlle Bechtoldt, future directrice de l'école supérieure de filles de Bischheim, à côté de Strasbourg, séjournait dans un établissement d'enseignement secondaire féminin à Dresde, à la fois comme enseignante et comme élève. Expérience très enrichissante, se souviendra l'Alsacienne, mais dévastatrice sur le plan de la santé : « Mes études et les cours que je devais donner m'ont cependant épuisée. Sur les conseils de mes amis, j'ai alors cherché une place moins fatigante. Je l'ai trouvée dans une famille française des plus distinguées, où je vis dans les meilleures conditions depuis 1872 », écrit-elle dans son *curriculum vitae* de 1884.

Préceptrice, voilà donc un refuge pour les santés fragiles : une profession contraignante sur le plan des libertés, mais qui offre des conditions de travail confortables, pour peu qu'on choisisse bien ses employeurs. Car le travail devant une classe est usant. Certaines enseignantes ont un seuil de tolérance très bas, comme Mlle Jeanne Iung, au collège de jeunes filles de Saint-Dié : « une classe de 10 élèves semble l'épouvanter », remarque l'inspecteur d'académie des Vosges en 1932. Or, au lycée de jeunes filles de Mulhouse, en 1932/33, la directrice, par manque de personnel, doit « réunir deux divisions de sixième pour former une classe de 54 élèves, toutes groupées, même dans l'heure de travaux dirigés »<sup>7172</sup>.

Mais l'enseignement secondaire des filles peut lui-même faire figure de refuge par rapport à l'enseignement primaire. Ainsi, quand Lucie Berger demande, en 1874, l'autorisation d'employer Mlle Velten dans les petites classes de son école supérieure de

---

<sup>7172</sup> AN F<sup>17</sup> 26479, dossier Brunet, inspection générale, févr. 1933.

filles du Bon-Pasteur, elle explique au président de Basse-Alsace<sup>7173</sup> : « Pour des raisons de santé, elle n'a pas pu prendre de poste à sa sortie de l'école normale, et aujourd'hui encore, l'employer dans une école primaire ne paraît guère possible. Dans notre institution pour filles, elle aurait moins d'heures de cours et un plus petit nombre d'élèves. Ses amis pensent que cette tâche moins lourde pourrait fortifier sa poitrine délicate ». Les autorités scolaires refusent, opposant une nomination déjà arrêtée dans une école publique ; on ne forme pas des institutrices pour les voir partir dans le privé au sortir de l'école normale.

En 1891, Mlle Quirin, ancienne institutrice rurale, qui a cessé son activité depuis plus de six ans pour raisons de santé, veut reprendre un emploi d'enseignante, « tout d'abord avec une classe facile, dans une école privée supérieure de filles, dans l'espoir de pouvoir réintégrer plus tard l'enseignement [primaire] public, une fois qu'elle aura entièrement recouvré ses forces ». Elle est engagée à l'École Schmutz à Strasbourg. En 1895, la charge de directrice de l'école primaire de Dambach, près de Sélestat, pèse trop lourdement sur la constitution de Sœur Marie-Thérèse Sutter, qui n'avait enseigné, auparavant, qu'à l'école supérieure de filles strasbourgeoise de sa congrégation : cette dernière lui confie alors un poste d'enseignante au pensionnat de Rouffach. En 1911, Mlle Proeschel, diplômée pour les écoles supérieures de filles, démissionne de l'école primaire protestante de Colmar (où elle est, donc, employée en-dessous de ses qualifications) pour cause de surmenage, après seulement quelques mois d'activité : elle préfère donner quelques cours privés et effectuer un remplacement à l'école municipale supérieure de filles, en attendant d'être engagée dans cet établissement. En mars 1918, après bientôt trois années passées comme institutrice à l'école primaire de Creutzwald, près de Forbach, Mlle Thiel, qui possède le diplôme pour les écoles supérieures de filles (elle aussi est donc surqualifiée), quitte l'enseignement public, pour raisons de santé ; le mois suivant, elle obtient un poste d'enseignante au pensionnat de Rustroff, tenu par les Sœurs de Sainte-Chrétienne, qui ont fait son éducation.

Si le surmenage peut atteindre les enseignantes, à plus forte raison menace-t-il les directrices. Dans le *Reichsland*, Sœur Jeanne-de-la-Croix Eglé, qui fut une remarquable institutrice, de l'avis d'un inspecteur scolaire de cercle, abandonne, en 1886, la direction

---

<sup>7173</sup> ADBR 34AL1403, Mlle Berger au président de Basse-Alsace, 10.08.1874.

du pensionnat de Dieuze, pour un poste ménageant davantage sa santé ; elle n'a pas encore cinquante ans. S'impose, par ailleurs, épreuve inexistante en France, l'examen de directrice pour les écoles supérieures de filles, que l'administration scolaire essaie de faire passer, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aux directrices exerçant sans le diplôme spécifique. Les demandes de dispense ou de report sont nombreuses. Mlle Schmitz, à la tête de l'école subventionnée supérieure de filles de Thionville au début des années 1890, explique ainsi que sa santé ne lui permet pas de mener de front son travail et la préparation à l'examen. Compte tenu de ses qualités d'enseignante, les autorités finissent par l'en dispenser. On a déjà entendu ses plaintes rétroactives alors qu'elle se trouve à la retraite.

Dans l'académie de Nancy, Mlle Bidal est une bonne directrice du collège de jeunes filles de Verdun dans les années 1920, qui « plaît aux familles et entretient de très bons rapports avec la municipalité et avec son personnel ». Elle a tout pour elle. « Avec cela, elle est malheureuse ! Neurasthénique, cela semble. L'internat lui pèse », note, en 1927, le recteur de Nancy, qui lui conseille de revenir dans l'enseignement. Elle s'y rendra, à la rentrée 1928, mais le mal est fait. Professeur d'histoire-géographie au lycée de jeunes filles de Besançon, elle est mise en congé de longue durée au printemps 1929 et prendra finalement sa retraite en 1934, âgée de moins de cinquante ans : le mot de surmenage est alors employé. En 1933, l'altération de la santé de Mlle Brunet, à la tête du lycée de jeunes filles de Mulhouse depuis trois ans et qui y fait du bon travail, est de nature à « causer une légitime inquiétude », d'après l'inspecteur général, qui relève que « la directrice n'est pas suffisamment secondée » à la tête de sa grande maison. Mais un autre facteur est aussi en cause : le climat, auquel Mlle Brunet ne s'adapte pas (nous reviendrons sur cet élément important dans les choix de carrière). Elle se refera une santé dans les lycées du Nord de la France : « Normande vigoureuse », notera l'inspecteur général en décembre 1946, après avoir rencontré la directrice du lycée de jeunes filles de Valenciennes.

Être directrice demande une constitution solide. En 1934, le directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine remarque au sujet de la directrice du collège de Haguenau, Mlle Herzog, qui demande la direction d'un lycée : « Malgré sa bonne volonté, elle ne réussit pas toujours à dominer le travail administratif ; sa santé l'a, d'autre part, plusieurs fois arrêtée. Dans ces conditions, on peut se demander si la direction d'un lycée de l'académie ne dépasserait pas ses forces, puisque le moins important de ces lycées

(Colmar) compte 450 élèves ». Elle obtient quand même le lycée de jeunes filles de Colmar à la rentrée suivante. En mars 1940, l'inspecteur d'académie des Vosges estime que la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, en fonction depuis 1928, n'est pas de taille à poursuivre sa tâche au nouveau collège-EPS qui doit voir le jour à la rentrée suivante, dans de nouveaux locaux : « Mlle Brançon n'a pas les qualités physiques pour gérer une telle maison, préparant au BS en même temps qu'au baccalauréat ».

Certaines directrices s'économisent. Mlle Herzog, à ses débuts au lycée de jeunes filles de Colmar, « se met dans son tort », rapporte l'inspecteur général en décembre 1935, « en refusant de contrôler et de certifier la situation financière » de l'établissement, tâche dont elle charge son économe. D'après ses ennemis de la municipalité, Mlle Genvot, directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, s'estime surmenée du fait de sa charge d'enseignement. Le fait concorde avec les appréciations de sa hiérarchie, notamment celle de l'inspecteur d'académie (citée ci-avant) relevant, en 1938/39, sur un fond de reproche, que Mlle Genvot avait choisi de ne plus s'occuper que de la direction. À d'autres directrices, on reproche leur « nervosité » (Delarue, Dellière), mais la critique est compensée par l'intense activité qui en est le corollaire. Chez les professeurs aussi, une activité consciencieuse peut être à la fois sous-tendue et gênée par un caractère nerveux (Grad, Hoeffel-Lalande, Liebrich, Varnier, Vautrin).

La nervosité, considérée comme relevant du caractère, est généralement distinguée de l'état de santé dans les appréciations des notices individuelles (« Professeur consciencieux, mais de santé fragile et d'une assez grande nervosité »), mais on relève parfois un lien entre les deux (« Sa santé, en ce moment assez délicate, aigrit encore un caractère déjà difficile »), voire un effet causal (« Certaine irrégularité d'humeur, qui a quelque chose de maladif, mais n'ôte rien à ses qualités pédagogiques »).

Autre chose que la nervosité sont les troubles nerveux. La « neurasthénie » est considérée dans la France de 1910 comme un mal répandu parmi le personnel des collèges et lycées de jeunes filles<sup>7174</sup>. Le terme n'apparaît dans les notices individuelles étudiées que

---

<sup>7174</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 298. L'auteur précise qu'« il n'est pas de notion plus vague et plus employée dans les certificats médicaux antérieurs à 1914 ».

dans le cas susmentionné de Mlle Bidal, directrice du collège de jeunes filles de Verdun. On parle ailleurs de dépression nerveuse (Mestre-Claudiot, qui se remet et termine sa carrière avec les éloges de sa hiérarchie). Dans son rapport mensuel d'avril 1929, la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau rapporte qu'une maîtresse d'internat stagiaire est atteinte de crises nerveuses, qui « semblent la faire souffrir beaucoup » et expliqueraient « son air absent et nonchalant », ainsi que « sa peur des élèves ».

Les sources allemandes évoquent aussi les problèmes de nerfs de manière vague : Mlle Hess, directrice de l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg, s'est vu prescrire une cure thermale, car elle souffre d'« engourdissement des nerfs » (*Nervenlähmung*)<sup>7175</sup> ; Mlle Reh quitte l'Auguste-Viktoria-Stift de Courcelles-Chaussy « à cause d'une grave maladie des nerfs » (*wegen schwerer Nervenkrankheit*)<sup>7176</sup> et Mlle Strauch l'École Koebig à Strasbourg « en raison de sa nervosité » (*auf Grund ihrer Nervosität*)<sup>7177</sup> ; dans le cas de Helene Brandt, abandonnant son poste à l'École Dollfus à Mulhouse, le terme de *Neurasthenie* est employé<sup>7178</sup>. Les problèmes de nerfs touchent également les hommes : une telle affection oblige Emil Wagner à suspendre ses cours à l'École Union des Familles à Strasbourg au printemps 1917, et à en réduire le nombre à la rentrée suivante.

Mlle Bolle, directrice du lycée de jeunes filles de Colmar, parle de « mélancolie » ou de « caractère un peu morose » pour décrire, dans ses appréciations de 1933, deux enseignantes qui vivent « presque à l'écart » (Spindler) voire « à l'écart » (Rottmann) de leurs collègues. Désigne-t-elle un état dépressif ? Dans la bouche d'une ancienne élève de Mlle Julien, professeur au collège de jeunes filles de Verdun dans les années 1920 et 1930, l'adjectif « mélancolique », utilisé pour décrire cette dernière, traduit clairement une tendance à la dépression malade, comme on le déduit du reste de la description : « Frêle, mélancolique, la guerre lui avait ravi un être cher, elle s'adaptait mal au climat meusien ». Du côté allemand, Sœur Ignatia Bründl, enseignante à l'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, invoque la

---

<sup>7175</sup> ADBR 34AL1447, Mlle Hess au président de Lorraine, 17.06.1886. Elle espère le « rétablissement de [ses] nerfs » (*zur Wiederherstellung meiner Nerven*).

<sup>7176</sup> ADBR 34AL1490, Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 23.06.1904.

<sup>7177</sup> ADBR 34AL1411, Mlle Koebig à l'*Oberschulrat*, 22.01.1911.

<sup>7178</sup> ADBR 34AL1304, Mlle Koenig à l'*Oberschulrat*, 07.06.1909.

« langueur » (*Siechtum*) qui a suivi une grave maladie pour expliquer une période d'inactivité dans son parcours<sup>7179</sup>. On a déjà évoqué la « mélancolie » (*Schwermut*) qui a conduit dans un asile la première directrice de l'école supérieure de filles de Bouxwiller. Notons qu'un professeur homme de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, M. Lebierre, a également été victime d'une maladie nerveuse, comme on le déduit de son internement à l'asile de Stephansfeld (le Dr. Katterfeld rejoindra aussi cet établissement, mais quelques années après avoir quitté l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg). Qu'en est-il de la folie ? Il semble que le collège de jeunes filles de Saint-Dié soit troublé, à la fin des années 1920, par la « folie érotique » d'un professeur, peut-être née d'un dépit amoureux.

Il y a, en effet, des états de fatigue nerveuse dont les causes sont à rechercher en-dehors du classique surmenage. Au printemps 1920, Mlle Malou refuse, dans un premier temps, le poste de directrice qui lui est offert au lycée de jeunes filles de Brest, en invoquant, entre autres raisons, « la grande fatigue » déjà causée par le changement, en pleine rentrée 1919, du collège de jeunes filles de Toul, où elle venait de s'installer, au lycée de jeunes filles de Roanne : « organisation quelque peu différente, nouveaux visages, changements brusques de climats ». Mme Milou, professeur au collège de jeunes filles de Verdun au début des années 1920, « continue d'habiter Châlons, où son mari est professeur à l'école normale », et « ne vient à Verdun que les jours qu'il faut et entre deux trains. D'où fatigue et perte de temps. Situation qui ne peut durer », estime le recteur ; Mme Hugonnet, professeur au collège de Neufchâteau, connaît une situation similaire à la fin de la décennie. En 1933, Mlle Bolle, directrice du lycée de jeunes filles de Colmar, « a l'impression que Mme Aubenas est fatiguée par sa double tâche de professeur et de mère de famille ». Un motif de fatigue qui ne guettait guère les enseignantes du *Reichsland*, contraintes, comme on l'a vu, au célibat. Les sources administratives allemandes relèvent d'autres causes. Mlle Lange est longtemps dans un état de grande fatigue nerveuse suite au décès de sa mère, qui vivait avec elle.

Les sources qui dépassent le laconique « raisons de santé » mentionnent également des maux purement physiques : rhumatismes (cause de l'abandon de la direction de

---

<sup>7179</sup> ADBR 105AL2572, curriculum vitae d'Elisabeth Bründl, en religion Sœur Ignatia, 1915.

l'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg par Sœur Maria Hinzen en 1904, et d'une interruption d'activité de la jeune Mlle Buchheit), maladie des yeux (Fenner, George), surdité (Hausser, Streich). L'inspecteur général de 1935 loue, dans son rapport, la prévenance de Mme Leroy, directrice du collège de jeunes filles de Toul, qui écarte les classes trop chargées du service de Mme Juillard, « professeur qu'une surdité rend partiellement inapte ». Certaines notices individuelles laissent voir de véritables exemples d'abnégation, comme Mlle Marthe Couteaux, chargée de cours au collège de jeunes filles de Verdun qui mourra dans les tristes conditions que l'on sait, dont le recteur de Nancy dressait, en mai 1914, ce portrait saisissant : « Mlle Marthe Couteaux est une personne admirable. Paralysée des jambes, on la transporte de sa chambre à sa salle de classe dans un fauteuil à roulettes, et elle continue d'enseigner avec la même intelligence lucide et une ardeur qui s'accroît plutôt. Et son entrain, sa bonne humeur se maintiennent, en dépit de ce triste état de santé ». Quelques mois avant le décès de Mlle Guidot, qui nous est également déjà connue, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié écrivait d'elle : « Son dévouement est illimité. Bien que de santé très délicate depuis quatre ans, elle assure son service avec le plus grand zèle et sa compétence exceptionnelle ».

Avant la Première Guerre mondiale, la même directrice, Mme Houillon, écrivait au sujet de Mlle Engel, professeur d'allemand<sup>7180</sup> : « Elle a eu des crises répétées cette semaine. Le médecin conseille un congé. Elle ne se résoudra à quitter ses fonctions que si elle ne peut plus se rendre au collège. Elle appréhende ce moment ». Et trois mois plus tard, après un congé de maladie de l'enseignante<sup>7181</sup> : « Son état de santé est très inquiétant : la moindre émotion lui donne une crise cardiaque, qui ne laisse pas de nous effrayer chaque fois. Elle en sort épuisée et déprimée par l'appréhension d'une crise fatale ». L'inspecteur d'académie reconnaît que « Mlle Engel a, en effet, bien mauvaise mine ». Mais elle continue à enseigner dans l'établissement jusqu'en 1926, année de son décès.

---

<sup>7180</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, 01.02.1913.

<sup>7181</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, 30.04.1913.

Un an et demi avant son départ à la retraite, en 1934, Mlle Thomas, directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt depuis sa fondation, suscitait ce commentaire à l'inspecteur d'académie des Vosges : « Excellente directrice, qui n'a rien perdu de ses qualités d'action et d'autorité, intelligente en dépit des dures épreuves auxquelles la maladie l'a soumise ». Mlle Tellier, économiste du lycée de jeunes filles de Colmar au milieu des années 1930 est « extrêmement active » malgré une grave maladie : elle déborde même ses fonctions.

Plusieurs enseignantes du Collège Lucie Berger pendant l'entre-deux-guerres ont laissé, dans la mémoire de leurs élèves, le souvenir de véritables stoïciennes : Mlle Clavier, qui « a travaillé jusqu'à l'extrême limite de ses forces » ; Mlle Gretillat, « qui traitait durement son corps et ne jugeait jamais être assez malade pour manquer un cours » ; Mlle Ducasse, qui « n'a jamais manqué un jour de classe pour raison de santé ». Lucie Berger avait montré l'exemple au début du siècle, en n'abandonnant la direction qu'à l'extrême limite de ses forces. Du côté catholique, certaines directrices meurent en fonction (Sœur Marie-de-Jésus Majérus, Mère Sainte-Lucie Claudon). Mais s'accrocher à son poste quand on est malade n'est pas forcément quelque chose de positif. Ainsi, il semblerait que l'enseignement du directeur Bockhorst, à l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, ait beaucoup diminué après son accident cardiaque. Il finit poussé à la retraite à moins de cinquante ans.

Qu'en est-il des congés abusifs ? Le recteur de Nancy considère, au début des années 1910, que le personnel du collège de jeunes filles de Neufchâteau est « trop souvent malade ». En 1916, il déplore que la directrice du collège de jeunes filles de Toul doive suppléer les « défaillances d'un personnel à peine suffisant et souvent malade ». Mais la santé de Mlle Guillard elle-même est mise à rude épreuve dans cet établissement : « Par raison de santé », écrivait-elle au printemps 1913, « je serais heureuse d'obtenir un poste dans un collège plus confortable que celui de Toul, où je prends de la laryngite d'une façon inquiétante ». On touche là à la question des locaux. En 1922, l'inspecteur général rend grâce à Mlle Labarre d'avoir « accepté courageusement de vivre dans les courants d'air et sous les gouttières » du collège de jeunes filles de Verdun, « aux trois quarts ruiné par les bombardements : murs branlants, toits crevés, fenêtres sans carreaux ».

Dans le *Reichsland*, au début du siècle, Mlle Kuntz regrettait la configuration des locaux de l'école municipale supérieure de filles de Colmar, qui contraignait les enseignantes à des allées et venues dommageables pour leur santé entre le bâtiment principal et un local annexe<sup>7182</sup>.

## (2) Climats éprouvants et cures

Nous sommes renvoyés à la question du climat, un facteur souvent évoqué par les membres de l'enseignement public français dans leurs demandes de mutation. En septembre 1903, Mme Houillon, jeune veuve, sollicite « le poste de directrice du collège de jeunes filles à Saint-Dié, Vosges, qui s'ouvrira le 2 octobre » avec l'argumentaire suivant<sup>7183</sup> : « Désirant ardemment conserver pour mon enfant une santé bien ébranlée l'an dernier par le séjour de Paris et le surmenage que je m'étais imposé, oserais-je vous prier, Monsieur le Recteur, de bien vouloir m'accorder cette situation près de ma famille et dans une région dont le climat me serait si salubre ! » La référence au climat accompagne d'autres demandes de rapprochement familial. Mlle Anna Stoltz, alors qu'elle dirige l'EPS de Secondigny, dans les Deux-Sèvres, refuse, en avril 1899, la direction de l'EPS de Montcuq, dans le Lot, pour ne pas s'éloigner de sa famille, qui vit dans le Nord-Est, et parce qu'elle ne supporterait pas les fortes chaleurs de l'été. Mlle Bolle, directrice du lycée de Metz, demande en 1924/25 une mutation dans le Midi « pour raisons de santé et de famille ». Mlle Brunet, directrice du lycée de Mulhouse, écrit au ministère de l'Instruction publique en décembre 1931<sup>7184</sup> : « Ayant toujours vécu dans l'Ouest, je supporte très difficilement le rude climat de l'Est. Ma famille, qui habite en Normandie, souffre de mon éloignement. Pour ces raisons, je voulais vous demander, Monsieur le directeur, s'il vous

---

<sup>7182</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du *Reichsland* (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168, p. 157.

<sup>7183</sup> AN F<sup>17</sup> 23771/A, dossier Houillon, Mme Houillon au recteur de Nancy, 05.09.1903.

<sup>7184</sup> AN F<sup>17</sup> 26479, dossier Brunet, Mlle Brunet au directeur de l'Enseignement secondaire, 31.12.1931.

serait possible de me confier la direction du lycée du Havre en octobre 1932, si ce poste était vacant ».

La rudesse du climat est souvent invoquée pour quitter les académies de Nancy et de Strasbourg ou pour refuser de s'y rendre. Mlle Marie Jullien, première économiste du lycée de jeunes filles de Nancy, demande tout de suite un poste à Paris, pour raisons de famille comme de santé, la jeune femme trouvant l'hiver nancéen trop rigoureux : en octobre 1902, elle accepte de retomber au rang de stagiaire pour un poste dans un lycée parisien. Son vœu de 1904 se ressent de sa brève expérience lorraine : « Désire obtenir un poste d'économiste lorsqu'il y aura une création, excepté dans le nord ou le nord-est, où il fait trop froid ». À la fin des années 1920, Mme Leroy, directrice du collège de jeunes filles de Toul, demande le Midi « pour raisons de santé » ; elle est pourtant native de Lorraine.

Mlle Bertrand (AN F<sup>17</sup> 23564), qui a « toujours eu les bronches assez délicates », n'accepte pas sa nomination au collège de jeunes filles d'Épinal : « Tous ceux qui ont habité Épinal sont unanimes sur ce point : le climat y est très froid, et en même temps très humide. Il y fait beaucoup plus froid et plus humide qu'à Nancy, qu'à Saint-Dié même. Cela, non seulement mes collègues me l'ont dit, mais encore le docteur, qui y a été mobilisé, et Mademoiselle Vautier, directrice du collège, qui quitte Épinal pour cette raison ». En effet, Mlle Vautier a écrit en juillet 1919 au ministère de l'Instruction publique : « J'aurais attendu la création de poste de Dôle en restant à Épinal si la bronchite chronique dont je suis atteinte ne me faisait pas redouter un séjour prolongé dans les Vosges. [...] déjà l'an dernier, il m'a été impossible de sortir du collège depuis le mois de novembre jusqu'à Pâques ; et cette année, je me suis encore plus fatiguée. Le médecin me conseille fortement un séjour prolongé dans le Midi au bord de la Méditerranée ». Au collège de jeunes filles de Mirecourt, la directrice reproche à Mlle Metz, une remplaçante arrivée à la rentrée de 1909, d'être mal adaptée au « climat humide des Vosges ».

Quant à Mlle Guidot, maîtresse primaire au collège de jeunes filles de Saint-Dié depuis sa fondation, l'inspecteur d'académie des Vosges remarque, au printemps 1920 : « C'est une question d'humanité que de l'envoyer dans le Midi. Elle ne peut plus résister à Saint-Dié. La qualité de ses services mérite qu'on ait égard à sa situation de santé ». Elle

obtient un congé de longue durée et meurt en 1921. Mlle Guidot était pourtant native de la ville, au climat « si salubre » vanté par Mme Houillon en 1903. Mlle Fèvre, native de Neufchâteau, au bout de huit ans comme professeur de lettres au collège de jeunes filles de Remiremont (1912-1920), n'en supporte plus le climat et demande le Sud-Est. À la rentrée 1923, la directrice dudit collège s'inquiète de l'arrivée de l'acclimation d'une enseignante qui doit venir d'Algérie : inquiétude sincère ou de circonstance, pour garder l'enseignante qui doit être ainsi remplacée<sup>7185</sup> ? Voilà pour les Vosges.

Mlle Wheatcroft, nouvellement nommée à la tête du lycée de jeunes filles de Strasbourg, demande, en 1927, « à rester sur les rangs pour la direction du lycée de jeunes filles de Saint-Étienne, au cas où [elle] ne pourrai[t] pas s'habituer au climat de Strasbourg ». Puis elle annule ce vœu. Le climat de Verdun indispose Mme Fontès-Méric (Pyrénéenne), Mme Gadiot-Bräutigam (Niçoise), Mlle Rigaud (Corrézienne), Mlle Julien (Normande). Avant de diriger le collège de jeunes filles de cette ville dans les années 1900-1910, Mlle Anna Stoltz, encore directrice de l'EPS de Secondigny, demandait, en 1900, le poste de directrice de l'EPS qui devait s'ouvrir à Bar-le-Duc : en plus de « la proximité de [sa] famille », elle invoquait « la douceur relative du climat, moins dur que celui des autres villes de la frontière ».

Mais il ne s'agit pas toujours que de soi : l'argument climatique peut aussi viser le bien-être de son entourage. Sur sa notice individuelle de 1912/13, Mme Samuel, directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, formule le vœu suivant : « La santé et l'âge de ma mère, dont je suis l'unique enfant, qui ne peut plus rester seule et a essayé vainement de s'acclimater ici, m'obligent à insister pour obtenir une nomination de directrice dans une région voisine de Saint-Quentin, son pays ». Mme Lemaire, directrice du collège de jeunes filles de Verdun à la fin des années 1920, « désire vivement être nommée à Menton, où se trouve son mari, ancien combattant en fort médiocre santé, qui ne pourrait vivre sous un autre climat ». Mlle Promeprat, professeur de lettres au lycée de jeunes filles de Nancy,

---

<sup>7185</sup> AMRe 1R2, Mlle Prévot au maire de Remiremont (bien qu'aucune adresse, ni signature), 15.10.1923 : « Les familles protestent contre les nominations tardives qui sont faites au collège de jeunes filles, ce qui empêche l'organisation régulière des études. Elles demandent le maintien de Mlle Lalanne comme déléguée suppléante de Mlle Doery. Mlle Lalanne remplit depuis deux ans déjà ces fonctions ; elle a été rappelée au collège au début d'octobre, sur l'avis de M. le recteur. Elle est très estimée des parents et très aimée des élèves. On la remplace par un professeur venant d'Algérie, qui ne pourra que difficilement s'acclimater à Remiremont ».

demande un poste dans une région au climat plus favorable pour la jeune parente, de santé fragile, qu'elle a adoptée : ne l'obtenant pas, elle est en congé d'inactivité de janvier 1923 à septembre 1924 ; le mois suivant, elle reprend du service, au lycée de jeunes filles de Dijon. En juin 1937, Mme Schmidlin, professeur de lettres au lycée de jeunes filles de Colmar, écrit au chef du 5<sup>e</sup> bureau de l'Éducation nationale, après avoir appris qu'on la destinait à la direction du collège de jeunes filles de Saverne<sup>7186</sup> :

Monsieur le recteur [de Strasbourg] m'a fortement déconseillé ce poste, parce que je suis mère de famille. Il estime que le climat de Saverne, très pluvieux, serait préjudiciable à la santé d'une de mes fillettes, très délicate, et que le logement en-dehors du collège est une cause de gros tracasseries, quand on a quatre jeunes enfants. [...] Je suis convaincue que, comprenant tout ce que ma situation a de pénible, vous aurez des égards pour une veuve, mère de famille nombreuse. [...] Je redoute le Nord et l'Est pour des raisons de santé et à cause de mes enfants, je désirerais vivement un collège situé dans une région au climat sain et offrant un logement hygiénique.

En regardant le *Reichsland*, on inverse les perspectives : l'Alsace-Lorraine est le midi de l'Allemagne. C'est là, chez des parents par alliance installés dans les environs de Metz, que Mlle Boodstein, habituée au climat silésien, part se remettre, au printemps 1875, d'un refroidissement persistant « provoqué par le climat humide et venteux de Hambourg ». L'année suivante, complètement remise, elle obtient un poste à Metz, à l'école subventionnée supérieure de filles Kahlenberg, où elle restera pendant plusieurs années. Intolérance climatique inverse avec Mlle Koeper, une Hanséate qui ne réussit pas « à [s']habituer au climat extraordinairement rude et humide du Vogtland », dans le Sud de la Saxe. Mais même destination pour se remettre : l'Alsace-Lorraine, en l'occurrence l'école subventionnée supérieure de filles de Colmar, où elle enseignera pendant deux années au tournant du siècle. Au printemps 1898, Mlle Dell quitte l'air « malsain » de Walldorf, à côté de Heidelberg, pour se remettre d'un travail usant dans une école primaire surchargée d'élèves et poussiéreuse ; elle a répondu à la proposition du Dr. Schumann, directeur de l'école supérieure de filles de Sélestat, qui cherchait une enseignante pour occuper un poste vacant.

---

<sup>7186</sup> AN F<sup>17</sup> 26599, dossier Schmidlin, Mme Schmidlin au chef du 5<sup>e</sup> bureau du ministère de l'Éducation nationale, 05.09.1903.

En-dehors de ces trois cas, les *curriculum vitae* (qui sont nos sources principales pour connaître les enseignantes du *Reichsland*) ne mentionnent pas de motivations d'ordre climatique pour expliquer une venue en Alsace-Lorraine. Mlle Léonie Heller, pour se remettre d'un poste fatigant à Hanovre, ne revient pas dans son Alsace natale (où elle a déjà dû quitter un poste pour raisons de santé) : elle lui préfère Schweningen, aux Pays-Bas, où elle a obtenu « un emploi léger dans un pensionnat avec école » ; elle y retrouve la santé grâce à l'air marin. Certaines enseignantes évoquent des climats défavorables traversés au cours de leurs pérégrinations de préceptrice, telle Mlle Stahl (de Romanswiller près de Molsheim, qui doit quitter le « climat humide » de l'Irlande : elle passe tout de même encore une année en Angleterre avant de retrouver l'Alsace) ou Mlle Moeller (Vieille-Allemande native de Strasbourg, qui doit quitter l'Ecosse pour raisons de santé au bout de quatre mois : elle non plus ne rentre pas directement en Alsace).

Les sources administratives disponibles pour le *Reichsland* permettent également d'appréhender les mutations au sein des congrégations enseignantes, et des motifs climatiques de changement sont parfois avancés. Chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne, des mutations pour cause de climat trop rude sont recensées pour deux pensionnats, celui de Bitche (Demmerle) et celui de Rustroff (Prinz). Cependant, Sœur Félicienne Krem(m)er, malade à Bitche, est envoyée se rétablir à Rustroff. Et Sœur Maria-Paula Matarets, active à Metz depuis 1884, est envoyée, à Pâques 1890, au pensionnat de Bitche pour un changement d'air. Elle quitte brusquement l'établissement et la congrégation en septembre 1892 : il semble que le motif de « changement d'air » recouvre dans certains cas des problèmes disciplinaires et/ou relationnels ; tout comme Mlle Waninger quitte Thionville, en 1899, officiellement pour raisons de santé, en réalité pour ne pas travailler aux côtés d'une enseignante qu'elle n'apprécie guère dans la nouvelle école municipale supérieure de filles. Et comme en France, les raisons de santé accompagnent – ou cachent – des motifs de rapprochement familial : Mlle Antonie Klein quitte l'École Saint-Charles à Thionville en janvier 1875, après seulement quelques mois d'activité, pour raisons de santé et pour se rapprocher de ses parents. Les sœurs Frieda et Henriette Dietz quittent leurs postes dans des institutions privées strasbourgeoises, respectivement en 1892 et en 1899, toutes deux pour des raisons de santé : elles rejoignent leur mère à Munster, où elles donnent des cours privés.

Il n'en demeure pas moins que le changement d'air est une recommandation médicale courante de l'époque. Ainsi, en octobre 1877, « sur ordonnance du médecin », Sœur Sperendia Ehrhart, originaire de la plaine d'Alsace, doit quitter l'école des Sœurs de Ribeauvillé à Issenheim : « elle doit être déplacée dans un climat plus doux, car l'air de la montagne est mauvais pour sa santé »<sup>7187</sup> ; la congrégation l'envoie dans son école supérieure de filles à Strasbourg. À côté d'Issenheim, Guebwiller ne convient pas à Mlle Kausler, qui, avant son arrivée à l'école municipale supérieure de filles de cette ville, en 1903, a vécu alternativement en Lorraine et à Strasbourg. Au bout de trois ans, elle prend un congé de longue durée. Sa directrice, Mlle Thomann, écrit alors aux hautes autorités scolaires pour les prier de confier à Mlle Kausler, « si elle se rétablit réellement, un poste plus léger sous un climat plus doux »<sup>7188</sup>. Mais l'enseignante de vingt-neuf ans prendra sa retraite quelques mois plus tard. Au printemps 1918, Mlle Dibold quitte l'École Schmutz à Strasbourg quelques jours à peine après y avoir été engagée : malade, elle a besoin d' « un changement d'air immédiat », d'après son médecin<sup>7189</sup>. L'air de la grande ville est sans doute trop pollué, même pour cette Strasbourgeoise de naissance. À la rentrée 1892, Sœur Marie-Viola Eby, directrice de l'école supérieure de filles de la Divine Providence à Mulhouse, retarde autant qu'elle peut son retour dans la cité aux cent cheminées : « Je séjournerai à Saint-Morand, près d'Altkirch, jusqu'au 12 septembre. L'air d'ici est très profitable à ma santé »<sup>7190</sup>.

Le changement d'air peut, en effet, se limiter au repos à la campagne. Il est également souvent une cure thermale (*Badekur*) ou une cure d'air (*Luftkur*). En juillet 1894, Mlle Limberg, directrice de l'École Mury à Strasbourg, a besoin d'une cure d'air pour soulager ses nerfs : son associée, Mlle Derr, la remplacera jusqu'en septembre<sup>7191</sup>. En 1895, Mlle Martin, directrice de l'école municipale supérieure de filles de Sarreguemines, a pris du retard dans la préparation de la rentrée à cause d'une cure thermale de quatre semaines qu'elle a dû effectuer pendant les grandes vacances pour se soigner<sup>7192</sup>. La directrice de l'école semi-publique supérieure de filles de Thionville, Mlle Müller, invoque

<sup>7187</sup> ADBR 34AL1353, la supérieure de la maison de Strasbourg au président de Basse-Alsace, 03.10.1877.

<sup>7188</sup> ADBR 34AL1258, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 10.02.1906.

<sup>7189</sup> ADBR 105AL2588, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 19.05.1918.

<sup>7190</sup> ADBR 34AL1310, Sœur Marie-Viola Eby à l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse, 06.09.1892.

<sup>7191</sup> ADBR 34AL1375/2, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 04.07.1894.

<sup>7192</sup> ADBR 34AL1469, Mlle Martin à l'*Oberschulrat*, 20.09.1895.

au printemps 1891, parmi les arguments justifiant, selon elle, une hausse de la subvention de l'État, la « longue cure thermale » qu'il lui faudra entreprendre au cours des grandes vacances<sup>7193</sup>. Mais la subvention n'augmentera pas. Cette « cure thermale à Blankenberge, prescrite par le médecin », est comprise dans les 2 350 Mark de dépenses que Müller prévoit au budget de l'année 1891/92 pour couvrir ses « besoins vitaux ». À l'école municipale supérieure de filles de Saverne, Mlle Deutmoser obtient deux années de suite, en 1879 et en 1880, une aide de l'État pour financer ses cures thermales. Mlle Hess, directrice de l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg, en obtient également une, en 1886, pour la cure à Wildbad que son médecin lui a prescrite.

Pendant la Première Guerre mondiale, Mlle Limberg demande pour l'une de ses enseignantes l'autorisation de passer ses grandes vacances chez une amie habitant Genève : « Le médecin lui a prescrit de se reposer dans une région recommandable pour la santé. Comme le séjour serait gratuit, il paraît d'autant plus indiqué de lui accorder l'autorisation qu'elle demande. En effet, elle ne peut occuper qu'un demi-poste dans mon école et ses ressources financières sont par conséquent limitées »<sup>7194</sup>.

Blankenberge en Belgique, Wildbad au Wurtemberg, Genève... Dans les années 1890, Mlle Deutmoser, toujours adepte des cures, se rend aux bains de Karlsbad, en Bohême (1892), dans un sanatorium à Bad Godesberg, en Rhénanie, pour « perdre sa nervosité » (1895), à Heinrichsbad, en Suisse (1898). Mlle Kausler, enseignante à l'école municipale supérieure de filles de Guebwiller, se repose à Davos en 1904<sup>7195</sup>, tout comme Sœur Magdalena Stahl, enseignante à l'école supérieure de filles Notre-Dame à Strasbourg, en 1917. Sœur Marie-Viola Eby, en 1890, quittait Mulhouse pour quatre semaines de cure dans la ville thermale de Wattwiller, à une quinzaine de kilomètres de son institution<sup>7196</sup>. Les religieuses fatiguées et/ou malades ont souvent une maison de la congrégation dédiée à les accueillir : Sœur Claudia Platten, directrice du Pensionnat Sainte-Chrétienne à Sarreguemines pendant deux décennies, séjourne pendant plusieurs années à Remilly, près de Metz, avant de reprendre l'enseignement.

---

<sup>7193</sup> ADBR 34AL1487, Mlle Müller à l'*Oberschulrat*, 18.04.1891.

<sup>7194</sup> ADBR 105AL2582, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 12.07.1915. La directrice se voit répondre qu'elle n'a pas à adresser une telle demande aux hautes autorités scolaires, puisque son institution est privée.

<sup>7195</sup> ADBR 34AL1258, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 07.10.1904.

<sup>7196</sup> ADBR 34AL1308, Sœur Marie-Viola Eby au président de Haute-Alsace, 20.06.1890.

Certaines religieuses retournent dans leurs familles : Sœur Susanna Eberhard, à la tête de l'école maternelle attachée au pensionnat des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Saint-Louis à la fin des années 1890, rentre au Wurtemberg pour se remettre d'une grave maladie nerveuse.

Enfin, il y a les localités qu'on fuit pour des raisons qui dépassent le climat, comme « ce Longwy où "l'on s'ennuie tant" », écrit la directrice du Collège d'Hulst de cette localité en 1922, après un an et demi de direction. Elle y restera quand même jusqu'en 1950, mais que de difficultés pour y attirer des enseignantes<sup>7197</sup> ! Toutefois, est-ce vraiment la ville qui pose problème ? La même directrice demande en 1931 à la directrice du Collège d'Hulst de Paris comment elle a réussi à « trouver du personnel pour le vilain Audun-le-Tiche » et les autres succursales des bassins industriels lorrains. Réponse : ce sont les sociétés industrielles qui financent les établissements qui trouvent le personnel, attiré par « un traitement très élevé »<sup>7198</sup>; les mêmes salaires à Longwy auraient le même effet.

### (3) Les épreuves de la guerre

L'espace étudié a particulièrement souffert des deux conflits du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont lourdement pesé, côté français comme côté allemand, sur le quotidien des populations. Le personnel de l'enseignement secondaire des filles a eu son lot d'épreuves à surmonter. Nous avons déjà observé une répercussion, pour la partie française de l'étude, qui fut commune aux deux conflits : l'emploi des femmes dans des collèges et lycées de garçons. Nous nous intéresserons ici aux répercussions sur la santé. La Première Guerre mondiale

---

<sup>7197</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 26.04.1922.

<sup>7198</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 18.04.1931 : « Pour vous donner une idée, à Merlebach – ainsi qu'à La Houve et Audun-le-Tiche d'ailleurs – la directrice a 18 000 Frs et elle est de plus logée, chauffée, éclairée. Les professeurs ont les mêmes avantages matériels, et 10 000 à 12 000 Frs avec un simple Brevet élémentaire ».

est particulièrement éprouvante dans les villes proches du front, qui connaissent les bombardements.

Certaines de ces villes sont le théâtre de combats et subissent l'occupation ennemie. Lors de la prise de Saint-Dié par les Allemands, Mlle Cretin, une timide répétitrice du collège Jules Ferry, se trouve contrainte d'accomplir une mission de messagère (elle parle l'allemand) sous un intense bombardement. Le traumatisme ne s'effacera jamais : « Mlle Cretin se ressentira toute sa vie de l'ébranlement nerveux que, déjà frêle et délicate, elle a éprouvé lors de l'épreuve que les Allemands lui ont infligée à leur entrée à Saint-Dié », constatera le recteur de Nancy en avril 1923. En Alsace-Lorraine, la prise de Thann par les Français conduit les sœurs Zimmerlich dans un camp de détention du Massif central. Johanna Grandmougin, enseignante de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, subit le même sort, alors qu'elle passe ses grandes vacances de 1914 chez sa mère, non loin de Thann<sup>7199</sup>. Après sa libération et son retour en Allemagne, Hedwig Zimmerlich ne craint pas d'enseigner dans une ville soumise aux bombardements français, Sainte-Marie-aux-Mines : un obus la tue fin juillet 1916, après quelques mois d'activité. Elle est l'unique tuée que nous avons recensée.

Après la brève occupation allemande, Saint-Dié reste une ville de front. Mais il n'est pas question pour Mme Houillon, la directrice du collège de jeunes filles, que l'enseignement en pâtisse. Après le départ des Allemands, « elle a tout fait pour rouvrir son collège », remarque le recteur en mai 1915, « bravant pour cela tous les dangers et compromettant la santé sinon la vie de jeunes maîtresses d'une trempe moins solide. Du moins, elle aura assuré la préparation de toutes les candidates à divers examens, et montré le plus bel exemple de dévouement, allant jusqu'à l'héroïsme pour elle et pour les autres ». Tout comme Saint-Dié, Nancy subit les bombardements allemands. Mlle Hérard, professeur de lettres au lycée de jeunes filles, manque de périr dans le bombardement de sa maison : elle prend un congé pour le premier trimestre de l'année 1915/16, puis reprend ses activités, pas tout à fait remise encore de ses émotions, mais courageuse, « donn[ant] à ses

---

<sup>7199</sup> Autre enseignante piégée pendant ses vacances par l'avancée des troupes ennemies, mais du côté français : Mlle Migeot, professeur de dessin et de couture au collège de jeunes filles d'Épinal, est contrainte de rester pendant toute la durée de la guerre dans le village ardennais de ses parents, « en pays envahi » par l'armée allemande.

élèves une leçon de tenue morale qui a bien sa valeur », remarquera l'inspecteur d'académie de Meurthe-et-Moselle en février 1917. Au lycée même, les bombardements font passer beaucoup de temps dans les caves, où Mlle Houdier, répétitrice, contracte une sinusite qu'elle traînera pendant un certain temps.

Les appréciations rendues par le recteur sur les notices individuelles de 1917/18 relèvent le courage de plusieurs enseignantes et répétitrices pendant les bombardements du printemps 1918 (Mlle Fontaine, Mlle Balland, malgré une santé chétive, Mme Sauze, qui est enceinte). L'économe de l'établissement, Mme Roux, se distingue pour une inlassable activité : « Que n'a-t-elle pas fait pendant cette période de guerre, où chacun se surmenait, mais elle plus que personne ! », se souviendra l'Université en 1927, après son décès, « Sa santé, fortement ébranlée, ne s'en remet jamais bien, d'autant plus qu'il fallut, après l'armistice, remettre la maison en état ». Enfin, la directrice, Mlle Ravaire, qui semble jouir d'une constitution plus robuste, veille, entre autres choses, au moral du corps enseignant : « En des circonstances critiques (évacuations de nuit, bombardement, etc.), elle était là, debout, réconfortant tout le monde, prenant sa large part de la besogne, plus vaillante que beaucoup d'autres », note le recteur en avril 1915.

La plus célèbre des villes de front, Verdun, voit le personnel de son collège de jeunes filles poursuivre son activité jusqu'à l'évacuation de 1916. Les notices individuelles n'évoquent guère l'altération des états de santé, mais celle-ci est implicite au récit des actes de dévouement, et la guerre apparaît comme la cause évidente du décès, en février 1916, de Mlle Marthe Couteaux, une chargée de cours de lettres particulièrement vulnérable. Alors qu'elle se trouvait dans sa famille, à Saint-Amand-les-Eaux, où elle était venue passer les vacances de Noël de 1915, elle s'est trouvée si mal qu'il a fallu l'évacuer vers Paris, ce qui a pris pas moins de cinq jours. Louise Couteaux, chargée de cours de sciences dans le même collège, expliquait à la directrice, début janvier 1916, dans une demande de congé adressée au nom de sa sœur<sup>7200</sup> : « La congestion pulmonaire dont elle a été atteinte en septembre l'a beaucoup affaiblie. La position couchée lui a donné des eschares devenues très graves par suite du manque de médicament, et elle est presque réduite à l'immobilité.

---

<sup>7200</sup> AN F<sup>17</sup> 23582/B, dossier Couteaux, Mlle Louise Couteaux à la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, 15.01.1916.

Sa grande faiblesse provient aussi de ce qu'elle n'a pu, dans les derniers mois surtout, malgré tout le dévouement des siens, avoir toujours une nourriture qui ait pu convenir à son état de santé ». La pénibilité de l'enseignement dans une ville bombardée sera prise en compte dans le calcul des retraites, une mesure attendue par les enseignantes<sup>7201</sup>, et « le recteur des tranchées » Adam se souviendra longtemps de celles qui ont fait preuve d'abnégation durant la guerre (ses appréciations en témoignent : voir le *Répertoire*, ANNEXE 3).

Du côté allemand, plusieurs écoles supérieures de filles vivent aussi sous le feu de l'ennemi, à Altkirch, Lutterbach, Guebwiller, Sainte-Marie-aux-Mines, Metz, Thionville. Dans cette dernière localité, les nerfs de Mlle Anna Jung sont mis à trop rude épreuve par les fréquentes attaques aériennes : elle a besoin d'un changement d'air et quitte, à l'été 1918, l'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre, où elle était employée depuis six années. À l'école municipale supérieure de filles de Metz, on tolère, le matin, un certain retard des enseignants et des élèves quand la nuit précédente a été perturbée par les sirènes.

Mais la fatigue ne provient pas seulement des bombardements. Elle est également causée par l'investissement personnel dans l'effort de guerre, qui, pour les enseignantes, laïques ou religieuses, prend souvent la forme des soins aux blessés. Les notices individuelles françaises louent les directrices qui ont organisé des hôpitaux militaires dans leurs locaux et qui s'y dévouent : Guillard à Neufchâteau, Mangin à Toul, Ravaire à Nancy. Et sans doute Anna Stoltz, à Verdun, dont le dossier personnel aux Archives nationales (F<sup>17</sup> 23958) n'est pas encore consultable ; mais c'est sa sœur Marie, chargée de cours de sciences dans le même collège et directrice de son internat, qui apparaît comme la véritable organisatrice de l'hôpital. À Mirecourt, l'appartement de la directrice, Mlle Thomas, est réquisitionné pour accueillir des malades contagieux : elle en loue un autre,

---

<sup>7201</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 31.12.1917 : « Les maîtresses du lycée, très touchées de la sollicitude de M. le ministre, ont été agréablement surprises en recevant l'indemnité dite de repliement. S'il leur était permis cependant d'exprimer leur sentiment sans paraître manquer au devoir de gratitude qu'elles remplissent, peut-être la plupart d'entre elles marqueraient leur préférence pour un avantage autre que pécuniaire, par exemple pour une évaluation des années de service analogue à celle qui est faite pour les fonctionnaires des colonies ».

« pour ne pas exposer ses élèves ». À Neufchâteau, Mlle Guillard est dans la même situation, mais ne déménage pas : elle contracte « une fausse diphtérie ».

Nombre d'enseignantes, à l'image de Marie Stoltz, consacrent leur temps de loisirs et leurs vacances au soin des soldats blessés ou malades. Le recteur constate, en mai 1915, que Mme Cressot, professeur de dessin au collège de jeunes filles de Saint-Dié, a compromis sa santé en ayant « trop fait dans les hôpitaux toutes les vacances et tout l'hiver ».

Dans le *Reichsland* aussi, les enseignantes se font infirmières, comme le relate en 1915 le *Jahresbericht* de l'école municipale supérieure de filles de Metz. À la *Frauenschule* du Bon-Pasteur à Strasbourg, le professeur d'économie domestique, Mlle Walther, abandonne son poste pour se consacrer entièrement au soin des blessés. S'ajoutent à la présence dans les hôpitaux militaires toutes sortes d'activités de bienfaisance. Enfin, il faut couvrir la pénurie de personnel. Côté français, certaines enseignantes du lycée Jeanne-d'Arc à Nancy acceptent des remplacements au collège de jeunes filles d'Épinal, avec les déplacements fastidieux que cela implique (Sauze-Diény, Finaton-Maupoumé). Autre facteur de fatigue, les pénuries de toutes sortes, dont on a déjà vu, avec l'exemple de Mlle Marthe Couteaux, les conséquences dramatiques qu'elles pouvaient engendrer.

Enfin, on s'inquiète pour les membres de sa famille, particulièrement pour les hommes qui sont au front. La directrice du collège de jeunes filles d'Épinal remarque dans son rapport mensuel de juin 1918, au sujet d'une maîtresse primaire, Mme Wachtet : « L'inquiétude que lui a causée l'absence de nouvelles de son mari, engagé dans la bataille de la dernière offensive allemande, puis la presque certitude de sa mort ont eu une répercussion fâcheuse sur son état de santé. Malgré tout son courage, elle a eu des moments de fièvre ou d'abattement qui ne lui permettent pas de travailler, parfois quelques heures seulement, parfois une journée entière ». À la fin de l'année scolaire, il lui faut prendre un congé de longue durée, qui se poursuivra jusqu'à Pâques 1920. Professeur de

sciences au collège de jeunes filles de Saint-Dié, Mlle Heymès écrit au recteur de Nancy au printemps 1915 pour expliquer son refus d'une délégation à Neufchâteau<sup>7202</sup> :

Ma santé [...] a subi depuis le début de la guerre de très rudes secousses : ce fut d'abord mon séjour en Lorraine annexée, où j'étais tenue en forte suspicion, ensuite mon retour en France, au milieu de difficultés et de dangers innombrables, puis le coup que j'ai reçu en trouvant mon appartement bombardé, enfin et surtout l'inquiétude constante où je suis à cause de ma mère très âgée (86 ans) et de ma sœur, alitée depuis trois ans, restées aux mains des Allemands à Saint-Jean-Rohrbach. Tout cela m'a causé une forte dépression nerveuse.

En 1939/40, le déroulement du conflit fait que les populations concernées par notre étude ont moins souffert des combats que des évacuations, puis, après la victoire allemande en juin 1940, des expulsions.

#### (4) Les vieux jours

En France comme en Allemagne, l'enseignement public c'est la sécurité<sup>7203</sup>, avec, au bout du parcours, la pension de retraite. Dans le *Reichsland*, les écoles municipales supérieures de filles sont considérées comme des établissements publics, mais pas les écoles supérieures de filles subventionnées par l'État (et souvent par la commune), que nous appelons parfois semi-publiques pour souligner leur forte dépendance vis-à-vis de cet État, mais qui, en droit, restent des institutions privées. Cela explique l'importance de

---

<sup>7202</sup> AN F<sup>17</sup> 24000, dossier Heymès, Mlle Heymès au recteur de Nancy, 16.04.1915.

<sup>7203</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 07.09.1920 : « A la réception de votre télégramme, mon idée fut de vous rejoindre, mais mon père m'a découragée complètement, car ayant fait des démarches pour me case dans une école supérieure, situation qui lui donnerait, me dit-il, la tranquillité pour le reste de ses jours. Il ne voudrait pas me laisser engager à Longwy comme directrice. Donc me voici prise entre deux préférences [...]. Mais je n'abandonne pas Longwy. En somme, un voyage là-bas n'est pas de grande utilité actuellement, puisque vous y êtes pour organiser cette maison, et soutenir les intérêts de vos professeurs. Quand tout sera décidé, voudriez-vous me donner les renseignements nécessaires [...]. Insistez, je vous prie, sur la situation pécuniaire qui me serait faite, ainsi que sur les garanties de la maison pour l'avenir. Ce qui sera décisif pour mon père, ce sont ces questions là, car pour le reste, esprit et idées, sa sympathie va à l'enseignement libre. [...] J'attends avec impatience votre lettre de Longwy ».

l'enjeu de la municipalisation pour le personnel de ces institutions. L'inquiétude des enseignantes des écoles privées supérieures de filles est parfaitement rendue dans cette pétition adressée, en janvier 1900, par le personnel de l'école subventionnée supérieure de filles de Colmar au maire et au conseil municipal<sup>7204</sup> :

Les écoles municipales possèdent l'avantage d'offrir à leurs enseignantes le droit à une pension de l'État en cas d'incapacité à travailler. Les écoles privées ne sont pas en situation de faire la même chose. En outre, toute enseignante employée par l'État a le droit d'adhérer à des sociétés de secours mutuels, à des associations de pensions. En Haute-Alsace, cela n'est pas permis aux enseignantes privées. La Société de secours mutuel de Haute-Alsace, l'Association de pensions de Mulhouse leur ferment la porte ! Que doivent alors faire les enseignantes de l'école supérieure de filles de Colmar si, après 24, 23, 19, 18 etc. années de travail, elles se retrouvent dans l'incapacité de travailler ? Leurs salaires actuels sont tels qu'en étant très économe, on n'arrive à épargner qu'une obole pour les cas de besoin ! Cela ne suffit pas à assurer ses vieux jours ! En outre, les exigences augmentent tant d'un point de vue matériel qu'intellectuel. En l'espace de quelques années, les prix des denrées alimentaires, de l'habillement et du logement ont considérablement grimpé, et, dans le cadre de la poursuite de sa formation, une enseignante dans les écoles supérieures doit chercher à satisfaire de nombreuses exigences. Voilà comment les fidèles enseignantes qui pendant 20 ans et plus ont éduqué la jeunesse de notre ville, ont donné à toute une génération quelque chose de magnifique pour l'esprit et l'âme et sont encore prêtes à transmettre le meilleur d'elles-mêmes à une nouvelle génération, se retrouvent devant l'éventualité amère, soit de devoir travailler, accablées, jusqu'à la mort, soit de vivre de la charité de celles qui leur doivent leur développement intellectuel. Un triste tableau, en vérité, qui ne cadre pas avec notre époque !

L'*Oberschulrat* peut certes accorder des aides aux enseignantes retraitées des écoles subventionnées supérieures de filles, mais ces actes de charité se limitent à de petites sommes, comme on l'a vu avec Mlle Schmitz, ancienne directrice de l'école semi-publique supérieure de filles de Thionville. Mlles Kruttge et Asmus, codirectrices de l'École Lindner à Strasbourg, s'étaient assuré une retraite confortable, quelques jours avant l'armistice de 1918, par un contrat cédant à la Ville les locaux de leur institution privée. Le

---

<sup>7204</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du *Reichsland* (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168, p. 134 (pétition retranscrite *in extenso*).

retour de l'Alsace à la France remet en cause les bénéfiques de cet acte. En décembre 1919, Mlle Asmus écrit au président et au vice-président de la commission municipale<sup>7205</sup> :

Me référant au moment d'entretien que vous avez bien voulu m'accorder il y a quelques semaines, je prends la liberté de m'adresser à vous, pour vous prier de bien vouloir soumettre à Messieurs les vice-présidents l'exposé que je me permets de faire. C'est en qualité de chef de famille et administrateur d'un budget de ménage qui, à la suite de la valorisation subie par ma collègue et amie, Mademoiselle Kruttge, se chiffre par un déficit, quoi qu'on fasse. La rente qui nous a été concédée par la Ville de Strasbourg à la suite de la cession de la maison d'école (ancien Waseneck 6), à raison de 3 000 M. pour chacune, a été valorisée une première fois à Mlle Kruttge à 600 Frs. par trimestre ! Cela déjà était assez grave, mais en octobre, ce fut un vrai désastre, puisqu'elle ne toucha que 337,50 Frs. pour *trois mois*. Ajoutés aux 937,50 Francs qui forment ma part, cela fait 1 275 Frs. pour trois mois, et deux personnes, ainsi 425 frs par mois comme logis, nourriture chauffage et éclairage, sans songer au vêtement.

Cet état de choses est d'autant plus sensible que nous ne retirons rien d'une rente viagère de réciprocité contractée en Allemagne, ni même moi d'une petite rente contractée avec une société suisse.

Et si je me permets d'attirer l'attention de ces Messieurs sur notre cas, et de les prier de l'examiner avec la bienveillance et l'équité qu'ils apportent aux questions qui leur sont soumises, c'est que j'espère juste que, notre rente étant accordée en échange d'un objet de valeur qui, certes, n'aura pas subi la dépréciation du change, ils pourront et voudront bien remédier. J'ajouterai encore que, forcée par les circonstances, j'ai dû, malgré mon âge, reprendre un travail régulier, alors que j'eusse volontiers consacré mes forces aux œuvres sociales de la Ville de Strasbourg.

En résumé : Mlle Asmus demande une valorisation plus favorable de la rente de Mlle Kruttge. Le conseil municipal examine l'affaire le 22 décembre 1919. Il ne donne pas suite à la demande, « pour des raisons de principe et pour éviter de créer un précédent », écrit le maire à Mlle Kruttge<sup>7206</sup>. Quelques mois plus tard, Mlle Asmus reprend la plume pour son amie<sup>7207</sup>. Elle revient sur les termes du contrat de 1918, sur les services rendus, sur le poids des années (« Mlle Kruttge est dans sa 74<sup>e</sup> année, moi dans la 67<sup>e</sup> ») : « Il m'est pénible d'insister sur ces faits, mais il est absolument nécessaire de démontrer combien il est difficile, à notre âge, de vivre si, au lieu de 3 750 Frs. que devrait toucher

---

<sup>7205</sup> AMS 2MW582, Mlle Asmus, « ex-directrice de l'Institut Lindner », au président et au vice-président de la commission municipale de Strasbourg, 04.12.1919.

<sup>7206</sup> AMS 2MW582, le maire de Strasbourg à Mlle Kruttge, 27.12.1919.

<sup>7207</sup> AMS 2MW582, Mlle Asmus au conseil municipal de Strasbourg, 20.04.1920.

Mlle Kruttge, on la valorise de trimestre en trimestre d'une manière plus désastreuse. Elle a touché 135 Frs. pour trois mois au commencement d'avril ». Mlle Asmus explique travailler pour ne pas « mourir de faim ». Sa conclusion aborde le fond du problème, la question de nationalité : « Mlle Kruttge, mon amie, pour laquelle une carte A ose élever sa voix, a toujours été d'un tact parfait pendant toute la guerre, [...] elle ne s'est jamais mêlée de politique et [...] les parents de nos anciennes élèves alsaciennes, qui sont en grand nombre, l'ont affirmé plus d'une fois ». Pendant toute la guerre, « Et avant ? », interroge, dans la marge, une main autorisée.

Une note des services municipaux explique : « Mlle Asmus a la carte A et reçoit par conséquent les 3 000 M. convertis à 1,25 Frs. [pour 1 M.], soit 3 750 Frs. Mlle Kruttge, titulaire de la carte D, reçoit sa rente convertie selon le cours du jour du Mark. Ce cours a été fixé dernièrement à 0,18 Frs. le Mark ». Question du maire à la commission I/III : faut-il « faire une exception pour Mlle Kruttge » en la traitant comme une Alsacienne de souche ? La commission entend le souhait de « justice » : « Pour ne pas créer de précédent, on élèvera, jusqu'à nouvel ordre et de manière révocable, la rente viagère de Mlle Asmus à 6 000 Frs., tandis que celle de Mlle Kruttge à 3 000 M. restera indexée sur le cours du jour ». Décision conforme du conseil municipal... et remerciements de Mlle Asmus, auxquels Mlle Kruttge s'associe.

Quelques années plus tard, en 1925, Mlle Asmus – qui vit alors au « Home des Institutrices », N°12 Quai Zorn – reprend sa correspondance avec la mairie de Strasbourg. Elle demande une attestation reconnaissant le caractère juridique d' « école française » à l'ancienne École Lindner, cela afin de récupérer les 10 000 Mark placés avant 1918 sous l'en-tête « *Lindnersche Höhere Mädchenschule* » dans la succursale strasbourgeoise de la Rheinische Creditbank, mise sous séquestre ; c'est que Mlle Asmus a contracté pour 8 000 Frs. de dettes en 1918/19, pour mettre en place l'enseignement français, et ces dettes lui « sont personnellement très pénibles »<sup>7208</sup>. Elle obtient non seulement l'attestation demandée, certifiant l'entrée de l'École Lindner dans le giron de la Ville, mais s'y voit également qualifiée d' « excellente Française ». Une seconde attestation sera demandée, quelques jours plus tard, au préfet du Bas-Rhin.

---

<sup>7208</sup> AMS 2MW584, Mlle Asmus à M. Gesinger, adjoint au maire de Strasbourg, 22.01.1925.

À la fin de l'année, Mlle Asmus revient au sujet de sa rente viagère, dont elle demande une nouvelle augmentation<sup>7209</sup> : « Ayant à subvenir non seulement à mon entretien, mais encore à celui de mon ancienne collègue, il m'est impossible de joindre les deux bouts, avec le coût de la vie, surtout cette dernière année ». Car Mlle Asmus, à soixante-treize ans, a dû réduire le nombre de ses cours au Collège Lucie Berger et son « maigre budget s'en ressent fort ». Les services municipaux remarquent que suite à l'effondrement du Mark, Mlle Kruttge ne touche absolument plus rien de la Ville depuis avril 1923. Le conseil municipal porte la rente annuelle de Mlle Asmus de 6 000 à 7 500 Frs. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1926. Mais à l'automne de cette année, la situation de Mlle Asmus se dégrade à nouveau : l'enseignante est forcée de renoncer à toute activité pour s'occuper de sa « vieille amie et ancienne collègue », frappée d'une congestion cérébrale<sup>7210</sup>. Le maire refuse le relèvement de la rente viagère « pour des raisons de principe ». La naturalisation de Mlle Kruttge, obtenue au printemps 1927, modifie les conditions de versement, à savoir 3 750 Frs pour chacune des deux bénéficiaires de la rente. Le montant total perçu par le ménage ne change pas, malgré une nouvelle demande de relèvement formée par Mlle Asmus<sup>7211</sup>.

Après la mort de Mlle Kruttge, son amie survivante obtient de la Ville qu'elle ajoute à sa rente celle de la défunte, « en considération de l'augmentation du coût de la vie ». Mais cette augmentation se poursuit et Mlle Asmus demande un nouveau relèvement de sa rente au début de l'année 1931<sup>7212</sup>. L'examen attentif de la requête aboutit à cette décision du conseil municipal le 28 septembre : « La rente viagère payable à Mlle Asmus est portée à 9 000 Frs. par an avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1931, à la condition que Mlle Asmus cède à la Ville les six obligations non valorisés de la Ville de 1901, d'une valeur nominale de 2 100 M., qui se trouvent en sa possession ».

---

<sup>7209</sup> AMS 2MW584, Mlle Asmus au maire de Strasbourg, 18.11.1925.

<sup>7210</sup> AMS 2MW584, Mlle Asmus au maire et aux conseillers municipaux de Strasbourg, 07.11.1926.

<sup>7211</sup> AMS 2MW584, Mlle Asmus au maire de Strasbourg, 22.05.1927.

<sup>7212</sup> AMS 2MW584, Mlle Asmus à un adjoint au maire, 20.01.1931, puis au maire de Strasbourg, 24.03.1931 (en allemand, Charles Hueber étant peu francophone).

Mlle Asmus est une privilégiée, en regard de la situation de Mlle Schott. Cette dernière, retirée dans le village de Reichstett, écrit en octobre 1929 au maire de Strasbourg<sup>7213</sup> :

Je suis une Vieille-Alsacienne, âgée de soixante-sept ans, et j'ai, durant vingt-deux années, de 1888 à 1911, travaillé à l'école supérieure de filles Mury à Strasbourg, 15 rue Brûlée, en tant qu'enseignante privée. L'établissement était fréquenté chaque année par 110 à 120 élèves des meilleures familles de la ville. La Ville n'accordait aux écoles privées aucun soutien financier et économisait, de ce fait, des dépenses pour l'enseignement et pour l'éducation de ces élèves (les écoles municipales étaient toujours pleines). En 1911, j'ai dû cesser mon activité à cause de problèmes auditifs. En tant qu'enseignante privée, j'avais une pension de 500 M., qui m'était assurée par la Société de secours des enseignantes de Cologne, et la Caisse de secours des enseignantes de Basse-Alsace me versait annuellement 200 M. Puis j'ai reçu, de l'invalidité, une rente mensuelle de 17,45 M., mais [cette faible somme était compensée par le fait que] les directrices de l'école continuaient généreusement de me loger et de me nourrir dans leur maison.

La guerre a tout changé. J'ai dû rentrer dans ma famille, parce que les denrées manquaient en ville. Après l'armistice, les malheurs se sont succédé. L'assurance de Cologne n'a plus payé leurs pensions aux enseignantes alsaciennes, puis fut dissoute après la dépréciation monétaire allemande. La caisse de secours des enseignantes de Basse-Alsace n'est jamais sortie de la pénurie d'argent et a fermé il y a peu de temps. Quant aux directrices, elles sont parties en Allemagne en 1920.

Il ne me restait donc plus que la rente de vieillesse de l'invalidité, et j'ai dû chercher à me rendre utile jusqu'à maintenant. Mais désormais, l'âge a paralysé mes forces et je suis souffrante<sup>7214</sup>. Le médecin et la pharmacie coûtent cher et le coût de la vie devient d'année en année plus élevé.

C'est ainsi qu'on m'a conseillé de m'adresser à Messieurs les conseillers municipaux pour qu'ils m'attribuent un complément mensuel sur les deniers de la Ville. Une de mes anciennes collègues de l'École Mury, Mlle Louise Roland, décédée l'an dernier, avait obtenu par la bienveillance de la Ville une place d'hôpital gratuite, parce qu'elle était sans moyens. J'espère donc qu'en considération de ma longue activité d'enseignante à Strasbourg, un supplément mensuel me sera versé par la caisse municipale.

La Ville répond par la négative et une nouvelle demande de l'enseignante, expliquant comme elle s'est dépensée pour la jeunesse strasbourgeoise et ce qu'elle a fait économiser à la Ville, ne rencontre pas plus de succès.

---

<sup>7213</sup> AMS 2MW625, Mlle Schott au maire de Strasbourg, 07.10.1929 (en allemand).

<sup>7214</sup> Léonie Schott a soixante-sept ans.

Dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé, il arrive que des enseignantes encore jeunes partent à la retraite pour raisons de santé. C'est ce que fait, Mlle Hüster, sur les conseils de son médecin, en quittant l'École Koebig à Strasbourg au printemps 1914, à l'âge de trente-quatre ans. Il est certaines enseignantes qu'il faut pousser à la retraite.

Opération délicate, comme le montre le cas de Mlle Maisch, institutrice du cadre local au lycée de jeunes filles de Mulhouse. Au printemps 1923, alors que l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin estime que sa retraite s'impose, sa surdit e compromettant par trop ses cours de solf ege, le directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine demande si elle ne pourrait pas «  tre charg e d'autres cours o  son infirmit e serait moins pr judiciable »<sup>7215</sup> : « Dans le cas o  ses services seraient difficilement utilisables, il conviendrait d'agir sur elle par persuasion pour l'engager   solliciter elle-m me son admission   la retraite ». La directrice du lyc e s'engage sur cette voie. En janvier 1924, le rectorat envisage un d part   la retraite au 1<sup>er</sup> octobre 1924 : « Mlle Maisch,  g e de 53 ans, aura accompli pour le 1<sup>er</sup> octobre prochain sa 54<sup>e</sup> ann e d' ge et sa 34<sup>e</sup> ann e de service. Le vote du statut des fonctionnaires exer ant en Alsace et Lorraine lui assurerait une pension d'environ 6 550 Frs. au moins, qui serait major e d'environ 2 300 Frs. lorsque le suppl ment de p r quation sera compris dans le traitement pour le calcul de la pension de retraite »<sup>7216</sup>. Un peu plus d'un an apr s la cessation de son activit e, Mlle Maisch se plaint vivement d'avoir  t e pouss e dehors, dans une diatribe o  affleure le fameux « malaise alsacien »<sup>7217</sup> :

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire proc der sans retard   la r vision de ma pension, ainsi que vous me l'avez promis dans votre lettre du 4 novembre 1924. Il m'est *absolument impossible* de continuer   vivre avec la somme de 360 Frs. par mois. Je me permets de protester contre la fa on d'agir de l'administration scolaire envers moi et contre ma mise   la retraite, que je consid re comme un acte de violence et d'injustice   mon  gard. Ma confiance dans l'administration

---

<sup>7215</sup> ADBR 105AL1176, dossier Maisch, le directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine   l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 19.03.1923.

<sup>7216</sup> ADBR 105AL1176, dossier Maisch, le directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine   l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 31.01.1924.

<sup>7217</sup> ADBR 105AL1176, dossier Maisch, Mlle Maisch au directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine, 02.02.1926.

a été cruellement déçue. Est-ce qu'on dépend donc vraiment seulement de la grâce et du bon vouloir de quelques supérieurs ou existe-t-il encore une justice ?

Si l'on ne veut pas tenir ses engagements, ou si l'on ne peut pas donner aux gens une pension convenable, on ne les oblige pas à prendre leur retraite avant le temps ! Ce n'est pas une façon d'agir envers des fonctionnaires nés de familles honorables qui, pendant de longues années, ont travaillé avec zèle et dévouement et n'ont, par conséquent, rien à se reprocher, et qui ont toujours joui de l'estime publique. Voilà donc la récompense d'une vie de travail honorable : on est chassé de sa place et réduit à la mendicité ! C'est honteux ! Mais avec une femme sans défense, on n'a pas besoin de se gêner, n'est-ce pas, Monsieur, surtout si c'est une Alsacienne ! Je voudrais bien aussi pouvoir lire mon dossier, afin de connaître les accusations qui ont été lancées contre moi, sur lesquelles on s'est basé pour m'imposer prématurément ma retraite, et contre lesquelles je n'ai même pas eu l'occasion de me défendre.

Toute la manière d'agir à mon égard est déloyale. Je ne puis m'empêcher de le constater, tout en le déplorant vivement.

Un mois plus tard, la pension de Mlle Maisch est « révisée et fixée à 9 450 Frs. par an »<sup>7218</sup>. Dans l'académie de Strasbourg, le changement de cadre national en 1918 laisse longtemps planer un certain flou sur le calcul de la retraite (qui doit prendre en compte, pour les années de transition, les traitements de l'époque allemande<sup>7219</sup>). En 1924, l'inspecteur général de l'Enseignement technique d'Alsace-Lorraine demande au directeur de l'Enseignement secondaire « s'il est exact que le Collège Lucie Berger (précédemment Collège du Bon-Pasteur) était une école privée reconnue par l'État sous le régime allemand », car « il s'agit de déterminer si le temps passé par un professeur dans cet établissement peut être compté comme temps passé au service de l'administration »<sup>7220</sup>. « Ce collège était un établissement privé reconnu et subventionné par l'État », répond le directeur de l'Enseignement secondaire, « Rien ne s'oppose donc à ce que l'administration, en application des dispositions de l'article 5 de la loi locale du 9 juin 1913, tienne compte,

---

<sup>7218</sup> ADBR 105AL1176, dossier Maisch, le directeur des Finances d'Alsace-Lorraine au directeur gén. de l'Instruction publique d'Alsace-Lorraine, 08.04.1926.

<sup>7219</sup> AMC 30/5140, le directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine au maire de Colmar, 16.11.1923 : « Mlle Marthe Bernheim, professeur au lycée de jeunes filles de Colmar, a demandé sa mise à la retraite avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1924. Pour me permettre de fixer le montant de la pension, je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître le montant du traitement que Mlle Bernheim aurait touché pendant les trois dernières années [...] si le barème des traitements de l'ancienne "Hoehere Töchterschule" [sic] qui était en vigueur lors de l'armistice (11 novembre 1918) lui était appliqué ».

<sup>7220</sup> ADBR 105AL2580, l'inspecteur gén. de l'Enseignement technique d'Alsace-Lorraine au directeur de l'Enseignement secondaire d'Alsace-Lorraine, 18.07.1924.

dans la mesure où elle le juge utile, du temps passé par un professeur du cadre local dans cet établissement, pour la retraite et pour l'avancement de ce fonctionnaire ». Donc à voir.

En 1938, le recteur envoie cette mise au point à l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin, après que « quelques professeurs de l'ancien cadre local » au lycée de jeunes filles de Mulhouse « ont cru devoir faire entrer dans le calcul de l'ancienneté de service indiquée sur leur notice individuelle leurs deux années de "Seminar" en faisant valoir que ces deux années avaient été comptées à des professeurs du cadre local en fonctions à Strasbourg »<sup>7221</sup> : « En vous faisant connaître que ces années n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de la retraite, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inviter les professeurs de Mulhouse qui ont soulevé cette question à m'indiquer les noms des professeurs du lycée de Strasbourg à qui ces années auraient été comptées dans l'ancienneté de services ».

Après la mort et les funérailles (occasion d'un hommage rendu par tout l'établissement, lorsque l'enseignante meurt en fonction, comme Mlle Guidot, à Saint-Dié, en 1921 : voir le *Répertoire*, ANNEXE 3) vient le temps de la mémoire. En 1933, le conseil municipal d'Épinal accorde 180 Francs, sur les crédits affectés au collège de jeunes filles, « pour agrandissement du portrait de Mademoiselle Tocquard, professeur décédé, bienfaitrice de l'établissement »<sup>7222</sup> : elle lui a légué sa bibliothèque. Au lycée de jeunes filles de Nancy, l'Association des anciennes élèves publie en 1937, suite au décès de Mlle Ravaire, fondatrice de l'établissement, un opuscule retraçant « Sa vie » et révélant « Son âme » par un florilège de « notes », qui en font un véritable guide de conduite morale.

À l'hagiographie laïque fait face la tradition nécrologique des congrégations religieuses, qui englobe les enseignantes et directrices de pensionnats. Parmi ces dernières, Mère Sainte-Lucie Claudon a bénéficié d'une biographie particulièrement développée.

On ne connaît pas de publication sur Lucie Berger, fondatrice de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, au courant de l'année qui a suivi son décès (1906). Gageons que

---

<sup>7221</sup> ADHR Purg. 3929, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 13.01.1938.

<sup>7222</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 15.02.1933.

le journal de l'établissement (*Écho des Bon-Pasteur*) est longuement revenu sur sa vie, sur le même ton hagiographique que celui des deux biographies précitées. Il faut attendre le centenaire de l'établissement (1970) pour qu'un ouvrage rappelle cette existence en s'adressant au grand public : *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, livre d'histoire et de souvenirs, recourt largement à la mémoire des anciennes élèves pour dresser, aussi, les portraits moraux de plusieurs dirigeants (Nieden, Kuntz) et membres du personnel de l'établissement. Il s'agit d'une œuvre unique à ce point de vue, concernant l'enseignement secondaire des filles sur l'espace étudié.

## B. Les élèves

### 1. Leurs identités

#### a) *Identités nationales*

(1) Autochtones, Vieilles-Allemandes et Françaises de l'Intérieur en Alsace-Lorraine

Ludovic Meister, officier interprète de l'armée française pendant la Première Guerre mondiale, membre de la Sous-commission de l'Enseignement primaire au sein du Service d'Alsace-Lorraine, rapporte en 1918<sup>7223</sup> :

Les autorités académiques ont surtout songé à germaniser les jeunes filles et à gêner les pensionnats privés dans leur œuvre de propagande française, en leur imposant le même programme qu'aux écoles supérieures publiques. Nous avons déjà vu qu'ils n'ont pas réussi dans cette dernière tentative. Ont-ils tout au moins réussi à attirer dans leurs écoles une clientèle alsacienne et lorraine ? Il semble que jusqu'ici leurs élèves aient été presque exclusivement des jeunes filles de la bourgeoisie allemande, filles de fonctionnaires pour la plupart. Par conséquent, c'était un coup d'épée dans l'eau. L'effort de germanisation devenait ainsi ridicule qu'innoffensif.

Ridicules, les écoles publiques supérieures de filles ? Des établissements déconnectés de la population autochtone ? Ce chapitre montrera que les impressions de

---

<sup>7223</sup> MEISTER Ludovic, *Rapport sur l'enseignement primaire en Alsace-Lorraine*, Paris, Maréchal, 1918.

Ludovic Meister, dont on ne sait sur quels éléments elles reposent et que le rapporteur convertit d'un tournemain en faits établis, sont erronées, d'où ses conclusions... ridicules.

L'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, continuation des classes spéciales de filles de l'époque française, accueillie, en effet, depuis sa fondation, une très forte majorité d'Alsaciennes : 79% des élèves en 1873<sup>7224</sup>. La classification s'effectue en fonction du lieu de naissance : on sait que c'est ainsi que procède l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg. Or, en 1873, les premières filles de Vieux-Allemands nées sur le sol alsacien-lorrain n'ont pas encore atteint l'âge scolaire. Les 79% d'autochtones fréquentant l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse ne peuvent donc être le résultat d'une manipulation statistique. Par la suite, on comptera les filles de Vieux-Allemands nées dans le *Reichsland* parmi les autochtones, ce qui explique leur progression jusqu'à 87% de l'effectif en 1891/92 (dernière année où l'on dresse encore ces statistiques « ethniques » depuis longtemps bancales). Partons cependant du principe qu'avec quatre cinquièmes d'autochtones deux ans seulement après l'annexion de 1871, l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse conserve sa majorité d'élèves vieilles-alsaciennes durant toute la période du *Reichsland*.

Profitons, aussi, du focus sur les élèves de cet établissement pour corriger une erreur, commise par l'auteur de ces lignes, dans la monographie qu'il a consacrée à ce dernier, parue dans l'*Annuaire historique de Mulhouse*<sup>7225</sup>. Un *erratum* a pu être publié, dans le tome 27 (année 2016) du même *Annuaire*. La prudence (*Doppelt gnait hebt besser*) invite toutefois à rédiger ici un second *erratum*, qui constitue un utile point de vocabulaire : la division *Einheimische am Schulort/Auswärtige/Ausländer*, adoptée à partir de 1893 pour distinguer les origines des élèves dans les statistiques de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse avait été comprise comme une division « ethnique », continuatrice de la précédente (*Eingeborene/Eingewanderte*) ; or, il y a bien rupture de série, car les *Einheimische am Schulort* ne sont pas les élèves « originaires de la région », ni les *Auswärtige* les élèves « venues d'ailleurs », comme nous l'avions traduit, trop

---

<sup>7224</sup> ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) » (2<sup>e</sup> partie), *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2013, p. 27-48, p. 34.

<sup>7225</sup> *Ibid.*, p. 34 : les 14 dernières lignes de la page et la fin de la note infrapaginale n°24.

rapidement. En effet, il est apparu, depuis la rédaction de cet article (et la précision *am Schulort* aurait dû y faire penser), que cette division, adoptée également par les autres écoles supérieures de filles publiant des *Jahresberichte*, est une division purement géographique, fondée sur le lieu du domicile des parents : *Einheimische am Schulort* = parents habitant à Mulhouse ; *Auswärtige* = parents habitant dans une autre commune. Dans les statistiques de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, la division *Einheimische am Schulort/Auswärtige* est accompagnée, durant les premières années après son adoption (1896), de la précision suivante : « Parmi les élèves de la localité [*Einheimische am Schulort*], on compte non seulement les élèves de Strasbourg et de ses faubourgs, mais également celles de Schiltigheim et de Bischheim ». La classification strasbourgeoise ne connaît pas la catégorie – trompeuse – des *Ausländer*. Fin de l'*erratum*.

Les *Jahresberichte* de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg n'indiquent les origines nationales des élèves que jusqu'en 1879, c'est-à-dire durant les quatre premières années de l'existence de l'établissement : en 1876/77, les élèves nées en Vieille-Allemagne représentent 81,5% de l'effectif, les élèves nées en Alsace-Lorraine 10,1% et les élèves nées à l'étranger 8,4% ; en 1878/79, on est respectivement à 75%, 20,1% et 4,9%, « l'alsacianisation » statistique des filles de Vieux-Allemands a commencé, pour les petites classes. En 1880, le directeur Fischer explique au lecteur du *Jahresbericht* : « La rubrique de la nationalité [*Nationalität*<sup>7226</sup>] qui était tenue jusqu'alors est supprimée, parce que la différence entre Vieux-Allemands et Alsaciens-Lorrains n'existe plus pour les enfants. Dans la classe X, par exemple, [ndlr : enfants de six ans] il ne se trouve que 8 élèves sur 40 qui ne sont pas nées en Alsace-Lorraine »<sup>7227</sup>. La formulation est ambiguë, sans doute volontairement : elle laisse penser à une fusion des deux groupes nationaux, or on sait que la distinction entre Vieux-Allemands et autochtones reste une donnée fondamentale dans la société alsacienne-lorraine ; il aurait fallu dire, pour s'en tenir aux statistiques, que le lieu de naissance ne permettait plus de distinguer les Vieilles-Allemandes des Alsaciennes-Lorraines.

---

<sup>7226</sup> Le terme de « nationalité » était utilisé comme intitulé de la « rubrique » en 1876, puis on a utilisé le terme de « naissance » (*Geburt*) (1877 et 1878), avant de revenir à « nationalité » (1879). D'où on sait, en plus de la citation que nous commentons, que le caractère de Vieille-Allemande ou d'autochtone était déterminé par le lieu de naissance, et pas par l'origine géographique des parents.

<sup>7227</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1880, p. 68.

Deux ans plus tard, en 1882, une liste nominative de l'ensemble des élèves de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg est publiée dans le *Jahresbericht*. On ignore la raison d'une telle publication, inédite, et qui ne se reproduira plus. La liste indique le lieu de naissance, la religion, le lieu du domicile parental<sup>7228</sup> et la profession du père. Dans les grandes classes, le lieu de naissance est encore un indicateur de « nationalité » : *Oberklasse*, 7 élèves, 1 seule Alsacienne ; première classe, 13 élèves, aucune Alsacienne ; deuxième classe, 20 élèves, aucune Alsacienne ; troisième classe, 28 élèves, 3 Alsaciennes nées en Alsace et sûrement 1 autre née à Paris ; quatrième classe, 42 élèves, 5 Alsaciennes, 1 Lorraine, sûrement encore 1 Alsacienne née en Algérie et peut-être 1 autre née à Paris ; cinquième classe, âge moyen de douze ans, c'est-à-dire qu'on arrive aux premières naissances d' « Alsaciennes » filles de Vieux-Allemands, mais 1 seule naissance en Alsace (Julie Friedolsheim, autochtone) sur les 35 élèves, dont probablement encore deux Alsaciennes, nées à Paris et à Marseille ; sixième classe, 32 élèves, dont 3 naissances en Alsace-Lorraine (Kuntz, fille de commerçant, une autochtone, Rauschkolb et Wachter, filles de *Landgerichtsrat* et de *Landgerichtsdirektor*, des Vieilles-Allemandes) ; septième classe, 42 élèves, 19 naissances en Alsace-Lorraine, avec des professions des pères qui indiquent de nombreuses Vieilles-Allemandes ; huitième classe (la génération qui a justifié l'arrêt des statistiques « nationales »), 47 élèves, 34 naissances en Alsace-Lorraine (dont Emma Back, fille du président de Basse-Alsace, Gertrud Baumeister, fille du conseiller ministériel, organisateur de l'enseignement secondaire allemand en Alsace-Lorraine...), plus 2 probables Alsaciennes, nées en Haute-Saône et en Algérie ; neuvième classe, 51 élèves, 38 naissances en Alsace-Lorraine, 1 à Besançon et 1 en Angleterre ; dixième classe, 34 élèves, 29 naissances en Alsace-Lorraine.

On peut donc effectivement parler, ici, d'un établissement « presque exclusivement des jeunes filles de la bourgeoisie allemande ». L'erreur – ou la tromperie – de Ludovic Meister est d'avoir étendu aux écoles publiques supérieures de filles de toute l'Alsace-Lorraine un constat valable pour l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg.

---

<sup>7228</sup> C'est la traduction qu'il faut donner ici à *Heimat*, au sens de *Heim*, « foyer » : essentiellement Strasbourg, quelques autres localités alsaciennes, de rares communes d'outre-rhin (Kehl, Kork...) et de l'étranger (New-York, Asnières, Constantine...).

Et d'ailleurs, le constat que nous venons de faire pour cet établissement en 1882 est-il encore valable à l'été 1918 ? Difficile à dire, sans statistiques ni listes d'élèves. Les listes conservées pour les années 1890, 1900 et 1910 sont celles des élèves de l'école normale supérieure de filles annexe, soit un public qui ne représente pas forcément celui des élèves de l'école supérieure de filles au sens strict (on suppose une surreprésentation des filles de fonctionnaires). Regardons quand même. Par exemple l'année scolaire 1910/11. Elle offre un symbole intéressant, par la présence de deux natives de Saverne : Elisabeth Luthmer, dans la classe du milieu, fille de l'*Oberschulrat*, ancien directeur de l'établissement, Vieil-Allemand ; Alice Dahlet, dans la classe inférieure, fille d'un comptable vieil-alsacien... sœur de Camille Dahlet, francophile notoire<sup>7229</sup>.

Difficile de mener une enquête sur les origines des élèves nées en Alsace-Lorraine : les actes de naissance n'indiquent pas l'origine des parents. Il faut se fier à sa connaissance de la société alsacienne-lorraine, à quelques indices, et supposer (quand le *Dictionnaire des enseignantes du Reichsland* (ANNEXE 2) ne nous aide pas). La prédominance des familles vieilles-allemandes ne fait guère de doute : beaucoup de filles de fonctionnaires, une fille du docteur Jahn de Ribeauvillé<sup>7230</sup>. Il y a aussi des filles d'autochtones. En plus de Dahlet, on suppose, sur la base des lieux de naissance et des professions des pères (ainsi que du prénom et/ou du nom, dans quelques cas), que sont issues de familles autochtones : Maria Feuerstein, orpheline d'un instituteur d'Ermingen ; Marie Deck, fille d'un instituteur d'Obernai ; Rosa Klein, orpheline d'un commerçant ; Charlotte Reeb, fille d'un propriétaire terrien du Ziegelhof près de Sarrebourg ; Anna Roessle, orpheline d'un entrepreneur en bâtiment d'Ingwiller ; Marie Adam, fille d'un pasteur de Weitbruch ; Léonie Andlauer, fille d'un conducteur de locomotive de Molsheim ; Lucienne Thisse, fille d'un rédacteur à Strasbourg. 9 sur 55, mais quelques unes nous échappent forcément. Emettons l'hypothèse d'un cinquième des élèves d'origine alsacienne. C'est peu, mais ce n'est pas insignifiant. Et comme dit, il s'agit d'une image déformée de la fréquentation de l'école municipale supérieure de filles au sens strict.

---

<sup>7229</sup> STRAUSS Léon, « Dahlet Camille », *NDBA*, 7, p. 568-570.

<sup>7230</sup> THIRION François, « Le *Pfifferdaj*, la fête des faiseurs de fête », *Revue d'Alsace*, 2015, p. 321-344, p. 333.

On n'ira pas plus loin, pour cet établissement, sur le plan quantitatif. On peut encore chercher, dans le *Dictionnaire* (ANNEXE 2), des enseignantes autochtones qui y ont effectué leur scolarité ou une partie de leur scolarité : Clara Brisbois entre dans la première classe en 1899, après cinq ans et demi passés à l'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne ; Friederike Cullmann (fille d'un instituteur, sans doute Alsacienne) entre dans la même classe en 1902, achevant une scolarité passée essentiellement au Bon-Pasteur ; Marcelle Chamley entre dans la même classe en 1912, après avoir fréquenté jusqu'alors l'école supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, etc. Les trois exemples cités (ce sont les trois premiers qui apparaissent dans le *Dictionnaire*) rendent compte de l'habitude d'envoyer ses filles dans la première classe pour les préparer à intégrer l'école normale supérieure annexe.

Enfin, toujours dans une analyse de type qualitatif, on peut consulter ces témoins de l'époque circulant hors des archives, dans le « commerce » : les cartes postales. L'auteur de ces lignes a intégré à sa collection une carte postale envoyée en 1904 par Marguerite et Éléonore Spitz<sup>7231</sup> à leur tante vivant en Seine-et-Oise : « C'est la salle de gymnastique de l'école que je fréquente », a écrit – en français – celle des deux qui tenait la plume, commentant une photographie de la fête d'inauguration du bâtiment. On y a raturé le visage du directeur Luthmer, posant au premier plan. Acte des jeunes expéditrices ou de la destinataire ? Et dans l'hypothèse du premier cas, motivations germanophobes ou geste de rébellion face à l'autorité ? La fréquentation de l'école municipale supérieure de filles ne signifie pas forcément, pour les Alsaciennes originaires, l'adhésion à la germanisation : Julie Friedolsheim, élève dans les années 1880, passe pour francophile après la Première Guerre mondiale.

Le cas de l'école municipale supérieure de filles de Metz est, lui aussi, très particulier, puisqu'on se situe là dans une métropole dont la population autochtone est francophone. Il faut, comme toujours pour cet établissement, remonter aux deux institutions dont il résulte : Minaglia-Heyder d'un côté, Kahlenberg de l'autre. L'École Minaglia puis Heyder, institution datant de l'époque française, entrée dans les vues du

---

<sup>7231</sup> Marguerite Spitz doit être la Marguerite Spitz du *Répertoire* (ANNEXE 3), enseignante au collège de jeunes filles de Haguenau dans les années 1920.

gouvernement allemand, voit diminuer son effectif francophone au cours des années 1870 : il passe de deux tiers au tiers de l'effectif total. Il y a, cependant, toujours un certain nombre de francophones à la fin des années 1880, notamment dans une « classe française ». Celle-ci est supprimée, sur ordre des autorités scolaires, en 1888. L'École Kahlenberg est une institution conçue pour les Vieux-Allemands. En 1875, cependant, il y a déjà un petit nombre d'autochtones : 8%, semble-t-il (le terme « *französischer Nationalität* » n'est pas clair), peut-être un peu plus ; c'est, à peu près, la même situation qu'à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg vers la même époque. L'école municipale supérieure de filles qui naît de la fusion des Écoles Heyder et Kahlenberg est incontestablement l'école supérieure de filles des Vieux-Allemands.

Contrairement au cas de Strasbourg et de la plupart des villes alsaciennes, on peut, à Metz, s'appuyer sur les statistiques confessionnelles pour faire des déductions à *la louche* sur les origines nationales : 4% de catholiques seulement, à l'ouverture de l'établissement en 1896, dans une ville où la population de souche appartient très majoritairement au catholicisme, cela révèle la prépondérance écrasante de la communauté vieille-allemande (qui a aussi sa composante catholique : les 13 élèves catholiques en sont, d'ailleurs, peut-être majoritairement issues). En suivant la même logique, on déduit que la progression continue de l'effectif catholique au cours des années 1900 et 1910 témoigne d'une augmentation du public autochtone : une élève sur quatre est catholique à la veille de la Première Guerre mondiale ; elle n'est pas forcément autochtone (comme précisé dans la parenthèse ci-dessus), certes, mais on trouvera encore quelques Alsaciennes-Lorraines parmi les juives et les protestantes. Les témoignages littéraires évoquent une fréquentation mixte sur le plan national. Cohabitation plus ou moins heureuse, en fonction des milieux socio-professionnels (morgue des filles d'officiers). Ici encore, la fréquentation du même établissement ne signifie pas obligatoirement l'effacement des différences et des tensions identitaires.

On le sait aussi par l'exemple colmarien, avec les fêtes de l'empereur sans drapeau allemand, par crainte de heurts, encore au début des années 1890 (affaire Doering). L'école supérieure de filles de Mlle Armbruster, transmise à Mlle Kuntz en 1895, municipalisée en

1903, est une école où cohabitent (heureusement, écrit Pascale Hugues<sup>7232</sup> ; sans trop se fréquenter, se souvient Mme Haldenwang, à partir des souvenirs d'enfance de sa mère<sup>7233</sup>), depuis les lendemains de l'annexion, les filles des fonctionnaires venus de Vieille-Allemagne et celles des bourgeoisies protestante et juive locales. La règle suivante peut être tirée : quand l'école (subventionnée ou municipale) supérieure de filles est la transformation d'un établissement scolaire de la période française (Mulhouse, Colmar), elle est fréquentée par une majorité d'autochtones (61 Alsaciennes et 21 Allemandes à l'École Armbruster en 1872, mais on ignore comment le rapport évolue) ; quand elle est une création allemande (Strasbourg, Metz), la conquête du public autochtone est plus difficile. Le cas Heyder, développé ci-dessus, nuance la règle (diminution du public autochtone), dans un contexte linguistique particulier.

Dans les chefs-lieux de district, la conquête du public autochtone par les écoles subventionnées supérieures de filles (quand il n'est pas majoritaire depuis le départ, comme à Guebwiller et à Wissembourg, peut-être aussi à Ribeauvillé) peut s'avérer difficile, mais on arrive partout, avec le temps, à attirer les Vieilles-Alsaciennes notamment grâce aux municipalisations (Altkirch, Haguenau<sup>7234</sup>, Saverne, Sélestat, Thann). Dans les villes sans fonctions administratives ni garnisons (Sainte-Marie-aux-Mines, Bouxwiller, Munster, Barr, Sarre-Union, Wasselonne), la présence vieille-allemande (établissement secondaire de garçons, tribunal cantonal, gendarmerie) est limitée. Les écoles publiques supérieures de filles fonctionnent forcément grâce à une fréquentation majoritairement autochtone.

L'autre versant du cliché français sur les écoles *publiques* supérieures de filles fréquentées « presque exclusivement » par des Vieilles-Allemandes, c'est celui des écoles *privées* supérieures de filles faisant « œuvre de propagande française » auprès d'élèves

---

<sup>7232</sup> HUGUES Pascale, *Op. cit.*

<sup>7233</sup> Voir (ANNEXE 1) la transcription de l'entretien réalisé avec Mme Haldenwang, laquelle évoque toutefois aussi la présence d'élèves alsaciennes appartenant à des familles germanophiles.

<sup>7234</sup> En 1887, fréquentent l'école subventionnée supérieure de filles de Haguenau : 63 filles de Vieux-Allemands, 35 filles de Vieux-Alsaciens et 1 fille d'étrangers (ADBR 34AL1327, l'inspecteur scol. de cercle au président de Basse-Alsace, 17.03.1887, pièce jointe). Les autochtones appartiennent sans doute majoritairement à la communauté juive (34 élèves). Il reste à exploiter les listes d'élèves conservées aux archives municipales de Haguenau.

forcément autochtones<sup>7235</sup> ; et cela, malgré l'asservissement auquel les autorités scolaires allemandes auraient réduit ces établissements<sup>7236</sup>, que les auteurs qualifient préférentiellement de « pensionnats ». Les monographies ont déjà montré au lecteur la grande diversité des écoles privées supérieures de filles (non-subventionnées). Les origines nationales des élèves ressemblent aux origines nationales des enseignantes. Certains établissements ont une fréquentation majoritairement vieille-allemande : Écoles Koebig et Lindner à Strasbourg, Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles-Chaussy. Mais l'École Lindner a quand même réussi à attirer une minorité relativement importante de Vieilles-Alsaciennes. Le Bon-Pasteur paraît avoir un effectif très mélangé, sans doute avec une majorité d'autochtones, mais on ne peut l'affirmer. Mlle Vollmer, dans les années 1880, semblait réussir à recruter largement dans les deux composantes de la société strasbourgeoise. D'autres établissements recevaient, c'est certain, un public majoritairement ou très majoritairement autochtone. Les écoles congréganistes supérieures de filles sont dans ce cas. Mais il y a toujours quelques Vieilles-Allemandes, même dans le pensionnat d'une petite ville comme Rouffach.

Si la population vieille-allemande est considérée, avec raison, comme un groupe distinct de la population autochtone (ce qui n'exclut ni les contacts, ni les unions), groupe dont on connaît, depuis la thèse de François Uberfill, à la fois les divisions internes et les rapports (évolutifs) avec les Alsaciens « de souche », aucune velléité d'étude comparable (c'est-à-dire quantitative et qualitative) de l'immigration française ou « vieille-française » dans l'Alsace-Lorraine de l'entre-deux-guerres ne s'est encore fait jour, pour différentes raisons, alors même que la responsabilité des Français de l'Intérieur et autres « revenants »

---

<sup>7235</sup> MEISTER Ludovic, *Op. cit.*, p. 119.

<sup>7236</sup> *Ibid.*, p. 49. L'auteur débute par ces lignes son chapitre sur « L'école privée asservie » : « Si les Allemands n'ont pas traité les congréganistes enseignant dans les écoles primaires publiques avec une rigueur excessive, ce n'est pas seulement parce qu'ils redoutaient des protestations violentes, c'est aussi et surtout parce que dès le début ils avaient garanti l'enseignement public contre toute concurrence, en soumettant les établissements privés au contrôle strict de l'État ». On notera, dans ce morceau choisi de propagande française, à la fois la contradiction avec le propos référencé par la note infrapaginale ci-dessus (résistance des « pensionnats privés » à la germanisation, concurrence efficace faite aux écoles publiques supérieures de filles), et un immense cynisme, puisque l'auteur écrit au service d'un pays qui a interdit l'enseignement congréganiste, obligeant des milliers d'enseignant(e)s à choisir entre la sécularisation et l'exil. Mais après tout, est-ce si grave de supprimer un pan entier de l'enseignement privé ? « La suppression, même totale, de l'enseignement libre en Alsace-Lorraine eût été acceptée, ce nous semble, par la population si elle n'avait pas impliqué en même temps la disparition de la langue française dans les écoles » (*Ibid.*, p. 54). L'auteur poursuit ses élucubrations en inventant un projet du « Gouvernement allemand » de supprimer « les pensionnats de jeunes filles ».

dans la formation du fameux « malaise alsacien » est un lieu commun des sources<sup>7237</sup> et de l'historiographie alsacienne. Il nous semble cependant qu'il faille évaluer la part des « Françaises de l'Intérieur » dans les effectifs des établissements secondaires. Bien sûr, aucune statistique de ce type n'est produite en République française. Il faut donc biaiser, comme souvent, et s'appuyer, parfois, sur des données pas forcément très conventionnelles. Nous pensons aux noms de famille. Le matériau paraît exploitable dans le cas de listes nominatives des élèves. Elles sont relativement rares.

Les archives municipales de Haguenau conservent plusieurs « listes d'écologie » de l'école municipale supérieure de filles. Il est significatif que sur les 122 noms figurant sur celle dressée en mai 1919 (en allemand) par la directrice intérimaire, on ne trouve qu'un seul patronyme à consonnance exclusivement française (Jeanne Corbeau)<sup>7238</sup> ... et il s'agit d'une Haguenovienne<sup>7239</sup>. Un constat peu étonnant : nous sommes en 1918/19, année scolaire commencée sous le régime allemand ; des Vieilles-Allemandes fréquentent encore l'établissement<sup>7240</sup>, l'enseignement est en pleine réorganisation, donc douteux pour les familles venues de l'Intérieur (on a cité, dans la partie monographique, un témoignage strasbourgeois sur ce sujet), relativement peu nombreuses dans cette sous-préfecture. Un nouveau public apparaît sur la liste d'écologie de 1919/20, qu'on distingue autant par les professions des pères que par les patronymes : Suzanne et Jeanne Michel, filles d'un capitaine ; Marguerite, Marie-Thérèse et Marie-Louise Rambour, filles d'un lieutenant de gendarmerie ; Colette Michel, fille d'un inspecteur d'assurance qui paie également l'écologie d'Hélène Deroze ; Jeanne et Pierre (les petits garçons sont acceptés) Guyot, enfants d'un chef d'escadron. 10 noms sur un total de 160, c'est peu (certains noms germaniques peuvent également venir de l'Intérieur, mais sûrement pas dans une mesure qui remette en cause cette conclusion<sup>7241</sup>). Puis les listes d'écologie disparaissent des archives.

---

<sup>7237</sup> Un exemple entre mille autres : BAUDRILLART Alfred, *Op. cit.*, p. 963 (29.01.1925) : « Et les Alsaciens se plaignent que les fonctionnaires venus de l'intérieur les traitent comme des étrangers ; pas plus de fusion qu'avec les fonctionnaires allemands ! N'est-ce pas trop pénible ? »

<sup>7238</sup> AMH NR470G, liste d'écologie de l'école municipale supérieure de filles de Haguenau, 10.05.1919.

<sup>7239</sup> Jeannette Germaine Corbeau, née en 1909, israélite, fille de Julius Corbeau, commerçant, et de Reina Levy.

<sup>7240</sup> Des remarques en signalent quelques unes.

<sup>7241</sup> AMH NR470H, liste d'écologie de l'école municipale supérieure de filles de Haguenau, 02.03.1920.

A Colmar, les archives du lycée de jeunes filles laissent ressortir des profils similaires : en 1919/20, le gendarme Courtillet se trouve en délicatesse avec la Ville pour le paiement de l'écolage, après que sa fille a quitté l'établissement, peu après la rentrée, pour l'EPS de filles de Chaumont<sup>7242</sup> ; la même année, M. Servat, chef de service des contributions indirectes, obtient un remboursement d'écolage pour les deux mois d'absence de sa fille, pour raison de santé<sup>7243</sup> ; en août 1921, le sous-préfet Willm obtient la même remise pour ses deux filles, également absentes pour raisons de santé pendant deux mois<sup>7244</sup>. Autre profil, difficile à cerner, celui de la famille Bruckmann. La mère écrivait au directeur de la caisse municipale de Colmar, en juillet 1919<sup>7245</sup> : « Mes deux fillettes, Marthe et Hélène Bruckmann, sont entrées le 10 mars 1919 à l'école supérieure de jeunes filles. Elles n'ont donc, par conséquent, profité que d'un mois d'étude dans le troisième trimestre. Etant réfugiée de Moscou et me trouvant, par les événements de Russie, dans une situation plutôt gênée, je me permets, Monsieur, de faire la demande de dérogation pour l'écolage du trimestre entier ». On connaît les liens qui unissent les familles d'officiers à certains établissements privés (Sainte-Odile à Colmar, Sacré-Cœur de Montigny, Sainte-Chrétienne à Metz, etc.).

## (2) Les Alsaciennes-Lorraines dans l'académie de Nancy

François Uberfill en appelait, dans sa thèse, à une étude du « parcours scolaire des jeunes filles » de la bourgeoisie alsacienne, qui soit notamment attentive au « rôle de Nancy dans leur éducation »<sup>7246</sup>. Elargissons le questionnement à l'académie de Nancy dans son entier, puisque nous y sommes. François Uberfill pensait aux pensions privées. On a déjà dit ce qu'il en était des sources sur ces établissements. Il faut traquer les

---

<sup>7242</sup> AMC 30.5111/2, M. Courtillet au maire de Colmar, 16.02.1920.

<sup>7243</sup> AMC 30.5111/2, le maire de Colmar à M. Servat, 10.03.1920.

<sup>7244</sup> AMC 30.5111/2, le maire de Colmar au sous-préfet Willm, 31.08.1921.

<sup>7245</sup> AMC 30.5111/2, Alice Bruckmann au directeur de la caisse municipale de Colmar, 01.07.1919.

<sup>7246</sup> UBERFILL François, *Op. cit.*, p. 165.

mentions éparses. Quelques unes ont déjà été réunies dans la sous-partie consacrée à la formation des enseignantes des écoles supérieures de filles, qui, avant d'enseigner dans le *Reichsland*, sont allées effectuer une partie de leur scolarité en France. Les pensionnats privés de Nancy sont particulièrement appréciés. On a vu, dans la monographie consacrée au Pensionnat Aron, que l'Alsace était une terre de recrutement, et, aussi, que les prospectus du Pensionnat Jacquot puis Menestrel et ceux du Pensionnat Boyer ciblaient nommément le public alsacien.

Dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, on lit qu'Amélie Zurcher (1858-1947), fille d'industriel alsacien et future grande propriétaire terrienne, qui passera à la postérité comme initiatrice de l'exploitation potassique à Wittelsheim, a fréquenté le pensionnat des dominicaines à Nancy de 1870 à 1877, achevant ses études par l'obtention du baccalauréat, chose encore extraordinaire chez les filles<sup>7247</sup>. En parcourant le *Répertoire (ANNEXE 3)* des enseignantes de l'académie de Nancy, on trouve Marie Rippel, qui quitte Strasbourg en 1893, à l'âge de douze ans, pour poursuivre son éducation dans la métropole de Lorraine française, chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, jusqu'au baccalauréat en 1902, alors recherché par une petite élite de pionnières<sup>7248</sup>.

Au verso d'une photographie de la « classe supérieure » du Pensionnat du Sacré-Cœur de Nancy en 1901/02, qui appartient à nos archives privées, figurent les noms des 11

---

<sup>7247</sup> HARTMANN Madeleine, « Zurcher Amélie Louise Marie », *NDBA*, 42, p. 4424 (portrait).

<sup>7248</sup> Le début des années 1890 apparaît comme une période de « tracasseries à la frontière », à lire l'*Est Républicain* du 14.08.1891 : « La *Strassburger Post*, journal officieux allemand de Strasbourg, publie le récit suivant des vexations que font subir aux voyageurs passant la frontière certains employés préposés à la vérification des passeports. Le récit de la *Post* lui a été fait par une personne dont elle n'a pas lieu de mettre la bonne foi en doute : "Plusieurs jeunes filles alsaciennes, de 12 à 15 ans, fréquentant l'été un pensionnat de Nancy, rentraient en Alsace pour passer leurs vacances dans le sein de leurs familles. À la gare d'Avricourt, l'employé préposé à la vérification des passeports soumit les fillettes, bien que leurs papiers fussent parfaitement en règle, à un interrogatoire des plus pénibles pour elles, leur demandant des détails sur leurs parents, le but de leur séjour en France, etc. L'interrogatoire achevé, les jeunes filles durent passer à la douane pour la révision des bagages. On bouleversa les malles et valises de fond en comble, sans trouver de contrebande naturellement. Mais les petites n'étaient pas au bout de leurs tribulations. On les conduisit dans la pièce réservée à la visite et on les obligea à se déshabiller jusqu'à la chemise. On ne trouva rien ; Les enfants n'étaient ni des espions, ni des contrebandiers. Pendant qu'elles étaient soumises à ces vexations, le train siffla le départ et quelques-unes des fillettes, en frayeur, s'élançèrent dans les compartiments à moitié habillées et abandonnant sur la voie une partie de leurs effets. Les autres suivaient, les larmes aux yeux, le train qui filait sans les emmener". La *Post* signale ces faits à l'attention de l'autorité supérieure. Le journal strasbourgeois est certain qu'elle n'approuvera pas la conduite de l'employé en question et que des instructions seront données pour que l'application du décret des passeports, suffisamment gênante par elle-même, ne soit pas rendue insupportable par l'arbitraire de quelques subalternes ».

élèves. Il y a 5 noms qui renvoient, par leur consonnance, à l'Alsace-Lorraine : Tschopp, Mann, Deubel, Schmitt, Korum (sûrement une parente de Mgr Korum, l'évêque alsacien de Trèves entre 1881 et 1921<sup>7249</sup>). Mais on reste ici dans le champ de la supposition (elles peuvent être des filles d'optants établis en Meurthe-et-Moselle). Les pensionnats des petites localités reçoivent aussi leurs contingents d'Alsaciennes-Lorraines (souvenons-nous de celui des Sœurs de Portieux à Bains-à-Bains).

La scolarisation des Alsaciennes-Lorraines dans l'académie de Nancy peut être plus facilement appréhendée pour l'enseignement secondaire public, notamment pour le lycée de jeunes filles de Nancy, dont les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle conservent un « livre d'entrée et de sortie des élèves » qui va de l'année 1907/08 à l'année 1920/21<sup>7250</sup>. Rappelons que l'accueil d'Alsaciennes-Lorraines fut avancé comme argument dans les années 1890 par les promoteurs de la fondation de cet établissement. Sont notamment indiqués, dans la source susdite, les « dates et lieux de naissance » et les « adresses des parents », informations qui permettent de repérer à la fois les Alsaciennes-Lorraines dont la famille a émigré à Nancy et les Alsaciennes-Lorraines qui ont toujours leur famille en Alsace-Lorraine.

Le premier des deux groupes ne nous intéresse guère. Certes, il y a bien à Nancy une « communauté alsacienne », étudiée par Hélène Sicard-Lenattier ; l'octroi d'une bourse à une fille Wencelius, suite à une requête adressée en 1910<sup>7251</sup>, semble y provoquer quelque mécontentement, sur fond de querelle de famille<sup>7252</sup>. Mais à partir du moment où les familles sont établies en France, la scolarité française de leurs filles n'est plus

---

<sup>7249</sup> MULLER Claude, « Korum Félix », *NDBA*, 22, p. 2092-2093.

<sup>7250</sup> ADMM W1030/127, « Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy. Livre d'entrée et de sortie des élèves », 1907-1921.

<sup>7251</sup> AMN 1R274, Mme Wencelius au maire de Nancy, 10.10.1910: « Ayant quitté l'Alsace pour obéir à mon mari mourant, dont le vœu était de faire de ses enfants quatre bons Français, je suis venue me fixer à Nancy, où je compte les élever. J'ai dû faire, pour cela, de grands sacrifices pécuniers [...], mais je ne pouvais moins faire que mon mari, qui en 72 a quitté, pour rester Français, parents, pays, position (il était directeur des usines de Dietrich). Je viens de perdre 50 000 Frs dans un procès de succession intenté à mes orphelins et voyant que je ne pourrai joindre les deux bouts, j'ai recours à vous, Monsieur le maire, pour vous prier de vouloir bien accorder une bourse de demi-pensionnaire au lycée à la troisième de mes fillettes, dont je vous envoie, ci-joint, le certificat d'aptitude. Mon petit garçon est au lycée de la ville ».

<sup>7252</sup> AMN 1R274, lettre anonyme d' « Un qui est pour les orphelins pauvres » au maire de Nancy, déc. 1911 : « Les Alsaciens de votre ville sont indignés de la bourse accordée à une fille de Madame Léon Wencelius, veuve de votre ville. Elle se dit pauvre et exploite tout le monde, mais ne dit à personne qu'à la liquidation, lors du procès de son mari, il lui a laissé 150 000 Francs pour le moins de fortune. En valeurs déposées à la Banque à Strasbourg, environ 110 000 Frs, plus une maison en Alsace, 40 000 Frs [...] ».

révélatrice d'un positionnement culturel particulier ; pour information, ces filles sont une demi-douzaine en 1907/08, sur 522 « entrées ».

Disons plutôt sur 369 élèves, chiffre donné à la rentrée par la directrice de l'établissement (le livre d'entrée et de sortie rend compte des flux et pas du « volume » d'élèves et il compte deux fois la même élève si elle change de statut au cours de l'année<sup>7253</sup>). Pour cette année-là, on recense 19 élèves dont les parents habitent en Alsace-Lorraine<sup>7254</sup>.

Les rapports mensuels de certains établissements contiennent des informations sur la présence d'élèves originaires d'Alsace-Lorraine. Ces mentions sont rares avant la Première Guerre mondiale. La plus ancienne vient des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont (années 1890) ; elle est citée dans la monographie.

Remiremont, où se ressentent également, encore pendant la Première Guerre mondiale, les origines alsaciennes de la bourgeoisie du lieu : « Elle possède un ensemble de qualités qui lui ont permis de réussir d'emblée dans l'emploi difficile de professeur d'allemand au collège de Remiremont, parmi des élèves appartenant à l'"aristocratie républicaine" de la petite capitale des Vosges, et dont beaucoup parlent couramment l'allemand », observe l'inspecteur général en mai 1917 au sujet de Mlle Henriette Iung. À Nancy, la directrice du lycée de jeunes filles rapporte à la rentrée 1911 :

---

<sup>7253</sup> Par exemple, Germaine Marx entre le 2 octobre 1907, comme externe surveillée, mais elle est réinscrite le 3 janvier 1908 comme externe simple.

<sup>7254</sup> Marie Lanche (Eckbolsheim, tuilerie, 19 ans), Marthe Wanner (Meisenthal, verreries, 17 ans), Berthe et Elisabeth Lehmann (Dieuze, 15 et 13 ans), Rose Weil (Sarrebouurg, 15 ans), Lucie Lévy (« Ribeauvillers », 16 ans), Suzanne Gayelin (Rixheim, 14 ans), Germaine Marx (Cernay, 14 ans), Madeleine Vack (Rosheim, 16 ans), Gabrielle Alt (Sarreguemines, 13 ans), Frédérique Chenel (Sarre-Union, 16 ans), Ilse Hauser (Mulhouse, 16 ans), Yvonne Haussmann (Strasbourg, 13 ans), Germaine Muller (Saint-Hippolyte, 16 ans), Suzanne Specklin (Mulhouse, 13 ans), Lina Wagner (Sarre-Union, 14 ans), Alice de Fournier (Metz, 16 ans), Alice Schwenk (Strasbourg, 13 ans), Lucie Goetz (Strasbourg, 13 ans). On ne compte pas Andrée Zürcher, 15 ans, née à Saint-Dié, « adresse des parents » à Nancy, mais sous la responsabilité d'Amélie Zürcher (citée ci-avant dans le corps du texte), habitant le domaine du Lützelhof à Cernay. Dans le doute, on n'a pas compté Renée Harth, née en Lorraine allemande (Petit-Rosselle), dont le père est expatrié en Russie.

Mlle Thiéry a la direction des Alsaciennes-Lorraines : elle les suit dans tout leur travail de classe et leur fait faire du travail supplémentaire. Il est à souhaiter que cette combinaison soit conservée. Cette année, le nombre des Alsaciennes est de 9 seulement, en comprenant la deuxième et la troisième années. Si les bruits de guerre avaient cessé assez tôt<sup>7255</sup>, le nombre eût été assurément plus considérable ; il y a lieu d'espérer qu'il s'augmentera dans les années qui suivront.

Pour la même rentrée (1911), on trouve une seule Alsacienne parmi les 127 élèves payantes recensées aux cours secondaires de jeunes filles de Remiremont : Blanche Spira, fille d'un négociant (israélite) de « Ramspach »<sup>7256</sup>. La faute aux bruits de bottes ? Si l'on remonte avant la crise, on remarque qu'il n'y avait aucune Alsacienne au printemps 1910<sup>7257</sup>. Dans son rapport de décembre 1913, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié livre un renseignement pratique indiquant la présence d'internes alsaciennes (ADMM W657/67bis) : « Les congés de Noël et du jour de l'an commencèrent le mercredi 24, après les cours du soir. La plupart des pensionnaires avaient été obligées de prendre les trains de midi et de 2 heures et les automobiles de Saales et de Sainte-Marie à midi et demi ». Le rêve d'une « maison franco-alsacienne », poursuivi par le recteur Adam, est-il déjà réalisé ? Le haut-fonctionnaire l'avait formulé trois ans et demi plus tôt, dans une notice individuelle de Mme Houillon (voir le *Répertoire*, ANNEXE 3). Si l'espoir a été exprimé, cela veut dire qu'il existait déjà à ce moment-là une bonne base. Il semble qu'il y ait, sur le point des élèves alsaciens, un décalage avec l'enseignement secondaire des garçons : à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, le principal du collège de Lunéville observe, impuissant, le tarissement des flux, conséquence d'une modification de la législation en Alsace-Lorraine<sup>7258</sup>.

---

<sup>7255</sup> Ouverte en juillet 1911, la crise d'Agadir se clôt par un accord trouvé le 11 octobre.

<sup>7256</sup> AMRe 1R1, cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, « état de paiement pour octobre, novembre, décembre de l'année 1911 ».

<sup>7257</sup> AMRe 1R1, cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, « état de paiement pour le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 1909/10 » (« avril-mai-juin-juillet » 1910).

<sup>7258</sup> ADMM 1T277, le principal du collège de Lunéville à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 01.06.1902. Ce rapport annuel explique pourquoi, « depuis quelques années, le collège de Lunéville traverse une période d'amoindrissement ». Parmi ses causes : « Ajoutons encore que l'élément qui pendant de longues années a fait la force du collège de Lunéville fait complètement défaut. Les Alsaciens-Lorrains qui, après l'annexion, affluaient dans l'établissement le plus voisin, ne peuvent plus maintenant quitter le pays annexé avant l'âge de quinze ans ; à cet âge, il est bien tard pour commencer des études de français et l'on hésite à s'exposer aux tracasseries que l'administration allemande ne ménage pas à ceux qui passent ainsi la frontière. Il n'y a donc plus rien à faire de ce côté ».

Après la Première Guerre mondiale, les établissements secondaires de l'académie de Nancy accueillent un grand nombre d'Alsaciennes-Lorraines, pressées de posséder la nouvelle langue nationale. En décembre 1918, la directrice du Pensionnat Sainte-Philomène à Haguenau (Sœurs de Ribeauvillé) écrit à la directrice d'une institution privée nancéienne<sup>7259</sup> : « Les bons renseignements qui me sont parvenus sur votre établissement m'engagent, Madame, à vous recommander des élèves. La demande de prospectus pour la France vient de m'être faite et je viens vous prier de m'en adresser un au plus tôt. J'espère bien que vous acceptez de nouvelles pensionnaires, désireuses de profiter de vos bonnes leçons ». Dans son rapport mensuel de février 1919, la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy (Ravaire) signale :

7 Alsaciennes-Lorraines qui comprennent peu ou point le français assistent aux différents cours de français ; 3 petites filles, cependant, suivent régulièrement la classe de première primaire en vue de poursuivre des études complètes. Quantité de renseignements nous sont toujours demandés d'Alsace-Lorraine ; il est regrettable que nos cours spéciaux n'existent pas encore : la chose dite dans les familles aurait été pour notre lycée une excellente réclame.

C'est à la directrice elle-même d'organiser cela, fait remarquer le recteur : « Toute proposition faite à cet égard sera examinée avec bienveillance », recommande-t-il à l'inspecteur d'académie<sup>7260</sup>. On commence par instaurer, en mars 1919, un système de tutorat : « Depuis le 17, Mlle Gros remplit les fonctions de surveillante générale et consacre tout le temps dont elle peut disposer aux Alsaciennes qui ont besoin d'un complément d'explication pour suivre avec fruit les exercices de la classe », rapporte Mlle Ravaire, qui indique, pour la première fois, le nombre des Alsaciennes-Lorraines dans le recensement des élèves : 14 sur un total de 185 (7,6%). Elles sont 32 sur 284 deux mois plus tard (11,3%).

À la fin de l'année scolaire, la directrice se félicite de ce que « les progrès des fillettes venues d'Alsace-Lorraine ont été excellents ». Il a fallu, pour cela, surmonter quelque mauvaise volonté, comme en rend compte le rapport de mai 1919 :

---

<sup>7259</sup> AMN 1R359, Sœur Odiline Zimmermann à une directrice nancéienne, 22.12.1918.

<sup>7260</sup> ADMM W657/40, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de Meurthe-et-Moselle, 11.03.1919.

Ce ne sont pas les classes d'Alsaciennes-Lorraines qui ont donné le moins de difficulté. Les groupements, ici, paraissaient d'abord presque impossibles ; cependant, à part deux jeunes filles, venues tout récemment, qui sont tout à fait ignorantes du français et que Mlle Thomas prend à part autant qu'elle le peut, toutes les autres ont pu être partagées en deux groupes : un groupe de faibles, que l'on adjoint de temps en temps à la première primaire ; un groupe de fortes, que l'on adjoint parfois à la troisième année secondaire<sup>7261</sup>. Mlle Thomas passe de l'un à l'autre groupe. Mlle Maureaux donne un complément de deux heures. [...]. Nos jeunes Alsaciennes-Lorraines, venues « pour étudier la langue française », prétendaient ne rien faire autre chose que des exercices de grammaire et d'orthographe ! A la rigueur, elles admettaient un peu d'histoire, rien de plus. Elles semblent comprendre maintenant que tout en dessinant, en écrivant le texte d'un problème, en étudiant une leçon de choses, elles font connaissance avec un vocabulaire qu'elles ne trouveraient pas dans leurs livres de morceaux choisis et surtout qu'en rédigeant la solution d'un problème, elles s'obligent à analyser, à mettre au clair des notions souvent confuses, à enchaîner des raisonnements que, mentalement, elles ne font jamais. Elles abandonnent volontiers la méthode du bourrage et commencent à sentir, sinon à apprécier, la variété, la souplesse de notre enseignement. [...]

La discipline est satisfaisante. Mais il y a de grandes précautions à prendre pour éviter les froissements et les malentendus. À l'heure actuelle, un père de famille écrit de Schlestadt [Sélestat] pour protester contre une soi-disant hostilité sourde que rencontrent les jeunes filles d'Alsace et de Lorraine ; il sera facile de lui démontrer qu'il s'alarme bien à tort, encore faudra-t-il prendre pour cela bien des ménagements.

En 1919/20, l'effectif des Alsaciennes-Lorraines reste dans les mêmes eaux que l'année précédente (33 en janvier 1920, 27 en mai 1920), mais avec l'augmentation générale de la fréquentation, la part relative diminue (respectivement 7,6% et 6,1%). En 1920/21, ce sont les chiffres absolus qui déclinent : 11 Alsaciennes-Lorraines en octobre 1920. La directrice remarque : « cette année, les Alsaciennes et les Lorraines, moins nombreuses déjà, sont plus avancées en français ; nous avons réduit les heures qui leur étaient réservées à huit heures au lieu de onze ». Elles sont 18 en mai 1921 et 20 en octobre 1921. Mais les années suivantes voient un nouveau déclin : 5 « Alsaciennes et Lorraines » sont recensées dans le rapport mensuel de juillet 1924.

---

<sup>7261</sup> Le même rapport fait encore état d'Alsaciennes-Lorraines qui ont dû être extraites de la première année secondaire suite au gonflement de son effectif : « Ne pouvant dédoubler la classe, il a fallu en faire sortir les Alsaciennes-Lorraines, qui furent prises à part ».

Il est cependant toujours question de quelques cours spéciaux. Puis on arrête de signaler la part des Alsaciennes-Lorraines sur l'effectif total. Leur présence peut encore apparaître au hasard d'une remarque : la directrice (Lainé) rapporte en janvier 1928, à propos des sorties, qu' « une interne de première, très faible pour sa classe, retourne à Colmar dans sa famille ».

Le collège de jeunes filles de Saint-Dié attire peu : 3 Alsaciennes au printemps 1919 ; elles ne seront guère plus nombreuses les années suivantes. Il y en a quelques unes à Remiremont. On a vu Mlle Crayssac, au milieu des années 1920, « essayer un recrutement en Alsace ». Signalons, enfin, un cas inverse à ceux examinés jusqu'à présent : celui d'une Vosgienne devant se rendre en Alsace à la rentrée 1919. En effet, en juin de cette année, un chef d'entreprise de La Bresse écrit au maire de Colmar<sup>7262</sup> : « Ne connaissant pas les différentes écoles de votre ville, je me permets d'avoir recours à votre obligeance pour vous prier de vouloir bien m'adresser la liste des écoles ou institutions où je pourrais mettre ma fillette en qualité d'interne, en vue d'obtenir son brevet élémentaire ». Réponse du vice-président de la commission municipale : « 1) l'école supérieure des filles, 2) l'école supérieure des filles des Sœurs de Ribeauvillé. La dernière école seulement prend des élèves à titre d'internes ».

### (3) Les étrangères dans le *Reichsland* et dans les académies de Nancy et de Strasbourg

Les Alsaciennes-Lorraines scolarisées dans l'académie de Nancy avant la Première Guerre mondiale sont naturellement aussi des étrangères, mais il fallait les traiter à part, compte tenu de la spécificité de ce public. D'autres Allemandes quittaient l'empire des Hohenzollern pour passer une partie de leur scolarité ou pour étudier dans cette académie française. Laissons de côté le cas particulier du Pensionnat de la Miséricorde à Toul dans

---

<sup>7262</sup> AMC 30/60, J. Christ, « Tissage Mécanique. Christ Père et Fils », au maire de Colmar, 11.06.1919.

les années 1870. On sait que le lycée de jeunes filles de Nancy est fréquenté, dès ses premières années d'existence, par quelques Allemandes autres qu'Alsaciennes-Lorraines : « 5 Alsaciennes » et « 3 Allemandes » compte la directrice pour l'année scolaire 1901/02. On recense 3 Allemandes six ans plus tard, dans le « livre d'entrée et de sortie des élèves » : Elssie Jaffé de Pirmasens (Palatinat) ; Ilse Posern de Grimma (Saxe) ; Emma Kost « de Parnen » (localité inconnue, mais la consonnance indique qu'elle se trouve en Allemagne<sup>7263</sup>)<sup>7264</sup>. L'année suivante (1908/09), elles sont 6 : Marie Furstenberger de Herrnhut (Saxe) ; Ilse Posern ; Annie Starck de Hagen (Westphalie) ; Emma Kost ; Hildegard Haedicke de Leipzig (Saxe), Madeleine Lehmann de Strauch près de Grossenhain (Saxe)<sup>7265</sup>. En avril 1910, la directrice du collège de jeunes filles de Verdun signale l'arrivée d' « une jeune Allemande » comme élève interne. Des Allemandes fréquentent encore le lycée de jeunes filles de Nancy après la Première Guerre mondiale. Mlle Ravaire rapporte ainsi, en octobre 1923 :

[...] dans le nombre des nouvelles recrues, il en est deux particulièrement intéressantes. Ce sont deux Sarroises de Sarrelouis, elles nous sont arrivées avec beaucoup d'appréhension et leurs parents ont fait un acte de courage véritable en les amenant. Toutes les craintes se sont, heureusement, rapidement dissipées. Nos petites Françaises ont su être ce qu'elles devaient être ; nos deux Sarroises sont tout à fait apprivoisées, se plaisent beaucoup au lycée et à Santifontaine et se persuadent qu'elles auront chez elles de nombreuses imitatrices.

Puis, en mai 1924, rendant compte de la rentrée de Pâques :

Parmi les élèves qui ont quitté le lycée figurent les deux fillettes originaires de la Sarre, venues en octobre. Leur intention première était d'ailleurs de terminer leur année scolaire à Pâques, suivant la coutume allemande ; elles ont fait de tels progrès en français que leur départ s'explique suffisamment. Par une simple coïncidence, deux autres sont venues les remplacer, mais ce sont deux jeunes filles plutôt que deux fillettes : elles ignorent les éléments les plus simples de la langue et nous embarrassent fort ; comme elles manifestent des exigences vraiment exagérées et qu'on ne saurait faire un emploi du temps pour elles, la directrice de l'internat a conseillé aux familles de faire

---

<sup>7263</sup> Barmen ? Barnen, village de Prusse-Orientale ?

<sup>7264</sup> On ne compte pas Berthe Sinai, née à Leipzig, mais pour laquelle aucune adresse parentale n'est indiquée.

<sup>7265</sup> On ne compte pas Elsbeth Heffter, née à Dillenburg (Hesse-Nassau), car l'adresse parentale est en Alsace.

choix d'une de ces pensions organisées spécialement pour les étrangères et où l'on s'occupera d'elles de façon constante. Son conseil va être suivi.

Le lycée de jeunes filles de Nancy ne deviendra donc pas un lieu de francisation de la bourgeoisie sarroise. Mais d'où viennent ces « 4 étrangères » pour lesquelles Mme Lainé, nouvelle directrice, institue des heures de français supplémentaires à la rentrée 1928 ? La hiérarchie ne pousse pas dans ce sens : « 4 heures pour 4 étrangères ! », commente l'inspecteur d'académie, « Est-ce encore un cours spécial ? Il revient cher à l'État. Mme la directrice devrait bien nous consulter au lieu de nous mettre en présence du fait accompli »<sup>7266</sup>. À cette époque, dans l'académie de Strasbourg, le lycée de jeunes filles de Metz regarde vers la Sarre et la Rhénanie, comme on l'a vu. Le Pensionnat Sainte-Chrétienne de Metz refuse, en juillet 1925, « de recevoir pour trois mois une jeune fille de la Sarre qui désire se perfectionner en français »<sup>7267</sup>. Cet établissement prépare des étrangères à passer les examens de langue de l'Alliance française : « départ pour Nancy de 3 élèves et d'une sœur (Sœur Ste Marie-Adèle) pour les examens du diplôme d'Alliance », note la sœur diariste en juin 1931<sup>7268</sup>. On ne connaît l'origine (sarroise) que d'une seule, celle qui sera recalée. L'année suivante<sup>7269</sup> : « départ pour Nancy des 7 élèves pour le brevet d'Alliance. Elsa et sa sœur Ghita Kollinger (Yougoslavie), Mia Berzdorf (Cologne), Vilma M. (Tchécoslovaquie), Miss Vera Gudgeon (Angleterre), Anna Blatt (Metz) et Denise Niderkorn (Apach<sup>7270</sup>) ». Il y aura 6 reçues. Par contre, ce n'est pas la peine pour les Allemandes de toquer à la porte du Collège d'Hulst à Longwy<sup>7271</sup>.

On vient de le voir, les Allemandes ne sont pas les seules étrangères scolarisées dans les provinces françaises de l'Est. Relevons encore, dans le journal du Pensionnat

---

<sup>7266</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 03.11.1928.

<sup>7267</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1925-1927*, 17.07.1925.

<sup>7268</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1929-1930-1931*, 17.06.1931. On ignore l'âge de ces pensionnaires. Avant la Première Guerre mondiale, les Allemandes (dont Alsaciennes-Lorraines) se présentaient aux examens de l'Alliance française à Nancy après avoir passé l'examen d'enseignante, à en croire les quelques occurrences de notre *Dictionnaire* (ANNEXE 2) : S. Gempp, Judas, Krufft, E. Scheuermann, Steyger, Zirkenbach).

<sup>7269</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1932-1933*, 15.06.1932.

<sup>7270</sup> Apach est une commune de Moselle, frontalière à la fois avec le Luxembourg et l'Allemagne.

<sup>7271</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 20.09.1926 : « Je vous quitte, chère Mademoiselle. J'ai à répondre à différentes lettres trouvées à la maison, en arrivant. L'une d'elles demande une place à l'internat pour une jeune Allemande. La réponse sera vite faite ».

Sainte-Chrétienne, une Hongroise en 1926<sup>7272</sup>, une Irlandaise en 1928<sup>7273</sup> et – plus classique – une Luxembourgeoise en 1938<sup>7274</sup>. Retournons au lycée de jeunes filles de Nancy au début du XX<sup>e</sup> siècle. Seules 8 des 11 élèves étrangères fréquentant l'établissement en 1901/02 ont été mentionnées ci-dessus. Les trois restantes sont « 1 Serbe, 1 Danoise, 1 Autrichienne ». Le « livre d'entrée et de sortie des élèves » indique, en 1907/08, plusieurs élèves venant de Suisse (Andrée et Germaine Guntzbürger et Marguerite Rueff de Bâle, Annie, Elisabeth et Lina Diebold de Zurich) et de Roumanie (Lisette Robesko de Galatz, Marie-Jeanne et Magda Diamondy et Zoé Ghica de Bucarest<sup>7275</sup>). Les autres adresses à l'étranger (Brésil, Russie, Angleterre, Egypte) sont celles de Français et d'un ou deux Alsaciens-Lorrains expatriés. Dans la liste de 1908/09, on remarque Mary Clarck, native de Newcastle, domiciliée à Covbridge-on-Tyne.

On pourrait relever toutes les étrangères, année après année, jusqu'en 1920/21. Contentons-nous de signaler trois Américaines, qui ont mérité d'être citées dans le rapport mensuel de mai 1922 : « Parmi les élèves qui ont dû nous quitter, il faut noter trois petites Américaines, Elisabeth, Alice et Jeane Hastings, qui ont été des élèves irréprochables et qui, pendant les deux années qu'elles ont fréquenté le lycée, n'ont cessé d'être félicitées, qui même sont arrivées à conquérir, en classe, les premières places ; enfants dignes d'être données en exemple et qui, sûrement, gagneront chez elles des sympathies à la France ».

Les écoles supérieures de filles du *Reichsland* ont également accueilli leurs étrangères. Parmi elles, des Françaises, même dans les écoles publiques. Sur la liste des élèves de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg publiée en 1882, on trouve : Marie Conférant, fille d'un rentier de Saint-Clément (la commune de ce nom la plus proche se trouve en Meurthe-et-Moselle) ; Emma Schieffer, fille d'un commerçant d'Algérie ; Marie Nussbaum, fille d'un officier en Algérie ; Johanna Le Marchand, fille d'un officier à Asnières. À partir de 1892/93, les statistiques des élèves de l'école

---

<sup>7272</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1925-1927*, 14.07.1926 : « Aujourd'hui, départ d'Amélie Mozsolics avec son père, venu de Hongrie pour la prendre, pour ses deux mois de vacances ».

<sup>7273</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1928-1929*, 19.07.1928 : « A 7h du matin, départ de Miss Ronayne [ndlr : sans doute une élève], via Calais-Douvres ; elle sera à Londres ce soir à 7h, s'y arrêtera quelques jours, puis continuera son voyage vers l'Irlande, pour débarquer et séjourner à Cork (ou environs) ».

<sup>7274</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1937-1939*, 07.08.1938 : « Présentation d'une nouvelle élève : Marie Weyland, du Luxembourg, quatorze ans ».

<sup>7275</sup> Les 2 sœurs sont nées respectivement à Jersey et à Berlin.

municipale supérieure de filles de Mulhouse indiquent le nombre d' « étrangères ». Celui-ci est, chaque année, infime<sup>7276</sup>. Est-ce parce que ces établissements ne possèdent pas d'internat ? Ces élèves doivent être logées dans la parenté sur place ou dans une pension privée. En juillet 1907, une Alsacienne de Paris, Mme Nicolet, place sa fille de quinze ans en pension, pendant quatre semaines, chez le pasteur Graff, dans sa ville natale de Bischwiller. L'enfant peut-elle fréquenter, durant son séjour, l'école municipale supérieure de filles, demande la directrice<sup>7277</sup> ? Réponse positive des hautes autorités scolaires, du moment que c'est « exceptionnel » et « provisoire ».

Les mentions d'élèves de nationalité française se rencontrent surtout dans les sources relatives aux établissements congréganistes avec pensionnat. Au printemps 1872, l'inspecteur scolaire du cercle de Guebwiller (Slawyk) constate lors d'une visite du Pensionnat Sainte-Clotilde (Sœurs de Ribeauvillé) dans cette ville<sup>7278</sup> : « Une composition allemande, "Comparez le désert et la mer", a été bien rédigée par 2 élèves, à savoir 2 Suissesses, dans cet établissement pour [apprendre] le français. Par contre, 4 Françaises n'ont presque rien produit ». Le même inspecteur remarque, dans un rapport de 1878 sur la classe élémentaire du pensionnat de Rouffach (même congrégation)<sup>7279</sup> : « Des progrès satisfaisants, mais ils sont ralentis par la réunion, dans la même classe, de filles qui apprennent l'allemand et d'autres qui apprennent le français ». Des Françaises sont piégées par la Première Guerre mondiale dans les pensionnats des Sœurs de Ribeauvillé à Haguenau<sup>7280</sup> et à Ribeauvillé<sup>7281</sup>.

On peut penser que quantité d'écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine ont accueilli, à un moment ou à un autre, un effectif plus ou moins marginal d'élèves de nationalité française, du simple fait des contacts toujours entretenus entre la société

---

<sup>7276</sup> 2 en 1892/93 et 1893/94, 3 en 1894/95, 0 en 1895/96 et 1896/97, 1 en 1897/98, etc.

<sup>7277</sup> ADBR 34AL1324, Mlle Wolf à l'*Oberschulrat*, 08.07.1907.

<sup>7278</sup> ADHR 8AL1/11362, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 31.05.1872.

<sup>7279</sup> ADBR 34AL1295, rapport d'inspection de l'inspecteur scol. de cercle de Guebwiller, 29.10.1878.

<sup>7280</sup> ADBR 105AL2561, Mme Boulay à l'*Oberschulrat*, 03.01.1916. Sa fille sera autorisée à continuer à fréquenter le pensionnat, exception à l'exclusion des enfants de nationalité française des établissements scolaires allemands.

<sup>7281</sup> ADBR 105AL2547, listes des élèves internes aux rentrées 1915, 1916 et 1917. Les Françaises Julia et Marie-Therese Willer ont obtenu l'autorisation de rester à l'internat, « en raison d'une situation familiale particulièrement difficile » (la directrice, Sœur Marie Emilie Kornmann, à l'*Oberschulrat*, 27.10.1915).

française et la société alsacienne-lorraine. Il faut s'en remettre au hasard d'une mention dans un rapport d'inspection<sup>7282</sup>.

On vient de l'écrire sans le relever : le Pensionnat Sainte-Clotilde de Guebwiller a aussi accueilli des Suissesses. On trouve quelques autres mentions, concernant les années 1870 et 1880 : Sœurs de Portieux à Lutterbach, Chanoinesses de Saint-Augustin à Molsheim, Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Bellemagny. On n'oubliera pas, non plus, les solides liens unissant la Suisse à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg. La Lorraine allemande est concernée par un autre public frontalier : les Luxembourgeoises. Elles fréquentaient déjà les pensionnats de Moselle avant la guerre de 1870, telle Elise de Roebé (1851-1913), pensionnaire chez les dames du Sacré-Cœur à Montigny-les-Metz<sup>7283</sup>. Les mentions pour la période du *Reichsland* – reprises des chapitres monographiques – renvoient à des pensionnats congréganistes et aux années 1870 et 1880 : « des filles des meilleures familles du grand-duché de Luxembourg » sont chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Rustroff au début des années 1870, avec des Belges et des Françaises de la région de Longwy ; des Luxembourgeoises sont au pensionnat de la maison-mère des Sœurs de Peltre au début des années 1870 également ; la fréquentation luxembourgeoise décline chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Bitche, se plaint l'établissement en 1877, en espérant un assouplissement de la réglementation sur l'enseignement du français ; il y a 1 élève luxembourgeoise dans ce pensionnat à la fin de la décennie suivante (1888).

---

<sup>7282</sup> Ainsi, ADBR 105AL2547, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-ville à l'*Oberschulrat*, 22.04.1889 : Prass mentionne « une Française, avec de faibles dispositions », rencontrée à l'école supérieure de filles de Mlle Münch, lors du contrôle de connaissances qu'il a fait passer aux élèves de treize ans de cet établissement.

<sup>7283</sup> MANNES Gast et WEBER Josiane, « Elise de Roebé », *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois* (<http://www.autorenlexikon.lu/page/author/333/3331/FRE/index.html>), article consulté le 05.08.2016. : « Fille du notaire et futur ministre Victor de Roebé, E. de R. fréquenta le pensionnat catholique du Sacré-Cœur à Montigny-lès-Metz. De 1872 à 1896, elle se consacra à des activités culturelles, sociales et caritatives, tout en réclamant de meilleures conditions de travail pour les ouvrières. À partir de 1897, elle s'engagea en faveur de l'éducation des jeunes femmes et, en collaboration avec des sœurs franciscaines, elle créa un service d'assistance et un cercle d'études pour jeunes filles à Larochette [...] ». À l'appel d'un journal de gauche, elle fonde plus tard « la première association de travailleuses de Larochette ».

D'autres nationalités apparaissent encore. Des Italiennes au pensionnat de Rouffach en 1880/81<sup>7284</sup> ; des Sud-Africaines au pensionnat de Dorlisheim en 1906/07<sup>7285</sup>. Terminons par ce feu d'artifice, description des « classes spéciales » du Bon-Pasteur, par sa directrice Lucie Berger<sup>7286</sup> :

Il y a quelques années, l'*Oberschulrat* nous a donné l'autorisation d'enseigner la géographie et l'histoire en langue française dans les différentes sections du cours complémentaire (classes spéciales), avec comme condition qu'aucun livre ne soit utilisé. Depuis, l'expérience a montré que l'usage de la langue allemande est plus utile pour le développement intellectuel des filles. C'est pourquoi la langue française n'est plus maintenant utilisée que dans une section, appelée classe des étrangères [*Fremdenklasse*]. Durant l'année scolaire 90/91, cette classe a été fréquentée par 2 Finlandaises, 2 Brésiliennes, 1 Anglaise, 3 Suissesses, 1 Espagnole, 1 Italienne, 4 Françaises, 1 Vieille-Allemande et 1 Alsacienne. La Vieille-Allemande voulait uniquement se former dans la langue française. L'Alsacienne était du Ban de la Roche et ne parlait pas suffisamment l'allemand pour suivre toutes les matières dans cette langue. Les élèves de cette année se répartissent entre 3 Françaises, 2 Brésiliennes, 3 Suissesses, 1 Italienne, 1 Anglaise et 1 Alsacienne. Cette dernière doit, pour sa dernière année scolaire, s'exercer particulièrement en langue française<sup>7287</sup>.

Terminons ? Pas encore. La question des étrangères renvoie à la question de l'altérité. Il semblerait que la première noire à être venue à Rosheim fut une élève du pensionnat des Sœurs du Saint-Sacrement, « Mademoiselle Hélène », une Africaine adoptée par la famille Haeringer<sup>7288</sup>. Entrée dans l'établissement vers 1910, elle y connaît un certain succès : nous remercions Jean-Marie Quelqueger de nous avoir communiqué une carte postale de sa collection, illustrée d'une photographie des élèves au grand complet, avec Hélène Haeringer placée exactement au milieu du premier rang. À la même époque, on lit dans les colonnes de l'*Est républicain* cette publicité pour un hebdomadaire destiné aux « fillettes » (5 déc. 1906) : « Une petite négresse d'une dizaine d'années, fille

---

<sup>7284</sup> ADBR 34AL1295, rapport de l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller sur les quatre classes supérieures du pensionnat de Rouffach, 12.01.1881. Dans la classe III, sur 36 élèves, il y a 2 Italiennes et 3 Françaises, qui manquent de dextérité dans la lecture.

<sup>7285</sup> ADBR 34AL1339, Mlle Müller, directrice du pensionnat, à l'*Oberschulrat*, 06.05.1909 : « Il y a deux ans, [le pasteur Bucher, ndlr : ancien missionnaire aux Indes] donnait une heure d'anglais par semaine à 2 pensionnaires du Transvaal, âgées de quinze et dix-huit ans ».

<sup>7286</sup> ADBR 105AL2578, Mlle Berger à l'*Oberschulrat*, 30.09.1891.

<sup>7287</sup> La directrice demande ensuite l'autorisation d'introduire dans cette classe un manuel de géographie et un manuel d'histoire français, car les cours sans manuels se sont avérés trop pénibles.

<sup>7288</sup> MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Op. cit.*, p. 65.

d'un roitelet du Congo, avait été ramenée d'Afrique par un explorateur et faisait hier son entrée dans un pensionnat de notre ville. Par suite de ses incartades, la réception préparée tourna au grotesque, puis au tragique ; il fallut requérir l'autorité. On verra le détail de cette comique aventure dans les spirituels dessins que publie aujourd'hui la *Semaine de Suzette* ».

#### (4) Ex cursus : des Alsaciennes-Lorraines et des Lorraines françaises en Vieille-Allemagne avant 1914 ?

Les écoles supérieures de filles de Vieille-Allemagne cherchent-elles à attirer un public alsacien-lorrain ? Oui, à lire la presse alsacienne-lorraine. On tombe ainsi, dans la *Gazette de Saarburch*, journal bilingue, sur cette annonce en langue française<sup>7289</sup> : « Pensionnat de jeunes demoiselles dirigé par Mademoiselle Kirchner à Neustadt (Bavière rhénane). Prix, pension et éducation, 640 Mark par an, entrée en tout temps ». Nul doute que les dépouillements d'autres journaux permettraient de repérer des annonces similaires. Les archives municipales de Saverne conservent un courrier-type (avec prospectus) adressé à la mairie par Mlle Emma Gross, qui espère « l'envoi d'élèves des communes de l'endroit » pour « soutenir » sa *Höhere Töchterhandelsschule* de Heilbronn (Wurtemberg)<sup>7290</sup>. On suppose que les autres villes importantes du *Reichsland* ont reçu la même sollicitation pour cet établissement, qui n'est pas, au sens strict, une école supérieure de filles.

Le côté français de la frontière est également une zone de recrutement pour les établissements de Vieille-Allemagne. Cela apparaît à la lecture de *l'Est Républicain*, numérisé et consultable sur le site internet « Kiosque lorrain », avec une recherche de mots qui facilite extraordinairement le travail de dépouillement. En ciblant le mot « pensionnat », on trouve ainsi les annonces suivantes : « Wiesbaden, Pensionnat de

---

<sup>7289</sup> *Gazette de Sarrebourg*, 07.04.1892. Journal dépouillé pour l'année 1892.

<sup>7290</sup> AMSav 1R16/2, Mlle Gross à la mairie de Saverne, 1905 ou 1906.

Demoiselles. Mme Nicole, fille d'un pasteur protestant de Schleswig-Holstein, veuve d'un professeur français, reçoit chez elle des demoiselles de bonnes familles. On enseigne les langues, les sciences et le ménage » (sept. et oct. 1897) ; « Pensionnat des Dames Anglaises. Congrégation de la B. V. Marie. Landau (Bavière-Rhénane). Situation charmante, climat doux et sain. Éducation soignée, instruction complète. Étude des langues étrangères et des arts d'agrément » (oct. 1904) ; « Pensionnat de Jeunes Filles. Jeunes filles trouvent réception en bonne maison pour apprendre la cuisine. Occasion pour se perfectionner dans la langue allemande. [...] H. Kneip. Saarbrücken, Reichstrasse 13 » (sept. 1911, on constate que l'enseignement est nettement moins élevé ici que dans les institutions précédentes). On lit aussi cette annonce pour un pensionnat luxembourgeois fin août-début septembre 1896, puis début juillet et début septembre 1897 : « Pensionnat allemand pour jeunes filles, dirigé par M. et Mme Weyers-Goedert, Diekirch (grand-duché de Luxembourg). Étude spéciale et pratique de l'allemand, anglais, italien et français. Facilité d'apprendre et de parler couramment ces langues. On parle l'allemand du Nord dans la maison. [...] On recevrait jeune fille française de bonne famille pour la moitié du prix si elle donnait une leçon de conversation française par jour ».

## **b) *Appartenances confessionnelles***

(1) Dans l'enseignement (semi-)public dans le *Reichsland*

Les statistiques confessionnelles n'existent pas officiellement en France. Aussi les données sur lesquelles nous travaillerons pour la partie française de notre étude seront très peu nombreuses. Il en va tout autrement dans le *Reichsland*, où, comme dans le reste de l'Allemagne, la confession de l'individu fait partie de son identité civile. Aussi, la fréquentation des écoles supérieures de filles fait l'objet de statistiques confessionnelles,

qui, à partir de 1887/88, doivent être établies chaque année par les établissements publics comme privés et transmises aux hautes autorités scolaires. Il est donc possible, pour chaque école supérieure de filles, d'examiner l'évolution respective de la fréquentation de chaque groupe confessionnel entre 1887 ou 1888 et 1918, voire depuis les années 1870 pour les écoles municipales supérieures de filles de Mulhouse et de Strasbourg. Nous avons donc établi des graphiques, présentés et commentés ci-dessous. On distingue différents types de fréquentation.

La prédominance protestante est une règle qui souffre peu d'exceptions. Certaines écoles présentent, durant l'ensemble de la période considérée ou durant l'essentiel de cette période, le profil d'établissements « judéo-protestants », avec un effectif protestant très nettement majoritaire et une forte fréquentation juive, plaçant l'effectif juif souvent assez loin devant l'effectif catholique<sup>7291</sup>. L'établissement le plus caractéristique de cette situation est l'école subventionnée puis municipale supérieure de filles de Colmar (voir Figure 68), avec un effectif protestant croissant, un effectif juif stabilisé autour de 50-60 élèves et un effectif catholique qui connaît un long creux, du milieu des années 1890 au début des années 1910 (avec une très légère progression à partir de la municipalisation, en 1903). Il y a aussi l'école subventionnée puis municipale supérieure de filles de Sarrebourg (voir Figure 69), où la fréquentation juive l'emporte nettement sur la fréquentation catholique de la fin des années 1890 au début des années 1910. Au plus bas autour de 1900, l'effectif catholique ne remonte que timidement, comme à Colmar : il ne doit de retrouver la deuxième place au début des années 1910 qu'à un creux de la fréquentation juive. La municipalisation de 1907 n'a aucune conséquence sur les équilibres confessionnels. Troisième établissement « judéo-protestant », l'école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé (voir Figure 70), jusqu'à l'effondrement de la fréquentation juive dans les années 1890, faisant de l'institution un établissement presque entièrement protestant, ce qui fera échouer les tentatives de municipalisation.

Une fréquentation juive importante et une faible fréquentation catholique (par rapport à la part respective de ces confessions dans la population alsacienne-lorraine) se remarquent dans la plupart des écoles (semi-)publiques supérieures de filles. Parfois,

---

<sup>7291</sup> Sur la fréquentation juive, voir : ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 55-57.

catholiques et juives sont au coude à coude dans les effectifs, les secondes devant souvent les premières, comme on le voit, par exemple, à l'école subventionnée puis municipale supérieure de filles de Haguenau (voir Figure 71).

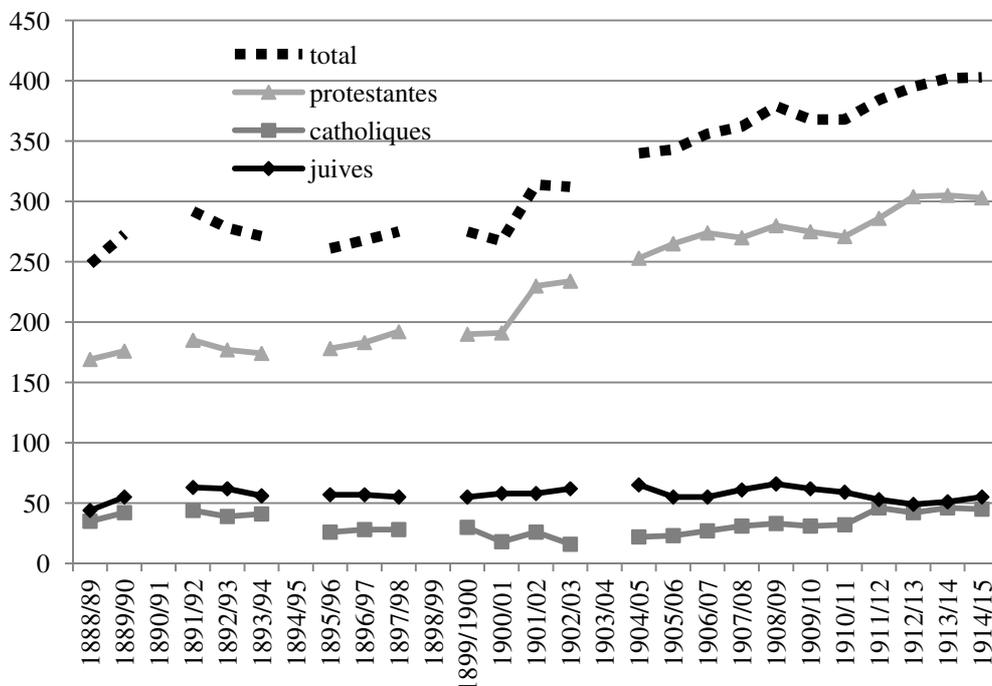


Figure 68 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Colmar (municipalisée en 1903) entre 1888 et 1915, en comprenant l'école maternelle (avec garçons) et l'école normale supérieure annexes.

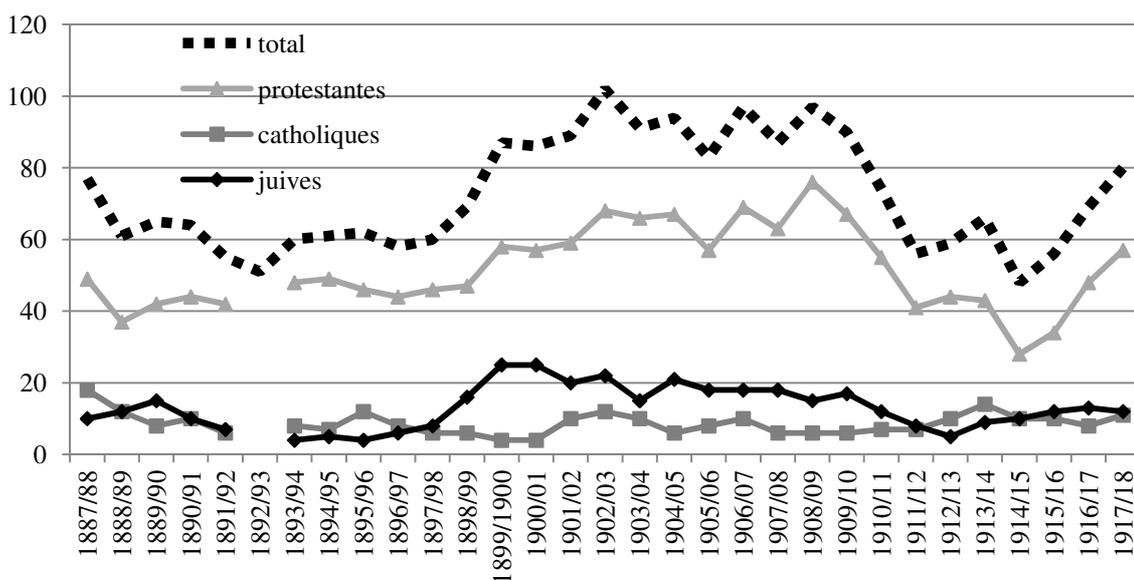
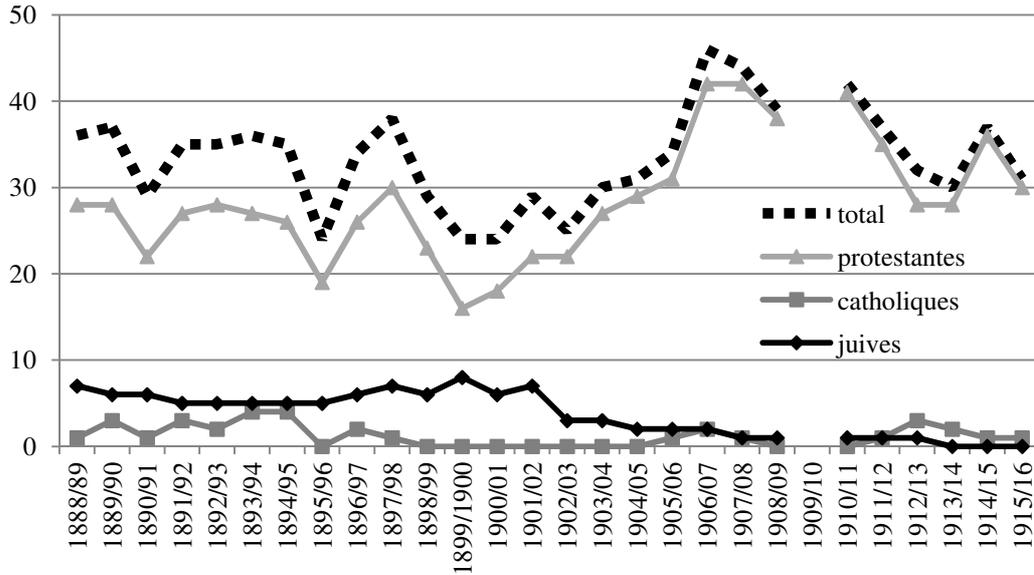
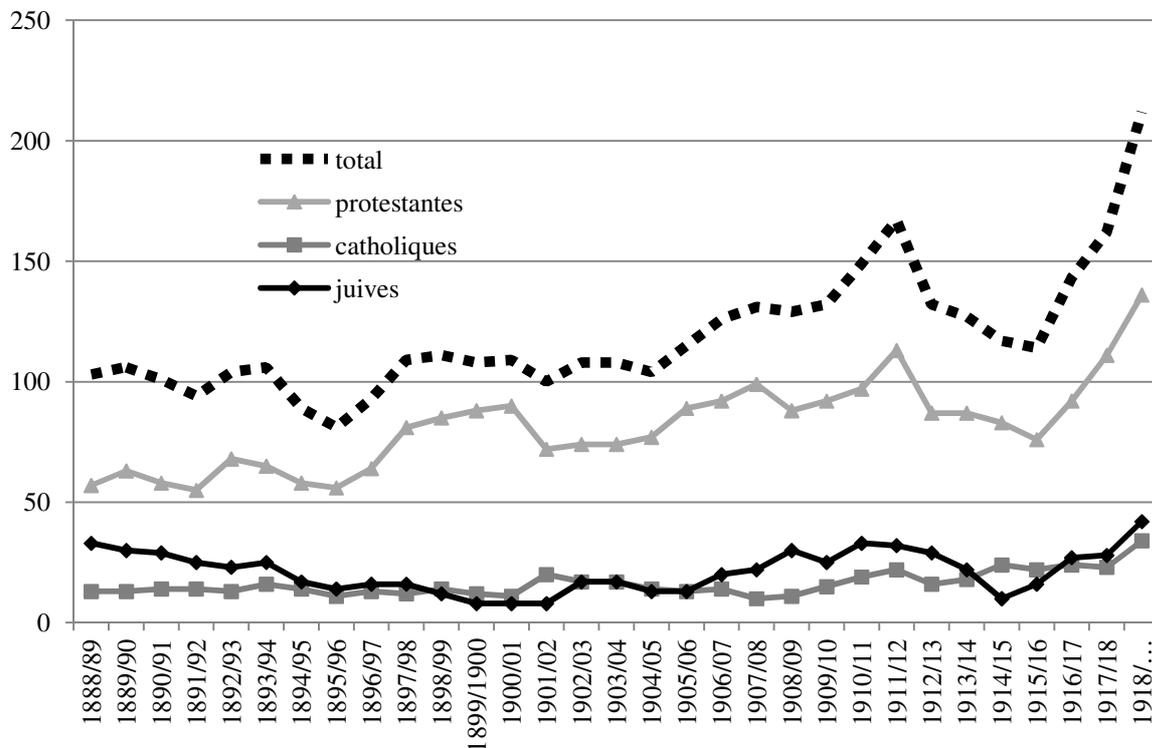


Figure 69 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg (municipalisée en 1907) entre 1887 et 1918.



**Figure 70 :** Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé entre 1888 et sa fermeture en 1916 ; graphique légèrement bancal (mais sans conséquence sur l'analyse) : les garçons fréquentant la classe inférieure sont parfois pris en compte (quand ils sont confondus avec les filles de manière inextricable dans les statistiques), parfois non (quand ils sont séparés sans indication de confession).

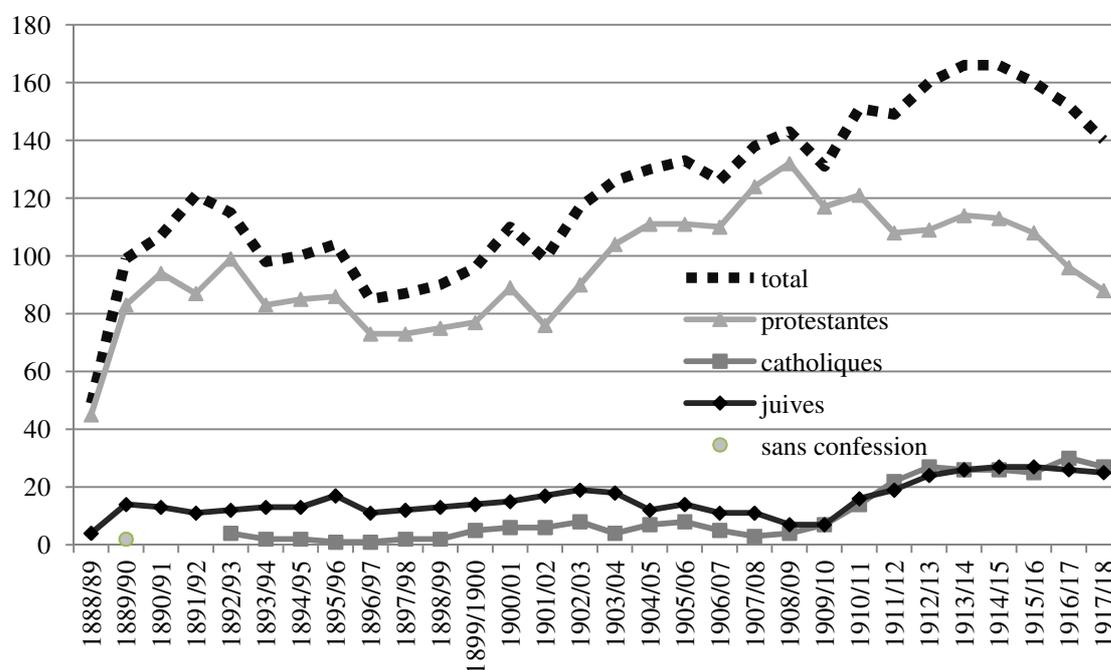


**Figure 71 :** Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Haguenau (municipalisée en 1903) entre 1888 et 1918 (dont les garçons des classes inférieures, sans l'école maternelle, dont les effectifs ne sont connus que pour certaines années).

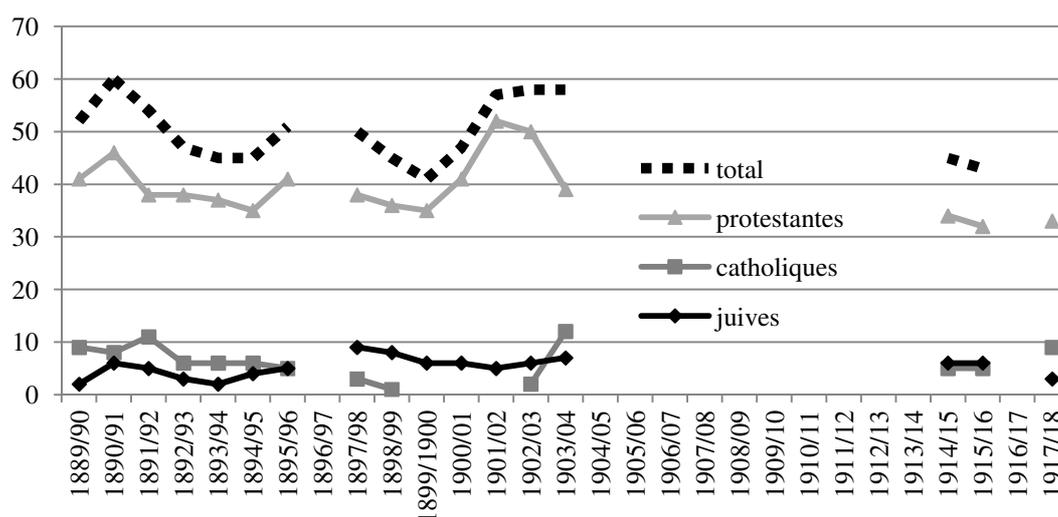
On constate qu'aucune catholique ne fréquente l'école subventionnée puis municipale de Bischwiller (voir Figure 72) autour de 1890, ni aucune l'école subventionnée de Wasselonne (voir Figure 73) autour de 1900 ; les catholiques traversent des phases d'ultra-marginalité à l'école municipale de Bischwiller et à l'école municipale de Bouxwiller (voir Figure 74) dans les années 1900. À d'autres périodes de l'histoire de ces établissements, la fréquentation catholique égale (à Bouxwiller dans les années 1900, à Bischwiller dans les années 1910) ou dépasse (à Wasselonne autour de 1890 et – au moins – au milieu des années 1900) la fréquentation juive. Le cas de Wasselonne est particulier parce que les catholiques sont plus nombreuses que les juives au début de la période considérée, les juives prenant l'avantage numérique par la suite. Le même retournement de situation se rencontre à l'école municipale de Sarreguemines (voir Figure 75) : à la fin des années 1880, les catholiques forment le deuxième groupe confessionnel de l'établissement, y représentant plus du quart de l'effectif, alors que les élèves juives se comptent sur les doigts d'une main ; déjà au début des années 1890, la fréquentation catholique connaît un creux qui la rapproche d'une fréquentation juive connaissant ses premiers frémissements ; nouveau creux de la fréquentation catholique à la fin de la décennie, mais cette fois-ci, le nombre d'élèves juives connaissant une augmentation continue, les courbes se croisent et on passe, dans les années 1900, à la configuration de l'établissement « judéo-protestant ». Tout cela se fait toujours sur fond d'une nette prédominance protestante.

Cette prédominance est moins affirmée à l'école municipale de Sarre-Union (voir Figure 76), où les protestantes ne forment le premier groupe confessionnel que d'une courte tête durant les trois premières années d'existence de l'établissement. Elle s'accroît ensuite, jusqu'à devenir spectaculaire, en raison d'une baisse importante de la fréquentation catholique, devenue résiduelle au début de la Première Guerre mondiale, et d'une augmentation en flèche de la fréquentation protestante durant le conflit ; la fréquentation juive, relativement stable, dépasse la fréquentation catholique en déclin. Le cas de l'école municipale de Munster (voir Figure 77) est particulier : les catholiques y occupent tout le temps la deuxième place, loin derrière les protestantes ; elles ne doivent sans doute cette position qu'au très faible nombre de juifs dans cette ville. On notera, au passage, qu'une analyse détaillée de chaque graphique (ce qui n'est pas l'objectif de ce chapitre, attaché à dégager une vue d'ensemble) nécessitera de connaître la part des différentes confessions dans la population de chaque ville : retenons, quant à nous, que

dans toutes les villes, la population catholique dépasse de loin la population juive et, souvent, la population protestante.



**Figure 72 :** Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Bischwiller (municipalisée en 1890) entre sa fondation en 1888 et 1918 (dont nombreux garçons dans les classes inférieures et l'école maternelle : maximum de 40 en 1914/15).



**Figure 73 :** Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de Wasselonne entre 1889 et 1904 et pendant la Première Guerre mondiale. On déplore une importante lacune, due à la non-conservation d'un dossier.

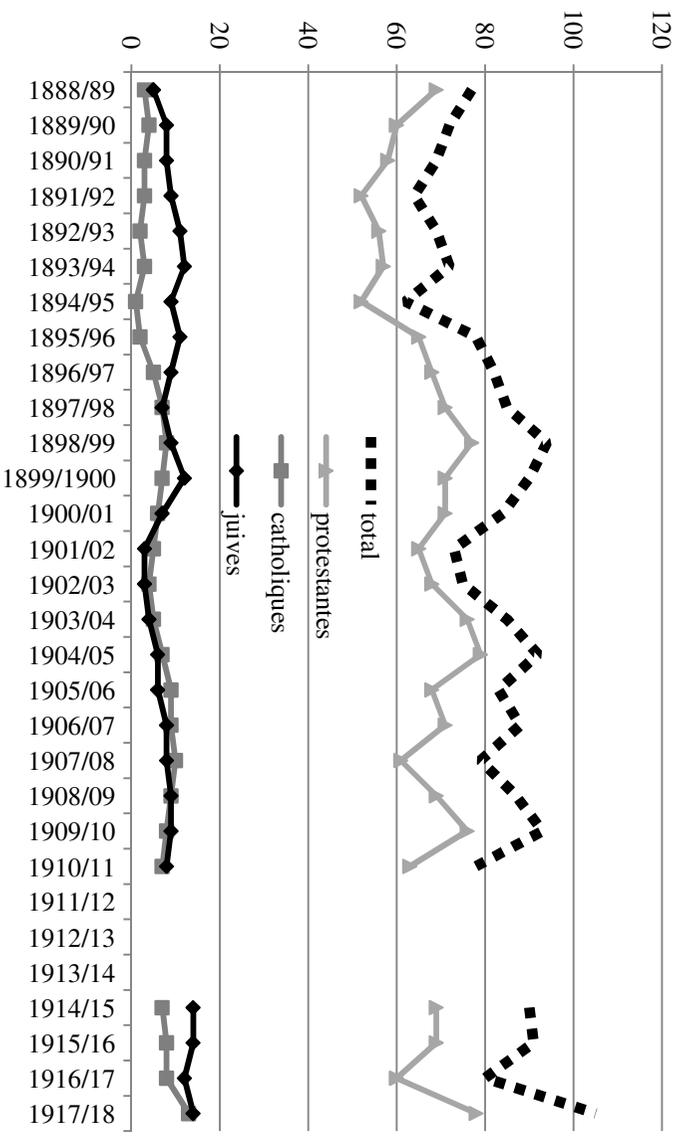


Figure 74 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Bouxwiller entre 1888 et 1918.

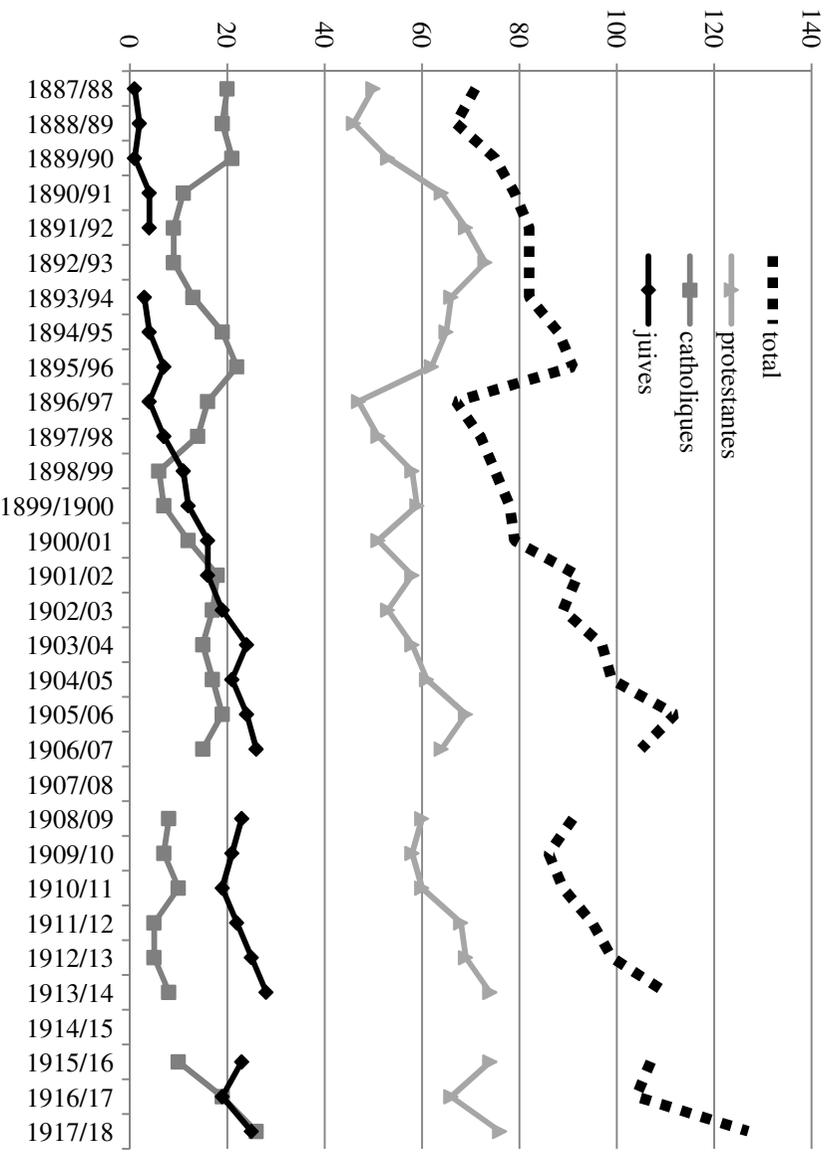
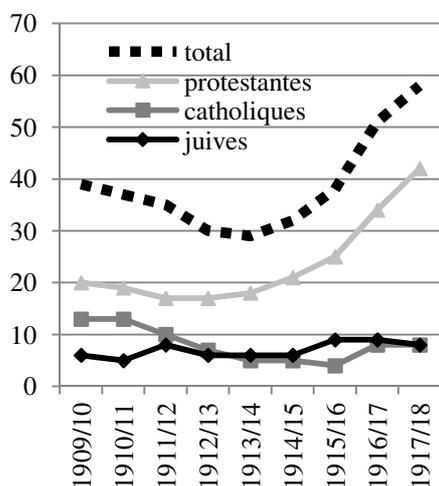
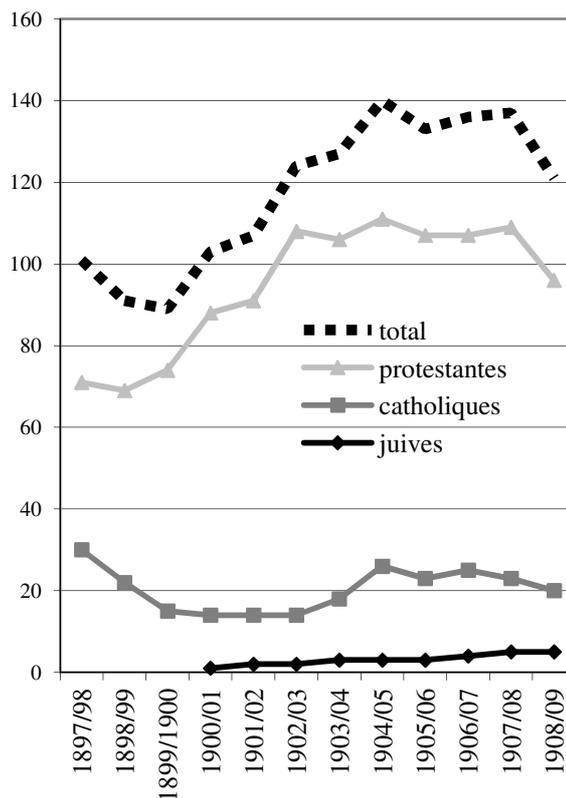


Figure 75 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Sarreguemines entre 1887 et 1918.



**Figure 76 :** Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Sarre-Union entre sa fondation en 1909 et 1918.



**Figure 77 :** Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Munster entre sa fondation en 1897 et 1909.

A l'inverse du cas de « défection » catholique présenté par Sarre-Union, il y a aussi des « ralliements », observables dans plusieurs établissements, comme à l'école municipale de Saverne (voir Figure 78), avec une première étape qui court sur les années 1890 et 1900 et une seconde étape durant la Première Guerre mondiale (après un creux vers 1910 : au point que la fréquentation juive, en progression régulière, dépasse la fréquentation catholique) ; cette dernière a sans doute démarré avant le conflit, période de lacune de nos données. À l'école subventionnée puis municipale de Barr (voir Figure 79), où les effectifs tant juif que catholique ont toujours été anecdotiques, un « ralliement » catholique est également observable durant la Première Guerre mondiale (en même temps qu'une légère progression du nombre de juives).

À l'école municipale de Forbach (voir Figure 80), la chute continue de l'effectif protestant (cependant toujours majoritaire) au milieu de la décennie 1900 place pendant

une année (1907/08) cet établissement, jusqu'alors dans un classique schéma « judéo-protestant », devant trois groupes confessionnels de tailles assez comparables (cas de figure de Sarre-Union en 1911/12), avant que l'effectif protestant ne remonte en flèche et retrouve une nette prédominance ; durant la Première Guerre mondiale, les catholiques prennent plus nombreuses qu'avant le chemin de cette école, nettement devant un effectif juif en déclin.

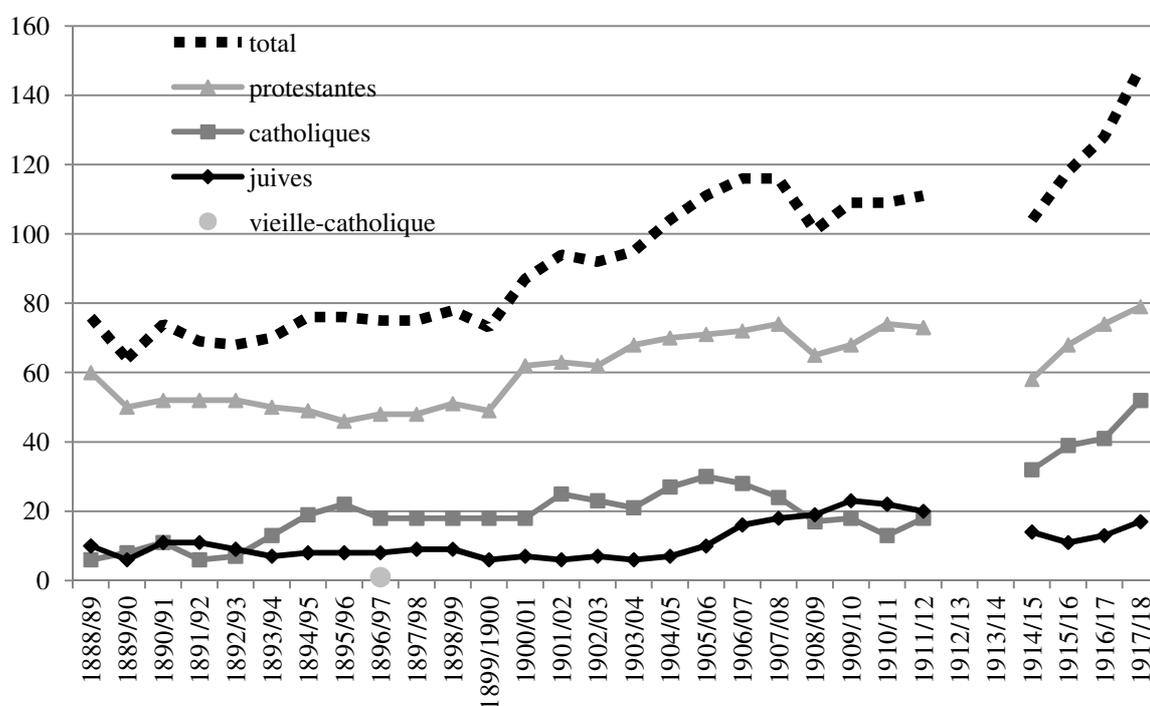
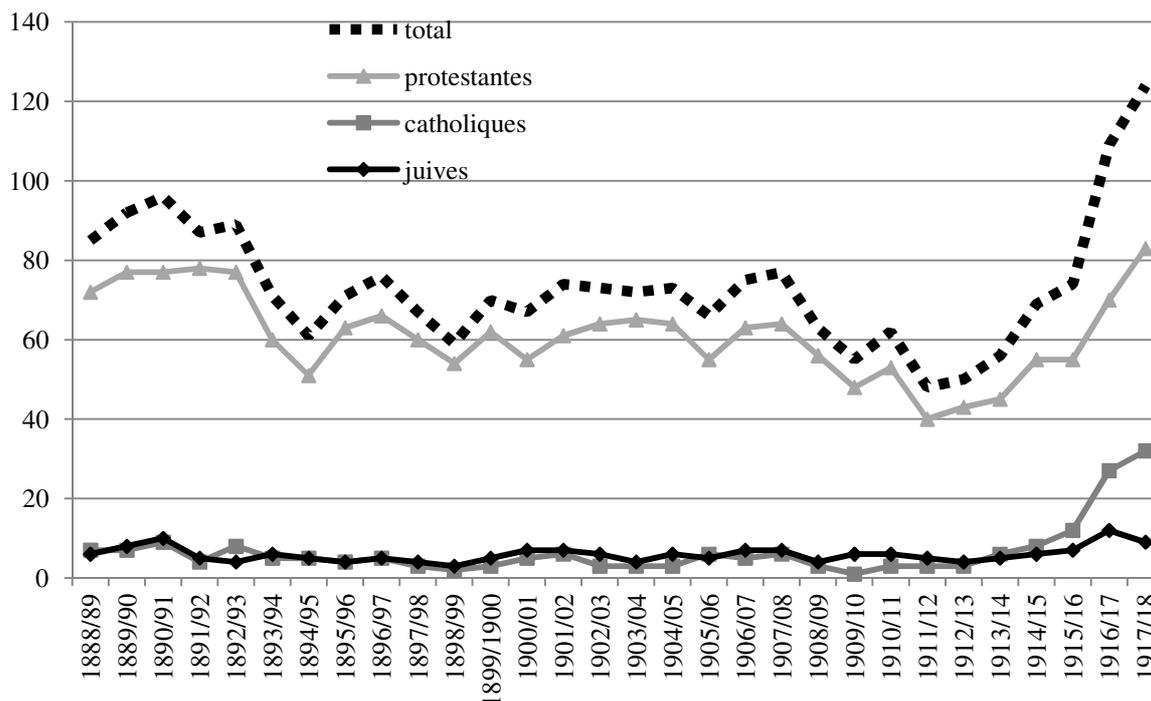
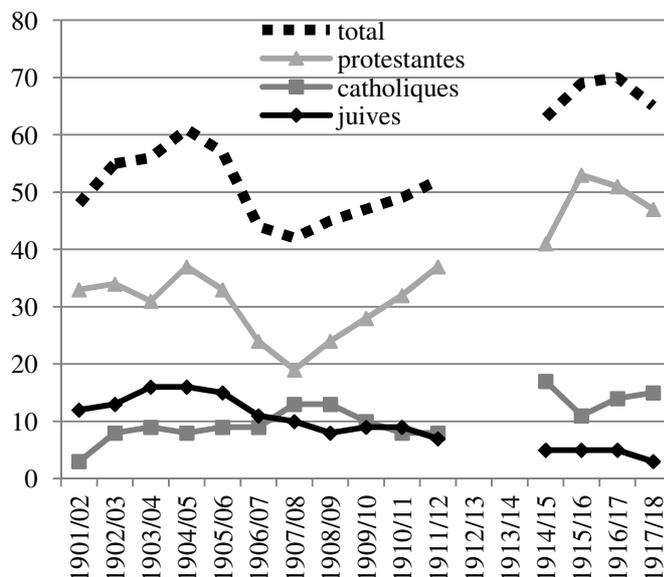


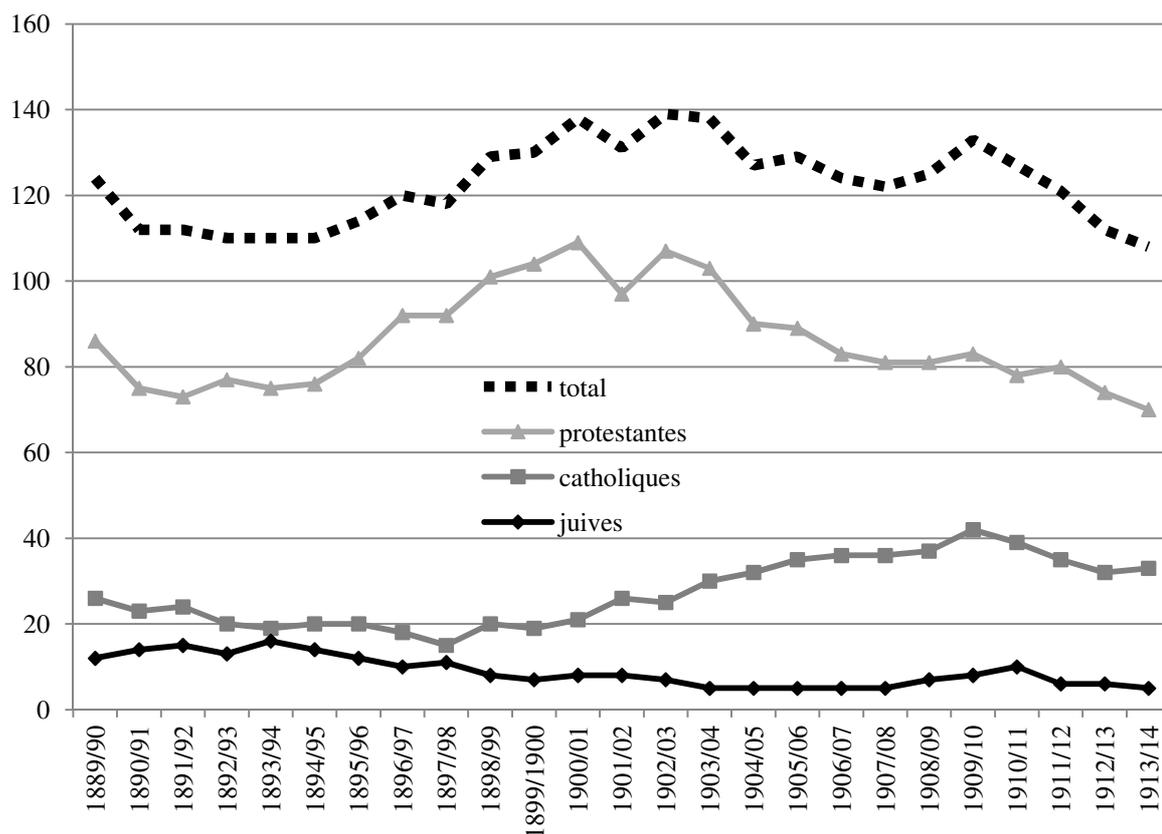
Figure 78 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Saverne entre 1888 et 1918 (dont quelques garçons dans les classes inférieures).



**Figure 79 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de Barr (subventionnée, municipalisée en 1903) entre 1888 et 1918 (dont 18 garçons dans la classe inférieure en 1917/18).**



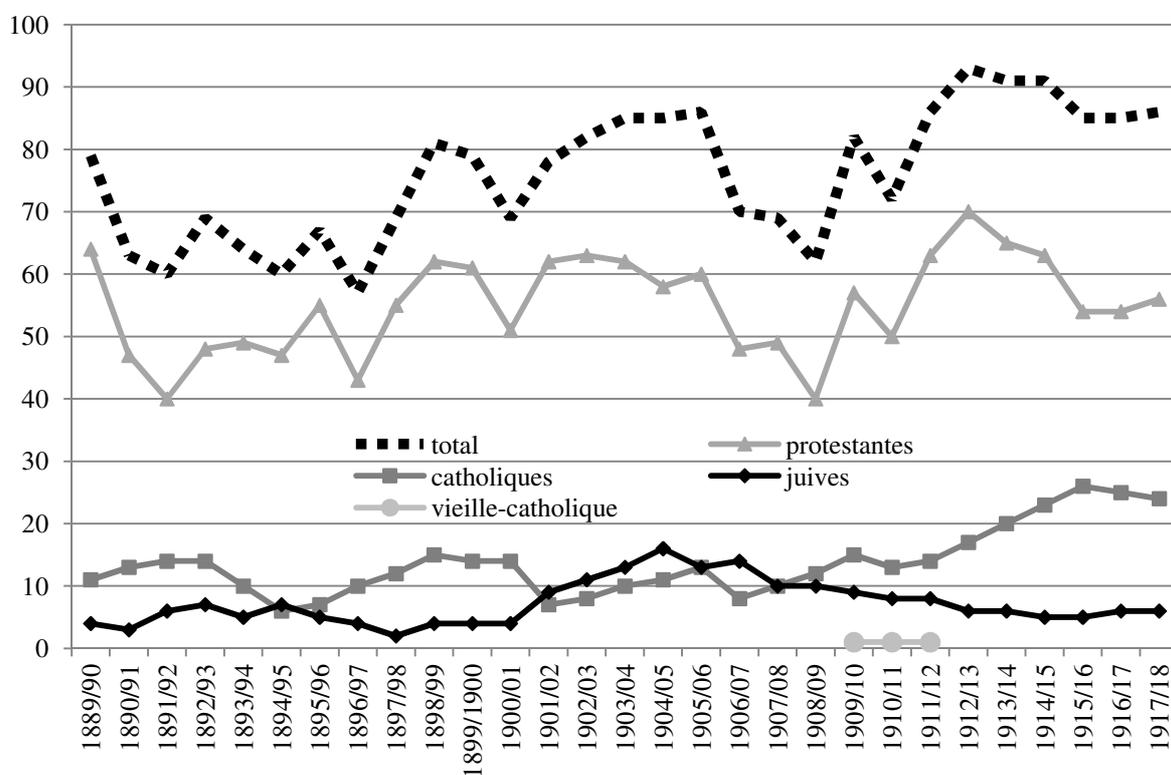
**Figure 80 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Forbach entre sa fondation en 1901 et 1918 (dont quelques garçons dans les classes inférieures).**



**Figure 81 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines entre 1889 et 1914.**

Le « ralliement » catholique est plus ample à l'école municipale de Sainte-Marie-aux-Mines (voir Figure 81), où le mouvement démarre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au terme d'une décennie de fréquentation légèrement déclinante. La progression catholique est concomitante d'une diminution sensible de l'effectif protestant, qui conserve toutefois sa prédominance. L'effectif juif montre une tendance à la baisse sur l'ensemble de la période considérée. Même constat à l'école municipale de Wissembourg (voir Figure 82), avec un « ralliement » catholique au début des années 1910, pendant que la fréquentation protestante majoritaire décline. Dans cet établissement, la fréquentation catholique l'emportait déjà avant, dans l'ensemble, sur la fréquentation juive (hormis 1894/95 et la période d'apogée de la fréquentation juive dans les années 1900). Même profil, enfin, dans les écoles municipales de Strasbourg (voir Figure 83) et de Metz (voir Figure 84). Toutefois, à Strasbourg, malgré la hausse continue de l'effectif catholique, la fréquentation protestante recrée son avance en 1913/14. À Metz, les catholiques viennent de loin.

Après un déclin numérique jusqu'au coude à coude avec les juives dans les anciennes écoles subventionnées de M. Kahlenberg et de Mme Heyder (voir Figure 85), elles sont bien en-dessous à l'ouverture de l'école municipale, fusion de ces deux institutions, puis retrouvent le coude à coude jusqu'à la fin des années 1900. Là, alors que la fréquentation juive commence à décliner, la fréquentation catholique continue de progresser, se relevant du coup de 1914, ce que ne fait pas la fréquentation protestante, qui reste toutefois majoritaire. Il faut noter que les catholiques constituent le premier groupe confessionnel à l'école normale supérieure de filles annexe (voir Figure 86) à partir de 1911/12 !



**Figure 82 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Wissembourg entre 1889 et 1918.**

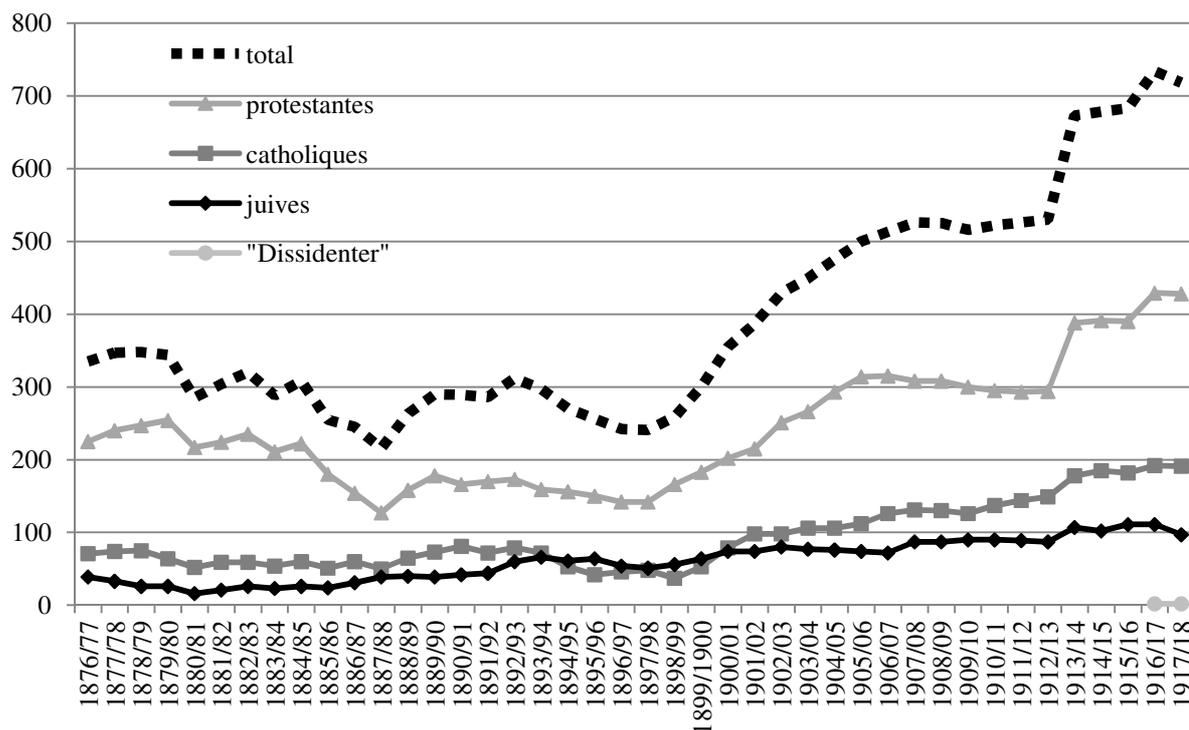


Figure 83 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg entre 1876 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe (*Oberklasse* au début des années 1880).

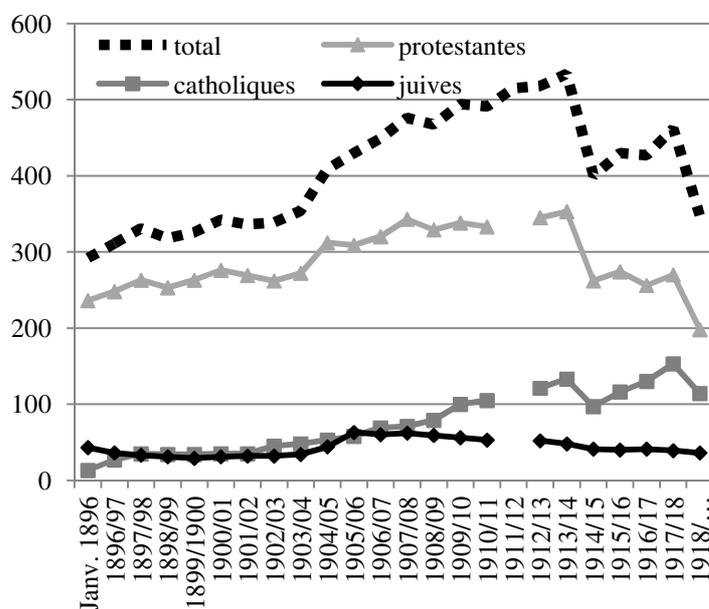
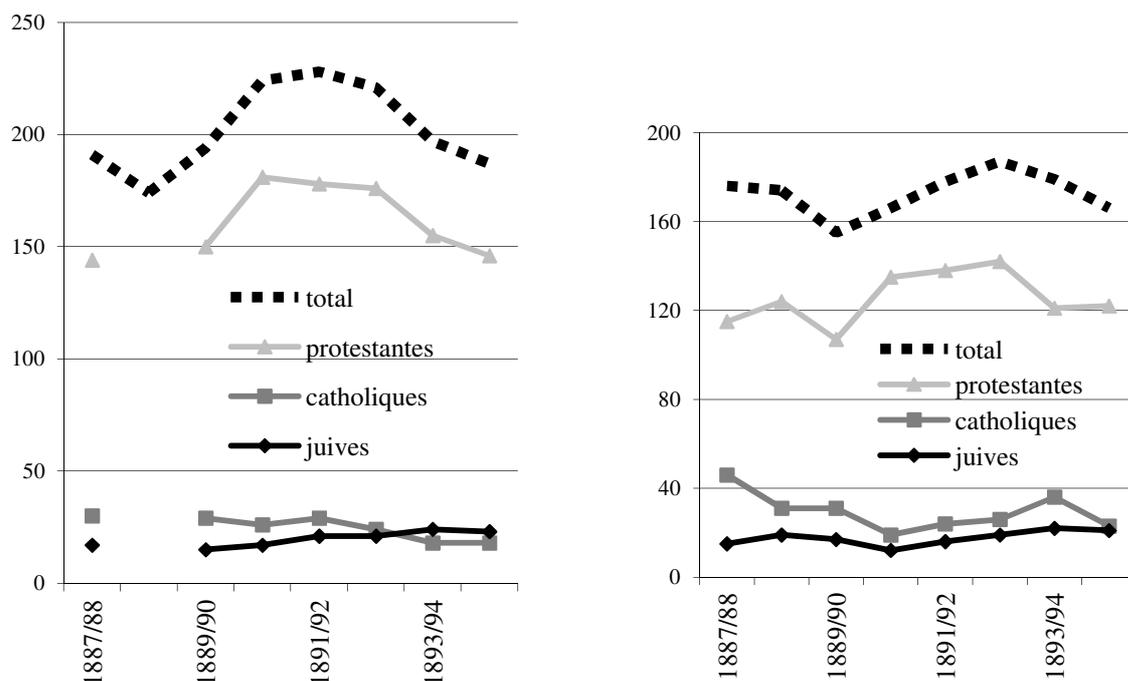
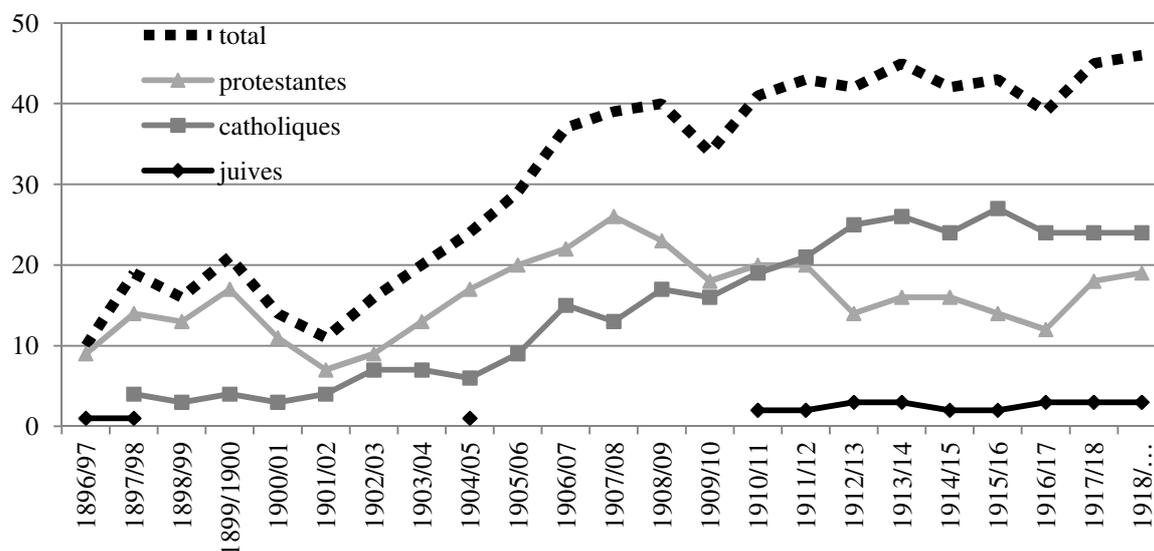


Figure 84 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Metz entre sa fondation en 1896 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe.



**Figure 85 : Nombre d'élèves par confession aux écoles supérieures de filles Kahlenberg (à gauche) et Heyder (à droite) à Metz entre 1887 et leur fusion-municipalisation en 1895.**



**Figure 86 : Nombre d'élèves par confession à l'école normale supérieure attachée à l'école municipale supérieure de filles de Metz entre 1896 et 1918.**

Des cas de figure existent où les catholiques dépassent les protestantes dans les effectifs totaux d'un établissement. On y est presque à l'école municipale de Thionville

(voir Figure 87) durant ses deux premières années d'existence (1899/1900 et 1900/01). Cette fondation municipale peut être considérée comme une municipalisation de l'ancienne école subventionnée, et donc comme sa continuation, d'où le graphique commençant en 1887 en considérant les deux établissements comme une seule entité. Mais la « catholicisation » recherchée dans la municipalisation retombe en 1901/02, avec le début d'un déclin de l'effectif catholique et la poursuite de la progression de l'effectif protestant, qui creuse une avance considérable. La progression de l'effectif catholique à partir de la fin des années 1900 n'entame guère cette dernière. La fréquentation juive, qui a toujours été très marginale dans cet établissement, connaît une hausse concomitante.

À Altkirch, le dépassement des protestantes par les catholiques est le résultat spectaculaire de la transformation de l'école subventionnée en école municipale (voir Figure 88). Jusqu'alors, les catholiques se comptaient généralement sur les doigts d'une main dans cette école « judéo-protestante », la plus « judéo-protestante » de toutes les écoles subventionnées d'Alsace-Lorraine, puisque les juives y dépassaient d'une tête les protestantes lors de sa première année d'existence ! Après le coup de fouet donné par la municipalisation, la fréquentation diminue chez tous les groupes confessionnels : diminution continue chez les protestantes ; diminution puis légère reprise chez les juives ; diminution puis rebond chez les catholiques, qui retrouvent, à la fin des années 1900, le haut niveau de fréquentation du début de la décennie. La situation au début des années 1910 demeure inconnue, mais il apparaît clairement que la Première Guerre mondiale assène un coup terrible à l'établissement, qui apparaît comme un établissement « judéo-catholique » en 1914/15.

À l'école municipale de Mulhouse (voir Figure 89), la fréquentation catholique progresse à partir du début des années 1890 (avec une pause autour de 1900), jusqu'à dépasser l'effectif protestant en 1907/08. L'établissement a dès lors une fréquentation « catholico-protestante » à peu près paritaire, avec une courte avance catholique. Les juives y forment un groupe minoritaire important, d'une grande stabilité numérique sur l'ensemble de la période. À Sélestat aussi, la municipalisation de l'école subventionnée (1907) porte ses fruits (voir Figure 90) : la fréquentation catholique monte tout d'abord d'un « cran », puis connaît une progression fulgurante pendant la Première Guerre

mondiale, jusqu'à dépasser la fréquentation protestante (stagnante depuis le début des années 1910) à la fin du conflit. La fréquentation juive suit le même mouvement.

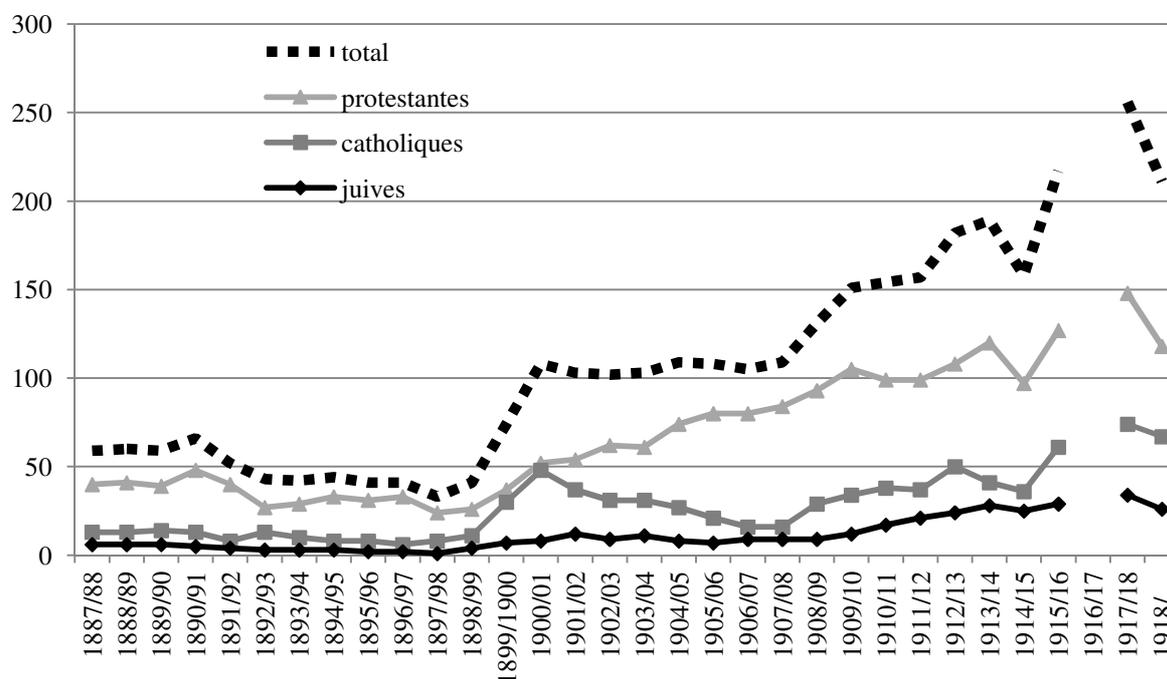


Figure 87 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Thionville entre 1887 et 1899, puis à l'école municipale supérieure de filles de Thionville entre sa fondation en 1899 et 1918 (dont garçons dans les classes inférieures).

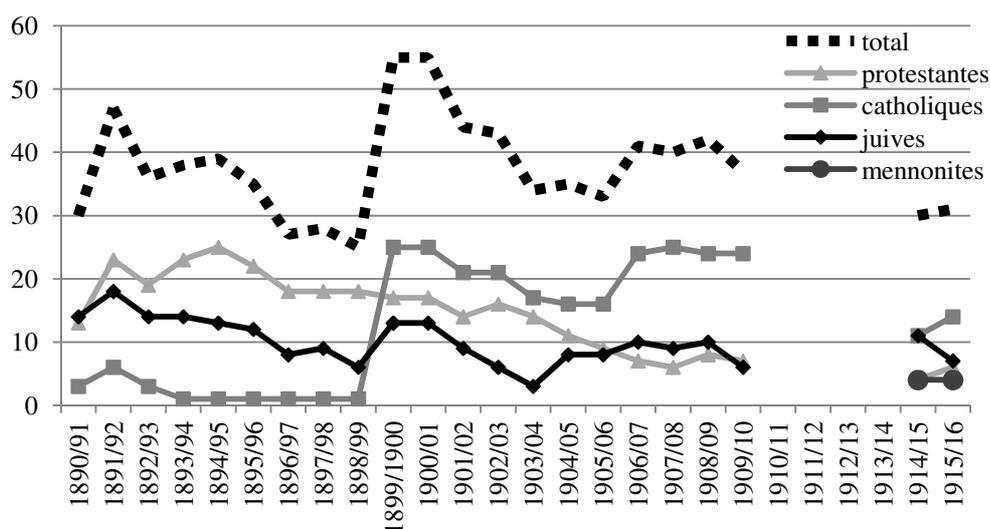


Figure 88 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles d'Altkirch (municipalisée en 1899) de sa fondation en 1890 à sa fermeture en 1916 (dont quelques garçons dans les classes inférieures).

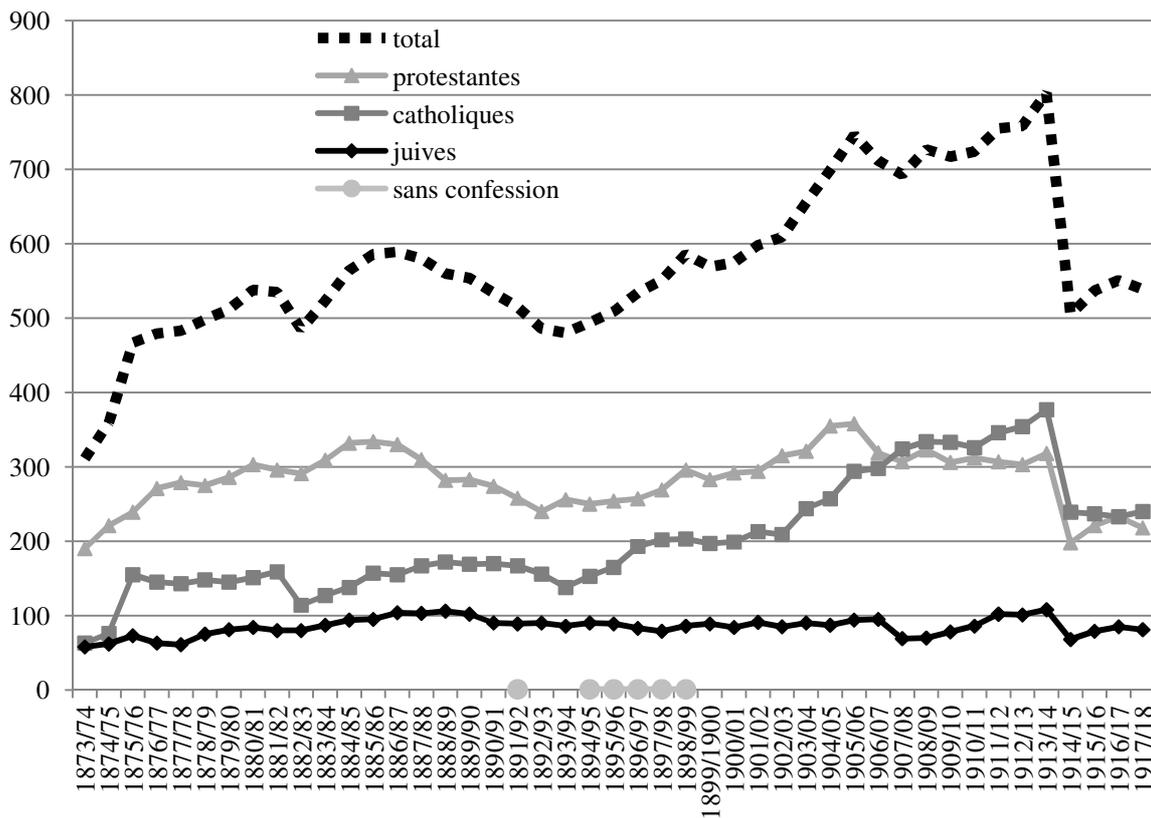


Figure 89 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse entre 1873 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe.

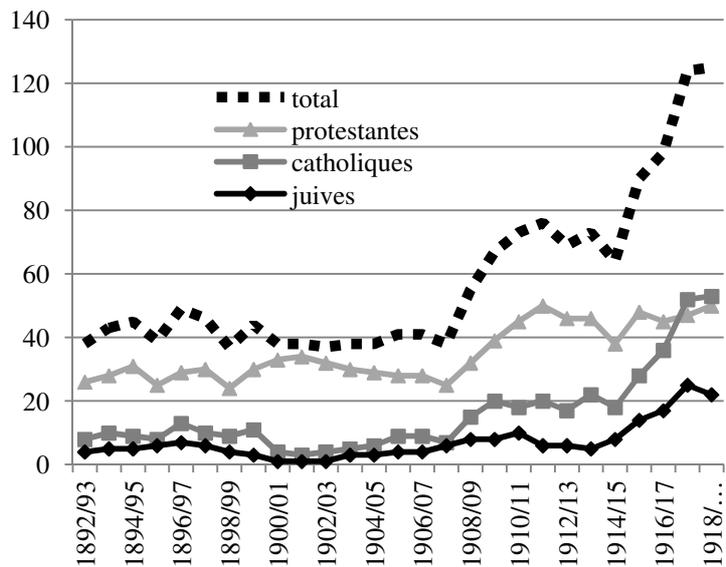
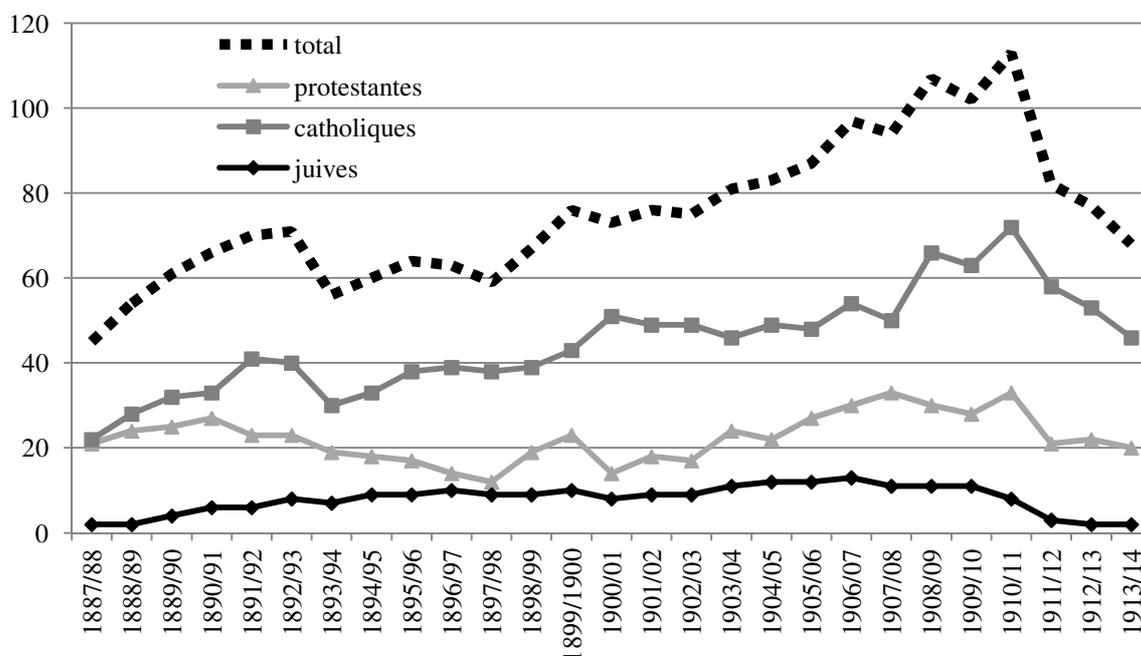


Figure 90 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Sélestat (municipalisée en 1907) entre sa fondation en 1892 et 1918 (dont quelques garçons dans les classes inférieures).

A l'école subventionnée de Thann (voir Figure 91), la fréquentation catholique dépasse la fréquentation protestante avant que l'établissement transmette ses premières statistiques aux hautes autorités scolaires ; sûrement depuis peu avant, à voir le mouchoir de poche dans lequel tiennent les effectifs catholique et protestant en 1887/88. C'est l'un des rares cas d'école subventionnée puis municipale supérieure de filles avec un effectif catholique nettement majoritaire durant la plus grande partie de son existence. L'école subventionnée puis municipale de Guebwiller (voir Figure 92) se trouve dans une configuration similaire, avec cette différence qu'il s'agit d'une institution héritée de la période française dont la première directrice revendiquait une identité catholique. Mais elle s'était mise à dos le clergé local, d'où, ici aussi, des groupes confessionnels dont les effectifs sont très proches à la fin des années 1880 (juives comprises, ce qui n'était pas le cas à Thann, où leur présence n'est devenue significative qu'à partir des années 1890). Enfin, l'école municipale de Phalsbourg (voir Figure 93) voit catholiques et protestantes se disputer la place de premier groupe confessionnel, les catholiques l'emportant généralement, avec une avance assez marquée autour de 1910. Remarquons, ici aussi, trois groupes confessionnels dans un mouchoir de poche, au début des années 1890 ; puis la fréquentation juive décline.



**Figure 91 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Thann (municipalisée en 1909) entre 1887 et 1914.**

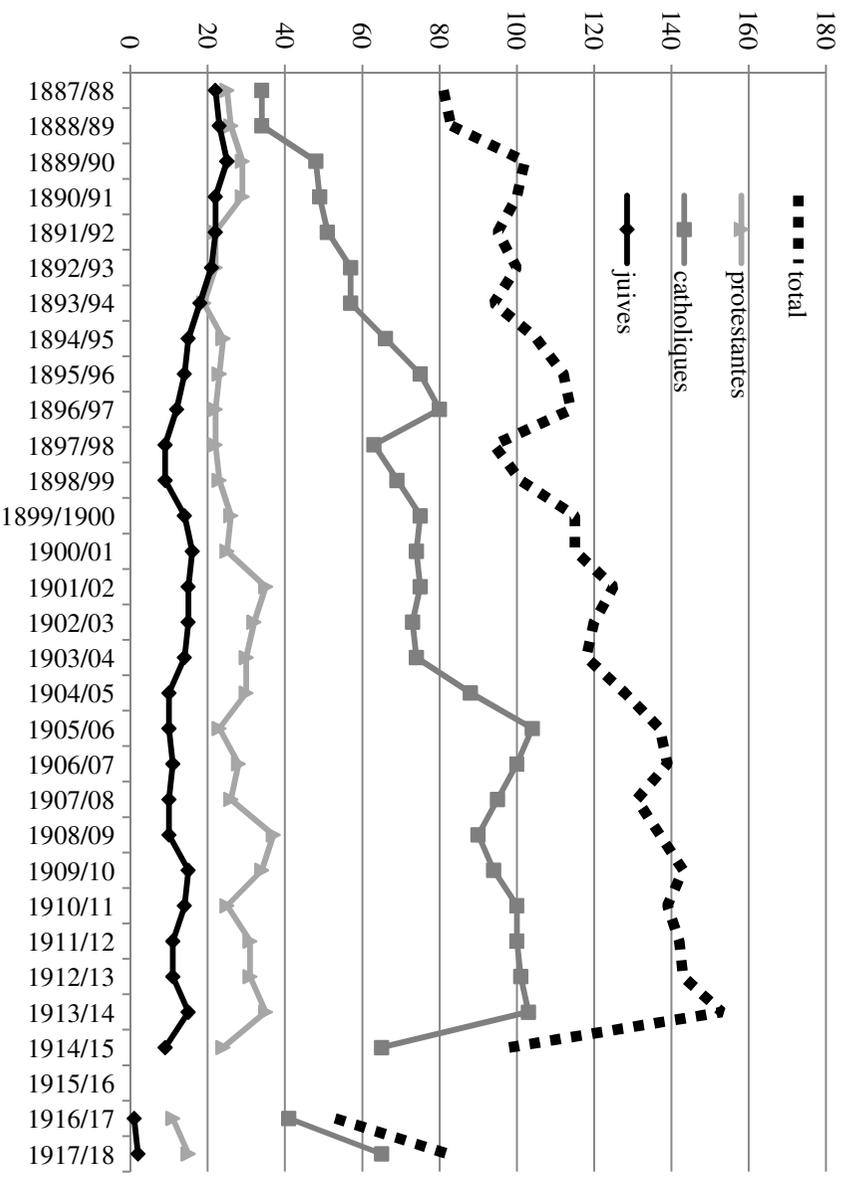


Figure 92 : Nombre d'élèves par confession à l'école subventionnée supérieure de filles de Guebwiller (municipalisée en 1895) entre 1887 et 1918.

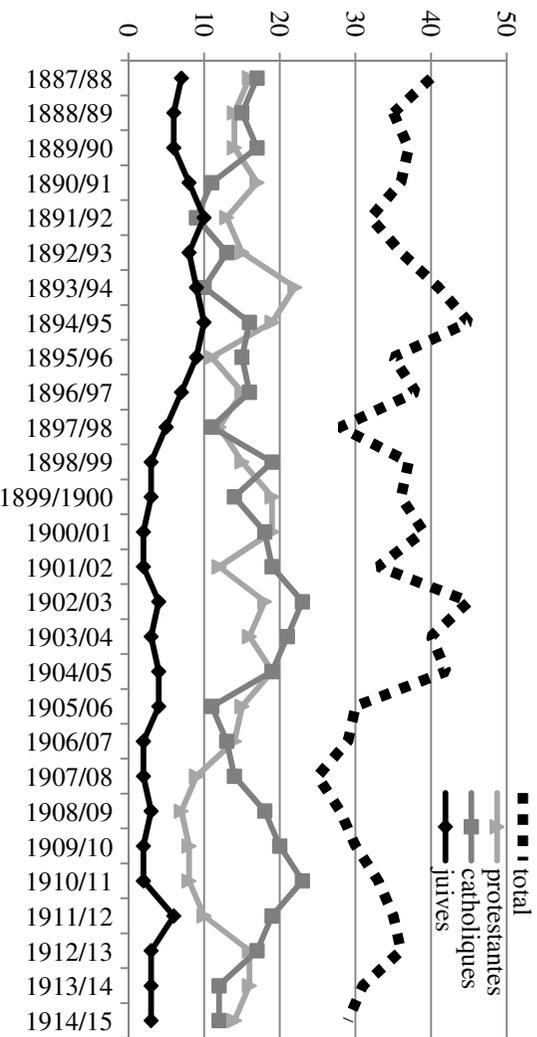


Figure 93 : Nombre d'élèves par confession à l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg entre 1887 et 1915.

(2) Dans l'enseignement public dans les académies de Nancy et de Strasbourg

Une histoire quantitative de la fréquentation des différents groupes confessionnels ne peut guère être écrite pour la partie française de notre étude, puisque les sources n'existent presque pas. Cette sous-partie doit son existence au petit espace laissé par ce « presque ». En effet, comme on l'a observé dans la partie monographique, la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy a fourni des statistiques confessionnelles aux autorités scolaires pour les quatre premières années d'existence de l'établissement. Rappelons les chiffres. Sur les 129 élèves du lycée en mai 1901, il y a 75 catholiques, 43 juives et 11 protestantes<sup>7292</sup>. Aucune élève n'est signalée sans confession. En mai 1902, Mlle Ravaire fait état de 186 élèves, dont 175 Françaises : 102 catholiques, 52 juives, 19 protestantes font 173 élèves, d'où on déduit qu'il y a 2 élèves sans confession<sup>7293</sup>. « Le lycée a donc fait un progrès dans l'esprit de la population catholique », se félicite Mlle Ravaire. En mai 1903, les élèves sont au nombre de 233, à savoir 142 catholiques, 69 juives et 22 protestantes. En mai 1904, elles sont 273 : 172 catholiques, 83 juives, 18 protestantes. En pourcentages, cela donne : des catholiques à 58% de l'effectif total durant les deux premières années et une légère progression pour les deux années suivantes (61% puis 63%) ; des juives à 33% la première année, puis à 30% les années suivantes ; des protestantes qui tournent autour de 10%.

Cette surreprésentation des minorités religieuses dans les lycées, tant de jeunes filles que de garçons, est un phénomène connu, étudié notamment par Patrick Cabanel, qui évoque aussi des conflits entre élèves juifs et protestants d'un côté et élèves catholiques de l'autre<sup>7294</sup>. Reprenons cet extrait d'un rapport déjà cité de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy de décembre 1913 :

---

<sup>7292</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 31.05.1901.

<sup>7293</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 31.05.1902.

<sup>7294</sup> CABANEL Patrick, « Un lieu de mixité religieuse. Protestants et juifs au lycée sous la Troisième République », CASPARD Pierre, LUC Jean-Noël et SAVOIE Philippe (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005, p. 117-129.

36 élèves ont été félicitées ; ce nombre comprend 6 israélites. Et pourtant, plus que jamais, s'accrédite l'idée que le lycée ne renferme que des juives et que même il y a pour ces enfants un régime de faveur. Une dame qui comptait bien nous confier sa fillette a été détournée de le faire par des personnes soi-disant bien informées qui lui ont assuré que la classe où entrerait sa fillette comptait 15 élèves dont 12 juives. Le lycée se heurte de plus en plus aux préjugés de race et aussi à ceux de la vanité.

Des statistiques confessionnelles existent dans l'académie de Strasbourg durant l'entre-deux-guerres, car l'enseignement religieux y fait partie du programme. Mais elles ne sont pas conservées dans les archives de l'administration scolaire. Nous n'avons trouvé qu'un seul document de ce type, pour le lycée de jeunes filles de Strasbourg en 1929/30, dans les archives de l'évêché (auj. archevêché) de Strasbourg<sup>7295</sup>. Il doit à l'abbé Michel, professeur de religion catholique dans cet établissement, de s'y trouver, comme on l'apprend par cette lettre de l'abbé à l'évêque : « Ci-inclus les statistiques demandées et que – j'en étais certain d'avance – l'on m'a communiquées sans faire la moindre difficulté. On sait d'ailleurs que c'est pour vous. Je n'ai rien caché. [...] Si vous avez besoin encore d'autres renseignements au lycée de filles, je suis tout à votre disposition. La direction est fort bien disposée et ne demande qu'à vous faciliter toute tâche ». L'effectif total du lycée de jeunes filles, à savoir 1 277 élèves (dont 100 jeunes garçons), se compose de 450 catholiques, 441 protestants, 346 juifs et 40 sans religion, ce qui donne 35% de catholiques, 35% de protestants, 27% de juifs et 3% de sans religion. Si on ne regarde que les élèves au-dessus de treize ans (254 filles), on a 37% de catholiques, 30% de protestantes, 29% de juives et 3% de sans religion.

La forte présence juive impressionne mais ne surprend pas, contrairement à la faiblesse de la fréquentation protestante par rapport à ce qu'elle était dans le même établissement avant 1918. L'explication est sans doute à rechercher dans les mouvements de population consécutifs aux changements géopolitiques subis par la région. Mais on sait

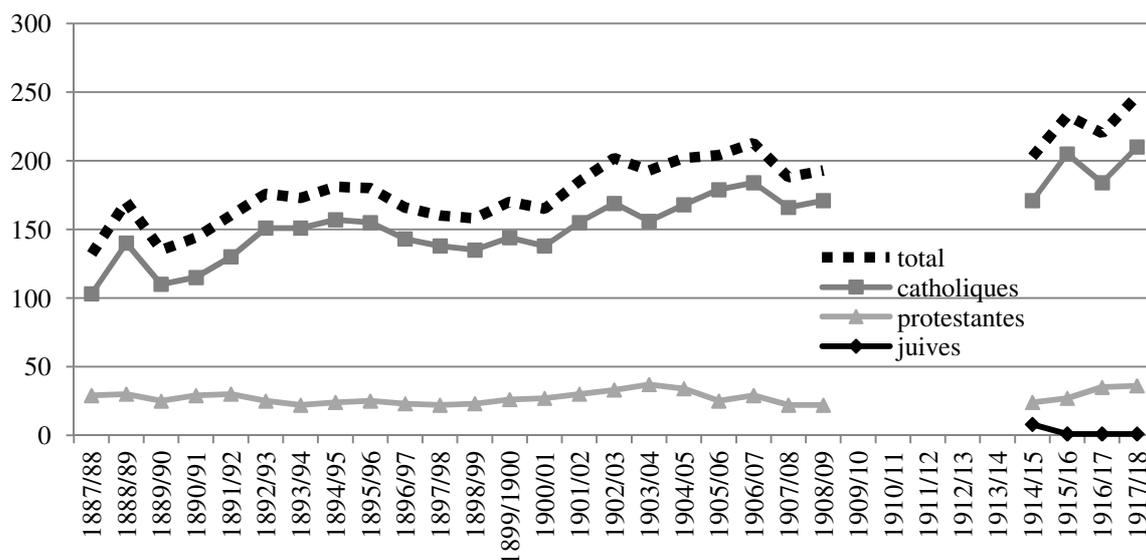
---

<sup>7295</sup> AAS carton « Instruction religieuse 1919-1940 », dossier 33, « Statistique au point de vue religieux de la population du Lycée de Filles de Strasbourg (1929-1930). Double de la statistique communiquée à la mairie ».

aussi qu'un groupe confessionnel qui ne se vit pas comme minoritaire – c'est le cas des protestants à Strasbourg – ne se surinvestit pas dans l'enseignement secondaire<sup>7296</sup>.

### (3) Dans l'enseignement privé congréganiste et crypto-congréganiste

La pluralité religieuse n'est pas inconnue aux établissements congréganistes. Dans le *Reichsland*, on trouve des protestantes chez les Sœurs de Ribeauvillé, à Rouffach, à Ribeauvillé, à Colmar (maximum de 19 en 1896/97, pour 230 catholiques<sup>7297</sup>), à Haguenau<sup>7298</sup>. Surtout Haguenau : voir Figure 94 ci-dessous.



**Figure 94 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Haguenau entre 1887 et 1909 et pendant la Première Guerre mondiale (sans compter les garçons indiqués pour l'école maternelle, en 1889/90 et 1891/91, car les confessions ne sont pas précisées la première année).**

<sup>7296</sup> CABANEL Patrick, « Un lieu de mixité religieuse. Protestants et juifs au lycée sous la Troisième République », *Op. cit.*, p. 117-129, p. 121-123.

<sup>7297</sup> Sans l'école maternelle et sans l'école normale supérieure.

<sup>7298</sup> La fréquentation des écoles supérieures de filles de Mulhouse et de Strasbourg est entièrement catholique. Les deux autres écoles congréganistes supérieures de filles de Strasbourg (Doctrina Chrétienne et Notre-Dame) ont également une fréquentation exclusivement catholique.

Le conseil de surveillance de l'école subventionnée supérieure de filles de cette ville se plaint, en novembre 1895, de l'attraction qu'exerce le Pensionnat Sainte-Philomène sur les publics protestant et juif<sup>7299</sup> :

En-dehors du fait que nos enseignantes titulaires coûtent incomparablement plus cher que celles du pensionnat, notre école doit encore rémunérer une série d'enseignants de l'extérieur. Elle a notamment dû payer les frais des enseignements religieux catholique et israélite (en dernier lieu 360 Mark), tandis que le « Pensionnat » ne s'occupe que de l'enseignement religieux de ses élèves catholiques, de telle sorte que les protestantes et les israélites y grandissent sans l'enseignement religieux de leurs confessions et, somme toute, sans enseignement religieux du tout. Actuellement, par exemple, aucun des enseignants de Haguenau habilités pour cet enseignement ne dispense l'enseignement religieux protestant ou israélite à une élève du pensionnat.

Si les parents desdites confessions donnent malgré tout leur préférence au pensionnat, cela tient à leur souhait – qui est celui du public en général – d'entendre leurs enfants parler le français [*französisch parlieren*] le plus rapidement possible [...] La prédilection pour le français a récemment poussé des parents israélites à retirer le plus tôt possible leurs enfants à l'école [subventionnée] supérieure de filles pour les envoyer au pensionnat, à un cours privé de français qui dure au moins quatre heures par jour<sup>7300</sup>.

On a déjà fait référence à ce rapport dans la monographie consacrée à l'école subventionnée supérieure de filles de Haguenau. On sait aussi que l'enquête qui sera menée par les autorités ne relèvera rien d'illégal quant à l'instruction religieuse des groupes confessionnels minoritaires au Pensionnat Sainte-Philomène... grâce à de toutes récentes dispositions<sup>7301</sup> : « Les indications concernant l'absence d'enseignement religieux à Sainte-Philomène sont inexactes, ou plutôt elles étaient exactes avant le mois de décembre dernier. Depuis cette date, les élèves protestantes reçoivent de nouveau l'enseignement religieux. La chose était en discussion avant l'arrivée de la plainte »<sup>7302</sup>. Quelques années plus tôt, en 1888, l'inspecteur scolaire du cercle de Haguenau (Bok)

---

<sup>7299</sup> ADBR 34AL1329, « Rapport sur l'état de l'école supérieure de filles confessionnellement mixte de Haguenau », adressé par le conseil de surveillance de cet établissement à l'*Oberschulrat*, 11.11.1895.

<sup>7300</sup> Le caractère privé de ce cours explique l'absence d'élèves israélites sur le graphique ci-dessus, pour cette époque.

<sup>7301</sup> ADBR 34AL1329, note de « K. », 11.01.1896.

<sup>7302</sup> ADBR 34AL1333, « Liste des élèves protestantes, filles et garçons, du pensionnat Sainte-Philomène à Haguenau », déc. 1895 : 20 élèves, dont 3 jeunes garçons. « Les élèves filles et garçons fréquentent deux fois par semaine le cours de religion, à savoir le lundi et le mercredi à 11h. L'enseignement est dispensé par l'instituteur Fettig ». « Seulement depuis début décembre ! », annote une main autorisée.

remarquait au sujet du même établissement<sup>7303</sup> : « Les cours d'histoire biblique sont donnés à l'école [Sainte-Philomène] en commun aux enfants des deux confessions [catholique et protestante], les cours de préparation à la communion et à la confirmation sont suivis avec les élèves des autres écoles de la ville chez le ministre du culte de leurs confessions respectives, en-dehors des heures de cours réglementaires ».

En décembre 1895, dans la foulée de la plainte adressée contre le Pensionnat Sainte-Philomène à Haguenau, les hautes autorités scolaires demandent à la directrice de l'école supérieure de filles de la même congrégation à Colmar « si et de quelle manière les 18 élèves enfants protestants de l'établissement reçoivent l'enseignement religieux réglementaire »<sup>7304</sup>. Sœur Olympe Garner répond<sup>7305</sup> : « Conformément au souhait exprimé par leurs parents, les élèves protestantes assistent généralement aux cours d'histoire biblique de leurs classes respectives jusqu'à leur entrée en troisième classe (sixième année scolaire). À partir de là, je demande aux parents de prendre l'engagement de s'occuper de la poursuite de leur instruction religieuse ». Voilà qui ne satisfait pas l'*Oberschulrat*, lequel ordonne l'organisation d'un cours de religion pour les protestantes durant toute leur scolarité obligatoire ; et si, comme on peut le prévoir, un tel cours ne peut pas se tenir dans l'école même, Sœur Olympe Garner ne devra plus recevoir que des élèves pouvant justifier qu'elles suivent, à l'extérieur, un enseignement religieux conforme au programme. À la rentrée 1896, une enseignante rémunérée par les parents est chargée de réunir deux fois par semaine 8 protestantes dans la maison de l'une d'entre elles<sup>7306</sup>. Mais il y en a autant, encore soumises à l'obligation scolaire, dont les parents souhaitent qu'elles continuent à suivre les cours de religion catholique ! La revendication est irrecevable pour l'administration scolaire, qui contraint les récalcitrants, sous la menace d'une exclusion de leurs enfants, à céder.

A la même époque (automne 1896), les hautes autorités scolaires demandent aux pensionnats de la même congrégation à Ribeauvillé et à Rouffach des précisions sur l'instruction religieuse reçue par leurs élèves protestantes, aucune indication à ce sujet ne

---

<sup>7303</sup> ADBR 34AL1332, l'inspecteur scol. du cercle de Haguenau à l'*Oberschulrat*, 16.05.1888.

<sup>7304</sup> ADBR 34AL1291, l'*Oberschulrat* à Sœur Olympe Garner, 06.12.1895.

<sup>7305</sup> ADBR 34AL1293, Sœur Olympe Garner à l'*Oberschulrat*, 10.12.1895.

<sup>7306</sup> ADBR 34AL1291, Mlle Roser au président de Haute-Alsace, 22.10.1896.

figurant sur les plans horaires communiqués à la rentrée. Elles rappellent une circulaire du 2 juillet 1896, qui avait rendu les directions attentives au fait que les dispositions relatives à l’instruction religieuse dans les écoles élémentaires s’appliquaient également aux élèves des écoles supérieures de filles en âge d’obligation scolaire. « Les deux filles protestantes de notre pensionnat reçoivent tous les quatorze jours l’enseignement religieux dispensé par le pasteur protestant ou le vicaire, Nidecker, qui vient pour cela de Guebwiller à Rouffach », répond la supérieure du pensionnat de cette ville<sup>7307</sup>. Et l’histoire biblique ? La supérieure complète : « Le cours d’histoire biblique est dispensé en même temps aux élèves protestantes et catholiques »<sup>7308</sup>. Les autorités scolaires demandent une séparation. Les deux protestantes recevront les cours d’histoire biblique d’un professeur de l’école d’agriculture de Rouffach (Menges)<sup>7309</sup>. Pour Ribeauvillé, les hautes autorités scolaires se satisfont de cette réponse de la directrice<sup>7310</sup> :

Les parents de nos élèves protestantes ont eu le choix entre retirer leurs enfants ou se conformer à la circulaire. C’est cette dernière option qui a été préférée. Avec l’autorisation de M. l’inspecteur scolaire de cercle, Mlle E. Spitzli, institutrice protestante, dispense les cours de religion à nos élèves protestantes en âge d’obligation scolaire. Une attestation écrite en est conservée chez nous. De même, les parents protestants nous ont adressé par écrit le souhait que leurs filles de plus de treize ans soient dispensées de participer aux cours de religion. Nous avons donc considéré qu’il était inutile de mentionner les cours de religion protestante sur nos documents.

A Colmar, le cours de religion protestante est supprimé à l’été 1901, à cause du nombre insuffisant des élèves<sup>7311</sup>. Cela oblige les parents à payer des cours privés et rend, conséquemment, l’école Saint-Jean moins attractive. La fréquentation protestante diminue, voire disparaît certaines années.

---

<sup>7307</sup> ADBR 34AL1296, Sœur Maria-Isabella Thierse, supérieure, à l’*Oberschulrat*, 20.11.1896.

<sup>7308</sup> ADBR 34AL1296, Sœur Maria-Isabella Thierse, supérieure, à l’*Oberschulrat*, 28.11.1896.

<sup>7309</sup> ADBR 34AL1296, Sœur Maria-Isabella Thierse, supérieure, à l’*Oberschulrat*, 12.12.1896.

<sup>7310</sup> ADBR 34AL1306, Sœur Maria-Josepha Gottenkiény à l’*Oberschulrat*, 14.11.1896.

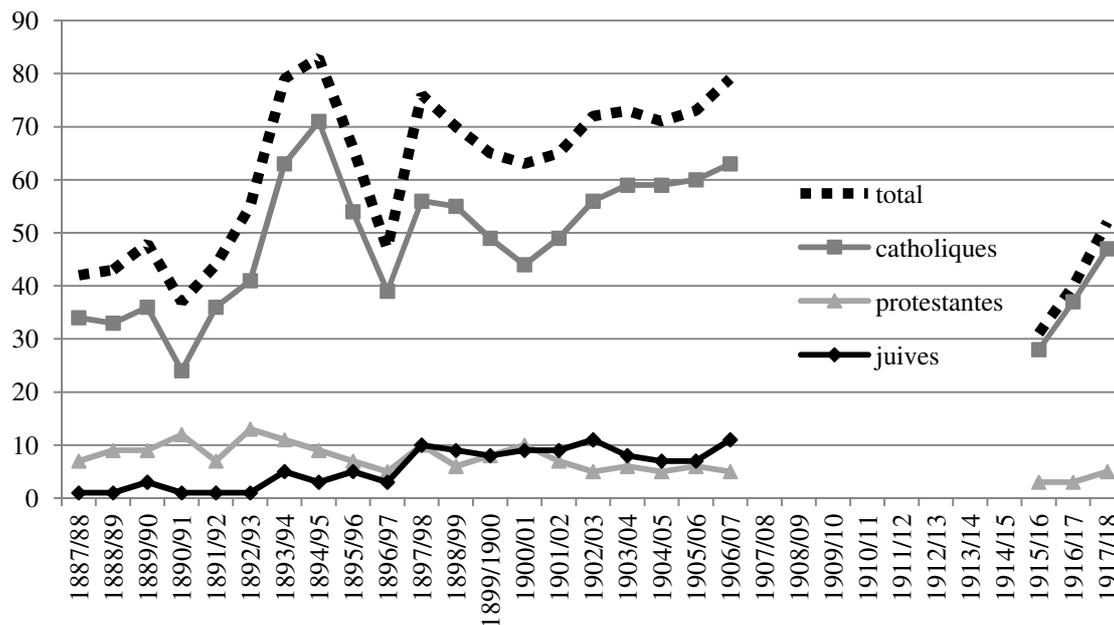
<sup>7311</sup> ADBR 34AL1419, l’*Oberschulrat* à Sœur Josephine Prim, 19.11.1896 (Bitche), etc.

Les écoles supérieures de filles d'autres congrégations accueillent aussi des protestantes (elles reçoivent également, en 1896, des demandes de renseignement sur leur instruction religieuse<sup>7312</sup>) et des juives.

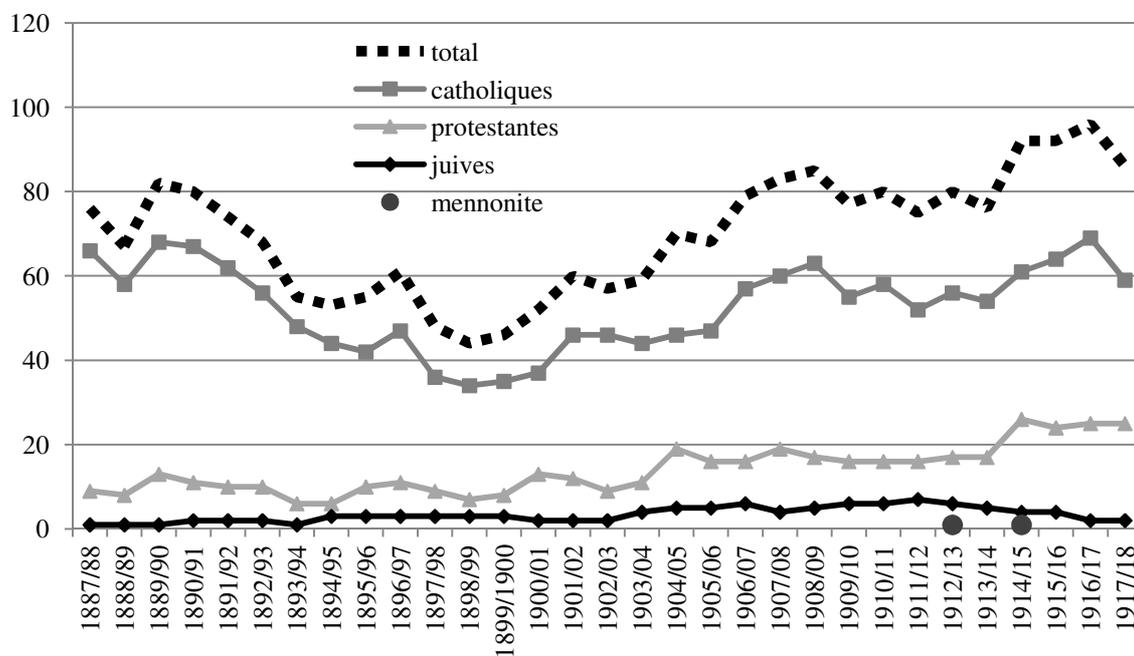
On n'a pas rencontré ces dernières chez les Sœurs de Ribeauvillé, en-dehors du cas de Haguenau, mais chez les Sœurs de Bellemagny à Saint-Louis, les juives sont plus nombreuses que les protestantes pendant un temps (voir Figure 95) ; chez les chanoinesses augustines de Molsheim, les juives sont la seule minorité religieuse jusqu'à l'entrée de protestantes à la fin de la Première Guerre mondiale. En Lorraine, on trouve des minorités protestantes importantes, mais aussi de petites minorités juives plus ou moins significatives, chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Bitche (voir Figure 96) et à Saint-Avold, chez les Sœurs de Peltre à Dieuze et à Forbach et les Sœurs de la Miséricorde à Metz. Chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Sarreguemines, peu de protestantes, qui disparaissent à partir de 1894, mais un nombre appréciable de juives. On trouve les protestantes et/ou les juives comme minorités relativement marginales chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz (rue Saint-Gengoulf jusqu'en 1901 et rue Saint-Vincent jusqu'en 1905), chez les Sœurs de Peltre à Bouzonville, chez les Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange, chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg. À Rustroff, une protestante fréquente pendant trois années, autour de 1900, le pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne. À Thionville, deux juives fréquentent l'école supérieure de filles des Sœurs de Peltre pendant les deux premières années de son existence. On a vu, dans les monographies, ce que pensait l'autorité épiscopale messine de la mixité confessionnelle dans les établissements congréganistes.

---

<sup>7312</sup> ADBR 34AL1293, Sœur Josepha Kleinhans à l'*Oberschulrat*, 20.11.1903.



**Figure 95 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles des Sœurs de Belle-magny à Saint-Louis entre 1887 et 1907 et pendant la Première Guerre mondiale (sans l'école maternelle).**



**Figure 96 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Bitche entre 1887 et 1918 (sans l'école maternelle, très fréquentée).**

Du côté de la France, *l'Est républicain* publie, en 1903, ce courrier d'un lecteur<sup>7313</sup> :

Je suis protestant, ma femme est catholique, j'ai cinq jeunes filles ; les cinq enfants ont reçu leur instruction chez les religieuses, les deux premières ont été élevées par le pensionnat de Sainte-Chrétienne, à Mézières (Ardennes). J'habite Nancy depuis 3 ans, la troisième jeune fille a continué ses études ici, à l'externat Saint-Léon, dirigé par des sœurs, elle a obtenu son brevet l'an dernier. Mes deux jeunes filles (huit et sept ans) allaient aussi à cette pension. Nos relations avec les sœurs tant à Mézières qu'à Nancy ont toujours été on ne peut plus dignes. À chaque instant il y a encore des échanges de lettres entre mes enfants et leurs anciennes tantes, nom qu'on donnait à leurs maîtresses à la pension.

En raison de la fermeture de cette école, l'externat Saint-Léon, ici, à Nancy, rue Saint-Léon, où allaient en dernier lieu mes trois jeunes filles, il ne reste plus que les deux petits à instruire ; or, ma femme vient de les présenter aujourd'hui à l'ancienne école de l'Assomption, dirigée anciennement par les sœurs de la Doctrine. Mlle Rippel, directrice, l'a reçue avec empressement, enchantée de se voir présenter mes deux fillettes pour la rentrée des classes : tout allait bien d'abord.

Mais Mlle Rippel demande à Mme X..., quand l'aînée des deux petites ferait sa première communion. Ma femme lui répondit que les enfants feraient leur première communion au temple protestant. Aussitôt, en entendant cela, Mlle Rippel a répondu à Mme X... : « Madame, dans ces conditions-là, je le regrette, mais vos enfants n'entreront pas ici. Je suis libre de prendre qui je voudrai, il n'y a rien de fait ». Mlle Rippel n'a même pas daigné reconduire ma femme jusqu'à la porte, et c'est en pleurant que celle-ci est rentrée à la maison avec les deux enfants.

Je me demande s'il y a un mot d'ordre donné pour que les institutrices, comme cette demoiselle, se montrent plus draconiennes que les sœurs ; il me semble que Mlle Rippel mériterait l'attention de M. Combes.

**Le journal commente :**

Certes, le fait est important. Certes, il mérite d'être signalé – et déploré. Depuis vingt ans, on avait réussi à introduire une certaine neutralité dans l'école. La guerre religieuse détruit cette neutralité. Mlle Rippel entend tenir une institution purement catholique. C'est son droit strict. Sous peu, il n'est pas impossible que nous voyions se rouvrir des écoles protestantes (comme s'en tenait une jadis, place Saint-Jean) et, aussi, des écoles israélites. Il existe d'ailleurs un pensionnat israélite au faubourg Saint-Pierre. Les divisions religieuses, les préjugés, les préventions, les suspicions

---

<sup>7313</sup> *Est républicain*, 03.10.1903.

renaissent de plus belle. Cet état de choses mérite, en effet, d'attirer l'attention de M. Combes – car il en est l'auteur responsable.

Il a exagéré jusqu'à la tyrannie l'application de la loi sur les congrégations. Au lieu de se borner à mâter les congrégations militantes, il a chassé d'inoffensives religieuses, malgré le vœu formel de la plupart des conseils municipaux. Ces victimes sont parties criant vengeance. Dans sa sphère, Mlle Rippel les venge en coupant les relations. Ce n'est pas là un exemple de tolérance, sans doute, et Mlle Rippel aurait pu se montrer moins sèche, si le récit de notre lecteur est rigoureusement exact, mais enfin, il faut bien reconnaître que ce ne sont pas les institutrices catholiques qui ont commencé la guerre dont souffrent aujourd'hui notre correspondant, sa femme et ses fillettes, aussi inoffensifs eux-mêmes que l'étaient les congréganistes chassées sans ménagement.

Un protestant porteur d'un nom illustre, M. Edmond Dollfus, avait prévu ce qui arrive. À l'époque des débats relatifs aux associations religieuses, il a publié une lettre que l'*Est républicain* a reproduite deux fois. Hélas, il prédisait dans le désert, et aujourd'hui encore, beaucoup de républicains, sous l'empire d'on ne sait quel faux point d'honneur, ou de quel vertige, font chorus avec les enragés de l'extrême gauche, au lieu de revenir à la tolérance, qui doit être la base même de la République.

Après la Première Guerre mondiale, à Metz, les Sœurs de Sainte-Chrétienne refusent de recevoir au Pensionnat de la rue Saint-Gengoulf la fille catholique d'un protestant, comme le relate le journal de l'établissement. Mais il ressort de l'exposé de ce cas que les motifs du refus tiennent à la situation de la famille<sup>7314</sup>. Il est un établissement congréganiste dans l'Alsace de l'entre-deux-guerres qui reçoit, par vocation, des élèves juives, c'est le Pensionnat de Notre-Dame de Sion à Strasbourg<sup>7315</sup>.

---

<sup>7314</sup> ASC, Pensionnat rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1919-1921-1922*, 25.04.1921 : « Une enfant de la ville, présentée pour être demi-pensionnaire, est refusée. La mère et l'enfant, catholiques de naissance, avaient suivi pendant quelque temps (au Sablon) le culte protestant (père protestant), étaient revenues ensuite à la foi catholique, mais vivant séparées du père pour jouir de leur liberté religieuse. De plus, la mère est à la tête d'une agence matrimoniale. Toutes ces circonstances réunies ont paru plus que suffisantes pour motiver le refus. Aujourd'hui aussi, une petite nouvelle de la classe maternelle est rendue à ses parents : il se trouve que l'enfant est protestante ».

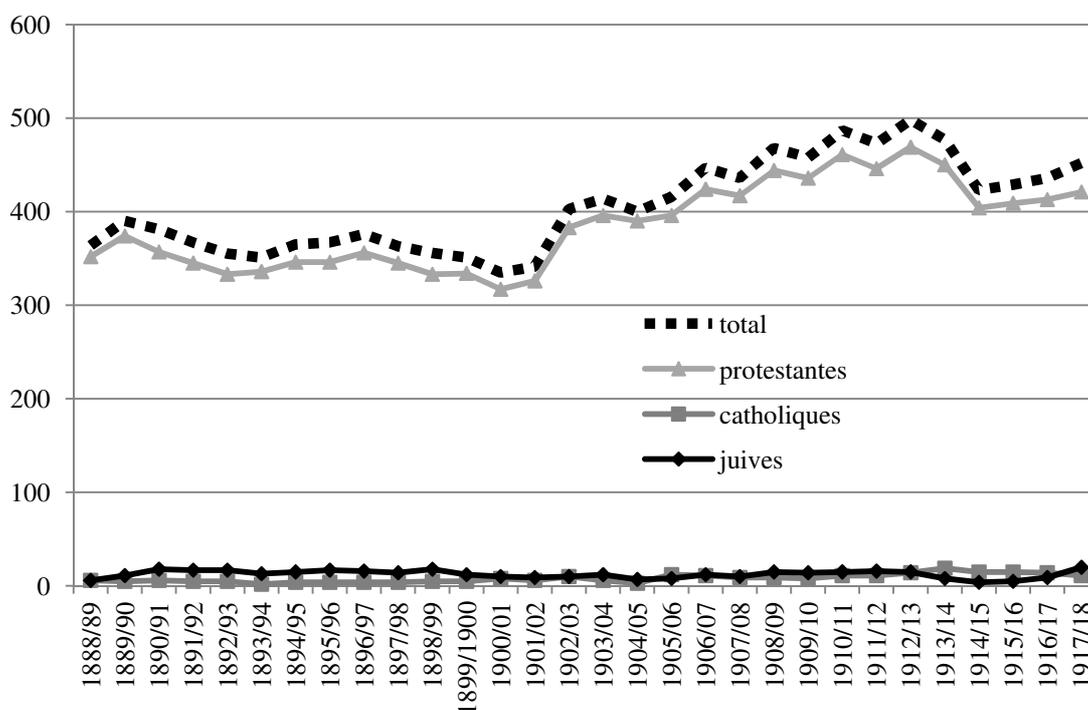
<sup>7315</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 111.

#### (4) Dans l'enseignement privé non-congréganiste

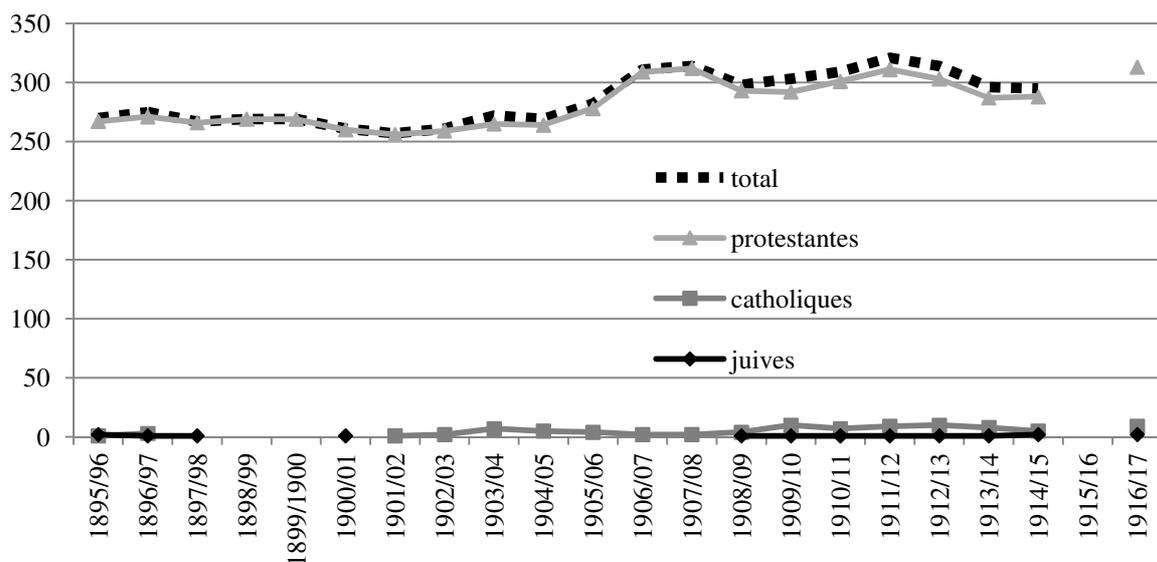
A l'instar des écoles (semi-)publiques supérieures de filles, les écoles privées supérieures de filles dirigées par des laïques ont pour la plupart une fréquentation majoritairement protestante. Elle est quasi exclusivement protestante dans les établissements de la Maison des diaconesses à Strasbourg, le Bon-Pasteur (voir Figure 97) et l'École Boegner (voir Figure 98 : exclusivement protestante certaines années), et à l'Auguste-Viktoria-Stift de Courcelles-Chaussy (voir Figure 99). On retrouve également le profil « judéo-protestant », avec une fréquentation protestante prédominante, suivie, de plus ou moins loin, par la fréquentation juive. L'école supérieure de filles de l'association scolaire de Saint-Avold (voir Figure 100) voit même les juives former le groupe confessionnel le plus important pendant la première année d'existence de l'institution, avant l'augmentation de l'effectif protestant. À l'école supérieure de filles Schwartz puis Klein à Strasbourg (voir Figure 101), l'écart entre les deux groupes confessionnels protestant (majoritaire) et juif est parfois assez faible, avec même des effectifs presque identiques en 1896/97, à la fin d'une phase de déclin continu de la fréquentation protestante. Les catholiques sont complètement effacées, voire absentes certaines années.

Deux autres établissements strasbourgeois présentent des profils similaires (déclin de la fréquentation protestante dans les années 1890, présence catholique très marginale) : l'école supérieure de filles Saigey (voir Figure 102), avec cette différence que l'écart entre les effectifs protestant et juif reste toujours assez conséquent ; l'école supérieure de filles Münch (voir Figure 103), où il y a une juive pour deux protestantes au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui voit la fin de l'institution, victime de la chute vertigineuse de l'effectif protestant. L'école supérieure de filles de Dorlisheim (voir Figure 104) est également, globalement, « judéo-protestante », sauf dans les années 1890, lorsque la fréquentation juive diminue et se retrouve à égalité avec une faible fréquentation catholique. Vers 1900, l'effectif juif a beau rester faible, on est quand même dans le « judéo-protestant », par disparition de l'effectif catholique ; quand ce dernier réapparaît, la fréquentation juive connaît une progression.

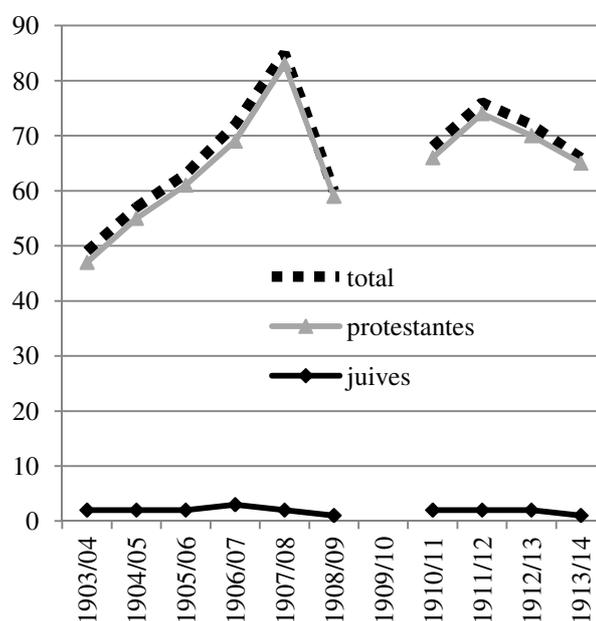
D'autres établissements à nette prédominance protestante ont des fréquentations juive et catholique généralement au coude à coude : l'école supérieure de filles de Bischheim (voir Figure 105) quitte le schéma « judéo-protestant », suite à une baisse de l'effectif juif à partir de 1891/92, pour passer à celui de la fréquentation quasi exclusivement protestante, prédominance d'autant plus écrasante après la hausse de l'effectif protestant au milieu des années 1890 ; l'école supérieure de filles Koebig à Strasbourg (voir Figure 106) connaît une évolution inverse, avec des effectifs catholique et juif plus ou moins équivalents et assez anecdotiques jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis toujours équivalents mais en progression jusqu'à la fin de la décennie, moment où la fréquentation catholique redescend tandis que la fréquentation juive, à l'inverse, connaît un rebond qui donne à l'institution, au début des années 1910, un profil « judéo-protestant ».



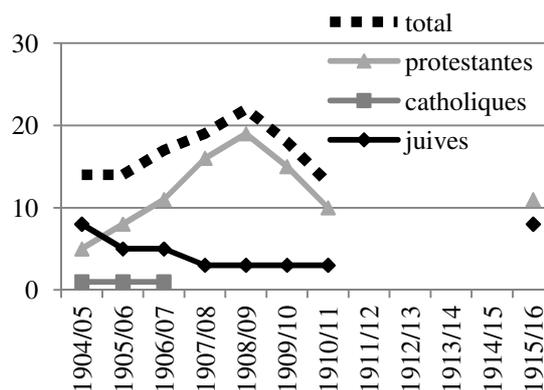
**Figure 97 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg entre 1888 et 1918, toutes structures annexes exclues (y compris école normale supérieure) pour cause de données lacunaires.**



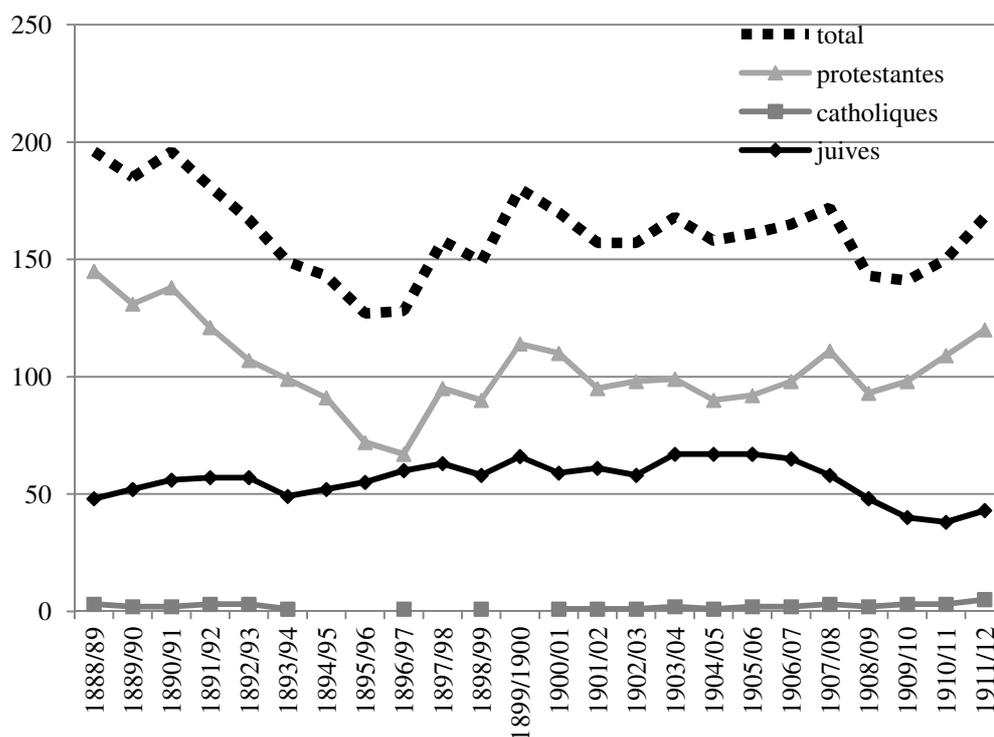
**Figure 98 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Boegner à Strasbourg entre 1895 et 1917.**



**Figure 99 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles-Chaussy entre 1903 et 1914, en comprenant l'école normale supérieure annexe (fondée en mai 1906), mais pas les autres structures annexes (école maternelle, cours de préparation aux examens de directrice d'école maternelle et d'enseignante de langues), dont les effectifs sont connus de manière lacunaire.**

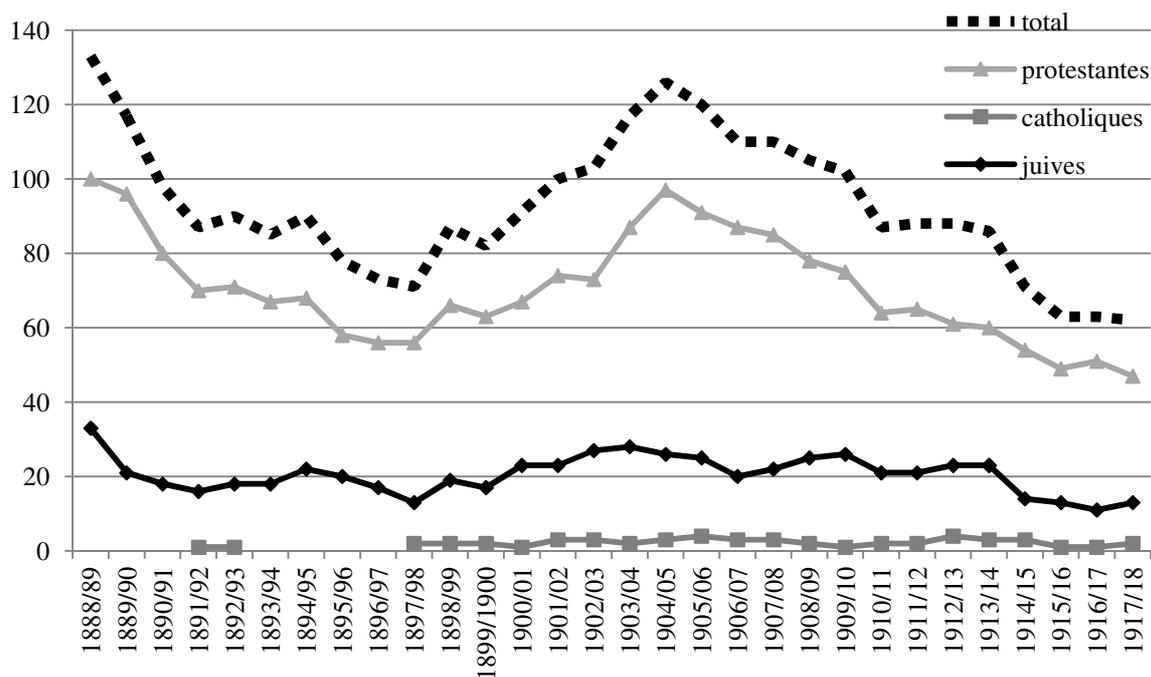


**Figure 100 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de l'Association scolaire de Saint-Avold entre 1904 et 1911 et en 1915/16.**

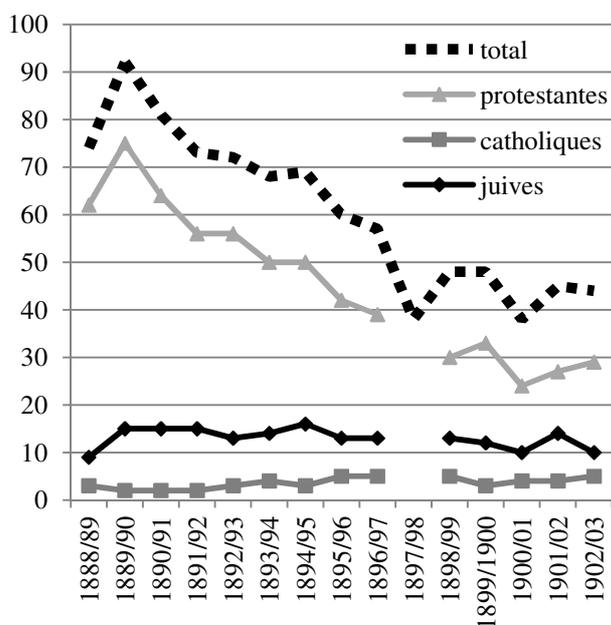


**Figure 101 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Schwartz puis Klein à Strasbourg entre 1888 et 1912 (sans l'annexe du Neudorf entre 1903 et 1906<sup>7316</sup>).**

<sup>7316</sup> 19 protestantes et 4 catholiques en 1903/04 ; 17 protestantes en 1904/05 ; 17 protestantes, 1 catholique et 1 juive en 1905/06.



**Figure 102 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Saigey à Strasbourg entre 1888 et 1918, avec les cours spéciaux (jusqu'à leur disparition en 1895), mais sans l'école maternelle (car les confessions ne sont pas connues pour l'effectif masculin).**



**Figure 103 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Münch à Strasbourg entre 1888 et 1903 (dont au moins 2 garçons en 1889/90).**

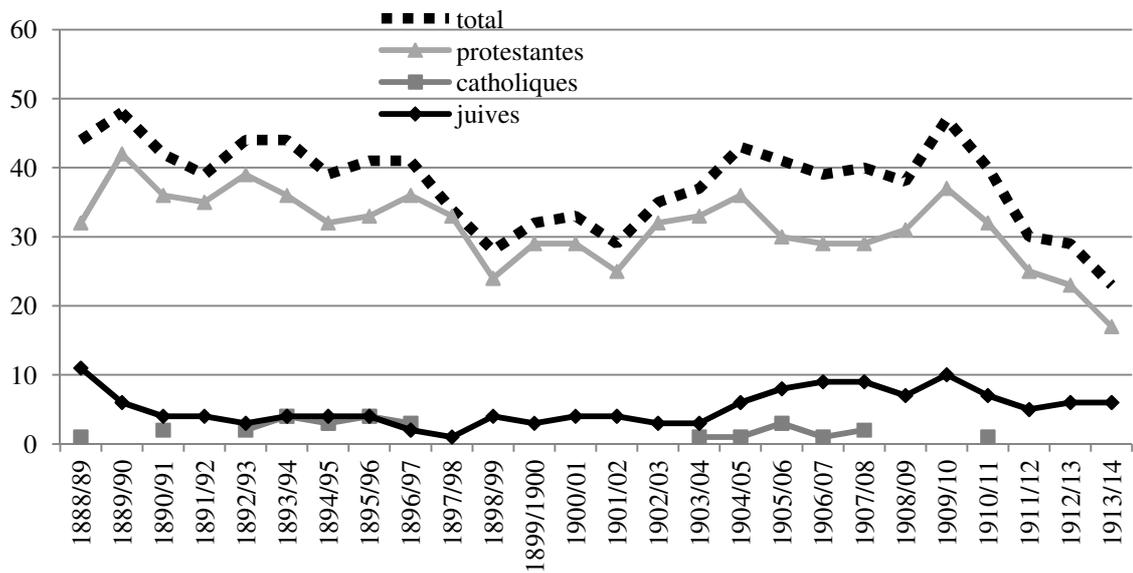


Figure 104 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles puis pensionnat de Dorlisheim entre 1888 et 1914.

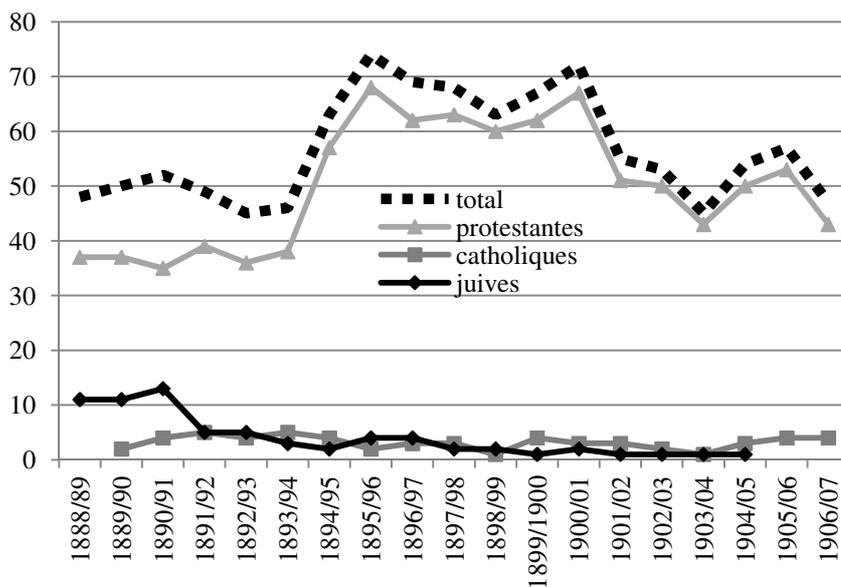
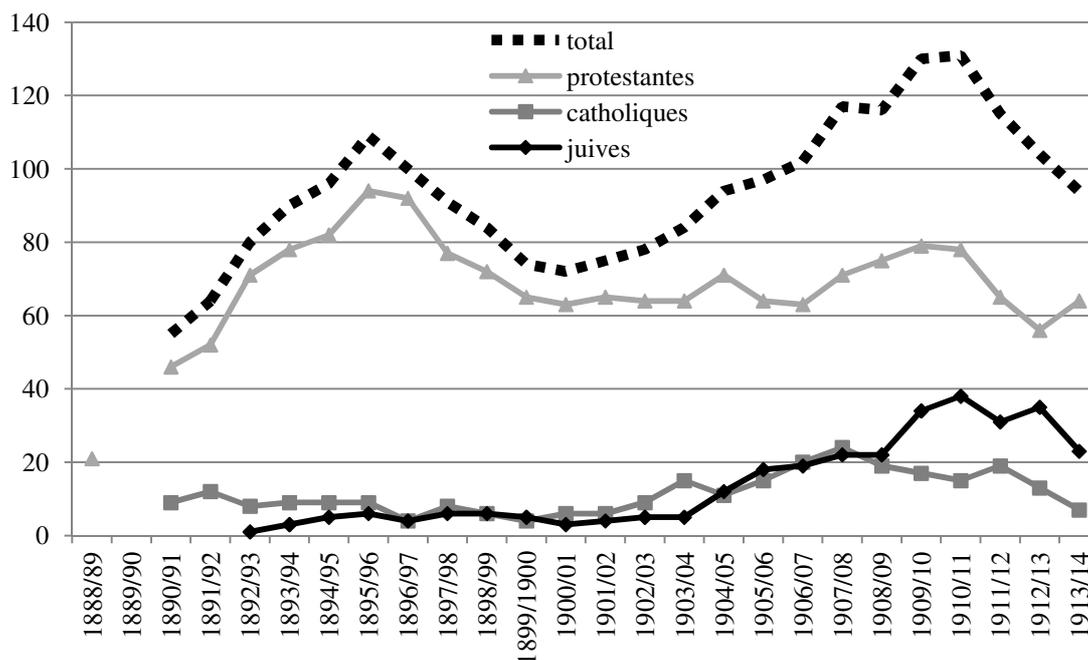


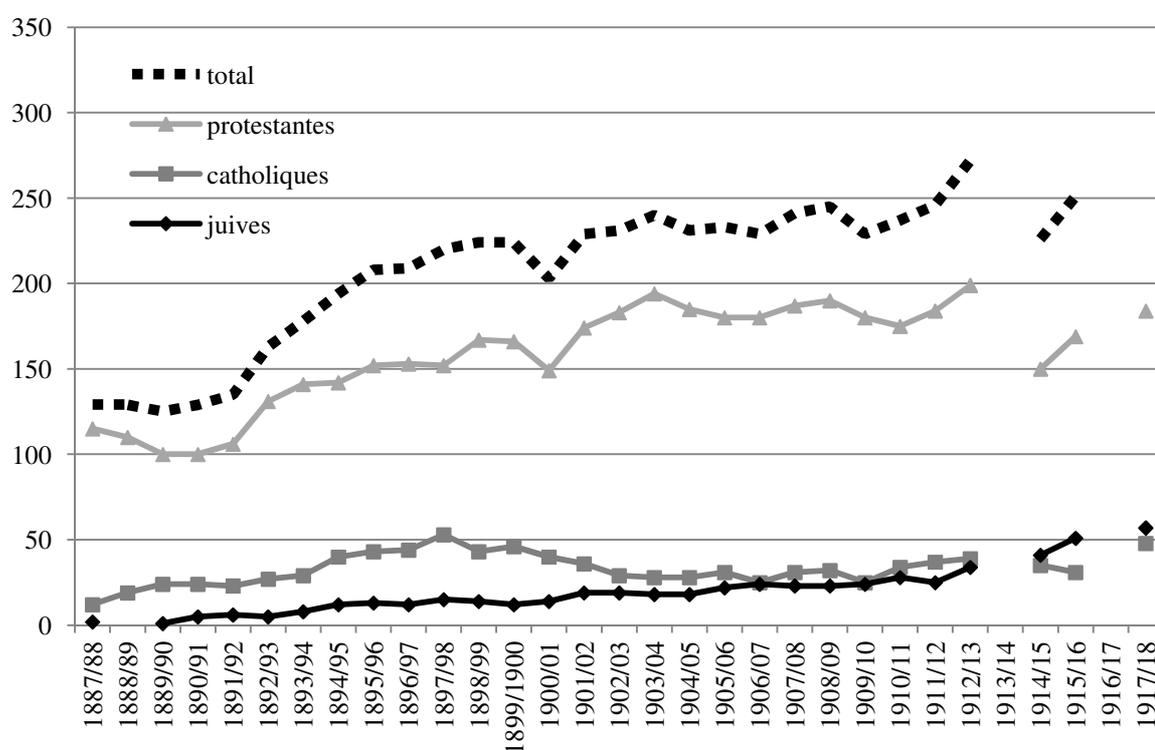
Figure 105 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles de Bischheim entre 1888 et 1907.



**Figure 106 : Nombre d’élèves par confession à l’école supérieure de filles Koebig à Strasbourg entre 1888 et 1914, en comprenant l’école normale supérieure (fonctionnant entre 1894 et 1897) et le cours de perfectionnement (fonctionnant entre 1903 et 1914) annexes.**

A l’école supérieure de filles Lindner à Strasbourg (voir Figure 107), les catholiques représentent longtemps, loin derrière les protestantes, le deuxième groupe confessionnel de l’établissement. Elles distancent assez largement les juives jusqu’au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais la fréquentation catholique connaît alors une phase de déclin, tandis que la fréquentation juive continue de progresser, de telle sorte que l’effectif juif talonne l’effectif catholique de 1902 jusqu’à 1912. On ne connaît pas les effectifs de 1913/14, peut-être l’année où la fréquentation juive dépasse la fréquentation catholique. Sinon, le dépassement a lieu l’année suivante, en 1914/15. À l’école supérieure de filles Schmutz à Strasbourg (voir Figure 108), ce sont les catholiques qui, à la fin des années 1900, prennent nettement la deuxième place, après un long coude à coude avec les juives : les deux effectifs ont progressé depuis le début de la décennie, mais la hausse de la fréquentation juive connaît un coup d’arrêt en 1908, tandis que la hausse de la fréquentation catholique se poursuit. En 1916/17, alors que la fréquentation juive a considérablement chuté, on compte environ une catholique pour deux protestantes. À l’école supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg (voir Figure 109), les juives forment le deuxième groupe confessionnel, très loin derrière les protestantes et d’une courte tête devant les catholiques,

jusqu'au milieu des années 1890 ; catholiques et juives se trouvent à égalité à la fin des années 1890 ; la fréquentation juive diminue en 1900/01, année de son dépassement par la fréquentation catholique, qui reste stable puis progresse, de telle sorte qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, il y a une catholique pour trois protestantes à l'Union des Familles, tandis que les juives sont assez loin derrière. L'école supérieure de filles Dollfus à Mulhouse (voir Figure 110), établissement nettement protestant, comme les précédents, accueille des minorités catholique et juive au coude à coude, mais la fréquentation catholique se détache quelque peu autour de 1910, après une phase de creux d'une décennie environ. L'école supérieure de filles Anschlin à Strasbourg (voir Figure 111) se distingue par une fréquentation catholique nettement en deuxième position, devant une fréquentation juive assez marginale. On ne connaît pas les effectifs entre 1906 et la Première Guerre mondiale, mais la situation pendant le conflit indique que la fréquentation catholique a continué sa progression entamée au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'effectif catholique est même assez proche de l'effectif protestant en 1915/16, avant que la fréquentation protestante ne remonte significativement.



**Figure 107 : Nombre d'élèves par confession l'école supérieure de filles Lindner à Strasbourg entre 1887 et 1918, en comprenant l'école normale supérieure annexe fonctionnant entre 1892 et 1900.**

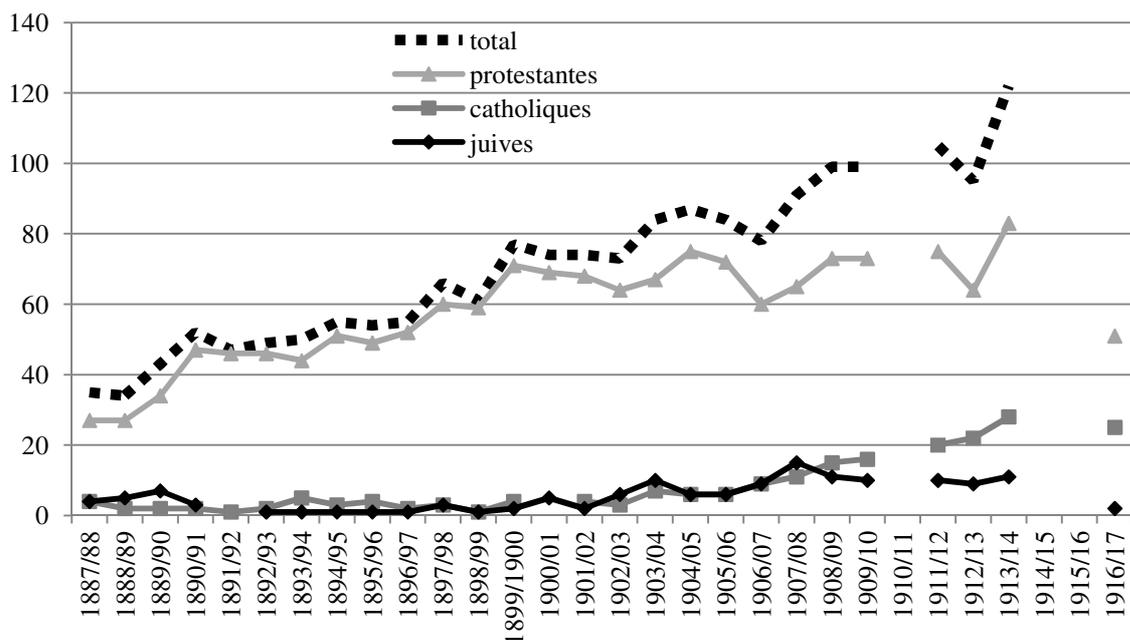


Figure 108 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Schmutz à Strasbourg entre 1887 et 1917.

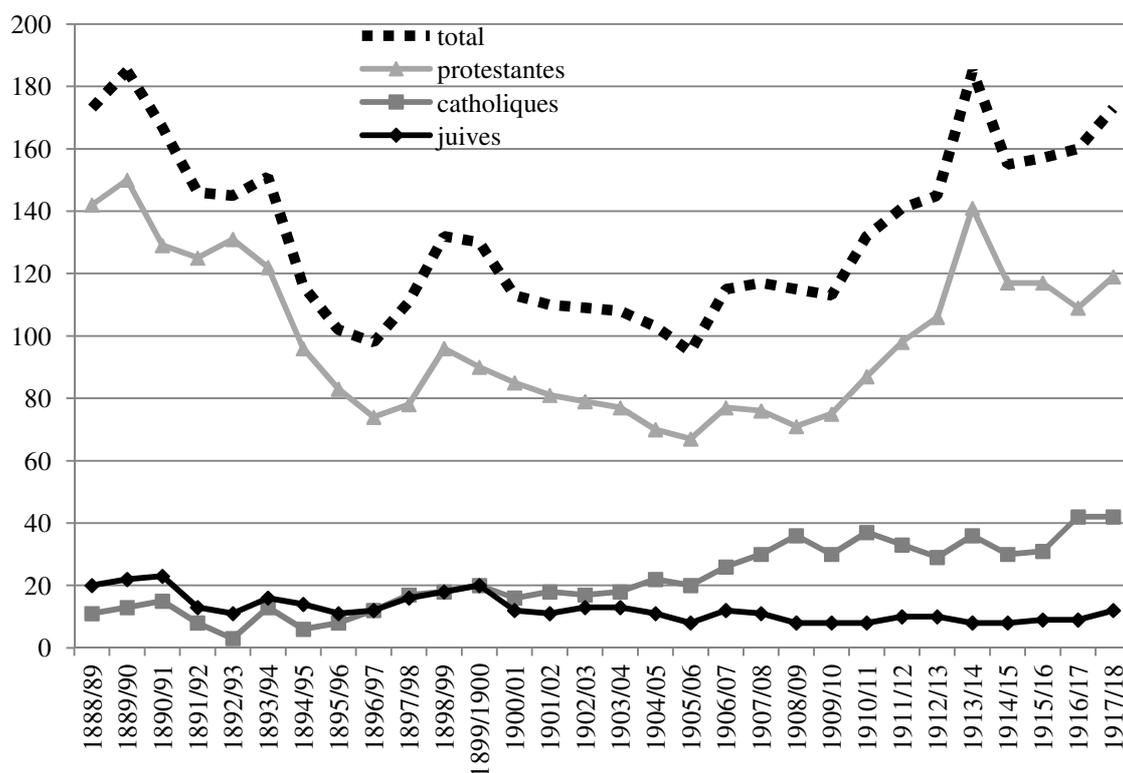


Figure 109 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg entre 1888 et 1918 (dont 5 garçons à l'école maternelle en 1889/90 et 3 dans la classe inférieure en 1895/96).

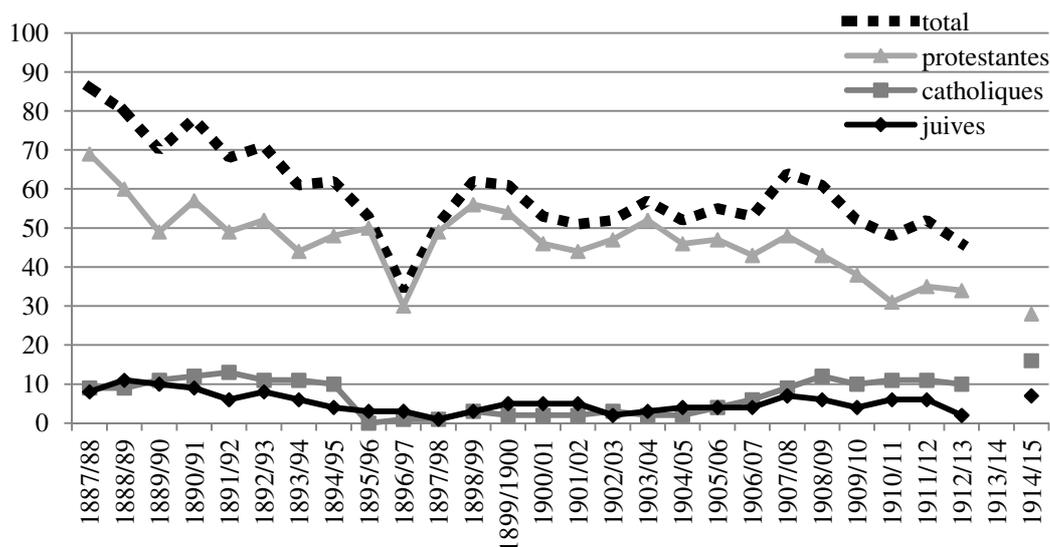


Figure 110 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Dollfus à Mulhouse entre 1887 et 1915, sans les garçons des classes inférieures et de l'école maternelle (les confessions étant inconnues).

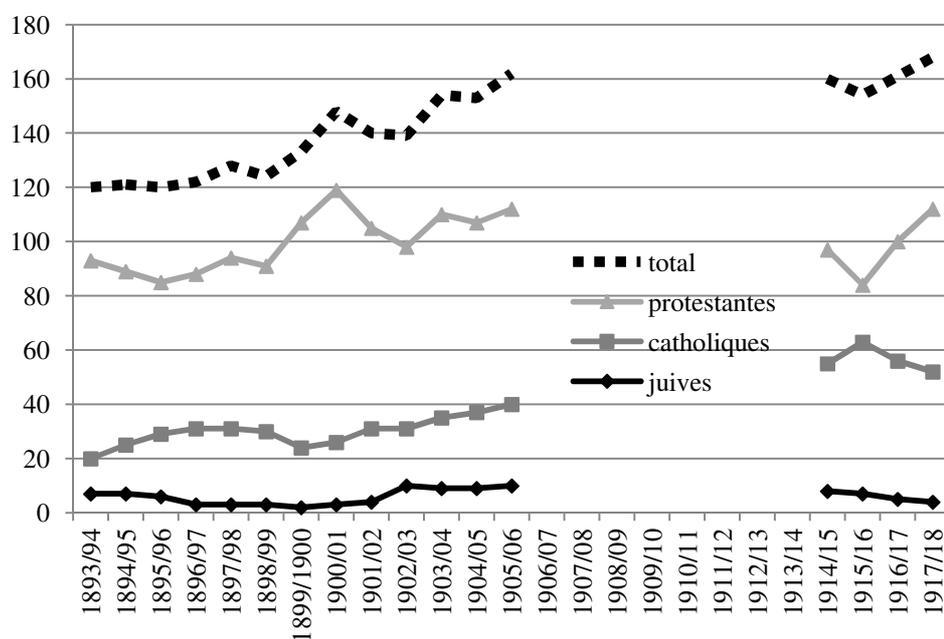
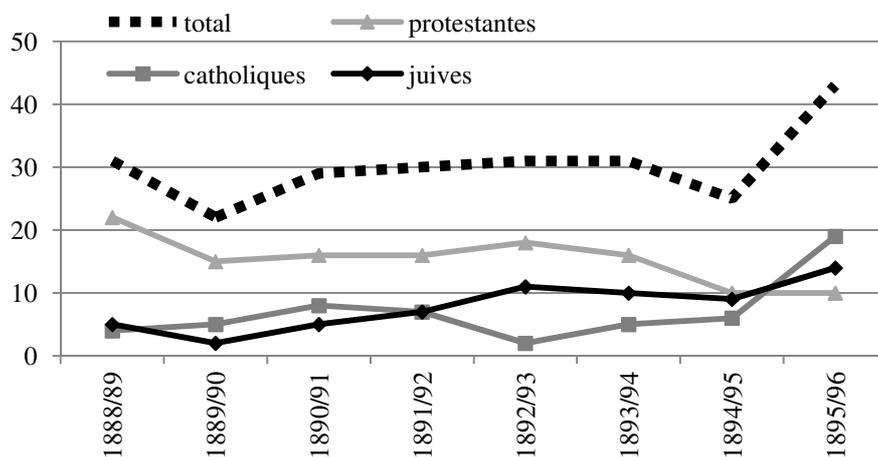
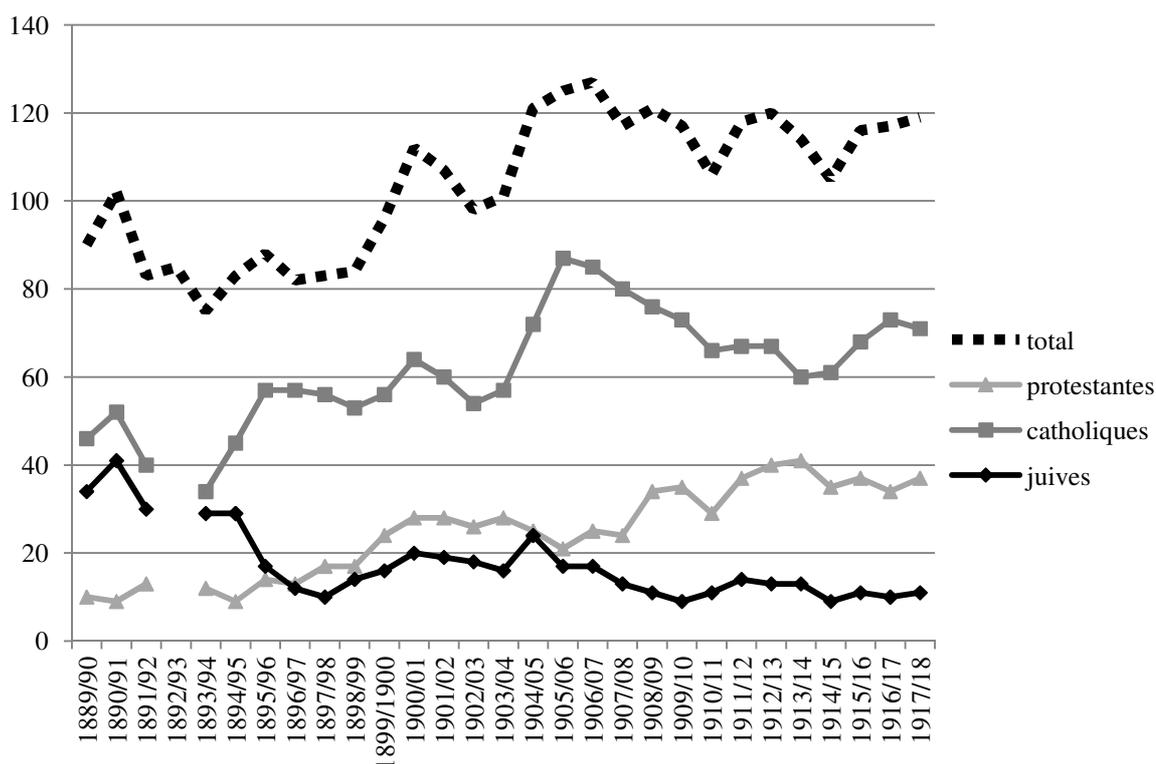


Figure 111 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Anschlin à Strasbourg entre 1893 et 1918 (dont quelques garçons dans la classe inférieure, mais sans les 5 garçons signalés à l'école maternelle entre 1901 et 1903, car leurs confessions sont inconnues).

A l'école supérieure de filles Coudre puis Zimmermann à Mulhouse (voir Figure 112), les protestantes sont les plus nombreuses jusqu'au début des années 1890, tandis que juives et catholiques se disputent la deuxième place ; en 1894/95, le déclin de l'effectif protestant place les trois groupes confessionnels plus ou moins à égalité ; en 1895/96, dernière année d'existence de l'établissement, on arrive à cette configuration peu commune : catholiques, puis juives, puis protestantes (ce classement se joue certes sur quelques têtes d'élèves). Configuration peu commune, mais pas inédite, puisqu'on l'observe aussi à Strasbourg, à l'école supérieure de filles Mury (voir Figure 113). Celle-ci présente, jusqu'au milieu des années 1890, le caractère (inédit celui-ci) d'un établissement « judéo-catholique », avec une fréquentation catholique prédominante (l'institution est dirigée par des catholiques laïques) et une forte minorité juive, parfois très proche de l'effectif catholique (1893/94). Mais cette minorité juive décline à la fin des années 1890 et cède aux protestantes la position de deuxième groupe confessionnel de l'établissement. L'effectif protestant, qui progresse régulièrement depuis les années 1890, s'approche d'un effectif catholique qui diminue après la forte hausse du milieu des années 1900. Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, il y a deux protestantes pour trois catholiques ; l'écart se recrée un peu durant le conflit.

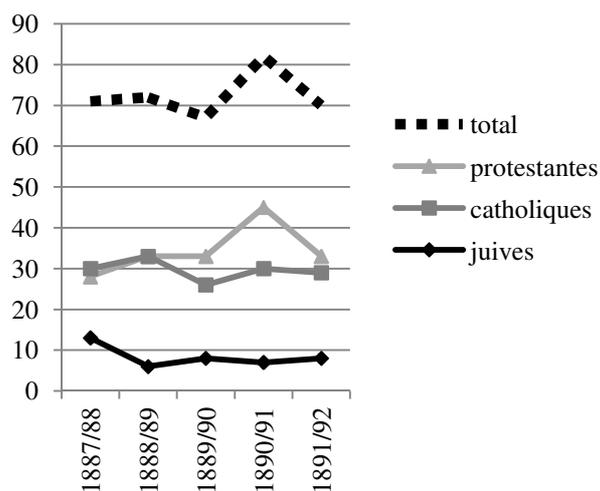


**Figure 112 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Coudre puis Zimmermann à Mulhouse entre 1888 et 1896.**

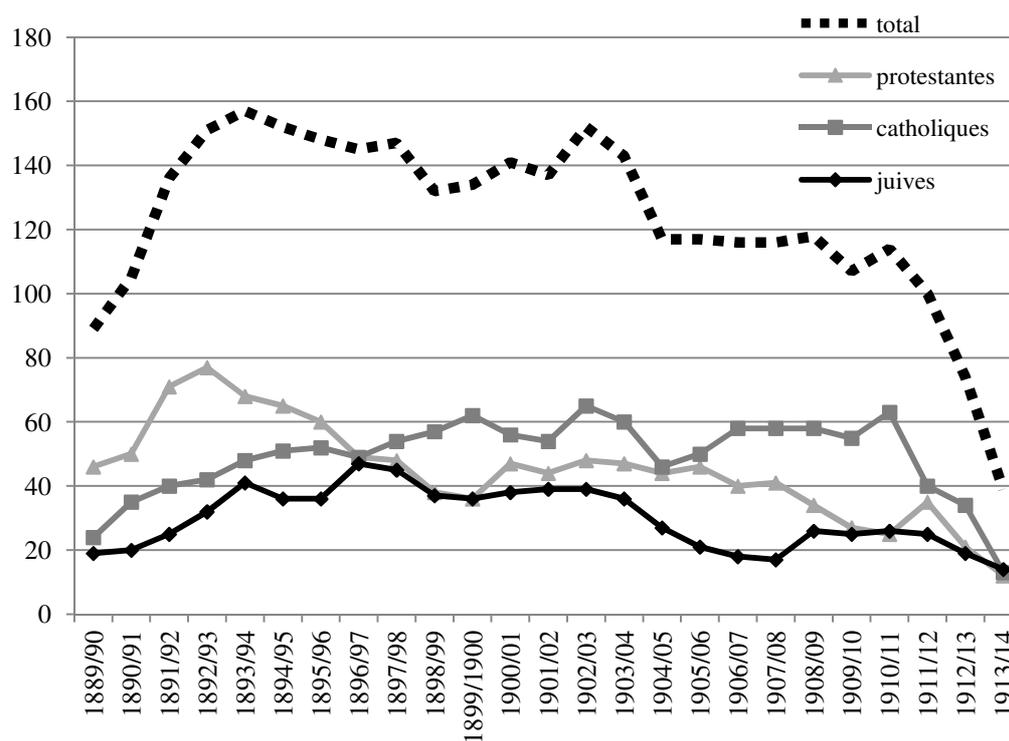


**Figure 113 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Mury à Strasbourg entre 1889 et 1918, sans l'école maternelle (car les confessions ne sont pas connues pour l'effectif masculin).**

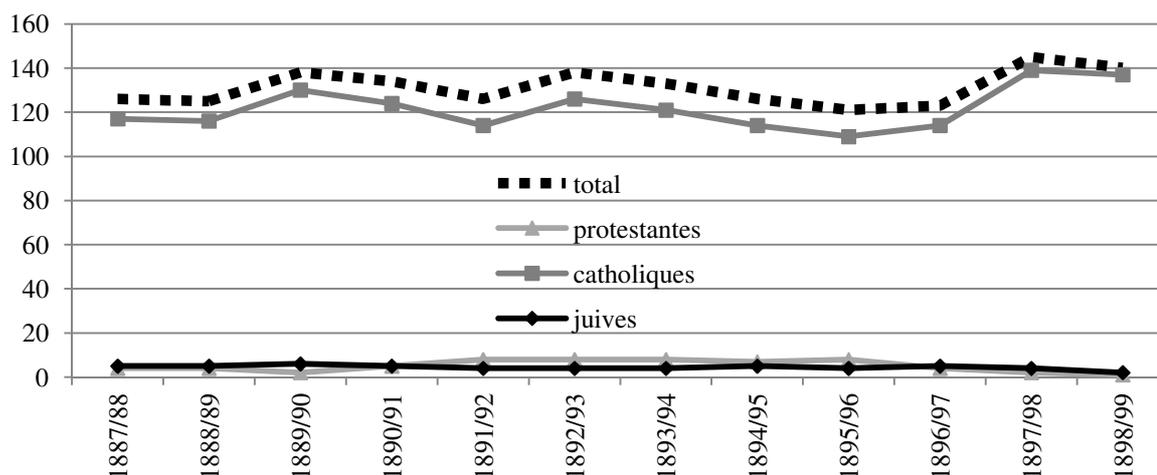
A l'école supérieure de filles Fackler à Sélestat (voir Figure 114), institution d'identité catholique également, le groupe catholique majoritaire se fait dépasser par l'effectif protestant en 1889/90 ; ce changement de public entraîne la fermeture de l'établissement. À l'école supérieure de filles Blattner à Mulhouse (voir Figure 115), ce sont les catholiques qui dépassent les protestantes, majoritaires jusqu'au milieu des années 1890. Cet établissement est original par ses trois groupes confessionnels aux effectifs très proches, avec deux années (1896/97 et 1913/14) où les trois effectifs se retrouvent même à peu près à égalité. L'école supérieure de filles Saint-Charles à Thionville (voir Figure 116) apparaît elle aussi originale, par une fréquentation quasi-exclusivement catholique, héritage d'un passé d'institution congréganiste.



**Figure 114 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Fackler à Sélestat entre 1887 et 1892.**



**Figure 115 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Blattner à Mulhouse entre 1889 et 1914.**



**Figure 116 : Nombre d'élèves par confession à l'école supérieure de filles Saint-Charles à Thionville entre 1887 et 1899.**

Pour les établissements secondaires non-congréganistes français, on ne peut que se fier à des constats que nous avons déjà cités dans les monographies : refus des juives dans les pensionnats laïques nancéiens autres qu'israélites, caractère protestant du pensionnat Jaeglé à Saint-Dié, etc. On sait aussi que les protestantes sont acceptées au Collège d'Hulst de Longwy, mais qu'elles sont mal vues dans cette institution *très* catholique<sup>7317</sup>. Dans l'académie de Strasbourg, le Collège Sévigné s'emploie à effacer les tensions confessionnelles. Alors que l'établissement vient d'ouvrir ses portes, le cardinal Baudrillart, de passage à Strasbourg, écrit dans ses carnets : « Mlle Herpin, du collège Sévigné à Strasbourg, me dit que les protestants ont un parfait mépris pour les catholiques et une haine avérée pour les Israélites ; les Israélites les plus riches sont si étonnées d'être bien traitées et reçues par des chrétiennes qu'elles adorent leurs maîtresses. De la direction de Paris, on reproche à celle de Strasbourg d'être trop catholique »<sup>7318</sup>. Mme Dufet, enseignante du collège, relatera longtemps après sa fermeture<sup>7319</sup> :

<sup>7317</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 20.09.1936 : « Des familles ayant quitté Longwy, il ne me reste qu'une élève pour la classe de philosophie. Qu'en pensez-vous ? Je l'engage à s'adresser ailleurs. Ce n'est, d'ailleurs, pas un bon esprit, protestante pour compléter ».

<sup>7318</sup> BAUDRILLART Alfred, *Op. cit.*, 2000, p. 304 (01.11.1919). Le cardinal est dans une disposition d'esprit très hostile au protestantisme. Il note à la suite : « A l'École normale de Fontenay, comme à celle de Sèvres, c'est la propagande protestante et la guerre au catholicisme ».

<sup>7319</sup> *Sance Thérèse, 1876-1945 : in memoriam*, Paris, M. Bayeux, 1946, p. 22.

Les élèves alsaciennes [...] s'étaient vite acclimatées. Elles apprirent à se servir de leur intelligence à voir les choses par elles-mêmes au lieu de se conformer à un modèle, à discuter librement des questions. Elles acceptèrent, mais avec plus de peine, l'esprit de tolérance qui avait toujours été celui de Sévigné. Grâce à lui s'atténuèrent peu à peu les sujets de division entretenus volontairement par les Allemands, et bientôt une franche camaraderie régna dans les classes.

### **c) Origines sociales**

#### **(1) Dans le *Reichsland***

L'enseignement secondaire des filles est conçu, en France comme en Allemagne, pour satisfaire aux besoins de la bourgeoisie. Dans le *Reichsland*, il apparaît que nombre d'écoles supérieures de filles sont fréquentées par une vaste classe moyenne. Au grand dam des promoteurs des écoles moyennes (*Mittelschulen*), comme Otto Back, qui intervient en 1888 lors du débat sur l'augmentation de la subvention de l'État aux écoles supérieures de filles<sup>7320</sup> :

Sur un point, Messieurs, je suis en accord avec Monsieur le député Winterer : nous n'avons ici aucune subvention à accorder pour les enfants des classes supérieures, c'est-à-dire, si je peux m'exprimer ainsi, pour les enfants des dix-milles les plus riches. Toutefois, entre ces enfants et les enfants qui fréquentent l'école primaire, il y en a un très grand nombre d'autres : je pense à ceux qui appartiennent aux catégories moyennes. Je crois que nous devrions recommander au gouvernement d'employer la subvention qu'il demande spécialement dans cette direction. Je suis dans l'ensemble d'accord avec la proposition formulée par le député Spies et ses alliés concernant l'enseignement secondaire pour les garçons et les jeunes hommes.

Il dit : nous sommes sur une mauvaise pente lorsque nous dirigeons vers les écoles secondaires d'innombrables enfants qui ne sont pas à leur place dans ces écoles dont la fréquentation leur est dommageable et qui représentent au final une entrave au développement des écoles secondaires.

---

<sup>7320</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, t. 2, Strasbourg, 1888, p. 178-189.

Nous devons fonder des écoles moyennes. Je ne suis pas actuellement en situation, Messieurs, de définir avec précision comment je me représente cette école moyenne, mais je demande au gouvernement qu'il nous explique comment il a réellement l'intention d'employer la subvention qu'il nous demande ici dans l'intérêt des établissements qui sont destinés aux filles des classes moyennes.

La formation procurée par l'école primaire n'est, au jour d'aujourd'hui, plus suffisante pour la vie active de ces classes. D'un autre côté, les filles des classes bourgeoises sont conduites par les écoles supérieures de filles dans une sphère à laquelle elles n'appartiennent pas, ce qui rend le séjour dans ces établissements dommageable à plusieurs points de vue. Ramenons-les simplement dans une sphère à laquelle elles appartiennent ! Fondons pour les filles des classes moyennes des établissements adaptés ! Fondons des établissements qui préparent les filles à devenir de bonnes maîtresses de maison de ménages bourgeois, c'est-à-dire qui soient capables, dans le champ des métiers de la bourgeoisie, de seconder l'homme dans ses affaires ! Je crois, Messieurs, que nous aurons alors fait quelque chose que nous ne regretterons jamais et qui correspond à un réel besoin dans une large part de la population du pays.

On verra – dans un chapitre consacré à la différenciation sociale – que cette troisième voie dont Back souhaitait le développement sera peu suivie. C'est que les habitudes sont anciennement ancrées.

À l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, on élève l'écolage (de 2 Frs au tarif mensuel) durant l'année scolaire 1872/73, pour se débarrasser de la « foule » qui avait investi les « classes spéciales » (dont le nouvel établissement est la continuation) et pour obtenir ainsi un public de « moyenne bourgeoisie »<sup>7321</sup>. La haute bourgeoisie échappe à l'institution municipale, comme le constate le directeur du cercle de Mulhouse, qui voit là un phénomène commun aux grandes villes : « Dans les petites localités, le fabricant ou le négociant entretient des relations avec le petit commerçant et l'artisan, le haut fonctionnaire avec son subalterne ; dans les grandes villes, ces niveaux ne se mélangent pas et forment différents groupes sociaux »<sup>7322</sup>. À la fin de cette première année d'existence de l'école municipale supérieure de filles, la moitié des 224 élèves

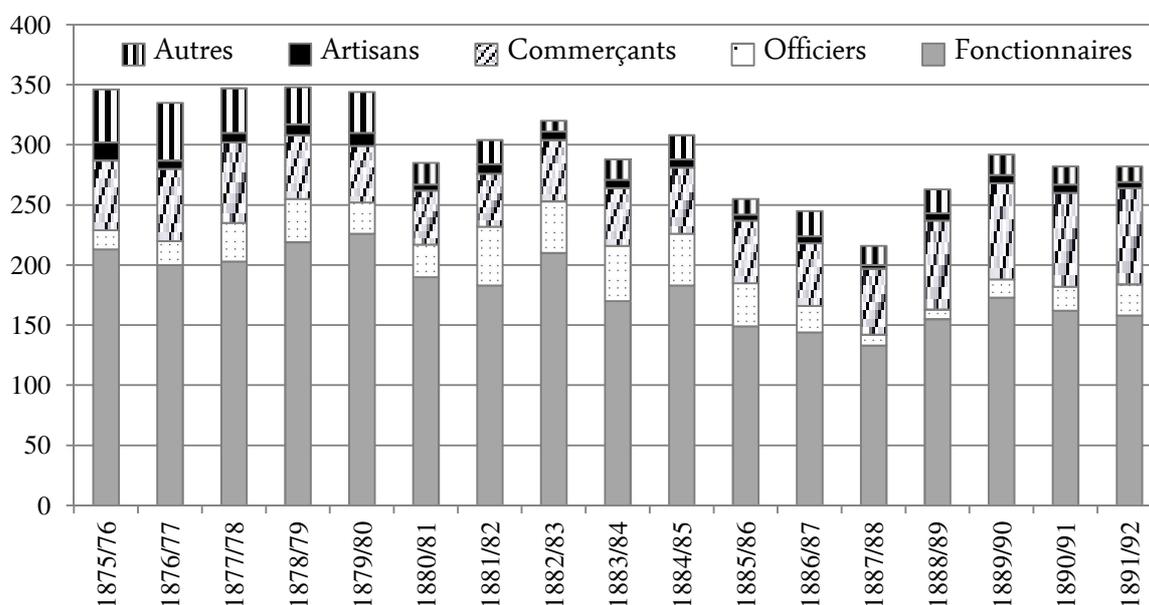
---

<sup>7321</sup> ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) » (2<sup>e</sup> partie), *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2013, p. 27-48, p. 28.

<sup>7322</sup> *Ibid.* Mais James C. Albisetti remarque des phénomènes de ségrégation sociale même dans de petites villes, comme à Stargard, en Poméranie (*Op. cit.*, 1988, p. 54).

appartiennent à des familles de commerçants et d'artisans et un tiers à des familles d'employés (fonctionnaires de l'État et de la Ville et employés de commerce).

À l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, la liste des élèves de 1882, en indiquant la profession des pères, permet de connaître les origines sociales de manière détaillée : une prédominance de fonctionnaires, souvent hauts fonctionnaires, et de professeurs<sup>7323</sup>. Mais les *Jahresberichte* de l'établissement publient aussi, entre 1875/76 et 1891/92, des statistiques sur les origines sociales, avec divisions en cinq catégories : fonctionnaires, officiers, commerçants, artisans, autres. La réunion de ces données donne le graphique Figure 117 ci-dessous.



**Figure 117 : Nombre d'élèves de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg entre 1875 et 1892, classées selon la profession du père.**

La différence de public entre les écoles municipales strasbourgeoise et mulhousienne s'explique par le statut de capitale de Strasbourg et par la haute société vieille-allemande qui s'y forme. Toutefois, à Strasbourg aussi, l'écramage social du public est un enjeu. Il apparaît dans un courrier du directeur Fischer, se plaignant à la

<sup>7323</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1882, p. 36-61.

municipalité, en 1879, de classes trop chargées<sup>7324</sup> : « Abstraction faite de l'état de nécessité dans lequel tombent les fonctionnaires qui sont mutés ici – état qui, cependant, ne touche pas l'école –, beaucoup de familles, notamment dans les meilleurs milieux, ont des scrupules à nous confier leurs enfants et préfèrent les envoyer dans les pensionnats, où le petit nombre des élèves contrebalance, dans une certaine mesure, l'inconvénient d'un enseignement moins scolaire ». Le directeur énumère différentes solutions, mais il n'en voit qu'une seule de valable, la fondation d'une école moyenne de filles, pour y verser une partie des élèves de son établissement, où elles n'ont pas leur place, estime-t-il. C'est la vision d'une société figée, déjà exposée dans le premier *Jahresbericht* de l'établissement, pointant déjà le danger du déclassement<sup>7325</sup>, qui est une nouvelle fois défendue par Fischer :

Les parents qui appartiennent à ce qu'on appelle les meilleurs milieux [*besseren Stände*] souhaitent naturellement que leurs filles reçoivent une instruction qui dépasse celle dispensée par l'école élémentaire. Ils ne trouvent cependant pas, abstraction faite des pensionnats, une autre possibilité pour cela que l'école [municipale] supérieure de filles. Celle-ci a dix classes successives d'une année, de telle sorte que les élèves qui accomplissent le cursus normal quittent l'école à seize ans accomplis. C'est trop long pour les filles de certaines catégories, par exemple celle des fonctionnaires subalternes. La plupart des filles de ces milieux devraient plutôt quitter l'école au moment de la confirmation, c'est-à-dire vers quatorze ans. Si elles ne le font pas dès à présent, c'est parce qu'en partant, par exemple, après la classe III, elles auraient reçu une instruction tout à fait incomplète, absolument pas achevée. Elles entreraient ainsi dans la vie sans avoir aucune idée de l'époque allant de Rodolphe de Habsbourg jusqu'à l'époque actuelle [...].

Une école moyenne traiterait plus ou moins les mêmes matières – à l'exception, cependant, de l'anglais –, mais d'une manière moins approfondie ou dans une vue plus limitée, correspondant parfaitement aux besoins de cette classe sociale [*Klasse*]. [...] Une fille qui a assimilé l'instruction reçue dans une école moyenne, sera bien plus à même de remplir, dans son milieu [*Standeskreisen*], sa profession naturelle, qu'en ayant dépassé les besoins intellectuels de ce milieu et négligé, pour cela, d'acquérir les connaissances de la ménagère bourgeoise. En achevant sa scolarité à quatorze ans, une telle fille pourra éventuellement fréquenter l'école industrielle de cette ville, ce qui lui aura

---

<sup>7324</sup> AMS 2MW578, Fischer à la mairie de Strasbourg, 14.11.1879.

<sup>7325</sup> FISCHER Friedrich August, *Op. cit.*, p. 20-21 : « Notre école est faite pour les filles des meilleurs milieux. Même si elle n'exclut aucun milieu par principe, nous considérons toutefois comme une grave erreur de vouloir faire acquérir à des filles des milieux inférieurs sans aucune fortune l'éducation que dispense une école supérieure de filles. Celles-ci seraient, en effet, rendues étrangères à leur propre milieu, dans lequel elles doivent pouvoir trouver l'accomplissement de leur métier naturel sans avoir à accéder aux milieux supérieurs. Et même le métier d'enseignante ne leur procurera, dans la plupart des cas, aucune satisfaction, car celui-ci présuppose une éducation sociale [*soziale Bildung*] qui ne peut être offerte que par la famille ».

été plus profitable que de « s'occuper » de Goethe et de Shakespeare. L'école supérieure de filles serait ainsi déchargée des éléments qui, sans en retirer aucun avantage pour eux-mêmes, occupent la place des élèves pour lesquelles une instruction prolongée répond à un besoin impérieux. Après avoir examiné minutieusement les listes de nos élèves, je crois qu'un gros tiers de celles-ci seraient plutôt faites pour l'école moyenne que pour l'école supérieure de filles. Sur les 168 élèves des cinq classes supérieures, il y en aurait 72.

On pourrait ainsi procéder, en toute conscience, à l'augmentation de l'écolage, « inévitable » pour couvrir les dépenses croissantes de l'établissement et moyen efficace d'éloigner le public indésirable défini ci-dessus.

Cette augmentation se justifie également par le fait que la plupart des écoles du même rang parmi les écoles supérieures de filles des provinces occidentales de la Prusse, qui entrent particulièrement en compte ici, ont des tarifs qui dépassent parfois largement les nôtres<sup>7326</sup>. [...]

Mais si nous sommes aujourd'hui face à la nécessité d'augmenter l'écolage, la justice commande cependant d'offrir aux parents qui ne peuvent pas payer plus la possibilité d'atteindre leur objectif, à moindre coût, dans l'école moyenne proposée.

On ne peut naturellement pas nier que cela entraînera une perte pour l'école supérieure de filles durant les prochaines années, en raison de la fréquentation plus faible. Je crois cependant que si l'école est déjà surpeuplée aujourd'hui, les vides seront rapidement comblés avec l'essor prévu de la ville, notamment si les classes les plus élevées se décident à nous envoyer leurs enfants encore davantage que cela n'a été le cas jusqu'à présent. J'en suis convaincu, car l'école a déjà montré un progrès significatif sous ce rapport. Cependant, plusieurs parents ont encore été retenus de nous confier leurs enfants parce que le public était trop mélangé et qu'ils redoutaient également la surcharge des classes.

A l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, on comptait aussi sur l'ouverture d'une école moyenne de filles pour vider un peu l'établissement. Mais le déversement attendu n'a pas lieu. Face à ce constat, le directeur de l'école supérieure de

---

<sup>7326</sup> Fischer produit, en pièce jointe à sa demande, une « liste-tableau sur les tarifs de l'écolage dans les écoles supérieures de filles les plus importantes des provinces occidentales de la Prusse ». L'écolage moyen est de : 150 Mark à Francfort, 73 à Kassel (97 pour les élèves qui ne sont pas de la commune), 108 à Barmen, 114 à Elberfeld, 111 à Krefeld, 125 à Düsseldorf, 123 à Cologne (150 pour les élèves qui ne sont pas de la commune), 90 à Essen, 84 à Coblenze, 114 à Aix-la-Chapelle, 117 à Hagen, 87 à Sarrebruck, 73,5 à Trèves, 93 à Strasbourg, 170 à la *Pension Rausch* à Strasbourg (plus 40 pour l'enseignement de l'anglais).

filles (un autre Fischer) demande une hausse des tarifs de l'écolage<sup>7327</sup>. Il produit, à cette occasion, un tableau comparatif avec différentes écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine : écolage entre 70 et 110 Mark par an à l'école municipale de Mulhouse (on fait abstraction de l'école normale annexe), soit le même tarif qu'en 1873 ; entre 80 et 100 Mark à l'école municipale de Strasbourg ; entre 80 et 110 Mark à l'école municipale de Colmar ; entre 85 et 120 Mark à l'école municipale de Metz (où une augmentation a eu lieu quelques années plus tôt<sup>7328</sup>). On est donc dans les mêmes eaux pour toutes les écoles municipales supérieures de filles des grandes villes. La municipalité mulhousienne suit l'avis du directeur et augmente partiellement les tarifs de l'écolage en 1904... mais la fréquentation ne diminue pas.

À l'école municipale supérieure de filles de Metz, fréquentée notamment par des filles d'officiers<sup>7329</sup>, la Première Guerre mondiale influe sur le recrutement, comme le fait remarquer le directeur vers la fin du conflit : « L'époque est finie où les élèves de l'école supérieure de filles ne venaient que des classes aisées. Au fil des années de guerre, un changement s'est opéré à ce niveau et nous accueillons maintenant de nombreux enfants de familles absolument sans moyens ».

Dans les petites villes, les écoles (semi-)publiques supérieures de filles n'ont pas ces problèmes. On recherche la fréquentation la plus haute possible en adoptant des tarifs d'écolage relativement modiques. Des bourses sont accordées (9 bourses sur critères sociaux à Munster en 1898)<sup>7330</sup>. Une enquête de 1912 sur les écolages, restreinte à quelques écoles municipales, donne les résultats suivants : entre 44 et 72 Mark à

---

<sup>7327</sup> ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) » (2<sup>e</sup> partie), *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2013, p. 27-48, p. 29-30.

<sup>7328</sup> ADBR 34AL1436, le maire de Metz à l'*Oberschulrat*, 26.03.1900. On passe de 80 à 85 Mark par an dans les trois classes inférieures et de 100 à 105 dans les trois classes médianes. Entrée en vigueur à la rentrée 1900.

<sup>7329</sup> ADBR 34AL1439, Koch à l'*Oberschulrat*, 04.09.1909. Un de ces cas particuliers qui ponctuent les dossiers des autorités scolaires: « L'*Oberst* et *Kommandeur* bavarois du 8<sup>e</sup> régiment bavarois d'infanterie à Metz, Monsieur Kanz, demande [...] pour sa fille Hedwig, qui vient d'achever sa scolarité à l'école supérieure de filles de Bayreuth, l'autorisation d'intégrer la première classe de notre école, mais en étant dispensée d'un certain nombre de matières ». Elle souhaite surtout se perfectionner en langues étrangères, écrit le père.

<sup>7330</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Munster à l'époque du *Reichsland* », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, 2012, p. 39-59, p. 51.

Bouxwiller<sup>7331</sup> ; entre 44 et 74 à Wissembourg ; entre 50 et 100 à Sarreguemines ; entre 60 et 100 à Altkirch ; entre 36 et 80 à Sainte-Marie-aux-Mines ; entre 70 et 120 à Sarrebourg ; entre 48 et 96 à Haguenau.

Les établissements privés présentent des écolages très différents en fonction du public visé. Sur la liste produite en 1903 par le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse (évoquée ci-dessus) figuraient également les trois écoles privées supérieures de filles de cette ville : entre 168 et 196 Mark par an à l'École Blattner et entre 160 et 400 Mark à l'École Dollfus, soit beaucoup plus qu'à l'école municipale (rappel : entre 70 et 110 Mark), elle-même bien au-dessus de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence (entre 35 et 75 Mark). Si on parcourt les dossiers d'archives consacrés à cette institution, on rencontre la fille d'un tailleur, signalée, en 1889, pour sa longue absence, probablement pour soigner sa mère malade<sup>7332</sup>, et 6 élèves de moins de six ans en 1915, filles d'un employé, d'un comptable, d'un agent de police, d'un maître-fondeur, d'un coiffeur, d'un commerçant<sup>7333</sup>.

Dans les pensionnats congréganistes des petites villes, on trouve des filles de paysans ou de vigneron qui sont mobilisées pour les récoltes ou les vendanges (des mentions à Bitche<sup>7334</sup>, Bouzonville<sup>7335</sup>, Forbach<sup>7336</sup>, Haguenau<sup>7337</sup>... à Thionville pendant

---

<sup>7331</sup> ADBR 105AL2524, Mlle Hartmann à l'*Oberschulrat*, 16.03.1912. Le Dr. Hoeffel a livré en 1894, lors d'un débat au *Landesausschuss* sur le montant de la subvention à accorder aux écoles supérieures de filles, le résultat d'une enquête menée sur les élèves de l'école municipale supérieure de filles de Bouxwiller : 29 enfants de fonctionnaires, instituteurs compris, 22 enfants de commerçants de la ville et des alentours, 10 enfants de petits artisans et 7 enfants d'autres familles (LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1894, p. 287).

<sup>7332</sup> ADBR 34AL1308, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse au président de Haute-Alsace, 31.05.1889.

<sup>7333</sup> ADBR 34AL1314, « Liste des élèves qui n'ont pas encore leurs six ans accomplis », 1915.

<sup>7334</sup> ADBR 34AL1419, Sœur Josephine Prim à l'*Oberschulrat*, 10.07.1896 : « Depuis plusieurs années déjà, les parents se plaignent à l'automne à cause de la réouverture trop précoce du pensionnat, en partie parce que certaines élèves sont en voyage avec leurs frères, qui fréquentent le *Progymnasium* de la ville, où les vacances durent jusque début octobre, et en partie aussi parce que certains parents emploient leurs enfants pour la récolte des pommes de terre. Ainsi manquèrent, l'année dernière, à la reprise de l'enseignement, 13 élèves ». 105AL2603, Sœur Stefana Junker à l'*Oberschulrat*, 15.10.1908 : « Comme la plupart des Bitchois sont actifs dans l'agriculture et que la rentrée de nos écoles tombe au même moment que la récolte des pommes de terre, il nous a manqué, durant les quatorze premiers jours, en moyenne 5 enfants sur 20, ce qui n'est pas une petite perturbation de l'enseignement ».

<sup>7335</sup> ADBR 34AL1421, Sœur Theresia Klein à l'*Oberschulrat*, 26.07.1895. La directrice indique « que des vacances allant du 17 août au 1<sup>er</sup> octobre seraient plus indiquées, car la plupart des pensionnaires sont des enfants de la campagne. Elles pourraient aider leurs parents aux travaux agricoles qui ont lieu durant cette période ».

la Première Guerre mondiale<sup>7338</sup>), tout comme à l'école municipale supérieure de filles de Munster<sup>7339</sup>. Mais pas à celle de Phalsbourg<sup>7340</sup>. En 1878, la directrice de l'école municipale supérieure de filles de cette ville explique pourquoi elle a fixé les vacances de l'établissement « suivant le règlement des vacances des lycées et collèges » :

La plupart des enfants qui fréquentent l'école que je dirige ont des frères au *Kollège* ou dans d'autres établissements d'enseignement secondaire et il est agréable aux parents que les vacances de tous leurs enfants tombent au même moment<sup>7341</sup>. Le maintien du règlement des vacances que j'ai observé jusqu'ici serait donc très souhaitable, si aucune raison impérieuse n'impose un changement. À ma connaissance, les autres écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine suivent le règlement des vacances des lycées, etc., et les enfants de mon école ne sont pas employés par leurs parents pour la récolte ou pour d'autres travaux agricoles.

À Ribeauvillé, la directrice de l'école subventionnée supérieure de filles suspend les cours pendant trois jours « pour les vendanges » en octobre 1900<sup>7342</sup>. L'inspecteur scolaire du cercle, mis devant le fait accompli, désapprouve : « [...] les enfants de cette école appartiennent en majorité à des familles de fonctionnaires et de commerçants israélites qui s'occupent peu ou pas du tout de viticulture. De toute façon, les vacances de

---

<sup>7336</sup> ADBR 34AL1427, Sœur Margaretha-Maria Wollscheidt à l'*Oberschulrat*, 07.05.1904. La directrice demande une prolongation des vacances: « Les parents de nombreuses élèves ont exprimé le souhait que les vacances soient quelque peu prolongées, de telle sorte que leurs enfants puissent se consacrer aux travaux nécessaires ».

<sup>7337</sup> ADBR 34AL1332, Sœur Amelie à l'*Oberschulrat*, 21.07.1891: « L'ouverture des classes tombe au milieu de la récolte du houblon, qui est d'une très grande importance pour les habitants d'ici. Dans de telles conditions, les classes seraient perturbées par les nombreuses dispenses que nous devrions donner aux enfants ». Donc, demande pour déplacer la date de la rentrée. Même demande l'année suivante, en 1896 (34AL1333), en 1898, en 1899, en 1900.

<sup>7338</sup> ADBR 105AL2637, Mme Aug. Velle à l'*Oberschulrat*, 13.02.1918. Cette mère demande l'autorisation de retirer sa fille, âgée de moins de treize ans, de l'école supérieure de filles des Sœurs de Peltre : « Depuis le premier jour de la mobilisation, mon mari se trouve au front, et je dirige depuis ce temps, avec mes quatre enfants mineurs, l'entreprise maraîchère de mon mari. Le travail usant que j'ai dû fournir dans ces années difficiles m'a tant fatiguée que le médecin m'a prescrit le plus grand ménagement. Ma fille est grande et forte. Elle peut me soutenir efficacement dans le ménage comme dans les autres travaux ». Autorisation refusée, malgré un avis favorable de l'inspecteur scolaire de cercle.

<sup>7339</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Munster à l'époque du *Reichsland* », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, 2012, p. 39-59, p. 52.

<sup>7340</sup> ADBR 34AL1447, Mlle Hess au président de Lorraine, 01.06.1878.

<sup>7341</sup> Les vacances des frères : un autre moyen de cerner la clientèle d'un établissement.

<sup>7342</sup> ADBR 34AL1279, Mlle Schaechtelin à l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé, oct. 1900.

vendanges n'ont aucune justification les années où la vendange est peu importante et où elle peut donc être aisément engrangée avec la main-d'œuvre habituelle »<sup>7343</sup>.

Revenons à l'écolage. À Strasbourg, les écolages des trois écoles congréganistes supérieures de filles se situaient, en 1879, entre 48 et 96 Mark chez les Sœurs de la Divine Providence et celles de la Doctrine Chrétienne. Les deux établissements figurent sur une liste de dix écoles privées supérieures de filles strasbourgeoises, produite par la mairie de Strasbourg pour justifier une augmentation partielle de l'écolage de l'école municipale<sup>7344</sup> (l'augmentation aura lieu à la rentrée 1879, juste avant que le directeur de l'établissement ne demande une nouvelle augmentation, comme on l'a vu ci-dessus). Les autres institutions mentionnées sont les écoles : Enseignement (Union des Familles), entre 48 et 80 Mark ; Weber, 48 Mark ; Münch, entre 96 et 144 Mark ; Rausch, entre 128 et 256 Mark ; Fuchs, entre 112 et 240 Mark ; Mury, entre 72 et 96 Mark ; Saigey, entre 96 et 208 Mark ; diaconesses (Bon-Pasteur), entre 42 et 144 Mark. À cette époque, l'écolage à l'école municipale de Strasbourg va de 60 (la mairie veut monter à 80) à 120 Mark<sup>7345</sup>.

Certaines institutions privées visent donc un public moins aisé que celui des écoles publiques, d'autres un public plus aisé, comme on l'a aussi constaté à Mulhouse. Une étude du début du XX<sup>e</sup> siècle, analysée par James C. Albisetti, sur 3 666 élèves d'écoles publiques et privées supérieures de filles du royaume de Saxe, montre que les propriétaires de fabrique, mais aussi les professeurs d'université et même les professeurs de lycées envoient de préférence leurs filles dans les institutions privées, tandis que les filles de commerçants, de professeurs de *Realschulen*, d'écoles supérieures de filles et d'instituteurs sont plus nombreuses dans les établissements publics<sup>7346</sup>.

---

<sup>7343</sup> ADBR 34AL1279, l'inspecteur scol. du cercle de Ribeauvillé à l'*Oberschulrat*, 11.10.1900. L'*Oberschulrat* répondra que des vacances de vendange peuvent être accordées contre un raccourcissement des grandes vacances ; mais, de toute façon, la directrice est tenue de présenter une demande pour cela.

<sup>7344</sup> ADBR 34AL1341, « État des tarifs de l'écolage dans les écoles supérieures de filles d'un certain nombre de villes allemandes, ainsi que dans les écoles privées supérieures de filles de Strasbourg », févr. 1879.

<sup>7345</sup> Et les autres écoles supérieures de filles allemandes mentionnées dans la liste : Cologne, entre 100 et 150 M. ; Düsseldorf, entre 100 et 150 ; Leipzig, 120 (150 pour les élèves qui ne sont pas de la commune) ; Stuttgart, entre 60 et 136 ; Munich (Luisenstraße), 120 ; Mannheim, entre 72 et 144 ; Hambourg, entre 120 et 144 ; Bochum, entre 60 et 150 ; Hagen, entre 90 et 144 ; Francfort, 150 ; Barmen, entre 72 et 144 ; Elberfeld, entre 90 et 132 ; Aix-la-Chapelle, entre 72 et 156.

<sup>7346</sup> ALBISETTI James C., *Op. cit.*, 1988, p. 55-56.

L'institution privée des filles de professeurs d'université à Strasbourg est l'École Lindner. L'ont fréquentée, entre autres, Helene Bresslau, future épouse d'Albert Schweitzer, et Elly Knapp, future épouse de Théodore Heuss, premier président de la RFA. Cette dernière évoque, dans ses mémoires, un public surtout composé d' « enfants de fonctionnaires ». Elle y détaille également le type de la fille d'officier<sup>7347</sup> :

Le plus important, on ne l'apprend pas des enseignants, on l'apprend de ses camarades de classe, notamment ce qui concerne la connaissance de l'homme [...] Les filles d'officiers jouèrent un rôle particulier. Parce que les pères étaient souvent mutés, les enfants étaient pour la plupart de mauvais élèves et ne comptaient pas beaucoup pour nous. Elles étaient souvent habillées pauvrement – elles n'étaient « élégantes » que jeunes adultes – et se trouvaient sous une forte influence des domestiques. Parfois, elles nous emmenaient dans la chambre des brosseurs ; il y avait là des inscriptions horribles au mur et, même si les brosseurs étaient toujours amicaux et de bonne composition, je ressentais en eux quelque chose d'interdit dont les parents ne devaient rien savoir. Les enfants d'officiers étaient de temps en temps frappés et quelques uns avaient peur de leur père. Le côté positif [de cette éducation] m'apparut seulement quand le frère d'une amie, âgé de dix ans, dû subir une petite opération qu'il endura sans sourciller après avoir refusé l'anesthésie. Son père l'a simplement loué d'être « un vrai fils de soldat ». Particulièrement à Strasbourg, les officiers veillaient à ne rester que peu de temps ; ils ne s'établissaient pas, se caractérisant comme étant « en garnison ». Nombre d'entre eux connaissaient à peine le pays et les hommes quand ils partaient. Faisait exception le régiment wurtembergeois, qui était étroitement lié à l'Alsace.

A l'inverse, « beaucoup de professeurs restaient durablement », poursuit Elly Heuss-Knapp, « Mon père a refusé toute mutation, car il pensait qu'une génération de Vieux-Allemands devait grandir ici et regarder le pays comme sa *Heimat*. ».

L'instituteur protestant Philippe Husser, issu d'une famille paysanne de Sundhoffen, confie à son journal ses regrets d'avoir mis ses deux filles aînées « au pensionnat » : « Elles ne se sentent plus à l'aise dans notre milieu et ne se dérident qu'en compagnie de personnes de la bonne société. Avec nous, elles se donnent des airs, nous contredisent, se montrent grincheuses, excitées et renfermées. [...] Les méthodes éducatives du pensionnat ont certainement des aspects positifs ; mais l'on y néglige un

---

<sup>7347</sup> HEUSS-KNAPP Elly, *Op. cit.*, p. 18-19.

point important : l'éducation du cœur »<sup>7348</sup>. Philippe Husser a-t-il écrit « *Pensionat* » dans le texte original allemand ou bien s'agit-il d'une mauvaise traduction de « *Töchterschule* » ? Toujours est-il que le curriculum vitae produit par Marie Husser, l'aînée des filles, en 1912 fait état d'une scolarité complète à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, sans internat, comme on sait.

## (2) Dans les académies de Nancy et de Strasbourg

Des statistiques sur les origines sociales n'ont été trouvées que pour le lycée de jeunes filles de Nancy (dans les mêmes rapports qui fournissent, pour les quatre premières années d'existence de l'établissement, des statistiques confessionnelles). Sur les 129 élèves de l'établissement en mai 1901, Mlle Ravaire dénombre : 40 filles de commerçants ; 34 filles d' « universitaires », c'est-à-dire des filles d'enseignants, instituteurs, professeurs du secondaire et professeurs de faculté (2 seulement pour ces derniers, regrette la directrice) ; 14 filles d'industriels ; 11 filles d' « employés » ; 24 filles « dont les parents n'exercent aucune profession ou bien exercent une profession libérale » ; 1 fille d'officier<sup>7349</sup>. Remarquons que le total fait 124 : il manque 5 élèves dans cette classification.

En mai 1902, sur les 175 élèves *françaises*, il y a : 67 filles de commerçants ; 38 filles d'enseignants ; 34 filles d'industriels ; 13 filles de « fonctionnaires, employés de l'État et de la Ville » ; 21 filles de « rentiers, professions libérales, etc. » ; 2 filles de militaires. En mai 1903, sur les 233 élèves, il y a : 84 filles de commerçants ; 39 filles d'enseignants ; 29 filles d'industriels et banquiers ; 38 filles de « fonctionnaires et employés » ; 34 filles de « rentiers, professions libérales » ; 6 filles de militaires ; 3 filles d' « officiers ministériels ». Enfin, en mai 1904, sur les 273 élèves, il y a : 88 filles de commerçants ; 47 filles d'enseignants ; 38 filles d'industriels et banquiers ; 20 filles de

---

<sup>7348</sup> HUSSER Philippe, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne. Journal de Philippe Husser, 1914-1951*, Paris, Hachette, 1989, p. 36 (17.08.1914).

<sup>7349</sup> ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'acad. de la Meurthe-et-Moselle, 31.05.1901.

fonctionnaires et employés ; 48 filles de « rentiers, professions libérales » ; 16 filles de militaires ; 16 filles pour « professions diverses », qui est une nouvelle catégorie.

Si on regarde l'évolution en pourcentages, on observe que les commerçants sont tout d'abord 31% des pères, puis 38%, puis 36%, puis 32% ; les filles d'enseignants, dont le nombre n'évolue guère – sauf en 1903/04 – alors que la fréquentation globale augmente, sont tout d'abord 26%, puis 22%, puis 17% la deux dernières années ; les industriels et banquiers représentent tout d'abord 11% des pères, puis 19%, puis leur part retombe à 12%, pour remonter, quelque peu, à 14% ; les employés et fonctionnaires représentent tout d'abord 9% des pères, puis 7%, puis 16%, puis leur part retombe à 7% ; les rentiers et professions libérales représentent tout d'abord 19% des pères, puis 12%, puis 15%, puis 18% (faut-il y rajouter les 6% des pères exerçant des « professions diverses » ? Cette catégorie nouvellement apparue en 1903/04 était probablement comprise auparavant dans « rentiers, professions libérales, etc. ») ; les filles de militaires comptent pour une part négligeable avant 1903/04, où elles forment 6% de l'effectif total.

Les listes d'élèves avec professions des parents sont, elles aussi, d'une grande rareté. Les archives municipales de Remiremont conservent de telles listes pour le début des années 1890 et des années 1910<sup>7350</sup>. Ce sont donc des listes de l'époque des cours secondaires de jeunes filles. Sur 25 élèves en 1890/91 : 10 filles de négociants, 1 fille de tailleur, 1 fille de loueur de voitures, 3 filles d'industriels, 2 filles d'un officier en retraite, 2 filles de rentiers, 2 filles de professeurs et 1 fille du principal du collège, 2 filles d'un greffier de mairie ; l'information manque pour une élève, boursière : la liste de 1891/92 révèle qu'elle s'agit de la fille d'une journalière, donc orpheline de père. Cette liste de 31 noms s'inscrit dans la continuité de l'année précédente, avec prédominance du commerce et de l'industrie (17). Idem pour 1892/93 : 20 filles de négociants et industriels sur 34 noms.

La fille de la journalière n'y figure plus, mais une fille d'ouvrier apparaît (elle « demande la bourse »). On cherche, à cette époque, à attirer les filles d'ouvriers aux cours

---

<sup>7350</sup> AMRe 1R1, listes des élèves inscrites aux cours secondaires de filles de Remiremont, 1890/91, 1891/92 et 1892/93, et états de paiement pour le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 1909/10, pour l'année 1910/11 et pour l'année 1911/12.

de « dessin professionnel » annexés aux cours secondaires<sup>7351</sup>. Les prospectus de 1885 disaient bien que les cours secondaires de jeunes filles de Remiremont « s'adressent à toutes, riches ou pauvres, à celles qui veulent simplement compléter leurs études primaires et à celles qui désirent obtenir les diplômes réservés aux jeunes filles »<sup>7352</sup>.

Les listes romarimontaines des années 1910 sont des états de paiement : elles distinguent les élèves à 3 Frs/mois des élèves à 2 Frs/mois, et sont donc légèrement incomplètes, en ce qu'elles excluent les boursières. Les 117 élèves recensées dans l'état de paiement du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 1911/12 (la dernière année des cours secondaires, avant la transformation en collège) viennent en majorité du monde du commerce et de l'industrie, compris au sens large (avec l'artisanat) et sans distinction de niveau de salaire. En faisant entrer dans cette vaste catégorie quelques cas douteux, on arrive à 66 élèves, soit 56% de l'effectif payant<sup>7353</sup>. La justice, les impôts, les chemins de fer, l'armée, les douanes et l'administration forestière comptent pour 14 élèves, tous niveaux hiérarchiques confondus<sup>7354</sup>. 12 élèves sont filles d'économistes, de comptables, d'un agent d'assurance, du directeur de la Société générale. 14 + 12 + 2 filles de notaires + 1 fille dont le père travaille dans un « bureau de placement », cela fait environ une élève (payante) sur quatre qui est fille de fonctionnaire ou de quelqu'un exerçant un travail de bureau. Il y a encore 9 filles de cultivateurs, 7 de rentiers ou rentières, 4 de médecins et de pharmaciens, ainsi qu'1 fille du maire de Remiremont.

---

<sup>7351</sup> AMRe 1R1, Mlle Journet au maire de Remiremont, 12.10.1891 : « [...] j'ai envoyé l'emploi de notre temps avec le programme des différentes matières dans toutes les familles que j'avais visitées. Mais il y en a beaucoup que je ne connais pas, surtout dans la classe ouvrière ; aussi, j'avais pensé qu'il serait peut-être bon de mettre dans l'*Industriel* un autre article, qui informerait surtout de la nouvelle classe de dessin et qui pourrait être ainsi conçu : M. le maire prévient les familles qu'une classe de dessin professionnel a lieu aux cours secondaires le mercredi de 9h ½ à 11h ½ et le vendredi de 2h à 4h ».

<sup>7352</sup> *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Veuve H. Mougin, 1885, p. 1 et *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Victor Jacquot, 1885, p. 1.

<sup>7353</sup> 10 occurrences de « marchand » (vins, bois, fromages...) ; 10 d' « industriel » ; 7 de « négociant » ; 4 de « directeur » (nous présumons directeur de fabrique) ; 4 de « cafetier » ; 3 de « représentant » (nous présumons représentant de commerce) ; 3 de « contremaître » ; 2 de « meunier » ; 2 d' « entrepreneur » ; 2 de « contrôleur » (nous présumons contrôleur des machines) ; 1 de « blanchisserie », « commerçant », « broderies », « féculerie », « brasseur », « boulanger », « épicerie », « maître-cordonnier », « employé de commerce », « commissionnaire coton », « bazar », « sous-ingénieur », « fabricant de meubles », « sciage mécanique », « fondeur », « couvreur cylindres », « chef de chantier », « sculpteur », « peintre ».

<sup>7354</sup> 4 occurrences d'officiers ; 1 de « cantinier », « juge d'instruction », « procureur », « conservateur des hypothèques », « employé des contributions », « percepteur », « douanier », « brigadier forestier », « garde forestier », « chef de gare ».

Une absence, criante : il n'y aucune fille de professeur du collège ou d'instituteur. Mais n'oublions pas que l'effectif total des cours secondaires de Remiremont était de 135 élèves fin octobre 1911. Or 135 moins 117 font 18, dont certainement un certain nombre de filles d'enseignants. En effet, les demandes de bourses (ou demi-bourses) des années 1900 conservées aux archives municipales de Remiremont concernent assez souvent des instituteurs et des professeurs, et même l'inspecteur primaire Claudon<sup>7355</sup>. Faible présence de filles d'enseignants malgré tout : certaines sont-elles envoyées dans les villes voisines afin d'y suivre, dans un collège, une scolarité secondaire complète ?

Les archives municipales d'Épinal conservent une liste avec professions des parents datée de novembre 1883, donc également de l'époque des cours secondaires de jeunes filles<sup>7356</sup>. 16 élèves, dont les parents sont : ancien pharmacien, maître menuisier, « receveur principal entrepreneur », féculier, rentière, revendeur, marchand-tailleur, boulanger, avoué, avocat, industriel (Alice Arnould, « chez M. Pottecher »), institutrice adjointe, receveur ruraliste, fondeur, négociant ; la profession des parents n'est pas indiquée pour une élève. Sont inscrites plus tard : une fille d'industriel et une fille d'« entreposeur des postes » en décembre 1883<sup>7357</sup> ; la fille d'un médecin en janvier 1884<sup>7358</sup>. Des listes d'élèves avec profession des pères ont également été trouvées pour l'école municipale supérieure de filles de Haguenau après 1918, mais elles se rattachent davantage à la période antérieure qu'à celle du régime français.

Pour le reste, il faut se contenter de remarques générales, de mentions particulières, de tarifs d'écolage et, beaucoup, de questions de bourses<sup>7359</sup>. Les filles de militaires apparaissent beaucoup dans les établissements congréganistes et crypto-congréganistes. La diminution de la garnison de Lunéville au début des années 1920 représente un coup dur pour le pensionnat des chanoinesses sécularisées, auxquelles « nombre de militaires confiaient leurs filles »<sup>7360</sup>. « Encore des inscriptions qu'on ne peut refuser à des militaires qui arrivent à Metz ce jour-même », écrit, fin juillet 1937, la sœur diariste du Pensionnat

---

<sup>7355</sup> AMRe 1R1, dossier des demandes de bourses.

<sup>7356</sup> AM Épinal 1R40, « Ville d'Épinal. Cours secondaire de jeunes filles. Liste des élèves », 24.11.1883.

<sup>7357</sup> AM Épinal 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 11.12.1883.

<sup>7358</sup> AM Épinal 1R40, l'inspecteur d'acad. des Vosges au maire d'Épinal, 03.01.1884.

<sup>7359</sup> Par exemple : AMRe 1R1, demandes de bourses, 1891-1911.

<sup>7360</sup> LEBLANC Sœur Marie-Colette, *Op. cit.*, 2002, p. 5.

Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz<sup>7361</sup>. Le journal de cet établissement contient d'autres mentions – cas individuels – de la présence de filles de militaires.

Le débat sur la gratuité de l'enseignement public secondaire des filles est un débat typiquement français. On l'a déjà entendu lors de la fondation du collège de jeunes filles de Saint-Dié. La question est même soulevée par la droite, à Remiremont, lorsqu'il s'agit, en 1912, de faire échouer le remplacement des cours secondaires par un collège de jeunes filles<sup>7362</sup>. Instaurée progressivement autour de 1930, la gratuité fait l'objet de contestations. Ainsi, à Nancy, lorsqu'en février 1934, le conseil municipal demande l'étude d'un projet d'agrandissement du lycée de jeunes filles (projet comportant l'acquisition de deux immeubles voisins), une opposition s'élève au cours de l'enquête<sup>7363</sup> :

Je m'oppose absolument au présent projet [...] pour les motifs suivants. En France, à la différence des dépenses de l'instruction primaire, celles de l'instruction secondaire ne constituent pas une charge obligatoire pour les communes. Certes, dans un passé qui nous semble déjà lointain (c'était avant 1900, « du temps des cheveux et des chevaux »...), la Ville de Nancy a cru devoir créer librement un lycée de jeunes filles... La question, du reste, a provoqué certaines polémiques... Et ceux qui ont voté cette mesure ne songeaient vraisemblablement guère que l'État viendrait troubler les finances communales par l'instauration de l'« École unique ». Au surplus, la Ville a déjà fait un gros effort en faveur de ce lycée en adoptant, le 4 août 1931, un crédit de plus de deux

---

<sup>7361</sup> ASC, Pensionnat Sainte-Chrétienne rue Saint-Gengoulf à Metz, *Journal 1919-1921-1922*, le 28.04.1921 (« Le capitaine Neuville annonce que Renée ne rentrera pas en octobre, mais seulement en janvier, par suite d'un déplacement de la famille pour cette année »), et *Journal 1936-1937*, le 19.07.1937 (« Le colonel d'Argentin nous demande d'accepter ses deux filles, l'une en première A', l'autre en seconde A' ») et le 12.10.1937 (« Annonce d'une élève de philosophie, Jacqueline Thibaud, fille d'un officier revenant de Syrie »).

<sup>7362</sup> Délibérations du conseil municipal de Remiremont, 17.06.1912 : « M. le docteur Charles rappelle qu'en 1908, il déclarait que l'institution Colin et Tocquard, avec les cours secondaires, d'une part, et, de l'autre, l'institution Jeanne-d'Arc suffisaient à satisfaire les familles. Prochainement, la situation sera différente, par suite de la fermeture de l'institution Tocquard et Colin, qui laissera les 100 externes de l'établissement sans place ; il reconnaît que la Ville doit faire quelque chose pour y remédier, mais il est plutôt partisan de construire des classes gratuites où ne seront pas seulement reçues quelques boursières, mais qui seront accessibles gratuitement à un plus grand nombre d'enfants, car, ajoute-t-il, toutes ont droit à l'enseignement supérieur. Puis il se demande dans quelles conditions les jeunes filles seront admises à l'école ménagère, si cette école sera publique et gratuite ou si elle sera réservée aux élèves du collège. Pour terminer, il demande qu'on étudie le projet suivant qu'il présente au conseil : Construction d'une école primaire gratuite, qui dégagerait l'école actuelle, avec adjonction de deux classes supérieures préparant aux brevets, continuation des cours secondaires actuels, et adjonction d'une école ménagère ».

<sup>7363</sup> AMN 4M257, « Agrandissement du Lycée Jeanne-d'Arc. Demande de déclaration d'utilité publique. Résultats de l'enquête » présentés au conseil municipal de Nancy dans sa séance du 16.05.1934 : « Ce projet a été soumis à l'enquête réglementaire au cours de laquelle une seule opposition, émanant de M. Cugnin, a été présentée. Nous ne pouvons faire mieux que de reproduire in extenso les termes de la protestation de M. Cugnin ».

millions, sous déduction de la subvention de l'État. Quoi qu'il en soit, vu les circonstances, il est absolument inopportun de poursuivre plus avant dans cette voie : c'est le moment de réaliser de sérieuses économies dans les finances publiques ; c'est le moment de revenir sur « les lois génératrices de dépenses » croissant d'année en année, de mettre un terme à la funeste pratique des « crédits d'engagement », selon l'opinion de radicaux éminents, comme MM. les sénateurs Caillaux et Régnier.

Or, parmi ces « lois folles », il y a à retenir les textes qui ont institué, par une voie oblique, d'ailleurs, la gratuité de l'enseignement secondaire. Et c'est, vraisemblablement, par suite de l'application de cette mesure démagogique que les locaux du Lycée Jeanne-d'Arc sont devenus insuffisants. Il n'est cependant pas nécessaire de continuer à augmenter le nombre des intellectuels, dont certains, faute d'emplois, deviendront des déclassés : n'y a-t-il déjà pas trop d'avocats ou de médecins du sexe masculin ? Au surplus, pour pallier à l'encombrement de l'immeuble de la rue Pierre Fourier, pourquoi ne pas utiliser définitivement celui de la place Colonel Driant ? Le mettre à la disposition de Sociétés ne répond pas à un besoin de première nécessité. Et puis, celles qui présentent vraiment un intérêt public pourront être installées dans l'annexe de la mairie de la rue d'Alliance (où se trouve, déjà, la Bibliothèque de l'une d'elles), lorsque, du fait du transfert des musées, il y aura lieu de procéder au regroupement des services à l'Hôtel de Ville même. Ainsi, il ne convient nullement qu'un décret (un arrêté préfectoral étant inopérant en l'espèce...) déclare l'agrandissement du Lycée Jeanne-d'Arc d'utilité publique. Je désire que le conseil municipal statue sur la question par appel nominal.

## 2. La vie à l'école

### a) *Internats et externats*

#### (1) L'internat dans l'enseignement public français

Le système de l'internat distingue les établissements publics français, où il est fréquent<sup>7364</sup>, des établissements publics allemands, où il est inconnu. Dans l'académie de Nancy, on trouve des internats dans la plupart des établissements : quelques cours secondaires de la fin du XIXe siècle, le collège d'Épinal et le collège de Toul font exception. Quelques internats lorrains, parmi les plus grands (lycée de Nancy, collège de Saint-Dié), appartiennent à des sociétés civiles. En décembre 1911, la directrice du collège de Saint-Dié rend compte d'une assemblée générale qui s'est tenue « dans le local du pensionnat », en présence de « la plupart des actionnaires »<sup>7365</sup> :

Monsieur Ramspacher, industriel, président, ouvrit la séance à 5 heures. Monsieur Iung, secrétaire, rendit compte de la gestion pendant l'exercice 1910-1911 et remit au trésorier, M. Hirsinger, les mille francs que je m'étais engagée à verser à titre de gérante de l'internat. L'actif de la société se compose aujourd'hui du capital souscrit, 25 000 Frs, et de la location versée, 1 000 Frs : 26 000 Frs. Le passif s'élève à 25 327 Frs 60. Il reste donc en caisse 672,4 Frs. Tous les sociétaires présents ont décidé qu'il ne serait pas versé de dividende cette année et que la somme disponible serait consacrée à l'acquisition du matériel que nécessiterait l'arrivée de nouvelles pensionnaires.

J'ai fixé moi-même à 1 250 Frs, sauf imprévu, la somme que j'aurais à verser à la fin de l'exercice en cours, pour la location du matériel qui m'est confié. Ce matériel représente

---

<sup>7364</sup> L'internat fut le principal objet des débats autour de la proposition de loi de Camille Sée (MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 30-31 et 44-52). Ce dernier regrettera que la loi promulguée le 21 décembre 1880 ne le rende pas obligatoire, comme lui l'avait voulu : *Lycées et collèges de jeunes filles*, Paris, Cerf, 1988 (3<sup>e</sup> édition), avant-propos de Camille Sée, oct. 1887, p. XXIV-XXVIII.

<sup>7365</sup> ADMM W657/67bis, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 01.12.1911.

actuellement une valeur de 15 000 Frs. Les réparations et aménagements ont coûté un peu plus de 10 000 Frs. Le président espère que M. le maire pourra prochainement dédommager la société de ces frais d'appropriation qui représentent une fraction importante du capital souscrit et qu'il sera alors possible d'augmenter le matériel actuel sans faire un nouvel appel de fonds. J'ai fait remarquer à Monsieur Duceux qu'en ce moment, c'était la société civile de l'internat et non la Ville qui me logeait, que celle-ci réalisait de ce fait une économie de plusieurs centaines de francs et que, d'autre part, en procurant au collège externat 40 élèves, l'internat augmentait les recettes dudit collège de 4 000 Frs au moins. Monsieur Duceux pense aussi qu'il est de toute justice que la Ville subventionne l'internat annexé au collège Jules Ferry, afin de lui permettre de se développer et d'amortir en même temps son capital. Dès que la ville aura acquis l'ancien évêché, une nouvelle assemblée générale des actionnaires sera convoquée à l'effet de discuter les clauses du bail à intervenir entre la Ville et la société ; le bail consenti par l'État expire le 30 septembre prochain.

Investir dans un pensionnat, même sans charges d'enseignement, n'est donc pas forcément une entreprise juteuse, contrairement à ce qu'affirmait l'*Est républicain*, en 1903, pour encourager la Société du Pensionnat du Parc de Santifontaine, encore « en formation »<sup>7366</sup> :

Financièrement – seul point de vue que nous ayons à envisager – on peut, croyons-nous, attendre raisonnablement la rémunération du capital engagé. On sait, en effet, que si les pensionnats ou institutions sont parfois de médiocres affaires, c'est du fait des charges qu'entraîne la branche dispendieuse de l'enseignement. Or, ici, la Société en création échappe totalement à ces charges, puisqu'elle se bornera à hospitaliser les élèves.

Les internats de l'académie de Nancy ne font pas toujours le plein de pensionnaires : « La directrice s'occupe elle-même du service de l'économat de l'internat (achats, menus, etc.) en raison du nombre peu élevé des élèves. Les enfants paraissent satisfaites de la nourriture », note la directrice du collège de jeunes filles de Verdun dans son rapport d'octobre 1927. Nourriture, distractions et discipline sont les sujets récurrents des rapports mensuels.

---

<sup>7366</sup> *Est républicain*, 10.08.1903.

La Première Guerre mondiale – quand elle n'impose pas une fermeture de l'internat, comme à Saint-Dié<sup>7367</sup> – complique l'approvisionnement en denrées alimentaires. « Nous avons quelques difficultés pour assurer l'alimentation de nos internes », écrit la directrice du collège de Remiremont en février 1918, « la ration de pain ayant été réduite ces temps derniers à 250 grammes ; mais personne ne songe à se plaindre de ces restrictions indispensables »<sup>7368</sup>. La fin des hostilités ne résout pas tous les problèmes. Toujours à Remiremont, la directrice du collège, en février 1919 : « Nous éprouvons d'assez sérieuses difficultés pour l'approvisionnement de l'internat. Nous manquons de vin depuis quinze jours, bien que les commandes aient été faites en septembre ; nous donnons comme boisson un thé léger ». Du vin pour les jeunes filles ? Sûrement l' « abondance », « vin très largement étendu d'eau » qu'on servait déjà au repas de midi dans les pensionnats privés du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7369</sup>. En octobre 1919 : « Nous sommes obligées d'envisager une augmentation du tarif de l'internat. Les prix de pension ne correspondent plus au coût actuel de la vie et nos comptes présentent un déficit ». En février 1920, elle annonce « une nouvelle augmentation du prix de pension » en raison de l'augmentation du prix des denrées. Quatre ans plus tard, elle rend compte d'« un léger relèvement des tarifs de l'internat pour équilibrer le budget » (rapport d'avril et mai 1924).

Les archives municipales de Lunéville, qui regorgent de documents sur les comptes de l'internat, font également état de plusieurs hausses des tarifs. En 1936/37, le maire de Lunéville à la directrice<sup>7370</sup> : « Nous estimons qu'il serait nécessaire de mettre les tarifs d'internat de votre établissement en harmonie avec ceux du collège de garçons. Si tel est votre sentiment, je vous serais tout à fait obligé de vouloir bien, après avis de votre Bureau d'administration, m'adresser une proposition dans ce sens, pour être soumise, sans retard, au conseil municipal ». Réponse de Mme Jacquiez : « J'ai l'honneur de vous envoyer le projet de budget d'internat du collège de jeunes filles et école primaire supérieure pour l'exercice 1937. L'augmentation du prix de la vie rend plus difficile l'équilibre de ce budget. Selon votre avis et d'accord avec Monsieur le principal, j'ai relevé – très

---

<sup>7367</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1916 : « L'internat n'a pas été rouvert depuis le début des hostilités », lit-on sur le tableau des effectifs.

<sup>7368</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, févr. 1918.

<sup>7369</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 96.

<sup>7370</sup> AML R1 « Collège de filles », le maire de Lunéville à la directrice du collège de jeunes filles, 05.12.1936.

modérément – les tarifs d'internat, qui deviennent les mêmes que ceux du collège de garçons ».

A Neufchâteau, Mlle Poncey, très proluxe sur l'internat de son collège d'une manière générale, l'est notamment sur la nourriture : « Nourriture saine et suffisante. Le jardin attenant au collège a permis de varier les desserts : fraises et groseilles ont été bien accueillies par les élèves », note-t-elle en juin 1920<sup>7371</sup> :

[Novembre 1920] Nourriture variée et largement suffisante. Les produits du jardin appartenant au collège permettent même un certain luxe de desserts : tartes, compotes de mirabelles, confitures faites à la maison. Les légumes (pommes de terre, choux fournis par le jardin) sont très beaux. La viande est de très belle qualité, supérieure à celle qui était fournie l'an dernier.

[Juin 1921] Les légumes et les fruits du jardin (carottes, petits pois, fraises, groseilles, cerises) permettent de varier davantage les menus et en particulier les desserts.

[Avril-mai 1922] Le jardin a déjà permis de varier un peu l'alimentation et d'ajouter aux légumes secs quelques légumes frais (épinards, salade). La viande fournie par la dernière adjudication (depuis le 1<sup>er</sup> avril) est de très bonne qualité.

[Décembre 1922] Un plat (œufs ou viande) a pu être ajouté en décembre au menu du soir.

[Octobre 1923] La nourriture est bonne : suffisante et bien préparée. Les prix plus élevés des adjudications ont obligé à ne donner un plat de viande le soir que deux jours par semaine : le jeudi et le dimanche.

En janvier 1925, Mme Houillon rapporte : « Pour répondre aux instructions ministérielles relatives à la consommation du poisson, tous les vendredis à midi et, quand c'est possible, le mardi aussi, nous servons à nos internes du merlan, du colin, de la saumonette, de petites soles et on s'ingénie à en varier la préparation et à trouver un légume assorti. Après Pâques, quand la température sera moins fraîche, nous renoncerons

---

<sup>7371</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, juin 1920.

au poisson de mer »<sup>7372</sup>. Finalement : « Nous avons renoncé à donner aux pensionnaires du poisson le mardi, en raison du prix élevé de vente sur le marché. Nous continuons à en recevoir régulièrement le vendredi » (février 1925). À la rentrée suivante, Mlle Poncey arrive à Saint-Dié avec sa cuisinière<sup>7373</sup>. Pendant ce temps, à Neufchâteau, Mlle Arlin, qui a succédé à Mlle Poncey, constate qu'il n'y a « pas d'incident pour la nourriture », même si « deux grandes s'abstiennent régulièrement de soupe »<sup>7374</sup>.

Les distractions sont un autre gage de bonne santé. En premier lieu les promenades pendant les congés. Après l'arrivée de Mlle Arlin à Neufchâteau, les autorités scolaires apprennent, dans les rapports mensuels, « l'itinéraire de toutes les promenades »<sup>7375</sup>, jusqu'à ce que le recteur fasse remarquer, suite au rapport de février 1926, que cela « allonge inutilement les écritures ». La directrice précédente, qui donnait moins de précision<sup>7376</sup>, avait toutefois dû signaler un fait grave, en février 1923 : « Le 1<sup>er</sup> février : accident dû à une auto pendant la promenade des internes. L'élève renversée a été soignée huit jours à l'hôpital. Elle est complètement remise. L'accident n'a aucune suite fâcheuse ».

Au collège de Remiremont, en mai 1921 : « Les élèves internes dont les familles habitent les environs ont profité du dimanche et du lundi de Pentecôte pour se rendre chez

---

<sup>7372</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1925.

<sup>7373</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1925 : « Le tarif actuel, qui est celui de l'année dernière, permet de donner une nourriture abondante et saine. Celle-ci est préparée avec soin par une cuisinière propre, économe, vive et exacte, qui a quitté l'internat de Neufchâteau, où elle était depuis six ans, pour venir remplir les mêmes fonctions à celui de Saint-Dié ».

<sup>7374</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, oct. 1925.

<sup>7375</sup> ADMM W657/39bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, oct. 1925 (« Grandes sorties : 1<sup>o</sup> dimanche 18, 2<sup>o</sup> samedi soir 21. Le dimanche 25, 5 pensionnaires ont été demandées par leurs familles. Jeudi 15 : route d'Épinal. Jeudi 22 : route de Chaumont. Dimanche 25 : courte promenade sous la pluie, route de Coussey. Jeudi 29 : route d'Épinal »), nov. 1925 (« Dimanche 8, 15 : route d'Épinal ; dimanche 22, promenade à Noncourt ; jeudi 26 : route d'Épinal »), janv. 1926 (« Jeudi 7, route d'Épinal ; dimanche 10, distribution de paquets de vêtements aux petits enfants de l'école maternelle ; jeudi 14, route de Chaumont, retour par le route de Vittel ; dimanche 17, sortie en ville ; jeudi 21, route d'Épinal ; dimanche 24, route de Nancy ; jeudi 28, route d'Épinal »), févr. 1926. (« Jeudi 4 février, route d'Épinal ; dimanche 7, concert du collège de garçons au théâtre ; jeudi 11, départ par la route de Frebécourt, retour par Rouveux ; jeudi 13, route de Rebeuville ; dimanche 21, route de Nancy ; jeudi 25, route d'Épinal »).

<sup>7376</sup> ADMM W657/39bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, oct. 1921 (« Les promenades des internes sont régulières le jeudi le dimanche de 1h et demi à 3h et demi, pour les grandes élèves ; la promenade est un peu plus courte pour les petites. Une maîtresse d'internat accompagne chacun des groupes ») et avr. et mai 1924 (« Promenades régulières du jeudi et du dimanche – ont lieu depuis Pâques à 17h au lieu de 14h »).

elles. Une quinzaine seulement étaient restées et ont fait, avec une surveillante, une excursion à Gérardmer ». En mars 1922 : « Une dizaine d'internes étaient restées à l'établissement, une excursion fut organisée pour elles à Gérardmer ». En 1927/28, au collège de Neufchâteau, on effectue une « grande sortie » chaque mois<sup>7377</sup>.

Lorsque le temps est mauvais, comme à Remiremont en novembre 1928, il faut trouver d'autres activités : « Les pensionnaires, souvent privées de promenade le jeudi ou le dimanche, par suite du temps pluvieux, ont eu cependant quelques distractions : une audition musicale, puis un concert organisé par une société locale ». Il y a enfin les jeux : au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'internat privé de Mlle Boulangier attaché aux cours secondaires de jeunes filles de Mirecourt possède « 1 jeu de croquet, 1 jeu de puces, 1 jeu de loto, 2 jeux de dames, 1 jeu de nain jaune, 2 jeux de cartes »<sup>7378</sup>. Les petites fêtes : « A la mi-carême, les pensionnaires ont été autorisées à organiser une petite réunion intime » au collège de Remiremont en 1928<sup>7379</sup>. La fête de Noël sera étudiée plus loin sous l'angle des actions charitables. Les activités sportives seront étudiées dans la sous-partie consacrée à l'hygiène.

Notons pour terminer que le terme de « sortie » ne désigne pas forcément une promenade organisée pour les internes. Ainsi, dans ce rapport de la directrice du collège de Neufchâteau<sup>7380</sup> : « Il est à peu près impossible, étant donné les retards des trains et la fréquence des accidents, que les internes profitent désormais des sorties de quinzaine. Je me suis mise d'accord avec M. le principal afin que les frères et les sœurs fussent soumises [sic] au même régime, pour suspendre les sorties jusqu'à nouvel ordre, et ne laisser retourner chez elles que les élèves instamment demandées par leurs familles, et par écrit ». Par contre, la « sortie du dimanche » dont parle la directrice du collège de Remiremont dans son rapport d'octobre 1927 paraît bien relever de la promenade. Elle « est accordée à toute élève qui a obtenu des notes satisfaisantes et n'a pas démérité gravement dans sa conduite à l'internat ».

---

<sup>7377</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, janv. 1928.

<sup>7378</sup> ADV E dépôt 309 1R12, « Inventaire des objets formant le matériel et le mobilier de l'internat » de Mlle Boulangier, s. d., examiné en 1906 par la municipalité de Mirecourt, pour la reprise de l'internat.

<sup>7379</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mars 1928.

<sup>7380</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, janv. 1919.

La discipline à l'internat constitue un domaine à part dans la vie des établissements. En décembre 1927, alors qu'elle juge la discipline « excellente à l'externat », Mlle Genvot, nouvelle directrice du collège de jeunes filles de Remiremont estime qu' « à l'internat, de jeunes maîtresses devront acquérir du prestige et de l'autorité, dans bien des circonstances où le bon vouloir ne saurait être suffisant ». La directrice précédente, Mlle Prévot, remarquait trois ans plus tôt<sup>7381</sup> : « Nos élèves internes sont cette année particulièrement dociles et bien élevées, à part quelques unes dont les manières comme le langage demandent une transformation totale que les conseils, en même temps que l'exemple, apporteront ». Au collège de Neufchâteau, Mlle Poncey regrette, en mars 1924, la présence « parmi les internes » de « 4 élèves d'un caractère difficile, mal élevées, entêtées et peu soigneuses ».

Le soin touche, en effet, à la discipline ; or on ne peut toujours compter sur les parents, comme Mlle Poncey en a fait l'expérience en 1921/22<sup>7382</sup> : « Dans l'ensemble, les résultats obtenus sont bons : le service des bonnes est satisfaisant et les maîtresses d'internat veillent à l'ordre et la propreté ; pour certaines élèves, on se limite parfois à la résistance des familles (celles-ci se chargeant du blanchissage du linge) ». En 1925/26, Mlle Arlin<sup>7383</sup> : « Quelques pensionnaires ont été punies de mauvaises notes pour avoir oublié de descendre une serviette de table, d'autres pour avoir gardé une serviette sale. Les tournées d'ordre des armoires ont été satisfaisantes ; celles du nettoyage des cuvettes moins. Il a fallu indiquer à plusieurs pensionnaires l'art de nettoyer une cuvette sale ». La nouvelle directrice du collège de Neufchâteau a fait revoir la décoration des dortoirs à son arrivée : « Les cellules des dortoirs sont coquettes et gentiment ornées par leurs occupantes, par des gravures achetées à M. Crayer à son passage le 26 », note-t-elle en octobre 1925. Ce cadre confortable ne retient pas une pensionnaire remuante de fuguer pendant une nuit de février 1928.

L'académie de Strasbourg pendant l'entre-deux-temps reste marquée par son histoire allemande : les collèges et lycées de jeunes filles n'y ont généralement pas

---

<sup>7381</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1924.

<sup>7382</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mars 1922.

<sup>7383</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, févr. 1926.

d'internat. Le lycée de jeunes filles de Metz constitue la seule exception (avec celui de Colmar, pendant quelques années, comme on l'a vu dans la partie monographique). Les archives municipales de Metz permettent de connaître dans le détail son fonctionnement<sup>7384</sup>. Celui-ci paraît chaotique au milieu des années 1930. La directrice du lycée rapporte ainsi au maire en mars 1934<sup>7385</sup> :

J'ai l'honneur de vous informer que je me suis rendue à l'internat du lycée jeudi dernier pour m'entretenir avec Mlle Houpert au sujet des plaintes que j'avais reçues des parents d'une élève ; j'ai eu le regret de ne pas trouver Mlle Houpert ; j'avais, de même, appris il y a quelque temps, avec une vive surprise, que Mlle Houpert avait cessé presque complètement son service pendant une quinzaine de jours, s'absentant presque continuellement la nuit comme le jour, sans qu'elle m'en ait avertie. Quelques respectables que soient les devoirs de famille, la tâche professionnelle, sauf dans certains cas exceptionnels, me paraît devoir les primer. En tous cas, je désire que la directrice de l'internat, si elle s'absente pour un temps assez long, se fasse remplacer, et pour une courte durée, m'en avise tout au moins, afin que je me tienne en contact plus étroit avec la maîtresse d'internat, trop jeune pour porter seule la grave responsabilité de la direction de 45 jeunes filles.

D'autre part, je me permets de vous soumettre les quelques remarques que m'a suggérées cette visite. J'ai trouvé la maison dans un état de malpropreté pénible ; j'ai déploré, en particulier, que l'entrée et les corridors soient en cet état un jeudi, jour de visite des parents. Mlle Houpert, que j'ai vue depuis, m'a dit que le personnel domestique avait été insuffisant depuis quelque temps, mais qu'il allait être amélioré. Sans doute aussi demande-t-il une organisation exacte du service et une surveillance constante pour donner le meilleur rendement possible. La salle de bains, où venaient de passer 4 internes, n'était plus utilisable, à 10h et demi du matin ; j'ai appris avec satisfaction que le chauffe-bain à charbon, insuffisant pour un grand nombre de bains, allait être remplacé par un chauffe-bain au gaz. En revanche, les poêles à feu continu permettent un chauffage beaucoup plus régulier de la maison et constituent une amélioration très appréciable.

Je vous suis aussi très reconnaissante, ainsi qu'à vos services, des efforts qui ont été faits depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier pour améliorer la nourriture, efforts qui sont reconnus par les familles. Mme Salmon, mère d'élève, m'avait fait récemment quelques plaintes à ce sujet, mais d'après d'autres témoignages et les observations que j'ai faites moi-même à chaque visite à l'internat sur la qualité et la quantité des aliments, je crois ces plaintes peu fondées. Je suis persuadée que vous voudrez bien apporter encore les améliorations souhaitables en ce qui concerne le personnel

---

<sup>7384</sup> Jusqu'au chien que demande le « jardinier concierge » pour éloigner les personnes mal intentionnées (AMMe 1Rd582, M. Eugène Klissing au maire de Metz, 25.08.1931 ; la mairie ne donnera pas suite à la demande, après qu'il est apparu, en janvier 1932, que le concierge laissait la porte de l'internat « constamment ouverte »).

<sup>7385</sup> AMMe 1Rd581, la directrice du lycée de jeunes filles de Metz au maire de Metz, 20.03.1934.

domestique et l'installation de la salle de bain, en attendant que puissent être réalisés les projets d'un nouvel internat.

Trois ans plus tard, la même directrice est toujours dans l'attente de nouveaux locaux<sup>7386</sup> :

J'ai l'honneur de vous informer que je sou mets à M. le recteur les nouveaux tarifs d'internat. L'enseignement et l'éducation donnés au lycée de jeunes filles ont, vous le savez, beaucoup de succès et il est certain que les familles de la région les désirent pour leurs filles : j'ai toujours un grand nombre de visites et de demandes au sujet de l'internat, mais son installation, peu confortable, fait préférer d'autres établissements de la région, plus favorisés. Je vous envoie, ci-joint, une lettre comme j'en reçois beaucoup : la famille Corino était très tentée par l'enseignement du lycée et devait amener l'inscription d'autres fillettes du même pays<sup>7387</sup>. Nul doute qu'un internat offrant les garanties matérielles requises aurait le même succès que l'externat.

L'internat offre des aménités : la possibilité de suivre des cours de piano<sup>7388</sup> et... des couverts, depuis 1933. Auparavant, chaque pensionnaire ramenait ses propres couverts, qu'elle essuyait et rangeait, après qu'ils avaient été lavés par les bonnes. C'est la directrice de l'internat (Houpert) qui a demandé la fin de cette pratique<sup>7389</sup> : « Les bonnes pourront laver les couverts beaucoup plus proprement à la cuisine, où elles sont plus à leur aise, qu'au réfectoire, avec un petit baquet d'eau, entourées d'une soixantaine d'élèves voulant toutes passer la première ». C'est aussi l'assurance, pour les parents, d'une vie disciplinée. Un règlement du début des années 1930 se termine en rappelant aux pensionnaires « 1° que les chapeaux et vêtements doivent être très simples et peu voyants, 2° qu'il est tout à fait

---

<sup>7386</sup> AMMe 1Rd580, la directrice du lycée de jeunes filles de Metz au maire de Metz, 12.07.1937.

<sup>7387</sup> AMMe 1Rd580, Victor Corino, chef d'entreprise à Piennes en Meurthe-et-Moselle (« Production – Exportation – Vins d'Italie – Vins du Midi »), à la directrice du lycée de jeunes filles de Metz, 06.07.1937 : « Nous étions fermement décidés, lors de notre visite, dimanche, et nous étions certains, comme nous le sommes actuellement, que votre lycée représente l'idéal pour l'éducation et l'instruction que nous recherchons pour notre enfant. Malheureusement, l'internat que nous avons visité nous a déçus, et ne convient absolument pas. Et notre fille est encore trop jeune pour la confier à une pension de famille. Si un nouvel internat se formait dans l'année, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous informer ».

<sup>7388</sup> AMMe 1Rd580, la directrice de l'internat du lycée de jeunes filles de Metz au maire de Metz, 01.07.1936. D'un commun accord avec Mlle Dominé, directrice du lycée, elle repousse la proposition d'une Madame Mac Farland de donner des cours de piano à l'internat, car, « pour les quelques internes qui prennent des leçons de piano, il n'est pas nécessaire d'engager deux professeurs ». En outre, il y a « certaines garanties au point de vue capacité et manière d'enseigner » que la demanderesse ne peut donner.

<sup>7389</sup> AMMe 1Rd583, la directrice de l'internat du lycée de jeunes filles de Metz au maire de Metz, 22.11.1933.

défendu d'utiliser fard, poudre de riz, bâton de noir, 3° qu'il n'est pas permis de chanter de chansons légères, 4° qu'on ne doit lire aucun livre autre que ceux de la bibliothèque du lycée »<sup>7390</sup>. Mathilde Nail, ancienne pensionnaire, se souviendra d' « une discipline sévère »<sup>7391</sup>. Mais elle a quand même dansé des fox-trots et des tangos !

## (2) Externats et internats privés

La plupart des établissements congréganistes, de part et d'autre des Vosges, comprennent des internats. Font exception : dans le *Reichsland*, l'école supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Mulhouse et, sans doute, une ou deux des quatre écoles supérieures de filles que tiennent les Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz, celles des rues Mazelle et Taison ; dans l'académie de Nancy, l'institution Sainte-Rose (avant 1903) et le « Petit Sacré-Cœur » à Nancy, mais ce sont là deux filiales de pensionnats ne recevant que des internes (Saint-Dominique et le « Grand Sacré-Cœur ») et l'institution Sainte-Marie à Remiremont.

D'un autre côté, rares sont les internats intégraux. Il s'agit, dans le *Reichsland* : de l'école supérieure de filles de la Visitation à Metz (fermeture en 1888) ; des écoles supérieures de filles installées à la campagne, à savoir celles de Saint-Jean-de-Bassel (déménagement à Fénétrange en 1894), Peltre, Rustroff, Oriocourt et Bellemagny (fusion avec Saint-Louis en 1897) ; sans doute de l'école supérieure de filles du Saint-Sacrement à Rosheim. Dans l'académie de Nancy, ce sont : les pensionnats de la Visitation (fermeture sans doute dans les années 1870), de Saint-Dominique et du « Grand Sacré-Cœur » à Nancy ; le pensionnat du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port ; les pensionnats de Flavigny, de Domrémy (l'école gratuite annexée au pensionnat ne compte pas) et sans doute les autres pensionnats campagnards, à Saint-Hilaire, à Godoncourt, sûrement aussi à

---

<sup>7390</sup> AMMe 1Rd582, règlement de cinq pages, s. d., comportant dix-sept points plus quatre rappels.

<sup>7391</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 50.

Mattaincourt. La plupart des établissements congréganistes qui nous intéressent reçoivent donc à la fois des internes et des externes.

Une fois n'est pas coutume, le territoire pour lequel nous connaissons le mieux le rapport numérique entre internes et externes est l'académie de Nancy, et cela notamment grâce à une enquête menée en Meurthe-et-Moselle pour l'année scolaire 1881/82. Cette dernière nous apprend que : dans les pensionnats de la Doctrine Chrétienne, les internes sont 24 sur 94 élèves à Nancy (Assomption), 38 sur 148 à Toul, 24 sur 119 à Lunéville, 12 sur 80 à Pont-à-Mousson, 9 sur 74 à Blâmont, 6 sur 48 à Baccarat, 13 sur 29 à Thiaucourt ; dans les pensionnats de Sainte-Chrétienne, 62 sur 90 à Longuyon, 16 sur 86 à Longwy, 12 sur 50 à Nancy ; au pensionnat de Ménil à Lunéville, 54 sur 155 ; au pensionnat de la Miséricorde à Toul, 46 sur 87 ; au pensionnat de Briey, 29 sur 76 ; au pensionnat de la Nativité à Pont-à-Mousson, 26 sur 36 ; au pensionnat de Fillières, 21 sur 24 ; au pensionnat de la Sainte-Enfance-de-Marie, 1 sur 16 (l'internat s'y développera plus tard).

Dans les Vosges, chez les Sœurs de Portieux, il y a 50 internes sur 268 élèves au pensionnat de Saint-Dié en 1900 et 35 internes sur 55 élèves au pensionnat de Bains-les-Bains. Dans la Meuse, les Dames de la Croix à Bar-le-Duc ont 18 internes sur 64 élèves en 1901. Dans le *Reichsland*, les internats sont parfois très peu fréquentés : celui de l'école supérieure de filles Saint-Charles à Thionville (comptée avec les établissements congréganistes, du fait de ses origines), assez peuplé avant 1871, n'accueille plus que 4 pensionnaires sur 122 élèves en 1887/88.

Le contrôle pointilleux exercé par les autorités scolaires allemandes sur les écoles privées supérieures de filles ne s'étend pas à l'internat, en-dehors de la Première Guerre mondiale, pendant laquelle des listes d'internes sont demandées aux établissements.

Parmi les établissements privés – non subventionnés – dirigés par des laïques, les purs externats sont, dans l'académie de Nancy : les écoles Duré, Marchand, Béchelé, Valentin (puis Pitoy, puis Mougenot) et Gardeil à Nancy, ainsi que Gassendi et Schmitz dans la même ville, s'il s'agit bien d'enseignement secondaire ; l'école fondée à Épinal par Mlle Lecomte (1871), avant l'adjonction d'un pensionnat en 1913 ; l'école de la Ligue dans cette même ville, avant les années 1890 ; le « pensionnat » Génot à Toul au début des

années 1880 ; et tous les « cours » nancéiens, Maggiolo, Marchal (puis Tourtel), Gédéon, Casse, Dury, Humbert et Devallée. Mais ces derniers finissent – avant la Première Guerre mondiale – par être flanqués d’une pension de famille. Et dans le *Reichsland* : la plupart des institutions strasbourgeoises (Union des Familles, Münch, Vollmer, Boegner, Anschlin, Schmutz et Saigey, avec un doute pour les deux dernières) ; toutes les institutions mulhousiennes (Guth/Blattner, Boissière/Becker-Laurent, Dollfus et les anciens cours Duruy) ; une série d’institutions survivantes de l’époque française (Hitschler à Colmar, Godel à Thann, Karl à Sainte-Marie-aux-Mines, Fackler à Sélestat...) ; des institutions de petites villes dont les fondatrices recherchent des subventions publiques, l’école de l’association scolaire à Saint-Avold, l’école Gysser à Schirmeck, l’école Martin à Wasselonne.

Ces petites structures rendent des services appréciés... et regrettés, lors des fermetures, qui sont le lot de ces établissements fragiles. Car une partie du public rejette catégoriquement le système de l’internat, tel cet habitant – anonyme – de Wasselonne, qui a écrit à l’*Express* (quotidien bilingue mulhousien) après la fermeture de l’école Martin<sup>7392</sup> :

Si bonnes que soient nos écoles primaires de filles, elles ne sauraient franchir les bornes relativement restreintes de leur enseignement. Or bien des parents considèrent, ici comme ailleurs, comme complètement indispensable de l’instruction de leurs filles le brevet de capacité. Ils y voient la garantie d’une existence sinon brillante du moins honorable et de jour en jour plus honorée. Cette garantie, les *Hoehere Toechterschulen* l’offrent aujourd’hui dans un nombre croissant de nos chefs-lieux de canton. Dispensés d’envoyer leurs enfants dans des pensionnats éloignés et coûteux, les parents intelligents apprécient hautement les établissements en question, et de fait ils ne sauraient trop les apprécier.

Là où l’évidence crève les yeux, la discussion devient superflue. Si haut qu’on prise l’instruction, l’éducation devra toujours prendre le premier rang parmi les soucis des parents justement préoccupés de l’avenir de leurs enfants.

Envisagé à ce point de vue, le meilleur des pensionnats est et demeure insuffisant.

Hors de ce milieu, point ou peu de salut. La question des internats tant de garçons que de filles devrait être jugée depuis longtemps. Les résultats de ces agglomérations contre nature sont positivement mauvais, et les exceptions – que je ne songe pas à nier – ne font que confirmer la règle.

---

<sup>7392</sup> *Express*, 09.12.1882, en français.

Vous confiez un enfant : on vous rend un petit gommeux ou une précieuse passablement ridicule. Triste placement du plus précieux de tous les capitaux !

Si nous aimions réellement nos enfants, comme ils sont en droit de l'exiger de nous, nous n'aurions pas attendu jusqu'à ce jour pour comprendre que sous peine de forfaiture, il ne nous est pas permis, à moins de circonstances exceptionnelles, de les arracher à la vie de famille dans les années où ils ont le plus besoin de cette influence douce et salutaire que rien, absolument rien, ne saurait remplacer. Qu'on ne s'y trompe point : ici les intérêts les plus sacrés sont en jeu, les intérêts de l'humanité !

Conserver ses enfants chez soi le plus longtemps possible, tout en les associant aux travaux et aux plaisirs de leurs condisciples, envelopper leurs labeurs et leurs joies de l'atmosphère protectrice et bienfaisante de l'amour paternel et maternel, verser goutte à goutte dans leurs cœurs l'inspiration de tous les dévouements sans phrase dont un heureux intérieur possède le secret et prodigue tant d'exemples, les fortifier pour le combat de la vie par le spectacle quotidien d'une activité que rien ne lasse et d'un amour qui peut tout..., cela ne vaut-il pas quelques sacrifices pécuniaires, amplement compensés aux jours où nos mains fatiguées chercheront un appui, où nos cœurs refroidis par mille déceptions auront besoin d'un dernier regain d'affection ?

Les purs pensionnats tenus par des laïques sont, dans l'académie de Nancy, des établissements pour étrangères : le pensionnat protestant de Saint-Dié et les deux pensionnats israélites de Nancy (mais Aron-Weill finit par s'ouvrir aux externes et une externe est attestée chez Braun-Kahn). Dans le *Reichsland*, il n'y a que l'Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles-Chaussy (avec, quand même, quelques rares enfants de Courcelles (Pilla, Raab...), sans compter l'école maternelle d'application).

## **b) Le temps et le lieu de l'école**

### (1) La durée de la scolarité

Les élèves des différents établissements étudiés ont en général entre six et seize ans. Certaines sont moins âgées, quand une école maternelle existe en annexe, d'autres plus

âgées, dans les écoles normales annexes et avec le développement des classes de baccalauréat. Les écoles maternelles annexes sont relativement peu nombreuses dans le *Reichsland*, où existe cependant une tendance à envoyer les enfants à l'école avant l'âge de six ans. Mlle Schmutz, qui vient de fonder une école supérieure de filles à Strasbourg, demande en 1889 aux hautes autorités scolaires « l'autorisation d'accueillir, exceptionnellement, dans la classe inférieure – qui ne compte que 12 élèves – des enfants qui n'ont pas encore six ans »<sup>7393</sup>. Elle explique : « Dans nombre de familles vieilles-alsaciennes règne encore – malheureusement ! – l'habitude d'envoyer les enfants à l'école avant l'âge de six ans. Si la soussignée repoussait ces élèves, d'autres écoles les accueilleraient et ils ne reviendraient plus. D'un autre côté, il est matériellement impossible de former une classe maternelle entièrement séparée avec les 4 à 6 élèves actuels ».

Les dossiers des écoles supérieures de filles dans les archives de l'*Oberschulrat* sont parsemés de demandes d'autorisation de parents voulant faire entrer leurs enfants dans une école supérieure de filles dès l'âge de cinq ans. On souhaite notamment ne pas séparer les sœurs<sup>7394</sup>. Au printemps 1909, le Dr. Nieden, directeur du Bon-Pasteur et de l'École Boegner, regrette un manque de cohérence dans l'accueil des jeunes enfants<sup>7395</sup> :

Concernant les élèves qui ne sont pas encore âgées de six ans, je me permets les remarques suivantes. La plus jeune parmi elles, qui n'atteindra les six ans que le 22 juin, a été inscrite pendant mon absence, et j'ai fait dire au père qu'il devrait peut-être retirer sa fille. Toutefois, cette fille et les autres qui n'ont pas encore six ans sont physiquement et intellectuellement plus développées que certaines qui ont déjà six ans. Leur retrait est aussi souvent compliqué par le fait que les parents se réfèrent à l'accueil des garçons dans les écoles secondaires avant leurs six ans accomplis. Dans les écoles primaires, il se trouve même des enfants accueillis à Pâques qui atteindront leurs six ans jusqu'au 30 septembre de la même année. [...] Un règlement unique, pour Strasbourg ou le *Reichsland*, sur l'accueil des enfants ne faciliterait-il pas les acceptations et les refus ?

Qu'il me soit permis d'ajouter que ne se trouve, dans les archives de l'École Boegner, aucun décret complétant celui sur l'accueil des enfants du 7 janvier 1889 (Blum, p. 110).

---

<sup>7393</sup> ADBR 34AL1391, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 25.01.1889.

<sup>7394</sup> ADBR 34AL1384, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 21.10.1897.

<sup>7395</sup> ADBR 105AL2595, Nieden à l'*Oberschulrat*, 07.05.1909.

L'école maternelle ne doit pas être confondue, dans le système scolaire français, avec les « classes enfantines »<sup>7396</sup>. Toutefois, la frontière entre les deux est souvent assez floue, comme au collège de jeunes filles d'Épinal, à la fin des années 1930. La directrice écrit au maire<sup>7397</sup> :

Vous savez combien nos classes primaires ont eu à pâtir de différentes circonstances. Actuellement, grâce à une bonne maîtresse pour les petits, Madame Creux, nous arrivons à remonter cette classe où nous prenons les enfants à partir de quatre ans. Je viens vous demander si cette classe ne pourrait pas bénéficier d'une femme de charge, comme les autres classes de petits de la Ville – au moins quelques heures par jour. La concierge, seule dans la maison, a un service suffisant pour que je ne puisse lui demander cette surcharge.

Pour le maire (Baudouin), « le collège de filles ne peut-être traité comme une école maternelle », mais il accepte tout de même d'examiner la question, quand l' « effectif en-dessous de cinq ans » sera connu. Il s'avèrera qu'un décret interdit la création d'un nouveau poste, mais « une femme de service pour le nettoyage du laboratoire et la garde des enfants de la classe enfantine » sera rétribuée à la journée<sup>7398</sup>.

La période étudiée s'ouvre, en Allemagne comme en France, avec la mise en place de la scolarité obligatoire pour les filles de six à treize ans. Les établissements secondaires n'échappent pas au contrôle de l'application de cette mesure. En 1873, le président de Basse-Alsace informe la Maison des Diaconesses de Strasbourg, après la reconnaissance de son pensionnat comme école supérieure de filles<sup>7399</sup> :

---

<sup>7396</sup> AMS 2MW583, l'inspecteur d'acad. du Bas-Rhin au maire de Strasbourg, 30.07.1921 : « Vous dites que les frais de nettoyage, chauffage et éclairage nécessités par quelques salles à ouvrir à l'annexe du lycée de jeunes filles ne sauraient incomber à la Ville "étant donné qu'ils sont occasionnés en dernier lieu par les classes enfantines". Ce mot de classes enfantines, qui revient souvent dans la correspondance, couvre une équivoque. Vous les considérez comme des sortes d'écoles maternelles. Et le nom, en effet, peut tromper. Mais il n'y a pas de classes maternelles au lycée de jeunes filles. On appelle classes enfantines, dans les lycées de filles, les trois premières années d'études, de l'âge de six à celui de neuf ans ».

<sup>7397</sup> AME 1R46, Mlle Brançon au maire d'Épinal, sept. 1938.

<sup>7398</sup> AME 1R46, le maire d'Épinal à Mlle Brançon, 13.01.1939. Le nouveau maire est l'avocat Léon Schwab (1862-1962). Il sera maire jusqu'en 1940, puis de nouveau en 1944 et 1945, après avoir été relevé de ses fonctions sous Vichy en tant qu'israélite, cf. MUNIER Bertrand, *Op. cit.*, p. 311 (portrait).

<sup>7399</sup> ADBR 105AL2578, le président de Basse-Alsace à la direction de la Maison des Diaconesses de Strasbourg, 13.05.1873.

Les listes d'absences pour les élèves qui sont encore dans l'âge d'obligation scolaire ne sont plus à communiquer. Cependant, une liste des élèves doit être transmise à la mairie à chaque début de semestre et le maire devra être informé de chaque départ d'une élève encore soumise à l'obligation scolaire. Concernant le départ des élèves de l'établissement, j'attire votre attention sur le fait que pour toutes les élèves qui montent dans les classes supérieures alors qu'elles sont encore en âge d'obligation scolaire, l'examen de sortie [*Entlassungsprüfung*] prescrit par l'ordonnance du 18 avril 1871 devient caduc. Par contre, les élèves qui veulent complètement arrêter l'école une fois atteints les treize ans accomplis doivent se soumettre audit examen de sortie, et il faudra donc, avant la fin de chaque semestre, prévenir la mairie pour organiser la tenue de l'examen.

Par un décret du 25 mai 1887, l'*Oberschulrat* veut non seulement empêcher que les élèves des écoles privées supérieures de filles quittent ces établissements, « avant ou après l'accomplissement de leurs treize ans, sans posséder la maturité pour la sortie », mais aussi s'assurer que celles qui montent, après treize ans, dans les classes supérieures, possèdent les connaissances élémentaires exigées, « notamment une maîtrise suffisante de l'allemand »<sup>7400</sup>. Il demande donc aux présidents de district « de faire organiser, de temps en temps, dans l'une ou l'autre école privée supérieure de filles, par les inspecteurs scolaires de cercle responsables, un examen des élèves qui sont proches de l'accomplissement de leurs treize ans, et d'établir ainsi si les buts de l'enseignement prescrits pour les écoles élémentaires sont suffisamment atteints dans les établissements en question ». Une ordonnance générale concernant la tenue régulière de tels examens dans l'ensemble des écoles privées supérieures de filles n'a pas paru nécessaire : on compte sur le contrôle de la composition du personnel enseignant et sur les inspections pour s'assurer de la qualité de l'enseignement.

En 1895, lorsque l'École Boegner devient une école supérieure de filles, l'*Oberschulrat*, en signifiant au président de Basse-Alsace qu'elle échappe désormais à l'examen de sortie (appelé ici *Reifeprüfung*), se réfère au décret du 25 mai 1887<sup>7401</sup>. Comment se passe l'examen prescrit par ce décret ? Restons à l'École Boegner. A la mi-

---

<sup>7400</sup> *Verordnungen und Erlasse, betreffend die höhere Mädchenschule in Elsass-Lothringen*, Strasbourg, C. F. Schmidt's Universitäts-Buchhandlung, F. Bull, 1890, p. 2-3.

<sup>7401</sup> ADBR 34AL1404, l'*Oberschulrat* au président de Basse-Alsace, 28.03.1895 : « L'école privée Boegner ayant été transformée en une école supérieure de filles [...], je vous demande, comme pour les autres écoles supérieures de filles de la ville, de ne plus y mener, dans le sens du décret du 25.5.87 O.S. 1887, les *Reifeprüfungen* imposées par le paragraphe 2 du règlement du 18.4.71 ».

octobre 1897, l'*Oberschulrat* écrit à l'inspecteur scolaire de Strasbourg-Ville (Prass) pour lui demander de vérifier, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1898, si les élèves de l'École Boegner qui s'approchent de la fin de leur scolarité obligatoire possèdent les connaissances requises<sup>7402</sup>. L'inspecteur scolaire ramassera, obligatoirement, pour chaque élève, une dictée, une composition allemande et un travail de calcul comprenant quatre à cinq exercices. Fin février 1898, il rend son rapport<sup>7403</sup>. Il a interrogé en religion, allemand, calcul, géographie, histoire et sciences naturelles 41 élèves de trois classes différentes qui ont atteint leurs treize ans depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1897 ou les atteindront encore en 1898. Les résultats ne sont pas brillants. La conclusion porte sur les problèmes structurels de l'établissement (moyens, recrutement) ; elle reconnaît la bonne volonté de l'équipe enseignante et prône patience en même temps que vigilance du côté de l'autorité scolaire<sup>7404</sup>. Au printemps 1899, on rappellera au directeur de l'École Boegner le décret du 25 mai 1887 concernant une élève en retard dans ses études que ses parents veulent retirer de l'école sans l'examen de sortie<sup>7405</sup>.

En France, il y a les examens de passage. Ils commencent dès les classes primaires, avec le « certificat d'études secondaires élémentaires ». Le lundi 7 juillet 1924, au collège de jeunes filles de Remiremont, « Madame la directrice, assistée de deux professeurs de première année, Mesdemoiselles Jung et Ronzière, a fait subir aux élèves de deuxième primaire l'examen du certificat d'études secondaires élémentaires. Sur 8 élèves présentées, 3 ont été déclarées admissibles, et 1 définitivement admise »<sup>7406</sup>.

Que cela signifie-t-il pour les élèves ? « Mlle G. a obtenu la mention Assez Bien (12), ses deux compagnes ont obtenu une note d'ensemble inférieure à la moyenne (9).

---

<sup>7402</sup> ADBR 34AL1404, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 13.10.1897.

<sup>7403</sup> ADBR 34AL1404, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg à l'*Oberschulrat*, 28.02.1898.

<sup>7404</sup> « Il faut reconnaître que les enseignantes de cette école travaillent avec application et que le directeur ne ménage pas ses efforts en intervenant de manière déterminante auprès des enseignantes et des élèves. Mais l'école ne s'élève que très lentement au-dessus du strict minimum, au point qu'on le perçoit à peine. Cela décourage les meilleures enseignantes et la lenteur du mouvement n'est pas à même de faire changer les plus faibles. Sans aucun doute contribuent à cela la forte surpopulation des classes, qui explique l'épuisement physique de certaines des enseignantes, et le recrutement dans les couches de la population urbaines qui n'ont pas les moyens de confier leurs enfants aux meilleures écoles supérieures, mais qui n'ont pas non plus la modestie et la lucidité de choisir pour leurs enfants une école élémentaire publique. Il est certain que cette école deviendra petit à petit toujours meilleure, mais il faudra faire preuve d'indulgence et de patience ».

<sup>7405</sup> ADBR 34AL1404, Nieden à l'*Oberschulrat*, 09.05.1899, réponse de l'*Oberschulrat*, 17.05.1899.

<sup>7406</sup> ADMM W657/39, Mlle Jung, pour la directrice du collège de Remiremont, au recteur, 07.07.1924.

Mademoiselle N., qui a subi avec succès les épreuves du Certificat d'études primaires, entrera en 1<sup>ère</sup> année [secondaire] en dépit de son échec, quant à Mlle P., elle a été invitée à repasser en octobre sur les matières du programme pour lesquelles elle n'a pas obtenu la moyenne ». Conclusion : « D'une manière générale, l'examen n'a pas été très satisfaisant. Ceci s'explique d'ailleurs : les meilleures élèves reçues au Certificat d'études primaires sont absentes en ce moment, et les autres, de l'avis même de la maîtresse de la classe, sont peu douées, ou n'ont pas montré une application suffisante au cours de l'année ».

D'une classe secondaire à l'autre ont lieu les examens de passage. En cette même fin d'année scolaire 1923/24, 20 élèves sur 40 qui ont subi les épreuves écrites de « l'examen de passage de 1<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> année secondaire » ont été reçues<sup>7407</sup>. Le professeur d'histoire note : « Examen correspondant exactement pour l'ensemble au travail de l'année [...]. Nous avons remarqué avec plaisir que les élèves qui s'appliquent et étudient consciencieusement peuvent arriver à une réelle précision dans les connaissances ». Pour l' « examen de passage de 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> année secondaire », « sur 20 élèves qui ont subi les épreuves de l'examen qui a été écrit, 13 ont été reçues, 2 sont invitées à subir de nouvelles épreuves en octobre 1924 et 5 à redoubler leur classe »<sup>7408</sup>. En allemand, l'examen fut « assez moyen » : « trop d'élèves assez douées pourtant, et travailleuses, ne donnent pas les résultats que l'on serait en droit d'attendre, à cause de leur grande étourderie ». Étourderies aussi en arithmétique, confusions en histoire naturelle... Pour l' « examen de passage de 4<sup>e</sup> année en 5<sup>e</sup> année », « sur 7 élèves qui ont subi les épreuves, 6 ont été jugées capables de suivre l'an prochain une classe de 5<sup>e</sup> année »<sup>7409</sup>. Donc on écrème beaucoup au début, et on garde le maximum d'élèves dans les grandes classes, peu peuplées.

Les examens de passage peuvent parfois être contestés par l'institution même. On le remarque en lisant le rapport de juin 1916 de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal<sup>7410</sup> :

---

<sup>7407</sup> ADMM W657/39, « Rapport sur l'examen de passage de 1<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> année secondaire », 1923/24.

<sup>7408</sup> ADMM W657/39, « Rapport sur l'examen de passage de 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> année secondaire », 1923/24.

<sup>7409</sup> ADMM W657/39, « Examen de passage de 4<sup>e</sup> année en 5<sup>e</sup> année », 1923/24.

<sup>7410</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège d'Épinal, juin 1916.

La dernière semaine du mois a été occupée par les examens de passage et je regrette toujours que les examens soient purement oraux ou que tout au moins la moyenne des compositions trimestrielles n'entre pas pour moitié dans la note des examens de passage.

Ainsi, nous n'aurions pas la surprise pénible de voir une bonne élève ne mériter qu'un « assez bien » ou un « passable » si elle se trouble ou si elle tombe sur un sujet qu'elle a pu oublier de réviser, alors qu'à côté, une élève paresseuse qui a fourni un travail irrégulier obtient un « bien » si elle a la chance de tirer une question traitée depuis peu et par hasard convenablement étudiée.

Je sais que les circulaires recommandent aux professeurs de tenir compte du dossier de l'élève, mais ceci est trop vague. Les élèves ont besoin de connaître une règle fixe, appliquée mathématiquement à tout le monde sans distinction. Après l'examen de passage, les élèves ont conscience des notes méritées ; en donner d'autres, suivant le gré du professeur, est impossible. Soupçonner les professeurs de partialité, c'est ruiner leur autorité morale.

On peut objecter que les élèves ont conscience d'avoir bien ou mal travaillé et qu'une mauvaise élève, même après avoir passé son bon examen, sait parfaitement qu'elle ne possède pas son programme et ne mérite pas de passer dans une classe supérieure.

A quoi sert alors l'examen de passage, si c'est l'impression qu'a le professeur du travail de l'élève qui décide de la note ? Ne vaudrait-il pas mieux faire considérer cet examen comme une dernière révision permettant de racheter les fautes de l'année, puisque les notes auraient la même valeur que la moyenne des compositions de toute l'année ?

Entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année, pas d'examen de passage, mais le certificat d'études secondaires, qui en fait office. En juillet 1913, la directrice du collège de jeunes filles de Verdun rapporte<sup>7411</sup> :

Dans l'ensemble, à quelques exceptions près, les notes de morale, de sciences et de solfège sont satisfaisantes ; dans celles d'histoire, on relève une note mal et trois notes médiocres ; dans celles de littérature et de géographie, la note médiocre domine ; enfin, en allemand, sur treize notes, on trouve quatre notes mal, cinq notes médiocre, deux assez bien et deux bien. Ces notes s'expliquent par le mauvais vouloir que les élèves qui préparent des examens primaires apportent à l'étude des langues vivantes pendant la troisième année [secondaire].

12 élèves ont obtenu des notes suffisantes pour être admises. Parmi elles, 1 a obtenu la mention Très bien, 2 la mention Bien et 4 la mention Assez bien. Une seule élève a eu trois notes mal et a été éliminée.

---

<sup>7411</sup> ADMe 51T230, Mlle Stoltz, « Certificat d'études secondaires. Procès-verbal », 12.07.1913.

Mais l' « épreuve reine » de l'enseignement secondaire féminin en France (avant son effacement devant le baccalauréat) est, bien sûr, celle du Diplôme de fin d'études secondaires. Au lycée de Nancy, à la fin de l'année 1910/11 :

L'examen du diplôme comptait 10 aspirantes : 7 ont réussi, 2 ont échoué à l'oral, une seule n'a pu triompher des épreuves écrites. Cette dernière recommence bravement une cinquième année. Des deux admissibles, une seule a subi en octobre l'examen oral, et a réussi ; l'autre, blessée dans sa vanité, a refusé de se présenter devant un jury dont ni elle, ni ses parents n'ont accepté le verdict. Qu'il s'agisse du simple certificat de troisième année ou du diplôme de fin d'études, les mêmes réclamations violentes, les mêmes accusations d'injustice et de parti pris se font entendre, comme si des maîtresses pouvaient de gaieté de cœur faire échouer leurs élèves volontairement ! Le concours d'examen aux bourses comptait 11 aspirantes, dont 6 appartenaient au lycée : sur ces 6 élèves, 4 ont réussi.

Il y a, en effet, d'autres concours et examens vers lesquels tendent les élèves, les plus courus étant les brevets et l'examen d'admission à l'école normale. Certaines sont recommandées par leur directrice<sup>7412</sup>. D'autres se voient infliger ces examens primaires comme une punition<sup>7413</sup>. « Les jeunes filles qui ont eu quinze ans au 1<sup>er</sup> janvier peuvent-elles se présenter en juillet de la même année » à « l'examen du brevet simple ? », demande, en février 1891, la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont<sup>7414</sup>.

Dans le *Reichsland*, la question de l'âge se pose pour l'entrée dans les écoles normales supérieures annexées aux écoles supérieures de filles, dont l'accès est également

---

<sup>7412</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 28.06.1890 : « Trois de nos élèves se présentent lundi, à Épinal, aux examens pour le brevet élémentaire. Je les crois suffisamment préparées ; cependant, je les recommande à la bienveillance de la commission d'examens ». 26.07.1890 : « Une de nos élèves se présente jeudi aux examens d'admission à l'école normale ; je la recommande tout particulièrement à Monsieur l'inspecteur d'académie, car elle est intéressante à tous les points de vue et d'une grande timidité qui lui fait perdre une partie de ses moyens ».

<sup>7413</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice des cours secondaires de Remiremont, juin 1893 : « Une de nos élèves s'est présentée lundi aux épreuves pour le brevet élémentaire et a échoué. C'est malgré moi qu'elle s'est présentée, car son échec était certain, mais les parents ont tenu à le lui infliger comme punition de son mauvais travail ».

<sup>7414</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 21.02.1891.

conditionné par un examen d'entrée<sup>7415</sup>. L' « épreuve reine », côté allemand, c'est l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, mis à l'honneur par les *Jahresberichte*.

Nous avons déjà évoqué, à plusieurs reprises, les scolarités courtes, celles qui finissent à treize ans. Elles sont nombreuses, du côté allemand comme du côté français, au point qu'en maints établissements – nous renvoyons ici aux monographies – les élèves de plus de treize ans forment une toute petite minorité. Pourquoi interrompre des études secondaires à treize ans ? Pour aider les parents dans le ménage, par mesure d'économie, etc.<sup>7416</sup> Les motifs sont nombreux et variables. Dans son rapport sur janvier 1929, la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy passe en revue les sorties, soit arrêt définitif des études, soit arrêt temporaire, soit poursuite ailleurs<sup>7417</sup> :

7 enfants cessent leurs études : ce sont des élèves faibles dont les succès étaient insuffisants. Une fillette de quatrième, interne à Santifontaine, est maintenant interne à Metz : les jugements des professeurs, portés sur le bulletin trimestriel, ayant paru un peu durs aux parents. 4 enfants quittent la ville avec leurs familles. 19 quittent le lycée pour raisons de santé : 4 pour anémie ; leur absence sera assez longue ; les 15 autres rentreront très probablement, soit dans le courant du trimestre, soit à Pâques. Une enfant de quatrième ayant eu une crise d'épilepsie en classe, j'ai prié les parents de la faire examiner par un docteur : il a conseillé à la famille de lui faire cesser ses études.

---

<sup>7415</sup> ADBR 105AL2575, Sœur Margarete Scheer, directrice de l'école supérieure de filles Notre-Dame à Strasbourg, à l'*Oberschulrat*, 20.11.1915 : « L'élève Lucia Kuhn était la meilleure élève de notre première classe et a également eu les meilleurs résultats à l'examen d'entrée. Nous prions l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir donner à l'élève Lucia Kuhn une dispense d'âge et de lui autoriser la fréquentation de notre école normale [supérieure]. La même autorisation a déjà été obtenue dans des cas similaires et nous espérons un examen bienveillant de notre requête d'aujourd'hui ». L'*Oberschulrat* donne « exceptionnellement » son autorisation, mais prévient que ce sera la dernière.

<sup>7416</sup> « 3 élèves ont quitté l'établissement, dont l'une a suivi ses parents à Paris, dont l'autre, une interne, est rentrée chez ses parents pour les aider », rapporte la directrice du collège de Verdun en janvier 1926 (ADMM W657/42, rapport mensuel). La même, quatre mois plus tard : « 11 élèves ont quitté le collège parmi lesquelles 3 restent chez elles pour passer l'été à la campagne et 1 pour aider à [sic] ses parents ; une autre soigne sa mère et sa petite sœur cesse de venir aussi ; une autre entre au cours complémentaire ; les 4 autres vont maintenant à l'école communale, car leurs parents trouvent trop élevés les tarifs du collège, 6 inscriptions nouvelles ont maintenu l'effectif à 130 élèves » (ADMM W657/42, rapport mensuel, avr. et mai 1926).

<sup>7417</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, janv. 1929.

On se demandera, plus loin, pourquoi poursuivre ses études... Éliminons déjà ces élèves de Remiremont, qui, à la fin du XIXe siècle, fréquentent les cours secondaires de jeunes filles en attendant de trouver un mari<sup>7418</sup>. Enfin, il y a les parcours atypiques : les élèves qui passent de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et les auditrices libres. Les premières intéressent beaucoup Mme Houillon, la directrice du collège de Saint-Dié, qui leur consacre un rapport au début des années 1920<sup>7419</sup> :

Chaque année, à la rentrée d'octobre, et parfois même au cours de l'année scolaire, il se présente des élèves de quatorze et quinze ans désireuses de suivre les cours de deuxième année. Ces élèves, munies presque toujours du Certificat d'études primaires depuis au moins un an – pendant lequel elles ont suivi un cours supérieur ou complémentaire –, subissent à leur arrivée un examen portant principalement sur le français et l'arithmétique ; et nous les acceptons en 2<sup>e</sup> A, si nous les jugeons capables de suivre avec fruit les programmes de ces deux matières essentielles. Pour l'histoire, la géographie, la géologie, elles peuvent suivre les cours de 2<sup>e</sup> A, sans avoir préparé exactement notre programme de 1<sup>ère</sup> A. Il leur suffira de revoir ce programme pendant les grandes vacances suivantes et, pour ce travail, nous leur procurons le résumé des cours faits en 1<sup>ère</sup> A. Pour les sciences, le professeur de 3<sup>e</sup> A reprend, en le complétant, le programme de première année, souvent oublié. Les élèves qui ne l'ont pas fait en 1<sup>ère</sup> A ont plus de peine alors que leurs compagnes, mais les bonnes font l'effort nécessaire pour arriver à combler les lacunes.

En général, ces élèves arrivent sans avoir commencé l'étude de l'anglais ou de l'allemand. Dès le premier cours, le professeur s'intéresse à elles et leur donne du travail. Un des cours de 1<sup>ère</sup> A coïncide toujours avec un cours d'écriture ou de couture de 2<sup>e</sup> A, pour que les débutantes puissent suivre, une heure par semaine, un enseignement facile, bien vite à leur portée. Enfin, nous organisons chaque année, à la rentrée, un cours de commençantes, qui se fait en-dehors des classes régulières, pour que toutes les élèves faibles puissent y assister.

Quand les élèves dont il s'agit sont peu douées ou délicates de santé, nous insistons auprès des familles pour qu'elles fassent leur première année.

L'adaptation des élèves venant de l'enseignement primaire paraît plus délicate au lycée de jeunes filles de Nancy, dont la directrice rapporte à la rentrée 1924<sup>7420</sup> : « Les enfants qui doivent faire leurs études secondaires, trop souvent, ont un an de retard parce

---

<sup>7418</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice des cours secondaires de Remiremont, janv. 1895 : « Deux de nos élèves nous ont quittés pour se marier, deux autres sont entrées au commencement du mois ». Janv. 1896 : « Nous avons perdu une de nos élèves, qui se marie ».

<sup>7419</sup> ADMM W657/67bis, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié au recteur, 03.02.1922.

<sup>7420</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, oct. 1924.

que, n'ayant pas fait de langues avant l'âge de treize ans, nous ne pouvions jusqu'ici les inscrire en deuxième année ; il leur faudra compter, désormais, deux ans de retard, lorsqu'au lieu de se contenter d'un certificat d'études de premier ordre, elles voudront obtenir un certificat de second ordre ».

Toutes ces années passées ensemble créent naturellement des liens, entretenus, dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé, par les associations d'anciennes élèves. On continue de fréquenter l'une ou l'autre de ses anciennes camarades plusieurs décennies après la sortie de l'école, telle Marguerite Leonhardt, la mère de Mme Haldenwang (voir ANNEXE 1). Les décès d'anciennes élèves sont des occasions de montrer la cohésion de l'établissement, comme au collège de jeunes filles de Saint-Dié, en juillet 1912<sup>7421</sup> :

La distribution des souvenirs, fixée au mercredi matin, a dû être reportée à 2 heures, par suite du décès d'une ancienne élève du collège, dont l'enterrement avait lieu à 9h et demi. De nombreuses élèves se sont jointes au personnel, qui assista au service et suivit le convoi de cette jeune fille, qui avait été une excellente élève et qui s'efforçait, par ses conseils, de diriger sa jeune sœur, élève de la grande classe primaire, dans la voie où elle avait trouvé, avec le succès, la satisfaction que donne le devoir bien rempli. La distribution s'est faite avec plus de calme, en raison du deuil qui nous avait frappées. Les toutes petites seules ont chanté quelques morceaux de Mlle Baudeuf. La séparation a été cordiale. Nos grandes élèves étaient très émues.

## (2) Calendrier et emploi du temps

La grande différence dans l'organisation des journées n'apparaît pas dans la comparaison entre le système allemand et le système français, mais à l'intérieur même du système français, dans la comparaison entre lycées, collèges et pensionnats d'une part et cours secondaires d'autre part. Comme les écoles supérieures de filles du *Reichsland*, les lycées, collèges et pensionnats français répartissent leurs cours entre le matin et l'après-

---

<sup>7421</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de Saint-Dié, juill. 1912.

midi (conformément, pour les lycées et collèges, à l'arrêté fixant la répartition des matières de l'enseignement du 14 janvier 1882 : « La durée des classes sera d'une heure : il y aura deux classes le matin et deux le soir, tous les jours de la semaine, sauf le jeudi et le dimanche. Trois fois par semaine, après la classe du matin : travaux à l'aiguille et gymnastique »)<sup>7422</sup>. Mlle Ravaire présente ainsi, en 1903, le fonctionnement du lycée de jeunes filles de Nancy<sup>7423</sup> :

Les classes ont lieu entre 8 heures ½ et 11 heures ½ du matin pour les classes primaires, entre 8 heures ½ et 11 heures ¾ pour les classes secondaires. Il y a entre les cours 25 minutes de récréation consacrées au jeu ou à la gymnastique. Le soir, les classes ont lieu entre 2 heures et 4 heures. Les après-midi du mercredi et du samedi sont libres pour les externes simples qui font partie des classes secondaires ; les externes surveillées assistent aux études et mettent ce temps à profit pour les devoirs et apprendre les leçons qui demandent une plus longue préparation. Il n'y a pas de classe le jeudi.

Les prospectus des pensionnats privés disent à peu près la même chose<sup>7424</sup>. Par contre, les cours secondaires sont répartis, tout au moins les premières années, soit sur une demi-journée, soit sur deux demi-journées, mais avec un fort déséquilibre entre les deux. A Bar-le-Duc, les cours qui reprennent au printemps 1882 ont lieu lundi à 10h30 (physique et chimie) et 5h (allemand), mardi à 5h (histoire naturelle), mercredi à 5h (mathématiques),

---

<sup>7422</sup> *Lycées et collèges de jeunes filles. Documents, rapports et discours à la Chambre des députés et au Sénat, décrets, arrêtés, circulaires, etc. relatifs à la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, avec carte figurative*, Paris, Cerf, 1888 (3<sup>e</sup> édition), p. 471.

<sup>7423</sup> RAVAIRE Lucie, *Lycée Jeanne-d'Arc*, Nancy, Humblot & Simon, 1903, p. 10-11.

<sup>7424</sup> MAURY, *Institution Sainte-Rose, Maison d'éducation dirigée par Mademoiselle Maury, 11 rue du Manège, Nancy*, Nancy, Imprimeries réunies de Nancy, s. d., p. 4 : « Toutes les élèves doivent être accompagnées en se rendant en classe ; sur la demande des familles et notamment dans les quartiers plus éloignés et très fréquentés, on se charge de les chercher et de les reconduire, moyennant une légère rétribution. Les élèves doivent arriver exactement à 8h ¼ du matin. Les externes sortent de 11h35 à 1h ¾ et partent à 4 heures. Les demi-pensionnaires et les externes surveillés restent jusqu'à 6 heures ; elles ont congé le dimanche et l'après-midi du jeudi ». MENESTREL, *Pensionnat de Mlle Menestrel. 34, rue de Toul, Nancy*, Nancy, F. Gedovius, s. d., p. 3 : « Les classes ont lieu : le matin de 8 heures et demie à 11 heures et demie ; l'après-midi de 2 heures à 4 heures et demie pour les deux premiers cours et de 2 heures à 4 heures pour les autres cours. Les études surveillées se terminent à 6 heures ». BOYER, *Institution de Mmes Boyer. Maison d'éducation dirigée par Mlles Brouty & Reverchon. Nancy, 1, rue Mably, Nancy*, Imprimeries réunies de Nancy, s. d., p. 2 : « Les pensionnaires peuvent recevoir les visites autorisées par leurs parents le mercredi de 4h ¼ à 5 heures, le jeudi de 10 heures à midi et le dimanche de 11 heures à midi. Les externes entrent en classe à 8h ¼, sortent à 11h40, reviennent à 1h ¾ et quittent le pensionnat à 4h 10 ou à 6h 10. Moyennant une légère rétribution, la Maison se charge de faire chercher et reconduire les élèves ».

vendredi à 5h (histoire et géographie) et samedi à 5h (littérature)<sup>7425</sup>. L'année suivante (1882/83), les cours se développent : on passe à deux fins de matinée (lundi et mercredi à 11h), tandis qu'aux soirées du lundi, du mardi, du mercredi, du vendredi et du samedi s'ajoute celle du jeudi (les cours commencent toujours à 5h, mais ils sont désormais tous suivis d'un second cours, à 6h)<sup>7426</sup>. Le fonctionnement restera à peu près le même pour les années suivantes<sup>7427</sup>. A Saint-Dié, dans les années 1880, les cours ont lieu tous les jours (sauf le dimanche), en fin de matinée exclusivement<sup>7428</sup>. Même situation à Remiremont en 1881/82 : cours de 11h à 12h le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi pour les élèves du « premier cours » ; mêmes horaires pour les élèves du « deuxième cours », qui viennent quant à elles le samedi matin au lieu du jeudi matin<sup>7429</sup>.

Cependant, la tendance est à l'adoption du fonctionnement des collèges et lycées. Quelques années seulement après leur ouverture, les cours secondaires de Remiremont se calquent sur un modèle scolaire classique : « Les classes ont lieu – les dimanches et jeudis exceptés – de 8h  $\frac{3}{4}$  à 11 heures et de 2 à 4h »<sup>7430</sup>. Toutefois, les affiches des années 1890 annoncent une tolérance pour la poursuite de l'ancien modèle<sup>7431</sup> :

Le régime sera le même qu'au collège [de garçons] : il y aura classe tous les jours, matin et soir, jeudis et dimanches exceptés ; des leçons seront récitées et des devoirs donnés et rendus corrigés. Cependant les cours recevront des élèves, qui, après autorisation des parents ou des maîtresses des institutions, désireraient suivre seulement un ou plusieurs cours des professeurs ou de la directrice. Ces élèves pourront être dispensées des leçons et des devoirs par le conseil d'enseignement.

---

<sup>7425</sup> VILLE DE BAR-LE-DUC, *Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Bar-le-Duc, Comte-Jacquet, s. d. [1882].

<sup>7426</sup> VILLE DE BAR-LE-DUC, *Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles. Année scolaire 1882-1883*, Bar-le-Duc, Comte-Jacquet, s. d. [1882].

<sup>7427</sup> VILLE DE BAR-LE-DUC, *Année scolaire 1883-1884. Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, s. d. [1883], et *Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, s.d. [1884].

<sup>7428</sup> VILLE DE SAINT-DIÉ, *Cours gratuits d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Saint-Dié, C. Dufays, s. d. [1882 et 1884].

<sup>7429</sup> VILLE DE REMIREMONT, *Enseignement secondaire des jeunes filles. Avis*, Remiremont, Mougin, 25.10.1881.

<sup>7430</sup> *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Veuve H. Mougin, 1885, p. 3.

<sup>7431</sup> VILLE DE REMIREMONT, *Cours secondaires de jeunes filles. Année scolaire 1891-92*, Remiremont, Mougin, s. d. [1891].

Sur les affiches suivantes, on ne mentionne bientôt plus que les dispenses d'apprentissage des leçons et de devoirs (AMRe 1R1/1-14). Les cours secondaires de jeunes filles de l'entre-deux-guerres (Lunéville, Sarrebourg) fonctionneront, eux aussi, à la manière de collèges.

Dans le *Reichsland* apparaissent quelques contestations relatives à la pause de midi. Elles émanent souvent de familles de militaires. On a rencontré le cas dans la monographie consacrée à l'école supérieure de filles de Morhange en 1904. Les horaires de la pause de midi ont aussi été discutés à l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence à Haguenau, un an plus tôt. Voici la pétition adressée à la direction de l'établissement<sup>7432</sup> :

L'emploi du temps fixé pour les classes supérieures, où la pause de midi est placée entre 11 heures et 1 heure, empêche, de manière pénible, la tenue d'une tablée commune en famille, assurément souhaitable. Celle-ci devrait, conformément aux devoirs professionnels des chefs de famille, ainsi qu'au règlement scolaire du lycée, n'être possible ici que vers 1 heure. Des repas séparés pour nos filles compliquent la tenue du ménage et ne sont propices ni à l'éducation, ni à la santé. Nous demandons, en conséquence, le déplacement de la pause de midi au créneau 12 heures-2 heures ou toute autre modification du plan d'études qui prenne en considération les souhaits légitimes à la fois de l'école et de la maison.

La demande sera entendue : Sœur Odiline Zimmermann accepte de répartir les heures entre 8 à 12h le matin et 2 à 4h l'après-midi<sup>7433</sup>. Naturellement, la Première Guerre mondiale peut bouleverser la répartition des heures sur la journée, comme à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, qui a reçu l'hospitalité du Bon-Pasteur. En juin 1918, un parent d'élève se plaint auprès de l'*Oberschulrat* Luthmer d'un réaménagement horaire<sup>7434</sup> :

---

<sup>7432</sup> ADBR 34AL1334, pétition de 7 signataires (5 officiers et 2 femmes) à la direction de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence à Haguenau, 06.05.1903.

<sup>7433</sup> ADBR 34AL1334, Sœur Odiline Zimmermann à l'*Oberschulrat*, 19.05.1903.

<sup>7434</sup> ADBR 105AL2569, le *Proviantamts-Inspektor* et *Kontrollführer* Schulz à l'*Oberschulrat* Luthmer, 04.06.1918.

Suite à la réutilisation du bâtiment de l'école [municipale] supérieure de filles de Strasbourg comme hôpital militaire, les cours sont désormais tous déplacés à l'après-midi. L'avantage, notamment pour les petites, d'un sommeil prolongé le matin est annulé par la perte complète des beaux après-midis. Les enfants peuvent certes aider leurs mères le matin, par la réalisation de petites tâches, etc., mais elles doivent se rendre à l'école au moment de la journée où le soleil est au plus haut, ce qui sera de plus en plus désagréable avec l'augmentation de la chaleur. Elles n'ont plus aucune possibilité d'aller à l'air libre durant les beaux après-midis et toutes les mères, à une époque où les ménagères sont accablées par d'innombrables obligations, ne peuvent se promener avec elles le matin, à supposer que les devoirs ont été faits la veille, tout de suite après le retour de l'école. C'est même tout à fait infaisable dans les familles qui n'ont pas de domestiques ou qui comptent plusieurs enfants qui doivent fréquenter l'école le matin pour les uns, l'après-midi pour les autres. Beaucoup d'autres établissements trouvent un équilibre en organisant trois heures de cours le matin et trois heures l'après-midi. Dans les petites classes de l'école supérieure de filles, on s'est déjà ajusté sur les écoles où l'enseignement ne se fait que le matin. Je ne souhaite pas, en raison des inconvénients indiqués, mettre dans une autre école ma fille, qui fréquente la huitième classe de l'école supérieure de filles. Au contraire, j'estime qu'elle doit y rester. Je souhaite cependant vous prier de bien vouloir étudier s'il ne serait pas possible d'effectuer avec l'École du Bon-Pasteur un égal partage de l'enseignement le matin et l'après-midi. Vous obtiendriez, en réalisant un tel partage, non seulement la reconnaissance de tous les enfants et de leurs parents, mais aussi des enseignants et des enseignantes, qui tous, particulièrement dans cette période de pénurie générale en denrées alimentaires, ont plus que jamais besoin de se reposer et de prendre des forces dans la nature créée par Dieu<sup>7435</sup>.

On craint parfois la surcharge de travail. Mais il n'y a pas de crainte à avoir pour cette Henriette, élève du collège de jeunes filles de Verdun, qui écrit en mars 1909 à son amie Germaine : « Je me plais bien au collège, les cours ne sont pas longs : deux heures l'après-midi et trois heures et demi le matin. Je n'ai pas de devoirs à la maison et pas beaucoup de leçons. On nous donne des leçons de danse et de gymnastique tous les mercredis, en ce moment j'apprends le quadrille des lanciers, sans musique, ce qui n'est pas très facile »<sup>7436</sup>.

---

<sup>7435</sup> Luthmer note (11.06.1918), d'une part, que le directeur du Bon-Pasteur, Niden, refuse tout changement, car cela entraînerait une baisse significative de l'écolage et, d'autre part, que les matinées libres paraissent suffisantes au repos des élèves, comme semble en témoigner le très faible nombre de cas de maladie.

<sup>7436</sup> Carte postale datée du 19.03.1909 citée dans : MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 9.

Si l'on regarde maintenant la répartition hebdomadaire de l'enseignement, alors la différence devient une différence nationale entre France et Allemagne, avec un jeudi libre dans le premier pays qui n'existe pas dans le second, adepte du mercredi après-midi libre. Le passage au modèle allemand dans les écoles supérieures de filles du *Reichsland* se fait progressivement, établissement par établissement. Le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg justifie ainsi le changement d'organisation en mars 1878<sup>7437</sup> :

Il est pédagogiquement incontestable que le travail et le repos doivent se succéder dans une certaine régularité. C'est pour cela qu'en Allemagne on a toujours fait le choix de deux après-midis libres parallèles, de telle sorte qu'il y a toujours – en excluant le dimanche – deux jours d'école entiers entre ces deux demi-journées de libre. Si le jeudi libre devait être maintenu, alors il n'y aurait plus entre ce jour et le samedi libre qu'un seul jour d'école entier, tandis qu'entre le samedi et le jeudi il y en aurait trois.

A ces considérations concernant la santé des élèves s'ajoute le fait que des jours parallèles sont essentiels pour la répartition des heures d'enseignement, la plupart des disciplines ayant un nombre d'heures pair : deux, quatre ou six heures. Ces heures pourraient être réparties sur des intervalles beaucoup plus adaptés si la nouvelle disposition remplaçait le fonctionnement actuel.

L'argument disant que ce serait là porter en terre une « juste coutume » ne peut guère être utilisé pour notre école, car il est connu que nous n'y avons qu'environ 10% d'Alsaciennes. Par contre, le fait que la nouvelle organisation va être introduite au lycée plaide de façon déterminante pour l'opportunité de cette dernière pour notre école également, car nos élèves viennent des mêmes cercles que les élèves de cette institution.

Dans d'autres écoles supérieures de filles, le changement est plus tardif. 1904 à l'École Union des Familles à Strasbourg, « qui a conservé jusqu'alors l'organisation datant de la période française, où le jeudi est entièrement libre », écrit le directeur Ziegler<sup>7438</sup>. « Je crois que le temps est maintenant venu d'y mettre un terme », continue-t-il, en expliquant ses raisons<sup>7439</sup>. 1912 à l'Institution Saigey à Strasbourg : « Le comité de la Fondation

---

<sup>7437</sup> ADBR 34AL1342, déclaration du directeur Fischer, 01.03.1878, pièce jointe à un courrier du président de Basse-Alsace au président supérieur d'Alsace-Lorraine, 14.03.1878.

<sup>7438</sup> ADBR 34AL1379, Ziegler à l'*Oberschulrat*, 21.03.1904.

<sup>7439</sup> « Il est vraiment dommage pour les belles heures de matinée du jeudi qu'elles ne soient pas utilisées comme heures d'enseignement, tandis qu'on enseigne cinq après-midis dans la semaine. Les heures de l'après-midi ont peu de valeur durant les jours chauds, en été, et doivent même souvent entièrement tomber. Pour cette raison, je prévois de déplacer les quatre heures de cours du mercredi et du samedi après-midi au

scolaire Berstecher-Institution Saigey est tombé d'accord pour que le jeudi libre soit remplacé par les après-midi de mercredi, jeudi et samedi et prie l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir autoriser cette modification du plan horaire »<sup>7440</sup>. A l'école municipale supérieure de filles de Guebwiller, on travaille toute la journée du mercredi et le jeudi matin. Les choses doivent changer en 1912, comme l'explique la directrice<sup>7441</sup> : « Le lycée et toutes les écoles élémentaires de Guebwiller ont leurs après-midi libres le mercredi et le samedi. Monsieur le maire m'a informée que de nombreux parents [...] ont exprimé le souhait que notre école déplace l'après-midi libre du jeudi au mercredi à partir du 16 avril ». L'*Oberschulrat* ne peut qu'approuver la nouvelle organisation, qui est « dans l'intérêt de la vie familiale »<sup>7442</sup>.

De même, les congés et vacances doivent, en France comme en Allemagne, se superposer sur ceux des garçons, donc sur ceux du lycée, du collège ou de la *Realschule* du lieu. Cela ressort, entre autres, des rapports hebdomadaires de la directrice des cours secondaires de Remiremont au début des années 1890 : « Il nous a été accordé un jour de congé, que nous mettrons le mardi de la Pentecôte, ainsi que le fait le collège, si M. le recteur et M. l'inspecteur n'y voient pas d'inconvénients »<sup>7443</sup> ; « Je n'ai pas été prévenue de l'époque des congés de Pâques, mais je me suis réglée sur le collège »<sup>7444</sup> ; « Je me suis réglée, pour les congés, sur ceux du collège »<sup>7445</sup> ; « Les élèves sont rentrées mercredi matin, ainsi que le collège »<sup>7446</sup>. Il faut dire qu'à Remiremont, les professeurs des cours secondaires sont les professeurs du collège, d'où la remarque systématique.

---

jeudi de 8 à 12 heures, de sorte qu'on enseignerait tous les matins, mais que les enfants auraient le mercredi, le jeudi et le samedi après-midi de libre. J'ai déjà enquêté auprès des parents en leur demandant d'exprimer leur avis : une seule famille s'est prononcée contre le changement projeté. Le conseil d'administration de l'école est à l'unanimité pour le changement ».

<sup>7440</sup> ADBR 34AL1389, Mlle Kircher à l'*Oberschulrat*, 28.03.1912.

<sup>7441</sup> ADBR 105AL2533, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 12.03.1912.

<sup>7442</sup> ADBR 105AL2533, l'*Oberschulrat* à Mlle Thomann, 14.03.1912.

<sup>7443</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 03.05.1890.

<sup>7444</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 01.04.1890.

<sup>7445</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 30.12.1891.

<sup>7446</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 11.06.1892.

Rentrée, congés, vacances : quel est le rythme d'une année scolaire ? A Strasbourg, il n'est pas rare, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'année scolaire commence... deux fois, avec, pour les petites, une rentrée à Pâques et une autre à l'automne. L'*Oberschulrat* veut mettre fin à cette pratique avec cette circulaire envoyée en 1896 aux différentes écoles supérieures de filles de la ville<sup>7447</sup> :

Des résultats de l'enquête du 20 novembre 1895, O.S. 6884, sur l'accueil des enfants qui atteignent l'âge d'obligation scolaire, il appert que ces enfants sont accueillis seulement à l'automne dans sept établissements, seulement à Pâques dans une école, et à l'automne ainsi qu'à Pâques dans sept autres établissements, soit deux fois dans l'année.

Cet accueil deux fois dans l'année, auquel s'oppose déjà l'intérêt des enseignantes actives dans le niveau inférieur, pose encore un autre problème, dans la mesure où il semble favoriser la compétition entre les écoles privées. Il est donc recommandé aux directions de *toutes* les écoles supérieures de filles de Strasbourg d'adopter une seule date d'accueil des enfants atteignant l'âge d'obligation scolaire, comme cela a déjà été fait par l'ensemble des écoles publiques élémentaires, moyennes et supérieures de la ville.

En vous demandant de vous conformer désormais à cette règle, je fais remarquer que, quelle que soit la date d'accueil choisie, ne pourront être reçus que les enfants qui auront leurs six ans accomplis le 1<sup>er</sup> avril ou le 1<sup>er</sup> octobre de l'année en question. La considération de la santé des élèves impose d'appliquer strictement la limite d'âge.

Il n'y a pas lieu de perdre de temps. La directrice du collège de jeunes filles de Verdun rapporte à la rentrée 1913 : « Comme de coutume, les études ont été organisées dès le premier jour. Les examens de passage ont eu lieu le matin de la rentrée et, l'après-midi, l'emploi du temps a pu être donné aux élèves, et les cours ont commencé »<sup>7448</sup>. Se réunit ensuite un « conseil de classe » qui dresse « le tableau des devoirs à rendre et celui des compositions ». Au collège de jeunes filles de Neufchâteau, en 1923/24, la même réunion a lieu fin novembre<sup>7449</sup>. Les répétitrices établissent ensuite « un emploi du temps spécial pour les études du soir ». « Ce tableau détaillé, utile à toutes les élèves, est surtout précieux aux élèves de première et deuxième années secondaires, qui sont maladroites dans

---

<sup>7447</sup> ADBR 105AL2522, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles de Strasbourg, 24.06.1896.

<sup>7448</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, oct. 1913.

<sup>7449</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, déc. 1923.

l'organisation de leur travail », explique la directrice, « Il les oblige à ne pas attendre la veille pour faire les devoirs qui demandent une longue préparation ». Parfois, les élèves fatiguent. Comme en mars 1909 au lycée de jeunes filles de Nancy, où l'on attend avec impatience les vacances de Pâques<sup>7450</sup>.

Les vacances. Elles correspondent à quatre périodes côté allemand : Noël, Pâques, Pentecôte, été. En 1889/90, l'*Oberschulrat* d'Alsace-Lorraine fixe les durées suivantes pour les écoles *municipales* supérieures de filles<sup>7451</sup> : du 21 décembre au 3 janvier pour Noël, du 29 mars au 14 avril pour Pâques, du 24 mai au 2 juin pour la Pentecôte, du 2 août au 15 septembre pour l'été. Il est également demandé aux écoles *privées* supérieures de filles de se « conformer le plus possible à ce règlement des vacances »<sup>7452</sup>. Plus tard, ces établissements seront tenus d'appliquer le même calendrier, mais des demandes de dérogation pourront être présentées<sup>7453</sup>. Au final, une grande variation entre les établissements et selon les années. En 1891, les vacances d'été à l'École Union des Familles à Strasbourg ont lieu entre le 1<sup>er</sup> août et le 21 septembre<sup>7454</sup>. Elles commencèrent le 23 août à Guebwiller en 1879<sup>7455</sup>.

En 1896, les chanoinesses augustines de Strasbourg renoncent aux vacances de Pentecôte pour rallonger les vacances d'été (2 août-1<sup>er</sup> octobre). La directrice invoque deux raisons pour justifier le décalage avec le calendrier prescrit pour les écoles municipales : « 1. Il ne paraît pas recommandé de faire reprendre les cours un lundi à cause du voyage des élèves. 2. Les parents des élèves souhaitent la suppression des vacances de Pentecôte en raison des coûts du voyage »<sup>7456</sup>. L'*Oberschulrat* autorise certes l'aménagement, mais en recommandant quand même de raccourcir d'une semaine les vacances d'été. Pas de vacances de la Pentecôte non plus chez les consœurs de l'école supérieure de filles de

---

<sup>7450</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1909 : « Les études se ressentent de la fatigue causée par le long et rigoureux hiver que nous venons de traverser ; la plupart de nos enfants sont fatigués et il n'est guère de mères de famille qui ne disent avec quelle impatience elles aspirent aux vacances pour le repos des fillettes. Un peu d'agitation et d'excitation en général, ce qui correspond naturellement à la fatigue ».

<sup>7451</sup> ADBR 34AL1243, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles municipales supérieures de filles, 19.11.1889.

<sup>7452</sup> ADBR 34AL1243, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles privées supérieures de filles, 19.11.1889.

<sup>7453</sup> ADHR 8AL1/10166, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles privées supérieures de filles, 02.09.1909.

<sup>7454</sup> ADBR 34AL1378, Mlle Erdmann à l'*Oberschulrat*, 28.07.1891.

<sup>7455</sup> ADBR 34AL1256, Mlle Thomann à l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 29.07.1879.

<sup>7456</sup> ADBR 34AL1359, Sœur Marie-Xavier à l'*Oberschulrat*, 09.12.1896.

Molsheim<sup>7457</sup>. En 1898, l'*Oberschulrat* Richter fait remarquer à son collègue Schlemmer que le Bon-Pasteur a des « grandes vacances » (*Hauptferien*) plus longues d'une semaine que celles des écoles publiques. Le directeur Nieden s'explique : c'est une question d'organisation de l'internat<sup>7458</sup>.

Dans plusieurs établissements, le calendrier des vacances et congés s'adapte aux vendanges et autres récoltes<sup>7459</sup>, ailleurs on prend en compte l'habitude des familles aisées de partir en voyage durant l'été<sup>7460</sup>. Il y a aussi les congés pour cause de froid (*Eisferien*<sup>7461</sup>) ou de canicule (*Hitzeferien*). Les cours tombent aussi pour la fête des morts<sup>7462</sup> et même, dans le Strasbourg du début du XX<sup>e</sup> siècle, pour carnaval, en raison de l'ampleur prise par cette fête<sup>7463</sup>. Enfin, il y a les congés pour cause de fêtes politiques.

Côté français, on compte trois périodes de vacances : Noël, Pâques, été. Il y a tout de même des congés à la Pentecôte<sup>7464</sup>... que certaines élèves du lycée de jeunes filles de Nancy ont eu la mauvaise idée, en 1920, de vouloir transformer en vacances : « A l'occasion de la Pentecôte, un certain nombre d'internes se sont octroyé, sans autorisation, un supplément de congé ; elles ont reçu une sérieuse réprimande, accompagnée d'une

---

<sup>7457</sup> ADBR 34AL1340, la supérieure du couvent Notre-Dame de Molsheim à l'inspecteur scol. du cercle, 18.04.1889 : « La brièveté du semestre d'été rend une telle interruption [vacances de Pentecôte] complètement inutile, d'autant plus que notre établissement, par sa situation et son grand jardin, offre les avantages d'un séjour à la campagne ».

<sup>7458</sup> ADBR 34AL1360, Nieden à l'*Oberschulrat* Menzel, 21.03.1898 (courrier rangé par erreur dans le dossier de l'école supérieure de filles des chanoines augustines de Strasbourg).

<sup>7459</sup> ADBR 34AL1354, Sœur Maioly (Strasbourg !) à l'*Oberschulrat*, 20.06.1891. ADBR 34AL1295-96, Sœur Thiersé (Rouffach) à l'*Oberschulrat*, 15.06.1888, 28.06.1890 et 25.08.1895. ADBR 34AL1305, Sœur Risch (Ribeauvillé) à l'*Oberschulrat*, 22.04.1888 et déc. 1888. ADBR 34AL1394, König à l'*Oberschulrat*, 02.10.1900, et Mlle Lauth à l'*Oberschulrat*, 17.07.1903. ADBR 34AL1258, Mlle Thomann (Guebwiller) à l'*Oberschulrat*, 07.10.1894. Entre nombreuses autres occurrences.

<sup>7460</sup> ADBR 11AL208, Zimmermann à l'*Oberschulrat*, 30.12.1892 : « Au mois de juillet les mères de la plupart des élèves de notre établissement font une cure thermale de trois semaines accompagnées de leurs grandes filles. Ensuite, début août, toute la famille part pour ne revenir à Mulhouse que vers la fin du mois de septembre. Le conseil de surveillance de l'école a donc décidé, m'a expliqué hier M. Johann Mieg, en juin 1868, de fixer les vacances d'été du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre et d'avoir les autres vacances plus courtes que dans les autres écoles ». ADBR 34AL1385, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 01.03.1901. Entre autres occurrences.

<sup>7461</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 12.03.1901.

<sup>7462</sup> ADBR 105AL2533, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 30.10.1906.

<sup>7463</sup> ADBR 34AL1385, Mlle Schwartz à l'*Oberschulrat*, 14.02.1901.

<sup>7464</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mai et juin 1926 : « Il n'y a pas eu classe le mardi de la Pentecôte. Le mercredi, quelques élèves du collège ont quêté à la fête de l'enseignement. Quelques professeurs ont été de service pour la location des places ». ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, juin 1916.

mauvaise note », rapporte la directrice<sup>7465</sup>. Vacation des cours aussi pour la Toussaint<sup>7466</sup>, et pour carnaval<sup>7467</sup>. Comme dans le *Reichsland*, il faut, dans l'académie de Nancy, faire avec certains us et coutumes des parents. « Une quinzaine d'enfants encore sont dans leurs familles et ne rentreront en classe que lorsque la température sera meilleure », rapporte la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy pour avril 1910<sup>7468</sup>. Pour des raisons de santé, un professeur d'agriculture retire sa fille du collège de jeunes filles d'Épinal pour « le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre de 1908 », afin qu'elle passe « la belle saison » à la campagne<sup>7469</sup>. On note ainsi des baisses d'effectif après les vacances de Pâques, comme au collège de jeunes filles de Saint-Dié en 1929 : « L'effectif a légèrement diminué à la rentrée de Pâques, quelques élèves ont cessé leurs études, soit pour raisons de santé, soit par insuffisance des résultats obtenus »<sup>7470</sup>.

Vient ensuite l'été. « Nos élèves ont suivi les cours très irrégulièrement à partir du 14 juillet. Aussi le nombre des élèves présentes est-il indéterminé », explique, en 1910, la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, qui n'a pas rempli le tableau des effectifs<sup>7471</sup>. La Première Guerre mondiale vient, là encore, compliquer les choses. La directrice du même collège d'Épinal, en juin 1915 : « L'exode des élèves est déjà commencé. Une dizaine d'élèves sont déjà parties ou vont partir ces jours-ci. Il est à peu près impossible de s'y opposer. Dans la plupart des cas, c'est pour voir un père, un frère, un parent qui a été blessé et qui est évacué dans l'ouest ou le centre ou c'est pour revoir un parent momentanément éloigné du front ». L'inspecteur d'académie admet qu' « il est difficile, cette année, de refuser certaines autorisations, mais [il] estime qu'en temps

---

<sup>7465</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mai 1920.

<sup>7466</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, nov. 1908.

<sup>7467</sup> ADMM W657/67bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, févr. 1913 : « Les classes ont vaqué l'après-midi du mardi gras, ainsi que le 18 février ». Févr. 1924 : « Pour nos grandes filles, qui ont travaillé sans répit depuis la rentrée de janvier, le congé de carnaval était nécessaire ». ADMM W657/66bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires d'Épinal, 14.03.1886 : « Les classes ont vaqué du lundi matin 8 mars au mercredi 10, à 3 heures, à l'occasion du congé accordé pendant les jours gras ». ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, févr. 1923 : « À l'occasion des jours gras, les classes ont été suspendues l'après-midi du mardi 18 février ». ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, févr. 1928 : pas cours l'après-midi du mardi-gras. ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, févr. 1929 : « Congé des jours gras. Départ le samedi après la classe du soir. Retour le mardi ».

<sup>7468</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars et avr. 1910.

<sup>7469</sup> AME 1R40, G. Adam au maire d'Épinal, 16.04.1908.

<sup>7470</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, avr. 1929.

<sup>7471</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, juill. 1910.

ordinaire, l'on pourrait couper court aux désertions prématurées en usant de fermeté et même, s'il le fallait, de sévérité, en veillant à ce que les cours se fassent jusqu'au dernier jour, avec la même régularité ».

Enfin, il est des établissements qui accueillent des élèves pendant les vacances. On connaît déjà le séjour des petites pensionnaires parisiennes chez Mlle Jaeglé à Saint-Dié. En juillet 1929, la directrice du Collège d'Hulst de Longwy écrit à Mlle Pimor, directrice de la « maison-mère » parisienne : « Je serai très heureuse d'accepter en cours de vacances vos élèves qui voudront venir. Je vous envoie à cet effet une petite circulaire préparée pour les parents »<sup>7472</sup>.

### (3) Le cadre architectural

En Alsace-Lorraine, les bâtiments construits spécialement pour abriter une école supérieure de filles se trouvent, pour l'enseignement public, à Mulhouse (nouveau bâtiment à côté de l'ancien en 1880, Figure 118, puis nouveau bâtiment sur un nouveau site en 1912, Figure 119 et Figure 120), à Strasbourg (1903, Figure 121 et Figure 122, agrandissement en 1913, Figure 124), à Metz (1910, Figure 125 et Figure 126) et à Colmar (1912, Figure 127 et Figure 128), ainsi que dans trois villes moyennes, à savoir Haguenau (1884, agrandissement en 1892), Sarrebourg (1889, Figure 129 et Figure 130) et Guebwiller (1895, Figure 131)<sup>7473</sup>. Les projets de construction qui n'ont pas vu le jour : Forbach (1904), Bischwiller (1914), seconde école municipale supérieure de filles de Strasbourg (1914) (voir le plan dessiné pour cette dernière, Figure 132). A Algrange, il

---

<sup>7472</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 10.07.1929.

<sup>7473</sup> Les dates indiquées sont celles des inaugurations, le gros-œuvre étant terminé parfois bien plus tôt (construction en 1900 et 1901 à Strasbourg). Les bâtiments scolaires de Haguenau et de Sarrebourg ont été construits alors que les établissements n'étaient encore que semi-publics, la municipalisation intervenant, dans les deux cas, bien plus tard. La construction du bâtiment scolaire de Guebwiller a signifié l'entrée de l'école supérieure de filles du lieu dans l'enseignement public (municipalisation).

était prévu, en 1918, d'installer une école municipale supérieure de filles dans des locaux neufs destinés initialement à une école primaire, à laquelle on avait entre-temps renoncé.

La première construction mulhousienne est néo-classique (avec une certaine influence néo-baroque : portail principal, façade de la salle de gymnastique), la construction strasbourgeoise est un modèle de néo-Renaissance germanique, tout à fait propice à l'inspiration de rêveries médiévales (Figure 123), mais c'est le néo-baroque qui l'emporte en ce début de XX<sup>e</sup> siècle, avec les constructions de Metz, Mulhouse (avec un portail néo-classique pour l'entrée) et Colmar<sup>7474</sup>. Les bâtiments construits pour les écoles supérieures de filles s'inscrivent plus ou moins dans le *Heimatstil* caractéristique des constructions scolaires de l'époque du *Reichsland*<sup>7475</sup>.

Plus largement, on trouve des airs de ressemblance avec des écoles supérieures de filles du reste de l'Empire. Les colombages de l'école municipale supérieure de filles de Castrop en Westphalie (1906) font penser à la construction strasbourgeoise de l'architecte Ott (Figure 133). L'école municipale supérieure de filles de Krefeld en Rhénanie (1911) ressemble fortement à son homologue mulhousienne de 1912 (Figure 134), celle de Neuwied en Rhénanie (1912) n'est pas sans évoquer la réalisation colmarienne de l'architecte Bachem (Figure 135). Quant à l'école municipale supérieure de filles érigée à Metz, elle trouve un lointain parent dans le Schleswig-Holstein (Figure 136), avec l'école municipale supérieure de filles de Schleswig (1909). Les bâtiments construits pour les écoles municipales supérieures de filles en Alsace-Lorraine s'inscrivent donc pleinement dans les canons allemands, ou au moins prussiens (car tous les exemples de comparaison qui viennent d'être cités proviennent de provinces prussiennes). On remarquera aussi, pour chaque cas, les proximités temporelles.

Dans l'académie de Nancy, de nouveaux bâtiments sont construits spécialement pour abriter le lycée de jeunes filles de Nancy (1900, Figure 137) et les collèges de jeunes filles de Mirecourt (1907, Figure 138 à Figure 140), de Neufchâteau (1908, Figure 141) et de Remiremont (1914, Figure 142 à Figure 144) – la dernière installation nécessite

---

<sup>7474</sup> Je remercie vivement Fabien Baumann, historien de l'architecture, pour les analyses auxquelles il a soumis chaque bâtiment dont le style est évoqué dans ce chapitre.

<sup>7475</sup> WILCKEN Niels, *Op. cit.*, p. 222-244.

l'éloignement d'une maison de tolérance voisine. Il faut aussi signaler, pour Nancy, la construction d'un vaste bâtiment dans le parc de Santifontaine, pour abriter l'internat du lycée (1904, Figure 145 et Figure 146)<sup>7476</sup>.

Le lycée de Nancy se distingue, avec son style néo-baroque, qui renvoie aux bâtiments de la Place Stanislas. Les autres constructions sont hybrides, difficilement définissables. On retrouve, à Mirecourt, à Neufchâteau et à Remiremont, les élévations caractéristiques du style de l'architecture scolaire de la Troisième République. A Neufchâteau, les volumes d'ensemble font penser à un châtelet du XVI<sup>e</sup> siècle, auquel les lucarnes, avec leurs avancées en bois, donnent un style rural. A Remiremont, on penserait plutôt à une villa du Quattrocento. A Mirecourt, les pilastres et le grand fronton sculpté avec l'emblème sont d'inspiration néo-Renaissance, mais le reste n'évoque pas grand-chose et les volumes d'ensemble, aux proportions douteuses, font un bâtiment peu attrayant. Quant à l'internat de Santifontaine, pas vraiment de style, ici non plus, pour un bâtiment aux airs de manufacture. Au final, des bâtiments globalement assez austères, qu'essaient d'égayer quelques motifs floraux et briques apparentes.

Le bâtiment du collège de jeunes filles de Remiremont impressionne toutefois, comme la monographie consacrée ci-dessus à cet établissement l'a souligné. Mais c'est surtout sa situation et la vue qu'elle procure qui retiennent l'attention du visiteur. Produisons ce dernier témoignage, délivré par un inspecteur général en 1933<sup>7477</sup> : « Je regrette [...] de ne pouvoir m'attarder dans une belle maison, admirablement placée dans la vallée vosgienne, maison dont la situation, l'aménagement doivent plaire aux familles et aux élèves. Je parcours rapidement ce collège, qui me paraît bien tenu, qui présente même certains aspects coquets ». Le lycée de Nancy connaîtra encore différents agrandissements, qui mêleront réutilisation d'immeubles existants (1907) et constructions nouvelles (1936). Mentionnons enfin la construction d'un collège de jeunes filles à Épinal (voir élévation, Figure 147), dont le chantier démarre péniblement en 1937 pour s'achever en-dehors de la période étudiée.

---

<sup>7476</sup> Les dates indiquées ci-avant sont celles de la prise de possession des locaux par les élèves ; prise de possession entière ou partielle : toutes les salles du bâtiment abritant le lycée de jeunes filles de Nancy ne sont pas encore utilisables en 1901.

<sup>7477</sup> AN F<sup>17</sup> 24882, dossier Genvot, inspection générale, mai 1933.

Les écoles *privées* supérieures de filles installées dans des constructions spécialement réalisées pour elles après 1871 ne sont pas bien nombreuses elles non plus (on exclut les écoles semi-publiques de Haguenau et de Sarrebourg, qui seront plus tard municipalisées). Les institutions congréganistes entrent dans la période étudiée avec les propriétés acquises (anciens couvents, anciens bains, etc.) ou bâties à l'époque française : ces locaux laissent parfois à désirer, comme chez les chanoinesses augustines de Strasbourg, qui effectueront les améliorations nécessaires. Des propriétés anciennes seront encore acquises pendant la période du *Reichsland* : par les Sœurs de Peltre à Thionville, par les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Metz, par les Sœurs de Bellemagny à Saint-Louis, etc. On construit tout de même des bâtiments scolaires à Colmar (1896), à Mulhouse (1900) et semble-t-il à Bouzonville, à en juger par une carte postale ancienne (l'administration scolaire ne suit pas les questions de construction pour le privé non subventionné... d'où des oublis possibles dans notre énumération). Voir les photographies et gravures ci-après de Colmar (Figure 148), Mulhouse (Figure 149) et Bouzonville (Figure 150).

La plupart du temps, les congrégations procèdent à des agrandissements et/ou réaménagements de l'existant : importants travaux au pensionnat de la Doctrine Chrétienne de Sarrebourg en 1895, surélévation du pensionnat de Rosheim en 1900, etc. Du côté non congréganiste, des bâtiments sont construits spécialement : pour le Bon-Pasteur (nouveau bâtiment scolaire en 1879, Figure 151 et Figure 152, salle de gymnastique en 1895, nouveau bâtiment pour l'internat en 1907, Figure 152) ; pour l'École Boegner, alors qu'elle devenait seulement une école moyenne et ne portait pas encore ce nom (1882, Figure 153) ; pour l'École Dollfus (1883) ; pour l'École Lindner (à deux reprises : une première construction fin des années 1880, Rue Lamey, une seconde construction fin des années 1890, au *Waseneck*, Figure 154) ; pour l'École Koebig (1895, Figure 155). En 1893, l'Institution Saigey déménage dans une construction neuve appartenant au Chapitre Saint-Thomas ; l'immeuble sera loué au pensionnat de Mlle Klein après la Première Guerre mondiale. En 1902, un ancien château huguenot à Courcelles-Chaussy est remis en état et agrandi pour abriter l'Auguste-Viktoria-Stift (Figure 156).

Les institutions privées qui ont entrepris la construction de bâtiments scolaires dans l'académie de Nancy pendant la période étudiée sont le pensionnat Mangin-Sizaret à

Nancy (1872, mais la maison n'est pas terminée, pour cause de mésentente avec l'entrepreneur), le pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Bruyères (1885, construction financée par le notaire Didiergeorge, Figure 157), l'école primaire qui deviendra le pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Nancy (1887), le pensionnat de l'Assomption tenu par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Nancy (1900, nouvelle construction à côté de l'ancien pensionnat, Figure 158), le Cours Notre-Dame des chanoinesses augustines « sécularisées » à Nancy (1923, sur les plans de l'architecte Le Bourgeois, Figure 159). Enfin, il y a, par la force des choses, la reconstruction du pensionnat Sainte Jeanne-d'Arc à Remiremont après l'incendie de 1932. Répétons encore ici l'appel à la prudence qui s'impose pour les établissements privés, compte tenu de la faiblesse des sources : il manque sans doute quelques constructions à l'énumération ci-dessus.

Dans le *Reichsland*, la plupart des écoles publiques supérieures de filles restent installées dans des bâtiments affectés auparavant à d'autres usages que l'enseignement secondaire féminin. C'est la situation d'Altkirch, de Barr, Bischwiller, Bouxwiller, Forbach, Munster, Phalsbourg, Sainte-Marie-aux-Mines, Sarre-Union (plan de l'unique salle de classe, Figure 160), Sarreguemines, Saverne, Sélestat, Thann, Thionville (Figure 161 et Figure 162), Wasselonne, Wissembourg. Ces écoles municipales supérieures de filles occupent d'anciennes écoles, des hôtels particuliers, des maisons d'habitation, des ateliers, etc. Plusieurs partagent leur bâtiment avec une autre institution (école primaire, mairie). L'utilisation de locaux non conçus pour un usage scolaire fut aussi le lot de l'école municipale : de Strasbourg entre 1875 et 1903 (hôtel des dames d'Andlau, XVIII<sup>e</sup> siècle ; locaux de l'école municipale supérieure de filles après le départ d'une école de frères) ; de Metz entre 1896 et 1910 (maison médiévale avec plafonds peints du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>7478</sup>, actuel emplacement des Galeries Lafayette ; locaux de l'école semi-publique supérieure de filles Kahlenberg depuis 1889, après le départ du Collège Saint-Arnould) ; de Colmar entre 1903 et 1912 (logements, puis chancellerie, puis mairie, XV<sup>e</sup> siècle ; locaux de l'école semi-publique supérieure de filles depuis 1878).

---

<sup>7478</sup> PASCAREL Nathalie, « Metz : Plafonds au bestiaire peint (8, rue Poncelet) », article publié en juillet 2010 sur le site de l'Association internationale de Recherche sur les Charpentes et les Plafonds Peints Médiévaux (<http://rcppm.org/blog/2010/07/metz-plafonds-au-bestaiaire-peint-du-n%C2%B08-rue-poncelet/>), consulté le 10.07.2016.

Dans l'académie de Nancy aussi, l'enseignement public secondaire des filles s'est fait majoritairement dans du bâti ancien ou dans des bâtiments scolaires relativement récents mais déjà utilisés par d'autres établissements. C'était le lot de tous les cours secondaires de jeunes filles, la plupart du temps forcés de se tenir dans des mairies, des écoles primaires ou, à Saint-Dié, dans le « bâtiment des Postes et Télégraphes ». Voir les photographies des bâtiments abritant les cours secondaires de jeunes de filles de Toul dans leurs premières années d'existence, bâtiments à chaque fois partagés avec des écoles primaires : d'abord une maison d'école de 1887 (Figure 163), puis un ancien Hôtel Dieu (Figure 164). Notons l'utilisation de locaux indépendants : à Remiremont autour de 1890 (local municipal) ; à Neufchâteau en 1904/05 (ancien immeuble de la Société de Marie, loué à un ecclésiastique) pour la première année d'existence des cours secondaires, destinés à devenir rapidement un collège. Un accès indépendant aux locaux est aussi assuré pour les cours secondaires de Lunéville à leur ouverture en 1922 : ils sont installés dans un ancien hôtel particulier appartenant au collège de garçons (Figure 165).

En 1925, ces cours secondaires de jeunes filles sont transférés dans l'ancien collège libre Saint-Pierre Fourier (Figure 166 et Figure 167) ; mais il faut dire que les cours secondaires de Lunéville forment, comme à Neufchâteau, un embryon de collège de jeunes filles. Surtout, il y a les cours secondaires de Mlle Stoltz, entreprise dont on a souligné la spécificité – embryon eux aussi –, qui investissent, en 1907, sous le nom de « Collège Marguerite », les locaux de l'ancien Grand séminaire de Verdun (Figure 168 à Figure 171).

Mais il n'y a pas que les cours secondaires : les collèges occupent, eux aussi, majoritairement des immeubles anciens. Évacuons tout de suite la période de transition à Remiremont, où les cours secondaires transformés en collège restent près de deux années (1912-1914) dans la maison bourgeoise utilisée comme pensionnat par les demoiselles Tocquard et Colin, en attendant la construction du bâtiment du Tertre. A Toul, les cours secondaires ne quittent pas l'Hôtel Dieu qu'ils occupent depuis 1903 après leur transformation en collège en 1908 (Figure 164). L' « insuffisance des locaux » sera

souvent remarquée<sup>7479</sup>, en vain. D'où ce cri de révolte de la directrice de 1946, adressé au maire de Toul<sup>7480</sup> :

Ceux qui ignorent tout de la situation de ce collège peuvent consulter l'*Annuaire de l'Éducation nationale 1946* et lire le commentaire en termes concis et elliptiques à souhait, éminemment suggestifs, qui lui est consacré, précisant qu'il s'agit d'un bâtiment « ancien, exigü et assez sombre », fondé dans une ancienne Maison-Dieu en 1903. Ceux qui le voient pour la première fois, surtout s'ils ont auparavant longé la façade du collège de garçons, aperçoivent une école primaire qui occupe une partie importante (les ¾) du bâtiment et des maisons particulières : entre les deux, une modeste entrée, sculptée à la manière des hôtels particuliers du XVIII<sup>e</sup> siècle, et quatre fenêtres : c'est là ce qui représente l'enseignement secondaire féminin d'État à Toul. Si encore notre maison faisait figure de parent pauvre à l'égard des autres bâtiments scolaires de la ville uniquement parce qu'elle n'a pas pignon sur rue, mais vous savez, comme moi, que du côté jardin, c'est la même économie intérieure exigüe et restreinte, la même absence d'espace et de dégagements, la même pénurie de locaux scolaires essentiels à l'enseignement et à la vie matérielle des élèves.

A Saint-Dié, le collège de jeunes filles fondé en 1903 est installé dans le bâtiment tout juste libéré d'une école de garçons (Figure 172). L'internat trouve place à l'« Évêché », l'ancien palais épiscopal (Figure 173 et Figure 174). Mme Houillon, la directrice, rêve alors pour son collège d'une nouvelle construction dans le vaste parc de cette propriété. Mais ce sont les *anciens* bâtiments de l'Évêché qu'investit le collège en 1923, à savoir les locaux occupés jusqu'alors par l'internat, lequel trouve désormais place dans une autre partie des bâtiments. Dans d'autres villes, ce sont les couvents saisis qui font le bonheur des municipalités : c'est la particularité de l'académie de Nancy par rapport au *Reichsland*. A Neufchâteau, en 1905, les cours secondaires de jeunes filles, pour leur transformation en collège, gagnent les locaux de l'ancien pensionnat des dominicaines (Figure 175), en attendant mieux. A Épinal, le collège de jeunes filles, fondé en 1907, prend place dans l'ancien couvent de la Doctrine Chrétienne (Figure 176). Les cours secondaires installés dans l'ancien collège libre de garçons de Lunéville ne bougent pas après leur transformation en collège en 1929 (Figure 166 et Figure 167 : le bâtiment est partagé depuis 1928 avec une école d'agriculture). Rappelons aussi que le collège de filles

---

<sup>7479</sup> L'inspecteur gén. Gastinel remarque en 1922 : « La tenue du collège ne laisse rien à désirer ; malgré l'insuffisance des locaux, les mouvements s'y font sans confusion » (AN F<sup>17</sup> 25012, dossier Leroy, 19.11.1922). Il s'agit d'un exemple entre plusieurs autres.

<sup>7480</sup> AMTo 1R41, Mlle G. Rose au maire de Toul, 23.11.1946.

de Remiremont a bien failli être installé dans l'ancien pensionnat des Sœurs de Jésus-Marie... A Verdun, les cours secondaires transformés officiellement en collège en 1909/10 n'ont pas besoin de changer de locaux pour s'épanouir (Figure 168 à Figure 171) : les vastes bâtiments de l'ancien Grand séminaire offrent l'espace nécessaire, en plus de la vue (Figure 170) et du cachet (Figure 171).

On trouve pour l'enseignement privé les mêmes ressemblances entre Alsace-Lorraine et Lorraine française que pour l'enseignement public. Les écoles privées supérieures de filles, qu'elles soient congréganistes ou non, fonctionnent presque toutes dans du bâti ancien (anciens couvents, maisons d'habitation, etc.) ou dans des constructions scolaires antérieures à 1871.

Pour l'Alsace-Lorraine, voir ci-après les photographies des pensionnats des Sœurs de la Providence de Peltre à Forbach (Figure 177) et à Thionville (Figure 178 : on sait que l'établissement a été installé dans des locaux qui avaient précédemment un autre usage, mais ils semblent avoir été fortement remaniés et/ou agrandis), des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Rustroff (Figure 179) et à Sarreguemines (Figure 180), des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Haguenau (construction de 1860<sup>7481</sup>, Figure 181 ; agrandissement par la suite<sup>7482</sup>) et à Ribeauvillé (construction de 1864, Figure 182), des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny à Lutterbach (Figure 183), des bénédictines d'Oriocourt (Figure 184) et de celles de Rosheim (Figure 185), des pensionnats « protestants » de Bischheim (Figure 186) et de Dorlisheim (Figure 187), de l'école subventionnée de Ribeauvillé (Figure 188), des écoles Schmutz (Figure 189) et Schwartz (Figure 190) à Strasbourg.

---

<sup>7481</sup> FLOHIC Jean-Luc (dir.), *Le Patrimoine des Communes du Bas-Rhin*, t. 1, Charenton-le-Pont, Flohic, 1999, p. 456.

<sup>7482</sup> INSTITUTION SAINTE-PHILOMÈNE DE HAGUENAU, 1865-1990, *Institution Ste-Philomène Haguenau*, s. l., 1990, p. 11 : « A la demande instante de Sœur Amélie, le Supérieur de la Congrégation fait l'acquisition de la maison Schmidt, "solide bâtiment qui servait de grenier à houblon" situé le long de la Grabenstrasse. Après bien des ennuis et des transformations, "un beau bâtiment plein d'espace et de soleil réjouit les sœurs, les élèves et toute la population de Haguenau" (chronique 1892). Entre temps, est construite la chapelle en l'honneur de Sainte-Philomène, sainte martyre alors très vénérée par le Curé d'Ars. Elle est solennellement consacrée par Monseigneur Stumpf, le 15 novembre 1883 ».

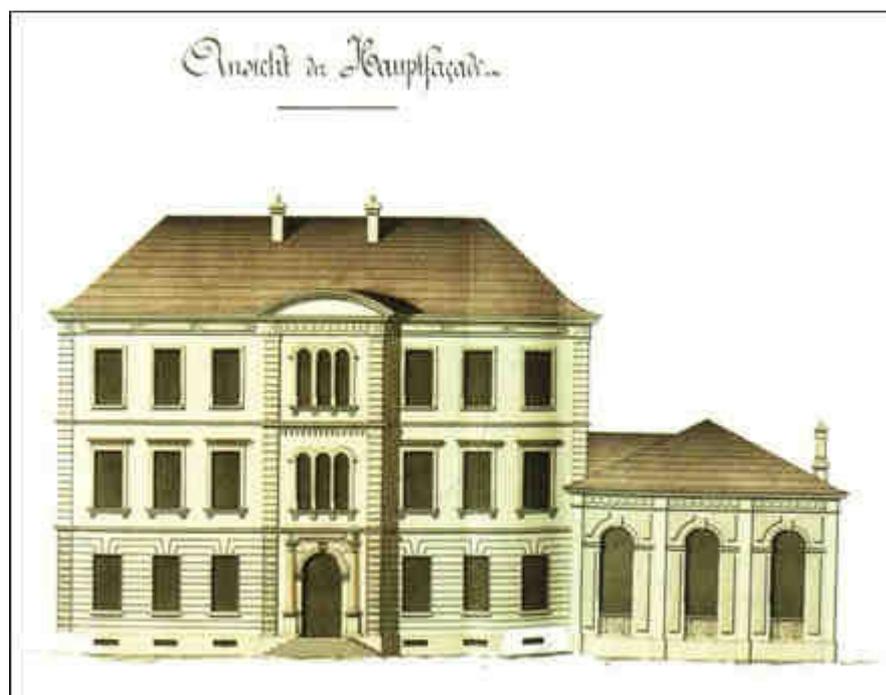
Pour la Lorraine française, voir ci-après les photographies (ou gravure, dans un cas) des pensionnats des dominicaines à Nancy (Figure 191), Bar-le-Duc (Figure 192 et Figure 193) et Neufchâteau (Figure 194), des pensionnats des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Lunéville (Figure 195), à Épinal (construction de 1861, Figure 196) et à Mattaincourt (Figure 197), des pensionnats des Sœurs de Saint-Charles à Briey (Figure 198), à Liffol-le-Grand (Figure 199) et à Lamarche (Figure 200), des pensionnats des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Toul (Figure 201) et à Mirecourt (Figure 202), des pensionnats des Sœurs de la Providence de Portieux à Saint-Dié (Figure 203) et à Domérmy (Figure 204), des pensionnats des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Longuyon (Figure 205) et à Longwy (Figure 206), du pensionnat des Sœurs de la Compassion à Vaucouleurs (ancien palais de justice, Figure 207, du pensionnat des Réparatrices du Saint-Cœur-de-Marie à Godoncourt (ancienne maison curiale, Figure 208), du pensionnat des Sœurs de Jésus-Marie à Remiremont (Figure 209), du pensionnat des Sœurs de la Croix à Bar-le-Duc (Figure 210), du pensionnat des dames du Sacré-Cœur à Nancy (Figure 211), des pensionnats Rabaïoye (Figure 212), Menestrel (Figure 213), Boyer (Figure 214), Saint-Pierre (Figure 215) et des cours Devallée (Figure 216) à Nancy, du pensionnat Tocquard et Colin à Remiremont (Figure 217).

Bien sûr, tout cela ne reste pas figé. Il y a les réparations, les aménagements, les acquisitions, les agrandissements, à Fillières, à Longuyon, à Blâmont, etc., etc. Il faudrait mener une enquête approfondie sur chaque établissement pour démêler l'ancien du neuf, comme avec le Collège d'Hulst à Longwy : d'abord installé dans un ancien magasin de stockage d'eau (1920), il gagne, au bout de trois ans et demi d'attente, des locaux définitifs dans un immeuble ancien, mais profondément remanié (1924).

Le grossissement des lycées et collèges de jeunes filles dans l'académie de Strasbourg pendant l'entre-deux-guerres n'entraîne pas de construction nouvelle, sauf au lycée de Metz, dont l'aile nord est prolongée (1932). On trouve des annexes plus ou moins éloignées pour installer les salles de classe ou les logements supplémentaires. C'est aussi dans une annexe – relativement éloignée – qu'est installé l'internat créé au lycée de Metz. Les dames du Sacré-Cœur reprennent leur activité d'enseignement dans leurs anciens bâtiments de Kientzheim (Figure 218), de Montigny-les-Metz (Figure 219) et de Metz (Figure 220). Les deux collèges d'Hulst fondés en Alsace et les Sœurs de Notre-Dame de

Sion à Strasbourg acquièrent des immeubles : voir les photographies pour le Collège d'Hulst de Mulhouse (Figure 221) et Notre-Dame de Sion (Figure 222). C'est aussi comme cela que s'étendent Saint-Jean à Colmar et le pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg (Figure 223). On ne connaît que deux constructions de grande envergure, réalisées l'une par les religieuses de l'Assomption à Colmar (1925), l'autre par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg (1931).

**LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES : Figure 118 À Figure 159**



**Figure 118 : Élévation du bâtiment construit en 1879-1880 pour l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse à côté des locaux occupés depuis 1873 (OBERLÉ Raymond, *Le patrimoine scolaire de Mulhouse*, Andolsheim, 2002, p. 136).**



**Figure 119 : Photographie du bâtiment construit en 1909-1911 pour le transfert de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse (*Ibid.*).**



**Figure 120 : Photographie de la façade principale du bâtiment de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse construit en 1909-1911 (carte postale colorisée, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



Figure 121 : Photographie des bâtiments construits en 1900-1901 pour l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 122 : Photographie du bâtiment principal de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg construite en 1900-1901 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



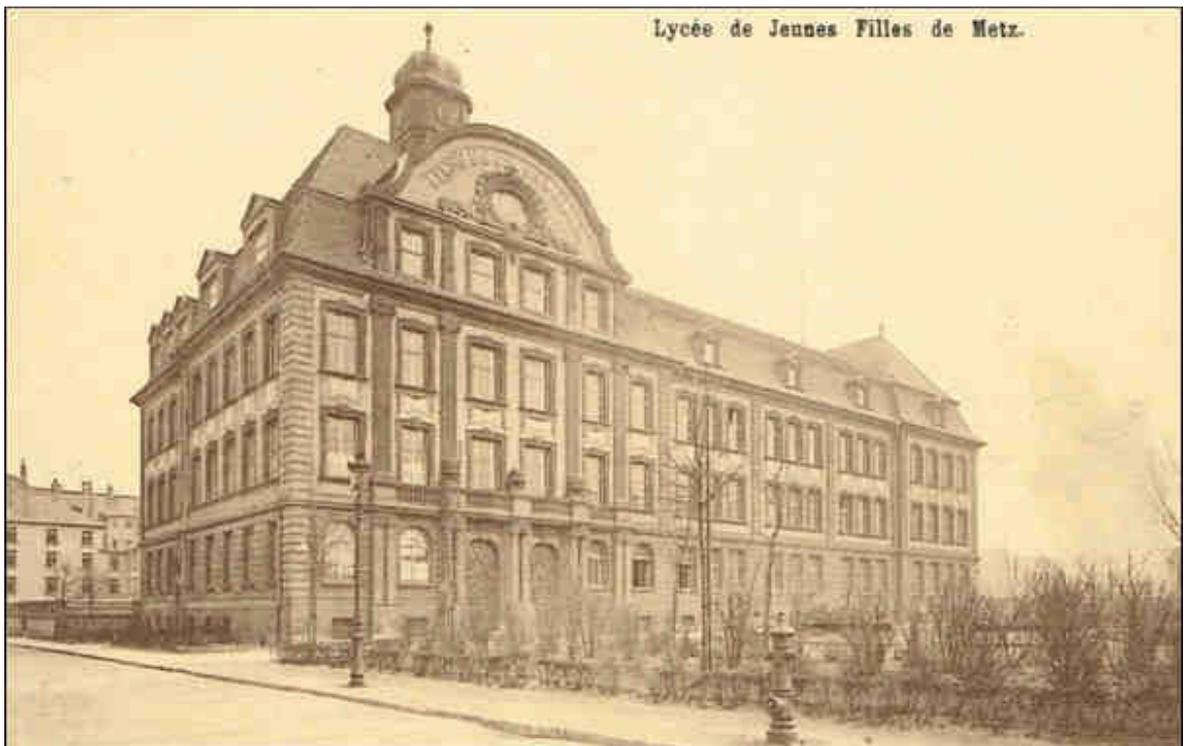
Figure 123 : Dessin du bâtiment principal de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg construite en 1900-1901, inséré dans une arcade médiévale, elle-même décorée d'un dessin des armes de la Ville de Strasbourg (carte postale gaufrée, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 124 : Plan de masse des bâtiments de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg : la partie colorée au milieu de la cour de récréation figure l'agrandissement à réaliser pour 1913 (projet de l'architecte municipal Beblo, août 1912, AMS 2MW581).



**Figure 125 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1909-1910 pour l'école municipale supérieure de filles de Metz (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 126 : Photographie du bâtiment construit en 1909-1910 pour l'école municipale supérieure de filles de Metz (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 127 :** Photographie du bâtiment construit en 1909-1911 pour l'école municipale supérieure de filles de Colmar (carte postale colorisée, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



**Figure 128 :** Photographie du bâtiment construit en 1909-1911 pour l'école municipale supérieure de filles de Colmar prise depuis la cour de récréation (photographie, début XX<sup>e</sup> siècle, AMC fonds iconographiques, « Lycée C. Sée »).



Figure 129 : Photographie du bâtiment construit en 1888 pour l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg (carte postale, vers 1900, AMSar 4Fi221).

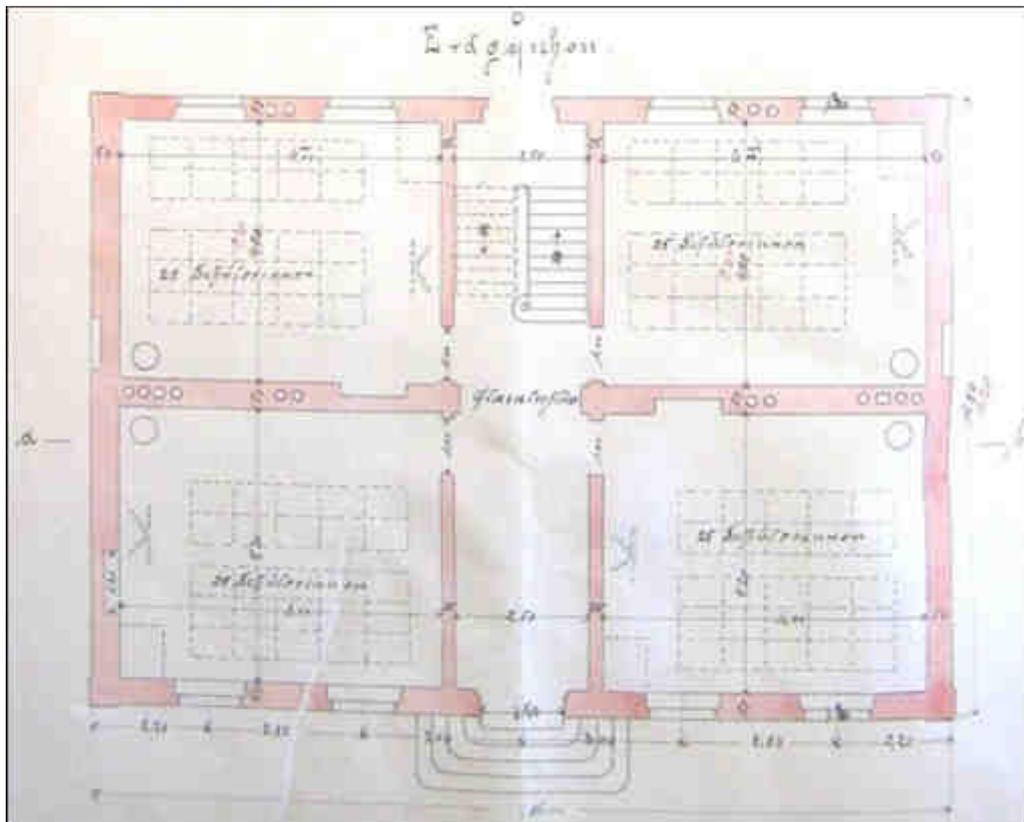


Figure 130 : Plan de sol du rez-de-chaussée du bâtiment de l'école subventionnée supérieure de filles de Sarrebourg à construire en 1888 (extrait du projet de l'architecte Bretz, 28.05.1888, ADBR 34AL1459).



Figure 131 : Photographie du bâtiment construit en 1893-1894 pour l'école subventionnée supérieure de filles de Guebwiller, à municipaliser (carte postale, vers 1900, coll. part.).

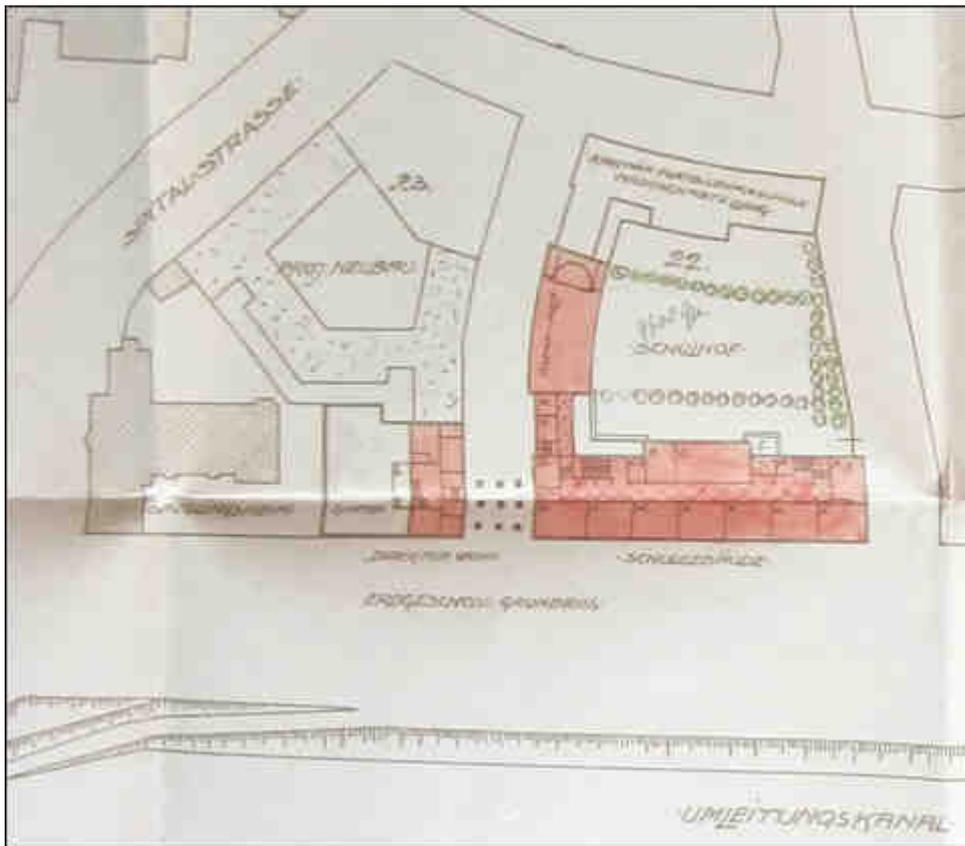


Figure 132 : Plan de masse du projet de construction pour une seconde école municipale supérieure de filles à Strasbourg (parties colorées au centre et à droite) en 1914 (avant-projet de l'architecte Beblo, 28.03.1914, AMS 2MW581).



Figure 133 : Photographie de l'école municipale supérieure de filles de Castrop en regard d'une photographie de celle de Strasbourg (cartes postales colorisées, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 134 : Photographie de l'école municipale supérieure de filles de Krefeld en regard d'une photographie de celle de Mulhouse (cartes postales colorisées, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 135 : Photographie du lycée de filles (ancienne école municipale supérieure de filles) de Neuwied-sur-le-Rhin en regard d'une photographie du lycée de jeunes filles (ancienne école municipale supérieure de filles) de Colmar (cartes postales, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



**Figure 136 : Photographie de l'école municipale supérieure de filles de Schleswig en regard d'une photographie du lycée de jeunes filles (ancienne école municipale supérieure de filles) de Metz (cartes postales, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**

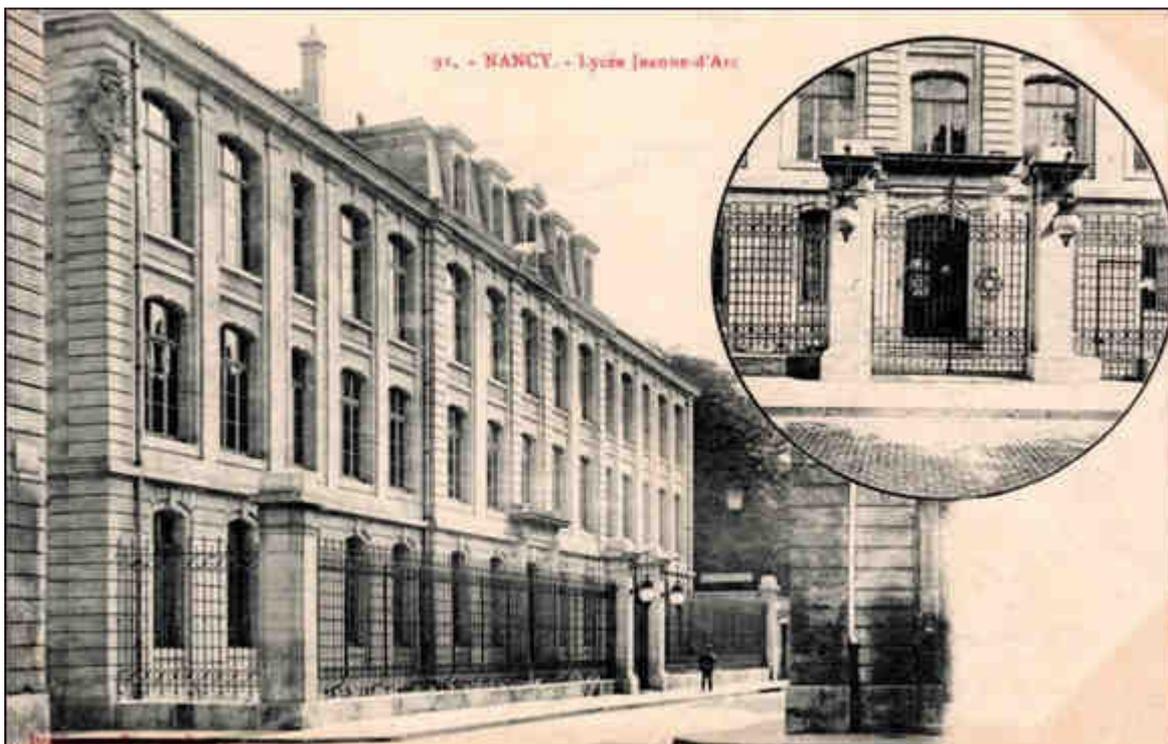


Figure 137 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1898-1900 pour l'ouverture du lycée de jeunes filles de Nancy (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 138 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1907 pour le collège de jeunes filles de Mirecourt (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 139 : Photographie du bâtiment construit en 1907 pour le collège de jeunes filles de Mirecourt (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 140 : Photographie du bâtiment construit en 1907 pour le collège de jeunes filles de Mirecourt : difficile de trouver le bon angle pour la prise de vue... (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).

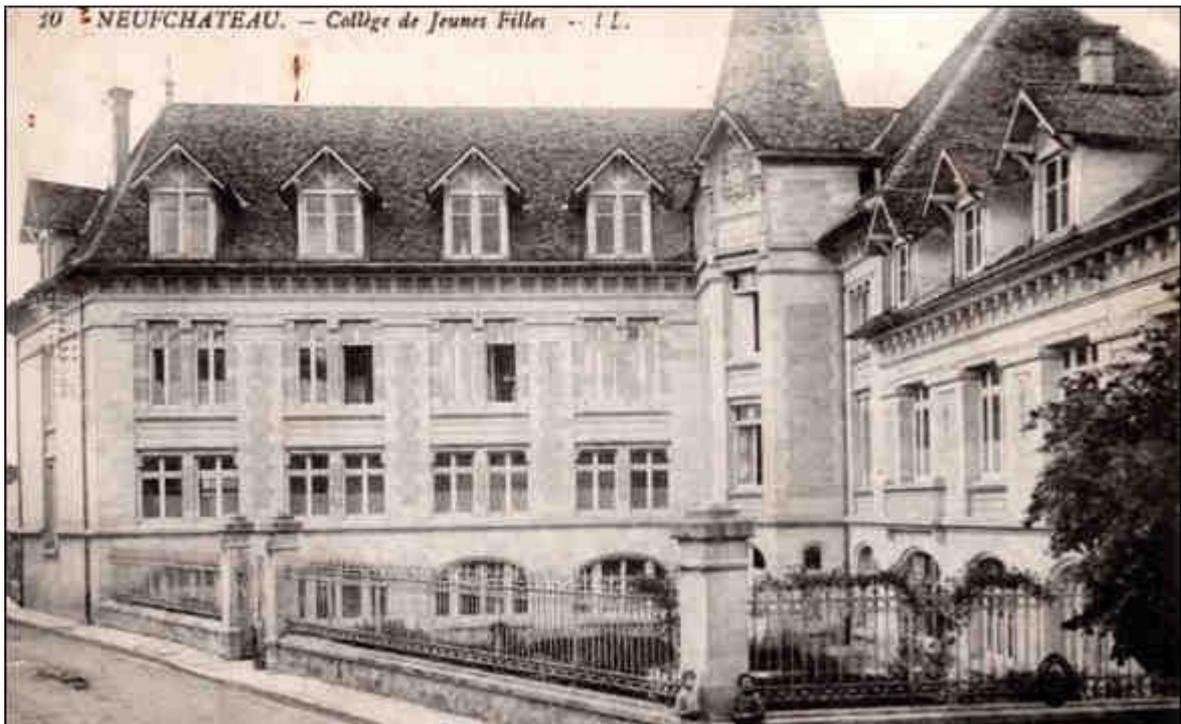


Figure 141 : Photographie du bâtiment construit en 1908 pour le collège de jeunes filles de Neufchâteau (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 142 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1913-1914 pour le collège de jeunes filles de Remiremont (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).

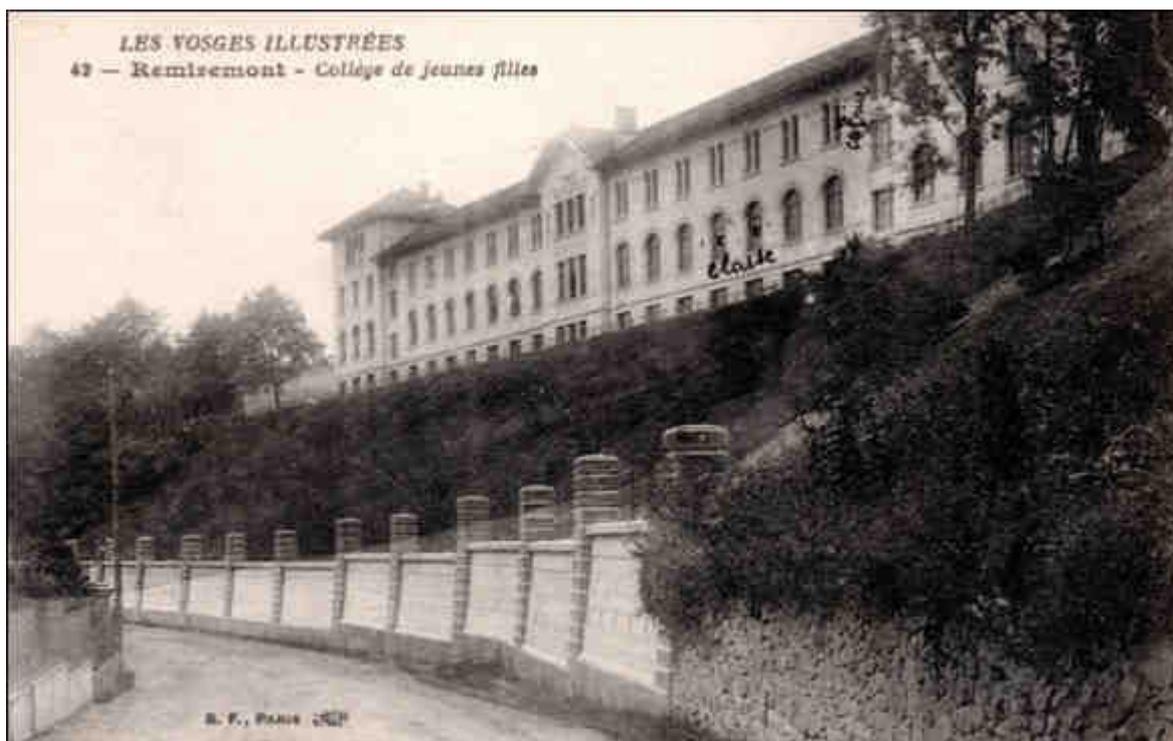


Figure 143 : Photographie du bâtiment construit en 1913-1914 pour le collège de jeunes filles de Remiremont (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



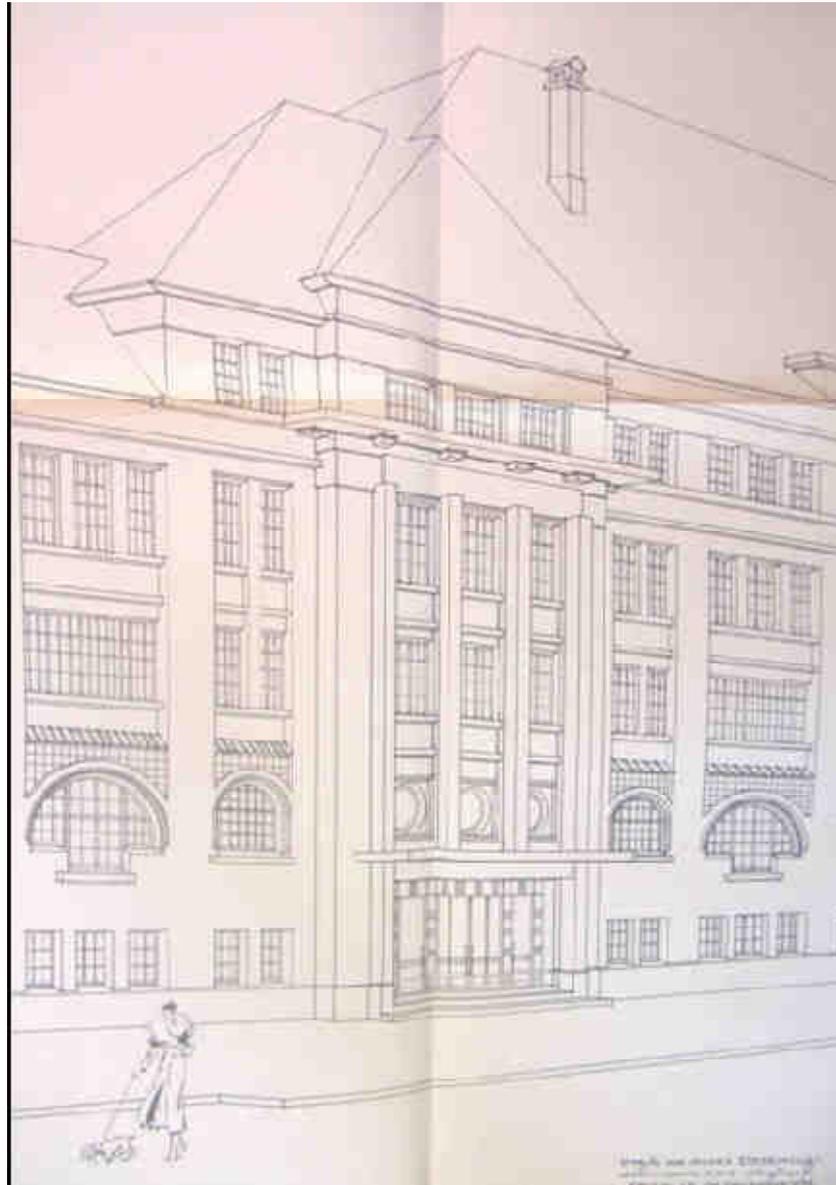
Figure 144 : Photographie du bâtiment construit en 1913-1914 pour le collège de jeunes filles de Remiremont (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 145 : Photographie du bâtiment construit en 1904 pour abriter l'internat du lycée de jeunes filles de Nancy (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 146 : Photographie du bâtiment construit en 1904 pour abriter l'internat du lycée de jeunes filles de Nancy (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



**Figure 147 : Élévation en perspective de la façade principale du bâtiment qui doit être construit à la fin des années 1930 pour le collège de jeunes filles d'Épinal (dessin de l'architecte Desenclos, 10.12.1936, AME 1M309).**

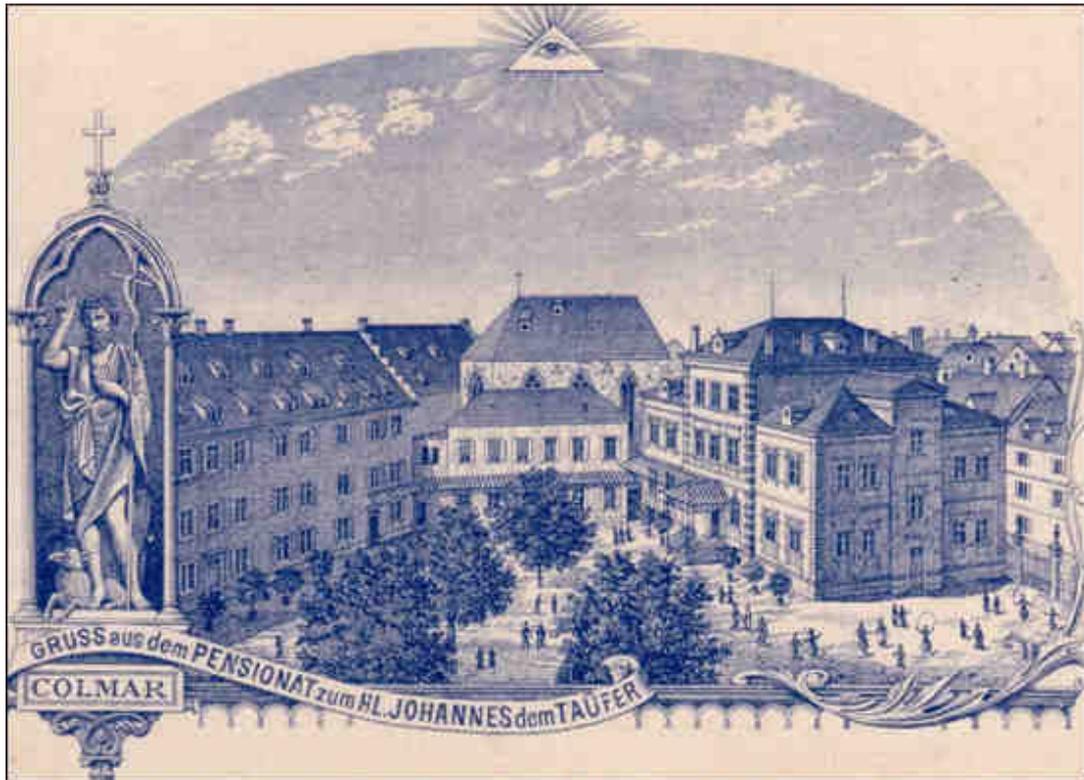


Figure 148 : Gravure des bâtiments de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar, avec, à droite, le bâtiment construit en 1896 (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 149 : Gravure du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Mulhouse construit en 1900 (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 150 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Bouzonville : la partie centrale est une construction nouvelle bâtie vers 1900 (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 151 : Photographie du bâtiment construit en 1879 pour l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg (carte postale, vers 1900, coll. part.).



**Figure 152 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1906 pour y transférer l'internat de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg, avec, au premier plan à gauche, une partie du bâtiment de 1879, surmonté de la tourelle bâtie en 1886 (carte postale, début du XX<sup>e</sup> siècle, AMS 300Fi202a).**



**Figure 153 : Photographie du bâtiment construit en 1882 pour l'école moyenne de la Maison des Diaconesses de Strasbourg, établissement qui deviendra une école supérieure de filles et qui prendra le nom d'École Boegner (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 154 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1898 pour l'école supérieure de filles Lindner à Strasbourg (illustration du papier à lettre de l'établissement, ADBR 34AL1406).**



**Figure 155 : Photographie de la façade du bâtiment construit en 1894 pour l'école supérieure de filles Koebig à Strasbourg (illustration du papier à lettre de l'établissement, ADBR 34AL1410).**



**Figure 156 : Photographie du château restauré et remanié en 1902 pour l'ouverture d'une école supérieure de filles sous protection impériale à Courcelles-Chaussy (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 157 : Photographie du bâtiment construit en 1885 pour le pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Bruyères (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



Figure 158 : Gravure des bâtiments du pensionnat de l'Assomption à Nancy : le bâtiment ancien donne sur la rue, donc la construction de 1899-1900 est celle qui apparaît en retrait (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).

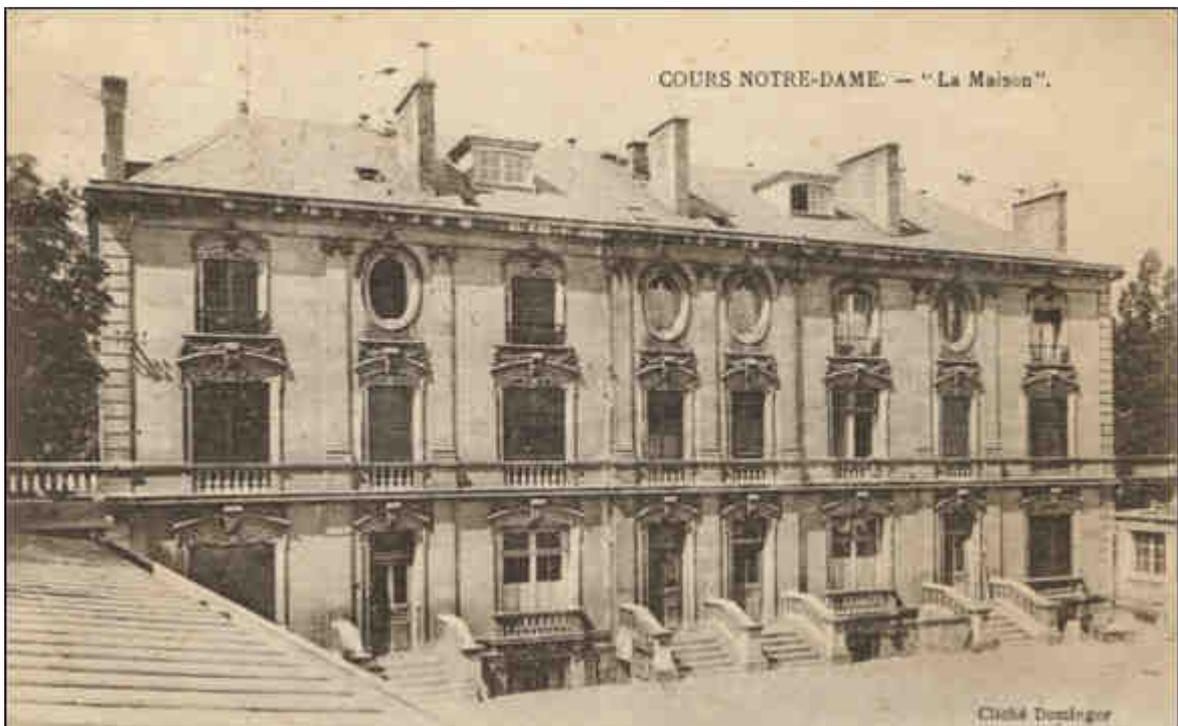
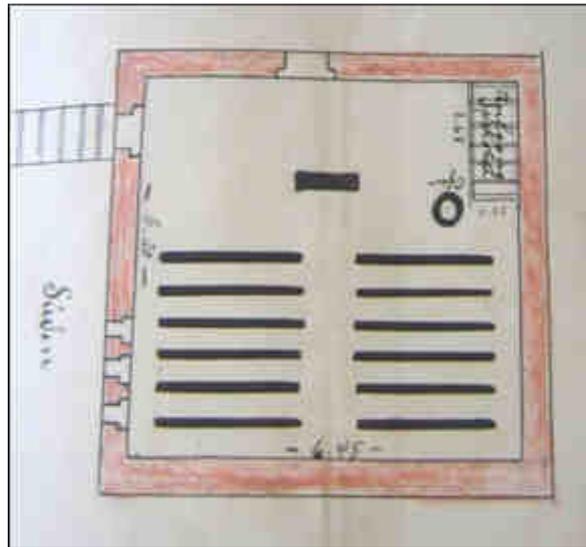
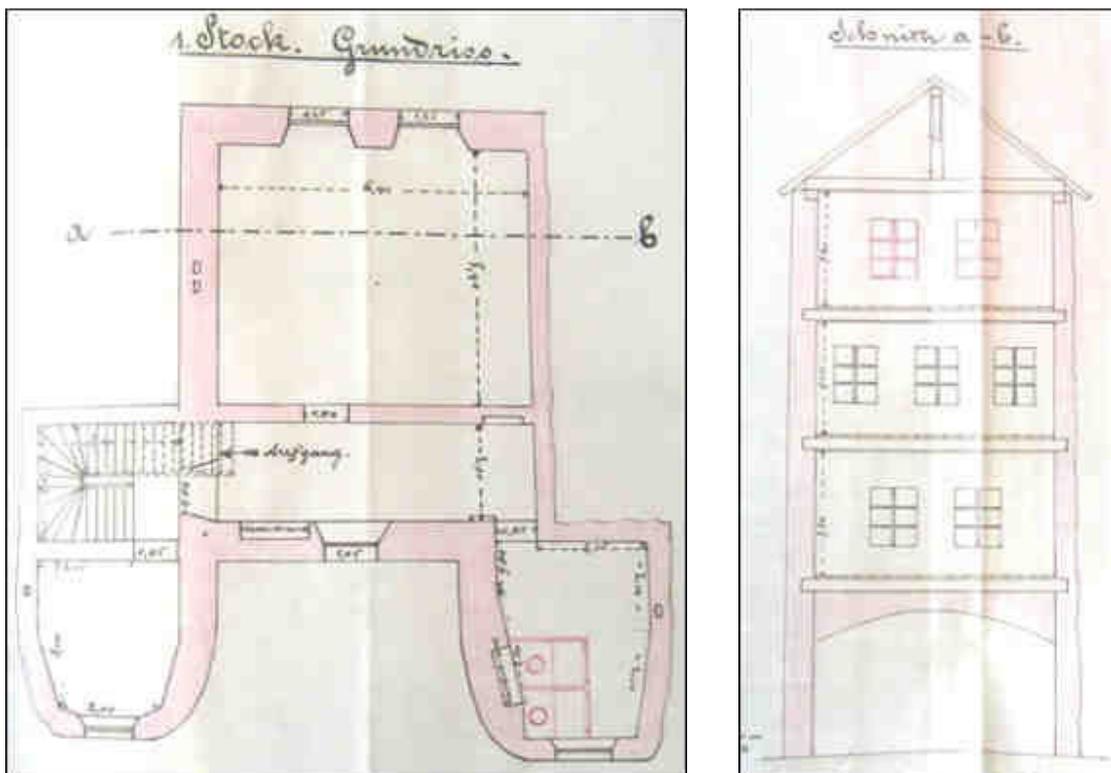


Figure 159 : Photographie de la façade principale du bâtiment construit en 1923 pour le Cours Notre-Dame à Nancy (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).

**LES BÂTIMENTS RÉCUPÉRÉS PAR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC :**  
**Figure 160 À Figure 176**



**Figure 160 : Plan de sol de la salle unique de l'école municipale supérieure de filles de Sarre-Union, au rez-de-chaussée d'une annexe de la mairie, à son ouverture à Pâques 1909 (plan collé sur une lettre du maire de Sarre-Union à la direction du cercle de Saverne, ADBR 105AL2601).**



**Figure 161 : Plan de sol du premier étage et élévation de la « tour jumelle » de la Cour du Château de Thionville accueillant à partir de 1896 l'école subventionnée puis municipale supérieure de filles (plans de l'inspecteur des bâtiments du cercle de Thionville, 30.10.1896, ADBR 34AL1483).**



Figure 162 : Photographie de la Cour du Château de Thionville, avec, à gauche, le bâtiment accueillant à partir de 1896 l'école subventionnée puis municipale supérieure de filles (carte postale colorisée, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 163 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles de Toul de 1901 à 1903 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part. : les cours secondaires sont improprement nommés « collège »<sup>7483</sup>).

<sup>7483</sup> Les cas de confusion ainsi entretenue sont légion, cf. MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 147.

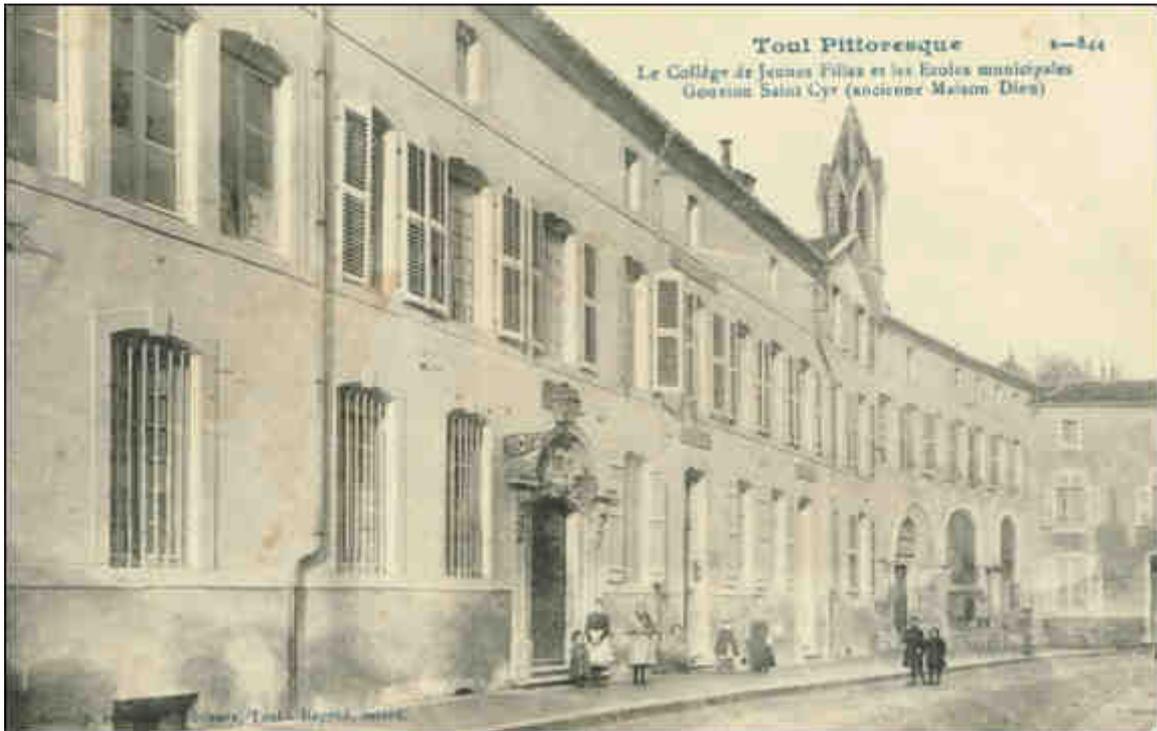


Figure 164 : Photographie du bâtiment accueillant, à partir de 1903, les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Toul (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 165 : Photographie des halles de Lunéville, au centre, et de deux parties du collège de garçons : à gauche, le nouveau bâtiment du collège ; à droite, un ancien hôtel particulier appartenant au collège et qui abrite les cours secondaires de jeunes filles de 1922 à 1925 (carte postale colorisée, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



**Figure 166 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles de Lunéville à partir de 1925, puis le collège de jeunes filles : prise de vue d'un côté de la rue (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 167 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles de Lunéville à partir de 1925, puis le collège de jeunes filles : prise de vue de l'autre côté de la rue (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



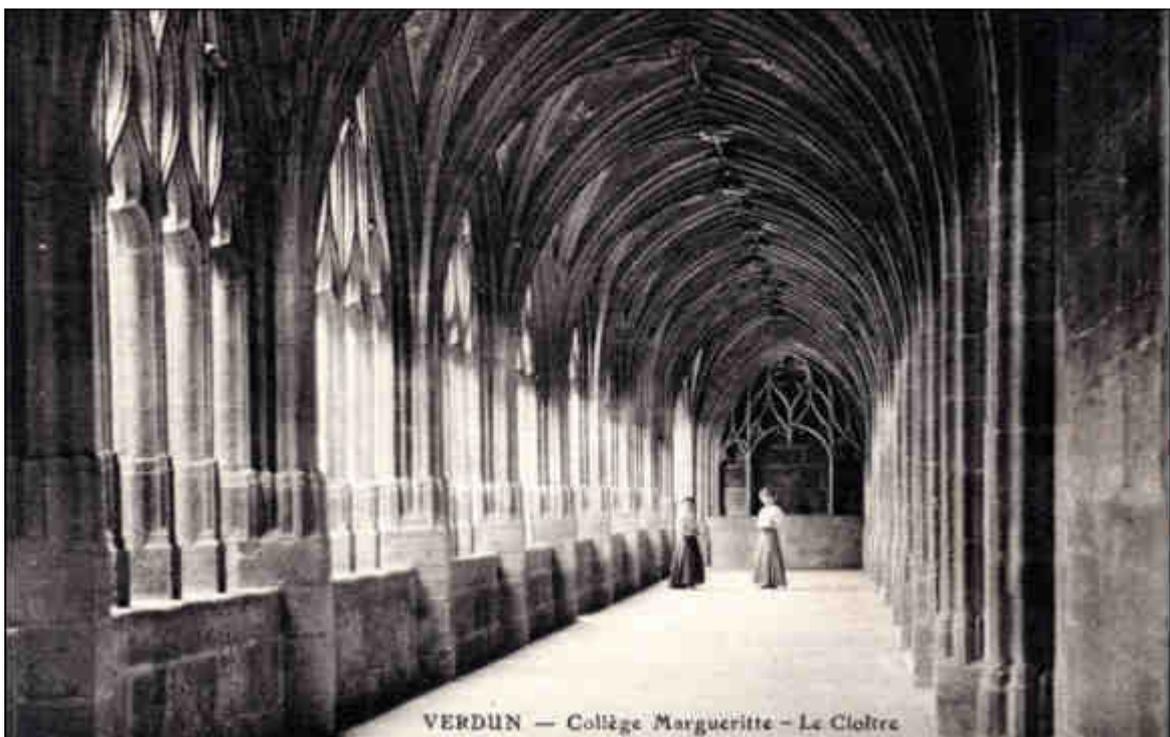
Figure 168 : Photographie du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 169 : Photographie de la « cour d'entrée » du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



**Figure 170 : Photographie d'ensemble du bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 171 : Photographie du cloître dans le bâtiment accueillant les cours secondaires de jeunes filles puis le collège de jeunes filles de Verdun (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



Figure 172 : Photographie du bâtiment accueillant le collège de jeunes filles de Saint-Dié jusqu'en 1923 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).

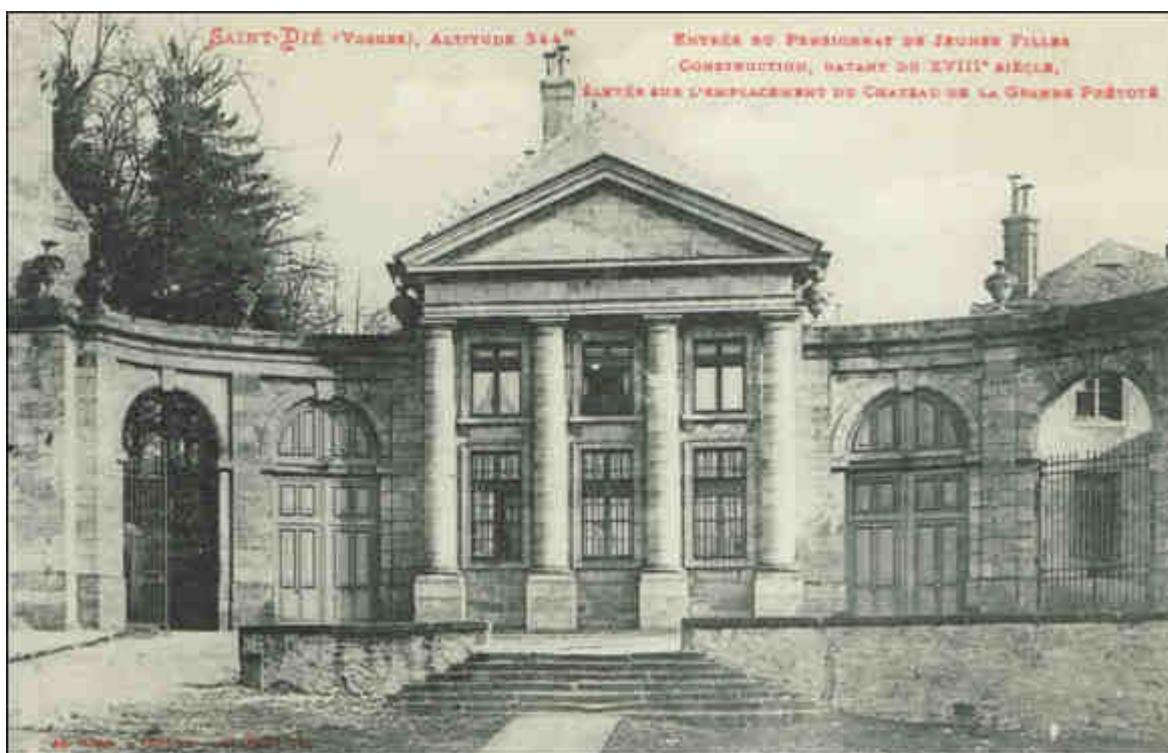


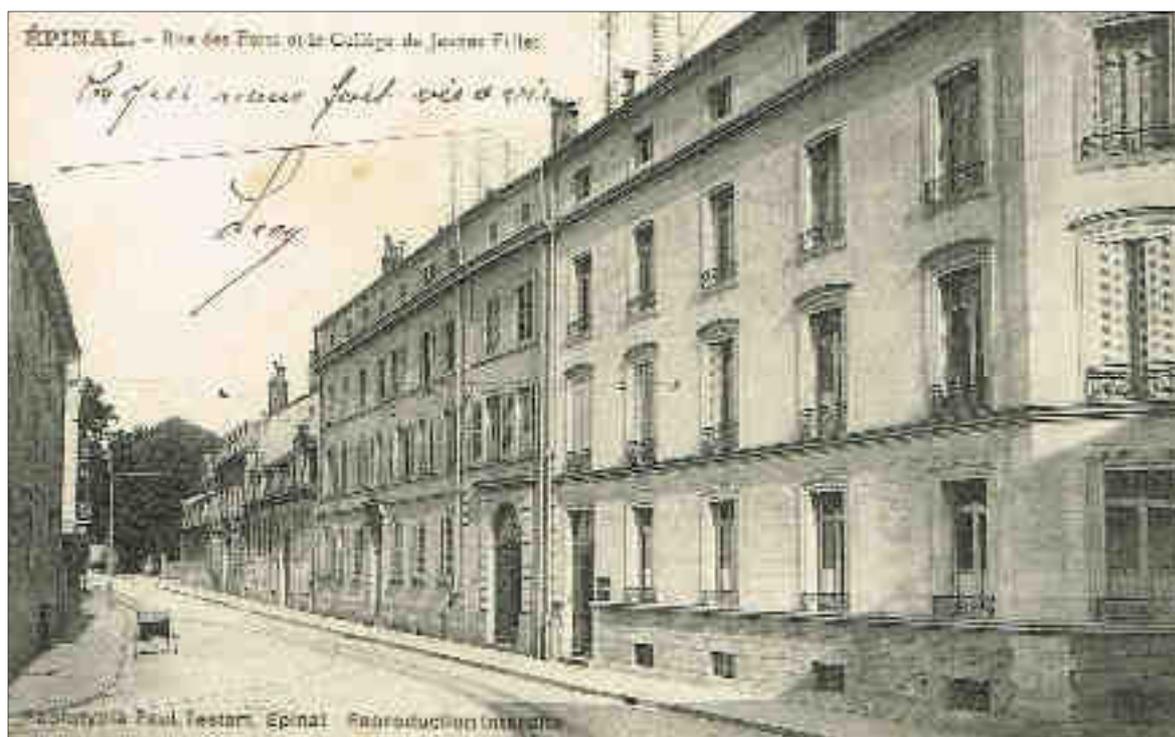
Figure 173 : Photographie de l'entrée de l'internat du collège de jeunes filles de Saint-Dié jusqu'en 1923, puis des classes du collège de jeunes filles à partir de cette date (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 174 : Photographie du bâtiment accueillant l'internat du collège de jeunes filles de Saint-Dié jusqu'en 1923, puis les classes du collège de jeunes filles à partir de cette date (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 175 : Photographie d'un des bâtiments accueillant le collège de jeunes filles de Neufchâteau entre 1905 et 1908 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



**Figure 176 : Photographie du bâtiment accueillant le collège de jeunes filles d'Épinal (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**

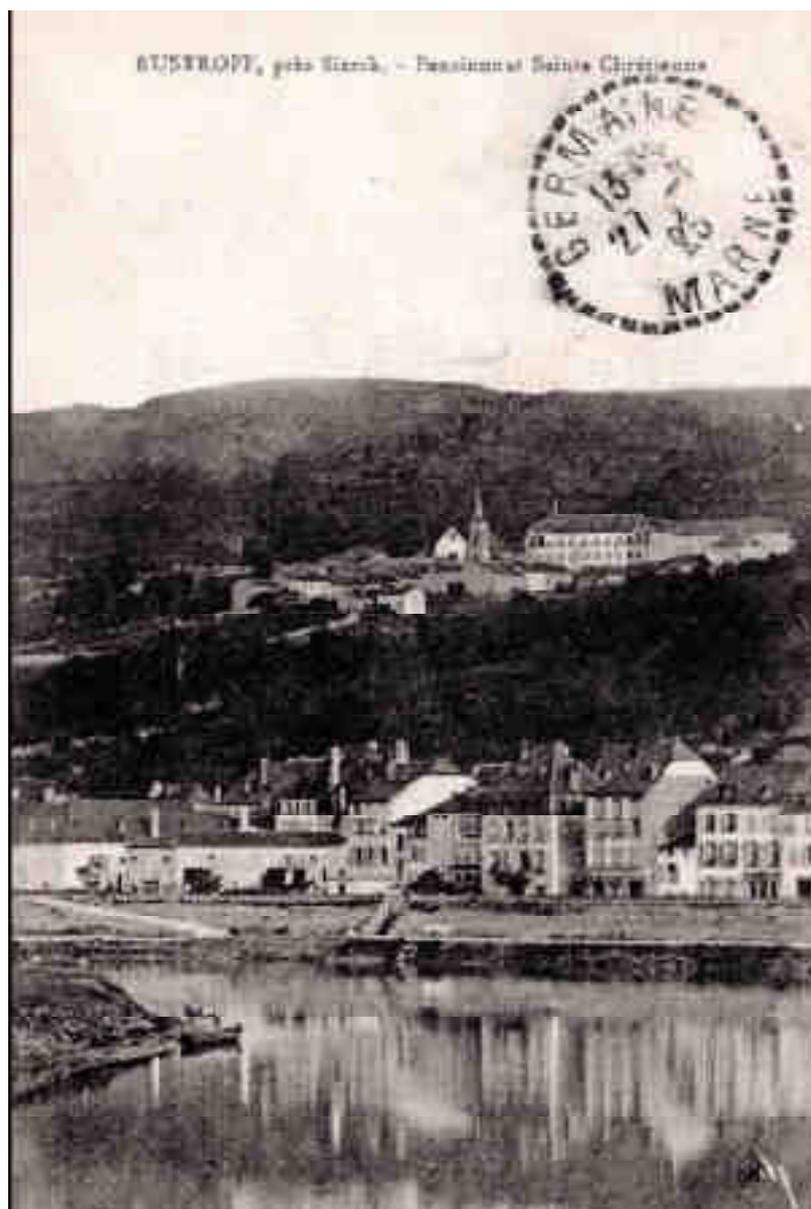
**LES BÂTIMENTS PLUS OU MOINS ANCIENS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ :**  
**Figure 180 À Figure 223**



**Figure 177 : Photographie du bâtiment – à gauche – de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Forbach (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 178 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Thionville (carte postale colorisée, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 179 : Photographie de Sierck et de Rustroff, en arrière-plan, avec les bâtiments du pensionnat des Sœurs de Saint-Christienne, ancienne école supérieure de filles (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 180 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Sarreguemines (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



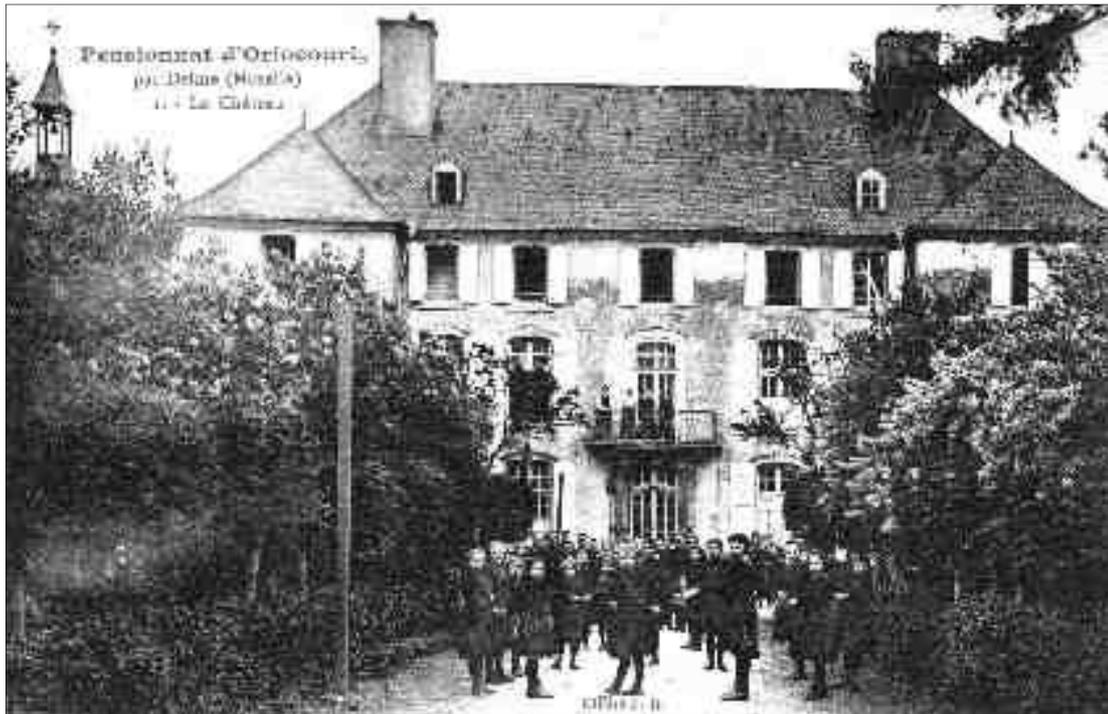
**Figure 181 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Hagenau (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 182 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Ribeauvillé (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part. de M. Raymond Fuhrmann).**



**Figure 183 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny à Lutterbach, ancien bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 184 : Photographie du bâtiment du pensionnat des bénédictines d’Oriocourt, reconnu comme une école supérieure de filles jusqu’au début du XX<sup>e</sup> siècle (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 185 : Photographie des bâtiments du couvent des bénédictines de Rosheim et de leur école supérieure de filles (carte postale, vers 1900, coll. part. de M. Jean-Marie Quelqueger).**



**Figure 186 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles de Bischheim (carte postale, fin XIX<sup>e</sup> siècle, coll. part.<sup>7484</sup>).**



**Figure 187 : Photographie du bâtiment du pensionnat de Dorlisheim, qui fut pendant longtemps une école supérieure de filles (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**

<sup>7484</sup> Une élève, semble-t-il pensionnaire, y regrette en alsacien que sa correspondante ne puisse voir sa fenêtre (1898) : « *Es düet m'r arig leid, dass i d'r mi Kirchgassefenster nicht schicke ka! Es stakt grad unter'm Bäum. Kannsch d'r awer a Begriff mache, wie's bi uns üsseht. Setz d'r Zwicker uff, villicht seh'sch mi!* »



**Figure 188 : Photographie du bâtiment de l'école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part. de M. Raymond Fuhrmann).**



**Figure 189 : Photographie de la façade arrière du bâtiment de l'école supérieure de filles Schmutz à Strasbourg (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



Figure 190 : Photographie du bâtiment de l'école supérieure de filles Schwartz à Strasbourg (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 191 : Photographie du bâtiment du pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique à Nancy (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 192 : Photographie du bâtiment du pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique à Bar-le-Duc (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 193 : Photographie de Bar-le-Duc avec les bâtiments de l'ancien pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique, qui accueillent alors l'École Saint-Louis (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



**Figure 194 : Photographie du bâtiment du pensionnat du tiers-ordre de Saint-Dominique à Neufchâteau (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 195 : Photographie du bâtiment du pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Lunéville (carte postale, vers 1900, coll. part.). Le prieuré du XVIII<sup>e</sup> siècle a été augmenté d'une aile Ouest (à droite) et d'une nouvelle chapelle en 1877, d'un étage de combles et d'un habillage en grès des trois travées centrales en 1895<sup>7485</sup>.**

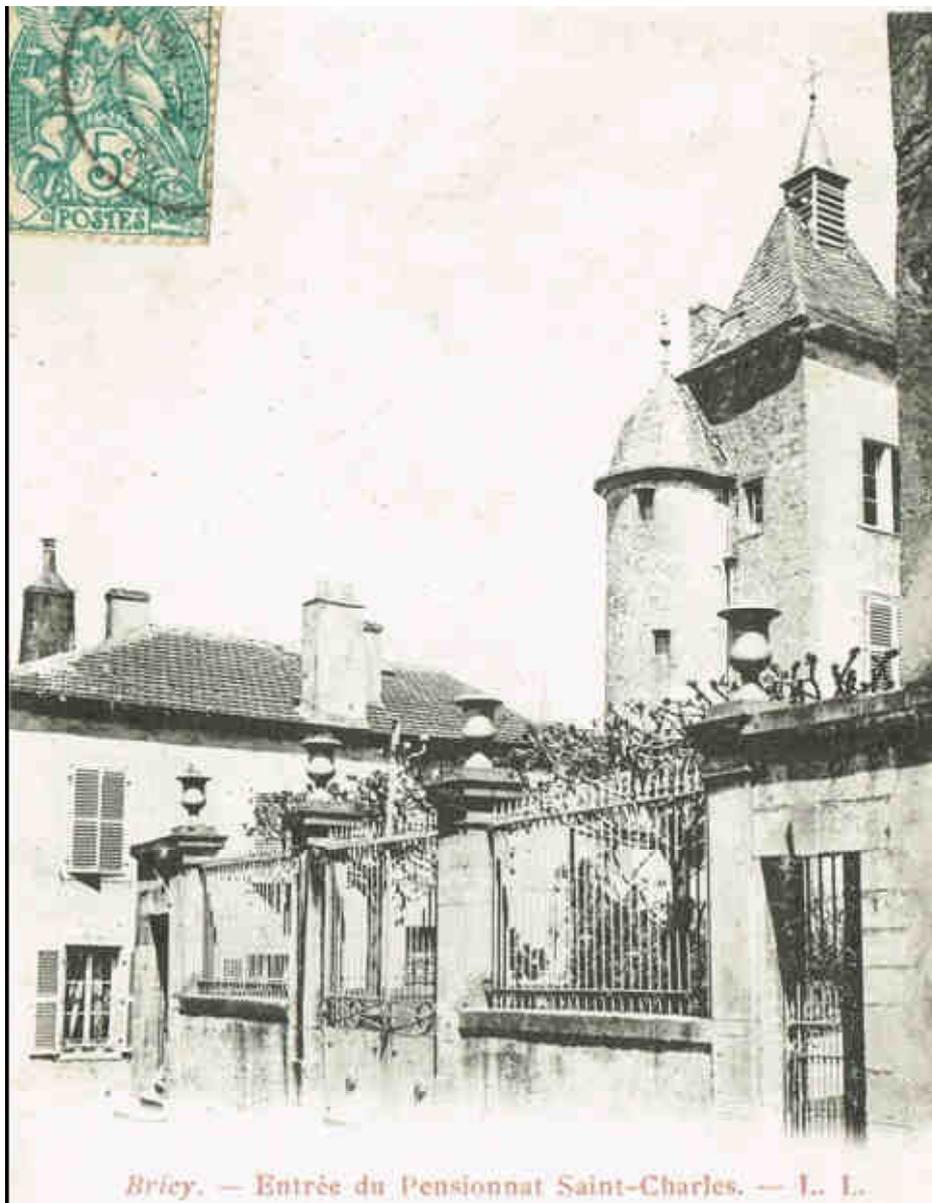
<sup>7485</sup> Notice du bâtiment sur le site internet de la Ville de Lunéville, <http://www.luneville.fr/decouvrir-la-ville/tourisme/parcours-touristiques/parcours-en-peripherie/>, consulté le 17.09.2016.



Figure 196 : Photographie du bâtiment du pensionnat des chanoinesse augustines de Notre-Dame à Épinal (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 197 : Photographie du bâtiment du pensionnat des chanoinesse augustines de Notre-Dame à Mattaincourt (carte postale, vers 1900, coll. part.).



**Figure 198 : Photographie de l'entrée du pensionnat des Sœurs de Saint-Charles à Briey (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 199 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Saint-Charles à Liffol-le-Grand (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 200 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Saint-Charles à Lamarche (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



**Figure 201 :** Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Toul (carte postale, vers 1900, coll. part.).



**Figure 202 :** Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Mirecourt (carte postale, vers 1900, coll. part.).

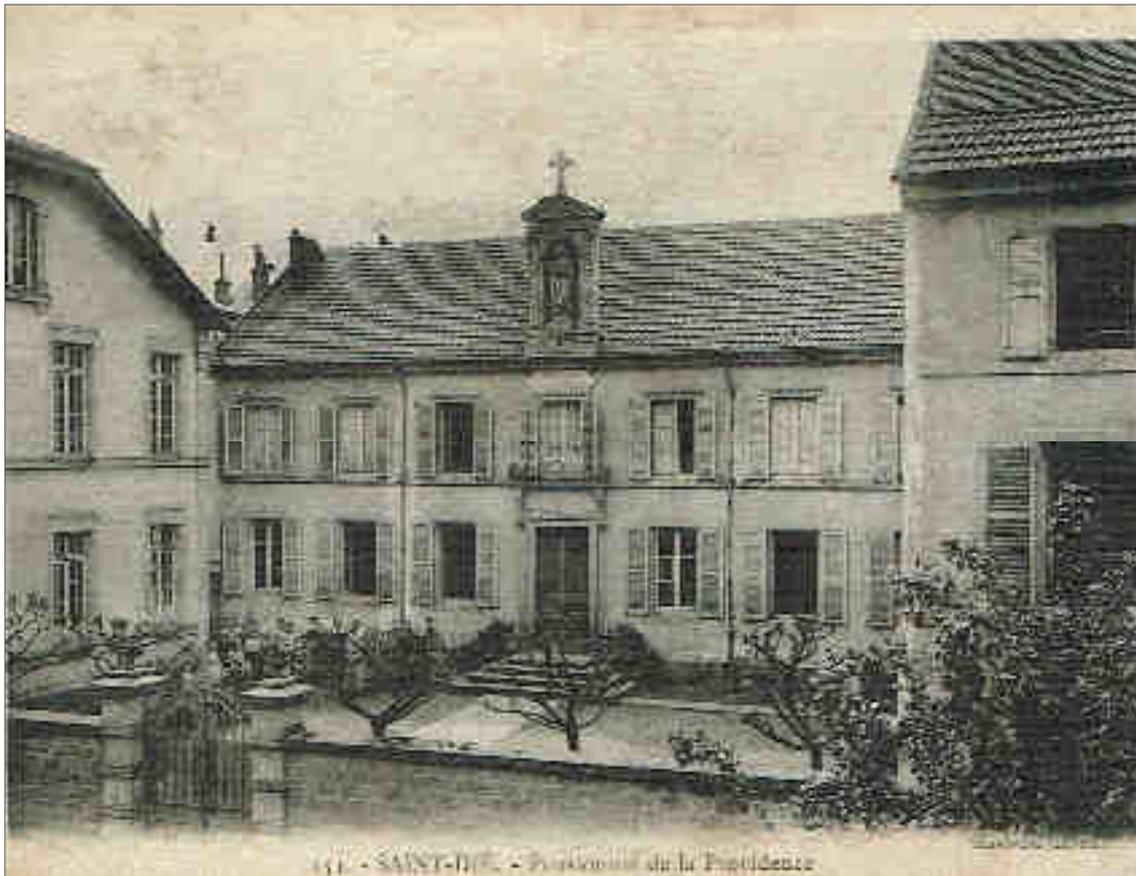


Figure 203 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Saint-Dié (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 204 : Photographie des bâtiments du pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Domrémy (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 205 : Photographie, à l'arrière plan, du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Longuyon (carte postale, vers 1900, coll. part.).



Figure 206 : Photographie de la façade du bâtiment du pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Longwy (carte postale, vers 1900, coll. part.).



**Figure 207 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Sœurs de la Compassion de Saint-Hilaire à Vaucoeurs (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 208 : Photographie du couvent des Réparatrices du Saint-Cœur-de-Marie à Godoncourt, communauté qui a tenu un pensionnat (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 209 : Photographie du bâtiment de l'ancien pensionnat des Sœurs de Jésus-Marie à Remiremont, sécularisé en Pensionnat Jeanne-d'Arc (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 210 : Photographie du bâtiment de l'ancien pensionnat des Dames de la Croix à Bar-le-Duc, sécularisé en Pensionnat Jeanne-d'Arc (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 211 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à Nancy (carte postale, vers 1900, coll. part.).**



Figure 212 : Gravure des bâtiments du pensionnat Rabaïoye à Nancy entre le déménagement de 1892 et la fermeture de 1901 ; ces locaux accueillent ensuite le pensionnat Menestrel (document publicitaire, vers 1900, BNUS).



Figure 213 : Photographie des bâtiments du pensionnat Menestrel à Nancy après le déménagement de 1909 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).

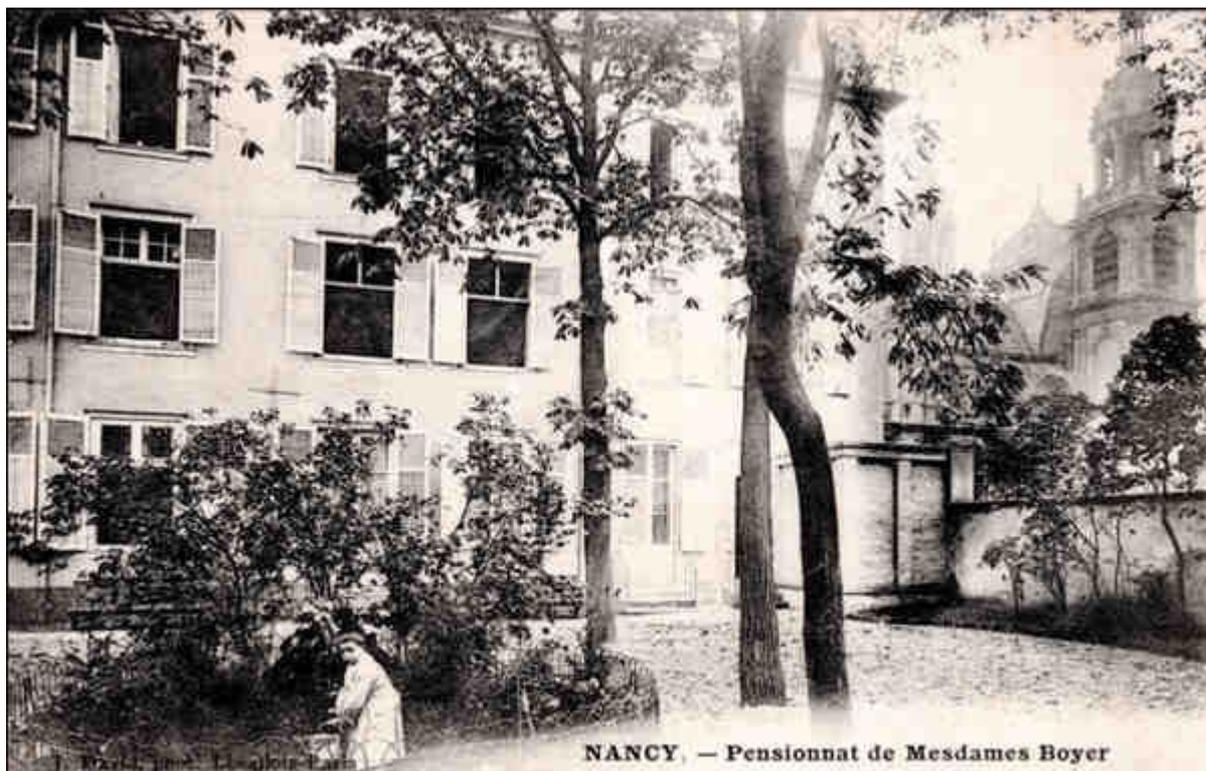


Figure 214 : Photographie du bâtiment occupé depuis 1884 par le pensionnat Boyer à Nancy (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).

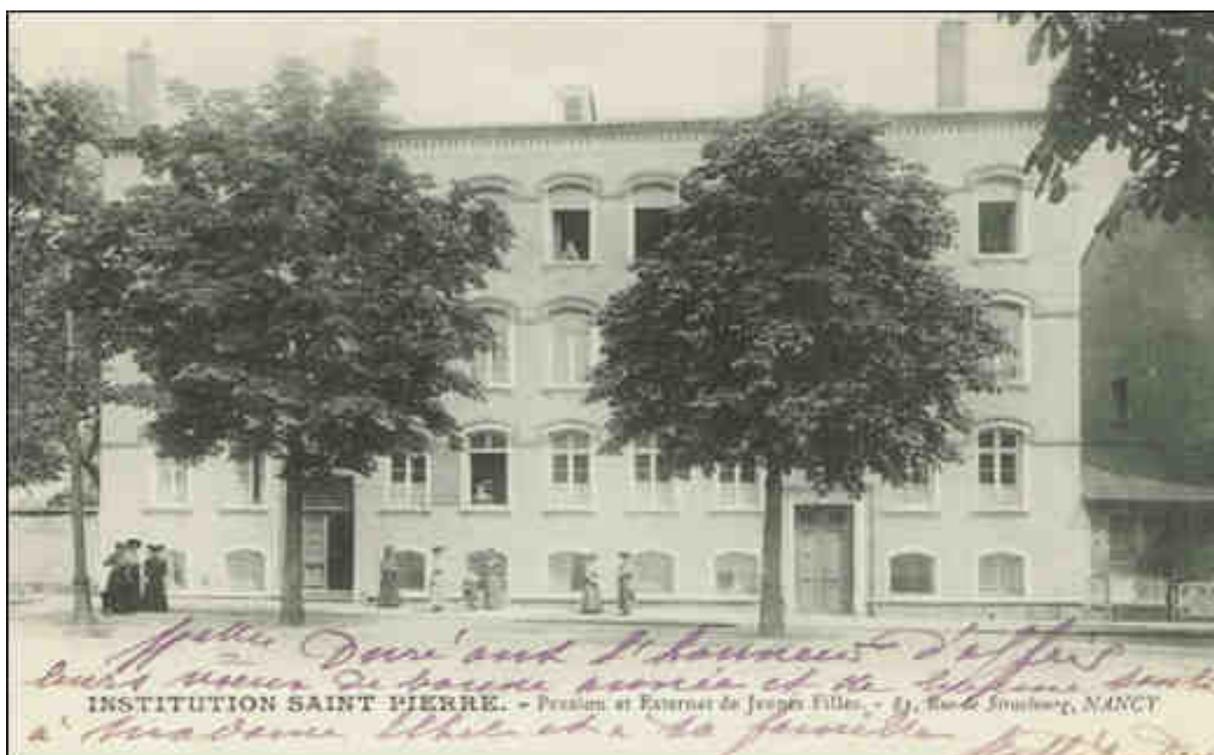


Figure 215 : Photographie de la façade du bâtiment (ancienne fabrique Olry) occupé par l'institution Saint-Pierre à Nancy après son déménagement en 1906 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



Figure 216 : Photographie du bâtiment des cours Devallée à Nancy, appelés ici « pensionnat » (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).



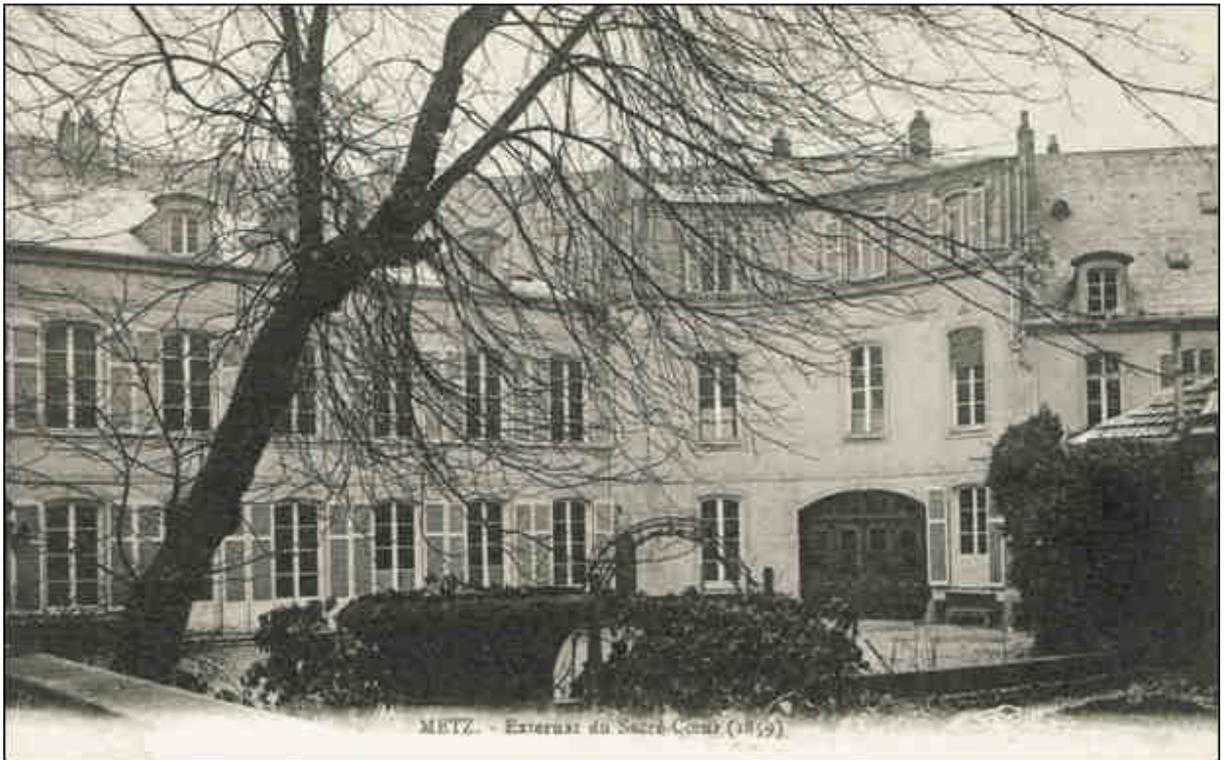
Figure 217 : Photographie du bâtiment du pensionnat Tocquard et Colin à Remiremont (carte postale, vers 1900, coll. part.).



**Figure 218 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à Kientzheim, rouvert après 1918 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 219 : Photographie du bâtiment du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à Montigny-les-Metz, rouvert après 1918 : une façade latérale (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



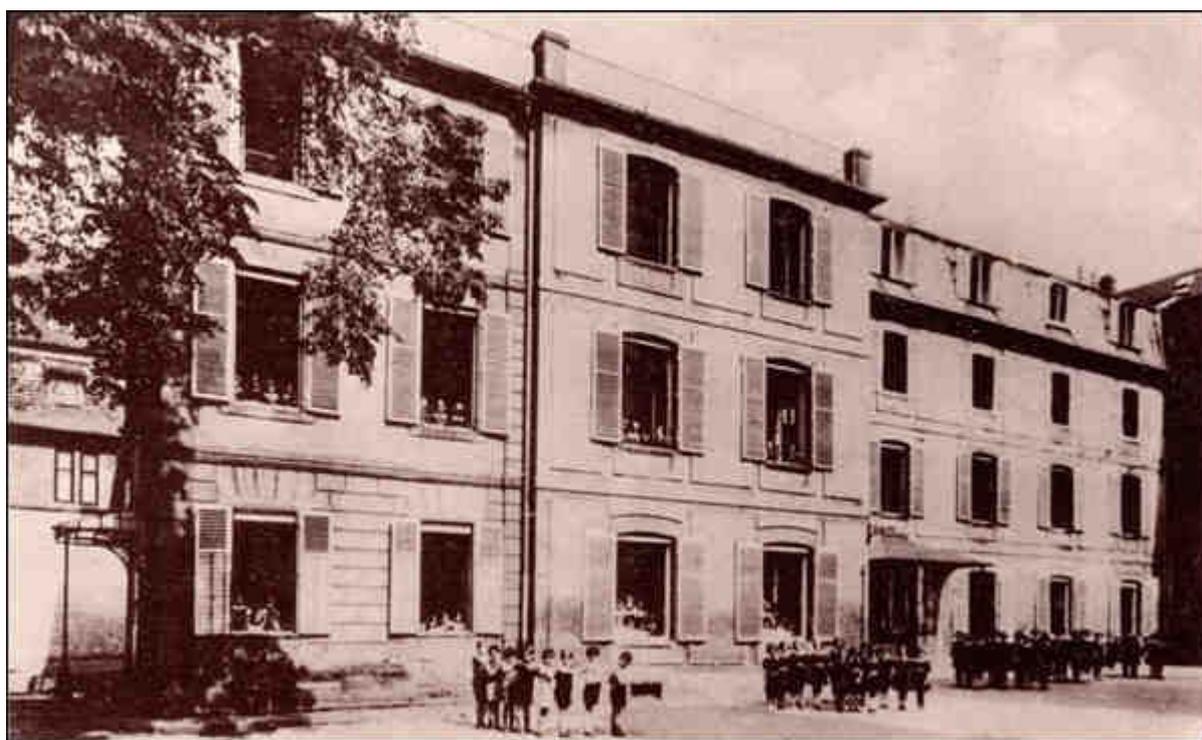
**Figure 220 : Photographie du bâtiment de l'externat des Dames du Sacré-Cœur à Metz, rouvert après 1918 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 221 : Photographie du bâtiment du Collège d'Hulst fondé à Mulhouse après 1918 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, coll. part.).**



**Figure 222 : Le bâtiment occupé par le pensionnat de Notre-Dame de Sion fondé à Strasbourg après 1918 (carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, BNUS).**



**Figure 223 : Bâtiment occupé à partir de 1931 par les petites classes du pensionnat des chanoinesse augustines de Notre-Dame à Strasbourg ; locaux de l'ancienne école supérieure de filles Schwartz<sup>7486</sup> (carte postale, années 1930, coll. part.).**

---

<sup>7486</sup> Voir Figure 190.

## c) *Gérer les enfants*

### (1) L'hygiène scolaire

L'enseignement secondaire féminin prend son essor à une époque où la question de l'hygiène, en l'occurrence scolaire, est devenue un enjeu important. Dans le *Reichsland*, deux commissions de médecins sont formées en 1883 pour élaborer des prescriptions sanitaires, la première pour les écoles (publiques) supérieures de filles, la seconde pour les écoles primaires (mais celle-ci doit aussi travailler sur les aspects architecturaux des écoles supérieures de filles)<sup>7487</sup>. Les rapports des deux commissions paraissent en 1884. L'idée directrice de l'*Ärztliches Gutachten über das höhere Töcherschulwesen Elsass-Lothringens*<sup>7488</sup> (bientôt traduit en français sous un titre moins explicite, *Les écoles publiques supérieures de jeunes filles en Alsace-Lorraine*<sup>7489</sup>) est que l'« organisme particulier de la femme » est trop fragile pour suivre un enseignement qui s'inspire de celui des garçons. Les « particularités de l'organisme de la femme » et les différentes maladies qui peuvent affecter cette dernière à l'école sont passées en revue, avant que des préconisations concrètes soient données relativement à l'enseignement de la gymnastique, à l'architecture scolaire et à la charge horaire. Le rapport publié est envoyé aux directions des établissements concernés.

Le *Jahresbericht* de 1883/84 de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg contient un long développement sur la réception de cet ouvrage, qui « a été salué avec joie et immédiatement examiné dans le détail »<sup>7490</sup> :

---

<sup>7487</sup> ADBR 27AL733, le Secrétaire d'État von Hofmann au *Statthalter*, 31.01.1883.

<sup>7488</sup> *Ärztliches Gutachten über das höhere Töcherschulwesen Elsass-Lothringens*, Strasbourg, Schultz & Cie, 1884, 50 p.

<sup>7489</sup> *Les écoles publiques supérieures de jeunes filles en Alsace-Lorraine*, Gex, Boccard, 1885, 56 p.. La traduction est d'Émile Roth, un receveur des finances de Gex.

<sup>7490</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1884, p. 53.

A quelques petites exceptions près, nous avons partagé les vues exprimées dans ce rapport. Nombre de points ont de tout temps été appliqués chez nous, comme, par exemple, ce qui concerne l'aération des salles ou l'utilisation des heures libres. Pour les jeux, nous avons laissé à notre jeunesse la plus grande liberté de mouvement, sans nous préoccuper du bruit produit par sa gaieté, un peu plus fort que souhaité par certains. Nous y voyons en effet le meilleur moyen de compenser l'air inspiré dans les salles de classe, en même temps que nous aspirons à former une jeunesse fraîche et joyeuse. Concernant les autres exigences, comme par exemple les pauses un peu plus longues, les promenades à mener les jours de beau temps sous la conduite d'un enseignant et ainsi de suite, nous avons jusqu'alors craint la critique du public, qui considère souvent que le devoir de l'école se limite à l'enseignement et pouvait donc penser que nous ne prenions pas les choses avec suffisamment de sérieux. Enfin, les souhaits et exigences du rapport concernant l'extérieur de l'école ont toujours été partagés par nous, mais leur accomplissement se trouve malheureusement en-dehors de notre pouvoir.

Il est ensuite question des conclusions du rapport relatives aux travaux manuels, aux langues, à l'histoire et à la géographie. On va dans le sens d'un allègement des horaires et des programmes. Le *Jahresbericht* conclut son commentaire du rapport sur les promenades (« Nous avons souvent fait des promenades supplémentaires avec certaines classes ») et sur les pauses, qui « sont organisées exactement comme le préconise le rapport »<sup>7491</sup>. En 1884, l'*Oberschulrat* Berlage mène une tournée des écoles supérieures de filles afin de voir si les établissements appliquent les prescriptions de l'*Ärztliches Gutachten*<sup>7492</sup>. A partir du moment où la surveillance des écoles supérieures de filles incombe directement à l'*Oberschulrat*, celui-ci produit des circulaires relatives à la santé des élèves. Le 20 février 1888, il demande aux directions des écoles supérieures de filles de veiller à ce que les sacs ne soient pas surchargés de manuels<sup>7493</sup>. Le 20 mars 1888, c'est à la surcharge de travail qu'il s'attaque : l'*Oberschulrat* demande une limitation du nombre d'heures hebdomadaires (pas plus de trente, même dans les grandes classes)<sup>7494</sup>.

En France, « le souci de prévenir la surcharge de l'enseignement et le surmenage des élèves » a présidé à l'élaboration du plan d'études et de l'horaire de l'enseignement

---

<sup>7491</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1884, p. 56.

<sup>7492</sup> ADBR 34AL1244, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 15.03.1884.

<sup>7493</sup> *Verordnungen und Erlasse, betreffend die höhere Mädchenschule in Elsass-Lothringen*, Strasbourg, C. F. Schmidt's Universitäts-Buchhandlung, F. Bull, 1890, p. 8-9.

<sup>7494</sup> *Ibid.*, p. 9-12.

secondaire féminin<sup>7495</sup>. A l'occasion du « conseil de classe » de la rentrée 1913, la directrice du collège de jeunes filles de Verdun rappelle « aux professeurs que les instructions ministérielles leur font une obligation de ne pas rester indifférentes à l'hygiène et à la bonne tenue des classes »<sup>7496</sup>.

Un grand enjeu est d'éviter le surmenage, qui apparaît tout de même dans les sources. Une mère se plaint en 1882 de la surcharge de devoirs à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg<sup>7497</sup>. Le directeur se défend des reproches adressés à l'établissement par cette lettre anonyme<sup>7498</sup>. En mars 1907, le directeur du Bon-Pasteur « se voit dans l'obligation » d'avancer la date des vacances pour le niveau moyen de l'école normale supérieure attachée à son établissement, « car sur les 11 élèves, 6 ont absolument besoin de détente »<sup>7499</sup>. Cette décision n'est pas du goût des hautes autorités scolaires, d'abord parce que le directeur aurait dû demander une autorisation, ensuite parce que « la nécessité d'une libération anticipée de quelques élèves ne peut être établie sur la base d'un souhait ou d'un prétendu besoin de détente, mais nécessite, dans chaque cas, la présentation d'un certificat médical pour justifier des raisons de santé motivant une telle mesure »<sup>7500</sup>. En novembre 1908, l'*Oberschulrat* approuve la décision du directeur Koch d'interdire « toute participation régulière à la vie associative publique » aux élèves de l'école municipale supérieure de filles de Metz<sup>7501</sup> : on érige en principe général la décision prise pour une élève qui vient d'entrer à l'école normale supérieure attachée à l'établissement et à laquelle le directeur ne permet plus d'appartenir à un ensemble musical, par crainte d'une activité trop lourde à côté des études<sup>7502</sup>. La longue protestation du père n'y aura rien fait<sup>7503</sup>. En 1910, l'*Oberschulrat* accepte de dispenser de cours

---

<sup>7495</sup> PELLISSON Maurice, « Filles (Instruction primaire, secondaire et supérieure des) », BUISSON Ferdinand (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, 1911.

<sup>7496</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, oct. 1913.

<sup>7497</sup> ADBR 34AL1341, une « représentante de nombreuses mères » à l'*Oberschulrat*, 25.06.1882.

<sup>7498</sup> ADBR 34AL1341, Fischer au président de Basse-Alsace, 20.09.1882.

<sup>7499</sup> ADBR 34AL1372, Nieden à l'*Oberschulrat*, 14.03.1907.

<sup>7500</sup> ADBR 34AL1372, l'*Oberschulrat* à Nieden, 21.03.1907.

<sup>7501</sup> ADBR 34AL1439, l'*Oberschulrat* à Koch, 14.11.1908.

<sup>7502</sup> ADBR 34AL1439, Koch à l'*Oberschulrat*, 10.11.1908.

<sup>7503</sup> ADBR 34AL1439, le Prof. Naser, *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Metz, à l'*Oberschulrat*, 10.11.1908.

d'anglais deux élèves de l'école municipale supérieure de filles de Metz pour raisons de santé<sup>7504</sup>.

La même année, de l'autre côté de la frontière qui divise la Lorraine, la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, « afin d'éviter le surmenage » dans une classe de troisième « plutôt médiocre », « demande aux professeurs de diminuer autant que possible [...] le nombre des devoirs et d'écourter les compositions trimestrielles »<sup>7505</sup>. En 1911, la directrice du collège de Saint-Dié estime que quelques élèves « se fatiguent un peu trop »<sup>7506</sup> : « Ce sont des externes qui ont, à côté du travail du collège, leçons de piano, de peinture, sténographie et qui veillent très tard. À l'internat, les jeunes élèves, celles de la première période, se couchent après la récréation du soir. Les élèves de quatrième et cinquième quittent la salle d'étude à 9 heures précises (le dimanche soir, il n'y a pas d'étude). Aucune n'est fatiguée, pour le moment du moins ». Le recteur lit « avec plaisir les précautions que prend Mme la directrice pour éviter, au moins à ses internes, un surmenage préjudiciable à leur santé »<sup>7507</sup>. Au Lycée Jeanne-d'Arc de Nancy, le surmenage menace à la fin des années 1920. La nouvelle directrice (Lainé) écrit en 1927 :

Nos élèves, devant suivre un grand nombre de cours, très souvent six par jour, ont aussi à fournir un gros travail de préparation. Nous ne pouvons éviter le surmenage qu'en les aidant à organiser leur travail, et en réduisant, s'il y a lieu, la longueur des devoirs et des leçons. J'ai fait distribuer à chaque élève un emploi du temps d'étude polycopié. Il n'est certainement pas encore bien au point. Je m'informerai dans le courant de l'année, quand les élèves l'auront bien expérimenté, des modifications qu'il y aurait lieu d'y apporter. Les indications fournies par les élèves et leurs familles nous seront très précieuses, et j'espère pouvoir connaître, pour la prochaine année scolaire, la capacité de travail de nos enfants. Si nous ne pouvons pas diminuer le nombre d'heures de cours imposées par les programmes, nous pourrons du moins régler le travail que les élèves ont à fournir en dehors des heures de cours.

Six heures de cours par jour, « c'est beaucoup, en effet », remarque l'inspecteur d'académie, qui place beaucoup d'espoir dans l'amélioration d' « un emploi du temps qui

---

<sup>7504</sup> ADBR 34AL1439, l'*Oberschulrat* à Koch, 14.07.1910.

<sup>7505</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mai 1910.

<sup>7506</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, nov. 1911.

<sup>7507</sup> ADMM W657/67bis, le recteur de l'académie de Nancy à l'inspecteur d'acad. des Vosges, 08.12.1911.

n'était pas tout à fait au point »<sup>7508</sup>. Un peu plus d'un an plus tard, la directrice paraît un peu agacée : « Guidées par un personnel consciencieux, nos enfants travaillent ; quelques unes ne sont pas assez douées pour suivre leurs classes sans effort ; d'autres ne savent pas ordonner leur travail ; les parents peuvent croire alors au surmenage. Mais les élèves normalement douées suivent facilement des cours bien dirigés »<sup>7509</sup>. Pour l'inspecteur d'académie, les reproches des parents n'ont pas été formulés toujours à tort. La première directrice du lycée de Nancy (Ravaire) a noté dans plusieurs rapports, avant et après la Première Guerre mondiale, des interruptions et abandons d'études pour cause de fatigue<sup>7510</sup>.

Les directions sont attentives, en France comme en Allemagne, aux exercices physiques qui doivent être accomplis par les élèves. D'où les nombreux témoignages disponibles dans la correspondance avec les autorités scolaires. Au lycée de Nancy, à la fin des années 1900, Mlle Ravaire regrette que les « grandes élèves consentent difficilement à prendre l'exercice nécessaire », contrairement aux « jeunes enfants [qui] se livrent au jeu avec entrain » : « volontiers même elles seraient dispensées du cours de gymnastique sous le prétexte le plus futile, si l'on s'y prêtait »<sup>7511</sup>. Les mêmes difficultés sont notées par la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont autour de 1920. Elle constate en décembre 1918<sup>7512</sup> : « Nous avons beaucoup de difficultés pour obtenir des élèves, internes et externes, qu'elles jouent pendant les récréations et qu'elles suivent régulièrement les leçons de gymnastique. [...] J'essaie d'intéresser les surveillantes et les professeurs à cette question de l'éducation physique, et ce ne sera pas trop d'un effort collectif pour obtenir quelques résultats ». Cela va mieux au printemps suivant, avec de grandes élèves qui « prennent le goût des exercices de gymnastique » et « jouent avec entrain pendant les récréations »<sup>7513</sup>, mais deux ans plus tard<sup>7514</sup> : « Les exercices d'éducation physique ont

---

<sup>7508</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, nov. 1927.

<sup>7509</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, janv. 1929.

<sup>7510</sup> ADMM W657/41, rapport annuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 1910/11 : « beaucoup de petites indispositions, de fatigues dues à la croissance ont arrêté dans leurs études nombre de fillettes de treize et quinze ans ». ADMM W657/40, rapports mensuels de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, oct. 1913, avr. et mai 1920 (« plusieurs grandes filles, des internes venues des pays envahis, ont dû interrompre leurs classes en raison d'un état de faiblesse dû aux privations et aux émotions des années de guerre »), févr. 1923, mai 1925 (fillettes fatiguées envoyées à la campagne).

<sup>7511</sup> ADMM W1018/208, rapport annuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 1908/09.

<sup>7512</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, déc. 1918.

<sup>7513</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, avr. et mai 1919

lieu régulièrement sous la direction du moniteur de gymnastique assisté d'une maîtresse. Les plus jeunes élèves s'y livrent avec ardeur, les grandes, en général, plus par obéissance que par goût ». En 1923, on pense avoir trouvé la parade : « M. G. Lang, membre du bureau d'administration, a mis à la disposition du collège un terrain de jeux entièrement clos et situé tout près de l'établissement. Aussitôt que le temps le permettra, Mlles Billecard et Bailly, qui sont chargées de l'enseignement de la gymnastique, y conduiront les classes et dirigeront les jeux »<sup>7515</sup>. Mais l'éducation physique reste un problème à la fin de la décennie : « On m'a signalé que les cours d'éducation physique n'étaient pas suivis ; les jeunes filles se dispensent *sans autorisation, ni sanction* de ces séances », remarque l'inspecteur d'académie dans la marge d'un rapport de 1929<sup>7516</sup>.

En décembre 1918, la directrice attribuait une part du manque d'enthousiasme pour les exercices physiques et jeux à la médiocrité des installations : « Notre préau, utilisé pendant les mauvais jours, est certainement trop petit et mal disposé ». Une réflexion similaire était faite à Nancy, dans le rapport précité, où Mlle Ravaire écrivait qu'une salle spéciale pour la gymnastique permettrait de vaincre la réticence des jeunes filles, grâce à une plus grande « variété » des exercices. En attendant, les efforts physiques des élèves du Lycée Jeanne-d'Arc ont surtout été fournis en dehors des heures d'enseignement, notamment par les internes, logées à Santifontaine<sup>7517</sup> : « Les internes, qui habitent à deux kilomètres environ du lycée, se rendent à pied en classe le matin à quatre heures ; elles s'en retournent de même. Elles n'usent donc du tramway qu'à midi et à deux heures. Toutes sortes de jeux sont organisés à l'internat et le tennis [sic] y a ses amateurs assidus ». Les cartes postales anciennes en font foi. Santifontaine n'est pas un cas isolé. Dans le *Reichsland*, on trouve mention de tennis à l'école supérieure de filles Koebig à Strasbourg<sup>7518</sup>. Des cartes postales anciennes attestent, pour d'autres établissements, de la popularité du croquet.

---

<sup>7514</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, janv. 1921.

<sup>7515</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, févr. 1923.

<sup>7516</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, juin et juill. 1923, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>7517</sup> ADMM W1018/208, rapport annuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 1908/09.

<sup>7518</sup> KOEBIG, *Strasbourg, rue Manteuffel, 24. Pensionnat Koebig, école supérieure pour jeunes filles avec cours de perfectionnement pour les langues modernes*, Strasbourg, Du Mont-Schauberg, s. d. [1911], p. 4 :

Au collège de jeunes filles de Neufchâteau, dans les années 1920, « le jeu préféré des internes est le ballon »<sup>7519</sup> : nous avons déjà signalé la mode du basket-ball qui a pris cet établissement en 1924. On jouait aussi au basket-ball, ainsi qu'au volley-ball, au pensionnat Notre-Dame de Sion à Strasbourg, pendant les récréations de l'entre-deux-guerres<sup>7520</sup>. Une autre activité physique organisée dans ce pensionnat était la natation : la chronique de l'institution évoque, en effet, les « costumes de bains pour la piscine »<sup>7521</sup>. On se baignait déjà beaucoup en Alsace-Lorraine vers 1900, grande période de construction de piscines municipales. L'inspecteur scolaire du cercle de Metz (Finke) rapportait en septembre 1889, au sujet de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde<sup>7522</sup> :

Je crois devoir encore ajouter à ce rapport le fait que la directrice permet aux élèves de se rendre trois fois par semaine à la piscine. Mais l'heure de baignade tombe avant les cours, de sorte que le 23 juillet de cette année, j'ai trouvé quelques élèves des classes 3 et 2 qui étaient occupées à des travaux manuels entre 8 et 9 heures, alors que l'emploi du temps indiquait une heure de français pour la classe 2 et une heure de dessin pour la classe 3. Les autres élèves sont rentrées du bain vers 9 heures, et même 9 heures et demi pour les dernières.

Il en ressort qu'il ne peut pas y avoir d'activité scolaire à peu près satisfaisante pendant l'été dans de telles conditions. La question se pose de savoir s'il ne serait pas indiqué, afin de continuer à pouvoir garantir aux élèves le grand bénéfice de la baignade sans nuire pour autant gravement à l'école, d'inciter les directions des écoles supérieures de filles de Metz à s'adresser à l'administration des bains pour un déplacement des horaires de baignade.

En 1912, donner aux élèves « le temps de nager et de se baigner » fait partie des arguments avancés par le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Metz pour obtenir la fin des cours dès 16 heures durant les chaudes journées d'été<sup>7523</sup>. Les parents des élèves de cet établissement portaient déjà beaucoup d'intérêt à la question en 1900<sup>7524</sup>. Les

---

« Derrière la maison se trouve une cour ombragée et, à proximité, un jeu de tennis appartenant au pensionnat ».

<sup>7519</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, oct. 1925.

<sup>7520</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 68.

<sup>7521</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>7522</sup> ADBR 34AL1442, l'inspecteur scol. du cercle de Metz à l'*Oberschulrat*, 30.09.1889.

<sup>7523</sup> ADBR 34AL1439, Koch à l'*Oberschulrat*, 10.06.1912.

<sup>7524</sup> ADBR 34AL1437, Ernsing à l'*Oberschulrat*, 25.04.1900 : « Les parents accordent une grande importance à ce que les élèves aient l'occasion de nager pendant les chauds mois d'été ». L'emploi du temps doit être aménagé en conséquence.

piscines intéressent aussi les internats par les possibilités qu'elles offrent de pouvoir se laver. En 1929, la directrice du Collège Jules-Ferry de Saint-Dié, dont l'internat ne possède ni bains ni douches, rapporte qu' « une entente vient d'être faite avec l'établissement des bains municipaux, permettant d'y conduire chaque dimanche un groupe de 20 élèves »<sup>7525</sup>. Deux ans et demi plus tôt, une mère de famille de Clamart, s'enquérant auprès de la mairie de Colmar des conditions matérielles du Lycée Camille Sée, demandait, entre une dizaine d'autres questions, s'il y avait « des bains ou des douches ? »<sup>7526</sup> On lui répondit que le lycée ne possédait certes « pas d'installation de bains-douches », mais que « les élèves [avaient] l'occasion de se procurer, en hiver comme en été, toutes sortes de bains (bains de natation, douches, baignoires et bains médicaux) à l'établissement municipal des bains ». C'est que le lycée de Colmar n'a pas d'internat...

Les établissements qui disposent d'internats doivent exercer une certaine vigilance concernant l'eau. On le voit au collège de Remiremont, en décembre 1924<sup>7527</sup> : « L'expérience qui s'est déclarée au collège de garçons nous a fait prendre certaines précautions conseillées par les docteurs, entre autres : usage d'eau bouillie pour la table et la toilette. L'eau du collège de jeunes filles ayant été reconnue parfaitement potable et saine à la suite de l'analyse qui en a été faite à Nancy et à Épinal, nous avons repris l'usage de l'eau ordinaire ».

« Le lycée de jeunes filles est installé dans un confortable bâtiment construit quelques années avant la guerre et situé dans le plus beau quartier de notre ville, à proximité de la gare et de jolies promenades publiques » : c'est ainsi que commençait le

---

<sup>7525</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1929.

<sup>7526</sup> AMC 30.5101, Mme Baptandier au maire de Colmar, 09.06.1926 : « Envisageant de venir me fixer à Colmar, je vous serais reconnaissante si vous vouliez bien me donner divers renseignements sur votre ville. Le prix de la vie est-il à peu près le même qu'à Paris ? Le lycée ou le collège de jeunes filles est-il situé dans un quartier aéré ? Dans un parc ? A-t-il le chauffage central ? Ou le chauffage avec de grands poêles de faïence comme en Allemagne ? Des bains ou des douches ? Les jeunes filles y font-elles du sport ? Et la nourriture des internes a-t-elle la réputation d'être confortable ? Y-a-t-il à Colmar comme en Allemagne de ces écoles professionnelles où l'on apprend aussi le dessin et la peinture que la couture, la mode et les langues étrangères au choix ? Peut-on loger dans la banlieue aérée de Kolmar [sic] et être relié au centre de la ville par un tramway par exemple ? Peut-on arriver à trouver un appartement ? Sans doute faut-il pour cela s'adresser à des agences ? Et trouve-t-on leurs adresses sur le Bottin ? Veuillez, Monsieur le Maire, excuser tant de questions, que vous comprenez nécessaires avant de venir habiter votre ville et veuillez agréer mes remerciements anticipés et l'expression de mes sentiments distingués ».

<sup>7527</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, déc. 1924.

courrier de la mairie de Colmar à la demanderesse de Clamart. N'insistons pas sur la grande importance accordée à l'environnement des établissements : les prospectus cités dans les parties monographiques de notre ouvrage sont pleins de ces descriptions de cadres verdoyants. Intéressons-nous ici au rituel de la promenade, auquel le père de famille strasbourgeois qui s'inquiétait, en 1918, de la modification de l'emploi du temps à l'école municipale supérieure de filles disait son attachement (voir la lettre citée *in extenso* dans le chapitre « Calendrier et emploi du temps »). Toutes les familles ne lui portent autant d'importance, à lire la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, laquelle rapporte en 1912<sup>7528</sup> : « Il semble – mais on ne saurait l'affirmer – que les enfants n'aient pas toujours dans leurs familles une hygiène parfaite ; les parents ne paraissent pas faire tout le nécessaire pour que les promenades au grand air le jeudi et le dimanche se fassent régulièrement ».

Les internes ont leurs promenades organisées par les établissements. Au collège de Mirecourt, en cette même année 1912, « une promenade est faite chaque jour par les internes le soir après dîner » pendant les longues journées du mois de juin<sup>7529</sup>. A Saint-Dié, au milieu des années 1920, on fait des « promenades d'une heure au parc le jeudi et le dimanche chaque fois que le temps le permet »<sup>7530</sup>. Les élèves de Notre-Dame de Sion à Strasbourg se promenaient « chaque jour avant les classes de l'après-midi » au parc de l'Orangerie<sup>7531</sup>. A Remiremont, en décembre 1927 : « La discipline reste facile jusqu'à présent, mais les récréations de midi sont assez mornes, au préau, les jours de pluie. Les beaux jours de temps sec ont permis aux pensionnaires la courte promenade qui apporte la meilleure détente physique et favorise la variété des impressions, plus que l'horizon borné de la cour de récréation »<sup>7532</sup>.

On en déduit que ce début d'hiver a été plutôt doux. L'hiver romarimontain peut être très rude et perturber la vie scolaire. Ainsi, en janvier 1891, la directrice des cours

---

<sup>7528</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, juin 1912.

<sup>7529</sup> ADMM W657/66, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, juin 1912.

<sup>7530</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, avr. et mai 1926.

<sup>7531</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 68.

<sup>7532</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, déc. 1927.

secondaires rapporte<sup>7533</sup> : « Nos classes de mercredi matin ont été un peu désorganisées dans le cours élémentaire, à cause d'une violente bourrasque de neige qui rendait la circulation vraiment dangereuse pour des enfants de petite taille, avant que la frayée eût été faite. Les élèves demeurant un peu loin n'ont pas pu venir jusqu'aux cours. Nous avons aussi plusieurs élèves souffrantes en ce moment ». Les mêmes désagréments sont signalés durant l'hiver 1892/93 (« indispositions », « vigueur de la température », « verglas »)<sup>7534</sup> et l'hiver 1894/95, un « hiver exceptionnellement rigoureux », durant lequel « les classes n'ont pu avoir [...] toute la régularité qu'elles ont ordinairement »<sup>7535</sup>. Ce n'est pas le dernier hiver où on souffrira du froid à Remiremont<sup>7536</sup>. Mais il n'y a pas qu'en montagne que la rudesse du climat se fait sentir. La directrice du lycée de jeunes filles de Nancy remarque, en mars 1926, que le climat de l'Est rend « particulièrement pénible » la « crise physiologique » des adolescentes<sup>7537</sup>. En février 1929, ce lycée connaît un nombre record d'absentes à cause du froid, et beaucoup de malades<sup>7538</sup>. Au même moment, la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt rapporte, au sujet du « congé des jours gras »<sup>7539</sup> : « Départ le samedi après la classe du soir. Retour le mardi. Une dizaine d'élèves n'ont pu rentrer que le lendemain, par suite des difficultés qu'a créées le froid extrême pour la correspondance des trains et la circulation des autobus ou automobiles ». On a déjà mentionné, pour le *Reichsland*, les *Eisferien*.

Naturellement, en hiver, il faut se couvrir. Certaines externes du Collège Jules Ferry de Saint-Dié font les coquettes en janvier 1924<sup>7540</sup> : « Quand nos fillettes seront vêtues suivant la température, plus ou moins chaudement, elles échapperont à ces gripes bénignes. Nos internes vont très bien, mais elles portent des bas, ont des manches à leur

---

<sup>7533</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 24.01.1891.

<sup>7534</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdo. de la directrice des cours secondaires de Remiremont, 21 et 28.01.1893.

<sup>7535</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice des cours secondaires de Remiremont, févr. 1895. La directrice rapportait le mois précédent que « certaines classes n'ont pu avoir lieu faute d'élèves, les jours de bourrasques » et qu'elle a « même cru devoir, à deux reprises, au moment du dégel, donner congé pour l'après-midi aux élèves du cours élémentaire qui habitent des quartiers éloignés où la circulation présenterait quelque danger pour des jeunes filles ».

<sup>7536</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, janv. 1917 et févr. 1924.

<sup>7537</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1926.

<sup>7538</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, févr. 1929.

<sup>7539</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, févr. 1929.

<sup>7540</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1924.

robe et ne sont pas décolletées ». Le mois suivant, la directrice promet « un bon point de la collection des châteaux historiques à nos fillettes des classes primaires qui rentreront le jeudi matin, 6 mars, en bonne santé »<sup>7541</sup>. Mais l'hiver permet aussi des activités physiques propres à cette saison. Toujours au collège de Saint-Dié, la directrice autorise la luge pendant les récréations en décembre 1925<sup>7542</sup>.

## (2) La discipline

Les établissements secondaires de filles ne sont pas exempts de problèmes de discipline. Bien sûr, ces derniers apparaissent aussi bien dans l'académie de Nancy que dans le *Reichsland*, puis dans l'académie de Strasbourg.

Il y a l'agitation en classe. Au printemps 1890, le directeur de l'école subventionnée supérieure de filles de Haguenau souhaite licencier une enseignante qui n'est pas parvenue, « malgré des efforts visibles », à rétablir la discipline dans ses classes moyennes et supérieures, « comme le montrent les bruyants bavardages de plusieurs élèves pendant le cours, qui ont été remarqués à plusieurs reprises »<sup>7543</sup>. Il y a d'autres signes de l'échec de l'enseignante sur le plan de la discipline : « Le fait que des enfants parlant vivement entourent le siège de l'enseignante avant et après l'heure de cours, ainsi que les plaintes au sujet du comportement d'élèves dont les autres enseignantes sont satisfaites le laissent déduire ». Pour le directeur, le problème vient d'un manquement de l'enseignante à ses devoirs et de lacunes pédagogiques<sup>7544</sup>. A la rentrée 1891, le conseil de surveillance de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg demande le licenciement de trois

---

<sup>7541</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, févr. 1924.

<sup>7542</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, déc. 1925.

<sup>7543</sup> ADBR 34AL1328, Kruspe à l'*Oberschulrat*, 29.03.1890.

<sup>7544</sup> « De grossières inconvenances, qui par le passé ont beaucoup contribué à diminuer le respect envers elle, n'ont pas été signalées, comme le fait d'évoquer des sujets complètement étrangers à l'enseignement pendant les heures de cours, notamment sa situation personnelle, ce qu'elle a continué à faire malgré les avertissements répétés du soussigné sur les graves conséquences que cela pouvait avoir sur la discipline, ou encore les travaux manuels [couture] effectués pendant le temps d'enseignement. Elle ne sait pas suffisamment éveiller et maintenir l'attention et la participation active des élèves. [...] ».

enseignants, qui « au point de vue de la discipline et de la méthode d'enseignement n'ont pas satisfait aux exigences qui doivent être celles d'un établissement comme l'école supérieure de filles »<sup>7545</sup>. On sait déjà qu'à l'école subventionnée supérieure de filles de Wissembourg, dans les années 1880, une indiscipline généralisée a conduit l'inspecteur scolaire du cercle à placer l'établissement sous une surveillance toute particulière.

On connaît déjà, aussi, les problèmes de discipline qui alourdissent l'atmosphère au collège de jeunes filles d'Épinal durant l'entre-deux-guerres. Au printemps 1919, la directrice (Vautier) reproche à une enseignante de ne pas savoir tenir ses classes de deuxième et de troisième années<sup>7546</sup> :

Quand je passe à côté d'une salle où se tient un de ces cours, j'entends presque chaque fois « Je ne disais rien », « Ce n'est pas moi qui méritais la mauvaise note », « Je ne faisais pas plus de tapage que les autres » et les discussions durent parfois plusieurs minutes.

L'autre jour, entendant des éclats de rire, je suis entrée dans la salle. Le professeur était à un bout de la classe et l'élève à l'autre, ayant l'air de jouer à cache-cache. Mlle R. voulait mettre l'élève à la porte, celle-ci ne s'en souciait pas et toute la classe s'amusait fort des mouvements stratégiques des deux parties.

Très souvent Mlle R. met des élèves à la porte de son cours en leur disant, paraît-il, de venir me trouver, puis elle ne s'en occupe plus et ne me prévient pas. Aussi les élèves peu soucieuses de se faire gronder retournent chez elles ou vont où il leur plaît. J'ai dû encore prévenir Mlle R. qu'elle se mettait de nouveau dans son tort. J'espère qu'elle ne recommencera pas, car cela pourrait nous attirer de gros ennuis.

En 1929, l'inspecteur d'académie des Vosges manifeste par une visite sa volonté d'aider au rétablissement de l'ordre dans les classes de dessin de l'établissement<sup>7547</sup>. Au lycée de jeunes filles de Nancy, la directrice (Ravaire) signale en 1924 « une classe difficile » où « on entre à regret »<sup>7548</sup>. Les rapports mensuels de cet établissement pour la fin des années 1900 font également état de niveaux (« les élèves de première année, quoique fort nombreuses, se montrent moins exubérantes que ne le sont d'ordinaire les

---

<sup>7545</sup> ADBR 34AL1343, compte rendu de réunion du conseil de surveillance de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, 29.10.1891.

<sup>7546</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, avr. et mai 1919.

<sup>7547</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, janv. 1929.

<sup>7548</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1924.

enfants qui passent des classes primaires aux classes secondaires »<sup>7549</sup>) et de périodes de l'année (« les enfants, énervés par les chaleurs du début du mois, sont très agités »<sup>7550</sup>, « l'approche de la fin de l'année nous oblige à une vigilance plus grande : pour des causes diverses, la discipline devenant plus pénible, il est nécessaire de restreindre la liberté relative accordée aux élèves »<sup>7551</sup>) plus propices que d'autres au développement de l'indiscipline.

Mais il n'y a pas que l'agitation en classe qui pose problème. Il y a le refus d'appliquer certaines règles<sup>7552</sup>. Il y a les absences injustifiées<sup>7553</sup>. Il y a les vols<sup>7554</sup>. Il y a la fraude. Lutter contre elle, c'est la mission que se donne, en décembre 1927, la nouvelle directrice de l'établissement (Lainé)<sup>7555</sup> : « Un groupe important de la classe de première, sous prétexte que la surveillance du professeur était insuffisante, a hardiment copié une composition. [...] Les enfants ont été invitées à venir se dénoncer dans mon bureau ; je les ai interrogées une à une ; je n'ai obtenu que quelques aveux. Nous avons suspendu le tableau d'honneur de toute la classe, arrêté les félicitations du conseil de discipline ». La vigilance des enseignantes devra être accrue. Il faut aussi parfois sévir au collège de jeunes

---

<sup>7549</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, oct. 1908.

<sup>7550</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mai 1909.

<sup>7551</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, juin 1910.

<sup>7552</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1922 : « La discipline aussi a été satisfaisante. [...] Une tentative de rébellion cependant s'est produite en deuxième année, de la part d'une fillette qui a, à la fois, scandalisé et amusé ses compagnes, mais qui a surtout suffoqué directrice et maîtresses par son assurance et son ton audacieux : nous voulons que nos enfants mettent leur point d'honneur à laisser à celles de leurs compagnes qui les remplacent des salles parfaitement en ordre, chose difficile à réaliser parce que, sur les parquets très cirés, les tables glissent, se déplacent malgré la volonté des enfants qui les occupent ; à leur tour de rôle, par conséquent, deux semainières remettent en place tables et chaises, débarrassent les casiers des papiers destinés à la corbeille. Tout le monde s'acquitte de sa tâche avec empressement et même avec joie. Une seule enfant, sur l'ordre de sa mère, s'est refusée à faire ce que font ses compagnes ; il y a eu mauvaise note ; la mauvaise note a été prise par la maman à son compte ; il va de soi que la règle n'a point fléchi malgré tout et la fillette s'est exécutée ».

<sup>7553</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, févr. 1923 : parmi les élèves « privées de tableau d'honneur pour désobéissance », le cas d'une élève « à qui une permission avait été refusée pour s'absenter d'un cours de composition française » et qui « s'est dispensée de ce cours pour une promenade en auto, autorisée, il est vrai, par la famille ».

<sup>7554</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, avr. et mai 1920 : « Quelques larcins se sont produits, mais ne se sont pas répétés ». D'ailleurs, les élèves ont interdiction de venir avec de l'argent ou des bijoux.

<sup>7555</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, déc. 1927.

filles de Remiremont. En décembre 1913, « des observations sévères ont été faites à deux fillettes de douze ans qui avaient modifié les notes de leur carnet hebdomadaire »<sup>7556</sup>.

En novembre 1915, une interne fille d'instituteur « a mérité des observations très sévères pour ses réponses impertinentes aux professeurs et pour la disposition trop manifeste à se faire remarquer pendant les promenades et dans les cours de récréation »<sup>7557</sup>.

C'est que la discipline ne concerne pas uniquement l'attitude en classe. En Alsace-Lorraine, l'*Oberschulrat* Luthmer se montre attentif à l'attitude des élèves en cour de récréation lors de ses inspections<sup>7558</sup>. Au collège de jeunes filles d'Épinal, en 1910, la directrice prie les professeurs « d'intervenir avec plus d'activité pour obtenir aux heures de récréation que les mouvements d'entrée et de sortie des élèves se fassent en bon ordre. Il faut reconnaître que ces mouvements sont rendus difficiles par l'étroitesse des couloirs servant en même temps de vestiaires, qui relie nos salles de classe »<sup>7559</sup>. Au collège de jeunes filles de Neufchâteau, en novembre 1925, on relève une « privation de sortie pour s'être assise sur l'escalier les jambes pendant dans le vide »<sup>7560</sup>. Au collège de jeunes filles de Neufchâteau, en 1912, « deux professeurs se sont plaintes », en conseil de discipline, « de l'attitude des deux élèves non reçues au diplôme qui oubliaient de saluer leurs maîtresses depuis leur échec »<sup>7561</sup>.

Au collège de jeunes filles de Remiremont, on signalait en 1912/13<sup>7562</sup> : « Nous sommes malheureusement amenées à constater qu'un certain nombre d'élèves ne sont, ni pour la tenue, ni pour l'éducation ce que nous sommes en droit d'attendre dans un collège. J'ai même dû, dans les classes primaires, faire avec des ménagements, des observations sur

---

<sup>7556</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, févr. 1913.

<sup>7557</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1915.

<sup>7558</sup> ADBR 34AL1299, rapport d'inspection de l'école supérieure de filles Blattner par Luthmer, 25.10.1907 : bonne attitude de la plupart des élèves en cours, mais une cour de récréation plus bruyante pendant la pause qu'elle ne devrait l'être pour une école supérieure de filles. ADBR 34AL1304, rapport d'inspection de l'école supérieure de filles Dollfus à Mulhouse par Luthmer, 17.06.1909 : l'attitude des élèves, en cours et dans la cour de récréation, est meilleure.

<sup>7559</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, juin 1910.

<sup>7560</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, nov. 1925.

<sup>7561</sup> ADMM W657/39bis, compte rendu du conseil de discipline du collège de jeunes filles de Neufchâteau, 1911/12, troisième trimestre.

<sup>7562</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, févr. 1913.

la propreté ». La directrice demandera même à des parents, au début de la Première Guerre mondiale, de retirer leur fille du collège, après qu'elle a « été avertie par M. le sous-préfet et par le docteur Guyon de sa tenue et de sa conduite scandaleuses »<sup>7563</sup>. On n'aura pas à réunir le conseil de discipline. Le procédé semble assez courant, surtout avant des vacances<sup>7564</sup>. Ainsi, peu après la rentrée de 1924, la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy se réjouit de voir une classe « véritablement transformée par suite du départ plus ou moins volontaire de quelques éléments mauvais »<sup>7565</sup>. La formule elliptique recouvre trois exclusions, mesure inédite dans son ampleur, et c'est encore la « mauvaise tenue au-dehors » qui est en cause<sup>7566</sup>. Le problème semble récurrent, puisque si la nouvelle directrice (Lainé), peu après sa prise de fonction, se dit satisfaite « de l'atmosphère générale » et de la docilité des élèves, elle note tout de même que « quelques fillettes sont signalées comme ayant, en-dehors du lycée, une tenue qui peut faire tort à l'établissement »<sup>7567</sup>. Il faudra « exagérer pour elles notre surveillance et notre sévérité », conclut-elle. Une exclusion temporaire est prononcée au collège de jeunes filles de Neufchâteau, en mai 1929, pour « mauvaise tenue en ville »<sup>7568</sup>.

Quels actes recouvre le terme de « mauvaise tenue » ? Un cas est présenté dans le détail par la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Bruyères en 1904/05<sup>7569</sup> :

---

<sup>7563</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1914.

<sup>7564</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, déc. 1922 : « J'ai dû pourtant prier la famille d'une élève de troisième année primaire de ne pas la renvoyer au collège après les vacances de Noël. Cette élève, paresseuse et inintelligente, perd manifestement son temps en classe ; de plus, sa conduite hors du collège m'a fait craindre un exemple pernicieux pour ses compagnes ». ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, nov. 1927 : « mercredi 30 novembre, la directrice a dû rendre à la famille une élève interne dont la moralité était mauvaise. Cette élève était nouvelle, la famille, l'ayant annoncée comme très difficile, n'a fait aucune difficulté à la reprendre ».

<sup>7565</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, nov. 1924.

<sup>7566</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, juill. 1924 : « C'est la première fois que pareille chose a lieu : jusqu'à aujourd'hui, ce n'est qu'à des intervalles éloignés et dans des cas tout à fait isolés que pareilles sanctions ont dû être prises ». Il avait cependant déjà fallu, en 1910/11, procéder à deux exclusions, « mais elles avaient pour cause unique l'attitude prise en-dehors du lycée », minorait à l'époque Mlle Ravaire (ADMM W657/41, rapport annuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 1910/11).

<sup>7567</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, déc. 1927.

<sup>7568</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mai 1929.

<sup>7569</sup> ADMM W657/87bis, la directrice des cours secondaires de Bruyères à l'inspecteur d'acad., 03.02.1905.

Mlle K. est très intelligente, studieuse, mais manque totalement de réserve au-dehors. M. Mougel et moi tenions à conserver cette jeune fille jusqu'à la fin de l'année [1904/05], par égard pour ses parents qui sont dans l'enseignement et, de plus, chargés de famille. Nous nous étions opposés à l'exclusion, mais nous espérions qu'elle tiendrait enfin compte de mes conseils.

Malheureusement, toutes mes observations ont dû être tournées en dérision par ses parents, son attitude du lendemain l'a prouvé. En entrant au cours, où se trouvaient déjà quelques élèves avec Mademoiselle Pinturaud, surveillante, cette jeune fille s'est permis de dire tout haut : « Ah ! Nous avons bien ri, hier, maman et moi ! Les gens de Bruyères parlent de moi ! Ils pourront encore en dire davantage, parce que j'en ferai encore bien plus ! »

A la suite de ces paroles, j'ai réuni les professeurs. Monsieur Mougel et moi sommes revenus sur notre détermination, constatant qu'il n'y avait pas d'amélioration à attendre. Dans l'intérêt des cours, nous avons jugé à l'unanimité l'exclusion temporaire nécessaire, en attendant votre décision.

L'an dernier déjà, Mlle K. se faisait remarquer par sa conduite légère. Très souvent, à la sortie de 4 heures, au lieu de se rendre directement chez elle, à Fiménil, elle allait dans la direction de la gare pour rencontrer, disait-on, certains jeunes gens de la localité. Les professeurs, plus que moi au courant de ce qui se passe en ville, l'ont vue, à plusieurs reprises, en conversation avec des officiers ou d'autres, et m'en avaient informée. De plus, elle continuait ses relations par correspondance. Je l'appris par une de ses lettres, trouvée par un enfant. Je lui fis alors de sérieuses observations au sujet de sa conduite et de sa correspondance et lui dis que si je ne donnais pas suite au désir des professeurs qui demandaient déjà son exclusion, c'était à cause de ses parents. Je ne voulais pas faire de tort à des collègues. Elle promit de bien se comporter dorénavant. Quelques jours après eurent lieu les examens du brevet élémentaire, elle ne fréquenta plus les cours.

Le 19 juin [1904], élèves et maîtresses étions réunies dans la cour, prêtes à nous rendre à une conférence, lorsque Madame K. arriva avec ses jeunes filles. Naturellement, je m'approche pour la saluer et je tenais à lui parler, mais je n'en eus pas le temps. Elle commença par m'insulter, attaquant les professeurs et la population de Bruyères, devant les maîtresses. Les élèves mêmes auraient pu entendre. Comme conclusion, elle ajoute que, puisque sa fille était un objet de scandale, il y avait d'autres établissements pour la recevoir. Surprise outre mesure de ces reproches et du genre d'éducation que Madame K. se vantait de donner à ses jeunes filles, je préférerais ne rien répondre.

À la fin des vacances dernières, Madame K. vint me trouver. Je repris encore sa jeune fille, mais je lui fis observer qu'elle ait à surveiller sa conduite. La critique a plus de prise dans une petite localité comme Bruyères et les fautes des élèves retombent sur l'établissement. Malgré tous mes avertissements, plusieurs autres faits se sont produits qui, sans être très graves, ont froissé des pères de famille. Aussi, des plaintes se faisaient entendre de tous côtés : c'est ce que j'ai appris dans notre dernière réunion. Ces Messieurs ont cité plusieurs faits dont ils ont été témoins. Un entre autres : Monsieur Foison, le jour de la fête de Bruyères, a dû sortir d'un café où il se trouvait avec un

conseiller municipal pour ne plus entendre la conversation légère que tenait Mlle K. avec deux jeunes gens de sa compagnie.

La directrice prie l'inspecteur d'académie de prononcer l'exclusion définitive, « si nous ne voulons pas voir, sous peu, les cours désertés de la population de Bruyères ». Cela sera fait<sup>7570</sup>. L'attention portée à la vie des élèves hors des établissements est encore vive dans les années 1930. Mais elle semble aussi contestée par le public. Ainsi, un conseiller municipal de Remiremont indique, en 1934, dans un rapport à charge contre la directrice du collège<sup>7571</sup> :

La directrice fait une enquête pour connaître toutes les intrigues du collège. Les élèves avouent leurs relations avec des garçons et font connaître les noms de leurs amis. Actuellement, le nombre de jeunes gens et de jeunes filles ayant avoué est de 54. [...]

A la dernière minute, j'apprends ceci : hier, 29 juin, une élève, Mlle B., écrivait une lettre à son ami pendant l'étude. La surveillante s'en aperçoit. Elle appelle la directrice, qui la met à la porte de l'établissement.

On n'a pas été moins attentif à la vie extrascolaire des élèves des écoles supérieures de filles dans le *Reichsland*. « Sur le chemin de l'école, de même qu'à l'école, les élèves doivent renoncer aux discussions et aux rires bruyants et toujours penser au fait qu'elles doivent faire honneur à l'école par une attitude correcte. Il est interdit de rester dans la rue devant l'école », stipule le très détaillé règlement scolaire de l'école supérieure de filles Lindner à Strasbourg<sup>7572</sup>.

A l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, en 1882, un groupe de jeunes filles issues de « familles importantes » manque de peu le renvoi pour une histoire d'intrigues amoureuses<sup>7573</sup>. En 1900, la directrice de l'école municipale supérieure de filles

---

<sup>7570</sup> ADMM W657/87bis, l'inspecteur d'acad. des Vosges au recteur de Nancy, 07.02.1905.

<sup>7571</sup> AN F<sup>17</sup> 24882, dossier Genvot, « Rapport de Monsieur Altmayer au conseil municipal. Collège de filles », s. d. [30.06.1934].

<sup>7572</sup> KRUTTGE et ASMUS, *Bericht über die ersten zehn Jahre des Bestehens der Anstalt 1887-1897*, Strasbourg, Heitz, 1897, p. 11.

<sup>7573</sup> ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) » (2<sup>e</sup> partie), *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2013, p. 27-48, p. 32.

de Wasselonne demande à l'*Oberschulrat* comment elle doit réagir après avoir appris qu'une élève de quinze ans avait « participé à un cours de danse mixte »<sup>7574</sup>. Les hautes autorités scolaires ne rendent aucun avis : interdire ou non la participation à un tel cours est une décision que la directrice doit prendre elle-même<sup>7575</sup>.

En 1908, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Metz ne sait pas quoi faire face à une élève de l'école normale supérieure, annexe de son établissement, qui s'est fiancée publiquement et se promène bras-dessus bras-dessous avec son artificier de la *Feldartillerie*<sup>7576</sup>. Il a proposé à la jeune femme de vingt-deux ans de se comporter avec son fiancé comme si les fiançailles étaient encore secrètes et de prendre un logement éloigné de la caserne et proche de l'école, mais la première condition n'a pas été acceptée et elle s'est donc vu exclure temporairement, en attendant la décision de l'*Oberschulrat*<sup>7577</sup>. Le directeur craint une « dégradation sensible de la discipline scolaire » en cas de retour de la fiancée. Elle « doit quitter l'école », répond l'*Oberschulrat*, dans un premier temps. Il se ravise trois semaines plus tard, après lecture d'une lettre angoissée de l'élève exclue (orpheline de père et de mère, sans fortune, dont tous les espoirs résident dans l'obtention de son diplôme<sup>7578</sup>) : elle pourra continuer à fréquenter l'école normale supérieure de filles jusqu'à son examen de sortie, à la fin de l'année scolaire, sauf si le directeur Koch y voit une objection, qu'il doit alors motiver<sup>7579</sup>. Koch (qui n'avait pas caché la situation personnelle de la jeune femme) accepte la décision.

A l'école municipale supérieure de filles de Phalsbourg, en 1909, une élève doit s'asseoir pendant plusieurs jours sur un banc particulier, tandis que les enseignantes font cours comme si elle n'existait pas, parce que la jeune fille n'a pas avoué qu'elle avait passé toute la nuit du dernier mardi de carnaval dans des bistrots, comme « des personnes dignes de confiance » en avaient informé la directrice<sup>7580</sup>. L'enfant, de bientôt quinze ans – dont l'entrée à l'école supérieure de filles deux ans plus tôt semble avoir été contestée –, prétend

---

<sup>7574</sup> ADBR 34AL1394, Mlle Koehnlein à l'*Oberschulrat*, 14.01.1900.

<sup>7575</sup> ADBR 34AL1394, l'*Oberschulrat* à Mlle Koehnlein, 19.01.1900.

<sup>7576</sup> Voir un cas similaire qui s'est présenté au lycée de jeunes filles de Nancy en 1933 : LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 9.

<sup>7577</sup> ADBR 34AL1438, Koch à l'*Oberschulrat*, 06.04.1908.

<sup>7578</sup> ADBR 34AL1438, Mlle Gottschalk à l'*Oberschulrat*, 18.04.1908.

<sup>7579</sup> ADBR 34AL1438, l'*Oberschulrat* à Koch, 20.05.1908.

<sup>7580</sup> ADBR 34AL1449, Mlle Ungerer à l'*Oberschulrat*, 02.03.1909.

être rentrée avant minuit avec ses parents. Le père confirme et s'indigne du traitement réservé à sa fille<sup>7581</sup>. L'*Oberschulrat* donne tort à la directrice<sup>7582</sup> : « Il ne paraît pas indiqué de punir une élève pour avoir fréquenté un bal masqué avec ses parents. Surtout, le traitement que vous avez réservé à l'élève Marie Kliebenstein, en lui désignant une place particulière et en ignorant sa présence pendant les cours, ne peut pas être approuvé ».

On en arrive donc à la question des sanctions. Il y a d'abord celles qui passent par le bulletin et le classement. Elles paraissent très efficaces au lycée de jeunes filles de Nancy à la fin des années 1900, à en croire un rapport annuel de la directrice<sup>7583</sup> :

Nulle part, peut-être, comme au Lycée Jeanne-d'Arc ne s'impose, de façon aussi évidente, la nécessité d'une discipline sans contrainte sévère. Un système de rigueur aurait pour effet de fermer complètement les esprits. Nos élèves sont timides généralement, consciencieuses et même un peu timorées ; leur amour-propre est très développé, aussi d'ordinaire, suffit-il d'une légère sanction pour les rappeler à leurs devoirs : une note baissée produit un effet sensible ; une « mauvaise note » devient presque une peine infâmante. D'une façon générale, l'esprit est bon ; le travail, un peu lent, est sérieux et profitable ; la discipline se maintient sans peine.

En janvier 1910, la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt rapporte, elle aussi, que « la discipline est très facile » et que « les punitions consistent en quelques mauvaises notes d'ordre seulement ; une seule retenue a été donnée depuis le début de l'année »<sup>7584</sup>. En juillet 1919, une élève de la classe de deuxième année du collège de jeunes filles d'Épinal voit son nom retiré du tableau d'honneur pour cause de « grossièretés »<sup>7585</sup>. Une élève de troisième année est blâmée par le conseil de discipline du même établissement en 1920 « pour sa dissipation et son insolence envers les professeurs »<sup>7586</sup>. Un blâme pour « mauvaise tenue en classe » et « grande paresse » est donné au lycée de jeunes filles de Nancy en décembre 1928<sup>7587</sup>. Autre sanction, d'une symbolique durement ressentie : la place séparée. Elle a été contestée à Phalsbourg, en

---

<sup>7581</sup> ADBR 34AL1449, le trésorier Kliebenstein à l'inspecteur scol. du cercle de Sarrebourg, 08.03.1909.

<sup>7582</sup> ADBR 34AL1449, l'*Oberschulrat* à Mlle Ungerer, 23.03.1909.

<sup>7583</sup> ADMM W1018/208, rapport annuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 1908/09.

<sup>7584</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, janv. 1910.

<sup>7585</sup> ADMM W657/67, compte rendu de la réunion mensuelle des professeurs du collège de jeunes filles d'Épinal, 05.07.1919.

<sup>7586</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, juin 1920.

<sup>7587</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, déc. 1928.

1909, par le père de l'élève, comme on l'a vu, et avec succès. Elle est aussi contestée, en 1913, à Thionville, où un père de famille demande à la directrice de l'école municipale supérieure de filles que sa fille quitte le « banc des ânes » (*Eselsbank*) qui lui a été assigné<sup>7588</sup>. La directrice répond que l'enfant regagnera une place normale, en expliquant qu'elle n'a pas été stigmatisée en raison de prestations déficientes – l'usage du terme « banc des ânes » est, précise-t-elle, proscrit à l'école – mais mise au premier rang, car elle avait l'habitude d'empêcher ses camarades de travailler<sup>7589</sup>. La même explication est fournie aux hautes autorités scolaires, qui, sur la base de cet écrit et d'un rapport de l'inspecteur scolaire du cercle, répondent au père qu'elles n'ont « pas pu acquérir la conviction que sa fille [...] avait été traitée de manière équitable »<sup>7590</sup>. Le même père contestera un redoublement à la rentrée 1914 : il revient, dans son courrier à l'*Oberschulrat*, sur l'affaire de l'*Eselsbank*<sup>7591</sup>. L'humiliation publique a cours chez les Sœurs de Notre-Dame de Sion à Strasbourg : en 1925, une élève doit se tenir à genoux avec, dans le dos, l'écriteau « Je suis une menteuse et une voleuse !... Je ne veux plus l'être ! »<sup>7592</sup> Nous ne reviendrons pas sur la sanction la plus grave, l'exclusion, des cas précis ayant été présentés ci-dessus.

Des violences physiques sont-elles exercées contre les enfants ? Dans son rapport d'inspection de mars 1876 sur la classe VII de l'école supérieure de filles de la Divine Providence à Strasbourg, l'inspecteur du cercle (Prass) écrit que « L'enseignante est assez brutale, elle semble taper volontiers ; au moins, elle n'a pas manqué aujourd'hui d'avoir à chaque fois un motif suffisant pour ce faire ». On a aussi rencontré un cas de violence à l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines. Une enseignante du collège de jeunes filles de Toul a été accusée, durant l'entre-deux-guerres, de gifler ses élèves. La directrice du lycée de jeunes filles de Nancy veut, à la fin des années 1920, des enseignantes « en sympathie avec les enfants »<sup>7593</sup>. L'excès de sévérité ou de distance vis-à-vis des élèves sont des reproches qui apparaissent dans les rapports mensuels<sup>7594</sup>. L'esprit

<sup>7588</sup> ADBR 34AL1486, le *Postsekretär* Riedinger à Mlle Doering, 18.05.1913.

<sup>7589</sup> ADBR 34AL1486, Mlle Doering au *Postsekretär* Riedinger, 20.05.1913.

<sup>7590</sup> ADBR 34AL1486, l'*Oberschulrat* au *Postsekretär* Riedinger, 24.07.1913.

<sup>7591</sup> ADBR 34AL1486, le *Postsekretär* Riedinger à l'*Oberschulrat*, 13.09.1914.

<sup>7592</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 67.

<sup>7593</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, nov. 1927.

<sup>7594</sup> ADMM W657/40, rapports mensuels de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1922, nov. 1927 et févr. 1928, entre autres.

de confiance était déjà recherché dans la première décennie d'existence de l'établissement, semble-t-il avec succès, comme l'atteste le rapport de Mlle Ravaire sur l'année 1910/11<sup>7595</sup> : « Un résultat agréable à constater, c'est que nos enfants, naturellement craintives et fermées, s'ouvrent peu à peu ; onze années d'efforts persévérants ont abouti à des habitudes de franchise et de sincérité, dont des étrangers même ont été frappés ». Mais l'esprit d'indépendance est à combattre<sup>7596</sup>.

N'oublions pas non plus le rôle des surveillantes, louées dans le rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié pour mars 1909<sup>7597</sup> : « Les nouvelles surveillantes sont actives, clairvoyantes, justes et fermes. Anciennes élèves du collège, elles connaissent bien leur tâche et toute son importance. Elles s'efforcent de la remplir le mieux possible, demandant des conseils, l'avis des professeurs pour la direction du travail dans les études ». Même établissement, près de vingt ans plus tard<sup>7598</sup> : « Grâce aux efforts des répétitrices, un progrès est réalisé au point de vue de l'ordre et de l'exactitude, mais ce n'est pas suffisant encore ». Enfin, la collaboration avec les parents est souhaitée<sup>7599</sup> :

L'éducation et l'instruction des enfants ne portent tous leurs fruits que si les professeurs sont assurés d'être secondés par les parents. À cet effet, des échanges de vues fréquents, une collaboration étroite entre les collaboratrices et les parents est nécessaire. Les professeurs sont à la disposition des parents le lundi de 4 à 5 heures. La directrice reçoit tous les jours de classe de 10 à midi, pendant les grandes vacances, le jeudi de 9 à 11 heures et à partir du 20 septembre tous les jours de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures.

---

<sup>7595</sup> ADMM W657/41, rapport annuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 1910/11.

<sup>7596</sup> ADMM W657/67, conseil de discipline du collège de jeunes filles d'Épinal, 31.03.1909 : « Ces jeunes filles se destinant à l'enseignement, nous nous efforçons de combattre en elles ces tendances à résister à toutes les personnes qui doivent les diriger et à méconnaître leurs intentions ou à s'en méfier ». D'où les réprimandes. ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1928 : « La discipline est satisfaisante dans l'ensemble, bien que certaines élèves, trop indépendantes, aient quelque peine à se plier à la règle ».

<sup>7597</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1909.

<sup>7598</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1928.

<sup>7599</sup> LYCÉE CAMILLE SÉE, COLMAR, *Distribution des prix, présidée par Monsieur le préfet du Haut-Rhin. Année scolaire 1921-1922*, Colmar, Jess, 1922, p. 33.

Évoquons aussi les mauvaises farces, comme la « poudre sternutatoire » répandue en 1912 dans une salle de classe du lycée de jeunes filles de Nancy<sup>7600</sup>, ou un probable vol de sangsue dans la salle de sciences du collège de jeunes filles de Neufchâteau en 1926<sup>7601</sup>. Une histoire de cravate subtilisée à un professeur a beaucoup amusé une classe de troisième de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg en 1910/11 : la cravate a fini par être rendue ; la direction n'en a jamais rien su<sup>7602</sup>. Beaucoup plus grave : cette enseignante enfermée dans les toilettes, avec les becs de gaz ouverts, à l'école municipale supérieure de filles de Colmar en 1910. Les trois coupables sont exclues... puis retrouvent le chemin de l'école, grâce à l'intervention du père de l'une d'elles, qui est entré au conseil de surveillance<sup>7603</sup>.

Enfin, même si elles ne relèvent pas en tant que telles de la discipline, elles mettent à mal le sentiment de sécurité : les dégradations venant de l'extérieur. Le jour de Noël 1909, de jeunes voisins ont tiré avec des carabines à air comprimé sur les vitres de l'école municipale supérieure de filles, dont un certain nombre ont été brisées ; une balle a manqué de peu le concierge, qui se trouvait dans sa cuisine<sup>7604</sup>. Trois ans plus tard, le directeur du même établissement signale des vols répétés de poubelles, peut-être jetées dans le canal qui longe l'école<sup>7605</sup>. Bris de vitre, jets de pierres à travers des soupiraux et même intrusion, avec vol de petites sommes d'argent, se sont produits au lycée de jeunes filles de Metz

---

<sup>7600</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, oct. 1912 : « Mais un incident, qui a d'autant plus consterné que jamais fait pareil ne se produit, a terminé l'année [?]. Une enfant a imaginé une de ces farces vulgaires dont s'amuse les mauvais écoliers : elle a pénétré en cachette dans la salle de solfège et a jeté sur les tables une poudre sternutatoire dont l'effet s'est vite fait sentir, au point qu'il a fallu désertier la classe. Il y a eu un cri de réprobation générale, mais la coupable ne s'est pas encore fait connaître ».

<sup>7601</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, févr. 1926 : « Les enfants semblent, en général, animées d'un bon esprit et avoir le désir de faire plaisir. Cependant, un incident fâcheux s'est produit dans la salle de sciences. Mlle Thiébaud, professeur de sciences, s'était procuré une sangsue qu'elle avait mise dans un bocal bouché dans son armoire, dit-elle. Au moment de s'en servir, plus de sangsue. N'ayant été avertie que plusieurs jours après, je n'ai pu savoir s'il fallait incriminer les internes ou les externes... ou si la sangsue s'était sauvée par ses propres moyens. En tout cas, elle n'a pas été retrouvée ».

<sup>7602</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 49.

<sup>7603</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du *Reichsland* (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168, p. 140-141.

<sup>7604</sup> AMS 2MW600, Beetz à la mairie de Strasbourg, 26.12.1909.

<sup>7605</sup> AMS 2MW600, Beetz à la mairie de Strasbourg, 15.01.1912.

durant l'entre-deux-guerres<sup>7606</sup>. Le tir de revolver sur une vitre du collège de jeunes filles de Neufchâteau en 1919 a déjà été évoqué.

### (3) La mixité, une inquiétude qui se dissipe lentement

La mixité garçons-filles se rencontre communément dans les **classes maternelles ou enfantines** annexées aux établissements secondaires de filles<sup>7607</sup>. Si l'on trouve à y redire, c'est uniquement pour des raisons de recrutement. Ainsi, le principal du collège de garçons de Remiremont écrit au maire, à la rentrée 1912<sup>7608</sup> : « Comme Mademoiselle la directrice du collège de filles prend les petits garçons dans sa classe enfantine et nuit à mon recrutement, je vais, sans plus tarder, [...] solliciter de M. le recteur l'autorisation de recevoir les petites filles, sœurs de mes élèves, dans ma classe de dixième ». On n'en arrivera pas là : la directrice renoncera d'autant plus facilement aux petits garçons qu'elle n'en avait reçu qu'un seul en cette première rentrée du collège de jeunes filles de Remiremont. En Alsace-Lorraine, les « **classes de garçons** » attachées à certaines écoles congréganistes supérieures de filles<sup>7609</sup> représentent une concurrence bien plus sérieuse

---

<sup>7606</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 51-52.

<sup>7607</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice, févr. 1923 : « Quelques modifications à signaler dans le détail de l'effectif, le total n'en a pas changé : 2 élèves nouvelles, qui compensent le départ de 2 petits garçons que leur âge m'oblige à envoyer au collège de garçons ». Nov. 1924 : « Deux petits garçons de la classe enfantine (frères) l'ont quittée à la Toussaint pour entrer au collège de garçons ». Avr. et mai 1925 : « 5 inscriptions en classe enfantine à la rentrée de Pâques, mais 3 départs dont 1 petit garçon de la classe enfantine ».

<sup>7608</sup> AMRe 1R2, le principal du collège de garçons de Remiremont au maire de Remiremont, 05.10.1912.

<sup>7609</sup> ADBR 34AL1349, l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg-ville au président de Basse-Alsace, 27.12.1878 : « Les plans d'études autorisés par vous, Monsieur le président de district, le 27 octobre de l'année passée, ont jusqu'à présent été appliqués, autant que j'ai pu m'en convaincre. Seule la "classe de garçons" est conduite de manière quelque peu arbitraire. Cette classe contient [...] 40 élèves, la plupart âgés de six à huit ans. Quelques enfants de neuf ans prennent également place parmi eux. La supérieure et d'autres enseignantes m'avaient jusqu'à présent indiqué que seuls quelques rares garçons étaient acceptés dans la maison et uniquement pour accompagner leurs sœurs aînées fréquentant l'établissement. Cette classe a été considérée comme un insignifiant appendice de l'établissement, en rien concerné par les mesures légales. Aussi la supérieure n'a-t-elle pas considéré utile, cette fois-ci, de déposer un plan d'études spécifique pour cette classe. J'ai insisté sur le fait qu'un plan d'études devait être présenté et que cette classe devait dorénavant être considérée comme une classe inférieure, dans laquelle les décisions légales devaient s'appliquer. J'ai aussi indiqué que les garçons qui avaient plus de huit ans devaient être invités à rejoindre d'autres établissements d'enseignement de la ville ou, sinon, qu'il fallait organiser pour eux un enseignement

pour les écoles publiques, primaires<sup>7610</sup> et secondaires<sup>7611</sup>. À l'automne 1896, les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Ribeauvillé veulent ouvrir une classe de garçons, car elles ne veulent pas de mixité dans les classes existantes de leur école supérieure de filles<sup>7612</sup>. La nouvelle classe doit être installée dans un ancien appartement de concierge, sur le terrain du pensionnat, et se trouver sous l'autorité de la directrice de ce dernier<sup>7613</sup>. Mais Richter, président de l'*Oberschulrat*, « estime qu'une classe de garçons ne peut pas faire partie d'une école supérieure de filles » et que l'institutrice ne pourra donc pas dépendre de la directrice du pensionnat. « Une autre chose est d'accepter quelques garçons dans une classe de filles », remarque-t-il<sup>7614</sup>.

En effet, quelques garçons âgés de plus de six ans sont présents dans les **petites classes des écoles supérieures de filles** en Alsace-Lorraine. Le phénomène a été observé dans certaines monographies, particulièrement dans celle de l'École Dollfus à Mulhouse. Admise jusqu'en 1888<sup>7615</sup>, cette pratique est strictement encadrée par l'*Oberschulrat* à partir du moment où la surveillance des écoles supérieures de filles lui revient. Fin janvier 1889, il lance une enquête à l'échelle du *Reichsland*<sup>7616</sup>. Des rapports des inspecteurs scolaires de cercle, il ressort que onze écoles supérieures de filles accueillent alors des

---

de plus de quatre heures par jour. La supérieure m'a alors envoyé un plan d'études pour la "classe de garçons" et, peu après l'inspection, elle s'est déclarée disposée à mettre la "classe de garçons" davantage en conformité avec l'enseignement réglementaire ». La « classe de garçons » sera divisée en deux sous-classes à la rentrée 1885 : on ajoute à côté de la classe déjà existante une nouvelle classe pour les garçons sous l'âge d'obligation scolaire, autrement dit une classe maternelle de garçons. ADBR 34AL1349, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 16.12.1885 : « La classe de garçons de l'école privée des Sœurs de la Doctrine Chrétienne est presque aussi vieille que l'établissement lui-même. Elle est apparue à l'époque française en tant que *salle d'asile* et a pris progressivement le caractère d'une classe inférieure, où, suivant le souhait des parents, les garçons restent jusqu'à huit ans accomplis et se préparent à intégrer un établissement d'enseignement secondaire [de garçons] ».

<sup>7610</sup> « Volksschullehrer – Proletarierlehrer », *Volkspartei*, 01.11.1896. Le journal publie une lettre présentée comme venant « des cercles catholiques » : le rédacteur anonyme de cette lettre plaide pour un système scolaire qui ne pratique pas de ségrégation sociale et critique à ce titre le pensionnat de Ribeauvillé, sans le nommer : il parle d'« un pensionnat de sœurs-enseignantes dans les environs de Colmar ». En ouvrant une classe de préparation à l'entrée au collège, cet établissement permettra aux parents aisés de retirer leurs enfants des petites classes de l'école communale. Le rédacteur ne voit dans l'attitude du pensionnat que cupidité. Il mène également une réflexion sur les motivations des parents.

<sup>7611</sup> ADBR 105AL2522, le président de Basse-Alsace à l'*Oberschulrat*, 18.02.1896.

<sup>7612</sup> ADBR 34AL1306, l'*Oberschulrat* au président de Haute-Alsace, 17.10.1896.

<sup>7613</sup> ADBR 34AL1306, le directeur du cercle de Ribeauvillé au président de Haute-Alsace, 10.11.1896.

<sup>7614</sup> ADBR 34AL1306, le président de Haute-Alsace à l'*Oberschulrat*, 12.11.1896.

<sup>7615</sup> ADBR 34AL1378, note de Menzel (18.01.1889) commentant un rapport d'inspection de Max Fischer sur l'École Union des Familles du 20.11.1888 : « On trouve souvent des garçons parmi les élèves des classes inférieures des écoles supérieures de filles. Cette organisation – expressément autorisée par les présidents de Basse-Alsace – paraît répondre à un besoin, notamment dans des villes avec *Gymnasien* comme Haguenau, Bouxwiller et Bischwiller ».

<sup>7616</sup> ADBR 34AL1378, l'*Oberschulrat* aux inspecteurs scol. de cercle, 26.01.1889.

garçons dans leurs petites classes<sup>7617</sup>. En retirant les établissements strasbourgeois des Sœurs de la Doctrine Chrétienne et des Sœurs de la Divine Providence, où les garçons sont instruits séparément, dans les « classes de garçons » évoquées ci-dessus, on a neuf écoles supérieures de filles, avec un total de 67 garçons, remarque le rapporteur. Notons, tout d'abord, qu'aucune école supérieure de filles de Lorraine ne figure dans cette liste et, ensuite, que la présence d'un garçon dans l'institution colmarienne des Sœurs de la Divine Providence est signalée comme exceptionnelle. Les différentes situations donnent lieu aux commentaires suivants : les classes de garçons des deux écoles congréganistes strasbourgeoises ne dérangent pas, pourvu qu'elles respectent le cadre réglementaire ; « Pour les autres écoles de Strasbourg [Saigey, Schmutz, Münch, Union des Familles], seul l'intérêt financier plaide en faveur du maintien de la pratique actuelle » ; « A Haguenau [Kruspe] et Sélestat [Fackler], il n'y a pas de *Vorschulklassen* correspondantes dans les écoles supérieures de garçons et la pratique actuelle doit donc être maintenue<sup>7618</sup>, tandis qu'à Colmar [Divine Providence], Guebwiller [Thomann] et Mulhouse [Dollfus], où des *Vorschulklassen* existent dans les écoles supérieures de garçons, le maintien de cette pratique ne se justifie pas ».

La pratique va cependant perdurer, par l'usage de dérogations. Les parents allèguent des raisons de santé. Au printemps 1891, une mère strasbourgeoise souhaite que son garçon de six ans, « faible et souffrant », soit « confié, pour un temps, à une enseignante » ; or, comme « ses moyens ne lui permettent pas d'engager une préceptrice », la seule solution serait qu'il accompagne sa sœur à l'école supérieure de filles de Mlle Schmutz<sup>7619</sup>. « Compte tenu de la situation exposée », la directrice obtient l'autorisation de l'*Oberschulrat* pour une année, « à titre exceptionnel ». Les raisons de santé se conjuguent parfois avec des raisons pratiques, de proximité<sup>7620</sup> ou autres. À la rentrée 1891, toujours à Strasbourg, un *Kaiserlicher Stationsassistent* a obtenu que son fils de six ans, jusqu'alors élève de l'école maternelle attachée à l'École Union des Familles, intègre la classe

---

<sup>7617</sup> ADBR 105AL2521, rapport de Max Fischer (*Zur Sammlung der Berichte auf O.S. 698*), 26.06.1889.

<sup>7618</sup> La situation sera la même à Bischwiller, après la suppression de la *Vorschule* du Progymnase, cf. ADBR 34AL1323, l'*Oberschulrat* au maire de Bischwiller, 03.11.1894, et le Dr. Jordan à l'*Oberschulrat*, 30.08.1895 et 03.11.1895.

<sup>7619</sup> ADBR 34AL1391, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 09.04.1891.

<sup>7620</sup> ADBR 34AL1391, Mlle Schmutz à l'*Oberschulrat*, 09.04.1891. ADBR 34AL1257, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 11.04.1891. Autorisation sera accordée pour une année, puis prolongée jusqu'à l'été 1892, et finalement jusqu'à Pâques 1893. Autre cas impliquant la distance, pour un garçon sensible des bronches : ADBR 34AL1257, Mlle Thomann à l'*Oberschulrat*, 12.04.1893.

inférieure de cette école supérieure de filles, déjà fréquentée par une grande sœur<sup>7621</sup> ; à la rentrée 1892, ce père cherche à faire prolonger la dérogation d'une année, car il n'y a pas suffisamment de places disponibles en classe de huitième à la *Realschule* où le fils doit poursuivre sa scolarité<sup>7622</sup>. Mais il existe suffisamment de *Vorschulen* pour garçons à Strasbourg, répond l'*Oberschulrat*, qui rejette la demande. En juin 1899, l'*Oberschulrat* signale à la direction de l'École Union des Familles que « les garçons qui fréquentent [l'] établissement devront gagner une école de garçons au début du semestre d'hiver s'ils n'ont plus besoin du soutien de leurs grandes sœurs pour cause de déficience physique »<sup>7623</sup>. En juillet 1907, l'*Oberschulrat* rappelle à Mlle Blattner qu'elle n'est pas autorisée à recevoir des garçons dans la classe inférieure de son école supérieure de filles à Mulhouse ; l'autorisation doit être demandée par la procédure spéciale qui lui est rappelée<sup>7624</sup>. Le père qui voulait faire inscrire son fils n'insiste pas : l'enfant ira au *Gymnasium*<sup>7625</sup>. En décembre 1911, l'*Oberschulrat* mène une nouvelle enquête sur les garçons entre six et neuf ans qui fréquentent les écoles supérieures de filles du *Reichsland*<sup>7626</sup>. À Strasbourg, les petites classes de l'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne ont accueilli les élèves de la classe de garçons à deux reprises au cours de la Première Guerre mondiale, pour cause de maladie de la sœur-enseignante chargée des garçons<sup>7627</sup>. En avril 1917, l'*Oberschulrat* permet aux sœurs de la Miséricorde installées à Metz, « compte tenu des conditions locales », de continuer à recevoir des garçons dans les classes 10 à 8 de leur filiale de Queuleu, mais il leur interdit d'accueillir à l'avenir des garçons dans la classe 7 de cette filiale<sup>7628</sup>.

L'Alsace-Lorraine comme l'académie de Nancy ont aussi connu **des filles fréquentant les établissements secondaires de garçons**. On sait que la chose est possible dans les deux territoires depuis 1906, mais aussi que les proportions et les conditions de cet

<sup>7621</sup> ADBR 34AL1378, Mlle Erdmann à l'*Oberschulrat*, 23.09.1891.

<sup>7622</sup> ADBR 34AL1379, Karl Zimmermann à l'*Oberschulrat*, 08.08.1892.

<sup>7623</sup> ADBR 34AL1379, l'*Oberschulrat* à M. Ziegler, 15.06.1899 ; déficience physique = *körperliches Gebrechen*.

<sup>7624</sup> ADBR 34AL1299, l'*Oberschulrat* à Mlle Blattner, 27.07.1907.

<sup>7625</sup> ADBR 34AL1299, Mlle Blattner à l'*Oberschulrat*, 16.08.1907.

<sup>7626</sup> ADBR 105AL2524, l'*Oberschulrat* aux directions des écoles supérieures de filles du *Reichsland*, 01.12.1911.

<sup>7627</sup> ADBR 105AL2573, Sœur Gabriele à l'*Oberschulrat*, 14.09.1915 et 27.06.1917.

<sup>7628</sup> ADBR 34AL1446, l'*Oberschulrat* à Sœur Paula Hammer, 05.04.1917. La « classe de garçons » qui existe à Metz même, à côté de l'école supérieure de filles de la *Ziegenstrasse*, peut poursuivre son existence.

accueil sont très différentes. Fin septembre 1906, l'*Elsässer Tageblatt* se réjouit que les commissions scolaires de plusieurs établissements se soient déjà prononcées en faveur de l'accueil des filles, après que l'*Oberschulrat* leur a donné l'autorisation d'en recevoir<sup>7629</sup>. Le journal explique les motifs de sa satisfaction : « Cette mesure résout une part importante de la question féminine, car une grande partie de cette question était la question scolaire. [...] La décision de l'*Oberschulrat* et des commissions ne signifie rien moins que l'égalité des filles et des garçons devant l'acquisition de la formation générale ». L'article n'évoque pas la question de la cohabitation avec les garçons. En septembre 1917, l'*Oberschulrat* estime qu'il y a trop de filles dans les écoles supérieures de garçons, suite à une augmentation soudaine du nombre des inscriptions<sup>7630</sup>. Mais ce n'est pas la mixité qui pose problème : on craint de créer des déclassées, à cause des faibles perspectives de débouchés professionnels. Des conditions d'admission plus strictes devront être appliquées par les établissements. À la rentrée 1906, dans l'académie de Nancy, la mixité dans les établissements secondaires de garçons n'existe qu'au lycée de Bar-le-Duc, où elle est limitée aux « classes enfantines et primaires ». Il ne s'agit donc absolument pas d'ouvrir aux filles la voie préparatoire aux études universitaires, contrairement à ce qui se passe la même année en Alsace-Lorraine.

Les conditions particulières créées par la Première Guerre mondiale favorisent la mixité, en Alsace-Lorraine comme en Lorraine française. En octobre 1916, à Épinal, « une élève a quitté le collège de jeunes filles pour entrer au collège de garçons »<sup>7631</sup>. À la même époque, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié rapporte : « Monsieur le recteur et Monsieur l'inspecteur d'académie ont visité les cinq classes secondaires du collège et les trois classes élémentaires du collège de garçons dans lesquelles sont réparties les fillettes des classes enfantine et primaires de notre collège »<sup>7632</sup>. Elle remarque aussi que « La présence des garçons (3 élèves de première + 1 candidat au BS et 1 élève de seconde) aux cours de français et d'allemand de la deuxième période (quatrième et cinquième années réunies) stimule plutôt qu'elle ne trouble le travail de nos élèves, dont

---

<sup>7629</sup> « Zur Mädchenbildungsfrage », *Elsässer Tagblatt*, 29.09.1906.

<sup>7630</sup> ADBR 105AL2527, l'*Oberschulrat* aux directeurs des écoles supérieures de garçons du *Reichsland*, ainsi qu'aux directions des écoles supérieures de filles et *gehobenen Mädchenschulen* pour prise de connaissance, 11.09.1917.

<sup>7631</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, oct. 1916.

<sup>7632</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1916.

les efforts et la bonne tenue sont louables », tandis que « M. Genay, professeur de troisième, est satisfait de l'application et des progrès de nos 2 élèves de quatrième qui suivent les cours de latin avec ses 3 garçons de troisième A ». Quelques mois plus tard, la même directrice voit « le personnel mixte [...] rassuré au sujet de la bonne marche des études communes de nos jeunes filles et garçons »<sup>7633</sup>. La mixité se défait au cours de l'année scolaire 1918/19<sup>7634</sup>. À Toul, la mixité paraît avoir été plus ou moins évitée, malgré la fusion des personnels des deux collèges.

On a vu dans l'académie de Nancy, dans les années 1920 et 1930, des collèges de garçons de villes ne possédant pas de collèges pour les jeunes filles accueillir ces dernières (Commercy, Bruyères, Pont-à-Mousson, Longwy). On sait aussi, déjà, que le lycée de Bar-le-Duc fait de même pendant la même période. Enfin, on a déjà fait état de l'ouverture aux filles des classes préparatoires aux grandes écoles. Mais on trouve également des filles dans les lycées ou collèges de garçons de villes où des lycées ou collèges de jeunes filles existent. À la rentrée 1929, le petit strasbourgeois Pierre Lévy, pas encore six ans, est devenu « élève du lycée de jeunes filles, annexe rue Turenne »<sup>7635</sup>. Le père a retiré son fils à la fin octobre, « l'enfant n'étant pas suffisamment développé physiquement », mais il compte bien le renvoyer au lycée de jeunes filles « après les vacances de Pâques 1930 ». Du côté congréganiste, on accueille aussi des garçons dans les classes primaires<sup>7636</sup>. Les classes secondaires des lycées ou collèges de garçons qui accueillent des filles dans les villes où des lycées ou collèges de jeunes filles existent le font quand ces seconds établissements n'offrent pas la formation demandée. En janvier 1925, « 1 interne [du collège de jeunes filles de Verdun] pourvue du baccalauréat suit des cours au collège de garçons »<sup>7637</sup>. Une interne du lycée de jeunes filles de Metz est élève de la classe de mathématiques élémentaires au lycée de garçons dans les années 1930<sup>7638</sup>. À Mulhouse, une fille voulait, à la rentrée 1931, s'inscrire au lycée de garçons, faute de place au lycée

---

<sup>7633</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1917.

<sup>7634</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, févr. 1919 : « A partir de jeudi prochain, 6 courant, par suite du retour de M. Tavernier, professeur de septième, Mme Studenmann qui dirigeait, depuis octobre 1917, les élèves de septième et de huitième, garçons et fillettes, va reprendre sa classe préparatoire ».

<sup>7635</sup> AMS 2MW600, Armand Lévy, négociant, au maire de Strasbourg, 13.11.1929. En attendant, « l'enfant aura, jusqu'à nouvel ordre, des leçons privées à domicile ».

<sup>7636</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 71. Les garçons sont admis de la onzième à la neuvième.

<sup>7637</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, janv. 1925.

<sup>7638</sup> AMMe 1Rd583, Mme Lahayville à la municipalité de Metz, 21.06.1934.

de jeunes filles ; le recteur ne peut pas l'y autoriser et écrit à l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin<sup>7639</sup> :

Il y a lieu d'inviter Mme la directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse à inscrire cette élève en sixième A. Vous voudrez bien, à cette occasion, faire connaître à ce chef d'établissement que la jeune Suzanne Weiss, ayant suivi les cours d'un établissement d'enseignement secondaire public, a un droit de priorité sur les élèves qui viennent des établissements privés, ou d'une école primaire ou encore qui ont fait leurs études dans leur famille. Il n'est pas possible, d'ailleurs, d'accorder l'autorisation à une fillette de suivre les classes d'enseignement secondaire d'un lycée de garçons quand il existe un lycée de jeunes filles dans la même localité.

A la rentrée 1934, une élève de première du lycée de jeunes filles de Mulhouse pourra cependant suivre les cours de grec au lycée de garçons, étant l'unique lycéenne de première dans son cas<sup>7640</sup>. Au lycée de garçons de Haguenau, une fille suit la classe de seconde en 1927/28, ce qui provoque le mécontentement du père d'un garçon, médecin à Versailles, qui écrit au ministre de l'Instruction publique<sup>7641</sup> :

Mon fils, Louis J. M., est élève au lycée de Haguenau, classe de seconde. Il a trouvé à ce lycée d'excellents maîtres et y a fait beaucoup de progrès à tous points de vue. Malheureusement, au commencement de cette année scolaire, un officier de la garnison de Haguenau a obtenu l'autorisation de mettre sa fille au lycée de garçons, dans la même classe que mon fils. Celui-ci a 16 ans, il est de complexion sanguine et robuste. Il a été troublé, sa conduite et son application s'en sont profondément ressenties. La nature a ses lois, vieilles comme le monde, et qui vraisemblablement dureront autant que lui. Ces lois sont connues dans la cavalerie comme dans l'université, où de tout temps on a séparé les sexes. Il me paraît qu'en introduisant une jeune fille dans une classe de garçons sans demander l'avis des parents de ceux-ci, on a commis une violation de contrat.

Le recteur de Strasbourg confirme qu'il a autorisé l'inscription de la fille du commandant de la 4<sup>e</sup> demi-brigade de chasseurs à pieds à suivre « les cours de la classe de

---

<sup>7639</sup> ADHR Purg. 3931, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 02.10.1931.

<sup>7640</sup> ADHR Purg. 3931, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 22.10.1934.

<sup>7641</sup> ADBR 98AL375, le Dr. E. Louis au ministre de l'Instruction publique, 11.03.1928.

seconde au lycée de garçons, en vue de la préparation à la première partie du baccalauréat latin-sciences »<sup>7642</sup> :

Cette préparation n'existant pas au collège de jeunes filles de la même localité, l'autorisation accordée est conforme, d'une part, aux instructions des circulaires ministérielles relatives à cet objet et, d'autre part, au régime spécial des établissements d'enseignement secondaire d'Alsace et Lorraine.

Dans d'autres établissements masculins, tant à l'intérieur de la France qu'en Alsace, des jeunes filles ont été autorisées, comme Mlle Buchet, à suivre les cours des lycées et collèges de garçons, sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour la bonne marche des études.

M. le proviseur du lycée de Haguenau, que j'ai consulté à cet effet, me signale que Mlle Buchet est une jeune fille très bien élevée, très réservée, très studieuse et qui donne toute satisfaction, tandis que le fils Louis est un élève indiscipliné et paresseux, envoyé à Haguenau par son père qui n'en pouvait rien faire à Versailles.

Ce cas nous amène à la fameuse question de la **cohabitation entre les adolescents des deux sexes**. Commençons en-dehors de l'enseignement secondaire des filles, pour retrouver le contexte général. Le 20 janvier 1879, le conseil départemental de l'instruction publique de Meurthe-et-Moselle examine une requête de Monsieur Neige, instituteur libre à Gerbéviller, qui souhaite « faire, dans une salle particulière du pensionnat de garçons qu'il dirige, un cours d'adultes pour les filles âgées de 14 à 18 ans »<sup>7643</sup>. La réponse est sans appel : « le conseil [...], considérant les inconvénients que peut présenter la fréquentation scolaire par des jeunes gens des deux sexes, n'accorde point l'autorisation demandée ». À la rentrée 1919, « l'école primaire supérieure de jeunes filles d'Épinal a été installée dans les locaux de l'ancienne école de filature » ; or « ce bâtiment est entièrement entouré par le collège [de garçons] », remarque le principal de ce dernier, qui « espère que cela n'est que très provisoire et ne durera pas »<sup>7644</sup>. Entre-temps, en 1898, il a fallu trouver un local pour les cours de dessin des élèves des cours secondaires de jeunes filles de

---

<sup>7642</sup> ADBR 98AL375, le recteur de Strasbourg à la direction gén. des Services d'Alsace et Lorraine, 12.05.1928.

<sup>7643</sup> ADMM 1T77, conseil départemental de l'instruction publique de Meurthe-et-Moselle, 20.01.1879.

<sup>7644</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel du principal du collège de garçons d'Épinal, oct. 1919.

Remiremont. La directrice a proposé la salle de dessin installée dans les locaux du collège de garçons. Le principal accepte, mais sous plusieurs conditions<sup>7645</sup> :

1° Les cours auront lieu de 1h ½ à 3h ½, de façon à éviter toute rencontre des collégiens avec ces demoiselles ; 2° Ces demoiselles devront être accompagnées soit par Madame la directrice des cours ou sa remplaçante, soit par les soins de leurs familles, à l'entrée jusqu'à la porte de la salle, à la sortie depuis la même salle ; 3° Après chaque classe, les salles de dessin seront remises en état avec le soin le plus minutieux. Il importe, en effet, que nulle inscription, nul papier à l'adresse des collégiens ou des jeunes filles ne puissent établir une communication quelconque entre les uns et les autres<sup>7646</sup>.

On n'est pas plus permissif dans le *Reichsland*, où des élèves de l'école municipale supérieure de filles sont menacées de renvoi en 1882, après la découverte de correspondances entretenues avec des lycéens<sup>7647</sup>. Il fut aussi avéré que des rencontres avaient eu lieu. Le chemin de l'école, on l'a vu pour Remiremont, on le voit pour Mulhouse, est un parcours où la mixité doit être empêchée. Elle ne peut pas l'être toujours. Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les garçons et filles de la campagne qui se rendent quotidiennement au *Gymnasium* et à l'école supérieure de filles de Bouxwiller se côtoient dans le train ; leurs routes, cependant, se séparent une fois le pied posé sur le quai de la gare<sup>7648</sup>. À la rentrée 1915, suite aux différents déménagements nécessités par la guerre dans la ville de Metz, « l'*Oberrealschule*, le lycée et l'école municipale supérieure de filles auront le même chemin vers les bâtiments du *Vincenzplatz* », s'inquiète en août le directeur (Koch) de la troisième institution<sup>7649</sup>. Déjà, des désinscriptions ont été enregistrées pour ce motif. Pour rassurer les parents, on va décaler les horaires par rapport à ceux des établissements masculins.

Les mœurs se relâchent durant l'entre-deux-guerres, au point qu'en juin 1938 la directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse obtient « pour son établissement

---

<sup>7645</sup> AMRe 1R1, le principal du collège au maire de Remiremont, 21.10.1898.

<sup>7646</sup> Cela devra être pris en compte dans la rémunération du concierge.

<sup>7647</sup> ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) » (2<sup>e</sup> partie), *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2013, p. 27-48, p. 32.

<sup>7648</sup> ETTWILLER Éric, « La *Höhere Töchterchule* de Bouxwiller (1875-1918). Les débuts de l'enseignement secondaire des filles dans le Pays de Hanau », *Pays d'Alsace*, 2013/I, p. 25-38, p. 33.

<sup>7649</sup> ADBR 105AL2616, Koch à l'*Oberschulrat*, 10.08.1915.

l'autorisation de participer à la Fête Sportive du Lycée de garçons »<sup>7650</sup>. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la mixité au collège fusionné de Lunéville réservera de belles surprises<sup>7651</sup>.

### 3. Les objectifs de la scolarité secondaire

#### a) *Tradition et modernité*

##### (1) L'apprentissage de sa condition

La raison d'être de l'enseignement secondaire – féminin comme masculin – est la différenciation sociale. Les monographies l'ont largement mentionné, les statistiques établies dans un chapitre précédent ont montré l'application de ce principe, certes contesté en France par quelques assauts démocratiques dans les conseils municipaux autour de 1900, qui s'inscrivent dans la chronologie établie par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie<sup>7652</sup>. Dans le *Reichsland*, la différenciation sociale en trois classes, dans laquelle les gouvernants cherchent à ranger le public scolaire, est refusée par les parents. Le niveau médian, celui des écoles moyennes, est boudé par des familles en quête de distinction

---

<sup>7650</sup> ADHR Purg. 3931, le recteur de Strasbourg à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 01.06.1938.

<sup>7651</sup> AN F<sup>17</sup> 28155, dossier Jacquier, la directrice du collège fait le « compte-rendu de la soirée de bienfaisance du 27 février [1943] », 01.03.1943 : « Les jeunes acteurs ont joué de leur mieux ; les danses rythmiques et folkloriques ont été vivement applaudies. Je tiens tout particulièrement à signaler l'excellente tenue de tous nos élèves, dont l'attitude témoigne en toutes circonstances d'un esprit discipliné et sain. L'on en est davantage frappé dans ces réunions où nos jeunes gens et nos jeunes filles se côtoient dans une franche et saine gaieté ».

<sup>7652</sup> BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 461 : « Jusqu'en 1880, le critère de l'origine de classe s'impose comme une évidence indiscutable pour la définition des formes de scolarisation. Au contraire, après 1900, une des principales controverses porte, comme on l'a vu, sur la légitimité du recrutement social comme critère de définition ».

sociale. Ainsi, envisageant différentes solutions pour résoudre le problème de l'exiguïté des locaux de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, le directeur Luthmer excluait le développement de l'école municipale moyenne déjà existante ou la création d'un second établissement de cette catégorie<sup>7653</sup> :

Cette option, très recommandable en soi, est malheureusement rendue impossible ici par la répugnance de la plupart des parents vis-à-vis d'une école moyenne qui ne leur apparaît pas suffisamment distinguée. Je m'oppose presque toujours à une résistance dans les cas où je conseille d'envoyer les enfants à l'école moyenne de filles. Les parents les placent plus volontiers dans une école avec de mauvais locaux, des enseignants de faible valeur et un écolage élevé, attirés par l'écriteau portant les noms « école supérieure de filles » ou « pensionnat ». Cet irréductible penchant se manifeste de manière très nette avec les deux écoles « supérieures » de filles situées à proximité de l'école municipale moyenne de filles. En effet, l'école de Mlle Anschlin et l'École Boegner, qui sont toutes deux installées dans des locaux très médiocres et correspondent tout à fait, par la manière d'enseigner, le personnel enseignant et l'organisation générale, à une école moyenne, comptaient respectivement 162 et 285 élèves l'année dernière, c'est-à-dire environ quatre fois plus que l'école municipale, dont l'écolage est pourtant significativement moindre. Le développement de l'enseignement moyen pour les filles serait donc, à mon avis, un coup d'épée dans l'eau.

C'est que l'enseignement secondaire des filles, en France comme en Allemagne, public comme privé, apparaît comme l'apprentissage d'une condition, au moins au début de la période étudiée : la condition de la femme bourgeoise. Pour connaître la philosophie de cet enseignement, il faut parcourir les prospectus – c'est ainsi qu'ils sont nommés – et les *Jahresberichte* produits par les diverses institutions. On a déjà relevé une dichotomie significative dans un prospectus publié en 1911 par le pensionnat israélite Aron-Weill. La citation *in extenso* est : « Aujourd'hui, un changement complet s'étant fait dans l'éducation de la femme, il importe que les mères de famille comprennent l'utilité d'inculquer à la jeune fille les principes si nécessaires à lui assurer une situation dans la société, en faisant d'elle à la fois une femme du monde et une bonne ménagère ». Le terme de « femme du monde » est ambigu. Il est ici associé à « une situation dans la société » : emploi ou beau mariage ? Avec la publicité – déjà mentionnée également – faite au pensionnat de la Sainte-Enfance de Marie à Nancy par « une famille reconnaissante », aucun doute n'est

---

<sup>7653</sup> AMS 2MW582, Luthmer au maire de Strasbourg, 18.05.1906.

permis : les élèves « sauront aussi bien recevoir dans un salon que diriger un ménage »<sup>7654</sup>. Le prospectus du pensionnat Aron-Weill n'est pas un cas isolé et le témoignage de reconnaissance envers les religieuses de la Sainte-Enfance de Marie est l'écho d'un discours ambiant, tant dans l'académie de Nancy que dans le *Reichsland*.

Plusieurs prospectus de pensionnats nancéiens ont été conservés. « La propreté, la bonne tenue, l'étude des manières et des usages qui doivent un jour guider une jeune personne dans le monde sont l'objet d'une sollicitude toute particulière » au pensionnat Jacquot, lit-on dans le prospectus en usage autour de 1870, sous le chapitre « Éducation », qui passe avant l'« Enseignement » (« La méthode d'enseignement est celle des Institutions supérieures de l'Allemagne : elle a pour base le développement progressif des facultés intellectuelles et morales »)<sup>7655</sup>. Même ordre d'importance dans le prospectus distribué par le pensionnat Boyer dans les années 1880<sup>7656</sup> :

L'éducation est avant tout l'objet de l'attention des maîtresses. On n'oublie pas que la plupart des jeunes filles sont destinées à vivre dans le monde, que la douceur, la modestie, la simplicité, toutes les vertus et toutes les qualités de la femme seront pour elles non seulement un ornement et un honneur, mais un moyen pour bien gouverner un intérieur. [...] Après l'éducation, les études. On s'en occupe beaucoup de nos jours ; on veut que la femme soit, sinon savante, du moins instruite, et l'on a raison. Instruite, elle deviendra plus tard la première institutrice de sa jeune famille.

La femme reste cantonnée à la sphère familiale. Le prospectus que feront éditer, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les repreneuses du pensionnat Boyer commence par cette phrase<sup>7657</sup> : « Faire aimer le devoir, former des femmes de devoir aux principes chrétiens, tel est le but que se sont proposé Mesdemoiselles Brouty et Reverchon en se consacrant à l'éducation des jeunes filles ». « La Pension de Mesdemoiselles Duré a pour but de donner aux enfants une éducation chrétienne et une instruction solide » : les deux piliers sont évoqués en

---

<sup>7654</sup> *Est républicain*, 30.07.1898.

<sup>7655</sup> JACQUOT, *Pensionnat de demoiselles dirigé par Mademoiselle Jacquot, Place de Grève et Rue de la Monnaie, 7, à Nancy*, Nancy, Veuve Nicolas, s. d.

<sup>7656</sup> BOYER, *Pensionnat de jeunes filles de Mlle Eugénie Boyer, rue Mably, 1 (ci-devant rue des Tiercelins) près de la cathédrale, Nancy*, Nancy, Vagner, s. d.

<sup>7657</sup> BOYER, *Institution de Mmes Boyer. Maison d'éducation dirigée par Mlles Brouty & Reverchon. Nancy, 1, rue Mably, Nancy*, Imprimeries réunies de Nancy, s. d.

introduction du prospectus de l'Institution Saint-Pierre, distribué au début des années 1910<sup>7658</sup>. Mlle Menestrel évoque, dans le prospectus publié suite au déménagement de 1909, « un groupe d'institutrices sérieuses, instruites, dévouées, attachées à la maison depuis longtemps », qui la seconde « et maintient à son œuvre ce qui en est le charme et la valeur éducative, la vie en famille, faite d'intimité, de confiance et d'affectueux abandon »<sup>7659</sup>. Suit immédiatement la référence à l'éducation religieuse (« Tout ce qui a rapport à la religion est l'objet d'une sollicitude particulière »), puis seulement le prospectus passe à l'enseignement et aux succès obtenus aux examens. Ancien pensionnat de dominicaines sécularisé, l'institution crypto-congréganiste Sainte-Rose place en premier, dans son prospectus des années 1900, le chapitre « Religion »<sup>7660</sup> : « L'enseignement est appuyé sur la connaissance approfondie de la Religion, qui développe la raison et fortifie le caractère, inspire l'amour du devoir et met la jeune fille en état de conserver la foi au milieu de tous les dangers ». Vient ensuite le chapitre « Enseignement Classique ». On y rassure les familles après l'énumération des différents examens : « En même temps que le goût des choses intellectuelles, on s'efforce de faire acquérir aux élèves le goût de l'ordre et des travaux à l'aiguille. On leur apprend à entretenir elles-mêmes leur trousseau et à exécuter tous les genres d'ouvrages : points de coutures, raccommodages, broderies, etc. »

Les discours sont les mêmes dans le *Reichsland*, où les archives des hautes autorités scolaires conservent un certain nombre de prospectus en usage à la fin des années 1880, envoyés par les établissements suite à la directive de 1888 restreignant l'usage du français dans les documents imprimés. Sur le prospectus (bilingue) présenté cette année-là à l'*Oberschulrat*, dans une version manuscrite, par la directrice de l'école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Forbach, on lit en premier que « l'établissement a pour but de donner aux élèves, avec une éducation solidement chrétienne, un degré suffisant de connaissances approfondies, tel que le requiert leur position sociale »<sup>7661</sup>. Le prospectus (bilingue) transmis à la même époque, également en version manuscrite, par l'école supérieure de filles de Peltre, dirigée par les religieuses du même nom, dit à peu près la

---

<sup>7658</sup> DURÉ, *Institution Saint-Pierre*. 83, rue de Strasbourg, Nancy, Nancy, s. d.

<sup>7659</sup> MENESTREL, *Pensionnat de Mlle Menestrel*. 34, rue de Toul, Nancy, Nancy, F. Gedovius, s. d.

<sup>7660</sup> MAURY, *Institution Sainte-Rose, Maison d'éducation dirigée par Mademoiselle Maury*, 11 rue du Manège, Nancy, Nancy, Imprimeries réunies de Nancy, s. d.

<sup>7661</sup> ADBR 34AL1425, Sœur Maria Aurélie Braun à l'*Oberschulrat*, 02.04.1888, prospectus en pièce jointe.

même chose : « L'établissement s'impose la tâche d'élever les jeunes personnes qui lui sont confiées, d'après les principes de l'Église catholique, à une solide vie de famille. Dans ce but, il s'efforce de leur faire acquérir le degré de connaissances et d'aptitudes que requiert leur position sociale »<sup>7662</sup>. Le prospectus (français) alors en usage à l'école supérieure de filles des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg est dans le même ton<sup>7663</sup> : « Le but qu'on se propose est de former le cœur des élèves en leur inspirant une piété solide et éclairée, et d'orner leur esprit de toutes les connaissances utiles, de cultiver leur goût pour les ouvrages manuels et leur aptitude pour les arts d'agrément ; en un mot, de contribuer, autant que possible, à rendre un jour leur société douce et leur vertu aimable ».

Un prospectus (bilingue) édité en 1884 pour l'école supérieure de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Saint-Louis commence ainsi<sup>7664</sup> :

Le pensionnat de St Louis offre aux parents une excellente occasion pour procurer à leurs enfants une éducation soignée. L'instruction y est complète, et permet aux élèves qui le désirent de se préparer avec succès au brevet français et allemand. Le travail à l'aiguille, indispensable à l'éducation des jeunes filles, est l'objet de la grande sollicitude des maîtresses. La connaissance de la religion, base fondamentale de toute bonne éducation, entre naturellement dans le plan de tous les exercices.

On mentionne donc à la fois les examens et la couture. Les premières lignes du prospectus (bilingue) du même établissement en usage à la fin de la décennie sont beaucoup plus générales<sup>7665</sup> :

---

<sup>7662</sup> ADBR 34AL1451, la supérieure gén. des Sœurs de Peltre à l'*Oberschulrat*, 10.03.1888, prospectus en pièce jointe.

<sup>7663</sup> CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME À STRASBOURG, *Pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame*, 3 Rue des Mineurs, Strasbourg, Strasbourg, Le Roux, s. d., 4 p.

<sup>7664</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DE BELLEMAGNY, *Bonne éducation, précieux héritage. Saint-Louis (près Bâle). Haute-Alsace. Pensionnat dirigé par les religieuses de l'Adoration Perpétuelle*, Altkirch, J. Boehrer, s. d. [1884].

<sup>7665</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DE BELLEMAGNY, *Bonne éducation, précieux héritage. Saint-Louis (près Bâle). Haute-Alsace. Pensionnat dirigé par les religieuses de l'Adoration Perpétuelle*, Saint-Louis, E. Heinzmann, s. d.

Former le cœur, l'esprit et le caractère des enfants : le cœur par l'amour de la religion et de la vertu, l'esprit par l'étude des sciences utiles et agréables, le caractère par des habitudes d'ordre et de simplicité ; tel doit être le plan de toute bonne éducation ; tel est le vœu des parents. C'est aussi le but des religieuses de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny, vouées par état à l'éducation de la jeunesse. C'est en particulier le programme de leur pensionnat de Saint-Louis.

Les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé développent, à la même époque, un discours similaire dans le prospectus (en français) de leur école supérieure de filles de Rouffach<sup>7666</sup> :

Donner aux jeunes personnes une instruction solide et une éducation convenable, mais en juste rapport avec leur position de famille ; voilà le but du pensionnat Saint-Joseph. Aussi l'on y enseigne les différents ouvrages du sexe, forme aux habitudes du ménage, inspire l'amour du travail. La propreté y est regardée comme un élément essentiel, sans d'ailleurs rien accorder au luxe. On tient de préserver les élèves du goût de la toilette : en chaque conjoncture, on leur inculque des manières pleines de modestie et le véritable esprit d'ordre. Tout cela suppose une action fortement chrétienne due à la connaissance et à la pratique de la religion.

Un quart de siècle plus tard, le prospectus de l'école supérieure de filles de Ribeauvillé, dirigée par la même congrégation, indique que le but des religieuses « est de donner à leurs élèves toutes les connaissances nécessaires à leur avenir et surtout de les former aux vertus qui contribuent si puissamment au bonheur de la famille et de la société »<sup>7667</sup>.

Le discours centré sur le futur rôle de mère n'est pas le monopole des institutions privées. Il se diffuse aussi depuis les établissements d'enseignement public. Le premier *Jahresbericht* de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (1876) explique aux parents<sup>7668</sup> : « Nous partons du principe que l'école supérieure de filles n'est pas plus que le lycée ou la *Realschule* une école spécialisée préparant de manière particulière à un type de métier. Au contraire, l'école supérieure de filles veut préparer la jeune fille à son métier

---

<sup>7666</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA DIVINE PROVIDENCE DE RIBEAUVILLÉ, *Pensionnat St. Joseph dirigé par les Sœurs de la Providence de Ribeauvillé à Rouffach*, Belfort, A. Pélot, s. d.

<sup>7667</sup> CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA DIVINE PROVIDENCE DE RIBEAUVILLÉ, *Pensionnat Ste Marie Ribeauvillé*, Strasbourg, J. Manias, s. d.

<sup>7668</sup> FISCHER Friedrich August, *Op. cit.*, 1876, p. 14.

naturel de compagne de l'homme, de mère de ses enfants et de ménagère ». Conséquence sur l'enseignement dispensé : « En ce qui concerne le développement intellectuel de nos élèves, nous nous efforçons avant tout de bannir le clinquant et de viser une connaissance solide des matières enseignées, comme nous exigeons en même temps les connaissances indispensables à la future ménagère. Nous consacrons, par conséquent, un temps très important au calcul, avec une attention toute particulière accordée au calcul mental »<sup>7669</sup>. Sur la religion, le propos est plus libéral que conservateur<sup>7670</sup>. Le texte revient ensuite sur la question du métier. Certes, l'école supérieure de filles ne doit pas préparer à un métier (c'est le premier point), mais l'établissement aura bientôt une école normale annexe qui préparera à l'examen d'enseignante. Toutefois, même là, on retrouve un discours centré sur les valeurs familiales : « Nous abandonnons d'autant moins le principe exposé ci-dessus que le métier d'enseignante est celui qui s'approche le plus près du métier naturel de la femme, celui de mère, et qui le surpasse même pour les femmes tendant vers l'idéal, car il demande la même abnégation que la maternité réelle fondée sur le lien du sang »<sup>7671</sup>. A Wissembourg, pour le jubilé des quarante ans d'enseignement de la directrice de l'école municipale supérieure de filles, Paul Grünberg rédige un poème de cinq quatrains. Voici le quatrième : « *Auch Männer zieht es heute zu diesem Feste hin / Sie hatten von der Schule auch köstlichen Gewinn; / Da wurde ja gebildet an Herz, Gemüt und Geist, / Was jeder Ehegatte als bessere Hälfte preist* »<sup>7672</sup>.

En ouvrant le prospectus édité par le Lycée de jeunes filles de Nancy à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, on rencontre ce premier paragraphe<sup>7673</sup> : « Le Lycée Jeanne-d'Arc est le 69<sup>e</sup> établissement d'enseignement des jeunes filles créé en France depuis la promulgation de la Loi du 21 décembre 1880. Ce nouvel enseignement a pour but de contribuer à l'éducation nationale en préparant des femmes éclairées, capables de comprendre les grands et vrais

---

<sup>7669</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>7670</sup> *Ibid.*, p. 19 : « En ce qui concerne le développement religieux, nous considérons qu'il doit relever essentiellement du foyer. Nous nous gardons donc de toute direction partielle, même si l'enseignement est de nature tout à fait positive. Nous croyons qu'il est fondamental pour le développement religieux et moral de l'enfant qu'il admette, au début, comme des vérités entières les principes qui furent et sont encore un soutien pour des millions d'hommes, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment mûr pour se former, par sa réflexion autonome, une conviction propre ».

<sup>7671</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>7672</sup> ETTWILLER Éric, « La "höhere Mädchenschule" de Wissembourg (1872-1918) », *L'Outre-Forêt*, 2013/II, n°162, p. 11-32, p. 26.

<sup>7673</sup> RAVAIRE Lucie, *Lycée Jeanne-d'Arc*, Nancy, Humblot & Simon, 1903, p. 3.

intérêts du pays, et, sans sortir du cercle de la famille, de collaborer au progrès des institutions et des idées ». Comme dans les prospectus des institutions privées de la même ville, « Éducation, discipline » (page 4) passe avant « Enseignement, diplômes » (page 6), ce que semblent confirmer les textes de ces chapitres : « L'éducation intellectuelle n'est point, au lycée Jeanne-d'Arc, la seule dont on s'occupe ; l'éducation morale y est l'objet d'une préoccupation constante et même dominante [...]. L'enseignement n'a surtout rien de livresque. S'il a pour objet de munir l'esprit des jeunes filles de connaissances suffisamment étendues, il vise bien plus encore à rendre les intelligences capables de bien raisonner pour bien juger ». On présente tout de même, ensuite, les diplômes et les perspectives professionnelles<sup>7674</sup>. Au collège de jeunes filles de Verdun, d'après le prospectus,

la directrice et les professeurs s'efforcent de faire des jeunes filles qui leur sont confiées des femmes d'intérieur et des femmes qui, par la correction de leur langage et de leurs manières, ne se trouveront déplacées dans aucune situation ; elles ne négligent rien pour leur donner, avec la claire conscience de leurs devoirs, le juste sentiment de leur responsabilité. Les récréations littéraires qui leur sont ménagées leur permettent aussi de s'initier à certains usages de la vie en société.<sup>7675</sup>

Les établissements d'enseignement secondaire apprennent donc aux jeunes filles à tenir le futur rôle de mère. En novembre 1921, la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau a « emmené un groupe d'élèves de cinquième et de quatrième à la mairie pour

---

<sup>7674</sup> *Ibid.*, p. 7-8 : « La première période comprend trois années d'études (12 à 15 ans). L'enseignement donné pendant cette période est organisé de telle sorte que les jeunes filles qui ne pourraient poursuivre leurs études au-delà de 15 ans puissent au moins emporter avec elles un savoir suffisant et de bonnes habitudes d'esprit. A la fin de ces trois années, elles subissent un examen devant un jury présidé par un membre de l'Université que délègue M. le Recteur. Cet examen, subi avec succès, confère le Certificat d'études secondaires. La deuxième période est de deux années (15 à 17 ans). Les études faites pendant cette deuxième période n'ont point un caractère spécial. Elles ne s'ajoutent pas aux précédentes, elles en sont la suite normale et n'ont d'autre but que de donner à l'esprit une culture plus approfondie en sollicitant davantage la réflexion. Les jeunes filles qui ont suivi régulièrement les cours subissent un examen devant un jury présidé par M. l'Inspecteur d'Académie, composé de professeurs de l'établissement et de professeurs du lycée de garçons, désignés par M. le Ministre. Les épreuves subies avec succès permettent de conférer le Diplôme de fin d'études secondaires. Les jeunes filles qui sont munies de ce diplôme peuvent concourir à des examens supérieurs : certificats de licence, certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, admission aux écoles normales supérieures de Sèvres et de Fontenay. Elles peuvent également se mettre en instance pour obtenir un poste soit de maîtresse répétitrice, soit de maîtresse primaire dans un lycée ou collège. Enfin, le Diplôme de fin d'études secondaires n'est pas apprécié seulement en France ; à l'étranger, où des jeunes filles veulent parfois se créer des ressources, il est considéré déjà comme la plus sûre garantie d'une éducation soignée ».

<sup>7675</sup> COLLÈGE MARGUERITTE, VERDUN-SUR-MEUSE, *Prospectus 1912*, Verdun, Marchal, 1912, p. 5.

assister à la consultation gratuite des nourrissons »<sup>7676</sup>. En février 1914, une conférence sur les soins à donner aux nourrissons est organisée par le *Vaterländische Frauenverein* à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, qui prête sa salle de musique. Mais elle s'adresse « à toutes les femmes et filles intéressées par cette question »<sup>7677</sup>, et pas spécialement aux élèves de l'établissement. Au-delà du rôle de mère, il y a celui de ménagère. Les cours de travaux manuels donnent la formation de base, plus ou moins bien assimilée par les élèves : une élève de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg, autour de 1910, gardera dans ses souvenirs celui d'une camarade de classe qui « mit quatre ans pour confectionner une chemise, si bien qu'à la fin les coutures se déchiraient comme papier gommé et perforé de timbres-poste »<sup>7678</sup>. Cette formation est renforcée dans le *Reichsland* avec les deux *Frauenschulen* créées peu avant la Première Guerre mondiale. Annie Zundel, élève du Bon-Pasteur, se souviendra, bien plus tard, de la *Frauenschule* attachée à l'établissement, qu'elle désigne sous le nom français d'« École Féminine et Sociale »<sup>7679</sup> :

En automne 1913, l'École Féminine et Sociale accueillit son deuxième groupe d'élèves, une vingtaine en tout. Le cadre était sympathique et de bon goût : une belle salle de cours avec cinq croisées ouvrant sur le jardin, un salon un peu style Louis-Philippe, une salle à manger oblongue très « gemütlich », cuisine et office modernes, enfin une longue galerie vitrée donnant sur la pittoresque petite cour intérieure avec meubles de jonc et plantes vertes, des fleurs un peu partout. « Les Féminines » suivaient l'après-midi des cours de formation théorique et de culture générale. Enfin, les sorties tenaient une grande place : visites d'usines ou d'œuvres philanthropiques, conférences, soirées musicales. Signalons une soirée au Landtag, chambre des députés alsacienne.

Nous étions divisées en quatre groupes, qui alternaient pour les activités pratiques : cuisine, entretien d'une maison selon les méthodes modernes, crèche, jardin d'enfants.

---

<sup>7676</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, nov. 1921.

<sup>7677</sup> AMS 2MW600, Anna Marie Roos au maire de Strasbourg, 09.02.1914.

<sup>7678</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 48.

<sup>7679</sup> *Ibid.*, p. 50.

La *Frauenschule* du Bon-Pasteur continue d'exister après 1918. La situation est la même pour la *Frauenschule* de Colmar, qui cause quelques soucis à la directrice, comme le montre cette requête de novembre 1919 au maire<sup>7680</sup> :

J'ai l'honneur de vous informer que l'école ménagère fonctionne depuis quinze jours et que j'ai dû faire jusqu'ici l'avance des frais du cours de cuisine. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire adresser une somme (500 Frs environ) qui permettrait au cours de continuer jusqu'à ce que la rétribution scolaire soit perçue par la Ville. Je vous serais obligée aussi de nous faire envoyer une provision de charbon pour les fourneaux de la cuisine.

On remettra bientôt à « l'école ménagère qui est annexée au lycée de jeunes filles » – toujours appelée *Frauenschule* par les germanophones – divers objets provenant d'un atelier de couture municipal qui a été supprimé<sup>7681</sup>. En avril 1920, un crédit de 1 000 Frs est accordé pour l'année scolaire en cours. Mais le mois suivant, « l'école ménagère a épuisé ses fonds » et « une somme de 350 Frs serait nécessaire pour le fonctionnement des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire »<sup>7682</sup>. Une machine à coudre sera encore payée cette année-là sur le budget spécial du lycée de jeunes filles<sup>7683</sup>. A Mme Garcin, qui doit préparer, en 1921, « un rapport sur l'enseignement ménager en Alsace, pour l'Assemblée générale de l'Union familiale alsacienne », qu'elle préside<sup>7684</sup>, le maire de Colmar répond que

la ville de Colmar est dotée de deux écoles ménagères, savoir : 1° École ménagère du lycée de jeunes filles, directrice Mlle Marthe Franck, 2° École ménagère de l'école primaire supérieure de filles (institutrices : Mlles Hartmann et Walter). Les locaux sont mis à la disposition par la Ville à titre gratuit. Le chauffage et l'éclairage sont également à la charge de la Ville. Les dépenses occasionnées à la Ville pendant l'exercice 1920 par les deux écoles en question se montent à 1 370,75 Frs pour l'école ménagère du lycée de jeunes filles et à 613,35 Frs pour l'école ménagère de l'école primaire supérieure de filles.<sup>7685</sup>

---

<sup>7680</sup> AMC 30.5111/3, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 03.11.1919.

<sup>7681</sup> Délibérations du conseil municipal de Colmar, 30.01.1920. L'essentiel des 680 Frs de crédit votés pour permettre l'achat des objets par le lycée de jeunes filles couvre 5 machines à coudre à 120 Frs chacune.

<sup>7682</sup> AMC 30.5111/3, Mlle A. Stoltz au maire de Colmar, 15.05.1920.

<sup>7683</sup> AMC 30.5111/3, le maire de Colmar à la recette municipale, 15.06.1920.

<sup>7684</sup> AMC 30.5111/3, Mme Garcin au maire de Colmar, 08.03.1921.

<sup>7685</sup> AMC 30.5111/3, le maire de Colmar à Mme Garcin, 04.04.1921.

1921 est aussi l'année du III<sup>e</sup> Congrès international de l'Enseignement ménager. Les noms des directrices des deux écoles ménagères ont été transmis en janvier 1921 au président de son comité d'initiative, chargé de son organisation à Strasbourg<sup>7686</sup>. Sièges également dans ce comité, comme l'une des quatre vice-présidentes, Mlle Belugou, la directrice du lycée de jeunes filles de Strasbourg<sup>7687</sup>. Mais le comité est dissout en février 1921, suite à une décision de l'office international transférant le siège du congrès à Paris<sup>7688</sup>. Rappelons qu'une formation approfondie aux travaux ménagers associée à des établissements d'enseignement secondaire n'est absolument pas une spécificité de l'Alsace-Lorraine : les monographies ont révélé la création d'un enseignement ménager aux collèges de Toul et de Verdun à la fin des années 1900, d'Épinal, de Saint-Dié, de Mirecourt et de Neufchâteau au début des années 1910, de Remiremont autour de 1920 (après le passage d'une école ménagère ambulante à la fin de la Première Guerre mondiale), aux cours secondaires de Lunéville au début des années 1920, au lycée de jeunes filles de Nancy au milieu des années 1920. Les internes des cours secondaires de Bruyères prenaient aussi part aux tâches ménagères. Les monographies ont également montré que l'enseignement ménager était généralement développé dans les institutions congréganistes et crypto-congréganistes, en Alsace-Lorraine comme dans l'académie de Nancy. Certaines institutions dirigées par des laïques ne sont pas en reste. Le Pensionnat Menestrel s'y met sur le tard, présentant l'enseignement ménager comme « une innovation » pour la rentrée 1928 :

A la prochaine rentrée d'octobre, il sera créé à l'Institution une section spéciale pour les jeunes filles qui, ayant fini leurs études ou ne voulant pas les poursuivre, désirent s'initier à toutes les connaissances pratiques nécessaires pour remplir parfaitement leurs futurs devoirs de maîtresses de maison.

La direction des nouveaux cours sera confiée, pour tout ce qui regarde la lingerie (confection du trousseau, blanchissage, repassage, raccommodage) et les ouvrages d'agrément à Mlle Renard, dont nos élèves connaissent et apprécient la valeur professionnelle, l'amabilité et le dévouement.

---

<sup>7686</sup> AMC 30.5111/3, le maire de Colmar à M. Roux, 11.01.1921.

<sup>7687</sup> COMITÉ D'INITIATIVE DU III<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER, *III<sup>e</sup> Congrès international de l'Enseignement ménager, Strasbourg, Juillet 1921*, s. l. n. d.

<sup>7688</sup> COMITÉ D'INITIATIVE DU III<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER, *III<sup>e</sup> Congrès international de l'Enseignement ménager. Le siège en est transféré à Paris. Dissolution du comité de Strasbourg*, s. l. n. d.

Mme Benoit, un de nos excellents professeurs aussi, voudra bien, avec Mlle Alice, se charger des cours de coupe et de modes. De plus, si le nombre des adhérentes le permet, nous ouvrirons des cours facultatifs de sténo-dactylo, de puériculture et de cuisine pour lesquels nous comptons sur des professeurs d'une haute compétence.

Enfin, les élèves pourront, à leur gré et selon leur âge, suivre des leçons de français et d'arithmétique ou de littérature, de style et de langues vivantes.

Nous savons que cette innovation, désirée depuis longtemps, sera favorablement accueillie par un grand nombre de nos élèves anciennes et actuelles et nous en espérons les meilleurs résultats.

Enfin, on peut toujours suivre ailleurs des cours d'enseignement ménager une fois sa scolarité entièrement accomplie dans un établissement d'enseignement secondaire. Ainsi, beaucoup d'anciennes élèves de l'École Lindner à Strasbourg se retrouvent à l'école industrielle du *Vaterländische Frauenverein*, de telle sorte que ladite école supérieure de filles peut se reposer sur ce transfert pour justifier l'absence ou la faiblesse de son enseignement des travaux manuels dans ses grandes classes<sup>7689</sup>.

Il n'y a pas que le ménage dans la vie d'une maîtresse de maison bourgeoise : il y a aussi une sociabilité spécifique à ce milieu. On enseigne donc la danse<sup>7690</sup>. Toutefois, la participation à des bals – bien qu'appartenant à la vie bourgeoise – n'est pas censée entrer dans l'éducation dispensée par les écoles supérieures de filles, ainsi que le fait remarquer cet ironique article de la *Kölnische Zeitung* en 1881<sup>7691</sup> :

Le *Reichsland* semble toujours encore destiné à voir se pratiquer les réalisations exemplaires de la pédagogie allemande. [...] A Wasselonne, une petite ville majoritairement catholique, existe depuis quelque temps une école supérieure de filles. Il y a quelques jours, ses élèves ont joué deux comédies, auxquelles a assisté une très nombreuse société. La *Metzer Zeitung* en relate la fin de la manière suivante : « Cela s'est terminé par un bal, qui a duré jusqu'à 4 heures

---

<sup>7689</sup> ADBR 105AL2596, Mlle Kruttge à l'*Oberschulrat*, 15.06.1915 : « Veuillez avoir la bonté de continuer à autoriser la première classe de notre école à ne pas avoir d'enseignement de travaux manuels et la deuxième classe à ne recevoir cet enseignement qu'une heure par semaine. Un grand nombre d'élèves des grandes classes qui quittent notre établissement fréquentent ensuite pendant une année la *Frauenarbeitsschule* du *Vaterländische Frauenverein*, de sorte qu'une compensation pourrait très bien être trouvée dans l'enseignement de l'école industrielle – indépendamment des problèmes de locaux que nous pose l'acquisition de machines à coudre ». Réponse de l'*Oberschulrat*, 09.08.1915 : il consent aux aménagements demandés.

<sup>7690</sup> Marguerite Fauster se souviendra d'une diaconesse, enseignante de gymnastique au Bon-Pasteur à Strasbourg, autour de 1910, enseignant la danse malgré ses convictions (PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 48).

<sup>7691</sup> *Kölnische Zeitung*, 18.03.1881.

du matin, et dans lequel petits et grands enfants rivalisaient d'une noble "ardeur au travail" [*Geschäftseifer*] dans un joyeux pêle-mêle ». La localité possède déjà une célèbre *Realschule*. Il semble que l'école supérieure de filles veuille se créer, elle aussi, un certain renom dans le pays. Elle y arrivera d'autant mieux avec le concours des remarquables enseignants de ladite *Realschule*.

On a déjà lu le soutien apporté à la directrice de l'école supérieure de filles par l'inspecteur scolaire de cercle (Hatt) : son erreur a été de répondre au désir des familles. A Verdun, le collège de jeunes filles organise des matinées dansantes à la fin des années 1920 : encore le « désir presque général des familles »<sup>7692</sup>. Le lycée de jeunes filles de Nancy contribue au Bal de la Jeunesse par l'action charitable, en envoyant des lots<sup>7693</sup>. Les élèves de l'enseignement secondaire féminin ne doivent pas participer à n'importe quelles manifestations : pas de cortège de chars pour les élèves du Collège d'Hulst de Longwy en 1927<sup>7694</sup>, pas de gymnastique rythmée dans une représentation publique, non plus, pour les élèves du lycée de jeunes filles de Nancy en 1920, après moult hésitations de la directrice<sup>7695</sup>.

---

<sup>7692</sup> ADMM W657/42, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, mars 1928 (« L'an dernier, Madame la directrice avait donné, dans les salons de l'hôtel du Coq Hardi, une petite matinée dansante, qui avait beaucoup plu. Pour répondre au désir presque général des familles, la directrice a organisé cette année, le 15 mars, jour de la mi-carême, une petite matinée dansante avec travesti facultatif dans la salle des fêtes de la ville, mise gracieusement à notre disposition par Monsieur le maire. Nous avons pu réaliser un petit bénéfice de 160 Francs, qui a été adressé à Monsieur le maire au profit d'une de ses œuvres. Monsieur Schleiter a versé cette somme à la Caisse de Secours des écoles de la ville (achats de souliers, de livres, etc. aux enfants nécessiteux) », mars 1929 (« Le 7 mars, la directrice a organisé une matinée dansante avec travesti facultatif dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, mise gracieusement à notre disposition par M. le maire. Nous avons pu réaliser un petit bénéfice : 50 Frs ont été adressés à M. le maire pour celle de ses œuvres qu'il juge le plus digne d'intérêt, 80 Frs ont été affectés à la bibliothèque des professeurs, qui est à peu près réduite à rien »).

<sup>7693</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, févr. 1928 : « Le 19 a eu lieu le Bal de la Jeunesse au profit des écoles maternelles. Le lycée, sollicité un peu tard, a pourtant pu envoyer une cinquantaine de lots offerts par nos élèves ».

<sup>7694</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Cons à Mlle Pimor, 21.04.1927 : « Que pensez-vous de l'idée du maire de Longwy, M. Amidieu du Clos, de faire participer le collège à une fête de chars fleuris organisée par les commerçants de Longwy ! J'en ai presque eu une syncope. Enfin, il a compris mes arguments, et même il a jugé bon de mettre la "bêtise" sur le dos de son secrétaire ».

<sup>7695</sup> AMN 1R282, la directrice au maire, 05.11.1920 : « Puis-je trouver le courage de vous annoncer une détermination qui, assurément, va vous peiner ? Le maladroit article de l'*Est républicain*, la tournure qu'a prise malgré vous ces jours-ci – car je suis sûre que c'est malgré vous – la démonstration de gymnastique, devenue une représentation dirigée par un directeur de théâtre, m'ont beaucoup émue, ont ému le recteur, l'inspecteur, qui n'admettent pas plus que moi que, moyennant 4 ou 5 Frs, un spectateur quelconque viendra se récréer au spectacle des mouvements plus ou moins souples – plus ou moins gênés par le corset ! – que vont exécuter nos fillettes. Le Lycée ne participera pas à la représentation. C'est un simple numéro en moins, la fête n'en aura pas moins de succès si l'on retire de l'affiche – je croyais qu'il n'y aurait que des programmes distribués à l'intérieur du théâtre – le nom du Lycée. Soyez donc assez bon pour le faire et

La représentation était au profit de la colonie scolaire de Gentilly. Les jeunes filles sont sensibilisées à leurs devoirs charitables envers les classes moins favorisées. Fin mai 1911, un spectacle de gymnastique est organisé par l'école supérieure de filles Lindner à Strasbourg « au profit des colonies de vacances »<sup>7696</sup>. Un mois plus tard, l'Association des Anciennes Élèves du Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy donne, pendant deux jours, « sa Fête annuelle au bénéfice de l'Œuvre des Colonies scolaires de Vacances ». L'invitation décline le programme : « Le Samedi et le Dimanche après midi, plusieurs Comptoirs offriront aux visiteurs des produits des différentes régions de la France. Le Dimanche, à 2 heures, Représentation avec chœurs et danses, en plein air, donnée par les Élèves du Lycée (Prix des places : Un franc). Jeux et divertissements variés, les deux jours »<sup>7697</sup>. Les Anciennes jouent également un rôle charitable dans d'autres collèges de jeunes filles. A Épinal, en 1921, elles demandent au conseil municipal « l'installation d'un appareil d'éclairage au gaz dans le local de cet établissement, où elles se réunissent deux fois par mois pour confectionner des ouvrages de couture au profit des indigents » et « le conseil décide de faire droit à leur demande »<sup>7698</sup>. A Saint-Dié, la même année, elles donnent une représentation théâtrale, dont le profit suivra le même chemin que les 12 000 Frs récoltés à la kermesse : « œuvre des enfants tuberculeux et des orphelins de guerre de la Ville »<sup>7699</sup>. A Nancy, un rapport mensuel de 1928 reproche même aux anciennes d'avoir, par leur participation importante, allongé excessivement un concert, qui a tout de même rapporté « une somme 5 500 Frs, qui a été intégralement distribuée à des œuvres locales, surtout à des œuvres d'enfants et aux aveugles »<sup>7700</sup>.

Il n'y a, en effet, pas que les colonies de vacances vers lesquelles on dirige la générosité des élèves. En février 1912, les élèves du collège de jeunes filles de Verdun effectuent des « danses gymnastiques » lors d' « un concert organisé pendant la Vente de

---

pardonnez-moi la déception que, bien à contrecœur, je vous cause ». Comme le maire ne souhaite pas toucher aux affiches la directrice lui demande (25.11.1920) de « faire savoir aux personnes chargées de renseigner le public ou, pour mieux dire, simplement à la presse, qu'en raison de circonstances imprévues, la partie réservée à nos élèves n'a pu être exécutée ».

<sup>7696</sup> KRUTTGE et ASMUS, *Einladung zum Schauturnen der Lindnerschen höheren Mädchenschule (zum Besten der Ferienkolonien) am 20. Mai 1911 (Sängerhaus, 4 Uhr pünktlich)*, s. l. n. d. [Strasbourg, 1911].

<sup>7697</sup> AMN 1R278, le Comité des Anciennes élèves du Lycée Jeanne-d'Arc au maire de Nancy, 08.06.1911 (lettre d'invitation imprimée à l'Imprimerie Nancéienne).

<sup>7698</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 10.11.1921.

<sup>7699</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, juin 1921.

<sup>7700</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1928. Les 5 500 Frs sont « un joli résultat », commente l'inspecteur d'académie.

Charité au profit du dispensaire antituberculeux »<sup>7701</sup>. La directrice du collège de jeunes de filles de Remiremont (qui soutient également les colonies de vacances<sup>7702</sup>) rapportait en 1921<sup>7703</sup> : « J'ai adressé au siège des œuvres Granger, la somme de 450 Frs en me faisant l'interprète des élèves. Elles regrettent qu'on ne leur ait pas désigné, comme elles l'avaient demandé, une fillette à laquelle elles se seraient particulièrement intéressées. Une somme de 100 Frs a été adressée à l'Œuvre des Pupilles de l'École publique ». D'autres souscriptions pour ces Pupilles seront faites en 1922<sup>7704</sup>. Au lycée de jeunes filles de Strasbourg, en 1923, c'est pour la Croix Rose que la directrice organise un spectacle dans la salle de gymnastique, avec une estrade munie de l'électricité, « 350 chaises et le tapis de velours vieux-bleu uni du théâtre »<sup>7705</sup>. En 1924, une collecte effectuée au lycée de jeunes filles de Nancy associe un but non utilitaire (« l'érection d'un monument à J. H. Fabre »<sup>7706</sup>) à l'envoi de « secours aux familles des héros de Dixmude »<sup>7707</sup> : elle produit 450 Frs<sup>7708</sup>.

Dans le même établissement, à la même époque, on s'active autour de Mlle Toutée, maîtresse de couture, pour fournir des vêtements à différents destinataires dans le besoin<sup>7709</sup>. En décembre 1922 – tandis que les élèves des petites classes apportent des jouets qui seront offerts « aux enfants de l'école maternelle à l'occasion du jour de l'an » –, « dans les classes secondaires, en première et en deuxième surtout, Mlle Toutée a pu faire

---

<sup>7701</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, févr. 1912. A Saint-Dié, dix ans plus tard : « La fête de bienfaisance du 22 octobre, donnée au théâtre au profit des orphelins de guerre et des enfants tuberculeux de Saint-Dié a produit une recette nette de 6 023 Frs (tombola et représentation). Nos élèves ont été très applaudies par le public de choix des loges autant que par les parents et les amies du collège. De nombreuses chaises ont dû être ajoutées partout à l'ouverture des portes » (ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1922).

<sup>7702</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, juin et juill. 1929 : « Une excursion a été offerte aux pensionnaires le dernier jeudi et la réunion intime de fin d'année a permis la distribution des volumes-souvenirs à toutes les élèves. Elle a été l'occasion d'un appel à la générosité des enfants en faveur de la maison de vacances de Remoncourt ».

<sup>7703</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mai 1921.

<sup>7704</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, janv. 1922, avr. et mai 1922.

<sup>7705</sup> AMS 2MW600, Mlle Mangin au maire de Strasbourg, 09.05.1923.

<sup>7706</sup> La presse régionale relatera la cérémonie d'inauguration de la statue du « célèbre entomologiste » dans sa ville natale de Saint-Léons, dans l'Aveyron (*Est Républicain*, 05.08.1924).

<sup>7707</sup> Les « héros de Dixmude » sont des fusiliers marins bretons sans expérience militaire engagés dans la bataille du front de l'Yser en 1914, notamment dans la défense de la ville belge de Dixmude, avec d'autres unités.

<sup>7708</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, févr. 1924.

<sup>7709</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, déc. 1922, févr. 1923, févr. 1924, déc. 1924.

une abondante moisson de petits bas, chaussons et brassières qui ont pris le chemin traditionnel de la Maternité ». En février 1923 : « Le travail de classe ne détourne pas nos enfants du souci de collaborer avec leur maîtresse de couture aux œuvres d'assistance, que la guerre a rendues si nécessaires. Grâce aux efforts réunis, 192 vêtements ou pièces de trousseau ont été, ces derniers temps, envoyés dans les régions dévastées où nous trouvons des familles privées de leur soutien naturel et qui se composent de la mère et de 6 ou 7 enfants orphelins, tous très jeunes ». En février 1924 : « La maîtresse de couture peut se féliciter du travail qu'elle a obtenu ou plutôt de l'aide que lui ont apportée des élèves ; grâce à leur concours, elle s'est trouvée en mesure de faire expédier dans des écoles particulièrement pauvres, à Saint-Nicolas-de-Port, à Ramécourt, 358 pièces de vêtements ». En décembre 1924 : « Le travail de classe n'a pas empêché de songer aux enfants déshérités : 77 objets ont été envoyés par les soins de Mlle Toutée dans les écoles de Saint-Nicolas-de-Port et 76 pièces de vêtement ont été envoyées à la Maternité ». Etc. Des vêtements aussi sont donnés par le collège de jeunes filles de Saint-Dié en décembre 1924<sup>7710</sup>, par le collège de jeunes filles de Remiremont en janvier 1928<sup>7711</sup>, par le lycée de jeunes filles de Colmar autour de 1930<sup>7712</sup>. Les actions charitables mentionnées ici ne représentent qu'une sélection parmi les informations que les sources disponibles nous ont transmises. Par ailleurs, toutes les actions ne sont pas relatées dans les rapports mensuels et les rapports qui les mentionnent omettent parfois de préciser le nom des œuvres auxquelles les sommes collectées sont destinées<sup>7713</sup>.

---

<sup>7710</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, déc. 1924 : « Nos élèves ont fait 12 douzaines de petites chemises pour les œuvres de bienfaisances et ont chanté des chœurs à l'Hôtel de Ville, le dimanche avant Noël et le samedi suivant, à l'occasion de l'Arbre de Noël de la Crèche et d'une distribution de vêtements aux enfants des familles nombreuses ».

<sup>7711</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, janv. 1928 : « La municipalité ayant organisé une distribution de linge et vêtements aux enfants nécessaires, pour le début de février, j'ai offert le concours du collège aux travaux nécessaires ; nos élèves ont confectionné avec beaucoup de plaisir et de soin divers objets de lingerie et des vêtements ».

<sup>7712</sup> AMC 30/5140, le maire de Colmar à la directrice du lycée de jeunes filles, 14.02.1928, 02.10.1928, 04.01.1929, 21.12.1929, 18.12.1930. Suite à une mauvaise gestion des dons, les vêtements ne sont plus livrés aux écoles primaires, mais à l'infirmière scolaire de la Ville, qui se charge de la distribution aux familles nécessiteuses.

<sup>7713</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, juin et juill. 1921 : « La discipline a été satisfaisante, nullement troublée par les préparatifs de la fête donnée le 26 juin. Fête brillante d'ailleurs, puisqu'elle a permis de réaliser un bénéfice que l'on peut estimer à plus de 5 000 Frs, même avant que tous les frais soient payés ». ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, mars 1925 : « La fête des anciennes élèves du collège les 25 et 26 mars a été très réussie. La recette s'est élevée à près de 1 500 Frs. M. le maire et M. le sous-préfet de Verdun y assistèrent, ainsi que le général Bardereaux. Elle a eu lieu dans le réfectoire du collège, heureusement très vaste et bien

On a pu constater l'attention particulière portée à l'activité charitable au lycée de jeunes filles de Nancy par Mlle Ravaire. En juin 1923, dans un rapport dressant « le tableau réconfortant de ce que peut l'union des bonnes volontés » pendant une année scolaire (5 000 Frs répartis « entre diverses œuvres », centaines de vêtements donnés aux « pays dévastés », à la maternité de Nancy, à la crèche municipale et à une école primaire et une école maternelle de la rue d l'Équitation, 800 Frs de « souscription faite au profit des laboratoires », 400 Frs issus de « la vente des médailles frappées à l'effigie de Pasteur »), la directrice explique<sup>7714</sup> : « Si nos enfants ne conservent pas, dans la suite, le souci et le désir de collaborer aux œuvres d'assistance sociale, nous pourrions en ressentir de la peine sans nous croire nous-mêmes coupables. Non seulement en fin d'année, mais à tous les instants, nous nous efforçons de faire vivre en elles un sentiment de charité sincère et éclairé qui les porte à agir ».

Des distributions charitables sont organisées dans l'établissement à l'occasion de la fête de Noël<sup>7715</sup> ou de celle (à partir de 1925, sous l'impulsion des Anciennes élèves) de la Saint-Nicolas<sup>7716</sup>. Le collège de jeunes filles de Verdun organise aussi des fêtes de Noël

---

aéré ». ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1929 : « Une fête de bienfaisance sera donnée par les élèves les 27 et 28 avril, au théâtre municipal ». Etc. etc.

<sup>7714</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, juin 1923.

<sup>7715</sup> ADMM W657/40, rapports mensuels de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, déc. 1909 (« La petite fête de l'arbre de Noël a eu lieu avant le départ le mardi 21 et le mercredi 22 à 4 heures. Suivant l'habitude, 80 enfants des écoles maternelles et primaires, bon nombre d'autres appartenant au patronage des anciennes élèves y ont assisté ; une abondante distribution de jouets et de vêtements a été faite »), janv. 1925 (« Les fêtes de Noël et du nouvel an ont été, une fois de plus, une occasion pour faire acte de bienfaisance »).

<sup>7716</sup> ADMM W657/40, rapports mensuels de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, déc. 1925 (« Les anciennes élèves ayant sollicité l'autorisation d'organiser au lycée, à l'occasion de la fête de Saint Nicolas, une petite manifestation de charité, nos élèves ont répondu avec un empressement touchant à l'appel qui leur était fait. Le samedi 5 décembre, pendant la récréation de 4 heures, Saint Nicolas, suivi du père Fouettard et d'une charrette chargée de jouets que conduisait une ancienne élève, a fait, dans la galerie du second étage, une promenade sensationnelle au milieu des fillettes du lycée, des orphelins et des orphelines de Saint Stanislas convoqués par les Anciennes élèves. Il y eut grande distribution de douceurs et de jouets, dont une grande partie avait été fournie par nos plus petites, pour aider un Saint-Nicolas "un peu appauvri", disait-on. Là ne s'arrêtent point, d'ailleurs les élans généreux [...] »), déc. 1928 (« La petite fête qui devait avoir lieu au lycée le jour de la Saint- Nicolas a dû changer de forme. Comme d'habitude et pour maintenir une tradition, une élève déguisée en Saint Nicolas a offert des pains d'épices aux jeunes élèves mais la distribution de jouets aux enfants pauvres n'a pas eu lieu au lycée : je redoutais la diphtérie qui aurait pu être apportée par un enfant du dehors, et je ne voulais pas risquer de donner la varicelle à nos petits invités. Des distributions importantes de bonbons, jouets, vêtements donnés par nos élèves ont été faites aux orphelins de Saint Stanislas, aux aveugles de Santifontaine, à l'école communale des filles, à l'école des garçons du quartier Saint Nicolas et aux vieillards »).

pour les enfants pauvres avant la Première Guerre mondiale<sup>7717</sup>. Celle de 1913 s'est malheureusement faite en l'absence des enfants bénéficiaires, à cause de cas de rougeole : « Après le premier moment de désappointement, nos élèves se sont résignées à confier aux institutrices les jouets, les friandises et les vêtements qu'elles avaient confectionnés comme de coutume », rapporte la directrice<sup>7718</sup>. On ne s'étonnera pas, parmi les rapports mensuels déjà cités, du grand nombre de ceux rédigés pour le mois de décembre.

Il est évident que les institutions privées, sur lesquelles nous sommes si peu renseignés en comparaison des établissements publics, n'ont pas été moins généreuses. La charité est même structurellement encouragée « dans les prestigieux pensionnats des religieuses du Sacré-Cœur et des dominicaines de Nancy », par leur couplage avec des orphelinats<sup>7719</sup>. On sait qu'une quête est effectuée lors des « séances artistiques » organisées par l'Association des Anciennes Élèves de Notre-Dame à Nancy<sup>7720</sup>. La retraite annuelle est l'occasion de rappeler aux élèves de cette institution leurs devoirs charitables, comme on le lit dans l'*Écho de Notre-Dame* de 1928/29<sup>7721</sup> :

Le Révérend Père Henry Cordier, un apôtre zélé des œuvres sociales, nous fait quatre instructions par jour : chacune dure trois quarts d'heure et nous les trouvons trop courtes ! Le Révérend Père s'efforce de nous faire comprendre que nous devons être « de magnifiques petites chrétiennes » si nous voulons répondre aux grâces reçues. Par de frappantes comparaisons entre les jeunes filles du peuple, nées dans un foyer sans Dieu, exposées dans les ateliers et les usines à tous les dangers, et nous, qui sommes privilégiées de Dieu, il nous montre nos devoirs et nos grandes responsabilités.

---

<sup>7717</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, déc. 1911 : « Le 22 décembre, après quatre heures, les élèves ont offert une soirée tout intime aux fillettes indigentes des écoles municipales pour lesquelles elles avaient confectionné 33 petits trousseaux (linge et vêtements). Les élèves de première et de deuxième année s'étaient ingénérées à habiller avec beaucoup de goût autant de poupées. Les enfants ont, en outre, emporté pour partager avec leurs frères et sœurs des oranges, une grande brioche et d'autres douceurs. Le lendemain, quelques élèves choisies parmi celles qui avaient le plus travaillé ont porté de nombreux objets de layette aux petits de l'école maternelle la plus voisine. Si nous avons pu faire davantage cette année pour atténuer, dans une bien faible mesure, la misère croissante à Verdun, c'est que les élèves ont renoncé à leur part habituelle dans la fête (arbre de Noël et tombola), c'est aussi que quelques amis du collège nous ont envoyé spontanément leur offrande. C'est enfin que les maîtresses (notamment Mlle Letailleur et Mlle Daval) ont consacré, pendant trois mois, tous leurs loisirs à aider les élèves ». Le recteur adressera un courrier de remerciement aux enseignantes responsables.

<sup>7718</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, déc. 1913.

<sup>7719</sup> MAURER Catherine, *Op. cit.*, 2012, p. 247.

<sup>7720</sup> ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DE NOTRE-DAME, *Séances artistiques des jeudi 26 et dimanche 29 avril 1928. Programme*, s. l. n. d. [Nancy, 1928].

<sup>7721</sup> ADMM 50J/L.65/05, *Écho de Notre-Dame*, s. d. [juill. 1929 : « L'*Écho de Notre-Dame* termine aujourd'hui sa huitième année »].

## (2) Différencialisme et émancipation des femmes

L'affrontement qui a lieu en France au moment de la discussion de la loi Camille Sée entre différentes conceptions de l'éducation des filles est déjà bien connu par les travaux de Mona Ozouf<sup>7722</sup> et de Françoise Mayeur<sup>7723</sup>, qui ont montré qu'il tournait beaucoup autour de la place de la religion. Aussi passons-nous tout de suite au cas du *Reichsland*, où les écoles supérieures de filles sont régulièrement la cible d'attaques venant du camp catholique. Entendons les écoles publiques et semi-publiques, car les pensionnats congréganistes considérés par les autorités scolaires comme des écoles supérieures de filles ne sont pas visés. Un orateur du parti catholique alsacien se trouve en première ligne de ce combat : le curé mulhousien Landelin Winterer (1832-1911), député au *Reichstag* de 1874 à 1903, membre du *Landesausschuss* d'Alsace-Lorraine de 1879 à 1911, grand connaisseur de la question ouvrière<sup>7724</sup>. A Berlin, en 1875, il raille un médecin – mal – élu au *Landesausschuss* qui « a bien voulu croire qu'on a fondé ces écoles supérieures de filles pour relever l'instruction des femmes »<sup>7725</sup>. Pour Winterer, ces fondations s'inscrivent – à l'instar de la germination dans les écoles primaires – dans une stratégie de *Kulturkampf* scolaire. Il n'y aurait pas lieu de changer la situation existante : « Les femmes alsaciennes et lorraines sont certes aussi instruites que n'importe quelles autres. Quant à la noblesse de leurs sentiments et à leur dévouement, elles en donnent la preuve dans nos hôpitaux et partout où souffre un malheureux, elles en ont donné la preuve à l'époque de la guerre auprès du lit de douleur des blessés, bien au-delà des frontières de l'Alsace ».

En 1888 a lieu au *Landesausschuss* un débat sur l'augmentation de la subvention de l'État aux écoles supérieures de filles. Ce débat apparaîtra comme un tournant dans l'histoire de ces institutions<sup>7726</sup>. Il a essentiellement vu l'affrontement de Landelin Winterer et du sous-secrétaire d'État von Puttkamer. L'élu catholique justifie tout d'abord

---

<sup>7722</sup> OZOUF Mona, *L'École, l'Église et la République (1871-1914)*, Paris, Éditions Cana / Jean Offredo, 1982 (1<sup>e</sup> édition : Paris, A. Colin, 1963), 261 p., p. 93-102.

<sup>7723</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 39-60 et 69-84.

<sup>7724</sup> BAECHLER Christian, « Wilhelm Auguste Bruno Landelin », *NDBA*, 40, p. 4269-4271 (portrait).

<sup>7725</sup> WINTERER Landolin, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>7726</sup> LUTHMER Hans, *Op. cit.*, 1937, p. 172-173.

son opposition en invoquant une question de justice sociale<sup>7727</sup> : Pourquoi dépenser tant pour des écoles destinées aux familles aisées quand on pourrait faire plus pour les écoles du peuple<sup>7728</sup> ? « Si les villes et les familles veulent des écoles supérieures de filles, qu'elles les érigent elles-mêmes, mais pas aux frais des contribuables », conclut-il son intervention. Mais auparavant, il a abordé la question de l'éducation des filles :

Je pose maintenant la deuxième question, Messieurs : Y a-t-il là un grand intérêt pour le pays ? Je dois commencer par une remarque. Je suis naturellement prêt à approuver tout ce qui contribue à la juste et bonne éducation des femmes. Seulement, on ne doit pas exagérer, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Je veux pour la femme l'éducation de l'esprit, l'anoblissement du cœur en considération de la condition sociale dans laquelle elle doit plus tard entrer. Ensuite, Messieurs, permettez-moi encore une remarque ; l'intérêt de quelques familles et l'intérêt du pays sont deux choses différentes.

Après ces remarques, Messieurs, je pose la question : Y'a-t-il un intérêt pour le pays à ce que nous fondions plus d'écoles supérieures de filles sur les fonds de l'État ? Nous avons, Messieurs, nos écoles normales pour la formation des institutrices : elles suffisent, il n'y a pas de manque d'institutrices. Où se trouve-t-il, alors, ce grand intérêt pour le pays ? Existe-t-il un intérêt social ou économique ? Messieurs ! A-t-on besoin de plus de femmes instruites en Alsace-Lorraine ? Il y a, de toute façon, très peu de femmes instruites. Messieurs ! Elles ne paraissent même pas faites pour devoir être instruites. Avons-nous besoin d'avoir des femmes à moitié instruites ? Assurément, il n'existe, là non plus, aucun besoin. Molière a déjà dit en son temps : *Les femmes docteurs ne sont pas de mon goût*.

Il y a, Messieurs, un intérêt social à ce que la femme du paysan aime la terre comme son mari et qu'elle puisse partager ses privations. Cela, on ne le trouve pas exactement à l'école supérieure de filles. Il y a un besoin social à ce que la femme de l'ouvrier se tienne fidèle à ses côtés, à ce qu'elle partage ses difficultés, et à ce qu'elle sache tenir avec peu un ménage bien ordonné. Messieurs ! Cela non plus, on ne le trouve pas exactement à l'école supérieure de filles. Il existe en outre encore un besoin social à ce que la femme du petit employé aime avant tout la famille et ne connaisse pas ces agitations qui mènent trop loin ; sinon les dettes arrivent à la maison. Messieurs !

---

<sup>7727</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1888, p. 178-189.

<sup>7728</sup> « Que faisons-nous et que dépense notre budget pour une fille de l'école primaire, pour les filles de nos paysans, de nos ouvriers, et aussi pour les filles de nos villes ? Il dépense environ 5 Marks par tête. Que dépense notre budget pour une élève des écoles supérieures de filles ? Si l'on met de côté les écoles de Mulhouse, Strasbourg, Colmar et Metz, notre budget dépense actuellement au moins dix fois autant pour une élève de l'école supérieure de filles. Telle est la situation ! Pour une fille, pour une fille de paysan ou une fille d'ouvrier ou pour toute autre élève de l'école primaire sont dépensés 5 Marks et au moins dix fois autant est dépensé pour une élève de l'école supérieure de filles. Qu'exige ici la justice ? Certainement pas de dépenser encore plus pour les écoles supérieures de filles ». Back fera remarquer que l'exclusion des grandes villes fausse le calcul.

On ne travaille pas, non plus, exactement à cela à l'école supérieure de filles. Il ne reste maintenant plus que les classes supérieures et les familles les plus aisées. Ces familles veulent-elles avoir une éducation particulière pour leurs filles ? Je crois, Messieurs, que nous avons dans notre pays assez d'établissements pour cela, et si ces établissements ne suffisent pas, on peut trouver des établissements à l'extérieur du pays. Mais si ces familles veulent de nouveaux établissements, Messieurs, nous n'avons rien contre, à condition qu'elles s'en occupent elles-mêmes et n'en fassent pas peser les coûts sur les contribuables. [...]

Messieurs ! Au pays des écoles supérieures de filles, en Prusse, dans un temps pas si éloigné, on a critiqué de manière très acerbe exactement les mêmes tendances qu'on observe actuellement. A la chambre des députés, les mots défavorables ont fusé contre les écoles supérieures de filles, et un député, le Dr. Peters, a même dit : « Je tiens pour un mal social les écoles supérieures de filles dans les petits chefs-lieux de cercle et les villes de province ».

Permettez-moi, Messieurs, de lire deux jugements qui ne proviennent pas du côté clérical. L'un est de Monsieur le docteur Dittes : « Toute l'éducation raffinée de ce monde de dames n'est essentiellement qu'un lamentable mélange de locutions creuses, de manières conventionnelles et de différents déchets de quelques sciences, langues et arts. Elle paraît être de préférence destinée à voiler toutes sortes d'imperfections du corps, le manque de profondeur et l'excentricité de l'esprit, le caractère prétentieux et égoïste, la recherche du plaisir et l'inclination pour le luxe, le caprice et la vanité, l'incapacité pratique et la paresse, le vide et les troubles de l'âme ».

J'ai pris, Messieurs, le second jugement dans la *Gartenlaube*, qui n'est pas, non plus, clérical. Elle ne peut s'empêcher de condamner le système complètement faux des écoles supérieures de filles : « On a taillé les écoles supérieures de filles sur le patron des *Realschulen*... La fille est rendue complètement étrangère à l'activité pratique. Elle est menée par une école fondée sur de fausses assises vers une voie que l'on doit désigner comme des plus inquiétantes... L'école distend, de la manière la plus dangereuse, le lien avec la vraie vie de la femme, avec la maison et les soucis domestiques, et attire la fille qui avance en âge vers une autre sphère, une sphère étrangère... C'est une grande erreur de penser que l'on peut enseigner aux filles selon les mêmes principes que pour les garçons. La contrainte à la pensée assurée conduit le garçon à l'acuité de l'esprit mais la fille à la paresse de celui-ci ».

Messieurs ! Je n'ai rien de plus à ajouter à ces citations. Je me permets seulement de remarquer encore que nous avons dans notre enseignement secondaire [masculin] un exemple qui nous met en garde. Là aussi, on voulait toujours fonder de nouvelles écoles et l'on voit, déjà maintenant, où l'on en est arrivé. N'empruntons pas le même chemin concernant les écoles supérieures de filles ! Celui-ci pourrait être encore plus funeste.

Von Puttkamer ne veut pas se placer sur le terrain pédagogique : « Aux citations que Monsieur Winterer vient de nous lire, on pourrait en opposer d'autres, qui, issues d'un

point de vue totalement différent, arrivent à d'autres résultats. Je renonce cependant à chercher un accord avec Monsieur Winterer au sujet des principes de l'organisation de l'enseignement secondaire des filles ». Le sous-secrétaire d'État réfute les accusations d'injustice sociale, en pointant les mauvaises conditions d'installation et d'enseignement de certaines écoles supérieures de filles et en relativisant l'importance de l'augmentation en jeu (« La bagatelle d'une augmentation de 16 000 Mark dans un budget de plus de quarante millions de Mark »). Il dénonce aussi une vision caricaturale de la société alsacienne-lorraine du côté de Winterer. Ce faisant, il expose – tout de même – sa conception de ce que doit être l'enseignement secondaire des filles :

Voilà une affirmation bien curieuse que de dire que le souhait des familles de donner aux filles une éducation qui dépasse celle dispensée à l'école primaire n'existe qu'au sein des classes dites supérieures. Monsieur le député Winterer a parlé, d'un côté, des femmes de paysans et, de l'autre, des enfants des catégories supérieures. Il y a cependant une énorme partie de la population qui se trouve entre les deux : la grande catégorie des classes moyennes, dans lesquelles les parents n'ont pas la possibilité de faire éduquer leurs enfants à l'extérieur, de les envoyer en pension et de dépenser les grandes sommes nécessaires pour cela. Monsieur le député Winterer entend que les parents se contentent du seul enseignement primaire. C'est une prescription qui ne peut pas satisfaire les parents. Le souhait de donner aux filles une meilleure éducation, et cela sans vouloir en faire des « femmes savantes » [*gelehrte Frauen*] mais pour donner aux enfants la capacité de pouvoir exister dans les conditions de vie actuelles souvent si difficiles pour les femmes, ce souhait est largement répandu et s'étend profondément dans la classe moyenne. Monsieur le député Winterer se fourvoie ici complètement. Il n'est pas suffisamment au courant de la situation s'il croit qu'on ne devrait considérer d'un côté que les catégories les plus riches qui peuvent envoyer leurs enfants dans les capitales ou dans les pensionnats suisses et de l'autre côté la femme du paysan et du travailleur qui n'a pas besoin d'une meilleure instruction que celle dispensée à l'école primaire. Certes, l'opposition existe, mais entre ces deux catégories vient le grand groupe que Monsieur le député ferait bien de ne pas oublier et pour lequel le besoin d'une meilleure éducation des filles existe également.

Il y a de l'émancipation féminine dans ce propos (ce que nous entendons par donner aux femmes les moyens de subvenir par elles-mêmes à leurs besoins). En conclusion, von Puttkamer précise, comme il l'a déjà laissé entendre en ouverture du débat, qu'un vote négatif ne mettrait pas pour autant fin à la question de l'augmentation budgétaire, qui « est de la plus haute importance ». Là-dessus intervient le député Otto Back, qui exprime le

souhait d'une troisième voie avec le développement des écoles moyennes. Son intervention a déjà été retranscrite ci-dessus. L'augmentation de 16 000 Mark sera votée par le *Landesausschuss*, avec une voix de majorité.

En 1894, c'est une baisse de la subvention de l'État aux écoles supérieures de filles qui est discutée au *Landesausschuss*<sup>7729</sup>. La commission qui propose cette mesure d'économie veut la faire passer de 64 000 à 60 000 Mark. Le Dr. Hoeffel, conservateur protestant, dit son opposition et veut inciter l'assemblée à voter contre. Pour cela, il croit devoir préciser, au commencement de son discours, qu'il n'est « pas un ami de l'émancipation des femmes ». Il rappelle qu'il a donné la preuve de cette position, en s'élevant, au *Reichstag*, contre l'accès des femmes à l'Université : « La femme étant déjà entraînée par ses occupations hors du cadre naturel de ses devoirs, il est hors de question pour moi d'entendre s'élever toujours plus de souhaits d'émancipation. La sphère naturelle de la femme est la famille ; la femme doit être la fidèle gardienne des bonnes vieilles coutumes à la maison ». Malgré cela, on ne peut pas exclure les femmes de toute éducation un peu poussée, parce qu'il faut former des enseignantes pour s'occuper de l'instruction des filles (Hoeffel voit d'un mauvais œil la part du personnel masculin augmenter dans le corps enseignant des écoles supérieures de filles) et parce que le métier d'enseignante doit permettre aux femmes qui sont obligées de subvenir par elles-mêmes à leurs besoins de le faire.

Mais n'est-ce pas là se positionner pour l'émancipation des femmes ? Le terme est, certes, on ne peut plus vague<sup>7730</sup>. Le député protestant doit redonner des gages au parti catholique dans la suite de son discours :

---

<sup>7729</sup> LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1894, p. 284.

<sup>7730</sup> Les promoteurs de l'enseignement secondaire des filles avaient défendu en 1875 au *Landesausschuss*, dans la même phrase, l'émancipation des femmes et leur rôle traditionnel de mère : « Nous avons encore à dire quelques mots sur les écoles supérieures de filles qui ont été nouvellement fondées par le gouvernement, en partie à la demande des familles. L'enseignement féminin avait jusque là été très négligé et il était vraiment grand temps de porter attention à cette question. Il serait, en effet, très regrettable que, dans notre siècle de lumières et d'émancipation, le sexe qui est particulièrement chargé d'éduquer les enfants n'ait pas accès aux bienfaits d'une instruction solide », LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1875, séance du 16.07.1875).

Je ne suis pas un ami des lycées comme ceux qui existent en France. Je ne veux pas de *Mädchengymnasium* comme il en a été fondé un à Karlsruhe. Je ne suis pas un ami des *Female colleges* qui existent en Angleterre ou en Amérique. Mais si la nature de la femme ne la destine pas aux fonctions publiques, elle lui donne en revanche d'excellentes dispositions pour remplir les fonctions d'enseignante et de préceptrice. Je veux bien concéder que beaucoup de choses sont perfectibles dans nos institutions pour femmes et je suis tout à fait prêt à approuver ce que MM. les députés Spies et Winterer ont dit hier concernant l'enseignement des garçons. Nous voulons que les établissements se situent sur le terrain positif de la vision chrétienne du monde et soient dirigés dans ce sens.

Mais je dois souligner le fait que, si nous avons voté hier pour les garçons une somme de 1 600 000 Mark, il nous est impossible aujourd'hui de rogner encore une somme de 64 000 Mark pour l'enseignement secondaire des filles, qui se répartit sur 37 établissements dans l'ensemble du pays. Il y a 200 ans déjà, l'archevêque de Cambrai Fénelon écrivait dans son *Traité de l'éducation des filles* : « Il est constant que la mauvaise éducation des femmes fait plus de mal que celle des hommes ». Chacun qui est actif dans la vie pratique, qui travaille dans le peuple, reconnaîtra la profonde vérité de cette sentence.

Je vous prie donc, Messieurs, de ne pas vous rallier au souhait de la commission et de conserver la ligne budgétaire à 64 000 Mark, comme cela a été proposé par le gouvernement.

Von Puttkamer abonde dans le sens du Dr. Hoeffel, en reprenant son leitmotiv de 1888 : répondre aux besoins de la classe moyenne. Il s'inquiète : « Je ne sais pas où cela va nous mener si, comme cette année, la guerre est déclarée aux écoles supérieures de filles et à l'emploi des femmes ». Les députés qui défendent la réduction de la subvention proposée par la commission sont Fuchs et Winterer. Cette fois-ci, pas de saillie antiféministe du curé mulhousien : « Aucun d'entre nous ne s'est exprimé contre l'éducation des filles ; nous nous sommes seulement exprimés contre les écoles telles qu'elles sont organisées ». Un échange avec von Puttkamer s'engage. Il fait long feu. On procède au vote en se levant. L'appel du Dr. Hoeffel n'a pas été entendu.

Un personnage paraît faire l'objet d'un rejet général autour de 1900, tant en Alsace-Lorraine qu'en Lorraine française : la « femme savante ». On évoque fréquemment, lors des discours d'inauguration de lycées et de collèges, cet être qu'on souhaite ne surtout pas produire<sup>7731</sup>. On l'imprime dans les prospectus, comme ceux qui paraissent en 1885 pour

---

<sup>7731</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 2008 (1979), p. 32.

faire la publicité des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont : « Le but des cours secondaires n'est pas de faire des savantes ni des pédantes, mais des jeunes filles instruites, sérieuses, capables de remplir plus tard le rôle qui les attend dans la société »<sup>7732</sup>. Souvenons-nous aussi de l'adjoint Le Monnier, défendant la création d'un lycée de jeunes filles à Nancy, qui cherchait à convaincre les conseillers municipaux en disant son refus des « femmes savantes, pour ne pas dire pédantes ». Nous avons également lu cet extrait du journal du Cours Notre-Dame de Nancy, daté de 1924, demandant la discrétion sur les bons résultats au baccalauréat et aux brevets :

Mais encore une fois, c'est entre nous, nous ne voulons pas passer pour des « Femmes savantes », nous devons plutôt ressembler à la jeune fille instruite que vante Molière, qui, « parfois, aux questions qu'on fait, semble ignorer les choses qu'elle sait ! » Du reste, une femme qui ne serait que « savante » resterait bien incomplète et notre chère Directrice, toujours désireuse d'entretenir en nous le feu sacré des belles études, a donné à certaines lauréates de philosophie le bon conseil de consacrer toute une année à acquérir l'humble et nécessaire science du ménage !

La représentation fréquente des *Femmes savantes* lors des fêtes scolaires est, bien sûr, porteuse d'un message. On varie sur le thème. Ainsi, en 1906, au pensionnat du Beau-Jardin à Saint-Dié (continuation du congréganiste Ange-Gardien des Sœurs de la Doctrine Chrétienne), les élèves jouent, lors de la distribution des prix, une « comédie en un acte » intitulée *Les petites pédantes*<sup>7733</sup>. Elles avaient déjà interprété, dans cette même cérémonie, présidée par l'évêque de Saint-Dié, Mgr Foucault, une autre « comédie en un acte », *Cordon et bas bleus*, dont on devine au titre que l'émancipation des femmes y fut copieusement moquée. Les *Femmes savantes* sont aussi jouées dans les fêtes scolaires des écoles supérieures de filles du *Reichsland*, par exemple pour la fête des vingt-cinq ans d'existence de l'école municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, en 1898<sup>7734</sup> – cela permet peut-être aussi d'égratigner la culture française. Les élèves d'écoles supérieures de filles qui, par leur tenue vestimentaire, ressemblent trop à des lycéens sont

---

<sup>7732</sup> *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Veuve H. Mougin, 1885, p. 1 et *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Victor Jacquot, 1885, p. 1.

<sup>7733</sup> ADV 1J715, invitation imprimée à la distribution des prix du pensionnat du Beau-Jardin, 20.07.1906, « Programme » en pièce jointe.

<sup>7734</sup> ADBR 34AL1263, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines à l'*Oberschulrat*, 02.05.1898, invitation manuscrite signée de la directrice en pièce jointe.

raillées par la presse. Ainsi, en 1907, la *Strassburger Post* rebondit sur un article berlinois grâce à un correspondant de Haguenau, qui a réagi le 18 octobre :

Sous le titre « Les filles supérieures en casquettes », la *Berliner Morgenzeitung* rapporte qu'on voit depuis quelques jours les élèves de l'école supérieure de filles de Göppingen dans le Wurtemberg porter des casquettes noires, certes sans visière, mais sinon tout à fait de la forme des casquettes d'étudiants. Le journal se demande si cette innovation, désignée comme un cas unique dans le domaine de l'enseignement secondaire, sera imitée par d'autres écoles supérieures de filles. Nous répondons que depuis quelque temps déjà les élèves de l'école [municipale] supérieure de filles de Haguenau portent des casquettes d'écoliers colorées de la forme décrite par le journal susnommé et on peut ajouter que ces casquettes vont merveilleusement bien au visage des filles.

La rédaction ajoute que « cela vaut aussi pour Strasbourg ». Le directeur de l'école haguénovienne écrit à l'*Oberschulrat* pour mettre les choses au clair : c'est une question de mode, un usage initié par les élèves elles-mêmes<sup>7735</sup>. Relevons le terme de « filles supérieures » employé par le journal berlinois et malicieusement repris par la *Strassburger Post*. La formule est couramment utilisée en Allemagne quand il s'agit de ridiculiser les écoles supérieures de filles (alors qu'on ne fait jamais le même jeu de mots pour les garçons à partir de *höhere Knabenschule*<sup>7736</sup>). Elle figure, par exemple, dans un article de l'*Elsässer* paru en 1885 qui dénonce – comme Winterer le fera en 1888 – le financement des écoles supérieures de filles par des fonds publics<sup>7737</sup>. L'argumentaire financier a déjà

---

<sup>7735</sup> ADBR 34AL1330, Kruspe à l'*Oberschulrat*, 22.10.1907: « Prétendre, comme le fait l'article ci-joint de la *Strassburger Post*, que les élèves de l'école municipale supérieure de filles de Haguenau porteraient des casquettes qui auraient la même forme que des casquettes d'étudiants est inexact. Des élèves de la première et de la deuxième classe, 20 enfants en tout, portent ces casquettes de marins pour filles que l'on voit partout depuis des années. Celles de la première classe sont très discrètes. Leur tissu bleu noirâtre est entouré, selon la division, de deux très étroites bordures d'or ou d'argent, actuellement à la mode, à savoir sur le dessus et à la tête. Quelques élèves de la deuxième classe portent en plus un petit ruban noir-blanc-rouge très mince comme insigne de leur classe autour de la bordure inférieure de la casquette. Le fait que le choix des enfants s'est porté sur les couleurs allemandes a rendu impossible une interdiction de cet insigne, qui est la seule chose qui pourrait peut-être faire penser à des casquettes d'étudiants. A la demande des élèves de la première classe et après une discussion approfondie au sein du corps enseignant, l'école a autorisé le port de telles casquettes, qui sont simples, de bonne qualité et bon marché. Elle était de l'avis que cela ne ferait aucun bruit et pouvait supposer que ce n'était pas la coquetterie mais l'attachement à l'école et un certain sentiment d'appartenance à la classe qui avaient motivé le souhait des enfants d'avoir un insigne commun. D'après leur propre explication, elles voulaient exprimer leur joie de voir leur classe présenter un effectif qui n'avait pas été atteint depuis des décennies. L'entrefilet de la *Strassburger Post* donne aussi une fausse image de la situation en ne relevant pas que les élèves du pensionnat Ste. Philomène portent des casquettes similaires avec des rubans de toutes les couleurs ».

<sup>7736</sup> SOMMER Otto, *Op. cit.*, p. 2.

<sup>7737</sup> *Elsässer*, 08.08.1885.

été évoqué dans la monographie consacrée à l'école municipale supérieure de filles. C'est la définition de la « fille supérieure » qui nous intéresse ici :

Par le terme de « fille supérieure », on entend en Allemagne une jeune fille, très souvent stupide, pour laquelle ou pour les parents de laquelle les simples écoles primaires sont trop communes, et qui a honte de s'asseoir sur les bancs d'école sur lesquels l'enfant de l'ouvrier apprend à lire, à écrire, à calculer et aussi un peu à tricoter et à repriser. Pour cette « fille supérieure », il doit y avoir une école toute particulière, dans laquelle des enseignants, et pas des enseignants communs, s'il vous plaît, enseignent alternativement avec des enseignantes. On appelle alors cette école « école supérieure de filles ».

A l'« école supérieure de filles », cette fille supérieure, entre six et quinze ans, n'est pas seulement instruite dans les matières communes des écoles primaires ordinaires, mais reçoit encore un enseignement dans les langues étrangères, français, anglais, etc., elle s'exerce aux sciences naturelles, apprend la théorie des grandeurs mathématiques, la physique et la chimie, s'entraîne au dessin et à la gymnastique. Une fois la fille supérieure vernie de ces connaissances, sa formation est terminée.

Sortir de la dichotomie « femme savante » contre bonne ménagère est tout l'enjeu, cerné par l'*Est républicain* dans un article de 1903. L'annonce de la création d'un internat au lycée de jeunes filles de Nancy est l'occasion de revenir, en introduction, sur la fondation récente de ce dernier, une fondation nécessaire et qui fut pourtant si longue à venir<sup>7738</sup> :

L'enseignement universitaire est plus substantiel que l'enseignement congréganiste. Si nous écrivions ceci pour la première fois aujourd'hui, au lendemain de la dispersion de plusieurs congrégations regrettées, ce serait un manque de tact et, presque, une insulte au malheur. Mais, de vieille date, l'*Est républicain* a signalé les avertissements de deux femmes de tête, la sœur Marie du Sacré-Cœur et la vicomtesse d'Azémar [Adhémar], contre la faiblesse et les lacunes de l'enseignement congréganiste pour les jeunes filles. Il n'était pas question, alors, de la loi de 1901 sur les associations. L'enseignement congréganiste semble trop superficiel, même dans les couvents les plus huppés<sup>7739</sup>. Mais, d'autre part, les familles redoutent que dans les lycées – ou collèges – de filles, les élèves, si elles reçoivent une instruction plus étendue, y prennent plutôt le *dégoût* que le *goût* du ménage. C'est peut-être un préjugé, mais il est très ancré. Il y a là une prétendue « incompatibilité » à faire disparaître entre la Science et le Rôle de la Femme.

---

<sup>7738</sup> « Un internat de jeunes filles », *Est républicain*, 08.08.1903.

<sup>7739</sup> On y préparait, cependant, déjà au baccalauréat, voir dans le *Répertoire* (ANNEXE 3) : RIPPEL Marie.

Les choses bougent cependant et c'est justement cette mutation qui a motivé les débats présentés ci-dessus. Le parti catholique alsacien n'est pas entièrement hermétique aux changements : à côté de Winterer, il y a le Dr. Paul Muller-Simonis (1862-1930), un autre curé politique, un autre acteur important de la pensée et de l'action sociales<sup>7740</sup>. D'une autre génération, il s'intéresse beaucoup au féminisme<sup>7741</sup>. Le développement de l'instruction des femmes lui paraît être une nécessité et l'Église catholique ne doit pas rester à l'écart de ce mouvement, sans quoi elle laisserait le champ libre aux organisations libérales<sup>7742</sup>. Ces voix s'étaient fait entendre dans le clergé de Nancy déjà dans les années 1880, avec un article des chanoines Collin et Ritz paru en 1887 dans *Le Lorrain*<sup>7743</sup> :

Aucune question, à notre époque, n'est plus importante que celle de l'éducation des filles, car d'elle dépend, en grande partie, l'avenir de la société chrétienne.

Jadis on s'efforçait de former des femmes honnêtes, fortes, bonnes mères de famille, attachées au foyer domestique. Soumises par tradition aux antiques principes, croyantes par le cœur, guidées par le sentiment, elles n'avaient guère besoin d'autres connaissances que de celle de leurs devoirs. Elles se contentaient et l'on se contentait pour elles des qualités privées et familiales qui suppléaient à toutes les autres.

Il n'en va plus de même aujourd'hui. Ce qui satisfaisait les générations antérieures ne suffit plus aux générations actuelles. Avec les mœurs et les habitudes qui ont changé, avec les conditions sociales qui se sont modifiées, les exigences d'instruction se sont accrues. Les goûts plus raffinés d'une part, les passions politiques et religieuses de l'autre se sont jetés à la traverse. Ce qui faisait autrefois l'honneur et la sécurité du plus grand nombre des femmes, les soins spéciaux du ménage, les huis-clos du foyer, le gouvernement pacifique de la famille, ne peut plus aussi exclusivement se maintenir. Les rôles se sont rapprochés entre le mari et la femme ; une certaine école qui va contre la nature des choses et contre la destination providentielle tend même à leur imposer une égalisation complète.

Mais à part des excès et en présence des connaissances qui se généralisent, des questions nouvelles qui s'agitent, des attaques et des sophismes qui ne craignent pas de se produire, il devient indispensable et urgent de renouveler et d'élargir l'enseignement donné aux jeunes filles, de lui imprimer une direction qui élève leur esprit, développe leur intelligence, affermisse leur caractère et les arme par là même contre les dangers de toute sorte que désormais elles rencontreront dans la vie.

---

<sup>7740</sup> MAURER Catherine, *Op. cit.*, 2012, p. 61, 120-121 et 157-159.

<sup>7741</sup> VLOSSAK Elizabeth, *Op. cit.*, p. 111-112.

<sup>7742</sup> *Ibid.*, p. 114-115.

<sup>7743</sup> « De l'éducation des filles », *Le Lorrain*, 17.07.1887.

Certains directeurs d'écoles municipales supérieures de filles d'Alsace-Lorraine ont laissé des écrits défendant le principe d'une instruction plus poussée pour les filles de la bourgeoisie. Ils se fondent alors sur le féminisme différentialiste dominant à l'époque, dont nous avons cité, pour le cas allemand, les grandes figures nationales de Helene Lange et de Hugo Gaudig. Friedrich August Fischer, dans le *Jahresbericht* de 1876, reste très terre à terre dans la présentation de la nouvelle école municipale supérieure de filles de Strasbourg, et son propos ne peut être rapporté – comme nous l'avons fait – que pour illustrer le conservatisme ambiant. Par contre, l'inspecteur scolaire de cercle Voigt avait, en 1873, longuement discoursé sur la philosophie de l'enseignement dans la nouvelle école municipale supérieure de filles de Mulhouse, à l'occasion de son premier déménagement<sup>7744</sup> :

On peut affirmer sans exagérer que règne encore l'opinion générale selon laquelle une fille n'aurait besoin d'apprendre qu'une partie de ce qu'apprend un garçon, et cela encore de manière superficielle. Elle ne devrait, pour ainsi dire, pour tout ce qui mérite d'être connu, que tremper ses lèvres dans la mousse et cueillir les fleurs parfumées, tout en s'appropriant, par ailleurs, tout un tas de choses utiles pour se faire valoir en société, briller et paraître. C'est pourtant moins la quantité de savoir que sa qualité qui doit différencier la formation de la femme de celle de l'homme. En aucun cas, on ne doit en écarter la difficulté et le sérieux. Au contraire, « quelque chose de juste doit être appris et cela d'une manière ordonnée et approfondie qui soit en même temps adaptée aux caractéristiques de l'être féminin ». Mais le savoir est moins une fin en soi qu'un moyen de développement harmonieux de l'esprit, d'élévation au-dessus du petit et du commun, d'exaltation pour tout ce qui est noble et beau, pour tout « ce qui est aimable et sonne agréablement ». Il est un moyen d'anoblissement du cœur, de purification et d'affermissement de la volonté. C'est pourquoi, à côté de l'enseignement scientifique, l'éducation doit être tout particulièrement soignée dans les écoles supérieures de filles. Mais ensuite, le sens pratique, en plus du sens de l'idéal, qui est le plus bel héritage de la femme, doit aussi être formé. [...]

Alors, si Dieu veut, cet endroit sera voué non pas à un dressage indigne, mais à une véritable éducation. Alors, la véritable féminité remplacera un être vain et sans intériorité, une éducation solide remplacera une éducation fautive ou superficielle, mais aussi le soin de la religion remplacera l'indifférence religieuse ou cette piété dont on revêt si facilement le cœur des femmes [...]. C'est seulement ainsi que vos filles, nos élèves, lorsqu'un jour elles seront épouses et mères, mais peut-être aussi célibataires, pourront bien connaître et exercer leur métier à la maison et dans la famille, dans la société ou au service de l'État. Elles n'offriront alors plus, dans des temps mouvementés, une nouvelle fois, ce spectacle, affligeant pour le philanthrope – et qui, dans les

---

<sup>7744</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1873, p. 5-6.

dernières années, a déshonoré particulièrement cette ville –, d'un sexe qui, au lieu de travailler à l'œuvre de la paix, nourrit et attise la discorde, la haine et la désunion d'une manière indigne et peu féminine.

« Leur métier à la maison et dans la famille, dans la société ou au service de l'État ». L'enseignement apparaît comme la perspective professionnelle la plus en adéquation avec la nature féminine. Mlle Lindner a développé toute une réflexion autour des qualités féminines et de leur développement dans la carrière d'enseignante dans un véritable petit traité, « *Die Frau und ihr Lehrberuf* », qu'elle a fait paraître dans un *Jahresbericht* avant son installation à Strasbourg, alors qu'elle dirigeait encore une école supérieure de filles et une école normale à Breslau<sup>7745</sup>. Dans l'académie de Nancy, l'enseignement apparaît aussi comme la voie royale – parmi d'autres possibilités – aux rapporteurs qui présentent au conseil municipal de Remiremont, en juin 1912, le projet de création d'un collège de jeunes filles<sup>7746</sup> :

Il est indispensable que la jeune fille reçoive une instruction solide et une éducation bien appropriée à son rôle dans la société moderne. Plus tard, son foyer y gagnera en dignité et en indépendance morale. Elle sera préparée à faire partager et à inspirer aux siens les généreuses aspirations de notre démocratie tout en développant les qualités qui font le charme du foyer familial.

D'autre part, il est nécessaire de penser aux jeunes filles qui sont désireuses de se créer des carrières honorables et indépendantes ; de leur donner les moyens d'y parvenir et d'acquérir les diplômes leur ouvrant certaines portes, notamment celles de l'enseignement.

Il faut donc se mettre aux examens, rechercher les diplômes. Les pensionnats congréganistes y étaient restés assez rétifs jusqu'à leur disparition au début du XX<sup>e</sup> siècle. On le remarque dans les discours, qui traitent la question avec détachement voire mépris. Ainsi, le Révérend Père Vaquette déclarait en juillet 1900, lors d'une fête jubilaire au pensionnat de Notre-Dame de Lunéville<sup>7747</sup> : « Les Mères de Paris stimulent le travail,

---

<sup>7745</sup> LINDNER Bertha, *Sechster Bericht über die Bertha Lindner'schen Lehr-Anstalten*, Breslau, Grass, Barth und Comp., 1884, p. 3-10.

<sup>7746</sup> FRANÇOIS Charles et LANG Georges, *Conseil municipal de Remiremont. Rapport aux Membres du Conseil municipal présenté au nom de la Commission municipale de l'Instruction publique & des Finances par MM. Charles François et Georges Lang, Conseillers municipaux sur les Cours secondaires & la Création d'un Collège de Jeunes Filles à Remiremont, juin 1912*, Remiremont, L. Causeret, 1912, p 4.

<sup>7747</sup> VAQUETTE Alcide, *Op. cit.*, p. 17.

donnent l'essor aux études ; sur la base de l'esprit ancien, elles rajeunissent, elles modernisent programmes et méthodes. L'affection des familles est pleinement acquise ; un corps de jeunes maîtresses habiles et vertueuses justifie la confiance et appelle le succès. A Notre-Dame de Lunéville, quand la mode le voudra, on moissonnera dans la modestie, brevets, diplômes et parchemins ! » Si ces documents ne paraissent pas nécessaires, la modernisation l'a paru. Le tableau de l'activité du pensionnat de Jésus-Marie à Remiremont, dressé par le conseiller général Charles à l'heure de la fermeture, est le même<sup>7748</sup> :

Plus de trois générations se sont déjà succédé dans ces murs et mainte aïeule pourrait voir sa petite fille assise sur ces bancs où elle-même s'est assise 50 ans plus tôt. Le costume des maîtresses actuelles, semblable à celui des fondatrices, pourrait peut-être lui faire croire que rien n'a changé depuis.

Cependant, d'année en année, s'est faite une évolution, exigée par un sage progrès : les religieuses ses sont modernisées. Les programmes officiels, trop souvent modifiés, n'ont pas de secrets pour elles ; elles y conforment leur enseignement. Les lettres, les sciences, les langues étrangères occupent dans cet enseignement la large place qui leur est assignée ; la musique, le dessin, la peinture y sèment la variété et le charme des arts ; les travaux, dont on admire chaque année l'exposition, prouvent que l'utile n'est pas sacrifié à l'agréable.

Et tout esprit non prévenu, qui ne juge pas de la valeur d'un enseignement uniquement par les diplômes conquis, est obligé d'acquiescer à cet éloge bien mérité : les maîtresses et les élèves du couvent de Jésus-Marie n'ont rien à envier, au point de vue de l'instruction, à celles des établissements similaires.

### (3) Les perspectives de vies professionnelle et civique

L'horizon des jeunes filles aspirant à l'exercice d'un métier intellectuel ne se limite pas à l'enseignement. Mais l'accès aux études supérieures est offert, en France comme en Allemagne, par le baccalauréat. Les *Realgymnasialkurse* répondent aux premiers besoins. Margareta Goldstein, la fille d'un commerçant israélite de Mulhouse, après avoir fréquenté

---

<sup>7748</sup> CHARLES Jules-Joseph, *Op. cit.*, p. 9.

l'école municipale supérieure de filles de sa ville natale, puis les deux premières classes de l'école normale annexée à cet établissement, se rend à Strasbourg en 1903 comme élève des *Realgymnasialkurse*. Son baccalauréat – passé au lycée de garçons – en poche, elle entame des études de médecine à Munich ; en 1911, elle passe son examen d'État ; en 1912, elle effectue ses stages dans des cliniques pour enfants à Francfort-sur-le-Main et à Eppendorf<sup>7749</sup>. Les féministes expriment leur satisfaction quand, en 1906, les établissements secondaires de garçons s'ouvrent à quelques contingents de filles. L'*Elsässer Tagblatt* se réjouit – comme nous l'avons déjà signalé – de cette résolution de la « question féminine » dans le domaine scolaire<sup>7750</sup>. Il écrit :

Quand on réfléchit au fait que déjà il y a dix ans presque cinq millions de femmes exerçaient une activité professionnelle et que la tendance des femmes à accéder à des métiers élevés et même universitaires se renforce chaque année en Allemagne comme dans tous les pays civilisés, on ne peut que se réjouir de voir l'élimination progressive des nombreux obstacles et barrières auxquels les filles qui cherchent à s'élever sont confrontées.

Le besoin d'avoir une activité professionnelle est toujours plus fort chez les femmes. On peut s'en réjouir ou le regretter, mais c'est un fait. On ne peut pas nier cette réalité, car elle est trop solidement ancrée dans tout notre développement économique et social. Naturellement, l'avenir décidera quelles branches professionnelles conviendront le mieux aux filles et aux femmes.

Il faudra pour cela tirer les conclusions des expériences réalisées. Mais celles-ci nécessitent qu'on parte du principe qu'il n'est pas plus dur pour les filles que pour les garçons d'acquérir la formation générale et professionnelle que réclament les différents métiers. La décision de l'*Oberschulrat* ne signifie rien moins que l'égalité des filles et des garçons devant l'obtention d'une formation générale. C'est beaucoup.

Les *Jahresberichte* des écoles supérieures de garçons ne rendent pas seulement compte de la présence numérique de ces jeunes filles, mais également de l'orientation des bachelières. En 1908, à Strasbourg, les 19 bacheliers du *Gymnasium* sont tous des garçons, qui se dirigent majoritairement vers des études de médecine (6), de droit (4), de philologie (3) et de théologie (2)<sup>7751</sup> ; mais sur les 7 bacheliers du *Realgymnasium*, il y a qu'un seul

---

<sup>7749</sup> Notice « Margareta Adler-Goldstein, geb. Goldstein » sur le site internet de l'Institut für Geschichte der Medizin und Ethik in der Medizin, <http://geschichte.charite.de/aeik/biografie.php?ID=AEIK00246>, consulté le 01.08.2016.

<sup>7750</sup> « Zur Mädchenbildungsfrage », *Elsässer Tagblatt*, 29.09.1906.

<sup>7751</sup> LYCÉE IMPÉRIAL DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1908.

garçon, qui se dirige vers la construction mécanique. Sur les 6 bacheliers (protestantes et juives), 3 se dirigent vers les sciences<sup>7752</sup>, 2 vers la médecine<sup>7753</sup> et 1 vers l'histoire et la littérature<sup>7754</sup>. En 1909, seulement 3 bacheliers (toutes protestantes) sur les 10 bacheliers produits par le *Realgymnasium*<sup>7755</sup> : une seule a indiqué des études, de philologie<sup>7756</sup>. En 1910, il n'y a plus qu'une bachelière, qui représente le quart des bacheliers du *Realgymnasium* : Juliette Lüring, méthodiste épiscopaliennne, née à Francfort-sur-le-Main en 1891, fille d'un directeur de banque à Pirmasens<sup>7757</sup>. Elle va se lancer dans la philologie moderne. Dans les *Jahresberichte* du lycée de Mulhouse, la première fille apparaît parmi les 7 bacheliers de l'année 1909/10. Il s'agit d'Alice Bloch, née à Mulhouse en 1891, juive, fille du commerçant Albert Bloch<sup>7758</sup>. Elle va étudier la germanistique.

Mais les écoles supérieures de filles n'ont pas renoncé à jouer leur rôle dans « le féminisme sain » qui « veut trouver des moyens et de chemins pour ouvrir des métiers à des filles non mariées dans lesquels les femmes peuvent être employées », comme l'écrit, en 1908, le directeur de l'école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé (Tschaech) <sup>7759</sup>. Les visites organisées par les établissements peuvent sensibiliser à quelques domaines professionnels, comme les arts décoratifs<sup>7760</sup>. En 1912, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse (Brokate) rappelle les principes du

---

<sup>7752</sup> Gerda Curtius, protestante, née à Thann en 1889, fille du président Curtius ; Gertrud Lange, israélite, née à Strasbourg en 1889, fille d'un avocat ; Martha Riss, protestante, née à Colmar en 1888, fille d'un marchand de meubles.

<sup>7753</sup> Johanna Kräuter, protestante, née à Sarreguemines en 1887, fille d'un défunt *Oberlehrer* ; Susanna Weill, israélite, née à Strasbourg en 1888, fille de commerçant.

<sup>7754</sup> Elisabeth Krauss, protestante, née à Munderkingen/Donau en 1887, fille d'un marchand domicilié à Anvers.

<sup>7755</sup> LYCÉE IMPÉRIAL DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1909. Les 18 bacheliers du *Gymnasium* sont tous des garçons.

<sup>7756</sup> Il s'agit de Martha Berninger, protestante, née à Dettwiller en 1889, fille d'un fabricant d'Urach. Les deux autres sont : Anita comtesse Holck, protestante, née à Monterey (Mexique) en 1888, fille d'un marchand domicilié à Hambourg, et Harriet Wegener, protestante, née à Blitzenrod en Haute-Hesse en 1890, fille d'un propriétaire de fabrique domicilié lui-aussi à Hambourg.

<sup>7757</sup> LYCÉE IMPÉRIAL DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1910. Les 19 bacheliers du *Gymnasium* sont tous des garçons.

<sup>7758</sup> LYCÉE DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1910.

<sup>7759</sup> ETTWILLER Éric, « L'école supérieure de filles non-confessionnelle de Ribeauvillé (1878-1916) », *La Revue Historique de Ribeauvillé et Environs*, 18, 2010, p. 30 (erratum de la note 40 : 1908 au lieu de 1905).

<sup>7760</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1912, p. 12-13 : « Le 28 juin de cette année, sur l'aimable invitation du comité directeur du *Kunstgewerbeverein*, les élèves de l'école normale et des grandes classes de l'école supérieure de filles visitèrent au Château [ancien palais épiscopal] l'exposition sur la décoration en couleurs. Le Prof. Dr. Polaczek et le conseiller d'architecture Beblo menèrent aimablement la visite de cette exposition très intéressante et donnèrent à nos élèves, grâce à leurs excellentes explications, un aperçu de l'essence et de l'objectif de l'art de la décoration en couleurs. Que ces deux Messieurs reçoivent ici les sincères remerciements de l'établissement pour leur amabilité ».

différencialisme pour guider les élèves dans le vaste champ qui s'ouvre désormais devant elles<sup>7761</sup> :

Mesdames et Messieurs ! Vous savez tous que la situation des écoles de filles est particulièrement difficile aujourd'hui. Nous nous tenons au centre d'un mouvement féministe qui tranche très profondément dans notre vie culturelle : sa première période de tempêtes est certes désormais derrière lui, mais il est encore bien loin du calme qui en annonce la fin. En outre, si tous les camps s'accordent aujourd'hui à reconnaître la nécessité d'ouvrir aux femmes des domaines d'activité nouveaux et plus vastes, les opinions divergent considérablement en ce qui concerne l'étendue de l'élargissement des possibilités d'emploi ainsi que la meilleure manière d'y préparer et d'y former. Il apparaît clairement que l'école supérieure de filles peut être fortement ébranlée par cela. L'insécurité qui accompagne ce nouveau mouvement représente le danger le plus menaçant : on craint qu'il ne porte en lui le tâtonnement et la tentative, l'exagération et toute la violence du combat. L'école a besoin, au contraire, de constance et de calme pour accomplir sa tâche. C'est pourquoi nous devons tous nous garder d'intervenir dans l'agitation qui ébranle les différents partis en présence.

Sans nous troubler, nous devons garder en vue l'objectif commun de toute éducation : la formation d'une personnalité qui, par une volonté assurée et persévérante, et en ayant conscience de son identité, se fixe elle-même les objectifs qu'elle souhaite atteindre. [...]

La personnalité doit être libre, c'est son essence même. Mais, comme si souvent, le mot « liberté » est, ici aussi, mal compris. Se donner du temps, ne suivre que ses penchants, refuser tout obstacle extérieur ou moral, ne voir que le Moi comme principe de son action : voilà qui apparaît pour beaucoup comme la véritable liberté et l'objectif suprême de l'existence. Les racines de cette erreur ne sont pas difficiles à trouver : elles sont l'affirmation exclusive du Moi. L'individu n'existe cependant pas par lui et pour lui seul : il est membre d'un tout et ne trouve sa signification qu'en tant que tel. En effet, c'est uniquement par le travail commun de tous que le grand dessein voulu par Dieu peut être atteint. C'est pourquoi le sens de la communauté est moral et l'égoïsme immoral. L'individu doit mettre sa force au service de la collectivité, sinon sa vie est inutile : elle est une mort avant la mort. Celui qui a compris cette véritable ambition de la nature humaine ne voit dans l'intégration à la totalité aucune limitation, mais, au contraire, la condition de la vraie liberté. Celui-là, dans cette subordination, peut affirmer sa personnalité. Oui, et il en a même le devoir ! En effet, celui qui veut vraiment servir les autres, c'est avec sa façon de faire qu'il le fait le mieux, selon ses forces et aptitudes propres et selon sa manière de voir. Sinon, il n'œuvre qu'à moitié. Mais il doit précisément être une personnalité morale, qui ne se fixe que de bons objectifs et n'est pas animée par l'égoïsme. Il s'ensuit le devoir particulier, pour l'éducation, d'éveiller dans la jeunesse le sens de la communauté, de soigner son intérêt pour les communautés de vie morales – famille, commune,

---

<sup>7761</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1912, p. 18-19.

État et Église – et de lui faire prendre conscience que la personnalité n'a pas à souffrir de son dévouement à la totalité et qu'on peut trouver facilement une harmonie entre l'abnégation et l'affirmation de soi.

Et maintenant une dernière chose. On parle avec raison d'une personnalité féminine en opposition à la personnalité masculine. Homme et femme ont chacun leurs caractéristiques propres. Et si on leur applique ce que nous venons de dire, alors, les deux ne peuvent bien remplir leurs devoirs que s'ils conservent leurs caractéristiques. C'est pourquoi la femme doit justement maintenant, alors qu'elle entre de manière massive dans la lice de la vie rémunérée, faire attention à ne pas perdre le meilleur d'elle-même, à savoir précisément les qualités inverses et complémentaires de celles des hommes. La force robuste de l'homme trouve son pendant dans la douceur et la tendresse de la femme, son dynamisme et son volontarisme dans sa modération et sa discrétion, l'acuité tranchante de sa pensée dans la souplesse de son intellect, ses agissements dictés par la raison dans ceux jaillissant de la source d'énergie de l'amour. En ajoutant à cela la profondeur de l'âme, la pureté des sentiments, la dignité dans le langage et le maintien, on a là les qualités sur lesquelles le rôle de la femme a jusqu'alors reposé dans la vie culturelle. Grâce à ces qualités, elle s'est conquis un empire et a brillamment mené à bien tous les devoirs qui jusqu'alors lui incombait. Grâce à elles, elle pourra également répondre au mieux à ses nouveaux devoirs. Si elle conserve ainsi ses caractéristiques propres, elle pénétrera les métiers d'homme : toute autre attitude ne conduirait, comme le dit très bien Förster, qu'à une simple intrusion des métiers d'homme dans le monde des femmes. La véritable émancipation de la femme ne peut être qu'une libération des limitations de l'extérieur, et pas une violente séparation d'avec la nature intérieure de la femme.

Pendant la Première Guerre mondiale, l'école supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde à Metz guide les parents dans l'orientation de leurs enfants : en janvier 1917, lors d'une soirée organisée pour les parents d'élèves, Sœur Maria-Julie a tenu une conférence « sur les perspectives professionnelles qui s'offrent présentement aux filles, laquelle a donné aux parents d'excellentes indications et suggestions »<sup>7762</sup>. Le *Jahresbericht* qui rappelle cette soirée dans la chronique de l'école comporte en dernière page les traditionnelles « Communications aux parents ». On peut y lire la liste des formations ouvertes par l'examen de sortie de la première classe de l'école supérieure de filles : école normale supérieure d'enseignantes ou *Oberlyzeum* prussien (sans même passer un examen d'entrée dans le second cas) ; école normale technique, pour devenir enseignante de gymnastique, de travaux manuels ou d'économie domestique ; école

---

<sup>7762</sup> ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES SAINTE ANNE À METZ, *Bericht über das Schuljahr 1916-1917*, Metz, 1917, 6 p.

normale de jardinière d'enfants ou de monitrice ; *Frauenschule* ; école supérieure de commerce ; école d'horticulture ; « le diplôme de sortie est exigé pour la formation d'enseignante de chant, souhaité pour les enseignantes de musique et les métiers sociaux, le diplôme de l'école supérieure de filles dispense de l'examen d'entrée scientifique au service des Postes et Télégraphes ». Enfin, « même pour les jeunes filles qui choisissent le métier de femme au foyer, la fréquentation de toutes les classes ne peut être que recommandée et les parents qui retirent leurs filles de l'école dès l'âge de quatorze ans commettent une imprudence ». En septembre 1917, l'*Oberschulrat* trouve qu'il y a trop de filles dans les écoles secondaires de garçons et demande des conditions d'admission beaucoup plus restrictives. La situation « n'est pas sans inconvénient du point de vue social », car « la grande majorité de ces filles entend atteindre, par des études plus poussées, une situation professionnelle, alors que les perspectives ne sont absolument pas brillantes »<sup>7763</sup>. On entend un autre discours du côté français. La Première Guerre mondiale a créé de « nouvelles conditions » qui « exigent que la plupart des jeunes filles se fassent des situations » : c'est le constat dressé par la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal à la réunion du Bureau d'administration du 19 octobre 1918<sup>7764</sup> :

L'État a si bien compris cette nécessité qu'il leur ouvre plusieurs de ses grandes écoles et, d'autre part, de nombreuses usines ou fabriques emploient actuellement un grand nombre de femmes. Mais, pour arriver à ces écoles, pour suivre les cours des facultés, pour passer les examens qui confèrent le droit d'exercer les fonctions de médecin, de pharmacien, de chimiste, d'ingénieur, etc., il faut posséder d'abord le baccalauréat. Le diplôme de fin d'études secondaires des lycées et collèges de jeunes filles est presque complètement dépourvu de sanctions. Il permet de se présenter aux écoles normales de Sèvres et de Fontenay et de postuler pour obtenir un poste de maîtresse d'internat. C'est à peu près tout. Aussi, sur la demande des parents, le collège prépare maintenant les élèves à la première partie du baccalauréat.

Le conseil municipal d'Épinal adhère au projet et « décide la création, dans les conditions exposées par Mme la directrice de l'établissement, d'un troisième poste de professeur de lettres au collège de jeunes filles ». Deux ans plus tôt, le maire de Nancy appuyait la requête de Berthe Quillé (fille d'un huissier de la ville), qui demandait une

---

<sup>7763</sup> ADBR 105AL2527, circulaire de l'*Oberschulrat* aux directeurs des écoles secondaires de garçons, 11.09.1917.

<sup>7764</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 18.11.1918.

délégation dans l'enseignement primaire supérieur ou l'enseignement secondaire : « La postulante, qui a suivi pendant trois ans les cours de sixième année (section des sciences) au Lycée de Besançon, en qualité de boursière de la Ville de Nancy, préférerait être nommée dans une ville de certaine importance de notre région, si possible, afin de pouvoir se préparer plus facilement aux grandes écoles »<sup>7765</sup>. Mme Rose, directrice du lycée de jeunes filles de Nancy dans les années 1950, se souvient de l'époque où elle y préparait le baccalauréat, à la fin des années 1920 : « Toutes les promotions se présentaient au baccalauréat et la moitié au moins songeaient à se créer une situation »<sup>7766</sup>. Les bachelières sortent, dans les mêmes années, de Notre-Dame de Sion à Strasbourg poursuivent, elles aussi, généralement des études<sup>7767</sup>.

Mais il n'y a pas que le baccalauréat, bien entendu, qui ouvre des carrières professionnelles. Au collège de jeunes filles de Saint-Dié, à la rentrée 1924, la directrice présente le détail des 30 sorties pour fin d'études à la fin de l'année scolaire précédente (1923/24)<sup>7768</sup> : « Sur ces 30 élèves, 3 sont institutrices, 1 est surveillante d'internat à Saint-Dié, 1 est à la recette des Finances, 2 sont employées des Postes ; 1 seule, Mlle Fresse, fille d'instituteurs, pourvue du brevet, est allée préparer l'école normale à Thaon. Les autres, pourvues du certificat de troisième ou du brevet et quelques unes du diplôme sont rentrées dans leurs familles ». Au collège de jeunes filles de Verdun, à la même époque, des élèves quittent l'établissement pour travailler dans le commerce ou dans les assurances<sup>7769</sup>. Comme les écoles industrielles concurrençaient les écoles supérieures de filles dans le *Reichsland*, les cours complémentaires concurrençaient fortement les collèges de jeunes filles sur ces formations qui ne sont pas celles originellement prévues pour l'enseignement secondaire. A la rentrée 1925, parmi les élèves du collège de jeunes filles de Saint-Dié, il y en a 11 qui « suivent au cours complémentaire des cours spéciaux pour le brevet et les

---

<sup>7765</sup> AMN 1R281, le maire de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 12.07.1916.

<sup>7766</sup> ROSE Germaine, *Op. cit.*, p. 16.

<sup>7767</sup> KACZMAREK Sandrine, *Op. cit.*, p. 87.

<sup>7768</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1924.

<sup>7769</sup> ADMM W657/42, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, févr. 1924 (« 1 élève de cinquième année, qui ne suivait que quelques cours, et fort irrégulièrement, est entrée dans le commerce ») et févr. 1925 (« 5 élèves ont quitté le collège dans le courant de ce mois, dont 2 sont reparties à Paris d'où elles n'étaient venues ici que pour 1 mois. Une élève de classe enfantine est partie pour Paris avec ses parents, une première primaire est à Toul, où ses parents prennent un commerce et d'où elle nous reviendra pour achever son année, d'après la promesse de sa mère. Une quatrième année, entrée dans les assurances, est à Sainte-Menehould »).

postes »<sup>7770</sup> ; quelques mois plus tard, « 3 élèves se sont présentées au concours de dames employées dans les postes et télégraphes »<sup>7771</sup>. Au collège de jeunes filles de Verdun, au même moment, « une élève a quitté le collège et entrera sans doute au cours complémentaire en vue de la préparation directe au brevet »<sup>7772</sup>.

En mai 1927, Mlle Seiler est inspectée par le recteur au collège de jeunes filles de Toul avec « une classe de candidates : 1 au baccalauréat de philosophie, 2 à la première partie latin-sciences, 2 au diplôme, 4 au brevet »<sup>7773</sup>. Au collège de jeunes filles de Saint-Dié, en janvier et février 1929, « le groupe des élèves qui préparent le BS – première partie – a été conduit dans les écoles de la ville et à Étival à trois séances de leçons modèles, le mercredi de 1h à 4h »<sup>7774</sup>. A la même époque, le père d'une boursière nationale interne au collège de jeunes filles de Neufchâteau décède : « Cette mort modifie les intentions de Renée. Elle pensait préparer le certificat de langue anglaise, tandis qu'elle devra, munie du diplôme, solliciter un poste d'institutrice »<sup>7775</sup>. En 1929, l'inspection générale note au sujet de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont<sup>7776</sup> :

Elle a pensé que pour assurer la prospérité de la maison il convenait d'en adapter l'organisation aux besoins de la région et aux désirs des familles.

Sans préjudice pour les études secondaires, qui sont suivies par 100 élèves, elle a développé le cours complémentaire (69 élèves). Elle a organisé la préparation aux deux premières années du brevet supérieur, de telle sorte qu'après avoir suivi les cours de deuxième et première secondaires et avoir étudié, sous la direction de Mlle Herbillon, maîtresse répétitrice, le programme spécial d'histoire, les élèves peuvent entrer dans la troisième année de l'école normale. Mais avec la mise en pratique du nouveau régime des langues vivantes, cette organisation ne serait plus viable. Les élèves n'auraient plus les connaissances exigées pour l'admission à la troisième année d'école normale.

Mlle Genvot va donc soumettre à l'agrément de M. le ministre des propositions qui lui permettraient de poursuivre l'œuvre commencée et dont elle attend de bons résultats.

---

<sup>7770</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1925.

<sup>7771</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1926.

<sup>7772</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, mars 1926.

<sup>7773</sup> AN F<sup>17</sup> 27156, dossier Seiler, notice individuelle, 1927, note du recteur, 12.05.1927.

<sup>7774</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, févr. 1929.

<sup>7775</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, févr. 1929.

<sup>7776</sup> AN F<sup>17</sup> 24882, dossier Genvot, inspection générale, mai 1929.

Les établissements d'enseignement secondaire féminin, qu'ils se trouvent du côté allemand ou français de la frontière, ne se tiennent pas à l'écart de la comptabilité ni du développement de la sténodactylographie. En mars 1911, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg écrit à l'*Oberschulrat*<sup>7777</sup> :

Pour répondre au souhait, formulé par la commission scolaire, que l'on donne également aux élèves de l'école municipale supérieure de filles la possibilité d'apprendre la sténographie, j'ai acquis le concours du professeur Rohmer, de Neudorf, qui, sous réserve d'autorisation par l'*Oberschulrat* impérial, donnera un cours de sténographie selon la méthode Stolze-Schrey, de Pâques jusqu'à la fin de l'année scolaire, contre une rémunération de 3 Mark par participante. Une enquête auprès des élèves des classes IV à I a recueilli 67 inscriptions pour une éventuelle participation. Comme le besoin semble être ainsi vérifié, je me permets de demander à l'*Oberschulrat* impérial l'autorisation d'ouvrir un cours de sténographie pour nos élèves avec le commencement du nouveau trimestre.

Les hautes autorités scolaires n'y voient aucun inconvénient. Finalement, le cours attire 80 élèves et doit être scindé en deux divisions, organisées respectivement le mercredi et le samedi de 14 à 16h. Le directeur Beetz annonce dans le *Jahresbericht* que cet enseignement doit continuer à la rentrée suivante. En 1912, un cours de comptabilité est ouvert par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne dans leur école supérieure de filles de Sarrebourg<sup>7778</sup>. En juillet 1914, au conseil municipal de Remiremont, « M. le maire expose que, dans sa dernière réunion, le bureau d'administration du collège de jeunes filles a demandé la création d'un cours de comptabilité et de sténodactylographie afin de permettre à un certain nombre d'élèves de trouver dans le commerce des emplois convenables ou de leur donner la possibilité de se rendre utiles à leurs parents commerçants ou industriels »<sup>7779</sup>. Le conseil approuve. En décembre 1915, le recteur écrit au maire de Remiremont que le Ministère de l'Instruction « a décidé, à titre tout à fait exceptionnel, d'autoriser la création d'un cours de sténodactylographie au collège de jeunes filles. [...] La dépense annuelle, s'élevant à 275 Frs, sera prélevée, en conséquence, sur les ressources de l'établissement : elle sera prévue au budget supplémentaire de chaque exercice. Quant à

---

<sup>7777</sup> ADBR 34AL1347, Beetz à l'*Oberschulrat*, 27.03.1911.

<sup>7778</sup> ADBR 105AL2626, Sœur Leokadia Kremer à l'*Oberschulrat*, 12.04.1912.

<sup>7779</sup> Délibérations du conseil municipal de Remiremont, 16.07.1914.

la dépense de matériel (machine à écrire, etc.), elle sera payée par la Ville »<sup>7780</sup>. En novembre 1935, il sera question, au Bureau d'administration du même collège de jeunes filles, du « rétablissement du cours comptabilité »<sup>7781</sup>. Dans le *Reichsland*, les *Frauenschulen* et autres cours ménagers des établissements d'enseignement secondaires (présentés ci-dessus sous l'angle de l'affirmation d'un modèle féminin traditionnel) permettent aussi l'entrée dans différentes professions liées à la petite enfance et au ménage<sup>7782</sup>.

Enfin, il reste les nombreuses élèves qui continuent de suivre l'enseignement de manière désintéressée : lorsque le recteur inspecte Mlle Séguin au collège de jeunes filles d'Épinal en mai 1924, il trouve dans la classe de philosophie quatre élèves sur cinq qui ne préparent pas le baccalauréat mais « suivent le cours par curiosité et désir de s'instruire » : voir le *Répertoire* (ANNEXE 3).

On ne s'étonnera pas que les jeunes Françaises passées par les lycées et les collèges, lesquels entendaient former – pour paraphraser les conseillers municipaux romarimontains que nous avons cités ci-dessus<sup>7783</sup> – des apôtres de la démocratie, finissent par désirer participer directement à cette démocratie, par leur vote. En novembre 1924, pour clore la seconde réunion de l'Association des Anciennes élèves du collège de jeunes filles de Verdun, Mlle Conte, professeur de lettres de l'établissement, tient une conférence sur le « suffrage des femmes dans le monde à l'heure actuelle »<sup>7784</sup>. Un an plus tôt, au lycée de jeunes filles de Metz, le maire Jung, lors de la cérémonie de remise des prix, badinait sur la question du féminisme ; il doutait que les femmes puissent supporter les campagnes électorales et insistait sur le fait que les lycéennes devront être « d'abord des

---

<sup>7780</sup> AMRe 1R2, le recteur de Nancy au maire de Remiremont, 22.12.1915.

<sup>7781</sup> AMRe 1R2, Bureau d'administration du collège de jeunes filles de Remiremont, séance du 20.11.1935.

<sup>7782</sup> ADBR 105AL2578, Nieden à un *Geheimrat*, 01.09.1915 : « Concernant la reconnaissance de la fréquentation de notre *Frauenschule*, il s'agit de la préparation aux diplômes de jardinière d'enfants, d'enseignante ménagère et de monitrice, de tous les examens qui supposent habituellement la fréquentation de la *Frauenschule* commune, qui n'est donc pas une école professionnelle. Certains parents [...] aimeraient donc avoir la certitude qu'on reconnaîtra à leurs filles l'année passée à Strasbourg si elles effectuent en Prusse la deuxième année de la *Frauenschule*, c'est-à-dire l'école professionnelle. J'espère cependant que les Prussiennes effectueront à l'avenir la totalité de leurs études dans notre école et pourront passer leurs examens chez nous ».

<sup>7783</sup> FRANÇOIS Charles et LANG Georges, *Op. cit.*, p. 4.

<sup>7784</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, nov. 1924.

épouses et des mères, et des femmes d'intérieur, de vraies maîtresses de maison »<sup>7785</sup>. Un discours du même type est prononcé en 1932 devant les élèves du lycée de jeunes filles de Strasbourg par le préfet Roland-Marcel<sup>7786</sup> :

Enfin, par un instinct qui ne les trompe pas, les jeunes Alsaciennes comprennent que, dans la famille française, la femme tient une place qu'elle n'occupe pas ailleurs, non seulement épouse et mère, mais encore centre même du foyer, influant par ses avis, ses conseils, sa permanente autorité sur le destin commun, en compagne égale et non subordonnée à son mari.

Là, évidemment, les écrivains malicieux ont trouvé matière à des comédies où nous, les hommes, nous faisons parfois figure de singuliers personnages. Volontiers je vous accorde cette revanche, puisque nous assumons la responsabilité de votre bonheur, en risquant parfois d'y manquer. Pardonnez-nous : nos charges sont si lourdes au dehors et la vie d'aujourd'hui nous impose de si durs travaux !

Avouez, du reste, que nous finissons presque toujours par céder d'une manière ou d'une autre. L'impérieuse douceur féminine est si tenace qu'elle vient généralement à bout de notre rudesse. Ne le répétez à personne : je préfère plutôt dire oui que non à mes petites filles.

Telle est sans doute la cause de l'indifférence des femmes françaises pour le droit de vote qu'une minorité seule réclame. Leur influence, elles le sentent et le savent, trouve son autorité dans sa réserve même et leur tact les avertit que le fait de nous ressembler leur nuit d'ordinaire plutôt qu'il ne les sert.

Toutefois, je ne voudrais pas paraître contredire mes honorables devanciers qui vous ont souvent entretenues, je crois, de ce que l'on appelle une *carrière*.

Là, le préfet dit son « admiration » pour les femmes qui ont gagné le même « terrain » que les hommes « dans l'ordre économique et social ». Mais cette admiration est nuancée de « mélancolie » : « Car derrière la volonté de s'assurer une liberté honorable, n'y a-t-il pas chez beaucoup d'entre elles le secret regret du bonheur plus facile qu'elles auraient connu si les lois du hasard s'étaient adoucies pour elles ? Hélas ! notre vie devient plus dure en s'imprégnant de formules et d'habitudes anglo-saxonnes. Elle perd de sa bonne grâce »<sup>7787</sup>. Mais les jeunes filles doivent accepter le monde tel qu'il devient et se montrer courageuses, à l'exemple de Pauline, épouse de Polyeucte, « une de ces beautés

---

<sup>7785</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 41-42.

<sup>7786</sup> ROLAND-MARCEL Pierre, *Discours prononcé par M. le préfet du Bas-Rhin à la distribution des prix du lycée de jeunes filles, 12 juillet 1932*, Strasbourg, Imprimerie des Dernières Nouvelles, 1932, p. 6-7.

<sup>7787</sup> *Ibid.*, p. 9.

d'art, d'idéal et de séduction infinies »<sup>7788</sup>. Quel contraste avec cet extrait du discours prononcé l'année précédente, dans le même lycée, par le recteur Pfister sur le thème de l'histoire de l'enseignement secondaire des filles<sup>7789</sup> :

Munie du diplôme de bachelier, le jeune fille entre à l'Université et se prépare aux carrières jusqu'alors réservées aux hommes. Elle devient licenciée et docteur en toutes les Facultés. Elle dispute victorieusement aux garçons l'entrée de l'École des Chartes et nous la trouvons placée aux archives et aux bibliothèques. Tout en gardant le monopole du concours de l'École de Sèvres, elle a forcé les portes de l'École normale de la rue d'Ulm ; elle concourt à toutes les agrégations masculines. Elle brigue les chaires des Facultés. Elle brille au barreau et M. le Président Paul Rencker, dans le charmant discours qu'il a prononcé ici il y a deux ans, nous a montré le rôle que peut remplir la femme devenue magistrat ; il a même dit « magistrate ». Nombreuses sont depuis longtemps les femmes médecins ou pharmaciennes et elles rendent comme telles d'éminents services. Une femme fort distinguée n'a-t-elle pas été nommée médecin des hôpitaux de Paris ? En Alsace, dans l'Église réformée, n'a-t-on pas consacré comme pasteur une étudiante de notre Faculté de Théologie protestante ? Je me demande si pour tant de services éminents que nous rendent les femmes, pour remplacer cette jeunesse masculine qui a succombé sur les champs de bataille, il sera encore possible au Parlement français de leur refuser le droit de voter et celui d'être élues.

Les lycéennes comme remplaçantes de l'élite masculine tombée pendant la Première Guerre mondiale. Une promotion du fait de la nécessité : « La jeune fille qui ne peut plus espérer trouver un mari doit se frayer toute seule un chemin dans la vie », disait Pfister quelques phrases plus avant dans son discours. A la remise des prix au lycée de jeunes filles de Mulhouse en 1926, Max Dollfus n'a pas abordé la question du droit de vote<sup>7790</sup>. Mais son discours, dont certains accents moraux rappellent le discours d'inauguration tenu au même endroit par le directeur Brokate<sup>7791</sup>, a mis en avant l'image du couple d'actifs :

---

<sup>7788</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>7789</sup> ADBR W1045/63, discours du recteur Pfister au lycée de jeunes filles de Strasbourg, 11.07.1931.

<sup>7790</sup> AMMul 66TTB30, discours dactylographié de Max Dollfus tenu à la cérémonie de distribution des prix du lycée de jeunes filles de Mulhouse qui s'est déroulée sous sa présidence le 13.07.1926.

<sup>7791</sup> Max Dollfus s'adressant à la directrice : « Vous me disiez votre souci de ce que l'avenir pouvait bien réserver à vos élèves, surtout dans l'époque angoissante que nous traversons, alors qu'il semble vraiment que les pôles de toutes les conceptions morales se soient déplacés pour poser suprême objectif de la vie, non plus le devoir, mais simplement la jouissance immédiate et le plaisir. Vous me recommandiez de leur rappeler aujourd'hui que, toute radieuse qu'elle puisse leur paraître dans leur insouciant jeunesse, la vie n'en est pas

On ne se contente plus de vous demander, comme on le faisait jadis, d'être simplement de bonnes ménagères, ou des femmes du monde accomplies. On attend de vous davantage et mieux. Vous êtes appelées à agir, à votre tour, dans des domaines qui semblaient demeurer jusqu'ici l'apanage exclusif des hommes. Ennoblie par le travail qui lui permet souvent de se suffire à elle-même, la femme puise une légitime fierté dans la certitude de pouvoir trouver des moyens d'existence dans les professions les plus variées. Elle est ainsi plus que jamais apte à devenir la vraie compagne de celui qu'elle aura élu pour suivre à deux, la main dans la main, la route qui lui paraîtra peut-être plus longue, si elle est seule à la faire. Elle pourra le seconder dans ses efforts, l'encourager et l'entraîner par son exemple, mais elle ne le fera pas égoïstement. Elle se rappellera, au contraire, toujours, même si son bonheur n'est pas aussi parfait qu'elle le rêvait, même si elle se juge malheureuse et digne de pitié, qu'il existera toujours, à côté d'elle, des êtres encore plus malheureux, qu'il lui suffira de regarder autour d'elle pour les découvrir et qu'il n'est rien de plus beau au monde que le geste de la femme qui se penche sur la souffrance et sait l'adoucir rien que par son sourire.

Le spectre de la « femme savante » raréfie ses apparitions et il n'est pas sûr qu'il hante la fête organisée au lycée de jeunes filles de Mulhouse le 30 mai 1938 : on y joue des scènes choisies des *Femmes savantes*, mais aussi du *Malade imaginaire* et... du jazz<sup>7792</sup>.

---

moins tissée de joies et de peines, de satisfactions et d'obligations, et que les premières ne seraient goûtées sans arrière pensée que si les devoirs imposés à chacun sont pleinement accomplis. Vous me disiez, enfin, que vos élèves ne devraient jamais oublier que l'homme n'a pas le droit de vivre égoïstement pour soi, mais se doit avant tout et surtout aux autres, et qu'il ne trouvera réellement le bonheur, que s'il ne se départit jamais des principes moraux, qui sont la base de toutes les lois divines et humaines ».

<sup>7792</sup> ADHR Purg. 3931, la directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse à l'inspecteur d'acad. du Haut-Rhin, 30.05.1938, programme en pièce jointe.

## **b) Les connaissances et les sentiments**

### (1) Contenu de l'enseignement

L'histoire des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine s'est faite, pour l'essentiel, sans texte réglementaire définissant un programme. Celui-ci a été établi de manière empirique dans les différents établissements, publics comme privés, sous la surveillance de l'*Oberschulrat*. Il serait rébarbatif, et surtout peu utile, de décortiquer des dizaines de tableaux de répartition horaire des matières, niveau par niveau, pour remarquer que tel établissement consacrait une heure de moins aux mathématiques, dans telle classe, qu'un autre établissement. Un tableau d'ensemble se dégage, qui reste stable des années 1870 aux années 1910 : les langues (allemand, français, anglais) dominent largement (entre dix et quatorze heures par semaine), suivies des enseignements « accessoires »<sup>7793</sup> (gymnastique, dessin, chant, travaux manuels), puis des sciences, de l'histoire et de la géographie, et enfin de la religion (deux ou trois heures par semaine). Le règlement du 10 mars 1915 unifie la répartition horaire de toutes les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine ; il est toutefois précisé que l'*Oberschulrat* peut accorder des dérogations pour des écarts. Les matières restent les mêmes, énumérées sous le paragraphe 10 (« la religion, l'allemand, le français, l'anglais, l'histoire et la géographie, le calcul et les mathématiques [sic], l'histoire naturelle, la gymnastique, le dessin, le chant, les travaux manuels ainsi que l'écriture dans les niveaux inférieur et moyen »). Il en va de même pour les équilibres entre ces matières (voir Figure 224 ci-dessous). Le changement le plus notable est le recul du début de l'enseignement du français à la classe 7 – fillettes de neuf ans – alors qu'auparavant on enseignait généralement cette langue dès les petites classes.

Du côté français, trois types de situation se présentent : les institutions privées établissent librement leur programme ; les cours secondaires de jeunes filles suivent les directives des autorités scolaires ; les lycées et collèges de jeunes filles appliquent les

---

<sup>7793</sup> Il s'agit de l'appellation utilisée en France à cette époque, cf. MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 220.

arrêtés du ministère de l'Instruction publique. Il est inutile de remonter à la répartition horaire fixée par l'arrêté du 14 janvier 1882, puisqu'à l'époque où le premier établissement d'enseignement public secondaire ouvre dans l'académie de Nancy, c'est un nouvel arrêté, du 16 juillet 1897, qui est en vigueur. Les objectifs de la réforme de 1897 – qui est aussi, avec l'arrêté du 27 juillet 1897, une réforme des programmes – ont été expliqués par Françoise Mayeur<sup>7794</sup>. Nous voulons comparer les répartitions horaires française et alsacienne-lorraine. Il faut donc mettre en tableau l'arrêté du 16 juillet 1897 (voir

Figure 225 ci-dessous).

La première année de l'enseignement secondaire (public) français, où la jeune fille entre à l'âge de douze ans, correspond à la classe 4 d'une école supérieure de filles alsacienne-lorraine. On remarque tout d'abord une charge horaire beaucoup plus élevée dans le *Reichsland* qu'en France. Les équilibres entre les matières sont globalement les mêmes dans ce pays que ceux observés ci-dessus pour l'Alsace-Lorraine, à savoir la prééminence des langues, qui sont suivies par les volumineux enseignements « accessoires »<sup>7795</sup>, puis les sciences, l'histoire et la géographie (cette dernière sera renforcée dans les grandes classes par l'arrêté du 31 juillet 1908<sup>7796</sup>), et enfin la morale (à la place de la religion). Toutefois, cet ordre d'importance peut être modifié par le fait qu'un certain nombre d'enseignements sont facultatifs, ce qui n'existe pas du côté allemand.

---

<sup>7794</sup> *Ibid.*, p. 210-228.

<sup>7795</sup> *Ibid.*, p. 220-228.

<sup>7796</sup> *Ibid.*, p. 218. L'arrêté du 31 juillet 1908 fait passer la géographie d'une demi-heure à une heure par semaine en quatrième année pendant toute l'année (la cosmographie conservant sa demi-heure hebdomadaire pour l'année, soit une heure par semaine pendant un semestre) et il restaure l'enseignement de cette matière en cinquième année (où il avait été supprimé en 1897), à raison d'une heure par semaine. On ne touche pas aux horaires affectés aux autres matières.

	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20 (1)
Allemand	10	9	8	6	6	5	4	4	4	4	60
Français	-	-	-	6	5	5	4	4	4	4	32
Anglais	-	-	-	-	-	-	4	4	4	4	16
Histoire	-	-	-	(2)	2	2	2	2	3	3	12
Géographie	-	-	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Calcul – mathématiques	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	33
Histoire naturelle	-	-	-	2	2	2	2	2	2	2	14
Écriture	(3)	(3)	2	2	2	1	-	-	-	-	7
Dessin	(4)	(4)	(4)	2	2	2	2	2	2	2	14
Travaux manuels	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20
Chant	2/2	2/2	1	1	2	2	2	2	2	2	16
Gymnastique	2/2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	19
Total	20	20	23	30	30	30	31	31	32	32	

(1) Les écoles dans lesquelles on a jusqu'alors dispensé plus de deux heures de religion par semaine peuvent continuer à garder ce nombre d'heures.

(2) Dans la classe 6, récits historiques dans le cadre de l'enseignement de l'allemand.

(3) Rattachée à l'enseignement de l'allemand dans les classes 10 et 9.

(4) Occasionnellement dessin et modélisation dans le cadre des leçons de choses dans les classes 10 à 8.

**Figure 224 : Tableau de la répartition horaire hebdomadaire des matières dans les dix classes d'une école supérieure de filles d'Alsace-Lorraine dressé dans le règlement du 10 mars 1915 (avec les notes du règlement).**

	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	
Morale (3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> ), psychologie appliquée à la morale et à l'éducation (5 <sup>e</sup> )	-	-	1	1	2	4
Langue et littérature françaises	5	5	3 ½	3	2	18 ½
Littératures anciennes	-	-	-	1	-	1
Littératures étrangères	-	-	-	-	1	1
Langues vivantes	3	3	3	3	3	15
Langue vivante complémentaire	-	-	-	2	2	4
Histoire	2	2	2	2	2	12
Géographie (heure partagée avec la cosmographie en 4 <sup>e</sup> année)	1	1	1	1	-	4
Mathématiques	2	2	2	2	2	10
Histoire naturelle (1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> ) physique et chimie (3 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> ), physique (4 <sup>e</sup> )	1	1	2	1 ½	2	7 ½
physique, anatomie, physiologie animales et végétales, hygiène	-	-	-	1	1	2
Économie domestique et hygiène	-	-	12 conférences d'une heure	-	-	-
Notions de droit usuel	-	-	-	-	½	½
Couture	2 ≤	2 ≤	2 ≤	2 ≤	2 ≤	10 ≤
Dessin	2 ≤	2 ≤	2 ≤	2 ≤	2 ≤	10 ≤
Solfège	1 ≤	1 ≤	1 ≤	1 ≤	1 ≤	5 ≤
Gymnastique	1 ½ ≤	1 ½ ≤	1 ½ ≤	1 ½ ≤	1 ½ ≤	7 ½ ≤
Total	20 ½	20 ½	21	13 ½ à 24	23 ½ à 24	

**Figure 225 : Tableau de la répartition horaire hebdomadaire des matières dans les cinq années de l'enseignement secondaire (public) des filles en France dressé à partir de l'arrêté du ministre de l'Instruction publique du 16 juillet 1897 (les cases grises indiquent les cours facultatifs).**

L'enseignement des langues étrangères est moins poussé en France qu'en Alsace-Lorraine. Les deux tableaux ci-dessus ne permettent pas de comparer l'enseignement des langues étrangères pour les élèves avant l'âge de douze ans, car les classes primaires des collèges et lycées de jeunes filles n'apparaissent pas. Des « programmes modèles » ont cependant aussi été élaborés – annexés à une circulaire du 30 août 1897 – pour les trois années primaires et les classes enfantines, qui « prévoyaient dès la classe enfantine [ici huit ans] deux heures et demie par semaine de langue vivante »<sup>7797</sup>. Au lycée de jeunes filles de Nancy, en 1905/06, il y a 60 minutes d'allemand par semaine en quatrième classe primaire (enfants de huit ans)<sup>7798</sup>, le même nombre en troisième primaire, 80 minutes en deuxième primaire et 70 minutes en première primaire : l'enseignement est, dans chaque classe, réparti sur deux séances<sup>7799</sup>. La même année, aux cours secondaires de jeunes filles de Toul, où il y a trois classes primaires dont la première (enfants de neuf ans) est appelée enfantine, les cours d'allemand n'existent que dans les deuxième et troisième classes primaires, dont les élèves sont regroupées deux fois dans la semaine pour cet enseignement, à raison de 80 minutes hebdomadaires (comptant pour « deux heures »)<sup>7800</sup>.

Les enfants du même âge qui fréquentent les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine ont entre cinq et six heures de français par semaine. A douze ans, entrant dans la quatrième classe de son établissement, la petite Alsacienne-Lorraine reçoit huit heures hebdomadaires d'enseignement des langues étrangères, partagées de manière égale entre le français et l'anglais (règlement de 1915), tandis que la collégienne ou la lycéenne du même âge dans l'académie de Nancy n'étudie toujours qu'une seule langue étrangère (allemand ou anglais), dont la quotité passe à trois heures. Si elle est germaniste et souhaite se mettre à l'anglais (ou inversement) en entrant en quatrième année secondaire, à l'âge de quinze ans, elle peut le faire, mais à raison de deux heures hebdomadaires seulement pour la seconde langue étrangère.

---

<sup>7797</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>7798</sup> Ici on compte quatre classes primaires et les classes enfantines regroupent des enfants de moins de huit ans.

<sup>7799</sup> ADMM 1T278, emploi du temps du lycée de jeunes filles de Nancy, 1905/06.

<sup>7800</sup> ADMM 1T278, emploi du temps des cours secondaires de jeunes filles de Toul, 1905/06. La directrice note en marge du tableau que « Mlle Lévy a deux heures d'allemand dans les classes primaires ».

Le programme instauré en Alsace-Lorraine par le règlement de 1915 poursuit un objectif politique avec le renforcement de l'enseignement de la langue nationale, l'allemand, au détriment du français, héritage linguistique entretenu par l'élite autochtone. Le contexte guerrier de la rédaction de ce règlement a forcément pesé dans ce sens. La visée patriotique des cours d'allemand apparaît textuellement : cet enseignement « doit, par un usage affectueux de la langue maternelle, éveiller et entretenir le sens patriotique et faire comprendre les caractéristiques propres à l'être allemand ». Comment définir l'usage affectueux ? Peut-être par la passion de la langue, telle celle qui animait le *Konrektor* Nieden et qu'il savait si bien transmettre à ses élèves du Bon-Pasteur<sup>7801</sup>.

L'allemand est plus qu'une matière, insiste le règlement de 1915, c'est un esprit qui doit envelopper toute école supérieure de filles : « L'enseignement de l'allemand ne peut satisfaire au devoir qui lui incombe que dans la mesure où tous les enseignants, c'est-à-dire également les représentants des autres matières d'enseignement, sont constamment conscients que chaque heure de cours doit être une heure allemande ».

Au niveau du contenu du programme d'allemand, le règlement ne bouleverse pas les pratiques : Goethe et Schiller continuent de régner sur les cours de littérature dans les grandes classes. Grâce à une enquête publiée en 1906, on connaît très précisément les manuels utilisés dans les écoles supérieures de filles du *Reichsland* dans chaque matière<sup>7802</sup>. En allemand, les livres de lecture les plus répandus sont le *Deutsches Lesebuch für höhere Mädchenschulen* de Keller, Stehle et Thorbecke (trente-cinq établissements) et *Deutsche Gedichte zum Auswendiglernen* de Nieden, directeur des deux écoles supérieures de filles de la Maison des Diaconesses à Strasbourg (quatorze établissements). Un *Deutsches Lesebuch für Höhere Mädchenschulen* a été publié en 1892 par un professeur de Karlsruhe, Karl Holdermann, en concertation avec la branche alsacienne-lorraine et badoise du *Verein für das höhere Mädchenschulwesen*<sup>7803</sup>. L'ouvrage contient 269 textes et poèmes de langue allemande répartis en neuf chapitres thématiques : le premier, « Dieu et

---

<sup>7801</sup> COHN-HOEFFEL Madeleine, *Op. cit.*, p. 21-46, p. 36: « Le talent pédagogique de M. Nieden était éminent. Empreint de l'esprit classique et romantique, il savait faire aimer, voire adorer, la littérature allemande ».

<sup>7802</sup> LUTHMER Hans, *Verzeichnis der an der höheren Mädchenschulen in Elsass-Lothringen gebrauchten Lehrbücher*, Strasbourg, 1906, 29 p.

<sup>7803</sup> HOLDERMANN Karl, *Deutsches Lesebuch für Höhere Mädchenschulen. Zweites und drittes Schuljahr*, Leipzig, G. Freytag, 1892.

l'homme », est celui qui contribue le plus nettement à l'éducation politique, avec la glorification de l'empereur et de l'impératrice, que les jeunes filles doivent prendre pour modèle<sup>7804</sup>.

Dans l'académie de Nancy, il n'y a pas de question linguistique, la région n'abrite aucune élite allogène. Pas d'enjeux patriotiques donc, mais uniquement techniques, comme la maîtrise de l'orthographe, qui se relâche, au lycée de jeunes filles de Nancy, dans les années 1920. La directrice y voit un problème de méthode<sup>7805</sup>.

On veille à trouver le juste niveau de difficulté des compositions. Ainsi, en décembre 1912, le recteur réagit à un rapport de l'inspecteur d'académie de la Meuse sur le collège de jeunes filles de Verdun : le sujet de composition française donné en quatrième année (« Vous avez déjà été au théâtre, tâchez d'analyser le plaisir que vous y avez éprouvé ») apparaît peu adapté « à l'âge et à l'expérience d'enfants de quinze à seize ans »<sup>7806</sup>. Le sujet proposé, en mai 1906, par Mlle Dagnaux en cinquième année du collège de jeunes filles de Mirecourt est plus développé : « Montrer comment il existe une manière de mal agir qui consiste à ne pas faire tout le bien ou à ne pas empêcher tout le mal qu'on pourrait et que cette paresse égoïste et cette lâcheté méprisable sont aussi dangereuses, au fond, que la pratique délibérée et passionnée du mal – Prenez des exemples à l'appui de cette démonstration dans votre vie de jeunes filles et d'élèves ». On rejoint le cours de morale. En première année, Mlle Barrucaud fait naturellement plus terre à terre avec ces trois sujets : « Un bourdon est entré dans votre chambre : comment vous le chassez », « Petit Paul a été au devant de son père qui coupe du bois dans la forêt ; vous noterez

---

<sup>7804</sup> PUST Hans-Christian, *Op. cit.*, 2004, p. 161-171. L'empereur est plus présent que l'impératrice.

<sup>7805</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1925 : « Cependant nos maîtresses apportent, toutes, un soin extrême à l'enseignement de l'orthographe, elles font tout ce qu'il faut faire pour prévenir les fautes et empêcher que les enfants se créent une orthographe fantaisiste. Ne faut-il pas expliquer la faiblesse que nous constatons par ce fait qu'en réalité, les textes de dictées empruntés d'ordinaire à nos bons auteurs ne sauraient se prêter à la répétition suffisamment fréquente et dans l'ordre voulu des règles que nous devons faire bien connaître et enfoncer dans l'esprit ? En sixième, Mme Laurent, qui est chargée de l'enseignement du français, est si convaincue de la chose qu'elle est revenue au système d'autrefois ! En choisissant des phrases détachées dans lesquelles sont rassemblées des difficultés grammaticales correspondant à l'étude du moment, elle a obtenu que les enfants arrivent à orthographier correctement d'une façon toute mécanique. Si le système est vieux, il serait bon, sans doute ! ».

<sup>7806</sup> ADMM W657/40, le recteur de Nancy à l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 09.12.1912 (courrier également conservé aux ADMe sous la cote 51T230).

minutieusement les gestes de Paul, ses craintes dans la forêt sombre, sa joie en retrouvant son père », « Mirecourt sous la pluie »<sup>7807</sup>.

Pour ce qui est de la littérature (qui a pu faire quelques incursions dans les cours de travaux manuels<sup>7808</sup>), voici le compte-rendu par la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau d'une explication des « imprécations de Camille » dans *Horace*, préparée à la maison, cours auquel elle a assisté en janvier 1915 : « Questions de deux sortes : sens des mots – observations grammaticales ; sens du morceau – explication des sentiments. Cet exercice, toujours difficile, surtout dans les petites classes, me semble bien préparé. Les réponses sont précises et assez heureuses. La classe est vivante et les élèves semblent s'y intéresser beaucoup »<sup>7809</sup>. Les sentiments, un inspecteur général passé par le collège de jeunes filles de Remiremont en novembre 1921 n'en veut plus ; l'inspecteur d'académie reprend, en marge du rapport mensuel, une remarque (les remarques des inspecteurs généraux ont toujours été écoutées avec révérence<sup>7810</sup>) qui tranche avec le discours différencialiste<sup>7811</sup> :

Les professeurs dames abusent des auteurs dramatiques et de l'analyse sentimentale, vers quoi les jeunes filles n'ont que trop de pente. Au lieu de favoriser leur inclination, il faudrait leur donner des textes toniques et virils où l'étude de composition et de langue ne fût pas sans cesse étouffée par la psychologie. La littérature dramatique n'est pas toute la littérature. Et puis la langue française doit être au premier plan de nos préoccupations. On y songe trop peu et quand on étudie un mot, un tour, l'étude est superficielle et mal conduite.

---

<sup>7807</sup> ADMM W657/67, « Complément du rapport mensuel de mai 1916 » de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, 05.06.1916.

<sup>7808</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, 26.11.1887 : « Pendant les heures de travail manuel, chaque élève fait à tour de rôle une lecture tout haut. En ce moment, elles lisent Molière. C'est un exercice qui leur fait du bien sous tous les rapports ». L'inspecteur d'académie « pense qu'il est question des pièces qui figurent aux programmes ».

<sup>7809</sup> ADMM W657/39bis, rapport de visites de classes par la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, 30.01.1915.

<sup>7810</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, 28.06.1890 : « Nous avons longuement causé ensemble [la directrice avec l'inspecteur général] de l'enseignement littéraire des jeunes filles ; j'ai été très heureuse d'avoir l'opinion et les conseils de M. Morel, qui sont du reste absolument semblables à ceux que m'avait donnés, à ce sujet, M. l'inspecteur d'académie, dans une de ses visites aux cours secondaires ».

<sup>7811</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1921, note de l'inspecteur d'acad..

A la fin de la Première Guerre mondiale, le collège de jeunes filles d'Épinal a organisé, pour Noël, une « matinée littéraire », qui lui vaudra les félicitations du recteur Adam. Voici le rapport de la directrice que celui-ci a lu<sup>7812</sup> :

La matinée littéraire du 23 décembre n'a donné lieu à aucune perturbation dans les études. Les cours se sont faits régulièrement et aucun devoir n'a été supprimé pour cette raison. Toutefois, à un cours de lecture expliquée, Mlles Dinvaut et Genvot ont fait lire, l'une en cinquième, l'autre en quatrième, les passages du *Misanthrope* qui devaient être joués et les ont analysés rapidement. La manière dont les élèves ont interprété le *Misanthrope* permet de penser que la leçon a été fructueuse. Célièmène et surtout Alceste semblèrent vraiment pénétrés de leur rôle et la plupart des spectateurs ont paru préférer le chef-d'œuvre de Molière à tout autre chose.

Un petit collégien de douze ans a déclaré à son professeur (Mlle Adrienne Genvot) que le *Misanthrope* était « rudement joli » et que, pour savoir « la suite de l'histoire », il avait acheté le livre le lendemain.

Mlles Dinvaut et Genvot se sont donné un gros surcroît de besogne avec cette fête, mais elles en ont été récompensées non seulement par la jolie offrande que le collège a pu donner à l'Œuvre des Pupilles de l'École Publique, mais aussi par la façon intelligente dont les élèves ont joué.

Le français est davantage qu'une simple langue étrangère dans le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine. C'est la langue de la bourgeoisie et, donc, un marqueur social et le signe d'une bonne éducation. Une langue jugée plus « élégante »<sup>7813</sup>, même par un professeur vieil-allemand comme Christensen, qui a versifié pour l'inauguration de la nouvelle école municipale supérieure de filles de Mulhouse en 1912 : « *Kann Deutschlands Sprache jauchzen, stürmen, klagen / In unerschöpfter Mannigfaltigkeit, / So lehrt uns Frankreich, Zierliches zu sagen / In eleganter Regelmäßigkeit* »<sup>7814</sup>. Il semble qu'on ait beaucoup reproché à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, à ses débuts, la faiblesse de son enseignement du français.

---

<sup>7812</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, déc. 1917.

<sup>7813</sup> LÉVY Paul, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, t. 2 : « De la Révolution française à 1918 », Paris, Les Belles Lettres, 1929, p. 340 : « le français fut considéré comme plus élégant, plus "chic". Un témoin impartial, le Kreisdirektor de Forbach, dans un rapport au Bezirkspräsident (16 janvier 1875), prétend que les parents n'aiment pas faire apprendre l'allemand à leurs enfants, "weil man die französische (Sprache) für bei weitem eleganter und wichtiger hält" ».

<sup>7814</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1912, p. 21.

Le Prof. Flückiger a même écrit, en janvier 1881, au président de Basse-Alsace afin d'obtenir que sa fille soit dispensée des cours de français de l'établissement : « Le résultat des heures de cours suivies depuis des années est proche de zéro et je souhaite à l'avenir que ma fille reçoive des cours privés donnés par la brave enseignante Mlle Pierrel, formée dans cette école »<sup>7815</sup>. Le directeur de l'école supérieure de filles écrit quelques mois plus tard dans le *Jahresbericht*<sup>7816</sup> :

Afin de permettre aux classes qui, pour différentes raisons, sont restées en retard en français de combler les lacunes existantes, Mademoiselle Pierrel, de Strasbourg, notre élève de 1877 à 1880, qui a réussi son examen devant la commission d'examen impériale au courant du mois de décembre [1880], a été, à la demande de l'auteur de ces lignes, appelée par le patron comme enseignante adjointe et confirmée par la présidence de district. Espérons qu'il nous sera possible d'attacher durablement Mademoiselle Pierrel à notre école.

En 1879, l'inspecteur scolaire du cercle de Ribeauvillé (Renaud) remarquait dans son rapport sur l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé même, au sujet d'un cours de français dans la troisième classe<sup>7817</sup> : « Les enfants ont pour la plupart bien lu, mais avec un fort accent alsacien ou allemand, ce qui est certes très réjouissant ». Les vues politiques ne sont donc jamais loin. Dans l'académie de Nancy, la langue allemande n'a rien de suspect. Elle y est plus pratiquée que l'anglais : c'est l'allemand qu'on enseigne comme langue vivante dès les classes primaires. Les connaissances transmises vont bien au-delà de la langue, comme l'indique ce rapport sur Mme Meillon, professeur au Collège Margueritte de Verdun, inspectée devant une classe d'allemand de quatrième et cinquième années en décembre 1909<sup>7818</sup> :

---

<sup>7815</sup> ADBR 34AL1341, le Prof. Flückiger au président de Basse-Alsace, 18.01.1881.

<sup>7816</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1881, p. 57.

<sup>7817</sup> ADBR 34AL1305, rapport de l'inspecteur scol. de cercle sur l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé, 05.03.1879. Est-ce uniquement pour se soigner qu'une élève de l'école supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg doit être envoyée pendant six mois chez des parents vivant sur le versant français des Vosges, comme le prétend son père ? (ADBR 34AL1352, Fritz Schmidt à l'inspecteur scol. du cercle de Strasbourg, 18.09.1913).

<sup>7818</sup> ADMM W657/42, rapport de l'inspection du 18.12.1909 de Mme Meillon, professeur d'allemand, par l'inspecteur d'acad. de la Meuse, 22.12.1909. En novembre 1912, Mlle Roux sera inspectée dans le même établissement en cinquième année : « La classe est consacrée à l'explication d'un morceau du livre de lecture, que les élèves avaient à préparer ; il s'agit de la poésie allemande au temps de Charlemagne ».

Récitation du chant « der Tannenbaum », que les élèves doivent chanter le jour de la petite fête qui aura lieu dans quelques jours à l'occasion de Noël ; puis interrogation sur la géographie générale de l'Allemagne, et sur la vie de Goethe, qui ont fait l'objet d'une courte dictée à la précédente [sic]. Les élèves ont étudié et savent.

Une nouvelle dictée est écrite au tableau par une élève, et sur leur cahier par ses compagnes : elle a pour objet les montagnes de l'Allemagne. Elle est expliquée au moyen d'interrogations en allemand, et devra être étudiée pour la classe suivante. Tous les textes allemands sont écrits sur un cahier spécial.

Mme Meillon a apporté en classe un petit arbre de Noël aux branches duquel sont suspendus divers objets : c'est le sujet de la conversation qui s'engage entre le professeur et les élèves. Mme Meillon reprend les élèves et corrige avec soin les fautes de prononciation et de grammaire ; elle sait intéresser son auditoire et paraît avoir, avec l'expérience de l'enseignement, de l'assurance et de l'autorité.

La Première Guerre mondiale assène à l'enseignement de l'allemand un coup assez rude, comme on l'a vu aux remarques navrées de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, dans la monographie consacrée à cet établissement. Mais la matière s'en remet et des cours enthousiasmants sont faits durant l'entre-deux-guerres à Toul<sup>7819</sup>, à Lunéville<sup>7820</sup>, etc. Dans les années 1930, les collégiennes d'Épinal auront la chance de

---

<sup>7819</sup> AN F<sup>17</sup> 25012, dossier Leroy, inspection générale, 13.04.1921 : « Son enseignement, dans la division de troisième année que j'inspecte, est d'une qualité vraiment remarquable. La méthode directe y est pratiquée intégralement, c'est-à-dire sans qu'aucune part soit faite à la langue maternelle, même en ce qui concerne l'enseignement grammatical, et Mme Leroy la pratique avec le plus grand bonheur, avec une parfaite sûreté de main. Ce qui distingue au moins autant cette classe charmante, c'est l'entrain du professeur. Ou bien est-ce l'entrain de ces quinze jeunes filles qui répondent d'une seule voix à toutes les questions qu'on leur pose, et cela avec une spontanéité, un naturel et une ardeur qui m'intéressent infiniment ? Et qu'on ne croie pas surtout que la précision de l'enseignement soit aucunement sacrifiée au besoin de parler et de faire parler à tout prix : on possède parfaitement les règles essentielles de la grammaire, qui sortent au premier appel et qui – ce qui vaut beaucoup mieux – sont appliquées avec une correction des plus appréciables. Les textes, par ailleurs, sont expliqués avec le plus grand soin, dûment préparés par les élèves – et par le professeur. Toutes les jeunes filles – sans exception aucune – s'associent au travail de la classe et notent – avec quel empressement ! – les acquisitions nouvelles. Rien ne saurait être plus actif et plus joyeux. Madame Leroy a le don de la vie ».

<sup>7820</sup> AN F<sup>17</sup> 26854, dossier Crayssac, inspection générale, févr. 1926 : « Mlle Crayssac assure le service de Mlle Gastin, actuellement en congé. Je l'ai inspectée en première. Classe peu nombreuse : 4 élèves, excellentes, sachant déjà beaucoup d'allemand et s'intéressant à la littérature. Ces élèves ont été préparées par Mlle Crayssac ».

disposer d'une « bibliothèque d'allemand » léguée à l'établissement par un professeur décédé, Mlle Tocquard<sup>7821</sup>.

L'anglais est la deuxième langue étrangère dans l'académie de Nancy et dans le *Reichsland*. Il a mis un peu de temps à s'imposer dans les écoles supérieures de filles : il n'apparaissait pas dans les plans d'études de plusieurs d'entre elles – notamment des institutions congréganistes – jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (ou alors comme matière facultative)<sup>7822</sup>, voire jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle : la directrice de la petite école supérieure de filles de Phalsbourg explique en 1903 que des cours d'anglais sont dispensés « lorsqu'il y a des élèves dont les parents estiment souhaitable que leurs filles apprennent l'anglais », ce qui n'est pas le cas à ce moment-là<sup>7823</sup> ; l'établissement introduit l'enseignement obligatoire de l'anglais à la rentrée 1911, pour répondre à la demande des parents et inciter ces derniers à prolonger la scolarité de leurs filles<sup>7824</sup>. Là où cet enseignement était limité, il gagne du terrain : en 1904, les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde, qui enseignaient déjà l'anglais dans les deux dernières classes de leur école supérieure de filles de Metz, introduisent la matière dans la classe III<sup>7825</sup>. Christensen, qui a composé pour l'inauguration du nouveau bâtiment de l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse un petit poème sur chaque matière enseignée, réussit à intégrer l'anglais dans un discours nationaliste allemand en remontant aux Angles et aux Saxons ; mais ses vers expriment surtout l'admiration de l'Allemagne de Guillaume II pour l'Empire britannique<sup>7826</sup>.

---

<sup>7821</sup> AME 1R46, la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal au maire, 14.12.1932. Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 29.12.1932.

<sup>7822</sup> ADBR 34AL1305, plans de répartition horaire des matières par semaine à l'école supérieure de filles de la Divine Providence à Ribeauvillé, avr. 1888 (« Trois heures hebdomadaires, 5 élèves de différentes classes pendant le travail manuel »), oct. 1891 (« Trois heures, 11 élèves de différentes classes pendant le travail manuel »). ADBR 34AL1452, Sœur Seraphie Pelt, directrice de l'école supérieure de filles de Peltre, à l'*Oberschulrat*, 30.09.1897 : « Plusieurs élèves de notre pensionnat souhaitent recevoir quelques heures par semaine des cours privés d'anglais ».

<sup>7823</sup> ADBR 34AL1449, Mlle Ungerer à l'*Oberschulrat*, 24.10.1903.

<sup>7824</sup> ADBR 34AL1449, Mlle Vulhop à l'*Oberschulrat*, 27.09.1911, réponse de l'*Oberschulrat*, 03.10.1911.

<sup>7825</sup> ADBR 34AL1444, Sœur Agnes Claus à l'*Oberschulrat*, 23.02.1904.

<sup>7826</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1912, p. 21 : « *Der Briten Volk trägt seiner Zunge Laute / In alle Länder, die das Meer bespült, / Auf stolzen Schiffen, die es rastlos baute, / Ein Volk, das sich als Weltherrscher fühlt. / Nicht sei von dieser Schule ausgeschlossen / Des Volkes Sprache, das so Großes schafft! / Auf deutschem Boden, deutschem Stamm entprossen, / Zeigt Englands Sprache Kürze, Klarheit, Kraft* ».

Du côté français, l'anglais gagne en popularité avec la Première Guerre mondiale. On entretient des contacts avec les pays anglophones, comme les collégiennes de Remiremont dans les années 1920<sup>7827</sup> :

Mlle Simon, professeur d'anglais, a complété l'organisation de la correspondance entre ses élèves, à partir de la quatrième, et des jeunes filles américaines. Les résultats sont excellents à tous les points de vue : 22 élèves y participent. Elles réalisent, sans grand effort, des progrès dans la connaissance de l'anglais ; elles s'intéressent à leurs amies lointaines et à des habitudes, des mœurs différents des leurs, ce qui occupe heureusement leur imagination.

Après les langues, passons rapidement en revue les autres blocs, à commencer par les matières dites « accessoires ». L'enseignement musical, c'est d'abord le chant. A l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, au milieu des années 1880, le professeur Beyer demande un nouveau manuel, car celui utilisé depuis 1875 comporte trop de chants à quatre voix, inadaptés pour les jeunes filles ; il souhaite également l'introduction de cahiers de notes, pour gagner du temps d'enseignement<sup>7828</sup>. En 1891, le directeur de l'école municipale supérieure de filles de Haguenau décrit l'activité d'un bon professeur de musique actif dans son établissement<sup>7829</sup> : il se tient au canon fixé à la réunion de rentrée et ses élèves retiennent les paroles et les mélodies des chansons qu'il leur fait apprendre en nombre suffisant, ce que le directeur a pu « constater aussi en-dehors

---

<sup>7827</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mars 1926.

<sup>7828</sup> ADBR 34AL1341, M. Beyer, professeur de musique, au directeur de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, 18.05.1886 : « Depuis la fondation de l'école municipale supérieure de filles, on y a utilisé comme manuel le livre de chants du directeur de musique Sering publié chez Schultz et Comp., *Mehrstimmige Gesänge für höhere Töchterschulen*. Ce livre de cinq cahiers contient 40 chants profanes à trois voix et 47 à quatre voix, 14 cantiques catholiques à trois voix et 10 à quatre voix, ainsi que 12 cantiques protestants à trois voix et 16 à quatre voix. On constate donc que le mouvement à quatre voix est, sinon privilégié, au moins placé sur le même plan que le mouvement à trois voix. A cause de cette configuration, je n'ai pu utiliser ce livre qu'en renonçant aux plus beaux de nos chœurs ou bien en les convertissant en mouvements à trois voix et en dictant ensuite les modifications durant l'heure de cours, ce qui a par trop réduit le temps consacré au travail. L'expérience a montré qu'on ne peut pas aller au-delà de trois voix dans les écoles de filles, car la tessiture de la voix est encore trop faible chez les filles en âge d'obligation scolaire, de telle sorte que les différentes voix ne peuvent remplir qu'un trop faible espace pour le développement de la mélodie. C'est l'avis des plus éminents spécialistes et aussi celui auquel l'auteur semble s'être maintenant rallié, comme le montre l'ouvrage qu'il a fait éditer entre-temps chez Schauenburg à Lahr, *Gesänge für höhere Töchterschulen*. [...] Les chants choraux sont rendus dans la forme en usage dans les églises d'ici, ce qui ne peut être qu'avantageux [...]. Dans le niveau moyen s'est fait sentir le besoin d'une collection d'exercices [...]. Ces exercices ont jusqu'à présent été écrits sur le tableau à notes et ensuite chantés par les élèves. Le temps nécessaire pour écrire les exercices a été perdu pour l'enseignement en tant que tel. Pour remédier à cet inconvénient, je me permets de proposer d'introduire les quatre petits cahiers parus dans la *Gesangschule* de Kotzolt ».

<sup>7829</sup> ADBR 34AL1329, Kruspe à l'Oberschulrat, 27.03.1891.

des heures de chants » ; il fait chanter les élèves seules, par deux, par banc et en chœur ; le cours commence par des exercices vocaux, puis on apprend le nouveau chant, puis on répète l'ancien chant sans manuel ; « les élèves ont fait des progrès extraordinaires, les voix semblent avoir complètement changé au niveau du timbre et du volume ». A l'école municipale supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence à Mulhouse, à l'inverse, l'inspecteur scolaire de cercle se désole, autour de 1900, de la faiblesse de l'enseignement du chant<sup>7830</sup>.

On fait chanter les élèves lors des différentes fêtes et manifestations caritatives, pour des cérémonies diverses, pour accueillir des personnalités dans l'établissement. Dans le *Reichsland*, les élèves de l'école municipale supérieure de filles chantent devant l'impératrice en 1904, lors de la cérémonie relatée ci-dessus, dans la monographie de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg. Les lycéennes de Nancy ont chanté en 1909 devant le directeur de l'enseignement secondaire (Gautier) venu visiter leur établissement : celui-ci « a pu constater, malgré les déficiences d'une improvisation hâtive, que nos élèves chantent et peuvent chanter très convenablement », se félicite la directrice<sup>7831</sup>. A la « fête de l'Arbre de Noël, organisée au profit des familles qui envoient leurs enfants à la crèche » par la municipalité de Saint-Dié, et à laquelle le collège de jeunes filles a participé, « les deux morceaux chantés par Mlle George et le chœur des gamins de Carmen, exécuté par les élèves, ont été très applaudis »<sup>7832</sup>. Le collège de Saint-Dié est, d'ailleurs, réputé pour l'enseignement du chant : voir la notice de Mme Houillon dans le *Répertoire* (ANNEXE 3).

En 1920, la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Haguenau demande au maire « une délégation d'un professeur de chant et de solfège pour l'enseignement de chant et l'exécution de chœurs dans les classes supérieures »<sup>7833</sup>. Elle « prie de prendre [sa] demande en considération, vu qu'elle est d'une importance vitale pour notre établissement en raison des fêtes scolaires à exécuter au courant de l'été ».

---

<sup>7830</sup> ADBR 34AL1311, l'inspecteur scol. du cercle de Mulhouse (Hipp) à l'*Oberschulrat*, 10.02.1899, 19.07.1904.

<sup>7831</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mai 1909.

<sup>7832</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, déc. 1912 à mars 1913.

<sup>7833</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 21.05.1920.

On chante bien sûr, en France comme en Allemagne, quelques chants patriotiques. Plusieurs hymnes étrangers ont également résonné dans les collèges et les lycées de jeunes filles, comme ce fut le cas au Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy, où la directrice se réjouit des succès obtenus par Mme Vallod en mai 1921 : « Bien que ses élèves n'eussent jamais chanté l'hymne américain ni l'hymne aux morts de Bourgault-Ducoudray, elle est arrivée, en une seule semaine, à les leur faire étudier très convenablement »<sup>7834</sup>.

On a aussi besoin, pour cet enseignement, de l'incontournable piano. La directrice de l'école subventionnée supérieure de filles de Thionville en loue un à Metz autour de 1880<sup>7835</sup>. Au collège de jeunes filles de Saint-Dié, il faut remplacer « un piano hors d'usage par un piano neuf pour les cours de solfège » en 1929<sup>7836</sup>. Plusieurs institutions donnent également des cours de piano, mais aussi de violon.

Enfin, le piano ne sert pas seulement aux cours de chant, mais aussi à ceux de gymnastique, comme le montre cet extrait d'un procès-verbal de la commission scolaire du Lycée Camille Sée à Colmar, au début des années 1920<sup>7837</sup>.

Le lycée ne possède qu'un piano à queue installé au troisième étage et qui n'est pas transportable. Mme la directrice expose qu'un second piano, placé au rez-de-chaussée, dans la salle de gymnastique, serait nécessaire pour les exercices rythmés et pour le solfège des classes primaires, elle demande en conséquence un crédit supplémentaire de 5 000 Frs.

M. le sous-préfet propose à M. le maire un piano, déposé à la sous-préfecture pendant la guerre et qui pourrait être vendu à la Ville à bon compte. M. le maire accepte la proposition. La commission émet donc le vœu que le conseil municipal vote le crédit nécessaire à l'acquisition de ce piano, s'il est en bon état.

---

<sup>7834</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mai 1921.

<sup>7835</sup> ADBR 34AL1484, Mlle Müller au directeur du cercle de Thionville, 28.04.1879, 26.04.1880, 28.04.1882, puis au président de Lorraine, 22.04.1883, 27.04.1885.

<sup>7836</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1929.

<sup>7837</sup> AMC 30.5105, commission scol. du lycée de jeunes filles de Colmar, 23.11.1923. Note de l'architecte en chef, 12.02.1924 : « D'accord avec la directrice, le piano en question a été placé dans la salle de gymnastique du Lycée Camille Sée, où il sert aux leçons de chant et de gymnastique. Quant à la question de l'acquisition par la Ville, elle pourrait être laissée en suspens jusqu'au moment où la sous-préfecture reviendra à l'affaire ».

La gymnastique a déjà été évoquée dans le chapitre relatif à l'hygiène scolaire, de même que les travaux manuels l'ont été dans le chapitre relatif à l'apprentissage de sa condition. On se bornera donc ici à tracer quelques grands traits. En Alsace-Lorraine, le règlement du 10 mars 1915 assigne à l'enseignement de la gymnastique la mission de développer des corps sains, mais aussi celles de former les caractères et à d'apprendre l'obéissance. Dans tous les niveaux, le programme alsacien-lorrain prescrit des exercices tendant à obtenir un port gracieux et des exercices d'entretien des forces physiques, notamment par des jeux de ballon ou des courses. On a déjà observé de tels jeux dans les établissements secondaires français. Avant le règlement de 1915, le contenu de l'enseignement de la gymnastique dans le *Reichsland* nous est surtout connu par les listes de matériel (barres parallèles, espalier, barre fixe, anneaux, chevaux d'arçon, petits tremplins, bâtons, petits et gros ballons, filet, longue corde, natte en fibres de coco dans la salle de gymnastique de l'école subventionnée supérieure de filles de Colmar en 1890)<sup>7838</sup>.

Ce que les Allemands appellent les travaux manuels est l'enseignement de la couture. En France comme en Allemagne, on fait faire aux élèves des vêtements de plus en plus perfectionnés. Le sommet, à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg au début des années 1880, c'est coudre à la machine et faire une chemise d'homme<sup>7839</sup>. En 1890, le directeur de l'établissement se rend compte d'un inconvénient dans la méthode d'enseignement : on apprend dans les petites classes à coudre avec le fil entortillé autour de l'index de la main droite, tandis qu'on entortille le fil autour de l'index de la main gauche dans la cinquième classe<sup>7840</sup>. Le directeur veut imposer le *Rechtsstricken*, communément enseigné dans les écoles primaires strasbourgeoises (lequel correspond, d'après l'avis rendu par la directrice de l'école industrielle, à l'usage le plus répandu dans le Sud de l'Allemagne, le *Linksstricken* ayant la préférence du Nord).

---

<sup>7838</sup> ADBR 34AL1251, Mlle Armbruster à l'*Oberschulrat*, 31.07.1890, pièce jointe.

<sup>7839</sup> ADBR 34AL1341, Fischer à la présidence de Basse-Alsace, 23.05.1883, 01.02.1884, pièces jointes.

<sup>7840</sup> ADBR 34AL1343, Fischer à l'*Oberschulrat*, 14.07.1890.

En avril 1918, au collège de jeunes filles d'Épinal, la directrice assiste « à plusieurs leçons de couture et de coupe de Mlle Toutée », dans elle rend compte dans son rapport mensuel<sup>7841</sup> :

Les explications données par ce professeur pour la couture sont très claires ; elles sont appuyées par un croquis au tableau qui en facilite la compréhension. Le professeur exige du soin et de la régularité dans la confection des différents points ; mais elle sait se mettre à la portée des enfants et ne les décourage pas en exigeant du premier coup la perfection.

Les cours de coupe sont excellents ; c'est la première fois que j'en vois faire d'aussi intelligents et d'aussi pratiques dans un établissement d'enseignement. Le professeur a enfin abandonné ces vieilles méthodes qui consistent à prendre des fractions extraordinaires de certaines longueurs augmentées ou diminuées d'un nombre bizarre de centimètres sans tenir compte des modifications dans la silhouette imposées par la mode.

Mlle Toutée s'est dit avec juste raison que pour suivre la mode et ne pas donner aux vêtements que l'on confectionne un aspect antédiluvien, il faut prendre pour base les patrons donnés par les bons journaux de modes [sic] en les adaptant à la taille de chacune. Ce sont ces adaptations, ces modifications que Mlle Toutée a expliquées aux élèves de cours de coupe en prenant pour exemple le patron d'une chemisette que les enfants désiraient se confectionner.

On veillera, durant l'entre-deux-guerres, à moderniser l'enseignement de la couture, à le rendre plus artistique (voir dans le *Répertoire*, ANNEXE 3 : GRAD Antoinette). Dans l'autre sens, on souhaite que l'enseignement du dessin soit orienté vers « les travaux féminins » (voir dans le *Répertoire*, ANNEXE 3 : DIÉNY Charlotte).

Le dessin apparaît parfois comme une matière peu considérée. En 1893, l'*Oberschulrat* lit dans un rapport d'inspection de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence à Rouffach que seules 7 élèves sur les quatre classes supérieures de l'établissement suivent les cours de dessin<sup>7842</sup>. Des explications doivent être fournies. L'inspecteur scolaire du cercle en voit deux : « d'un côté la méconnaissance de l'importance pour les filles de cette branche de l'enseignement ; d'un autre côté les méthodes défectueuses employées pour l'enseigner »<sup>7843</sup>. La directrice explique cette

---

<sup>7841</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, avr. 1918.

<sup>7842</sup> ADBR 34AL1296, l'*Oberschulrat* à l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller, 12.09.1893.

<sup>7843</sup> ADBR 34AL1296, l'inspecteur scol. du cercle de Guebwiller à l'*Oberschulrat*, 04.10.1893.

situation par le fonctionnement particulier de l'établissement : grandes classes fréquentées par des adolescentes qui viennent pour un temps court « pour se former au métier de bonnes femmes au foyer »<sup>7844</sup> ; on rejoint la première explication donnée par l'inspecteur scolaire. Au lycée de jeunes filles de Nancy, en 1912, certains parents estiment qu'on accorde trop d'importance au dessin (voir dans le *Répertoire*, ANNEXE 3 : DIÉNY Charlotte). A l'école supérieure de filles Sainte-Anne à Metz, en 1916, les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde veulent réduire la quotité horaire de l'enseignement du dessin et des travaux manuels : la principale raison invoquée est un aménagement de l'emploi du temps, mais on évoque aussi la cherté du matériel en cette période de guerre<sup>7845</sup>. L'*Oberschulrat* ne donnera pas son autorisation. Dans les années 1910, en France,

le dessin tend à prendre dans l'enseignement féminin une importance de plus en plus grande et une orientation mieux adaptée à la vie pratique. Ce n'est plus seulement, en effet, le dessin à vue et le dessin d'après la bosse qu'on demande, mais c'est encore la composition ornementale relative aux différents arts manuels avec application d'une part à la décoration des appartements, meubles et tentures, d'autre part à la composition et à l'exécution des broderies, dentelles et autres travaux féminins.

C'est l'argumentation présentée par le bureau d'administration du collège de jeunes filles d'Épinal pour obtenir du conseil municipal la création d'un poste de professeur de dessin<sup>7846</sup>. Il s'agit aussi d'une matière particulièrement mise en avant, par le biais des expositions de toutes envergures. A la fin de l'année 1913/14, le professeur de dessin du lycée de jeunes filles de Nancy, Mlle Diény, a dû « cesser toute participation aux concours de dessin organisés par les journaux spéciaux », car « ces concours ont pris un caractère très mercantile »<sup>7847</sup>. L'établissement y reviendra après la Première Guerre mondiale. Sa directrice rapporte en avril 1921 que « Mme Sauze, ayant fait participer ses élèves à un concours international organisé par le *Moniteur du Dessin*, a obtenu un plein succès ; sur 600 compositions retenues après un premier examen, 18 qui faisaient partie de l'envoi du Lycée ont été primées ; les récompenses ont été : 2 médailles d'or, 2 médailles de vermeil,

---

<sup>7844</sup> ADBR 34AL1296, Sœur Maria Isabella à l'*Oberschulrat*, 25.09.1893.

<sup>7845</sup> ADBR 34AL1446, Sœur Paula Hammer à l'*Oberschulrat*, 25.10.1916.

<sup>7846</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 09.12.1918.

<sup>7847</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, juin et juill. 1914.

14 mentions »<sup>7848</sup>. En 1924, le collège de jeunes filles d'Épinal « a envoyé, à l'Exposition d'Épinal, des dessins et des ouvrages dont les sujets ont été composés et exécutés par les élèves »<sup>7849</sup>. En 1932, le maire de Colmar est invité « à l'inauguration du "salon" de peinture des élèves et anciennes élèves du Lycée Camille Sée » dans le hall de l'établissement<sup>7850</sup>. Voici quelques exemples parmi de nombreux autres, qu'on trouvera aussi en consultant les notices des professeurs de dessin dans le *Répertoire* (ANNEXE 3 : par exemple, ICHANSON Marie Anne).

Les établissements disposent de modèles en plâtre<sup>7851</sup>, mais ils ne suffisent pas lorsque la demande est très pointue et la démarche professionnalisante, comme au lycée de jeunes filles de Colmar au début des années 1930. Le professeur de dessin écrit au maire<sup>7852</sup> :

Ayant 4 élèves qui préparent le professorat de dessin et l'entrée de l'école d'Éducation artistique de Paris au mois d'octobre, je viens vous demander de bien vouloir les autoriser à aller dessiner deux fois par semaine dans la salle de moulages de l'école Adolphe Hirn, rue des Trois-Épis. La collection du lycée étant insuffisante pour la préparation de ces concours, j'espère, Monsieur le Maire, que vous ne verrez pas d'inconvénients à l'utilisation de cette salle que l'on m'a dit ne servir à personne. Il ne s'agit nullement d'un cours organisé, simplement d'une autorisation pour dessiner les moulages du programme.

« Il s'agit de 4 élèves de dix-neuf à vingt-et-un ans du Lycée Camille Sée qui veulent dessiner dans la salle de moulage de l'école Adolphe Hirn tous les mardis et vendredis matins », note un fonctionnaire municipal. Le maire donnera son accord.

Pour les autres blocs de l'enseignement, il semble moins utile d'insister sur les mathématiques et les autres sciences que sur l'histoire et la géographie, qui ont, en France comme en Allemagne, une visée politique bien connue : l'enseignement de l'histoire « a le devoir de cultiver le sens historique et patriotique, de présenter les relations de causes à

---

<sup>7848</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, avr. 1921.

<sup>7849</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, juill. 1924.

<sup>7850</sup> AMC 30.5115, la directrice du lycée de jeunes filles de Colmar au maire, 05.07.1932.

<sup>7851</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars et avr. 1910.

<sup>7852</sup> AMC 30/9/1, Mme Belle-Jouffray au maire de Colmar, 05.04.1934.

effets dans la vie des peuples et de tirer ainsi du passé la compréhension des conditions et des devoirs du temps présent », explique en Alsace-Lorraine le règlement du 10 mars 1915). Signalons toutefois que le matériel d'histoire naturelle (beaucoup d'animaux empaillés) et de physique-chimie (machines à produire de l'électricité, éprouvettes, etc.) est très bien connu pour la plupart des écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine, grâce aux renseignements demandés par l'administration scolaire au début des années 1890. Il appert que les grands établissements sont bien équipés, les petits pauvrement. L'histoire des sciences dans l'enseignement secondaire des filles au début du XX<sup>e</sup> siècle est celle des installations de laboratoires et de leur amélioration progressive.

L'enseignement de l'histoire est souvent associé à celui des lettres, dans le *Reichsland* comme dans l'académie de Nancy. Ainsi, à l'école municipale supérieure de filles de Colmar, le jeune enseignant Diemert est chargé, dans les années 1910, de cours d'allemand et de cours d'histoire dans les grandes classes de l'établissement et à l'école normale supérieure annexe. L'*Oberschulrat* Luthmer l'a inspecté à l'automne 1913 en classe II<sup>B</sup> et dans les classes de l'école normale S1 et S2/3<sup>7853</sup> :

Il n'y a rien à redire sur le fond des cours, qui ont porté en S1 sur les incursions des peuples asiatiques en Europe, en S2/3 sur la colonisation grecque et les anciennes constitutions grecques jusqu'à Solon et en II<sup>B</sup> sur la poésie et l'épopée courtoises. Il a su partout dégager les points essentiels de manière concise, peut-être un peu sèche, et a bien formé les élèves, y compris pour l'expression orale dans les classes de l'école normale.

La même année, la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont livre quelques rapports assez critiques sur des cours d'histoire auxquels elle a assisté, trop vagues ou trop touffus, comportant parfois des erreurs<sup>7854</sup>. Les visites de classes effectuées en 1914 ont été plus réjouissantes<sup>7855</sup>.

---

<sup>7853</sup> ADBR 34AL1255/2, rapport d'inspection de l'école municipale supérieure de filles de Colmar par Luthmer, 09.11.1913.

<sup>7854</sup> ADMM W657/39, rapports de visites dans les classes par la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, 31.01.1913 (cinquième année : « 1° Les questions religieuses au XVII<sup>e</sup> siècle, 2° Rapport entre le caractère de Louis XIV et les tendances générales du XVII<sup>e</sup> siècle. Un seul sujet pouvait suffire. 1° Trop grande importance donnée à l'organisation de la confrérie du Saint-Sacrement et développement trop bref sur

[14.11.1914, quatrième année] L'art grec au Ve siècle : l'architecture, les ordres. Description du Parthénon. La leçon a été préparée avec soin, on y trouve un choix intelligent des détails importants ; des dessins et des gravures illustrent la leçon qui intéresse les élèves.

[12.12.1914, troisième année] Campagne d'Égypte. Les élèves répondent bien ; le professeur cherche à obtenir des réponses exactes et précises. On sent aussi dans son exposé le désir d'intéresser les élèves par des détails pittoresques.

[21.12.1914, cinquième année] Les partages de la Pologne. Leçon bien préparée ; choix convenable des faits essentiels. Mlle F. expose correctement mais sans chaleur une leçon bien apprise ; elle ne se préoccupe pas assez de stimuler l'attention de son auditoire. Cependant, ce défaut est moins sensible qu'autrefois.

On recherche donc le pittoresque. Madeleine Cohn-Hoeffel gardera un souvenir impérissable des cours de Mlle Eppel à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg : « La voix claire, le regard ferme, elle vivait et vibrait dans et pour l'enseignement. Ses leçons de littérature, d'histoire, de géographie étaient des envolées vers d'autres mondes. Le plaisant se mêlait au sérieux [...]. Ses leçons sur l'art étaient des voyages à travers siècles et pays. Le temple grec se révélait à nous dans toute la beauté de ses lignes et de ses proportions »<sup>7856</sup>. En 1910, la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal assiste à un beau cours d'histoire, en première année primaire, « sur les guerres de Louis XIV, en particulier sur la guerre de la succession d'Espagne et la guerre de Hollande »<sup>7857</sup> : « Les causes de ces guerres, les faits principaux ont été racontés avec toute

---

le protestantisme et le jansénisme. 2° La deuxième question est traitée avec des allusions à la littérature et à l'art du XVIIe siècle qui ne correspondent à rien de précis dans l'esprit des élèves, à cause de leurs connaissances insuffisantes », 14 (troisième année : « Le règne de Louis Philippe. Les élèves et parfois le professeur se perdent dans l'histoire des différents ministères ») et 19.02.1913 (première année : « Les Turcs en Europe. Le résumé dicté prend trop de temps, les élèves écrivent lentement, il pourrait être mieux conçu : il renferme trop de généralités vagues. La leçon aurait pu être présentée avec le secours d'une carte. Les élèves ignorent presque toute la situation de Constantinople », 21.11.1913 (deuxième année : « Les guerres de Louis XIV. L'exposé a été tout à fait insuffisant ; quelques idées générales sur la politique de Louis XIV. Aucun fait précis ni même exact. Voulant donner quelques détails sur la guerre de Hollande, le professeur a commis des erreurs historiques et géographiques grossières (ex. le fameux passage du Rhin par les armées de Louis XIV a conduit les Français en Alsace »).

<sup>7855</sup> ADMM W657/39, rapports de visites dans les classes par la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, 14.11.1914, 12.12.1914, 21.12.1914.

<sup>7856</sup> COHN-HOEFFEL Madeleine, *Op. cit.*, p. 36.

<sup>7857</sup> ADMM W657/67, rapport de visite dans les classes par la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, 01.06.1910.

la clarté et la simplicité désirables. Ce professeur a le don d'intéresser ses jeunes élèves par des récits bien choisis qu'il sait rendre vivants et pittoresques. La leçon a été suivie d'une interrogation – sur Louvois et Vauban – conduite avec intelligence ». Il faut éviter de trop dicter<sup>7858</sup>. Naturellement, on attend que les élèves retiennent le maximum de connaissances, à commencer par les repères chronologiques. « Les dates sont les clous auxquels s'accrochent les tableaux de l'histoire », répète Mlle Eppel à ses élèves<sup>7859</sup>. L'inspecteur d'académie se montre très critique, au début des années 1920, vis-à-vis d'une enseignante du collège de jeunes filles de Remiremont (qui n'est pas l'une de celles des rapports de 1913 et 1914)<sup>7860</sup> : « Les réponses d'une de ses élèves au BS [...] ont navré la sous-commission d'histoire (Philippe le Bel en 1830, Napoléon III après le Directoire, etc.). Élève d'ailleurs intelligente, mais dont le travail n'a pas été contrôlé ».

Les lignes ci-dessus nous ont aussi montré l'importance de l'histoire de l'art, qui a souvent du succès auprès des élèves<sup>7861</sup>. Elle aussi se retrouve dans les établissements de l'enseignement secondaire féminin de chaque côté de la frontière franco-allemande. Après la réforme des écoles supérieures de filles prussiennes de 1908, un éditeur de Leipzig envoie à l'*Oberschulrat* d'Alsace-Lorraine un exemplaire de *Grundriss der Kunstgeschichte für höhere Mädchenschulen*, manuel devant combler un manque pour le nouvel enseignement d'histoire de l'art<sup>7862</sup>. Il n'y aura pas de circulaire concernant cet ouvrage : l'éditeur devra « s'adresser directement aux dirigeants des écoles en question »<sup>7863</sup>. Le règlement alsacien-lorrain du 10 mars 1915 comprendra un point

---

<sup>7858</sup> ADMM W657/39bis, rapport de visite dans les classes par la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, 30.01.1915 : « Histoire, en 5<sup>e</sup> année. Cours : La Constitution anglaise depuis ses origines jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cours a été consciencieusement préparé. De l'ordre dans les faits et dans les idées. Mais il me semble que le cours dicté tient beaucoup trop de place. Mlle P. objecte que la question dans son ensemble n'est traitée nulle part. Je lui signale la deuxième année de Mallet, où elle est étudiée. Ne vaudrait-il pas mieux, au besoin, surtout en cinquième année, indiquer aux élèves où elles trouveront une question ou les différents matériaux de cette question, et de les laisser étudier dans des précis, avec un plan sommaire ? Je retrouve la même observation à faire en quatrième année au cours d'histoire sur la civilisation alexandrine et la diffusion de l'esprit grec. La question est minutieusement étudiée, trop peut-être et toujours le cours dicté tient beaucoup de place. Ici, la classe risque de devenir tout à fait morne, puisqu'elle ne comprend que deux élèves, dont l'une est souvent absente ».

<sup>7859</sup> COHN-HOEFFEL Madeleine, *Op. cit.*, p. 36.

<sup>7860</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, oct. 1921, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>7861</sup> Nouvel exemple, au collège de jeunes filles d'Épinal : « Les élèves de quatrième année ont été attentives et intéressées au cours d'histoire de l'art de Mme Cressot (sculpture assyrienne) » (ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice, nov. 1920).

<sup>7862</sup> ADBR 105AL2522, Verlagsbuchhandlung J. J. Weber à l'*Oberschulrat*, 28.04.1909.

<sup>7863</sup> ADBR 105AL2522, l'*Oberschulrat* à Verlagsbuchhandlung J. J. Weber, 03.05.1909.

« histoire de l'art »<sup>7864</sup>. Enfin, on ne s'étonnera pas, compte tenu de la proximité entre les lettres et l'histoire, de l'intrusion de cette dernière dans un cours d'orthographe donné au collège de jeunes filles d'Épinal pendant la Première Guerre mondiale : « le professeur a dicté un texte tiré de *Jeanne d'Arc* de Michelet »<sup>7865</sup>.

En Alsace-Lorraine, le programme d'histoire accorde une grande importance à l'histoire régionale, qui doit montrer le caractère allemand du pays. Il faut insister, précise le règlement de 1915, sur « l'appartenance de l'Alsace et de la Lorraine à l'Empire allemand depuis les temps les plus anciens ». La géographie passe elle aussi par la *Heimat*, avec une matière spéciale, la *Heimatkunde*. Dans l'académie de Nancy également, les petites Lorraines sont instruites sur la géographie régionale. En avril 1910, la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau assiste à une interrogation et un cours de géographie « sur la situation et l'orographie du département des Vosges » dans une classe primaire de l'établissement<sup>7866</sup> :

A l'aide d'un croquis tracé au tableau par une élève et corrigé par la maîtresse, les élèves répondent en s'aidant de la carte de France qu'elles ont sous les yeux et du croquis. Elles répondent avec netteté aux questions très précises faites par la maîtresse, qui attache l'importance qu'il faut à la correction des réponses tant au point de vue de la langue qu'au point de vue technique. L'interrogation a été très habilement dirigée et les élèves savaient bien.

La leçon sur l'hydrographie, cours de la Moselle et de la Meurthe, accompagnée du tracé au tableau, a été nette et précise. Mais j'aurais voulu des lectures, des impressions personnelles pour animer cette exposition et intéresser les enfants à une région qui les touche de près. J'ai envoyé ensuite à la maîtresse quelques lectures tirées de Crozals et le plateau lorrain d'Ardouin-Dumazet.

Les élèves doivent savoir faire des allers-retours entre les échelles nationale et locale. Bien connaître la région et bien connaître le pays vont de pair en France comme en Allemagne. A la fin de l'année scolaire 1920/21, « le travail de vacances » donné au

---

<sup>7864</sup> « Un enseignement basé sur un programme ne doit pas être dispensé en histoire de l'art. Cependant, en Alsace-Lorraine, le grand nombre d'objets archéologiques et de monuments artistiques depuis la préhistoire et l'époque romaine offre diverses opportunités de montrer la part apportée par la *Heimat* au développement de l'art en général ».

<sup>7865</sup> ADMM W657/67, rapport de visite dans les classes par la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, 31.03.1916.

<sup>7866</sup> ADMM W657/39bis, rapport de visite dans les classes par la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, 19.04.1910.

collège de jeunes filles de Saint-Dié est, en géographie : « départements avec chefs-lieux et grandes villes, cours d'eau et chemins de fer qui les traversent, à revoir »<sup>7867</sup>. Tant dans les programmes allemands que français, on sort, bien sûr, des frontières nationales. Mais la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal se montre sceptique, en mars 1909, quant au programme de géographie sur « les principales puissances du monde » introduit en cinquième année par la réforme de 1908<sup>7868</sup> : « Le cours de géographie en cinquième année est par lui-même très intéressant, mais nos élèves ont un bagage de connaissances fondamentales par trop léger pour pouvoir comprendre comme nous le voudrions le développement, au point de vue économique, des principales puissances du monde ».

Les cours de morale (enseignement public dans l'académie de Nancy) ou de religion (enseignement privé dans l'académie de Nancy, enseignement public et privé dans le *Reichsland* puis dans l'académie de Strasbourg) représentent une part horaire limitée dans les programmes. L'esprit de ces matières déborde cependant sur les autres. On l'a vu ci-dessus avec le français ou avec le chant. Il est évident que la religion occupe une place centrale dans les établissements congréganistes. La morale ou la religion se trouve également au cœur de l'éducation des établissements publics ou des établissements privés non-congréganistes, comme l'indiquent les prospectus qui ont été étudiés. On attend du personnel enseignant et encore plus du personnel dirigeant qu'ils représentent pour les élèves des modèles de vertu et de vie intérieure équilibrée, qu'elle soit spirituelle ou laïque. La première directrice du lycée de jeunes filles de Nancy a marqué plusieurs générations par sa haute stature morale. La seconde partie du fascicule publié pour lui rendre hommage à la suite de son décès est un recueil de réflexions. Ces notes portent essentiellement sur le travail, la volonté, l'exercice de l'autorité... bref, les différentes facettes du métier d'éducatrice de la jeunesse. Elles dévoilent aussi que derrière la gardienne de la laïcité, appréciée pour son « esprit tolérant »<sup>7869</sup>, se cachait une croyante<sup>7870</sup>.

---

<sup>7867</sup> ADMM W657/67bis, la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié à l'inspecteur d'acad., 02.08.1921.

<sup>7868</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mars 1909.

<sup>7869</sup> ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DU LYCÉE JEANNE-D'ARC, *Lucie Ravaire. Directrice et fondatrice du lycée Jeanne-d'Arc de Nancy de 1900 à 1927*, Nancy, 1937, p. 9.

<sup>7870</sup> *Ibid.*, p. 17-18

Les débuts du XX<sup>e</sup> siècle sont marqués, tant en Alsace-Lorraine que dans l'académie de Nancy, par l'introduction du latin (et du grec durant l'entre-deux-guerres). Tournant majeur dans l'histoire des établissements, cette introduction a bien évidemment été signalée dans les différentes monographies. On retracera donc seulement ici quelques grands traits du phénomène.

Au printemps 1908, un médecin de Sarreguemines souhaite faire passer sa fille aînée dans l'*Untersekunda* du lycée de la ville et veut la préparer en conséquence par des cours privés de latin et de mathématiques ; comme on craint une surcharge de travail, la directrice de l'école municipale supérieure de filles que fréquente encore l'enfant souhaite la dispenser des cours de chant, de dessin et de travaux manuels pour le semestre qu'il lui reste<sup>7871</sup>. L'*Oberschulrat* donne son accord. Une brèche est ouverte dans laquelle un commerçant de la ville souhaite s'engouffrer à la rentrée suivante : pour passer de l'école municipale supérieure de filles au lycée, sa fille doit recevoir des cours privés de latin, de grec et de mathématiques, et il faudrait en conséquence la dispenser de chant, de dessin, de travaux manuels et aussi de gymnastique<sup>7872</sup>. Mais la nouvelle requête de la directrice de l'école supérieure de filles ne recevra pas la même réponse que la précédente : « il n'est pas possible que l'élève Helene Stroppel soit dispensée de la participation à l'enseignement de quelques matières »<sup>7873</sup>. On avait également refusé à un professeur de l'école normale de Phalsbourg que sa fille, autorisée par la présidence de district à suivre l'enseignement du latin à l'école moyenne de la ville, soit dispensée de quatre heures de cours à l'école supérieure de filles<sup>7874</sup>.

A l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, nous l'avons dit, des cours de latin facultatifs sont organisés. En 1909/10, 7 élèves prennent part à cet enseignement donné par le Prof. Dr. Fritz, qui appartient au personnel de l'établissement. Le directeur de l'établissement rend compte du développement de l'enseignement du latin dans le *Jahresbericht* de 1910/11<sup>7875</sup> : « Comme 15 nouvelles élèves se sont inscrites cette année,

---

<sup>7871</sup> ADBR 34AL1470, Mlle Schorn à l'*Oberschulrat*, 18.05.1908.

<sup>7872</sup> ADBR 34AL1470, Mlle Schorn à l'*Oberschulrat*, 12.10.1908.

<sup>7873</sup> ADBR 34AL1470, l'*Oberschulrat* à Mlle Schorn, 21.10.1908.

<sup>7874</sup> ADBR 34AL1449, Franz Schunck à l'*Oberschulrat*, 24.12.1906, et réponse adressée au directeur de l'école normale de Phalsbourg (Mendler), chargé de la transmission, 29.12.1906.

<sup>7875</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1911, p. 13.

une deuxième division a dû être créée, dont le Prof. Dr. Gaetgens a pris la charge pour deux heures hebdomadaires en plus de l'enseignement au programme ».

L'enseignement du latin a du mal à passer au collège de jeunes filles d'Épinal pendant la Première Guerre mondiale. En novembre 1916, le conseil municipal, « considérant que les cours de latin [...] ne font pas partie du programme régulier de l'enseignement du collège de jeunes filles et paraissent avoir été organisés par la seule initiative privée, se refusant, d'autre part, à prendre charge [...] de la dépense qu'ils peuvent entraîner, décide qu'il n'y a lieu de rattacher à aucun budget la rétribution des élèves qui peuvent suivre les cours de latin »<sup>7876</sup>. A Remiremont, c'est le ministère qui refuse la création de dix heures de latin : « Le ministre estime que l'enseignement du latin n'étant pas prévu par les programmes, la dépense y afférente ne peut être qu'à la charge exclusive des familles ou de la Ville ». Qu'à cela ne tienne : la directrice du collège « propose de répartir la dépense des six heures de latin à 300 Frs, soit 1 800 Frs, entre la Ville et les familles, par moitié. Le taux et la rétribution scolaire pour les élèves se préparant au baccalauréat première partie resterait fixé à 126 Frs ; pour les élèves se préparant au baccalauréat deuxième partie philosophie, il serait porté, comme il a été demandé, à 297 Frs ». La proposition est adoptée par le conseil municipal.

Retour au collège de jeunes filles d'Épinal, en 1925/26 : en plus de MM. Delavelle et Demangeon, professeurs de latin en troisième et quatrième, est encore actif M. Melchior, qui « conserve ses heures payées par les élèves »<sup>7877</sup>. Entre-temps est passée la réforme de Léon Bérard<sup>7878</sup>.

L'enseignement du latin ne reste pas un monopole masculin : plusieurs enseignantes s'y mettent, ce qui demande souvent « un gros effort », comme dans le cas d'Adrienne Genvot : voir le *Répertoire* (ANNEXE 3). A la rentrée 1931, « il a été créé un poste de latin-grec au collège de Remiremont. Les trois heures de grec, pour une seule élève de quatrième, ne sont autorisées que parce qu'elles servent à compléter le service du

---

<sup>7876</sup> Délibérations du conseil municipal d'Épinal, 27.11.1916.

<sup>7877</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, oct. 1925, note de l'inspecteur d'acad..

<sup>7878</sup> Délibérations du conseil municipal de Remiremont, 29.09.1920.

nouveau professeur. En attendant que celui-ci soit installé, quatre heures supplémentaires de latin [...] seront payées, à dater du 1<sup>er</sup> octobre, aux professeurs du collège de garçons »<sup>7879</sup>. En décembre 1935, en séance du conseil académique de Strasbourg, le recteur remarque que les filles réussissent mieux que les garçons aux épreuves latines du baccalauréat<sup>7880</sup>.

## (2) Esprit et méthodes de l'enseignement

« La directrice et les professeurs [...] s'efforcent par leurs conseils et par leurs leçons, non seulement d'enrichir de connaissances utiles et variées l'esprit des jeunes filles, mais aussi de former leur caractère, de leur faire aimer ce qui est bien, ce qui est beau, de développer dans leur cœur le sentiment du devoir, de faire d'elles, en un mot, des femmes honnêtes et sérieuses, en même temps qu'instruites ». C'est ce qu'on lit sous le chapitre « Éducation » dans les prospectus édités en 1885 pour les cours secondaires de jeunes filles de Remiremont<sup>7881</sup>. Le « bien » et le « beau », on entend cela aussi dans les écoles supérieures de filles du *Reichsland*. Autre leitmotiv partagé : des connaissances sûres dans tous les domaines. On veut les transmettre dans les écoles supérieures de filles comme dans les lycées et collèges de jeunes filles : « Le but de l'établissement n'est pas seulement l'obtention des diplômes qui sont la récompense de bonnes études, mais on veut surtout donner aux élèves une solide culture générale, indispensable dans la société moderne », est-il écrit dans un prospectus, toujours à Remiremont, mais édité une trentaine d'années après ceux de 1885, à l'occasion de la transformation des cours secondaires en collège<sup>7882</sup>. « Ne considérez pas votre travail dans une optique utilitaire », recommande, durant l'entre-deux-guerres, Mlle Ducasse, professeur au Collège Lucie Berger à Strasbourg, chargée notamment des cours d'histoire de l'art et habituée des voyages en Italie et en Grèce. « Elle

---

<sup>7879</sup> AMRe 1R2, le ministre de l'Instruction publique au recteur de Nancy, 24.10.1931.

<sup>7880</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 12.12.1935, p. 7 du procès-verbal.

<sup>7881</sup> *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Veuve H. Mougin, 1885, p. 2 et *Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Victor Jacquot, 1885, p. 1-2.

<sup>7882</sup> PRÉVOT Fanny, *Collège de jeunes filles. Remiremont, le 25 août 1912*, Remiremont, Causeret, 1912, p. 3.

détestait le bachotage et nous traitait souvent de "moutons de Panurge" », se souviendra encore sa nièce<sup>7883</sup>. A la fin des années 1900, Mlle Ravaire avait longuement détaillé l' « esprit » de l'enseignement dans son lycée de jeunes filles de Nancy<sup>7884</sup> :

Quelles que soient la classe ou les matières enseignées, professeurs et maîtresses ont la constante préoccupation de façonner les esprits et visent moins au succès immédiat qu'au succès lointain, mais assuré. L'enseignement est avant tout concret, le raisonnement ne vient qu'après l'observation et si cette méthode est lente forcément, au moins elle permet de développer des habitudes de penser qui seront d'une heureuse et utile application dans la vie réelle. Une grande place est donnée, dans les toutes petites classes, aux leçons de choses qui sont accompagnées du dessin, voire même du chant à l'occasion, dans les classes secondaires aux expériences – très nombreuses aux cours de sciences –, aux dissections – exécutées en classe par le professeur des sciences naturelles –, aux observations microscopiques avec lesquelles nos élèves sont vite familiarisées – enfin aux projections – le lycée a la bonne fortune de posséder un appareil – et à l'examen des gravures dont nous possédons une collection assez abondante. Le cours d'histoire de l'art, en particulier, est illustré par de nombreuses projections et, de plus, grâce à un système de cadres interchangeable, les élèves ont constamment sous les yeux des reproductions qui sont exposées dans les classes et dans les galeries et varient avec l'objet du cours. L'enseignement littéraire est donné dans le même esprit que les sciences ou l'histoire. De bonne heure, les enfants sont obligées de n'exprimer que ce qu'elles sentent ou ce qu'elles voient. Les compositions françaises ne portent que sur des sujets limités, afin d'éloigner la tentation de se servir de généralités vagues et incomprises. Dans les petites classes, non seulement on demande à l'enfant de ne dire que ce qu'elle sait et avec ordre, mais encore on la force à rechercher l'expression vraie de sa pensée en lui donnant un vocabulaire approprié au sujet qu'elle doit traiter et dans lequel elle n'a qu'à choisir. À côté de la composition française, la récitation, l'explication de textes que les enfants préparent d'avance et par écrit, d'après des indications précises, reviennent très fréquemment ; nos professeurs regardent avec raison ces exercices comme les plus propres à enrichir l'esprit, à développer le sens de la composition, à former le goût et le jugement, puisque invariablement, chaque cours de lettres commence par une récitation, plus ou moins longue.

Il n'est pas jusqu'aux sciences mathématiques qui n'aient un caractère pratique ou concret ; les exercices de calcul mental ont lieu chaque jour dans les classes primaires ; dans les classes secondaires, le cours de géométrie est surtout intuitif : les enfants sont exercées à appliquer leurs connaissances à des constructions simples, elles se servent constamment des instruments, compas, règle, équerre ; lorsque la démonstration s'impose, elles-mêmes en pressentent la nécessité ou, du moins, le professeur les y amène. Le raisonnement ne vient donc qu'après l'observation : des exemples mis sous les yeux, des expériences faites, les élèves apprenant peu à peu à dégager elles-

---

<sup>7883</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 58.

<sup>7884</sup> ADMM W1018/208, rapport annuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, 1908/09.

mêmes les règles ou les lois ; la pure démonstration mathématique ne vient guère qu'en quatrième et cinquième années et ici, elles contribuent largement à la culture générale en exigeant, outre la rigueur du raisonnement, la finesse de l'esprit ; il est peut-être regrettable que les familles, pour épargner à leurs enfants quelques efforts de plus, soient trop disposées à supprimer ce cours, qui est facultatif ; la moitié de nos élèves environ abandonne les mathématiques dès qu'elles entrent en quatrième. Ce n'est que depuis un an que les programmes de dessin ont été mis en harmonie avec le reste de l'enseignement ; mais on peut dire que, de tout temps, au lycée, les enfants ont été habitués à l'observation directe de la nature et à l'application du dessin aux travaux manuels. Le résultat a été tel que l'Exposition à laquelle nous avons participé nous a valu une brillante récompense, une médaille d'or. En résumé, les professeurs du lycée, dont on ne peut que louer l'intelligence et le zèle, ont su parfaitement s'adapter aux exigences de leur enseignement et suivent point par point les instructions ministérielles ; grâce à la coordination de tous les efforts, nos enfants prennent peu à peu le sens de la vie réelle, elles s'accoutument à mettre des idées sous les mots, elles contractent le goût des belles choses. Naturellement réfléchies, mais déifiantes d'elles-mêmes, elles ne hasardent rien dont elles ne soient sûres, aussi ont-elles des qualités plus solides que brillantes ; elles acquièrent aisément le sens de la mesure, mais le besoin d'admiration ne se manifeste pas chez elles avec assez de spontanéité ; la vivacité et l'élan leur font défaut et comment provoquer cette vivacité et cet élan ? Les professeurs mettent tout en œuvre pour y arriver et n'y réussissent que difficilement.

On retient, entre autres, l'attention portée aux images et à leur rôle pédagogique. Gravures et tableaux pour l'histoire et l'histoire de l'art : « J'ai reçu le 28 avril la collection des gravures demandées pour l'enseignement de l'histoire de l'art, de l'histoire et la décoration du collège », indique la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt en 1910<sup>7885</sup> ; « Le matériel indispensable aux exercices pratiques d'histoire et de géographie devra être acheté petit à petit. Une commande de planches représentant les monuments de Rome et les monuments de l'art français vient d'être exécutée. Quelques belles reproductions de tableaux de maîtres ont été achetées pour les classes », rapporte la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont en 1927<sup>7886</sup>. Les cartes murales sont indispensables pour la géographie<sup>7887</sup>.

---

<sup>7885</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, avr. 1910.

<sup>7886</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1927.

<sup>7887</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, févr. 1929. AMH NR470J, la directrice du collège de jeunes filles de Haguenau au maire, 26.11.1935.

Plusieurs collèges de jeunes filles seront, comme le Lycée Jeanne-d'Arc de Nancy, eux aussi équipés d'appareils de projection. A celui de Saint-Dié, l'achat d'une « lanterne de projection » se fait durant l'année scolaire 1927/28<sup>7888</sup>. La directrice rapporte un peu moins d'un an plus tard : « Les projections qui ont continué à être faites par Mlles Alligny (histoire de l'art) et, en géographie, par Mlles Martrejean et Petitdemange, intéressent vivement les élèves »<sup>7889</sup>. L'histoire et la géographie sont les matières qui profitent le plus de cette innovation<sup>7890</sup>, qui peut aussi servir pour les sciences naturelles<sup>7891</sup>. On se gardera toutefois d'une utilisation excessive des images. La directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, au sortir d'un cours d'histoire de deuxième année sur « les artistes français et étrangers au XVIIe siècle » auquel elle a assisté, met en garde l'enseignante « contre le trop grand nombre d'illustrations qui défilent en peu de temps sous les yeux des élèves, qui les intéressent comme des images, mais dont le souvenir se brouillera très vite. Elles auraient gardé une impression plus durable de quelques reproductions choisies et commentées et regardées plus longuement »<sup>7892</sup>. La radio fait son entrée autour de 1930. Au maire de Sélestat, qui se renseigne en 1938 sur l'installation d'un appareil de TSF au collège de garçons, le maire de Haguenau répond que dans sa commune « une somme de 2 500 Frs a été mise à la disposition du collège de jeunes filles en 1938 pour l'acquisition d'un appareil de TSF » et que « les autres écoles secondaires en possèdent depuis quelque temps »<sup>7893</sup>.

La culture générale ne s'acquiert pas uniquement dans le cadre des cours. Les rapports mensuels des directrices du lycée de jeunes filles de Nancy et des collèges de jeunes filles du reste de l'académie en rendent bien compte. Il y a les bibliothèques

---

<sup>7888</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1928.

<sup>7889</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1929.

<sup>7890</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, nov. 1928 : « C'est ainsi qu'une salle a été affectée à chaque professeur, ce qui a permis, entre autres, l'installation, pour les cours d'histoire et de géographie, d'un appareil fixe de projection de cartes postales, selon le désir de Mlle Gourion ».

<sup>7891</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, févr. 1929 : « Le matériel scientifique va être enrichi d'une collection de diapositives pour l'enseignement des sciences naturelles. Toutes les collections sont à constituer, dans ce domaine, comme dans celui de la géographie et de l'histoire de l'art ».

<sup>7892</sup> ADMM W657/39bis, rapport de visites de classes par la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, 30.01.1915.

<sup>7893</sup> AMH NR470J, le maire de Haguenau au maire de Sélestat, 03.11.1938.

d'élèves<sup>7894</sup> (les professeurs ont aussi les leurs<sup>7895</sup>). La directrice du lycée de jeunes filles de Nancy note en 1925<sup>7896</sup> :

Il y a lieu de noter particulièrement les grands progrès réalisés en allemand. Les enfants lisent volontiers, entre les cours, les ouvrages récréatifs qui constituent la petite bibliothèque organisée par les maîtresses ; celles de nos élèves qui ont acquis déjà du savoir lisent facilement et couramment des livres importants dont elles rendent compte en classe et pas une ne s'abstient de lire la revue hebdomadaire qu'elles achètent à tour de rôle. Grâce à l'élan donné, on peut être assuré que les enfants garderont le goût de la lecture en allemand : nous souhaiterions obtenir le même résultat en anglais.

Des conférences doivent être tenues devant l'ensemble des classes secondaires. Ainsi, au collège de jeunes filles de Saint-Dié, à la rentrée 1923, « Mlle Coupigny s'est chargée de parler de la Tchécoslovaquie aux élèves de quatrième et de cinquième et Mlle Pinturaud à celles de troisième, deuxième et première A, à qui elle enseigne l'histoire et la géographie »<sup>7897</sup>. Des directives sont également données pour la tenue de conférences sur de grands auteurs : en 1919/20 sur Lamartine, pour le centenaire des *Méditations*<sup>7898</sup> (on

---

<sup>7894</sup> ADMM W657/39bis, réunions du conseil des professeurs du collège de jeunes filles de Neufchâteau, 26.10.1921 (« Le service des bibliothèques d'élèves sera assuré par Mlle Collot pour les quatrième et cinquième années, Mlle Urbain pour la troisième année, Mlle Vion pour les deuxième et première années »), 27.10.1922 (« Madame la directrice rappelle aux professeurs de lettres qu'elles disposent encore d'un crédit de 190 Frs [...] et leur demande d'établir des listes de volumes à acheter pour les élèves. Elle propose d'acheter, pour les professeurs, une *Géographie des Vosges* éditée au profit des Pupilles de la Nation par un groupe d'instituteurs : cette proposition est acceptée »), 27.11.1923 (« On décide de mettre dans les bibliothèques des classes certains ouvrages classiques dont le prix est assez élevé, afin de les prêter aux élèves, en particulier en quatrième et cinquième années. Certains livres en effet (extraits d'auteurs) ne sont utilisés que pendant une courte période de l'année, et on veut éviter d'en imposer l'achat aux élèves. On mettra ainsi à leur disposition un bon atlas récent et des dictionnaires de langues allemande et anglaise »).

<sup>7895</sup> ADMM W657/39bis, réunions du conseil des professeurs du collège de jeunes filles de Neufchâteau, 20.12.1920 (la directrice s'occupe de la bibliothèque des professeurs), 26.10.1921 (« Sur la proposition de Madame la directrice et de Mademoiselle Collot, le conseil décide l'achat des ouvrages suivants pour la bibliothèque des professeurs : le *Dictionnaire étymologique* de Clédat ; l'*Histoire des peuples de l'Orient* de Maspero, les nouvelles cartes de France et d'Autriche »), 27.10.1922 (« On se demande si on continuera l'abonnement à la *Revue des Deux Mondes* ou si on la remplacera par la *Revue de Paris*. On se demande également si on continuera l'abonnement à la revue scientifique *La Nature*. La décision de ces deux questions est remise à plus tard. On décide de mettre en circulation la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue Pédagogique* et la *Revue Universitaire* qui restaient, auparavant, à la bibliothèque. Des numéros de ces revues sont immédiatement remis aux professeurs, ainsi que quelques spécimens de nouvelles revues »).

<sup>7896</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mai 1925.

<sup>7897</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1923.

<sup>7898</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mars 1920 : « Mlle Collot, professeur de lettres, a fait aux élèves de troisième, quatrième et cinquième années réunies une conférence accompagnée de lectures ». ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du

célèbre à la fois le « grand poète » et ses « vertus civiques »<sup>7899</sup>), en 1920/21 sur Shakespeare<sup>7900</sup> (la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, qui fait un compte-rendu détaillé, conclut : « Shakespeare fut non seulement un maître dans l'art dramatique qui sait charmer, faire rire et pleurer, mais un maître dans l'art de penser, qui a vu toutes les faiblesses, toutes les ignorances, toutes les misères de l'homme et nous donne, après le spectacle de la tristesse révoltée en face du mal, la grande leçon du calme et de l'indulgence »<sup>7901</sup>) et sur Dante<sup>7902</sup>, en 1921/22 sur Molière<sup>7903</sup>.

Le dramaturge français malheureusement n'a pas pu être aussi bien célébré qu'on l'aurait voulu à Saint-Dié : « Pour célébrer le tricentenaire de Molière, des conférences ont été faites à toutes les élèves des classes secondaires, groupées suivant leur âge et leur culture. La troupe Barel devait jouer *Les Femmes savantes* au théâtre municipal le 22 janvier, mais, par suite d'un malentendu avec la mairie, la représentation est reportée à une date ultérieure »<sup>7904</sup>. Célébration plus réussie pour les élèves du collège de jeunes filles de Remiremont : « Les élèves internes ont été conduites à une représentation donnée à

---

collège de jeunes filles d'Épinal, mars 1920 : « les élèves des classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième années et leurs maîtresses se sont réunies dans une salle du collège pour écouter la conférence de Mlle Godefroy sur Lamartine ». ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mars 1920 : « les élèves de troisième, quatrième et cinquième années ont été réunies et Mlle Jung, professeur de lettres leur a fait une conférence sur Lamartine. [...] Un des résultats de cette leçon a été de donner à un grand nombre de nos jeunes filles le désir de connaître plus complètement le poète, dont elles n'avaient lu que des courts fragments ».

<sup>7899</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, mars 1920. ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1920 : « Politique comme poésie lui est apparue comme une des plus nobles occupations humaines ; comme poète et comme orateur, il a cherché à élever les âmes ».

<sup>7900</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, mars et avr. 1921. ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mars et avr. 1921. ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mars et avr. 1921. ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mars et avr. 1921 : « Mlle Simon, professeur d'anglais, a fait, le 23 avril, une conférence sur Shakespeare. Les classes de troisième, quatrième, cinquième années y ont assisté. Mlle Simon a fait une biographie du grand écrivain anglais, elle a présenté ensuite quelques unes des héroïnes des drames shakespeariens : Ophélie, Juliette, Lady Mac Beth. Quatre des grandes élèves ont récité des passages de *Mac Beth* et de *Jules César*. Cette séance a vivement intéressé tout l'auditoire ».

<sup>7901</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars et avr. 1921.

<sup>7902</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, juin 1921. ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, juin 1921. ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, juin 1921.

<sup>7903</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, janv. 1922 : « Plusieurs leçons de littérature dans chaque classe ont été consacrées à Molière. Le discours de M. Victor Bérard a été lu conformément aux instructions »

<sup>7904</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1922.

l'occasion du tricentenaire de Molière. Elles ont été d'autant plus heureuses d'applaudir *Les Femmes savantes* et *Le Médecin malgré lui*, qu'elles ont, à Remiremont, rarement l'occasion d'aller au théâtre »<sup>7905</sup>.

On conduit donc les élèves au théâtre. Le collège de jeunes filles de Saint-Dié avait déjà joué de malchance en 1909 : en juin, ses « élèves n'ont pas assisté à la séance donnée au théâtre par M. Tochet [?], qui n'avait pas voulu modifier le programme que je vous avais communiqué » ; en novembre, « une cinquantaine d'élèves ont assisté à la représentation annuelle donnée par la troupe David, dans la salle du théâtre, un vendredi à 4h et demi sous la surveillance de la directrice et de trois professeurs », mais « la séance a été passable »<sup>7906</sup>. A Neufchâteau, en 1928, deux comédiennes « des théâtres de Paris » réjouissent, pendant deux heures, les élèves et le personnel du collège de jeunes filles en donnant « une représentation costumée de quelques fables de La Fontaine, de quelques scènes du *Malade imaginaire*, de *L'Avare*, d'*Andromaque*. Pour finir : *Le Baiser* de Th. de Banville »<sup>7907</sup>. L'inspecteur d'académie des Vosges lit ce compte rendu avec peu d'enthousiasme : « Mme la directrice ne donne pas l'heure de cette séance. Nos établissements sont exploités par de "grandes compagnies" de cabotins contre lesquelles on ne saurait prendre trop de précautions. J'ai refusé toute autorisation de spectacle pendant les heures de classe ».

Il arrive aussi que les inspecteurs donnent de leur personne, tel l'inspecteur général de Basotte, de passage au collège de jeunes filles de Saint-Dié en novembre 1924 : « Son extrême bienveillance a profondément touché le personnel intéressé, qui s'efforcera de la justifier par un redoublement de zèle professionnel. D'autre part, maîtresses et élèves profiteront certainement de la haute leçon sur Corneille et de l'émouvante explication d'un

---

<sup>7905</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, janv. 1922.

<sup>7906</sup> ADMM W657/67bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, juin et nov. 1909.

<sup>7907</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mai 1928.

texte de Victor Hugo (*Pauca meae*) que M. l'inspecteur général a bien voulu diriger ou faire devant elles »<sup>7908</sup>.

Les élèves peuvent également assister à des conférences en ville. Celle donnée en février 1925 à la sous-préfecture de Neufchâteau sur « la statuaire grecque » par Mlle Collot, enseignante au collège de jeunes filles<sup>7909</sup>, fut sûrement bien fréquentée par des élèves de l'établissement. Les grandes élèves du collège de jeunes filles de Saint-Dié avaient assisté nombreuses, en 1912/13, « à la conférence faite à Saint-Dié par Monsieur Laurent sur "les peuples des Balkans" »<sup>7910</sup>. L'année suivante, un dimanche de novembre 1913, « la plupart des internes ont assisté, avec le personnel du collège, à la conférence de M. Pfister sur "Saint-Dié au XVII<sup>e</sup> siècle". Elles ont suivi avec un intérêt particulier tout ce qui se rattachait au passé historique [sic] des locaux de l'internat »<sup>7911</sup>. L'histoire locale est également à l'honneur au collège de jeunes filles de Remiremont : au printemps 1929, « le cours d'histoire locale étant terminé, Mlle Thourot et ses élèves vont faire les visites aux divers monuments de la ville qui se prêtent à une étude documentaire : l'abbaye, l'église abbatiale, le musée, quelques vieilles maisons »<sup>7912</sup>.

Il y a, en effet, aussi des excursions pédagogiques. Ainsi, à la rentrée 1908, la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau conduit « les internes et quelques externes à Saint-Élophé et à Soulosse pour visiter une église du XIII<sup>e</sup> siècle et quelques ruines celtiques et gallo-romaines »<sup>7913</sup>. *Mens sana in corpore sano* : « Nous étions parties en chemin de fer et sommes revenues à pied ». Il y a aussi beaucoup de possibilités de sorties pour les sciences. Par exemple, à Neufchâteau, « l'usine à gaz » ou « la verrerie de Gironcourt »<sup>7914</sup>. Au collège de jeunes filles de Remiremont, les professeurs de sciences font visiter des filatures, des papeteries, des savonneries<sup>7915</sup>. Elles organisent des

---

<sup>7908</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, nov. 1924.

<sup>7909</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, févr. 1925.

<sup>7910</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, déc. 1912 à mars 1913.

<sup>7911</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, nov. 1913.

<sup>7912</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mai 1929.

<sup>7913</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, oct. 1908.

<sup>7914</sup> ADMM W657/65, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, avr. 1917, mars et avr. 1924, mai 1928.

<sup>7915</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, avr. et mai 1923, avr. et mai 1925, mai 1929.

excursions botaniques ou géologiques. Un rapport d'inspection des années 1930 reproche de ne pas suffisamment utiliser les « ressources locales et régionales » à un professeur d'histoire naturelle au collège de jeunes filles de Saint-Dié<sup>7916</sup>. « Les élèves de sixième, cinquième, deuxième et première » de cet établissement avaient visité, à la rentrée 1924, l'abattoir dirigé par le père d'une collégienne : « Sur deux porcs tenus prêts, les organes de la digestion et de la circulation ont été examinés et le mécanisme des deux fonctions a été expliqué très clairement par M. Bojoly. Professeurs et élèves sont rentrés à 3 heures très satisfaites »<sup>7917</sup>. Et pour aller plus loin, il y a le cinéma : durant la même année scolaire, les collégiennes déodatennes se rendent à une représentation cinématographique sur les régions polaires<sup>7918</sup>.

### (3) L'éducation patriotique dans le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine : quelques jalons

L'éducation patriotique est le thème principal de la thèse de Hans-Christian Pust sur les écoles supérieures de filles de la province prussienne de Schleswig-Holstein. Dans cette région, enlevée de fraîche date à la monarchie danoise et abritant, dans le Schleswig, une minorité danoise importante, se pose forcément la question de la fidélité nationale. Or cette question est singulièrement absente de la thèse de Hans-Christian Pust. Elle n'est évoquée qu'une fois, dans la partie consacrée à l'histoire chronologique et institutionnelle<sup>7919</sup>. L'auteur se concentre sur les moyens de l'éducation patriotique et sur les idées transmises. Il étudie d'abord la situation avant 1914, puis celle, tout à fait particulière, des quatre années de la Première Guerre mondiale, qui mobilise les enfants dans l'effort de guerre, tant matériel que moral.

---

<sup>7916</sup> AN F<sup>17</sup> 27991, dossier Jacobi, rapport d'inspection, 1936/37.

<sup>7917</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, oct. 1924.

<sup>7918</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1925.

<sup>7919</sup> PUST Hans-Christian, *Op. cit.*, 2004, p. 47. Au moment de la fondation de l'école municipale supérieure de filles de Flensburg (1886), des voix s'élèvent contre la nomination du pasteur Carstens comme inspecteur de la nouvelle école. L'homme serait « connu de tous comme un Danois fanatique et un ennemi de la chose allemande » ; il ne maîtriserait pas totalement la langue allemande et parlerait danois « partout où c'est possible ». Mais le gouvernement provincial nommera quand même Carstens, qui a le soutien du maire de Flensburg.

En Alsace-Lorraine, faire émerger un sentiment national allemand au sein de la bourgeoisie autochtone représente un défi important pour les autorités scolaires. Les moyens sont les mêmes que ceux présentés par Hans-Christian Pust pour le Schleswig-Holstein. La fête de l'anniversaire de l'empereur est la manifestation la plus propice à l'éducation patriotique. Prenons des exemples à l'école municipale supérieure de filles de Metz.

En 1910, « les élèves représentèrent *L'Aïeule de l'Empereur* » et « le discours de fête a été tenu par Monsieur Luzian Müller au sujet de la Reine Louise », héroïne prussienne dans la lutte contre Napoléon I<sup>er</sup><sup>7920</sup>. En 1911, rien qui soit en rapport avec la fidélité dynastique : « Le directeur a présenté l'esprit dans lequel la réforme de l'enseignement féminin était menée en Allemagne »<sup>7921</sup>. Mais les traditions allemandes sont quand même célébrées : « Les élèves ont, pour la première fois, offert une petite pièce de théâtre, avec chant et danse, intitulée *Une fête de l'Empereur au royaume de Rübezahl*<sup>7922</sup>. Elle a remporté un succès général ». En 1912, « Monsieur Friedrich Müller a fait un discours au sujet de la première visite de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> à Metz »<sup>7923</sup>. En 1913, « le discours de fête, tenu par Monsieur le Prof. Lückstaede avait pour sujet les grands événements d'il y a 100 ans », la victoire des États allemands contre Napoléon I<sup>er</sup> à la bataille de Leipzig, tandis qu'on mobilise encore, pour le spectacle, les traditions du reste de l'Allemagne<sup>7924</sup> : « Mademoiselle Lippert et son chœur ont égayé l'assemblée par la divertissante représentation des *Heinzelmannchen*<sup>7925</sup>. Mademoiselle Käte Schleining a chanté les solos, Mademoiselle Brunhild Kabisch a accompagné la représentation au piano et notre collègue Monsieur Georg Fischer à l'harmonium ». En 1914, on reste dans la commémoration des guerres de Libération, avec un discours « tenu par Monsieur

---

<sup>7920</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE METZ, *Jahresbericht*, 1911, p. 15.

<sup>7921</sup> *Ibid.*

<sup>7922</sup> *Eine Kaiserfeier im Rübezahls Reiche*. Rübezahl est un être fantastique du folklore silésien, esprit des montagnes régnant sur le massif des Monts des Géants.

<sup>7923</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE METZ, *Jahresbericht*, 1913, p. 16.

<sup>7924</sup> *Ibid.*

<sup>7925</sup> Les Heinzelmannchen sont des petits personnages fantastiques peuplant les maisons de Cologne et exécutant le travail de leurs habitants durant le sommeil de ces derniers, dont ils ne doivent pas être vus.

l'*Oberlehrer* Uentz au sujet de Blücher, après lequel ont été présentées, pour la première fois, des projections lumineuses des années 1813, 1814 et 1815 »<sup>7926</sup>.

Aux fêtes de l'empereur s'ajoutent d'autres festivités patriotiques ou assimilées, jubilés dynastiques ou célébrations de grands hommes (comme Schiller en 1904/05). L'année 1888 a été vécue avec une intensité particulière, notamment dans des écoles supérieures de filles où la présence des Vieilles-Allemandes est forte, comme à l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg. Le directeur de cet établissement écrit dans le *Jahresbericht*<sup>7927</sup> :

Les douloureux coups du sort qui frappèrent la patrie ont naturellement été ressentis avec une profonde douleur par notre école. Nous avons déjà effectué les préparations d'une fête d'anniversaire de notre empereur, qui, même si elle devait rester dans le cadre restreint de l'établissement, aurait été un peu plus grande, lorsque nous reçûmes la triste confirmation des premières nouvelles inquiétantes venant de Berlin. L'école fut immédiatement fermée, car ni les enseignants ni les élèves n'auraient été en état de remplir, même quelque peu, leurs devoirs. Sans y avoir été aucunement invitées, les élèves organisèrent une collecte pour faire déposer une couronne sur la tombe de notre glorieux empereur, « notre Guillaume ».

Le 16 mars, s'est tenue dans l'école une célébration de deuil, durant laquelle les élèves, dirigées par le professeur de chant Beyer, entonnèrent des airs de circonstance, tandis que l'auteur de ces lignes a dit la prière et que l'*Oberlehrer* Koehler a tenu le discours. [...]

Quelques jours après [l'excursion de la première classe], nous avons souffert la perte douloureuse, certes attendue depuis longtemps, de notre cher empereur Frédéric. Tandis qu'avec la mort de son père âgé, on pouvait trouver une consolation en se disant que c'était là l'ordre naturel des choses, la douleur était désormais d'autant plus grande que nous avons encore tous en tête l'image de cet homme magnifique, d'une pleine force virile et d'une beauté idéale, que nous avons vu il n'y a même pas deux ans. Le 25 juin eut lieu la célébration de deuil, durant laquelle le discours fut tenu par notre collègue Grün.

Le summum de la festivité dynastique est une visite impériale dans la localité ou, mieux encore, mais extrêmement rare, dans l'établissement même. Le patriotisme est encore stimulé en d'autres circonstances. Retournons à l'école municipale supérieure de

---

<sup>7926</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE METZ, *Jahresbericht*, 1914, p. 17.

<sup>7927</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1888, p. 25-26.

filles de Metz. En 1896, durant la cérémonie de fondation de l'école, le maire von Kramer achève son discours par un vivat en l'honneur de l'empereur, sur quoi toute l'assistance chante l'hymne à l'empereur<sup>7928</sup>. Quatorze ans plus tard, à l'occasion de la cérémonie du déménagement dans la nouvelle construction, l'hymne à l'empereur retentit avant un poème de remerciement des élèves à la Ville de Metz<sup>7929</sup>. Le directeur a vraisemblablement terminé son discours, comme prévu, par un vivat (*Kaiserhoch*) en l'honneur de Guillaume II<sup>7930</sup>. Le maire a insisté quant à lui sur « la crainte de Dieu, l'amour de la patrie et les vertus civiques »<sup>7931</sup>. Ces dernières ont été particulièrement mises à l'honneur la veille, lors d'une cérémonie d'adieux au bâtiment de la rue Poncelet, par la remise d'une « lettre de louange impériale » à Mlle Seeger, élève de l'école normale supérieure qui a sauvé un enfant d'une mort certaine par noyade le 3 mars 1910 (elle sera décorée d'une Médaille du Sauvetage « lorsqu'elle aura passé ses dix-huit ans et ne sera plus élève » de l'établissement)<sup>7932</sup>.

Des manifestations apparemment anodines, comme des « fêtes de la danse » (*Reigenfeste*), peuvent aussi poursuivre des desseins patriotiques : le 9 juillet 1907, la *Lothringer Zeitung* appelle de ses vœux la répétition d'un spectacle de danse donné par l'école, pour un public élargi et « au bénéfice d'une noble cause, peut-être le monument de l'empereur Frédéric »<sup>7933</sup>. Enfin, l'éducation patriotique peut passer par des excursions, comme le relate le *Jahresbericht* de 1914 : « Le 31 octobre [1913], l'école normale [supérieure] a marché de Gorze jusqu'à Moulins, en passant par Rezonville, Gravelotte, St. Hubert, Jussy et Ste Ruffine, principalement pour découvrir les champs d'honneur des 16 et 18 août ». Il s'agit des champs de bataille des 16 et 18 août 1870, lieux de pèlerinage patriotique mis en valeur par de nombreux monuments commémoratifs, très fréquentés par les touristes de l'époque<sup>7934</sup> – la chose se pratique également dans les écoles supérieures de

<sup>7928</sup> *Lothringer Zeitung*, 08.01.1896.

<sup>7929</sup> AMMe 1Rc447, programme de la fête de l'inauguration du nouveau bâtiment, 1910.

<sup>7930</sup> AMMe 1Rc447, le directeur Koch au maire de Metz, 09.07.1910.

<sup>7931</sup> Extrait de journaux messins cité dans : MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 17.

<sup>7932</sup> Par une mauvaise lecture et traduction, Patrick Mouilleron (*Op. cit.*, p.18) a fait de l'élève Mlle Seeger une « Mlle Geeger », directrice de l'école normale. Voilà l'erreur corrigée.

<sup>7933</sup> *Lothringer Zeitung*, 09.07.1907.

<sup>7934</sup> HOFF François, POLLINO Bernard et POCHON Francis, *Metz 1870. Les monuments commémoratifs des champs de bataille*, Louviers, Ysec Éditions, 2009, 197 p.

filles du Schleswig-Holstein, sur les champs de bataille de la guerre germano-danoise de 1864<sup>7935</sup>.

Il y aurait toute une étude à mener sur la mobilisation des élèves en Alsace-Lorraine pendant la Première Guerre mondiale, qui devrait, si possible, embrasser les différents types d'établissements. Les sujets abordés par les circulaires adressées aux directions des écoles supérieures de filles sont des plus variés. L'*Oberschulrat* : interdit l'utilisation de plumes de fabrication anglaise (ADBR 105AL2527, 06.10.1914) ; se renseigne sur la place de la guerre dans l'enseignement et sur l'encouragement du patriotisme (27.01.1915)<sup>7936</sup> ; demande qu'on emploie en géographie les nouvelles dénominations des communes de Basse-Alsace et de Lorraine dont les noms viennent d'être germanisés (05.10.1915) ; demande d'éviter l'introduction de nouveaux manuels pendant la guerre dans un but d'économies (14.10.1915) ; répète l'interdiction d'utiliser des plumes d'acier autres que celles de provenance allemande (30.03.1916) ; encourage le paiement par virement (17.08.1916) ; demande qu'on adopte les chants religieux catholiques qui viennent d'être standardisés par l'épiscopat allemand (25.09.1916) ; insiste à nouveau sur la nécessité de la généralisation du paiement par virement (28.10 et 18.11.1916) ; informe des modifications dans l'usage des timbres (06.02.1917) ; suscite une collecte de platine (10.03.1917) ; décide de l'abandon des formules de politesse dans la correspondance administrative (21.03.1917). Etc. On déborde de la thématique de l'éducation patriotique pour toucher à celle de l'effort de guerre en général.

Un article consacré spécialement à la question de l'éducation patriotique dans les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine pendant la Première Guerre mondiale a paru récemment dans les *Annales de l'Est*. Il s'agit d'une étude monographique se

---

<sup>7935</sup> PUST Hans-Christian, *Op. cit.*, 2004, p. 274-278.

<sup>7936</sup> « L'école allemande tire sa force et ses caractères propres du *Volkstum* allemand et ne peut que prospérer pour peu qu'elle reste dans la plus étroite sympathie avec la vie intérieure du peuple allemand. J'ai la conviction que dans de nombreux établissements d'enseignement secondaire, enseignants et enseignantes s'appliquent à mettre en rapport l'enseignement et la grande actualité. Ce sera pour moi une heureuse satisfaction d'apprendre que ces entreprises se poursuivent et que le soulèvement unanime du peuple allemand dans le combat pour son indépendance et sa place dans le monde continue d'apparaître comme une source puissante de l'enthousiasme patriotique pour les élèves garçons et filles des établissements d'enseignement secondaire ».

concentrant sur le cas de l'école municipale supérieure de filles de Metz<sup>7937</sup>. L'atmosphère patriotique imprimée dans les écoles municipales supérieures de filles d'Alsace-Lorraine apparaît dans les différentes monographies parues ces dernières années dans les annuaires de plusieurs sociétés d'histoire locale en Alsace et en Lorraine. Il semble qu'elle ait été particulièrement bien entretenue à l'école municipale supérieure de filles de Colmar<sup>7938</sup>. Les établissements privés suivent les mêmes directives que les établissements publics et les Sœurs de Ribeauvillé font, elles aussi, entonner à leurs élèves des chants patriotiques allemands<sup>7939</sup>. Du côté protestant, une ancienne élève de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg se souviendra<sup>7940</sup> :

Malgré le nom français de notre école maintenu tout au long des hostilités [ndlr : mais pas officiellement !], la pression politique s'est fait sentir même dans nos classes relativement protégées des remous de la guerre. Je me souviens encore de ma stupéfaction quand on a fait appel à notre patriotisme (allemand) pour nous demander de couper nos cheveux afin d'en faire des cordes pour la marine ! Très peu ont sacrifié leurs nattes ; quant à moi, je jubilais secrètement d'avoir toujours eu les cheveux coupés, car mes « boucles de ciboulette », comme disait mon père, ne supportaient pas une autre coiffure.

---

<sup>7937</sup> ETTWILLER Éric, « L'éducation patriotique à l'école municipale supérieure de filles de Metz pendant la Première Guerre mondiale », *Annales de l'Est*, 2014/2, p. 247-269.

<sup>7938</sup> ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du *Reichsland* (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168, p. 162-164.

<sup>7939</sup> ETTWILLER Éric, « L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace (1871-1918) », *Revue d'Alsace*, 2012, p. 191-223, p. 220-221. L'article fait référence à une lettre de la directrice de l'école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Ribeauvillé, qui relate une *Siegesfeier* en 1915 (ADBR 105AL2547, 26.08.1915). Nous laissons exceptionnellement l'extrait en langue originale : « *Den Schülerinnen wurde bei jeder Siegesfeier die Bedeutung des Tages durch eine diesbezügliche Ansprache seitens der Vorsteherin oder der Klassenlehrerinnen nahe gelegt und so in ihnen die begeisterte Anteilnahme an den glänzenden Erfolgen unserer Waffen geweckt. Um die Festesstimmung zu erhöhen, wurde der schulfreie Tag zu Spaziergängen durch die reichbeflaggten Straßen der Stadt oder in der reizende Umgebung benutzt, wobei die Siegesfreude durch Absingen vaterländischer Lieder noch gehoben und zum frohen Ausdruck gebracht wurde. Die Feiern zeitigten in den Schülerinnen rege Anteilnahme an den Fragen der Gegenwart. Diese äußerte sich ganz besonders stehenden Kämpfern nicht nur warme Kleidungsstücke sondern auch passende Lektüre und sonstige milde Gaben zuzusenden, die ihnen beweisen sollten, dass unsere Jugend ihre Heldentaten zu würdigen vorsteht. So würde auch in allen andern Lehrfächern die stete Wechselbeziehung zwischen Unterricht und Gegenwart erstrebt, welche einen dauernden Eindruck auf Herz und Geist der Schülerinnen nicht verfehlen wird* ». Trois ans plus tard, la directrice de l'école supérieure de filles de la même congrégation à Mulhouse, pour obtenir de faire participer les jeunes filles les plus âgées à trois jours d'exercices spirituels, communique à l'*Oberschulrat* que les élèves de l'établissement ont volontairement ramassé du feuillage pendant les vacances d'été et que les conférences relatives à l'effort de guerre sont tenues avec sérieux (ADBR 105AL2548, 23.09.1918).

<sup>7940</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 54. L'auteure cite les souvenirs de Berthie Lasserre-Hiller, élève de 1912 à 1925.

Lors de l'émission des bons de guerre, un timide appel a été adressé aux élèves, mais le milieu du Collège n'était guère favorable. Il y avait parmi nous des filles de fonctionnaires allemands, quelques-unes issues de la noblesse prussienne. À nos âges, la politique ne nous troublait guère et c'est avec une amitié mêlée de curiosité que nous invitations chez nous ces grandes filles blondes, à l'allure fière, si différentes des braves petites Alsaciennes bourgeoises que nous étions.

L'indifférence nationale du Bon-Pasteur doit être relativisée, justement au vu des résultats des emprunts de guerre qui sont conservés, sous forme de tableaux, dans les archives de l'administration scolaire (ADBR 105AL2528) : si au quatrième emprunt l'établissement donne effectivement trois fois moins (5 052 Mark) que l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (17 880 Mark), il n'en va pas de même au septième emprunt, pour lequel le Bon-Pasteur arrive troisième parmi les écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine (16 510 Mark), derrière Metz et Thionville et juste devant l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg (15 085 Mark). Les activités patriotiques de ce dernier établissement sont détaillées dans le *Jahresbericht* de 1916 (le dernier qui paraîtra)<sup>7941</sup> :

Comme l'année précédente, nos filles donnèrent à nouveau cette année des preuves réjouissantes de leur contribution à l'effort de guerre et de leur esprit de sacrifice. Dans les heures de travaux manuels, on a de nouveau tricoté, rapiécé et reprisé avec entrain et de nombreux cadeaux ont pu être faits à nos valeureux soldats et aux malades dans les hôpitaux militaires. Le 30 novembre [1915], nous avons pu envoyer au front pour Noël, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, 515 paquets joliment décorés et richement garnis et signifier ainsi aux soldats, à l'Est et à l'Ouest, que les filles de Strasbourg pensent à eux avec reconnaissance. Les aimables mots de remerciement que reçurent la plupart des élèves qui avaient joint à leur don leur nom et adresse augmentèrent notre joie de Noël et stimulèrent de nouveaux travaux et de nouvelles actions. Ainsi, la collecte des pièces d'or, reprise par nos élèves en cette nouvelle année scolaire, rapporta dès Noël la belle somme d'environ 5 000 Mark. Entre Noël et la Pentecôte, l'enseignante de travaux manuels, Mlle Kuhn, qui s'est investie avec un grand dévouement, a pu livrer au *Städtischer Säuglingsschutz* cinq corbeilles pleines de linge et d'habits pour enfants qui avaient été offerts et reprisés par nos élèves. [...] Au *Vaterländischer Frauenverein* furent livrés, le 10 juillet 1916, les vêtements suivants pour les enfants réfugiés : [...]. Pour les salles de lecture de la jeunesse strasbourgeoise, nos élèves ont offert, le 12 juillet, 262 livres et 106 journaux pour enfants. Une collecte au sein du corps enseignant et parmi les élèves au profit des prisonniers de guerre et prisonniers civils allemands a rapporté la

---

<sup>7941</sup> ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1916, p. 7-8.

somme de 879,65 Mark, qui furent remis le 12 juillet de cette année à la division centrale de la mairie. Mlle Artopoeus a préparé de jolies danses et des chants avec un grand nombre d'élèves volontaires, qui se produisirent dans un grand nombre d'hôpitaux militaires de la ville pour le ravissement des blessés. D'autres enseignantes consacrèrent leur temps libre au *Nationaler Frauendienst* et se rendirent utiles en s'occupant des veuves de guerre ou, dans les hôpitaux, en effectuant des travaux manuels pour les soldats, en offrant des paquets ainsi que par toutes sortes d'autres activités et dons. La collecte effectuée dans l'établissement dans la semaine du 13 au 18 mars pour le quatrième emprunt de guerre a rapporté la belle somme de 17 888 Mark [sic]. L'argent a été remis à la caisse d'épargne municipale contre délivrance d'une carte d'épargne de guerre. En reconnaissance de leur participation des plus réjouissantes, l'*Oberschulrat* impérial a accordé aux élèves une journée libre d'école. En plus de ce jour, les cours sont encore tombés trois fois à l'occasion des victoires de nos troupes.

Un article en allemand, qui paraîtra, normalement, en 2017, dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, traitera particulièrement du point sensible et central de la question nationale en Alsace-Lorraine, qui est la problématique de la langue, à savoir la place respective qui doit être attribuée à l'allemand et au français. Mais cet article n'évoquera pas le district de Lorraine. Des problèmes linguistiques – et politiques – sont déjà apparus à foison dans les monographies consacrées ci-dessus aux écoles supérieures de filles de ce territoire largement francophone. Ajoutons ce fait, signalé en février 1889 par un commissaire de police de Metz<sup>7942</sup> :

Depuis plusieurs semaines, des contributions ont été demandées aux élèves afin d'acheter des cadeaux pour la fête de la supérieure [de la maison]. Elles se montaient, à discrétion, entre 1 et 10 Mark, et beaucoup plus dans certains cas. [...]

L'après-midi du samedi 16 de ce mois, toutes les élèves, y compris celles de l'école maternelle, ont été réunies à l'école, où eut lieu, uniquement devant les enfants, les sœurs et les enseignantes, la même fête que celle qui fut tenue le lendemain après-midi. L'élément principal du programme était une représentation théâtrale, *Fabiola*, l'histoire d'une esclave convertie à Rome au christianisme, jouée par les élèves du pensionnat et des classes supérieures [de l'externat]. Ont suivi des récitations de quelques élèves de toutes les classes. Elles ont toutes été faites en français, la supérieure ne maîtrisant pas l'allemand.

Le dimanche après-midi, pour la fête publique, étaient présents les Enfants de Marie, qui sont des anciennes élèves de Sainte-Chrétienne, quelques autres personnes, mère ou frères et sœurs

---

<sup>7942</sup> ADBR 34AL1434, rapport du commissaire de police Krall, 19.02.1889.

des élèves, ainsi que les chapelains de la paroisse Saint-Vincent. La fête a duré jusqu'à huit heures. Il n'y avait pas de programmes imprimés.

Des explications sur cette fête sans langue allemande sont demandées à la supérieure générale de la congrégation, qui indique – en allemand – à l'*Oberschulrat* qu' « il ne s'agissait pas d'une fête scolaire »<sup>7943</sup> : « Je relève ce fait », précise la religieuse, « non pas pour décliner ma responsabilité, mais pour signifier que ces petites fêtes de famille, pour ne pas perturber les études, ne sont pas préparées avec un grand soin ». Enfin, la langue allemande n'aurait pas été complètement oubliée :

La fête qui s'est tenue était une fête de l'externat et de l'internat. Je joins en annexe le programme de la fête de l'externat. Il montre que la langue allemande a bénéficié de la même importance que la française. Si cette année la langue allemande n'a pas été mise au premier plan à la fête de l'internat, cela vient, à mon grand regret, de deux raisons. Tout d'abord, il n'y a dans la première et la deuxième classe que trois élèves dont la langue maternelle est l'allemand ; le court délai de la préparation n'a pas permis la récitation d'un plus grand nombre de pièces allemandes. Cet inconvénient aurait pu être surmonté, si la sœur-enseignante allemande de la deuxième classe n'avait pas dû être mise en congé pour cause de maladie pendant la préparation des festivités.

Même si j'ai acquis la conviction qu'il n'y a dans le cas présent aucune intention de favoriser la langue française et pas la moindre malveillance ou volonté de contourner les ordres formels que j'ai donnés concernant l'utilisation de la langue allemande pour les festivités scolaires, j'ai exprimé mon insatisfaction sur cet événement et donné les ordres les plus stricts pour l'avenir.

Pour conclure, je me permets de déclarer une nouvelle fois à Votre Excellence, avec sincérité et loyauté, que je ferai tout pour répondre aux souhaits du gouvernement concernant l'utilisation de la langue allemande dans tous nos pensionnats.

#### (4) L'éducation patriotique dans l'académie de Nancy

Un sentiment d'appartenance régionale est profondément ancré dans l'académie de Nancy. L'histoire de cette conscience lorraine a été résumée, ci-dessus, à grands traits.

---

<sup>7943</sup> ADBR 34AL1434, la supérieure générale des Sœurs de Sainte-Chrétienne à l'*Oberschulrat*, 08.06.1889.

Lorsqu'en 1927 Mme Lainé succède à Mlle Ravaire à la tête du Lycée Jeanne-d'Arc de Nancy, les élèves lui souhaitent la « bienvenue en Lorraine »<sup>7944</sup>. L'attachement à la petite patrie se fonde toutefois ici dans le patriotisme français. Le père jésuite venu discourir au pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Lunéville, pour le jubilé de 1900, parlait de former « de magnanimes Lorraines et de vraies Françaises ! »

Jeanne d'Arc, dont le nom a été choisi pour le lycée de jeunes filles de Nancy, fait le lien entre les deux. La fête de Jeanne d'Arc prend une dimension particulière à Neufchâteau, ville voisine de Domrémy : les rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de la localité font état, pour les années 1920, d'un « congé supplémentaire » accordé pour le lendemain des festivités<sup>7945</sup>. Mais aucune source n'a été trouvée mentionnant une fête de Jeanne d'Arc organisée en interne par un établissement d'enseignement public. Des petits discours, au collège de jeunes filles de Saint-Dié, pour la fête de Jeanne d'Arc de 1924<sup>7946</sup> : « A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc et du Memorial Day, les professeurs d'histoire ont rappelé, dans leurs classes, les faits qui en justifient la célébration ». Avant la Première Guerre mondiale, on se souvenait d'une autre guerre. A Remiremont, en mars 1898, « pour que les élèves puissent assister à une conférence sur la guerre de 1870, faite à la réunion des Femmes de France par le professeur d'histoire », la directrice des cours secondaires de jeunes filles a « supprimé les cours de dessin ce jour-là » : toutes les élèves ont été conduites par elle « à cette conférence vraiment intéressante et qui a été très bien faite »<sup>7947</sup>.

Les démonstrations de patriotisme ont lieu pendant la Première Guerre mondiale. Le détail en est connu, pour l'enseignement public, par les rapports mensuels des directrices. Il y a, comme partout, les emprunts de guerre, encouragés par le ministère. « Dans toutes les classes, les professeurs et maîtresses ont parlé aux élèves de la nécessité pour tous les bons Français de porter leur or à la Banque de France et de participer à

---

<sup>7944</sup> ROSE Germaine, *Op. cit.*, p. 17.

<sup>7945</sup> ADMM W657/39bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, avr. et mai 1925, mai 1926, mai 1928.

<sup>7946</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, avr. et mai 1924.

<sup>7947</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mars 1898.

l'emprunt », écrit la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal en novembre 1915<sup>7948</sup>. Au collège de jeunes de filles de Neufchâteau, on ne peut pas, en décembre 1915, « souscrire collectivement à l'Emprunt de la Victoire, les élèves étant trop souvent sollicitées pour des quêtes particulières et leur nombre ne leur permettant pas d'atteindre une somme assez élevée »<sup>7949</sup>. Dans le même établissement, il apparaît en novembre 1917, « que le mode de propagande par des conférences ne pouvait guère être adopté par le personnel de l'établissement. Les professeurs ne sont pas assez connus pour le faire utilement ». Des conférences seront données dans le cadre du collège : « Il a été décidé que Mlle Brançon ferait aux élèves des cours secondaires une conférence qui aurait pour but de les instruire des avantages que présente le nouvel emprunt et aussi du devoir de chaque Français d'y participer. [...] Mlles Ferry en ont fait une dans leur classe respective, à portée de leurs élèves »<sup>7950</sup>. Au même moment, au collège de jeunes filles de Remiremont<sup>7951</sup> : « La circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique a été lue au personnel. Dans toutes les classes, des explications concernant le troisième emprunt de guerre ont été données. Il a été décidé que le collège souscrirait au nouvel emprunt comme il a fait aux deux précédents ». Le mois suivant, la directrice rapporte que « la collecte faite parmi les élèves et le personnel pour la souscription à l'emprunt national a donné 274 Frs 40, ce qui a permis d'acheter 16 Frs de rente ».

Il y a diverses collectes, ventes de charité, tombolas, etc. pour les « filleuls »<sup>7952</sup>, pour les « soldats tuberculeux »<sup>7953</sup>, pour les prisonniers vosgiens<sup>7954</sup>, pour les « prisonniers russes » et « en faveur des Polonais »<sup>7955</sup>, pour les « Pupilles de l'École

---

<sup>7948</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, nov. 1915.

<sup>7949</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, déc. 1915 : « [...] Une souscription au profit du comité de Secours aux Prisonniers de guerre du canton de Neufchâteau a produit une somme de 30 Francs, qui seront adressés à Mme la comtesse d'Alsace, président du Comité. Une collecte en faveur de la "Journée du Poilu" a produit la somme de 45 Francs 50 centimes ».

<sup>7950</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, nov. 1917.

<sup>7951</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1917.

<sup>7952</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mars 1916. ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, déc. 1916 : « En classe enfantine, le jeudi 22 décembre, a eu lieu la vente des travaux exécutés par les fillettes sous la direction de Mlle François. Très fières, les petites ont vendu à leurs mamans et amies leurs fleurs, bonbonnières en perles, écrans brodés et peints, etc. Cette vente, au profit de leur filleul de guerre, produit environ 100 Francs et les petites marraines ont reçu en outre bon nombre de commandes ».

<sup>7953</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mars 1917.

<sup>7954</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, fév. 1918.

<sup>7955</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, juin 1916.

publique »<sup>7956</sup>, pour le « Devoir Social »<sup>7957</sup>, pour « La Tirelire de la jeune fille »<sup>7958</sup>. En avril 1918, le collège de jeunes filles d'Épinal travaille « de concert avec l'école normale pour préparer la vente de charité qui se fera au début de juin le lendemain du jour de paye des Américains : « C'est un de leurs officiers qui m'a fait dire de ne pas attendre que l'argent de la paye soit dissipé », précise la directrice<sup>7959</sup>. La vente, qui se fait finalement fin mai 1918, est un gros succès, dont la directrice peut se féliciter<sup>7960</sup> :

La vente de charité organisée par le collège et l'école normale a eu lieu les 25 et 26 mai dans la salle de l'ancienne bibliothèque et le jeudi 30 mai dans le jardin de l'école normale. Il est encore impossible de déterminer le chiffre exact du bénéfice net, car plusieurs fournisseurs, malgré de nombreuses réclamations, n'ont pas encore fourni leurs factures ; mais il est à prévoir que ce chiffre sera supérieur à 15 000 Frs. Les Anciennes élèves se sont occupées de deux comptoirs : buffet et fleurs qui ont fourni un bénéfice net de 2 539 Frs 30. Tous les professeurs se sont dévoués suivant leur habitude, mais je dois une mention particulière à Mlle Schneller, qui se charge volontiers de toutes les corvées et qui excelle à débrouiller les choses ennuyeuses, à Mlle Toutée, qui, depuis qu'elle est au collège, sacrifie tous ses instants de loisir à la préparation de la vente et enfin à Mlle Levaque, qui, malgré un labeur écrasant, a su diriger toutes ses élèves aussi bien au collège qu'à l'école normale, a fait préparer et exécuter une multitude d'objets divers en étain repoussé, en peinture, en pyrogravure et en broderie. Dans toutes ces catégories d'objets, il y avait des dessins inédits très jolis et très bien appropriés à l'objet. Le montage, qui n'est pas la partie la moins difficile, était particulièrement soigné : aussi, presque tous les objets et particulièrement les étains ont été enlevés immédiatement.

On confectionne, en effet, beaucoup de choses, notamment des vêtements<sup>7961</sup>. Soit pour vendre, comme au collège de jeunes filles de Neufchâteau après la distribution des

---

<sup>7956</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, fév. 1916. ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mars 1916. ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, déc. 1917.

<sup>7957</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, mai 1917. ADMM W657/39bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mai 1917, mai 1918. ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mai 1918.

<sup>7958</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, nov. 1915.

<sup>7959</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, avr. 1918.

<sup>7960</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mai 1918.

<sup>7961</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, oct. 1914 : « confection de vêtements de laine ». ADMM W657/39bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, oct. 1916 : Mlle Trocmé « n'a pu commencer encore la couture, car les élèves sont occupées dans toutes les classes, y compris la deuxième classe préparatoire, à tricoter une paire de

prix de juillet 1918<sup>7962</sup>, soit pour envoyer aux soldats par colis<sup>7963</sup>. En plus de l'envoi de colis, les collégiennes d'Épinal écrivent en 1915 des lettres à des soldats sans famille et à des prisonniers<sup>7964</sup>.

Une « matinée-cinéma » est organisée par les deux collèges de Neufchâteau en février 1917 « au bénéfice d'une œuvre de guerre »<sup>7965</sup>. Les collégiennes de Neufchâteau assistent aussi à des conférences données au profit de différentes œuvres (« L'Assistance aux Éclopés », « Les Blessés de la tuberculose »<sup>7966</sup>). Beaucoup de conférences sont organisées au sein des établissements, pour l'éducation (géo)politique des élèves. Encore à Neufchâteau : « Le vendredi 25 mai [1917], Mlle Pillot, professeur de lettres, a fait, devant toutes les élèves, réunies à 4 heures dans la salle de la Justice de paix, une conférence sur "Les dévastations des Allemands au cours de la guerre". Cette conférence a vivement intéressé et ému les élèves »<sup>7967</sup>. Il y a cette fameuse conférence sur la Serbie en mars

---

chaussettes pour le Comité des Prisonniers de guerre du canton de Neufchâteau. 2 familles se sont refusées à faire participer leurs enfants à cette œuvre, mais toutes les autres élèves y travaillent avec entrain et leur tricot sera achevé pour le 15 novembre ». Déc. 1917 : « quelques élèves, sous la conduite de Mlle Grad, professeur de couture, ont eu le plaisir de remettre à M. le maire au nom du collège : 82 paires de chaussettes de laine, 17 paires de manchettes, 2 cache-nez tricotés pour les prisonniers de guerre du canton de Neufchâteau ».

<sup>7962</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, juin et juil. 1918. « Le mardi 9 juillet à 3 heures et demi, j'ai réuni toutes les élèves du collège dans la salle de physique pour la lecture des tableaux d'honneur, résultats des examens, conseils de discipline, etc. [...] À l'issue de cette réunion tout intime, les élèves se sont rendues à la salle de récréation ; les élèves musiciennes ont exécuté quelques morceaux, les classes de solfège quelques chœurs. Les parents avaient été conviés à venir chercher leurs enfants. Quelques amies [sic] du collège, des Américains et des Américaines s'y étaient jointes [sic] ; les élèves ont vendu divers petits travaux de couture et de dessin exécutés au cours de l'année, et cette vente, faite sans réclame ni publicité d'aucune sorte, a produit la somme de 544 francs que j'ai le plaisir d'adresser à M. l'inspecteur d'académie pour être remise à l'œuvre des "Pupilles de la Guerre" ».

<sup>7963</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1915 : « Les élèves ont repris leurs travaux pour les soldats et pour les évacués. Les anciennes élèves se réunissent au collège tous les jeudis pour travailler dans le même but ». Oct. 1916 : « Nous nous efforçons de faire sentir aux élèves qu'elles ne doivent pas abandonner les œuvres de guerre auxquelles elles s'étaient consacrées avec tant d'enthousiasme au début. Chaque classe a adopté un prisonnier sans famille ou un soldat du front. Les anciennes élèves continuent à travailler pour des envois collectifs aux 5<sup>e</sup> et au 15<sup>e</sup> chasseurs ». Janv. 1917. « Outre les envois périodiques aux filleuls de chaque classe, les élèves de troisième année ont continué à travailler pour les réfugiées. Elles ont confectionné des tabliers et des chemises de fillettes ». ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mai 1917 : « Les élèves continuent leurs envois à leurs filleuls soldats et prisonniers ».

<sup>7964</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, avr. 1915, nov. 1915, déc. 1915.

<sup>7965</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, fév. 1917.

<sup>7966</sup> ADMM W657/65, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, janv. 1917 (« Le sujet en était "Verdun". Il a très vivement intéressé les élèves que des chants et poésies patriotiques ont ensuite récréées »), fév. 1917.

<sup>7967</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mai 1917.

1915<sup>7968</sup>. Le collège de jeunes filles de Remiremont a la chance d'avoir dans son personnel une enseignante qui connaît la Serbie pour y avoir séjourné<sup>7969</sup> :

La conférence sur la Serbie a été faite samedi 27 [mars 1915] de 10h et demi à 11h et demi pour les élèves des classes secondaires par M. Desloges, professeur au collège de garçons. M. Desloges a non seulement instruit mais encore ému tout son auditoire. L'après-midi, Mlle Vautrin qui a séjourné en Autriche, à Agram, et aussi à Belgrade, a fait une intéressante causerie sur les mœurs serbes aux fillettes des classes primaires. La quête faite à l'issue de ces causeries a produit 126 Frs 50.

A Épinal, les collégiennes vendent des « cocardes serbes », qui rencontrent un franc succès<sup>7970</sup>. Deux mois plus tard règne dans l'établissement une atmosphère festive<sup>7971</sup> :

Suivant les instructions de M. le recteur, les professeurs et maîtresses, au cours d'une causerie, ont instruit leurs élèves des raisons que nous avons de nous réjouir de la participation de l'Italie à la guerre. En classe enfantine, les enfants ont été délicieuses. Malgré leur jeune âge, elles comprennent et sentent bien des choses qu'on ne soupçonnait pas et elles trouvent parfois pour exprimer leurs sentiments des mots inattendus et touchants. Comme complément à la causerie, Mlle Schneller leur a demandé de faire un dessin qui leur rappelle cet acte mémorable. La plupart ont dessiné des drapeaux italiens ou des soldats de la plus haute fantaisie, mais l'une d'elles a fait un petit dessin si gentil que je ne puis résister au plaisir de l'envoyer (l'orthographe de l'inscription seule a été rectifiée). Pendant le cours de travail manuel, elles ont fabriqué les drapeaux des alliés et en ont décoré leur classe. Elles m'ont ensuite offert quelques uns de ces drapeaux, ainsi qu'aux professeurs et aux élèves qui venaient admirer la décoration. Le « sénégalais tirelire » a bénéficié de ces visites et les 20 Frs 70 qu'il a récoltés permettront d'envoyer de nouveaux paquets aux soldats et aux prisonniers.

---

<sup>7968</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, mars 1915 : « Selon les instructions adressées par M. le recteur, le samedi 27, dernier jour de classe, a été consacré, en partie, aux Serbes. Mlle Pillot, professeur de lettres, devant les élèves de troisième, quatrième, cinquième réunies de 8h à 9h, a fait une conférence très documentée et très claire. S'inspirant en grande partie de la conférence de M. Victor Bérard et utilisant avec bonheur des renseignements sur les mœurs, la poésie du peuple serbe, en particulier sur les fées, elle a très vivement intéressé et touché son jeune auditoire ».

<sup>7969</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, mars 1915.

<sup>7970</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mars 1915.

<sup>7971</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, mai 1915.

Il y a aussi les sorties au théâtre (« représentation des *Oberlé* »<sup>7972</sup>), les livres offerts à la distribution des prix (« Chaque élève a reçu un exemplaire des *Cités Meurtries* édité par le Touring Club, et les élèves de troisième année devant quitter le collège un exemplaire du très bel ouvrage de Nélaton sur la *Cathédrale de Reims* »<sup>7973</sup>). L'enseignement du chant, enfin, prend un tour particulièrement patriotique.

Les festivités de la victoire de 1918 dépassent largement le cadre de notre étude. Elles ont été évoquées, ci-dessus, dans les monographies des établissements. Mentionnons simplement ici la vacance des classes du collège Jules-Ferry de Saint-Dié, le 13 décembre 1918, « à l'occasion de l'arrivée du président Wilson »<sup>7974</sup>, et un élan caritatif constaté pour ce même mois dans différents établissements<sup>7975</sup>.

Après 1918, le souvenir de la Première Guerre mondiale sera entretenu par différentes manifestations. La plus importante est naturellement la célébration de l'armistice, pour laquelle des consignes ministérielles ont été données. Au collège de jeunes filles de Mirecourt, en novembre 1923 : « Selon les instructions de Monsieur le ministre, il a été fait dans chaque classe, le 10 novembre, une causerie développant chacun des points de la circulaire qu'il avait fait parvenir aux établissements. [...] Il a été lu ce jour-ci le numéro de l'*Illustration* dans les classes et les gravures en ont été montrées aux élèves. Dans les classes primaires également »<sup>7976</sup>. Au collège de jeunes filles de Verdun, la même année : « Réunion des professeurs et de toutes les élèves, sauf celles de la classe enfantine, à 10h et demi, le 10 novembre. Lecture de la circulaire ministérielle, appel de noms des proches parents tombés au champ d'honneur, chaque élève répondant pour ses

---

<sup>7972</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, déc. 1917.

<sup>7973</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, juil. 1916.

<sup>7974</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, déc. 1918.

<sup>7975</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, déc. 1918 : « Les élèves et le personnel se sont occupés activement de réunir les jouets et autres objets demandés par le Comité du Secours d'urgence pour les enfants des régions délivrées ; une exposition a été organisée au parloir le 11 décembre et douze colis ont été expédiés d'une valeur de 500 Frs environ ». ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles d'Épinal, déc. 1918 : « Les élèves s'occupent activement des petites orphelines de père et de mère qu'elles ont adoptées. Elles leur ont préparé "une Saint-Nicolas" superbe avec une vingtaine de jouets pour chacune et un gros paquet de vêtements non seulement pour elles, mais aussi pour leurs frères et sœurs. Les envois aux filleuls soldats continueront jusqu'à la démobilisation ».

<sup>7976</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, nov. 1923.

proches. Le plus grand silence régnait dans la salle »<sup>7977</sup>. La directrice du collège de jeunes filles de Remiremont rapporte quant à elle<sup>7978</sup> :

Le 10 novembre, nous avons consacré une heure à rappeler la guerre dont nous sortons. Chaque professeur a évoqué l'héroïsme de nos soldats et les sacrifices consentis par tous, et a montré que se souvenir de nos morts était un devoir, oublier un égoïsme lâche. L'armistice du 11 novembre a été rappelé, ainsi que l'organisation de la société des nations et le rôle de la France dans ses travaux. Ces causeries ont été faites par Mlle J. Iung en première année, par Mlle Thourot en troisième ; je les ai faites moi-même en deuxième, quatrième et cinquième. Les maîtresses primaires s'en sont chargées pour leurs classes respectives. Les élèves, même les plus jeunes, ont bien compris et chez quelques unes l'évocation du passé a provoqué une émotion bien naturelle.

Le lendemain, « sur l'invitation de la mairie », la directrice du collège a « accompagné une délégation d'élèves au cimetière, où des discours ont été prononcés ». A Saint-Dié, en cette même année 1923, c'est le 1<sup>er</sup> novembre que « professeurs et élèves ont fait partie du cortège officiel qui s'est rendu au cimetière des Tiges. Elles ont déposé des fleurs sur les tombes des soldats »<sup>7979</sup>. Le 11 novembre sera expliqué, avec force images, dans des conférences données à des regroupements de classes<sup>7980</sup>. Une vingtaine de collégiennes de Saint-Dié se joindront, à nouveau, à la cérémonie du cimetière militaire des Tiges le 1<sup>er</sup> novembre 1924<sup>7981</sup>. Au collège de jeunes filles de Neufchâteau, la même année : « Le 10 novembre, devant toutes les classes réunies, Mlle Collot a fait sur l'armistice et la Société des Nations une causerie simple et intéressante »<sup>7982</sup>. Au collège de jeunes filles de Verdun, la même année : « Lundi 10 novembre en l'honneur de l'anniversaire de l'Armistice : réunion de toutes les classes en première année. Mme la directrice rappelle le 11 novembre 1918, Mlle Benoit, professeur d'histoire, fait un exposé

---

<sup>7977</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, nov. 1923.

<sup>7978</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1923.

<sup>7979</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, nov. 1923.

<sup>7980</sup> « Pour répondre aux instructions ministérielles au sujet de la cérémonie nationale du 11 novembre, Mlle Coupigny, en troisième, quatrième et cinquième A et Mlle Pinturaud en première et deuxième A ont rappelé brièvement les origines de la guerre, les principaux faits, illustrés à l'aide de cartes postales, d'albums et de gravures évoquant les douleurs de la guerre, l'armistice en 1918, à Paris et en province, ce que nous devons penser et faire le 11 novembre 1923 ».

<sup>7981</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, nov. 1924.

<sup>7982</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, nov. 1924.

très clair et très bien écouté sur la Société des Nations »<sup>7983</sup>. Au collège de jeunes filles de Neufchâteau, en novembre 1928 : « Le 1<sup>er</sup> et le 11 novembre, une délégation d'élèves a participé aux cérémonies organisées par la municipalité en l'honneur des Morts de la guerre »<sup>7984</sup>.

La signification de l'événement est-elle moins expliquée aux élèves au fur à et mesure que le temps passe ? Est-ce pour cela que le recteur écrit à la directrice du collège de jeunes filles de Verdun en décembre 1927 pour lui communiquer qu'il « a lu, avec plaisir, au dernier rapport mensuel, que Mlle Conte, lors du 11 novembre, avait rappelé aux élèves toutes les raisons de célébrer cette journée »<sup>7985</sup> ? Mlle Conte avait « parlé aux enfants de la portée de cet anniversaire et [avait] montré la leçon de patience, de persévérance, d'enthousiasme, de sacrifice et d'esprit de paix qui se dégagait de la Grande Guerre », peut-on lire dans le rapport évoqué<sup>7986</sup>. A Remiremont, les collégiennes continuent de se joindre aux cortèges patriotiques du 11 novembre<sup>7987</sup>. Remarquons l'évocation fréquente de la Société des Nations, déjà mentionnée en janvier 1920 dans un rapport de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy<sup>7988</sup> :

Selon les intentions de Monsieur le Ministre, les déclarations lues à la Sorbonne par M. Lavisse et M. Buisson aux enfants des écoles ont été lues dans toutes nos classes, vendredi soir 30 janvier. Les professeurs et les maîtresses se sont appliquées à faire ressortir la haute importance de ces réunions qui, en ce moment, rassemblent les délégués de tant de nations ; de plus, Mlles Ravaudet, Latrilhe, Maurel, ont annoncé aux enfants qu'avant peu, elles complèteraient et développeraient le sens des déclarations qu'elles étaient chargées de lire en rattachant à une question de cours l'histoire de la Société des Nations.

Toujours au Lycée Jeanne-d'Arc de Nancy, le 13 novembre 1925, « dans chaque classe, une petite instruction a été faite par les professeurs, soit de lettre, soit d'histoire, sur

---

<sup>7983</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, nov. 1924.

<sup>7984</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, nov. 1928.

<sup>7985</sup> ADMM W657/42, le recteur de Nancy à la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, 08.12.1927.

<sup>7986</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, nov. 1927.

<sup>7987</sup> ADMM W657/39, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1925 (« Le 11 novembre, une délégation d'élèves a pris place dans le cortège organisé par la municipalité pour se rendre au cimetière »), nov. 1927 (« Externes et internes ont participé, avec le personnel du collège, à la manifestation officielle et au cortège patriotique du 11 novembre »).

<sup>7988</sup> ADMM W657/40, rapports mensuels de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, janv. 1920.

les événements de la guerre, l'armistice, et les efforts tentés depuis 1920 pour faire triompher l'idée de la paix »<sup>7989</sup>. Au collège de jeunes filles de Verdun, la même année, « le samedi 14 novembre, Mlle Benoît, professeur de lettres (histoire), a fait un bref mais vivant exposé sur les conférences de Locarno devant toutes les classes réunies »<sup>7990</sup>. L'éducation géopolitique dépasse les commémorations de la Première Guerre mondiale : en 1927/28, « les élèves du grand dortoir [du collège de jeunes filles de Neufchâteau] sont conduites le mercredi soir aux conférences faites par les professeurs du collège de garçons dans leur salle de dessin : première conférence, mercredi 14 décembre, M. Chodoye a parlé du développement du pangermanisme »<sup>7991</sup>. Au lycée de jeunes filles de Nancy, en juillet 1924<sup>7992</sup> :

A côté du travail scolaire proprement dit, des occupations d'un ordre patriotique ont trouvé place de temps en temps dans notre horaire : par l'intermédiaire de la Croix rouge de la Jeunesse, les élèves d'un lycée polonais ont adressé à leurs petites camarades du lycée Jeanne d'Arc des lettres où s'exprimaient, avec une spontanéité et un enthousiasme touchants, des sentiments de vive affection et pour la France et pour la patrie polonaise. À ces lettres étaient joints des dessins rassemblés en album destinés aux jeunes amies inconnues. Nos enfants ne sont pas restées indifférentes et elles ont répondu à l'envoi qui leur avait été fait par un envoi semblable : dans chaque classe, un choix a été fait entre les lettres écrites, les dessins exécutés et le tout a été expédié. La ligue maritime et coloniale, afin de stimuler le zèle de ses adhérents et achever leur propagande, a organisé des promenades en bateau sur la Moselle et une promenade sur le Rhin ; élèves et professeurs ont pris part à ces promenades, une première fois sur la Moselle, le 29 mai, et ensuite, le 29 juin, sur le Rhin, dont le cours a été descendu de Strasbourg à Ludwigshafen. Bien des parents se sont ajoutés aux enfants pour la promenade sur le Rhin, qui a pris ainsi toute l'allure d'une belle manifestation.

La propagande maritime et coloniale est très active dans ce lycée<sup>7993</sup>, mais aussi dans d'autres établissements<sup>7994</sup>. Notons, au passage, que l'enseignement privé est tout aussi sensible à l'aventure coloniale que l'enseignement public : en juillet 1931, Mlle

---

<sup>7989</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, nov. 1925.

<sup>7990</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, nov. 1925.

<sup>7991</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, déc. 1927.

<sup>7992</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, juil. 1924.

<sup>7993</sup> ADMM W657/40, rapports mensuels de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, janv. 1924, janv. 1926.

<sup>7994</sup> ADMM W657/42, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Verdun, fév. 1923. ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, avr. et mai 1925.

Pimor, directrice du Collège d'Hulst de Paris, « fait le nécessaire » pour que les élèves de la filiale de Longwy puissent « entrer à l'Exposition Coloniale sans payer »<sup>7995</sup>.

Enfin, on n'oublie pas, dans l'action caritative, que, si la Première Guerre mondiale a pris fin, les dommages créés par le conflit se font encore sentir<sup>7996</sup>.

Qu'en est-il de la formation *républicaine* ? Il y a, dans les Vosges, la grande figure de Jules Ferry, dont le nom a été choisi pour le collège de jeunes filles de Saint-Dié. En mars 1893, les cours secondaires de jeunes filles de Remiremont vaquent le jour de ses obsèques<sup>7997</sup>. En novembre 1920, la même institution, devenue entre-temps un collège de jeunes filles, envoie une délégation « à Saint-Dié pour la commémoration de Jules Ferry »<sup>7998</sup>. On sait que participent également à la cérémonie « trois élèves externes et une maîtresse » du collège de jeunes filles de Mirecourt<sup>7999</sup>.

Chaque collège du département doit, sans doute, avoir sa délégation, comme on pense pouvoir le déduire de la lecture du rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié<sup>8000</sup> :

---

<sup>7995</sup> AH dossier « Longwy », Mlle Pimor à Mlle Cons, 10.07.1931 : « J'ai écrit à Mme Morain, mère d'une de nos élèves, et femme de l'ancien préfet de police. C'était elle qui nous avait fait donner, très rapidement, des entrées gratuites pour les élèves du Petit et du Grand Collège de Paris. M. Morain lui-même m'écrit ce matin. Il me dit qu'il charge son secrétaire de prendre toutes les dispositions pour que les élèves de Longwy soient accueillies à l'Exposition dans les mêmes conditions que celles du Collège de Paris ».

<sup>7996</sup> ADMM W657/67bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, janv. 1919 : « Les élèves ont confectionné et festonné trois douzaines de chemises pour l'Œuvre de l'Armoire lorraine et nous avons l'intention de continuer à utiliser l'heure de couture au profit des rapatriés. Chacun des deux collèges a donné, sur sa caisse de secours, 20 Frs à l'Armoire lorraine et autant à l'Œuvre des Etudiants serbes ». Nov. 1925 : « Les élèves externes ont prêté leur concours pour les quêtes faites le 11 novembre au profit des mutilés et ont versé une somme de 1 147 Frs 25 dans la caisse de l'Union nationale des combattants. Mlle Pinturaud s'était chargée de l'organisation des quêtes ». ADMM W657/39bis, rapports mensuels de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, avr. et mai 1922 : « Une fête de bienfaisance donnée les 27 et 28 mai a été couronnée de succès : elle permettra de verser 1 000 Frs à l'œuvre des Pupilles de l'École publique et une somme équivalente à une œuvre locale de protection du nourrisson ; le surplus de la recette permettra d'aider les enfants à familles nombreuses et un envoi sera fait aux aveugles de guerre ». Déc. 1922 : « Les élèves ont répondu à l'appel en faveur des aveugles de guerre (100 Frs ont été envoyés de leur part et de celle des Anciennes élèves). 50 Frs ont été adressés en outre au Comité du Panthéon aux morts de la Somme ».

<sup>7997</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, mi-mars 1893.

<sup>7998</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1920.

<sup>7999</sup> ADMM W657/67, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, nov. 1920.

<sup>8000</sup> ADMM W657/67bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, nov. 1920.

Le congé du 10 [novembre 1920], suivi de la fête du cinquantenaire de la République, permit aux internes habitant tout près de Saint-Dié d'aller passer deux jours en famille. Celles qui restèrent à l'internat aidèrent les professeurs et maîtresses à recevoir les délégations des écoles et des collèges du département, descendues à l'internat. En présence du préfet, du sous-préfet, du maire et des conseillers municipaux de Saint-Dié, des maires et des représentants des communes des cantons riverains sur l'estrade magnifiquement ornée de guirlandes de mimosa et de couronnes de fleurs rares, Monsieur l'inspecteur d'académie, entouré des délégations, a déposé une palme en argent au pied de la statue de Jules Ferry. Un déjeuner, présidé par Monsieur l'inspecteur d'académie, réunit à l'internat toutes les délégations. La plus grande cordialité s'établit vite entre les divers groupes et ce fut une joie pour tout le personnel de passer quelques heures en si agréable société.

Camille Sée n'est pas un Lorrain, mais un Alsacien. Il est toutefois honoré au lycée de jeunes filles de Nancy, comme fondateur de l'enseignement public secondaire des filles, par un buste en plâtre offert au courant du mois de janvier. A la fin du mois, « ce buste n'a pas encore été mis sous les yeux des enfants. Il y aura lieu d'examiner l'endroit où il devra être placé »<sup>8001</sup>. Sinon, les rapports des directrices n'évoquent guère les rites républicains, hormis ce rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, qui précise, début juillet 1888<sup>8002</sup> : « A cause de la fête nationale et du jour de congé demandé par M. le maire pour les écoles de la ville, nos classes ont cessé ce soir [11 juillet] et ne reprendront que lundi ». Il y a les visites d'officiels. A Nancy, en 1912, « M. le maire, accompagné des autorités universitaires, et M. Saurion, adjoint, ont fait au lycée [de jeunes filles] l'honneur d'une visite le 12 juillet »<sup>8003</sup>. A Neufchâteau, dimanche 26 octobre 1913, « réception du personnel [du collège de jeunes filles] par M. Massé, ministre du Commerce. Tous les professeurs étaient présents »<sup>8004</sup>.

Enfin, de grands moments de propagande républicaine sont les discours d'inauguration ou de distribution de prix<sup>8005</sup>. C'est notamment le cas le 30 mai 1908, à l'ouverture du « Collège Marguerite », fondation mi-privée mi-officielle, dirigée par les

---

<sup>8001</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, janv. 1920.

<sup>8002</sup> ADMM W657/65bis, rapport hebdomadaire de la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, 11.07.1888.

<sup>8003</sup> ADMM W657/40, rapport mensuel de la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, juil. 1912.

<sup>8004</sup> ADMM W657/39bis, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Neufchâteau, oct. 1913.

<sup>8005</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 10. Le discours de Le Monnier, le 29 juillet 1903, se conclut « sur l'éloge de la France républicaine à qui l'on doit "reconnaissance" ».

républicains meusiens contre la municipalité cléricale de Verdun. Albert Lefébure, préfet honoraire et député de la Meuse, dit « bravo aux républicains verdunois »<sup>8006</sup>. Mais il souhaite aussi l'apaisement : « J'exprime le vœu que les charmantes jeunes filles grandissant à l'ombre du Collège Margueritte, se souvenant des Sabines d'autrefois, puissent un jour jeter au travers de nos querelles, de nos divisions, avec les appels de la concorde et de la raison, les grâces désarmantes de leur radieuse jeunesse ».

Rappelons l'atmosphère générale. Les Lorrains n'avaient pas manifesté un grand enthousiasme face à l'interdiction des institutions congréganistes. Le grand titre républicain modéré de la région, l'*Est républicain*, n'a pas caché son opposition à la politique combiste. En avril 1903, apprenant que le pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy ne fermera qu'à la fin de l'année scolaire, le journal s'indigne du fait que la même faveur a été refusée « à Sainte-Rose, à l'Assomption et aux autres pensionnats analogues »<sup>8007</sup> :

On avait annoncé que les congrégations enseignantes ayant des maisons d'enseignement secondaire bénéficieraient d'un délai de trois mois et ne seraient dissoutes qu'à la fin de juillet, au début des vacances scolaires, afin que les familles aient le temps de pourvoir à un autre mode d'éducation de leurs enfants. Il n'en est rien, si l'on ferme certains de ces pensionnats pour le 1<sup>er</sup> mai. Et pourquoi ces deux poids et deux mesures ? Les familles sont jetées dans le plus irritant désarroi par les mesures gouvernementales.

L'*Est républicain* se réjouit bientôt de la réouverture annoncée de plusieurs pensionnats nancéiens comme « écoles congréganistes laïcisées »<sup>8008</sup>. C'est avec un commentaire critique qu'est publié dans ses colonnes, à la même époque, le discours anticongréganiste tenu par le président du comité républicain de Commercy, M. Garnier, lors d'un punch offert au sénateur Poincaré et au député Grosdidier : « Il n'est pas difficile de reconnaître, par ce discours, que M. Garnier n'est pas un partisan très chaud de la

---

<sup>8006</sup> Discours partiellement retranscrit dans : MARTIN Madeleine, *Op. cit.*, p. 9.

<sup>8007</sup> *Est républicain*, 19.08.1903 (Ouvroir Saint-Léon, Pensionnat de l'Assomption, École Bernadette, Externat Saint-Joseph) et 31.08.1903 (Externat Sainte-Rose).

<sup>8008</sup> *Est républicain*, 07.04.1903.

Liberté de l'Enseignement, que M. Poincaré a toujours défendue et que M. Grosdidier a inscrite dans son programme »<sup>8009</sup>.

Du côté des institutions congréganistes, le rapport à la République est forcément tendu. Lors des « adieux » aux religieuses de Jésus-Marie à Remiremont, le 30 juillet 1903, le conseiller général Charles, qui préside la réunion, déclare que la fermeture du pensionnat est « la réalisation d'une partie des plans de la Franc-maçonnerie, élaborée depuis longtemps et mûrie dans ses Loges, appliquée par un gouvernement à ses ordres »<sup>8010</sup>. C'est dans un esprit de combat que la réouverture de l'institution sous une direction laïque est annoncée : « Tant que nos enfants nous appartiendront et ne seront pas la propriété de l'État, comme certains le voudraient, tant que la liberté d'enseignement, accordée par une loi républicaine, ne sera pas complètement effacée de nos lois, nous aurons le droit de choisir les maîtres de nos enfants »<sup>8011</sup>. Le *Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc* de Bar-le-Duc donne un résumé de la causerie animée le 27 février 1934 par le Révérend Père Deschaseaux<sup>8012</sup> :

Le contrefort est dans un édifice ce qui le soutient et l'empêche de tomber ; nous, femmes, nous devons être le contrefort de l'Église, c'est essentiel, car l'absence de ce soutien est la source du mal dont nous souffrons actuellement, ce mal qui a pour cause l'abaissement des facultés morales ; le progrès matériel ne s'est pas développé comme le progrès immatériel, et cela nous a amené « la Crise ». Le monde n'a plus d'âme et est devenu animal.

Trois causes principales de la crise sont à remarquer : le manque de prêtres, la mauvaise presse, l'école sans Dieu. C'est ce dernier point qui nous intéresse particulièrement. [...]

---

<sup>8009</sup> *Est républicain*, 26.08.1903. Le discours de M. Garnier était le suivant : « La liberté de l'instruction est la pierre d'achoppement de la politique actuelle ; chacun a, à son égard, sa ou ses théories. Je veux, à ce sujet, faire une constatation ; c'est que personne ne peut lutter contre l'État, si ce n'est les congrégations ; tous deux, à des titres divers, sont dans des conditions économiques particulières. Mais personne ne peut lutter contre l'État et contre les congrégations. Dans notre arrondissement, j'ai vu disparaître trois pensionnats laïques. À Vaucouleurs, le pensionnat Defoug a été remplacé par l'école primaire supérieure ; à Saint-Mihiel, le pensionnat de Mlle Remy a été repris par des religieuses, et à Commercy, le pensionnat Alizon a été remplacé par l'école primaire supérieure de filles. En sorte qu'il ne reste pas une pension laïque dans notre arrondissement. Cette disparition est générale. Il arrive que la soi-disant liberté de l'instruction peut se résumer ainsi : Enseignement d'État, enseignement congréganiste. Voilà, Messieurs, ce que j'avais à vous dire au nom de nos amis qui sont les vôtres ».

<sup>8010</sup> CHARLES Jules-Joseph, *Op. cit.*, p. 4-5.

<sup>8011</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>8012</sup> AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DE LA CROIX ET DU PENSIONNAT SAINTE JEANNE-D'ARC DE BAR-LE-DUC, *Bulletin de l'Amicale des anciennes élèves de La Croix et du pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc de Bar-le-Duc*, 1934, p. 1.

Le parti catholique, qui est cependant le plus fort en France, a été combattu à cause de son manque d'union dont on a profité ; le mal et l'erreur sont organisés contre nous, organisons-nous contre le mal. Si nous nous unissons, Jésus nous promet d'être au milieu de nous, répondons à son appel, plus il y aura d'union, plus la prière du Christ sera exaucée. Pour la France, pour le Pensionnat, donnons notre dévouement et, comme c'est le devoir d'une Amicale, recrutons-lui des élèves.

## (5) L'éducation patriotique dans l'académie de Strasbourg

N'insistons pas sur les événements de la fin de 1918, dont la compréhension nécessite de dépasser trop largement le cadre de notre étude. Un résumé en a été fait ci-dessus, avec les indications bibliographiques nécessaires. Rappelons seulement que les considérations politiques se mêlent aux considérations matérielles, comme il appert de cet extrait d'une monographie récente sur le monastère de Rosheim : « Lors de la signature de l'Armistice, les pensionnaires et les moniales manifesteront ensemble leur enthousiasme et leur gratitude pour le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France. Pour les fêtes de Noël, un capitaine américain offre à toute la communauté du café, du sucre et des confitures »<sup>8013</sup>.

La conversion au système français ne se fait pas du jour au lendemain. On l'a vu pour l'histoire institutionnelle. C'est aussi le cas pour l'acquisition du matériel nécessaire. En janvier 1920, en même temps qu'elle présente au directeur de l'Enseignement secondaire « les résultats déjà obtenus dans l'œuvre d'éducation qui [lui] a été confiée dans l'Alsace reconquise », la première directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse avoue que « la tâche reste lourde »<sup>8014</sup> :

---

<sup>8013</sup> MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Op. cit.*, p. 66.

<sup>8014</sup> AN F<sup>17</sup> 24132, dossier Delarue, Mlle Delarue au directeur de l'Enseignement secondaire, 31.01.1920.

La création d'une bibliothèque s'impose. Le lycée n'a rien en fait de livres français. Les cartes géographiques, les albums historiques et artistiques font défaut. Aucun tableau français n'orne notre lycée. Aucune revue universitaire, pédagogique, aucun bulletin administratif n'a été envoyé au Lycée de jeunes filles de Mulhouse.

Confiante en votre grande bienveillance, je me permets respectueusement, Monsieur le Directeur, de vous exposer notre indigence, et de faire appel à votre bonté pour obtenir du ministère de l'Instruction publique un don de livres, de tableaux, de gravures et l'envoi régulier des périodiques que reçoivent gratuitement tous les établissements du cadre métropolitain.

En juin 1920, la directrice des cours secondaires de jeunes filles de Haguenau sollicite du maire « l'ouverture d'un crédit spécial devant être affecté à la création d'une première bibliothèque française, faite l'été dernier lors de la réouverture de notre établissement sous le régime français »<sup>8015</sup>. L'exercice 1922 du budget du lycée de jeunes filles de Colmar indique que la « bibliothèque s'est enrichie de six cents ouvrages environ par suite des crédits que M. le recteur et la Ville [...] ont attribués [à l'établissement] »<sup>8016</sup>. Ces ouvrages seront reliés<sup>8017</sup>.

Au défi matériel du changement de régime peuvent s'ajouter des difficultés d'ordre politique. On sait que le Bon-Pasteur à Strasbourg, suspecté de germanophilie, est sur la sellette en 1919. Un extrait d'une lettre de l'entrepreneur strasbourgeois Auguste Brion, qui dénonce auprès du recteur le maintien d'une direction allemande officieuse, a déjà été retranscrit dans la monographie consacrée à l'établissement sous la domination française. Qu'est-ce qui effraie M. Brion ? « L'esprit patriotique allemand de la plus grande partie du corps enseignant de cette école déteint naturellement sur certaines personnes chargées de la surveillance des élèves externes et internes de l'établissement ; l'entretien à table se fait encore en allemand pur, même pas en patois. Ces jeunes filles garderont, en rentrant dans leurs familles, particulièrement à la campagne, l'esprit allemand qui leur a été inculqué à l'école »<sup>8018</sup>. La question linguistique reste donc intimement liée, comme elle l'était sous domination allemande, à la problématique de l'éducation patriotique. Comment

---

<sup>8015</sup> AMH NR470H, Mlle Herzog au maire de Haguenau, 26.06.1920.

<sup>8016</sup> AMC 30.5170, « budget de l'externat, exercice 1922 ».

<sup>8017</sup> AMC 30.5161, note du maire, 18.08.1922 : « Für die Bibliothek der Höheren Töchterchule sind 610 Bücher einzubinden ».

<sup>8018</sup> ADBR 105AL2580, M. Brion au recteur de Strasbourg, 08.02.1919.

l'administration doit-elle réagir ? M. Brion prône « l'éloignement » plutôt que l'expulsion<sup>8019</sup>. Quelques jours plus tôt, Marie Schwartz, « chargée de la direction provisoire des écoles de la Maison des diaconesses », avait protesté de son attachement à la France dans une lettre à l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin<sup>8020</sup> :

Me sera-t-il permis de citer, en passant, un fait qui, en la circonstance, n'est pas sans intérêt ? Dans les commencements de la guerre, un agent de la police secrète allemande est venu demander compte au directeur de l'influence antiallemande que notre maison était accusée d'exercer sur ses élèves, accusation analogue, quoique en sens diamétralement opposé, à celle qui est actuellement portée contre nous. Or, l'une de ces accusations me semble infirmer l'autre, et l'on pourrait même se demander si elles n'ont pas toutes les deux une origine commune ou, du moins, proche parente.

Moi-même, je suis Alsacienne, descendant [sic] d'Alsaciens ; j'ai été élevée à Strasbourg avant l'annexion, j'y ai passé mon examen supérieur le 4 août 1870, le bruit du canon de Wissembourg arrivant à nos oreilles pendant que nous écrivions nos compositions. Ces journées d'août et les temps qui ont suivi me sont restés inoubliables, et je ne saurais, en aucune façon, essayer de couvrir ou même de pallier une propagande hostile aux intérêts et aux idées de la patrie retrouvée.

Le commandant Jouanny, qui inspecte le Bon-Pasteur en avril 1919, alors que Mlle Kuntz vient d'en prendre la direction, trouve un établissement bien lancé dans la voie de l'adaptation au système français. Les « cahiers » inspectés contiennent des « devoirs et rédactions empruntés à l'histoire ou aux choses de France, par exemple : Saint-Louis d'après Joinville, Télémaque, etc. ». Les « livres scolaires » sont français : « Chrestomathie de Vinet, Lectures de Bauer de St. Étienne (de l'École Alsacienne), Histoire de Lavisse, et surtout les différents cours d'Albert Malet, Géographie de Vedel de St. Étienne, Arithmétique de Leysenne. Les bibliothèques de quartier sont réorganisées avec des livres français ». Quant à la « place faite au français » : « Tout ce que j'ai entendu est français : petites élèves qui viennent demander un renseignement et autres indices qui ne peuvent pas

---

<sup>8019</sup> « Je suis d'avis qu'il serait nécessaire d'éloigner les personnes qui ont à cœur de ne pas laisser pénétrer l'influence française. Je ne parle pas d'expulsions, et laisse la charge de cette mesure éventuelle aux hommes compétents, qui, sûrement, opèrent d'après une ligne de conduite uniforme. Il ne m'a pas été relaté de faits qui, à mon avis, nécessiteraient une mesure aussi grave. Je ne demande que l'éloignement de l'établissement des personnes dont l'influence est certainement nuisible au développement français et, par conséquent, normal du pays ».

<sup>8020</sup> ADBR 105AL2580, Mlle Schwartz à l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin, 28.01.1919.

avoir été ménagés d'avance ». On a toutefois fait remarquer à Jouanny que « la nécessité de compenser ce que le français a perdu, du fait de sa proscription de 1914 à 1918, occasionnerait aux élèves une assez grande fatigue ». Proscription comme langue de communication, mais pas comme langue enseignée, comme on sait. Certains, surtout à Colmar, dénoncent un ralliement de « façade » de Mlle Kuntz<sup>8021</sup>, mais ces voix n'influeront pas sur la politique de l'administration scolaire vis-à-vis de l'établissement.

Des problèmes d'adaptation existent aussi dans l'enseignement public. Ainsi, au début des années 1920, la première directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse à maille à partir à Mlle Maisch, institutrice chargée de l'enseignement du chant et du solfège. En plus d'un grave problème de surdité, Mlle Maisch, qui, par ailleurs, possède « un réel talent musical », « se plie difficilement à nos méthodes, et les critique. C'est le professeur du cadre local qui m'a ouvertement donné le plus de souci. Son peu d'enthousiasme à enseigner des morceaux français en fait un professeur difficile à mener et que je suis obligée de suivre de près. Les familles se déclarent peu satisfaites, et ce n'est pas sans

---

<sup>8021</sup> ADBR 105AL2580, le lieutenant Hartung, chef du service de la Propagande en Haute-Alsace, au chef de bataillon Deves du Centre de Propagande contre l'ennemi à Paris, 03.05.1919 : « Je crois devoir, quoique Strasbourg ne soit pas sur mon territoire, vous informer des machinations qui se trament en ce moment à l'Établissement du Bon-Pasteur. La question m'intéresse, car j'ai, à Mulhouse, une dépendance du Bon-Pasteur et je crains que sous l'influence de la direction de Strasbourg, les sentiments dont je vais vous parler ne s'infiltreront dans cet établissement qui, pour le moment, est exempt de tout reproche. Mademoiselle Kuntz, ancienne directrice de l'école supérieure des jeunes filles à Colmar, vient d'être nommée directrice de l'institution de jeunes filles du Bon-Pasteur à Strasbourg et, comme vous le verrez par les renseignements qui suivent, cette nomination ne peut que porter préjudice à la France et en particulier à la propagande française en Alsace. De l'avis de beaucoup et en particulier de celui des membres du Comité "La Cigogne" de Colmar, l'intérêt du pays exige l'éloignement de Mlle Kuntz d'un poste officiel, vu que son influence propagandiste est funeste au développement des idées françaises en Alsace. La ligne de conduite de Mlle Kuntz peut se résumer ainsi : 1° Suppression de tout ce qui pouvait aider à la diffusion de l'idée française en Alsace ; 2° A aidé la cause allemande par tous les moyens ; 3° Apportait du thé, la nuit, aux sentinelles placées aux postes où elle pouvait se remarquer en haut-lieu ; 4° A brigué les plus hautes faveurs par un excès de zèle ; 5° Était la personne Gratissima du Commandant de la place de Colmar, le Prince de Loewenstein [sic]. 6° Jusqu'au moment de son départ pour Strasbourg, avait des relations suivies avec certaines familles boches (les recevant à sa table et les hébergeait jusqu'à la veille de leur expulsion) ; 7° A été le mauvais génie de son frère cadet Hans Kuntz, avocat ; c'est elle qui l'inspirait de ses idées autonomistes. Le Bon-Pasteur est sous la surveillance du Diaconat de Strasbourg. À la tête de cet établissement se trouve le pasteur Oschmann, gendre du renégat Docteur Hoeffel de Bouxerwiller [sic], qui a prononcé les fameux discours autonomistes au Landtag d'Alsace-Lorraine. Oschmann est boche dans l'âme et, sans nul doute, s'il a appelé Mademoiselle Kuntz auprès de lui et lui a donné ce poste, c'est pour entretenir à Strasbourg le noyau anti-français tel qu'il existait au Diaconat et au Bon-Pasteur sous la direction de Nieden, qui a été expulsé ces derniers temps ». ADBR 105AL2580, l'administrateur militaire du cercle de Colmar au commissaire de la République à Colmar, 16.05.1919 : « Il n'est possible de recueillir d'autres renseignements que les suivants, mais émanant d'une source très sûre. Les sentiments de Mlle Kuntz et de M. Oschmann n'ont jamais été français et ne le seront jamais. La façade peut changer, mais ils resteront des germanophiles convaincus. Leur présence au Bon-Pasteur ne peut que nuire à l'esprit de cet établissement ».

raison ». On n'a trouvé, dans les dossiers personnels, qu'un seul cas d'enseignante signalée comme autonomiste (voir ANNEXE 3, notice FRIEDEL Marie Marguerite).

Comment les élèves vivent-elles leur nouvelle appartenance nationale ? En décembre 1920, au conseil municipal de Mulhouse, Camille Léonhart s'indigne d'une différence de traitement entre les lycéennes autochtones et celles originaires d'Outre-Vosges<sup>8022</sup>. C'est la plainte d'un père de famille qu'il expose : « Au Lycée de jeunes filles, il a deux enfants. Il a appris qu'un autre, qui est dans le même cas, a aussi deux enfants au Lycée et bénéficie d'une réduction de l'écolage. Sur cela, il a dit à son enfant de demander la même réduction à la Surveillante. Celle-ci répondit : "Oui, ma chère enfant, c'est juste, mais c'est seulement pour les Françaises." » Le maire (Wolff) signale qu'il n'est pas compétent dans cette affaire. Léonhart : « Mais nous pouvons toujours signaler ce qui est injuste ». Le maire : « Assurément, on peut toujours exprimer des vœux ». La séance est levée.

On a déjà lu les revendications formulées en 1922 par Mlle Hoff, enseignante du lycée de jeunes filles de Colmar, qui a écrit au ministre de l'Instruction publique pour défendre le personnel du droit local. La conclusion de sa lettre est intéressante en ce qui concerne l'éducation patriotique des élèves<sup>8023</sup> : « Vous représentez la *bonne volonté* de la France à notre égard. Si la deuxième génération d'après 70 a, dans certains milieux, un peu oublié la *vraie patrie*, c'est la conséquence des événements. Mais déjà les jeunes sont gagnés et les progrès sont merveilleux... comme mentalité. Croyez, Monsieur le ministre, à mon profond dévouement à la Grande Cause et agréez l'expression de ma haute considération ». Au lycée de jeunes filles de Metz, en décembre 1923, la directrice remarque au sujet d'une élève sollicitant une bourse qu'« elle a fait quelques efforts pour parler français tandis que l'année dernière, elle s'y était obstinément refusée »<sup>8024</sup>. Le retour à la langue française n'a donc pas été quelque chose de simple.

---

<sup>8022</sup> Délibérations du conseil municipal de Mulhouse, 15.12.1920.

<sup>8023</sup> ADBR 98AL370, Mlle Hoff au ministre de l'Instruction publique, 11.06.1922. Les parties en italique sont soulignées dans le texte.

<sup>8024</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 31.

Certaines Alsaciennes sont envoyées Outre-Vosges, comme avant la Première Guerre mondiale. On les a observées attentivement dans la monographie consacrée au Lycée Jeanne-d'Arc de Nancy. Elles sont aussi arrivées au collège de jeunes filles de Remiremont. La directrice de cet établissement rapporte en octobre 1919<sup>8025</sup> : « Nous avons, à l'internat, 12 élèves alsaciennes. 2 seulement pensent suivre avec fruit l'une la classe de première, l'autre celle de troisième. Aux autres, un enseignement spécial du français est donné par une répétitrice ». Les difficultés ne sont pas levées en 1920/21 : « Mlle Renaudin, maîtresse répétitrice, s'occupe avec intelligence des élèves alsaciennes, à qui elle fait des cours de français. Nous essayons de créer, entre ces jeunes filles et les autres, une intimité qui serait souhaitable pour leurs progrès dans la langue et pour une connaissance réciproque plus parfaite. Nous réussissons avec quelques-unes seulement »<sup>8026</sup>. L'intégration se déroule mieux en 1921/22 : « Les élèves alsaciennes, moins nombreuses cette année, se mêlent plus volontiers à leurs compagnes ; elles y gagnent de toutes façons »<sup>8027</sup>. Mais certaines habitudes restent bien ancrées. La directrice rapporte ainsi en mai 1922<sup>8028</sup> : « Comme chaque année, nous avons eu parmi les internes quelques départs et un nombre à peu près égal de rentrées. Ce sont, en général, des élèves alsaciennes, qui n'ont pas encore l'habitude de notre année scolaire d'octobre à juillet ». L'envoi d'Alsaciennes au collège de jeunes filles de Remiremont perdurera au moins jusqu'à la fin des années 1920<sup>8029</sup>.

Les familles peuvent aussi recourir à des pensionnats privés. En 1922, le maire de Strasbourg transmet à la directrice du lycée de jeunes filles une recommandation d'un pensionnat de jeunes filles de Luxeuil-les-Bains, que lui a adressée le maire de cette petite ville de Haute-Saône<sup>8030</sup>. Et pourquoi pas la Maison des Étudiantes de Paris, 67 Rue

---

<sup>8025</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, oct. 1919.

<sup>8026</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, janv. 1921.

<sup>8027</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, nov. 1921.

<sup>8028</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, avr. et mai 1922.

<sup>8029</sup> ADMM W657/39, rapport mensuel de la directrice du collège de jeunes filles de Remiremont, déc. 1927 : « Les élèves ont quitté le collège le 23, après les classes du soir, ou le 24 au matin. Les élèves alsaciennes ont dû partir à 2 heures, le 23, afin de pouvoir arriver dans leurs familles dans la soirée ».

<sup>8030</sup> AMS 2MW600, le maire de Luxeuil-les-Bains au maire de Strasbourg, 29.03.1922 : « J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir recommander comme pensionnat de jeunes filles l'école de Luxeuil-les-Bains (Hte Saône). Notre petite ville est pittoresque, curieuse par ses anciens monuments, agréablement située sur les confins des Vosges. On vient y faire des cures d'air ; les bains sont fortifiants, recommandés aux enfants

d'Assas ? Sa directrice (Bonnet) envoie des prospectus au maire de Metz en juin 1919, avec une lettre, où elle explique sa démarche : « A l'époque des congés universitaires, la Maison reçoit en général des étrangères en séjour à Paris. Nous aimerions beaucoup mieux cette année réserver nos places, qui sont peu nombreuses, à des jeunes filles alsaciennes [sic] ». Elle demande au maire « bien vouloir faire connaître la Maison des Étudiantes à l'occasion » et de lui signaler « telles institutions à Metz dans lesquelles il serait possible de mettre une affiche de la Maison des Étudiantes »<sup>8031</sup>. Pour les affiches, le maire voit sept établissements : le lycée de jeunes filles, l'école moyenne de filles et cinq institutions privées (Sainte-Anne, Sainte-Croix et les écoles des Sœurs de Sainte-Chrétienne dans les rues Goussaud, Taison et Mazelle).

Une autre voie pour s'approprier la langue française a été adoptée par quelques « lycéennes » de Strasbourg en 1918/19 : correspondre avec des lycéens de « l'Intérieur », en l'occurrence du Sud-Ouest de la France, d'où sont venues les initiatives. La première est portée par un élève de première du lycée d'Agen, qui écrit au maire de Strasbourg, début avril 1919<sup>8032</sup> :

Suivant la tradition déjà vieille dans notre lycée de correspondre avec des jeunes filles anglaises, espagnoles ou américaines, nous venons faire appel à votre bonté pour nous procurer, si possible, les adresses de quatre ou cinq jeunes filles alsaciennes, de seize à dix-neuf ans, qui désireraient correspondre avec nous. Pendant quatre ans, nos camarades pouvaient s'initier aux finesses de la langue anglaise, espagnole, grâce à ces jeunes filles. Nous, qui apprenions l'allemand, nous étions obligés de travailler d'arrache-pied, sans aide et sans secours. La guerre est finie, l'Alsace-Lorraine est rendue à la France, l'occasion de cultiver nos connaissances se présente de nouveau à nous. J'espère, Monsieur le maire, que vous aurez la bonté de nous aider, d'autant plus que cette correspondance aurait un double profit.

---

et aux adolescents. Indépendamment des cours de français, l'école possède une section professionnelle : cours de coupe, dentelle, broderie et comptabilité, sténodactylographie. Le prix de la pension est modéré : 400 Frs pour le trimestre : mai, juin, juillet, plus 20 Frs pour les cours (par trimestre). Les leçons d'agrément sont payées en supplément. Pour tous renseignements, les familles peuvent s'adresser à la directrice du pensionnat de jeunes filles ».

<sup>8031</sup> AMMe 1Rd579, la directrice de la Maison des Étudiantes au maire de Metz, 03.06.1919.

<sup>8032</sup> AMS 2MW600, Georges Larche, élève de Première au Lycée Bernard Palissy d'Agen, au maire de Strasbourg, 09.04.1919.

Le courrier est transmis à Mlle Friedolsheim, directrice provisoire de ce qui est encore officiellement une école municipale supérieure de filles. Elle renverra cinq adresses<sup>8033</sup>.

Qu'en est-il à ce fameux Bon-Pasteur, qui devient bientôt le Collège Lucie Berger ? Une ancienne élève se souvient du passage au système français<sup>8034</sup> :

Tous les changements apportés par la fin de la guerre : langue, enseignement, professeurs, nous paraissaient amusants et excitants. Nous ne pouvions pas comprendre la toile de fond du drame dont l'Alsace était un des enjeux. En quarante-huit ans de régime allemand, beaucoup de nos familles alsaciennes s'étaient alliées à des Allemands qui devaient quitter leur patrie d'adoption presque immédiatement après le changement. Et les brusques départs, les séparations dans les familles et parmi les amis furent tragiques. C'est ainsi que je perdis ma meilleure amie et ce chagrin me paraissait intolérable. Quand notre chère maîtresse d'anglais nous prédiait en riant un rapide oubli, j'étais outrée. Des lettres furent échangées pendant un an ou deux et puis ce fut, en effet, non pas l'oubli, mais l'indifférence.

La même élève se souvient également, pour les années 1920, d'un changement de « style », imprimé par « toute une série de professeurs venues de l'Intérieur » : « c'est grâce à ces jeunes femmes dynamiques et enthousiastes pour l'Alsace retrouvée<sup>8035</sup> que nous faisons connaissance avec la France moderne. Leur liberté, faite surtout de l'ignorance de nos traditions, leur fantaisie, leur allure nous en imposaient et, très vite, nous brûlions pour ces nouveaux professeurs. Pensez donc, porter une frange sur le front, quelle hardiesse et quel chic ! »<sup>8036</sup>. La venue d'enseignantes de « l'Intérieur » est un aspect important de la politique de francisation. On se sert de « revenantes », telle Marie

---

<sup>8033</sup> Seconde initiative, à la fin du mois : AMS 2MW600, A. Amade, élève de première C au lycée de Bordeaux, au maire de Strasbourg, 29.04.1919 : « Nous avons appris par nos pères et nos frères que beaucoup d'Alsaciens-Lorrains voulaient, dans le but d'unir plus étroitement leur province à la patrie, avoir des rapports avec les Français qui voudraient bien correspondre avec eux. Nous vous demandons donc d'accéder au désir de nos frères en nous faisant connaître des jeunes filles qui voudraient bien correspondre avec des jeunes gens du Lycée de Bordeaux, apprenant l'allemand et qui voudraient améliorer cette langue ». Il y a trois volontaires parmi les « lycéennes » strasbourgeoises.

<sup>8034</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 54. L'auteure cite les souvenirs de Berthie Lasserre-Hiller, élève de 1912 à 1925.

<sup>8035</sup> Pour un témoignage d'attachement à l'Alsace dans l'enseignement public, voir ANNEXE 3, notice GOBLOT Germaine, professeur d'allemand.

<sup>8036</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 55.

Mangin, qui paraît toute désignée à l'inspecteur d'académie de Meurthe-et-Moselle, en novembre 1918, pour diriger ce qui sera le lycée de jeunes filles de Metz<sup>8037</sup> :

Elle a toute l'expérience désirable, sans être encore fatiguée par l'âge ; elle a, dans son cœur de Lorraine, une flamme qui lui ferait trouver légère la tâche la plus lourde. Diriger le lycée de jeunes filles de Metz ! Je comprends, mieux que personne, que c'est le rêve de toute sa vie universitaire, et je souhaite, de tout cœur, que ce rêve soit réalisé. Ce ne serait pas seulement le légitime couronnement d'une très honorable carrière ; ce serait aussi, et surtout, un moyen très habile, et qui serait sûr du succès, de servir la cause française dans Metz délivré.

Mlle Ernewein, future directrice du collège de jeunes filles de Haguenau (1928-1937), a rendu aux cours secondaires de jeunes filles de Mont-de-Marsan, pendant la Première Guerre mondiale, « de grands services, avec une dignité parfaite et un sens du devoir patriotique qu'exaltait sa qualité d'Alsacienne », estime le recteur de Bordeaux en 1920<sup>8038</sup>. Elle paraît assez liée à quelques notabilités de la nouvelle Alsace française, invoquant les noms du colonel Jost de Staël-Holstein et de l' « ex-député » Laugel à l'occasion d'un congé qu'on lui reproche de n'avoir pas justifié<sup>8039</sup>.

En 1919, l'inspecteur d'académie de la Creuse écrit au sujet d'un couple de professeurs candidats pour l'Alsace-Lorraine : « Ils ont une distinction personnelle qui n'est pas un élément négligeable si on veut donner une haute idée de la patrie retrouvée à nos compatriotes d'Alsace-Lorraine » (voir ANNEXE 3, notice GUIBILLON Marie). La directrice du lycée de jeunes filles de Colmar admire, en janvier 1924, Mlle Sarrauste qui « s'ingénie à approprier les procédés et les méthodes françaises [sic] à ses petites alsaciennes » (voir ANNEXE 3, notice SARRAUSTE Jeanne). Mme Litzler (Jurassienne mariée à un Alsacien), professeur de lettres au collège de jeunes filles de Saverne entre 1922 et 1940, « prouve que les Alsaciennes, avec de bonnes maîtresses, peuvent parvenir au même résultat que leurs compagnes du reste de la France » (voir ANNEXE 3, notice GRAND Germaine). L'inspecteur général qui a écrit cette remarque en 1926 a, en effet,

---

<sup>8037</sup> AN F<sup>17</sup> 23859/B, dossier Mangin, l'inspecteur d'académie de Meurthe-et-Moselle au recteur de Nancy, 09.11.1918.

<sup>8038</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, le recteur de Bordeaux au ministre de l'Instruction publique, 09.08.1920.

<sup>8039</sup> AN F<sup>17</sup> 24588, dossier Ernewein, Mlle Ernewein au ministre de l'Instruction publique, 28.03.1919.

« eu sans cesse l'impression d'une bonne classe d'un des collèges de l'intérieur » : lors d'une lecture du *Bourgeois gentilhomme*, « les élèves alsaciennes lisaient bien leur rôle, sans trop d'accent local ».

La langue française progresse. Le préfet du Bas-Rhin s'en réjouit dans son discours de 1932 à la distribution des prix du lycée de jeunes filles de Strasbourg<sup>8040</sup> :

Aussi bien, j'observe qu'ici et dans beaucoup d'autres endroits de mon département, les jeunes filles sont les messagères de tout ce qui révèle notre pays.

Certes, afin de ne choquer personne, je ne dirai pas qu'elles se montrent sensibles à l'élégance venue de Paris pour rehausser leur grâce !

Mais j'ai remarqué qu'elles s'affirment très promptes à parler notre langue nationale dont la clarté, l'esprit, les nuances conviennent à leur finesse, fidèles en cela à leurs grand' mères, à leurs mères qui, au premier rang, ont maintenu vivace, durant quarante-huit années, entre le Rhin et les Vosges, le souvenir de la Patrie absente.

Puis elles se sentent attirées spontanément par la diversité, la mesure de tous nos paysages où s'harmonisent en s'apaisant les innombrables beautés du monde et les cultures les plus dissemblables, si bien qu'Edgard QUINET a pu écrire avec raison : « Les meilleurs écrivains allemands sont ceux qui ont le mieux su le français et pénétré notre génie ».

Le ton nationaliste ne rend pas exactement compte de l'enseignement dispensé. L'inspecteur général qui assiste en juin 1931, au lycée de jeunes filles de Colmar, à une leçon de Mme Hartweg (Vendéenne mariée à un Alsacien) note que l'enseignante « s'est attaché avec beaucoup de bonheur à montrer ce que les romantiques français ont dû à Schiller » (voir ANNEXE 3, notice HARTWEG Marcelle).

Pour revenir à la langue, un rapport rectoral de décembre 1936 sur « La question linguistique en Alsace depuis 1931 » note<sup>8041</sup> :

---

<sup>8040</sup> ROLAND-MARCEL Pierre, *Op. cit.*, p. 5-6.

<sup>8041</sup> ADBR 98AL336, le recteur de Strasbourg à Paul Valot, 08.12.1936.

Dans l'enseignement secondaire, la valeur des études est dans l'ensemble des plus satisfaisantes. Tous les enseignements sans exception sont donnés en français, depuis les classes enfantines jusqu'à la classe de philosophie. Les difficultés que nos maîtres ont rencontrées pendant les quelques années qui ont suivi l'armistice en ce qui concerne l'enseignement de la langue nationale sont désormais surmontées. Au terme de leurs études secondaires, les élèves de nos lycées et collèges ont acquis une connaissance du français en tous points comparable à celle que possèdent les élèves des établissements de l'intérieur. Cette constatation a été faite par les examinateurs au Baccalauréat et aussi par les Inspecteurs Généraux de l'Éducation Nationale.

L'examen des rapports d'inspection révèle des situations diverses. Au collège de jeunes filles de Saverne, un inspecteur général assistant en mai 1935 à une leçon de français de Mme Hoeffel (Bretonne mariée à un Alsacien) « éprouve une grande satisfaction à constater que toutes les élèves [qu'il] interroge, sauf une, prononcent le français avec un minimum d'accent alsacien et récitent avec des intonations justes » (voir ANNEXE 3, notice LALANDE Germaine). Dans un rapport de la même année écrit par un inspecteur général d'allemand passé par le lycée de jeunes filles de Strasbourg, on lit que les élèves de quatrième B ne sont pas « débarrassées des particularités dialectales inacceptables » et « qu'elles ne parlent bien ni l'allemand ni le français », malgré l'application de l'enseignante (voir ANNEXE 3, notice GOBLOT Germaine). Des méthodes non admises dans le reste de la France le sont dans l'académie de Strasbourg pour les besoins de la cause<sup>8042</sup>.

On vient aussi de constater que le niveau d'allemand n'est pas forcément excellent. En 1935, l'inspecteur général d'allemand quitte le lycée de jeunes filles de Metz (ville certes francophone) avec une piètre opinion d'une classe de seconde de 7 élèves : « parmi elles, une seule a quelque habitude de l'allemand ; encore parle-t-elle incorrectement le français. Dans cette classe, on lit le *Partage de la Terre* de Schiller. [...] On voudrait que

---

<sup>8042</sup> AN F<sup>17</sup> 27901, dossier Steiner, inspection générale, mai 1929 (collège de jeunes filles de Haguenau) : « Insigne germaniste, elle enseigne le français et l'enseigne avec conscience et même avec sûreté. Je dois dire qu'elle s'attache surtout à faire parler les élèves, à leur faire exprimer avec justesse leur pensée, à être correctes, à éviter les impropriétés. Un texte qu'elle a fait lire et qu'elle explique – le *Lis* de Vigny – est prétexte à tout autre chose qu'à un commentaire littéraire. C'est un simple point de départ pour poser aux élèves une foule de questions historiques, linguistiques, grammaticales, sans souci de demeurer ou non dans le sujet, mais uniquement pour les faire parler. Une telle méthode serait peu admissible ailleurs. Ici, elle se défend et les élèves en tirent un indéniable profit pour l'acquisition des connaissances qui leur manquent encore en français ».

la classe manifestât plus d'intérêt pour une très belle poésie et reconnût mieux les efforts du professeur »<sup>8043</sup>. L'allemand semble avoir trouvé un terrain plus favorable au Collège Lucie Berger à Strasbourg, sans que son étude se fasse au détriment du français. Bien au contraire, racontera Berthie Lasserre-Hiller, dont nous avons déjà cité d'autres souvenirs<sup>8044</sup> :

Nulle école de Strasbourg, me semble-t-il, n'a davantage profité de la double culture – germanique et française – que le Collège. Établissement privé, sans aucune subvention officielle<sup>8045</sup>, il était moins soumis aux maîtres de l'heure, moins politisé.

L'intérêt pour le pays de Luther, pour sa littérature, sa musique, était vif et les échanges avec les mouvements religieux allemands fréquents. Aucune de ses élèves ne pourra oublier les leçons de littérature allemande de Mlle Abry, dont l'initiation à Goethe approchait du niveau universitaire. [...]

Par ailleurs, la culture française a toujours gardé un immense prestige auprès des Alsaciens et, grâce aux programmes imposés et aux professeurs « de l'Intérieur », nous mettions les bouchées doubles pour nous rattraper.

Mlle Goblot, au lycée de jeunes filles de Strasbourg, toute agrégée d'allemand qu'elle est, familiarise ses élèves avec les territoires ultramarins de la France. Ainsi, en décembre 1922, l'inspecteur général, qui l'examine devant « une classe ingrate » (« division de première année composée des petites Alsaciennes les plus retardataires »), assiste à « une préparation de devoir français », lequel consiste à rédiger une « lettre à une amie algérienne qui, venue en Alsace, s'est plainte de la rudesse du climat » (voir ANNEXE 3, notice GOBLOT Germaine). On subjugué les élèves à l'évocation de l'empire colonial : au Collège Lucie Berger, Mlle Ducasse emmène même un groupe d'élèves à Paris pour visiter l'Exposition coloniale de 1930 (voir ANNEXE 3, notice DUCASSE Marcelle).

L'histoire apparaît comme une matière sensible en Alsace-Lorraine. Le compte-rendu du conseil académique de décembre 1925 souligne « les difficultés particulières

---

<sup>8043</sup> AN F<sup>17</sup> 25657, dossier Prentout, inspection générale, janvier 1935.

<sup>8044</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 55-56.

<sup>8045</sup> Inexact en ce qui concerne la « classe Normalienne » : voir la monographie du Collège Lucie Berger ci-dessus.

auxquelles se heurte ici l'enseignement de l'histoire », difficultés constatées par le recteur lors de ses tournées d'inspection. Par conséquent, ce dernier « demande à M. Renault, inspecteur d'académie de la Moselle, de vouloir bien se charger de rédiger un rapport sur les conditions dans lesquelles cet enseignement est donné dans les lycées et collèges de l'académie et de dégager de son étude des directions dont tous les professeurs pourraient s'inspirer »<sup>8046</sup>. En histoire, on met, entre autres, en valeur l'époque « gauloise » de l'Alsace<sup>8047</sup>. Le traitement de la Première Guerre mondiale est plus délicat. En 1931, le secrétaire général – autonomiste – de la Ville de Haguenau, Jean Keppi, écrit à la directrice du pensionnat Sainte-Philomène, qui fait office d'établissement d'enseignement secondaire privé, même s'il n'en est pas véritablement un<sup>8048</sup> :

Je m'adresse à vous aujourd'hui, non en ma qualité de Secrétaire Général de la Ville de Haguenau, mais comme père de famille de cinq enfants, ayant fréquenté, ou fréquentant encore votre Pensionnat.

Vous avez sans doute entendu dire qu'actuellement la presse, tant régionale qu'étrangère, engage des discussions sur l'esprit des livres scolaires, surtout en ce qui concerne leur composition dans le domaine de la réconciliation internationale des peuples et de la suppression des divergences qui sont la conséquence de la dernière guerre.

Dans cette polémique on a visé, en outre, un livre qui est encore en usage dans votre école : C'est la lecture expliquée, Cours élémentaire de l'Abbé Mathieu. Certaines images et textes ont plus particulièrement choqué l'opinion, et qui se trouvent aux pages 93, 151, 154, 187.

Ces pages ne sont pas à l'usage des petits enfants, surtout des petites filles, d'autant plus que presque tous les pères alsaciens ont été soldats allemands. Ces lectures sont qualifiées dangereuses pour le maintien du respect dû aux pères de famille et de leur autorité vis-à-vis des enfants.

La directrice défend le manuel, dont la « pédagogie ne laisse rien à désirer », et assure que les sœurs-enseignantes mettent leur « patriotisme à faire aimer la patrie, à la

---

<sup>8046</sup> ADBR 98AL321, conseil académique de Strasbourg, 21.12.1925, p. 21 du compte-rendu.

<sup>8047</sup> ADHR Purg. 3930, la directrice du lycée de jeunes filles de Mulhouse à l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin, 22.04.1936 : « J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une exposition concernant *les Antiquités romaines en Gaule et particulièrement en Alsace* aura lieu au parloir les mardi et mercredi 28 et 29 avril ».

<sup>8048</sup> ADPR dossier « 6M HAG PHIL 1811-1966 », Jean Keppi à la directrice du pensionnat Sainte-Philomène de Haguenau, 1931.

bien servir, à pardonner à ses ennemis et non à les haïr »<sup>8049</sup>. La lettre de Jean Keppi est recopiée dans la chronique de l'établissement, à la date du 13 mars 1931, après un commentaire sur l'atmosphère générale : « Il y a des luttes de plus en plus âpres, entre autonomistes et leurs inspirateurs de la rive opposée et les vrais patriotes. Une sourde animosité qui prend même les enfants, et qui fait ces petits visages moins ouverts et moins confiants ». Le commentaire de la lettre révèle l'animosité des religieuses envers « la race d'Outre-Rhin » qui « ne respire que haine et vengeance »<sup>8050</sup>.

Mme Haldenwang ne se souvient pas de divisions politiques dans la cour de récréation du lycée de jeunes filles de Colmar dans les années 1930, alors qu'elle conserve le souvenir transmis par sa mère de dissensions à l'école municipale supérieure de filles avant la Première Guerre mondiale (ANNEXE 1). Cela doit dépendre du contexte local. On a soupçonné, en 1939, des jeunes filles de Bouxwiller d'avoir créé un « Bund der Deutschen Mädchen » et de porter « l'insigne de ce groupement »<sup>8051</sup>. De faux soupçons, d'après l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin, qui, après avoir demandé des renseignements au directeur du collège de Bouxwiller, est allé enquêter dans l'établissement<sup>8052</sup> : « A un moment où tous les élèves étaient dans les classes, j'ai prié le directeur de visiter les revers des vêtements d'élèves suspendus dans les couloirs ; j'ai assisté à cette visite, nous n'avons rien trouvé ». Quatre ans plus tôt, à Strasbourg, un voisin de l'annexe du lycée de jeunes de filles Rue Turenne signalait au maire<sup>8053</sup> : « les élèves dudit lycée s'amuse à barbouiller la façade de mon immeuble de croix gammées et autres "ornements", qui ont pu être du goût de l'administration municipale précédente [ndlr : autonomiste], mais qui ne sont très certainement pas en honneur sous votre administration ». Il s'agit d'une affaire de dégradation, pas d'une affaire politique<sup>8054</sup>.

---

<sup>8049</sup> ADPR dossier « 6M HAG PHIL 1811-1966 », la directrice du pensionnat Sainte-Philomène de Haguenau à Jean Keppi, mars 1931.

<sup>8050</sup> ADPR dossier « 6M HAG PHIL communauté – chroniques », chronique du pensionnat Sainte-Philomène, 13.03.1931.

<sup>8051</sup> ADBR 98AL338, le préfet du Bas-Rhin à la direction générale des services d'Alsace et de Lorraine, 08.05.1939.

<sup>8052</sup> ADBR 98AL338, l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin au préfet, 02.05.1939.

<sup>8053</sup> AMS 2MW600, Fernand Grombach au maire de Strasbourg, 06.06.1935.

<sup>8054</sup> AMS 2MW600, le maire de Strasbourg à Fernand Grombach, 13.06.1935 : « En ce qui concerne votre plainte relative au barbouillage de la façade de votre immeuble, j'ai transmis copie de votre lettre à Mme la directrice du lycée de jeunes filles, en lui demandant de faire procéder à une enquête à ce sujet et d'inviter les élèves de l'annexe Sévigné à s'abstenir de pareilles plaisanteries. AMS 2MW600, la directrice du lycée de

Les discours patriotiques français imprègnent les établissements de l'enseignement secondaire des filles dans l'académie de Strasbourg. Ils s'expriment notamment lors des distributions de prix, comme on l'a vu ci-dessus avec le discours du préfet du Bas-Rhin au lycée de jeunes filles de Strasbourg en 1932. Max Dollfus demandait six ans plus tôt aux élèves du lycée de jeunes filles de Mulhouse qui allaient quitter l'établissement de ne pas compter leurs efforts pour devenir « de bonnes épouses, de bonnes mères, des femmes vraiment utiles et surtout de vaillantes Françaises »<sup>8055</sup>. Ces cérémonies de distribution des prix, « vieille tradition française », ont été restaurées dans l'enseignement secondaire en Alsace-Lorraine après 1918 et introduites même dans l'enseignement primaire, comme à Saint-Louis en 1929, d'après un courrier du maire, d'où est tirée l'expression entre guillemets<sup>8056</sup>.

Les distributions de prix des lycées de jeunes filles attirent, comme celles des lycées de garçons, le gratin de la nouvelle administration française, civile et militaire. Au Lycée Camille-Sée à Colmar, le préfet préside la cérémonie en 1922, le maire en 1923, le maire à nouveau en 1925, le préfet en 1926, le général de Gail, « commandant d'armes », en 1927<sup>8057</sup>, l'inspecteur d'académie en 1928, le sous-préfet en 1930 (AMC 30.5115). A la distribution des prix de 1923 au lycée de jeunes filles de Metz, présidée par le maire, sont également présents le recteur, l'inspecteur d'académie, le préfet, le gouverneur militaire et le proviseur du lycée de garçons<sup>8058</sup>. Des représentants du monde judiciaire sont parfois également sollicités comme présidents<sup>8059</sup>. Les salles de fête des établissements sont

---

jeunes filles de Strasbourg au maire, 19.06.1935 : « D'autre part, j'ai l'honneur de vous informer que les élèves qui se sont rendues coupables de griffonnages sur les murs de la propriété de M. Grombach ont été sévèrement punies. En outre, leurs parents sont avisés qu'en cas de récidive, ces enfants seront renvoyées, le lycée de jeunes filles se refusant à garder des enfants dont la conduite laisse à ce point à désirer ».

<sup>8055</sup> AMMul 66TTB30, discours dactylographié de Max Dollfus tenu à la cérémonie de distribution des prix du lycée de jeunes filles de Mulhouse qui s'est déroulée sous sa présidence le 13.07.1926.

<sup>8056</sup> ADBR 98AL344, le maire de Saint-Louis au député S. Grumbach, 24.05.1929.

<sup>8057</sup> HALTER Alphonse, « Gail de, Jean François Henri *Gustave* », *NDBA*, 12, p. 1098 (portrait). Issu d'une famille noble catholique établie en Alsace depuis 1617, né à Obernai en 1869, il est le fils d'un optant. Après la Première Guerre mondiale, il commande « successivement le 13<sup>e</sup> dragons, le régiment des spahis marocains, le 2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers et le 18<sup>e</sup> régiment de dragons ». Il est promu général de brigade le 12 septembre 1924.

<sup>8058</sup> MOUILLERON Patrick, *Op. cit.*, p. 41.

<sup>8059</sup> AMS 2MW600, invitation de la directrice du lycée de jeunes filles de Strasbourg, 30.06.1935 : « La distribution solennelle des prix du Lycée de Jeunes Filles aura lieu le Vendredi 12 juillet à 14 heures 30, dans la salle des fêtes du Lycée, sous la présidence de Monsieur Robert Mazoyer, Président du Tribunal Civil de Strasbourg, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre ». En 1931, dans le même établissement, Christian Pfister évoquait l'intervention, l'année précédente, du président Paul Rencker (ADBR W1045/63, discours du recteur Pfister au lycée de jeunes filles de Strasbourg, 11.07.1931).

décorées de drapeaux français<sup>8060</sup> et des fanfares militaires y font résonner la *Marseillaise*, dans une solennité qui, au lycée de jeunes filles de Colmar, a fortement impressionné la jeune Suzanne Haldenwang (voir ANNEXE 1).

L'administration scolaire stimule les autorités municipales dans les petites villes. Ainsi, en 1937, le recteur écrit au maire de Saverne pour lui demander de présider la cérémonie : « Je serais personnellement heureux si vous consentiez à donner au collège de jeunes filles de Saverne cette preuve de sympathie. Le corps enseignant et les familles de nos élèves vous en seraient tout particulièrement reconnaissants »<sup>8061</sup>. La réponse sera positive.

Les directrices de lycée sont, par ailleurs, des personnalités qu'on invite à d'autres cérémonies. Ainsi, à Mulhouse, en 1933, à la « distribution des médailles et des récompenses aux lauréats de la Société Industrielle et aux élèves de ses Écoles », Mlle Brunet a pris place sur l'estrade aux côtés du recteur, du sous-préfet, du colonel Jaillet et du proviseur du lycée de garçons<sup>8062</sup>.

A côté des distributions de prix, il y a les fêtes patriotiques en tant que telles. Fête de Jeanne d'Arc<sup>8063</sup> et, bien sûr, 14 Juillet. En juillet 1939, les lycéennes de Colmar servent, en quelque sorte, de répétitrices aux enfants des écoles primaires, comme il ressort de ce courrier de l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin à l'inspecteur primaire de Colmar-Ville<sup>8064</sup> :

---

<sup>8060</sup> AMC 30.5115, la directrice du lycée de jeunes filles de Colmar au maire, 18.06.1926.

<sup>8061</sup> AMSav 1R16/1, le recteur de Strasbourg au maire de Saverne, 11.05.1937.

<sup>8062</sup> « Distribution des médailles et des récompenses aux lauréats de la Société Industrielle et aux élèves de ses Écoles », *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1933, p. 50.

<sup>8063</sup> AMMe 1Rd579, Mlle Mangin à la mairie de Metz, 09.05.1921 : « La directrice du lycée a l'honneur de signaler que samedi, quand le concierge a voulu hisser le drapeau du lycée afin de pavoiser en l'honneur de la fête nationale de Jeanne d'Arc, le fil de fer qui sert pour monter le drapeau s'est rompu ; il est entièrement rouillé. Le drapeau est aussi en très piteux état et n'est plus sortable ». Cela n'atteste toutefois pas, dans le cas évoqué, de festivités associant les élèves.

<sup>8064</sup> ADHR Purg. 3929, l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin à l'inspecteur primaire de Colmar-Ville, 05.07.1939.

Mme la directrice du Lycée de jeunes filles a organisé une soirée récréative qu'elle donnera le 12 juillet, dans la salle des fêtes du Lycée Camille Sée.

Elle a bien voulu donner une répétition générale le 11 juillet à 14h30, à laquelle les élèves des écoles primaires pourront assister. 250 à 300 places seront à leur disposition.

Je vous serais très reconnaissant d'envoyer à cette séance : 1° les élèves des écoles primaires qui doivent exécuter le *Chant du Départ* à plusieurs voix, 2° les élèves qui doivent exécuter la *Marche des Girondins*, 3° les élèves des écoles qui doivent exécuter la *Marseillaise*.

Ces élèves seront éventuellement appelés à exécuter ces chants, ce qui leur tiendra lieu de répétition générale avant les fêtes du 14 juillet. Ils devront donc être accompagnés par l'instituteur appelé à diriger ces chœurs, ainsi que par un personnel de surveillance suffisant pour assurer la discipline.

Vous voudrez éventuellement désigner d'autres élèves des grandes classes des écoles primaires pour occuper le nombre de places disponibles.

J'ajoute que le programme comporte la représentation de la création de la *Marseillaise*.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour permettre aux élèves d'assister à cette petite fête.

Enfin, l'éducation patriotique française des filles de la classe moyenne alsacienne-lorraine durant l'entre-deux-guerres est dispensée aussi en-dehors du cadre scolaire, dans les mouvements de jeunesse<sup>8065</sup>.

---

<sup>8065</sup> PONT Lucie, *Op. cit.*, p. 59. L'auteure cite les souvenirs de Doris Foltz. ADBR 98AL338, « Diffusion et travail des éclaireuses dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle » par Mme M. Walther, commissaire nationale, Paris, déc. 1938 : 1335 enfants et 284 adultes membres en juin 1938 dans les trois départements. « Milieux de recrutement : Classe moyenne, très petite bourgeoisie, classe ouvrière (principalement à Mulhouse, banlieue de Strasbourg et Lorraine Nord) Le mouvement qui, à ses débuts, n'atteignait que des enfants de langue française, a gagné la population parlant patois, et y progresse. Depuis les événements de septembre dernier, les dirigeantes estiment qu'il est de toute urgence que la progression dans ces milieux s'accroisse afin de faire échec à la propagande allemande qui s'y insinue sournoisement. Le mouvement des Éclaireuses a toujours été, dans son essence même, foncièrement français. Les cheftaines d'Alsace-Lorraine pensent qu'actuellement il doit l'être de manière plus consciente et plus méthodique. Il doit contribuer à répandre la culture française et à exalter les traits de caractère des Alsaciens et des Lorrains qui en font des Français : l'amour de la liberté, l'esprit démocratique, l'horreur de la délation, le sens critique, etc. A ces fins, un programme actuellement en vigueur dans tous les groupements d'Éclaireuses a été élaboré ; il doit aboutir à une action de propagande par des représentations, des fêtes de plein air, des feux de camp, que les Éclaireuses donneront dans les villes et dans les campagnes ; elles profiteront des excursions et des camps qui les mettent facilement en contact avec les populations rurales, pour répandre ces idées. Toutes leurs manifestations auront un caractère nettement populaire, utilisant largement le folklore local, de manière à intéresser les populations parlant patois non seulement dans le but d'y susciter de nouveaux groupements d'Éclaireuses, mais de leur faire comprendre en quoi leur tempérament et leurs traditions les rattachent à la patrie française. Les Éclaireuses d'Alsace et de Lorraine entendent ainsi seconder le travail qui se fait à

Pour l'administration scolaire française, la région reste un territoire à part. Un inspecteur général, très satisfait du travail accompli par Mlle Brunet à la tête du lycée de jeunes filles de Mulhouse, considère en 1933 que cette dernière « peut très légitimement aspirer à diriger en France [sic] un lycée important » (voir ANNEXE 3, notice BRUNET Suzanne).

---

l'école, et le continuer après l'âge scolaire, espérant qu'il pourra contribuer à faire échec à la propagande allemande qui, plus ou moins ouvertement, s'exerce en Alsace-Lorraine ».

## Conclusion générale

On sait déjà tout le mal que Mme Germaine Rose, directrice du collège de jeunes filles de Toul, pense, en 1946, des locaux exigus occupés par son établissement depuis 1903. Entendons maintenant l'argumentaire qu'elle fait valoir au maire pour obtenir que la situation change<sup>8066</sup> :

Il est vrai que ce collège féminin a pu correspondre, à sa fondation, à une conception ambiante de l'instruction à donner aux jeunes filles dans ce coin de Lorraine. Ne voyons-nous pas le lycée voisin [Jeanne-d'Arc à Nancy], qui fut créé à peu près à la même date, se débattre dans des difficultés analogues, ne pouvoir contenir sa population scolaire et faire classe dans les vestiaires !! A cette époque, beaucoup de jeunes filles allaient au « pensionnat de demoiselles » et préparaient tout au plus le « diplôme de fin d'études secondaires » !! Les cinquante dernières années, les deux guerres ont totalement changé la perspective des parents et des enfants. L'enseignement secondaire féminin a une audience de plus en plus large de la part du public : il n'accueille plus seulement les jeunes filles de la petite bourgeoisie locale qui pouvait s'offrir le luxe d'études longues et coûteuses : ouvert à tous, il est largement démocratique. Or, maintenant, comme le prouvent les enquêtes récentes, il y a une poussée de la jeunesse vers les études secondaires : ce goût correspond à une évolution sociale et même politique. L'enseignement secondaire féminin se doit d'accueillir largement cette montée de la jeunesse vers le savoir et cette accession des meilleurs enfants de toutes classes sociales aux examens et aux concours. Le collège de jeunes filles de Toul se doit de suivre cette évolution, de s'adapter au milieu, de s'agrandir, de se développer, de ne plus être une maison vivant en parasite sur l'autre collège, de ne pas être une survivance du passé, avec la mélancolie d'une gloire déchu, mais au contraire de devenir, dans un décor Régence, une maison gaie, vaste, bourdonnante, avec toutes ses classes, tous ses services et toutes ses annexes.

Mme Rose a vécu les changements dont elle parle. Née à Bar-le-Duc en 1907, alors que la plupart des collèges de jeunes filles de la région venaient d'être fondés ou étaient en passe de l'être, elle a préparé le baccalauréat au Lycée Jeanne d'Arc de Nancy à la fin des années 1920. Agrégée d'histoire en 1932, elle a enseigné quelque temps dans les années 1930 au lycée qu'elle avait autrefois fréquenté, émerveillant ses élèves par ses projections

---

<sup>8066</sup> AMTo 1R41, la directrice du collège de jeunes filles de Toul au maire, 23.11.1946.

à la lanterne magique<sup>8067</sup>. Décidée à conjuguer vie professionnelle et vie de famille, elle a épousé un collègue du Lycée Poincaré... où elle-même fut khâgneuse vers 1930. Les débuts de l'enseignement secondaire des filles apparaissent à Mme Rose comme un « passé » lointain, dont les contours sont devenus flous. On le voit à l'association qui est faite entre « pensionnat de demoiselles » et « diplôme de fin d'études secondaires », l'un privé, l'autre public, mais tous les deux enveloppés dans la « conception ambiante de l'instruction à donner aux jeunes filles » autour de 1900. L'amalgame est naturellement réducteur, mais il se justifie, au-delà du « coin de Lorraine » incriminé.

Il est vrai qu'en Lorraine (française) le pensionnat privé a répondu plus longtemps qu'ailleurs à tous les besoins, avec un maillage très serré du territoire, et les collèges de jeunes filles ont pu y apparaître, dans les années 1900, comme les successeurs des institutions congréganistes après leur fermeture forcée. La concurrence entre enseignement public et enseignement privé – congréganiste et non-congréganiste – a cependant existé, dans les villes qui avaient ouvert des cours secondaires de jeunes filles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à Nancy à l'époque de l'ouverture du lycée de jeunes filles, et partout où des pensionnats crypto-congréganistes ont ouvert au début du XX<sup>e</sup> siècle, essentiellement pour faire renaître des institutions interdites. De là, l'histoire intensément conflictuelle dessinée par la juxtaposition des monographies. Les oppositions politiques ont fini par diviser, dans cette Lorraine modérée, une population partageant la même « conception ambiante » de l'enseignement secondaire féminin. Les heures de « gloire » connues par les établissements de l'enseignement public témoignent de l'adhésion au régime républicain. Le phénomène renforce, en même temps, cette intégration de la région dans la Troisième République. Qu'a-t-on offert en août 1888, au pensionnat des religieuses de Jésus-Marie à Remiremont, à Mlle H. Welcker, deuxième prix de musicale instrumentale ? *Trois Jours de la vie d'une reine, 1770-1793* (Tours, Alfred Mame et Fils, 1886)<sup>8068</sup>.

Lisons la préface de l'éditeur :

---

<sup>8067</sup> LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Op. cit.*, p. 14.

<sup>8068</sup> Collection particulière : un exemplaire de MARMIER Xavier, *Trois Jours de la vie d'une reine, 1770-1793*, Tours, Alfred Mame et Fils, 1886, 143 p., avec le prix « Ville de Remiremont. Pensionnat des religieuses de Jésus-Marie. Musique instrumentale, 3<sup>me</sup> Cours, 2<sup>me</sup> Prix : Mlle H. Welcker. Remiremont, 8 Août 1888 ».

Sous ce titre, *Trois Jours de la vie d'une reine*, nous offrons à nos jeunes lecteurs quelques uns des épisodes de la vie de Marie-Antoinette et de l'histoire de la révolution française, épisodes tour à tour charmants et pathétiques, que M. Xavier Marmier, dans un de ses plus jolis romans, a retracés avec un culte respectueux et ému pour l'*angélique reine*, ainsi qu'il appelle l'aimable et auguste souveraine de Trianon et de Versailles, l'héroïque martyre du Temple de la Conciergerie.

Les sources sont trop minces pour permettre une étude approfondie sur l'éducation politique dans les pensionnats privés. On connaît la vénération générale pour Jeanne d'Arc, choisie comme patronne de tant d'établissements crypto-congréganistes. Elle est manifestée avec faste lors des bénédiction de statues, comme celle de 1909 à l'Institution Jeanne-d'Arc de Remiremont, qui a repris le flambeau des religieuses de Jésus-Marie : voir la photographie (Figure 226), sur laquelle on observe l'évêque de Saint-Dié officier sous les blasons fleurdelisés... et les drapeaux tricolores. L'enseignement privé rejoint là le patriotisme républicain.

Dans le *Reichsland*, bien sûr, l'enjeu est différent. Il est national. Mais il est aussi religieux en une terre de pluralisme confessionnel, ancien pour l'Alsace, nouveau pour le district de Lorraine. La chronologie est différente : l'Alsace-Lorraine est marquée par la rupture de 1871, quand la Lorraine française l'est par l'interdiction des congrégations enseignantes, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais les logiques à l'œuvre sont les mêmes, de part et d'autre de la frontière franco-allemande : celle de pouvoirs municipaux qui veulent – ou ne veulent pas – prendre en main l'enseignement secondaire des filles ; celle d'acteurs privés, souvent collectifs, en grande partie congréganistes, amenés à faire évoluer leur enseignement, de leur plein gré ou, en Alsace-Lorraine, sous la contrainte de l'administration scolaire. Le contrôle par les autorités scolaires allemandes des pensionnats privés – reconnus « écoles supérieures de filles » au même titre que les établissements de l'enseignement public – a profité à ces institutions. L'évidence du bénéfice tiré de cette intégration dans le système scolaire allemand compense largement les quelques fermetures du *Kulturkampf*. Le maillage privé, notamment congréganiste, est resté très serré en Alsace-Lorraine, et les établissements ont prospéré de la manière que l'on a vue. On ne

peut donc plus continuer à parler d' « années sombres » sans entrer délibérément dans un parti-pris politique<sup>8069</sup>.

Les luttes politiques ont surtout concerné les écoles *publiques* supérieures de filles : assurer le bon fonctionnement et la pérennité d'établissements non-confessionnels, bénéficiant en première ligne aux familles protestantes et juives ou bien laisser ces dernières se débrouiller et se reposer sur la solidité du réseau congréganiste, telle était la question. C'est la première voie qui a généralement été prise, non sans de longs attermoissements en maints endroits. La floraison progressive des écoles municipales sur la quasi-totalité du *Reichsland* témoigne, là aussi, de la réussite du processus d'intégration.

L'étude qualitative de l'éducation patriotique dépasse difficilement les grands poncifs (fêtes de l'Empereur, participation à l'effort de guerre), et celle de son action véritable dans la formation des sentiments patriotiques demeurera toujours hasardeuse. La question identitaire en Alsace-Lorraine est peut-être surfaite. Au moins, elle ne se pose pas pour la majorité d'élèves vieilles-allemandes, que vient saluer Guillaume II, en voisin, au pensionnat de Courcelles-Chaussy (Figure 227). Se pose-t-elle pour les quelques élèves alsaciennes-lorraines de cette institution ? Et pour le pasteur Hoffet, qui accueille son protecteur et mécène ?

Après 1918 et la chasse aux sorcières des premières années, le problème semble définitivement réglé dans l'Alsace-Lorraine française et « épurée ». Sur le plan institutionnel, rien que de très classique : on récupère les établissements d'enseignement secondaire public créés à l'époque allemande et on les transforme en établissements secondaires français dans les grandes villes, en écoles primaires supérieures et en cours complémentaires dans la plupart des villes moyennes et dans toutes les petites villes. La venue d'un grand nombre d'enseignantes de « l'Intérieur » de la France est nécessaire pour accomplir cette tâche.

---

<sup>8069</sup> INSTITUTION SAINTE-PHILOMÈNE DE HAGUENAU, *Op. cit.*, p. 11 : « Les années sombres » sont le titre du chapitre consacré à la période « 1870-1918 », où l'on apprend cependant que « l'École se développe ». La même contradiction apparaît dans l'histoire des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé par Lorson, avec un chapitre intitulé « Sous l'oppression (1870-1918) » où est dépeinte la bonne santé de la congrégation, et notamment la prospérité de ses pensionnats (LORSON Pierre, *Op. cit.*, p. 50).



Figure 226 : Montage de photographies de la bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc au pensionnat Jeanne-d'Arc de Remiremont en 1909, avec les participants de dos à l'arrière plan et de face à l'avant plan (carte postale, 1909, coll. part.).



Figure 227 : Photographie de Guillaume II visitant l'école supérieure de filles de Courcelles-Chaussy en 1906 : le pasteur Hoffet, époux de la directrice, marche dans les pas de l'empereur (carte postale, 1906, coll. part.).

L'histoire institutionnelle de l'enseignement secondaire des filles montre des réseaux dynamiques, avec une forte emprise sur les deux régions étudiées. L'histoire sociale, du personnel enseignant et des élèves, doit évaluer la puissance intégratrice du système scolaire.

Quelle place ce dernier fait-il aux enseignantes ? Autrement dit, aux femmes. La question a déjà été posée, tant dans le cadre de la France que dans celui de l'Allemagne. Émancipation et solitude, concurrence avec le personnel masculin sont des thèmes de recherche connus. Leur application à l'échelle régionale et surtout locale permet de dépasser les grandes polémiques. On connaissait le « modèle français » de l'éducation des femmes par les femmes et le « modèle allemand », où le personnel masculin des écoles municipales supérieures de filles, de formation universitaire, entend conserver une prééminence contestée par le personnel féminin. Dans le *Reichsland*, les deux modèles s'affrontent : des solutions différentes sont trouvées en fonction de l'endroit et du moment. Le « modèle français » invoqué en Alsace-Lorraine par les tenants de la tradition ne se dégage pas de manière évidente de l'autre côté de la frontière jusque dans les années 1900, de par la persistance des cours secondaires de jeunes filles dans l'académie de Nancy : beaucoup de professeurs de collèges de garçons, mais aussi beaucoup de directrices, d'où il résulte des configurations intéressantes au niveau des rapports d'autorité. Dans l'entre-deux-guerres, la loi Camille Sée s'étant imposée dans l'académie de Nancy et ayant été appliquée à la nouvelle académie de Strasbourg, la question est entièrement résolue dans le sens du personnel féminin. Toutefois, il y a toujours quelques hommes, certes à la marge, mais souvent dans des enseignements stratégiques pour les nouvelles orientations.

La question du personnel rejoint, en Alsace-Lorraine, la question nationale. Les hommes sont majoritairement des Vieux-Allemands. On s'en doutait. Maintenant on le sait. Mais les Vieux-Allemands ne sont pas seuls : une petite place est occupée par les autochtones, dès les premières années de la mise en place des écoles publiques supérieures de filles. Certains parcours sont particulièrement intéressants. Chez les femmes, qui représentent, de loin, la plus grande part du personnel enseignant des écoles supérieures de filles, les origines sont beaucoup mieux partagées entre Alsace-Lorraine et Vieille-Allemagne. L'intégration de l'élément local au système scolaire allemand a donc eu lieu dans l'enseignement secondaire féminin. La conversion au système français sera possible

après 1918 pour un certain nombre de ces enseignantes alsaciennes-lorraines. La diversité des origines vaut aussi pour les enseignantes congréganistes : les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé furent, certes, (presque) imperméables à l'élément immigré, mais les autres congrégations ou communautés actives dans l'enseignement secondaire des filles présentent généralement un visage moins uniforme, voire franchement bigarré : les religieuses vieilles-allemandes, mais aussi luxembourgeoises, ont exercé en nombre dans le *Reichsland*, dans des congrégations autochtones. Le district de Lorraine fut même un terreau fécond pour une implantation de religieuses qui avaient fui la Prusse et la persécution du *Kulturkampf*.

La connaissance du personnel enseignant reste assez lacunaire pour les parties françaises de l'étude, et les typologies se fondent donc surtout sur des données qualitatives. Le groupe des directrices de lycées et collèges de jeunes filles fait exception. En raison du nombre relativement limité d'individus le composant, il a été prioritaire dans la collecte des données. Ce groupe se caractérise par la relative faiblesse de l'élément local, sans doute à cause de la mise en œuvre tardive de la loi Camille Sée dans l'académie de Nancy – il faudra comparer avec une académie précoce – et évidemment à cause de la formation allemande dispensée en Alsace-Lorraine jusqu'en 1918. En cela aussi, c'est une nouvelle ère qu'incarne Mme Rose, laquelle, après Toul, sera nommée, en 1950, directrice du lycée de jeunes filles de Nancy, où elle fut élève. A moins qu'elle ne soit une exception ? Une étude sur le personnel de l'enseignement secondaire dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle le dira peut-être un jour, d'ici de nombreuses années, quand les dossiers seront consultables.

Au point de vue social, en Alsace-Lorraine comme en France, ce sont les familles au service de l'État qui fournissent la majorité du personnel de l'enseignement secondaire public. Les religieuses viennent généralement de familles actives dans le secteur privé, souvent rural.

Les différences entre religieuses et laïques se constatent aussi au niveau des parcours, qu'on a la chance de connaître pour ces deux groupes en Alsace-Lorraine : les sœurs-enseignantes passent souvent l'examen d'institutrice avant celui d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, et elles voyagent peu ; les laïques se dirigent tout de suite

vers l'enseignement secondaire, et le voyage (ou les voyages) à l'étranger représente(nt), pour nombre d'entre elles, une étape importante dans leur formation. L'étude des relations sociales se concentre sur les enseignantes laïques et, parmi ces dernières, particulièrement sur les enseignantes du *Reichsland*, car Françoise Mayeur a déjà minutieusement dégagé, dans sa thèse, les « attitudes communes » du personnel des collèges et lycées de jeunes filles dans le cadre français. Cela n'a toutefois pas empêché de creuser les différents thèmes aussi pour l'académie de Nancy. L'importance du célibat, de l'entourage familial, du contrôle social sont des caractéristiques partagées, avec quelques variantes. Le conflit aussi fait partie de la vie de l'enseignant, conflit apolitique, personnel, insensé. Une typologie en a été esquissée, de laquelle déborde l'histoire de Mlle Vollmer : les bizarreries du dossier tenu sur son établissement par l'administration scolaire – et tout d'abord sa maigreur – plaident dans le sens de la cabale machiavélique dénoncée par cette directrice, aussi attachante qu'exaltée, d'une institution privée.

Les conditions salariales, par contre, ne sont pas traitées. Elles ont été détaillées par Françoise Mayeur pour le cas français, donc pour l'académie de Nancy. Le choix a été fait de ne pas entreprendre cette étude très technique pour l'Alsace-Lorraine seule. On a préféré laisser de côté les débats chiffrés et les confrontations de grilles de salaire pour se concentrer sur le point sensible, celui des pensionnées misérables, parfois victimes – en Alsace-Lorraine – des vicissitudes politiques. D'autres thématiques liées aux épreuves ont été approfondies : des typologies pour les maladies, la rudesse du climat et les épreuves de la guerre ont été esquissées.

Le *Dictionnaire* et le *Répertoire* auraient certainement pu être davantage exploités. Leur publication comme annexes les rend disponibles pour d'autres recherches.

Les élèves ont déjà été étudiées sur le plan quantitatif dans la première partie consacrée à l'histoire institutionnelle. On a regardé leur masse grossir, et on a interprété cette croissance, pour les établissements d'enseignement public, comme la réussite de processus d'intégration spécifiques à l'Alsace-Lorraine d'une part, et à l'académie de Nancy d'autre part. On y a aussi décelé l'efficace résistance de l'enseignement privé partout où il se trouvait et où il a surmonté les tempêtes politiques. Une analyse d'histoire sociale précise cette vision globale en révélant les forces et les faiblesses de ces processus.

Réussite incomplète des écoles municipales supérieures de filles à attirer le public autochtone dans le *Reichsland*. Succès variables du Lycée Jeanne-d'Arc de Nancy et des collèges de jeunes filles vosgiens dans le siphonage d'une certaine bourgeoisie alsacienne-lorraine. Gros succès, semble-t-il, dans cette même entreprise, pour certaines institutions privées, notamment israélites, mais il s'agit, dans ce domaine, davantage d'impressions, compte tenu de la rareté des sources. L'Alsace-Lorraine, de par les enjeux géopolitiques qui pèsent sur elle, se trouve au cœur de la problématique sur les origines nationales, même si le questionnement a été élargi, par curiosité, à d'autres thématiques.

L'Alsace-Lorraine est aussi au cœur de la problématique sur les origines confessionnelles, d'une part parce que la juste prise en compte de chaque religion dans la constitution du corps enseignant, et notamment dans le choix de la direction, constitue le principal défi à relever pour les écoles publiques supérieures de filles, d'autre part parce que les sources de l'administration française, surtout les sources statistiques, ignorent généralement cette question, alors qu'elle mériterait aussi d'être posée avec la même acuité pour les différents collèges de jeunes filles de l'académie de Nancy, où les minorités juives et protestantes sont plus importantes que dans la moyenne française. Des statistiques confessionnelles pour les premières années d'existence du lycée de jeunes filles de Nancy permettent heureusement de lever un coin du voile et d'observer un ralliement rapide du public catholique. Le ralliement catholique, plus ou moins massif, plus ou moins tardif, est également observé, dans le *Reichsland*, dans nombre d'écoles supérieures de filles après leur municipalisation. Les cas de figure sont tous présentés sur des graphiques. On rencontre aussi les évolutions les plus variables dans les équilibres confessionnels des écoles privées supérieures de filles non-congréganistes. Les mêmes graphiques ont moins d'intérêts pour les établissements congréganistes, mais on en a tout de même produit quelques uns, quand la ou les minorités religieuses tolérées sont de quelque importance.

Pour les appartenances sociales, les tendances sont les mêmes en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy, à savoir l'accaparement par une bourgeoisie qui penche nettement du côté de la classe moyenne. On trouvera des exceptions du côté de l'enseignement privé, comme souvent moins connu.

Les conditions de la prise en charge des élèves ne doivent pas être ignorées si l'on veut évaluer l'emprise des systèmes sur les individus, ce qui est nécessaire pour une histoire des processus d'intégration. L'internat augmente cette emprise. Il n'existe pas dans les écoles municipales supérieures de filles d'Alsace-Lorraine, ne correspondant pas au modèle de l'enseignement public allemand. Ce modèle allemand survit largement au changement de domination de 1918. Au point de vue de la charge horaire, l'emprise est plus forte dans le *Reichsland* que dans l'académie de Nancy. Avantage aussi au *Reichsland* dans les grandes réalisations architecturales. Mais ce territoire compte aussi plus de grandes villes. Les petites sous-préfectures vosgiennes ont fourni de gros efforts, à leur échelle, pour doter leurs nouveaux collèges de jeunes filles d'écrits prestigieux. Quant à la connaissance du calendrier scolaire et de l'emploi du temps hebdomadaire, c'est la relation avec le public qu'elle interroge le plus ; l'emprise des familles sur les systèmes scolaires est aussi à prendre en compte.

Les limites rencontrées dans l'éducation à la santé montrent une emprise sur les corps qu'on ne désespère pas d'étendre. L'emprise de l'institution sur l'individu est plus consensuelle concernant la « tenue ». Concernant les contacts avec l'autre sexe, l'attention des autorités scolaires, françaises et alsaciennes-lorraines, demeure maximale, tandis que l'enseignement secondaire masculin s'accoutume à une mixité à petite dose. La séparation reste, cependant, le modèle idéal. Début octobre 1946, le conseil municipal de Toul se réunit en session extraordinaire pour protester contre « la gémation des classes de première et de seconde du collège de filles avec celles du collège de garçons »<sup>8070</sup>. Le premier adjoint (Legendre) explique qu' « il ne s'agit pas seulement d'une question de morale pour nos enfants, mais avant tout, d'une question de vie de notre cité déjà meurtrie, qui, après la suppression de son collège de filles, verra disparaître son tribunal, puis sa sous-préfecture ». La protestation est votée à l'unanimité et la majorité des conseillers municipaux menacent de démissionner si satisfaction ne leur est pas donnée. Le ministre de l'Éducation nationale décide le « maintien du statu-quo pour l'année 1946-1947 »<sup>8071</sup>.

---

<sup>8070</sup> Délibérations du conseil municipal de Toul, 04.10.1946.

<sup>8071</sup> AMTo 1R41, le ministre de l'Éducation nationale au recteur de Nancy, 15.10.1946, copie de télégramme.

Mais si Toul veut se garantir durablement contre la gémiation, le recteur prévient qu'il faudra régler la question des locaux<sup>8072</sup> : « M. le ministre de l'Éducation nationale, sur mon intervention, a bien voulu démixter les deux établissements scolaires [ndlr : au sortir de la Seconde Guerre mondiale]. Il est certain que l'année prochaine, si l'existence du collège de jeunes filles reste précaire, M. le ministre rapportera sa décision et le collège de jeunes filles cessera sans doute d'avoir une existence autonome ». On agrandira.

« Ne plus être une maison vivant en parasite sur l'autre collège » : le souhait de Mme Rose a été entendu. La directrice défend un enseignement secondaire des filles moderne et autonome, capable de répondre aux évolutions des « cinquante dernières années ». Le passage de la tradition à la modernité a été étudié et la chronologie de Mme Rose confirmée. Les résistances, nombreuses, ont été progressivement contournées, plutôt que vaincues, car la « conception ambiante » héritée du XIX<sup>e</sup> siècle a mis du temps à se dissiper. La poussée « démocratique », mouvement profond et ancien, a conduit aux différents aménagements utilitaires, dans l'académie de Nancy comme dans le *Reichsland*. Les deux régions ont vu se constituer un enseignement particulier, par son programme et par ses méthodes. La mise en place a été différente dans le cadre français – avec une organisation uniforme imposée à l'enseignement public et plus ou moins imitée par l'enseignement privé – et dans le cadre alsacien-lorrain – avec une standardisation longtemps empirique appliquée à l'enseignement public comme à l'enseignement privé –, mais le fond est le même : lettres et langues pour la culture désintéressée, matières « accessoires » pour les différentes facettes de la féminité. L'importance de l'enseignement des langues marque cependant une spécificité forte du programme alsacien-lorrain par rapport au programme français. Cette spécificité est mise sur la sellette quand il s'agit d'aborder un aspect important de l'éducation pour cette époque : l'éducation patriotique.

Dans ce domaine comme dans d'autres, la comparaison entre le *Reichsland* et l'académie de Nancy atteint ses limites. Néanmoins, derrière les contextes et les acteurs différents, c'est un même mouvement de fond qui se dégage.

---

<sup>8072</sup> AMTo 1R41, le recteur de Nancy au maire de Toul, 03.12.1946.

# Sources

## A. Sources d'archives

### 1. Archives nationales (AN)

#### *Sous-série F<sup>17</sup> : Instruction publique*

##### *Administration générale*

F<sup>17</sup> 8753 Cours secondaires de jeunes filles sous Victor Duruy : une lettre d'un enseignant colmarien (14.03.1868) ; un rapport du recteur de Nancy, Maggiolo (11.01.1869).

F<sup>17</sup> 8755 Cours secondaires de jeunes filles sous Victor Duruy par académie : Nancy.

F<sup>17</sup> 8756 Idem : Strasbourg.

F<sup>17</sup> 8765 Cours secondaires de jeunes filles après 1879 dans l'académie de Nancy : dossiers Remiremont et Saint-Dié.

F<sup>17</sup> 12434/A-D Pensionnats tenus par des congrégations religieuses féminines : recherches non concluantes.

F<sup>17</sup> 13696 Procès-verbaux des séances des conseils académiques, 1913-1923.

F<sup>17</sup> 14165 Admission des jeunes filles dans les établissements de garçons, 1917-1939, classement par académie.

F<sup>17</sup> 14185 Créations de lycées, 1880-1897 : rapport du recteur de Nancy (25.09.1883) ; « Situation des négociations engagées pour la création de lycées et collèges de jeunes filles, février 1884 ».

F<sup>17</sup> 14186 Cours et écoles libres laïques, 1869-1890 : recherches non concluantes.

### *Dossiers personnels*

F<sup>17</sup> 21505/A Pinturaud (homme), 22008 Graillet (homme), 22326 Missenard (homme), 22602/A Belugou, 22618/B Hartmann-Barthelet, 23471 Pinturaud, 23559/A Barat, 23561/A Baumann et (de) Beaucorps, 23564/B Bertout, 23573/B Cagnard et Cahn, 23574/B Capiaux-Buvat, 23578/B Chevet, 23579/A Collet, 23582/B Couteaux M., 23609/B Jullien et Kaltenbach, 23655/B Stoltz A. et M., 23665/A Weber-Le Roy, Wenger et Weniger, 23694 Géhin, 23603/A Guidot, 23682/B Schmoll et Schneider, 23771/A Houillon-Marchand, 23859/B Mangin, 23947 Prévot, 23949 Ravaire, 23964 Violot-Charvin et Weiller, 24000 Heymès, 24132 Delarue, 24153 Lotz et Malou, 24172 Vautier, 24220 Samuel-Lefèvre, 24241 Cressot-Levaque, 24250 Grémillet (homme), 24251 Hérard, 24278 Vautrin, 24288 Bolle, 24302 Genvot J. et George, 24328 Sarrauste-Dauzet, 24342 Bidal, 24418 Studenmann-Bouchy, 24421 Thomas, 24423 Toutée, 24447 Guillard, 24450 Lainé-Grosjean, 24466 Streich et Tardieu-Lacassagne, 24532 Pinturaud, 24555 Baulig-Nepveu, 24576 Couteaux L., 24588 Ernewein, 24619 Mestre-Claudinet, 24718 Brevet, 24744 Joliet-Gigand, 24761 Pottecher, 24776 Aubenas-Regnault, 24807 Houdier, 24854 Bottreau et Bour-Letailleur, 24865 Coudert-Lebard et Coupigny, 24869 Dominé, 24876 Finaton-Maupoumé, 24882 Genvot J., 24898 Lemaire-Proth, Lenormand-Boutrois et Lerond M., 24912 Naudy, 24927 Sanchette-Marchal, 24936 Varnier, 24952 Carré-Dessertenne, 25012 Leroy-Salzard, 25023 Poincenot, 25053 Fernier-Odinot, 25056 Netter, 25079 Promeyrat, 25105 Brançon, 25108 Candau-Lamaignère, 25134 Guéritot-Hutter, 25149 Milou-Bigard, 25159 Poncey, 25184 Hausser, 25187 Lipman-Willard, 25204 Bohin-Chardon, 25210/A Fontaine et Foucart, 25214 Grad, 25216 Janets, 25219 Lerond J., 25220 Macquart-Calmeur, 25228 Porcher-Gerspacher et Quéprotte, 25231 Sauze-Diény, 25256 Dominé, 25291 Roess-Antoine, 25309 Castelle-Ortus, 25312 Cretin, 25316, Doucy-Pointier, 25321 Gadiot-Bräutigam, 25322 Germot-Leseurre, 25370 Fèvre, 25420 Dachert-Gounelle, 25433 Guibillon-Reillat, 25436 Iung H. et J., 25442 Le Pogam-Rattez, 25444 Marin-Lelarge, 25499 Fontès-Méric, 25570 Fondeville-Couret et Fonlupt, 25577 Hartweg-Perrin, 25578 Herzog-Eidenschonck, Hoeffel-Lalande et Hugonnet-Chaptal, 25607 Treussard-Grand, 25610 Wheatcroft, 25625 Coré, 25657 Prentout, 25664 Tellier, 26294 Bleicher-Friedel, 26297 Leibel-Claude, 26306 Ginglinger et Goblot, 26308 Hausser, 26309 Herzog, Hoepffner-Bricka et Hutschler-Brisbois, 26310 Jobard et Jolivet-Perronneau, 26320 Spindler et Stahl, 26323 Arlin, 26324/B Balland, 26325 Barraud-Crépin, Barthélemy-Lavoir, Baudouin et Baumeister, 26334 Bresch S. et Brossard-Hossenlopp,

26338 Chamley, 26358/A Hatt-Trocme, 26341 Collin, 26364 Labarre, Lacroix, Laesser (homme) et Lagaisse, 26369 Liebrich, 26393 Sigrist, 26402 Battegay-Lévy, 26403 Bourgeois et Bresch L., 26411 Rottmann, 26474 Béranger-Guyat et Bertrand-Didelon, 26477 Bounoure-Langumier, 26479 Brunet, 26488 Dehaye, 26495/A Feuillade, 26504/B Ichanson, 26506/A Kuenemann, 26508/A Lagnoux, 26510 Lemaire-Parret, 26518 Carrez-Moreau, 26558 Dufet-Wehrlin, 26592 Provent-Roullin, 26599 Schmidlin-Lejault et Seguin, 26686, Laurent-Triaud, 26692 Schont-Kiffer, 26828 Ancelet-Hustache, 26847 Castel-de Guéraldi, 26854 Crayssac, 26860 Didelot-Huguenin, Didier-Dessez, Dietz et Dinvaut, 26885 Jardin-Elzière, 26916 Péchard, 27015 Grand-Litzler, 27077 Chèvre-Béasse, 27103 Genvot A., 27156 Seiler, 27335 Poisot-Wachet, 27368 Baruch-Netter, 27668 Basler-Laxenaire, 27674 Bonzom-Vasset, 27808 Brautigam-Devaux et Breysach, 27826 Dellière, 27830 Chantret-Djelepas, 27836 Fellmann, 27857 Lagarce, 27901 Steiner-Lischer, 27991 Jacobi, 28155 Jacquier-Collinet, 28265 Castanier-Bail.

***Sous-série AJ<sup>16</sup> : Académie de Paris***

Dossiers personnels : AJ<sup>16</sup> 1289 Meyer, 1477 Baron.

***Sous-série AJ<sup>30</sup> : Administration provisoire de l'Alsace-Lorraine après 1914***

AJ<sup>30</sup> 98 Service d'Alsace-Lorraine, Enseignement : « Rapport sur les écoles moyennes d'Alsace-Lorraine » de Ludovic Meister, s. d.

AJ<sup>30</sup> 204 Service central d'Alsace et de Lorraine, Enseignement secondaire : dossier « Inspection des collèges et lycées d'Alsace-Lorraine », 1923. Enseignement public divers : dossier « Mme A. Zeller, directrice de l'école supérieure de jeunes filles de Sarreguemines, demande des livres pour son école », 1922.

AJ<sup>30</sup> 205 Service central d'Alsace et de Lorraine, Enseignement, Personnel, deux parties : « Questions diverses » et « Dossiers individuels ».

***Sous-série F<sup>19</sup> : Cultes***

F<sup>19</sup> 7972 Congrégations et établissements religieux précédemment autorisés, supprimés en application de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 ou de la loi du 7 juillet 1904, Meurthe et Moselle :

chanoinesses de Saint-Augustin à Lunéville, bénédictines de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port, Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy à Baccarat, Rosières-aux-Salines, Blâmont.

F<sup>19</sup> 7973 Idem, Meurthe-et-Moselle : dominicaines de Nancy, Sœurs de Sainte-Chrétienne de Longuyon.

F<sup>19</sup> 7974 Idem, Meuse : chanoinesses de Saint-Augustin à Verdun.

F<sup>19</sup> 8010 Idem, Vosges : chanoinesses de Saint-Augustin à Mattaincourt, Sœurs de la Providence de Portieux à Saint-Dié.

## **2. Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR)**

### ***a) Série AL: Archives des administrations d'Alsace-Lorraine, 1871-1945***

#### ***Sous-série 11AL : Oberschulrat (Conseil supérieur des écoles)***

11AL207-209 École supérieure de filles Coudre-Russ-Zimmermann à Mulhouse, 1873-1896.

11AL210 École supérieure de filles de Mlle Karl à Sainte-Marie-aux-Mines, 1873-1887.

11AL211 École supérieure de filles Becker-Laurent à Mulhouse, 1873-1884.

11AL212 École supérieure de filles de Mlle Fackler à Sélestat, 1872-1892.

11AL213-214 École supérieure de filles Saint-Charles à Thionville, 1873-1902.

11AL215-216 École subventionnée supérieure de filles de Forbach, 1872-1882.

11AL217-218 École subventionnée supérieure de filles de M. Kahlenberg à Metz, 1872-1896.

11AL219 École supérieure de filles du couvent de la Visitation à Metz, 1873-1888.

11AL220-222 École supérieure de filles de Mme Heyder à Metz, 1873-1896.

11AL223 École supérieure de filles de Mlle Kahn, précédemment Bloch et Blum, à Metz, 1873-1886.

11AL224 École supérieure de filles de Mlle Vollmer à Strasbourg : document en déficit.

11AL225 École supérieure de filles Paulus puis Hunolt à Wasselonne, 1871-1887.

***Sous-série 27AL : Bureau du Statthalter***

27AL731 Règlements d'examens, dont l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles, 1881-1915.

27AL733 Réformes dans le domaine des écoles supérieures de filles et des écoles élémentaires, 1882-1915.

27AL761 Établissements d'éducation et d'instruction pour les filles (écoles supérieures de filles), 1880-1916.

***Sous-série 34AL : Oberschulrat (Conseil supérieur des écoles)***

***Dispositions concernant les écoles supérieures de filles***

34AL1242 Écoles supérieures de filles, 1872-1888.

34AL1243 Écoles supérieures de filles, 1889-1901.

34AL1244 Écoles supérieures de filles en Haute-Alsace (dossier de la présidence de district), 1872-1887.

34AL1245 Écoles supérieures de filles en Basse-Alsace (dossier de la présidence de district), 1872-1887.

34AL1246 Écoles supérieures de filles en Lorraine (dossier de la présidence de district), 1881-1887.

34AL1247 Écoles privées supérieures de filles, 1871-1879.

34AL1248 Plans d'études et emplois du temps dans les écoles supérieures de filles (enquête), 1882.

### ***Personnel des écoles supérieures de filles***

34AL198-206 Demandes de postes dans les écoles supérieures de filles, 1887-1917.

34AL345 Examen des enseignantes des écoles supérieures de filles en Haute-Alsace, 1876-1889.

34AL350 Examen des enseignantes des écoles supérieures de filles, 1898-1904.

### ***Dossiers particuliers des écoles supérieures de filles***

34AL1250-1255 (2 parties) École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Colmar, 1872-1916.

34AL1256-1258 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Guebwiller, 1872-1906.

34AL1259-1264 École municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, 1872-1907.

34AL1265-1276 École municipale supérieure de filles de Mulhouse, 1872-1917.

34AL1277-1281 Pensionnat Meinhold puis école subventionnée supérieure de filles de Ribeauvillé, 1872-1916.

34AL1282-1283 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Thann, 1872-1896.

34AL1284-1285 École subventionnée puis municipale supérieure de filles d'Altkirch, 1890-1910.

34AL1286-1289 Écoles supérieures de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle (Bellemagny, Saint-Louis, Lutterbach), 1871-1910.

34AL1290-1294 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Colmar, 1873-1913.

34AL1295-1296 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Rouffach, 1873-1906.

34AL1297-1300 École supérieure de filles Blattner à Mulhouse, 1873-1914.

34AL1301-1304 École supérieure de filles Dollfus à Mulhouse, 1876-1915.

34AL1305-1306 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Ribeauvillé, 1873-1906.

34AL1307-1314 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Mulhouse, 1873-1916.

34AL1315-1317 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Barr, 1872-1918.

34AL1318-1321 École municipale supérieure de filles de Bouxwiller, 1874-1911.

34AL1322 Écoles supérieures de filles de Milles Eyrioux et Wolf à Bischwiller, 1872-1888.

34AL1323-1325 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Bischwiller, 1888-1916.

34AL1326-1331 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Haguenau, 1873-1914.

34AL1332-1334 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Haguenau, 1872-1909.

34AL1335-1336 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Sélestat, 1891-1909.

34AL1337 et 1339 École supérieure de filles puis pensionnat de Dorlisheim, 1872-1913.

34AL1340 École supérieure de filles Notre-Dame à Molsheim, 1872-1897.

34AL1341-1347 École subventionnée (Schottky) puis école municipale supérieure de filles de Strasbourg, 1871-1914.

34AL1348 École municipale supérieure de filles de Strasbourg, personnel, 1874-1887.

34AL1349-1352 École supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg, 1872-1914.

34AL1353-1357 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Strasbourg, 1872-1914.

34AL1358-1360 École supérieure de filles Notre-Dame à Strasbourg, 1873-1909.

34AL1367 École municipale supérieure de filles de Munster, 1896-1909.

34AL1368-1374 École supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg, 1872-1917.

34AL1375 (2 parties)-1376 École supérieure de filles Mury à Strasbourg, 1872-1913.

34AL1378-1380 École supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg, 1874-1916.

34AL1381-1382 École supérieure de filles Münch à Strasbourg, 1876-1903.

34AL1383-1386 École supérieure de filles Fuchs puis Schwartz puis Klein à Strasbourg, 1875-1912.

34AL1387-1389 École supérieure de filles Saigey à Strasbourg, 1877-1913.

34AL1391-1392 École supérieure de filles Schmutz à Strasbourg, 1887-1909.

34AL1393-1394 École supérieure de filles de Mlle Martin puis école subventionnée puis municipale supérieure de filles de Wasselonne, 1879-1904.

34AL1396-1398 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Wissembourg, 1871-1910.

34AL1399-1402 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Saverne, 1872-1912.

34AL1403-1404 École supérieure de filles Boegner à Strasbourg, 1873-1908.

34AL1405-1407 École supérieure de filles Lindner à Strasbourg, 1884-1913.

34AL1408-1412 École supérieure de filles Koebig à Strasbourg, 1887-1917.

34AL1413-1414 École supérieure de filles Anschlin à Strasbourg, 1872-1906.

34AL1415 École supérieure de filles de Bischheim, 1872-1895.

34AL1416 École supérieure de filles de Schirmeck-La Broque, 1904-1908.

34AL1417-1419 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Bitche, 1872-1906.

34AL1420-1421 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Bouzonville, 1873-1907.

34AL1422-1424 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Dieuze, 1873-1908.

34AL1425-1427 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Forbach, 1874-1912.

34AL1428-1432 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne rue Saint-Gengoulf à Metz, 1873-1912.

34AL1433-1435 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne rue Saint-Vincent à Metz, 1874-1909.

34AL1436-1440 École municipale supérieure de filles de Metz, 1895-1915.

34AL1441-1446 École supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde à Metz, 1881-1917.

34AL1447-1449 École municipale supérieure de filles de Phalsbourg, 1873-1916.

34AL1450-1452 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Peltre, 1872-1907.

34AL1453-1455 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Rustroff, 1873-1905.

34AL1456-1461 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Sarrebourg, 1872-1917.

34AL1462-1464 École supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg, 1879-1909.

34AL1465-1470 École municipale supérieure de filles de Sarreguemines, 1872-1912.

34AL1471-1475 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Sarreguemines, 1872-1910.

34AL1476-1478 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Saint-Avold, 1873-1909.

34AL1479-1481 École supérieure de filles des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à Saint-Jean-de-Bassel puis à Fénétrange, 1874-1910.

34AL1482 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Thionville, 1899-1909.

34AL1483-1487, École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Thionville, 1872-1916.

34AL1488 École supérieure de filles de Morhange, 1899-1908.

34AL1489 École municipale supérieure de filles de Forbach, 1901-1912.

34AL1490 École supérieure de filles Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles, 1902-1909.

34AL1491 École normale supérieure Sainte-Chrétienne rue de l'Évêché à Metz, 1908-1912.

34AL1530 École supérieure de filles alsacienne de Mlle Julie Vollmer à Strasbourg, 1882-1912.

### ***Enseignement divers***

34AL431-434 Autorisations données à des filles pour fréquenter les écoles secondaires de garçons, 1906-1914.

### ***Sous-série 69AL : Division de l'Intérieur du Gouvernement d'Alsace-Lorraine***

69AL462/13 Lehrerinnenheim, 1892-1912.

69AL462/174 Association scolaire de l'école supérieure de filles de Sélestat, 1894-1904.

### ***Sous-série 87AL : Division de l'Intérieur du Gouvernement d'Alsace-Lorraine***

87AL3284 Dossier personnel de Heinrich Richter, président de l'*Oberschulrat*, 1879-1915.

87AL5784 Informations personnelles sur les fonctionnaires de l'*Oberschulrat*, dont « *Personal-Nachweisung des Oberschulrates Dr. Luthmer* ».

### ***Sous-série 98AL : Fonds Valot (directeur général des Services d'Alsace et de Lorraine)***

98AL294 Législation, 1924-1937.

98AL310 Demandes d'équivalence de diplômes allemands (dossiers individuels par ordre alphabétique), 1926-1938.

98AL311 Repliement et installation des services et des écoles et organisation de l'enseignement dans les départements d'accueil et dans les zones non évacuées, 1939-1940.

98AL320 Conseil académique de Strasbourg. Législation, élections de ses membres, 1924-1938.

98AL321 Conseil académique de Strasbourg. Procès-verbaux des séances, rapports sur l'enseignement en Alsace et en Lorraine, 1926-1938.

98AL323 Lettre anonyme signalant des abus au collège de Ribeauvillé, aux lycées de garçons et de jeunes filles de Colmar et de Mulhouse et à l'école primaire supérieure de Colmar et rapport du recteur d'académie de Strasbourg au directeur général des Services d'Alsace et de Lorraine, 1935.

98AL330 Revendications du Comité de Front populaire de Thionville relative à la gratuité de l'enseignement primaire supérieur et à la suppression de l'enseignement religieux par les instituteurs, 1937.

98AL331 Subvention du conseil municipal d'Haguenau à une école primaire supérieure (Sainte-Philomène), 1930.

98AL336 Rapport du recteur d'académie de Strasbourg sur « La question linguistique en Alsace depuis 1931 », 1936.

98AL338 L'école et la politique, 1928-1940.

98AL344 Distribution des prix scolaires : participation du préfet du Haut-Rhin à la distribution des prix du lycée de jeunes filles de Mulhouse, 1929.

98AL370 Reclassement du personnel féminin, 1921-1933.

98AL372 Situations locales du point de vue personnel enseignant, 1934-1935. Admission à la retraite de membres du personnel de l'enseignement secondaire. Revendications des maîtresses primaires des lycées, 1929-1930. Chargées de cours dans les lycées de jeunes filles, 1928.

98AL373-374 Nationalisation des lycées et collèges de l'académie de Strasbourg (loi du 14 mars 1930), 1928-1936.

98AL375 Situation de l'enseignement secondaire, 1920-1938.

98AL376 Constitution des jurys pour les épreuves du diplôme complémentaire des études secondaires de jeunes filles, 1936.

98AL377 Conseils d'administration des lycées, 1926-1938.

### ***Sous-série 103AL : Université impériale de Strasbourg***

ADBR 103AL146 Études universitaires des femmes : lettre de Bertha Lindner et Febronia Rommel au recteur et au sénat de l'Université de Strasbourg, 1899.

***Sous-série 105AL : Oberschulrat (Conseil supérieur des écoles)***

***Dispositions concernant les écoles supérieures de filles***

- 105AL624 Règlements scolaires, 1879-1911.
- 105AL2521-2524 Affaires générales, 1872-1922.
- 105AL2525-2526 Réforme, 1907-1918.
- 105AL2527-2528 Recueil de circulaires, 1886-1918.

***Personnel des écoles supérieures de filles***

- 105AL289 Traitements, 1876-1917.
- 105AL532 Affaires générales, 1876-1917.
- 105AL533 Affaires particulières, 1888-1927.
- 105AL570 Retraites, 1890-1920.

***Examens et diplômes des enseignantes et des directrices des écoles supérieures de filles***

- 105AL458 Examens des enseignantes, des *Oberlehrerinnen* et des directrices, 1872-1913.
- 105AL459 Examen des directrices, 1890-1917.
- 105AL460 Reconnaissance des diplômes des enseignantes, des *Oberlehrerinnen* et des directrices, 1885-1918.
- 105AL461 Habilitation à enseigner comme *Oberlehrerin* après réussite à l'examen pour enseigner dans les écoles secondaires, 1911-1917.
- 105AL462 Examen des enseignantes, 1917-1918.
- 105AL463 Examen des enseignantes, 1889-1916.
- 105AL466 *Reife- et Lehramtsprüfungen* des écoles normales supérieures, 1913-1918.
- 105AL467 Résultats des *Reifeprüfungen* des écoles normales supérieures, 1913-1918.
- 105AL468 Résultats des *Lehramtsprüfungen* des écoles normales supérieures, 1914-1918.
- 105AL601 Examen des *Oberlehrerinnen*, 1903-1913.

105AL602 *Reife- et Lehramtsprüfungen* des écoles normales supérieures, 1918-1920.

105AL615 Reconnaissance des diplômes du personnel enseignant des écoles élémentaires, des écoles moyennes et des écoles supérieures de filles, accords avec d'autres États allemands, 1871-1921.

***Dossiers particuliers des écoles supérieures de filles***

105AL581 École supérieure de filles Dollfus à Mulhouse pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1915.

105AL2531 École municipale supérieure de filles de Colmar, conseil de surveillance, 1903-1918.

105AL2532 École municipale supérieure de filles de Colmar pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2533 École municipale supérieure de filles de Guebwiller, 1906-1917.

105AL2534 École municipale supérieure de filles de Guebwiller, 1918-1929.

105AL2535 École municipale supérieure de filles de Guebwiller pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2536 École municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, 1908-1921.

105AL2537 École municipale supérieure de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, conseil de surveillance, 1873-1915.

105AL2538 École municipale supérieure de filles de Mulhouse, conseil de surveillance, 1899-1917.

105AL2539 École municipale supérieure de filles de Mulhouse pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2540 École supérieure de filles de Thann, 1897-1924.

105AL2541 École municipale supérieure de filles d'Altkirch, conseil de surveillance, 1899-1914.

105AL2542 École municipale supérieure de filles d'Altkirch pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1917.

105AL2543 École supérieure de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Lutterbach pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2544 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Colmar pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2546 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Rouffach pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2547 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Ribeauvillé pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2548 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Mulhouse pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2549 École municipale supérieure de filles de Munster, conseil de surveillance, 1897-1914.

105AL2550 École municipale supérieure de filles de Munster pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1915.

105AL2552 École municipale supérieure de filles de Barr pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1919.

105AL2554 École municipale supérieure de filles de Bouxwiller, conseil de surveillance, 1889-1917.

105AL2555 École municipale supérieure de filles de Bouxwiller pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2556 École municipale supérieure de filles de Bischwiller pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2553 École municipale supérieure de filles de Barr, conseil de surveillance, 1907.

105AL2558 École municipale supérieure de filles de Haguenau, plaintes contre la direction, 1913.

105AL2559 École municipale supérieure de filles de Haguenau pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2560 École subventionnée puis municipale supérieure de filles de Haguenau, *Kuratorium* de l'Association scolaire puis conseil de surveillance, 1874-1917.

105AL2561 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Haguenau pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2562 École municipale supérieure de filles de Sélestat, conseil de surveillance, 1907-1917.

105AL2563 École municipale supérieure de filles de Sélestat pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2564 Pensionnat de Dorlisheim, 1914-1915.

105AL2565 Pensionnat de Dorlisheim pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1915.

105AL2566 École supérieure de filles du couvent Notre-Dame à Molsheim, 1898-1918.

105AL2567 École supérieure de filles Notre-Dame à Molsheim pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2569 École municipale supérieure de filles de Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2570 École municipale supérieure de filles de Strasbourg, conseil de surveillance, 1883-1918.

105AL2572 École supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg, 1914-1919.

105AL2573 École supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2574 École supérieure de filles des Sœurs de Ribeauvillé à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2575 École supérieure de filles Notre-Dame à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2576 École supérieure de filles Notre-Dame à Strasbourg, 1909-1918.

105AL2577 École supérieure de filles Notre-Dame à Strasbourg, école élémentaire d'application, 1888-1910.

105AL2578 École supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg, 1872-1918.

105AL2579 École supérieure de filles de l'Établissement des diaconesses (Bon-Pasteur) à Strasbourg (Bon-Pasteur) pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2581 École supérieure de filles Mury à Strasbourg, 1913-1917.

105AL2582 École supérieure de filles Mury à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2596 École supérieure de filles Lindner à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2597 École supérieure de filles Lindner à Strasbourg, association scolaire, 1907-1915.

105AL2598 École supérieure de filles Koebig à Strasbourg, attestations de fréquentation de cours de religion en-dehors de l'école, 1909-1912.

105AL2580 École supérieure de filles de l'Établissement des diaconesses (Bon-Pasteur) puis Collège Lucie Berger à Strasbourg, 1917-1930.

105AL2583 École supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg, 1917-1918.

105AL2584 École supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2585 École supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg, conseil d'administration et statuts de l'association, 1882-1890.

105AL2586 École supérieure de filles Saigey à Strasbourg, 1913-1920.

105AL2587 École supérieure de filles Saigey à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918

105AL2588 École supérieure de filles Schmutz à Strasbourg, 1909-1918.

105AL2589 École municipale supérieure de filles de Wasselonne pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2590 École municipale supérieure de filles de Wissembourg, 1910-1921.

105AL2591 École municipale supérieure de filles de Wissembourg, conseil de surveillance, 1913-1916.

105AL2592 École municipale supérieure de filles de Wissembourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2593 École municipale supérieure de filles de Saverne pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2594 École municipale supérieure de filles de Saverne, conseil de surveillance, 1889-1913.

105AL2595 École supérieure de filles Boegner à Strasbourg, 1909-1918.

105AL2599 École supérieure de filles Anschlin à Strasbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2600 École supérieure de filles de Bischheim, 1895-1907.

105AL2601 École municipale supérieure de filles de Sarre-Union, 1909-1920.

105AL2602 École municipale supérieure de filles de Sarre-Union pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2603 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Bitche, 1906-1918.

105AL2604 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Bitche pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2605 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Bouzonville pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2606 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Bouzonville, 1907-1918.

105AL2608 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Dieuze, 1908-1918.

105AL2609 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Dieuze pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2610 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Forbach, 1912-1918.

105AL2611 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Forbach pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2612 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne rue Saint-Gengoulf à Metz, 1912-1918.

105AL2613 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne rue Saint-Gengoulf à Metz pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2614 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne rue Saint-Vincent à Metz, 1909-1918.

105AL2615 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne rue Saint-Vincent à Metz pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2616 École municipale supérieure de filles de Metz pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2617 École municipale supérieure de filles de Metz, conseil de surveillance, 1895-1916.

105AL2618 École supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde à Metz, 1918.

105AL2619 École supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde à Metz pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2620 École municipale supérieure de filles de Phalsbourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1915.

105AL2621 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Peltre pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1915.

105AL2622 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Rustroff, 1906-1918.

105AL2623 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Rustroff pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2624 École municipale supérieure de filles de Sarrebourg, conseil de surveillance, 1907-1917.

105AL2625 École municipale supérieure de filles de Sarrebourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2626 École supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg, 1909-1918.

105AL2627 École supérieure de filles de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2628 École municipale supérieure de filles de Sarreguemines, 1912-1928.

105AL2629 École municipale supérieure de filles de Sarreguemines pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2630 École municipale supérieure de filles de Sarreguemines, conseil de surveillance, 1888-1912.

105AL2631 École municipale supérieure de filles de Sarreguemines, 1910-1918.

105AL2632 École municipale supérieure de filles de Sarreguemines pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2633 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Saint-Avold, 1909-1918.

105AL2634 École supérieure de filles Sainte-Chrétienne à Saint-Avold pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2635 École supérieure de filles des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange, 1910-1918.

105AL2636 École supérieure de filles des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel à Fénétrange pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2637 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Thionville, 1909-1927.

105AL2638 École supérieure de filles des Sœurs de Peltre à Thionville pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2639 École municipale supérieure de filles de Thionville, 1917-1926.

105AL2640 École municipale supérieure de filles de Thionville pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2641 École municipale supérieure de filles de Thionville, conseil de surveillance, 1900-1915.

105AL2642 École municipale supérieure de filles de Forbach pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918.

105AL2643 École municipale supérieure de filles de Forbach, conseil de surveillance, 1901-1918.

105AL2644 École supérieure de filles Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles, 1909-1916.

105AL2645 École supérieure de filles Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1916.

105AL2646 École supérieure de filles de Mlle Strohl à Saint-Avold, 1903-1917.

105AL2647 École supérieure de filles de Mlle Jacobitz à Saint-Avold pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1915.

105AL2648 École normale supérieure Auguste-Viktoria-Stift à Courcelles, 1910-1916.

105AL2649 Projet de fondation d'une école municipale supérieure de filles à Algrange, 1918.

105AL2688 École privée des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus à Kientzheim, 1887-1915.

### ***Dossiers personnels***

105AL122 Jung Anna, 502 May Heinrich, 644 Albrecht Karl, 647 Alexi Karl, 650 Amen Olga, 680 Bauer Else, 682 Baumbach Katharina, 715 Bockhorst Heinrich, 727 Booz Ludwig, 738 Brokate Anna, 741 Buhl Marie, 748 Buss Eugen, 753 Clauss Johannes, 786 Dietz Henriette, 787 Dietz Frida Rosa, 794 Dübbers Joseph, 802 Ehret Emma, 821 Ernsing Rudolf, 822 Essler Margarete, 825 Faelmé Emilie, 827 Fasbender Joseph, 829 Fischer Friedrich August, 834 Feltz Mathilde, 857 Fritsch Lucie, 862 Froitzheim Josepha, 863 Froitzheim Sophie, 868 Gall Ludwig Philipp Wilhelm, 872 Gasser Helene, 888 Glasmacher Maria, 908 Grandmougin Ernestine, 909 Grandmougin Johanna, 910 Grandmougin Mathilde, 928 Hanhart Eugénie, 984 Hilbold Luise, 988 Hochstuhl Juliette, 1010 Hübbe Walter, 1016 Ingensandt Johann, 1046 Keil Sophie, 1063 Kircher Luise, 1068 Klumpp Theodor, 1069 Klüsener Hermann, 1082 Klein Maria Amalia, 1098 Krey Heinrich, 1108 Kübler Margarete, 1114 Kuntz Maria *Anna*, 1124 Lang Cäcilie, 1132 Lau Johanna, 1142 Lebierre Joseph, 1154 Lippert Elfriede, 1156 Litschgi Franz-Alexis, 1159 Löhle Luise, 1176 Maisch Johanna, 1179 Mardner Maria, 1199 Merkel Philippine, 1218 Müller Amalie, 1224 Müller Martin, 1243 Obrecht Emma, 1254 Otto Maria Elisabeth, 1255 Otto Wilhelm, 1256 Quadflieg Eulalie, 1269 Petri Anna, 1301 Romane Alfred, 1315 Saupe Anna, 1324 Sitter Johanna, 1328 Spira Eugénie, 1340 Schächtelin Anne Marie, 1341 Schächtelin Mathias, 1369 Schmitz Joseph, 1375 Schobing Joseph, 1392 Schulzen Hubert Eugen, 1430 Thomann Anna Maria, 1460 Wächtler Johanna Carolina, 1481 Westenhöffer Johann, 1487 Wiltberger Heinrich Ludwig Ferdinand, 1493 Winter Mathilde, 1512 Zender Gertrud, 1513 Ziemendorff Johannes, 1516 Zimmerlich Hedwig, 1517 Zimmerlich Marie, 2394 Mewis Martha, 2395 Müller Anna, 2771 Schuster Johannes, 2781 Thomé Simon Wilhelm.

### ***Enseignement divers***

105AL207 Frères-enseignants et sœurs-enseignantes, 1871-1891.

105AL208 Frères-enseignants et sœurs-enseignantes, 1892-1917.

105AL209 Sœurs de Sainte-Chrétienne, condamnations pour sentiments français, 1915-1917.

105AL248 Affaires personnelles des fonctionnaires de l'*Oberschulrat* : le *Statthalter* à l'empereur, 18.05.1891, concernant Julius Menzel (notice biographique).

105AL585 Assistance à des élèves, 1886-1916.

105AL1614 Statistiques scolaires, 1889-1918.

105AL2529 Admission et sortie d'élèves, 1871-1889.

### ***b) Série D : Archives des administrations départementales de 1871 à 1945***

#### ***Sous-série 18D, Affaires scolaires***

18D237 Rudolph Lippert, 1878.

#### ***Sous-série 121D, Affaires scolaires***

121D106 *Verein für Frauenbildung in Elsass-Lothringen*, 1910-1913.

121D213 Demandes de postes dans les écoles supérieures de filles et les écoles moyennes, 1871-...

121D216 Matériel d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles supérieures de filles, 1883-1892.

***Sous-série 601D, Archives scolaires du Lycée de jeunes filles de Strasbourg, 1919-1950***

601D1 Dossier comprenant la « Convention relative à la nationalisation des Lycées de Strasbourg », 29.12.1929 (copie du 28.03.1936), et une « Notice historique sur le Lycée de jeunes filles de Strasbourg », sans date. Dossier « Listes du personnel », 1935, 1939-1940 et 1945-1950. Procès verbal du certificat d'études secondaires, 1939.

601D4 Pièces administratives, 1934.

601D8 Cahier « Procès-Verbaux des Réunions de Professeurs du Lycée de Jeunes Filles de Strasbourg », 1919-1939. Cahier « Conseil de Discipline », 1928-1938. Feuillet « Conseil de Discipline », 1938-1939.

601D13 « Livre des Bourses », 1930-1946. Cahier des traitements, 1924-1925.

601D16 Dossier « Délibérations du conseil d'administration », 1931-1937. Comptes d'administration, 1930-1939.

***c) Série T : Enseignement, 1800-1870***

1TP/SEC19 Pensionnats de jeunes demoiselles, 1820-1867.

1TP/PRI15 États de situation, Bas-Rhin : Pensions et institutions de demoiselles dans les arrondissements de Strasbourg et de Wissembourg, 1851.

1TP/PRI98 Écoles libres de filles, autorisations d'ouverture par commune (A→Haguenau) : Haguenau, Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, 1865-1869 ; Barr, Farny, 1864.

1TP/PRI100 Écoles libres de filles, autorisations d'ouverture par commune (R→Windstein) : Sélestat, Fackler, 1849-1860 ; Wasselonne, 1867.

1TP/PRI101 Écoles libres, autorisations d'ouverture, Strasbourg et sa banlieue. Autorisations d'ouverture à plusieurs personnes, « Rapport sur divers pensionnats et écoles de filles du culte protestant » par le délégué cantonal Auguste Kern, 1860. Autorisations d'ouverture : Stromeyer, 125 Grand'rue, 1851 ; Schiltigheim, Schnée, 1870.

1TP/PRI102 Écoles et pensionnats libres, autorisations d'ouverture, Strasbourg, 1859-1870.

1TP/PRI256 Écoles libres, établissements classés par commune, liasses : « Transferts d'écoles, Strasbourg », 1835-1855 ; « Delle Ostermann », 1851 ; « Delle Stromeyer Caroline, annexe d'un pensionnat à un externat pour jeunes filles », 1851.

1TP/PRI257 Écoles confessionnelles tenues par des religieux ou des religieuses : Diaconesses protestantes, demande en reconnaissance légale de leur établissement, 1852.

1TP/PRI260 Ouvertures d'écoles primaires supérieures dans le Haut-Rhin : Demande d'autorisation d'ouverture d'une école supérieure de filles avec pensionnat à Beblenheim, 1844.

***d) Série W: Archives des administrations départementales et régionales après 1945. Sous-série 1045W, Rectorat de l'académie de Strasbourg***

1045W8 Mise en place des nouveaux cadres des enseignements primaire, primaire supérieur et secondaire (documents généraux, révocation des personnels allemands, question de nationalité, manœuvres et pressions allemandes, réintégration du personnel alsacien-lorrain, candidatures, cadres démobilisés), 1919.

1045W9 Renseignements généraux et statistiques concernant les fonctionnaires de l'Instruction publique en Alsace-Lorraine, assimilation des cadres de l'administration allemande. Option des fonctionnaires de cadre local. Enquête sur les origines des fonctionnaires, 1919-1928.

1045W21 Dossier « Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles », 1932 et 1937-1939. Dossier « Concours de Sèvres et Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles (1<sup>e</sup> partie) et bourses de licence », 1920-1939.

1045W63 Dossier Christian Pfister : discours à la distribution des prix du lycée de jeunes filles de Strasbourg, 1931 (document porté à ma connaissance par M. le Professeur François Igersheim).

1045W138 Agrégations féminines. Dossiers individuels de candidature par année et par matière, 1932-1938. Dossier « Agrégation des jeunes filles, instructions », 1921-1938.

### **3. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM)**

#### ***a) 50J1 Fonds privés : Archives de l'Évêché de Nancy***

50J1/28-10/10 Correspondance : religieuses enseignantes. 1898-1899.

50J1/43-00 L'enseignement libre en général : périodiques (1927-1929), statuts de l'enseignement primaire libre (1914-1937), hygiène scolaire (1923-1927), divers (1913-1917), association et syndicat des institutrices (1913-1929), périodiques (1909-1914), divers (1932-1941).

50J1/43-01 Écoles libres en particulier. 1904-1927/30.

50J1/62-21 Bénédictines, Madame de Lamarche. 1806-1813 (+ ouvrage de 1924).

50J1/62-22 Bénédictines : Oriocourt (1860-1868) ; Saint-Nicolas-de-Port (1807-1896).

50J1/62-23 Bénédictines, Saint-Nicolas-de-Port. 1904 (+ extraits d'annales).

50J1/62-41 Dominicaines, Sainte-Rose. 1860-1928.

50J1/65-01 Providence de Peltre (Providence de Saint-André à Fillières). 1908-1913 (correspondance rangée par erreur dans un dossier consacré à la Providence de Portieux).

50J1/65-03 Visitation. XVIII<sup>e</sup> s.-1928.

50J1/65-05 Chanoinesses de Saint-Augustin, congrégation Notre-Dame. XVIII<sup>e</sup> s.-1934.

50J1/65-11 Providence de Peltre (Providence de Saint-André à Fillières), 1874-1931.

50J1/65-12 Sainte-Chrétienne, maison-mère à Longuyon. 1874-1927.

50J1/65-17 Dames du Sacré-Cœur. 1845-1929.

## **b) Série T : Enseignement**

### ***Fonds du rectorat***

1T276 Correspondance du recteur aux inspecteurs d'académie au sujet des maîtres et des lycées et collèges. Rapports sur les élèves présentés au baccalauréat. 1899-1905.

1T4396 Répartition de la population scolaire des lycées et collèges des départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges : état de répartition par classe, état de répartition par catégorie. 1925-1928 et 1931-1934.

### ***Fonds de l'inspection académique***

1T38 Écoles libres primaires et secondaires : généralités. Personnel enseignant : conduite et bulletins de renseignements. Demandes de secours. Statistiques. 1848-1882.

1T40 Déclarations d'ouverture, de maintien, d'agrandissement, de transfert d'écoles. 1820-1874.

1T41 Déclarations d'ouverture, de maintien, d'agrandissement, de transfert d'écoles. 1875-1886.

1T43 Écoles libres de Toul : agrandissement de locaux, ouverture d'établissements, suivi du personnel, rapports sur les conditions d'hygiène, réception de pensionnaires. 1830-1882.

1T45 Déclarations d'ouverture d'écoles et de pensionnats primaires libres. 1859-1862.

1T46 Déclarations d'ouverture d'écoles et de pensionnats primaires libres. 1862-1864.

1T47 Déclarations d'ouverture d'écoles et de pensionnats primaires libres. 1865-1870.

1T48 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1871-1883.

1T49 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1884-1885.

1T50 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1886-1891.

1T51 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1892-1894.

1T52 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1895.

1T53 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1896.

1T54 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1897.

1T55 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1898.

1T56 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1899.

1T57 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1900.

1T59 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1900-1902.

1T60 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1903.

1T61 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1903.

1T62 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1904.

1T63 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1905.

1T64 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1906.

1T65 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1907-1908.

1T74 Écoles libres primaires et secondaires : déclarations d'ouverture, renseignements généraux, renseignements statistiques, plans. Localités classées de A à C. 1820-1882.

1T75 Écoles libres primaires et secondaires : déclarations d'ouverture, renseignements généraux, renseignements statistiques, plans. Localités classées de D à L. 1820-1882.

1T76 Établissements libres primaires et secondaires : pièces collectives, circulaires, surveillance de pensionnats, bordereaux récapitulatifs, plans, états de situation. 1812-1882.

1T77 Pensionnats privés primaires et secondaires, demandes d'ouverture. 1867-1885.

1T277 Lycées et collèges : rapport annuels sur la situation de l'enseignement. Statistiques. 1870-1905.

1T278 Lycées et collèges : emplois du temps. 1886-1913.

1T1011 Écoles libres primaires et secondaires, déclarations d'ouverture. 1909-1910.

1T1326 Écoles de filles : déclarations d'ouverture. 1867-1885.

1T1328 Pensionnats primaires de filles et de garçons, dont École professionnelle de l'Est (1885) et écoles primaires supérieures : déclarations d'ouverture. 1867-1885.

### ***Fonds de la préfecture***

1T58 Écoles libres primaires et secondaires : demandes d'ouverture. Séances du conseil central d'hygiène publique et de salubrité. 1901-1902.

1T590 Registre matricule des élèves candidats aux subventions départementales d'études : lycées et collèges (5 registres matricules). 1936-1941.

1T597 Commission départementale des bourses : liste des membres du comité départemental des bourses du second degré. 1923-1940.

1T691 Enseignement privé : personnel, congrégations. Statistique, états, rapports, correspondance. 1824-1912.

1T716 Instruction secondaire : projet de modification et pièces concernant l'administration. Circulaires, brochures, instructions, rapports, règlement. 1816-1877.

### ***c) Série W***

#### ***Fonds du rectorat***

W657/39 Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, rapports mensuels, 1893-1898 et 1908-1912. Collège de jeunes filles de Remiremont, rapports mensuels, 1913-1929.

W657/39bis Collège de jeunes filles de Neufchâteau, rapports mensuels. 1908-1929.

W657/40 Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy, rapports mensuels. 1908-1929.

W657/41 Lycées de Nancy : « Rapport sur la situation du Lycée J.-d'Arc pendant l'année scolaire 1910-1911 ».

W657/42 Collège de jeunes filles de Verdun, rapports mensuels. 1908-1915 et 1921-1929.

W657/42bis Lycée (de garçons) de Bar-le-Duc, rapports mensuels. 1892-1929.

W657/43 Collège de jeunes filles de Toul, rapport mensuel de mars 1909, et quelques bulletins d'inspection relatifs au personnel de cet établissement (déc. 1908).

W657/48 Congrès, concours, fêtes de gymnastique, 1909-1914 ; Fondation Thiers, 1899-1910. Personnel des collèges et lycées de jeunes filles : avis de promotions, 1905-1919.

W657/48bis Statistiques des baccalauréats, 1899-1923. Statistiques diverses, 1891-1897.

W657/65 Collège de jeunes filles de Neufchâteau, rapports mensuels, 1908-1909 et 1916-1918. Collège de jeunes filles de Saint-Dié, rapports mensuels, 1916-1917.

W657/65bis Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont, rapports mensuels, 1908 et 1910, rapports hebdomadaires, 1884-1893.

W657/66 Collège de jeunes filles de Mirecourt, rapports mensuels, 1908-1909 et 1912.

W657/66bis Cours secondaires de jeunes filles d'Épinal, rapports hebdomadaires, 1884-1887.

W657/67 Collège de jeunes filles de Mirecourt, rapports mensuels, 1909-1911, 1913 et 1915-1929, et « Visites faites dans les classes pendant le mois de novembre [1908] » par la directrice. Collège de jeunes filles d'Épinal, rapports mensuels, 1908-1929.

W657/67bis Collège de jeunes filles de Saint-Dié, rapports mensuels, 1908-1929.

W657/80 Situation de l'enseignement secondaire, années 1900.

W657/87bis Cours secondaires de jeunes filles de Bruyères : Affaires générales ; Personnel ; Enseignement, programmes, emploi du temps ; Hygiène, discipline. 1896-1908.

W1018/208 Rapport sur les lycées et collèges de jeunes filles dans l'académie de Nancy pendant l'année scolaire 1912/13 ; Rapports annuels des chefs d'établissement (en ce qui nous concerne : lycée de jeunes filles de Nancy et collèges de jeunes filles de Verdun, Épinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié), 1909 ; Rapport annuels sur l'enseignement secondaire (en ce qui nous concerne : Vosges, 1891 et 1904, et Meurthe-et-Moselle, 1904).

W1243/5 Arrêtés rectoraux : maîtres et maîtresses d'internat, 1931-1941.

### ***Fonds de l'inspection académique***

W1030/127 Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy : livre des entrées et sorties, 1907-1920.

W1328/54 Registres d'inscription : déclaration d'ouverture d'écoles privées, 1887.

#### **4. Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR)**

##### **Série AL : Archives des administrations d'Alsace-Lorraine, 1871-1945**

###### *Sous-série 1AL : Direction de cercle (sous-préfecture) d'Altkirch*

1AL1/2273 École supérieure de filles d'Altkirch, 1890-1915.

###### *Sous-série 3AL : Direction de cercle (sous-préfecture) de Colmar*

3AL1/1962 École supérieure de filles de Munster, 1908-1916.

###### *Sous-série 8AL : Président du district (préfecture) de Haute-Alsace*

###### *Police*

8AL1/9946 Police des passeports, réglementation de la circulation des personnes pendant la Première Guerre mondiale : Laissez-passer d'Emilie et de Wilhelmine (Minna) Kuntz, directrice et enseignante à l'école municipale supérieure de filles de Colmar, 1915.

###### *Enseignement*

8AL1/10164 Écoles supérieures de filles, dispositions générales, 1872-1920.

8AL1/10165 Écoles supérieures de filles, dispositions particulières, 1887-1903.

8AL1/10166 Écoles supérieures de filles, dispositions particulières, 1903-1919.

8AL1/10197 Lycées de Mulhouse, 1905-1933.

8AL1/10521 Examens des enseignantes et des directrices des écoles supérieures de filles, 1876-1905.

8AL1/10525 Examens des enseignants et des enseignantes des écoles moyennes et des écoles supérieures de filles, examens des directeurs d'écoles normales, examens des directrices d'écoles supérieures de filles, 1876-1918.

8AL1/11347 Fondation et municipalisation de l'école maternelle attachée à l'école supérieure de filles de Mlle Kuntz, 1896-1903.

8AL1/11350 École privée des Sœurs de Ribeauvillé (école supérieure de filles) à Colmar, 1888-1889.

8AL1/11362 Pensionnat des Sœurs de Ribeauvillé à Guebwiller, 1872-1883.

8AL1/11363 École privée de Mlle Altheimer à Guebwiller, 1871-1891.

8AL1/11372 Pensionnat des Sœurs de Ribeauvillé (école supérieure de filles) à Rouffach, 1890-1907.

### **Série « Purgatoire » : Archives contemporaines des administrations départementales**

Purg. 3928 Inspection académique du Haut-Rhin. Dossiers divers : Personnel du lycée de jeunes filles de Colmar, 1935-1940.

Purg. 3929 Inspection académique du Haut-Rhin. Lycée de jeunes filles de Mulhouse : Associations, conseils, créations, 1932-1940 ; Personnel, 1931-1940 ; Organisation du service, 1933-1939. Lycée de jeunes filles de Colmar : Associations, conseils, créations, 1933-1937 ; élèves, tarifs, hygiène, fêtes, 1931-1940.

Purg. 3930 Inspection académique du Haut-Rhin. Lycée de jeunes filles de Mulhouse, locaux, 1931-1940.

Purg. 3931 Inspection académique du Haut-Rhin. Lycée de jeunes filles de Mulhouse, comptabilité, 1931-1940. Lycée de jeunes filles de Colmar, organisation du service, 1931-1940. Lycée de jeunes filles de Mulhouse, élèves, sports, tarifs, hygiène, fêtes, 1930-1940.

Purg. 7372 Registres matricules des élèves de la *Realschule* puis collège de Ribeauvillé, 1913-1920.

Purg. 41801 Lycée de jeunes filles de Mulhouse : Annexe de Wesserling, état indiquant le service du personnel par semaine, 1939-1940.

## **Série T : Enseignement, 1800-1870**

1T515-521 Demandes d'autorisation d'ouverture d'écoles primaires privées, de salles d'asile privées et de pensionnats primaires privés, fonctionnement de ces établissements, locaux (classement par commune), 1805-1870.

1T1157 Enseignement primaire à Altkirch, 1833-1870.

1T1245-1248 Enseignement primaire à Colmar, 1834-1870.

1T1323-1324 Enseignement primaire à Guebwiller, 1834-1870.

1T1450-1452 Enseignement primaire à Mulhouse, 1853-1870.

1T1454-1455 Enseignement primaire à Munster, 1838-1870.

1T1506-1507 Enseignement primaire à Ribeauvillé, 1833-1870.

1T1546-1547 Enseignement primaire à Sainte-Marie-aux-Mines, 1855-1870.

1T1586 Enseignement primaire à Thann, 1859-1870.

1T1678 Situation de l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1867-1870.

## **5. Archives départementales de la Meuse (ADMe)**

### **Série T : Enseignement**

11T1 Écoles libres, laïques et congréganistes : ouvertures et suppressions, Bar-le-Duc.

11T2 Écoles libres, laïques et congréganistes : ouvertures et suppressions, communes A-K.

11T3 Écoles libres, laïques et congréganistes : ouvertures et suppressions, communes L-S.

11T4 Écoles libres, laïques et congréganistes : ouvertures et suppressions, communes T-W.

26T12 Situations des écoles : rapports mensuels, 1926-1932.

42T112 Éducation Nationale. Écoles supérieures de jeunes filles supprimées en 1907.

51T230 Collèges de Verdun : filles, 1907-1918.

Tp201 Dossiers personnels (Stoltz).

Tp221 Dossiers personnels (Bails, Baron, Benoit, Bidal, Billon, Bour-Letailleur, Bret, Brouchier, Chalard, Chavrier, Chevet, Colonna, Conte, Coupat, Couteaux, Dagand, Daurelle, Daval, Dosmond, Fischer-Villary).

Tp222 Dossiers personnels (Gadiot, Géhin, Gosse-Gardet).

Tp223 Dossiers personnels (Hartmann-Barthelet, Hirsinger-Lagrange, Huth, Jacobi, Joannin, Juillan, Labarre, Lemaire-Proth, Milou-Bigard, Molinié, Mussigmann, Samuel).

Tp391 Dossiers personnels (Antoine, Bahu, Barbé, Benézech, Bon, Borie).

Tp392 Dossiers personnels (Bonneaud, Callot, Canniot, Castan, Catherinet, Chèvre, Claude, Colotte, Crouzet, Dabadie, Dessales, Didier, Duffaut, Duroux).

Tp393 Dossiers personnels (Fabre, Ferrand, Fleury, Fluhr, Fouquet, Guiraudon, Harsany, Hervieux, Hugo).

Tp394 Dossiers personnels (Jacquemard, Joliet, Journot, Julien, Lacombe, Lavoit, Le Guélinel, Leibel, Lenoir, Matter, Mauchaussé, Mayer, Mazières).

Tp395 Dossiers personnels (Paget, Pajot, Péés, Pernot, Rigaud, Schiff, Schweitzer, Suatton, Suprin, Triomphe, Vidal, Vilmin, Wantz, Warion).

8Tp240 Anciennes écoles privées fermées antérieurement à 1919, communes A-B.

8Tp241 Anciennes écoles privées fermées antérieurement à 1919, communes C-F.

8Tp242 Anciennes écoles privées fermées antérieurement à 1919, communes G-R.

8Tp243 Anciennes écoles privées fermées antérieurement à 1919, communes S.

8Tp244 Anciennes écoles privées fermées antérieurement à 1919, communes T-V.

### **Série E : Versements des archives communales**

E dépôt 460 art. 2240 Ville de Bar-le-Duc : école primaire supérieure de jeunes filles, 1900-1910.

E dépôt 460 art. 2241 Ville de Bar-le-Duc : école secondaire de jeunes filles, 1880-1885.

### **Série W : versements contemporains (lycées)**

848W63 Bar-le-Duc, Lycée Poincaré : prospectus, diverses années.

2078W5 Verdun, Lycée Margueritte : historique.

## **6. Archives départementales de la Moselle (ADMo)**

### **Série AL : Archives des administrations d'Alsace-Lorraine, 1871-1945**

7AL73 Cartes et plans : pensionnat protestant de Courcelles-Chaussy, 1902-1904.

9AL57 Écoles privées, généralités, 1871-1873. École et pensionnat de demoiselles de Madame Augustin Germain à Insming, 1873-1875.

9AL58 Cours d'enseignement supérieur de Madame Claude, 1873. Institution de Madame Daure, 1873-1884. Classe maternelle et externat de jeunes filles de Mesdemoiselles Godfroy-Tondon, 1878-1879. Pensionnat de demoiselles de Madame Malraison, 1874. Cours de Mademoiselle Fanny Löffler, 1874. Cours de Mademoiselle Jeanne Sattler, 1874.

### **Série T : Enseignement, 1800-1870 et 1918-1940**

1T68 Pensionnats laïques : Bitche-Thionville, 1825-1870.

1T69 Pensionnats laïques : Metz, 1821-1870.

11T80 Lycées et collèges publics : Dieuze, Forbach, Metz, 1922-1940.

11T81 Lycées et collèges publics : Rombas, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville, 1919-1940.

11T82 Établissements privés, 1922-1938.

## **7. Archives départementales des Vosges (ADV)**

### **Série T : Enseignement**

1T84 Enseignement privé : pensionnats, demandes et autorisations d'ouverture, 1829-1882.

1T85 Congrégations religieuses vouées à l'enseignement, 1821-1883.

1T86 Associations féminines reconnues, 1891.

4T19 Collèges communaux : affaires diverses, 1890-1929.

### **Série V : Cultes**

6V31-32 Sœurs de la Providence de Portieux : fermetures d'écoles, début du XX<sup>e</sup> siècle.

### **Série E : Versements des archives communales**

E dépôt 297 1R2 Commune de Mattaincourt : enseignements libres, 1876-1917.

E dépôt 309 1R7 Commune de Mirecourt : écoles libres, 1882-1887.

E dépôt 309 1R12 Commune de Mirecourt : collège d'enseignement primaire et secondaire de jeunes filles, 1903-1909.

### **Série J : Fonds privés**

1J13 et 1J475 Cahiers de Marie Gazin, élève au pensionnat Notre-Dame de la Consolation à Épinal, années 1860.

1J715 Institution libre du Beau Jardin (ancien pensionnat de l'Ange Gardien dirigé par les religieuses de la Doctrine Chrétienne, puis par Mlle Julie Mory) : brochures publicitaires, cartes, postales, cahier de sujets de rédaction, liste des élèves primées : 1 liasse, 1906-1909. Photographies réalisées par J. David (35 rue Rivay à Levallois-Perret) : vue d'ensemble des pensionnaires dans la cour de l'internat autour de la statue de l'Ange Gardien ; une classe d'adolescentes ; une classe enfantines : 3 cadres, mai 1907.

## **8. Archives municipales**

### ***a) Archives municipales d'Altkirch (AMA)***

265R21 Inventaire de l'école de filles, 1822-1939.

265R24 Projet de construction d'une école de filles, 1848.

267R1 École primaire de jeunes filles.

203M1 École des filles, divers.

### ***b) Archives municipales de Colmar (AMC)***

30.5A4/1-14 École supérieure de filles.

62.1001 à 62.1009 École supérieure de filles puis Lycée Camille Sée, bâtiment.

62.1042/1-2 École supérieure de filles, rue Turenne, aménagements divers.

? : Lycée Camille Sée (série de photographies anciennes des bâtiments de l'école municipale supérieure de filles de Colmar).

### ***c) Archives municipales d'Épinal (AME)***

1R16 Enseignement secondaire de filles, 1867-1869.

1R40 Cours secondaires de jeunes filles, 1883-1889.

1R41 Collège de jeunes filles : personnel, 1913-1925.

1R46 Collège de filles, 1926-1948.

1R53 Registre des déclarations d'ouverture d'écoles libres, 1851-1934. École des Sœurs de la Doctrine Chrétienne et écoles de filles diverses, 1808-1973.

1R54 Écoles libres, 1932-1976.

1R105 Collège de jeunes filles, 1914-1948.

1M89 Collège de filles, 1842-1946.

1M90 Collège de filles, 1914-1962.

1M147 Collège de jeunes filles : reconstruction (1930), 1927-1944.

1M148 Collège de jeunes filles : construction, adjudications et marchés, 1936-1948.

1M150-152 Collège de jeunes filles : comptabilité, mémoires de travaux, 1937-1939.

3D82 École laïque de filles : inventaire général du mobilier appartenant à la Ville d'Épinal, dressé par Ch. Ferry, archiviste et conservateur du mobilier de la Ville d'Épinal », 1876-1881.

**d) Archives municipales de Guebwiller (AMG)**

1R8 Dossiers individuels, personnel enseignant.

1R12 École supérieure de filles, bourses.

1R19 École supérieure de filles, comptes.

1R39 École supérieure de filles, bourses, dossiers personnels des boursiers, leçon de dessin, nettoyage, chauffage, éclairage, rapports annuels.

4M17 Bâtiment de l'école supérieure de filles.

8Fi21-22 École supérieure de filles, façade.

**e) Archives municipales de Haguenau (AMH)**

NR470G Höhere Mädchenschule, 1914-1919.

NR470H Höhere Mädchenschule, 1919-1927.

NR470J Collège de jeunes filles, 1935-1939.

AMH 7W6/3 Éducation : Lycée de Jeunes Filles (Rue du Puits), 1938-1939.

**f) Archives municipales de Lunéville (AML)**

Registres des délibérations du conseil municipal, 1922, 1924, 1925, 1928, 1929.

RI.6/1 Collège secondaire : création, organisation, 1805-1889.

R1 Collège de filles, 1905-1945.

**g) Archives municipales de Metz (AMMe)**

1Rc437 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : commission scolaire, 1895-1916.

1Rc438 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : moyens d'enseignement, mobilier, inventaires, 1896-1916.

1Rc439 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : généralités, 1909-1911.

1Rc440 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : comptabilité, crédits, budgets, 1909-1918.

1Rc441 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : bourses départementales, 1909-1918.

1Rc442 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : subventions de l'État, 1911-1918.

1Rc443 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : statistiques, rapports de fin d'année, 1911-1916.

1Rc444 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : personnel enseignant, distribution des heures de leçons, 1912-1918.

1Rc445 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : écolage, réclamations, 1916-1918.

1Rc446 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : enseignement religieux, 1900-1918.

1Rc447 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : fêtes scolaires, excursions, 1896-1918.

1Rc448 Lycée de filles (école municipale sup. de filles) : actes divers, 1911-1918.

1Rd578 -590 Lycée de filles : internat, 1918-1939.

#### ***h) Archives municipales de Mulhouse (AMMul)***

M IV Cb 1 Lycée de jeunes filles, Rue du Fossé. Dossier 1 : « Gemeinde Arbeiten. Stadt Mülhausen. Errichtung zweier Gebäude zur Erweiterung der Höheren Töchterschule der Grabengasse ». Dossier 2 : « die Verhandlungen, betreffend die Abrechnung über den Bau zur Erweiterung der höheren Töchterschule ».

66TTB30 Discours dactylographié de Max Dollfus tenu à la cérémonie de distribution des prix du lycée de jeunes filles de Mulhouse qui s'est déroulée sous sa présidence le 13.07.1926.

#### ***i) Archives municipales de Munster (AMMun)***

R/I/267 École primaire supérieure, 1804-1931.

#### ***j) Archives municipales de Nancy (AMN)***

1R273 Lycée de jeunes filles, 1898-1908.

1R274 Lycée de jeunes filles, 1908-1912.

1R278 Enseignement secondaire, 1893-1911.

1R279 Enseignement secondaire, 1912-1914.

1R281 Enseignement secondaire, 1915-1919.

1R282 Enseignement secondaire, 1920-1922.

1R283 Enseignement secondaire, 1923-1933.

1R284 Enseignement secondaire, 1940-1969.

1R358 Écoles libres, 1803-1862.

1R359 Écoles privées, correspondances, 1862-1927.

1R360 Écoles privées, 1885-1889.

1R361 Fermeture d'écoles privées, d'école publique, 1903-1908.

1R358A Déclarations d'ouverture pour les écoles privées, 1833.

1R369 Enfants instruits dans la famille, 1923-1936.

1R449 Bourses aux lycées Jeanne-d'Arc et Poincaré, 1865-1931.

1R460 Bourses communales au Lycée Jeanne-d'Arc, 1912-1920.

4M103 École de Fontenoy, Braconnot, Charles III et Lycée Jeanne-d'Arc, 1922-1937.

4M248 Construction du lycée de filles, 1881-1904.

4M251 Construction du lycée de jeunes filles, 1898.

4M252 Agrandissement du lycée de jeunes filles, 1904-1910.

4M254 Lycée Jeanne-d'Arc, 1923-1938.

4M255 Lycée Jeanne-d'Arc, 1929-1930.

4M256 Lycée Jeanne-d'Arc : annexe Place Driant, rue Drouin, réparations, plans, devis, 1929-1950.

4M257 Lycée Jeanne-d'Arc : agrandissement, 1929-1971.

4M260 Lycée Jeanne-d'Arc, 1935-1936.

**k)    *Archives municipales de Remiremont (AMRe)***

1R1 Cours secondaire de jeunes filles : organisation et fonctionnement, 1883-1912.

1R1/1-14 Cours secondaire de jeunes filles : rentrée scolaire, annonce, affiches, 1891-1905.

1R2 Collège de jeunes filles le Tertre : organisation et fonctionnement, 1907-1958.

1R3 Collège de jeunes filles le Tertre : gestion du personnel, 1912-1965.

1R4 Collège de jeunes filles le Tertre : locaux, mobilier et fournitures, 1912-1960.

***l) Archives municipales de Ribeauvillé (AMRi)***

M/69 École supérieure de filles (fondation par Mme Bosch), 1878.

10/O/3 Affaires scolaires : école supérieure de filles (subventionnée par l'État), 1903-1916.

***m) Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines (AMSM)***

K/IV/1 École supérieure de filles, entretien des locaux exclu. Vol. 1 : 1873-1896. Vol. 2 : 1896-1905. Vol. 3 : 1905-1909. Vol. 4 : 1910-1920.

***n) Archives municipales de Sarrebourg (AMSar)***

1D20 Registre des délibérations du conseil municipal, 1914-1922.

1R58 Cours secondaire de jeunes filles : inventaire du matériel scolaire, 1919-1932.

1R60 Pensionnat Sainte-Marie : subvention, acquisition terrain Chemidlin, 1922-1938.

29S1 Cours secondaires de jeunes filles : jardin d'enfants, photocopie de photographie, 1927-1928.

29S2 Cours secondaires de jeunes filles : classe de 11ème, photocopie de photographie, 1929-1930.

4Fi18 Reproduction d'une postale ancienne : Sarrebourg (Moselle). Pensionnat Ste-Marie.

4Fi229 Carte postale ancienne : Gruss aus Saarburg i. L. Höhere Töchterchule.

1EL1 Carte postale ancienne (bilingue) du pensionnat Sainte-Marie à Sarrebourg.

2EL13 Émile Lallemand, *L'Avenue Poincaré en images au 20ème siècle*, 1995 (classeur).

2EL16 Émile Lallemand, *La Place de la République et ses rues adjacentes* : cartes postales anciennes du pensionnat Sainte-Marie à Sarrebourg (classeur).

**o) Archives municipales de Saverne (AMSav)**

1R13/5 Commission scolaire et administrative du Collège de Jeunes Filles de Saverne, 1920-1937.

1R16/1 Collège de Jeunes Filles, personnel enseignant, 1876-1937.

1R16/2 Collège de Jeunes Filles, Verschiedenes, 1884-1939.

1R16/3 Collège de Jeunes Filles, travaux, 1934-1936.

**p) Archives municipales de Sélestat (AMSé)**

AMSé Série 16 n°19 Pavillongebäude: Verlegung der höheren Töchterschule Fackler in denselbe, 1882-1884.

AMSé Fach 81 n°6 Städtische Töchterschule, 1891-1918.

AMSé Fach 82 n°10 Lehrerinnen an der städt. höheren Mädchenschule, 1907-1928.

AMSé Fach 82 n°15 Städt. höhere Mädchenschule: Internat, 1915-1932.

**q) Archives municipales de Strasbourg (AMS)**

1Als25 *Jahresberichte* de l'école municipale supérieure de filles de Strasbourg, École supérieure de filles Lindner à Strasbourg, *Bericht über die ersten zehn Jahre des Bestehens der Anstalt*, 1887-1897, Strasbourg, Heitz & Mündel, 1897 et imprimés divers (« École

secondaire de jeunes filles [Union des Familles à Strasbourg]. Règlement disciplinaire », sans date ; « *Städtische höhere Töchterschule* », feuillet édité par l'administration municipale de Strasbourg pour annoncer l'ouverture d'une école municipale supérieure de filles, 1875). Bulletin vierge de l'école supérieure de filles « alsacienne » de Mlle Vollmer à Strasbourg, sans date (années 1880). *Voir Sources imprimées.*

2MW578 École municipale supérieure de filles, puis lycée de jeunes filles : généralités, 1876-1934.

2MW579 Création de l'école municipale supérieure de filles et de son école normale supérieure annexe, 1873-1895 (+ copie de la circulaire du ministre Duruy demandant aux recteurs d'encourager la fondation de cours secondaires de jeunes filles, 1867).

2MW580 École municipale supérieure de filles : réforme de l'enseignement, agrandissement des locaux et transformation en lycée de jeunes filles, 1907-1919.

2MW581 Nouveau bâtiment de l'école municipale supérieure de filles, 1897-1912. Projet de construction d'une seconde école municipale supérieure de filles, 1914-1916.

2MW582 Copies de contrats de créance contractés entre Mlle Kruttge, directrice de l'école supérieure de filles Lindner, et M. Draber, 1898 et 1902. Question du manque de place à l'école municipale supérieure de filles et contrats entre la Ville et l'école supérieure de filles Lindner, 1906-1923. Rapports entre la Ville et l'école supérieure de filles Lindner, 1907-1919.

2MW583 Locaux du lycée de jeunes filles : Annexe au Gymnase protestant, 1920-1937.

2MW584 Locaux du lycée de jeunes filles : Annexe Collège Sévigné, 1919-1939.

2MW585 et 587-588 Locaux de l'école municipale supérieure de filles, puis du lycée de jeunes filles, 1875-1939.

2MW589-594 Personnel enseignant de l'école municipale supérieure de filles, puis du lycée de jeunes filles, 1876-1934.

2MW595 Personnel enseignant de l'école municipale supérieure de filles, puis du lycée de jeunes filles : demande de postes, 1893-1925.

2MW598 Lycée de jeunes filles : Ecolage, 1921-1922 ; Bourses, 1925-1930. *Gymnasialkurse* pour les filles (beaucoup de documentation sur les structures existant dans le reste de l'Allemagne), 1903-1907.

2MW599-600 École municipale supérieure de filles, puis lycée de jeunes filles : divers, 1887-1936.

2MW610 Entretien du lycée de jeunes filles nationalisé, 1931-1937.

2MW611 Entretien des annexes du lycée de jeunes filles nationalisés : Temple Neuf, 1930-1938 ; Sévigné, 1931-1937.

2MW615 Écoles privées : Généralités, 1871-1936 ; Rapports entre la Ville et les établissements, 1898-1939.

2MW616 Écoles privées : Créations d'établissements et cours privés, 1871-1925 ; Examen de fin de scolarité obligatoire, 1887-1905.

2MW617 École privée Anschlin, 1877-1908.

2MW619 École privée du Bon-Pasteur, puis Collège Lucie Berger, 1886-1936.

2MW620 École privée Bohnert-Saigey, 1877-1921.

2MW624 École privée Koebig, 1888-1915. École privée Lindner, 1888-1907.

2MW625 École privée Münch, 1873-1886. École privée Mury, 1873-1929.

2MW627 École privée Schmutz, 1887-1894. École privée Schwartz, 1873-1894.

2MW633 Écoles privées : Doerr à la Robertsau, 1872-1873 ; Ostermann, 1874.

2MW635 École privée Doctrine Chrétienne, 1886-1896.

2MW637 École privée Pensionnat Notre-Dame, 1873-1931.

2MW638 École privée Providence (Sœurs de Ribeauvillé), 1886-1905.

2MW640 École privée des diaconesses (Bon-Pasteur), 1874.

2MW641 École privée Doctrine Chrétienne, 1873-1886.

2MW643 Écoles privées : Knoderer, 1873-1875 ; Modell, 1873-1874 ; Rausch, 1873-1893.

2MW644 Écoles privées : Schaentzlen, 1873-1876 ; Vollmer, 1880-1888 ; Weber, 1873-1879.

601MW269 Fichier domiciliaire : Luthmer Hans, 1873-1874.

602MW90 Fichier domiciliaire : Brokate Anna, 1914-1915 ; Brokate Heinrich, 1882-1905 (fiche 1) et 1915 (fiche 2).

602MW182 Fichier domiciliaire : Fischer Max, 1877-1891.

**Fonds iconographiques, sous-série 300Fi :**

300Fi243-244 « Pensionnat Mury. École supérieure de jeunes filles. 5 Rue des Mineurs, Strasbourg » (vue extérieure depuis la cour et intérieur de la chapelle).

300Fi265 « Strasbourg. École supérieure de filles jeunes » (vue d'ensemble).

300Fi202/A et B « Bon-Pasteur » (2 vues de la nouvelle construction scolaire).

**r) Archives municipales de Thann (AMTh)**

Boîte 393 R/I/30 École supérieure de filles.

**s) Archives municipales de Toul (AMTo)**

1R5 Affaires scolaires, 1834-1894.

1R41 Collège de jeunes filles, traités constitutifs, avenants, nomination et titularisation du personnel, traitements, bureaux et conseils d'administration, travaux, comptes des collèges, inventaire et estimation du matériel, école Gouvion et cours secondaire : comptabilité, compte administratif de 1908 à 1913 (sauf 1911), budgets de 1908 à 1912, répartition du boni, arrêté de versement, correspondance, 1819-1965.

1R42 Distribution solennelle des prix, courrier pour demander une place dans un collège royal à l'école St. Cyr, remise de prix, 1842-1946.

5M2 Edifices divers, plans divers : plan de rez-de-chaussée des écoles Gouvion Saint Cyr et collèges de jeunes filles, XX<sup>e</sup> siècle.

## 9. Archives privés

### **a) Archives de l'Archevêché de Strasbourg (AAS)**

Dossier Instruction religieuse, 1919-1940.

Dossier sur les Sœurs de Ribeauvillé.

### **b) Archives des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé (ADPR)**

Casier Colmar, Saint-Jean : registre des élèves internes, 1919-1938 ; MARTIN Félix, *Notice sur les Sœurs de la Divine Providence résidant à Colmar*, Colmar, mars 1929 (manuscrit) ; *Chronique*, 1913-1958 (manuscrit).

Casier Haguenau, Sainte-Philomène (6M HAG PHIL) : 1865-1990. *Institution Sainte-Philomène. Haguenau* (brochure), voir *Sources imprimées* ; historique, 1811-1966 ; chroniques, registre des religieuses ; presse ; autorisations d'enseigner, 1893-1933.

Casier Ribeauvillé, Sainte-Marie : centenaire, 1964 ; *Règlement des élèves du Pensionnat Ste. Marie, Ribeauvillé*, sans date (manuscrit), approbation lors de la visite canonique du 20 juillet 1927.

### **c) Archives des Sœurs de Sainte-Chrétienne de Metz (ASC)**

Dossier Metz, Saint-Gengoulf : *Journal*, 1913-1925 (cote 2.1), 1919-1922 (cote 1.5), 1925-1927 (cote 2.2), 1928-1929 (cote 2.3), 1929-1931 (cote 2.4), 1932-1933 (cote 2.5), 1936-1937 (cote 2.9), 1937-1939 (cote 2.10) ; *Personnel*, 1910-1939, 1923-1927 (sœurs de voile), 1927-1951 (sœurs de chœur) ; *Programme des pensionnats de Ste. Chrétienne*, 1869, 1869-1872.

**d) Archives des Sœurs de la Providence de Portieux  
(APPo)**

Annales de la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux.

Registre des établissements scolaires avec nombre d'enfants, 1862-1879.

Registre des établissements, 2 tomes (A-L, M-Z), 1839-1936.

Registre des sœurs, 2 tomes (A-J, K-Z), 1839-1933.

**e) Archives des Sœurs de Notre-Dame de Namur (AND)**

Actes du Conseil particulier des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge, 1857-1903, 9 avril 1893.

Chronique des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge, 1906.

**f) Archives du Collège d'Hulst de Paris (AH)**

Dossier Longwy, 1920-1950.

Dossier Mulhouse, 1919-1947.

Dossier Strasbourg, 1919-1927.

**g) Archives du Lycée Montaigne de Mulhouse**

3 livrets de photographies (bâtiment, classes), 1919/20, 1922/23 et 1924/25.

## B. Sources imprimées

*Les sources imprimées ci-dessous regroupent les articles et ouvrages mentionnés dans le corps de la thèse et/ou dans les annexes 2 et 3.*

### 1. Dictionnaires, annuaires, almanachs, rapports administratifs

ACADÉMIE DE NANCY, *Bulletin de l'Enseignement Secondaire*, 1922/23-1940/41 (consultable aux Archives départementales de la Meuse sous la cote Per 179 : 1926/27, 1928/29-1933/34 et 1938/39 manquants).

ADAM Charles, *Académie de Nancy. Lycées et Collèges pendant la guerre (1914-1915)*, Nancy, J. Coubé, 1915.

ADAM Charles, *Académie de Nancy. Lycées et Collèges pendant la guerre (1916-1917)*, Nancy, J. Coubé, 1918.

ADAM Charles, *Académie de Nancy. Lycées et Collèges pendant la guerre (1917-1918)*, Nancy, J. Coubé, 1919.

*Adressbuch der Stadt Colmar i. Els. 1. Juli 1895* (annuaire conservé aux AMC).

ALLARD, « Situation de l'instruction primaire en France au 1<sup>er</sup> janvier 1848 », *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, 1848, 5<sup>e</sup> année, p. 198-208.

*Almanach du clergé de France pour l'année 1834*, Paris, Gauthier Frères et Cie, 1834, 698 p.

*Almanach du clergé de France pour l'année 1836*, Paris, Gauthier Frère et Cie, 1835, 797 p.

*Almanach du clergé de France pour l'année 1836-37*, Paris, Gauthier Frère et Cie, 1837, 580 p.

*Année dominicaine, bulletin du tiers-ordre de Saint-Dominique (L')*, 1889.

BAQUOL Jacques, *L'Alsace ancienne et moderne*, Strasbourg, Baquol, 1849 (1<sup>e</sup> éd.), 468 p.

BAQUOL Jacques, *L'Alsace ancienne et moderne*, Strasbourg, Baquol, 1851 (2<sup>e</sup> éd.), 556 p.

BAQUOL Jacques et RISTELHUBER Paul, *L'Alsace ancienne et moderne*, Strasbourg, Salomon, 1865 (3<sup>e</sup> éd.), 642 p.

CHABERT François-Michel, *Annales du département de la Moselle*, t. I: 1848-1858, Metz, Lorette, 1864, 484 p.

CHAIX D'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 18, Evreux, C. Hérissey, 1922, 535 p. (notice « Fisson (de) », p. 155-156)

CHARTON Charles, *Les Vosges pittoresques et historiques*, Paris, Humbert, 1862, 404 p.

CREUTZER P., « Statistique du canton de Bitche », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1852, p. 83-398.

DESSEZ, « Rapport annuel sur la situation de l'enseignement primaire, 1919-1920 », *Préfecture du département de Meurthe-et-Moselle. 2<sup>e</sup> session ordinaire de 1921. Rapports des chefs de service*, Nancy, Berger-Levrault, 1921, p. 27-41.

« Distribution des médailles et des récompenses aux lauréats de la Société Industrielle et aux élèves de ses Écoles », *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1933, p. 50.

FAMILISTÈRE DE GUISE, *Le Devoir. Revue des questions sociales*, 1880.

FLEURIEL E., « Rapport annuel de l'inspecteur d'académie », *Département des Vosges. Conseil général. Session d'août 1899. Rapport du préfet*, Épinal, Huguenin, 1899, p. CCXIII-CCXX.

FRANCELIN Louis, *Annuaire administratif du département de la Moselle*, Metz, Paul Even, 1925, 4<sup>e</sup> année.

GAYOT Eugène, « Sur un pensionnat agricole de jeunes filles », *Journal de l'agriculture*, 1872, t. 4, p. 98.

GROSSE E. (abbé), *Dictionnaire statistique du département de la Meurthe*, Lunéville, Creusat, 1836, 608 p.

HAILLANT N., « Bibliographie vosgienne de l'année 1883 », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 1884, p. 485-571.

HENRIQUET E. et RENAUDIN H., *Géographie historique, statistique et administrative du département de la Meuse*, Stenay, Renaudin, 1838, 346 p.

HINZELIN A., *Géographie historique, industrielle et statistique de la Meurthe*, Nancy, Grimblot, Veuve Raybois et Cie, 1857, 360 p.

HUGO Abel, *France pittoresque*, Paris, Delloye, 1835, tome 2, 320 p.

JOANNE Adolphe, *Dictionnaire géographique, administratif, postal, statistique, archéologique, etc. de la France, de l'Algérie et des colonies*, Paris, Hachette, 2<sup>e</sup> édition révisée et augmentée, 1869, 2551 p.

LAVIGERIE Charles, *Compte rendu de l'administration du diocèse de Nancy et de Toul à notre Très-Saint Père le Pape Pie IX*, Nancy, Raybois, 1867, 25 p.

LEPAGE Henri, *Le département de la Meurthe. Statistique historique et administrative. Deuxième partie : dénombrement des communes*, Nancy, Peiffer, 1843, 725 p.

LEPAGE Henri et CHARTON Charles, *Le département des Vosges. Statistique historique et administrative*, Nancy, Peiffer et Vernier, 1845-1847, 1056 p.

LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de la Meurthe. 1870*, Nancy, Grosjean, 1870, 440 p.

LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Annuaire de Meurthe-et-Moselle, 1871/72*.

LOUIS Léon, *Le département des Vosges. Description, histoire, statistique*, Épinal, E. Busy, 1889.

LOUIS Léon, *Vosges. Annuaire général*, 1891, 1899 (consultables aux ADV).

MANSION, « Statistique de l'instruction primaire dans le département des Vosges », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, tome V, 1845, p. 758-796.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, 1850-1932.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *Tableau du personnel des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles*, Paris, Ministère de l'Instruction publique, 1913.

« Nouvelles scientifiques et littéraires », *Revue Encyclopédique*, 3<sup>e</sup> année, 1821, t. X, p. 436-471.

« Pensionnat de demoiselles israélites, dirigé par Milles Mayer, 50, rue des Martyrs, à Paris » (insertion), *Archives israélites. Recueil littéraire, religieux et moral*, 25<sup>e</sup> année, N°8, 15 avril 1864, p. 364.

« Pensionnat de jeunes filles Braun-Kahn » (insertion), *Il vessillo israelitico : rivista mensile per la storia, la scienza e lo spirito del giudaismo*, 1913, p. 140 et 293.

« Proclamation », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, t. III, 2<sup>e</sup> cahier, 1837, p. 330-333, et t. IV, 1<sup>er</sup> cahier, 1840, p. 67-70.

« Revue de la France », *Annales de l'Œuvre de la Sainte-Enfance*, tome X, Paris, Ambroise Bray, 1858, p. 81-99.

SIGNORET L., « Rapport sur la situation de l'Enseignement primaire en 1932-1933 », Préfecture du département de Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> session ordinaire de 1933), *Rapports des chefs de service*, Nancy, Société d'impressions typographiques, 1933, p. 368-414.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE, *Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombrements antérieurs. Recensement spécial des communautés religieuses*, Strasbourg, Veuve Berger-Levrault, 1864, CXX-337 p.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE. *Annuaire statistique. Cinquante-cinquième volume - 1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1941, 242 p.

STATISTISCHES LANDESAMT FÜR ELSASS-LOTHRINGEN, *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen. Siebenter Jahrgang 1913/14*, Strasbourg, Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1914, 318 p.

UNGER Émile, *L'Utile. Annuaire répertoire général de l'arrondissement de Remiremont (Vosges) pour l'année 1902*, Épinal, Klein et Cie, 1902, 216 p.

UNIVERSITÉ DE NANCY, *Rapport annuel du Conseil de l'Université et comptes rendus des facultés*, 1924.

VERRONNAIS, *Annuaire historique et statistique du département de la Moselle*, Metz, Verronnais, 1836, 566 p.

## **2. Revues scolaires, bulletins et prospectus d'établissements**

AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DE LA CROIX ET DU PENSIONNAT SAINTE JEANNE-D'ARC DE BAR-LE-DUC, *Bulletin de l'Amicale des anciennes élèves de La Croix et du pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc de Bar-le-Duc*, 1934, février 1935, février 1937 (N°1), avril 1938 (N°3), septembre 1938 (N°4) (bulletins conservés aux ADMe sous la cote Per971).

ARON ET WEILL, *Pensionnat israélite de demoiselles dirigé par Mesdames Aron et Weill*, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1911, 5 p. (prospectus conservé aux AMN sous la cote 1R279).

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DU PENSIONNAT-EXTERNAT NOTRE-DAME DES VERTUS, LIGNY-EN-BARROIS, *Bulletin annuel de l'Association amicale des anciennes élèves du pensionnat-externat Notre-Dame des Vertus, Ligny-en-Barrois*, juillet 1933 (5<sup>e</sup> année, N°5), juillet 1938 (10<sup>e</sup> année, N°10) (bulletin conservé aux ADMe sous la cote Per1035).

ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DE NOTRE-DAME, *Séances artistiques des jeudi 26 et dimanche 29 avril 1928. Programme*, s. l. n. d. [Nancy, 1928] (programme conservé aux ADMM sous la cote 50J/L.65/05).

BON-PASTEUR, *Weihnachtsfeier der Schülerinnen des Bon-Pasteur, 1892*, Strasbourg, Druckerei der Strassburger Neuesten Nachrichten, 1892, 7 p. (prospectus conservé aux AMS sous la cote 1Als32).

BOYER, *Pensionnat de jeunes filles de Mlle Eugénie Boyer, rue Mably, 1 (ci-devant rue des Tiercelins) près de la cathédrale*, Nancy, Nancy, Vagner, s. d., 4 p. (prospectus conservé aux ADMM sous la cote 1T77).

BOYER, *Institution de Mmes Boyer. Maison d'éducation dirigée par Mlles Brouty & Reverchon. Nancy, 1, rue Mably, Nancy, Imprimeries réunies de Nancy, s. d., 4 p.* (prospectus conservé aux AMN sous la cote 1R279).

BRAUN-KAHN Henriette, *Allocution de Madame la directrice faite à l'occasion de la distribution des prix, 6 août 1890, Nancy, Imprimerie coopérative de l'Est, 1890, 4 p.*

BRISSON Adolphe, « Le Lycée de Nancy », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, mai 1893, p. 218-221.

COLLÈGE DE BOUXWILLER, *Distribution des prix le 14 juillet 1922, à 9h <sup>3</sup>/<sub>4</sub> dans la salle des fêtes du Collège, Bouxwiller, 1922* (prospectus conservé aux Archives du Lycée de Bouxwiller).

COLLÈGE DE BOUXWILLER, *Distribution solennelle des prix le lundi 13 juillet 1931, Bouxwiller, Dürrenberger, 1931* (prospectus conservé aux Archives du Lycée de Bouxwiller).

COLLÈGE DE BOUXWILLER, *Distribution solennelle des prix le mercredi 13 juillet 1932, Bouxwiller, Dürrenberger, 1932* (prospectus conservé aux Archives du Lycée de Bouxwiller).

COLLÈGE DE TOUL ET ÉCOLE PRIMAIRE SUPERIEURE, *Distribution solennelle des prix sous la présidence de Monsieur le Général d'Armée Colson, Toul, Imprimerie toulouise, 1939, 26 p.* (livret conservé aux AMTo sous la cote 1R42).

COLLÈGE D'HULST DE STRASBOURG, *Enseignement secondaire catholique pour jeunes filles. Collège d'Hulst, Strasbourg, 27 rue des Juifs, Strasbourg, Imprimerie de l'Alsacien, s. d., 4 p.* (prospectus conservé aux AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35).

COLLÈGE D'HULST DE STRASBOURG, *Cours d'Instruction religieuse, Strasbourg, Imprimerie de l'Alsacien, s. d., 1 p.* (prospectus conservé aux AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35).

COLLÈGE D'HULST DE STRASBOURG (COMITÉ DE PATRONAGE), *Fondation d'un Collège d'enseignement secondaire catholique pour Jeunes Filles à Strasbourg, Strasbourg, Imprimerie de l'Alsacien, s. d., 2 p.* (prospectus conservé aux AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35).

COLLÈGE DE JEUNES FILLES D'ÉPINAL, *Collège de jeunes filles d'Épinal. Distribution solennelle des prix sous la présidence de M. Simonet, 12 juillet 1930*, Épinal, Imprimerie Coopérative, 1930, 24 p. (livret conservé aux ADV sous la cote Br1248).

COLLÈGE ET COURS COMPLÉMENTAIRE DE JEUNES FILLES DE REMIREMONT, *Distribution des prix du Collège et du Cours complémentaire de jeunes filles de Remiremont. Mardi 13 juillet 1937*, Remiremont, H. Haut, 1937, 39 p. (livret conservé aux AMRe sous la cote 1R2).

COLLÈGE MARGUERITTE, VERDUN-SUR-MEUSE, *Prospectus 1912*, Verdun, Marchal, 1912, 8 p. (prospectus conservé aux ADMe sous la cote 51T230).

COLLÈGE SÉVIGNÉ, *Collège Sévigné fondé en 1880 pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 10 et 18 rue de Condé, Paris VI<sup>e</sup>. Projet de succursale à Strasbourg*, Paris, Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), s. d., 2 p. (prospectus conservé aux AMC sous la cote 30.63/5).

COLLÈGE SÉVIGNÉ, *Collège Sévigné 10 et 18 rue de Condé, Paris VI<sup>e</sup>. Projet de succursale à Strasbourg*, Paris, Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), s. d., 2 p. (prospectus conservé aux AMC sous la cote 30.63/5).

COLLÈGE SÉVIGNÉ, *Collège Sévigné pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 10 et 18 rue de Condé (VI<sup>e</sup> Arrondissement), fondé en 1880 par la Société pour la propagation de l'instruction parmi les femmes*, Paris, Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), s. d., 4 p. (prospectus conservé aux AMS sous la cote 2MW584).

COLLÈGE SÉVIGNÉ, *Collège Sévigné pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 10 et 18 rue de Condé (VI<sup>e</sup> Arrondissement), fondé en 1880 par la Société pour la propagation de l'instruction parmi les femmes*, Paris, Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), s. d., 3 p. (prospectus conservé aux AMS sous la cote 2MW584).

COLLÈGE SÉVIGNÉ, *Collège Sévigné, fondé en 1880 pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Mathilde Salomon, Ancienne Directrice. Succursale de Strasbourg, 6 rue de Turenne (Contades), avec l'Autorisation de Monsieur le Recteur d'Académie*, Strasbourg, Imprimerie alsacienne (Fischbach), s. d., 4 p. (prospectus conservé aux AMS sous la cote 2MW584).

COMITÉ DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, *École secondaire de jeunes filles. Règlement disciplinaire*, Strasbourg, Heitz, s. d., 2 p. (prospectus conservé aux AMS sous la cote 1Als25).

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME À STRASBOURG, *Pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, 3 Rue des Mineurs, Strasbourg*, Strasbourg, Le Roux, s. d., 4 p. (prospectus conservé aux ADBR sous la cote 34AL1359).

CONGRÉGATION DES SŒURS DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DE BELLEMAGNY, *Bonne éducation, précieux héritage. Saint-Louis (près Bâle). Haute-Alsace. Pensionnat dirigé par les religieuses de l'Adoration Perpétuelle*, Altkirch, J. Boehrer, s. d. [1884] (prospectus bilingue conservé aux ADBR sous la cote 34AL1287).

CONGRÉGATION DES SŒURS DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DE BELLEMAGNY, *Bonne éducation, précieux héritage. Saint-Louis (près Bâle). Haute-Alsace. Pensionnat dirigé par les religieuses de l'Adoration Perpétuelle*, Saint-Louis, E. Heinzmann, s. d. (prospectus bilingue conservé aux ADBR sous la cote 34AL1287).

CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA DIVINE PROVIDENCE DE RIBEAUVILLÉ, *Pensionnat St. Joseph dirigé par les Sœurs de la Providence de Ribeauvillé à Rouffach*, Belfort, A. Pélot, s. d., 2 p. (prospectus conservé aux ADBR sous la cote 34AL1295).

CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA DIVINE PROVIDENCE DE RIBEAUVILLÉ, *Pensionnat Ste Marie Ribeauvillé*, Strasbourg, J. Manias, s. d., 4 p. (prospectus bilingue conservé aux ADBR sous la cote 105AL2547).

CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE DE NANCY, *Pensionnat de jeunes demoiselles établi à Pont-à-Mousson chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne*, Nancy, Thomas et Cie, s. d. (prospectus conservé aux ADMM sous la cote 1T46).

CONGRÉGATION DES SŒURS DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE LA MISÉRICORDE, *Pensionnat et externat des sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde, 6 rue de Rigny, Toul (Meurthe-et-Moselle)*, Paris, Léautey, s. d., 2 p. (prospectus conservé aux AMTo sous la cote 1R41).

*Cours Notre-Dame. Directrice : Mademoiselle Gabrielle Maitre. Année scolaire 1922-1923*, Nancy, Ancienne imprimerie Vagner, s. d. [1922], 7 p. (prospectus conservé aux ADMM sous la cote 50J/I.65/05).

*Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Veuve H. Mougin, 1885, 3 p. (prospectus conservé aux AMRe sous la cote 1R1).

*Cours secondaires de jeunes filles de Remiremont*, Remiremont, Victor Jacquot, 1885, 3 p. (prospectus conservé aux AMRe sous la cote 1R1).

DEVALLÉE, *Cours de Jeunes Filles et Pension de Famille dirigés par Madame Devallée, professeur, membre de l'Alliance Française, 2 rue du Faubourg Stanislas, Nancy*, Nancy, Sidot Frères, s. d., 2 p. (prospectus conservé aux AMN sous la cote 1R279).

« Distribution des Prix au Lycée Camille-Sée, à Colmar », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 septembre 1922, p. 139-140.

« Distribution des Prix au Lycée Camille Sée, 1923. Discours de M. Sengel, maire de Colmar », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 septembre 1923, p. 105-107.

« Distribution des Prix au Lycée Camille-Sée. Discours de M. Sengel, maire de Colmar, prononcé le 13 juillet 1925 », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 septembre 1925, p. 13-19.

DURÉ, *Institution Saint-Pierre. 83, rue de Strasbourg, Nancy*, Nancy, s. d., 2 p. (prospectus conservé aux AMN sous la cote 1R279).

ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE BISCHWILLER, *Jahresbericht*, 1911/12-1914/15 (bulletins conservés aux ADBR sous les cotes 34AL1325 et 105AL2556).

ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE COLMAR, *Jahresbericht*, 1905/06-1917/18 (bulletins 1905/06-1910/11 conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg sous la cote M.39.013, bulletins 1906/07-1917/18 conservés aux AMC sous la cote 30.5A4/5).

ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE METZ, *Jahresbericht*, 1895/96-1915/16 (bulletins 1895/96-1909/11 conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg sous la cote M.39.013, bulletins 1909/11-1915/16 conservés aux AMMe sous la cote 1Rc443).

ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1872/73-1913/14 (bulletins 1872/73-1899/1900 conservés à la Bibliothèque Nationale et

Universitaire de Strasbourg sous la cote M.39.013, bulletins 1900/01-1913/14 [sans 1906/08] conservés aux ADBR sous les cotes 34AL1272-34AL1275).

ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1875/76-1916/17 (bulletins 1875/76-1910/11 conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg sous les cotes M.12.988 et M.39.013, bulletins 1875/76-1915/16 [sans 1876/77, 1880/81, 1882/83, 1895/98, 1899/1900] conservés aux AMS sous la cote 1ALS25, bulletin 1916/17 conservé aux ADBR sous la cote 105AL2569).

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES ALSACIENNE DE STRASBOURG, *Zeugnis*, Strasbourg, Kayser, s. d. (bulletin de notes bilingue, vierge, conservé aux AMS sous la cote 1Als25).

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES SAINTE ANNE À METZ, *Bericht über das Schuljahr 1916-1917*, Metz, 1917, 6 p. (bulletin conservé aux ADBR sous la cote 105AL2619).

FISCHER Friedrich August, « Zur Geschichte der Schule », ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE DE FILLES DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1875/76, p. 3-21.

FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, n° 26, 1897, p. 558-563, 574-584 et 601-611.

FRANÇOIS Charles et LANG Georges, *Conseil municipal de Remiremont. Rapport aux Membres du Conseil municipal présenté au nom de la Commission municipale de l'Instruction publique & des Finances par MM. Charles François et Georges Lang, Conseillers municipaux sur les Cours secondaires & la Création d'un Collège de Jeunes Filles à Remiremont, juin 1912*, Remiremont, L. Causeret, 1912, 8 p. (livret conservé aux AMRe sous la cote 1R2).

GUILLAUME James, « Les colonies de vacances et les écoles du IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris », *Revue pédagogique*, janv.-juin 1885, p. 305-315.

« Hermann Rudolf Schollenbruch », *Paedagogium*, 1885, vol. VII, p. 356-357.

HÖHERE MÄDCHENSCHULE ST. ANNA, METZ, GELEITET VON DEN SCHWESTERN DER CHRISTL. SCHULEN VON DER BARMHERZIGKEIT, *Bericht über das Schuljahr 1916-1917*, Metz, 1917, 6 p. (prospectus conservé aux ADBR sous la cote 105AL2619).

INSTITUTION SAINTE-MARIE DE SARREBOURG, *Institution Ste Marie, dirigée par les religieuses de la Doctrine Chrétienne, créée en 1734*, s. l., Association des Parents d'Élèves de l'Institution, 1960 (brochure conservée aux AMSar dans le classeur 1EL/10).

JACQUOT, *Pensionnat de demoiselles dirigé par Mademoiselle Jacquot, Place de Grève et Rue de la Monnaie, 7, à Nancy*, Nancy, Veuve Nicolas, s. d., 2 p. (prospectus conservé aux ADMM sous la cote 1T47).

KOEBIG, *Strasbourg, rue Manteuffel, 24. Pensionnat Koebig, école supérieure pour jeunes filles avec cours de perfectionnement pour les langues modernes*, Strasbourg, Du Mont-Schauberg, s. d. [1911], 4 p. (prospectus bilingue allemand-français conservé aux ADBR sous la cote 34AL1411).

KRUTTGE et ASMUS, *Prospekt*, Breslau, 1885, 2 p. (prospectus annonçant l'ouverture d'un établissement à Strasbourg, conservé aux AMS sous la cote 1Als32, avec une traduction française intitulée *Circulaire*).

KRUTTGE et ASMUS, *Bericht über die ersten zehn Jahre des Bestehens der Anstalt 1887-1897*, Strasbourg, Heitz, 1897, 38 p. (livret conservé aux ADBR sous la cote 34AL1406 et aux AMS sous la cote 1Als25).

KRUTTGE et ASMUS, *Einladung zum Schauturnen der Lindnerschen höheren Mädchenschule (zum Besten der Ferienkolonien) am 20. Mai 1911 (Sängerhaus, 4 Uhr pünktlich)*, s. l. n. d. [Strasbourg, 1911] (invitation conservée aux AMS sous la cote 2MW582).

KUTSCH, *Stoffplan der höheren Mädchenschule zu Münster i. E.*, Munster, A. Hergt, 1901, 36 p. (livret conservé aux AMMun sous la cote R/I/267).

« Le Pensionnat de Rouffach depuis sa fondation en 1850 », *Bulletin du Centenaire de l'Amicale des Anciennes du Pensionnat Saint-Joseph de Rouffach*, 5, sept. 1950, p. 8-10 (bulletin conservé aux AAS, dans le dossier sur les Sœurs de Ribeauvillé, sous-dossier « Rouffach »).

*Les Langues modernes*, 22, 1924 (revue de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public).

LINDNER Bertha, *Sechster Bericht über die Bertha Lindner'schen Lehr-Anstalten*, Breslau, Grass, Barth und Comp., 1884, 31 p. (livret conservé aux ADBR sous la cote 34AL1405).

LUTHMER Hans, *Verzeichnis der an der höheren Mädchenschulen in Elsass-Lothringen gebrauchten Lehrbücher*, Strasbourg, 1906, 29 p.

LUTHMER Hans, « Die Neuordnung des höheren Mädchenschulwesens in Preussen und ihre Wirkung auf das höhere Mädchenschulwesen in Elsass-Lothringen », *Frauenbildung*, 1909, 2<sup>e</sup> cahier, p. 72-78.

LYCÉE CAMILLE SÉE, COLMAR, *Distribution des prix, présidée par Monsieur le préfet du Haut-Rhin. Année scolaire 1921-1922*, Colmar, Jess, 1922, 34 p. (livret conservé aux AMC sous la cote 30.5115).

« Lycée Camille-Sée à Colmar », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 septembre 1924, p. 92.

LYCÉE DE BAR-LE-DUC, *Prospectus*, Bar-le-Duc, Veuve Émile Collot, 1910, 20 p. (prospectus conservé aux ADMe sous la cote 848W63).

LYCÉE DE BAR-LE-DUC, *Prospectus général illustré*, Paris, Tourte et Petitin, 1930, 11 p. (prospectus conservé aux ADMe sous la cote 848W63).

LYCÉE DE NANCY, *Préparation aux Grandes Écoles de l'État*, s. l., s. d. [1906], 1 p. (prospectus conservé aux AMN sous la cote 1R278).

LYCÉE DE MULHOUSE, *Jahresbericht*, 1906/07-1909/10 (bulletins conservés à la BNUS).

LYCÉE DE JEUNES FILLES DE MULHOUSE, *Lycée de jeunes filles. Mulhouse 1919-1920*, Levallois-Paris, H. Tourte & M. Petitin Editeurs, 1920 (catalogue de photographies conservé dans les archives du Lycée Montaigne de Mulhouse).

LYCÉE DE JEUNES FILLES DE MULHOUSE, *Lycée de jeunes filles. Mulhouse 1922-1923*, Levallois-Paris, H. Tourte & M. Petitin Editeurs, 1923 (catalogue de photographies conservé dans les archives du Lycée Montaigne de Mulhouse).

LYCÉE IMPÉRIAL DE STRASBOURG, *Jahresbericht*, 1906/07-1909/10 (bulletins conservés à la BNUS).

MACÉ Jean, *Théâtre du Petit Château*, Paris, Hetzel, 1862, 291 p.

MACÉ Jean, *Pensionnat sociétaire du Petit-Château à Monthiers (Aisne). Assemblée générale du 30 novembre 1873*, Paris, Imprimerie Royale, 1873, 14 p.

MAURY, *Maison d'éducation dirigée par Mademoiselle Maury, 11 rue du Manège, Nancy*, Nancy, s. d., 3 p. (prospectus conservé aux ADMM sous la cote 50J/I.62/41).

MAURY, *Institution Sainte-Rose dirigée par Mademoiselle A. Maury, 11, rue du Manège, Nancy*, Nancy, Vagner, s. d., 3 p. (prospectus aux ADMM sous la cote 50J/I.62/41).

MAURY, *Institution Sainte-Rose, Maison d'éducation dirigée par Mademoiselle Maury, 11 rue du Manège, Nancy*, Nancy, Imprimeries réunies de Nancy, s. d., 4 p. (prospectus conservé aux AMN sous la cote 1R279).

MENESTREL, *Pensionnat de Mlle Menestrel. 34, rue de Toul, Nancy*, Nancy, F. Gedovius, s. d., 3 p. (prospectus conservé aux AMN sous la cote 1R279).

MENESTREL M. et LECOQ M., « A nos élèves anciennes et actuelles », *Nos Faits et Gestes. Écho de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc*, 3<sup>e</sup> année, N°1, mai 1927, p. 3-4 (bulletin conservé aux ADMM sous la cote 50J/I.45/14).

MORY, *Institution libre du Beau-Jardin dirigée par Mademoiselle Julie Mory, Saint-Dié (Vosges)*, Saint-Dié, Cuny, s. d., 3 p. (prospectus conservé aux ADV sous la cote 1J715).

MORY, *Institution libre du Beau-Jardin dirigée par Mademoiselle Julie Mory, Saint-Dié (Vosges)*, Paris, A. Benoit graveur, s. d., 4 p. (prospectus conservé aux ADV sous la cote 1J715).

« Neuordnung des höheren Mädchenschulwesens in Elsass-Lothringen », *Frauenbildung*, 1915, cahier 6, p. 217-220.

« Nos réunions d'anciennes », *Nos Faits et Gestes. Écho de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc*, 3<sup>e</sup> année, N°1, mai 1927, p. 4-5.

ODILE Lucie, « La Fête de la Pension, 23 mai », *Nos Faits et Gestes. Écho de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc*, 4<sup>e</sup> année, N°6, juin-août 1928, p. 2-5.

*Pensionnat du Parc de Santifontaine. Internat des élèves du lycée Jeanne d'Arc à Nancy. Directrice : Mlle Billaud*, Nancy, Barbier, s. d. (prospectus conservé aux ADMM sous la cote 4M254).

PRÉVOT Fanny, *Collège de jeunes filles. Remiremont, le 25 août 1912*, Remiremont, Causeret, 1912, 6 p. (prospectus conservé aux AMRe sous la cote 1R2).

« Prix Camille Sée », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 15.09.1925, p. 19.

*Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*, Metz, Gebrüder Lang, 1875, 16 p. (livret conservé aux ADBR sous la cote 11AL217).

RAVAIRE Lucie, *Lycée Jeanne-d'Arc*, Nancy, Humblot & Simon, 1903, 13 p. (livret conservé aux AMN sous la cote 4M254).

SAIGEY, *Pensionnat de Mademoiselle Saigey*, s. l. n. d., (prospectus annonçant l'ouverture de l'établissement en 1877, conservé aux AMS sous la cote 1Als32).

SÉE Camille, « Trois lycées nécessaires », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, août 1892, p. 49-58.

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE PARTICULIÈRE RUE DE L'AIL 18, STRASBOURG, *Statuten der Gesellschaft der Privatschule Knoblauchsgasse, 18. Statuts de la Société de l'École particulière Rue de l'Ail, 18*, Strasbourg, E. Hubert et E. Haberer, 1881, 8 p. (livret bilingue conservé aux ADBR sous la cote 105AL2585).

SOUDAY Paul, « Le Lycée de jeunes filles de Nancy », *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, janv. 1898, p. 5-9.

UNIVERSITÉ DE NANCY, *Guide pratique de l'étudiant et particulièrement de l'étudiant étranger*, 1935.

VAQUETTE Alcide, *Une fête jubilaire dans un couvent de Notre-Dame. Discours prononcé le 7 juillet 1900 au pensionnat de Notre-Dame de Lunéville par le R. P. Vaquette, de la Compagnie de Jésus*, Nancy, Vagner, 1900, 22 p. (livret conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy).

VEREIN FÜR FRAUENBILDUNG IN ELSASS-LOTHRINGEN, *Jahresbericht*, 1905/06 (bulletin conservé aux ADBR sous la cote 27AL761), 1906/07, 1907/08, 1909/11, 1911/12, 1912/13, 1913/14 (bulletins conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg).

VILLE DE BAR-LE-DUC, *Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Bar-le-Duc, Comte-Jacquet, s. d. [1882] (affiche conservée aux ADMe sous la cote E dépôt 460 art. 2241).

VILLE DE BAR-LE-DUC, *Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles. Année scolaire 1882-1883*, Bar-le-Duc, Comte-Jacquet, s. d. [1882] (affiche conservée aux ADMe sous la cote E dépôt 460 art. 2241).

VILLE DE BAR-LE-DUC, *Année scolaire 1883-1884. Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, s. d. [1883] (affiche conservée aux ADMe sous la cote E dépôt 460 art. 2241).

VILLE DE BAR-LE-DUC, *Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, s.d. [1884] (affiche conservée aux ADMe sous la cote E dépôt 460 art. 2241).

VILLE DE REMIREMONT, *Enseignement secondaire des jeunes filles. Avis*, Remiremont, Mougin, 25.10.1881 (affiche conservée aux AN sous la cote F<sup>17</sup> 8765).

VILLE DE REMIREMONT, *Cours secondaires de jeunes filles. Année scolaire 1891-92*, Remiremont, Mougin, s. d. [1891] (affiche conservée aux AMRe sous la cote 1R1/1-14).

VILLE DE SAINT-DIÉ, *Cours gratuits d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Saint-Dié, C. Dufays, s. d. [1882] (affiche conservée aux AN sous la cote F<sup>17</sup> 8765).

VILLE DE SAINT-DIÉ, *Cours gratuits d'enseignement secondaire pour les jeunes filles*, Saint-Dié, C. Dufays, s. d. [1884] (affiche conservée aux AN sous la cote F<sup>17</sup> 8765).

VILLE DE STRASBOURG, *Städtische höhere Töchterschule*, Strasbourg, Fischbach, 05.08.1875, 2 p. (prospectus conservé aux AMS sous les cotes 1Als25 et 2MW579).

### **3. Journaux**

*Allgemeine Zeitung*, 06.04.1829, 01.10.1915.

*Ami de la Religion et du Roi. Journal ecclésiastique, politique et littéraire (L')*, 18.11.1822.

*Ami de la Religion. Journal ecclésiastique, politique et littéraire (L')*, 03.09.1835.

*Avenir Républicain. Journal hebdomadaire de l'arrondissement de Mirecourt (L')*, 30.08.1903.

*Berliner Tageblatt*, 10.08.1915.

*Bruyères Républicain*, 16.02.1902.

*Courrier de la Moselle (Le)*, 27.02.1868.

*Deutsche Tagblatt*, 13.01.1888.

*Écho toulais. Journal républicain hebdomadaire de l'arrondissement de Toul (L')*,  
12.10.1900.

*Elsässer (Der)*, 08.08.1885, 17.11.1902, 29.09.1933.

*Elsässer Journal*, 18.01.1888, 30.10.1913.

*Elsässer Tagblatt*, 29.09.1906, 21.11.1914, 29.12.1914.

*Est Républicain* (consultable en ligne sur <http://www.kiosque-lorrain.fr/>), 07.08.1889,  
13.08.1889, 26.09.1889, 11.10.1889, 13.11.1889, 30.12.1889, 11.03.1891, 10.07.1891,  
08.07.1891, 03.07.1892, 11.07.1892, 06.08.1892, 20.08.1892, 27.08.1892, 29.09.1892,  
01.10.1892, 02.10.1892, 22.03.1893, 02.07.1893, 28.07.1895, 29.09.1895, 27.09.1896,  
01.10.1896, 24.12.1896, 25.12.1896, 16.04.1897, 11.08.1897, 16.08.1897, 29.08.1897,  
31.08.1897, 03.10.1897, 14.11.1897, 30.07.1898, 04.09.1898, 01.10.1898, 01.08.1899,  
18.06.1901, 19.06.1901, 16.02.1902, 15/16.04.1902, 10.12.1902, 22.04.1903, 29.04.1903,  
09.05.1903, 14.05.1903, 25.07.1903, 01.08.1903, 02.08.1903, 08.08.1903, 10.08.1903,  
24.08.1903, 31.08.1903, 12.09.1903, 15.09.1903, 17.09.1903, 18.09.1903, 19.09.1903,  
20.09.1903, 21.09.1903, 31.10.1903, 29.11.1903, 10.01.1904, 29.05.1904, 05.06.1903,  
12.06.1903, 03.07.1904, 17.07.1904, 16.09.1905, 19.07.1906, 22.07.1906, 29.07.1906,  
19.08.1906, 02.09.1906, 29.07.1909, 29.10.1912, 05.08.1924, 03.07.1927, 02.09.1927,  
03.09.1927.

*Express de l'Est*, 20.06.1930, 08.07.1930.

*Figaro (Le)*, 14.02.1869.

*Foyer vosgien*, 15.09.1935.

*Frankfurter Zeitung*, 28.02.1883.

*Gazette de Lorraine*, 17.05.1876.

*Germania*, 22.01.1882, 16.05.1893.

*Impartial (L')*, 12.01.1868.

*Impartial de l'Est (L')*, 09.11.1906.

*Indépendant de Lunéville (L')*, 25.05.1922, 08.06.1922, 30.07.1922, 21.09.1922, 24.09.1922, 01.10.1922, 07.12.1922, 24.12.1922.

*Journal de la Meurthe et des Vosges*, 15.08.1898, 16.08.1898.

*Journal de Lunéville*, 11.06.1922, 09.07.1922, 16.07.1922, 23.07.1922, 30.07.1922.

*Journal de Sainte-Marie-aux-Mines/Vogesenbote*, 11.10.1874, 30.06.1878, 22.06.1890.

*Karlsruher Zeitung*, 16.11.1873 (complément).

*Kölnische Zeitung*, 19.11.1873, 18.03.1881.

*Lorrain (Le)*, 17.07.1887, 03.09.1927.

*Libre Lorraine*, 03.09.1927.

*Lothringer Zeitung*, 08.01.1896, 09.07.1907.

*Messin*, 03.09.1927.

*Metzer Presse*, 22.12.1888, 13.01.1889.

*Metzer Zeitung*, 19.11.1873, 01.02.1889, 12.02.1891, 17.02.1891, 04.05.1895, 12.07.1895, 03.04.1898, 07.10.1905, 29.07.1910.

*Mosel- und Nied-Zeitung*, 15.02.1896.

*Moselle. Journal républicain démocratique de l'arrondissement de Toul (La)*, 09.06.1901, 25.08.1901, 03.11.1901.

*Neue Mülhauser Zeitung*, 21.01.1882.

*Neueste Nachrichten*, 04.02.1928.

*Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 01.10.1915.

*Pays de Toul. Journal Républicain Libéral Hebdomadaire (Le)*, 12.07.1908, 13.09.1908.

*Pfälzischer Kurier*, 23.01.1888.

*Presse Vosgienne (La)*, 08.11.1868.

*Progrès de l'Est (Le)*, 03.05.1899.

*Républicain lorrain (Le)*, 03.09.1927.

*St.-Odilienblatt*, 10.03.1883

*Schlettstadter Tageblatt*, 31.08.1907.

*Spencersche Zeitung*, 03.12.1872.

*Straßburger Bürger-Zeitung*, 05.03.1906.

*Straßburger Post*, 25.02.1887, 29.10.1891, 04.09.1895.

*Straßburger Zeitung*, 10.09.1874.

*Stuttgarter Neues Tagblatt*, 10.08.1931.

*Télégramme des Vosges*, 10.07.1930.

*Union*, 28.02.1888.

*Union médicale (L')*, 02.09.1873.

*Volksfreund (Der)*, 11.06.1882.

*Volkspartei*, 01.11.1896.

#### **4. Textes législatifs et réglementaires, enquêtes sanitaires, discours et débats politiques**

*Action féministe (L')* (organe des G.F.U. : groupes féministes universitaires), n°1-2 (1910) ; nouvelle série n°6 (fév. 1911) ; n°7 (mars 1911). 1910-1911 (bulletins conservés aux ADMM sous la cote 1J60).

CHARLES Jules-Joseph, *Couvent de Jésus-Marie. Discours prononcé à la Réunion d'Adieux le 30 juillet 1903 par M. le Docteur Charles, Conseiller Général*, Remiremont, Kopf-Roussel, 1903, 15 p.

COMITÉ D'INITIATIVE DU III<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER, *III<sup>e</sup> Congrès international de l'Enseignement ménager, Strasbourg, Juillet 1921*, s. l. n. d. (feuille conservée aux AMC sous la cote 30.5111-3).

COMITÉ D'INITIATIVE DU III<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER, *III<sup>e</sup> Congrès international de l'Enseignement ménager. Le siège en est transféré à Paris. Dissolution du comité de Strasbourg*, s. l. n. d. (feuille conservée aux AMC sous la cote 30.5111-3).

DELPECH Joseph, « Régime de l'Enseignement », *Répertoire de droit et de jurisprudence d'Alsace-Lorraine*, Paris, 1925, p. 746-812.

DEUTSCHER REICHSTAG, *Stenographische Berichte über die Verhandlungen des deutschen Reichstags. 2. Legislatur-Periode. IV. Session 1876, Erster Band*, Berlin, Buchdruckerei der Norddeutschen Allgemeinen Zeitung, 1876, 602 p. (consultable sur le site internet <http://www.reichstagsprotokolle.de/bundesarchiv.html>).

GRÉARD Octave, *La législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Tome 1 : De 1789 à 1833, Paris, Typographie Delalain Frères, 1890 (2<sup>e</sup> édition), p. 284-287.

GROSSE François (abbé), *Petite étude sur l'instruction élémentaire en Alsace-Lorraine*, Metz, Strasbourg, 1879, 96 p. (traductions françaises de textes réglementaires allemands).

*Großherzoglich Hessisches Regierungsblatt auf das Jahr 1856*, Darmstadt, Verlage der Großherzoglichen Invalidenanstalt, 1857, 548 p.

GROUPE DE STRASBOURG (Le), « Le régime de l'Enseignement en Alsace », *Cahiers du Cercle Fustel de Coulanges*, mars 1931 (Troisième Année, N°4), p. 3-22.

*Journal officiel de la République française* :

- « Annonces. Publicité concernant l'Alsace et la Lorraine », 21.01.1923, p. 754-756 (p. 755, inscription de la « Société immobilière du Collège d'Hulst » au registre des sociétés).
- « Officiers de l'instruction publique et officiers d'académie », 14.07.1936, p. 7331-7377.
- « Liste d'aptitude aux fonctions de professeur dans les lycées de jeunes filles de la Seine et de Seine-et-Oise », 23.07.1939, p. 9329.

LANDESAUSSCHUSS VON ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen des Landesausschusses von Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1875, 1882, 1883, 1888, 1894, 1904, 1908 et 1911.

LANDTAG FÜR ELSASS-LOTHRINGEN, *Verhandlungen der zweiten Kammer des Landtags für Elsass-Lothringen*, Strasbourg, Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1913.

*Le Lycée de filles. Organe du bon sens nancéien*, décembre 1897, numéro unique (journal parodique conservé aux AMN sous la cote 4M248).

*Les écoles publiques supérieures de jeunes filles en Alsace-Lorraine*, Gex, Boccard, 1885, 56 p. (traduction par Émile Roth de *Ärztliches Gutachten über das höhere Töchterschulwesen Elsass-Lothringens*, Strasbourg, Schultz & Cie, 1884, 50 p.).

LOMBARD Paul, *Conseil municipal de Nancy, séance du 6 décembre 1897. Discours prononcé par M. Paul Lombard sur le projet de création d'un lycée de jeunes filles à Nancy*, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1897, 19 p. (livret conservé aux AMN sous la cote 4M248).

*Lycées et collèges de jeunes filles. Documents, rapports et discours à la Chambre des députés et au Sénat, décrets, arrêtés, circulaires, etc. relatifs à la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, avec carte figurative*, Paris, Cerf, 1888 (3<sup>e</sup> édition), 622 p.

ROLAND-MARCEL Pierre, *Discours prononcé par M. le préfet du Bas-Rhin à la distribution des prix du lycée de jeunes filles, 12 juillet 1932*, Strasbourg, Imprimerie des Dernières Nouvelles, 1932, 11 p.

SOREL F., *Discours sur la création d'un lycée de jeunes filles à Nancy, séance du conseil municipal du 6 décembre 1897*, Nancy, Hinzelin, 1897, 12 p. (livret conservé aux AMN sous la cote 4M248).

VALROFF Joseph-Henri et MICHEL Marie, *Le Dernier jour du pensionnat de Notre-Dame à Mattaincourt, 27 juillet 1905*, Mirecourt, A. Chassel jeune, 20 p.

*Verordnungen und Erlasse, betreffend die höhere Mädchenschule in Elsass-Lothringen*, Strasbourg, C. F. Schmidt's Universitäts-Buchhandlung, F. Bull, 1890, 67 p.

VUILLEMIN Hippolyte, *Ville de Remiremont. Enseignement secondaire des filles, proposition faite au conseil municipal par le maire*, Remiremont, Veuve Mougin, 1883, 15 p. (brochure conservée aux AN sous la cote F<sup>17</sup> 8765 et aux AMRe sous la cote 1R1).

WINTERER Landelin, *Discours sur l'état de l'enseignement public dans l'Alsace-Lorraine prononcé au Reichstag le 11 décembre 1875 par le député Winterer*, Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 1876, 13 p.

*Zentral- und Bezirks-Amtsblatt für Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 17.09.1887, p. 195, 19.12.1891, p. 201, 28.06.1913, p. 301, 20.03.1915, p. 63.

## **5. Témoignages, sources littéraires, essais, manuel scolaire (Holdermann)**

BAUDRILLART Alfred (texte présenté, établi et annoté par Paul Christophe), *Les carnets du cardinal Baudrillart, 1<sup>er</sup> janvier 1919-31 décembre 1921* (texte présenté, établi et annoté par Paul Christophe), Paris, Cerf, 2000, 1048 p., *Les carnets du cardinal Baudrillart, 1<sup>er</sup> janvier 1922-12 avril 1925*, Paris, Cerf, 2001, 1077 p.

BERGER Martin, *Die Ursachen des Zusammenbruches des Deutschtums in Elsaß-Lothringen*, Fribourg-en-Brisgau, J. Bielefelds Verlag, 1919, 35 p.

ERNST Robert, *Rechenschaftsbericht eines Elsässers*, Berlin, Verlag Bernard & Graefe, 1955 (1<sup>e</sup> édition: 1954), 420 p.

FROELICH Jules, *Le Délire pangermanique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1918, 320 p.

HEUSS-KNAPP Elly, *Ausblick vom Münsterturm. Erinnerungen*, Stuttgart, Leipzig, Hohenheim Verlag, 2008 (Berlin-Tempelhof, Hans Bott-Verlag, 1934), 184 p.

HOLDERMANN Karl, *Deutsches Lesebuch für Höhere Mädchenschulen. Zweites und drittes Schuljahr*, Leipzig, G. Freytag, 1892.

HUGUES Pascale, *Marthe et Mathilde. L'histoire vraie d'une incroyable amitié (1902-2001)*, Paris, Éditions des Arènes, 2009, 309 p.

HUSSER Philippe (préface de Frank Ténnot, présentation d'Alfred Wahl, traduction des parties en allemand de M.-L. Leininger), *Un instituteur alsacien. Entre France et*

*Allemagne, journal de Philippe Husser, 1914-1951*, Paris, Hachette, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1989, 428 p.

IHME Hans, « Erinnerungen », *Verein ehemaliger Schüler des Gymnasiums und der Realschule zu Buchweiler*, Bouxwiller, J. Sohn, 1912, p. 42-44.

VIGÉE Claude, *Un panier de houblon*, tome II, « L'Arrachement », Paris, JC Lattès, 1995, 399 p.

# Bibliographie

*La bibliographie ci-dessous regroupe les articles et ouvrages mentionnés dans le corps de la thèse et/ou dans les annexes 2 et 3.*

## A. Histoire de l'Alsace et/ou de la Lorraine

ALEXANDRE Philippe, « Les Vosgiens aux expositions universelles de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Un département face aux défis de la modernité », *Société d'Émulation du département des Vosges*, 2007, p. 87-108.

ANDRÉ Charles et Marie-Jeanne, *Montmédy et Médy-Bas. Notes d'histoire locale*, Bar-le-Duc, Imprimerie du Barrois, 1977, 178 p.

BACHMEYER Léon, *Statistische Angaben zur Geschichte der Stadt Zabern*, s. l., s. d. (« texte écrit à la machine par l'auteur, feuillets 33-165 », conservé aux AMSav).

BAECHLER Christian, *Les Alsaciens et le Grand Tournant de 1918*, Strasbourg, L'Ami hebdo, 2008 (1<sup>e</sup> édition : 1972), 191 p.

BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939. Du Reichsland à la république jacobine*, Strasbourg, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1982, 764 p.

BAECHLER Christian, « Le Reich allemand et les minorités nationales 1871-1918 », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 28, 1996, p. 31-48.

BAROTTE Henri, *L'Abbé Henri Bastien, Aumônier, Chanoine honoraire de Saint-Dié, et l'Institut des Réparatrices du Saint Cœur de Marie à Godoncourt*, Épinal, Direction diocésaine des œuvres, 1917, 107 p.

BAUDIN François, *Histoire économique et sociale de la Lorraine*, t. 2, « L'essor », Nancy, Presses universitaires de Nancy, Metz, Serpenoise, 1993, 289 p.

- BAUÉ Bernadette, *Sociologie électorale du Toulouis, 1885-1914*, Nancy, Faculté de Lettres, DES, 1967, 84 p. (non publié).
- BAUMONT Henri, *Histoire de Lunéville*, Lunéville, Bastien, 1900, 768 p.
- BERTRAND Albert, *Le XX<sup>e</sup> siècle des Meusiens*, Regnéville-sur-Meuse, Les dossiers documentaires meusiens, Série « histoire de la Meuse », 1999, 215 p.
- BICHAT Jean, *La vie et la santé dans une cité lorraine à travers les siècles. Lunéville (1034-1936). Étude médico-social*, Nancy, Thomas, 1937, 607 p.
- BONNARD Fourier, *Au pays de Saint Pierre Fourier. Histoire du village de Mattaincourt en Lorraine*, Mattaincourt, Bonnard, Paris, Picard et fils/ Aux « Marches de l'Est », 1910, 239 p.
- BOPP Marie-Joseph, *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt an der Aisch, Degener & Co, 1959, 709 p.
- BOQUILLON Françoise, GUYON Catherine et ROTH François, *Nancy, du bourg castral à la communauté urbaine, 1000 ans d'histoire*, Nancy, Place Stanislas, 2010, 286 p.
- BOURGUIGNON Eugène, *Bischwiller depuis cent ans*, Bischwiller, Posth, 1875, 367 p.
- BRAEUNER Gabriel, *L'Alsace au temps du Reichsland 1871-1918. Un âge d'or culturel ?*, Pontarlier, Éditions du Belvédère, 2013, 246 p.
- BRASME Pierre, *La population de la Moselle, 1815-1914*, Metz, Université, Sciences historiques, thèse, 1997, 2 vol., 747 p.
- BRASME Pierre, « Metz de 1914 à 1918. De la dictature à la délivrance », GRANDHOMME Jean-Noël (dir.), *Boches ou tricolores ? Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, p. 135-150.
- BREMOND Claude, « Le journal d'une jeune Nancéienne vers 1900 », *Le Pays Lorrain*, mars 2011, p. 31-36.
- CAMPAUX Antoine, « M. Félix, maire de Remiremont » (notice nécrologique), *Revue catholique d'Alsace*, t. 9, 1867, p. 121-123.
- CARON Vicki, *Between France and Germany: the Jews of Alsace-Lorraine, 1871-1918*, Stanford, Stanford University Press, 1988, 278 p.

CASPARD Pierre, « *L'École primaire supérieure de jeunes filles de Commercy (Meuse), 1893-1942*, s. l., Imp. Ly Mont, 1982 », *Histoire de l'éducation*, 1985, p. 124-125 (compte rendu).

CLAUDEL Jean-Paul, *Les Vosges en 1900. 1870-1914 : d'une guerre à l'autre...*, Haroué, G. Louis, 2001, 351 p.

COLLIN Hubert, « Redécouverte d'archives historiques provenant de l'ancienne abbaye de Vergaville », *Le Pays Lorrain*, 1979/III, p. 158.

COLLIN-ROSET Simone, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Lorraine, *Canton de Vaucouleurs*, Metz, Serpenoise, 1993, 120 p.

CONSEIL CONSULTATIF DU PATRIMOINE MULHOUSIEN, *Les rues de Mulhouse. Histoire et Patrimoine*, Mulhouse, JdM Éditions, 2009 (1<sup>e</sup> édition 2007), 655 p.

DECOMPS Claire et MOINET Éric (dir.), *Les Juifs et la Lorraine : un millénaire d'histoire partagée*, Nancy, Musée lorrain, Paris, Somogy, 2009, 357 p.

DELAHACHE Georges, *Les débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine*, Paris, Hachette, 1921, 331 p.

DIEUDONNÉ Patrick, « Pierre Le Bourgeois : voyage aux sources de l'Art déco nancéien », *Pays lorrain*, sept. 1990, vol. 71, p. 185-192.

DREYFUS François-Georges, EPP René, LIENHARD Marc et RAPHAEL Freddy, *Catholiques, protestants, juifs en Alsace*, Mulhouse, Alsatia, 1992, 238 p.

*Études haguenviennes*, 10 (nouvelle série), 1984 : « Haguenau de 1900 à 1925 d'après les cartes postales anciennes », 192 p.

FABRE Anne-Laure, « La fête et la guerre à Strasbourg durant la Première Guerre mondiale », *Revue d'Alsace*, 2015, p. 279-295.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ALSACE, *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA)*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1980-2007, 49 tomes. Notices consultées : « Alapetite Gabriel Ferdinand » (FOESSEL Georges, 1, p. 24), « Albrecht Paul » (IGERSHEIM François et STRAUSS Léon, 1, p. 29), « Amann Émile » (LERCH Dominique, 1, p. 34), « Baulig Henri » (KLEIN Claude, 2, p. 131), « Baumeister August »

(IGERSHEIM François, 2, p. 133), « Beck Jean Théodore » (ENCREVÉ André, 2, p. 147), « Berger Lucie » (WOLFF Christian, 3, p. 177), « Berstecher Sophie » (KRIEG Georgette, 3, p. 193), « Boegner Charles Frédéric » (WOLFF Christian, 4, p. 279, portrait), « Boegner Charles Henri » (WOLFF Christian, 4, p. 279), « Borries (von) Emil Wilhelm Julius Ludwig » (WESTPHAL Werner, 4, p. 306), « Boubong Antonie » (CAMES Gérard, 4, p. 311), « Brumbt Désiré » (KESSLER Georges, 43, p. 381-382), « Bucher Pierre » (LEHN Geneviève, 5, p. 407-408, portrait), « Catala » (KUBLER Maurice, 6, p. 471-472), « Charléty Sébastien » (WOLFF Christian, 6, p. 492-493, portrait), « Cheruel Pierre Adolphe » (KINTZ Jean-Pierre, 6, p. 505), « Conrath Antoine François » (SCHMITT Jean-Marie, 6, p. 533-534), « Cossmann Hermann Joseph » (OBERLÉ Raymond, 48, p. 5077), « Coudre Joseph Adam » (OBERLÉ Raymond, 6, p. 544-545), « Dachert Alfred » (CHRISTIAN Jean, 7, p. 563, portrait), « Dahlet Camille » (STRAUSS Léon, 7, p. 568-570, portrait), « Dollfus Auguste » (OBERLÉ Raymond, 8, p. 680), « Dresch Joseph Émile Félix » (DRESCH Jean et KRAKOVITCH Odile, 8, p. 694), « Engel Charles Frédéric » (WESTPHAL Werner, 9, p. 802-803), « Faller Aloyse » (STEHLÉ André, 10, p. 889), « Frey Albert *Charles* » (FOESSEL Georges et OSTER Maurice A., 12, p. 1029-1032, portrait), « Gail de, Jean François Henri *Gustave* » (HALTER Alphonse, 12, p. 1098, portrait), « Gérold Charles Théodore » (WESTPHAL Werner, 13, p. 1166-1167, portrait), « Gérold Jean Théodore » (WESTPHAL Werner, 13, p. 1167-1168, portrait), « Gérold Marie Elisabeth » (WESTPHAL Werner, 13, p. 1168), « Goltz Hans Alexander Ernst August, von der » (IGERSHEIM François, 13, p. 1246), « Groeber Gustav » (WESTPHAL Werner, 14, p. 1289), « Haas Théodore » (BLONDÉ Isabelle et BUCHI Elisabeth, 14, p. 1350), « Hackenschmidt Charles Christian » (GEORGER-VOGT Hélène, 14, p. 1359-1360), « Hartmann Jacques Félix Frédéric » (LESER Gérard, 15, p. 1422), « Hatt Jean-Jacques » (SCHNITZLER Bernadette, 15, p. 1433-1434), « Hatt-Trocme Suzanne » (BLONDÉ Isabelle et BUCHI Elisabeth, 15, p. 1434), « Hertzog Eugène » (SCHMITT Jean-Marie, 16, p. 1562-1563), « Hoffet Charles Frédéric » (KINTZ Jean-Pierre, 17, p. 1629), « Hoffet Eugène » (WOLFF Christian, 17, p. 1629) « Hueber *Charles* Louis » (STRAUSS Léon, 17, p. 1687-1689), « Kapp Wilhelm » (BAECHLER Christian, 20, p. 1876-1877), « Kayser Émile » (OBERLÉ Raymond, 20, p. 1906), « Koechlin Eugène » (OBERLÉ Raymond, 21, p. 2055), « Korum Félix » (MULLER Claude, 22, p. 2092-2093), « Langenhagen, Octave Ferdinand Henri, de » (CHRISTOPHE Michel et WOLFF Jacques, 23, p. 2208-2209, portrait), « Lau Jeanne » (LESER Gérard, 23, p. 2230, portrait),

« Lienhart Hans » (STAUFFER Charles, 24, p. 2371), « Lindner Bertha » (MARIOTTE Jean-Yves, 24, p. 2387), « Macé Jean » (MARIOTTE Jean-Yves, 25, p. 2478-2479), « Lobstein Paul » (JACOB Edmond, 24, p. 2408-2409), « Magnus Jean Henri » (WOLFF Christian, 25, p. 2488), « Martin *Jean* Blaise » (STRAUSS Léon, 26, p. 2537, portrait), « Ménégos Louis Auguste Fernand » (MÉNÉGOZ Daniel C., 26, p. 2595, portrait), « Michaelis Otto Hermann Julius » (VOGLER Bernard, 26, p. 2649), « Monnier Jean » (MEHL Roger, 27, p. 2689), « Muller Louis » (46, p. 4828-4829), « Muller-Moeglin Émile (Muller Émile, dit) » (STRAUSS Léon, 27, p. 2763-2764), « Munch Eugène » et « Munch Ernest » (HONEGGER Geneviève, 27, p. 2765-2766), « Mury Pantaléon » (MULLER Claude, 27, p. 2788-2789), « Nefftzer Auguste » (KINTZ Jean-Pierre, 28, p. 2813-2814), « Nied Émile » (28, p. 2840), « Peirottes Jacques Laurent » (STRAUSS Léon, 29, p. 2958-2959, portrait), « Pfannenschmid Ernst Heinrich Friedrich » (IGERSHEIM François, 47, p. 4859-4860), « Pfister Chrétien (dit Christian) » (STRAUSS Léon, 29, p. 2992-2993, portrait), « Pflieger Lucien » (MULLER Claude, 29, p. 2996, portrait), « Pick Alphonse » (KINTZ Jean-Pierre, 47, p. 4861), « Polaczek Ernst » (LANGE Liliane, 30, p. 3031-3032), « Reichlin-Meldegg Friedrich, von » (SCHMITT Jean-Marie, 30, p. 3130), « Reuss Rodolphe Ernest » (DOLLINGER Philippe, 31, p. 3175-3176, portrait), « Richard Édouard » (SCHMITT Jean-Marie, 31, p. 3191-3192, portrait), « Richard Mathias » (OBERLÉ Raymond, 31, p. 3190), « Rossé *Joseph* Victor » (BAECHLER Christian, 32, p. 3292-3294, portrait), « Schlienger Paul Marie » (STRAUSS Léon, 33, p. 3451-3452), « Schmitt Christian » (KNITTEL Michel, 33, p. 3481-3482), « Sée Camille » (SCHMITT Jean-Marie, 35, 2000, p. 3606-3611), « Seltz Thomas » (BAECHLER Christian, 35, p. 3616-3617), « Sengel Charles » (SCHMITT Jean-Marie, 35, p. 3618), « Seyller Charles » (GRASSER Jean-Paul, 35, p. 3625), « Strohl Henri Adolphe » (ARNOLD Matthieu, 36, p. 3810), « Stumpf François Joseph » (FUCHS François Joseph et KUBLER Maurice, 36, p. 3817), « Terracher Louis *Adolphe* » (FRANK Paul et STRAUSS Léon, 37, p. 3840-3842), « Walter Michel », (BAECHLER Christian, 39, p. 4085-4087, portrait), « Weiss Georges » (TRABAND Michel et WOLFF Christian, 39, p. 4157), « Wenger Suzanne (en religion : Mère Marie Odile) » (CHAUVIN Sœur Jean-Marie, 40, p. 4181-4182, portrait), « Wicky Auguste » (OBERLÉ Raymond et STRAUSS Léon, 40, p. 4222-4224, portrait), « Wilhelm Sylvestre » (UBERFILL François, 40, p. 4241-4242, portrait), « Will Robert » (WEIRICH Robert, 40, p. 4244, portrait), « Wiltberger Heinrich Ludwig Ferdinand » et « Wiltberger August » (KOEHLHOEFFER Charles-Léon, 48, p. 5027-5028), « Winterer

Auguste Bruno *Landelin* » (BAECHLER Christian, 40, p. 4269-4271, portrait), « Wolff Alfred » (OBERLÉ Raymond, 48, p. 5034), « Wolff Émile Henri » (VONAU Pierre, 40, p. 4306), « Ziegler Theobald Karl Ludwig Reinhard » (FUCHS François Joseph, 41, p. 4376), « Zurcher *Amélie* Louise Marie » (HARTMANN Madeleine, 42, p. 4424, portrait).

FLOHIC Jean-Luc (dir.), *Le Patrimoine des Communes du Haut-Rhin*, Charenton-le-Pont, Flohic, 1998, 2 vol., 1405 p.

FLOHIC Jean-Luc (dir.), *Le Patrimoine des Communes du Bas-Rhin*, Charenton-le-Pont, Flohic, 1999, 2 vol., 1693 p.

FRANCFORT Didier, « L'affaire Dreyfus en Lorraine : un accent singulier dans l'antisémitisme de la Belle Epoque », Claire DECOMPS (dir.), *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, Nancy, 2009, p. 90-93.

FUCHS René, NONN Henri et RAPP Francis, « L'entre-deux-guerres, l'occupation nazie et la Libération (1919-1945) », LIVET Georges et RAPP Francis (dir.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, t. 4, Strasbourg, DNA-Istra, 1982, p. 409-502.

GAILLEMIN (Abbé), « La "Drôle de Guerre" », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 1, 1964, p. 95-113.

GÉRARD Claude, *La Lorraine contemporaine de 1870 à 1970*, Wettolsheim, Mars et Mercure, 1977, 169 p.

GRIVEL Gilles, « La vie politique à Bruyères de 1830 à 1940 », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Bruyères, entre montagne et plateau lorrain*, Mirecourt, Imprimerie de la Plaine des Vosges, Société Philomatique vosgienne, Société d'Émulation des Vosges, 2006 (actes des Journées d'études vosgiennes à Bruyères les 28, 29 et 30 octobre 2005), p. 265-317.

HARVEY David Allen, *Constructing class and nationality in Alsace, 1830-1945*, Northern Illinois University Press, 2001, 249 p.

HEINITZ Philippe, « Colmar – Urbanisation, urbanisme et architecture. Période 1870-1918 », *Annuaire. Société d'histoire et d'archéologie de Colmar*, 48, 2007-2008, p. 73-116.

HOFF François, POLLINO Bernard et POCHON Francis, *Metz 1870. Les monuments commémoratifs des champs de bataille*, Louviers, Ysec Éditions, 2009, 197 p.

HORTER Jacques, « 1870-1918 : des excès de l'occupation aux excès de l'épuration », *Société d'Histoire du Val de Lièpvre*, cahier 29, 2007, p. 98-110.

HUIN-VARNIER, *Domrémy depuis 1815. Souvenir de reconnaissance aux religieuses Gertrude Millot et Ursule Roux*, Neufchâteau, Kienné, 1867, 35 p.

IGERSHEIM François, *L'Alsace des notables 1870-1914 : la bourgeoisie et le peuple alsacien*, Strasbourg, Budderflade, 1981, 318 p.

IGERSHEIM François, *Politique et administration dans le Bas-Rhin (1848-1870)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1993, 832 p.

IGERSHEIM François, *L'Alsace et ses historiens, 1680-1914. La fabrique des monuments*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2006, 524 p.

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE, COMMISSION RÉGIONALE LORRAINE, *Meuse. Canton Gondrecourt-le-Château*, Paris, Imprimerie nationale, 1981, 375 p.

JALABERT Laurent, *La Meuse défend la France. Terre de garnisons*, Strasbourg, Les Éditions du Quotidien, « 1914-1918, Centenaire de la Grande Guerre », N°1, 2014, 63 p.

JAVELET Robert et TREMSAL Léa, *Épinal à la Belle Époque*, Mulhouse, Braun et Cie, 1969, 259 p.

JEANTIN Jean François Louis, *Histoire de Montmédy et des localités meusiennes de l'ancien comté de Chiny*, t. 1, Nancy, Veuve Raybois, 1861, 741 p.

JOB Françoise, *Les Juifs de Lunéville*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1989, 324 p.

KAHN Bonnie Menes, *My father spoke French, nationalism and legitimacy in Alsace, 1871-1914*, New York, London, Garland, A Garland series: Harvard Studies in Sociology, 1990, 210 p.

KINTZ Jean-Pierre, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Bas-Rhin*, Paris, E.H.E.S.S., 1977, 687 p.

LÉVY Paul, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, t. 2 : « De la Révolution française à 1918 », Paris, Les Belles Lettres, 1929, 563 p.

LIVET Georges, « Esquisse d'une histoire de la condition féminine en Alsace (XII-XIXe siècle) », *Saisons d'Alsace*, 97, sept. 1987, p. 9-26.

LOUDCHER Jean-François, « L'œuvre de Henri-Camille de Jarry de Bouffémont dans la Vosgienne, Société Libre de Gymnastique, et l'éclectisme français de l'éducation physique (1863-1888) », DELAPLACE Jean-Michel (dir.), *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs. Le sportif, l'entraîneur, le dirigeant, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 125-136.

MARCHAL (abbé), « Notice historique et descriptive sur le Faubourg et la Paroisse Saint-Pierre », *Bulletins de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1858, t. VIII, p. 5-55.

MARCHAL Jean, « Les Annonciades de Varennes et de Clermont-en-Argonne », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 8, 1971, p. 145-149.

MARION Bruno, « La visite de Guillaume II à Bitche : 14 mai 1903 », *La Revue du Pays de Bitche*, 7, 2006, p. 24-31.

MORTET Charles, « Notice nécrologique sur Paul Chevreux », *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*, 1913/6, p. 100-101.

MULLER Claude, *Dieu est catholique et alsacien. La vitalité du diocèse de Strasbourg au XIXe siècle (1802-1914)*, Lille, A.N.R.T., 1987, 2 vol., 1125 p.

MULLER René, « La femme dans la vie religieuse catholique de l'Alsace », *Saisons d'Alsace*, N°97, sept. 1987, p. 27-43.

MUNIER Bertrand, *1791-2003. Le grand livre des élus vosgiens, conseillers généraux et régionaux, députés, sénateurs, ministres*, Haroué, G. Louis, 2003, 380 p.

OLIVIER C., « Bains-les-Bains », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 1909, p. 103-265, et 1910, p. 1-447.

PARISOT Robert, *Histoire de la Lorraine*, t. 3 : « de 1789 à 1919 », Paris, Auguste Picard, 1924, 521 p.

PFISTER Christian, *Histoire de Nancy*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1902-1909, 3 vol., 750 + 1099 + 914 p.

PHILIPPS Eugène, *Les luttes linguistiques en Alsace jusqu'en 1945*, Strasbourg, Culture alsacienne, L'Alsatique de poche, t. 8, 1975, 378 p.

PIERRE Marie-Christine, *Les idées politiques de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise (1873-1882), évêque de Nancy (1882-1918)*, Nancy, Université de Nancy II, thèse, 1982, 296 p. (non publié).

PRUDHOMME A., *Agriculture du département de la Meuse*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1893, 374 p.

RÉPARATRICES DU SAINT CŒUR DE MARIE DE GODONCOURT, *L'Institut des Réparatrices du Saint Cœur de Marie de Godoncourt (Vosges)*, Épinal, Imprimerie coopérative, 1933 (ouvrage conservé à la Bibliothèque diocésaine de Saint-Dié).

RIMMELE Eva, *Sprachenpolitik im Deutschen Kaiserreich vor 1914, Regierungspolitik und veröffentliche Meinung in Elsass-Lothringen und den östlichen Provinzen Preussens*, Francfort-sur-le-Main, New York, Oxford, Vienne, Peter Lang, Münchner Studien zur neueren und neuesten Geschichte, t. 17, 1996, 190 p.

RON SIN Albert, *Saint-Dié-des-Vosges, 13 siècles d'histoire, 669-1969*, Nancy, Publicité moderne, 1969, 173 p.

ROSSÉ Joseph et al., *Das Elsass von 1870-1932*, t. 4 (Karten, Graphiken, Tabellen, Dokumente, Sach- und Namensregister), Colmar, Alsatia, 1938, 631 p.

ROTH François, *La Lorraine annexée. Étude sur la Présidence de Lorraine dans l'Empire allemand (1870-1918)*, Metz, Serpenoise, 2011 (1<sup>e</sup> édition : Nancy, Université de Nancy II, 1976), 751 p.

ROTH François, « La Lorraine dans la vie nationale (1789-1870) », PARISSE Michel (dir.), *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 1977, 3<sup>e</sup> édition, p. 357-388.

ROTH François, « La Lorraine divisée (1871-1914) », PARISSE Michel (dir.), *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 1977, 3<sup>e</sup> édition, p. 389-417.

ROTH François, « Le temps des Guerres mondiales (1914-1945) », PARISSE Michel (dir.), *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 1977, 3<sup>e</sup> édition, p. 419-443.

ROTH François, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990, 778 p.

ROTH François, « Louis Marin, un homme politique lorrain de la Troisième République », ROTHOT Jean-Paul et HUSSON Jean-Pierre (dir.), *Bruyères, entre montagne et plateau lorrain*, Mirecourt, Imprimerie de la Plaine des Vosges, Société Philomatique vosgienne,

Société d'Emulation des Vosges, 2006 (actes des Journées d'études vosgiennes à Bruyères les 28, 29 et 30 octobre 2005), p. 369-382.

ROTH François, *Alsace-Lorraine. Histoire d'un « pays perdu », de 1870 à nos jours*, Nancy, Place Stanislas, 2010, 199 p.

ROTH François, *Histoire politique de la Lorraine de 1900 à nos jours*, Metz, Serpenoise, 2012, 174 p.

ROUSSEL Nicolas, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun, avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, t. 2, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1864 (1<sup>e</sup> édition : 1745), « édition revue et annotée par une société d'ecclésiastiques et d'hommes de lettres », 306 + 229 (« Preuves de l'histoire ecclésiastique et civile de Verdun ») p.

SADOUL Paul, « Le régionalisme lorrain de 1830 à 1914 », *Le Pays Lorrain*, déc. 2011, p. 367-374.

SCHERLEN Auguste, *Topographie du Vieux-Colmar*, Colmar, l'Association pour la Restauration des Edifices Historiques de Colmar, 1996 (1<sup>e</sup> édition, allemande : 1922), 573 p.

SCHILL Pierre, « Entre France et Allemagne : grèves et mouvement ouvrier mosellans (1918-1923) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2003/92, p. 115-129.

SCHMITT Jean-Marie, « L'"entre-deux-guerres" : reprise, crise et passions (1919-1939) », LIVET Georges (dir.), *Histoire de Colmar*, Toulouse, Privat, 1983, p. 217-238.

SCHULTZ Régine et Philippe, *Il était une fois... Barr, 1870-1918*, Colmar, Éditions d'Alsace, 1993, 96 p.

SEGALEN, « 1914-1966 », *L'armée à Nancy, 1633-1966*, Nancy, Berger-Levrault, 1967, p. 81-102.

SEYBOTH Adolf, *Das Alte Strassburg vom 13. Jahrhundert bis zum Jahre 1870: geschichtliche Topographie nach den Urkunden und Chroniken*, Strasbourg, Heitz, 1890, 329 p.

SICARD-LENATTIER Hélène, *Les Alsaciens-Lorrains à Nancy, 1870-1914*, Haroué, G. Louis, 2002, 463 p.

SICARD-LENATTIER Hélène, « *La Grosse Catherine* ». *Vie et destin d'une servante alsacienne à Nancy, 1870-1950*, Nancy, Place Stanislas, 2007, 137 p.

SMITH Paul, « A la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918) », *Vingtième siècle*, 50, 1996, p. 23-35.

SUTTER Antoine, *La vie dans le canton de Pange aux portes de Metz de l'An X à nos jours*, Metz, Le Lorrain, 1974, 246 p.

THIRION François, « Le *Pfifferdaj*, la fête des faiseurs de fête », *Revue d'Alsace*, 2015, p. 321-344.

TURETTI Laurence, *Quand la France pleurait l'Alsace-Lorraine. 1870-1914. Les « provinces perdues » aux sources du patriotisme républicain*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, 207 p.

UBERFILL François, « L'immigration allemande entre 1871 et 1914 », *Saisons d'Alsace*, 128, été 1995, p. 63-71.

UBERFILL François, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, Collection « Recherches et documents », 2001, 371 p.

VLOSSAK Elizabeth, *Marianne or Germania? Nationalizing Women in Alsace, 1870-1946*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 330 p.

VOGLER Bernard, *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Age à nos jours, les très riches heures d'une région frontrière*, Strasbourg, La Nuée Bleue, La bibliothèque alsacienne, 1993, 576 p.

VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace. De la Révolution à nos jours, un panorama des passions alsaciennes*, Strasbourg, La Nuée Bleue, La bibliothèque alsacienne, 1995, 431 p.

WAGNER Richard, *La vie politique à Mulhouse de 1870 à nos jours*, Illzach, L'Alsace, 1976, 253 p.

WAHL Alfred, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine (1871-1918). Un aperçu statistique », *Recherches germaniques*, n°3, 1973, p. 202-217.

WAHL Alfred, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939. Catholiques, protestants et juifs, démographie, dynamisme économique et social, vie de relation et attitude politique*, Strasbourg, COPRUR, 1980, 2 vol., 1269 p.

WAHL Alfred et RICHEZ Jean-Claude, *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne 1850-1950*, Paris, Hachette, 1993, 338 p.

WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires. Histoire des conflits entre catholiques et protestants en Alsace, 1860-1940*, Strasbourg, Nuée Bleue, 2004, 283 p.

WEYLAND, « Rapport sur le manuscrit de M. Viansson-Ponté, membre titulaire, sur Fillières », *Mémoires de l'Académie de Metz. 1903-1904*, Metz, Imprimerie lorraine, 1905, p. 137-148.

WILCKEN Niels, *Architektur im Grenzraum. Das öffentliche Bauwesen in Elsass-Lothringen, 1871-1918*, Sarrebruck, Institut für Landeskunde im Saarland, 2000, 384 p.

WITT Marie-Louise, « Les fondateurs de la Société Savante du Club Vosgien [...], première partie », *Les Vosges*, 2007/1, p. 2-8.

WITTMANN Bernard, *Jean Keppi, 1888-1967 : Autonomiste, Chrétien, Antinazi. Une histoire de l'autonomisme alsacien*, Fouenant, Yoran embanner, 2014, 439 p.

WOLFF Stefan, *Disputed territories: the transnational dynamics of ethnic conflict settlement*, New York, Oxford, Berghahn Books, Studies in ethnopolitics, 2003, 258 p. (chapitre sur l'Alsace : p. 39-79).

## **B. Histoire de l'enseignement en Alsace et/ou en Lorraine**

ABBAYE D'ORIOCOURT, *L'abbaye bénédictine d'Oriocourt, 1860-1960 : un siècle d'histoire monastique*, Metz, Le Lorrain, 1960, 40 p.

ALEXANDRE Philippe, « L'enseignement dans les Vosges (1789-1848) », GENTON Elisabeth et VAN DE LOUW Gilbert (dir.), *Révolution, Restauration et les Jeunes (1789-1848). Ecrits et images*, Metz, Université de Metz, Didier-Erudition, 1989, p. 15-35.

ARETIN Felicitas (VON), « Die reichsländische Schulpolitik während des Kulturkampfes, 1872-1873 », *Archiv für Sozialgeschichte*, 32, 1992, p. 181-206.

ARETIN Felicitas (VON), « Erziehung zum Hurratrioten ? Überlegungen zur Schulpolitik des Oberschulrates im Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1914 », ARA Angelo et KOLB Eberhard (dir.), *Grenzregionen im Zeitalter der Nationalismen. Elsass-Lothringen / Trient-Triest, 1870-1914*, Berlin, Duncker & Humblot, 1998, p. 99-113 (traduit de *Regioni di frontiera nell'epoca dei nazionalismi Alsazia e Lorena/Trento e Trieste 1870-1914*, Bologne, Il Mulino, 1995).

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DU LYCÉE JEANNE-D'ARC, *Lucie Ravaire. Directrice et fondatrice du lycée Jeanne-d'Arc de Nancy de 1900 à 1927*, Nancy, 1937, 18 p. (ouvrage consultable à la bibliothèque municipale de Nancy).

ASSOCIATION DES ANCIENS DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES DE BARLE-DUC, *Ensemble... Hier et aujourd'hui*, 5, janv. 2011, 11 p. (bulletin consultable sur le site internet de l'association [http://anciensjp2.free.fr/index.php?page=P\\_accueil](http://anciensjp2.free.fr/index.php?page=P_accueil)).

BAIER Bruno « Lehrerbildungswesen », Wissenschaftliches Institut des Elsass-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt, *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*. T. 2: WOLFRAM Georg (dir.), *Verfassung und Verwaltung von Elsass-Lothringen 1871-1918*. Partie 2. Berlin, Verlag für Sozialpolitik, Wirtschaft und Statistik, 1937, p. 109-122.

BETZ Jacques, « Camille Sée, promoteur de l'enseignement secondaire des jeunes filles », *Annuaire de Colmar*, 1974/1975, p. 61-70.

BISCH Yves, *Écoles d'Alsace. Les leçons de l'histoire*, Mulhouse, Éditions du Rhin, 1996, 271 p.

BISCH Yves, *Les pontonniers de l'instruction du peuple. Les instituteurs des campagnes haut-rhinoises au XIXe siècle*, Béréntzwiler, Kauffmann, 1987, 293 p.

BISSIEUX-SPINELLA Marion, *Les pensionnats de jeunes filles dans le Haut-Rhin au XIXe siècle (1800-1870)*, Université de Strasbourg, Sciences Historiques, mémoire de master « enseignement », 2011, 99 p. (non publié).

BLOCH Maurice, « Jean Macé et le Petit-Château d'après le journal manuscrit *La Ruche* », *Revue internationale de l'enseignement*, 30<sup>e</sup> année, vol. 60, 9, 15.09.1910, p. 221-233.

BLOCH-RAYMOND Anny, « Les écoles primaires israélites en Alsace au XIX<sup>e</sup> siècle », *Archives Juives*, 2006/2, p. 85-95.

BODÉ Gérard, *Enseignement technique et formation professionnelle dans le Reichsland Elsass-Lothringen : les écoles de perfectionnement d'Alsace-Lorraine entre 1871 et 1918*, Strasbourg, Université Marc Bloch, Sciences historiques, thèse, 1994, 3 vol., 740 p. (non publié).

BOMBARDIER Jacques (abbé) et LEPAGE Anne-Marie (Sœur) (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, t. 1 : « Les Sœurs Vatelottes du diocèse de Toul : XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », Nancy, Doctrine Chrétienne, 1988, 495 p.

BOMBARDIER Jacques (abbé) et LEPAGE Anne-Marie (Sœur) (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, t. 2 : « Relèvement et essor : 1789-1914 », Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999, 406 p.

BREITENSTEIN Jules, *A la mémoire de Melle Pauline Knoderer. Discours prononcé à ses obsèques par le pasteur Jules Breitenstein*, Strasbourg, Imprimerie Alsacienne, 1900, 14 p.

BUSSER Christiane, « Présence des Chanoinesses régulières de Saint-Augustin à Molsheim », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs*, 1969, p. 54-55.

« E. Cherbuliez », *Schweizerische Bauzeitung*, 64, 1914, p. 243 (nécrologie).

CLAD François, *Lycée Kléber. Historique 1919/1994*, Strasbourg, Lycée Kléber, 1995, 61 p.

COLLÈGE LUCIE BERGER, *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971, 217 p.

COHN-HOEFFEL Madeleine « La vie de Lucie Berger (1836-1906) et son œuvre au Bon-Pasteur (1871-1906) », COLLÈGE LUCIE BERGER, *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971, p. 21-46.

CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-CHARLES DE NANCY, *Histoire de la Congrégation des Sœurs de charité de Saint-Charles de Nancy*, t. 4 : « De la réélection de la chère Mère Augustine Taverdon à la fin de la première guerre mondiale (1914-1918) », Bar-le-Duc, Saint-Paul, 1951, 316 p.

COUVENT NOTRE-DAME DE MOLSHEIM, *Quelques souvenirs – Centenaire du couvent Notre-Dame de Molsheim, 1836-1936*, Strasbourg, Muh-Le Roux, 1936, 67 p.

CRAIG John E., *Scholarship and Nation Building. The Universities of Strasbourg and Alsatian Society 1870-1939*, Chicago, Londres, University of Chicago Press, 1984, 515 p.

DIDIER Marie-Clémence (Sœur), « Château-Salins », BOMBARDIER Jacques (abbé) et LEPAGE Anne-Marie (Sœur) (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, t. 5 : « L'expansion en Belgique, Italie et France », Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999, p. 255-273.

DOBROS Anne-Laure, *Les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires du Bas-Rhin : une intégration réussie dans le contexte local départemental ? (XIXe-XXe siècles)*, Strasbourg, Université Marc Bloch, Sciences historiques, mémoire de maîtrise, 2003, 236 p. (non publié).

ENGEL Charles, *Le Progymnase de Bischwiller, histoire d'une école libre*, Strasbourg, Heitz, 1875, 106 p.

ETTWILLER Éric, *L'enseignement secondaire des filles en Haute-Alsace pendant la période du Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)*, Université de Strasbourg, Sciences historiques, mémoire de master, 2009, 3 vol., 722 + 527 p. (non publié).

ETTWILLER Éric, « L'école supérieure de filles non-confessionnelle de Ribeauvillé (1878-1916) », *La Revue Historique de Ribeauvillé et Environs*, 18, 2010, p. 14-40.

ETTWILLER Éric, « L'école supérieure de filles d'Altkirch (1890-1916) », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 2011, p. 75-92 et 2012, p. 127-152.

ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Colmar pendant la période du Reichsland (1871-1918). Première partie : l'école supérieure de filles municipale », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, 2011-2012, p. 121-168.

ETTWILLER Éric, « L'essor de l'enseignement secondaire des filles en Alsace (1871-1918) », *Revue d'Alsace*, 2012, p. 191-223.

ETTWILLER Éric, « L'enseignement secondaire des filles à Munster à l'époque du Reichsland », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, 2012, p. 39-59.

ETTWILLER Éric, « 1912-2012, le lycée Montaigne a... 140 ans ! Histoire de l'école supérieure municipale de filles de Mulhouse (1872-1918) », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 2012, p. 71-94, 2013, p. 27-48, et 2014, p. 25-54.

ETTWILLER Éric, « Enseignement féminin », IGERSHEIM François (dir.), *Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace du moyen âge à 1815* (t. 6, lettre E), Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 2013, p. 669-676.

ETTWILLER Éric, « L'éducation patriotique à l'école municipale supérieure de filles de Metz pendant la Première Guerre mondiale », *Annales de l'Est*, 2014/2, p. 247-269.

FALLER Robert, « L'enseignement supérieur des filles à Ribeauvillé durant le XIXe siècle », *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Ribeauvillé*, 10, 1940-1947, p. 30-33.

FLEURY Sylvain, *L'enseignement primaire dans le Bas-Rhin 1830-1851*, Strasbourg, Université Marc Bloch, Sciences Historiques, mémoire de maîtrise, 1994, 139 p. (non publié).

FRANÇAIS Marie-Claire (Sœur), *La congrégation Notre-Dame à Épinal depuis 1620*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 1996, 9 p. (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

FRIEDRICH Verena, *Les Bénédictines Adoratrices de Bellemagny*, Passau, Kunstverlag Peda, Peda-Kunstführer, N°532, 2001, 52 p.

GILG Huguette, LAENGY Marlène, JOST Marie-Louise et al., *Un village, un homme, une idée, Jean Macé*, Beblenheim, Mairie de Beblenheim, 2003, 25 p.

GILLIG Jean-Marie, *Bilinguisme et religion à l'école. La question scolaire en Alsace de 1918 à nos jours*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2012, 334 p.

GOETZ Sandrine, *L'enseignement secondaire dans le Bas-Rhin : 1830-1870*, Strasbourg, Université Marc Bloch, Sciences Historiques, mémoire de maîtrise, 1993, 144 p. (non publié).

GONDEK Marcel (abbé), *Écoles et collèges à Toul à travers les siècles*, Nancy, Stoquert, 1954, 24 p.

GROSDIDIER DE MATONS Marcel, *Une Âme lorraine, Madame de Méjanès (Anne-Victoire Tailleur, 1763-1837), fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Chrétienne*, Paris, Spes, 1957, 254 p.

GRUBER Marie-Josée (Sœur), *La congrégation de la Divine Providence de Saint Jean-de-Bassel (1827-1918)*, Metz, Université, thèse, 1976, 2 vol., 400 p. (thèse consultable sur le site internet de l'Université de Lorraine).

GUILLAUME Pierre Étienne (abbé), *Congrégation des Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie. Son fondateur. Son berceau. Son parrain. Notice biographique sur M. Claude Daunot*, Nancy, Lepage, 1859, 32 p.

H. D., *Une âme d'éducatrice. Mère Sainte-Lucie, 1860-1938*, Remiremont, Kopf, 1938, 40 p. (ouvrage conservé à la Bibliothèque diocésaine de Saint-Dié).

HAMM Daniel « Discours à l'occasion du décès de Mlle Abry [1959] », COLLÈGE LUCIE BERGER, *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971, p. 153-155.

HARP Stephan L., *Learning to Be Loyal, Primary Schooling as Nation Building in Alsace and Lorraine, 1850-1940*, Northern Illinois University Press, 1998, 292 p.

HILLENWECK Nathalie, « Les femmes dans l'université allemande : le cas de la Kaiser-Wilhelms-Universität de Strasbourg », ROGERS Rebecca (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Éditions, 2004, p. 73-87.

HIRSCH Jean-Pierre, « L'inspecteur Peter Stiefelhagen et les instituteurs de l'Outre-forêt (1876-1918) », *L'Outre-Forêt*, 140, 2007/IV, p. 31-48.

HIRSCH Jean-Pierre, *Combats pour l'école laïque en Alsace-Moselle entre 1815 et 1939*, Paris, L'Harmattan, 2011, 237 p.

*Histoire de l'Abbaye bénédictine de Saint-Eustase (966-1924), Vergaville, Lunéville, Saint-Dié, Flavigny (Meurthe), Cassine (Italie), Roville-aux-Chênes (Vosges), par les Religieuses de la Communauté*, Nancy, Société d'impressions typographiques, 1924, 176 p.

HOBEL Henri, « En 1989 le pensionnat du Sacré Cœur aurait fêté ses 150 ans », *Annuaire des Sociétés d'Histoire Ammerschwihr, Kaysersberg, Kientzheim, Sigolsheim*, 1989, t. 5, p. 117-124.

IGERSHEIM François, « Elites et fabricants d'élites : professeurs et régents des collèges et lycées en Alsace (1803-1870) », BOEHLER Jean-Michel (dir.), *Les élites régionales (XVIIe-XXe siècle) : construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, Sciences de l'histoire, 2002, p. 257-297.

IGERSHEIM François, « La politique scolaire allemande en Alsace-Lorraine (1870-1871). De la confessionnalisation à la loi Falloux », *Recherches germaniques*, n°5, 1975, p. 243-287.

IGERSHEIM François, « Entre contestations et accommodements (1850-1860) : la présence des sœurs congréganistes dans l'enseignement public en Alsace », *Revue des Sciences Religieuses*, 2012/I, n°86, p. 51-69.

INSTITUT DES SŒURS DE LA SAINTE ENFANCE DE MARIE, *Constitutions et directoire de l'Institut des Sœurs de la Sainte Enfance de Marie établi à Houdemont, Diocèse de Nancy*, Nancy, Veuve Raybois, 1866, 260 p.

INSTITUTION JEANNE-D'ARC DE COMMERCY, *Institution Jeanne d'Arc. Collège et Lycée général et technologique. École maternelle et primaire. Commercy 95-96*, Paris, 1995, 28 p. (brochure conservée à la Bibliothèque municipale de Nancy).

INSTITUTION NOTRE-DAME DES CHANOINESSES DE SAINT-AUGUSTIN À ÉPINAL, *Épinal 1861-1961*, Épinal, 1961, 56 p.

INSTITUTION SAINTE-PHILOMÈNE DE HAGUENAU, 1865-1990, *Institution Ste-Philomène Haguenau*, s. l., 1990, 64 p.

JAEGLE Sophie et SIGWARTH François, *L'Institut de l'Assomption à Colmar, 1919-2000 : une mémoire, un avenir...*, Strasbourg, COPRUR, 2000, 96 p.

JALABERT Laurent, « Les recteurs lorrains au XIX<sup>e</sup> siècle. Mise en place et visages d'une fonction », LEROY Michel (dir.), *Bicentenaire de la fonction de recteur en Lorraine*, Nancy, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, 2008, p. 5-21. (Ouvrage consultable sur le site internet de l'académie de Nancy-Metz <http://www.ac-nancy-metz.fr/bicentenaire-de-la-fonction-de-recteur-33026.kjsp?RH=WWW>).

JALABERT Laurent, « Petit dictionnaire biographique des recteurs de l'académie de Nancy-Metz des origines à nos jours », LEROY Michel (dir.), *Bicentenaire de la fonction de recteur en Lorraine*, Nancy, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, 2008, p. 99-107.

(Ouvrage consultable sur le site internet de l'académie de Nancy-Metz <http://www.ac-nancy-metz.fr/bicentenaire-de-la-fonction-de-recteur-33026.kjsp?RH=WWW>).

KACZMAREK Sandrine, *L'institution Notre-Dame de Sion à Strasbourg de 1919 à 1939*, Strasbourg, Université Marc Bloch, Sciences historiques, mémoire de maîtrise, 2000, 225 p. (non publié).

KISTLER Christiane, *Un site et une école en héritage. La Providence*, Strasbourg, Bentzinger, 2013, 163 p.

KITTEL Lucie (Sœur Antonia), *UT SINT UNUM, Le Kulturkampf et les Sœurs de Ribeauvillé, 1872-1884*, Strasbourg, 1976, 76 p.

KLEIN Joseph, *Au centre de la cité, au cœur de l'histoire. Le pensionnat de Sarreguemines*, Sarreguemines, Confluence, 1994, 317 p.

KLEIN Marie-Agnès et JACOBS Marie-France, « Le second monastère de la congrégation Notre-Dame depuis 1857 » dans : *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 1988, p. 53-64.

*L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*, Longuyon, Imprimerie moderne, 1968, 36 p.

*La Congrégation de Sainte-Chrétienne*, Paris, Letouzey et Ané, 1922, 160 p.

LA MISÉRICORDE (Metz), *Si la Miséricorde m'était contée, ou 100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, Cours secondaire Miséricorde, 1983, 56 p.

LAUDIN Isabelle, « La mixité au lycée », VANOLA Jean-Luc (dir.), *Regards autour du Lycée Raymond Poincaré. Eléments historiques et compte rendu des activités autour du 150<sup>e</sup> anniversaire (décembre 2007) du Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc*, Bar-le-Duc, Association des Anciens Élèves du Lycée et du Collège Raymond Poincaré de Bar-le-Duc, 2008, p. 123-125. (Ouvrage consultable sur le site internet du Lycée Raymond Poincaré <http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/siteanciens/livre-lyc%C3%A9e.pdf>).

LEBLANC Marie-Colette (Sœur), *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 2002, 8 p. (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

LEBLANC Marie-Colette (Sœur), *La congrégation Notre-Dame à Verdun. 2<sup>e</sup> monastère de 1839 à 1907*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, 2003, 6 p. (pas de pagination) (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

LEBLANC Marie-Colette (Sœur), « La congrégation Notre-Dame à Lunéville (1629-1792) », *Le Pays Lorrain*, 86, fév. 2005, p. 23-28.

LENATTIER Hélène, « A propos de la création du Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy », *Le Pays Lorrain*, 83, juil.-sept. 2002, p. 188-190.

LORSON Pierre, *Les sœurs de Ribeauvillé*, Paris, Alsatia, 1946, 196 p.

LUTHMER Hans, « Höhere Mädchenschulen », Wissenschaftliches Institut des Elsass-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt, *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*. T. 2 : WOLFRAM Georg (dir.), *Verfassung und Verwaltung von Elsass-Lothringen 1871-1918*. Partie 2. Berlin, Verlag für Sozialpolitik, Wirtschaft und Statistik, 1937, p. 165-178.

LYCÉE JEANNE-D'ARC DE NANCY, *Lycée Jeanne-d'Arc, Nancy. Un siècle d'histoire, 1900-2000*, Nancy, Lycée Jeanne-d'Arc, 2000, 28 p. (pas de pagination).

MARCHAL Jean, « Les Annonciades de Varennes et de Clermont-en-Argonne », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 8, 1971, p. 145-149.

MARTIN Anne-Marie (Sœur), *La congrégation Notre-Dame à Molsheim de 1836 à 1953 et à Barr de 1953 à 1961*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 1996, 7 p. (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

MARTIN Anne-Marie (Sœur), *La congrégation Notre-Dame à Strasbourg depuis 1692*, Paris, Généralat de la congrégation, commission des archives, 1996, 12 p. (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

MARTIN Eugène, *La Mère Clara de Gondrecourt et la congrégation du Saint-Cœur-de-Marie de Nancy*, Nancy, Vagner, 1895, 443 p.

MARTIN Madeleine, « Historique du Lycée Margueritte », *Bulletin de l'association des Anciens et Anciennes élèves des Collège et Lycée Buvignier et Margueritte*, 1995, p. 7-16.

MEISTER Ludovic, *L'enseignement secondaire en Alsace-Lorraine*, Paris, Maréchal, 1917, 151 p.

MEISTER Ludovic, *Rapport sur l'enseignement primaire en Alsace-Lorraine*, Paris, Maréchal, 1918, 237 p.

MILCENT Marie-Christine (Sœur), *La congrégation Notre-Dame à Mattaincourt depuis 1597*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, Commission des archives, 1997, 9 p. (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

MOINAUX Pierre, *L'école dans la région de Saint-Dié. Aspects vosgiens de l'épopée scolaire au XIXe siècle*, Vagney, G. Louis, 1992, 149 p.

MOMBERT Monique, « Le système éducatif allemand sous le Kaiserreich : entre pluralisme territorial et unité nationale », MAURER Catherine (dir.), *Les espaces de l'Allemagne au XIXe siècle. Frontières, centres et question nationale*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 119-131.

MONASTÈRE DE ROSHEIM, *Le monastère de Rosheim. 150 ans de présence bénédictine*, Bernardswiller, I.D. l'Édition, 2013, 126 p.

MONTACIÉ Jean et MOULIN François, *Nos écoles de Nancy : une histoire de l'éducation en Lorraine du Moyen Age à nos jours*, Nancy, Renaudot, Éditions du Vivarais, 2011, 253 p.

MORHAIN Émile, « Une ancienne chronique des visitandines de Metz », *Études d'histoire ecclésiastique diocésaine offertes à Son Excellence Monseigneur Jean-Baptiste Pelt, évêque de Metz, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, 18 décembre 1886-1936*, Metz, La Libre Lorraine, 1936, p. 173-210.

MORHAIN Émile, « Les visitandines de Metz avant la Révolution », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie et de la Lorraine*, 1937, p. 3-24.

MORHAIN Émile, « L'ancien monastère de la visitation de Metz », *Revue ecclésiastique de Metz*, 1937, p. 133-140.

MOUILLERON Patrick, *Lycée Georges de la Tour, un siècle d'histoire, 1910-2010*, Metz, Serpenoise, 2010, 143 p.

MULLER Claude, « La croix et la femme. Les sœurs de la Divine Providence, un État dans l'État », *Revue des Sciences Religieuses*, 85/IV, 2011, p. 511-522.

MUNIER Isabelle, *L'Association des Sœurs de la Providence de Ribeauvillé des origines à 1870*, Strasbourg, Université Marc Bloch, Sciences historiques, mémoire de maîtrise, 1993, 99 p. (non publié).

OBERLÉ Raymond, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Paris, Belles lettres, 1961, 281 p.

OBERLÉ Raymond, « Cent ans de construction scolaire à Mulhouse 1831-1939 », *Annuaire historique de la ville de Mulhouse*, 3, 1991, p. 47-72.

OBERLÉ Raymond, « Les bâtiments de l'enseignement secondaire. Du collège au Gymnasium et au lycée de garçons », *Annuaire historique de la ville de Mulhouse*, 8, 1997, p. 111-129.

OBERLÉ Raymond, *Le patrimoine scolaire de Mulhouse*, Andolsheim, L'III Graphique, Collections Mulhousiennes, 2002, 157 p.

OLRY Thérèse (Sœur), « Communauté de Toul », BOMBARDIER Jacques (abbé) et LEPAGE Anne-Marie (Sœur) (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, t. 5 : « L'expansion en Belgique, Italie et France », Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999, p. 387-407.

PATRIS Jean-Paul, *Les écoles à travers les âges dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines*, Sainte-Marie-aux-Mines, Musée de l'école d'Echery, 1985, 62 p.

PENSIONNAT SAINTE-MARIE DE RIBEAUVILLÉ, *Le centenaire du pensionnat Sainte-Marie à Ribeauvillé*, s. l., 1964, texte non paginé (conservé aux ADPR, casier Ribeauvillé, dossier « Vie Pensionnat, centenaire 1964 »).

PONT Lucie, « Le Collège de 1906 à 1964 », COLLÈGE LUCIE BERGER, *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1971, p. 47-82.

*Précis historique de la congrégation des religieuses de Saint-Charles*, Nancy, Vagner, 1845, 250 p. (Ouvrage conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy).

RICHOMME Agnès, *Les sœurs de Ribeauvillé : en hommage à leur fondateur l'abbé Louis Kremp, 1749-1817*, Paris, Fleurus, 1966, 46 p.

RIEGER Théodore, *Le lycée international de Strasbourg, 1903-2003*, Strasbourg, Lycée international, 2003, 126 p.

ROBERT Antoinette, « Les Écoles normales dans la Meuse depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 2, 1965, p. 61-69.

ROHAN-CHABOT Alix de, *Les Écoles de campagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Metz, Serpenoise, 1985, 175 p.

ROSE Germaine, *Inauguration de Santifontaine. Internat du Lycée Jeanne-d'Arc. Cinquante ans de vie de lycée. Dimanche 24 Octobre 1954*, s. l., 1954, 27 p. (ouvrage conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy).

ROUVERAND Edith, « Lucie Berger, une éducatrice exceptionnelle », *Saisons d'Alsace*, 97, sept. 1987, p. 111-115.

SACHSE Arnold. « Die Schulpolitik des Statthalters Freiherrn von Manteuffel », *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 78, 1926, p. 557-570.

SAVOIE Philippe, « Offre locale et engagement de l'État. Les enseignements technique et primaire supérieur à Nancy et les conditions de leur évolution sous la Troisième République », *Histoire de l'Éducation*, 1995, p. 47-83.

SCHLAEFLI Louis, *Le collège épiscopal Saint-Étienne*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2011, 347 p.

SCHMITT Robert, « Les écoles munstériennes à travers les siècles », *Annuaire de la Société d'Histoire du val et de la ville de Munster*, 1976, p. 37-92, et 1979, p. 84-92.

SCHVIND Muriel, *L'éducation des demoiselles de la bourgeoisie : l'exemple du Bas-Rhin (1800-1870)*, Strasbourg, Université Marc Bloch, Sciences Historiques, mémoire de maîtrise, 1996, 159 p. (non publié).

SCHWACH Sœur Marie-Adrienne, *Un Inconnu au Pays d'Alsace : Louis Kremp, 1749-1817. Le devenir d'une congrégation alsacienne*, Colmar, Alsatia, 1975, 318 p.

SIEFFERT Marie-Paule (Sœur) [à partir de textes de Sœur Marie-Joseph Thiry, Sœur Marie-Odile Aweng et Sœur Thérèse-Alix Nicolas], *Nancy de 1919 à nos jours*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, 2009, 7 p. (pas de pagination) (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

STÜRMELEL Marcel, « Aus der Geschichte des Schulwesens in Altkirch », *Annuaire de la Société d'Histoire Sundgoviennne*, 1972, p. 64-71.

THIÉBAUT Robert, « Le pensionnat des Demoiselles Ménestrel », *La Revue lorraine populaire*, 165, avr. 2002, p. 24-25.

THOMAS Georges, « L'établissement strasbourgeois des religieuses de la congrégation Notre-Dame », *L'Institution Notre-Dame de Strasbourg, 1692-1992*, Strasbourg, Institution Notre-Dame, 1992, p. 14-38.

TRORIAL Édouard (Sœur), « École Sainte-Elisabeth. La Maison des Orphelines rue Jeannot à Nancy », BOMBARDIER Jacques (abbé) et LEPAGE Anne-Marie (Sœur) (dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, t. 5 : « L'expansion en Belgique, Italie et France », Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999, p. 317-351.

VAN DER HEIJDEN-ROGIER Nel, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville de 1850 à 1904*, Vught, Huize Alix Le Clerc, 1996, 12 p. (non publié, document conservé aux archives de la congrégation à Fontenay-sous-Bois).

VILLE DE MULHOUSE, *Das Unterrichtswesen in der Stadt Mülhausen*, Mulhouse, Veuve Bader et Cie, 1898, 212 p.

VODISEK David, « Le recteur Charles Adam », LEROY Michel (dir.), *Bicentenaire de la fonction de recteur en Lorraine*, Nancy, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, 2008, p. 51-57. (Ouvrage consultable sur le site internet de l'académie de Nancy-Metz <http://www.ac-nancy-metz.fr/bicentenaire-de-la-fonction-de-recteur-33026.kjsp?RH=WWW>).

WACKERMANN Gabriel, « Sclolarité », *Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 11, Strasbourg, Publitotal, 1985, p. 6790-6804.

WALTER Theobald, *Das Schulwesen in der Stadt Rufach (1287-1909)*, Guebwiller, Boltze, 1909, 151 p.

WOYTT Gustave, « Kultur- und Sprachpolitik in Elsass-Lothringen während der Reichlandszeit (1871-1918). Dokumente und Erinnerungen », *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 139, 1991, p. 389-402.

ZUMSTEEG Charles, *Sœurs d'École en Alsace. Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé. D' Rappschwihrer Schüalschweschtra*, Strasbourg, Aprime, 2009, 100 p.

## C. Histoire de l'enseignement et/ou histoire des femmes

ABENSOUR Léon, *La femme et le féminisme avant la Révolution*, Paris, Leroux, 1923, 477 p.

ALBISETTI James C., *Schooling German Girls and Women. Secondary and Higher Education in the Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press, 1988, 327 p.

ALBISETTI James C., « Professionalisierung von Frauen im Lehrerberuf », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 2, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 189-200.

BÄUMER Gertrud, « Das Mädchenschulwesen im Deutschen Reich », LEXIS Wilhelm (dir.), *Das Unterrichtswesen im Deutschen Reich: Aus Anlass der Weltausstellung in St. Louis unter Mitwirkung zahlreicher Fachmänner herausgegeben*, t. 2 : BÄUMER Gertrud, LEHMANN Rudolf et RETHWISCH Conrad, « Die höheren Lehranstalten und das Mädchenschulwesen im Deutschen Reich », Berlin, Asher, 1904, p. 237-426 + 276-277.

BLOSSER Ursi et GERSTER Franziska, *Töchter der guten Gesellschaft: Frauenrolle und Mädchenerziehung im schweizerischen Grossbürgertum um 1900*, Zurich, Chronos-Verlag, 1985, 342 p.

BLUMESBERGER Susanne, DOPPEL-HOFER Michael et MAUTHE Gabriele, *Handbuch österreichischer Autorinnen und Autoren jüdischer Herkunft 18. bis 20. Jahrhundert*, Munich, Saur, 2002, 1818 p.

BÖHME Günther, « Kutzner Oskar », *Neue Deutsche Biographie*, 13, Berlin, Duncker und Humblot, 1982, p. 353 (notice biographique sur le site de la NDB <https://www.deutsche-biographie.de/sfz47234.html#ndbcontent>).

BOOKHAGEN Rainer, *Die evangelische Kinderpflege und die Innere Mission in der Zeit des Nationalsozialismus*, t. 2, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2002, 1127 p.

BOULET Michel, LELORRAIN Anne-Marie et VIVIER Nadine, *1848. Le printemps de l'enseignement agricole*, Dijon, Educagri, 1998, 141 p.

BRAHM Alcanter (DE), *Michelet inconnu*, Paris, Debresse, 1937, 100 p.

BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Les Collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la troisième République*, Rennes, PUR, 2011 (Paris, INRP, Éditions du CNRS, 1992), 544 p.

BUR Michel, « Éloge de Madame Germaine Rose-Villequey prononcé par Monsieur Michel Bur le 16 décembre 2005 », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2005/2006, p. 9-10.

BÜTTNER Rosalie, « Der Allgemeine Deutsche Lehrerinnenverein », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Handbuch des höheren Mädchenschulwesens unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen*, Leipzig, Voigtländer, 1897, p. 413-422.

CABANEL Patrick, « Un lieu de mixité religieuse. Protestants et juifs au lycée sous la Troisième République », CASPARD Pierre, LUC Jean-Noël et SAVOIE Philippe (dir.), *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005, p. 117-129.

CHANET Jean-François, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, Histoires, 1996, 426 p.

CHANET Jean-François, « Des institutrices pour les garçons. La féminisation de l'enseignement primaire en France des années 1880 aux années 1920 », *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p. 171-193.

CONRAD Anne, « Weibliche Lehrorden und katholische höhere Mädchenschulen im 17. Jahrhundert », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 1, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 252-262.

CURTIS Sarah Ann, *L'enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 281 p. (traduit de *Educating the faithful: religion, schooling and society in nineteenth-century France*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 2000, 255 p.).

DOUZOU Laurent, *Lucie Aubrac*, Paris, Perrin, 2009, 376 p.

DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 4 : FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (Dir.), « Le XIXe siècle », Paris, Plon, 1991, 627 p.

DUVIGNACQ-CROISÉ Cécile, *L'école de la banlieue. L'enseignement féminin dans l'est parisien, 1880-1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 359 p.

EHRICH Karin, « Stationen der Mädchenschulreform. Ein Ländervergleich », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 2, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 129-148.

FUMAT Yveline, « La socialisation des filles au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue française de pédagogie*, 52, 1980, p. 36-46.

GANDILHON René, « Archives de la Marne. Répertoire numérique détaillé de la série T (Enseignement, Affaires culturelles, Sports) », CHARMASSON Thérèse (Dir.), *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, p. 231-268.

GERBOD Paul, *La vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 268 p.

GIBON Fénelon, *L'enseignement secondaire féminin*, Paris, Société Générale d'Education et d'Enseignement, 1920, 220 p.

GRELL Chantal, « France et Angleterre : l'héritage du Grand siècle », GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe, XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, p. 9-29.

HARDACH-PINKE Irene, « Erziehung und Unterricht durch Gouvernanten », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 1, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 409-427.

HEINSOHN Kirsten, « Der lange Weg zum Abitur: Gymnasialklassen als Selbsthilfeprojekte der Frauenbewegung », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 2, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 149-160.

JACQUIN Étienne, « Ligue française de l'enseignement », BUISSON Ferdinand (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, 1911 (<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3063>).

LECAPITAINE Bruno et KARPOWICZ Annick, *Guide de l'éducateur de jeunes enfants*, Paris, Dunod, 2011 (4<sup>e</sup> éd. revue et mise à jour), 307 p.

KÄTHNER Martina et KLEINAU Elke, « Höhere Töchter Schulen um 1800 », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 1, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 393-408.

KLEINAU Elke, « Ein (Hochschul-)praktischer Versuch. Die "Hochschule für das weibliche Geschlecht" in Hamburg », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 2, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 66-82.

KLEINAU Elke, « Gleichheit oder Differenz? Theorien zur höheren Mädchenbildung », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 2, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 113-128.

KOCH Lucia, « D'"excellents ateliers et écoles...". Les fondations protestantes comme lieu d'enseignement pour les femmes à l'époque moderne. Exemple des comtés de Nassau entre 1550 et 1650 », GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe : XVII-XVIIIe siècles*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p. 43-58.

LACRETELLE Charles (DE), *Testament philosophique et littéraire*, t. 2, Paris, Dufart, 1840, 418 p.

LANGLOIS Claude, « Aux origines de l'enseignement secondaire catholique de jeunes filles. Jalons pour une enquête, 1896-1914 », MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Education et images de la femme chrétienne en France au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, L'Hermès, 1980, p. 81-94.

LELIÈVRE Claude, *Histoire des institutions scolaires : 1789-1989*, Paris, Nathan, 1990, 238 p.

LELIÈVRE Claude et LELIÈVRE Françoise, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991, 272 p.

LUC Jean-Noël et NICOLAS Gilbert, *Le temps de l'école. De la maternelle au lycée (1880-1960)*, Paris, Éditions du Chêne, Hachette, 2006, 310 p.

LUNDGREEN Peter, *Sozialgeschichte der deutschen Schule im Überblick*, t. 1 : « 1770-1918 », Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, Kleine Vandenhoeck-Reihe, t. 1460, 1980, 126 p.

MACÉ Jean, *Les origines de la Ligue de l'enseignement (1861-1870)*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1891, 690 p.

MALETTKE Klaus, « L'éducation des jeunes filles nobles et de la chevalerie dans les Landgraviats de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt », GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe : XVII-XVIIIe siècles*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p. 59-73.

MAYER Christine, « Die Anfänge institutionalisierten Mädchenerziehung an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 1, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 373-392.

MAYEUR Françoise, « Les évêques français et Victor Duruy. Les cours secondaires de jeunes filles », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 57, 1971, p. 267-304.

MAYEUR Françoise, « Les catholiques libéraux et l'éducation des femmes », *Les catholiques libéraux au XIXe siècle. Actes du colloque international d'histoire religieuse de Grenoble des 30 septembre, 3 octobre 1971*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, p. 421-440.

MAYEUR Françoise, *L'enseignement Secondaire des Jeunes Filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 488 p.

MAYEUR Françoise, *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 2008 (1<sup>e</sup> édition : Perrin, 1979), 207 p.

MAYEUR Françoise, « La formation des institutrices femmes avant la loi Paul Bert : les cours normaux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 32, 1995, p. 121-130.

MÖLLER Lenelotte, *Höhere Mädchenschulen in der Kurpfalz und im Fränkischen Raum im 18. Jahrhundert*, Francfort-sur-le-Main, New-York, Oxford, Vienne, P. Lang, Mainzer Studien zur neueren Geschichte, t. 5, 2001, 399 p.

MÜLLER-FRAUENSTEIN Georg, « Das Lehrerinnenbildungs- und Prüfungswesen. A. Statistisches. Lehrpläne und Lehrbetrieb. Prüfungsordnungen », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Handbuch des höheren Mädchenschulwesens unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen*, Leipzig, Voigtländer, 1897, p. 368-392.

NACHBAUR Ulrich, *Lehrerinnenzölibat. Zur Geschichte der Pflichtschullehrerinnen in Vorarlberg im Vergleich mit anderen Ländern*, Ratisbonne, Roderer Verlag, 2011, 233 p.

NÉEL Louis, *Un siècle de physique*, Paris, O. Jacob, 1991, 365 p.

NIESWANDT Martina, « Lehrerinnenseminare: Sonderweg zum Abitur oder Bestandteil höherer Mädchenbildung », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 2, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 174-188.

OZOUF Mona, *L'École, l'Église et la République (1871-1914)*, Paris, Éditions Cana / Jean Offredo, 1982 (1<sup>e</sup> édition : Paris, A. Colin, 1963), 261 p.

PATAKY Sophie, *Lexikon deutscher Frauen der Feder*, t. 1, Berlin, C. Pataky, 1898, 527 p., « Lesser-Kiessling Anna », p. 496.

PELLISSON Maurice, « Filles (Instruction primaire, secondaire et supérieure des) », BUISSON Ferdinand (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, 1911 (<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2730>).

PETER Heiner, *Leonhard Usteri, 1741-1789, Freund Rousseaus und Gründer der Zürcher Töchterschule*, Zurich, Juris-Verlag, 1965, 129 p.

POULAT Émile, « Le rêve contrarié d'une religieuse enseignante. L'affaire de Mère Marie du Sacré-Cœur », MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Education et images de la femme chrétienne en France au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, L'Hermès, 1980, p. 95-104.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France : 1800-1967*, Paris, A. Colin, Collection U. Histoire contemporaine, 1968, 525 p.

RINGER Fritz, « La segmentation des systèmes d'enseignement. Les réformes de l'enseignement secondaire français et prussien, 1865-1920 », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 149, 2003, p. 6-20.

ROGERS Rebecca, « L'impensable mixité de l'enseignement secondaire féminin en France au XIX<sup>e</sup> siècle », ROGERS Rebecca (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Éditions, 2004, p. 101-114.

ROGERS Rebecca, *Les bourgeoises au pensionnat : l'éducation féminine au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 390 p. (traduit de *From the salon to the schoolroom: educating bourgeois girls in nineteenth-century France*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2005, 335 p.).

ROGERS Rebecca, « L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'éducation*, 115-116, 2007, p. 37-79.

ROGERS Rebecca, « Culture and Catholicism: France », ALBISETTI James C., GOODMAN Joyce et ROGERS Rebecca (dir.), *Girls' Secondary Education in the Western World. From the 18<sup>th</sup> to the 20<sup>th</sup> Century*, New York, Palgrave Macmillan, 2010, p. 25-39.

ROUSSELOT Paul, *Histoire de l'éducation des femmes en France*, t. 2, Paris, Didier, 1883, 466 p.

*Sance Thérèse, 1876-1945 : in memoriam*, Paris, M. Bayeux, 1946, 36 p.

SAUVADON Sylvie, *Archives départementales de l'Ardèche. Répertoire numérique de la Série T. Enseignement, affaires culturelles, sports, 1800-1940*, 2009-2013 (consultable sur le site internet des Archives départementales de l'Ardèche).

SCHLICK J., « Mgr Guillaume Mollat (1877-1968). Enseignement à la Faculté : 1919-1945 », *Revue des Sciences religieuses*, 43, 1969, p. 355-365.

SOMMER Otto, « Die Entwicklung des höheren Mädchenschulwesens in Deutschland », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Handbuch des höheren Mädchenschulwesens unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen*, Leipzig, Voigtländer, 1897, p. 1-53.

SONNET Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 2011 (1<sup>e</sup> édition : 1987), 354 p.

TIKHONOV-SIGRIST Natalia, « Les femmes et l'université en France, 1860-1914. Pour une histoire comparée », *Histoire de l'Education*, 122, 2009, p. 53-70.

TOUBERT Pierre, ZINK Michel et BOMBARDE Odile, *Le Moyen âge et la Renaissance au Collège de France : leçons inaugurales*, Paris, Fayard, 2009, 665 p.

VERNEUIL Yves, « Un protestant à la tête de l'enseignement secondaire : Elie Rabier », *Histoire de l'Education*, 110, 2006, p. 111-139.

VERNEUIL Yves, « Les cours secondaires pour jeunes filles à Troyes sous le Second Empire, entre autorités municipales et administration bonapartiste », *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, 39, 2009, p. 95-111.

WALTON Whitney, « Des enseignantes en voyage : les rapports des boursières Albert Kahn sur la France et les États-Unis, 1898-1930 », BOURGUINAT Nicolas (dir.), *Le voyage au féminin. Perspectives historiques et littéraires, XVIIIe-XXe siècles*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, p. 131-149 (textes issus de la journée d'étude organisée par l'Équipe de recherche en sciences historiques-EA 3400 à Strasbourg le 10 novembre 2006).

WESTPHAL Siegrid, « Reformatorische Bildungskonzepte für Mädchen und Frauen. Theorie und Praxis », KLEINAU Elke et OPITZ Claudia (dir.), *Geschichte der Mädchen- und Frauenbildung*, t. 1, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, 1996, p. 135-151.

WINDSCHEID Käte, « Das Lehrerinnenbildungs- und Prüfungswesen. B. Die wissenschaftliche Prüfung der Lehrerinnen (Oberlehrerinnenexamen) », WYCHGRAM Jakob (dir.), *Handbuch des höheren Mädchenschulwesens unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen*, Leipzig, Voigtländer, 1897, p. 392-400.

ZINNECKER Jürgen, *Sozialgeschichte der Mädchenbildung. Zur Kritik der Schulerziehung von Mädchen im bürgerlichen Patriarchalismus*, Weinheim, Bâle, Beltz Verlag, Beltz-Monographien : Erziehungswissenschaft, 1973, 160 p.

ZYMEK Bernd (dir.), *Sozialgeschichte und Statistik des Mädchenschulwesens in den deutschen Staaten 1800-1945*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, Datenhandbuch zur deutschen Bildungsgeschichte, t. 2 : « Höhere und mittlere Schulen », partie 3, 2005, 288 p.

## **D. Enseignement secondaire des filles (XIXe-XXe siècles) : monographies locales ou régionales hors Alsace et Lorraine**

ARASA Yaelle, *L'école des femmes. Victor-Hugo et Hélène-Boucher. Deux lycées parisiens, 1895-1945*, Paris, L'Harmattan, 2013, 433 p.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MAYENNE (Service éducatif), *L'enseignement secondaire public des jeunes filles en Mayenne, 1902-1939 : le collège de jeunes filles de Laval*, Laval, Archives départementales de la Mayenne, Lycée Douanier-Rousseau, 1987, non paginé.

BALTES Alois, *Das Höhere Mädchenschulwesen in der Stadt Montabaur von 1862 bis zum Beginn des 2. Weltkrieges*, Montabaur, Stadtarchiv Montabaur, 1996, 136 p.

BONNARDOT Jeanne et HUISMAN Gerda, *Un Lycée de jeunes filles dans un vieil hôtel parisien (le lycée Lamartine)*, Paris, Lycée Lamartine, 1933, 136 p.

BOSC-BIGOU Antonia, *Historique du premier établissement d'enseignement secondaire féminin de la Corse : cours secondaire de jeunes filles d'Ajaccio*, Ajaccio, 1976, 55 p.

BOURGADE Germaine, *Contribution à l'étude de l'éducation féminine à Toulouse : de 1830 à 1914*, Toulouse, Association des publications de l'Université de Toulouse Le Mirail, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, Série A, t. 43, 1980, 280 p.

BREYVOGEL Wilfried (dir.), *Mädchenbildung in Deutschland. Die Maria-Wächter-Schule in Essen 1896-1996*, Essen, Kalrtext Verlag, 1996, 293 p.

BROMBERG Kirstin, *Geschichte des Mädchenschulwesens, dargestellt am Beispiel einer höheren Mädchenschule*, Siegen, Frauenrat der Universität-Gesamthochschule, 1996, 100 p.

CHOLVY Gérard et SECONDY Louis, *Cent ans de vie dans le premier lycée de jeunes filles de France : 1881-1981*, Montpellier, Montpellier, CRDP, 1982, 95 p.

COLLÈGE LOUISE DE SAVOIE, *Cent ans du lycée de jeunes filles au collège Louise de Savoie*, Chambéry, Chambéry, Collège Louise de Savoie, 1991, 174 p.

COLLÈGE SÉVIGNÉ, *Collège Sévigné. Le livre du centenaire, 1880-1980*, Paris, F. Nathan, 1982, 191 p.

CONSTANT Émilien, « Les débuts de l'enseignement secondaire (et primaire supérieur) des jeunes filles dans le Var, 1867-1925 », *Historical Reflections*, 7 (2-3), 1980, p. 301-312.

COPPENS Madeleine, « Le Lycée de jeunes filles de Troyes des origines à 1940 », *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*, 123, 1999, p. 75-85.

DÜMCKE Dieter, *Das höhere Mädchenschulwesen in Mecklenburg seit Beginn des 19. Jahrhunderts*, Schwerin, Thon, Mecklenburgische Schulgeschichte, 1995, 28 p.

ELLY-HEUSS-KNAPP-GYMNASIUM (Heilbronn), *Höhere Mädchenschule Heilbronn 1879-Elly-Heuss-Knapp-Gymnasium*, Heilbronn, EHK, Kleine Schriftenreihe des Archivs der Stadt Heilbronn, t. 13, 1979, 72 p.

ELEUCHE-SANTINI Viviane, *Le Lycée de jeunes filles de Nice, 1887-1987 : cent ans d'histoire et de souvenirs*, Nice, Serre, 1987, 216 p.

FAU Jean-Claude, *Le Lycée Michelet de Montauban, 1886-1986. Aux origines de l'enseignement secondaire féminin en France*, Montauban, CRDP, 1986, 18 p.

GAAB Johanna, *Das höhere Mädchenschulwesen in Bayern. Eine verwaltungsrechtliche Untersuchung über das höhere Mädchenschulwesen*, Munich, Oldenbourg, 1931, 171 p.

GIBELIN Nicole, *L'Enseignement secondaire public féminin dans le Gard, des origines à 1913*, Montpellier, Université Paul Valéry, mémoire de maîtrise, 1974 (non publié).

GODEL-GASSNER Rosemarie, *Die Geschichte der mittleren Mädchenbildung in Baden und Württemberg von 1871 bis 1933*, Francfort-sur-le-Main, Berlin, Berne, P. Lang, 2004, 463 p.

GUERIN Pierre, *Histoire d'un bâtiment municipal : le lycée de jeunes filles*, Nîmes, A. Chastanier, 1917, 47 p.

HEIGENMOOSER Joseph, *Überblick der geschichtliche Entwicklung des höheren Mädchenschulwesens in Bayern bis zur Gegenwart*, Berlin, Hofmann, 1905, 95 p. (sur l'activité d'Elise Lohmann à Nuremberg).

KÄTHNER Martina, *Der weite Weg zum Mädchenabitur. Strukturwandel der höheren Mädchenschulen in Bremen (1854-1916)*, Francfort-sur-le-Main, New York, Campus-Verlag, Campus : Forschung, t. 720, 1994, 219 p.

KNAUER Christl, *Frauen unter dem Einfluss von Kirche und Staat. Höhere Mädchenschulen und bayerische Bildungspolitik in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Munich, Kommissionsverlag Uni-Druck, 1995, 509 p.

KNAUER-NOTHAFT Christl, « Bayerns Töchter auf dem Weg zur Alma mater: das höhere Mädchenschulwesen », HÄNTZSCHEL Hiltrud (dir.), *Bedrohlich gescheit: Ein Jahrhundert Frauen und Wissenschaft in Bayern*, Munich, Beck, 1997, p. 69-83.

KUBON Rupert, *Weiterführende Mädchenschulen im 19. Jahrhundert. Am Beispiel des Großherzogtums Baden*, Pfaffenweiler, Centaurus-Verlag-Gesellschaft, Forum Frauengeschichte, t. 7, 1991, 163 p.

LA ROI-FREY Karin (DE), *Schulidee: Weiblichkeit. Höhere Mädchenschulen im Königreich Württemberg, 1806 bis 1918*, Tübingen, Eberhard-Karls-Universität, thèse de sciences sociales, 2003, 565 p. (consultable sur le site internet de l'Université de Tübingen).

LE CLECH Marthe, *Du collège de jeunes filles au collège du Château : Morlaix, le centenaire, 1898-1998*, Plourin-lès-Morlaix, Bretagne d'hier, 1999, 72 p.

LYCÉE DE JEUNES FILLES DE BORDEAUX, *Cinquantenaire du lycée de jeunes filles de Bordeaux*, Bordeaux, Sautier-Publifot, 1934, 32 p.

MARSE Jérôme, *L'inscription locale d'un établissement d'enseignement secondaire féminin : le lycée de jeunes filles de Lyon sous la III<sup>ème</sup> République*, Lyon, Université Lyon III, mémoire de maîtrise, 1996, 2 vol., 232 p.

MAURER Philippe, *Pour un centenaire. Le lycée Jeanne d'Arc de Rouen, 1882-1982*, Rouen, CRDP, 1982, 177 p.

NOBÉCOURT Marie-Dominique, *Un exemple de l'éducation des filles au 19<sup>e</sup> siècle par les congrégations religieuses : le Sacré-Cœur de Paris (1816-1874)*, Paris, thèse de l'École des Chartes, 1981.

NOURRY Louis-Michel, *Le Lycée de jeunes filles de Rennes*, Rennes, CRDP, 1987, 190 p.

ORMANCEY Marie-Jeanne, *Le lycée de jeunes filles de Dijon : 1897-1967*, Dijon, Coopérative scolaire du Collège Marcelle Pardé, 1998, 255 p.

OSTENC Michel, « L'enseignement catholique pour les jeunes filles en Ardèche au début du siècle », MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Education et images de la femme chrétienne en France au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, L'Hermès, 1980, p. 131-148.

OSTENC Michel, « L'œuvre d'éducation de la congrégation de Sainte-Marie-des-Anges au pensionnat de l'Esvière à Angers à la fin du 19<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 89, 1982, p. 87-106.

PAOLI Françoise, « La question du lycée de jeunes filles au conseil municipal d'Annecy », *Revue Savoisienne*, 138, 1998, p. 165-179.

PERETZ Henri, « La création de l'enseignement secondaire libre de jeunes filles à Paris (1905-1920) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1985, p. 237-275.

PUST Hans-Christian, *Höhere Mädchenbildung in der Kaiserzeit. Zur Geschichte der Auguste-Viktoria-Schule Flensburg 1886-1918*, Flensburg, Gesellschaft für Flensburger Stadtgeschichte, Kleine Reihe der Gesellschaft für Flensburger Stadtgeschichte, t. 31, 2000, 112 p.

PUST Hans-Christian, „Vaterländische Erziehung“ für „Höhere Mädchen“. *Soziale Herkunft und politische Erziehung von Schülerinnen an höheren Mädchenschulen in Schleswig-Holstein, 1861-1918*, Osnabrück, Der Andere Verlag, 2004, 486 p.

ROGERS Rebecca, *Les demoiselles de la Légion d'honneur*, Paris, Perrin, 2005 (1<sup>e</sup> édition : Plon, 1992), 374 p.

ROMANETTE Irmine, *L'Enseignement secondaire des filles à la Martinique*, Paris, A. Colin, 1925, 16 p.

RONNET Gilberte, *Histoire du Lycée de jeunes filles de Reims*, Reims, A.R.E.R.S., 1985, 148 p.

ROUX Jacqueline, *Le lycée Lamartine, 1891-1996 : histoire d'un lycée parisien de jeunes filles*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1997, 490 p.

RUDOLPH Maria, *Die Frauenbildung in Frankfurt am Main*, Francfort-sur-le-Main, Berne, Las Vegas, P. Lang, t. 1, 1978, 296 p., et t. 2 (sources), 1979, 294 p.

SECONDY Louis, « L'enseignement secondaire féminin public dans l'académie de Montpellier (1867-1939) », *Études sur l'Hérault*, 1985/II, « Écoles », p. 43-50.

VALES LE GUENNEC Géraldine, *L'enseignement secondaire des jeunes filles à Paris de 1880 à 1938*, Paris, Université Paris V, Sciences de l'éducation, thèse, 2004, 480 p.

VOSS Ludwig, *Geschichte der höheren Mädchenschule. Allgemeine Schulentwicklung in Deutschland und Geschichte der höheren Mädchenschulen Kölns*, Opladen, Stocky, 1952, 366 p.

WILDHAGEN Harald, „*Lass dich gelüsten nach der Männer Bildung...“: Mädchenbildung in Preußen; die Marie-Curie-Oberschule in Berlin-Wilmersdorf als Beispiel für die Geschichte einer höheren Mädchenschule in einem bürgerlichen Wohnbezirk*, Berlin, Stapp, 1994, 344 p.

ZANDER Sylvina, *Zum Nähen wenig Lust, sonst ein gutes Kind... Mädchenerziehung und Frauenbildung in Lübeck*, Lübeck, Archiv der Hansestadt, Veröffentlichungen zur Geschichte der Hansestadt Lübeck, Série B, t. 26, 1996, 417 p.

## **E. Histoire politique et/ou histoire religieuse**

BERNARD Mathias, « Les droites parlementaires et les dispositions anticongréganistes », LALOUETTE Jacqueline et MACHELON Jean-Pierre (dir.), *1901, les congrégations hors-la-loi*, Paris, Letouzey et Ané, 2002, p. 119-130.

BOUDON Jacques-Olivier, « Les évêques français face aux expulsions des congrégations religieuses », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 137-151.

BOYER Alain, « Aspects juridiques des lois de 1901 et de 1904 sur les congrégations », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 43-58.

CABANEL Patrick, « Introduction », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 7-20.

CABANEL Patrick, « Le moment de l'exil », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 113-136.

*Constitutions des sœurs de l'instruction charitable du Saint Enfant Jésus*, Paris, J. Le Clere, 1872, 215 p.

CHAUMONT Jean-Philippe et LÉVY Monique (dir.), *Dictionnaire biographique des rabbins et autres ministres du culte israélite*, Paris, Berg international, 2007, 1003 p.

DELPAL Bernard, « L'application des lois anticongréganistes : éléments pour un bilan, 1901-1914 », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 59-87.

DOMPNIER Bernard, « Les visitandines, les monastères et la Visitation. Parcours dans les sources et l'historiographie », DOMPNIER Bernard et JULIA Dominique (dir.), *Visitation et visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Étienne, 2001 (Actes du Colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999), p. 9-29.

DUMONS Bruno, « Des femmes françaises face à la loi. Création de la Ligue des Femmes Françaises », LALOUETTE Jacqueline et MACHELON Jean-Pierre (dir.), *1901, les congrégations hors-la-loi*, Paris, Letouzey et Ané, 2002, p. 131-141.

ENCREVÉ André, *Protestants français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les réformés de 1848 à 1870*, Genève, Labor et Fides, 1986, 1121 p.

HÉLYOT Pierre, *Dictionnaire des ordres religieux*, t. 4, Paris, Migne, 1859, 1628 col.

HENRION Mathieu Richard Auguste, *Histoire des Ordres religieux*, Bruxelles, Société nationale pour la propagation des bons livres, 1838, 415 p.

LANFREY André, *Les catholiques français et l'école, 1902-1914*, Paris, Cerf, 1990, 783 p.

LANFREY André, « Expatriations et sécularisations congréganistes », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 183-197.

LANGLOIS Claude, « Les effectifs des congrégations féminines au XIXe siècle. De l'enquête statistique à l'histoire quantitative », *Revue de l'histoire de l'Église de France*, 60, 1974, p. 39-64.

LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin : les congrégations françaises à supérieure générale au XIXe siècle*, Paris, Cerf, 1984, 776 p.

LANGLOIS Claude, « Le choix des congrégations féminines », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 152-168.

LEBEUF Jean (nouv. éd. annotée et continuée par COCHERIS Hippolyte), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. 3, Paris, A. Durand, 1867, 617 p.

LEPLAE Sofie, « "La Belgique envahie" : l'immigration des religieux français en Belgique, 1900-1914 », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 244-256.

LUIRARD Monique, *La société du Sacré-Cœur dans le monde de son temps, 1865-2000*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 647 p.

MANNING Henry Edward et GLADSTONE William Ewart (ERB Peter C. éditeur), *The Correspondence of Henry Edward Manning and William Ewart Gladstone, 1844-1853*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 4 vol., 485 + 557 + 442 + 550 p.

MAURER Catherine, « Le catholicisme au féminin : l'expansion des congrégations dans l'Allemagne du XIXe siècle », *Histoire, économie et société*, 2002/I, p. 17-28.

MAURER Catherine, *La ville charitable. Les œuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIXe siècle*, Paris, Cerf, 2012, 411 p.

PAISANT Chantal, *De l'exil aux tranchées 1901/1914-1918. Le témoignage des sœurs*, Paris, Karthala, 2014, 374 p.

RAPONI Nicola, « L'accueil en Italie des congrégations religieuses françaises après les lois de suppression. Problèmes et perspectives », CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 199-218.

ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar et COUGNY Gaston (dir.), *Dictionnaire des Parlementaires français de 1789 à 1889*, t. 5 (Pla-Zuy), Paris, Bourloton, 1891, 647 p.

SORREL Christian, *La République contre les congrégations*, Paris, Cerf, 2003, 265 p.

*The Life of Cornelia Connelly 1809-1879. Foundress of the Society of the Holy Child Jesus*, Londres, New York, Bombay, Calcutta et Madras, Longmans, Green and Co., 1922, 486 p.

VIEL Eugène, *La Révérende Mère Marie-Madeleine, née Julie Postel, fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Sœurs des Écoles chrétiennes de la Miséricorde, morte en odeur de sainteté à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), le 16 juillet 1846*, Paris, V. Goupy, 1875, 16 p.

VIATTE Auguste, *Histoire de la congrégation de Jésus-Marie 1818-1950*, Québec, Collège Jésus-Marie de Sillery, 1952, 309 p.

## Sitographie (articles puis thèmes)

*La sitographie ci-dessous regroupe les sites internet mentionnés dans le corps de la thèse et/ou dans les annexes 2 et 3.*

### *Articles et ouvrage publiés sur internet :*

CAÏN Pierre, « Moïse Debré », article publié (sans date) sur le « Site du judaïsme d'Alsace et de Lorraine » (<http://judaisme.sdv.fr/histoire/rabbins/mdebre.htm>), consulté le 09.04.2014.

GILGENKRANTZ Simone, « Les premières étudiantes étrangères en médecine à Nancy (1894-1914) », article publié (sans date) sur le site « La médecine à Nancy depuis 1872 » ([http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/premieres\\_etudiantes\\_etrangeres.htm](http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/premieres_etudiantes_etrangeres.htm)), consulté le 16.10.2014.

HALL Jacqueline, « Lucy Salomon. L'éducation d'une jeune fille juive de l'Alsace rurale (1913-1923) », article publié (sans date, traduit de l'anglais) sur le « Site du judaïsme d'Alsace et de Lorraine » (<http://judaisme.sdv.fr/histoire/document/temoin/f-nancy/f-nancy.htm>), consulté le 03.09.2014.

KÖSSLER Franz, *Personenlexikon von Lehrer des 19. Jahrhunderts*, Giessen, Giessener Elektronische Bibliothek, 2008, ouvrage publié sur le site de la Justus-Liebig-Universität de Giessen (<http://geb.uni-giessen.de/geb/volltexte/2008/6106/>), consulté le 05.07.2016.

MANNES Gast et WEBER Josiane, « Elise de Roebé », *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois* (<http://www.autorenlexikon.lu/page/author/333/3331/FRE/index.html>), article consulté le 05.08.2016.

PASCAREL Nathalie, « Metz : Plafonds au bestiaire peint (8, rue Poncelet) », article publié en juillet 2010 sur le site de l'Association internationale de Recherche sur les Charpentes et les Plafonds Peints Médiévaux (<http://rcppm.org/blog/2010/07/metz-plafonds-au-bestiaire-peint-du-n%C2%B08-rue-poncelet/>), consulté le 10.07.2016.

SCHNEIDER Corinna, « Leontine Hagmaier (1862-1931) », article publié (sans date) sur le site de l'Université de Tübingen, <http://www.unituebingen.de/frauenstudium/daten/biographien/>), consulté le 09.08.2012.

\*

*Sites classés par ordre alphabétique des thèmes (lieux et personnes mélangés)*

Barbou des Courières :

<http://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&p=gerald&n=barbou+des+courieres>, arbre généalogique d'Antoinette Barbou des Courières, consulté le 14.03.2015.

Belugou :

<https://cimetieresdemontpellier.wordpress.com/biographies/belugou-famille/>, renseignements biographiques sur Alexandre Belugou, parent de Louise Belugou, consultés le 23.06.2016.

Bernardi :

[http://www.expocorsica.com/Family%20Card%20Expocorsica/Vecchini%20Mattei/wc12/wc12\\_266.htm](http://www.expocorsica.com/Family%20Card%20Expocorsica/Vecchini%20Mattei/wc12/wc12_266.htm), arbre généalogique d'Anna Marie Catherine Bernardini, consulté le 26.04.2015.

Cressac :

<http://www.revue-arcades.fr/revues/mary-cressac-femme-lettres-davant-garde/>, présentation du fonds d'archives de Mary Cressac (Crayssac) déposé aux Archives municipales d'Angoulême, consultée le 06.07.2016.

Dietz :

[https://gw.geneanet.org/connexion/?from=view\\_limit\\_redirect&url=http%3A%2F%2Fgw.geneanet.org%2Fbourelly%3Flang%3Dfr%26p%3Dhenri%2Bedmond%26n%3Ddietz](https://gw.geneanet.org/connexion/?from=view_limit_redirect&url=http%3A%2F%2Fgw.geneanet.org%2Fbourelly%3Flang%3Dfr%26p%3Dhenri%2Bedmond%26n%3Ddietz), arbre généalogique de Madeleine Dietz, consulté le 17.02.2015

Fillières :

[http://www.fillieres.fr/articles.php?lng=fr&pg=200#LE\\_PENSIONNAT](http://www.fillieres.fr/articles.php?lng=fr&pg=200#LE_PENSIONNAT), historique du pensionnat des sœurs de Saint-André de Peltre à Fillières, consulté le 14.09.2014.

Goldstein :

<http://geschichte.charite.de/aeik/biografie.php?ID=AEIK00246>, notice « Margareta Adler-Goldstein, geb. Goldstein » sur le site internet de l'Institut für Geschichte der Medizin und Ethik in der Medizin, consultée le 01.08.2016.

Kirchner :

<http://gw.geneanet.org/fkiki?lang=fr&pz=thibaut&nz=kirchner&ocz=0&p=jeanne&n=kirchner>, arbre généalogique, notice biographique et photographies de Jeanne Kirchner, consultés le 13.02.2015.

Lesser :

[http://de.encyklopedie2.idu.cz/index.php/Lesser\\_Stanislaus](http://de.encyklopedie2.idu.cz/index.php/Lesser_Stanislaus), notice biographique sur Stanislaus Lesser, père de Sophie Lesser, consultée le 05.07.2016.

Liniers (de) :

<https://sites.google.com/site/famillechardinparis/home/notes-de-lecture/familledeliniers>, notice généalogique sur la famille de Joséphine Louise Caroline Marie de Liniers, consultée le 25.02.2015.

Longwy :

<http://www.lesrecollets.net/ensemble-scolaire/histoire/>, historique du Collège d'Hulst de Longwy, consulté le 18.02.2016.

Lunéville :

<http://www.luneville.fr/decouvrir-la-ville/tourisme/parcours-touristiques/parcours-en-peripherie/>, historique du bâtiment du « Prieuré des Bénédictins de Ménil », qui a abrité le pensionnat des chanoinesses de Notre-Dame à Lunéville, consulté le 17.09.2016.

Lutterbach :

<http://www.histoire-lutterbach.com/Pensionnat.pdf>, historique du pensionnat des Sœurs de Portieux à Lutterbach, consulté le 13.06.2015.

Metz, Visitation :

[http://www.lavisitation-metz.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=56&Itemid=64](http://www.lavisitation-metz.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=56&Itemid=64), liste des supérieures de la Visitation Sainte-Marie de Metz, consultée le 04.01.2014.

Mottin :

<http://www.blamont.info/textes672.html>, renseignements biographiques sur le prêtre Charles Mottin, consultés le 02.06.2016.

Nancy, Notre-Dame :

<http://www.ndsigis.edu/etablissement/Historique/Chronologie>, historique des Cours Notre-Dame de Nancy, consulté le 05.03.2016.

Nancy, Saint-Dominique :

<http://saintdo.free.fr/html/histoire.htm>, historique de l'Institut Saint-Dominique de Nancy, consulté le 12.09.2014.

Obernai :

<https://lyceefreppelobernai.wordpress.com/historique/>, historique du Lycée Freppel d'Obernai, consulté le 07.07.2015.

Oriocourt :

[http://www.monastic-euro.org/index.php?option=com\\_monastic&view=monastere&task=detail&idp=108](http://www.monastic-euro.org/index.php?option=com_monastic&view=monastere&task=detail&idp=108), historique du monastère d'Oriocourt, consulté le 04.01.2014.

Oster :

<http://gw.geneanet.org/fourbi?lang=fr&pz=catherine+jeanne+suzanne&nz=abbat&ocz=0&p=marguerite+yelva+louisa&n=oster>,

<http://gw.geneanet.org/fourbi?lang=fr&pz=catherine+jeanne+suzanne&nz=abbat&ocz=0&p=juliette+alexandrine&n=oster>,

<http://gw.geneanet.org/fourbi?lang=fr&pz=catherine+jeanne+suzanne&nz=abbat&ocz=0&p=marie+franceline+elodie&n=oster>, arbres généalogiques de Jelva (Yelva), Julienne (Juliette) et Elodie Oster, consultés le 15.02.2015.

Ozaneaux :

<http://www.geneanet.org/profil/lozaneaux/Luc-Ozaneaux>, renseignements biographiques sur Georges Ozaneaux, parent de Caroline Glasser-Rivé, consultés le 12.03.2014.

Ramus :

<http://www.socialhistoryservices.org>, *Pierre Ramus Papers*, International Institut of Social History, lettres de Mme Roos-Vollmer à Pierre Ramus, consultées le 04.05.2015.

Remiremont :

[http://www.scolalor.org/jdarem/jeanne\\_darc/historique.php](http://www.scolalor.org/jdarem/jeanne_darc/historique.php), historique du pensionnat Sainte-Jeanne-d'Arc de Remiremont, consulté le 28.03.2016.

Saint-Avold :

<http://www.shpn.fr/page41/page41.html>, historique du pensionnat Sainte-Chrétienne de Saint-Avold, consulté le 28.04.2014.

Saint-Dié :

<http://www.lycee-beaujardin.fr/letablissement/historique/>, historique du pensionnat du Beau-Jardin à Saint-Dié, consulté le 15.02.2016.

Stuntz :

[http://www.britishmuseum.org/research/collection\\_online/collection\\_object\\_details.aspx?objectId=703947&partId=1&people=115059&peopleA=115059-3-4&page=1](http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=703947&partId=1&people=115059&peopleA=115059-3-4&page=1), présentation de la gravure *Sic tu, Germane, triumphas!* de l'artiste Elektrine Stuntz, parente de Prailina Guth-Liebach, consultée le 12.01.2014.

Winter :

<http://www.wintzer.fr/baseNWplus/dat88.htm#13>, arbre généalogique de Maria Winter (Vinter), consulté le 17.02.2015.

Zündel :

<http://huguenots-france.org/france/alsace/zindel/>, arbre généalogique de Charles et Margarete (Marguerite) Zündel (Zundel), consulté le 06.07.2016.

# **ANNEXE 1 : Entretien avec Madame Suzanne Haldenwang, professeure agrégée d'histoire à la retraite<sup>8073</sup>, réalisé à son domicile à Colmar le 25.01.2013.**

*Je commence par demander à Madame Haldenwang d'évoquer les souvenirs que sa mère lui avait racontés et dont elle m'avait déjà parlé quelque temps plus tôt.*

**Éric Ettwiller :** Comment s'appelait votre mère ? Quand est-elle née ? Qui étaient ses parents ? De quelle confession était la famille ?

**Suzanne Haldenwang :** Elle s'appelait Marguerite Leonhardt. Elle était née le 28 juillet 1888 à Colmar. Elle était la fille d'Émile Leonhardt, vinaigrier, et d'Ursule Strudel. La famille était de confession protestante luthérienne.

**É. E. :** Quand est-elle rentrée à la *höhere Mädchenschule* ?

**S. H. :** En maternelle. Cela devait être vers 1892, quelque chose comme ça. On appelait ça la « salle d'asile ». Je ne sais pas si vous avez un autre Colmarien, qui s'appelle Paul S., qui était avec elle en maternelle. Si vous avez la maternelle de Paul S., c'est la bonne.

**É. E. :** Vous m'avez dit que votre mère vous racontait souvent des anecdotes sur son parcours à l'école. Est-ce que vous en avez pour la maternelle ?

**S. H. :** Ah oui ! Justement, je parlais de Paul S., parce que Paul S. l'a « dénoncée ». Oh, c'est une histoire ! Il paraît que la maîtresse, qui sans doute voulait leur apprendre du

---

<sup>8073</sup> HALDENWANG Suzanne, « On ne naît pas professeur, on le devient », BURGER-ROUSSENNAC Annie (dir.), *Je me souviens... de mes débuts d'enseignant. Recueil de témoignages (1947-1992)*, Champigny, CRDP Académie de Créteil, 2003, p. 35-40.

vocabulaire, leur avait dit de trouver un mot en « a-aïlle ». Et ma mère, toujours en tête quand il s'agissait de trouver des choses, dit : « Oui ! "A-aïlle" fait "canaille". Alors ça, ça a été l'opprobre complète, parce que Paul S. – elle l'avait dit à voix plus ou moins basse – a levé le doigt et a dit : « Mademoiselle ! Marguerite Leonhardt a dit "a-aïlle" fait "canaille" ». Alors la maîtresse a été scandalisée : « Comment ? Marguerite Leonhardt ! Mais qu'est-ce que c'est que ça ! ». Et puis, il y avait sans doute, au fond de la classe, ce qu'on appelait le « banc d'infamie », et elle a dû aller s'asseoir là. Elle a été, bien entendu, privée de récréation. Je ne sais pas s'il y a eu encore d'autres punitions. Enfin ! Ça c'était l'épisode de la maternelle qu'elle avait retenu et qu'elle me racontait. Alors aujourd'hui on entend bien pire que « a-aïlle » fait « canaille », mais enfin ça, c'était vraiment la honte.

**É. E. : Donc la maternelle était en français.**

**S. H. :** Oui. Les classes primaires devaient être aussi en français, au moins partiellement, parce que la fameuse Mademoiselle Zeller, qui était institutrice – je ne sais pas si c'était au niveau de la dixième ou de la neuvième, quelque chose dans ce genre-là –, comme ma mère devait être assez vive et devait bouger assez facilement, lui avait lancé un jour : « Marguerite Leonhardt ! Tu me retournes l'estomac et tu me fais sauter hors de ma peau ! » D'ailleurs, cette Mademoiselle Zeller, moi je l'ai connue encore, parce que, quand j'étais petite fille, maman allait de temps en temps lui rendre visite. Elle avait un appartement qui était en face du tribunal de grande instance, vous savez, au Marché aux Fruits. Et je sais qu'on est allé la voir plusieurs fois, donc ça devait être fin des années 20, début des années 30. Maman allait régulièrement lui rendre visite. Alors les autres professeurs des petites classes, ça je ne me souviens plus, à part Mademoiselle Zeller qui, apparemment, était celle qui l'a marquée le plus. Mais enfin, je crois que maman... les gamines la redoutaient plutôt. Elle devait être du genre énergique.

**É. E. : A quelles occasions votre mère vous racontait-elle ces anecdotes ?**

**S. H. :** Comme ça. Souvent le soir, avant de me coucher, ou alors quand j'étais en classe elle se citait sans doute en exemple. Je n'ai pas souvenir de circonstances particulières. Ou alors, par exemple, quand elle avait reçu une ancienne amie de classe.

**É. E. : Elle avait des contacts réguliers avec beaucoup d'entre elles ?**

**S. H. :** Oui, oui ! Après la guerre encore quelques unes.

**É. E. : Quand est-elle décédée ?**

**S. H. :** En 1979.

*Nous examinons une liste des élèves de l'école normale supérieure lorsque Marguerite Leonhardt la fréquentait, dans les années 1900. Les noms suivants ont retenu l'attention de Madame Haldenwang.*

**É. E. : Marguerite M. :**

**S. H. :** M. se distinguait parce qu'elle était très germanophile, et puis je sais qu'avec ma mère et quelques unes de ses amies, quand elles parlaient de Marguerite M., ce n'était pas en termes très élogieux, pour des raisons politiques, justement.

**É. E. : Jenny F. :**

**S. H. :** Jenny F. était infirmière et elle était assistante du Dr. L., qui était alors, à ce moment-là, le chef de service en radiologie. Et elle a fait toute sa carrière chez lui. Je sais que c'était une collaboratrice qui était très appréciée.

**É. E. : Eugénie H. :**

**S. H. :** Elle était devenue diaconesse. On disait Sœur Eugénie H..

**É. E. : Marthe G. :**

**S. H. :** C'était celle qui venait encore dans les années 1930. Elle venait voir maman. Oui, c'était elles deux qui bavardaient toujours ensemble et qui évoquaient les anciens souvenirs. Est-ce qu'elle était institutrice ? Je ne sais plus ce qu'elle était exactement.

**É. E. : G. :**

**S. H. :** Elsie G. ? Ah oui, oui ! Le père d'Elsie G. était pasteur à Sultzzen. Et c'était une famille qui était assez particulière et divisée, justement, sur le plan politique : il y avait le vieux père du pasteur, qui ne parlait que le français ; il y avait le pasteur, qui ne parlait que l'allemand, le *Hochdeutsch* ; et puis il y en avait une troisième, je ne sais plus si c'était la mère ou la grand-mère, qui ne parlait qu'alsacien. Et maman allait souvent chez eux, parce qu'elle les connaissait bien, elle était souvent invitée chez eux, et puis elle racontait qu'avec chacune des trois personnes il fallait changer de langue. Et Elsie G. a épousé un Monsieur W.. Ce sont les parents de Martin W. qui était le directeur du Gymnase, à Strasbourg. Et alors justement, Marthe G. et maman parlaient toujours d'Elsie G..

**É. E. : Pourquoi ?**

**S. H. :** Justement pour des questions politiques, parce qu'elles désapprouvaient le germanisme. Elles avaient deux ou trois têtes de Turcs, c'était Marguerite M. et Elsie G., et puis je crois qu'il y en avait encore une autre...

*Nous examinons une autre liste d'élèves de l'école normale supérieure du temps où Marguerite Leonhardt la fréquentait. Les noms suivants ont retenu l'attention de Madame Haldenwang.*

**S. H. :** Lucie Bresch, après la guerre de 14, a épousé un Italien qui s'appelait de C., et ils avaient un magasin d'antiquités Rue du Dôme à Strasbourg. Lui était Florentin... Et il y a Sara Bresch [sœur de la précédente]. Sara, je l'ai bien connue, puisqu'elle m'a donné des leçons d'anglais. Elle était professeur d'anglais au lycée à Colmar jusqu'après la guerre [de 1939-1945]. C'était d'ailleurs un excellent professeur d'anglais, mais qui terrorisait aussi ses élèves. C'était une grande spécialiste de Shakespeare. Pendant la guerre – comme j'ai perdu mon père pendant la guerre –, elle a trouvé qu'il était de son devoir de me donner

des cours d'anglais. Je suis allée chez elle, et là elle me faisait lire du Shakespeare, parce que c'était son grand dada. Elle est décédée au diaconat, donc à la Rue des Cloches, à Colmar. Elle, c'était vraiment une très belle femme... Le pasteur Bresch était son frère.

**É. E. : Le père était instituteur :**

**S. H. :** Oui, c'est ça, et puis il y avait encore une sœur aînée, Marguerite, qui était employée à la Poste. Donc Marguerite, Maguitta, la tante Maguitta... Vous n'avez pas Hélène W. ?

**É. E. : Si ! Elle s'est rajoutée sur la liste de 1906/07 : Hélène W., née à Soultzmatt, le père était commerçant.**

**S. H. :** Ah oui, le père W., oui, oui, je l'ai connu. Hélène W. était ma marraine. Et elle aussi a fait des études d'anglais. Elle était aussi professeur d'anglais pendant un moment, à Colmar au lycée. Parce qu'il y a eu quelqu'un qui l'a encore eue comme professeur, c'est Lily K., mon ancienne libraire, qui a maintenant 94 ans et qui habite Rue des Roses. Elle l'aimait beaucoup, justement, ma marraine. Et ma marraine s'est mariée avec Albert L., qui était le père du radiologue.

**É. E. : Marthe K.**

**S. H. :** Bien sûr, Marthe K. c'était la fille du pasteur K.. Elle s'est mariée deux fois : une première fois, c'était avec le pasteur de Riquewihr... et puis elle a épousé en deuxièmes noces – le premier mari était, je crois, mort à la guerre – un Monsieur W., qui était chef de division à la préfecture et ils ont eu un fils.

**É. E. : Pourquoi votre mère est-elle allée à la *höhere Mädchenschule* et pas à une autre école ? Parce que ça allait de soi ?**

**S. H. :** Je suppose qu'il n'y avait pas d'école protestante, que c'était la seule.

**É. E. : Il y avait une école primaire protestante.**

**S. H. :** Non mais après, pour l'équivalent du lycée ?

**É. E. : Oui effectivement. Donc, il y avait cette volonté de mener des études le plus loin possible.**

**S. H. :** Oui, apparemment.

**É. E. : Y avait-il d'autres enseignants dans la famille ?**

**S. H. :** Non.

**É. E. : Votre mère avait-elle, déjà petite, la volonté de devenir enseignante ?**

**S. H. :** Je sais – et j'étais comme elle par la suite – qu'elle était passionnée par l'histoire. Si, si, ça devait la passionner, parce qu'elle racontait toujours qu'elle faisait la classe à ses poupées. Elle les faisait asseoir sur un petit banc et puis ensuite, je ne sais pas ce qu'elle leur racontait, mais elle faisait la classe à ses poupées. Donc c'était quand même une vocation.

**É. E. : Est-ce qu'elle avait des souvenirs, justement, de cours d'histoire du lycée ?**

**S. H. :** Oui, elle avait un professeur d'histoire, je sais qu'elle l'aimait bien, maintenant comment elle s'appelait... Vous n'avez pas les noms des professeurs ? C'était une Allemande, je sais que c'était une Allemande.

*Je cherche ma liste des enseignantes. Nous la passons en revue.*

**S. H. :** Hilbold ? Oui, Hilbold, je me demande si ce n'était pas elle qui faisait l'histoire. [C'était effectivement elle].

*Nous passons aux autres noms de la liste.*

**É. E. : Les sœurs Kuntz :**

**S. H. :** La directrice, c'était Emilie. C'était une femme énergique et vertueuse telles qu'on les connaissait à l'époque ; elle c'était la terreur des élèves parce que, quand l'une d'elles avait commis je ne sais quoi, on leur disait « Allez chez Fräulein Kuntz ! » Ça c'était redouté, c'était épouvantable. Je sais que maman – ça devait être en 1908 – avait perdu son frère, qui était mort d'un accident, et qu'à la suite de ça, elle avait fait une dépression. Et Emilie Kuntz, qui essayait de la remonter, lui disait : « Il faut que tu prennes sur toi-même ! Tu ne dois pas te laisser aller ». Enfin elle avait tenu des discours qui allaient à l'encontre de ce qu'on appelle la psychologie aujourd'hui ou la psychothérapie. Après la guerre, elle est partie, elle est allée au Collège Lucie Berger, à Strasbourg, qui s'appelait, à l'époque, le Bon-Pasteur. Et c'est d'ailleurs là qu'elle a fini sa carrière. Je ne sais plus où elle est décédée mais enfin... Fräulein Kuntz, ça c'était quelqu'un qui avait profondément marqué l'esprit de ma mère.

**É. E. : Les autres sœurs Kuntz ? Anne ?**

**S. H. :** Non, mais il y a Marie, Marie Kuntz, qui était spécialiste de littérature et qui était une personne extrêmement agréable. Elle était poétesse. Et je sais que maman l'aimait bien.

**É. E. : Et Minna ?**

**S. H. :** Minna était la plus germanophile de toutes les sœurs Kuntz, alors que Marie, c'était le contraire. Et elle a encore enseigné après la guerre parce que Lily K., dont je vous parlais, l'a connue, parce qu'à l'époque... Je crois qu'elle devait aussi enseigner l'allemand. La Minnette Kuntz ? Oh la la, non, non, non, on ne l'aimait pas. C'était, paraît-il, un sale caractère...

**É. E. : Il y a, en fait, deux sons de cloche sur Emilie Kuntz, l'un disant qu'elle était franchement germanophile et l'autre que ce n'était pas si « grave » que ça.**

**S. H. :** C'est-à-dire que c'était la germanophilie telle qu'il y en avait avant 1914, mais qui n'avait rien à voir avec ce qu'on a connu plus tard. C'était – ce qu'il y avait d'ailleurs aussi chez beaucoup de pasteurs – une germanophilie culturelle. Chez les pasteurs c'était parce que Luther avait traduit la Bible en allemand et que la seule Bible qui comptait, c'était celle de Luther. Et puis, vous aviez d'autres personnes, plutôt littéraires et autres, qui ne juraient que par la littérature allemande, et pour qui il n'y avait rien au-dessus de Goethe, ni rien au-dessus de *Faust*. Donc, si vous voulez, c'était plus... oui, c'était plus une germanophilie culturelle, qui, évidemment, se traduisait par le fait que ces gens-là se trouvaient très bien dans le *Reichsland*.

**É. E. : Dans le sens inverse, d'où vient la francophilie de votre famille ?**

**S. H. :** Ah ! Ça alors là ! Je vais vous dire, parce que ça, ça vient à la fois du côté paternel et du côté maternel. Parce que mon grand-père paternel, qui avait combattu en 1870, dans l'armée Bourbaki, était allé en Suisse – l'armée Bourbaki s'est réfugiée en Suisse – et, par la suite, il a eu la médaille des anciens combattants de 70, ce qui fait que mon père a toujours été élevé dans cet esprit français. Et du côté de ma mère, son père – donc le vinaigrier – était lui, en 1870, dans la forteresse de Neuf-Brisach. Et il a toujours raconté qu'ils avaient, paraît-il, tout ce qu'il fallait pour résister, pour survivre, etc. Et cette forteresse s'est rendue pratiquement sans combattre. Et, évidemment, la garnison a été emmenée en Allemagne, et il paraît que – sans doute ils traînaient là à pieds –, puisque c'était l'été, mon grand-père, à un moment donné, avait très soif. Ils sont arrivés dans un patelin, près de la fontaine, et mon grand-père a voulu remplir son gobelet, et là, il paraît qu'il y a une bonne femme du village qui lui a tapé sur la main et qui a fait rouler le gobelet trop loin : enfin il n'a pas pu le récupérer, ni boire. Il racontait cette histoire, et puis apparemment ça a dû être pour lui une grande humiliation, parce que plus tard, maman me racontait que, quand il entendait ses enfants parler l'alsacien, il leur flanquait un coup de pied au derrière – aux garçons, pas aux filles – en leur disant : « Voulez-vous parler français, espèces de Prussiens ! » Donc, des deux côtés, ça a toujours été l'orientation française. Et du côté de mon père d'autant plus qu'il a passé dix ans à Paris, avant la guerre

de 14. Et ma mère a toujours dit que le plus beau jour de sa vie, c'était le 18 novembre 1918, quand les troupes françaises sont entrées dans Colmar. Maintenant, évidemment, on montre beaucoup d'autres aspects de cette Réunion de 18, mais chez nous, dans la famille, il n'y avait pas à hésiter. Il n'y avait qu'une seule chose qui comptait, c'était la France. Et puis, je vous dis, moi j'en ai hérité, parce que quand j'étais gamine, mon père m'emmenait à toutes les revues. Et alors il y avait... vous savez, ce qui s'appelait autrefois le Central : là où il y a en-dessous le restaurant, en face du Champ de Mars, eh bien il y a un grand balcon, ça s'appelait le Central. C'était d'ailleurs là que Hansi avait son pied à terre. J'étais toujours avec mon père sur le balcon, tous les 11 novembre et tous les 14 juillet. Quand il y avait la revue, il fallait aller à la revue. Et puis quand la revue était finie, ou alors le contraire, je ne sais plus, il fallait aller au culte, au culte patriotique, alors là c'était avec ma mère. Enfin les fêtes avaient toujours été très respectées.

**É. E. : D'après ce que vous m'avez dit, il y avait une majorité d'élèves, d'origine colmarienne, qui étaient francophiles, et une minorité de germanophiles...**

**S. H. :** Alors il y avait la minorité alsacienne germanophile, dont Elsie G. etc., et puis il y avait les Allemandes qui étaient là. Je ne sais plus combien elles étaient, mais enfin, il y avait une petite minorité allemande, filles de fonctionnaires, etc.

**É. E. : Et il n'y a pas de relations avec ces élèves ?**

**S. H. :** Bien, apparemment si, puisque, comme dit, maman était invitée chez les G., où elle faisait ses conversations trilingues.

**É. E. : Mais pas chez les Allemandes, filles de fonctionnaires ?**

**S. H. :** Non. D'ailleurs ça, quand moi j'ai été au lycée allemand, c'était pareil. Dans mon cas, il y avait les Allemandes, et parmi les Allemandes, celles qui étaient vraiment dangereuses, qui étaient nazies, alors que certaines étaient plus calmes. Enfin disons, je ne sais plus combien il y en avait, six ou sept, pas plus.

*Je reviens sur ma liste des enseignantes, qui termine par Mademoiselle Zeller. Je demande à Madame Haldenwang de me rappeler la comptine concernant cette enseignante dont elle m'avait déjà parlé.*

**S. H. :** « *Fräulein Zeller / sitzt im Keller / trinkt ein Gläschen / Muskateller* ».

*Je passe à ma liste des enseignants hommes.*

**S. H. :** Cossmann, c'était le professeur de physique, et je crois que c'était aussi lui qui faisait les sciences naturelles. Alors lui, il paraît que c'était un bon professeur. C'était lui – je crois que c'était lui, parce que je n'ai pas le souvenir d'un autre professeur de sciences naturelles – qui se plaignait de l'ignorance des élèves, surtout en botanique, alors il leur disait : « *Ha ! Sie kennen nur Gras, sie kennen keine Gräser* ». C'était lui qui avait un dentier qui tombait toujours. Et alors, tout d'un coup, on entendait, « tak », « tak », « tak », c'était le père Cossmann qui remontait son dentier. Mais enfin, d'après maman, c'était un bon professeur de physique.

Hutt, le père Hutt, c'était l'organiste de Saint-Matthieu, qui ne s'appelait pas Saint-Matthieu à l'époque. Pour lui aussi, il y avait une chanson, c'était sur l'air du chant « *Mit dem Pfeil, dem Bogen / durch Gebirg und Tal / kommt der Schütz gezogen / früh am Morgenstrahl* ». Alors les élèves chantaient : « *Mit dem Geig, dem Bogen / durch die Klassentür / kommt Herr Hütt gezogen* »... Le dernier vers, je ne les sais plus, mais je sais encore ces trois. Et alors il avait comme autre particularité, alors ça ce n'était pas l'enseignement, mais il avait formé un ensemble de chant masculin qu'on appelait le double quatuor Hutt, qui était vraiment de haut niveau, et le père de Lily K., dont je vous ai déjà parlé deux fois, faisait partie de ce double quatuor. Et puis aux fêtes, ils chantaient à l'église protestante. Ils avaient une certaine notoriété.

Iltis ? Ce n'est pas celui qu'on appelait ensuite Nafti ? Prof de sciences nat ? C'était lui qui avait un accent phénoménal. Il a dit un jour – il faisait un cours de géographie – aux élèves : « L'Angleterre est riche en nouilles [houille] ».

**É. E. : Iltis, que vous avez eu ?**

**S. H. :** Non, mais les garçons de mon âge, ceux-là l'ont eu. Il était à Bartholdi. On l'avait appelé Nafti, parce que, soi-disant, il sentait la naphthaline. Je ne sais pas si c'était une naphthaline morale ou s'il sentait vraiment la naphthaline. Il devait être jeune prof avant la guerre [de 1914-1918].

Le pasteur Jaegle, alors oui, celui-là, je l'ai bien connu. Il a été pasteur à l'église protestante jusqu'en 1940. Et après il est parti, mais je ne me rappelle plus s'il est mort pendant la guerre au loin ou s'il est encore revenu en 1945.

**É. E. : Est-ce que vous avez encore d'autres souvenirs de votre mère pour les grandes classes ou pour le *Seminar*?**

**S. H. :** Je sais qu'elle disait toujours que l'enseignement était de qualité et que, en particulier, on étudiait, bien entendu, la littérature allemande de fond en comble, mais également la littérature française et la littérature anglaise, parce qu'elle a aussi appris l'anglais là-bas, à l'école. Mais, par exemple, les grands classiques français, elle les connaissait, sûrement mieux que les gamins actuellement ! Je me rappelle qu'elle disait... ce qui lui était resté : il y avait eu un cours sur Lessing. Lessing a fait un cours sur l'interprétation de l'art, attendez, comment est-ce que ça s'appelle déjà... Elle racontait l'exemple resté célèbre : c'était la statue de Laocoon et de ses fils, quand les serpents viennent de la mer les dévorer, et alors le sculpteur avait mis sur le visage de Laocoon et des enfants des expressions terribles de douleur. On appelait ça « *der pregnante Augenblick* ». Ça l'avait particulièrement marquée, parce qu'elle m'avait raconté ça.

**É. E. : Et les cours d'histoire ?**

**S. H. :** Ça devait être certainement l'histoire allemande. Évidemment, ils ne pouvaient pas dépasser Bismarck. Et puis il y avait le passé médiéval, Barbarossa, en particulier, qui était le grand héros. C'était là, dans ces cours, qu'il devait certainement y avoir le plus d'enthousiasme patriotique, au moins de la part des enseignants, quand c'était des Allemands. Mais elle [Marguerite Leonhardt] disait que cette dame qui faisait l'histoire

était quand même, disons, très honnête. Ce n'étaient pas des cours particulièrement orientés.

**É. E. :** Est-ce qu'elle avait aussi des souvenirs de fêtes de l'anniversaire de l'empereur ?

**S. H. :** Ah oui ! Oui, oui, c'était le 27 janvier. Là aussi, il y avait une chanson, puisqu'il y avait le fameux *Heil dir im Siegerkranz*, qui était sur l'air, d'ailleurs, de *God save the King*. Alors ils chantaient « *Heil dir im Ziegenstall / Ochsen gibt's überall / und Böcke auch* ». Après la suite, je ne sais pas s'il y avait une suite ou s'il n'y en avait pas, mais enfin le *Heil dir im Ziegenstall* était chanté. Comme nous, nous chantions sur l'air du *Horst-Wessel-Lied*, à voix basse, en articulant, mais sans parler, *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*, parce qu'on avait découvert que ça marchait sur la mélodie du *Horst-Wessel-Lied*.

**É. E. :** Elle n'a donc pas été « convertie » par ce genre de manifestations...

**S. H. :** Pas du tout ! Ah non, parce que ça, dans la famille... la tradition. Mon grand-père est mort en 1900, donc quand maman avait douze ans son père est mort, mais il avait suffisamment inculqué la « bonne parole » à ses enfants. D'ailleurs mon oncle, celui qui est resté après la mort de l'aîné, c'était pareil.

**É. E. :** Est-ce que vous pouvez me parler de la carrière d'enseignante de votre mère ?

**S. H. :** Bien non, justement, elle n'en a pas eu, parce qu'après le *Seminar* elle a été à Montceau-les-Mines, dans la famille du directeur des mines de Blanzky, qui s'appelait Monsieur Coste, et qui avait six enfants et elle était là comme institutrice, ce qui lui permettait de manger à table avec la famille, parce que, vous savez, il y avait une domesticité quand même assez conséquente. Elle devait faire de l'allemand avec les deux filles aînées et puis veiller à l'éducation d'un plus jeune qui avait six ans à l'époque, Philippe Coste. Maman disait toujours qu'à six ans, il dessinait la carte de la France par cœur et d'ailleurs il a été, je crois, reçu premier à Polytechnique, et son frère aîné aussi. Et puis elle devait aussi surveiller le piano des filles. Enfin elle est restée un an à Montceau-les-Mines et ensuite la famille est allée à Paris où ils habitaient Rue Ampère ; elle disait

qu'elle a connu Paris à cause de ça. Mais par exemple, pour les conditions de travail, il fallait qu'elle se lève à 6h tous les matins, et puis elle avait comme temps libre le dimanche après-midi de 2h à 6h tous les quinze jours. Il y avait une cousine qui habitait Paris qui a voulu l'inviter un jour à déjeuner. Ça a été toute une affaire parce que maman n'osait pas demander la permission. Et c'est la cousine en question qui est allée voir Madame Coste pour lui demander si maman pouvait exceptionnellement venir déjeuner chez elle. Bien sûr, elle a eu la permission. Alors maman, après les deux ans de Paris, était rentrée, et puis, comme elle était en bons termes avec eux, on l'avait invitée pour aller à la mer en juillet 14. Alors là elle m'a raconté que Monsieur Coste, qui était, à ce moment-là, au ministère – je ne sais plus si c'était de la Guerre, sans doute parce que les mines etc. cela sert aussi pour l'armée, pour la production – lui avait dit, à la mi-juillet à peu près : « Ecoutez, d'après mes informations, on n'évitera pas la guerre. On pense qu'elle ne durera pas longtemps. Je vous donne le choix : si vous voulez rester chez nous, il n'y a aucun problème, vous êtes la bienvenue, vous faites partie de notre maisonnée ; maintenant, si vous préférez rentrer à cause de votre mère, alors, à ce moment-là, il faut faire vos paquets tout de suite ». Et puis maman, bien sûr, est rentrée. À ce moment-là, son frère – mon oncle – dirigeait la vinaigrerie. Naturellement, il a été mobilisé. Et c'est maman, qui, pendant toute la guerre, alors qu'elle ne connaissait rien à la fabrication, a fait marcher cette vinaigrerie. Et je sais qu'il y avait un vinaigrier de Heilbronn qu'elle connaissait bien qui lui a donné beaucoup de conseils et qui lui a expliqué comment elle devait faire, etc. Et puis alors, en 1918, on était venu lui demander si elle voulait reprendre l'enseignement. Et là, mon oncle, qui rentrait, lui a dit : « Écoute, moi je trouve que tu es mieux chez moi. Reste donc ! » Donc elle est restée et puis quand elle s'est mariée en 1923, mon père, qui était agent d'assurances, lui a dit : « Écoute ! Si tu veux travailler, au lieu de rester chez ton frère, viens chez moi au bureau ». Alors, du coup, elle est devenue agent d'assurances, ce qu'elle est restée jusqu'à sa retraite. Là aussi, quand mon père est mort pendant la guerre, elle a été la première femme agent d'assurances à Colmar. Elle a eu la confiance des compagnies, surtout Rhin et Moselle, et quand elle était allée annoncer au directeur, qui était, lui aussi, une terreur, qu'elle souhaitait prendre sa retraite, il lui a dit : « Madame, ce n'est pas nous qui vous demandons de partir ». Donc, vous voyez, c'était, en quelque sorte, une vocation contrariée. Alors, au fond, elle l'a reportée sur moi.

**É. E. : C'est une bonne transition, car nous allons maintenant parler de votre propre parcours au lycée. Je vais donc vous demander de vous présenter.**

**S. H. :** Suzanne Alice Edith Haldenwang.

**É. E. : Votre Père ?**

**S. H. :** Émile Haldenwang. Il est né en 1877 à Colmar et il est mort en 1942 et il était agent général d'assurances. Protestant. Il a perdu sa mère quand il avait six ans et son père s'est remarié et a eu deux autres enfants.

**É. E. : Vous-même, vous êtes née à Colmar ?**

**S. H. :** Oui, le 1<sup>er</sup> octobre 1926.

**É. E. : Vous êtes entrée en maternelle ?**

**S. H. :** Oui, il y avait le jardin d'enfants du lycée, chez Mlle Sigrist. Ça c'était en 1932. Attendez, je réfléchis... oui, ou 31 peut-être, je devais avoir cinq ans.

**É. E. : Vous avez des souvenirs de ce jardin d'enfants ?**

**S. H. :** Non, parce que, comme j'étais souvent malade – du genre laryngite etc. –, ma mère, qui avait perdu une sœur à l'âge de dix ans, de tuberculose – et ma grand-mère en est morte aussi pendant la guerre de 1914 –, a eu très peur et ils m'ont envoyée en Suisse, dans un préventorium, près de Leysin. Et je suis restée là, c'était donc au cours de l'année 1932, pendant près d'un an... Ce qui fait que, quand je suis revenue à Colmar, j'ai fait le dernier trimestre en onzième. Et puis donc toutes les classes primaires jusqu'à la sixième.

**É. E. : Des souvenirs de ces classes primaires ?**

**S. H. :** Oui, je sais que j'avais des institutrices qui étaient des personnes tout à fait remarquables. Je sais qu'en dixième, l'institutrice avait convoqué ma mère, parce qu'en cours de dessin, il fallait dessiner une tasse. Or, elle a remarqué que j'avais mis l'anse de la tasse du mauvais côté. Alors elle a dit : « Écoutez, il faudrait que vous alliez voir l'ophtalmo parce qu'elle sait qu'il y a une anse à la tasse, mais elle ne l'a pas mise du bon côté, donc c'est qu'elle l'a mal vue ». Je me souviens aussi – j'ai toujours eu plus ou moins une mauvaise écriture – qu'un jour, en cette même dixième, nous avions un devoir de calcul, et puis bon, moi je l'avais fait, j'avais rendu le cahier, comme tout le monde, et puis quand le cahier est revenu et que ma mère a regardé la note, il y avait un beau zéro et, entre parenthèses, vingt, ce qui voulait dire que j'ai eu le zéro parce que c'était tellement salopé que c'était illisible ou à peu près. Alors le sang de ma mère n'a fait qu'un tour, elle m'a empoignée, elle m'a flanqué une de ces raclées, dont je me souviens encore. Et le lendemain, quand j'étais dans la baignoire, je lui ai dit que le derrière me brûlait, alors elle a trouvé que c'était très bien. Et vous voyez, comme quoi la fessée a parfois du bon. D'ailleurs je n'ai pas le souvenir d'autres fessées... Encore qu'une fois, et là c'était plus tard, c'était quand j'étais en sixième ou en cinquième, il y avait une dame – puisque ma mère était au bureau toute la journée – qui venait surveiller les devoirs et qui voulait me faire lire je ne sais plus quel texte et moi je n'avais pas envie, alors je disais non. Mon père faisait sa sieste dans la pièce à côté. Il a évidemment entendu qu'il y avait une discussion, alors il est arrivé avec le sourcil froncé : « Qu'est-ce qu'il se passe ? » Alors la brave demoiselle était fort embêtée – elle était plus embêtée que moi : « Ah, mais, Monsieur, Suzette ne veut pas lire ». « Comment ça tu ne veux pas lire ? » « Non, non ». « Tu lis ! ». Alors j'ai lu trois mots et puis je me suis arrêtée. Et puis « pan », une claque ! « Tu continues ? » Oui, j'ai lu trois autres mots, je me suis arrêtée. Deuxième claque ! Eh bien, finalement, j'ai lu le texte jusqu'au bout ! Mais c'est dire que... Bon, je n'ai pas été une enfant battue, loin de là, mais que les parents savaient intervenir énergiquement quand c'était nécessaire.

**É. E. :** Vous avez des noms d'institutrices qui vous sont restés ?

**S. H. :** Bien sûr ! En onzième, c'était Mlle Mangin, et puis alors en dixième c'était Madame Roess, qui d'ailleurs a été déportée pendant la guerre, qui s'en est sortie – je me demande si elle n'avait pas été avec Simone Veil ou avec Geneviève de Gaulle. Est-ce que

c'était à Bergen-Belsen ? Enfin, en tout cas, elle avait été déportée. Et puis alors, en neuvième, il y avait Mlle Kaltenbach. Alors ça, c'était aussi un phénomène. Il y avait deux sœurs, Cécile et Marguerite. L'une, Cécile, était chez nous au lycée et Marguerite était à l'École Pfeffel. Elles étaient aussi rebondies l'une que l'autre. Alors quand, par hasard, on les voyait à vélo l'une derrière l'autre, et puis, entre les deux, leur petite-filleule, la petite Elisabeth, ça nous amusait vraiment beaucoup. Alors, elle [Cécile Kaltenbach] faisait aussi, en septième, les débuts en allemand. Mais alors elle a germanisé pendant la guerre. Et d'ailleurs, elle a été mise à pied en 1945. En huitième, c'était Mlle Spindler, qui était certainement, avec Madame Roess, celle que j'ai préférée. Elle était vraiment formidable, dans sa façon d'être, dans sa façon d'enseigner. Enfin, elle nous faisait aimer tout ce qu'elle voulait nous apprendre. Et puis alors, en septième, c'était Madame Sigwalt. C'était aussi une forte nature. Je me rappelle qu'elle me terrorisait en calcul mental, parce que moi je m'affolais, et donc je ne trouvais pas assez vite, au point que ma mère est allée un jour la trouver, pour la supplier de me laisser un peu plus de temps pour que je puisse trouver le résultat, ce qu'elle a d'ailleurs fait, tout en ironisant : « Ah, mais attendez, ne donnez pas les résultats tout de suite, pour que Suzette puisse les calculer ! » Ça c'était Madame Sigwalt. En tout cas, il y avait encore l'examen de sixième à l'époque, et elle nous avait bien préparées.

### **É. E. : Justement, la sixième...**

**S. H. :** J'étais en sixième A, puisque je faisais du latin. À l'époque, on était une vingtaine d'élèves dans la classe. Nous avions en français une jeune débutante, qui s'appelait Mlle Woerli, et Mlle Woerli était aussi un bon professeur, mais elle avait... disons qu'elle était timide, et puis elle rougissait pour un rien... Elle avait un système à elle quand on bavardait. On avait lu – ou elle nous avait raconté, je ne sais plus – que chez Pythagore – je ne sais plus pourquoi elle nous avait parlé de Pythagore –, les disciples devaient passer une année entière à l'écouter sans dire un mot. Et ce n'était qu'à partir de la deuxième ou même de la troisième année qu'ils avaient le droit d'ouvrir la bouche. Et alors, quand il y en avait une de nous qui bavardait, elle lui disait : « Allez chez Pythagore ! » Et il fallait aller s'asseoir au fond de la classe. Ça c'était Mlle Woerli. Ah elle était bien ! D'ailleurs elle a fini sa carrière à Strasbourg : elle était bien gentille. Et puis, on l'avait elle en français et en latin. En allemand, on avait Mlle Kaltenbach. Moi évidemment, je ne faisais

pas d'anglais, puisque je faisais du latin. Et puis on avait en mathématiques Mlle Triaud. Alors là c'était la catastrophe... Je n'ai jamais rien compris aux maths avec elle. Et quand j'étais en cinquième, puisque j'ai eu le malheur de l'avoir pendant deux ans, j'avais eu zéro à la deuxième composition. Et puis un à la troisième. Et alors elle avait mis dans le bulletin : « Des progrès ! ». Il y avait aussi Mlle Grad, qui faisait les travaux manuels.

### **É. E. : Quel genre de travaux ?**

**S. H. :** Il y avait les cahiers : il fallait faire des échantillons de tricot. Donc le point drillé, le point à l'envers et le point à l'endroit et le point je ne sais plus quoi. Il fallait également acheter des petits bouts de chiffon où on faisait aussi des points. Je me souviens qu'elle [Mlle Grad] avait un sens de l'économie poussé jusqu'à un point extrême, parce que quand elle nous donnait une aiguille et du fil, qui venaient, sans doute, des fonds du lycée, elle disait : « Ça fait huit centimes et trois millimes ». D'ailleurs on l'appelait Gradichon.

Ha oui, alors, en gymnastique, il y avait Madame Mathieu. Elle faisait la gymnastique et le chant. Elle, elle nous faisait chanter le chœur de *Samson et Dalila* et des trucs d'opéra... C'était essentiellement ça. En gymnastique, on avait des tuniques, des tuniques noires, et chaque classe avait près du cou un ruban d'une couleur différente. Je me souviens que nous avions du jaune. Alors, qu'est-ce qu'on faisait ? On tournait en rond et puis on avait un instrument, que j'aimais bien, qui s'appelait le pas de géant. Il y avait aussi les anneaux, et puis, naturellement la corde : monter à la corde, ça, je n'y suis jamais arrivée. Et puis, attendez, on devait avoir aussi un professeur de sciences nat. Mais qui ? Alors là, je ne me souviens plus...

En cinquième, ça a changé. Le professeur de français c'était Berthe Schmidt, que, par la suite, tout le monde appelait *Schmidta Berthel*, qui avait une particularité : ses tenues – parce qu'on regardait toujours beaucoup quelles étaient les tenues de ces dames. Elle, c'était le vert. Elle avait toutes les teintes de vert, depuis le sac à main jusqu'au chapeau, les chaussures, etc. Et on l'aimait bien parce qu'elle était drôle. Et puis, comme elle voyageait, elle nous racontait des histoires de ses voyages. Alors si on voulait ne rien faire, on pouvait l'orienter là-dessus. Mais enfin, moi, j'ai bien travaillé avec elle. On avait toujours la fameuse Triaud en maths et puis Mlle Kaltenbach en allemand et puis le reste

c'était pareil : Grad, Mathieu. Mais bon sang, qui est-ce qu'on avait donc en sciences nat ? Parce qu'on avait des sciences nat, quand même... Alors là, vous voyez, ça m'échappe complètement.

Ça, c'était les années 1937 à 1939. Ensuite, l'année 1939-1940, c'était la guerre. On n'était pas nombreuses alors, parce qu'il y avait certaines élèves qui étaient parties, qui avaient quitté Colmar. Et puis on avait pratiquement toujours les mêmes professeurs, sauf que, comme on faisait une deuxième langue, celles qui ont pris anglais avaient Sara Bresch comme professeur. Moi j'ai fait du grec, avec un professeur qui s'appelait Mlle Candau. J'adorais ça. Ça a même été une sorte de prise d'indépendance de ma part. La directrice, l'année d'avant, avait décrété qu'on était cinq dans la classe à être aptes à faire du grec, et moi j'étais du lot, mais, au début de la guerre, mes parents ont pensé qu'il vaudrait beaucoup mieux que je fasse de l'anglais et donc on m'inscrit en anglais. Le jour de la rentrée, il s'est trouvé que le professeur d'anglais n'était pas là. Alors j'ai dit : « Bon, eh bien, puisqu'il n'y a pas d'anglais, je vais en grec ». Et je suis allée apprendre l'alphabet grec et j'étais très contente parce que le professeur avait dit : « Et surtout, quand on commence, il ne faut pas lâcher ! » Ah, j'ai retenu ça ! Et puis, je rentre. Donc on me demande ce que j'ai fait ce jour de rentrée, alors je raconte : « J'étais au cours de grec ! » « Comment ! Mais tu ne devais pas y aller ! Tu devais aller en anglais ». J'ai dit : « Oui, mais le professeur n'était pas là, alors je me suis dit que plutôt qu'à ne rien faire, je vais voir ce qui se passe en grec, et puis maintenant, le professeur a dit qu'on devait rester, maintenant je reste en grec ». Et donc j'ai fait du grec pendant toute l'année, j'étais d'ailleurs première. Malheureusement, avec les Allemands, j'ai dû abandonner, puisqu'ils n'en faisaient plus faire aux filles.

**É. E. : Vous avez parlé de la directrice...**

**S. H. :** Ah ! Mlle Herzog ! Jeanne Herzog. Alors ça, c'était un phénomène. C'était une petite bonne femme assez boulotte, toujours très élégante, mais d'une élégance parfois un peu tapageuse. Les mauvaises langues disaient qu'elle était un simple professeur de couture, qui avait été hissée sur le pavois directorial par le sénateur Eckert, je crois, dont elle était la grande amie. Et donc, grâce à ses appuis, elle serait devenue directrice. Les gens plus charitables ont dit que non, qu'elle avait quand même fait de la comptabilité ou

je ne sais plus trop quoi. Toujours est-il qu'elle était appréciée à Strasbourg, au rectorat, parce qu'elle était bonne administratrice. L'administration, il paraît qu'elle faisait ça très bien. Et puis, naturellement, on l'appelait la « didi ». Elle venait de temps en temps dans les classes. Elle venait surtout quand il y avait l'inspecteur général. Je me souviens qu'une année, elle était venue en sciences naturelles. Il était question des mammifères. L'inspecteur, qui voulait se manifester, demande : « Est-ce que l'homme est un mammifère ? » On ne savait pas. Alors il demande : « Est-ce que l'éléphant est un mammifère ? » Là, on lui a dit oui. Puis il y a encore eu deux autres animaux qui ont été passés en revue. L'inspecteur nous demande encore une fois : « Est-ce que l'homme est un mammifère ? » On se regarde. Et puis, il demande, en regardant la directrice : « Est-ce que la femme est un mammifère ? » Alors comme elle était bien développée de ce côté-là, tout le monde a ri sous cape, évidemment... On était convoqué dans son bureau quand on avait bien vendu le timbre antituberculeux. Ceux ou celles qui avaient les meilleurs résultats étaient convoqués et recevaient ses félicitations. Et puis alors, il y avait, au bout de chaque trimestre, les félicitations et les encouragements. Les félicités recevaient un bulletin rose et les encouragées avaient un bulletin blanc. C'était les moments où on était convoqué chez elle. Et puis elle est partie en 1939. Elle est revenue en 1945, donc en mai 1945, mais alors elle n'était pas au Lycée Camille Sée, parce qu'il y avait un hôpital militaire. Tous les gens qui revenaient de Camille Sée étaient à Bartholdi. Donc elle était codirectrice, avec le proviseur. Et puis un jour aussi – alors ça ce n'était pas en 1945, c'était quelques années plus tard – les élèves de Bartholdi – quand le Camille Sée était rouvert – avaient pour habitude, au moment du bac, de faire un monôme et d'aller sous les fenêtres du lycée de filles. Apparemment les garçons ont dû faire du chahut ou même rentrer dans le lycée. Toujours est-il que Mlle Herzog s'est plainte au proviseur. Et le proviseur, qui voulait manifestement garder les usages, a dit aux garçons de terminale : « Vous faites une délégation et vous allez vous excuser auprès de la directrice ! » Alors ils ont fait leur délégation. Ils sont arrivés, ils ont écouté les avalanches de reproches, qui se sont terminés de cette manière-là : « Eh bien, Messieurs, je n'ai pas dormi, je n'ai pas fermé l'œil de la nuit et le concierge est là pour vous l'attester ». Alors il paraît que les malheureux garçons ne savaient plus comment faire pour se tenir tellement ils avaient le fou-rire. Ça c'était Mlle Herzog. Elle avait pour adjointe, après la guerre, la surveillante générale que tout le monde appelait évidemment la « susu », qui était une femme d'esprit et qui notait tous les impairs de la directrice.

### **É. E. : Et la surveillante générale avant la guerre, vous en avez des souvenirs ?**

**S. H. :** Oui ! Comment est-ce qu'elle s'appelait donc ? Oui, oui, oui, on en avait une qui a été ensuite au lycée de Strasbourg, qui s'appelait Lagarce... Vous savez, à l'époque, en été, on pouvait venir en sandales, mais il fallait avoir des socquettes, et si on n'avait pas de socquettes, on était considéré comme sale et on était renvoyé à la maison pour aller s'habiller. Il y avait effectivement les mauvais points de conduite quand on bavardait dans le couloir et des trucs de ce genre-là. C'était vraiment pittoresque ! Et puis il fallait naturellement se ranger deux par deux. Mais ça, encore après la guerre, et c'était le professeur qui nous faisait rentrer. Il fallait rester debout jusqu'à ce qu'elle nous dise de nous asseoir.

En 1945, je suis rentrée – parce que j'avais passé l'*Abitur* en 1944 – dans une classe spéciale de philo qui avait été ouverte au mois de mai au Lycée Bartholdi et qui était mixte. C'était la première fois qu'on était avec des garçons et puis on a eu certains de ces professeurs du lycée de garçons, du style Nafti, qui faisaient aussi des fautes de français. On a dû bosser, mais qu'est-ce qu'on s'est amusé, parce qu'il y avait le professeur de physique, qui avait été, d'ailleurs, le professeur d'Alfred Kastler, le prix Nobel. Il s'appelait Greiner, mais tout le monde l'appelait *Kakadu*, parce qu'il paraît que pendant la guerre de 1914 – il devait aussi faire des sciences nat – il s'était posté un beau jour sur le rebord de l'estrade en disant : « *Also fliegen die Kakadus!* » et à ce moment-là, il a raté la marche et il s'est étalé. Alors depuis, tout le monde l'appelait *Kakadu* : il y avait même des gens qui ne savaient pas qu'il s'appelait Greiner ! Et alors lui, il avait une méthode spéciale. Il ne faisait pas de cours, mais les élèves étaient priés d'apprendre un chapitre du livre de physique. Il en faisait défiler comme ça trois ou quatre pendant le cours. Quand il n'était pas content, il disait : « *Che vois que vous ne savez rien : vous aulez le baccaluléat à titre posthume !* » Il nous faisait peur. En plus, il avait un œil de verre, et quand il nous regardait avec l'œil de verre, on ne bougeait pas. Alors que le collègue de chimie, qui s'appelait K., il était chahuté comme pas possible parce qu'un jour il a dit à deux élèves, deux garçons : « Prenez la porte et sortez ! » Alors les deux garçons se sont levés, ils ont décroché la porte. « Qu'est-ce que c'est que ça ! » « Mais Monsieur, vous nous avez dit : "Prenez la porte !" » Les garçons en question, qui étaient assez forts, lui faisaient remarquer que telle formule n'était pas la bonne. Enfin bon, il était pittoresque : là-aussi,

c'était encore un des anciens qui avait fait ses études avant 1914. Les élèves, parfois, faisaient une commande aux Villes de France, devenu Monoprix, ou dans un autre magasin, toute une liste, et puis on le lui envoyait. Et lui, il se trouvait là tout d'un coup avec les objets les plus incongrus. Je ne sais pas s'il les renvoyait ou s'il les gardait quand même. Mais enfin, c'était quelqu'un... Nous avions en allemand une des professeurs de Camille Sée, qui s'appelait Mlle Wantz. C'était une femme énergique et elle était *très* bien. Et elle nous faisait étudier *Faust*, et elle avait eu la mauvaise idée de faire lire les rôles d'hommes par les garçons et les rôles des femmes par les filles, alors je ne vous dis pas, les garçons se sont amusés follement, ils pépiaient, enfin bref. C'était drôle, mais on bossait avec elle. En mathématiques on avait Mlle Jehl. Elle était déjà professeur avant guerre. C'était une grande femme maigre, très mat, avec des cheveux « ailes de corbeau », qui étaient courts. Elle, après Triaud, je l'ai eu en quatrième : de zéro je suis montée à treize. Elle a fait d'excellentes fouilles archéologiques autour de Colmar.

**É. E. : D'ailleurs on a oublié la quatrième...**

**S. H. :** Alors la quatrième, donc il y avait elle... Il y avait Mlle Woerli en français, qu'on avait récupérée. Il y avait Mlle Candau, qui nous émouvait beaucoup parce qu'elle était fiancée, qu'elle avait eu une belle bague de fiançailles. Je m'en souviens, elle a épousé un juge après, je crois. Et puis, en allemand, c'était Mlle Wantz, et puis ceux qui faisaient de l'anglais, c'était Mlle Strohl, qui était aussi un autre phénomène. C'était aussi une petite femme assez sèche. Et quand les élèves rentraient dans la classe, elles devaient dire « *Good morning, Miss Strohl* ». Je ne sais plus si on avait encore de la couture ou pas.

***Madame Haldenwang ne se rappelle toujours pas qui elle avait en sciences naturelles. Je m'étonne qu'on n'ait pas encore parlé d'histoire.***

**S. H. :** Mais bien sûr ! Alors là, ça a été formidable ! Ça a été, en sixième et cinquième, Mlle Thourot. Mlle Thourot, c'était un personnage. C'était aussi une petite bonne femme, qui n'était pas très belle, d'ailleurs elle avait un bassin très large, une figure un peu aplatie, et puis des cheveux noirs et une espèce de paillason là-derrrière. Le premier cours d'histoire qu'on a eu, en sixième, elle était devant nous et elle nous a dit : « Mesdemoiselles, je vais maintenant vous demander de faire un grand

effort d'imagination en arrière », tout en se balançant, au point qu'il y a encore dix ans, quand on parlait ensemble de Mlle Thourot avec une amie – qui est morte depuis –, on se balançait automatiquement en disant : « Ah ! Il faut faire un prodigieux effort d'imagination en arrière ». Et puis elle était très à cheval sur le langage, parce qu'un jour il y a eu une élève qui a eu le malheur de lui dire : « Pardon, Mademoiselle, on est le combien ? » « Comment osez-vous vous exprimer de la sorte ! Mais enfin, vous deviez me dire : "Mademoiselle, quelle est la date d'aujourd'hui ?" » Mais elle était passionnante ! Elle faisait vraiment de l'histoire « à la moderne ». Je me souviens qu'elle avait, dans un rouleau de carton ondulé, des images – qu'elle découpait dans la revue *L'Illustration* – de temples grecs, de pyramides, etc. puisqu'il n'y avait rien d'autre, à l'époque. En géographie, on devait aller dans les agences de tourisme pour décrocher, là aussi, des prospectus. Elle avait une machine – vous savez, c'était des machines à alcool – et elle nous faisait illustrer des cahiers et puis il fallait coller... Je me souviens, il y avait une espèce d'image, où il y avait une barque et la lune dans la barque et alors le commentaire en-dessous c'était « La lune dans sa barque glisse dans le ciel ». Il y en avait comme ça tout le temps. Et c'est au point que par la suite... [*Madame Haldenwang évoque sa propre carrière*] J'ai encore une ancienne élève de sixième qui m'a écrit ces jours-ci, en me disant : « Est-ce que vous vous rappelez qu'en sixième vous nous avez fait faire une momie ? » Alors là je dois dire que j'avais oublié... [*Madame Haldenwang revient à Mademoiselle Thourot*] Et puis alors, elle nous faisait vivre ça. Je me souviens qu'on l'a eue en sixième et en cinquième. Et elle est partie en quatrième parce que c'était la guerre. Elle a donc été nommée en Bretagne. Et je me souviens que je lui avais écrit, en me lamentant de son départ : j'étais quasi inconsolable. Après ça, on a eu une autre personne, qui s'appelait Mlle Flament. C'était un autre style. Elle était grande. C'était un excellent professeur aussi. Un tout autre style, mais vraiment très très bien. Et d'ailleurs en géographie pareil, et alors là, en géographie, vous savez, on avait les cahiers avec les cartes à faire.

Quand j'ai refait le bout de terminale [après la guerre de 1939-1945], j'ai eu aussi quelqu'un de très bien, un Monsieur Clémendot, qui était un Lorrain. Excellent professeur, d'ailleurs on l'adorait. Et après, quand j'ai passé le bac, je suis très souvent allée chez lui parce, qu'il me donnait des conseils pour la fac. Je lui dois beaucoup. En géographie on avait eu Monsieur O., qui était aussi de la vieille garde. Alors O., lui, il disait toujours qu'il

était sourd, ce qui fait que, quand il rentrait dans la classe, les garçons chantaient « V'là le général qui arrive ! ». Et puis je me souviens qu'un jour il y avait une fille qui était au tableau et puis, comme il disait toujours : « Parlez plus fort, je suis sourd ! », il s'approchait vraiment de la figure de la fille ; alors il y a un des garçons qui a dit : « Bien quoi, il devrait l'embrasser ! » Alors finalement, le pauvre homme, on lui en a tellement fait voir qu'il n'a plus voulu rentrer dans notre classe... parce que ce qu'il faisait, ce n'était pas extra... Du coup on a eu Monsieur Clémendot en géographie également, ce dont on s'est beaucoup félicité. Mais ça, je dois dire, les trois professeurs d'histoire que j'ai eus successivement, c'était vraiment d'excellents professeurs. Je m'intéressais à l'histoire depuis que j'étais gamin, et puis ma mère, quand j'étais en septième, m'avait acheté deux livres sur la mythologie grecque : j'arrivais en sixième, je connaissais tout ça par cœur. L'histoire ancienne est toujours restée ma période favorite.

**É. E. : Donc on commençait à l'époque, comme aujourd'hui, par l'histoire ancienne.**

**S. H. :** Oui. En sixième c'était donc les Assyriens. Sumériens, Assyriens, un chapitre je pense. Il y avait les Grecs, les Hébreux, les Phéniciens. Les Romains et les débuts du Moyen Age, c'était en cinquième. Et une bonne partie du Moyen Age, d'ailleurs, parce qu'en quatrième, à l'époque, ça devait être le XVIe et le XVIIe siècles. Évidemment, avant la guerre, on s'arrêtait à 1919. C'est seulement après la guerre qu'on a commencé à aller jusqu'en 1945...

**É. E. : Il y a encore certains cours qu'on n'a pas évoqués. Avez-vous des souvenirs des cours de religion ?**

**S. H. :** Oui. Dans les petites classes, ça je ne m'en souviens plus, mais en sixième et en cinquième on avait le pasteur Jaeglé. Vous savez, à l'époque on faisait l'histoire sainte ou alors l'histoire du protestantisme français. Je sais que j'avais dans ma classe une amie qui s'appelait Ruth S. et cette Ruth, qui était une très jolie fille, était le chouchou du pasteur Jaeglé, ce qui fait qu'avec elle, on ne pouvait jamais être première. Automatiquement, vous pouviez faire ce que vous vouliez, Ruth était devant vous parce que c'était le chouchou du pasteur. Est-ce qu'on a encore eu de la religion en quatrième, ça je ne sais plus parce que de toute façon le pasteur Jaeglé était parti, mais je ne crois plus.

**É. E. : Et le dessin ?**

**S. H. :** En dessin, il y avait Monsieur Bayer, Albert Bayer, qui était plutôt pour les grandes classes, et puis il y avait Monsieur Werck, dans les petites classes, qui avait aussi un très copieux accent. Là aussi je me souviens qu'une fois, il nous faisait dessiner une assiette, avec des espèces de décoration, vous savez, des espèces de vestons. Et alors il s'approche du dessin d'une de mes amies, il regarde et il lui dit : « Mais voyons, Mademoiselle Royer, mais vous avez fait là des festons de pantalons ! » Le brave Monsieur Werck, bon, il nous faisait dessiner des vases et des plantes, des fleurs ou je ne sais plus trop quoi. Avec Bayer c'était déjà mieux, c'était plus intéressant. Et puis, je l'ai eu pendant la guerre, Monsieur Bayer. Lui est resté. Monsieur Werck, je ne sais pas où il est passé.

En musique, on avait Madame Mathieu. Et en 1945, évidemment, il n'y avait plus de musique, ni de dessin, ni de travaux manuels, parce qu'il fallait travailler la philo, il fallait retravailler les sciences.

**É. E. : Avant la guerre, est-ce que la politique rentrait au lycée ?**

**S. H. :** Non, non, non, rien du tout.

**É. E. : Au niveau de la langue, y avait-il, comme après la Seconde Guerre mondiale, l'interdiction de parler l'alsacien ?**

**S. H. :** Moi je ne l'ai jamais connue, non, non. D'ailleurs, il faut dire que les gamines qui étaient au lycée venaient toutes de familles où on parlait français. Je ne savais pas l'alsacien avant la guerre. Le français, c'est ma langue maternelle et j'ai appris l'alsacien pendant la guerre, puisqu'on n'avait pas le droit de parler français, mais qu'on ne voulait pas parler allemand. Non, avant guerre, il n'y avait aucun problème. Et après la guerre, pour autant que je me souviens, non plus. Curieusement, les garçons parlaient plus facilement alsacien que les filles.

**É. E. : Il y a un sujet dont j'ai oublié de parler pour l'époque du *Reichsland* et sur lequel je reviens. Nous avons évoqué les rapports entre Alsaciennes et Allemandes. Quels étaient les rapports entre catholiques et protestantes ? Des groupes particuliers se formaient-ils ?**

**S. H. :** Groupes particuliers ? Je ne crois pas, mais enfin on savait : « Celle-là est catholique, celle-là est protestante, celle-là est juive ». Je crois que cela n'allait pas plus loin. Évidemment, il n'était pas question, une fois qu'on serait grande, de se marier avec quelqu'un de l'autre religion.

**É. E. :** A l'époque du *Reichsland*, la fréquentation de la *höhere Mädchenschule* était majoritairement protestante. Est-ce que cela a duré, ensuite, au Lycée Camille Sée ?

**S. H. :** Non. Il y avait évidemment les Sœurs de Ribeauvillé, *d'Schwesterschüel* comme on disait. Il y avait aussi l'Assomption, mais alors l'Assomption, c'était pour le « haut-de-gamme ». À l'époque, les filles avaient un uniforme de costume marin : il y avait la marinière marine en hiver et en été une marinière blanche avec un liseré bleu et, bien entendu, un chapeau marin sur la tête, la petite jupe bleue et les chaussettes blanches.

**É. E. :** Il y avait donc quand même des élèves catholiques qui venaient en nombre au Lycée Camille Sée.

**S. H. :** C'est-à-dire qu'en fait, les catholiques qui étaient ultra-cathos n'y mettaient pas les pieds. Chez les garçons, c'était pareil. Donc, pour le « haut-de-gamme » catholique, il y avait l'Assomption, et puis, pour la « moyenne gamme », il y avait *d'Schwesterschüel*. Et puis, chez les protestants, il n'y avait que le lycée : le Collège Lucie Berger c'était à Strasbourg, mais à Colmar, il n'y avait rien. Pour les juives non plus. Donc juives et protestantes, avec les catholiques « modérées », se retrouvaient au lycée. Avec peut-être une ou deux qui ne croyaient en rien du tout, mais enfin... non... ça n'a pas posé de problème... sauf après la guerre, où il y avait un abbé qui était assez combattif. Un jour, il a fait des reproches à une collègue de français, qui était d'ailleurs bien catholique, parce qu'elle étudiait Baudelaire. Il avait fait des remontrances à cette collègue parce que *Les Fleurs du Mal* étaient à l'Index. Elle a dû l'envoyer promener en disant que c'était au

programme. Mais ça, c'était après la guerre. Avant la guerre, je n'ai pas de souvenir. On allait sagement en religion protestante ou en religion catholique. Il y avait le rabbin qui venait pour les juives. Je n'ai pas souvenir du moindre accrochage. Non, non, rien du tout.

**É. E. : Au niveau de l'enseignement, avez-vous encore des souvenirs qui pourraient être ajoutés ?**

**S. H. :** La Saint-Nicolas au jardin d'enfants ! Là – je ne sais pas pourquoi – il y avait deux classes au jardin d'enfants, il y avait Mlle Sigrist et Mlle Four, devenue Mme Jacotin par la suite. Les deux classes, garçons et filles, on nous emmenait à la cave. C'était plus exactement un sous-sol. On était donc parqué dans une classe, enfin ce qu'on avait aménagé en classe, et puis le Saint-Nicolas arrivait. On l'entendait déjà marcher dans le couloir. Nous étions déjà impressionnées. On avait fait des petits paniers en carton avec du coton, du coton DMC. Le Saint-Nicolas devait nous mettre des petits gâteaux dans le panier. Là, évidemment, on chantait « Saint-Nicolas, patron des écoliers, apporte nous des bonbons dans nos petits paniers ». Alors ça, c'était impressionnant.

Et puis il y avait les fêtes de fin d'année. Et puis les classes primaires... chaque classe faisait quelque chose. On avait des costumes. Je me souviens qu'il y avait, en sixième, une chanson qui s'appelait « Suzon suçait une sucette ». Les gamines étaient habillées d'une robe en vichy bleu pâle pour les unes et rose pour les autres. Elles faisaient une ronde ou quelque chose comme ça. Quand j'étais en huitième, on a représenté les *Bohémiens* de Schumann. Il fallait acheter le tissu pour les costumes. Je me souviens qu'on avait une jupe à fleurs sur fond crème et puis un haut qui était une sorte de blouse avec des manches avec un ruban et puis on avait sur la tête l'espèce de coiffure avec des sequins qui pendaient. Chez les filles, la queue était par derrière et chez les garçons elle était sur le côté. Les garçons avaient aussi un pantalon noir, une chemise blanche, peut-être bien aussi un foulard rouge, ça c'est possible. Et puis alors, on dansait et on chantait les *Bohémiens* de Schumann. En neuvième, avec Mlle Kaltenbach, c'était les *Danses alsaciennes* de Merkling. Là aussi, on était habillé. Je me souviens que Mlle Kaltenbach avait dit aux filles : « Soyez bien juponnées, mes enfants ! » En septième, il n'y avait rien, puisque c'était l'examen de sixième, les gamines étaient alors bien occupées.

Ce qui était drôle c'est que, dans la salle de fête de Camille Sée, il y avait, sur le côté, une galerie, et le jour de la distribution des prix, il y avait la fanfare – du 15-2 je crois – qui venait jouer. Ils jouaient la Marseillaise après que la directrice et les gens qui étaient sur l'estrade s'étaient installés, et moi je croyais toujours qu'on jouait la Marseillaise parce que la directrice arrivait. C'était très solennel. Il y avait effectivement les lauréats de toutes les classes qui défilaient... Il y avait le maire qui venait, il y avait l'inspecteur d'académie, il y avait le proviseur de Bartholdi, je crois aussi, et puis tous les professeurs qui étaient là, sur l'estrade, depuis A jusqu'à Z. On appelait, classe après classe, les prix d'excellence, les prix d'honneur, les prix de français, de latin, d'anglais, enfin de tout. Les lauréates montaient sur la scène et puis il y avait chaque fois une des personnalités qui lui remettait son livre. Il y en avait qui avaient des piles jusqu'à neuf ou dix livres, et des beaux livres ! Du genre des Jules Verne, vous savez, ce genre de couvertures. Il y avait de belles choses. Je ne sais pas qui finançait ça.

**É. E. : Vous avez aussi reçu des livres ?**

**S. H. :** J'avais aussi reçu des livres. Je n'ai pas eu le prix d'excellence, mais j'ai eu différents prix. Une fois, en sixième, j'ai joué de malheur parce que je m'étais foulé le pied à la patinoire, au mois de janvier, et je n'ai pas fait la composition d'orthographe et de grammaire, où j'étais toujours première, ni celle de rédaction. Et évidemment, n'ayant fait que deux compositions sur trois, je ne pouvais pas prétendre à prix. Alors j'ai quand même eu, pour ça, un *accessit*. Je crois que j'ai encore eu deux ou trois autres bouquins, mais enfin là j'ai eu un *accessit*. Et ma mère assistait à la distribution des prix. Elle était tellement furieuse qu'elle a fait une crise de foie et qu'elle est rentrée dare-dare à la maison. Quand je suis sortie, j'ai dit à ma cousine, qui était dans la classe en-dessous : « Écoute ! Je ne sais pas ce qui se passe, mais je ne vois pas maman. Je rentre, on verra ». Et puis ma cousine est rentrée à la maison, son père était justement là, et elle a dit : « Suzette n'était pas tranquille, parce que tante Marguerite a quitté la distribution des prix, parce qu'elle n'était pas contente ». Effectivement, quand je suis rentrée, ma mère était là, comme Saint-Michel le jour du Jugement : « Va immédiatement au lit ! » « Quoi ? ». « Tu te déshabilles et tu vas au lit ! » Alors bon, j'ai obéi. Je ne sais plus si elle m'a dit : « Tu m'as fait honte ». Elle a fermé les volets. Elle m'a laissée dans le noir. Et puis, là-dessus, arrive mon oncle, qui connaissait sa sœur et qui a dit à sa fille : « Viens ! On va aller voir

ce qui se passe, parce que je ne suis pas tranquille ». Effectivement, tout d'un coup, je le vois qui rentre dans ma chambre qui me dit : « Lève-toi ». Alors je lui dis : « Maman m'a défendu ». « Non, non, c'est arrangé, je t'emmène à Muhlbach, comme ça elle ne te verra pas ». Alors je suis allée avec mon oncle dans leur maison à Muhlbach et j'y suis restée deux ou trois jours, le temps que ma mère se calme. Enfin, vous voyez que « Au lit ! » et volets fermés, le 14 juillet, c'était quand même un peu rude. Mais bon, disons que ça ne m'a pas traumatisée au point que toute ma vie en a dépendu.



## L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy de 1871 à 1940

### Résumé

L'enseignement secondaire des filles existait en France avant les cours Duruy (1867). Il se définissait par une réalité sociologique, celle d'institutions pour les filles de la bourgeoisie. En 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand ; la plus grande partie de la Lorraine resta française (académie de Nancy). En Alsace-Lorraine, l'enseignement secondaire des filles était donné dans les écoles supérieures de filles. Ces écoles étaient publiques ou privées. Le meilleur moyen de connaître leur fonctionnement est la rédaction de monographies. Dans l'académie de Nancy, seul l'enseignement public était qualifié de secondaire, mais on ne peut pas exclure les institutions privées. La démarche monographique est employée ici aussi. L'extension de l'étude jusqu'en 1940 permet d'observer l'uniformisation de l'enseignement secondaire. La seconde partie de la thèse traite des enseignants puis des élèves : on étudie les origines et la construction des identités.

### Mots clés

Alsace, Lorraine, enseignement secondaire féminin, école supérieure de filles (höhere Mädchenschule), pensionnat, enseignants, élèves filles

### Summary

Girls' secondary schooling existed in Alsace and in Lorraine before the Cours Duruy (1867). It was defined by a sociological reality, which was that of institutions for daughters of the bourgeoisie. In 1871, Alsace and a part of Lorraine were annexed by the German Empire; Lorraine's largest part was still French (Académie of Nancy). In Alsace-Lorraine, girls' secondary schooling was given in Higher Girls' Schools. Those schools were public or private. The best way to know how those institutions worked is to write monographs. In the Académie of Nancy, only public schools were called secondary schools. However we can't exclude private institutions. The monographic way is also used here. The extension of the study until 1940 allows observing the unification of secondary schooling. The second part of the thesis discusses the teachers and school girls: we study the origins and the construction of identities.

### Keywords

Alsace, Lorraine, girls' secondary schooling, Higher Girls' School (höhere Mädchenschule), boarding school, teachers, schoolgirls



**UNIVERSITÉ DE STRASBOURG**



**ÉCOLE DOCTORALE 519 SHS-PE**

**Équipe d'accueil 3400 ARCHE**

**THÈSE** présentée par **Éric ETTWILLER**

soutenue le samedi 7 janvier 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/S spécialité : **HISTOIRE**

**L'enseignement secondaire des filles en  
Alsace-Lorraine et dans l'académie de  
Nancy de 1871 à 1940**

**Volume 6 : ANNEXE 2**

***THÈSE DIRIGÉE PAR :***

M. Claude MULLER

Professeur d'histoire de l'Alsace,  
Université de Strasbourg

***RAPPORTEURS :***

M. Philippe ALEXANDRE

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Nancy

M. Gerhard FRITZ

Professeur d'histoire et de didactique,  
Université pédagogique de Schwäbisch  
Gmünd

***AUTRES MEMBRES DU JURY :***

M. Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Catherine MAURER

Professeure d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Rebecca ROGERS

Professeure d'histoire de l'éducation,  
Université Paris-Descartes



## **ANNEXE 2 : Dictionnaire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine (1871-1918)**

Le présent dictionnaire regroupe tous les directeurs, directrices, enseignants et enseignantes ayant été actifs dans une école supérieure de filles du *Reichsland* d'Alsace-Lorraine, depuis le traité de Francfort du 10 mai 1871 jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918, au titre d'une activité principale ou secondaire, d'un remplacement ou d'une aide, quelle qu'en soit la durée. Il est le résultat d'un recensement exhaustif des informations personnelles contenues dans les dossiers consacrés à chaque établissement par l'administration scolaire allemande. La surveillance des écoles supérieures de filles est exercée par les présidents de district (Colmar, Metz, Strasbourg) jusqu'en janvier 1888, date du passage de ces écoles sous le contrôle direct de l'*Oberschulrat* (Strasbourg). Équivalent de rectorat pour l'Alsace-Lorraine, l'*Oberschulrat* se voit alors transmettre les archives des présidences de district et poursuit leur travail d'archivage réunissant toute la correspondance administrative (organisation, inspection, personnel, autorisations diverses, subventions, comptes des établissements publics, incidents) concernant chaque institution. Ces documents sont classés par ordre chronologique et reliés, conformément au fonctionnement des archives allemandes. Les dossiers ainsi constitués se trouvent conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin (par ordre d'importance des versements : 34AL, 105AL et 11AL).

L'exploitation de ces dossiers permet de recueillir quantités d'informations pouvant servir à la rédaction de notices individuelles. Lorsqu'elles sont nombreuses, grâce à la présence d'un curriculum vitae, rédigé à l'occasion d'une demande de nomination (systématique dans les établissements privés après 1888), ou d'une fiche personnelle (quelques unes dans les établissements municipaux), nous pouvons connaître l'identité de la personne considérée (lieu et date de naissance, confession, profession du père ou d'autres membres de la famille) ainsi que son parcours. Au minimum, un rapport d'inspection ou une liste d'enseignants indique que telle personne est active dans tel

établissement à un moment donné (années 1870 et 1880 dans les établissements non-subventionnés, établissements municipaux, pour lesquels les curriculum vitae sont séparés des dossiers d'établissements). Mais les ressources offertes au chercheur par le corpus que nous venons de présenter vont bien au-delà de la simple restitution de l'identité ou du parcours antérieur à la nomination. Les rapports d'inspection donnent un aperçu sur le niveau de prestation des enseignant(e)s, les comptes des institutions publiques permettent de jauger leurs conditions de vie, les mises en congé de connaître leur état de santé, les incidents de cerner leur caractère, leurs forces et leurs faiblesses, enfin les requêtes diverses et variées nous font toucher du doigt leur quotidien. De cette masse abondante, nous n'avons retenu pour les notices qu'une partie infime, lorsque les éléments paraissaient particulièrement pertinents. Les indications sur les causes d'un départ ou d'une fin d'activité (mutation, retraite, raisons familiales, mariage, maladie, décès) sont, par contre, systématiquement prises en compte.

Il convient d'insister sur le caractère unique du corpus étudié pour l'élaboration de ce dictionnaire :

- Unique *chronologiquement* pour le territoire considéré, puisque les autorités françaises d'avant l'annexion ne s'intéressaient guère au personnel des pensionnats de demoiselles en-dehors des déclarations d'ouverture, et que les archives du nouveau rectorat de Strasbourg d'après 1918, qui a poursuivi la tenue des dossiers de l'*Oberschulrat*, furent détruites après la Seconde Guerre mondiale.

- Unique *spatialement* pour le territoire actuel de la France car, pendant que l'administration impériale allemande en Alsace-Lorraine façonnait un enseignement secondaire féminin de manière empirique, en étendant sa surveillance sur un ensemble d'« écoles supérieures de filles », indépendamment de leur statut public ou privé, la législation de la Troisième République fondait cet enseignement *ex quasi nihilo* en ne reconnaissant de lycées et de collèges de jeunes filles que publics, reléguant les pensionnats et autres maisons d'éducation privés à la vacuité de la réglementation antérieure et à son contrôle minimal. Ces institutions privées constituent pourtant un enseignement secondaire officieux, qui ne doit pas échapper à la prise en compte par l'historien sous prétexte d'absence de reconnaissance. Les congrégations disposent peut-

être, pour certaines, d'informations capables de pallier une partie du manque d'archives administratives, mais comment remonter jusqu'aux établissements privés dirigés par des laïques ? Impossible de connaître le détail de leur fonctionnement et, partant, de connaître avec exactitude la composition de leur personnel, tandis que les sources allemandes pour l'Alsace-Lorraine le permettent ! C'est pourquoi nous avons donné à la publication des notices individuelles du personnel de l'enseignement secondaire (officiel et officieux) du rectorat de Nancy et de celui de Strasbourg après 1918 le titre moins ambitieux de *Répertoire* (ANNEXE 3). Ce dernier n'est pas dénué d'intérêt pour autant, comme nous l'expliquons dans sa préface.

Mais revenons à la présente annexe, l'ANNEXE 2. Grâce à la précision des sources allemandes, le *Dictionnaire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)* recense l'intégralité du personnel enseignant de nombreuses écoles supérieures de filles sur l'ensemble de la période considérée, au point qu'il peut prétendre s'approcher à courte distance de l'exhaustivité. Il constitue de ce fait un instrument de travail de premier ordre, et cela à trois titres : 1. comme un complément donnant chair à l'histoire particulière des écoles supérieures de filles alsaciennes-lorraines ; 2. comme une base de données indispensable à l'étude quantitative et qualitative du personnel en tant que tel ; 3. comme une présentation utile des acteurs confrontés aux enjeux sociétaux, politiques et religieux de l'enseignement secondaire féminin dans le *Reichsland*. La forme du dictionnaire s'est imposée comme une évidence pour la présentation des données recensées, en raison de leur hétérogénéité et de leur masse, incompatibles avec la rigidité et la nécessaire concision d'une liste sous forme de tableau. Les notices offrent non seulement un degré de pertinence optimal pour les renvois (implicites) depuis le corps de texte de la thèse, mais aussi la possibilité d'être consultées pour elles-mêmes. Au-delà d'un simple instrument de travail, il s'agit donc d'un ouvrage à part entière venant enrichir la bibliographie alsacienne et mosellane d'un nouveau dictionnaire biographique. Pour faciliter sa consultation, nous avons établi, après les notices, **un index** recensant les individus actifs dans chaque établissement.

L'exhaustivité, approchée de près, n'a pas pu être atteinte en raison de quelques lacunes dans les sources. En effet, les dossiers manquent totalement pour certains établissements :

1. les institutions qui disparaissent dans les premières années du nouveau régime, volontairement ou sur ordre de fermeture (Doerr en 1873, Ostermann en 1874 et Knoderer en 1876 à Strasbourg, Hitschler en 1876 à Colmar, Vérenet en 1872 à Beblenheim, etc.), et sur lesquelles on n'a pas eu le temps ni les moyens d'effectuer un contrôle quelque peu rapproché.

2. les institutions qui se maintiennent un peu plus longtemps (Schaentzen jusqu'à la fin des années 1870, Rausch jusqu'au début des années 1880 et Weber jusqu'en 1882 à Strasbourg) et dont les dossiers de surveillance ont dû être perdus, puisqu'ils existent pour d'autres écoles supérieures de filles qui ferment leurs portes dans les mêmes années (ADBR 11AL) : Blum-Bloch puis Kahn (1886) et la Visitation (1888) à Metz, Boissière puis Becker à Mulhouse (1884), Karl à Sainte-Marie-aux-Mines (1882), Martin à Wasselonne (1882), la première école supérieure de filles subventionnée de Forbach (1882) ; un dossier sur l'école Vollmer à Strasbourg (1888), figurant dans l'inventaire, se trouve « en déficit ». Au rang de ces écoles supérieures de filles du début de la période du *Reichsland* pour lesquelles des dossiers ont dû exister figurent également les institutions Lemaître et Nitschelm à Colmar, deux établissements au statut apparemment indéterminé et qui sont officiellement exclus du rang des écoles supérieures de filles en 1888.

3. deux des quatre écoles supérieures de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz (rue Mazelle et rue Taison), les écoles supérieures de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Boulay et Morhange, l'école supérieure de filles des sœurs bénédictines d'Oriocourt et l'école supérieure de filles des sœurs du Saint-Sacrement à Rosheim, six établissements existant durant la totalité ou une grande partie de la période. Tous ces dossiers perdus concernent des institutions tenues par des religieuses, presque toutes en Lorraine. Sans être de première importance, plusieurs d'entre elles connaissent, à la veille de la Première Guerre mondiale, une fréquentation dépassant la centaine d'élèves, soit beaucoup plus que nombre d'écoles pour lesquelles nous conservons des dossiers. Ces disparitions s'expliquent dans les cas de Rosheim, de Boulay et des écoles des rues Mazelle et Taison à Metz par la reclassification de ces établissements en écoles

moyennes durant la Première Guerre mondiale : les dossiers ont alors été transmis aux directions des districts<sup>8074</sup>.

Les sources peuvent aussi manquer partiellement pour certains établissements, soit par perte des archives, soit parce qu'elles n'ont jamais existé. Le premier cas concerne la fin de la période du *Reichsland*. Il s'agit de dossiers commencés par les hautes autorités scolaires allemandes et continués par le rectorat de Strasbourg après la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire de dossiers à cheval sur les deux régimes, qui ont été détruits avec tout le reste des dossiers d'établissements de l'entre-deux-guerres. Le cas des sources n'ayant jamais existé concerne quant à lui le début de la période du *Reichsland*. La surveillance des écoles supérieures de filles se concentrait alors sur les établissements subventionnés et était assez lâche sur les institutions privées, d'où quelques lacunes dans notre connaissance du personnel de ces institutions jusqu'au passage sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat* en janvier 1888.

Il existe heureusement d'autres sources pour combler les lacunes des dossiers d'établissements de l'administration scolaire. Tout d'abord le recoupement entre dossiers. En effet, les individus bougent, vont d'un établissement à un autre. Une personne dont nous ne connaissons que le nom pour le premier établissement laisse parfois un curriculum vitae pour le second... dans lequel il évoque son passage dans un troisième établissement sur lequel aucune archive n'a été conservée. Les vides se remplissent, jamais intégralement, mais suffisamment pour mettre quelques noms sur chaque école supérieure de filles. Il y a aussi, démarche nécessaire pour l'historien, le croisement avec d'autres sources. Archivistiques essentiellement. Ainsi, les curriculum vitae disparus des dossiers des écoles supérieures de filles municipales ont servi à la constitution de dossiers personnels, dont un certain nombre est conservé aux Archives départementales du Bas-Rhin dans les fonds de l'*Oberschulrat* (105AL), sources précieuses que nous n'avons exploitées qu'en partie. Ces mêmes fonds conservent encore des dossiers généraux sur les écoles supérieures de filles, où peuvent apparaître les institutions pour lesquelles nous ne disposons pas de dossiers, avec parfois des renseignements (listes) sur leur personnel. Trois

---

<sup>8074</sup> ADBR 105AL2524, note sans date : « Es sind abgegeben die Akten der höheren Mädchenschulen (späteren Mädchenmittelschulen) in Rosheim an Bz. Präs. Strassburg [...], in Bolchen an Bz. Präs. Metz [...], der Schw. St. Christiana in Metz Stationsstrasse u. Mazellenstrasse [an Bz. Präs. Metz] ».

dossiers généraux existent encore dans les fonds de la présidence de Haute-Alsace, conservés aux Archives départementales du Haut-Rhin (8AL). Autres archives à ne pas négliger : les municipales ! Elles apportent souvent de précieuses informations sur le personnel de l'école supérieure de filles gérée par la Ville, mais peuvent également en livrer sur des institutions privés, ce qui est notamment le cas à Strasbourg. Et nous ne parlons pas des fichiers domiciliaires, que nous n'avons utilisés que pour quelques personnages particulièrement importants...

Il faut savoir aussi quitter les archives allemandes pour se tourner vers les archives françaises d'avant 1871 : les déclarations d'ouvertures de l'époque, conservées dans les archives de chaque département, se sont avérées indispensables pour connaître l'identité de maintes directrices qui ont poursuivi leur activité dans le *Reichsland*. Enfin, la possibilité d'accéder via internet à l'état civil des communes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin a grandement facilité les vérifications et autres poursuites de pistes. Nous nous sommes limités à quelques unes : les possibilités d'approfondissement sont infinies.

Les sources imprimées entrent aussi en ligne de compte : articles, annuaires, prospectus, mais surtout *Jahresberichte* (rapports annuels) des établissements publics les plus importants s'avèrent d'une aide précieuse quand les archives se taisent. Enfin, il y a les sources bibliographiques. Les dictionnaires biographiques permettent d'étoffer remarquablement des notices qui seraient, sans cela, restées squelettiques. Quant aux monographies d'établissements, elles sont d'autant plus précieuses quand l'institution traitée n'a pas son dossier dans les fonds de l'*Oberschulrat*, par exemple *Le Monastère de Rosheim. 150 ans de présence bénédictine* (Bernardswiller, 2013), malheureusement un peu avare en renseignements sur l'histoire du personnel. L'ouvrage en question se fonde sur des archives privées visiblement assez riches. Nous aurions pu explorer nous-mêmes la piste des archives privées des différentes congrégations. Nous ne l'avons pas fait, pour des raisons de temps, mais aussi parce que, d'une manière générale, les archives publiques suffisaient amplement pour connaître leur personnel. Au final, malgré les manques que nous avons signalés, le résultat du recensement du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine (1871-1918) permet d'apprécier avec justesse l'ampleur de ce qu'a représenté, sur le plan humain, près d'un demi-siècle de

fonctionnement d'un pan entier du système scolaire d'une région allemande de près de deux millions d'habitants au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## Normes des notices

Chaque notice comprend, dans la plupart des cas, quatre parties bien distinctes : 1. la tête de la notice ; 2. la durée de fonction ou la date d'apparition dans une école supérieure de filles d'Alsace-Lorraine ; 3. un texte qui constitue le corps de la notice ; 4. la mention des sources. Dans certains cas, il n'y a pas de troisième partie, faute de renseignements suffisants. Chaque partie se présente et se compose de la manière suivante :

**1. La tête de la notice**, selon l'usage général des dictionnaires, apparaît en gras. Elle indique le nom et le prénom de l'individu, avec soulignement pour les hommes. Quand il y a plusieurs prénoms et que le prénom usuel est connu, celui-ci apparaît en italique ; c'est ce dernier qui prime pour le classement par ordre alphabétique, même lorsqu'il ne figure pas en première position dans l'ordre des prénoms. Lorsqu'on ne connaît pas le prénom d'un individu : on écrit uniquement le patronyme s'il s'agit d'un homme ; on fait suivre le patronyme de Mademoiselle (Mlle) ou Madame (Mme) s'il s'agit d'une femme. Lorsqu'on connaît le prénom, ou au moins l'initiale du prénom, la formule de civilité n'est indiquée que pour les femmes mariées. Un nom avec prénom qui n'est ni souligné ni suivi d'une formule de civilité est donc nécessairement celui d'une femme célibataire. Les femmes mariées sont inscrites sous le nom qu'elles portent lors de leur première entrée en fonction dans une école supérieure de filles : si elles sont encore célibataires, on écrit le nom de jeune fille, le prénom, puis « épouse » et le nom marital ; si elles sont déjà mariées, on écrit le nom marital, le prénom, puis « née » et le nom de jeune fille. Les éventuelles mentions d'un veuvage ou d'un divorce figurent dans le corps de la notice. Chez les religieuses, qu'elles portent le voile avant ou après leur entrée en fonction, le nom et le prénom civils sont suivis de la mention « Sœur » ou « Mère » et du nom

religieux. La congrégation ou communauté d'appartenance est précisée entre parenthèses, selon un code présenté ci-dessous dans la « table des sigles et symboles généralement employés ». L'abréviation « Diac », entre parenthèse également, signale les diaconesses, sœurs protestantes qui conservent leur(s) prénom(s) de baptême. Une question délicate est celle de la forme à retenir pour le prénom, allemande ou française. Choisir l'allemande pour les Vieux-Allemands et la française pour les Vieux-Alsaciens ? Une solution difficilement applicable pour des questions tant pratiques (on ne connaît pas l'origine géographique, à plus forte raison ethnique, de tous les individus recensés) que scientifiques (il n'est pas dit que tous les Vieux-Alsaciens usaient de la forme française de leurs prénoms). Aussi, nous avons opté pour conserver, dans chaque cas, la forme utilisée dans les sources (la plupart du temps la forme allemande) ou celle des formes utilisées dans les sources qui semblait le mieux convenir (la forme française pour les Vieux-Alsaciens, lorsqu'elle apparaît dans les sources). La forme du prénom ne constitue donc en rien un indicateur « ethnique » dans ce dictionnaire. Lorsque l'individu est déjà recensé dans un dictionnaire biographique (*Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, etc.), on utilise la forme déjà utilisée.

En plus du nom et prénom d'un individu et de son appartenance à une congrégation ou communauté religieuse peuvent encore apparaître deux indications : A. les titres universitaires de professeur (Prof) et/ou docteur (Dr), le premier devant être considéré avec prudence, car il peut tout aussi bien s'agir du titre de professeur d'université que d'un titre honorifique accordé à un membre de l'enseignement secondaire (par ailleurs, il y a assurément plusieurs docteurs dont le titre n'est pas indiqué ici, car non mentionné dans les sources) ; B. l'exercice des fonctions de directeur ou directrice d'une école supérieure de filles, signalé par un astérisque. Une religieuse directrice aura une tête de notice de cette forme : « **NOM Prénom, Sœur Nom religieux (congrégation)\*.** ». Un homme avec le titre de docteur et dont on ne connaît pas le prénom aura la tête de notice suivante : « **NOM, Dr.** ».

**2. La deuxième partie** indique ce qui réunit l'ensemble des individus étudiés, à savoir leur activité dans une école supérieure de filles d'Alsace-Lorraine. Elle se distingue par une police d'écriture différente de celle des autres parties. Deux éléments au minimum la composent. Le premier est le nom de l'école, indiqué suivant un code présenté ci-

dessous dans la « table des sigles des établissements », toujours à partir du nom de la localité. « Strbg Bg » est par exemple l'abréviation de l'école supérieure de filles Boegner à Strasbourg. Dans quelques cas d'établissements privés, l'abréviation change avec le changement de direction. C'est l'option que nous avons choisie pour le cas de l'établissement mulhousien qui est la continuation des cours secondaires de filles d'avant l'annexion : on aurait pu choisir une abréviation à partir de la dénomination usuelle d' « école supérieure de filles de la place Lambert »... mais l'institution déménage pour sa dernière année d'existence. Nous avons donc abrégé les noms des chefs d'établissement successifs pour faire : « Mulh Gr », « Mulh R », « Mulh C » et « Mulh Z », de sorte qu'une activité courant, par exemple, sous les trois premières directions sera notée : « Mulh Gr/R/C ».

Le second élément de la deuxième partie de notice est la durée d'activité ou, à défaut, une date de présence dans l'établissement. Dans de nombreux cas, en effet, les sources ne permettent pas de connaître la durée précise. On utilise alors le signe « < » : devant une année pour préciser que l'arrivée a eu (a pu avoir) lieu avant ; après une année pour préciser que le départ a eu (a pu avoir) lieu après. « <1887-1900 » signifie, par exemple, que l'individu a enseigné dans l'établissement depuis au moins 1887 et jusqu'en 1900. Naturellement, un même individu peut être actif dans différentes écoles supérieures de filles, au fil d'une carrière ou bien en cumulant des activités. Les différentes mentions sont séparées par le signe « + ». Elles suivent l'ordre chronologique. Les différentes périodes d'activités dans un même établissement sont toutefois rassemblées derrière la même abréviation indépendamment de l'ordre chronologique. Ainsi, quelqu'un qui aurait enseigné à l'école supérieure de filles municipale de Metz de 1895 à 1899, puis à l'école supérieure de filles des Sœurs de la Miséricorde dans cette même ville de 1900 à 1902, puis à nouveau à l'école supérieure de filles municipale de 1905 à 1918 recevrait l'indication suivante : « Mtz 1895-1899 et 1905-1918 + Mtz Mis 1900-1902 ». L'amplitude de la durée peut dépasser le cadre chronologique de la période du *Reichsland* dans les deux sens, le plus souvent vers la période antérieure. Dans l'autre sens, lorsque l'école supérieure de filles concernée est transformée, après 1918, en lycée, collège ou cours secondaires de jeunes filles, on renverra au *Répertoire* (ANNEXE 3) établi pour la partie française de notre thèse. Dans deux cas, la borne de fin de la durée est mise entre

parenthèses, ce qui signifie que l'établissement concerné n'appartient peut-être plus, à ce moment-là, à la catégorie des écoles supérieures de filles.

La deuxième partie de notice peut encore s'enrichir d'un troisième élément, à savoir l'indication entre parenthèses, après les années, de la matière ou des matières enseignées. Là encore, on utilise des abréviations suivant un code présenté ci-dessous dans la « table des sigles des matières et statuts ». Ces précisions concernent les individus qui enseignent au titre d'une activité annexe, ceux qui se limitent à des enseignements spécialisés ou particuliers (écoles maternelles attachées aux établissements) ou encore les aides et remplaçant(e)s. Dans ces deux derniers cas, on pourra combiner l'indication du statut avec celle de la matière. « (remp: dess) » signifiera par exemple que nous avons affaire à une remplaçante en dessin. Naturellement, on pourra trouver plusieurs matières dans la parenthèse, et l'on suivra alors l'ordre alphabétique des matières. On signalera parfois un changement de matière par un point virgule. Ainsi, pour un enseignant de chant, puis de gymnastique : « (ch ; gym) ». Certains individus, généralement des hommes, n'enseignent pas dans l'école supérieure de filles en tant que telle, mais dans l'école normale supérieure qui lui est attachée, d'autres enseignent dans les deux, ils peuvent abandonner l'une ou l'autre suivant les années : la complexité des situations interdit les précisions à l'intérieur de la parenthèse ; elles sont données dans le corps de la notice. L'utilisateur du dictionnaire doit enfin savoir que nombre d'individus pour lesquels aucune matière n'est indiquée se limitaient, en fait, bien souvent à une ou à un petit nombre de matières. Nous n'avons pas poussé notre recensement jusqu'à ce degré de minutie. De même, il y a sûrement un grand nombre d'enseignantes qui furent en fait des aides ou des remplaçantes (la différence est parfois mince entre les deux statuts), mais qui n'apparaissent pas comme telles ici.

**3. La troisième partie**, qui existe à partir du moment où au moins un renseignement sur l'identité de l'individu nous permet de la constituer, est **le corps de la notice**. On peut dire qu'elle en constitue la chair, quand les autres parties font l'ossature. Aussi, elle est généralement la partie la plus longue de la notice. Lorsque les sources livrent le maximum de renseignements, elle commence par l'indication du lieu et de la date de naissance, de la confession, du nom des parents, avec mention de la profession du père (laissée en allemand en cas de traduction française incertaine), éventuellement le nom du

mari ou de l'épouse et des indications plus ou moins précises sur la descendance, une évocation de la fratrie. On signalera par un signe de renvoi entre parenthèse, « (→) », l'existence d'une notice consacrée à un autre membre de la famille (on précisera le nom après la flèche pour éviter les hésitations entre nom marital et nom de jeune fille). Pour ce qui est de l'origine géographique, elle n'est pas toujours connue avec précision. « Originaire de ... » donne une idée sur le lieu de naissance ; « De ... » indique également un lieu d'origine probable, mais peut aussi désigner le dernier lieu de domicile.

Vient ensuite, connu grâce à un curriculum vitae, le résumé du parcours scolaire, des études, de la carrière jusqu'à la nomination dans l'école supérieure de filles pour laquelle le curriculum vitae en question a été rédigé. Celui-ci peut encore livrer, au gré de l'inspiration de l'auteur, des renseignements sur la vie privée, les goûts, les sentiments de l'individu. On notera souvent – c'est, à vrai dire, une pratique qui s'est développée au fil de la rédaction du dictionnaire – les conditions d'accès au poste, c'est-à-dire à qui l'individu succède, afin d'encourager la circulation du lecteur d'une notice à l'autre : dans ce cas, il n'y aura pas de signe de renvoi, puisque le renvoi est alors considéré comme implicite ; le renvoi n'est utilisé que s'il n'apparaît pas comme une évidence, qu'il s'agisse d'un renvoi simple après un nom, « (→) », d'un renvoi à la notice d'un autre individu avec une expérience commune, « (→ NOM Prénom) », ou d'un renvoi à une personne ayant une notice dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, « (→ NDBA) ». Après la nomination, les congés de longue durée pour cause de maladie ou de voyage sont signalés, de même que différents éléments, événements ou anecdotes sortant de l'ordinaire ou, tout simplement, donnant quelque consistance à un individu, comme nous l'avons déjà signalé plus haut. Nous nous répétons en précisant que les causes de la cessation d'activité, lorsqu'elles sont connues, intègrent naturellement les notices, qui nous feront parfois également connaître la suite de l'existence d'un individu après sa dernière activité dans une école supérieure de filles d'Alsace-Lorraine.

Le caractère rédigé du corps de notice permet toutefois quelques entorses à l'ordre que nous venons d'annoncer, essentiellement dans la présentation de la famille de l'individu, et notamment lorsqu'on choisit de laisser la parole à ce dernier, en citant plus ou moins longuement son curriculum vitae. L'usage de la citation est privilégié lorsqu'il s'agit de faire ressortir des expressions ou appellations particulières ou lorsque le

curriculum vitae comprend un récit particulièrement enlevé ou sensible, sortant du cadre strict du genre. Les citations sont suivies de la mention « (cv) », qui renvoie aux sources mentionnées en fin de notice. Il arrive également que d'autres documents soient cités, avec, là aussi, indication de la source. Ces citations sont non seulement utiles mais permettent aussi d'agrémenter la lecture des notices.

La lecture sera, par ailleurs, rendue plus claire par des précisions géographiques systématiques après les noms de lieu cités. Seules les capitales d'États souverains s'en trouvent dispensées, ainsi que les chefs-lieux de cercles alsaciens-lorrains, qui figurent sur la « carte des cercles d'Alsace-Lorraine (début XX<sup>e</sup> siècle) » présentée ci-dessous. En dehors de ces deux exceptions, dès qu'un nom de lieu apparaît pour la première fois dans une notice, il est suivi d'une parenthèse indiquant à quel ensemble il appartient. Hormis pour l'Allemagne et la France, la première indication concerne le pays, suivi éventuellement d'une division territoriale. Ainsi, on lira « Pavie (Italie) », « Coire (Suisse, canton Grisons) ». On se réfère systématiquement aux divisions politiques et administratives de l'époque concernée. En 1900, l'Irlande est une composante du Royaume-Uni (mais on s'abstiendra de préciser que l'Angleterre appartient au Royaume-Uni), Riga se trouve dans l'Empire russe et le Hohenzollern est un district de la province prussienne de Rhénanie enclavé entre le grand-duché de Bade et le royaume du Wurtemberg, tous membres de l'Empire allemand. Pour les noms de lieux, on utilise la dénomination officielle de l'époque. Ainsi, pour la Prusse Orientale : Breslau, Danzig, Königsberg, Posen. On précisera parfois le nom usité dans le cadre des États-nations actuels. Les noms français ou les orthographes françaises sont naturellement utilisés quand ils existent (Juliers pour Jülich, Munich pour München, Winterthour pour Winterthur, etc.) sauf lorsqu'ils sont tombés en désuétude (Göttingue). Dans le cas de l'Alsace-Lorraine, on utilise les noms officiels actuels : Cernay pour Sennheim, Thionville pour Diedenhofen, etc. De même pour les noms de rues : rue Taison pour *Stationsstrasse* à Metz, etc.

Pour les localités allemandes ou françaises, on n'indique pas le pays, mais, tout de suite, le nom de la division territoriale : « Ravensburg (roy. Wurtemberg) » ou « Annonay (départ. Ardèche) » ; les abréviations figurent ci-dessous dans la « table des sigles et symboles généralement employés ». En plus d'alléger la parenthèse, cette concision présente l'avantage, dans le cas allemand, de ne pas compliquer les choses par la mention

ou non d' « Empire allemand » selon que l'on se situe après ou avant 1871. Mais lorsque quelqu'un naît dans le Hanovre avant 1866, c'est-à-dire avant l'annexion de ce royaume au royaume de Prusse et sa constitution en province prussienne, on écrit « roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre ». Le royaume de Prusse et l'Alsace-Lorraine sont les seules composantes de l'Empire allemand que l'on ne mentionne pas et pour lesquelles on utilise tout de suite les divisions internes. Pour le royaume de Prusse, on indique la division en province, avec éventuellement les subdivisions : le district (*Regierungsbezirk*) et/ou, plus précis, le cercle/arrondissement (*Kreis*), ce qui donnera : « Sigmaringen (prov. Rhénanie, district Hohenzollern) » ou « Deuna (prov. Saxe, O Worbis) ». Pour l'Alsace-Lorraine, on mentionne uniquement le cercle, à l'exception, comme nous l'avons dit, des chefs-lieux de cercle : on a ainsi « Barr (O Sélestat) », « Bitche (O Sarreguemines) » ; le canton n'est précisé que dans le cas de Volmerange, puisque deux communes de ce nom se trouvent dans l'arrondissement/cercle de Thionville. L'Alsace-Lorraine est le seul ensemble pour lequel la localisation ne se réfère pas systématiquement aux découpages administratifs de l'époque des faits correspondants. Pour des raisons pratiques, nous figeons les références au découpage administratif de la période du *Reichsland* (situation au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec le cercle de Thionville divisé en deux), de sorte qu'après un nom de commune indiqué pour une personne née avant 1871, on n'écrira pas le nom de l'arrondissement français de l'époque de la naissance, mais le nom du cercle allemand de l'époque de l'activité. On précise encore systématiquement les divisions internes pour le royaume Bavière, sauf pour sa capitale, Munich ; nous utilisons ici le découpage le plus haut, c'est-à-dire les grandes régions, appelées cercles (*Kreise*), à ne pas confondre avec les cercles prussiens ou alsaciens-lorrains. On écrira donc : « roy. Bavière, O Palatinat », « roy. Bavière, O Haute-Bavière », etc.

Par souci de concision des notices et pour favoriser la lisibilité par des repères visuels, nous avons élaboré différentes abréviations, présentées ci-dessous dans la « table des sigles et symboles généralement employés ». « ESF » pour écoles supérieures de filles est, de très loin, la plus utilisée. L'appellation de « pensionnat » figure dans les notices : 1. pour certaines écoles supérieures de filles d'Alsace-Lorraine avant l'annexion (on précisera généralement entre parenthèse, si la période chevauche 1871, la transformation en ESF) ; 2. pour les établissements hors d'Alsace-Lorraine qui apparaissent comme des pensionnats et dont on ne sait pas, dans le cas des établissements allemands, s'ils sont

reconnus comme des écoles supérieures de filles ; 3. comme synonyme d'internat (on précisera dans ce cas, entre parenthèses, si l'internat en question appartient à une ESF). On trouvera également le terme « pensionnat » pour désigner une « école supérieure de filles » dans de nombreuses citations, car il prévaut dans la réalité quotidienne, voire administrative, pour de nombreuses écoles supérieures de filles. Notons enfin que le vocable « pensionnat » recouvre un statut officiel pour le pensionnat Müller à Dorlisheim, après qu'il a perdu son statut d'école supérieure de filles en 1907. Comme il s'agit d'un statut, malgré tout, voisin, nous continuons à prendre en compte le pensionnat de Dorlisheim dans notre étude après 1907. Le vocable « institution » est employé comme traduction de l'allemand *Institut*, appellation souvent utilisée dans l'enseignement secondaire des filles en Allemagne. Les abréviations des congrégations, employées dans les têtes de notices, le sont également dans les corps de notice, de même que des abréviations d'établissements portant des noms particuliers, comme le Bon-Pasteur, « BP », ou l'Union des Familles, « UF ». Ces deux appellations n'existent pas au début de la période du *Reichsland*, mais les légers anachronismes qui résultent de ce choix sont largement compensés par la facilité de compréhension qui en résulte.

**4. La mention des sources** constitue la dernière partie de la notice. Elle donne la cote du dossier d'archives ou la mention de l'ouvrage à partir duquel les renseignements ont été tirés. Les mentions de dossiers conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) sont naturellement les plus nombreuses, étant donné la manière dont nous avons procédé, expliquée dans la préface de cette annexe. On trouvera également des dossiers conservés aux Archives Nationales (AN), aux Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR), aux Archives départementales de la Moselle (ADMos), aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle (ADMM), aux Archives municipales de Strasbourg (AMS), aux Archives municipales d'Altkirch (AMA), aux Archives municipales de Colmar (AMC), aux Archives municipales de Haguenau (AMH), aux Archives municipales de Guebwiller (AMG), aux Archives municipales de Metz (AMMe), aux Archives municipales de Mulhouse (AMMul), aux Archives municipales de Munster (AMMun), aux Archives municipales de Sélestat (AMSé) et aux Archives municipales de Thann (AMTh). Quand les sources comprennent plusieurs dossiers conservés dans des archives différentes, ils figureront dans l'ordre suivant : Archives Nationales, Archives départementales par ordre alphabétique, Archives municipales par ordre alphabétique. Les

cotes sont également classées par ordre alphabétique, puis ordre croissant des nombres, et pas par ordre chronologique. Ainsi, 34AL arrive *avant* 1TP, *après* 11AL et *avant* 105AL. Lorsque le dossier mentionné renferme un curriculum vitae de l'individu, on précise après la cote : « cv rédigé en » et on indique l'année de rédaction. Lorsque le dossier est un dossier personnel (105AL), on indique après la cote « dossier personnel ». De même, lorsqu'on n'utilise qu'un sous-dossier, on le précise. Exemple : « ADBR 1TP/PRI100, dossier Wasselonne ».

Pour ce qui est des sources imprimées, on utilise essentiellement les *Jahresberichte* (rapports annuels) publiés par les écoles supérieures de filles municipales de Bischwiller, Colmar, Strasbourg, Metz et Mulhouse. Si une information est tirée de la quinzième page du *Jahresbericht* de Strasbourg publié en 1912, on écrira : « *Jahresbericht* Strasbourg 1912, p. 15 ». Il se peut qu'un *Jahresbericht* renferme un curriculum vitae, ce qui est alors précisé. La bibliographie, enfin, apporte des compléments d'information non négligeables. Ainsi le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, abrégé en *NDBA*. Il est cité selon les règles classiques de la citation, de même que tous les autres ouvrages figurant parmi les sources, les principaux étant le dictionnaire biographique des pasteurs de Marie-Joseph Bopp (*Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt an der Aisch, Degener & Co, 1959), le *Dictionnaire biographique des rabbins et autres ministres du culte israélite* (Paris, Berg international, 2007), dans lequel les auteurs n'ont pas signé leurs notices, et l'ouvrage collectif *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire* (Strasbourg, 1971).

# Table des sigles et symboles généralement employés

**ADBR** : Archives départementales du Bas-Rhin.

**ADHR** : Archives départementales du Haut-Rhin.

**ADMM** : Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle.

**ADMo** : Archives départementales de la Moselle.

**AMA** : Archives municipales d'Altkirch.

**AMC** : Archives municipales de Colmar.

**AMG** : Archives municipales de Guebwiller.

**AMH** : Archives municipales de Haguenau.

**AMMe** : Archives municipales de Metz.

**AMMul** : Archives municipales de Mulhouse.

**AMMun** : Archives municipales de Munster.

**AMSé** : Archives municipales de Sélestat.

**AMS** : Archives municipales de Strasbourg.

**AMTh** : Archives municipales de Thann.

**AN** : Archives nationales.

**AP** : Adoration Perpétuelle.

**Bopp** : *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart* de Marie-Joseph Bopp, Neustadt an der Aisch, 1959.

**BP** : Bon-Pasteur (protestant), établissement des diaconesses de Strasbourg ; il s'agit d'une école supérieure de filles Strasbourgeoise.

**CLB** : *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, 1971.

**d.** : Duché.

**DC** : Doctrine Chrétienne.

**dép.** : Département (français).

**Diac** : Diaconesse.

**DPR** : Divine Providence de Ribeauvillé.

**DPSJB** : Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel.

**Dr.** : Docteur (philosophie, droit, médecine...).

**EM** : École moyenne (*Mittelschule*).

**EMF** : École moyenne de filles (*Mittelschule*).

**EMG** : École moyenne de garçons (*Mittelschule*).

**EN** : École normale. Le contexte indique la plupart du temps s'il s'agit d'une école normale d'instituteurs (*Lehrerseminar*) ou d'institutrices (*Lehrerinnenseminar*). La précision est donnée lorsque ce n'est pas le cas.

**ENP** : École normale préparatoire (*Präparandenschule*).

**ENS** : École normale supérieure d'enseignantes (pour les écoles supérieures de filles) (*höheres Lehrerinnenseminar*).

**ESF** : École supérieure de filles (*höhere Mädchenschule, höhere Töchterschule, Töchterschule*).

**gd.** : Grand-duché.

**Hosp** : Hospitalière de Saint-Charles.

**id** : contenu de la parenthèse identique à celui de la parenthèse précédente.

**LJF** : Lycée de jeunes filles français.

**ND** : Notre-Dame.

**NDBA** : *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*.

**NDM** : Notre-Dame de Molsheim (chanoinesse augustine de).

**NDS** : Notre-Dame de Strasbourg (chanoinesse augustine de).

**p.** : principauté.

**PPe** : Providence de Peltre.

**PPo** : Providence de Portieux.

**Prof.** : Professeur.

**prov.** : province (prussienne).

**Répertoire** : *Répertoire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans les académies de Nancy et Strasbourg jusqu'en 1940, ANNEXE 3* de la présente thèse.

**roy.** : royaume.

**SC** : Sainte-Chrétienne.

**UF** : Union des Familles ; il s'agit d'une école supérieure de filles strasbourgeoise.

**vhl., vl., vlh.** : ville hanséatique libre (Brême), ville libre (Francfort-sur-le-Main), ville libre et hanséatique (Hambourg, Lübeck).

**\*** : directeur ou directrice d'une école supérieure de filles.

**O** : cercle (alsacien-lorrain, bavarois, prus-sien).

**°** : Saint-Sacrement (bénédictine du).

**h̄** : Sacré-Cœur (religieuse du)

**†** : décédé(e) en.

→ : voir. Si la flèche apparaît seule entre parenthèses, elle renvoie à la notice de l'individu mentionné avant la parenthèse ; de même quand la flèche est suivie par le nom d'un individu ; sinon, la flèche renvoie à l'ouvrage qu'elle désigne.

### **Les formes géométriques en fin de notice indiquent :**

○ : que l'individu fait partie des 60 hommes actifs au titre de leur activité principale dans une école supérieure de filles dont le lieu de naissance est connu (David Braun mis à part).

◇ : que l'individu fait partie des 57 hommes actifs au titre de leur activité principale dans une école supérieure de filles dont l'appartenance confessionnelle est connue (David Braun mis à part).

## Table des sigles des établissements

**Altk** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale d'Altkirch.

**Br** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Barr.

**Beb** : école supérieure de filles Vérenet à Beblenheim.

**Blmgy** : école supérieure de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny à Bellemagny.

**Btch** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Bitche.

**Bschh** : école supérieure de filles Magnus puis Bechtoldt à Bischheim.

**Bschw** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Bischwiller.

**Bschw E** : école supérieure de filles Eyrioux à Bischwiller.

**Bschw W** : école supérieure de filles Wolf à Bischwiller.

**Boul** : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Boulay.

**Bxw** : école supérieure de filles municipale à Bouxwiller.

**Bouz** : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Bouzonville.

**Colm** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Colmar.

**Colm DPR** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar.

**Colm H** : école supérieure de filles Hitschler à Colmar.

**Colm L** : école supérieure de filles Lemaître à Colmar.

**Colm N** : école supérieure de filles Nitschelm à Colmar.

**Colm S** : école supérieure de filles Strauss à Colmar.

**Courc** : école supérieure de filles Fondation-Auguste-Viktoria à Courcelles-Chaussy.

**Dorl** : école supérieure de filles Prud'homme puis Müller puis (1907) pensionnat Müller à Dorlisheim.

**Dz** : école supérieure de filles des sœurs hospitalières de Saint-Charles Borromée puis des Sœurs de la Providence de Peltre à Dieuze.

**Fén** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de St-Jean-de-Bassel à Fénétrange.

**Forb** : école supérieure de filles municipale de Forbach.

**Forb PPe** : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Forbach.

**Forb sub** : école supérieure de filles subventionnée de Forbach.

**Gbw** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Guebwiller.

**Gbw DPR** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Guebwiller.

**Hgn** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Haguenau.

**Hgn DPR** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Haguenau.

**Kntzh** : école supérieure de filles des sœurs du Sacré-Cœur à Kientzheim.

**Lttb PPo** : école supérieure de filles des Sœurs de Portieux à Lutterbach.

**Mtz** : école supérieure de filles municipale de Metz.

**Mtz Au** : école supérieure de filles Aubert à Metz.

**Mtz BB/Kahn** : école supérieure de filles Bloch-Blum puis Kahn à Metz.

**Mtz D** : école supérieure de filles Daure à Metz.

**Mtz Minag/H** : école supérieure de filles Minaglia puis Heyder-Ménidré à Metz.

**Mtz Mis** : école supérieure de filles des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Metz.

**Mtz Mq** : école supérieure de filles Maquard à Metz.

**Mtz SC ENS** : école normale supérieure des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz.

**Mtz SC Ge** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz, rue Saint-Gengoulf.

**Mtz SC Ma** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz, rue Mazelle.

**Mtz SC Ta** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz, rue Taison.

**Mtz SC Vi** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz, rue Saint-Vincent.

**Mtz Stoe/Kahl** : école supérieure de filles Stoecker puis Kahlenberg à Metz.

**Mtz Vis** : école supérieure de filles des visitandines à Metz.

**Molsh** : école supérieure de filles des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Molsheim.

**Morh** : école supérieure de filles pour les enfants d'officiers de Morhange.

**Morh PPe** : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Morhange.

**Mnst** : école supérieure de filles municipale de Munster.

**Mulh** : école supérieure de filles municipale de Mulhouse.

**Mulh Boi/Be** : école supérieure de filles Boissière puis Becker à Mulhouse.

**Mulh Do** : école supérieure de filles Dollfus à Mulhouse.

**Mulh DPR** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Mulhouse.

**Mulh Gr/R/C/Z** : école supérieure de filles Grisch, puis Russ, puis Coudre, puis Zimmermann à Mulhouse.

**Mulh Gu/Bl** : école supérieure de filles Guth puis Blattner à Mulhouse.

**Nbrnn** : école supérieure de filles Colombain à Niederbronn-les-Bains.

**Orio** : école supérieure de filles des bénédictines d'Oriocourt.

**Rosh** : école supérieure de filles des bénédictines du Saint-Sacrement à Rosheim.

**Pltr** : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Peltre.

**Phlsbg** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Phalsbourg.

**Rib** : école supérieure de filles subventionnée de Ribeauvillé.

**Rib DPR** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Ribeauvillé.

**Rib Meinh** : école supérieure de filles Meinhold à Ribeauvillé.

**Rouf** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Rouffach.

**Rstf** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Rustroff.

**StAvd** : école supérieure de filles non-confessionnelle de Saint-Avold.

**StAvd SC** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Saint-Avold.

**StJB** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de St-Jean-de-Bassel à St-Jean-de-Bassel.

**StL/Lttb** : école supérieure de filles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny à Saint-Louis puis Lutterbach.

**SMaM** : école supérieure de filles municipale de Sainte-Marie-aux-Mines.

**SMaM K** : école supérieure de filles Karl à Sainte-Marie-aux-Mines.

**Sltt** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Sélestat.

**Sltt F** : école supérieure de filles Fackler à Sélestat.

**Sarbg** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Sarrebourg.

**Sarbg DC** : école supérieure de filles des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg.

**Sarbg FW/F** : école supérieure de filles Freund-Weiss puis Freund à Sarrebourg.

**Sarbg/Ins AG** : école supérieure de filles Augustin-Germain à Sarrebourg puis à Insming.

**Sargm** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Sarreguemines.

**Sargm SC** : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Sarreguemines.

**Sav** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Saverne.

**SrU** : école supérieure de filles municipale de Sarre-Union.

**Schltg** : école supérieure de filles Schnée à Schiltigheim.

**Schmk** : école supérieure de filles Gysser à Schirmeck.

**Strbg** : école supérieure de filles municipale de Strasbourg.

**Strbg An** : école supérieure de filles Anschlin à Strasbourg.

**Strbg Bg** : école supérieure de filles Boegner à Strasbourg.

**Strbg BP** : école supérieure de filles du Bon-Pasteur à Strasbourg.

**Strbg DC** : école supérieure de filles des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg.

**Strbg Drr** : école supérieure de filles Doerr à Strasbourg.

**Strbg DPR** : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Strasbourg.

**Strbg F/Schw/Kl** : école supérieure de filles Fuchs, puis Schwartz, puis Klein à Strasbourg.

**Strbg Kg** : école supérieure de filles Koebig à Strasbourg.

**Strbg Kno** : école supérieure de filles Knoderer à Strasbourg.

**Strbg L** : école supérieure de filles Lindner à Strasbourg.

**Strbg Münch** : école supérieure de filles Münch à Strasbourg.

**Strbg Mury** : école supérieure de filles Mury à Strasbourg.

**Strbg ND** : école supérieure de filles des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg.

**Strbg Ost** : école supérieure de filles Ostermann à Strasbourg.

**Strbg R** : école supérieure de filles Rausch à Strasbourg.

**Strbg Sg** : école supérieure de filles « institution Saigey » à Strasbourg.

**Strbg Schtzl** : école supérieure de filles Schaentzen à Strasbourg.

**Strbg Schm** : école supérieure de filles Schmutz à Strasbourg.

**Strbg Scho** : école supérieure de filles subventionnée Schottky à Strasbourg.

**Strbg UF** : école supérieure de filles Union des Familles à Strasbourg.

**Strbg Vo** : école supérieure de filles Vollmer à Strasbourg.

**Strbg W** : école supérieure de filles Weber à Strasbourg.

**Thn** : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Thann.

**Thn G** : école supérieure de filles Godel à Thann.

**Thionv** : école supérieure de filles municipale de Thionville.

**Thionv PPe** : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Thionville.

**Thionv StCh** : école supérieure de filles  
« pensionnat Saint-Charles » à  
Thionville.

**Thionv sub** : école supérieure de filles  
subventionnée de Thionville.

**Wsl** : école supérieure de filles  
subventionnée puis municipale de  
Wasselonne.

**Wsl H** : école supérieure de filles Hunolt  
à Wasselonne.

**Wsl M** : école supérieure de filles Martin  
à Wasselonne.

**Wsl P** : école supérieure de filles Paulus  
à Wasselonne.

**Wsbg** : école supérieure de filles  
subventionnée puis municipale de  
Wissembourg.

# Table des sigles des matières et statuts

**aide** : aide-enseignant(e), effectuant un service incomplet ou soulageant/assistant quelqu'un de souffrant ; « **aide** : » précise la matière concernée.

**all** : allemand.

**ang** : anglais.

**Bk** : *Bürgerkunde*, instruction civique.

**call** : calligraphie, écriture.

**ch** : chant.

**com** : commerce.

**compta** : comptabilité.

**dess** : dessin.

**éco.dom** : économie domestique.

**fr** : français.

**géo** : géographie.

**gym** : gymnastique.

**hébr** : hébreu.

**Hk** : *Heimatkunde*.

**hist** : histoire.

**h.art** : histoire de l'art.

**hyg** : hygiène.

**id** : le contenu de la parenthèse est strictement identique à celui de la parenthèse immédiatement précédente.

**it** : italien.

**Lk** : *Landeskunde (deutsche)*.

**lat** : latin.

**matern** : enseignante d'école maternelle ; « **matern: aud.lib** » désigne les jeunes filles admises comme « auditrice-libre » (sortes d'aides) dans la perspective de passer l'examen de directrice d'école maternelle.

**math** : mathématiques.

**mus** : musique, parfois compris comme synonyme de chant.

**péd** : pédagogie (une matière enseignée dans les écoles normales supérieures et autres *Selekta*).

**pia** : piano.

**rel** : religion ; le contenu de la notice indique de quelle religion il s'agit.

**remp** : remplaçant(e) ; « **remp** : » précise la matière concernée.

**s.nat** : sciences naturelles (physique, chimie), histoire naturelle.

**stag** : stagiaire ; apparaît à la fin de la période et désigne les enseignantes en stage après leur examen ; la précision de la matière, « **stag** : », concerne quasi exclusivement les professeurs de dessin.

**sténo** : sténographie.

**tm** : travaux manuels.

**vio** : violon.

**Un point virgule (ex. « all ; fr ») signifie qu'une matière a remplacé l'autre.**

# Carte des cercles d'Alsace-Lorraine (début XX<sup>e</sup> s.)



**ABÉ Magdalena, Sœur Valeria (SC).** Sargm SC 1903-1905 + Btch 1912-1913. Née à Rettel (O Thionville-est) en 1882, fille du propriétaire Nikolaus Abé et de Margareta Cordel. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de sa commune natale, puis entre à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. En 1898, elle intègre le noviciat SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1902. Elle est tout d'abord active, à partir d'avril 1903, à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste pendant deux ans et demi. Elle retourne ensuite au noviciat pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz à l'automne 1906. Elle est alors nommée à l'école privée de la rue des Trinitaires à Metz, où elle reste pendant deux ans. En septembre 1908, elle est affectée à l'EN privée de Sablon (O Metz-campagne). A la rentrée 1912, elle succède à Sœur Franziska Ott à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). A la rentrée 1913, elle doit être remplacée. Elle n'enseignera plus dans l'établissement. [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1903, et 105AL2603, cv rédigé en 1912]

**ABEGG Wilhelmine Luise Elisabeth.** Strbg Kg 1902 + Strbg 1916 (stag). Née à Strasbourg en 1882, protestante, fille du lieutenant et docteur en droit Friedrich Abegg. A l'automne 1888, elle commence son instruction, qui lui est donnée à domicile par l'instituteur Friedrich Hardt (→) du Gymnase protestant de Strasbourg. A l'automne 1889, elle entre dans la neuvième classe de l'ESF Koebig. Elle fréquente cet établissement jusqu'à la deuxième classe incluse. A l'automne 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit, en juillet 1900, l'examen d'enseignante pour les ESF. En mars 1902, elle succède à Emma Ziegler à l'ESF Koebig ; elle quitte cet établissement dès la fin de l'année scolaire. Enseignante candidate à l'ESF municipale de Strasbourg, elle est nommée dans l'établissement en février 1916 ; elle le quitte dès le mois suivant, pour poursuivre ses études à l'Université de Leipzig (roy. Saxe). [ADBR 34AL1409, cv rédigé, et *Jahresbericht* Strasbourg 1916, p. 6]

**ABRY Margarete.** Strbg BP 1901-1918<. Née à Hunawihr (O Ribeauvillé) en 1881, protestante, fille d'un garde-forestier bientôt domicilié à Stosswihr (O Colmar). Elle entre comme élève interne à l'ESF du BP à quinze ou seize ans. En septembre 1898, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. Engagée à la rentrée suivante à l'ESF du BP, elle passe ensuite quelques années en Angleterre, en France et en Suisse, puis regagne l'établissement à la rentrée 1906. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale et en prendra la direction (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1372, PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82 et HAMM Daniel « Discours à l'occasion du décès de Mlle Abry [1959] », *ibid*, p. 153-155]

**ABT Katharina, Sœur Laurence (DPR).** Strbg DPR 1891-1893. Née à Ballersdorf (O Altkirch) en 1871, fille du propriétaire Joseph Abt et de Katharina Rein. Elle fréquente jusqu'à treize ans l'école primaire de Ballersdorf, puis l'école de perfectionnement d'Altkirch pendant deux années. Elle entre ensuite à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste jusqu'en 1888. Elle entre alors à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle prépare l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1891. [ADBR 34AL1354, cv rédigé en 1891]

**ACKER Katharina.** Forb sub 1878-1880. Née à Bodenheim (gd. Hesse) en 1859, catholique. En juin 1877, elle réussit à Darmstadt (gd. Hesse) l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1878, elle succède à Mlle Marx à l'ESF subventionnée de Forbach. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1879/80. [ADBR 11AL215]

**ACKERER Adelheid, Sœur Leocadia (DPR).** Rouf 1887-1897. Née à Bindernheim (O Sélestat) en 1860. [ADBR 34AL1295]

**ACKERMANN Anna (h).** Kntzh <1873. Née à Francfort-sur-le-Main (vl. Francfort, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1848. Elle dirige le deuxième cours d'allemand jusqu'à

la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**ADAM Anna Maria, Sœur Aloysia von Jesus (PPe).** Pltr 1884-1892, 1895-1901 et 1905-1908 + Bouz 1892-1895 (aide) + Morh PPe 1895 + Thionv PPe 1901-1905 + Dz 1909-1911. Née à Forbach en 1865, fille de Peter Adam. Elle fréquente l'ESF de sa ville natale jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en octobre 1881. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1884 à Beaugard (O Thionville-est). Elle est alors nommée enseignante à l'ESF de Peltre, où elle reste jusqu'en août 1892. Entre-temps, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF (1889). En octobre 1892, elle devient aide-enseignante à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). En avril 1895, elle est nommée sous-enseignante à l'ESF de la PPe à Morhange, où elle reste jusqu'en octobre de la même année. D'octobre 1895 à septembre 1901, elle est active comme enseignante à l'ESF de Peltre, de septembre 1901 à août 1905 à l'ESF de la PPe à Thionville et d'octobre 1905 à octobre 1908 à nouveau à l'ESF de Peltre. En avril 1909, elle succède à Sœur Luise Margareta Bagard à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), qu'elle quitte en février 1911. [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1892, 34AL1482, cv rédigé en 1901, et 105AL2608, cv rédigé en 1909]

**ADAM Marie Thérèse Célestine, Sœur Marie Alix (NDS).** Strbg ND <1886-1892. Née à Wahlenheim (O Haguenau) en 1864, fille du laboureur Michel Adam et de Catherine Goetz. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en 1885. Au mois d'août de l'année suivante, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. [ADBR 34AL1358, 34AL1359 et 105AL2576 et état civil de Wahlenheim]

**ADAM Johann, Dr.** Dorl 1895-1914< (all rel). Né à Barr (O Sélestat) en 1867. Successeur du pasteur Reichard dans la paroisse de Dorlisheim (O Molsheim), il reprend aussi son enseignement à l'ESF de Dorlisheim. De 1897 à 1905, il enseigne également une heure d'allemand par semaine,

comme son prédécesseur. [ADBR 34AL1337 et 34AL1339 et Bopp, p. 22]

**ADAM Klara.** Wsl 1896-1898 + Strbg Schm 1899-1902 + Sargm 1902-1918. Née à Kauffenheim (O Haguenau) en 1875, protestante, fille d'un pasteur. Elle fréquente d'abord l'école primaire de Kauffenheim, puis celle d'Obermodern (O Saverne), où son père a été nommé. A partir de dix ans, elle se rend quotidiennement à Bouxwiller (id), où elle fréquente pendant cinq ans l'ESF. Elle entre ensuite dans la deuxième classe de l'ESF du BP à Strasbourg et passe en juillet 1895 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle rentre alors au domicile parental, où elle donne des cours à sa petite sœur. A partir de mars 1896, elle enseigne à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), qu'elle quitte en décembre 1897. Elle œuvre ensuite pendant trois ans à l'ESF Schmutz à Strasbourg, avant de succéder à Dora Hildebrandt à l'ESF municipale de Sarreguemines, à la rentrée 1902. [ADBR 34AL1392, 34AL1394, cv rédigé en 1896, et 34AL1470]

**ADAM Lydia Magdalena.** Mulh BI 1913. Née à Mulhouse en 1894, protestante, fille de Wilhelm Adam, administrateur du *Vereinshaus* protestant, et de Regina Staub. De six à neuf ans, elle fréquente l'école primaire de Mulhouse, puis elle entre à l'EMF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe incluse. En juin 1911, elle passe avec succès l'examen qui lui permet d'entrer « au cours préparatoire pour devenir directrice d'école maternelle » (cv). Pour sa formation pratique, elle est active une année dans une école maternelle municipale comme aide-enseignante. Elle projette de s'inscrire à l'examen de directrice au cours du mois de mai 1913. Elle habite alors au *Vereinshaus* protestant, N°18 rue d'Alsace. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1913]

**ADOLF Eugenie, Sœur Roswinda (DPR).** Colm DPR 1906-1918. Née à Bindernheim (O Sélestat) en 1885, fille du menuisier Benjamin Adolf et d'Elisabeth Humbrecht. Alors qu'elle atteint l'âge de la scolarité obligatoire, elle fréquente l'école primaire de Bindernheim. Lorsqu'elle quitte l'école

(normalement à treize ans), elle reste dans la maison parentale, où elle apprend les travaux domestiques auprès de sa mère : « A côté, je n'oubliais pas d'approfondir et d'élargir les connaissances que j'avais acquises à l'école. Parce que j'éprouvais de l'inclination pour le métier d'enseignante, j'entrais en 1900 à l'école préparatoire d'Issenheim [O Guebwiller] » (cv). Après un an passé à Issenheim, elle entre à l'EN de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Elle le réussit en juillet 1905. En septembre 1905, elle est engagée à Saverne, où elle travaille un an dans le niveau inférieur. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1906]

**ADRIAN\***. Morh 1906-1908 (ch math). En mai 1906, il échange son poste de directeur de l'EM de Saint-Avoid (O Forbach) avec W. Jacobs, directeur de la *Gehobene Schule* municipale de Morhange (id), qui comprend une « classe d'école supérieure de filles », où il donne, comme son prédécesseur, quelques cours. [ADBR 34AL1488]

**ADRIAN Madeleine, Sœur Célénie (PPe)**. Pltr <1881 (aide) et 1885< (id). Née à Viller (O Forbach) en 1827. Autrefois enseignante à Petite-Rosselle, elle est active à plusieurs reprises dans le cours préparatoire de l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) dans les années 1880, afin de s'occuper des élèves francophones. [ADBR 34AL1450]

**AFFOLTER Emilie (Diac)**. Strbg BP 1875-1901 (aide). De Coire (Suisse, canton Grisons), née en 1852 ; sœur de Maria Affolter (→). « Donne des leçons de calligraphie dans de nombreuses classes et pendant de nombreuses années. Se sent cependant plus à l'aise dans son travail à l'internat » (CLB). [ADBR 34AL1368 et CLB, p. 178]

**AFFOLTER Maria (Diac)**. Strbg BP <1876-1879 (aide) et 1881-1918 (matern). De Coire (Suisse, canton Grisons), née en 1853 ou 1858 ; sœur d'Emilie Affolter (→). Pour des raisons de santé, elle renonce à l'enseignement en février 1879. La directrice estime que ce retrait sera très certainement définitif. Elle réapparaît cependant deux ans plus tard comme enseignante de l'école

maternelle : « Est la fondatrice de l'Enfantine. Dons pédagogiques particuliers pour la petite enfance ; reine et maîtresse dans son domaine. Sait surtout raconter les histoires bibliques aux petits. Grâce à l'aide de Mlle Herzog, elle peut, en 1912, transformer l'Enfantine en Jardin d'enfants » (CLB). Elle décède en 1931. [ADBR 34AL1368, 34AL1369 et CLB, p. 178]

**ALBERS, Dr.** Wsl M 1879-1882 (all). Enseignant à la *Realschule* de Wasselonne (O Molsheim). Il donne des cours, depuis sa fondation, à l'ESF d'Agnes Martin. [ADBR 34AL1393]

**ALBERT Elisabeth ou Else**. Mtz SC Vi 1918. Née à Metz en 1898, catholique, fille de Kasimir Albert et de Helene Schaefer. Elle fréquente l'école primaire de Ban-Saint-Martin (O Metz-campagne) jusqu'à l'âge de douze ans, puis l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Après y avoir achevé la première classe, elle entre dans la première classe de l'ESF SC de Sarreguemines. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle se prépare pendant trois ans à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit. A la rentrée 1918, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, pour l'ouverture d'une nouvelle classe. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1918]

**ALBRECHT**. Wsl 1901-1905< (ch hist). Enseignant à l'EMG de Wasselonne (O Molsheim), il donne des cours à l'ESF de la ville à partir de janvier 1901. [ADBR 34AL1394]

**ALBRECHT Dora**. Strbg Kg 1897. Née à Strasbourg en 1875, protestante, fille du Dr. Paul Albrecht, alors *Konrektor* au Gymnase protestant, futur *Oberschulrat* ; sœur de Gertrud Albrecht (→). Elle fréquente l'ESF municipale de six à seize ans, puis entre à l'ENS attachée à cet établissement. Après deux ans de préparation, elle s'inscrit à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en décembre 1893. Elle dispense ensuite des cours privés à de jeunes enfants. En janvier 1897, elle est engagée à l'ESF

Koebig. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1896]

**ALBRECHT Gertrud.** Wsl 1901 (remp) + SMaM 1901 (id) + Strbg L 1903-1907 et 1909-1910 + Strbg 1913-1919. Née à Strasbourg en 1881, protestante, fille du Dr. Paul Albrecht, alors *Konrektor* au Gymnase protestant, futur *Oberschulrat* ; sœur de Dora Albrecht (→). En janvier 1898, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit en juillet 1900 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle effectue des remplacements dans les ESF de Wasselonne (O Molsheim) et Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1901. A Pâques 1903, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à Pâques 1907 pour poursuivre ses études : il s'agit originellement d'un congé d'un semestre, mais elle ne revient finalement qu'à la rentrée 1909. En 1913, elle est engagée comme *Oberlehrerin* de l'ESF municipale de Strasbourg suite à l'agrandissement de l'établissement. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1394, 34AL1406, 34AL1407, 1045W8, AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14]

**ALBRECHT Karl Friedrich Hermann, Dr.** Gbw 1872-1875 (all hist) + Colm 1875-1882 (géo). Né à Lübeck (vlh. Lübeck) en 1846, protestant, père de Marthe Laura Albrecht (→). De Pâques 1857 à 1861, il fréquente la *Realschule* von Grohzhelm à Lübeck, puis il enseigne dans ce même établissement de Pâques 1861 à Pâques 1866. Pendant ses « rares heures de repos » (cv), il acquiert « presque sans aucune aide » (id) les connaissances nécessaires en latin, en grec et en histoire pour entrer dans la *Prima* d'un lycée. Après la fin de son contrat à la *Realschule*, il intègre la *Prima* du lycée de Lübeck. La même année, il réussit en décembre le baccalauréat (*Maturitätssprüfung*) avec la mention « bien » en allemand et histoire et la mention « très bien » en latin, grec, hébreu, français, anglais, mathématiques et physique. Il quitte le lycée à Pâques 1867, mais n'entre pas immédiatement à l'université, car sa santé fragile lui fait apparaître cette perspective comme déraisonnable. Il occupe donc un

poste de remplaçant au lycée de Lübeck. A la Saint-Michel 1867, il se rend à l'Université de Leipzig (roy. Saxe) pour étudier la philologie, « principalement stimulé par Curtius et Ritschl » (cv). De la Saint-Michel 1868 à la Saint-Michel 1870, il est membre de la Société de grammaire du Prof. Curtius. De la Saint-Michel 1869 à Pâques 1871, il est membre ordinaire du séminaire de philologie. De la Saint-Michel 1868 à la Saint-Michel 1869, il est également membre extraordinaire de la Société philologique de Ritschl, dont il devient membre ordinaire à la Saint-Michel 1870. En novembre 1870, il est reçu docteur pour sa thèse intitulée *De accusativi cum infinitivo coniuncti origine et usu Homeric.* En août 1871, il réussit l'examen saxon d'enseignant de lycée. Recommandé par les Prof. Curtius et Ritschl, il reçoit bientôt quatre propositions dans différents établissements. Pour prolonger ses études, il préfère cependant rester à Leipzig, repousse les offres qui lui ont été faites et enseigne comme simple candidat au lycée Nicolai de la Saint-Michel 1871 à Pâques 1872. Il devient alors sixième enseignant titulaire dans ce même lycée. D'octobre 1872 à février 1875, il est enseignant au *Progymnasium* de Guebwiller. A partir de février 1875, il est enseignant au lycée de Colmar, *Oberlehrer* à partir de janvier 1877 et Professeur à partir de décembre 1892. De 1891 à 1898, il fait publier par la librairie Barth à Colmar les cinq volumes de son *Rappoltsteinisches Urkundenbuch, 759-1500*. [ADBR 34AL1250 et 105AL644, dossier personnel, cv rédigé en 1872]

**ALBRECHT Marthe Laura.** Colm 1893-1894 (aide). Née à Guebwiller en 1874, protestante, fille du Dr. Karl Albrecht (→). A six ans et trois quart, elle entre dans la plus petite classe de l'ESF subventionnée de Colmar. Elle fréquente ensuite pendant deux ans l'ENS attachée à l'établissement. Elle réussit en juillet 1892 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle ne pense pas alors à prendre un poste, et n'enseigne pas pendant un trimestre entier. Cependant, la directrice de l'ESF ne l'a pas oubliée : « Mlle Armbruster, qui sait bien avec quel plaisir j'enseigne, m'a confié alors une heure d'enseignement par semaine dans son école à partir de Noël » (cv). Ainsi, de Noël 1892 à

Pâques 1893, elle enseigne une heure chaque semaine dans la septième classe (= une petite classe). De Pâques 1893 à automne 1893, elle enseigne l'histoire dans la quatrième classe. Pour la nouvelle année scolaire, 1893/94, elle doit prendre en charge onze heures. Elle souhaite obtenir un poste de remplaçante, mais au maximum pour une année entière, c'est-à-dire jusqu'en août 1894. [ADBR 34AL1264, cv rédigé en 1893]

**ALEITER Elisabeth, Sœur Maria Luitgard (NDS).** Strbg ND 1914 (aide: tm). Née à Mayence (gd. Hesse) en 1876, fille de Jacob Ignaz Aleiter, fabricant de machines, et d'Eva Maria Thiery. Elle fréquente l'Institution des Demoiselles anglaises à Mayence à partir de Pâques 1882. En octobre 1889, elle entre au pensionnat ND d'Offenbourg (gd. Bade), où elle reste jusqu'à août 1891. Du printemps 1892 jusqu'à la fin de l'année, elle séjourne au pensionnat ND de Görz (Empire austro-hongrois, Littoral autrichien,auj. Gorizia en Italie) pour compléter sa formation linguistique et musicale. A partir de 1898, elle se prépare au pensionnat d'Offenbourg à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Karlsruhe (gd. Bade) en janvier 1900. L'année suivante, en janvier 1901, elle réussit, toujours à Karlsruhe, « l'examen industriel » (*das Industrie Examen*) (cv). A partir de 1902, elle enseigne les travaux manuels au pensionnat ND d'Offenbourg. En janvier 1914, elle est appelée comme aide à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1914]

**ALÈS Marguerite, Sœur Philomène Joseph (PPe).** Pltr <1873-1881. Née à Peltre (O Metz-campagne) en 1850. Elle est à la tête de la première classe française à l'ESF de Peltre. En octobre 1881, une sœur germanophone lui succède. [ADBR 34AL1450]

**ALESCH Catharina, Sœur Berchmans Joseph (PPe).** Pltr 1884 + Forb PPe 1884-1896. Née à Aspelt (Luxembourg) en 1866. En février 1883, elle est naturalisée alsacienne-lorraine. Nommée à l'ESF de Peltre au début de l'année 1884, elle est

déchargée de son enseignement en mai pour pouvoir se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juillet. A la rentrée suivante (1884), elle succède à Sœur Margaretha Maria Wollscheidt à la tête de la troisième classe à l'ESF de Forbach. En avril 1896, elle rejoint l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1425, 34AL1426 et 34AL1450]

**ALEXANDRE J. J.** Strbg Münch 1891-1903 (call). Instituteur à l'école primaire Saint-Guillaume à Strasbourg et auteur de différents écrits sur l'enseignement de l'écriture. Il donne des cours à l'ESF Münch à partir de la rentrée 1891. [ADBR 34AL1381]

**ALEXI Gustav August Karl\*.** Colm 1874-1878 (géo). Né à Reichenbach (prov. Silésie) en 1840, protestant, fils de l'intendant royal August Alexi, mari d'Anna Karoline Marie Ida Coelestine Hancke, fille du *Kammerrat* Wilhelm Hancke. Il fréquente le lycée de Schweidnitz (prov. Silésie), où il obtient son baccalauréat à Pâques 1857. Il étudie ensuite la jurisprudence puis l'histoire et la philologie à l'Université de Breslau (prov. Silésie) et termine ses études à Berlin, où il réussit son examen *pro facultate docendi*. Il est habilité à enseigner l'histoire et la géographie en classe de *Prima*, l'allemand, le latin et le grec dans les autres classes, avec une restriction qui est supprimée lors de sa nomination comme *Oberlehrer* en 1869. A Pâques 1864, il est engagé comme candidat à lycée Friedrich-Wilhelm de Neuruppin (prov. Brandebourg). A la fin de son année de stage, il est nommé quatrième enseignant titulaire. En 1866, il devient troisième enseignant titulaire. En 1869, il est nommé quatrième *Oberlehrer*. En 1870, il passe deuxième *Oberlehrer*. En août 1871, il est nommé *Conrector* du lycée de Colmar à titre provisoire, une nomination qui devient définitive en juin 1872. A partir de 1874, il assure la surveillance technique de l'ESF subventionnée de Colmar. Cette fonction de codirection disparaît avec son départ de Colmar en 1878. Il est alors nommé directeur du lycée de Sarreguemines. De septembre 1880 à fin 1884, il dirige le lycée de Mulhouse. Fin 1884, il est atteint de démence

et doit être interné à Stephansfeld. En 1886, son épouse, dans une situation difficile, obtient 2 000 Mark d'aide de l'Empereur. [ADBR 34AL1250 et 105AL647, dossier personnel, cv rédigé en 1873]

**ALFF Marie Magdalena.** Rstf 1875-1876 (all). Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1857. En avril 1875, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF de Rustruff (O Thionville-est) en décembre de la même année. Elle quitte l'établissement à la rentrée 1876 pour un poste d'enseignante principale en Belgique. [ADBR 34AL1453]

**ALGAYER Marie Joseph ou Josephine, Sœur Gebertrude (DC).** Sarbg DC 1873-1874 et 1880-1887 (matern). Née à Brouviller (O Sarrebourg) en 1811. Elle est enseignante à l'EN de Luxembourg de 1842 à 1872. En février 1846, elle réussit à l'examen du brevet de quatrième rang à Luxembourg. En 1873, elle est nommée à la tête de l'ESF de la DC à Sarrebourg, qui est fermée l'année suivante. En juin 1880, elle obtient de pouvoir ouvrir à Sarrebourg une école maternelle, qu'elle dirige jusqu'à son décès en 1887. C'est elle qui est à l'origine de la réouverture de l'ESF de la DC à Sarrebourg à Pâques 1885, après son rattachement à la maison de la DC de Château-Salins. [ADBR 34AL1462 et 34AL1463]

**ALLARD Luise, Sœur Maria Aurelia (SC).** Sargm SC 1899-1918. Née à Münster (prov. Westphalie) en 1860, fille du sculpteur B. Allard et d'E. Espagne. Elle fréquente, dans sa ville natale, l'école primaire de six à treize ans, puis l'ESF municipale. En avril 1879, elle réussit l'examen d'institutrice. Six mois plus tard, elle se voit confier le niveau inférieur de l'école de filles privée de Puttelange (O Forbach). Après une année d'activité, elle entre au noviciat SC à Metz. Elle y prépare l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en avril 1881 à Saarburg près de Trèves (prov. Rhénanie). Dès lors, elle enseigne à l'EN privée de la congrégation. En avril 1899, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1899]

**ALLÉGRET Amy.** Strbg Kg 1897 (fr). Née à Clermont-Ferrand (dép. Puy-de-Dôme) en 1872, fille d'un professeur de mathématiques à la Faculté des Sciences. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle reçoit son instruction à la maison, puis elle fréquente comme externe le lycée de jeunes filles de Lyon, car son père a été nommé en 1878 à la chaire de mathématiques de l'Université de Lyon. Elle fréquente cet établissement pendant sept ans. En 1887, elle réussit le « certificat d'études secondaires » ; en 1888, le « diplôme de IV<sup>ème</sup> année » ; en 1889, le « diplôme de l'enseignement secondaire » (cv). Elle reste ensuite à la maison, où elle étudie l'allemand, le dessin, la peinture, le piano, le chant, la littérature mondiale et la pédagogie. Pendant les vacances d'été, elle voyage avec son père en Suisse, en Italie et en France. En 1893/94, elle enseigne le français, l'allemand, le dessin et le piano à l'*Abbey Collegiate School* de Shrewsbury en Angleterre. Après deux autres années passées à la maison, elle rejoint, en janvier 1897, l'ESF Koebig à Strasbourg, comme enseignante de français. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1897]

**ALTEMÖLLER.** Colm DPR 1892-1918 (all péd). Catholique. Directeur de l'EN d'instituteurs de Colmar. Il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR dans la même ville. [ADBR 34AL1291]

**ALTEN Marie.** Btch <1872-1873>. Née au Luxembourg en 1856. En même temps qu'elle enseigne au pensionnat de Bitche (O Sarreguemines), âgée de seulement seize ans, elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Fin 1872 et début 1873, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines (Steiger) demande son remplacement par une enseignante diplômée. [ADBR 34AL1417]

**ALTENBURGER Emma.** Rib 1895-1896 + Mnst 1900-1907. Née à Frauenfeld (Suisse, canton Thurgovie) en 1876, protestante, fille d'un instituteur. Peu après sa naissance, son père quitte la Suisse pour devenir instituteur à Mulhouse, où Emma passe toute son enfance. A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse, jusqu'à l'automne 1892, où elle entre à l'ENS attachée à

l'établissement. Elle y reste jusqu'à l'examen, en juillet 1895. [ADBR 34AL1278, cv rédigé en 1895]

**ALTMANN Margarete, née KUNTZ.** Strbg Kg 1916-1918 (ch). Née à Strasbourg en 1871. Elle fréquente tout d'abord l'ESF municipale puis rejoint l'ESF du BP et intègre finalement l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1891. En dehors de l'école, elle fréquente durant de longues années le conservatoire de musique municipal. Elle se rend ensuite à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), pour poursuivre ses études musicales chez le Prof. Julius Stockhausen. En 1899, elle retourne à Strasbourg, appelée au conservatoire en tant que professeur de chant en solo. En 1902, elle épouse le Dr. Altmann, médecin et compositeur de musique, avec lequel elle a bientôt deux fils. A partir de la rentrée 1916, elle donne des cours à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916]

**ALVENSLEBEN Anna (VON).** Mulh 1896 (remp). Née à Mulhouse en 1876, protestante, fille de l'employé Karl Ludwig Friedrich Adolph von Alvensleben, ancien officier originaire de Sangerhausen (prov. Saxe), et d'Amalia Droz, native de Strasbourg (enfant reconnu au mariage des parents, à Dornach (O Mulhouse) en 1875). Anna von Alvensleben entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse à l'automne 1893 et en sort trois ans plus tard. [ADBR 34AL1271 et états civils de Dornach et de Mulhouse]

**AMAN.** Mtz SC Vi 1910-1918 (rel). Curé puis doyen. Il enseigne à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz à partir de la rentrée 1910. [ADBR 105AL2614]

**AMANN Augustine\*.** StAvd 1904-1906. Née à Metz en 1885, protestante, fille du fonctionnaire des postes Anton Amann et d'Elisabeth Böttiger. Elle fréquente l'école primaire de six à dix ans, puis l'EMF de Metz pendant cinq ans. Elle entre ensuite dans la première classe de l'ESF municipale de Metz, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. En septembre 1904, elle

réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En novembre 1904, elle est appelée par l'association scolaire de Saint-Avold (O Forbach), qui vient de créer une nouvelle ESF, après la fermeture de celle de Lina Strohl. Elle est la seule enseignante de l'établissement, qu'elle abandonne à Pâques 1906 à cause de relations difficiles avec l'association scolaire – qui la rémunère et dont elle supporte mal la lourde tutelle. [ADBR 105AL2646, cv rédigé en 1904]

**AMEND Emilie.** Mtz 1909-1919 (dess gym). A Pâques 1909, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF municipale de Metz. A la rentrée suivante, elle y est nommée enseignante. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919. [ADBR 34AL1439 et 1045W8 et *Jahresbericht Metz* 1911]

**AMEND Olga\*.** Mtz 1903 (aide), 1905 (remp) et 1906-1908< + Rib 1913-1916. Née à Darmstadt (gd. Hesse) en 1883, protestante, fille d'un dentiste. En 1885, son père s'installe à Metz comme dentiste. Dans cette ville, elle fréquente l'ESF puis, pendant quatre ans, l'EN. En octobre 1902, elle obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF. En janvier 1903, elle obtient de pouvoir enseigner quelques heures gratuitement à l'ESF municipale de Metz. De septembre 1903 à juillet 1904, elle enseigne l'allemand dans un pensionnat à Lausanne (Suisse, canton Vaud). De la Saint-Michel à Noël 1904, elle est enseignante-remplaçante à l'ESF privée de Königs-Wusterhausen. De Pâques à Noël 1905 puis de Pâques à l'automne 1906, elle enseigne comme remplaçante à l'ESF municipale de Metz. A la rentrée 1906, elle est nommée enseignante dans ce même établissement, qu'elle quitte en 1908 ou 1909. De 1913 à 1916, elle est la dernière directrice de l'ESF subventionnée de Ribeaupillé. [ADBR 34AL1280, 34AL1437, cv rédigé en 1903, 34AL1438 et 105AL650, cv rédigé en 1906]

**AMSTOUTZ.** Colm 1872< (call math). Enseignant. [ADBR 34AL1250]

**AMSTOUTZ Paul.** Gbw 1894-1915 (rel). Né à Colmar en 1864. Pasteur. [ADBR 34AL1258 et Bopp, p. 25]

**ANDRÄ Hedwig.** Hgn 1878-1879 (aide). Née vers 1862, fille d'un *Oberlehrer* du lycée de Haguenau. Elle a été formée à Mulhouse. En septembre 1878, elle doit attendre pour pouvoir passer l'examen, car elle est trop jeune. [ADBR 34AL1326]

**ANDRÉ J.** Mtz 1910-1918< (rel). Prêtre du couvent de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), puis prêtre du couvent du Bon-Pasteur. A la rentrée 1910, il reprend l'enseignement du prêtre de division Tennie à l'ESF municipale de Metz. Il poursuit son activité lorsque l'ESF devient lycée de jeunes filles (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1439]

**ANDRÉ Martha, Sœur Marie Cecilienne (SC).** Sargm SC 1913-1917. Née à Knutange (O Thionville-ouest) en 1890. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à treize ans, puis gagne l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). A l'automne 1907, elle entre au noviciat de Sablon (O Metz-campagne). Elle y prépare l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1912. Elle effectue ensuite son « second noviciat » (cv). A Pâques 1913, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. En décembre 1916, elle réussit à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1913, et 105AL2632]

**ANDRÈS Eugénie.** Strbg Kg 1899-1901 + Courc 1907-1913< (fr). Née à Strasbourg en 1859, protestante, fille du fabricant Johann Daniel Andrès. Comme ce dernier décède précocement, elle est élevée, avec ses sœurs, par sa mère et fréquente « une école supérieure de filles, où [elle apprend] aussi la langue allemande » (cv). A quinze ans, elle quitte Strasbourg pour poursuivre ses études « en France » (id). Elle séjourne pendant plusieurs années chez son beau-frère pasteur, se préparant à passer les brevets élémentaire et supérieur. Elle réussit les deux examens, respectivement à Blois (dép. Loir-et-Cher) et au Mans (dép. Sarthe). Elle donne ensuite des cours privés et dirige « une petite école » (cv). De retour à Strasbourg en 1887, elle passe quelques années en Alsace afin de reprendre ses études d'allemand. Elle

participe ainsi au cours de pédagogie, littérature et langue allemande organisé à l'ESF Lindner, ce qui lui permet de réussir à Paris un examen de langue allemande et d'être engagée tout de suite après à l'EN d'institutrices de Lons-le-Saunier (dép. Jura). En 1893, elle retourne à Strasbourg, où elle donne des cours particuliers jusqu'en 1896, année de son entrée à « l'école supérieure de filles de Mademoiselle Olga Snay » (cv) comme enseignante de français. En avril 1898, elle réussit à Breslau (prov. Silésie) l'examen d'enseignante de français pour les EMF et les ESF. Au mois de septembre suivant, elle est engagée dans un pensionnat anglais à Dresde (roy. Saxe). A la rentrée 1899, elle succède à Frieda Bürck à l'ESF Koebig à Strasbourg. Engagée pour la rentrée 1907 à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), elle n'apparaît bientôt plus sur les plans d'étude transmis à l'*Oberschulrat*, mais reste pourtant bien active dans l'établissement, où elle donne des heures de soutien à quelques élèves. En décembre 1912, elle envoie un petit poème en français avec une boîte de gâteaux au palais impérial à Berlin, qu'elle signe « enseignante à la Fondation Auguste Victoria à Courcelles ». Le tout est renvoyé au *Statthalter*, qui le transmet à l'*Oberschulrat*, qui le renvoie à Courcelles. Le pasteur Hoffet donne alors cette explication (ADBR 105AL3733, 09.01.1913) : « Un paquet, que Mlle E. Andrès avait envoyé à Sa Majesté l'Impératrice, nous a été retourné par l'*Oberschulrat*. Je me permets d'indiquer que cet envoi a été fait sans que j'en aie eu connaissance. Mlle Andrès m'avait dit qu'elle voulait envoyer un cadeau à l'Impératrice, sur quoi je lui ai fait remarquer qu'un tel envoi était contraire aux convenances et je lui ai interdit de faire quelque chose de la sorte. Mlle Andrès a l'esprit un peu dérangé, mais elle est bonne et sensible. Nous la conservons dans l'établissement par charité, sans lui donner de salaire. Elle est très dévouée à l'établissement et donne des cours privés de soutien à quelques filles ». [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1899, 34AL1490 et 105AL3733]

**ANDRES Lina.** Sav 1899-1900 (aide). Fille de l'instituteur principal (directeur) Andres

de Saverne, elle quitte en 1900 l'ESF de Saverne pour un poste à l'école primaire de la même ville. [ADBR 34AL1401]

**ANDRES Marie Mathilde.** Strbg An 1896 + Strbg Schw 1899 (remp). Née à Eckwersheim (O Strasbourg-campagne) en 1875, protestante, fille d'un instituteur. Elle fréquente l'école primaire de son village natal de six à douze ans, puis l'ESF du BP à Strasbourg à partir de l'automne 1888. Trois ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1894. Elle reste ensuite chez ses parents jusqu'à Noël 1895, lorsqu'elle prend une place de préceptrice à Thann, qu'elle occupe jusqu'à Pâques 1896. Elle succède alors à Valerie Stoelger à l'ESF Anschlin à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en décembre de la même année, pour raisons de santé. Elle donne dès lors des cours privés. En avril 1899, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF Schwartz. [ADBR 34AL1385, cv rédigé en 1899, et 34AL1414, cv rédigé en 1896]

**ANDREUX Catherine Josèphe.** Hgn 1881. Française. Elle succède à Wilhelmine Dyckhoff à Pâques 1881. Pour la directrice de l'ESF, « étant donné les conditions locales, l'emploi d'une Française est (malheureusement !) nécessaire pour l'existence de l'école » (Mme Witzenhuisen au président de Basse-Alsace, 08.06.1881). Les autorités acceptent sa nomination, à condition qu'elle s'engage à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle doit quitter l'établissement à la fin de l'année scolaire, renvoyée par le conseil de surveillance de l'établissement, en raison de « son comportement tout à fait indigne » (id, 12.08.1881). [ADBR 34AL1327]

**ANGEL Elisabeth.** Sargm SC 1909-1910. Née à Sulzbach (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1889, catholique, fille du peintre sur verre Mathias Angel et de Julie Schanzel. Elle fréquente l'école primaire de Sarrebruck jusqu'à dix ans, puis l'ESF des ursulines à Sankt Johann. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement. En mars 1909, elle réussit à Coblenze (prov.

Rhénanie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en février 1910, car elle souhaite étudier à l'université et doit pour cela enseigner pendant deux ans dans une « école supérieure de filles » (le pensionnat de Sarreguemines est pourtant une ESF !). [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1909]

**ANSCHOTT Bernardine, Sœur Conrada (Mis).** Mtz Mis 1897-1911. Née à Altendorf (prov. Westphalie) en 1865, fille de Johann Anschott et de Bernardine Kassenberg. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire catholique de sa commune natale. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle rejoint l'ESF de la Miséricorde à Metz en 1883. Après quatre ans de préparation, elle réussit l'examen d'institutrice à Saarbùrg près de Trèves (prov. Rhénanie) en 1887. Elle retourne alors dans la maison parentale. En décembre 1887, on la charge du remplacement d'un instituteur malade à l'école primaire d'Altendorf. Après le décès de ce dernier, elle est provisoirement nommée dans son poste ; deux ans plus tard, elle reçoit sa nomination définitive. En janvier 1897, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde, ce qu'elle aurait fait plus tôt, si elle n'en avait pas été empêchée pour des raisons familiales. En octobre 1897, elle remplace Sœur Elisa Pauly à l'ESF de la Miséricorde à Metz et finit par rester comme enseignante dans l'établissement. A Pâques 1911, elle doit cesser son activité pour raisons de santé et ne la reprendra pas. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1897]

**ANSCHÜTZ Berta.** Bschw 1902 (remp) + Strbg UF 1905-1908. Née à Strasbourg-Cronembourg en 1883, protestante ; elle est tôt orpheline de père. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP en septembre 1899 et y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1902. A la rentrée suivante, elle remplace Augustine Wolf à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). En janvier 1905, elle succède à Else Gysser à l'ESF UF à Strasbourg. Elle quitte cet établissement à la fin de l'année scolaire 1907/08, pour se marier. [ADBR 34AL1324, 34AL1379 et 34AL1380]

**ANSTÄTT Stephanie, Sœur Richardine (DPR).** Rouf 1866-1903. Née en 1847. [ADBR 34AL1295]

**ANTOINE Kerveline Augustine.** Rib Meinh 1872-1873. Née à Brest (départ. Finistère) en 1845. En mai 1872, elle se voit délivrer à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) un brevet de capacité pour l'enseignement primaire du second ordre. Engagée à l'ESF Meinhold à Ribeuwillé en 1872, elle quitte l'établissement à Pâques 1873. [ADBR 34AL1277]

**ANTONI Helene, Sœur Gonzaga (DPR).** Colm DPR 1909-1910 et 1918. Née à Flexbourg (O Molsheim) en 1889, fille du maire de Flexbourg Alois Antoni et de Helene Klier. Elle fréquente d'abord l'école primaire de sa commune natale. En avril 1902, elle fait sa première communion, à laquelle elle a été préparée par le curé Schmitt. Après avoir quitté l'école, elle reste pendant deux ans dans la maison paternelle puis entre, en octobre 1904, à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). A partir de l'automne 1906, elle fréquente l'EN de Ribeuwillé. En juillet 1909, elle y réussit l'examen d'institutrice. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1909, et 105AL2544]

**ANTONY Caroline.** Mtz SC Ge 1899-1900. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1878, catholique, fille du secrétaire des postes Lorenz Antony et de Christine Prinz. Elle reçoit sa première instruction à l'école paroissiale Saint-Gengoulf de Trèves (prov. Rhénanie), puis fréquente l'ESF des ursulines dans cette même ville. Après être passée par toutes les classes de l'établissement, elle y reçoit des cours privés pour se préparer à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) en 1898. Au bout de quelques mois, dont certains passés comme remplaçante dans une école primaire, elle est engagée en octobre 1898 à l'EMF SC de Sarralbe (O Forbach), où elle est active jusqu'à la fin de l'année scolaire. A la rentrée suivante, elle succède à Elsa Dorbritz à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en avril 1900, car elle doit prendre un poste dans une école

communale pour des raisons familiales. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1899]

**ANTZENBERGER Hippolyt.** Dorl 1892-1897 (s.nat). Enseignant à l'EM de Molsheim, il donne des cours à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) à partir de mai 1892. [ADBR 34AL1337]

**ANZER Brigitta, Sœur Fabiola (AP)\*.** Blmgy 1884-1885 + StL 1885-1889 et 1891-1897. Née à Pleystein (roy. Bavière, O Haut-Palatinat) en 1864, fille de l'*Ökonomie-Bürger* Johann B. Anzer et de Barbara Betz, vraisemblablement une sœur de Margaretha Anzer (→). Elle reçoit sa première éducation dans la maison parentale. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Pleystein. Son père décède lorsqu'elle a dix ans. Son frère, Johann B. Anzer, alors enseignant au séminaire de prêtres de Ratisbonne (roy. Bavière, O Haut-Palatinat), et évêque en Chine au moment de la rédaction du cv (1889), se charge de la poursuite de son éducation. A quatorze ans, il l'envoie à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch), où elle poursuit ses études en allemand et en français jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Elle décide de se consacrer à l'enseignement dans la congrégation. Peu de temps après, elle est envoyée à Bézouotte, (départ. Côte-d'Or), en France, « pour son apprentissage pratique de l'enseignement » (cv). Elle y enseigne l'allemand et le français. Après trois ans, elle est rappelée à Bellemagny, pour y enseigner désormais aussi bien en langue allemande qu'en langue française, tant en continuant ses études. En octobre 1885, ses supérieurs l'envoient comme « enseignante allemande » à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse). Depuis avril 1887, elle y enseigne dans la classe supérieure, avec l'autorisation de l'Oberschulrat impérial d'Alsace-Lorraine. A côté, elle se prépare seule à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le passe à Colmar en décembre 1888, sans succès. Avec l'autorisation de l'*Oberschulrat* impérial, elle continue néanmoins, comme auparavant, à enseigner dans la classe supérieure de l'ESF de Saint-Louis, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1888/89. Suite à l'interdiction de continuer à enseigner pour l'année scolaire suivante, elle se résout à rejoindre une ENS

pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle dirige l'ESF de Saint-Louis de 1891 à 1897, année de son départ pour l'Amérique. [ADBR 34AL1287, cv rédigé en 1889, et 34AL1288]

**ANZER Margaretha, Sœur Marie Perpetua (AP).** StL 1891-1897 (tm ; matern). Née à Pleystein (roy. Bavière, O Haut-Palatinat) en 1868, vraisemblablement une sœur de Brigitta Anzer (→). De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Pleystein. Après sa scolarité obligatoire, elle se rend, à Pâques 1882, à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch). Elle y reste jusqu'à Pâques 1885, date de son entrée à l'institution des Demoiselles anglaises d'Altötting (roy. Bavière, O Haute-Bavière). En 1889, elle entre chez les Sœurs de l'AP de Bellemagny. Elle indique dans son cv rédigé en 1891 : « Mon noviciat étant désormais terminé, je veux me consacrer à l'éducation et à l'instruction des enfants au pensionnat de Saint-Louis [O Mulhouse] ». Elle enseigne d'abord les travaux manuels à l'ESF de Saint-Louis, puis, à partir de 1893, dans la classe de maternelle attachée à l'ESF. En 1897, elle part pour l'Amérique. [ADBR 34AL1287, cv rédigé en 1891, et 34AL1288]

**APPEL Emilie Frédérique.** Br 1882-1886. Née à Wingen (O Wissembourg) en 1865, protestante, fille du pasteur Philipp Appel (→) et de Marie Lichtenberger ; sœur de Frida Appel (→). Elle a obtenu le diplôme d'institutrice à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871) en mars 1882. [ADBR 34AL1315]

**APPEL Frida.** Strbg BP 1889-1894. Née à Wingen (O Wissembourg) en 1868, protestante, fille du pasteur Philipp Appel (→) et de Marie Lichtenberger ; sœur d'Emilie Frédérique Appel (→). Elle reçoit sa première instruction chez ses grands-parents, au presbytère de Gundershoffen (O Haguenau). A l'âge de cinq ans, elle entre à l'ESF de Barr (O Sélestat), où son père a été muté. A l'automne 1883, elle est envoyée à l'ESF du BP. Elle y intègre la première classe. Au bout de deux ans, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. A l'été 1888, elle y réussit son examen d'enseignante

pour les ESF. Elle devient alors préceptrice sur un domaine près de Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel), avant d'obtenir un poste à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1369, cv rédigé en 1889]

**APPEL Philipp Martin.** Br 1873 (s.nat). Né à Wissembourg en 1833, père d'Emilie Frédérique (→) et de Frida Appel (→). Pasteur de Barr. [ADBR 34AL1315 et Bopp, p. 28]

**APPREDERIS Marie, Sœur Sainte-Catherine (SC).** Mtz SC Ge 1882-1892. Originaire de Sankt Ingbert (roy. Bavière, O Palatinat). Au printemps 1882, elle remplace Sœur Marie Appoline Tabourin à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Finalement, elle reste dans l'établissement comme enseignante. En juillet 1883, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1428]

**ARBOGAST.** Strbg DPR 1893-1895 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1354]

**ARBOGAST Theresia, Sœur Enna (DPR).** Colm DPR 1883-1884. Née en 1860. [ADBR 34AL1290]

**ARENS Anna.** Thionv sub 1896-1898. Originaire de Niederemmel (prov. Rhénanie), née en 1874, catholique. En mars 1896, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). Le mois suivant, elle succède à Marie Fischer à l'ESF subventionnée de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1897/98. [ADBR 34AL1483]

**ARETZWEILER.** Colm DPR 1893-1902 (math) et 1908-1909 (gym). Catholique, père de Julie Aretzweiler (→). Enseignant à l'EN d'instituteurs de Colmar puis directeur de l'ENP de la ville, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar au titre d'une activité annexe. Il décède en 1909. [ADBR 34AL1291]

**ARETZWEILER Sybilla Julie.** Strbg ND 1916-1917 (stag: ang) + Mtz Mis 1918. Née à Colmar en 1887, catholique, fille de

l'enseignant Aretzweiler (→). Elle fréquente l'ESF de la DPR à Colmar de l'automne 1893 à Pâques 1902, puis l'ESF municipale de Metz. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à ce dernier établissement et réussit en 1906 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle commence son activité d'enseignante au pensionnat catholique de Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel) de janvier 1907 à Pâques 1908. Elle est alors engagée à l'ESF de la congrégation Beatae Mariae Virginis à Essen (prov. Rhénanie), où elle reste jusqu'en janvier 1910. Elle enseigne ensuite comme remplaçante à l'EMF de Colmar de janvier à Pâques 1910 et à l'école primaire de Voegtlinshoffen (O Colmar) de Pâques 1910 à août 1911. A Pâques 1912, elle obtient son baccalauréat au *Realgymnasium* de Strasbourg. Elle étudie dès lors à l'Université de Strasbourg, puis à celle de Munich (roy. Bavière), puis à nouveau à celle de Strasbourg la philosophie, le français, l'histoire et l'anglais et réussit en juillet 1916 son examen d'État. En 1916/17, elle est enseignante stagiaire à l'ESF ND à Strasbourg. En septembre 1917, elle est engagée à l'ESF des ursulines de Sarrebruck (prov. Rhénanie). A Pâques 1918, elle est engagée comme *Oberlehrerin* à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1917, et 105AL2576]

**ARMBRUSTER.** Courc 1909-1913 (s.nat). *Oberlehrer* à Metz, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) à partir de décembre 1909. [ADBR 105AL2644 et 105AL2648]

**ARMBRUSTER Lina, née FLAKE.** Strbg Kg 1907 (remp). Née à Hanovre (prov. Hanovre) en 1863, protestante, fille du commissaire de police Johann Heinrich Christoph Flake et de Rosalie Schade. En 1866, son père est muté à Danzig (prov. Prusse-Occidentale), où elle fréquente l'ESF. Lorsque son père est muté à Strasbourg en 1871, elle fréquente tout d'abord « le seul pensionnat allemand qui existe alors (pension Schottky) » (cv), puis l'ESF municipale, et enfin un pensionnat au Raincy près de Paris, où elle est envoyée pour une année qu'elle consacre essentiellement à l'étude du

français ; en 1889, elle passe dix mois en Angleterre, dans un pensionnat à Ilfracombe dans le Devonshire, où elle apprend l'anglais en échange de quelques heures de cours. Hormis ces deux séjours à l'étranger, elle réside presque continuellement à Strasbourg, où elle épouse en décembre 1892 le médecin praticien Dr. Hubert Armbruster. Plus tard, elle accompagne son mari au Brésil, où il décède en mars 1899 à Limeira dans la province de Sao Paulo. Elle retourne alors à Strasbourg, chez sa mère. Elle se prépare bientôt à l'ESF Koebig à passer les examens d'enseignante d'anglais et de français : elle réussit le premier à Coblenz (prov. Rhénanie) en juin 1905, le second à Spire (roy. Bavière, O Palatinat) en avril 1906. Elle assiste ensuite à quelques cours à l'Université et donne elle-même quelques cours privés. Début avril 1907, elle remplace Julie Koebig à l'ESF Koebig pour une partie de son enseignement. [ADBR 34AL1410, cv rédigé en 1907]

**ARMBRUSTER Marie\*.** Colm 1865-1895. Née à Colmar en 1842, protestante, fille d'un marchand de meubles et ébéniste. Dans sa jeunesse, elle enseigne pendant un an dans un pensionnat de Groningue (Pays-Bas), puis trois ans comme préceptrice à Amsterdam. Alors qu'elle n'a pas encore vingt-trois ans, elle retourne à Colmar pour y fonder un externat en 1865. Trois ans plus tard, elle déménage pour pouvoir ouvrir un pensionnat. En 1872, elle accepte de transformer dans le sens allemand son établissement, considéré comme une ESF, et bénéficie par conséquent de subventions de l'État. Malgré les accusations de germanophobie portées contre elle par des lettres anonymes et la presse nationaliste, elle a le soutien des autorités. En 1895, elle vend son ESF à Emilie Kuntz, une ancienne enseignante de l'établissement, pour 8 000 Mark. Le fichier domiciliaire de la Ville de Colmar nous apprend qu'elle passe ses vieux jours aux côtés d'une nièce. [ADBR 34AL1252 et état civil et fichier domiciliaire de Colmar]

**ARMSPACH Hortense, Sœur Mélanie (DC).** Strbg DC 1874-1878. Née à Wittelsheim (O Thann) en 1846. Elle fréquente l'école primaire de Wittelsheim de six à onze ans. Pour poursuivre son

instruction, elle est envoyée dans un pensionnat à Château-Salins (DC). A vingt ans, elle entre dans la congrégation des Sœurs de la DC, à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle), où elle poursuit encore pendant deux ans ses études, jusqu'à l'obtention, dans cette même ville, en septembre 1868, du brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. Elle enseigne ensuite dans un pensionnat à Épinal (départ. Vosges) jusqu'en 1869. Elle est alors envoyée à Luxembourg, où elle est bientôt active comme institutrice-adjointe à l'EN de la ville (1871-1874). A l'automne 1874, elle rejoint l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle abandonne son activité d'enseignement à l'automne 1878, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874]

**ARNOLD Katharina ou Käte.** Strbg Kg 1908 (remp) et 1910 + SMaM 1917-1918 + Forb 1918-1919. Née à Ernsdorf (prov. Silésie) en 1886, protestante, fille du *Leutnant* Friedrich Arnold. Après de courtes affectations à Mulhouse puis à Berlin, celui-ci s'établit à Strasbourg. Käte Arnold y fréquente l'ESF Koebig de 1892 à 1895. A l'automne de cette année, elle entre dans la sixième classe de l'ESF municipale. A l'automne 1902, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. Elle donne ensuite des cours privés. Durant l'été 1907, elle fréquente le cours de gymnastique de Mlle Hüther, ce qui lui permet de réussir l'examen d'enseignante de gymnastique en octobre 1907. De 1906 à 1911, elle est active dans différentes écoles privées de Strasbourg : à l'ESF Koebig, elle remplace Hildegard Roos, pendant quelques jours, au début de l'année civile 1908 ; à l'EMF Diemer, elle effectue un remplacement de septembre à Noël 1908 ; de Pâques à Noël 1909, elle donne des cours de calcul à l'école de perfectionnement du *Frauenbildungsverein* ; à nouveau à l'ESF Koebig, elle succède à Else Grobhofer en janvier 1910, puis quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. D'octobre 1911 à juillet 1912, elle se rend à Paris pour se perfectionner en français. De l'automne 1913 à juillet 1914, elle est dans une école à Surrey

(Essex) pour se perfectionner en anglais. A partir de novembre 1914, elle enseigne dans les petites classes privées de la *Realschule* d'État de Rombach. A l'automne 1917, elle est engagée à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où elle est nommée à titre définitif au mois de décembre suivant. L'*Oberschulrat* Dr. Luthmer pense à elle en août 1918 pour pourvoir à la rentrée suivante un nouveau poste d'enseignante à l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle obtient finalement un poste à l'ESF municipale de Forbach. Elle est révoquée le 16 mai 1919. [ADBR 34AL1410, 34AL1411, cv rédigé en 1910, 105AL2536, 105AL2628, 105AL2642 et 1045W8]

**ARTH Therese.** Thionv StCh 1878-1879 (fr). Née à Wingen (O Wissembourg) en 1859, fille du douanier Joseph Arth et de Catherine Weiss. En octobre 1878, elle obtient en France le brevet de capacité élémentaire. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. [ADBR 11AL213 et état civil de Wingen]

**ARTOPOEUS Léonie Jeanne.** Colm 1894-1898. Née à Riquewihr (O Ribeauvillé) en 1864, protestante, fille d'un pharmacien. Elle fréquente l'école primaire de Riquewihr jusqu'à sa confirmation. Elle fréquente ensuite l'ESF subventionnée de Ribeauvillé jusqu'à l'âge de dix-sept ans. En 1881, elle se rend à Paris, où elle réussit en 1883 l'examen français d'institutrice. Jusqu'en 1888, elle vit alternativement au Royaume-Uni (Angleterre et Irlande), en France et en Orient. Elle rentre ensuite à Riquewihr. En novembre 1890, elle entre comme élève à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. A l'automne 1892, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En mars 1893, elle occupe un poste d'enseignante à l'école pour aveugles d'Illzach (O Mulhouse). Ayant quitté ce poste depuis peu, elle est engagée comme enseignante à l'ESF subventionnée de Colmar en septembre 1894. En 1898, elle est rappelée à la maison familiale par la mort de son frère. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1894]

**ARTOPOEUS Luise, épouse HAMM.** Strbg 1913-1918< (tm). Née à Strasbourg en

1884, protestante, fille d'un instituteur. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1901 et 1904, elle obtient un diplôme d'enseignante de gymnastique en 1907 (complété en 1910) et un diplôme d'enseignante de travaux manuels en 1910. Elle est engagée comme enseignante de l'ESF municipale de Strasbourg suite à l'agrandissement de l'établissement. Elle y restera active après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [AMS 2MW594 et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14, et 1915, p. 6]

**ASCH Désirée.** Strbg Vo <1882-1884<, [ADBR 34AL1530 et AMS 2MW615, liste de 1884]

**ASEM Katharina.** StAvd SC 1880-1881 (aide). Née à Mertesdorf, près de Trèves (prov. Rhénanie), en 1852. En 1876, elle réussit l'examen d'institutrice et est nommée à Lunebach près de Prüm. Elle est engagée à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach) en 1880 pour les cours d'allemand. En décembre 1880, l'inspecteur scolaire du cercle de Forbach la considère comme « la partie la plus saine de tout le pensionnat de Saint-Avold ». En janvier 1881, elle remplace Sœur Romuald Lamarque. [ADBR 34AL1476]

**ASINELLI Ernesta.** Br 1899-1901. Née à Berlin en 1880, protestante, fille de Siro Asinelli, professeur de langue et de littérature italienne au lycée Viktoria de Berlin, et de Betty Horn. Elle passe ses premières années à Berlin et en Italie. Son père décède lorsqu'elle a deux ans et la famille déménage alors à Wertheim, lieu de naissance de la mère d'Ernesta. Là, elle entre à six ans à l'école primaire. La famille déménage ensuite à Heidelberg (gd. Bade), où la jeune fille fréquente l'école primaire de huit à quatorze ans. A Pâques 1895, elle entre à l'ESF, et à l'automne 1896, à l'EN, où elle réussit en août 1898 le premier, puis en août 1899 le second examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1899]

**ASMUS Sophie Wilhelmine dite Mina\*.** Strbg L 1885-1918<. Née à Illkirch-Graffenstaden (O Erstein) en 1853, fille de

Chrétien Louis Asmus, ouvrier de fabrique natif de Graffenstaden, et de Sophie Wilhelmine Meyer. Elle enseigne dans un pensionnat à Montbéliard (dép. Doubs) de 1872 à 1875, puis dans une ESF à Diez-sur-la-Lahn (prov. Hesse-Nassau) les trois années suivantes. En octobre 1878, « orientée par sa tante, directrice de l'école maternelle de Ribeauvillé », elle pose sa candidature à un poste d'enseignante qui se libère à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) : « Le maire m'a transmis sa demande », explique le directeur (Bockhorst), « et sa qualité d'Alsacienne ainsi que son expérience de plusieurs années dans une école supérieure de filles en font une personne qui ne paraît pas impropre » (ADBR 34AL1260, lettre au président de Haute-Alsace, 01.11.1878). Mais sa candidature est finalement rejetée, à cause de son « examen incomplet » passé « sous le régime français » (id, note en marge du conseiller scolaire Menzel). En 1879, elle est engagée à l'ESF de Bertha Lindner à Breslau (prov. Silésie). En avril 1885, elle réussit dans cette ville l'examen de directrice pour les EMF et les ESF. Elle fonde au même moment des « cours privés » à Strasbourg, sous l'égide de Bertha Lindner et associée à Rosa Kruttge. Les « cours » deviennent l'ESF Lindner en janvier 1888. Mina Asmus dirige l'établissement jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, toujours avec Rosa Kruttge. Elle le fermera en 1919, mais n'abandonnera pas pour autant l'enseignement, malgré son grand âge (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1260 et 34AL1405, AMS 2MW582 et état civil d'Illkirch-Graffenstaden ; photo dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 173]

**ATORF, Dr.** Forb sub 1872-1876 (hist). Enseignant du collège de Forbach. [ADBR 11AL215]

**AUBERT Charlotte\*.** Mtz Au <1872-1873<. Sûrement la fille de l'ancien conducteur des ponts et chaussées Aubert, reconverti en directeur d'un pensionnat de garçons, rue Tête-d'Or à Metz. Elle-même dirige une ESF dans cette même ville, au N°6 rue de la Grande Armée. En octobre 1873, elle associe Mme E. Jacquot à la direction de

l'établissement ; à la même date, Monsieur Aubert s'associe avec Monsieur Jacquot. [ADMo 9AL57]

**AUBRIOT, Sœur Marie (Hosp).** Dz <1873-1874. Elle enseigne à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins) jusqu'au départ de sa congrégation. En tant que responsable de la classe supérieure et de la classe médiane, elle est certainement la directrice de l'institution. Deux autres sœurs (Prosper et Scholastique), dont les patronymes nous demeurent inconnus, enseignent avec elle. [ADBR 34AL1422]

**AUDEBERT Elisabetha ou Elisa.** Mtz SC Vi 1875<. Née à Dillingen-sur-la-Sarre (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1855. Elle fréquente l'EN des ursulines à Trèves (prov. Rhénanie), où elle réussit l'examen d'institutrice en mai 1874. A la rentrée 1875, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. [ADBR 34AL1433]

**AUGUSTIN Clémence Françoise, née GERMAIN\*.** Sarbg/Ins AG 1857-1875. Née à Belfort (dép. Haut-Rhin, restera français en 1871) en 1834, catholique, fille du cabaretier Jacques Germain et de Catherine Dietschy. En août 1855, elle réussit à Colmar l'examen du brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Tout d'abord institutrice communale à Pérouse, non loin de sa ville natale, elle s'établit à Sarrebourg en 1857 pour y fonder une école libre. Deux ans plus tard, elle y annexe un pensionnat, qu'elle agrandit en 1862. Elle épouse par la suite le Dr. Christophe Augustin, mais son mariage ne la fait pas renoncer à son activité de directrice. Après l'annexion, alors que les autorités réfléchissent à subventionner une ESF concurrente, celle d'Elisa Freund et Octavie Weiss, le Dr. Augustin adresse au directeur du cercle une lettre qui pose la candidature de l'établissement de sa femme pour une subvention (ADBR 34AL1456, 20.08.1872) : l'institution est non-confessionnelle et sa directrice est toute disposée à appliquer le programme allemand. Les autorités sont rapidement convaincues qu'elles ont davantage à gagner avec l'ESF Augustin-Germain qu'avec l'ESF Freund-Weiss, d'autant plus que le conciliant Dr.

Augustin est pressenti pour être le futur maire de Sarrebourg. Mais en janvier 1873, ce dernier, qui menait les négociations du côté de l'établissement, tombe gravement malade. Il décède et le projet de subventionner l'ESF Augustin-Germain est abandonnée. La veuve est fatiguée de diriger sa grande institution à Sarrebourg, qu'elle quitte en octobre 1873 pour s'installer dans la propriété de son défunt mari à Insming (O Château-Salins). Elle souhaite y transférer son pensionnat, qui prendrait une dimension plus réduite. Le traitement de la demande prend un certain temps. En avril 1874, elle reçoit une autorisation provisoire d'ouverture. L'autorisation définitive est conditionnée au passage par la directrice d'un examen en allemand avant le 1<sup>er</sup> octobre 1875. Comme le délai expire et que l'examen n'a toujours pas été passé, la présidence de Lorraine demande une inspection. Le directeur du cercle répond que l'ESF Augustin-Germain a cessé d'exister pour cause de manque d'élèves. [ADBR 34AL1456, ADMo 9AL57, dossier Augustin-Germain, ADMM 1T45 et 1T46 et état civil de Belfort]

**AUGUSTIN Marie.** Mtz Kahl 1877-1893. Née à Gumbinnen (prov. Prusse-Orientale) en 1859, protestante. Ses parents s'installent à Metz, où elle fréquente l'ESF Kahlenberg (1874/75). En 1877, elle réussit à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau) l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1877, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Kahlenberg. En avril 1890, elle est mise en congé pour un semestre pour cause de maladie. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1892/93 pour un poste d'enseignante à l'EN de Strasbourg. [ADBR 11AL217]

**AUGUSTIN Virginie.** Rstf 1918. Née à Ruwer (prov. Rhénanie) près de Trèves en 1895, catholique, pupille du directeur Eugen Augustin de Cologne (prov. Rhénanie). Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de sa commune natale. De Pâques 1908 à Pâques 1911, elle fréquente le lycée de filles/ESF de l'Augusta-Viktoriaschule à Trèves, puis le lycée de filles/ESF des ursulines à Sarrebruck (prov. Rhénanie). Elle intègre ensuite l'*Oberlyzeum*/EN attaché à cet établissement, où elle réussit à Pâques 1917

l'examen théorique d'enseignante pour les lycées de filles/ESF. A Pâques 1918, elle réussit l'examen pratique. Elle est alors engagée à la *gehobene Mädchenschule* de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1918]

**AULNER, Sœur Luise Gabrielle (DPSJB).** Fén 1914 (tm). [ADBR 105AL2635]

**AURACHER Ernestine.** Sltt F 1873-1892. Originaire de Munich (roy. Bavière), catholique. Elle obtient en 1871 et 1872, à Munich, des certificats de capacité pour enseigner le français, l'anglais et l'italien. Elle enseigne pendant près de vingt ans à l'ESF de Mlle Fackler à Sélestat, jusqu'à sa fermeture en 1892. Elle retourne alors à Munich. On la retrouve, cependant, en janvier 1896 à Sélestat, comme enseignante à la retraite : à cette date, elle délivre un certificat à une religieuse de la congrégation de ND (Sœur Magdalena Stahl), indiquant que cette dernière a suivi ses leçons particulières avant d'entrer au couvent. [ADBR 11AL212 et 34AL1359]

**AUSCHER Simon.** Altk 1909-1915 (rel). Rabbin d'Altkirch de 1908 à 1921. [ADBR 34AL1285 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 116-117 (photo)]

**AUSTIN Sydney Miss.** Strbg Münch 1888-1889. Originaire d'Irlande (Royaume-Uni), professeur d'anglais à Strasbourg depuis le début des années 1870. A partir de la rentrée 1888, elle donne des cours à l'ESF Münch, où elle succède à Miss Hand. D'après l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), elle comprend l'allemand, mais le parle moyennement, quoique suffisamment pour se faire comprendre des familles de fonctionnaires vieilles-allemandes, avec lesquelles elle est beaucoup en contact. Elle quitte l'établissement en février 1889. [ADBR 34AL1381]

**BAASEN Thérèse, Sœur Odilia (SC)\*.** Mtz SC Vi 1874-1880. Née à Luxembourg en 1839, fille du notaire Jean François Baasen et de Marie Gretsck. En 1872, elle réussit l'examen d'institutrice. En janvier 1874, elle

succède à Sœur Saint-Ferdinand Meurin à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. En juin 1877, elle est nommée directrice de l'établissement, par défaut et de manière provisoire. En avril 1879, elle apparaît comme enseignante à l'école gratuite de la rue Gousseau. Elle continue toutefois d'exercer la direction sur l'ensemble de la « maison », c'est-à-dire également sur l'ESF de la rue Saint-Vincent. En décembre 1879, elle est malade à un point qui rend douteuse la reprise de son activité d'enseignante. L'inspecteur scolaire de cercle (Statz) en profite pour proposer la nomination de Sœur Mélanie Bachard comme directrice, un titre dont Sœur Odilia Baasen est encore parée lorsqu'elle décède fin juillet 1880. [ADBR 34AL1433 et état civil de Luxembourg]

**BACH Mlle.** Thionv 1912-1915. [ADBR 34AL1486 et 105AL2640]

**BACH Charlotte Marie Amalie.** Strbg Schw/Kl 1896-1910 (fr). Née à Eywiller (O Saverne) en 1870, protestante, fille du pasteur Karl Bach, originaire de Lorentzen (id), et de Maria Amalie Scherb ; sœur de Jenny Bach (→). En juillet 1892, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de français et d'anglais pour les ESF. En février 1896, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en février 1910, suite à ses fiançailles. [ADBR 34AL1384 et 34AL1386 et état civil d'Eywiller]

**BACH Charlotte.** Rib 1883-1884. Née à Lorentzen (O Saverne) en 1863, fille du cultivateur Pierre Bach et de Catherine Knipper. [ADBR 34AL1278 et état civil de Lorentzen]

**BACH Eugénie, Sœur Ludwina (DPR)\*.** Colm DPR 1858-1883 (matern) + Mulh DPR 1883-1893. Née à Altkirch en 1841, fille du tanneur Jean Bach et d'Anne Marie Schirmeyer. Après une longue activité à l'ESF de la DPR à Colmar, elle enseigne le chant à l'ESF de la DPR à Mulhouse de 1883 à 1888, puis est active à l'ENS attachée à l'établissement de 1888 à 1893. En 1893, après avoir exercé durant une année la direction provisoire de l'établissement, elle

gagne l'école privée de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1290, 34AL1307, 34AL1308 et 34AL1310 et état civil d'Altkirch]

**BACH Maria Clara Jenny.** Strbg Kg 1903 + Strbg L 1903-1904 + Strbg Kl 1903 (remp) et 1907-1912 (ang). Née à Sultzeren (O Colmar), dans la vallée de Munster, en 1883, protestante, septième et plus jeune enfant du pasteur Karl Bach (†1897) et de Maria Amalie Scherb ; sœur d'Amalie Bach (→). En 1888, son père est muté à la Robertsau, « un faubourg de Strasbourg » (cv). En 1890, Jenny Bach entre à l'ESF du BP, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe incluse, avant d'intégrer l'ENS attachée à cet établissement. En juillet 1902, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle donne ensuite des cours privés. De janvier à juillet 1903, elle est active à l'ESF Koebig. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Lindner. En novembre et décembre de la même année, elle remplace Ida Beck à l'ESF Klein. Elle est ensuite active comme préceptrice à Mulhouse. A l'automne 1905, elle part enseigner en Angleterre. A la rentrée 1907, de retour à Strasbourg, elle retrouve l'ESF Klein. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1911/12. [ADBR 34AL1385, 34AL1386, 34AL1406, cv rédigé en 1903, et 34AL1410, cv rédigé en 1903, et état civil de Sultzeren]

**BACH Johanna.** Mtz SC Vi 1908 (remp). Née à Delme (O Château-Salins) en 1887, catholique, fille du greffier de tribunal cantonal Philipp Bach. En août 1887, son père est muté à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où elle fréquente l'ESF à partir de six ans. En août 1894, son père est muté à Metz. Johanna Bach fréquente alors l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. A Pâques 1896, elle rejoint l'ESF municipale. A l'automne 1903, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En septembre 1906, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. L'année suivante, elle se repose dans la maison parentale. De septembre à novembre 1907, elle remplace une enseignante malade à l'EMF municipale de Metz. De janvier à avril 1908, elle remplace Emma Foehler à l'ESF

SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1908]

**BACH Louise.** Mulh Boi/Be 1873< et 1879<. Née en 1846. Brevetée à Colmar en avril 1863 ou 1865. Elle succède à Elisabeth Risler à la tête de la deuxième classe élémentaire de l'ESF Boissière à Mulhouse en novembre 1873. Il quitte l'établissement, puis le retrouve à l'automne 1879 sous la direction de Caroline Becker-Laurent. [ADBR 11AL211]

**BACH Luise.** Courc 1902-1908 (ch gym) et 1912-1913 (gym). Née à Sarreguemines en 1881, fille du directeur de gare Rudolf Bach et de son épouse née Hoepffner. De neuf à seize ans, elle fréquente l'ESF de Bouxwiller (O Saverne), puis se rend à Strasbourg pour poursuivre des études de musique. En même temps, elle fréquente l'école industrielle, puis l'école ménagère et de cuisine du *Vaterländischer Frauenverein*. A partir de 1902, elle est active à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) : « J'avais à surveiller une partie des filles, je donnais des cours de piano et je m'occupais de la gymnastique et des jeux de mouvement » (cv). En 1908, elle suspend son activité pour des raisons de santé et s'installe chez sa mère à Boulay, chez qui elle vit depuis lors. A partir de Pâques 1911, elle recommence à enseigner à l'ESF de Courcelles, où elle a désormais uniquement la charge des cours de gymnastique et des jeux de mouvement : « J'ai reçu toute ma formation en gymnastique de Mademoiselle Annette Kuntz, fille de Monsieur le conseiller scolaire Kuntz à Colmar. J'ai également continué à m'instruire sur les aspects théoriques de la gymnastique par la lecture d'ouvrages se rapportant au sujet. Je serais éventuellement prête, au cours de l'année prochaine, à me soumettre à l'examen d'enseignante de gymnastique » (cv). En octobre 1912, elle est autorisée à enseigner à l'ENS attachée à l'ESF à cette condition. Elle quitte l'établissement en mars 1913. [ADBR 34AL1490, 105AL2644 et 105AL2648, cv rédigé en 1912]

**BACHARD Marie Antoinette Léocadie, Sœur Sainte-Mélanie (SC)\*.** Mtz SC Vi

1857-1889. Née à Oches (dép. Ardennes) en 1837, fille de Jean Baptiste Théodore Bachard, agent voyer. Elle dirige la première classe à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz à partir de 1857. En 1877, elle prend la direction de l'établissement. En 1877, l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) s'oppose à une éventuelle prise de direction, car elle n'a pas de brevet et ne maîtrise pas l'allemand. En décembre 1879, le même inspecteur a changé d'avis et la propose pour succéder à Sœur Odilia Baasen. En juin 1880, il indique au président de Lorraine (ADBR 34AL1433, 14.06.1880) : « Sœur Mélanie est de toutes les sœurs de l'endroit incontestablement la meilleure enseignante. [...] Elle maîtrise suffisamment la langue allemande pour avoir été employée depuis un an comme interprète et traductrice par la supérieure de la maison, récemment décédée ». En août 1880, elle devient directrice de la « maison », c'est-à-dire du pensionnat (ESF), mais également de l'externat et de l'école gratuite. Cette nomination est toutefois provisoire, en attendant la venue d'une religieuse dûment diplômée. En 1888, l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) écrit d'elle à l'*Oberschulrat* (ADBR 34AL1434, 14.05.1888) : « Sœur Mélanie est une enseignante paisible et intelligente, qui possède un sens pédagogique satisfaisant et obtient de bons résultats. Elle maîtrise suffisamment l'allemand pour pouvoir tenir une conservation simple dans cette langue et sait se faire comprendre des parents germanophones pour ce qui est nécessaire ». Elle assure la direction de l'établissement jusqu'à son décès en juin 1889. [ADBR 34AL1433 et 34AL1434 et état civil d'Oches]

**BACHARACH Mlle.** Mulh Do 1908-1910 (rel). Juive. Institutrice à l'école primaire Cour de Lorraine à Mulhouse, elle donne des cours à l'ESF Dollfus à partir d'octobre 1908. Elle abandonne cette activité deux ans plus tard, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1304]

**BACHERT Johanna.** Strbg Kg 1916 (tm). Née à Mulhouse en 1893, protestante luthérienne, fille du commerçant J. Bachert et d'Eugenie Horning, originaire de

Strasbourg ; elle est d'une fratrie de cinq enfants. A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse. En 1908, elle est confirmée par le pasteur Hauth. Elle quitte l'ESF en juillet 1909, ayant achevé sa dixième année scolaire, et décide de devenir « enseignante industrielle » (cv). Elle entre donc, en octobre 1909, à l'école professionnelle et de perfectionnement du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg, qu'elle fréquente pendant quatre années. En juin 1912, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Après quelques années qu'elle consacre exclusivement à compléter sa formation, en continuant à fréquenter l'école, elle se voit décerner, en octobre 1913, par la directrice Mlle Otto, un diplôme pour les différentes matières. Elle est en même temps engagée comme enseignante de travaux manuels à l'école ménagère de Montigny (O Metz-campagne), « appelée la Fondation protestante Marthe » (cv, evangelisches Marthastift). Son contrat est rompu suite au déclenchement de la guerre, car l'établissement ferme alors suite à la réquisition de ses locaux comme hôpital militaire. Johanna Bachert passe une année chez ses parents à Mulhouse. En septembre 1915, elle est engagée à l'ESF Klein à Strasbourg pour surveiller les jeunes filles du pensionnat en-dehors des cours. A partir d'avril 1916, elle cumule cette fonction avec celle d'enseignante de travaux manuels à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916]

**BACHSCHMIDT, Sœur Anna (DPR).** Strbg DPR 1873<. Née à Guebwiller en 1855. Elle a commencé son activité d'enseignante en avril 1873 et est active à l'ESF de la DPR à Strasbourg à partir d'octobre de la même année (sa lettre d'obédience date de juillet 1873). [ADBR 34AL1353]

**BACKERT Maria Margareta, Sœur Johanna Luise (Ppe).** Thionv PPe 1902-1918. Née à Dorlisheim (O Molsheim) en 1883, fille du trésorier Georg Backert. Elle fréquente l'école primaire de Drulingen (O Saverne) jusqu'à l'âge de neuf ans, puis celle de Hochfelden (O Strasbourg-campagne) de

neuf à quatorze ans. A l'automne 1896, elle entre à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en octobre 1898, date de son entrée au noviciat de Peltre. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1902. Deux mois plus tard, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1902]

**BACKHAUS Mme.** Mtz 1896-1913. Catholique, veuve d'un *Oberlehrer* d'EN. Elle est engagée comme *Oberlehrerin* à l'ouverture de l'ESF municipale de Metz, en janvier 1896. Elle part à la retraite en octobre 1913. [ADBR 34AL1436 et *Jahresbericht* Metz 1914]

**BADENBERG Maria.** Sltt 1893-1895. Née à Bergerhausen (prov. Rhénanie), près de Steele, en 1874, catholique, fille du *Regierungsfeldmesser* Albert Badenbergh. De six à onze ans, elle fréquente l'école primaire de Bergerhausen avant de gagner l'ESF de la localité, qui compte quatre classes. Elle passe l'année scolaire 1889/90 au pensionnat des « Sœurs de Sainte-Marie » (en français dans le cv) à Huy (Belgique) : « par un exercice quotidien, j'ai acquis durant cette période de l'aisance dans l'usage de la langue française, à l'écrit comme à l'oral ». De Pâques 1890 à Pâques 1893, elle se prépare au métier d'enseignante à l'EN de Coblenz (prov. Rhénanie). En mars 1893, elle obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1893]

**BADER Martha.** Mulh Do 1887-1898. Née à Guebwiller en 1867, catholique. [ADBR 34AL1303]

**BAECHLER Elise, Sœur Marie Georgine (DPR).** Mulh DPR 1909<. Née à Eschau (O Erstein) en 1890, fille du cultivateur Georg Baechler et d'Elise Daul. Elle reçoit « la première instruction » à l'école primaire de sa commune natale. En avril 1903, elle fait sa première communion. Après avoir quitté l'école primaire, elle reste encore un semestre dans la maison parentale. Ensuite, elle fréquente pendant deux ans l'ESF de la DPR à Rouffach (O Guebwiller). En octobre 1905, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O

Guebwiller), où elle passe une année. En octobre 1906, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après quatre années d'une préparation consciencieuse au métier d'enseignante, elle passe avec succès l'examen d'institutrice en juillet 1909. [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1909]

**BAEHRE August.** Strbg BP 1879-1897 (ch). Né en 1846. Enseignant du Gymnase protestant de Strasbourg. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**BAER Emilie.** Mulh Do 1880-1883. [ADBR 34AL1301]

**BAERMANN Natalie.** Strbg Kg 1906 (remp: ang). Originaire des États-Unis d'Amérique, où elle a enseigné dans des écoles publiques, germanophone. Julie Koebig souhaite l'employer comme remplaçante de sa sœur pour les cours d'anglais durant le semestre d'hiver 1906/07. Les autorités scolaires ne le permettent pas, car elle ne possède pas de diplôme allemand, mais acceptent toutefois, à titre exceptionnel, qu'elle œuvre dans l'établissement jusqu'à ce qu'une remplaçante convenable soit trouvée, ce qui est fait début novembre. [ADBR 34AL1410]

**BAEUMLE Maria, Sœur Nicolaus (AP).** StL <1888-1892 + Blmgy 1892-1897 (tm). Née à Harpolingen, près de Säckingen (gd. Bade), en 1849, fille du cultivateur (*Bauer*) Joseph Bäumle et de Maria Baier. Elle fréquente l'école primaire de Harpolingen de six à treize ans. Elle apprend ensuite différents travaux domestiques : « J'étais principalement active chez des couturières et je me suis ainsi formée pendant une longue période à fond aux travaux de couture » (cv). Par la suite, elle est active pendant huit ans dans l'établissement Sankt Joseph à Hertten, près de Lörrach (gd. Bade), exclusivement employée aux travaux de couture, jusqu'à ce qu'elle entre au couvent de Bellemagny (O Altkirch) en 1888. Elle est ensuite mutée à Saint-Louis (O Mulhouse), où elle est à nouveau employée pour la couture au couvent, jusqu'à ce qu'elle soit rappelée à Bellemagny en mai 1892. Là, elle souhaite obtenir l'autorisation des autorités

scolaires pour enseigner la couture (cv). [ADBR 34AL1287, cv rédigé en 1892, et registres de baptême de Harpolingen]

**BAGARD Virginie, Sœur Luise Margareta (PPe).** Dz 1907-1909. Née à Flastroff (O Thionville-est) en 1887, fille de l'instituteur Ludwig Viktor Bagard. En octobre 1887, son père est muté à Fentsch, où elle fréquente l'école primaire de six à onze ans. En 1898, elle est envoyée à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en avril 1902, date de son entrée au noviciat. Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1906. En mars 1907, elle succède à Sœur Laurentius Joseph Sünnen à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle quitte l'établissement en avril 1909. [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1906]

**BAJOHR Marie Luise Katharine (Diac).** Strbg BP 1895-1918. Née à Neidenburg (prov. Prusse-Orientale) en 1857. Elle fréquente l'ESF de Neidenburg jusqu'à Pâques 1874. De juillet 1876 à Pâques 1878, elle est à l'EN de Graudenz (prov. Prusse-Occidentale), où elle réussit en mai et juin 1878 son examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne de la même année, elle devient préceptrice dans la maison du propriétaire foncier Steinborn à Gwisdzin, où elle reste jusqu'à Pâques 1879. De juillet 1879 à juillet 1883, elle est préceptrice des trois filles du propriétaire foncier Hellwig à Altau, près de Thorn (prov. Prusse-Occidentale). De janvier 1884 à août 1891, elle est préceptrice des cinq filles de l'officier von Viesbahn, qui devient plus tard général. D'octobre 1891 à août 1895, elle est préceptrice des deux fils du comte von Korff à Dinglingen (gd. Bade). Elle termine son cv par ces mots : « Mon Sauveur, qui m'a aidée et soutenue jusqu'ici, continuera de veiller sur moi ». A la rentrée 1895, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle devient diaconesse par la suite. « Elle est professeur de physique en Seconde, de jardinage à l'École Féminine Sociale, et tante de chambre en Résédas. Sa piété la place au-dessus de toute politique, et elle a toujours eu beaucoup de mal à s'exprimer dans la langue française à l'internat » (CLB). [ADBR 1371, cv rédigé en 1895 et CLB, p. 179]

**BALAND Franziska Josefine.** Br 1883-1886 et 1890-1891 + Strbg ND 1891-1892. Née à Landau (roy. Bavière, O Palatinat) en 1864, catholique, fille d'un enseignant. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale jusqu'à l'âge de dix ans. Son père est alors muté à la *Realschule* de Barr (O Sélestat). Elle entre à l'ESF de cette ville à l'automne 1878. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv 1890 et 1891), elle gagne ensuite une institution à Offenbourg (gd. Bade) (sûrement ND), où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit à Karlsruhe (gd. Bade) en octobre 1882, sous la présidence de Monsieur von Sallwürk. Elle commence son activité d'enseignante à l'ESF de Barr, jusqu'à ce qu'elle soit engagée en 1886 comme préceptrice de la fille du baron von Walterskirchen à Vienne. Lorsque ce dernier est nommé ambassadeur d'Autriche-Hongrie à La Haye, elle quitte cette place et rentre chez ses parents à Barr. En mai 1890, « différentes raisons » (cv) font qu'elle décide de reprendre son activité d'enseignante. Elle succède alors à Agnes Spiess à l'ESF de Barr et reste dans l'établissement jusqu'en juillet 1891. Elle entre début août au couvent ND à Strasbourg, où elle enseigne durant l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1315, cv rédigé en 1890, et 34AL1359, cv rédigé en 1891]

**BALDECK Helene.** Mulh Bl 1911. Née à Mulhouse en 1891, catholique, fille de l'employé de commerce Camille Baldeck. A l'âge de six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente les dix classes. A seize ans, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. A l'été 1910, après une préparation de trois années, elle réussit le diplôme d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1911]

**BALDENSPERGER Wilhelm, Prof. Dr.** Strbg Münch 1888-1890 (fr). Né à Mulhouse en 1856. Vicaire de la paroisse du Temple-Neuf à Strasbourg de 1887 à 1890, professeur de religion dans les classes supérieures du Gymnase protestant, il donne des cours à français à l'ESF Münch à partir de la rentrée 1888. [ADBR 34AL1381 et Bopp, p. 36]

**BALDNER Mlle.** Strbg Münch <1888-1896 (tm). Diplômée en 1852. D'après l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), elle parle bien l'allemand. [ADBR 34AL1381]

**BALLAUFF.** Gbw 1890-1894 (s.nat) + Strbg Kg 1895-1900 (id). *Oberlehrer* au lycée de Guebwiller, il donne des cours à l'ESF de cette ville. Devenu professeur à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg, il intervient à partir de la rentrée 1895 à l'ENS attachée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1257, 34AL1258 et 34AL1409]

**BALTZER Maria, Sœur Anna Josepha (SC).** Sargm SC 1880-1882 et 1888-1890 + Mtz SC Ge 1890-1891. Née à Andernach (prov. Rhénanie) en 1861, fille de Johannes Baltzer et d'Anna Busenbender. Elle fréquente l'école primaire d'Oberwesel (id) jusqu'à l'âge de treize ans. Elle poursuit son instruction au pensionnat de Nonnenwerth (id), dirigé par les Sœurs de Saint-François, puis à l'EN de Karthaus, près de Trèves (id). A Pâques 1879, elle réussit l'examen d'institutrice à Saarbarg, près de Trèves. Elle enseigne dès lors à l'ESF de Mlle Diel à Bonn (id), jusqu'à la fermeture de l'établissement à Pâques 1880. Elle succède alors à Anna Giraud à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste deux ans et demi. Elle se repose ensuite pendant un an dans la maison parentale. A l'automne 1883, elle intègre l'EN de Marienwerth près de Maastricht (Pays-Bas), pour préparer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) à Pâques 1885. Elle trouve alors un poste à l'ESF de Mlle Heringer à Sigmaringen (prov. Rhénanie, district Hohenzollern), qu'elle quitte en janvier 1886 pour cause de maladie. A l'automne 1888, elle est à nouveau engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1890, devenue religieuse, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle décède le jour de Pâques 1891. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1890, et 34AL1472]

**BALTZER Maria Eugenia, Sœur Irmengarde (DPR).** Mulh DPR 1916. Née à Rumersheim (O Guebwiller) en 1873, fille de Hippolyt Balzer et de Maria Anna Meyer.

De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Rumersheim. Après sa sortie de l'école, elle poursuit ses études à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch) puis à l'ESF des sœurs la DPR à Ribeauvillé. A l'automne 1889, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle prépare durant trois ans l'examen d'institutrice qu'elle passe en 1892. En juillet 1892, elle reçoit son diplôme. En septembre 1892, elle est engagée à l'école primaire de Soultz (O Guebwiller), où elle est active jusqu'à avril 1897. Entre-temps, en octobre 1896, elle réussit l'examen de service. De Pâques 1897 à l'automne 1898, elle est active à l'école primaire d'Oderen (O Thann) ; de l'automne 1898 à l'automne 1899, à l'école primaire de Guéberschwihr (O Guebwiller) ; de l'automne 1899 à Pâques 1911, à l'école primaire de Battenheim (O Mulhouse) ; de Pâques 1911 à Pâques 1914, à l'école primaire de Huningue (O Mulhouse) ; enfin, à partir de Pâques 1914, à l'école primaire d'Ensisheim (O Guebwiller) : « Parce qu'à Ensisheim, un lazaret a été installé dans l'école et dans le logement des sœurs, je vis depuis le 31 décembre 1915 dans ma famille à Rumersheim », indique-t-elle sur son cv de 1916. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1916]

**BALZAR Thekla.** Sargm 1878<. Née à Willmenrod (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1856, protestante, fille du pasteur Ferdinand Balzar, muté ensuite à Breckenheim, près de Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau). Elle fréquente l'ESF de Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) de la Pentecôte 1870 à l'automne 1874. Elle intègre alors l'ENS attachée à cet établissement, où elle reste jusqu'en novembre 1876. Elle réussit alors l'examen d'institutrice à Cologne (prov. Rhénanie). En mars 1878, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Coblenz (prov. Rhénanie). A la rentrée 1878, elle succède à Marie Lümke à l'ESF municipale de Sarreguemines. [ADBR 34AL1465]

**BAMBERGER Salomon.** Thn 1894 (rel). Rabbín de Cernay (O Thann) de 1887 à 1918. Il enseigne à l'ESF en attendant la nomination d'un nouveau rabbín à Thann. [ADBR 34AL1283 ; voir sa notice dans

*Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 123]

**BANSI Herta.** Strbg Schm 1914 (aide). Née à Metz en 1892, catholique, fille du général (en 1914) Bansi ; sœur de Maria Bansi (→). En décembre 1894, son père est muté à Berlin. Herta Bansi y reçoit sa première instruction à l'ESF privée de Mlle Crain. En juillet 1900, son père est muté à Strasbourg, où elle fréquente désormais l'ESF ND. En avril 1904, son père est muté à Jüterbog, où elle entre à l'ESF privée de Mlle Karnatz. En février 1907, son père est muté à Danzig (prov. Prusse-Occidentale), où elle intègre la première classe de la Viktoriaschule. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à l'établissement (1908) et y réussit son examen d'enseignante pour les ESF et les EMF en 1911. En mars 1912, elle suit son père, muté à Strasbourg. Engagée à l'ESF Schmutz en mai 1914, elle aurait dû y poursuivre ses cours de religion après la rentrée suivante, mais elle n'est toujours pas de retour en novembre. Elle se voit donc remplacée. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1914]

**BANSI Maria.** Strbg Schm 1918 (aide). Née à Metz en 1891, catholique, fille du *Generalleutnant* Bansi, inspecteur des écoles de tirs de la *Fussartillerie* ; sœur de Herta Bansi (→). En 1894, la famille déménage à Berlin et y reste six ans. Maria Bansi y fréquente l'ESF Crain. Suite à un nouveau déménagement, elle fréquente de 1900 à 1904 l'ESF ND à Strasbourg. La famille déménage ensuite à Jüterbog (prov. Brandebourg), où elle entre dans une ESF privée. Elle y reste jusqu'à la fin de sa scolarité en 1907. La famille déménage alors à Danzig (prov. Prusse-Occidentale), où elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale. Après trois ans d'études, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF et les EMF en février 1910. D'octobre 1910 à juillet 1911, elle est préceptrice de trois enfants dans une famille à Florence. Elle retourne ensuite dans sa famille, qui s'installe à Strasbourg en avril 1912, déménage à Baden-Baden (gd. Bade) au début de la guerre, puis revient à Strasbourg à Noël 1917. En janvier 1918, elle est engagée à

l'ESF Schmutz. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1918]

**BARBARAS Mlle.** Colm 1908< (matern). Originaire d'Ostheim (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1254]

**BARBEZAT Julie.** Strbg BP 1878-1880 (fr). [ADBR 34AL1368]

**BARBIEUX Katharina.** Thionv sub 1881-1882 et 1882-1886. Née à Hattenheim (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1860, catholique. En avril 1876, elle intègre l'EN de Metz. En mars 1880, elle réussit l'examen d'institutrice pour les écoles primaires de langue allemande et de langue française. A la rentrée 1881, elle est engagée à l'ESF de Margareta Müller à Thionville, suite à l'ouverture d'une troisième classe. A la demande des autorités, qui souhaitent son remplacement par une protestante, elle quitte l'établissement dès Pâques 1882, pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1882, suite à la création d'un nouveau poste d'enseignante, elle retrouve l'ESF de Margareta Müller. Elle quitte l'établissement à Pâques 1886. [ADBR 34AL1484]

**BARBILLON.** Sargm SC 1898-1901 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Gering, il reprend les cours de ce dernier à l'ESF SC de la ville. [ADBR 34AL1474]

**BARDOT Georg.** Sargm SC 1910-1918 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Il donne des cours à l'ESF SC de la ville à partir de la rentrée 1910. [ADBR 105AL2631]

**BAREISS Bertha, Sœur Marie Honoree (DPR).** Mulh DPR 1900-1918. Née à Kruth (O Thann) en 1876, fille du contrôleur des impôts Gottfried Bareiss, protestant, et de Rosalia Koch, catholique. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, où son père est alors garde-frontière. Lorsqu'il est muté en 1889 comme contrôleur des impôts à Wasselonne (O Molsheim), elle fréquente encore pendant deux ans l'école primaire de Wasselonne.

Alors qu'elle a seize ans, ses parents l'envoient, « pour poursuivre [son] instruction » (cv), à l'ESF de la DPR à Rouffach (O Guebwiller), où elle reste pendant deux ans. A l'automne 1895, elle entre au couvent de Ribeauvillé. L'année suivante, ses supérieures l'envoient à Colmar. Là, pendant quatre ans, à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1900. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1900]

**BARGMANN Isabella Rosenda.** Bschh 1886. Née à Iquique (Chili) en 1860, protestante luthérienne. A Pâques 1877, elle entre à l'EN royale de Dresde (roy. Saxe), où elle réussit l'examen d'aide-enseignante en mars 1882. Elle est ensuite préceptrice chez le pasteur Kessler à Elbeu près de Wolmirstedt (prov. Saxe) (Pâques 1882-Pâques 1883), puis chez le pasteur Schinkel à Krahne (prov. Brandebourg) (Pâques 1883-Pâques 1885). A la rentrée 1886, elle succède à Magdalena Grosse à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne). La directrice juge cependant ses prestations et son attitude si mauvaises qu'elle lui trouve une remplaçante dès janvier 1887. [ADBR 34AL1415]

**BARGMANN Margarete.** Colm 1915 (remp: dess). [ADBR 105AL2532]

**BARR Magdalena, Sœur Marie Jerome (DPR).** Mulh DPR 1886<. Née en 1862. [ADBR 34AL1308]

**BARTELS Karoline.** Sltt 1892-1894. Née à Sulzbach (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1871, catholique. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire. Elle se consacre ensuite pendant deux années aux travaux domestiques. « Durant ma scolarité déjà, j'ai nourri le souhait de me consacrer au beau métier d'enseignante », indique-t-elle dans son cv. Elle se prépare donc pendant une année, en participant à des cours privés, à l'entrée dans une EN. En avril 1888, elle entre à l'EN de Sélestat, où elle se prépare durant quatre ans à l'examen d'institutrice. L'examen qu'elle passe en février 1892 lui permet d'occuper provisoirement un poste

dans une école primaire. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1892]

**BARTH, Dr.** Strbg ND 1891-1892 (all math). Enseignant de lycée. Il donne des cours à l'ESF ND de Strasbourg à partir de novembre 1891. [ADBR 34AL1359]

**BARTH Emilie.** Strbg Schm 1888-1897 (tm). Née à Strasbourg en 1863, protestante. Elle réussit en juillet 1888 l'examen d'enseignante de travaux manuels. [ADBR 34AL1391]

**BARTH Magda, Sœur Agnes (DC).** Strbg DC 1912-1913 (dess) et 1916-1918 (gym). Née à Strasbourg en 1889. En novembre 1910, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de gymnastique. Après avoir réussi celui de professeur de dessin, elle est employée pour cette matière à l'ESF de la DC à Strasbourg durant l'année scolaire 1912/13. Elle retrouve cet établissement en janvier 1916, comme enseignante de gymnastique. [ADBR 34AL1352 et 105AL2572]

**BARTHEL Elisabeth.** Btch 1913-1914 (remp). Née à Wadgassen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1893, catholique, fille du surveillant de gare Jakob Barthel et de Genovefa Rupp. Au gré des affectations de son père, elle fréquente les écoles primaires de L'Hôpital (O Forbach), Guerstling et Audun-le-Tiche (O Thionville-ouest), puis elle entre à l'ESF SC de Sarreguemines. Par la suite, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En juillet 1913, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Trois mois plus tard, elle succède à Léonie Lersy comme remplaçante de Sœur Valeria Abé à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement en janvier 1914 pour un poste dans l'enseignement public. [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1913]

**BARTHEL Margarete.** Strbg Kg 1916-1918. Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1893, protestante, deuxième enfant du *Landeshauptkassenbuchhalter* Philipp Barthel. Elle a trois ans lorsque son père décède. A six ans, elle entre à l'école élémentaire de Schiltigheim, où elle reste

durant trois années. Elle fréquente ensuite pendant un an « l'école Boegner à Strasbourg, une filiale de la Maison des diaconesses » (cv). En avril 1904, elle entre dans la septième classe de l'ESF municipale à Strasbourg. Elle fréquente cet établissement avec succès jusqu'à la première classe. A l'été 1910, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement. Au bout de trois ans, elle réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF, puis, en juillet 1914, l'examen pratique. En décembre 1914, elle est nommée à « l'école élémentaire à classe unique bilingue » (cv) de Haute-Goutte (Basse-Alsace). Elle quitte son poste en janvier 1916 pour être engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1915]

**BARTHÉLÉMY.** Mtz SC Ge 1888-1890 (rel). Prêtre de la maison. Il enseigne à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1429]

**BARTHÉLÉMY Eugénie.** Thionv StCh 1883-1884 (fr). Née à Briey (départ. Moselle puis Meurthe-et-Moselle) en 1864. Elle est élève au pensionnat de la Sainte-Famille à Étain (départ. Meuse). En mai 1881, elle obtient à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) le brevet de capacité élémentaire. A la rentrée 1883, elle est proposée pour succéder à Augusta Gaillard à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Mais pour la première fois, les autorités refusent une enseignante au motif que le brevet dont elle est pourvue n'est pas reconnu en Alsace-Lorraine. Une Lorraine du *Reichsland* est demandée à sa place. Le maire de Thionville, président de la commission d'administration de l'hospice civil, qui gère l'ESF-pensionnat Saint-Charles, se tourne alors vers le directeur de l'EN de Beauregard (O Thionville-est), qui n'est en mesure de lui proposer des institutrices brevetées pour l'enseignement du français que pour Pâques 1884 (le maire de Thionville au président de Lorraine, 31.10.1883). En attendant, Eugénie Barthélémy est finalement exceptionnellement autorisée à enseigner à l'ESF. [ADBR 11AL213]

**BARTHEN Anna.** Rosh <1873< (aide). Aide-enseignante non brevetée. [ADBR 34AL1340]

**BARTHOLMÉ Karl.** Thn 1913-1914 (rel). Né à Strasbourg en 1881, il épouse Marie Leiber (→) à Echery (O Ribeauvillé) en 1908. Pasteur de Thann de 1913 à 1936. [ADBR 105AL2450 et Bopp, p. 40]

**BARTHOLME Martha.** Rib 1908-1913. Née à Strasbourg en 1887, protestante, fille du commerçant Karl Bartholmé. Après la mort de sa mère, elle entre à Pâques 1892 à l'école maternelle attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. A l'automne 1893, elle intègre la classe inférieure de l'ESF du BP. Après y avoir fréquenté toutes les classes jusqu'à la deuxième, elle entre au magasin de son père. Mais le magasin est bientôt vendu, suite à la soudaine maladie de son père. A l'automne 1903, elle retourne à l'ESF du BP, dans la première classe. A l'automne 1904, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Après trois ans de préparation, elle obtient en juillet 1907 son diplôme d'enseignante pour les ESF. D'août 1907 à juillet 1908, elle séjourne dans la famille de sa sœur, à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). De novembre 1907 à avril 1908, elle est aide-enseignante à l'école primaire de garçons de Sainte-Marie-aux-Mines, jusqu'à l'arrivée d'un instituteur à Pâques 1908. [ADBR 34AL1280, cv rédigé en 1908]

**BARUTHIO Elisabeth.** Strbg ND 1913-1918. Née à Strasbourg-Musau en 1891, catholique, fille de Karl Baruthio, inspecteur municipal des gardes champêtres, et d'Anna Maurer. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de la Musau. Elle est envoyée ensuite à l'ESF de la DPR à Rouffach (O Guebwiller). Elle quitte cet établissement au bout de deux ans pour entrer à l'ESF de la même congrégation à Colmar, afin d'intégrer ensuite l'EN qui lui est attachée. Lorsque l'ESF ND à Strasbourg s'adjoint une ENS à la rentrée 1907, elle intègre cette dernière. En juin 1911, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. L'année suivante, elle assiste à des cours de psychologie et d'allemand à l'Université de Strasbourg. A l'été 1912, elle part occuper

une place de préceptrice en France. En octobre 1913, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1913]

**BASLER Bertha.** Mulh Bl 1891-1895 (gym). Née à Mulhouse en 1869, fille de Gottlieb Basler (→) et de Bertha Steinhauser. De six à dix-huit ans, elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse. Elle est formée depuis très jeune par son père à enseigner la gymnastique. En 1884, elle fréquente les cours de gymnastique donnés à Karlsruhe (gd. Bade) par Monsieur le directeur Maul. Elle y réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. Elle a également suivi des cours pendant quelque temps dans un établissement de gymnastique curative à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville). [ADBR 34AL1297, cv rédigé en 1891]

**BASLER Gottlieb.** Mulh Bl 1895< (gym). Père de Bertha Basler (→). Professeur de gymnastique à l'*Oberrealschule* de Mulhouse. [ADBR 34AL1298]

**BASTIAN Mlle.** Strbg Sg <1882-1892 (ch). Elle quitte l'ESF-institution Saigey à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1387 et 34AL1388]

**BASTIAN Friedrich.** Wsbg <1875< (rel) et <1879-1893 (id). Né à Willer (O Wissembourg) en 1834. Pasteur de Wissembourg de 1874 jusqu'à son décès en 1893. [ADBR 34AL1396 et 34AL1397 et Bopp, p. 42]

**BASTIAN Friedrich Philipp.** Wsbg 1918 (remp: rel). Né à Wissembourg en 1893, fils de l'instituteur principal (directeur) Friedrich Bastian. Il est nommé vicaire à Wissembourg en 1918. Suite au retrait du pasteur Klein, il assure l'intérim des cours de religion à l'ESF de la ville jusqu'en juillet 1918. Trop occupé par son activité à l'hôpital militaire, il abandonne alors cet enseignement. Suite au retour de l'Alsace à la France, il part poursuivre sa carrière de pasteur en Allemagne. [ADBR 105AL2590 et Bopp, p. 42]

**BASTIAN Ida Mélanie.** Strbg BP 1875< (ch). Née à Strasbourg en 1851. Elle obtient son diplôme d'enseignante de musique à Strasbourg en mars 1875. [ADBR 34AL1368]

**BASTIAN Lina.** Br 1905 (remp). De Strasbourg. [ADBR 34AL1316]

**BATHE.** Mtz Minag 1875-1877 (rel). Prêtre de division, il donne des cours à l'ESF Minaglia à partir d'octobre 1875. [ADBR 11AL220]

**BATTERMANN Jeanne Amélie.** Strbg UF 1878-1880 (matern) + Strbg Sg 1886 (remp) et 1887-1920. Née à Strasbourg en 1861, fille de Carl Andreas Battermann et de Sophia Chrétienne Scheidecker. En octobre 1878, elle obtient à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle) le brevet de capacité du second ordre. De 1878 à 1880, elle dirige l'école maternelle attachée à l'ESF de Mlle Justine Fuchs (UF) à Strasbourg. Elle enseigne ensuite le français et l'allemand à Cork (Royaume-Uni, Irlande), d'abord à la High School de Lucy Artley (début 1881-juil. 1884), puis à la High School de Miss Martin (1884/85). En mars 1886, elle pose sa candidature pour un poste d'enseignante de français à l'ESF de Haguenau, mais elle n'est pas choisie. Elle remplace Mme Hagemann à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg à partir d'avril 1886; les autorités scolaires préviennent que si sa nomination doit devenir définitive, il lui faudra alors un diplôme allemand. Elle quitte l'établissement, comme prévu, à la fin de l'année scolaire. En janvier 1887, elle retrouve l'ESF Bohner, où elle succède à Lina Boehm (qui succède elle-même à Mme Hagemann): elle s'engage à passer prochainement l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle reste dans l'établissement après le retour de l'Alsace à la France, jusqu'à sa fermeture en 1920. [ADBR 34AL1327, 34AL1378 et 34AL1387 et AMS 2MW620]

**BAUDENBACHER Maria Rosa, Sœur Odilia (AP).** Blmg 1896-1897 (tm) + StL 1897-1903 (id). Née à Dischingen (roy. Wurtemberg) en 1867, fille de Joseph Baudenbacher et de Crecentia Schäble. De

sept à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Dischingen. Elle fréquente ensuite pendant trois ans l'école supérieure de filles de l'institution Notre Dame des sœurs du cloître de Wurzbach (roy. Wurtemberg), spécialement le *wissenschaftliche Kleiderkurs*. Cela lui permet de compléter sa formation dans les matières élémentaires, particulièrement les travaux manuels féminins et les travaux artistiques et de confection (*Kleider- und Kunstarbeiten*). Elle continue de s'exercer à ces travaux après sa sortie de l'établissement et jusqu'à son entrée au couvent de Bellemagny (O Altkirch) en août 1894. [ADBR 34AL1286, cv rédigé en 1896]

**BAUER Clara Emilie.** Haguenau 1874-1875 + Bxw 1875-1876. Née à Gummersbach (prov. Rhénanie), protestante. Elle est engagée comme première enseignante à l'ESF de Haguenau à Pâques 1874, pour l'ouverture de l'établissement. Elle doit cependant le quitter pour mars 1875, car les autorités souhaitent son remplacement par une catholique. Elle est ensuite engagée comme deuxième enseignante – sur trois – à l'ESF de Bouxwiller (O Saverne), là aussi pour l'ouverture de l'établissement. [ADBR 34AL1318 et 34AL1326]

**BAUER Else.** Molsh 1904 (dess) + Colm 1904-1908 (dess gym). Née à Hechingen (prov. Rhénanie, district Hohenzollern) en 1882, protestante, fille d'un inspecteur des postes. Alors qu'elle a cinq ans, son père est muté comme *Postmeister* à Molsheim en Alsace. Elle y fréquente l'école primaire protestante de six à neuf ans, puis l'ESF de Mlle Müller à Dorlisheim (O Molsheim) jusqu'à seize ans révolus. Elle y apprend, entre autres choses, la langue française. Elle fréquente ensuite pendant une année l'école de travaux manuels féminins à Mutzig où elle apprend à « coudre, tailler et broder » (cv). Elle gagne ensuite Strasbourg : « En octobre 1899, mes parents m'ont autorisée à entrer à l'école des arts décoratifs de Strasbourg pour préparer l'examen de professeur de dessin » (cv). Après trois ans, elle réussit son examen, mais continue de fréquenter l'école jusqu'à Pâques 1903. Tout de suite après avoir réussi son examen de professeur de dessin, elle

commence à suivre les cours de gymnastique donnés à l'EN de Strasbourg. En septembre 1903, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. Après cet examen, elle commence à donner des cours privés de dessin. A partir de Pâques 1904, elle enseigne le dessin dans une classe de l'école (ESF) du couvent de Molsheim. De 1904 à 1908, elle enseigne à l'ESF municipale de Colmar, qu'elle quitte pour se marier. [ADBR 34AL1254, cv rédigé en 1904, et 105AL680, dossier personnel]

**BAUER Emma Luisa.** Strbg BP 1907-1919. Née à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau) en 1881, protestante, fille du *Bahnmeister* Jacob Bauer et de Sophia Woeffler. Elle fréquente l'école primaire à Niederbronn-les-Bains, puis à Oberkutzenhausen (O Wissembourg). Elle entre ensuite à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), puis dans la dernière classe de l'ESF du BP. En septembre 1902, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. Elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. Elle se rend alors en Angleterre, où elle enseigne l'allemand et le français dans une école privée à Swansea en même temps qu'elle perfectionne son anglais. En juillet 1907, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle quitte l'établissement à Pâques 1919. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1907, et 105AL2580]

**BAUER Eugénie.** Mulh Do 1878-1886. [ADBR 34AL1301]

**BAUER Johanna.** Strbg Schm 1914-1916. Née à Strasbourg en 1895, catholique, fille de Viktor Bauer, employé de banque, et de Josephine Eysele. Elle fréquente les dix classes de l'ESF ND à Strasbourg, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement. En juin 1914, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée en novembre 1914 comme aide-enseignante à l'ESF Schmutz à Strasbourg, pour remplacer Elisabeth Pohl et Herta Bansi. A partir de la rentrée 1915, elle y est enseignante à titre définitif. En mai 1916, elle quitte l'établissement pour un poste dans l'enseignement primaire. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1914]

**BAUER Maria, épouse KLUMPP.** Colm 1907-1908 (remp: tm) + Strbg Schm 1908-1916 (tm). Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1885, protestante, fille du comptable Karl Bauer. De six à quatorze ans, elle fréquente l'ESF AF à Strasbourg. Elle rejoint ensuite l'école protestante du pasteur Höpfner au Temple-Neuf, où elle est confirmée en avril 1900. Elle se dirige alors vers la carrière d'enseignante : « Parce que j'ai toujours manifesté beaucoup de joie aux travaux manuels, mes parents m'ont autorisée à fréquenter l'école industrielle » (cv 1907). En mai 1900, elle entre donc à l'école industrielle du *Vaterländischen Frauenverein*, pour devenir enseignante de travaux manuels. En avril 1902, sa mère décède. En juin 1905, Maria Bauer réussit son examen. D'octobre 1905 jusqu'en juin 1906, elle remplace une enseignante malade à l'école professionnelle municipale de Metz. Elle reste ensuite quelque temps dans la maison parentale. De Pâques 1907 à avril 1908, elle remplace une enseignante en congé à l'ESF municipale de Colmar, puis retourne à nouveau dans la maison parentale. A la rentrée 1908, elle est engagée à l'ESF Schmutz à Strasbourg. En janvier 1916, elle se marie et devient Mme Klumpp. Elle est autorisée à poursuivre son activité, étant donné la difficulté de trouver une remplaçante en période de guerre. Elle quitte finalement l'établissement en décembre 1916. [ADBR 34AL1253, cv rédigé en 1907, et 105AL2588]

**BAUG Carolina, Sœur Fortunata (DPR)\*.** Mulh DPR 1882-1883. Née à Walheim (O Altkirch) en 1846, fille de Joseph Baug, journalier, et de Marie Anne Pflieger. Elle dirige l'établissement. [ADBR 34AL1307 et état civil de Walheim]

**BAUMANN Anna, Sœur Gilberta (DPR).** Hgn DPR 1903-1906. Née à Bartenheim-la-Chaussée (O Mulhouse) en 1873. Après la fin de sa scolarité obligatoire, passée à l'école primaire, ses parents l'envoient approfondir son instruction au pensionnat de Rioz (départ. Haute-Saône). A seize ans, elle entre comme postulante au couvent de Ribeauvillé. Elle fréquente l'EN du couvent et réussit son examen d'institutrice en juin 1893. En

octobre 1893, elle est employée à l'école primaire de Ferrette (O Altkirch), comme aide de l'enseignante principale dans les niveaux moyen et supérieur. Elle est mutée à Habsheim (O Mulhouse) en 1896. Tombée malade au bout de deux mois, elle doit interrompre son activité durant une année. Elle est ensuite nommée comme enseignante en charge d'une classe à Guebwiller, où elle passe du niveau inférieur au niveau moyen, tandis qu'elle enseigne l'histoire et le chant dans le niveau supérieur. [ADBR 34AL1334, cv rédigé en 1903]

**BAUMANN Lina.** Mtz Minag 1877-1878. Née à Germersheim (roy. Bavière, O Palatinat) en 1856, fille du notaire de Deidesheim (id). En août 1877, elle réussit à Spire (id) l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF Minaglia à la rentrée suivante. [ADBR 11AL220]

**BAUMBACH Catharina.** Colm 1899-1908 (matern). Née à Colmar en 1879, protestante, fille du maître-couvreur Johann Baumbach et de Magdalena Stell. A partir de six ans, elle fréquente l'école privée de Mlle Nitschelm. A treize ans, elle entre dans la cinquième classe de l'ESF municipale. Un événement tragique va contrarier sa vocation d'enseignante : « Mon souhait était de me préparer à l'examen d'enseignante, mais la longue maladie et la mort prématurée de mon père m'obligèrent à quitter l'école plus tôt que je ne l'aurais souhaité et à trouver un emploi » (cv). Elle se rend alors à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), pour s'occuper de trois enfants avec lesquels elle doit parler en allemand. Elle occupe cet emploi pendant deux ans et demi. Elle rentre ensuite chez sa mère, afin de suivre à Colmar une formation pour devenir enseignante de maternelle. Elle s'occupe de l'école maternelle de l'ESF subventionnée puis municipale de Colmar de 1899 à 1908. Elle doit alors quitter ses fonctions en raison de son mariage. [ADBR 105AL682, dossier personnel]

**BAUMEISTER Johanna Luise\*.** Mulh Do 1905-1915. Née à Mulhouse en 1883, protestante, fille de l'architecte (!) Johann Georg Baumeister. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle

fréquente jusqu'à ses quinze ans : « J'ai quitté alors l'école, car je souffrais encore des suites d'une grave maladie » (cv). Elle reste une année entière à s'occuper du foyer, puis fréquente une école de dessin. Un an après, elle réintègre l'ESF, dans la classe correspondant à la neuvième année scolaire. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à l'établissement et termine ses études par l'obtention de son diplôme d'enseignante pour les ESF en 1905. Engagée à l'ESF Dollfus la même année, elle dirige l'établissement de 1913 jusqu'à sa fermeture en 1915. Elle enseignera au lycée de jeunes filles de Mulhouse après la Première Guerre mondiale. (→ *Répertoire*) [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1905]

**BAUR Emma.** Wsbg 1891 (remp) et 1894-1919 + Wsl 1892-1894. Née en 1861, catholique. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en mars 1879. Elle est remplacée Luise Schweitzer à l'ESF de Wissembourg d'avril à décembre 1891. En avril 1892, elle succède à Josephine Haag à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), un établissement qu'elle quitte au printemps 1894. A la rentrée suivante, elle retourne à l'ESF de Wissembourg pour succéder à Lucie Beck. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1397, 34AL1398, 105AL2590 et 1045W8]

**BAUR Frida.** Wsbg 1887-1913. Née en 1860, catholique. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en 1878. A la rentrée 1887, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg pour succéder à Margaretha Lautenschlager. La même année, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1396, 34AL1397 et 105AL2590]

**BAUSCH Caroline.** Sargm 1873. Née à Buedingen (gd. Hesse) en 1854, protestante. En avril 1872, elle réussit à Darmstadt (id) l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1873, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarreguemines. [ADBR 34AL1465]

**BAUTZ Clementine.** Bschw 1889-1919. Fille d'un architecte municipal de Strasbourg.

En mars 1889, elle réussit son examen de sortie à l'EN de Strasbourg. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau), à l'occasion de la création d'une cinquième classe. Elle se déclare prête à passer par la suite l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est révoquée le 9 avril 1919. [ADBR 34AL1323 et 1045W8]

**BAY Adelheid, Sœur Amaranthe (DPR).** Colm DPR 1874-1887 (matern) + Strbg DPR 1896-1897 (remp). Née à Paris en 1857, fille de Johann Bay et de Karoline Holzer, domiciliés depuis 1869 à Salmbach (O Wissembourg), où Adelheid Bay a déjà été envoyée dans sa prime jeunesse. A cinq ans, elle fréquente l'école primaire de la commune, jusqu'à sa quatorzième année. En 1871, « pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle est envoyée à l'ESF de Ribeauvillé. Deux ans plus tard, elle entre au couvent de Ribeauvillé. De novembre 1874 jusqu'à avril 1887, elle dirige l'école maternelle privée de Colmar, puis retourne au couvent, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Elle le réussit en novembre 1888. A partir de là et jusqu'en 1896, elle est institutrice à Benfeld (O Erstein), d'abord dans le niveau inférieur puis (octobre 1893) dans le niveau moyen. En janvier 1892, elle réussit son examen de service. [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1896]

**BAYER Georg.** Thn 1883-1887 (ch s.nat). Instituteur à l'école des garçons de Thann, il est muté à Colmar en 1887. [ADBR 34AL1282]

**BAYER Rosa, Sœur Marie Pia (NDM).** Molsh 1888-1907. Née à Waldkirch (gd. Bade) en 1862, fille de Xaver Bayer, bourgeois du lieu et cultivateur. Après avoir fréquenté l'école primaire pendant huit ans, elle se forme aux travaux manuels et au chant. Elle entre ensuite à l'EN de Sélestat, où elle réussit en février 1883, après trois ans de préparation, son examen d'institutrice. Elle est alors nommée dans la première classe inférieure de l'école primaire de cinq classes de Molsheim, où elle reste jusqu'en 1889. En octobre 1886, elle réussit son examen de service. A partir du printemps 1888, à côté de son activité à l'école primaire, elle donne des

cours de chant à l'ESF de Molsheim. Au printemps 1889, elle quitte l'école primaire pour enseigner exclusivement à l'ESF, où on lui confie la direction d'une classe. En octobre 1890, elle redevient enseignante de chant. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1889, et registres de baptême de Waldkirch]

**BEA Henriette, Sœur Elwina (DPR).** Strbg DPR 1905-1911. Née à Obermorschwihr (O Colmar) en 1885, fille du vigneron Ludwig Bea et de Theresia Bannwarth. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire d'Obermorschwihr, où elle est instruite d'abord par l'instituteur Otto Brünle, puis par Sœur Pia. Après sa sortie de l'école, elle intègre l'école ménagère d'Issenheim (O Guebwiller), afin de « poursuivre [sa] formation dans les travaux manuels féminins » (cv). Elle y reste deux ans : « Là, a grandi en moi le souhait de me consacrer à l'éducation dans la congrégation des Sœurs de la Divine Providence » (cv). A l'automne 1900, elle entre à l'ENP d'Issenheim. En octobre 1901, elle gagne la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1905. Active à l'ESF de la DPR de 1905 à 1911, elle est mutée en avril de cette année à l'école primaire Strasbourg-Robertsau. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**BEAUDOIN, Sœur Anna Louise (PPe).** Pltr <1886 (tm) + Forb PPe 1886-1891 (id). Née à Hayange (O Thionville-ouest) en 1859. Formée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), elle enseigne tout d'abord à l'ESF du même lieu, puis à l'ESF de la PPe à Forbach à partir de septembre 1886. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1890/91. [ADBR 34AL1425]

**BEAUJOUR Pauline, Sœur Sainte-Françoise (DC).** Strbg DC 1849-1874<. Née à Strasbourg en 1820. De six à quatorze ans, elle fréquente une « école supérieure de filles » (cv) à Strasbourg. De quatorze à seize ans, elle reçoit des cours de professeurs particuliers. Le 27 octobre 1847, elle quitte sa famille pour entrer au couvent des Sœurs de la DC à Nancy (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle). Après deux années de

noviciat, ses supérieurs la nomment, en octobre 1849, au pensionnat de la congrégation à Strasbourg. [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874]

**BECHT L..** Strbg F <1875-1876<. [ADBR 34AL1383]

**BECHTOLDT.** Bschh 1885-1895. Protestant, père de Marie (→ HECKE Marie) et Salomé Bechtoldt (→). Il est instituteur à l'école primaire de Goersdorf (O Wissembourg) depuis 1854 jusqu'à son départ à la retraite, en octobre 1885. Il rejoint alors sa fille Salomé pour enseigner à ses côtés à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), dont elle vient de prendre la direction. Il reste actif dans l'établissement jusqu'à son décès en avril 1895. Dans une lettre au président de Basse-Alsace, le pasteur Magnus (→) le qualifiait en 1884 de « pédagogue très estimé », et soulignait les multiples qualités du foyer qu'il allait former autour de l'ESF de Bischheim : « La famille est intime du directeur de cercle Stichaner et du directeur d'école normale Förster. Des renseignements peuvent éventuellement leur être demandés, ainsi qu'à l'inspecteur scolaire de cercle Stiefelhagen. Elle présente toutes les garanties : un véritable amour de la patrie allemande, des sentiments chrétiens positifs, une haute instruction et la capacité de mener à bien une telle entreprise » (24.11.1884). [ADBR 34AL1415]

**BECHTOLDT Elise.** Bschh <1888-1891. Sœur de l'instituteur Bechtoldt (→), institutrice à la retraite. A partir de la rentrée 1889, elle n'enseigne que les travaux manuels. A l'automne 1891, elle doit cesser d'enseigner à cause de problèmes oculaires. [ADBR 34AL1415]

**BECHTOLDT Salomé\*.** Bschh 1885-1907. Née à Niedermodern (O Saverne) en 1846, protestante, fille de l'instituteur Bechtoldt (→), sœur de Marie Hecke (→). Elle vit à Goersdorf (O Wissembourg) depuis la mutation de son père dans cette commune (1854) jusqu'à sa confirmation. Elle étudie ensuite auprès du pasteur Magnus (→) à Bischheim (O Strasbourg-campagne), puis gagne le pensionnat de Mlle Jaéglé à Saint-

Dié (dép. Vosges), « très réputé en Alsace » (cv). Elle s'y prépare à passer l'examen français d'institutrice (brevet de capacité pour l'enseignement primaire du second ordre), qu'elle réussit à Nancy (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) en septembre 1865. Comme son père souhaite qu'elle perfectionne son allemand, elle passe bientôt trois ans comme enseignante au pensionnat Gugel à Zweibrücken (roy. Bavière, O Palatinat) (octobre 1866-avril 1869). Elle a ensuite « le privilège » (cv) d'intégrer l'institution Schmid-Harless à Dresde (roy. Saxe), comme enseignante mais aussi comme élève, de Pâques 1869 à juillet 1870, puis de Pâques 1871 à juillet 1872 (interruption pendant la guerre franco-allemande) : « J'ai pu assister aux cours des meilleurs professeurs de la ville et côtoyer très régulièrement le docteur Wakernagel, le beau-frère de Madame le Professeur Harless, très investi dans la direction de l'institution et de son personnel. Pendant cette période, j'allais fréquemment au Luisenstift dans les environs de Dresde, dirigé avec autant de distinction que l'établissement Schmid-Harless » (cv). Elle finit toutefois par être obligée de quitter l'institution, pour des raisons de santé : « Mes études et les cours que je devais donner m'ont cependant épuisée. Sur les conseils de mes amis, j'ai alors cherché une place moins fatigante. Je l'ai trouvée dans une famille française des plus distinguées, où je vis dans les meilleures conditions depuis 1872 » (cv). Dans une lettre adressée au président de Basse-Alsace en 1884, le pasteur Magnus décrit la situation de Salomé Bechtoldt dans cette famille : « Les treize dernières années, elle était employée comme gouvernante dans la noble maison de Marolles en Touraine. Elle y est devenue totalement familière de la langue française, des mœurs raffinées, de la musique, etc. en même temps qu'elle élevait les deux filles de la maison. Durant les dernières années, la préceptrice subalterne était devenue l'amie estimée de la famille » (24.11.1884). Le pasteur cherche alors à promouvoir la candidature de Salomé Bechtoldt à sa succession à la tête de l'ESF de Bischheim à compter du 1<sup>er</sup> mai 1885. De son côté, l'intéressée aspire alors à rentrer en Alsace pour des raisons familiales : « Durant ma longue absence, mes parents sont devenus

vieux. Ils souhaitent désormais m'avoir auprès d'eux. Je serais donc très reconnaissante à qui m'offrira de trouver une activité dans mon *Heimatland* alsacien et de pouvoir vivre en communauté avec mes parents et mes frères et sœurs. Une aimable proposition m'a été faite par Monsieur le pasteur Magnus, mon ancien tuteur et mon protecteur jusqu'à aujourd'hui. Comme il se trouve que mon activité dans la famille de Marolles arrivera justement à son terme au printemps, je serais très reconnaissante envers les autorités concernées si elles m'accordaient de pouvoir répondre à son offre » (cv). Le président de Basse-Alsace donne son accord le 20 décembre 1884 : Salomé Bechtoldt peut succéder au pasteur Magnus en mai 1885 à la tête de l'ESF de Bischheim. Elle exerce la direction de l'établissement jusqu'à sa fermeture le 15 mars 1907. Comme prévu, de nombreux membres de la famille Bechtoldt participent à l'entreprise : son père, sa tante Elise Bechtoldt (→) et sa sœur Marie. [ADBR 34AL1415, cv rédigé en 1884]

**BECK, Sœur Opportune (DPR).** Strbg DPR 1883-1891. Née à Bergbieten (O Molsheim) en 1847. Elle a été formée à l'enseignement au noviciat de Ribeauvillé. Elle enseigne à Erstein d'octobre 1865 à octobre 1874, à Obernai (O Erstein) d'octobre 1874 à janvier 1882, à Eschau (id) de janvier 1881 à janvier 1883, et finalement à Guebwiller jusqu'en octobre 1883. Elle gagne alors l'ESF de la DPR à Strasbourg pour œuvrer dans les classes élémentaires. En avril 1887, malade, elle rentre dans sa famille pour se soigner. Elle quitte l'établissement en août 1891, sur les conseils de son médecin, qui préconise un changement d'air. [ADBR 34AL1353]

**BECK Emma.** Mulh Bl 1901 (remp). Née à Mulhouse en 1882, catholique, fille du maître-tailleur Hugo Beck et de Karoline Uhlmann. Elle est tout d'abord éduquée par ses parents. A partir de trois ans, elle fréquente l'école maternelle de Mulhouse. En 1889, ses parents la mettent à l'école primaire, où elle reste deux ans. Elle entre ensuite dans l'école spéciale qui vient alors d'être fondée, et fréquente cette dernière

jusqu'à ses treize ans. Cette année là, elle fait sa première communion. « Je me sentais toujours plus attirée par le métier d'enseignante » (cv). A l'automne 1895, elle entre donc à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1901]

**BECK Ida.** Strbg Kg 1897-1901 + Strbg Schw/Kl 1901-1912<. Née à Metzigen (roy. Wurtemberg) en 1876, protestante, fille du commerçant Reinhold Beck. Alors qu'elle a deux ans, ses parents déménagent à Strasbourg. Suite au décès de son père en 1882, sa mère l'élève seule. En septembre 1883, elle entre dans la dixième classe de l'ESF du BP, dont elle fréquente toutes les classes, avant d'intégrer, à l'automne 1893, l'ENS attachée à l'établissement. Auparavant, en avril 1891, elle a été confirmée par le pasteur Hackenschmidt à Saint-Pierre-le-Jeune, après quoi elle a dû quitter l'école et Strasbourg pendant une année, pour cause de maladie : elle s'est reposée chez ses grands-parents, dans les environs de Stuttgart (roy. Wurtemberg). En juillet 1896 elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Durant l'hiver 1896/97, elle donne des cours privés, notamment en anglais et en français. A Pâques 1897, elle est engagée à l'ESF Koebig, tout d'abord pour donner des cours de français en remplacement d'une Française, avant de se voir confier la dixième classe, puis, finalement, la huitième et la septième classe. A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. A la rentrée 1911, sa charge d'enseignement est réduite pour lui permettre de s'occuper de sa mère malade. [ADBR 34AL1385, 34AL1386 et 34AL1409, cv rédigé en 1897]

**BECK Jean Théodore.** Strbg Sg 1877-1881 (rel). Né à Oberseebach (O Wissembourg) en 1839. Pasteur de la paroisse française de Saint-Nicolas à Strasbourg depuis 1872. Il est le fondateur de l'ESF-institution Saigey, où il donne des cours depuis l'automne 1877 jusqu'à son départ pour Paris, où il dirigera bientôt l'École Alsacienne. [ADBR 34AL1387 et ENCREVÉ André, « Beck Jean Théodore », *NDBA*, 2, p. 147 : « En conflit

avec l'administration allemande, il quitta l'Alsace en 1880 et devint professeur à l'École Alsacienne (agrégé d'allemand en 1881). Il succéda à F. Rieder comme directeur de l'École Alsacienne au début de l'année 1891 et demeura à ce poste jusqu'en 1922. Il s'intéressait d'ailleurs depuis longtemps aux problèmes d'éducation : [...] ; il avait également fondé durant son ministère strasbourgeois un pensionnat de jeunes filles »]

**BECK Joséphine, Sœur Blandine (DPR).** Rib DPR <1864-1873<. Née à Hartmannswiller (O Guebwiller) en 1833. [ADBR 34AL1305 et ADHR 1T520, dossier Ribeauvillé]

**BECK Lucie.** Wsbg 1893-1894 + Strbg Bg 1895 (remp). Née à Strasbourg en 1873, fille du commerçant Heinrich Beck et d'Emilie Vix. En janvier 1890, alors qu'elle est élève du « cours préparatoire » et doit bientôt passer l'examen d'entrée à l'EN de Strasbourg, elle est engagée à l'EMF des diaconesses pour un remplacement. En mars 1893, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle succède à Elisabeth Knoch à l'ESF de Wissembourg deux mois plus tard. Elle quitte son poste à la fin de l'année scolaire 1893/94 pour rejoindre sa famille, qui vit à Strasbourg. Au début de l'année 1895, elle remplace Elise Magnus à l'ESF Boegner. [ADBR 34AL1397, 34AL1403, 34AL1404 et 105AL2590]

**BECKER.** Sav <1876 (math). Instituteur à l'école primaire catholique de Saverne. [ADBR 34AL1399]

**BECKER.** Mulh Be 1878<. Instituteur ou enseignant, il donne des cours à l'ESF Becker à partir de février 1878. Sûrement Jean-Philippe Becker, le père de Caroline Becker (→). [ADBR 11AL211]

**BECKER Adelheid.** Hgn 1879. Elle a enseigné pendant huit ans dans des établissements publics et privés aux États-Unis. Elle maîtrise parfaitement l'anglais et le français, mais pas l'allemand. En l'engageant au printemps 1879, la directrice de l'ESF a cependant bon espoir que ce

manque sera rapidement comblé (Mme Witzenhuseu au président de Basse-Alsace, 11.03.1879). Est-ce un échec de ce point de vue qui motive son départ dès la fin de l'année scolaire ? [ADBR 34AL1326]

**BECKER Amalia.** Sarbg 1874-1878. Née à Geislautern (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1854, catholique, fille du premier maître porion Johann Becker. Elle se prépare à l'EN de Karthaus à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Trèves (prov. Rhénanie) en avril 1873. Elle est bientôt engagée comme enseignante dans une institution pour filles à Duderstadt (prov. Hanovre). A l'automne 1874, elle rejoint l'ESF qui voit alors le jour à Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à Pâques 1878 pour se marier. [ADBR 34AL1456 et 34AL1458]

**BECKER Anna.** Colm 1893-1894. Née à Elberfeld (prov. Rhénanie) en 1863, protestante luthérienne, quatrième enfant de l'entrepreneur en bâtiment Karl Becker. Elle est baptisée par un pasteur de l'Église réformée d'Elberfeld. A partir de six ans et demi, ses parents la confient à l'ESF municipale d'Elberfeld. Elle fréquente cette école sans interruption pendant dix ans, passant par toutes les classes de l'établissement. « Selon le souhait de [sa] mère » (cv), elle suit également de treize à quinze ans les cours de religion du pasteur Lichtenstein, de l'Église luthérienne d'Elberfeld. En mars 1878, elle est confirmée dans la foi luthérienne. Cette fête est cependant endeuillée : « Quelques semaines avant ma confirmation, un dur coup du sort nous frappa, ma famille et moi : notre père bien-aimé, qui était souffrant depuis plusieurs années, a été enlevé par la mort. Suite à cette douloureuse perte, ma volonté de devenir indépendante s'est encore affermie. Je me suis décidée à accomplir le souhait qui me tenait le plus à cœur, à savoir me consacrer au métier d'enseignante » (cv). Après la fin de sa dixième année scolaire, elle entre donc à l'ENS attachée à l'ESF d'Elberfeld. En août 1883, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et les EMF. Au printemps suivant (mai 1884), elle obtient un poste de préceptrice dans la maison de Monsieur J. F. Wolff à Ebenrod, près de Wurtzbourg (roy. Bavière, O Basse-

Franconie) : elle a deux élèves, une de huit ans et une de cinq ans, qu'elle instruit en suivant le programme de l'ESF d'Elberfeld. Elle reste six ans dans cette famille : elle travaille avec son élève la plus âgée de la huitième à la troisième classe, avec la plus jeune de la dixième à la cinquième classe. En avril 1890, elle quitte « cette famille qui [lui] était devenue si chère » (cv) pour aller en France, dans le but d'améliorer son français. En avril 1890, elle entre au pensionnat de Madame Yeatman, au Parc de Neuilly (dép. Seine). Elle y enseigne comme deuxième enseignante d'allemand jusqu'à l'automne, pour se familiariser dans un premier temps avec la langue et l'organisation de la maison. En octobre 1890, elle obtient le poste de première enseignante d'allemand, un poste qu'elle occupe toujours lorsqu'elle rédige son cv en 1893. Anna Becker décrit l'école ainsi que les fonctions qu'elle y occupe dans les termes suivants : « L'école de Madame Yeatman est le premier établissement protestant de Paris. Il compte 70 élèves qui sont allemandes, françaises, anglaises, hollandaises, américaines et australiennes. Le nombre de mes élèves se situe entre 45 et 50 et leur âge va de seize à dix-neuf ans. Très peu sont plus jeunes. J'ai cinq classes d'allemand et enseigne uniquement la langue allemande : dans la première classe, principalement la littérature allemande et son histoire, ainsi que la dissertation, car la plupart des élèves de cette classe ont déjà vécu une ou plusieurs années en Allemagne. En dehors de mes heures de cours, je parle en français et travaille en français avec mes collègues. J'ai aussi souvent l'occasion de perfectionner mon anglais. En outre, j'assiste aux conférences sur la littérature française, l'histoire de France et du monde et l'histoire naturelle que des professeurs d'un lycée parisien viennent donner dans l'établissement. Par ce séjour de trois ans en France, je crois désormais avoir atteint mon but, à savoir l'apprentissage de la langue française. Je souhaite maintenant tout faire pour obtenir un poste fixe dans une école en Allemagne. Je me permets donc de demander aux autorités scolaires de Colmar un poste à l'école de filles [ESF] de cette ville. Je joins dans ce but la copie de mes diplômes » (cv). Elle habite alors au Parc de Neuilly (dép.

Seine), N°27 boulevard Victor Hugo. [ADBR 34AL1251, cv rédigé en 1893]

**BECKER Antonie.** Mtz Kahl <1881-1887. Née à Pönnig (roy. Bavière) en 1850, protestante. Elle est pourvue d'un diplôme d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle est engagée en 1880 ou 1881 à l'ESF Kahlenberg, pour succéder à Anna Boodstein. [ADBR 11AL217]

**BECKER Anne Caroline, épouse LAURENT\*.** Mulh Boi/Be 1875-1882. Née à Mulhouse en 1845, protestante, fille de Jean Philippe Becker, instituteur primaire, natif de Harskirchen (O Saverne), et de Caroline Brüstlein. Elle obtient son brevet de capacité en août 1863 à Colmar. En mars 1875, elle est engagée à l'ESF Boissière à Mulhouse pour y succéder à Mme Heydorf. A l'été 1875, Augusta Boissière lui transmet la direction de son établissement ; pour cela, Caroline Becker passe un examen au mois d'août. Le 19 juin 1876, elle épouse à Mulhouse Auguste Constant Laurent, un ingénieur, né Châtenois (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) en 1845, catholique. En novembre 1877, elle annexe à son école un jardin d'enfants suivant la méthode froebélienne. A l'automne 1881, elle transfère son établissement du *Kettenhof*, N°13 rue des Franciscains, au N°48 rue des Trois-Rois. La réouverture de l'ESF de la DPR, au printemps 1882, enlève à Caroline Becker-Laurent la plupart de ses élèves. L'établissement doit fermer. [ADBR 11AL211 et état-civil de Mulhouse]

**BECKER Eduard, Dr.\*.** Altk 1902-1906. Catholique. Directeur du lycée d'Altkirch, il exerce la direction de l'ESF de la ville comme activité annexe. [ADBR 34AL1285]

**BECKER H., Prof. Dr.** Strbg ND 1910-1913 (all). *Oberlehrer* à la *Neue Realschule* de Strasbourg. Il est engagé à la rentrée 1910 pour donner des cours à l'ENS attachée à l'ESF ND. [ADBR 105AL2576]

**BECKER Ida Clara.** Sargm 1882-1901. Née à Dudweiler (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1853, protestante, fille d'un conseiller aux comptes. En 1881, elle réussit

à Stuttgart (roy. Wurtemberg) l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1882, elle est engagée comme deuxième enseignante à l'ESF municipale de Sarreguemines. [ADBR 34AL1466]

**BECKER Katharina, Sœur Georgina (SC).** Btch 1887-1892 (matern). Née à Saint-Avold (O Forbach) en 1868. En mai 1887, elle réussit l'examen d'enseignante d'école maternelle. Le même mois, elle est nommée à la tête de l'école maternelle privée de Bitche (O Sarreguemines), laquelle est considérée à partir de 1889 comme une composante de l'ESF de la ville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1891/92 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1418]

**BECKER Luise.** Mtz 1910-1912 (remp) et 1913-1914 (id) + Mnst 1914 + Thionv 1915-1918. Née à Munster (O Colmar) en 1891, catholique, fille d'un directeur de la poste de Metz. A Pâques 1907, elle intègre une ENS à Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie). A la rentrée 1907, elle rejoint l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz, où elle réussit l'examen de sortie en 1910. Elle remplace Lydia Gangloff dans cette ESF durant l'année 1910/11 pour une partie de son enseignement. L'année scolaire suivante (1911/12), elle remplace Maria Meyer : elle obtient un congé en octobre 1911 pour assister au mariage du maire de Thionville, qui est un parent à elle. Elle regagne l'ESF municipale de Metz en avril 1913, pour effectuer un nouveau remplacement. Elle est encore active dans l'établissement lorsque le directeur lui confie le remplacement d'Emma Debes, de Pâques aux grandes vacances 1914. Elle quitte cependant l'ESF municipale de Metz en mai 1914 pour un poste d'enseignante à l'ESF de Munster. Elle y enseigne jusqu'à la fermeture de l'établissement, l'année même de son arrivée, à cause de la guerre. En novembre 1915, elle rejoint l'ESF municipale de Thionville comme remplaçante de Maria Waninger. Au retour de cette dernière (31.01.1916), elle succède à Marie Stein dans le même établissement. [ADBR 34AL1439, 34AL1440, 105AL2640 et AMMun R I/267 ;

problème : aucune naissance Becker ne figure dans les tables décennales de Munster]

**BECKER Margarete Henriette.** Strbgr BP 1910-1911. Née à Strasbourg en 1890, protestante, fille du rentier *August Gottfried Becker* et de *Cäcilie Henriette Boegner*. De l'automne 1894 à juin 1896, elle fréquente l'école maternelle du BP. En septembre 1896, elle entre dans la dixième classe de l'ESF du BP, où elle apprend l'allemand et est instruite dans les autres matières. En 1906, elle a fréquenté toutes les dix classes de l'établissement et intègre en septembre l'EN qui lui est attachée. Entre-temps, elle a été confirmée en 1906, après deux années de préparation. Comme la langue allemande continue de lui poser des problèmes, elle passe les vacances d'été 1907 dans les environs de Hanovre (prov. Hanovre). En juin 1909, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite neuf mois à Lausanne (Suisse, canton Vaud) (octobre 1909-juillet 1910), où elle cherche essentiellement à élargir ses connaissances en français, en littérature française et en histoire de France à l'Université. A la rentrée 1910, elle est engagée pour une année comme enseignante à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1910]

**BECKER Maria, Sœur Augustine (SC)\*.** Mtz SC Ge 1889-1918. Née à Elvange (O Boulay) en 1868, fille de *Nikolaus Becker* et de *Mélanie Burtaire*. Elle fréquente l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz de six à seize ans. En octobre 1885, elle intègre l'EN SC à Metz, où elle prépare l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1888. Elle s'exerce dès lors de manière pratique à l'externat de la rue de l'Evêché. A Pâques 1889, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf. En décembre 1905, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. A la rentrée 1908, elle succède à *Sœur Pauline Weyand* comme directrice de l'établissement. Elle reste à sa tête jusqu'en 1919 (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1889, et 34AL1432, cv rédigé en 1908]

**BECKER Marie.** Mtz SC Vi 1911-1914. Née à Dannemarie (O Altkirch) en 1889, catholique, fille du contrôleur en chef des impôts *Jakob Becker* et de *Margarete Leuwer*. Elle fréquente l'école primaire de Novéant de six à dix ans, puis l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines) de dix à quinze ans. A Pâques 1905, elle entre à l'ESF des ursulines à Sarrebruck (prov. Rhénanie). En avril 1907, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En mars 1910, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. De juillet 1910 à juillet 1911, elle est remplaçante dans la classe supérieure de l'école de filles de deux classes de *Rilchingen-Hanweiler* (prov. Rhénanie, O Sarrebruck). A la rentrée 1911, elle succède à *Rosalie Brand* à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1914 pour poursuivre ses études. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1911]

**BECKER Nicolaus, Dr.** Mtz Mis 1912-1913 (rel). Né à Kanfen (O Thionville-est) en 1883, fils de l'instituteur *Nicolaus Becker*. En juillet 1902, il obtient son baccalauréat au lycée épiscopal (petit séminaire) de *Montigny* (O Metz-campagne). Après son ordination comme prêtre en 1907, il devient chapelain à *Boulay*, puis étudie à Rome de 1908 à 1910 et reçoit le grade de docteur en juin de cette dernière année, qui voit sa nomination comme chapelain de la paroisse *Notre-Dame à Metz*. A la rentrée 1912, il reprend l'enseignement du chapelain *Leo Schmit* à l'ESF de la *Miséricorde*. Suite à sa nomination comme curé, il ne peut plus enseigner à la rentrée 1913. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1912]

**BECKER Rosa.** Thionv StCh 1880-1883. Née à *Gensenheim* (gd. Hesse, O Mayence) en 1861, catholique. A la rentrée 1880, elle succède à *Catharina Schynse* à la tête de la troisième classe de l'ESF-pensionnat *Saint-Charles à Thionville*. A l'automne 1883, elle quitte l'établissement pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Ce qui devait être un départ temporaire devient un départ définitif. [ADBR 11AL213]

**BECKER Sophie.** Sargm SC 1885-1889. Née à Dulmen (prov. Westphalie) en 1864. Elle réussit à Coblenze (prov. Rhénanie) l'examen d'institutrice en octobre 1883 et celui d'enseignante pour les EMF et les ESF en octobre 1884. En janvier 1885, elle succède à Johanna Höchst à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à Pâques 1889. [ADBR 34AL1471]

**BECKMANN Clotilde.** Thionv sub 1892 (remp) + Strbg L 1892-1895. Née à Kassel (p. Hesse, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1857, protestante, fille d'un juriste. Elle est principalement éduquée en Hesse. Elle se prépare pendant plusieurs années à Göttingen (prov. Hanovre) à passer l'examen d'enseignante de français et d'anglais, qu'elle réussit à l'EN de Kassel. Elle est ensuite préceptrice dans différentes familles et enseignante dans une école à l'étranger : « Au fil du temps, j'ai souvent dû enseigner toutes les matières. Venue en Alsace, où mes parents se sont installés, j'ai passé l'examen dans les autres matières afin de pouvoir prendre en charge sans entraves tout type d'enseignement » (cv 34AL1487 : examen d'enseignante pour les ESF, passé à Strasbourg en juillet 1887). Elle est ensuite engagée dans une institution privée à Heidelberg (gd. Bade), puis dans une école publique. Pour rejoindre ses parents à Strasbourg, elle devient, en 1889, enseignante de la troisième classe de l'école privée de Mme Diemer : « Comme ma dernière directrice préfère désormais employer ses anciennes élèves, je suis entrée en discussion avec une enseignante convalescente de Thionville pour la remplacer jusqu'à Pâques » (cv 34AL1487). Elle remplace Johanna Hammer à l'ESF de Margareta Müller à Thionville de début mars jusqu'à Pâques 1892. Elle est ensuite engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1892, 34AL1487, cv rédigé en 1892]

**BEECKE Elisabeth.** Strbg Kg 1906-1907 (remp: ang). Née à Strasbourg en 1880, catholique, fille du conseiller aux comptes Beecke, *Hauptzollamtsrendant*. Elle fréquente tout d'abord l'ESF du BP à Strasbourg, de l'automne 1886 à l'automne

1888, puis l'école élémentaire d'Altkirch jusqu'à Pâques 1891 (« Il n'y avait pas d'autre école en ce lieu », explique-t-elle dans son cv en 1906) et enfin l'ESF subventionnée de Thionville jusqu'à l'automne 1895. Lorsque son père, une fois retraité, retourne s'installer à Strasbourg, elle se prépare à l'ESF Koebig, en 1903/04, à passer l'examen d'enseignante de français, et en 1904/05, celui d'enseignante d'anglais, fréquentant en même temps les cours de littérature et les séances d'exercices pratiques des lecteurs Gillot et Williams à l'Université. Elle réussit à Coblenze l'examen d'enseignante de français en juin 1904 et celui d'enseignante d'anglais en juin 1905 : elle reçoit dans les deux langues l'habilitation à enseigner dans les EMF et les ESF. Elle apprend ensuite la sténographie avec le système de Gabelsberger. Elle en maîtrise bientôt la théorie et la pratique. De janvier à juin 1906, elle est préceptrice dans une famille de Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau). Elle rentre ensuite à Strasbourg, où elle donne en octobre des cours privés d'allemand et de français à deux Américaines non-germanophones. Les autorités scolaires n'ayant pas accepté l'engagement de Natalie Bärmann à l'ESF Koebig, c'est Elisabeth Beecke qui est finalement choisie par la directrice, début novembre, pour y remplacer Elise Koebig pour les cours d'anglais durant le semestre d'hiver 1906/07. [ADBR 34AL1410, cv rédigé en 1906]

**BEETZ Karl, Dr.\*.** Strbg 1906-1918. Né à Sinsheim, près de Heidelberg (gd. Bade), en 1861, catholique, mari de Marie Schuler, native de Langenstein, père d'au moins une fille. Il étudie à Strasbourg dans les années 1880. Après un passage par Thionville, il y retourne comme enseignant en 1898. En 1903, il est nommé directeur de la *Realschule* de Ribeauvillé. En 1906, il prend la direction de l'ESF municipale de Strasbourg. En décembre 1912, il obtient un congé de dix jours pour étudier le fonctionnement de la quatrième année d'EN dans quelques grands *Oberlyzeen* prussiens. Il est révoqué le 1<sup>er</sup> janvier 1919. [AMS 603MW27 (fiche domiciliaire) et 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1906, p. 12, et 1913, p. 11]◊◊

**BÉHÉ Emilie, Sœur Gustavia (DPR).** Strbg DPR 1893-1908. Née à Bantzenheim (O Mulhouse) en 1863. Avant d'arriver à Strasbourg en avril 1893, elle est institutrice à Grendelbruch (O Molsheim). En août 1908, elle est mutée à Oberhaslach (id). [ADBR 34AL1354]

**BEHLES Barbara, Sœur Maria Clementia (PPe)\*.** Pltr 1878-1887 + Forb PPe 1887-1891 + Morh PPe 1891-1903 + Thionv PPe 1903-1909. Née à Weiskirchen (prov. Rhénanie, O Merzig) en 1858, fille du cultivateur Mathias Behles. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis le pensionnat des ursulines de Grubbenvorst (Pays-Bas) et enfin, à partir de l'automne 1875, l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne). A l'automne suivant, elle entre au noviciat de Peltre. De l'automne 1878 à Pâques 1887, elle enseigne à l'ESF de la PPe à Peltre. Entre-temps, elle réussit l'examen d'institutrice en mars 1879 et l'examen d'enseignante pour les ESF en 1886. Elle enseigne à l'ESF de la PPe à Forbach de 1887 à 1891, puis dirige celle de Morhange de 1891 à 1903, année de sa nomination comme enseignante à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1909 pour être affectée à la classe supérieure de filles de l'école primaire de Knutange (O Thionville-ouest). [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1903, et 105AL2637]

**BEHNERT Martha.** Hgn 1902-1919 (tm). Née à Strasbourg en 1879, protestante. Elle donne des cours à l'ESF de Haguenau à partir de la rentrée 1902. En mars 1903, elle obtient un congé pour fréquenter l'école industrielle pour femmes de Strasbourg, afin de se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Elle réussit l'examen en juin 1903 et regagne l'ESF de Haguenau. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. Une période d'activité exactement parallèle à celle d'Emma Laib (→). [ADBR 34AL1331 et 1045W8]

**BEHRENS.** Dorl 1891-1892 (s.nat). Instituteur à Mutzig (O Molsheim), il donne des cours à l'ESF à partir d'octobre 1891.

Hippolyt Antzenberger reprend son enseignement en mai 1892. [ADBR 34AL1337]

**BEINEKE Therese, Sœur Laura (SC).** StAvd SC 1886. En mars 1886, elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est). Aux vacances de Pâques suivantes, elle succède à Karoline Franziska Hoepp à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire pour un poste à Sarreguemines. [ADBR 34AL1476]

**BEINERT Mlle.** Dorl 1908-1909 (ch) et 1910 (id). Originaire de Molsheim. Ancienne élève du conservatoire de Strasbourg. Elle donne également des leçons de piano dans l'établissement. [ADBR 34AL1339]

**BELLENBERG Paula.** Mtz SC Ge 1893-1894. Née à Altenessen (prov. Rhénanie, O Essen) en 1875, fille du commerçant Wilhelm Bellenberg et d'Antoinette Zurhausen. Elle fréquente l'école primaire catholique de sa commune natale de six à treize ans, puis se rend au pensionnat des ursulines de Grubbenvorst (Pays-Bas), où elle reste pendant un an et demi. Après son retour à la maison, elle prend des cours privés pendant un semestre. En juin 1890, elle intègre l'EN de Münstereifel (prov. Rhénanie). Elle quitte l'établissement en avril 1893, après avoir obtenu son diplôme d'institutrice. Deux mois plus tard, elle se rend à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz pour se perfectionner en français. A la rentrée suivante (1893), elle y succède à Juliette Theis. Elle quitte l'établissement en mars 1894. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1893]

**BELTZ Mlle.** Mulh 1872-1873. Catholique. En 1873, elle redevient enseignante à l'école primaire. [ADBR 34AL1325]

**BÉNARD.** Dz 1892-1913 (rel). Curé. A la rentrée 1892, il reprend l'enseignement du chapelain Roget à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 34AL1423]

**BENDA.** Mtz Kahl 1875-1878 (s.nat). Protestant. Enseignant du lycée de Metz. Il

enseigne à l'ESF Kahlenberg à partir du semestre d'été 1875. [ADBR 11AL217]

**BENDÉLÉ, Sœur Marie Olympe (DPR).** Strbg DPR 1873-1876. Née à Eguisheim (O Colmar) en 1843. Elle enseigne de 1860 à 1873 à Guebwiller, puis rejoint l'ESF de la DPR en octobre 1873. Elle décède en février 1876. [ADBR 34AL1353]

**BENDER Lydia (Diac).** Courc 1902-1903. Née à Tshong-tsun (Chine) en 1872, fille d'un missionnaire, lequel reste au service des missions bâloises jusqu'en 1900, date à laquelle il rentre en Allemagne, où il décède d'une apoplexie à Durlach (gd. Bade) en mars 1901. Lorsqu'elle a quatre ans, ses parents se rendent en Europe avec elle et ses frères et sœurs, pour les confier pendant deux ans aux maisons d'enfants des missions à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), où elle reste neuf années : « Le programme des maisons d'enfants correspondait à celui d'une école supérieure de filles » (cv). Après sa confirmation (1887), elle est envoyée au pensionnat de Mlle Waldner au bord du lac de Zurich (Suisse, canton Zurich), où elle se consacre principalement à l'étude approfondie des langues. Au bout d'une année, comme ses parents reviennent de Chine pour un séjour de deux ans, la famille se réunit et s'installe à Bâle. Lydia Bender fréquente alors les classes complémentaires de l'ESF de la ville jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, pour se former au métier d'enseignante. Comme sa santé fragile l'empêche de fréquenter régulièrement l'école, elle doit se limiter à quelques matières et choisit ses préférées : la langue allemande et les langues étrangères. En mai 1891, elle réussit un examen d'enseignante dans ces matières, ainsi qu'en mathématiques et en pédagogie. Après une pause d'une année, pendant laquelle elle se forme aux travaux ménagers, elle est engagée comme préceptrice dans la maison de l'ancien inspecteur des forêts Helmle, où elle se charge d'instruire dans toutes les matières la fille aînée (quatorze-dix-sept ans) et la cadette (neuf-quatorze ans). En 1897, Monsieur Helmle devient directeur des domaines des princes Wilhelm et Max de Bade et s'installe à Karlsruhe (gd. Bade), ce qui la conduit à quitter sa place et chercher un autre emploi. Elle le trouve dans

le foyer de filles (*Töchterheim*) de la mission rhénane à Mettmann, près d'Elberfeld (prov. Rhénanie) : « La direction de cette institution se trouvait entre les mains d'une directrice aux qualités extraordinaires » (cv). Elle enseigne en commun avec celle-ci dans la *Selekta* de l'établissement pendant deux ans : « La *Selekta* était fréquentée par des filles âgées de quatorze à seize ans. On m'y a confié les cours de style en allemand, de langue et littérature françaises, de mathématiques, d'histoire, de géographie et d'histoire naturelle, et aussi de langue anglaise pendant un an » (cv). Avec l'intention de se rendre en Angleterre, elle part pour quelques mois à Paris au printemps 1900, pour se perfectionner auparavant en français. Cependant, le retour de Chine de ses parents et l'état critique de son père la rappellent dans la *Heimat*. En janvier 1901, elle entre dans la Maison des diaconesses à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), d'où elle est envoyée ensuite à Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). En octobre 1902, elle est engagée comme enseignante dans la nouvelle ESF de cette localité, mais à condition qu'elle passe l'examen d'enseignante pour les ESF dans un délai de trois ans. Elle préfère finalement quitter l'établissement en mai 1903 pour retourner à Fribourg-en-Brisgau. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1902]

**BENDIG.** Mtz SC Vi 1906-1914 (ch). Instituteur principal (directeur) de l'école d'application de l'EN de Metz. A partir de la rentrée 1906, il donne des cours à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1435]

**BENKWITZ.** Thn 1875-1876. Enseignant. Nous ignorons pour l'enseignement de quelle matière il intervient à l'ESF. [ADBR 34AL1282]

**BENSEL Louise.** Mtz SC Vi 1879-1881. Née en 1859. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Spire (roy. Bavière, O Palatinat) en août 1876. A la rentrée 1879, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1433]

**BENTZ, Sœur Marie Philothée (DPR).** Strbg DPR 1881-1886/88. Née à La Wantzenau (O Strasbourg-campagne) en 1837. Elle enseigne à Soufflenheim (O Haguenau) de 1858 à 1868 et à Haguenau de 1868 à 1879, lorsqu'elle quitte son poste pour cause de maladie. En janvier 1881, elle remplace Sœur Krempp. En mai, le remplacement est prolongé. En décembre, une autre sœur prend la place de Sœur Krempp. Mais Sœur Bentz reste visiblement active dans l'établissement, puisqu'elle est – à son tour – mise en congé pour maladie en février 1886. [ADBR 34AL1353]

**BENTZ Fanny (Diac).** Strbg BP 1876-1918. Née en 1852, fille du pasteur de Mittelwihr (O Ribeauvillé). En août 1870, elle obtient son brevet de capacité. En août 1876, elle est novice chez les diaconesses, lorsqu'on lui confie une des classes inférieures de l'ESF du BP. En avril 1892, elle abandonne son poste d'enseignante pour « un autre domaine du travail des diaconesses » (ADBR 34AL1370, Lucie Berger à l'*Oberschulrat*, 19.04.1892), celui de « secrétaire et surveillante de l'ordre général scolaire » (*CLB*). Elle continue toutefois de donner quelques cours jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. [ADBR 34AL1368, 34AL1370, 105AL2579 et *CLB*, p. 178]

**BENTZ Nikolaus.** Mtz Mis 1901 (hist). Prêtre et *Oberlehrer* au lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne), il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à partir de novembre 1901. Il cesse cette activité dès janvier 1902, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1443]

**BENZ Magdalena.** Strbg Kg 1898-1899. Née à Spire (roy. Bavière, O Palatinat) en 1853, fille de l'enseignant d'EN et organiste de la cathédrale J. B. Benz. Elle fréquente « les écoles primaires excellemment dirigées par les dominicaines de Spire » (cv) jusqu'à douze ans, puis « l'institution » (ESF) de ces mêmes religieuses jusqu'à quatorze ans. Elle reçoit la suite de son instruction à « l'institution » (ESF) de Mlle Fanny Becht à Landau (roy. Bavière, O Palatinat). Elle rentre alors dans la maison parentale, où elle

apprend pendant trois ans les travaux domestiques, sans négliger pour autant de poursuivre ses études, « car depuis longtemps déjà une inclination marquée pour l'enseignement avait pris chez [elle] le dessus » (cv). Elle entreprend des nouvelles études, notamment dans les langues, sous la direction de son père. Elle saisit avec joie les quelques occasions qui lui sont données d'enseigner, jusqu'à ce qu'elle trouve un engagement ferme dans « une institution » à Limerick en 1875. Deux ans plus tard, elle retourne chez ses parents en Allemagne. A Pâques 1878, elle décide de passer l'examen d'enseignante pour les ESF, « car cela [lui apparaît] absolument indispensable » (cv). Mais à peine commence-t-elle à s'y préparer qu'une place de préceptrice chargée de l'instruction de deux garçons lui est offerte à Rome. « La perspective de voir beaucoup de belles choses et d'acquérir de nouvelles connaissances aussi bien par le voyage que dans la vie pratique m'a amenée à renoncer, au moins temporairement, à mon projet [de passer l'examen]. Si le voyage vers Rome, en passant par Venise, m'a donné l'occasion de voir beaucoup de belles choses, la suite devait amplement combler ma passion de voyager. Au printemps 79, la famille a entamé un voyage aux États-Unis d'Amérique du Nord, où j'ai passé trois mois. Après le retour en Europe, j'ai cependant dû abandonner ma place et ai repris le projet que j'avais autrefois conçu » (cv). A Pâques 1880, elle retourne à « l'institution » Becht à Landau ; durant l'année scolaire 1880/81, elle y est à la fois élève et enseignante. En mars 1881, elle réussit l'examen d'enseignante. Tout de suite après, elle devient préceptrice chez la comtesse d'Arcy à Clermont-Ferrand, où elle dirige pendant deux ans et demi l'instruction de nombreux enfants. Elle occupe ensuite temporairement une place à Paris, qu'elle quitte à l'automne 1884 pour devenir enseignante particulière à Spire. De 1888 à 1892, elle est active en Angleterre dans les mêmes fonctions. A l'été 1892, elle est invitée au Tyrol par la famille de ses anciens employeurs de Rome. Elle en profite pour visiter le Mendelpass et Meran (Merano en italien). Comme elle estime qu'il serait utile qu'elle passe à nouveau quelques années en France, elle séjourne ensuite plusieurs mois dans la famille d'Arcy. Sur la

recommandation de cette dernière, elle obtient une place de préceptrice dans le Sud de la France, où elle reste deux ans et demi. Elle se rend ensuite à Bamberg (roy. Bavière, O Haute-Franconie) pour enseigner principalement le français et l'anglais à « deux jeunes filles déjà adultes » (cv). En février 1898, elle prend un engagement de trois mois à Strasbourg, puis séjourne dans sa famille. Sur recommandation du Dr. Markhauser, directeur du Luitpoldsgymnasium de Munich (roy. Bavière), elle est engagée pour la rentrée 1898 à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1898]

**BERCHTOLD Clementine, Sœur Euphémie (DPR)\*.** Strbg DPR 1861-1893 + Mulh DPR 1893-1902. Née à Munich (roy. Bavière) en 1830. De 1836 à 1841, elle fréquente l'école primaire dans sa ville natale, puis l'ESF de 1841 à 1843. Elle rejoint ensuite l'institution de Haidhausen, près de Munich, qu'elle fréquente jusqu'en 1846. En novembre 1846, elle commence son noviciat à Ribeauvillé. En octobre 1847, elle devient enseignante : les trois premières années à Sélestat ; les trois années suivantes à Rouffach (O Guebwiller) ; huit ans, ensuite, dans les classes du noviciat à Ribeauvillé. En 1861, elle rejoint l'ESF de la DPR à Strasbourg. Elle y enseigne dans la première classe (= la plus élevée). En mars 1888, elle prend quelques semaines de repos. En août 1893, elle gagne, comme directrice, l'ESF de la DPR à Mulhouse. En mars 1900, elle est décorée en reconnaissance des grands progrès réalisés par son établissement. Elle meurt le 20 janvier 1902. [ADBR 34AL1310, 34AL1311 et 34AL1353]

**BERENDS Mlle.** Forb sub 1876< (aide). Elle donne quelques cours à l'ESF subventionnée de Forbach. [ADBR 11AL215]

**BERENS Pauline Anna Emilie.** Strbg DC 1914-1915. Née à Dudweiler (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1891, catholique, fille du *Postsekretär* Nikolaus Berens et d'Apollonie Schuster. Elle fréquente l'école primaire de Dudweiler de cinq à treize ans. Elle fréquente ensuite « l'école supérieure de filles » (cv,

elle n'a pas ce statut !) des Sœurs de la DC à Château-Salins pendant une année, puis entre à quatorze ans à l'ESF des ursulines à Sarrebruck, où elle reste quatre années. Elle fréquente ensuite l'ENS attachée à cet établissement. En mars 1910, elle réussit à Coblenze (prov. Rhénanie) l'examen d'institutrice. Le mois suivant, on lui confie la direction de l'école primaire privée à classe unique de Massholder (prov. Rhénanie, O Bitburg). En avril 1914, elle est engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1914]

**BERG C. A. (VOM), Dr.\*.** Colm 1874-1875. Enseignant au lycée d'Elberfeld (prov. Rhénanie), il est appelé à Colmar pour exercer la codirection de l'ESF Armbruster. L'expérience tourne court, car Marie Armbruster supporte mal cette ingérence. La codirection suivante sera exercée par le *Conrector* du lycée de Colmar au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1250]

**BERG Rosa.** Thionv StCh 1898-1899. Née à Trèves (prov. Rhénanie), « une aimable petite ville posée sur la Moselle » (cv), en 1878, catholique, fille de Peter Berg et de Margaretha Eil. Quelques années après sa naissance, sa famille s'établit à Nittel, où elle fréquente l'école de filles. Après sa sortie de l'école, elle entre à l'ESF de Grevenmacher, pour y apprendre le français. Elle se prépare ensuite à l'examen d'entrée à l'EN de Beauregard (O Thionville-est), qu'elle réussit. Après quatre années de préparation, elle réussit l'examen d'institutrice. A la rentrée 1898, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1898]

**BERGELS Katharine.** Strbg Kg 1896. A Pâques 1896, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1409]

**BERGER Lucie\*.** Strbg BP 1871-1902. Née à Strasbourg en 1836, protestante luthérienne, fille de l'imprimeur Pierre Frédéric Berger (†1837) et d'Eléonore Levrault. A la fin des années 1830, la grand-mère maternelle et la mère de Lucie Berger prennent pour guide spirituel le pasteur piétiste Franz Haerter, très influent grâce à

ses nombreuses fondations à Strasbourg. Il joue notamment « un rôle prépondérant dans la fondation (1842) et l'organisation de l'établissement des Diaconesses » (voir VOGLER Bernard, « Haerter François Henri », *NDBA*, 14, p. 1371-1372). En 1866, il engage la jeune Lucie Berger comme secrétaire du comité de la Maison des diaconesses. Lorsque ce dernier décide en 1871 de fonder le BP, elle est nommée directrice, ayant choisi de rester à Strasbourg malgré l'annexion, avec sa mère. Les deux femmes occupent ensemble un appartement aménagé pour elles dans le nouvel établissement, jusqu'au décès de la mère en 1879. L'institution qui deviendra bientôt l'ESF du BP ouvre en octobre 1871 avec seize élèves. Lucie Berger en exerce non seulement la direction, mais elle en est aussi la trésorière. Elle dirige également l'internat. Par contre, elle ne dispense aucun cours : « n'ayant pas fréquenté d'école dans sa jeunesse », elle ne possède aucun diplôme (*CLB*, p. 29). Depuis sa jeunesse, Lucie Berger doit composer avec une santé fragile, que son activité met à rude épreuve. En 1897, elle ne peut plus assumer entièrement sa tâche de directrice. En février 1898, elle transmet la direction de l'ESF du BP au Dr. Nieden, qui la seconde depuis 1882. Elle continue cependant de travailler à ses côtés, jusqu'à ce qu'une attaque l'en empêche en 1902. Dès lors, sa santé décline rapidement. Elle décède à Strasbourg en mars 1906. Elle est enterrée au Schloessel des diaconesses à Koenigshoffen. A l'automne 1906, la baronne von Gemmingen (badoise) la remplace à la tête de l'internat. Lucie Berger a marqué l'établissement de sa personnalité et laissé une empreinte profonde sur des générations d'élèves. Parmi elles, Madeleine Cohn-Hoeffel – élève de 1890 à 1908 – se souvient (*CLB*, p. 27) : « Professeurs et élèves la révéraient presque comme une sainte. Peut-être en était-elle une, car l'atmosphère qu'elle créait autour d'elle touchait au sublime. Avec cela, elle restait toujours simple, chaleureuse, naturelle. Elle aimait la joie et le rire des enfants et surtout leurs chants ». En 1919, l'ESF du BP devient le Collège Lucie Berger. [ADBR 105AL2578, COHN-HOEFFEL Madeleine « La vie de Lucie Berger (1836-1906) et son œuvre au Bon-Pasteur (1871-1906) », *CLB*,

p. 21-46 et WOLFF Christian, « Berger Lucie », *NDBA*, 3, p. 177]

**BERGER Marie, Sœur Gilbertine (DPR).** Strbg DPR 1905. Née à Cernay (O Thann) en 1872, fille du maître-boulangier Joseph Berger et d'Ida Render. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de Cernay. Après sa première communion, ses parents l'envoient à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé, en octobre 1889. En août 1892, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle est alors affectée, jusqu'en janvier 1901, au niveau inférieur de l'école primaire d'Ammerschwihr (O Ribeauvillé). En octobre 1896, elle réussit l'examen de service. De janvier à septembre 1901, elle œuvre à l'école primaire de Brunstatt, puis elle est active jusqu'au printemps 1905 dans le niveau inférieur mixte de l'école primaire de Ferrette (O Altkirch). Dès lors, elle est active quelques mois à l'ESF de la DPR à Strasbourg, avant de rejoindre en septembre 1905 l'école primaire de garçons attachée à l'établissement. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**BERGER-LEVRAULT Sarah.** Strbg BP 1883-1902 (fr). Née en 1854, nièce de Lucie Berger, elle réussit à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) son examen supérieur d'État. Elle est engagée à l'ESF du BP en octobre 1883 pour aider Julie de Pury. En 1902, elle doit cesser d'enseigner pour raisons de santé, mais elle reste dans l'établissement, où elle effectue des remplacements à l'occasion. [ADBR 34AL1368, 34AL1369 et 34AL1374]

**BERGER Fanny (VON).** Strbg Sg 1903 (remp) + Strbg BP 1903 (id). Née à Kassel (prov. Hesse-Nassau) en 1882, protestante, fille du *Major* Hans von Berger. Elle fréquente l'ESF de Mille Henser à Kassel de Pâques 1889 à Pâques 1890. En avril 1890, la famille déménage à Kehl, où Fanny von Berger fréquente une école privée. Lorsqu'un nouveau déménagement la conduit à Strasbourg à l'automne 1891, elle entre à l'ESF Koebig, où elle reste quelque temps, jusqu'à ce qu'elle tombe malade et soit obligée d'interrompre sa scolarité pendant

près de deux ans. En janvier 1897, elle entre à l'ESF du BP, où elle est reçue en classe spéciale B. En septembre 1899, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1902, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. En février et mars 1903, elle remplace une enseignante à l'ESF-institution Saigey. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1903]

**BERINGER, Sœur Redempta (DPSJB).** Fén 1916-1917 (gym). [ADBR 105AL2636]

**BERKENHEIER Barbara.** Thionv sub 1891-1899 (tm) + Thionv 1899-1919 (id). Née à Hatzenport-sur-Moselle (prov. Rhénanie, O Mayen) en 1864, catholique, fille du commerçant Heinrich Berkenheier et d'Agatha Dietzler. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à sept ans, puis ses parents déménagent à Thionville, où elle fréquente l'ESF-pensionnat Saint-Charles jusqu'à l'âge de quinze ans. Elle reste ensuite dans la maison parentale, où elle s'occupe de travaux domestiques et manuels. D'octobre 1889 à juin 1890, elle se prépare chez les Sœurs de SC à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels. En juillet 1890, elle le réussit. En octobre 1890, elle est engagée à l'école de travaux manuels de la DC à Sarrebourg. En octobre 1891, elle succède à Mme Collery à l'ESF de Margareta Müller à Thionville. Lors de la fondation d'une ESF municipale à Thionville à la rentrée 1899, elle est engagée dans le nouvel établissement. Le 1<sup>er</sup> juin 1919, elle est révoquée, en même temps que ses collègues, Milles Blankenheim, Eyles et Pröpper. [ADBR 34AL1485, 34AL1487, cv rédigé en 1890, et 1045W8]

**BERLAGE.** Strbg 1885 (rel). Catholique. *Oberschulrat*. Il assure exceptionnellement l'intérim en attendant que l'ESF trouve un successeur au curé de division Hauptmann. [*Jahresbericht* Strasbourg 1885, p. 26, et 1900, p. 21]

**BERLYN Thekla.** Strbg Mury 1909-1912. Née à Freudenberg, près de Siegen (prov. Westphalie), en 1868, catholique, fille du *Generalagent* Gustav Berlyn et de Marie Henke. Son première instruction lui est

dispensée par des leçons particulières dans la maison familiale. Elle intègre ensuite l'institution de Mlle Fromm à Dingelstädt (prov. Saxe), puis l'EN de Mlle Killing à Erfurt (id). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Halberstadt (id) en avril 1887. Elle enseigne ensuite pendant six ans chez les ursulines de Rudow (prov. Brandebourg) et Berlin. Pendant ce temps, elle prépare, passe et réussit (à Münster (prov. Westphalie), en novembre 1888) l'examen d'enseignante pour les ESF. D'avril 1893 à l'automne 1903, elle dirige l'éducation des enfants de Monsieur W. Niehaus à Niederbauer (prov. Westphalie, O Soest). Elle enseigne ensuite dans les classes VII, VI et V de l'ESF des Pauvres Sœurs de Notre-Dame à Arnsberg (prov. Westphalie). Comme une religieuse doit prendre son poste à la rentrée 1909, elle en trouve un autre à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1911/12. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1909]

**BERMANN ou BAERMANN Ella.** Mtz Kahn 1883-1884. Née à Bernkastel (prov. Rhénanie) en 1862, juive. En mai 1880, elle réussit son diplôme d'enseignante à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau). En novembre 1883, elle succède à Nathalie Fuld. Elle tombe malade pendant les vacances d'été 1884 et Clara Kaminsky lui succède à la rentrée. [ADBR 11AL223]

**BERMEL Gertrude, Sœur Marie Bernard(ine) (SC).** Sargm SC 1877-1914. Née à Gondorf (prov. Rhénanie, O Mayen) en 1852, fille du meunier Jakob Bermel et de Katharina Gilbert. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. Comme elle a décidé depuis l'âge de huit ans de devenir enseignante, elle reçoit des cours privés de l'instituteur principal (directeur) Preuss à Kobern (prov. Rhénanie) de quatorze à seize ans. En octobre 1868, elle réussit l'examen d'entrée à l'EN de Coblenze (id). Après sa réussite à l'examen d'institutrice en septembre 1871, elle se forme aux travaux manuels féminins chez les franciscaines de Coblenze jusqu'en mai 1872. Elle devient alors préceptrice de la fille d'un propriétaire d'hôtel à Bad-

Neuenahr (id). Comme elle souhaite enseigner dans une classe, elle obtient en janvier 1874 un poste à titre provisoire dans la classe inférieure mixte de l'école primaire catholique d'Adenau (id). En mai 1874, elle réussit son examen de service à Coblenze. Après une année d'activité à l'école primaire catholique d'Adenau, elle y est engagée à titre définitif comme deuxième institutrice. En janvier 1877, elle abandonne son poste pour entrer dans la congrégation SC à Metz. En avril 1877, elle devient enseignante dans la deuxième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. En plus des cours qu'elle donne dans sa classe, elle enseigne, à partir de 1883, les matières élémentaires aux jeunes filles qui se préparent à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1888, pour raison de santé, elle abandonne la direction de la deuxième classe. Elle reprend l'enseignement en avril de la même année, mais se limite désormais à un petit nombre d'heures d'enseignement dans la première classe. L'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines (Steiger) demande alors son remplacement à la fin de l'année scolaire, car elle ne possède pas de diplôme pour enseigner dans les ESF, ce qui est difficilement acceptable pour l'enseignante d'une classe supérieure. Elle poursuit malgré cela son activité, de manière non-officielle, en donnant quelques cours aux candidates à l'examen d'enseignante pour les ESF. Sa situation est régularisée en mars 1896. A partir de la rentrée 1906, son état de santé ne lui permet plus que d'enseigner le dessin. [ADBR 34AL1471, 34AL1472, 34AL1473, cv rédigé en 1896, et 34AL1475]

**BERNARD.** Mtz Mis 1889-1890 (rel). Chapelain de la paroisse Notre-Dame. Il commence à enseigner à l'ESF de la Miséricorde au semestre d'été 1889. A la rentrée suivante, il prend en charge l'ensemble de l'enseignement religieux. Il cesse cette activité à l'automne 1890. [ADBR 34AL1442]

**BERNARD.** Dorl 1896-1898 (math). Instituteur à Dorlisheim (O Molsheim), il reprend en décembre 1896 l'enseignement de l'instituteur Spaniol à l'ESF de Dorlisheim. [ADBR 34AL1337]

**BERNARD.** Morh 1902< (ch rel). Enseignant protestant d'EM à la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach). Il dispense les cours de chant et de religion protestante aux élèves de la « classe d'école supérieure de filles », réunies alors avec les élèves des « classes d'école moyenne » I et II. [ADBR 34AL1488]

**BERNARD Anna Johanna.** Hgn 1882-1886 (fr). Originaire de Haguenau, où vit sa mère, catholique. Elle réussit à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) l'examen français d'institutrice. En juin 1882, elle succède à Salome Richert à l'ESF de Haguenau. Les autorités acceptent sa nomination, mais elle doit passer un examen allemand si elle compte rester dans ce poste. En mars 1883, suite à une inspection favorable, elle obtient l'autorisation de continuer à enseigner. Elle quitte l'établissement à Pâques 1886. [ADBR 34AL1327]

**BERNHARD Marie Caroline Thérèse, Sœur Maria Berchmans (NDS).** Strbg ND 1883-1888. Née à Ribeauvillé en 1865, fille de Franz Xavier Bernhard, propriétaire, et d'Anna Maria Reittinger. Elle passe sa jeunesse à Ribeauvillé, puis dans une institution française pendant trois années, avant de revenir en Alsace en 1876, où elle poursuit ses études à l'ESF ND à Strasbourg. Elle passe (et réussit) le brevet élémentaire à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) en mars 1881. Elle enseigne ensuite pendant un an dans « une école supérieure de filles à Paris » (cv), à savoir le pensionnat des bénédictines du Saint-Sacrement. En 1883, elle prend le voile chez les Sœurs de ND à Strasbourg, et dirige dès lors une classe à l'ESF du couvent. En avril 1888, elle demande à pouvoir continuer son activité dans l'établissement en tant qu'enseignante de français. Autorisation refusée, car elle ne dispose pas des diplômes nécessaires. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1888, et état civil de Ribeauvillé]

**BERNHARDT.** Br <1886< (ch). Instituteur, il enseigne à l'ESF de Barr (O Sélestat) au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1315]

**BERNHARDT Anna.** Thionv StCh 1884. Née à Leinefeld (prov. Saxe) en 1864. Elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF au pensionnat de la Miséricorde à Heiligenstadt (id) et le réussit à Erfurt (id) en octobre 1883. En janvier 1884, elle succède à Olga Strazkraba à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL213]

**BERNHARDT Mathilde.** Strbg UF <1874. Aide-enseignante à l'ESF UF à Strasbourg, elle est nommée enseignante ordinaire dans le même établissement en octobre 1874. Elle abandonne toutefois son nouveau poste dès le mois suivant. [ADBR 34AL1378]

**BERNHART Anna Maria, Sœur Angilbert (DPR).** Mulh DPR <1872-1875. Elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse, rue de la Sinne, fermée par les autorités en août 1875. [ADBR 34AL1307 et 34AL1309]

**BERNHEIM Magdalena Martha.** Colm 1898-1918. Née à Colmar en 1875, juive, fille illégitime de la modiste Caecilia Bernheim, petite-fille du commerçant Salomon Bernheim et de Rosa Bloch. De quatre à dix ans, elle fréquente l'école de Mlle Nitschelm (→). A l'automne 1885, elle entre à l'ESF Armbruster dans la quatrième classe. A l'automne 1890, elle est admise à l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1893, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Depuis, elle donne des cours privés et effectue parfois des remplacements à l'ESF subventionnée de Colmar. En 1898, elle remplace Mlle Artopoeus. Aide-enseignante en 1898, elle est titularisée l'année suivante. Elle continuera d'enseigner pendant quelques années après la Première Guerre mondiale, dans l'ESF devenue LJF (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1898]

**BERRON Emil Paul, Dr.** Strbg BP 1915-1916 (rel). Né à La Petite-Pierre (O Saverne) en 1887, protestant luthérien, fils du pasteur Heinrich Berron et de Lina Kroener. De janvier 1891 à janvier 1903, il fréquente l'école primaire de Wolfskirchen (O Saverne), puis le lycée de Sarrebourg. Après

la mutation de son père à Bischheim-Hoenheim (O Strasbourg-campagne), il fréquente le lycée de Strasbourg, où il obtient son baccalauréat à l'été 1906. Il étudie la théologie à l'Université de Strasbourg, puis à celle de Halle (prov. Saxe), puis à nouveau à celle de Strasbourg, où il réussit à Pâques 1911 son premier examen de théologie. Il est ensuite vicaire à Bischheim, Illkirch (O Erstein), mais surtout à l'église Saint-Nicolas à Strasbourg. Pendant sa période de vicariat, il reste immatriculé à la Faculté de Philosophie, où il étudie la philosophie et la germanistique. En février 1914, il obtient le grade de docteur en philosophie. Il occupe ensuite un poste de vicaire à Goxwiller (id) et réussit le deuxième examen de théologie en juillet 1914. Après le déclenchement de la guerre, il retourne à Strasbourg en tant que pasteur de lazaret. A Pâques 1915, il officie au lazaret XXVIII<sup>A</sup> et XXVIII<sup>B</sup> qui est installé à l'ESF du BP. Il remplace en même temps de manière provisoire un aumônier de l'établissement des diaconesses. A la rentrée 1915, il succède au pasteur Karl Wilhelm Oschmann à l'ESF du BP. En mars 1916, il est nommé directeur d'un foyer de soldats et doit abandonner ses fonctions dans l'établissement. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1915 ; notice dans Bopp, p. 54]

**BERST Marie Mathilde.** Strbg BP 1900-1914. Née à Strasbourg en 1873, protestante, fille du secrétaire technique des chemins de fer Carl Berst. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle quitte l'établissement en 1880 pour rejoindre l'ESF du BP, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe incluse. En mars 1888, elle est confirmée au Temple-Neuf par le pasteur Haerter (→). Après sa sortie de l'ESF à Pâques 1888, elle fréquente pendant un an l'école industrielle. En janvier 1893, elle se rend en Angleterre, où elle reste deux ans comme enseignante d'allemand et de français au Roseberry College à Southsea (Hampshire). Après son retour d'Angleterre, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP. En juillet 1898, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle devient alors enseignante à Paris pendant un an, puis préceptrice à Zurich (Suisse, canton Zurich) à partir d'octobre 1899. Engagée à l'ESF du BP en 1900, elle quitte l'établissement

quatorze ans plus tard (avril 1914) pour entrer dans l'enseignement municipal. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1900]

**BERTHOLD**, Rib Meinh <1872-1873< (mus). [ADBR 34AL1277]

**BERTRAND**, Prof. Sargm 1901-1912 (s.nat). Aide-enseignant et finalement *Oberlehrer* (avec le titre de *Professor*) au lycée de Sarreguemines. Il donne des cours de physique à l'ESF municipale à partir de la rentrée 1901. Il cesse cette activité à la fin de l'année scolaire 1911/12. [ADBR 34AL1470]

**BERTRAND**, Prof. Strbg Sg 1917-1918 (math). *Oberlehrer*. Il donne des cours à l'ESF-institution Saigey à partir de février 1917. [ADBR 105AL2586]

**BERTRAND Marie, Sœur Helene (SC)**. Rstf SC 1906-1907 et 1910-1911 + Sargm SC 1907-1910 + Mtz SC Ge 1912-1916 + Btch 1918. Née à Momersdorf (O Boulay) en 1884, fille de l'instituteur Hippolyt Bertrand et d'Oktavie Vagner. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de sa commune natale, puis l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A l'automne 1901, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne). En janvier 1905, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice et commence son « second noviciat » (cv 1906). A Pâques 1906, elle est nommée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). A la rentrée 1907, elle rejoint l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste active jusqu'à Pâques 1910. En septembre 1910, elle est affectée à l'ESF SC de Rustroff. Le mois suivant, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle quitte l'ESF de Rustroff en décembre 1911. En avril 1912, elle succède à Anna Schroeder à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle cesse son activité à la fin de l'année scolaire 1915/16, pour cause de maladie. A Pâques 1918, elle est nommée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1912, 34AL1475, cv rédigé en 1907, 105AL2603, cv rédigé en 1918, 105AL2612 et 105AL2622, cv rédigé en 1906]

**BERTSCH, Sœur Athanasia (DPR)**. Strbg DPR 1877 (matern). Née à Mulhouse en 1859. En octobre 1877, cette nouvelle enseignante doit diriger « la classe inférieure mixte de l'école élémentaire de trois classes », donc l'école maternelle (la supérieure au président de Basse-Alsace, 03.10.1877). Mais elle n'est pas autorisée à enseigner par les autorités scolaires, car elle n'a pas de diplôme. Elle quitte l'établissement au milieu du mois d'octobre. [ADBR 34AL1353]

**BERTSCH Lina**. Strbg UF 1908-1909 (aide) + SMaM 1912 (remp) + Br 1913 (id) + Sltt 1913 (id) + Mnst 1913-1914 (id) + Sav 1915 (id) + Strbg Mury 1916 + Colm 1917-1918. Née à Schirmeck (O Molsheim) en 1888, protestante, fille du secrétaire des douanes Jakob Bertsch et de Salome Seltz. L'année de sa naissance, son père est muté à Haguenau, où elle fréquente l'ESF jusqu'à ses quatorze ans. Suite à la nomination de son père comme contrôleur principal des impôts à Mulhouse, elle entre en janvier 1903 dans la troisième classe de l'ESF municipale de Mulhouse. La même année, elle fait sa confirmation. Après sa scolarité à l'ESF, elle entre à l'ENS attachée à cet établissement. En juillet 1908, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle retourne ensuite chez ses parents, qui ont déménagé entre-temps à Strasbourg en raison d'une nouvelle mutation du père. A la rentrée 1908, elle succède à Clara Brisbois à l'ESF UF à Strasbourg, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire pour se rendre en Angleterre, afin de perfectionner son anglais. Après être passée par un grand nombre d'ESF alsaciennes, elle arrive en 1917 à celle de Colmar. Après la Première Guerre mondiale, elle enseignera à l'école primaire supérieure de jeunes filles de Colmar, puis à celle de Strasbourg, où elle sera nommée en septembre 1935. [AN F<sup>17</sup> 26328, dossier personnel, ADBR 34AL1317, 34AL1380, cv rédigé en 1908, 105AL2532, 105AL2536, 105AL2581 et 105AL2593 et AMSé Fach 82 n°10 Personalial]

**BERTSCHI Cleopha, Sœur Constancia (DPR)**. Mulh DPR 1902-1903. Née à Neubourg (O Haguenau) en 1870, fille de

Joseph Bertschi, propriétaire de moulin, et de Rosa Amann. Elle fréquente l'école primaire de Neubourg, puis elle reste dans la maison parentale jusqu'à octobre 1883. Elle gagne alors l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, qu'elle fréquente jusqu'à avril 1885. En avril 1887, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle passe deux ans à préparer l'examen d'institutrice, qu'elle obtient en octobre 1890. Elle reçoit sa première affectation à l'école primaire de Marckolsheim (O Sélestat), où elle enseigne pendant huit ans et demi dans le niveau inférieur et dans le niveau moyen. En janvier 1894, elle réussit l'examen de service. Pour des raisons de santé, elle doit temporairement quitter son poste de Pâques 1897 à Pâques 1898, puis de l'automne 1899 à l'automne 1901. Ensuite, elle œuvre pendant deux mois comme aide-enseignante dans le niveau supérieur de l'école primaire de Sainte-Croix-aux-Mines (O Ribeauvillé). En janvier 1902, elle est engagée dans le niveau supérieur et dans le niveau moyen de l'école primaire du Bonhomme (id). [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1902]

**BESKE Elisabeth.** Strbg DC 1889-1890 (aide). Née à Geseke (prov. Westphalie) en 1866, catholique, fille du cultivateur Conrad Beske. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Geseke. Elle reçoit ensuite des cours privés à Bochum (id), avant d'entrer, en avril 1885, au pensionnat de Mlle Wolter à Moselweiss (prov. Rhénanie), où elle se prépare au métier d'enseignante. Après sa réussite à l'examen d'institutrice, elle passe un semestre à Bochum « pour pénétrer le secret des langues et de la littérature étrangères » (cv). En avril 1887, elle réussit à Münster (prov. Westphalie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, puis passe l'été dans la *Heimat*. A l'automne, elle se rend au domaine Moritzhof, près de Beverungen (id), où une place de préceptrice l'attend. Elle quitte cet emploi en avril 1889. Le mois suivant, elle retourne à Bochum, comme remplaçante de sa sœur à l'école catholique, une fonction qu'elle occupe jusqu'à la fin de l'année scolaire. En septembre 1889, elle succède à Josephine Münch à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1889]

**BESSON.** Strbg Schtztz <1876-1877. Sûrement Paul Besson (→). [AMS 2MW644, dossier Schaentzlen]

**BESSON.** Strbg R <1876-1877<. Sûrement Paul Besson (→). [AMS 2MW643, dossier Rausch]

**BESSON Paul Émile Alfred, Prof.** Mulh Gr/R <1872-1880< (s.nat) + Mulh Boi 1874< (id) + Strbg BP 1874-1906 (id) + Strbg Mury 1876-1888 (id) + Strbg Münch <1876< (id) + Strbg F/Schw/Kl <1876 (remp) et <1888-1906 (s.nat) + Strbg Sg 1877-1906 (id). Né en 1835, protestant. Enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse, il donne également des cours à l'ESF Grisch puis Russ. A la rentrée de cette même année, il reprend les cours de Monsieur Biehler à l'ESF Boissière. Devenu professeur au Gymnase protestant de Strasbourg, il enseigne encore à l'ESF du BP (notamment à l'EN liée à l'établissement), à l'ESF-institution Saigey et à l'ESF Fuchs puis Schwartz puis Klein, au titre d'activités annexes qu'il poursuit jusqu'à son décès, le 5 juin 1906. Il a encore enseigné à l'ESF Münch dans les années 1870 et à l'ESF Mury de la rentrée 1876 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1887/88. Enfin, malgré son déménagement à Strasbourg, il donne encore des cours à l'ESF Russ en 1880. [ADBR 11AL207, 11AL211, 34AL1368, 34AL1369, 34AL1375/1, 34AL1383, 34AL1384 et 34AL1387 ; il est le père d'Émile Paul et de Jules Adolphe Besson (→ *NDBA*)]

**BETZ Mlle.** Colm, 1879<. De Wihr-en-Plaine (O Colmar). [ADBR 34AL1250]

**BETZ Susanna, Sœur Martha (DC).** Strbg DC 1906-1908 et 1909-1916. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1880, fille de Franz Betz et de Margareta Herrig. A partir de six ans, elle y fréquente l'école primaire de la paroisse Sankt Paulinus. Lorsqu'elle quitte l'école en avril 1895, elle reste dans la maison parentale pour y apprendre les tâches ménagères. En octobre 1900, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins. Elle s'y prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en mars 1905. Elle est

alors employée « au *Scholastikat* des Sœurs de la Doctrine chrétienne à Château-Salins » (cv). A partir de l'automne suivant, elle enseigne à l'école de filles privée du couvent de Château-Salins. En septembre 1906, elle succède à Sœur Aurea Kremer à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle n'apparaît plus parmi le personnel enseignant pour l'année scolaire 1908/09, mais y figure à nouveau à partir de l'année suivante. En septembre 1916, elle est entièrement déchargée de sa charge d'enseignement pour suivre dans les meilleures conditions son quatrième semestre d'études à l'Université de Strasbourg. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1906]

**BETZNER Wilhelmine, dite LOEHLE Maria.** Strbg DPR 1898-1899. Née à Metz en 1878, catholique, fille adoptive de l'inspecteur scolaire de cercle Löhle et de Caroline Barbieux. En 1881, elle accompagne ses parents à Beauregard (O Thionville-est), où elle fréquente l'école d'application de l'EN de six à dix ans. En 1886, la famille déménage à Forbach. Là, Maria Löhle fréquente l'ESF de la PPe. En 1890, la famille part à Colmar, où Maria Löhle fréquente d'abord l'ESF de Mlle Armbruster. A Pâques 1891, elle fait sa première communion. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle passe ensuite une année à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. « Après avoir pris la décision de [se] consacrer au métier d'enseignante » (cv), elle entre dans la première classe de l'EN des Sœurs de la DPR à Colmar. En septembre 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle vit depuis chez ses parents adoptifs. Active à l'ESF de la DPR à Strasbourg en 1898/99, elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, à l'instar de l'autre enseignante laïque, Anna Enggasser. [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1898]

**BEURTON Mlle.** Mtz Minag <1873-1876. Pourvue d'un brevet de 1869. A l'été 1876, elle se rend dans un pensionnat à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau) afin de se perfectionner en allemand. Elle ne revient pas. [ADBR 11AL220]

**BÉVILLE Marguerite (DE), Sœur Céleste (SC).** Rstf 1874-1880. Elle réussit l'examen d'institutrice à Metz en 1876. Elle décède en avril 1880. [ADBR 34AL1453]

**BEYA Maria, Sœur Mathildis (DPR).** Mulh DPR 1886. [ADBR 34AL1308]

**BEYER Jakob.** Strbg 1876-1913 + Strbg BP 1877<. Né à Weinsheim (prov. Rhénanie, O Kreuznach) en 1844, protestant. Il effectue sa scolarité à l'école municipale bourgeoise supérieure de Kreuznach. Après une préparation de quatre ans, il intègre en 1863 l'EN de Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie). Il y réussit son examen d'instituteur et obtient en 1865 un poste à l'école municipale de Wetzlar (prov. Rhénanie). En avril 1866, il est nommé aux mêmes fonctions à l'école municipale de Kreuznach. A partir de 1868, il enseigne encore à côté le calcul et le chant à l'ESF Engelmann. En janvier 1876, il est engagé à l'ESF municipale de Strasbourg, qui a besoin d'un deuxième instituteur. Il y enseigne notamment le chant, jusqu'à son départ à la retraite à la fin de l'année scolaire 1912/13, en même temps qu'Ernst Steinhardt. Avec eux s'en vont les deux derniers enseignants actifs dans l'établissement lors de sa première année d'existence (1875/76). [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 44 (cv), et 1913, p. 14]◊

**BEYER Olga.** Rib 1904-1905. Née à Strasbourg en 1882, protestante, fille du commerçant Reinhold Beyer. En septembre 1889, elle entre dans la classe inférieure de l'ESF Münch à Strasbourg, mais doit quitter l'école au bout d'une année à cause d'une maladie des yeux, dont elle guérira entièrement. Après une interruption de six mois dans sa scolarité, elle entre dans la neuvième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle fréquente cette école sans interruption, classe après classe, jusqu'à la première incluse. A partir de l'automne 1900, elle passe une année au pensionnat des dames Buchholtz à Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie). En septembre 1901, elle est reçue dans la troisième classe de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. Après en avoir fréquenté les trois classes, elle réussit

l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle a désormais l'intention de commencer rapidement son activité. Elle est la plus âgée de six enfants et ses deux sœurs veulent, comme elle, se consacrer au métier d'enseignante. Lorsqu'Olga Beyer rédige son cv en 1904, celles-ci se trouvent dans la deuxième et la troisième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1904]

**BEYL A.**, Strbg An 1896 (rel). Instituteur à l'école primaire Saint-Louis à Strasbourg. Il donne des cours de catéchisme aux élèves catholiques de l'ESF Anschlin d'avril à décembre 1896. [ADBR 34AL1414]

**BEZOLD.** Mulh 1914-1919. *Oberlehrer*, auparavant au lycée de Haguenau. Il est révoqué le 16 janvier 1919. [ADBR 34AL1276 et 1045W8]

**BIANCHI Elisabeth.** Rstf 1881-1889. Née à Paderborn (prov. Westphalie) en 1863, catholique. Élève de l'EN de Paderborn, elle y réussit l'examen d'institutrice en avril 1881. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Rustruff (O Thionville-est). [ADBR 34AL1453]

**BICKING Eugénie.** Mulh Do 1898< (tm). Née à Mulhouse en 1878, protestante, fille du tourneur Martin Bicking et d'Anna Catharina Graf. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Mulhouse. Alors qu'elle a neuf ans, son père meurt suite à une longue maladie. En 1892, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse. En mai 1896, elle rejoint l'école industrielle pour femmes de Mulhouse, dirigée par Mlle Otto. Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante de travaux manuels. A côté, elle fréquente les cours de dessin de « l'école municipale de filles » (cv) et bénéficie de cours de dessin privés. Après avoir obtenu son diplôme d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, elle se consacre entièrement au dessin. En novembre 1897, elle obtient le diplôme de professeur de dessin dans les écoles primaires et les EMF. Du jour de l'an à Pâques 1898, elle est active comme aide-enseignante à l'école primaire de Mulhouse. De Pâques à automne 1898, elle fréquente l'école des arts décoratifs à

Strasbourg. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1898]

**BIDON Katharina, Sœur Helene Joseph (PPe).** Forb PPe 1875-1878. Née à Calembourg, commune de Laumesfeld (O Thionville-est), en 1848. Elle enseigne à Breux (départ. Meuse) pendant une année, à Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne) pendant dix-huit mois, puis au pensionnat de Hombourg-Kédange (O Thionville-est) pendant trois ans. En octobre 1874, elle succède à Sœur Antoine de Padoue à la tête de la deuxième classe de l'école privée de la PPe à Forbach. Après sa fusion avec l'ESF à Pâques 1875, elle se trouve à la tête de la troisième classe de cette dernière. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1877/78. [ADBR 34AL1425]

**BIECHY, Sœur Maria Theophila (DPR).** Colm DPR 1901-1902 et <1918 + Strbg DPR 1904-1910. Née à Hattstatt (O Guebwiller) en 1881, fille du vigneron Joseph Biechy et d'Anna Biechy. Elle passe les premières années de son enfance dans la maison de sa grand-mère, puis fréquente l'école primaire de Hattstatt jusqu'à ses treize ans. Ensuite, après sa première communion, ses parents l'envoient à Colmar, où elle passe trois ans à l'ESF de la DPR : « Depuis très tôt, j'avais émis le souhait de devenir religieuse, mais j'aimais également l'enseignement. Parce que je trouvais les deux si bien réunies dans le métier de mes enseignantes, je décidai de devenir sœur de la Divine Providence » (cv 1901). A seize ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle est accueillie dans la quatrième classe. Après une préparation de trois ans et demi, elle y réussit en juillet 1901 l'examen d'institutrice : « Avec lui prenait fin le beau séjour au couvent » (cv 1901). Elle rentre alors pour deux mois dans la maison parentale. Après les vacances, « selon le souhait [de ses] supérieurs » (cv 1901), elle retourne « dans la chère école de Colmar » (cv 1901), où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, à l'ENS attachée à l'établissement – dans lequel elle enseigne en même temps. En septembre 1904, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF et est affectée à l'ESF de la DPR à

Strasbourg. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1901, et 34AL1356, cv rédigé en 1904]

**BIEHL Françoise, Sœur Gustavine (DPR).** Rib DPR <1864-1888. Née à Sélestat en 1827. [ADBR 34AL1305 et ADHR 1T520, dossier Ribeauvillé]

**BIEHLER.** Mulh Boi 1873< (calcul compta s.nat). Professeur au collège de Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Boissière : il abandonne l'enseignement des sciences naturelles à la rentrée 1874, pour cause de surcharge de travail. [ADBR 11AL211]

**BIEHLER Katharina, Sœur Luise (SC).** Btch 1907-1918. Née à Sélestat en 1871, fille de Ludwig Biehler, employé des chemins de fer, et d'Elisabeth Gugelmann. Elle fréquente l'école primaire de Sélestat de sept à seize ans. A Pâques 1887, elle entre à l'EN de Sélestat, où elle réussit l'examen d'institutrice en mars 1891. Le mois suivant, elle est nommée à l'école primaire de Vany (O Metz-campagne). En juin 1893, elle réussit son examen de service. En octobre de la même année, elle entre au noviciat SC à Metz. En septembre 1895, on lui confie une classe de l'école de filles Saint-Eucharis à Metz. A Pâques 1907, elle est affectée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines), suite à l'ouverture d'une nouvelle classe. [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1907]

**BIELE Caroline.** Mulh Do 1884<. Née à Rastatt (gd. Bade) en 1864. [ADBR 34AL1301]

**BIELER Eduard Albert.** SMaM 1892-1902 (rel). Né à Strasbourg en 1857, frère de Karl Gustav Bieler (→). Pasteur luthérien de Sainte-Marie-aux-Mines de 1891 à 1907. [ADBR 34AL1264, 105AL2536 et Bopp, p. 58]

**BIELER Karl Gustav.** Dz <1888 (rel) et 1889-1896 (id). Né à Strasbourg en 1855, frère d'Eduard Albert Bieler (→). Pasteur de Dieuze (O Château-Salins) de 1882 à 1896. Il réunit les élèves protestantes de l'ESF et celles de l'école primaire communale pour l'enseignement religieux, et cela jusqu'à la fermeture de l'ESF en novembre 1888. A

l'ouverture de la nouvelle ESF de Dieuze, l'enseignement de la religion protestante lui est à nouveau confié. [ADBR 34AL1423 et Bopp, p. 58]

**BIELLMANN, Sœur Silvina (DPR).** Colm DPR 1915. Née à Baltzenheim (O Colmar) en 1892, fille de cultivateur. En 1916, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. [ADBR 105AL2544]

**BIENMÜLLER, Sœur Marie Magdalena (DPR).** Colm DPR 1904<. Née à Walheim (O Altkirch) en 1846. [ADBR 34AL1293]

**BIENMÜLLER Cäcilia, Sœur Marie Honorate (DPR).** Mulh DPR 1901< (tm). Née à Gommersdorf (O Altkirch) en 1880, fille de l'éclusier Joseph Bienmüller. Suite à la mutation de son père de Gommersdorf à Enschingen, elle fréquente de six à quatorze ans l'école primaire d'Enschingen. Après sa sortie de l'école, elle aide sa mère aux travaux ménagers, « sans toutefois négliger de poursuivre [son] instruction » (cv). En 1895, elle entre au couvent de Ribeauvillé : après avoir réussi l'examen d'entrée, elle est admise à l'EN. Pour des raisons de santé, elle est obligée d'interrompre ses études. « Selon le souhait de [sa] famille » (cv), une fois sa santé rétablie, elle se forme à devenir enseignante de travaux manuels. En juin 1901, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels et demande l'autorisation d'enseigner cette matière à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1901]

**BIER Helena, Sœur Anna Maria (SC).** Rstf 1884< + StAvd SC 1898-1908 + Sargm SC 1918. Née à Fraulautern (prov. Rhénanie) en 1862. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire à Saarbùrg, près de Trèves (prov. Rhénanie). En mai 1882, elle entre au noviciat des Sœurs de SC et se prépare à l'examen d'institutrice. Elle échoue à la session de 1884, mais est quand même autorisée à enseigner à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) après Pâques de la même année. Elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est) en 1885. Elle est dès lors active à l'école primaire de Montigny (O Metz-campagne), où elle reste

pendant sept ans, au cours desquels elle réussit à Beaugard son examen de service (juin 1891). A l'automne 1892, elle est nommée à l'école primaire de Bitche (O Sarreguemines), où elle est active jusqu'à Pâques 1896. On lui confie alors la troisième classe de l'école de filles privée de l'Evêché à Metz. A Pâques 1898, elle rejoint l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), succédant à Sœur Angelika Wagner. A la rentrée 1908, elle est nommée à l'école primaire de Sarreguemines, où elle enseigne durant dix années dans les différents niveaux. A la rentrée 1918, elle est affectée à la neuvième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1478, cv rédigé en 1898, et 105AL2622, cv rédigé en 1918, classé par erreur dans un dossier de l'ESF de Rustroff]

**BIERCK Minna Magdalena.** Strbg BP 1895-1914. Née à Fénétrange (O Sarrebourg) en 1876, protestante luthérienne, fille du médecin Dr. Friedrich Bierck et de Minna Licht. Lorsqu'elle a trois ans, son père est nommé médecin cantonal à Sarrebourg, où elle fréquente l'école maternelle jusqu'à six ans, puis une école privée jusqu'à dix ans. Elle entre ensuite à l'ESF de la ville, mais n'y reste que peu de temps, car ses parents doivent regagner leur *Heimat*, Lembach (O Wissembourg), pour des raisons de santé. Elle est obligée de fréquenter l'école primaire protestante de la localité. Après son examen de fin de scolarité obligatoire, elle se rend chez son beau-frère, le pasteur Klein, à Aubure (O Ribeaupvillé). Celui-ci la prépare à entrer à l'ENS attachée à l'ESF du BP, et la confirme à Pâques 1890. A l'automne 1891, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP comme interne : « J'y ai passé des années inoubliables » (cv). En juillet 1894, elle réussit son examen et retourne dans sa « chère *Heimat* » (cv). A Pâques 1895, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP. Elle y enseigne jusqu'à son décès, en 1914. On lui connaît un séjour en Angleterre, mais la période de celui-ci reste inconnue : probablement entre juillet 1894 et Pâques 1895 ; mais pourquoi, dans ce cas-là, ne pas l'indiquer dans le curriculum vitae de 1895 ? [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1895, et PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », CLB, p. 47-82, p. 48]

**BIERMANN Hedwig\*.** Thn 1876-1881. Née vers 1828, catholique, fille d'un conseiller aux comptes Friedrich Biermann d'Arnsberg (prov. Westphalie). Elle obtient en août 1856 à Münster (id) son diplôme d'institutrice avec la mention « bien ». La commission d'examen lui reconnaît également la capacité à enseigner dans une ESF « l'allemand, le français, l'histoire mondiale, la géographie et l'histoire naturelle, ainsi que l'anglais et les rudiments de la musique » (diplôme, 22.08.1856). En 1858 et 1859, elle est employée pendant seize mois « en qualité de maîtresse allemande et de surveillante » à l'institution Sainte-Waudru à Mons (Belgique) (certificat 25.07.1859). En tant que gouvernante, elle s'occupe ensuite pendant plus de deux ans de l'éducation de la fille du baron de Steenhault de Waerbeek à Bruxelles. De retour en Allemagne, elle dirige pendant plusieurs années une ESF à Arnsberg, sa ville d'origine. En 1868, elle transfère son institution à Münster (prov. Westphalie). En août 1872, il est question qu'elle prenne la direction de l'ESF qui doit être fondée à Forbach. Elle se rend sur place, mais décide de renoncer, car le directeur du cercle (Spiecker) lui présente une situation financière moins favorable que celle qu'il lui avait tout d'abord fait espérer : Hedwig Biermann serait notamment obligée de prendre une charge d'enseignement importante, alors qu'elle ne souhaite donner que deux à trois heures de cours par jour. Elle reste donc à la tête de son ESF de Münster, jusqu'à ce qu'elle prenne, en 1874 ou au début de l'année 1875, un emploi comme préceptrice dans la famille du prince Lichnowsky, aux châteaux de Kreuzenort (Krzyżanowice), près de Ratibor (prov. Silésie), et de Grätz (Hradec nad Moravici) près de Troppau (Empire austro-hongrois, Silésie). A l'automne 1875, elle est sollicitée pour prendre la direction de l'ESF de Thann. Elle accepte, mais retarde finalement sa venue à Pâques 1876, à la demande de la famille Lichnowsky. Hedwig Biermann dirige l'ESF de Thann jusqu'en 1879 et y enseigne jusqu'en 1881, année de son retour dans sa région d'origine. [ADBR 11AL215 et 34AL1282]

**BIGADONSKY Lucie.** Mtz 1902 (remp) et 1902-1904 (aide) + Strbg 1904-1907. Née à Metz en 1879, catholique, fille d'un *Oberpostsekretär*. Elle se prépare à l'examen d'institutrice de Pâques 1896 à Pâques 1900 à l'EN de Beaugard (O Thionville-est) puis Sélestat. En mars 1900, elle réussit l'examen d'institutrice à Sélestat. En novembre 1901, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. A la fin du semestre d'été 1902, elle remplace Emma Debes à l'ESF municipale de Metz. Après le retour de l'enseignante, Lucie Bigadonsky continue de donner gratuitement quelques cours dans l'établissement. Elle est nommée à l'ESF municipale de Strasbourg en avril 1904 et quitte l'établissement à l'été 1907 pour se marier. [ADBR 34AL1437 et *Jahresbericht* Strasbourg 1904, p. 17, et 1907, p. 12]

**BIHL Johanna, Sœur Urbanus (PPe).** Forb PPe 1891-1892. Née à Waldwisse (O Thionville-est) en 1872, fille du forgeron Mathias Bihl. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis est active pendant une année comme aide à l'école maternelle de cette même commune. En avril 1887, elle entre au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beaugard (O Thionville-est) en mars 1891. Ce même mois, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Forbach suite au départ de Sœur Maria Clementia Behles. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1425, cv rédigé en 1891]

**BILLER.** Forb 1915-1918 (ch). Enseignant de l'*Oberrealschule* de Forbach. Il donne des cours à l'ESF à partir de novembre 1915. [ADBR 105AL2642]

**BINDEWALD Julie\*.** Strbg UF 1871-1918<. Née Strasbourg-Robertsau en 1848, fille du sellier Jean Jacques Bindewald et de Catherine Fuchs. Élève de l'EN de Strasbourg, elle y obtient son brevet de capacité en 1867 ou 1868. Elle enseigne ensuite pendant trois ans dans un pensionnat de l'autre côté des Vosges. Elle rentre en Alsace en octobre 1871, soit quelques mois après le traité de Francfort, pour enseigner au

pensionnat Schroeder à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). Le 1<sup>er</sup> décembre 1871, elle est engagée à l'ESF UF à Strasbourg. En janvier 1876, elle y obtient le poste laissé vacant par le départ de Marie Kohler. En juillet 1894, le conseil d'administration la propose pour succéder à Caroline Erdmann à la tête de l'établissement ; elle se dit prête à passer l'examen de directrice pour les ESF. Mais les hautes autorités scolaires refusent sa nomination, considérant que cette enseignante déjà âgée, d'éducation et de formation françaises, chargée quasi exclusivement de l'enseignement de cette langue et qui ne possède même pas le diplôme d'enseignante pour les ESF sera incapable de passer l'examen de directrice. Elle dirige quand même l'établissement de manière provisoire jusqu'à Pâques 1895. Suite à la réforme de l'enseignement secondaire féminin de mars 1915, les hautes autorités scolaires demandent que Julie Bindewald, qui n'a pas de diplôme allemand, ne poursuive pas son activité dans l'établissement. Le directeur Ziegler obtient cependant son maintien. Le 18 juillet 1918, Julie Bindewald écrit à l'*Oberschulrat* Luthmer pour répondre à des accusations dont nous ne savons rien d'autre que ce qu'elle en dit dans sa lettre, quelque peu confuse (ADBR 105AL2583) : « Le président [du comité] de l'école, Monsieur l'inspecteur Löhr, m'a conseillé de prier Monsieur l'*Oberschulrat* Luthmer de bien vouloir me permettre de continuer à enseigner à la *gehobene Mädchenschule* Union des Familles pendant encore une année, ou seulement pendant quelques mois. On m'a accusée, à tort, d'être antiallemande. Pour mon malheur, j'ai eu pour collègue Mlle Freudenberg[er], qui m'a calomniée auprès de Monsieur l'*Oberschulrat*, sans me connaître ni moi ni ma famille. Elle a tant fait pour répandre ce bruit que son attitude est venue à ma connaissance par la rumeur urbaine. En me permettant de prier humblement Monsieur l'*Oberschulrat* de me laisser encore, pendant une courte période, exercer mon métier, je ne pense pas uniquement à moi, mais aussi à l'école, car mon départ continuerait de nourrir les commérages en ville. Mlle Freudenberg prétend que Mlle Ziegler serait l'instigatrice

de cette histoire et en porterait toute la responsabilité. Si c'est le cas, cela s'est passé sans que Monsieur le directeur Ziegler soit au courant. "J'aimerais voir comment les Alsaciens seront mis en pièces", etc. Toutes les phrases de ce genre qui ont été prononcées n'auraient pas dû l'être, notamment parce qu'après la guerre, nous devons continuer à vivre ensemble. Je souhaite me retirer dans peu de temps, mais dans le calme et la paix, et pour empêcher les ragots. Ma famille a toujours été plus allemande que française. Mon frère était pendant de longues années employé à la Banque Leopold, Cassel et Cie à Francfort-sur-le-Main [prov. Hesse-Nassau]. Lorsque la société bancaire a acheté la grande *Usine la Mouche* à Lyon, mon frère y a été envoyé comme directeur, avec l'un des patrons de la banque, H. Löwengard. Depuis 1914, la fabrique d'aniline *la Mouche* a été mise sous séquestre par les Français et continue de fonctionner sous la direction du gouvernement français. Mon frère et mon neveu, qui avaient l'intention de s'occuper de moi, sont morts. Ma belle-sœur est, comme il se doit, l'héritière de mon frère et rentrera après la guerre dans sa ville natale, Strasbourg. Je n'ai pas d'autre parent dans la France entière que ma belle-sœur. Mon neveu a même effectué la totalité de ses études à l'Université de Tübingen [roy. Wurtemberg], où il a été reçu docteur en chimie. Mon père était le fils du garde général des forêts Bindewald à Obermoschel [roy. Bavière, O Palatinat]. Mon oncle Fritz B. était garde général des forêts à Kaiserslautern [roy. Bavière, O Palatinat] et voisin de Messieurs Raab et Karcher, qui ont une filiale à Strasbourg. Mes cousins Ludwig B., inspecteur des forêts, et Eugen B., architecte municipal à Kaiserslautern, et beaucoup d'autres encore, sont mes chers parents. Ma mère était la fille de l'aubergiste du *Fuchs am Buckel*, une famille alsacienne toute simple. Mon [autre] frère et moi possédons la petite maison de nos parents, que nous habitons et qui nous rapporte encore environ 60 Mark par mois. Mon frère a soixante-dix-sept ans. Je dois absolument encore gagner quelque chose jusqu'à la fin de la guerre et la venue auprès de moi de ma belle-sœur, comme mon défunt frère l'avait décidé. Je prie encore une fois Monsieur l'*Oberschulrat*

de bien vouloir consentir à ma demande et prendre en considération mon grand malheur ». Julie Bindewald est autorisée à rester dans l'établissement en 1918/19. En décembre 1918, suite à la démission de Friedrich Wilhelm Ziegler, elle prend, avec Mathilde Garcin, la direction de l'établissement. Elle meurt à Strasbourg le 30 décembre 1920. [ADBR 34AL1378, 34AL1379, 105AL2583 et 105AL2584 et état civil de Strasbourg]

**BINNERT Magdalena, Sœur Theodosie (DPR).** Rouf 1872-1873 + Hgn DPR 1873-1902. Née en 1855. En 1872, elle commence à enseigner à l'ESF de Rouffach. En janvier 1873, elle est envoyée à Haguenau, dans une autre ESF de la congrégation des Sœurs de la DPR. Elle est longtemps chargée de l'école maternelle attachée à cet établissement. [ADBR 34AL1332 et 34AL1333]

**BIN(T)Z Cl.** Sarbg 1898-1899 (ch) et 1901-1918 (id). Instituteur à l'école primaire de Sarrebourg. Il succède à Mlle Meyer à l'ESF subventionnée de cette ville à la rentrée 1898. [ADBR 34AL1460]

**BIPPERT Mlle.** Mtz H 1894-1895. Sûrement Pauline Bippert, née à Soultz-sous-Forêts (O Wissembourg) en 1874, protestante, fille d'un commissaire de police ; elle a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar de 1890 à 1894. [ADBR 11AL222]

**BIPPERT Celina Fanny.** SMaM 1873-1876. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1848, protestante. En août 1867, elle obtient à Strasbourg son brevet de capacité du second ordre. Elle fait partie des deux premières enseignantes de l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines. En 1876, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1259]

**BIRCKEL Lucie Victoire.** Phlsbg 1874-1884 (call dess fr tm). Née à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1810, catholique. Elle réussit le brevet de capacité pour l'enseignement primaire, premier degré, à Nancy (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) en avril 1833. Elle fonde alors une école privée dans sa ville natale, qu'elle dirige jusqu'en

1839, année de sa nomination à l'école primaire communale. En 1853, elle fonde à nouveau une école privée, où elle instruit les filles de la bourgeoisie de Phalsbourg. L'institution est considérée après l'annexion comme une ESF. A l'automne 1874, elle ferme son établissement et donne des cours dans la nouvelle ESF de la ville. En 1876, elle y devient « seconde enseignante ». Elle prend sa retraite en octobre 1884. [ADBR 34AL1447]

**BIRKEMEYER A.** Mtz 1901< (péd) et 1914-1915 (all péd) + Mtz Mis 1902-1912 (all hist). *Oberlehrer* à l'EN de Metz, après avoir longtemps enseigné à l'EN d'Obernai (O Erstein). A partir de janvier 1901, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Il y reste actif pendant une courte période, mais y est à nouveau appelé à la rentrée 1914, lorsque l'indisponibilité du directeur Koch rend nécessaire la venue d'un nouvel enseignant pour les cours de pédagogie. A l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde, il succède à Nikolaus Bentz en janvier 1902 ; à partir de novembre 1902, il demande des cours d'histoire de la langue allemande, d'étymologie et de prononciation. [ADBR 34AL1437, 34AL1443 et 105AL2616]

**BIRMELE Emma (Diac).** Strbg BP 1873-1888. Née à Colmar en 1853, fille du propriétaire Sébastien Birmele et d'Ursule Stenger. En 1873, elle intègre l'ESF du BP. En janvier 1884, des raisons de santé rendent nécessaire sa mise en congé pour une longue durée. Elle est remplacée par Eugénie Oberlin. Par la suite, elle réintègre le corps enseignant, dont elle fait partie jusqu'à son décès, annoncé le 3 janvier 1889 aux autorités scolaires [ADBR 34AL1368 et 34AL1369 et état civil de Colmar]

**BISCH Anna, Sœur Marie Véronique (DPR).** Hgn DPR 1900-1903. Née à Niedermorschwihr (O Ribeauvillé) en 1875, fille du vigneron Anton Bisch et de Marie Anna Sonntag. Elle fréquente l'école primaire de Niedermorschwihr de six à treize ans. Elle reste ensuite dans la maison parentale, avant d'entrer à l'EN du couvent de Ribeauvillé en octobre 1892. En juillet

1895, elle réussit le premier examen d'institutrice, puis l'examen de service en octobre 1899. Pendant ce temps, elle est employée à l'école primaire de Saverne, où elle enseigne trois ans et demi dans le niveau inférieur B et un an dans le niveau inférieur A. [ADBR 34AL1333, cv rédigé en 1900]

**BISCHOFF Anna, Sœur Scholastika (AP)\*.** StL 1887-1897. Née à Villingen (gd. Bade) en 1854, fille de Joseph Bischoff, *Oberfeldwebel*, et de Theresia Jokler. Elle fréquente dans sa jeunesse plusieurs pensionnats badois : Fribourg, Offenbourg, Gurtweil, Donaueschingen. Elle est aide-enseignante à l'école supérieure de filles de Donaueschingen de janvier 1872 à avril 1874, puis, après quelques mois passés auprès de ses parents, préceptrice dans une famille à Rouen (dép. Seine-Inférieure) de juin 1874 à octobre 1878, où elle enseigne l'allemand. Elle enseigne la même matière au pensionnat des ursulines de Rouen d'octobre 1878 à août 1881 et reçoit en échange des cours de français. Elle est à nouveau préceptrice d'août 1881 à octobre 1884 dans une famille à Bolbec (dép. Seine Inférieure). Elle se rend alors au pensionnat de Lauterach (Empire austro-hongrois), où elle se prépare à l'*Arbeitsexamen*, qu'elle obtient en juillet 1885. D'octobre 1885 à février 1887, elle enseigne les travaux manuels et la langue française au pensionnat de Lauterach. A partir d'avril 1887, elle est aide-enseignante au pensionnat de Saint-Louis (O Mulhouse). Elle le dirige ensuite pendant un an, du printemps 1888 au printemps 1889. En 1897, elle fait partie des sœurs qui partent pour l'Amérique. Sa lettre d'obédience date de janvier 1884. [ADBR 34AL1287 et 34AL1288 et registres de baptême de Villingen]

**BITTLER Adolf.** Strbg Vo <1884<. [AMS 2MW615, liste de 1884]

**BIWER Elisabeth.** Mtz SC Ge 1903-1904. Née à Prüm (prov. Rhénanie) en 1882, fille du propriétaire de brasserie Nicolaus Biwer et de Caroline Wirtz. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle entre ensuite à l'ESF de la même localité, où elle reste jusqu'à dix-sept ans. A

l'automne 1898, elle intègre la *Selekta* de Lüdinghausen (prov. Westphalie), pour se préparer à l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Münster (id) en mai 1902. Elle est alors engagée à l'ESF de Winkel-sur-le-Rhin (prov. Hesse-Nassau), où elle enseigne jusqu'à Pâques 1903. A cette date, elle retourne à Prüm pour se reposer. A la rentrée 1903, elle succède à Josephine Linder à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en mars 1904. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1903]

**BLANCHEBARBE Anne Louise, Sœur Marie Albertine (Vis).** Mtz Vis 1872-1887<. Née à Metz en 1846, fille de Jacques Auguste Blanchebarbe, employé de la préfecture de Moselle, et de Jeanne Louise Royer, les deux Messins de naissance. En avril 1872, elle entre au couvent de la Visitation avec l'intention de s'y faire religieuse. En octobre 1872, encore séculière, elle est chargée d'un cours d'arithmétique pour l'année 1872/73. [ADBR 11AL219 et état civil de Metz]

**BLANDIN Lucie, Sœur Marie (°).** Rosh <1873<. Enseignante brevetée. [ADBR 34AL1340]

**BLANKENHEIM Franz.** Mtz H 1889-1896 (dess). Artiste-peintre, formé à l'Académie royale de Munich (roy. Bavière). Il donne des cours à l'ESF Heyder à partir de la rentrée 1889. [ADBR 11AL221]

**BLANKENHEIM Regina.** Thionv 1905-1919 (matern). Née à Metz en 1880. A la rentrée 1905, elle succède à Irene Sabisch à l'ESF municipale de Thionville. Le 1<sup>er</sup> juin 1919, elle est révoquée, en même temps que ses collègues Berkenheier, Eyles et Pröpper. [ADBR 34AL1485, 105AL2639 et 1045W8]

**BLATTMANN Catharina Emilie.** Mulh Gu <1873< + Mulh R/C/Z 1887-1896 (fr). Née à Mulhouse en 1829. Elle obtient le brevet de capacité pour l'enseignement primaire supérieur à Strasbourg en juin 1847. A la rentrée 1887, elle reprend à l'ESF Russ à Mulhouse les cours de littérature française

de Peter Heinrich Rousseau. [ADBR 11AL207 et 34AL1297]

**BLATTNER Anna, épouse STEINBACH.** Mulh 1876-1877 et 1878-1883 + Mulh B1 1886-1912. Née à Mulhouse en 1859, protestante, fille du molleteur Rodolphe Blattner (†1886), natif de Küttigen (Suisse, canton Argovie), et de Susanne Vauthier, sœur d'Emilie (→) et Sophie Blattner (→) ; elle conserve, comme ses sœurs, la nationalité suisse. En 1876/77, elle enseigne une première fois à l'ESF municipale de Mulhouse. En novembre 1878, elle réussit à Mulhouse l'examen d'enseignante pour les ESF. A nouveau enseignante à l'ESF municipale, elle quitte l'établissement cinq années plus tard afin de se marier, le 8 décembre 1883, avec l'employé Ernst Steinbach, fils du graveur Eugen Steinbach (alors domicilié à Mexico) et de Maria Biehler. A l'automne 1886, elle intègre le personnel enseignant de l'ESF Blattner, qu'elle quitte en 1912 : suite au décès de son mari, elle part rejoindre son fils en Bohême (Empire austro-hongrois). [ADBR 34AL1268, 34AL1297, 34AL1300 et état civil de Mulhouse]

**BLATTNER Emilie\*.** Mulh Gu/B1 <1873-1913. Née à Dornach (O Mulhouse) en 1846, protestante, fille du molleteur Rodolphe Blattner (†1886), natif de Küttigen (Suisse, canton Argovie), et de Susanne Vauthier, sœur d'Anna (→) et Sophie Blattner (→) ; elle conserve, comme ses sœurs, la nationalité suisse. Elle obtient le brevet de capacité pour l'enseignement primaire à Strasbourg en avril 1865. Enseignante à l'ESF Guth depuis une date inconnue, elle reprend l'établissement en mars 1886, à la mort de sa fondatrice (→ GUTH Prailina). Son maintien durable comme directrice est conditionné par le passage de l'examen d'enseignante pour les ESF. Emilie Blattner le réussit à Colmar en décembre 1888. Elle reste à la tête de l'ESF, qui porte bientôt son propre nom, jusqu'en août 1913. A cette date, elle doit fermer l'établissement pour des raisons financières, suite à une importante baisse de la fréquentation. Sans activité, elle se retrouve également sans ressources : elle n'a pas d'économies et son statut

d'enseignante privée ne lui permet pas de bénéficier d'une pension de retraite. Les démarches qu'elle engage pour intégrer l'administration municipale échouent (elle a soixante-quatre ans !). Pour survivre, elle se voit donc obligée, à l'automne 1913, de poursuivre son activité. Il n'est plus question d'une ESF mais de « cours ». L'entreprise est regardée avec méfiance par les hautes autorités scolaires et Mlle Blattner ferme les « cours », de sa propre initiative, avant la fin de l'année civile. En décembre 1913, trois anciennes élèves s'adressent au *Statthalter* pour le prier d'accorder une pension charitable à l'enseignante. La requête est repoussée. [ADBR 34AL1297, 34AL1300 et état civil de Dornach]

**BLATTNER Sophie.** Mulh Gu/Bl 1867-1913. Née à Dornach (O Mulhouse) en 1848, protestante, fille du molleteur Rodolphe Blattner (†1886), natif de Küttigen (Suisse, canton Argovie), et de Susanne Vauthier, sœur d'Anna (→) et Emilie Blattner (→). Elle conserve, comme ces dernières, la nationalité suisse. Collaboratrice de toujours de sa sœur Emilie, elle partage le même dénuement lorsque l'ESF Blattner doit fermer ses portes en août 1913, pour des raisons financières. Elle participe encore avec elle à l'éphémère résurrection de l'établissement sous la forme de « cours » à l'automne suivant. [ADBR 34AL1297, 34AL1300 et état civil de Dornach]

**BLAUM Marie.** Strbg Kg 1916. Née à Strasbourg en 1892, protestante, fille du professeur de lycée Rudolf Blaum. De six à seize ans, elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg ; alors qu'elle est âgée de douze ans, sa mère décède. A sa sortie de l'école, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit l'examen d'enseignante en 1911. Au mois de septembre de la même année, elle est engagée à la *Realschule* privée des forges de Rombas (O Metz-campagne). Elle y reste deux ans avant de rentrer à Strasbourg, où elle fréquente alors l'école de travaux ménagers et l'école de couture. Depuis le déclenchement de la guerre, elle travaille à la cuisine et à la buanderie d'un hôpital militaire. En janvier 1916, elle est engagée à

l'ESF Koebig. Elle quitte soudainement l'établissement en novembre 1916. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1915]

**BLEIFUSS.** Strbg ND 1909-1910 (all hist). *Oberlehrer*. A la rentrée 1909, il est engagé pour donner des cours à l'ESF ND à Strasbourg et à l'ENS attachée à cet établissement. [ADBR 105AL2576]

**BLEIFUSS\*.** Altk 1913-1914. Catholique. *Oberlehrer* au lycée d'Altkirch, il dirige l'ESF de la ville au titre de son activité annexe. En 1914, il quitte Altkirch pour prendre la direction de l'EN d'instituteurs d'Obernai (O Erstein). [AMA 267R1]

**BLÉNIAT Amélie, Sœur Athanasia (AP).** Blmg 1884-1887. Née à Mulhouse en 1859, fille du cordonnier Jean-Baptiste Blénat, originaire de Soultzmatt (O Guebwiller), et de Catherine Sax. Elle fait ses études à Mulhouse et à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch). Elle enseigne à l'ESF de Bellemagny à partir d'octobre 1884. Les autorités scolaires lui interdisent d'enseigner à Bellemagny à partir de la fin du semestre d'été 1887. [ADBR 34AL1286 et 34AL1287 et état civil de Mulhouse]

**BLESSIG.** Sarbg 1913-1917 (math). *Oberlehrer* au lycée de Sarrebourg, il donne des cours à l'ESF municipale à partir de novembre 1913. Il cesse cette activité pour cause de mobilisation dans l'armée. [ADBR 34AL1461 et 105AL2625]

**BLEYENBERGER Crescence.** Dz <1873-1874. Originaire de Berchtesgaden (roy. Bavière, O Haute-Bavière), elle enseigne à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), où elle est élève dans la classe supérieure. Elle donne également des cours à l'externat attaché au pensionnat. [ADBR 34AL1422]

**BLIEKAST Maria, Sœur Marie Geronce (DPR).** Mulh DPR 1892-1895 + Colm DPR 1895-1896. Née à Obernai (O Erstein) en 1873, fille de Georg Bliekast et de Josephine Falterbaum. Jusqu'à douze ans, elle fréquente l'école primaire d'Obernai, puis, de douze à seize ans, l'EM d'Obernai. En octobre 1889, elle entre à l'EN du couvent

de Ribeauvillé et s'y prépare pendant trois ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1892. En septembre 1892, elle est engagée à l'ESF de la DPR à Mulhouse, où elle est active jusqu'en août 1895. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1895, et 34AL1310]

**BLIND Mlle.** Strbg BP 1890 (remp). [ADBR 34AL1370]

**BLIND Elisa.** Strbg Münch 1891-1892. « Avant 1870, mes parents habitaient au Wacken, dans les environs de Strasbourg, car mon père y dirigeait la fabrique Herrenschildt. Dans la nuit de la bataille près de Woerth, ils ont dû fuir la ville et aller chez un oncle qui habitait au Goldgiessen. C'est là que je suis née le 14 septembre 1870, pendant le siège de Strasbourg. A cause des perturbations que la guerre avait également créées au point de vue ecclésiastique, je ne fus baptisée que le 2 avril 1871 par Monsieur le pasteur Riff, un ami de notre famille, à la Robertsau. Durant le siège de la ville, mon père a été victime d'un refroidissement qui l'a bientôt fait dépérir et dont il est mort dès le 17 novembre 1871. Depuis cette époque, nous avons habité, ma mère, ma sœur aînée et moi, ensemble chez mon grand-père, jusqu'à son décès en décembre 1884 » (cv). A l'âge de cinq ans, Elisa Braun entre à l'école maternelle de l'École Schoepflin, chez Mlle Laad. Elle fréquente ensuite les classes inférieures de l'ESF UF, avant d'intégrer l'ESF Schwartz en 1880. Depuis l'âge de huit ans, elle suit aussi régulièrement les cours de religion du pasteur Nied, qui la confirme en mars 1885. Ne pouvant se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ESF Schwartz, elle entre en septembre 1885 dans la première classe de l'ESF du BP. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1890. En mars 1891, elle est engagée à l'ESF Münch, qu'elle quitte en avril 1892. [ADBR 34AL1381, cv rédigé en 1891]

**BLIND Luise, Sœur Margareta (DPR).** Colm DPR 1902< + Mulh DPR 1904-1918. Née à Sélestat en 1882, fille aînée de l'administrateur puis employé de caisse d'épargne Ludwig Blind et de Georgette

Ligner. En mars 1883, son père entre au service du comte de Castex comme administrateur. La famille déménage alors à Hammereisenbach (gd. Bade) : « J'ai passé les premières années de mon enfance dans les belles montagnes de la Forêt-Noire » (cv). Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de Hammereisenbach. En 1891, ses parents déménagent à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), où Luise fréquente l'école primaire. La même année, la famille retourne s'installer à Sélestat, où son père est dès lors employé de la caisse d'épargne. Pendant quatre ans, elle fréquente l'école primaire de Sélestat. En 1895, elle y achève sa scolarité obligatoire. En mai 1895, elle fait sa première communion à l'église Sainte-Foy. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), ses parents l'envoient ensuite dans l'EMF dirigée par Sœur Marie Angeline. Pour des raisons de santé, elle doit quitter l'école après deux ans de fréquentation. De Pâques 1897 à automne 1898, elle reste dans la maison parentale, où elle apprend le repassage. « Mais l'amour de l'étude ne s'affaiblissait pas en moi », indique-t-elle dans son cv de 1902 : « Ma résolution devint la suivante : devenir enseignante et me consacrer en tant que religieuse au bien de la jeunesse ». En octobre 1898, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1902. Ses supérieures lui demandent de poursuivre ses études, ce qu'elle fait « avec sérieux et bonne volonté » (cv). [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1902, et 34AL1311]

**BLOCH.** SMaM 1914< (rel). De Grosbiederstroff (O Sarreguemines), chanteur israélite. [ADBR 105AL2536]

**BLOCH Mlle.** Mulh Boi/Be <1875< (rel tm). Juive. [ADBR 11AL211]

**BLOCH Armand Isaac, Dr.** Br 1901-1902 (rel). Rabbin d'Obernai (O Erstein) de 1896 à 1919. [ADBR 34AL1316 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 162-163 (photo)]

**BLOCH Camille.** Mulh 1918 (rel). Né en 1871, fils de Mardochée Bloch et de Henriette Femlen. En 1902, il achève ses

études rabbiniques au séminaire Hildesheimer de Berlin et est nommé rabbin à Soultz-sous-Forêts (O Wissembourg). Rabbin de Mulhouse-Dornach de 1910 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, il commence à enseigner à l'ESF municipale de Mulhouse à la fin de l'année scolaire 1917/18. Il poursuivra cet enseignement durant tout l'entre-deux-guerres (→ *Répertoire*). [ADBR 105AL2539 et ADHR Purg. 41801 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 164 : « En 1922, il fut nommé officier d'académie en tant qu'aumônier des lycées de Mulhouse »]

**BLOCH D.** Mtz BB <1874. Juive. Elle dirige avec sa sœur, Clotilde Blum (→), l'ancien pensionnat Morhange, N°13 rue du Four-du-Cloître à Metz. En réalité, elle donne quelques cours (français, religion, calligraphie, travaux manuels) et c'est sa sœur qui exerce la direction. Elle quitte l'établissement lorsque sa direction est transmise à Henriette Kahn en décembre 1874. [ADBR 11AL223]

**BLOCH Isaac.** Mulh Gu/Bl 1885-1913 (rel). Né à Epfing (O Sélestat) en 1832, juif. Instituteur, il enseigne la religion à l'ESF Guth puis Blattner au titre d'une activité annexe, et cela jusqu'à la fermeture de l'établissement en août 1913. A l'automne suivant, il participe encore à l'éphémère résurrection de l'établissement sous la forme de « cours ». [ADBR 34AL1297]

**BLOCH Joseph, Dr.** Br 1902-1917< (rel). Rabbin de Dambach (O Sélestat) (1902-1911) puis Barr (1911-1939) (id). [ADBR 34AL1316; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 175-177]

**BLOCH Karl Octave.** Mtz Kahl <1884-1895 (rel). Né à Sarre-Union (O Saverne) en 1850 ; père de Luise Bloch (→). Pasteur de la ville de Metz de 1882 jusqu'à son décès en 1926. [ADBR 11AL217 et Bopp, p. 66]

**BLOCH Luise.** Mtz 1911-1918. Née à Metz en 1888, protestante, fille de Karl Octave Bloch (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1904 et

1907. Elle est chargée d'un poste d'enseignante dans cette même ESF à la rentrée 1911. A la rentrée suivante, elle y est engagée définitivement. [*Jahresbericht Metz 1913*]

**BLOCH Magdalena.** Mulh Do 1906-1913. Née à Mulhouse en 1884, juive, fille du commerçant Gustav Bloch et de Helena Sara Picard. Elle déclare au début de son cv de 1906 : « J'ai passé les premières années de ma vie dans une heureuse insouciance ». A l'école maternelle de Mlle Steger, elle reçoit « [ses] premières impressions de l'école » (cv). A sept ans, elle quitte l'école maternelle et s'inscrit à l'ESF Blattner, qu'elle fréquente jusqu'à la fin de l'obligation scolaire (treize ans). A quatorze ans « déjà » (cv), elle quitte l'établissement et fréquente pendant une année l'école de dessin de la Société industrielle de Mulhouse, où elle suit également des cours de travaux manuels en même temps qu'elle s'initie à la comptabilité. Mais Magdalena Bloch souhaite faire autre chose : « Je n'étais cependant pas satisfaite de la formation, pour l'essentiel assez lacunaire, que je possédais, et je considérais une formation plus poussée en dessin comme sans véritable débouché. J'ai donc prié mes parents de me laisser à nouveau fréquenter l'école » (cv). Ainsi, elle s'inscrit à l'automne 1899 à l'ESF municipale de Mulhouse. Après un rapide examen, elle est reçue dans la deuxième classe. L'année suivante, un examen a lieu dans la première classe pour l'admission à l'ENS attachée à l'établissement : « Ce n'est qu'avec grand peine que j'ai pu décider mes parents à me laisser prendre part à la préparation de l'examen d'enseignante, mais je trouvais ma joie dans l'enseignement et cela suffit finalement à rendre mes parents favorables à mon souhait de me consacrer au métier d'enseignante et à vaincre leur opposition » (cv). L'examen d'admission réussi, elle fréquente donc à partir de l'automne 1901 l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. En juillet 1904, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle se consacre alors exclusivement au foyer, jusqu'à ce qu'elle soit engagée à l'ESF Koenig, peu après Pâques 1906, pour donner quelques heures de cours par semaine. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1906]

**BLOCH Margarete, Sœur Andrea (DC).** Strbg DC 1908-1909 (tm) et 1910-1913 (id) + Sarbg DC 1915-1918 (gym tm). Née à Weiterswiller (O Saverne) en 1882, fille de Ludwig *Andreas* Bloch, marchand de porcs puis aubergiste, et d'Octavie Magdalena Ohresser. Elle passe les cinq premières années de sa vie dans la maison parentale, puis rejoint ses grands-parents à Obernai (O Erstein), où elle fréquente l'EMF, puis, à partir de onze ans, « l'école supérieure de filles » (cv) des Sœurs de la DPR (établissement inconnu par ailleurs en tant qu'ESF). A treize ans, elle quitte Obernai pour passer quelques mois dans la maison parentale, avant de gagner le pensionnat des Sœurs de la DC à Senones. A seize ans, elle retrouve ses parents. En avril 1907, elle se rend à Strasbourg pour fréquenter l'école professionnelle et industrielle du *Vaterländischer Frauenverein*. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en juin 1908. A côté de sa préparation à l'examen d'enseignante de travaux manuels, elle se prépare également à passer l'examen d'enseignante de gymnastique en prenant part au cours de gymnastique organisé à l'ESF municipale ainsi qu'à celui dirigé par Mlle Hüther, de novembre 1907 à août 1908. Deux mois plus tard, elle réussit son examen. Entre-temps, en septembre 1908, elle a été engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg comme enseignante de travaux manuels. Elle continue, à côté de ses cours, à fréquenter l'école industrielle pendant encore un an. En octobre 1909, elle se voit délivrer un certificat par la directrice de cette école, Mlle Otto. Le même mois, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins. En octobre 1910, elle redevient enseignante de travaux manuels à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle retrouve par la suite le couvent de Château-Salins. En juin 1915, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. Elle tombe malade en mars 1918 : le médecin préconise une année de repos. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1910, et 105AL2626, cv rédigé en 1915]

**BLOCK Franziska ou Fanny.** Sargm SC 1882-1884. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1862. Elle fréquente l'institution des

ursulines à Trèves, puis l'ESF de Mlle Agnes Hamacher. En mars 1880, elle réussit à Saarburg près de Trèves l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle enseigne dès lors au pensionnat de Mlle Müller à Trèves. A la rentrée 1882, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines suite à la création d'une nouvelle classe. Elle quitte l'établissement à Pâques 1884 pour un poste dans sa ville natale. [ADBR 34AL1471]

**BLUM Mlle.** Strbg Bg <1916 (dess). [ADBR 105AL2595]

**BLUM Clotilde, née BLOCH\*.** Mtz BB <1874. Juive. Elle dirige avec sa sœur, Mlle D. Bloch (→), l'ancien pensionnat Morhange, N°13 rue du Four-du-Cloître à Metz, mais c'est elle seule qui semble exercer la direction effective. Pour autant que l'on sache, elle ne donne pas de cours elle-même. En décembre 1874, pour des raisons de santé, elle abandonne son établissement, qu'elle transmet à Henriette Kahn. [ADBR 11AL223]

**BLUM Elisabeth.** Sarbg DC 1890. Née à Sürth (prov. Rhénanie, O Cologne) en 1860, catholique, fille de Johann Blum et d'Elisabeth Schmitz. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis l'institution des ursulines de Grubbenvorst (Pays-Bas) pendant quatre années. Elle intègre ensuite l'EN des sœurs du pauvre Enfant Jésus à Maastricht (id). En 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Düsseldorf (prov. Rhénanie). En avril 1883, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenz (prov. Rhénanie). Durant l'été 1883, elle est active à l'ESF d'Altendorf près d'Essen (prov. Rhénanie). Elle enseigne ensuite pendant environ deux ans dans l'institution de Mme Giedert-Besselich à Diekrich (Luxembourg). En janvier 1886, elle est engagée comme enseignante de la deuxième classe de l'ESF Kauffmann à Mayence (gd. Hesse). En janvier 1890, elle succède à Anna Lessel à l'ESF de la DC de Sarrebourg. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1890]

**BLUM Felix.** Mulh 1899-1918 (rel). Né à Bischheim (O Strasbourg-campagne) en 1847. Rabbín de Mulhouse de 1899 à 1922. [ADBR 34AL1272 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 188-189]

**BLUM Hedwig.** Mulh 1902-1919. Née à Benfeld (O Erstein) en 1878, juive, fille d'un inspecteur de l'enregistrement. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1894 et 1897. Engagée à l'ESF municipale de Mulhouse en 1902, elle en est révoquée le 28 février 1919. [ADBR 34AL1273 et 1045W8]

**BLUM Ida, Dr.** Strbg 1913-1914 (stag: dess). Professeur de dessin candidate, elle commence son stage à l'ESF en mars 1913. [*Jahresbericht* Strasbourg 1913, p. 11 et 15]

**BLUM Maria, Sœur Regina (NDS).** Strbg ND 1896-1918. Née à Metz en 1875, fille du *Ministerialsekretär* Hermann Blum. Elle fréquente tout d'abord une des ESF SC à Metz (six-sept ans). Suite à la mutation de son père à Strasbourg, elle intègre l'ESF de la DC dans cette ville. Elle y achève sa scolarité. En septembre 1894, elle entre comme novice au couvent ND à Strasbourg, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit à Strasbourg en juillet 1896. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND de Strasbourg. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1896]

**BLUM Olga.** Strbg Kg 1894-1895. Née à Benfeld (O Erstein) en 1876, juive, fille d'un receveur de l'enregistrement, plus tard inspecteur, natif de Dreisen (roy. Bavière, O Palatinat). Au gré des mutations de son père, elle fréquente les ESF subventionnées de Sarrebourg (Pâques 1881-nov. 1883), Metz (nov. 1883-fév. 1890), Sarreguemines (fév. 1890-Pâques 1892) et Strasbourg (Pâques 1892-Pâques 1893). Elle quitte cette dernière après avoir réussi l'examen de fin de cursus. Elle fréquente ensuite l'ESF Koebig, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de français et d'anglais, qu'elle réussit début 1894 à Spire (roy. Bavière, O Palatinat). Au mois d'avril de la même année, elle est

engagée à l'ESF Koebig pour donner quelques heures de français dans une division de la quatrième classe de l'établissement. A la rentrée suivante (1894), elle y devient enseignante à temps plein. [ADBR 34AL1408, cv rédigé en 1894]

**BOBAY, Dr.** Strbg ND 1907-1918 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée épiscopal de Strasbourg. Il est engagé à la rentrée 1907 pour donner des cours de physique à l'EN que les Sœurs de ND ouvrent alors à côté de leur ESF. Il enseigne également dans l'ESF elle-même. [ADBR 34AL1360]

**BOCHERT Bernhard.** Strbg Kg 1913-1918 (rel). Chantre israélite, il est le premier enseignant engagé à l'ESF Koebig pour y dispenser des cours de religion juive, à partir de janvier 1913. Il sera aussi le dernier. [ADBR 34AL1412]

**BOCHINGER Juliette, née EYPPER.** Strbg An 1896-1918. Née à Strasbourg en 1868, protestante, fille de Philipp Eypper, *Kassendiener* à la Fondation Saint-Marc, sœur de Léonie Eypper (→). A l'âge de trois ans, elle entre à l'école maternelle Saint-Nicolas. L'année suivante, sa mère décède. Elle fréquente dès lors l'École Anschlin, où sa sœur aînée est aide-enseignante (dans son cv de 1869, elle écrit : « Je passais désormais la journée dans la famille de Mademoiselle Anschlin, dont j'ai fréquenté l'école de cinq à dix-sept ans »). Au printemps 1882, elle réussit l'examen de fin de scolarité primaire. Elle reste dans l'École Anschlin jusqu'à Pâques 1883, date de sa confirmation à l'église Saint-Nicolas par le pasteur Gérold, dont elle a suivi pendant sept ans les cours de religion. Après sa confirmation, elle reçoit des leçons particulières. A l'automne 1883, elle obtient un poste d'aide-enseignante dans la classe inférieure de l'École Anschlin. Elle intègre à Pâques 1885 l'EN d'institutrices de Strasbourg, où elle réussit son examen de sortie en mars 1888. Elle retrouve alors l'École Anschlin, où elle succède à Marie Borgeon. L'établissement devient au même moment une EMF. En novembre 1890, Juliette Eypper réussit à Strasbourg son examen de service. En août 1892, elle épouse l'employé de banque Wilhelm Bochinger.

Elle quitte l'EMF Anschlin à la fin de l'année scolaire suivante, pour s'occuper de son garçon, qui naît en octobre 1893. Elle donne également, par la suite, des cours privés. Mais elle préférerait enseigner dans une classe, pour améliorer la situation de sa famille : « Pendant la première année de mon mariage, j'ai montré, en tant qu'enseignante, que l'école n'a pas pâti de ma nouvelle situation. La vie de famille n'entravera pas davantage à l'avenir l'accomplissement de mes devoirs à l'école » (cv). A la rentrée 1896, elle succède à Mathilde Kayser à l'École Anschlin, devenue une ESF en janvier 1894. [ADBR 34AL1413, cv rédigé en 1883, et 34AL1414, cv rédigé en 1896]

**BOCK, Dr.** Strbg Kg 1905-1915 (s.nat). Enseignant de l'*Oberrealschule* de Strasbourg, il reprend l'enseignement de physique du Prof. Dr. Slawyk à l'ESF Koebig à la rentrée 1905. [ADBR 34AL1410]

**BOCK Anna.** Sltt 1892-1898. Née à Münden (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1861, protestante, fille d'un directeur commercial. Elle fréquente la *höhere Bürgerschule* de Münden jusqu'en 1873. Cette année-là, elle suit ses parents à Hanovre, où elle fréquente pendant une année l'ESF municipale. A la Saint-Michel 1874, son père est engagé comme directeur commercial de la fabrique de papier de Penig (roy. Saxe). Elle fréquente dès lors la *Bürgerschule* de Penig, tant en recevant des cours privés en français et en anglais. Après sa confirmation, à Pâques 1876, elle se rend chez un parent, le directeur de gare Ostermeyer, à Strasbourg, où elle fréquente pendant deux ans et demi l'ESF municipale. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à l'établissement. En décembre 1880, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle retourne alors à la maison, où elle reste près d'une année, avant de se rendre en Angleterre. Elle y occupe tout d'abord un poste d'enseignante dans l'institution de Miss Edmunds à Kensington, dans l'ouest de Londres : « Comme cette dame ne me demandait que de l'allemand, de la musique et de la conversation française, je ne me satisfis bientôt plus de cette occupation et quittai sa maison après un an » (cv). Après

quelques mois passés à nouveau dans la maison parentale, elle retourne en Angleterre, dans la Hampshire, pour être préceptrice de six enfants dans la famille Baird. Après un séjour de près de deux ans, elle rentre en Allemagne, où elle est active comme préceptrice dans différentes familles, occupant ses vacances à fréquenter comme auditrice libre la *Bürgerschule* de Penig. En 1889, elle abandonne ses fonctions de préceptrice chez Madame le garde général des forêts Frömbling, près d'Einbeck, pour se porter candidate à un poste d'enseignante à Northeim (prov. Hanovre), pour le 1<sup>er</sup> octobre. Mais comme la direction de cette école ne lui envoie aucune réponse jusqu'à la mi-septembre, elle retire sa demande et entre au service de la famille de l'*Amrat* Jahns à Wiebrechtshausen. Lorsque ses fonctions prennent fin en octobre 1891, avec l'entrée des enfants en pension, elle se rend à Paris, dans une pension de famille française. Elle y perfectionne tellement son français qu'elle est capable d'enseigner cette langue dans les classes supérieures d'une ESF. Dans ce but, elle fréquente autant que possible les cours de la Sorbonne et quelques uns du Collège de France, tout en prenant des leçons privées jusqu'à Pâques 1892 chez une Française munie du « brevet supérieur ». En 1898, elle quitte Sélestat pour rejoindre un poste à Altenburg. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1892]

**BOCKHORST Johann Heinrich Maximilian\***. SMaM 1874-1880. Né à Münster (prov. Westphalie) en 1833, catholique, fils du loueur de voitures Heinrich Bockhorst, mari d'Agnès Douqué, fille d'un cordier de Niederlahnstein (prov. Hesse-Nassau, district Wiesbaden). Il effectue sa scolarité au lycée puis à l'Académie de Münster. De décembre 1860 à janvier 1862, il est candidat au lycée de Coesfeld (prov. Westphalie). De janvier à avril 1862, il reste dans l'établissement comme candidat sans salaire. D'avril à l'automne 1862, il n'exerce aucune activité et reste à la maison pour raisons de santé. D'octobre 1862 à avril 1865, il est recteur à l'école municipale supérieure d'Ibbenbüren (id). D'avril 1865 à avril 1868, il exerce les mêmes fonctions à l'école supérieure de garçons à Havixbeck (id). D'avril 1868 à mai

1869, il dirige une institution privée à Oberlahnstein (prov. Hesse-Nassau, district Wiesbaden). De mai 1869 à janvier 1870, il enseigne à la *Realschule* municipale avec patronage royal de Höchst-sur-le-Main (id). De janvier 1870 à juillet 1871, il enseigne à la *Realschule* d'Oberursel (id). De juillet 1871 à décembre 1873, il dirige la *Realschule* municipale avec patronage royal de Höhr (id). A partir de janvier 1874, il dirige l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). C'est le premier directeur de l'établissement. Il y reçoit un salaire de 3200 Mark, contre 2400 à la fin de son activité à Höhr. En 1875, il s'inquiète de la nouvelle législation sur la retraite des enseignants en Alsace-Lorraine et demande un poste d'inspecteur scolaire de cercle dans le district de Münster (prov. Westphalie). L'enquête administrative réalisée à cette occasion dépeint un personnage considéré autant par les Vieux-Allemands que par la population autochtone, un homme rangé et solitaire qui se consacre quasi exclusivement à son métier et un fidèle fonctionnaire, catholique mais étranger à tout ultramontanisme. On note cependant chez lui un manque d'indépendance dans ses jugements, attribué au caractère particulier de la situation nouvelle à laquelle il se trouve confronté en Alsace. Finalement, Heinrich Bockhorst reste à l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines jusqu'à son départ à la retraite en juin 1880. Il décède à Niederlahnstein en octobre 1891. [ADBR 34AL1259 et 34AL715, dossier personnel]◊

**BODUNGEN Magda (VON).** Strbg Kg 1891-1894. Née à Knesebeck « dans la lande de Lunebourg » (cv) (prov. Hanovre) en 1869, fille d'un *Oberförster*. En 1871, ce dernier est muté en Alsace, « au château de la Petite-Pierre près de Saverne » (cv) : « C'est là, au milieu des belles montagnes boisées, que j'ai vécu les premières années de ma jeunesse » (id). Elle reçoit des cours particuliers à partir de six ans. En 1881, ses parents l'envoient en pension à Strasbourg, où elle fréquente l'ESF municipale. A Pâques 1883, comme son père est nommé *Forstmeister* à Colmar, elle retrouve sa famille et fréquente dès lors l'ESF Armbruster. En 1885, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En décembre

1887, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. L'année suivante, à sa demande, Mlle Armbruster l'autorise à donner quelques cours dans son établissement, de manière à ce qu'elle ne perde pas la main. Elle passe l'été 1889 dans un pensionnat à Interlaken (Suisse, canton Berne), où elle enseigne l'allemand en même temps qu'elle se perfectionne en français et en anglais. Quelques semaines après son retour, son père décède : « Il n'est pas le lieu ici de parler de notre douleur », écrit-elle dans son cv de mai 1891, « mais tous ceux qui l'avaient connu en firent le deuil avec nous, car ils savaient ce que nous perdions ». La famille déménage alors à Strasbourg, premièrement pour accomplir un souhait souvent exprimé par le défunt père, qui voulait ainsi favoriser les études de son fils, deuxièmement parce que le *Staatsrat* Klein, tuteur de la famille, y réside, et troisièmement pour permettre à Magda de trouver un emploi : « Je n'aurais en effet pas pu abandonner ma famille, après que la mort a créé un vide si profond. Mais nous devons être éprouvés à nouveau et apprendre combien sont impénétrables les voies du Seigneur. Trois mois après mon père chéri, Il a rappelé à Lui, après d'indescriptibles souffrances, ma jeune petite sœur. Nous avons donc gagné Strasbourg à Pâques 1890 en laissant à Colmar beaucoup de souvenirs et deux tombes » (cv). Elle cherche un emploi pour pouvoir soutenir sa mère, mais ne trouve dans les premiers temps que quelques cours privés à donner. Par l'intermédiaire de l'*Oberschulrat* Menzel, elle est autorisée à participer aux exercices de l'EN d'institutrices. A l'automne 1890, elle rejoint une place de préceptrice dans « une famille de sa connaissance » (cv) à Paris pour se perfectionner en français. En janvier 1891, elle est engagée dans une « institution » (cv) parisienne, où elle n'enseigne que le matin : elle consacre ses après-midi à étudier la langue française. En juin 1891, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg, ce qui réalise son souhait d'être employée dans la ville où vit sa famille. [ADBR 34AL1408, cv rédigé en 1891]

**BOEGLIN.** Mulh Z 1892-1895 (s.nat). Instituteur principal (directeur) de l'école élémentaire de garçons de Dornach (O

Mulhouse), il reprend les cours d'Albert Kielwasser à l'ESF Zimmermann à Mulhouse à la rentrée 1892. [ADBR 11AL208]

**BOEGNER Charles Frédéric\***. Strbg BP <1873< + Strbg Bg 1893-1896. Né à Strasbourg en 1829, fils de Charles Henri Boegner (→) et de Wilhelmine Lemp. De 1867 jusqu'à sa mort, le 13 octobre 1896, il est pasteur de Saint-Pierre-le-Vieux. En 1881, il accède à la présidence du consistoire. A la rentrée 1882, il prend la direction de l'EMF des diaconesses, issue de la transformation de l'ancienne école primaire attachée à l'ESF du BP. En 1890, il devient aumônier de la Maison des diaconesses. A la rentrée 1893, lors de la transformation de l'EMF des diaconesses en ESF, il reste à la tête de l'établissement, qui prendra son nom (*Boegner-Schule*) après son décès. [ADBR 34AL1403 et 105AL2578 et WOLFF Christian, « Boegner Charles Frédéric », *NDBA*, 4, p. 279 (photo)]

**BOEGNER Charles Henri, Prof.** Strbg BP <1873<. Né à Strasbourg en 1800, protestant luthérien, père de Charles Frédéric Boegner (→). Il est professeur de lettres au Gymnase protestant de Strasbourg de 1824 jusqu'à son décès en 1881. Il fut « l'un des fondateurs de l'établissement des Diaconesses » et « assura pendant 42 ans le secrétariat de la Société évangélique » (WOLFF). [ADBR 105AL2578 et WOLFF Christian, « Boegner Charles Henri », *NDBA*, 4, p. 279]

**BOEHLER Elisabeth, Sœur Marie Mechtilde(e) (NDM)\***. Molsh 1887-1889, 1891-1904 et 1913-1915. Née à Molsheim en 1859, fille d'un commerçant. Elle fréquente l'école primaire de Molsheim, puis entre au couvent ND de Molsheim. Elle y est préparée au métier d'enseignante et réussit en mai 1878 son examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. On lui confie alors la classe inférieure de l'école primaire de Molsheim. Après l'examen de service (octobre 1882), on lui confie la classe supérieure de la même école, dont elle devient ainsi l'institutrice principale (directrice). A l'automne 1887, elle est appelée à l'ESF de Molsheim pour y enseigner dans la première classe et en devenir la directrice. En février 1889, elle est

rappelée à son poste précédent à l'école primaire, « suite à un décès » (cv). Elle retrouve la première classe de l'ESF et ses fonctions de directrice en janvier 1891. En réalité, ce n'est qu'en novembre 1899 qu'elle devient directrice au plein sens du terme : jusqu'au mois précédent, la correspondance avec les autorités revenait quasi exclusivement à Mère Marie Fourier, et dans les rares lettres que l'on a de Sœur Mechtilde pour cette époque, jamais celle-ci ne signe « directrice » (*Vorsteherin*), ce qu'elle fera à partir de novembre 1899 ; avant cette date, son rôle est de « surveiller » les différentes classes de l'ESF, en même temps, d'ailleurs, que celles de l'école primaire communale de Molsheim. A la rentrée 1904, Sœur Mechtilde abandonne ses fonctions, pour raisons de santé. Elle redevient directrice en avril 1913, temporairement, en attendant que Sœur Ignatia Schwartz revienne de l'Université de Münster (prov. Westphalie), où elle a été envoyée poursuivre ses études. Cette fois-ci, Sœur Mechtilde n'assume aucun enseignement en plus des fonctions de direction. Au retour de Sœur Ignatia Schwartz, fin novembre 1915, elle lui rend son poste, comme prévu. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1890, et 105AL2566]

**BOEHM Erika**. Strbg BP 1916 (remp). Née à Birkenruh (Empire russe, Livonie) en 1892, protestante, fille du professeur de lycée Max Böhm. Sa famille habite en Alsace-Lorraine depuis 1902, et à Strasbourg depuis l'automne 1914. Erika Böhm réussit en juin 1911 l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP. En juillet 1913, elle obtient le baccalauréat au lycée de Strasbourg, dans la section réelle. A partir de l'automne 1913, elle étudie l'histoire, la géographie et l'anglais à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) et à celle de Strasbourg. Elle est engagée en février 1916 à l'ESF du BP pour remplacer Mlle Eppel. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1916]

**BOEHM Gertrud**. Br 1877<. Née à Wolpertshausen (roy. Wurtemberg) en 1857, protestante. En avril 1876, elle réussit à Coblenche (prov. Rhénanie) l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) en mai 1877. [ADBR 34AL1315]

**BOEHM Julie Caroline ou Lina.** Strbg Sg 1882-1891. Née à Strasbourg en 1860, fille de Heinrich Wilhelm Boehm et Luise Amalie Hielbold. En janvier 1878, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice d'école maternelle. A la rentrée 1882, elle succède à Mme Hagemann à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF-institution Saigey. En mai 1883, elle se voit confier la sixième classe de cet établissement, où elle succède à la même Mme Hagemann ; les autorités scolaires acceptent, à condition qu'elle passe, au plus tard en 1885, l'examen d'institutrice ou celui d'enseignante pour les ESF. Elle quitte l'établissement en mai 1891. [ADBR 34AL1387 et 34AL1388]

**BOERNER Wilhelmine.** Thionv StCh 1895. Née à Kassel (prov. Hesse-Nassau) en 1874, catholique, fille du fabricant Hermann Börner. Alors qu'elle a six ans, son père, maître-cordonnier d'un régiment, est muté à Hanau. Wilhelmine Börner y fréquente la *Bürgerschule* I jusqu'à l'âge de treize ans. En juillet 1886, son père est muté à Sarrebourg, où elle fréquente pendant deux ans l'ESF de la DC. En 1889, la famille retourne s'établir à Kassel, où Wilhelmine Börner suit pendant un an et demi les cours de l'EN municipale. Lorsque les Sœurs de la Miséricorde sont autorisées à ouvrir une ESF dans la ville, elle rejoint l'ENS attachée à ce nouvel établissement, où elle poursuit sa préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en novembre 1893. Elle enseigne ensuite à l'ESF de la Miséricorde à Kassel. Elle assiste également à des cours dans l'établissement et à l'école primaire catholique et poursuit ses études en anglais et en français, ainsi qu'en musique. A la rentrée 1895, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement dès le mois de décembre pour raisons de santé. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1895]

**BOESCHE Clara.** Colm 1877-1878. Elle quitte son poste pour cause de maladie. [ADBR 34AL1250]

**BOESCHLIN.** SMaM 1882-1883< (fr ; math). Instituteur. [ADBR 34AL1261]

**BOESPFLUG, Sœur Amalie (DPR).** Hgn DPR 1916-1918. En juin 1913, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle dirige ensuite une classe de garçons attachée à l'ESF de la DPR à Haguenau. A partir de la rentrée 1916, elle donne des cours de dessin dans cet établissement, devenu entre-temps une *gehobene Mädchenschule*. [ADBR 105AL2561]

**BOESPFLUG Josephine, Sœur Elisabeth (DPR).** Rib DPR 1895-1918. Née à Wittisheim (O Sélestat) en 1875, fille de l'instituteur Ludwig Boespflug et d'Elisabeth Hipp. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Matzenheim (O Erstein). Ensuite, elle passe trois ans dans la maison parentale et entre à seize ans à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare pendant quatre ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1895. [ADBR 34AL1306, cv rédigé en 1895]

**BOESPFLUG Luzia.** Mulh DPR 1913-1918. Née à Donnenheim (O Strasbourg-campagne) en 1892, fille de l'instituteur Luzian Boespflug et d'Amalie Reeb. A partir de 1907, son père est instituteur à Ebersheim (O Sélestat). Jusqu'à ses treize ans, Luzia fréquente l'école primaire de Fegersheim (O Erstein), où son père est instituteur pendant dix ans. Ensuite, « pour poursuivre [son] instruction » (cv), ses parents l'envoient à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. « Parce que [son] souhait a toujours été de devenir enseignante » (cv), elle entre en septembre 1909 dans la première classe de l'ESF de la DPR à Colmar. L'année suivante, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle fréquente pendant trois ans, jusqu'à sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1913. A cette époque, parmi ses trois plus jeunes sœurs, deux se préparent à l'enseignement, tandis que la plus jeune demeure encore dans la maison parentale. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1913]

**BOHLEN Gertrude, Sœur Mathilde (DC).** Sarbg DC 1906-1910 (tm). Née à Ediger (prov. Rhénanie, O Cochem) en 1875, fille du vigneron Peter Bohlen. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six

à treize ans, puis reste dans la maison parentale jusqu'à son entrée dans la congrégation des Sœurs de la DC. A partir de 1900, elle s'exerce aux travaux manuels à l'ESF de la DC à Sarrebourg. En janvier 1906, elle intègre l'école industrielle du *Vaterländischen Frauenverein* à Strasbourg pour se préparer à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels. Elle le réussit en juillet 1906. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Mechtilde Gerber à l'ESF de la DC à Sarrebourg. Elle quitte l'établissement en 1910. Au printemps 1912, il est prévu qu'elle y revienne à la rentrée suivante, mais son état de santé ne le lui permet finalement pas. [ADBR 34AL1464, cv rédigé en 1906, et 105AL2626]

**BOHLER.** SMaM 1875. Probablement enseignant, il apparaît dans l'organigramme de l'ESF en janvier 1875. Actif dans l'établissement au titre d'une activité annexe, on ignore quelle matière il y enseigne. [ADBR 34AL1259]

**BOHLER Mathilde, Sœur Leo Joseph (SC).** Btch 1905-1906 (aide: matern). Née à Niedermorschwihr (O Ribeauvillé) en 1876. En mai 1905, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle à Thionville. A la rentrée suivante, elle est nommée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines), qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1419]

**BOHN Alphonse, Sœur Cleophee (DPR).** Mulh DPR 1914<. Née à Bernardswiller (O Erstein) en 1893, fille du vigneron Alphons Bohn et de Philippine Kapfer. Elle fréquente l'école primaire de Bernardswiller de six à onze ans. Ensuite, elle entre à l'école moyenne d'Obernai (O Erstein), où elle poursuit ses études jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle se prépare au métier d'enseignante à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), qu'elle fréquente un an (1909), puis à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle étudie pendant trois ans. Elle réussit son examen d'institutrice en juin 1913. A partir de là, elle vit au couvent et emploie son temps libre à assister aux cours de l'école d'application de l'EN. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1914]

**BOHNERT Mlle.** Strbg Schtzt <1876-1877. [AMS 2MW644, dossier Schaentzlen]

**BOHNERT Julie\*.** Strbg 1878-1880 (fr) + Strbg Sg 1881-1911 (id). Elle succède à Mme Jacot Des Combes à l'ESF municipale de Strasbourg pour l'enseignement facultatif du français à la rentrée 1878. En mars 1881, elle est engagée pour l'enseignement du français dans la deuxième classe de l'ESF-institution Saigey à Strasbourg. A la rentrée 1882, elle succède à la défunte Ernestine Saigey à la tête de l'établissement, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1910/11. [ADBR 34AL1387, AMS 2MW589 et *Jahresbericht* Strasbourg 1879, p. 95, et 1880, p. 66]

**BOILLOT Camille Lucile.** Br 1874< (fr). Née en 1857. [ADBR 34AL1315]

**BOILLOT Clémence Elisabeth Lambertine (h)\*.** Kntzh <1873. Née à Colmar en 1830, fille de Bernard Joseph Boillot, commissaire de police, et de Clémence Wilmet. Elle dirige la première classe française, et donc l'établissement, jusqu'à sa fermeture. [ADBR 34AL1247 et état civil de Colmar]

**BOILVIN Maria, Sœur Nathalie (SC).** Sargm SC 1874 (matern). A la rentrée 1874, elle est chargée de la salle d'asile attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle enseigne en langue française, alors que « la directrice sait très bien que la langue de l'enseignement dans cette école doit être l'allemand » (l'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 23.10.1874). Mis au courant, le directeur de cercle fait immédiatement fermer la salle d'asile. [ADBR 34AL1471]

**BOISSIÈRE Caroline Augusta, née STROMEYER\*.** Mulh Boi 1860-1875. Née à Sultz-sous-Forêts (O Wissembourg) en 1826, protestante, fille du rentier Auguste Stromeyer et de Marie Dorothée Caroline Gross. Elle habite à Strasbourg avec sa famille à partir de 1839. En avril 1844, elle est brevetée, dans cette même ville, pour l'enseignement primaire élémentaire. Elle est ensuite préceptrice dans la famille d'Edmond Klose, à Strasbourg, N°10 quai Saint-

Nicolas, d'août 1844 à mars 1846. Pendant ce temps, elle réussit l'examen du brevet pour l'enseignement primaire supérieur, lequel lui est délivré en septembre 1845. En avril 1846, elle est engagée à « l'institution du chapitre des dames nobles » à Altenburg (d. Saxe-Altenburg), le Magdalenenstift, « chargée de l'enseignement supérieur de la langue et de la littérature française ». Elle quitte ce poste en mai 1848. De mars 1849 à mars 1851, elle enseigne « aux cours d'instruction de la Maison des diaconesses protestantes » à Strasbourg. Elle dirige également la classe supérieure de « l'école particulière de la rue des Fribourgeois » d'avril 1849 à août 1851. Peu avant, en mai 1851, elle ouvre en outre « un cours d'instruction spécialement destiné aux aspirantes au brevet de capacité », au N°125 Grand' rue (second étage de la maison de Charles Goeffroi Stromeyer, marchand de fer). Dans le prospectus de son établissement, Augusta Stromeyer explique : « Ce cours est destiné tant aux jeunes personnes qui désirent obtenir le brevet de capacité pour l'instruction primaire qu'à celles qui veulent acquérir des connaissances variées et solides sans fréquenter de pensionnat ». A l'automne suivant, elle s'associe à sa sœur aînée Louise Amélie Stromeyer, brevetée pour l'enseignement primaire supérieur en septembre 1844, pour annexer « un pensionnat primaire pour douze jeunes filles au maximum » à son « externat primaire », toujours à la même adresse. « En joignant un internat et des classes élémentaires à notre cours normal d'instruction pour les jeunes personnes, nous répondons au désir des familles qui veulent bien nous charger de l'éducation et de la direction complète de leurs enfants », est-il annoncé au début du nouveau prospectus que les sœurs Stromeyer font alors imprimer. La durée d'existence de ce pensionnat n'est cependant pas très longue : une enquête sur les pensionnats primaires strasbourgeois en exercice en 1855 indique qu'Augusta Stromeyer ne tient plus qu'un externat (ADBR 1TP/PRI102). En septembre de cette même année, elle cède son établissement et devient préceptrice dans la famille Scheurer-Rott à Thann, une place qu'elle occupe jusqu'en avril 1860. Deux mois plus tard, elle ouvre une « école libre de jeunes filles » à Mulhouse, N°28 rue des Champs Elysées (maison Koechlin-Ziegler).

Comme autrefois à Strasbourg, elle est associée à sa sœur Louise Amélie, qui a épousé en février 1852 un filateur de Buhl (O Guebwiller), Auguste Portait, et qui vient de devenir veuve. Augusta Stromeyer convole quant à elle à Mulhouse en février 1863 avec Émile Boissière (→). En 1875, pour suivre son mari en France, elle cède son ESF à Caroline Becker. [ADBR 11AL211, 1TP/PRI101, 1TP/PRI102 et 1TP/PRI256, et ADHR 1T519]

**BOISSIÈRE Émile Jean Louis.** Mulh Gr/R 1868-1875 (fr). Né à Paris (X<sup>c</sup> arr.) en 1826, fils de Jacques Hippolyte Boissière, employé au ministère de la guerre, et de Louise Jeanne Marie Rimbaut. Il épouse en premières noces Edmée Rinn, qui décède à Mulhouse en 1860, puis Augusta Stromeyer (→). Professeur de rhétorique au collège de Mulhouse, il enseigne la littérature française aux cours secondaires de filles créés dans cette ville en 1868. Il poursuit cette activité après l'annexion, les cours étant désormais l'ESF Grisch puis Russ. En juin 1875, il part pour la France. [AN F<sup>17</sup> 8756 et ADBR 11AL207]

**BOJARZIN Rosa.** Rib 1913-1915 + Forb 1915-1916 (remp). Née à Thann en 1893, protestante, fille du *Kreiskanzlist* Friedrich Bojarzin. En 1895, son père est nommé huissier à Fénétrange (O Sarrebourg) en Lorraine. La famille y passe cinq ans : la dernière année à Fénétrange, Rosa fréquente l'école primaire de la ville. En 1900, la famille déménage à Bitche (O Sarreguemines), où Rosa entre à l'ESF. Après un an et demi à Bitche, la famille s'installe à Erstein, où elle habite de 1901 à 1903. Rosa fréquente alors l'école primaire d'Erstein. En octobre 1903, son père est muté à Strasbourg. Depuis lors, cette ville abrite le domicile familial. Rosa entre dans la sixième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. En 1909, elle réussit l'examen d'admission à l'ENS attachée à l'établissement. Elle le réussit et fréquente l'EN jusqu'à sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. Son souhait est désormais d'être employée dans une ESF d'Alsace-Lorraine. Elle enseigne pendant deux ans à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé, avant de remplacer Mlle

Heumann à l'ESF municipale de Forbach en 1915/16. [ADBR 34AL1280, cv rédigé en 1912, et 105AL2642]

**BOK Johann\***. Hgn 1885. Catholique. Inspecteur scolaire du cercle de Haguenau. Il prend la direction provisoire de l'ESF de Haguenau après le départ de Lina Witzenhuisen en avril 1885, en attendant la nomination du Dr. Kruspe. [ADBR 34AL1327]

**BOK O., Prof. Dr.** Strbg ND 1910-1914 (math). *Oberlehrer* à la *Neue Realschule* de Strasbourg. Il est engagé à la rentrée 1910 pour donner des cours à l'ENS attachée à l'ESF ND. Il est mobilisé au début de la Première Guerre mondiale. [ADBR 105AL2575 et 105AL2576]

**BOLDT Hedwig.** Strbg Kg 1887-1890 (ch). Enseignante de chant au Kaiserin-Augusta-Stift à Charlottenburg (prov. Brandebourg), elle rejoint Strasbourg en 1886 pour exercer les mêmes fonctions au *Pädagogium für Musik* de Bruno Hilpert. A partir de novembre 1887, elle donne des cours aux *Privatkurse* de Julie Koebig, transformés en une ESF à la rentrée 1888. [ADBR 34AL1408]

**BOLLEY Margarethe Katharina, Sœur Angelika (NDM).** Molsh 1916-1918<. Née à Geispolsheim (O Erstein) en 1893, fille d'un maître-tailleur qui la laisse bientôt orpheline de père. Elle fréquente l'ESF de Molsheim, puis, tout en demeurant au pensionnat de cet établissement, l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juillet 1915, elle y réussit l'examen pratique d'enseignante pour les ESF. En mars 1916, elle est engagée à l'ESF de Molsheim. Elle prend bientôt le voile au couvent de Molsheim. [ADBR 105AL2566]

**BOLLINGER Maria, Sœur Christinia (DPR).** Colm DPR 1892<. Née à Uffholtz (O Thann) en 1863, fille de Johann Baptist Bollinger et de Christine Tschaenn. Après sa première communion, elle reste chez ses parents, jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé en 1883. En juin 1886, elle réussit l'examen d'institutrice, puis en janvier

1891, l'examen de service. Elle est ensuite active comme « sous-enseignante » (cv) à Haguenau et Biesheim puis, à partir de décembre 1889, à Guebwiller. En novembre 1891, elle tombe malade et reçoit un congé. Elle est entièrement rétablie lorsqu'elle rédige son cv en septembre 1892. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1892]

**BOLTZ Maria.** Mulh Bl 1912. Née à Mulhouse en 1893, catholique, fille du commerçant Vinzenz Boltz et d'Odilia Simon. Elle fréquente tout d'abord les trois classes inférieures de l'école primaire de Mulhouse, puis, de neuf à treize ans, l'ESF de la DPR, et enfin les trois classes supérieures de l'ESF municipale. A l'automne 1909, elle entre à l'ENS attachée à cet établissement. Elle y obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF en juillet 1912. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1912]

**BOMMERT Gilberta.** Mtz SC Vi 1877<. Née à Hetzerath (prov. Rhénanie) en 1857, catholique. En avril 1875, elle réussit à Trèves (id) l'examen d'institutrice. A la rentrée 1877, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent comme enseignante d'allemand. [ADBR 34AL1433]

**BOMMES Mlle.** Mtz 1906-1907 (remp). Peut-être Pauline Bommès (→). Elle remplace Anna Doneleit à l'ESF municipale de Metz durant l'hiver 1906/07. [ADBR 34AL1438]

**BOMMES Pauline.** Mtz Mis 1900 (remp). Née à Courcelles (-Chaussy ? -sur-Nied ?) (O Metz-campagne) en 1878, catholique, fille de l'*Amtsgerichtssekretär* Wilhelm Bommès. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Drulingen (O Saverne) puis celle d'Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne). Elle entre ensuite à l'ESF de la Miséricorde à Metz. A partir de Pâques 1894, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'établissement. Comme une bonne place de préceptrice à Moscou se présente à elle pour le mois de septembre 1897, elle passe et réussit en mars de la même année l'examen d'enseignante pour les EMF et ESF à Münster (prov. Westphalie). Elle demande alors un poste dans

l'enseignement en Alsace-Lorraine, et comme elle n'en obtient pas, elle se décide à gagner Moscou (Empire russe), où elle est active dans la famille de M. Krukow, professeur d'ophtalmologie à l'université : elle apprend l'allemand, le français et l'anglais à une fille de quatorze ans et un garçon de quinze ans, dont elle surveille également les devoirs. Elle passe un été dans le Caucase et en Crimée avec la famille. En septembre 1899, les progrès de ses élèves sont tels que sa présence devient inutile. Elle quitte alors Moscou et retourne chez ses parents à Ars-sur-Moselle. Entre-temps, elle séjourne chez des parents à Paris pendant deux mois, qu'elle consacre à l'étude de la littérature française. De février 1900 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle remplace Sœur Elisa Pauly pour une partie de son enseignement. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1900]

**BONDROIT Elvire, Sœur Sainte-Hélène (SC)\*.** Rstf 1866-1901. Née à Musson (Belgique) en 1832. « Toute jeune », elle quitte le Luxembourg belge « pour faire son éducation près de l'une de ses tantes, domiciliée à Sarreguemines » (la supérieure générale au président de Lorraine, 29.08.1874). A l'âge de vingt-et-un ans, elle entre dans la congrégation SC : « Depuis cette époque, elle a été occupée dans l'enseignement, principalement dans les maisons où se trouvaient des élèves allemandes. Plus qu'aucune autre, elle a été familiarisée avec cette langue qu'elle avait parlée dès son enfance, et à Rustroff [O Thionville-est], où elle est depuis huit ans, sa tâche principale a été d'initier à l'une des deux langues les jeunes personnes qui venaient soit pour apprendre le français, soit pour étudier l'allemand, qui y a toujours été cultivé suivant les circonstances » (la supérieure générale au président de Lorraine, 29.08.1874). En 1872, elle réussit à l'examen d'institutrice à Metz. A la rentrée 1874, elle succède à Sœur Sainte-Espérance Thomas comme directrice de l'ESF de Rustroff. Interrogée à cette occasion sur la nationalité de la religieuse, la supérieure générale de la congrégation répond : « Voilà donc vingt-et-un ans qu'elle est dans le sein de notre congrégation – et depuis son enfance habite la partie de la Lorraine annexée à

l'Allemagne. En 1871 et dans les années suivantes, elle n'a manifesté aucune pensée, ni fait aucune démarche pour appartenir à une autre patrie que celle où était sa congrégation, et c'est à ce motif qu'en 1872, elle n'a pas hésité à se mettre au nombre des seize religieuses appelées à se préparer à subir l'examen devant la commission créée à cet effet. [...] Les vingt-et-une années que cette sœur a passées dans notre congrégation, sa présence à Rustroff avant 1871 et son séjour continué dans les années qui ont suivi jusqu'à ce moment me paraissent l'assimiler à toutes les personnes de ces contrées qui n'ont pas opté pour une nationalité étrangère et qui sont considérées comme allemandes de fait et de droit et à même de jouir des avantages qui leur sont acquis en cette qualité » (id). En mai 1901, son établissement est fermé suite à une affaire de conversion forcée. Les hautes autorités scolaires attendent qu'une nouvelle directrice soit proposée à sa place. [ADBR 34AL1453 et 34AL1455]

**BONER Bertha.** Thn 1876-1881. Née à Papenburg (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1829, catholique. [ADBR 34AL1282 et AMTh 393 R 1/30]

**BOODSTEIN Anna.** Mtz Kahl 1876-1880<. Née à Schildberg (prov. Posen) en 1845, fille d'un pharmacien et administrateur municipal. Elle reçoit son instruction à Oels (prov. Silésie), où son père s'est réfugié en 1848 : obligé de vendre sa pharmacie « à cause des troubles polonais » (cv), spolié de ses biens suite à un procès de longue haleine, il s'est vu obligé de gagner la petite mairie d'Oels, qu'il administre jusqu'à sa mort en 1866. En 1864, Anna Boodstein intègre l'EN ; en 1867, elle réussit son examen d'enseignante. Son père étant décédé à l'époque de sa préparation (sa mère est décédée en 1848), elle quitte Oels pour une place de préceptrice dans la maison du propriétaire de domaine seigneurial Weyrach à Bad Bukowine (prov. Silésie), où elle reste cinq ans et demi. En septembre 1872, elle se rend à Hambourg (vlh. Hambourg) à l'invitation de son frère, tout juste nommé premier enseignant principal à l'EN qui vient de voir le jour dans la ville : il souhaite avoir

sa sœur auprès de lui pour diriger la poursuite de sa formation. A Hambourg, elle commence par prendre une place de préceptrice dans la maison du marchand Berckemeyer (Poseldorf, *Mittelweg* 48), puis devient enseignante à l'école de filles attachée à l'EN, pour s'exercer à enseigner dans de grandes classes. Mais ce poste ne la satisfait pas sur la durée ; elle le quitte et se fait engager comme première enseignante à l'ESF de huit classes – et neuf niveaux – du Dr. Zimmermann, où elle se charge de l'enseignement du français dans son ensemble pour toutes les classes supérieures et enseigne également quelques autres matières (histoire, histoire biblique, leçons de choses, dessin) dans les petites classes : « Pour fatigante que fut mon activité dans cet établissement, j'ai énormément apprécié de travailler avec un pédagogue de la qualité et de l'intelligence du Dr. Zimmermann. J'y suis donc restée, malgré le départ de mon frère, nommé directeur d'école normale à Hilchenbach en Westphalie. Comme j'habitais jusqu'alors chez lui, j'ai dû m'installer dans la maison du pasteur Dr. Buck, dont la famille m'a réservé le plus aimable des accueils » (cv). Anna Boodstein reste à Hambourg jusqu'à Pâques 1876 : « Alors que je ne guérissais pas d'un refroidissement provoqué par le climat humide et venteux de Hambourg, mon médecin, appuyé par mes frères, qui souhaitaient me savoir moins fatiguée, m'expliqua que je devais soit me ménager pendant quelque temps, soit chercher un poste dans une contrée plus adaptée à ma constitution. Aucune opportunité ne se présentait pour cela, mais des parents de ma belle-sœur (Elsner, Ramonville, *commune de Rombas*) m'ont invitée à séjourner et retrouver mes forces dans leur propriété située dans les environs de Metz. Le Dr. Zimmermann a cédé sous la pression de mon médecin et m'a donné congé à Pâques 1875 » (cv). Complètement remise après une pause d'un an et demi, elle souhaite retrouver son métier d'enseignante, tout en restant à proximité de ses parents. A la rentrée 1876, elle est engagée à l'ESF Kahlenberg comme deuxième enseignante. Elle quitte l'établissement en 1880 ou 1881. [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1876]

**BOOZ Ludwig Carl Friedrich.** Gbw 1875-1890 (math s.nat). Né à Kleinherrschwand (gd. Bade) en 1843, catholique, fils de l'instituteur Alois Booz ; célibataire. A Pâques 1859, il entre à l'âge de quinze ans et demi à l'EN de Meersburg (id), qu'il fréquente pendant trois ans. Il est ensuite aide-instituteur à l'école primaire de Schliengen (id) pendant trois ans et demi. En même temps, il prend des cours privés afin de pouvoir entrer à la *Polytechnische-Hochschule* de Karlsruhe (id). Il intègre cette école en octobre 1865. A côté des cours, il se prépare pendant quatre années à l'examen d'enseignant d'école professionnelle. De février à août 1869, il occupe un poste d'enseignant correspondant à cette formation spécifique. En octobre 1869, il réussit l'examen d'enseignant d'école professionnelle. Son diplôme lui permet également d'enseigner les mathématiques et l'histoire naturelle dans les lycées. De mars 1870 à mai 1871, il enseigne à l'école professionnelle et à l'école bourgeoise supérieure de Baden-Baden (id) : douze heures par semaine de comptabilité, mécanique, physique, dessin spécialisé dans la première ; entre quatorze et seize heures par semaine de physique, chimie, dessin et arpentage dans les classes supérieures de la seconde. De mai à octobre 1871, il est actif à l'école bourgeoise supérieure de Müllheim (id), où donne seize heures de cours par semaine dans les classes supérieures (géométrie, physique, arithmétique). En octobre 1871, il reçoit à titre définitif le poste de directeur de l'école professionnelle d'Eppingen (id). En même temps, il enseigne seize heures par semaine dans les classes supérieures de l'école bourgeoise supérieure de la ville (algèbre, géométrie, physique, dessin). A l'été 1872, il se rend à Karlsruhe avec quelques collègues, sur la demande du gouvernement badois, afin de prendre part à des cours à l'école des arts décoratifs. En septembre 1873, lors d'une exposition à Karlsruhe des travaux des élèves de toutes les écoles professionnelles du grand-duché de Bade, ceux de l'établissement qu'il dirige obtiennent la meilleure note. Au printemps 1874, il fait partie des enseignants envoyés en Allemagne du nord par le gouvernement badois pour y étudier le fonctionnement des écoles professionnelles locales. En octobre

1874, Ludwig Booz quitte Eppingen devenir enseignant technique au lycée de Strasbourg. A partir d'avril 1875, il est enseignant au *Realgymnasium* de Guebwiller. Il décède en juin 1898. [ADBR 34AL1257 et 105AL727, dossier personnel, cv rédigé en 1875]

**BORDOLLO Catherina.** Gbw 1872-1874, 1875-1876 et 1877-1878. Née en 1863. [ADBR 34AL1256]

**BORDOLO Margaretha.** Sargm SC 1896< (aide). Née à Kirchberg (prov. Rhénanie, district Coblençe) en 1876, fille du facteur Franz Bordolo et de Margaretha Georg. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à quatorze ans. Pour poursuivre son instruction, elle reçoit ensuite des cours privés pendant deux ans. A Pâques 1892, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines et se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Coblençe en mai 1897. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines pour suppléer Sœur Marie Helena Hacker. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1897]

**BORGEON Marie.** Strbg An 1894-1899 (ch). Née à Strasbourg en 1859. « Bien qu'appartenant au culte catholique, j'ai fréquenté, de trois à six ans, l'école maternelle de Saint-Nicolas » (cv). A six ans, elle entre au pensionnat des Sœurs de la DC, qu'elle quitte quatre ans plus tard pour intégrer l'École Anshlin. A quatorze ans, elle y réussit l'examen de fin de scolarité primaire (*Entlassungsprüfung*). Elle reste toutefois dans l'établissement jusqu'à seize ans, puis se consacre entièrement à la musique : pendant sept ans, elle fréquente l'école de piano au conservatoire, jusqu'à ce qu'elle soit engagée, en 1882, « comme enseignante de musique et éducatrice (*Erzieherin*) dans l'institution anglaise de Madame Macmanus à Bilbao » (cv) ; sa directrice, qui précise dans une lettre de recommandation qu'elle n'a enseigné que la musique, mais de manière remarquable, nomme l'institution le *Colegio Inglès* d'Ensanche. Lorsque, deux ans et demi plus tard, cet établissement se retrouve vidé de ses élèves suite au déclenchement d'une

épidémie de choléra, Marie Borgeon obtient une place de préceptrice dans la famille Maruri, qu'elle quitte à l'automne 1887 pour retrouver sa ville natale. En novembre 1887, elle est engagée à l'École Anshlin en attendant la venue d'une enseignante diplômée à Pâques 1888. Elle cède alors sa place, mais retrouve l'établissement – devenu entre-temps en EMF – en septembre 1889, comme enseignante de chant. Elle continue d'y être active après sa transformation en ESF en janvier 1894. [ADBR 34AL1413, cv rédigé en 1887, et 34AL1414]

**BORHOFFER Eugénie, Sœur Marie Wilhelmine (DPR).** Colm DPR 1903<. Née à Kintzheim (O Sélestat) en 1883, fille du cultivateur Felix Borhoffer et de Célestine Kohler. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Kintzheim. En avril 1896, elle reçoit la première communion des mains du curé Bosch. Un an plus tard, elle quitte l'école primaire. En octobre 1897, elle entre à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste pendant deux ans. En octobre 1899, elle est reçue à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Quatre ans plus tard, en juillet 1903, elle y passe l'examen d'institutrice, qu'elle réussit. En septembre 1903, ses supérieures l'envoient à Colmar, à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR, où elle doit préparer l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1903]

**BORMKAM Anna.** Thionv sub 1899 (remp). Née à Metz en 1878, protestante, fille du *Regierungsbotenmeister* Karl Friedrich August Hermann Bormkam ; sœur de Clara Bormkam (→). Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz en avril 1896. Elle remplace Bertha Neumann à l'ESF subventionnée de Thionville pendant quinze jours en juin 1899. [ADBR 34AL1483]

**BORMKAM Karoline Henriette Clara.** Mtz H 1893-1894 + Thionv sub 1898-1899 + Thionv 1899-1904. Née à Eberswalde (prov. Brandebourg) en 1874, protestante, fille du *Regierungsbotenmeister* Karl Friedrich August Hermann Bormkam ; sœur d'Anna Bormkam (→). En septembre 1874, ses parents retournent à Metz, où elle fréquente l'ESF SC de la rue Saint-Vincent

de 1878 à 1884. En octobre de cette dernière année, elle entre à l'ESF Heyder, dont elle fréquente les différentes classes. Elle intègre ensuite le cours normal attaché à l'établissement. En septembre 1893, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF, et est tout de suite engagée pour la rentrée à l'ESF Heyder. En octobre 1894, elle devient préceptrice dans la maison du baron von Wolfskeel-Reichenberg, un poste qu'elle quitte pour devenir institutrice à l'école primaire protestante de Thionville. A la rentrée 1898, elle succède à Anna Arens à l'ESF subventionnée de Thionville : « Comme je souhaite passer un nouvel examen, je saisis l'occasion qui s'offre à moi d'être à nouveau employée dans une école supérieure de filles, afin d'acquérir, de cette manière, les connaissances pratiques dont j'ai besoin » (cv). A la rentrée 1899, elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville, qui ouvre alors ses portes. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1893, 34AL1483, cv rédigé en 1898, et 34AL1485]

**BORRIES Emil Wilhelm Julius Ludwig (VON), Dr.** Strbg Kg 1911< (Lk). Né à Gut Niederweis (prov. Rhénanie) en 1859, protestant luthérien, fils de Karl Ludwig Anton Friedrich Wilhelm von Borries, *Oberförster*, et de Maria Johanna Auguste Crome. Professeur à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg, il intervient dans les cours d'allemand pour étrangères qui sont organisés à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1911. [ADBR 34AL1411 et WESTPHAL Werner, « Borries (von) Emil Wilhelm Julius Ludwig », *NDBA*, 4, p. 306]

**BORSCH Katharina, Sœur Willibrord (SC).** Sargm SC 1906-1913 + Mtz SC Vi 1913-1918. Née à Binsfeld (prov. Rhénanie, O Wittlich) en 1884, fille du maire Matthias Borsch et d'Anna Momper. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ESF SC de Saint-Avoid (O Forbach) de 1900 à 1901. A l'automne de cette année, elle intègre le noviciat de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne). Elle réussit l'examen d'institutrice en janvier 1905. A partir de mai 1906, elle enseigne dans différentes classes à l'ESF SC de Sarreguemines. En octobre

1908, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En mars 1913, elle succède à Maria Lamberta von den Driesch à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1906, 34AL1491 et 105AL2614, cv rédigé en 1913]

**BOSCH, Sœur François-Xavier (DPR).** Strbg DPR <1873. Elle cesse d'enseigner en octobre 1873 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1353]

**BOSCH Anna.** Mulh Do 1883-1884 + Strbg Schw 1885-1897. Née à Nogent-sur-Marne (dép. Seine) en 1863, fille du chimiste et pharmacien Carl Bosch et de Therese Geisler (→ BOSCH Therese), tous deux originaires de Hechingen (p. Hohenzollern-Hechingen, plus tard prov. Rhénanie, district Hohenzollern), installés en Alsace à partir de 1875 ou 1876. Elle enseigne tout d'abord pendant une année à l'ESF Dollfus à Mulhouse. A la rentrée 1885, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. [ADBR 34AL1301 et 34AL1383]

**BOSCH Hedwig\*.** Rib 1878-1896. Née à Wesel (prov. Rhénanie) en 1841, protestante, fille d'un lithographe de Wesel, cousine de Therese Bosch (→). De six à douze ans, elle fréquente l'école élémentaire protestante puis l'ESF protestante de sa ville natale. Sous la direction du Dr. Fischer, recteur de l'établissement, elle prépare son examen d'enseignante, qu'elle réussit en 1860 devant la commission d'examen de Düsseldorf (prov. Rhénanie). Son professeur de religion est le prédicateur Dr. Lohmann, qui l'a confirme en 1858. Munie du diplôme d'enseignante, elle entre comme préceptrice dans la famille von Renesse à la maison Röpeling, près de Wesel. Lorsque la famille déménage à Düsseldorf pour l'éducation des garçons, Hedwig Bosch devient enseignante et directrice de l'ESF protestante d'Emmerich. Après la fermeture de cette dernière, elle obtient un poste à Dann, dans l'Eifel, comme préceptrice des filles du *Landrat* Aschenbonn. A la mort de ce dernier, la famille quitte la région et Hedwig Bosch se rend à Coblenze (prov. Rhénanie), où elle reste plusieurs années comme enseignante dans le pensionnat de Miss

Shury. Sur recommandation de cette dernière, elle trouve une place en Angleterre. Lorsqu'elle rédige son cv en 1878, à Clifton House dans le Worcester, elle est active dans ce pays depuis plus de dix ans, en partie comme gouvernante dans des familles, en partie comme enseignante dans des pensionnats. Mais depuis quelque temps, elle souhaite rentrer en Allemagne et y reprendre son activité d'enseignante : devenir directrice et enseignante à l' « école supérieure de filles protestante qui doit être créée à Ribeauvillé » (cv) en serait l'occasion. Elle accomplit ce projet en cofondant l'ESF en question avec sa cousine Therese Bosch. Cette dernière en est l'initiatrice, mais c'est à Hedwig Bosch que revient la direction de l'établissement, en raison de son appartenance à la confession protestante, qui est celle du public visé. Elle dirige l'ESF subventionnée de Ribeauvillé de 1878 à 1896. [ADBR 34AL1277, cv rédigé en 1878]

**BOSCH Maria, Sœur Marie Joseph (DPR).** Colm DPR 1905-1907 + Strbg DPR 1907-1914. Née à Steinbourg (O Haguenau) en 1883, fille du cultivateur Ludwig Bosch et de Josephine Schalk. Son père meurt alors qu'elle n'est âgée que de trois mois. Sa mère s'occupe désormais de l'exploitation familiale et de l'éducation de ses deux enfants. Le frère de Maria Bosch se consacre à la prêtrise. De six à onze ans, Maria Bosch fréquente l'école primaire de Steinbourg. En octobre 1894, elle entre à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle reste jusqu'à l'automne 1898. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle fréquente encore pendant presque trois ans l'institut Notre-Dame-des-Anges à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871). « Après un séjour de plusieurs mois chez [son] oncle, le défunt curé Bosch de Kintzheim [O Sélestat] » (cv), elle entre en 1901 à l'EN du couvent de Ribeauvillé pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1905. Ses supérieures l'envoient alors à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, pour y préparer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne en même temps à l'ESF en question. Après une préparation de deux ans, elle réussit son examen en septembre 1907. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1907]

**BOSCH Therese, née GEISLER.** Rib 1878-1882. Née à Hechingen (p. Hohenzollern-Hechingen, plus tard prov. Rhénanie, district Hohenzollern) en 1831, catholique, fille du Dr. Joseph Geisler, *Hof- und Medizinalrat*, médecin personnel du prince de Hechingen, et d'Amalie Dannenberg, fille du *Hof- und Medizinalrat* Dr. Dannenberg de Darmstadt (gd. Hesse), épouse de Carl Bosch, mère d'un garçon et d'une fille, Anna Bosch (→) ; cousine de Hedwig Bosch (→). Elle reçoit d'abord un enseignement privé dans le cadre de la maison paternelle, puis fréquente les écoles primaires de Hechingen et de Tübingen (roy. Wurtemberg) jusqu'à l'âge de huit ans. Mais son père meurt dès 1837 et sa mère décède deux ans après lui. « Doublement orpheline » (cv), elle entre en 1839 dans l'institution Hoffmann de Darmstadt, où elle reste quatre ans. Pour poursuivre son instruction, elle est envoyée dans l'institution Barbenès à Strasbourg, où elle bénéficie d'« un enseignement soigné » jusqu'à sa première communion (cv), à l'âge de quinze ans. En 1847, elle entre au pensionnat du Petit-Château à Beblenheim (O Ribeauvillé), afin de se préparer à l'examen d'enseignante. En février 1850, elle réussit à Colmar l'examen du brevet élémentaire ; en août 1850, celui du brevet supérieur. De 1850 à 1855, elle est active comme enseignante au Petit-Château de Beblenheim. Elle se rend ensuite à Nogent-sur-Marne (départ. Seine), où elle s'occupe de l'éducation des filles de Monsieur Armet de Lisle, propriétaire d'une fabrique de produits chimiques. En 1862, elle épouse Carl Bosch, chimiste et pharmacien dans la fabrique de Monsieur Armet de Lisle. Comme elle, il est originaire de Hechingen et son père est médecin. Après son mariage, Therese reste encore deux ans comme préceptrice dans la maison Armet, jusqu'à la naissance de son deuxième enfant. Elle dispense ensuite des cours privés de français, d'allemand et de musique et dirige encore à côté l'éducation de quelques jeunes filles. Entre-temps, en épargnant, la famille acquiert une maison : « Nous croyions déjà avoir une existence sûre pour le reste de nos jours. Mais ces espoirs ont été réduits à néant par la guerre franco-allemande. En tant que personnes de nationalité allemande, nous avons dû quitter la France, tandis que nos

biens meubles et immeubles ont été saisis pendant la guerre. Nous n'avons touché plus tard qu'un dédommagement dérisoire. Après la fin de la guerre, nous avons dû chercher un nouveau chez-nous, parce que le chef de mon mari refusait désormais d'avoir des relations de travail avec un Allemand » (cv). Carl Bosch, « bon chimiste » (id), trouve rapidement (1871) un emploi chez Böhringer et fils à Mannheim (gd. Bade). En 1873, il échange son poste de Mannheim contre un poste similaire à Milan (Italie). Il ne supporte cependant pas le climat, ce qui oblige la famille à regagner l'Allemagne en 1875. En 1876, il acquiert, « avec de lourds taux d'intérêts » (cv), l'ancienne pharmacie Müller à Molsheim. En faillite, elle est remise à flot par Carl Bosch. Alors que le couple croit pouvoir à nouveau « envisager l'avenir avec sérénité » (id), Carl Bosch tombe soudainement malade et meurt en juin 1877, à l'âge de cinquante-et-un ans. Therese Bosch doit vendre la pharmacie à perte. Elle veut alors assurer un bon avenir à ses deux enfants, un fils de treize ans qu'elle fait instruire, « au prix de privations personnelles » (id), au lycée impérial de Strasbourg, et une fille de quatorze ans. La veuve commence par donner des cours particuliers, mais elle ne fait que vivoter : il n'y a pas le public suffisant à Molsheim. En 1878, elle fonde avec Hedwig Bosch, sa cousine, une ESF à Ribeauvillé. Therese Bosch ne peut en prendre elle-même le titre de directrice, car cela risquerait d'éloigner le public protestant, qui est principalement visé par cette fondation. En juillet 1882, l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Hatt) essaie de la placer à l'ESF municipale de Sarreguemines (ABR, 34AL1466, lettre à l'inspecteur scolaire de Sarreguemines, 11.07.1882) : « Si vous aviez besoin d'une enseignante catholique, je me ferais un devoir de vous recommander une dame distinguée, née en Allemagne, dans le Hohenzollern, qui a été élevée à Strasbourg et vit depuis de longues années en Alsace et en France. Elle parle un français pur et a une formation musicale remarquable. Elle possède le brevet élémentaire et le brevet supérieur français, est veuve avec deux enfants et s'estimerait heureuse de pouvoir obtenir un poste dans une école supérieure de filles. Son fils de dix-sept ans est premier à l'*Ober-Secunda* du

lycée de Strasbourg et sa fille passera à l'automne prochain l'examen [d'enseignante] pour les écoles supérieures de filles. Cette dame, qui dirige un établissement privé, serait disponible pour le 1<sup>er</sup> septembre de cette année ». Mais l'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines n'est pas intéressé. [ADBR 34AL1277, deux cv rédigés en 1878, et 34AL1466]

**BOSCH Virginie, Sœur Julienne (DPR).** Mulh DPR <1872-1875. Elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse, rue de la Sinne, fermée par les autorités en août 1875. [ADBR 34AL1307 et 34AL1309]

**BOTT Christine Margarete.** Altk 1895-1899 + Mulh Do 1900. Née à Colmar en 1873, protestante, fille de Ludwig Josué Bott, pasteur et *Anstaltsdirektor*, natif de Colmar, et de Christine Braesch. Elle fréquente tout d'abord l'ESF subventionnée de Colmar, puis celle de Bischwiller (O Haguenau) lorsque ses parents s'installent en 1887 dans cette ville. Elle y reste jusqu'en 1889. Après avoir passé un an à l'ESF du BP à Strasbourg, elle retourne une année chez ses parents. En 1891, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar et obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF en 1894. De Pâques à l'automne 1895, elle enseigne à l'ESF de Mlle Hofmeister à Coblenz (prov. Rhénanie). Malade suite à un effort trop important, elle quitte cette place sur recommandation du médecin. Entièrement rétablie, elle demande un poste d'enseignante à l'ESF d'Altkirch. De l'automne 1895 à Pâques 1899, elle enseigne dans cet établissement. Ensuite, elle est active pendant quatre mois comme préceptrice. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1895, et 34AL1303, cv rédigé en 1900, et état civil de Colmar]

**BOTTLEBERG VON SCHIRP Therese Wilhelmine (VON DEM), Sœur Raphael (DC).** Thionv StCh 1892-1893 + Sarbg DC 1895-1899 (call dess tm). Née à Berlin en 1866, fille du capitaine de cavalerie baron Friederich von dem Bottlenberg von Schirp (†1886) et de Wilhelmine Frommann (†1881). Elle fréquente tout d'abord l'école des ursulines à Berlin pendant deux ans, puis reste à la maison pour des raisons de santé et

suit les cours du précepteur de son jeune frère. Suite au décès de sa mère, elle vit chez différents parents, jusqu'à ce que son père l'envoie en 1882 au pensionnat de Mlle Grothe, où elle reste jusqu'en mars 1885. Elle entre ensuite à l'EN des ursulines de Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg). En 1888, elle réussit à Coblenche (prov. Rhénanie) l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle séjourne ensuite un certain temps chez son frère Egon, alors lieutenant et adjudant au 131<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Metz, puis se rend à Brême (vhl. Brême) comme préceptrice dans la famille Rasing (1888-1890). A l'automne 1891, elle gagne les Pays-Bas pour rendre visite à sa parente, Mme Adémar [sic] de Villers-Masbourg, chez laquelle elle reste durant l'hiver. Elle se prépare en même temps à l'ESF Sankt Leonhard d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Coblenche en mai 1892. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à l'automne 1893 pour des raisons de santé. Une fois rétablie, elle entre en 1894 dans la congrégation de la DC. En avril 1895, on lui confie la classe de garçons attachée à l'ESF de la DC de Sarrebourg, ainsi que quelques cours dans les autres classes de cette ESF. A la rentrée 1897, elle prend également la direction de l'école de travaux manuels attachée à la même ESF. Elle cesse son activité en janvier 1899 pour raisons de santé. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1892, et 34AL1463, cv rédigé en 1895]

**BOTTLER.** Mulh Bl 1897-1907 (all). *Oberlehrer* au lycée de Mulhouse, il enseigne à l'ESF Blattner jusqu'à son décès en 1907. [ADBR 34AL1298 et 34AL1299]

**BOUBONG Antonie.** Strbg Kg 1906-1907 (remp: dess) et 1910 (id). Née à Werneck, près de Munich (roy. Bavière), fille du géomètre Johann Heinrich Boubong et d'Anna Marie Ursula Ammann, elle-même fille de géomètre. Artiste-peintre fixée à Strasbourg depuis les années 1880, elle remplace Elise Koebig pour les cours de dessin à l'ESF Koebig durant le semestre d'hiver 1906/07 ; elle remplace la même

encore en juin et juillet 1910. A la rentrée suivante, elle doit intégrer le corps enseignant de l'établissement pour toute l'année scolaire ; elle finit par renoncer. [ADBR 34AL1410, 34AL1411 et CAMES Gérard, « Boubong Antonie », *NDBA*, 4, p. 311]

**BOUDANGE Marie Josephine, Sœur Paul du Sacré Cœur (PPe).** Forb PPe 1875-1888 (fr). Née en 1855. En août 1875, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice pour les écoles de langue française. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Marie de la Providence Flacon à l'ESF de Forbach. Elle quitte l'établissement à Pâques 1888, pour laisser son poste à une enseignante germanophone. [ADBR 34AL1425]

**BOULANGIER Marie Anna Therese, Sœur Maria-Xavier (NDM)\*.** Molsh <1875. [ADBR 34AL1340]

**BOUR Anna.** Strbg Kg 1893 (fr). Elle donne, à titre exceptionnel, des cours de conversation française à l'ESF Koebig pendant le semestre d'été 1893. [ADBR 34AL1408]

**BOURLIER Mlle.** Wsl M 1879-1882 (fr). Originaire de Colombier-Fontaines, près de Montbéliard (dép. Doubs), née vers 1852, protestante. Elle est active à l'ESF d'Agnes Martin à Wasselonne (O Molsheim) depuis sa fondation, pour la conversation française. Même si elle n'est pas diplômée, l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Hatt) estime, en octobre 1880, qu'il s'agit d'une « personne honorable » qui peut continuer à être employée. [ADBR 34AL1393]

**BOURQUIN Margaretha, Sœur Saint-Vincent (AP).** Blmgy 1887. Née à Chavannes-les-Grands (dép. Haut-Rhin, restera français en 1871) en 1859, fille du cultivateur Jean Pierre Bourquin et de Marguerite Labouebe. Enseignante française. Elle est active à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch) à partir de Pâques 1887. En août de la même année, elle fait partie des cinq sœurs de l'établissement suspendues par les autorités scolaires, car suspectées de menées antiallemandes. [ADBR 34AL1286 et

34AL1287 et état civil de Chavannes-les-Grands]

**BOURQUIN Marie Julie, Sœur Ildephonse (AP).** StL <1887. Née à Chavanatte (départ. Haut-Rhin, restera français en 1871) en 1867, fille du cultivateur Joseph Bourquin et de Virginie Maillard. Enseignante française. Elle a reçu sa formation à Bellemagny (O Altkirch) et a passé l'examen d'institutrice à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871). En août 1887, elle est suspendue de son activité à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), car elle n'a pas de diplôme allemand. [ADBR 34AL1286 et 34AL1287 et état civil de Chavanatte]

**BOUSSER.** Sargm SC 1906-1908 (math s.nat). Enseignant du lycée de Sarreguemines, il donne des cours de mathématiques à l'ENS attachée à l'ESF SC de cette ville à partir de février 1906. A partir de mai 1906, il donne encore des cours de sciences naturelles dans la première classe de cette ESF. [ADBR 34AL1475]

**BOVON Eugen.** Strbg Münch 1890-1896 (fr) + Strbg 1893 (remp: fr) + Dorl 1893-1896 (fr). Né à Lausanne (Suisse, canton Vaud). Pasteur à Strasbourg à partir de 1889 (domicilié 10 quai Saint-Jean en nov. 1890). En novembre 1890, il reprend l'enseignement du Prof. Dr. Wilhelm Baldensperger à l'ESF Münch. A partir de mai 1893, il se rend également une fois par semaine à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) pour y donner une heure de cours de littérature française. Il rentre en Suisse en 1896. [ADBR 34AL1337, 34AL1370, 34AL1381, 34AL1382 et Bopp, p. 76]

**BRACH.** Sltt 1907-1915 (rel). Curé et chanoine honoraire. [ADBR 34AL1336]

**BRACHT Bertha (VON).** Thn 1875-1876. Elle enseigne provisoirement afin d'aider le Dr. Riechelmann, en attendant la venue de la nouvelle directrice, Hedwig Biermann. [ADBR 34AL1282]

**BRACHVOGEL Maria.** Mulh 1910-1911 (dess) + Strbg Kg 1915-1916< (id). Née à Saverne en 1890, protestante, fille du

*Landrichter* Otto Brachvogel. De l'automne 1896 à la fin de l'année 1900, elle fréquente l'ESF municipale à Saverne, puis, de l'été 1901 à l'été 1904, l'ESF Lindner à Strasbourg, et enfin, de l'automne 1904 à l'été 1906, l'ESF municipale de Colmar : à la fin de la première classe, elle réussit l'examen de sortie. Elle participe ensuite pendant un semestre à un cours de dessin et de peinture à l'ESF municipale d'Essen (prov. Rhénanie). A Pâques 1907, elle intègre l'école des arts décoratifs à Strasbourg, où, après deux ans et demi de préparation, elle réussit l'examen de professeur de dessin en octobre 1909, qui lui permet d'enseigner dans les ESF et les EN en Alsace-Lorraine et en Prusse. De novembre 1909 à juin 1910, elle effectue le début de son année de stage à l'EN à Strasbourg ; elle l'achève à l'ESF municipale de Mulhouse, de juin à novembre 1910. On lui confie ensuite provisoirement le poste de professeur de dessin de cet établissement. Elle quitte l'enseignement public en décembre 1911 pour poursuivre ses études. Elle fréquente tout d'abord l'école des arts décoratifs de Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) pendant un trimestre, puis déménage avec ses parents à Strasbourg, où elle poursuit ses études de dessin et de peinture sous la direction du Prof. Emil Schneider, « principalement des peintures de nus et des portraits » (cv). En 1913, elle peint pendant trois mois à Paris à l'Académie Ranson, sous la direction de Messieurs Denis et Vallotton. Après son retour de Paris, elle travaille à la maison, « principalement à décorer des livres et dessiner des portraits » (cv). En août 1914, elle se met à la disposition du *Vaterländischer Frauenverein* comme aide de la Croix Rouge. Elle soigne jusqu'en mars 1915 au *Festungslazarett* XI, puis en mars 1915 au *Festungslazarett* XVI. A la rentrée 1915, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1275, 34AL1276 et 34AL1412, cv rédigé en 1915]

**BRAEMER Luise.** Mulh 1883-1899 + Mulh Do 1883< (ang). Née à Rhodt (roy. Bavière, O Palatinat) en 1841. Elle quitte l'ESF municipale de Mulhouse en 1899 pour partir à la retraite. [ADBR 34AL1267, 34AL1272 et 34AL1301]

**BRAESCH Mlle.** Colm 1877<. Élève de l'ENS attachée à l'ESF. [ADBR 34AL1250]

**BRAEUTIGAM Ludwig.** Mulh 1877-1879. [ADBR 34AL1265 et 34AL1266]

**BRAMMER Bertha.** Bschw 1892-1897 (tm). Enseignante industrielle. A la rentée 1892, elle succède à Mlle Busch à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau), où elle reste jusqu'à son décès, le 11 février 1897. [ADBR 34AL1323]

**BRANCA Anna (baronne VON), Sœur Leocadie (AP).** Blmgy 1887-1889 + StL 1889-1897. Née à Altdorf, près de Feucht, dans la région de Nuremberg (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie), en 1863, fille du garde forestier royal Theodor von Branca. Elle fréquente pendant deux ans et demi « l'école allemande » (cv) du couvent Sainte-Ursule à Augsburg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg), puis elle poursuit son éducation pendant sept ans dans l'institution aristocratique de la Fondation royale Max Josef à Munich (roy. Bavière). Elle acquiert enfin le perfectionnement encore nécessaire dans l'établissement d'enseignement féminin des Demoiselles anglaises à Neuburg-sur-le-Danube (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg), où elle se consacre spécialement « aux matières supérieures enseignées en allemand » et se prépare « à l'examen pour les enseignantes de français » (cv). Elle enseigne dans cet établissement encore deux années après avoir réussi son examen. [ADBR 34AL1286, cv rédigé en 1887]

**BRAND Caroline, née WENDLAND.** Strbg Schw/Kl 1883-1912<. Née à Strasbourg en 1850, protestante, fille du jardinier Wendland. En août 1872, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg, où elle réussit également son examen de service en mars 1876. Active à l'école primaire Saint-Nicolas à Strasbourg, elle abandonne son activité pour épouser le libraire Alfred Brand. Cette union se révèle malheureuse. La perte de ses biens et la séparation d'avec son mari obligent Caroline Brand à reprendre son métier. En septembre 1883, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. [ADBR 34AL1383]

**BRAND Claire, Sœur Ambrosine (DPSJB).** StJB 1881-1882. Née à Muhlbach-sur-Bruche (O Molsheim) en 1851, fille d'André Brand, tisserand, et de Thérèse Betsch. Institutrice, elle réussit son examen de service en octobre 1880 à Sélestat. En mai 1881, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), qu'elle quitte en mai 1882. [ADBR 34AL1479 et état civil de Muhlbach-sur-Bruche]

**BRAND Rosalie.** Mtz SC Vi 1911. Née à Quierschied (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1890, catholique, fille de l'instituteur Peter Brand et de Gertrud Puhl. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis l'ENP de Coblenz (prov. Rhénanie). A côté, elle prend également des cours privés de français et d'anglais pour se préparer à l'examen d'entrée à l'ENS de Coblenz, qu'elle réussit. Suite au déménagement de ses parents à Püttlingen (prov. Rhénanie, O Sarrebruck), elle rejoint en 1908 l'EN des ursulines à Sarrebruck. En mars 1911, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle succède à Veronika Iwanski à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour des raisons de santé. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1911]

**BRANDENBURG Martha.** Strbg L 1887-1891. A la rentrée 1887, elle est engagée dans « l'institution » de Mlles Kruttge et Asmus, bientôt ESF Lindner, à Strasbourg. [ADBR 34AL1405]

**BRANDES Lydia.** Strbg UF 1913-1914 (remp). Née à Strasbourg en 1892, protestante, fille du commerçant Georg Brandes et d'Eva Wernert ; « Mon père est Hanovrien, ma mère Alsacienne ». A l'âge de six ans, elle est inscrite à l'ESF de Mlle Klein, mais comme elle tombe malade, elle ne fréquente l'école qu'à partir de sept ans. Après deux années de préparation, elle est confirmée en 1907. Après avoir fréquenté toutes les dix classes de l'ESF Klein, elle intègre « le cours de Mlle Koebig, pour [se] préparer à l'examen pour les langues modernes à Spire [roy. Bavière, O Palatinat] » (cv). A côté, elle suit des cours

de français et intègre le séminaire d'anglais à l'Université. Après sa réussite à l'examen d'enseignante de langues, à Spire, en mai 1911, elle donne des cours privés, puis, d'avril 1912 à mars 1913, elle est active comme préceptrice. Elle remplace Julie Bindewald à l'ESF UF de novembre 1913 à janvier 1914. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1913]

**BRANDMAYER Anna, Sœur Josepha (DPSJB).** Fén 1896-1899. Née à Fürstenfeld-Bruck (roy. Bavière, O Haute-Bavière) en 1872. Elle reçoit son instruction élémentaire dans l'institution des Demoiselles anglaises à Nuremberg (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie), où ses parents se sont installés en 1876. De sept à treize ans, elle reçoit également des cours de piano. Après sa sortie de l'institution, elle fréquente encore pendant un semestre l'école de travaux féminins de Nuremberg, puis reste dans la maison parentale jusqu'à son entrée au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en juin 1891. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en mars 1895. Elle est alors nommée dans la classe inférieure mixte de l'école primaire de La Claquette, commune de La Broque (O Molsheim). En avril 1896, elle rejoint l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg) pour y poursuivre des études de musique. Elle y est également active comme enseignante. [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1896]

**BRANDT Elisa.** Colm 1877-1893 (aide). Elle commence à enseigner alors qu'elle est encore élève de l'ENS attachée à l'établissement – jusqu'en 1879. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**BRANDT Eva.** Dorl 1897-1899. Née à Lampertheim (O Strasbourg-campagne) en 1873, protestante ; elle est tôt orpheline de père. Jusqu'à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire protestante de Lampertheim. En février 1887, elle y est confirmée. A partir de l'automne de cette même année jusqu'en novembre 1889, elle fréquente l'ESF d'Offenbourg (gd. Bade). Elle passe l'hiver 1889/90 à la maison et entre à Pâques 1890 à l'ESF du BP. Elle intègre ensuite l'ENS

attachée à l'établissement et réussit en juillet 1894 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est d'abord active dans un établissement d'enseignement de la *Brüdergemeine* à Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie), puis œuvre comme préceptrice dans une famille badoise pendant une courte période. Elle doit cependant abandonner ce poste, car elle a besoin de repos. Par après, elle donne des cours privés, jusqu'à ce qu'elle soit engagée à la rentrée 1897 à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1897]

**BRANDT Helene.** Mulh Bl 1892-1899 et 1899-1906 + Mulh Do 1907-1909. Née à Mulhouse en 1869, protestante, fille de Henri Brandt, fabricant de cordes, et de Marie-Louise Grumler. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse puis l'ENS attachée à l'établissement, où elle obtient son diplôme d'enseignante pour les ESF en 1888. Elle donne ensuite des cours privés à Mulhouse. En 1890, elle se rend en Angleterre, où elle passe deux ans. A l'automne 1892, elle est engagée à l'ESF Blattner à Mulhouse. Elle y reste jusqu'en mai 1899. Elle quitte alors son poste pour se fiancer. Les fiançailles sont cependant rompues et elle souhaite reprendre le métier d'enseignante. Elle enseigne à nouveau à l'ESF Blattner, puis à l'ESF Dollfus, qu'elle quitte en 1909 pour cause de neurasthénie. [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1899, et 34AL1304]

**BRANDT Sophie, Sœur Philbertine (DPR).** Strbg DPR 1887 (remp) + Colm DPR 1893. Née à Näfels (Suisse, canton Glaris) en 1870, fille de l'instituteur Andreas Brandt et de Josephine Bünter. Elle fréquente jusqu'à l'âge de neuf ans l'école primaire de Küsnacht (Suisse, canton Schwyz), puis entre à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle s'applique à ses études pendant quelques années. En mai 1886, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en octobre 1889. Entre-temps, elle effectue un remplacement à l'ESF de la DPR à Strasbourg en avril 1887. En 1889, elle est nommée institutrice à Obernai (O Erstein), réussit l'examen de service en janvier 1893 et

retourne à Obernai. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1893, et 34AL1353]

**BRANTZEN Margaretha, Sœur Lucina (SC).** Sargm SC 1902-1905. Née à Kyllburg (prov. Rhénanie, O Bitburg) en 1880, fille du maître-boulangier Franz Joseph Brantzen et d'Eva Höser. En avril 1896, elle entre dans la congrégation SC à Metz. En janvier 1901, elle réussit dans cette ville l'examen d'institutrice. Deux mois plus tard, elle est nommée à l'école de filles privée de la rue de l'Evêché à Metz. A la rentrée 1902, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. En mai 1905, elle rejoint l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1902]

**BRAUN, Dr.** Strbg 1914-1918< (rel). Vicaire catholique. Il remplace le curé de division Paulus, tenu éloigné de l'ESF par la Première Guerre mondiale. [*Jahresbericht* Strasbourg 1915, p. 5-6]

**BRAUN Alice.** Mulh 1909-1910 (remp). Née à Mulhouse en 1872, protestante. [ADBR 34AL1275]

**BRAUN Berthe Amelie, Sœur Maria Octavia (DPR).** Colm DPR 1856-1879. Née à Scheibenhart (O Wissembourg) en 1839, fille de l'instituteur Pierre Braun et d'Elisabeth Burg. Elle enseigne jusqu'à son décès en 1879. [ADBR 34AL1290 et état civil de Scheibenhart]

**BRAUN Caroline.** Sltt 1899. Originaire de Gengenbach (gd. Bade). Choisie pour remplacer Johanna Dell à partir de décembre 1899. Aucune autre mention. [ADBR 34AL1335]

**BRAUN David.** Mtz Kahn 1878-1886. Né à Ingwiller (O Saverne) en 1845, juif, mari de Henriette Kahn (→). Il obtient le brevet de capacité pour l'enseignement primaire à Strasbourg en mars 1865. Il est nommé instituteur à l'école communale israélite de Lixheim (O Sarrebourg) en octobre 1866. En août 1869, une « mention honorable » lui est décernée pour l'exposition scolaire de la Meurthe 1868-1869. Il quitte Lixheim à l'automne 1872 pour rejoindre le collège de

Verdun, où il est chargé de l'enseignement de l'allemand. Il n'est cependant pas optant. Début 1878, il épouse Henriette Kahn et s'installe chez elle à Metz. En juillet 1878, il est autorisé à enseigner à l'ESF dirigée par son épouse, mais, contrairement au souhait de celle-ci, pas en langue française. [ADBR 11AL223]

**BRAUN Elisabeth.** Mulh C 1890-1896 (dess) + Mulh Do 1895-1899 (id). Née à Mulhouse en 1868, protestante, fille de Friedrich Gottfried Braun, commerçant à Mulhouse, et de Marie Johanna Clara Lodemann, originaire de Hanovre (prov. Hanovre), certainement en parenté avec Meta Lodemann (→). Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse de la neuvième à la première classe. Suite à la maladie de sa mère, elle doit interrompre ses études pour soigner cette dernière et s'occuper du foyer à sa place. A l'automne 1885, patronnée par Mme Auguste Dollfus, elle entre à l'école des arts décoratifs (école d'art professionnel) de jeunes filles de Mulhouse pour se former au dessin et à la peinture. A l'issue de trois années de cours, la direction de l'établissement lui délivre un certificat d'études en août 1888. A sa sortie de l'école, elle se rend à Paris pour recevoir une formation plus poussée dans la section pour dames de l'École des Beaux Arts, qu'elle fréquente pendant une année. Elle prend ensuite part, pendant trois mois, toujours à Paris, à un cours spécial chez le célèbre peintre Jean Benner (→ *NDBA*). A l'automne 1889, elle obtient un poste d'enseignante à l'école des arts décoratifs de Mulhouse. Elle exerce des activités annexes à l'ESF Coudre, de la rentrée 1890 jusqu'à sa fermeture à l'été 1896, et à l'ESF Dollfus, à partir de 1895. Elle quitte ce dernier établissement en 1899, pour raisons de santé. [ADBR 11AL208, cv rédigé en 1890, et 34AL1302, cv rédigé en 1895]

**BRAUN Eugen Adolf.** Mtz H 1881-1893 (rel). Né à Mulhouse en 1841. Pasteur à Metz de 1872 à 1910. Il enseigne à l'ESF Heyder de novembre 1881 à décembre 1893 ; Eduard Schultz lui succède. [ADBR 11AL220]

**BRAUN Irene.** Strbg L 1886-1889 (dess). Artiste-peintre à Munich (roy. Bavière) jusqu'en septembre 1886, date de son installation à Strasbourg. Elle est tout de suite engagée dans « l'institution » de Milles Kruttge et Asmus, future ESF Lindner. [ADBR 34AL1405]

**BRAUN Isabella.** Strbg Mury 1911-1917 (matern). Née à Strasbourg en 1891, catholique, fille d'un *Zoll- und Steuerdirektionssekretär* puis *Oberzollinspektor*. Elle fréquente l'ESF Mury à Strasbourg de six à dix-sept ans. En septembre 1907, elle gagne l'institution Sankt Maria Stern à Nördlingen (roy. Bavière), afin de se préparer à l'examen de jardinière d'enfants, qu'elle réussit après une année de préparation (juil. 1908). Après son retour à Strasbourg, elle fréquente l'école industrielle pour femmes afin d'y apprendre le *Weißnähen* et la confection de vêtements. Elle s'occupe en même temps du ménage dans la maison parentale. A Pâques 1911, elle succède à Elisabeth Huber à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1911]

**BRAUN Maria, Sœur Marie Seraphina (NDM).** Molsh 1900-1918< (tm). Née à Arzheim, près de Landau (roy. Bavière, O Palatinat), en 1880, fille du propriétaire foncier Karl Braun. De six à douze ans, elle fréquente l'école primaire d'Arzheim. Elle entre ensuite à l'institution Becht à Landau, où elle reste trois ans et demi. A l'âge de dix-sept ans, elle se rend à l'ESF de Molsheim, où elle se consacre particulièrement aux travaux manuels, afin de se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels. A partir de janvier 1900, elle prend part au cours de travaux manuels et de comptabilité de l'école industrielle pour femmes à Strasbourg, où elle réussit son examen en juin de la même année. Elle commence à enseigner à l'ESF de Molsheim à la rentrée suivante. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1900]

**BRAUN Maria Salome, Sœur Marie Angelina (SC).** Mtz SC Vi 1892-1893. Née à Weitersburg (prov. Rhénanie) en 1869, fille

de l'instituteur Georg Braun et de Margareta Sonntag. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis, pendant une année, elle complète ses connaissances par des cours privés. Pour poursuivre son instruction, ses parents l'envoient à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en octobre 1887. En octobre 1888, elle commence à exercer son métier dans la deuxième classe de l'école de filles privée SC de la rue Saint-Vincent à Metz, où elle reste jusqu'en avril 1890. Elle prend alors la décision d'intégrer un ordre enseignant entièrement consacré à l'éducation de la jeunesse et entre dans la congrégation SC. De septembre 1890 à Pâques 1892, elle enseigne à l'école de filles privée de la rue de l'Evêché. A la rentrée 1892, elle succède à Antonie Genz à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte soudainement la congrégation à la veille de la rentrée 1893. [ADBR 34AL1434, cv rédigé en 1892]

**BRAUN Marie Marguerite, Sœur Marie Aurélie (PPe)\*.** Forb PPe 1884-1900. Née à Dippach (Luxembourg) en 1835, fille du cultivateur Henri Braun et de Marguerite Kremer. Elle enseigne à partir de 1858, d'abord au pensionnat de Forbach puis à Hettange-Grande (O Thionville-est). En octobre 1884, elle succède à Sœur Séraphie Sutter à la tête du pensionnat de Forbach, alors qu'elle n'a pas encore été naturalisée. Comme elle n'a pas de diplôme d'enseignante, sa nomination n'est acceptée qu'à titre provisoire par les autorités. En juin 1888, son maintien étant remis en cause suite au passage de l'ESF sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires, l'inspecteur scolaire du cercle de Forbach (Löhle) se déclare satisfait de ses prestations d'enseignante et met en avant ses grandes qualités de directrice. Elle reste finalement à la tête de l'établissement jusqu'à son décès en avril 1900. [ADBR 34AL1425 et 34AL1426 et état civil de Dippach]

**BRAUN Meta.** Strbg BP 1890-1893 + Mulh Do 1898-1904 + Mulh 1904-1918<. Née à Mulhouse en 1867, protestante. A huit

ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente toutes les classes. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1885. Elle donne alors des cours privés pendant plusieurs années. En 1890, elle entre comme enseignante à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle reste pendant deux ans et demi. A l'automne 1893, elle devient préceptrice dans la famille du Dr. Foër, médecin à Hyères (dép. Var), où elle est active pendant six ans. Elle quitte ce poste pour répondre à l'appel de l'ESF Dollfus. Après six années passées dans l'établissement, elle préfère rejoindre un poste dans l'enseignement public, en intégrant l'ESF municipale en 1904. Elle reste dans cet établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1273 et 34AL1303, cv rédigé en 1898]

**BRAUN Wanda, Dr.\*.** Strbg ND 1902-1904 + Strbg UF 1904 (rel) + Strbg Schm 1904-1905 (remp: rel) + Thionv 1911-1912 + Mtz 1916-1919. Née à Strasbourg en 1883, catholique, fille de Karl Braun, *Sekretärassistent* (sur l'acte de naissance) puis *Hauptsteueramtsrendant*, « originaire de Coblenz » (prov. Rhénanie) (ADBR 1045W8). Elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg de l'automne 1889 à l'automne 1895, puis l'ESF Mury jusqu'à Noël 1900. Le mois suivant, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1902. De 1902 à 1904, elle est active comme enseignante à l'ESF ND. En septembre 1904, elle reprend les cours de religion de Klara Richter à l'ESF UF. Elle doit cependant les abandonner au bout de quelques jours, car l'institution Hänle, où elle se prépare à passer l'examen d'*Oberlehrerin*, change au début du mois d'octobre les horaires de ses cours, qui ne sont plus compatibles avec cette activité. Elle réussit toutefois à donner des cours de religion comme remplaçante à l'ESF Schmutz. Elle se rend ensuite à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), où elle se prépare à passer le baccalauréat, qu'elle réussit, ce qui lui permet d'étudier les mathématiques et les sciences naturelles à l'Université, où elle obtient le grade de docteur. Après avoir enseigné pendant une année dans un

*Oberlyzeum* (ENS) à Berlin, elle devient directrice de l'ESF municipale de Thionville à l'automne 1911. Elle aurait été nommée définitivement à ce poste à Pâques 1912, si elle n'avait pas choisi alors de retourner à Berlin, où elle est dès lors active comme *Oberlehrerin* dans différents lycées de filles. A la rentrée 1916, elle décide de rentrer en Alsace-Lorraine, pour se rapprocher de son père, qui vit à Strasbourg, et est nommée comme *Oberlehrerin* à l'ESF municipale de Metz, où elle est engagée définitivement en janvier 1917. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919 et « remplacée par Mlle Rausch, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles supérieures » (ESF). [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1902, 34AL1379, 34AL1392, 34AL1486, 105AL2616 et 1045W8 et AMMe 1Rc444]

**BRECH.** Sargm SC 1896-1900 (rel). Vicair catholique à Sarreguemines. [ADBR 34AL1473]

**BRECHMANN Caroline.** Mtz SC Vi 1884<. Née à Kirchborchen (prov. Westphalie, O Paderborn) dans les années 1860. En octobre 1884, elle réussit l'examen d'institutrice à Magdebourg (prov. Saxe). Deux mois plus tard, elle succède à Therese Zirwas comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1433]

**BREDENBECK Auguste.** Mtz SC Ge 1879-1880. Née à Senden (prov. Westphalie) en 1860, catholique. Elle fréquente le pensionnat Sankt Leonhard à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), puis l'institution des Sœurs de ND à Coesfeld (prov. Westphalie), puis l'établissement des sœurs du pauvre Enfant Jésus à Maastricht (Pays-Bas). En octobre 1878, elle réussit l'examen d'institutrice à Münster (prov. Westphalie). A l'automne suivant, elle est engagée pour enseigner l'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, notamment dans la classe maternelle ; mais l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) s'oppose à cette dernière affectation, car elle n'a pas de diplôme d'enseignante d'école maternelle. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1879/80. [ADBR 34AL1428]

**BREGER Klara.** Mtz SC Vi 1908-1911. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1886, catholique, fille du maître-brasseur et maître-malteur Wilhelm Breger. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire catholique de Naumburg (prov. Saxe), où ses parents se sont installés. A l'automne 1903, elle entre à l'EN de la Miséricorde à Heiligenstadt (id), où elle se prépare pendant trois ans et demi à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juin 1907 à Halberstadt (id). Elle reprend alors les études linguistiques qu'elle avait mises de côté pour des raisons de santé : elle passe environ six mois dans une institution franco-anglaise à Reading près de Londres, dans le but d'acquérir une meilleure prononciation et un parler plus fluide. En mars 1908, elle réussit à Halberstadt l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle effectue ensuite pendant quelques semaines un remplacement à l'ESF de Heiligenstadt. En octobre 1908, elle succède à Emma Dörlemann à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle devient par la suite religieuse à Vienne. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1908, et 105AL2614]

**BREITENBERGER Else.** Strbg Schm 1916. Née à Mulhouse en 1891, catholique, fille du *General-Agent* Eugen Breitenberger et de Marie Stauss. Suite au déménagement de ses parents à Strasbourg, elle y fréquente jusqu'à quatorze ans l'ESF de la DPR. En 1909, elle entre dans la dernière classe de l'ESF ND et intègre l'année suivante l'ENS attachée à l'établissement. En 1913, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF, devant la commission présidée par le Dr. Baier. Comme sa mère tombe gravement malade en 1913 et décède l'année suivante, Else Breitenberger doit alors s'occuper des tâches domestiques. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1916]

**BREITENSTEIN Jules.** Dorl 1896-1907 (fr) + Strbg Münch 1897-1903 (id). Originaire de Cartigny (Suisse, canton Genève). Successeur du pasteur Bovon dans ses fonctions pastorales (chapelle protestante de la rue de l'Ail à Strasbourg), il reprend aussi son enseignement à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) et à l'ESF Münch

à Strasbourg. Il reste actif dans le second établissement jusqu'à sa fermeture, à la fin de l'année scolaire 1902/03, et quitte le premier à Pâques 1907. C'est lui qui célèbre l'office funéraire pour l'ancienne directrice d'ESF Pauline Knoderer (→). [ADBR 34AL1337, 34AL1339 et 34AL1382]

**BREITUNG, Prof.** Strbg L 1912-1916 (hist). Il est appelé en décembre 1912 à l'ESF Lindner pour remplacer le licencié Kapp durant sa maladie. Finalement, il lui succède. [ADBR 34AL1407 et 105AL2596]

**BREKER Anna.** Thionv StCh 1894-1895. Née à Obermarsberg (prov. Westphalie, O Brilon) en 1872, fille de l'instituteur Anton Breker. Son père décède alors qu'elle a deux ans. Elle fréquente l'école primaire de Niedermarsberg, où sa mère s'est établie, de six à quatorze ans. Elle reçoit ensuite des cours privés chez l'instituteur Meschede. En décembre 1889, elle entre à l'EN de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas), où elle se prépare pendant trois ans et demi à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en mai 1893 à Coblenz (prov. Rhénanie). A la rentrée 1894, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1894]

**BREMER Margaretha.** Mtz SC Vi 1884-1885. Née à Trintange (Luxembourg) en 1857. Elle réussit l'examen d'institutrice en avril 1884 à Saarbarg, près de Trèves (prov. Rhénanie). En novembre de la même année, elle succède à Maria Josepha Schrader comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. En avril 1885, elle est affectée dans la troisième classe de l'école gratuite, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1886/87 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1433]

**BRENGARTH Antonia, Sœur Maria Sylverie (DPR).** Strbg DPR 1910-1913. Née à Herrlisheim (O Colmar) en 1890, fille du cultivateur Sylvester Brengarth et de Luise Vonarx. Son père meurt en 1901. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Après sa sortie de

l'école, à Pâques, elle reste à la maison jusqu'à la fin de l'année. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle fréquente ensuite pendant un an l'ESF de la DPR à Colmar. En octobre 1904, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), où elle reste deux années avant d'intégrer l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle reste trois ans. En juillet 1909, elle réussit son examen d'institutrice. Lorsqu'elle rédige son cv en août 1910, elle attend encore l'ordre d'affectation de ses supérieures. En mars 1913, elle est mise au repos pour six mois pour raisons de santé. A la rentrée 1913, elle ne peut pas reprendre son service : une autre sœur la remplace. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1910]

**BRENNER Karl Richard.** Colm 1891 (rel). Né à Kunheim (O Colmar) en 1862, fils du pasteur Karl Richard Brenner. Pasteur de Fortschwihr (id) de 1889 à 1916, il enseigne à l'ESF Armbruster de Colmar de manière intérimaire. [ADBR 34AL1251 et Bopp, p. 81-82]

**BRESARD Jeanne Marie Eugénie (h).** Kntzh <1873. Née à Besançon (dépt. Doubs) en 1846, fille de l'avocat Pierre Brésard et de Jeanne Gasparine Elise Delponte. Elle dirige la cinquième classe française du pensionnat de Kientzheim (O Ribeauvillé) jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247 et état civil de Besançon]

**BRESCH Adele.** SMaM 1878-1880. Elle part une année en Angleterre en 1881. [ADBR 34AL1260]

**BRESCH Bertha.** Strbg Schw 1884 (remp). Protestante, fille du pasteur Johann Bresch et de Friederike Spach ; sœur de Martha Bresch (→). Elle fréquente l'ESF Schwartz. De janvier à juillet 1882, elle enseigne à l'école privée de Mlle L. Kentzel, rue de la Course à Strasbourg. En mai 1884, elle est engagée à l'ESF Schwartz comme remplaçante d'Elisa Ottmann. [ADBR 34AL1383]

**BRESCH Jakob Gustav.** Thn 1911 (rel). Né à Colmar en 1886. Vicair à Thann de 1910 à 1912, il enseigne dans le niveau inférieur

pour soulager le pasteur Ernwein. [ADBR 105AL2540 et Bopp, p. 82]

**BRESCH Martha.** Strbg Schm 1889-1891 + Strbg Münch 1892-1894. Née à Hangviller (O Sarrebourg) en 1869, protestante, fille du pasteur Johann Bresch et de Friederike Spach ; sœur de Bertha Bresch (→). En décembre 1873, son père est muté à Strasbourg-Neuhof. Elle y fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de quatorze ans. Après sa confirmation en 1883, elle passe un an et demi à l'ESF Schwartz à Strasbourg. A partir de l'automne 1884, elle fréquente l'ESF du BP. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1889. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF Schmutz à Strasbourg. Engagée à l'ESF Münch pour la rentrée 1891, elle tombe malade et doit être remplacée. Elle enseigne finalement dans l'établissement à partir d'avril 1892, lorsqu'elle succède à Elisa Blind. Mise en congé pour cause de maladie en février 1894, elle ne reprendra pas son poste. [ADBR 34AL1381, cv rédigé en 1891, et 34AL1391, cv rédigé en 1889]

**BRESCH Sara.** Mulh 1913 (remp). Née à Ostheim (O Ribeauvillé) en 1889, protestante, fille de l'instituteur principal (directeur) Jean-Jacques Bresch ; sœur de Lucie Bresch (→ *Répertoire*). La mutation de son père à Colmar permet à Sara Bresch d'entrer à l'âge de six ans à l'ESF de la ville. Elle en fréquente toutes les classes, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. En 1909, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. « Une pratique de sept ans » (cv) lui permet d'acquérir une première expérience pédagogique, dans différents systèmes scolaires et différents lieux : après un remplacement de six mois à l'EMG de Colmar, elle se rend en Angleterre, où elle reste trois ans pour perfectionner son anglais, mais principalement pour enseigner l'allemand et le français. Après son retour, en 1913, elle enseigne le français pendant trois mois à l'ESF municipale de Mulhouse, puis, les deux mois suivants, elle est active comme remplaçante à l'EMF de la ville. A côté, elle enseigne durant cette année l'allemand, le français et l'anglais à la *kaufmännische*

*Fortbildungsschule*. Après le déclenchement de la guerre, elle remplace un enseignant mobilisé au front à l'EMG de Colmar : « La signataire [Sara Bresch] a eu connaissance du contenu de l'entretien que l'*Oberschulrat* impérial a eu en février de cette année [1916] avec son frère, le pasteur Bresch, concernant les perspectives d'emploi dans les écoles supérieures de filles. Elle en a appris qu'il n'y a pas de perspective d'attribution d'un poste dans les prochains temps. L'expérience accumulée jusqu'ici dans l'enseignement primaire comme supérieur lui montre cependant que l'enseignement dans les écoles supérieures convient mieux au perfectionnement de ses matières spéciales, à savoir les langues. Elle se permet donc de demander qu'on prenne sa candidature en considération quand il s'agira, même plus tard, de pourvoir un poste d'enseignante dans une école supérieure de filles » (cv). (→ *Répertoire*) [ADBR 34AL206, cv rédigé en 1916, et 34AL1276]

**BRESSLER Mlle.** Br 1911-1912 (remp). Enseignante débutante, elle remplace Elise Bretz. [ADBR 34AL1317]

**BRESSLER Frieda.** Br 1894-1895. Née à Strasbourg en 1874, protestante, deuxième des sept enfants d'un secrétaire des chemins de fer. Celui-ci est muté à Bischheim (O Strasbourg-campagne) avant que sa sœur aînée n'ait atteint l'âge de l'obligation scolaire. La famille s'installe alors à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) (id), où les deux filles aînées fréquentent bientôt l'école privée de Mlle Lentz. Elles ne restent cependant pas longtemps dans l'établissement – surtout Frieda – car une nouvelle mutation du père les conduit à Strasbourg. Elles entrent alors à l'ESF du BP, qu'elles quittent lorsque la famille s'installe à Mulhouse (1884). Frieda Bressler fréquente dès lors l'ESF municipale de cette ville, jusqu'à la première classe : « Comme j'étais encore très jeune et que je prenais plaisir à apprendre, j'ai voulu intégrer l'école normale qui est attachée à l'école » (cv). En septembre 1889, elle est admise dans la troisième classe de l'EN en question, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1892. Elle reste ensuite dans sa famille, qui retourne s'établir à Strasbourg en

novembre 1893 : « Mes parents souhaitent désormais que je trouve un poste d'enseignante à Strasbourg ou dans les environs » (cv). En mars 1894, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1315, cv rédigé en 1894]

**BREST Mlle.** Strbg Bg 1914 (stag: dess). [ADBR 105AL2595]

**BRETT, Prof.** Strbg ND 1893-1899 (math s.nat). Professeur au grand séminaire de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF ND à partir de la rentrée 1893. [ADBR 34AL1359]

**BRETTSCHEIDER.** Mulh Do 1913-1914 (all). *Oberlehrer* au lycée de Mulhouse. Il cesse son enseignement en 1914, car il est incorporé dans l'armée. [ADBR 34AL1304 et 105AL581]

**BRETZ Elise.** Br 1904-1918. Née à Kaltenhausen (O Haguenau) en 1882. Elle réussit son examen d'institutrice en mars 1904 et est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) le mois suivant. Elle prend deux jours de congé en avril 1906 pour assister au mariage de sa sœur à Wissembourg. En mai 1907, elle réussit son examen de service. En congé pour maladie en 1911, elle est remplacée par Mlle Bressler. Elle reprend son service l'année suivante. [ADBR 34AL1316 et 34AL1317]

**BRETZL Mlle.** Hgn 1912-1916. Il pourrait s'agir de Liebilde Bretzl (→). [ADBR 34AL1330 et 105AL2559]

**BRETZL Mlle.** Forb 1915-1919. Catholique. A la rentrée 1915, elle est engagée à l'ESF municipale de Forbach, dans le poste laissé vacant par le départ d'Elisabeth Vulhop. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> juillet 1919. [ADBR 105AL2642 et 1045W8]

**BRETZL Liebilde.** Strbg Kg 1902 + Bschrh 1904-1907 + Bschw 1908 (remp) + Sltt 1909-1910. Née à Sélestat en 1874, protestante, fille d'un contrôleur en chef des impôts. Elle fréquente tout d'abord l'ESF du BP à Strasbourg, puis les écoles primaires de Schirmeck (O Molsheim) et de Dannemarie (O Altkirch). A l'automne 1888, elle entre à

l'ESF municipale de Strasbourg. Elle quitte l'établissement à l'été 1889, suite à la mutation de son père comme contrôleur en chef des impôts à Guebwiller. Dès lors, elle n'est plus inscrite dans un établissement scolaire jusqu'en septembre 1898, lorsqu'elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juin 1901, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. En l'absence de poste disponible, elle entre dans l'enseignement primaire et devient institutrice à l'école primaire protestante d'Ingwiller (O Saverne) (janvier-août 1902). De septembre à Noël 1902, elle enseigne à l'ESF Koebig à Strasbourg. A la rentrée 1904, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), où elle reste jusqu'à la fermeture de l'établissement en mars 1907. En février 1908, elle est engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) comme remplaçante de Philippine Rapp, qui décède à la fin du mois. Liebilde Bretzl pose sa candidature pour lui succéder, mais on lui préfère Elisabeth Gysser. Elle poursuit quand même son remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire. En 1909, elle est engagée à l'ESF de Sélestat, où elle ne reste qu'un an. Elle pourrait être la Mlle Bretzl (→) qui enseigne à l'ESF municipale de Haguenau dans les années 1910. [ADBR 34AL1324, 34AL1410, 105AL2600, cv rédigé en 1904, et AMSé Fach 82 n°10 Personalialia]

**BRIEDEN Johanna.** Mtz Mis 1912-1913 + Mtz 1913-1919. Née à Colmar en 1880, catholique, fille de l'huissier Johann Eduard Brieden, sœur de Wilhelmine Brieden (→). Elle fréquente l'ESF subventionnée de Colmar de l'automne 1887 à l'automne 1896. Elle intègre alors l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1899. Pour se perfectionner en français, elle est active comme préceptrice dans la famille Bonnes à Gléon-le-Pont près de Narbonne, d'octobre 1900 à septembre 1901 : elle se charge de l'instruction de deux filles de quatorze et seize ans. Elle passe les années suivantes comme préceptrice à Vienne, tout d'abord dans la famille Wiener (déc. 1901-juil. 1902), où on lui confie l'instruction de trois garçons, puis dans la famille Holz, où elle s'occupe d'une fille de huit ans et d'un garçon de neuf ans. Elle doit abandonner

cette activité en avril 1903 pour soigner son père alité. Elle reste dans sa famille jusqu'à Pâques 1904, lorsqu'elle est engagée à l'école des ursulines Sankt Beatus à Trèves (prov. Rhénanie). Elle enseigne deux ans et demi dans cet établissement, qu'elle quitte à l'automne 1906 pour se préparer à passer l'examen d'*Oberlehrerin*. Elle se rend pour cela en novembre 1907 à l'Université de Strasbourg, où elle étudie l'allemand, la géographie et la philosophie. Elle suit les cours et les séminaires de professeurs Martin, Henning, Schultz et Ranke en allemand, Gerland, Sapper et Rudolph en géographie, Ziegler, Bäumker et Wundt en philosophie. Elle suit en plus les cours de littérature française du lecteur Gillot et les cours d'histoire de l'art des professeurs Dehio et Polaczek. En septembre 1912, elle réussit l'examen d'*Oberlehrerin* pour l'allemand, la géographie et la philosophie. Elle est alors engagée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. A la rentrée 1913, elle est chargée de remplacer Mme Backhaus à l'ESF municipale de Metz ; dès le mois d'octobre, suite au départ à la retraite de l'enseignante, elle lui succède dans son poste d'*Oberlehrerin*. Elle est révoquée le 10 janvier 1919 et « remplacée par Mlle Marguerite Stein, débutante, pourvue du certificat spécial des *Höheren Mädchen Schulen*, à payer au taux prévu pour les débutantes ». [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1912, 1045W8 et *Jahresbericht Metz* 1914]

**BRIEDEN Wilhelmine.** Colm 1895< (rel). Née à Colmar en 1875, catholique, fille aînée de l'huissier Johann Eduard Brieden, sœur de Johanna Brieden (→). De l'automne 1882 à l'automne 1892, elle fréquente l'ESF de Mille Armbruster à Colmar. De septembre 1892 à juin 1895, elle fréquente l'ENS attachée à l'établissement. Après avoir réussi l'examen d'enseignante pour les ESF, elle donne des cours privés à Colmar, jusqu'à ce qu'elle prenne un poste de préceptrice à Vienne en octobre 1897. Elle y reste quatre ans. Pour se perfectionner en français, elle passe ensuite un an comme préceptrice à Paris. A l'automne 1902, elle rejoint l'école de filles privée de Mlle A. Redner à Hagen (prov. Westphalie). Pour raisons de santé, elle doit quitter ce poste après un semestre seulement. Elle passe l'été suivant à Colmar, dans sa

famille. De l'automne 1903 à l'automne 1904, elle est active à l'ESF des ursulines à Hersel, près de Bonn (prov. Rhénanie). « Une situation familiale difficile » (cv) l'oblige à regagner la maison et exige sa présence durable à Colmar : après la mort de son père, elle doit se tenir auprès de sa mère souffrante et de cinq frères et sœurs plus jeunes, en partie encore mineurs. De l'automne 1904 à 1911, elle est ainsi dans sa famille à Colmar. Pendant ce temps, elle travail « beaucoup » (cv) comme remplaçante dans les écoles primaires de la ville, particulièrement en 1906 et en 1907. Dans les dernières années, elle donne des cours privés. [ADBR 34AL202 (demande d'affectation), cv rédigé en 1911, et 34AL1252]

**BRILL Susanna, Sœur Johanna Cäcilia (Ppe).** Bouz 1897-1898 (aide). Née à Bachem (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1877, fille du cultivateur Johann Brill. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à neuf ans, puis l'école de Münchwies, où sa tante est institutrice, de neuf à quinze ans. Elle demeure à Münchwies jusqu'à son entrée au couvent de Peltre (O Metz-campagne) en 1894. En février 1897, elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) l'examen d'institutrice. Après une période de repos, elle est nommée à l'ESF de Bouzonville (O Boulay) à la rentrée 1897. Elle quitte l'établissement en mars 1898 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1897]

**BRINKMANN.** Forb 1902-1905 (s.nat). *Oberlehrer*. Il quitte Forbach à la fin de l'année scolaire 1904/05 pour cause de mutation. [ADBR 34AL1489]

**BRINKMANN.** Strbg BP 1906-1919 (math). Probablement le même que le précédent et le frère du suivant. *Oberlehrer*, il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF du BP, au titre d'une activité annexe, à partir de la rentrée 1906 et jusqu'à Pâques 1919. [ADBR 34AL1372 et 105AL2580]

**BRINKMANN.** Strbg BP <1918-1919 (lat). Sûrement le frère du précédent. Il enseigne le latin à l'ESF du BP jusqu'à Pâques 1919. [ADBR 105AL2580]

**BRISBOIS Magdalena Clara.** Strbg UF 1907-1908 (rel ; aide) + Altk 1908-1915 + Br 1916-1918. Née à Strasbourg-Cronembourg en 1884, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Philibert Brisbois, sœur d'Yvonne Brisbois (→). Elle fréquente l'école primaire catholique de Cronembourg de six à neuf ans. A Pâques 1903, elle entre dans la cinquième classe de l'ESF de la DC, où elle reste durant cinq ans et demi. A l'automne 1899, elle entre dans la première classe de l'ESF municipale de Strasbourg. En septembre 1900, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1903, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne suivant, elle devient préceptrice dans la famille du propriétaire de fabrique Servais à Ehrang près de Trèves (prov. Rhénanie), où elle est chargée de l'instruction dans toutes les matières de quatre filles de six, onze, treize et quatorze ans. A Pâques 1906, l'aînée est prise à l'EN des ursulines à Krefeld (prov. Rhénanie). Comme les trois autres filles doivent rejoindre un pensionnat à l'automne suivant, l'activité de Clara Brisbois dans cette famille s'arrête au mois d'août 1906 (dès le mois de juin précédent, elle avait envoyé à l'*Oberschulrat* d'Alsace-Lorraine une demande de poste). De retour chez ses parents à Strasbourg, elle donne des cours privés. Durant le semestre d'hiver 1906/07, elle assiste à l'Université de Strasbourg à des cours du Prof. Adolf Michaelis (→ *NDBA*) ainsi qu'aux cours et au séminaire de français du lecteur Gillot. Au semestre d'été 1907, elle assiste à des cours du lecteur Skemp (→) et continue de suivre les cours et le séminaire de français du lecteur Gillot. En juin 1907, elle reprend les cours de religion de Luise Kolb à l'ESF UF à Strasbourg. Après les vacances de Pâques 1908, tout en conservant cet enseignement, elle occupe dans le même établissement le poste d'aide-enseignante devenu vacant par le départ de Josephine Hohmann-Wilke. Elle rejoint l'ESF d'Altkirch au cours de la même année. Sans poste suite à la fermeture de l'établissement en 1915, elle est placée à l'ESF municipale de Barr. Elle exercera encore dans l'enseignement secondaire des filles après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [AN F<sup>17</sup> 26309, dossier personnel, ADBR

34AL1380, cv rédigé en 1907, 105AL2552 et AMA 267 R1]

**BRISBOIS Yvonne.** Strbg Schm 1918. Née à Strasbourg-Cronenbourg en 1897, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Philibert Brisbois, sœur de Clara Brisbois (→). Elle fréquente l'école primaire de Cronenbourg de six à neuf ans, puis l'ESF de la DC à Strasbourg de dix à treize ans. Elle intègre ensuite l'ESF municipale, qu'elle fréquente de la quatrième à la première classe. A l'automne 1914, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. Elle réussit son examen théorique à l'été 1917 et son examen pratique à l'été 1918 : « J'aimerais désormais être active comme enseignante dans une école privée » (cv). A la rentrée 1918, elle est engagée à l'ESF Schmutz à Strasbourg. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1918]

**BROCKHAUS Eduard.** Strbg Sg 1908-1913 (all géo). Enseignant d'école normale, il reprend, à la rentrée 1908, les cours de Bünger et Wendling à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg. [ADBR 34AL1389]

**BROCKMANN Anna.** Mnst 1897 (remp). Catholique. Institutrice à Munster (O Colmar). [AMMun R I/267]

**BRODBECK Julie.** Strbg BP 1913 (éco.dom). Née à Bärenthal (roy. Wurtemberg) en 1885, protestante, fille de l'*Oberlehrer* Andreas Brodbeck, instituteur, et de Julie Auguste Weeber. Alors qu'elle a six ans, son père est muté à Liebenzell (id), où elle fréquente l'école primaire durant six années. Elle entre ensuite à l'ESF de Pforzheim (gd. Bade), dont elle fréquente les quatre classes supérieures. Après sa sortie de l'établissement, elle commence sa préparation au métier d'enseignante d'économie domestique, tout d'abord à la maison, où elle s'occupe de toutes les tâches, puis pendant trois semestres à la *Frauenarbeitschule* de Calw (roy. Wurtemberg), où elle suit des cours dans différentes matières. Comme elle n'a pas encore l'âge requis pour être reçue comme candidate dans une école ménagère, elle prend « une place de volontaire chez une dame anglaise » : « J'y ai acquis l'expérience

d'un ménage plus important [que celui de la maison parentale] et j'ai pu en même temps y élargir mes connaissances en langue anglaise » (cv). A vingt ans, elle intègre l'école ménagère du *Schwäbischer Frauenverein* à Stuttgart (roy. Wurtemberg), où elle apprend, en plus des matières qui sont mentionnées sur son diplôme (cuisine, pédagogie, hygiène, nutrition, calcul, comptabilité), à soigner les malades, à s'occuper des enfants, à jardiner, à faire la lessive, à repasser, ainsi que diverses autres activités domestiques. Après avoir réussi son examen, qui a valeur d'examen d'État, elle est tout de suite engagée comme enseignante de cuisine et d'économie domestique par le *Landwirtschaftlicher Bezirksverein* de Calw. Elle y reste active pendant trois ans. A l'été 1910, elle est appelée comme enseignante d'économie domestique à l'école ménagère de Stuttgart où elle a fait ses études. Elle ne peut malheureusement pas répondre à cette offre pour cause de maladie. Elle se rétablit assez vite et est engagée en février 1913 à la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP. Comme elle souhaite cependant assister à différents cours avant son entrée en fonctions, elle est tout d'abord remplacée par Marie Grether. Pour des raisons de santé, elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire 1912/13. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1913]

**BRODHAG Alphonsine, Sœur Marie Alphonsa (DPR).** Mulh DPR 1884-1889 + Colm DPR 1889-1918. Née à Leutenheim (O Haguenau) en 1864, fille d'Alphonse Brodhag et de Salome Feyerstein. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de Roeschwoog (O Wissembourg). Ensuite, elle se rend à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle passe deux ans et demi, avant de gagner l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). En 1881, elle réussit l'examen français d'institutrice à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871), puis entre en 1882 à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit l'examen d'institutrice en 1884 et œuvre par après à Mulhouse. [ADBR 34AL1290, cv rédigé en 1889, et 34AL1308]

**BRODMANN Johann Joseph Julius\*.** Sargm 1872-1881. Né à Worbis (prov. Saxe)

en 1832, catholique ; marié, nombreux enfants. Il commence par fréquenter l'école primaire communale de garçons de sa ville natale. Comme il n'y a pas d'école secondaire à Worbis, c'est son père qui se charge de lui apprendre les premiers rudiments du latin : « Sa bibliothèque et ses collections de sciences naturelles permirent au jeune garçon de s'instruire dans maints domaines » (cv). Il se prépare tout d'abord à la maison, puis pendant un an à Heiligenstadt (prov. Saxe), à intégrer l'EN de cette ville. A l'automne 1849, il réussit l'examen d'entrée. En septembre 1852, il réussit l'examen de sortie avec la mention « N°1 Excellent » (cv). Il effectue tout d'abord un remplacement à Halberstadt (prov. Saxe), puis enseigne à « l'école catholique » (cv) de Halle (prov. Saxe), où il est engagé en 1853. Il y enseigne les langues anciennes et modernes et la littérature. Il assiste en même temps à des cours de l'Université de Halle (histoire de la littérature allemande ancienne et moderne, grammaire allemande, histoire de la philosophie, histoire de la pédagogie, cours sur Hegel, Schiller et Goethe). En 1859, il devient enseignant à la *Realschule* de premier ordre ainsi qu'à l'école latine, « un lycée complet avec plus de 600 élèves » (cv) ; il donne encore à côté quelques cours au *Pädagogium* royal : « Ces trois établissements appartenaient aux Fondations Franke » (cv). Au printemps 1862, il rejoint un nouveau poste à Lutzerath (prov. Rhénanie), où il reste un peu moins de trois ans. Il est ensuite nommé à l'ESF de Wittlich (prov. Rhénanie), où il enseigne notamment le latin et le calcul en *Sexta* et en *Quinta*, mais aussi l'allemand en *Quarta*. En 1868, il est engagé à « l'école municipale secondaire » (cv) ou *Realschule* d'Uerdingen, où il donne principalement des cours de latin et d'allemand de la *Sexta* à la *Tertia*, mais aussi des cours de français, de sciences naturelles, de géographie et de calcul. En 1872, il devient instituteur principal (directeur) à l'école primaire de garçons de Sarreguemines. A partir de cette même année, il donne quelques cours (allemand, géographie, mathématiques) à l'ESF subventionnée d'Eugénie de Lavenue. Suite au départ de cette dernière, il quitte ses fonctions à la tête de l'école primaire communale et devient, en novembre 1873,

directeur à plein temps de l'établissement. Il obtient sa nomination à titre définitif en octobre 1874. A la demande des hautes autorités scolaires, il est mis à la retraite à la fin de l'année scolaire 1880/81. [ADBR 34AL1465 et 34AL1467, cv rédigé en 1881]◊

**BROKATE Alberta Meta Anna.** Mulh Do 1912-1913 + Strbg 1913-1915. Née à Strasbourg en 1892, protestante, fille du Dr. Heinrich Brokate (→). A partir de six ans révolus, elle fréquente l'ESF de Mlle Koebig à Strasbourg, jusqu'à la sixième classe incluse. Elle rejoint ensuite l'ESF municipale. Suite à la nomination de son père comme directeur de l'ESF municipale de Mulhouse, elle devient élève de cet établissement. A l'été 1908, elle réussit l'examen d'admission à l'EN qui lui est attachée. En juillet 1911, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. D'abord active à l'ESF Dollfus à Mulhouse, elle est engagée comme enseignante à l'ESF municipale de Strasbourg suite à l'agrandissement de l'établissement. En novembre 1915, elle quitte l'enseignement après avoir épousé le jour même son fiancé rentré du front, l'*Oberleutnant* Kampmann. [ADBR 34AL202 (demande d'affectation), cv rédigé en 1911, 34AL1304, 105AL738, dossier personnel, et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14, 1915, p. 6, et 1916, p. 6]

**BROKATE Heinrich, Dr.\*.** Strbg Kg 1893-1903 (all ; hist.art) + Strbg L 1900-1903 (géo hist) + Strbg 1903-1905 + Mulh 1905-1918. Né à Brême (vhl. Brême) en 1861, protestant, mari de Bertha Eleonore Emilie Kühl, native de Danzig (prov. Prusse-Occidentale) ; il est père de deux filles, dont Anna Brokate (→). Etudiant à Strasbourg, il y devient *Oberlehrer* au Gymnase protestant. A la rentrée 1893, Julie Koebig lui confie l'enseignement de l'allemand dans la première classe de son ESF. A partir de la rentrée 1900, il donne des cours aux *Fortbildungskursen* de l'ESF Lindner. A la rentrée 1902, il abandonne au Prof. Dr. Wissmann ses cours d'allemand à l'ESF Koebig, mais continue d'enseigner dans l'établissement, désormais chargé d'un cours

d'histoire de l'art. A la rentrée 1903, il est nommé *Oberlehrer* à l'ESF municipale de Strasbourg ; il cesse alors toute activité dans les ESF Koebig et Lindner. Il quitte l'établissement en 1905, pour prendre la direction de l'ESF municipale de Mulhouse. Il est révoqué le 19 décembre 1918. [ADBR 34AL1273, 34AL1406 et 1045W8, AMS 602MW90 (fiche domiciliaire) et *Jahresbericht* Strasbourg 1903, p. 18, et 1904, p. 17]◊◊

**BRONNER.** Colm <1872 (dess). [ADBR 34AL1250]

**BRONNER Eugénie, Sœur Marie Polycarp (DPSJB).** Fén 1913-1914. Née à Ingwiller (O Saverne) en 1885, fille de Franz Bronner, boulanger et aubergiste, et de Salome Herzog. En avril 1906, elle réussit l'examen d'institutrice au couvent de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En 1909, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Colmar. Elle est ensuite (déjà avant ?) active à l'EMF privée Sainte-Anne à Strasbourg-Neudorf. En octobre 1913, elle succède à Sœur Marie Tharsilla Strub à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). [ADBR 105AL2635 et état civil d'Ingwiller]

**BROSS Theodora, Sœur Armella (SC).** Mtz SC Ge 1892-1899 et 1902-1903 + Sargm SC 1899-1902. Née à Sterkrade (prov. Rhénanie, district Düsseldorf) en 1871, fille de Johann Bross et de Gertrud Kellenberg. De sept à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Dortmund (prov. Westphalie). A quinze ans, elle se rend à l'ESF SC de la rue Mazelle à Metz. A seize ans, elle entre au noviciat de la congrégation, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit septembre 1891. En mars 1892, elle succède à Sœur Sainte-Catherine à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, où elle enseigne durant sept ans. Elle enseigne ensuite pendant trois ans à l'ESF SC de Sarreguemines, puis retourne à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz à la rentrée 1902. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. On la retrouve plus tard (1908) comme enseignante laïque à l'ESF privée de Gladbeck (prov. Westphalie). [ADBR

34AL1429, cv rédigé en 1892, 34AL1431, cv rédigé en 1902, 34AL1432 et 34AL1474, cv rédigé en 1899]

**BRUAR(D) Marie Eve, Sœur Scholastique (DC).** Sarbg DC 1885-1888. Née à Sarre-Union (O Saverne) en 1826. En février 1846, elle réussit l'examen du brevet de quatrième rang à Luxembourg. Elle enseigne à Wiltz (Luxembourg) de 1845 à 1859, à Thann de 1859 à 1872, au Bonhomme (O Ribeauvillé) de 1872 à 1875, à Sarrebourg de 1875 à 1883. Elle est ensuite active dans les classes formées illégalement par les Sœurs de la DC à côté de leur école maternelle de Sarrebourg. A Pâques 1885, on lui confie la classe inférieure de l'ESF rouverte par ces mêmes sœurs dans cette même ville. En septembre 1888, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Finke) demande son départ pour cause de prestations insuffisantes. [ADBR 34AL1462 et 34AL1463]

**BRUCKMANN Mlle.** Forb PPe 1894 (rel). Institutrice à l'école primaire protestante de Forbach, elle se charge des cours de religion pour les élèves protestantes de l'ESF de la PPe de cette ville à partir d'octobre 1894. Le mois suivant, elle est mise en congé pour cause de maladie. Elle part à la retraite en janvier 1895. [ADBR 34AL1426]

**BRUDER Magdalena, Sœur Eugénie (DPR).** Mulh DPR 1887-1908. Née en 1863. [ADBR 34AL1308]

**BRÜCK Maria Julchen ou Juliette.** Strbg BP 1914-1918 (aide). Née à Strasbourg en 1894, protestante, fille du coiffeur Emil Brück et de Marie Luise Reckhut. A cinq ans et demi, elle entre à l'ESF du BP, dont elle fréquente ensuite toutes les classes. Comme elle est encore trop jeune pour intégrer l'ENS attachée à l'établissement, elle quitte l'école en juillet 1910. En 1911, elle réussit l'examen à ladite EN, qu'elle fréquente durant trois ans. En juin 1914, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF : « Après le déclenchement de la guerre, j'ai suivi un cours de soins aux malades et je suis active depuis dans différents lazarets » (cv). En septembre 1914, elle est engagée comme

aide-enseignante à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1914]

**BRÜCKER.** Strbg Kg 1914-1915 (péd). Enseignant à l'EN d'institutrices de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1914. [ADBR 34AL1412]

**BRÜCKNER, Dr.** Strbg Kg 1900-1903 (rel). Pasteur de division, il enseigne à l'ESF Koebig à Strasbourg à partir de la rentrée 1900. [ADBR 34AL1409]

**BRÜGGER Emma, Sœur Alberta (SC).** StAvd SC 1881-1883. Née à Dalhausen (prov. Rhénanie) vers 1857. En mars 1881, elle passe l'examen d'institutrice. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Romuald Lamarque –remplacée depuis janvier par Katharina Asem – à l'ESF SC à Saint-Avold (O Forbach). En juillet 1883, on lui confie une classe de l'école primaire de Saint-Avold. [ADBR 34AL1476]

**BRÜLL Fanny, Sœur Johanna Franziska (Mis).** Mtz Mis 1910-1912. Née à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) en 1882, fille du directeur de lycée Dr. Brüll et de Sophia Goebel. De six à seize ans, elle fréquente l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). A Pâques 1898, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Halberstadt (prov. Saxe) en mai 1901. Elle enseigne ensuite pendant un an à l'ESF d'Eltville (Rheingau), puis entre dans la congrégation de la Miséricorde. De 1903 à 1908, elle est active comme enseignante à l'ESF de Kassel (prov. Hesse-Nassau). Elle séjourne ensuite cinq mois en Angleterre. De retour en Allemagne, elle assiste aux cours scientifiques de l'Université de Münster (prov. Westphalie), pour préparer l'examen d'*Oberlehrerin*. Cependant, au bout de deux semestres, elle doit renoncer à ses études pour des raisons de santé. A la rentrée 1910, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour remplacer Sœur Xaveria Kirchberg, et finalement pour lui succéder. En mars 1912, elle se sent à nouveau suffisamment forte pour reprendre ses études et quitter

l'établissement. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1910, et 34AL1446]

**BRÜMMER.** Sarbg 1917-1918 (math). *Oberlehrer* au lycée de Sarrebourg, il reprend l'enseignement de son collègue Blessig à l'ESF municipale à la rentrée 1917. [ADBR 34AL1461 et 105AL2625]

**BRÜMMER Luise.** Schlgt <1872< (dess). [ADBR 34AL1415]

**BRÜNDL Elisabeth, Sœur Ignatia (DC).** Strbg DC 1915-1918. Née à Pankofen, près de Plattling (roy. Bavière, O Basse-Bavière), en 1881, fille de Jakob Bründl, instituteur, et de Magdalena Lackerbauer. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis celle d'Auerbach près de Hengersberg de douze à treize ans, suite à la mutation de son père. En 1894, elle entre à l'ENP des « Pauvres Sœurs d'école de Notre-Dame » (cv) à Munich (roy. Bavière) ; en 1897, à l'EN de ces mêmes sœurs. En juillet 1899, elle réussit à Munich l'examen d'institutrice. En septembre 1899, elle est nommée à l'école primaire d'Amberg (roy. Bavière, O Haut-Palatinat). Un an plus tard, elle est engagée à l'ENP privée de la Fondation Sankt Paulus à Herxheim près de Landau (roy. Bavière, O Palatinat). Lorsque l'établissement ferme ses portes en 1906, elle ne peut pas prendre un autre poste, à cause d'une grave maladie, suivie d'une « durable langueur » (cv). Rétablie, elle entre en avril 1912 au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins, où elle suit jusqu'au déclenchement de la guerre la préparation à l'examen d'institutrice. A partir de septembre 1915, elle enseigne à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1915]

**BRÜSTLEIN Susanna.** Mulh Do 1905<. Née à Mulhouse en 1866, protestante, fille du procureur Julius Brüstlein. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente sans interruption toutes les classes. En 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1905, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1905]

**BRUNISSEN.** Colm 1906-1909 (rel). Chapelain catholique. Il cesse son enseignement en 1909 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1253]

**BRUNS Elisabeth.** Sarbg 1903-1906 + Strbg 1906-1909. Née à Lichtenberg (O Saverne) en 1878, protestante, fille du géomètre Karl Bruns de Bouxwiller (id). En 1895, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juin 1898, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques 1899 à Pâques 1901, elle enseigne à l'institution de Mlle A. von Puttkamer à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau) ; de Pâques 1901 à août 1902, à l'institution de Mlle Auguste Münch à Neuenahr. A la rentrée 1902, il est question de l'engager à l'ESF municipale de Forbach, suite à la création d'une troisième classe, mais elle est alors enseignante dans une institution à Clifton près de Bristol (Angleterre), et ne peut donc pas occuper ce poste. A la rentrée 1903, de retour d'Angleterre, elle succède à Hedwig Kromayer à l'ESF municipale de Sarreguemines. En avril 1906, elle est engagée comme remplaçante de Mlle Carl à l'ESF municipale de Strasbourg, après que la remplaçante précédente, Mlle Schroeder, soit devenue enseignante titulaire. Elle-même est engagée à titre définitif dans l'établissement en octobre 1907. Elle le quitte à la fin de l'année scolaire 1908/09, pour se marier. [ADBR 34AL1470 et 34AL1489, AMS 2MW593, *Jahresbericht* Strasbourg 1906, p. 11, et 1908, p. 13, et état civil de Lichtenberg]

**BRUNS Sophie.** Thionv StCh 1884-1885. Née à Rhede (prov. Westphalie) en 1863, catholique. En mai 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Magdebourg (prov. Saxe). A la rentrée 1884, elle succède à Anna Bernhardt à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement à l'automne 1885. [ADBR 11AL213]

**BRZOSKA Julius, Dr.\*.** Sltt 1907-1918 (all). Catholique, père de Maria Brzoska (→). Directeur du lycée de Sélestat, il dirige l'ESF de la ville à partir de la municipalisation et

jusqu'en novembre 1918. Le mois suivant, il figure en tête d'une liste de cinq « fonctionnaires allemands de l'enseignement » du « territoire » de Sélestat dont le haut-commissaire de la République à Strasbourg demande « l'évacuation sur l'Allemagne » (ADBR 1045W8, lettre au recteur de Strasbourg, 17.12.1918). Julius Brzoska est révoqué de ses fonctions de directeur du *Gymnasium* de Sélestat le 1<sup>er</sup> janvier 1919. [ADBR 34AL1336 et 1045W8]

**BRZOSKA Maria.** Sarbg 1907-1909 et 1911-1915 + Br 1915-1919. Née à Strasbourg en 1888, catholique, fille de Julius Brzoska (→). En mars 1907, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle obtient son premier poste à l'ESF municipale de Sarrebourg, où elle reste deux ans. En septembre 1909, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle retrouve l'ESF municipale de Sarrebourg en 1911, munie de son diplôme d'enseignante pour les ESF. Elle est congé de septembre 1913 à Pâques 1915 pour cause de maladie (remplacée par Johanna Klein, puis par Mlle Ehrenreich). A la rentrée 1915, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat), d'où elle est révoquée le 3 mars 1919. [ADBR 34AL1317, 34AL1461, 105AL2552 et 1045W8]

**BUCHE Rosa.** Courc 1914 (remp). Née à Brumath (O Strasbourg-campagne) en 1890, protestante, fille du propriétaire de pépinière Buche et de Caroline Goetz. Elle fréquente l'école primaire de Brumath de six à dix ans, puis l'EM de la même localité. Après sa confirmation en 1904, elle entre à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. En 1910, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. Elle prend ensuite des cours de chant au conservatoire municipal de Strasbourg, suit des cours de pédagogie et de philosophie à l'Université et s'occupe de l'instruction de ses frères. En juin 1914, elle remplace Marie Pilla à l'ESF de Courcelles. [ADBR 105AL2644, cv rédigé en 1914]

**BUCHER Eduard.** Strbg UF 1918 (compta math s.nat). Née à Ehnwihr, commune de Muttersholtz (O Sélestat), en 1875, protestant. Il fréquente tout d'abord l'école

primaire. En 1892, il entre à l'ENP de Strasbourg-Neudorf. De 1894 à 1897, il est élève de l'EN de Strasbourg. De 1897 à 1900, il enseigne à l'établissement pour aveugles d'Illzach (O Mulhouse). De 1900 à 1904, il est instituteur à Volksberg (O Saverne). A partir de 1904, année de sa réussite à l'examen d'enseignant pour les EM et les ESF, il se trouve à Strasbourg, où il est nommé à l'EM Saint-Thomas en 1907. En juin 1918, il reprend les cours d'Emil Wagner à la *gehobene Mädchenschule* UF. [ADBR 105AL2583, cv rédigé en 1918]

**BUCHER Jakob.** Dorl 1903-1905 (ang) et 1909-1913 (id). Né à Baldenheim (O Sélestat) en 1865, missionnaire aux Indes puis pasteur à Molsheim, de 1907 à 1919, père de Johanna Bucher (→). En plus des enseignements indiqués, il enseigne l'anglais en 1907, pendant une heure par semaine, à deux pensionnaires originaires du Transvaal (Empire britannique), mais comme les élèves en question – quinze et dix-huit ans – ne sont pas soumises à l'obligation scolaire, la directrice de l'ESF ne compte pas l'intervention du pasteur Bucher dans le programme de l'établissement transmis aux autorités scolaires. Après le retour de l'Alsace à la France, il poursuit sa carrière de pasteur en Allemagne. [ADBR 34AL1339 et Bopp, p. 90]

**BUCHER Johanna Mathilde.** Dorl 1914-1915 + Strbg BP 1918. Née à Mangalore (Empire britannique, Indes) en 1895, protestante, fille de Jakob Bucher (→) et de Mathilde Margarethe Weltz. Alors qu'elle a cinq ans, son père, missionnaire, rentre en Europe et devient pasteur à Molsheim. Johanna Bucher fréquente pendant sept ans l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim), puis entre à l'ESF du BP. Après la fin de la première classe, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En 1914, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et commence à enseigner au pensionnat de Dorlisheim. Comme l'établissement disparaît à cause de la guerre, elle trouve un emploi de préceptrice dans un presbytère en Frise orientale, où elle reste un an et demi. A partir de Pâques 1917, elle remplace une institutrice près de Rothau (O Molsheim). A la rentrée

1917, il est convenu qu'elle enseignera à l'ESF du BP à partir de Pâques 1918. En avril 1918, elle a encore besoin de quatre semaines de repos avant de prendre son poste dans l'établissement. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1918]

**BUCHHEIT Lina.** Mtz SC Ge 1909 + Strbg DPR 1911-1914. Née à Ohnheim (O Erstein) en 1887, fille d'Alois Buchheit, instituteur, et de Pauline Ehret (†1906). De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire dirigée par son père à Irmstett : « Après avoir passé mon examen élémentaire [fin de scolarité obligatoire], j'ai émis le souhait de devenir enseignante » (cv 1911). Son père demande alors à être muté dans les environs de Strasbourg et obtient en novembre 1901 l'école primaire d'Offenheim. A Pâques 1902, Lina Buchheit entre à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle reste jusqu'à l'automne 1905. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, et réussit en septembre 1908 l'examen d'enseignante pour les ESF. Son diplôme obtenu, elle reste à la maison pour se reposer quelque temps. En janvier 1909, elle est engagée comme enseignante à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, où elle succède à Gertrud Lütkemeyer, mais son activité est rapidement interrompue, en juin de la même année, pour cause de maladie : elle souffre de rhumatismes. Pour recouvrer la santé, elle retourne dans la maison parentale, où elle reste jusqu'à Pâques 1910. Elle s'occupe ensuite de la deuxième classe de l'école spéciale de Cernay (O Thann) : « Sur proposition de la supérieure générale des Sœurs de Ribeauvillé, j'aimerais désormais échanger ce poste contre un poste au pensionnat de la Divine Providence à Strasbourg » (cv 1911). [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1911, et 34AL1432, cv rédigé en 1908]

**BUCHHOLZ Elisabeth Henriette.** Strbg Schm 1918 (tm). Née à Schaar (gd. Oldenbourg) en 1895, protestante, fille du *Festungsbauhauptmann* Leo Buchholz. A six ans, elle entre à l'Auguste-Viktoria-Schule de Wilhelmshaven (prov. Hanovre). Au bout d'une année, ses parents l'envoient à l'ESF du lieu. En 1905, son père est muté à

Strasbourg. Elisabeth Buchholz y fréquente l'ESF Koebig jusqu'à ses quatorze ans. Elle est alors confirmée à l'église protestante de la garnison (Saint-Paul). Sur ces entrefaites, son père est muté à Bitche (O Sarreguemines). Elle y fréquente un cours itinérant d'économie domestique et un cours de couture de quatre semaines. Elle passe ensuite un semestre chez son oncle, le surintendant Gronau, à Lehre près de Brunswick, pour apprendre la tenue d'un ménage. En avril 1912, son père est à nouveau muté à Strasbourg. Elle l'y rejoint et entre à Pâques 1913 à l'EN d'économie domestique, afin de se préparer à l'examen d'enseignante d'économie domestique. L'examen n'a cependant pas lieu, à cause du déclenchement de la guerre. Elle entre en octobre 1914 comme volontaire dans un lazaret, où elle œuvre pendant six mois. Elle rejoint ensuite l'école professionnelle, afin de se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels. En mars 1916, elle le réussit. D'août 1916 à février 1917, elle est active à la *Kriegsküche Neufeldschule* à Strasbourg-Neudorf. Elle réintègre ensuite l'EN d'économie domestique et réussit son examen d'enseignante d'économie domestique en juin 1917. A partir d'octobre de la même année, elle est active comme aide-enseignante à l'école municipale de perfectionnement et d'économie domestique de Strasbourg, rue de l'Arc-en-ciel. Comme elle n'y enseigne cependant que de six à neuf heures du soir, elle souhaite également devenir enseignante de travaux manuels à l'ESF Schmutz. Elle y est engagée en mai 1918. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1918]

**BUCHHOLZ Maria.** Strbg Mury 1886-1889. Née à Magdebourg (prov. Saxe) en 1867, protestante. Elle s'installe à Strasbourg en 1871. En décembre 1885, elle réussit à Strasbourg son examen d'enseignante pour les ESF. Elle succède à Eugénie Simonin à l'ESF Mury à Strasbourg en février 1886. [ADBR 34AL1375/1]

**BÜCHNER Elisabeth.** Mtz SC Ge 1900-1902. Née à Schwetzingen (gd. Bade) en 1882, fille du greffier de tribunal Karl Büchner et de Susanna Hartmann. A partir de

six ans, elle fréquente l'école primaire de Heidelberg (id), puis celle de Tauberbischofsheim (id). A treize ans, elle gagne l'institution Sankt Ursula à Villingen (id), où elle reste jusqu'à seize ans. Elle rejoint ensuite l'institution Sankt Loreto à Schwäbisch-Gmünd (roy. Wurtemberg), où elle réussit en juin 1900 un examen d'État d'enseignante. Elle reçoit des cours de piano à partir de 1894 et des cours de violon à partir de 1899. A la rentrée 1900, elle succède à Maria Vildhaut à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle interrompt son activité d'enseignante à partir d'avril 1902, pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1900]

**BÜCKING Margaretha Elisabeth.** Strbg L 1913-1914 (stag: dess) + Strbg BP 1915 (id) et 1917-1918 (dess). Née à Strasbourg en 1889, protestante luthérienne, fille du professeur d'université Dr. Ferdinand Carl Bertram *Hugo* Bücking et de Jenny Bühring. A six ans, elle entre à l'ESF Koebig, qu'elle fréquente durant neuf ans. Elle effectue sa dixième année scolaire à la *Mädchenerziehungsanstalt* des Frères Moraves à Königfeld (gd. Bade). En 1906, elle se rend dans un pensionnat à Lausanne (Suisse, canton Vaud), pour se perfectionner dans les langues étrangères. De retour à Strasbourg, elle se consacre à l'étude des arts décoratifs et fréquente l'école des arts décoratifs de la ville. En octobre 1913, elle réussit l'examen de professeur de dessin. Elle commence son année de stage à l'ESF Lindner, mais elle est interrompue par le déclenchement de la guerre. En tant qu'auxiliaire de la Croix Rouge, elle est volontaire pour soigner les blessés à partir de la mi-août 1914 : « Comme j'ai trouvé beaucoup de satisfaction dans les soins, j'ai décidé de passer l'examen d'État d'infirmière » (cv). Elle le réussit en août 1915. A la rentrée suivante, elle entre à l'ESF du BP pour achever son année de stage comme professeur de dessin. Comme elle a encore des devoirs envers la Croix Rouge, elle s'occupe ensuite du soin des nourrissons à l'école de sages-femmes du Prof. Freund. Elle caresse alors le projet de se consacrer à nouveau aux arts décoratifs, mais la mort de

son frère ne lui permet pas de le réaliser, car elle doit désormais se rendre utile à sa famille. A Pâques 1917, elle est engagée à l'ESF du BP pour succéder à Magdalene Nitschkowsky. Elle quitte son poste au bout d'un an, afin de reprendre ses études de dessin et de peinture. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1916, et 105AL2580]

**BÜHLER Mlle.** Mulh Do 1880-1887. Sûrement Friederike Bühler (→). [ADBR 34AL1301]

**BÜHLER Friederike.** Colm 1877 (remp) et 1887-1893. Née en 1855. De 1887 à 1893, elle enseigne notamment l'anglais dans les classes de l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. Elle est sûrement la Mlle Bühler (→) qui travaille avant 1887 à l'ESF Dollfus à Mulhouse. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**BÜHLICHEN Anna.** Strbg Mury 1897-1904. Née à Strasbourg en 1877, protestante, fille d'Ernst Bühlichen, pelletier. A l'automne 1883, elle entre dans la dixième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. En mars 1891, elle est confirmée à l'église Saint-Guillaume. A l'automne 1893, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1896. Elle s'occupe ensuite de travaux ménagers dans la maison parentale. A la rentrée 1897, elle succède à Margarethe von Sychowski à l'ESF Mury. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1903/04. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1897]

**BÜNDGENS Helene.** Rib 1896-1897. Née à Mulhouse en 1875, protestante, fille du secrétaire du tribunal de première instance de Mulhouse Friedrich Wilhelm Bündgens. Elle fréquente à partir de six ans l'ESF municipale de Mulhouse. Sa mère décède très tôt. En mars 1891, elle est confirmée par le pasteur Stern. Elle continue sa scolarité après sa confirmation et est reçue en septembre 1893 à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle n'y est absente que sept semaines, qu'elle passe chez une amie en Angleterre, pour sa formation particulière en langue anglaise. En juin 1896, elle réussit son

examen d'enseignante pour les ESF. Comme sept frères et sœurs vivent encore à la maison avec elle, son souhait est de devenir indépendante le plus rapidement possible. Elle termine son cv de 1896, adressé à la directrice de l'ESF subventionnée de Ribeauvillé, par les mots suivants : « Mlle Altenburger, qui est active dans votre établissement, est une amie d'école. Elle vous donnera, si vous le souhaitez, de plus amples informations à mon sujet. Si je ne devais pas correspondre à votre souhait, je vous prie de bien vouloir me renvoyer les papiers et la photographie » (cv). [ADBR 34AL1278, cv rédigé en 1896]

**BÜNGER, Prof. Dr.** Strbg Sg 1907-1908 (géo). Père d'Agnes Bünger (→). *Oberlehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF-institution Saigey pendant l'année scolaire 1907/08. [ADBR 34AL1389]

**BÜNGER Agnes.** Strbg 1906 (remp) et 1910-1919 + Strbg Sg 1907 (all). Née à Nothenbergen, près de Gelnhausen (prov. Hesse-Nassau), en 1884, protestante, fille du Prof. Dr. Bünger (→). A l'âge de six ans, elle entre à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle intègre ensuite l'ESF Lindner, qu'elle fréquente jusqu'à la fin du cursus. En novembre 1903, elle rejoint l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1906. Une semaine plus tard, elle est prise pour effectuer un remplacement de quatre semaines dans ce même établissement. Sans activité jusqu'à Pâques 1907, elle devient alors enseignante de français et d'allemand à l'école commerciale complémentaire (*kaufmännische Fortbildungsschule*) de Strasbourg. A la rentrée 1907, elle est engagée à l'ESF Bornert, suite à l'abandon par le directeur Dehmelt d'une partie de ses cours dans l'établissement. Elle abandonne cet enseignement dès le mois de décembre suivant. Engagée comme remplaçante d'Emma Schwarz à l'ESF municipale de Strasbourg en janvier 1910, elle succède bientôt à Erna Busse, qui quitte l'établissement en avril de la même année. Agnes Bünger est engagée définitivement un an plus tard. Elle est révoquée le 12 mars

1919. [ADBR 34AL1389, cv rédigé en 1907, 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1910, p. 11, et 1911, p. 11]

**BÜRCK Emma Amalie Frieda.** Strbg Kg 1899. Née à Gölshausen (gd. Bade, district Karlsruhe) en 1874, protestante, fille du pasteur Karl Bürck. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à ses dix ans, puis la *Erweiterte Mädchenschule* de Bretten (id) de Pâques 1885 à Pâques 1888. Elle se prépare ensuite chez elle à l'examen d'entrée à l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift à Karlsruhe (id), qu'elle réussit en juillet 1890. Elle y réussit l'examen d'institutrice et celui d'enseignante pour les ESF. A sa sortie de l'établissement à l'automne 1893, elle fait cours à sa fratrie à la maison. En juillet 1895, elle se rend à Paris « en tant que préceptrice allemande de la princesse Marie Bonaparte, fille du prince Roland Bonaparte ». Elle occupe cette place jusqu'en septembre 1898. En mars 1899, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1899]

**BÜSING Else.** Strbg Kg 1909-1910. Née à Mulhouse en 1886, protestante, fille du Dr. Wilhelm Büsing, *Oberlandesgerichtsrat*. En 1888, son père est muté à Metz. De l'automne 1896 à l'automne 1901, elle y fréquente l'ESF municipale. Elle poursuit ensuite ses études à la maison et passe huit mois de l'année 1904 en Suisse romande pour améliorer son français. Au début de l'année 1905, son père est muté à Colmar, où elle intègre, à l'automne de la même année, l'ENS attachée à l'ESF municipale. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1908. Le mois suivant, elle donne des cours privés et effectue un remplacement dans une école primaire de garçons. De l'automne à Noël 1908, elle dirige à Mulhouse « ce que l'on appelle une classe C dans le système de Mannheim » (cv). De janvier à l'automne 1909, elle effectue un remplacement à l'EMF de Colmar, avec une interruption de quelques mois pour un voyage d'études à Rome. A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1909]

**BUHL Maria Martha.** Strbg BP 1903-1904 (ch ; fr). Née à Colmar en 1858, protestante, fille d'un pasteur. En 1860, son père est affecté à Mulhouse, où elle fréquente une école privée jusqu'à l'âge de treize ans. De treize à seize ans, elle reçoit des cours privés. De 1875 à 1877, elle est à l'ESF de Mlle Fuchs, où elle se prépare à passer l'examen français d'institutrice, qu'elle réussit à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle). Elle consacre les dix années suivantes à donner des cours privés à Mulhouse. Pendant plusieurs années, elle reçoit des cours de chant et devient membre de différentes chorales à Mulhouse et à Strasbourg. Après la mort de ses parents, elle trouve en novembre 1902 « pour ainsi dire une activité en tant que gouvernante à l'internat de l'école supérieure de filles de la Maison des diaconesses – *Bon-Pasteur* – » (cv). A la rentrée 1903, elle commence à enseigner le chant comme remplaçante à l'ESF du BP. A la rentrée suivante, elle enseigne le français dans les classes spéciales de l'établissement. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1903]

**BUHL Marie.** Colm 1908-1913 (matern). Née à Colmar en 1887, protestante, fille du vigneron Johann Jakob Buhl. Elle fréquente à partir de trois ans l'école maternelle de Colmar, puis l'école spéciale protestante jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle quitte alors l'école et prend part durant quelques mois à un cours de travaux manuels. De janvier à avril 1903, elle remplace une enseignante à l'école maternelle de Colmar. Elle aime ce métier et finit l'année 1903 comme « auditrice » (cv) à l'école maternelle. Etant cependant trop jeune pour se présenter à l'examen d'enseignante d'école maternelle, elle cherche un emploi convenable. Elle en trouve un auprès de Mme le lieutenant-colonel Kaulbach : pendant deux ans, elle passe ses après-midi en tant que gouvernante (*Kinderfräulein*) de deux garçons de cette famille. Elle occupe ce poste jusque peu avant son examen. De mai 1905 à juin 1906, elle suit des cours réguliers sous la direction de l'enseignant Haberey, pour réviser le programme prescrit pour les écoles primaires. A sa demande, elle est autorisée à se présenter à l'examen d'enseignante d'école maternelle qui se tient à Mulhouse en

juin 1906. Elle le réussit avec la mention « satisfaisant ». Par l'intermédiaire de Mlle Wendling, directrice de l'EMF de Mulhouse, elle obtient une place chez Mme Schoellkopf à Montbéliard (départ. Doubs), où elle s'occupe d'une petite fille de cinq ans. Elle occupe toujours ce poste lorsqu'elle rédige son cv de 1907. Elle dirige ensuite l'école maternelle attachée à l'ESF municipale de Colmar, de 1908 à 1913. Elle quitte alors l'établissement pour se marier. [ADBR 105AL741, dossier personnel, cv rédigé en 1907]

**BUND Anton.** Mulh 1895-1899 (rel). Né à Zinswiller (O Haguenau) en 1869, vicaire catholique. [ADBR 34AL1271 et 34AL1276]

**BURCK Julie Charlotte, Sœur Marie Stanislaus (DPR).** Strbg DPR 1855-1876 (matern). Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1826, fille du boulanger Augustin Burck. D'octobre 1849 à octobre 1855, elle enseigne à Guebwiller. D'après l'inspection effectuée en 1876, son école maternelle ne ressemble pas du tout à ce que doit être une école maternelle. En plus, « l'enseignante parle constamment en français et ne maîtrise absolument pas l'allemand ». Elle est remplacée sur la demande des autorités scolaires. [ADBR 34AL1353 et état civil de Sainte-Marie-aux-Mines]

**BURCKHARDT Heinrich.** Gbw 1872< (rel). Pasteur. [ADBR 34AL1256]

**BURGER Martha.** Bschw 1904 (remp ; aide) et 1904-1918< + Bschh 1904 (remp). Née à Gerstheim (O Erstein) en 1883, protestante, fille d'un pasteur établi plus tard à Oberhoffen (O Haguenau). Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1903 à l'ENS attachée à l'ESF du BP. En février 1904, elle remplace Johanna Hammer pendant deux semaines à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau), où elle reste jusqu'en mars comme aide-enseignante. Elle est engagée dans l'établissement à l'automne suivant. Entre-temps, elle assure l'intérim d'un poste vacant à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) (mai-août 1904). [ADBR 34AL1324 et 105AL2600]

**BURGERT Judith Maria Elisa.** Dorl 1895-1897 + Mulh Bl 1897-1902. Née à Mulhouse en 1877, protestante, fille de l'employé Karl Eugen Alphonse Burgert, directeur de bureau, de confession protestante, et de la catholique Maria Emmenegger. Elle fréquente tout d'abord l'ESF Blattner. A l'automne 1890, elle entre dans la deuxième classe (huitième année scolaire) de l'ESF municipale de Mulhouse. A Pâques 1892, elle est confirmée par le pasteur Matthieu à l'église réformée de Mulhouse. Elle est admise à l'automne 1892 à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse et obtient à l'été 1895 le diplôme d'enseignante pour les ESF. De l'automne 1895 à l'automne 1897, elle enseigne à l'ESF de Mlle Müller à Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1897, et état civil de Mulhouse]

**BURGHARD Lina.** Strbg Schm 1898-1908 (tm). Née à Strasbourg en 1877, protestante, fille de l'épicier Théodor Burghard. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF-institution Saigey, où elle reste jusqu'à l'âge de douze ans. Elle entre alors à l'ESF Schmutz, qu'elle fréquente jusqu'à quatorze ans. Après sa confirmation à Pâques 1892, elle entre à l'école industrielle pour femmes à Strasbourg, où elle obtient en juin 1897 son examen d'enseignante de travaux manuels. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1898]

**BURGHARDT Mariette.** Mulh Do 1908<. Née à Mulhouse en 1887, protestante, fille du fabricant de machines Leopold Burghardt (†1895) et d'Emma Steiner. Elle fréquente l'ESF Dollfus, de la neuvième à la deuxième classe incluse. Elle entre ensuite à l'ESF municipale : « Dans le but de fréquenter plus tard l'école normale d'enseignantes attachée à l'école municipale supérieure de filles de Mulhouse, j'ai complété ma formation scolaire à l'école [municipale] supérieure de filles de dix classes » (cv). Elle est prise dans la deuxième classe de l'ESF municipale, qui correspond à son âge. A la fin de la dernière classe, elle réussit l'examen d'admission à l'ENS attachée à l'établissement. Elle y reporte cependant son entrée d'une année, car elle passe d'abord un an dans l'institution de Mlle von Bismarck à Diez-sur-la-Lahn (prov.

Hesse-Nassau). Tout de suite après son retour à Mulhouse, elle entre à l'EN, qu'elle fréquente trois ans avant de réussir son examen de sortie à l'été 1907, âgée de dix-neuf ans et demi. Elle passe la plus grande partie de l'hiver 1907/08 à Strasbourg, où elle fréquente l'école industrielle et assiste à des cours de philologie à l'Université. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1908]

**BURGHART Marie.** Strbg Schm 1911-1913. Née à Harskirchen (O Saverne) en 1890, protestante, fille d'un comptable. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire. A Pâques 1904, elle achève sa scolarité à l'école primaire de Mittelwihr (O Ribeauvillé). En septembre 1905, elle entre dans la troisième classe de l'ESF municipale de Colmar. A l'automne 1908, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1911, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1911]

**BÜRGI.** Rib 1901-1902 (ch). Instituteur à Ribeauvillé, muté à Colmar en 1902. [ADBR 34AL1251]

**BURGUND Barbara Susanna.** Rstf 1890-1893. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1871, catholique, fille du commerçant Hubert Anton Paul Burgund. Elle passe sa jeunesse chez ses grands-parents à Lockweiler (prov. Rhénanie, O Merzig), où elle fréquente l'école primaire à partir de six ans. A l'âge de neuf ans, elle retourne à Trèves, où elle fréquente l'ESF municipale. A Pâques 1888, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En mars 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Comme l'examen à Trèves ne comprend toutefois pas la religion catholique, elle passe encore en septembre de la même année un examen dans cette matière à Coblenz (prov. Rhénanie), qu'elle réussit. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1892/93. [ADBR 34AL1454, cv rédigé en 1890]

**BURNER, Sœur Marie Therese (DPR).** Strbg DPR 1917-1918. [ADBR 105AL2574]

**BURNER Antonie.** Strbg DPR 1913-1918. Née à Burnhaupt-le-Bas (Thann) en 1893, catholique, fille du propriétaire foncier Anton Burner et d'Elisabeth Werner, sœur de Maria Burner (→). Elle passe son enfance dans la maison parentale avec ses cinq frères et sœurs : deux sœurs aînées et trois frères plus jeunes. A cinq ans et demi, elle entre à l'école primaire de deux classes de Burnhaupt-le-Bas, qu'elle fréquente jusqu'à sa onzième année. A l'automne 1904, ses parents l'envoient à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse). Après deux années, elle rejoint l'école du pensionnat de Porrentruy (Suisse, canton Berne). A l'automne 1907, ses parents s'installent à Colmar : « En faisant cela, ils tenaient compte en partie de mon souhait de devenir enseignante » (cv). Antonie Burner fréquente dès lors les classes supérieures de l'ESF de la DPR à Colmar, puis l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1912, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Par après, elle effectue des remplacements dans différentes écoles de Colmar. Engagée à l'ESF de la DPR à Strasbourg tout d'abord comme remplaçante en mars 1913, elle poursuit son activité dans l'établissement à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1913]

**BURNER Maria.** Colm DPR 1910<. Née à Burnhaupt-le-Bas (O Thann) en 1891, catholique, fille du propriétaire foncier Anton Burner et d'Elisabeth Werner, sœur d'Antonie Burner (→). Elle passe son enfance dans la maison parentale, avec cinq frères et sœurs plus jeunes. De cinq à onze ans, elle fréquente l'école primaire de deux classes de Burnhaupt-le-Bas. A l'automne 1902, ses parents l'envoient à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), où elle passe trois ans et demi. « A Pâques 1906, mes parents tinrent compte de mon souhait de devenir enseignante » (cv) : elle entre alors dans la deuxième classe de l'ESF de la DPR à Colmar. A l'automne 1907, elle est reçue à l'ENS attachée à l'établissement. En octobre de la même année, ses parents déménagent à Colmar « pour pouvoir mieux se consacrer à l'éducation de leurs six enfants » (cv). En juillet 1910, Maria réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1910]

**BURTAIRE.** Mtz BB <1873-1874. Professeur, il assure l'essentiel de l'enseignement dans la classe supérieure de l'ESF Bloch-Blum. Il cesse ses fonctions dans l'établissement à l'automne 1874. [ADBR 11AL223]

**BURTSCHHELL, Sœur Saint-Joseph (DC).** Strbg DC 1878-1891. Née à Cernay (O Thann). A l'automne 1878, elle succède à Sœur Mélanie Armspach à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle n'a pas de diplôme, mais l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) estime qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à l'emploi d'une religieuse parlant relativement bien l'allemand dans un établissement où cette qualité est encore rare parmi le corps enseignant. Elle devra toutefois se soumettre à un examen pour son autorisation définitive. En octobre 1886, elle doit renoncer à une partie de son enseignement pour raisons de santé. [ADBR 34AL1349]

**BUSCH Mlle.** Bschw 1889-1892 (tm). Fondatrice de l'école industrielle qui ouvre ses portes à Bischwiller (O Haguenau) à la rentrée 1889, elle donne des cours à l'ESF de la ville à partir de cette même date. Elle quitte Bischwiller à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1323]

**BUSCH Barbara, Sœur Bertolf (DPR).** Strbg DPR 1894-1896. Née à Kesseldorf (O Wissembourg) en 1866, fille du cultivateur Karl Busch et de Maria Armbrust. Elle fréquente l'école primaire de Kesseldorf jusqu'à sa première communion, puis se rend à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). En mai 1886, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé et est envoyée en avril 1887 comme institutrice à Hégenheim (O Mulhouse). En avril 1888, elle retourne à l'EN, où elle réussit l'examen d'institutrice en octobre 1889. Elle retourne alors à Hégenheim, puis gagne Haguenau en octobre 1891. En janvier 1893, elle réussit son examen de service. Elle est active à l'ESF de la DPR à Strasbourg de 1894 à 1896. Elle est alors mutée en août à Sermersheim. [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1894]

**BUSS Ferdinand Eugen.** Mulh 1872-1873 (hist). Né à Cologne (prov. Rhénanie) en

1842, protestant. Il suit des études de philologie. A partir d'octobre 1865, il enseigne à la *Realschule* de premier ordre dirigée par M. Scheller à Cologne (prov. Rhénanie), tout d'abord comme stagiaire, puis comme aide et enfin comme titulaire. A Pâques 1868, il est nommé dans un *Gymnasium* berlinois. A la rentrée 1871, il rejoint le *Gymnasium* de Mulhouse. Il donnera bientôt quelques cours à l'ESF de cette ville. Il devient *Oberlehrer* en 1874. Il continuera sa carrière à Thann, puis à Bouxwiller (O Saverne) et mourra le 7 janvier 1890. [ADBR 34AL1265 et 105AL748, dossier personnel]

**BUSSE Mlle.** Strbg L 1902-1905. S'agit-il d'Erna (→) ou de Vally Busse (→)? Elle peut aussi être Margarethe Busse, née à Fulda (prov. Hesse-Nassau) en 1878, sœur des deux Busse précitées, élève de l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1894 et 1897. Mlle Busse est engagée à l'ESF Lindner à la rentrée 1902. [ADBR 34AL1406]

**BUSSE Erna.** Sargm 1894< (aide) + Strbg 1899-1905 et 1908-1910. Née à Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha) en 1876, protestante, fille de l'officier Christoph Busse ; sœur de Vally Busse (→). A l'automne 1891, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF Lindner à Strasbourg. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de cette même ville. A la rentrée 1894, elle est engagée à l'ESF municipale de Sarreguemines. En 1899, elle entre comme « volontaire » à l'ESF municipale de Strasbourg, afin d'effectuer les deux ans d'enseignement nécessaires pour pouvoir se présenter à l'examen d'*Oberlehrerin*. Après avoir été remplaçante, elle est engagée définitivement en avril 1904. Un an plus tard, elle obtient un congé de longue durée pour préparer l'examen d'*Oberlehrerin* qui doit se tenir en 1907. En janvier 1908, elle réintègre l'établissement, ayant réussi son examen d'*Oberlehrerin* le mois précédent. Elle quitte l'enseignement en mars 1910. [*Jahresbericht* Strasbourg 1900, p. 18, 1904, p. 17, 1905, p. 12, 1908, p. 11, et 1910, p. 11 et 13]

**BUSSE Vally.** Strbg L 1893-1899 et 1911-1918. Née à Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha) en 1874, protestante, fille de l'officier Christoph Busse ; sœur d'Erna Busse (→). Elle reçoit sa première instruction d'un précepteur, puis fréquente successivement les ESF de Hanau, Sarrebourg et Sarreguemines. A l'automne 1889, elle entre dans la première classe de l'ESF Lindner à Strasbourg. Elle reçoit sa confirmation du *Militär-Oberpfarrer* Steinwender, en mai 1890. A la rentrée suivante, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF Lindner. En décembre 1892, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1893, elle est engagée à l'ESF Lindner. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1898/99. Elle réussit par la suite l'examen d'*Oberlehrerin* à Göttingen (prov. Hanovre), puis enseigne quelques années en Prusse. A la rentrée 1911, elle retrouve l'ESF Lindner, comme *Oberlehrerin*. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1893, et 34AL1407]

**BUTRONI Hedwig, Sœur Elisabeth (DC).** Sarbg DC 1887-1889 (matern) et 1890-1915 (ch matern). Née à Weilburg (prov. Hesse-Nassau) en 1868, fille de Johann Butroni et d'Elise Dannenberg. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle fréquente l'école primaire de Sulzbach près de Sarrebruck (prov. Rhénanie), où ses parents ont déménagé. En 1881, elle entre au pensionnat des Demoiselles anglaises à Aschaffenburg (roy. Bavière, O Basse-Franconie), où elle reste quatre années. En 1886, elle intègre le noviciat de la DC de Château-Salins. En 1887, elle est envoyée à Sarrebourg, où elle est active pendant deux ans à l'école maternelle attachée à l'ESF. D'octobre 1889 à avril 1890, elle se prépare de manière privée à passer l'examen de directrice d'école maternelle. Elle participe ensuite pendant six semaines à un cours de préparation à Strasbourg, où elle passe l'examen en juin 1890, sans succès. Malgré cet échec, elle succède en juillet 1890 à Sœur Thekla Marquet à l'ESF de la DC de Sarrebourg. En juin 1891, elle repasse et réussit l'examen de directrice d'école maternelle à Strasbourg. A partir de la rentrée 1893, elle enseigne également le chant, ce qui finit par devenir sa

seule activité. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1890]

**BUTRONI Luzia, Sœur Gustav (DC).** Strbg DC 1888-1894. Née à Weilburg (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1862. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Weilburg, puis un pensionnat à Bonn (prov. Rhénanie). Bien que non diplômée, elle enseigne ensuite durant une année dans un pensionnat à Diekirch (Luxembourg), puis pendant un semestre à Houffalize (Belgique). A partir d'octobre 1885, elle est employée dans la « classe de garçons » attachée à l'ESF de la DC à Strasbourg, à savoir dans la section inférieure de celle-ci, qui est alors créée pour les garçons de moins de six ans : il s'agit donc en réalité d'une école maternelle. En janvier 1888, à la demande de l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), elle échange son poste avec celui de Sœur Sylvie Marquet, et se voit dès lors chargée de la classe IX de l'ESF (élèves de six-huit ans). L'inspecteur scolaire de cercle compte bien qu'elle passera rapidement l'examen d'institutrice à Sélestat. Elle le réussit en mars 1889. Elle cesse son activité à Pâques 1894. [ADBR 34AL1349 et 34AL1350]

**BUTTMANN Leonie.** Strbg Kg 1911-1912. Née à Thionville en 1888, protestante, fille de Hugo Buttmann, un *Major* qui finira sa carrière comme colonel. L'année de sa naissance, son père est muté à Küstrin. En 1891, il est muté à Kiel (prov. Schleswig-Holstein), où Leonie Buttmann fréquente l'ESF municipale de Pâques à la Saint-Michel 1894. La famille déménage ensuite près de Berlin, à Lichterfelde, où la jeune fille fréquente l'ESF de neuf classes de Mlle Taucke. A Pâques 1903, elle quitte la première classe de l'établissement. D'octobre 1903 à Pâques 1904, elle fréquente la *Selekta* de Mlle Morris à Berlin, *Linkstrasse*. D'août 1904 à Pâques 1907, elle fréquente l'EN Kraemer à Gross-Lichterfelde-West. A sa sortie, elle réussit à Berlin l'examen d'institutrice, puis, en octobre 1907, encore à Berlin, l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de cette année, elle est constamment active, effectuant des remplacements dans des ESF, dirigeant « un petit cercle scolaire (*Schulzirkel*) » (cv) et donnant toutes sortes

de cours privés. Elle réussit également à Pâques 1910, toujours à Berlin, l'examen d'enseignante de gymnastique. A Pâques 1911, elle succède à Marguerite Strauch à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1911]

**BUZON Maria Luise.** Strbg DC 1915-1917. Née à Lauterbourg (O Wissembourg) en 1894, catholique, fille de Ludwig Buzon, enseignant puis inspecteur scolaire de cercle, et de Georgette Hittler. Elle fréquente tout d'abord l'ESF SC à Saint-Avold (O Forbach), où son père est directeur de l'ENP. En 1902, ce dernier est nommé inspecteur scolaire du cercle de Château-Salins. Maria Luise Buzon fréquente dans cette ville l'école privée des Sœurs de la DC. En 1905, son père est nommé à Saverne, où elle fréquente l'ESF municipale jusqu'en 1909, année de son entrée à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Comme elle doit interrompre ses études pour cause de maladie de Noël 1910 à l'automne 1911, elle ne se présente à l'examen d'enseignante pour les ESF qu'en juin 1913 ; elle le réussit. Au mois d'octobre suivant, elle est engagée comme préceptrice des trois enfants de la famille Bandry-Draber à Cernay (O Thann), où elle reste « exactement une année, car [elle doit] rentrer à la maison fin septembre 1914, à cause des troubles de la guerre » (cv). Et comme Cernay est ensuite vidé de sa population, elle ne peut pas reprendre sa place. Remplaçante à l'école primaire catholique à classe unique de Niedermodern-Pfaffenhoffen (O Saverne) de janvier à avril 1915, elle succède alors à Emilie Berens à l'ESF de la DC à Strasbourg, pour se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. Elle quitte l'établissement en janvier 1917 pour pouvoir se consacrer entièrement à la poursuite de ses études. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1915]

**BUZON Martha.** Strbg DC 1917 (aide). A l'automne 1915, elle réussit l'examen de professeur de dessin à l'école des arts décoratifs de Strasbourg. Alors qu'elle continue de fréquenter cet établissement, elle est engagée en juin 1917 à l'ESF de la DC à Strasbourg pour déléster Sœur Agnes Barth

de quelques heures jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 105AL2572 et 105AL2573]

**CADENBACH Anna.** Forb 1908-1918. Née à Boulay en 1885, catholique, fille d'un secrétaire de direction de cercle. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar entre 1903 et 1906. A la rentrée 1908, elle est engagée à l'ESF municipale de Forbach. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1917/18. [ADBR 34AL1489 et 105AL2642]

**CAHEN.** Sargm 1912-1918 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines, il reprend les cours de physique du Prof. Bertrand à l'ESF municipale à la rentrée 1912. [ADBR 105AL2628]

**CAHN Palmyre.** Colm 1894-1918<. Née à Colmar en 1875, juive, fille de l'instituteur Samuel Cahn, natif de Turckheim (O Colmar), et de Sophie Klein ; sœur du dramaturge d'expression dialectale Salomon Cahn, *alias* Georg Hanc (→ *NDBA*). Pourvue du diplôme d'enseignante pour les ESF, elle est engagée à l'ESF Armbruster à Colmar en septembre 1894. Elle obtient un congé d'un an en 1906/07 pour étudier à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Elle reste à l'ESF municipale de Colmar après la Première Guerre mondiale et sa transformation en un LJJ (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1251, 34AL1255/2 et 105AL2532 et état civil de Colmar]

**CANDIDUS Noemie.** Strbg Münch 1880< + Br 1882<. Née à Odessa (Empire russe) en 1859, protestante. Elle passe en décembre 1879 à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1880, elle est engagée à l'ESF Münch à Strasbourg. [ADBR 11AL212, documents classés par erreur dans le dossier de l'ESF Fackler de Sélestat, et 34AL1381]

**CANZENBACH Charlotte Luise Johanna, Sœur Theresia vom Kreuz (Mis).** Mtz Mis 1917-1918. Née à Bergzabern (roy. Bavière, O Palatinat) en 1889, fille du pharmacien Ferdinand Canzenbach et de Johanna Schneider. Elle fréquente le lycée de filles (ESF) de Trèves (prov. Rhénanie). A Pâques

1906, elle intègre l'EN de Trèves, où elle réussit les examens d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF en janvier 1909. Elle enseigne ensuite pendant un an à l'ESF de Sankt Grarshausen, puis séjourne deux ans à l'étranger, à savoir en Belgique et en Angleterre. A son retour, elle est engagée à l'ESF catholique de Honnef-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie), où elle reste une année. Elle est ensuite active pendant un an et trois trimestres au lycée de filles (ESF) catholique de Boppard-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie), puis entre dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe) en janvier 1915. Elle enseigne au lycée de filles (ESF) catholique de la ville, de Pâques 1915 à Pâques 1917. A la rentrée suivante, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1446 et 105AL2619, cv rédigé en 1917]

**CAPELLE Odile, Sœur Sainte-Cassilde (SC).** Mtz SC Vi <1874-1888. Née en 1839. Elle enseigne à partir de 1859. A la fin de l'année scolaire 1883/84, elle doit quitter la direction de la quatrième classe de l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, car elle ne parle pas l'allemand. La supérieure générale obtient toutefois qu'elle puisse continuer à donner des cours de français dans cette classe, après avoir écrit au président de Lorraine (02.09.1884) : « Cette institutrice a une autorité remarquable sur les élèves et elle sait leur communiquer le genre d'éducation qui convient à cette catégorie d'enfants de bonnes familles ». Elle doit cesser d'enseigner à la fin de l'année scolaire 1887/88, car elle ne parle pas l'allemand. [ADBR 34AL1433 et 34AL1434]

**CARL Caroline.** Strbg 1899-1905 et 1908-1919. Elle entre comme « volontaire » à l'ESF municipale de Strasbourg, afin d'effectuer les deux ans d'enseignement nécessaires pour pouvoir se présenter à l'examen d'*Oberlehrerin*. Après avoir été remplaçante, elle est engagée définitivement en avril 1903. Deux ans plus tard, elle obtient un congé de longue durée pour préparer l'examen d'*Oberlehrerin* qui doit se tenir en 1907. En janvier 1908, elle réintègre l'établissement, ayant réussi son examen d'*Oberlehrerin* le mois précédent. En octobre

1911, elle est nommée *Oberlehrerin* de l'établissement. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. Il pourrait s'agir de Caroline Carl née à Strasbourg en juin 1875, protestante, fille de l'*Oberregierungsrat* Theodor Carl, élève de l'ENS attachée à l'ESF du BP au début des années 1890. [ADBR 1045W8, AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1900, p. 18, 1903, p. 17, 1905, p. 12, 1908, p. 11, et 1912, p. 11]

**CARLEVARINI Fernanda.** Mulh Z 1895 (it). [ADBR 11AL208]

**CARME Eulalia, Sœur Carolina (SC).** Sargm SC 1894-1899 et 1908-1910. Née à Elvange (O Boulay) en 1874, fille du charron Nikolaus Carme et de Barbara Zimmermann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach) pendant deux années. Elle prend alors la décision de devenir sœur-enseignante dans une institution de la congrégation. Elle entre au noviciat de Metz en octobre 1889, suit le cours de préparation à l'examen d'institutrice et réussit ce dernier à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1894. A la rentrée 1894, elle succède à Margaretha Gack à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle est tout d'abord active pendant trois ans dans le niveau inférieur, puis pendant un an et demi dans le niveau supérieur. En juin 1897, elle réussit l'examen de service. En avril 1899, elle est nommée enseignante à l'EN privée de la congrégation SC, alors à Metz et transférée plus tard à Sablon (O Metz-campagne), où elle enseigne pendant huit ans le calcul, l'histoire et la géographie. En avril 1907, elle est affectée à l'école privée à classe unique de Puttelange (O Forbach). En avril 1908, elle retrouve l'ESF SC de Sarreguemines. En mars 1910, elle doit abandonner ses fonctions pour cause de maladie. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1894, et 34AL1475, cv rédigé en 1908]

**CARRIÈRE Margarete.** Strbg L 1896-1903 + Strbg Schw 1897 (remp). Née à Strasbourg en 1872, protestante, fille du commerçant Léon Carrière et de Sophie Fuchs. De cinq à quinze ans, elle fréquente l'ESF Schwartz puis l'ESF UF. En avril

1887, elle est confirmée à l'église Saint-Nicolas. Ses parents l'envoient peu après à l'internat des demoiselles Mérilhon à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871), où elle reste trois années complètes : en juillet 1888, elle réussit l'examen du brevet élémentaire ; en juillet 1890, celui du brevet supérieur. De retour à Strasbourg, elle fréquente, à partir d'octobre 1890, l'ENS attachée à l'ESF Lindner. En juillet 1893, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle effectue ensuite un court remplacement dans une ESF strasbourgeoise, puis devient préceptrice dans la famille du comte von Lüttichau à Ober-Prausnitz (prov. Silésie, aujourd'hui Prusice près de Złotoryja), où elle s'occupe d'instruire dans toutes les matières une jeune fille entre sa treizième et sa seizième année. Fin septembre 1896, elle quitte cette place pour devenir, le mois suivant, enseignante à l'ESF Lindner à Strasbourg. En juin et juillet 1897, elle est également active comme remplaçante à l'ESF Schwartz. Elle quitte l'ESF Lindner à la fin de l'année scolaire 1902/03. [ADBR 34AL1384 et 34AL1406, cv rédigé en 1896]

**CARSTENS Theodor Alfred.** Forb 1916-1918 (rel). Né à Strasbourg en 1875. Pasteur à Forbach de 1909 à 1920. A la rentrée 1916, il reprend l'enseignement du pasteur Alfred Krafft à l'ESF municipale de Forbach. [ADBR 105AL2642]

**CARTER Miss.** Gbw 1875-1876 (ang). [ADBR 34AL1256]

**CARVALHO Rosa, Sœur ? (NDS).** Strbg ND 1859-1876<. Née à Cap-Haïtien (Haïti) en 1835. Elle reçoit son instruction et sa formation aux travaux féminins au moyen de cours privés. Après la mort précoce de ses parents, elle gagne Paris en 1854 pour poursuivre son instruction et notamment pour apprendre la langue française. Après quatre années passées dans la capitale française, au pensionnat des Oiseaux, elle séjourne dans différentes villes de France, « toujours dans le même but, à savoir augmenter les connaissances déjà acquises » (cv). Au début de l'année 1859, elle entre au couvent ND à Strasbourg, où elle enseigne notamment

l'anglais, qui est sa langue maternelle. [ADBR 34AL1358, cv rédigé en 1874]

**CASPERS Elisabeth Anna.** Sargm SC 1906. Née à Colmar en 1888, catholique, fille de Theodor Friedrich Caspers, alors *Landgerichtsrat*, plus tard *Oberlandgerichtsrat* (1890) et finalement *Landgerichtspräsident* à Sarreguemines (1904), et de Maria Elisabeth Neuerburg. Elle est la deuxième de sept enfants, dont deux sont décédés lorsqu'elle rédige son cv en 1906. Elisabeth Caspers fréquente toutes les classes de l'ESF de la DPR à Colmar, où elle est entrée en 1894, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. Comme elle est trop jeune pour passer l'examen en suivant le cursus normal, elle reste pendant deux années dans la deuxième classe de l'EN, ce qui porte la durée de sa préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF à quatre années. Malgré cela, elle reste trop jeune. Elle bénéficie cependant d'une dérogation et réussit son examen. En octobre 1906, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement deux mois plus tard, pour cause de mutation de son père. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1906]

**CASSAL Christine, Sœur Stanislas (NDS).** Strbg ND 1896-1918 (ang). Née à Londres en 1875, fille de Charles Cassal, professeur de philologie et examinateur aux universités de Londres et Woolwich. A l'âge de huit ans, elle est envoyée dans « l'institution d'éducation » (cv) de Hampstead. A onze ans, elle intègre le pensionnat de Miss Lawrence, où elle reste jusqu'à seize ans. En 1892/93, elle fréquente l'ESF Schwartz à Strasbourg. Elle poursuit ensuite ses études à l'ESF ND dans cette même ville, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En septembre 1895, elle entre comme novice au couvent ND. En juillet 1896, elle échoue à l'examen, « à cause de [son] manque d'aisance dans l'expression allemande » (cv). A la rentrée suivante, elle commence à donner des cours d'anglais à l'ESF ND de Strasbourg. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1896]

**CASSIN Mélanie, Sœur Saint-Adolphe (SC)\*.** Sargm SC 1863-1876. Née en 1823.

Au moment de l'annexion, elle dirige depuis huit ans à la fois le pensionnat SC et l'école primaire communale de filles de Sarreguemines. Elle est également la supérieure de sa communauté. En décembre 1873, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines demande le départ de cette directrice exclusivement francophone. Le conseil municipal proteste contre une telle éventualité, mais le directeur du cercle partage d'autant plus l'avis de son inspecteur scolaire que Sœur Saint-Adolphe Cassin montre une attitude hostile vis-à-vis de l'administration allemande. En mars 1874, elle cède son poste de directrice à Sœur Claudia Platten, mais reste dans l'établissement en tant que supérieure, chargée des « affaires internes » (rapport d'inspection du conseiller scolaire de Metz, 28.05.1874). En octobre 1874, l'inspecteur scolaire de cercle apprend qu'elle donne toujours des cours dans les deux classes supérieures. Plus grave, elle reste la directrice officieuse de l'école et use de toute son influence pour freiner sa germanisation. Aussi l'inspecteur scolaire de cercle demande-t-il son éloignement de Sarreguemines. Sœur Saint-Adolphe est cependant toujours là en mars 1875 et continue de dispenser ses cours de religion. En avril 1875, après qu'un brevet (qu'elle ne possède pas) lui a été demandé par les autorités, elle cesse d'enseigner la religion mais donne désormais des cours d'anglais, et parfois de français. Elle prétend pour sa part être retirée de l'enseignement et n'exercer que les fonctions d'économe. En mars 1876, le directeur de cercle se plaint toujours de l'influence conservée par Sœur Saint-Adolphe sur l'ESF. En novembre 1876, à la demande du président de Lorraine, la supérieure générale de la congrégation SC accepte d'éloigner la supérieure de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471]

**CERF Mlle.** Mtz Kahn 1883-1884 (rel). Dans une lettre de la directrice au président de Lorraine (06.07.1884), on trouve la mention suivante : « [...] Quant à l'élève aspirante, Mademoiselle Cerf, qui doit passer à la plus prochaine session son examen de *Höhere Töchterchule*, j'ai eu l'honneur de demander, il y a plus d'un an, à Monsieur le Président, de vouloir bien m'autoriser à

l'employer comme monitrice. Comme je n'ai pas eu de réponse, j'ai cru ne pas outrepasser mes droits en lui faisant donner "la Religion" (afin de l'exercer) aux 6 élèves qui forment présentement la troisième division. Dès lors que cette liberté m'est refusée, ces élèves seront réunies pour cette branche à celles de la deuxième classe, et Mlle Cerf ne s'occupera plus que de ses études ». [ADBR 11AL223]

**CERTEUX Marie Julienne, Sœur Sainte-Chantal (DC)\*.** Strbg DC 1851-1897. Née à Removille (départ. Vosges) en 1831, fille du maçon Joseph Certoux et d'Anne Catherine Diné. A l'âge de sept ans, ses parents l'envoient à Void, « une petite ville dans le département de la Meuse » (cv), au pensionnat des Sœurs de la DC. Elle y reste jusqu'à l'âge de dix-huit ans. En 1849, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle). Deux ans plus tard, elle est envoyée au pensionnat de la congrégation à Strasbourg, où elle dirige la classe supérieure. En mai 1886, elle succède à Sœur Léopold Paquette comme supérieure de la communauté et directrice de l'ESF : elle ne maîtrise certes pas l'allemand (et n'enseigne pour cela que le français), mais les autorités acceptent sa nomination car elles apprécient sa personnalité tempérée, d'après le portrait qu'en dresse alors l'inspecteur scolaire de cercle (Prass). Par ailleurs, Sœur Sainte-Chantal était depuis de longues années, précise-t-elle à cette occasion, la directrice officieuse de l'établissement, conseillant en tout Sœur Léopold Paquette, qui n'enseignait plus depuis un certain temps. En juin 1888, elle cède la direction de l'ESF à Sœur Marie Hinzen, mais reste la supérieure du couvent et continue ses cours de français dans la classe supérieure. A la demande expresse de l'évêque, elle continue également de diriger les affaires internes de l'établissement pour tout ce qui ne concerne pas l'enseignement. Elle cesse d'enseigner à l'automne 1897. Elle décède, toujours supérieure du couvent, en novembre 1903. [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874, 34AL1350 et 34AL1351 et état civil de Removille]

**CHALER Katharina Helene, Sœur Aloysius Joseph (PPe).** Dz <1888 + Pltr

1890-1891 (remp) et 1896-1901. Née à Aidling (O Boulay) en 1865, fille du cultivateur Franz Chaler. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis reste quelque temps dans la maison parentale. Elle se rend ensuite, « pour poursuivre son instruction, tout d'abord à l'externat puis au pensionnat de Bouzonville [O Boulay] » (cv), où elle reste jusqu'en mars 1883, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle réussit l'examen d'institutrice en mars 1886 et celui d'enseignante pour les ESF en août de la même année. A la rentrée 1886, elle est nommée à l'externat de Dieuze (O Château-Salins), puis rejoint le pensionnat (ESF), qu'elle quitte en avril 1888 pour l'école primaire de Scy. En avril 1890, elle est nommée enseignante au noviciat de Peltre. D'octobre 1890 à avril 1891, elle remplace Sœur Laurentius Leinenbach à l'ESF du même couvent. Elle enseigne ensuite dans les écoles primaires de filles de Creutzwald et Cheminot. En janvier 1896, elle retourne à l'ESF de Peltre, pour remplacer Sœur Seraphia Pelt. Le remplacement prend fin à Pâques, mais comme Sœur Seraphia Pelt devient alors directrice de l'établissement, Sœur Aloysius Joseph Chaler est maintenue dans son poste. Elle est mise en congé pour la durée du semestre d'été 1899 pour cause de maladie. Une rechute en septembre l'empêche de reprendre ses fonctions à la rentrée suivante et retarde son retour à avril 1900. Elle quitte l'établissement en avril 1901. [ADBR 34AL1422, 34AL1423 et 34AL1451, cv rédigé en 1896]

**CHAMLEY Marcelle Leonie.** Strbg Doc 1917-1918. Née à Lièpvre (O Ribeauvillé) en 1896, catholique, fille d'Ernst Chamley, « électrotechnicien et aubergiste », et de Mathilde Beller. Elle fréquente l'école primaire de Lièpvre de six à onze ans, puis l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (id) de Pâques 1908 à Pâques 1909. Elle doit alors interrompre sa scolarité pour cause de maladie : ses parents l'envoient en France pendant une année, à Berck-Plage (dép. Pas-de-Calais). Complètement rétablie, elle reprend ses études dans les classes III et II l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines, puis, à partir de l'automne 1912, dans la première

classe de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle intègre l'année suivante l'ENS attachée à cet établissement. Alors qu'elle est encore élève à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle se fiance, à l'été 1915, avec un « *Offizierdienstner* » (sic) affecté dans les Vosges ; compte tenu des circonstances, cela ne constitue pas, aux yeux du directeur, un motif de renvoi (ADBR 105AL2569, lettre à l'*Oberschulrat*, 15.09.1915) ; les hautes autorités scolaires partagent cet avis. En juillet 1916, elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF ; en juillet 1917, la seconde partie. De septembre 1917 à septembre 1918, elle est enseignante d'allemand et de sciences à l'ESF de la DC à Strasbourg. Après la Première Guerre mondiale, elle enseignera au lycée de jeunes filles de Strasbourg (→ *Répertoire*). [AN F<sup>17</sup> 26338, dossier personnel, et ADBR 105AL2569 et 105AL2572, cv rédigé en 1917]

**CHAMPIGNEULE, Sœur Marie Antoinette (Vis).** Mtz Vis <1873-1875>. [ADBR 11AL219]

**CHARLES Anne Marie.** Thionv StCh 1875-1878 (fr). Née à Commercy (dép. Meuse) en 1858. En avril 1875, elle réussit à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle) l'examen du brevet de capacité du second ordre. A la rentrée suivante, elle succède à Mathilde Mengin à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. [ADBR 11AL213]

**CHARPIOT Julia, Sœur Maria Rosalia (AP)\*.** Blmg 1869-1887. Née à Vézelois (dép. Haut-Rhin, restera français en 1871) en 1852. Elle est éduquée au pensionnat de Bellemagny (O Altkirch), où elle enseigne à partir de 1869. Elle n'obtient cependant son diplôme d'institutrice qu'en 1879, qui plus est un diplôme français, alors que Bellemagny se trouve depuis 1871 en Alsace annexée. En décembre 1886, elle remplace Sœur Lutz à la tête de l'ESF de Bellemagny, qu'elle ne dirige que quelques mois. En effet, en août 1887, suspectée de menées antiallemandes, elle est suspendue de ses fonctions avec quatre autres sœurs de l'établissement. [ADBR 34AL1307 ; impossible d'identifier l'acte de naissance,

car plusieurs Julie Charpiot sont nées à Vézelois en 1852]

**CHARRIÈRE Hedwig.** Mtz 1901-1905 (aide). Née à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) en 1882, catholique, fille d'un enseignant originaire de Suisse qui devient *Oberlehrer* à la *Realschule* de Metz. En novembre 1900, elle réussit, dans cette ville, l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de la rentrée 1901, elle donne gratuitement quelques heures de cours à l'ESF municipale de Metz. Elle remplace bientôt Léonie Heyder pour une partie de son enseignement et continue d'œuvrer comme aide-enseignante après le départ de celle-ci. En août 1903, son poste est supprimé, mais elle continue de donner dans l'établissement, toujours gratuitement, quelques cours de français ; en même temps, elle prépare l'examen d'*Oberlehrerin* en français et en anglais. Au début de l'année 1904, elle remplace Elfriede Lippert. A la rentrée 1904, elle est chargée d'une partie de l'enseignement devant revenir à un *Oberlehrer* que l'on n'arrive pas à trouver. A la fin de l'année scolaire, le poste étant pourvu pour la rentrée suivante, l'activité de Hedwig Charrière à l'ESF municipale de Metz prend fin. [ADBR 34AL1437 et (pour le père) KÖSSLER Franz, *Personenlexikon von Lehrer des 19. Jahrhunderts*, Giessen, Giessener Elektronische Bibliothek, 2008, consultable sur le site internet de l'Université de Giessen]

**CHARROIS Johanna, Sœur Philomene (PPe).** Bouz 1911-1918. Née à Münchwies (prov. Rhénanie, O Ottweiler) en 1891, fille de Franz Charrois. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis demeure dans la maison parentale, où elle continue de s'instruire, jusqu'en 1907, année de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à l'automne 1910. En avril 1911, elle succède à Sœur Johann Maria Thinus à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). [ADBR 105AL2606, cv rédigé en 1911]

**CHARTON Marie.** Colm 1879 (fr). « Des environs de Paris ». Elle quitte

l'établissement l'année même de son arrivée pour raisons de santé. [ADBR 34AL1250]

**CHARVIER Franceline.** Colm <1875. De nationalité suisse, née en 1854. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**CHATA Louise, Sœur Marie Cécilia (DPSJB).** StJB 1874-1877 (ch). Elle apparaît parmi le personnel enseignant de l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) à la rentrée 1874. [ADBR 34AL1479]

**CHATELAIN.** Sargm SC 1890-1894 (rel). Né dans le cercle de Château-Salins en 1861. Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Heymes, il reprend les cours de ce dernier à l'ESF SC de la ville. [ADBR 34AL1472]

**CHATER Miss.** Gbw 1879-1880 (ang). [ADBR 34AL1256]

**CHAUVET Joséphine, Sœur Felicité (DPR)\*.** Mulh DPR 1854-1875. Née en 1817. Elle est nommée directrice de l'école privée de la Grand' rue à Mulhouse en avril 1854. Elle prendra également la direction des deux autres écoles privées qui seront ouvertes par sa congrégation dans la même ville, rue de la Sinne (sept. 1854) et rue Franklin (oct. 1864). Les autorités allemandes ferment la première des trois écoles à Pâques 1875 et les deux autres à l'été suivant : l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse (Voigt) considérait l'école de la rue de la Sinne comme une ESF. [ADBR 34AL1307 et 34AL1309]

**CHAVANE Hélène (H).** Kntzh <1873. Née à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1846. Elle dirige la troisième classe française jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**CHELINS Marthe.** Mtz Kahn 1882 (fr tm). Née à Diekirch (Luxembourg) en 1847. Alors qu'elle est domiciliée à Echternach (id), elle obtient à Luxembourg le brevet d'institutrice du 4<sup>e</sup> rang en juin 1864. En avril 1869, elle passe un examen d'enseignante à Haarlem (Pays-Bas), devant la commission d'examen de la province de Nord-Hollande. Elle vit à

Metz à partir de 1878. En mai 1882, elle est engagée à l'ESF Braun-Kahn. [ADBR 11AL223]

**CHENET Mlle.** Strbg 1909 (aide), 1910-1911 (id) et 1913-1914 (remp). Sûrement Marie Chenet. Elle est engagée en janvier 1909 en même temps que Marthe Füllenwarth, pour suppléer l'absence de deux enseignantes. En novembre 1910, elle est engagée en même temps que Mlle Daber, pour suppléer l'absence d'Elise Maurer, en congé pour maladie jusqu'à Pâques 1911. D'octobre 1913 à Pâques 1914, elle remplace Mlle Grandmougin. [*Jahresbericht* Strasbourg 1909, p. 11, 1911, p. 11, et 1914, p. 14]

**CHENET Marie.** Hgn 1879-1880 + Strbg L 1908-1913<. Née à Sarreguemines en 1851, catholique. Elle fréquente tout d'abord, de 1858 à 1865, « l'école supérieure de filles – Pensionnat Sainte-Chrétienne – » (cv) de sa ville natale. Pour apprendre à fond la langue allemande, ses parents l'envoient ensuite « dans l'établissement d'enseignement autrefois très réputé de Monsieur le directeur Hartmann à Trèves [prov. Rhénanie] » (id), où elle passe « trois années heureuses » (id). Après une année passée dans un pensionnat aux Pays-Bas, elle en rejoint un autre à Metz, où elle se prépare pendant deux ans à passer le brevet supérieur. La guerre de 1870 interrompt un certain temps ses études, qu'elle reprend par la suite, toujours à Metz, où elle réussit son examen en janvier 1872 devant une commission d'examen allemande : l'intitulé de son « brevet de capacité pour l'enseignement primaire du premier ordre » est rédigé en français ; son contenu, écrit en allemand, indique que Marie Chenet est capable d'enseigner dans une ESF et même d'en diriger une ; il est aussi indiqué qu'elle parle l'allemand couramment. A partir de janvier 1871, elle enseigne dans un établissement aux Pays-Bas (C. ten Cate à Meerssen), qu'elle quitte en juillet 1873 pour l'école de Mrs Wilkinson à Kingstown, où elle reste deux ans, puis elle est active pendant un semestre à Dublin (le cv de 1908 n'évoque pas Dublin, mais parle d'un séjour à Kingstown et à Londres). En janvier 1876, elle est engagée comme

première enseignante dans une ESF catholique (*Marienschule*) de Hildesheim (prov. Hanovre), où elle enseigne en allemand sans le moindre accent (sa langue maternelle est pourtant le français). En septembre 1878, elle écrit à la présidence de Lorraine dans l'espoir d'obtenir un poste dans sa région natale pour Pâques 1879. C'est finalement l'ESF de Haguenau qu'elle rejoint au printemps 1879. Elle quitte l'établissement à Pâques 1880, en même temps que Berthe Scherding. De 1880 à 1882, elle dirige une ESF à Düren (prov. Rhénanie). En janvier 1882, les autorités pensent à elle pour succéder à Auguste Dembowski à la tête de l'ESF municipale de Sarreguemines. Avoir pour directrice une native de la ville ne pourrait que servir l'établissement ! Marie Chenet ne peut cependant pas donner suite, car elle a trouvé un poste à l'ESF de Bamberg (roy. Bavière, O Haute-Franconie), où elle reste jusqu'en juillet 1908, soit « vingt-six années complètes » (cv). Elle quitte « la belle Bavière » (id) pour raisons de santé : vingt-six heures hebdomadaires d'enseignement des langues, ajoutées à la correction de 540 cahiers, représentent une activité devenue trop éprouvante. A la rentrée 1908, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1326, 34AL1327, 34AL1407, cv rédigé en 1908, 34AL1457 et 34AL1466]

**CHERBULIEZ Émile, Dr.** Strbg BP 1902-1906 (math s.nat). Né à Genève en 1837, protestant, fils de l'économiste et homme politique genevois Antoine-Elisée Cherbuliez et de Marthe-Adélaïde Munier ; époux d'Emma Koeckert ; père du musicologue Antoine-Elisée Cherbuliez et du chimiste Émile Cherbuliez. Il étudie pendant deux ans à la Faculté de philosophie de Lausanne, puis à l'École polytechnique fédérale de 1855 à 1858. En 1872, il entre dans l'enseignement public allemand en prenant la direction de l'École professionnelle de Mulhouse. Il assure cette fonction jusqu'à sa nomination, en 1898, à la tête de l'*Oberrealschule* de Strasbourg. Il part à la retraite en 1902, mais sans renoncer pour autant à l'enseignement. Il donne désormais des cours à l'ENS attachée à l'ESF du BP. Il enseigne aussi bientôt aux *Realgymnasialkurse* pour filles, qui ont été créés à Strasbourg en 1903 ; à la

rentrée 1905, il en prend la direction, qu'il assure jusqu'à leur fermeture en 1907. Émile Cherbuliez s'installe ensuite à Zurich, où il obtient une habilitation de maître de conférences à l'École polytechnique fédérale en 1908. Il décède en 1914. [ADBR 34AL1372, *Schweizerische Bauzeitung*, 64, 1914, p. 243 (nécrologie) et Verein für Frauenbildung in Elsass-Lothringen, *Jahresbericht*, 1905/06 et 1906/07]

**CHÉRER, Sœur Marie Julienne (Vis).** Mtz Vis <1873-1875. Malade lors de l'examen des sœurs en avril 1875, elle se retire de l'enseignement la même année. [ADBR 11AL219]

**CHOISY Louise Léontine, Sœur Thomaïde (DPR)\*.** Colm DPR 1846-1873< (mus). Née à Strasbourg en 1830, fille de Victor Choisy, ouvrier à la 9<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers d'artillerie, et de Marie Madeleine Billeaud. Elle dirige l'ESF de la DPR à Colmar en 1873, de manière provisoire. [ADBR 34AL1290 et état civil de Strasbourg]

**CHOLLET, Sœur Marie Madeleine (Vis)\*.** Mtz Vis <1873-1878 et 1880-1887<. Née en 1833. Elle est à Metz depuis 1857 et religieuse du couvent de la Visitation depuis 1859. Elle dirige pendant longtemps le pensionnat ; ce n'est cependant pas elle, mais la supérieure du couvent, qui entretient la correspondance administrative avec les autorités scolaires. Elle est envoyée dans une autre maison en 1878, apparemment en raison de ses sentiments hostiles à l'Allemagne (rapport d'inspection, fév. 1882). Elle regagne le pensionnat (ESF) en 1880, comme simple enseignante. [ADBR 11AL219]

**CHORMANN Margaretha.** Mulh Bl 1910-1911 + Mulh Do 1912-1915. Née à Mulhouse en 1890, catholique, fille de l'avocat Dr. Chormann. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle y effectue toute sa scolarité, qu'elle poursuit à l'ENS attachée à l'établissement, sans interruption. A l'été 1909, elle obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF. Au cours de l'hiver 1909 et du printemps 1910, elle est

employée onze jours comme remplaçante à l'EMF de Mulhouse. Engagée à l'ESF Blattner en 1910, elle quitte l'établissement l'année suivante pour occuper un poste en Angleterre. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1910, et 34AL1304]

**CHRISTENSEN Anna Elise.** Mulh Bl 1913 + Mulh 1913-1914 (remp). Née à Mulhouse en 1893, protestante, fille de l'*Oberlehrer* Prof. Dr. Heinrich Christensen (→). A partir de sept ans, elle fréquente toutes les classes de l'ESF municipale de Mulhouse. Puis, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1912. De septembre à décembre 1912, elle participe à un cours à l'école de cuisine et école ménagère du *Vaterländischen Frauenverein* à Strasbourg. D'abord enseignante à l'ESF Blattner à Mulhouse, elle quitte l'établissement avant sa fermeture pour intégrer la même année l'ESF municipale, dans l'objectif de pouvoir être admise ensuite comme étudiante à l'Université. [ADBR 34AL1276 et 34AL1300, cv rédigé en 1913]

**CHRISTENSEN Heinrich, Dr.** Mulh 1880-1886<. Né à Garding (d. Schleswig, plus tard prov. Schleswig-Holstein) en 1850, protestant ; au moins une fille, Elise (→), et un fils, Adolf, qui enseignera aux lycées d'Altkirch et de Thionville (ADBR 105AL757, dossier personnel). Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse, Heinrich Christensen y devient *Oberlehrer* en 1886. [ADBR 34AL1266 et 34AL1268]◊

**CHRISTIANY.** Mtz Mis 1890-1895 (rel). Chapelain de la paroisse Notre-Dame. Il reprend l'enseignement du chapelain Bernard à la rentrée 1890. [ADBR 34AL1442]

**CHRISTIANY, Dr.** Sargm SC 1904-1918 (rel) + Sargm 1909-1918 (id). Archiprêtre. [ADBR 34AL1470 et 34AL1474]

**CLAD.** Strbg ND 1908-1910 (rel). Aumônier du couvent ND de Strasbourg ; il cesse ses fonctions en avril 1910. [ADBR 34AL1360]

**CLARAC, Sœur Honorine (DPR).** Rib DPR 1873<. Née à Strasbourg en 1853. [ADBR 34AL1305]

**CLAUS Josefa, Sœur Agnes (Mis)\*.** Mtz Mis 1892-1915. Née à Niederorschel (prov. Saxe, O Worbis) en 1849, fille de l'économiste Jakob Claus et de Katharina Goldmann. Jusqu'à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En 1865, elle intègre l'EN de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en août 1869. Elle entre alors dans la congrégation de la Miséricorde. En avril 1870, elle est nommée institutrice à l'école primaire de Worbis (prov. Saxe). En 1875, elle rejoint l'école primaire de Breitenworbis. Comme elle ne peut plus être active dans l'enseignement public comme sœur-enseignante à partir d'avril 1877, elle part à l'étranger, ce qui lui donne l'occasion d'apprendre le français et l'anglais. En 1889, elle rejoint les Sœurs de la Miséricorde à Metz, donne des cours privés et se prépare à passer les examens d'enseignante et de directrice pour les ESF. En novembre 1891, elle réussit à Münster (prov. Westphalie) les examens d'enseignante et de directrice pour les EMF et les ESF. Elle enseigne dès lors à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt, jusqu'en avril 1892, lorsqu'elle succède à Sœur Juliana Pflingsthor à l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'été 1903, elle succède à Sœur Aegidia Strecker à la tête de l'établissement. En octobre 1915, elle cède la direction à Sœur Paula Hammer. Elle se retire au couvent de Heiligenstadt, où elle décède quelques mois plus tard [ADBR 34AL1442, cv rédigé en 1892, 34AL1444, cv rédigé en 1903, et *Höhere Mädchenschule St. Anna, Metz [...] Bericht über das Schuljahr 1916-1917*]

**CLAUSS.** Strbg DPR 1897-1904 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1354]

**CLAUSS, Sœur Marie Martin (DPR).** Strbg DPR 1889 (remp). Née à Berstheim (O Haguenau) en 1867. Elle réussit l'examen d'institutrice en 1887, puis est employée à

l'école Saint-Louis à Strasbourg. [ADBR 34AL1353]

**CLAUSS Johannes.** Mulh 1873-1905 (dess) + Mulh Boi 1874< (id) + Muhl R <1877 (id). Né à Retzwiller (O Altkirch) en 1845, catholique, marié, un fils. Jusqu'à l'âge de quatorze ans à Retzwiller, puis les deux années suivantes à Dannemarie (O Altkirch), il apprend aussi bien le français que l'allemand. A partir de seize ans, il se consacre entièrement au dessin avec son premier maître, le peintre mulhousien Adolphe Duros. Au même âge, il entre à l'école de dessin de Mulhouse, dirigée par le Professeur Eck : « Mon amour du dessin m'a fait faire tant de progrès que j'ai obtenu la médaille de bronze en 1863 et la médaille d'argent en 1864 » (cv). En 1865, il se rend à Paris, où il poursuit ses études de dessin sous la direction de Messieurs Kreuscher et Engel. Au bout d'un an, il rentre à Mulhouse et intègre les ateliers de Monsieur Favre-Koechlin comme peintre floral et d'ornements. En même temps, il enseigne « deux petites heures par jour » (cv) à l'école de dessin de Mulhouse jusqu'en 1869. Cette année-là, la Société industrielle de Mulhouse lui décerne la médaille de vermeil et lui confie la direction d'une partie de l'école de dessin. Dès lors, il ne passe plus qu'une partie de son temps dans les ateliers de Monsieur Favre-Koechlin et emploie le reste à peindre des portraits et des paysages, jusqu'en avril 1872. On lui confie alors la direction des cours de dessin à l'école professionnelle, au collège et à l'école primaire. En octobre de la même année, il est nommé enseignant à l'école professionnelle. A partir de 1873, il donne des cours à l'ESF municipale. A la rentrée 1874, il reprend les cours de dessin de Theodor Didner à l'ESF Boissière. En janvier 1907, il se suicide en se jetant sous un train. [ADBR 11AL207, 11AL211, 34AL1265, 34AL1273, 34AL1274 et 105AL753, dossier personnel, cv rédigé en 1873]

**CLAUSS Luise, Sœur Marie Adèle (DPR).** Strbg DPR 1896-1898. Née à Duttlenheim (O Molsheim) en 1871, fille d'Amandus Clauss et de Joséphine Jehl. Elle demeure à Duttlenheim jusqu'en 1881. De 1881 à 1892,

elle est dans « une institution d'éducation » à Strasbourg (cv). En octobre 1892, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle obtient son diplôme d'institutrice en juillet 1895. Elle est ensuite affectée à Artolsheim (O Sélestat), d'octobre 1895 à juillet 1896, avant d'enseigner à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En janvier 1899, elle est affectée à l'école primaire d'Obernai (O Erstein). [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1896]

**CLAUSS Magdalena, Sœur Bonaventure (DPR).** Mulh DPR 1892 (rempl) + Colm DPR 1894 (id). Née à Duttlenheim (O Molsheim) en 1869. [ADBR 34AL1291 et 34AL1309]

**CLAUSS Marie Joséphine, Sœur Josephine (DPSJB).** StJB/Fén 1891-1899. Née à La Wantzenau (O Strasbourg-campagne) en 1871, fille de Joseph Clauss, aubergiste, et de Rosalie Bentz. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à treize ans. En octobre 1884, elle entre à l'ESF de la DPR à Strasbourg, qu'elle quitte deux ans plus tard pour poursuivre ses études à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En avril 1889, elle intègre le noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1890 « avec l'aide de Dieu » (cv). En mars 1891, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. Elle quitte l'établissement en mars 1899. [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1891, et état civil de La Wantzenau]

**CLAUSS Melanie, Sœur Theodora Maria (DPSJB).** Fén 1906-1910. Née à Morschwiller (O Haguenau) en 1885, fille d'un instituteur. Elle fréquente les écoles primaires de Fessenheim puis Dinsheim, où son père est successivement nommé. En avril 1900, elle intègre le noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1905 « avec l'aide de Dieu » (cv). Elle reste ensuite au noviciat. En mai 1906, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1906]

**CLAUSS Therese, Sœur Marie Bathilde (DPR).** Colm DPR 1907-1918 (matern). Née à Strasbourg en 1884, fille du commerçant Johann Clauss et de Magdalena Meyer. Elle fréquente jusqu'à sa première communion l'école primaire de Weitbruch (O Haguenau), dirigée par les Sœurs de la DPSJB. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), ses parents l'envoient dans une institution à Saint-Dié (départ. Vosges), où elle reste pendant un an et demi. Elle gagne ensuite Strasbourg « pour apprendre à coudre et à repasser » (cv). « Parce que je me sentais appelée à la vie religieuse, je suis entrée en 1903 l'école préparatoire d'Issenheim [O Guebwiller] » (cv). En 1904, elle est reçue au noviciat du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen pour les écoles maternelles, qu'elle réussit en mai 1906. Après cet examen, ses supérieures l'envoient comme aide-enseignante à Mulhouse. A partir d'octobre 1906, elle est active comme aide-enseignante à l'école maternelle de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1907]

**CLEMMANN Martha.** Mulh 1917 (rempl). Née à Illzach (O Mulhouse) en 1898, protestante, fille d'un procureur. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse à l'automne 1915. [ADBR 105AL1239]

**CLÉMENT Mile.** Ins AG 1874. Engagée à l'ESF Augustin-Germain après son transfert à Insming (O Château-Salins), elle n'enseigne que peu de temps dans l'établissement. [ADM 9AL57, dossier Augustin-Germain]

**CLÉMENT Mélanie, Sœur Anne Marguerite (PPE).** Dz 1875. [ADBR 34AL1422]

**CLOHERTY Nina.** Sargm SC 1907< (aide: ang). Née à Galway (Royaume-Uni, Irlande) en 1888, catholique, fille du négociant William Cloherty et de Margaret Cloherty. Elle fréquente le couvent de la Présentation jusqu'à l'âge de treize ans, puis le couvent dominicain, où elle passe ses examens. Pour son dernier examen, elle se présente en juin 1907 au Queen's College de Galway. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC

de Sarreguemines pour la conversation et la lecture anglaises dans les classes supérieures, sous la direction de l'enseignante d'anglais Sœur Camilla Steil. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1907]

**CLOSSE Maria, Sœur Jeanne Marie (SC).** Btch 1882-1884 + Mtz SC Ge 1884-1918. Née à Sierck-les-Bains (O Thionville-est) en 1864. En mars 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Beaugard (id) : elle est déclarée apte à diriger des écoles de langue allemande et française. Deux mois plus tard, elle succède à Sœur Félicienne Kremer à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement en mars 1884, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet de la même année. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1417 et 34AL1428]

**CLOSSMANN.** Wsl M 1879-1880 (ch). Enseignant à la *Realschule* de Wasselonne (O Molsheim). Il donne des cours, depuis sa fondation, à l'ESF d'Agnes Martin. [ADBR 34AL1393]

**COCHET Berthe.** Strbg UF 1875< (aide). Élève de l'ESF UF pendant dix ans, elle y termine brillamment sa scolarité en août 1875. A l'automne suivant, l'UF obtient de l'engager comme aide, alors qu'elle prépare l'examen d'enseignante : cela lui offre le double avantage de se préparer de manière pratique audit examen et de financer ses études. [ADBR 34AL1378]

**COELSCH Josefina (SC).** Mtz SC Ge 1876-1880. Née à Zell-sur-Moselle (prov. Rhénanie) en 1854. En mai 1876, elle réussit à Trèves (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A l'automne suivant, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1879/80. [ADBR 34AL1428]

**COEN Caroline.** Strbg Münch 1890-1894. Enseignante à l'EN de Strasbourg, elle obtient un congé en mars 1890 pour être

engagée, à partir de Pâques, à l'ESF Münch. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1893/94. [ADBR 34AL1381]

**COEN Luise.** Strbg Münch 1897-1900. Née à Graffenstaden (O Erstein) en 1876, fille d'un « mécanicien à la fabrique des machines » (cv). Elle fréquente l'école primaire de Graffenstaden, puis intègre, en 1894, l'EN de Strasbourg. L'examen de sortie réussi, elle obtient du président de Basse-Alsace un congé d'une année à compter de mars 1897. A la rentrée 1897, elle succède à Julie Daubenmayer à l'ESF Münch à Strasbourg. [ADBR 34AL1382, cv rédigé en 1897]

**COERPER Heinrich Wilhelm.** Strbg BP 1897-1899 (rel). Né à Meisenheim (comté Hesse-Hombourg, plus tard prov. Rhénanie) en 1863. Pasteur nouvellement engagé dans la Maison des diaconesses, il succède, en avril 1897, au pasteur Zaeslin à l'ESF du BP (ce dernier concentrant désormais ses cours sur l'ENS attachée à l'établissement). Heinrich Wilhelm Coerper quitte Strasbourg en 1899 pour œuvrer aux missions, à Hambourg (vlh. Hambourg) puis à Liebenzell (roy. Wurtemberg). [ADBR 34AL1371 et Bopp, p. 610]

**COLIGNON, Sœur Luzian (DPR).** Hgn DPR 1915-1916. [ADBR 105AL2561]

**COLIN Louise.** Strbg BP 1884-1886 (aide). [ADBR 34AL1368]

**COLIN Marie Elisabeth, Sœur Victoire Elisabeth (PPe).** Dz 1875< (tm). [ADBR 34AL1422]

**COLLERY Henriette Johanna Elisabeth Friederike, née OBERCONTZ.** Thionv sub 1873-1891 (fr tm). Née à Thionville en 1852. Enseignante à l'ESF de Margareta Müller depuis sa fondation, il quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1890/91, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1484 et 34AL1487]

**COLLIGNON, Sœur Marie Epiphane (PPe).** Pltr <1873-1875<. Née à Ancerville

(O Metz-campagne) en 1843. [ADBR 34AL1450]

**COLLOT Rosalie, épouse SPENLENHAUER.** Mulh 1894 (remp) + Mulh Bl 1895-1897 et 1911-1913. Née à Ribeauvillé en 1876, protestante réformée, fille d'un commerçant. Baptisée comme réformée par le pasteur Blind à Hunawihhr (O Ribeauvillé). Ses parents s'installent à Mulhouse peu après sa naissance. Son père meurt alors qu'elle a quatre ans. La même année, elle intègre une école maternelle. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse. Trois ans plus tard, sa mère décède. Rosalie Collot est alors accueillie par son tuteur, Ernst Steinbach, et son épouse Anna Blattner (→). Elle est désormais élevée dans cette famille. Elle suit jusqu'au bout le cursus de l'ESF, puis intègre l'ENS qui lui est attachée. A l'été 1894, elle y réussit le diplôme d'enseignante pour les ESF. De l'automne suivant à Noël 1894, elle est employée comme remplaçante dans l'établissement qu'elle a toujours fréquenté. En janvier 1895, elle est nommée à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où elle enseigne à l'école primaire de filles. La même année, elle retourne à Mulhouse pour enseigner à l'ESF Blattner, qu'elle quitte en 1897 pour se marier. Elle réintègre l'établissement plus tard, en tant que Madame Spenlenhauer, et y enseigne jusqu'à sa fermeture en août 1913. A l'automne suivant, elle participe encore à l'éphémère résurrection de l'établissement sous la forme de « cours ». [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1895, et 34AL1300]

**COLOMBAIN M.\*.** Nbrnn 1869-1872<. De langue maternelle française. Avant de fonder, en 1869, un établissement à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau), elle a enseigné pendant deux ans dans une institution en Allemagne, ce qui lui a permis de se familiariser avec la langue et les méthodes allemandes. Aussi, à l'automne 1872, le président de Basse-Alsace reconnaît-il son établissement comme une ESF et plaide-t-il pour qu'une subvention de 300 Thaler lui soit accordée (ADBR 34AL1247, lettre au président supérieur, 21.11.1872). Mais le président supérieur refuse d'octroyer

des subventions pour les ESF des petites villes. [ADBR 34AL1245 et 34AL1247]

**CONRAD Anna, Sœur Jean Marie (DPR).** Colm DPR 1902-1904. Née à Ribeauvillé en 1883, fille du comptable Johann Baptist Conrad et de Dorothea Baumann. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale jusqu'à sa première communion, qu'elle reçoit en mars 1896 des mains du recteur Raess. Ses parents l'envoient à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, « pour poursuivre [son] instruction » (cv). Elle fréquente l'établissement de 1896 à 1899 : « Pendant ce temps, la décision de devenir sœur-enseignante a mûri en moi » (cv). Pour suivre son inclination, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1902. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1902]

**CONRADY Maria, Sœur Ignatia (SC).** Sargm SC 1896-1900 + Rstf 1902-1904. Née à Boulay en 1874, fille du directeur de station Johann Conrady et de Margaretha Eppert. Elle reçoit sa première instruction dans les écoles primaires de Carling et d'Uckange. A quatorze ans, elle entre à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Plus tard, elle intègre le noviciat SC à Metz. En mars 1893, elle réussit à Beaugard (O Thionville-est) l'examen d'institutrice. Elle est ensuite active pendant un an à l'école privée de filles de la rue de l'Evêché à Metz, puis se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en novembre 1895 à Münster (prov. Westphalie). Elle enseigne dans la cinquième classe de l'ESF SC à Sarreguemines de la rentrée 1896 à 1900, puis à l'ESF SC de Rodaun (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche) jusqu'à Pâques 1902, date de son affectation à l'ESF de Rustruff (O Thionville-est). En avril 1904, sa charge d'enseignement doit être allégée pour raisons de santé. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1902, et 34AL1473, cv rédigé en 1896]

**CONRATH Marie Sophie.** Strbg Bg 1893-1900 et 1905-1908. Née à Strasbourg en 1849. En mars 1868, elle obtient à Strasbourg

le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. A partir du mois d'octobre suivant, elle enseigne à l'école primaire Berstecher à Strasbourg. A la rentrée 1874, elle est engagée à l'école primaire qui est alors adjointe à l'ESF du BP en englobant l'ancienne école privée de la *Mägde-Anstalt*. Elle continue son activité après la transformation de cette école primaire en EMF à la rentrée 1882 et en ESF (ESF Boegner) à la rentrée 1893. A partir de mai 1899, comme elle est très occupée à prendre soin de sa mère âgée et malade, elle est déchargée d'une partie de son enseignement par Marie Metz. A partir de mai 1900, elle est intégralement remplacée. Elle ne regagnera plus son poste, qui revient à Noemi Diebold à la rentrée 1904. Mais elle retrouve l'ESF Boegner à la rentrée suivante, en succédant à Marie Ende. Elle part à la retraite à l'automne 1908. [ADBR 34AL1403 et 34AL1404]

**CONVENTZ Julie.** Mtz SC Vi 1913 (remp). Née à Welferding (O Sarreguemines) en 1892, catholique, fille du contrôleur des chemins de fer Johann Nikolaus Conventz et de Maria Johanna Treffel. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. A Pâques 1904, elle entre à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle se prépare, de Pâques 1908 à Pâques 1912, à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit. D'octobre à décembre 1913, elle remplace Sœur Marie Xaveria Zähringer à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1913]

**CONVERT Marie.** Rib Meinh <1873< (fr tm). Née à Beaucourt (départ. Haut-Rhin, restera français après 1871) vers 1843. [ADBR 34AL1277]

**CONZEN Anna, Sœur Paula Marzella (PPe).** Forb PPe 1906-1918 (tm). Née à Bonn (prov. Rhénanie) en 1876, fille de l'employé de fabrique Jakob Conzen. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis apprend l'art de la découpe, avant d'être employée comme couturière dans différentes boutiques.

Au mois d'août 1898, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1900. En septembre de la même année, elle est affectée à la tenue du ménage au pensionnat (ESF) de Peltre. En décembre 1906, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Forbach. [ADBR 34AL1427, cv rédigé en 1906]

**CORDEL.** Sargm SC 1883-1884 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. En décembre 1884, il est nommé curé de Sablon (O Metz-campagne). [ADBR 34AL1471]

**CORDEL Magdalena, Sœur Josaphat (SC).** Sargm SC 1867-1874<. Née à Rettel (O Thionville-est) vers 1848. Elle est engagée en 1867 au pensionnat de Sarreguemines. En 1872/73, elle est à la tête de la cinquième classe de cet établissement. L'année suivante, elle succède à Sœur Démétrie, qui ne possédait pas l'allemand, à la tête de la quatrième classe. [ADBR 34AL1471]

**CORDES Meta.** Sarbg DC 1885-1886. Née à Löningen (gd. Oldenbourg) en 1864, fille du commerçant Joseph Cordes et d'Anna Wolbeck. Elle fréquente jusqu'à quinze ans l'école primaire de sa commune natale. En octobre 1880, elle entre au pensionnat de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). Au bout d'une année, elle souhaite devenir enseignante et intègre le « cours pédagogique » (cv) attaché à cet établissement. Après une préparation de trois ans et demi, elle réussit à Coblenche (prov. Rhénanie) en mars 1885 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En septembre 1885, elle succède à Sœur Marie Joseph Csakvary à l'ESF de la DC de Sarrebourg. [ADBR 34AL1462, cv rédigé en 1885]

**COSSMANN.** Colm 1883-1892 (s.nat ; all ; géo math s.nat) et 1907-1919 (s.nat) + Colm DPR 1893-1918 (id). Vieil-allemand, catholique ; père de Hermann Cossmann, maire de Mulhouse (→ *NDBA*). Enseignant à l'EN d'instituteurs II de Colmar à partir de 1878, il donne des cours à l'ENS attachée à

l'ESF subventionnée de Colmar. En 1892, il y interrompt son enseignement, pour raisons de santé. Il retrouvera cet établissement quelques années après sa municipalisation. Il donne également des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR (où ses filles, Clara et Luise, sont élèves entre 1894 et 1897 et entre 1900 et 1903). Après la Première Guerre mondiale, il apparaît comme enseignant de l'ESF municipale de Colmar au titre de son activité principale ; il est révoqué le 24 février 1919. [ADBR 34AL1250, 34AL1291 et 1045W8]

**COSTER Anna.** Mtz Mis 1906 (remp). Née à Montreux-Vieux (O Altkirch) en 1887, catholique, fille d'un inspecteur des douanes. Elle fréquente les ESF de Thann puis Mulhouse. En 1903, elle intègre l'ENS attachée à ce dernier établissement. Après la mutation de son père, elle poursuit ses études à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, jusqu'à sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en octobre 1906. Elle remplace Sœur Conrada Anschott à l'ESF de la Miséricorde en novembre et décembre 1906. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1906]

**COSTER Maria Magdalena Eugenie, Sœur Angelika (DC)\*.** Strbg DC 1882-1912. Née à Reisdorf (Luxembourg) en 1856, fille de Jean Coster, cultivateur. Appelée à l'ESF de la DC à Strasbourg au milieu de l'année 1882, comme remplaçante de Sœur Gertrud Mersch à l'école maternelle de l'établissement, elle est ensuite employée comme aide dans les classes inférieures de l'ESF. En novembre 1882, elle est autorisée à prendre la direction de la classe des six-huit ans, à condition qu'elle passe l'examen d'institutrice l'année suivante. En octobre 1889, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1899, elle assiste pendant quelques jours à des cours à l'école d'application de l'EN de Sélestat. En avril 1904, elle acquiert la nationalité alsacienne-lorraine et succède à Sœur Maria Hinzen à la tête de l'établissement : les hautes autorités scolaires lui donnent trois ans pour passer l'examen de directrice. Elle quitte l'établissement pour des raisons de santé en avril 1912. On ignore

si elle a finalement passé l'examen demandé. [ADBR 34AL1349, 34AL1350, 34AL1351 et 34AL1352 et état civil de Reisdorf]

**COTTIÈRE (DE LA), Sœur Marie Raphaël (Vis).** Mtz Vis <1873-1884<. Elle est signalée comme étant « dans un âge très avancé » en avril 1875 (procès-verbal d'examen, 06.04.1875). Elle ne comprend pas l'allemand. [ADBR 11AL219]

**COUDRE Joseph Adam, Dr.\*.** Mulh Gr/R/C 1868-1891 (fr hist). Né à Mulhouse en 1838, catholique, fils de Joseph Ignace Coudre, fonctionnaire des contributions indirectes, et de Marie Anna Lichy ; marié à Emilie Henriette Doerflinger (1865) ; deux enfants. Maître d'études aux collèges de Mulhouse puis Colmar, professeur aux collèges de Nantua puis Gray, il est licencié ès lettres de la Faculté de Besançon en 1857. A partir de 1860, il étudie à l'École des Chartes, où il est reçu archiviste-paléographe en mars 1864. Il reprend ensuite l'enseignement au collège de Mulhouse, où il est nommé professeur de quatrième en avril 1867. Lorsque des cours secondaires de filles sont créés en 1868, il y enseigne la grammaire française. Après l'annexion, il devient professeur de *Prima*/philosophie au collège, mais il quitte l'établissement dès la fin de l'année 1871 pour devenir secrétaire de la Chambre de commerce de Mulhouse. Par contre, il n'abandonne pas les cours secondaires de filles, devenus l'ESF Grisch puis Russ, où il enseigne désormais également l'histoire. En juillet 1889, il prend la direction de cet établissement (ici, l'année scolaire se termine le 30 juin), où il reste actif jusqu'à son décès, soudain, le 4 décembre 1891. Par ailleurs, il assura gratuitement les fonctions d'archiviste municipal, fut un membre influent du comité d'histoire créé au sein de la Société Industrielle de Mulhouse et devint vice-président du comité du Musée historique. [AN F<sup>17</sup> 8756, ADBR 11AL207, 11AL208 et OBERLÉ Raymond, « Coudre Joseph Adam », *NDBA*, 6, p. 544-545]

**COULON Augusta (DE).** Strbg BP 1877-1897. Née à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel) en 1838, protestante, fille d'Auguste de Coulon et d'Olympe du

Pasquier. Elle enseigne à l'ESF du BP à Strasbourg jusqu'à son décès, le 8 mai 1897. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369 et état civil de Strasbourg]

**COURANZ Katharina, Sœur Cécilia (DC).** Sarbg DC 1902-1905. Née à Wallendorf (prov. Rhénanie, O Bitburg) en 1883, fille de Nikolaus Couranz et d'Elisabeth Breyer. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. A Pâques 1897, elle entre au pensionnat de la DC à Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. En octobre 1900, elle entre au noviciat du même couvent et se prépare alors à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Metz en mai 1901. En mars 1902, elle réussit l'examen d'institutrice à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle dispense ensuite des cours au noviciat de Château-Salins. De juin 1902 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle remplace Sœur Lucienne Wilbret, institutrice de la deuxième classe de l'école communale de filles de Château-Salins. A la rentrée 1902, elle succède à Sœur Antonia Minninger à l'ESF de la DC à Sarrebourg. Elle quitte l'établissement pour cause de maladie à la fin de l'année scolaire 1904/05. [ADBR 34AL1464, cv rédigé en 1902]

**COURTIN Charlotte.** Strbg Münch 1873-1874<. Née à Hof (roy. Bavière) en 1857, protestante, fille du commerçant Fr. Courtin. La famille déménage par la suite à Mannheim (gd. Bade), où elle fréquente l'ESF jusqu'à ses dix ans. En 1867, elle est envoyée apprendre le français à Strasbourg. Début août 1870, au déclenchement de la guerre franco-allemande, elle se rend en Suisse pour terminer ses études à Lausanne (Suisse, canton Vaud) – son père est alors établi à Stuttgart (roy. Wurtemberg) –, où elle séjourne pendant trois ans au sein de la famille d'un pasteur et fréquente « l'école supérieure de filles » (cv) de la ville : « J'y ai bénéficié d'un excellent enseignement, qui s'est achevé par ma réussite à un examen qui m'a conféré un brevet » (cv). Après sa confirmation au temple de Lausanne, elle retourne à Strasbourg au printemps 1873, pour devenir « sous-maîtresse » (cv) à l'ESF

Münch. En décembre 1874, elle demande aux autorités la permission de continuer son activité dans l'établissement. [ADBR 34AL1381, cv rédigé en 1874]

**COURVOISIER Johann Albert.** Strbg 1876-1877 (fr) et 1880-1882 (rel). Né à Munster (O Colmar) en 1854. Comme les autorités n'ont pas trouvé, pour l'ESF municipale de Strasbourg, de remplaçant au Prof. Dr. Thomas à la rentrée 1876, cet enseignant de la *Realschule* de Strasbourg, également vicaire de Saint-Pierre-le-Vieux, accepte de donner quatre – puis six – heures de cours de français par semaine pendant le semestre d'hiver 1876/77. Devenu pasteur à Strasbourg-Robertsau, il succède au pasteur Julius August Redslob pour l'enseignement religieux à l'ESF municipale à la rentrée 1880. A Pâques 1882, il abandonne son enseignement pour cause de maladie. Le directeur de l'ESF espère qu'il pourra y reprendre son activité à la rentrée 1882, mais il décède en août. [*Jahresbericht* Strasbourg 1877, p. 53, 1880, p. 66, 1882, p. 29, et 1883, p. 52, et Bopp, p. 107]

**CRAMER.** Br <1886-1900 (s.nat). Directeur de la *Realschule* de Barr (O Sélestat), il enseigne à l'ESF de Barr au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1315]

**CRAMER.** Colm 1889-1900 (all) et 1907-1909 (id). *Oberlehrer* au lycée de Colmar, il enseigne tout d'abord dans les classes supérieures de l'ESF, puis à l'ENS attachée à l'établissement dans les années 1890. En 1900, il interrompt son enseignement pour raisons de santé. [ADBR 34AL1251, 34AL1252 et 34AL1254]

**CRAMER.** SMaM 1890-1905 (gym). Professeur de gymnastique pour les écoles de garçons. [ADBR 34AL1262 et 34AL1264]

**CRATE Margaretha ou Marie Luise, Sœur Placide (SC).** Rstf 1886-1888 (ang) et 1890-1892 (id). Née à Londres en 1853. A vingt-cinq ans, elle est engagée comme enseignante d'anglais au pensionnat SC d'Epernay (départ. Marne). Deux ans plus tard, elle prend le voile et est affectée à Châlons-sur-Marne (id), où elle est active comme

enseignante d'anglais pendant cinq ans. En septembre 1886, elle rejoint à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) pour y donner des cours d'anglais aux élèves qui le souhaitent. Elle ne parle que très peu l'allemand. En mai 1888, les hautes autorités scolaires, qui découvrent son existence, acceptent qu'elle poursuive son activité, mais à la condition qu'elle passe l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle préfère quitter l'établissement, où elle réapparaît toutefois à la rentrée 1890. Elle abandonne une seconde fois son activité en mai 1892. [ADBR 34AL1454, cv rédigé en 1888]

**CREUZER Karoline.** Sargm 1875-1876. Née à Hersfeld (p. Hesse, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1836, fille d'un enseignant du lycée de la ville. En mai 1864, elle réussit à Kassel (id) l'examen d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1875, elle succède à Antonia von Lilien à l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en mai 1876. [ADBR 34AL1465]

**CRUMP Miss.** Gbw 1877-1879 (ang). [ADBR 34AL1256]

**CSAKVARY Louise, Sœur Marie Joseph (DC).** Sarbg DC 1885. Née à Sarrebourg en 1860, fille du boulanger Joseph Csakvary et de Marie Martin. En septembre 1881, elle réussit l'examen du brevet élémentaire français à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle). En 1883, la maison-mère de la DC de Château-Salins l'envoie dans sa nouvelle maison-fille de Sarrebourg. Elle est alors active dans les classes qui y ont été formées illégalement. A Pâques 1885, on lui confie la classe médiane de l'ESF rouverte dans ce même établissement. En juin 1885, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg note qu'elle ne maîtrise pas l'allemand. Comme on s'aperçoit alors qu'elle ne possède pas de diplôme d'institutrice valable en Alsace-Lorraine, la présidence Lorraine demande son départ de l'établissement à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1462]

**CULERY, Sœur Félicien (PPo).** Lttb PPO <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**CULLMANN Mlle.** Wsl <1914-1918. Protestante. Enseignante à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim) au moment du déclenchement de la Première Guerre mondiale et durant toute la durée du conflit. [ADBR 105AL2589]

**CULLMANN Clara.** Strbg UF 1917-1918. Née à Strasbourg en 1897, protestante, fille d'un instituteur. Elle fréquente pendant peu de temps l'école primaire puis l'ESF du BP, avant d'entrer dans la sixième classe de l'ESF municipale. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1916 et la seconde partie en juillet 1917. A la rentrée suivante, elle succède à Frieda Markwort à l'ESF UF à Strasbourg. En même temps, elle commence à donner des cours privés à la fille de sept ans du Dr. Schroeder à Strasbourg-Neudorf. [ADBR 105AL2583, cv rédigé en 1917]

**CULLMANN Friederike.** Bxw 1907 (remp) + Strbg Kg 1910-1911. Née à Strasbourg en 1887, protestante, fille d'un instituteur. Elle fréquente l'école primaire à Strasbourg-Koenigshoffen, où ses parents habitent alors, puis entre dans la septième classe de l'ESF du BP, où elle reste jusqu'à la première classe. « Suivant le souhait de son père » (cv), elle intègre ensuite la première classe de l'ESF municipale de Strasbourg, puis l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est bientôt engagée pour un remplacement à l'ESF de Bouxwiller. A la rentrée 1910, elle est engagée à l'ESF Koebig. Elle quitte l'établissement en décembre 1911. [ADBR 34AL1321, cv rédigé en 1907, et 34AL1411]

**CZERSKI.** Sarbg 1898-1899 (math) et 1900-1903 (id). Instituteur principal (directeur) de l'école primaire communale de Sarrebourg. [ADBR 34AL1360]

**DABER Irmgard.** Strbg 1910-1911 (aide). Née à Haguenau en 1890, protestante, fille d'un *Landgerichtsrat*. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg

entre 1907 et 1910. Après sa réussite à l'examen d'enseignante, elle est engagée dans cette même ESF, en même temps que Mlle Chenet, pour suppléer l'absence d'Elise Maurer, en congé pour maladie jusqu'à Pâques 1911. [*Jahresbericht* Strasbourg 1911, p. 11]

**DAEL Maria, Sœur Josepha Theresia (SC)\*.** Rstf 1890-1893 + Sargm SC 1916-1917 + StAvd SC 1917-1918. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1871, fille du négociant en vins Georg Dael et de Joséphine Schöppler. Après la mort précoce de sa mère, elle séjourne quelque temps chez la sœur de son père à Coblenz (prov. Rhénanie), où elle fréquente l'ESF. En 1878, on confie son éducation aux franciscaines de Nonnenwerth (id). Lorsque l'établissement est transféré à Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas), elle émigre avec les sœurs : « Le programme d'enseignement en Hollande n'a pas été modifié pour les élèves allemandes : c'était celui d'une école supérieure de filles de cette époque » (cv). Elle intègre par la suite l'ENS attachée à l'ESF, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Coblenz à l'automne 1889. De 1890 à 1893, elle enseigne dans le niveau supérieur de l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). En 1893, elle entre dans la congrégation de SC à Metz. De 1895 jusqu'au déclenchement de la guerre, elle est active à l'EN privée de Sablon (O Metz-campagne). En décembre 1912, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. De Pâques à l'automne 1916, elle enseigne à l'ESF SC à Sarreguemines dans la troisième année ; de l'automne 1916 à l'automne 1917, dans la quatrième année. En même temps, elle enseigne l'histoire naturelle dans les trois classes de l'ENS attachée à l'établissement. A l'été 1917, elle prend la direction de l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach) suite au décès de Sœur Seraphina Kolhey. [ADBR 34AL1454, cv rédigé en 1890, 105AL2631, cv rédigé en 1916, et 105AL2633, cv rédigé en 1917]

**DAHM Anna.** Rstf 1881-1882. Née à Lebach (prov. Rhénanie) en 1858. En mai 1877, elle réussit l'examen d'institutrice à Saargemünd près de Trèves (id). En avril 1878,

elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1881, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à l'automne 1882. [ADBR 34AL1453]

**DAHM Elise, Sœur Henrica (SC).** Mtz SC Ge 1889-1896 (aide: tm). Elle ne maîtrise pas bien le français. [ADBR 34AL1429]

**DALLINGER Margareta.** Thionv StCh 1893-1894. Née à Grosssachsen (gd. Bade) en 1874, fille de l'aiguilleur Adam Dallinger. Elle fréquente les écoles primaires badoises de Grosssachsen, Friedrichsfeld et Weinheim jusqu'à treize ans, puis l'institution des Demoiselles anglaises de Bensheim (gd. Hesse) pendant trois ans et enfin l'EN des Demoiselles anglaises à Mayence (id) à partir d'octobre 1890. En septembre 1893, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN de Bensheim. Le mois suivant, elle succède à Theresie Wilhelmine von dem Bottlenberg von Schirp à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1893/94. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1893]

**DALY Miss.** Gbw 1885 (ang). Née à Birkenhead en Angleterre. [ADBR 34AL1256]

**DAMMERT Mlle.** Sarbg 1909-1911. [ADBR 34AL1461]

**DAMMERT Margarete.** Strbg ND 1918 (aide). Née à Erstein en 1897, catholique, fille du directeur d'EM Philipp Dammert et d'Eugenie Keller. Alors qu'elle a quatre ans, son père est muté à Saverne, où elle fréquente l'école primaire catholique jusqu'à l'âge de dix ans, puis l'ESF municipale pendant cinq ans. Elle entre ensuite à l'ESF ND à Strasbourg, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. Elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1916 et la seconde partie en juillet 1917 ; les deux se sont tenues à l'ESF municipale de Strasbourg. A la rentrée 1918, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1918]

**DAMMRON Emma.** Strbg Kg 1915-1916 (gym tm) + Strbg Schm 1917-1918 (tm). Née à Hirschland (O Saverne) en 1882, protestante, fille du pasteur Emil Dammron (†1915), sœur de Marie Dammron (→). De six à dix ans, elle fréquente l'école primaire d'Offwiller (O Haguenau). Elle entre ensuite à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), où elle reste jusqu'à sa confirmation. Par après, elle fréquente pendant un an et demi l'ESF du BP à Strasbourg, puis intègre l'école industrielle et de perfectionnement du *Vaterländischen Frauenverein*, où elle reste deux ans. En juin 1903, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels. En septembre de la même année, elle obtient le diplôme d'enseignante d'école industrielle et intègre le mois suivant l'école industrielle de Mlle Bayer à Strasbourg. Elle y enseigne durant neuf ans, jusqu'à ce qu'elle quitte l'établissement pour raisons familiales (oct. 1912). Elle continue cependant à aider de temps en temps Mlle Bayer. Elle participe aussi aux cours de gymnastique de Mlle Hüther, ce qui lui permet de réussir l'examen d'enseignante de gymnastique en novembre 1914. A l'automne 1915, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg, où elle reste jusqu'à Pâques 1916. En même temps, de l'automne 1915 à l'automne 1916, elle est également enseignante de gymnastique dans l'établissement d'éducation pour filles de Koenigshoffen. A partir de janvier 1917, elle se charge de l'enseignement des travaux manuels à l'ESF Schmutz à Strasbourg. Elle abandonne cette activité en mai 1918 pour se marier. [ADBR 34AL34AL1412, cv rédigé en 1915, et 105AL2588, cv rédigé en 1916]

**DAMMRON Marie Lina.** Strbg Bg 1900-1901 (remp) + Bschh 1904-1907 + Strbg Schm 1907-1909 + Strbg KI 1908 (remp). Née à Hirschland (O Saverne) en 1881, protestante, fille du pasteur Emil Dammron (†1915), sœur d'Emma Dammron (→). A Pâques 1887, elle entre à l'école primaire d'Offwiller, où elle reste jusqu'à Pâques 1892. Comme son père est alors muté à Bischheim (O Strasbourg-campagne), il fréquente ensuite l'ESF de Mlle Bechtold. En septembre 1894, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg. Plus tard, elle intègre l'ENS

attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1900. Elle commence son activité professionnelle comme remplaçante (partielle) de Marie Conrath à l'ESF Boegner, de septembre 1900 à mars 1901. Pour se perfectionner en anglais, elle se rend en avril 1901 à Camberley (Surrey, Angleterre), où elle reste jusqu'en juillet 1902. Elle y enseigne l'allemand et le français à l'école de Miss Eliot, et prend en même temps des cours privés d'anglais. De novembre 1902 à août 1904, elle est préceptrice dans la famille von Stetten à Augsburg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) et Partenkirchen (roy. Bavière, O Haute-Bavière). En septembre 1904, elle rejoint l'ESF de Bischheim, où elle enseigne jusqu'à sa fermeture en mars 1907. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF Schmutz à Strasbourg. En novembre et décembre 1908, n'ayant pas de poste complet à l'ESF Schmutz, elle peut remplacer partiellement une enseignante malade à l'ESF Klein. [ADBR 34AL1386, 34AL1392, cv rédigé en 1907, 34AL1404 et 105AL2600]

**DANGLER Margarete.** Mulh Do 1914< (matern). Née à Stosswihr (O Colmar) en 1895, protestante, fille du pasteur Heinrich Dangler. En 1898, son père est muté à Kirrwiller (O Saverne), où Margarete fréquente alors l'école primaire jusqu'à ses dix ans. Elle est confirmée en mars 1910 par son père, après une préparation de deux ans de cours de religion privés. Jusqu'à la fin juillet 1910, elle poursuit son éducation à l'ESF de Bouxwiller (O Saverne), puis à l'ESF du BP à Strasbourg à partir de l'automne 1910. Ayant échoué à l'examen d'admission à l'ENS attachée à l'établissement, elle rejoint l'école maternelle attachée à l'établissement, où elle apprend le métier de directrice d'école maternelle sous la direction de la diaconesse Sœur Maria Affolter. En mai 1913, elle obtient le diplôme d'enseignante d'école maternelle. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1914]

**DANICHERT Mlle.** Sav 1877-1878<. Catholique. Elle est engagée en janvier 1877 comme troisième enseignante à l'ESF de Saverne. La nomination d'une catholique doit

permettre à l'établissement de ne pas donner une image d'école protestante. [ADBR 34AL1399]

**DANTUNG Marie, Sœur Jeanne Françoise (DPR).** Strbg DPR 1913-1914. Née à Senheim (O Thann) en 1891, fille d'Alexander Dantung, comptable à la fabrique de Monsieur Louis Bian à Senheim, et de Marie Walgenwitz. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En avril 1904, elle fait sa première communion. De 1905 à 1907, elle fréquente l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). En octobre 1907, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). Deux ans plus tard, elle rejoint l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle passe trois ans. En juillet 1912, elle réussit l'examen d'institutrice et attend jusqu'à l'automne 1913 son affectation comme sœur-enseignante. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1913]

**DANTZER Mlle.** Br <1874. Elle quitte l'établissement à l'été 1874. [ADBR 34AL1315]

**DASTILLUNG, Sœur Christina (DPSJB).** Fén 1912-1914 (tm). [ADBR 105AL2635]

**DAUBENMAYER Margarete Julie.** Br 1893 + Strbg Münch 1894-1897. Née à Barr (O Sélestat) en 1874, protestante, fille d'Eduard Daubenmayer, associé puis (1875) dirigeant d'une fabrique de chaussettes, et d'Emilie Grimm : « J'ai vécu une enfance heureuse avec ma sœur, plus jeune de deux ans. Comme nous étions une fratrie de deux, nous étions étroitement liées. Enfants, nous partagions tous les joyeux jeux que nous offraient les cours et les jardins appartenant à la fabrique » (cv). A cinq ans, elle entre à l'école maternelle, puis, à partir de six ans, elle fréquente l'école primaire. Alors qu'elle a cinq ans, son père se retire de l'entreprise familiale (jusqu'alors codirigée avec sa mère et son frère cadet) et part s'installer chez son grand-père maternel, dont la maison se situe également à Barr. En avril 1888, elle intègre l'ESF de Barr. En avril 1889, elle fait sa confirmation, après avoir suivi les cours de religion des pasteurs Appel puis Nehlig. Pendant l'hiver 1889/90, elle ne suit plus tous

les cours de l'ESF et fréquente, aux mois de janvier, février et mars, l'école industrielle de Barr. Après cette « digression » (cv), elle reprend le chemin de l'ESF, avec l'intention de devenir enseignante : « Grâce au dévouement de notre directrice, Madame Kummel, j'ai tellement progressé l'année dernière [1892] que j'ai pu réussir à Strasbourg, en décembre 1892, l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles » (cv). Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF de Barr, où elle reste active, dans les petites classes, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1892/93. D'octobre à Noël 1893, elle cherche à améliorer sa pratique comme auditrice-libre à l'EN de Strasbourg. En février 1894, elle est engagée comme remplaçante de Martha Bresch à l'ESF Münch à Strasbourg, sur la recommandation de la directrice de l'ESF de Barr, qui a été enseignante autrefois dans cet établissement. Finalement, le poste de Martha Bresch lui revient. Elle quitte l'ESF Münch à la fin de l'année scolaire 1896/97. [ADBR 34AL1315 et 34AL1381, cv rédigé en 1893]

**DAUCHER Emilie, Sœur Maria Clara (SC).** Mtz SC Ge 1906-1918 (tm). Née à Metz en 1875, fille de Joseph Daucher, *Regimentsbüchsenmacher* au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie bavarois. Elle fréquente l'école privée SC de la rue de l'Evêché jusqu'à l'âge de treize ans, puis l'école municipale de travaux féminins. Elle se consacre ensuite aux travaux ménagers, jusqu'à son entrée en 1899 dans la congrégation SC, où elle se charge particulièrement des travaux manuels féminins, pour se préparer à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels. A la rentrée 1906, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En juin 1908, elle réussit son examen à Strasbourg. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1906, et 34AL1432]

**DAUL, Sœur Erhardine (DPR).** Strbg DPR 1879 (aide) et 1880 (remp). Autorisée comme aide-enseignante à l'hiver 1879. Elle remplace Sœur Paulus dans la classe élémentaire inférieure en octobre 1880. [ADBR 34AL1353]

**DAURE Clarisse.** Mtz D <1872-1885. Née à Dieuze (départ. Meurthe) en 1837, sœur

d'Eulalie Daure (→). A vingt ans, elle réussit à Metz le brevet de capacité du second ordre. Elle enseigne par la suite dans l'institution de jeunes filles que dirige sa sœur aînée à Metz, un établissement finalement reconnu comme ESF par les autorités allemandes. [ADMo 9AL58]

**DAURE Thérèse Eulalie\***. Mtz D 1853-1885. Née à Sarreguemines en 1829, sœur de Clarisse Daure (→). Elle réussit à Nancy (départ. Meurthe), en août 1849, l'examen du brevet de capacité pour l'instruction primaire supérieure. En 1853, elle fonde à Metz une institution de jeunes filles. Celle-ci se maintient après l'annexion, avec un statut qui reste indéfini pendant quelques années. A compter de la rentrée 1878, les autorités allemandes considèrent l'établissement comme une simple école élémentaire. Un statut que récuse fermement Eulalie Daure ! En 1883, elle obtient, après inspection, le classement de son institution comme ESF. Mais de nouveaux sujets de désaccord avec les autorités se font jour et la directrice se résout à fermer son établissement à Pâques 1885. [ADMo 9AL58]

**DAVID, Sœur Théodosie (PPo)**. Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**DAVID Maria**. Strbg Kg 1894. Née à Eschweiler (prov. Rhénanie) en 1861, catholique, fille d'un *Oberförster* pour le cercle d'Aix-la-Chapelle-campagne (id). Ce dernier décède alors qu'elle est âgée de trois ans. La famille s'installe alors à Aix-la-Chapelle, où réside son plus proche parent et son tuteur, le conseiller intime Hilgers, directeur de la *Realschule* de la ville, pour que les enfants étudient dans de bons établissements. Maria David entre alors à l'ESF. Elle intègre par la suite l'EN municipale Sankt Leonhard, où elle réussit l'examen d'institutrice en septembre 1879, à l'âge de dix-huit ans, devant le conseiller scolaire Linnig. Deux ans plus tard, elle devient la préceptrice des filles de l'*Amtsgerichtsrat* Gruso à Delbrück (prov. Westphalie). Elle se rend ensuite chez des parents à Newcastle-on-Tyne (Angleterre) afin d'apprendre l'anglais. Elle y séjourne pendant une année, avant de retrouver sa

famille. Celle-ci est désormais établie à Strasbourg, semble-t-il pour les études du frère de Maria. Cette dernière fréquente désormais le conservatoire municipal de Strasbourg. Elle voyage aussi quelques fois à Londres, avec sa mère, pour rendre visite à des parents et perfectionner son anglais. A la fin de l'année 1893, sa mère décède. A la rentrée 1894, elle est engagée à l'ESF Koebig, qu'elle quitte dès Noël de la même année. [ADBR 34AL1408, cv rédigé en 1894]

**DE BECHI Guido**. Mulh R 1880-1881 (s.nat). Né à Florence (Italie). Il fait ses études à l'école polytechnique de Zurich (Suisse, canton Zurich). Premier préparateur à l'école de chimie de Mulhouse, il succède à Carl Zündel à l'ESF Russ en novembre 1880. [ADBR 11AL207]

**DEBES Emma**. Pltr 1881< + Mtz Kahl 1885-1895 + Mtz 1896-1914. Née à Sarrebruck (prov. Rhénanie) en 1860. En 1878, elle intègre l'EN de Sarrebruck, d'où elle sort en 1881 avec le diplôme d'institutrice. En avril 1881, elle réussit également l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle devient enseignante à l'ESF du couvent de Peltre (O Metz-campagne). A Pâques 1885, elle est engagée à l'ESF Kahlenberg. Lorsque celle-ci fusionne avec l'ESF Heyder pour former l'ESF municipale, elle fait partie du personnel enseignant du nouvel établissement. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1913/14, pour raisons de santé. [ADBR 11AL217, 34AL1440 et 34AL1450]

**DEBES Leonie Helene Alexandrine, Sœur Leo (DPR)**. Mulh DPR 1905-1909. Née à Strasbourg en 1885, fille du chef de dépôt (commis sur l'acte de naissance) Leo Debes et de Marie Therese Rot. A partir de trois ans, elle fréquente l'école maternelle Saint-Jean à Strasbourg. A six ans, elle entre à l'École Schoepflin, qu'elle quitte à l'âge de treize ans. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg, jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé en octobre 1901. Là, elle se prépare à l'examen d'institutrice,

qu'elle réussit en juillet 1905. [ADBR 34AL1312, cv rédigé en 1905, et état civil de Strasbourg]

**DEBES Marie, Sœur Blanda (DPR).** Strbg DPR 1905-1913 + Rib DPR 1918. Née à Hochfelden (O Strasbourg-campagne) en 1885. Jusqu'à six ans, elle fréquente l'école maternelle de Hochfelden, puis elle entre à l'école primaire, où elle reste jusqu'à quatorze ans. Elle passe l'année suivante comme aide-enseignante à l'école maternelle. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), ses parents l'envoient ensuite à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). « Comme [elle se sent] appelée à la vie conventuelle » (cv), elle entre au bout de deux ans à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1905. Après huit ans d'activité à l'ESF de la DPR à Strasbourg, elle quitte l'établissement en août 1913 pour reprendre des forces en séjournant à la campagne. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1905, 34AL1357 et 105AL2547]

**DEBRÉ Moïse, Dr.** SrU 1917-1918 (rel). Né à Westhoffen (O Molsheim) en 1882. Etudiant à Berlin et à Wurtzbourg (roy. Bavière, O Basse-Franconie), où il soutient sa thèse sur *Le juif dans la littérature française depuis 1800 jusqu'à nos jours*. En octobre 1912, il est nommé rabbin de Sarre-Union (O Saverne). Le mois suivant, il souhaite donner des cours de religion à l'ESF de la ville, mais sa requête est rejetée : les jeunes filles reçoivent un enseignement religieux gratuit à l'extérieur de l'école, chez un instituteur israélite. C'est seulement à partir du moment où ce dernier arrête cette activité, en mars 1917, pour cause de surmenage, que le rabbin Debré peut enfin enseigner dans l'établissement. Il décède en janvier 1919. [ADBR 105AL2601, 105AL2602 et CAÏN Pierre, « Moïse Debré », judaïsme.sdv.fr, article biographique consulté le 09.04.2014]

**DEBRY Clémentine, Sœur Anne (AP).** StL <1886<. Née à Domqueur (dép. Somme) en 1814. L'inspecteur scolaire note qu'elle est « une Française qui ne comprend pas du tout l'allemand » (05.02.1886). [ADBR 34AL1287]

**DECK Maria.** Dorl 1913-1914. Née à Russ (O Molsheim) en 1893, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Deck d'Obernai (O Erstein) et d'Amalie Boehm. Après sa sortie de l'école primaire, elle passe deux ans à l'ESF de Rosheim (O Molsheim) puis fréquente l'ESF Mury à Strasbourg, afin d'y préparer l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'ESF municipale. A l'automne 1909, elle intègre l'établissement, où elle réussit en juin 1912 son examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite une année dans la maison parentale à Obernai, avant de commencer son métier d'enseignante à la rentrée 1913 au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1913]

**DECKMANN Martha.** Mulh BI 1910-1911. Née à Mulhouse en 1890, protestante, fille de l'employé des postes Otto Deckmann, demi-sœur d'Emma Stephan (→). Elle fréquente pendant deux ans l'école maternelle Steger à Mulhouse, puis l'ESF de la ville : « Je pris bientôt la décision de me consacrer au métier d'enseignante » (cv). Elle réussit son examen d'admission à l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle fréquente ensuite pendant trois ans. Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1910 : « J'espère désormais pouvoir exercer ce métier [d'enseignante] qui m'est déjà cher » (cv). A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Blattner, où elle succède à sa demi-sœur Emma Stephan. Elle quitte l'établissement dès 1911 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1910]

**DEGEN.** Morh 1906-1907 (rel s.nat). Enseignant protestant d'EM à la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach), il donne quelques cours dans la « classe d'école supérieure de filles ». [ADBR 34AL1488]

**DEHMELT Friedrich.** Strbg BP 1899-1918 (all vio) + Strbg Sg 1893-1911 (all). Directeur de l'ENP de Strasbourg-Neudorf, père de Gertrud Dehmelt (→). Il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF du BP au titre d'une activité annexe. De même à l'ESF-institution Saigey, à partir de la rentrée 1893. [ADBR 34AL1371 et 34AL1388]

**DEHMELT Gertrud Marta Maria.** Strbg BP 1905-1919. Née à Strasbourg-Neudorf en 1882, protestante, fille de Friedrich Dehmelt (→), directeur de l'ENP de Neudorf. Elle fréquente l'ESF du BP de septembre 1889 à juillet 1899, puis l'ENS attachée à l'établissement de septembre 1899 à juillet 1902, lorsqu'elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle s'occupe ensuite du ménage dans la maison parentale jusqu'à Pâques 1903. En même temps, elle fréquente l'école industrielle. D'avril 1903 à mars 1905, elle est préceptrice des trois enfants du directeur Chomton à Sarralbe (O Forbach). Comme ses élèves doivent ensuite entrer à l'école publique, elle quitte cette famille et passe un semestre dans la maison parentale, ne pouvant chercher un emploi pour cause de maladie. A la rentrée 1905, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle quitte l'établissement à Pâques 1919. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1905, et 105AL2580]

**DEIBER.** Strbg DPR 1909-1913 (rel) + Strbg Mury 1909-1913 (id). Vicaire de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg. Il reprend l'enseignement du vicaire Vuillard à l'ESF de la DPR et à l'ESF Mury. Il est muté à la fin de l'année scolaire 1912/13. [ADBR 34AL1357 et 34AL1376]

**DEITMER Anna.** Rstf 1874-1876. Née à Sankt Moritz (prov. Westphalie) en 1850. Elle est élève de l'EN de Münster, où elle réussit son examen d'institutrice en 1870. Elle est active à Ibbenbüren jusqu'en octobre 1874 (examen de service en 1873). Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à la rentrée 1876 pour fonder un pensionnat en Westphalie. [ADBR 34AL1453]

**DELACÔTE, Sœur Eleonore (DPR).** Rib DPR 1917-1918. [ADBR 105AL2547]

**DELAN Emilie.** Strbg An 1901-1918 (matern ; dess). Née à Strasbourg en 1875, protestante, fille de l'aubergiste Alfons Delan. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire des sœurs Müh, puis, de 1886 à 1889, l'ESF-institution Saigey. Après une courte interruption de ses études, elle

fréquente, à partir de l'automne 1892, l'école des arts décoratifs et, en même temps, jusqu'en juillet 1895, l'école complémentaire du *Vaterländischer Frauenverein*. Suite au décès de son père en juin 1895, elle se prépare à passer l'examen de professeur de dessin, qu'elle réussit, à l'école des arts décoratifs, en novembre 1896. Mais comme elle ne trouve pas de poste et que la peinture rapporte trop peu pour vivre, elle doit se tourner vers une autre profession. En février 1901, elle est engagée à l'ESF Anschlin pour remplacer Hedwig Eissel jusqu'à la fin de l'année scolaire à la tête de l'école maternelle attachée à l'établissement. Finalement, elle lui succède. Elle envisage tout d'abord de se présenter à l'examen de directrice d'école maternelle dans un délai d'un an ; mais en mars 1902, elle demande à ce que la date de son passage soit repoussée à 1903. Lorsque l'école maternelle disparaît autour de 1910, elle reste dans l'établissement pour donner des cours de dessin. [ADBR 34AL1414, cv rédigé en 1901, et 105AL2599]

**DELEPAUL, Sœur Marie Thérèse (Vis).** Mtz Vis 1871-1875<. Née à Tourcoing (dép. Nord) vers 1849. [ADBR 11AL219]

**DELL Johanna Anna.** Sltt 1898. Née à Karlsruhe (gd. Bade) en 1875, fille du *Finanzrat* Peter Dell. Elle fréquente tout d'abord l'ESF de Karlsruhe puis, dans les années 1890-1893, l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift, à Karlsruhe également. En septembre 1894, elle se rend à Buenos Aires en tant que préceptrice des enfants de la famille Fremery. Là-bas, elle leur fait cours en association avec un enseignant. Après trois ans, elle rentre en Allemagne avec cette même famille et se met à la disposition de l'*Oberschulrat* badois. A la mi-janvier 1898, elle est affectée comme sous-enseignante à l'école primaire de Walldorf, près de Wiesloch. On lui confie le premier et le deuxième niveau d'âge. Dans son cv, elle se réjouit de son arrivée à Sélestat au printemps 1898 : « Même si j'avais demandé un emploi définitif au service de l'État, j'ai accueilli avec gratitude la proposition de Monsieur le Professeur Dr. Schumann, à savoir entrer dans le poste vacant d'une enseignante à l'ESF de Sélestat. Je me suis décidé à prendre congé du service de l'État badois, en premier lieu

afin de pouvoir utiliser et augmenter à Sélestat mes connaissances linguistiques et autres. J'ai également pensé à ma santé, et il m'a paru souhaitable de quitter Walldorf. L'air y est malsain et le travail avec des classes très chargées, dans les salles incroyablement poussiéreuses de la maison d'école, y est trop usant. Ma santé, pourtant solide par ailleurs, a souffert de ce travail dans des conditions si défavorables. Or, je considère comme étant de mon devoir de la ménager autant que possible. C'est pourquoi j'ai demandé provisoirement deux années de congé et je commencerai à partir du 18 avril [1898] mon travail à Sélestat, avec la meilleure volonté et de toutes mes forces ». En décembre 1898, elle abandonne son poste à Sélestat. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1898]

**DELLENBACH.** SMaM 1913-1914< (gym). Enseignant à la *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 105AL2536]

**DELLENBACH E.** Dorl 1898-1903 (math ; ch). Successeur de l'instituteur Bernard à l'école primaire de Dorlisheim (O Molsheim), il reprend également l'enseignement de celui-ci à l'ESF (janv. 1898). Plus tard, il y enseigne le chant. [ADBR 34AL1337 et 34AL1339]

**DELLES Françoise, Sœur Maria (SC).** Btch 1914-1916 + Sargm SC 1918. Née à Metz en 1892, fille du comptable Edmond Delles et de Maria Schimmel. Elle fréquente l'école primaire de Beauregard (O Thionville-est) de Pâques 1899 à Pâques 1904, puis l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz de Pâques 1904 à Pâques 1908. Elle entre alors au noviciat SC à Metz et se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN de Sablon (O Metz-campagne). Elle le réussit en septembre 1912 et commence alors son « second noviciat » (cv). A Pâques 1914, elle reprend le poste laissé vacant par le départ de Sœur Valeria Abé à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). A Pâques 1916, elle est nommée dans la deuxième classe de l'EMF de Sarralbe (O Forbach). A la rentrée 1918, elle est nommée dans la troisième classe de l'ESF SC de

Sarreguemines. Elle enseignera au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz durant l'entre-deux-guerres (→ *Répertoire*). [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1914, et 105AL2622, cv rédigé en 1918, classé par erreur dans un dossier de l'ESF de Rustroff]

**DELUNSCH.** Gbw 1875 (call math). Instituteur dans une école de fabrique à Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**DEMASENER Anna.** Sargm SC 1884< (remp). Née à Bernkastel (prov. Rhénanie) en 1864, fille du fabricant de cigares Gerhard Demasner. Elle réussit son examen en avril 1883. Elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines en janvier 1884 pour remplacer Sœur Abel Hirtzmann. [ADBR 34AL1471]

**DEMBOWSKI Charlotte Marie Auguste\*.** Sargm 1881-1882. Née à Königsberg (prov. Prusse-Orientale) en 1851, protestante, fille d'un architecte. Alors qu'elle a six ans, son père décède. Avec sa sœur cadette, elle est élevée par sa mère et instruite dans une ESF « remarquablement dirigée » (cv) à Königsberg. Élève « douée et travailleuse » (cv), elle achève son cursus dès l'âge de quinze ans, est confirmée tout de suite après, puis « envoyée chez des parents à Berlin pour y apprendre les usages mondains » (cv). Au bout d'un an, elle est heureuse de retrouver sa mère et ses livres à Königsberg, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit dans cette même ville en septembre 1870. Deux mois plus tard, elle devient préceptrice dans la maison de l'avocat Heine, où elle est active pendant un an et demi, jusqu'à ce que des raisons familiales nécessitent son retour à Königsberg. Elle y demeure neuf mois, puis retrouve un poste de préceptrice, qu'elle quitte au bout de neuf mois, « parce que les conditions dans cette maison étaient insupportables » (cv). Elle est alors engagée comme remplaçante à l'ESF de Pillau (prov. Prusse-Orientale, aj. Baltiisk dans l'*oblast* de Kaliningrad). Durant les dix mois qu'elle y passe, elle se sent « tellement bien dans [son] élément » (cv) qu'elle décide de ne plus désormais enseigner que dans des écoles. Elle se rend ensuite à Lausanne (Suisse, canton

Vaud), « dans un pensionnat parisien pour jeunes dames » (cv), où elle se consacre entièrement à l'étude du français : « Au bout d'une année, j'avais acquis une telle aisance dans l'usage de cet idiome étranger que j'ai décidé de faire un tour de la Suisse, pour en visiter les plus beaux endroits, et de me rendre ensuite à Londres. Sur le chemin, je suis naturellement passée par Paris, où j'ai voulu séjourner quelques semaines. Cette belle ville m'a tant captivée que j'y suis restée pendant deux années et ne l'ai quittée qu'avec grand regret. J'y fréquentais avec assiduité différents cours, notamment ceux du Collège de France, et enseignais en même temps dans deux écoles et dans plusieurs familles aristocratiques [ndlr : « quelques unes des meilleures maisons », cf. ADBR 34AL1465, le directeur du cercle de Sarreguemines au président de Lorraine, 28.08.1881]. Possédant totalement le français, que je parlais, me disait-on, avec un très bon accent, je me suis rendue à Londres, où je suis restée pendant deux ans et demi » (cv). Elle est alors active comme préceptrice. En janvier 1881, « ayant appris, en plus des langues, beaucoup d'autres choses » (cv), elle rentre en Allemagne, tout d'abord à Berlin, où elle réussit l'examen de directrice pour les EMF et les ESF quatre mois plus tard : « Je cherche depuis avec zèle une école privée rentable que je pourrais reprendre, mais n'en ai trouvé aucune jusqu'à maintenant » (cv). Elle présente alors sa candidature au poste de directrice de l'ESF municipale de Sarreguemines, qu'elle obtient. En octobre 1881, elle succède donc à Julius Brodmann à la tête de cet établissement. Confrontée à des conditions difficiles qui fragilisent sa santé, elle demande dès novembre l'autorisation de quitter son poste à la fin du mois suivant. En vain. En janvier 1882, elle présente sa démission pour le 1<sup>er</sup> avril 1882. A la demande de la plupart des membres du conseil de surveillance de l'établissement, le directeur de cercle réussit à la faire revenir sur sa décision. Alors qu'il est question d'une nomination définitive au poste de directrice, Auguste Dembowski demande finalement son départ pour la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1465, cv rédigé en 1881, et 34AL1466]

**DEMMERLE Anna, Sœur Cyrilla (PPE).** Forb PPe 1906-1916. Née à Duttweiler (roy. Bavière, O Palatinat) en 1886, fille d'un instituteur. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF de Bouzonville (O Boulay), où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en 1902. En janvier 1906, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. A la rentrée 1906, elle succède à Sœur Anna Berchmans Schmitt à l'ESF de la PPe à Forbach. A Pâques 1916, elle rejoint l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1427, cv rédigé en 1906, et 105AL2610]

**DEMMERLE Eva, Sœur Domitilla (SC).** Btch 1892 (matern). Née à Hoelling (O Sarreguemines) en 1870, fille du cultivateur Nikolaus Demmerle et d'Anna Müller. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. En octobre 1881, elle entre au noviciat SC à Metz. Elle s'y prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Metz en juin 1891. A la rentrée 1892, elle succède à Sœur Georgina Becker à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement dès le mois de décembre de la même année, car elle ne supporte pas le climat rigoureux de Bitche. [ADBR 34AL1418, cv rédigé en 1892]

**DENGLER Marie Thérèse Joséphine.** Sltt F 1883-1892. Originaire de Sélestat, catholique. Elle obtient le « Brevet de capacité de second ordre » pour l'enseignement des filles à Colmar en 1870. [ADBR 11AL212]

**DENTZ Joséphine, Sœur Agathina (DPR).** Mulh DPR 1899-1904 + Strbg DPR 1905. Née à Masevaux (O Thann) en 1877, fille du boulanger Xaver Dentz et d'Agatha Ringenbach. De cinq à douze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Après la mort de son père, en 1889, elle se rend à Cernay (O Thann), où elle fréquente l'école primaire. En mai 1890, elle fait sa première communion dans l'église paroissiale. La même année, elle entre à l'institution des dominicaines de la Présentation à Lyon (départ. Rhône), où elle reste jusqu'en 1895. En octobre 1895, elle

gagne la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé « pour [se] former à être sœur-enseignante » (cv 1899). Elle réussit son examen d'institutrice en juin 1899, puis enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse jusqu'en octobre 1904. En novembre 1903, elle réussit l'examen de service. Elle passe l'hiver 1904/05 au centre de convalescence du couvent de Soultzbach-les-Bains (O Colmar). A partir d'avril 1905, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En septembre 1905, elle est remplacée, car elle a besoin de repos. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1899, 34AL1312 et 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**DERIVAUX Laurentia, Sœur Marie Gerard (DPR).** Rouf 1885-1903 et <1918 (fr mus). Née à Erstein en 1858. [ADBR 34AL1295]

**DERNBACH.** Btch 1880-1897 (ch). Instituteur à l'école primaire des garçons 1 de Bitche (O Sarreguemines). En novembre 1880, il reprend l'enseignement de Monsieur Dürr à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1417]

**DERR Otilie\*.** Strbg Mury 1874-1918. Née à Karlsruhe (gd. Bade) en 1855, catholique. Elle est engagée à l'ESF Mury en novembre 1874. A partir de 1891, elle codirige l'établissement avec Mathilde Limberg, qui est la directrice officielle aux yeux des hautes autorités scolaires. [ADBR 34AL1375/1]

**DERR Pauline, Sœur Marie de Jésus (PPe).** Bouz 1878 et 1880 + Pltr 1880-1882. Née à Sarreguemines en 1857. Alors qu'elle est novice, elle remplace Sœur Madeleine Elisabeth François à l'ESF de Bouzonville (O Boulay) durant sa maladie au printemps 1878. Après la mort de la religieuse au mois de mai, elle se consacre à l'enseignement des travaux manuels dans le même établissement, où elle reste jusqu'à la fin de l'année scolaire. En mars 1880, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. Le mois suivant, elle retourne à l'ESF de Bouzonville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, pour raisons de santé. En octobre 1880, elle succède à Sœur Cécile Joseph Martin à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), où l'on a besoin de plus d'enseignantes

germanophones. En septembre 1882, elle est mutée dans un autre établissement. [ADBR 34AL1420 et 34AL1450]

**DESBAINS Françoise ou Ludowika, Sœur Marie Imelda (AP).** Blmgly <1873< (mus). Née en 1853. [ADBR 34AL1286]

**DESBŒUFS Anna.** Mulh Do 1896< (tm). Née à Mulhouse en 1876, protestante, fille de l'employé Johann Jakob Desbœufs et d'Eugénie Sophie Schaffmann. Jusqu'à six ans, elle reste à la maison, puis elle fréquente quelques classes de l'ESF municipale de Mulhouse avant de rejoindre l'ESF Blattner. Elle reste ensuite à la maison et aide sa mère aux tâches ménagères. Puis, ses parents décident de l'envoyer à l'école industrielle de Mlle Otto. Elle y réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels. Lorsqu'elle rédige son cv de 1896, elle est active depuis plus d'un an comme aide-enseignante de travaux manuels dans une école primaire. [ADBR 34AL1302, cv rédigé en 1896]

**DESBŒUFS Maria.** Mulh Be 1881-1882 (fr math rel). Protestante. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse, puis l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit, à l'été 1881, l'examen d'enseignante pour les ESF. En novembre 1881, elle est engagée à l'ESF Becker à Mulhouse. [ADBR 11AL211]

**DESCHLER, Sœur Alphons Liguori (DPR).** Rib DPR 1915-1918 (gym tm). [ADBR 105AL2547]

**DESROCHE Marguerite Rosalie, Sœur Secondine (PPe)\*.** Dz 1874-1875. Née à Longwy (dép. Moselle, plus tard Meurthe-et-Moselle) en 1841, fille d'Hubert Desroche, préposé des douanes, et de Jeanne Jacob. Elle est active pendant quatorze ans et demi au pensionnat, puis au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). A l'automne 1874, elle est nommée directrice et maîtresse de français à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), que reprend alors sa congrégation. Elle quitte l'établissement à l'automne 1875, car elle ne maîtrise pas suffisamment l'allemand. [ADBR 34AL1422 et 34AL1450 et état civil de Longwy]

**DESSERICH Elise, Sœur Amantia (DPR).** Colm DPR 1904< + Mulh DPR 1906-1907 et 1908-1910. Née à Sierentz (O Mulhouse) en 1885, fille d'Anton Desserich, cultivateur, et de Karoline Haby. Alors qu'elle a deux ans, sa mère décède. Son père meurt quelques mois plus tard. Elise est recueillie par sa tante. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Sierentz. Après sa sortie de l'école, elle reste encore six mois à la maison. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle gagne l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle passe deux années : « Parce que je projetais de me consacrer à la vie religieuse et à l'enseignement, j'entrai, le 15 octobre 1900, au couvent des Sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé » (cv). Après quatre années de fréquentation de l'EN du couvent de Ribeauvillé, elle réussit l'examen d'institutrice à l'été 1904. Ses supérieures l'envoient à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, afin qu'elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF. Ce dernier réussi, elle espère pouvoir être active au plus tôt comme enseignante. [ADBR 34AL1293 et 34AL1312, cv rédigé en 1906]

**DETROIT Bertha.** Sargm 1873. Après huit années d'enseignement dans une école municipale de Magdebourg (prov. Saxe), elle est engagée à Pâques 1873 à l'ESF subventionnée de Sarreguemines. [ADBR 34AL1465]

**DETTBARN Erna.** Mtz 1913-1914 (remp ; aide). Née à Danzig (prov. Prusse-Occidentale) en 1893, protestante, fille d'un *Festungsbauhauptmann*. En juillet 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle remplace Georg Fischer dans ce même établissement à partir de Pâques 1913 ; après le décès de l'enseignant, elle continue d'occuper son poste vacant jusqu'à la fin de l'année scolaire 1913/14. [ADBR 34AL1440 et *Jahresbericht Metz* 1913]

**DETTWEILER Mlle.** Strbg L 1908-1910. En juin 1908, elle succède à Léonie Heller à l'ESF Lindner. A la rentrée 1910, elle obtient un congé pour raisons de santé jusqu'à

Pâques 1911. Elle ne reprendra plus son poste. [ADBR 34AL1407]

**DETTWEILER Lucie.** Strbg Sg 1912-1914 (fr). Née à Strasbourg en 1878, protestante, fille de commerçant. A l'âge de cinq ans, il déménage avec ses parents à Reims, où elle fréquente le lycée de jeunes filles jusqu'à l'âge de onze ans. La famille rentre alors à Strasbourg, où Lucie Dettweiler fréquente tout d'abord l'ESF-institution Saigey, puis l'ESF du BP et enfin l'ESF Lindner. En décembre 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai 1899, elle se rend en Angleterre, où elle est active pendant deux ans dans une école privée à Oxford, ce qui lui permet en même temps d'améliorer son anglais. De 1901 à 1907, elle est préceptrice à Cannes (dép. Alpes-Maritimes) et à Paris. En 1911, à la demande de sa mère, elle retourne à Strasbourg, où elle donne des cours privés d'anglais et de français. A la Pentecôte 1912, elle est engagée à l'ESF Lindner pour effectuer un remplacement. En septembre 1912, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey pour donner des cours de français. Elle obtient un congé de six mois à la rentrée 1914. Elle ne réintégrera pas le corps enseignant de l'établissement. [ADBR 34AL1389, cv rédigé en 1912]

**DEUTELMOSER Auguste\*.** Sav 1875-1901. Protestante, fille d'un instituteur. Ses parents décèdent alors qu'elle est enfant, et son frère aîné devient tuteur de la fratrie. Avant son arrivée en Alsace, elle enseigne dans les ESF de Kettwig (prov. Rhénanie), puis de Gelsenkirchen (prov. Westphalie). A la rentrée 1875, elle devient la première directrice de l'ESF de Saverne – succédant à la première enseignante Josephine Krumm, qui ne portait pas le titre de directrice. A l'été 1878, elle est souffrante, mais ses faibles moyens ne lui permettent pas de se rendre aux bains, comme son médecin le lui conseille. Début 1879, elle prend quelques semaines de congé. Toujours souffrante à son retour, elle demande une aide financière de l'État pour lui permettre de se rendre à l'été 1879 aux bains de mer que lui recommande son médecin. Le directeur du cercle appuie la demande, « en raison de la grande valeur et

de la conduite exemplaire de la requérante » (ADBR 34AL1399, le directeur du cercle de Saverne au président de Basse-Alsace, 06.06.1879). Les 250 Mark demandés sont accordés et les résultats de la cure sont satisfaisants. L'état de santé d'Auguste Deutelmöser nécessite cependant qu'elle se rende à nouveau à la mer à l'été 1880. Avec le soutien du directeur du cercle, une nouvelle aide lui est accordée. Sa longévité à la tête de l'établissement est d'autant plus remarquable qu'en s'installant en Alsace, Auguste Deutelmöser s'est éloignée de sa famille, comme elle l'explique en 1887 au président de Basse-Alsace, dans une demande de congé pour assister aux noces d'argent de son frère aîné : « Depuis douze ans que je suis en Alsace, je suis loin de ma parenté et je n'ai pas pu assister aux fêtes de famille » (ADBR 34AL1399, 11.07.1887). Les vacances lui offrent toutefois des occasions de retrouver ses frères et sœurs. Elle passe ainsi les vacances de Noël 1891 chez son frère pasteur à Burtscheid, près d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) – plus tard à Gelsenkirchen, où elle lui rend également visite. Toujours affectée par des problèmes de santé, elle demande en juillet 1892 l'autorisation de partir plus tôt en vacances – dès la fin du mois – afin de fréquenter tout de suite les bains de Karlsbad (Empire austro-hongrois, Bohême) et d'avoir encore suffisamment de temps ensuite pour se reposer. Au printemps 1895, elle doit prendre un congé pour maladie et se rend dans un sanatorium de Godesberg (prov. Rhénanie), où son médecin écrit fin mai : « Mademoiselle Deutelmöser est depuis cinq semaines dans mon établissement afin de perdre sa nervosité. Une amélioration significative a pu être constatée dernièrement, mais il est toutefois impératif qu'elle ne mette pas encore fin à sa cure » (ADBR 34AL1401, certificat du Dr. Oberdörffer, 28.05.1895). Durant les vacances d'été 1898, elle est en cure à Heinrichsbad, près de Herisau (Suisse, canton Appenzell Rhodes extérieures). [ADBR 34AL1399, 34AL1400 et 34AL1401]

**DEUTSCH Catherine.** Br 1881-1882 + SMaM K 1882. Originaire de Keskastel (O Saverne), protestante. Elle fréquente l'EN de Strasbourg pendant deux ans et demi, puis

quitte l'établissement, ne voulant plus devenir institutrice dans les écoles élémentaires. Elle est ensuite active comme enseignante de français à l'ESF de Kreuznach (prov. Rhénanie) pendant trois ans et demi, avant de passer deux autres années en Angleterre. De retour en Alsace, elle dirige une classe élémentaire à Barr (O Sélestat), réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1880 et se fait engager à l'ESF de Barr en avril 1881. « Mademoiselle Farny a la grande gentillesse de me la céder », écrit en janvier 1882 Valérie Karl, qui l'engage alors dans son ESF à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) (ADBR 11AL210, lettre du président de Haute-Alsace, 09.01.1882). Son arrivée met un terme au système des « monitrices » pratiqué jusque là. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL210 et 34AL1315]

**DÈVE, Sœur Marie Régis (Vis).** Mtz Vis <1873-1875<. Originaire de Sarrelouis (prov. Rhénanie). [ADBR 11AL219]

**DEWEZ, Sœur Marguerite Marie (Vis).** Mtz Vis <1873-1874<. Elle n'est pas mentionnée à l'examen des religieuses en avril 1875 : a-t-elle déjà un brevet ? [ADBR 11AL219]

**D'HAM Margarete.** Mtz 1917-1918 (remp). Née à Metz en 1897, catholique, fille d'un *Hospitalsekretär*. A l'automne 1913, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde dans sa ville natale. A la rentrée 1917, elle remplace Emilie Amend à l'ESF municipale de Metz. Au retour de l'enseignante (nov. 1917), elle en remplace une autre, Bertha Ross, jusqu'en mai 1918. Elle remplace la même enseignante à la rentrée 1918. [ADBR 105AL2616]

**DIBOLD Elsa.** Strbg Schm 1918 (tm). Née à Strasbourg en 1896, protestante, fille du commerçant Theodor Dibold. Elle fréquente pendant huit ans l'ESF municipale de Strasbourg. « Après la période de la pension en Suisse française » (cv), elle intègre l'école professionnelle et de perfectionnement du *Vaterländischen Frauenverein* à Strasbourg. En mars 1917, elle y réussit l'examen

d'enseignante de travaux manuels. Le 14 mai 1918, Julie Schmutz demande l'autorisation de l'employer dans son ESF. Cinq jours plus tard, elle informe l'*Oberschulrat* qu'Elsa Dibold ne peut provisoirement pas assurer son enseignement pour cause de maladie, et qu'elle doit immédiatement changer d'air sur la recommandation du médecin. Peut-être a-t-elle enseigné un ou deux jours à l'ESF. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1918]

**DICK Florine.** Strbg Sg 1893-1918. Née à Strasbourg en 1874, protestante, fille du comptable Charles Édouard Dick et de Flora Georgette Frédéric. A l'automne 1890, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1893. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey. [ADBR 34AL1388 et état civil de Strasbourg]

**DICOP.** StAvd SC 1914-1918 (rel). Curé de Saint-Avold (O Forbach), il enseigne à l'ESF SC de cette ville à partir de la rentrée 1914. [ADBR 105AL2633 et 105AL2634]

**DIDNER Theodor.** Mulh Gr/R <1872-1873< (call) + Mulh Boi 1873-1874 (call dess). Ancien professeur au collège de Mulhouse. [ADBR 11AL207 et 11AL211]

**DIEBOLD Edmund.** Mulh 1905<. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse : engagé comme remplaçant en 1905, il est titularisé la même année. [ADBR 34AL1273]

**DIEBOLD Ernestine Emilie.** Strbg Bg 1893-1918. Née à Mouterhouse (O Sarreguemines) en 1866, protestante, fille de Paul Frédéric Diebold, employé des forges, et de Frédérique Caquelin, sœur d'Eugénie (→), Noemi (→) et Rika Diebold (→). Alors qu'elle vient de réussir à l'EN de Strasbourg son examen d'institutrice (février 1887), elle se voit confier, à Pâques 1887, une nouvelle classe à l'EMF des diaconesses, où sa sœur Rika est déjà active. En novembre 1890, elle réussit à Strasbourg son examen de service. Elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en ESF (ESF Boegner) à la rentrée 1893. [ADBR 34AL1403 et 34AL1404]

**DIEBOLD Eugénie.** Strbg Bg 1893-1899 + Strbg Kg 1893-1894 (gym). Née à Mouterhouse (O Sarreguemines) en 1869, protestante, fille de Paul Frédéric Diebold, employé des forges, et de Frédérique Caquelin, sœur d'Emilie (→), Noemi (→) et Rika Diebold (→). En mars 1888, alors qu'elle vient de passer son examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg, elle succède à la diaconesse Valérie Müller à l'EMF des diaconesses, où ses sœurs Emilie et Rika sont déjà actives. En décembre 1891, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle part en congé de longue durée pour se reposer. Elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en ESF (ESF Boegner) à la rentrée 1893. Entre-temps, en avril 1893, elle a accepté de donner des cours de gymnastique à l'ESF Koebig. Elle abandonne l'ESF Boegner en janvier 1900 pour aller enseigner dans l'établissement des sourds-muets à Strasbourg. [ADBR 34AL1403, 34AL1404 et 34AL1408]

**DIEBOLD Sophie Noemi.** Strbg Bg 1899-1900 (aide) et 1902-1918 + Strbg Münch 1900. Née à Mouterhouse (O Sarreguemines) en 1870, protestante, fille de Paul Frédéric Diebold, employé des forges, et de Frédérique Caquelin, sœur d'Emilie (→), Eugénie (→) et Rika Diebold (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis entre à l'ESF du BP, où elle se prépare à entrer à l'EN de Strasbourg. Elle intègre cet établissement en 1887 et le quitte trois ans plus tard avec son diplôme d'institutrice. Sa santé fragile l'empêche alors d'occuper immédiatement un poste. En décembre 1891, elle succède à Adele Frankhauser à l'EMF des diaconesses, où enseignent déjà ses sœurs Rika, Emilie et Eugénie. Elle se prépare alors à passer son examen de service, qu'elle réussit en novembre 1892, mais qui l'a affaiblie au point de devoir prendre un nouveau congé. Elle retourne dans la maison de ses parents, jusqu'au déménagement de ces derniers à Strasbourg en juillet 1899. A la rentrée suivante, elle est engagée comme aide à l'ESF Boegner à Strasbourg. En avril 1900, elle succède à Lydia Vormwald à l'ESF Münch. Elle quitte l'établissement à Noël

1900, pour occuper, jusqu'en avril 1902, un poste en France. A la rentrée 1902, elle retrouve l'ESF Boegner, en tant que remplaçante de Marie Conrath. Finalement, à la rentrée 1904, elle obtient le poste de cette dernière. [ADBR 34AL1382, cv rédigé en 1900, 34AL1403 et 34AL1404, cv rédigé en 1902]

**DIEBOLD Rika.** Strbg Bg 1893-1918. Née à Mouterhouse (O Sarreguemines) en 1863, protestante, fille de Paul Frédéric Diebold, employé des forges, et de Frédérique Caquelin, sœur d'Emilie (→), Eugénie (→) et Noemi Diebold (→). A la rentrée 1882, alors qu'elle vient de réussir à Strasbourg son examen d'institutrice, elle est engagée à l'EMF des diaconesses. De janvier à Pâques 1890, elle doit rester au chevet de sa mère à Mouterhouse. Elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en ESF (ESF Boegner) à la rentrée 1893. [ADBR 34AL1403 et 34AL1404]

**DIEBOLT Maria, Sœur Félix (DPR).** Colm DPR 1905< + Hgn DPR <1915-1917. Née à Saverne en 1885, fille de l'ouvrier des chemins de fer Johann Baptist Diebolt et de Virginie Hamann. Elle fréquente l'école primaire de Saverne de six à treize ans. Ses parents l'envoient ensuite dans une école de couture, pour qu'elle s'exerce aux travaux manuels féminins. « Depuis longtemps s'était éveillé en moi le souhait de me consacrer à l'éducation de la jeunesse. Dans ce but, je décidai d'entrer dans la congrégation des Sœurs de la Divine Providence », explique-t-elle dans son cv en 1905. Pour se préparer à entrer à l'EN du couvent de Ribeauvillé, elle fréquente la classe supérieure de l'école primaire de Saverne. En octobre 1901, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé et se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1905. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1905, et 105AL2561]

**DIECK Mlle.** Mtz 1910-1911 (dess). Elle est affectée en novembre 1910 à l'ESF municipale de Metz pour son *Probejahr*. [Jahresbericht Metz 1911]

**DIEFENBACH Lina.** Colm 1916-1917 (remp). Née à Colmar en 1894, protestante, fille du conseiller spécial de justice et maire de Colmar Friedrich Diefenbach (→ *NDBA*) et de Marie Kullmer. Elle est de nationalité alsacienne-lorraine, mais « [ses] deux parents sont des Vieux-Allemands », explique-t-elle dans son cv de 1917 : son père, le conseiller spécial de justice Friedrich Diefenbach, autrefois conseiller à la cour d'appel, maire de Colmar depuis le déclenchement de la guerre, est né en Hesse ; sa mère est du Palatinat. Lina Diefenbach passe toute sa jeunesse à Colmar. De 1901 à 1911, elle fréquente l'ESF de dix classes de Colmar, puis elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1914, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Lors du déclenchement de la guerre, elle se porte candidate à un poste de remplaçante dans l'enseignement primaire. Durant les trois années de guerre déjà écoulées lorsqu'elle rédige son cv en 1917, elle est souvent employée comme aide-enseignante dans différentes écoles de Colmar, sa « *Vaterstadt* » (cv). Pendant un an et demi, elle effectue « le remplacement durable d'un collègue mobilisé au front » à l'EMG de Colmar (cv). Malheureusement, pour des raisons de santé, elle se voit obligée d'abandonner ce remplacement en novembre 1916. On a depuis recours à elle à diverses reprises comme aide-enseignante pour de courtes périodes : elle est entre autres active en 1916/17, pendant quelques semaines, comme remplaçante d'une collègue malade à l'ESF municipale de Colmar. Entre-temps, sa santé s'est rétablie, au point qu'elle se sent assez forte pour occuper un poste d'enseignante : « Il m'importe avant tout de ne pas être oisive dans ces temps difficiles où chacun donne le meilleur de lui-même, mais au contraire de servir de mon mieux la patrie, et donc d'accourir pour apporter mon aide là où l'on a besoin de mes forces » (cv). [ADBR 34AL206 (demande d'affectation), cv rédigé en 1917, et 105AL2532]

**DIEMER Georg.** Sargm 1906-1909 (gym). Enseignant du lycée de Sarreguemines. Il donne des cours à l'ESF municipale de Pâques 1906 à mars 1909. [ADBR 34AL1470]

**DIEMERT *Julius Maria Joseph.*** Colm 1912-1919. Né à Dettwiller (O Saverne) en 1882, catholique, fils du cordonnier Julius Jakob Diemert et d'Elisabetha Hamann. Il étudie l'allemand, l'histoire et le latin à l'Université de Strasbourg. En juillet 1908, il réussit l'examen d'enseignant dans les écoles supérieures. Il est ensuite candidat au lycée de Bouxwiller (O Saverne) puis aide-enseignant, aux lycées de Bouxwiller et de Saverne. En novembre 1912, il est engagé comme *Oberlehrer* à l'ESF municipale de Colmar. En 1917, il est incorporé dans le *Landsturm*. Il est révoqué le 31 janvier 1919, bien qu'étant d'origine alsacienne. [ADBR 34AL1255/2, 105AL2532 et 1045W8, *Jahresbericht* Colmar 1913 et état civil de Dettwiller]◊

**DIENGER Marie Elise, Sœur Marie Paula (DPR).** Strbg DPR 1896-1902. Née à Thann en 1874, fille du fonctionnaire des chemins de fer Kosmas Dienger et de Marie Schöny. Elle fréquente les écoles primaires de Thann puis de Wissembourg jusqu'à ses treize ans. Elle retourne ensuite pendant un an dans la maison parentale. A quatorze ans, elle entre au « pensionnat » (cv) d'Issenheim (O Guebwiller), pour apprendre les travaux manuels. Elle y passe deux ans. Jusqu'à dix-neuf ans, elle vit en partie dans la maison parentale, en partie en France, où elle travaille comme préceptrice. En octobre 1893, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare depuis à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1896. Après six ans d'enseignement à l'ESF de la DPR à Strasbourg, elle est mutée à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en août 1902. [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1896]

**DIESNER Leberecht.** Strbg 1878-1879 (péd). Originaire de la province prussienne de Silésie, père de Paul Diesner (→). *Oberlehrer* de l'EN de Strasbourg, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la rentrée 1878 à Pâques 1879, lorsqu'il est nommé directeur de l'EN de Phalsbourg (O Sarrebourg). [*Jahresbericht* Strasbourg 1879, p. 95]

**DIESNER Paul.** Sargm 1915-1918 (remp: rel). Né à Reichenbach (prov. Silésie) en 1868, fils de Leberecht Diesner (→). Pasteur à Sarreguemines de 1902 à 1920. A partir de la rentrée 1915, il remplace le pasteur Hammes, mobilisé comme aumônier militaire depuis le début de la Première Guerre mondiale. Au début de l'année 1920, il part pour l'Allemagne. [ADBR 105AL2629 et Bopp, p. 119]

**DIETRICH.** Altk 1915 (rel). Vicaire catholique, il enseigne à l'ESF d'Altkirch à la fin de l'année 1915. [ADBR 105AL2542]

**DIETRICH Ella Louise.** Br 1880-1883 + Strbg BP 1890-1891 (aide). Née à Bonn (prov. Rhénanie) en 1859, protestante, fille d'un architecte. Elle fréquente une ESF privée de sa ville natale jusqu'à ses quatorze ans. En 1875, son père devient architecte de district à Colmar, où elle fréquente l'ESF pendant un an. Elle intègre ensuite l'EN Erhardt à Heidelberg (gd. Bade), avant d'entrer à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse en 1877. En octobre de cette même année, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) en janvier 1880 et y enseigne jusqu'aux vacances d'été 1883. En juillet de cette année, elle pose sa candidature au poste de troisième enseignante de l'ESF de Saverne, mais celle-ci est rejetée, car son diplôme ne lui permet pas d'enseigner le français. En avril 1890, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, pour s'y préparer à l'examen de directrice pour les ESF. En même temps, elle donne quelques cours dans l'établissement. [ADBR 34AL1315, 34AL1369 et 34AL1399, cv rédigé en 1883]

**DIETRICH Emilie, Sœur Julie (DPR).** Strbg DPR 1875-1893 (pia) + Rib DPR 1893-1895 (id) + Mulh DPR 1895-1898< (pia ; ch). Née à Vieux-Thann (O Thann) en 1857. Jusqu'à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Vieux-Thann puis, pendant un an, la classe spéciale à Thann. En avril 1873, elle se rend au noviciat de Ribeauvillé, où elle se consacre « aux études musicales » (cv). En 1875, elle gagne l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle enseigne le

piano jusqu'en octobre 1893. D'octobre 1893 à septembre 1895, elle enseigne le piano à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé ; à partir de septembre 1895, à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1898]

**DIETRICH Georgette.** Strbg DPR 1916-1918. Née à Bischheim (O Strasbourg-campagne) en 1897, catholique, fille d'un clerc de notaire. En 1912, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 105AL2574]

**DIETRICH Joséphine, Sœur Irmina (DPR).** Mulh DPR 1892<. Née à Hattstatt (O Guebwiller) en 1872. [ADBR 34AL1310]

**DIETRICH Theophil.** Mulh 1909-1918 (rel). Né à Obersoultzbach (O Saverne) en 1878, vicaire catholique. [ADBR 34AL1275]

**DIETSCH Johann Friedrich.** Sarbg <1883 (rel). Né à Gertwiller (O Sélestat) en 1836. Pasteur de Sarrebourg à partir de 1871. [ADBR 34AL1457 et Bopp, p. 119]

**DIETSCH Marguerite Aline.** Mulh BI 1892-1908 (ang) + Mulh Do 1904-1908 (id) + Mulh 1906-1908 (id). Née à Mulhouse en 1851, fille du chaudronnier Jean Georges dit Jacques Dietsch et d'Anne Elisabeth Ziegler. Elle fréquente l'école primaire spéciale de Mulhouse jusqu'à son examen. En 1871, elle se rend en Angleterre, où elle enseigne le français et l'allemand. Après la mort de sa mère en 1881, elle reste à la maison jusqu'en 1886, puis se rend à nouveau en Angleterre où elle est préceptrice dans une famille pendant plusieurs années. Après une grave maladie, elle est « obligée de rester dans [sa] *Heimat* » (cv). Elle enseigne l'anglais à l'ESF Blattner à partir de 1892, à l'ESF Dollfus à partir de 1904 et à l'ESF municipale à partir de 1906. Elle est active dans les trois établissements jusqu'à son décès en 1908. [ADBR 34AL1274, 34AL1298, 34AL1299, et 34AL1303, cv rédigé en 1904]

**DIETSCH Marie.** Mulh 1872<. Née en 1847. [ADBR 34AL1265 et 34AL1266]

**DIETZ Friederike Rosa ou Frieda.** Strbg BP 1890-1892 + Mnst 1897-1907. Née à Montereau (dép. Seine-et-Marne) en 1868, protestante, fille de Chrétien Frédéric Dietz, haut fonctionnaire des chemins de fer, et de Frédérique Henriette Stutz, sœur d'Henriette Dietz (→). Elle reçoit sa première instruction de sa mère, « une enseignante diplômée » (cv). A douze ans, elle entre à l' « école supérieure de filles de Lyon [dép. Rhône] » (cv), sûrement le lycée de jeunes filles. Lorsque son père part à la retraite en 1884, la famille s'installe à Munster (O Colmar), ville natale de sa mère. Friederike reste toutefois en France et réussit, en 1885 et 1887, « les examens français élémentaire et supérieur » (cv). Elle rentre ensuite chez ses parents à Munster et fréquente pendant trois ans l'ENS attachée à l'ESF Armbruster à Colmar. En octobre 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Un mois plus tard, elle entre comme enseignante à l'ESF BP à Strasbourg, où elle est active jusqu'à ce qu'elle doive quitter l'ESF en 1892 pour des raisons de santé. Elle vit alors chez sa mère à Munster, où elle donne des cours privés. [ADBR 105AL787, dossier personnel, cv rédigé en 1897]

**DIETZ Friedrich Julius Gotthelf.** Br 1890-1891 (rel) et 1898-1917 (id). Né à Brandebourg-sur-la-Havel (prov. Brandebourg) en 1858. Pasteur de Barr (O Sélestat) de 1889 jusqu'à son décès en décembre 1917. [ADBR 34AL1315, 34AL1316 et Bopp, p. 120]

**DIETZ Henriette.** Strbg Schw 1891-1899 + Mnst 1901-1912. Née à Lyon (dép. Rhône) en 1870, protestante, fille de Chrétien Frédéric Dietz, haut fonctionnaire des chemins de fer, et de Frédérique Henriette Stutz, sœur de Frieda Dietz (→). Elle reçoit sa première instruction de sa mère, une enseignante diplômée. Lorsque son père part à la retraite en 1884, la famille s'installe à Munster (O Colmar), la ville natale de la mère de Henriette. Cette dernière fréquente pendant un an la classe spéciale de filles de Munster. Après avoir obtenu son diplôme de fin de scolarité obligatoire, elle entre à l'ESF de Mlle Armbruster à Colmar, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les

ESF. Après avoir intégré l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit cet examen en juillet 1891. De septembre 1891 jusqu'en mars 1899, elle est active comme enseignante à l'ESF Schwartz à Strasbourg. Pour des raisons de santé, elle quitte cette école et vit alors à Munster chez sa mère, veuve depuis 1889. Là, elle donne quelques cours privés. Parce qu'en 1901 sa santé est rétablie, elle aimerait à nouveau un poste stable, de préférence à Munster, où sa sœur est déjà active comme enseignante : « Comme un poste d'enseignante est à pourvoir pour Pâques à l'école supérieure de filles, j'ai décidé de déposer ma candidature » (cv). [ADBR 105AL786, dossier personnel, cv rédigé en 1901, et AMMun R I/267]

**DIEZ Francisca (h).** Kntzh <1873. Née à Wiesloch (gd. Bade) en 1837, fille de Gustav Diez, *Teilungskommissar*, et d'Elisabeth Zentner. Elle dirige la classe supplémentaire française et le quatrième cours d'allemand du pensionnat de Kientzheim (O Ribeauvillé) jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247 et registres de baptême de Wiesloch]

**DINTER Hedwig Maria.** Strbg Mury 1904-1907. Née à Benfeld (O Erstein) en 1884, catholique, fille d'un *Obersteuerkontrolleur*, plus tard *Oberzollrevisor*. En 1887, son père est muté à Mulhouse ; en 1890, à Sarreguemines. La même année, Hedwig Maria Dinter entre à l'ESF SC de cette dernière ville : « J'ai plein de beaux souvenirs de ces années de mon enfance. Mon père, qui, de par ses fonctions, avait un cheval et une calèche à disposition, nous emmenait, nous ses enfants, presque tous les jours de libre avec lui, dans ses tournées d'inspection, et nous rendait attentifs au pays et aux gens, à leurs usages et à leurs activités. Les hauteurs de Spicheren étaient toujours le point fort de ces excursions. Mon père, ancien combattant de 1870, ne se lassait pas de nous parler des champs de bataille. Nous écoutions avec enthousiasme les récits de cette grande époque et étions fiers d'être des Allemands. Nous avons ensuite l'habitude d'aller visiter la "Vallée de l'Honneur" située au pied des hauteurs » (cv). Comme depuis toute petite elle aime beaucoup apprendre,

elle entre à l'automne 1900 à l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. A Pâques 1902, son père est muté à Mulhouse, où elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale : « Cependant, en raison de connaissances insuffisantes en langue française, on m'a fait retourner en première année, alors que j'avais déjà atteint la deuxième année à Sarreguemines. Tout était très différent de là-bas et je ne me suis habituée que progressivement à mon nouvel environnement. Si je ne rencontrais bientôt plus de difficultés particulières à l'école normale, je restais toujours derrière les prestations des autres élèves pour ce qui est de la langue française. J'ai donc pris des leçons particulières et passé quatre semaines à Lausanne (Suisse, canton Vaud). Le monde alpestre, que je contemplais pour la première fois, a fait sur moi une impression ineffaçable » (cv). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1904 et succède à la rentrée suivante à Anna Bühlichen à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1906/07. De novembre 1907 à avril 1908, elle effectue un remplacement dans une école primaire mulhousienne. En 1908, elle demande un poste dans la province prussienne de Hesse-Nassau. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1904]

**DIPPICH Rosalie, Sœur Marie Laurentine (DPR).** Strbg DPR 1897-1899 et 1901-1905 + Colm DPR 1899-1901. Née à Ichtratzheim (O Erstein) en 1878, fille de Ludwig Dippich, cultivateur, et d'Adelheid Schaal. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. « Pour qu' [elle] reçoive une meilleure instruction » (cv), ses parents l'envoient à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste deux ans. En octobre 1894, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare pendant trois ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à l'été 1897. En automne 1897, ses supérieures l'envoient à Strasbourg, où elle est active pendant deux ans à l'ESF de la DPR. En octobre 1899, elle quitte l'établissement pour fréquenter l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar – elle enseigne en même temps dans cette ESF. Elle retourne à l'ESF de la DPR à Strasbourg en octobre 1901, munie de son diplôme d'enseignante pour les ESF,

obtenu à Metz le mois précédent. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1899, et 34AL1356]

**DIRK Hedwig.** Strbg 1884 (remp: tm). [Jahresbericht Strasbourg 1884, p. 57]

**DISS Elise.** Mtz Minag/H 1880 et 1891 (remp: fr). Née à Metz en 1862, catholique. En 1878, elle obtient son brevet à Bar-le-Duc (dép. Meuse). Engagée au printemps 1880, sa nomination n'est pas autorisée car son brevet français n'est pas reconnu en Alsace-Lorraine. La directrice la conserve cependant jusqu'à la fin de l'année scolaire. En juillet 1891, les autorités acceptent qu'elle œuvre comme remplaçante pour les cours de français. [ADBR 11AL220 et 11AL221]

**DISSE Therese.** Mtz Vis 1876 (aide: all) + Rstf 1876-1877 (all) et 1889-1890. Née à Brakel (prov. Westphalie) en 1856, catholique. En 1875, elle réussit à Hanovre (prov. Hanovre) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF (sans l'anglais). En avril 1876, elle gagne le couvent de la Visitation de Metz pour y apprendre le français et y enseigner en même temps l'allemand. Elle quitte l'établissement à l'automne suivant pour enseigner à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), où elle succède à Magdalena Alff et reste une année. Elle retrouve l'établissement à la rentrée 1889, succédant à Elisabeth Bianchi à la tête de la première classe. Elle quitte l'ESF de Rustroff en juin 1890, suite à la mort de son père. [ADBR 11AL219, 34AL1453 et 34AL1454]

**DIVOT Françoise Pauline.** Mtz Minag <1872-1879>. Née à Metz en 1846 ou 1848. En avril 1872, alors qu'elle enseigne déjà à l'ESF Minaglia dans sa ville natale, elle réussit en France l'examen du brevet. En 1876, les autorités scolaires se rendent compte que l'enseignante ne possède pas de brevet français antérieur à mars 1871 et qu'elle n'est donc pas habilitée à enseigner en Alsace-Lorraine. Elle est autorisée à poursuivre son activité à l'ESF, mais à condition de passer l'examen allemand d'institutrice en 1877. En septembre 1877, elle informe les autorités scolaires qu'elle n'a pas été en situation de se présenter à l'examen et demande si elle peut quand

même continuer son activité. La réponse est négative. La directrice obtient toutefois qu'elle puisse enseigner le français trois heures par semaine dans la petite classe française, mais à condition qu'elle passe l'examen allemand, qui doit se tenir à Metz en février ou mars 1878. Le personnel enseignant à l'ESF est censé l'aider à se mettre à niveau en allemand. Cette fois-ci, elle se présente à l'examen, qu'elle réussit, et reprend son ancienne classe. Les autorités acceptent, mais à condition qu'elle satisfasse aux exigences en allemand. Une inspection de juillet 1879 révèle que ce n'est pas le cas : on lui donne jusqu'à mars 1880 pour améliorer ses prestations. [ADBR 11AL220]

**DOCKERILL Miss.** Gbw 1881< (ang). De Londres. [ADBR 34AL1256]

**DOEHLE, Dr.** Strbg Schw/Kl 1881-1907 (hist). *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Schwartz à partir de février 1881, une activité qu'il abandonne en avril 1907 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1383 et 34AL1386]

**DOEHLER Hulda Maria.** Strbg BP 1894-1895 (aide) + Br 1895-1899. Née à Mulhouse en 1874, protestante réformée, fille du commissaire de police Friedrich Karl *August* Doehler. Elle fréquente les écoles des religieuses catholiques à Ensisheim (O Guebwiller) et Obernai (O Erstein), puis l'ESF de Barr (O Séléstat), où elle commence sa préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite encore deux années à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1894. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP. A la rentrée 1895, elle obtient un poste à l'ESF de Barr. [ADBR 34AL1315, cv rédigé en 1895, et 34AL1370]

**DOERFFEL Elisabeth.** Rib 1906-1907. Née à Wesserling (O Thann) en 1880, protestante, fille d'un inspecteur des postes. Elle passe les deux premières années de sa vie à Wesserling, jusqu'à ce que son père, en sa qualité de *Postmeister*, soit muté à Wasselonne (O Molsheim). Elle y effectue sa

première année scolaire. Puis son père reçoit une nouvelle affectation, devenant comptable en chef des caisses de la poste (*Oberpostkassenbuchhalter*) à Düsseldorf (prov. Rhénanie). Dès lors, elle fréquente différentes écoles primaires de Düsseldorf, puis la quatrième et la troisième classe de l'école bourgeoise de filles municipale. Son père est alors muté à Dresde (roy. Saxe), où elle achève sa scolarité dans l'ESF Dietrich. En 1894, immédiatement après sa confirmation, elle entre à l'EN royale de Saxe, attachée à l'ESF Dietrich. Elle n'y fréquente que trois des cinq classes, parce qu'un poste d'aide à la crèche Nazareth d'Oberlössnitz s'offre à elle. Elle occupe ce poste durant dix mois puis l'abandonne « pour répondre à un appel à Buenos Aires » (cv). Dans cette ville, elle est gouvernante de 1899 à 1903 dans la famille Berger. Lorsque cette famille rentre en Allemagne, Elisabeth rentre avec eux et se rend en Alsace, où elle demeure trois ans chez des parents à Colmar. Durant cette période, elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar. Elle réussit en juillet 1906 l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1906]

**DOERING Mme.** Strbg L 1918. Peut-être Caroline Doering. Elle est engagée à l'ESF Lindner à la rentrée 1918. [ADBR 105AL2596]

**DOERING Caroline, née STROH.** Bschr 1892 (remp). De Strasbourg, née vers 1864. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg en mars 1884. De novembre 1884 à mai 1888, elle enseigne dans les écoles primaires de Bischheim (O Strasbourg-campagne). Elle est engagée à l'ESF de Bischheim en avril 1892 pour assurer l'intérim d'un poste vacant. [ADBR 34AL1415]

**DOERING Clara\*.** Colm 1887-1893 + Br 1893-1907 + SMaM 1907-1912 + Thionv 1912-1918. Née à Nakel (prov. Posen) en 1864, protestante. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Danzig (prov. Prusse-Occidentale) en 1882. Après six années d'enseignement à l'ESF subventionnée de Colmar, elle rejoint l'ESF

de Barr (O Sélestat) à la rentrée 1893. Elle réussit l'examen de directrice pour les ESF en 1897 et succède à Louise Kuemmel à la tête de l'établissement en janvier 1898. Neuf ans plus tard, elle prend la direction de l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). A Pâques 1912, elle succède à Wanda Braun à la tête de l'ESF municipale de Thionville. Elle est révoquée le 28 décembre 1918 ; la direction est alors confiée à Georgette Stahl (→). [ADBR 34AL1250, 34AL1251, 34AL1315, 34AL1317, 34AL1486 et 1045W8]

**DOERING Veronika, Sœur Marie Margareta (Mis).** Mtz Mis 1907-1909. Née à Rüstungen (prov. Saxe, O Heiligenstadt) en 1881, fille du cultivateur Heinrich Döring. A l'automne 1902, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle entre alors dans la congrégation de la Miséricorde. Elle est tout d'abord active pendant quelques années à l'ESF d'Ahaus (prov. Westphalie), puis séjourne en Angleterre, de Pâques 1906 à Pâques 1907, afin de se perfectionner en anglais. A son retour en Allemagne, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour remplacer Sœur Raphaela Tillessen jusqu'aux grandes vacances. Elle reste finalement dans l'établissement comme enseignante à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1907]

**DOERLEMANN Emma.** Mtz SC Vi 1908. Née à Bork (prov. Westphalie) en 1860, sans doute une sœur de Johanna Dörlemann (→). Elle fréquente l'école primaire de Bork jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle intègre ensuite l'EN de Münster (prov. Westphalie) et réussit l'examen d'institutrice en août 1879. En juillet 1906, elle quitte l'enseignement primaire public après vingt-six années d'activité pour enseigner dès lors dans une ESF privée à Hennef-Geistingen (prov. Rhénanie, O Siegburg), où elle reste jusqu'en avril 1907. Elle conclut son cv de 1908 en notant qu'elle a également pris des cours privés d'anglais. En septembre 1908, elle succède à Emma Foehler à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Dès le mois suivant, elle est renvoyée « pour des raisons morales » (la directrice à l'*Oberschulrat*, 01.10.1908). [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1908]

**DOERLEMANN Johanna, Sœur Marguerite du Sacré Cœur ou Margareta (SC)\*.** Mtz SC Ge 1881-1884 + StAvd SC 1886-1889 + Mtz SC Vi 1889-1903. Née à Bork (prov. Westphalie) en 1854, fille du propriétaire foncier Constantin Dörlemann et de Margareta Funhoff, sans doute une sœur d'Emma Dörlemann (→). Elle fréquente l'école primaire de Bork de sept à quatorze ans, puis l'école-cathédrale de Münster (prov. Westphalie) pendant deux ans. Pour poursuivre son instruction, ses parents l'envoient à Dorsten (id), au pensionnat des ursulines, où elle reste jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Elle fréquente l'EN de Düsseldorf (prov. Rhénanie) pendant un an et réussit l'examen d'institutrice en 1873. Elle est tout de suite engagée comme enseignante de la classe supérieure d'une école primaire de trois classes à Duisburg (prov. Rhénanie). Au bout de quelques mois, elle tombe malade et retourne dans sa famille, où elle se rétablit. Dès lors, elle occupe des places de préceptrice dans des familles nobles, séjournant successivement dans la région de Münster, à Londres, Bonn (prov. Rhénanie) et Graz (Empire austro-hongrois). En novembre 1880, elle réussit les examens d'enseignante pour les ESF à Düsseldorf. En mai 1881, elle est engagée comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Au bout d'une année, elle entre dans la congrégation SC. Elle reste active encore deux ans et demi dans la même ESF, puis deux ans dans un externat, toujours à Metz. A la rentrée 1886, elle succède à Sœur Ferdinand Meurin comme directrice de l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). A la rentrée 1889, elle est nommée directrice de l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, fonction qu'elle exerce jusqu'à son décès en mars 1903. [ADBR 34AL1428, 34AL1434, cv rédigé en 1889, et 34AL1476]

**DOERNER Katherina.** Mtz Minag 1877-1881 et <1883. Née à Edenkoben (roy. Bavière, O Palatinat) en 1858, protestante. En avril 1877, elle obtient à Spire (id) le diplôme d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF Minaglia en octobre 1877, dans la petite classe française, où elle succède à Pauline Divot. Elle quitte l'établissement à Pâques 1881, lors de son passage sous la

direction de Léonie Heyder ; mais elle revient par la suite, car une lettre de juillet 1883 (Mme Heyder au président de Lorraine, 12.07.1883), indique son départ de l'établissement à ce moment-là. [ADBR 11AL220]

**DOERR Marie Caroline ou Lina, épouse TRÉSER\*.** Strbg Drr 1868-1873 + Strbg 1876-1877 (remp ; fr). Née à Strasbourg en 1835, fille de Philippe Doerr, fabricant de chandelles, et d'Amélie Keller. Elle obtient le brevet de capacité à Strasbourg en mars 1855, puis dirige pendant quatre mois une école primaire de filles comme institutrice intérimaire avant de rejoindre l'Angleterre, où elle est active comme gouvernante jusqu'en 1862. Cette année-là, elle rentre en Alsace et prend la succession du pensionnat Dietz à Barr (O Sélestat), qu'elle dirige jusqu'en 1866. Elle rejoint alors ses parents à Strasbourg, où elle commence par donner des leçons particulières. En octobre 1868, elle ouvre « un externat de demoiselles » à Strasbourg-Robertsau, quartier rouge, N°74. La fréquentation de son établissement est essentiellement protestante (AMS 2MW633). Peu après l'annexion, à la fin de l'année scolaire 1872/73, elle ferme ce qui peut être considéré comme une ESF : elle explique cette décision par la mort de son père (AMS 2MW633, lettre au maire de Strasbourg, 01.10.1873). Lina Doerr se limite alors à donner des cours privés. En mars 1875, elle est candidate pour devenir enseignante à l'ESF municipale qui doit voir le jour à Strasbourg. De la Pentecôte aux vacances 1876, elle y remplace Emma Erfurt avec Mme Jacot Des Combes. Pendant le semestre d'hiver 1876-1877, elle enseigne le français seize heures par semaine. Elle se marie en décembre 1876 avec un Monsieur Tréser (des filles Tréser fréquentaient son école en 1872/73) et quitte l'établissement en février 1877. [ADBR 1TP/PRI102, dossier Doerr, AMS 2MW589 et 2MW633, dossier Doerr, *Jahresbericht* Strasbourg 1877, p. 48 et 53-54, et état civil de Strasbourg]

**DOFLEIN Louise.** Mtz Minag 1877<. Née à Wörrstadt (gd. Hesse) en 1853, catholique. En avril 1869, elle obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF à Darmstadt (id).

Elle succède à Anna Wurcherer en mai 1877. [ADBR 11AL220]

**DOMMEL Elise\***. Wsl 1888-1889. Née à Wasselonne (O Molsheim) en 1865, protestante, fille du cultivateur Jacques Dommel et de Caroline Schaal. En juillet 1884, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift à Karlsruhe (gd. Bade). Elle passe ensuite une année à Paris pour améliorer son français, puis se rend à Dresde (roy. Saxe), comme enseignante de français au Luisenstift. En avril 1888, elle pose sa candidature pour diriger l'ESF subventionnée qui doit alors ouvrir dans sa ville natale. Elle est engagée, mais seulement comme enseignante, car il faut avoir vingt-cinq ans pour être directrice (règlement du 10 juillet 1873, paragraphe 4); elle en exerce cependant les fonctions à titre provisoire, jusqu'à l'arrivée d'Emilie Kuntz durant l'été 1888. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1888/89. [ADBR 34AL1393 et état civil de Wasselonne]

**DONAT Anna**. Mulh 1898 (remp). Née à Mulhouse en 1878, catholique, fille de l'horloger Armin Donat; sœur de Luise Donat (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1894 à 1897. [ADBR 34AL1271]

**DONAT Luise**. Mulh Bl 1900 (remp) + Mulh 1901 (id). Née à Mulhouse en 1882, catholique, fille de l'horloger Armin Donat; sœur d'Anna Donat (→). De six à dix ans, elle est élève à l'école primaire de Mulhouse. Elle s'y fait remarquer: « Parce que je manifestais une joie constante à apprendre, mes institutrices conseillèrent à mes parents de me faire continuer ma formation scolaire pour que je puisse me préparer au métier d'enseignante. Dans ce but, je suis entrée à l'école supérieure de filles. Je l'ai fréquentée durant cinq années » (cv). Elle réussit ensuite son examen d'admission à l'ENS attachée à l'ESF, qu'elle fréquente pendant trois ans. En juin 1900, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Dans son cv de 1900, Luise Donat parle également de sa foi (« A treize ans, il m'a été permis de partager le bonheur de la première sainte communion :

elle a exercé une impression profonde sur ma vie intérieure »), de ses voyages (« Jusqu'à maintenant je n'ai pas encore pu élargir le domaine de mes connaissances par de grands voyages; j'ai cependant déjà souvent eu l'occasion, lors de petits voyages de vacances, d'admirer les beautés de la Suisse, et de connaître, par quelques excursions scolaires, plusieurs sites touristiques des Vosges et de la Forêt-Noire ») et de ses inclinations (« Parmi les drames lus à l'école, mes préférés sont *Iphigénie* de Goethe et *Guillaume Tell* de Schiller. *Minna von Barnhelm* de Lessing me reste toujours en mémoire de manière très vive, car j'ai vu la pièce jouée sur scène, après l'avoir lue et en avoir écouté l'explication à l'école. Concernant les arts qui nous étaient enseignés à l'école, ma préférence allait au dessin »). [ADBR 34AL1272 et 34AL1299, cv rédigé en 1900]

**DONELEIT Anna**. Mtz H 1891-1896 + Mtz 1896-1907. A la rentrée 1891, elle est engagée à l'ESF Heyder de Metz. En 1896, suite à la fusion de l'institution avec l'ESF Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, elle est engagée dans le nouvel établissement. [ADBR 11AL221]

**DONZÉ Sophie**. Colm 1880-1897. De Seloncourt (départ. Doubs), née en 1850. [ADBR 34AL1250 et 34AL1255/2]

**DORBRITZ Elisabeth ou Elsa**. Mtz SC Ge 1899. Née à Sankt Arnual, près de Sarrebruck (prov. Rhénanie) en 1874, catholique, fille du maire Rudolf Dorbritz. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Longuich-sur-Moselle (prov. Rhénanie, O Trèves). Elle poursuit son instruction au pensionnat de Zell-sur-Moselle, où elle se prépare à passer un examen d'enseignante, qu'elle réussit en avril 1895 à Münster (prov. Westphalie). De juin 1896 à juin 1898, elle est active comme préceptrice. En avril 1899, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1899]

**DORR**. Sargm SC 1911-1918 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Il donne des

cours à l'ESF SC de la ville à partir de la rentrée 1911. [ADBR 105AL2631]

**DORVAUX Johann Franz.** Rstf 1888-1889 (rel). Né à Boulay en 1850. Vicaire catholique. Successeur de Monsieur Kremer comme aumônier à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) (mai 1888), il reprend également son enseignement. Il quitte Rustroff en novembre 1889. [ADBR 34AL1454]

**DOSSMANN Magdalena, Sœur Michaëla (DPR).** Colm DPR 1891-1892 + Strbg DPR 1893-1901 (aide). Née à Gebolsheim, commune de Wittersheim (O Haguenau), en 1871, fille du propriétaire Michaël Dossmann et de Richardis Hartmann. Elle fréquente l'école primaire de Wittersheim jusqu'à l'âge de treize ans. Après sa première communion, elle reste chez ses parents jusqu'à l'âge de quinze ans puis entre à l'automne 1887 à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste deux ans. En 1889, elle gagne l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle prépare l'examen d'institutrice. Après avoir obtenu son diplôme, elle est engagée à l'ESF de la DPR à Colmar en septembre 1891, mais elle doit se retirer en 1892 pour raison de santé. En 1893, elle est rétablie et gagne l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1290 et 34AL1354, cv rédigé en 1893]

**DRAUTZBURG Karl, Dr.** Strbg DC 1914-1917 (math). Enseignant à l'*Oberrealschule* du Palais impérial à Strasbourg, il donne des cours à l'ESF de la DC à partir d'octobre 1914. Il est mobilisé le 12 avril 1917. [ADBR 105AL2572 et 105AL2573]

**DRECKMANN Anna.** Sargm SC 1908-1909. Née à Vienenburg (prov. Hanovre), dans le Harz, en 1887, fille du médecin Dr. Paul Dreckmann et d'Anna Beitzen. Elle fréquente l'école primaire de Herne (prov. Westphalie, O Bochum) de cinq à neuf ans, puis l'ESF municipale de Bochum jusqu'à l'âge de douze ans. En 1899, ses parents l'envoient à l'ESF de Lüdinghausen (prov. Westphalie). A Pâques 1904, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle fréquente pendant trois ans. En mars 1907, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle est

alors engagée comme remplaçante à Herne et Baukau (id) jusqu'à Noël 1907. A partir de janvier 1908, elle se consacre de nouveau exclusivement à ses études et réussit en juillet 1908 un examen complémentaire à Paderborn (id). A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en mars 1909 pour raisons familiales. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1908]

**DRESSLER.** Colm 1891< (hist). Enseignant du lycée de Colmar. [ADBR 34AL1251]

**DREYER Célestina, Sœur Pascaline (DPR).** Mulh DPR 1865< (mus). Née en 1844. [ADBR 34AL1307]

**DREYER Emmy.** Strbg L 1907-1909. Née à Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha) en 1873, fille du Dr. Otto Dreyer, *Oberkirchenrat* (†1900). De huit à quinze ans, elle fréquente le *Marien-Institut* à Gotha. En 1891, elle suit son père à Meiningen (d. Saxe-Meiningen), où elle entre à l'EN en 1898. Trois ans plus tard, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite un semestre à Paris, afin de se perfectionner en français, avant de donner, pendant un certain temps, des cours privés. A l'automne 1903, elle obtient un poste à l'ESF de Mlle Albrecht à Nauen. Elle quitte l'établissement à Pâques 1906, car sa présence est requise à la maison. A l'automne 1906, elle prend un emploi de remplaçante à l'école de filles privée de Mlle Waetge à Brême (vhl. Brême). A Pâques 1907, elle est engagée à l'ESF Lindner comme remplaçante de Gertrud Albrecht jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle est finalement nommée enseignante à titre définitif à la rentrée suivante. Elle quitte Strasbourg en octobre 1909 suite à ses fiançailles. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1907]

**DREYFUS.** Dz 1914-1918 (rel). Rabbin. Il succède au rabbin Kahn et reprend ses cours de religion pour les élèves juives de l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Ceux-ci ont lieu à l'extérieur de l'établissement. [ADBR 105AL2608]

**DREYFUS Berthe Léonore.** Mtz Kahn 1875 (hébr tm). Née à Mulhouse en 1845, juive. Elle obtient le brevet de capacité pour l'enseignement primaire en août 1866 à Strasbourg. Elle n'apparaît plus parmi le personnel enseignant en 1875/76. [ADBR 11AL223]

**DREYFUS Caroline.** Mulh 1877-1902. Née à Pfstatt (O Mulhouse) en 1854, juive. Elle quitte l'ESF en 1902 pour partir à la retraite. [ADBR 34AL1268 et 34AL1273]

**DREYFUS Isidore, Dr.** Sargm 1909-1918 (rel). Rabbín de Sarreguemines de 1900 à 1939. [ADBR 34AL1470 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 265]

**DREYFUSS Charles.** SMaM 1909-1913 (rel). Originaire de Wihr-au-Val (O Colmar), chantre israélite. [ADBR 105AL2536]

**DREYFUSS Heymann Loeb.** Sav <1875-1887 (rel). Rabbín de Saverne à partir de 1856. En novembre 1887, il cesse son enseignement pour raisons de santé et demande à le transmettre à l'instituteur israélite Lehmann. [ADBR 34AL1399 et 34AL1400 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 270 (photo)]

**DRIESCH (VON DEN).** Colm 1886-1887 (all). Enseignant d'ENP, il donne des cours dans les classes supérieures de l'ESF subventionnée de Colmar ainsi qu'à l'ENS attachée à cet établissement. [ADBR 34AL1250]

**DRIESCH Hubert (VON DEN).** Mulh DPR 1910-1918 (com). Né à Noppenberg (prov. Rhénanie) en 1862. Il fréquente d'abord l'école primaire de Merkstein puis l'école latine de Herzogenrath, près d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie). En 1880, il entre à l'EN II de Colmar. Il réussit son examen d'instituteur en 1883, et est alors affecté à Mulhouse. En 1885, il réussit son examen de service. En 1897, il réussit l'examen d'enseignant pour les EMG à Strasbourg. A partir de 1904, il assure le cours de commerce à l'EMG de Mulhouse. Il enseigne également dans la « classe commerciale » de

l'ESF de la DPR à Mulhouse à partir de 1910 et jusqu'à son décès au printemps 1918. [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1910, et 105AL2548]

**DRIESCH Maria Lamberta (VON DEN).** Mtz SC Vi 1911-1913. Née à Metz en 1891, catholique, fille de l'inspecteur scolaire de cercle Theodor von den Driesch. Elle fréquente l'ESF de la Miséricorde à Metz de six à douze ans, puis l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne) pendant trois ans, puis à nouveau l'ESF de la Miséricorde à Metz pendant un an. A l'automne 1907, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En octobre 1910, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En mars 1911, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement en mars 1913 afin de poursuivre ses études à Münster (prov. Westphalie), où elle part suivre un *Realgymnasialkursus* pour obtenir le baccalauréat, étudier à l'université et passer son examen d'*Oberlehrerin* (Theodor von den Driesch à l'*Oberschulrat*, 23.06.1914). [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1911]

**DRISSNER Maria Hedwig, Sœur Marie Euphemia (AP).** StL/Lttb 1903-1908 (tm). Née à Pfullendorf (gd. Bade) en 1870, fille du maître-ramoneur Adolf Drissner et de Josephine Peter. De six à quatorze ans, elle fréquente la *Bürgerschule* municipale de Pfullendorf. De quatorze à seize ans, elle fréquente l'ESF de la localité. Pendant ce temps, elle bénéficie également de cours privés « chez l'enseignante diplômée d'État de l'école de travaux manuels engagée à Pfullendorf » (cv). Là, elle reçoit une instruction tant théorique que pratique. Pendant la deuxième année, elle enseigne de manière indépendante les travaux manuels à tous les niveaux d'âge soumis à l'obligation scolaire. Elle passe ensuite une année dans un pensionnat à Zurich (Suisse, canton Zurich) pour continuer sa formation. De dix-sept à vingt ans, elle prend part « aux différents cours de ménage de Sigmaringen [prov. Rhénanie, district Hohenzollern] » (cv), mais s'applique particulièrement à « l'apprentissage des différents travaux manuels délicats » (cv). La mort de sa mère survient alors et il lui devient impossible de

passer l'examen d'enseignante de travaux manuels. On a besoin d'elle pour la tenue du foyer dans la maison parentale, où elle vit dès lors : « A vingt-quatre ans, j'ai pris la décision d'entrer au couvent des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle à Bellemagny (O Altkirch), où j'ai pris le voile en 1897 avec le nom de sœur Maria Euphemia. Depuis ce temps, selon le souhait de mes supérieurs, je me consacre presque exclusivement aux travaux manuels » (cv). [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1903]

**DROSTE Karoline.** Rib 1899-1901 + Colm 1904 (remp). Née à Guebwiller en 1879, protestante, fille du conducteur de locomotive Ludwig Droste et d'Ursula Specht. A Guebwiller, elle fréquente l'école maternelle protestante, puis entre à l'âge de cinq ans et demi à l'école élémentaire. Elle quitte cette école à l'automne 1889 et fréquente alors l'ESF de la ville. En janvier 1891, son père meurt. A l'automne 1894, elle intègre l'ESF Kuntz, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne suivant, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement, mais elle doit interrompre ses études pour cause de maladie. En juin 1899 elle atteint son objectif en réussissant l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1253 et 34AL1279, cv rédigé en 1899]

**DRUFFEL Emilie.** Thionv StCh 1897. Née à Meggen (prov. Westphalie, O Arnsberg) en 1878, catholique, fille de l'ingénieur Josef Druffel et d'Emilie Brüning. Elle fréquente l'école primaire d'Oberhausen de Pâques 1884 à l'automne 1890, puis se rend à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Au printemps 1894, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en mars 1897 à Münster (prov. Westphalie). En juillet et août 1897, elle est remplaçante à la *Bergschule* puis à la *Lipperschule* de Thionville. A la rentrée suivante, elle succède à Bertha Schwind à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. En novembre 1897, elle est mise en congé pour cause de maladie. Finalement, elle ne revient pas dans

l'établissement. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1897]

**DUBIED Emma.** Strbg BP 1899-1914 (fr). Protestante. En 1875, elle réussit son examen d'enseignante à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel). De 1875 à 1878, elle dirige une classe dans une école de village. En 1882, elle enseigne le français dans une institution de filles à Cannstatt (roy. Wurtemberg). De 1890 à 1895, elle élève à Paris deux enfants de sa famille, en les instruisant selon le programme des lycées d'État. Elle donne par la suite des cours d'histoire du monde, d'histoire de l'art et de littérature à de jeunes étrangères. [ADBR 34AL1371]

**DUBOIS Constance Eugénie, Sœur Amélie (DPR)\*.** Hgn DPR 1865-1896. Née à Colmar en 1833, fille de Pierre Aimé Dubois, avocat à la cour royale, et de Caroline Victoire Coralie Véron-Réville, fille du colonel du génie Antoine François Véron-Réville (→ *NDBA*) et sœur du magistrat et historien Armand Antoine Véron-Réville (→ *NDBA*). Eugénie Constance Dubois enseigne comme sous-maîtresse au pensionnat Sainte-Marie (future ESF) de Ribeauvillé de juillet 1853 à avril 1865. Pourvue d'une lettre d'obédience de ce mois, elle ouvre un pensionnat de demoiselles dans la propriété Luck – rue du Fossé – à Haguenau le 15 mai 1865. Elle reste directrice de l'établissement après l'annexion, lorsqu'il devient une ESF. Elle décède à Ribeauvillé le 25 février 1913. [ADBR 34AL1332, 1TP/PRI98 et *Institution Ste-Philomène, Haguenau, 1865-1990*, p. 9]

**DUBOIS Lucie Margaretha.** Dorl 1909. Née à Gresswiller (O Molsheim) en 1887, protestante, fille de l'employé de fabrique Alfred Dubois. De six à douze ans, elle fréquente l'école primaire de Gresswiller, puis entre à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). A seize ans, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. D'octobre 1906 à octobre 1908, elle est active comme enseignante à l'ESF de Bütrow dans le Mecklembourg. En mars 1909, elle est engagée au pensionnat de Dorlisheim (ancienne ESF). Elle quitte l'établissement

dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1909]

**DUCLOUT Mlle.** SMaM <1882 (ang s.nat). [ADBR 34AL1261]

**DUCROS.** Strbg Schtzt <1876-1877. [AMS 2MW644, dossier Schaentzlen]

**DUCROS.** Strbg Mury 1876< (fr). Il donne des cours de littérature à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1876. [ADBR 34AL1375/1]

**DÜBBERS.** Colm 1880-1885 (dess). Né à Gerresheim, près de Düsseldorf (prov. Rhénanie), en 1837, catholique, fils de Peter Dübbers, menuisier puis employé des chemins de fer, mari en premières noces de Laura Haas, fille du mécanicien Friedrich Haas, et en secondes noces (1876) d'Anna Schönsiegel, fille du cultivateur et aubergiste Anton Schönsiegel de Gersheim (roy. Bavière, O Palatinat). Il est père de trois filles, dont deux nées en Alsace. De 1848 à 1854, il reçoit régulièrement des cours privés pour se préparer à l'examen d'instituteur. A côté, il apprend le piano, le violon, l'orgue, le chant. Il se forme à l'enseignement de la musique en général, de l'harmonie et de la composition en particulier. De 1854 à 1856, il est sous-enseignant à l'ENP du cercle de Richrath. De 1856 à 1858, il est élève à l'EN de Kempen (prov. Rhénanie), où il réussit son examen d'instituteur en mars 1858. De mai 1858 à septembre 1860, il est deuxième instituteur à l'école primaire catholique de Gräfrath (id). De septembre 1860 à décembre 1867, il est instituteur principal (directeur) à Lennep (prov. Rhénanie). De décembre 1867 à décembre 1870, il est instituteur principal à l'école primaire catholique d'Unterbarren (id). De décembre 1870 à octobre 1873, il exerce les mêmes fonctions à Oberbarren (id). D'octobre 1873 à avril 1875, il enseigne à l'EN de Sélestat. A partir d'avril 1875, il est enseignant à l'EN d'instituteurs I de Colmar. A partir de 1880, il enseigne le dessin au titre d'une activité annexe à l'ESF subventionnée de Colmar. Il assure cet enseignement jusqu'à son décès en mars 1885. [ADBR 34AL1250 et 105AL794, dossier personnel]

**DÜCK.** Thn 1872-1874 (dess). Enseignant au collège de Thann. [ADBR 34AL1282]

**DÜRR.** Btch 1876-1880 (ch). Vieil-Allemand. Professeur de musique au collège de Bitche (O Sarreguemines), il donne des cours dans les deux classes supérieures de l'ESF de Bitche à partir de décembre 1876. Il cesse cette activité en novembre 1880. [ADBR 34AL1417]

**DÜRRENBARGER, Sœur Attala (DPSJB).** Fén 1909-1910< (tm). [ADBR 34AL1481]

**DÜRRENBARGER Justine, Sœur Zénobie (DPR).** Strbg DPR 1873-1877. Née à Geispolsheim (O Erstein) en 1851. En août 1869, elle commence son activité d'enseignante à Pfastatt, où elle reste deux ans. Elle enseigne ensuite pendant dix-huit mois à Urmatt. En avril 1873, elle rejoint l'ESF de la DPR à Strasbourg. En février 1877, elle est mise en congé pour cause de maladie. Il semble qu'elle n'enseigne plus dans l'établissement par la suite. Elle enseignait en classe élémentaire. [ADBR 34AL1353]

**DÜX Agnes, Sœur Dorothea (SC).** Mtz SC Ta 1898-1909 (matern) + Mtz SC Vi 1911-1918 (id). Née à Neicken (prov. Rhénanie, O Daun) en 1876, fille du cultivateur Matthias Josef Düx et de Margaretha Schüller. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune de naissance. En avril 1896, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en juin 1897 à Metz. De septembre 1898 à avril 1909, elle est active à l'école maternelle de « l'école de filles privée » (cv) (ESF) SC de la rue Taison à Metz. Lorsque celle-ci ferme à Pâques 1909, elle est nommée à l'école maternelle de Saint-Avoid (O Forbach). A la rentrée 1911, elle succède à Sœur Josepha Zingraff à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. A la fin de l'année scolaire 1917/18, elle est mutée dans une autre école. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1911]

**DUFFNER, Sœur Agnès Joséphine (PPe).** Pltr <1873-1875< (tm). Née à Thionville en 1850. A la tête de la classe préparatoire du pensionnat (ESF) de Peltre (O Metz-campagne), elle n'enseigne en réalité que les travaux manuels. [ADBR 34AL1450]

**DUFLOT.** Sltt 1892-1901 (ch). Enseignant au lycée de Sélestat. [ADBR 34AL1335]

**DUFOUR Johann Peter.** Rstf 1890-1894 (rel). Né à Saint-Avold (O Forbach) en 1861. Successeur de Johann Franz Dorvaux comme aumônier de l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) (novembre 1889), il reprend l'enseignement de son prédécesseur à partir de février 1890. A l'automne 1894, il est muté ailleurs. [ADBR 34AL1454]

**DUNG Anna, Sœur Rosalia (SC).** Mtz SC Ge 1895-1909 (tm). Née à Bonn (prov. Rhénanie) en 1865, fille du maître-boucher Wilhelm Dung et de Maria Paulz. Elle fréquente une école primaire de sa ville natale de cinq à quatorze ans. En octobre 1889, elle entre dans la congrégation SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en juillet 1890. Elle est alors nommée à l'école de couture du N° 7 rue Taison à Metz. A la rentrée 1895, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle y enseigne jusqu'à son décès en 1909. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1895]

**DUVAL Virginie.** Strbg DC 1908-1909 (aide). Née à Strasbourg en 1887, catholique, fille du distillateur Johann Duval et d'Adelheid Braun. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF de la DC, où elle continue d'étudier après avoir terminé son cursus scolaire, afin de se préparer, « sous la direction des sœurs, des *Oberlehrer* Hoerber [Höber] et Sig et du directeur d'école normale Walter » (cv), à l'examen d'enseignante pour les ESF. De novembre 1907 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle fréquente « le premier cours » (cv) de l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. En octobre 1908, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF de la DC à

Strasbourg, afin de décharger deux sœurs-enseignantes d'une partie de leurs heures. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1908]

**DYCKHOFF Wilhelmine.** Hgn 1881. Elle succède à Karoline Locher en janvier 1881, mais doit quitter son poste dès Pâques de la même année, car elle ne répond pas aux exigences pour l'enseignement du français et des travaux manuels. [ADBR 34AL1327]

**EBEL Marie Augustine, Sœur Maria Gonzaga (NDS).** Strbg ND 1901-1918 (tm). Née à Gamsheim (O Strasbourg-campagne) en 1876, fille du cultivateur Michael Ebel et de Theresia Jung. Elle fréquente l'école primaire de Gamsheim de six à treize ans. En 1889, elle est envoyée poursuivre son instruction à l'ESF ND à Strasbourg, où elle reste trois années. A dix-neuf ans, elle entre au couvent ND. A partir d'octobre 1900, elle prépare l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1901. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1901, et état civil de Gamsheim]

**EBEL Josephine, Sœur (NDS).** Strbg ND <1874-1876<. [ADBR 34AL1358]

**EBERHARD Anna, Sœur Susanna (AP).** StL 1897-1899 (matern). Originaire de Weingarten (roy. Wurtemberg). En 1897, elle se rend plusieurs fois par semaine à Mulhouse pour suivre des cours et s'exercer dans les écoles maternelles de la ville afin de se préparer à l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle obtient en juin 1898. En 1899, elle se rend à Weingarten pour se remettre d'une grave maladie nerveuse. [ADBR 34AL1288]

**EBERLIN Louise.** Sargm 1874-1877. Née à Wissembourg en 1846. Elle est formée au métier d'enseignante à l'EN protestante de Roissy-Saint-Léger. En mars 1866, elle obtient à Paris le brevet du second ordre. En février 1874, elle quitte son poste d'institutrice à l'école primaire protestante de Hombourg-Haut (O Forbach) pour être engagée à l'ESF subventionnée de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à

Pâques 1877 pour un poste à l'EN protestante de Paris. [ADBR 34AL1465]

**EBERSCHWEILER Anna.** Sargm SC 1883<. Née à Schwalbach (prov. Rhénanie) en 1864, catholique. Elle fréquente l'ESF de Mlle Agnes Hamacher à Trèves (id). En avril 1883, elle réussit à Coblenz (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1883, elle succède à Marie Matarets à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471]

**EBERT Léonie Wilhelmine Josephine.** Mtz 1900 (remp) + Thionv 1904-1913. Née à Metz en 1874, protestante, fille de l'inspecteur des impôts W. Ebert. De 1881 à 1890, elle fréquente l'ESF Kahlenberg. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle entre ensuite à l'ESF Heyder. En 1895, elle réussit l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF à Münster (prov. Westphalie). Par après, elle s'occupe du ménage de sa mère, qui est active dans l'enseignement ; cependant, elle cherche, en même temps, à entretenir sa pratique de l'enseignement et donne des cours privés. De septembre à décembre 1900, elle remplace Elise Grauvogel à l'ESF municipale de Metz. Elle est institutrice à Sarreguemines de janvier à mars 1901, puis à Nilvange d'avril 1901 à avril 1904. Elle est alors engagée à l'ESF municipale de Thionville. [ADBR 34AL1437, cv rédigé en 1900, et 34AL1485]

**EBERZ Elise.** Sarbg F 1876 + Sarbg 1876-1877. Elle possède un diplôme d'institutrice. En juin 1876, elle est engagée dans l'institution d'Elise Freund à Sarrebourg. Lorsque celle-ci fusionne à la rentrée suivante avec l'ESF du Dr. Francke, elle intègre le corps enseignant du nouvel établissement. [ADBR 34AL1456]

**EBY Sophie, Sœur Marie Viola (DPR)\*.** Rouf 1858-1882 + Mulh DPR 1882-1893. Née à Aspach (O Altkirch) en 1838, fille du journalier Morand Eby et de la couturière Anne Marie Hipschwerlen. Elle dirige l'ESF de la DPR à Mulhouse de 1883 à 1893. [ADBR 34AL1295 et 34AL1307 et état civil

d'Aspach (l'acte de naissance indique non pas « Sophie », mais « Anne Marie » Eby)]

**ECK J.** Mulh Gr/R 1868-1878< (dess). Enseignant au collège, à l'école professionnelle et dans les écoles primaires de Mulhouse, il intervient dans les cours secondaires de filles qui voient le jour en 1868. Il poursuit cette activité après l'annexion, les cours étant devenus l'ESF Grisch puis Russ. [AN F<sup>17</sup> 8756 et ADBR 11AL207]

**ECKELT Johanna.** Dorl 1909-1910 + Strbg Schm 1913-1916. Née à Guebwiller en 1889, protestante, fille du maréchal des logis de gendarmerie Oskar Eckelt. La famille s'installe pour une courte période à Benfeld (O Erstein). « Pour permettre à ses enfants de recevoir une bonne instruction scolaire » (cv 1909), son père se fait muter à Altkirch. Johanna Eckelt y fréquente l'ESF jusqu'à l'âge de quatorze ans. « Pour poursuivre [ses] études » (cv 1912), elle entre après sa confirmation dans la troisième classe de l'ESF municipale de Mulhouse. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, mais n'en fréquente que la première classe, car ses parents déménagent à Strasbourg à l'automne 1907. Elle entre alors à l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante en juin 1909. De l'automne 1909 à l'automne 1910, elle est active au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim). Elle entre alors comme enseignante dans un pensionnat à Berwick-on-Tweed (Angleterre), où elle reste jusqu'en juillet 1911. A partir de novembre 1911, elle enseigne à l'EMF de Mme Diemer, N°24 rue de la Finkmatt à Strasbourg. Engagée en 1913 à l'ESF Schmutz, elle quitte l'enseignement trois ans plus tard (novembre 1916). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1909, et 34AL1392, cv rédigé en 1912]

**ECKERT Edmond.** Strbg Mury 1876-1891 (call) + Strbg Sg 1877-1891 (id) + Strbg Münch <1888-1891 (id) + Strbg Schw <1888-1891 (id). Né vers 1813. Professeur d'écriture au lycée de Strasbourg de 1846 à 1870. Il donne des cours à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1876, à l'ESF-institution Saigy à partir de sa fondation en automne

1877 et aux ESF Schwartz et Münch depuis au moins 1888. [ADBR 34AL1375/1, 34AL1381, 34AL1384 et 34AL1387]

**ECKHARDT Auguste.** Courc 1907-1908. Née à Reichartshausen (gd. Bade) en 1886, protestante, fille du pasteur Wilhelm Eckhardt. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En décembre 1895, son père est muté à Edingen, près de Heidelberg (id). Auguste Eckhardt est alors reçue dans la huitième classe de l'ESF de Heidelberg. Elle fréquente toutes les autres classes, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'institutrice à l'été 1905. En février 1906, elle est nommée sous-maîtresse (*Unterlehrerin*) à Hornberg (gd. Bade), puis exerce les mêmes fonctions à Gemmingen (id) et à Hockenheim (id). Les hautes autorités scolaires badoises lui donnent congé à partir de novembre 1907 pour se perfectionner en français et en anglais. Elle est alors engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement pour raisons de santé. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1907]

**EGGEMANN Elisabeth, Sœur Fernande (DPR).** Mulh DPR 1908-1910 + Strbg DPR 1910-1918. Née à Colmar en 1892, fille de l'artiste peintre Ferdinand Eggemann, natif d'Osnabrück (prov. Hanovre), et de Josefine Franzenbach, native de Cologne (prov. Rhénanie). A l'âge de six ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Colmar, dont elle fréquente toutes les classes. En octobre 1906, elle intègre la quatrième classe de l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). L'année suivante, elle poursuit ses études à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après la fin de sa formation, elle réussit en juillet 1910, au couvent, son examen d'institutrice. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1911]

**EGGERS.** Strbg Kg 1890-1893 (géo s.nat) et 1895 (s.nat). *Wissenschaftlicher Hilfslehrer* au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1890. Il cesse d'intervenir dans l'établissement en 1893 avant de le retrouver en avril 1895, lorsqu'il reprend l'enseignement de physique abandonné par

Friedrich Wilhelm Ziegler. Il est alors *Oberlehrer*. [ADBR 34AL1408 et 34AL1409]

**EGGERS Emilie ou Emmy (Diac).** Strbg BP 1897-1918 (dess). Née à Meinersen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1862, fille d'un fonctionnaire (*Amtshauptmann*). Après le décès de son père en 1871, sa mère déménage à Hanovre, où elle fréquente l'ESF de huit à seize ans. En 1881 et en 1882, elle est préceptrice en Alsace et en France. Elle se rend ensuite à Berlin, où elle passe six ans qu'elle consacre à des études d'art. En 1886, elle y réussit l'examen de professeur de dessin pour les ESF. A l'automne 1890, elle se rend aux États-Unis, où elle enseigne pendant une année au Wellesley College près de Boston, puis durant presque cinq ans à Stanley Hall, une école de filles à Minneapolis. A cause des effets néfastes du climat sur sa santé, elle rentre en Allemagne en mars 1896. En avril 1897, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP. Plus tard, elle devient diaconesse. « Parle le plus bel allemand. Professeur de dessin et de peinture, son travail est d'une finesse remarquable. D'une piété profonde, elle aide à l'internat Sœur Marie de Tribolet » (*CLB*). [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1897, et *CLB*, p. 179]

**EGGERT Alma.** Strbg 1893 (remp: hist). Née à Strasbourg en 1872, catholique, fille de Frédéric Édouard Eggert, natif de la ville, assistant de bureau (employé aux chemins de fer, précise l'acte de naissance). Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, Alma Eggert réussit son examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1892. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg pour assurer une partie de l'enseignement de Mlle Pierrel, en attendant que Julie Friedolsheim reprenne son poste. [*Jahresbericht* Strasbourg 1893, p. 30 et 32, et état civil de Strasbourg]

**EGLÉ Barbe, Sœur François d'Assise (PPE).** Pltr <1878 + Dz 1878-1884. Née à Kirchbierlingen (roy. Wurtemberg) en 1838, sœur de Crescence Eglé (→). Elle est active à partir de 1859. En juillet 1874, elle est mentionnée par le conseiller scolaire de Metz

(Schmidt) parmi le personnel enseignant du noviciat de Peltre (O Metz-campagne). En octobre 1877, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle est nommée à une date inconnue à l'ESF de Peltre, qu'elle quitte en avril 1878. Elle succède alors à Sœur Thérèse Klein à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), à la demande de sa sœur Crescence, qui dirige cet établissement. Elle le quitte en avril 1884. [ADBR 34AL1422 et 34AL1450]

**EGLÉ Crescence, Sœur Jeanne de la Croix (PPe)\*.** Dz 1877-1886. Née à Kirchbierlingen (roy. Wurtemberg) en 1837, sœur de Barbe Eglé (→). Une lettre d'obédience de décembre 1857 l'affecte à l'école de filles de Forbach. En 1871, elle est nommée dans cette même ville à la tête de la classe supérieure de l'école communale de filles de quatre classes, dont elle prend également la direction. En juin 1877, elle succède à Sœur Marie de Jésus Majérus à la tête à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). L'inspecteur scolaire du cercle de Forbach écrit d'elle en octobre 1877, pour lui permettre d'être dispensée de l'obligation de passer un examen pour l'exercice de ses nouvelles fonctions : « Ladite enseignante possède de belles connaissances, ainsi qu'un formidable talent de pédagogue et d'éducatrice. Ses prestations ont toujours été excellentes. D'après moi, l'enseignante Crescenz Eglé était la meilleure enseignante issue du couvent de Peltre (O Metz-campagne) que possédait le cercle de Forbach » (29.10.1877). Elle quitte l'ESF de Dieuze à la fin de l'année 1885/86, pour un poste ménageant davantage sa santé. [ADBR 34AL1422]

**EGLY Mlle.** Bschw E <1881-1882<. Elle possède un brevet d'institutrice français. [ADBR 34AL1322]

**EHEMANN.** Mtz Minag 1880-1888 (géo math s.nat). Enseignant à la *Realschule* attachée à lycée de Metz, il donne des cours d'histoire naturelle à l'école Minaglia à partir de novembre 1880. A partir de la rentrée 1881, il y enseigne encore la géographie et le calcul ; les autorités scolaires ne le jugent cependant pas compétent pour enseigner la littérature allemande, comme l'avait demandé

la directrice. A la fin des années 1880, il n'enseigne à nouveau plus que les sciences naturelles. Il cesse son activité dans l'établissement à la fin de l'année 1887/88. [ADBR 11AL220]

**EHKIRCH Maria Magdalena.** Molsh 1911-1912 (ang fr). Née à Saint-Amarin (O Thann) en 1891, catholique, fille de Paul Ehkirch, propriétaire d'imprimerie, et de Maria Anna Herrgott ou Hargott. De six à neuf ans, elle fréquente l'école primaire de Saint-Amarin. A Pâques 1901, elle est envoyée à l'ESF ND à Strasbourg, « pour y poursuivre [son] instruction » (cv). Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement et y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1911. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Molsheim (septembre 1911). [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1911]

**EHLERINGER Maria Katharina, Sœur Anna Camille (PPe).** Dz 1892-1895 (tm) + Thionv PPe 1899-1900 (id). Née à Hivange (Luxembourg) en 1856, fille du cultivateur Peter Ehleringer. En 1860, ses parents déménagent avec toute la famille à Walcherath (prov. Rhénanie, district Trèves). Maria Katharina Ehleringer y fréquente l'école primaire de six à quatorze ans, puis reste dans la maison parentale, où elle poursuit ses études tout en apprenant les travaux domestiques et les travaux manuels féminins. En 1883, elle entre au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare au métier d'enseignante et acquiert la nationalité alsacienne-lorraine (janv. 1886). Comme elle ne passe pas l'examen d'institutrice, elle est employée à l'enseignement des travaux manuels féminins. En 1889, on lui confie la direction de l'école de travaux manuels de Bouzonville (O Boulay). A la rentrée 1892, elle succède à Sœur Anna Philomene Salmon à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle quitte l'établissement en mars 1895 pour rejoindre la maison-mère à Peltre, où elle est active jusqu'à sa nomination en septembre 1899 à la nouvelle ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 34AL1423, cv rédigé en 1892, et 34AL1482, cv rédigé en 1899]

**EHLINGER Maria Therese Agnes.** Sargm SC 1917-1918 (remp: tm). Née à Sarreguemines en 1895, catholique, fille du pharmacien Josef Ehlinger et de Maria Schurmann. Elle fréquente l'ESF SC de sa ville natale à partir de six ans. Elle y effectue sa scolarité jusqu'à la première classe, qu'elle quitte avec l'*Abgangszeugnis*. De septembre 1912 à avril 1914, elle est pensionnaire de l'institution des Demoiselles anglaises à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau), où elle poursuit ses études tout en se formant de manière pratique aux travaux ménagers. A partir d'avril 1914, elle fréquente l'EN pour enseignantes de travaux manuels à l'école de travaux féminins de Mayence (gd. Hesse). En mars 1915, elle réussit son examen. En octobre de la même année, elle devient enseignante de travaux manuels à l'école primaire catholique de Sarreguemines. Durant l'année scolaire 1917/18, elle remplace Sœur Auguste Gaunard à l'ESF SC de cette même ville. [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1917]

**EHRENBERG Hildegard.** Strbg 1908-1909 (aide). Née à Strasbourg en 1885, protestante, fille d'un rédacteur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1900 et 1903. [Jahresbericht Strasbourg 1909, p. 11]

**EHRENREICH Mlle.** Sarbg 1914-1915 (remp) et 1915-1919 + Forb 1915 (remp). D'une famille vieille-allemande, catholique, sûrement Elisabeth Ehrenreich (→). Elle remplace Maria Brzoska à l'ESF municipale de Sarrebourg de la rentrée 1914 à Pâques 1915, puis Elisabeth Vulhop à l'ESF municipale de Forbach durant le semestre d'été 1915. A la rentrée 1915, elle succède à Maria Brzoska à l'ESF municipale de Sarrebourg. Elle est révoquée le 15 juin 1919. [ADBR 34AL1461, 105AL2625, 105AL2642 et 1045W8]

**EHRENREICH Elisabeth.** Wsbg 1912 (remp) + Dorl 1912-1913. Née à Strasbourg en 1893, catholique, fille du secrétaire des chemins de fer August Ehrenreich, plus tard conseiller aux comptes, et de Marie Karoline Amann, originaire de Vendenheim (O Strasbourg-campagne). Cette dernière décède

peu après la naissance de sa fille. A partir de six ans, Elisabeth Ehrenreich fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg. Suite à la mutation de son père à Mulhouse en octobre 1900, elle fréquente l'ESF de la DPR de cette ville jusqu'en avril 1902. Elle rejoint alors l'ESF municipale, qu'elle fréquente de la huitième à la troisième classe, jusqu'en 1907/08. Son père part alors à la retraite et emmène sa famille à Strasbourg. Elisabeth Ehrenreich fréquente là aussi l'ESF municipale, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement. En juin 1912, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle remplace une enseignante malade à l'ESF de Wissembourg. En octobre 1912, elle est engagée au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim), car l'enseignante qui devait venir à la rentrée n'a pas pu pour des raisons de santé. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1912]

**EHRET.** Gbw 1893-1895 (ch). Enseignant à l'EMG de Guebwiller. [ADBR 34AL1257 et 34AL1258]

**EHRET Emma.** Colm 1879-1905 (tm). Née à Weinheim (gd. Bade) en 1844, protestante, fille de l'instituteur principal (directeur) Valentin Ehret et de Friedericke Schleich. Elle suit les cours privés du Prof. Dr. Euler à Berlin. En juin 1879, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels et l'examen d'enseignante de gymnastique. La même année, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Colmar. En 1905, elle quitte l'établissement pour partir à la retraite. [ADBR 34AL1250 et 105AL802, dossier personnel]

**EHRET Emma, Sœur Amata (DPR).** Colm DPR 1909-1911 + Strbg DPR 1911-1914. Née à Balschwiller (O Altkirch) en 1890, fille de l'instituteur Franz Xaver Ehret et d'Angeline Schmitt. Elle fréquente d'abord l'école primaire de Balschwiller. En mars 1903, son père meurt. Après avoir quitté l'école, elle passe encore un an et demi chez sa mère. En octobre 1905, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). Elle est immédiatement reçue dans la quatrième classe, parce qu'elle a été préparée par des cours privés. Après avoir fréquenté cet

établissement pendant une année, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1909, elle passe avec succès l'examen d'institutrice qui se tient à Ribeauvillé : « Je n'attends plus que le moment où mes supérieures décideront de mon champ d'activité futur » (cv 1909). Selon leur vœu, elle poursuit ses études à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle se prépare pendant deux ans à l'examen d'enseignante pour les ESF, en même temps qu'elle enseigne dans l'ESF en question. En juillet 1911, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite affectée à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En raison de la perturbation des transports liée à l'éclatement de la guerre, elle n'a pas encore rejoint l'établissement en octobre 1914. Elle n'apparaît plus ultérieurement dans les listes du personnel enseignant. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1909, et 34AL1357, cv rédigé en 1911, et 105AL2574]

**EHRET Luise, Sœur Scholastique (DPR).** Strbg DPR 1893-1894. Née à Kirchberg (O Thann) en 1874, fille de Viktor Ehret et de Theresia Gally. Jusqu'à ses seize ans, elle fréquente l'école de Masevaux (O Thann) : « Après la mort de mes parents, je n'ai pas voulu rester plus long dans ma famille et suis entrée le 10 octobre 1890 au couvent de Ribeauvillé [EN], où je me suis préparée depuis à l'examen d'État [d'institutrice] » (cv). Elle réussit son examen en juillet 1893. En avril 1894, elle est affectée à l'école de Sainte-Croix-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1354, cv rédigé en 1893]

**EHRET Maria Magdalena.** Mulh DPR 1909-1913. Née à Aspach-le-Haut (O Thann) en 1890, fille d'un instituteur. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire d'Aspach-le-Haut. A Pâques 1903, elle quitte l'école : « Parce que j'avais émis le souhait de continuer à étudier, mon père me donna des cours pendant l'été dans plusieurs matières » (cv). L'automne suivant, elle entre à l'ESF de la DPR à Colmar, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à l'ENS attachée à cet établissement en septembre 1909. [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1909]

**EHRET Marie Walbourg, Sœur Henriette (AP).** Blmgy 1884 et <1887-1889 + StL 1884-1886<. Née à Wegscheid (O Thann) en 1863, fille du boulanger Joseph Ehret, originaire de Kirchberg, et de Pauline Walbourg Weiss. Elle fréquente dans sa jeunesse l'ESF de Bellemagny (O Altkirch). Sa lettre d'obédience date de janvier 1884. D'avril à août 1884, elle est aide-enseignante à l'ESF de Bellemagny, puis, à partir d'octobre 1884, à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), où elle est dès lors active. [ADBR 34AL1287 et état civil de Wegscheid]

**EHRET Ph., Dr.** Mulh Z 1892-1896 (géo). Enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse, il reprend les cours de Xaver Heiligenstein à l'ESF Zimmermann à la rentrée 1892. [ADBR 11AL208]

**EHRETSMANN.** Colm 1883-1891 (géo Hk). Enseignant à l'EN d'instituteurs I de Colmar. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**EHRHARDT, Sœur Marie Jacques (DPR).** Strbg DPR 1882-1895. Née à Turckheim (O Colmar) en 1844. Elle commence à enseigner en avril 1861 à Rosheim (O Molsheim). Elle est ensuite à Wissembourg. A partir de 1875, elle enseigne à Thann. En avril 1882, elle échange son poste avec celui de Sœur Mangold, dans les classes élémentaires de l'ESF de la DPR à Strasbourg. Elle est mutée à Oberhaslach en septembre 1895. [ADBR 34AL1353]

**EHRHARDT Karl.** Colm 1895-1896 + Mulh 1896<. Enseignant de l'ESF subventionnée de Colmar (premier homme dans ce cas), puis de l'ESF municipale de Mulhouse. [ADBR 34AL1252 et *Jahresbericht* Mulhouse 1897, p. 22]

**EHRHARDT Marie Christine.** Hgn 1890-1892 (tm). Née à Haguenau en 1868, protestante, fille du maître-serrurier Gottfried Ehrhardt et de Magdalena Stoll. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa ville natale. Elle séjourne ensuite pendant une longue période en France, afin d'y apprendre le français. De retour à Haguenau, elle fréquente pendant une année

l'école industrielle qui vient d'y être fondée. Elle souhaite alors devenir enseignante. Pour cela, elle intègre en octobre 1888 l'école industrielle et complémentaire pour les femmes de Mlle Otto à Strasbourg. Elle y réussit en juillet 1889 l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, puis fréquente jusqu'à l'automne 1890 le cours complémentaire pour se préparer à l'enseignement professionnel. En décembre 1890, elle succède à Marie Heintz à l'ESF de Haguenau. Elle quitte Haguenau à la fin de l'année scolaire 1891/92 pour prendre la direction d'une école industrielle à Sarre-Union (O Saverne). [ADBR 34AL1329, cv rédigé en 1890]

**EHRHARDT Th., Prof.** Strbg 1901-1919. Enseignant candidat, il est engagé comme remplaçant du Dr. Kromayer à la rentrée 1901. A partir d'avril 1902, il est nommé au poste d'enseignant de langues modernes, avec le titre d'*Oberlehrer*. En décembre 1913, il obtient le titre de Professeur. Il quitte l'ESF en septembre 1919 pour enseigner à l'école réale du Palais. [AMS 2MW594 et *Jahresbericht* Strasbourg 1902, p. 18, et 1914, p. 17]

**EHRHART, Sœur Sperendia (DPR).** Strbg DPR 1877-1893. Née à Schoenau (O Sélestat) en 1856. Avant de venir à Strasbourg, elle est active pendant quatre ans à Guebwiller puis à Issenheim (O Guebwiller). Elle est envoyée à Strasbourg à la rentrée 1877, pour raisons de santé. En avril 1893, elle rejoint les sœurs missionnaires. [ADBR 34AL1353]

**EHRMANN Caroline, Sœur Jean Berchmans (SC).** Sargm SC 1873-1874. Originaire de Saint-Avold (O Forbach). Elle enseigne dans une éphémère section parallèle à la troisième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471]

**EICHEL Eva.** Mtz 1910-1912 (remp ; aide) et 1914 (remp). Née à Metz en 1890, protestante, fille d'un professeur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1906 et 1909. Elle remplace Lydia Gangloff, dans cette ESF, pour une partie de son enseignement durant l'année

scolaire 1910/11, puis pour la totalité de son enseignement à la rentrée 1911 ; après le départ à la retraite de Lydia Gangloff en décembre 1911, elle reste dans l'établissement comme aide-enseignante jusqu'à la fin de l'année scolaire. En juillet 1914, elle regagne l'ESF municipale de Metz, comme remplaçante de Susanne Finger. [ADBR 34AL1439, 34AL1440 et *Jahresbericht* Metz 1913]

**EICHENBERGER Julie, Sœur Angela (DPR).** Hgn DPR 1867-1909<. Née en 1841. Elle enseigne au pensionnat des Sœurs de la DPR à Haguenau à partir d'octobre 1867. [ADBR 34AL1332]

**EICHENBERGER Marie, Sœur Marie Felicitas (DPR).** Colm DPR 1887<. Née en 1861. [ADBR 34AL1290]

**EICHHOFF Clara.** Sarbg 1886-1888. En janvier 1886, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg comme remplaçante d'Elisa Freund. En mai de la même année, elle devient enseignante de l'établissement. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1887/88. Elle devient par après enseignante à l'EMF de Metz. [ADBR 34AL1457, 34AL1458 et 34AL1461]

**EICHLER Johanna Gertrud.** Strbg BP 1912-1913 (éco.dom). Née à Canton (Chine) en 1887, protestante, fille d'Ernst Reinhard Eichler, pasteur du Temple-Neuf à Strasbourg, et d'Amalie Eppel (→). Elle fréquente l'école primaire de Sarralbe (O Forbach) à partir de six ans, puis celle de Neuwiller-lès-Saverne (O Saverne) de sept à douze ans. En novembre 1898, elle entre dans la quatrième classe de l'ESF du BP. A seize ans, elle quitte l'école à la fin de la première classe, à l'été 1903. A l'automne suivant, elle prend part à un cours de cuisine à l'école ménagère du *Vaterländischer Frauenverein*. Lorsque sa mère tombe malade en mai 1905, elle doit prendre la conduite du ménage. A Pâques 1908, elle regagne l'école ménagère, pour se préparer à l'examen d'enseignante d'économie domestique. En novembre 1909, elle commence son activité par un *Doppelkursus* à Bischwiller (O Haguenau).

Elle donne ensuite un cours itinérant à Balschwiller (nov. 1910-janv. 1911), puis un autre à Altenach (janv.-fév. 1911), un *Doppelkursus* à Dannemarie (O Altkirch) (fév.-avr. 1911), un cours itinérant à Illzach (O Mulhouse) (mai-juin 1911), un *Doppelkursus* à Dornach (O Mulhouse) (oct.-nov. 1911), un cours itinérant à Beblenheim (O Ribeauvillé) (nov.-déc. 1911), puis un autre à Berstett (O Strasbourg-campagne) (janv.-fév. 1912) et encore un autre à Mulhouse (avr.-mai 1912). A la rentrée 1912, elle est engagée à la *Frauenschule* qui vient d'être fondée en annexe de l'ESF du BP. Elle quitte l'établissement dès février 1913. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1912]

**EICKELPASCH Maria Ludowica Friederica.** Rstf 1904-1905. Née à Hörde (prov. Westphalie) en 1884, catholique, fille du commerçant Fritz Eickelpasch et de Wilhelmine Schwabe. Elle fréquente l'école primaire de Hörde de cinq à neuf ans, puis l'ESF de cette même localité pendant cinq ans et demi. Elle reçoit ensuite des cours privés pendant encore deux ans. En avril 1902, elle intègre l'EN des sœurs à Paderborn (id). En mars 1904, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Münster (id). A la rentrée 1904, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) pour décharger Sœur Ignatia Conrady. Elle quitte l'établissement en avril 1905. [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1904]

**EICKMANN Maria, Sœur Maria Felicitas (Mis).** Mtz Mis 1906-1918 (gym tm). Née à Coesfeld (prov. Westphalie) en 1880, fille du commerçant Wilhelm Eickmann et d'Anna Lasthaus. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle reçoit également à cette époque, pendant deux ans, des cours privés d'allemand et de français. Après sa sortie de l'école primaire, elle fréquente pendant deux ans l'ESF de Münster (id). Comme elle décide de passer les examens d'enseignante de gymnastique et d'enseignante de travaux manuels, elle se rend à Kassel (prov. Hesse-Nassau), où elle suit le cours de préparation. En décembre 1905, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique à Berlin ; en mars 1906, celui d'enseignante de travaux manuels à Kassel. Elle entre ensuite dans la

congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). A la rentrée 1906, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1906]

**EIKELLEN Pauline, Sœur Theodorie (DPR).** Hgn DPR 1894-1900. Née à Eberbach, paroisse de Hattenheim (prov. Hesse-Nassau), en 1870, fille de Theodor Eikellen, surveillant à la prison d'Ensisheim (O Guebwiller) (1871-1892) puis à la prison cantonale de Niederbronn-les-Bains (O Haguenau) (1892<), et d'Anna Weidekemper. Suite au décès de sa mère, elle est envoyée à trois ans (!) au pensionnat (ESF) de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste jusqu'à ses six ans. Elle regagne la maison familiale en 1876, suite au remariage de son père. Dès lors, elle fréquente l'école primaire d'Ensisheim. En octobre 1886, elle entre au couvent de Ribeauvillé, où elle reste jusqu'en 1888, avant de remplacer une sœur malade à Turckheim (O Colmar) jusqu'en 1889. Elle retourne alors au couvent. En septembre 1890, elle réussit son examen d'institutrice, et en janvier 1894, son examen de service. A partir de novembre 1890, elle est active à l'école primaire de Thann. En avril 1894, elle est nommée à l'ESF de Haguenau. Elle quitte l'établissement en avril 1900. [ADBR 34AL1332, cv rédigé en 1894, et 34AL1333]

**EIKERMANN Maria.** Sarbg 1907-1919. Née à Sarrebourg en 1876, protestante, fille d'un secrétaire aux travaux hydrauliques. Ancienne élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle enseigne à l'ESF (municipale à partir de 1900) Kaiserin-Viktoria-Auguste-Schule de Homburg (prov. Hesse-Nassau) d'octobre 1896 à fin juin 1907. Elle est alors engagée à l'ESF subventionnée et bientôt municipale de Sarrebourg. Le 1<sup>er</sup> juin 1919, elle est révoquée. [ADBR 34AL1461 et 1045W8]

**EILERT Gertrud, Sœur Aloysia Marie (Mis).** Mtz Mis 1908-1912. Née à Vorhelm (prov. Westphalie) en 1886, fille du propriétaire foncier Heinrich Eilert et de Gertrud Arup. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. Elle entre alors à l'ESF d'Ahaus (id). En

mars 1906, elle réussit l'examen d'institutrice à Münster (id) ; en juillet 1907, l'examen d'enseignante pour les ESF à Paderborn (id). Elle intègre ensuite la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). A la rentrée 1908, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'été 1912, elle quitte l'établissement pour étudier durant trois années à l'université. Elle ne reviendra pas à Metz. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1908, et 34AL1446]

**EIMER, Prof. Dr.** Strbg Kg 1914-1918 (ang hist). Enseignant à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1914. [ADBR 34AL1412]

**EINHEUSER Elisabeth.** Thionv StCh 1894. Née à Eversberg (prov. Westphalie) en 1874. Elle fréquente l'école primaire d'Eversberg à partir de six ans. Sa mère décède en 1882 et son père l'année suivante, ce qui fait d'Elisabeth Einheuser une orpheline à l'âge de neuf ans. Elle quitte alors Eversberg pour se rendre chez sa sœur institutrice à Elpe (id), où elle reste quatre ans. A partir de 1888, sa sœur ne peut plus se charger de son éducation et l'envoie au pensionnat des franciscaines de Brunsem (Pays-Bas). Comme elle souhaite devenir enseignante, elle intègre l'année suivante l'EN des franciscaines de Marienwerth, près de Maastricht (id), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) en mai 1894. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville, mais elle doit quitter l'établissement dès la fin du mois d'octobre pour des raisons de santé. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1894]

**EISSEL Hedwig.** Strbg An 1899-1901 (matern tm). Née à Metz en 1877, protestante, troisième enfant du *Regierungssekretär* Albert Eissel. Suite à la mutation de ce dernier à Strasbourg en 1884, Hedwig Eissel fréquente l'École Anschlin jusqu'à ses quatorze ans. Son père décède en août 1890. En 1891, elle est confirmée à l'église Saint-Nicolas par le pasteur Michel Knittel (→). Elle fréquente ensuite l'école

industrielle pour femmes de Strasbourg. En juin 1896, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels. Après avoir accompli la période de stage prescrite, elle reçoit le diplôme de directrice d'école industrielle. En avril 1899, elle reprend l'activité d'Elise Witte à l'ESF Anschlin, où on lui confie en même temps la direction de l'école maternelle qui est alors ouverte dans l'établissement, comme elle l'explique elle-même dans le cv rédigé à cette occasion : « Une sœur fait des écritures et rapporte ainsi un petit revenu pour l'entretien de la famille. Mon frère est vicaire à Echery près de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) et ne peut rien donner de son maigre traitement. Une deuxième sœur est malade et ne peut donc pas travailler. Le salaire du poste qui m'est proposé se monte à 25 Mark et ne suffit pas à me faire vivre, encore moins à soutenir ma mère. C'est pourquoi Mademoiselle Anschlin veut me fonder une existence en unissant le poste d'enseignante de travaux manuels à celui d'enseignante d'école maternelle et me les confier avec un salaire mensuel de 60 Mark ». Elle promet aux hautes autorités scolaires de passer, l'année suivante, l'examen de directrice d'école maternelle. Elle le réussit à Strasbourg en mai 1900. A partir de la rentrée suivante, elle n'est plus en charge que de l'école maternelle. [ADBR 34AL1414, cv rédigé en 1899]

**ELBEL.** Strbg DPR 1911-1918 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1357]

**ELLINGHAUS Josephine Antonia Elisabeth, Sœur Hermina (Mis).** Mtz Mis 1899-1902 et 1904-1918. Née à Beckum (prov. Westphalie) en 1873, fille du commerçant Hermann Ellinghaus et d'Antonia Werner. Elle fréquente l'école primaire de Beckum pendant huit ans et demi, puis se prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Münster (id), qu'elle intègre en 1889. A l'automne 1892, elle y réussit l'examen d'institutrice. Elle est tout d'abord active comme institutrice candidate à Selm (id) et Werne (id), puis est nommée institutrice à l'école primaire de Bocholt (id). A Pâques 1898, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde à

Heiligenstadt (prov. Saxe). A côté de l'enseignement, elle étudie l'anglais et le français pour pouvoir passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle poursuit cette préparation après sa nomination à Ahaus (prov. Westphalie) à l'automne 1898 et réussit à Münster l'examen d'enseignante pour les ESF en novembre 1899. Le même mois, elle est devenue enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle consacre les grandes vacances de 1901 à son perfectionnement en dessin et peinture. Elle doit également assister à un cours de dessin « selon la nouvelle méthode » à Münster en octobre 1902 (la directrice à l'*Oberschulrat*, 28.08.1902), avant de revenir à Metz ; mais comme ce cours se prolonge, sa remplaçante, Sœur Eduarda Schaefers, lui succède. Elle est devenue enseignante dans l'établissement à partir de janvier 1904. Elle est l'une des deux Allemandes qui resteront à Metz après 1918 (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1899, et 34AL1444 et *Si la Miséricorde m'était contée, ou 100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, 1983, p. 11 et 16-17 (portrait)]

**ELLISSEN, Sœur Marie Hélène (Vis).** Mtz Vis <1873-1879>. Originaire de Francfort-sur-le-Main (vl. Francfort, plus tard prov. Hesse-Nassau). [ADBR 11AL219]

**ELLSCHIED Anna.** Mtz SC Ge 1911 (aide). Née à Grosskampen (prov. Rhénanie, O Prüm) en 1889, fille du commerçant Bernard Ellscheid et de Maria Reckinger. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Grosskampen. En 1904, elle entre à « l'école préparatoire » (cv) du couvent d'Echternach (Luxembourg). En 1907, elle intègre l'ENS de Trèves (prov. Rhénanie), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en janvier 1910. D'avril à octobre de cette même année, elle est chargée de l'école mixte à classe unique de Grosskampen. Elle est ensuite engagée à l'école conventuelle d'Echternach. En avril 1911, elle succède à Magdalena Müller à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1911]

**ELSNER Oswald.** Gbw 1879-1880 (all math). Né en 1855. Instituteur à l'école primaire municipale de Guebwiller. [ADBR 34AL1257]

**EMEL Marie, Sœur Ignace (PPe).** Forb PPe 1878-1882 (matern). Née à Guéblange (O Sarreguemines) en 1858. A la rentrée 1878, elle succède à Sœur Honorine Julie Walter à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF de Forbach. Elle n'est là que provisoirement, en attendant d'être remplacée par une enseignante qualifiée. [ADBR 34AL1425]

**EMMEL Marie, Sœur Sainte-Cécilia (SC).** Rstf 1874-1881. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1853. En avril 1871, elle réussit l'examen d'institutrice à Trèves. En mars 1874, elle est nommée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) pour remplacer Sœur Marie de l'Assomption Jacob, une native de Sedan, « dans l'intérêt de l'allemand » (le directeur du cercle de Thionville au président de Lorraine, 18.03.1874). En fait, elle doit prendre la tête de la classe spéciale, pour permettre à Sœur Saint-Hélène Bondroit de succéder à Sœur Marie de l'Assomption Jacob à la tête de la troisième classe. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1880/81. [ADBR 34AL1453]

**EMMERICH Maria.** Sarbg 1894-1896. Née à Orscholz (prov. Rhénanie, O Saarburg) en 1872, fille du maire de Freudenburg-Orscholz (1872-1884) puis de Zeltigen (prov. Rhénanie, O Bernkastel). Elle est l'aînée d'une fratrie de six enfants. Elle fréquente l'école primaire de Freudenburg, puis se prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Beauregard (O Thionville-est), qu'elle intègre à Pâques 1889 : « J'y ai trouvé un second foyer, dont je conserverai toujours le plus tendre souvenir » (cv). A Pâques 1893, elle réussit l'examen d'institutrice. En septembre de la même année, elle est affectée à l'école primaire de Honskirich (O Château-Salins). A la rentrée 1894, elle succède à Maria Lauer à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1895/96 pour un poste à Metting (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1460, cv rédigé en 1894]

**ENARD Marie Louise, Sœur Maria (DC).** Strbg DC 1851-1874<. Née à Vigneulles (départ. Meuse) en 1830. En décembre 1874, elle rédige son cv en français : « J'ai fréquenté les classes jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; à dix-neuf ans, je me suis rendue au Noviciat de la Doctrine Chrétienne à Nancy [départ. Meurthe-et-Moselle], où, après avoir fait des études sérieuses, j'ai été placée à Strasbourg pour y exercer les fonctions d'institutrice, que je remplis depuis vingt-trois ans ». [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874]

**ENDE Marie.** Strbg Bg 1893-1905. Née à Strasbourg en 1842. En avril 1864, elle obtient à Strasbourg le certificat d'aptitude à la direction des salles d'asile. En 1881, elle quitte son poste d'institutrice à Dettwiller (O Saverne) pour l'école primaire attachée à l'ESF du BP à Strasbourg : bien que ne possédant que l'examen d'enseignante d'école maternelle, elle est exceptionnellement autorisée à prendre en charge la classe inférieure. Elle reste dans l'établissement lorsque l'école primaire est transformée en EMF à la rentrée 1882 et en ESF (ESF Boegner) à la rentrée 1893. En congé de maladie à partir de mars 1905, elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1368, 34AL1403 et 34AL1404]

**ENDERLEN, Sœur Léocadie (DPR).** Gbw DPR 1874-1875. Née à Varsovie (Empire russe, Pologne) en 1852. En octobre 1874, elle quitte la troisième classe de filles de l'école primaire de *Weiler* (?) pour rejoindre l'ESF de la DPR à Guebwiller, où elle remplace Sœur Alberte Heinis. Cette dernière reprend son service en décembre 1874, mais Sœur Léocadie Enderlen reste quand même à l'ESF, pour y donner quelques cours. [ADHR 8AL1/11362]

**ENDINGER Margareta.** Mulh Bl 1908-1909. Née à Mulhouse en 1888, protestante, fille d'un commerçant. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente toutes les classes. A l'automne 1905, elle est reçue à l'ENS attachée à l'établissement. Elle réussit son examen

d'enseignante pour les ESF en juillet 1908. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1908]

**ENGEL.** Bschh <1872<. Instituteur à Bischheim (O Strasbourg-campagne), il enseigne à l'ESF du pasteur Magnus au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1415]

**ENGEL Mile.** Sav 1898-1900 (gym). Institutrice à l'école primaire protestante de Saverne, elle enseigne à l'ESF de la ville au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1401]

**ENGEL Charles Frédéric.** Strbg Sg 1877-1898 (hist). Né à Molsheim en 1838, protestant. Professeur au gymnase protestant de Strasbourg à partir d'octobre 1872, il donne des cours d'histoire dans le cadre des *Lehrkurse* de l'ESF-institution Saigey depuis la fondation de cet établissement jusqu'à son décès le 27 juillet 1898. [ADBR 34AL1388 et WESTPHAL Werner, « Charles Frédéric Engel », *NDBA*, 9, p. 802-803 : « il a contribué à l'instruction des jeunes filles dans les écoles patronnées par l'Union protestante libérale, l'institut Saigey et l'école Berstecher »]

**ENGEL Maria, Sœur Sylvina (DPR).** Colm DPR 1907< + Mulh DPR <1918. Née à Strasbourg en 1888, fille aînée des sept enfants du joaillier Oskar Engelen et de Barbara Matzinger. A l'âge de trois ans, elle fréquente l'école maternelle de la *Münsterpfarrei* à Strasbourg : « C'est avec un cœur reconnaissant que je me souviens de mon enseignante d'alors, feu Sœur Marie Antonine » (cv). A l'âge de six ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Strasbourg, *Münstergässchen* : « Je pense avec amour et reconnaissance à ce temps, où mes enseignantes n'épargnaient aucun effort ni aucun sacrifice pour former l'esprit et le cœur de leur élève, qui ne pourra jamais leur être assez reconnaissante pour cela » (cv). A l'âge de douze ans, elle reçoit, en avril 1901, la communion des mains du curé Sensenbrenner à l'église Saint-Pierre-le-Vieux. Après avoir fréquenté toutes les classes de l'ESF, elle entre à l'âge de quinze ans, en octobre 1903, dans la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1907, elle passe

l'examen d'institutrice avec succès. Poussée par ses supérieures, elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, et demande l'autorisation de donner quelque enseignement à ladite ESF. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1907, et 105AL2548]

**ENGELHARDT Auguste, Sœur Clara (Mis).** Mtz Mis 1883-1884<. Enseignante au pensionnat de sa congrégation à Toul (départ. Meurthe-et-Moselle) à partir de 1877 (→ *Répertoire*). En avril 1883, elle fait partie du personnel enseignant de l'ESF que les Sœurs de la Miséricorde ouvrent alors à Metz. [ADBR 34AL1441]

**ENGASSER Anna.** Strbg DPR 1898-1899. Née à Besançon (départ. Doubs) en 1869, catholique, fille du surveillant en chef de l'octroi de Colmar. La famille s'installe dans cette ville en juin 1869. De cinq à dix-sept ans, Anna Engasser y fréquente l'ESF de la DPR. En juillet 1886, elle se rend à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) pour passer « l'examen français [d'institutrice] » (cv). Elle le réussit et rentre à la maison, à Colmar, où elle donne des cours privés de français après s'être soumise à un *Kolloquium* chez le Dr. Stehle, directeur de l'EN de Colmar. En septembre 1894, elle gagne l'ENS attachée à l'ESF de la DPR afin de se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle réussit l'examen à Colmar en septembre 1898. Elle vit dès lors chez ses parents. Active à l'ESF de la DPR à Strasbourg en 1898/99, elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, à l'instar de l'autre enseignante laïque, Wilhelmine Betzner. [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1898]

**ENTHOVEN, Dr.** Strbg Vo <1882<. [ADBR 34AL1530]

**ENTZ Mlle.** Gbw 1875 (aide). [ADBR 34AL1256]

**ENZWEILER, Sœur Xaveria (DC).** Sarbg DC 1918 (gym tm). Née à Petite-Rosselle (O Forbach) en 1891, fille de Nikolaus Enzweiler et de Margareta Marzi. Elle fréquente l'école primaire de sa commune

natale, puis, pendant deux ans, l'école de couture et, pendant un an, l'école de cuisine de cette même localité. Elle reste ensuite dans la maison parentale, jusqu'à son entrée en novembre 1910 chez les Sœurs de la DC à Château-Salins : « Après la fin de ma période de noviciat, j'y ai commencé ma préparation au métier d'enseignante » (cv). En avril 1914, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, puis retourne à la maison-mère de Château-Salins pour se préparer à l'examen de professeur de dessin. Au déclenchement de la guerre, elle interrompt ses études et se consacre entièrement et volontairement au soin des blessés à l'hôpital militaire de Château-Salins. En janvier 1917, elle se rend à Strasbourg, où elle fréquente l'école municipale des arts décoratifs et participe en même temps au cours de préparation à l'examen d'enseignante de gymnastique organisé à l'ESF municipale. Elle passe celui-ci en décembre 1917, mais sans succès. En mars 1918, elle succède à Sœur Andrea Bloch à l'ESF de la DC à Sarrebourg. [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1918]

**EPPEL Eve Amalie.** Wsbg 1876. Née à Cleebourg (O Wissembourg) en 1858, protestante, fille du pasteur réformé Chrétien Eppel et de Caroline Jeanne Marguerite Sicherer ; sœur d'Anna Eppel (→). Elle réussit l'examen du brevet de capacité de second ordre pour l'enseignement des filles à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) en juillet 1875. En janvier 1876, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg. Elle s'engage alors à passer un examen allemand. Elle quitte finalement l'établissement au bout de quelques mois, à la fin de l'année scolaire. Epouse du pasteur Ernst Reinhard Eichler, elle est la mère de Gertrud Eichler (→). [ADBR 34AL1396 et état civil de Cleebourg]

**EPPEL Anna.** Strbg BP 1881-1914. Née à Cleebourg (O Wissembourg) en 1859, protestante, fille du pasteur réformé Chrétien Eppel et de Caroline Jeanne Marguerite Sicherer ; sœur d'Amalie Eppel (→), tante de Gertrud Eichler (→). Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en novembre 1878. Elle enseigne jusqu'à son décès en 1914. [ADBR 34AL1368 et état civil de Cleebourg]

**ERB, Prof.** Strbg Kg 1909-1910 (ch). En février 1909, il reprend les cours du directeur Frodl à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1410]

**ERBRICH Estella.** Mtz Mis 1911 (remp). Née à Metz en 1891, catholique, fille d'Emil Erbrich, directeur de l'établissement pour sourds-muets, et de Maria Maniguet. Elle fréquente l'ESF de la Miséricorde à Metz à partir de l'âge de six ans. A l'automne 1907, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en octobre 1910. En mars 1911, elle est engagée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour remplacer Sœur Conrada Anschott jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1911]

**ERDMANN, Prof. Dr.** Strbg Schw 1895 (remp: all) et 1897-1900 (all). *Oberlehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg. A la fin de l'année scolaire 1894/95, il remplace l'*Oberlehrer* Grün à l'ESF Schwartz. Il lui succède à la rentrée 1897. [ADBR 34AL1384 et 34AL1385]

**ERDMANN Madeleine Caroline\*.** Strbg UF 1855-1894. Née à Strasbourg en 1835, fille du cordonnier Alexandre Erdmann et d'Anne Barbe Bastian. Elle obtient dans sa ville natale, en 1855, le certificat d'aptitude à la direction des salles d'asile et le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. La même année, elle est engagée comme enseignante à l'École « Enseignement », qui devient une ESF suite à l'annexion. A l'été 1887, elle succède à la défunte Justine Fuchs comme directrice de l'établissement, qu'elle quitte en 1894. Elle meurt à Strasbourg le 17 mai 1919. [ADBR 34AL1378 et état civil de Strasbourg]

**ERFURT Emma.** Strbg 1875-1899. Née à Strasbourg en 1847, protestante. Elle fréquente tout d'abord l'école Saint-Thomas et l'institution privée de Mlle Schrupf, puis elle prend part pendant deux ans au cours de l'inspecteur scolaire Voulot. En 1865, elle réussit son examen d'enseignante à l'Académie de Strasbourg. Elle enseigne tout d'abord à l'école Saint-Nicolas à Strasbourg pendant un an et demi, puis à l'école privée

de Mlle Maclea à Wiesbaden (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) pendant cinq ans et à la Victoriaschule (ESF) de Burtscheid-Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) pendant deux ans et demi. En octobre 1875, elle rejoint Strasbourg pour faire partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes (vingt-quatre heures de français par semaine). Elle est active dans l'établissement jusqu'à son départ à la retraite à l'été 1899. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 42 (cv), et 1899, p. 16]

**ERISMANN Martha Noemie.** Mulh Bl 1904-1908. Née à Mulhouse en 1877, protestante, fille d'un employé. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente toutes les classes, avant d'intégrer l'ENS attachée à l'établissement et d'y réussir son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1896. De septembre 1896 à septembre 1904, on lui confie l'instruction de trois jeunes élèves, auxquelles elle enseigne tous les matins dans l'ensemble des matières. Jusqu'en 1902, elle consacre également ses après-midi à une élève plus âgée, à laquelle elle donne des cours d'allemand et avec laquelle elle s'entretient exclusivement en allemand. Enseignante à l'ESF Blattner de 1904 à 1908, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1904]

**ERKELING Agnes.** Mtz SC Ge 1913-1914 (aide). Née à Hamm (prov. Westphalie) en 1892, fille d'un *Oberpostschaffner*. Elle fréquente l'école primaire à Dortmund (id) de six à quatorze ans, puis l'ENP de Dortmund pendant trois ans. A Pâques 1909, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle se prépare pendant quatre ans à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juillet 1913. A la rentrée suivante, elle succède à Margareta Krüger à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1913]

**ERLEMANN Therese.** Molsh <1873<. De Paderborn (prov. Westphalie). Elle est pourvue d'un diplôme allemand. [ADBR 34AL1340]

**ERMAN.** Sargm SC 1893-1896 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Massing, il reprend ses cours à l'ESF SC de la ville. [ADBR 34AL1473]

**ERMAN Joseph.** Rstf 1900-1901 (rel). En septembre 1900, il succède à Joseph Meyer comme aumônier de l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) et reprend l'enseignement de son prédécesseur. Il doit quitter l'établissement en mai 1901 suite à une affaire de conversion forcée d'une pensionnaire protestante dans laquelle il se trouve directement impliqué. [ADBR 34AL1455]

**ERNEWEIN Marie Rose, Sœur Nicomede (DPR).** Mulh DPR 1882-1885. Née en 1847. [ADBR 34AL1307]

**ERNSING Rudolf, Dr.\*.** Colm 1897-1899 (all) + Mtz 1899-1903. Né à Münster (prov. Westphalie) en 1863, catholique, fils du secrétaire en chef des postes Gerhard Ernsing. A Pâques 1880, il obtient son baccalauréat (*Zeugnis der Reife*) après sept ans et demi de fréquentation du lycée de Münster. Il suit dès lors des cours d'histoire et de philologie à l'Académie de Münster. A l'automne 1882, il se rend à l'Université Friedrich-Wilhelm de Berlin et y reste une année avant de fréquenter à nouveau l'Académie de Münster. En 1885, il y est reçu docteur en philologie pour sa thèse intitulée *Wilhelm III von Jülich als Herzog von Geldern, 1372-1393*. Durant l'hiver 1886/87, il réussit son examen *pro facultate docendi*. A Pâques 1887, il entre comme candidat au lycée de Münster, où il reste actif jusqu'en juin 1888. Il est alors nommé comme aide-enseignant au *Progymnasium* d'Obernai (O Erstein), où il reste en septembre 1888. Le mois suivant, il commence son service militaire. En janvier 1890, il devient aide-enseignant au lycée de Bouxwiller (O Saverne), puis à nouveau au *Progymnasium* d'Obernai. En septembre 1892, il est nommé enseignant à titre provisoire à l'EN d'instituteurs de Phalsbourg (O Sarrebourg). Il y devient *Oberlehrer* l'année suivante. De janvier 1895 à juin 1896, il est *Oberlehrer* à l'EN

d'instituteurs de Metz. De juillet 1896 à avril 1897, il est inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines à titre provisoire. A partir d'avril 1897, il dirige l'EN d'instituteurs II de Colmar ; il enseigne au titre d'une activité annexe dans les classes supérieures de l'ESF subventionnée et à l'ENS attachée à cet établissement. Il dirige l'ESF municipale de Metz de septembre 1899 à avril 1903, date à laquelle il est appelé à Düsseldorf (prov. Rhénanie) comme directeur de l'EN municipale d'institutrices. [ADBR 34AL1252, 34AL1437, 105AL821, dossier personnel, et *Jahresbericht Metz* 1903]◊

**ERNST Eduard Karl.** Wsl M 1880-1882 (rel). Né à Ernolsheim-lès-Saverne (O Saverne) en 1852. Pasteur à Wasselonne (O Molsheim) de 1880 à 1883, il reprend les cours du pasteur Johann Gottfried Rohr à l'ESF Martin. [ADBR 34AL1393 et Bopp, p. 142]

**ERNST Friederika.** Mtz Minag 1880-1881. Originaire de Werl (prov. Westphalie, district Arnsberg), née en 1861, nièce du directeur de l'EN de garçons de Metz. En mars 1879, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. Elle succède à Mlle Diss à l'école Minaglia en octobre 1880. Elle quitte l'établissement à Pâques 1881, lors de son passage sous la direction de Léonie Heyder. [ADBR 11AL219]

**ERNST Julie, née GROSSMANN.** Mulh Gu 1875< + Mulh Be 1878< (dess). Née en 1833. Elle enseigne à l'ESF Becker à partir de février 1878. [ADBR 11AL211 et 34AL1297]

**ERNWEIN Heinrich.** Thn 1872-1913 (rel). Né à Bouxwiller (O Saverne) en 1835. Pasteur de Thann de 1867 à 1913. Il enseigne la religion à l'ESF de Thann jusqu'à son départ à la retraite. Deux filles, Margarete et Luise, fréquentent l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1892 et 1897. [ADBR 34AL1282 et Bopp, p. 143]

**ERNY Eugenie, Sœur Honorina (DPR).** Colm DPR 1901-1902 + Rouf 1902-1914 et 1918 + Strbg DPR 1914-1917. Née à Linthal (O Guebwiller) en 1880, fille de Karl Erny,

maire de Buhl (id) et surveillant à la fabrique Rogelet, et de Therese Mundinger. En octobre 1880, la famille déménage à Buhl, où elle habite toujours lorsque Sœur Honorina rédige son cv en 1900. A partir de six ans et jusqu'à sa première communion, à laquelle elle est préparée par le curé Bruckert, Eugenie Erny fréquente l'école primaire de Buhl. Après avoir obtenu le diplôme de fin de scolarité obligatoire, elle fréquente le pensionnat de Chèvremont, puis entre à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. En octobre 1896, elle entre dans la troisième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Après avoir réussi l'examen, elle se rend à Orbey, où elle œuvre dans le niveau moyen de l'école primaire d'octobre 1899 à septembre 1900. A cette date, ses supérieures l'appellent à Colmar, où elle doit préparer l'examen d'enseignante pour les ESF, à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1900, 34AL1296, 105AL2546 et 105AL2574]

**ERPELDINGER Marianne, Sœur Emérite (SC).** Sargm SC <1874-1875>. Elle est à la tête de la troisième classe de l'ESF SC de Sarreguemines au début des années 1870. Selon ses propres dires, elle parle « *horriblement mal* » l'allemand (programme, 13.08.1874, en français dans le texte). Elle cède sa place à une sœur germanophone à la rentrée 1874 ; on lui confie alors la troisième classe parallèle, une section qui aurait pourtant dû disparaître. [ADBR 34AL1471]

**ERTZ Clara.** Sarbg 1898-1907. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1875, catholique, fille de Johann Ertz, géomètre des chemins de fer. Quelques années après sa naissance, son père est muté à Sarrebruck (id), où elle fréquente l'école primaire de six à dix ans, puis l'établissement Bach & Knoblauch. A l'automne 1888, elle intègre la nouvelle ESF de Mlle Kablé à Sankt Johann, près de Sarrebruck. Elle passe sa quatorzième et sa quinzième année dans la maison parentale, puis entre à l'EN de Beauregard (O Thionville-est), où elle réussit l'examen d'institutrice en mars 1895. Trois mois plus tard, elle commence son activité comme remplaçante pendant quatre semaines à

Woelfling (O Sarreguemines). En juillet et août 1895, elle est remplaçante à l'école primaire de Lesse (O Château-Salins). En octobre 1895, elle est affectée à l'école primaire mixte catholique de Metting (O Sarrebourg), où elle ne reste que neuf mois, car elle souhaite obtenir un poste dans une commune francophone. En juillet 1896, elle est nommée à l'école primaire de filles de Burlioncourt (O Château-Salins). Peu avant Pâques 1898, elle réussit son examen de service à l'EN de Beauregard. A la rentrée 1898, elle succède à Julie Stein à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1898]

**ERTZ Marie.** Hgn 1875-1877. Née à Graach, près de Bernkastel (prov. Rhénanie), en 1846, catholique. Elle fréquente l'école primaire de six à quatorze ans, puis reste dans la maison parentale jusqu'en 1866, apprenant toutes sortes de travaux manuels. Elle fréquente ensuite pendant trois ans un cours de préparation à l'examen d'institutrice au couvent Carthaus près de Trèves (prov. Rhénanie). A Pâques 1869, elle y réussit son examen. Elle se rend alors en Belgique, pour apprendre le français au pensionnat ND à Wavre (Belgique), où elle reste pendant un an et demi. De retour en Allemagne, elle est active pendant deux ans comme préceptrice dans une famille à Bernkastel (prov. Rhénanie). Suite au décès de sa mère, elle regagne la maison familiale, où elle s'occupe pendant deux ans et demi du ménage et de l'éducation de sa fratrie. En août 1875, elle demande à la présidence de Basse-Alsace un poste d'institutrice dans une école primaire située à proximité d'un lycée, afin de pouvoir surveiller les études de son jeune frère. En octobre 1875, elle est engagée comme seconde enseignante à l'ESF de Haguenau, où elle enseigne jusqu'à Pâques 1877. [ADBR 34AL1326, cv rédigé en 1875]

**ESSELEN Katharina, Sœur Philomena (SC).** Sargm SC 1896-1899 et 1910-1918. Née à Altforweiler (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1866, fille de l'instituteur Nicolaus Esselen et de Veronika Richling. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de cinq à quinze ans. Enfant déjà, elle se sent attirée par le métier d'enseignante. A sa sortie de l'école, pour

poursuivre son instruction, elle se rend à l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines). En octobre 1885, elle entre dans la congrégation SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle le réussit en mars 1888 à Beauregard (O Thionville-est). Deux mois plus tard, elle est affectée à la classe inférieure de l'école primaire de filles catholique de Sarralbe (O Forbach), où elle reste active jusqu'en août 1893. Entre-temps, en juin 1891, elle réussit son examen de service à Beauregard. En novembre 1893, elle est nommée dans la classe moyenne de l'école de filles privée de la rue de la Trinité à Metz. A la rentrée 1896, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. En novembre 1899, elle rejoint l'école primaire de cette même ville. Elle retrouve l'ESF en mars 1910, lorsqu'elle succède à Sœur Carolina Carme à la tête de la neuvième classe de l'établissement. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1896, 34AL1474 et 34AL1475, cv rédigé en 1910]

**ESSER Aletha, Sœur Maria Regina (DPR).** Colm DPR 1898-1918. Née à Strasbourg en 1879, fille du conducteur de locomotive Hubert Esser et de Maria Elisabeth Coenen. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire. A treize ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Strasbourg et y reste jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé, en octobre 1896. Là, elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juin 1898. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1898]

**ESSLER Margarete.** Colm 1908< + Gbw 1912-1913 + Mnst 1913. Née à Logelbach (O Colmar) en 1887, protestante, fille de l'employé de fabrique Daniel Essler. Elle est la fille aînée d'une fratrie de six enfants. Elle fréquente, pendant un an à partir de Pâques 1893, l'école primaire de Logelbach. Elle intègre ensuite la neuvième classe de l'ESF subventionnée de Colmar. En 1903, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. De 1907 à 1908, elle interrompt ses études, mais elle les reprend à l'automne 1908. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1909. Cette même année, elle se rend en Angleterre, où elle enseigne le français et l'allemand pendant deux ans dans une école à

Maidenhead. En octobre 1911, elle se rend à Sankt Chrischona près de Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), où elle donne des cours en sciences naturelles (« *in einigen Realfächern* ») et en langue anglaise. Mais la Frauen-Missionsschule dans laquelle elle travaille ferme après Pâques 1912 et Margarete Essler doit donc trouver un nouveau poste. Elle souhaite alors entrer dans l'enseignement en Allemagne. [ADBR 34AL203, cv rédigé en 1912, 34AL1254, 105AL822, dossier personnel, et 105AL2533]

**ETTINGSHAUS Helene, Sœur Anna Josepha (SC).** Mtz SC Ge 1894-1895 + Sargm SC 1916-1918. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1875, fille de l'inspecteur des casernes Balthasar Ettingshaus et d'Eva Schuld. De six à huit ans, elle se rend à l'école primaire de Kastel-sur-le-Rhin. A l'été 1883, ses parents l'envoient à l'ESF de Mlle Rosalie Kauffmann à Mayence, où elle reste jusqu'à Pâques 1889. Au mois d'octobre suivant, elle entre à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. En octobre 1890, elle intègre l'EN SC, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1894. Le même mois, elle succède à Paula Bellenberg et Helene Thyssen à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1894/95. A la fin de la Première Guerre mondiale, elle apparaît parmi le personnel enseignant de l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1894, et 105AL2632]

**EULER Bertha.** Br 1878<. Née à Rhaunen (prov. Rhénanie) en 1859, protestante. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenz (id) en mars 1878. Elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) en octobre de la même année. [ADBR 34AL1315]

**EULER Martha.** Strbg Bg 1904 (remp). Née à Strasbourg en 1883, protestante, fille du maître-menuisier Karl Euler (†1886). Elle fréquente l'ESF du BP à partir de six ans (elle est confirmée en 1898), puis l'ENS attachée à cette ESF, où elle réussit l'examen

d'enseignante pour les ESF en juillet 1902. En mai 1904, elle est engagée à l'ESF Boegner comme remplaçante de Marie Ende. [ADBR 34AL1404, cv rédigé en 1904]

**EVEN Margaretha, Sœur Sainte-Henriette (SC)\*.** Btch <1875-1894. Supérieure de la maison de Bitche (O Sarreguemines), elle y dirige l'ESF. Elle-même n'enseigne pas. Elle quitte ses fonctions en août 1894, gravement malade. [ADBR 34AL1417 et 34AL1418]

**EVERS.** Thionv 1912-1918 (math s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Thionville, il donne des cours de physique à l'ESF municipale de la ville (mais dans le cabinet de physique du lycée) à partir de juin 1912. A partir de 1914, il y dispense également quelques heures de mathématiques. Il est révoqué de ses fonctions au lycée en avril 1919. [ADBR 34AL1486 et 1045W8]

**EVERS Franzisca.** Sarbg 1881-1886. Née à Rees (prov. Rhénanie) en 1852 ou 1853, catholique. En juin 1871, elle réussit à Düsseldorf (id) les examens d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1881, elle succède à Emilie Liebergesell à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement en avril 1886 pour fonder un pensionnat à Honnef-sur-le-Rhin (id). [ADBR 34AL1457 et 34AL1458]

**EVRARD Johanna, Sœur Viktor (SC).** Mtz SC Vi 1899-1902. Née à Saint-Privat (O Metz-campagne) en 1876, fille du propriétaire foncier Victor Evrard et de Marie Geoffroy. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'en 1888, puis l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz jusqu'à l'automne 1890. A l'automne 1894, comme elle souhaite intégrer un ordre religieux qui se consacre à l'éducation de la jeunesse, elle entre dans la congrégation SC, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en février 1898. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). A la rentrée 1899, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1901/02. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1899]

**EYLES Antonie.** Thionv 1912. Née à Bitche (O Sarreguemines) en 1892, catholique, fille d'un contrôleur des impôts ; sœur de Maria Eyles (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1908 et 1911. [ADBR 34AL1486]

**EYLES Maria.** Mtz 1900 (remp) + Thionv 1902-1909 et 1911-1919. Née à Thionville en 1879, catholique, fille d'un contrôleur des impôts ; sœur d'Antonie Eyles (→). A partir de six ans, elle fréquente l'ESF SC de sa ville natale. Après quelques années, son père est muté à Bitche (O Sarreguemines) (il devient maire de la ville), où elle fréquente l'ESF de la même congrégation. Après y avoir fini ses classes, elle reste environ une année à la maison, où elle aide sa mère dans les travaux ménagers. Lorsqu'elle atteint l'âge de quinze ans, son père l'envoie à l'école des ursulines à Trèves (prov. Rhénanie), où elle reste deux ans et demi et se prépare à passer l'examen d'enseignante. Mais comme l'examen passé dans cet établissement ne permet que d'enseigner dans des établissements privés, elle se rend à Metz, où il intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en novembre 1898 et rentre à la maison parentale, où elle surveille les travaux de ses frères et sœurs. En septembre 1899, la famille déménage à Thionville. En février 1900, Maria Eyles est engagée à l'ESF municipale de Metz pour remplacer Léonie Heyder. A la rentrée 1902, elle est engagée à l'ESF municipale de sa ville natale. Elle est en congé durant les années scolaires 1909/10 et 1910/11. Le 1<sup>er</sup> juin 1919, elle est révoquée, en même temps que ses collègues Berkenheier, Blankenheim et Pröpper. [ADBR 34AL1436, cv rédigé en 1900, 34AL1485 et 1045W8]

**EYPPER Léonie.** Strbg An 1894-1918. Née en 1856, protestante, fille de Philipp Eypper, *Kassendiener* à la Fondation Saint-Marc, sœur de Juliette Bochinger (→). Elle est engagée comme aide à l'École Anschlin en octobre 1870. A partir de 1874, elle fréquente, à côté de son activité, « le cours de préparation de Mademoiselle Ruch », afin de passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit autour de 1880. Elle apparaît au début des

années 1880 comme maîtresse de classe. En décembre 1884, elle réussit son examen de service. Elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en EMF en mai 1888, puis en ESF en janvier 1894. [ADBR 34AL1413 et 34AL1414]

**EYRICH Marguerite Frédérique (Diac).** Strbg BP 1871-1883<. Née à Strasbourg en 1825, fille du gantier Georges Frédéric Eyrich et de Marguerite Salomé Jost. Elle obtient son brevet de capacité pour l'instruction primaire élémentaire à Strasbourg en mars 1848. Elle rejoint l'établissement dès sa fondation : « Première institutrice en 1871, avec Sœur Marie de Tribolet » (*CLB*). Depuis l'ouverture du BP, elle enseigne le français dans la classe spéciale. A la rentrée 1883, le nombre de ses heures d'enseignement doit être réduit : le reste des cours revient à Sœur Sophie Wavre. Elle meurt à Strasbourg le 12 octobre 1903. [ADBR 34AL1368, *CLB*, p. 178, et état civil de Strasbourg]

**EYRIOUX M.\*.** Bschw E <1872-1888 + Bschw 1888-1890. Originaire d'Outre-Vosges. Aux lendemains de l'annexion, l'établissement qu'elle dirige à Bischwiller (O Haguenau) est reconnu comme une ESF. Il compte alors très peu d'élèves. A l'été 1873, Mlle Eyrioux se retrouve seule enseignante. Elle avait jusqu'alors employé une enseignante allemande pour développer l'enseignement de l'allemand dans son école, elle-même n'étant pas germanophone. Les autorités scolaires insistent pour qu'elle reprenne une enseignante allemande à la rentrée suivante. Plus d'une décennie après l'annexion, Mlle Eyrioux ne comprend toujours pas l'allemand. A la rentrée 1888, à l'instar d'Eugénie Wolf, elle ferme son établissement et intègre le personnel enseignant de la nouvelle ESF ouverte à Bischwiller par le Dr. Heyer. Elle quitte cet établissement à la fin de l'année scolaire 1889/90, soit juste avant sa municipalisation. [ADBR 34AL1322 et 34AL1325]

**EYSELE Sophie, Sœur Philomena (DPR).** Rouf 1851<. Née en 1832. [ADBR 34AL1295]

**FABER Martha.** Mnst 1897. Née à Mulhouse en 1878, protestante, fille d'un professeur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1893 à 1896. [AMMun R I/267]

**FABIAN Babette.** Wsbg 1908-1909 (remp). Le début de son cv perturbe notre connaissance du commencement de la carrière de Frédérique Laedlein (→) : « Après avoir quitté l'école primaire en 1861, Mlle Dureteste m'a prise dans son établissement pour me préparer à l'examen d'institutrice. Toutefois, peu de temps après, l'établissement est revenu à Mlle Laedlein. J'ai poursuivi mes études sous la direction de cette dame, jusqu'à mon examen en 1865 ». Il s'agit de l'examen du brevet de capacité, qu'elle réussit à Strasbourg en mars 1865. Elle est ensuite engagée comme enseignante de français dans un pensionnat à Wiesbaden (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau), puis se rend aux Pays-Bas, où elle est préceptrice dans différentes familles pendant de longues années, notamment chez le vice-amiral Camp à Amsterdam, chez l'ambassadeur anglais Sir Edward Harris à La Haye et chez le député Royaards van Scherpenzeel à Utrecht. Elle est préceptrice dans la famille d'un professeur à Bordeaux (départ. Gironde) de 1872 à 1874, puis à nouveau aux Pays-Bas. De 1876 à 1878, elle est enseignante à la Girls' High School de Leeds (Angleterre). Comme le poste est trop fatigant – elle doit s'occuper de 101 élèves –, elle le quitte et retourne aux Pays-Bas comme préceptrice. Elle y reste jusqu'en 1883, puis rentre en Alsace, où elle obtient, en février 1885, du président de Basse-Alsace, l'autorisation de dispenser des cours privés. A partir de 1892, elle est chargée de l'enseignement du français aux officiers. A partir d'avril 1908, elle remplace partiellement Friederika Laedlein pendant sa cure de repos. [ADBR 34AL1398, cv rédigé en 1908]

**FABING.** Pltr 1884-1907< (rel). Né à Bettviller (O Sarreguemines) en 1847. Il maîtrise parfaitement l'allemand. Il est depuis 1872 dans le « service ecclésiastique public » (Sœur Mathilde Maffert à l'*Oberschulrat*, 03.05.1888). En 1884,

l'évêque de Metz le nomme aumônier de l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). Il est chargé à ce titre des cours de religion. [ADBR 34AL1451]

**FABRITIUS Dora (VON).** Strbg Kg 1896 et 1901 (remp). Née à Homberg (prov. Hesse-Nassau) en 1856, protestante réformée, fille d'un avocat. A Pâques 1862, elle entre à « l'école municipale de Homberg » (cv) ; à Pâques 1869, à l'ESF fondée par le *Seminarlehrer* Dieterich, qu'elle fréquente jusqu'à l'été 1871 : « Durant cette période, le souhait a grandi en moi de devenir enseignante, car cela a été une joie pour moi d'aider mes camarades d'école en tant que déléguée de l'enseignant. J'ai malheureusement mis du temps à réaliser ce souhait, car vers Pâques 1871, j'ai perdu mes chers parents dans un intervalle de six mois » (cv). Dora von Fabritius déménage alors chez sa grand-mère à Fritzlar (prov. Hesse-Nassau), où elle apprend essentiellement les travaux domestiques et le jardinage. Elle sent toutefois rapidement que « seule une intense activité intellectuelle est capable de [l']aider à surmonter [son] profond chagrin » (cv). Elle reprend donc son projet de devenir enseignante, et cela avec d'autant plus d'ardeur qu'elle a appris entre-temps que cela correspondait au souhait de ses défunts parents. Elle se prépare à l'examen d'entrée dans une EN chez son ancien maître Dieterich, devenu pasteur à Sand, près de Fritzlar : elle réside dans sa maison de Pâques à l'automne 1873. Elle intègre alors la *Fortbildungsanstalt* de Mlle E. Ritz à Kassel (prov. Hesse-Nassau), recommandée par l'inspecteur scolaire de cercle Dr. Hochhut. A Pâques 1876, elle réussit l'examen d'institutrice devant la commission scolaire royale provinciale pour la Hesse-Nassau. Sur les conseils de ses enseignants, elle décide de poursuivre sa formation à l'étranger : à l'automne 1876, elle répond à l'invitation d'une amie en Angleterre. Dans la maison de cette dernière, elle fait la connaissance d'« un directeur du Kensington Museum » (cv), qui la recommande bientôt comme préceptrice à la famille d'« un des principaux prédicateurs de l'abbaye de Westminster et des pédagogues les plus renommés d'Angleterre » (cv). Elle passe dix années chez ce dernier, où elle s'occupe de

l'instruction de cinq élèves, en partie en allemand et en partie en anglais. A l'été 1886, elle se rend à Paris, pour poursuivre son étude du français, qu'elle a commencée à Londres : « Une fois que j'ai pensé avoir atteint mon but, je suis rentrée en Allemagne » (cv). A la Saint-Michel 1887, elle est chargée d'un remplacement à la *Bürgerschule* de Minden. La maladie de sa sœur et la prochaine mutation de son beau-frère l'incitent à quitter ce poste à Pâques 1889. A l'automne suivant, sa sœur étant rétablie, elle reprend son activité d'enseignante à l'ESF de Spandau (prov. Brandebourg), qu'elle abandonne toutefois dès la fin de l'année, car, contrairement à ce qu'elle espérait, ses parents ne déménagent pas à Berlin, mais à Strasbourg. Elle répond alors à l'invitation d'une amie de pension à se rendre chez elle à Obernkirchen, pour donner des cours de soutien à son fils de huit ans. Elle consacre ses heures de libre à la préparation de l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Hanovre (prov. Hanovre) à Pâques 1891. On lui confie alors la *Familienschule* d'Obernkirchen, qu'elle dirige jusqu'à Pâques 1894 : « Après la confirmation de mes plus jeunes élèves, un deuil m'a empêchée de trouver tout de suite une nouvelle activité et j'ai donc utilisé mon temps de libre à la préparation de l'examen de directrice, que j'ai passé avec succès à l'automne 1894 devant la commission d'examen royale de Hanovre » (cv). Elle est alors engagée au pensionnat et à l'ESF du recteur Kiessner à Bergedorf, près de Hambourg (vlh. Hambourg). A la rentrée 1896, afin de se rapprocher de sa famille, elle obtient un poste à l'ESF Koebig à Strasbourg : il s'agit de dispenser des cours de français jusqu'à Noël, en attendant la venue d'une enseignante française. Elle réapparaît dans l'établissement en juillet 1901, comme remplaçante de la directrice Julie Koebig. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1896]

**FACKLER Emilie\*.** Sltt F 1849-1892. Née à Sélestat en 1829, catholique, fille du cafetier Joseph dit *Louis* Fackler et de Marie Anne Fels. Elle passe sa jeunesse à Sélestat. En mars 1848, elle obtient à Strasbourg son « brevet de capacité pour l'instruction primaire supérieure ». En 1849, elle ouvre un

externat libre à Sélestat, puis un pensionnat en 1860. Elle est alors assistée de sa sœur Mathilde. En 1872, son établissement est rangé par les autorités allemandes dans la catégorie des ESF, mais Emilie Fackler est rétive à se conformer aux exigences des autorités scolaires comme à celles des parents protestants (vieux-allemands), qui forment alors une part essentielle de son public. Lorsque ces derniers fondent en 1892 une ESF concurrente de la sienne, Emilie Fackler ferme son établissement. [ADBR 1TP/PRI100, 11AL212, 34AL1335 et état civil de Sélestat]

**FAELMÉ ou FELMÉ Emilie.** SMaM 1881-1905. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1853, protestante réformée, fille du tailleur Georges Faelmé, sœur de Julie Faelmé (→) ; elle a, en tout, sept frères et sœurs. Jusqu'à quinze ans, elle fréquente l'école de Valérie Karl (→) à Sainte-Marie-aux-Mines. En 1871, elle intègre l'EN de Strasbourg. Elle y obtient son diplôme d'institutrice à Pâques 1874, et y réussit son examen de service en décembre 1880. De mai 1874 à mai 1875, elle est institutrice à Mulhouse. De mai 1875 à 1880, elle exerce les mêmes fonctions à l'école primaire de Sainte-Marie-aux-Mines. A partir de janvier 1881, elle s'occupe du niveau primaire à l'ESF de la ville. Pendant les vacances d'automne 1885, le gouvernement lui octroie une bourse pour un séjour de cinq semaines à l'école supérieure libre de Lausanne (Suisse, canton Vaud), afin qu'elle y perfectionne son français. Elle décède en septembre 1905 à Strasbourg. [ADBR 34AL1264 et 105AL825, dossier personnel]

**FAELMÉ ou FELMÉ Julie.** SMaM K ? + SMaM 1892-1893 (remp: fr). Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) avant 1848, protestante réformée, fille du tailleur Georges Faelmé, sœur aînée d'Emilie Faelmé (→). Elle réussit les brevets français d'institutrice à Colmar en 1870 et à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) en 1873. D'après Wilhelmine Müller (→), elle aurait été autorisée à enseigner à l'ESF de Mlle Karl dans les années 1880, avant de quitter Sainte-Marie-aux-Mines (lettre à l'*Oberschulrat*, 04.10.1897). Elle est alors active comme

préceptrice en Angleterre. Cette fonction lui permet de séjourner pendant une année dans sa ville natale, où elle a emmené ses élèves, afin qu'elles apprennent l'allemand en fréquentant l'ESF du lieu. Elle a été ou sera également, pendant longtemps, préceptrice dans une famille allemande, à Bonn (prov. Rhénanie). A l'automne 1892, elle est appelée à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (où œuvre déjà sa sœur) pour y remplacer l'*Oberlehrer* Lahm. [ADBR 34AL1263]

**FAERBER Mlle.** Colm 1875< (tm). [ADBR 34AL1250]

**FAHRENBRUCH, Dr.** Strbg BP 1880-1882. Enseignant à la *Realschule* de Strasbourg, il reprend l'enseignement abandonné par le Dr. Schädel, son collègue. En mai 1882, il cesse son enseignement pour cause de mutation. [ADBR 34AL1368]

**FAHRENBRUCH Luise.** Sarbg 1906-1907. Née à Munster (O Colmar) en 1887, protestante, fille du Prof. Dr. Fahrenbruch et de Hedwig Mathys. Deux ans après sa naissance, son père est muté à Ribeauvillé, où il reste trois années jusqu'à sa mutation au lycée de Metz. Luise Fahrenbruch fréquente pendant trois ans « l'école du village » (cv) de Saint-Julien près de Metz, puis entre à l'ESF municipale de Metz, où elle reste pendant six ans. Son père décède au printemps 1902. A l'été suivant, Luise Fahrenbruch se rend chez des parents à Berne, où elle fréquente jusqu'à Pâques 1903 « la classe complémentaire de l'école supérieure de filles » (cv). Durant le semestre suivant, elle se consacre essentiellement aux travaux ménagers. A l'automne 1903, elle retourne à Metz, où elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale. En octobre 1906, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et succède à Clara Rohr à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1461, cv rédigé en 1906]

**FALK, Sœur Marie Lina (DPSJB).** StJB 1874-1877. Elle apparaît parmi le personnel enseignant de l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) à la rentrée 1874. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1876/77. [ADBR 34AL1479]

**FALKENHEIM Selma.** Mtz Kahn 1881-1882. Née à Kosten (prov. Posen,auj. Kościan en Pologne) en 1862, juive, fille d'un inspecteur d'orphelinat docteur en philosophie. Élève de la Luisenschule de Posen, elle intègre l'école normale royale de la ville en août 1878. En septembre 1880, elle y réussit son examen de préceptrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. En avril 1881, elle succède à Selma Lipschütz à l'ESF Braun-Kahn de Metz. [ADBR 11AL223]

**FALLER Aloyse\*.** Blmgy 1861-1892 + StL 1883-1892. Né à Barr (O Sélestat) en 1816, fils du teinturier Joseph Aloyse Faller et de Louise Flonck. Curé de Saint-Cosme à partir de 1851. La même année, il fonde dans son annexe de Bellemagny (O Altkirch) la congrégation bénédictine des Sœurs de l'AP. En 1861, il crée un pensionnat au couvent de Bellemagny. Après l'annexion, il entretient avec les autorités allemandes des relations cordiales, qui lui facilitent la fondation d'un second pensionnat (ESF), en 1884, à Saint-Louis (O Mulhouse). En tant que supérieur général de la congrégation des Sœurs de l'AP, il exerce une codirection sur les ESF de Bellemagny et Saint-Louis avec leurs directrices respectives. Il réside généralement à Bellemagny et ne se rend que rarement à Saint-Louis. D'après un rapport d'inspection de l'ESF de Saint-Louis (1887), l'établissement pâtirait de cette absence de « direction technique » sur place. En 1892, l'abbé Mercky prend sa succession en tant que supérieur général. L'abbé Faller décède à Saint-Cosme en novembre 1894. [ADBR 34AL1286, 34AL1287 et STEHLÉ André, « Faller Aloyse », *NDBA*, 10, p. 889]

**FALLER Emma, Sœur Franziska (DC).** Sarbg DC 1893-1898. Née à Ebringen (gd. Bade) en 1868, catholique, fille de Franz Faller et de Sophie Zimmermann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis part poursuivre son instruction à l'institution des sœurs du Saint-Sépulcre à Baden-Baden (id), où elle reste pendant deux ans. Elle passe ensuite quelque temps dans la maison parentale, puis décide de rejoindre les Sœurs de la DC et se prépare alors à passer

l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Sélestat en février 1892. Dès la fin de l'année 1889, le président de Basse-Alsace l'avait autorisée à succéder à l'enseignante défunte de l'école des garçons attachée à l'ESF de la DC de Strasbourg. Elle occupe cette fonction de manière interrompue jusqu'à Pâques 1893. Au mois de septembre de la même année, elle est nommée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. Elle décède en octobre 1898. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1893]

**FALLOT Marguerite Louise Elisabeth (Diac).** Strbg BP 1898-1902 (fr). Née à Rothau (O Molsheim) en 1873, fille d'un pasteur. Ce dernier vit avec sa famille dans un « village de montagne » voisin de Rothau (cv) jusqu'en 1876. Il quitte alors l'Alsace pour devenir pasteur à Paris. Marguerite Fallot y fréquente jusqu'à l'âge de seize ans une « école supérieure de filles privée » (cv). Au bout de treize ans à Paris, son père doit quitter la ville pour raisons de santé et s'installer dans le Sud de la France. Marguerite Fallot y poursuit ses études, obtenant le brevet élémentaire à Privas puis fréquentant « l'école supérieure de filles – *Lycée de Jeunes Filles* – à Nice ». Au bout de deux ans, elle y obtient « le diplôme d'enseignante pour les écoles supérieures de filles – *Diplôme de l'Enseignement Secondaire* – » (cv). En 1897, elle entre au BP comme diaconesse et se soumet à l'examen d'une commission à la Présidence de Basse-Alsace, où elle obtient l'autorisation de donner des cours privés en langue française. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1898]

**FANGER Else, Sœur Maria Joseph (DC).** Sarbg DC 1916-1918. Née à Ingolstadt (roy. Bavière, O Haute-Bavière) en 1888, fille de Johann Fanger, chef de gare à Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé) lorsqu'elle rédige son cv en 1916. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse de six à treize ans. A Pâques 1907, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. A Pâques 1911, elle intègre l'EN de Sélestat, où elle réussit son examen en février 1913. A Pâques de la même année, elle est affectée à l'EM de la DC à Château-Salins. En mars 1916, elle est nommée à l'ESF de la DC à

Sarrebourg. A côté des cours, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1916]

**FARNY Julie Caroline\***. Br 1864-1884. Née à Strasbourg en 1839, fille du brasseur Philippe Farny et de Caroline Kastler, une fille de brasseur de Barr (O Sélestat). Elle obtient son brevet de capacité à Strasbourg en août 1854. Elle devient alors aide-enseignante au pensionnat de demoiselles de Mlle Dietz à Barr. L'année suivante, elle se rend à Diez-sur-la-Lahn (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en qualité de sous-maîtresse. En 1858, elle revient à Barr « chez son oncle pour rétablir sa santé ébranlée » (ADBR 1TP/PRI98, déclaration d'ouverture, 20.02.1864). En 1859, elle se rend à Northampton (Angleterre), où elle est active comme sous-maîtresse jusqu'en 1862. Elle retourne alors à Barr comme préceptrice des deux filles de son oncle Jacques Kügler. En février 1864, elle décide d'ouvrir une école primaire libre dans la maison de ce dernier, rue des Maréchaux. Le mois suivant, le maire de Barr lui délivre un certificat indiquant « que depuis le mois de novembre 1862 qu'elle séjourne à Barr en qualité d'institutrice privée des deux filles de M. Kügler, son oncle, sa conduite exemplaire et sa moralité sans taches lui ont gagné l'estime générale des mères de famille, qui l'ont engagée à l'ouverture d'une école libre » (id, 25.03.1864). Après l'annexion, elle reste à la tête de son établissement, qui devient une ESF. [ADBR 34AL1315 et 1TP/PRI98 et états civils de Barr et de Strasbourg]

**FASBENDER Joseph, Dr.** Colm 1910-1913 (hist). Né à Obernai (O Erstein) en 1883, catholique, fils de Heinrich Fasbender, *Oberlehrer* à l'EN de Sélestat. Il reçoit sa première instruction à l'école primaire de Saint-Avold (O Forbach). Préparé par des cours privés, il entre à l'automne 1895 dans la *Quarta* du lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne). Suite à la mutation de son père à Sélestat, il entre à l'automne 1899 au lycée de la ville, où il obtient son baccalauréat à l'été 1902. Il étudie particulièrement l'allemand, l'histoire et la géographie, tout d'abord à l'Université

de Strasbourg (hiver 1902/03), puis à Munich (roy. Bavière) (été 1903) et à Berlin (hiver 1903/04). A Pâques 1904, il retourne à l'Université de Strasbourg, qu'il fréquente jusqu'en juillet 1907. En novembre 1906, il présente sa thèse intitulée *Die Schlettstadter Vergilglossen und ihre Verwandten*. Son diplôme de docteur lui est délivré en mai 1907. Durant l'été 1907, il réussit l'examen d'enseignant pour les écoles supérieures : il peut enseigner l'allemand et l'histoire dans le premier niveau et la géographie dans le deuxième niveau. De septembre 1907 à septembre 1908, il est candidat à la *Realschule* de Ribeauvillé. D'octobre 1909 à mars 1910, il est aide-enseignant au lycée de Thionville. D'avril 1910 à mars 1913, il est *Oberlehrer* à l'EN d'instituteurs de Colmar. Pendant cette période, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar. En avril 1913, il prend la direction de l'EN d'instituteurs de Phalsbourg (O Sarrebourg). Il meurt au combat à Craonne en septembre 1914. [ADBR 34AL1255/1, 34AL1255/2 et 105AL827, dossier personnel, cv rédigé en 1907]

**FASSBINDER Odilia.** Thionv StCh 1880-1882. Née à Ehlenz (prov. Rhénanie, O Bitburg) en 1861, catholique, fille de l'instituteur Matth. Fassbinder. En septembre 1880, elle réussit à Saarburb près de Trèves (prov. Rhénanie) l'examen d'institutrice. Elle succède alors à Elise Wagner à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. [ADBR 11AL213]

**FASSEL Marie.** SMaM 1875-1880 + Mulh 1881-1918. Née à Wiesbaden (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1851, catholique. [ADBR 34AL1259 et 34AL1268]

**FASSLER Salomé.** SMaM K <1881 (aide). Née vers 1864, protestante. Elle se prépare à intégrer l'EN à Strasbourg à Pâques 1882. [ADBR 11AL210]

**FATH Georg.** Dz 1896-1918 (rel). Né à Gottesheim (O Saverne) en 1866. Pasteur de Dieuze de 1896 à 1919 (O Château-Salins). Il enseigne la religion à une partie des élèves protestantes de l'ESF de Dieuze à partir de la rentrée 1896, puis à la totalité à partir de la

rentrée 1898. Les cours ont lieu à l'extérieur de l'établissement. Il gagne l'Allemagne en 1919. [ADBR 34AL1424 et Bopp, p. 149]

**FAUCONNIER Maria Virginie, Sœur Therese Aloysius (PPE)\*.** Dz 1908-1910 + Bouz 1910-1918. Née à Burlioncourt (O Château-Salins) en 1883, fille de l'instituteur Felix Fauconnier. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) pendant deux ans. A l'automne 1899, elle entre au noviciat de Peltre, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1902. Elle est alors nommée enseignante au noviciat de Peltre. A l'automne 1903, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En décembre 1907, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. En mai 1908, elle est nommée directrice de l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), où elle succède à Sœur Stanislaus Joseph Thiel, qui échange avec elle son poste d'enseignante au noviciat de Peltre. En avril 1910, elle est nommée directrice de l'ESF de Bouzonville (O Boulay). [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1908, et 105AL2606, cv rédigé en 1910]

**FAUTH.** Courc 1911-1914 (call). Instituteur à Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), il donne des cours à l'ESF de la localité à partir de novembre 1911. [ADBR 105AL2644]

**FAVRE Fanny Charlotte Eugénie (Diac).** Strbg BP 1878-1912 (ang fr). Originaire de Neuchâtel ou de La-Chaux-de-Fonds (Suisse, canton Neuchâtel), née en 1846. Elle vit pendant dix ans en Angleterre. En septembre 1878, elle obtient un brevet de second degré à Neuchâtel. « Très silencieuse et distinguée. Donne des leçons d'anglais et devient la mère de chambre des Roses. Pleine de bonté, elle fait son travail avec une grande conscience. Admirable lectrice » (CLB). Elle décède en 1913. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369 et CLB, p. 178]

**FAVRE Melanie, née LABRAM.** Mulh Gu 1884<. Née à Eilenburg (prov. Saxe) en 1853, fille du dessinateur Labram de Mulhouse. En 1874, elle réussit son examen d'institutrice à Colmar, un examen auquel

elle s'était préparée de manière privée. [ADBR 34AL1297]

**FEBEREY Marie.** Bschh 1890-1891. De Munster (O Colmar). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Colmar en octobre 1890. Le même mois, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) pour succéder à Eugénie Seltz. Elle quitte l'établissement en décembre 1891 car elle « doit rentrer dans sa maison paternelle » (la directrice à l'*Oberschulrat* 17.12.1891). [ADBR 34AL1415]

**FECHER Mlle.** Strbg ND 1915<. [ADBR 105AL2575]

**FEGEBEUTEL Minna, Sœur Marie Josephine (DPSJB).** StJB 1882-1883. Née à Neuruppin (prov. Brandebourg) en 1861. En avril 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. Le mois suivant, elle succède à Christine Schynse à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle décède en juin 1883. [ADBR 34AL1479]

**FEGER Johanna, Sœur Maria Konstantine (DPSJB).** Fén 1895-1901. Née à Saint-Pierre, « un paisible petit village du cercle de Sélestat » (cv), en 1874, fille du cultivateur Joseph Feger et de Maria Adelheid Eck. Suite au décès de sa mère (1877), elle est envoyée, à l'été 1878, au couvent de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). De six à dix-sept ans, elle fréquente l'ESF du lieu. En mai 1891, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle se prépare pendant quatre ans à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en mars 1895. Le mois suivant, elle succède à Sœur Julia Jund à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1895, et état civil de Saint-Pierre]

**FEICK Ella.** Courc 1909< (gym). Née à Darmstadt (gd. Hesse) en 1889, fille du conseiller aux comptes Friedrich Feick. A Pâques 1895, elle entre à l'institution Hofmann à Darmstadt, qu'elle fréquente jusqu'à son entrée à l'ESF Victoriaschule, toujours à Darmstadt, à Pâques 1903. Deux

ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Au printemps 1908, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle séjourne ensuite en France et en Suisse, puis intègre l'EN pour enseignantes de langues attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). A partir de janvier 1909, elle y donne des cours. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1909]

**FELGEL Adeline.** Mulh BI 1902-1911. Née à Strasbourg en 1869, catholique. Jusqu'à l'âge de seize ans, elle fréquente l'ESF de Madame Mury-Werner à Strasbourg, puis déménage à Mulhouse avec ses parents. Elle réussit à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871) l'examen français d'institutrice et donne des cours privés à Mulhouse jusqu'à la mort de son père. Elle se rend ensuite à Châteauroux (France), où elle occupe pendant trois ans un emploi de préceptrice chez Monsieur Lem. Un poste lui est ensuite proposé à Mulhouse, ce qui lui permet de retourner dans sa « *Heimat* » (cv). Elle réussit bientôt l'examen de directrice d'école maternelle, puis s'inscrit à l'automne 1901 à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit également. Pour avoir un emploi stable pendant « au moins quelque temps » (cv), elle aimerait désormais entrer à l'ESF de Mlle Blattner. Elle rejoint cet établissement en 1902, et y exerce la direction de l'école maternelle à partir de 1905. En 1911, elle quitte l'établissement pour diriger une école privée à Paris. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1902, et 34AL1300]

**FELGEL Elise.** Mtz H 1881-1884< (fr rel tm) + Br 1885-1886 (fr). Née à Bulle (Suisse, canton Fribourg) en 1833, catholique. Pourvue d'un brevet suisse, elle est engagée à l'ESF Heyder de Metz à la rentrée 1881. [ADBR 11AL220 et 34AL1315]

**FELBECKER.** Colm DPR 1902< (math). Père d'Henriette Felbecker (→). Enseignant à l'EN d'instituteurs de Colmar, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR dans cette ville. [ADBR 34AL1292]

**FELBECKER Henriette.** Colm 1901 (remp), 1901-1903 (aide: rel), 1905 (remp)

et 1906-1907 (id). Née à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1882, catholique, fille de l'enseignant d'EN Felbecker (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1898 et 1901. [ADBR 34AL1252 et 34AL1253]

**FELDEN Anna.** Rstf 1918. Née à Brouderdorff (O Sarrebourg) en 1898, catholique, fille du cultivateur Johann Baptist Felden et de Karoline Rittmann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. A l'automne 1910, elle entre dans la quatrième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. Après la première classe, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Sarreguemines en juin 1918. A la rentrée suivante, elle succède à Maria Thiel à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1918]

**FELLHAUER, Sœur Afra (DPSJB).** Fén 1916-1918 (tm). [ADBR 105AL2636]

**FELLRATH Clémentine.** Sltt F 1887-1888. Née en 1867, catholique. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en 1887. [ADBR 11AL212]

**FELS, Sœur Scholastique (PPo).** Lttb PPO <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**FELTKAMP Anna Maria Elisabeth.** Colm 1893-1894. Née à Wiedenbrück (prov. Westphalie) en 1863, catholique, fille du recteur Joseph Feltkamp et de Sophie Riedel. De cinq à sept ans, elle fréquente l'école de filles de Wiedenbrück, où son père est recteur de « l'école municipale supérieure » (cv). A partir de 1870, elle fréquente l'école de filles de Remagen près de Bonn (prov. Rhénanie), où son père a obtenu le poste de recteur de « l'école supérieure de garçons » (cv). A partir de Pâques 1872, son père est appelé dans l'enseignement secondaire en Alsace-Lorraine. Jusqu'à ses quatorze ans révolus, elle fréquente l'école de filles d'Altkirch et l'école d'application de l'EN de Sélestat. Au printemps 1877, son père est muté au lycée de Sarrebourg. Dans cette ville, elle suit des cours privés pour se préparer à l'examen

d'entrée à l'EN de Metz. A Pâques 1881, elle réussit l'examen et intègre l'établissement. En mars 1884, elle réussit l'examen d'institutrice. En même temps, on lui reconnaît « la capacité à être employée dans les écoles où l'enseignement est en français ». En mai 1884, elle est nommée enseignante dans la classe inférieure mixte d'Imling (O Sarrebourg). Après avoir réussi son examen de service à Beauregard (O Thionville-est) en octobre 1886, elle est titularisée à Imling en février 1887. En avril 1888, elle est mutée comme institutrice dans l'école de filles d'une seule classe de Niderhoff (id), et en mai 1889, comme institutrice-principale à l'école de filles de Saint-Quirin (id). Par des cours privés, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF et le réussit en décembre 1892 à Strasbourg. Elle va alors quitter la Lorraine : « Parce que j'aimerais me consacrer à l'enseignement supérieur, le président du district de Lorraine à Metz m'a consenti un congé d'une année pour occuper un poste d'enseignante à l'école supérieure de filles de Mlle Armbruster » (cv). [ADBR 34AL1251, cv rédigé en 1893, et 34AL1252]

**FELTZ Mathilde.** Colm 1908-1913 (gym tm). Née à Huttenheim (O Erstein) en 1888, catholique, fille du propriétaire foncier Joseph Feltz. Elle passe son enfance chez son oncle, curé à Rosheim (O Molsheim). Là, elle fréquente l'école primaire jusqu'à sa première communion. Après avoir fréquenté pendant un an l'EMF de Sélestat, elle entre à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle reste durant trois ans, pour « poursuivre [sa] formation » (cv). Après un cours séjour à l'ESF de la DPR à Colmar, qu'elle doit quitter pour raisons de santé, elle fréquente l'école industrielle du *Vaterländischen Frauenverein* à Strasbourg, pour se former à enseigner les travaux manuels. Après une année de préparation, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels. A partir de l'automne 1907, elle prend part au cours de gymnastique à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle fait son apprentissage pratique pendant l'été 1908. En septembre 1908, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. Enseignante à l'ESF municipale de Colmar de 1908 à 1913, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR

105AL834, dossier personnel, cv rédigé en 1908]

**FENDER Maria Viktoria, Sœur Maria Helena (DPR).** Colm DPR 1899<. Née à Nordhouse (O Erstein) en 1876, fille du cultivateur Ludwig Fender et de Marie Anna Bährel. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire catholique de Nordhouse, dirigée par les Sœurs de la DPR. A Pâques 1890, elle quitte l'école et reste dans la maison parentale « comme soutien » de sa mère (cv). En octobre 1893, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé et s'y prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit fin juin et début juillet 1896. En septembre 1896, elle est appelée à l'école de Strasbourg-Musau, où on lui confie la direction du niveau inférieur (mixte), qu'elle conserve pendant deux ans. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1899]

**FENGER Emma Magdalena.** Strbg DPR 1906-1913. Née à Saint-Maurice (O Sélestat) en 1882, fille de l'instituteur Karl Fenger et de Josephine Schreiber, sœur de Maria Fenger (→). Jusqu'à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Rumersheim (O Strasbourg-campagne), où enseigne son père. Ses parents l'envoient ensuite à l'école de travaux manuels Sainte-Marie à Strasbourg, où elle reste pendant trois ans. Elle entre ensuite à l'EN du couvent de Ribeauvillé : « J'ai cependant rapidement acquis la triste conviction que mes forces n'étaient pas suffisantes pour remplir le double devoir de religieuse et d'enseignante. Mais comme je voulais à tous prix devenir enseignante, mes parents m'ont autorisée à fréquenter [ndlr : l'ENS attachée à] l'école supérieure de filles dirigée à Colmar par les sœurs de ce couvent » (cv). Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1906. A partir de la rentrée 1906, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Strasbourg, et cela jusqu'à ce qu'elle demande un poste dans l'enseignement public, en février 1913. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1906]

**FENGER Maria, Sœur Maria Ernesta (DPR).** Colm DPR 1901< et 1918 + Mulh DPR 1903-1911. Née à Saint-Maurice (O Sélestat) en 1881, fille de l'instituteur Karl

Fenger et de Josephine Schreiber, sœur d'Emma Fenger (→). Alors qu'elle a un an et demi, son père est muté à Rumersheim (O Strasbourg-campagne), où il est toujours actif lorsqu'elle rédige son cv en 1901. A cinq ans révolus, elle fréquente l'école primaire de Rumersheim. Elle quitte l'école au printemps 1894. En 1896, elle quitte la maison parentale pour entrer à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). « [Elle s'est] décidée pour le métier de [son] père » (cv) et entre à l'automne 1898 à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle obtient le diplôme d'institutrice. Après les vacances, elle se rend à Colmar, où, selon la volonté de ses supérieures, elle se prépare l'examen d'enseignante pour les ESF, à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1901, 34AL1311 et 105AL2544]

**FENNER Mary.** Mulh Do 1903-1904 (ang). Née à Posen (prov. Posen) en 1858, protestante, fille d'un pasteur. En 1859, son père est appelé à Tunis (Empire ottoman, régence de Tunis) comme « pasteur anglais » (cv). Elle passe son enfance à Tunis, où elle bénéficie jusqu'à ses treize ans de cours privés dispensés en langue anglaise. Ses parents l'envoient ensuite à l'ESF de Mlle Fuchs à Strasbourg, « pour poursuivre sa formation » (cv). Elle y reste pendant trois ans, jusqu'à ce que sa mère, devenue veuve, s'installe avec ses enfants dans sa ville d'origine, Mulhouse. Pour pouvoir rester auprès des siens et ne pas devoir chercher à l'étranger de quoi vivre, elle décide de passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de l'automne 1876, elle fréquente dans ce but les classes de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. Son examen d'enseignante pour les ESF réussi, elle passe une année en France, où elle prépare un garçon à l'entrée à l'École Alsacienne à Paris. Elle se rend l'année suivante en Angleterre, où elle se consacre pendant douze ans à l'éducation des enfants dans des familles nobles. Elle est ensuite encore quelque temps préceptrice dans une famille noble en Allemagne. En 1903, elle retourne à Mulhouse pour donner des cours privés, mais également pour travailler comme « secrétaire privée » (cv). Enseignante de 1903 à 1904 à l'ESF Dollfus, elle quitte l'établissement à

cause d'une maladie des yeux. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1903]

**FERBER.** Strbg UF 1885-1889 (math) + Strbg Münch <1888-1903 (id). Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg, il est engagé à l'ESF UF en novembre 1885 pour des cours de calcul dans la classe supérieure de l'établissement. [ADBR 34AL1378 et 34AL1381]

**FERNBERG Rosa.** Altk 1890-1893 (tm). Née à Munich (roy. Bavière) en 1870, catholique, fille de l'*Oberlehrer* Fernberg, instituteur. En 1876, elle entre dans une école primaire de Munich, qu'elle fréquente pendant un an. De 1877 à 1882, elle fréquente l'école de la cathédrale. Elle entre ensuite à l'école simultanée IV, devenue par la suite école simultanée II, où elle reste jusqu'à la fin de sa scolarité obligatoire (1883). En septembre 1883, elle rejoint l'école de travaux manuels féminins de Munich. En septembre 1887, elle intègre l'EN d'enseignantes de travaux manuels attachée à l'établissement. Elle obtient son diplôme « avec la note 1 » (cv). [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1891]

**FERRY Blandine, Sœur Gertrudis (NDM).** Molsh 1878-1889 (tm). L'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim note qu'elle ne parle pas l'allemand (21.04.1888). [ADBR 34AL1340]

**FERRY Clara, Sœur Maria Theresa (NDM).** Molsh <1873-1875<. Elle ne possède ni brevet, ni lettre d'obédience. [ADBR 34AL1340]

**FERTIG Clara.** Thionv StCh 1891-1895. Née à Bensheim (gd. Hesse) en 1872, fille de Gabriel Fertig. Elle fréquente l'école primaire de six à douze ans, puis l'institution des Demoiselles anglaises, toujours à Bensheim. En octobre 1887, elle intègre l'EN des Demoiselles anglaises à Mayence (id), pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1890 à l'EN de Bensheim. Elle retourne alors dans la maison parentale, à Bensheim, où elle est active à l'institution des Demoiselles anglaises. A la rentrée 1891,

elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1894/95. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1891]

**FETTIG Karl.** Strbg 1875-1901. Né à Steinmauern, près de Rastatt (gd. Bade), en 1842, catholique. Il fréquente le lycée de Rastatt, puis étudie les mathématiques et les sciences naturelles à l'Université de Heidelberg (id). Il obtient ensuite un poste d'enseignant à la *Realschule* privée de Neckarbischofsheim (id). A l'automne 1870, il est nommé au *Realgymnasium* de Pforzheim (id), qu'il quitte en octobre 1875 pour faire partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes à Strasbourg (vingt-trois heures de calcul et de sciences naturelles par semaine). En février 1882, il est nommé *Oberlehrer*. Des vacances de Pâques 1901 jusqu'à la fin de l'année scolaire, il est mis en congé pour cause de maladie et se retire à Steinmauern. Il y décède en juillet 1901. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 41-42 (cv), 1882, p. 29-30, et 1901, p. 19]◊

**FETZNER A.** Hgn 1879. Enseignant du lycée de Haguenau. [ADBR 34AL1326]

**FEYLER Magdalena, Sœur Marie Augustine (DPR).** Hgn DPR 1896-1902 + Mulh DPR 1902-1905 + Strbg DPR 1905-1918. Née à Hochfelden (O Strasbourg-campagne) en 1873, fille de Joseph Feyler et de Barbara Lagel. A l'âge de quatre ans, elle entre à l'école maternelle de Hochfelden. Elle fréquente ensuite l'école primaire de la même commune jusqu'à ses douze ans. D'automne 1885 jusqu'à Pâques 1887, elle fréquente l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, « pour poursuivre [son] instruction » (cv 1905), puis regagne sa famille. Elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé à Pâques 1891, puis à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar à l'automne 1892. En septembre 1896, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. De l'automne 1896 à l'automne 1902, elle œuvre comme enseignante de la septième année scolaire à l'ESF de la DPR à Haguenau. De l'automne

1902 au printemps 1905, elle enseigne les matières suivantes dans la neuvième année scolaire à l'ESF de la DPR à Mulhouse : allemand, calcul, histoire, géographie, anglais. En décembre 1904, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF. [ADBR 34AL1311 et 34AL1333, cv rédigé en 1896, et 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**FICKINGER Elisabeth, Sœur Hilda (SC).** Rstf 1885-1892 (tm). Née à Saint-Avold (O Forbach) en 1832. Elle maîtrise l'allemand. A l'âge de vingt-trois ans, elle entre dans la congrégation SC. Après être passée par l'école du noviciat, elle est envoyée à Épernay (dép. Marne), où elle active pendant quelque temps comme institutrice. En raison de ses aptitudes particulières pour les travaux manuels, on lui confie la fondation d'une école de travaux manuels à Épernay. Au bout de six années, elle est appelée au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, où elle enseigne les travaux manuels pendant deux ans. Elle est ensuite nommée directrice de l'école de travaux manuels de Sarreguemines. En septembre 1885, elle est affectée à l'enseignement des travaux manuels à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), qu'elle partage avec Sœur Félicienne Kremmer – chacune se trouve à la tête d'une section. Elle quitte l'établissement en mai 1892. [ADBR 34AL1454, cv rédigé en 1888]

**FICKLER Mlle.** Strbg 1886 (remp). Ancienne élève de l'établissement, pourvue du diplôme d'enseignante pour les ESF, elle remplace Mlle Pierrel. [*Jahresbericht* Strasbourg 1886, p. 65]

**FIEBIG, Sœur Xaveria (DC).** Strbg DC 1892-1893 (aide) + Sarbg DC 1893-1918. Née à Besseringen (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1867, fille de Friedrich Wilhelm Fiebig et d'Angela Ripplinger. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis le pensionnat ménager des Sœurs de Saint-Charles Borromée à Mettlach (id), et enfin un pensionnat à Attert (Belgique). Elle se décide ensuite pour le métier d'enseignante, auquel elle se prépare tout d'abord de manière privée. En 1890, elle intègre la congrégation des Sœurs de la DC à Strasbourg, où elle poursuit ses études ; à

partir d'octobre 1892, elle est également employée comme aide à l'ESF du couvent, suite au départ d'une enseignante. En mars 1893, elle réussit l'examen d'institutrice à Sélestat. Au mois de septembre suivant, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. En septembre 1898, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1893, 34AL1463, cv rédigé en 1893, et 105AL2626]

**FIGEL Julie, Sœur Ottilia (SC).** Mtz SC Ge 1890-1918 (matern). Née à Baerendorf (O Saverne) en 1866, fille de Michael Fliegel et d'Anna Durmeyer. En mai 1886, elle réussit à Beaugard (O Thionville-est) l'examen de directrice d'école maternelle. De juin 1886 à juin 1890, elle est active à l'école maternelle communale de Sarreguemines. A la rentrée 1890, elle succède à Sœur Marcien Pick à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1890]

**FIGENSCHUH Maria Josephine, Sœur Marie Elisa (DPR).** Strbg DPR 1901-1918. Née à Strasbourg-Robertsau en 1877, fille de Martin Fiegenschuh, tanneur, et d'Anna Maria Ellert. Elle fréquente de six à treize ans l'école primaire de la Roberstau. Après sa sortie de l'école, elle reste pendant deux ans dans la maison parentale, puis est envoyée à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), pour se préparer à entrer à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit l'examen d'entrée en octobre 1894 et commence dès lors sa préparation à l'examen d'institutrice. Elle le réussit en 1897 et est affectée en automne de la même année à l'école primaire de Rosheim (O Molsheim), où elle enseigne aux enfants dans leur première année scolaire. Elle meurt au couvent de Ribeauvillé le 7 octobre 1965. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1901, et état civil de Strasbourg]

**FILZINGER Anna.** Mtz SC Vi 1878-1879. Née à Dieburg (gd. Hesse) en 1858, catholique. En avril 1875, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Bensheim (id). A la rentrée 1877, elle est engagée comme enseignante d'allemand à l'école

gratuite SC de la rue Saint-Vincent à Metz. A la rentrée 1878, elle passe à l'ESF de la même rue. A la rentrée 1879, elle est réaffectée à l'école gratuite. [ADBR 34AL1433]

**FINCK Lydia Maria.** Strbg Sg 1902-1903 (matern). Née à Diemeringen (O Saverne) en 1882, protestante, cinquième enfant de l'instituteur Theobald Finck et de Caroline Anstett. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire protestante de sa commune natale : « Comme aucune école supérieure ne se trouvait dans les environs, j'ai reçu, avec mes frères et sœurs, des cours privés de mon père » (cv). Elle est confirmée à Diemeringen en mars 1897, un an après le décès de son père, qui suit dans la tombe la plus jeune sœur de Lydia, décédée encore un an plus tôt. Bientôt, c'est sa sœur aînée, diaconesse à Strasbourg, qui décède. En 1897/98, Lydia Wenger fréquente l'école industrielle de Sarreguemines, puis, en 1899/1900, elle séjourne à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel) pour y apprendre le français et les travaux ménagers (elle y est sûrement arrivée par le réseau des diaconesses neuchâteloises de Strasbourg). Entre-temps, elle reste auprès de sa mère, souvent souffrante depuis le décès de son mari. « Comme mon frère de douze ans, qui souhaitait se consacrer à l'enseignement, devait aller dans de meilleures écoles, nous avons déménagé chez ma sœur, qui est institutrice à Oberhofen près de Bischwiller (O Haguenau), où mon frère fréquente désormais la *Realschule*. Je pouvais désormais moi aussi reprendre mes études, et depuis le 3 janvier 1902, je fréquente le cours préparatoire de l'École Schoepflin à Strasbourg » (cv). De Pâques à l'automne 1902, elle assiste Mlle Schulz, enseignante à l'école maternelle attachée à l'école primaire Saint-Guillaume, pour se former de manière pratique. A la rentrée 1902, elle est engagée à l'école maternelle attachée à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg ; elle doit passer l'examen de directrice d'école maternelle en mai 1903. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1389, cv rédigé en 1902]

**FINGER Johanna.** Colm 1911 (remp). Née à Ferrette (O Altkirch) en 1892, protestante, fille de Christian Finger, conseiller spécial de justice et conseiller à la cour d'appel, de confession mennonite, et de Mathilde Schmiedebach, de confession protestante. Au moment de sa naissance, son père est juge cantonal à Ferrette. En juillet 1895, il est muté à Mulhouse. A l'automne 1898, Johanna Finger entre dans la dixième classe de l'ESF municipale. Dès Noël 1899, elle doit cependant quitter cette école, car son père est muté à Colmar. De 1900 à 1905, elle fréquente l'ESF de Mlle Kuntz, de la neuvième à la quatrième classe. A Pâques 1905, elle entre dans la quatrième classe de l'ESF municipale de Strasbourg, suite à la mutation de son père dans cette ville. A Pâques 1908, elle est confirmée à l'église Saint-Pierre-le-Jeune. A l'été 1908, elle obtient son diplôme de fin de scolarité à l'ESF. A l'automne 1908, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Suite à la mutation de son père à Colmar à Pâques 1909, elle doit cependant finir sa préparation à Colmar. En juillet 1911, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. Ensuite, elle a « la chance » (cv) d'être employée plusieurs fois comme remplaçante à Colmar, dans les écoles primaires protestantes pour garçons et pour filles, à l'EMF et à l'ESF. Elle donne souvent aussi des cours privés. Pendant son temps libre, elle fréquente l'école ménagère et école de cuisine de Colmar, ainsi que divers *Samariterkurse*. De novembre 1913 à novembre 1914, elle prend part au cours de préparation à l'examen d'enseignante de gymnastique organisé par Mlle Hüther et Mlle Werth à Strasbourg. Lors du déclenchement de la guerre, elle obtient un diplôme d'aide-soignante à Fribourg-en-Brigau (gd. Bade). Jusqu'en octobre 1914, elle travaille dans un *Reservelazarett* à Fribourg-en-Brigau. On lui alors confie le remplacement d'une enseignante de gymnastique et de travaux manuels à l'EMF de Colmar. En novembre, elle obtient le diplôme d'enseignante de gymnastique. A partir de janvier 1915, elle est employée à titre provisoire à l'EMF de Colmar. Elle y enseigne encore en 1916 la gymnastique, la géographie, la *Heimatkunde*, l'histoire naturelle, la religion et les travaux manuels. Elle meurt à Bonn (République fédérale

allemande) le 27 avril 1971. [ADBR 34AL206 (demande d'affectation), cv rédigé en 1916, et 34AL1255/1 et état civil de Ferrette]

**FINGER Margarethe.** Br 1910-1912 + Mnst 1912-1914. Née à Ribeauvillé en 1886, catholique, fille d'un enseignant de lycée. Elle est la plus jeune fille du Prof. Dr. Finger. A l'automne 1892, son père est muté au lycée de Metz. De 1893 à 1901, elle fréquente l'ESF de la Miséricorde. Elle entre ensuite dans la première classe de l'ESF municipale, puis à l'ENS attachée à l'établissement. Pendant la deuxième année, elle doit quitter l'école pendant une longue période pour raisons de santé, et fréquente donc deux années de suite le premier niveau de l'EN. Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1906. A partir d'octobre 1906, elle est active à l'école privée de Rombach. Engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) à la rentrée 1910, elle quitte l'établissement deux ans plus tard pour enseigner à l'ESF de Munster (O Colmar), où elle reste jusqu'en 1914. Elle quitte alors l'établissement pour un poste à l'EMF de Metz. [ADBR 34AL200 (demande d'affectation), cv rédigé en 1906, 34AL1317 et AMMun R I/267]

**FINGER Susanna ou Sophie.** Sav 1901-1907 + Mtz 1907-1919. « Née à Forbach d'un père originaire de Viersen (Prusse rhénane) » (ADBR 1045W8). Elle succède à Alma von Zelewski à la rentrée 1901. Elle est en séjour linguistique en Angleterre pendant les vacances d'été 1903 et obtient un congé d'un mois à la rentrée pour le prolonger. En juin 1907, le directeur de l'ESF municipale de Metz assiste à ses cours, pour évaluer sa valeur. Elle est engagée dans son établissement à la rentrée suivante. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919. [ADBR 34AL1402, 34AL1438 et 1045W8]

**FINKENBRINK Maria, Sœur Maria Julia (Mis).** Mtz Mis 1905-1918. Née à Wadersloh (prov. Westphalie) en 1884, fille de l'instituteur Hermann Finkenbrink, dit Rohlmann, et de Julia Bonsel. De six à quatorze ans, elle fréquente les écoles primaires de Bornefeld (prov. Rhénanie),

Kirchspiel (prov. Westphalie) et Wadersloh. En avril 1899, elle intègre l'ESF catholique de Lippstadt (id). En octobre 1903, elle réussit à Münster (id) l'examen d'institutrice. De novembre 1903 à mars 1904, elle remplace une enseignante malade dans la classe supérieure des filles de l'école Sankt Joseph de Lippstadt. Elle se perfectionne ensuite en français et en anglais, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Pour cela, elle enseigne les deux langues à l'école Sankt Joseph, sous la surveillance de l'enseignante rétablie, ainsi qu'à l'ESF catholique de la ville. Après sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF, elle entre en décembre 1904 dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle enseigne dès lors à l'ESF. A la rentrée 1905, elle rejoint l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1905]

**FISCHER Bertha.** Strbg ND 1912-1914 (tm). Née à Biederbach (gd. Bade) en 1882, catholique, fille de l'architecte Ludwig Fischer. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire d'Elzach. Après la fin de sa scolarité, elle se rend à l'institution Heilig-Kreuz de Cham (Suisse, canton Zoug), où elle reste pendant deux ans. En 1905, elle intègre l'école de travaux manuels du *Badischer Frauenverein* à Karlsruhe (gd. Bade). L'année suivante, elle réussit le premier examen d'enseignante de travaux manuels, et en 1908 le second examen, « pour les écoles supérieures de travaux manuels » (cv). A partir de 1910, elle dirige un cours de travaux manuels dans l'établissement des Sœurs de la DPR à Strasbourg. En octobre 1912, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1912]

**FISCHER Bruno.** Strbg 1882 (remp: dess). Directeur de l'école de travaux manuels pour garçons, il enseigne à l'ESF suite au décès de Mme Siegmund (mars 1882), en attendant la nomination d'une nouvelle enseignante à la rentrée. [*Jahresbericht* Strasbourg 1882, p. 31-32]

**FISCHER Elisa, Sœur Félicité (DPR).** Mulh DPR 1882<. Née en 1859. [ADBR 34AL1307]

**FISCHER Friedrich August, Dr.\*.** Colm 1872-1874 (all) + Strbg 1875-1895. Né à Hildburghausen (d. Saxe-Meiningen) en 1822, protestant, fils du *Landrat* et *Landschaftssyndikus* Laurenz Hannibal Martin Fischer. A son baptême, il a trois parrains et deux marraines, qui appartiennent tous à la haute société. Il effectue sa scolarité tout d'abord à l'école bourgeoise supérieure de Birkenfeld (gd. Oldenbourg), puis dans une institution bruxelloise et enfin aux lycées de Kreuznach (prov. Rhénanie) et de Darmstadt (gd. Hesse). Il fréquente ensuite les universités de Bonn (prov. Rhénanie), Göttingen (prov. Hanovre) et Heidelberg (gd. Bade). En décembre 1855, il réussit à Bonn l'examen d'enseignant pour les écoles supérieures : il est habilité à enseigner le français et l'anglais dans toutes les classes des lycées et des *Realschulen*. En 1868, il est reçu docteur à Iéna (gd. Saxe-Weimar-Eisenach). Entre-temps, il a déjà enseigné dans plusieurs établissements et chez des particuliers : en 1846, dans l'institution Schmidt à Sötern, près de Birkenfeld ; de 1847 à 1849, dans l'institution Sillig à Vevey (Suisse, canton Vaud) ; de 1849 à 1853, dans l'institution Blochmann à Dresde (roy. Saxe) ; de 1853 à 1855, comme enseignant privé à Liverpool (Angleterre, Lancashire) ; de 1855 à 1856, comme précepteur des fils du conseiller de commerce Deichmann à Cologne (prov. Rhénanie), qui fréquentent en même temps le lycée de Bonn ; de 1856 à 1860, à la *Realschule* municipale d'Erfurt (prov. Saxe) ; de 1860 à 1867, à la *Realschule* de Duisburg (prov. Rhénanie) (premier *Oberlehrer*). De 1867 à 1872, il est deuxième *Oberlehrer* à la Victoriaschule de Berlin. La municipalité lui confie à cette époque le poste d'inspecteur des écoles primaires du quatrième district. A Pâques 1872, il devient *Oberlehrer* et directeur d'internat au lycée de Colmar, jusqu'à sa nomination en 1875 comme directeur de l'ESF municipale qui vient d'être fondée à Strasbourg (la première année, il y enseigne l'anglais huit heures par semaine). Il occupe cette fonction pendant vingt ans, jusqu'à son

départ à la retraite à l'été 1895. Il décède en janvier 1901. [ADBR 34AL1250 et 105AL829, dossier personnel, cv rédigé en 1873, *Jahresbericht* Strasbourg 1901, p. 18, et portrait dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 171]◊◊

**FISCHER Georg.** Mtz H 1893-1895 (gym) + Mtz 1896< (id) et 1912-1914. Enseignant dans une EM de Metz, il donne des cours de gymnastique à l'ESF Heyder à partir de novembre 1893. Après la fusion des ESF Heyder et Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, il poursuit cette activité dans le nouvel établissement. En juillet 1912, il y est nommé enseignant. Il y reste actif jusqu'à son décès soudain en mars 1914. [ADBR 11AL221 et 34AL1440 et *Jahresbericht* Metz 1913 et 1914]

**FISCHER Gustav.** Mtz 1912-1918. Né en 1883. Il est engagé à l'ESF municipale de Metz en mars 1912. Il y devient *Oberlehrer* en janvier 1913. [ADBR 105AL2616 et *Jahresbericht* Metz 1913]

**FISCHER Hilda.** Mulh Do 1908-1911 (dess). Professeur de dessin à l'école primaire Cour de Lorraine à Mulhouse. [ADBR 34AL1304]

**FISCHER Jenny.** Colm 1914 (remp). Née à Colmar en 1887, protestante, fille du commerçant Heinrich Fischer et de Luise Umbdenstock. De quatre à six ans, elle fréquente l'école maternelle de Colmar puis l'ESF jusqu'à seize ans, et enfin l'ENS attachée à l'établissement. Elle quitte l'EN en juillet 1906, après avoir réussi son examen d'enseignante pour les ESF. De l'automne 1906 à l'automne 1907, elle enseigne l'allemand et le français dans une école à Maidenhead, près de Windsor (Angleterre). Elle ensuite rentre à Colmar, où elle donne des cours privés d'anglais et de français. Par ailleurs, elle donne des cours dans toutes les matières à une élève malade qui ne peut pas fréquenter l'école pour raisons de santé. En 1909, sa belle-sœur décède en laissant deux petits enfants. Jenny Fischer s'installe alors chez son frère à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeaupillé), pour s'occuper d'eux et se consacrer à leur éducation. Après quatre ans

(1913), son frère se remarie et Jenny rejoint ses parents à Colmar. [ADBR 34AL1255/2, cv rédigé en 1914]

**FISCHER Johann.** Forb PPe 1894-1895 (rel). Instituteur protestant à Forbach, il remplace Mlle Bruckmann pour ses cours aux élèves protestantes de l'ESF de la PPe de la ville en novembre et décembre 1894 et est nommé pour cet enseignement de janvier à avril 1895. [ADBR 34AL1426]

**FISCHER Josef.** Hgn 1904 (remp: rel). Né à Sultz-sous-Forêts (O Wissembourg) en 1878. Il fréquente le lycée épiscopal de Strasbourg. Il fait ses études de théologie dans cette même ville. Ordonné prêtre en juillet 1902, il est nommé le mois suivant vicaire du curé Wernert dans la paroisse Saint-Nicolas à Haguenau. A la rentrée 1904, il remplace à l'ESF le curé Wernert durant sa maladie. [ADBR 34AL1331]

**FISCHER Paul Karl.** Strbg BP 1888-1890 (rel). Né à Pfaffenhoffen (O Saverne) en 1839. Pasteur (*Freiprediger*), aumônier de l'établissement des diaconesses. A partir de l'automne 1888, il enseigne dans les classes supérieures de l'ESF du BP, ce qui permet d'alléger la charge d'enseignement du pasteur Haerter, qui doit ménager sa santé. [ADBR 34AL1369 et Bopp, p. 157-158]

**FISCHER Klotilde, Sœur Benedicta (DPR).** Strbg DPR 1894-1901 + Rouf 1903-1918. Née à Hatten (O Wissembourg) en 1855, fille de l'entrepreneur en bâtiment Karl Fischer et de Barbara Felter. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle gagne ensuite Ribeaupillé, où elle se prépare « à l'école primaire du lieu » (cv) (pourquoi pas à l'ESF de la DPR ?) à l'entrée au couvent. A l'automne 1871, elle entre au couvent comme postulante. A Pâques 1873, ses supérieures l'envoient comme aide-enseignante à Saverne. Deux ans plus tard, elle est employée à Saverne comme enseignante chargée d'une classe. Pendant ce temps, elle se prépare en même temps à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à l'automne 1880. Elle gagne alors Altkirch, où elle est active dans la *Selekta* nouvellement fondée.

En 1894, elle est envoyée à l'ESF de la DPR à Strasbourg puis, en octobre 1901, à Hochfelden (O Strasbourg-campagne), où elle est encore active lorsqu'elle rédige son cv en 1903. [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1903]

**FISCHER Emilie Luise.** Mulh Z 1895 (fr). Enseignante de français à l'école des arts décoratifs de Mulhouse, elle donne des cours à l'ESF Zimmermann d'octobre à décembre 1895. [ADBR 11AL208]

**FISCHER Maria, Sœur Marie Adolphe (DPR).** Strbg DPR 1901. Née à Haguenau en 1857, fille du fonctionnaire des chemins de fer Joseph Fischer et de Magdalena Kern. A trois ans révolus, elle entre à l'école maternelle de Haguenau, puis à l'école primaire à six ans. A dix ans, elle entre dans la classe supérieure, où elle est instruite par Sœur Sidoine Klein. Après sa sortie de l'école, ses parents l'envoient fréquenter pendant deux ans une école industrielle, « pour poursuivre [son] instruction » (cv). Elle entre ensuite à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Au bout d'une année, elle est envoyée comme aide-enseignante auprès de Sœur Louis à Huttenheim (O Erstein). Elle y reste active d'octobre 1875 jusqu'en 1881. En janvier 1882, elle retourne à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Elle le réussit en octobre 1882. D'octobre 1882 à septembre 1901, elle est institutrice dans le niveau moyen de l'école primaire d'Obernai (O Erstein). Pendant ce temps, elle réussit son examen de service en janvier 1889. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1901]

**FISCHER Maria Josephine.** StL 1902-1903 + Mulh Bl 1903-1905. Née à Mulhouse en 1882, catholique, fille du chef de fabrique Joseph François Fischer (catholique) et de Rosa Elisabeth ou Rosetta Werz (protestante). Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de Mulhouse, qu'elle fréquente jusqu'à Pâques 1891. Elle entre ensuite à l'école spéciale, qui vient alors tout juste d'être fondée et dont elle fréquente toutes les classes. Elle fréquente également la classe de perfectionnement. A côté, elle participe encore à un

*Lehrerinnenkursus.* En août 1896, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente les trois dernières classes. A l'été 1899, après avoir réussi l'examen d'entrée, elle entre à l'ENS attachée à cet établissement. Elle en fréquente toutes les trois classes et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1902. En octobre, elle obtient un poste d'enseignante à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse). Selon le souhait de ses parents, elle abandonne cette activité en août 1903. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1902, 34AL1299, cv rédigé en 1903, et état civil de Mulhouse]

**FISCHER Marie.** Thionv sub 1894-1896. Née à Strasbourg en 1873, catholique, fille du tailleur Bernhard Fischer et de Maria Roth ; elle a un frère, Eugen, qui se prépare à reprendre la profession paternelle. Elle fréquente l'ESF de la DC de sa ville natale jusqu'à son entrée à l'EN de Sélestat. En mars 1894, elle réussit son examen d'institutrice. Le mois suivant, elle succède à Katharina Heck à l'ESF subventionnée de Thionville. En avril 1896, elle est nommée institutrice à Wintzenheim (O Strasbourg-campagne). [ADBR 34AL1483 et 34AL1487, cv rédigé en 1894]

**FISCHER Wilhelmine Henriette Martha.** Mulh 1907 (remp: dess) + Mulh Do 1908 (dess) + Colm 1908-1919 (id). Née à Kettwig (prov. Rhénanie) en 1876, protestante, fille de Bruno Fischer, *Reallehrer* à la retraite, appelé à Strasbourg en 1881 et dernièrement actif au lycée de Mulhouse, et de Louise Haentgens. Son père lui donne sa première instruction. Elle fréquente ensuite l'école municipale d'Oberkirch en Forêt-Noire, puis l'ESF de Saverne. D'octobre 1890 à août 1892, elle est élève à l'école des arts décoratifs de Kassel (prov. Hesse-Nassau), puis elle rejoint celle de Strasbourg à Pâques 1893, qui vient tout juste d'être fondée. Après « le premier examen » (cv) qui s'est tenu en 1894, elle reste à l'école jusqu'à l'automne 1895, car elle est encore trop jeune pour recevoir le diplôme. Durant les deux années qui suivent, elle fréquente pendant les semestres d'hiver l'école commerciale à Strasbourg, et pendant les semestres d'été

l'école industrielle des femmes. Elle s'occupe ensuite de travaux manuels féminins et de ménage dans la maison parentale, jusqu'à ce qu'elle trouve en juillet 1899 un emploi de directrice d'un atelier de dessin et de peinture dans la grande fabrique de la *Vereinigten Holzindustrie* à Frankenthal (roy. Bavière, O Palatinat). En décembre 1900, elle rentre dans la maison parentale, où elle se consacre à soigner pendant deux ans sa mère gravement malade. En 1903, l'inspecteur scolaire Hipp l'appelle pour remplacer une professeur de dessin malade à l'EMF de Mulhouse. L'excellente réputation de l'école des arts décoratifs de Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), parfaitement située, la pousse à y continuer sa formation pendant trois semestres : elle y obtient un diplôme. Au deuxième trimestre de l'année 1907, on lui confie l'enseignement du dessin dans les classes supérieures de l'ESF municipale de Mulhouse et à l'ENS attachée à cet établissement. Sur les conseils de l'*Oberschulrat*, elle passe à l'automne 1907 à Strasbourg l'examen de professeur de dessin pour les ESF et les EN, et le réussit. « Selon le souhait des autorités françaises » (AMC 30.5109, lettre au maire de Colmar, 24.09.1920), elle est maintenue dans son poste jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1919. En 1920, elle habite Osnabrück. [ADBR 34AL1274, 34AL1304, cv rédigé en 1908, 105AL2532 et AMC 30.5109]

**FISCHER Martin.** Dorl 1897-1905 (s.nat). Enseignant (d'EM ?) à Molsheim, il reprend les cours de l'instituteur Antzenberger à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1337]

**FISCHER Max\*.** Strbg 1890-1892 (s.nat) + Mulh 1892-1905. Né à Sundhausen (prov. Saxe) en 1853, protestant, mari de Clara Nigmann ; il a au moins trois enfants, nés à Strasbourg. *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la ville à partir de la rentrée 1890. A l'automne 1892, il prend la direction de l'ESF municipale de Mulhouse. Après treize années passées à la tête de l'établissement, il devient conseiller gouvernemental et conseiller scolaire à la Présidence de Lorraine (Metz) en 1905.

[ADBR 34AL1273, AMS 602MW182 (fiche domiciliaire) et *Jahresbericht* Strasbourg 1891, p. 25, et 1892, p. 31]◊

**FISTIÉ.** Bouz 1872-1890 (rel). Nommé curé de Bouzonville (O Boulay) en 1872, il dispense dès lors l'enseignement religieux à l'école communale et à l'ESF du lieu. En juin 1888, alors que se pose la question de son maintien à l'ESF, l'inspecteur scolaire du cercle de Boulay écrit à son sujet : « Je me permets de faire remarquer que le curé Fistié est Français jusqu'à plus profond de son cœur. Il maîtrise assez mal la langue allemande et prend soin de ne parler qu'en français. Au vu de l'ordonnance concernant les établissements d'enseignement supérieurs pour filles du 4 janvier de cette année [...], il me paraît impossible d'approuver la demande [visant à son maintien]. Il me semble encore devoir mentionner le fait qu'il n'existe pas de second curé catholique à Bouzonville. Le curé Fistié a certes un vicaire, qui parle un très bon allemand, mais il n'admettra pas que celui-ci dispense l'enseignement religieux en question » (lettre à l'*Oberschulrat*, 28.06.1888). Mais comme l'enseignement en question est visiblement du catéchisme (*Pfarrunterricht*), il s'avère que le curé Fistié n'a besoin d'aucune autorisation pour poursuivre son activité à l'ESF. [ADBR 34AL1420]

**FLACON Marguerite Pauline, Sœur Marie de la Providence (PPe).** Forb PPe <1874-1875 (fr) + Dz 1875-1880 + Bouz 1880-1888 (fr). Née à Serrouville (dép. Moselle, plus tard Meurthe-et-Moselle) en 1839, fille du capitaine Charles Flacon. De 1859 à 1875, elle enseigne dans différents établissements de la congrégation. A la rentrée 1875, elle quitte l'ESF de la PPe de Forbach, où l'inspecteur scolaire de cercle (Janton) l'a dispensée de l'examen pour continuer son activité, et succède à Sœur Secondine Desroche à la tête de la première classe de l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), à la condition cependant de passer l'examen d'institutrice dans un délai d'un an – elle ne lui succède pas dans ses fonctions de directrice, lesquelles reviennent à Sœur Marie de Jésus Majérus. En octobre 1876, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. En

septembre 1880, elle rejoint l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Elle est sommée d'apprendre l'allemand si elle veut rester dans cet établissement. Il est prévu qu'elle passe son examen de service en allemand, ce qu'elle ne fera pas, comme les hautes autorités scolaires s'en aperçoivent au printemps 1888. Alors que se pose la question de la poursuite de son activité, l'inspecteur scolaire du cercle de Boulay (Montada) écrit à son sujet : « En plus du fait que cette sœur n'a pas les capacités suffisantes, j'éprouve encore d'autres scrupules à approuver la lettre ci-jointe de la directrice [...] demandant son maintien au pensionnat. En effet, j'ai appris de source sûre que cette Française était la véritable directrice de l'établissement et menait les affaires conjointement avec le curé Fistié. Sœur Theresia [Klein] ne serait là que pour la façade » (ADBR 34AL1420, lettre à l'*Oberschulrat*, 28.06.1888). Elle quitte l'établissement en juillet 1888. [ADBR 34AL1420 et 34AL1422]

**FLECHL Anna, Sœur Gregoria (SC).** StAvd SC 1893-1908. Née à Klein-Wolkersdorf (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche, district Wiener-Neustadt) en 1872, fille de Joseph Flechl et d'Anna Wagner. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire catholique des Sœurs de SC à Frohsdorf (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche), puis, jusqu'à ses seize ans, l'ESF SC de la même ville : « Là, la résolution a mûri en moi de me consacrer, dans cette congrégation, au métier de l'éducation de la jeunesse » (cv). En août 1889, elle entre au noviciat des Sœurs de SC à Metz et se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1892. A la rentrée 1893, elle succède à Sœur Abel Hirtzmann à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Elle quitte l'établissement à Pâques 1908. [ADBR 34AL1477, cv rédigé en 1893]

**FLECKSTEIN Amalie.** Phlsbg 1892-1894. Née à Niederotterbach (roy. Bavière, O Palatinat) en 1865, protestante, fille d'un contrôleur des impôts. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En janvier 1892, elle succède à Maria Spross à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). Elle

quitte l'établissement à Pâques 1894. [ADBR 34AL1448]

**FLESCH Mlle.** Colm H 1876 (all). Institutrice dans les écoles primaires municipales de Colmar, elle donne des cours à l'ESF Hitschler à partir de Pâques 1876. [ADBR 34AL1247]

**FLESCH Juliana, Sœur Marie Ludgera (Mis).** Mtz Mis 1906-1915. Née à Sterkrade (prov. Rhénanie) en 1875, fille du Dr. August Flesch et de Maria Lantermann. Elle fréquente pendant trois ans l'école primaire de sa commune natale. En 1884, la famille déménage à Münster (prov. Westphalie), où elle fréquente l'Uppenberger-Elementarschule. Elle entre ensuite à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. En septembre 1897, elle réussit à Münster l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde. Elle est tout d'abord active pendant un an à l'ESF catholique de Heiligenstadt, puis cinq ans à celle de Kassel (prov. Hesse-Nassau). A partir d'octobre 1903, elle fréquente les « cours complémentaires scientifiques pour enseignantes » (cv) à Münster, afin de se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*, qu'elle réussit en juillet 1906. A la rentrée suivante, elle est nommée comme *Oberlehrerin* à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle cesse son activité à la fin de l'année scolaire 1914/15, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1906, et 34AL1446]

**FLESCH Sophie.** Mtz SC Ge 1902-1904. Née à Quint, près de Trèves (prov. Rhénanie), en 1883, fille du chef-lamineur Mathias Flesch et de Luise Hyckbusch. De six à douze ans, elle fréquente l'école primaire de Quint. Après la mort de ses parents, elle part poursuivre son instruction au pensionnat des franciscaines de Bünde (prov. Westphalie), qu'elle quitte à l'automne 1899 pour intégrer la *Selekta* de Lüdinghausen (id), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Trèves en mai 1894. A la rentrée 1902, elle succède à Maria Schwister à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte

l'établissement en mars 1904. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1902]

**FLOCKEN Emma, née ZWILLING.** Bschh 1901 (remp). Née à Plobsheim (O Erstein) en 1867, fille de l'instituteur Michael Zwillig, veuve de l'instituteur Jacob Flocken (→). A Pâques 1883, elle intègre l'EN de Strasbourg, où elle réussit son examen d'institutrice en février 1886. En mai de la même année, on lui confie une classe à l'école primaire protestante de Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). En novembre et décembre 1888, elle réussit son examen de service. En février 1889, elle est nommée à titre définitif dans son poste de Schiltigheim. En juin 1891, elle est affectée à l'école Saint-Nicolas à Strasbourg, où elle est active jusqu'à ce qu'elle quitte l'enseignement en juillet 1894. Deux mois plus tard, elle épouse Jacob Flocken, instituteur à Wasselonne (O Molsheim). Après le décès de son mari en août 1898, elle retourne chez ses parents à Plobsheim. En mars 1901, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) pour assurer l'intérim d'un poste vacant. [ADBR 105AL2600, cv rédigé en 1901]

**FLOCKEN Jacob.** Wsl 1889-1893< (ch). Originaire du Palatinat (roy. Bavière). Instituteur à Wasselonne (O Molsheim), il donne quelques cours à l'école privée que tient Caroline Hunolt (→) de 1883 à 1888. A partir de la rentrée 1889, il est chargé d'une heure hebdomadaire de chant à l'ESF de Wasselonne. En septembre 1894, il épouse Emma Zwillig (→). Il décède en août 1898. [ADBR 11AL225 et 34AL1393]

**FLOEHR Amalie.** Wsbg 1913-1919. Née à Niedermodern (O Saverne) en 1883, catholique, fille du *Bahnvorsteher* Gustav Flöhr. Après la fin de sa scolarité obligatoire, elle intègre le conservatoire de musique de Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), puis entre en 1908 à l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg. Elle y réussit en 1911 l'examen d'enseignante pour les ESF. L'année suivante, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. Elle devient ensuite institutrice à Bossendorf. A la rentrée 1913, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg

pour succéder à Frida Baur. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 105AL2590 et 1045W8]

**FLORENTZ, Sœur Theodosia (AP).** StL 1887-1888. [ADBR 34AL1286]

**FLOTAT Maria Theresia.** Mulh DPR 1900 (remp). Née à Aspach-le-Bas (O Thann) en 1881, fille de l'agent postal auxiliaire et cultivateur August Flotat et de Maria Hermann. Elle a cinq frères et sœurs, dont trois vont encore à l'école lorsqu'elle rédige son cv en 1900. A l'âge de cinq ans, elle fréquente l'école primaire d'Aspach-le-Bas, sous la direction de Sœur Relinde. A dix ans, elle entre à l'ESF de Thann, dirigée par Mlle Marie Zimmerlich : « Après quatre ans [de fréquentation], je quittai les enseignantes qui m'étaient devenues si chères pour suivre mes parents à Mulhouse » (cv). Là, elle fréquente durant quelques mois l'ESF de la DPR. A l'automne 1896, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. « Sous l'affectueuse direction des sœurs » (cv), elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1899 : « Depuis, je dispense des cours privés, mais cela ne satisfait pas mes besoins et représente une situation incertaine. Comme un poste se libère à l'école des sœurs [de Mulhouse] et que la directrice, Sœur Euphemia, a la gentillesse de me le proposer, je prie Monsieur l'*Oberschulrat* impérial de bien vouloir m'autoriser à être engagée dans cette école » (cv). [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1900]

**FLOTEN Helene, Sœur Anselm Joseph (PPe).** Thionv PPe 1912-1918. Née à Heimersheim (prov. Rhénanie, O Ahrweiler) en 1893, fille de l'installateur Franz Joseph Flothen. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF de la PPe à Forbach, où elle reste jusqu'à Pâques 1908, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1911. Elle est alors affectée à l'école primaire de filles de cinq classes de Stiring-Wendel (O Forbach). A Pâques 1912, elle succède à Sœur Albert Maria Greff à l'ESF

de la PPe à Thionville. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1912]

**FLÜGEL Angelika, Sœur Magdalena (NDM).** Molsh 1888-1890. Née à Bonndorf (gd. Bade) en 1850, fille d'un avocat. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat vers 1880 et est dès lors affectée à l'école primaire de Molsheim. En octobre 1882, elle réussit son examen de service à l'EN de Sélestat. [ADBR 34AL1340]

**FOEHLER Emma Violette.** Mulh Do 1900-1902, 1903 (remp: matern) et 1903-1905 + Mtz SC Vi 1907-1908. Née à Cernay (O Thann) en 1882, catholique, fille du dessinateur/ingénieur Eduard Foehler. A cinq ans, elle fréquente l'école maternelle de Mlle Scheidecker à Mulhouse. De cette époque naît sa vocation : « Dès lors, je souhaitais devenir enseignante. Souvent, pendant que l'enseignante était absente, je prenais sa place et je surveillais » (cv 1900). A six ans, elle entre à l'ESF. A quinze ans, elle en a fréquenté les neuf classes. Ses études ne s'arrêtent cependant pas là : « Mon souhait de me consacrer au métier d'enseignante devenait chaque jour plus fort, de telle sorte que mes parents cédèrent à mes prières de pouvoir entrer à l'école normale » (cv 1900). Elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente les trois classes. Mais sa préparation au métier d'enseignante se fait également en-dehors de l'école : « Parce que de nos jours on exige beaucoup d'une enseignante, je me suis consacrée également depuis quelques années au piano et j'y ai trouvé une grande joie » (cv 1900). En juin 1900, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Tout de suite après les vacances, elle est engagée à l'ESF Dollfus à Mulhouse, où elle dirige pendant deux ans les classes 8 et 9. Elle est ensuite préceptrice de deux enfants dans une famille mulhousienne, qu'elle accompagne pendant une année à Paris. De retour à Mulhouse, elle retrouve l'ESF Dollfus, où elle enseigne pendant deux ans et demi. Elle quitte l'établissement à Noël 1905 pour redevenir préceptrice. Elle voyage jusqu'à Berlin avec une famille russe, où elle s'occupe de l'instruction de trois enfants. Lorsque ladite famille rentre en

Russie, Emma Foehler la quitte et trouve un poste à l'ESF catholique de Charlottenburg, où elle enseigne l'allemand, le français et l'anglais dans le niveau supérieur. Elle quitte l'établissement à Pâques 1907. En juin de la même année, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, pour remplacer Sœur Maria Xaveria Zähringer durant sa maladie. A la rentrée 1907, lorsque la religieuse est rétablie, Emma Foehler succède dans le même établissement à Sœur Maria Andrea Hinsberger. Elle le quitte à la fin de l'année scolaire 1907/08. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1900, et 34AL1435, cv rédigé en 1907]

**FOERSTER.** Strbg 1879-1880 (péd) et 1893-1898 (id) + Strbg BP 1886< (péd rel) + Strbg Kg 1898-1899 (hist). Inspecteur scolaire du cercle de Wissembourg – où il aide Friederika Laedlein à transformer son institution en ESF suivant les normes allemandes –, puis directeur de l'EN de Strasbourg et conseiller scolaire, il donne alors des cours de pédagogie à l'ENS attachée à l'ESF municipale. Après son départ à l'été 1898, ce sont les enseignants de l'ESF qui les assurent eux-mêmes. Il donne également des cours à l'ENS attachée à l'ESF du BP. A partir d'avril 1898, il donne des cours d'histoire dans les deux classes supérieures de l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1409, *Jahresbericht* Strasbourg 1879, p. 97, 1898, p. 18, et 1900, p. 21, et photo dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 115]

**FOERSTER Mlle.** Br 1891-1892 (gym). [ADBR 34AL1315]

**FOESSER.** Bxw 1905-1911< (rel). Catholique. Instituteur. [ADBR 34AL1321]

**FOESSER.** Strbg DPR 1910-1912 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1357]

**FOESSER Isidor.** Strbg DC 1911-1915 (rel). Vicaire de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg, il reprend les cours de son prédécesseur, Morelle, à l'ESF de la DC. [ADBR 34AL1352]

**FOESSER Magdalena.** Strbg UF 1893-1895 (rel). Née à Eckbolsheim (O Strasbourg-campagne) en 1867, catholique. Aide-enseignante à l'École Schoepflin, elle donne des cours à l'ESF UF à partir de mai 1893. Elle abandonne cette activité en avril 1895 suite à sa nomination à l'école primaire de Koenigshoffen. [ADBR 34AL1379]

**FOHLEN, Dr.** Thionv 1916-1917 (remp: rel) + 1917 (id). Juif. *Oberlehrer* au lycée de Thionville. Avec le chantre Hofstein, il remplace le rabbin Kohn durant sa maladie. En juillet 1917, alors que le rabbin est immobilisé par une opération du pied, il le remplace seul. [ADBR 34AL1486, 105AL2639 et 105AL2640]

**FOHR Mathilde, Sœur Maria Antonia (NDS).** Strbg ND 1900-1910 et 1911-1913. Née à Herbolzheim (gd. Bade) en 1872, fille d'un rentier établi à Fribourg-en-Brigau (id). En septembre 1900, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir du mois suivant, elle enseigne à l'ESF ND à Strasbourg. En octobre 1913, elle est transférée, de manière inattendue, au couvent ND de Molsheim. [ADBR 34AL1360 et 105AL2576]

**FOLZ August, Dr.** Mtz SC ENS 1909-1912 (all hist) + Mtz 1912-1918. Né en 1880. *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Metz, il donne des cours à l'ENS SC à partir de septembre 1909. A la rentrée 1912, il est nommé *Oberlehrer* à l'ESF municipale de Metz. Il obtient par la suite le titre de *Studienrat*. [ADBR 105AL2616 et *Jahresbericht Metz* 1913]

**FONNE Elisa, Sœur Augustine (DPR).** Colm DPR 1906-1918. Née à Bennwihr (O Ribeauvillé) en 1886, fille du vigneron Seraphin Fonné et de Marie Buch. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En avril 1899, elle fait sa première communion, puis passe encore un an dans la maison parentale. Elle fréquente ensuite pendant deux ans l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. En octobre 1902, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après plusieurs années de « préparation minutieuse » (cv), elle passe

avec succès l'examen d'institutrice qui se tient au couvent de Ribeauvillé en juillet 1906. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1906]

**FORSTER Albertine, Sœur Maria Pia (NDS).** Strbg ND 1913-1918 (dess). Née à Schwäbisch-Gmünd (roy. Wurtemberg) en 1887, fille de Carl Julius Forster et de Marie Schmid. Elle fréquente l'école primaire catholique à partir de sept ans, puis l'ESF Sankt Ludwig à Gmünd pendant trois ans. En 1904, elle intègre l'ESF ND à Strasbourg, où elle reste jusqu'en 1906. Elle retourne à Strasbourg en 1909 avec l'intention de devenir professeur de dessin. Pendant ses trois années de préparation à l'examen, elle fréquente les cours de psychologie et de méthode à l'ENS attachée à l'ESF ND. En octobre 1913, elle réussit son examen. Le mois suivant, elle commence son année de stage à l'ESF ND. Le 30 mai 1915, elle entre dans la congrégation et prend le nom de Sœur Maria Pia. A la rentrée 1915, elle devient professeur de dessin à titre définitif à l'ESF ND. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1915]

**FOURER, Dr.** Sargm SC 1910-1912 (all). Directeur de l'institution épiscopale Saint-Augustin à Bitche (O Sarreguemines), il reprend à la rentrée 1910 les cours de littérature de l'*Oberlehrer* Herrmann à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 105AL2631]

**FOURER Cäzilia, Sœur Marie Odilia (SC).** Mtz SC Ma 1887-1889 + StAvd SC 1889-1893. Née à Baerendorf (O Saverne) en 1862, fille d'un instituteur. Jusqu'à sa quatorzième année, elle fréquente l'école primaire de son village natal, dirigée par son père. Après la fin de sa scolarité obligatoire, elle continue de s'instruire, car elle souhaite devenir sœur-enseignante. En février 1882, elle entre au noviciat des Sœurs de SC et se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beuregard (O Thionville-est) en 1885 ; elle doit encore passer un examen complémentaire en calcul, sciences naturelles et histoire en 1887. Elle travaille dès lors comme enseignante dans la quatrième classe de l'ESF SC de la rue Mazelle à Metz. A Pâques 1889, comme elle a besoin d'un changement d'air pour raisons de santé, elle est nommée à l'ESF SC de

Saint-Avold (O Forbach), où elle succède à Sœur Marie Ambrosine Schmit. [ADBR 34AL1477, cv rédigé en 1889]

**FOURIER, Mère Marie (NDM)\*.** Molsh <1888-1899. Supérieure du couvent de la congrégation de Notre-Dame à Molsheim. Elle exerce la haute direction sur l'ESF du couvent, sans y enseigner elle-même, et déléguant la surveillance des classes aux Sœurs Mechtilde Boehler et Dominica Locher. Dans les années 1890, l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Bauch) compte sur l'action de la première pour réduire l'influence de Mère Marie Fourier, qui ne posséderait pas les capacités nécessaires à la direction d'une ESF. Elle n'abandonne la réalité de la direction qu'à l'automne 1899, lorsque la correspondance administrative revient à Sœur Mechtilde Boehler. Elle reste toutefois à la tête de la communauté religieuse. [ADBR 34AL1340]

**FOY Josephine, Sœur Raymunda (DPR).** Rouf 1884-1891 et <1918 + Mulh DPR 1891. Née en 1847. [ADBR 34AL1295 et 34AL1309]

**FRANCE Carl.** Rstf <1875< (dess). Originaire de Montigny (O Metz-campagne). Il est professeur de peinture et de dessin au collège de Sierck-les-Bains (O Thionville-est) depuis 1865. [ADBR 34AL1453]

**FRANCK Emilie.** Courc 1903-1904 + Strbg Mury 1904-1915. Née à Strasbourg-Robertsau en 1882, protestante, fille d'un maître-serrurier. Elle fréquente l'école primaire de la Robertsau de Pâques 1886 à Pâques 1893, l'ESF-institution Saigey à Strasbourg jusqu'à Pâques 1895, puis l'ESF du BP. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à ce dernier établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. De septembre à décembre 1901, elle est aide-enseignante dans l'institution Nickles à Heidelberg (gd. Bade). D'avril 1902 à mars 1903, elle est préceptrice d'une fille de quatorze ans chez Mme von Schaumberg au château Schney près de Lichtenfels (roy. Bavière). De mars à avril 1903, elle donne chaque jour deux à trois heures de cours privés chez Monsieur Huth à

Neufreistett près de Kehl. En mai 1903, elle succède à Sœur Lydia Bender à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte cet établissement à la fin de l'année scolaire 1903/04 pour succéder à Adele Lindermann à l'ESF Mury à Strasbourg. A la rentrée 1914, elle est mise en congé pour cause de maladie. Elle reprend partiellement son activité en janvier 1915. Elle est à nouveau malade à la rentrée 1915, mais, cette fois-ci, ne reviendra plus dans l'établissement. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1904, 34AL1490, cv rédigé en 1903, et 105AL2581]

**FRAN(C)KE Bertha.** Strbg Schw 1884-1900. A la rentrée 1884, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. Elle décède en septembre 1900. [ADBR 34AL1383 et 34AL1385]

**FRANCKE Julius, Dr.\*.** Sarbg 1874-1880 (géo hist). Directeur du lycée de Sarrebourg, il est chargé provisoirement de la direction de l'ESF qui voit le jour dans la ville à l'automne 1874. [ADBR 34AL1456]

**FRANCKHAUSER Maria Pia, Sœur Sainte-Madeleine de Saint-Joseph puis Magdalena (SC).** Mtz SC Ge 1886-1887 et 1905-1906 + Rstf SC 1888-1905. Née à Goetzenbruck (O Sarreguemines) en 1865, fille du commerçant Georg Franckhauser et de Magdalena Aman. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à dix ans, puis l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines). A l'âge de dix-sept ans, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Metz, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en août 1886. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Sainte-Louise Seiler à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, qu'elle doit bientôt quitter pour raisons de santé. En avril 1888, elle est nommée à l'ESF SC de Rustroff (O Thionville-est), où elle reste jusqu'à la rentrée 1905. Elle retourne alors à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf, pour y succéder à Sœur Marie Cornelia Rudolf. [ADBR 34AL1428, 34AL1431, cv rédigé en 1905, et 34AL1454]

**FRANÇOIS Anna, Sœur Aloyse de Jésus (PPe).** Bouz 1871-1875 et 1878-1880 + Pltr 1875-1878 + Boul 1880<. Née à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) en 1850. Elle enseigne à partir de 1868. Elle est active à l'ESF de Bouzonville (O Boulay) de 1871 à 1875, puis à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). A cette époque, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz (1876). A la rentrée 1878, elle retourne à l'ESF de Bouzonville pour succéder à Sœur Albert Joseph Tupenot. En avril 1880, elle succède à Sœur Rose du Sacré Cœur Hennequin à l'ESF de Boulay. [ADBR 34AL1420]

**FRANÇOIS Fanny, Sœur Rosalie (NDM).** Molsh 1870-1889 (tm). L'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim note qu'elle ne parle pas l'allemand (21.04.1888). [ADBR 34AL1340]

**FRANÇOIS Marie Catherine, Sœur Madeleine Elisabeth (PPe).** Bouz 1877-1878. Née à Sarreguemines en 1855. Elle est formée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). A l'automne 1876, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Metz. En janvier 1877, elle succède à Sœur Théonille Schumacher à la tête de la seconde classe de l'ESF de Bouzonville (O Boulay). « Elle possède de bonnes connaissances en allemand » (rapport d'inspection du conseiller scolaire de Metz, 29.12.1877). Elle décède en mai 1878. [ADBR 34AL1420]

**FRANKHAUSER Adele.** Bschw W 1887-1888. A l'été 1887, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Wolf à Bischwiller (O Haguenau). Elle quitte l'établissement pour raisons de santé à la fin de l'année scolaire. A la rentrée 1889, elle succède à Marie Gerber à l'EMF des diaconesses à Strasbourg. En décembre 1891, elle passe dans l'enseignement municipal. [ADBR 34AL1322 et 34AL1403]

**FRANKHAUSER Georg.** Hgn 1874-1878 (math). Père de Luise Frankhauser (→). Enseignant de la maison de correction de Haguenau, il donne des cours à l'ESF de la ville depuis sa fondation à Pâques 1874. A

partir du 1<sup>er</sup> janvier 1879, il ne peut plus poursuivre cette activité. [ADBR 34AL1326]

**FRANKHAUSER Luise.** Bschh 1896 (remp) et 1898-1901. Née à Haguenau en 1877, protestante, fille de Georg Frankhauser (→) et de Louise Wurst. Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en décembre 1895. Tout d'abord remplaçante à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), elle est engagée comme enseignante titulaire dans cet établissement en 1898. Trois ans plus tard, elle quitte l'institution pour entrer dans l'enseignement public. Elle meurt à Strasbourg le 23 janvier 1958. [ADBR 105AL2600 et état civil de Haguenau]

**FRAULI Virginie, Sœur Nomadie (DPR).** Gbw DPR 1870-1875. Née à Nordhouse (O Erstein) en 1844. Elle est présente au pensionnat des Sœurs de la DPR à Guebwiller depuis sa fondation en avril 1867, comme « surveillante des internes ». Elle est, semble-t-il, chargée d'enseignement à partir de 1870. [ADHR 8AL1/11362 et 1T517, dossier Zilliox]

**FRAUZEM Andreas.** Strbg Mury 1887-1890 (all hist) et 1897-1916 (all) + Strbg DC 1888-1892 (id). Catholique, père d'Elisabeth (→) et Marie Frauzem (→). *Oberlehrer* au lycée épiscopal de Strasbourg, il donne des cours de littérature allemande et d'histoire à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1887. D'avril 1888 à la fin de l'année scolaire 1891/92, il donne également des cours de littérature allemande à l'ESF de la DC. Entretemps, en janvier 1890, il a abandonné ses cours (alors seulement d'histoire) à l'ESF Mury, pour cause de surmenage. Il retrouve cet établissement à la rentrée 1897, alors qu'il est retraité des fonctions de directeur d'EN. [ADBR 34AL1350, 34AL1375/1 et 34AL1375/2]

**FRAUZEM Elisabeth.** Strbg Mury 1907-1909 et 1914 (remp) + Strbg DPR 1909-1914 (gym). Née à Strasbourg en 1888, catholique, fille d'Andreas Frauzem (→); sœur de Marie Frauzem (→). Elle reçoit sa première instruction scolaire à l'école d'application de l'EN d'Obernai (O Erstein),

où son père a été muté. Lorsque ses parents retournent à Strasbourg en 1896, elle entre à l'ESF Mury, qui compte six classes : elle les fréquente de la quatrième à la première. Entre-temps, elle s'était rendue durant dix mois dans une école dirigée par des religieuses dans les environs de Paris. A l'automne 1904, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit en juillet 1907 son examen d'enseignante pour les ESF. En octobre 1907, elle réussit également à Strasbourg son examen d'enseignante de gymnastique. Elle est active comme enseignante à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1907. A partir de mai 1908, tout en continuant son activité, elle assiste à quelques cours à l'Université. A la rentrée 1909, avec une autre enseignante de l'ESF Mury (Alice Hoffmann), elle est engagée comme enseignante de gymnastique à l'ESF de la DPR à Strasbourg. Si, contrairement à sa collègue, elle quitte alors l'ESF Mury, c'est parce qu'elle poursuit des études à côté. Externe de la *Realgymnasialabteilung* du lycée de Strasbourg, elle décroche le baccalauréat en juin 1910. A partir de l'automne suivant, tout en restant employée à l'ESF de la DPR, elle étudie l'allemand, l'anglais et l'histoire aux universités de Strasbourg et Oxford. En mai 1914, elle passe l'examen d'*Oberlehrerin* dans ces trois matières : elle peut enseigner l'allemand et l'anglais dans le niveau supérieur et l'histoire dans le niveau moyen. Elle retrouve l'ESF Mury à la rentrée 1914, comme remplaçante pour une partie de l'enseignement d'Emilie Franck. En juillet 1915, elle demande un poste dans un lycée de filles dans la province prussienne de Silésie. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1909, 34AL1376, cv rédigé en 1907, 105AL2576 et 105AL2581, cv rédigé en 1914]

**FRAUZEM Marie.** Strbg Mury 1906-1907 (aide) et 1912-1915 (ang) + Strbg 1907 (remp) et 1908-1912 + Colm 1917-1919. Née à Strasbourg en 1886, catholique, fille d'Andreas Frauzem (→) ; sœur d'Elisabeth Frauzem (→). Elle fréquente tout d'abord l'ESF de la DC à Strasbourg, puis différentes écoles, suite aux mutations de son père à Metz puis Obernai (O Erstein). Lorsqu'elle a dix ans, sa famille retourne s'établir à

Strasbourg, où elle entre dans la troisième classe (septième année scolaire) de l'ESF Mury. Pour ne pas être mêlée aux filles plus âgées de plusieurs années qui fréquentent la première classe de cet établissement, son père l'envoie, en 1898, passer dix mois dans un pensionnat à Paris. De retour à Strasbourg, elle achève sa scolarité à l'ESF Mury. Elle regagne ensuite le pensionnat parisien, où elle séjourne pendant une année. Elle en profite pour passer et obtenir le brevet élémentaire. A l'automne 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. Ce même mois et le mois suivant, elle effectue un remplacement à l'EN de Sélestat. Fin septembre, elle se rend en Angleterre pour étudier la langue et la littérature anglaises à l'Université d'Oxford, où elle réussit l'*Oxford Higher School Examination* avec la mention *1<sup>st</sup> Class Honours*. En juillet 1906, elle rentre à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée comme aide à l'ESF Mury. En juin et juillet 1907, elle remplace une enseignante malade à l'ESF municipale de Strasbourg. En 1908/09, elle y remplace Elise Walter, en congé de maladie pour une année entière. Elle poursuit son activité dans l'établissement à la rentrée 1909 et y est nommée à titre définitif en décembre de cette même année. A la fin de l'année 1911/12, elle le quitte pour poursuivre ses études à l'Université, afin de se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. Elle donne en même temps des cours d'anglais à l'ESF Mury, de la rentrée 1912 à la fin de l'année scolaire 1914/15. Engagée à l'ESF municipale de Colmar en 1917, elle est révoquée le 31 janvier 1919. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1906, 105AL2532, 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1907, p. 11, 1908, p. 13, 1910, p. 11, et 1912, p. 11]

**FRECH, Sœur Andrea (DPR).** Rib DPR 1873<. Née à Erstein en 1844. [ADBR 34AL1305]

**FRECH Mlle.** Colm 1879<. De Metzeral (O Colmar). [ADBR 34AL1250]

**FREIBURGER.** Altk 1906 (rel). Vicaire catholique. Il part pour Strasbourg en 1906. [ADBR 34AL1284]

**FREIS Maria, Sœur Johann Berchmans (DPSJB).** StJB 1890-1893. Née à Faulquemont (O Boulay) en 1867. A trois ou quatre ans, elle entre à l'école maternelle. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Faulquemont, dirigée par les Sœurs de la DPSJB, et reçoit encore à côté quelques cours privés, qu'elle poursuit après sa sortie de l'école. En même temps, elle aide ses parents au ménage et dans leur travail. En 1885, elle passe trois mois à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se consacre tout particulièrement à la musique et aux travaux manuels : « L'inclination que j'avais déjà depuis longtemps pour la vie religieuse a été renforcée par la proximité avec les sœurs » (cv). En février 1887, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel. En mars 1890, elle passe l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat, qu'elle réussit « avec l'aide de Dieu » (cv). Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel, qu'elle quitte à l'automne 1893 pour devenir enseignante au noviciat. [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1890]

**FREISLEBEN Paula.** Rstf 1896-1898. Née à Düsseldorf (prov. Rhénanie) en 1875, catholique, fille du secrétaire de la poste Adolf Freisleben. Elle reçoit des cours privés de six à sept ans, puis fréquente jusqu'à seize ans la Marienschule de Düsseldorf. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle quitte cet établissement à Pâques 1891 pour rejoindre la Luisenschule, dans la même ville. A Pâques 1892, elle intègre l'ENS attachée à cette école. En juillet 1894, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF devant les conseillers scolaires Henning et Rovenhagen. Après l'examen, elle s'exerce à son métier en assistant à des cours comme auditrice-libre, en donnant quelques leçons sous la surveillance des enseignants et en dispensant par ailleurs des cours privés. A la rentrée 1896, elle succède à Sœur Marie Cornelia Rudolf à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire

1897/98. [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1896]

**FRES DORF, Dr.** Hgn 1885-1888 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Haguenau. [ADBR 34AL1327]

**FREUDENBERGER Martha.** Strbg UF 1913-1916 + SMaM 1917 + Bxw 1917 (remp). Née à Metz en 1891, protestante, fille d'un greffier. A l'automne 1897, elle entre à l'ESF municipale de Saverne. Là, elle reste jusqu'à l'automne 1903. Elle fréquente ensuite, de 1903 à 1905, l'ESF municipale d'Altkirch puis, de l'automne 1905 à 1908, l'ESF municipale de Mulhouse. Après avoir fréquenté la première classe de l'ESF municipale de Strasbourg en 1908/09, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement, qu'elle intègre donc à l'automne 1909. Le 12 juin 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Pour approfondir sa formation en français, elle fréquente, pendant le semestre d'hiver 1912/13, le pensionnat de filles de la communauté des frères moraves de Montmirail (Suisse, canton Neuchâtel). En avril 1913, elle est engagée à l'ESF UF comme remplaçante d'Else Kannenberg. A la rentrée suivante, elle se voit confier dans le même établissement une nouvelle classe (parallèle). Elle quitte son poste en octobre 1916 pour aider sa mère dans les tâches domestiques. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1913]

**FREUDENFELD Armgart.** Strbg Mury 1908-1909 (dess) + Strbg Kg 1908-1909 (id) et 1912-1913 (id). Née à Metz en 1887, protestante, fille du Dr. Ferdinand Freudenfeld, maire de Sarreguemines de 1887 à 1894, plus tard *Oberregierungsrat* ; sœur d'Ilse Freudenfeld (→). Elle fréquente l'ESF municipale de Sarreguemines, l'ESF subventionnée de Sarrebourg et l'ESF municipale de Metz, puis l'école des arts décoratifs de Strasbourg, où elle réussit l'examen de professeur de dessin en octobre 1907. Elle continue ensuite de fréquenter l'école, avant de remplacer Hedwig Geissel à l'ESF Mury pendant l'année scolaire 1908/09. A partir de novembre 1908, elle enseigne également à l'ESF Koebig. A la

rentrée 1909, elle succède à Hedwig Geissel à l'ESF Mury. La directrice de cet établissement lui accorde un congé de Noël 1909 à Pâques 1910 pour un voyage d'études ; elle n'est toujours pas rentrée en janvier 1911, mais la directrice lui a promis qu'elle lui conserverait sa place jusqu'à son retour (ADBR 34AL1376, Mlle Limberg à l'*Oberschulrat*, 19.01.1911) ; finalement, en mai 1911, son poste revient à sa remplaçante. A la rentrée 1912, elle retrouve l'ESF Koebig, où elle succède à Johanna Haas. Elle épousera l'écrivain français Henry de Monfreid (1879-1974). [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1908, 34AL1410, cv rédigé en 1908, et 34AL1412]

**FREUDENFELD Ilse.** Strbg Kg 1910-1911, 1913 (remp) et 1913-1914. Née à Sarreguemines en 1890, protestante, fille du Dr. Ferdinand Freudenfeld, maire de Sarreguemines de 1887 à 1894, plus tard *Oberregierungsrat* ; sœur d'Armgart Freudenfeld (→). Suite à la mutation de son père comme directeur de cercle à Sarrebourg, elle entre à l'ESF subventionnée de quatre classes que dirige dans cette ville Mlle Overbeck. Elle la fréquente jusqu'à la deuxième classe incluse. En janvier 1903, son père est muté à Metz comme *Oberregierungsrat*. Elle entre alors dans la cinquième classe de l'ESF municipale de cette ville. Le dimanche des Rameaux 1907, elle est confirmée à la *Neue Kirche* de Metz. Au mois de septembre 1907, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale. Suite à la mutation de son père en décembre de la même année comme *Oberregierungsrat* à la présidence de Basse-Alsace, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit en juin 1910 l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, puis le retrouve en février 1913, lorsqu'elle est engagée comme remplaçante d'Elisabeth Schneider jusqu'à Pâques. En juin 1913, la directrice souhaite l'engager pour l'année scolaire 1913/14. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1910]

**FREUND Elisabeth Catherine ou Elisa, née BÉRET\*.** Sarbg FW/F 1870-1876 + Sarbg 1876-1887. Née à Niderviller (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) en 1848, protestante, fille de François Adrien Béret, chef de chantier au canal, et de Catherine Hild. En octobre 1867, elle obtient à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. Elle épouse ensuite un employé des impôts, Monsieur Freund. Au printemps 1870, elle s'associe avec Octavie Weiss (→) pour diriger, en tant que copropriétaire, un pensionnat à Sarrebourg. Quand, après l'annexion, les autorités allemandes cherchent une ESF à subventionner à Sarrebourg, les directrices se proposent, à l'été 1872, de créer une institution sur le modèle allemand, mais séparée du pensionnat déjà existant. L'idée est refusée. En novembre 1872, le père d'Octavie Weiss propose au président supérieur d'Alsace-Lorraine d'acheter l'institution de sa fille, avec mobilier et jardin, pour la somme de 30 000 Francs. En vain. Au début de l'année 1874, l'établissement étant confronté à des difficultés financières, Elisa Freund présente sa candidature pour un poste d'enseignante à l'ESF municipale qu'il est alors question de créer. Le directeur de cercle (von Freyberg) note en sa défaveur qu'elle « ne possède qu'un diplôme pour l'enseignement primaire, ne comprend pas l'allemand et vit, pour des raisons professionnelles, séparée de son mari, qui est employé des impôts à Phalsbourg [O Sarrebourg] » (le directeur du cercle de Sarrebourg au président de Lorraine, 07.04.1874). Sa candidature n'était de toute façon pas retenue par la mairie. Mais l'ESF municipale ne voit pas le jour et c'est une ESF privée, placée sous la direction du Dr. Julius Francke, qui ouvre ses portes à l'automne 1874. Un an plus tard, afin d'y attirer davantage de jeunes filles autochtones, le directeur de cercle (von Freyberg) essaie de convaincre Elisa Freund – Octavie Weiss est partie entre-temps – de ne garder qu'une pension, de louer ses salles de classe à l'ESF du Dr. Francke et d'y être elle-même employée comme enseignante de français. Elle refuse. Au début de l'été 1876, un nouveau directeur de cercle (Hartenstein) réussit à la faire revenir sur sa décision. A

l'automne 1876, elle fusionne son école privée avec l'ESF du Dr. Francke et devient enseignante dans le nouvel établissement. En mai 1879, l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (Happekotte) note qu'elle a fait de remarquables progrès en allemand. Elle décède en décembre 1887, au terme d'une longue maladie qui l'empêchait d'enseigner depuis quelques années. [ADBR 34AL1456, 34AL1457, 34AL1459 et ADMM 1T47]

**FREY.** Colm DPR 1892-1915 (rel). Curé. Il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF. [ADBR 34AL1291]

**FREY, Sœur Maria Antonina (DPR).** Rib DPR <1917. Elle enseigne jusqu'à son décès en 1917. [ADBR 105AL2547]

**FREY Anna, Sœur François de Paule (DPR).** Rouf 1882-1918. Née à Cernay (O Thann) en 1863. [ADBR 34AL1295]

**FREY Anna, Sœur Maria Beata (DPR).** Colm DPR 1902<. Née à Colmar en 1881, fille aînée du policier Andreas Frey et de Maria Lux. Peu après sa naissance, son père obtient un poste dans l'administration pénitentiaire et vit provisoirement pendant quelques mois à Ensisheim (O Guebwiller) et à Illkirch-Graffenstaden (O Erstein). En 1883, il est engagé comme surveillant de prison à Sarreguemines. Là, Anna Frey reçoit sa première instruction par les Sœurs de SC : « Parce que l'air des usines de Sarreguemines était nuisible à la santé de ma mère, et que j'étais également constamment souffrante, mon père a demandé sa mutation en Alsace, qui lui a été accordée » (cv). Ainsi, la famille retourne à Ensisheim en 1890 : les parents d'Anna y habitent toujours lorsqu'elle rédige son cv en 1902. Elle fréquente à partir de 1890 l'école primaire d'Ensisheim et reçoit en plus des cours privés de français. En avril 1894, elle réussit son examen de fin de scolarité obligatoire. La même année, elle fait également sa première communion, à laquelle elle est préparée par le recteur Ehrhard. Elle fréquente ensuite l'école jusqu'en avril 1895. Les quatre années suivantes, qu'elle passe en partie à Ensisheim, en partie à Mulhouse, sont consacrées à l'apprentissage de la couture, du

repassage et de la cuisine. Mais Anna ne se destine pas à une vie de femme au foyer : « Parce que je me sentais appelée à entrer au couvent et à me consacrer à l'éducation des enfants, je retournais aux livres scolaires et cherchais à rafraîchir les connaissances acquises à l'école, avec l'aide de mon ancienne institutrice » (cv). En 1899, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1902. A la rentrée suivante, elle gagne l'ESF de sa congrégation à Colmar. Elle en sera l'une des directrices durant l'entre-deux-guerres (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1902]

**FREY Anna Maria (Diac).** Strbg BP 1896-1900. Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1875, fille de Johann Rudolf Frey, directeur du gaz, originaire de Bâle, et d'Anna Wilhelmine Reimer, originaire de Görlitz (prov. Prusse-Orientale,auj. Gierłoż en Pologne). A l'âge de sept ans, elle entre dans une école privée : « La *Heimatkunde* et le calcul y sont déjà mes matières préférées » (cv). A dix ans, elle entre à l'ESF de Bâle : « Les quatre premières années y furent un temps de joyeux labeur. Je m'adonnais avec un zèle particulier à la grammaire et au calcul, et travaillais avec soin les sujets de composition, libres ou imposés. La situation changea radicalement dans les deux classes supérieures. On n'y apprenait pour ainsi dire plus rien. L'école avait mauvaise réputation. Ma sortie fut donc décidée pour Noël 1890 par mon tuteur – mon père étant mort en 1889 » (cv). Le trimestre suivant, elle suit le cours de préparation à la confirmation, qu'elle effectue à Pâques 1891 : « Après la fin de cette première partie de ma vie, ma prime jeunesse, je suis entrée comme interne au Bon-Pasteur à Strasbourg, en tant qu'élève de la première classe de l'école supérieure de filles. La transition entre l'enseignement auquel j'étais habituée et le travail exigé au Bon-Pasteur a été horriblement difficile pour moi. Je suis donc restée quatre trimestres complets dans la première classe » (cv). A l'automne 1892, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP : « Beaucoup de ce qui était considéré en cours comme acquis m'était encore totalement étranger. Combien de lacunes j'ai dû encore combler jusqu'à ma réussite à l'examen en juillet 1895 ! Depuis

que j'ai quitté l'école normale, une année s'est déjà écoulée : une année au cours de laquelle je n'ai rien pu réaliser, en dehors des quelques heures de cours privés que j'ai donnés ; une année d'oisiveté forcée. La joie de travailler me manque et le besoin de travailler se fait ressentir de plus en plus fortement. Je souhaite donc exercer mon métier, avec l'espoir que mon travail sera une bénédiction pour moi et pour les autres » (cv). A la rentrée 1896, elle trouve l'occasion de réaliser ce projet à l'ESF du BP. Plus tard, elle devient diaconesse. « Intelligente et très douée pour la direction de la vie pratique. Ancienne interne. Seconde complètement Sœur Mina dans la direction du ménage » (CLB). [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1896, et CLB, p. 179]

**FREY Elisabeth.** Strbg BP 1899-1901 (aide). Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1880, protestante ; elle est tôt orpheline de père. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg de la rentrée 1896 jusqu'en juillet 1899, lorsqu'elle réussit l'examen de sortie. Engagée pour une année à l'ESF du BP à la rentrée suivante, elle y reste finalement pendant deux ans. [ADBR 34AL1371 et 34AL1372]

**FREY Elisabeth.** Strbg Sg 1914-1918. Née à Strasbourg en 1893, protestante, fille de l'*Oberpostschaffner* Karl Frey et de Marie Henck. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF Boegner, qu'elle quitte à l'âge de douze ans pour entrer à l'ESF du BP. A l'automne 1910, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1913. A la rentrée 1914, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey pour décharger Amata Hornung d'une partie de ses cours. Elle devient ensuite une enseignante à part entière. [ADBR 105AL2586, cv rédigé en 1914]

**FREY Elise (h).** Kntzh <1873. Née à Francfort-sur-le-Main (vl. Francfort, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1840. Elle s'occupe de l'instruction religieuse jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**FREY Helene\*.** Rib 1898. Née à Ribeauvillé en 1878, protestante, fille d'un ferblantier. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1895 et 1898. Elle est officiellement directrice remplaçante de l'ESF subventionnée de Ribeauvillé de septembre à novembre 1898 ; en fait, elle aide Marie Leiber, qui assure, dans les faits, l'intérim entre deux directions sans porter le titre de directrice. [ADBR 34AL1279]

**FREY Josephine, Sœur Maria Gerharda (DPR).** Colm DPR 1906<. Née à Koetzingue (O Mulhouse) en 1886, fille du cultivateur Franz Joseph Frey et de Josephine Dollmann. Elle passe son enfance dans la maison parentale et fréquente, à partir de six ans, l'école primaire de Koetzingue. Après sa première communion, qu'elle reçoit en 1899, elle se rend, « pour poursuivre [son] instruction » (cv), à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste durant trois ans. Elle entre ensuite dans la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après des études de quatre ans, elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1906. A la rentrée suivante, elle gagne l'ESF de sa congrégation à Colmar. Elle y enseignera encore durant l'entre-deux-guerres (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1906]

**FREY Julie.** Wsl 1900-1905<. Née à Strasbourg en 1881, protestante, fille d'un fonctionnaire des postes. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg entre 1896 et 1899. En janvier 1900, elle succède à Lina Metzger à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). [ADBR 34AL1394]

**FREY Maria Theresia, Sœur Maria Augustin (AP).** Blmgy 1869-1872. Née à Säckingen (gd. Bade) en 1846. Elle commence son instruction dans sa ville natale, à l'école et par des cours privés, puis se rend dans un pensionnat berlinois tenu par des ursulines. D'octobre 1869 à septembre 1872, elle enseigne l'allemand au pensionnat (ESF) de Bellemagny (O Altkirch). D'octobre 1872 à juin 1886, elle enseigne l'allemand, l'anglais et le piano au couvent des Sœurs de l'AP à La Nouvelle-Orléans

(États-Unis, Louisiane). Elle rentre à Bellemagny en 1886 pour devenir supérieure générale (1886-1890). En 1887, l'abbé Fallier souhaite qu'elle prenne la direction de l'ESF de Bellemagny et qu'elle y enseigne en même temps l'anglais, mais une commission à l'EN de Sélestat la juge inapte en janvier 1888. [ADBR 34AL1286 et MULLER Claude, *Dieu est catholique et Alsacien*, p. 554]

**FREYDINGER Bertha Anna.** Strbg Sg 1877-1883. Née à Strasbourg en 1851, protestante, fille de Jean Philippe Freydingler, employé à la recette des hospices, et d'Elisabeth Sophie Wittlinger. En août 1869, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. Ancienne enseignante du pensionnat de Pauline Knoderer (→), elle est engagée à l'ESF-institution Saigey lors de sa fondation à l'automne 1877. Elle quitte l'établissement en mai 1883. [ADBR 34AL1387]

**FREYDINGER Philipp Adolph.** Strbg Sg 1881< (rel). Né à Strasbourg en 1843. Pasteur de Saint-Nicolas à Strasbourg à partir de 1876. Il donne des cours à l'ESF-institution Saigey, où il succède au pasteur Beck en mars 1881. [ADBR 34AL1387 et Bopp, p. 166]

**FREYET.** Gbw 1877 (rel). Curé. [ADBR 34AL1256]

**FREYTAG Emilie Olga.** Strbg BP 1897 (gym) + Mulh Do 1899-1900. Née à Oschatz (roy. Saxe) en 1878, protestante, fille d'un agent d'assurance. Peu après sa naissance, la famille déménage à Leipzig (id), où sa mère meurt quand elle a trois ans. Son père lui donne, ainsi qu'à sa sœur de deux ans plus jeune qu'elle, des préceptrices. Emilie Olga Freytag suit leurs leçons jusqu'à ce qu'elle puisse fréquenter l'école bourgeoise de Leipzig. Quand elle a huit ans, son père meurt. Des parents l'accueillent alors avec sa sœur. Jusqu'à treize ans, elle reste chez une grande-tante, puis son oncle, le libraire Georg Freytag de Prague, prend en charge son éducation. Il l'envoie comme interne à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle en fréquente les trois classes supérieures, avant d'intégrer

l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1897, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle souhaite rester pendant encore un an à l'ESF du BP, pour se perfectionner dans certaines matières mais aussi pour enseigner la gymnastique, une activité qu'elle ne mentionne pas dans son cv, sûrement parce qu'elle l'abandonne rapidement. En effet, pendant l'hiver 1897/98, elle fréquente une école industrielle à Strasbourg. De juin 1898 à avril 1899, elle est en pension chez le pasteur Sigwalt à Schirmeck (O Molsheim). A partir d'avril 1899, elle est active à Mulhouse comme enseignante à l'ESF Dollfus. Elle quitte son poste en 1900 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1899, et 34AL1371]

**FRICHE Mathilde.** Sarbg 1899. Née à Saint-Blaise (O Molsheim) en 1877, fille du surveillant de fabrique Joseph Friche et de Margaretha Louis. Alors qu'elle est âgée de sept ans, son père décède et laisse derrière lui une fratrie de quatre enfants. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis reste une année à la maison, où elle apprend la couture auprès de sa sœur aînée et aide sa mère dans les travaux ménagers. Sous la direction de l'institutrice Mlle Merkle, habitant Dorlisheim (O Molsheim), elle se prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Sélestat, qu'elle intègre en avril 1893 « comme élève du quatrième niveau » (cv). En mars 1897, elle réussit l'examen d'institutrice. En raison du manque de postes disponibles, elle demande un congé et enseigne pendant deux ans dans l'établissement des filles abandonnées de Pépinville, près de Richemont (O Thionville-ouest). « Par l'intermédiaire de Monsieur le conseiller scolaire Dr. Ernst, je suis engagée à l'école supérieure de filles de Sarrebourg depuis le 1<sup>er</sup> octobre [1899] » (cv). Elle termine son cv de 1899 par la mention suivante : « Ma sœur la plus âgée, Leontine, vingt-neuf ans, est couturière à Saint-Blaise. Josephine, vingt-sept ans, s'occupe du ménage chez ma sœur de vingt-cinq ans, institutrice à Bruche » (cv). En décembre 1899, Mathilde Friche regagne l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1460, cv rédigé en 1899]

**FRICK, Dr.** Sltt <1914-1916 (rel). Vicaire catholique de l'église Sainte-Foy, il quitte Sélestat en 1916. [ADBR 105AL2563]

**FRICK Marie, Sœur Emérite (DPR).** Mulh DPR 1905 (remp). Née à Rouffach (O Guebwiller) en 1883, fille de Joseph Frick et de Margaretha Fischer. Elle fréquente l'école primaire de Rouffach jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis entre comme aide-enseignante à l'école maternelle de Rouffach. En octobre 1899, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1905. [ADBR 34AL1312, cv rédigé en 1905]

**FRIDRICI.** Mtz Minag <1873< (s.nat). [ADBR 11AL220]

**FRIED Marie, Sœur Maria Theresina (DPR).** Strbg DPR 1913-1918. Née à Guéberschwihr (O Guebwiller) en 1873, fille du vigneron Johann Fried (décédé en 1900) et de Magdalena Quintle. Elle fréquente l'école primaire de Guéberschwihr jusqu'à quatorze ans, puis rejoint l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle passe deux années : « Là, j'ai résolu de me consacrer au métier d'enseignante en tant que sœur d'école » (cv). A l'automne 1889, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1892, elle réussit son examen d'institutrice. A la rentrée suivante, elle est affectée à l'école primaire de Sélestat, où elle œuvre jusqu'en 1909 – examen de service réussi en octobre 1896. En 1909, on lui confie la deuxième classe de l'EMF de Sélestat, où elle est active jusqu'en 1913. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1913]

**FRIEDEL Margarete.** Colm 1914 (gym tm). Née à Colmar en 1891, catholique. En décembre 1911, elle réussit à Karlsruhe (gd. Bade) l'examen d'enseignante de gymnastique pour les ESF. En octobre 1912, elle réussit à Strasbourg l'examen de professeur de dessin pour les EMF. En septembre 1913, toujours à Strasbourg, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. En janvier 1914, elle est engagée à l'ESF municipale de Colmar comme enseignante de travaux manuels et de gymnastique. Elle quitte l'établissement en septembre de la même année, mais le

réintégrera après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [AN F<sup>17</sup> 26294, dossier personnel, ADBR 34AL1255/2 et 105AL2532 et AMC 30 5A4/4]

**FRIEDERICH Angelica, Sœur Ildefonse (DPR).** Mulh DPR <1872-1875. Née en 1846. Elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse, rue de la Sinne, fermée par les autorités en août 1875. [ADBR 34AL1307 et 34AL1309]

**FRIEDERICH Louise.** Courc 1905-1906. Née à Heidelberg (gd. Bade) en 1873, protestante, fille d'Albert Friederich, officier. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF de Fribourg-en-Brisgau (id). A Pâques 1885, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg. Par la suite, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1893. De 1894 à 1898, elle est préceptrice dans une famille à Tiflis/Tbilissi (Empire russe) dans le Caucase, où elle est chargée d'enseigner l'allemand et le français. De 1898 à 1900, elle est préceptrice à Uleåborg en Finlande (Empire russe). De 1900 à 1903, elle séjourne en Angleterre : six mois au pair dans un presbytère à la campagne et deux ans comme enseignante d'allemand dans un pensionnat à Brighton. En octobre 1903, elle se rend à Rothau (O Molsheim). A la rentrée 1905, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement à Pâques 1906. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1905]

**FRIEDERICH Maria, Sœur Therese (DPSJB).** StJB/Fén 1890-1905. Née à Petit-Tenquin (O Forbach) en 1872. A six ans, elle se rend chez son oncle curé à Garche (O Thionville-est), où elle fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de dix ans. En 1882, elle entre à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) et fréquente les différentes classes de l'établissement jusqu'en avril 1889, date de son entrée au noviciat. Il s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF qu'elle réussit à Metz en septembre 1890 « avec l'aide de Dieu » (cv). Le mois suivant, elle succède à Sœur Agnes Steinmetz à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. Elle est encore novice à ce moment-là. Elle devient

ensuite Sœur Therese. [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1890]

**FRIEDERICH Rosa, Sœur Macrina (DPR).** Rouf 1866< (ch). Née en 1848. [ADBR 34AL1295]

**FRIEDMANN, Sœur Anton Maria (DPR).** Colm DPR 1915-1918. [ADBR 105AL2544]

**FRIEDOLSHEIM Emilie Julie.** Strbg BP 1889-1893 + Strbg 1893-1902 et 1904-1918<. Née à Strasbourg en 1869, protestante, fille du limonadier Jules Émile Friedolsheim et de Julie Jeannette Braun. Elle fréquente tout d'abord la pension de Mlle Zoebst, puis les septième, sixième et cinquième classes de l'ESF municipale de Strasbourg et finalement les trois dernières classes de l'ESF du BP, ainsi que l'ENS attachée à cet établissement. Après avoir réussi son examen d'enseignante pour les ESF, elle est engagée à l'ESF du BP. Après trois ans et demi d'activité dans cet établissement, elle rejoint l'ESF municipale à Pâques 1893 pour prendre le poste laissé vacant par le départ de Mlle Pierrel en janvier. En décembre 1895, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF. En avril 1902, elle prend un congé de deux ans et demi pour se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. Elle réintègre l'ESF à la rentrée 1904, mais avec un nombre d'heures réduit jusqu'au passage de son examen en décembre. Il s'agit du premier examen de ce type à se tenir en Alsace-Lorraine pour l'histoire et le français. Julie Friedolsheim le réussit. Elle est nommée *Oberlehrerin* de l'ESF municipale de Strasbourg en mars 1908. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale, devenant même directrice intérimaire au départ du Dr. Beetz, puis directrice adjointe (→ *Répertoire*). [AMS 2MW594, *Jahresbericht* Strasbourg 1893, p. 31-32 (cv), 1896, p. 19, 1902, p. 18, 1904, p. 18, 1905, p. 11, et 1908, p. 13, et état civil de Strasbourg]

**FRIEDRICH Anna, Sœur Saint-Benoît ou Benedicta (NDS).** Strbg ND 1887-1906 et 1907-1918. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1867. Elle fréquente l'Institution des Demoiselles anglaises dans sa ville natale de

six à onze ans, puis l'ESF ND à Strasbourg jusqu'à quinze ans. Elle retourne alors chez les Demoiselles anglaises pour se préparer à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en septembre 1885 à Alzey (id). Elle enseigne ensuite pendant un an dans une école privée à Mayence. A la rentrée 1887, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg. En septembre 1891, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1358, cv rédigé en 1887, et 105AL2576]

**FRIEDRICH Anna Barbara, Sœur Marie Gabrielle (NDS).** Strbg ND <1873-1896 et 1897-1900. En mars 1860, elle obtient son brevet d'institutrice à Strasbourg. Elle enseigne à l'ESF ND de Strasbourg depuis longtemps avant 1873. [ADBR 34AL1359 et 34AL1360]

**FRIEMEL Antonie.** Phlsbg 1892. Originaire de Cologne (prov. Rhénanie). Elle est engagée à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg) en janvier 1892 pour succéder à la défunte Mathilde Hess – mais pas en tant que directrice, car la direction est confiée provisoirement à Jakob Scheid. [ADBR 34AL1448]

**FRIEREN Justine, Sœur Florentine (SC).** Rstf 1856-1878<. Originaire de Kédange (Thionville-est), née en 1831. Elle passe l'examen d'institutrice à Metz en 1876. [ADBR 34AL1453]

**FRIES Célestine.** Mtz H 1891-1892. Née à Buhl (O Guebwiller) en 1872, catholique. En juin 1891, elle réussit à Mulhouse l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle succède à Maria Peitz à l'ESF Heyder de Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL221]

**FRIES Mathilde.** Strbg ND 1918 (tm). Née à Neustadt (roy. Bavière, O Basse-Franconie) en 1889, fille de l'agent Severin Fries et de Maria Hemmert. Elle fréquente l'école primaire et l'école complémentaire de sa ville natale, puis reçoit des cours particuliers, avant de trouver, en 1907, une place de préceptrice dans une famille noble à Paris : pendant quatre ans, elle y enseigne

l'allemand et surveille l'éducation des enfants. En 1911, elle fréquente « la *Frauenschule* des Pauvres Sœurs d'école de Notre Dame » (cv) à Munich (roy. Bavière). En février 1917, elle entre comme postulante au couvent ND à Strasbourg. De mai 1917 à mars 1918, elle fréquente l'école industrielle de Strasbourg, pour se préparer à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en mars 1918. A partir de la rentrée 1918, elle enseigne à l'ESF ND. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1918]

**FRIPONEL Karl.** Gbw 1904-1909 (math). Instituteur. [ADBR 34AL1258]

**FRITSCH Lucie Maria.** Strbg An 1896-1897 (rel) et 1897-1898 (id) + Strbg Kg 1897-1898 (remp: rel) + Strbg ND 1898-1899 (aide) + Altk 1899-1901. Née à Strasbourg en 1878, catholique, fille de Joseph Fritsch, enseignant à l'École Schoepflin à Strasbourg. De six à huit ans, elle fréquente l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle poursuit son instruction à l'ESF ND. En 1893, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement et s'y prépare, pendant trois ans, à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit en juillet 1896. En décembre 1896, elle est engagée à l'ESF Anschlin pour dispenser les cours de religion catholique et le catéchisme. De mai à septembre 1897, elle œuvre comme préceptrice à Paris. Rentrée à Strasbourg, elle enseigne la religion catholique de septembre 1897 à septembre 1898 dans les ESF de Mlle Anschlin et de Mlle Koebig – elle remplace également une maîtresse de classe dans ce dernier établissement au printemps 1898. Entre septembre 1898 et Pâques 1899, elle est active à l'ESF ND qu'elle a connu, autrefois, en tant qu'élève; elle y enseigne la géographie, l'histoire, le calcul, le français, les travaux manuels et le dessin. [ADBR 34AL1285, 34AL1409, 34AL1414, cv rédigé en 1896, et 105AL857, dossier personnel, cv rédigé en 1899]

**FRITSCH Magdalena, Mère Angelika (NDM)\*.** Molsh <1873<. Elle ne possède ni brevet, ni lettre d'obédience. [ADBR 34AL1340]

**FRITSCH Maria, Sœur Angelika (DPR).** Rouf 1887-1892 + Rib DPR 1892-1893 + Strbg DPR 1893-1918. Née à Walheim (O Altkirch) en 1861, fille de l'instituteur Joseph Fritsch et d'Agatha Faffa. Après avoir fréquenté l'école primaire d'Altkirch, elle se rend à l'ESF de la DPR à Strasbourg. Dans ce « pensionnat de filles », elle reçoit « l'enseignement adéquat à la préparation de [son] examen français [d'institutrice] » (cv), qu'elle réussit en mars 1878. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle bénéficie encore de cours privés, en anglais et en musique, puis elle rentre à la maison parentale, où elle passe une année. Elle occupe ensuite pendant trois ans un poste de préceptrice. En septembre 1882, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit en 1884 l'examen (allemand) d'institutrice. En octobre 1884, elle est engagée à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En 1887, elle est mutée à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle réussit son examen de service en janvier 1890. En 1892/93, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, avant de gagner celle de Strasbourg. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1892, 34AL1295, 34AL1305 et 34AL1354]

**FRITZ, Dr.** Strbg L 1894-1902 (hist). A partir de la rentrée 1894, il donne des cours à l'ESF Lindner. Sûrement Johannes Fritz (→). [ADBR 34AL1405]

**FRITZ.** Strbg 1909 (remp: rel). Vicaire catholique. [*Jahresbericht* Strasbourg 1910, p. 11]

**FRITZ, Sœur Angela (PPe).** Bouz 1886-1887 (remp). Née à Waldwisse (O Thionville-est) en 1854. De 1876 à 1885, elle est *Oberlehrerin* à l'école communale des filles de Forbach. De décembre 1886 à Pâques 1887, elle remplace Sœur Hermann Joseph Rival à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). [ADBR 34AL1420]

**FRITZ Hedwig.** Strbg An 1906<. Née à Mannheim (gd. Bade) en 1886, catholique, fille d'un administrateur de biens qui s'établit à Kehl (gd. Bade). En septembre 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. En

avril 1906, elle succède à Anna Hellwig à l'ESF Anschlin. [ADBR 34AL1414]

**FRITZ Johannes, Prof. Dr.** Strbg 1902-1919. Enseignant du lycée de Strasbourg, il passe à l'ESF municipale au début du semestre d'été 1902, comme successeur du Dr. Kromayer. En juin 1906, il obtient le titre de Professeur. A partir de la rentrée 1909, il assure un cours facultatif de latin (sept élèves en 1909/10). De la rentrée 1910 jusqu'à novembre de la même année, il est en congé pour un voyage d'étude en Italie. Il est révoqué le 1<sup>er</sup> février 1919. Il est sûrement le Dr. Fritz (→) qui enseigne à l'ESF Lindner autour de 1900. [ADBR 1045W8, *Jahresbericht* Strasbourg 1902, p. 18, 1906, p. 12, 1910, p. 12, et 1911, p. 11, et photo dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 171]

**FROBERGER.** Strbg DPR 1895-1901 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1355]

**FROBERGER.** Altk 1902-1906 (rel). Vicaire catholique. Premier ecclésiastique à dispenser des cours de religion catholique à l'ESF d'Altkirch, après plusieurs années de boycott. En 1906, il est muté à Winkel. [ADBR 34AL1285]

**FRODL.** Strbg Kg 1904-1909 (ch). Directeur du *Männergesangverein* de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de janvier 1904. [ADBR 34AL1410]

**FROEHLICH.** Hgn 1879-1880 (all). *Oberlehrer* du lycée de Haguenau. [ADBR 34AL1326]

**FROEHLICH.** Sargm SC 1883-1888 (ch) et 1889-1905 (id). Instituteur au lycée de Sarreguemines. A la rentrée 1883, il reprend les cours de son collègue Hochmiller à l'ESF SC de la ville. Il est muté à Beaugard (O Thionville-est) à la rentrée 1888. Il retourne au lycée de Sarreguemines à Pâques 1889 et reprend alors son enseignement à l'ESF SC. [ADBR 34AL1471 et 34AL1472]

**FROEHLICH.** Colm DPR 1914< (s.nat). *Oberlehrer*, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar au titre d'une activité annexe. [ADBR 105AL2544]

**FROEHLICH Elise.** Strbg Kg 1916< (aide). Enseignante de langues, elle est engagée comme aide à l'ESF Koebig à Strasbourg au printemps 1916. [ADBR 34AL1412]

**FROEHLICH Karoline.** Strbg UF 1881-1882. En avril 1881, elle est engagée à l'ESF UF : comme elle n'est pourvue que d'un brevet français, obtenu à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871), elle est tenue de passer un examen allemand au courant de l'année 1883. Elle quitte toutefois l'établissement dès janvier 1882, pour se marier. [ADBR 34AL1378]

**FROEHLING Mlle.** Mtz Minag 1879<. Juive. Elle est engagée à l'école Minaglia en décembre 1879, malgré les doutes de l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) sur l'emploi d'une israélite dans un établissement presque exclusivement fréquenté par des chrétiennes. [ADBR 11AL220]

**FROITZHEIM Josepha.** Rib DPR 1901-1902 + Altk 1903-1905. Née à Colmar en 1881, catholique, fille Michael Froitzheim (→) et de Maria Sybilla Behr, sœur de Sophie Froitzheim (→). A six ans, elle entre à l'école primaire d'Altkirch, qu'elle fréquente jusqu'à la fin de sa scolarité obligatoire. A Pâques 1894, elle entre à l'ESF de la DPR à Colmar, puis à l'automne 1896 à l'ENS attachée à cet établissement. Elle fréquente celle-ci pendant trois ans et réussit à Metz en septembre 1899 son examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques 1900 à Pâques 1901, elle enseigne à une élève les « matières élémentaires, le français et l'anglais » (cv). Puis, elle remplace jusqu'à l'automne 1902 l'enseignante de la première classe de l'ESF de la DPR à Ribeaupillé. Engagée à l'ESF d'Altkirch en 1903, elle décède en 1905. [ADBR 105AL862, dossier personnel, cv rédigé en 1903, et AMA 267R1]

**FROITZHEIM Michael.** Colm 1882-1883 (s.nat). Né à Rödingen (prov. Rhénanie) en 1844, catholique, père de nombreux enfants, dont Josepha (→) et Sophie Froitzheim (→). Il entre à Pâques 1864 à l'EN de Kempen, où il est formé pendant deux ans. Pendant les huit premières années de sa carrière, il enseigne dans sa commune natale. A la rentrée 1874, il gagne l'Alsace-Lorraine comme professeur d'application à l'EN d'instituteurs I de Colmar. En mars 1876, il se déclare prêt à accepter un poste à l'ESF municipale de Mulhouse (ADBR 34AL1265, inspecteur scolaire du cercle au président de district, 08.03.1876). Finalement, le mois suivant, il est titularisé dans son poste à l'EN : cette même année, l'établissement se transporte à Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé), suite à l'incendie de ses locaux colmariens ; il retrouvera le chef-lieu de district en 1879. Au printemps 1882, Michael Froitzheim passe à l'EN d'instituteurs II de Colmar. Il y reste moins d'une année. A cette époque, il donne des cours de physique à l'ESF subventionnée de Mlle Armbruster. En mars 1883, il est nommé inspecteur scolaire de cercle provisoire à Sierentz (O Mulhouse). L'année suivante, il est inspecteur scolaire du cercle d'Altkirch, fonction qu'il occupe jusqu'en 1910. [ADBR 34AL134/1, fiche individuelle (1883), 34AL1250 et 34AL1265 et portrait dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 69]

**FROITZHEIM Sophie.** Altk 1899-1903. Née à Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé) en 1879, catholique, fille de Michael Froitzheim (→) et de Maria Sybilla Behr, sœur de Josepha Froitzheim (→). A six ans, elle entre à l'école primaire d'Altkirch, qu'elle fréquente jusqu'à la fin de sa scolarité obligatoire (1892). Elle est ensuite pendant deux années élève de la « *Mittelschulklasse* » d'Altkirch (cv). A Pâques 1894, elle entre à l'ESF de la DPR à Colmar. A l'automne 1895, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle fréquente pendant trois ans. En septembre 1898, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. Enseignante à l'ESF d'Altkirch de 1899 à 1903, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 105AL863, dossier personnel, cv rédigé en 1899]

**FROMHOLZ Anna, Sœur Pia (SC).** Mtz SC Ge 1891-1896 + Mtz SC Vi 1896-1914. Née à Lengelsheim (O Sarreguemines) en 1871, fille du cultivateur Josef Fromholz et d'Angelika Jung. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. Très tôt, elle souhaite devenir enseignante. Dans ce but, elle est envoyée à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). En octobre 1886, elle entre dans la congrégation SC, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beaugard (O Thionville-est) en mars 1891. Le mois suivant, elle succède à Sœur Anna Josepha Baltzer à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en novembre 1896, pour succéder à Sœur Maria Antonia Georg à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1891, et 34AL1435, cv rédigé en 1896]

**FROMM Mlle.** Mulh Be <1879< (dess fr tm). Elle enseigne déjà depuis quelques mois à l'ESF Becker lorsque sa directrice demande l'autorisation de l'employer. Cette prise de liberté n'est pas pour susciter l'indulgence de l'inspecteur scolaire de cercle (Zänker) envers une enseignante qui ne possède pas de diplôme allemand : l'autorisation est refusée. Néanmoins, à l'automne 1879, contre l'avis de l'inspecteur scolaire de cercle, le conseiller scolaire de Haute-Alsace (Menzel) l'autorise à enseigner le dessin et les travaux manuels. [ADBR 11AL211]

**FROMMEL Mlle.** SMaM K <1871< (all). « Elle est, si je ne me trompe pas, la nièce du célèbre pasteur homonyme » (Théophile Hatt au conseiller scolaire Dr. Baumeister, 10.11.1871). [ADBR 34AL1247]

**FROMMEL Emilie Theodore\*.** Thn 1872-1875. Protestante, fille de l'ancien *Oberbaurat* royal Frommel de Munich (roy. Bavière). Elle a fréquenté l'EN royale de Callenberg (roy. Saxe), d'où elle est sortie avec le diplôme supérieur. Appelée à l'école municipale de Zittau (id), elle reste pendant cinq années comme enseignante dans cette ville. Pour se perfectionner en anglais, elle gagne ensuite la *Ladies' School* d'Ockbrook (Angleterre, Derby), où elle reste durant deux

ans et demi. Elle est ensuite rappelée à Zittau pour y prendre la direction d'une ESF privée. Avant de se rendre à Zittau, elle séjourne pendant quelque temps à Paris. Au bout d'un an, elle doit abandonner la direction de son ESF pour cause de maladie. Après un long temps de repos, elle travaille pendant deux ans et demi comme enseignante principale dans une ESF à Plauen (roy. Saxe), dans le Vogtland. En 1872, alors qu'elle séjourne près de Schleiz (p. Reuss branche cadette), elle répond à l'appel du Dr. Riechelmann pour fonder et diriger une ESF à Thann. Elle répond à l'appel, mais les conditions locales ne permettent pas un développement prospère de son établissement. Comme la subvention de l'État risque d'être retirée, elle quitte l'ESF en 1875. Alors qu'elle prépare son départ, elle demande sa nomination comme enseignante à l'ESF municipale qui doit voir le jour à Strasbourg, car elle souhaite rester en Alsace-Lorraine. [ADBR 34AL1282, Emilie Frommel au président de Haute-Alsace 02.09.1872, et AMS 5MW589, Emilie Frommel au maire de Strasbourg 27.04.1875]

**FUCHS.** Sargm 1873-1874 (ang s.nat). Enseignant au collège de Sarreguemines, il donne des cours à l'ESF subventionnée à partir de Pâques 1873. A la rentrée suivante, il y est chargé de l'enseignement de l'anglais. Il cesse cette activité à Pâques 1874. [ADBR 34AL1465]

**FUCHS Mlle.** Strbg 1909 (remp). [Jahresbericht Strasbourg 1910, p. 11]

**FUCHS Anna.** Mtz SC Vi 1879-1880. Née à Montabaur (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1861. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à l'EN de Montabaur. A la rentrée 1879, elle succède à Dorothea Holzmann à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1433]

**FUCHS Caroline, Sœur Marie Aloisia (DPR).** Rib DPR <1864-1873< (mus). Née à Uersingen (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1817 ou 1818. [ADBR 34AL1305 et ADHR 1T520, dossier Ribeauvillé]

**FUCHS Elisa.** Mulh 1885-1905. Née en 1858. Elle quitte l'ESF municipale de Mulhouse en 1905 pour partir à la retraite. [ADBR 34AL1267 et 34AL1273]

**FUCHS Elise, Sœur Marie Adrienne (DPSJB).** Fén 1903-1909 et 1910-1917. Née au Hohwarth, commune de Saint-Pierre-Bois (O Sélestat), en 1883, fille du sabotier Joseph Fuchs et de Maria Luise Wantz. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. Elle reste ensuite dans la maison parentale, puis intègre le noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en avril 1899, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en avril 1903 « par la grâce de Dieu » (cv). Deux mois plus tard, elle est affectée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg) comme remplaçante de Sœur Marie Clotilde Pflieger. A la rentrée 1903, elle reste dans l'établissement, où une classe lui est confiée. Elle se prépare en même temps à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1908. A Pâques 1909, elle est affectée à l'école privée de Strasbourg-Neudorf. A Pâques 1910, elle retrouve l'ESF de Fénétrange, qu'elle quitte à l'automne 1917 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1903, et 105AL2635, cv rédigé en 1910, et état civil de Saint-Pierre-Bois]

**FUCHS Emilie Pauline\*.** Strbg F 1864-1880. Née à Strasbourg en 1826, fille de Philippe Jacques Fuchs, fabricant d'huile, et de Madeleine Sophie Ernst. Elle obtient le brevet de capacité pour l'instruction primaire dans sa ville natale en mars 1848. L'année suivante, elle devient directrice (salariée) de « l'école primaire de filles connue en cette ville sous le nom d'enseignement mutuel » (ADBR 1TP/PRI102, déclaration d'ouverture, 26.07.1864), qu'elle fait transférer au N°18 rue de l'Ail à l'automne 1862. En juillet 1864, elle fonde son propre établissement, « un externat de demoiselles » (id) au N°13 rue de la Nuée Bleue. Le mois suivant, elle annexe le pensionnat Roederer, dont l'ancienne propriétaire écrit au préfet (ADBR 1TP/PRI102, 25.08.1864) : « J'ai l'honneur de vous prévenir que nous venons de céder notre établissement à

Mesdemoiselles Fuchs. L'une de ces dames, Mademoiselle Emilie Fuchs, a dirigé pendant quinze ans l'école connue en notre ville sous le nom d'Enseignement. Institutrice aussi distinguée par son caractère que par ses connaissances, Mademoiselle Fuchs est digne, à tous égards, de la confiance dont son Excellence le Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur a daigné nous honorer en nous chargeant de l'éducation de Mademoiselle Eberlé ». Après l'annexion, son établissement devient une ESF. A la rentrée 1879, elle associe Marie Schwartz à la direction de l'établissement. Elle souhaite maintenir cette codirection pendant plusieurs années, mais se voit finalement obligée d'abandonner son activité dès la fin de l'année scolaire et de céder alors l'entière direction à Marie Schwartz. [ADBR 1TP/PRI102, dossier Fuchs, rue de la Nuée Bleue, 1864, et 34AL1383 et état civil de Strasbourg]

**FUCHS Josephine.** Sarbg 1878-1879. Née à Losheim (prov. Rhénanie, O Merzig) en 1858, catholique ; elle a un frère curé à Nunkirchen (O Merzig) (1878). Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Metz. Au printemps 1878, elle succède à Amalia Becker à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1456]

**FUCHS Frédérique Justine\*.** Strbg UF 1849-1887. Née à Belmont (O Molsheim) en 1826, fille de Charles Auguste Fuchs, contremaître, et de Madeleine Catherine Gletty. En octobre 1848, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. L'année suivante, elle est engagée comme enseignante à l'école « Enseignement ». En février 1864, elle succède à Emilie Fuchs comme directrice de cette institution, qui devient une ESF après l'annexion. En avril 1887, elle est mise en congé de maladie. Elle décède en juillet de la même année. L'ESF ne s'appellera Union des Familles que l'année suivante. [ADBR 34AL1378 et état civil de Belmont]

**FÜLLENWARTH Margareta.** Thionv 1906-1908. Elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville à la rentrée 1906.

Elle quitte l'établissement en avril 1908. [ADBR 34AL1485 et 105AL2639]

**FÜLLENWARTH Helene Marthe Leonie Dorothea.** Strbg 1909 (remp) + Strbg BP 1913-1914 (aide). Née à Strasbourg en 1885, protestante, fille de l'instituteur Georg Füllenwarth (économe au lycée de Strasbourg sur l'acte de naissance) ; sœur de Mathilde (→) et Mina Füllenwarth (→). Elle fréquente les dix classes de l'ESF du BP puis l'ENS attachée à l'établissement et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1904. Elle devient alors enseignante à l'école protestante de Ploesti en Roumanie, où elle reste jusqu'en 1907. En 1909, elle effectue un remplacement pendant quelques mois à l'ESF municipale de Strasbourg. A partir du semestre d'hiver 1909/10, elle étudie la philologie à l'Université de Strasbourg et se prépare à passer l'examen d'*Oberlehrerin* lorsqu'elle est engagée à l'ESF du BP à la rentrée 1913, pour une année. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1913, et *Jahresbericht* Strasbourg 1909, p. 11]

**FÜLLENWARTH Mathilde.** Strbg BP 1896 (remp) + Strbg L 1913-1918. Née à Mouterhouse (O Sarreguemines) en 1870, protestante, fille de l'instituteur Georg Füllenwarth ; sœur de Marthe (→) et Mina Füllenwarth (→). Elle fréquente l'école élémentaire de sa commune natale de six à treize ans. En 1883, elle entre à l'ESF du BP. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1889. Deux mois plus tard, elle se rend à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel) comme préceptrice dans une famille de six filles, dont elle se charge de l'instruction dans toutes les matières, depuis le niveau inférieur jusqu'à l'achèvement de leur éducation. Elle est encore dans la même famille en 1913, s'occupant en partie de l'éducation des enfants de ses anciennes élèves. Mais elle doit alors rejoindre sa propre famille à Strasbourg. A la rentrée 1913, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1371 et 34AL1407, cv rédigé en 1913]

**FÜLLENWARTH Mina.** Strbg BP 1889-1890. Née à Mouterhouse (O Sarreguemines)

en 1868, protestante, fille aînée de l'instituteur Georg Füllenwarth ; sœur de Marthe (→) et Mathilde Füllenwarth (→). Jusqu'à ses quatorze ans, elle fréquente l'école primaire. Après sa confirmation, sa famille déménage à Strasbourg. Mina Füllenwarth entre alors à l'ESF du BP. En janvier 1885, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle fréquente trois ans comme élève externe avant de réussir son examen d'enseignante pour les ESF en mars 1888. Dès lors, elle s'occupe du ménage à la maison. En janvier 1889, elle est engagée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1369, cv rédigé en 1888]

**FÜNFROCK Adele, née EBERLIN.** Bschrh 1901-1904 (aide). Née à Nogent-sur-Seine (dép. Aube) en 1872, protestante, fille du fonctionnaire des chemins de fer Jean Jacques Eberlin et d'Adèle Bricka. Son père décède alors qu'elle est une jeune enfant. Elle séjourne dès lors chez des parents à Fénétrange (O Sarrebourg). A Pâques 1890, elle entre à l'EN de Strasbourg, où elle réussit son examen d'institutrice en février et mars 1893. Après avoir été active dans les écoles primaires de La Hutte (O Molsheim, commune de Belmont), Gries (O Strasbourg-campagne) et Schiltigheim (id), elle quitte l'enseignement public à Pâques 1900 et se marie la même année avec l'instituteur Georg Fünfrock. Elle est engagée à l'ESF de Bischheim (id) en mars 1901 comme aide-enseignante. [ADBR 105AL2600, cv rédigé en 1901, et état civil de Nogent-sur-Seine]

**FÜRSTENBERGER, Sœur Edmond (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**FUHRMANN.** Mulh Be 1876<. Instituteur. [ADBR 11AL211]

**FUHRMANN Olga\*.** StAvd 1911-1912. Née à Ballenstedt (d. Anhalt) en 1879, protestante. En juin 1899, elle réussit à Halberstadt (prov. Saxe) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En avril 1904, elle est engagée comme enseignante à l'ESF de Ballenstedt, où elle reste jusqu'à l'été 1907. A la rentrée suivante, elle devient enseignante à l'école

protestante allemande du pasteur Meyer à Constanta en Roumanie, poste qu'elle occupe jusqu'à la fin de l'année scolaire 1908/09. En avril 1910, elle entre au service de Mme Noémie Le Play à Paris (N°6 avenue Marceau) comme préceptrice de ses filles. Son employeuse, qu'elle quitte en février 1911, écrit son sujet (lettre de recommandation, 03.02.1911) : « Mlle Führmann [sic] est très cultivée, possède parfaitement le français, elle est bonne musicienne et peut enseigner tous les travaux de couture ». A la rentrée 1911, elle succède à Anna Maria Liebe comme directrice – et unique enseignante – de l'ESF non-confessionnelle de Saint-Avoid (O Forbach). [ADBR 105AL2646]

**FULD Nathalie.** Mtz Kahn 1877-1878 et 1882-1883. Originaire de Mayence (gd. Hesse), juive. En avril 1877, elle est engagée à l'ESF Kahn à Metz. Elle ne regagne pas l'établissement après les vacances de Noël 1878 et démissionne. Selma Lipschütz lui succède. En novembre 1882, elle regagne l'établissement, comme l'explique la directrice à l'inspecteur scolaire (16.11.1882) : « J'ai rappelé cette dernière, occupée, depuis quatre ans qu'elle a quitté la maison, à instruire, dans une école de Mayence même. D'un côté, je suis certaine de son désir à se vouer tout entière à la vie pratique de l'institution ; d'un autre, l'expérience d'une maîtresse âgée m'est une garantie plus certaine de la marche des études dans mon établissement ». Elle quitte l'établissement en novembre 1883, suite à son mariage. [ADBR 11AL223]

**FUNKE Franziska, Sœur Maria Antonia (SC)\*.** Rstf 1878-1879 (all) et 1881-1918. Née à Bedingrade (prov. Rhénanie) en 1858. Elle réussit l'examen d'institutrice à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) en août 1877. Après deux années d'enseignement à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), elle entre au noviciat de SC à Metz, où elle prend le voile sous le nom de Sœur Maria Antonia. En mars 1880, elle passe l'examen d'enseignante pour les ESF à Coblenche (prov. Rhénanie). A la rentrée 1881, elle retourne à l'ESF de Rustroff pour succéder à Sœur Sainte-Cécilia Emmel. En septembre 1890, elle réussit à

Coblence l'examen de directrice pour les EMF et les ESF. En mai 1901, elle succède à Sœur Sainte-Hélène Bondroit comme directrice de l'ESF de Rustroff, suite à l'affaire de conversion forcée qui a valu à l'établissement une fermeture temporaire. [ADBR 34AL1453 et 34AL1455]

**FUSS Adèle.** Strbg BP 1886-1891 (tm). Née en 1863. Engagée en mars 1886 à l'ESF du BP. A partir de janvier 1891, elle doit, « pour quelque temps », enseigner « ailleurs » ; elle est remplacée par Martha Gerhold (ADBR 34AL1370, Lucie Berger à l'*Oberschulrat*, 12.02.1891). [ADBR 34AL1368, 34AL1369 et 34AL1370]

**GAASCH Josefina, Sœur Margareta (PPe).** Thionv PPe 1915-1918. Née à Hivange (Luxembourg) en 1895, fille du propriétaire foncier Heinrich Gaasch ; sœur de Susanna Gaasch (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne) jusqu'à Pâques 1911, date de son entrée au noviciat. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juillet 1914, après avoir été naturalisée alsacienne-lorraine (nov. 1912). De janvier à mai 1915, elle est active comme remplaçante dans la classe inférieure de filles de l'école primaire de Sarreinsming (O Sarreguemines). A la rentrée 1915, elle succède à Elisabeth Mertz à l'ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1915]

**GAASCH Susanna, Sœur Berchmans Joseph (PPe).** Forb PPe 1905-1908 + Dz 1908-1915. Née à Hivange (Luxembourg) en 1886, fille du propriétaire foncier Heinrich Gaasch ; sœur de Josefina Gaasch (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. A l'automne 1900, elle entre à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). En octobre 1902, elle entre au noviciat de Peltre, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF et acquiert la nationalité alsacienne-lorraine (nov. 1903). En septembre 1905, elle réussit son examen à Metz et est affectée à l'ESF de la PPe à Forbach. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1907/08 à la

demande des hautes autorités scolaires, en raison de la faiblesse de ses prestations. A la rentrée 1908, elle succède à Sœur Praxedis Scherer à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1908, et 34AL1427, cv rédigé en 1905]

**GABRIEL, Sœur Louise (PPe).** Pltr 1886<. Née à Stiring-Wendel (O Forbach) en 1867. En septembre 1886, après sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF, elle est nommée à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). [ADBR 34AL1450]

**GACK Margaretha, Sœur Wenzeslaus (SC).** Sargm SC 1891-1894 + Mtz SC Vi 1898-1918. Née à Sarralbe (O Forbach) en 1872, fille de Peter Gack et de Philomena Wilhelm. Elle fréquente le pensionnat SC de Sarralbe de six à treize ans, puis l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines). A l'automne 1887, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF SC à Sarreguemines. Après avoir réussi l'examen d'institutrice à Düsseldorf (prov. Rhénanie) en juillet 1891, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle enseigne durant trois années. En novembre 1895, elle réussit à Münster (prov. Westphalie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle entre ensuite dans la congrégation SC à Metz. De décembre 1896 à Pâques 1897, elle est active dans le niveau moyen de l'école d'application de Metz, N° 58 rue de l'Evêché. A Pâques 1898, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1898, et 34AL1472, cv rédigé en 1891]

**GACK Marie Elise, Sœur Constant (SC).** Sargm SC 1876< (tm). Née à Sarralbe (O Forbach) en 1847. En octobre 1876, elle devient enseignante à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle ne peut qu'enseigner les travaux manuels, car elle souffre de surdité. [ADBR 34AL1471]

**GAEDE Maria Pauline Klara.** Mtz 1897 (remp). Née à Köslin (prov. Poméranie,auj. Koszalin en Pologne) en 1876, protestante, fille du *Major* Ernst Gaede, habitant à Metz. Elle fréquente l'EN de Trèves (prov. Rhénanie), où elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF en

mars 1895. Elle remplace Maria Meyer pour le semestre d'été 1897. [ADBR 34AL1436]

**GAEHTGENS Paul, Prof. Dr.** Strbg BP 1899-1903 (géo) + Strbg Schw/Kl 1900-1905 (all) + Strbg 1905-1914 et <1918-1919. Né à Wenden (Empire russe, Livonie) en 1866, protestant, marié. *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Strasbourg, il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF du BP de 1899 à 1903 et donne des cours à l'ESF Schwartz, où il reprend les cours du Prof. Dr. Erdmann à la rentrée 1900. A la rentrée 1905, il succède au Dr. Brokate à la tête de l'ESF municipale de Strasbourg. Il obtient le titre de Professeur en avril 1908. Du 7 au 10 juin 1909, il participe à l'assemblée générale de la *Gesellschaft für Erdkunde und Kolonialwesen* à Dresde (roy. Saxe). A la rentrée 1910, les cours facultatifs de latin créés l'année précédente connaissent un tel succès qu'une seconde section est mise en place et confiée au Prof. Dr. Gaehtgens, qui assure dès lors deux heures de latin par semaine, en plus de ses heures de cours prévues par le programme. En avril 1913, il est absent pendant seize jours pour participer au rassemblement international des géographes à Rome. Pendant la guerre, il est au front au service de la Croix rouge, en tant que « chef d'une troupe d'infirmiers volontaires », ce qui lui vaut d'être décoré de la Croix de fer de deuxième classe (*Jahresbericht* 1915). Il continue cependant d'être considéré comme un membre du corps enseignant de l'ESF. A la fin de la guerre, il est de retour dans l'établissement : il apparaît sur le tableau de répartition des heures de cours préparé par le directeur Beetz pour l'année scolaire 1918/19. Expulsé, il « ne fait plus partie du corps enseignant de l'école supérieure de jeunes filles depuis jeudi le 16 janvier 1919 », écrit Mlle Friedolsheim, directrice intérimaire, à l'administration municipale (AMS 2MW587, 26.01.1919). Il sera officiellement révoqué le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 105AL2569 et 1045W8, AMS 2MW587 et 2MW592 et *Jahresbericht* Strasbourg 1905, p. 12, 1908, p. 13, 1909, p. 12, 1911, p. 13, 1913, p. 11, et 1915, p. 5-6]◊

**GAILLARD Barbe Mélanie Augusta.** Thionv StCh 1882-1883 (fr). Née à Commercy (départ. Meuse) en 1865. Elle fréquente pendant dix ans le pensionnat de Commercy, où elle reçoit entre autres des cours d'allemand. En août 1882, elle obtient le brevet de capacité élémentaire. A la rentrée suivante, elle succède à Mlle de Rocard à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL213]

**GALL Henriette, Sœur Hilda (SC).** Mtz SC Ta 1899-1900 + Mtz SC Ge 1901-1902 + Sargm SC 1902-1906. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1877, fille de l'avocat Franz Gall et de Henriette Dupuis. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF du directeur Hartmann à Trèves, jusqu'à sa fermeture. A neuf ans, elle entre à l'ESF royale de la même ville, où elle reste jusqu'à quinze ans. Elle intègre ensuite le pensionnat des ursulines à Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg), où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en 1898 à Münster (prov. Westphalie). De Pâques 1899 à mars 1900, elle enseigne à l'ESF SC de la rue Taison à Metz. Elle entre ensuite au noviciat de la congrégation. En mai 1901, elle succède à Sœur Stefana Junker à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la rentrée 1902, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1901, et 34AL1474, cv rédigé en 1902]

**GALL Ludwig Philipp Wilhelm.** Mulh 1890-1896. Né à Melsheim (O Strasbourg-campagne) en 1860, protestant, fils de l'instituteur Ludwig Gall. Dans sa jeunesse, il fréquente l'école de son père. Ce dernier lui fait donner plus tard des cours privés, qui lui permettent d'intégrer la *Quarta* de la *Realabteilung* du lycée de Bouxwiller (O Saverne) à Pâques 1876. Deux ans plus tard, ayant été préparé en latin et en grec, il entre au lycée de Saverne en classe de *Tertia*. Après l'obtention de son baccalauréat, il étudie les mathématiques, les sciences naturelles et la philologie moderne à l'Université de Strasbourg et à celle de Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade). En juin 1888, il réussit à Strasbourg son examen *pro*

*facultate docendi*. De l'automne 1883 à l'automne 1884, il fait son service militaire actif comme volontaire pour un an. A la Saint-Michel 1888, il entre comme candidat au lycée de la cathédrale de Naumburg-sur-la-Saale. Après la fin de son année comme candidat, il rentre en Alsace et devient aide-enseignant au lycée de Colmar en octobre 1889. De septembre 1890 à août 1896, il est enseignant à l'ESF municipale de Mulhouse : définitivement engagé en octobre 1891, il est nommé *Oberlehrer* en 1893. En 1896, il quitte l'Alsace-Lorraine pour prendre la direction de l'ESF qui vient d'être créée à Höchst-sur-le-Main. [ADBR 34AL1270 et 105AL868, dossier personnel, cv rédigé en 1890]◊

**GALLER Anna.** Mulh Do 1901-1904. Née à Sainte-Croix-en-Plaine (O Colmar) en 1880, catholique, fille de l'instituteur Johann Galler et de Veronika Ott, sœur de Julie Galler (→). Lorsqu'elle rédige son cv en 1901, cinq de ses frères et sœurs sont déjà actifs dans l'enseignement et deux frères fréquentent encore l'EN. Après sa sortie de l'école primaire, Anna Galler fréquente l'ESF municipale de Mulhouse. A l'automne 1897, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement et y réussit en juin 1900 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle séjourne ensuite pendant un semestre chez des parents en France, pour se perfectionner en français. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1901]

**GALLER Julie.** Sltt 1898-1899. Née à Sainte-Croix-en-Plaine (O Colmar) en 1876, catholique, fille de l'instituteur Johann Galler et de Veronika Ott, sœur d'Anna Galler (→). Après avoir fini sa scolarité à l'école primaire (donc à treize ans), elle entre à la *Fortbildungsklasse* municipale de Mulhouse, puis à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle en fréquente les deux premières classes, puis quitte l'établissement : « parce que je n'ai pas pris part aux cours de langues étrangères » (cv). Sous la direction de ses sœurs, institutrices à Mulhouse, elle continue de se former et se présente l'année suivante à l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. Elle est d'abord active, avec de courtes interruptions, comme institutrice à Colmar, puis est

engagée à l'ESF de Sélestat. Elle quitte cet établissement en avril 1899, pour devenir institutrice à Dornach (O Mulhouse), à compter du 1<sup>er</sup> mai. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1898]

**GALLERT Ida, Sœur Maria Bertha (SC).** Mtz SC Ge 1889-1895 (tm). Née à Deutsch-Krone (prov. Prusse-Occidentale) en 1861, fille de l'entrepreneur en bâtiment Friedrich Gallert et de Bertha Lou, tous deux protestants. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Après sa sortie de l'école, orpheline, elle est envoyée chez son tuteur, dans un domaine, pour y apprendre les travaux ménagers. Elle reste chez lui jusqu'à ses dix-neuf ans. Elle rejoint alors des parents à Berlin, où elle poursuit son apprentissage des travaux manuels féminins, puis gagne la Westphalie, où elle travaille de manière indépendante. En 1884, elle se convertit à la religion catholique. En 1887, elle entre au couvent de Sainte-Chrétienne à Metz. Pendant un an et demi, elle est tout d'abord aide-enseignante à l'école de couture du N° 60 rue de l'Evêché, puis elle fréquente un cours de préparation à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en juillet 1889 à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1889]

**GALLI Martha.** Colm 1889-1908 (gym). Née à Königsberg (prov. Prusse-Orientale) en 1852, protestante, fille du chirurgien Carlo Galli et de Louise Paap. Elle fréquente l'EN du prédicateur Roquette à Königsberg et y obtient son diplôme d'enseignante pour les ESF en septembre 1870. En mars 1872, le professeur Louis Köhler de Königsberg, qui lui a donné des cours de piano pendant quatre ans, lui reconnaît la capacité à en donner elle-même. De Pâques 1872 à février 1873, elle enseigne à l'ESF des demoiselles Besch à Königsberg ; de février à août 1873, comme préceptrice dans la famille Bagwell à Pau (départ. Basses-Pyrénées, aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques) ; de septembre 1873 à juillet 1874, dans l'établissement d'éducation de Miss Emerson à Richmond près de Londres. A partir d'octobre 1874, elle habite à Colmar, où elle donne des cours de piano. En août et

septembre 1889, elle suit les cours de gymnastique du *Sanitätsrat* Dr. Müttrich à Königsberg, qui lui délivre un diplôme d'enseignante de gymnastique. A la rentrée suivante, elle intègre le corps enseignant de l'ESF subventionnée de Colmar en tant qu'enseignante de gymnastique. [ADBR 34AL1251, 34AL1253 et 34AL1254]

**GALLITZDÖRFER Maria, Sœur Marie Conradine (AP)\*.** StL/Lttb 1898-1918. Née à Lohma (roy. Bavière, O Haut-Palatinat) en 1878 ; elle est vraisemblablement une sœur de Mathilde Gallitzdörfer (→). De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Pleystein (id). Après avoir quitté cette école, elle se rend à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse) pour se préparer à l'examen d'entrée à l'EN de Sélestat, qu'elle réussit en 1893. Après avoir achevé sa préparation, elle réussit en mars 1897 son examen d'institutrice. Elle se rend alors au couvent de Bellemagny (O Altkirch), où elle œuvre à partir de juin 1898 à l'école des orphelines. Elle dirige l'ESF de Saint-Louis de 1902 à 1907. [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1898]

**GALLITZDÖRFER Mathilde, Sœur Prudentia (AP).** StL 1901-1905. Née à Lohma (roy. Bavière, O Haut-Palatinat) en 1881, fille du *Wegmacher* Georg Gallitzdörfer et de Barbara Hambeck ; elle est vraisemblablement une sœur de Maria Gallitzdörfer (→). De sept à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Pleystein (id) puis, tout de suite après, l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), où elle reste une année. Elle entre ensuite à l'ESF municipale de Mulhouse, où elle se prépare pendant trois ans à l'entrée à l'ENS attachée à cet établissement. Après la fin de ses études à l'EN, elle réussit en juin 1901 son examen d'enseignante pour les ESF. Peu après, elle entre dans la congrégation des Sœurs de l'AP à Bellemagny (O Altkirch), où elle se trouve dès lors. Dans son cv de 1901, elle indique se tenir à disposition de ses supérieurs et de l'*Oberschulrat* pour enseigner à Saint-Louis. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1901]

**GAMA Luise, Sœur Celina (PPe).** Forb PPe 1918. Née à Mont, commune de Pange

(O Metz-campagne), en 1897. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'école de couture de cette même commune pendant deux ans. A Pâques 1913, elle entre au noviciat de Peltre (id). En mars 1917, elle réussit l'examen d'institutrice à Peltre. Au mois d'octobre de la même année, elle est nommée institutrice remplaçante à l'école primaire de filles de quatre classes de Neunkirch (O Sarreguemines). A la rentrée 1918, elle est nommée à la *gehobene Mädchenschule* de la PPe à Forbach, suite à la création d'une nouvelle classe. Elle décède de la grippe en novembre 1918. [ADBR 105AL2610, cv rédigé en 1918]

**GANGLOFF Karoline.** Strbg Sg 1917-1918 (remp). Née à Strasbourg en 1897, protestante, fille de l'instituteur Jakob Gangloff et de Karolina Goetz. A six ans, elle entre à l'ESF du BP, qu'elle fréquente jusqu'à la deuxième classe incluse. Elle intègre ensuite l'ESF municipale, puis l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1916 et la seconde partie en juillet 1917. A la rentrée suivante, elle remplace Elisabeth Unsinger à l'ESF-institution Saigey. Elle épouse, à Strasbourg, en avril 1926, Charles Georges Thomas. Elle décède, dans la même ville, le 31 mars 1988. [ADBR 105AL2586, cv rédigé en 1917, et état civil de Strasbourg]

**GANGLOFF Lydia.** Sargm 1896-1897 (remp) + Mtz 1897-1910. Née à Keskastel (O Saverne) en 1876, protestante, fille du pasteur Philippe Gangloff et de Julie Wunderlich. Elle fréquente l'école primaire de Keskastel jusqu'à l'âge de neuf ans. A l'automne 1885, son père est muté à Sarreguemines, où elle fréquente l'ESF municipale jusqu'à Pâques 1892. Elle intègre alors la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg, puis, à l'automne suivant, l'ENS attachée à cet établissement. En juillet 1895, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle retourne alors à Sarreguemines, où elle donne des cours privés et s'exerce aux travaux manuels. En novembre 1896, elle est engagée, avec Aline Grünenwald, comme remplaçante d'Ida Becker à l'ESF municipale

de Sarreguemines. Elle est engagée à l'ESF municipale de Metz à la rentrée 1898. Pour raisons de santé, elle est congé de janvier 1910 aux vacances de Pentecôte de la même année, puis d'octobre 1910 à novembre 1911. Le mois suivant, elle est mise à la retraite à sa demande. [ADBR 34AL1436, 34AL1469, cv rédigé en 1896, et *Jahresbericht Metz* 1911 et 1913]

**GANIÈRE Marie Sophie.** Strbg UF 1886-1889. Née à Wildersbach (O Molsheim) en 1864, fille du tisserand Georges Frédéric Ganière et de Marie-Louise Mourlam. Elle est engagée à l'ESF UF à Strasbourg en 1883, à l'école maternelle attachée à cet établissement. En mai 1884, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle. En janvier 1886, elle est nommée enseignante de la cinquième classe de l'ESF ; les autorités demandent qu'elle passe l'examen d'institutrice ou d'enseignante pour les ESF dans un délai de deux ans. En mars 1888, comme elle n'a pas rempli cette condition (en raison de fréquentes maladies qui ont rendu sa préparation à l'examen impossible), elle demande un prolongement du délai jusqu'à Pâques 1890. L'inspecteur scolaire de cercle (Prass) y est favorable, car l'enseignante n'est pas dénuée de talent, mais les hautes autorités scolaires décident qu'elle devra quitter l'établissement à l'automne 1888. L'enseignante insiste pour conserver son poste : ses parents sont pauvres et elle a six frères et sœurs, dont une sœur a sa charge pendant le temps de son apprentissage dans le magasin d'articles de bureau Lang-Froereisen à Strasbourg. Les hautes autorités scolaires fléchissent : Sophie Ganière peut rester à l'ESF UF jusqu'à la session d'examen de Pâques 1889, qui décidera de son sort. Elle quitte l'établissement en mars 1889. [ADBR 34AL1378]

**GANSTER Margareta, Sœur Georgina (SC).** Rstf 1912-1914 et 1918. Née à Metz en 1891, fille du serrurier Georg Ganster et de Maria Knapp. Elle fréquente l'école paroissiale Saint-Vincent à Metz de six à treize ans. A l'automne 1906, elle entre au noviciat SC de Sablon (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle le réussit en janvier 1911

et commence alors son « second noviciat » (cv 1912). En avril 1912, elle succède à Sœur Ignatia Schommer à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement en avril 1914, pour un poste d'institutrice à l'École Saint-Bernard de Metz-Sablon. En novembre 1915, elle réussit son examen de service à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). A la rentrée 1918, elle retrouve l'ESF de Rustroff. [ADBR 105AL2622, cv rédigés en 1912 et 1918]

**GANTZER Maria Victoria, Sœur Maria vom Heiligen Kreuz (DPSJB).** Fén 1901 (tm). Née à Wingersheim (O Strasbourg-campagne) en 1872, fille du cultivateur Joseph Gantzer et de Catharina Gross. A quatre ans, elle entre à l'école maternelle. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Après sa sortie de l'école, elle aide ses parents dans les travaux domestiques. En avril 1890, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle commence par se consacrer aux études, puis se tourne vers les travaux manuels. En 1899, elle est envoyée à l'école industrielle pour femmes de Strasbourg, où elle se prépare à l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit en juin 1900. Elle reste encore deux mois à Strasbourg pour poursuivre sa formation « dans les matières de l'industrie » (cv), puis rentre en août 1900 au couvent de Saint-Jean-de-Bassel. En juin 1901, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1901, et état civil de Wingersheim]

**GANZ Josephina Karolina, Sœur Marie Augustina (NDM).** Molsh 1893-1918. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1860, fille du maître-vitrier Joseph Ganz et de Maria Schlachter. Elle fréquente l'école primaire de huit classes puis, pendant deux ans, l'ESF de sa ville natale. Après son entrée au couvent ND de Molsheim en 1884, elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle le réussit en février 1888 et est alors affectée à l'école primaire de Molsheim, où elle s'occupe de la troisième et de la deuxième classes. On lui confie ensuite la classe unique de l'école de

l'orphelinat de Molsheim. En octobre 1892, elle réussit son examen de service. En avril 1893, elle cesse d'enseigner à l'orphelinat et rejoint l'ESF, pour des raisons de santé, comme l'explique la supérieure du couvent de Molsheim à l'*Oberschulrat* : « Une prescription médicale interdit jusqu'à nouvel ordre à Sœur Marie Augustina Ganz [...] de se rendre quotidiennement et par tous les temps du couvent à l'orphelinat, puis de revenir au couvent. Comme il ne s'agit cependant pas d'une raison suffisante pour mettre à la retraite une enseignante jeune, capable et très zélée, nous prenons la liberté de demander à l'*Oberschulrat* l'autorisation de confier à ladite sœur la deuxième classe du pensionnat » (03.04.1893). [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1893, et registres de baptême de Fribourg-en-Brigau, paroisse Saint-Martin]

**GARANT Elisabeth, Sœur Marie Anne (SC).** Mtz SC Ge <1887-1908< (tm). Originaire d'Arlon (Belgique). Elle parle l'allemand. Elle enseigne quelque temps à Gorze. A partir de 1876, elle donne des cours privés à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. La directrice souhaite la nommer enseignante à la rentrée 1881, pour décharger Sœur Marie Appoline Tabourin d'une partie de ses cours (afin que celle-ci puisse préparer son examen de service), mais cette nomination est refusée, car Sœur Marie Anne Garant n'a pas de diplôme. A partir de 1887, elle apparaît comme enseignante de travaux manuels dans le même établissement. [ADBR 34AL1428 et 34AL1429]

**GARCIN Mathilde Amélie Pauline.** Strbg Schw 1881-1883 + Strbg UF 1887-1918<. Née à Asswiller (O Saverne) en 1861, protestante, fille du pasteur réformé Maximilien Charles Adolphe Garcin et d'Elise Bruder (un lien de parenté avec Mlle Garcin, directrice d'un établissement d'enseignement strasbourgeois au début du XIX<sup>e</sup> siècle ?). En 1873, son père est muté à Steinseltz (O Wissembourg), où elle fréquente l'école primaire pendant deux ans. A Pâques 1875, elle entre à l'ESF de Pauline Knoderer (→) à Strasbourg. Elle quitte cette institution à l'automne 1876 pour rejoindre l'ESF municipale. Elle intègre plus tard

l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1880. Elle retourne alors à Steinseltz et reste chez ses parents jusqu'à ce qu'elle soit engagée (sept. 1881) comme enseignante à l'ESF Schwartz à Strasbourg, où elle est active pendant deux ans. En décembre 1883, elle retourne chez ses parents et ne quitte Steinseltz qu'au printemps 1887, suite à la mort de son père. Elle s'installe alors à Strasbourg, souhaitant reprendre son métier d'enseignante. En juin 1887, elle est engagée à l'ESF UF pour succéder à Julie Schmutz. En décembre 1918, suite à la démission de Friedrich Wilhelm Ziegler, elle prend, avec Julie Bindewald, la direction de l'établissement. [ADBR 34AL1378, cv rédigé en 1887, et 105AL2583]

**GARDIAN, Sœur Marie Stanislas (Vis).** Mtz Vis <1873-1884<. Née en 1846. En avril 1875, elle « n'a commencé que très récemment l'étude de la langue allemande » et ne la comprend pas suffisamment pour prendre part à l'épreuve de traduction de l'examen des religieuses (procès-verbal d'examen, 06.04.1875). [ADBR 11AL219]

**GARNER Marie Josephine, Sœur Olympe (DPR)\*.** Colm DPR 1857-1901. Née à Schweighouse-sur-Moder (O Haguenau) en 1839, fille du faïencier *Joseph Ignace Laurent Garner* et de *Salomé Dorothee Wersing*. Elle dirige l'ESF de la DPR à Colmar depuis au moins 1879 jusqu'à la rentrée 1901 : il lui est alors conseillé de se reposer quelques mois suite à une opération médicale. Dans l'attente de son rétablissement, la direction est confiée provisoirement à Sœur Josepha Kleinhans. L'état de la directrice empire, et elle décède le jour de Noël 1901. [ADBR 34AL1290 et état civil de Schweighouse-sur-Moder]

**GARNICHET Rosalie.** Wsbg 1882-1883. Née à Fréland (O Ribeauvillé) en 1862, catholique. Elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse et le réussit en octobre 1880. Deux ans plus tard, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg (octobre 1882). Elle quitte l'établissement à la fin de

l'année scolaire pour entrer dans un couvent en France. [ADBR 34AL1396]

**GARNIER.** SMaM 1906< (rel). Curé. [ADBR 34AL1264]

**GARSCHAGEN Maria.** Mtz H 1887-1888. Née à Rosbach-sur-la-Sieg (prov. Rhénanie) en 1868, protestante, fille d'un pasteur. En juillet 1886, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Elberfeld (id). En janvier 1887, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Heyder à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1887/88. Sa sœur Martha fréquentera l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (ADBR 34AL1436). [ADBR 11AL220]

**GASS Luise, Sœur Marie Christine (DPR).** Colm DPR 1912< + Mulh DPR 1914-1917 + Rib DPR 1917-1918. Née à Saint-Étienne (dép. Loire) en 1890, fille du cordonnier Anton Gass et de Josephine Weber. Alors qu'elle a deux ans, ses parents l'envoient avec son frère à Mutzig (O Molsheim), où elle est élevée par ses grands-parents : « J'ai grandi dès lors dans [cette] belle petite ville de la vallée de la Bruche » (cv). Elle fréquente l'école primaire de Mutzig jusqu'à l'âge de treize ans. Ensuite, elle est quelque temps aide-enseignante à l'école maternelle : « Là, j'ai eu si bien l'occasion de connaître l'activité bénie des sœurs-enseignantes que j'ai décidé de choisir le même métier. J'ai été encore renforcée dans ma décision de devenir enseignante par mon oncle, l'enseignant Gass du séminaire de prêtres de Strasbourg, ainsi que par l'exemple de mon frère, également actif dans l'enseignement, actuellement [1912] instituteur aux Basses-Huttes près d'Orbey [O Ribeauvillé] » (cv). A l'automne 1905, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). Pour des raisons de santé, elle doit interrompre ses études pendant un an. En 1907, elle gagne l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare encore durant trois ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1911. Elle passe l'année 1912 comme novice au couvent. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1912]

**GASSER Helene.** Mnst 1897-1901. Née à Colmar en 1856, catholique, fille d'un enseignant de lycée. A sa naissance, son père est enseignant au lycée de Colmar. La famille quitte ensuite cette ville pour s'installer dans le village natal des parents, Sewen (O Thann). Helene Gasser passe son enfance dans cette commune, « entourée des soins attentionnés » de ses parents (cv). Elle fréquente l'école primaire de Sewen jusqu'à ses sept ans. Lorsque son père est appelé au poste d'instituteur principal (directeur) à Bitschwiller-lès-Thann (O Thann), elle y intègre les classes de l'école de filles, qu'elle fréquente jusqu'à ses quatorze ans. Puis son père prend personnellement en charge la suite de son éducation, « sévèrement et consciencieusement » (cv), pour la préparer à l'obtention du brevet de capacité français. L'annexion à l'Allemagne l'oblige à s'adapter à un cadre nouveau : « Entre-temps sont advenus les événements de l'année 1870, que la mutation de mon père à Munster [O Colmar] a suivi de près. Mon éducation a donc pris, pour ainsi dire, une autre direction, dans laquelle je me suis plus consacrée à la langue allemande pour pouvoir satisfaire à mon métier d'enseignante » (cv). Trois ans plus tard, on lui confie le poste de deuxième aide-enseignante à l'école de filles catholique de Munster, dans lequel elle est nommée en mai 1873. Elle souhaite alors se montrer digne de sa nouvelle charge : « Je me suis efforcée de me conformer toujours plus à ce que l'on exigeait de moi » (cv). En avril 1874, elle passe l'examen d'institutrice, qu'elle réussit avec la mention « satisfaisant ». Constamment concentrée sur la poursuite de sa formation, elle suit différents « cours pour enseigner » ou cherche à élargir son savoir par « l'étude personnelle » (cv), et cela pendant ses sept ans d'activité comme enseignante à Munster : « Ce temps de mon développement physique comme intellectuel était pour moi d'autant plus déterminant qu'il correspondait exactement à un temps qui était rempli d'événements, autant dans ma vie sociale que dans ma vie familiale. Les différents devoirs qui pesaient alors sur mes épaules inexpérimentées m'avaient finalement tant fatiguée que j'avais besoin de repos et de changement » (cv). Elle quitte alors l'enseignement public pour passer, après une

année complète de repos, dans l'enseignement privé. De 1880 à 1882, elle est enseignante de français dans une « école supérieure de filles » (cv) à Ashbourne, dans le Derbyshire (Angleterre). Elle est ensuite préceptrice des enfants du banquier décédé E. Treitel, à Berlin, pendant trois ans environ. Après un séjour d'un an chez une de ses sœurs en Allemagne, le président de Haute-Alsace l'autorise à œuvrer comme préceptrice de 1888 à 1892 dans la maison du propriétaire de fonderie Joseph Vogt, à Niederbruck (O Thann). Pendant quatre ans, elle y prépare ses trois garçons à l'entrée dans la *Quarta* de l'école professionnelle de Mulhouse, et ses deux filles à l'entrée dans les classes supérieures d'une ESF à Strasbourg. Après un court séjour dans la maison parentale, elle se rend en Italie pour apprendre la langue italienne et se charge pendant plus de trois ans de l'instruction des enfants du comte Michel Ceriana-Mayneri à Turin, dans différentes matières scientifiques mais aussi, surtout, dans les langues. En effet, depuis qu'elle exerce le métier d'enseignante, elle enseigne principalement l'allemand, l'anglais et le français. « Parce que désormais mes parents peuvent avoir besoin de mon aide et que je cherche depuis longtemps une occasion de me rapprocher d'eux, une occasion qui m'assurerait aussi une situation financière convenable, je saisis avec joie et courage celle qui se présente avec l'école supérieure de filles qui doit s'ouvrir à Munster. Je me propose très humblement pour m'agrèger comme membre d'un ensemble solide et œuvrer bonnement, bellement et véritablement dans cette école avec les forces associées » (cv). Elle enseigne à l'ESF de Munster de 1897 à 1901. Elle quitte l'établissement à cause de la mort de son père. [ADBR 105AL872, dossier personnel, cv rédigé en 1897]

**GASSER Maria.** Sltt 1918 (remp). Née à Saverne en 1896, catholique, fille d'un directeur de l'EN d'institutrices de Sélestat. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz à l'automne 1913. De juin à août 1918, elle remplace Mlle Rodenkirchen, en congé de maladie, à l'ESF de Sélestat. [AMSé Fach 82 n°10 Personalial]

**GASSMANN.** Mulh Boi 1874< (call). *Oberlehrer* dans les écoles élémentaires de Mulhouse, il reprend les cours de calligraphie de Theodor Didner à l'ESF Boissière à la rentrée 1874. [ADBR 11AL211]

**GAUNARD Eugénie, Sœur Auguste (SC).** Rstf 1908-1909 (tm) + Sargm SC 1912-1917 (id). Née à Metz en 1886. Elle fréquente l'école primaire Saint-Eucharis jusqu'à l'âge de treize ans, puis l'école de couture de cette même paroisse messine pendant trois années. En 1903, elle entre au noviciat SC, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels. En juillet 1907, elle le réussit à Strasbourg. En janvier 1908, elle est nommée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). A la rentrée 1909, elle est affectée à l'école ménagère de l'ESF de Rustroff. A la rentrée 1912, elle succède à Sœur Josepha Haas à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1917, elle ne peut pas reprendre son activité pour raison de santé et est mise en congé. A la rentrée 1918, elle abandonne son poste. [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1908, et 105AL2631, cv rédigé en 1912]

**GAUTHIER Anna, Sœur Scholastique (Hosp)\*.** Thionv StCh <1873-1875. Originaire de Bourbonne-les-Bains (départ. Haute-Marne). Pourvue d'une lettre d'obédience, elle comprend un peu l'allemand, mais ne le parle pas. Directrice de l'établissement, elle est également à la tête de la première classe jusqu'à la rentrée 1874, à partir de laquelle elle ne donne plus que des cours de français. En mars 1875, il lui est interdit de poursuivre son activité à l'ESF. [ADBR 11AL213]

**GEEST Sibylla, Dr.** Hgn 1901-1902 + Strbg L 1908-1909. Née à Rastatt (gd. Bade) en 1882, protestante, son père est alors capitaine, sa mère est la fille d'un *Ingenieuroffizier* mort jeune. C'est elle qui donne à Sibylla Geest sa première instruction (lecture, écriture, calcul, religion protestante), lors du séjour de la famille à Glatz (prov. Silésie) en 1888. L'année suivante, elle est admise directement dans la deuxième classe inférieure de l'école fondée par les sœurs Schneider à Bromberg (prov. Posen). De

1892 à 1894, elle fréquente l'ESF de Graudenz (prov. Prusse-Occidentale). Lorsqu'elle a onze ans, elle déménage avec sa famille à Strasbourg, où elle fréquente les classes III, II et Ib de l'ESF Lindner. En 1897, elle est confirmée en même temps que son jeune frère par l'*Oberpfarrer* Steinwender à l'église protestante de la garnison. La famille déménage peu après à Morhange (O Forbach) : « Je m'occupais tout d'abord exclusivement par la lecture d'ouvrages de vulgarisation scientifique. A partir de la deuxième année de notre séjour à Morhange, nous tenions à la maison une petite école privée pour les enfants d'officiers, à laquelle j'ai pu prêter mon concours. Mon temps libre restait consacré à la lecture et à la musique » (cv). En 1900, le père de Sybilla Geest est muté à Haguenau, comme *Generalmajor und Brigade-Commandeur*. A Pâques de cette année, elle intègre l'EN de l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. A la rentrée suivante, elle succède à Pauline Hoffmann à l'ESF de Haguenau. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire (été 1902), pour suivre ses parents à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), où elle fréquente l'*Oberrealschule* pendant deux ans. Elle y réussit le baccalauréat (*Reifeprüfung*) ; à Karlsruhe (gd. Bade), elle passe un examen complémentaire en latin. Elle étudie ensuite pendant cinq semestres à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, tout en donnant différents cours privés. Elle étudie encore à Strasbourg et à Heidelberg (gd. Bade), chaque fois pendant un semestre. En février 1908, elle est reçue docteur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, avec comme matière principale l'anglais comme matières secondaires la littérature allemande et la philosophie. En avril 1908, elle est engagée à l'ESF Lindner pour remplacer Luise Kuemmel jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle reste finalement durant l'année scolaire suivante. [ADBR 34AL1331, cv rédigé en 1901, et 34AL1407, cv rédigé en 1908]

**GEIGER.** Molsh <1905< (rel). Chapelain catholique. Le programme de l'année scolaire 1904/05 indique qu'il enseigne dans les deux classes inférieures de l'ESF, tandis qu'un « aumônier » – qui n'est pas nommé –

enseigne dans les deux classes supérieures. Il s'agit apparemment d'une situation d'intérim, en attendant de trouver un successeur à l'abbé Vierling pour le poste de prêtre du couvent de Molsheim. [ADBR 105AL2566]

**GEIS Margaretha.** Strbg Mury 1904-1906 (matern). Née à Strasbourg en 1886, catholique, fille de Jakob Geis, instituteur à l'école municipale catholique de la cathédrale, et d'Emilie Starck. Suite au décès de son père en mars 1887, sa mère fréquente le cours préparatoire de l'École Schoepflin pour passer l'examen de directrice d'école maternelle, Ce dernier réussi, elle est nommée directrice de l'école maternelle catholique de Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). Margaretha Geis entre à quatre ans à l'école maternelle Saint-Louis à Strasbourg, puis fréquente de six à huit les classes inférieures de l'école primaire Saint-Louis. A huit ans, elle intègre l'ESF de la DC. En septembre 1900, elle quitte l'école et devient surnuméraire à l'école maternelle catholique Saint-Jean à Strasbourg, où elle reste jusqu'en novembre 1903. Elle devient alors *Untergehülfin* à l'école maternelle catholique de Cronembourg. Depuis mai 1903, elle fréquente le cours préparatoire de l'École Schoepflin pour passer l'examen de directrice d'école maternelle après ses dix-huit ans (âge réglementaire). En janvier 1904, elle succède à Elisabeth Steinmetz à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle réussit son examen en mai 1905. Elle quitte l'établissement en décembre 1906 pour se marier. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1903]

**GEISSEL Hedwig.** Strbg Mury 1907-1908 (dess). Née à Bockenheim, un faubourg de Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), en 1884, protestante, fille d'un professeur de musique. En 1889, celui-ci est nommé au conservatoire municipal de Strasbourg, où Hedwig Geissel fréquente l'école Berstecher, puis l'EMF municipale. A l'automne 1901, elle entre à l'école municipale des arts décoratifs. Après trois ans d'études, elle y réussit, en octobre 1904, l'examen de professeur de dessin. Elle ne continue pas moins de fréquenter l'école, pour compléter sa formation. A Pâques 1907, elle succède à

Alice Schwenck à l'ESF Mury à Strasbourg. A la rentrée 1908, elle obtient une année de congé pour raisons de santé. Elle ne reviendra pas dans l'établissement. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1907]

**GEISLER Hermann.** Wsbg 1879-1886 (dess). Né à Distelwitz (prov. Silésie), protestant, époux de Hermina Schmidtsdorf, protestante, originaire de Bratz (Bratsch,auj. Brocz, dans la province de Silésie ?), beau-père du Dr. Koch (→). Enseignant (instituteur et enseignant technique) du lycée de Wissembourg. Il décède en cette ville en 1913. [ADBR 34AL1396 et état-civil de Wissembourg]

**GEIST Mme.** Strbg BP 1910 (remp: ch). Epouse du professeur de chant, elle le remplace pendant quelques semaines à la rentrée 1910. [ADBR 34AL1374]

**GEIST Luisa Margaretha.** Strbg BP 1906-1910. Née à Strasbourg en 1886, protestante, fille du coiffeur Carl Geist et d'Eugénie Egly, « parents très francophiles » (PONT). Elle fréquente l'ESF du BP de six à seize ans, puis l'ENS attachée à l'établissement de seize à dix-neuf ans. En juin 1905, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. En septembre de la même année, elle se rend en Ecosse (Royaume-Uni), où elle est active comme préceptrice dans la famille Tennant à Fairlieburne jusqu'en juillet 1906. Après un passage à Cambridge (Angleterre), où elle assiste pendant quatre semaines à un cours d'anglais, elle rentre à Strasbourg. A la rentrée 1906, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle quitte son poste en 1910 pour épouser un Monsieur Trautmann. Elle reprendra l'enseignement, dans le même établissement, en 1928 (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1906, PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 63-64, et état civil de Strasbourg]

**GEIST Wolfgang.** Strbg BP 1897-1918 (ch). Enseignant au conservatoire de Strasbourg. Il est recommandé directement par le Prof. Franz Stockhausen (→ *NDBA*) pour succéder à Auguste Bähre en janvier 1897. [ADBR 34AL1371]

**GELLER, Dr.** Strbg F 1877 (remp). Enseignant au lycée de Strasbourg, il remplace l'*Oberlehrer* Grün à l'ESF Fuchs pendant quatre mois à la fin de l'année scolaire 1876/77. [ADBR 34AL1383]

**GELSHORN.** Sav 1872-1875 (géo). Père de Frida (→) et de Gertrud Gelshorn (→). *Oberlehrer* au lycée de Saverne, il donne des cours à l'ESF qui vient d'être fondée dans la ville au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1399]

**GELSHORN Frida.** Mtz Kahl 1891-1895 + Mtz 1896-1903. Née à Aurich (prov. Hanovre) en 1870, protestante, fille de l'*Oberlehrer* Gelshorn (→) ; sœur de Gertrud Gelshorn (→). Lorsqu'elle naît, son père est *Oberlehrer* au lycée d'Aurich. A l'automne 1871, il est nommé au lycée de Saverne. Frida Gelshorn fréquente l'ESF de la ville de Pâques 1875 à l'automne 1884. Elle poursuit ses études à l'ESF de M. Woldert à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau), intègre l'ENS attachée à l'établissement et y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en mai 1889. Par après, elle passe son temps entre la maison de ses parents et celle de ses grands-parents à Wiesbaden. En mars 1891, un fonctionnaire de l'*Oberschulrat* informe son père de la vacance d'un poste d'enseignante protestante (voir Adolfine Stamm) à l'ESF Kahlenberg de Metz. Elle se rend alors en personne chez Monsieur Kahlenberg, qui lui confie le poste : « Dieu veuille bénir par le succès mon aspiration sincère à remplir mes devoirs » (cv) ! D'avril à août 1902, elle est en congé pour se perfectionner en anglais par un séjour en Angleterre. Elle quitte l'ESF municipale de Metz à la fin de l'année scolaire 1902/03. [ADBR 11AL218, cv rédigé en 1891, 34AL1436 et 34AL1437]

**GELSHORN Gertrud.** Strbg 1911-1919. Née à Saverne en 1887, protestante, fille de l'*Oberlehrer* Gelshorn (→), sœur de Frida Gelshorn (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1904 et 1907. A la rentrée 1911, elle succède à Mlle Hüster. Elle est révoquée le 19 mars 1919. Peut-être une fille de l'*Oberlehrer* Gelshorn (→). [ADBR 1045W8, AMS]

2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1912, p. 11]

**GEMMEL Paula, Sœur Maria Christina (SC).** StAvd SC 1908-1909 (remp: tm). Née à Geislautern (prov. Rhénanie) en 1876, fille du *Kohlenmesser* Johann Gemmel et de Maria Schorr. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Heusweiler (prov. Rhénanie, O Sarrebruck). En juin 1896, elle entre dans la congrégation de SC et réussit en mai 1897 l'examen de directrice d'école maternelle. A l'automne 1898, elle devient aide-enseignante à l'école de travaux manuels de la rue Taison à Metz. A Pâques 1905, elle est nommée directrice de l'école privée de travaux manuels de Saint-Avold (O Forbach). En juin 1908, elle réussit l'examen d'enseignantes de travaux manuels dans les ESF. En 1908/09, elle remplace Sœur Adèle Gerhards, qui est malade. [ADBR 34AL1478, cv rédigé en 1908]

**GEMPP Johanna.** Dorl 1895. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1871, catholique, fille d'Otto Gempp, officier prussien à la retraite ; sœur de Stephanie Gempp (→). Elle passe quinze ans dans sa ville natale, où elle fréquente l'ESF. Après une scolarité de dix ans, elle est envoyée pendant une année au couvent des dominicaines de Lauterach dans le Vorarlberg (Empire austro-hongrois). Elle passe ensuite un an et trois mois en Angleterre. A partir de 1889, elle vit à nouveau chez ses parents, qui ont déménagé entre-temps à Strasbourg. De Pâques 1902 à Noël 1903, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF comme auditrice libre à l'EN protestante. Après avoir réussi son examen, elle donne quelques heures de cours privés, notamment en anglais. Elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) en juin 1895. [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1895]

**GEMPP Stephanie.** Dorl 1905-1908. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1882, catholique, fille d'Otto Gempp, officier prussien à la retraite ; sœur de Johanna Gempp (→). Elle passe les cinq premières années de sa vie dans sa ville natale. En 1887, ses parents déménagent à Strasbourg,

où elle entre dans la classe inférieure de l'ESF municipale en septembre 1888. Elle fréquente les dix classes de l'établissement, sans interruption importante. A côté, elle fréquente également les classes de solfège du conservatoire municipal (1892-1895). En 1898, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale et y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1901. En avril 1902, ses parents déménagent à Heidelberg (gd. Bade), où elle se consacre essentiellement à la musique jusqu'à l'automne 1903. A partir d'octobre de cette même année, elle enseigne l'allemand dans le « grand pensionnat » de filles de Châlons-sur-Marne (départ. Marne), où elle est active jusqu'à Noël 1904. Pendant cette période, elle passe son temps libre à étudier le français et réussit en juillet 1904 à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) « le premier examen de l'*Alliance française*, une société pour la propagation du français à l'étranger » (cv). A son retour de France, elle rentre chez ses parents. En mai 1905, elle s'engage à occuper un poste d'enseignante à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) à partir de septembre. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1905]

**GENGLER Maria Theresia.** Thionv 1899 (matern). Née à Metz en 1877, catholique. Elle fréquente l'école primaire catholique de Thionville de 1884 à 1890, puis apprend les travaux manuels chez les sœurs du couvent Saint-Charles de cette même ville de l'automne 1890 à l'automne 1892. A cette date, elle est engagée comme enseignante à l'école maternelle municipale. En juin 1896, elle réussit à Metz l'examen de directrice d'école maternelle. En octobre 1899, on lui confie l'école maternelle attachée à l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes. Elle quitte l'établissement dès le mois de décembre de cette même année, pour se marier. [ADBR 34AL1485]

**GENZ Antonie.** Mtz SC Vi 1890-1892. Née à Wallerfangen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1865, catholique, fille du maire adjoint Eduard Genz, originaire de Mayence (gd. Hesse), et d'Anna Hecken ; sœur de Maria Genz (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de

cinq à dix ans. Elle poursuit son instruction chez les Sœurs de Saint-François à Karthaus, près de Trèves (prov. Rhénanie), puis à Thorn (Pays-Bas, prov. Limbourg) et Marienwerth, près de Maastricht (id). Dans ce dernier établissement, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) en mars 1885. Elle est ensuite remplaçante pendant quelques semaines à l'école primaire de Wallerfangen. En mai 1886, elle entre à l'institution de Mlle Scharf à Fulda (prov. Hesse-Nassau) et enseigne à l'ESF de la ville jusqu'en juin 1890. Elle enseigne ensuite pendant neuf semaines à l'EM Saint-Vincent à Metz. A la rentrée 1890, elle succède à Gertrude Seitz à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1434, cv rédigé en 1890]

**GENZ Maria, Sœur Marie Leo (SC)\*.** Mtz SC Ge 1880-1885 + Mtz SC Ta 1888-1894 et <1897< + Sargm SC 1894-1896. Née à Wallerfangen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1861, fille du maire Eduard Genz, originaire de Mayence (gd. Hesse), et d'Anna Hecken ; sœur d'Antonie Genz (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à treize ans, puis l'ESF de Sarrelouis jusqu'en janvier 1876. Elle intègre ensuite l'EN dirigée par les franciscaines à Karthaus, près de Trèves (prov. Rhénanie). En avril 1879, elle réussit l'examen d'institutrice à Saarbùrg près de Trèves : « Comme mes enseignantes furent alors expulsées du pays, je les ai suivies à Marienwerth, près de Maastricht [Pays-Bas], pour y acquérir les connaissances nécessaires pour l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures et moyennes de filles » (cv). Elle réussit cet examen à Düsseldorf (prov. Rhénanie) en août 1880. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en novembre 1885 pour devenir préceptrice au château de Crépy près de Peltre (O Metz-campagne), fonction qu'elle exerce jusqu'en mai 1887. Trois mois plus tard, elle entre dans la congrégation SC. En tant que membre de cette dernière, elle est tout d'abord active

comme enseignante dans la deuxième classe de l'externat de la rue de l'Evêché à Metz. A partir de février 1888, elle enseigne à l'ESF SC de la rue Taison à Metz. En décembre 1890, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. A la rentrée 1894, elle succède à Sœur Marie Gaëtane Russwurm à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1895/96. En 1897, elle apparaît comme directrice de l'ESF SC de la rue Taison à Metz. [ADBR 34AL1428, 34AL1473, cv rédigé en 1894, et FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, n° 26, 1897]

**GEORG Anna, Sœur Maria Antonia (SC).** Sargm SC 1891-1896 + Mtz SC Vi 1896. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1862, fille du fabricant de chapeaux Adolf Georg et d'Elisabeth Franzen. De cinq à treize ans, elle fréquente l'école des chanoinesses régulières de Saint-Augustin. Après leur départ, elle rejoint l'ESF des ursulines, où elle reste jusqu'à ses dix-sept ans. Lorsque ces religieuses quittent également Trèves, elle intègre l'EN de Metz. En 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est). En mai de cette même année, elle est nommée à l'école primaire de filles à classe unique de Boust (id), où elle reste pendant trois ans. Elle est ensuite affectée à la troisième classe de filles de Thionville. En 1884, elle réussit son examen de service et reçoit bientôt sa nomination définitive. Après cinq années d'activité à Thionville, elle doit quitter son poste pour cause de maladie. En 1890/91, elle enseigne dans la deuxième classe de l'externat SC de la rue de l'Evêché. En février 1891, elle succède à Sœur Maria Theresia Wilhelmy à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle se prépare en même temps à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en 1893. A la rentrée 1896, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. En novembre de la même année, elle quitte subitement la congrégation. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1896, et 34AL1472, cv rédigé en 1891]

**GÉORGE.** Thionv sub 1873-1874< (rel). Curé de division à Thionville. [ADBR 34AL1484]

**GÉRARD Anna Maria Amalie, Sœur Sabine (PPe).** Forb PPe 1897-1898 (matern). Née à Sarreinsming (O Sarreguemines) en 1859, fille de l'employé des douanes Nicolaus Johann Antonius Gérard. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis s'exerce aux travaux manuels jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en 1879. En mars 1882, elle réussit à Beaugard (O Thionville-est) l'examen de directrice d'école maternelle. Elle dirige ensuite les écoles maternelles de Peltre, Basse-Yutz, Aumetz et Ay. En 1895, elle doit trouver une autre activité pour raisons de santé. Elle est tout d'abord envoyée à l'hôpital de Jouy-aux-Arches (O Metz-campagne), puis à la maison-mère de Peltre, sans affectation particulière. A la rentrée 1897, elle succède à Sœur Honorine-Julie Walter à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF de la PPe de Forbach. Elle doit quitter l'établissement dès Pâques 1898 car son état de santé nécessite un changement d'air. [ADBR 34AL1426, cv rédigé en 1897]

**GERBER.** Sargm SC 1892-1896 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Scherer, il reprend ses cours à l'ESF SC de la ville. [ADBR 34AL1473]

**GERBER.** Altk 1899-1910< (ch gym). Enseignant au lycée d'Altkirch. [ADBR 34AL1285]

**GERBER Maria Anna, Sœur Mechtilde (DC).** Sarbg DC 1904-1906 (tm). Née à Weiterswiller (O Saverne) en 1877, fille du commerçant Alois Gerber et d'Elisabeth Hiegel. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis l'école industrielle de Bouxwiller (O Saverne), où elle apprend la confection des vêtements. Elle est ensuite active comme couturière. En octobre 1898, elle intègre la congrégation de la DC et est employée comme aide-enseignante dans différentes écoles industrielles. En juin 1903, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. A la rentrée 1904, elle est affectée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. Elle enseigne surtout à l'école de

travaux manuels attachée à l'établissement. [ADBR 34AL1464, cv rédigé en 1904]

**GERBER Johanna.** Wsl 1894 (remp). Domiciliée à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), sortie de l'EN de Sélestat, elle remplace Emma Baur pendant quatre semaines en avril 1894 à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). [ADBR 34AL1394]

**GERBERT Bertha.** Br 1891-1893. Née à Lahr (gd. Bade) en 1864, protestante, fille du Dr. Anton Gerbert, qui dirigeait à l'époque une école commerciale à Lahr. Suite à la guerre de 1870, son père doit fermer l'école et devient enseignant au lycée de Colmar. Elle fréquente l'ESF subventionnée de Colmar jusqu'à la mort de ses parents, respectivement en juin 1876 et février 1877. Elle est recueillie par des parents de sa mère, à Barr (O Sélestat), où elle fréquente l'ESF. Elle entre ensuite à l'ESF du BP à Strasbourg, puis, à Pâques 1881, à l'EN protestante. Sous la direction du directeur Largiadèr, elle se prépare pendant trois ans à l'examen d'institutrice. Après quelques mois passés en Suisse, « pour [se] remettre d'une grande faiblesse due à l'anémie » (cv), elle occupe le poste d'institutrice de l'école mixte d'une classe de Lixheim (O Sarrebourg) à partir de décembre 1884. En novembre 1886, elle passe son examen de service, et en décembre 1890, l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle quitte Lixheim à Pâques 1891 pour se rendre chez sa sœur, l'épouse du pasteur Liebrich de Sarre-Union (O Saverne), afin de reprendre des forces. [ADBR 34AL1315, cv rédigé en 1891]

**GERBERT Kamill Georg Friedrich, Dr.** Sarbg 1887-1888 (rel). Né à Schiltach (gd. Bade) en 1861. Pasteur de Sarrebourg de 1887 à 1898. [ADBR 34AL1457 et Bopp, p. 180]

**GERDEMANN Marie.** Mtz SC Ge 1877-1878. Née à Handorf (prov. Westphalie) en 1858, catholique. Elle fréquente l'ESF de Münster (id), où elle réussit l'examen d'institutrice en mars 1877. Le mois suivant, elle succède à Marie Ruth à l'ESF SC de la

rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1428]

**GERGÈS Marie Catherine, Sœur Marie Laurence (DPSJB).** StJB 1880<. Née à Waltenheim (O Strasbourg-campagne) en 1858, fille du laboureur Laurent Gergès et de Rosine Schlotter. En mars 1879, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. Elle est nommée trois mois plus tard au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). A partir de janvier 1880, elle enseigne à l'ESF du même lieu. [ADBR 34AL1479 et état civil de Waltenheim]

**GERHARD Luise.** Mtz 1902 (remp), 1902-1903 (aide) et 1908-1918< + Sarbg 1903-1908. Née à Metz en 1879, protestante, troisième enfant du boucher Eugen Gerhard. Elle reçoit sa première instruction, de six à neuf ans, dans la classe inférieure de l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). A l'automne 1888, elle retourne chez ses parents à Metz, où elle intègre la quatrième classe de l'ESF Heyder. A l'automne 1891, elle quitte cet établissement pour fréquenter jusqu'en 1896 l'EMF municipale. A Pâques de la même année, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. En novembre 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En juillet 1899, elle se rend en Angleterre, où elle séjourne à York et Londres chez des parents, jusqu'à ce qu'elle soit engagée en février 1900 à l'école Saint Hildeburgha de Hoylake, où elle enseigne l'allemand et le français jusqu'à Noël 1901. Elle rentre alors chez ses parents à Metz, où elle donne des cours privés. D'avril à août 1902, elle remplace Frida Gelshorn à l'ESF municipale de Metz. A la rentrée 1902, comme Ernestine Ney, à laquelle le directeur souhaitait continuer à confier une partie de l'enseignement assuré autrefois par Léonie Heyder, est en voyage, ledit enseignement est confié à Luise Gerhard. Elle quitte Metz à Pâques 1903, pour succéder à Pauline Grau à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle regagne l'ESF municipale de Metz en 1908. Elle exercera encore dans l'enseignement secondaire des filles après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1437, cv rédigé en 1902, et 34AL1439]

**GERHARDS Agnes, Sœur Adèle (SC).** StAvd SC 1898-1918 (tm). Née à Schalkenmehren (prov. Rhénanie, O Daun) en 1870. Elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF à Strasbourg en juillet 1890. A Pâques 1898, elle est nommée à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 34AL1478 et 105AL2633]

**GERHOLD Ida.** Strbg Schm 1905-1906. Née à Sarreguemines en 1883, protestante, fille du *Rentmeister* Heinrich Gerhold et de Henriette Wüst ; sœur de Martha Gerhold (→). En 1888, son père est muté à Strasbourg. Elle fréquente l'ESF du BP de l'automne 1889 à l'automne 1899, puis l'ENS attachée à cet établissement de l'automne 1899 à juillet 1902. Elle y réussit alors son examen d'enseignante pour les ESF. En octobre 1902, elle entre comme enseignante à l'ESF de Mille Steinorth à Biebrich-sur-le-Rhin, où elle reste jusqu'en juillet 1904. De novembre 1904 à septembre 1905, elle est active comme institutrice à l'école primaire protestante de Plobsheim (O Erstein). [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1905]

**GERHOLD Martha.** Strbg BP 1891 (remp: tm). Née à Niederschelden (prov. Westphalie) en 1871, protestante, fille du *Rentmeister* Heinrich Gerhold et de Henriette Wüst ; sœur d'Ida Gerhold (→). En mai 1871, la famille s'installe à Falkenberg en Lorraine, où son père a été nommé en décembre 1870 comme administrateur de la caisse des impôts. A six ans, elle est envoyée un an chez ses grands-parents à Niederschelden, où elle fréquente l'école primaire. Lorsque son père est muté à Sarreguemines en 1877, elle retrouve le foyer parental et fréquente l'ESF de la ville jusqu'à ses quinze ans. Entre-temps, elle a été confirmée en avril 1885. Après sa sortie de l'école, elle entre à l'école industrielle qui vient alors d'être fondée à Sarreguemines. Elle la quitte en 1887 pour séjourner chez des parents à Jünkerath (prov. Rhénanie) jusqu'en mars 1888. De retour à la maison, elle aide sa mère jusqu'en septembre 1888. Pendant cette période, la famille déménage à Strasbourg, où le père a été muté en août. A

partir d'octobre, elle fréquente l'école industrielle du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg. En juillet 1889, elle réussit son examen d'enseignante de travaux manuels. Elle aide alors sa mère dans les travaux domestiques, jusqu'à ce qu'elle soit engagée, en janvier 1891, comme remplaçante à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1871]

**GERING.** Sargm SC 1894-1901 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Chatelain, il reprend les cours de ce dernier à l'ESF SC de la ville. [ADBR 34AL1473]

**GERLAND Kornelie.** Strbg BP 1884<(aide). Née en 1865. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**GERLICH Martha.** Thionv StCh 1895-1898. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1875, fille de l'expéditeur de marchandises Philipp Gerlich. Elle fréquente l'ESF d'Oberlahnstein (prov. Hesse-Nassau, district Wiesbaden) de huit à quatorze ans, puis l'EN des Demoiselles anglaises à Mayence pendant trois ans, jusqu'à sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN de Bensheim (gd. Hesse) à l'automne 1893. Elle retourne alors chez ses parents, où elle reste jusqu'en février 1895, lorsqu'elle est engagée comme enseignante à l'institution de Mlle Becker à Mayence. A la rentrée 1895, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1897/98 pour prendre le voile chez les Sœurs de Saint-Charles Borromée à Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1895]

**GERLINGER Christian.** Sav 1872-1895 (rel). Né à Lembach (O Wissembourg) en 1826. Pasteur de Saverne de 1856 à 1895. Il meurt à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1906. [ADBR 34AL1399, 34AL1401 et Bopp, p. 181]

**GÉROLD Marie Elisabeth.** Strbg Sg <1915-1918 (dess). Née à Strasbourg en 1867, protestante, fille du Dr. Charles *Théodore* Gérold (→). Elle donne des cours privés de dessin à l'ESF-institution Saigey

depuis un certain temps lorsqu'elle est officiellement intégrée au personnel de l'établissement, à l'automne 1915. [ADBR 105AL2586 et 105AL2587 et WESTPHAL Werner, « Gérold Marie Elisabeth », *NDBA*, 13, p. 1168]

**GÉROLD Charles Théodore, Dr.** Strbg Sg 1877-1915 (all hist rel). Né à Mulhouse en 1837, pasteur luthérien (de tendance libérale) de la paroisse Saint-Nicolas de Strasbourg, père d'Elisabeth (→) et de Théodore Gérold (→). Professeur de religion au Gymnase protestant de Strasbourg à partir de 1866, il donne des cours de religion et de littérature allemande à l'ESF-institution Saigey depuis sa fondation en automne 1877 (les seconds font tout d'abord partie des *Lehrkurse* de l'établissement). Après la mort de Monsieur Engel, il reprend, en plus, les cours d'histoire de ce dernier dans ce même établissement. A la rentrée 1914, il se charge en outre d'une partie de l'enseignement de Karl Herrmann, alors mobilisé dans le *Landsturm*. Alors qu'il vient d'être mis à la retraite d'office de ses fonctions de pasteur pour raisons politiques, les hautes autorités scolaires lui interdisent, en février 1915, de continuer son activité dans l'établissement. Il reprend ses fonctions de pasteur en 1918 et meurt à Strasbourg en 1928. [ADBR 34AL1387, 34AL1388, 105AL2587 et WESTPHAL Werner, « Gérold Charles Théodore », *NDBA*, 13, p. 1166-1167 (photo) : « A côté de ses activités pastorales, de l'administration du Chapitre Saint-Thomas, de la participation aux travaux du Consistoire Supérieur, il s'occupa encore de mouvements de jeunesse, enseigna dans une école secondaire de jeunes filles, d'esprit à la foi libéral et français, et contribua par des prédications à des cérémonies organisées par le Souvenir français »]

**GÉROLD Jean Théodore, Dr.** Strbg Sg 1910-1913 (ch). Né à Strasbourg en 1866, protestant, fils du Dr. Charles *Théodore* Gérold (→). Professeur de chant. A la rentrée 1910, il reprend les cours de Friedrich Hardt à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg. [ADBR 34AL1389 et WESTPHAL Werner, « Gérold Jean Théodore », *NDBA*, 13, p. 1167-1168 (portrait)]

**GESCHWIND, Sœur Maria Franziska (NDS).** Strbg ND 1901-1912 (tm) et 1914 (remp: fr tm). Née à Andlau (O Sélestat) en 1867, fille du rentier Eduard Geschwind. Elle fréquente l'école primaire d'Andlau de six à douze ans. Pour poursuivre son instruction, elle entre ensuite à l'ESF ND à Strasbourg, où elle reste jusqu'à l'âge de dix-sept ans. En 1891, elle entre comme postulante au couvent ND. A partir de la rentrée 1900, elle prépare l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1901. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND à Strasbourg. En janvier 1913, elle est envoyée au couvent ND d'Offenbourg (gd. Bade), où elle est participe aux cours de préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF. Au début de l'année 1914, elle est de retour à l'ESF ND de Strasbourg afin d'effectuer un remplacement, pour des cours de travaux manuels, mais aussi de français : on apprend alors qu'elle a obtenu en 1883 « l'examen français du premier degré » et qu'elle a longtemps séjourné en France. (ADBR 105AL2576, Sœur Margarete Scheer à l'*Oberschulrat*, 05.02.1914). [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1901, et 105AL2576]

**GIERTZ Minna.** Strbg BP 1886< (aide) + Strbg Schm 1888-1889 + Strbg Kg 1889-1895. A l'automne 1885, elle réussit à Strasbourg son examen d'enseignante pour les ESF. Après avoir exercé comme aide à l'ESF du BP, elle occupe, d'avril 1887 à septembre 1888, une place de préceptrice à Ostende, dans la maison de Mme Ida Dietzsch, née Zorn. De retour à Strasbourg, elle enseigne pendant une année à l'ESF Schmutz, avant de succéder à Margarethe Wilm à l'ESF Koebig à la rentrée 1889. Elle quitte l'établissement en décembre 1895. [ADBR 34AL1391 et 34AL1408]

**GIESEKE Helene.** Strbg UF 1897 (remp) et 1898-1908 + Sarbg 1908-1913 + Strbg 1913-1919. Née à Strasbourg en 1877, protestante, fille de Ludwig Gieseke, conseiller intime aux comptes au Ministère, sœur de Martha Gieseke (→). Elle remplace – partiellement – sa sœur à l'ESF UF à Strasbourg durant le semestre d'été 1897,

puis de Pâques 1898 à Pâques 1900. A cette date, sa sœur ayant renoncé à son poste, elle est engagée définitivement dans l'établissement. Enseignante à l'ESF municipale de Sarrebourg à partir de la rentrée 1908, elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg en 1913 suite à l'agrandissement de l'établissement. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1379, 34AL1461, 1045W8, AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14]

**GIESEKE Emma Marie Martha.** Strbg 1892 (remp: fr) + Strbg UF 1892-1898 + Strbg Kg 1904-1906. Née à Strasbourg en 1873, protestante, fille de Ludwig Gieseke, conseiller intime aux comptes au Ministère, sœur de Helene Gieseke (→). A partir de six ans, elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg, dont elle suit tout le cursus avant d'intégrer l'ENS attachée cet établissement. Après deux années de préparation, elle réussit, en décembre 1891, l'examen d'enseignante pour les ESF. En février et mars 1892, elle remplace pendant quelques semaines une enseignante malade à l'ESF municipale de Strasbourg. Deux mois plus tard, elle se voit confier « l'enseignement de l'après-midi à l'école de filles de Madame Diemer, N°118 Grand' rue » (cv 1892). A la rentrée 1892, elle est engagée à l'ESF UF. Elle obtient un congé pendant la durée du semestre d'été 1897 pour séjourner dans un pensionnat au bord du Lac Léman, afin d'y perfectionner son français et de se reposer. A Pâques 1898, elle obtient, pour cause de maladie, un congé d'une année. En mars 1899, celui-ci est prolongé d'une année supplémentaire. En février 1900, elle renonce à reprendre son activité dans l'établissement. Elle donne par la suite des cours privés, avant d'être engagée, à la rentrée 1904, à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1379, cv rédigé en 1892, 34AL1410, cv rédigé en 1904, et *Jahresbericht* Strasbourg 1892, p. 27-28]

**GIESELER Amalie.** Strbg Münch 1877<. Née en 1851 ; certainement une sœur d'Emilie (→) et de Wilhelmine Gieseler (→). En 1874, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1877,

elle succède à Lina Lauchheim à l'ESF Münch à Strasbourg. [ADBR 34AL1381]

**GIESELER Emilie Sidonie Pauline.** Strbg Schm 1890 + Strbg Sg 1890-1893. Née à Göttingen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1849, protestante, fille du *Consistorialrat* et professeur de théologie Johann Karl Ludwig Gieseler et d'Amalie Louise Karoline Villaret ; sœur de Wilhelmine (→) et probablement d'Amalie Gieseler (→). Elle commence par recevoir des cours privés, puis fréquente l'ESF de Göttingen. A treize ans, elle intègre le pensionnat de Mlle Friedel à Strasbourg, où elle reste quatre ans. A dix-huit ans, elle devient préceptrice dans la maison du prince Schönaich Carolath à Saabor (prov. Silésie), où elle est active quatre années. Elle reste en Silésie pendant les vingt années suivantes, dans les familles du *Major* Kraker von Schwarzenfeld (Pritttag), de Madame von Nickisch Rosenegk (Wohlau), du comte zu Limberg Stirum (Gross-Peterwitz) et du comte Harrach (Tiefhartmannsdorf). A l'automne 1888, elle abandonne ce dernier poste pour vivre avec sa sœur à Strasbourg. En 1888/89, elle se prépare à l'examen d'enseignante de langues à l'ENS attachée à l'ESF du BP. Elle le réussit. Engagée en 1890 à l'ESF Schmutz à Strasbourg, elle quitte l'établissement au bout de quelques mois. On la retrouve la même année à l'ESF-institution Saigey, où elle est engagée à la rentrée 1890 pour l'enseignement de l'allemand dans la première classe et dans la *Selekta*. Elle quitte cet établissement à la fin de l'année scolaire 1892/93. [ADBR 34AL1370, 34AL1388, cv rédigé en 1890, et 34AL1391]

**GIESELER Helene.** Strbg Bg 1900 (remp) + Strbg BP 1900-1902. Née à Hamm (prov. Westphalie) en 1875, protestante, fille de l'ingénieur Friedrich Gieseler. Elle fréquente l'ESF du BP à Strasbourg, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1894. Elle enseigne tout d'abord pendant une année au pensionnat de Mlle Ilgen à Munich (roy. Bavière), puis, pendant près de trois ans, dans la *Realschule* privée du recteur Balzauweit à Cronberg près de

Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau). Pour compléter sa formation, elle se rend à Pâques 1898 en Angleterre, où elle enseigne pendant deux ans dans un pensionnat à Clifton-Bristol. Au printemps 1900, elle retourne chez ses parents, qui entre-temps se sont installés à Strasbourg. Engagée comme remplaçante (partielle) de Marie Conrath à l'ESF Boegner en mai 1900, elle enseigne à l'ESF du BP à partir de la rentrée suivante. [ADBR 34AL1371 et 34AL1404, cv rédigé en 1900]

**GIESELER Charlotte Hedwig Wilhelmine.** Strbg Sg 1887-1890 (remp ; all) + Strbg BP 1888-1904. Née à Göttingen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1839, protestante, fille du *Consistorialrat* et professeur de théologie Johann Karl Ludwig Gieseler et d'Amalie Louise Karoline Villaret ; sœur d'Emilie (→) et probablement d'Amalie Gieseler (→). D'octobre 1880 à octobre 1886, elle habite avec sa mère à Neudietendorf près de Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha). En novembre et décembre 1887, elle remplace Fanny Müller à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg ; ce remplacement se prolonge en 1888. Lorsqu'elle est engagée comme remplaçante à l'ESF du BP en avril 1888, elle est encore active, dans les mêmes fonctions, à l'ESF-institution Saigey, où elle donne des cours d'allemand facultatifs dans le cadre des *Lehrkurse* de l'établissement : avec le retour de Fanny Müller à la rentrée 1888, elle n'est plus active à l'ESF-institution Saigey que dans le cadre des *Lehrkurse* ; elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1889/90. Entre-temps, elle a été engagée à l'ESF du BP de manière définitive. [ADBR 34AL1369, 34AL1387 et 34AL1388]

**GIESEN Johanna.** Mtz SC Vi 1877-1878. Née à Clèves (prov. Rhénanie) en 1858, catholique. Au printemps 1877, elle réussit à Saarburg, près de Trèves (id), l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En octobre 1877, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1433]

**GISSLER Mlle.** Strbg BP 1875<. [ADBR 34AL1368]

**GILBERT Anna.** Mulh Gu/Bl 1874-1904. Née en 1848. Elle obtient le brevet du second ordre en 1867. En janvier 1874, elle succède à Cécilie Wagner à l'ESF Guth à Mulhouse. L'inspecteur de cercle remarque alors qu'« elle possède suffisamment la langue allemande, au même niveau que la plupart des institutrices alsaciennes » (lettre au président de Haute-Alsace, 03.01.1874) En 1904, pour raisons de santé, elle quitte l'établissement, devenu entre-temps l'ESF Blattner. [ADBR 34AL1297]

**GILLET Magdalena, Sœur Agnes (PPe).** Forb PPe 1910-1914 et 1916-1918. Née à Ludelage, près de Tressange (O Thionville-ouest), en 1890, fille du cultivateur Johann Peter Gillet. Elle fréquente l'école primaire de Tressange de six à quatorze ans, puis l'école de couture de cette même commune pendant deux années, et finalement l'ESF de la PPe à Forbach de septembre 1905 à Pâques 1906, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1910. A Pâques de la même année, elle est affectée à l'ESF de la PPe à Forbach. Elle quitte l'établissement à Pâques 1914 pour pouvoir se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, tout en étant active comme institutrice dans la classe inférieure mixte de l'école primaire de Magny (O Metz). En juin 1915, elle réussit son examen à Metz. A Pâques 1916, elle retrouve l'ESF de la PPe à Forbach, où elle succède à Sœur Cyrilla Demmerle. [ADBR 34AL1427, cv rédigé en 1910, et 105AL2610, cv rédigé en 1916]

**GINSBURGER Moïse.** Gbw 1894-1918 (rel). Rabbin de Soultz (O Guebwiller) (1891-1910) puis Guebwiller (1910-1923). [ADBR 34AL1258 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 305-306 (photo) : « Bien qu'ancien élève du séminaire de Berlin, il fut un rabbin résolument libéral, position marginale dans le *Land* d'Alsace-Lorraine »]

**GINTER Adèle Eugénie ou Adelheid, Sœur Benjamin (DPR).** Rouf 1869-1873 et 1873-1874 + Strbg DPR 1873 + Gbw DPR 1874-1875. Née à Haguenau en 1851. Enseignante au pensionnat (ESF) de Rouffach (O Guebwiller) jusqu'en 1873. En juin de cette année, elle est encore mentionnée sur la liste des enseignantes de l'établissement. Elle est ensuite appelée à l'ESF de la congrégation à Strasbourg, qu'elle quitte en octobre 1873 pour cause de maladie. Elle retourne alors à l'ESF de Rouffach, qu'elle quitte en avril 1874 pour l'ESF de Guebwiller, où elle succède à Sœur Georgina Lehmann. [ADBR 34AL1295, 34AL1353 et ADHR 8AL1/11362]

**GINTER Josephina, Sœur Salesia (DPR).** Mulh DPR 1885<. Née en 1852. [ADBR 34AL1308]

**GINTHER Anna.** Strbg DPR 1900 (remp) et 1901-1903. Née à Mulhouse en 1881, catholique, fille de l'aiguilleur Georg Ginther et d'Anna Lienhart. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF de la DPR à Mulhouse. A l'automne 1896, elle quitte l'établissement pour entrer à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1899. Elle séjourne ensuite chez ses parents, à Mulhouse. A partir de janvier 1900 et jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle remplace Sœur Mittelheisser. En août 1900, elle se rend à Lisbonne, où elle travaille comme préceptrice de deux enfants, auxquels elle enseigne en allemand : « Comme je préférerais cependant me consacrer à l'enseignement à l'école, je suis rentrée en Alsace » (cv). [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1901]

**GIRARD.** Dz <1918 (rel). Chapelain catholique. En 1917 ou 1918, il reprend l'enseignement du chapelain Schwartz à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2609]

**GIRARDIN Jenny.** Strbg Schm 1897-1898. Née à Strasbourg en 1876, protestante. Pour débiter son cv de 1897, elle écrit : « Mon père, Emil Girardin, est un Suisse de naissance. Il vit cependant depuis plus de

quarante ans en Alsace et a effectué, il y a quelques années, les démarches nécessaires pour être reconnu comme Alsacien. Il est mécanicien. Cependant, comme il n'a pas trouvé d'emploi dans son domaine ces dernières années, il est devenu chauffagiste à l'*Oberrealschule*, ce qui l'a fait intégrer l'administration municipale. Ma mère est une Strasbourgeoise. C'est sous sa surveillance que j'ai passé mon enfance. J'ai seulement quitté la maison parentale de temps en temps pendant l'été, pour passer quelques semaines chez une amie de ma mère, institutrice à la campagne. Dès cette époque, le métier d'enseignante m'apparaissait être le plus beau sur terre et je souhaitais pouvoir me tenir un jour devant une classe ». Cependant, son état maladif la tient tout d'abord hors de l'école. C'est sa mère qui lui apprend à la maison les rudiments du calcul, de la lecture et de l'écriture, aussi bien en langue allemande que française, et cela si bien qu'elle a le même niveau que ses camarades lorsqu'elle intègre l'école privée de Mlle Müh à l'âge de sept ans. Elle fréquente en même temps les cours de religion du pasteur Haerter (→). A dix ans, elle entre à l'école primaire Saint-Pierre-le-Vieux. Après sa sortie de l'école à treize ans, elle reste une année à la maison en attendant sa confirmation. Sa mère, qui est malade pendant cette période, lui confie les travaux domestiques. En mars 1890, elle est confirmée au Temple-Neuf par le pasteur Haerter. « Comme [elle] exprim[e] le souhait de devenir enseignante et que [ses] parents approuv[ent] son choix » (cv), elle entre la même année à l'ENP attachée à l'École Schoepflin, pour se préparer à intégrer l'EN de Strasbourg. Mais alors qu'elle veut s'inscrire en 1893 à l'examen d'entrée, elle tombe gravement malade peu avant Noël. Après plusieurs semaines de convalescence, elle retourne à l'ENP. « Plus en forme que jamais » (cv), elle réussit l'examen d'entrée à l'EN, qu'elle intègre comme élève externe. En janvier 1897, après trois ans de préparation, elle s'apprête à passer l'examen d'institutrice. Elle rédige à ce moment-là son cv, qu'elle conclut ainsi : « Comme j'ai poursuivi ma formation musicale, particulièrement en violon, et que j'aimerais encore prendre quelques cours, je souhaiterais obtenir un poste à Strasbourg ou

dans ses environs. Je recevrais toutefois tout autre poste avec reconnaissance. Je suis particulièrement pressée d'en avoir un, afin de ne plus représenter une charge pour mes parents, qui ont déjà fait tant de sacrifices pour moi, mais au contraire de pouvoir les aider en cas de nécessité. En effet, mon père a soixante-dix ans et ne pourra tôt ou tard plus entretenir sa famille ». Elle réussit son examen d'institutrice en février 1897 et est engagée à l'ESF Schmutz en avril. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1897]

**GIRAUD Anna Maria.** Sargm SC 1876-1880. Née à Neunkirchen (prov. Rhénanie, O Ottweiler) en 1845. En avril 1865, elle réussit à Trèves (prov. Rhénanie) l'examen d'institutrice. En octobre 1876, elle est engagée comme enseignante à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en mars 1880. [ADBR 34AL1471]

**GIROD Joséphine Eugénie.** Mulh Do 1890< (tm). Née à Mulhouse en 1869, catholique, fille de Joseph Girod et d'Eugénie Perrey. De six à quinze ans, elle fréquente « l'école municipale » de Mulhouse (cv). A côté, elle reçoit également des cours privés de travaux manuels féminins chez Mme Meininger. Après sa sortie de l'école, elle fait des travaux de couture et de broderie. A partir de juillet 1887, elle est engagée comme aide-enseignante dans la « classe de perfectionnement » de « l'école municipale » (cv). En juillet 1890, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. [ADBR 34AL1302, cv rédigé en 1890]

**GIROUX Marie Eugénie, Sœur Joseph du Sacré Cœur (PPe).** Dz 1875-1877. Née à Breux, près de Montmédy (dép. Meuse), en 1856. A la rentrée 1875, après sa réussite à l'examen d'institutrice à Metz, elle succède à Sœur Anne Marguerite Clément à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle alors novice. Elle quitte l'établissement à l'automne 1877, devenue entre-temps Sœur Joseph du Sacré Cœur. En avril 1879, elle devient aide-enseignante au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). [ADBR 34AL1422 et 34AL1450]

**GISSELBRECHT.** Strbg BP 1901-1902 (s.nat). Enseignant de l'EN, il reprend les cours du Prof. Dr. Kroeber suite au départ de ce dernier en mars 1901. [ADBR 34AL1372]

**GLAD Maria, Sœur Franziska (SC).** Sargm SC 1910-1914 + Mtz SC Vi 1914-1918. Née à Freyousse (O Forbach) en 1884, fille du cultivateur et propriétaire foncier Johann Peter Glad et de Therese Veber. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis reste jusqu'à vingt-et-un ans dans la maison parentale. A l'automne 1905, elle entre dans la congrégation SC, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1909. A partir de Pâques 1910, elle enseigne à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle se prépare en même temps à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1913. En avril 1914, elle succède à Sœur Rosalia Hirtzmann à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1910, et 105AL2614, cv rédigé en 1914]

**GLAENZ Mlle.** SMaM K 1882-1883. Elle succède à Catherine Deutsch à l'ESF Karl à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en septembre 1882. D'après l'inspecteur scolaire de cercle (Renaud), elle serait, involontairement, à l'origine de la décision de Valérie Karl de fermer son établissement à Pâques 1883 : « La jeune enseignante vieille-allemande qu'elle a engagée est très compétente et met beaucoup d'application à apprendre l'allemand aux enfants. Cela semble déplaire aux dames et aux messieurs qui tiennent l'école et avoir donné lieu à un démêlé avec ladite Karl » (lettre au président de Haute-Alsace, 11.01.1883). [ADBR 11AL210]

**GLANZ Anna, Sœur Marie Felizitas (NDM).** Molsh 1914-1918 (éco.dom tm). Née à Laupheim (roy. Wurtemberg) en 1887. Elle réussit à Strasbourg en juin 1911 l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. En mai 1914, elle est affectée à l'ESF de Molsheim, [ADBR 105AL2566]

**GLASMACHER Mlle.** Sltt F 1888-1892. Catholique. Sûrement Marie Glasmacher (→). [ADBR 11AL212]

**GLASMACHER Herta.** Strbg 1916-1917 (stag: dess). Elle est nommée dans l'établissement en janvier 1916. [Jahresbericht Strasbourg 1916, p. 6]

**GLASMACHER Marie.** Thn 1882-1885. Fille de l'*Oberlehrer* Glasmacher de l'EN de Sélestat. Elle réussit son examen d'institutrice en mars 1881 dans cette même EN. L'année suivante, elle est engagée à l'ESF de Thann. Elle y reste trois ans. Marie Glasmacher est sûrement la Mlle Glasmacher (→) de l'ESF Fackler à Sélestat. [ADBR 34AL1282 et 105AL888, dossier personnel]

**GLIMM Elise Hedwig Emma.** Strbg Kg 1893-1897 (tm). Née à Wesel (prov. Rhénanie) en 1872, protestante, fille de Karl Glimm, officier. Elle a à peine trois ans lorsque son père est muté à Minden (prov. Westphalie), où elle passe la plus grande partie de son enfance. A cinq ans et demi, elle entre à l'ESF de la ville. Elle ne la fréquente que jusqu'à la quatrième classe, car elle déménage avec sa famille à Münster (prov. Westphalie) en juillet 1883. Peu après, la mère d'Elise Glimm décède. Une tante maternelle rejoint alors le foyer pour s'occuper des enfants : « Elle est restée avec nous pendant neuf longues années et nous l'avons tant aimée que nous n'avons pu que nous réjouir lorsque père nous l'a donnée pour seconde chère mère » (cv). A Münster, Elise Glimm fréquente l'ESF privée Ekmann, où elle reste jusqu'à la deuxième division de la première classe. A Pâques 1888, elle est confirmée par le *Militär-Oberpfarrer* Huysen et quitte en même temps l'école. Peu de temps après, en octobre 1888, la famille déménage à Strasbourg. Elise Glimm y reprend ses cours de piano, fréquente une école de travaux manuels et participe aux travaux ménagers à la maison. C'est alors que revient un souhait ancien « avec une force redoublée » (cv) : « devenir enseignante » (id). Ayant quitté l'école depuis deux ans déjà, elle s'inscrit à Pâques 1890 à l'ESF du BP, où elle est admise dans la première classe. A l'automne suivant, elle

intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1893. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1408, cv rédigé en 1893]

**GLIN Adèle, Sœur Sainte-Agathe (SC).** Btch <1874-1877. Enseignante dans la première classe du pensionnat (ESF) de Bitche (O Sarreguemines), elle quitte ce poste à l'automne 1874, car elle ne maîtrise pas suffisamment l'allemand. Elle reste toutefois active dans l'établissement jusqu'à son décès en mars ou avril 1877. [ADBR 34AL1417]

**GLOESS Joseph.** Mulh Do 1879< (ch) + Mulh R/C/Z 1881-1895 (id). Instituteur à l'école (primaire) centrale à Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Dollfus à partir de 1879 et l'ESF Russ à partir de la rentrée 1881. [ADBR 11AL207 et 34AL1301]

**GODARD Flor., Sœur Hyacinthe (SC).** Rstf 1874 (remp) et <1878-1901. Originaire des environs de Sedan (départ. Ardennes), née en 1841. Elle remplace Sœur Raphaël Marcotty à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) au printemps 1874. Elle ne parle pas l'allemand à ce moment-là. En 1876, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. Elle retourne à l'ESF de Rustroff au plus tard en 1878. En mai 1901, elle fait partie des enseignantes obligées de quitter l'ESF de Rustroff suite à une affaire de conversion forcée (elle est même une des deux religieuses directement impliquées). [ADBR 34AL1453 et 34AL1455]

**GODARD Johanna, Sœur Marie Therese (SC).** Mtz SC Ge 1914-1918 (aide). Née à Montigny (O Metz-campagne) en 1892, fille d'un enseignant. Elle fréquente l'école primaire de Montigny jusqu'à douze ans, puis l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz à partir de l'automne 1905. A l'automne 1908, elle entre à l'EN de la congrégation SC à Metz, puis termine ses études à l'EN privée de Sablon (O Metz-campagne). En septembre 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). A Pâques 1914, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-

Gengoulf à Metz pour décharger plusieurs enseignantes. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1914]

**GODEL Marie Caroline\*.** Thn G 1836-1874. Née à Thann en 1806, catholique, fille de Nicolas Joseph Godel, premier adjoint au maire sous le Premier Empire. A l'âge de vingt-quatre ans, elle est autorisée « à exercer les fonctions d'institutrice primaire du premier degré dans la commune de Thann » (ADHR 1T521, autorisation du recteur, 26.11.1830). En 1836, elle fonde, toujours dans sa ville natale, un pensionnat. Comme il est alors question « des demoiselles Godel », on en déduit qu'elle est secondée par – au moins – une sœur. Au moment de l'annexion, l'institution existe toujours, mais Marie Caroline Godel, soixante-cinq ans, y œuvre toute seule. En juin 1873, le président supérieur remarque que son ESF « est fréquentée par douze à seize filles des meilleures familles » (ADBR 34AL1247, lettre au président de Haute-Alsace, 04.06.1873). Les autorités regrettent qu'elle ne parle que le français. L'établissement ferme ses portes en janvier 1874. [ADBR 34AL1247, ADHR 1T521, dossier Thann, et état civil de Thann]

**GODELÜCK Elisabeth.** Strbg Kg 1894-1895 (rel ; gym) + Strbg L 1895-1898 (gym rel) + Strbg UF 1895-1898 (rel) + Strbg Mury 1895-1897 (gym). Née à Ensisheim (O Guebwiller) en 1874, catholique, fille d'un inspecteur des prisons. A cinq ans, elle entre à l'école maternelle de Mlle Steger à Mulhouse, où son père a été muté. Elle fréquente ensuite, durant peu de temps, l'ESF de la DPR avant de rejoindre l'ESF municipale de Mulhouse, où elle suit les classes V, IV et III. En 1888, son père est nommé directeur des prisons de Strasbourg. Elle entre alors dans la quatrième classe de l'ESF municipale de Strasbourg, intègre plus tard l'ENS attachée à cet établissement et réussit en décembre 1893 l'examen d'enseignante pour les ESF : « Comme ensuite, malgré les plus grands efforts, il ne m'a pas été donné d'obtenir un poste d'enseignante dans une école supérieure de

filles de Strasbourg, j'ai donné des cours privés » (cv ADBR 34AL1375/2). Elle remplace également le curé de division Wilhelm pour les cours « dans l'institution de Mlle Köbig [Koebig] » (id). Comme elle n'est pas suffisamment occupée, elle participe à l'automne 1894 à un cours de gymnastique pour enseignantes et réussit l'examen d'enseignante de gymnastique en novembre 1894. Elle enseigne la gymnastique à l'ESF Koebig depuis cette date jusqu'à l'automne 1895. Elle est alors engagée à l'ESF Lindner comme enseignante de religion et de gymnastique, à l'ESF UF comme enseignante de religion et à l'ESF Mury comme enseignante de gymnastique. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1895, 34AL1379, 34AL1406, cv rédigé en 1895, et 34AL1408, cv rédigé en 1894]

**GODET Mme.** Courc <1903-1904 (tm). Epouse d'un professeur, mère de famille. [ADBR 34AL1490]

**GOEBEL Anna.** StAvd SC 1883<. Née à Treis (prov. Rhénanie) en 1862. En avril 1881, elle passe l'examen d'institutrice à Cologne (prov. Rhénanie). A la rentrée 1883, elle succède à Sœur Alberta Brügger à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 34AL1476]

**GOECKE, Dr.** Thionv sub <1878< (all hist). Enseignant à la *Realschule* de Thionville, il donne des cours à l'ESF de Margareta Müller. [ADBR 34AL1484]

**GOECKE Gertrud.** Metz 1914-1916. D'Exin (prov. Posen,auj. Kcynia en Pologne). En juillet 1914, elle est chargée provisoirement d'un poste d'*Oberlehrerin* à l'ESF municipale de Metz. [ADBR 105AL2616 et *Jahresbericht Metz* 1915]

**GOEHRINGER\*.** Altk 1914-1915. *Oberlehrer* au lycée d'Altkirch, il dirige l'ESF d'Altkirch jusqu'à sa fermeture pour raisons militaires. [AMA 267R1]

**GOEHRS Valentine.** Strbg Bg 1912-1913 (aide). Née à Strasbourg en 1892, protestante, fille du commerçant Theodor August Goehrs et de Marie Elisabeth Leonie Schmutz. En

septembre 1909, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. A l'automne suivant, elle est engagée à l'ESF Boegner comme aide jusqu'à Pâques 1913 (fin de l'année scolaire dans cet établissement). [ADBR 105AL2595]

**GOERKE Georgette.** SMaM 1912-1913 (stag: dess). Née à Bruxelles en 1891, protestante, fille du commerçant Charles Goerke. Elle fréquente pendant deux ans l'école primaire d'Albersweiler (roy. Bavière, O Palatinat), puis les ESF de Landau (id), Cologne (prov. Rhénanie) et enfin l'ESF municipale de Colmar. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle reste un peu plus d'un an. A Pâques 1910, elle entre à l'école des arts décoratifs de Strasbourg, où elle réussit, à l'automne 1912, son examen de professeur de dessin. D'octobre 1910 à novembre 1911, elle prend part au cours de gymnastique de Mlle Hüther et réussit, à l'automne 1911, son examen d'enseignante de gymnastique. Immédiatement, elle fait son année pratique à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) : « Je préférerais ne donner que des cours de gymnastique, parce que j'ai plus de talent pour cela. En dessin, je peux cependant également m'occuper de l'histoire de l'art, parce que j'y éprouve de la joie et que j'y consacre maintenant beaucoup de mon temps libre » (cv). Son activité comme institutrice à Berlin au début des années 1920, dans la première école laïque de Prusse, est relatée par Pascale HUGUES dans *Marthe et Mathilde*, Paris, 2009, p. 111-123 (deux photographies de Georgette Goerke sont publiées dans l'ouvrage). Elle décède à Berlin en 1924. [ADBR 34AL204 (demande d'affectation), cv rédigé en 1913, 34AL1255/2 et 105AL2536]

**GOERTZ Pauline ou Paula.** Br 1886-1887, 1889 (remp) et 1890 (id). Née à Mayence (gd. Hesse) en 1867, protestante, fille de l'instituteur Philipp Görtz. Elle réussit son examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) en avril 1885. Engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) en octobre 1886, elle est remplacée par une enseignante plus expérimentée dès

janvier de l'année suivante. Elle retourne dans l'établissement comme remplaçante en mai 1889 et en janvier 1890. [ADBR 34AL1315 ; le père est cité dans *Großherzoglich Hessisches Regierungsblatt auf das Jahr 1856*, Darmstadt, 1857, p. 224]

**GOETTGENS.** Sav <1876-1887 (math s.nat). Enseignant du lycée de Saverne. [ADBR 34AL1399]

**GOETTGENS Mlle.** Bschw E 1884. Originaire de Saverne. Institutrice diplômée, elle succède à Emma Kayser à l'ESF Eyrioux à Bischwiller (O Haguenau) en janvier 1884. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1322]

**GOETZ Johanna, Sœur Anna (AP).** Ltth 1908-1918. Née à Strasbourg en 1885, fille du maître-menuisier Michael Goetz et de Katharina Kilhoffer. A l'âge de trois ans, elle entre à l'école maternelle Saint-Jean à Strasbourg puis, à six ans, à l'école primaire Saint-Jean. Elle fréquente l'établissement pendant deux ans et demi. A l'automne 1893, elle rejoint l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle reste pendant six années : « J'ai pris alors la résolution de me consacrer à l'enseignement » (cv). Elle entre pour cela à l'ESF ND. Elle poursuit à Colmar sa préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF, à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR. Elle fréquente l'établissement pendant trois ans et réussit en septembre 1904 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle reste alors quelques mois dans la maison parentale, jusqu'à ce qu'elle commence son activité pratique à l'école de filles catholique d'une classe de Bossendorf (O Strasbourg-campagne), en février 1905. En mai 1908, elle quitte ce poste pour enseigner à l'ESF de Lutterbach (O Mulhouse). Elle prend le voile autour de 1910. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1908]

**GOETZ Karolina ou Lina.** Strbg Schm 1910-1911 (remp) + Dorl 1912-1915 (id) + Wsl 1915-1917 (id). Née à Erstein en 1889, protestante, fille du directeur de fabrique Georg Goetz, famille alsacienne d'origine. De Pâques 1895 jusqu'à sa confirmation à Pâques 1903, elle fréquente l'école primaire

d'Erstein. A l'automne 1903, elle entre dans la deuxième classe de l'ESF du BP. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement et réussit en juin 1908 son examen d'enseignante pour les ESF. A partir de l'automne 1909, elle est préceptrice des quatre enfants les plus âgés du notaire Peter à Hayange (O Thionville-ouest). L'année suivante, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF Schmutz à Strasbourg. Lina Goetz retrouve ensuite la fonction de préceptrice, dans une famille à Paris, où elle suit également « des cours de littérature et d'histoire au Collège Sévigné et à la Sorbonne » (cv 1919). A la rentrée 1912, elle effectue un remplacement d'un mois au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim). Elle en fait d'autres dans le même établissement jusqu'en 1915. A partir de cette année et jusqu'en 1917, elle effectue des remplacements à l'ESF de Wasselonne. On la retrouvera, après la Première Guerre mondiale, au Collège Lucie Berger (anciennement ESF du BP) (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1910, 105AL2580, cv rédigé en 1919, et 105AL2588]

**GOETZ Maria.** Sltt 1899-1900. Née à Oberlauterbach (O Wissembourg) en 1879, catholique, fille de l'instituteur Johann Goetz et d'Anna Ludwig. Dans sa septième année, elle entre à l'école primaire de son père. Après sa sortie de l'école, elle se prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Sélestat, qu'elle réussit en février 1895. Elle est donc accueillie à Pâques 1895 comme élève de l'EN, où elle obtient en février 1899 son diplôme d'institutrice : « En plus de moi, mes parents ont encore sept enfants. Mon frère le plus âgé, Ludwig, vingt-six ans, est rédacteur du *Landwirtschaftlichen Zeitgeist* à Strasbourg. Deux frères, Johann et Ignaz, sont actifs comme enseignants à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) et à Caracas. Anna et Augusta, mes deux sœurs, sont entrée à Pâques comme élèves de l'école normale de Sélestat. Mes deux plus jeunes frères, Alphons et Friedrich, fréquentent l'école élémentaire de Blienschwiller [O Sélestat] » (cv). Elle quitte l'ESF de Sélestat en avril 1900. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1900]

**GOETZ Marie Virginie, Sœur Maria Stephana (DPR).** Strbg DPR 1908-1910. Née à Mussig (O Sélestat) en 1889, fille du cultivateur Joseph Goetz et de Marie Stephanie Neff. Elle passe sa « première enfance » (cv) dans la maison parentale puis fréquente l'école primaire de Mussig à partir de six ans. En 1902, elle fait sa première communion. Après sa sortie de l'école, elle passe dix-huit mois dans la maison parentale, aidant ses parents « aux travaux de la maison et des champs » (cv). A côté, elle a l'occasion de « poursuivre [son] instruction » (cv) sous la direction de son ancienne institutrice. En octobre 1903, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), puis, deux ans plus tard, à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle y reste trois ans pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1908. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1908]

**GOGUEL.** Strbg Kg 1900-1902 (ch). Directeur du *Pedagogium für Musik*, il remplace Monsieur Heussner à l'ESF Koebig durant les dernières semaines de l'année scolaire 1899/1900. Il lui succède à la rentrée 1900. [ADBR 34AL1409]

**GÓLCZEWSKA Maria.** Mtz Mis 1910 (remp). Née à Metz en 1890, catholique, fille de l'entrepreneur en bâtiment Severin Glóczewski et de Brónislawa Graczykowska. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'automne 1906, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en octobre 1909. En janvier 1910, elle succède à Luise Knörzer comme remplaçante de Sœur Xaveria Kirchberg à l'ESF de la Miséricorde. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1909]

**GOLLA Josefina, Sœur Olbert (DPR).** Mulh DPR 1885-1893 + Rouf 1893. Née à Strasbourg en 1848, fille de Michael Golla et de Magdalena Gebhart. Elle fréquente les écoles primaires de Bischwiller (O Haguenau) et de Herrlisheim-sur-la-Zorn (id) jusqu'à l'âge de treize ans. A dix-huit ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé et est employée, en octobre 1869, comme

institutrice dans le niveau inférieur de l'école primaire de Moosch (O Thann). Après une activité de cinq ans, elle est appelée à Thann, où elle travaille pendant dix ans dans le niveau supérieur. De décembre 1885 à août 1893, elle est active dans le niveau supérieur de l'ESF de la DPR à Mulhouse. Arrivée à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller) en 1893, elle est mutée la même année comme institutrice principale (directrice) de l'école primaire de Dambach (O Sélestat). [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1893, et 34AL1308]

**GOLLING Leonie, Sœur Maria Benedicta (DPR).** Mulh DPR 1892-1895 + Rib, 1895<. Née à Walheim (O Altkirch) en 1871, fille de l'instituteur P. P. Golling et de Franziska Schmitt. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de Hirsingue (O Altkirch). Elle fréquente ensuite pendant deux ans l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), puis, pendant deux autres années, l'école privée d'Altkirch. En 1889, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1892. De septembre 1892 à août 1895, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse. En 1895, elle remplace également son père malade à l'école primaire de Hirsingue. [ADBR 34AL1306, cv rédigé en 1895, et 34AL1310]

**GOLTZ Adelheid.** Strbg Scho <1875 + Strbg 1875-1902. Née à Danzig (prov. Prusse-Occidentale) en 1841, protestante. Elle fréquente l'ESF privée de Mlle Voigt à Thorn (prov. Prusse-Occidentale), puis se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, en partie de manière privée, en partie dans la classe supérieure de l'ESF municipale de Thorn. Elle réussit son examen en 1860. Elle devient alors préceptrice, une fonction qu'elle occupera dans plusieurs familles. En 1868, elle est engagée à l'ESF de Thorn. Après le décès de sa mère, elle s'installe chez son frère à Strasbourg, où elle enseigne à l'ESF Schottky. En octobre 1875, elle est intégrée à titre provisoire au corps enseignant de l'ESF municipale qui remplace son établissement (vingt-et-une heures de géographie, d'histoire, d'allemand et de surveillance de la gymnastique par semaine). En mai 1876, elle est engagée à titre définitif.

[ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 42-43 (cv), et 1905, p. 14]

**GONDOLFF Emilie, Sœur Maria Philomena (DPSJB).** StJB/Fén 1891 et 1909-1910<. Née à Coume (O Boulay) en 1872. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. A l'automne 1885, elle entre à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), dont elle fréquente les différentes classes jusqu'en avril 1889, date de son entrée au noviciat. Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1890 « avec l'aide de Dieu » (cv). En mars 1891, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire, pour être affectée au noviciat à la rentrée suivante. De septembre 1893 à avril 1909, elle est institutrice à l'école primaire de filles à classe unique de Bourdonnaye (O Château-Salins). En mai 1909, elle retrouve l'ESF, transférée entre-temps à Fénétrange (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1891, et 34AL1481, cv rédigé en 1909]

**GONET Maria Josephine, Sœur Anna Aurelia (PPe).** Pltr 1899-1900 (remp) et 1907<. Née à Achain (O Château-Salins) en 1876, fille du propriétaire foncier Ludwig Gonet. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ESF de la PPe à Forbach pendant deux ans, avant de revenir dans la maison parentale. A l'automne 1893, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en 1896. Au mois d'avril de cette année, elle est affectée à la classe inférieure mixte de l'école primaire de Manom (id). En 1899, elle réussit son examen de service à Château-Salins. Au mois de septembre de cette année, elle est affectée à l'ESF de Peltre comme remplaçante de Sœur Aloysius Joseph Chaler. A Pâques 1900, elle est nommée dans la classe supérieure de filles de l'école primaire de Hayange-Cité-Gargan (O Thionville-ouest). A l'automne 1905, elle est rappelée au couvent de Peltre. En septembre 1907, elle est affectée à l'ESF de Peltre suite au départ

de Sœur Anna Scholastika Jungers. [ADBR 34AL1452, cv rédigés en 1899 et 1907]

**GONTIER, Sœur Laurentine (DPR).** Mulh DPR 1907<. Née à Neuf-Brisach (O Colmar) en 1885, fille de Laurent Gontier et de Katharina Freytag. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Neuf-Brisach, « sous les institutrices Viktoria Müller et Marie Uentz » (cv). A l'âge de quinze ans, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). Elle gagne ensuite l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1905. Ses supérieures l'envoient alors à l'école primaire d'Osthause, où elle enseigne d'octobre 1905 à Pâques 1907 dans les niveaux inférieurs. [ADBR 34AL1312, cv rédigé en 1907]

**GOSEBRUCH Elise.** Colm 1872-1875 + Mulh 1877-1895. Née à Hamm (prov. Westphalie) en 1846, protestante. [ADBR 34AL1250, 34AL1265, 34AL1266 et 34AL1268]

**GOTTENKIENY, Sœur Marie Josepha (DPR)\*.** Rib DPR <1873-1915. Née à Naples (roy. Naples, plus tard Italie) en 1845. Elle dirige l'ESF de la DPR à Ribeauvillé de 1889 à 1915. [ADBR 34AL1305]

**GOTTER Mlle.** Strbg UF 1895-1896 (ch). Fille de Wilhelm Ludwig Gotter, *Stationsassistent*, et d'Emma Julie Wick, les deux originaires de Strasbourg ; sœur aînée de Mathilde Gotter (→). Institutrice à l'école primaire de Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg, elle reprend, en janvier 1895, les cours de Julie Klein à l'ESF UF. [ADBR 34AL1379]

**GOTTER Mathilde.** Strbg Sg 1896-1897 (matern). Née à Strasbourg en 1875, fille de Wilhelm Ludwig Gotter, *Stationsassistent*, et d'Emma Julie Wick, les deux originaires de Strasbourg, sœur cadette de Mlle Gotter (→), institutrice à l'école municipale élémentaire de Saint-Pierre-le-Vieux. Mathilde Gotter fréquente cet établissement, tout en suivant à côté les classes de solfège du conservatoire municipal de musique. Après sa sortie de l'école, elle poursuit sa formation musicale. Elle se prépare ensuite à l'examen de

directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en avril 1893. Après avoir passé plusieurs mois comme aide à « l'école supérieure de filles » (cv) de Mlle Roland à Strasbourg, en réalité une école élémentaire, elle prend un poste dans un « asile de filles » à Mulhouse, la Fondation Saint-Jean, où elle reste peu de temps. Elle séjourne ensuite pendant un an dans un presbytère en France afin de perfectionner son français. En octobre 1895, elle est de retour à Strasbourg. En janvier 1896, elle succède à Elise Meyer à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en novembre 1897. [ADBR 34AL1388, cv rédigé en 1895]

**GOTTMANN Mlle.** Strbg Vo <1882<. [ADBR 34AL1530]

**GOTTSTEIN Klara.** Strbg DPR 1905 (remp). Née à Karlsruhe (gd. Bade) en 1884, catholique, fille du trésorier de régiment (*königlich preussischen Zahlmeister*) Johann Gebhard Gottstein et de Leopoldine Schupp. En raison des changements de garnison du régiment de son père, Klara Gottstein déménage tout d'abord à Mannheim (gd. Bade), puis à Mulhouse. Elle y fréquente les trois classes inférieures de l'ESF municipale, avant d'entrer à l'ESF de la DPR dans la même ville. « Mon cher père est décédé en 1893. Une lourde tâche incombait dès lors à ma mère : je suis en effet la troisième de six enfants » (cv). En 1899, la famille s'installe à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade). « Parce que j'ai toujours montré de l'inclination pour le métier d'enseignante, je suis entrée au pensionnat des Sœurs de la Divine Providence à Colmar » (cv). A l'ENS attachée à cette ESF, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1904. De janvier à avril 1905, elle enseigne comme remplaçante à l'école spéciale de Colmar, avant de remplacer Sœur Dippich à l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**GOUGGER T.** Strbg 1877-1882. Né à Roth (Suisse, canton Vaud) en 1834. Il fréquente la *Realschule* municipale de Berne, puis le lycée de cette même ville. Après avoir obtenu

son baccalauréat, il intègre l'Académie de Lausanne (Suisse, canton Vaud) (Faculté des Lettres et des Sciences), où il termine ses études de philologie et de philosophie au bout de trois ans. De 1854 à 1856, il est précepteur chez la générale de la Harpe à Lausanne (sûrement en parenté avec Charles de la Harpe (→)) et suit à côté des cours de théologie. Après une année passée à Messine comme précepteur dans une famille anglaise, il rentre en Suisse, où il est engagé dans l'institution du Dr. Haccius à Genève (Suisse, canton Genève). Il y enseigne la langue et la littérature françaises, ainsi que les langues anciennes. Comme sa famille s'est entretemps installée en Russie, il décide de la suivre. Il devient précepteur pour quelques années, d'abord chez le comte Cancrine, puis chez le prince Gagarine-Sturdza. En 1861, il réussit à l'Université d'Odessa l'examen *pro facultate docendi* en langue et en littérature française. Il est alors engagé comme enseignant dans les classes supérieures d'un lycée privé. Avec son beau-frère, lecteur de littérature anglaise à l'Université d'Odessa, il fonde ensuite un établissement correspondant à un *Progymnasium* classique et le dirige pendant treize ans (son successeur le transforme en un *Realgymnasium*). De retour en Suisse, il devient *Bezirkslehrer* à Liestal (canton Bâle-campagne). Lors de la fondation de l'EMG de Mulhouse, il rejoint l'établissement comme professeur de français. A la rentrée 1877, il succède à son compatriote Rogivue à l'ESF municipale de Strasbourg. Longtemps malade, il est mis à la retraite en novembre 1882. Il décède à Clarens en mai 1884. [*Jahresbericht* Strasbourg 1878, p. 47-48 (cv), 1883, p. 53, et 1884, p. 58]◦

**GOUSSE, Sœur Cécilienne (PPE).** Pltr 1873<. Née à Holling (O Boulay) en 1854. Elle est germanophone. [ADBR 34AL1450]

**GRAESER Clara.** Mtz Stoe/Kahl 1873-1877. Née à Marienwerder (prov. Prusse-Occidentale) en 1834, protestante, fille d'un enseignant de lycée. De 1840 à Pâques 1850, elle fréquente l'ESF de sa ville natale, dirigée par l'archidiacre Alberti. Comme elle souhaite se consacrer à l'enseignement, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, dont

elle suit le cursus de deux ans, jusqu'à sa réussite à l'examen d'enseignante à Pâques 1852. Elle est ensuite active comme préceptrice dans les provinces de Prusse et de Poméranie, ainsi que dans le royaume de Saxe, s'occupant de l'instruction d'enfants de tous âges. A l'automne 1873, elle succède à Luise Merkle dans le poste de première enseignante de l'ESF Stoecker, puis Kahlenberg. A la fin de l'année scolaire 1876/77, Friedrich Kahlenberg décide de la renvoyer, comme il l'explique plus tard au président de Lorraine (08.01.1878) : « J'ai licencié cette dame à cause de la raideur orgueilleuse de son caractère, qui a fini par rendre insupportable, à moi et à l'ensemble de ses collègues, toute collaboration avec elle. Je ne peux pas dire non plus que son activité fut dans l'ensemble très profitable, malgré des succès incontestables dans son enseignement. Elle exerçait la discipline avec la dureté propre à son caractère, inspirant crainte et haine serviles dans les cœurs des élèves. En outre, elle ne maîtrisait pas suffisamment la langue anglaise pour l'utiliser comme langue d'enseignement dans les cours d'anglais. Dès le début, j'avais souhaité corriger ce manque. Enfin, elle ne pouvait absolument pas enseigner en langue française ». [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1873, et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**GRAF Amalie ou Marie.** Mulh 1873-1883. Née à Mulhouse en 1827, protestante. Elle enseigne dès 1858 dans les classes spéciales de filles de Mulhouse, qui deviennent l'ESF en 1872. En 1883, elle quitte l'ESF pour partir à la retraite. [ADBR 34AL1265, 34AL1266, 34AL1267 et 34AL1268]

**GRAF Catherine ou Nina.** Mulh Gu/Bl 1870-1892 (ang) + Muhl Z 1895-1896 (id). Née à Allsouls (Angleterre) en 1838. Elle obtient son brevet de capacité pour l'enseignement primaire à Strasbourg en avril 1858. Elle enseigne à Mulhouse à l'ESF Guth puis Blattner de 1870 à 1892 et à l'ESF Zimmermann durant sa dernière année d'existence. [ADBR 11AL208, 34AL1297 et 34AL1298]

**GRAF Emilie.** Mulh 1876<. Née à Mulhouse en 1853, protestante. [ADBR 34AL1265 et 34AL1268]

**GRAF Marie.** Mulh Gu <1873-1885. [ADBR 34AL1297]

**GRAF Sophie.** Mulh 1886 (remp) + Mulh Bl 1886-1903 et 1904<. Née à Mulhouse en 1865, protestante. En juin et juillet 1885, elle réussit à Mulhouse son examen d'enseignante pour les ESF. En 1903, elle interrompt son activité à l'école Blattner pour soigner sa mère gravement malade. [ADBR 34AL1267, 34AL1297 et 34AL1299]

**GRANDADAM.** Strbg DPR 1917-1918 (rel) + Strbg DC 1917-1918 (id). Successeur de l'archiprêtre Kieffer comme curé de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg, il reprend également son enseignement aux ESF de la DPR et de la DC. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 105AL2572 et 105AL2574]

**GRANDMOUGIN Ernestine.** Mulh Z 1895-1896 + Hgn 1896 (remp) + Mulh Bl 1896-1901 + Mulh 1905<. Née à Mulhouse en 1877, catholique, fille du procureur Grandmougin, sœur de Gabrielle (→), Johanna (→) et Mathilde Grandmougin (→). Elle fréquente toutes les classes de l'ESF municipale de Mulhouse, puis l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en 1895. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Zimmermann, qui ferme à la fin de l'année scolaire. Elle doit chercher une nouvelle place. A la rentrée 1896, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF de Haguenau, mais elle quitte l'établissement dès la fin du mois d'octobre, en raison de la mort de son père, qui la ramène à Mulhouse. Elle est alors engagée à l'ESF Blattner, où elle reste jusqu'en 1901. De l'automne 1901 à l'automne 1904, elle assure à l'ESF du Pfarrer Wolffhardt à Wurtzbourg (roy. Bavière, O Basse-Franconie) presque tout l'enseignement du français. « Après cette activité quelque peu fatigante » (cv 1905), elle rentre dans sa famille pour se reposer pendant une année avant de gagner un nouveau poste, ce qu'elle projette de faire à

l'automne 1905, si possible dans une ESF d'État. Elle va réussir, puisqu'elle est engagée à l'ESF municipale de Mulhouse, considérée comme telle au point de vue des pensions de retraite. [ADBR 34AL1329, cv rédigé en 1896, et 105AL903, dossier personnel, cv rédigé en 1905]

**GRANDMOUGIN Gabrielle Eugénie.** Strbg Mury 1902-1903 (fr) + Strbg ND 1907-1910 et 1911-1913. Née à Mulhouse en 1884, catholique, fille du procureur Grandmougin, sœur d'Ernestine (→), Johanna (→) et Mathilde Grandmougin (→). A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente de la neuvième à la première classe. A l'automne 1899, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1902. A la rentrée suivante, elle succède à Elise Humbel (qui réduit son enseignement à une heure) à l'ESF Mury (« l'école privée Derr et Limberg », cv 1907) à Strasbourg. Un an plus tard, elle est engagée à la *Sofienschule* à Wurtzbourg (roy. Bavière, O Basse-Franconie), « un établissement privé avec pensionnat sous la direction du *Pfarrer* Wolffhardt » (cv 1907). Elle quitte cette école en juillet 1905 pour rejoindre sa famille à Malmerspach (O Thann), où elle reste pendant deux ans. A la rentrée 1907, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg, où enseigne déjà sa sœur Johanna. Elle quitte l'enseignement en mars 1913 pour soigner une sœur malade. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1907, 34AL1376, cv rédigé en 1902, et 105AL2576]

**GRANDMOUGIN Johanna.** Strbg ND 1902-1912 + Strbg 1912-1914. Née à Mulhouse en 1881, catholique, fille du procureur Grandmougin, sœur d'Ernestine (→), Gabrielle (→) et Mathilde Grandmougin (→). En juillet 1902, elle réussit à Mulhouse l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg. Elle quitte l'établissement de manière inattendue en octobre 1912 pour succéder à Marie Frauzem à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle est retenue en France pendant la Première Guerre mondiale : pendant les grandes vacances de 1914, elle s'était rendue chez sa

mère à Malmerspach (O Thann), une commune bientôt prise par les Français, qui l'ont déportée. [ADBR 34AL1360 et 105AL2576 et *Jahresbericht* Strasbourg 1913, p. 11, et 1915, p. 5-6]

**GRANDMOUGIN Mathilde Eugénie.** Mulh 1897-1898 (remp) + Mulh BI 1898-1899. Née à Mulhouse en 1874, catholique, fille du procureur Grandmougin, sœur d'Ernestine (→), Gabrielle (→) et Johanna Grandmougin (→). De quatre à six ans, elle fréquente l'école maternelle. A six ans, elle entre à l'école primaire et y reste deux ans, puis elle fréquente l'ESF de la DPR à Mulhouse jusqu'à ses douze ans. Elle entre ensuite à l'ESF municipale, intègre l'ENS attachée à l'établissement, et y réussit en juin 1892 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle travaille alors comme préceptrice dans la famille Schuebetzer à Malmerspach (O Thann). Enseignante à l'ESF Blattner de 1898 à 1899, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1271, 34AL1272, 34AL1298 et 105AL910, dossier personnel, cv rédigé en 1896]

**GRANER Mile.** Strbg L <1915-1918. Peut-être Elisabeth Graner, née à Strasbourg en 1891, protestante, fille d'un « directeur » ; celle-ci a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1907 et 1910. [ADBR 105AL2596]

**GRAU Pauline.** Sarbg 1891-1903. Née à Saint-Étienne (départ. Loire) en 1869, protestante. Alors qu'elle est âgée de quelques mois, ses parents regagnent leur ville d'origine, Sarrebourg, où elle fréquente l'école primaire jusqu'à dix ans, puis l'ESF pendant cinq et demi. Elle se prépare ensuite de manière privée à l'examen d'entrée à l'EN de Strasbourg, qu'elle intègre en mai 1886. En mars 1889, elle réussit l'examen d'institutrice. Deux mois plus tard, on lui confie la deuxième classe de l'école primaire protestante de Thionville. Pour obtenir sa nomination définitive, elle passe en juin 1891 son examen de service, avec succès. A la rentrée 1891, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à Pâques 1903 pour se marier : les cours du samedi 9 mai, jour du

mariage, sont avancés au jeudi 7, afin que les enseignantes et les élèves de l'établissement puissent y assister. [ADBR 34AL1459, cv rédigé en 1891, et 34AL1461]

**GRAUVOGEL Elise.** Sarbg 1893-1897 + Mtz 1897-1919. Elle est institutrice à l'école primaire mixte à classe unique de Frécourt, commune de Servigny-lès-Raville (O Metz-campagne), jusqu'à Pâques 1893, lorsqu'elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg pour succéder à Christine Meurin. Elle quitte l'établissement en octobre 1897 pour succéder le mois suivant à Amalie Ober à l'ESF municipale de Metz. Elle est en congé de septembre à décembre 1900, pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En février 1918, elle se rend à Elberfeld (prov. Rhénanie) à l'occasion du décès d'un frère célibataire de cinquante-six ans, travaillant dans l'administration municipale. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919. [ADBR 34AL1436, 34AL1437, 34AL1459, 34AL1460, 105AL2616 et 1045W8]

**GRAY Miss.** 1884 (remp: ang). En juillet 1884, elle donne des cours de lecture et de conversation anglaises à l'ESF municipale de Sarreguemines durant un congé d'Anna Thier. [ADBR 34AL1466]

**GREBNER Barbara.** Thionv StCh 1891-1894. Née à Gonsenheim (gd. Hesse, O Mayence) en 1870, fille de l'instituteur Stephan Grebner. Elle fréquente l'école primaire de Gonsenheim de six à douze ans, puis l'institution des Demoiselles anglaises de douze à quinze ans et enfin l'ENS attachée à cet établissement de dix-sept à vingt ans. En septembre 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN de Bensheim (gd. Hesse). A la rentrée 1891, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1893/94. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1891]

**GREEN Leslie.** Mulh 1905 (ang). Enseignant à la Berlitz-School de Mulhouse, il donne des cours à l'ESF, organisés par le *Zweigverein für das höhere Mädchenschulwesen*. [ADBR 34AL1273]

**GREFF Hadrian.** Sargm SC 1910-1916 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Il reprend les cours du vicaire Hirschberger à l'ESF SC de la ville à la rentrée 1910. [ADBR 105AL2631]

**GREFF Josephine, Sœur Albert Maria (PPe).** Thionv PPe 1911-1912. Née à Forbach en 1892, fille du conducteur de trains Johann Greff. Elle fréquente l'ESF de la PPe dans sa ville natale de six à seize ans. A Pâques 1907, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1911. Le mois suivant, elle succède à Sœur Maria Borromea Lienhart à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1912, car son poste demande une enseignante plus expérimentée. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1911]

**GREINER.** Colm 1916< (math). Aide-enseignant à l'*Oberrealschule* de Colmar. [ADBR 34AL1255/2]

**GREINER Gustav.** Mulh Do 1883< (math) + Mulh R/C/Z 1887-1895 (géo). Père de Martha Greiner (→). Instituteur à l'École (primaire) centrale de Mulhouse. [ADBR 11AL207 et 34AL1301]

**GREINER Maria Bertha dite Martha.** Bschw 1908 (remp) et 1909-1918. Née à Mulhouse en 1888, protestante, fille de Gustav Greiner (→). Elle fréquente tout d'abord l'École (primaire) Koechlin dans sa ville natale, à partir de Pâques 1894. Elle entre à l'ESF municipale à l'automne 1896 et y reste jusqu'à Pâques 1902, date de la nomination de son père au poste de directeur de la *Blödenanstalt* protestante de Bischwiller (O Haguenau). Martha Greiner fréquente l'ESF de cette ville jusqu'à l'automne 1905. Elle intègre alors, comme interne, l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1908. En décembre de la même année, elle est recrutée à l'ESF de Bischwiller comme remplaçante de Martha Burger. A la rentrée 1909, elle obtient un poste d'enseignante dans le même

établissement. [ADBR 34AL1324, cv rédigé en 1908]

**GREMLER Antonie Pauline, Sœur Marie Anne Sophie (Vis).** Mtz Vis 1882-1884<. Née à Lippstadt – paroisse de Büthen – (prov. Westphalie) en 1843, fille du *Kreisgerichtsrat* Anton Gremler et de Wilhelmine Lorentz. Elle prépare pendant deux ans l'examen d'enseignante dans la *Selecta* de la *Bürgerschule* de Heiligenstadt (prov. Saxe). Elle le réussit en septembre 1860 devant la commission de l'école normale catholique de cette même ville. A partir de septembre 1882, elle enseigne à l'ESF du couvent de la Visitation de Metz. [ADBR 11AL219]

**GRENTZ.** Forb sub 1872-1876 (dess). Enseignant de la *Bürgerschule* de Forbach. [ADBR 11AL215]

**GRESSARD, Sœur Celinia (DPR).** Hgn DPR 1870-1873<. Née en 1849. Elle enseigne au pensionnat des Sœurs de la DPR à Haguenau à partir d'avril 1870. [ADBR 34AL1332]

**GRETHER Marie.** Strbg BP 1913 (remp: éco.dom). Née à Lörrach (gd. Bade) en 1882, protestante, fille du cultivateur Adolf Grether et de Christine Reesch : « J'ai passé une jeunesse heureuse dans la maison parentale, au milieu d'une intense activité agricole » (cv). Elle fréquente de sept à treize ans l'école primaire municipale de Lörrach, puis l'ESF de la ville pendant deux ans, et finalement l'ESF du BP en 1897/98. Rentrée à la maison, sa mère l'introduit aux travaux ménagers. Elle reçoit en même temps différents cours de broderie, de confection de vêtements, de repassage, de cuisine etc. Tout cela lui permet d'acquérir les rudiments de l'art ménager. Comme son père décède en 1901, elle doit rester à la maison. En 1907, une fois que ses cinq frères et sœurs plus jeunes sont devenus suffisamment grands pour pouvoir aider sa mère, elle exprime son souhait de passer l'examen d'enseignante de travaux domestiques. Dans ce but, elle fréquente tout d'abord pendant cinq mois l'école ménagère et école de cuisine de Karlsruhe (gd. Bade), *Herrenstrasse* 39. Au

printemps 1907, elle intègre l'EN ménagère de Karlsruhe, où elle réussit son examen. Elle regagne ensuite l'exploitation familiale. En 1908, une sœur plus jeune la remplace. Elle occupe alors pendant un peu plus d'une année un poste de domestique à Gernsbach (id), en même temps qu'elle enseigne les travaux ménagers aux trois filles de la famille. Le mariage de sa sœur l'oblige à rentrer à Lörrach, où elle s'occupe à nouveau de la maison parentale. En 1910, l'affermage de l'exploitation lui permet de consacrer davantage de temps à sa profession. On lui confie tout d'abord la tenue de cours de cuisine pour les ouvrières de fabriques. Elle en dirige six au total. L'année suivante, le *Frauenverein* la charge des cours de cuisine pour filles de la bourgeoisie. Elle en assure quatre. A côté des grands cours réguliers d'un trimestre chacun, elle s'occupe, en même temps, de cours du soir pour les filles qui travaillent et pour les ouvrières, ainsi que de cours de cuisson et de garniture : « Pour ainsi dire, j'ai donné pendant deux ans des cours de cuisine dans toutes les couches de la population » (cv). En février 1913, elle est engagée à la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP comme remplaçante, en attendant l'entrée en fonctions de Julie Brodbeck. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1913]

**GRETORD.** Bschw E <1881< (call). Enseignant au *Realprogymnasium* de Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1322]

**GRETTNER.** Wsl M 1879-1882 (math). Enseignant à la *Realschule* de Wasselonne (O Molsheim). Il donne des cours, depuis sa fondation, à l'ESF d'Agnes Martin. [ADBR 34AL1393]

**GREULICH Hedwig.** Rib 1882-1883. De Metz. [ADBR 34AL1278]

**GRÈVE\*.** SMaM 1876 (remp). Directeur du *Realprogymnasium* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), il exerce temporairement la direction de l'ESF pendant la convalescence de Heinrich Bockhorst. [ADBR 34AL1259]

**GRIESBACH.** Mulh Do 1884< (s.nat). Enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse. [ADBR 34AL1301]

**GRISCH Jeannette Charlotte Mathilde, née GRÜNER\*.** Mulh Gr 1868-1873. Née à Themar (d. Saxe-Meiningen) en 1820, fille d'Ernest Frédéric Grüner, conseiller à la cour de justice de Cobourg (d. Saxe-Cobourg et Gotha), et de Dorothee Elisabeth Eisbruckner. Institutrice brevetée en France, elle épouse à Mulhouse, le 25 avril 1850, Robert Richard Grisch, né à Danzig (prov. Prusse-Occidentale) en 1824, professeur de musique, fils d'un marguillier protestant de l'église d'Elbing (prov. Prusse-Occidentale,auj. Elbląg en Pologne). Elle reprend de l'activité en 1868, lorsqu'elle est chargée de la surveillance générale des cours secondaires de filles qui sont ouverts cette année à Mulhouse : avant leur création, le maire l'a envoyée à Lausanne (Suisse, canton Vaud) pour qu'elle y étudie l'organisation locale de l'enseignement secondaire féminin, réputée la meilleure de Suisse. Les cours qui sont fondés à Mulhouse fonctionnent sous la forme d'un véritable établissement, ce qui représente un cas unique en France. Ils se maintiennent dans l'Alsace annexée ; les autorités les considèrent comme une ESF et Mathilde Grisch comme sa directrice. Elle quitte Mulhouse à la fin de l'année scolaire 1872/73 pour s'installer à Coire (Suisse, canton Grisons), où il semblerait qu'elle décède en 1904, alors que son mari est mort à Mulhouse, le 27 mars 1893. [AN F<sup>17</sup> 8756, ADBR 11AL207 et état-civil de Mulhouse]

**GRIFFIN Mary Gertrud.** Mtz H 1893-1895 (ang tm) + Mtz 1896-1918 (ang). Née à Londres en 1868, fille de Charles Griffin et de Catherine Geisow. A partir de sept ans, elle fréquente une High School londonienne jusqu'à la classe la plus élevée. A seize ans, elle se rend pour une année en Allemagne. Peu après son retour à Londres, elle devient préceptrice des trois enfants de Mrs Bennet à North Breache Manor, Ewhurst (Angleterre, Surrey), auxquels elle enseigne les matières anglaises habituelles et la langue allemande. La mort de Mrs Bennet l'a conduit à abandonner ce poste au bout de quatre ans. Elle souhaite alors apprendre la langue

française et se rend à Metz comme enseignante anglaise à l'ESF Heyder, où elle succède à Margaret Kemp. Elle quitte l'établissement en mars 1895. Lorsque le directeur de la nouvelle ESF municipale de Metz crée en avril 1896 une ENS attachée à son établissement, on lui confie l'enseignement de l'anglais. A la rentrée 1904, elle est autorisée à assister à des cours de l'ESF et de l'EN dans le but de se préparer à passer un examen d'enseignante. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1893, 34AL1436 et 34AL1437]

**GRIMM Julie.** Dorl 1889-1891. Née à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau) en 1870, fille du *Reallehrer* Dr. Chr. Grimm. A Pâques 1876, elle entre à l'institution de Monsieur Ficus. Après la fermeture de cette dernière, elle rejoint l'institution Valentin. Ses parents quittent ensuite Francfort-sur-le-Main pour Bockenheim, un faubourg de la ville. Elle entre alors à l'ESF de Bockenheim, dont elle fréquente toutes les classes. A l'automne 1884, elle intègre la classe supérieure de l'Elisabethenschule à Francfort-sur-le-Main, puis l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit à l'automne 1888 son examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1889, elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1889]

**GRIMM Lina.** Dorl 1884<. Elle a réussi l'examen d'enseignante pour les ESF à Karlsruhe (gd. Bade). [ADBR 34AL1337]

**GRIMM Marie Susanne.** Mulh Bl 1911-1913 (matern). Née à Mulhouse en 1893, catholique, fille du secrétaire municipal Joseph Grimm. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse de six ans jusqu'à la première classe incluse. Depuis mai 1910, elle est active comme aide-enseignante volontaire à l'école maternelle. Lorsqu'elle rédige son cv de 1911, elle fréquente alors à Mulhouse le cours de préparation à l'examen de directrice d'école maternelle. Engagée en 1911 à l'école maternelle attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, elle la quitte deux ans plus tard pour intégrer le personnel enseignant de l'école maternelle municipale. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1911]

**GRIMM Philipp.** Strbg Vo <1884<. Enseignant. On lui aurait demandé de se faire engager dans l'établissement afin de le faire périlcliter et d'obtenir ainsi la ruine de sa directrice, Julie Vollmer (→). D'après cette dernière, qui l'aurait renvoyé suite à des brutalités commises à l'encontre de plusieurs élèves, Grimm aurait avoué qu'un poste de directeur lui avait été promis en cas de réussite de sa mission. D'après un rapport du directeur de la police (01.03.1887), il s'agirait d'une personne peu recommandable. [ADBR 34AL1530 et AMS 2MW615, liste de 1884]

**GRIMME, Prof. Dr.** Mtz Mis 1908-1913 (all). *Oberlehrer* au lycée de Metz, il enseigne la littérature allemande à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à partir de mars 1908 – il succède au prélat Franz Umpfenbach. A l'été 1913, il est muté à Saverne. [ADBR 34AL1445 et 34AL1446]

**GRIMMER Auguste.** Mulh 1885 (remp) + Mtz H 1892-1894. Née à Neunkirchen (prov. Rhénanie, district de Trèves) en 1865, protestante. En 1872, son père est muté à Mulhouse, où elle fréquente l'ESF. En 1873, son père est muté à Saint-Louis (O Mulhouse) : « Comme il n'y avait là pas d'autre école que l'école catholique des sœurs, j'ai été obligée d'y suivre l'enseignement pendant notre séjour de quatre ans dans la localité » (cv). En 1876, elle regagne l'ESF municipale de Mulhouse. Après avoir intégré l'ENS attachée à l'établissement, elle y réussit en juillet 1884 l'examen d'enseignante pour les ESF. Quelque temps plus tard (1885), elle remplace à l'ESF municipale de Mulhouse une enseignante malade. En septembre 1885, elle devient institutrice à l'école protestante de Sélestat, où elle est active pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'elle soit engagée en janvier 1891 à l'ESF Heyder de Metz. A l'automne 1893, elle pose sa candidature à un poste vacant à l'ESF de Bischwiller. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1891, 34AL1267 et 34AL1323]

**GRIMMER Auguste Elisabeth.** Sltt 1902 et 1904-1906. Née à Drusenheim (O Haguenau) en 1881, protestante, fille du *Bahnmeister*

Friedrich Grimmer. Ses parents sont originaires du royaume de Prusse. Elle fréquente les écoles primaires de Hoerd (O Strasbourg-campagne) puis de Benfeld (O Erstein), suivant les mutations de son père. A partir de treize ans, elle fréquente « à partir de Benfeld » l'ESF municipale de Strasbourg. Le Dimanche des Rameaux 1896, elle fait sa confirmation à Benfeld. En 1898, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juin 1901, elle obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF, résidant à Strasbourg la dernière année de sa préparation. Après l'examen, elle rentre chez ses parents, à Sélestat, où son père a été muté entre-temps. En 1902, elle enseigne en tant que remplaçante de Pâques à août dans la deuxième classe de l'ESF de Sélestat, qui en compte quatre. Plus tard, elle remplace encore pendant quelques semaines une enseignante malade dans la classe inférieure de cette même ESF. Elle y est à nouveau active à partir de février 1904, tout d'abord comme remplaçante d'une enseignante malade, puis dans la poste de cette dernière (troisième classe) après son décès. [ADBR 34AL1336, cv rédigé en 1904]

**GRINER Marie Louise Marguerite.** Mulh Do 1899-1908 (dess). Née à Wildenstein (O Thann) en 1871, fille du manufacturier Michel Griner et de Marie Louise Adelaïde Braun. Elle fréquente tout d'abord l'ESF municipale de Mulhouse, puis reçoit des cours privés pendant quelques années. En 1889, elle entre à l'école des arts décoratifs de Mulhouse, qu'elle quitte après trois ans de fréquentation. Elle donne alors des cours privés. En 1908, après neuf ans d'enseignement à l'ESF Dollfus, elle quitte Mulhouse suite au décès de sa mère. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1899, et 34AL1304]

**GRIPEKOVEN Alice.** Strbg Kg 1916< (ch). Née à Strasbourg en 1894, protestante, fille du propriétaire d'imprimerie Carl Gripekoven et d'Albertine Müh. Elle fréquente l'ESF du BP jusqu'à la troisième classe, puis le conservatoire de musique municipal pendant quatre années. Elle est engagée à l'ESF Koebig en janvier 1916. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916]

**GROBER, Dr.** Sargm 1889 (géo hist) et 1889-1895 (id). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines. Il cesse ses cours à l'ESF municipale au printemps 1889, puis les reprend à la rentrée suivante. Il les abandonne définitivement à la fin de l'année scolaire 1894/95. [ADBR 34AL1468]

**GROBHOFFER Else Henriette Emma.** Strbg Kg 1908-1909. Née à Hochfelden (O Strasbourg-campagne) en 1881, protestante, fille d'un *Amtsgerichtsrat* muté à Strasbourg en 1887. Elle commence par fréquenter l'école privée Kugelmann, un établissement de trois classes, puis entre dans la septième classe de l'ESF Lindner. Le dimanche des Rameaux 1896, elle est confirmée au Temple-Neuf par le pasteur Kopp. Elle quitte la classe supérieure de l'ESF Lindner un trimestre avant la fin de l'année scolaire et part séjourner pendant un semestre dans un pensionnat à Lausanne (Suisse, canton Vaud). Quatre ans après son retour à Strasbourg, elle décide de passer l'examen d'enseignante pour les ESF et entre, à l'automne 1902, à l'ENS attachée à l'ESF municipale. Elle y réussit son examen en juin 1905. Par la suite, elle complète et élargit ses connaissances. A Pâques 1908, elle succède à Elsa Kabus à l'ESF Koebig. Elle quitte l'établissement en décembre 1909. [ADBR 34AL1410, cv rédigé en 1908]

**GROEBER Emma.** Sav 1898 (remp). Née à Wisembourg en 1880, protestante, fille d'un boulanger. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1895 et 1898. [ADBR 34AL1401]

**GROENE Louise.** Sargm SC 1909. Née à Dülmen (prov. Westphalie) en 1887, catholique, fille du *Postmeister* Heinrich Gröne et d'Elisabeth Hilger. Elle fréquente, dans sa ville natale, l'école primaire de six à treize ans, puis l'ESF. Elle rejoint ensuite l'ESF de Lüdinghausen (id). A Pâques 1906, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En mars 1909, elle réussit à Münster (prov. Westphalie) l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. Le mois suivant, elle succède à Anna Dreckmann à l'ESF SC de

Sarreguemines. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1909]

**GROMMES Mathilde Dorothea Laurentia.** Strbg Kg 1912-1918 + Strbg Schm 1912 (aide). Née à Colmar en 1891, catholique, fille d'un conseiller aux comptes et lieutenant. A six ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle fréquente ensuite l'ESF de la PPe à Thionville. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle est finalement envoyée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, un établissement auquel une ENS est attachée. En juin 1908, elle suit son père muté à Strasbourg, où elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1911. En avril 1912, elle est engagée à l'ESF Koebig comme aide-enseignante ; elle cumule bientôt cette fonction avec celle d'aide-enseignante à l'ESF Schmutz, où elle est engagée le même mois. Nommée enseignante à temps plein à l'ESF Koebig, elle quitte l'ESF Schmutz à la rentrée 1912. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1912, et 105AL2588]

**GROOS Hugo.** Thionv 1908-1914 (rel). Né à Hambourg (vlh. Hambourg) en 1880. Pasteur de Basse-Yutz (O Thionville-est) de 1908 à 1919. Successeur de Karl Kraft, il reprend son enseignement à l'ESF municipale de Thionville. Au déclenchement de la guerre, il est mobilisé comme aumônier militaire. Il gagne l'Allemagne peu après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. [ADBR 34AL1485, 105AL2640 et Bopp, p. 198]

**GROSHENNY Katharina, Sœur Cyriana (DPR).** Colm DPR 1881-1884. Née à Bantzenheim (O Mulhouse) en 1858. [ADBR 34AL1290]

**GROSS Elisabeth.** Mtz 1896-1918 (gym tm). Elle enseigne à l'ESF municipale de Metz à partir de la rentrée 1896. En avril 1898, elle est mise en congé sans solde pour se rendre à l'établissement royal de formation des enseignants de gymnastique à Berlin. A son retour, elle enseigne également la gymnastique. Il pourrait d'agir d'Elisabeth Gross née à Francfort-sur-le-Main (prov.

Hesse-Nassau) en 1877, catholique, fille d'un *Baurat*, qui a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg entre 1893 et 1896. [ADBR 34AL1436 ; une certaine Johanna Gross, née à Neisse, est révoquée le 30 décembre 1918, semble-t-il de l'ESF municipale de Metz (ADBR 1045W8) : y aurait-il confusion de prénom ?]

**GROSS Emilie.** Strbg Schw/KI 1886-1905 (dess). Elle ne dispose d'aucun diplôme mais on trouve ses toiles chaque année à l'exposition de peintures de Strasbourg. En 1879, elle est habilitée par les autorités municipales à donner un cours de dessin à l'école primaire Saint-Nicolas. A partir de la rentrée 1886, elle donne des cours à l'ESF Schwartz à Strasbourg. [ADBR 34AL1383]

**GROSS Josephine, Sœur Marie Chantal (AP).** StL/Lttb 1902-1916. Née à Traubach-le-Haut (O Altkirch) en 1881, fille du cultivateur Nikolaus Gross et de Therese Wioland. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Traubach-le-Haut. Dans les deux derniers mois de sa scolarité obligatoire, suite à la mort soudaine de ses parents, elle fréquente l'école primaire de Diefmatten (O Altkirch), qu'elle quitte en 1894. A l'automne 1894, elle entre à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch). Elle y séjourne pendant deux ans. Elle fréquente ensuite pendant deux autres années l'ESF municipale de Mulhouse, puis pendant trois ans l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1901, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle entre alors au noviciat du couvent de Bellemagny et se met en 1902 à la disposition de ses supérieurs pour être employée dans une école. En 1916, elle cesse d'enseigner pour cause de maladie. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1902]

**GROSS Maria Justine, Sœur Maria Alfreda (AP).** Lttb 1910-1918. Née à Diefmatten (O Altkirch) en 1887, fille du cultivateur Anton Gross et de Josephine Gross. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Bretten (O Altkirch). A quinze ans, elle se rend à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), où elle se prépare à entrer à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente de l'automne 1903 à l'été

1909. A la fin de ses études à l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1909. En août 1909, elle entre au couvent des Sœurs de l'AP, où elle reçoit le nom de Sœur Marie Alfreda. Après la fin de son année de noviciat, en septembre 1910, elle commence son activité d'enseignante à l'ESF de Lutterbach (O Mulhouse). [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1910]

**GROSSART Ida.** Strbg 1909 (remp) + Strbg Kg 1910-1912 + Sarbg 1913-1919. Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1886, protestante, fille de Karl Grossart, directeur d'ateliers. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF de Bischheim (id). En avril 1896, elle entre à l'ESF municipale de Strasbourg, dont elle fréquente toutes les classes. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905 : « Comme ma mère est décédée en 1905, j'ai dû, en tant que son unique fille, prendre la direction du ménage, et n'ai donc pas pu chercher de poste durable comme enseignante à plein temps » (cv). Elle passe cependant l'examen d'enseignante de gymnastique en 1906 et effectue, dans les années 1906 à 1910, plusieurs remplacements dans des écoles privées, ainsi qu'à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle donne également des cours privés pendant toute cette période. A la rentrée 1910, elle succède à Alice Richshoffer à l'ESF Koebig. Trois ans plus tard, elle succède à Helene Gieseke à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> avril 1919. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1910, 34AL1461, 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1910, p. 11]

**GROSSE Magdalena.** Bschh 1885-1886. Elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) en juin 1885 et quitte l'établissement en août 1886, rappelée dans la maison parentale. [ADBR 34AL1415]

**GROSSKOPF Paula, Sœur Maria Magdalena (DPR).** Colm DPR 1897 + Strbg DPR 1897-1899 et 1900-1901 + Mulh DPR 1899-1900 + Rib DPR 1901<. Née à Essen (prov. Rhénanie) en 1877, fille du

maréchal-des-logis de la police Hermann Grosskopf et de Maria Noll. Elle reçoit sa première éducation à l'ESF de la DC à Strasbourg, qu'elle fréquente de six à onze ans. En 1888, elle se rend à Andernach, où elle reçoit pendant deux ans « des cours privés dans toutes les matières des écoles primaires et supérieures de filles » (cv). Pendant cette période, son enseignante est Mlle Anna Dasio, directrice de l'ESF d'Andernach. Ensuite, elle fréquente jusqu'à seize ans l'ESF de Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie). A l'automne 1893, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle reste pendant deux ans. Après la fin de son noviciat, elle est envoyée à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF depuis le début de l'année scolaire 1895/96. Début 1897, alors qu'elle est encore élève de l'EN, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Colmar. En octobre 1897, elle obtient son diplôme. Active à l'ESF de la DPR à Strasbourg de 1897 à 1899, elle est mise en congé pour maladie en septembre de cette dernière année, et cela jusqu'à Pâques 1900. On la retrouve cependant à Mulhouse en novembre 1899 : elle doit enseigner quelques matières jusqu'à Pâques 1900, où on lui confiera la direction d'une classe. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1897, 34AL1306, 34AL1311 et 34AL1356]

**GROSSMANN, Dr.** Sargm 1895-1906 (géo hist). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines. A la rentrée 1895, il reprend l'enseignement du Dr. Grober à l'ESF municipale. Il abandonne l'enseignement de la géographie à la fin de l'année scolaire 1904/05, pour pouvoir consacrer plus de temps à ses études personnelles. A la fin de l'année scolaire suivante, il cesse également ses cours d'histoire, afin d'avoir plus de temps pour s'occuper de ses enfants, qui fréquentent désormais l'école. [ADBR 34AL1469 et 34AL1470 ; un Georg Grossmann, directeur du lycée de Sarreguemines, né à Kassel (prov. Hesse-Nassau), est révoqué le 28 décembre 1918 : il est, alors, « déjà arrêté et interné par l'administration du cercle » (ADBR 1045W8)]

**GROSSMANN Louise.** Strbg Schw 1886-1887 (tm). Elle fréquente pendant deux ans et deux mois l'école industrielle pour femmes de Louise Thormann-Bechlin à Strasbourg. En novembre 1886, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg pour la durée du semestre d'hiver. [ADBR 34AL1383]

**GRÜN Albert Julius.** Strbg 1875-1895 + Strbg F/Schw <1876-1897 (all). Né à Lüdenscheid (prov. Westphalie) en 1822, protestant, fils de l'instituteur Johann Samuel Grün et de Sophia de Grootte. Il fréquente tout d'abord l'école primaire puis la *Rektoratschule* de Lüdenscheid, avant de rejoindre le lycée de Bonn (prov. Rhénanie), où il réussit son baccalauréat. « Après s'être consacré, pendant un certain temps, à la mine (*Bergfach*) » (*Jahresbericht*), il intègre l'Université de Bonn et y étudie la philologie durant trois ans. Il séjourne ensuite à Bruxelles, où il donne des conférences au Cercle artistique et littéraire au sujet du développement du genre dramatique. De retour en Allemagne, il participe au mouvement politique de 1848 et 1849. Au milieu de l'année 1849, il s'installe à Strasbourg, « où il enseigne la langue et la littérature allemandes dans les classes supérieures des principaux pensionnats de filles, donne des conférences publiques sur des sujets littéraires et esthétiques et fait paraître une série d'ouvrages poétiques et scientifiques [...] » (*Jahresbericht*). De 1870 à 1872, il est rédacteur en chef du *Niederrheinischer Kurier*. Il fait partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre ses portes à Strasbourg en octobre 1875 (onze heures d'allemand et d'histoire par semaine). Il est alors enseignant à titre provisoire. En mai 1876, il est engagé à titre définitif. En novembre de la même année, le directeur Fischer demande sa nomination au titre d'*Oberlehrer*. A côté de ses hautes qualités d'enseignant, il souligne son engagement patriotique : « Monsieur Grün a œuvré avec un grand succès depuis de longues années à Strasbourg pour répandre les mœurs allemandes, les sentiments allemands et les sciences allemandes » (Dr Fischer au Président de Basse-Alsace 28.11.1876). Il est nommé *Oberlehrer* en février 1877 et Professeur en juillet 1895,

l'année de son départ à la retraite, qui a lieu en même temps que celui du directeur Fischer. En septembre 1895, le nouveau directeur, Luthmer, lui remet l'Aigle rouge de quatrième classe. Depuis au moins 1876, Albert Grün donnait encore des cours d'histoire de la littérature allemande à l'ESF Fuchs puis Schwartz, où il poursuit son activité jusqu'à la fin de l'année scolaire 1896/97. Il décède en avril 1904. [ADBR 34AL1342, 34AL1383 et 34AL1384, AMS 2MW591 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 41 (cv), 1895, p. 26, et 1904, p. 18]◊

**GRÜNBERG Anna.** Courc 1906-1908 + Strbg BP 1910-1913<. Née à Saint-Avold (O Forbach) en 1886, protestante, fille du pasteur Dr. Paul Grünberg (→); sœur de Martha Grünberg (→). De février 1887 à l'automne 1892, elle habite à Alteckendorf (O Strasbourg-campagne). Son père est ensuite muté à Strasbourg, où elle entre en septembre 1892 dans la dixième classe de l'ESF du BP. A l'automne 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP. En juin 1905, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle se consacre ensuite aux travaux ménagers pendant une année. En septembre 1906, elle devient enseignante à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en août 1908. En septembre 1908, elle se rend à Bethel près de Bielefeld, pour y apprendre à soigner les malades. De décembre 1908 à août 1909, elle est préceptrice dans la famille d'Oesinger à Paris. En septembre 1909, elle est engagée comme enseignante à l'EM privée de Mme Diemer à Strasbourg, où elle reste jusqu'à août 1910. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP : « C'est pour moi une grande joie de pouvoir œuvrer à partir de l'automne 1910 comme enseignante dans l'école à laquelle je dois toute ma formation » (cv). En juillet 1912, elle est provisoirement rappelée à la maison par des devoirs domestiques. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1910, et 34AL1490, cv rédigé en 1906]

**GRÜNBERG Martha.** Strbg L 1910-1912. Née à Alteckendorf (O Strasbourg-campagne), « village paisible du pays de Hanau » (cv), en 1890, protestante, fille du

pasteur Dr. Paul Grünberg (→); sœur d'Anna Grünberg (→). « Mais je ne devais pas passer mon enfance à la campagne : mon père est devenu pasteur à Strasbourg et nous avons donc déménagé en septembre 1892 dans la capitale alsacienne. C'est à Strasbourg que j'ai grandi, Strasbourg est devenu ma *Heimat* » (id). A l'automne 1896, elle entre à l'ESF du BP. En septembre 1906, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1909. De septembre 1909 à août 1910, elle est préceptrice au presbytère de Furdenheim (O Strasbourg-campagne), dans la famille du pasteur Bach. A la rentrée 1910, elle est engagée à titre provisoire à l'ESF Lindner (en même temps qu'Emilie Lindner, une autre fille de pasteur). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1911/12 pour se marier. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1910]

**GRÜNBERG Paul, Dr.** Strbg Münch 1896-1901 (hist) + Strbg BP 1897-1898 (id), 1901-1903 (rel) et 1916 (id). Né à Brieg (prov. Silésie) en 1857, père d'Anna (→) et de Martha Grünberg (→). Pasteur de Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg de 1892 à 1904. A la rentrée 1896, il reprend une partie des cours du Prof. Lobstein à l'ESF Münch. En janvier 1897, il reprend également les cours du Prof. Ziegler à l'ESF du BP. Après avoir quitté cet établissement, il y enseigne à nouveau à partir de la rentrée 1901 (cette fois-ci la religion, dans les classes supérieures de l'ESF). Il se retire de l'ESF du BP à l'été 1903, pour raisons de santé, mais reprend du service dans l'établissement en mars 1916, succédant au Dr. Paul Berron. Il est alors pasteur au Temple-Neuf. Il meurt à Iéna (gd. Saxe-Weimar-Eisenach) en août 1919. [ADBR 34AL1371, 34AL1372, 34AL1373, 34AL1382 et Bopp, p. 200]

**GRÜNDAHL Christine Sophie Caroline ou Lina.** Br 1893-1896 + Bxw 1896-1906. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1873, protestante, fille du receveur des impôts Peter Heinrich Carl Gründahl, né à Altona (prov. Schleswig-Holstein) en 1848, et de Wilhelmine Elisabeth Henriette Böttcher. Devenu veuf, son père se remarie en

septembre 1880 avec Magdalena Friederike Louise Koch, née à Bouxwiller en 1854, fille du cafetier Jean Frédéric Koch et de Christine Schiellein, sœur de Caroline Koch (→). Lina Gründahl réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en 1892. A la rentrée 1893, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat), qu'elle quitte trois ans plus tard pour un poste à l'ESF de sa ville natale. [ADBR 34AL1315 et 34AL1321 et état civil de Bouxwiller]

**GRÜNENWALD Aline.** Sargm 1896-1897 (remp). Née à Sarreguemines en 1872, protestante, fille de l'instituteur Jakob Grünenwald (→) et de Karoline Schleiffer. Elle fréquente tout d'abord l'école de son père, puis, à partir de l'automne 1882, l'ESF municipale. A l'automne 1888, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1891. Elle rentre alors chez ses parents à Sarreguemines, où elle donne des cours privés et aide sa mère dans les travaux ménagers. En novembre 1896, elle est engagée, avec Lydia Gangloff, comme remplaçante d'Ida Becker à l'ESF municipale de Sarreguemines. [ADBR 34AL1469]

**GRÜNENWALD Jakob.** Sargm 1872-1916 (call ch dess). Instituteur à l'école primaire protestante de Sarreguemines. Il donne des cours, à partir de 1872, à l'ESF de Lavenue puis ESF subventionnée, où il se limite bientôt à l'enseignement du chant, qu'il assure jusqu'à la fin de l'année scolaire 1915/16. Il renonce alors à la poursuite de cette activité annexe pour des raisons d'âge et de santé. Une petite fête est organisée en septembre 1915 pour célébrer son départ. [ADBR 34AL1465 et 105AL2628]

**GRÜNENWALD Philomene, Sœur Coletta (DPR).** Colm DPR 1880< + Mulh DPR 1882<. Née en 1847. [ADBR 34AL1290 et 34AL1307]

**GRÜNER Maria Franziska, Sœur Maria Benigna (DPSJB).** Fén 1908. Née à Steinbourg (O Saverne) en 1886, fille du cultivateur Paul Grüner et de Franziska Schindler. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. En

avril 1903, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en mars 1907. Elle reste ensuite au noviciat. En mai 1908, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. Elle meurt le 14 mars 1978 à Saint-Jean-de-Bassel. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1908, et état civil de Steinbourg]

**GRÜNER Luise, Sœur Melania (DPR).** Colm DPR 1896-1900. Née à Strasbourg-Musau en 1876, fille du maître-forgeron Ludwig Grüner et d'Amalie Krummeich. Elle fréquente d'abord l'école maternelle dirigée par Mlle Eyd puis l'école de filles de la Musau, alors sous la direction de Sœur Maria Rosa Halftermeyer. Après avoir fait sa première communion en 1889, elle entre à l'ESF de la DPR à Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'à l'automne 1892. En septembre 1892, elle se rend à Colmar, à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR. A Pâques 1895, elle prend le voile à Ribeauvillé. Pour des raisons de santé, elle doit ensuite interrompre ses études, qu'elle reprend à l'automne 1895. En septembre 1896, elle passe avec succès l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1896]

**GRÜSSENMEYER Katharina, Sœur Philibert (DPR).** Mulh DPR 1902-1915 (aide) + Strbg DPR 1917-1918. Née à Dauendorf (O Haguenau) en 1874. Elle fréquente jusqu'à l'âge de treize ans l'école primaire de Dauendorf. Après sa première communion, ses parents l'envoient à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle reste jusqu'à l'automne 1890. Elle entre ensuite à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1893. Elle est d'abord employée à l'école primaire de Ribeauvillé, où, pendant huit ans, elle enseigne dans les niveaux inférieur et moyen. En octobre 1897, elle réussit l'examen de service. A partir de novembre 1901, elle est active à Rosheim (O Molsheim), dans le niveau inférieur de l'école primaire. De 1902 à 1915, elle œuvre à l'ESF de la DPR à Mulhouse ; à partir de

1917, à l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1902]

**GRUND, Sœur Marie Bathilde (DPR).** Rib DPR <1873-1888. Née à Seppois-le-Haut (O Altkirch) en 1836. En 1888, elle quitte l'ESF de la DPR à Ribeauvillé pour l'école primaire de Sainte-Croix-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1305]

**GRUPE.** Strbg Vo <1882< (hist). [ADBR 34AL1530]

**GRUSS Josef.** Colm 1915-1919 (rel). De Guéberschwihr (O Guebwiller). Vicaire catholique. [ADBR 34AL1255/2]

**GRUSS Theresia, Sœur Frumence (DPR).** Hgn DPR 1865-1903. Née en 1840. Elle enseigne à partir d'octobre 1858 dans la salle d'asile qui sera, plus tard, attachée au pensionnat des Sœurs de la DPR à Haguenau. Au milieu des années 1870, elle est affectée aux classes de cet établissement. Elle décède en 1903. [ADBR 34AL1332 et 34AL1334]

**G'SELL Mlle.** Gbw 1877-1880. [ADBR 34AL1256]

**G'SELL Lina, épouse TSCHAECHÉ\*.** Rib 1901-1907. Née à Colmar en 1871, protestante, fille du marchand-peignier Carl G'sell, épouse d'Emil Tschaeche (→). Elle fréquente l'ESF subventionnée de Colmar de six à dix-sept ans. Après la mort soudaine de sa mère et de l'aînée de ses sœurs, elle doit cependant quitter l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle vient tout juste d'intégrer, pour s'occuper de la maison. A vingt ans, elle quitte la maison parentale et entre sans diplôme comme préceptrice dans la famille Sandoz à Mulhouse. Elle y est active pendant cinq ans. Cependant, son métier lui paraît incertain sans diplôme. Elle retourne donc à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar, qu'elle fréquente pendant deux ans et où elle réussit en juin 1898 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est rappelée à Mulhouse peu de temps après par plusieurs familles, dont elle éduque encore les enfants lorsqu'elle rédige son cv en 1901. Directrice de l'ESF subventionnée de Ribeauvillé pendant six ans, elle doit

renoncer contre son gré à ses fonctions en août 1907, lorsqu'elle épouse Emil Tschaeche, un enseignant de la *Realschule* de Ribeauvillé qui donne des cours dans son établissement. Elle décède à Ribeauvillé en décembre 1945. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1901, et états civils de Colmar et Ribeauvillé]

**G'SELL Sophie.** Hgn 1901-1914< (matern). Née à Colmar en 1878. Elle passe l'examen d'enseignante d'école maternelle dans sa ville natale en juin 1900. A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF de Haguenau. [ADBR 34AL1331]

**GÜLLNER Maria Luise, Sœur Paulina Theresia (SC).** Btch 1916-1918 (tm). Née à Ensisheim (O Guebwiller) en 1886, fille du maréchal des logis-chef de gendarmerie Paul Güllner et d'Elisabeth Glatt. Elle fréquente les écoles primaires de Boofzheim (O Erstein) et Truchtersheim (O Strasbourg-campagne). A l'automne 1905, elle entre à l'EN de Sablon (O Metz-campagne). En janvier 1909, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. A Pâques 1910, elle est affectée à l'EMF de Sarralbe (O Forbach). En mars 1915, elle réussit son examen de service à l'EN de Sélestat. A Pâques 1916, elle est nommée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1916]

**GUEP.** Morh 1902< (rel) et 1906 (id). Enseignant catholique d'EM à la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach). Il dispense les cours de religion aux rares élèves catholiques de la « classe d'école supérieure de filles », réunies avec les élèves des « classes d'école moyenne » I et II. [ADBR 34AL1488]

**GUÉRARD Anna, Sœur Rose de Sainte-Marie (PPe).** Forb PPe <1874-1881< (tm). Née en 1833. [ADBR 34AL1425]

**GUÉROLD Lucie, Sœur Norbert (SC).** Mtz SC Ge 1877. Née en Lorraine allemande. En 1876, elle passe un examen qu'elle ne réussit pas complètement. En mai 1877, elle succède à Sœur Marie de la Visitation Poncelet à la tête de la classe 6 de

l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En même temps, elle se prépare à repasser l'examen, mais elle est atteinte de fréquents maux de tête au cours de l'été et son médecin lui défend de continuer à étudier ; son examen est retardé à 1878. Entre-temps, elle est affectée en octobre 1877 à la première classe de l'école gratuite de la rue Saint-Vincent. [ADBR 34AL1428 et 34AL1433]

**GUERQUIN, Sœur Jeanne Marie (Vis).** Mtz Vis <1873-1884>. [ADBR 11AL219]

**GÜTSCHOW Else, Dr, épouse POLACZEK.** Strbg L 1905-1906. Née sur le domaine aristocratique de Niendorf (vlh. Lübeck) en 1865, fille de Theodor Gütschow et de Marie Fehling ; épouse d'Ernst Polaczek (1870-1938), juif, originaire des Sudètes, historien de l'art, assistant et maître de conférences à l'Université de Strasbourg. Son instruction lui est donnée à la maison, par des préceptrices, hormis en 1880/81, lorsqu'elle fréquente l'ESF de Mlle Becker à Lübeck. Après s'être préparée au métier d'enseignante par des cours privés et en s'occupant de l'instruction de sa fratrie, elle l'exerce de 1890 à 1897, comme enseignante et préceptrice : elle enseigne à l'ESF de Mlle Heuser à Kassel (prov. Hesse-Nassau) pendant un an ; est préceptrice des trois filles d'E. Schumacher à Londres pendant deux ans (elle en profite pour étudier à fond la littérature anglaise) ; est préceptrice de la fille du vice-consul allemand à Moscou (M. Marc) pendant quatre ans, tout en donnant encore des cours privés. En octobre 1897, elle s'installe à Zurich (Suisse, canton Zurich) « pour réaliser [son] souhait d'approfondir [ses] connaissances de manière systématique » (cv) : « Comme il n'était pas encore possible à cette époque de se présenter au baccalauréat en Allemagne, j'ai passé à Zurich la *Maturitätsprüfung* en octobre 1898 » (id). Elle étudie ensuite à l'Université de Zurich, pendant trois semestres, l'histoire, l'économie politique et les philologies allemande et anglaise. En avril 1900, elle quitte la Suisse pour poursuivre et approfondir ses études à l'Université de Strasbourg, où elle est reçue, en décembre 1903, docteur en histoire, philologie anglaise et économie politique ; elle a soutenu une thèse d'histoire intitulée *Innocent III et*

*l'Angleterre*, publiée par la Historische Bibliothek à Munich (roy. Bavière). Elle reste ensuite à Strasbourg, s'occupant de travaux universitaires et donnant de nombreux cours pour dames sur l'histoire, la littérature anglaise et l'économie politique. A la rentrée 1905, elle est engagée à l'ESF Lindner, ainsi qu'aux *Realgymnasialkurse* pour filles, où elle succède à Mlle Schroeder pour l'enseignement de l'anglais. Elle cesse ses activités en 1906, année de son mariage. Elle meurt en couches en 1908. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1905, Verein für Frauenbildung in Elsass-Lothringen, *Jahresbericht*, 1905/06 et 1906/07, HILLENWECK Nathalie, « Les femmes dans l'université allemande : le cas de la Kaiser-Wilhelms-Universität de Strasbourg », ROGERS Rebecca (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, ENS éditions, 2004, p. 73-87, p. 81 et CHÂTELET-LANGE Liliane, « Polaczek Ernst », *NDBA*, 30, p. 3031-3032]

**GUEURY Marie, Sœur Victoria Maria (SC).** Btch 1906-1909 (aide: matern) et 1913-1918 (matern) + Mtz SC Vi 1918 (id). Née à Réchicourt-le-Château (O Sarrebourg) en 1882, fille du propriétaire Hippolyte Gueury et de Viktoria Bastien. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. A vingt-et-un ans, elle entre dans la congrégation SC (mai 1903) et se prépare à l'examen de directrice pour les écoles maternelles, qu'elle réussit en mai 1905 à Thionville. En septembre 1906, elle est nommée à l'école maternelle attachée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines), où elle succède à Sœur Leo Joseph Bohler. A la rentrée 1909, elle est nommée à la tête de l'école maternelle de la rue de l'Evêché à Metz, où elle reste jusqu'en septembre 1911, date de son affectation à l'école maternelle de Sierck-les-Bains (O Thionville-est). A Pâques 1913, elle retrouve l'école maternelle attachée à l'ESF Bitche, mais cette fois-ci comme directrice. A la rentrée 1918, elle succède à Sœur Dorothea Düx à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1419, cv rédigé en 1906, 105AL2603, cv rédigé en 1913, et 105AL2614, cv rédigé en 1918]

**GUILBOT Sarah.** Colm 1878-1879 (fr) et 1880 (ang). De Cannes (départ. Var, puis Alpes-Maritimes). Elle est à l'origine d'un scandale en 1878, en raison de déclarations anti-allemandes rapportées par quelques élèves. En 1879, elle quitte l'ESF pour des raisons familiales. [ADBR 34AL1250]

**GUILLAUME Félicie, Sœur (SC).** Rstf <1871<. [ADBR 34AL1453]

**GUILLE Catharina, Sœur Isidore (SC).** Btch 1886-1894 (fr). Née à Metzervisse (O Thionville-est) en 1846, fille d'un instituteur. En octobre 1872, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. Elle est affectée par la suite dans la classe supérieure de l'école primaire de filles de Bitche (O Sarreguemines). En mai 1886, elle est nommée à l'ESF de cette même ville. Elle quitte l'établissement suite à l'arrivée de Sœur Josephine Prim, laquelle reprend son enseignement. [ADBR 34AL1417 et 34AL1418]

**GUISE.** Colm <1881< (rel). Chapelain catholique. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**GULDENPFENNIG Antonia.** Rstf 1886-1887 (all). Née à Paderborn (prov. Westphalie) en 1862. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1886, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1453]

**GUSI Andrea.** Sltt 1902-1918<. Née à Haguenau en 1880, catholique, fille d'une coiffeuse (père décédé prématurément). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1898 et 1901. Elle enseigne à l'ESF de Sélestat à titre provisoire en 1902/03 ; puis à titre définitif. De 1902 à 1906, avec son maigre salaire, elle subvient régulièrement aux besoins de sa mère et de sa sœur, toutes deux malades. Elle demande pour cela une aide financière à l'*Oberschulrat* en novembre 1906. Ce dernier ne peut pas la lui accorder, car elle enseigne dans un établissement privé. En août 1906, elle s'était portée candidate à un poste d'enseignante à l'ESF municipale de

Haguenau, « sur les conseils du premier adjoint » de la ville, mais la place avait déjà été attribuée. Elle reste à Sélestat après la Première Guerre mondiale, dans l'ESF transformée en école primaire supérieure de jeunes filles. [ADBR 34AL1331 et 34AL1336]

**GUTH.** Colm DPR 1909< (gym). Enseignant au lycée de Colmar, il donne des cours de gymnastique à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1293]

**GUTH Elise.** Mulh Gu 1885 (remp). Belle-sœur de la directrice (→ GUTH Prailina). [ADBR 34AL1297]

**GUTH Marie Louise Josephine, Sœur Marie Rosalie (DPR).** Strbg DPR 1893-1898 + Hgn DPR 1898-1909<. Née à Wasselonne (O Molsheim) en 1870, fille de Joseph Guth, pensionnaire de l'État (déjà sur l'acte de naissance), et de Luise Klein. Elle fréquente l'école primaire de Wasselonne jusqu'à ses quatorze ans. En 1886, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Durant ses études, elle est engagée quelque temps à Turckheim (O Colmar). Après la réussite de son examen d'institutrice en octobre 1890, elle est employée à l'école Sainte-Madeleine à Strasbourg, où elle reste active durant trois ans. A partir d'octobre 1893, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En janvier 1895, elle réussit son examen de service. En avril 1898, elle gagne l'ESF de la DPR à Haguenau. [ADBR 34AL1333, cv rédigé en 1898, et 34AL1354 et état civil de Wasselonne]

**GUTH Marie Philomene, Sœur Auguste (DPR)\*.** Rouf 1892-1893 + Colm DPR 1893-1918. Née à Kienheim (O Strasbourg-campagne) en 1872, fille du cultivateur Alois Guth et de Magdalena Gruss. Elle fréquente l'école primaire de Kienheim jusqu'à l'âge de treize ans, puis l'ESF de la DPR à Haguenau d'octobre 1886 à mai 1889. En octobre 1889, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1892. A l'ESF de la DPR à Colmar, elle est aide-enseignante de 1893 à 1895, puis enseignante titulaire de

1895 à 1917 et finalement directrice de 1917 à 1918. [ADBR 34AL1291 et 34AL1296, cv rédigé en 1892]

**GUTH Flore Catherine Prailina, née LIEBACH\***. Mulh Gu 1863-1886. Née à Corbeil (départ. Seine-et-Oise) en 1831, protestante, fille du dessinateur Adolphe Liebach et de Jeanne Prailina Stuntz. Le grand-père paternel, également prénommé Adolphe, d'une vieille famille mulhousienne, était devenu fabricant de papiers peints en Bavière (†1845, Ratisbonne), tandis qu'un oncle, Jacques Hartmann Liebach, dirigeait une filature à Thann. La famille maternelle jouissait quant à elle d'une belle renommée dans le domaine des arts : le grand-père Johann Baptist Stuntz, né à Arlesheim (p. épiscopale de Bâle) en 1753, passé par Strasbourg avant de terminer ses jours en Bavière (†1836, Munich), était un peintre et lithographe célèbre ; la tante Elektrine Stuntz (née à Strasbourg), qui a épousé le baron bavarois Wilhelm von Freyberg-Eisenberg, a suivi la voie paternelle, en se faisant connaître comme peintre, lithographe et aquafortiste ; l'oncle Joseph Hartmann Stuntz était un compositeur apprécié. Rien d'étonnant à ce que la mère de Prailina Liebach ait épousé un dessinateur ! Mais celui-ci décède alors que l'enfant n'est âgée que d'un an (†1832, Versailles, départ. Seine-et-Oise). La jeune fille passe toute son enfance à Mulhouse, sans sa mère, qui reste en région parisienne (†1851, Corbeil). Elle vit donc chez des parents Liebach, peut-être chez Marie Madeleine Liebach (†1851, Mulhouse), épouse du marchand épicier Jean Henri Weiss, car en mars 1856, elle épouse un petit-fils de ces derniers, Henri Guth, né à Mulhouse en 1834, négociant, dont le père et le grand-père paternel sont des fabricants de cordes et qui a un oncle filateur (Jean-Jacques Guth). Avant son mariage, Prailina Liebach avait obtenu à Strasbourg, en août 1850, le brevet de capacité du degré supérieur. En février 1859, les Guth-Liebach s'établissent à Roppentzwiller (O Altkirch), où ils restent pendant quatre ans et quelques mois. En juillet 1863, ils retournent vivre à Mulhouse, où la mère de famille ouvre, avant la fin de l'année, « une école libre de filles » (ADHR 1T519, déclaration, 18.11.1863). Jusqu'alors, elle n'avait « jamais tenu d'école

ni exercé aucun état pour son compte » (id). Suite à l'annexion, son établissement est reconnu comme une ESF par les nouvelles autorités. Prailina Guth-Liebach la dirige jusqu'à sa mort, le 13 mars 1886. [ADBR 34AL1297, ADHR 1T519, dossier Guth, état civil de Mulhouse et « Stuntz Elektrine », « Stuntz Johann Baptist » et « Stuntz Joseph Hartmann » dans *Deutsche Biographie* ; la B.N.U.S. conserve des portraits de Johann Baptist Stuntz et de son épouse Franziska Rudhardt réalisés par leur fille Elektrine von Freyberg, qu'elle a fait numériser]

**GUTHGESELL Georg**. Mulh 1893-1895 (rel). Né à Kaysersberg (O Ribeauvillé) en 1863. Vicaire catholique. [ADBR 34AL1270]

**GUTKNECHT**. Colm 1891-1892 (géo Hk). Enseignant à l'EN d'instituteurs de Colmar. Une fille, Else, élève à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1896 et 1899. [ADBR 34AL1251 et 34AL1255/2]

**GUTKNECHT**. Mulh 1914 (remp). Candidat à l'enseignement. [ADBR 34AL1276]

**GUTLEBEN, Sœur Ulrica (DPR)**. Gbw DPR 1875 (remp). Née à Munwiller (O Guebwiller) en 1843. Après avoir été institutrice à Riedisheim (O Mulhouse), Ferrette (O Altkirch) et Wasselonne (O Molsheim), elle rejoint en avril 1875 l'ESF de la DPR à Guebwiller, comme remplaçante de Sœur Alberte Heinis. Cette dernière reprend son service dès la fin du mois. [ADHR 8AL1/11362]

**GYSPERGER Fanny**. Mulh Be 1876<. Née à Mulhouse en 1856. [ADBR 11AL211]

**GYSSER Karoline Maria Elisabeth ou Else\***. Strbg Bg 1897-1898 (aide) et 1902 (remp) + Strbg UF 1903-1904 + Schmk 1905-1908 + Bschw 1908-1909 + Wsbg 1909-1918. Née à Cattenom (O Thionville-est) en 1879, protestante, fille d'un percepteur des impôts. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Hagen-Eilpe (prov. Westphalie), où son père l'a vraisemblablement envoyée chez des parents,

puis celle de Cattenom. En 1889, suite à la mutation de son père à Strasbourg, elle entre à l'ESF municipale de cette ville. Elle y reste pendant une année, puis rejoint l'ESF du BP. Elle intègre plus tard l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en 1897. A la rentrée suivante, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF Boegner, où elle donne quelques heures de cours pendant le semestre d'hiver. Au printemps 1898, elle se rend en Angleterre, où elle passe près de cinq ans comme préceptrice dans la famille d'un général anglais. Elle instruit sa fille dans toutes les matières, mais particulièrement dans les langues. La famille réside essentiellement en Irlande, mais séjourne également pendant quelques mois à Paris au début de l'année 1902. Elisabeth Gysser rentre bientôt en Alsace pour y passer ses vacances d'été : en attendant, elle succède en mai 1902 à Gretchen Rust comme remplaçante de Marie Conrath à l'ESF Boegner. A l'automne 1902, elle rejoint la famille de son employeur, avec laquelle elle passe l'hiver 1902/03 à Florence et à Rome. Suite au décès soudain de son élève en 1903, Elisabeth Gysser rentre à Strasbourg, où elle assiste à des cours de l'Université afin de préparer l'examen d'*Oberlehrerin*. A l'automne 1903, elle obtient un poste à l'ESF UF, ce qui lui permet de se préparer de manière pratique à son examen. En janvier 1905, elle quitte l'établissement afin de fonder une ESF à Schirmeck (O Molsheim). L'exercice de ses nouvelles fonctions nécessite une réorientation de ses études, puisqu'elle a dû s'engager à passer l'examen de directrice pour obtenir l'autorisation d'ouvrir son école. Accaparée par son activité, Elisabeth Gysser ne trouve pas le temps de s'y préparer et demande en décembre 1907 un délai supplémentaire, qui lui accordé jusqu'aux examens de 1909. Il s'avère cependant que son ESF n'est pas viable. Elle ferme l'établissement en août 1908 et succède à la rentrée suivante à la défunte Philippine Rapp à l'ESF de Bischwiller. Au printemps 1909, elle succède à Friederika Laedlein à la tête de l'ESF de Wissembourg. [ADBR 34AL1379, cv rédigé en 1903, 34AL1404, cv rédigé en 1902, et 34AL1416]

**HAAG Maria Josephine.** Wsl 1888-1892. Née à Longcamp (prov. Rhénanie) en 1866, catholique, fille de l'instituteur Mathias Haag et d'Anna Maria Josephine Poss. En mars 1887, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). En avril 1888, elle est autorisée à quitter l'école primaire de Zoufftgen (id) pour rejoindre, le mois suivant, la nouvelle ESF de Wasselonne (O Molsheim). Son congé de l'enseignement primaire lorrain est prolongé d'année en année jusqu'en mars 1892. [ADBR 34AL1393]

**HAAG Sophie.** Strbg Schw 1888-1891. Née à Strasbourg en 1867, protestante. En avril 1885, elle intègre l'EN de Strasbourg. En mars 1888, elle réussit son examen de sortie. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en décembre 1891. [ADBR 34AL1384]

**HAAS Albert.** Strbg BP <1876< (rel). Né à Strasbourg en 1832, père de Théodore Haas (→). Pasteur (*Freiprediger*), aumônier de la Maison des diaconesses à Strasbourg. Il enseigne au milieu des années 1870 à l'école privée de la *Mägde-Anstalt* des diaconesses et dans les classes supérieures de l'ESF du BP. [ADBR 34AL1368, 34AL1403 et Bopp, p. 207]

**HAAS Eugenie, Sœur Josepha (SC).** Sargm SC 1906-1912 (tm) et 1918 (id). Née à Metz en 1877, fille du maître-tailleur Johann Haas et de Susanna Beurig ; sœur cadette de Marie Haas (→). Elle fréquente l'ESF SC de la rue Taison à Metz de six à quinze ans. A dix-huit ans, elle entre au noviciat SC. De 1898 à 1904, elle enseigne les travaux manuels à Épernay (départ. Marne). Elle est ensuite appelée à l'ENS attachée à l'ESF SC à Sarreguemines, où elle reprend ses « études allemandes » (cv). En juillet 1906, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels. A l'automne suivant, elle est affectée à l'ESF SC à Sarreguemines. A la rentrée 1912, elle est nommée à l'école ménagère de l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), où elle retrouve sa sœur, Sœur Maria Ambrosia Haas, qui enseigne à l'ESF. A la rentrée 1918, elle

retrouve l'ESF SC de Sarreguemines, où elle succède à Sœur Auguste Gaunard. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1906, 105AL2622, cv rédigé en 1912, et 105AL2631, cv rédigé en 1918]

**HAAS Johanna.** Strbg Kg 1910-1912 (dess). Professeur de dessin, inspectrice des écoles municipales élémentaires et moyennes de Strasbourg, elle donne des cours à l'ESF Koebig à partir d'octobre 1910. [ADBR 34AL1411]

**HAAS Maria.** Colm 1897-1898. Née à Stuttgart (roy. Wurtemberg) en 1874, protestante, fille du commerçant Benjamin Haas de Stuttgart. Elle fréquente les neuf classes de l'ESF Catharinenstift de Stuttgart puis l'ENS attachée à l'établissement, afin de se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. Une fois l'examen réussi, elle va en Angleterre perfectionner son anglais et y reste deux ans comme enseignante de français. Engagée à l'ESF subventionnée de Colmar en 1897, elle quitte l'établissement l'année suivante pour retourner en Angleterre. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1897]

**HAAS Marie, Sœur Maria Ambrosia (SC).** Rstf 1892-1918 (tm). Née à Metz en 1869, fille du maître-tailleur Johann Haas et de Susanna Beurig ; sœur d'Eugénie Haas (→). De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire paroissiale dirigée par les Sœurs de SC. En juillet 1888, elle entre dans la congrégation SC, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1890 à Strasbourg. Elle est tout d'abord enseignante de travaux manuels à Remilly pendant dix-huit mois. En mai 1892, elle succède à Sœur Hilda Fickinger à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 34AL1454, cv rédigé en 1892]

**HAAS Théodore.** Strbg Bg 1899-1900 (dess) + Strbg Münch 1900-1902 (id) + Strbg Kl 1907-1912< (id). Né à Jaegerthal, commune de Windstein (O Haguenau), en 1861, protestant luthérien, fils du pasteur Albert Haas (→) et d'Anne Bonne Françoise Louise Baudry. Il fréquente tout d'abord

l'école primaire de sa commune natale. Suite à la mutation de son père, la famille s'installe en 1870 à Strasbourg. Théodore Haas y vit le siège de la ville, puis fréquente « l'ancienne 9<sup>e</sup>, *Première Division* [...] du Gymnase protestant de Strasbourg » (cv 1899), à partir de novembre 1870. En mai 1871, il part à Foëcy (dép. Cher) rejoindre son père qui, dès avant le déclenchement de la guerre franco-allemande, y a été nommé pasteur et directeur d'une école protestante : engagé comme aumônier dans le 2<sup>e</sup> corps d'armée français, celui-ci a participé aux différentes batailles qui eurent lieu autour de Metz, avant de subir le siège de cette ville. A Foëcy, Théodore Haas reçoit ses premiers cours de dessin auprès de l'enseignante de l'école de la fabrique. Mais le jeune garçon retrouve Strasbourg dès 1872, son père s'y étant vu confier les postes d'aumônier de l'établissement des diaconesses et de prédicateur libre. Jusqu'en 1874, il fréquente la *Knaben-Anstalt* de Koenigsfeld, puis, jusqu'en 1879, de la *Quarta* à l'*Unter-Secunda*, le Gymnase protestant. A côté, il prend des cours de dessin chez le peintre Ensfelder, puis chez l'épouse du pasteur Gérold, et finalement chez le professeur Schaeffer au lycée de Strasbourg (→ SCHAEFFER Luise). En avril 1880, il est appelé comme volontaire d'un an au 105<sup>e</sup> régiment d'infanterie saxon, mais il est réformé à cause d'une « mauvaise fracture du bras » (cv 1899). En juin 1880, il se rend à Stuttgart (roy. Wurtemberg), où il apprend la xylographie au *Kunst-Institut* d'Adolf Closs jusqu'en juillet 1883. Il fréquente en même temps les cours du soir du *Polytechnikum* royal, ainsi que l'école professionnelle, puis les classes de dessin de nus et d'antiques de l'école royale d'art. En mai 1884, il part poursuivre à Paris sa formation d'artiste-peintre auprès d'« excellents professeurs, en partie à l'Académie des arts, en partie dans des ateliers privés » (cv 1899) : aux Beaux-arts, il poursuit son étude des antiques sous la direction de J. L. Gérôme ; à l'académie privée de R. Collin, il continue de se former au dessin et à la peinture de modèles vivants (cv 1906) ; à l'atelier de peinture d'animaux attachée au Jardin zoologique, il suit les cours de Fremiet. Il rentre en Alsace en août 1886 et passe l'hiver chez son père, devenu pasteur de Rott (O Wissembourg), avant de

gagner Karlsruhe (gd. Bade), à Pâques 1887, afin d'y achever ses études sous la direction du Prof. Hermann Baisch. Il est ensuite peintre dans l'établissement de lithographies d'art d'Ernst Kaufmann à Lahr (gd. Bade) de janvier 1889 à juillet 1890. Quatre mois plus tard, il retourne à Karlsruhe, où il reste jusqu'en 1894. Au mois d'octobre de cette année, il s'installe à Strasbourg, où il donne des cours privés de dessin et de peinture. Il a exposé et expose « avec succès » (cv 1899) dans différentes expositions d'art, à Strasbourg, Mulhouse, Baden-Baden (gd. Bade), Karlsruhe, Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle) et, surtout, au Salon de Paris. A partir de mai 1899, il donne des cours à l'ESF Boegner. En avril 1900, il succède à F. Zimmermann à l'ESF Münch, où il reste jusqu'en mai 1902. Entre-temps, en septembre 1899, il s'est vu confier le poste de professeur de la classe de dessin à main levée à l'école professionnelle du soir de Strasbourg. Il donne encore des cours privés de dessin dans la famille Granelius à Kolbsheim, chez les de Turckheim et les de Dietrich à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau) et Jaegerthal (id) ainsi qu'à quelques filles d'officiers et de hauts fonctionnaires à Wissembourg de 1899 à 1901. En janvier 1907, alors qu'il enseigne toujours à l'école professionnelle du soir, il succède à Elisabeth Haentzschel à l'ESF Klein à Strasbourg. [ADBR 34AL1382, 34AL1386, cv rédigé en 1906, 34AL1404, cv rédigé en 1899, et BLONDÉ Isabelle et BUCHI Elisabeth, « Haas Théodore », *NDBA*, 14, p. 1350]

**HAASE Gertrud.** Mulh 1910 (remp) + Mulh Do 1910-1912. Née à Mulhouse en 1890, protestante, fille du notaire impérial Max Haase. Elle fréquente à partir de six ans l'ESF municipale de Mulhouse, puis entre à l'ENS attachée à cet établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1909. Pendant l'année scolaire 1909/10, elle œuvre pendant cinq semaines comme remplaçante à l'ESF municipale de Mulhouse. Engagée en 1910 à l'ESF Dollfus, elle quitte l'ESF deux ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1275 et 34AL1304, cv rédigé en 1910]

**HABLIZIG Maria, Sœur Anna Berchmans (PPe).** Thionv PPe 1908-1918. Née à Marange (O Metz-campagne) en 1888, fille du maître-tailleur Julius Hablizig. Elle fréquente l'école primaire de Jœuf (dép. Meurthe-et-Moselle) de six à treize ans, puis l'école de travaux manuels de cette même commune de l'automne 1901 à Pâques 1902. En mai de cette même année, elle entre à l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en août 1904, date de son entrée au noviciat de Peltre. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1908. Le mois suivant, elle succède à Magdalena Hamma à l'ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1908]

**HABLÜTZEL Jacques.** Courc 1912-1914 (dess). Né à Herliberg (Suisse, canton Zurich) en 1868. Après avoir achevé sa scolarité à l'*Oberrealschule* de Schaffhouse (Suisse, canton Schaffhouse), il devient élève de la section des beaux-arts du *Technikum* confédéral de Winterthour (Suisse, canton Zurich), où il reste deux ans. Il étudie ensuite pendant quatre ans à Paris, où il fréquente l'École décorative et l'École Julian, avant de gagner Munich (roy. Bavière), où il travaille à l'atelier de l'artiste-peintre Stäbli. Après avoir séjourné durant de longues périodes dans différentes villes d'art, il s'établit en Lorraine en 1902. A la rentrée 1912, il est engagé à l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). En conclusion de son cv de la même année (rédigé à la troisième personne), il écrit : « Comme distinction, il a reçu à Linz [Empire austro-hongrois, Haute-Autriche] une grande médaille d'argent. Lors de la deuxième compétition internationale des artistes, il a été distingué deux fois. Le Ministère d'Alsace-Lorraine lui a délivré un diplôme d'honneur pour ses services rendus à l'art dans le *Reichsland* ». [ADBR 105AL2648, cv rédigé en 1912]

**HACCIUS.** Colm 1907 (all). *Oberlehrer* au lycée de Colmar, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. [ADBR 34AL1251 et 34AL1255/2]

**HACKENSCHMIDT Mlle.** Strbg UF 1906-1908 (dess). Professeur de dessin à l'EN de Strasbourg, elle donne aussi des cours à l'ESF UF à partir d'avril 1906. [ADBR 34AL1380]

**HACKENSCHMIDT Christian Charles, Dr.** Strbg 1883-1885 (all fr). Né à Strasbourg en 1839, fils du fabricant, écrivain et dramaturge Jean Christian Hackenschmidt (→ *NDBA*) ; père de Sabine (→) et Theodora Hackenschmidt (→). Pasteur de Jaegerthal de 1870 à 1882, aumônier de la prison de Strasbourg de 1882 à 1885. Il commence à enseigner à l'ESF municipale de Strasbourg en janvier 1883. Il abandonne cette activité en juillet 1885, suite à sa nomination comme pasteur de Saint-Pierre-le-Jeune. Il est connu pour son importante œuvre littéraire, où s'exprime son patriotisme allemand. Il meurt à Strasbourg le 11 novembre 1915. [*Jahresbericht* Strasbourg 1883, p. 54, et 1885, p. 28, Bopp, p. 207, et GEORGER-VOGT Héléne, « Hackenschmidt Charles Christian », *NDBA*, 14, p. 1359-1360]

**HACKENSCHMIDT Sabine.** Strbg BP 1892-1902 + Strbg Kg 1912 (remp: dess). Née à Jaegerthal (O Haguenau) en 1873, protestante, fille de Charles Hackenschmidt (→) ; sœur de Theodora Hackenschmidt (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du Bon-Pasteur, où elle enseigne ensuite pendant une décennie. En février 1912, elle est engagée à l'ESF Koebig pour remplacer Mlle Haas. [ADBR 34AL1370 et 34AL1411]

**HACKENSCHMIDT Theodora.** Strbg Mury 1915-1916 + Strbg Schm 1916 (aide). Née à Strasbourg en 1893, protestante, fille de Charles Hackenschmidt (→) ; sœur de Sabine Hackenschmidt (→). Après avoir fréquenté pendant trois ans la *Vorschule* Kugelmann, elle entre dans la septième classe de l'ESF Lindner. A l'automne 1910, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP. Deux ans plus tard, elle rejoint l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit en juillet 1913 la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF ; en juillet 1914, elle réussit la seconde partie. En septembre 1914, elle est mise, à sa demande, « sur la liste des candidates à un poste dans une école

supérieure de filles » (cv). En attendant qu'on lui en confie un, elle donne quelques cours privés. A la rentrée 1915, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg comme remplaçante d'Emilie Franck. Elle devient finalement enseignante à titre définitif avant de quitter l'établissement en avril 1916. [ADBR 105AL2581, cv rédigé en 1915, et 105AL2588]

**HACKER Philomena, Sœur Marie Helena (SC).** Btch 1892-1894 + Sargm SC 1894-1897. Née à Oberbiederbach (gd. Bade) en 1870, fille de l'*Oberlehrer* Adolf Hacker et d'Ernestine Sayer. De cinq à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire où enseigne son père. En octobre 1885, elle entre au noviciat SC à Metz, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1889. Elle est alors nommée à l'externat de la rue de l'Evêché à Metz. A côté de son activité, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1891. A la rentrée 1892, elle est affectée à la deuxième classe de l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). En mars 1894, elle succède à Helene Junker à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle abandonne son poste pour raison de santé, provisoirement durant le semestre d'été 1897, puis définitivement à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1418, cv rédigé en 1892, et 34AL1473, cv rédigé en 1894]

**HACKSPILL, Dr.** Thionv PPe 1901-1902 (rel). Chapelain catholique. [ADBR 34AL1482]

**HAEBERLE, Prof. Dr.** Strbg L 1917-1918 (hist). [ADBR 105AL2596]

**HAEGELE Mlle.** Colm 1877<. Elle est élève à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar et enseigne en même temps dans ladite ESF. Il s'agit sûrement de Martha Haegle (→). [ADBR 34AL1250]

**HAEGELE Hedwig.** Strbg Kg 1890-1892 (fr). Née à Culm (prov. Prusse-Occidentale) en 1861, catholique, fille de Joseph Haegle, né à Gross-Glogau (prov. Silésie, auj.

Głogów en Pologne) en 1816, directeur du lycée de Colmar (1872-1879), puis de ceux de Bouxwiller (O Saverne) (1879-1884) et de Strasbourg (1884<), sœur de Martha Haegele (→). En décembre 1889, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de français et d'anglais pour les ESF. Elle donne des cours à l'ESF Koebig à partir de mars 1890. [ADBR 34AL1408]

**HAEGELE Martha.** Bxw 1883 (remp) + Strbg L 1887-1910. Née à Braunsberg (prov. Prusse-Orientale,auj. Braniewo en Pologne) en 1856, catholique, fille de Joseph Haegele, né à Gross-Glogau (prov. Silésie, auj. Głogów en Pologne) en 1816, directeur du lycée de Colmar (1872-1879), puis de ceux de Bouxwiller (O Saverne) (1879-1884) et de Strasbourg (1884<), sœur de Hedwig Haegele (→). En 1878, elle obtient à Mulhouse le diplôme d'enseignante et de directrice pour les ESF. Cinq ans plus tard, elle effectue un remplacement à l'ESF de Bouxwiller. A la rentrée 1887, elle est engagée dans « l'institution » de Mlles Kruttge et Asmus, bientôt ESF Lindner, à Strasbourg. Elle est sûrement la Mlle Haegele (→) qui donnait des cours à l'ESF subventionnée de Colmar dans les années 1870, alors qu'elle était élève à l'ENS attachée à cet établissement. [ADBR 34AL1319 et 34AL1405 et (pour la biographie du père) *Programm des Lyceums in Colmar*, 1873, p. 42]

**HAEN Maria, Sœur Johanna (DC).** Strbg DC 1899-1910 et 1917-1918. Née à Wadgassen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1874, fille du *Kreiskommissar* Johann Haen. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire d'Avricourt (O Sarrebourg), puis l'ESF de la DC à Sarrebourg. A l'automne 1889, elle entre au noviciat de ces mêmes sœurs au couvent de Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle le réussit à Sélestat en mars 1893. Deux mois plus tard, elle est nommée à la tête de « l'école de garçons » attachée à l'ESF de la DC à Strasbourg. En septembre 1898, elle est mise en congé pour une année, afin qu'elle puisse se préparer dans de bonnes conditions à l'examen d'enseignante pour les ESF. En septembre 1899, elle réussit celui-ci à Metz.

Le mois suivant, elle échange son poste avec celui de Sœur Julia Marquet à l'ESF de la DC à Strasbourg. En septembre 1910, elle est mutée au noviciat de Château-Salins. Deux ans plus tard, elle devient la directrice de l'EMF qu'ouvre alors la congrégation dans cette même ville. Entre-temps, elle a réussi à Strasbourg, en décembre 1911, l'examen de directrice pour les ESF. A l'automne 1915, pour des raisons de santé, elle est mise en congé pour la durée de la guerre. Elle enseigne toutefois à l'ESF de la DC à Strasbourg à partir de la rentrée 1917. [ADBR 34AL1351, 34AL1352 et 105AL2572, cv rédigé en 1917]

**HAENEL.** Forb 1901-1908 (rel). Chantre israélite. [ADBR 34AL1489]

**HAENNER Aline Laura.** Mulh Bl 1888-1900. Née à Mulhouse en 1869, protestante. En juin 1888, elle réussit à Mulhouse son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1297 et 34AL1298]

**HAENSSLER Margarete Magdalena.** Strbg BP 1915-1918 (éco.dom). Née à Steinen dans le Wiesenthal près de Lörrach (gd. Bade) en 1894, protestante, deuxième fille de l'artiste-peintre Ernst Hänsler (†1913) et d'Emilie Schöpflin. De 1900 à 1908, elle fréquente l'école primaire de Steinen, puis les cours complémentaires. De quinze à vingt ans, elle reste chez ses parents, tout en fréquentant la *Frauenarbeitsschule* de Lörrach, où elle participe à deux cours de broderie et à deux cours de confection de vêtements. En février 1913, elle devient domestique dans un presbytère à Pforzheim (gd. Bade), où elle reste jusqu'en février 1914. Elle rentre alors à la maison et fréquente le cours de cuisine du *Frauenverein* à Lörrach (mars-juil 1914). D'août 1914 à janvier 1915, elle travaille à la cuisine du *Steinemer Vereinslazaret* : « Comme j'ai toujours beaucoup aimé l'économie domestique, j'ai pris la décision de me former pour devenir enseignante d'économie domestique » (cv). Elle intègre donc en mars 1915 l'EN ménagère du *Badischer Frauenverein* à Karlsruhe (gd. Bade), où elle réussit son examen en juillet de la même année. Elle participe ensuite

pendant quatorze jours à un cours sur l'utilisation des fruits et des légumes à l'école d'agriculture d'Augustenberg, puis rejoint sa mère à Lörrach, où elle a déménagé entre-temps. A la rentrée 1915, elle succède à Gertrud Walther à la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1915]

**HAENTZSCHEL Elisabeth.** Strbg Kl 1904-1906 (dess). Née à Strasbourg en 1882, protestante, fille de l'inspecteur des machines (ingénieur, sur l'acte de naissance) *Gustav Friedrich Esaias Haentzschel* et de *Sophie Caroline Hüek*. Elle reçoit son instruction à partir de six ans, « en partie à l'école supérieure de filles [municipale], en partie au pensionnat Schwarz [sic] » (cv). « Contrainte par le décès précoce de son père de devenir un jour indépendante », elle suit « les conseils de [son] professeur de dessin, Mademoiselle E[milie] Gross » (cv) et poursuit ses études de dessin après sa sortie de l'ESF Schwartz. Ses professeurs, Messieurs Hornecker et Schneider, constatant son talent, lui conseillent de remettre à plus tard la préparation de l'examen de professeur de dessin et de se rendre à Paris. Elle y fréquente pendant six mois l'Académie Julian, avant de retourner à Strasbourg, à « l'école de dessin de Mademoiselle E. Gross » (cv). Pour des raisons financières, elle doit cependant prendre un emploi plus tôt qu'elle ne le pensait. Elle est engagée à l'ESF Klein à la rentrée 1904, pour décharger Emilie Gross d'une partie de ses heures : elle a demandé aux hautes autorités scolaires un délai de deux ans pour passer l'examen de professeur de dessin, car la maladie de sa mère l'empêche de travailler en continu. A la rentrée 1905, elle succède à Emilie Gross. Finalement, elle ne passe pas l'examen, car elle souhaite se consacrer exclusivement à la peinture : elle quitte l'établissement en décembre 1906. Elle meurt à Landau (R.F.A.) le 28 mars 1970. [ADBR 34AL1385, cv rédigé en 1904, et 34AL1386 et état civil de Strasbourg]

**HAERTER Gustave Guillaume.** Strbg BP 1871-1889 (rel). Né à Ittenheim (O Strasbourg-campagne) en 1826. Pasteur de la Maison des diaconesses de Strasbourg de

1859 à 1874, il enseigne à l'ESF du BP depuis sa fondation. En 1874, il est nommé pasteur du Temple-Neuf. A partir de l'automne 1888, il n'enseigne plus au BP qu'à l'ENS attachée à l'ESF, une activité à laquelle il doit renoncer en janvier 1889 à cause de sa santé déclinante. Il décède en août 1903. [ADBR 34AL1369 et Bopp, p. 209]

**HAGEMANN Frédérique, née JOST.** Strbg Sg 1880-1886. Née à Dorlisheim (O Molsheim) en 1837, fille du boucher Thiébaud Jost et d'Elisabeth Simon. En août 1857, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Veuve de l'instituteur Hagemann, elle est engagée comme enseignante à l'école maternelle qui ouvre à la rentrée 1880 à l'ESF-institution Saigey. A la rentrée 1882, elle se voit confier la sixième classe (six-sept ans) de l'établissement, puis la cinquième classe en mai 1883. Elle abandonne une partie de son enseignement en février 1886 pour raisons de santé. Après un congé complet d'avril 1886 à la fin de l'année scolaire, elle reprend son activité. Sa santé l'oblige à quitter définitivement l'établissement à la fin de décembre 1886. [ADBR 34AL1387]

**HAGEN Cornélie.** Strbg BP 1896-1899 (ch). De Berne. Après avoir fréquenté le conservatoire de Berne, elle rejoint celui de Strasbourg, où elle étudie le chant et le violon. En même temps, elle se charge de l'enseignement du chant dans le niveau inférieur de l'ESF du BP. [ADBR 34AL1371]

**HAGEN Maria.** Thionv StCh 1887. Née à Werl (prov. Westphalie) en 1868. En novembre 1886, elle réussit à Münster (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1887, elle succède à Margareta Velten à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement dès le mois de décembre. [ADBR 11AL213]

**HAGENMÜLLER Henriette, Sœur Marie Gustavine (DPR).** Mulh DPR 1883-1887. Née en 1860. [ADBR 34AL1307]

**HAGMAIER Leontine\***. Strbg BP 1885-1887 + Altk 1890-1892. Née à Krautheim (roy. Wurtemberg) en 1862, protestante, fille du *Kaiserlicher Rentmeister* Dr. Hagmaier d'Altkirch, sœur de Natalie Hagmaier (→). Élève du lycée royal humaniste de Stuttgart (roy. Wurtemberg), elle devient à l'automne 1880 la première bachelière d'Allemagne. De l'automne 1882 à l'automne 1885, elle est préceptrice dans la maison du comte zu Solms-Laubach (*Kreisdirektor*) à Strasbourg. De l'automne 1885 à 1887, elle enseigne à l'ESF du BP. De l'automne 1887 à l'automne 1889, elle est préceptrice dans la famille du fabricant Gilardon, qui vit entre Altkirch et Nice. A partir de l'automne 1889, elle exerce les mêmes fonctions dans une famille de la haute aristocratie à Londres. Elle fonde à l'automne 1890 l'ESF d'Altkirch, qu'elle dirige durant deux années. Elle rejoint ensuite Stuttgart, où elle dirige l'institution Prieser. A partir de 1901, elle cumule cette fonction avec la direction du *Mädchengymnasium* de Stuttgart, fondé par Gertrud Schwend-Üxküll, à laquelle elle succède. En 1912, elle conserve uniquement la direction du *Mädchengymnasium*, devenu en 1909 le *Königin-Charlotte-Gymnasium*. En 1924, elle est la première femme en Allemagne à se voir octroyer le titre d'*Oberstudiendirektorin*. En 1929, elle part à la retraite. Elle meurt à Eckwälden près de Boll en août 1931. [ADBR 34AL1284, BINDER Hermann, « Leontine Hagmaier zum Gedächtnis », *Stuttgarter Neues Tagblatt*, 10.08.1931, LA ROI-FREY Karin (DE), *Schulidee: Weiblichkeit. Höhere Mädchenschulen im Königreich Württemberg, 1806 bis 1918*, Tübingen, Eberhard-Karls-Universität, thèse de sciences sociales, 2003, consultable sur le site internet de l'Université de Tübingen (portrait p. 153), et SCHNEIDER Corinna, « Leontine Hagmaier (1862-1931) », sur le même site, 3 p., consultées le 09.08.2012]

**HAGMAIER Natalie**. Altk 1890-1893 (ch dess). Protestante, fille du *Kaiserlicher Rentmeister* Dr. Hagmaier d'Altkirch, sœur de Leontine Hagmaier (→). [ADBR 34AL1284]

**HAHN, Prof. Dr.** Strbg Mury 1898-1915 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée épiscopal de

Strasbourg, il donne des cours de physique à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1898. [ADBR 34AL1375/2]

**HAHN Maria Theresia**. Thionv StCh 1875-1898. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1858, catholique, fille du professeur de langues *Gottfried* Karl Hahn. A partir de 1872, elle fréquente le cours normal de Mayence. En août 1874, elle réussit l'examen d'institutrice à Mayence. En février 1875, elle succède à Josephine Rossi à la tête de la troisième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. A partir de 1883, pour des raisons de santé, elle se limite à quelques heures d'enseignement du français et de l'écriture. A l'automne 1898, elle quitte l'établissement pour rejoindre l'enseignement public hessois. [ADBR 11AL213 et 11AL214]

**HALBWACHS Luise Maria Adelpha, Sœur Philothea (DPR)**. Mulh DPR 1904-1909. Née à Keskastel (O Saverne) en 1885, fille de l'instituteur Florenz Halbwachs et de Karoline Eschenlohr. Elle est la plus jeune d'une famille de dix enfants. A six ans révolus, elle entre à l'école primaire de Keskastel : « Mon institutrice était ma sœur Klementine » (cv). Deux ans plus tard, elle bénéficie de l'enseignement de Mlle Katharina Weber. A treize ans, elle quitte l'école. « Je me suis décidée pour le métier de sœur-enseignante et suis entrée, en octobre 1899, à l'école préparatoire d'Issenheim [O Guebwiller] » (cv). Un an plus tard, elle est reçue à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare pendant quatre ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1904. En août 1904, elle se trouve en vacances chez ses parents. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1904]

**HALLIER Ludwig Johann Gustav, Dr.** Thionv 1899-1918 (rel). Né à Rostock (gd. Mecklembourg-Schwerin) en 1865. Pasteur de Thionville de 1897 à 1919, il quitte alors l'Alsace-Lorraine redevenue française. Une fille (Anna) a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) avant la Première Guerre mondiale. [ADBR 34AL1485 et Bopp, p. 211]

**HAM Margareta B. ou Maggie.** Pltr 1897< (ang). Née à Mulligar, dans le comté de West Maeth (Royaume-Uni, Irlande, Leinster), en 1874, fille du propriétaire foncier Patrick S. Ham. Elle reçoit sa première instruction dans la maison parentale, où elle suit les leçons d'un précepteur avec les autres membres de sa fratrie. Elle entre ensuite dans l'institution des Sœurs de Lorette à Mulligar. En février 1891, ses parents l'envoient apprendre l'allemand dans l'institution des Demoiselles anglaises de Passing près de Munich (roy. Bavière), où elle reste pendant trois ans et demi comme pensionnaire. En mars 1893, elle réussit l'examen d'enseignante d'anglais. Elle reste encore une année à l'institution des Demoiselles anglaises de Passing, comme aide-enseignante. En septembre 1894, elle rentre en Irlande et devient préceptrice dans la famille d'un juge à Skibbereen (Cork). En novembre 1896, elle se rend à l'ESF à Peltre (O Metz-campagne). A partir de la rentrée 1897, elle y donne des cours privés d'anglais. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1897]

**HAMANG Marie, Sœur Sainte-Angélica (SC).** Sargm SC 1884< (matern). Née à Réning (O Château-Salins) en 1865. Elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle à Beauregard (O Thionville-est) en février 1884, avec capacité d'enseigner en allemand et en français. En avril 1884, elle succède à Sœur Saint-François d'Assise Schont l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471]

**HAMILTON.** Mtz Minag <1873< (ang) + Mtz BB/Kahn <1873-1874< (ang mus). Assurément l'époux de Mme Hamilton (→). Il enseigne dans la classe supérieure du pensionnat (ESF) Bloch-Blum. [ADBR 11AL223]

**HAMILTON Mme.** Mtz BB/Kahn <1873-1874< (ang mus tm). Assurément l'épouse du professeur Hamilton (→). Elle enseigne dans la classe inférieure du pensionnat (ESF) Bloch-Blum. [ADBR 11AL223]

**HAMM Leonhard.** Br 1918 (rel). Né à Wickersheim (O Strasbourg-campagne) en 1878, fils de Leonhard Albert Hamm (→). Pasteur de Heiligenstein (O Sélestat) de 1914

à 1932. Il reprend l'enseignement du défunt pasteur Dietz en janvier 1918. [ADBR 34AL1315, 34AL1316 et Bopp, p. 212]

**HAMM Leonhard Albert.** Schlgt <1872 (rel). Né à Schillersdorf (O Saverne) en 1840, fils de l'instituteur Leonhard Hamm, père de Leonhard (→) et de Marie Hamm (→), frère de Mathilde Hamm (→). Vicaire à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) au début des années 1870. Il est nommé pasteur de Wickersheim (id) en 1872. [ADBR 34AL1415 et Bopp, p. 212]

**HAMM Emma, née SAUER.** Bschrh 1895-1899 (aide). Née à Bischheim (O Strasbourg-campagne) en 1866, protestante. En février 1886, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg. Le mois suivant, elle est nommée à l'école primaire de Gumbrechtshoffen (O Haguenau), où elle reste jusqu'en mai 1887. Elle est alors affectée à l'école primaire de Mertzwiller (id), qu'elle quitte en mai 1888 pour celle de Bischheim. Elle y reste jusqu'à son départ de l'enseignement en mai 1893, pour se marier. En avril 1895, elle succède à Monsieur Bechtoldt à l'ESF de Bischheim. [ADBR 34AL1415]

**HAMM Marie.** Strbg BP 1898 (remp). Née à Wickersheim (O Strasbourg-campagne) en 1876, protestante, fille du pasteur Leonhard Albert Hamm (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP d'août 1893 à juillet 1896. Elle y réussit alors son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1371]

**HAMM Mathilde.** Bxw 1879-1911<. Née à Schillersdorf (O Saverne) en 1858, protestante, fille de l'instituteur Leonhard Hamm, sœur de Leonhard Albert Hamm (→). Entre quatorze et dix-huit ans, elle est élève à l'institut supérieur de filles de Kornthal, près de Stuttgart (roy. Wurtemberg). Elle y passe son examen pour enseigner dans les ESF. Elle est ensuite active pendant un semestre comme enseignante à Kornthal. Fin août 1877, pour approfondir ses connaissances en français, elle se rend dans la famille Japy, à Beaucourt (dép. Haut-Rhin resté français en 1871),

comme préceptrice : elle enseigne particulièrement l'allemand à deux filles de cinq et neuf ans. En décembre 1878, ayant appris par son frère, le médecin cantonal de Bouxwiller (O Saverne), que le poste de Julie Muller était vacant à l'ESF de la ville, elle demande au *Kreisschulinspektor* de Saverne d'user de son influence pour lui obtenir la place. Elle se propose de l'occuper sans salaire jusqu'au départ à la retraite de Julie Muller. En mars 1880, le *Kreisschulinspektor* plaide pour un engagement définitif : « Elle est Alsacienne, fille de l'ancien instituteur Hamm de Schillersdorf, formée en Allemagne (Kornthal) et possède un certificat de capacité pour enseigner dans les écoles supérieures de filles tout à fait excellent [...] ». [ADBR 34AL1318, cv rédigé en 1878, 34AL1319 et 34AL1321]

**HAMMA Cäcilia.** Pltr 1886-1887 (aide). Née à Oberstadion (roy. Wurtemberg) en 1867. En août 1886, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Au mois de novembre suivant, elle est engagée à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). En mai 1887, elle succède à Sœur Maria von Sales Oury au noviciat du même couvent. [ADBR 34AL1450]

**HAMMA Franz.** Mtz Mis 1887-1889 (ch) et 1897-1907 (id). Père de Magdalena Hamma (→). *Oberlehrer* à l'EN de Metz, il donne gratuitement des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde, où ses filles sont scolarisées. Il est à nouveau actif dans l'établissement à partir de la rentrée 1897. Il porte désormais le titre de *Musikdirektor*. [ADBR 34AL1442 et 34AL1443]

**HAMMA Magdalena.** Thionv PPe 1907-1908. Née à Metz en 1888, catholique, fille de Franz Hamma (→) et de Therese Friedinger. Elle fréquente une ESF de SC à Metz de six à douze ans, puis l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne) pendant deux ans. A Pâques 1903, elle entre dans la première classe de l'ESF de la Miséricorde à Metz, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en octobre 1907. Le mois suivant, elle

est engagée à l'ESF de la PPe à Thionville. En octobre 1908, elle doit quitter l'établissement pour soigner sa mère. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1907]

**HAMMAN.** StAvd SC 1918 (ch). Il fréquente longtemps le conservatoire de Strasbourg. Instituteur à l'école primaire de garçons de Saint-Avold (O Forbach) depuis 1908, il donne des cours de chant à l'ESF SC de la ville à partir de la rentrée 1918. [ADBR 105AL2633]

**HAMMANN Melanie, Sœur Geroldina (DPR).** Mulh DPR 1895-1899 et 1900-1907. Née à Otterswiller (O Saverne) en 1869, fille de l'instituteur Jakob Hamman et de Katharina Cremmel. Elle fréquente jusqu'à treize ans l'école primaire d'Otterswiller, puis jusqu'à seize ans l'ESF de Saverne. Ensuite, elle se rend au couvent de Ribeauvillé, est engagée comme institutrice à Logelbach (O Colmar) puis à Masevaux (O Thann). Après deux années, elle retourne à l'EN du couvent pour se préparer à l'examen d'institutrice. Après avoir réussi l'examen, elle est active à l'école primaire de Turckheim (O Colmar) d'octobre 1889 à septembre 1895. En 1899/1900, elle enseigne à l'école primaire de Sarre-Union (O Saverne). [ADBR 34AL1310, cv rédigé en 1895, et 34AL1311]

**HAMMER Mlle.** Strbg L 1916-1918. [ADBR 105AL2596]

**HAMMER Anna, Sœur Paula (Mis)\*.** Mtz Mis 1914-1918. Née à Zeitz (prov. Saxe) en 1878, fille du chef d'entreprise Johannes Hammer et de Clara Bauer. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école privée catholique de Zeitz. Elle entre ensuite à l'ESF de la Miséricorde de Heiligenstadt (prov. Saxe). Par la suite, elle intègre la « classe complémentaire » (cv) – en fait EN – attachée à l'établissement, où elle réussit en mai 1896 l'examen d'institutrice. En mars 1897, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Münster (prov. Westphalie). Elle entre alors dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt et enseigne jusqu'à Pâques 1903 à l'ESF de Heiligenstadt. Elle enseigne

ensuite pendant deux ans et demi à l'ESF de Lippstadt (prov. Westphalie). De Pâques 1906 à Pâques 1909, elle fréquente les cours scientifiques complémentaires pour enseignantes à Münster, afin de préparer l'examen d'*Oberlehrerin*, qu'elle réussit en juin 1909. En octobre de la même année, elle est nommée enseignante au lycée de filles catholique de Kassel (prov. Hesse-Nassau). A Pâques 1914, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, où elle succède à Sœur Marie Veronika Lösing. A la rentrée 1915, elle succède à Sœur Agnes Claus comme directrice de l'établissement. Elle démissionne de cette fonction le 30 novembre 1918 et s'occupe encore quelques jours des affaires de l'école en attendant la venue d'une directrice française. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1914, et 105AL2618]

**HAMMER Elisabeth.** Strbg 1916< (aide). Née à Thann en 1894, protestante, fille d'un inspecteur du cadastre vieil-allemand ; sœur de Magdalena (→) et de Margarete Hammer (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1911 et 1915. Elle succède au Dr. Steiner, dans cet établissement, au début du semestre d'été 1916. [*Jahresbericht* Strasbourg 1916, p. 6]

**HAMMER Johanna.** Thionv sub 1882-1892. Née à Schwelm (prov. Westphalie) en 1861, protestante. En septembre 1881, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN Köhler de Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha). A Pâques 1882, elle succède à Mlle Barbieux à l'ESF de Margareta Müller à Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1892, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1484 et 34AL1487]

**HAMMER Johanna.** Bschw 1892-1912. Fille d'un *Kreissekretär* de Haguenau. Elle est engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) à la rentrée 1892. En congé à partir de juillet 1912, elle prend sa retraite au mois de novembre de la même année. [ADBR 34AL1323]

**HAMMER Magdalena.** Dorl 1913 + Strbg Mury 1914 (remp). Née à Thann en 1892, protestante, « un père originaire des environs

de Mayence » (ADBR 1045W8), inspecteur du cadastre ; sœur d'Elisabeth (→) et de Margarete Hammer (→). Elle fréquente tout d'abord l'ESF de Thann. Suite à la mutation de son père à Mulhouse à l'automne 1900, elle entre dans la neuvième classe de l'ESF municipale de cette ville. En avril 1901, une nouvelle mutation de son père l'oblige à quitter l'établissement et à intégrer la huitième classe de l'ESF municipale de Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à l'établissement et réussit en juin 1912 son examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1913, elle est engagée au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim), qu'elle quitte cependant dès la fin de l'année scolaire dans l'intention de partir pour l'Angleterre. Ce projet doit cependant être reporté. En octobre 1913, Magdalena Hammer trouve un poste au « pensionnat ménager » (cv) de Mme Eberwein à Bensheim (gd. Hesse). Elle y reste jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1914. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg comme remplaçante d'Emilie Franck, laquelle reprend son activité en janvier 1915. Le 22 janvier 1919, elle sera relevée de ses fonctions de « professeur à l'école réale de Rombas » (ADBR 1045W8). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1912, 105AL2581, cv rédigé en 1914, et 1045W8]

**HAMMER Margarete.** SMaM 1909 (remp). Née à Altkirch en 1888, protestante, fille d'un inspecteur du cadastre vieil-allemand ; sœur d'Elisabeth (→) et de Magdalena Hammer (→). Fin 1888, son père est muté à Thann, où elle fréquente l'ESF de 1896 à 1900. A l'automne 1900, son père est muté à Mulhouse. Elle fréquente dès lors, jusqu'à Pâques 1901, la cinquième classe de l'ESF de la ville. Son père est ensuite muté comme inspecteur du cadastre à Strasbourg. A Pâques 1901, elle entre à l'ESF municipale, où elle reste jusqu'à la première classe incluse. Après avoir réussi l'examen d'entrée en 1905, elle devient élève de l'ENS attachée à cet établissement. En juin 1908, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 105AL2536, cv rédigé en 1909]

**HAMMES Hermann Franz.** Sargm 1909-1914 (rel). Né à Meisenthal (O Sarreguemines) en 1873, fils du garde forestier Paul Ludwig Hammes. Nommé pasteur de Sarreguemines en 1906, mobilisé comme aumônier militaire au début de la Première Guerre mondiale, il est expulsé d'Alsace-Lorraine en 1919. [ADBR 34AL1470, 105AL2629 et Bopp, p. 213]

**HANAUER.** Mulh Do 1877< (géo hist s.nat). Enseignant à l'EMG de Mulhouse. [ADBR 34AL1301]

**HANCK Margaretha.** Strbg Schm 1902 (aide) + Strbg BP 1903 (id). Née à Mulhouse en 1883, protestante, fille du brasseur Johann Jacob Hanck. A six ans, elle fréquente l'école maternelle de Mlle Steger à Mulhouse, où elle apprend à lire, écrire et compter. Après la mort de son père en 1891, la famille s'installe à Strasbourg. Margaretha Hanck y fréquente l'ESF du BP et l'ENS attachée à l'établissement jusqu'à ses dix-neuf ans. Elle réussit alors son examen d'enseignante pour les ESF (juillet 1902). A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Schmutz, où elle enseigne pendant quatre heures par semaine. En janvier 1903, elle rejoint l'ESF du BP, où elle succède au Mme Gluntz. [ADBR 34AL1372 et 34AL1392, cv rédigé en 1902]

**HAND Mlle.** Strbg F <1875-1876<, Sûrement Miss Hand (→). [ADBR 34AL1383]

**HAND Miss.** Strbg Münch <1888 (ang), 1889-1890 (id) et 1896-1903 (id) + Strbg UF 1888-1889 (id) + Strbg Sg 1890-1892 (id). Née à Londres le 13 avril 1830. Sûrement la Mlle Hand (→) de l'ESF Fuchs. Elle donne des cours à l'ESF Münch à Strasbourg jusqu'à la fin de l'année scolaire 1887/88. En octobre 1888, elle est engagée à l'ESF UF. A partir de juin 1889, elle donne à nouveau des cours à l'ESF Münch : elle est alors vivement recommandée par l'*Oberschulrat* Albrecht. En octobre 1890, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey, où elle enseigne pendant deux ans. On la retrouve à l'ESF Münch à partir de la rentrée

1896. [ADBR 34AL1378, 34AL1381, 34AL1382 et 34AL1388]

**HANHART Eugénie.** Mulh 1872-1891. Née à Mulhouse en 1840, protestante. Elle enseigne à partir de 1858 à l'école primaire de Mulhouse et à partir de l'année suivante dans les classes spéciales de filles, qui deviennent l'ESF en 1872. [ADBR 34AL1268 et 105AL928, dossier personnel]

**HANNIG Martha.** Sav <1915-1919. Née à Saverne en 1887, catholique, fille de l'architecte municipal de Saverne. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1903 et 1906. Engagée à l'ESF de Saverne vers le début de la Première Guerre mondiale, elle en est révoquée le 12 mars 1919. [ADBR 105AL2593 et 1045W8]

**HANSEN Marie, Sœur Marie Gustav (DC).** Strbg DC 1877-1880. Née à Altzingen (Luxembourg) en 1843. En août 1862, elle obtient à Luxembourg le brevet d'institutrice de quatrième rang ; en juin 1863, celui d'institutrice de troisième rang. En mars 1877, elle est autorisée à enseigner à l'ESF de la DC à Strasbourg, où elle a été appelée pour remplacer une religieuse malade, qui n'est pas censée reprendre ses cours avant longtemps. L'inspecteur scolaire de cercle (Prass), très satisfait de cette enseignante, notamment de sa connaissance de l'allemand, a plaidé pour cette autorisation. Elle décède en février 1880. [ADBR 34AL1349]

**HANSER Josefina, Sœur Emérentienne (DPR).** Strbg DPR 1902-1905 (tm). Née à Staffelfelden (O Thann) en 1881, fille du journalier Joseph Hanser et de Josefina Flory. « La mort [lui] enleva [sa] bonne mère le 26 septembre 1886 » (cv). Jusqu'à neuf ans, elle reste dans la maison parentale et fréquente l'école primaire de Staffelfelden, « puis les Sœurs de la Sainte-Croix [prennent] en charge [son] éducation » jusqu'à ses treize ans (cv). Elle s'exerce ensuite à la broderie jusqu'à dix-huit ans. A l'automne 1899, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En septembre 1900, ses supérieures l'envoient à Strasbourg, où elle suit le cours de préparation à l'examen d'enseignante de

travaux manuels. Elle réussit cet examen en juin 1901. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1902]

**HANSER Luise.** Dorl 1891-1894. Née à Wihr-en-Plaine (O Colmar) en 1862, protestante, fille de l'instituteur Johann Hanser et de Maria Magdalena Ritzenthaler. Elle reçoit sa première instruction dans son village natal, sous la conduite de son père. Lorsqu'elle a douze ans, il décide de l'envoyer à l'ESF subventionnée de Colmar, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe, avant d'intégrer l'EN qui lui est attachée et où elle étudie durant trois ans. Considérant les deux périodes comme un tout, elle écrit dans son cv de 1891 : « J'ai fréquenté cette institution durant plus de six années et y ai appris à estimer l'enseignement remarquable que la directrice, Mademoiselle Armbruster, dispensait avec l'aide de ses enseignants et de ses enseignantes » (cv). En 1880, son père décède quelques mois avant le passage de l'examen d'enseignante pour les ESF : « mon cher père, qui m'aidait si souvent et si volontiers dans mes études par ses conseils avisés » (cv). Avec plusieurs camarades du même âge, elle se rend à Strasbourg pour passer l'examen, qu'elle réussit. L'occasion se présente bientôt à elle de partir pour l'Angleterre avec une autre jeune enseignante, dans le but de se perfectionner en anglais. Elle obtient tout d'abord un poste d'enseignante d'allemand et de français dans une institution de filles à Wellington (Shropshire), où elle reste peu de temps. Elle est active plus longtemps à Liverpool (Lancashire), Margate (Kent) et Saint Leonards-on-Sea (Sussex). Après neuf ans passés en Angleterre, elle écoute les souhaits de sa mère malade et de ses frères et sœurs et retourne en Alsace pour trouver un poste convenable à proximité de sa famille. « Chaudement recommandée par Mademoiselle Armbruster » (cv), elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) à la rentrée 1891. [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1891]

**HANSMEIER Maria, Sœur Maria Lucia (NDM).** Molsh 1895-1896. Née à Delbrück, près de Paderborn (prov. Westphalie), en 1845, fille du propriétaire foncier Heinrich Hansmeier. De sept à quatorze ans, elle

fréquente l'école primaire d'une classe de Delbrück. A l'âge de quinze ans, elle entre au pensionnat ND à Paderborn, afin de s'y préparer à passer l'examen d'institutrice. Après trois ans d'études, elle réussit son examen. Dès lors, elle est active en partie à l'ESF et en partie au pensionnat ND à Paderborn, jusqu'aux vacances d'été 1895. Elle est appelée à l'ESF de Molsheim pour la rentrée suivante. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1895]

**HAPPACH.** Bxw <1876< (s.nat). [ADBR 34AL1318]

**HAPPACH.** Sargm 1889-1891 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines. Il reprend le cours de physique du Dr. Wildermann à l'ESF municipale à partir d'octobre 1889. Il est muté à la fin de l'année scolaire 1890/91. [ADBR 34AL1468]

**HARDT.** Strbg BP <1876<. Enseignant au lycée de Strasbourg. Jusqu'en août 1876, il n'enseigne à l'ESF du BP que le dessin. [ADBR 34AL1368]

**HARDT Friedrich.** Strbg Kg 1888< (math) + Strbg Sg 1892 (remp) et 1906-1910 (ch). Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg. A partir de la rentrée 1888, il donne des cours à l'ESF Koebig. Il remplace Monsieur Besson à l'ESF-institution Saigey au printemps 1892. A partir de 1906, il donne à nouveau des cours dans cet établissement, qu'il quitte à la fin de l'année scolaire 1909/10. [ADBR 34AL1388, 34AL1389 et 34AL1408]

**HARDT Julius.** Mulh 1902 (remp: ch). Professeur de chant. [ADBR 34AL1273]

**HARFF Mlle.** Strbg Kg 1910-1912 (ch). Enseignante de chant, elle reprend les cours de Monsieur Merkling à l'ESF Koebig à la rentrée 1910. [ADBR 34AL1411]

**HARION Oktawie, Sœur Maria Philomena (DPR).** Strbg DPR 1889< + Rouf 1905<. Née à Heiligenberg (O Molsheim) en 1869, fille de l'instituteur Philipp Harion et de Maria Anna Lejeune. De six à douze ans, elle fréquente « l'école

primaire de chaque lieu d'affectation de son père » (cv). En 1886, elle se rend à l'ESF de la DPR à Haguenau, où elle reste jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé en 1886. Après avoir réussi son examen d'institutrice en octobre 1889, elle occupe provisoirement un poste d'institutrice à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En janvier 1893, elle réussit au couvent de Ribeauvillé l'examen de service. A Pâques 1902, elle est mutée à Saverne. [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1905]

**HARNEY Margarethe.** Mtz Kahl 1890-1895 (tm). Née à Angermünde (prov. Brandebourg) en 1866, protestante, fille du président des ateliers impériaux de chemins de fer de Montigny (O Metz-campagne). Alors qu'elle est âgée de deux ans et demi, sa mère décède. En 1872, après avoir vécu une année chez ses grands-parents à Angermünde, elle rejoint son père à Montigny. A huit ans, elle entre à l'ESF Kahlenberg à Metz. Sa scolarité est interrompue pendant une longue période pour cause de maladie. A Pâques 1881, elle quitte définitivement l'établissement, après avoir fréquenté la classe II<sup>B</sup> pendant un semestre. Au printemps 1881, son père transfère le domicile familial à Metz. Pendant deux ans, elle y fréquente le cours de préparation à la confirmation du pasteur de division Dr. Tube, qui la confirme à Pâques 1883. Elle reste ensuite à la maison, avant d'être envoyée en novembre 1886 chez des parents à Strasbourg. En janvier 1887, elle y intègre l'école industrielle et complémentaire de Mlle Otto, qu'elle fréquente jusqu'à l'obtention de son diplôme d'enseignante de travaux manuels en avril 1889. De retour à Metz, elle ouvre en octobre 1889 sa propre école industrielle et complémentaire dans la maison parentale. A Pâques 1890, elle abandonne cette activité pour devenir enseignante à l'école municipale de travaux féminins de Metz. A partir de la rentrée suivante, elle donne des cours à l'ESF Kahlenberg. [ADBR 11AL218, cv rédigé en 1890]

**HARNIST Magdalena, Sœur Maria Baptista (DPR).** Mulh DPR 1907-1908. Née à Illfurth (O Altkirch) en 1885, fille du

cultivateur Johann Harnist. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Après la première communion, qu'elle reçoit des mains de Monseigneur Brey, elle entre à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste deux ans. Pendant son séjour à Rouffach, sa mère décède. En octobre 1902, elle est reçue à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Pour des raisons de santé, elle doit interrompre ses études. Après son total rétablissement, elle retourne à l'EN, où elle réussit en juillet 1907 son examen d'institutrice : « J'espère désormais pouvoir me conformer aux exigences que les supérieures me fixeront en matière d'enseignement » (cv). [ADBR 34AL1312, cv rédigé en 1907]

**HARPE Charles (DE LA).** Mulh R 1881<(s.nat). Il donne des cours de chimie à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1881. [ADBR 11AL207]

**HARR Mlle.** Courc 1907-1910 (ch). Professeur de piano, elle succède à Luise Bach à la rentrée 1907. [ADBR 34AL1490]

**HARTH Mathilde.** Mtz Vis 1874-1875 (all). Originaire de Coblenz (prov. Rhénanie). A la fin de l'année 1874/75, elle quitte Metz pour embrasser la vie religieuse dans un autre couvent de la Visitation, à Dietramszell (roy. Bavière). [ADBR 11AL219]

**HARTMANN, Dr.** Strbg L <1915-1917 (hist). [ADBR 105AL2596]

**HARTMANN Mlle.** Bschw 1891-1896 (matern). Directrice de l'école maternelle créée en 1888 à côté de la nouvelle ESF du Dr. Heyer à Bischwiller (O Haguenau). Elle entre dans le personnel enseignant de cette dernière, devenue entre-temps un établissement municipal, lorsque son école maternelle lui est rattachée, en 1891. Elle le quitte en 1896, lorsque l'école maternelle sort du giron de l'ESF. [ADBR 34AL1323]

**HARTMANN Mlle.** Courc 1910-1911 (tm). [ADBR 105AL2644]

**HARTMANN Alice.** Mtz SC Ge 1905-1906 (remp) + Mtz 1906 (id) et 1908 (id). Née à

Metz en 1882, catholique, fille de l'*Oberpostsekretär* Karl Hartmann et d'Alice Bour. Le français est sa langue maternelle. A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF de la Miséricorde de sa ville natale. Plus tard, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, dont elle suit le cursus de trois ans. Après une année d'interruption, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'automne 1902 à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle effectue ensuite plusieurs remplacements dans les écoles de Metz : une religieuse à l'école de filles Notre-Dame (nov. 1902-jan. 1903) ; une institutrice à l'école Saint-Maximin (mars 1903) ; une religieuse à l'EMF SC (juin-juil. 1903) ; une institutrice de l'EMF municipale (juil. 1903-?). A la rentrée 1905, elle est engagée comme remplaçante de Sœur Romuald Lamarque à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf. Elle quitte l'établissement en avril 1906. En septembre et octobre 1906, elle remplace Olga Amend à l'ESF municipale de Metz, où elle effectue un nouveau remplacement au printemps 1908, lorsqu'elle reprend une partie de l'enseignement de Bertha Ross. Elle est engagée en septembre 1918 pour l'ouverture de la troisième classe de l'ESF de Sarre-Union (O Saverne). Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> janvier 1919 [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1905, et 34AL1438]

**HARTMANN Alice.** SrU 1918. Née à Dorlisheim (O Molsheim) en 1898, protestante, fille d'un architecte. En juillet 1918, à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Au mois de septembre suivant, elle est engagée à la *gehobene Mädchenschule* de Sarre-Union (O Saverne), à l'occasion de l'ouverture d'une troisième classe. Fin octobre, elle est mise en congé de maladie. Elle part se reposer chez des parents à Dieuze (O Château-Salins). Le 14 novembre 1918, elle envoie à sa directrice une lettre dans laquelle elle déclare quitter l'enseignement pour raisons de santé. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> janvier 1919 [ADBR 105AL2601 et 1045W8]

**HARTMANN Berthe (Diac).** Strbg BP 1891-1918. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1865, fille du pharmacien *Louis* André

Frédéric Hartmann et d'Emilie Weber ; sœur de Marguerite Hartmann (→) et de l'auteur Marie Hart (→ *NDBA*) ; tante d'Elisabeth (→) et Marie Sickel (→). Jusqu'à sa confirmation à Pâques 1880, elle fréquente l'école primaire, puis l'ESF de sa « *Vaterstadt* » (cv). Elle passe ensuite un an et demi au pensionnat de Mlle Merilhon à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871). En juillet 1882, elle y réussit l'examen français. Elle passe les deux années suivantes dans la maison parentale, puis devient enseignante de français au pensionnat de Mlle Morrath à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), où elle reste deux ans. A l'automne 1886, elle devient préceptrice dans une famille anglaise, qu'elle quitte à Noël 1888 pour intégrer l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1890. En octobre 1890, elle entre à la Maison des diaconesses. En février 1891, elle commence à enseigner à l'ESF du BP. « La plus brillante intellectuelle, avec en plus des dons pour la vie pratique. Sœur Berthe enseigne l'anglais aux candidates au Brevet d'État secondaire, la physique en Première, et même l'histoire où elle est très compétente. Sa mémoire est à toute épreuve. Aimée de la jeunesse, elle est aussi tante de chambre en Résédas. Elle fait de magnifiques travaux à l'aiguille » (*CLB*). [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1891, et *CLB*, p. 179]

**HARTMANN Elisabeth.** Strbg UF 1916-1917 (remp). Née à Luxembourg en 1893, catholique, fille du *Kaiserliche Eisenbahn-Bauinspektor* Georg Hartmann et d'Anna Eidel. Elle reçoit tout d'abord des cours privés, puis fréquente l'ESF Lindner à Strasbourg jusqu'à l'automne 1906. Elle entre alors à l'ESF municipale de Strasbourg. Trois ans plus tard, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement. A l'automne 1913, elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF ; à l'automne 1914, la seconde partie. De fin avril à début août 1916, elle enseigne comme *wissenschaftliche Lehrerin* dans l'institution Wolter à Vallendar-sur-le-Rhin près de Coblenze (prov. Rhénanie). De l'automne 1916 à avril 1917, elle remplace Wilhelmine Hermann à l'ESF UF. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1916]

**HARTMANN Emilie.** Strbg Bg 1893-1918. A la rentrée 1884, elle est engagée à l'EMF des diaconesses. Elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en ESF à la rentrée 1893. [ADBR 34AL1403 et 34AL1404]

**HARTMANN Josephine, Sœur Marie Amedee (DPR).** Colm DPR 1904<. Née à Hagenbach (O Altkirch) en 1875, fille du cultivateur Andreas Hartmann et de Marie Anna Schrapp. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Hagenbach. Après sa sortie de l'école, elle aide ses parents « dans les travaux domestiques et agricoles » (cv). Pendant une demi-année, elle fréquente l'école moyenne d'Altkirch. A l'automne 1891, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. En juillet 1895, elle réussit cet examen. A l'automne 1895, ses supérieures l'envoient à Oderen (O Thann). Dans les trois premières années de son activité scolaire, elle enseigne aux enfants du niveau inférieur. Durant les deux années suivantes qu'elle passe à Oderen, elle enseigne dans le niveau moyen. En 1899, elle réussit l'examen de service. En 1900, elle est mutée à Thannenkirch (O Ribeauvillé), où elle est alors active comme institutrice dans le niveau inférieur. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1904]

**HARTMANN Marguerite Julie Amélie\*.** Bxw 1889-1890 (remp) et 1895-1919 + Br 1891-1894 + Altk 1894. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1864, protestante, fille du pharmacien Louis André Frédéric Hartmann et d'Emilie Weber ; sœur de Berthe Hartmann (→) et de l'auteur Marie Hart (→ *NDBA*) ; tante d'Elisabeth (→) et Marie Sickel (→). Elle passe son enfance dans sa « *Vaterstadt* », Bouxwiller. Elle fréquente toutes les classes de l'ESF de Bouxwiller. En 1880, elle se rend à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871), où elle obtient, après une préparation de deux ans, l'examen supérieur d'enseignante français. De 1882 à 1886, elle est active comme gouvernante, en partie en Alsace, en partie à l'étranger. De 1887 à 1889, elle prépare, à Stuttgart (roy. Wurtemberg), l'examen d'enseignante pour ESF et le réussit. De l'automne 1889 à

Pâques 1890, elle remplace une enseignante malade à l'ESF de Bouxwiller. En 1891, elle rejoint l'ESF de Barr (O Sélestat), où elle reste jusqu'à Pâques 1894. A l'automne, elle obtient un poste à l'ESF d'Altkirch. Elle retourne bientôt à l'ESF de Bouxwiller, dont elle prend la direction en 1909. Elle la conserve jusqu'à sa révocation, le 14 mars 1919. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1894, 34AL1320 et 1045W8 et état civil de Bouxwiller]

**HARTMANN Mathilde.** Br 1880<. Elle réussit l'examen d'institutrice à Pâques 1880 à l'EN de Strasbourg. [ADBR 34AL1315]

**HARTMANN Mathilde.** Strbg Münch 1881<. Originaire de Bouxwiller (O Saverne). En novembre 1881, elle est engagée à l'ESF Münch à Strasbourg. [ADBR 34AL1381]

**HARTNAGEL.** Mulh 1882-1889 (rel). Vicaire catholique. [ADBR 34AL1267 et 34AL1269]

**HASSENFORDER Joseph.** Gbw 1892-1893 (ch Hk). Instituteur. [ADBR 34AL1257]

**HATTENBERGER.** Colm DPR 1916< (rel). Curé. [ADBR 105AL2544]

**HAUG Anna.** Colm 1881-1882 et 1887-1888 (rel). Catholique. Institutrice à l'école primaire de Colmar. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**HAUG Cecilie.** Strbg ND 1913-1916. Née à Strasbourg-Neudorf en 1894, catholique, fille de l'architecte Eugen Haug et de Julie Rebmann. A l'âge de six ans, elle entre dans l'établissement des Sœurs de l'Enfant Jésus, une école conventuelle qui ferme un an plus tard. Elle fréquente dès lors l'école privée dirigée par Mlle Schott au Neudorf, où elle reste jusqu'en 1905. A l'automne de cette année, ses parents l'envoient dans la cinquième classe de l'ESF ND à Strasbourg. Après avoir achevé le cursus de l'ESF, elle intègre, en 1910, l'ENS attachée à cet établissement. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1913. A

la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF ND. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1913]

**HAUMESSER Elisa, Sœur Marie Alphonse (NDS).** Strbg ND 1909-1911<. Née en 1860. En 1879, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. En octobre 1881, malade, elle quitte l'enseignement public pour se reposer au couvent des Sœurs de ND à Strasbourg. Rétablie, elle enseigne à partir de 1883 dans l'école primaire du couvent. Elle y est toujours active lorsque cette structure passe, à la rentrée 1909, sous la surveillance directe des hautes autorités scolaires en tant qu'école d'application. [ADBR 34AL1358 et 105AL2576]

**HAUPTMANN.** Strbg BP 1903-1906 (math). Enseignant de l'EMG du Fossé des Tanneurs à Strasbourg, il reprend à l'ESF du BP l'enseignement des mathématiques que son collègue Michel dispensait jusque là. Sa nomination comme recteur en juin 1906 l'oblige à renoncer à son service dans l'établissement. [ADBR 34AL1371 et 34AL1372]

**HAUPTMANN Hugo Adolph.** Strbg 1875-1884 (rel). Né à Peckelsheim (prov. Westphalie) en 1835, curé de division. Il fait partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre ses portes en octobre 1875 (quatre heures d'enseignement par semaine). Il prend congé pour maladie en novembre 1884 et décède en janvier 1885. [ADBR 34AL1342, AMS 2MW578 et *Jahresbericht* Strasbourg 1885, p. 26]

**HAUSEN Sibylla.** Mtz SC Ge 1909-1910 (aide). Née à Saverne en 1888, fille de Matthias Hausen et d'Antonia Emmerich. Elle fréquente l'école d'application de l'EN de Saarburg, près de Trèves (prov. Rhénanie), puis le pensionnat des sœurs du pauvre Enfant Jésus à Echternach (Luxembourg), puis à nouveau l'école d'application de l'EN de Saarburg. Sa sœur lui donne ensuite des cours privés pendant un an, après quoi elle se prépare à passer l'examen d'entrée à l'EN, tout d'abord pendant un an et demi à l'ESF de Geilenkirchen (prov. Rhénanie), puis pendant autant de temps à l'ESF des franciscaines de

Juliers (id). Elle réussit à intégrer l'EN d'Aix-la-Chapelle (id), où elle se prépare pendant trois ans à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Pâques 1908. Elle est alors nommée à l'école primaire de Coslar, près de Juliers. En janvier 1909, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, pour décharger Sœur Marie Gaëtane Russwurm, qui souffre des yeux. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1909]

**HAUSER.** Wsl M 1880-1882 (ch). Il reprend les cours de Monsieur Clossmann à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). [ADBR 34AL1393]

**HAUSHERR Martha, Sœur Irenee (DPR).** Mulh DPR 1891-1895 + Colm DPR 1895-1897 + Strbg DPR 1899-1906. Née à Eguisheim (O Colmar) en 1872, fille du vigneron Jakob Hausherr et de Martha Hausherr. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Eguisheim. Après sa première communion, elle reste chez ses parents. En 1888, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1891. Elle est ensuite employée durant quatre ans à l'ESF de la DPR à Mulhouse. En janvier 1895, elle réussit l'examen de service. En même temps, elle se soumet à un examen d'élévation (*Steigerungsprüfung*), qui lui permet d'obtenir la mention « bien » dans plusieurs matières. En octobre 1895, ses supérieures l'envoient à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. En même temps, elle donne des cours à l'ESF dont dépend l'EN. Après deux ans d'études, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en octobre 1897 à Strasbourg. Peu après, elle est affectée à l'EMF d'Altkirch. En avril 1898, elle gagne celle de Saverne, où elle reste jusqu'en septembre 1899. Elle enseigne dès lors à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En décembre 1906, elle subit une opération et a besoin de repos. Elle n'enseignera plus dans l'établissement. [ADBR 34AL1309, cv rédigé en 1891, 34AL1356, cv rédigé en 1899]

**HAUSSER Mile.** Bschrh <1872<. Institutrice à Bischheim (O Strasbourg-campagne), elle enseigne à l'ESF du pasteur Magnus au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1415]

**HAUSSER Emma.** Schlgt 1870-1872< (mus). Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1843. Elle fait partie du personnel du pensionnat Schnée à Schiltigheim depuis sa fondation en 1870. [ADBR 1TP/PRI101 et 34AL1415]

**HAUSSER Mathilde.** Strbg Münch 1895-1903 + Strbg Kl 1903-1912<. Née à Strasbourg en 1876, protestante, fille du commerçant August Hausser (†1900). Elle fréquente l'ESF Münch à partir de six ans, puis, pendant une année, l'ESF UF (« *das Enseignement* », cv), et enfin, à partir de l'automne 1889, l'ESF du BP. A l'automne 1892, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1895. A la rentrée suivante, elle succède à Johanna Schäferdick à l'ESF Münch. A la rentrée 1903, elle rejoint l'ESF Klein : elle est affectée en partie à la filiale de l'établissement qui ouvre au même moment à Strasbourg-Neudorf, avant que Lydia Westphal ne prenne la relève. [ADBR 34AL1382, cv rédigé en 1895, et 34AL1385, cv rédigé en 1903]

**HAUTER, Dr.** Strbg L 1918 (hist). A la rentrée 1918, il reprend les cours du Prof. Dr. Haerberle à l'ESF Lindner. [ADBR 105AL2596]

**HAUTH Adolf.** Bschrh 1888-1889 (hist rel). Né à Soultz-sous-Forêts (O Wissembourg) en 1863, père de Sophie Hauth (→). Vicaire du pasteur Magnus à Bischheim (O Strasbourg-campagne). Il enseigne à l'ESF à partir de décembre 1888, reprenant une partie de l'enseignement de son prédécesseur dans la paroisse, le vicaire Michel Spack. [ADBR 34AL1415 et Bopp, p. 218]

**HAUTH Augusta Renata.** Strbg BP 1917-1918 (remp). Née à Sélestat en 1895, protestante, fille du pharmacien Emil Hauth et de Desiderata Emilie Schweyer. Elle fréquente les dix classes de l'ESF de Sélestat

de 1901 à 1911. Elle est confirmée le dimanche des Rameaux 1910. A partir de l'automne 1911, elle habite avec sa mère à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'ESF du BP. A l'été 1914, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle donne dès lors des cours privés, tout d'abord à Strasbourg puis à Saverne pendant près de deux ans. A la rentrée 1917, elle est engagée à l'ESF du BP pour remplacer Johanna Bucher jusqu'à son entrée en fonction à Pâques 1918. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1917]

**HAUTH Sophie.** Rib 1914-1916. Née à Bust (O Saverne) en 1893, protestante, fille du pasteur Adolf Hauth (→). Elle fréquente à partir de Pâques 1900 l'école primaire de son village natal. Au printemps 1901, la famille déménage à Ringendorf (O Strasbourg-campagne), où elle fréquente également l'école primaire. En 1904, la famille s'installe à Mulhouse. Là, elle entre à l'automne 1904 dans la sixième classe de l'ESF et fréquente cette dernière jusqu'à la première classe. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement. En 1913, elle réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF, puis l'examen pratique à l'été 1914. [ADBR 34AL1280, cv rédigé en 1914]

**HAUVILLER Margareta.** Mulh Bl 1906-1908. Née à Cernay (O Thann) en 1886, catholique, fille de l'employé de fabrique puis commerçant Emil Hauviller. Elle est née « dans la petite ville industrielle de Cernay » (cv), où son père est employé principal à la filature et fabrique de tissus Risler et Cie. Elle a une enfance heureuse et passe ses premières années « en joyeuse compagnie de [ses] frères et sœurs » (cv). Lorsque son père abandonne son poste pour devenir commerçant indépendant, la famille s'installe à Mulhouse. La plus grande partie de la vie de Margareta Hauviller se déroule dans « la grande ville » (cv), où elle commence sa scolarité. Elle fréquente tout d'abord une école privée, puis rejoint l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente l'ensemble des classes sans redoublement. A dix-neuf ans, après avoir intégré l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit en juillet 1906 l'examen d'enseignante pour les ESF :

« Arrivée à mon objectif, je projette de me consacrer à Mulhouse à l'éducation des enfants ainsi qu'à l'élargissement de mes connaissances dans tous les domaines ». [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1906]

**HAYM Anna\***. Sltt 1901-1902. Née à Lauban (prov. Silésie) en 1865, catholique, fille d'un commerçant et secrétaire de chambre de commerce. Jusqu'à quinze ans, elle fréquente l'ESF municipale de Lauban, puis devient élève des ursulines à Arnau en Bohême. De 1882 à 1884, elle fréquente l'EN de Mlle Holthausen à Breslau (prov. Silésie), où elle obtient en 1884 son diplôme d'enseignante pour les ESF et les EMF. De mai 1884 à novembre 1891, elle enseigne à l'ESF de Frankenstein (prov. Silésie), et de novembre 1891 à juillet 1892, à la Fondation aristocratique (*Adligen Stift*) de Breslau. Pour cause de maladie, elle abandonne ce poste, puis est active comme remplaçante dans les écoles de Schweidnitz et de Lauban (prov. Silésie). De septembre 1893 à Pâques 1894, elle œuvre à l'école de Mlle Holthausen à Breslau, où elle réussit en mars 1894 l'examen de directrice. Pour des raisons de santé, elle reste ensuite dans la maison parentale. En l'automne 1896, elle se rend en France. Pendant un semestre, elle y améliore son français. A Pâques 1897, elle entre à l'ESF Fröhlich de Bonn (prov. Rhénanie), comme enseignante de la classe supérieure et de la *Selekta*. En octobre, elle quitte ce poste pour prendre la direction de l'ESF de Lublinitz (prov. Silésie) : « Même si j'étais très satisfaisante de mon activité, j'ai répondu le 15 août 1898 à un appel à diriger à Berlin une toute jeune ESF catholique. Mes espérances y ont cependant été déçues, ce qui m'a conduit à abandonner la direction de l'école le 1<sup>er</sup> octobre [1900] et à séjourner depuis dans la maison parentale de Lauban » (cv). Anna Haym abandonne la direction de l'ESF de Sélestat dès Pâques 1902, afin de fonder une ESF à Rosdzin (prov. Silésie). [ADBR 34AL1336, cv rédigé en 1901]

**HAZARD Mme.** Bxw <1888-1909 (ch). Elle enseigne jusqu'à l'automne 1909. [ADBR 34AL1320 et 34AL1321]

**HEBENSTREIT Maria, Sœur Clementia (Mis).** Mtz Mis 1917-1918. Née à Steele (prov. Rhénanie, O Essen) en 1883, fille de l'instituteur Clemens Hebenstreit et d'Anna Brün. Elle fréquente tout d'abord pendant trois ans l'école primaire de Steele. Elle entre ensuite à l'ESF de la ville, puis intègre les cours complémentaires de la Miséricorde à Ahaus (prov. Westphalie). A l'automne 1902, elle réussit l'examen d'institutrice ; à Pâques 1904, l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle entre ensuite au noviciat de la congrégation de la Miséricorde, puis est active pendant sept ans au lycée de filles de Lippstadt (prov. Westphalie). A partir de 1911, elle fréquente les cours scientifiques complémentaires à Münster (prov. Westphalie), où elle réussit à Pâques 1914 l'examen d'Oberlehrerin en allemand et en histoire. Elle est active au lycée de filles catholique de Kassel (prov. Hesse-Nassau) de Pâques 1914 à Pâques 1917. A cette date, elle succède à Sœur Maria Ida Vagedes comme *Oberlehrerin* à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1917]

**HECHT.** Sargm SC 1905-1918 (géo hist). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines, il donne des cours à l'ESF SC de cette ville à partir de la rentrée 1905. [ADBR 34AL1474]

**HECK Katharina.** Thionv sub 1892-1894. Née à Hüttersdorf (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1870, fille de l'instituteur Mathias Heck (†1880) et d'Angela Michaely (†1886) ; elle a un frère aîné instituteur et une sœur cadette. Elle fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de quatorze ans. Après la mort de sa mère, elle rejoint son grand-père à Bupprich. Elle se prépare alors à l'examen d'entrée à l'EN de Beauregard (O Thionville-est), au moyen de cours privés donnés par Mlle Mayrens, enseignante. Elle intègre l'EN en 1889 et y réussit l'examen d'institutrice en mars 1892 : « Je serai toujours extrêmement reconnaissante envers l'école normale et particulièrement envers mes enseignants et enseignantes. Je veux faire honneur à ces derniers par une bonne conduite, par l'accomplissement consciencieux de mes devoirs professionnels et par la volonté de toujours continuer à me former. Je prévois de prendre ma sœur avec moi afin que nous

fondions notre propre petit ménage » (cv). A Pâques 1892, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Thionville. Elle est renvoyée à Pâques 1894 pour cause de comportement inapproprié vis-à-vis des élèves et de leurs parents. [ADBR 34AL1487, cv rédigé en 1892]

**HECKE Emmy.** Bschh 1899-1901 (aide) et 1906-1907 + Strbg Kl 1908-1912 + Bschw 1912-1919. Née à Woerth (O Wissembourg) en 1879, protestante, fille d'Amandus Hecke et de Marie Bechtoldt (→ HECKE Marie). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP en juillet 1898. L'année suivante, elle est engagée par sa tante Salomé Bechtoldt à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), qu'elle quitte en 1901. Elle effectue ensuite un séjour à l'étranger. A la rentrée 1906, elle regagne l'ESF de Bischheim, où elle enseigne jusqu'à la fermeture de l'établissement en mars 1907. En janvier 1908, elle succède à Luise Schmutz à l'ESF Klein à Strasbourg. Elle est engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) en juillet 1912 pour remplacer Johanna Hammer. A son départ à la retraite, en novembre de la même année, elle lui succède. Directrice provisoire de l'ESF de Bischwiller à la fin de l'année 1918, Emmy Hecke est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1325, 34AL1386, 105AL2600 et 1045W8]

**HECKE Marie, née BECHTOLDT.** Bschh 1885-1889 (tm) et 1892-1894 (id). Née à Goersdorf (O Wissembourg) en 1854, protestante, fille de l'instituteur Bechtoldt (→), sœur de Salomé Bechtoldt (→) ; épouse d'Amandus Hecke (†1881), natif de la province prussienne de Posen, receveur des impôts à Woerth (O Wissembourg), mère d'Emmy Hecke (→). Elle fréquente l'école primaire de Goersdorf et reçoit encore à côté des cours de son père instituteur. Après sa confirmation, elle poursuit ses études pendant trois ans « dans un excellent pensionnat » (Salomé Bechtoldt à l'*Oberschulrat* 26.12.1888). Elle se marie en août 1878 et se retrouve veuve trois ans plus tard. En mai 1885, elle rejoint sa sœur Salomé Bechtoldt à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-

campagne), où elle enseigne les travaux manuels jusqu'en 1894 – avec une interruption entre 1889 et 1892. [ADBR 34AL1415]

**HECKHOFF Emma.** Colm 1878-1884 (all ang). Née à Menden, près de Mülheim-sur-la-Ruhr (prov. Rhénanie), en 1848, protestante. Enseignante pendant six ans à l'ESF subventionnée de Colmar, elle quitte l'établissement pour soigner une sœur malade. [ADBR 34AL1250]

**HECKMANN A.** Molsh <1906-1910 et 1912-1918< (rel). Prêtre du couvent de Molsheim. [ADBR 105AL2566]

**HECKMANN Eugénie.** Dorl <1875-1890 (ch dess). Sous-enseignante. Pourvue d'un diplôme. [ADBR 34AL1337]

**HECKMANN Joseph.** Rstf <1875< (ch). Originaire de Dahlenheim (O Molsheim). Il est professeur de musique au collège de Sierck-les-Bains (O Thionville-est) à partir de 1857. [ADBR 34AL1453]

**HECKMANN Julie.** Bxw 1886 (remp). Il s'agit d' « une jeune fille habitant à Bouxwiller [O Saverne] » (Gertrud Schottky au directeur de cercle, 05.01.1886). [ADBR 34AL1319]

**HEDGE Isabella.** Colm 1876-1879 (ang). En 1879, elle quitte son poste à l'ESF subventionnée de Colmar pour rentrer en Angleterre. [ADBR 34AL1250]

**HEEGEN Heinrich.** Mtz Kahl 1878-1880/1881. Né à Unterschützen (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1851, protestant. En 1872, il réussit son examen d'instituteur à l'EN de Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) ; en 1877, il réussit son examen de service avec la mention « très bien ». Il est engagé à l'ESF Kahlenberg en janvier 1878, pour succéder à August Lindeke. Il quitte l'établissement en 1880 ou 1881. [ADBR 11AL217]◊

**HEGER, Sœur Valeria (DC).** Sarbg DC 1912-1914 (tm). Née à Kupferschmelz (roy. Bavière, O Palatinat) en 1883. En 1902, elle

entre au noviciat de la DC, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels. Pour compléter sa formation, elle fréquente ensuite pendant six mois l'école complémentaire et industrielle pour femmes du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg, où elle réussit son examen en juillet 1906. A la rentrée 1912, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1912]

**HEIBLÉ Barbara, Sœur Philomène Marie (PPe).** Pltr 1881-1883. Née à Picard (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1860. Elle est parfaitement bilingue. En octobre 1881, elle devient enseignante à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), alors qu'elle se prépare encore au noviciat à passer l'examen d'institutrice. Au printemps 1883, la supérieure générale la décharge de ses fonctions d'enseignante, car elle n'arrive pas, pour des raisons de santé, à se préparer en même temps à son examen. [ADBR 34AL1450]

**HEIDEMANN, Dr.** Sarbg 1874-1876 (all). Enseignant au lycée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1456]

**HEIDGER.** Mtz H 1893-1895 (s.nat) + Mtz 1896 (id). *Oberlehrer* dans une EM de Metz, il donne des cours à l'ESF Heyder à partir de la rentrée 1893. En 1896, suite à la fusion des ESF Heyder et Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, il poursuit son activité dans le nouvel établissement, mais seulement jusqu'à Pâques. [ADBR 11AL221]

**HEIDTMANN Elise.** Thionv 1908-1910. Née à Sablon (O Metz-campagne) en 1884, protestante, fille d'un secrétaire aux chemins de fer. En janvier 1904, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville en avril 1908. [ADBR 34AL1485]

**HEILAND Johanna Auguste.** Strbg Kg 1915 (remp) et 1916 (aide). Née à Mulhouse en 1893, protestante réformée, fille de l'ingénieur et entrepreneur de travaux publics souterrains Friedrich Heiland, originaire de Nauborn (prov. Rhénanie, O Wetzlar), et de Barbara Römmich. Elle fréquente une école

élémentaire à Strasbourg de six à neuf ans, puis entre, à Pâques 1902, à l'ESF Mury, où elle achève son cursus en 1909. A l'automne de cette année, elle intègre l'école commerciale de Strasbourg. De l'automne 1910 à l'automne 1912, elle se prépare, à l'ESF Koebig, à passer l'examen d'enseignante de langues. En octobre 1912, elle réussit à Coblenz l'examen d'enseignante de français. Elle se prépare dès lors à passer l'examen d'enseignante d'anglais, qu'elle réussit en juin 1913, à Coblenz également. Durant l'année 1913, elle participe à des cours d'anglais ainsi qu'au séminaire de prose anglaise à l'Université de Strasbourg. Début mai 1914, elle rejoint un poste d'enseignante dans une école anglaise. Elle quitte cet établissement « fin mai 1915, forcée par la guerre » (cv 1915 et 1916). En juin 1915, elle est engagée à l'ESF Koebig pour y remplacer Elise Koebig jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle retrouve l'établissement en mai 1916, comme aide-enseignante, avant de le quitter définitivement en décembre de la même année, suite à l'arrivée d'Anna Urban, qui rend son aide superflue. [ADBR 34AL1412, cv rédigés en 1915 et 1916]

**HEILE Elisabeth, Sœur Cyrilla (Mis).** Mtz Mis 1897-1917 (matern). Née à Sünninghausen (prov. Westphalie) en 1873, fille de Franz Heile et de Gertrud Bolzenkötter. De sept à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle reste ensuite jusqu'à seize ans dans la maison parentale, puis, suite au décès de ses parents, est « confiée à une bonne famille religieuse » (cv), où elle poursuit son instruction et apprend les travaux ménagers. En 1894, elle entre au couvent des Sœurs de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). Dès lors, elle se prépare, à Heiligenstadt puis à Metz, à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en juin 1897. Le mois suivant, elle prend en charge l'école maternelle de la filiale de Queuleu de l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle quitte l'établissement à l'été 1917 pour devenir supérieure d'une maison de la congrégation en Westphalie. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1897, et 34AL1446]

**HEILIGENSTEIN Xaver.** Mulh R/C/Z 1884-1892 (géo). Né en 1854. Il passe ses examens d'instituteur en 1874 et 1883. Nommé à l'école (primaire) centrale à Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1884. Il abandonne son activité dans l'établissement à la fin de l'année scolaire 1891/92, pour raisons de santé. [ADBR 11AL207, 11AL208 et 11AL209]

**HEIM Alice, Sœur Maria Valeria (DPR).** Colm DPR 1902-1904 + Rib DPR 1904<. Née à Strasbourg en 1882, fille du commerçant Aloysius Heim et de Theresé Nagel. De six à dix-sept ans, elle fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg. L'archiprêtre chanoine Kieffer, curé de la paroisse de la cathédrale, lui dispense les cours de religion. C'est également lui qui la prépare à la première communion. « Dès les dernières années de ma scolarité, je me sentais appelée par la vie religieuse » (cv) : elle entre donc en 1899 à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1902. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1902, et 34AL1306]

**HEIM Marie Christine, Sœur Theodora (DC).** Strbg DC 1897-1918 (dess matern). Née à Vallerange (O Forbach) en 1876, fille de Theodor Heim et de Theresia Lejeune. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à Pâques 1890. Au mois d'octobre suivant, elle entre à l'ESF de la DPSJB à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). A partir de mai 1892, elle fréquente le noviciat du couvent, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Mais elle doit interrompre ses études en mars 1894 et retourne dans sa famille, où elle séjourne jusqu'au mois de septembre 1896. Elle entre alors au couvent des Sœurs de la DC à Strasbourg. Elle y poursuit ses études tout en étant active comme aide à l'école maternelle attachée à l'ESF des sœurs (NB : première mention d'une école maternelle attachée à cet établissement depuis la fermeture de 1886). En mars 1897, elle se rend au couvent de Château-Salins, pour assister à l'enseignement dans l'école maternelle du lieu. En juin 1897, elle réussit à Metz l'examen de directrice d'école maternelle. En

juillet 1897, elle retourne à Strasbourg pour être placée à la tête de l'école maternelle qu'elle connaît déjà. En mai 1905, elle est mise en congé afin qu'elle puisse se préparer à l'examen de professeur de dessin pour les ESF, qu'elle réussit au mois d'octobre suivant : elle abandonne dès lors l'école maternelle pour prendre en charge l'enseignement du dessin dans toutes les classes de l'ESF. A la rentrée 1906, tout en conservant ses cours de dessin, elle reprend la direction de l'école maternelle. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1897, et 34AL1352]

**HEIMREICH Johanna Wilhelmine Luise.** Strbg Schm 1906 (remp). Née à Strasbourg en 1875, protestante luthérienne, fille de Johannes Heimreich, secrétaire du bureau des chemins de fer. Elle fréquente tout d'abord une école privée pendant deux ans, puis l'ESF municipale. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement. A l'automne 1895, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques 1896 à l'automne 1899, elle est préceptrice dans différentes familles. Elle enseigne ensuite jusqu'à Pâques 1901 à l'ESF de dix classes de Mlle Kablé à Saint-Jean-sur-la-Sarre. Au cours de sa dernière année dans l'établissement, elle apprend en même temps le latin, afin de pouvoir étudier à l'Université. Pour perfectionner son français, elle séjourne également en Suisse romande, où elle prend part aux cours de vacances de l'Université de Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel). A l'automne 1902, elle se rend à Berlin, afin de s'y préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. Pendant six semestres, elle assiste à des cours qui se rapportent à ses études à l'Université Friedrich-Wilhelm. Elle travaille en même temps au Victoria-Lyceum, un lycée de filles « qui offre une préparation approfondie à l'examen d'*Oberlehrerin* par des exercices répétés » (cv). En mai 1905, elle s'inscrit à l'examen et reçoit son sujet pour la partie écrite dans le domaine qu'elle a choisi, à savoir « Le roman réaliste dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle ». Elle doit « apprécier le jugement que M. Lanson porte sur *Madame Bovary* en disant : "C'est une œuvre d'observation minutieuse et serrée dans une forme tout à la fois éclatante et sobre" » (cv, sujet en français). Elle rend son travail en septembre, puis passe l'examen oral en

novembre. Elle le réussit, pour l'allemand et le français. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1905]

**HEINIS Catherine, Sœur Alberte (DPR).** Gbw DPR 1873-1875. Née à Koestlach (O Altkirch) en 1845. Institutrice à Zellwiller (O Erstein), elle tombe malade en janvier 1873 et part se reposer au couvent, puis dans sa famille. A l'automne suivant, rétablie, elle est envoyée à l'ESF de la DPR à Guebwiller. Elle tombe malade en octobre 1874, reprend son service en décembre, puis tombe à nouveau malade en avril 1875 et reprend son service à la fin du mois. [ADHR 8AL1/11362]

**HEINRICH Antonie.** Br 1888-1889. Née à Güntersdorf (prov. Silésie) en 1869, protestante, fille d'un propriétaire de moulin. A la Saint-Michel 1885, elle intègre l'EN d'Anna Ladmann à Breslau (prov. Silésie), où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Pâques 1888. Engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) à la rentrée suivante, elle quitte l'établissement au printemps 1889 pour un poste dans sa Silésie natale. [ADBR 34AL1315]

**HEINRICH Louise.** Forb sub 1876. Originaire de Mannheim (gd. Bade), catholique. A Pâques 1876, elle succède à Pauline Schütz à l'ESF subventionnée de Forbach. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire pour trouver un poste à Mannheim. En tant qu'élève de l'EN de Sélestat, elle s'était pourtant engagée à être active pendant cinq années au moins dans l'enseignement alsacien-lorrain : elle devra rembourser les frais de sa formation. [ADBR 11AL215]

**HEINTZ Blanka, Sœur Richardine (DPR).** Colm DPR 1905< + Mulh DPR 1907<. Née à Lauterbourg (O Wissembourg) en 1885, fille de Jakob Heintz et de Sophie Wagner. A l'âge de trois ans, elle se rend à l'école maternelle avec son frère, un peu plus âgé qu'elle. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Lauterbourg. En avril 1899, elle reçoit la première communion des mains du chanoine honoraire Joseph Mayer. Jusqu'à octobre 1899, elle reste dans la

maison parentale et soutient sa mère dans la conduite du ménage. Elle est ensuite reçue à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste pendant deux ans. « Suivant [son] inclination au métier d'enseignante » (cv), elle entre à l'automne 1901 à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après une préparation de quatre ans, elle y obtient l'examen d'institutrice en juillet 1905. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1905, et 34AL1312]

**HEINTZ Luise.** Hgn 1888-1889 (tm). Née à Bischwiller (O Haguenau), protestante, fille de l'aubergiste Isaac Heintz ; sœur de Marie Heintz (→). A l'automne 1888, elle succède à Emilie Weber à l'ESF de Haguenau. Comme cette dernière, elle enseigne également à l'école industrielle, qui a été rouverte. Cet établissement prend d'ailleurs un tel essor à la rentrée 1889 que Luise Heintz ne peut désormais plus enseigner à l'ESF, où lui succède sa sœur Marie. [ADBR 34AL1328]

**HEINTZ Marie.** Hgn 1889-1890 (tm). Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1867, protestante, fille de l'aubergiste Isaac Heintz ; sœur aînée de Luise Heintz (→). En 1873, ses parents abandonnent leur auberge et déménagent à Strasbourg, où elle fréquente l'école privée de Mlle Müh (1873-1874). En 1877, la famille s'installe à Saverne, où Marie Heintz termine sa scolarité à l'ESF. Elle y est également confirmée en 1881 par le pasteur Gerlinger (→). En 1884, ses parents retournent à Strasbourg, où la mort emporte bientôt son père. Suite à cet événement, la mère de Marie Heintz abandonne l'auberge pour ne plus se consacrer qu'à l'éducation de ses trois enfants. A partir de janvier 1885, Marie Heintz fréquente l'école industrielle pour femmes du *Vaterländischer Frauenverein* de Strasbourg, où elle reste dix mois. A partir d'octobre 1888, elle habite à Haguenau avec sa sœur cadette Luise, laquelle a été nommée directrice de l'école industrielle et enseignante à l'ESF de cette ville : « Pour suivre l'exemple de ma jeune sœur ainsi qu'un élan intérieur, j'ai pris alors la décision de me former au métier d'enseignante de travaux manuels » (cv). A partir de janvier 1889, elle fréquente à nouveau l'école industrielle pour les femmes

du *Vaterländischer Frauenverein*, où elle prend part au cours de préparation à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en juillet de la même année, « avec l'aide de Dieu » (cv). A la rentrée 1889, elle succède à sa sœur Luise à l'ESF de Haguenau. Elle quitte l'établissement en décembre 1890. [ADBR 34AL1328, cv rédigé en 1889, et 34AL1329]

**HEINZ.** Sargm SC 1909-1912 (ang). Enseignant scientifique à la *Realschule* de Sarreguemines, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF SC de la ville à partir d'octobre 1909. [ADBR 34AL1475]

**HEINZMANN Anna.** Br 1881< (fr). [ADBR 34AL1315]

**HEISE Louis, Dr.** Strbg Scho 1873<. De Hambourg (vlh. Hambourg). Il succède à l'enseignant Meyer, qui a quitté l'établissement en décembre 1873. [ADBR 34AL1342]

**HEISER Marie.** Strbg ND <1888-1897 (gym). Les élèves de l'ESF ND à Strasbourg se rendent pendant l'été dans son local, rue de la Nuée-Bleue ; Marie Heiser vient faire cours dans l'établissement pendant l'hiver, dans une pièce du couvent spécialement aménagée pour la gymnastique. [ADBR 34AL1359]

**HEITMANN Maria, Sœur Josephine (SC).** Sargm SC 1906-1907 + Rstf 1907-1918. Née à Hochfelden (O Strasbourg-campagne) en 1882. Elle fréquente l'école primaire catholique de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF SC de la rue Taison à Metz de 1895 à 1897 et enfin le pensionnat SC de Longuyon (départ. Meurthe-et-Moselle) de 1897 à 1898. En octobre 1898, elle entre au noviciat SC, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en septembre 1905 à Metz. A Pâques 1906, elle est affectée à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1907, elle succède à Sœur Helene Bertrand à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle enseignera au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz dans l'entre-deux-guerres (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1475, cv

rédigé en 1906, et 105AL2622, cv rédigé en 1907]

**HEITZ Marie Adele, Sœur Alphonsina (DPR).** Colm DPR 1908-1910 + Mulh DPR 1910-1918. Née à Herrlisheim-sur-la-Zorn (O Haguenau) en 1886, fille du cultivateur Alfons Heitz et de Maria Emerentia Georg. « J'ai passé mon enfance dans la joie sereine de la maison parentale » (cv). Elle commence sa scolarité à l'école primaire de sa commune natale. Après sa première communion, elle reste encore trois ans « dans le cercle familial » : « En tant que l'aînée de huit frères et sœurs, j'aidais ma mère aux travaux domestiques, tandis que je recevais, à côté, mes premiers cours de français » (cv). « Pour poursuivre [sa] formation » (cv), elle se rend à l'âge de quinze ans à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), avec sa plus jeune sœur – qui est élève à l'ENP d'Issenheim (id) lors de la rédaction du cv en 1908. Après un séjour de deux ans à Rouffach, Marie Adele entre à l'ENP d'Issenheim. L'année suivante, elle est reçue à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1908, elle y réussit l'examen d'institutrice et attend dès lors l'ordre de ses supérieures pour commencer son activité. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1908, et 34AL1313]

**HEITZ Sophie, Sœur Emiliana (DPR).** Mulh DPR 1904-1907. Née à Molsheim en 1884, fille du cordonnier Anton Heitz et de Marie Heitz, sœur de Viktorine Heitz (→). Elle fréquente l'école primaire du couvent ND de Molsheim, de six ans jusqu'à sa première communion, puis reste encore trois ans dans la maison parentale. En octobre 1900, elle réalise « [son] souhait depuis de nombreuses années d'entrer dans la congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé » (cv). Elle est reçue dans la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé. « Le 12 août 1903, par la prestation du vœu saint, il m'a été permis de me vouer entièrement au service de Dieu et de l'éducation de la jeunesse » (cv). En juillet 1904, elle réussit l'examen d'institutrice. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1904]

**HEITZ Viktorine, Sœur Maria Josepha (DPR).** Colm DPR 1897-1899 + Strbg DPR 1901-1911 + Mulh DPR 1912-1914. Née à Molsheim en 1878, fille du cordonnier Anton Heitz et de Marie Heitz, sœur de Sophie Heitz (→). Elle fréquente d'abord l'école primaire puis l'ESF de Molsheim. A seize ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1897. Ses supérieures l'envoient alors à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle enseigne tout d'abord pendant deux ans, puis s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle passe avec succès à Metz en 1901. Elle est ensuite active à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En 1908, elle réussit l'examen de directrice. En mai 1911, elle doit prendre un congé pour des raisons de santé. Quatre mois plus tard, elle est rétablie et peut reprendre son activité. Ses supérieures l'envoient alors à l'école des sœurs à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où elle raffermir sa santé. [ADBR 34AL1291 et 34AL1314, cv rédigé en 1912]

**HEITZMANN Helene.** Br 1894-1895. Née à Mulhouse en 1874, catholique, fille du rentier Gottfried Heitzmann. De six à treize ans, elle fréquente l'école des Sœurs de Mulhouse, constituée de sept classes. En avril 1887, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente les trois classes supérieures avant de gagner l'ENS attachée à l'établissement. En novembre 1892, elle quitte cet établissement ainsi que la maison familiale pour rejoindre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. Elle y obtient en juillet 1893 le diplôme d'enseignante pour les ESF. Elle conclut ainsi son cv : « Ma vie a jusqu'alors été dénuée d'événements intenses intervenant sur mon développement. J'espère désormais pouvoir commencer, par mon engagement à Barr (O Sélestat), une nouvelle partie de ma vie. J'espère pouvoir réjouir mes supérieurs en remplissant consciencieusement mes devoirs ». En 1895, elle doit renoncer à l'enseignement sur conseil médical. [ADBR 34AL1315, cv rédigé en 1894]

**HELFGEN Anna.** Thionv StCh 1899. Née à Heusweiler (prov. Rhénanie, O Sarrebruck)

en 1878, fille de Johann Helfgen et de Maria Angel. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis passe deux ans et demi au pensionnat des sœurs du pauvre Enfant Jésus à Echternach (Luxembourg), où elle se prépare à passer l'examen d'entrée à l'EN de Beauregard (O Thionville-est), qu'elle réussit en février 1895. Elle intègre l'établissement en avril de la même année. Elle effectue sa dernière année de préparation à l'EN de Sélestat, où elle réussit l'examen d'institutrice en février 1899. Elle est bientôt engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1899]

**HELFT Eugenie.** Mulh 1912-1918. Née à Colmar en 1889, juive, fille d'un boucher. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar entre 1906 et 1909. [ADBR 34AL1276]

**HELLER Ernestine.** Mnst 1901-1906. Née à Bischofsheim (O Molsheim) en 1880, catholique, fille d'un instituteur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF de la DPR entre 1895 et 1898. Engagée, par la suite, à l'ESF de Munster (O Colmar), elle quitte cet établissement, en 1906, pour un poste à Colmar. [AMMun R I/267]

**HELLER Hélène.** Courc 1903-1904. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1884, protestante, fille du comptable Ludwig Heller et de Marie Simonin. En octobre 1900, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1903. Deux mois plus tard, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) comme troisième enseignante. Elle quitte l'établissement pour raisons de santé en février 1904 et retourne dans sa famille. [ADBR 34AL1490]

**HELLER Léonie.** Strbg BP 1899 (aide) + Strbg L 1905-1908. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1879, protestante, fille d'un propriétaire de fabrique de toile, qui meurt en mai 1892. Trois ans après ce décès, Léonie Heller entre à l'ESF du BP. En septembre 1896, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit, en juillet

1899, l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée pour une année à l'ESF du BP, mais elle doit quitter l'établissement dès l'automne, pour raisons de santé. En avril 1901, elle rejoint, comme enseignante de français, le pensionnat de Mlle von Hindersin à Hanovre (prov. Hanovre) et donne des cours de français dans la première classe et la *Selecta* de l'ESF de Mlle Heidsieks, attachée audit pensionnat. Mais à nouveau, ses forces l'abandonnant, Léonie Heller se voit obligée de quitter son poste à l'été 1902. A l'automne suivant, elle gagne Schweningen (Pays-Bas), où elle trouve « un emploi léger dans un pensionnat avec école » (cv) : elle assure l'enseignement du français dans les classes supérieures de l'école et est encore active au pensionnat. Elle retrouve la santé grâce à l'air marin. A la rentrée 1905, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg, où sa famille a déménagé entre-temps. Elle quitte l'établissement en juin 1908, suite à ses fiançailles. [ADBR 34AL1371, 34AL1406, cv rédigé en 1905, et 34AL1407]

**HELLERS M. Katharina E., Sœur Antonius (PPE).** Pltr 1897-1906. Née à Köllig (prov. Rhénanie, O Saarburg) en 1879, fille de M. Hellers. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze, puis l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) pendant deux ans et demi. Elle entre ensuite au noviciat de Peltre, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1897 à Münster (prov. Westphalie). Le même mois, elle est nommée enseignante à l'ESF de Peltre. Elle quitte l'établissement en février 1906 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1897]

**HELLMICH Hedwig.** Mtz SC Vi 1909-1910. Née à Hohenlimburg (prov. Westphalie) en 1890, fille du greffier au tribunal de première instance Hellmich et d'Ida Esser. Elle fréquente pendant deux ans l'école primaire de sa ville natale, puis encore quelques années celle de Warendorf (id), où son père a été muté, et où elle fréquente ensuite l'ESF. En 1905, elle entre au pensionnat des ursulines à Werl (id), où elle réussit à Pâques 1906 l'examen d'entrée

à l'EN. Elle intègre l'EN dirigée par Mlle Dransfeld, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en mars 1909 à Münster (id). A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement de manière inattendue en mars 1910. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1909]

**HELLMUTH Berta.** Strbg DPR 1905 (remp). Née à Strasbourg en 1885, catholique, fille d'Emil Hellmuth, maître de l'atelier d'artillerie impérial, et de Josefine Beck. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire Sainte-Madeleine. A onze ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle reste jusqu'à ses seize ans. En septembre 1901, elle entre à l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift à Karlsruhe (gd. Bade). Elle y réussit l'examen d'institutrice en juillet 1903 et l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet de l'année suivante. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**HELLWIG Anna.** Strbg An 1904-1906. Née à Strasbourg en 1885, catholique ; elle se retrouve tôt orpheline de père. En septembre 1901, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1904. A la rentrée suivante, elle succède à Margarete Judas à l'ESF Anschlin. Elle est obligée de quitter l'enseignement pour raisons de santé en avril 1906. [ADBR 34AL1414]

**HELMBOLD.** Gbw 1875-1876 (all) + Mulh Bl 1891-1897 (id) + Mulh 1893< (id). Enseignant au lycée de Guebwiller, puis *Oberlehrer* et Professeur au lycée de Mulhouse. A l'ESF municipale de Mulhouse, il donne des cours à la *Fortbildungsklasse* créée en 1893 : trois heures de littérature allemande par semaine. [ADBR 34AL1256, 34AL1270, 34AL1297 et 34AL1298]

**HELMBOLD Gabriele.** Mulh 1905-1907 (dess) et 1908 (id). Née à Mulhouse en 1884, protestante, fille du directeur de lycée Prof. Helmbold. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse, puis entre dans la première classe de l'ESF Schwartz à Strasbourg.

Cependant, elle doit quitter cette école après seulement un trimestre pour raisons de santé. Comme le médecin lui fait part de la nécessité d'un séjour en montagne, elle est envoyée à l'école ménagère de Schloss Ralligen, au bord du lac de Thoune (Suisse, canton Berne), où elle participe également à un cours de travaux manuels. De retour à Mulhouse, elle fréquente pendant deux ans l'école des arts décoratifs, où elle suit les cours de dessin et de peinture. Ainsi préparée, elle entre à l'automne 1902 à l'école des arts décoratifs de Strasbourg. Après deux années de fréquentation, elle y obtient en octobre 1904 son diplôme de professeur de dessin pour les ESF et les EN. Lors d'un séjour de deux mois à Dresde (roy. Saxe), elle s'exerce à l'art du portrait chez le Professor Joh. Mogk et étudie les musées, ce qui a « grandement fait progresser [ses] capacités et [ses] connaissances dans le domaine de l'art » (cv). [ADBR 34AL1273, cv rédigé en 1905, et 34AL1274]

**HELMLING Joséphine, Sœur Maria Euphrasia (AP).** Blmgy 1873<. Née en 1857. [ADBR 34AL1286]

**HELMS.** StAvd SC 1914-1918 (rel). Chapelain à Saint-Avold (O Forbach), il enseigne à l'ESF SC de cette ville à partir de la rentrée 1914. [ADBR 105AL2633 et 105AL2634]

**HEMMER.** Mtz Mis 1907-1912 (ch). Enseignant au lycée de Metz. A la rentrée 1907, il succède au *Musikdirektor* Hamma à l'ESF de la Miséricorde. [ADBR 34AL1444]

**HEMMER, Sœur Jean de Dieu (SC).** StAvd SC 1881-1882 (fr). En avril 1882, les autorités scolaires apprennent que cette enseignante de l'école maternelle de Saint-Avold (O Forbach) donne des cours de français à l'ESF SC de la ville, sans autorisation, depuis près d'un an. [ADBR 34AL1476]

**HEMSAUER Madelaine.** Wsbg <1871. Elle n'a pas de diplôme. Elle fait partie du personnel enseignant de l'ESF de Wissembourg lors de la première inspection de l'établissement (novembre 1871), mais il

est déjà prévu alors de la remplacer sous peu par une enseignante pourvue d'un diplôme allemand. [ADBR 34AL1396]

**HENGEL Mlle.** Strbg UF 1896-1900 (ch). Institutrice à l'école primaire de Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg. En avril 1896, elle reprend les cours de sa collègue Mlle Gotter à l'ESF UF. Elle abandonne cette activité en avril 1900, lorsqu'on lui confie à l'école primaire les cours de rapiéçage, qui lui donnent une charge de travail trop grande. [ADBR 34AL1379]

**HENGESCH Régine, Sœur Emérance (DC)\*.** Sarbg DC 1885-1912. Née à Dudelange (Luxembourg) en 1848, fille du cultivateur Jean Hengesch et de Barbe Sadeler. Elle fréquente les écoles de sa commune natale de 1854 à 1863. Au mois d'octobre de cette dernière année, elle entre à l'EN de Luxembourg, où elle réussit l'examen du brevet de quatrième rang en août 1866. Deux mois plus tard, elle intègre la congrégation de la DC à Nancy (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle). En 1867, elle est nommée institutrice à l'école primaire de la ville de Vianden (Luxembourg). De 1870 à 1873, elle est « *Oberlehrerin* de langue allemande à l'école supérieure de filles de Vouziers – [dép.] Ardennes » (cv). De 1873 à 1885, elle est maîtresse de classe à la maison des orphelines de Nancy. En janvier 1882, elle réussit dans cette même ville l'examen du brevet. Lors de la réouverture de l'ESF de la DC à Sarrebourg à Pâques 1885, elle devient directrice de l'établissement, à la condition qu'elle passe l'examen d'enseignante pour les ESF dans le délai d'un an. Elle le réussit à Metz en août 1886. En mars 1912, elle abandonne ses fonctions pour raisons de santé. [ADBR 34AL1462, cv rédigé en 1885, et 105AL2626]

**HENGSTLER Marie Elisabeth dite *Elise*\*.** Strbg Schw/Kl 1888-1906 + Wsl 1907-1913 + Gbw 1913-1919 + Colm 1916 (remp). Née à Strasbourg en 1864, protestante, fille de Jean Michel Hengstler, garçon huilier, et de Salomé Bernhardt. En février 1888, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg, un établissement qu'elle quitte en décembre

1906. Le mois suivant, elle prend la direction de l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), qu'elle abandonne à la rentrée 1913 pour succéder à Joséphine Thomann à la tête de l'ESF de Guebwiller. Pendant la fermeture de l'établissement, au milieu de la Première Guerre mondiale, elle effectue un remplacement à l'ESF municipale de Colmar (avr.-août 1916). En octobre 1919, elle est nommée directrice de l'ancienne ESF de Sarre-Union (O Saverne), succédant à Johanna Herzog. Elle meurt à Strasbourg le 9 novembre 1935. [ADBR 34AL1384, 105AL2533, 105AL2601, AMG 1R8, *Jahresbericht* Colmar 1916 et état civil de Strasbourg]

**HENNA.** Colm DPR 1915 (remp: rel). Vicaire catholique. [ADBR 105AL2544]

**HENNEQUIN, Sœur Rose du Sacré Cœur (Ppe).** Boul <1880 + Pltr 1884 (remp). Née à Marieulles (O Metz) en 1850. Elle possède le diplôme d'institutrice. Elle enseigne durant plusieurs années à Boulay. De mai à juillet 1884, elle remplace Sœur Berchmans Joseph Alesch à l'ESF de Peltre. [ADBR 34AL1420 et 34AL1450]

**HENNIG Paula.** Strbg L 1913-1918. Née à Kaiserslautern (roy. Bavière, O Palatinat) en 1891, protestante, fille du médecin praticien Dr. Hans Hennig. Ses parents déménagent bientôt à Göllheim (id), puis à Berent (prov. Prusse-Occidentale) : dans la première localité, elle fréquente l'école primaire pendant deux ans ; dans la seconde, elle entre à l'ESF municipale, où elle reste six ans et demi, jusqu'à son examen de fin de cursus. Alors qu'elle a quatorze ans, son père meurt d'une maladie cardiaque. La mère de Paula Hennig rejoint sa fratrie vivant en Alsace : en 1906, elle s'installe avec ses deux filles à Strasbourg, où elle prend des jeunes filles en pension pour avoir un revenu. Paula Hennig entre dans la deuxième classe de l'ESF municipale. En septembre 1907, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1910. Un semestre plus tard, elle obtient un poste d'enseignante à « l'école primaire protestante privée à classe unique de Messieurs de Dietrich et Cie à Jaegerthal près

de Niederbronn-les-Bains [O Haguenau] » (cv). Elle y vit seule pendant une année, avant que sa mère et sa petite sœur de treize ans ne la rejoignent. Toutefois, comme Paula Hennig est trop fatiguée par sa double activité d'institutrice et de préceptrice de sa sœur, cette dernière est envoyée en pension à Strasbourg au bout d'un an. Elle-même ne demande qu'à regagner Strasbourg, où sa mère veut à nouveau recevoir des pensionnaires. Ce retour a lieu à la rentrée 1913, lorsqu'elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1913]

**HENNRICHS.** Gbw 1873< (math). Instituteur à l'école primaire municipale de Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**HENRI.** Mtz Kahn 1876-1878. Engagé en 1876 à l'ESF Kahn, il semble qu'il y succède à Messieurs Netzer et Pünnel. Au printemps 1878, il laisse la place à David Braun. [ADBR 11AL223]

**HENRION Margarethe.** Strbg Mury 1887-1888. Née à Frouard (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) en 1868, catholique, enfant aînée (encore deux garçons) de Victor Henrion, fonctionnaire des chemins de fer, et d'Ernestine Boulanger. Dès qu'elle atteint l'âge d'obligation scolaire, elle entre à l'école primaire de sa commune natale. A l'âge de neuf ans, elle est envoyée chez Mlle Lalevé, enseignante à Lubécourt (O Château-Salins), où elle fréquente son école. Souhaitant apprendre la langue allemande, elle gagne ensuite Herbitzheim (O Saverne) près de Sarralbe (O Forbach), où elle fréquente l'école primaire. En 1881, son père décède : « Je voulais désormais devenir enseignante » (cv oct. 1887) ; « Après la mort de mon père, ma mère a souhaité que j'occupe rapidement une position sûre, afin de pouvoir trouver, dans ses vieux jours, un soutien auprès de sa fille. Etant donné la belle condition dont jouissent les institutrices en Allemagne, je me suis rendue, à l'instigation des miens, en Lorraine, puis en Alsace, où j'ai suivi des cours en allemand et une préparation à l'examen d'entrée » (cv fév. 1887). En 1884, elle est prise à l'EN de Sélestat, où elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de

Sélestat en février-mars 1887. Elle retourne alors à Frouard, dans l'attente d'un poste qu'il lui permettrait d'emmener sa mère avec elle : « Comme je n'avais aucune occasion d'y parler allemand, j'ai lu beaucoup d'histoires allemandes » (cv). Elle fréquente ensuite, à nouveau, l'école de Mlle Lalevé, où elle est autorisée à donner des cours. En septembre 1887, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. A la rentrée 1888, elle rejoint l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1375/1, cv rédigés en fév. et oct. 1887]

**HENSING Julie.** Mtz H 1881. Originaire de Bingen (gd. Hesse), protestante, fille d'un trésorier de la caisse principale des impôts de Worms (id). Elle fréquente l'ESF de cette ville. En mai 1877, elle obtient à Darmstadt (id) le diplôme d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1881, elle est engagée à l'ESF Heyder. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire, car elle n'a pas été autorisée à enseigner certaines matières (calcul, sciences naturelles), pour lesquelles elle n'avait pas été examinée à Darmstadt. [ADBR 11AL220]

**HENTZ Georgia ou Georgette.** Strbg DC 1894-1898. Née à Saverne en 1875, catholique. A Pâques 1879, elle entre à l'école maternelle de Saverne. Deux ans plus tard, elle intègre l'école primaire, dirigée par les Sœurs de la DPR. Après l'école primaire, elle rejoint, à l'automne 1888, l'ESF de la DC à Strasbourg, où elle fréquente la deuxième puis la première classe. Elle se prépare ensuite, par des cours privés, à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Sélestat en mars 1894. Elle est tout de suite engagée, à Pâques, comme enseignante à l'ESF de la DC à Strasbourg (chargée de la classe VIII). D'avril à juin 1895, elle doit interrompre son activité pour raisons de santé. Elle quitte l'établissement en mai 1898 pour devenir préceptrice. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1894, et 34AL1351]

**HERBER.** Wsbg 1883-1892 (ch rel). Instituteur catholique. Il commence par enseigner uniquement la religion. Suite au départ de l'instituteur Zimmer (1887), il enseigne également le chant. A partir de la rentrée 1889, il est déchargé des cours de

religion, confiés dès lors au curé Rumlper. [ADBR 34AL1396 et 34AL1397]

**HERBULOT, Sœur Saint-Eustoque (SC).** Mtz SC Vi <1874-1884. Née en 1823. Elle enseigne à partir de 1841. [ADBR 34AL1433]

**HERDER Peter.** Colm 1876-1880 (dess). Enseignant à l'ENP de Colmar. [ADBR 34AL1250]

**HERING Hermann August.** Strbg Kg 1893-1894 (rel). Né à Strasbourg en 1863, père de Luise Hering (→). Pasteur de l'église Saint-Thomas à Strasbourg de 1892 à 1937, il reprend les cours de l'*Oberpfarrer* Steinwender à l'ESF Koebig à la rentrée 1893. [ADBR 34AL1408 et Bopp, p. 229]

**HERING Luise.** Strbg Sg 1917-1918 (matern). Née à Strasbourg en 1890, protestante, fille du pasteur August Hering (→). Elle entre à trois ans à l'école maternelle attachée à l'ESF du BP, qu'elle intègre ensuite. « Le déclenchement de la guerre a perturbé mes plans ; je suis donc restée à la maison et j'ai fréquenté un cours industriel » (cv). L'année suivante, elle intègre la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP. Elle y apprend, entre autres, l'activité de jardinière d'enfants, et le souhait de s'y consacrer davantage la conduit à s'inscrire à l'EN d'enseignantes d'école maternelle attachée au même établissement : « Je suis donc retournée dans les jardins d'enfants et j'ai appris à les connaître d'un autre côté ». A la fin de sa formation, elle réussit son examen. A la rentrée 1917, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey pour diriger l'école maternelle qui vient d'y être recréée. [ADBR 105AL2586, cv rédigé en 1917]

**HERMANN, Sœur Constance (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**HERMANN Helene Charlotte Auguste.** Strbg Kg 1894-1896 + Strbg BP 1903-1919. Née à Friedrichsthal (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1875, protestante, fille du pasteur Peter *Konrad* Hermann et de Marie Eybisch. En 1876, son père est nommé pasteur de la paroisse militaire d'Osnabrück

(prov. Hanovre). Il est muté à Strasbourg cinq ans plus tard. Tout de suite après le déménagement (Pâques 1881), elle entre à l'ESF du BP, où elle effectue toute sa scolarité. Le dimanche des Rameaux 1890, elle est confirmée par son père à l'église Saint-Thomas. Après avoir fréquenté toutes les dix classes de l'ESF du BP, elle intègre l'EN qui lui est attachée. Elle s'y prépare pendant trois ans à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1894 : « Je dois à l'enseignement d'excellente qualité dont j'ai pu bénéficier pendant treize années au Bon-Pasteur l'essentiel de ma formation intellectuelle, que plusieurs voyages en Rhénanie, la *Heimat* de mes parents, ainsi qu'en Thuringe ont contribué à élargir » (cv 1894). A l'automne de la même année, elle devient enseignante à l'ESF Koebig. A l'automne 1896, elle se rend en Angleterre comme préceptrice, dans le but de perfectionner son anglais. Pour des raisons familiales, elle rentre au pays un an plus tard. De Pâques 1898 à l'automne 1901, elle est enseignante au pensionnat de Mlle Gieseler à Strasbourg. Il y enseigne l'allemand, l'histoire, l'histoire de l'art, la géographie, l'anglais et le français. Entre-temps, son père a quitté ses fonctions d'aumônier militaire et occupe depuis un emploi civil à Elversberg, près de Sarrebruck. Elle abandonne alors son activité afin de le rejoindre, pour l'aider dans différentes tâches. En août 1902, son père est atteint d'une maladie sournoise qui l'emporte bientôt. A Pâques 1903, sa mère déménage à Strasbourg et Helene Hermann souhaite désormais enseigner dans l'établissement qu'elle a fréquenté de nombreuses années en tant qu'élève. Elle est engagée à l'ESF du BP à la rentrée en 1903. Elle quitte cet établissement à Pâques 1919. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1903, 34AL1408, cv rédigé en 1894, et 105AL2580]

**HERMANN Wilhelmine.** Hgn 1913 (remp) + Strbg UF 1914-1918. Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1893, catholique, fille de l'*Eisenbahn-Betriebskontrolleur* Oskar Hermann. Elle fréquente l'ESF de la DPR à Colmar, puis entre, en 1909, à l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg. En juin 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle exerce tout d'abord pendant une année

comme préceptrice en Haute-Alsace. Elle effectue ensuite un remplacement de quelques semaines à l'ESF de Haguenau, à la fin de l'année scolaire 1912/13. En janvier 1914, elle succède à Antonie Hoffmann à l'ESF UF à Strasbourg. Elle cesse son activité le 18 novembre 1918, sans avoir annoncé son départ, et quitte Strasbourg avec sa famille. [ADBR 34AL1330, 34AL1380, cv rédigé en 1913, et 105AL2583]

**HERMES Caroline, Sœur Marie Albert (Ppe)\*.** Bouz 1872-1885. Originaire de Trèves (prov. Rhénanie), née en 1828. Elle est nommée à la tête de l'établissement à l'automne 1872. En août 1874, elle est autorisée à poursuivre son activité d'enseignante à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Elle quitte l'établissement en mai 1885, à sa demande, selon la supérieure générale. Trois ans plus tard, l'inspecteur scolaire du cercle de Boulay (Montada) écrit, dans un développement sur l'histoire de l'ESF de Bouzonville : « Depuis l'automne 1872, se trouvait à la tête de ce pensionnat une sœur du nom de Maria Albert, née Hermes, originaire de Trèves. Il s'agissait d'une personne de grande qualité et très énergique, mais de toute apparence trop indépendante vis-à-vis du curé Fistié et pas assez dévote. Elle avait en outre le malheur de venir de Prusse, ce qui devait convaincre le curé qu'elle avait cédé trop facilement face aux exigences du gouvernement allemand en transformant complètement l'ESF. En mai 1885, Sœur Maria Albert a soudainement été nommée directrice de l'hôpital de Forbach. Comme cette dernière était très aimée à Bouzonville, le maire et le conseil municipal se sont immédiatement rendus chez l'évêque de Metz pour demander le maintien de cette sœur, mais cela ne servit à rien. J'ai appris plus tard que Sœur Maria Albert avait été la victime des intrigues du curé » (lettre à l'*Oberschulrat*, 28.06.1888). [ADBR 34AL1420]

**HERRENSCHMIDT Julie, née BECHDOLFF.** Mulh Boi/Be 1874<. Née à Barr (O Sélestat) en 1843, fille du propriétaire Georges Frédéric Bechdolff et de Salomé Maldinger. En juillet 1874, elle est examinée sur ses connaissances en anglais par Heinrich May (→), en place de

l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse : celui-ci la juge capable d'enseigner l'anglais avec succès dans des « écoles de filles ». Elle est engagée à l'ESF Boissière à Mulhouse à la rentrée 1874. Elle reste dans l'établissement à la rentrée suivante, lorsqu'il passe sous la direction de Caroline Becker. [ADBR 11AL211]

**HERRENSCHNEIDER Mina.** Colm 1879 (remp). [ADBR 34AL1250]

**HERRMANN.** Sargm SC 1909-1910 (all). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines, il donne des cours de littérature à l'ENS attachée à l'ESF SC de la ville durant l'année scolaire 1909/10. Il ne poursuit pas cette activité à la rentrée 1910, faute de temps. [ADBR 34AL1475 et 105AL2631]

**HERRMANN Conrad.** Strbg BP 1882-1890 (hist rel) + Strbg Kg 1894-1897 (rel). Né en 1842. Pasteur de division. [ADBR 34AL1368, 34AL1369 et 34AL1408]

**HERRMANN Emilie.** Mtz Mq <1872<. Enseignante à l'ESF des dames Maquard, elle entretient la correspondance administrative en allemand avec les autorités, par délégation des directrices. [ADMo 9AL57]

**HERRMANN Georg Eugen.** Wsbg 1895-1896 (rel). Né à Sarre-Union (O Saverne) en 1868. Vicaire du pasteur Spindler à Wissembourg de 1895 à 1896, il reprend, à l'automne 1895, l'enseignement du vicaire Eduard Kuck à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1398 et Bopp, p. 233]

**HERRMANN Karl.** Strbg Sg 1913-1918 (all géo). Enseignant d'EM à l'école Saint-Thomas à Strasbourg, il reprend, en avril 1913, les cours d'Eduard Brockhaus à l'ESF-institution Saigy. A l'été 1914, il est mobilisé dans le *Landsturm* et se trouve affecté au bureau du *Festungsschirrhof*. Il reprend toutefois rapidement ses cours à l'ESF. [ADBR 34AL1389 et 105AL2587]

**HERRMANN Lina.** Strbg BP 1889 (remp). Née à Seltz (O Wissembourg) en 1862, protestante, fille du médecin Théophile *Henri Herrmann* et de Marie *Madeleine Penner*.

Son père déménage à Hatten (O Wissembourg), où elle est confirmée, après quoi elle entre à l'ESF du BP. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement et réussit en décembre 1881 son examen d'enseignante pour les ESF. Elle reste alors tout d'abord, pendant une longue période, chez ses parents, puis se rend dans le Sud de la France pour raisons de santé. Elle y devient préceptrice. En 1889, elle est appelée à Strasbourg par la directrice de l'ESF du BP, pour effectuer un remplacement de six mois. [ADBR 34AL1369, cv rédigé en 1889]

**HERRMANN Louise.** Mtz H 1883< + Mtz Kahl <1884-1887. Née à Metz en 1861, protestante. Elle fréquente l'EN de Metz de mai 1878 à mars 1881. Elle réussit alors l'examen d'institutrice. Le mois suivant, elle réussit, toujours à Metz, l'examen d'enseignante pour les ESF. En juillet 1883, elle succède à Katherina Dörner à l'ESF Heyder. Fin 1883 ou début 1884, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Kahlenberg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1886/87 pour se marier. [ADBR 11AL217 et 11AL220]

**HERRMANN Luise Magdalene.** Colm 1916< (éco.dom). Née à Bouzonville (O Boulay) en 1893, protestante, fille de l'inspecteur impérial des forêts Friedrich Herrmann et de Luise Guth. A partir de six ans et jusqu'à ses seize ans, elle fréquente successivement les ESF de Bouzonville, Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) et Sarrebourg. Pour se perfectionner en français, elle passe ensuite quelques mois en Suisse romande. D'avril 1912 à décembre 1913, elle fréquente l'EN d'économie domestique du *Vaterländischen Frauenverein* à Strasbourg. Elle y réussit en novembre 1913 l'examen d'enseignante d'économie domestique. De mars à octobre 1914, elle se rend à la clinique universitaire pour enfants de Heidelberg (gd. Bade), « pour une formation au soin des nourrissons » (cv). Elle y passe un examen avec succès. D'août 1915 à juin 1916, elle est active comme infirmière pour nourrissons au Theresen-Kinderheim de Giessen (gd. Hesse). En 1916, elle est engagée à la Frauenschule qui vient d'être créée en annexe

de l'ESF municipale de Colmar. [ADBR 34AL1255/2, cv rédigé en 1916]

**HERRMANN Magdalena, née MAGNUS.** Strbg UF 1889-1890. Née à Goersdorf (O Wissembourg) en 1835, fille d'un instituteur et d'une fille de meunier originaire de Mitschdorf (id) ; épouse (1874) du maréchal des logis-chef de gendarmerie Oswald Herrmann, natif de Lübben (prov. Brandebourg), soldat pendant trois campagnes, titulaire de la croix de fer, employé de l'administration des chemins de fer à partir de 1881. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de son père. Après sa confirmation, elle se rend dans un pensionnat à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle), puis à l'EN de Strasbourg en 1852, où elle réussit l'examen d'institutrice (août 1855). On lui confie alors la classe inférieure de l'école primaire de filles de Wasselonne (O Molsheim), puis la classe supérieure à partir de 1863 : « Je regrette de ne pouvoir produire aucun certificat relatif à mon actif comme institutrice, car l'inspecteur scolaire de cercle Hatt est mort depuis plusieurs années » (cv). Engagée à l'ESF UF à Strasbourg en novembre 1889, elle quitte l'établissement dès Pâques 1890, car elle ne satisfait pas aux exigences des autorités scolaires. [ADBR 34AL1378, cv rédigé en 1889]

**HERRMANN Mathilde.** Mulh Do 1909-1912 + Mulh 1913-1914 (remp). Née à Strasbourg en 1889, protestante, fille du conseiller en architecture Paul Herrmann. Alors qu'elle a deux ans, son père est muté à Mulhouse. Elle entre à six ans à l'ESF de la ville, dont elle fréquente toutes les classes. De l'automne 1905 à l'été 1908, elle fréquente l'ENS attachée à cet établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1908. Dès lors, elle donne essentiellement des cours privés. Durant quelques semaines, elle effectue cependant des remplacements à l'école Wolf et à l'ESF municipale de Mulhouse. [ADBR 34AL1276 et 34AL1304, cv rédigé en 1909]

**HERRMANN Sophie.** Strbg Schm 1910 (all). [ADBR 105AL2588]

**HERT.** Strbg DPR 1901-1911 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1356]

**HERT Luise, Sœur Emmeline (DPR).** Mulh DPR 1891-1892. Née à Hilsenheim (O Sélestat) en 1869, fille du tisserand Lorenz Hert et d'Adelheid Spitz. Elle reste dans sa famille jusqu'à l'âge de six ans, puis entre à l'orphelinat de Hilsenheim, où elle reste jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Elle y fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de treize ans. En 1888, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1891. [ADBR 34AL1309, cv rédigé en 1891]

**HERTH, Sœur Annette (DPR).** Colm DPR 1909< + Mulh DPR 1911-1918. Née à Artolsheim (O Sélestat) en 1888, fille du maire d'Artolsheim Johann Baptist Herth et d'Anna Jehl. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire d'Artolsheim. En avril 1902, elle fait sa première communion. Après sa sortie de l'école primaire, elle fréquente le pensionnat Notre-Dame-des-Anges à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871). En octobre 1904, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), qu'elle quitte en octobre 1906 pour l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après avoir fini sa préparation, elle y passe l'examen d'institutrice avec succès en juillet 1909. A l'automne 1909, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1911. [ADBR 34AL1294 et 34AL1313, cv rédigé en 1911]

**HERTLE Mlle.** Sargm 1916-1918 (tm). Elle donne des cours à l'ESF municipale de Sarreguemines à partir de la rentrée 1916, dans le cadre de l'adaptation de l'établissement à la réforme de l'enseignement féminin. [ADBR 105AL2628]

**HERTZOG August Theodor Ernst.** Colm 1886-1890 (rel) + Strbg Kg 1897-1899 (id). Né à Strasbourg en 1854. Pasteur à Colmar de 1885 à 1890. Il enseigne la religion à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de

Colmar. En 1890, il est nommé pasteur à Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg. Il reprend les cours du pasteur Herrmann à l'ESF Koebig à la rentrée 1897. [ADBR 34AL1250 et 34AL1409 et Bopp, p. 234]

**HERTZOG Marie, Sœur Rose Marie (Vis)\*.** Mtz Vis 1868-1884<. Née à Bartenheim (O Mulhouse) en 1846, fille du notaire François Joseph Hertzog et de Rosalie Surgand. En mars 1865, elle réussit à Strasbourg le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. En novembre 1868, elle entre au couvent de la Visitation de Metz, et enseigne dès lors au pensionnat du couvent. En 1875, son diplôme français est reconnu valable par la présidence de Lorraine, et elle n'est donc pas examinée avec les autres sœurs. A partir de 1882, elle exerce les fonctions de directrice du pensionnat (ESF), mais l'autorisation n'est demandée qu'en juin 1884. Le président de Lorraine accepte, mais uniquement à titre temporaire ; il écrit à la supérieure du couvent (07.07.1884) : « Vous voudrez bien, si le pensionnat doit continuer à être compté parmi les écoles supérieures de filles, proposer prochainement une enseignante habilitée à enseigner dans les écoles moyennes et supérieures de filles en remplacement de Sœur Maria Rosa Hetzog ». [ADBR 11AL219 et état civil de Bartenheim]

**HERZ Karl.** Btch 1900-1918 (ch). Né à Etting (O Sarreguemines) en 1875, catholique. En mai 1898, il réussit l'examen d'instituteur à l'EN de Phalsbourg (O Sarrebourg). Il est bientôt engagé au Lycée Saint-Augustin de Bitche (O Sarreguemines). A la rentrée 1900, il reprend l'enseignement de Monsieur Loch à l'ESF de Bitche. [ADBR 34AL1419]

**HERZOG Johanna\*.** SrU 1909-1919. Née à Krautwiller (O Strasbourg-campagne) en 1887, protestante, fille de l'instituteur Heinrich Herzog et de Lina Anna Maria Catharina Crecely. En juin 1907, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Domiciliée à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1908, elle est alors choisie par le conseil municipal de Sarre-Union (O Saverne) comme directrice de l'ESF qui doit

ouvrir ses portes à Pâques 1909. Elle réussit en décembre 1916 à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. Elle reste à la tête de l'établissement jusqu'à la fin de l'année scolaire 1918/19, avant de diriger l'ESF de Haguenau, qu'elle transforme en CJF (→ *Répertoire*). [AN F<sup>17</sup>26309, dossier personnel, ADBR 105AL2601 et état civil de Krautwiller]

**HESS.** Sargm SC 1883-1886 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. A l'été 1886, il est nommé curé de Frauenberg (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1471]

**HESS Anna Mathilde\*.** Phlsbg 1874-1892. Née à Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha) en 1842, protestante, fille d'un conseiller intime de gouvernement. Elle enseigne à partir de Pâques 1868. En avril 1874, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Eisleben ou Merseburg (prov. Saxe). A la rentrée suivante, elle devient la première directrice de l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg), où elle est nommée définitivement en octobre 1875. Elle décède le 14 janvier 1892 après une courte maladie. [ADBR 34AL1447 et 34AL1448]

**HESSE Adele, Sœur Callixta (SC).** Btch 1892-1898 (matern). Née à Coblenz (prov. Rhénanie) en 1868, fille de Franz Hesse et de Katharina Witt. En 1887, elle entre au noviciat SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en juin 1890. Elle est alors nommée à l'école maternelle de Sarralbe (O Forbach). En décembre 1892, elle succède à Sœur Domitilla Demmerle à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1897/98. [ADBR 34AL1418, cv rédigé en 1892]

**HESSE Elise (h).** Kntzh <1873. Née à Paderborn (prov. Westphalie) en 1824. Elle dirige les conversations allemandes jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**HESSEL Mlle.** Courc 1905-1906 (ch). Professeur de piano. [ADBR 34AL1490]

**HESSELMANN Rudolf.** Forb PPe 1893 (rel). Enseignant en classe de *Septima* au *Progymnasium* de Forbach, il donne des cours de religion protestante aux élèves de l'ESF de la PPe de la ville de janvier à juillet 1893. Il cesse cette activité pour raisons de santé. [ADBR 34AL1426]

**HESSEMANN.** Forb PPe 1888< (rel). Il est actif comme curé en Lorraine à partir de 1860. En 1882, l'évêque de Metz le nomme curé de Forbach. Il se charge dès lors de l'enseignement religieux à l'ESF du lieu. [ADBR 34AL1425]

**HESSEMANN Klara, Sœur Amadea (SC).** Rstf 1906-1918. Née à Rohrbach (O Sarreguemines) en 1881, fille du marchand de vins J. Hessemann et de Katharina Sehenherr. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis le pensionnat SC de Longuyon (dép. Meurthe-et-Moselle) pendant plusieurs années. A l'automne 1901, elle entre dans la congrégation SC et se prépare dès lors à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1906. Le même mois, elle est nommée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1906]

**HESSER Emma.** Mulh 1888-1919. Née à Bekond (prov. Rhénanie) en 1868, catholique. Elle interrompt son activité à l'ESF municipale de Mulhouse par un voyage de deux ans en Angleterre. Elle est révoquée le 28 février 1919. [ADBR 34AL1267, 34AL1269, 34AL1282 et 1045W8]

**HETZEL Dorothea.** SMaM 1893-1908. Née en 1855, protestante. [ADBR 34AL1263 et 105AL2536]

**HEUBERGER.** Gbw 1873 (ch). Professeur de musique. [ADBR 34AL1256]

**HEUMANN Sofie.** Forb 1908-1918. Née à Strasbourg en 1888, protestante, fille d'un commerçant. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1904 et 1907. A la rentrée 1908, elle est engagée à l'ESF municipale de Forbach. Elle quitte

l'établissement à la fin de l'année scolaire 1914/15. [ADBR 34AL1489]

**HEUSKIN Susanne ou Suzette, Sœur Marguerite du Sacré Cœur (PPe).** Forb PPe <1874-1893. Née en 1851. En septembre 1874, elle est autorisée par le directeur du cercle de Forbach (Spiecker) à poursuivre son activité à l'ESF de la PPe en cette même ville sans passer d'examen. Elle quitte l'établissement à Pâques 1893. [ADBR 34AL1425]

**HEUSSNER.** Strbg BP 1892< (géo s.nat vio) + Strbg Kg 1897-1900 (math ; ch). Enseignant puis *Oberlehrer* de l'EN de Strasbourg, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF du BP à partir de la rentrée 1892. En avril 1897, il est engagé pour dispenser des cours à l'ENS attachée à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1370 et 34AL1409]

**HEUSSNER.** Strbg Schm 1893-1899 (math). Instituteur. Il enseigne la géométrie à l'ESF Schmutz à Strasbourg. [ADBR 34AL1391]

**HEYBERGER Antoine.** Mulh Gr/R 1868-1881 (ch). Il enseigne le solfège aux cours secondaires de filles qui ouvrent à Mulhouse en 1868. Après l'annexion, il poursuit son activité, les cours étant devenus l'ESF Grisch puis Russ. [AN F<sup>17</sup> 8756 et ADBR 11AL207]

**HEYDENREICH Marie Magdalena Eleonore.** Dorl 1911-1912 + Mulh Do 1914-1915. Née à Woerth (O Wissembourg) en 1892, protestante, fille d'Eduard Heydenreich, propriétaire de tannerie, et de Karolina Diemer. Elle passe sa jeunesse ainsi que ses trois premières années scolaires à Woerth. Elle fréquente ensuite une école à Vienne, où ses parents ont déménagé. En 1903, la famille rentre en Alsace et Eleonore Heydenreich entre dans la sixième classe de l'ESF municipale de Mulhouse. En 1908, elle réussit son examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement. En juillet 1911, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle est alors engagée au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim). A partir de 1912 et jusqu'en août 1914, elle enseigne en

Angleterre, d'abord dans une petite école privée, puis comme enseignante d'allemand et de français dans une plus grande école. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1914]

**HEYDER Léonie, née MÉNIDRÉ\*.** Mtz Minag/H 1879-1896 + Mtz 1896-1901. Née à Metz en 1849, catholique, épouse de l'avocat Heyder, leader socialiste à Metz. Elle obtient le brevet complet du second ordre en octobre 1867 à Nancy (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle). Elle enseigne pendant huit ans à l'ESF attachée au couvent de Moschweiss près de Coblenz (prov. Rhénanie), puis pendant un temps à l'Athénée de Saint-Petersbourg. En août 1878, elle épouse l'avocat Heyder à Metz. En octobre 1879, elle est engagée comme enseignante dans la classe supérieure de l'ESF Minaglia : elle passe alors un examen, dont les résultats ne l'autorisent à enseigner qu'en français. En réalité, dès son arrivée dans l'établissement, elle exerce de fait les fonctions de directrice, Mélanie Minaglia s'occupant uniquement des relations avec les autorités. En janvier 1880, un rapport d'inspection signale que la famille Heyder est déjà installée dans la maison de Mélanie Minaglia. Au cours de l'année, les autorités s'agacent de cette situation illégale. En décembre 1880, la directrice demande au président de Lorraine l'autorisation de transmettre la direction de son établissement (ADBR 11AL220, 09.12.1880, lettre en français) : « Pendant l'année qu'elle a passée dans mon établissement, j'ai pu me convaincre qu'elle possède la méthode, les talents et le tact nécessaires pour le diriger. Elle s'est acquis en 1867, par son examen, le droit de diriger une école de quelque ordre que ce soit ; de 1867 à 1875, elle a été à Coblenz [Coblenz (prov. Rhénanie)] dans un institut dont elle a reçu le meilleur certificat et dont on lui a offert la direction en 1877. De 1876 à 1878, elle a pratiqué à l'Athénée de Saint-Petersbourg et elle a également de là un certificat qui parle en faveur de ses connaissances et de son intelligence ». En avril 1881, Léonie Heyder, devient officiellement directrice de l'institution, qui porte désormais son nom. L'administration note qu'elle a montré une connaissance suffisante de l'allemand pour pouvoir enseigner le français à des élèves

germanophones. En 1896, suite à la fusion de son ESF avec celle de Friedrich Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, elle est engagée comme *Oberlehrerin* dans le nouvel établissement. Au début de l'année scolaire 1901/02, elle est mise en congé pour raisons de santé, mais ne peut finalement pas reprendre son activité et demande au printemps 1902 à partir à la retraite. [ADBR 11AL220 et 34AL1437]

**HEYDORF Henriette Albertine, née HOFFMANN.** Mulh Boi/Be <1875. Née en 1851, protestante. Brevetée en août 1869. En mars 1875, elle déclare à la directrice Augusta Boissière qu'elle ne peut plus enseigner qu'une à deux heures par jour, pour raisons de santé. Elle reste dans l'établissement à la rentrée suivante, lorsque celui-ci passe sous la direction de Caroline Becker. [ADBR 11AL211]

**HEYER Franz Karl Wilhelm, Dr.\*.** Bschw 1888-1890. Protestant luthérien, époux d'Elise Leonore Valesca Presting ; père de Leonore Heyer (→). Directeur du lycée (*Progymnasium*) de Bischwiller (O Haguenau), il exprime, dès mars 1887, son souhait de voir les deux ESF de la ville, menacées de fermeture, fusionner pour former une unique ESF municipale. Il accomplit la plus grande part de ce projet à la rentrée 1888, lorsqu'il obtient la fusion des ESF Eyrioux et Wolf dans un nouvel établissement, subventionné par l'État, dont il prend la direction au titre d'une activité annexe. Lui-même ne dispense aucun cours à l'ESF. En juillet 1890, son but initial est atteint : la municipalisation de l'école. [ADBR 34AL1322, 34AL1323 et 34AL1324]

**HEYER Elsa Hedwig Leonore.** Strbg BP 1914-1915. Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1886, protestante luthérienne, fille du conseiller intime de gouvernement Dr. Franz Karl Wilhelm Heyer (→), alors directeur du lycée de Bischwiller, et d'Elise Leonore Valesca Presting. Elle fréquente l'ESF fondée par son père à Bischwiller, et temporairement l'ESF du BP comme interne. Après avoir achevé sa scolarité à l'ESF de Bischwiller, elle reçoit des cours de son père

en littérature et en histoire et d'une enseignante privée en français et en anglais. Elle est ensuite envoyée en pension chez un pasteur en Ecosse (Royaume-Uni), où elle reste pendant un an et demi. En plus des cours d'anglais dispensés par le pasteur, elle suit encore ceux d'une école de commerce d'Edimbourg. A Pâques 1908, elle entre dans la deuxième classe de l'ENS de Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau). A Pâques 1910, elle y réussit l'examen d'enseignante de langues. Sur les conseils de ses professeurs, elle décide de passer l'examen complet d'enseignante pour les ESF. Elle reste donc dans la première classe de ce qui est désormais l'*Oberlyzeum*, où elle obtient au bout d'un an son diplôme de fin de cursus. En 1912/13, elle est introduite de manière théorique et pratique au métier d'enseignante. A Pâques 1913, elle réussit son examen. En octobre 1913, elle est engagée à l'école privée supérieure de garçons et de filles de Mlle Brunnemann à Bolkenhain (prov. Silésie). A l'été suivant, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP. En congé pour maladie dès la rentrée 1915, elle doit renoncer à son poste à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1914]

**HEYMES.** Sargm SC 1884-1890 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Wagner, il reprend les cours de ce dernier à l'ESF SC de la ville. Au début de l'année 1890, il est nommé curé de Saint-Louis-lès-Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1471 et 34AL1472]

**HIEBEL Anna Katharina, Sœur Clotildis (DPR)\*.** Mulh DPR 1893-1895 + Colm DPR 1895-1897 + Rouf 1897-1918. Née à Schleithal (O Wissembourg) en 1874, fille du cultivateur Martin Hiebel et de Regina Röhrig. Elle fréquente l'école primaire de Schleithal jusqu'à l'âge de treize ans. A quatorze ans, elle se rend à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). En 1890, à l'âge de seize ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Après avoir été enseignante dans les ESF de la DPR à Mulhouse, Colmar et Rouffach, elle dirige cette dernière de 1901

à 1918. [ADBR 34AL1291, 34AL1296 et 34AL1310, cv rédigé en 1893]

**HIELSCHER Clara.** Ins AG 1874<. Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1854, protestante. En août 1873, elle réussit à Colmar un examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne suivant, Mme Augustin-Germain la propose comme enseignante dans l'ESF qu'elle souhaite ouvrir à Insming (O Château-Salins), après un transfert depuis Sarrebourg. L'autorisation d'ouverture est donnée en avril 1874. [ADMo 9AL57, dossier Augustin-Germain]

**HIERONIMUS Emilie.** Strbg ND 1904-1907 + Sav 1907-1919. Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1878, catholique, fille du fabricant Alfred Hieronimus et de Marie vom Berg. Elle passe sa jeunesse à Strasbourg, où vivent ses parents en dehors de courtes interruptions, et où elle fréquente l'ESF municipale à partir de septembre 1883 et jusqu'à la première classe (elle fait sa communion à Saint-Pierre-le-Jeune en avril 1892). A la rentrée 1896, elle entre dans la première classe de l'ESF Lindner, avant d'intégrer l'ENS attachée à l'établissement. En même temps, elle se prépare, sous la conduite de Monsieur Nussag, à passer l'examen d'enseignante de gymnastique, qu'elle réussit en novembre 1897 avec la mention « bien ». Comme la langue française lui pose des difficultés à l'école, elle se rend au printemps 1900 à Paris pour y apprendre le français de manière intensive dans l'établissement d'enseignement de Notre-Dame de Sion. La même année, elle devient préceptrice sur un domaine seigneurial à Zborów en Pologne russe. Elle y séjourne depuis un semestre lorsque le village est touché par une épidémie de typhus. Comme elle tombe malade, elle doit rentrer en Alsace au bout d'un an d'activité. Rapidement guérie par le Prof. Hoche, elle se rend au printemps 1902 en Italie comme préceptrice dans la maison du sénateur Pecile à Udine. Pendant un séjour à Venise, elle est atteinte de malaria. Comme son père et l'un de ses frères ont été gravement atteints par cette maladie lors d'un voyage dans les Indes orientales, et que le second en est mort, sa mère ne la laisse pas en paix jusqu'à ce qu'elle quitte ses

fonctions. En mars 1903, elle rentre à Strasbourg, où elle s'adresse bientôt au directeur Luthmer, pour le prier de l'admettre à l'ENS attachée à l'ESF municipale. Elle intègre l'établissement en mai 1903 et y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à la fin de l'année scolaire 1903/04. A la rentrée suivante, elle succède à Wanda Braun à l'ESF ND à Strasbourg. A l'automne 1907, elle est engagée à l'ESF de Saverne, où elle est nommée à titre définitif en mars 1911. En février 1914, elle demande en vain à être engagée à l'ESF municipale de Strasbourg, afin de pouvoir mieux assister ses parents âgés. Elle est révoquée le 15 avril 1919. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1904, 34AL1402, 1045W8 et AMS 2MW593, cv rédigé en 1914]

**HIESTAND, Sœur Theophila (DPR).** Rib DPR 1873-1899. Née à Erstein en 1847. En 1899, elle quitte l'ESF de la DPR à Ribeauvillé pour devenir directrice de l'orphelinat de Hilsenheim (O Sélestat). [ADBR 34AL1305]

**HIETTER Eugénie, Sœur Emilienne (DPR).** Rib DPR 1890. Née à Ostwald (O Strasbourg-campagne) en 1865. [ADBR 34AL1305]

**HIEULLE Anne Virginie Clotilde, Sœur Benoît Joseph (PPE)\*.** Dz 1877-1888 et 1889-1899 + Thionv PPe 1899-1901. Née à Pierrevillers (O Metz-campagne) en 1856. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à quatorze ans. En 1872, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1875 à l'EN de Metz. Elle est alors affectée au noviciat de Peltre, où elle enseigne jusqu'en 1877. A la rentrée 1877, elle est nommée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). En 1882, elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) son examen de service. A la rentrée 1886, elle devient directrice de l'établissement. En mai 1887, elle cède la direction à Sœur Séraphie Joseph Kleiner, mais reste enseignante dans l'établissement jusqu'à sa fermeture en novembre 1888. A la rentrée 1889, elle est nommée enseignante à la nouvelle ESF de Dieuze (O Château-

Salins). La supérieure générale souhaite lui confier la direction de l'établissement à la rentrée 1897, suite à la mutation de Sœur Séraphie Joseph Kleiner, mais la demande n'est pas acceptée par les hautes autorités scolaires. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1898/99 pour rejoindre la nouvelle ESF de la PPe à Thionville à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1422, 34AL1423, cv rédigé en 1889, et 34AL1424]

**HIFF, Sœur Klementia (DPR).** Rib DPR 1865-1873 (mus) + Strbg DPR 1873< (pia). Née à Waldolwisheim (O Saverne) en 1847. [ADBR 34AL1305 et 34AL1353]

**HILBOLD Eugénie.** Dorl 1888<. [ADBR 34AL1337]

**HILBOLD Louise Camille.** Strbg BP 1887-1894 et 1896-1900 + Strbg L 1901-1903 + Colm 1903-1912. Née à Balbronn (O Molsheim) en 1866, protestante, fille de l'instituteur Georges Hilbold et d'Elisabeth Reissinger. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire, puis l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). Après la mort de ses parents, elle entre à quatorze ans à l'ESF du BP à Strasbourg. En décembre 1884, après avoir intégré l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Après deux ans et demi d'activité à la Kingsholme School de Weston-upon-More (Angleterre), elle rentre en Alsace. De Pâques 1887 à Pâques 1894, elle enseigne à l'ESF du BP. De Pâques 1894 à l'automne 1896, elle est congédiée pour étudier à l'Université de Göttingen (prov. Hanovre). A l'automne 1896, elle regagne l'ESF du BP, où elle travaille jusqu'à l'automne 1900. Après une pause devenue nécessaire, sa santé s'étant renforcée, elle entre à Pâques 1901 comme enseignante à l'ESF Lindner, où elle œuvre jusqu'à l'automne 1903. [ADBR 34AL255/1, cv rédigé en 1903, 34AL1368 et 105AL984, dossier personnel]

**HILD Anna.** Strbg Sg 1918 (aide). Enseignante à l'EN de Sélestat jusqu'à sa retraite de l'enseignement public, en octobre 1916. A la rentrée 1918, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey pour décharger Karoline Gangloff de certaines heures. Elle

pourrait être Anna Hild née à Strasbourg en 1879, catholique, fille d'un maître-tailleur ; après avoir réussi son examen d'institutrice à l'EN de Sélestat, celle-ci a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1900 et 1902. [ADBR 105AL2586]

**HILDEBRAND Hedwig.** Strbg Kg 1900-1902. Née à Strasbourg en 1881, protestante luthérienne, fille du conseiller ministériel Heinrich Hildebrand. En 1887, elle entre à l'école maternelle attachée à l'ESF du BP. Elle passe ensuite par toutes les classes de ce dernier établissement, et comme elle souhaite, depuis toute jeune, devenir enseignante, elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF du BP. En juillet 1900, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1900]

**HILDEBRANDT Dora.** Phlsbg 1894-1898 + Sargm 1898-1902. Née à Forbach en 1874, protestante, fille d'August Hildebrandt, *Amtsgerichtssekretär* à Bouxwiller. En juillet 1893, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. En avril 1894, elle succède à Amalie Fleckstein à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement à la rentrée 1898 pour succéder à Anna Thier à l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1901/02. [ADBR 34AL1448, 34AL1449 et 34AL1469 et état civil de Bouxwiller]

**HILDT Maria Josephine, Sœur Marie Elisa (DPR).** Colm DPR 1888-1889 + Hgn DPR 1889-1894. Née à Erstein en 1866, fille du commerçant Ernest Hildt et d'Elisabeth Rapp. De l'âge de sept ans jusqu'à sa première communion, elle fréquente l'école primaire d'Erstein. Elle reste ensuite chez ses parents pendant un an, avant d'intégrer l'ESF de Ribeauvillé. Au bout d'une année, elle retourne dans sa famille, qu'elle quitte en 1885 pour entrer au couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en octobre 1888. Deux mois plus tard, elle est nommée à l'ESF de la DPR de Colmar, puis à celle de Haguenau en avril

1889, où elle enseigne jusqu'à son décès en juillet 1894. [ADBR 34AL1290, 34AL1332, cv rédigé en 1889, et 34AL1333]

**HILGER Barbara, Sœur Marie Alodie (SC).** Mtz SC Ev 1881-1882 + StAvd SC 1882-1883 + Mtz SC Vi 1884-1886 + Mtz SC Ge 1887-1888. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1861. Au printemps 1881, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. Elle enseigne pendant un an à l'ESF SC de la rue de l'Evêché à Metz, avant d'être appelée en mai 1882 à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach) pour la création d'une nouvelle classe. En décembre 1883, elle est appelée à Metz pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1884. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Maria Aloysia Rhode à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1885/86. A la rentrée 1887, elle remplace provisoirement, puis succède à Sœur Sainte-Madeleine de Saint-Joseph Frankhauser à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle décède en janvier 1888. [ADBR 34AL1428, 34AL1429, 34AL1433 et 34AL1476]

**HILGERT Florentine.** Thionv StCh 1898-1899. Née à Wiltingen (prov. Rhénanie, O Beurig-Saarburg) en 1877, fille de Matthias Hilgert, engagé en 1880 comme surveillant dans une tannerie à Reckingen près de Mersch (Luxembourg). Dans son cv de 1898, elle précise qu'elle n'a qu'une sœur, Leonie, dix-huit ans, active dans le domaine commercial. Florentine Hilgert reçoit sa première instruction à l'école primaire de Reckingen, puis fréquente l'école de filles de Mersch. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle est envoyée un peu plus tard à l'EMF de Metz, pour se préparer à l'examen d'entrée à l'EN de Metz, qu'elle réussit en 1894. En février 1898, elle réussit l'examen d'institutrice. Deux mois plus tard, elle succède à Emilie Druffel à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1898]

**HILLENMEYER Françoise, Sœur Joséphine (NDS).** Strbg ND 1849-1876<. Née à Cernay (O Thann) en 1824, fille de

Xavier Hillenmeyer, huilier, et de Madeleine Hoog ; elle a un frère jumeau. Elle fréquente jusqu'à quinze ans l'école de sa ville natale, puis s'occupe des travaux ménagers aux côtés de sa mère. En 1844, elle entre au couvent ND à Strasbourg, où elle reprend et complète ses études. Elle y enseigne à partir de 1849. [ADBR 34AL1358, cv rédigé en 1874, et état civil de Cernay]

**HILLER Bertha.** Strbg BP 1887 (remp). Née à Strasbourg en 1869, fille du commerçant Karl Christian Hiller et de Sarah Bertha Rhein. En 1874, elle entre à l'ESF du BP. Après en avoir fréquenté toutes les dix classes, elle intègre en 1884 l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1887, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF : « Même si je n'ai pas l'intention de me consacrer entièrement au métier d'enseignante, j'ai pris à ma charge une partie du poste d'une enseignante absente au Bon-Pasteur. Je dispense désormais sept heures de français par semaine » (cv). [ADBR 34AL1368, cv rédigé en 1887]

**HILZ.** Sargm SC 1908-1918 (math s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF SC de la ville à partir de la rentrée 1908. [ADBR 34AL1475]

**HIMPEL Bertha, Sœur Maria Stephanía (Mis).** Mtz SC Ge 1901-1902 (remp) + Mtz Mis 1903-1918. Née à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1882, fille de Stephan Himpel, *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Metz à partir de 1889 (originaire roy. Wurtemberg, venu en Alsace-Lorraine en 1875) ; sœur d'Elisabeth Himpel (→). Elle fréquente l'ESF de la Miséricorde à Metz et intègre en 1897 l'ENS attachée à l'établissement. En septembre 1901, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. De novembre 1901 à Pâques 1902, elle effectue un remplacement à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A partir de mai 1903, elle enseigne à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle devient religieuse de la congrégation. En septembre 1903, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. En 1916, l'*Oberschulrat* Luthmer écrit au sujet de l'école : « Toutes

les sœurs sont originaires de Prusse, à l'exception de Sœur Stephanie qui est née en Lorraine, fille de l'*Oberlehrer* vieil-allemand Himpel » (ADBR 34AL1446, rapport d'inspection, 17.12.1916). Elle est active dans l'établissement jusqu'à son décès en octobre 1918, au bout de trois jours de grippe et de pneumonie. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1901, 34AL1444, cv rédigé en 1903, 34AL1446 et 105AL2618]

**HIMPEL Elisabeth.** Mtz Mis 1906 (aide). Née à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1886, catholique, fille de Stephan Himpel, *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Metz à partir de 1889 (originaire roy. Wurtemberg, venu en Alsace-Lorraine en 1875) ; sœur de Bertha Himpel (→). A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'automne 1900, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1905. En janvier 1906, elle est engagée à l'ESF de la Miséricorde. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1906]

**HINSBERGER Katharina, Sœur Maria Zacharias (SC).** Btch 1898-1903 (matern). Née à Enchenberg (O Sarreguemines) en 1873, fille du garde-barrière Martin Hinsberger ; sœur de Maria Hinsberger (→). Elle fréquente l'école primaire d'Enchenberg jusqu'à l'âge de neuf ans. Suite à la mutation de son père à Neufvillage (O Château-Salins), elle fréquente ensuite l'école primaire de cette commune jusqu'à l'âge de treize ans. Après sa sortie de l'école, elle prend des cours privés pour se préparer à l'examen d'entrée à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). Comme elle ne le réussit pas, elle fréquente l'ESF SC de Sarreguemines d'octobre 1890 à avril 1895, où elle poursuit ses études. En octobre 1895, elle entre au noviciat SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en juin 1897. A la rentrée 1898, elle succède à Sœur Callixta Hesse à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1902/03. [ADBR 34AL1419, cv rédigé en 1898]

**HINSBERGER Maria, Sœur Andrea (SC).** Mtz SC Ta 1905-1907 + Mtz SC Vi 1907 + Rstf 1909. Née à Enchenberg (O Sarreguemines) en 1881, fille du garde-barrière Martin Hinsberger ; sœur de Katharina Hinsberger (→). Elle fréquente l'école primaire de Neufvillage (O Château-Salins) de six à quatorze ans. Pour compléter son instruction, ses parents l'envoient alors à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à l'établissement, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne 1902, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne). En septembre 1903, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai 1905, elle est nommée dans le niveau moyen de l'ESF SC de la rue Taison à Metz. En mars 1907, elle est affectée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour rejoindre l'école de filles SC de Frohsdorf (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche). En mai 1909, elle est nommée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), qu'elle quitte pour un autre poste dès la rentrée suivante. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1907, et 105AL2622, cv rédigé en 1909]

**HINSCHBERGER.** Sargm SC 1906-1910 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Il donne des cours à l'ESF SC de la ville à partir de la rentrée 1906. Il quitte l'établissement à l'été 1910. [ADBR 34AL1475]

**HINSCHBERGER, Sœur Anna (DC).** Strbg DC 1911-1918. Née à Metz-Queuleu en 1890. En mars 1911, elle réussit l'examen d'institutrice à Sélestat et rejoint tout de suite après le corps enseignant de l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 34AL1352]

**HINSCHBERGER Luzia.** Strbg DC 1917-1918 (gym tm). Née à Metz-Queuleu en 1896, catholique, fille de l'instituteur Felix Hinschberger. Elle fréquente l'école primaire de Queuleu de six à douze ans, puis une des ESF SC à Metz de 1908 à 1910, avant de poursuivre ses études au couvent des Sœurs de la DC à Château-Salins : elle s'y prépare à l'examen de directrice d'école maternelle. Le

déclenchement de la Première Guerre mondiale l'éloigne de Château-Salins. En juin 1915, elle se rend à Strasbourg, où elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle en mai 1916. A partir de septembre 1916, elle fréquente l'école professionnelle et industrielle du *Vaterländischer Frauenverein* de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels en mars 1917. A partir du mois suivant, elle assiste Sœur Alberta Jeckle à l'ESF de la DC à Strasbourg. En décembre 1917, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de gymnastique. A partir du mois suivant, elle est également chargée de la plupart des cours de gymnastique de l'ESF. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1917]

**HINSCHBERGER Maria, Sœur Philomena Maria (DPSJB).** Fên 1901-1902. Née à Vahl-Ebersing (O Forbach) en 1881, fille d'un garde-champêtre. Son père est bientôt muté à Guessling (id), où elle fréquente l'école primaire de six à douze ans. Pour apprendre le français, elle est ensuite envoyée pendant six mois à l'école primaire de Chémery (O Boulay), où elle est reçoit encore des cours privés en français. De retour à la maison, elle aide sa mère dans les travaux ménagers. En avril 1896, elle entre au noviciat du couvent de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle s'y prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en mars 1901. Trois mois plus tard, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1901]

**HINTZ Marie.** Strbg 1886-1890 (aide) + Colm 1890-1894. Née à Birkenfeld (gd. Oldenbourg) en 1866, protestante. En septembre 1883, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle y obtient en juillet 1886 l'examen d'enseignante pour les ESF. D'octobre 1886 à septembre 1890, elle est « sous-maîtresse » à « l'Institut de Jeunes filles » de Louise Roland, N°5 rue de la Toussaint à Strasbourg (certificat en français 13.09.1890). [ADBR 34AL1251]

**HINZ, Sœur (DPR).** Colm DPR 1914-1916 (ch). [ADBR 105AL2544]

**HINZEN Maria Carolina, Sœur Maria (DC)\*.** Strbg DC 1872-1904. Née à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) en 1851, fille de Joseph Hinzen. Élève de l'EN Sankt Leonard à Aix-la-Chapelle, elle y réussit l'examen d'institutrice en octobre 1869. Elle est active à l'ESF de la DC à Strasbourg à partir d'octobre 1872. En juin 1888, elle succède à Sœur Sainte-Chantal Certeux à la tête de l'établissement. Les autorités scolaires acceptent, mais lui demandent de passer l'examen d'enseignante pour les ESF au courant de l'année suivante. Elle le réussit à Coblenz (id) en septembre 1889. Elle abandonne la direction de l'établissement (ainsi que ses cours) en avril 1904 pour raisons de santé (douleurs rhumatismales). [ADBR 34AL1350 et 34AL1351]

**HIPP Fanny Caroline.** Strbg Bg 1893-1918. Née à Strasbourg en 1872, protestante, fille aînée d'Albert Daniel Hipp, instituteur à l'EN, plus tard inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse, et de Caroline Marguerite Strauss, sœur de Margareta Hipp (→). En décembre 1891, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle est engagée à l'EMF des diaconesses pour remplacer Eugénie Diebold. Elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en ESF (ESF Boegner) à la rentrée 1893. [ADBR 34AL1403 et 34AL1404]

**HIPP Margareta.** Strbg BP 1894 (remp). Née à Strasbourg en 1874, protestante, deuxième fille d'Albert Daniel Hipp, instituteur à l'EN, plus tard inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse, et de Caroline Marguerite Strauss, sœur de Fanny Hipp (→). A Pâques 1880, elle entre à l'école d'application de l'EN d'instituteurs de Strasbourg, où elle fréquente les classes du niveau inférieur et une partie de celles du niveau moyen. A l'automne 1883, elle intègre l'ESF du BP. En avril 1886, son père est nommé inspecteur scolaire à Mulhouse, où elle fréquente l'ESF municipale, puis l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1893, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle apprend ensuite les travaux domestiques aux côtés de sa mère. De janvier à Pâques 1894, elle dirige en tant

que remplaçante une classe de filles de la deuxième année scolaire à l'école primaire de Mulhouse. [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1894]

**HIRLIMANN Sophie, Sœur Clarisse (DPR).** Strbg DPR 1886-1892. Née à Bindernheim (O Sélestat) en 1859. Elle obtient son diplôme d'institutrice en décembre 1880, puis enseigne à Mommenheim (O Strasbourg-campagne) et à Bennwihr, où elle tombe malade. Bien qu'elle ne soit pas tout à fait remise, elle remplace Sœur Bentz à l'ESF de la DPR à Strasbourg en février 1886. En janvier 1888, elle réussit son examen de service. [ADBR 34AL1353]

**HIRN.** Strbg 1913-1914 et <1919. Il est engagé comme enseignant de l'ESF suite à l'agrandissement de l'établissement. Pendant la Première Guerre mondiale, il est employé au bureau d'habillement militaire de Strasbourg, mais continue d'être considéré comme un membre du corps enseignant de l'ESF. Il quitte l'ESF en septembre 1919 et « retourn[e] en Allemagne » (AMS 2MW594, l'inspecteur d'académie au maire de Strasbourg, 27.02.1920). [AMS 2MW594 et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14, et 1915, p. 5-6]

**HIRSCH Jules.** Morh 1906-1907 (rel). Chantre israélite. [ADBR 34AL1488 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 352 : « Ministre officiant à Morhange à partir d'environ 1885, il reçut de l'administration des Cultes une allocation permanente de 1922 à 1929 ; il remplissait également, au moins sous le régime allemand, les fonctions d'instituteur et de *chohet* »]

**HIRSCH-WEILL ou WEILL ou HIRSCH dit WEILL.** Mulh 1873-1892 (rel). Enseignant dans un autre établissement. Il commence par assurer les cours de religion juive pendant la longue vacance du poste de rabbin à Mulhouse en 1873/74, puis continue comme aide-enseignant jusqu'en 1892. [ADBR 34AL1265, 34AL1266 et 34AL1270]

**HIRT Adolf.** Hgn 1899 (rel). Né à Haguenau en 1871, fils du pasteur Gustav Adolf Hirt (→) de Haguenau. En mai 1896 et juillet 1897, il réussit ses examens théologiques à Strasbourg. En novembre 1898, il est nommé vicaire protestant à Haguenau. Il donne des cours à l'ESF à partir de janvier 1899. Il cesse cette activité dès la fin de l'année scolaire, pour cause d'affectation dans une autre paroisse. [ADBR 34AL1331 et Bopp, p. 244]

**HIRT Gustav Adolf.** Hgn 1874< (rel). Né à Weiterswiller (O Saverne) en 1839, père du pasteur Adolf Hirt (→). Pasteur de Haguenau de 1873 à 1907. [ADBR 34AL1326 et Bopp, p. 243]

**HIRT Maria Margareta, Sœur Agnes Elisabeth (PPE).** Pltr 1901-1906. Née à Metz en 1875, fille de l'orfèvre Eduard Hirt. Elle fréquente une ESF SC à Metz de six à quatorze ans, puis l'ESF de Bouzonville (O Boulay) pendant une année et demi. Elle est ensuite active dans la boutique familiale, d'octobre 1890 jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en 1896. Au printemps 1900, elle réussit l'examen d'institutrice et est alors nommée à l'école primaire de Boulay. En avril 1901, elle est rappelée à la maison-mère. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Aloysia von Jesus Adam à l'ESF de Peltre. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1901]

**HIRT Johann Wolfgang.** Courc 1911-1914 (all hist math rel). Né à Burg, près de Magdebourg (prov. Saxe), en 1878. En octobre 1906, il est engagé comme enseignant à la *höhere Privatlehranstalt* du directeur Kolkwitz à Schwabenheim (gd. Hesse). Il devient pasteur réformé à Fontoy (O Thionville-ouest) en 1908. En novembre 1911, il est muté à Boulay par le président du Consistoire réformé de Metz, qui n'est autre que Fritz Hoffet (→), lequel souhaite le voir succéder à Karl Wilhelm Fritz Ribstein à l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Wolfgang Hirt commence par donner quelques cours de mathématiques à l'ESF, avant d'être autorisé (déc. 1911) à donner des cours d'allemand à l'EN, contre l'engagement de passer

l'examen d'*Oberlehrer*. Pasteur à Courcelles-Chaussy de 1917 à 1919, il gagne alors l'Allemagne. [ADBR 105AL2644, 105AL2648 et Bopp, p. 244]

**HIRTH Ernst.** Mulh 1899-1904 (rel). Né à Spechbach-le-Bas (O Altkirch) en 1868. Vicaire catholique. [ADBR 34AL1272]

**HIRTZMANN Katharina, Sœur Rosalia (SC).** Mtz SC Vi 1910-1914 + Sargm SC 1914-1918. Née à Elzange (O Thionville-est) en 1889, fille du forgeron Ludwig Hirtzmann et de Katharina Hirtzmann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF SC à Saint-Avold (O Forbach) pendant deux ans. Elle entre ensuite au noviciat de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne) et réussit en janvier 1909 l'examen d'institutrice. Après sa seconde année de noviciat, elle retourne à l'EN de Sablon, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1910, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. En avril 1914, elle est affectée à l'ESF SC de Sarreguemines. A côté des cours, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1910, et 105AL2631, cv rédigé en 1914]

**HIRTZMANN Luise, Sœur Abel (SC).** Sargm SC 1873-1889 + StAvd SC 1889-1893. Née à Elzange (O Thionville-est) en 1850, fille de Ludwig Hirtzmann et de Barbara Grawier. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Elzange. A seize ans, elle entre dans la congrégation de SC à Metz, où elle se prépare pendant deux ans à l'enseignement. En janvier 1869, elle rejoint l'école maternelle communale de Sarreguemines, où elle est active comme aide-enseignante. En octobre 1873, elle est affectée à la cinquième classe de filles de l'ESF SC de cette même ville. A l'automne 1875, elle réussit dans la maison-mère un examen organisé devant une commission. En janvier 1876, elle reçoit l'autorisation d'enseigner en langue allemande. Elle poursuit son activité d'enseignante à l'ESF SC de Sarreguemines jusqu'à l'automne 1888. Dès lors, elle ne donne plus que quelques cours de français. A la rentrée 1889,

elle est nommée enseignante à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Comme elle est élue supérieure de la maison à l'été 1893, elle ne peut plus enseigner à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1471 et 34AL1477, cv rédigé en 1889]

**HISGEN Wilhelmine.** Colm 1905-1919 (tm). Née à Dabo (O Sarrebourg) en 1875. Elle est révoquée le 3 janvier 1919. [ADBR 34AL1253, 34AL1255/2 et 1045W8 et AMC 30 5A4/4]

**HITSCHLER Caroline Eugénie\*.** Colm H 1869-1876. Née à Colmar en 1832, protestante, fille du négociant Georges Jacques Hitschler. Elle possède un brevet de capacité. Elle passe de nombreuses années en Angleterre comme préceptrice : Leamington (Warwickshire), Chippenham (Wiltshire), Alford (Lincolnshire), Portsmouth (Hampshire). En septembre 1869, elle rentre à Colmar pour y ouvrir une « école libre de jeunes filles » au N°13 Grand' rue (maison veuve Bloch). Le 21 novembre 1872, elle écrit (en français) à l'inspecteur scolaire de cercle : « Je vous ferai remarquer, Monsieur, que chaque cours est donné dans sa propre langue, l'allemand en allemand, l'anglais en anglais, le français en français ; je tiens à ce que mes élèves aient une bonne connaissance de ces trois langues indispensables, et pour les familiariser avec celle qui leur est le plus étrangère, la conversation générale se fait en anglais. Les histoires sont appréciées dans leurs langues respectives. J'ai eu beaucoup de peine à me procurer une histoire d'Allemagne ; après bien des recherches, j'ai adopté celle de Eckerlz [sic pour Erkelenz], qui m'a paru répondre aux nécessités actuelles. [...] Je ne prends qu'un nombre limité de jeunes filles, l'émigration et la crainte d'un programme d'études trop contraires aux vœux des familles m'en a fait perdre un assez grand nombre, et parmi elles, mes meilleures élèves ; elles sont allées finir leur éducation au dehors. Quel que soit mon désir de me conformer aux circonstances actuelles, le nombre de mes élèves diminuerait encore sensiblement si je me voyais contrainte de changer quelque chose à mon programme d'études ». En juin 1876, elle transfère son établissement sans

autorisation du N°13 des Arcades au N°29 de la rue des Blés (maison Schmutz). L'inspecteur scolaire de cercle souhaite profiter de l'occasion pour faire fermer l'école. Le directeur de cercle préconise une fermeture sur la base du non-respect de la réglementation sur l'organisation de l'enseignement dans les ESF, qui garantit à la langue allemande une place prééminente. Le président de Haute-Alsace suit ce dernier avis. Avertissement est donc donné à la directrice de se conformer aux prescriptions légales. Mais Eugénie Hitschler refuse et la présidence de Haute-Alsace la contraint à mettre la clef sous la porte le 31 décembre 1876. [ADBR 34AL1247, ADHR 1T516, dossier Hitschler, et état civil de Colmar]

**HOBOHM.** Mtz 1909-1911 (rel). Pasteur de division. Il reprend l'enseignement du pasteur Paschxe en juillet 1909. A la rentrée 1911, il cesse provisoirement son activité à l'ESF, pour cause de maladie. En mars 1912, alors qu'il n'a pas pu reprendre son enseignement, confié au pasteur Wiesner, il est muté à Spandau-Haselhorst (prov. Brandebourg). [ADBR 34AL1439]

**HOCH Anna.** Sltt F 1882-1883. Née à Waldkirch (gd. Bade) en 1861, catholique. Elle passe l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en mars 1882. [ADBR 11AL212]

**HOCHMILLER.** Sargm SC 1880-1883 (ch). Enseignant du lycée de Sarreguemines. En mai 1880, il reprend les cours de son collègue August Wiltberger à l'ESF SC du lieu. Il quitte Sarreguemines à la fin de l'année scolaire 1882/83. [ADBR 34AL1471]

**HOCHSTUHL Jean Charles Auguste.** SMaM 1891-1909 (dess) et 1913< (id). Né à Strasbourg en 1849, père de Juliette (→) et Margarete Hochstuhl (→). Peintre-paysagiste, il devient professeur de dessin au collège de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1884. [ADBR 34AL1263, 105AL2536 et BLONDÉ Isabelle et BUCHI Elisabeth, « Hochstuhl Jean Charles Auguste », *NDBA*, 17, p. 1610-1611]

**HOCHSTUHL Juliette.** SMaM 1900 (remp) + Br 1901-1904. Née à Strasbourg en

1881, protestante luthérienne, fille de l'artiste peintre et professeur de dessin Charles Hochstuhl (→). Elle ne grandit pas à Strasbourg : « La vie et l'activité de la grande ville ne devaient cependant avoir que peu d'influence sur ma formation. En effet, deux ans seulement après [ma naissance], mon père a été appelé comme professeur de dessin à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). C'est là que j'ai grandi, dans cette charmante ville de montagne » (cv). A six ans, elle entre à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines, dont elle fréquente toutes les classes. Immédiatement après sa confirmation (avr. 1896), elle fréquente comme interne la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg : « En partie par inclination, en partie selon le souhait de mes chers parents, j'ai décidé ici d'embrasser la profession idéale d'enseignante » (cv). A l'automne 1897, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. Elle y termine ses « années d'école » en juillet 1900 (cv), en réussissant l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1264, 105AL988, dossier personnel, cv rédigé en 1901, et 105AL2536]

**HOCHSTUHL Margarete.** SMaM 1909-1913 (dess gym). Certainement la fille de l'artiste peintre et professeur de dessin Charles Hochstuhl (→). [ADBR 105AL2536]

**HODAPP Mathilde.** Wsl 1894-1897. Catholique. En février 1894, elle réussit l'examen de sortie à l'EN de Sélestat. Au mois de juillet suivant, elle succède à Emma Baur à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). [ADBR 34AL1394]

**HOEBER, Dr.** Strbg Mury 1898-1902 (hist) + Strbg DC 1899-1905 (all hist) + Strbg ND 1899-1905 (all hist hist.art) + Strbg L 1904-1905 (hist.art). *Oberlehrer* au lycée épiscopal de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1898, à l'ESF de la DC à partir d'avril 1899, à l'ESF ND à partir de la rentrée 1899 et à l'ESF Lindner à partir de la rentrée 1904. [ADBR 34AL1351, 34AL1360, 34AL1375/2 et 34AL1406]

**HOECHST Johanna, Sœur Maria Franziska (SC)\*.** Sargm SC 1883-1884 + Mtz SC ENS 1908-1912. Née à Montabaur

(d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1864. En octobre 1882, elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1883, elle succède à Bertha Hopp à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en janvier 1885 pour cause de maladie. Par la suite, elle intègre la congrégation SC. Elle dirige le noviciat/EN de Sablon (O Metz-campagne) jusqu'à Pâques 1907. A Pâques 1908, elle est nommée directrice de l'ENS qui vient d'être fondée à la maison-mère, N° 60 rue de l'Evêché à Metz. [ADBR 34AL1471 et 34AL1491]

**HÖH Luise.** Strbg BP 1912-1919. Née à Ludwigshafen (roy. Bavière, O Palatinat) en 1891, protestante, fille de l'architecte municipal Jakob Höh. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire pendant trois ans, puis l'ESF de sept classes de Ludwigshafen : « Par chance, l'établissement s'est considérablement développé à l'époque où j'y étais élève. Il a non seulement déménagé dans un nouveau bâtiment, plus conforme aux exigences de notre époque, mais il a également été réorganisé afin de mieux prendre en compte les intérêts de la vie pratique. Mon intérêt pour le métier d'enseignante s'est éveillé en moi pendant cette période. Il m'a amenée, une fois ma scolarité à l'école [supérieure] de filles achevée, à fréquenter l'école normale d'enseignantes de l'établissement strasbourgeois des diaconesses. La proximité de l'hôpital m'a également permis d'acquérir quelques connaissances dans le domaine du soin aux malades » (cv). Après l'obtention de son diplôme d'enseignante pour les ESF, elle décide de travailler durant quelque temps comme volontaire à l'hôpital : « Si le semestre que j'ai passé là-bas a été très enrichissant pour moi, il m'a en même temps fait comprendre la force de mon inclination pour le métier d'enseignante. Je me suis résolue à consacrer mes forces au service du Bon-Pasteur, qui bénéficie de ma reconnaissance et de mon intérêt, pour son caractère particulier et sa portée en tant qu'établissement d'enseignement tout pénétré d'un véritable esprit protestant » (cv). A la rentrée 1912, elle est engagée dans l'établissement. Elle le quitte à Pâques 1919.

[ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1912, et 105AL2580]

**HOELKER Gertrud.** Mtz H 1881-1884<. Née à Billerbeck (prov. Westphalie) en 1862, catholique. En avril 1881, elle obtient son diplôme d'institutrice à Münster (id) ; elle habite alors à Telgte (id), comme Mlle Hüls. Elle rejoint cette dernière à l'ESF Heyder à la rentrée 1881, succédant à Julie Hensing. [ADBR 11AL220]

**HOELSCHER\*.** Altk 1899-1902. Catholique. *Oberlehrer* au lycée d'Altkirch, il est choisi pour diriger l'ESF après sa municipalisation en 1899. [ADBR 34AL1285]

**HOELSCHER Hedwig.** Gbw 1906 (gym). Née à Strasbourg en 1880. [ADBR 34AL1258]

**HOELSCHER Ida.** Strbg UF 1908-1910 (rel). Catholique. En 1894, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat, où elle réussit encore l'examen de service en 1897. Après dix années passées à l'école primaire de filles catholique de Strasbourg-Cronembourg, elle est nommée, en 1907, à l'École du Dragon à Strasbourg. A partir de septembre 1908, elle donne des cours de religion à l'ESF UF. Elle cesse cette activité en mars 1910. [ADBR 34AL1380]

**HOELTERHOFF Anna.** Dorl 1894-1900. Née à Klingenthal (O Molsheim) en 1873, protestante, fille du forgeron Alfred Hölterhoff. A l'âge de cinq ans, elle commence à fréquenter l'école primaire de Klingenthal, puis rejoint celle de Hangenbieten (O Erstein) l'année suivante. Pour cause de maladie, elle doit cependant bientôt rester à la maison. A Pâques 1886, elle se rend chez sa tante, institutrice à Brumath (O Strasbourg-campagne), où elle fréquente à nouveau l'école primaire et reçoit ses premiers cours de français. En 1887, elle suit sa tante à Saverne, où celle-ci a été mutée. Elle y obtient son diplôme de fin de scolarité à l'école primaire de la ville, qu'elle quitte à Pâques 1888. A la même date, elle est confirmée par le pasteur Gerlinger (→). Selon le souhait de ses parents, elle devient

alors interne à l'ESF du BP, où elle entre en classe II<sup>B</sup>. Elle intègre bientôt l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit en juillet 1893 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle commence son activité d'enseignante en avril 1894 à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). Elle quitte l'établissement en décembre 1900. [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1894]

**HOEPFNER Hedwig.** Gbw 1888-1892. Née à Krotoschin (prov. Posen) en 1864. [ADBR 34AL1257 et 105AL2533]

**HOEPP Karoline Franziska.** StAvd SC 1885-1886. Née en 1852. En octobre 1873, elle obtient à Cologne (prov. Rhénanie) un diplôme d'*Oberlehrerin*. De l'automne 1885 à Pâques 1886, elle enseigne à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Elle retourne ensuite dans sa famille. [ADBR 34AL1476]

**HOFF.** Sav <1875. Enseignant du lycée de Saverne, il donne des cours au titre d'une activité annexe à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1399]

**HOFF Mme.** Strbg R <1876-1877<. [AMS 2MW643, dossier Rausch]

**HOFF Anna Theresia, Sœur Leonia (DPR).** Colm DPR 1917<. Née à Saverne en 1895, fille du *Geschäftsführer* Leo Hoff et de Florentine Louis. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar en septembre 1916. [ADBR 105AL2544 et état civil de Saverne]

**HOFF Caroline Emilie, née KUNTZ.** Strbg L <1888-1913< (tm) + Strbg Münch 1896-1903 (id). Née à Rothau (O Molsheim) en 1831, fille du pasteur Charles Théodore Kuntz (→ *NDBA*) et de Luise Frédérique Beltzer. Elle passe les premières années de sa vie à Rothau, jusqu'à ce que son père soit nommé au Temple-Neuf à Strasbourg. Elle fréquente dès lors l'institution de Mlle Lobstein. Après la fin de sa scolarité, elle se forme aux travaux manuels féminins, avant de passer plusieurs années comme préceptrice en Allemagne et en Angleterre. Elle rentre ensuite dans la maison parentale et épouse Ch. Hoff, de Strasbourg. Six ans plus

tard, elle se retrouve veuve et fonde alors un cours de travaux manuels féminins, « qu'elle dirige depuis de longues années avec beaucoup de succès », écrit-elle en novembre 1896, « de sorte que [son] nom n'est pas inconnu dans de nombreuses familles » (cv). Ce même mois, elle succède à Mlle Baldner à l'ESF Münch ; elle enseigne alors déjà à l'ESF Lindner, depuis au moins 1888. [ADBR 34AL1382, cv rédigé en 1896, et 34AL1405 et état civil de Rothau]

**HOFF Gustav Adolf, Dr.** SMaM K 1865-1876 (dess). Né à Strasbourg en 1829, père de Mathilde Hoff (→). Pasteur réformé de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) de 1856 à 1905. Il donne des cours dans l'établissement de Valérie Karl à partir de 1865. [ADBR 11AL210 et Bopp, p. 247-248]

**HOFF Luise.** Strbg 1903-1905 (remp ; aide). Née à Strasbourg en 1882, protestante, fille d'un commerçant. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1898 et 1901. Entrée comme remplaçante dans cette ESF en 1903, elle la quitte à la rentrée 1905, car elle ne peut plus cumuler cette activité avec son poste dans la section féminine de la *kaufmännische Fortbildungsschule* de Strasbourg. [Jahresbericht Strasbourg 1904, p. 17, 1905, p. 11, et 1906, p. 11]

**HOFF Mathilde.** Thionv 1903-1906 + Colm 1906-1918<. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1869, protestante, fille de Gustav Adolf Hoff (→). A l'automne 1899, elle intègre, comme auditrice libre, l'ENS attachée à l'ESF Lindner à Strasbourg. En décembre 1901, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. En avril 1903, elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville. Elle quitte l'établissement en avril 1906 pour l'ESF municipale de Colmar. Elle reste à son poste après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1253, 34AL1485, 105AL2639 et AMC 30 5A4/4]

**HOFFER Marie Sophie, Sœur Virginie (DPR)\*.** Mulh DPR 1890-1891 et 1897-1918 + Strbg DPR 1891-1893 + Rib DPR 1893-1896 + Hgn DPR 1897. Née à

Bindernheim (O Sélestat) en 1864, fille du propriétaire foncier Johann Hoffer et d'Elisabeth Bilger. Elle fréquente l'école primaire de Bindernheim jusqu'à l'âge de treize ans. Elle entre ensuite à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller) puis, en octobre 1880, à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en octobre 1882. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv 1897), elle se rend tout de suite après au *Lehr- und Erziehungsinstitut* d'Offenbourg (gd. Bade). En mai 1884, elle réussit à Karlsruhe (gd. Bade) l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite active jusqu'à octobre 1890 comme enseignante à l'EN du couvent de Ribeauvillé (mais remplace pendant quelques semaines Sœur Berchtold à l'ESF de la DPR à Strasbourg, en mars 1888), puis à l'ESF de la DPR à Mulhouse jusqu'à octobre 1891. Elle enseigne ensuite pendant deux ans à l'ESF de la DPR à Strasbourg, puis à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé jusque fin 1896. A partir de janvier 1897, elle dirige l'ESF de la DPR à Haguenau. Suite à des tensions avec les parents d'élèves, elle gagne l'ESF de la DPR à Mulhouse en 1897. Cinq ans plus tard, suite au décès de Sœur Euphémie Berchtold, elle prend la direction de l'établissement. En 1904, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF. Elle reste à la tête de l'ESF de la DPR à Mulhouse jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. [ADBR 34AL1310, cv rédigé en 1897, 34AL1313 et 34AL1354, cv rédigé en 1891]

**HOFFET Eugène.** Colm 1891-1901 (rel). Né à Illzach (O Mulhouse) en 1858, protestant réformé, fils du pasteur Jean Charles Hoffet et de Catherine Heilmann, marié (1885) à Marie Louise Isabelle Jacottet de Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel), frère de Fritz Hoffet (→). Il étudie la théologie à Neuchâtel (1878), Göttingen (prov. Hanovre) (1880) et Strasbourg (1881). En 1883, il est vicaire à Guebwiller ; en 1885, pasteur à Fouday (O Molsheim) ; de 1891 à 1901, pasteur à Colmar, où il donne des cours à l'ESF et à l'EN qui lui est attachée. En 1893, il publie *Aus schwerer Zeit. Eine elsässische Erzählung aus den Revolutionsjahren* sous le pseudonyme de Christian Traugott. En 1901, il devient aumônier de l'établissement des diaconesses

de Paris. Il décède à Strasbourg en 1949. [ADBR 34AL1251, 34AL1252 et WOLFF Christian, « Hoffet Eugène », *NDBA*, 17, p. 1629]

**HOFFET Charles Frédéric ou Fritz\***.

Courc 1902-1916 (all. comp. dess. fr. géo. math. péd. rel. s.nat). Né à Illzach (O. Mulhouse) en 1860, protestant réformé, fils du pasteur Jean Charles Hoffet et de Catherine Heilmann, mari de Hanna Aldinger (→ HOFFET Hanna), frère d'Eugène Hoffet (→). Il obtient le baccalauréat au lycée de Colmar à Pâques 1882. De Pâques 1884 à Pâques 1888, il étudie la théologie protestante à Strasbourg, Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel), Greifswald (prov. Poméranie), Berlin, puis à nouveau Strasbourg. En 1888 et 1889, il réussit les deux examens théologiques. D'août 1888 à 1890, il est vicaire à Mulhouse et à Illzach. De 1890 à 1895, il est pasteur à Illzach. De 1894 à 1900, il est rédacteur de la revue protestante libérale *Die Heimath*. En 1900, il est nommé pasteur à Courcelles-Chaussy (O. Metz-campagne) : « l'empereur Guillaume II était son paroissien pendant ses séjours au château d'Urville et ne manquait jamais de lui faire une visite protocolaire » (KINTZ). A l'été 1902, il est à l'origine de la fondation de l'ESF de Courcelles, dont il est le gestionnaire au nom du conseil de la paroisse réformée. Il participe donc à la direction de l'établissement, même si, pour les autorités scolaires, c'est son épouse qui est la fondatrice et directrice de l'ESF. Par ailleurs, Charles Frédéric Hoffet assure des cours dans différentes matières, variables selon les années. En 1908, il prend la présidence du Consistoire réformé de Metz, ce qui lui confère notamment le pouvoir de nommer les pasteurs, une prérogative dont il use parfois en pensant à la Fondation Auguste Victoria (→ HIRT Wolfgang). En janvier 1911, il réussit à Strasbourg l'examen d'*Oberlehrer* pour la religion protestante dans le premier niveau et pour le français et l'allemand dans le deuxième niveau. A la rentrée 1912, date de l'adoption du système prussien, il prend la direction de l'ENS attachée à l'établissement. En avril 1914, il publie à Metz (imprimerie Le Messin) un essai de 23 pages intitulé *Bemerkungen und Vorschläge über Sprachen- und Schulfragen*. Il s'agit

essentiellement d'un exposé sur la complexité de la situation linguistique en Alsace-Lorraine – avec un éclairage particulier sur la famille Hoffet – et d'un plaidoyer en faveur des écoles supérieures de filles du *Reichsland*, en réponse aux critiques de la presse nationaliste. En 1916, il est nommé pasteur à Porrentruy. « Après la guerre, il fut président du Consistoire réformé de Metz, puis pasteur luthérien de Roppenheim (1923-1927) et de Schweighouse-sur-Moder (1927-1928) » (KINTZ). Il décède à Strasbourg en 1928. [ADBR 34AL1490, 105AL2648 et KINTZ Jean-Pierre, « Hoffet Charles Frédéric », *NDBA*, 17, p. 1629]

**HOFFET Bertha Johanna ou Hanna, née ALDINGER\***.

Courc 1902-1916. Née à Winterthur (Suisse, canton Zurich) en 1866, protestante, cinquième enfant de Karl Friedrich Aldinger et de Catharina Rüdi, épouse de Fritz Hoffet (→). Elle commence son cv en présentant le parcours de ses parents : « Mon père, fils d'un propriétaire de vignoble de Fellbach dans le Wurtemberg, est entré en 1851, à l'âge de dix-sept ans, dans la Maison bâloise des missions. En 1857, il a été envoyé en Côte-de-l'Or [Empire britannique, aujourd'hui Ghana]. En 1860, il s'est marié à Abokobi avec l'enseignante des missions Catharina Rüdi, originaire de Bâle [Suisse, canton Bâle-ville], également active en Côte-de-l'Or depuis 1857. Une affection cardiaque a obligé mon père à abandonner définitivement son champ d'activité insalubre en 1865, après y avoir porté en terre deux enfants. Après une année de repos, il a pris un poste de prédicateur itinérant des missions dans l'Est de la Suisse, avec Winterthur pour siège. Il y est resté jusqu'en 1873, date à laquelle l'administration bâloise des missions lui offrit le poste de prédicateur itinérant des missions en Alsace-Lorraine, à cette époque si difficile et demandant à un Vieil-Allemand énormément de tact. En 1880, lorsque son affection cardiaque ne lui a plus permis de voyager, mon père a quitté Strasbourg. Comme il avait passé entre-temps son examen théologique, il est devenu pasteur dans la ville frontalière de Saint-Louis [O. Mulhouse], au sud du pays, où il est resté actif jusqu'à sa mort en 1882. Après son décès, ma mère s'est installée à Bâle ».

Hanna Hoffet poursuit alors sur son propre parcours : « Durant le séjour de mes parents à Strasbourg, je suis entrée en 1874, à l'âge de huit ans, à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, où je suis restée jusqu'à l'automne 1880, date du déménagement de mes parents à Saint-Louis. De là, je me rendais quotidiennement à l'école municipale supérieure de filles de Bâle. La dernière année cependant, je suis la plupart du temps restée à la maison pour aider ma chère mère à soigner mon père. Après le décès de mon défunt père, Mademoiselle Berger [→ BERGER Lucie] a demandé à ma mère de me renvoyer au Bon-Pasteur, où j'ai pu poursuivre mon instruction comme interne et réussir l'examen. Dans la période entre la mort de mon père et mon entrée au Bon-Pasteur, j'accompagnais des amis lors d'un séjour à la campagne lorsque je fus victime du terrible accident de chemins de fer de Hugstetten près de Fribourg-en-Brisgau [gd. Bade], le 2 septembre 1882. J'ai eu une commotion cérébrale et une affection neurologique, dont j'ai souffert pendant toute la durée de mes études et qui ont rendu l'examen beaucoup plus difficile. J'ai réussi ce dernier en juillet 1886. En septembre de la même année, j'ai pris une place de préceptrice dans la famille de Coulon à Bevaix, près de Neuchâtel [Suisse, canton Neuchâtel]. J'y dirigeais l'instruction de quatre enfants de sept, huit, onze et douze ans dans toutes les matières scolaires, et enseignais encore l'allemand à une fille de seize ans. Au printemps 1888, l'inspecteur des écoles libres de Winterthour m'a rendu visite à Bevaix pour me proposer la direction de l'école libre secondaire du lieu. J'ai accepté d'autant plus volontiers que mon défunt père avait été cofondateur de cette école, où j'avais moi-même passé la première année de ma scolarité. La section secondaire de l'école libre était une école à classe unique, où je faisais cours à trente enfants de douze à seize ans, répartis en trois niveaux. En dehors de l'anglais, du dessin et du travail manuel, j'enseignais toutes les matières. Cela n'était pas chose aisée, d'autant plus lorsque l'école est passée sous la surveillance de la municipalité et a été tenue de donner d'excellents résultats si elle voulait subsister à côté de l'école secondaire municipale. En outre, les autorités scolaires zurichoises

avaient des exigences extraordinairement élevées concernant le personnel enseignant et demandaient à la fin de chaque année scolaire, en présence de l'inspecteur scolaire municipal et des parents des enfants, un examen détaillé dans toutes les matières, à l'issue duquel un certificat était délivré aux enseignants. En août 1889, je me suis fiancée avec le pasteur Hoffet d'Illzach [O Mulhouse] et j'ai quitté l'école à Noël 1889. Le 8 avril 1890, nous nous sommes mariés. A Illzach, je donnais des cours réguliers de travaux manuels. Après que mon mari avait fondé le journal *Die Heimat*, je lui apportais mon aide dans la partie commerciale, mais aussi dans la rédaction et la correction. Depuis que nous sommes ici à Courcelles, je donne des leçons de rattrapage en lecture, en français et en travaux manuels à de petits et grands enfants ». En septembre 1902, elle obtient l'autorisation de fonder et diriger une ESF à Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), à la condition de passer l'examen de directrice dans un délai de trois ans, ce qu'elle ne fera pas. Elle attache bientôt à son ESF une ENS, qu'elle dirige également. A la rentrée 1912, dans le cadre de l'application du système prussien à cette dernière structure, elle en cède la direction à son mari. Fin mai et début juin 1913, elle prend congé pour passer l'examen prussien d'*Oberlehrerin*, afin de pouvoir à nouveau enseigner à l'ENS (passer l'examen alsacien-lorrain l'aurait contrainte à attendre jusqu'au mois de décembre). [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1902, 105AL2644 et 105AL2648]

**HOFFHERR Emilie.** Strbg Sg 1893-1918 (ch). Engagée à l'ESF-institution Saigey à la rentrée 1893. [ADBR 34AL1388]

**HOFFMANN Alice Auguste Frederike.** Strbg Mury 1907-1918 + Strbg DPR 1909-1917 (gym). Née à Rastatt (gd. Bade) en 1888, catholique, fille d'August Hoffmann, trésorier au 14<sup>e</sup> *Fussartillerie-Regiment* badois. En octobre 1893, ses parents s'installent à Strasbourg. De l'automne 1894 à l'automne 1903, elle fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg, puis entre dans la première classe de l'ESF municipale avant d'intégrer l'année suivante l'ENS attachée à cet établissement. En juin 1907, elle réussit le

diplôme d'enseignante pour les ESF. A l'automne 1907, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Mury à Strasbourg. En septembre 1909, sans quitter l'établissement, à l'inverse de sa collègue Elisabeth Frauzem, elle devient, en outre, enseignante de gymnastique à l'ESF de la DPR à Strasbourg : elle n'a pas encore son diplôme d'enseignante de gymnastique, mais doit bientôt le passer. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1909, et 34AL1376, cv rédigé en 1907]

**HOFFMANN Antonie.** Strbg UF 1913 (aide). Née à Hanovre (prov. Hanovre) en 1892, protestante, fille du *Bekleidungsamtsassistent* Franz Hoffmann, sûrement la même que l'autre Antonie Hoffmann (→). Alors qu'elle a quatre ans, son père est muté comme trésorier dans le 15<sup>e</sup> corps d'armée à Strasbourg. Il décède dans cette ville en 1898. Pour cause de maladie, Antonie Hoffmann n'entre à l'école qu'à l'âge de sept ans, à savoir à l'école d'application de l'EN de Strasbourg, où elle reste durant deux années. Elle intègre ensuite la huitième classe de l'ESF municipale, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. A l'automne 1909, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement. Après trois ans d'études, au cours desquelles elle a l'occasion de suivre un cours de latin, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. En janvier 1913, elle succède à Martha Weichold à l'ESF UF. Elle quitte l'établissement au mois de décembre de la même année. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1912]

**HOFFMANN Antonie\*.** StAvd 1916-1917. De Strasbourg, sûrement la même que l'autre Antonie Hoffmann (→). A l'été 1916, elle succède à Hedwig Port comme directrice – et unique enseignante – de l'ESF non-confessionnelle de Saint-Avold (O Forbach). A l'été suivant, elle trouve un poste mieux payé à Sofia et quitte l'établissement, qui semble dès lors ravalé au rang de cours privés. [ADBR 105AL2646]

**HOFFMANN Dinah\*.** Forb sub 1872-1882. Née à Paris en 1848, protestante. En novembre 1867, elle réussit son brevet de

capacité. Au moment de l'annexion, elle dirige une école de filles privée protestante à Forbach, où elle vit avec ses parents. A l'automne 1872, elle est choisie pour fonder et diriger une ESF subventionnée dans cette même ville. En décembre 1881, pour des raisons financières, elle décide de fermer l'établissement le 1<sup>er</sup> avril 1882. [ADBR 11AL215]

**HOFFMANN Friedrich.** Strbg Schm 1890-1904 (ch) + Strbg 1904-1905 (remp: ch) et 1905 (id) + Strbg Kg 1913-1914< (ch). Instituteur à l'école Saint-Guillaume à Strasbourg. [ADBR 34AL1391, 34AL1412 et *Jahresbericht* Strasbourg 1905, p. 11]

**HOFFMANN Lina.** Strbg Schw/Kl 1891-1912< (tm). En octobre 1891, elle est engagée à l'ESF Schwartz pour décharger Anna Klein de la plus grande partie de ses cours durant sa maladie. A la rentrée suivante, elle lui succède. [ADBR 34AL1384]

**HOFFMANN Dorothea Maria.** Strbg Schm 1895-1897 + Strbg Schw/Kl 1899-1912<. Née à Strasbourg en 1874, protestante, fille du commerçant Theodor August Hoffmann (†1894) et d'Amalia Magdalena Mertz ; elle est la plus jeune d'une fratrie de cinq enfants. De six à seize ans, elle fréquente l'ESF du BP. En mars 1890, elle est confirmée à Saint-Pierre-le-Jeune. Après sa sortie de l'école, Mlle Schmutz, directrice d'ESF, la prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Strasbourg. En avril 1891, elle intègre comme externe cet établissement, où elle réussit son examen de sortie en février 1895. Elle est engagée à l'ESF Schmutz en septembre 1895. En avril 1897, elle quitte cet établissement pour intégrer l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1898. Elle prend alors une place de préceptrice dans la province prussienne de Silésie, mais ne l'occupe que pendant trois mois. A la rentrée 1899, elle est engagée à l'ESF Schwartz. [ADBR 34AL1385, cv rédigé en 1899, et 34AL1392]

**HOFFMANN Maria Johanna Adele Josephine, Sœur Marie Leo (NDM).** Molsh 1905-1918 (fr). Née à Montbéliard (dép. Doubs) en 1881, fille de l'imprimeur Paul Henri Antoine Hoffmann et de Marie Emma Jeanne Wenzinger. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en mars 1905. A la rentrée suivante, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF de Molsheim. Elle prend quelques mois de repos en 1908 pour raisons de santé. En juin 1918, elle est gravement malade et doit être remplacée. [ADBR 105AL2566 et 105AL2567 et état civil de Montbéliard]

**HOFFMANN Paula Bertha Amanda ou Pauline.** Hgn 1896-1901 (fr). Née à Kehl (gd. Bade) dans la maison de ses grands-parents en 1878, protestante, fille du protestant Franz August Hoffmann von Rohrdorf, contrôleur des douanes – receveur des impôts de première classe à Bischwiller (O Haguenau) lorsqu'elle rédige son cv en 1896 –, et de la catholique Sophie Reisacher. Peu après son baptême à Kehl, sa mère rentre avec elle au domicile conjugal, à Fentsch en Lorraine. Son père ne tarde pas à être muté à Sarrebourg. A partir de cinq ans, Paula Hoffmann fréquente l'ESF privée de la ville. Elle a à peine sept ans lorsque son père est muté à Avricourt (O Sarrebourg), où elle fréquente « l'école primaire de la colonie de fonctionnaires » (cv). Ses parents décident bientôt de l'envoyer à l'école du village d'Avricourt, situé à proximité : « Comme à l'école de Sarrebourg, on y faisait beaucoup de français » (cv). Au bout de trois ans, elle déménage à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), où son père a été appelé. Elle fréquente l'ESF de la ville, mais seulement pendant quatre mois, car son père est bientôt receveur des impôts à Dieuze (O Château-Salins). « Dans cette petite ville dont les habitants ne parlent pas l'allemand » (cv), elle fréquente pendant trois ans le pensionnat des sœurs. Elle suit ensuite son père à Bischwiller, où elle fréquente l'ESF municipale, dont elle décroche le certificat de sortie : « Je montrais tant d'enthousiasme pour l'enseignement que mes parents m'autorisèrent, à contrecœur cependant, à intégrer l'école normale du Bon-Pasteur » (cv). Elle y passe comme interne ses trois années de préparation et réussit

l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1896. Au mois de novembre de cette même année, elle succède à Berthe Levy à l'ESF de Haguenau. Elle quitte l'établissement en juillet 1901, afin de suivre ses parents, son père ayant été nommé à Ribeauvillé. [ADBR 34AL1329, cv rédigé en 1896, et 34AL1331]

**HOFFSTETTER Mile.** Strbg DPR 1917-1918. Sûrement Josephine Hoffstetter, née à Roppentzwiller (O Altkirch) en 1896, catholique, fille de cultivateur ; elle a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar entre 1913 et 1916. [ADBR 105AL2574]

**HOFMANN Wilhelm.** Mtz Stoe/Kahl 1872-1876. Né à Ortenberg (gd. Hesse) en 1851, protestant, fils d'un instituteur. Il reçoit sa première instruction dans une institution privée d'Ortenberg, puis fréquente la *Realschule* d'Alsfeld. Il intègre ensuite l'EN de Friedberg. A sa sortie, il est nommé instituteur à l'école protestante de Bergheim, où il reste jusqu'à l'automne 1871. Nommé provisoirement comme instituteur dans les classes préparatoires du lycée de Metz, il y enseigne jusqu'en mars 1872. Il enseigne la musique à l'ESF Stoecker à partir de sa fondation en octobre 1872, assure l'intérim comme enseignant de la quatrième classe de janvier à avril 1873 et est engagé définitivement comme enseignant de l'ESF Stoecker à Pâques 1873, lors de la création d'une classe supplémentaire et d'un nouveau poste. Il quitte l'établissement à la fin de l'année 1875/76, pour poursuivre ses études de musique à l'Institut für Kirchengeschichte de Berlin. Le directeur Kahlenberg écrira plus tard que « son départ n'a en aucun cas été une perte pour l'établissement » (le directeur Kahlenberg au président de Lorraine, 08.01.1878). [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1873, et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]◊

**HOFSTEIN.** Thionv 1916-1917 (remp: rel). Chantre israélite. Avec le Dr. Fohlen, il remplace le rabbin Kohn durant sa maladie. [ADBR 34AL1486, 105AL2639 et 105AL2640 ; voir sa notice dans

*Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 359]

**HOGREFE Otilie\***. Gbw 1874-1879. Née en 1854. Elle dirige provisoirement l'ESF fin 1878, pendant la maladie de la directrice Rivé et après la mort de cette dernière. [ADBR 34AL1256]

**HOHMANN Josephine, épouse WILKE**. Strbg Mury 1895 (aide) + Strbg UF 1906-1908 (remp; aide). Née à Strasbourg en 1875, catholique, fille de Joseph Hohmann, secrétaire de la Bibliothèque universitaire. Elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg de l'automne 1881 à Pâques 1890, puis l'ESF du couvent de ND. Après deux années de préparation à l'ENS attachée à cet établissement, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Colmar en août 1893. Elle s'occupe ensuite du ménage dans la maison parentale et donne, de temps en temps, des cours privés dans des familles. A la rentrée 1895, elle est engagée à l'ESF Mury (« l'école supérieure de filles des demoiselles Limberg et Derr », cv) comme aide-enseignante, pendant le congé de Mathilde Limberg (qui se prépare – jusqu'en décembre 1895 – à passer l'examen de directrice). Elle se marie par la suite à l'*Oberlehrer* Wilke, sûrement Otto Wilke (→). Une fois veuve, elle reprend son métier d'enseignante. En mai 1906, elle est engagée comme remplaçante d'Else Kannenberg à l'ESF UF. A la rentrée suivante, elle reste dans l'établissement comme aide-enseignante. Après les vacances de Pâques 1908, elle passe dans l'enseignement municipal strasbourgeois. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1895, et 34AL1380]

**HOHNSTÄDTER Elisabeth ou Lilly**. Bschw 1914-1915 (remp) + Strbg Kg 1915. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1894, protestante, fille du professeur de musique Willy Hohnstädter. Alors qu'elle a un an et demi, ses parents s'établissent à Strasbourg, où son père a été engagé à l'orchestre municipal. De 1900 à 1914, elle fréquente l'ESF municipale, puis l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit son examen théorique d'enseignante pour les ESF à

l'automne 1913 et son examen pratique en juillet 1914. De novembre 1914 à la Pentecôte 1915, elle remplace Martha Greiner à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). En juillet 1915, elle remplace une enseignante malade à l'ESF Koebig à Strasbourg, où elle est engagée comme enseignante à la rentrée suivante. Elle quitte l'établissement dès décembre 1915. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1915]

**HOLDER**. Strbg DPR 1912-1918 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1357]

**HOLL, Sœur Maria Theresia (DPR)**. Strbg DPR 1917-1918. [ADBR 105AL2574]

**HOLLAENDER Alcuin, Dr**. Strbg BP 1880< + Strbg L 1888-1889 (hist) et 1894-1909 (id). Né à Ratibor (prov. Silésie) en 1851. Il fait ses études à Berlin, Göttingen (prov. Hanovre) et Strasbourg. Il soutient sa thèse en 1874. Deux ans plus tard, il devient professeur à la *Realschule* d'Essen. En 1878, il est muté à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg, avant de terminer sa carrière à l'*Oberrealschule* près du Palais dans la même ville. Il donne une série de conférences à l'ESF Lindner en 1888/89, puis des cours à partir de la rentrée 1894. Il meurt à Strasbourg en 1910. [ADBR 34AL1391, 34AL1405 et IGERSEIM François, *L'Alsace et ses historiens, 1680-1914*, Strasbourg, 2006, p. 312]

**HOLLICK Miss**. Gbw 1895 (ang). Elle est une pensionnaire de l'ESF. Elle œuvre comme aide pour la conversation anglaise. [ADBR 34AL1258]

**HOLLINGER Elisabeth, Sœur Irénée (PPo)\***. Lttb PPo 1851-1874. Elle fonde le pensionnat des Sœurs de Portieux à Lutterbach (O Mulhouse) en 1851 et le dirige jusqu'à ce que les autorités allemandes le ferment à l'été 1874. Elle fait partie des religieuses qui demeurent à Lutterbach après la fermeture. Elle y décède en 1886. [ADBR 34AL1247 et site internet de l'Association d'Histoire de Lutterbach ([www.histoire-lutterbach.com](http://www.histoire-lutterbach.com)), fiche sur le pensionnat]

**HOLTHAUS Gertrud, Sœur Maria-Seraphine (Vis).** Mtz Vis 1884-1887<. Née à Goldhamme (prov. Westphalie, O Bochum) en 1844, fille du propriétaire foncier Heinrich Holthaus. Elle passe en 1862 son examen d'enseignante à l'EN de Paderborn (prov. Westphalie) : on lui reconnaît la capacité d'enseigner certaines matières dans les ESF. En juin 1884, alors qu'elle est professe dans la communauté de la Visitation de Mülheim-sur-la-Möhne (id), elle est envoyée temporairement comme enseignante à l'ESF du couvent de la Visitation de Metz. Le président de Lorraine demande qu'elle soit nommée directrice ; mais il ignore que Sœur Rose Marie Hertzog assure déjà cette fonction depuis 1882. [ADBR 11AL219]

**HOLTZMANN Marie Françoise, Sœur Maria Alphonsa (DPSJB).** StJB 1887-1893. Née à Forstheim (O Wissembourg) en 1868, fille du tourneur Louis Holtzmann et de Catherine Grunenwald. En octobre 1887, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. Le même mois, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle est alors la seule enseignante pourvue de ce diplôme. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1892/93. [ADBR 34AL1479 et état civil de Forstheim]

**HOLTZMANN R., Prof. Dr.** Strbg BP 1910-1913< (hist) + Strbg Kg 1911-1912 (id). *Privatdozent* à l'Université de Strasbourg, il succède à Theophil Mann à l'ENS attachée à l'ESF du BP. Alors qu'il est devenu professeur à l'Université, il donne également des cours à l'ESF Koebig durant l'année scolaire 1911/12 ; il intervient aussi dans les cours d'allemand pour étrangères organisés dans l'établissement à partir de cette même année. [ADBR 34AL1374 et 34AL1411]

**HOLZACH Fanny Elisabeth.** Mulh Do 1906<. Née à Strasbourg en 1885, protestante, fille d'un directeur d'assurances. Depuis qu'elle a trois ans, elle habite Mulhouse, où son père est directeur d'assurances. Elle y fréquente les dix classes de l'ESF municipale et termine la dixième année scolaire en réussissant l'examen

d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. Mais elle n'y entre pas et part en Suisse, pour fréquenter l'école ménagère de Schloss Ralligen, au bord du lac de Thoune (Suisse, canton Berne). Après un séjour de quatre mois dans l'établissement, elle rentre à la maison. Elle décide alors de devenir enseignante : « J'ai voyagé beaucoup alors, j'ai fréquenté des bals. En résumé, je profitais des joies de la vie en société. Cependant, je me sentais vraiment insatisfaite intérieurement. J'ai donc décidé de fréquenter l'école normale [attachée à l'ESF municipale de Mulhouse], persuadée qu'une fille ne doit pas se perdre dans la société mais se rendre utile et gagner son indépendance. Ma décision s'est heurtée à la dure résistance de mon père, car il pensait que je devais jouir de ma jeunesse, voyager et aussi aider aux tâches ménagères. Le fait que je voulais avoir un métier ne lui convenait pas. Je persistais cependant dans mon idée et j'ai passé l'examen d'enseignante [pour les ESF] en juillet 1905. Alors commença une période magnifique ! J'ai voyagé avec ma famille en Suisse, puis à Mannheim [gd. Bade], après quoi j'ai découvert le charmant Odenwald. Nous avons naturellement aussi visité Heidelberg [gd. Bade] et son magnifique château. Un beau séjour à Saint-Gall et à Zurich [Suisse] a clôturé ce voyage. Mes parents avaient en effet convenu de m'autoriser une liberté totale pendant cette année, avant que je ne sois liée par un quelconque poste. Mon projet est de passer l'année prochaine en Angleterre, pour perfectionner mon éducation à tous points de vue » (cv). [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1906]

**HOLZACH Friedrich.** Gbw 1872-1873 (s.nat). Né à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1825, protestant. Enseignant au *Realgymnasium* de Guebwiller d'octobre 1871 à juin 1883. [ADBR 34AL1256 et 105AL1002, dossier personnel]

**HOLZAPFEL E..** Rib Meinh <1872<. Originaire de Stade (prov. Hanovre). Elle réussit son examen d'enseignante à Hanovre en 1871. [ADBR 34AL1277]

**HOLZMANN Dorothea.** Mtz SC Vi 1879. Originaire de Wurtzbourg (roy. Bavière, O Basse-Franconie). A la rentrée 1879, elle succède à Anna Filzinger à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle tombe malade peu après son arrivée à Metz et retourne dans sa famille. [ADBR 34AL1433]

**HOLZWEILER Albertine.** Strbg Schm 1903-1904 et 1905-1908 (rel). Catholique. Institutrice de l'école de la cathédrale à Strasbourg. [ADBR 34AL1392]

**HOMBURGER Eugénia, Sœur Marie Berthe (DPSJB puis PPe).** StJB 1877-1879 + Pltr 1887< (aide). Née à Waldweistroff (O Thionville-est) en 1852. Elle enseigne à Herbitzheim (O Saverne) en 1872, à Longeville-Saint-Avold (O Forbach) de 1873 à 1874, à Lorquin (O Sarrebourg) de 1874 à 1877. Au mois d'octobre de cette année, suite à sa réussite à l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat, elle succède à Sœur Marie Lina Falk à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (id). Elle enseigne ensuite à Barr (O Sélestat) de 1879 à 1882, puis à Rothau (O Molsheim) de 1882 à 1886. Au mois de décembre de cette année, elle quitte volontairement la congrégation des Sœurs de la DPSJB. En mai 1887, elle rejoint la congrégation des Sœurs de la PPe. Elle succède alors à Cécilia Hamma à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). [ADBR 34AL1450 et 34AL1479]

**HOMMEL Eugénie, Sœur Marie Hubert (DPR).** Mulh DPR 1888-1910. Née en 1868. [ADBR 34AL1308]

**HOOCK Ferdinand.** Mulh R/C/Z 1879-1896 (all). Enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1879 ; une fille (Elisabeth) élève à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1896 à 1899. [ADBR 11AL207 et 11AL208]

**HOOG Mlle.** Rouf <1914. Peut-être Léonie Hoog, née à Soultz (O Guebwiller) en 1892, catholique, fille d'un porteur de lettres chargées ; celle-ci fréquente l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar entre 1909 et 1912. [ADBR 105AL2546]

**HOPP Bertha.** Sargm SC 1880-1883 et 1885<. Née à la Holzmühle, près de Lisdorf (prov. Rhénanie, O Sarrelouis), en 1861. Elle réussit l'examen d'institutrice à Saarburg, près de Trèves (prov. Rhénanie) en avril 1879 et celui d'enseignante pour les EMF et les ESF à Düsseldorf (id) en février 1880. A la rentrée 1880, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement pour raisons de santé à la fin de l'année scolaire 1882/83, mais le retrouve à la rentrée 1885 suite à la création d'une nouvelle classe. [ADBR 34AL1471]

**HOPPE Adeline, Sœur Eugénie (SC).** Sargm SC 1913-1918. Née à Augny (O Metz-campagne) en 1891, fille du laitier Ferdinand Hoppe et d'Anna Nicaise. Elle fréquente l'école primaire d'Augny jusqu'à l'âge de treize ans, puis l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz pendant trois années. En mai 1907, elle entre au noviciat de la congrégation à Sablon (O Metz-campagne). Elle réussit l'examen d'institutrice en janvier 1911 et celui d'enseignante pour les ESF en septembre de la même année. Elle effectue ensuite son « second noviciat » à Metz (cv). A Pâques 1913, elle succède à Sœur Willibrord Borsch à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle enseignera au pensionnat de la rue Saint-Gengoulf à Metz après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1913]

**HORBER.** Strbg DC 1890 (fr). Abbé. Secrétaire particulier de l'évêque de Strasbourg, Mgr Stumpf, il reprend en janvier 1890 les cours de littérature de l'abbé Ott à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 34AL1350]

**HORBER Johann Baptist.** Rouf <1887< (rel). Prêtre de l'établissement. [ADBR 34AL1295]

**HORN Mina (Diac).** Strbg BP 1886-1893. Originaire du Palatinat, née en 1859. Elle enseigne un temps au Carolinen Institut de Frankenthal (roy. Bavière, O Palatinat), puis passe un examen français. Devenue diaconesse, elle devient enseignante à l'ESF du BP en mars 1886 : « Enseigne d'abord pendant un certain temps, puis, souffrante,

elle se soigne à Aubure [O Ribeauvillé], avant de reprendre une activité à Montbéliard [dép. Doubs]. Après la mort de Sœur Sophie Baquol [1913], elle revient au Bon-Pasteur comme Directrice de l'internat. Educatrice par excellence, intelligente, d'une piété rayonnante, elle est admirée par beaucoup d'internes qui vont à elle pour recevoir les meilleurs conseils pédagogiques et religieux. De santé toujours fragile, elle ne s'occupe que d'éducation, laissant la vie pratique entre les mains de ses aides » (*CLB*). [ADBR 34AL1368, 34AL1369 et *CLB*, p. 179]

**HORNING.** Hgn 1877-1879 (fr hist). Enseignant du lycée de Haguenau, il donne des cours à l'ESF de la ville à partir de la rentrée 1877. [ADBR 34AL1326]

**HORNING Eugénie Charlotte.** Colm 1909 (remp) + Strbg BP 1912-1913<. Née à Vibersviller (O Château-Salins) en 1887, protestante, fille du pasteur Karl Heinrich Horning et de Sophie Arbogast, sœur de Sophie Horning (→). Quand elle a cinq ans, son père est muté à Hunawihr (O Ribeauvillé), où elle fréquente l'école primaire à partir de 1893. De 1898 à 1903, elle fréquente à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. A Pâques 1903, un an après sa confirmation, elle intègre la première classe de l'ESF municipale de Colmar. A l'automne suivant, elle entre à l'ENS attachée à cet établissement. Elle y réussit en juillet 1906 son examen d'enseignante pour les ESF. Après une année passée à la maison, elle se rend à Montceau-les-Mines (dép. Saône-et-Loire), où elle est préceptrice pendant un peu plus de deux ans dans la famille du directeur des mines Émile Coste. En novembre 1909, elle rentre à la maison et effectue un court remplacement à l'ESF municipale de Colmar – qui n'est pas évoqué dans le cv de 1912. En 1910, elle obtient le poste d'institutrice de l'école de filles protestante à classe unique de Hunawihr, le village où son père est pasteur. Comme ce dernier part à la retraite et doit s'installer à Strasbourg en octobre 1912, elle demande à quitter l'enseignement primaire et intègre à la rentrée 1912 l'ESF du BP. [ADBR 34AL1254, cv rédigé en 1909, et 34AL1373, cv rédigé en 1912]

**HORNING Louisa.** Strbg Schw/Kl 1900-1912<. Née à Haguenau en 1878, protestante, fille du Prof. Dr. Adolf Horning, bientôt *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg, et d'Emilie Roehrich. A l'automne 1886, elle entre à l'ESF Schwartz à Strasbourg, où elle reste jusqu'à la première classe incluse. En septembre 1895, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1898. En avril 1900, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. [ADBR 34AL1385, cv rédigé en 1900]

**HORNING Sophie.** Strbg Schm 1906-1909 + Strbg BP ?. Née à Vibersviller (O Château-Salins) en 1885, protestante, fille du pasteur Karl Heinrich Horning et de Sophie Arbogast, sœur d'Eugénie Horning (→). A six ans, elle entre à Pâques 1891 à l'école primaire de Vibersviller. En avril 1892, son père est muté à Hunawihr (O Ribeauvillé), où elle fréquente l'école primaire jusqu'à Pâques 1897. Elle intègre alors l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. A l'automne 1899, quelques mois après sa confirmation, elle entre dans la troisième classe de l'ESF subventionnée de Colmar. A l'automne 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1905, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. « Selon le souhait de ses parents, elle pass[e] l'année suivante à la maison, mais sans se tenir éloignée de l'école » (cv) : en octobre 1905, elle remplace l'institutrice de Hunawihr ; de mars à juin 1906, elle remplace deux institutrices malades à l'école spéciale de filles protestante de Colmar. A la rentrée 1906, elle est engagée à l'ESF Schmutz à Strasbourg. Sans aucun doute, il s'agit de la même Sophie Horning qui apparaît par la suite comme diaconesse-enseignante à l'ESF du BP, où elle « ne fait qu'un court séjour » (*CLB*). [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1906, et *CLB*, p. 179]

**HORNUNG Amata.** Strbg Sg 1909-1915. Née à Strasbourg en 1888, protestante, fille du commerçant Andreas Hornung. De Pâques 1894 à novembre 1899, elle fréquente l'école primaire de Saint-Pierre-le-Vieux. Suite à une opération du pied, elle ne va plus à l'école jusqu'à l'automne 1900, date de son

entrée dans la quatrième classe de l'ESF du BP. En septembre 1904, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit en juillet 1907 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle suit ensuite pendant un an une formation musicale. De septembre 1908 à mars 1909, elle séjourne en France. De retour à Strasbourg, elle effectue quelques remplacements à l'ESF-institution Saigey, où elle succède à Caroline Schweitzer à la rentrée 1909. En congé à partir de la rentrée 1915, elle ne retrouvera pas son poste. [ADBR 34AL1389, cv rédigé en 1909]

**HORRENBERGER Mathilde.** Colm 1901-1902. Née à Colmar en 1882, protestante. Son père, instituteur à l'école primaire protestante à Colmar, décède quand elle a neuf ans. Après avoir fréquenté l'école primaire de six à dix ans, elle entre dans la quatrième classe de l'ESF subventionnée de Colmar. Après deux années de cours de religion chez le pasteur Grötzinger, elle est confirmée à quatorze ans. Elle entre en 1898 à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. En juillet 1901, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. La directrice de l'ESF (→ KUNTZ Emilie) lui fait alors la « sympathique proposition » (cv) d'œuvrer pendant un temps comme enseignante remplaçante dans son école, puis elle l'engage comme enseignante titulaire : « J'espère désormais accomplir de toutes mes forces mes nouveaux devoirs » (cv). Elle quitte l'établissement dès 1902, pour un poste en Prusse. Une Mlle Horrenberger apparaît comme directrice de l'EMF de Colmar au début des années 1920 : sûrement celle-ci. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1901]

**HORSTMANN Eduard Ludwig Friedrich.** Thionv sub 1873-1874< (rel). Né à Münster (prov. Westphalie) en 1835. Nommé pasteur de division à Thionville en mai 1871, également chargé de la population civile. Il quitte Thionville en 1883 pour la garnison de Gnesen (prov. Posen). [ADBR 34AL1484 et Bopp, p. 257]

**HORTER Mlle.** Strbg 1918-1919. Elle quitte l'ESF à la fin de l'année scolaire 1918/19 pour se marier. [AMS 2MW594]

**HOSETT Annelie.** Wsbg <1871<. Elle est pourvue d'un diplôme. Sûrement une Anglaise venue enseigner sa langue. [ADBR 34AL1396]

**HOSSENLOPP.** Gbw 1902-1911 (Hk math ; ch). Enseignant à l'extérieur de l'ESF. [ADBR 105AL2533]

**HOULNÉ Marie-Antoinette, Sœur Anna (DPSJB)\*.** StJB 1865-1883. Née à Hundling (O Sarreguemines) en 1847, fille d'un brigadier des douanes et d'Anna Marguerite Tritz, elle-même fille d'un cultivateur aisé de Grindorff (O Thionville-est). La famille suit les mutations du père à Forbach, puis Boucheporn (O Boulay) et enfin Wissembourg, où elle fréquente un pensionnat laïque. Alors qu'elle a dix ans, sa mère décède. Elle est alors envoyée chez une tante à Rémeling (O Thionville-est), où elle fréquente l'école primaire dirigée par les Sœurs de la DPSJB. « Comme Marie-Antoinette dépassait le niveau de ses camarades, l'école urbaine l'ayant fait accéder à des acquisitions plus rapides que n'obstruaient point de problèmes linguistiques, son père l'envoya au pensionnat de Fillières, près de Briey (départ. Moselle puis Meurthe-et-Moselle). Elle y demeura comme interne jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est à cette même époque que Mr Houlné se remaria. [...] C'est au cours de ce séjour à Fillières que Marie-Antoinette exprima le désir d'embrasser l'état religieux » (GRUBER). Elle entre chez les Sœurs de la DPSJB et réussit l'examen supérieur à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle), « classée première avec félicitations publiques du jury » (GRUBER). En septembre 1865, elle prend le voile en tant que Sœur Anna. Elle est alors affectée au couvent de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où commencent à arriver des pensionnaires qui ne se destinent pas à la vie religieuse. En 1871, le pensionnat voit officiellement le jour avec Sœur Anna Houlné comme directrice. Elle formule alors le projet d'éducation suivant : « Le but de cet établissement est de développer dans les jeunes filles l'esprit religieux, la saine culture de l'intelligence et du cœur, d'éveiller en elles le goût de la vie de famille et des

occupations domestiques, unis aux bonnes manières indispensables dans les rapports de la société » (cité dans GRUBER). Elle reste à la tête du pensionnat (ESF) jusqu'en 1883, mais il semble qu'elle n'y enseigne plus les dernières années. Elle est nommée au noviciat en 1883. En septembre 1885, elle est élue supérieure générale de la congrégation, qu'elle dirige jusqu'à son décès en avril 1903 : « Le Dr. Schlemmer, conseiller intime du gouvernement et membre de l'*Oberschulrat* de Strasbourg, fut présent aux obsèques, entouré par les conseillers de gouvernement Bauch et Blum de Strasbourg, Ernst et Mayer, conseillers des écoles de Metz, les inspecteurs de Sarrebourg, Sarreguemines et Saverne » (GRUBER). [ADBR 34AL1479 et GRUBER Marie-Josée, *La congrégation de la Divine Providence de Saint Jean-de-Bassel (1827-1918)*, 1976, vol. 2, p. 203-236]

**HUBER Anna.** Mtz Minag 1880-1881. Née à Ludwigshafen (roy. Bavière, O Palatinat) en 1859. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en août 1878 à Spire (id). Elle est engagée comme enseignante à l'école Minaglia en avril 1880. Elle quitte l'établissement à Pâques 1881, lors que son passage sous la direction de Léonie Heyder. [ADBR 11AL220]

**HUBER Elisabeth.** Strbg Mury 1907-1911 (matern). Née à Strasbourg en 1886, catholique, fille de Karl Huber, secrétaire aux chemins de fer. Elle fréquente de six à quatorze ans l'école privée de Mlle Roland ; à treize ans, elle fait sa première communion. Elle fréquente ensuite pendant trois ans le cours préparatoire dirigé par Monsieur Hauptmann pour passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en mai 1905. En janvier 1907, elle succède à Margaretha Geis à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à Pâques 1911. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1906]

**HUBER Luise, née SCHILL.** Mulh Gu/Bl 1873-1892. Née à Mulhouse en 1845. Elle obtient son brevet de capacité pour l'enseignement primaire à Strasbourg en avril

1865. Huit ans plus tard, elle est engagée à l'ESF Guth. Elle enseigne dans l'établissement jusqu'à son décès en septembre 1892. La directrice Emilie Blattner informe alors l'*Oberschulrat* de la mort d'« une de [ses] enseignantes les plus capables et les dévouées » (ADBR 34AL1298, 20.10.1892). [ADBR 34AL1297 et 34AL1298]

**HUBER Margarete.** Strbg 1911-1919. Née à Strasbourg en 1881, catholique, fille d'un procureur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1906 et 1909. Engagée comme aide-enseignante dans cette ESF en mars 1911, elle devient enseignante à titre provisoire à la rentrée suivante, puis est nommée à titre définitif. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 1045W8, AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1911, p. 11, et 1912, p. 11]

**HUBER Marie, Sœur Maria Honoria (DPR).** Colm DPR 1905-1918. Née à Vendenheim (O Strasbourg-campagne) en 1881, fille de l'employé de l'administration de l'octroi de Strasbourg Lorenz Huber et de Marie Runtz. Peu après sa naissance, la famille déménage à Strasbourg, où son père est employé à l'administration de l'octroi depuis vingt-cinq ans lorsqu'elle rédige son cv en 1905. De six à onze ans, elle fréquente l'École Schoepflin à Strasbourg. Ses parents l'envoient ensuite poursuivre son instruction à l'ESF de la DPR à Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Elle entre ensuite dans la troisième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après avoir réussi l'examen d'institutrice en juillet 1901, elle est engagée, en septembre 1901, à l'école primaire de filles catholique de Saverne, où elle œuvre dès lors comme enseignante chargée de la classe du niveau supérieur. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1905]

**HUBERT Bertha.** Dorl 1889-1890 + Strbg Sg 1894-1897. Née à Strasbourg en 1869, protestante, fille de Karl Eduard Hubert, propriétaire d'une imprimerie et lithographie, et de Sophie Julie Slaat, tous les deux originaires de Strasbourg ; sœur de Johanna Hubert (→). Elle reçoit sa première instruction à la maison (apprentissage de la

lecture, de l'écriture et du calcul), puis fréquente l'école de filles de Mlle Emilie Weber jusqu'à ses onze ans. A l'automne 1880, elle rejoint l'ESF Schwartz (« anciennement N°11 rue des Juifs, maintenant N°5 rue des Mineurs », cv 1894), où elle se prépare à passer l'examen français d'institutrice – le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Elle réussit ce dernier à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) en octobre 1886, puis intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP. En juillet 1889, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). Elle exerce ensuite comme préceptrice pendant trois ans et quatre mois en Roumanie, tout d'abord à Braïla puis à Bucarest. Fin septembre 1894, elle est de retour dans sa ville natale, où elle succède deux mois plus tard à Johanna Schäferdick à l'ESF-institution Saigey. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1896/97. [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1889, et 34AL1388, cv rédigé en 1894]

**HUBERT Johanna.** Sltt 1900-1901 + Strbg Schm 1902-1903. Née à Strasbourg en 1877, protestante, fille de Karl Eduard Hubert, propriétaire d'une imprimerie et lithographie, et de Sophie Julie Slaats, tous les deux originaires de Strasbourg; sœur de Bertha Hubert (→). A six ans, elle entre à l'ESF Schwartz à Strasbourg, et fréquente l'établissement jusqu'en 1893. A Pâques 1891, elle est confirmée à Saint-Pierre-le-Jeune. En 1893, elle quitte l'ESF Schwartz et prépare à l'ESF Schmutz son examen d'entrée à l'EN de Strasbourg, qu'elle réussit. En avril 1894, elle entre comme élève externe à l'EN, qu'elle fréquente jusqu'à l'obtention de son diplôme de sortie, en février 1897. Dès lors, elle se prépare à l'examen de professeur de dessin à la *Städtische Schule für Kunsthandwerker*. Elle le réussit en novembre 1899. A partir de décembre 1899, elle dirige une classe à l'école protestante de garçons de Hoerdts (O Strasbourg-campagne) comme enseignante-remplaçante, et cela jusqu'en avril 1900. Elle entre alors à l'ESF de Sélestat, mais quitte l'établissement dès 1901 pour cause de maladie. A Pâques 1902, elle est engagée à l'ESF Schmutz. [ADBR 34AL1335, cv

rédigé en 1900, et 34AL1392, cv rédigé en 1902]

**HÜBBE Walter.** SMaM 1873 (all). Né à Hambourg (vlh. Hambourg) en 1842, protestant. Enseignant au collège de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), il enseigne l'allemand à l'ESF de la ville de mai à octobre 1873, puis abandonne cet enseignement pour cause de surmenage. [ADBR 34AL1259 et 105AL1010, dossier personnel]

**HÜBNER Elise.** Strbg BP 1879-1880 (aide) + Hgn 1880-1884 et 1885-1894. Protestante, sœur de Margarethe Hübner (→). Institutrice, elle est engagée à l'ESF de Haguenau à Pâques 1880 comme seconde enseignante. En décembre 1881, elle réussit à l'EN de Strasbourg son examen de service. Elle quitte l'ESF de Haguenau en octobre 1884, afin de se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit. A Pâques 1885, elle regagne l'ESF de Haguenau, où elle obtient le titre de première enseignante en octobre 1885. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1893/94. [ADBR 34AL1327, 34AL1329 et 34AL1368]

**HÜBNER Margarethe.** Hgn 1884-1891. De Cologne (prov. Rhénanie), protestante, sœur d'Elise Hübner (→). Elle réussit son examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg en mars 1882. Après avoir été en poste à Oberhofen, elle quitte l'enseignement public pour succéder à sa sœur Elise à l'ESF de Haguenau en octobre 1884. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en décembre 1886. Elle quitte l'ESF de Haguenau à la fin de l'année 1890/91 pour se marier. [ADBR 34AL1327 et 34AL1328]

**HÜBSCHER Katharina, Sœur Emiliana (SC).** Mtz SC ENS 1908-1912 + Mtz SC Ge 1916-1918. Née à Eschelbach (prov. Hesse-Nassau) en 1883, fille de l'instituteur Emil Hübscher et de Margarete Becker. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de douze ans, puis l'ESF de Montabaur (prov. Hesse-Nassau). A seize ans, elle entre à l'EN de Montabaur. A Pâques 1903, elle réussit l'examen

d'institutrice. Elle est alors affectée comme aide-enseignante à une EMF de trois classes à Sarralbe (O Forbach), où elle reste deux ans. Pendant ce temps, elle se prépare également à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1905, après être entrée en mai de la même année dans la congrégation SC. De Pâques 1906 à Pâques 1907, elle effectue son « second noviciat » (cv). Elle enseigne ensuite pendant un an à l'EN de la congrégation à Sablon (O Metz-campagne). De 1908 à 1912, elle est active à l'ENS SC du N° 60 rue de l'Evêché à Metz. A l'automne 1912, elle retourne à l'EN de Sablon. En mai 1914, elle est mise en congé pour cause de maladie. A l'automne de la même année, après sa guérison, elle est nommée à l'école privée de filles du N° 58 rue de l'Evêché. A la rentrée 1916, elle succède à Sœur Helene Bertrand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1491, cv rédigé en 1908, et 105AL2612, cv rédigé en 1916]

**HÜBSCHMANN Katharina Bertha Emilie.** Hgn 1892-1896. Née à Strasbourg en 1872, protestante, fille du *Reisender* Karl Hübschmann. De Pâques 1879 à l'automne 1886, elle fréquente l'EMF des diaconesses à Strasbourg. Comme elle a fréquenté toutes les classes, elle quitte l'établissement avant l'âge de quatorze ans et passe une année à la maison. Le dimanche des Rameaux 1887, elle est confirmée au Temple-Neuf par le pasteur Kopp. Elle souhaite alors devenir enseignante pour les ESF, mais les faibles moyens de ses parents ne lui permettent pas de se préparer à l'examen : « Je me suis donc adressée en 1886 à l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup>, lors du séjour de Sa Majesté à Strasbourg. C'est par Ses grâces qu'il m'a été possible d'entrer au Bon-Pasteur tout de suite après ma confirmation » (cv). Emilie Hübschmann intègre l'ESF du BP à Pâques 1887, puis l'EN qui lui est attachée. En juillet 1892, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle succède à Eugenie Wanner à l'ESF de Haguenau. Elle quitte l'établissement en février 1896. [ADBR 34AL1329, cv rédigé en 1892]

**HÜCK\*.** StL <1886-1887. Vicair catholique. Il codirige l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), au grand regret de l'inspection scolaire : « Le prêtre de la maison, le vicair Hück, remplace le curé Faller, le plus souvent absent. Il est entièrement dépourvu de formation pédagogique » (rapport d'inspection du 05.02.1887). Il enseigne l'histoire biblique. [ADBR 34AL1287]

**HÜCK Françoise Antoinette, Sœur Maria Théophile (AP).** Blmgy 1881< et 1887 + StL <1886-1887. Née à Griesheim (O Molsheim) en 1862, fille de l'instituteur Sébastien Hück et de Caroline Nartz. Elle est éduquée à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch) et réussit en 1881 l'examen français d'institutrice. Elle enseigne dans les ESF de l'AP. En août 1887, elle fait partie des cinq religieuses de l'ESF de Bellemagny suspendues par les autorités scolaires, qui les suspectent de menées antiallemandes. [ADBR 34AL1286, 34AL1287 et état civil de Griesheim-près-Molsheim]

**HÜLS Mlle.** Mtz H 1881<. Née à Appelhülsen (prov. Westphalie) en 1861, catholique. En mars 1880, elle réussit à Münster (id) l'examen d'institutrice. En avril 1881, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF ; elle habite alors à Telgte (id). A Pâques de la même année, elle est engagée à l'ESF Heyder. [ADBR 11AL220]

**HÜLSKEN Wilhelmine.** Sargm SC 1909-1912. Née à Kirchhellen (prov. Westphalie) en 1889, fille du propriétaire foncier Joseph Hülsken et de Bernhardine Grosse-Wolters. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, passe une année au pensionnat des ursulines à Grubbenvorst (Pays-Bas), fréquente l'ESF des ursulines à Dorsten (prov. Westphalie) à partir de l'automne 1903, puis l'ENS attachée à cet établissement à partir de Pâques 1906 et jusqu'à sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF à Münster (id) en mars 1909. A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à l'automne 1912 pour poursuivre des études à l'Université de Münster (prov. Westphalie).

[ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1909, et 105AL2631]

**HÜSSER Josefina, Sœur Philbertina (DPR).** Hgn DPR 1908-1918 (ch). Originaire de Cernay (O Thann). Elle suit des études musicales au noviciat des Sœurs de la DPR à Ribeauvillé, mais ne passe pas d'examen d'enseignante de musique. Elle donne des cours de musique à l'ESF de la DPR à Haguenau à partir de 1903, sans faire partie du personnel officiel de l'établissement, puisque son enseignement n'entre pas dans le plan d'études. A partir de mai 1908, elle enseigne le chant dans les petites classes. [ADBR 34AL1334]

**HÜSTER Anna.** Strbg Kg 1902-1905 + Strbg 1905-1914. Née à Strasbourg en 1880, protestante, fille d'un *Eisenbahn-Betriebsdirektor*. L'année de sa naissance, son père est muté à Sablon (O Metz-campagne). Là, elle fréquente « une école dirigée par des sœurs » (cv) puis l'ESF Kahlenberg. En 1890, une nouvelle mutation ramène la famille à Strasbourg, où Anna Hüster intègre la huitième classe de l'ESF municipale. En mars 1896, elle est confirmée par le pasteur Hackenschmidt. A l'automne 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1900. En octobre de la même année, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. En janvier 1901, elle est engagée à l'ESF de Mlle Steinorth à Biebrich-sur-le-Rhin, où elle enseigne essentiellement dans les classes IV et V. A la rentrée 1902, elle succède à Elisabeth Abegg à l'ESF Koebig. A partir de la rentrée 1905, elle remplace Marie Lindenau à l'ESF municipale. Active ensuite comme aide-enseignante, elle est engagée à titre définitif dans l'établissement comme enseignante en octobre 1907. Elle prend plusieurs congés pour cause de maladie au début des années 1910. A la rentrée 1913, elle retrouve son poste, mais tombe à nouveau malade en décembre. Elle essaie de reprendre son activité, ce qui s'avère impossible. Sur les conseils de son médecin, elle demande à partir à la retraite. Son départ est effectif à partir de mai 1914. [ADBR 34AL1410, cv rédigé en 1902 et

*Jahresbericht* Strasbourg 1906, p. 11, 1908, p. 13, 1912, p. 11, et 1914, p. 14]

**HÜTHER Emma ou Emmy.** Strbg Mury 1891-1896. Née à Karlsruhe (gd. Bade) en 1867, protestante, fille de Friedrich Hüther, fonctionnaire de l'administration militaire ; sœur de Margarete Hüther (→). En 1869, son père est muté à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) comme directeur de l'administration de la garnison, puis à Mayence (gd. Hesse), cinq ans plus tard, dans les mêmes fonctions. Dans cette dernière ville, Emma Hüther fréquente l'institution Diehl jusqu'en 1883. En juin 1884, elle entre dans la deuxième classe de l'EN de Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau). Les remplacements qu'elle effectue pendant sa préparation l'enthousiasment tellement qu'elle décide d'enseigner une fois son examen réussi, ce qui est chose faite en mai 1886. Mais elle doit tout d'abord se contenter de donner des cours dans quelques matières à ses frères et sœurs. A l'automne 1887, elle se rend dans un pensionnat en Suisse française, où elle enseigne l'allemand, les travaux manuels et le dessin et apprend « la conversation française et anglaise » (cv). Au bout de six mois, elle se rend à Schaffhouse, puis elle gagne Fribourg (Suisse ou Brisgau ?). Elle doit rester pendant quatre mois dans cette ville pour raisons de santé. En 1888, elle regagne le foyer parental, à Strasbourg, où son père a été muté en septembre 1888. Elle s'y occupe du ménage, lit des écrivains français et anglais et donne des cours privés. D'avril à août 1890, elle remplace la deuxième enseignante de l'institution Lentz à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). En septembre 1890, elle est engagée comme préceptrice dans une famille à Görlitz (prov. Silésie). En mai 1891, elle succède à Katharina Lotz à l'ESF Mury. Elle quitte l'établissement en décembre 1896 pour se marier. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1891]

**HÜTHER Frida Margarete\*.** Strbg Sg 1893 (remp) + Strbg Mury 1894 (id) + Strbg Schw 1901 + Forb 1901-1911 + Bschw 1911-1918. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1874, protestante, fille de Friedrich Hüther, fonctionnaire de l'administration militaire ; sœur d'Emmy

Hüther (→). Son père est bientôt muté à Mayence (gd. Hesse), où elle fréquente l'institution Diehl de six à quatorze ans. En 1888, la famille déménage à Strasbourg, où Margarete Hüther entre à l'ESF municipale. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1892. Au printemps 1893, elle remplace Charlotte Iltis à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg pendant quatre semaines. Elle gagne ensuite le pensionnat de Mme Adèle de Beaumont à Lausanne (Suisse, canton Vaud), où elle enseigne l'allemand et la géographie tout en se perfectionnant en français, ainsi qu'en anglais. Elle quitte l'établissement à l'été 1894. En novembre 1894, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg comme remplaçante de Leonie Schott. En janvier 1895, elle se rend en Angleterre. Elle enseigne tout d'abord l'allemand et le français – tandis qu'elle se perfectionne en anglais – dans le Derby, à l'école de Miss Adams, Belmont House, où elle écoute également des conférences sur l'histoire anglaise appelées *Local Extension Lectures*. A Noël 1895, elle réussit un examen qui lui permet de fréquenter l'Université de Cambridge. Après un court séjour à Londres, elle gagne Slough dans le Buckinghamshire et passe deux ans et demi dans l'institution de Miss Gosset Hill, Cedar House (Salt Hill) : en plus de la totalité de l'enseignement de l'allemand, elle se charge d'enseigner l'anglais dans les niveaux inférieur et moyen. En janvier 1899, elle rentre à Strasbourg, où elle donne des cours privés d'allemand, de français et d'anglais, tandis qu'elle commence à étudier le latin. En février 1901, elle succède à Hedwig Kromayer à l'ESF Schwartz. A la rentrée 1901, elle devient directrice de la nouvelle ESF municipale de Forbach. A la rentrée 1911, elle prend la direction de l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) et la conserve jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> janvier 1919. [ADBR 34AL1325, 34AL1375/2, 34AL1385, cv rédigé en février 1901, 34AL1388, 34AL1489 et 1045W8]

**HÜTHER Maria.** Strbg 1893-1919 + Molsh <1903 (gym) et 1904-1918 (id). De Strasbourg, protestante. Élève de l'ENS

attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle réussit à vingt-quatre ans son examen d'enseignante pour les ESF (décembre 1892). En novembre 1895, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. En novembre 1913, elle est en congé pendant neuf jours pour se familiariser avec le fonctionnement des établissements d'enseignement de la gymnastique à Karlsruhe (gd. Bade) et à Bonn (prov. Rhénanie). Elle enseigne également la gymnastique au titre d'une activité annexe à l'ESF de Molsheim depuis 1900 environ jusqu'à l'été 1903, puis à nouveau à partir de la rentrée 1904 jusqu'en 1918. Elle est révoquée de l'ESF municipale de Strasbourg le 12 mars 1919. [ADBR 105AL2566, 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1893, p. 30 et 33-34, 1895, p. 25, 1896, p. 19, 1900, p. 21, et 1913, p. 11]

**HÜTT Eduard.** Colm 1900-1918< (ch). Enseignant à l'extérieur de l'ESF, il y donne des cours de chant, ainsi qu'à l'EN qui lui est attachée. Il poursuivra son activité dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1252]

**HÜTTEMANN Aline Elisabeth.** Wsl 1901-1905 + SMaM 1907 (remp) + Lttb 1908 (id). Née à Strasbourg en 1882, catholique, fille du directeur de lycée Dr. Hüttemann ; sœur de Therese Hüttemann (→). Eduquée dans les ESF de Haguenau et Sélestat. En 1897, elle entre à l'EN de Sélestat. Après y avoir réussi son examen d'institutrice en mars 1901, elle occupe un poste d'enseignante à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), où elle est en charge du niveau inférieur. Elle y reste active pendant quatre ans. En 1904, elle réussit à Sélestat son examen de service. A partir de mai 1905, un congé lui est accordé, « pour poursuivre [sa] formation » (cv). En septembre 1905, elle entre dans la deuxième classe de l'ENS attachée de l'ESF municipale de Strasbourg et réussit en juin 1907 l'examen d'enseignante pour les ESF. Du 23 septembre au 31 décembre 1907, elle est active comme enseignante remplaçante à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). En janvier 1908, un poste d'enseignante à l'ESF de

Lutterbach (O Mulhouse) lui est confié. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1908]

**HÜTTEMANN Therese.** Strbg Schm 1908-1909 (rel) + Strbg L 1912-1918. Née à Metz en 1878, catholique, fille du directeur de lycée Dr. Hüttemann ; sœur d'Aline Hüttemann (→). Elle fréquente les ESF de Haguenau et Sélestat, puis entre à l'EN de cette dernière ville, où elle réussit son examen de sortie en 1897. Elle passe ensuite une année à Lausanne (Suisse, canton Vaud), pour perfectionner son français et son anglais, puis intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1900. De juillet 1902 à septembre 1905, elle enseigne dans « une école supérieure de filles » (cv) en Suisse : le *Schulsanatorium für Mädchen* de Davos-Platz. Elle prend ensuite une place de préceptrice dans une famille en Egypte. En juin 1912, elle est de retour en Alsace. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1392 et 34AL1407, cv rédigé en 1912]

**HÜTTEN Anna.** Mulh 1915-1916 (stag: dess) + Strbg Schm 1917-1918 (dess). Née à Strasbourg en 1894, protestante, fille d'un fabricant de papier. A six ans, elle entre dans la dixième classe de l'ESF du BP, puis fréquente l'ESF municipale de la neuvième à la première classe. Elle intègre ensuite l'école des arts décoratifs, où elle réussit après trois ans d'études son examen de professeur de dessin. Entre-temps, après une préparation d'un an, elle a aussi obtenu le diplôme d'enseignante de gymnastique. Elle passe son année de stage comme professeur de dessin en partie à l'ESF du BP, en partie à l'ESF municipale de Mulhouse, et finalement (dernier trimestre) comme remplaçante de la professeur de dessin de Mulhouse. Engagée comme remplaçante à l'ESF Schmutz en mai 1917, elle y enseigne le dessin à titre définitif à partir de la rentrée suivante. [ADBR 105AL2539 et 105AL2588, cv rédigé en 1917]

**HUG.** Colm 1889-1893< (rel). Chapelain catholique. [ADBR 34AL1251]

**HUG Octavie, Sœur Febronie (DPR).** Mulh DPR 1900< (matern). Née à Uttenheim (O Erstein) en 1880, fille du maître-cordonnier Xaver Hug et de Philomene Mutschler. Elle a quatre sœurs. Lorsqu'elle rédige son cv en 1900, l'une apprend la cuisine, une autre aide sa mère au ménage et les deux plus jeunes vont encore à l'école. Octavie Hug fréquente l'école primaire d'Uttenheim de six à treize ans. Après sa première communion, elle aide sa mère au ménage. A l'âge de quinze ans, elle se rend à Hilsenheim (O Sélestat), où elle apprend la broderie. En octobre 1896, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, dont elle fréquente la quatrième et la troisième classe. A l'automne 1898, ses supérieures l'envoient à Meistratzheim (O Erstein) pour qu'elle se prépare « de manière pratique » à enseigner en maternelle (cv). A l'automne 1899, elle retourne au couvent, où elle se prépare encore pendant un an à l'examen d'enseignante de maternelle, qu'elle réussit à Ribeauvillé en juin 1900. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1900]

**HUGEL, Sœur Damienne (DPR).** Strbg DPR 1883-1884 (remp). Née à Meistratzheim (O Erstein) en 1853. En 1882, elle réussit le diplôme d'institutrice, puis est active à Wittenheim (O Mulhouse) jusqu'en novembre 1883, lorsqu'elle remplace Sœur Oster à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En janvier 1884, Sœur Oster est définitivement remplacée par une autre religieuse. [ADBR 34AL1353]

**HUGENEL Magdalena, Sœur Agnes (DC).** Sarbg DC 1912-1918. Née à Keskastel (O Saverne) en 1885. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. En 1902, elle entre au noviciat de la DC à Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle. En mai 1905, elle réussit son examen à Thionville. A la rentrée 1912, elle succède à Sœur Sophie Humbach à l'ESF de la DC à Sarrebourg. [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1912]

**HUMANN Mlle.** Gbw 1880-1881. [ADBR 34AL1256]

**HUMBACH, Sœur Sophie (DC).** Sarbg DC 1899-1912 (matern). Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1874, fille de Karl Humbach et de Sophia Wallraf. A la rentrée 1899, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. Elle fréquente l'école Sankt Severin de Cologne d'avril 1880 à avril 1889, puis l'école ménagère Marienheim dans cette même ville jusqu'en 1892. En 1893, elle passe cinq mois chez les franciscaines de Pfaffenthal (Luxembourg), puis gagne le pensionnat de la DC à Diekirch (id), où elle entre dans les ordres. A partir de septembre 1895, elle se prépare à Sarrebourg à passer l'examen de directrice d'école maternelle. Après une première tentative infructueuse en mai 1898, elle le réussit en mai 1899. A la rentrée suivante, elle est nommée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1898, et 34AL1464, cv rédigé en 1899]

**HUMBEL *Elise Louise Marie*.** Strbg Mury 1867-1909. Née à Strasbourg en 1839, catholique. Elle obtient à Paris, en février 1860, le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. Enseignante au pensionnat Mury depuis 1867, il est question qu'elle parte à la retraite à la fin de l'année scolaire 1901/02, pour raisons de santé. Elle conserve finalement une heure de cours dans l'établissement jusqu'à la fin de l'année scolaire 1908/09. [ADBR 34AL1375/1 et 34AL1376]

**HUMBERT *Karl*.** Thionv 1903-1905 (rel). Né à Lobbese (prov. Brandebourg) en 1872. Vicaire protestant à Basse-Yutz (O Thionville-est). [ADBR 34AL1485 et Bopp, p. 261]

**HUMMEL.** Bxw <1888-1896 (dess). Institutrice. [ADBR 34AL1320]

**HUMPERDINCK *Caroline*.** Mtz Vis 1878-1887< (all). Née à Münster (prov. Westphalie) en 1859, catholique. Elle obtient le diplôme d'institutrice en 1877 et le diplôme d'enseignante pour les EMF et les ESF en 1878, chaque fois avec la mention « très bien ». En mars 1878, elle gagne l'ESF du couvent de la Visitation de Metz, comme

« seconde maîtresse allemande ». [ADBR 11AL219]

**HUND, *Dr*.** Strbg ND 1912-1914 (géo hist). *Oberlehrer*. A la rentrée 1912, il est engagé pour donner des cours à l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 105AL2576]

**HUNOLT *Caroline Sophie, née KOPP\**.** Wsl H 1867-1872 + Wsl M 1882. Née à Strasbourg en 1834, protestante, fille de Chrétien Théophile Kopp, pasteur de la paroisse Sainte-Aurélie, et de Caroline Wilhelmine Kuntz. Elle intègre l'EN de sa ville natale, où elle obtient le brevet de capacité en août 1853. Elle commence sa carrière comme institutrice à l'école communale de Graffenstaden (O Erstein), de 1853 à 1854. L'année suivante, elle devient préceptrice dans une famille en Angleterre, où elle reste jusqu'en 1856. En mars 1857, elle épouse à Strasbourg Louis Hunolt, chevalier de la légion d'honneur, capitaine au 8<sup>e</sup> régiment de ligne. Elle le suit dans les garnisons de Lille (départ. Nord) Montbrison (départ. Loire), Clermont-Ferrand (départ. Puy-de-Dôme), Aurillac (départ. Cantal), Mâcon (Saône-et-Loire), Mont-de-Marsan (départ. Landes) et Mézières (départ. Ardennes). En août 1866, elle se fixe à Wasselonne (O Molsheim) avec son mari à la retraite. En février 1867, elle fonde dans cette ville un « externat de jeunes filles » au N°43 place du Marché. Le maire renseigne à cette occasion le préfet sur le compte de Caroline Hunolt (ADBR 1TP/PRI100, 25.02.1867) : « cette dame appartient à une des premières familles de Wasselonne [...]. Les époux Hunolt se trouvent dans une belle aisance, jouissent de la considération publique et sont dignes de la confiance de l'administration ». Après l'annexion, l'établissement de Caroline Hunolt est considéré comme une ESF. En septembre 1872, il compte seize élèves. Deux mois plus tard, le directeur du cercle de Molsheim informe le président de Basse-Alsace que l'option de la famille Hunolt est désormais effective, que Mme Hunolt ne pense pas revenir à Wasselonne et que son ESF doit donc être considérée comme fermée (ADBR 11AL225, 27.11.1872). Quelque temps plus tard, semble-t-il suite au décès de son mari, Caroline Hunolt retourne toutefois s'installer à Wasselonne. En mars 1882,

Agnes Martin sollicite l'autorisation de lui confier l'enseignement du français à l'ESF qu'elle a fondée dans cette ville. La requête ne parvient pas aux hautes autorités scolaires, mais Caroline Hunolt commence quand même ses cours. Elle les poursuit après la disparition de l'ESF Martin à la fin de l'année scolaire, dirigeant de fait une petite école privée, dont elle demande l'autorisation au mois de novembre 1882 : le plan d'études serait celui des écoles élémentaires de territoire germanophone, mais avec l'enseignement du français en plus (ADBR 11AL225, lettre au président de Basse-Alsace, 30.11.1882). Les démarches administratives sont effectuées sous l'égide du pasteur Johann Gottfried Rohr (→), qui veille à l'avancement de l'affaire. En avril 1883, l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Bauch) inspecte les cours privés : il rend un avis positif pour l'autorisation – provisoire cependant – d'une école privée sous la direction de Caroline Hunolt, « car il n'existe plus d'école supérieure de filles à Wasselonne et que tous les parents ne veulent pas confier leurs enfants à l'école primaire » (ADBR 11AL225, lettre au président de Basse-Alsace, 14.04.1883). Le mois suivant, l'école Hunolt est autorisée, mais il ne s'agit plus d'une ESF, comme celle du début des années 1870. Malgré des efforts reconnus par l'inspecteur scolaire de cercle, l'établissement n'arrive pas à répondre aux exigences de l'administration. Caroline Hunolt en ferme les portes en avril 1888, date de la fondation d'une nouvelle ESF à Wasselonne sous la direction d'Elise Dommel. Elle meurt au diaconat de Strasbourg le 21 août 1896. [ADBR 11AL225, 34AL1393 et 1TP/PRI100, dossier Wasselonne, et état civil de Strasbourg]

**HUNTER Alice.** Gbw 1886-1887 (ang). Née à Seaton en Angleterre. [ADBR 34AL1256]

**HUSS.** Strbg Mury 1876< (dess). Il donne des cours à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1876. [ADBR 34AL1375/1]

**HUSS, Sœur Ferreoline (DPR).** Strbg DPR 1894 (remp). Née à Weyersheim (O Strasbourg-campagne) en 1860. Elle

remplace Sœur Zaepffel en février 1894. [ADBR 34AL1354]

**HUSS Bernard.** Mulh R/C/Z 1883-1895 (dess). Né en 1847. Breveté en mars 1866. Instituteur à l'école (primaire) centrale à Mulhouse, il donne des cours de dessin linéaire à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1883. [ADBR 11AL207 et 11AL209]

**HUSS Hortense.** Mulh 1898 (remp: gym tm) et 1899 (id). Née à Bartenheim (O Mulhouse) en 1876, catholique, fille d'un instituteur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1895 à 1898. [ADBR 34AL1271 et 34AL1272]

**HUSSER Marie.** Mulh BI 1912-1913. Née à Sundhoffen (O Colmar) en 1892, protestante, fille aînée de Philippe Husser, instituteur à Mulhouse, et de Marie Boeschlin. Après avoir fréquenté pendant une année l'école primaire de Mulhouse, elle rentre dans la dixième classe de l'ESF municipale. A l'automne 1909, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. A l'été 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De juillet 1912 jusqu'aux vacances scolaires de la même année, elle enseigne comme remplaçante à l'EMG de Mulhouse. Enseignante à l'ESF Blattner de 1912 à 1913, elle quitte l'établissement pour un poste à l'école primaire de Mulhouse. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1912, et HUSSER Philippe, *Un instituteur alsacien. Entre France et Allemagne, journal, 1914-1951*, Paris, 1989, p. 36 : indication d'une éducation « au pensionnat », qui n'apparaît pas dans le cv]

**HUSSON Eugénie, Sœur (NDS).** Strbg ND 1864-1876<. Née à Paris en 1844, fille de Jean Baptiste Husson, courrier de la malle (fils d'un ancien courrier de la malle), et de Marie Anne Hagé, fille d'un cocher : les deux parents sont Strasbourgeois et s'installent bientôt dans leur ville d'origine. Là, Eugénie Husson fréquente l'établissement des Sœurs de la DC : « Ma mère ne se contentait cependant pas du travail scolaire ; elle voulait m'apprendre tous les travaux qui conviennent au sexe féminin et m'a exercée elle-même à toutes les tâches domestiques ». Trois ans

plus tard, elle quitte la maison parentale pour reprendre ses études à l'institution ND. Au bout de deux années, elle devient enseignante dans l'établissement, « devenu son second foyer » (cv). [ADBR 34AL1358, cv rédigé en 1874, et état civil de Strasbourg]

**IFFRIG, Sœur Maria (DC).** Strbg DC 1893-1895 + Sarbg DC 1895-1917. Née à Strasbourg en 1872, fille de Joseph Iffrig et de Kunigunde Hauser. Elle fréquente l'ESF de la DC à Strasbourg de six à dix-huit ans puis se prépare à l'examen d'institutrice à l'ENS attachée à l'établissement. Elle réussit son examen en mars 1892 à l'EN de Sélestat, puis entre au couvent de la DC à Strasbourg. En septembre 1893, elle succède à Sœur Xaveria Fiebig à l'ESF de la DC à Strasbourg. A Pâques 1894, elle succède à Sœur Gustav Butroni à la tête de la classe IX de l'établissement. A la rentrée 1895, elle succède à Sœur Caroline Müller à l'ESF de la DC à Sarrebourg. En septembre 1899, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai 1917, elle échange son poste à Sarrebourg contre celui de Sœur Johanna Langenfeld à Château-Salins. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1893, et 34AL1463, cv rédigé en 1895, et 105AL2626]

**IGERSHEIM Mathilde, Sœur Hildegarde (NDM).** Molsh 1909-1912. Née à Hagen (prov. Westphalie) en 1889, fille du patron d'une blanchisserie. En 1892, sa famille part s'installer en Bohême (Empire austro-hongrois), dans les environs de Nachod. Mathilde Igersheim est autorisée à fréquenter l'école dès l'âge de cinq ans, en l'occurrence l'école d'une classe de son village, où la langue d'enseignement est le tchèque. En 1897, un nouveau déménagement conduit sa famille dans une petite ville située sur l'Adler (Orlice en tchèque, un affluent de l'Elbe), où elle fréquente l'école jusqu'à ses dix ans. Là aussi, la langue d'enseignement est le tchèque, mais une heure hebdomadaire d'allemand est également dispensée. A l'automne 1899, sa famille rejoint Ponte Lambro dans le nord de l'Italie, où ses parents vivent encore lorsqu'elle rédige son cv en 1909. L'institutrice de l'école d'une classe du village lui donne des cours d'italien, en même temps qu'à sa sœur. Au

bout d'un semestre, les deux enfants rejoignent une école conventuelle de cinq classes dans la petite ville d'Erba, située dans les environs. Mathilde Igersheim y devient complètement italophone et réussit à l'été 1902 son examen de sortie. A l'automne de la même année, son père l'envoie à l'ESF de Molsheim, où elle doit apprendre l'allemand et le français. A la fin de la première classe, elle retourne en Italie. En septembre 1906, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, qu'elle fréquente dès lors depuis Molsheim. En juin 1909, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle commence à enseigner à l'ESF de Molsheim. En avril 1910, elle devient religieuse sous le nom de Sœur Hildegarde. En février 1912, elle cesse d'enseigner dans l'établissement. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1909]

**ILLIG Hedwig.** Strbg ND 1910-1911 + Forb <1914-1918. Née à Hatten (O Wissembourg) en 1886, catholique, fille aînée du Dr. Karl Illig, notaire, et de Berta Moeser. En 1888, son père est muté à Roeschwoog (O Wissembourg), où elle fréquente l'école primaire. A onze ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Haguenau. Deux ans plus tard, elle intègre l'ESF ND à Strasbourg. A la fin de sa scolarité, elle retourne à Roeschwoog, où elle passe deux années auprès de ses parents. Après la mort de son père, elle devient préceptrice dans la maison du gouverneur de Lisbonne, le comte Sabugoza de Cartaxo. Elle quitte cette place deux ans plus tard, et rentre en Alsace en voyageant à travers l'Espagne et la France, où elle passe notamment par Paris. Elle retourne plus tard dans cette ville, où elle fréquente les cours de l'Institut Normal, rue Jacob, et profite encore d'autres occasions de s'instruire. A l'automne 1907, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1910. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF ND, qu'elle quitte en mai 1911. Plus tard, elle rejoint l'ESF municipale de Forbach. Au moment du déclenchement de la Première Guerre mondiale, elle suit un cours de vacances à Oxford. Il est question de la remplacer par sa sœur Elisabeth, également enseignante, au

cas où elle ne pourrait pas revenir. Elle est finalement là pour la rentrée. A la fin de l'année scolaire 1917/18, elle quitte l'établissement. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1910, et 105AL2642]

**ILLMER Isabelle\***. Wsl 1913-1918. Née à Strasbourg en 1882, protestante, fille d'un *Kanzleisekretär*. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1898 et 1901. Directrice de l'ESF de Wasselonne (O Molsheim) à partir de la rentrée 1913 et durant toute la durée du conflit, elle est révoquée le 1<sup>er</sup> janvier 1919. [ADBR 105AL2589 et 1045W8]

**ILTIS**. Colm 1907< (math s.nat). *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Colmar, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1253]

**ILTIS Amélie**. Strbg BP 1888 (remp) et 1890-1930. Née à Klingenthal (O Molsheim) en 1863, protestante luthérienne, fille du pasteur Johann Iltis, sœur de Charlotte Iltis (→). Elle reçoit sa première instruction chez ses parents, puis fréquente l'école primaire de Munster (O Colmar), où son père a été muté en 1869. Une nouvelle mutation de son père à l'église Saint-Nicolas à Strasbourg en 1873 lui permet de fréquenter l'ESF Münch, puis l'ESF du BP à partir de 1877. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement et réussit en décembre 1883 son examen d'enseignante pour les ESF. De décembre 1883 à avril 1888, elle donne des cours privés à plusieurs enfants à Strasbourg. Elle effectue ensuite un remplacement à l'ESF du BP. En juillet 1888, elle devient préceptrice chez le baron de Dietrich à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau), une fonction qu'elle occupe jusqu'en août 1890. A la rentrée 1890, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP. A la rentrée 1914, elle n'a pas regagné l'établissement. Le directeur Nieden en conclut qu'elle est encore chez son frère en Amérique. De retour dans l'établissement après la Première Guerre mondiale, elle y enseigne jusqu'en 1930 et décède quatre ans plus tard. [ADBR 34AL1369 et 34AL1370 cv rédigé en 1890]

**ILTIS Charlotte**. Strbg BP 1885 (remp) + Strbg L 1887-1888 (fr) + Strbg Sg 1888-1893. Née à Klingenthal (O Molsheim) en 1866, protestante luthérienne, fille du pasteur Johann Iltis, sœur d'Amélie Iltis (→). Alors qu'elle a trois ans, son père est muté à Munster (O Colmar), où elle reçoit, dans la maison parentale, sa première instruction, « pour la plus grande part en langue allemande » (cv). En 1873, son père est nommé prédicateur à l'église Saint-Nicolas à Strasbourg, fonction qu'il occupe jusqu'à son décès en 1875. Charlotte Iltis fréquente à Strasbourg l'ESF Münch jusqu'en 1879. En octobre de cette année, elle entre dans la deuxième classe de l'ESF du BP. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1884 (ses études ont connu une interruption d'une année pour raisons de santé : elle fut alors envoyée dans le Sud de la France). En février et mars 1885, elle remplace une enseignante à « l'école moyenne de Mademoiselle Lenz » (cv) à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). A Pâques 1885, elle est engagée comme enseignante dans la cinquième classe de l'ESF du BP, où elle assure l'intérim après le départ de Marie Waitz jusqu'à la fin de l'année scolaire. Comme l'enseignement dans une « grande classe » (cv) la fatigue de trop, elle devient ensuite préceptrice à Valentigney près de Montbéliard (dép. Doubs), dans la famille Bovet. Elle y reste jusque fin octobre 1887, date de son retour à Strasbourg. Le mois suivant, elle est engagée dans « l'institution » de Milles Kruttge et Asmus, bientôt ESF Lindner. En juin 1888, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey comme remplaçante d'Augusta Schaller. A la rentrée 1888, elle succède à cette dernière. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1892/93. [ADBR 34AL1368, 34AL1388 et 34AL1405, cv rédigé en 1887]

**ILTIS Marie**. Bschw W 1885-1887. Née à Metzeral (O Colmar) en 1866, protestante. En décembre 1884, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. En mars 1885, elle est engagée à l'ESF Wolf à Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1322]

**IMANDT Maria, Sœur Eucharía (SC).** Mtz SC ENS 1909-1912 + StAvd SC 1912-1917 + Sargm SC 1917-1918. Née à Feyen, près de Trèves (prov. Rhénanie), en 1867, fille du *Chaussee-Aufseher* Georg Anton Imandt et d'Anna Maria Scharf. De six à douze ans, elle fréquente l'école paroissiale Sankt Matthias. Pour poursuivre son instruction, elle se rend ensuite dans un pensionnat en Belgique. De retour à la maison parentale, elle continue ses études à Trèves. A Pâques 1886, elle réussit son examen d'institutrice à Saarburg, près de Trèves. De 1888 à 1891, elle est active comme enseignante à l'école primaire de Bitburg (id). Elle entre ensuite dans la congrégation de SC, se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF et le réussit à Metz en septembre 1892. Après la fin de son noviciat, elle est active de 1894 à 1907 à l'école privée de Puttelange (O Forbach). A Pâques 1907, elle est affectée à l'EN de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne). En septembre 1909, elle est nommée à l'ENS SC de Metz, où elle reste jusqu'à sa nomination à l'ESF SC de Saint-Avoid (O Forbach) à Pâques 1912. A la rentrée 1917, elle rejoint l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1491, 105AL2631, cv rédigé en 1917, et 105AL2633, cv rédigé en 1912]

**IMMERLE Mme.** Gbw 1872 (tm). [ADBR 34AL1256]

**IMO Friedrich ou Fritz.** Courc 1912-1914 (ang fr). Né à Schifferstadt (roy. Bavière, O Palatinat) en 1886, catholique, fils d'instituteur. En septembre 1887, il entre au lycée de Spire (id), où il obtient son baccalauréat en juillet 1904. En 1907, il passe un premier morceau de la première partie de l'examen d'enseignant de langues modernes à Munich (roy. Bavière). D'octobre 1908 à septembre 1909, il enseigne le français et l'anglais au *Pädagogium* du Dr. Schimpf à Lähn (prov. Silésie). En 1909, il termine la première partie de l'examen d'enseignant de langues modernes, toujours à Munich. De Pâques 1910 à Pâques 1911, il enseigne les deux mêmes langues à la *Vorbereitungsanstalt* de M. Eckes à Steglitz-Berlin. En octobre 1911, il passe la seconde

partie de l'examen d'enseignant de langues modernes, encore à Munich. De novembre 1911 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1911/12, il suit le cours normal de pédagogie et de didactique au *Realgymnasium* de Nuremberg (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie). En septembre 1912, il est engagé à l'ENS attaché à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). [ADBR 105AL2648]

**INGELFINGER.** Rib Meinh <1872-1873< (dess). [ADBR 34AL1277]

**INGENSANDT Johann.** SMaM 1880-1888 (dess). Né à Mehr (prov. Rhénanie, O Rees) en 1841, catholique. Enseignant au collège de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1260 et 105AL1016, dossier personnel]

**ISCHER Hanna (Diac).** Strbg BP 1892-1918. Née à Berne en 1867, fille de l'employé Christian Friedrich Ischer et de Rosa Megerth. Elle y fréquente la *Neue Mädchenschule* à partir de six ans. Après être passée par les classes élémentaires puis secondaires, elle intègre les cours complémentaires attachés à l'établissement. Après trois années de cours, elle réussit l'examen d'institutrice au printemps 1886. Avant de commencer à enseigner, elle se rend dans le canton de Vaud (Suisse) pour un long séjour consacré à l'apprentissage du français. Elle commence à enseigner pour une courte période comme remplaçante dans les maisons de charité de Berne, puis est engagée dans une école privée de la même ville, où elle reste jusqu'en 1891. Elle obtient alors un emploi de préceptrice en Angleterre, qu'elle quitte à l'automne 1892 pour gagner Dinglingen (gd. Bade), avant d'être appelée à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle commence à enseigner dans l'établissement en novembre 1892, tout d'abord comme aide. Elle devient diaconesse par la suite. « D'une grande finesse de sentiments et d'une piété profonde. Elle est professeur de religion dans les classes moyennes et de gymnastique. Tante de chambre des Roses, elle marque ses élèves qui ont pour elle une très grande estime » (CLB). [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1892, et CLB, p. 179]

**ISEKE Hermann, Dr.** Mtz Mis 1892-1895 (all rel). Originaire de Holungen (prov. Saxe, O Worbis). Il devient prêtre et fréquente l'Académie (Université) de Münster (prov. Westphalie) pendant deux semestres, en 1879 et 1880. Il y suit des cours de philosophie, pédagogie, histoire et histoire de la littérature allemande donnés par les professeurs Hagemann, Lindner, Niehnes et Storck. Devenu prêtre de garnison, il donne des cours dans les deux classes supérieures de l'ESF de la Miséricorde de Metz à partir de la rentrée 1892. [ADBR 34AL1442]

**IWANSKI Veronika.** Mtz SC Vi 1910-1911. Née à Coblenche (prov. Rhénanie) en 1889, fille de Franz Iwanski, fabricant de casquettes d'uniformes, et de Katharina Gerhard. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire catholique de Coblenche. Elle poursuit son instruction dans les quatre classes supérieures de l'ESF des ursulines dans la même ville. A dix-sept ans, elle intègre l'EN du Dr. Wacker, qu'elle quitte en 1910 avec un « bon diplôme d'enseignante ». En mars de la même année, elle succède à Hedwig Hellmich à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement en avril 1911 pour se préparer à un examen complémentaire en histoire en août et trouver un poste en Prusse. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1910]

**JACO Elisabeth.** Mtz Mis 1908-1912. Née à Flétrange (O Boulay) en 1889, catholique, fille du propriétaire foncier et commerçant Nikolaus Jaco et d'Emilie Marck. A partir de Pâques 1895, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis, de 1901 à 1904, l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en octobre 1908. De novembre 1908 à février 1909, elle remplace Sœur Juliana Pfingsthorn à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Au retour de la religieuse, on lui confie le remplacement de Sœur Cäcilia Weinrich dans la classe primaire de garçons jusqu'aux grandes vacances 1909. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante à l'ESF. Elle quitte l'établissement à l'été 1912, pour

commencer des études universitaires à Strasbourg à l'automne suivant. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1908, et 34AL1446]

**JACOB Dorothea Katharina Bertha.** Dorl 1901-1905 (dess). Née à Strasbourg en 1877, protestante, fille du comptable Philipp Jacob. De quatre à dix-sept ans, elle fréquente l'ESF du BP – tout d'abord en maternelle. A la fin de l'année 1894, elle intègre l'école des arts décoratifs de Strasbourg, où elle réussit en 1896 l'examen de professeur de dessin. Elle reste encore dans l'établissement jusqu'à Pâques 1901, pour y poursuivre sa formation en peinture – aquarelle, huile, pastel. A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1901]

**JACOB Friederike.** Bschrh 1894-1898 + Mnst 1901-1914 + SMaM 1917. Née à Munster (O Colmar) en 1872, protestante. Elle intègre en avril 1891 l'EN de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'institutrice en février 1894. D'abord enseignante à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), elle rejoint en 1901 l'ESF de sa ville natale, où elle enseigne jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1256 et 34AL1415]

**JACOB Josephine, Sœur Marie de l'Assomption (SC).** Rstf 1871<-1874 + Mtz SC Ge 1876-1904. Née à Sedan (départ. Ardennes) en 1842, sûrement une sœur de Marie Jacob (→). Elle enseigne à partir de 1864. Appelée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) après août 1871, elle quitte l'établissement en 1874, pour un poste à Sedan. De juin à août 1876, elle remplace Sœur Julienne Tortueux à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz et reste active dans l'établissement à la rentrée suivante. A la rentrée 1877, malgré son échec à l'examen, elle peut continuer à enseigner dans l'établissement en attendant la prochaine session. [ADBR 34AL1428]

**JACOB Karoline ou Lina.** Mtz Minag 1876-1877<. Née à Kaiserslautern (roy. Bavière, O Palatinat) en 1853. Elle fréquente l'ESF de sa ville natale. Elle ne possède pas de diplôme, mais a été active comme

enseignante dans différentes villes anglaises pendant trois ans. En octobre 1876, elle est engagée à l'ESF Minaglia, mais elle est sommée de passer le plus tôt possible l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 11AL220]

**JACOB Margarete, Sœur Blandina (SC).** Btch 1918 (matern). Née à Völklingen (prov. Rhénanie) en 1896, fille de Friedrich Jacob et de Barbara Philippi. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. En septembre 1911, elle entre dans la congrégation SC et se prépare au noviciat de Sablon (O Metz-campagne) à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle ne réussit à Sarrebourg qu'en avril 1916, puisque elle a dû entre-temps interrompre ses études à cause de la guerre. Elle commence ensuite son « second noviciat » à la maison-mère de Metz. A la rentrée 1918, elle est nommée à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1918]

**JACOB Marie, Sœur Marie de l'Immaculée Conception (SC).** Mtz SC Vi 1869-1872 + Sargm SC 1872-1888 + Rstf 1890. Née à Sedan (dép. Ardennes) en 1848, sûrement une sœur de Josephine Jacob (→). En 1866, elle entre dans la congrégation SC à Metz. Après la fin de sa période de noviciat, elle enseigne au pensionnat (ESF) SC de la rue Saint-Vincent à Metz (oct. 1869-oct. 1872), puis est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste jusqu'en octobre 1888. Entre-temps, elle réussit un examen en allemand (nov. 1875). En septembre 1890, elle est affectée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), où elle n'apparaît cependant plus dès le mois suivant. [ADBR 34AL1454, cv rédigé en 1890]

**JACOBITZ Franziska Friederike\*.** StAvd 1914-1916. Née à Driesen-sur-la-Netze (prov. Brandebourg) en 1870, protestante, fille du maire Emil Jacobitz. Elle grandit à Züllichau (prov. Brandebourg, district Francfort-sur-l'Oder). En mars 1914, elle retrace son parcours en ces termes pour être autorisée à diriger la nouvelle ESF fondée à Saint-Avoid (O Forbach) par l'association scolaire : « Le

24 mars 1888, j'ai réussi l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. Depuis, j'ai été active dans mon métier, avec de courtes interruptions. De 1899 à 1904, j'ai été à Saint-Avoid comme enseignante dans la maison de Monsieur l'*Oberst* von Rohr, *Kommandeur* du 14<sup>e</sup> Régiment d'Uhlans. La situation locale ne m'est donc pas étrangère, et je suis aussi connue de quelques familles établies à Saint-Avoid, ainsi que de plusieurs familles d'officiers. J'ai passé ensuite quelques vacances à Paris, pour m'exercer à la conversation française. Plus tard, j'ai enseigné une longue période à Francfort-sur-l'Oder en tant que remplaçante dans une école moyenne de garçons et ai finalement été engagée comme première enseignante à Ilsenburg, dans le Harz, dans une école privée supérieure. A la demande de Monsieur l'*Oberstabsarzt* Stumpff et de Monsieur l'ingénieur des mines Losch, j'ai quitté ce poste et suis revenue à Saint-Avoid comme enseignante pour ses filles et quelques filles du même âge (treize ans en moyenne). J'ai répondu d'autant plus volontiers à cet appel que j'ai pu ainsi me rapprocher de ma mère. Après la mort de mon père, elle a élu domicile à Thionville, où mon frère est *Oberstabsarzt* à la garnison. Comme mes élèves actuelles vont gagner à Pâques l'école privée élargie, leurs parents ainsi que moi-même souhaitons que je continue d'assurer là-bas leur instruction et que la classe supérieure me soit donc confiée ». Elle devient directrice du nouvel établissement, où elle travaille avec une autre enseignante, Hedwig Port. En mai 1916, alors qu'il est question d'une transformation de l'ESF, très peu fréquentée, en cours privés, Franziska Jacobitz quitte son poste. [ADBR 105AL2646, cv rédigé en 1914]

**JACOBS W.\*.** Morh 1902-1906 (math s.nat). Directeur de l'EM de Morhange (O Forbach). A la rentrée 1902, il devient directeur de la *Gehobene Schule* municipale de Morhange, formée grâce à la réunion de l'EM et de l'ancienne ESF de l'association scolaire, qui devient une « classe d'école supérieure de filles » dans laquelle il dispense quelques cours. En mai 1906, il échange son poste avec le directeur de l'EM de Saint-

Avold (O Forbach), M. Adrian. [ADBR 34AL1488]

**JACOBSON Betty.** Strbg L 1888< (it). Elle donne des cours dans la *Selekta* de l'ESF Lindner à partir de novembre 1888. [ADBR 34AL1405]

**JACOT DES COMBES, Mme.** Strbg 1876-1878 (remp ; fr). De la Pentecôte aux vacances 1876, elle remplace Emma Erfurt avec Mlle Doerr. Pendant le semestre d'hiver 1876-1877, elle donne des cours de français facultatifs. Par la suite, elle se charge également de cours de français obligatoires. En juillet 1878, elle rentre dans sa commune d'origine, Le Locle (Suisse, canton Neuchâtel). [*Jahresbericht* Strasbourg 1877, p. 48 et 53, et 1878, p. 53]

**JACQUEMIN Elise.** Mtz Kahl 1884-1888 (dess tm). Originaire de Metz. A la rentrée 1884, Friedrich Kahlenberg choisit d'engager pour l'enseignement des travaux manuels dans son ESF une dame dont le français est la langue maternelle, car il veut que le cours se fasse entièrement en français. Elise Jacquemin est toutefois capable de se faire comprendre en allemand si nécessaire. Mais elle ne dispose que d'un brevet français, sans valeur en Alsace-Lorraine : les autorités ne permettent son emploi que jusqu'à Pâques 1885... mais comme le directeur ne réussit pas à trouver quelqu'un pour lui succéder, il est finalement autorisé à l'employer jusqu'à nouvel ordre. [ADBR 11AL217]

**JACQUOT E., née HUMBERT\*.** Mtz Au 1873<. Diplômée pour l'enseignement primaire supérieur. En octobre 1873, elle rejoint l'ESF de Charlotte Aubert comme codirectrice. A la même date, son mari, « ancien chef d'institution secondaire », s'associe avec Monsieur Aubert, père présumé de la précédente et directeur d'un pensionnat de jeunes garçons. [ADMo 9AL57]

**JAEGER Luise.** Colm 1916 (remp). Née à Munster (O Colmar) – « une petite ville des Vosges entourée de vertes collines » (cv) – en 1893, protestante, fille d'un pâtissier. Elle passe dans sa ville natale la plus grande

partie de sa jeunesse et y fréquente l'ESF. Après sa confirmation (Pâques 1908), elle fréquente l'ESF municipale de Colmar. « J'ai toujours appris avec beaucoup de joie et ai très tôt souhaité devenir enseignante. Mes parents consentirent à ma demande et m'autorisèrent à intégrer l'école normale qui est attachée à l'école supérieure de filles de Colmar. Nous étions huit à avoir été prises à l'automne 1909. Malgré toutes sortes de déceptions, nous avons toutes travaillé avec sérieux et courage pendant trois années jusqu'au bout. Notre travail a été couronné de succès, car, après avoir passé l'examen écrit à la Pentecôte, nous avons toutes réussi l'oral qui s'est tenu les 24 et 25 juin [1912] sous la présidence du conseiller intime Dr. Luthmer. La joie du succès a donc pu être partagée par toutes. Mais l'examen représentait également un tournant dans nos vies, car nous étions désormais indépendantes. Nous entrons dans la vie avec joie et courage, mais aussi avec un pincement au cœur quelque peu mélancolique : le temps de l'école était désormais fini pour toujours ! Pour toujours ! Une magnifique excursion au Climont, ainsi que la fête de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'école, début août, nous procurèrent encore des moments de joyeuse réunion, puis nous nous séparâmes. En septembre de l'année dernière [1912], j'ai également eu l'occasion de découvrir une belle partie de la Suisse : le Valais » (cv). Pendant l'hiver 1912/13, elle continue toute seule sa formation, en se rendant quatre fois par semaine à Strasbourg pour suivre des cours à l'Université sur l'histoire allemande et la psychologie. De mars à la Pentecôte, elle reste à la maison, « sans tirer cependant la moindre satisfaction de [s]es travaux domestiques » (cv). C'est donc avec joie qu'elle effectue un remplacement l'EMF de Colmar à partir de mai 1913 : avec des enfants de sept ans « qui avaient régressé en raison du fréquent changement des institutrices » (cv), elle accomplit « un travail approfondi » jusqu'à l'automne (cv). En conclusion de son cv de 1913, elle espère qu'elle aura encore l'occasion plus tard d'exercer « un métier qui [lui] est si cher ». [ADBR 34AL204 (demande d'affectation), cv rédigé en 1913, et 105AL2532 ; sa sœur Jeanne est élève de l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne)

avant la Première Guerre mondiale (ADBR 105AL2648)]

**JAEGLÉ Julius Eduard.** Colm 1903-1918< (rel). Né à Vieux-Thann (O Thann) en 1875, fils du fabricant Eugène Jaegle. Pasteur à Colmar à partir de 1901, il donne bientôt des cours de religion à l'ESF municipale, une activité qu'il poursuivra après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1253 et Bopp, p. 269-270]

**JAENICHEN Richard.** Gbw 1906-1911 (s.nat). Enseignant à l'EMG de Guebwiller, il est muté à Neuf-Brisach (O Colmar) en 1911. [ADBR 105AL2533]

**JAKOB.** Sargm SC 1916-1918 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. [ADBR 105AL2632]

**JAKOB Katharina, Sœur Anna Agatha (PPe).** Dz 1904 (remp). Née à Schiffweiler (prov. Rhénanie, O Ottweiler) en 1885, fille du mineur Wilhelm Jakob. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'école de travaux manuels jusqu'en avril 1900, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1904. Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins) pour y remplacer Sœur Luise Theresia Müller. [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1904]

**JALLA Adèle (Diac).** Strbg BP 1888 (remp). Née à Turin (Italie) en 1865, protestante. Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF au Prinzessin-Wilhelm-Stift à Karlsruhe (gd. Bade). [ADBR 34AL1369]

**JAN (VON), Dr.** Strbg Kl 1905-1912< (all hist). *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg. En septembre 1905, il reprend les cours d'histoire de la littérature allemande de Paul Gaehstgens à l'ESF Klein. Deux ans plus tard, il reprend en outre les cours d'histoire du Dr. Döhle. [ADBR 34AL1385 et 34AL1386]

**JANTON.** Forb sub 1873 (all). Inspecteur scolaire du cercle de Forbach, il succède provisoirement à Monsieur Lencer en janvier 1873 pour deux heures d'allemand à l'ESF subventionnée de Forbach. Il cesse cette activité à Pâques 1873. [ADBR 11AL215]

**JARVIS Lucy.** Gbw 1873-1874 (ang). [ADBR 34AL1256]

**JEANPERRIN.** Courc 1902-1906 (all math s.nat). Instituteur à Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), il donne des cours à l'ESF de la localité. Mis en congé pour cause de maladie en janvier 1907, il décède le même mois ou le mois suivant. [ADBR 34AL1490]

**JEANPERRIN August.** Strbg Schm 1904-1914< (ch). Aide-enseignant de l'EN d'instituteurs de Strasbourg. [ADBR 34AL1392]

**JECKLE Rosalie, Sœur Alberta (DC).** Strbg DC 1897-1918 (tm). Née à Horben (gd. Bade, district Fribourg-en-Brigau) en 1871, fille de Johann Jeckle et de Rosalia Asal. Elle reçoit son instruction sans interruption à l'école primaire de sa commune natale. En 1885, elle quitte cette dernière après une scolarité de sept ans. Jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, elle reste dans la maison parentale. En mars 1895, elle est prise à l'école du Badischer Frauenverein à Karlsruhe (gd. Bade), où elle se prépare à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en juillet de la même année. A l'automne suivant, elle entre au couvent des Sœurs de la DC à Strasbourg. A partir de septembre 1897, elle donne des cours de travaux manuels à l'ESF. A partir d'avril 1917, elle est assistée de Luzia Hirschberger, pour des raisons de santé. Elle ne figure plus parmi le personnel enseignant à la rentrée 1918. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1897, 105AL2572 et 105AL2573]

**JEHL Mlle.** Mulh Be 1878< (dess tm). Elle enseigne à l'ESF Becker à partir de février 1878. [ADBR 11AL211]

**JENEWEIN Maria.** Strbg BP 1913-1914 (aide). Née à Peine, près de Hanovre (prov. Hanovre), en 1887, protestante, fille du

contre-maître Ludwig Jenewein, employé des forges, et de Marie Wittich. A Pâques 1893, elle entre à l'ESF de la localité. A Pâques 1899, la famille déménage à Knutange (O Thionville-ouest). Maria Jenewein fréquente d'abord l'ESF subventionnée de Thionville, puis, après sa fermeture, l'ESF municipale qui lui succède. De Pâques 1902 à l'été 1906, elle est élève de l'ESF du BP puis de l'ENS attachée à cet établissement. Après la réussite de son examen d'enseignante pour les ESF, elle rentre chez ses parents, installés entre-temps à Dortmund (prov. Westphalie). Après une année passée comme préceptrice chez un pasteur à Feudingén (id) (Pâques 1908-Pâques 1909), elle retourne vivre avec eux à Dortmund, puis à Hamborn-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie). En mars 1913, elle propose ses services à l'internat du BP. Comme deux enseignantes sont en congé pour raisons de santé, elle doit également donner quelques heures de cours. Elle reste dans l'établissement à la rentrée 1913, mais elle le quitte à la fin de l'année scolaire [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1913]

**JENOCH Emilie.** Mulh Do 1877-1907 (matern). Née à Strasbourg en 1851, protestante, fille de l'imprimeur Joseph Jenoeh. Elle ne peut pas suivre comme elle l'aurait voulu sa vocation initiale, à cause d'un événement tragique : « J'ai grandi entourée des soins attentifs de mes parents, atteignant progressivement l'âge scolaire. Mes parents m'envoyèrent dans une école supérieure de filles, que j'ai fréquentée jusqu'à l'âge de quatorze ans. Le vœu le plus ardent de ma mère a toujours été que je devienne enseignante. Mais je l'ai perdue dès l'âge de huit ans et n'ai donc pas pu accomplir son souhait, qui était aussi le mien. Au contraire, j'ai été obligée de quitter l'école après ma confirmation » (cv). Elle fréquente alors l'école de couture, où elle apprend différents travaux manuels féminins, puis est formée à la conduite d'un ménage. Quelques années plus tard, après le mariage d'une sœur aînée, c'est à elle qu'incombe la charge de s'occuper de la maison parentale. Emilie Jenoeh n'a cependant pas renoncé à enseigner : « Même si j'étais désormais complètement sortie de l'enseignement, l'espoir de pouvoir m'y consacrer un jour n'avait cependant pas entièrement disparu. Je

fréquentais pour cette raison le cours municipal de Mademoiselle Wild, ancienne directrice de l'école maternelle de Cronembourg, dans la banlieue de Strasbourg. Je rentrais à la maison complètement enthousiasmée et ma résolution fut bientôt prise de me consacrer aux enfants dans leur âge tendre. Mon père, maintenant très âgé, mais qui n'a pas réussi à acquérir de fortune, malgré tout son travail et toute son opiniâtreté, approuvait et soutenait mon projet. Immédiatement, j'ai fait les démarches nécessaires pour fréquenter le cours de Monsieur Alexandre, enseignant à la Wilhelmschule de Strasbourg, ainsi que le cours de l'école maternelle Fröbel de Mademoiselle Wild » (cv). Ainsi préparée, elle réussit en décembre 1876 l'examen d'enseignante d'école maternelle. [ADBR 34AL1301, cv rédigé en 1877]

**JENSEN Mlle.** Mtz 1911-1912 (dess). Elle est affectée en septembre 1911 à l'ESF municipale de Metz pour son *Probefahr*. [*Jahresbericht Metz* 1913]

**JENTSCH Anna.** Sarbg 1879-1886. Originaire de Sarrelouis (prov. Rhénanie), catholique. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). En mai 1879, elle succède à Josephine Fuchs à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement en avril 1886. [ADBR 34AL1457 et 34AL1458]

**JENTZER Emma.** Strbg BP 1906-1907 (aide). Née à Waldfischbach (roy. Bavière, O Palatinat) en 1883, protestante, fille du marchand de bois Ferdinand Jentzer et de Klara Knipper. Elle fréquente l'école primaire de son village jusqu'à la troisième classe. Son père abandonne alors son entreprise et quitte Waldfischbach « pour trouver à Karlsruhe [gd. Bade] une nouvelle *Heimat* » (cv). Emma Jentzer y fréquente l'ESF, de la septième à la deuxième classe. Elle doit renoncer à la première classe à cause de sa santé défaillante et se rendre en Suisse pour y recouvrer ses forces. Elle passe alors une année à Bevaix (Suisse, canton Neuchâtel) au bord du lac de Neuchâtel, au pensionnat Rousselot-Favre, où elle apprend le français : « J'y ai formé le vœu de

consacrer mes forces à la poursuite d'un objectif précis. Comme mes parents souhaitaient pour cela m'envoyer dans un pensionnat scientifique, et comme une école normale d'enseignantes est attachée à l'école supérieure de filles de l'établissement des diaconesses à Strasbourg, ils choisirent pour moi cet établissement » (cv). Elle intègre donc l'ENS attachée à l'ESF du BP et réussit à l'automne 1904 son examen d'enseignante pour les ESF. La même année, ses parents déménagent à Strasbourg, ce qui permet à Emma Jentzer de fréquenter l'Université. Durant l'hiver 1904/05, elle assiste à des cours de littérature allemande et française, de psychologie et de géographie. Elle passe l'été suivant à l'école ménagère Heinrichsbad près de Herisau (Suisse, canton Appenzell Rhodes extérieures). En janvier 1906, elle se rend à Londres, où elle réussit « l'examen anglais pour les étrangers » au Foyer des enseignantes allemandes (cv). Elle devient alors la préceptrice de deux filles de dix et onze ans dans un presbytère anglais. Elle leur enseigne toutes les matières : « Malheureusement, j'ai dû rapidement abandonner cette place à cause de la maladie de ma mère » (cv). En août 1906, elle est de retour à Strasbourg. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF du BP comme aide-enseignante pour une année. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1906]

**JENTZSCH Mlle.** Mulh Do 1882-1883 (math). Enseignante. [ADBR 34AL1301]

**JERSCHKE Eunice.** Strbg Schm 1898-1899. Née à Strasbourg en 1878, protestante, fille d'un rentier. A partir de Pâques 1885, elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg. En 1893, elle quitte la première classe de l'établissement pour suivre ses parents en Belgique. La famille y reste un an avant de revenir à Strasbourg. Eunice Jerschke décide alors de passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En novembre 1894, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juillet 1897, il y réussit son examen. Engagée à l'ESF Schmutz en avril 1898, elle y est remplacée en janvier 1899 par Klara Adam. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1898]

**JESSEL, Sœur Ursina (DPR).** Mulh DPR <1893< (tm). [ADBR 34AL1310]

**JOANNES Bertha.** Rib 1884-1885. Née à Erstein en 1862. [ADBR 34AL1278]

**JOCHEM Hedwig.** Sarbg 1886-1889. Originaire de Dudweiler (prov. Rhénanie, O Sarrebruck). Elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg en mai 1886 comme remplaçante d'Elisa Freund, dont elle obtient le poste après son décès. Elle quitte l'établissement à Pâques 1889 pour un poste dans l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1457 et 34AL1459]

**JÖRIS Martin.** Mulh 1897-1901. Enseignant de l'ESF, il quitte l'établissement en 1901 pour un poste au lycée de Limbourg-sur-la-Lahn (prov. Hesse-Nassau). [ADBR 34AL1271 et 34AL1272]

**JOLY Mlle.** Courc <1903-1908 (tm). [ADBR 34AL1490]

**JORDAN, Dr.** Sargm 1886-1888 (all hist). Enseignant au lycée de Sarreguemines. Il est muté en 1888. [ADBR 34AL1466]

**JORDAN.** Mulh Bl 1910< (all). *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Mulhouse. [ADBR 34AL1299]

**JORDAN, Prof. Dr.** Strbg Kg 1917-1918 (all). *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de février 1917 : allemand pour les cours de préparation à l'examen d'enseignante de langues ; latin pour « l'école des bibliothécaires » (la directrice à l'*Oberschulrat*, 19.02.1917). [ADBR 34AL1299]

**JORDAN Julius Rudolph Gustav, Dr.\*.** Bschw 1890-1903 (all hist). Protestant, époux de la catholique Christina Franziska Maria Clara Francke. *Oberlehrer* au lycée de Bischwiller (O Haguenau), il dirige l'ESF de la ville depuis la rentrée 1893 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1902/03, et y donne quelques cours, d'histoire ou d'allemand selon les années. Cette activité annexe n'est pas toujours aisée à concilier avec son

activité principale, comme il l'explique à l'*Oberschulrat* dans un courrier daté du 7 juin 1894. [ADBR 34AL1323 et état civil de Bischwiller ; il est le père de la voyageuse Ilse Jordan, née à Bischwiller en 1891, dont le récit de voyage *Ferne blühende Erde* (1939) a été traduit en français par Jean-Louis Spieser et publié en 2013 par Artisans-Voyageurs sous le titre *Derrière les portes de l'Extrême-Orient*]

**JORDAN Paula.** Hgn 1917-1919. Née à Strasbourg en 1896, catholique, fille de *Carl Joseph Franz Jordan* (→ *NDBA*), natif de Bozen (Empire austro-hongrois, Tyrol), artiste peintre et enseignant à l'école des arts décoratifs de Strasbourg, et de Fanny Olga *Elsa Hacker* ; sœur de Rosa Jordan (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1912 et 1916. Elle commence par enseigner dans une école primaire à la campagne avant d'être engagée, à la rentrée 1917, à l'ESF municipale de Haguenau. Elle en est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. La même année, elle rejoint une école privée à Michelstadt dans l'Odenwald (Hesse). Elle effectue ensuite des études d'art et devient illustratrice. Elle meurt à Stuttgart (Bade-Wurtemberg) le 18 août 1986. [ADBR 105AL2559 et 1045W8, BOOKHAGEN Rainer, *Die evangelische Kinderpflege und die Innere Mission in der Zeit des Nationalsozialismus*, t. 2, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2002, p. 1011 (notice biographique), et état civil de Strasbourg]

**JORDAN Rosa Paula Maria.** Strbg Mury 1914 (dess). Née à Strasbourg en 1894, catholique, fille de *Carl Joseph Franz Jordan* (→ *NDBA*), natif de Bozen (Empire austro-hongrois, Tyrol), artiste peintre et enseignant à l'école des arts décoratifs de Strasbourg, et de Fanny Olga *Elsa Hacker* ; sœur de Paula Jordan (→). Elle fréquente l'ESF Mury de six à seize ans, puis l'école industrielle du *Vaterländischer Frauenverein* pendant une année. Elle prépare ensuite à l'école des arts décoratifs l'examen de professeur de dessin, qu'elle réussit à l'automne 1912. Un an plus tard, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. En janvier 1914, elle succède à Anna Zeime à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle

quitte l'établissement dès le mois de juin pour se marier. [ADBR 105AL2581, cv rédigé en 1914, et état civil de Strasbourg]

**JOSEPH, Sœur Adrien (PPo).** Lttb PPO <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**JOST.** Sargm SC 1898-1902 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF SC de la ville, puis dans les classes supérieures de cette dernière à partir de la rentrée 1900. [ADBR 34AL1474]

**JOST Magdalena, Sœur Maria (PPE).** Bouz 1889-1891 (tm). Née à Sarrebruck (prov. Rhénanie) en 1859. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale de six à treize ans, puis l'école de couture de cette même ville pendant une année, avant de rester dans la maison parentale jusqu'en mars 1883, date de son entrée au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en juillet 1889. Trois mois plus tard, elle est nommée à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). [ADBR 34AL1420, cv rédigé en 1889]

**JOSTEN, Dr.** Mtz H 1888-1893 (all). *Oberlehrer* du lycée de Metz, il remplace le Dr. Möller durant sa maladie pendant le semestre d'été 1888, puis lui succède à la rentrée suivante. Il cesse d'enseigner dans l'établissement à la fin de l'année 1892/93. [ADBR 11AL221]

**JOUSTEN.** Gbw 1880< (all math) et <1892 (ch s.nat). Instituteur, muté à Haguenau en 1892. [ADBR 34AL1256 et 34AL1257]

**JUD Maria, Sœur Marie Rosalia (DPR).** Mulh DPR 1916<. Née à Riedseltz (O Wissembourg) en 1896, fille aînée du chef d'équipe (*Schirrmeister*) Michael Jud et de Magdalena Schmitt. En 1897, la famille déménage à Haguenau. A quatre ans, Maria Jud fréquente l'école maternelle de la ville. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire Saint-Georges. Après sa sortie de l'école, « pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle se rend pendant deux ans à l'ESF de la DPR à Haguenau. En octobre 1910, elle

entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), où elle reste pendant deux ans. En 1912, elle se rend à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juin 1915. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1916, et état civil de Riedseltz]

**JUDAS Margarete.** Strbg An 1902-1904. Née à Strasbourg en 1880, juive, fille du commerçant Salomon Judas. Elle fréquente de six à treize ans l'école israélite de Mlle Model, où elle réussit l'examen de fin de scolarité primaire. A l'automne 1893, elle entre à l'ESF municipale, dont elle fréquente les trois classes supérieures. A l'automne 1896, elle intègre l'ESF attachée à cet établissement, où elle réussit, en juillet 1899, l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle se rend ensuite à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle), où elle obtient les diplômes élémentaire et supérieur de langue française de l'Alliance française. De retour à Strasbourg, elle suit pendant six mois un cours de commerce pour dames à l'école commerciale, avant de devenir enseignante privée. A la rentrée 1902, elle est engagée à l'ESF Anschlin. Elle quitte l'enseignement à la fin de l'année scolaire 1903/04 pour se marier. [ADBR 34AL1414, cv rédigé en 1902]

**JÜNEMANN Elisabeth, Sœur Cäcilia vom Kreuz (Mis).** Mtz Mis 1904-1906. Née à Uder (prov. Saxe, O Heiligenstadt) en 1857, fille de Johannes Jünemann et de Katharina Kaspari. Elle est préparée à Heiligenstadt à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en septembre 1876. Elle entre ensuite dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt. Elle se prépare, par après, à Metz, à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en novembre 1891. A partir de Pâques 1892, elle enseigne à l'ESF catholique de Kassel (prov. Hesse-Nassau), où elle se prépare à l'examen de directrice pour les ESF, qu'elle réussit à Münster en mars 1895. A partir d'avril 1899, elle enseigne dans la première classe de l'ESF catholique de Lippstadt (prov. Westphalie). En novembre 1904, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, pour enseigner dans la filiale de Queuleu, qu'elle quitte en

avril 1906. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1904]

**JUMPERTZ Maria Ludovica.** Sargm SC 1885-1887 (tm). Née à Oberwesel (prov. Rhénanie) en 1863, catholique, fille de Johann Jumpertz et Catharina Bonn. En août 1880, après avoir fréquenté pendant cinq mois un cours de la Wilhelm-Augusta-Schule de Neuwied-sur-le-Rhin (id), elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels. Elle apprend ensuite la confection de vêtements féminins et la coupe chez Laura Cassmo à Neuwied, avant de gagner le magasin de Wilhelm Villau, toujours à Neuwied, où elle reste deux années comme apprentie puis une année comme aide. De mars à juillet 1885, elle travaille chez Mme Thecla Kuhoff, modiste à Bonn (id). A la rentrée 1885, elle est engagée pour diriger « l'ouvroir industriel » qui est alors créé à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1886/87. [ADBR 34AL1471]

**JUN Maria, Sœur Johanna Maria (SC).** Mtz SC Ge 1913-1918. Née à Zwalbach (prov. Rhénanie, O Merzig) en 1890, fille du cultivateur Mathias Jun et de Johanna Laux. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle reçoit ensuite des cours privés et entre à l'ESF SC de Sarreguemines à Pâques 1905, puis à l'ENS attachée à l'établissement à l'automne 1907. Comme elle se sent toujours davantage appelée à la vie religieuse, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne) pour y poursuivre ses études. En septembre 1911, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). A Pâques 1913, elle succède à Anna Schroeder à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle reste quelque temps dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1913]

**JUND Françoise, Sœur Julia (DPSJB).** StJB/Fén 1894-1895. Née à Barr (O Sélestat) en 1866, fille du cordonnier François Xavier Jund et de Barbe Uhlich.

Elle fréquente l'école dirigée par les Sœurs de la DPSJB dans sa ville natale de trois à treize ans. Après sa sortie de l'école primaire, ses parents l'envoient à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle reste pendant deux ans. En avril 1882, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1886 à Sélestat. Elle est alors nommée dans la classe inférieure mixte de l'école primaire d'Avricourt, où elle est active jusqu'en 1888, année de son affectation à l'école de filles de Saint-Louis (id). En avril 1890, elle échange son poste contre celui d'institutrice à Langatte (O Sarrebourg). En juillet 1890, elle réussit son examen de service. En septembre 1892, elle est affectée à la classe supérieure de filles de La Broque (O Molsheim), qu'elle quitte en avril 1894 pour un poste à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. En avril 1895, elle est nommée à l'école de filles de Guinglange (O Boulay). [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1894, et état civil de Barr]

**JUNDT, Prof.** Strbg BP 1879<. Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg. [ADBR 34AL1368]

**JUNG Anna.** Mulh 1881-1883 (tm). Née à Mulhouse en 1861, protestante. En 1883, elle quitte l'ESF municipale de Mulhouse pour se marier. [ADBR 34AL1266, 34AL1268 et 105AL122, dossier personnel]

**JUNG Anna.** Mulh Do 1912-1913 et 1914-1915. Née à Dornach (O Mulhouse) en 1890, catholique, fille du commerçant Louis Jung et de Rosalie Harnist. De six à seize ans, elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse, puis entre à l'ENS attachée à l'établissement. Après une fréquentation de trois ans, elle obtient son diplôme d'enseignante pour les ESF. De 1909 à 1911, elle enseigne l'allemand et le français dans des écoles privées en Angleterre. Engagée à l'ESF Dollfus en 1912, elle quitte l'établissement en 1913 pour se marier. Comme le mariage n'a finalement pas eu lieu, elle regagne l'établissement en 1914. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1911]

**JUNG Anna.** Thionv PPe 1912-1918. Née à Bouzonville (O Boulay) en 1893, catholique, fille de l'*Oberpostschaffner* Martin Jung et de Johanna Chaler. Elle fréquente l'ESF de la PPe à Bouzonville de l'automne 1899 à l'automne 1908, date de son entrée dans la première classe de l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'automne suivant, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1912. Le mois suivant, elle succède à Sœur Praxedis Scherer à l'ESF de la PPe à Thionville. En 1917/18, les fréquentes attaques aériennes ont un impact sur sa santé : Anna Jung a besoin d'un changement d'air et quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1912]

**JUNG Bertha.** Strbg 1918-1919. Elle quitte l'ESF à la fin de l'année scolaire 1918/19 pour se marier. [AMS 2MW594]

**JUNG Catharina, Sœur Michaëla (DPR).** Mulh DPR 1884<. Née en 1863. [ADBR 34AL1308]

**JUNG Catharina, Sœur Marie Salomé (SC).** Sargm SC 1884-1906. Née en 1850. D'octobre 1871 à novembre 1883, elle enseigne dans la première école primaire communale de Sarreguemines. A Pâques 1884, elle succède à Fanny Block à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471]

**JUNG Elisabeth, Sœur Vincentia (Mis).** Mtz Mis 1883-1892 (matern) et 1908-1915. Née à Seulingen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1850, fille d'Andreas Jung. Elle se prépare chez les Sœurs de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe) à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1870. Elle entre alors dans la congrégation. A l'automne 1871, elle est affectée à la classe inférieure mixte de l'école primaire de Lengenfeld (id), où elle est active jusqu'à Pâques 1877. Elle séjourne ensuite pendant plusieurs années à l'étranger. A partir de l'automne 1883, elle enseigne à l'école maternelle de l'ESF de la Miséricorde à Metz, aux côtés de Sœur Martha Kolthrop. En mai 1884, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice d'école maternelle. A la rentrée

1884, elle succède à Sœur Martha Koltrop à la tête de l'école maternelle. A la fin de l'année scolaire 1891/92, elle est mutée en Westphalie, pour des raisons de santé : elle prend la direction d'une école maternelle à Isselburg (prov. Westphalie). En 1906, elle rejoint la filiale de l'ESF de la Miséricorde de Metz à Queuleu : de mai jusqu'à la fin de l'année civile, selon le souhait du maire (Müller) et avec l'autorisation du président de Lorraine, elle se charge de l'instruction de garçons qui ont atteint l'âge d'obligation scolaire, mais qui ne peuvent pas être accueillis à l'école communale, faute de place. A la rentrée 1908, elle est nommée enseignante de l'ESF de la Miséricorde de Metz. Elle cesse d'enseigner à la fin de l'année scolaire 1914/15, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1441, 34AL1442, 34AL1445, cv rédigé en 1908, et 34AL1446]

**JUNG Elisabeth.** Colm 1913 (remp). Née à Ribeauvillé en 1893, protestante, fille d'un directeur de *Realschule*. [ADBR 34AL1255/2]

**JUNG Jeanne ou Johanna.** Sav 1895 (aide). Née à Saverne en 1875, protestante, fille du *Baurat* Jean Jung. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg au début des années 1890. [ADBR 34AL1401]

**JUNG Joseph.** Mtz Mis 1903-1907 (rel). Né à Rouhling (O Sarreguemines) en 1877. Il reçoit tout d'abord des cours privés à Waldwisse, puis intègre l'*Unter-Secunda* du lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne). Après l'obtention de son baccalauréat, il étudie pendant deux ans la philosophie, puis exerce pendant une année les fonctions de *Studienrektor* à Bitche (O Sarreguemines), avant d'effectuer son *Triennium* théologique au séminaire de Metz. En 1902, il est ordonné prêtre. Il est alors nommé vicaire/chapelain à l'église Notre-Dame à Metz. A la rentrée 1903, il succède au chapelain Joseph Thiry à l'ESF de la Miséricorde. Il cesse cette activité à la fin de l'année scolaire 1906/07, pour cause de mutation. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1903]

**JUNG Louise.** SMaM K <1876-1877< (aide). Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1852, fille du fabricant Jean-Jacques Jung. Elle effectue sa scolarité dans l'école de Valérie Karl (→). Après avoir été « dame de compagnie » aux États-Unis, elle rentre dans sa ville natale, où elle reprend, en décembre 1875 ou janvier 1876, les cours d'anglais de Mlle Würtz à l'ESF Karl, l'établissement de son enfance. Il est bientôt enjoint à la directrice de demander son autorisation : le certificat délivré par E. Weltz (→) ne peut tenir lieu de diplôme, mais le directeur du cercle de Ribeauvillé plaide l'indulgence. Suite au départ des pasteurs Hoff et Stahl, Louise Jung remplit les fonctions d'aide-enseignante, peut-être jusqu'à Pâques 1878, date de l'entrée de Mlle Seywert dans l'établissement. [ADBR 11AL210]

**JUNG Suzanne.** Strbg L 1903-1905. Née à Eckbolsheim (O Strasbourg-campagne) en 1881. De 1888 à 1896, elle est scolarisée à Strasbourg. Pour des raisons familiales, elle passe les quatre années suivantes en France, où elle réussit le brevet élémentaire et le brevet supérieur. De 1901 à 1903, elle enseigne la langue française dans un pensionnat de Dresde (roy. Saxe), pour se perfectionner en même temps dans la langue allemande : son but est d'obtenir un diplôme d'enseignante de langue lui permettant d'enseigner l'allemand en France. Mais de nouvelles conditions de famille la rappellent à Eckbolsheim. A la rentrée 1903, elle est engagée à l'ESF Lindner : elle s'est engagée à passer un examen allemand. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1904/05. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1903]

**JUNGBLUTH Margarete.** Dorl 1909-1914< (ch). Née à Strasbourg en 1889, fille d'un clerc de notaire. Son père décède avant qu'elle ait atteint l'âge d'un an. A quatorze ans, après la fin de sa scolarité obligatoire, elle intègre le conservatoire municipal de Strasbourg. Sa matière principale est le piano, mais elle suit également des cours théoriques – harmonie, contrepoint, morphologie, histoire de la musique – et joue en ensemble. Elle fréquente la classe de

solfège pendant deux ans. Lorsqu'elle rédige son cv en 1909, elle suit depuis deux ans l'enseignement du Prof. Blumer dans la classe supérieure de piano et depuis trois ans celui de Mme le Dr. Altmann-Kuntz (→) pour le chant en solo. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1909]

**JUNGENFELD Lina (DE) (h).** Kntzh <1873. Née à Darmstadt (gd. Hesse) en 1840. Elle dirige le cinquième cours allemand jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**JUNGERS Maria, Sœur Anna Scholastika (Ppe).** Thionv PPe 1899-1904 + Pltr 1904-1907 + Forb PPe 1907-1918. Née à Monnerich (Luxembourg) en 1879, fille du cultivateur Mathias Jungers. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) pendant deux ans. En septembre 1895, elle entre au noviciat de Peltre, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice et reçoit en janvier 1899 la nationalité alsacienne-lorraine. Deux mois plus tard, elle réussit son examen. En juillet de la même année, elle est affectée comme remplaçante dans la classe supérieure de filles d'Ancy-sur-Moselle (O Metz). A la rentrée 1899, elle est nommée à la nouvelle ESF de la PPe à Thionville. En janvier 1904, elle est rappelée au couvent de Peltre, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1904. Le mois suivant, elle est affectée à l'ESF de Peltre, suite au départ de Sœur Maria vom heiligen Herzen Schmitt. En septembre 1907, elle succède à Sœur Hieronymus Stein à l'ESF de la PPe à Forbach. [ADBR 34AL1427, cv rédigé en 1907, 34AL1452, cv rédigé en 1904, et 34AL1482, cv rédigé en 1899]

**JUNGK Mile.** Strbg L 1887-1900. En octobre 1887, elle est engagée dans « l'institution » de Mlles Kruttge et Asmus, bientôt ESF Lindner, à Strasbourg. [ADBR 34AL1405]

**JUNKER, née DÉBUS.** Strbg BP 1880<. Elle a le brevet de capacité. [ADBR 34AL1368]

**JUNKER Helene, Sœur Stefana (SC)\*.** Sargm SC 1891-1894 et 1897 (remp) + Mtz SC Ge 1899-1901 + Rstf 1901-1906 + Btch 1906-1918. Née à Bendorf (prov. Rhénanie, district Coblenze) en 1872, fille du fonctionnaire (*Beamte*) Stephan Junker et de Katharina Friesenhahn. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à neuf, puis l'ESF de la même localité de neuf à quatorze ans. Pour poursuivre son instruction, elle se rend alors à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Düsseldorf (prov. Rhénanie) en 1891. Elle est ensuite enseignante pendant trois ans à l'ESF SC de Sarreguemines, qu'elle quitte en mars 1894 pour raisons familiales, puis occupe pendant trois autres années une place de préceptrice au château de Grammont dans le Berry, afin de se perfectionner en français. Durant le semestre d'été 1897, elle remplace Sœur Marie Helena Hacker à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle entre au cours de la même année au noviciat de la congrégation SC à Metz. En avril 1899, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en mai 1901, pour rejoindre l'ESF de Rustruff (O Thionville-est). En décembre 1905, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF à Strasbourg. A Pâques 1906, elle succède à Sœur Wilhelmine Klutmann à la tête de l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1419, 34AL1430, cv rédigé en 1899, 34AL1455, cv rédigé en 1901, 34AL1472, cv rédigé en 1891, et 34AL1473, cv rédigé en 1897]

**JUNKMANN.** Forb 1908-1911 (rel). Chantre israélite, il reprend l'enseignement de Monsieur Zur à l'ESF municipale de Forbach à la rentrée 1908. [ADBR 34AL1489]

**KAAS Eugénie, Sœur Opportune (SC).** Sargm SC <1872 (matern). Elle enseigne dans la « classe préparatoire » (moins de six ans) de l'ESF SC de Sarreguemines jusqu'en novembre 1872. L'inspecteur scolaire de cercle (Steiger) demande alors son remplacement, car elle n'est pas capable

d'enseigner en allemand. [ADBR 34AL1417 et 34AL1471]

**KABUS Elsa.** Rib 1905-1907 + Strbg Kg 1907-1908 + Altk 1908 (remp) + Hgn 1909-1919. Née à Strasbourg en 1885, protestante, fille de Gustav Kabus (→). Après que son père lui a dispensé lui-même sa première instruction, elle entre à Pâques 1893 dans la neuvième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle y poursuit l'ensemble de sa scolarité. En septembre 1901, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1904, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF : « Pour poursuivre ma formation, j'ai assisté pendant l'hiver 1904/05 à l'Université de Strasbourg à des cours sur la littérature allemande et l'histoire de l'art allemand, ainsi qu'à des cours en français » (cv 1905). Pour se perfectionner dans cette langue, elle séjourne ensuite dans le Sud de la France, puis fréquente l'Université de Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) (semestre d'été 1905), où elle obtient un « certificat d'études françaises » (cv 1905 et 1907) après avoir passé un examen. A la rentrée 1905, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. A la rentrée 1907, elle rejoint l'ESF Koebig à Strasbourg, qu'elle quitte au printemps 1908. L'année suivante, elle rejoint l'ESF municipale de Haguenau, où elle est définitivement engagée en février 1910. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1905, 34AL1285, 34AL1330, 34AL1410, cv rédigé en 1907, et 1045W8]

**KABUS Gustav.** Strbg Kg 1904-1905 (gym). Père d'Elsa Kabus (→). Enseignant au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de janvier 1904. [ADBR 34AL1410]

**KAEFFER.** Altk 1906-1909 (rel). Vicaire catholique, muté à Mulhouse en 1909. [ADBR 34AL1285]

**KAELL, Sœur Philomena (DC).** Strbg DC 1880-1911. Née à Warken (Luxembourg) en 1855. En février 1880, elle rejoint l'ESF de la DC à Strasbourg pour succéder à Sœur Saint-Joseph Burtschell (laquelle succède alors à la

défunte Sœur Marie Gustav Hansen). En 1881, elle réussit à Sélestat l'examen d'institutrice. En septembre 1890, elle passe l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz (où elle loge chez les Sœurs de SC), mais elle échoue. En septembre 1892, elle réussit à Sélestat son examen de service comme institutrice. [ADBR 34AL1349 et 34AL1350]

**KAHLENBERG Friedrich\*.** Mtz Kahl 1874-1895 + Mulh 1896. Né à Hoym (d. Anhalt) en 1838, protestant. Il effectue sa scolarité au lycée de Bernburg (id). A l'université, il étudie la philologie. En 1871, il passe l'examen du rectorat. Il dirige la *Rektorschule* de Camen (prov. Westphalie), lorsqu'il est recommandé au printemps 1874 pour prendre la direction de l'ESF du pasteur Stoecker à Metz. Nommé à la tête de l'établissement – qui prend son nom – à la rentrée 1874, il le dirige jusqu'en décembre 1895. Max Fischer, en tant qu'inspecteur, en fait le portrait suivant : « A première vue, le *Vorsteher* Kahlenberg – que tout le monde à Metz nomme *Direktor* – fait une bien pénible impression par la rudesse singulière de son apparence. Sous cette écorce peu avantageuse se cache cependant ce qui semble être une âme de grande qualité » (ADBR 11AL218, rapport d'inspection, 12.07.1888). Suite à la fusion de son institution avec l'ESF Heyder, pour former l'ESF municipale de Metz, Friedrich Kahlenberg est engagé comme enseignant à l'ESF municipale de Mulhouse, où il reste très peu de temps. [ADBR 11AL217, 11AL218 et *Jahresbericht* Mulhouse 1897, p 22]◊

**KAHN.** Dz 1910-1914 (rel). Rabbín. Il succède au rabbin Mantoux et reprend ses cours de religion pour les élèves juives de l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Ceux-ci ont lieu à l'extérieur de l'établissement. [ADBR 105AL2608]

**KAHN Mlle.** Mtz BB <1873-1874. Enseignante au pensionnat (ESF) Bloch-Blum, mentionnée en novembre 1873 dans le programme pour l'année 1873/74 ; elle ne doit pas être confondue avec Henriette Kahn, qui arrive dans l'établissement en avril 1874. Mlle Kahn démissionne à l'automne 1874.

Constance Schneider lui succède. [ADBR 11AL223]

**KAHN Blanche.** Colm 1907 (remp). Née à Colmar en 1873, juive. [ADBR 34AL1253]

**KAHN Henriette, épouse BRAUN\*.** Mtz BB/Kahn 1874-1886. Née à Schirrhoffen (O Haguenau) en 1846, juive, fille de Bernard Kahn, marchand de vaches, et de Caroline Sommer. Elle obtient le brevet de capacité pour l'enseignement primaire en mars 1865 à Strasbourg. Elle devient alors institutrice à l'école israélite de Thann, où elle reste jusqu'en mars 1874. Deux mois plus tard, elle est engagée à l'ESF Bloch-Blum de Metz ; sa sœur, Séraphine Kahn, aurait également dû être engagée, mais n'a pas été acceptée par les autorités, car elle était pourvue d'un diplôme français obtenu à Vesoul (départ. Haute-Saône) en octobre 1871. En octobre 1874, Clotilde Blum sollicite l'autorisation de transmettre la direction de son établissement à Henriette Kahn. L'inspecteur scolaire Statz approuve ce choix, car d'après ses observations, « elle se trouve sur la même ligne que l'actuelle directrice en termes d'instruction, de sens pédagogique, de moralité et de sentiment national » (rapport au président de Lorraine, 29.10.1874). L'autorisation est accordée en décembre 1874 : Henriette Kahn est dès lors directrice de l'ESF, qui prend son nom. En 1878, elle épouse David Braun (→), professeur à Verdun. Un rapport d'inspection de janvier 1879 signale qu'elle a à sa charge un enfant, une sœur et sa mère. Durant l'été 1886, elle transfère son école à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), sans en avertir les autorités scolaires. [ADBR 11AL223 et état civil de Schirrhoffen]

**KAHN I.** Hgn 1914 (remp: rel). Jeune instituteur israélite, il remplace Bernhard Picard à l'ESF municipale de Haguenau à la fin de l'année scolaire 1913/14. [ADBR 34AL1330]

**KAHN Isaac.** Mtz Kahl <1884-1895 (rel) + Mtz H 1889-1895 (id) + Mtz 1896-1899 (id). Né à Wilkowischken (prov. Prusse-Orientale, aujourd'hui Vilkaviškis en Lituanie) en 1861, juif. Il fréquente l'EN de Phalsbourg (O

Sarrebourg). En mars 1880, il réussit l'examen d'instituteur ; en avril 1883, l'examen de service. Instituteur à l'école israélite de garçons de Metz à partir de l'automne 1883 (nommé définitivement en 1886), il donne des cours à l'ESF Kahlenberg à partir de 1883 ou 1884 ; à l'ESF Heyder à partir de novembre 1889. En 1896, suite à la fusion des ESF Heyder et Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, il poursuit son activité dans le nouvel établissement. Il cesse cette activité en juillet 1899, pour cause de mutation à Lixheim (O Sarrebourg). [ADBR 11AL217 et 11AL221]

**KAHN M.** Sarbg 1899-1900 (rel). Instituteur israélite à Sarrebourg. A partir de novembre 1899, il donne des cours à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Il cesse cette activité à la fin de l'année scolaire, pour cause de mutation. [ADBR 34AL1460]

**KAHN P.** Sarbg 1900-1910 (rel). Instituteur israélite à Sarrebourg, où il succède à un homonyme, M. Kahn. Il reprend les cours de ce dernier à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. A la demande des hautes autorités scolaires, il renonce à cette activité en avril 1910. [ADBR 34AL1460 et 34AL1461]

**KAISER Alma.** Sarbg 1900 (remp). Née à Barr (O Sélestat) en 1881, protestante, fille d'un contrôleur du cadastre. En septembre 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1900. A la fin de l'automne de la même année, elle remplace Clara Ertz à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1460]

**KALLMANN Emilie Marie.** Mtz Kahn 1875-1878. Née à Ingwiller (O Saverne) en 1857, juive. Elle achève ses études à Bouxwiller (O Saverne) de 1874 à 1875 et passe son examen du brevet à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) en juillet 1875. Elle est engagée à l'ESF Kahn à l'automne 1875, la directrice ayant cherché en vain une enseignante pourvue d'un diplôme allemand : la jeune femme se propose de se présenter à un jury d'examen à Metz, dès que son âge le

lui permettra. En septembre 1876, le président de Lorraine s'étonne qu'elle ne se soit pas inscrite à la session d'octobre. La directrice de l'ESF s'en excuse auprès de l'inspecteur scolaire Statz (13.10.1876) : « J'ai l'honneur de vous réitérer mes regrets d'avoir vu Mademoiselle Kallmann dans l'impossibilité de prendre part aux examens de cette année, par suite de nos grandes fêtes. J'ose espérer que nous serons plus favorisées pour la fixation de la prochaine session ». Elle passe l'examen d'institutrice en octobre 1877, mais échoue. Elle est autorisée à continuer son activité en attendant de se présenter à une nouvelle session d'examen, mais finit par quitter l'établissement. [ADBR 11AL223]

**KALTENBACH, Sœur Sylvina (DPR).** Strbg DPR 1858-1902 (tm). Née à Eguisheim (O Colmar) en 1839. [ADBR 34AL1353]

**KALTENBACH Antonie.** Mtz SC Ge 1913-1914 (aide). Née à Hagen (prov. Westphalie) en 1893, fille de Friedrich Kaltenbach, réviseur aux comptes des chemins de fer et conseiller aux comptes. De 1899 à 1903, elle fréquente l'école primaire catholique municipale d'Elberfeld (prov. Rhénanie) ; de 1903 à 1905, l'EM municipale d'Elberfeld ; de 1905 à 1909, l'ESF catholique d'Elberfeld ; de 1909 à 1913, l'*Oberlyzeum* (ENS) attaché au lycée de filles (ESF) de Brede, près de Brakel (prov. Westphalie) : en mai 1912, elle réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF et en avril 1913, l'examen pratique. Elle est alors engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz pour décharger Sœur Helene Bertrand. Elle quitte l'établissement à Pâques 1914. [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1913]

**KALTENBACH Marie Josephine Cäcilie.** Colm 1909-1918<. Née à Colmar en 1887, catholique, fille d'Adam Andreas Paul Kaltenbach, secrétaire assistant à la mairie de Colmar, et de Marie Josephine Keller. En septembre 1906, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF municipale de Colmar, d'abord comme institutrice dans les

petites classes, puis comme enseignante dans les grandes classes à partir de février 1909. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [AMC 30 5A4/4 et état civil de Colmar]

**KALTENBACH Emma, Sœur Marie Louis ou Ludovica (NDS).** Strbg ND 1899-1918 (dess). Née à Baden-Baden (gd. Bade) en 1870. Alors qu'elle est en train de se préparer à passer l'examen de professeur de dessin, elle succède au Prof. Weiss à l'ESF ND à Strasbourg à la rentrée 1899. En novembre 1900, elle réussit son examen. Elle prend le voile par la suite. [ADBR 34AL1360 et 105AL2577]

**KALWEIT.** Morh <1904-1906 (ch rel). Enseignant protestant d'EM à la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach), il reprend l'enseignement de M. Bernard dans la « classe d'école supérieure de filles ». [ADBR 34AL1488]

**KAMINSKY Clara.** Mtz Kahn 1884<. Née à Oppeln (prov. Silésie) en 1864, juive. En juin 1883, elle réussit à Breslau (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1884, elle succède à Ella Bermann à l'ESF Braun-Kahn de Metz. [ADBR 11AL223]

**KAMMERER Emilie (h).** Kntzh <1873. Née à Schwäbisch-Gmünd (roy. Wurtemberg) en 1834. Elle s'occupe des leçons d'écriture allemande jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**KAMPMANN Sophie.** Strbg BP 1874-1875 (remp). Née à Ottersweier (gd. Bade) en 1854, fille de Theodor Kampmann, trésorier municipal d'Ottersweier, et de Genofeva Lang. En août 1873, elle réussit son examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg, après s'y être préparée de manière privée. A la rentrée suivante, elle obtient à l'école privée de la *Mägde-Anstalt* des diaconesses à Strasbourg le poste laissé vacant par le départ de Mlle Kaufmann. Durant l'année scolaire 1874/75, elle remplace Mlle Baquol (en congé de maladie) à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1368 et 34AL1403]

**KANDEL Maria, Sœur Maria Catharina (DPR).** Mulh DPR 1895-1900. Née à Dauendorf (O Haguenau) en 1876, fille du cultivateur Joseph Kandel et de Katharina Lutz. Lorsqu'elle rédige son cv en 1895, elle compte parmi ses frères et sœurs : un frère qui est au séminaire de prêtres de Strasbourg et un autre ainsi que deux sœurs « qui se préparent à devenir missionnaires, suivant l'exemple de leur oncle, le Père Lutz » (cv) ; les autres enfants fréquentent encore l'école primaire. A l'âge de six ans, Maria entre à l'école primaire catholique de Dauendorf, dans laquelle sont alors actives des Sœurs de la DPR. A l'automne 1887, elle quitte la maison parentale et entre à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, qu'elle fréquente jusque début avril 1892 : « Là, j'ai également fait ma première sainte communion le 12 mai 1889. L'aumônier Hartz, pour lequel je conserverai toujours une pensée reconnaissante, m'a préparée à cette dernière » (cv). Fin avril 1892, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En octobre 1892, elle est envoyée à Colmar, où elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF de la DPR jusqu'à août 1895. Employée à l'ESF de la DPR à Mulhouse à partir de 1895, elle y enseigne jusqu'à son décès en 1900. [ADBR 34AL1310, cv rédigé en 1895]

**KANNENBERG Else.** Strbg UF 1903-1918. Née à Hanovre (prov. Hanovre) en 1876, protestante, fille du géomètre Rudolf Kannenberg et d'Anna Däubler. Ses parents déménagent bientôt à Braunfels-sur-la-Lahn (prov. Rhénanie), où elle passe son enfance. Alors qu'elle a treize ans, la famille s'installe à Strasbourg, où elle fréquente l'ESF du BP. Elle quitte la première classe de cet établissement en 1892, puis passe quelques années à la maison. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle intègre en janvier 1898 l'ENS attachée à l'ESF Lindner. En décembre 1900, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle donne ensuite des cours privés jusqu'en avril 1903, lorsqu'elle succède à Margarete Langmann à l'ESF UF. En avril 1913, elle obtient un congé pour raisons de santé jusqu'au mois de juin, congé qu'elle prolonge jusqu'à la fin de l'année scolaire pour accompagner sa mère, très malade, dans un

*Luftkurort.* [ADBR 34AL1379, cv rédigé en 1903, et 34AL1380]

**KANNENGIESSER.** Gbw 1916-1918 (rel). Curé. [ADBR 105AL2535]

**KAPP.** Strbg L 1912 (hist). Licencié. A partir de la rentrée 1912, il donne des cours à l'ESF Lindner. En décembre 1912, il interrompt cette activité pour cause de maladie ; il ne la reprendra plus. [ADBR 34AL1407]

**KAPP Wilhelm, Dr.** Mulh Bl 1907-1909 (all). Né à Bischwiller (O Haguenau) en 1865, protestant luthérien, fils du drapier Geoffroi Kapp et d'Adolphine Louise Stern, mari de Margareta Schmidt, native de Leipzig (roy. Saxe). Sa famille s'installe en 1870 à Neustadt (roy. Bavière, O Palatinat), où il effectue sa scolarité. De 1885 à 1890, il étudie la théologie à Strasbourg et à Zurich (Suisse, canton Zurich). Ordonné pasteur en 1891. *Oberlehrer* au lycée de Mulhouse de 1906 à 1909. En janvier 1909, il participe à la création de l'*Elsass-Lothringische Vereinigung*, dont il devient président : « Le but de l'association était de lutter contre le bilinguisme et la double culture, et d'affirmer le caractère allemand de la culture alsacienne » (BAECHLER). De 1909 à 1918, il enseigne à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg. Il meurt à Fribourg-en-Brisgau (Bade) en 1943. [ADBR 34AL1299 et BAECHLER Christian, « Kapp Wilhelm », *NDBA*, 20, p. 1876-1877]

**KAPPE Elisabeth, Sœur Marie Rudolfa (Mis).** Mtz Mis 1911-1918. Née à Hanovre (prov. Hanovre) en 1883, fille de l'inspecteur des impôts Rudolf Kappe et de Hedwig Kullmann. Elle fréquente, suite à la mutation de son père à Heiligenstadt (prov. Saxe), l'ESF de cette ville. Après avoir intégré l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit l'examen d'institutrice en mai 1903. Elle est ensuite préceptrice pendant un an dans une famille, puis remplaçante pendant un trimestre dans une école primaire catholique à Erfurt (id). En mai 1906, elle réussit à Halberstadt (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle est tout de suite engagée comme remplaçante dans le niveau

inférieur de la *Bürgerschule* de Heiligenstadt, où elle reste jusqu'en décembre de la même année, puis est active à « l'école privée de filles » de Mühlhausen (id) jusqu'en avril 1907 et dans le niveau moyen de l'école privée de filles de Hersel (prov. Rhénanie) jusqu'en décembre 1907. En mai 1908, elle fonde « l'école familiale » de Wipperfürth (id) (cv), qu'elle dirige jusqu'en avril 1909. Trois mois plus tard, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt, et enseigne dès lors à l'ESF de la ville. A la rentrée 1911, elle succède à Estella Erbrich comme remplaçante de Sœur Conrada Anschott à l'ESF de la Miséricorde à Metz et finit par rester enseignante dans l'établissement. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1911]

**KAPPES Bertha.** Strbg BP 1900-1901. Née à Strasbourg en 1882, protestante, fille de Johann Georg Kappes, receveur de l'enregistrement ; sœur de Charlotte Kappes (→). En septembre 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP. Après sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1900, elle est engagée dans l'établissement pour une année d'essai. Elle quitte son poste en avril 1901. [ADBR 34AL1372]

**KAPPES Maria Karoline Charlotte.** Thionv sub 1895 (remp) + Strbg BP 1898-1899. Née à Metzervisse (Thionville-est) en 1875, protestante, fille de Johann Georg Kappes, receveur de l'enregistrement ; sœur de Bertha Kappes (→). En janvier 1876, son père est muté à Strasbourg, où elle fréquente l'ESF « alsacienne » de 1880 à 1885, puis l'ESF du BP de 1885 à 1891. A l'automne 1891, elle entre à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1894. En octobre de la même année, elle devient répétitrice chargée d'enseigner la langue allemande à l'EN d'Épinal (départ. Vosges), où elle dispense le soir des cours de conversation allemande. Il lui est permis, en même temps, de participer aux cours dans toutes les matières. Dans le niveau supérieur, elle assiste à tous les cours de langue française, ainsi qu'aux cours de géographie et d'histoire. En septembre 1895, elle effectue

un remplacement à l'ESF subventionnée de Thionville pendant trois semaines. D'octobre 1895 à août 1898, elle est préceptrice dans la famille du capitaine de cavalerie Guy Wyndham, tout d'abord à Canterbury (Angleterre, Kent), puis à Camberley (id, Surrey) : elle se charge de l'instruction d'une jeune fille jusqu'à ses quinze ans, en allemand et en français lors des premiers mois, puis dans le reste des matières anglaises, lorsqu'elle maîtrise mieux la langue. A la rentrée 1898, Charlotte Kappes est engagée pour une année à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1898, et 34AL1487, cv rédigé en 1895]

**KARCHER Cécilie.** Mulh 1872-1888. Née à Mulhouse en 1833, catholique. Elle enseigne à partir de 1854 dans les classes spéciales de filles de Mulhouse, qui deviennent l'ESF en 1872. En 1888, elle quitte cet établissement pour partir à la retraite. [ADBR 34AL1265, 34AL1268 et 34AL1269]

**KARCHER Marie, Sœur Anna Stanislaus (PPe).** Bouz 1883-1884 + Dz 1884-1887. Née à Leidingen, commune de Kerlingen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis), en 1856. Elle enseigne à l'école communale des filles de Peltre (O Metz-campagne) de Pâques 1878 à Pâques 1880, puis dans la deuxième classe de l'école primaire de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). En mars 1883, elle succède à Sœur Catherine Louise Léonard à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). A la rentrée 1884, elle est nommée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle doit quitter l'établissement à la fin de l'année 1886/87 pour succéder à une sœur-enseignante malade comme directrice d'une école privée. [ADBR 34AL1420 et 34AL1422]

**KARL Mlle.** SMaM K <1871-1873 (tm). Sœur de Valérie Karl (→). [ADBR 11AL210 et 34AL1247]

**KARL Valérie\*.** SMaM K 1860-1883. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1840, protestante, fille de l'horloger Ernest Karl et de Caroline Wetz. En octobre 1857, âgée de seize ans, elle rejoint l'EN d'institutrices protestantes à Strasbourg, où

elle obtient le brevet de capacité pour l'enseignement primaire en août 1860. Elle est tout de suite nommée à l'école primaire communale de filles de Wissembourg, où elle reste jusqu'au mois de décembre de la même année. Elle rentre alors chez ses parents à Sainte-Marie-aux-Mines et devient enseignante dans l'école libre de culte protestant fondée en 1847 par Dorothée Degermann. Il est d'emblée prévu qu'elle prenne aussitôt que possible la succession de cette dernière (ADHR 1T1546). Dans un rapport d'inspection du 7 décembre 1861 (ADHR 1T1547), elle apparaît comme la directrice de l'établissement. L'inspecteur primaire (Heinrich) observe : « Cette jeune personne a une conduite exemplaire et assez d'instruction. Elle réunit les enfants des deux sexes [16 garçons, 18 filles], les petits garçons jusqu'à l'âge de sept ans. Ces enfants appartiennent aux premières familles protestantes de l'endroit. Elle est aimée et estimée des autorités ». La succession officielle n'a cependant lieu qu'au début de l'année 1862 (ADHR 1T520). Valérie Karl quitte à cette occasion le local en mauvais état du N°66 rue des Ponts pour le N°1 rue des Jardins (maison A. Mohler). En janvier 1865, l'établissement accueille 7 garçons et 23 filles. L'inspecteur primaire (Heinrich) s'étonne : « Conduite bonne, assez d'éducation, et cependant son école ne prospère pas et ses élèves diminuent chaque année ». En décembre 1867, l'établissement n'accueille plus que des filles, au nombre de 30. L'effectif est le même qu'en 1865, mais son interprétation par l'inspecteur primaire (toujours Heinrich) est toute différente, puisque celui-ci écrit alors : « cette école prospère ». Après l'annexion, l'établissement de Valérie Karl est reconnu par les autorités scolaires allemandes comme une ESF ; la tension est vive avec l'ESF municipale et la fréquentation décline. Valérie Karl travaille avec sa sœur jusque vers Pâques 1873, lorsque cette dernière renonce à la carrière d'enseignante (ADBR 11AL210, lettre au directeur de cercle, 22.05.1873). Elle ferme son établissement à Pâques 1883. « Elle a expliqué sa décision par le fait que sa situation à Sainte-Marie-aux-Mines ne lui plaît plus depuis déjà longtemps », écrit l'inspecteur scolaire du cercle de Ribeauvillé (Renaud) (ADBR 11AL210, lettre au

président de Haute-Alsace, 11.01.1883). Par ailleurs, depuis l'arrivée de Mlle Glänz (→), les rapports de la directrice avec les parents s'étaient dégradés. Valérie Karl quitte Sainte-Marie-aux-Mines pour Strasbourg, où elle fonde une nouvelle école, N°7 rue du Bouclier, qui ferme ses portes à la fin de l'année scolaire 1887/88. [ADBR 11AL210, ADHR 1T520, dossiers Degermann et Karl, 1T1546 et 1T1547]

**KARST Maria Elisabeth.** Bouz 1892 (aide). Née à Bettring, commune de Holving (O Forbach) en 1872, fille de Johann Franz Karst et de Katharina Honnert. Elle fréquente de six à treize ans l'école primaire de Holving, dirigée par une sœur de la PPe. Elle entre ensuite à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en octobre 1888, date de son entrée au noviciat de Peltre. En octobre 1889, elle doit quitter ce noviciat et intègre à la fin de la même année celui du couvent Sainte-Chrétienne à Metz. En septembre 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Quelques mois plus tard, elle quitte le noviciat du couvent Sainte-Chrétienne pour séjourner pendant une courte période dans sa famille. « Sur ses prières insistantes » (cv), elle est à nouveau admise au noviciat de Peltre. En mai 1892, encore novice, elle succède à Sœur Anna Sebastian Sprengart à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire et retourne dans sa famille. [ADBR 34AL1420, cv rédigé en 1892, et 34AL1421]

**KASPER Hermine.** Strbg UF 1908-1913. Née à Colmar en 1887, catholique, fille d'un *Amtsgerichtssekretär*. Son père est bientôt muté à Ribeauvillé, où elle fréquente l'école d'application de l'EN privée du couvent des Sœurs de la DPR de 1894 à 1900, date de la mutation de son père à Strasbourg. Elle fréquente dès lors l'ESF de la DPR dans cette ville. En 1903, elle intègre la deuxième classe de l'ESF municipale. A l'automne 1905, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1908. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF UF. Elle quitte l'établissement en décembre 1913 pour se marier le mois suivant. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1908]

**KASPERS, Dr.** Sargm <1874< (hist). Enseignant du collège de Sarreguemines, il donne également des cours à l'ESF subventionnée de la ville, au moins à partir de 1874, et vraisemblablement à partir de Pâques 1873. [ADBR 34AL1465]

**KASTNER Noémi (h).** Kntzh <1873. Née à Dornach (Suisse, canton Soleure) en 1836. Elle dirige la deuxième classe française jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**KATHREIN Christine, Sœur Maria Cassiana (DPR).** Strbg DPR 1904-1912. Née à Thionville en 1884, fille de l'enseignant de lycée Philipp Kathrein et de Margaretha Menne. Son père est originaire de Hesse-Nassau, sa mère de Westphalie. De six à quinze ans, elle fréquente l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. En 1899, son père est muté au *Progymnasium* de Bischwiller (O Haguenau). Christine Kathrein reste une année dans la maison de ses parents : « J'ai alors pris la résolution de me consacrer à la vie religieuse et au métier d'enseignante » (cv). En octobre 1900, elle entre dans la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1904, elle réussit l'examen d'institutrice. En juin et juillet 1912, elle est en congé pour cause de maladie. Elle n'enseigne plus à la rentrée 1912. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1904]

**KATTERFELD Traugott Heinrich Karl Alfred, Dr.** Strbg 1878-1887. Né à Durben (Empire russe, Courlande, aj. Durbe en Lettonie) en 1852, protestant, fils du pasteur Hermann Ehrenfest Katterfeld et de Mathilde Beate Julianne Baum ; père de nombreux enfants (parmi lesquels Ludwig Erwin Katterfeld (1881-1974), membre fondateur du Communist Labor Party of America en 1919). Il reçoit son instruction dans la maison parentale jusqu'à l'âge de quinze ans. Il fréquente ensuite successivement l'école Sainte-Anne de Saint-Pétersbourg, le lycée de Goldingen (Empire russe, Courlande, aj. Kuldīga en Lettonie) et celui de Mitau (Empire russe, Courlande, aj. Jelgava en Lettonie). Après l'obtention de son baccalauréat, il devient précepteur chez Madame von Heyking à Wansen (Empire

russe, Courlande, aj. Vandzene en Lettonie). A l'automne 1872, il intègre l'Université de Strasbourg, pour y étudier l'histoire et la philosophie. A Pâques 1876, il devient précepteur dans la maison de Monsieur Sürmondt à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie). En juillet 1877, il obtient le grade de docteur en philosophie à Tübingen (roy. Wurtemberg), puis il se rend en Angleterre pour y terminer un travail sur l'humanisme et classique anglais Roger Ascham, qu'il fera paraître sous le titre *Roger Ascham, sein Leben und seine Werke, mit besonderer Berücksichtigung seiner Berichte über Deutschland aus den Jahren 1550-1553*. Il publie un certain nombre de critiques et de petits traités dans différentes revues scientifiques et littéraires. En août 1878, il est à Londres lorsqu'il reçoit sa nomination comme enseignant à l'ESF municipale de Strasbourg. Il rejoint l'établissement à la rentrée 1878. Il est muté à Bischwiller (O Haguenau) en septembre 1887. Il décède quatre ans plus tard, le 16 septembre 1891, à l'asile de Stephansfeld, commune de Brumath (O Strasbourg-campagne). [Jahresbericht Strasbourg 1879, p. 94-95 (cv), 1888, p. 24, et 1892, p. 27, et état civil de Brumath]◊

**KATZ Margarete.** SMaM 1916 (remp) + Wsbg 1917 (id). Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1894, protestante, fille d'une rentière. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP en juin 1913. A partir du mois suivant, elle est enseignante en Angleterre, d'où elle rentre en juillet 1914, peu avant le début de la guerre. De février à Pâques 1916, elle remplace une enseignante malade à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines. Fin avril 1916, elle obtient une place de préceptrice en Westphalie, mais doit quitter cet emploi dès août de la même année pour cause de maladie de son élève. Elle rentre alors à la maison, à Sainte-Marie-aux-Mines. En février et mars 1917, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg pour remplacer Emma Baur. [ADBR 105AL2590]

**KAU Luise.** Strbg Schm 1892-1895 + Strbg An 1896-1898. Née à Strasbourg en 1870, protestante. Elle fréquente l'école

d'application de l'EN d'institutrices de six à treize ans, puis l'ESF du BP. En 1887, elle entre à l'EN, où elle réussit son examen de sortie en mars 1890. Le mois suivant, elle est nommée à Ingwiller (O Saverne). Pour cause de maladie, elle doit ensuite interrompre son activité pendant un an. Une fois rétablie, elle est engagée à l'ESF Schmutz à Strasbourg, où elle enseigne pendant trois années, au cours desquelles elle réussit, en novembre 1892, son examen de service. Elle quitte l'établissement pour poser sa candidature à un poste dans les écoles municipales. Comme elle n'en obtient pas au bout d'un an, elle se tourne vers l'ESF Anschlin, où elle succède à Mathilde Andres en novembre 1896. Elle se prépare, en même temps, à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne 1897, ne se sentant pas suffisamment prête, elle obtient des hautes autorités scolaires un prolongement du délai pour se présenter à l'examen. Finalement, elle y renonce et quitte l'ESF Anschlin à la fin de l'année scolaire 1897/98. [ADBR 34AL1391 et 34AL1414, cv rédigé en 1896]

**KAUFFMANN.** SMaM 1906< (ch). Professeur de musique. Début 1916, il est à l'armée. Un *Sanitätsgefreiter* le remplace alors à l'ESF, puis quitte l'établissement en avril. [ADBR 34AL1264 et 105AL2536]

**KAUFFMANN.** Forb 1911-1918 (rel). Chantre israélite, il reprend l'enseignement de Monsieur Junkmann à l'ESF municipale de Forbach à la rentrée 1911. [ADBR 34AL1489]

**KAUFFMANN Frida.** Mulh Do 1909-1912 et 1914-1915 + Colm 1914 (remp). Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1888, protestante, fille du boulanger Friedrich Kauffmann et de Karoline Bender. De sept à quatorze ans, elle fréquente l'ESF de Bouxwiller. A l'été 1904, elle se rend chez des parents à La Rochelle. Elle y fréquente pendant un an « l'école de filles d'État » (cv) et y réussit l'examen du brevet élémentaire. En 1906, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. En juillet 1909, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne ensuite pendant trois ans à l'ESF Dollfus à Mulhouse, remplace Mlle Loehle à

l'ESF municipale de Colmar d'avril à juillet 1914, avant de retrouver l'ESF Dollfus, pour sa dernière année d'existence. Après la Première Guerre mondiale, Frida Kauffmann enseignera au LJJ de Mulhouse (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1255/2 et 34AL1304, cv rédigé en 1909]

**KAUFFMANN Marie, Sœur Marie Bernard (AP)\*.** Blmgy <1873<. Elle prend la direction de l'ESF de Bellemagny (O Altkirch) en octobre 1873, succédant à Sœur Lutz. L'abbé Faller l'a nommée sous la pression des autorités scolaires, qui voulaient une directrice pourvue du diplôme d'institutrice allemand. [ADBR 34AL1286]

**KAUFFMANN Susanne.** Mtz Minag 1874<. Née à Reckange-lès-Mersch (Luxembourg) en 1847. Elle réussit en juin 1865 à Luxembourg l'examen du brevet d'institutrice du 4<sup>e</sup> rang. Institutrice à l'école mixte d'Oberpallen (id) d'octobre 1872 à mars 1874. Elle succède à Anna Klaert à l'ESF Minaglia de Metz en novembre 1874. [ADBR 11AL220]

**KAUFFMANN Virginie, Sœur Adolphina (DPR).** Mulh DPR <1872-1875. Elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse, rue de la Sinne, fermée par les autorités en août 1875. [ADBR 34AL1307 et 34AL1309]

**KAUFFMANN Jean François.** Mulh R 1877-1880 (fr). Né à Genève (Suisse, canton Genève). Bachelier ès lettres à l'Université de Genève, il parle l'allemand, qu'il a étudié au lycée et lors d'un séjour à Stuttgart (roy. Wurtemberg). Il donne des cours de littérature française à l'ESF Russ à Mulhouse à partir de janvier 1877. [ADBR 11AL207]

**KAUSLER Ella.** Thionv sub 1897-1899 + Thionv 1899-1903 + Gbw 1903-1906. Née à Hombourg-Haut (O Forbach) en 1877, protestante, fille unique d'un officier wurtembergeois entré en 1871 dans les chemins de fer d'Alsace-Lorraine et devenu chef de gare à Saint-Avold (O Forbach). Ce dernier décède en mars 1878, après seize mois de maladie. Sa veuve s'installe alors à Strasbourg. A six ans et demi, Ella Kausler entre à l'EM des diaconesses, plus tard

appelée Luisenschule. Sa fréquentation de l'école est cependant souvent interrompue pour cause de maladie, notamment lors de la première année scolaire. Après avoir fréquenté toutes les classes de l'établissement, elle est confirmée en mars 1891 à l'église protestante Saint-Pierre-le-Vieux. Comme elle souhaite alors devenir enseignante, ce qui est également le souhait de sa mère, elle entre le mois suivant à l'ESF du BP : « Comme j'étais trop jeune pour la classe préparatoire, j'ai fréquenté tout d'abord des classes spéciales. Ensuite, j'ai fréquenté la classe préparatoire pendant un an et demi, pour me préparer à l'examen d'entrée à l'école normale protestante. Mais comme la maladie de ma mère m'a obligée à chercher à atteindre mon objectif le plus rapidement possible, j'ai quitté l'établissement et suis entrée, le 18 septembre 1893, à l'école municipale supérieure de filles » (cv). Elle reste deux mois dans la première classe, puis intègre en novembre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1896. Trois mois plus tard, elle est affectée, comme remplaçante de l'institutrice principale (directrice), à l'école primaire protestante Saint-Vincent à Metz. En décembre 1896, elle devient institutrice à Hayange (O Thionville-ouest). A Pâques 1897, elle succède à Therese Weiss à l'ESF subventionnée de Thionville. Au début de l'année 1898, il est question de la renvoyer à Pâques, pour comportement inapproprié, mais la directrice accepte finalement de la garder après qu'elle a promis de s'amender. Elle quitte l'établissement en février 1899, mais reste à Thionville, où elle donne des cours privés. Lors de la fondation d'une ESF municipale à Thionville à la rentrée suivante, elle est engagée dans le nouvel établissement. Engagée à l'ESF de Guebwiller à la rentrée 1903, elle quitte l'établissement pour partir à la retraite le 1<sup>er</sup> janvier 1907. [ADBR 34AL1309, 34AL1483, cv rédigé en 1897, et 34AL1485]

**KAUTZ Elisabeth\***. Br 1895-1900 + Hgn 1901-1911 + Forb 1911-1915 + Sargm 1915-1918. Née à la maison forestière du Schweizerhof, près de Saverne, en 1874, protestante, fille du garde-forestier Karl

Kautz et d'Anna Behm, tous les deux originaires de la province prussienne de Poméranie. Alors qu'elle est âgée d'un an, son père est muté à la maison forestière de la Hüneburg, près de Neuwiller (O Saverne). C'est là que naît son frère, seul enfant de la fratrie avec elle à ne pas mourir dans sa tendre enfance. Au printemps 1880, la famille s'installe dans la maison forestière de Füllengarten, toujours à proximité de Neuwiller, mais « située à un quart d'heure plus loin dans la vallée » (cv), où elle demeure encore quinze ans plus tard. Elisabeth Kautz reçoit sa première instruction de ses parents. En 1882 et 1883, elle fréquente l'école primaire de Neuwiller : « En hiver, j'étais obligée de rester à la maison, à cause du long chemin souvent enneigé » (cv). A l'automne 1883, ses parents l'envoient alors à Bouxwiller (O Saverne), « à deux heures de là » (cv), où elle fréquente l'ESF jusqu'à Pâques 1890 : « J'étais en pension dans une famille et ne rentrais à la maison que le dimanche et pour les vacances » (cv). A Pâques 1889, elle est confirmée par le pasteur Haan à Bouxwiller. Après avoir fini sa scolarité à l'ESF de la ville, elle retourne chez ses parents jusqu'à l'automne 1890. Elle intègre alors comme élève interne l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à l'automne 1893. Elle devient peu après préceptrice des enfants de la famille Hintze, à la Glinder-Mühle, près de Reinbek (prov. Schleswig-Holstein). En août 1895, elle quitte cette place. Elle partage ensuite son temps entre la maison parentale et une formation à la gymnastique. En décembre 1895, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat). Elle quitte cet établissement pour devenir enseignante à l'ESF de Haguenau en janvier 1901. En septembre 1911, elle succède à Margarete Hüther à la tête de l'ESF municipale de Forbach. Cinq ans plus tard, elle devient directrice de l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle est révoquée le 28 décembre 1918 et remplacée par Emma Meyer (→). [ADBR 34AL1315, cv rédigé en 1895, 34AL1330, 34AL1331, 34AL1489, 105AL2628 et 1045W8]

**KAY Else**. Strbg Kg 1916 (aide). Née au Ban-Saint-Martin (O Metz-campagne) en

1894, protestante, fille d'un *Postsekretär*. En 1896, suite à une mutation du père, la famille s'installe à Phalsbourg (O Sarrebourg), où elle fréquente l'école élémentaire de six à neuf ans, puis l'ESF municipale de neuf à douze ans. En 1907, une nouvelle mutation du père conduit la famille à Barr (O Sélestat), où Else Kay fréquente là aussi l'ESF municipale. En octobre 1908, son père est muté à Strasbourg, où elle entre dans la quatrième classe de l'ESF municipale. A l'automne 1912, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF en juin 1915 et l'examen pratique en juillet 1916. En novembre de la même année, elle est engagée à l'ESF Koebig. Elle quitte l'établissement dès le mois suivant, lorsque l'arrivée d'Anna Urban rend son aide superflue. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916]

**KAYSER Emma.** Bschw E <1880< et 1883. Originaire de Bischwiller (O Haguenau), son père opte pour la nationalité française en juillet 1872, avec toute sa famille. Elle possède un brevet d'institutrice français. Elle enseigne à l'ESF Eyrioux à Bischwiller autour de 1880, la quitte, puis la retrouve en juin 1883, lorsqu'elle y est appelée pour remplacer Luise Schmidt jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les autorités scolaires le permettent, malgré son défaut de diplôme allemand, étant donné la courte période concernée. Finalement, Emma Kayser reste jusqu'au mois de décembre. [ADBR 34AL1322]

**KAYSER Margarete.** Mulh 1906-1907 (remp) et 1909-1910 (id) + Mulh BI 1911-1912. Née à Thann en 1885, protestante, fille d'un inspecteur des forêts. Elle reçoit sa première instruction scolaire à l'ESF de Thann. Après la mutation de son père à Mulhouse, elle entre à Pâques 1894 dans la huitième classe de l'ESF de la ville, qu'elle fréquente jusqu'à l'automne 1902. Elle intègre alors l'ENS attachée à l'établissement et réussit à l'été 1905 l'examen d'enseignante pour les ESF. Pour se reposer, elle entreprend alors un voyage en Allemagne du Nord et visite plusieurs villes, comme Hanovre (prov. Hanovre), Dresde (roy. Saxe) et Nuremberg (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie). Elle

rentre pour l'hiver dans la maison parentale et donne alors des cours privés. Elle effectue un remplacement à l'ESF municipale de Mulhouse pendant l'été 1906, puis, à nouveau, en décembre 1906, dans la huitième classe. Elle continue par ailleurs de donner des cours privés. Durant l'été 1907, elle passe quelques mois à Lausanne (Suisse, canton Vaud), où elle assiste à des cours de littérature et de grammaire françaises et allemandes à l'Université. Différents séjours en France lui donnent également l'occasion de se perfectionner en français. Durant les années 1908 à 1911, elle se consacre à nouveau essentiellement à des cours privés, interrompus par de brefs remplacements à l'EMF et à l'ESF municipale de Mulhouse. A partir de l'automne 1910, à côté de ses cours privés, elle enseigne encore l'allemand deux heures par semaine à la *Kaufmännische Mädchen-Fortbildungsschule* de Mulhouse. Engagée à l'ESF Blattner en 1911, elle quitte l'établissement l'année suivante pour se rendre en Angleterre. [ADBR 34AL1274, 34AL1275 et 34AL1300, cv rédigé en 1911]

**KAYSER Emilie Mathilde.** Strbg Schm 1890-1891 + Strbg An 1894-1896. Née à Strasbourg en 1870, protestante, fille de Friedrich Kayser et de Caroline Barth. A partir de cinq ans, elle fréquente l'École Anschlin; le pasteur Härter lui dispense l'enseignement religieux et la confirme au Temple-Neuf en mars 1885. A l'École Anschlin, elle se prépare à entrer à l'EN de Strasbourg. En mars 1887, elle réussit l'examen d'entrée; elle intègre l'EN le mois suivant, comme élève externe. En mars 1890, elle y réussit son examen d'institutrice. De septembre 1890 à août 1891, elle enseigne dans la classe inférieure de l'ESF Schmutz. Elle occupe ensuite « une place de vacances avantageuse » (cv) chez Lady Harrison à Devonport (Angleterre, Devon). Cette place lui permet de devenir préceptrice dans la famille de l'*Honorable Robert Butler, Master of the Court of Justice*, où elle reste pendant deux ans. La mort de sa sœur et la maladie de son père la rappellent à Strasbourg, où elle obtient un poste d'enseignante à l'École Anschlin, devenue, en mai 1888, une EMF. Elle compte se préparer en même temps à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Cette décision est d'autant plus opportune

que l'EMF Anschlin devient une ESF en janvier 1894. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1895/96. [ADBR 34AL1391, cv rédigé en 1890, 34AL1413, cv rédigé en 1893, et 34AL1414]

**KEETMAN Otilie.** Strbg Münch 1901-1903 + Strbg Kg 1903-1904 + Strbg L 1904-1906. Née à Colmar en 1882, protestante, fille du *Regierungsrat* puis *Ministerialrat* Julius Keetman (→ NDBA) et de Charlotte Schild. En 1883, comme son père est nommé au Ministère d'Alsace-Lorraine, la famille s'installe à Strasbourg. Otilie Keetman fréquente l'ESF municipale à partir de l'automne 1888, puis l'ESF du BP à partir de l'automne 1894. Quatre ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Münch à Strasbourg ; à la rentrée 1903, à l'ESF Koebig. A la rentrée 1904, elle est recrutée à l'ESF Lindner pour effectuer un remplacement jusqu'à Noël. C'est alors qu'elle quitte l'ESF Koebig pour devenir enseignante à l'ESF Lindner, où elle est nommée à titre définitif au printemps 1905. [ADBR 34AL1382, cv rédigé en 1901, 34AL1406 et 34AL1410, cv rédigé en 1903]

**KEETMANN Mlle.** Strbg 1910-1911 (stag: dess). [*Jahresbericht* Strasbourg 1911, p. 11]

**KEGEL Amalie, Sœur Georgia Maria (Mis).** Mtz Mis 1916-1917. Née à Kassel-Wehlheiden (prov. Hesse-Nassau) en 1894, fille du *Regierungsbaumeister* Georg Kegel et d'Anna Denner. De six à seize ans, elle fréquente le lycée de filles de Kassel. Elle intègre ensuite l'*Oberlyzeum* (ENS) de Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle réussit à Pâques 1913 l'examen théorique et à Pâques 1914 l'examen pratique d'enseignante pour les lycées de filles/ESF. En mars 1914, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde. Elle est active au lycée de filles de Heiligenstadt de Pâques 1915 à Pâques 1916. A cette date, elle succède à Sœur Susanna Terhardt dans la filiale de Queuleu de l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'automne 1917, elle quitte l'établissement pour préparer à l'université l'examen *pro facultate docendi*.

[ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1916, et 105AL2619]

**KEHRER, Dr.** Strbg Kg 1905< (hist.art). Recommandé par le professeur d'université Dehio, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de novembre 1905. [ADBR 34AL1410]

**KEIL Sophie Emma Franziska.** Sargm 1910-1911 (aide) + Strbg Kg 1911-1912 + SMaM 1912 (remp). Née à Baden-Baden (gd. Bade) en 1889, catholique, fille de l'employé de fabrique Alois Keil. Elle fréquente jusqu'à neuf ans l'école primaire de Gaggenau (id), puis l'ESF SC de Sarreguemines à partir de la deuxième année du cursus. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement. En octobre 1909, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF et devient remplaçante dans une école primaire catholique à Sarrebruck (prov. Rhénanie), où elle reste active jusqu'à la fin de l'année scolaire. A la rentrée 1910, elle succède à Emma Schaefer à l'ESF municipale de Sarreguemines, où elle enseigne, comme sa devancière, gratuitement. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, après avoir participé à un cours de vacances en France et pris des heures de cours privées chez un *Oberlehrer* du lycée de Sarreguemines, afin de combler ses lacunes en anglais. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1911, 34AL1470, cv rédigé en 1910, 105AL1046, dossier personnel, et 105AL2536]

**KEILBERTH Emma.** Strbg UF 1898-1899 (rel) + Thionv 1899-1909. Née à Strasbourg en 1877, catholique, fille d'un secrétaire aux chemins de fer. Élève de l'ENS attachée à l'ESF Lindner, elle réussit, en décembre 1896, l'examen d'enseignante pour les ESF. En février 1898, elle reprend les cours d'Elisabeth Godelück à l'ESF UF. A la rentrée 1899, elle est engagée à l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes à Thionville. [ADBR 34AL1379, 34AL1485 et 105AL2639]

**KEILING Franziska, Sœur Xaverina (DPR).** Mulh DPR 1900< (matern). Née à Seltz (O Wissembourg) en 1864, fille du

*Rheinbauwärter* (cantonnier du Rhin sur l'acte de naissance) Xaver Keiling et de Philippine Foos. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de filles de Seltz. Après sa sortie de l'école, elle reste dans sa famille jusqu'à seize ans et s'occupe du télégraphe. En avril 1882, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En 1884, elle est engagée à Masevaux (O Thann), où elle dirige l'école maternelle. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1900, et état civil de Seltz]

**KELGES Elise, Sœur Hildegarde (NDM).** Molsh <1875<. Vieille-Allemande. Pourvue d'un diplôme. Elle a visiblement succédé à la laïque Therese Erlemann. [ADBR 34AL1340]

**KELLE.** Sargm SC 1902-1905 (rel). Vicair catholique à Sarreguemines. [ADBR 34AL1474]

**KELLER.** Strbg DPR 1915-1918 (math). *Oberlehrer*. Il assure trois heures d'enseignement par semaine dans les classes supérieures. [ADBR 105AL2574]

**KELLER Josefina, Sœur Gabrieline (DPR).** Mulh DPR 1909<. Née à Neuf-Brisach (O Colmar) en 1889, fille du boulanger Josef Keller et de Maria Melania Schmitt. Son père meurt alors qu'elle est toute jeune et sa mère se remarie avec le boulanger Victor Untz. La famille s'installe alors à Dambach (O Sélestat). Là, Josefina Keller fréquente l'école primaire dirigée par les Sœurs de la DPR. Alors qu'elle est âgée de onze ans, ses parents déménagent à Dieffenthal (O Sélestat). Elle passe les deux dernières années de sa scolarité obligatoire à l'école primaire du lieu. Après sa sortie de l'école, elle reste encore deux ans chez ses parents, qu'elle aide dans leur « travail » (cv). En octobre 1904, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). Deux ans plus tard, elle rejoint l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1909. [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1909]

**KELLER Theodor.** Mulh 1877-1914. Né à Blumberg (gd. Bade) en 1853, catholique. Il

est enseignant de l'ESF. [ADBR 34AL1265, 34AL1268 et 105AL2539]o◇

**KELLNER Maria.** Mtz Mis 1908 (rempl). Née à Heiligenstadt (prov. Saxe) en 1885, catholique, fille du propriétaire de moulin Karl Kellner et d'Elisabeth Kühne. De sept à seize ans, elle fréquente l'ESF catholique de Heiligenstadt. Elle se prépare ensuite au métier d'enseignante en fréquentant pendant trois ans le cours pédagogique du recteur Buch. En septembre 1904, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Erfurt (prov. Saxe). A partir d'octobre 1904, elle séjourne en Angleterre : elle étudie l'anglais au couvent Saint Joseph de Castle Hill, à Reading, près de Londres, et se prépare à l'*Oxford Senior Local Examination*, qu'elle réussit en juillet 1905. Elle rentre en Allemagne à la fin du mois et effectue un remplacement en août et septembre dans une école primaire catholique de Heiligenstadt. De novembre 1905 à avril 1908, elle enseigne à l'ESF d'Eltville dans le Rheingau. Elle remplace Sœur Fabiana Kühne – sûrement une cousine – à l'ESF de la Miséricorde de Metz de Pâques aux grandes vacances 1908. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1908]

**KEMP Margaret Mary.** Mtz H 1888-1892 (ang tm). Née à Goudhurst (Angleterre, Kent) en 1869. Élève puis enseignante au pensionnat Kanyon à Hawkhurst (id). Elle est engagée à l'ESF Heyder en mai 1888. Elle retourne en Angleterre en octobre 1892. [ADBR 11AL221]

**KEMPF Marie, Sœur Marie de Jésus (NDS).** Strbg ND <1888 et 1891-1897. Née en 1844. En octobre 1860, elle réussit un examen d'enseignante à Darmstadt (gd. Hesse). En 1871, elle est autorisée à enseigner dans l'école primaire gratuite du couvent ND de Strasbourg, où elle alors déjà active depuis quelque temps. Au milieu des années 1880, elle est encore chargée de cette structure. Elle apparaît parmi le personnel enseignant de l'ESF du couvent au printemps 1888. [ADBR 34AL1358 et 34AL1359]

**KERN Mlle.** Mulh Be 1876<. Institutrice. [ADBR 11AL211]

**KERN Ida.** Strbg BP 1874 et 1875-1880<. Née à Strasbourg en 1854. Alors qu'elle vient de réussir l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg, elle est engagée à l'ESF du BP en avril 1874. Ce poste répond au souhait d'Ida Kern de travailler dans l'établissement, mais il lui permet également de rester à Strasbourg, auprès de sa mère qui est veuve. A la rentrée suivante, elle est affectée à l'école primaire qui est alors adjointe à l'ESF du BP en englobant l'ancienne école privée de la *Mägde-Anstalt*. Elle retrouve l'ESF en 1875. En juin 1877, alors qu'elle est censée rejoindre l'enseignement public, sa directrice obtient de la conserver. En novembre 1877, elle passe à l'EN de Strasbourg son examen de service. [ADBR 34AL1368 et 34AL1403]

**KERPEN Franziska.** Rstf 1881<. Née à Wehlen (roy. Saxe) en 1858, catholique. En mai 1877, elle réussit l'examen d'institutrice à Saarbarg, près de Trèves (prov. Rhénanie). De 1877 à 1880, elle enseigne au pensionnat de l'orphelinat catholique de Boppard-sur-le-Rhin (id). En janvier 1881, elle succède à Wilhelmine Smits à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 34AL1453]

**KESSLER Babette.** Wsbg 1901-1902 + Mnst 1902-1914 + Strbg 1915-1918<. Née à Munster (O Colmar) en 1877, protestante, fille d'un employé de fabrique. Elle succède à Luise Schweitzer à l'ESF de Wissembourg fin 1901. L'année suivante, elle est engagée à l'ESF de Munster, où son activité n'est interrompue que par la fermeture de l'établissement en 1914. Elle séjourne alors à Colmar. En novembre 1915, elle succède à Anna Brokate à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle est nommée pour la durée de la guerre. [AMMun R I/267, AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1916, p. 6]

**KESSLER Johanna.** Mulh Do 1911-1914. Née à Mulhouse en 1891, catholique, fille du commerçant J. Chr. Kessler. « J'ai été élevée dans la foi catholique, puis je suis entrée à l'école supérieure de filles catholique [de Mulhouse] » (cv). Elle fréquente ensuite l'ESF municipale, à partir de la sixième classe et sans interruption. Puis elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et y réussit

son examen d'enseignante pour les ESF. Engagée à l'ESF Dollfus en 1911, elle quitte son poste trois ans plus tard pour aider sa mère dans les travaux domestiques. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1911]

**KESSLER ou KOESSLER Maria Magdalena, Sœur Maria Ludowika (DPR).** Rouf 1882-1885 + Mulh DPR 1885 + Rib DPR 1888-1889 + Colm DPR 1889-1893. Née à Duttlenheim (O Molsheim) en 1864, fille de Martin Kessler et de Ludovica Rebstock. Elle fréquente l'école primaire de Duttlenheim à partir de six ans. A douze ans, elle poursuit ses études à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après avoir réussi son examen d'institutrice en octobre 1883, elle est active pendant trois ans comme enseignante à l'ESF de Rouffach. Pour des raisons de santé, elle doit ensuite passer quatre ans à Ribeauvillé, pendant lesquelles elle est « longtemps » active à l'ESF des Sœurs de la DPR (cv), jusqu'à ce que « la maladie » l'empêche à nouveau de poursuivre son activité d'enseignante (cv). Elle séjourne alors pendant quelque temps dans la maison parentale, s'y rétablit et retourne à Ribeauvillé. [ADBR 34AL1290, cv rédigé en 1889, 34AL1295, 34AL1305 et 34AL1308]

**KESTEN Anna Maria, Sœur Maria Wilhelmine (SC).** Sargm SC 1889-1890. Née à Dortmund (prov. Westphalie) en 1862, fille du comptable Friedrich Kesten (†1883) et de Wilhelmine Ostermann. Suite au décès de sa mère, elle est envoyée à l'âge de six ans au pensionnat des sœurs du Bon-Pasteur à Münster (id). Elle y reste jusqu'à son entrée au noviciat de la congrégation SC à Metz, à Pâques 1887. Elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1889 à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). Elle suit dès lors le cours de préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle compte passer en octobre. Entre-temps, en septembre 1889, elle succède à Sœur Seraphina Kolhey à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en mai 1890. [ADBR 34AL1472, cv rédigé en 1889]

**KESTNER Elisabeth, née LANTZ.** Mulh Do 1913< (fr). Née en 1867, veuve du Dr. Kestner, mère de Fanny Kestner (→). [ADBR 34AL1304]

**KESTNER Fanny.** Mulh Do 1913-1914 (matern). Née à Mulhouse en 1893, protestante réformée, fille du médecin praticien Dr. Georg Karl Kestner et d'Elisabeth Lantz (→ KESTNER Elisabeth). A sa naissance, son père est médecin cantonal et médecin-chef à l'hôpital civil de Mulhouse. Il meurt en septembre 1899, alors qu'elle a six ans. Jusqu'à l'âge de dix ans, elle reçoit son instruction à la maison, c'est-à-dire essentiellement de sa mère. Elle intègre ensuite la sixième classe de l'ESF municipale de Mulhouse. En 1909, elle est confirmée à l'église réformée française de Mulhouse. A l'été 1910, elle quitte la première classe de l'ESF municipale de Mulhouse. A l'automne, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg, pour y recevoir une formation d'enseignante d'école maternelle. Elle réussit son examen en mai 1912 et passe les six mois suivants à la maison, prenant des leçons de couture et de peinture. Pour élargir ses connaissances en français et en anglais, elle se rend à Lille (dép. Nord) en janvier 1913, puis à Musselburgh, près d'Edimbourg (Royaume-Uni, Ecosse), trois mois plus tard. Engagée à l'ESF Dollfus en 1913, elle quitte l'établissement l'année suivante pour se marier. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1913]

**KETTENHOFFEN Karl.** Thn 1887-1889 (ch s.nat). Instituteur au lycée de Thann. [ADBR 34AL1282]

**KETTLER Johanna, Sœur Maria Clara (SC).** Sargm SC 1886< + Pltr 1888-1890. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1856. En avril 1875, elle réussit dans sa ville natale l'examen d'enseignante pour les ESF. En octobre 1875, elle devient préceptrice dans la famille Grach à Machern-sur-la-Moselle (id). De Pâques 1879 à août 1880, elle est préceptrice de cinq filles des familles Meurin (avocat) et Schoemann à Trèves. De Pâques 1882 à Pâques 1884, elle enseigne à l'ESF Meyer de Duderstadt (prov. Hanovre). Elle entre ensuite dans la congrégation SC. A la

rentrée 1886, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte la congrégation dans les deux années suivantes, puisqu'à la rentrée 1888, redevenue laïque, elle doit succéder à Paula Ladner à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). Elle ne peut finalement pas se rendre dans cet établissement pour cause de maladie. Le contact n'est toutefois pas rompu, puisqu'elle succède en décembre de la même année à Sœur Hermann Joseph Rival. Elle quitte l'établissement en décembre 1890 pour raison de santé. [ADBR 34AL1451 et 34AL1471]

**KEULER Maria Veronika.** Sargm SC 1888-1892. Née à Adenau (prov. Rhénanie) en 1870, catholique. Elle fréquente l'ESF SC de Sarreguemines pendant cinq ans. En octobre 1888, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines, tout d'abord comme aide, en attendant le départ d'une autre enseignante laïque. A Pâques 1889, elle succède à Sophie Becker. [ADBR 34AL1472]

**KIEFER Anna.** Forb sub 1880-1882. Née à Roden (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1860. En mars 1880, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Metz. Le mois suivant, elle est affectée à la classe supérieure mixte de l'école primaire de Cadenbronn, commune de Nousseviller-Saint-Nabor (O Forbach). A la rentrée 1880, elle succède à Katharina Acker à l'ESF subventionnée de Forbach. [ADBR 11AL215]

**KIEFER Georgette Pauline.** Mulh Bl 1899. Née à Mulhouse en 1879, protestante, fille du sommelier Georges Kiefer et de Pauline Bihrer. Elle reçoit sa première instruction de sa mère. A Pâques 1885, elle entre dans la neuvième classe de l'ESF municipale de Mulhouse. A partir de dix ans, elle étudie la musique – piano et violon – avec beaucoup de zèle. En mars 1894, elle est confirmée par le pasteur Buhl, président du Consistoire : « Ce jour a déterminé mon avenir. Le souhait de me consacrer à l'éducation des enfants, déjà conçu depuis longtemps, est devenu une décision solide » (id). Dans ce but, elle entre à l'automne 1895 à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. A l'automne 1898,

elle obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF en Alsace-Lorraine. Pendant sa dernière « année scolaire » (id), elle a beaucoup et minutieusement étudié les œuvres « de nos classiques allemands » (id), ainsi que quelques poètes et écrivains modernes. Elle a également étudié avec une attention particulière les meilleures œuvres des écrivains français et anglais. En octobre 1898, elle entre comme préceptrice dans une famille à Thann : « Deux filles de dix et onze ans ont été pendant sept mois mes élèves travailleuses et attentives. La période fut courte, mais leur succès fut très réjouissant » (id). Engagée à l'ESF Blattner en 1899, elle abandonne son poste au cours de l'année pour raisons de santé. [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1899]

**KIEFER Julia.** Strbg ND 1898-1899 (remp), 1902 (id), 1909 (id) et 1910-1911 (aide). Née à Ammerschwihl (O Ribeauvillé) en 1875, fille d'un notaire. Elle fréquente l'école primaire de Kaysersberg (id) jusqu'à Pâques 1886, puis, pendant quatre ans, « une institution » (cv) à Fribourg-en-Brigau (gd. Bade). De 1891 à 1893, elle est pensionnaire à l'ESF ND à Strasbourg. En août 1893, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe les années suivantes à Ammerschwihl. En juin 1898, elle est prise comme remplaçante de Sœur Margareta Scheer à l'ESF ND à Strasbourg. Elle poursuit ce remplacement durant l'année scolaire 1898/99. Elle rentre ensuite à Ammerschwihl, où son séjour est entrecoupé de voyages en Italie, en France et en Allemagne du Sud. Elle approfondit ses connaissances en littérature, histoire, histoire de l'art et mathématiques, dans la perspective de passer l'examen d'*Oberlehrerin*. Elle retrouve l'ESF ND de février à août 1902, durant le semestre d'été 1909 et pour l'année scolaire 1910/11. A l'été 1915, après avoir passé l'examen d'*Oberlehrerin*, elle sollicite un poste au lycée de filles privé de la directrice Jacob à Jauer (prov. Silésie), avant d'abandonner cette requête. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1902, et 105AL2576]

**KIEFER Katharina, Sœur Candide (SC).** Sargm SC 1876< (aide: matern). Née à

Welferding (O Sarreguemines) en 1858. Elle fréquente jusqu'à treize ans l'école primaire tenue dans sa commune natale par les Sœurs de la PPe, puis aide ces mêmes sœurs pendant trois années à l'école maternelle. Elle passe ensuite quelque temps à Trèves (prov. Rhénanie). A partir de mai 1875, elle est active chez les Sœurs de SC. Comme elle parle bien l'allemand et possède quelques connaissances, elle devient en octobre 1876 aide-enseignante à l'école maternelle attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, chargée des toutes petites. [ADBR 34AL1471]

**KIEFER Sophie, Sœur Bernarda (NDS).** Strbg ND 1894-1896. Née à Weierbach, à côté d'Offenbourg (gd. Bade), en 1858, fille du vigneron Bernhard Kiefer et de Maria Anna Mai. Elle fréquente l'école primaire de Weingarten (id) de six à quatorze ans. Alors qu'elle a seize ans, ses parents l'envoient poursuivre son instruction « dans l'institution d'enseignement et d'éducation Notre-Dame à Offenbourg » (cv). Elle y reste trois ans, la quitte, puis y retourne avec l'intention de s'y préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle réussit celui-ci à Karlsruhe (gd. Bade) en octobre 1880. Elle enseigne dès lors dans l'institution où elle a été élève. A la rentrée 1894, elle gagne l'ESF ND de Strasbourg. Elle retrouve le couvent d'Offenbourg à la fin de l'année scolaire 1895/96. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1894, et registres de baptême de Weingarten]

**KIEFFER.** Strbg DPR 1893-1917 (rel) + Strbg DC 1906-1917 (id). Archiprêtre, curé de la cathédrale de Strasbourg. Il enseigne le catéchisme à l'ESF de la DPR et donne des cours de religion à l'ESF de la DC à partir de septembre 1906. [ADBR 34AL1352 et 34AL1354]

**KIEFFER Elisabeth, Sœur Maria Imelda (SC).** Mtz SC Vi 1895-1899. Née à Hanviller (O Sarreguemines) en 1873, fille de l'instituteur Johann Kieffer et de Catharina Biller. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. En 1889, pour poursuivre son instruction, elle se rend à l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines). En avril 1890, elle entre au noviciat de la

congrégation SC et se prépare alors à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en février 1894. A la rentrée 1895, elle succède à Sœur Angelika Wagner à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. A Pâques 1899, elle est mutée. [ADBR 34AL1434, cv rédigé en 1895]

**KIEFFER Josephine, Sœur Marie Angele (DPR).** Mulh DPR 1893-1898 (ch) + Strbg DPR 1898-1918. Née à Haguenau en 1868, fille du maître-menuisier Aloys Kieffer et de Katharina Burg. Jusqu'à l'âge de neuf ans, elle fréquente l'école primaire de Haguenau. Elle fréquente ensuite l'ESF de la DPR dans cette même ville jusqu'à l'âge de dix-sept ans. En 1885, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En 1888, elle réussit l'examen d'institutrice et est engagée à Sélestat, où elle est active jusqu'en 1893. En janvier 1892, elle réussit l'examen de service. De 1893 à 1898, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse. En avril 1898, elle rejoint l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 341310, cv rédigé en 1893, et 34AL1355, cv rédigé en 1898]

**KIEFFER Magdalena, Sœur Petronilla (DPR).** Colm DPR 1892-1896. Née à Bernolsheim (O Strasbourg-campagne) en 1856, fille du cultivateur Michel Kieffer et de Petronilla Dossmann. Elle fréquente l'école primaire de Bernolsheim jusqu'à sa première communion, puis l'école primaire de Brumath (O Strasbourg-campagne). En 1873, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé : « Parce que les sœurs [de la DPR] ne pouvaient plus être engagées dans les écoles primaires, je dirigeais jusqu'en 1882 l'école maternelle de Rouffach [O Guebwiller] » (cv). De 1882 à 1884, elle se prépare à l'EN du couvent de Ribeauvillé à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juin 1884. Elle retourne alors quelques mois à Rouffach, où elle enseigne aux enfants du niveau inférieur, puis est mutée à Soultz (O Guebwiller), où elle enseigne dans le niveau moyen jusqu'en mai 1892. Elle obtient alors un poste à l'ESF de la DPR à Colmar. En février 1890, elle réussit à Ribeauvillé l'examen de service. [ADBR 34AL1290, cv rédigé en 1892]

**KIEFFER Marie, Sœur Anne de Chantal (Vis).** Mtz Vis 1878-1887<. Originaire de Wallerfangen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis), née en 1859. Elle obtient le diplôme d'institutrice à l'EN de Metz en octobre 1877. Elle entre au couvent en 1878. [ADBR 11AL219]

**KIEFFER Marie, Sœur Margareta (AP).** Lttb 1909-1918 (matern). Née à Stotzheim (O Sélestat) en 1879, fille du maître-boulangier Ferdinand Kieffer et de Louise Bucher. Elle fréquente l'école primaire de Stotzheim jusqu'à treize ans. De quatorze à dix-huit ans, « pour poursuivre [sa] formation », elle se rend à l'école ménagère des Sœurs de Saint-Vincent à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871). Ensuite, elle retourne chez ses parents. A l'âge de vingt-cinq ans, au couvent des Sœurs de l'AP à Bellemagny (O Altkirch), où elle reçoit le nom de Sœur Marie Margareta. Elle y est active pendant deux ans auprès des enfants orphelins. A partir de septembre 1907, elle est à Lutterbach (O Mulhouse), d'où elle fréquente à Mulhouse le cours de préparation à l'examen d'enseignante pour les écoles maternelles. A côté, elle œuvre comme « aide-enseignante volontaire » (cv) à l'école maternelle de la rue de Soultz, à Mulhouse. En mai 1909, elle réussit à Ribeauvillé l'examen de directrice d'école maternelle. « Avec la bienveillante autorisation des hautes autorités » (cv), elle commence son activité dans l'établissement de Lutterbach. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1909]

**KIEFFER Marie Joséphine, Sœur Maria Cleophea (DPR).** Strbg DPR 1893-1911. Née à Lingolsheim (O Erstein) en 1868, fille de Georg Kieffer et de Salomea Wurm. Dans sa troisième année, elle se rend à Rumersheim (O Strasbourg-campagne), où elle fréquente l'école primaire jusqu'en 1881. Elle gagne alors l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle reste pendant quatre ans, avant de revenir passer une année dans sa famille. En 1886, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1888. Elle est immédiatement affectée à l'école Sainte-Madeleine à Strasbourg, où elle est active jusqu'en août 1893. En janvier

1892, elle réussit l'examen de service. En septembre 1911, elle est mutée à Haguenau. [ADBR 34AL1354, cv rédigé en 1893]

**KIEFFER Victorine, Sœur Marcella (DC).** Sarbg DC 1912-1913 (tm). Née à Gros-Réderching (O Sarreguemines) en 1890. Elle fréquente les écoles primaires d'Oermingen et Rémelfing, puis l'école de couture de Sarreguemines pendant deux ans. En novembre 1909, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1911. Trois mois plus tard, elle est affectée à Augny près de Metz. A la rentrée 1912, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1912]

**KIEHR, Dr.** Sargm 1909-1914 (gym). Enseignant du lycée de Sarreguemines. En avril 1909, il reprend les cours de Georg Diemer à l'ESF municipale. Il est mobilisé au début de la Première Guerre mondiale en tant que lieutenant de réserve. [ADBR 34AL1470 et 105AL2629]

**KIELWASSER Albert.** Mulh C/Z 1891-1892 (s.nat). Enseignant à l'EM de Mulhouse, il reprend les cours de Fortunatus Ley à l'ESF Coudre (zoologie, botanique, minéralogie) en février 1891. Il exerce cette activité annexe jusqu'à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 11AL208]

**KIENER Mlle.** Colm <1871<. [ADBR 34AL1250]

**KIENTZ Mlle.** Strbg ND 1917<. Peut-être Maria Kientz, née à Walbach (O Colmar) en 1896, catholique, fille d'un instituteur ; elle a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar entre 1912 et 1915. [ADBR 105AL2575]

**KIENTZ, Sœur Marie Camille (DPR).** Mulh DPR 1912 (remp). Née en 1873. [ADBR 34AL1314]

**KIENTZ Leontine, Sœur Marie Aline (DPR).** Strbg DPR 1902-1918. Née à

Ebersheim (O Sélestat) en 1883, fille du charron Emil Kientz et de Franziska Haus. A six ans, elle entre à l'école primaire de trois classes d'Ebersheim, où œuvrent les enseignantes Greif : « J'ai reçu d'elles ma première instruction jusqu'à ma première sainte communion » (cv). Après sa première communion, elle reste encore un semestre dans la maison parentale, puis fréquente pendant deux ans l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). « Parce qu'elle [se sent] appelée à la fonction de sœur-enseignante » (cv), elle entre en 1898 à l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à l'examen d'institutrice. Elle le réussit en juillet 1902. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1902]

**KIESTALLER Louise Joséphine, Sœur Saint-Jean ou Maria Johanna (NDS).** Strbg ND 1875-1888 et 1889-1890. Née à Strasbourg en 1856, fille de Franz Anton Kiestaller, épicier, et de Joséphine Suiter. Elle reçoit toute son éducation au pensionnat ND à Strasbourg. Jusqu'à dix-huit ans, elle étudie le français et l'allemand. En 1875, elle réussit à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871) les examens des brevets de capacité du second et du premier ordre pour l'enseignement des filles. La même année, elle prend le voile à l'ESF ND à Strasbourg. Dès lors, elle y enseigne le français, tout en continuant de s'exercer à la langue allemande : elle prend des cours privés auprès de Monsieur Otto, professeur à l'EN d'instituteurs, qui deviendra ensuite inspecteur scolaire de cercle. En avril 1888, elle sollicite l'autorisation de pouvoir continuer à enseigner dans les deux langues. Autorisée refusée, car elle ne dispose pas des diplômes nécessaires. En octobre 1889, elle se présente, à Metz, à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle échoue. En novembre 1889, la directrice de l'ESF ND obtient exceptionnellement des hautes autorités scolaires de pouvoir la réemployer, pour quelques heures de cours, afin qu'elle soit mieux préparée pour la session d'examen suivante. Elle meurt à Strasbourg le 2 novembre 1907. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1888, et état civil de Strasbourg]

**KIFFER Pierre François Jules.** Mtz Kahn 1874-1875 (math) + Mtz Minag 1874-1875

(s.nat). Né à Sierck-les-Bains (O Thionville-est) en 1838. Il devient bachelier ès sciences en août 1859 à Strasbourg. A l'automne 1874, il est actif à Metz, où il reprend temporairement une partie de l'enseignement de Monsieur Burtaire à l'ESF Kahn, et devient en même temps professeur de sciences à l'ESF Minaglia, où il succède à Monsieur Taratte. Il cesse son activité dans les deux établissements en janvier 1875. [ADBR 11AL223]

**KILBERT, née REY.** Colm H 1872-1873 (all). Enseignante brevetée. La directrice Hitschler écrit le 21 novembre 1872 à l'inspecteur scolaire de cercle : « De plus, je me suis adjointe Mme Kilbert, née Rey, pour me seconder dans les leçons d'allemand. Cette dame descend d'une famille saxonne dont le grand-père était autrefois professeur d'allemand à Colmar et avec lequel elle a étudié cette langue. Quelque onéreuses que me soient personnellement ces leçons, j'ai cru devoir faire ce sacrifice dans l'intérêt de mes élèves et pour satisfaire aux exigences présentes ». [ADBR 34AL1247]

**KIND Maria, Sœur Clémence (PPe).** Pltr 1875-1882<. Née à Boulay en 1852. Elle est affectée à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) en septembre 1875, tout de suite après sa réussite à l'examen d'institutrice à l'EN de Metz. [ADBR 34AL1450]

**KINDT Angela, Sœur Theresie (SC).** StAvd SC 1907-1908 (aide) + Sargm SC 1909 (remp). Née à Taben (prov. Rhénanie, O Saarburg) en 1869, fille du défunt garde-forestier Eduard Kindt et de Barbara Schütz. Jusqu'à ses quatorze ans, elle fréquente l'école de filles à classe unique de Taben. A dix-sept, elle réussit à intégrer l'EN de Münstereifel (prov. Rhénanie, district Cologne). Elle réussit l'examen d'institutrice en mai 1890 et est engagée à Neufvillage (O Château-Salins). En octobre 1899, elle entre au couvent SC à Metz. En avril 1901, on lui confie la quatrième classe, puis, en juillet 1903, la troisième classe de l'école de filles de Sarralbe (O Forbach). En mars 1907, elle succède à Maria Steil à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire

1907/08. Au début de l'automne 1909, elle remplace Sœur Augusta Lehmann à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1475 et 34AL1478, cv rédigé en 1907]

**KING Miss.** Strbg Mury 1897-1898 (ang). Née à Londres en 1879, protestante. Elle fréquente la *High School for Girls* de Miss Sell à Watford et réussit les *Junior & Senior Cambridge Examinations*, ainsi que la *Matriculation Examination of the London University*. A la rentrée 1897, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1897 par Mathilde Limberg, qui connaît personnellement Miss Sell]

**KINTZ Leonie, Sœur Mariana (DPR).** Strbg DPR 1915-1918 (gym). Née à Eschau (O Erstein) en 1894. Elle a le diplôme d'enseignante d'école maternelle. En 1912, elle suit le cours de gymnastique organisé par Mlle Hüther à Strasbourg. Elle réussit le diplôme de directrice d'école maternelle en juin 1913 à Colmar. [ADBR 105AL2574]

**KIPPELS Maria.** Thn 1899 (remp) et 1900-1914 + Strbg ND 1899 (aide). Née à Mulhouse en 1877, catholique, fille d'un contrôleur des caisses demeurant à Thann. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg entre 1893 et 1896. A l'été 1897, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF de Thann pour un remplacement au début de l'année 1899. Au mois de novembre, elle est recrutée comme aide à l'ESF ND à Strasbourg. En novembre 1900, elle retrouve l'ESF de Thann, où elle obtient un poste. Elle a un frère *Oberlehrer* à Elberfeld (prov. Rhénanie) en 1916. [ADBR 34AL1360 et 105AL2540]

**KIRCH Matthias.** Gbw 1882-1901 (math s.nat). Vieil-Allemand. [ADBR 34AL1256 et 34AL1258]

**KIRCHBERG Mathilde, Sœur Xaveria (Mis).** Mtz Mis 1883-1909. Enseignante au pensionnat de sa congrégation à Toul (départ. Meurthe-et-Moselle) pendant une année (→ *Répertoire*), elle rejoint, en 1877, pour se perfectionner en français, le pensionnat de Saint-Sauveur-le-Vicomte (départ. Manche);

elle y enseigne l'allemand et les mathématiques et plus tard encore le français. En novembre 1883, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, comme aide-enseignante. En juillet 1884, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1909, elle doit prendre quelques mois de repos. Elle n'enseignera plus dans l'établissement. [ADBR 34AL1441 et 34AL1445]

**KIRCHER Luise\***. Rib 1907-1909 + SMaM 1909-1911 (remp) + Strbg Sg 1911-1920. Née à Reichshoffen (O Haguenuau) en 1877, protestante, fille d'un trésorier. Alors qu'elle a trois ans, ses parents déménagent à Niederbronn-les-Bains (id), qui est depuis son « *Heimatsort* » (cv). De six à huit ans, elle fréquente l'école primaire de Niederbronn. En 1886, une école privée est fondée par Mlle Kern. Elle fréquente ledit établissement jusqu'à ses dix ans, puis séjourne onze mois à Paris. Entre-temps, Mlle Kern est décédée et son établissement a fermé, mais une nouvelle école de filles, dirigée par Mlle Iltis, est créée avant son retour. Jusqu'à sa confirmation, Luise Kircher fréquente cette école, dans laquelle œuvrent également des instituteurs de la nouvelle école des garçons. De quatorze à dix-sept ans, elle prend des cours privés. En 1895, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. En juin 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Après deux mois passés à la maison, elle est engagée à l'automne 1898 dans un Ladies' College à Elleray, au sud-ouest de Londres. Elle y est active comme enseignante d'allemand et de français durant six ans. Pendant son temps libre, elle étudie l'histoire et la littérature anglaises pour le « Higher Local Cambridge Examination » (cv). Selon le souhait de ses parents, elle rentre en Allemagne en 1904. En octobre de cette année, on lui confie l'instruction de la petite-fille de douze ans de l'ancien ministre de la guerre Bronsart von Schellendorf. Elle occupe cette fonction de préceptrice jusqu'à Pâques 1907. Pendant les deux ans et demi qu'elle passe au Marienhof, près de Krakow (d. Mecklembourg-Schwerin), elle prépare son élève à intégrer l'école de Charlottenburg (prov. Brandebourg) en lui donnant des cours

dans toutes les matières, sauf en religion et en planimétrie. Son activité terminée, elle rentre à la maison en avril 1907. De mai à août 1907, elle est remplaçante à Sélestat. De septembre 1907 à avril 1909, elle est enseignante à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. D'avril 1909 à avril 1911, elle est remplaçante à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). En septembre 1911, elle succède à Julie Bohnert à la tête de l'ESF-institution Saigy à Strasbourg. En juin 1915, elle doit interrompre, pour des raisons de santé, sa préparation à l'examen de directrice d'ESF ; elle demande alors aux hautes autorités scolaires l'autorisation de ne s'inscrire qu'à la session de l'année suivante (ADBR 105AL2586, lettre à l'*Oberschulrat*, 22.06.1915). Autorisation accordée. En août 1916, elle obtient le report de son inscription à l'examen de directrice d'ESF jusqu'à la fin de la guerre. Elle reste dans l'établissement après le retour de l'Alsace à la France, jusqu'à sa fermeture en 1920. [ADBR 34AL1389, 105AL1063, dossier personnel, cv rédigé en 1907, 105AL2536, 105AL2586 et AMS 2MW620]

**KIRCHHOFF(ER) Mlle**. Wsl M 1879-1880 (tm). Elle donne des cours à l'ESF d'Agnes Martin durant sa première année d'existence. [ADBR 34AL1393]

**KIRCHNER Louise, épouse KUEMMEL\***. Strbg Münch 1877< + Br 1884-1898. De Lauterbourg (O Wissembourg). En novembre 1877, elle est engagée à l'ESF Münch à Strasbourg. Elle se marie par la suite avec le pharmacien Hermann Kuemmel. En avril 1884, elle prend la direction de l'ESF de Barr (O Sélestat). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en 1886 et l'examen de directrice pour les ESF en avril 1888. Elle meurt en janvier 1898. [ADBR 34AL1315 et 34AL1381 ; elle signe « Kuemmel », mais plus souvent « Kuemmel-Kirchner » et surtout « Kirchner-Kuemmel »]

**KIRMANN Hortense, Sœur Béatrix (DPR)**. Gbw DPR 1869-1875. Née en 1852. [ADHR 8AL1/11362]

**KIRRMANN, Sœur (DPR).** Colm DPR 1918. [ADBR 105AL2544]

**KIRSCH.** Strbg Vo <1882< (math s.nat). Frère d'une enseignante de l'EN de Strasbourg, fiancé de Julie Vollmer (→) à la fin des années 1870. Cette dernière le renvoie de son ESF lorsqu'il se fiance à une riche héritière de Halle (prov. Saxe). [ADBR 34AL1530]

**KIRSCH Katharina.** Mtz SC Ge 1880-1881. Née à Zewen (prov. Rhénanie) en 1862, catholique. En août 1880, elle réussit à Düsseldorf (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1428]

**KIRSTEIN Anna.** Mulh Bl 1899 (remp) + Mulh 1906-1907 (id) + Mulh Do 1912-1915. Née à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau) en 1878, protestante, fille du receveur des impôts Wilhelm Kirstein et d'Anna Fietkan. A six ans, elle entre à l'école primaire de la ville, qu'elle fréquente pendant trois ans. « Lorsque mon père a créé, par la suite, une école de filles privée, j'y suis allée ». En août 1891, son père est muté à Altkirch, où elle fréquente l'ESF fondée récemment dans cette ville. En septembre 1892, son père est muté à Dornach (O Mulhouse). Anna Kirstein entre alors dans la première classe de l'ESF municipale de Mulhouse. A l'automne 1893, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Elle est confirmée en mars 1894, après avoir été préparée par le pasteur Stricker. A l'été 1896, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. En octobre 1896, elle se rend à Mons (Belgique) pour enseigner l'allemand et prendre des cours de français à l'institution Sainte-Waudru. Munie d'un bon certificat, elle rentre à la maison pour les grandes vacances 1897. Elle y reste jusqu'en mai 1898, se rendant alors au presbytère de Holtby (Angleterre, Yorkshire). Elle y passe six « magnifiques mois » (cv) : elle donne aux deux petites-filles – quinze et seize ans – du pasteur Surtees des cours d'allemand, de français et de piano, tandis qu'elle-même

apprend anglais. Munie là encore d'un bon certificat, elle cherche un autre poste : « Ma situation s'est cependant détériorée à tel point que j'ai dû rentrer à la maison deux mois plus tard, c'est-à-dire à Noël 1898 » (cv). De janvier à Pâques 1899, elle donne des cours privés. [ADBR 34AL1274, 34AL1298, cv rédigé en 1899, et 34AL1304]

**KLATTE Olga.** Sltt 1901-1904. Née à Strasbourg en 1877, protestante, fille d'un rédacteur à la *Strassburger Post* originaire du Nord de l'Allemagne. Elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg, puis l'ENS attachée à cet établissement. En même temps, elle se consacre à la musique et se forme au chant durant cinq ans chez l'enseignante de chant Madame A. Rucquoi-Weber. Après la fin de ses études, elle reste près d'un an sans emploi. A Pâques 1899, elle entre comme préceptrice au domaine seigneurial de Brünchenhain, près d'Iesberg (prov. Hesse-Nassau). Elle y enseigne « toutes les matières, les travaux manuels, la musique et le dessin » (cv) à quatre filles. En septembre 1900, elle quitte Brünchenhain pour l'Alsace-Lorraine, afin de trouver un poste. En décembre, elle devient institutrice à Ingwiller, où elle enseigne par demi-journée jusqu'à Pâques 1901 dans la deuxième année scolaire et dans le niveau supérieur : « Pour pouvoir subvenir aux besoins de ma mère, ce qui m'a été impossible jusqu'à présent, je souhaiterais devenir enseignante à Sélestat » (cv). Active à l'ESF de Sélestat à partir de 1901, elle décède dans ce poste en avril 1904, après une maladie. [ADBR 34AL1336, cv rédigé en 1901]

**KLAUSS.** Gbw 1875 (fr). Ancien enseignant du collège de Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**KLAYELÉ Marie, Sœur Bertin (DPR).** Gbw DPR 1868-1875. Née en 1850. [ADHR 8AL1/11362]

**KLECK.** Gbw 1882< (géo math s.nat). Instituteur. [ADBR 34AL1256]

**KLEIBER Therese, Sœur Severin (DPR).** Mulh DPR 1882-1887. Née en 1859. [ADBR 34AL1307]

**KLEIN.** Forb sub <1876<. Enseignant à Forbach. Il donne des cours à l'ESF du lieu. [ADBR 11AL215]

**KLEIN.** Gbw 1915 (remp: rel). Catholique. *Oberlehrer* au lycée de Guebwiller. [ADBR 105AL2535]

**KLEIN, Dr.** Sltt 1916-1918 (rel). *Oberlehrer* du lycée de Sélestat, il y enseigne la religion catholique. [ADBR 105AL2563]

**KLEIN Adolf.** Mulh 1875-1919 + Mulh Do 1885-1914 (gym). Né à Durmersheim (gd. Bade) en 1854, catholique. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse. Il est révoqué le 6 janvier 1919. [ADBR 34AL1265, 34AL1268, 34AL1301, 34AL1304 et 1045W8]

**KLEIN Anna.** Strbg Schw 1887-1892 (tm). Née à Strasbourg en 1857, protestante. A Pâques 1887, elle succède à Louise Grossmann à l'ESF Schwartz à Strasbourg. En juillet 1888, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. [ADBR 34AL1383 et 34AL1384]◊

**KLEIN Antonie.** Thionv StCh 1894-1895. Née à Kyllburg (prov. Rhénanie) en 1871, fille du maire de Gerolstein dans l'Eifel (id), qui devient en 1872 secrétaire à Haguenau. Elle fréquente l'ESF de la DPR à Haguenau de six à quinze ans. En 1887, elle entre à l'EN de Sélestat, où elle réussit en 1891 l'examen d'institutrice. En juin 1891, elle est affectée à l'école primaire de deux classes de Gresswiller. En octobre 1894, elle réussit à l'EN de Sélestat son examen de service. Le même mois, elle succède à Elisabeth Einheuser à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement en janvier 1895, pour raisons de santé et pour se rapprocher de ses parents. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1894]

**KLEIN Caroline.** Br 1886-1889. Engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) en octobre 1886, elle s'engage à passer l'examen d'enseignante pour les ESF avant la fin de l'année. [ADBR 34AL1315]

**KLEIN Marie Elisa\*.** Strbg Schw/Kl 1880-1912<. Née à Strasbourg en 1859, protestante luthérienne, fille de Jacques Émile Klein, commis négociant, et de Sophie Marbach. A partir de six ans, elle fréquente « une petite école privée » (cv). A l'automne 1869, elle entre à l'ESF d'Emilie Fuchs, où elle reste jusqu'à Pâques 1876. Elle se consacre ensuite à l'apprentissage des travaux manuels féminins et au ménage. « Mais lorsque j'ai été mise face à la nécessité de choisir un métier – mon père était mort depuis déjà 1874 –, j'ai repris le chemin de l'école et me suis préparée de février à juillet 1878 à l'examen français d'institutrice, que j'ai réussi à Nancy [dép. Meurthe-et-Moselle] » (cv). En septembre de la même année, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. Après deux ans d'études, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1880. Avec l'autorisation des autorités scolaires, elle avait déjà commencé deux mois plus tôt à enseigner à l'ESF Fuchs, qui venait alors de passer sous la direction de Marie Schwartz. Elle commence à enseigner dans les petites classes et les classes moyennes, mais on lui confie très vite les classes supérieures. En 1888, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF. A partir de septembre 1895, Marie Schwartz l'associe à la direction de l'école. En mai 1903, elle la lui abandonne entièrement. Elle meurt à Strasbourg le 13 janvier 1938. [ADBR 34AL1383 et 34AL1385, cv rédigé en 1903, et état civil de Strasbourg]

**KLEIN Elisa.** Thionv StCh 1885-1887. Née à Holzmühl (prov. Rhénanie). Elle fréquente pendant quatre ans l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En mars 1885, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. En novembre 1885, elle succède à Elise Knorr à la tête de la troisième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. [ADBR 11AL213]

**KLEIN Elisabeth.** Sargm SC 1887-1888 (tm). Née à Marpingen (prov. Rhénanie, O Sankt Wendel) en 1865, catholique. Après avoir suivi un cours de cinq mois à la Wilhelm-Augusta-Schule de Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie), elle y réussit

l'examen d'enseignante de travaux manuels en juillet 1885. A la rentrée 1887, elle succède à Maria Jumpertz à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471]

**KLEIN Elise ou Elsa.** Mulh Z 1895-1896 + Mtz 1896 (remp). Née à Mulhouse en 1877, catholique, fille d'Adolf Klein (→) ; sœur de Hulda Klein (→). Elle effectue sa scolarité à l'ESF municipale de Mulhouse, où enseigne son père. A l'automne 1892, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1895. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Zimmermann à Mulhouse, où elle est active jusqu'à la fermeture de l'établissement à la fin de l'année scolaire. A la rentrée 1896, elle remplace Maria Neuhaus, malade du typhus, à l'ESF municipale de Metz. [ADBR 11AL208 et 34AL1436, cv rédigé en 1896]

**KLEIN Ernst Theodor.** Wsbg 1907-1918 (rel). Né à Bust (O Saverne) en 1875. Il est nommé pasteur de Wissembourg en 1906. En mai 1918, il abandonne son activité à l'ESF de la ville pour cause de surmenage. L'année suivante, suite au retour de l'Alsace à la France, il gagne l'Allemagne. [ADBR 34AL1398, 105AL2590 et Bopp, p. 295]

**KLEIN Frieda.** Strbg An 1900-1901 (remp: ch matern). Née à Strasbourg en 1864, protestante, fille du propriétaire Heinrich Klein ; sœur de Johanna Klein (→). En 1878, elle réussit son examen de fin de scolarité primaire à l'École Anschlin, qu'elle fréquente jusqu'en août 1879. Au mois d'octobre de cette même année, elle s'inscrit « au *Lehrkursus* de l'École Schoepflin pour se préparer à l'examen d'entrée à l'école normale d'institutrices de Strasbourg » (Marie Anschlin au président de Basse-Alsace, 13.01.1880). En janvier 1880, elle est engagée comme aide dans le niveau inférieur de l'École Anschlin, car « elle souhaite alléger à ses parents, durement affligés, les coûts de sa formation ». Elle quitte l'enseignement à l'automne 1882 pour se consacrer entièrement à l'étude de la musique. En mai 1884, elle réussit l'examen d'enseignante d'école maternelle. A la rentrée 1884, elle succède à Victoire

Balthazard à la tête de la classe inférieure de l'École Anschlin ; mais les autorités demandent qu'elle passe l'examen d'institutrice dans un délai de deux ans. En août 1886, elle ne se sent pas suffisamment prête et demande un prolongement du délai d'une année. Il lui est accordé, mais elle ne passe pas l'examen. Elle obtient toutefois de rester à l'École Anschlin jusqu'à mars 1888, date prévue pour l'arrivée d'une nouvelle enseignante diplômée, après quoi elle souhaite quitter l'enseignement pour raisons de famille. A partir de l'automne 1894, elle dirige l'école maternelle de Beblenheim (O Ribeauvillé). Elle quitte ce poste en mars 1899 pour se marier, mais son fiancé décède le mois suivant. Elle vit ensuite en partie chez sa sœur Johanna, en partie chez ses parents ; elle reste constamment en contact avec Marie Anschlin. En juillet 1900, elle retrouve l'établissement de cette dernière, devenu une ESF en janvier 1894, comme remplaçante de sa sœur Johanna : le remplacement doit durer jusqu'à la fin de l'année scolaire, mais il se prolonge à la rentrée suivante. A partir d'octobre 1900, elle remplace également Hedwig Eissel à la tête de l'école maternelle. En février 1901, elle retourne dans l'enseignement public. [ADBR 34AL1413 et 34AL1414]

**KLEIN Albertine Hulda.** Mulh Bl 1904<. Née à Mulhouse en 1882, catholique, fille d'Adolf Klein (→) ; sœur d'Elsa Klein (→). Elle fréquente toutes les classes de l'ESF municipale de Mulhouse, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. Elle occupe dès lors une place de préceptrice dans la famille d'un officier à Mulhouse, jusqu'à ce qu'elle soit engagée à l'ESF Blattner en 1904. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1904, et état civil de Mulhouse]

**KLEIN Johanna.** Strbg An 1899-1901 (ch). Née à Strasbourg en 1874, protestante, sixième enfant du propriétaire Heinrich Klein ; sœur de Frieda Klein (→). Elle est baptisée à l'église Saint-Nicolas. Elle fréquente l'École Anschlin de six à quatorze ans ; pour préparer sa confirmation, elle suit les cours du pasteur Michel Knittel (→). Pour s'exercer aux travaux manuels, elle fréquente ensuite l'école industrielle de Mlle Baldner.

Enfin, à partir de 1890, elle se consacre entièrement à l'étude de la musique au conservatoire municipal : « Ce que j'ai appris doit désormais me servir à gagner ma vie comme enseignante », écrit-elle dans son cv à l'automne 1899, lorsqu'elle succède à Marie Borgeon comme enseignante de chant à l'ESF Anschlin. En juillet 1900, elle prend congé jusqu'à la fin de l'année scolaire pour travailler sa voix. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1900/01. [ADBR 34AL1414, cv rédigé en 1899]

**KLEIN Johanna.** Sarbg 1912-1914 (remp). Née à Metz en 1894, catholique, fille d'un rédacteur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1909 et 1912. Elle est engagée à l'ESF municipale de Sarrebourg comme remplaçante de Marie Mönch pour l'année scolaire 1912/13. Elle reste finalement dans l'établissement l'année scolaire suivante comme remplaçante de Maria Brzoska. [ADBR 34AL1461]

**KLEIN Julie.** Strbg UF 1891-1894 (ch). Née à Strasbourg le 24 février 1868, protestante, « d'une honorable famille de Strasbourg » (certificat de moralité du pasteur Leblois, 29.10.1891). De mai 1874 jusqu'à sa confirmation en mars 1882, elle suit les cours de religion du pasteur Leblois de l'église du Temple-Neuf. Elle fréquente le conservatoire municipal d'octobre 1884 à juillet 1891. Au mois de novembre suivant, elle reprend l'enseignement d'Émile Masson à l'ESF UF. Elle quitte l'établissement en décembre 1894 pour se marier. [ADBR 34AL1379]

**KLEIN Katharina, Sœur Clara Elisabeth (Ppe).** Dz 1889-1891 + Pltr 1891-1893. Née à Reisweiler (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1865, fille du cultivateur Johann Klein. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle reste ensuite jusqu'à dix-neuf ans dans la maison parentale. En 1884, elle part se former à l'institution des sœurs du pauvre Enfant Jésus à Echternach (Luxembourg), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Saarburg, près de Trèves (prov. Rhénanie), en mars 1888. Le mois suivant, elle quitte l'établissement et retourne

à la maison, où elle reste jusqu'en octobre de la même année, date de son entrée au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle poursuit ses études. En juillet 1889, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. A la rentrée 1889, elle est affectée à la nouvelle ESF de Dieuze (O Château-Salins). A la rentrée 1891, elle succède à Sœur Laurentius Leinenbach à l'ESF de Peltre. [ADBR 34AL1423, cv rédigé en 1889, et 34AL1451, cv rédigé en 1891,]

**KLEIN Lina.** Sav <1874-1883. Protestante. Elle quitte l'ESF de Saverne en 1883 pour un poste d'institutrice intérimaire à l'école protestante de Pfaffenhoffen (O Saverne). [ADBR 34AL1399]

**KLEIN Margaretha, Sœur Euphrasie (SC).** Sargm SC 1875< (matern). Née à Trèves (prov. Rhénanie) vers 1833. On confie en mars 1875 à cette sœur converse la salle d'asile attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, fermée quelques mois plus tôt faute d'enseignante germanophone et qui peut rouvrir grâce à elle. [ADBR 34AL1471]

**KLEIN Maria Amalia.** Mnst 1897-1901. Née à Mulhouse en 1844, protestante. De sept à quinze ans, elle fréquente l'école primaire de Mulhouse. Elle se prépare ensuite par des cours privés à entrer à l'EN de Strasbourg. Après avoir intégré l'établissement en septembre 1863, elle y réussit son examen d'institutrice (brevet de capacité pour l'enseignement primaire) en 1866. Elle obtient également le diplôme d'enseignante d'école maternelle (certificat d'aptitude pour l'enseignement dans les salles d'asile). En octobre 1866, elle est engagée à l'école primaire de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) comme aide-enseignante. Sur les conseils de son médecin, elle prend un congé en janvier 1868 : « Cent vingt élèves étaient beaucoup trop pour mes forces » (cv) ! Elle séjourne alors à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), dans « une bonne institution » (cv), où elle approfondit ses connaissances en allemand (février-octobre 1868). En octobre 1868, elle est engagée à l'école primaire de Munster (O Colmar). En octobre 1871, on lui confie la

deuxième des classes spéciales qui viennent d'être fondées. A partir de 1879, elle s'occupe de la première classe, c'est-à-dire d'enfants entre douze et quatorze ans. Lors de la transformation des classes spéciales en ESF, elle reste membre du corps enseignant. En 1898, elle assure la direction intérimaire de l'établissement. [ADBR 105AL1082, dossier personnel, cv rédigé en 1897, et AMMun R I/267]

**KLEIN Marie, Sœur Thérèse Marie (PPe)\*.** Dz 1875-1878 + Bouz 1878-1910. Née à Beyren-Gandren (Thionville-est) en 1853. A la rentrée 1875, après sa réussite à l'examen d'institutrice à Metz, elle succède à Sœur Marie Mathilde Pasant à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). En mai 1878, elle succède à Sœur Madeleine Elisabeth François à la tête de la seconde classe de l'ESF de Bouzonville (O Boulay). En mai 1885, elle prend la direction de l'établissement suite au départ de Sœur Marie Albert Hermes. Elle quitte ses fonctions à Pâques 1910, à la demande des hautes autorités scolaires, suite aux résultats insatisfaisants de l'ESF relevés par plusieurs rapports d'inspection. [ADBR 34AL1420, 34AL1422 et 105AL2606]

**KLEIN Marie Catherine.** Gbw 1888-1895. Née à Ribeauvillé en 1850. Elle obtient à Strasbourg en mars 1870 le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. [ADBR 34AL1257 et 37AL1258]

**KLEIN Caroline Sophie.** Strbg BP 1887-1888. Née à Diemeringen (O Saverne) en 1868, fille du pasteur Karl Friedrich Klein et de Caroline Bijon. Alors qu'elle a cinq ans, son père devient pasteur à Birlenbach (O Wissembourg). Trois ans plus tard, il décède. Sa mère s'installe alors à Strasbourg et y devient directrice de la *Mägdeherberge* qui vient d'être créée. A partir de 1877, Sophie Klein fréquente l'ESF du BP. Après y avoir fait toutes ses classes, elle entre en 1884 à l'EN qui lui est attachée. Trois ans plus tard, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF du BP à la rentrée 1887. En mai 1888, elle quitte l'établissement pour raisons familiales. [ADBR 34AL1368, cv rédigé en 1887]

**KLEIN Philipp.** Dorl 1892-1895 (math). Instituteur à Dorlisheim (O Molsheim), il donne des cours à l'ESF à partir d'octobre 1892. [ADBR 34AL1337]

**KLEINER Anna, Sœur Seraphie Joseph (PPe)\*.** Dz 1886-1888 et 1889-1897 + Forb PPe 1903-1905. Née à Cattenom (O Thionville-est) en 1864. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à quatorze ans. En avril 1880, après deux années de préparation à l'ESF de Forbach, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). En février 1883, elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) l'examen d'institutrice et devient aide-enseignante au noviciat de Peltre (avr. 1883-oct. 1886). En juillet 1885, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1886, elle est nommée enseignante à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). En mai 1887, elle en prend la direction, qu'elle conserve jusqu'à sa fermeture en novembre 1888, pour cause de délabrement des locaux. Lorsque la congrégation ouvre une nouvelle ESF à Dieuze à la rentrée 1889, elle prend la tête de l'établissement. En octobre 1897, elle devient institutrice à l'école primaire de Thonville (O Boulay). A Pâques 1903, elle succède à Sœur Laurentius Leinenbach à l'ESF de la PPe à Forbach. En octobre 1905, elle est mutée dans un autre établissement. [ADBR 34AL1422, 34AL1423, cv rédigé en 1889, et 34AL1427, cv rédigé en 1903]

**KLEINER Clara.** Br 1901-1902 (matern). Née à Mrotschen (prov. Posen) en 1879, protestante, fille du *Postverwalter* Ottokar Kleiner, donc Vieille-Allemande. Son père meurt alors qu'elle a trois ans. La famille gagne alors Jastrow (prov. Prusse-Occidentale, aujourd'hui Jastrowie en Pologne), commune natale de sa mère. Lorsque cette dernière meurt à son tour en 1888, Clara est recueillie par son oncle, le *Postmeister* Steffen, à Jastrow. Jusqu'à sa confirmation, elle y fréquente l'ESF de Mlle Lehmann. Elle entre ensuite au *Pestalozzi-Fröbel-Haus* pour devenir enseignante de maternelle. Après avoir suivi les cours d'avril 1895 à avril 1896, elle prend tout de suite un poste dans la famille du commandant von der Esch, qu'elle occupe jusqu'en 1898. Elle passe ensuite un

trimestre chez des parents puis occupe un poste de remplaçante chez Son Excellence von Gerhardt. En octobre 1898, elle prend à nouveau un poste fixe, chez Monsieur Cap zur See von Heeringen, où elle reste jusqu'en janvier 1901. De janvier à mars 1901, elle se trouve chez des parents à Gross-Lichterfelde (prov. Brandebourg). Engagée en 1901 à l'ESF de Barr (O Sélestat), elle quitte l'établissement en 1902 pour des raisons familiales. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1901]

**KLEINHANS Albertine, Sœur Viktor (DPR).** Mulh DPR 1915< (tm). Née à Eschentzwiller (O Mulhouse) en 1892, fille du cultivateur Josef Kleinhans. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Eschentzwiller. Elle apprend ensuite la couture. En octobre 1907, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), qu'elle fréquente pendant deux ans. Elle entre ensuite à l'EN du couvent de Ribeauvillé, qu'elle fréquente là-aussi pendant deux ans. Pendant ce temps, elle se prépare à l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Ses supérieures l'envoient ensuite à la *Gewerbe- und Fortbildungsschule für Mädchen* à Strasbourg, où elle réussit l'examen en juin 1912. Elle retourne alors au couvent, où elle fréquente deux cours de cuisine. En 1913, elle est engagée comme enseignante dans le *Haushaltungseminar* de Ribeauvillé, où elle est active pendant dix-huit mois. La mort de son père la rappelle alors à Eschentzwiller. L'école ménagère de Ribeauvillé étant fermée à cause de la guerre, ses supérieures lui indiquent l'ESF de la DPR à Mulhouse comme lieu de séjour temporaire. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1915]

**KLEINHANS Marie Justine, Sœur Josepha (DPR)\*.** Colm DPR 1872-1917. Née à Eschentzwiller (O Mulhouse) en 1853, fille de Joseph Kleinhans, agent d'assurance, et de Marie Justine Jeltsch. Elle dirige l'ESF de la DPR à Colmar de 1901 à 1917. Elle sera supérieure générale de la congrégation de 1919 jusqu'à son décès, le 4 janvier 1932, à Ribeauvillé. [ADBR 34AL1290 et 34AL1292 ; portrait dans LORSON Pierre, *Les Sœurs de Ribeauvillé*, Paris, 1956]

**KLEINMANN Mile.** Br <1873-1886<. Elle obtient son brevet d'institutrice en 1860, et un diplôme d'enseignante d'allemand à l'EN de Bautzen (roy. Saxe) en 1872. [ADBR 34AL1315 et 34AL1317]

**KLEINSCHNITTGER Anna.** Mtz SC Ge 1914 (aide). Née à Giershagen (prov. Westphalie, O Brilon) en 1891, catholique, fille du commerçant Kaspar Kleinschnittger et de Maria Knust. Elle fréquente les écoles primaires catholiques de Giershagen puis Gelsenkirchen (prov. Westphalie) de Pâques 1897 à Pâques 1905, puis le lycée de filles (ESF) du couvent Brede près de Brakel. A Pâques 1910, elle intègre l'*Oberlyzeum* (EN) attaché à l'établissement : à Pâques 1913, elle réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF ; en mars 1914, l'examen pratique. Elle succède alors à Antonie Kaltenbach à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz (Pâques 1914). [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1914]

**KLENK Adeleide.** Mulh Be 1876<. Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1845. [ADBR 11AL211]

**KLENK August.** Mulh R 1875 (fr). Licencié ès lettres, enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse jusqu'en 1871, optant en 1872, il s'établit alors à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), où il devient professeur de littérature française. Avec l'autorisation provisoire de l'inspecteur scolaire de cercle (Voigt), il donne des cours à l'ESF Russ à Mulhouse, en juin et juillet 1875, comme remplaçant d'Édouard Boissière, parti soudainement pour la France. A la rentrée 1875, une autorisation définitive est officiellement demandée. L'inspecteur scolaire de cercle (toujours Voigt) y est hostile, car, en plus d'être optant, August Klenk passe pour un membre fervent et publiciste actif de la Ligue d'Alsace : « il ne peut donc pas être recommandé comme professeur de langue et de littérature françaises dans un établissement encore si peu favorable à l'Allemagne » (note au président de Haute-Alsace, 22.07.1875). [ADBR 11AL207]

**KLETHI Bertha.** Courc 1904-1906. Née à Erstein en 1885, protestante, fille de l'employé de fabrique Friedrich Klethi. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire protestante de sa ville natale, où elle reste pendant quatre ans. « Comme mon plus grand souhait était dès cette époque de me consacrer un jour au métier d'enseignante, mes parents m'ont envoyée à l'école supérieure de filles de Mulhouse, pour que j'y reçoive une préparation solide à mes futures études. Ils ont choisi cette ville parce que ma sœur aînée y était mariée et qu'ils n'avaient donc pas besoin de me confier à des mains étrangères. C'est ainsi que je suis arrivée à Mulhouse à l'âge de dix ans, et que j'ai été reçue dans la cinquième classe de l'école supérieure de filles après un petit examen » (cv). Par la suite, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit en juillet 1904 l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1905/06. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1904]

**KLEWES Theresia.** Strbg Mury 1888-1890 + Strbg Kg 1893. Née à Attendorn (prov. Westphalie) en 1868, catholique, fille du libraire Johann Klewes. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire d'Attendorn. En 1883, elle entre à l'institution Sankt Josef de Dorothea Fromm à Dingelstädt (prov. Saxe). En septembre 1886, elle réussit à Erfurt (prov. Saxe) l'examen d'institutrice. Elle commence par enseigner au Sankt Josef Institut, avant de gagner Evreux (départ. Eure) et l'« institution de Milles Quemin-Chauvin ». En septembre 1888, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. En septembre 1892, elle réussit à Hanovre (prov. Hanovre) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En février 1893, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1375/2 et 34AL1408, cv rédigé en 1893]

**KLINGLER.** Strbg Kg 1909-1910 (gym). Enseignant de gymnastique à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg,

il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1909. [ADBR 34AL1411]

**KLINGLER Hubert.** Gbw 1879-1882 (math). Née en 1857. Instituteur à l'école primaire municipale de Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**KLINK.** Gbw 1875< (fr). Ancien enseignant du collège de Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**KLOCK, Sœur (DPR).** Colm DPR 1914-1918. [ADBR 105AL2544]

**KLÖER Wilhelmine.** Strbg Mury 1889. Née à Neheim (prov. Westphalie, O Arnsberg) en 1868. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En octobre 1883, elle intègre l'institution Fromm à Dingelstädt (prov. Saxe). Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en avril 1886, puis reste dans l'établissement comme enseignante : « J'ai employé mes heures de loisir à poursuivre ma formation en français, en anglais et en musique » (cv). En avril 1889, elle succède à Maria Buchholz à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1889]

**KLÖVEKORN.** Colm 1916< (Bk). *Oberlehrer*. Il enseigne à la *Frauenschule* créée en annexe de l'ESF municipale de Colmar en octobre 1916. [ADBR 34AL1255/2 et AMC 30 5A4/14]

**KLÖVEKORN Hedwig.** Br 1901-1903. Née à Strasbourg en 1882, catholique, fille de l'instituteur Anton Franz Simon Klövekorn et de Wilhelmine Schaland. De six à quatorze ans, elle fréquente l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle entre ensuite dans la deuxième classe de l'ESF municipale. A l'automne 1898, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. Après trois de fréquentation, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. La jeune diplômée est recrutée à l'ESF de Barr. Hedwig Klöverkorn meurt à Lohne (Allemagne) le 24 mars 1951. [ADBR

34AL1316, cv rédigé en 1901, et état civil de Strasbourg]

**KLOTZ Lydia.** Bxw 1886-1891<. Auparavant institutrice à Niedermodern (O Saverne), elle est « une ancienne élève [de l'ESF de Bouxwiller (O Saverne)], estimée de tous » (maire Hoeffel au directeur du cercle de Saverne, 05.01.1886). [ADBR 34AL1319 et 34AL1320]

**KLOTZ Marie Angelika, Sœur Alexandre (DPR).** Mulh DPR 1893-1914. Née à Saint-Jean (O Saverne) en 1873, fille de l'ouvrier de fabrique Alphons Klotz et de Kunigunda Müllartz. Elle fréquente jusqu'à l'âge de seize ans, d'abord l'école primaire de Saint-Jean, puis celle de Saverne. En 1889, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. [ADBR 34AL1310, cv rédigé en 1893]

**KLOTZBÜCHER Johanna.** Molsh 1911-1914. Née à Mergentheim (roy. Wurtemberg) en 1887, catholique, fille du maire Theodor Klotzbücher et d'Olga Ziegler. A six ans, elle entre à l'école primaire de Mergentheim, qu'elle quitte à l'âge de douze ans pour intégrer l'ESF de la ville. Elle y reste quatre années, avant de rejoindre l'ESF de Molsheim « pour poursuivre [son] instruction » (cv). En septembre 1908, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg, où elle réussit en juin 1911 son examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Molsheim. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1911]

**KLÜSENER Hermann.** Mulh 1872 (ch) + Mulh Do 1877< (all math) + Mulh C/Z 1889-1896 (all). Né à Göritz (prov. Brandebourg, O Prenzlau) en 1841, protestant, fils de l'instituteur Johann Friedrich Wilhelm Klüsener, mari de Henriette Lindhorst, fille d'un maître-meunier de Biesenthal (prov. Brandebourg). Il reçoit sa première instruction de son père, à la maison puis à l'école primaire de Göritz. Après sa confirmation, son père le prépare à l'entrée à l'ENP de Köpenick (prov. Brandebourg), qu'il intègre en janvier 1859. En avril 1860, il entre à l'EN de Köpenick. A

Pâques 1862, il devient instituteur à l'école municipale de Köpenick. Il y enseigne d'abord dans la troisième classe, puis dans la première. En juillet 1862, il est muté à Biesenthal : « Là-bas, comme à Köpenick, j'ai rempli les fonctions qui m'étaient confiées en utilisant particulièrement bien mes forces et, sans vouloir me vanter, en recueillant la plus grande satisfaction de mes supérieurs. Le surintendant Striebritz, inspecteur scolaire du cercle, m'a donc confié l'enseignement dans la première classe après la mort du recteur au printemps 1865 » (cv). A l'été 1863, il est enrôlé au 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie pour un service militaire de six semaines. En juin 1865, il obtient sa nomination définitive dans l'enseignement. A l'été 1866, il fréquente pendant six semaines en tant qu'auditeur libre l'Institut royal pour sourds-muets de Berlin. En mars 1866, il est nommé directeur de l'ENP de Biesenthal. En 1869 et en 1871, il suit des cours dans différentes EN en tant que de formateur (*Präparenden-Bildner*). De 1862 à 1868, il consacre son temps libre à l'étude des langues étrangères. De février à octobre 1872, il est enseignant à l'ESF municipale de Mulhouse et à l'ENS attachée à l'établissement. A partir d'octobre 1872, il est enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse : enseignant ordinaire en avril 1875, *Oberlehrer* en avril 1890. Depuis juillet de l'année précédente, il donne également des cours à l'ESF Coudre, où il enseigne jusqu'à la fermeture de l'établissement à l'été 1896. Il part à la retraite à l'été 1908 et décède en novembre 1915. [ADBR 11AL208, 34AL1265, 34AL1301 et 105AL1069, dossier personnel, cv rédigé en 1872]◊

**KLUG Therese, Sœur Marie Philippine (DPSJB).** Fén 1901-1902. Née à Bieberich (prov. Hesse-Nassau) en 1878. Ses parents déménagent bientôt à Strasbourg-Cronembourg, où elle fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de treize ans. Les deux années suivantes, elle fréquente l'école préparatoire à Strasbourg. Quelques années plus tard, elle se sent appelée à la vie religieuse et entre en 1896 au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle réussit en 1900 l'examen d'institutrice. Elle est alors nommée à l'école primaire de

Rothau (O Molsheim), où elle reste active jusqu'en février 1901. Deux mois plus tard, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement pour cause de maladie en avril 1902. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1901]

**KLUGE Magdalena.** Colm 1894-1919. Née en 1865. Elle intègre l'ESF subventionnée de Colmar en 1894 et est révoquée le 31 janvier 1919. [ADBR 34AL1251, 34AL1255/2 et 1045W8]

**KLUMPP Theodor.** Mulh 1901-1903. Né à Oberndorf (roy. Wurtemberg) en 1865, protestant, marié (1900). De l'automne 1873 à l'automne 1879, il fréquente le lycée de Tübingen (id) ; de l'automne 1879 à l'automne 1883, les petits séminaires protestants de Maulbronn (id) et Blaubeuren (id). A l'issue de cette préparation, il réussit l'examen lui permettant d'intégrer le grand séminaire de théologie protestante de Tübingen. De l'automne 1883 à l'automne 1888, il étudie la philologie à l'Université de Tübingen. A l'automne 1888, il réussit à Stuttgart (id) l'examen de préceptorat en latin, grec et religion, permettant d'enseigner jusqu'à l'*Ober-Tertia*. Il devient alors précepteur chez Mme von Saldern à Berlin jusqu'en octobre 1890. D'avril 1891 à l'automne 1892, il exerce les mêmes fonctions chez Monsieur Stucken à Moscou (Empire russe). A l'automne 1892, il réussit à Stuttgart l'examen de professorat, lui permettant d'enseigner le latin, le grec, l'allemand et l'histoire dans toutes les classes d'un lycée. D'avril à juillet 1893, il est à nouveau précepteur, chez le Dr. Jordan à Elberfeld (prov. Rhénanie). D'octobre 1893 à janvier 1894, il est *Präceptoratsverweser* à Nagold (roy. Wurtemberg). De février à mars 1894, il est vicaire remplaçant au *Realgymnasium* de Stuttgart. Il reste plus longtemps dans son poste suivant : d'avril 1894 à l'automne 1898, il enseigne dans la classe moyenne de l'école primaire protestante de Plettenberg (prov. Westphalie). Puis les fonctions s'enchaînent à nouveau rapidement : de l'automne jusqu'à décembre 1898, il est *Professoratsverweser* au lycée de Schwäbisch Hall (roy. Wurtemberg) ; de janvier à Pâques 1899, aide-enseignant à l'école latine de

Mergentheim (id) ; de Pâques 1899 à la Saint-Michel 1901, *Oberlehrer* à l'ESF avec EN de Wismar (gd. Mecklembourg-Schwerin). Engagé à l'ESF municipale de Mulhouse en 1901, il quitte l'établissement en 1903 pour devenir directeur de l'ESF d'Iserlohn (prov. Westphalie). [ADBR 34AL1272, 34AL1273 et 105AL1068, dossier personnel]◊

**KLUTMANN Bertha, Sœur Wilhelmine (SC)\*.** Mtz SC Ge 1886-1894 + Rstf 1894-1902 + Btch 1902-1906 + Sargm SC 1906-1918. Née à Olpe (prov. Westphalie) en 1864, fille du commerçant Johann Klutmann et de Wilhelmine Nies. Elle fréquente l'école primaire d'Olpe de six à treize ans, puis, pendant deux années, l'établissement dirigé par les franciscaines dans la même localité. En juin 1884, elle entre au couvent SC à Metz. En mars 1886, elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est), et en août de la même année, l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. A la rentrée 1886, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la rentrée 1894, elle est affectée à l'ESF de Rustroff (id) pour succéder à Sœur Léontine Siméon. Elle quitte l'établissement en avril 1902 pour raisons de santé. En septembre 1902, elle succède à Sœur Josephine Prim à la tête de l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement à Pâques 1906 pour prendre la direction de l'ESF SC de Sarreguemines, où elle succède à Sœur Maria Aloysia Rhode. [ADBR 34AL1419, 34AL1428, 34AL1454, cv rédigé en 1894, et 34AL1475]

**KNABBE Herta Hedwig.** Sav 1908 (remp). Née à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1889, protestante, fille du Dr. Georg Knabbe, médecin cantonal, membre du conseil de surveillance de l'ESF de Saverne à partir de 1902. Elle fréquente l'école primaire de Phalsbourg en 1895 et 1896, puis l'ESF de cette même ville jusqu'en 1899. En mars de cette année, ses parents déménagent à Saverne, où elle fréquente l'ESF jusqu'en 1904. En juillet de cette année, elle réussit l'examen d'entrée à l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift de Karlsruhe (gd. Bade), qu'elle intègre en septembre. Elle y réussit

l'examen d'institutrice en juillet 1906 et l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1907. [ADBR 34AL1402, cv rédigé en 1908, et 105AL2594]

**KNABE Julie, née WITTE.** Mulh Z 1895-1896. Institutrice communale à Mulhouse depuis 1863, elle quitte son poste en 1883 pour se marier. A la rentrée 1895, elle est engagée à l'ESF Zimmermann à Mulhouse, un établissement qu'elle connaît déjà pour y avoir été aide-enseignante en cours de travaux manuels (époque indéterminée). [ADBR 11AL208]

**KNAFF Marie, Sœur Anna Elisa (SC).** Mtz SC Ge 1887< (matern). Née à Larochette (Luxembourg) en 1845, fille du fabricant de tabac Adam Knaff et de Marguerite Welter. En août 1863, elle réussit l'examen du brevet de troisième rang à Luxembourg. Est-elle déjà, à cette époque, religieuse de la DC sous le nom de Sœur Melitina ? Elle est active comme aide-enseignante à l'EN de Luxembourg de 1866 à 1883. A cette date, elle est proposée pour prendre la direction de l'ESF de la DC qui doit alors rouvrir à Sarrebourg. Mais les autorités n'acceptent pas sa nomination, car son diplôme s'avère insuffisant. Par la suite, Marie Knaff intègre les Sœurs de SC sous le nom de Sœur Anna Elisa et passe l'examen d'enseignante d'école maternelle. En mai 1887, elle est appelée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz pour en ouvrir et en diriger une. [ADBR 34AL1428 et 34AL1462]

**KNAUTH Anna Margarete\*.** Morh 1899-1900. Née à Memel (prov. Prusse-Orientale, aujourd'hui Klaipėda en Lituanie) en 1868, protestante, fille du Dr. Herrmann Knauth, médecin, et d'Auguste Ancker, originaire de Russ (prov. Prusse-Orientale, aujourd'hui Rusnė en Lituanie). Son père décède alors qu'elle a six ans. Sa mère déménage avec elle à Königsberg (prov. Prusse-Orientale), où elle fréquente l'ESF de Mlle Marie Jenske. Après sa confirmation à la cathédrale de Königsberg, elle intègre l'EN du pasteur Roquette en cette même ville, qu'elle fréquente pendant deux ans et demi et quitte après avoir réussi l'examen d'enseignante

pour les ESF en mars 1886. Elle passe ensuite neuf ans « à Paris et à Londres » (cv), pour se perfectionner en langues. Elle enseigne tout d'abord dans « une bonne école parisienne » (cv) tenue par la comtesse de Dommaigné (N°11 rue Washington), laquelle écrit à son sujet (27.09.1891) : « Je connais Mlle Anna Knauth depuis la fin de 1886. J'ai été en relations amicales avec elle jusqu'au mois d'octobre 1889. Pendant ce laps de temps, elle a fait l'éducation de plusieurs jeunes filles de bonnes familles. Sa haute intelligence, sa connaissance parfaite de la langue française, qu'elle parle avec un très bon accent, la faisait rechercher à Paris. Puis son savoir-vivre et son bon caractère la rendaient très sympathique ». Elle gagne ensuite « un bon établissement d'éducation anglais » (cv) à Buxton, avant de revenir à Paris, dans la maison de la comtesse de Rivaud de La Raffinière (rue d'Edimbourg). Elle enseigne ensuite chez sa parente, Mrs Beerbohm, dans l'ouest de Londres (19 Hyde-Park-Place), et finalement chez Mrs Wynn Apperley à Corquay. De retour en Allemagne (oct. 1894), elle prend la direction de l'école privée – d'une puis de deux classes – de Russ, « à la demande des habitants du lieu » (cv) ; il s'agit de la commune d'origine de sa mère. Au bout de deux ans, elle échange ladite école contre un établissement similaire à Brunow dans l'Uckermark (prov. Brandebourg, aujourd'hui Heckelberg-Brunow), qui ne répond pas davantage à ses attentes. « Sur les conseils du *Deutschen Allgemeinen Lehrerinnenverein*, dont [elle est] membre depuis plusieurs années » (cv), elle se rend alors à Morhange (O Forbach) pour ouvrir en mai 1899 l'ESF que les familles d'officiers de la garnison du lieu appellent de leurs vœux. La situation du nouvel établissement – une douzaine d'élèves – s'avère cependant difficile et Anna Margarete Knauth décide de quitter Morhange à la fin de l'année scolaire 1899/1900. [ADBR 34AL1488, cv rédigé en 1899]

**KNEER Johann Chrysostomus.** Strbg 1882-1914 (dess). Né à Ingstetten (roy. Wurtemberg) en 1856, catholique. Professeur de dessin du lycée de Strasbourg (révoqué le 23 février 1919), il enseigne à l'ESF municipale de Strasbourg de 1882 à 1914.

[ADBR 1045W8, AMS 2MW578 et *Jahresbericht* Strasbourg 1883, p. 53]

**KNICKMANN Wilhelm.** Strbg Vo <1884<. [AMS 2MW615, liste de 1884]

**KNIEBE Helene Elfriede, épouse HENSSEN.** Colm 1904 (remp) et 1908< + Strbg BP 1918 (stag). Née à Sulzbach (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1881, protestante, fille du directeur de la *Rektorschule* (enseignement secondaire) de la ville et inspecteur scolaire. Elle fréquente l'école primaire de Sulzbach de six à dix ans, puis entre à l'ESF. Elle est confirmée en 1895, dans l'église protestante de Sulzbach. Par des cours privés, elle se prépare ensuite à intégrer une EN. En février 1899, elle entre dans la deuxième classe de l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar, où elle réussit en juin 1900 l'examen d'enseignante pour les ESF. En juin et juillet 1902, elle remplace une enseignante à l'ESF municipale de Bochum (prov. Westphalie). Après son retour en Alsace, elle prépare deux élèves à l'examen d'entrée à l'EN, en leur donnant des cours de langues à domicile. Engagée à l'ESF municipale de Colmar en 1904 comme remplaçante, puis en 1908 comme titulaire, elle quitte l'enseignement pour se marier. On la retrouve cependant à l'ESF du BP à la fin de la Première Guerre mondiale, comme stagiaire. [ADBR 34AL1253, cv rédigé en 1904, 34AL1254 et 105AL2580]

**KNITTEL Michel.** Strbg 1877 (remp: rel). Né à Geudertheim (O Strasbourg-campagne) en 1831. Pasteur de l'église Saint-Nicolas à Strasbourg de 1875 à 1914. Il remplace le pasteur Nied à l'ESF municipale pendant tout le semestre d'été 1877. [*Jahresbericht* Strasbourg 1877, p 48 et 54, et Bopp, p. 298]

**KNOCH Elisabeth.** Wsbg 1893. Née en 1872. Elle succède à Maria Zimpfer en avril 1893 et quitte l'établissement au bout de quelques semaines. [ADBR 34AL1397 et 105AL2590]

**KNODERER Emilie Pauline\*.** Strbg Kno 1845-1876. Née à Strasbourg en février 1819, protestante, fille de Jean Geoffroi Knoderer, fabricant de cuir, et de Marie Henriette

Roesch. En juillet 1839, sa mère écrit au recteur : « Ma fille ayant terminé son éducation, j'espérais qu'elle pourrait se présenter aux examens du mois d'août pour l'obtention du brevet de capacité du degré élémentaire ; mais il résulte des informations que j'ai prises qu'elle a six mois de moins que l'âge fixé par la loi. Des personnes auxquelles je me suis adressée depuis m'ont fait espérer qu'il ne serait pas impossible, peut-être, d'obtenir de votre bienveillance une légère exception à cette condition de la loi. [...] Il y a plusieurs années que je me suis séparée de ma fille pour la mettre à même de remplir la carrière à laquelle elle se destine. Elle était d'abord dans l'internat de Mme Lobstein, et depuis la cessation de cet établissement, je l'ai confiée aux soins de Milles Keller ; [...] ses maîtres m'assurent que, la permission de subir l'examen lui étant accordée, elle ne saurait manquer de réussir. [...] J'ai dû m'imposer bien des privations afin de procurer à mon enfant l'éducation dont elle jouit. Mes ressources sont restreintes, les conditions dans lesquelles nous vivons ont rendu ma position plus précaire encore, et le moment approche où je me verrai dans la nécessité pénible de retirer ma fille à moi » (cité dans SCHVIND avec la date de 1849, qui doit être avancée de dix ans). En 1845, elle obtient le brevet supérieur (ADBR 1TP/PRI102, « feuille d'inspection », 25.05.1855). Les *Affiches de Strasbourg* du 11 juin 1845 nous apprennent que « le pensionnat des dames Ehrmann, actuellement dirigé par Mlle Knoderer, a été transféré de la rue des Bouchers au N°23 rue des Serruriers » (cité dans SCHVIND). Vers la même époque, elle reprend aussi le vénérable pensionnat de Salomé Barbenès. Une liste des « pensions et institutions de demoiselles » fonctionnant dans le Bas-Rhin en 1851 indique que le pensionnat Knoderer n'est pas « spécial à l'un des cultes » (ADBR 1TP/PRI15) : il s'agit soit d'une information erronée, soit de l'état antérieur à sa classification comme établissement protestant. Une liste des « pensionnats primaires en exercice en 1855 » situe celui de Pauline Knoderer « rue Sainte-Elisabeth, à côté du haras » (ADBR 1TP/PRI102). Une « feuille d'inspection » de la même année indique comme adresse le N°17 (ADBR 1TP/PRI102, 25.05.1855). En janvier 1860,

le délégué cantonal Auguste Kern rédige un rapport sur « onze pensionnats et écoles de filles du culte protestant à Strasbourg » : l'établissement de Pauline Knoderer fait partie des trois pensionnats, mais il reçoit également des externes (ADBR 1TP/PRI101, rapport au préfet, 31.01.1860). Le même Kern rend en octobre 1867 un nouveau rapport sur les mêmes établissements, avec davantage de précisions sur chacun d'eux (ADBR 1TP/PRI102) : le « pensionnat de demoiselles » de Pauline Knoderer, N°3 rue Sainte-Elisabeth, accueille 8 internes et 20 externes de dix à seize ans ; la directrice et les deux sous-maîtresses se chargent de l'enseignement des travaux manuels tandis que dix-neuf enseignants et enseignantes de l'extérieur se partagent toutes les autres matières (langue française, langue allemande, langue anglaise, littérature, géographie et histoire, arithmétique, religion, physique, dessin, chant, piano). Après l'annexion, l'établissement est considéré comme une ESF. Il reste à la même adresse (N°3 rue Sainte-Elisabeth). Le dernier document faisant état de son fonctionnement date de juillet 1876 (AMS 2MW643). Pauline Knoderer meurt au diaconat de Strasbourg le 6 juin 1900. [ADBR 1TP/PRI15, 1TP/PRI101 et 1TP/PRI102, AMS 2MW643, dossier Knoderer, SCHVIND Muriel, *L'éducation des demoiselles de la bourgeoisie: l'exemple du Bas-Rhin (1800-1870)*, mémoire de maîtrise à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, 1996, p.32, p. 88, p. 97-98, BREITENSTEIN Jules (→), *A la mémoire de Melle Pauline Knoderer. Discours prononcé à ses obsèques par le pasteur Jules Breitenstein*, Strasbourg, Imprimerie Alsacienne, 1900, 14 p., et état civil de Strasbourg]

**KNOERZER Luise Augusta.** Mtz Mis 1909 (remp). Née à Amberg (roy. Bavière, O Haut-Palatinat) en 1881, catholique, fille d'Alois Knörzer, enseignant de *Realschule* puis recteur de la *Real- und Lateinschule* de Wasserburg-sur-l'Inn (roy. Bavière, O Haute-Bavière), et de Luise Pammer. D'octobre 1887 à août 1892, elle fréquente l'école primaire dirigée par les Demoiselles anglaises à Wasserburg. En septembre 1892, elle entre à l'ESF des mêmes Demoiselles anglaises, où elle reste jusqu'en juillet 1897.

Elle vit ensuite pendant deux ans à la maison. D'octobre 1899 à août 1900, elle séjourne en France dans des institutions, tout d'abord à Vitry-sur-Seine (dép. Seine), puis à Buzançais (dép. Indre). De retour chez ses parents, elle poursuit ses études et réussit à Munich (roy. Bavière) l'examen d'enseignante de français en avril 1901, puis celui d'enseignante d'anglais en avril 1902. En mars 1905, elle part en Angleterre pour étudier l'anglais pendant cinq mois. De Pâques 1906 à Pâques 1907, elle est employée comme enseignante de français et d'anglais à l'ESF avec cours complémentaires des ursulines à Duderstadt (prov. Hanovre). Elle abandonne ce poste pour se préparer à passer l'examen d'institutrice dans le royaume de Bavière, mais le ministère bavarois de l'instruction publique lui refuse la dispense d'âge nécessaire pour intégrer une EN. En août 1907, elle obtient de pouvoir fréquenter le cours parallèle de langues à l'EN de Coblenz (prov. Rhénanie), où elle réussit au printemps 1909 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En mai 1909, elle est engagée comme aide-enseignante au pensionnat des sœurs-enseignantes de Sankt Ursula à Villingen (gd. Bade), où elle reste jusqu'en août. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour remplacer Sœur Xaveria Kirchberg. Elle quitte l'établissement en décembre 1909 pour un poste dans l'enseignement public du grand-duché de Bade. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1909]

**KNOLL Anna.** Sltt F 1883<. Née à Horb (roy. Wurtemberg) en 1864, catholique. Elle passe l'examen d'enseignante dans les ESF à Stuttgart (id) en 1881. Très certainement la sœur de Marie Knoll (→). [ADBR 11AL212]

**KNOLL Marie.** Sltt F 1875-1882. Catholique, fille d'un instituteur et enseignant d'ENP apprécié par Haug, directeur de l'EN de Sélestat. Elle dispose d'un diplôme wurtembergeois qui lui permet d'enseigner dans les ESF. Très certainement la sœur d'Anna Knoll (→). [ADBR 11AL212]

**KNOPF Joséphine.** Mulh Do 1903< (remp: matern). Née à Mulhouse en 1883, catholique, fille d'un maître-plâtrier. Elle grandit dans la maison parentale et fréquente l'ESF municipale de Mulhouse jusqu'à l'âge de quinze ans : « J'ai pris la décision de me préparer à l'examen supérieur d'enseignante, mais j'ai été obligée d'interrompre mes études pour des raisons familiales » (cv). Elle est alors active pendant quelque temps comme comptable dans l'entreprise de son père. Elle reprend toutefois bientôt ses études, cette fois-ci pour décrocher le diplôme d'enseignante d'école maternelle. Ce dernier obtenu, elle est engagée comme enseignante d'école maternelle dans l'école privée de Mlle Steger à Mulhouse, où elle reste un an et demi. En 1903, elle effectue un remplacement à l'école maternelle attachée à l'ESF Dollfus. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1903]

**KNORR Elisabeth ou Elise.** Thionv StCh 1884-1886. Née à Steinbourg (O Haguenau) en 1865. En mai 1884, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville comme enseignante de français. A la rentrée 1884, elle est nommée à la tête de la troisième classe de l'établissement. En novembre 1885, elle passe à la tête de la deuxième classe. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL213]

**KNORREN August.** Mulh 1879-1880. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse. [ADBR 34AL1266]

**KOBLENZ Katharina.** Sav 1884-1919. Catholique, sœur de Pauline Koblenz (→). Pourvue du diplôme d'institutrice, elle est engagée à l'ESF de Saverne en janvier 1884, tout d'abord comme remplaçante de sa sœur Pauline. Souffrant de douleurs au cou depuis de nombreuses années, elle obtient en 1900 une aide financière de l'*Oberschulrat* qui lui permet d'aller en cure à Ems durant les vacances d'été. L'année suivante, elle reçoit une nouvelle aide pour fréquenter un établissement de cure spécialement destiné aux enseignantes. Elle est révoquée le 15

avril 1919. [ADBR 34AL1399, 34AL1400, 34AL1401, 34AL1402 et 1045W8]

**KOBLENZ Pauline.** Sav 1882-1884 et 1887-1889 + Phlsbg 1884-1887. Originaire de Mannheim (gd. Bade), née en 1861, catholique, sœur de Katharina Koblenz (→). En 1877, elle intègre l'EN de Sélestat. En mars 1880, elle réussit l'examen d'institutrice. Active à l'école primaire catholique d'Eckbolsheim (O Strasbourg-campagne) d'avril 1880 à juillet 1882, elle devient alors deuxième enseignante à l'ESF de Saverne, un poste qu'elle occupe jusqu'en janvier 1884. Elle doit alors prendre un congé de maladie pour six mois, lequel conduit à la perte de son poste. En décembre 1884, elle succède à Lucie Birckel à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). En octobre 1885, elle passe son examen de service à Beauregard (O Thionville-est). Elle obtient le poste de quatrième enseignante à l'ESF de Saverne à sa création à Pâques 1887. En septembre 1888, elle prend un congé pour raisons de santé. De retour dans l'établissement en mai 1889, elle demande, le mois suivant, à quitter l'enseignement, toujours pour raisons de santé. [ADBR 34AL1399, 34AL1400 et 34AL1447]

**KOCH, Dr.\*.** Metz 1903-1918. Né à Heygendorf (gd. Saxe-Weimar-Eisenach) en 1863, protestant, marié, gendre de Hermann Geissler (→). Il entre dans l'enseignement alsacien-lorrain en 1889. *Oberlehrer* à l'EN d'instituteurs de Strasbourg, il devient directeur de l'ESF municipale de Metz en avril 1903. En mai 1912, il se rend chez sa mère, en Thuringe. En janvier 1913, sur les conseils du médecin, il conduit une sœur handicapée mentale dans un foyer à Apolda, près de Weimar (gd. Saxe-Weimar-Eisenach), après l'avoir hébergée quelque temps. Un frère meurt quelques jours plus tard : il se rend à son enterrement à Heygendorf. En décembre 1913, son beau-père décède à Wissembourg : en tant que seul parent masculin du défunt, le Dr. Koch doit régler ses affaires. En tant qu'*Oberleutnant* de la *Landwehr*, il est incorporé en septembre 1914 par le *Generalkommando* du 21<sup>e</sup> corps d'armée pour le 16<sup>e</sup> corps d'armée à Sarrebruck (prov. Rhénanie), afin de fonder

et diriger un établissement de préparation militaire à Sarrelouis (prov. Rhénanie) ; il devient alors *Hauptmann*. Pendant ce temps, il est remplacé dans ses fonctions de directeur de l'ESF municipale de Metz par le Prof. Lückstaede puis par l'*Oberlehrer* Uentz. En août 1915, il est rendu à la vie civile et reprend la direction effective de son établissement. En mars 1918, il se rend à Wissembourg à l'occasion du décès de sa belle-mère, pensionnaire de la Fondation Westerkamp. Il est révoqué le 28 décembre 1918 et remplacé par M. Uentz. [ADBR 34AL1437, 34AL1439, 34AL1440, 105AL2616 et 1045W8 et *Jahresbericht Metz* 1903]◊

**KOCH Barbara.** Hgn 1877-1878. Catholique. Institutrice à Harthausen, commune de Haguenau, jusqu'à Pâques 1877. Elle est alors engagée comme seconde enseignante à l'ESF subventionnée de Haguenau, où elle succède à Marie Ertz. En mai 1878, l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves décide de son licenciement pour la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1326]

**KOCH Caroline Frédérique (Diac).** Schltg 1872 ou 1873 et 1875 + Bxw 1875-1876 (remp) + Br 1889-1891 + Strbg BP 1891-1918. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1856, fille du brasseur Jean Frédéric Koch et de Christine Schiellein, tous deux natifs de Bouxwiller. Sa sœur Julie y est institutrice au milieu des années 1880. Jusqu'à seize ans, Caroline Koch fréquente l'école spéciale de filles de Bouxwiller. En 1872, elle réussit à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) l'examen français d'institutrice. Pendant un semestre, elle enseigne à l'ESF Schnée à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). En octobre 1873, elle se rend à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) comme enseignante de français. Elle rentre en Alsace à l'automne 1874 et réussit en avril 1875 à Strasbourg l'examen allemand d'institutrice. Elle retourne alors à l'ESF Schnée, où elle reste jusqu'à l'automne 1875. Elle effectue ensuite un remplacement à l'ESF de Bouxwiller jusqu'au printemps 1876. En avril 1876, elle quitte l'établissement pour une place d'enseignante de langues à l'école de filles de Leyde (Pays-

Bas), où elle reste pendant trois années. Du printemps 1879 à l'automne 1880, elle occupe les mêmes fonctions à l'ESF Wirth à Cologne (prov. Rhénanie). Elle doit cependant retourner à Bouxwiller pour des raisons de famille. Alors qu'elle enseigne encore à Cologne, elle avait présenté sa candidature à un poste vacant à l'ESF de Bouxwiller (1880). Sans succès. En février 1883, elle est engagée comme institutrice de la classe supérieure de l'école primaire de Bouxwiller. En décembre 1885, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle prend ensuite un congé de six mois pour raisons de santé, au cours duquel son poste à l'école primaire de Bouxwiller est déclaré vacant. Après deux années passées comme préceptrice à Apolda (gd. Saxe-Weimar-Eisenach), elle obtient un poste à Stettin (prov. Poméranie) au printemps 1888. Elle rentre en Alsace à l'automne 1889 pour devenir enseignante à l'ESF de Barr (O Sélestat). « Le souhait de se rapprocher des siens la conduit à entrer dans mon école, si l'autorisation de l'État lui est accordée pour cela », précise la directrice (ADBR 34AL1315, la directrice à l'*Oberschulrat*, 25.09.1889). Caroline Koch quitte l'ESF de Barr au printemps 1891 pour intégrer en avril la Maison des diaconesses à Strasbourg et enseigner à l'ESF du BP à Strasbourg : « Intelligente, vive d'esprit, originale et spirituelle. Elle enseigne dans les classes de Seconde et Troisième. Sa foi est profonde, et sa personnalité est très intéressante. Elle excelle en pyrogravure » (CLB). [ADBR 34AL1318, 34AL1319, 34AL1315, 34AL1369 et 34AL1370, cv rédigé en 1891, et CLB, p. 178]

**KOCH Gertrud.** Strbg BP 1918 (aide) + Strbg Bg 1918 (id). Née à Dillingen-sur-la-Sarre (prov. Rhénanie) en 1898, protestante, fille du conseiller de gouvernement et conseiller en architecture Wilhelm Koch. Elle fréquente l'ESF municipale de Thionville de l'automne 1904 à Noël 1906, puis entre à l'ESF municipale de Metz, qu'elle fréquente de Noël 1906 à l'automne 1909. Suite à la mutation de son père à Strasbourg, elle entre à l'automne 1909 dans la cinquième classe de l'ESF municipale, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. Entre-temps, elle est confirmée en mars 1913 par le pasteur Will à

l'église Saint-Guillaume. En 1914, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale. Elle y réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF en 1917 et l'examen pratique l'année suivante (juin 1918), avec la mention « bien ». En juillet 1918, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF du BP et à la *gehobene Mädchenschule* Boegner. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1918]

**KOCH Léonard ou Sylvain, Dr.** Wsbg 1898-1918 (rel). Rabbín de Wissembourg de 1898 jusqu'à son décès en 1930. [ADBR 34AL1398 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 414-415]

**KOCH Luise\***. Altk 1890-1891 + Hgn 1891-1909 et 1915-1918 + Sargm 1909-1915. Née à Constance (gd. Bade) en 1871, protestante. Elle réussit en juin 1890 à Mulhouse son examen d'enseignante pour les ESF. Après un an comme enseignante à l'ESF d'Altkirch, elle est engagée à la rentrée 1891 comme enseignante à l'ESF de Haguenau. En 1906, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF à Strasbourg. En mai 1909, elle quitte Haguenau pour succéder à Therese Schorn à la tête de l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle retrouve l'ESF de Haguenau, comme directrice, à la rentrée 1915. Pour les vacances, elle retourne volontiers dans son grand-duché de Bade natal. Elle passe ainsi le mois d'août 1917 à Sankt Märgen (gd. Bade), en Forêt-Noire. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> janvier 1919. [ADBR 34AL1284, 34AL1329, 34AL1330, 34AL1331, 34AL1470, 105AL2559 et 1045W8]

**KOCH Maria, Sœur Angela (PPe)**. Thionv PPe 1918. Née à Neunkirch (O Sarreguemines) en 1891. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF de la PPe à Forbach de Pâques 1906 à Pâques 1907, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1910. Le mois suivant, elle est affectée comme remplaçante à l'école primaire de Macheren (O Metz), où elle est nommée institutrice en avril 1911. A la rentrée 1918, elle succède à Anna Jung à

l'ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1918]

**KOCHER Mlle.** Colm 1872<. [ADBR 34AL1250]

**KOEBERLE Alice.** Strbg Mury 1892-1897 (matern). Née à Strasbourg en 1876, catholique, fille du tapissier Alfred Koeberle et d'Alice Cron. Elle fréquente l'ESF de la DPR de six ans jusque peu avant ses quatorze ans (de la septième jusqu'à la troisième classe incluse). Depuis l'âge de dix ans, elle prend des cours de piano : « Comme je me sentais particulièrement attirée par la musique, j'ai pris la décision de poursuivre mes études de piano, afin de pouvoir me servir de cette inclination comme débouché annexe [*Nebenerwerbszweig*]. J'aime aussi beaucoup les enfants et je serais donc heureuse d'obtenir l'autorisation d'occuper le poste d'enseignante d'école maternelle qui m'est proposé », écrit-elle en juillet 1892 (cv). Il lui est alors offert de prendre en charge l'école maternelle qui doit ouvrir à l'ESF Mury à Strasbourg à la rentrée suivante : c'est un *second choix* de la directrice, qui n'a pu débaucher aucune enseignante des écoles maternelles municipales ; Alice Koeberle n'a pas encore le diplôme et doit se former, avant la rentrée, avec l'autorisation du maire, à l'École Schoepflin. Elle passera (et réussira) l'examen de directrice d'école maternelle en mai 1895. A la fin de l'année scolaire 1896/97, elle quitte l'établissement pour entrer dans un couvent. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1892]

**KOEBIG Mlle.** Strbg Vo <1882<. Soit Elise (→) soit Julie Koebig (→). [ADBR 34AL1530]

**KOEBIG Elise.** Strbg Schw 1886< (dess tm) + Strbg Kg 1887-1918. Sœur de Julie Koebig (→). En janvier 1880, elle réussit un examen d'enseignante d'allemand. A la rentrée 1886, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. Elle donne en même temps des cours de dessin au pensionnat de Valérie Karl (→). En octobre 1887, elle fonde avec sa sœur Julie des « cours privés pour filles ». Elle enseigne la calligraphie, le

dessin, la peinture et les travaux manuels. A la rentrée 1888, alors que les « cours privés » deviennent l'ESF Koebig, elle se voit également confier des cours de français et d'anglais. En juillet 1903, elle exerce la direction de l'établissement en remplacement de sa sœur, partie en Angleterre. Elle interrompt son activité durant le semestre d'hiver 1906/07 pour entreprendre un voyage de remise en forme (*Erholungsreise*). En juin 1907, elle en entame un second, qui doit durer jusqu'à la fin de l'année scolaire : Julie Koebig prévient les autorités scolaires qu'il n'est pas sûr que sa sœur puisse reprendre l'intégralité de son enseignement à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1383, 34AL1408 et 34AL1410]

**KOEBIG Julie\***. Strbg BP 1882-1885 (aide) + Strbg Kg 1887-1918. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1845, protestante ; sœur d'Elise Koebig (→). En novembre 1874, elle passe un examen d'enseignante à Karlsruhe (gd. Bade) comprenant les langues française et anglaise. C'est vraisemblablement alors qu'elle se rend comme *governess* chez Mrs Waters à Coventry (Angleterre, Warwickshire). De mai 1875 à août 1876, elle enseigne à l'ESF de Sophie Baumann à Edenkoben (roy. Bavière, O Palatinat). Elle s'établit ensuite à Strasbourg (1876). D'octobre 1882 à août 1885, elle est active comme aide-enseignante à l'ESF du BP : « Elle nous a aidés d'abord dans une classe de fillettes de huit à neuf ans », écrit en français Lucie Berger, « plus tard auprès de jeunes filles de treize à quinze ans, pendant un temps dans une division d'élèves retardées avec lesquelles il fallait revenir aux premiers éléments » (lettre de recommandation, 07.08.1885). Pendant ce temps, elle réussit les examens d'enseignante (nov. 1883) et de directrice (déc. 1884) pour les ESF. Elle donne également des leçons, pendant une année, au pensionnat de Valérie Karl (→). En août 1885, elle quitte Strasbourg pour l'Angleterre, munie d'une lettre de recommandation du président de Basse-Alsace (Back). Elle commence par enseigner l'allemand, le français et l'italien à l'école de Miss Pace à Eastbourne (Sussex). En septembre 1886, elle est engagée à la *High School* de M. J. Mowlray à Winchester (Hampshire), où elle donne des cours de

français, allemand, dessin et couture dans des classes d'environ vingt-cinq filles, entre sept et dix-neuf ans. Elle y est encore active en mars 1887. On sait également qu'elle a reçu, pendant une période indéterminée (hiver 1886/87 ?), des leçons de lecture expressive à Paris, auprès de la Société de Lecture et de Récitation, N°24 rue du Général Foy. En avril 1887, elle sollicite, par l'intermédiaire de sa sœur Elise (sans doute est-elle encore en Angleterre), l'autorisation d'ouvrir à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> octobre 1887, des « cours privés pour filles », comprenant les matières élémentaires, le français, l'anglais, le travail manuel ainsi que « le dessin et la peinture industriels ». Autorisation accordée. A la rentrée 1888, Julie Koebig transforme ces cours en une ESF. [ADBR 34AL1408]

**KOEHLER Caroline, Sœur Maria Generosa (DPR)**. Rouf 1894<. Née à Sélestat en 1875, fille de Ludwig Koehler et de Catherine Pfister. Elle fréquente de six à seize ans l'école primaire de Sélestat, puis entre en octobre 1891 à l'EN du couvent de Ribeauvillé et réussit l'examen d'institutrice en juillet 1894. [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1894, et 34AL1368]

**KOEHLER Gustav**. Strbg BP # (all hist géo) + Bschw E 1886-1887 (all hist) + Strbg 1887-1892. Né à Ellrich (prov. Saxe) en 1848. Il fréquente la *Rektoratschule* d'Ellrich, puis le lycée de Nordhausen (id). Après l'obtention de son baccalauréat, il participe à la guerre de 1870/71 comme volontaire. Il étudie ensuite la philosophie, la pédagogie, l'histoire, la géographie et l'allemand à l'Université de Leipzig (roy. Saxe), puis à celle de Strasbourg. Après un an et demi d'activité comme précepteur, il réussit, en 1877, l'examen *pro facultate docendi* et est engagé comme aide-enseignant à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg. En 1878, il y est nommé enseignant ordinaire. A côté de son activité principale, il donne également des cours dans les classes supérieures de l'ESF du BP. En 1882, il est muté au *Progymnasium* de Bischwiller (O Haguenau), où il devient *Oberlehrer* la même année. En 1886/87, il donne également des cours à l'ESF Eyrioux. A la rentrée 1887, il succède au Dr. Katterfeld à l'ESF municipale

de Strasbourg. Il est l'auteur de nombreux articles, poèmes et critiques parus dans différents journaux et revues. En 1888, il a déjà publié un traité sur la pédagogie de Pestalozzi, une tragédie et deux comédies. Au Nouvel An 1893, il rejoint l'*Oberrealschule* de Metz. [*Jahresbericht* Strasbourg 1888, p. 24-25 (cv), et 1893, p. 30]◊

**KOEHLER Luise, Sœur Maria Carola (DPR).** Rib DPR 1874-1888. Née à Ribeauvillé en 1848. En 1888, elle est mutée en France, à Lure (départ. Haute-Saône). [ADBR 34AL1305]

**KOEHNEN Franziska.** Sargm 1900-1919. Née à Sankt Vith (prov. Rhénanie) en 1875. En mars 1900, elle réussit l'examen d'institutrice. En octobre de la même année, elle succède à Mlle Scheug à l'ESF municipale de Sarreguemines. En mai 1903, elle passe son examen de service à Château-Salins. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919, en même temps que sa collègue Bertha Wagner. [ADBR 34AL1470, 105AL2628 et 1045W8]

**KOEHNLEIN Margareta.** Mulh Do 1913-1915. Née à Mulhouse en 1892, protestante, fille de l'employé Paul Koehnlein. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente toutes les classes. A l'automne 1908, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1911. Elle se rend alors en Angleterre, pour élargir ses connaissances en anglais. Elle y est tout d'abord enseignante d'allemand pendant un an dans une école privée à Rhyl (Royaume-Uni, Pays de Galles). En même temps, elle prend part aux cours d'anglais avec les élèves. Après avoir passé une deuxième année dans une famille londonienne, elle rentre à Mulhouse en août 1913. Elle est engagée pour la rentrée suivante à l'ESF Dollfus. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1913]

**KOEHNLEIN Marie Emilie\*.** Strbg Schw 1888-1891 + Mulh Do 1892-1899 + Wsl 1899-1900. Née à Mulhouse en 1868, protestante, fille de l'employé Guillaume Maximilien Koehnlein et d'Emilie

Mansbendel. Après avoir fréquenté les classes de l'ESF municipale de Mulhouse, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1888. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante de la classe III<sup>A</sup> (sixième année scolaire) à l'ESF Schwartz à Strasbourg, où elle enseigne durant trois ans. A l'automne 1891, pour être « auprès de [ses] parents » (cv 1892), elle entre dans l'enseignement public de Mulhouse. On lui confie la classe spéciale III<sup>B</sup> – cinquième année scolaire – à l'école primaire centrale. Comme « un poste d'enseignante protestante » (cv 1892) se libère en 1892 à l'ESF Dollfus, elle pose sa candidature, obtient le poste, et l'occupe jusqu'en 1899. En avril de cette année, elle prend la direction de l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), qu'elle abandonne l'année suivante pour se marier. [ADBR 34AL1302, cv rédigé en 1892, 34AL1303, 34AL1384 et 34AL1394, cv rédigé en 1899, et état civil de Mulhouse]

**KOELLMANN Elise.** Colm 1875-1877. De Broich, près de Mülheim-sur-la-Ruhr (prov. Rhénanie). Engagée à l'ESF subventionnée de Colmar en 1875, elle quitte l'établissement deux ans plus tard pour un poste d'enseignante à Mülheim-sur-la-Ruhr. [ADBR 34AL1250]

**KOENIG Mlle.** Sltt F <1879. Elle quitte l'établissement pour devenir gouvernante. [ADBR 11AL212]

**KOENIG.** Sargm SC 1886-1890 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Hess, il reprend ses cours à l'ESF SC de la ville. En décembre 1890, il est muté. [ADBR 34AL1471 et 34AL1472]

**KOENIG, Sœur (DPR).** Colm DPR 1914-<. [ADBR 105AL2544]

**KOENIG, Sœur Irmina (DPSJB).** Fén <1911-1912 (tm). [ADBR 105AL2635]

**KOENIG, Sœur Theresa (DPR).** Hgn DPR 1917-1918. [ADBR 105AL2561]

**KOENIG Amalie Catherine\***. Mulh Gu 1884 + Mulh 1885-1886 (remp) et 1914-1918< + Wsbg 1886 + Mulh Do 1886-1913. Née à Mulhouse en 1865, catholique puis protestante, fille d'un domestique sundgauvien. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1884. Tout d'abord engagée comme enseignante à l'ESF Guth, elle est ensuite remplaçante à l'ESF municipale. A Pâques 1886, elle quitte Mulhouse pour devenir enseignante à l'ESF de Wissembourg. Elle quitte bientôt cet établissement (automne 1886) pour retrouver sa ville natale, où elle a obtenu un poste à l'ESF Dollfus. En 1893, elle se convertit au protestantisme. Deux ans plus tard, suite au décès de Lina Schmidt, elle prend la direction de l'ESF. Les hautes autorités scolaires l'autorisent pour une année, pendant laquelle elle doit passer l'examen de directrice pour les ESF si elle souhaite se maintenir. En juin 1896, elle obtient une année de délai supplémentaire. Une fois l'examen réussi en 1907, elle est autorisée à titre définitif. Elle reste à la tête de l'ESF Dollfus jusqu'en 1913. L'année suivante, elle est engagée à l'ESF municipale. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1267, 34AL1276, 34AL1396, 34AL1297, 34AL1301, 34AL1302 et 34AL1304 et état civil de Mulhouse]

**KOENIG K.\***. Wsl 1900 + Strbg Kg 1903-1905 (péd). Epoux d'Amalie Minder (→). Directeur de l'EMG de Wasselonne (O Molsheim), il dirige également l'ESF de la ville, au titre d'une activité annexe, d'avril à décembre 1900. En janvier 1901, il est nommé à l'EN d'institutrices de Strasbourg. Dans cette ville, il donne aussi des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1903. [ADBR 34AL1394 et 34AL1410]

**KOENIG Regina Paula Margareta**. Strbg ND 1910-1911. Née à Strasbourg en 1891, catholique, fille du secrétaire aux chemins de fer Paul König et de Margareta Werner. Elle fréquente l'ESF ND à Strasbourg à partir de six ans. A l'automne 1907, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En juillet 1910,

elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF ND. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1910]

**KOEPER Leontine Anna Maria**. Colm 1899-1901. Née à Bremerhaven (vhl. Brême) en 1874, protestante, fille du capitaine de navire Georg Köper. Elle reçoit son premier enseignement à Bremerhaven, à l'ESF Wunnenberg. Alors qu'elle est très jeune, son père décède et sa mère regagne sa ville d'origine, Hambourg (vhl. Hambourg), où elle fréquente pendant quelques années « l'excellente institution » de Mlle Hübener (cv). Elle retourne ensuite dans son ancienne école de Bremerhaven, qu'elle fréquente jusqu'à sa confirmation. A l'âge de seize ans, elle rejoint l'EN Kippenberg à Brême, où elle réussit l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les ESF dans les classes inférieures et moyennes. Un semestre plus tard, elle y réussit l'examen d'enseignante de français et d'anglais. Elle obtient alors une place de préceptrice en Egypte, où elle est active pendant deux ans dans la maison d'un grand commerçant allemand, C. Hellmers, à Alexandrie : « Le séjour dans la ville, bien située et admirable, ainsi que de grands voyages dans l'intérieur de ce pays intéressant m'ont donné l'occasion d'admirer une quantité de beautés et d'enrichir mes connaissances linguistiques » (cv). Au printemps 1893, elle rentre en Allemagne avec la famille Hellmers, fréquente à nouveau l'EN et obtient à Pâques 1894 le diplôme d'enseignante pour les ESF dans les classes supérieures : « Mon plus grand souhait était désormais d'approfondir mes connaissances linguistiques. Grâce à l'intermédiaire d'un pasteur de Brême, j'ai obtenu un excellent poste par Monsieur Jost, l'inspecteur général de l'enseignement public à Paris. Je suis entrée en fonction au printemps 1894 » (cv). Le poste en question est celui d'enseignante d'allemand à l'EN d'institutrices de Vesoul (départ. Haute-Saône). Comme elle n'enseigne qu'un nombre d'heures limité, elle peut assister en même temps à tous les cours de français qui peuvent lui être utiles. Son activité à Vesoul est interrompue par les deux mois de vacances d'été, qu'elle passe comme préceptrice dans la maison d'un fabricant à Jarnac, chez qui

elle enseigne l'allemand et l'anglais. Ces vacances lui donnent « l'occasion de découvrir une bonne part du territoire français, aussi bien Lyon que l'Auvergne, l'Ouest de la France que Paris ». Elle rentre en Allemagne en avril 1895, à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), où elle est engagée à l'ESF de Mlle Singer. Elle y enseigne durant trois ans et demi, dans le niveau moyen et le niveau supérieur. « Mon souhait de pouvoir préparer l'examen d'*Oberlehrerin* m'a obligée à demander mon départ pour l'automne 1898. J'eus bientôt sujet de m'en repentir, car les moyens qui m'avaient été promis se sont révélés insuffisants. J'ai donc quitté cet établissement qui m'était devenu si cher pour devoir prendre un poste de remplaçante à Altona [prov. Schleswig-Holstein] » (cv). A Pâques 1899, elle entre au service de la ville de Reichenbach dans le Vogtland, qui lui a confié le poste d'enseignante de langues dans la première école bourgeoise. « Malgré des conditions favorables » (cv), elle quitte l'établissement pour raisons médicales à l'automne 1899 : « Je n'ai pas réussi à m'habituer au climat extraordinairement rude et humide du Vogtland » (cv). Elle trouve alors un nouveau poste à l'ESF subventionnée de Colmar, qu'elle quitte au bout de deux années pour retourner à Francfort-sur-le-Main. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1899]

**KOERNER Julie, Sœur Honorée (DPR).** Rib DPR 1893-1918. Née à Ohlungen (O Haguenau) en 1868, fille de l'instituteur Johann Baptist Körner et d'Adelheid Walther. Son père est muté à Wasselonne (O Molsheim) en 1872. Julie fréquente dès lors l'école primaire des sœurs à Wasselonne jusqu'à sa première communion. Elle est ensuite aide-enseignante à l'école maternelle de Wasselonne. Souhaitant se consacrer à l'enseignement, elle gagne l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), puis l'EN du couvent de Ribeauvillé en avril 1885. Au cours de sa préparation, elle est active à Thann pendant dix mois, avant de rentrer au couvent en août 1887. Elle y réussit l'examen d'institutrice en octobre 1888. De novembre 1888 à octobre 1890, elle est engagée à Masevaux (O Thann), puis se rend à Haguenau en octobre 1890, comme

institutrice. En janvier 1892, elle réussit l'examen de service. [ADBR 34AL1305, cv rédigé en 1893]

**KOESTER Theodora, Sœur Maria Terese (NDS).** Strbg ND 1899-1903 (aide), 1909-1910 et 1911-1918. Née à Borken (prov. Westphalie), fille de l'*Oberpostsekretär* Carl Köster et de Maria Bischoff. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de sept à onze ans, puis l'école primaire de Melle, à Hanovre (prov. Hanovre), où son père a été muté. A quatorze ans, elle entre à l'ESF de Mlle Charlotte Elsner, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle le réussit à Münster (prov. Westphalie) en octobre 1898. A la rentrée 1899, elle succède à Mlle Walter comme aide à l'ESF ND à Strasbourg. A la rentrée 1903, après être devenue Sœur Maria Terese, elle est affectée à l'école primaire attachée à l'ESF. Elle retrouve cette dernière à la rentrée 1909. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1899, 105AL2576 et 105AL2577]

**KOETHER Maria.** Sargm SC 1917-1918. Née à Karlsruhe (gd. Bade) en 1895, catholique, fille du directeur de la poste Wilhelm Koether et de Maria Schick. Elle fréquente l'ESF de Mannheim (id) de sept à huit ans, puis l'ESF de Thann de huit à quatorze ans, et enfin l'ESF SC de Sarreguemines. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à ce dernier établissement, où elle se prépare pendant quatre années à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit en décembre 1916 à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle utilise les mois suivants pour approfondir encore ses connaissances et se reposer. En septembre 1917, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1917]

**KOETSCHET Adolphe.** Bschw 1899-1900 (rel). Curé de Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1324]

**KOHL.** Forb 1905-1908 (s.nat). Directeur de la *Realschule* de Forbach, il reprend l'enseignement de l'*Oberlehrer* Brinkmann à

l'ESF municipale à la rentrée 1905. [ADBR 34AL1489]

**KOHLBUSCH Lina.** Dorl 1890-1891. Née à Bieber (gd. Hesse) en 1866, protestante, fille de l'instituteur Heinrich Kohlenbusch. Elle passe à Bieber les six premières années de sa vie. En 1872, son père est muté à Hanau (prov. Hesse-Nassau), où elle fréquente l'ESF de 1872 à 1880, puis la *Selekta* qui lui est attachée de 1880 à 1882. Pour raisons familiales, elle doit cependant renoncer pour un temps à son souhait de devenir enseignante. Elle le réalise quelques années plus tard : en 1886, elle entre à l'EN de l'Elisabethenschule à Francfort-sur-le-Main (id) ; en septembre 1889, elle obtient son diplôme. De novembre 1889 à mars 1890, elle est préceptrice à Francfort-sur-le-Main. En avril 1890, elle est engagée comme enseignante à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1890]

**KOHLER Anna.** Mulh Be 1878< (géo). Elle enseigne à l'ESF Becker à partir de février 1878. [ADBR 11AL211]

**KOHLER Anna.** Mulh Gu 1877< + Mulh Do 1883<. Née à Mulhouse en 1844, protestante. Enseignante diplômée. [ADBR 34AL1297 et 34AL1301]

**KOHLER Eugénie, Sœur Marie Florence (DPR).** Colm DPR 1913<. Née à Uffholtz (O Thann) en 1893, fille de Mathias Kohler et de Catharina Runtz. Elle fréquente à partir de quatre ans l'école primaire d'Uffholtz, dirigée par les Sœurs de la DPR. En juillet 1904, elle reçoit dans sa paroisse d'Uffholtz la première communion des mains de son frère prêtre, à l'occasion de sa première messe. Elle quitte l'école en mars 1907. A l'automne 1907, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller) « avec le souhait de prendre part de toutes [ses] forces à la belle œuvre de l'éducation » (cv). Elle fréquente l'EN du couvent de Ribeauvillé d'octobre 1909 à juillet 1913, lorsqu'elle obtient son diplôme d'institutrice. Elle attend désormais de pouvoir bientôt « consacrer [ses] forces au service des petits » (cv). [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1913]

**KOHLER Hedwig, Dr.** Mtz 1907 (remp) et 1917-1919. Née à Lavrio (Grèce) en 1887, protestante, fille d'un directeur du gaz de Metz originaire du Wurtemberg (ADBR 1045W8). A l'automne 1906, elle réussit son examen d'enseignante à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle est ensuite active dans l'enseignement primaire à Sarreguemines. A la fin du semestre d'été 1907, elle regagne l'ESF municipale de Metz, pour la première fois comme enseignante, remplaçante de Maria Meyer. Elle enseigne par la suite à la *Helen Holtz-Realschule* de Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau) et soutient une thèse. A la rentrée 1917, elle retrouve l'ESF municipale de Metz, comme *Oberlehrerin*, succédant à Maria Meyer. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919. [ADBR 34AL1438, 105AL2616 et 1045W8]

**KOHLER Maria.** Strbg L 1912-1913< (aide). Née à Strasbourg-Robertsau en 1893, catholique, fille de l'instituteur Robert Kohler. De 1899 à 1902, elle fréquente l'école primaire de son père. Comme ce dernier devient directeur de l'établissement catholique de sourds-muets à Strasbourg-Neudorf, elle entre à l'automne 1902 à l'ESF de la DC. A l'automne 1906, elle passe dans la troisième classe de l'ESF municipale. En septembre 1906, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1912]

**KOHLER Marie.** Strbg UF <1875. Elle quitte l'ESF UF en décembre 1875 pour se marier. [ADBR 34AL1378]

**KOHN Abraham.** Thionv 1900-1919 (rel). Chantre israélite et professeur de religion, puis rabbin dans les années 1910, il enseigne la religion à l'ESF de Thionville. Il en est révoqué le 1<sup>er</sup> août 1919. [ADBR 34AL1485, 34AL1486 et 1045W8 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 415 : « Il fut mentionné de 1902 à 1918 comme ministre officiant et instituteur à Thionville. En 1913, il inaugura la nouvelle

synagogue. Il se retira en Allemagne après la Première Guerre mondiale »]

**KOLB Luise.** Wsl 1898-1901 + Strbg UF 1904-1907 (rel). Née à Dattenfeld-sur-la-Sieg (prov. Rhénanie, O Waldröhl) en 1876, catholique, fille du cultivateur Wilhelm Kolb (soixante-quatorze ans en 1898) et de Katharina Bestgen (cinquante-neuf ans en 1898). Elle fréquente l'école primaire de son village natal de six à quatorze ans, avant que l'aînée de ses demi-frères et sœurs ne se charge d'elle et l'emmène dans la maison du prélat Seul à Trèves (prov. Rhénanie), où elle dirige le ménage. « Grâce à la bonté de [sa] sœur et de [son] noble bienfaiteur, le prélat Seul » (cv), elle reçoit sa première préparation au métier d'enseignante à l'ESF des ursulines à Trèves, de mai 1890 à février 1893. Au printemps 1893, elle est reçue à l'EN de Beaugard (O Thionville-est), où elle réussit son examen d'institutrice en février 1897. Elle reçoit alors un congé qu'elle utilise pour « poursuivre [sa] formation » (cv), en passant quatre mois chez son frère à Paris, où elle apprend le français. Elle effectue ensuite deux remplacements dans des écoles primaires, à Bibiche et à Heckling près de Bouzonville (O Boulay), avant de retourner chez ses parents. A la rentrée 1898, elle succède à Klara Weinhagen à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), un établissement qu'elle quitte en 1901 pour enseigner à l'EMF de Strasbourg. Entre-temps, elle a exercé la direction de l'ESF, de janvier à avril 1899, pour assurer l'intérim entre Amalie Minder et Marie Koehnlein. A partir d'octobre 1904, elle assure l'enseignement de la religion catholique à l'ESF UF. Elle abandonne ce cours en mai 1907 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1379, 34AL1380 et 34AL1394, cv rédigé en 1898]

**KOLHEY Elise, Sœur Seraphina (SC)\*.** Sargm SC 1885-1889 + StAvd SC 1889-1917. Née à Grandsdorf (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1853, fille du *Bauführer* Philipp Kolhey et d'Elisabeth Schmitz. Elle fréquente l'école primaire de Grandsdorf, puis, comme elle souhaite devenir enseignante, elle intègre l'EN de Karthaus près de Trèves, où elle réussit en avril 1875 son examen

d'institutrice. Le mois suivant, « à cause du manque d'enseignants régnant à cette époque » (cv), on lui confie la direction de l'école mixte à classe unique de son village natal. En octobre 1880, elle quitte son poste et entre dans la congrégation de SC à Metz. En octobre 1881, elle est nommée dans la deuxième classe de filles catholique de l'école communale B de Sarreguemines. En novembre 1882, elle réussit son examen de service à Beaugard (O Thionville-est). En octobre 1885, elle est nommée enseignante dans la troisième classe de l'ESF SC de Sarreguemines, où elle succède à Sœur Marie Louis Zimmer. Elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1887 et l'examen de directrice pour les ESF en décembre 1888. A l'été 1889, elle quitte l'ESF SC de Sarreguemines pour prendre la direction de celle de Saint-Avold (O Forbach), un poste qu'elle occupe jusqu'à son décès (pneumonie) en juin 1917. Elle allait être décorée du *Verdienstkreuz für Kriegshilfe*. [ADBR 34AL1471 et 34AL1477, cv rédigé en 1889]

**KOLLATH Ella.** Strbg Bg 1900 (remp) + Br 1900-1901. Née à Strasbourg en 1874, protestante, fille de l'*Eisenbahn-Sekretär* Albert Kollath. A l'automne 1880, elle entre à l'ESF du BP. A l'automne 1890, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Trois ans plus tard, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques 1894 à Pâques 1897, elle est active à l'école privée de Mme Diemer à Strasbourg, puis part en Italie du Sud, à Cosenza, comme préceptrice. Elle y reste deux ans. Après son retour en Alsace, elle devient, à l'automne 1899, préceptrice à Mutzig. Elle abandonne cette place à Pâques 1900. Au mois de mai de cette même année, elle est engagée à l'ESF Boegner à Strasbourg pour y remplacer partiellement Marie Conrath. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1900, et 34AL1404, cv rédigé en 1900]

**KOLTROP Maria Katharina, Sœur Martha (Mis).** Mtz Mis 1883-1884 (matern). Originaire de Westkirchen (prov. Westphalie, O Warendorf), née en 1840. Elle dirige l'école maternelle de Dingelstädt (prov. Saxe) jusqu'à sa fermeture en avril

1877. De l'automne 1883 jusqu'à son décès en 1884, elle dirige l'école maternelle attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1441]

**KOMMER Johanna.** Mtz 1907-1908 (remp). Née à Sablon (O Metz-campagne) en 1886, protestante, fille de l'architecte ou ingénieur Ludwig Kommer. Elle fréquente toutes les dix classes de l'ESF municipale de Metz. Pour se préparer à l'examen de professeur de dessin, elle prend quelques cours privés, puis intègre l'école des arts décoratifs à Strasbourg, où elle réussit l'examen de professeur de dessin pour les ESF en octobre 1905. Elle passe l'hiver 1905/06 à la Damenakademie de Munich (roy. Bavière), comme élève d'Angelo Sank, Feldbauer et Diez. L'hiver suivant, elle se rend à Paris, à l'institution Sainte-Genève, comme professeur de dessin, enseignante d'allemand et d'anglais. A partir du printemps 1907, elle remplace Hedwig Meyer pour le dessin à l'ESF municipale de Metz. [ADBR 34AL1438, cv rédigé en 1907]

**KORGER Maria.** Altk 1893-1896. Née à Strasbourg en 1874, troisième enfant de Johann Korger et de Margaretha Schwarz. De six à neuf ans, elle fréquente l'école d'application de l'EN de Strasbourg. En juillet 1883, son père est muté à la direction de cercle d'Erstein. Elle fréquente l'école primaire de cette ville jusqu'à l'âge de treize ans. Après la mort de son père en août 1888, elle se prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Sélestat, qu'elle réussit. En avril 1889, elle intègre l'établissement, où elle réussit en février et mars 1893 son examen d'institutrice. Elle reste sans activité jusqu'à ce qu'un poste à l'ESF d'Altkirch lui soit offert en septembre de la même année. Elle quitte l'établissement en 1896 pour se marier. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1893]

**KORNATZKI Elfriede (VON).** Strbg BP 1910 (stag: dess). Née à Torney, près de Stettin (prov. Poméranie), en 1887, protestante, fille d'un capitaine de pompiers. Elle fréquente pendant deux ans l'ESF de Spandau (prov. Brandebourg). En 1895, son père est muté à Strasbourg. Elle fréquente alors pendant trois ans l'ESF Koebig, puis

l'ESF Lindner. En 1903, elle suit un cours de cuisine à la Grossherzogin Luise-Haushaltungsschule de Baden-Baden (gd. Bade). Elle commence ensuite à étudier le dessin à l'école privée de Mlle Gross à Strasbourg. En 1905, elle intègre l'école des arts décoratifs de Strasbourg, où elle réussit son examen de professeur de dessin en 1907. Elle doit encore faire une année de stage pour le valider. En attendant, elle fréquente l'école d'art. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1910]

**KORNMANN Magdalena.** Strbg DPR 1899-1900. Née à Hattstatt (O Guebwiller) en 1878, catholique, fille de Michael Kornmann et de Karoline Kaiser. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Hattstatt, dirigée par les Sœurs de la DPR. A treize ans, ses parents l'envoient à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste d'avril 1892 à septembre 1894. « Souhaitant poursuivre [ses] études » (cv), elle entre à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle s'y prépare pendant quatre ans à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1898. En février 1899, elle est affectée comme enseignante à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), une fonction qu'elle exerce jusqu'aux vacances d'automne de la même année. En 1899, elle gagne l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1899]

**KORNMANN Maria Oktavia, Sœur Maria Emilie (DPR)\*.** Strbg DPR 1908-1913 + Rib DPR 1915-1918. Née à Erstein en 1864, fille du cultivateur Martin Kornmann. Elle fréquente l'école primaire d'Erstein jusqu'à Pâques 1878. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle passe un an à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, puis reste dans la maison parentale jusqu'à l'âge de vingt ans. En 1884, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé et y réussit l'examen d'institutrice en juillet 1886. Elle est tout d'abord affectée pendant deux ans à l'école primaire de Sélestat, puis elle enseigne à l'EMF qui vient de voir le jour dans la même ville. En 1891, elle réussit son examen de service. En 1892, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Enfin, elle réussit à Strasbourg en décembre 1904 l'examen de directrice pour les ESF, auquel

elle s'était préparée sous la direction de l'inspecteur scolaire de cercle Ducret. Elle regagne alors l'EMF de Sélestat, où elle continue d'œuvrer jusqu'à ce que la direction de l'ESF de la DPR à Strasbourg lui soit confiée en septembre 1908. Elle l'exerce jusqu'en septembre 1913, lorsqu'elle est appelée au couvent de Ribeauvillé pour remplir les fonctions d'assistante générale. Elle dirige l'ESF de la DPR à Ribeauvillé de 1915 à 1918. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1908, et 105AL2547 et état civil d'Erstein]

**KOSCIEMSKI.** Mtz Kahl 1875-1891 (rel). Prêtre de division. Il enseigne à l'ESF Kahlenberg à partir du semestre d'été 1875. Il cesse cette activité en mars 1891, pour cause de mutation. Le prêtre de division Laubstein lui succède. [ADBR 11AL217 et 11AL218]

**KOTSCHEDOFF Johanna Regina Agnes.** Sarbg AG 1872-1873 + Sarbg 1874-1877. Née à Gryzwna, près de Culmsee (prov. Prusse-Occidentale), en 1841, protestante, fille d'un cultivateur qui « possédait une terre dans la province de Prusse-Occidentale » (cv). Elle est la plus jeune de onze frères et sœurs. Alors qu'elle n'est âgée que de neuf ans, elle perd ses parents. Jusqu'à sa confirmation, elle est élevée par une tante et une sœur mariée et fréquente l'ESF de Bromberg (prov. Posen). A l'âge de dix-sept ans, elle devient préceptrice, une activité qui lui plaît beaucoup. Elle l'abandonne au bout de trois ans pour rejoindre une sœur mariée à Stralsund (prov. Poméranie), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1863. Elle est ensuite active comme préceptrice dans la famille Wiesike à Plauerhof (prov. Brandebourg, district Potsdam) de 1864 à 1867, Jaenicke au Domaine de Forst (prov. Brandebourg, district Francfort-sur-l'Oder, ferme du comte de Brühl) de 1867 à 1869 et von Wangenstein – Anna von Wangenstein née von Haeseler – à Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha) de 1870 à 1872. En juin 1877, depuis Hasserode, près de Wernigerode (prov. Saxe), dans le Harz, elle pose sa candidature à un poste à l'ESF municipale de Strasbourg. Le cv qu'elle rédige à cette occasion constitue un éclairage intéressant

sur son passage à Sarrebourg : « Le souhait ardent de contribuer à l'œuvre de germanisation des territoires reconquis m'a conduite, en 1872, au pensionnat français de Madame Augustin-Germain à Sarrebourg en Lorraine. Comme le prouvent mes certificats, j'ai fondé en 1873 une école supérieure de filles [*Töchterschule*, mais en réalité une école primaire] à Sarrebourg, encouragée et soutenue par de nombreuses familles. En 1874, notre établissement a été subventionné et Monsieur le directeur du lycée Dr. Fran[c]ke en a pris la haute direction. Si le début de mon activité en Lorraine fut marqué par de nombreuses difficultés et batailles, j'ai rapidement réussi à gagner la confiance de la population, ce dont témoigna la tristesse profonde et générale que suscita mon départ. En octobre 1876 eut lieu la fusion de notre école supérieure de filles avec le pensionnat français de Madame Freund. Je devais occuper dans cet établissement le poste de première enseignante, avec un salaire fixé à 1 650 Mark. Mon école m'avait certes donné beaucoup de travail, mais aussi la grande joie de la voir se développer et prospérer, et l'affection de mes élèves avait fait de Sarrebourg ma seconde patrie. Toutefois, la fusion des deux établissements entraîna pour moi de nombreuses contrariétés, lesquelles m'ont tellement fatiguée que j'ai fini par abandonner mon poste au printemps [1877] pour raffermir ma santé auprès de mes frères et sœurs. Durant les cinq années de mon activité en Terre d'Empire [*Reichsland*], j'ai dû fournir un travail harassant pour permettre à mon école de prendre son essor et le triste résultat de mes efforts sincères et constants m'afflige au plus haut point. Après trois mois de repos et de soins, je suis désormais entièrement rétablie et mon plus vif souhait serait de revenir en Alsace-Lorraine et d'y trouver une nouvelle activité. C'est uniquement la crainte de ne pouvoir œuvrer suffisamment au bien de l'école avec des forces amoindries qui m'avait conduite, après d'âpres luttes, sur le chemin du départ. Depuis que je suis enseignante ici [Hasserode], j'ai toujours joui d'une parfaite santé et je suis maintenant à nouveau complètement rétablie, comme en atteste le certificat médical ci-joint » (cv). [ADBR 34AL1456 et 34AL1458 et AMS 2MW589, cv rédigé en 1877]

**KRAATZ Helene.** Strbg Schm 1903-1906. Née à Strasbourg en 1884, protestante, plus jeune fille du contrôleur des impôts Eduard Kraatz. Elle est baptisée par le pasteur Bühlmann à l'église Saint-Thomas. En 1888, son père est muté à Novéant comme receveur des douanes. Deux ans plus tard, il demande une nouvelle mutation « pour pouvoir mieux surveiller les études [de ses] frères » (cv). La famille déménage alors à Metz, où il est nommé *Hauptamtsassistent*. Si Helene Kraatz avait déjà commencé à fréquenter l'école des sœurs à Novéant, sa « véritable scolarité » commence à Metz (cv), où elle entre tout d'abord à l'ESF Heyder-Ménidré, qui ne compte alors que cinq classes et en comptera six. Elle fréquente ensuite l'ESF municipale, avant d'intégrer à l'automne 1898 « l'école normale privée attachée à l'école supérieure de filles » (cv). A la Pentecôte 1900, son père est muté à l'*Hauptsteueramt* de Strasbourg. Elle entre alors dans la troisième classe de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juin 1903, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1903]

**KRAEMER Erwin.** Courc 1912-1914 (géo maths s.nat). Né à Bayreuth (roy. Bavière, O Haute-Franconie) en 1886, protestant. Il fréquente l'école primaire puis la *Realschule* de Bayreuth et enfin l'école industrielle de Nuremberg (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie). Après avoir obtenu son baccalauréat avec un très bon résultat, il étudie pendant quatre ans les mathématiques et la physique ; période durant laquelle il réussit les deux examens prescrits pour l'enseignement (1907 et 1909). De décembre 1909 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1909/10, il suit le cours normal de pédagogie et de didactique au *Realgymnasium* d'Augsbourg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg), c'est-à-dire qu'il y effectue son année de stage. Il occupe ensuite une place de précepteur, chargé d'enseigner les mathématiques, la physique et la chimie à un jeune homme qu'il doit préparer à passer le baccalauréat dans un *Realgymnasium* bavarois. En septembre 1912, il est engagé à l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-

Chaussy (O Metz-campagne). [ADBR 105AL2648, cv rédigé en 1912]

**KRAEMER Johanna.** Strbg Schw 1892-1894 + Strbg L 1892-1898. Née à Mulhouse en 1864, protestante, fille d'August Kraemer et de Salome Riehm. Alors qu'elle a quatre ans, elle déménage à Strasbourg avec ses parents. Elle reçoit sa première instruction dans la maison parentale. A côté, elle fréquente pendant trois ans les cours de solfège au conservatoire. Elle entre ensuite à l'ESF municipale. Après avoir été confirmée à l'âge de quinze ans, elle fréquente l'école industrielle, pour poursuivre sa formation dans les travaux manuels féminins. Elle prépare ensuite l'examen d'entrée à l'EN de Strasbourg, intègre cet établissement comme externe à Pâques 1882 et réussit son examen de sortie à Pâques 1885. Elle reste alors quelque temps dans la maison parentale, prend des cours de dessin et poursuit les cours de chant qu'elle avait déjà commencé à suivre chez Monsieur Stockhausen, directeur du conservatoire, ainsi que des cours de piano chez Monsieur Somborn, professeur au même conservatoire. Elle est aussi active pendant quelque temps à l'ESF Lentz à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). Après le décès de sa mère en novembre 1885, elle prend une place de préceptrice à Bordeaux (départ. Gironde). A l'automne 1886, elle rentre à Strasbourg et intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'automne suivant. Elle se rend tout de suite après en Russie pour devenir préceptrice d'une fille de douze ans dans une famille grecque de Taganrog, au bord de la Mer Noire. Mais elle doit quitter la Russie pour des raisons de santé à la fin de l'année 1890. Rétablie, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg pour succéder à Sophie Haag en janvier 1892. A partir de septembre 1892, elle donne également quelques cours à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1384, cv rédigé en 1891, et 34AL1405]

**KRAEMER Joseph.** Rouf <1885< (rel). Aumônier de l'établissement. [ADBR 34AL1295]

**KRAEMER Wilhelmine, Sœur Bernardine (NDS).** Strbg ND 1896-1897. Née à Wiescherhöfen (prov. Westphalie, O Hamm) en 1869, fille d'un maître-maçon. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire catholique de Nordherringen (id). Elle poursuit ensuite son instruction dans l'institution de Mlle Fromm à Dingelstädt (prov. Saxe), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle le réussit à Pâques 1888 à Halberstadt (prov. Saxe) et reste à l'institution Fromm pour préparer dès lors « l'examen complémentaire » d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle ne décroche pas. Après quatre années et demi d'enseignement dans une école privée à Welschen Ennest (prov. Westphalie, O Olpe), elle retourne à Dingelstädt pour reprendre ses études. En 1895, elle entre comme novice au couvent ND à Strasbourg, où elle continue de se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle échoue à la session de juillet 1896, « à cause de [son] manque de connaissances dans les langues étrangères » (cv). Pendant l'année scolaire 1896/97, elle enseigne dans les petites classes de l'ESF ND. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1896]

**KRAENCKER Jacob, Dr.** Strbg L 1904-1918 (s.nat) + Strbg Sg 1906-1907 (id). Enseignant à l'*Oberrealschule* de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Lindner à partir de mai 1904. En 1906, il reprend les cours de Monsieur Besson à l'ESF-institution Saigey, suite au décès de ce dernier, puis abandonne cette activité à la fin de l'année scolaire 1906/07. [ADBR 34AL1389 et 34AL1406]

**KRAENNER, Sœur Maria Virginia (DPR).** Strbg DPR 1917-1918. [ADBR 105AL2574]

**KRAENNER Josephine, Sœur Marie Laurentine (DPR).** Colm DPR 1907< + Mulh DPR 1909-1918. Née à Bossendorf (O Strasbourg-campagne) en 1887, fille du cultivateur Johann Baptist Kraenner et de Katharina Baumgarten. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Bossendorf. Elle reçoit « l'instruction nécessaire » chez Mlle Viktoria Meyer (cv). En 1900, préparée par le curé Klein, elle fait sa première

communion. Après, ses parents lui enseignent « les travaux manuels féminins » (cv). En 1902, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller) puis à l'EN du couvent de Ribeauvillé l'année suivante. En juillet 1907, elle y réussit son examen d'institutrice : « J'espère désormais pouvoir me consacrer encore mieux au service des écoles en poursuivant mes études » (cv). [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1907, et 34AL1313]

**KRAEUTER.** Sargm <1874< (fr). Enseignant du collège de Sarreguemines, il donne également des cours de littérature à l'ESF subventionnée de la ville, au moins depuis 1874, et vraisemblablement depuis Pâques 1873. [ADBR 34AL1465]

**KRAFFT Alfred.** Forb 1915-1916 (rel). Né à Mouterhouse (O Sarreguemines) en 1883. Pasteur à Forbach. Il donne des cours à l'ESF municipale à partir de novembre 1915. [ADBR 105AL2642 et Bopp, p. 308]

**KRAFT Karl.** Thionv 1905-1908 (rel). Né à Berlin en 1876. Pasteur à Basse-Yutz (O Thionville-est) de 1905 à 1908. Il reprend l'enseignement du pasteur Karl Humbert à l'ESF municipale de Thionville. En mars 1908, il est muté dans la paroisse de Plantières-Queuleu, près de Metz. En 1918, il quitte la Lorraine suite au retour du pays à la France. [ADBR 34AL1485 et Bopp, p. 309]

**KRANTZ Klementine, Sœur Marie Praxede (DPR).** Colm DPR 1884-1889 + Rib DPR 1889-1893 + Strbg DPR 1893-1900. Née à Strasbourg en 1859, fille d'Anton Krantz et de Josephine Eisinger. Elle fréquente l'école primaire à Strasbourg jusqu'à ses treize ans, puis poursuit son instruction par des cours privés, jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé en 1876. Après une année, elle est envoyée comme enseignante à l'école maternelle de Benfeld (O Erstein). En 1883, elle retourne à l'EN pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle obtient en juin 1884. Elle est immédiatement engagée à l'ESF de la DPR à Colmar. En janvier 1889, elle réussit son examen de service et est affectée la même année à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle est active jusqu'en août

1893. Après sept ans passés à l'ESF de la DPR à Strasbourg, elle est affectée en septembre 1900 à l'école primaire de Hoenheim (O Strasbourg-campagne). [ADBR 34AL1353, cv rédigé en 1893]

**KRAUSE Edith.** Mtz Mis 1898 (gym). Elle donne des cours à l'ESF de la Miséricorde à Metz de juin 1898 jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1443]

**KRAUSE Marie Therese.** Hgn 1907-1908 (matern: aud.lib). De Schweighouse-sur-Moder (O Haguenau), fille d'un *Stationsassistent*. Elle est admise comme auditrice-libre à l'école maternelle attachée à l'ESF de Haguenau pour l'année 1907/08, afin de se préparer à passer l'examen de directrice d'école maternelle. [ADBR 34AL1330]

**KRAUSS Karl Friedrich.** Strbg Sg 1890-1897 (dess). Né à Strasbourg en 1863, protestant, fils du brasseur Johann Krauss. De 1869 à 1873, il fréquente le Gymnase protestant, puis, de 1873 à 1878, la *Realschule* de Monsieur Belley. Il entre ensuite à l'atelier de Monsieur Weissandt, directeur de l'école municipale des arts décoratifs de Strasbourg, qu'il fréquente également. En 1880, il obtient le prix Engel. A partir de l'automne 1880, il fréquente l'école royale des arts décoratifs de Stuttgart (roy. Wurtemberg), où il obtient le premier prix lors d'un concours au semestre d'hiver 1883/84. En février 1884, il réussit à Stuttgart l'examen de professeur de dessin. Du semestre d'hiver 1884 au semestre d'hiver 1886, il fréquente l'école des arts décoratifs de Paris, où il obtient, en 1884/85, un premier prix et deux nominations (concernant sa situation militaire, il est déclaré, en 1885, impropre au service de ligne et versé dans la réserve). En août 1886, il s'installe à Strasbourg pour y donner des cours de dessin et où il devient, en 1887, professeur de dessin au Gymnase protestant. Il donne des cours de dessin à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg à partir de janvier 1890, suite au départ de Bertha Lambs. [ADBR 34AL1388, cv rédigé en 1889]

**KREBS Wilhelm.** Br 1900-1902 (s.nat). Né à Mulhouse en 1858. Enseignant à la *Realschule* Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1316]

**KREIS Olga Maria Anna Catharina.** Courc 1909-1914. Née à Buxtehude (prov. Hanovre) en 1885, protestante, fille de l'ingénieur Philipp Kreis et de Marie Rahmann. Lorsqu'elle a deux ans et demi, ses parents déménagent à Völklingen-sur-la-Sarre (prov. Rhénanie), d'où son père est originaire et où il a trouvé un poste comme employé à l'usine métallurgique Röchling. Olga Kreis fréquente l'école primaire protestante de Völklingen de six à treize ans, puis l'ESF de Sankt Johann, près de Sarrebruck (id): « J'ai été reçue en cinquième classe, mais je devais, comme je n'avais encore reçu aucun enseignement du français, faire en une année le programme des classes V et VI » (cv). A quatorze ans, elle est confirmée à Völklingen par le pasteur Lentze. Elle quitte l'école à Pâques 1903, à l'âge de dix-huit ans. Elle souhaite alors intégrer une ENS à l'automne suivant et passe la période intermédiaire à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), où elle suit une partie des cours de la première classe, déjà faite à Sarrebruck: « La conversation dans l'établissement était en français » (cv). En septembre 1903, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg: « J'ai passé les trois années à l'école normale dans l'internat du Bon-Pasteur, où régnait également la conversation française » (cv). En juin 1906, elle réussit, avec dix-sept camarades de classe, l'examen d'enseignante pour les ESF. En novembre 1906, elle remplace pendant tout le mois l'instituteur Knoblauch à l'école primaire protestante de Völklingen. En janvier 1907, elle prend une place de préceptrice sur le domaine de Habichtswald près d'Osnabrück (prov. Hanovre), où elle s'occupe de l'instruction de deux enfants de huit à neuf ans et surveille les devoirs d'un élève de sixième classe. En août 1908, suite au décès de la mère de ses élèves au mois de mars précédent, elle quitte la famille. Elle est alors à nouveau chargée de remplacer l'instituteur Knoblauch à l'école primaire protestante de Völklingen, dans la troisième année scolaire mixte. En mai 1909, elle est engagée à l'ESF

de Courcelles-Chaussy sur la recommandation du Dr. Nieden. [ADBR 105AL2644, cv rédigé en 1909]

**KREISS Sophie Hélène Louise.** Strbg BP <1872-1874>. Née à Breuschwickersheim (O Strasbourg-campagne) en 1849, protestante, fille du pasteur Gustave Adolphe Kreiss, mort pendant le bombardement de Strasbourg, et de Sarah Dorothée Berthe Passavant. Elle enseigne à partir de 1866 à l'école privée de la *Mägde-Anstalt* (dénomination allemande du début des années 1870) des diaconesses à Strasbourg, mais ne possède pas de diplôme. En octobre 1873, elle obtient des autorités allemandes le droit de poursuivre son activité, comme suppléante de Sophie Kampmann ; elle doit toutefois passer un examen d'ici Pâques 1874. Elle ne le fait pas, mais est tout de même autorisée à continuer l'enseignement du chant, tant à l'école privée de la *Mägde-Anstalt* qu'à l'ESF du BP, où elle donne également des cours à partir de 1871 ou 1872. Elle dirige par ailleurs une école de chant, ce qui lui vaut un certificat pour l'enseignement du chant choral délivré en février 1874 par Franz Stockhausen, le directeur du conservatoire de Strasbourg. [ADBR 34AL1368, 34AL1403 et 105AL2578]

**KREKELS Leonie.** Strbg ND 1911-1918 (aide). Née à Strasbourg en 1884, catholique, fille du conseiller aux comptes Joseph Krekels, trésorier, et de Karola Bertram. Elle reçoit son instruction à l'ESF ND de sa ville natale. En janvier 1907, elle intègre les « cours préparatoires » (cv) de l'ESF Koebig. En avril 1908, elle réussit à Spire (roy. Bavière, O Palatinat) l'examen d'État d'enseignante de langues modernes (mention « très bien » en français, « bien » en anglais). A l'automne suivant, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1911. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg pour décharger de quelques heures Sœur Marie Alphonse Haumesser à l'école primaire attachée à l'établissement (qui relève depuis 1909, en tant qu'école d'application, de la surveillance des hautes autorités scolaires). A

partir de janvier 1912, elle est active dans l'ESF elle-même. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1911]

**KREMER.** Rstf <1888 (rel). Aumônier à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Il quitte l'établissement en mai 1888, pour être placé à la tête d'une paroisse. [ADBR 34AL1454]

**KREMER Regina Maria, Sœur Leokadia (DC)\*.** Sarbg DC 1905-1918. Née à Dasburg (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1885, fille du commerçant Johann Kremer et de Margareta Habscheid, sœur de Theresia Kremer (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis ses parents l'envoient dans un pensionnat dirigé par une parente à Wiltz (Luxembourg). Elle y reste pendant quatre ans. En octobre 1901, elle entre au noviciat de la DC à Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en mars 1905. On lui confie alors la première classe de l'école privée de Château-Salins. A la rentrée suivante, elle est affectée à la deuxième classe de l'ESF de la DC à Sarrebourg. A côté des cours, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Colmar en septembre 1907. A partir de 1908, elle fréquente à Strasbourg le cours de l'inspecteur scolaire de cercle Wimmer pour la préparation à l'examen de directrice pour les ESF. Elle le réussit en décembre 1911 et succède à Sœur Emérance Hengesch à la tête de l'établissement en mars 1912. [ADBR 34AL1464, cv rédigé en 1905, et 105AL2626, cv rédigé en 1912]

**KREMER Theresia Margareta, Sœur Aurea (DC).** Strbg DC 1905-1906 + Sarbg DC 1909-1918. Née à Dasburg (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1884, fille du commerçant Johann Kremer et de Margareta Habscheid, sœur de Regina Maria Kremer (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis ses parents l'envoient poursuivre sa formation au pensionnat de Wiltz (Luxembourg), où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat de la DC à Château-Salins en octobre 1901. Elle se prépare alors à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1905 à Saint-Jean-de-

Bassel (O Sarrebourg). Deux mois plus tard, elle est appelée à l'ESF de la DC à Strasbourg, tout d'abord comme remplaçante de Sœur Theodora Heim à l'école maternelle attachée à l'établissement. L'année suivante, à côté des cours, elle commence à se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. En septembre 1906, elle retourne à Château-Salins, où elle donne des cours privés et poursuit sa préparation. En octobre 1908, elle échoue à son examen à Metz. A la rentrée 1909, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. A côté des cours, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1905, 34AL1464, cv rédigé en 1909, et 105AL2626]

**KREM(M)ER Marie, Sœur Félicienne (SC).** Btch 1877-1882 (fr) + Rstf 1882-1890 (fr tm). En avril 1877, elle quitte son poste de Metz pour succéder à Sœur Sainte-Agathe Glin à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). En novembre 1879, elle est dispensée de l'examen en langue allemande par le président supérieur d'Alsace-Lorraine. Malade, elle doit quitter l'établissement en mai 1882 et gagne alors l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), où elle se rétablit. A l'automne 1882, elle y devient enseignante. A la fin de l'année scolaire 1889/90, elle abandonne son activité pour raisons de santé. [ADBR 34AL1453]

**KREMnitz Hedwig.** Mtz 1901 (remp). Née à Hameln-sur-la-Weser (prov. Hanovre) en 1874, protestante, fille d'un général et commandant de brigade. En novembre 1900, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. A la fin du semestre d'été 1901, elle remplace Hedwig Meyer à l'ESF municipale de Metz. [ADBR 34AL1437]

**KREMPEL Elsbeth.** Strbg BP 1916-1917 (stag: dess) et 1917-1919 (dess) + Strbg Bg 1917< (id). Née à Strasbourg en 1895, protestante, fille de l'ingénieur des mines Heinrich Krempel et de Sibilla Justine Elisabeth Feierabend. Elle fréquente l'ESF Mury de l'automne 1902 à l'automne 1912. En 1913, elle est dans un pensionnat en Suisse, de Pâques jusqu'à l'automne, pour apprendre les travaux ménagers. A son retour

à Strasbourg, elle suit le cours de dessin de l'école des arts décoratifs, laquelle cesse temporairement de fonctionner suite au déclenchement de la guerre. Elsbeth Krempel entre alors au service de la Croix Rouge, à la gare. Elle y est active jusqu'à la reprise du cours de dessin. En décembre 1915, elle réussit l'examen de professeur de dessin pour les ESF. De janvier 1916 à janvier 1917, elle effectue son année de stage à l'ESF du BP. En même temps, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de gymnastique, qu'elle réussit en décembre 1916. En mars 1917, elle est engagée à l'ESF du BP pour enseigner le dessin, à côté d'Elisabeth Bücking. En mai 1917, elle se voit également confier une partie des cours de Gertrud Laufer à la *gehobene Mädchenschule* Boegner, puis la totalité de son enseignement suite à son départ fin juillet 1917. Elle quitte l'ESF du BP à Pâques 1919. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1917, et 105AL2595]

**KREMPP Caroline, Sœur Alexandra (DPR).** Strbg DPR 1861-1880. Née à Sand (O Erstein) en 1845. Elle œuvre en classe élémentaire. En octobre 1880, elle est mise en congé pour cause de maladie. En janvier 1881, elle est à nouveau en congé. Sœur Bentz la remplace jusqu'en décembre. Il apparaît alors que Sœur Krempp ne peut plus enseigner. [ADBR 34AL1353]

**KRETZ.** Mulh 1918 (rel). Vicaire catholique. [ADBR 105AL2539]

**KRETZ Marie.** Mulh 1888< (aide: tm). De Mulhouse. [ADBR 34AL1269]

**KREUDER.** Forb sub 1872< (s.nat). Enseignant du collège de Forbach. [ADBR 11AL215]

**KREUTER Marie, dite ANSCHLIN\*.** Strbg An 1894-1918. Née à Balbronn (O Molsheim) en 1842, fille naturelle de Catherine Kreuter (vingt-trois ans), laquelle épouse sûrement par la suite un Monsieur Anschlin. Elle déménage bientôt à Strasbourg, où elle reçoit son instruction. De 1858 à 1860, elle est « aide à l'école française de Kehl [gd. Bade] » (ADBR

1TP/PRI102, déclaration d'ouverture, 15.03.1866). Les trois années suivantes, elle est « institutrice adjointe » (id) à « l'école protestante communale de Saint-Pierre-le-Jeune » (id) à Strasbourg. Durant cette période, en mars 1862, elle obtient le brevet de capacité. En 1863, elle se rend comme « gouvernante » (id) (en fait, enseignante) à Nottingham (Angleterre), dans le petit pensionnat de Miss Thornewill, où elle reste durant trois ans. Elle ne cessera, dès lors, expliquera-t-elle plus tard, de cultiver la langue anglaise, à l'écrit comme à l'oral. Au printemps 1866, elle fonde une école privée à Strasbourg, N°30 rue des Bouchers. L'établissement est considéré comme une école primaire aux lendemains de l'annexion, puis devient une EMF en mai 1888, et enfin une ESF en janvier 1894. [ADBR 34AL1413, 34AL1414 et 1TP/PRI102, dossier Kreuter]

**KREUTZER Pauline, Sœur Norbertine (DPR).** Mulh DPR 1895-1899 et 1901-1918 + Colm DPR 1899<. Née à Hoenheim (O Strasbourg-campagne) en 1874, fille de Georg Kreutzer et de Magdalena Kaltenheisser. De cinq à neuf ans, elle fréquente l'école primaire de Hoenheim. De neuf à treize ans, elle fréquente une école libre à Paris. Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'à l'âge de dix-huit ans. En octobre 1892, elle gagne l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1895. [ADBR 34AL1292, 34AL1310, cv rédigé en 1895, et 34AL1311]

**KREY Heinrich Hubert.** Thn 1872-1883 (ch math). Né à Allrath (prov. Rhénanie, district Düsseldorf), en 1827, catholique, marié, père de sept enfants (six sont encore en vie en 1873). Il fréquente l'école primaire d'Allrath jusqu'à ses onze ans. Son père l'envoie alors à l'école du village voisin, Barrenstein, afin de le préparer au métier d'enseignant. Il y apprend les rudiments de la langue française. A quatorze ans révolus, il réussit l'examen d'aspirant à Kempen (prov. Rhénanie). En 1843, il obtient un poste de sous-enseignant à Hoeningen, près de Grevenbroich (id). Il occupe ensuite les mêmes fonctions au couvent de Kamp (id), puis à Krefeld (id) pendant deux ans. En

1847, il entre à l'EN de Kempen, dont il suit les cours pendant deux ans. De l'automne 1849 au Nouvel An 1850, il y est aide du premier enseignant. « Pour avoir une bonne occasion de poursuivre [sa] formation » (cv), il cherche à obtenir un poste dans une ville. Il devient alors aide-enseignant à Xanten (prov. Rhénanie), puis à Orsoy (id). En 1851, il occupe comme intérimaire le poste d'instituteur de Büsdorf, près de Cologne (id). En février 1852, il est engagé à l'école bourgeoise supérieure du Dr. Eduard Wagner à Coblenz (id). Au printemps 1866, il devient professeur de musique dans une école privée anglaise à Guines, près de Calais (dép. Pas-de-Calais). Au printemps 1867, il rentre en Allemagne pour occuper le poste de premier instituteur à l'école primaire des garçons d'Adenau, près de Coblenz. En octobre 1871, il y reçoit sa nomination définitive. En janvier 1872, il devient enseignant au collège de Thann, fonction qu'il occupe jusqu'en avril 1886. Il gagne alors la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg, où il enseigne jusqu'à son départ à la retraite en avril 1893. Il décède en juin 1915. [ADBR 34AL1282, 105AL1098, dossier personnel, cv rédigé en 1873, et AMTh 393R1/30]

**KREYMER.** Sav 1872< (ang hist). Enseignant du lycée de Saverne, il donne des cours à l'ESF qui vient d'être fondée dans la ville au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1399]

**KREYMER.** SMaM 1875 (hist) + Colm 1878< (fr). Enseignant au *Realprogymnasium* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), muté en 1875 au lycée de Colmar, où il devient *Oberlehrer*. [ADBR 34AL1250 et 34AL1259]

**KRICHEL, Dr.** Mtz Stoe 1872-1874 (all) + Colm 1880 (péd). Catholique. Enseignant du lycée de Metz, il donne des cours de littérature dans la première classe de l'ESF Stoecker depuis sa fondation en octobre 1872 ; il cesse cette activité lorsque l'ESF passe sous la direction de Friedrich Kahlenberg. Directeur de l'EN de Colmar, il enseigne en 1880 – deux heures par semaine – la pédagogie aux trois élèves qui préparent à l'ESF Armbruster leur examen

d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1250 et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**KRIEBITZ**, Mtz Kahl 1874< (rel). Pasteur de division. Il enseigne à l'ESF Kahlenberg à partir de la rentrée 1874. [*Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**KRIEGELSTEIN Karoline Susanne Amelie**. Mulh Do 1901 (remp) + Mulh 1911 (id) + Colm 1911-1912 (id) et 1913 (id). Née à Saint-Amarin (O Thann) en 1882, protestante, fille du conseiller au tribunal de première instance Friedrich Kriegelstein ; sœur d'Elisabeth Kriegelstein (→). Ses parents déménagent à Truchtersheim (O Strasbourg-campagne) en 1883, puis s'installent quelque temps à Wasselonne (O Molsheim), où elle entre à l'école primaire à l'âge de six ans. Un semestre plus tard, elle intègre l'ESF qui vient d'être fondée à Wasselonne, mais elle doit quitter l'établissement dès la fin de l'année 1890, car son père est muté à Mulhouse, où elle fréquente l'ESF municipale jusqu'à la première classe. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à cet établissement et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1900. [ADBR 34AL1255/1, 34AL1275 et 34AL1303, cv rédigé en 1901]

**KRIEGELSTEIN Elisabeth**. Mulh 1909 (remp). Née à Wasselonne (O Molsheim) en 1889, protestante, fille du conseiller au tribunal de première instance Friedrich Kriegelstein ; sœur d'Amelie Kriegelstein (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1905 à 1908. [ADBR 34AL1275]

**KRIEGER Berta, Sœur Anna (DC)**. Strbg DC 1904-1918 (matern tm). Née à Baden-Baden (gd. Bade) en 1875, fille de Joseph Krieger, serrurier puis machiniste, et d'Ernestine Schaaf. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école conventuelle du Saint-Sépulcre à Baden-Baden. Ses parents lui font ensuite apprendre le *Weißnähen* et la confection de vêtements. Elle fréquente ensuite l'école de travaux féminins à Karlsruhe (id), plus précisément les sections de *Kunststickerei* et *Weissstickerei*. Elle se

rend ensuite à Strasbourg pour y fréquenter les cours de préparation à l'examen d'enseignante de travaux manuels à l'école de travaux manuels du *Vaterländischer Frauenverein*. Elle réussit l'examen en juin 1901. Le mois suivant, elle entre dans la congrégation des Sœurs de la DC à Strasbourg. Elle est ensuite envoyée à l'école ménagère du couvent de Château-Salins comme enseignante de travaux manuels. A partir de mai 1904, elle enseigne les travaux manuels à l'ESF de la DC à Strasbourg. En octobre 1905, elle succède à Sœur Theodora Heim à la tête de l'école maternelle attachée à l'établissement. Mais à la rentrée suivante, Sœur Theodora Heim en reprend la direction : Sœur Anna Krieger y reste active pour l'enseignement des travaux manuels, qu'elle continue d'ailleurs d'assurer également à l'ESF proprement dite. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1904, et 34AL1352]

**KRIEGSBAUM Amalie**. Sargm 1906-1907 (remp) + Strbg UF 1909-1910 (aide) + Gbw 1911-1919 + Strbg Kg 1916 (remp). Née à Metz en 1887, protestante, fille d'un inspecteur des impôts. En septembre 1903, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1906. Elle remplace Elisabeth Bruns à l'ESF municipale de Sarreguemines durant l'année scolaire 1906/07. En septembre 1909, elle succède à Lina Bertsch à l'ESF UF à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour occuper un poste d'enseignante à Rombach. L'année suivante, elle est engagée à l'ESF de Guebwiller. Durant le semestre d'été 1916, elle remplace Karola Waldkircher à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle retrouve ensuite l'ESF de Guebwiller, d'où elle est révoquée le 31 janvier 1919, en tant qu'« Allemande ». [ADBR 34AL1412, 34AL1470, 105AL2533, 105AL2628 et 1045W8 et AMG 1R8]

**KROEBER, Prof. Dr.** Strbg BP 1900-1901 (s.nat) + Strbg Kg 1900-1901 (id). Professeur à l'*Oberrealschule* de Strasbourg, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF du BP ainsi qu'à l'ESF Koebig. En mars 1901, il cesse ces activités pour cause de

maladie. [ADBR 34AL1371, 34AL1372 et 34AL1409]

**KROEKER Emma.** Strbg L 1886-1890. En septembre 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Breslau (prov. Silésie). A la rentrée 1886, elle est engagée dans « l'institution d'éducation pour filles » de Milles Kruttge et Asmus à Strasbourg, qui devient bientôt l'ESF Lindner. Elle quitte l'établissement en avril 1890, pour raisons de santé, et part se rétablir dans la *Heimat*, sans doute la Silésie. [ADBR 34AL1405]

**KROMAYER Anna.** Strbg Sg 1879< (aide). Elle est engagée en mai 1879 à l'ESF-institution Saigey pour prendre une partie des heures de Mlle Freydinge. Sans doute une sœur de Hedwig (→) et Johannes Kromayer (→). [ADBR 34AL1387]

**KROMAYER Hedwig.** Wsbg 1898-1899 (aide ; remp) + Strbg 1900 (remp) + Strbg Schw 1900-1901 + Sargm 1901-1903. Née à Stralsund (prov. Poméranie) en 1870, protestante, fille du directeur du lycée de Wissembourg, sœur de Johannes (→) et sans doute d'Anna Kromayer (→). Élève de l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1889. En novembre 1898, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg, tout d'abord comme aide-enseignante. Elle remplace ensuite Frida Baur jusqu'en mai 1899. En 1900, elle remplace son frère pour une partie de son enseignement à l'ESF municipale de Strasbourg, mais aussi à l'ENS attachée à cet établissement. En septembre de la même année, elle succède à Bertha Fran(c)ke à l'ESF Schwartz à Strasbourg. En janvier 1901, elle est engagée à l'ESF municipale de Sarreguemines, suite au départ d'Ida Becker. [ADBR 34AL1385, 34AL1398, 34AL1470, 105AL2628 et *Jahresbericht* Strasbourg 1900, p. 18]

**KROMAYER Johannes, Dr.** Strbg 1893-1901 + Strbg BP 1895-1896 (géo hist h.art). Né à Stralsund (prov. Poméranie) en 1859, protestant, fils du directeur du lycée de Wissembourg, frère de Hedwig (→) et sans doute d'Anna Kromayer (→). Il fréquente les lycées de Stralsund, Metz et Wissembourg,

puis les universités d'Iéna (gd. Saxe-Weimar-Eisenach) et de Strasbourg. Dans cette dernière, il soutient sa thèse de doctorat et réussit son examen d'enseignant. A l'automne 1883, il devient enseignant-candidat au Gymnase protestant de Strasbourg. Deux ans plus tard, il entre au service de l'État comme enseignant au *Progymnasium* de Thann. A l'automne 1888, il part une année en Italie et en Grèce comme boursier du gouvernement alsacien-lorrain. A son retour, il est nommé au lycée de Metz. En janvier 1893, il rejoint l'ESF municipale de Strasbourg comme successeur de l'*Oberlehrer* Koehler. En juin 1898, il est habilité à l'Université de Strasbourg comme *Privatdozent* pour l'histoire ancienne. De début mars à la fin des vacances de Pentecôte 1900, il est effectue un voyage scientifique en Grèce, en Macédoine (Empire ottoman) et en Asie mineure (id) : sa sœur le remplace alors à l'ESF pour une partie de son enseignement. Sur la demande de l'Académie des sciences de Berlin, un congé de six mois lui est accordé pour le semestre d'hiver 1901/02, pour lui permettre de travailler sur les résultats de son voyage. A la fin de cette période, il ne retourne plus à l'ESF municipale de Strasbourg : il est nommé professeur d'histoire ancienne à l'Université de Czernowitz (Empire austro-hongrois, Bucovine). [ADBR 34AL1371 et *Jahresbericht* Strasbourg 1893, p. 31 (cv), 1898, p. 18, 1900, p. 18, 1901, p. 19, et 1902, p. 18]◊◊

**KROMER Mlle.** Strbg Sg <1882-1911 (tm). [ADBR 34AL1387 et 34AL1388]

**KRÜGER Margareta.** Mtz SC Ge 1913 (aide). Née à Morhange (O Forbach) en 1893, catholique, fille de l'*Oberbahnassistent* Gustav Krüger et de Katharina Willnecker, lesquels s'installent par la suite à Neunkirchen (prov. Rhénanie). De 1899 à 1901, elle fréquente l'école primaire de Wiebelskirchen, près de Neunkirchen ; de 1901 à l'automne 1905, l'école privée Sainte-Croix à Metz. Elle complète son instruction à Neunkirchen, où elle se prépare, par des cours privés, à l'examen d'entrée à l'EN SC de Metz, qu'elle réussit à l'automne 1908. Elle fréquente dès lors l'EN jusqu'à sa

réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1912. Avant Noël de la même année, on lui confie un remplacement de quatre semaines au lycée de filles (ESF) de Neunkirchen. A Pâques 1913, elle succède à Mathilde Stamm à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle abandonne ce poste en septembre de la même année, suite à sa nomination inattendue dans une nouvelle classe à Nilvange. [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1913]

**KRÜKL, Dr.** Strbg Kg 1914-1917 (all). *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1914. [ADBR 34AL1412]

**KRÜKL Mlle.** Strbg ND 1899-1903 (gym). Institutrice à l'école primaire de la cathédrale à Strasbourg. A la rentrée 1899, elle succède à Mlle Roth à l'ESF ND comme enseignante de gymnastique. [ADBR 34AL1360]

**KRÜKL Elsa.** Strbg 1900-1904. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1876, catholique, fille du Dr. Franz Krükl, chanteur d'opéra originaire de Moravie (Autriche-Hongrie), directeur artistique du théâtre municipal de Strasbourg de 1892 jusqu'à son décès en 1899. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. A la rentrée 1900, elle obtient, dans cette ESF, le poste laissé vacant par le décès d'Anna Leineweber. Elle quitte l'établissement en avril 1904, suite à son mariage. [Jahresbericht Strasbourg 1900, p. 18, et 1904, p. 17 ; sur son père, voir, entre autres, sa notice biographique dans : EISENBERG Ludwig, *Grosses Biographisches Lexikon der Deutschen Bühne im XIX. Jahrhundert*, Leipzig, List, 1903, p. 555-556 (consultable sur internet)]

**KRÜPER Katharina ou Käthe.** Mtz 1911-1913 (aide) + Forb 1914-1915 (remp). Née à Metz en 1892, catholique, fille d'un instituteur principal (directeur) à l'École des Frères. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de sa ville natale entre 1908 et 1911. Elle enseigne gratuitement dans cette même ESF pendant les années scolaires 1911/12 et 1912/13, afin de remplir les conditions lui permettant de s'inscrire à

l'université, mais elle ne peut pas terminer la seconde année d'enseignement : elle quitte son poste en avril 1913 pour raisons de santé. Pendant le semestre d'été 1914, Käthe Krüper remplace Anna Cadenbach à l'ESF municipale de Forbach. A la rentrée suivante, elle reste dans l'établissement pour remplacer Elisabeth Vulhop. Elle quitte l'établissement en avril 1915. [ADBR 34AL1439, 34AL1440 et 105AL2642]

**KRUFT Elisabeth, Sœur Martha (SC).** Mtz SC Ta 1909 + Mtz SC Ge 1911-1914 + Sargm SC 1915-1918. Née à Coblenz (prov. Rhénanie) en 1887, fille du commerçant Georg Kruft et de Johanna Henzen. Elle fréquente l'EM de sa ville natale jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis poursuit son instruction à l'ESF des ursulines, toujours à Coblenz. Comme il n'y a pas d'ENS attachée à l'établissement et qu'elle veut se consacrer à l'enseignement, ses parents l'envoient à l'ENS catholique du Dr. Wacker. Après les trois années de préparation, elle passe et réussit en mars 1908 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Pour se perfectionner encore en langue française, elle passe six mois à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), où elle réussit à l'Alliance française l'examen pour les étrangers. En janvier 1909, elle est engagée comme enseignante de la troisième classe de l'ESF SC de la rue Taison à Metz. En septembre 1909, elle entre au noviciat de la congrégation SC. A Pâques 1911, elle est affectée à la troisième classe de l'école de filles privée de la rue de l'Evêché. A la rentrée 1911, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la Pentecôte 1914, elle est affectée à l'EN privée de Sablon (O Metz-campagne). Le déclenchement de la Première Guerre mondiale la prive de son activité. A la rentrée 1915, elle rejoint l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1911, et 105AL2631, cv rédigé en 1915]

**KRUG Anna.** Strbg Kg 1905 + Sltt 1905-1906 + Bxw 1906-1918. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1885, protestante, fille d'un *Oberlehrer* au lycée de Bouxwiller ; sœur de Margarete Krug (→). Elle fréquente l'ESF de Bouxwiller à partir de six ans. En 1898, son

père est muté à l'*Oberrealschule* de Strasbourg. Elle fréquente alors l'ESF municipale de Strasbourg. A l'automne 1901, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit, en juin 1904, l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1905, elle succède à Ottilie Keetman comme maîtresse de la dixième classe de l'ESF Koebig, où elle enseigne l'allemand et le calcul. Elle reste dans cet établissement jusqu'à l'automne 1905, lorsqu'elle est engagée à l'ESF de Sélestat, qu'elle quitte en 1906 pour celle de Bouxwiller. [ADBR 34AL1336, cv rédigé en 1905, et 34AL1410, cv rédigé en 1904]

**KRUG Margarete.** Hgn 1902-1906. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1883, protestante, fille d'un *Oberlehrer* au lycée de Bouxwiller, plus tard à l'*Oberrealschule* de Strasbourg ; sœur d'Anna Krug (→). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1901 à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle est engagée à l'ESF de Haguenau en janvier 1902. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1905/06. [ADBR 34AL1331]

**KRUMENACKER Lina, Sœur Marie Eutropie (DPR).** Rib DPR 1890-1892. Née à Frohmuhl (O Saverne) en 1861. Elle fréquente l'école primaire de Frohmuhl de cinq à treize ans, puis passe deux ans à la maison après sa sortie de l'école. « Pour la poursuite de [son] instruction » (cv), elle fréquente ensuite l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. Après un séjour de dix-huit mois, elle retourne à la maison. Par des cours privés, elle se prépare à entrer à l'EN (normalement, celle de Sélestat). Après avoir réussi l'examen d'entrée, elle se prépare au métier d'institutrice d'avril 1879 à mars 1882. On lui confie ensuite un poste provisoire d'institutrice à l'école primaire de Lichtenberg (O Saverne), qu'elle occupe jusqu'en septembre 1884. Elle est alors mutée à l'école primaire d'une seule classe d'Uhlwiller (O Haguenau), où elle réussit l'examen de service. Sur sa demande, elle quitte en décembre 1889 l'enseignement public et entre au couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à son métier de sœur-enseignante. [ADBR 34AL1305, cv rédigé en 1890]

**KRUMM Josephine.** Sav 1872-1875. Née à Bonn (prov. Rhénanie) en 1849, catholique, fille du menuisier Friedrich Wilhelm Krumm. Elle réussit son examen d'institutrice à Karthaus, près de Trèves (id), en avril 1868. De l'automne 1868 à avril 1869, elle est active comme deuxième institutrice à l'école primaire mixte de Sonsbeck (id). D'août 1869 à septembre 1870, elle est préceptrice. Elle redevient ensuite institutrice pour deux ans à l'école primaire d'Osterath, près de Krefeld (id). En octobre 1872, elle est choisie par l'inspecteur scolaire de cercle Zänker (→) comme première enseignante de l'ESF qu'il vient de fonder à Saverne. Après une année d'activité dans l'établissement, il en dresse le portrait suivant : « Elle est une enseignante de qualité, formée avec science et méthode. Grâce au zèle, à la gaieté et au dévouement qu'elle met à remplir sa fonction, elle obtient jusqu'ici des succès remarquables. Elle a notamment compris comment tirer à soi les enfants alsaciens aussi bien que les enfants des immigrés allemands. Cela lui vaut de bénéficier de la sympathie et de l'amour des Alsaciens, ce qui ne peut être que souhaitable. Elle a également réussi, pour le plus grand bien de l'école, à déjouer avec habileté les tentatives du clergé d'étendre sur elle son influence » (ADBR 34AL1399, Zänker au président de Basse-Alsace, 22.06.1873). En octobre 1875, elle quitte l'établissement pour un poste dans la région de Düsseldorf (prov. Rhénanie). [ADBR 34AL1399]

**KRUSPE Elisabeth Dorothea Eleonore ou Else.** Hgn 1899-1900. Née à Haguenau en 1877, catholique, fille du catholique Julius Kruspe (→) et de la protestante Anna Magdalena Wilhelmine Meisch. De sept à seize ans, elle fréquente l'ESF de sa ville natale. Peu après sa sortie de l'établissement, elle se rend pour quelques mois au pensionnat Fröhlich à Bonn (prov. Rhénanie) – sûrement en parenté avec le Prof. Fröhlich, président du conseil de surveillance de l'ESF de Haguenau. A la fin de l'été 1894, elle participe à Strasbourg à un cours de gymnastique pour enseignantes, qu'elle quitte avec un diplôme. Elle fréquente ensuite pendant plusieurs mois l'école industrielle pour femmes de Haguenau, puis se prépare à l'école industrielle pour femmes du

*Vaterländischer Frauenverein* de Strasbourg, dirigée par Mlle Otto, à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Elle le réussit en janvier 1895. A l'automne suivant, elle est admise par le directeur et conseiller scolaire Zänker comme auditrice-libre à l'EN protestante de Strasbourg, où elle entre en deuxième classe. En février 1897, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle rentre alors à la maison parentale, où elle étudie la musique et le chant et se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1899, elle est engagée à l'ESF de Haguenau, dirigée par son père, pour succéder à Fanny Schwindenhammer. Elle quitte l'établissement en décembre 1900 afin de se consacrer exclusivement à la musique. [ADBR 34AL1331, cv rédigé en 1899]

**KRUSPE Heinrich Julius, Prof. Dr.\*.** Hgn 1883-1913 (hist ; all). Catholique, marié à la protestante Anna Magdalena Wilhelmine Meisch, père de trois filles, dont Else Kruspe (→), et un fils. Enseignant de lycée à compter d'avril 1874. *Oberlehrer* au lycée de Haguenau, il enseigne l'histoire à l'ESF de la ville à partir de 1883. A la rentrée 1885, il succède à Lina Witzzenhusen à la tête de cette école, dont il exerce la direction au titre d'une activité annexe. Il continue à y donner des cours, mais désormais des cours d'allemand. Du 2 octobre au 13 novembre 1898, il est en voyage d'étude en Italie, sous la direction de l'Institut impérial d'archéologie de Rome : Luise Koch assure la direction de l'ESF en son absence. Il abandonne ses fonctions de directeur en septembre 1913, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1327, 34AL1330, 34AL1331 et *Études haguenviennes*, 10 (nouvelle série), 1984 : « Haguenau de 1900 à 1925 d'après les cartes postales anciennes », p. 75 (photo en famille)]

**KRUTTGE Rosa\*.** Strbg L 1885-1918. Née en 1846. En 1866, elle est engagée à l'ESF de Bertha Lindner à Breslau (prov. Silésie). Sous l'égide de cette dernière, et associée à Mina Asmus, elle fonde, à Pâques 1885, des « cours privés » à Strasbourg. En janvier 1888, ceux-ci deviennent l'ESF Lindner, un établissement qu'elle dirige jusqu'à la fin de

la Première Guerre mondiale. Si Mina Asmus est toujours considérée comme codirectrice, c'est Rosa Kruttge qui entretient la correspondance administrative avec les hautes autorités scolaires. [ADBR 34AL1405, AMS 2MW582 et LINDNER Bertha, *Sechster Bericht über die Bertha Lindner'schen Lehr-Anstalten*, Breslau, 1884, p. 12]

**KUCK Eduard.** Wsbg 1894-1895 (rel). Né à Graudenz (prov. Prusse-Occidentale) en 1870. Vicaire du pasteur Spindler à Wissembourg de 1893 à 1895. [ADBR 34AL1397 et Bopp, p. 314]

**KUCK Martha Hedwig.** Hgn 1908 (remp) et 1909 (id). Née à Haguenau en 1888, protestante, fille du *Wegemeister* Eduard Gottfried Rudolph Kuck et d'Emilie Auguste Zimmermann. A partir de Pâques 1894, elle fréquente l'école primaire protestante de quatre classes ; à l'automne 1898, elle intègre la deuxième section de la troisième classe de l'ESF de cinq classes de Haguenau. A la fin de sa scolarité dans cet établissement, elle rejoint la première classe de l'ESF municipale de Strasbourg. A l'automne 1905, elle est admise à l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1908. Elle retourne alors chez ses parents à Haguenau, où elle fréquente à partir d'octobre 1908 l'école industrielle municipale pour femmes. Deux mois plus tard, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF de Haguenau. [ADBR 34AL1330, cv rédigé en 1908]

**KÜBLER.** Phlsbg 1911-1914 (math). Instituteur, il donne des cours à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg) à partir de novembre 1911. Il ne peut plus enseigner à la rentrée 1914, car il a été appelé comme inspecteur d'hôpital militaire à l'hôpital militaire de campagne N°12 du 21<sup>e</sup> corps d'armée. [ADBR 34AL1449 et 105AL2620]

**KÜBLER Caroline, Sœur Marie Roberte (DPR).** Mulh DPR 1901. Née à Waldighoffen (O Altkirch) en 1859. Elle fréquente l'école primaire de Waldighoffen jusqu'à sa première communion, puis l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. « Après [s]'être

longtemps préparée à l'entrée au couvent » (cv), elle gagne en octobre 1879 l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit l'examen d'institutrice en mai 1881, puis est active à Bitschwiller-lès-Thann (O Thann) jusqu'à l'automne 1883, et finalement à Saverne jusqu'en 1889. En janvier 1889, elle réussit l'examen de service au couvent de Ribeauvillé. De 1889 à 1901, elle est active à l'école primaire de Marckolsheim (O Sélestat). Après un bref passage à l'ESF de la DPR à Mulhouse en 1901, elle est mutée la même année à l'école primaire de Cernay (O Thann). [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1901]

**KÜBLER Margarete.** Colm 1905-1908. Née à Colmar en 1884, protestante, fille du commerçant Emil Kübler et de Sophie Schmidt. Sa mère décède en 1889. Quatre ans plus tard, le remariage de son père lui donne une « deuxième mère » (cv). Elle grandit à Colmar, où elle fréquente l'ESF de la huitième à la première classe. Elle fait sa confirmation en 1899, après deux années de cours de préparation. Son père décède peu après. A l'automne 1900, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. Après une préparation de trois ans, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1903. Deux mois plus tard, elle est engagée comme enseignante d'allemand et de français dans une école privée à Ayr (Royaume-Uni, Ecosse), où elle reste jusque fin juin 1905. Elle obtient alors un poste de remplaçante à l'ESF municipale de Colmar, où elle est finalement engagée à titre définitif en 1908. Elle quitte l'établissement la même année, pour cause de mariage. [ADBR 105AL1108, dossier personnel, cv rédigé en 1905]

**KÜBLER Maria.** Mtz 1904-1905 (aide ; remp ; aide) + Altk 1905 (remp) + Hgn 1906 (id). Née à Altkirch en 1883, catholique, fille du propriétaire d'hôtel Paul Kübler, qui décède alors qu'elle est âgée de cinq ans. Elle fréquente l'ESF d'Altkirch à partir 1889 et la quitte à l'automne 1892, pour cause de déménagement à Metz, où la famille s'installe suite à la mutation du second mari de sa mère, l'*Oberzollinspektor* Lösser. Maria Kübler intègre alors la sixième

classe de l'ESF de M. Kahlenberg, municipalisée à Noël 1895 et confiée dès lors au directeur Lippert. Après une fréquentation de six ans de cet établissement, elle entre à l'EN qui lui est attachée. Pour cause de maladie, elle doit suspendre presque entièrement ses études durant l'année scolaire 1899/1900. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en octobre 1902, sous la présidence du conseiller intime de gouvernement et *Oberschulrat* Dr. Schlemmer. Elle commence son métier d'enseignante comme remplaçante de Mlle Hild à l'EMF municipale de Metz (juin-déc. 1903). En février 1904, elle est autorisée à assister aux cours de Lucie Bigadonsky à l'ESF municipale de Metz. Le mois suivant, elle succède à Lucie Bigadonsky comme remplaçante de l'enseignant Friess. A la rentrée 1904, comme on ne trouve personne pour pourvoir un nouveau poste d'*Oberlehrer*, Maria Kübler est nommée, en attendant, comme aide-enseignante. Son poste est supprimé à la fin de l'année scolaire. Elle effectue ensuite un remplacement à l'ESF d'Altkirch. En novembre 1906, elle remplace Luise Koch à l'ESF de Haguenau pendant deux semaines. [ADBR 34AL1285 et 34AL1330, cv rédigé en 1906]

**KÜBLER Maria, Sœur Gorgonia (AP).** Blmgy 1885-1887. Née à Altenstein (roy. Wurtemberg) en 1860. Elle a fait ses études à Markgröningen (id) et est pourvue du diplôme d'institutrice allemand. Elle enseigne tout d'abord à Neuwiller (O Saverne ou Mulhouse ?) et Haguenau, puis à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch) à partir de 1885. [ADBR 34AL1286 et 34AL1287]

**KÜHM Johanna.** Mnst 1910-1913. Née à Metz en 1887, protestante, fille d'un *Regierungssekretär*. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg entre 1903 et 1906. [AMMun R I/267]

**KÜHN Catharina, Sœur Fabiana (Mis).** Mtz Mis 1902-1908. Née à Westhausen (prov. Saxe, O Heiligenstadt) en 1878, fille du cultivateur Joseph Kühn. Elle reçoit sa première instruction à l'école de sa commune natale. A l'âge de dix-neuf ans, elle entre

dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt, où elle se prépare au métier d'enseignante. Elle poursuit ses études à Ahaus (prov. Westphalie) et réussit en mai 1902 à Münster (id) les examens d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1902]

**KUEMMEL Luise.** Strbg L 1906-1908 + Strbg Kl 1907 (remp; hist). Née à Rémilly (Metz-campagne) en 1881, protestante, fille du pharmacien Hermann Kuemmel et de Louise Kirchner (→). Elle reçoit son instruction à l'ESF de Barr (O Sélestat), dirigée par sa mère à partir de 1884. Après le décès de cette dernière (janv. 1898), elle gagne Strasbourg et intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1900. Elle est ensuite la préceptrice de trois petites filles dans la famille du baron von Cornberg pendant quelques mois. Au printemps 1901, elle est engagée comme enseignante à l'ESF protestante d'Eupen (prov. Rhénanie, auj. en Belgique). A Pâques 1902, elle rentre à Strasbourg, où elle se prépare au baccalauréat et suit des cours d'histoire et de littérature française à l'Université. En octobre 1903, elle réussit le baccalauréat au lycée de Strasbourg. L'année suivante, elle étudie l'histoire et la littérature française à la Sorbonne à Paris. En juillet 1904, elle se rend pour trois mois en Angleterre. Elle prend alors une place de préceptrice dans la famille d'un médecin officier d'état-major, le lieutenant-colonel Johnston, du Corps médical de l'armée royale, qu'elle accompagne en Jamaïque (Empire britannique) : pendant un an et demi, elle enseigne toutes les matières à sa fille de quinze puis seize ans. En mai 1906, elle rentre de Jamaïque. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. D'avril 1907 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle est active comme remplaçante du Dr. Döhle à l'ESF Klein. [ADBR 34AL1386 et 34AL1407, cv rédigé en 1906]

**KUENTZ Alwine Margarete Franziska.** Mulh Do 1895-1908. Née à Mersch (Luxembourg) en 1875, catholique, fille d'un technicien du bâtiment. Elle vit une enfance heureuse, à Strasbourg, « dans la quiétude du

cercle familial » (cv). Alors qu'elle a cinq ans, son père est muté à Orbey (O Ribeauvillé), où elle entre à six ans à l'école primaires dirigée par les Sœurs de la DPR. L'enseignement s'y fait en français, qui est la langue parlée par la population locale : « J'ai si bien assimilé cette langue qu'au bout de huit années, j'avais presque oublié l'allemand » (cv). Dès cette époque, elle souhaite devenir enseignante. Après la mutation de son père à Colmar, ses parents l'envoient à l'ESF Armbruster, pour lui permettre d'atteindre son but. Elle intègre l'établissement dans la quatrième classe. Deux ans plus tard, suite au déménagement de sa famille à Mulhouse, elle intègre l'ESF municipale de cette ville. Après en avoir fréquenté les deux classes supérieures, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement : « C'est seulement au cours des années passées à l'école normale que j'ai compris la véritable noblesse du métier que je m'étais choisi » (cv). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1895 et est engagée la même année à l'ESF Dollfus. Elle quitte l'établissement en 1908 pour un poste dans l'enseignement public. [ADBR 34AL1302, cv rédigé en 1895, et 34AL1304]

**KUENTZ Klementine Marthe, Sœur Marie Ignace (NDS)\*.** Strbg ND 1894-1898, 1901-1906, 1911 (remp) et 1915 (id). Née à Bouxwiller (O Altkirch) en 1857, fille de Jacques Joseph Kuentz, menuisier, et de Marie Anna Rey. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de son village natal, puis est envoyée poursuivre son instruction à l'ESF ND à Strasbourg. En 1879, elle entre au couvent ND. Elle passe l'examen d'institutrice à Sélestat en 1883, puis l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz en juillet 1885. Au milieu des années 1880, elle enseigne à l'école primaire gratuite du couvent ND de Strasbourg. A partir de la rentrée 1894, elle fait partie du corps enseignant de l'ESF du couvent, tout en dirigeant l'école primaire qui lui est attachée. Elle abandonne l'enseignement en 1906 pour devenir la supérieure de la communauté. De mai 1911 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle remplace Sœur Petra Sandmann à la tête de l'établissement ; de même, en septembre 1915, lorsque Sœur Margarete Scheer doit prendre deux semaines de repos. [ADBR

34AL1358, 34AL1359, cv rédigé en 1895, 105AL2575 et 105AL2576 et état civil de Bouxwiller (Haut-Rhin)]

**KÜSPERT Katharina, Sœur Josephine Agnes (DC).** Strbg DC 1898-1899 et 1912-1918 + Sarbg DC 1899-1910. Née à Ehrenbreitstein (prov. Rhénanie) en 1875, fille de Friedrich Küspert et de Christine Maurer. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle fréquente l'école primaire d'Ehrenbreitstein. Elle gagne ensuite le pensionnat des sœurs du Pauvre Enfant Jésus à Roermond (Pays-Bas, Limbourg), où elle se prépare pendant quatre années au métier d'enseignante. En mai 1895, elle réussit l'examen d'institutrice à Coblenche (prov. Rhénanie). Elle prépare ensuite, « à l'école normale protestante » (cv) de Coblenche, l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les écoles primaires, les EMF et les ESF, qu'elle réussit en octobre 1896. En octobre 1898, elle succède à Katharina Weimar à l'ESF de la DC à Strasbourg. En février 1899, elle succède à Sœur Raphael Bottlenberg von Schirp à l'ESF de la DC à Sarrebourg. A l'automne 1910, elle doit cesser son activité pour des raisons de santé et se reposer pendant une année. C'est à l'ESF de la DC à Strasbourg qu'elle reprend les cours, en janvier 1912. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1898, 34AL1352, cv rédigé en 1912, et 34AL1464]

**KUGELMANN Adam.** Strbg Scho <1875. Instituteur à l'ESF Schottky, il demande en mai 1875 à être engagé à l'ESF municipale qui doit remplacer l'établissement. En vain. Avant de venir à Strasbourg, il était instituteur dans le royaume de Bavière, à Böchingen et Edenkoben (O Palatinat). [AMS 2MW589]

**KUHLMANN.** Sav 1896-1918 (rel). Pasteur de Saverne. Il succède au pasteur Gerlinger et reprend son enseignement à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1401]

**KUHN Anna, Sœur Angeline (DPR).** Mulh DPR 1882-1885. Née en 1845. [ADBR 34AL1307]

**KUHN Anna Theresia.** Strbg Mury 1885<. Née à Braunsberg (prov. Prusse-Orientale,

district Königsberg) en 1866, catholique. Elle se prépare, à l'ESF de Mlle Redmann, dans sa ville natale, à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en avril 1884. En juin 1885, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 34AL1375/1]

**KUHN Ida.** Strbg BP 1899-1919. Née à Dahn (roy. Bavière, O Palatinat) en 1876, protestante, fille de *Gustav Adolf Kuhn, Landrichter*, plus tard *Oberlandgerichtsrat*, et d'Emilie Gulden. Alors qu'elle a six ans, son père est muté à Zweibrücken (roy. Bavière, O Palatinat). Elle y fréquente tout d'abord l'école primaire, puis l'ESF. A l'âge de quinze ans, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg. Deux ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1896, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Après quelques mois passés dans la maison de sa sœur à Zweibrücken, elle obtient en mai 1897 un poste de préceptrice dans la famille du directeur Bietenholz. A Pâques 1899, elle quitte cet emploi pour obtenir un poste d'enseignante à l'ESF du BP. Elle quitte l'établissement à Pâques 1919. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1899, et 105AL2580]

**KUHN Marie.** Mtz Kahl 1894-1895 (tm). Née à Braunsberg (prov. Prusse-Orientale, district Königsberg) en 1858, catholique, fille du rentier Joseph Kuhn (†1879) et de Catharina Gerigk. A partir de six ans, elle fréquente l'école avec pensionnat des Catherinettes de Braunsberg. A partir de quatorze ans, après avoir été « confirmée » (cv), elle apprend, par des cours privés, toutes sortes de travaux manuels, tout en fréquentant encore partiellement l'école. En avril 1884, elle quitte la maison parentale pour se rendre dans la maison de son oncle le *Kanzleirat Gerigk* à Strasbourg. Elle y fréquente l'école industrielle et complémentaire et réussit en juin 1887 l'examen d'enseignante pour les écoles industrielles. D'octobre 1887 à octobre 1889, elle conduit le ménage de son frère Otto Kuhn, propriétaire d'une pharmacie à Truchtersheim (O Strasbourg-campagne). D'octobre 1889 à fin mars 1890, elle est active comme aide-enseignante à l'école industrielle et complémentaire de Strasbourg.

En avril 1890, elle est engagée comme enseignante à l'école municipale de travaux féminins de Metz. Sa mère, rentière, vient habiter chez elle. A partir de l'automne 1894, Marie Kuhn enseigne les travaux manuels à l'ESF Kahlenberg. [ADBR 11AL218, cv rédigé en 1894]

**KUHN Paula.** Strbg 1906-1919 (tm). Elle succède à Mlle Roewe. Elle est révoquée le 8 mars 1919. [ADBR 1045W8, AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1906, p. 11]

**KUHN Wanda, épouse JECKER.** Strbg Kg 1897-1904 et 1916< (aide). Née à la maison forestière de Fénétrange (O Sarrebourg) en 1874, protestante, fille du garde-forestier Wilhelm Kuhn. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg au début des années 1890. Durant l'année scolaire 1896/97, elle est active à l'école de filles privée d'E. Dietz à Diez-sur-la-Lahn (prov. Hesse-Nassau). A la rentrée 1897, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. Après son départ de l'établissement, elle devient Madame Jecker. Elle retrouve l'ESF Koebig en novembre 1916 comme aide-enseignante. [ADBR 34AL1409 et 34AL1412]

**KUMMER Mlle.** Lttb PPO <1873-1874 (all). Institutrice communale. [ADBR 34AL1247]

**KUMMER Mlle.** Mulh 1873< (tm). [ADBR 34AL1265]

**KUMMER Hanna Elisabeth.** Courc 1904-1906 (matern). Née à Flöha (roy. Saxe) en 1877, fille du pasteur de la localité. A dix ans, elle entre à l'ESF de Mme von Schaumberg à Dresde (roy. Saxe), qu'elle fréquente jusqu'à l'âge de quinze ans. En 1894, elle s'installe avec ses parents à Leipzig (roy. Saxe), où elle fréquente l'EN pour jardinières d'enfants et le *Lyzeum für Volkserziehung* ou *Lyzeum für Damen* (1894-1896). De 1897 à 1898, elle dirige un *Volkskindergarten* à Leipzig et enseigne en même temps à l'EN pour jardinières d'enfants. Elle abandonne ses fonctions pour des raisons de santé. De 1899 à 1903, elle est préceptrice dans des familles. En janvier

1904, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement en novembre 1906, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1904]

**KUNTZ Maria Anna.** Sarbg 1889-1891 + Bxw 1892-1897 + Colm 1897-1906. Née à Illzach (O Mulhouse) en 1868, protestante réformée, fille de Charles Michel Kuntz, instituteur puis inspecteur scolaire de cercle, et de Marie Birckel, sœur d'Emilie (→), Maria (→) et Minna Kuntz (→), également sœur de Charles Albert Kuntz, président de l'Église réformée d'Alsace-Lorraine de 1913 à 1935 (→ *NDBA*). A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire d'Illzach. Lorsque son père est muté à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), elle entre à l'ESF de la ville et, plus tard, à l'école primaire (un ordre inhabituel !). En 1878, la famille s'installe à Sarre-Union (O Saverne). Là, Anna est élève de l'ESF, et plus tard (toujours dans cet ordre inhabituel !) de l'école primaire. Après son examen de fin de scolarité obligatoire, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle reste pendant deux ans, avant d'entrer à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. En décembre 1888, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De février à avril 1889, elle est enseignante à Hunawehr (O Ribeauvillé), en remplacement de sa sœur malade. Après un premier passage par une ESF à Sarrebourg, elle regagne l'enseignement primaire. D'avril 1891 à août 1892, elle est institutrice à l'école spéciale de filles de Colmar. Après quinze autres années d'enseignement, passées à l'ESF de Bouxwiller puis à l'ESF subventionnée puis municipale de Colmar, elle abandonne son activité pour se marier. [ADBR 34AL1253 et 105AL1114, cv rédigé en 1893]

**KUNTZ Marie Emilie\*.** Strbg BP 1880-1887 + Colm 1887-1888 et 1895-1917 + Wsl 1888-1891 + Bxw 1891-1895. Née à Sundhoffen (O Colmar) en 1860, protestante réformée, fille de Charles Michel Kuntz, instituteur puis inspecteur scolaire de cercle, et de Marie Birckel, sœur d'Anna (→), Maria (→) et Minna Kuntz (→), également sœur de Charles Albert Kuntz, président de l'Église

réformée d'Alsace-Lorraine de 1913 à 1935 (→ *NDBA*). Elle fréquente l'ESF du BP à Strasbourg, puis l'ENS attachée à cet établissement. En 1879, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle est tout d'abord enseignante à l'ESF du BP, puis à l'ESF Armbruster à Colmar, avant de devenir directrice de l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), puis de celle de Bouxwiller (O Saverne), et enfin, en 1895, de prendre la succession de Marie Armbruster à Colmar. En 1903, Emilie Kuntz voit son ESF entrer dans le giron municipal, mais elle en conserve la direction jusqu'en 1917. Elle est alors mise à la retraite, soit à cause de son caractère autoritaire, soit en raison de la poursuite de la réforme des ESF sur le modèle prussien. Après la Première Guerre mondiale, elle prendra la direction du collège Lucie Berger à Strasbourg (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1253 et 105AL2580]

**KUNTZ Maria Elisa\***. SMaM 1889 + Wsl 1889 et 1891-1896 + Colm 1896-1918<. Née à Illzach (O Mulhouse) en 1866, protestante réformée, fille de Charles *Michel* Kuntz, instituteur puis inspecteur scolaire de cercle, et de Marie Birckel, sœur d'Anna (→), Emilie (→) et Minna Kuntz (→), également sœur de Charles Albert Kuntz, président de l'Église réformée d'Alsace-Lorraine de 1913 à 1935 (→ *NDBA*). Elle fréquente l'ESF du BP à Strasbourg, puis l'ENS attachée à cet établissement. En décembre 1885, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai 1886, elle obtient un poste d'institutrice à Colmar. Durant le semestre d'été 1889, elle est employée à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). A la rentrée suivante, elle succède à Elise Dommel à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), dirigée par sa sœur Emilie. Durant l'automne 1889, elle remplace cette dernière pendant plusieurs semaines à la tête de l'établissement, elle-même étant remplacée par sa sœur Minna. En janvier 1890, Maria Kuntz quitte l'ESF de Wasselonne pour raisons de santé. Elle retrouve l'établissement en avril 1891, comme directrice, suite au départ de sa sœur Emilie pour l'ESF de Bouxwiller. Elle exerce cette fonction jusqu'en avril 1896, puis rejoint, comme enseignante, l'ESF dont sa sœur a pris, entre-temps, la direction à

Colmar. Elle-même en exerce la direction temporaire en 1899, pendant un congé d'Emilie. Après la Première Guerre mondiale, elle reste dans l'établissement (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1252, 34AL1262 et 34AL1393]

**KUNTZ Emilie Martha**. Strbg Bg 1908-1909 (aide) + Strbg BP 1908-1909 (id). Née au Hohwald (O Sélestat) en 1887, protestante réformée, fille du propriétaire d'auberge Hippolyt Kuntz et d'Emilie Arnold, sœur du poète, conteur et romancier Jean-Georges Kuntz (→ *NDBA*). Jusqu'à l'âge de douze ans, elle reçoit des leçons particulières au domicile familial. Elle entre ensuite à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle fréquente les classes 4 à 1. Après une année d'interruption de ses études, elle intègre, en novembre 1904, l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1907. Elle passe ensuite une année comme enseignante dans une école de filles privée à Hordle (Hampshire) en Angleterre. En novembre 1908, elle succède à Lina Petersen comme aide-enseignante à l'ESF Boegner et à l'ESF du BP. En avril 1909, elle est appelée comme préceptrice au presbytère de Furdenheim (O Strasbourg-campagne). [ADBR 34AL1404, cv rédigé en 1908, et 105AL2595]

**KUNTZ Wilhelmine ou Minna**. Wsl 1889 (remp) et 1890-1896 + Colm 1897-1918<. Née à Illzach (O Mulhouse) en 1870, protestante réformée, fille de Charles *Michel* Kuntz, instituteur puis inspecteur scolaire de cercle, et de Marie Birckel, sœur d'Anna (→), Emilie (→) et Maria Kuntz (→), également sœur de Charles Albert Kuntz, président de l'Église réformée d'Alsace-Lorraine de 1913 à 1935 (→ *NDBA*). Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar, où elle réussit, en décembre 1888, l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est tout d'abord active dans l'enseignement primaire, comme institutrice à Hunawehr (O Ribeauvillé), à partir de janvier 1889. A l'automne suivant, elle remplace sa sœur Maria à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), tandis que cette dernière remplace leur sœur Emilie, directrice de l'établissement, en congé pour quelques semaines. En janvier

1890, comme Maria doit quitter l'ESF de Wasselonne pour raisons de santé, Minna lui succède. Lorsque Maria revient, à Pâques 1891, pour prendre la direction de l'établissement, elle reste à ses côtés. Les deux sœurs quittent ensemble l'ESF de Wasselonne à Pâques 1896. En 1897, Minna rejoint Maria à l'ESF subventionnée de Colmar, dont la directrice n'est autre, là encore, que leur sœur Emilie. Après la Première Guerre mondiale, Minna reste dans l'établissement (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1252 et 34AL1393]

**KUNTZ Paul.** Mulh 1895-1900. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse, il quitte l'établissement pour un poste à l'EMG de Mulhouse. [ADBR 34AL1271 et *Jahresbericht* Mulhouse 1899]

**KUTSCH\*.** Mnst 1898-1914. Instituteur principal (directeur) de l'école primaire municipale de Munster (O Colmar), il dirige l'ESF de la ville au titre d'une activité annexe, jusqu'à la fermeture de l'établissement au début de la Première Guerre mondiale. [AMMun R I/267]

**KUTZLEBEN Elisabeth (VON) (Diac).** Strbg BP 1910-1913 (dess) + Strbg Bg 1912-1913 (id). Née à Marburg (prov. Hesse-Nassau) en 1883, protestante, fille d'un colonel. Elle fréquente l'école maternelle de Hanau (id), puis les ESF de Wiesbaden (id), Worms (gd. Hesse), Posen (prov. Posen), Haguenau et finalement l'ENS attachée à l'ESF du BP pendant deux ans. Elle fréquente ensuite l'école d'art pendant deux ans et demi. Elle y réussit son examen de professeur de dessin. Diaconesse, elle effectue son année de stage à l'ESF du BP en 1910/11. A la rentrée 1911, elle poursuit son activité dans l'établissement. A partir de janvier 1912, elle donne aussi des cours à l'ESF Boegner. « Ancienne interne, puis amie intime de Sœur Emmy Eggers, elle est, comme elle, artiste en dessin et pour les travaux à l'aiguille. Très pieuse, elle travaille avec Sœur Marie de Tribolet en Violettes. Elle est emportée par la maladie, encore jeune » (*CLB*). [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1911, 105AL2595 et *CLB*, p. 179]

**KUTZNER Friedrich Wilhelm Oskar, Dr.** Strbg Kg 1912-1914. Né à Freiburg (prov. Silésie) en 1882, protestant, fils du commerçant Oskar Kutzner (1852-1904), lui-même fils d'un enseignant, et d'Anna Schmerder, fille d'un *Kanzleirat*. Il fréquente l'école primaire de 1888 à 1892, puis le *Realprogymnasium* (qui ne comprend à Freiburg que les six classes inférieures d'un lycée) de 1892 à 1898. Sa mère veut qu'il poursuive ses études à Breslau (prov. Silésie), mais c'est l'avis de son père, qui le destine à la profession de commerçant, qui l'emporte dans un premier temps : au lieu d'entrer dans un lycée, il commence son apprentissage du métier. Finalement, le fils et la mère réussissent à faire fléchir le père, qui accepte qu'Oskar devienne instituteur. De 1899 à 1900, il fréquente l'ENP de Grossburg (id) ; de 1900 à 1903, l'EN de Liegnitz (id). De 1903 à 1908, il enseigne à Heiligensee (prov. Silésie, aj. Poswietne en Pologne) puis à Michelsdorf (prov. Silésie, aj. Miskowice en Pologne) : « Je tenais beaucoup à mon métier et cherchais, comme autodidacte, à combler autant que possible les lacunes de ma formation. Cette activité m'a certes permis d'approfondir mes connaissances dans les différentes matières, mais aucun pas en avant n'a été fait dans la résolution du problème "homme". L'idée a par conséquent mûri en moi d'aller jusqu'à la source de la science. J'ai donc quitté l'enseignement lorsque ma cinquième année obligatoire fut achevée. Grâce au bien de ma femme [ndlr : Elise Baehrecke, fille d'un *Baurat*], il m'a été possible de consacrer trois ou quatre années exclusivement à la poursuite de mes études. Je suis allé en Suisse étudier les langues modernes, mais n'ai pas pu m'inscrire à l'Université de Genève [canton Genève], car je n'avais pas de baccalauréat. Je me suis donc rendu à l'Université de Zurich [canton Zurich], avec l'intention d'y passer ce dernier puis de revenir à Genève. Ce projet a été contré par Monsieur le Professeur Störting, naturellement sans le vouloir. J'avais d'abord pensé pouvoir mener des études de philosophie à côté de l'enseignement spécialisé, mais Monsieur le Professeur Störting a su présenter les problèmes [philosophiques] d'une manière si stimulante et avec une telle profondeur, que les choses

furent désormais évidentes pour moi : je devais concentrer l'ensemble de mes forces si je voulais parvenir à comprendre l'homme. J'ai donc abandonné l'idée de passer un examen d'enseignant spécialisé – peut-être pas dans l'intérêt de ma situation pécuniaire – pour choisir mes cours en fonction de cet objectif, c'est-à-dire, avant tout, la philosophie (histoire de la philosophie, philosophie morale, théorie de la connaissance, logique, esthétique), la pédagogie (histoire de la pédagogie, pédagogie générale), la psychologie, la littérature allemande, le moyen haut allemand, l'histoire, la préhistoire, l'histoire de l'art, les mathématiques et la physique. Je me préparais moi-même au baccalauréat, mais j'assistais toutefois, pour m'y aider, aux cours d'histoire de la littérature française et anglaise, enseignée dans les langues correspondantes, ainsi qu'aux cours de lecture cursive en latin » (cv). Oskar Kutzner doit terminer ses études avec le semestre d'hiver 1911/12, en étant reçu docteur en pédagogie, comme matière principale, et en éthique et littérature allemande, comme matières annexes. « Dans mon développement [intellectuel], Monsieur le Professeur Störing a joué un grand rôle. J'ai pu mieux le connaître en suivant son séminaire. Je suis également devenu, depuis qu'il a été nommé à la chaire de psychologie de l'Université de Zurich, le sujet de ses expériences. Au cours de celles-ci, il m'a dit qu'il souhaitait continuer à travailler avec moi et que je devais moi aussi me consacrer à la psychologie expérimentale. J'ai donc décidé de déménager à Strasbourg, où Monsieur le Professeur Störing me donnera l'occasion de travailler sur la pédagogie expérimentale dans son institut de psychologie. Mais, comme ma situation pécuniaire ne me permet plus de mener une existence entièrement indépendante, je dois désormais trouver une activité pratique qui non seulement s'accorde avec mes objectifs scientifiques, mais qui puisse également lui être utile, comme à l'inverse la théorie à la pratique » (cv) ; en mars 1912, il est choisi pour remplacer Emma Stürmer à l'ESF Koebig, de Pâques jusqu'à la fin de l'année scolaire, en attendant que la directrice trouve une nouvelle enseignante. Le 12 avril 1912, la directrice propose finalement Paula

Lawaczek pour remplacer Emma Stürmer ; mais Oskar Kutzner reste dans l'établissement, où le Dr. Elisabeth Schmitt lui transmet quelques unes de ses heures. La directrice décide finalement de le conserver, cette fois-ci comme enseignant à temps plein, pour l'année scolaire 1912/13. Entre-temps, il a été reçu docteur. En juin 1913, la directrice souhaite le garder pour l'année scolaire 1913/14. En mars 1914, il réussit à l'Université de Strasbourg l'examen *pro facultate docendi* en allemand, en histoire et en philosophie. En 1915, il passe une habilitation en philosophie, en psychologie et en pédagogie à l'Université de Bonn (prov. Rhénanie), où il fera carrière jusqu'à sa retraite, en 1947. Il a notamment promu la fondation d'une faculté de pédagogie et une formation universitaire commune des enseignants. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1912, et 34AL1412 et BÖHME Günther, « Kutzner Oskar », *Neue Deutsche Biographie*, 13, 1982, p. 353, consultable sur le site internet [www.deutsche-biographie.de](http://www.deutsche-biographie.de)]◊

**LACAILLE Marie, Sœur Maria Luise (SC).** Rstf <1871-1873. Elle quitte l'établissement pour cause maladie en octobre 1873. [ADBR 34AL1453]

**LACHMANN Maria.** Dorl 1911-1912. Née à Ettendorf (O Strasbourg-campagne) en 1891, catholique, fille d'un instituteur. Elle fréquente l'école primaire de filles de son village natal jusqu'à l'âge de treize ans. Après sa première communion, elle entre à l'ESF de la DPSJB à Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement au bout d'une année et rejoint l'ESF de la DPR à Colmar. En 1907, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1910. Le mois suivant, on lui confie la classe inférieure mixte de l'école primaire d'Ettendorf. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1911]

**LACMANN Hilde.** Mulh 1912-1913 (stag: dess). [ADBR 34AL1276]

**LACKMANN Marie, Sœur Athanasia (SC).** Mtz SC Vi 1884-1892 + Btch 1893 +

StAvd SC 1893-1895 + Sargm SC 1911 (remp). Née à Barmen (prov. Rhénanie) en 1853, fille de Zeno Lackmann, propriétaire de brasserie et fabricant de malt, et d'Ernestine Stolz. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de sa ville natale. Jusqu'à l'âge de vingt ans, elle reste dans la maison parentale. Après la mort de ses parents, elle entre en 1878 au couvent de SC à Witten, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Elle le réussit à Beaugard (O Thionville-est) en 1882 et l'examen de service en 1887. Après la réussite de son premier examen, elle est nommée comme aide-enseignante dans la première école de filles de Sierck-les-Bains (id) ; en octobre 1882, comme enseignante à l'école privée de Sarralbe (O Forbach). A la rentrée 1884, elle succède à Sœur Sainte-Cassilde Capelle à la tête de la quatrième classe de l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, où elle est active jusqu'en octobre 1892. Elle doit alors interrompre l'enseignement pour quelques mois, pour cause de maladie. A Pâques 1893, elle est nommée dans la classe inférieure de l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines), qui ferme bientôt par manque d'élèves. A la rentrée 1893, elle rejoint l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), succédant à Sœur Maria Odilia Fourer. Elle quitte l'établissement en septembre 1895. Elle enseigne ensuite pendant treize ans à l'école d'application de Sablon (O Metz-campagne), est mise en congé pendant un an pour cause de maladie, puis remplace Sœur Franziska Glad à l'ESF SC de Sarreguemines au début de l'automne 1911. [ADBR 34AL1417, cv rédigé en 1893, 34AL1433, 34AL1477, cv rédigé en 1893, et 105AL2631, cv rédigé en 1911]

**LACOUR Johann, Prof.** Mtz Mis 1913-1914 (all). *Oberlehrer* à l'école-cathédrale de Metz, il succède au Prof. Dr. Grimme à l'ESF de la Miséricorde à la rentrée 1913. [ADBR 34AL1446]

**LADNER Paula.** Pltr 1888. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1868, catholique. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En avril 1888, elle est engagée à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année

scolaire, en raison de ses faibles prestations et de sa santé fragile. [ADBR 34AL1451]

**LAEDLEIN Friederika Caroline\*.** Wsbg 1860-1909. Née à Wissembourg en 1840, protestante ; son père, sellier, décède en 1876 et sa mère en 1882 ; sœur de Louise (→) et Rosalie Laedlein (→). Elle fréquente le pensionnat de Mlle Julie Dureteste à Wissembourg de sept à dix-huit ans. En août 1858, elle réussit à Strasbourg le brevet de capacité, et en août 1860, dans la même ville, le brevet supérieur. Elle a été préparée à ce second examen par des cours privés donnés par l'*Oberlehrer* Dr. Ohleyer. Entre les deux examens, elle est active comme enseignante à l'école de Mlle Emma Lix à Bischwiller (O Haguenau) (octobre 1858-avril 1860), puis à l'école de Mlle Dureteste dans sa ville natale. Sa réussite à l'examen du brevet supérieur lui permet prendre la direction de ce dernier établissement en octobre 1860. L'année suivante, elle lui attache un internat (octobre 1861). Cependant, comme elle n'a pas encore l'âge requis, elle n'est reconnue comme directrice par le Conseil départemental de l'Instruction publique qu'en août 1865. Dès le printemps 1872, elle accepte de recevoir des subventions de l'état pour transformer son institution en ESF suivant les normes allemandes. Elle dirige l'établissement jusqu'en 1909. [ADBR 34AL1397]

**LAEDLEIN Louise.** Wsbg 1879-1882 (aide). Protestante ; son père, sellier, décède en 1876 et sa mère en 1882 ; sœur cadette de Friederika (→) et Rosalie Laedlein (→). Non diplômée, elle est employée sans autorisation par la première suite au départ de la seconde (Pâques 1879). Elle reste dans l'établissement à la rentrée 1879 pour enseigner le français, les travaux manuels et le chant, mais doit passer un examen avant Pâques 1881. Elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF, mais sa préparation est perturbée par la maladie de sa mère, au soin de laquelle elle consacre l'essentiel de son temps libre. Malgré la prolongation du délai, elle ne se présente pas à l'examen. A la fin de l'année 1881/82, elle est obligée de quitter l'établissement. [ADBR 34AL1396]

**LAEDLEIN Margaretha Rosalie.** Wsbg 1860-1879. Née à Wissembourg en 1841, protestante ; son père, sellier, décède en 1876 et sa mère en 1882 ; sœur de Friederika (→) et Rosalie Laedlein (→). Elle fréquente le pensionnat de filles de Mlle Duretteste à Wissembourg. En mars 1860, elle réussit son examen d'institutrice. Elle enseigne à l'école de filles de Mlle Lix à Bischwiller (O Haguenau) d'avril à octobre 1860, où elle succède selon toute vraisemblance à sa sœur. Lorsque cette dernière reprend l'école Duretteste à Wissembourg (octobre 1860), elle devient enseignante dans l'établissement – où elle reste après sa conversion en ESF – jusqu'à son mariage au printemps 1879. Pour l'inspecteur scolaire de cercle Stiefelhagen, si les deux sœurs sont animées d'une excellente volonté, Rosalie est la meilleure enseignante : « Mlle Rosalie Laedlein est celle qui possède le talent de pédagogue le plus évident. C'est également elle qui maintient la discipline avec le plus de facilité » (rapport d'inspection 09.02.1877). [ADBR 34AL1396]

**LAEMMEL.** Strbg Kg 1908-1910 (fr). *Oberlehrer* à la *Realschule* Saint-Jean de Strasbourg, il reprend les cours du Prof. Süffert à l'ESF Koebig en novembre 1908. [ADBR 34AL1410]

**LAEMMERHIRT Rowena.** Forb 1907-1908. Née à Strasbourg en 1888, protestante, fille d'un assistant télégraphiste en chef. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1904 et 1907. A la rentrée 1907, il est tout d'abord question qu'elle succède à Anna Petri à l'ESF de Schirmeck (O Molsheim). Elle obtient finalement un poste plus confortable à l'ESF municipale de Forbach, suite au départ de Mlle Leydhecker. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1416 et 34AL1489]

**LAENGER.** Mtz Minag <1873-1878< (ch). [ADBR 11AL220]

**LAENGLÉ Andreas.** Mulh 1872-1909 (aide: ch). Enseignant d'un autre établissement. Il cesse de faire cours à l'ESF en 1909, pour cause de départ à la retraite. [ADBR 34AL1265 et 34AL1274]

**LAEUFER Mathilde.** Strbg Mury 1897-1899 (matern). Née à Strasbourg en 1876, fille de Karl Läufer et de Karoline Simgold. Elle fréquente l'ESF de la DPR de six à seize ans, puis entre au pensionnat tenu par cette congrégation à Issenheim (O Guebwiller), pour se former aux travaux manuels. En juillet 1896, elle est accueillie comme *Hospitantin* à l'école maternelle de Saint-Pierre-le-Vieux. Elle fréquente depuis la même date le cours préparatoire à l'examen de directrice d'école maternelle. A la rentrée 1897, elle succède à Alice Koeberle à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle passe son examen à Pâques 1898. Elle quitte l'établissement en novembre 1899. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1897]

**LAFONTAINE Irma, Sœur Sainte-Ismérie (SC).** Mtz SC Ge <1873-1880<. Née en 1836. Enseignante à partir de 1859. [ADBR 34AL1428]

**LAGIARDÈRE Mlle.** Strbg 1882-1884 (tm) + Strbg BP 1886< (id). Elle enseigne à l'ESF municipale de Strasbourg suite au décès de Mme Siegmund (mars 1882), en attendant la nomination d'une nouvelle enseignante à la rentrée. Finalement, elle est maintenue à son poste, qu'elle occupe jusqu'au semestre d'hiver 1883/84. En 1886, elle apparaît comme enseignante à l'ENS attachée à l'ESF du BP. [*Jahresbericht* Strasbourg 1882, p. 31-32, 1883 p. 53, et 1884, p. 46-49]

**LAGRÈZE.** SMaM 1876-1879 (géo hist). Enseignant du *Realprogymnasium* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), il donne des cours à l'ESF de la ville à partir de janvier 1876. Il est muté à Thionville en 1879. [ADBR 34AL1259]

**LAHM.** SMaM 1884-1897 (fr). Enseignant du *Realprogymnasium* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). Il cesse d'enseigner à l'ESF fin 1897 pour cause de maladie. Il décède en 1898. [ADBR 34AL1261]

**LAIB Emma Julie.** Hgn 1902-1919. Née à Strasbourg en 1882, catholique, fille du sergent puis maître-serrurier Carl Laib (protestant) et d'Emma Lichtenberger

(catholique). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1902 à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. A la rentrée suivante, elle succède à Sybilla Geest à l'ESF de Haguenau. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. Une période d'activité exactement parallèle à celle de Martha Behnert (→). [ADBR 34AL1330, 34AL1331 et 1045W8 et état civil de Strasbourg]

**LALLEMAND, Sœur Eucher (DPR).** Strbg DPR 1885 (remp). Enseignante à l'école Saint-Louis à Strasbourg, elle remplace Sœur Leppert en juin 1885. [ADBR 34AL1353]

**LALLEMAND Marie.** Pltr 1883-1884 (fr). Née à Courcelles (-Chaussy ? -sur-Nied ?) (O Metz-campagne) en 1864. Alors qu'elle est élève du noviciat de Peltre (id), elle est nommée enseignante à l'ESF de ce même couvent. Comme elle n'est pas diplômée, elle ne doit rester que pour une année [ADBR 34AL1450]

**LAMARQUE Magdalena, Sœur Romuald (SC).** StAvd SC 1879-1881 + Sargm SC 1897-1903 + Mtz SC Ge 1904-1905. Née à Luxembourg en 1856, fille du boulanger Philipp Lamarque et de Margaretha Houborn. Elle fréquente l'école primaire à Luxembourg d'octobre 1862 à août 1870, puis « l'école supérieure de filles » (cv) de la ville pendant deux ans. Pour poursuivre son instruction, elle entre en octobre 1872 à l'ESF SC à Bitche (O Sarreguemines). Au bout d'un an, comme elle se sent attirée par les enfants, elle reste à l'ESF pour se préparer à passer l'examen d'institutrice. En mai 1878, elle entre dans la congrégation SC à Metz. En mars 1879, elle obtient sa naturalisation comme Lorraine et se présente à Metz à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit. Le mois suivant, elle succède à Sœur Susanne Wagner dans la troisième classe de l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Elle doit cependant passer un examen complémentaire en allemand et en pédagogie, qu'elle part préparer en janvier 1881, et qu'elle réussit deux mois plus tard. En octobre 1881, elle est nommée à l'école privée de filles de la rue des Trinitaires à Metz, où elle enseigne

jusqu'en avril 1897. Entre-temps, elle réussit en octobre 1885 son examen de service à Bearegard (O Thionville-est). Elle est enseignante de la huitième et de la septième classes à l'ESF SC de Sarreguemines d'avril 1897 à juillet 1903. Elle est alors nommée dans la quatrième classe de l'école primaire de Sarralbe (O Forbach). En mars 1904, elle succède à Elisabeth Biwer à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1904, 34AL1473, cv rédigé en 1897, et 34AL1476]

**LAMBERT Barbe, Sœur Marie Désiré (SC).** Sargm SC 1886-1888 (fr). Née à Luxembourg en 1851. En juillet 1871, elle réussit à Mézières (dép. Ardennes) l'examen du brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles (brevet délivré à Douai en septembre 1871). Elle remplace Sœur Félicie Wentzel durant l'année scolaire 1886/87, puis lui succède l'année suivante. [ADBR 34AL1471]

**LAMBERTZ Wilhelm.** Strbg BP 1882-1899 (géo hist h.art). Né en 1844. *Oberlehrer* d'EN. Il enseigne au titre d'une activité annexe à l'ENS attachée à l'ESF du BP. A partir de 1896, il enseigne également l'histoire de l'art. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**LAMBS Anna.** Bschw 1877. Née en Alsace en 1857, protestante, fille d'un pasteur de Bischwiller (O Haguenau). Elle réussit ses examens d'institutrice en France en 1873 et 1874. Malgré son absence de diplôme allemand, elle est exceptionnellement autorisée à enseigner à l'ESF Wolf à Bischwiller de janvier à Pâques 1877, devant ensuite rejoindre une place de « gouvernante » en Thuringe. [ADBR 34AL1322]

**LAMBS Bertha.** Strbg Sg <1882-1889 (dess). [ADBR 34AL1387 et 34AL1388]

**LAMEY Wilhelmine, Sœur Fernandina (DPR).** Mulh DPR 1899 et 1902. Née à Westhalten (O Guebwiller) en 1878, fille du policier Franz Xaver Lamey et de Marie Therese Hetsch. A partir de six ans révolus, elle fréquente l'école primaire de Westhalten,

où enseignent alors Sœur Melania Plocq et Sœur Annaise Kuentz. Elle reçoit son premier enseignement religieux du curé Georg Jesel, qui la prépare pour sa première communion en mars 1891. Elle reste ensuite trois ans dans la maison parentale. En avril 1894, elle entre à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste jusqu'en septembre 1895. En octobre 1895, elle est reçue dans la troisième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juin 1899, elle réussit l'examen d'institutrice. Après un bref passage à l'ESF de la DPR à Mulhouse, elle est mutée la même année à l'école primaire de Cernay (O Thann). Elle revient dans l'établissement mulhousien en 1902, avant d'être mutée la même année à l'école primaire de Fréland (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1899]

**LAMI Berta Elisabeth.** Strbg Sg 1915-1916 (remp). Née à Strasbourg-Neuhof en 1893, protestante, fille de l'instituteur Friedrich Lami ; sœur de Martha Lami (→). A l'âge de six ans, elle entre à l'ESF du BP, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en 1914 et la seconde partie l'année suivante. Elle remplace Amata Hornung à l'ESF-institution Saigey pendant l'année scolaire 1915/16, avant de partir à Berlin pour y passer l'examen d'enseignante commerciale (*Handelslehrerin*). [ADBR 105AL2586, cv rédigé en 1915]

**LAMI Martha.** Strbg L 1911-1912. Née à Preuschof (O Wissembourg) en 1886, protestante, fille de l'instituteur Friedrich Lami ; sœur de Berta Lami (→). En 1892, son père est nommé instituteur dans l'établissement d'éducation pour enfants pauvres de Strasbourg-Neuhof. Martha Lami y fréquente l'école primaire pendant un an, puis entre dans la neuvième classe de l'ESF du BP. En 1902, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. A l'automne suivant, elle obtient un poste à l'ESF de la communauté protestante à Bucarest, où elle reste active pendant cinq ans. A la rentrée 1911, elle est engagée à

l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1911]

**LAMMAR Therese, Sœur Maria Blandine (SC).** Btch 1907-1913 (matern). Née à Cessange (Luxembourg) en 1859, fille du propriétaire Christoph Lammar et d'Anna Huberty. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis reste dans la maison parentale jusqu'à quinze ans. En novembre 1876, elle entre au noviciat SC à Metz. En mars 1881, elle réussit à Metz l'examen de directrice d'école maternelle, après avoir été naturalisée alsacienne-lorraine. Elle est nommée à l'école maternelle Saint-Eucharis à Metz. En 1883, elle fonde l'école maternelle de Sierck-les-Bains, qu'elle dirige durant dix années. En septembre 1893, elle est rappelée à Metz pour diriger l'école maternelle Saint-Eucharis. A la rentrée 1907, elle succède à Sœur Auranna Rigaux à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement à Pâques 1913. [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1907]

**LAMOTTE Stephanina, Sœur Maria Genovefa (DPR).** Colm DPR 1895-1918. Née à Benfeld (O Erstein) en 1875, fille de Josef Lamotte et de Genovesa Ehm. En 1880, ses parents déménagent à Wasselonne (O Molsheim), où la famille habite jusqu'en 1882. Pendant ce temps, Stephanina fréquente le niveau inférieur de l'école de filles de Wasselonne. En 1882, ses parents retournent à Benfeld et elle fréquente alors jusqu'à ses quatorze ans l'école de filles de la ville, dont les « consciencieuses institutrices » (cv) sont alors Sœur Apollonia Sonntag et Sœur Thaïs Vogt. En avril 1889, elle fait sa première communion. Après sa sortie de l'école, elle reste dans sa famille jusqu'à l'âge de seize ans. En octobre 1891, elle se rend au couvent de Ribeauvillé, où elle prend le voile en avril 1895. Auparavant, en septembre 1892, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Après avoir fini ses trois années de préparation en septembre 1895, elle passe avec succès l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. [ABR, 34AL1291, cv rédigé en 1895]

**LAMPERT Martha.** Mulh DPR 1910< (gym). Née à Mulhouse en 1879, fille du libraire Benjamin Lampert et de Josephine Wicker. Elle fréquente l'ESF de la DPR à Mulhouse jusqu'à l'âge de seize ans. En mai 1891, elle entre comme aide-enseignante dans une école maternelle et fréquente le *Fortbildungskursus* pour les enseignantes d'école maternelle. En 1899, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle. En mai 1905, elle devient institutrice remplaçante dans les écoles primaires de Mulhouse. En septembre 1907, elle demande un congé et fréquente jusqu'à octobre 1908 « le cours professionnel pour enseignantes qui a lieu à l'école de perfectionnement Viktoria de Berlin » (cv). Elle prend part, en même temps, « au cours de préparation pour enseignantes de gymnastique » et réussit à Berlin « l'examen d'État d'enseignante de gymnastique » en novembre 1908 (cv). En octobre 1909, son congé prend fin : elle redevient institutrice remplaçante dans les écoles primaires de Mulhouse. A partir de décembre 1909, elle donne une heure de cours chaque semaine à l'ESF de la DPR de Mulhouse. Il s'agit de préparer les élèves à l'introduction de l'enseignement de la gymnastique dans le programme de l'établissement à Pâques 1910. Martha Lampert est alors choisie pour enseigner cette matière. [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1910]

**LANCKE Emma.** Strbg Schw 1884<. En janvier 1884, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. [ADBR 34AL1383]

**LANCRENON Emilie.** Gbw 1873-1874. [ADBR 34AL1256]

**LANDENBERGER Pauline.** Strbg L 1890-1918 (tm). Née à Pforzheim (gd. Bade) en 1869, protestante, fille du fabricant Eberhard Landenberger. En mai 1876, elle entre à l'ESF de Pforzheim, qu'elle fréquente jusqu'en avril 1885. A partir de mai 1886, elle fréquente l'école de travaux féminins de Pforzheim, plus précisément les cours de couture à la main et la machine, de broderie et de dessin, pour lesquels elle possède des diplômes. Suite au décès du père en août 1888, la famille déménage en novembre de la

même année à Strasbourg. Pauline y poursuit ses études et obtient le diplôme d'enseignante de travaux manuels pour les ESF en juillet 1889. En avril 1890, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1890]

**LANG.** SMaM 1882-1909 (rel). Chantre israélite, il cesse d'enseigner à l'ESF en 1909 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1261 et 34AL1262]

**LANG Albert.** Mulh 1895 (rel). Né à Blotzheim (O Mulhouse) en 1868. Vicaire catholique. [ADBR 34AL1271]

**LANG Anton.** Hgn 1892-1895 (rel). Né à Rottelsheim, près de Brumath (O Strasbourg-campagne), en 1858. Il est ordonné prêtre à Strasbourg en août 1883. A partir de 1888, il est vicaire de la paroisse Saint-Nicolas à Haguenau, où il enseigne également la religion à l'école primaire. Il est chargé de l'enseignement religieux à l'ESF de la ville à la rentrée 1892, suite au décès du vicaire Vix. [ADBR 34AL1329]

**LANG Cécilie.** Mnst 1911-1914. Née à Abreschviller (O Sarrebourg) en 1880, protestante, fille d'un garde-frontière. Elle passe sa prime jeunesse à Abreschviller et à Manhoué (O Château-Salins). En 1888, son père est muté à Saint-Amarin (O Thann), où elle fréquente l'école primaire. Lorsque son père est muté à Wintzenheim (O Colmar) en 1892, devenant employé des impôts, elle entre à l'ESF subventionnée de Colmar, qu'elle fréquente de Pâques 1892 à l'automne 1896 : « Mon souhait était dès cette époque d'entrer à l'école normale d'enseignantes [...], mais la situation de mes parents ne le permettait pas. Mon père devait être pensionné à cause d'une longue maladie. Cette dernière ainsi que les études et l'année de service volontaire de mon frère entraînaient des dépenses importantes pour mes parents. Mon père a posé sa candidature pour un bureau de poste et a obtenu en 1897 celui de Morsbach en Lorraine, que j'ai administré en son nom. A l'été 1897, sa maladie l'emporta. J'ai toutefois continué à diriger le bureau de poste au nom de ma mère. Depuis qu'elle aussi est décédée après

une courte maladie, en mai 1900, je me retrouve complètement orpheline et ne dépend plus que de moi-même » (cv). Elle trouve alors une place de préceptrice dans la maison de la baronne von Palm au domaine de Lauterbach près de Grossenhain (roy. Saxe). Elle est chargée de l'instruction de sa fille de six ans, à laquelle elle doit enseigner le français en plus des matières ordinaires. Elle assure cette fonction pendant trois ans (1900-1903) : « J'ai décidé alors d'entrer dans une école normale d'enseignantes, afin de réaliser le souhait que je caressais depuis si longtemps. Le métier d'enseignante me promettait à la fois une satisfaction intérieure et une situation sûre » (cv). Elle intègre donc l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar, où elle réussit, en juillet 1906, son examen d'enseignante pour les ESF. Au même moment, un poste de préceptrice lui est proposé dans la maison de Monsieur Warnery à Guebwiller. Elle accepte cet emploi : « Etant donné l'encombrement qui règne actuellement, il m'est apparu vain de déposer ma candidature pour une école » (cv). Cécilie Lang s'occupe alors d'un garçon de sept ans – qui ne peut pas suivre un enseignement régulier à cause de problèmes de santé – et de quatre filles de onze à quatorze ans. Par la suite, les deux filles aînées quittent la maison pour rejoindre des institutions à Lausanne et à Genève (Suisse, cantons Vaud et Genève). Elle continue de se charger de l'instruction des deux plus jeunes filles dans toutes les matières, langues étrangères comprises, jusqu'en 1911. Ses élèves ont alors seize ans et leur père les confie dès lors à un précepteur homme, ce qui met fin à ses fonctions dans la maison Warnery. Elle souhaite obtenir un poste à l'ESF de Guebwiller, où elle s'est « si bien acclimatée » (cv), mais c'est à l'ESF de Munster (O Colmar) qu'elle trouve un poste de remplaçante en 1911. Elle reste finalement dans l'établissement, où elle est nommée à titre définitif en 1912. Elle y enseigne jusqu'à son décès en 1914. [ADBR 105AL1124, dossier personnel, cv rédigé en 1911, et AMMun R I/267]

**LANG Johanna.** Colm 1908 (dess gym). Née à Mulhouse en 1876, protestante, fille du *Landgerichtsrat* Karl Eduard Lang et de

Karolina Luise Keck. [ADBR 34AL1254, AMC 30 5A4/4 et état civil de Mulhouse]

**LANG Marie, Sœur Yvonne (DPR).** Colm DPR 1903-1918 (matern). Née à Hagenthal-le-Haut (O Mulhouse) en 1877, fille du vendeur de chaussures Joseph Lang et d'Anna Maria Bohrer. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Hagenthal-le-Haut. Après sa première communion, elle aide sa mère aux travaux ménagers. En octobre 1895, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle fréquente la quatrième classe. Ses supérieures l'envoient ensuite à Saverne, comme aide-enseignante à l'école maternelle. Après une année à Saverne, elle retourne au couvent pour se préparer à l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en juin 1899. A partir de l'automne 1899, elle est active à l'école maternelle de Guebwiller. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1903]

**LANG Christian August.** Forb PPe 1894 (rel) et 1896-1901 (id). Né à Strasbourg en 1840. Pasteur de Forbach de 1868 à 1908, il donne des cours aux élèves protestantes de l'ESF de la PPe de la ville à titre provisoire, de janvier 1894 jusqu'à la fin de l'année scolaire. A partir de juillet 1896, il se charge à titre définitif d'une partie de l'instruction religieuse de ces mêmes élèves. [ADBR 34AL1426 et Bopp, p. 324]

**LANG Wilhelmine.** Wsbg 1889. Née à Brühl, près de Cologne (prov. Rhénanie), en 1864, fille d'un receveur des impôts. En août 1881, elle intègre l'EN protestante de Droyssig (prov. Saxe), où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1883. A l'automne 1885, elle est engagée à l'ESF de Wetzlar (prov. Rhénanie), où elle s'installe avec sa mère. Son travail la satisfait, mais le décès soudain de sa mère au printemps 1888 la réduit à une solitude insupportable. Elle se laisse alors persuader par une famille amie d'abandonner son poste pour vivre en pension à Dresde (roy. Saxe), chez un couple âgé de parents de ladite famille. Comme elle ne réussit cependant pas à dispenser les cours privés qui auraient dû lui permettre de financer sa pension, elle se voit contrainte de chercher un nouveau poste d'enseignante, et

s'adresse pour cela en octobre 1888 à l'*Oberschulrat*. Ce dernier lui propose un poste d'enseignante à l'ESF de Wissembourg. Elle l'accepte et rejoint l'établissement en avril 1889. Cependant, la nouvelle classe qui devait lui être confiée n'existe pas encore, car les locaux devant l'accueillir ne sont pas prêts. Son poste est supprimé dès juin pour cette raison. Il est toutefois peu probable qu'elle aurait été capable de le remplir, car son état de fatigue nerveuse, liée à son deuil, inquiète la directrice et l'inspecteur scolaire Stiefelhagen dès son arrivée à Wissembourg. Lorsque la suppression de son poste est décidée, elle a déjà rejoint un établissement de soins. [ADBR 34AL1397]

**LANGENFELD Anna, Sœur Johanna (DC).** Sarbg DC 1917-1918. Née à Keskastel (O Saverne) en 1887, fille du cultivateur Ludwig Langenfeld et de Magdalena Birringer. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En avril 1903, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en avril 1909. Elle est alors affectée à la troisième classe de l'école primaire de Château-Salins. En avril 1913, elle réussit son examen de service en cette même ville. Pendant la Première Guerre mondiale, la proximité de Château-Salins avec le front altère la santé de Sœur Johanna Langenfeld. Au printemps 1917, on la fait permuter avec Sœur Maria Iffrig, à l'ESF de la DC à Sarrebourg, pour l'éloigner du conflit, « car Sœur Johanna Langenfeld ne supporte plus les troubles dus à la guerre » (Sœur Leokadia Kremer à l'*Oberschulrat*, 12.05.1917). [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1917]

**LANGHOFF Emma Hedwig Ottilie.** Sav 1897-1899 (aide) + Rib 1901. Née à Sierck-les-Bains (O Thionville-est) en 1874, protestante, fille de Bernhard Langhoff, maréchal-des-logis chef de gendarmerie, puis « lieutenant à la retraite » (cv) dans la province prussienne de Silésie. Elle est autorisée à entrer à cinq ans à l'école des sœurs de Sierck-les-Bains, qu'elle fréquente jusqu'à ce que ses parents s'installent à

Château-Salins. Elle y fréquente pendant plusieurs années le pensionnat de la DC. A l'automne 1887, elle gagne l'ESF de Saverne, qu'elle quitte à seize ans et demi pour intégrer l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. Après trois années de préparation, elle réussit en juillet 1894 son examen d'enseignante pour les ESF. Elle regagne alors la maison parentale. Durant l'hiver 1897, elle remplace des enseignantes malades à l'ESF de Saverne, où elle est engagée comme aide-enseignante peu après. Elle y reste active pendant deux ans et demi et s'occupe en même temps des tâches ménagères dans la maison de son père, qui réside dans la ville. Elle quitte l'établissement contre son gré en février 1899, à la demande de la directrice, qui prend prétexte d'un congé pour maladie. Ce renvoi provoque de vives tensions entre la directrice et la mairie. Emma Langhoff se marie en mai 1899, mais demande le divorce à l'automne 1900, « à cause de tristes événements » (cv). Celui est prononcé en sa faveur en 1901. Elle redevient alors enseignante et trouve un poste à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1901, et 34AL1401]

**LANGMANN Margarete.** Strbg UF 1900-1903. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg puis enseigne pendant une année à l'école primaire privée Roland à Strasbourg. En avril 1900, elle succède à Helene Neumann à l'ESF UF. Elle quitte l'établissement en avril 1903 pour entrer dans l'enseignement public. [ADBR 34AL1379]

**LANZER Louise.** Mulh 1876-1878 (aide: tm). Née à Karlsruhe (gd. Bade) en 1845, protestante, fille de l'enseignant et *Hofkantor* Wilhelm Lanzer (†1848) et de Friederike Pfitsch. De six à quatorze ans, elle fréquente la première école municipale protestante de filles de Karlsruhe, où l'ensemble des matières élémentaires lui sont enseignées. Comme sa mère est employée dans l'établissement comme enseignante de travaux manuels, elle l'assiste ensuite dans son métier et acquiert ainsi les compétences nécessaires à une enseignante de travaux manuels. En 1874, elle suit un cours organisé par le *Badischer Frauenverein* à Karlsruhe,

où elle obtient le diplôme d'enseignante de travaux manuels. [ADBR 34AL1265, 34AL1266 et 34AL1268, cv rédigé en 1877]

**LAPPMANN Anna.** Mtz Mq 1872 + Mtz Stoe 1872. Née à Wiedenbrück (prov. Westphalie) en 1844, catholique, fille de Conrad Herrmann Lappmann et d'Anna von Hatzfeld. De cinq à quatorze ans, son instruction lui est donnée à la maison par des enseignantes. Pour préparer l'examen d'enseignante, elle passe ensuite une année au couvent de Calvarienberg (prov. Rhénanie, O Ahrweiler), puis une année à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) dans l'institution pour enseignantes Sankt Leonhard. Elle réussit son examen à l'automne 1871, mais reste encore quelque temps à l'institution, en partie pour enseigner et en partie pour poursuivre sa formation. En avril 1872, elle est engagée comme enseignante allemande au pensionnat des dames Maquard à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. A la rentrée 1872, elle devient enseignante à l'ESF Stoecker qui voit alors le jour à Metz. Elle quitte l'établissement dès Noël 1872, licenciée pour cause d'incapacité. [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1872]

**LA QUINTINIE Ida Marie.** Thionv StCh 1879< (fr). Née à Tocane-Saint-Apre (dép. Dordogne) en 1862. En avril 1878, elle réussit à Bar-le-Duc (dép. Meuse) l'examen du brevet de capacité élémentaire. A la rentrée 1879, elle succède à Therese Arth à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. [ADBR 11AL213]

**LAROCHE Marie Louise.** Colm <1874-1875 (fr) + Br 1877< (call fr tm). Née à Colmar en 1855. Elle réussit le brevet de capacité pour l'enseignement primaire du second ordre à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle) en mai 1873. Elle est bientôt engagée à l'ESF de sa ville natale. Elle quitte cet établissement 1875. Deux ans plus tard, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) (mai 1877). [ADBR 34AL1250 et 34AL1315]

**LASCH Gustav, Dr.** Strbg L <1915-1918 (rel). Né à Strasbourg en 1874, fils du

boulangier Friedrich Lasch. Pasteur de l'église Saint-Guillaume à Strasbourg de 1905 à 1932. [ADBR 105AL2596 et Bopp, p. 326]

**LASTHAUS Maria.** Sargm SC 1909-1911. Née à Wolbeck (prov. Westphalie) en 1887, fille de l'aubergiste Joseph Lasthaus et d'Antonie Lackmann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis passe un an et demi dans un pensionnat à Borsbeek, près d'Anvers (Belgique), avant de gagner l'ESF catholique d'Osnabrück (prov. Hanovre). Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement. En mars 1909, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En septembre 1909, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en avril 1911 pour un poste dans sa Westphalie natale. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1909, et 105AL2631]

**LATARSE Elise, Sœur Zéphirine (SC).** Rstf 1873-1874. Originaire de Longwy (dép. Moselle, plus tard dép. Meurthe-et-Moselle), née vers 1846. Elle succède à Sœur Maria Luise Lacaille, sans que l'autorisation ait été demandée auprès des autorités scolaires. Elle n'a pas de brevet et ne parle que français. La présidence de Lorraine s'aperçoit de cette situation suite à une visite d'inspection en mars 1874. Le mois suivant, elle doit quitter l'établissement. Elle est rappelée à la maison-mère. [ADBR 34AL1453]

**LATSCHAT Johanna, Sœur Maria Agnes (PPe).** Thionv PPe 1905-1918. Née à Dieuze (O Château-Salins) en 1885, fille de Joseph Latschat, agent d'assurance et banquier. Elle fréquente l'ESF de la PPe à Dieuze de six à quatorze ans, puis l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne) à partir de Pâques 1899 à 1901. En 1902, elle entre au noviciat de Peltre, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1905. Le mois suivant, elle succède à Sœur Aloysia Adam à l'ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1905]

**LAU Johanna.** Dorl 1909-1910 + Hgn 1912 + Mnst 1913-1914. Née à Munster (O

Colmar) en 1890, protestante, fille de l'employé de fabrique Johann Lau. Elle fréquente l'ESF subventionnée/municipale de Colmar jusqu'à la première classe, puis intègre, à l'automne 1906, l'ENS attachée à l'établissement. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1909. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim), où elle reste pendant un an. D'octobre 1910 à mai 1912, elle est préceptrice au domaine de Rodenberg am Deister dans les environs de Hanovre (prov. Hanovre), chez Mme l'*Oberamtmann* Dreyer. Enseignante à l'ESF de Haguenau en juin et juillet 1912, elle passe l'année scolaire suivante comme préceptrice à Masevaux (O Thann). Nommée remplaçante à l'école primaire de Muhlbach (O Colmar) en septembre 1913, elle effectue bientôt un autre remplacement à l'ESF de Munster. En 1914, elle y est engagée à titre définitif, mais la fermeture de l'établissement la même année met fin à ses fonctions. [ADBR 105AL1132, dossier personnel, cv rédigé en 1912, AMMun R I/267 et LESER Gérard, « Lau Jeanne », *NDBA*, n°23, p. 2230 (portrait)]

**LAU Elise Margarete.** Mulh BI 1903<. Née à Mulhouse en 1883, protestante, fille d'un commerçant. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. A quinze ans, elle est confirmée après une préparation de deux ans : « Cette journée solennelle continue d'exercer sur ma vie intérieure une influence bienfaitrice » (cv). Elle vit une enfance heureuse au sein de sa famille, qu'elle accompagne dans de nombreux voyages : « Nous passions les vacances d'été en Suisse, et je repense avec une joie particulière à un séjour que nous avons effectué dans le beau pays de Glaris, dont les sommets enneigés m'ont fait forte impression. J'ai découvert le lac des Quatre-Cantons, le lac de Zurich et la pittoresque vallée de Munster. Au cours de nos voyages, je cherchais toujours à enrichir mes connaissances par la visite de musées, de monuments et de bâtiments anciens. J'ai eu particulièrement l'occasion de le faire à Colmar, Bâle, Zurich, Maria-Einsiedeln et Lucerne » (cv). A quinze ans, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle doit cependant interrompre

ses études pour raisons de santé au début de la deuxième année. Elle séjourne alors dans un lieu de cure en Suisse, où la pratique du piano lui procure « quelques moments de réconfort » (cv). Elle profite également de ce repos pour lire « de bons livres » (cv) en français, en anglais et en allemand, qui servent en partie à son édification et en partie à son instruction. Au bout de deux années environ, elle peut réintégrer l'EN, où elle réussit en juillet 1903 son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1903]

**LAUBSTEIN.** Mtz Kahl 1891-1894 (rel). Prêtre de division. Il succède au prêtre de division Kosciemski en mars 1891. [ADBR 11AL218]

**LAUCHHEIM Amélie.** Strbg Münch 1880<. Élève de la première ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. A la rentrée 1880, elle est engagée à l'ESF Münch à Strasbourg : elle doit passer l'examen d'enseignante pour les ESF à l'automne. [ADBR 34AL1381]

**LAUCHHEIM(ER) Lina.** Strbg Münch 1875-1877. Née en 1858. En juillet 1876, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1381]

**LAUER Maria.** Sarbg 1892-1894. Née à Kell (prov. Rhénanie, O Trèves-campagne) en 1872, fille de Johann Peter Lauer. Lorsqu'elle rédige son cv, ce dernier vit chez son fils instituteur à Kommlingen, près de Trèves. Maria Lauer, la plus jeune de la fratrie, a perdu sa mère alors qu'elle était âgée de trois ans et demi. Elle reste chez son père jusqu'à neuf ans, puis rejoint sa sœur aînée, devenue institutrice dans le cercle de Sarreguemines après avoir réussi son examen à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). Elle fréquente jusqu'à treize ans l'école de cette dernière, puis se prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Beauregard, qu'elle intègre à Pâques 1889. En février et mars 1892, elle y réussit l'examen d'institutrice. En avril 1892, elle est affectée à l'école primaire d'Eschviller (O Sarreguemines). Le mois suivant, à sa demande, elle est mise en congé pour occuper un poste à l'ESF subventionnée

de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à la rentrée 1894 pour regagner l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1459, cv rédigé en 1892, et 34AL1460]

**LAUFER Gertrud Lucia.** Strbg BP 1909-1910 (stag: dess) + Strbg Bg 1916-1917 (dess). Née à Strasbourg en 1889, protestante, fille de *Heinrich* Christian Gottfried Laufer, secrétaire aux chemins de fer puis conseiller aux comptes, et de Berta Maria Magdalena Schwenk. Elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg de six à seize ans, puis entre à l'école municipale des arts décoratifs, où elle se prépare pendant trois, « avec l'accord de [ses] parents » (cv), au métier de professeur de dessin. A l'automne 1909, elle obtient son diplôme. Elle effectue son année de stage à l'ESF du BP. Pendant cette période, elle réussit, par ailleurs, l'examen d'enseignante de gymnastique. A l'automne 1912, comme elle n'a pas trouvé de poste d'enseignante depuis son année de stage, elle devient dessinatrice dans un cabinet d'architecture à Cologne (prov. Rhénanie), où elle est employée pour le dessin d'architecture d'intérieur. Elle doit abandonner ce poste suite au déclenchement de la Première Guerre mondiale, qui a entraîné la mobilisation de son employeur. Elle retourne alors chez ses parents, à Strasbourg, où elle apporte son aide à l'Hôpital militaire 1<sup>A</sup>. En avril 1916, elle reprend les cours de dessin de Mlle Blum à la *gehobene Mädchenschule* Boegner (qui a sa rentrée à Pâques depuis 1907), où on pense également à l'employer éventuellement comme enseignante de gymnastique. En mai 1917, elle doit renoncer à une partie de ses cours pour soigner son père malade. Elle quitte l'établissement au mois de juillet suivant. [ADBR 105AL2595, cv rédigé en 1916]

**LAUGEL, Sœur Marie Edmonde (DPR).** Rouf <1914 et 1918 + Strbg DPR 1914-1917. [ADBR 105AL2546]

**LAUGEL Maria.** Strbg DC 1916<. Née à Singrist (O Saverne) en 1895, catholique, fille de l'instituteur Josef Laugel et de Helene Kirsch. Elle fréquente de six à onze ans l'école primaire de son père, puis reçoit des cours privés. A Pâques 1908, elle entre à

l'ESF ND de Molsheim, où elle reste jusqu'à Pâques 1909. Pour poursuivre son instruction, elle intègre alors l'ESF municipale de Saverne. Elle est admise ensuite à l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg. En juin 1914, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1916, elle succède à Josephine Wimmer à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1916]

**LAURIE Jessie.** Rib Meinh <1872-1873< (ang). Née à Londres vers 1853. [ADBR 34AL1277]

**LAUTENSCHLAGER Margaretha.** Wsbg 1887. Née à Salzbourg (Empire austro-hongrois) en 1867, catholique, fille d'un inspecteur des douanes à Kufstein (id). En janvier 1880, elle intègre – à douze ans et demi ! – l'ENS d'Aschaffenburg (roy. Bavière, O Basse-Franconie), où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1886, en tant qu'élève du deuxième cours. En janvier 1887, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg pour succéder à Mlle Vögeli. Elle quitte l'établissement dès l'été 1887, afin de se marier. [ADBR 34AL1396]

**LAUTH Caroline Emilie\*.** Dorl 1890-1891 (fr mus) + Wsl 1900-1907 + Br 1907-1913. Née à Niedermodern (O Saverne) en 1870, protestante, fille du propriétaire de moulins Wilhelm Lauth (†1901). Elle fréquente l'école primaire de Niedermodern jusqu'à l'âge de treize ans, puis entre à l'ESF du BP. Pour apprendre le français, elle se rend ensuite pendant quelque temps en France, où elle trouve à l'âge de dix-huit ans un poste d'enseignante dans une institution anglaise. Elle rentre ainsi en Allemagne en maîtrisant l'anglais. Durant l'été 1890, elle donne des cours dans une institution à Neustadt (roy. Bavière, O Palatinat). Elle quitte l'établissement selon le souhait de ses parents et rejoint l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) en septembre 1890. Elle n'y enseigne que durant un an. En avril 1900, elle obtient le poste de troisième enseignante à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), dont elle devient directrice en janvier 1901. Les autorités scolaires acceptent cette nomination à la condition que Caroline Lauth passe l'examen

de directrice, au plus tard en 1904. En janvier 1907, elle devient directrice de l'ESF de Barr (O Sélestat), où ses relations tendues avec la municipalité entraînent sa suspension, puis sa mise à la retraite en juin 1913. [ADBR 34AL1317, 34AL1337, cv rédigé en 1890, et 34AL1394]

**LAVENUE Eugénie Louise Thérèse Honorine (DE)\*.** Sargm <1870-1873. Née à Apach (O Thionville-est) en 1839 ; sœur de Félicité de Lavenue (→). En octobre 1859, elle obtient à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) le brevet de capacité pour l'enseignement primaire du second ordre. Elle fonde et dirige un pensionnat à Sarreguemines, où elle enseigne avec sa sœur cadette Félicité. Dès l'arrivée des Allemands, avant même la signature du traité de Francfort, elle se conforme aux demandes des nouveaux maîtres du pays. Au printemps 1872, elle accepte de transformer son établissement en ESF allemande au moyen d'une subvention de l'État. La conversion, qui a lieu durant l'hiver 1872, s'avère cependant compliquée. Les autorités veulent mettre la directrice sous tutelle à partir de la rentrée 1873, en conditionnant le versement de la subvention à la nomination de Julius Brodmann au poste de directeur technique de l'école. Eugénie de Lavenue préfère fermer son établissement. [ADBR 34AL1465]

**LAVENUE Félicité Honorine (DE).** Sargm <1870-1873. Née à Stenay (départ. Meuse) en 1842 ; sœur d'Eugénie de Lavenue (→). En octobre 1862, elle obtient à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) le brevet de capacité pour l'enseignement primaire du second ordre. Elle enseigne dans le pensionnat dirigé par sa sœur Eugénie à Sarreguemines et participe aux débuts de sa transformation en ESF allemande. A Pâques 1873, elle cesse son activité pour laisser place à une seconde enseignante allemande, Bertha Detroit. [ADBR 34AL1465]

**LAWACZEK M.** Strbg 1913-1914 (stag: dess). [Jahresbericht Strasbourg 1914, p. 17]

**LAWACZECK Paula.** Strbg Kg 1912 (remp). Née à Falck (O Boulay) en 1888, catholique. Elle fréquente « l'école de filles »

(cv) de Thionville de 1894 à 1898, « l'école » (id) de Luxembourg de 1898 à 1901, « l'école » (id) de Sarreguemines de 1901 à 1906 et l'EN municipale de Sarrebruck (prov. Rhénanie) de 1906 à 1909. Cette dernière année, elle réussit l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. Sa famille s'établit par la suite à Strasbourg. En avril 1912, Paula Lawaczek est engagée à l'ESF Koebig pour remplacer Emma Stürmer jusqu'à la fin de l'année scolaire. La directrice décide rapidement de la garder pour l'année scolaire 1912/13, mais finalement cela ne se fait pas. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1912]

**LAY Lina Rosa.** Strbg BP 1916-1918 (matern). Née à Pforzheim (gd. Bade) en 1888, protestante, fille du commerçant ou boulanger Johannes Lay et de Luise Wagner. A Pforzheim, elle fréquente l'école primaire (trois ans), puis l'ESF (cinq ans) et enfin l'école commerciale de l'association *Frauenbildung Frauenstudium* (un an). Hormis quelques courtes interruptions, elle reste jusqu'à l'âge de vingt ans dans la maison parentale. Au l'automne 1908, elle intègre l'EN d'enseignantes d'école maternelle attachée à l'ESF du BP. En mai 1910, elle réussit son examen de directrice d'école maternelle. Elle est employée comme gouvernante dans une famille aux Pays-Bas de mars 1911 à juin 1912, puis passe à nouveau quelques années dans la maison parentale. En février 1916, elle retourne à Strasbourg, où elle fréquente à nouveau l'EN d'enseignantes d'école maternelle attachée à l'ESF du BP. A la rentrée 1916, elle est engagée comme enseignante à l'école maternelle attachée à ladite ESF. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1916]

**LEBEAU Sophie\*.** Bxw 1875-1909. Née à Caen (départ. Calvados) en 1844. Après avoir fréquenté pendant trois ans l'École normale de Strasbourg, où elle figure parmi les meilleures élèves (elle a eu la première place la troisième année), elle obtient le « Brevet de capacité pour l'enseignement primaire » en 1865. Elle occupe ensuite pendant trois ans le poste d'institutrice à l'école primaire de filles de Weiterswiller (O Saverne), avant de gagner Bouxwiller (id). En 1875, elle est

institutrice à Bouxwiller depuis neuf années, « où elle jouit de la pleine confiance des autorités scolaires et des parents » (cv). Elle est une des trois enseignantes présentes lors de la création de l'ESF de Bouxwiller, en tant que troisième enseignante. Elle dirige l'ESF de Bouxwiller de 1895 à 1909. [ADBR 34AL1318, cv rédigé en 1875]

**LEBIERRE Jacob Joseph.** Mulh Do <1881< (fr) + Mulh 1893-1905 (id). Né à Malmédy (prov. Rhénanie) en 1844, catholique, marié, cinq enfants, dont Mary (→) et certainement Marguerite Lebierre (→). Il fréquente tout d'abord l'école bourgeoise supérieure de Malmédy, qu'il quitte comme élève d'*Ober-Secunda* : dans ses bulletins scolaires, il y obtient toujours la mention « excellent » en français et « bien » en anglais. Après sa sortie de l'école bourgeoise supérieure, il bénéficie de cours privés de langues anciennes et modernes, donnés par le recteur Schroers. Il atteint ainsi le niveau d'un élève de *Prima* dans une *Realschule* de premier ordre, comme cela figure sur le certificat qui lui est délivré. En même temps, il occupe pendant deux ans un poste d'instituteur à Pont, près de Malmédy. Il enseigne ensuite les langues modernes pendant deux ans à l'école commerciale de Kreuznach (prov. Rhénanie), puis pendant deux autres années au collège de Jumet, près de Charleroi (Belgique). Ensuite, il enseigne pendant quatre ans à la Blair Lodge Academy, près d'Edimbourg (Royaume-Uni, Ecosse). Il y prépare les élèves aux examens de l'Université d'Oxford, « avec le plus grand succès » (cv). Pendant son séjour en Ecosse, il publie des essais littéraires et des traités de grammaire dans l'*Edinburgh Evening Courant*, « un journal conservateur écossais » (cv). Ils sont essentiellement rédigés en français, mais parfois aussi en anglais. Cette activité lui permet de côtoyer plusieurs enseignants des universités et grandes écoles d'Edimbourg et de Glasgow et de travailler avec eux. Dans son cv de 1872, il indique posséder « les littératures des deux langues, de Chaucer à Tennyson, des anciens Français jusqu'à nos jours ». Il y souligne également sa maîtrise des langues anciennes, qu'il a enseignées au collège de Jumet (latin et grec) et pendant une année à la Blair Lodge Academy d'Edimbourg (latin) :

« Par une lecture constante, j'ai acquis une assez bonne connaissance de la littérature ancienne ». C'est cependant l'égalité maîtrise du français et de l'anglais qui constitue son atout majeur pour enseigner dans un lycée allemand : « Par le fait que le français est la langue de conversation dominante à Malmédy, et par mes séjours de plusieurs années en Belgique et en Angleterre, le français et l'anglais sont pareillement devenus mes langues maternelles. Parce qu'au début de cet été, je me suis marié avec une Anglaise et que je souhaite désormais m'installer dans ma patrie [Empire allemand] et être employé dans une école publique, je viens de demander à la commission d'examen scientifique royale de Bonn [prov. Rhénanie] et à Son Excellence, Monsieur le Ministre des Cultes et de l'Enseignement, l'autorisation de passer l'examen *pro facultate docendi* pour l'anglais et le français » (cv). De novembre 1872 à septembre 1876, il est enseignant ordinaire au lycée de Wissembourg. A partir de septembre 1876, il enseigne au lycée de Mulhouse, où il devient *Oberlehrer* en février 1888. Il donne des cours à l'ESF Dollfus et à la *Fortbildungsklasse* créée en 1893 à l'ESF municipale. Interné à Stephansfeld en juin 1906, il est mis à la retraite anticipée en décembre de la même année. Il publie plusieurs ouvrages de poésie dans les années 1860 et 1870. En 1888, il publie dans l'*Organe de Malmédy* (17.03.1888) un poème en français à l'occasion de la mort de l'Empereur de Guillaume I<sup>er</sup> : « Allemagne, revêts tes longs habits de deuil ! / Guillaume, plein de jours, meurt dans sa gloire. / On couchera bientôt dans un triple cercueil / Celui qui te mena de victoire en victoire [...] ». En 1919, il est titulaire de la carte B. Au sujet d'une demande concernant sa pension de retraite, l'administration française note alors que « la situation de M. Lebierre, dont les sentiments francophiles étaient indiscutables même sous le régime allemand, est digne d'intérêt et de nature à justifier la bienveillance des pouvoirs publics à son égard ». (ADBR 105AL1152, le commissaire de la République pour la Basse-Alsace au commissaire général de la République, 04.08.1919). [ADBR 34AL1270, 34AL1301 et 105AL1152, dossier personnel, cv rédigé en 1872]

**LEBIERRE Marguerite.** SMaM 1917-1920<. Certainement une fille de Joseph Lebierre (→). [ADBR 105AL2536]

**LEBIERRE Mary\*.** Hgn 1894-1917. Née à Wissembourg en 1875, catholique, fille de Joseph Lebierre (→). Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1894. A la rentrée suivante, elle succède à Elise Hübner à l'ESF de Haguenau, où elle est engagée définitivement à Pâques 1895. Durant l'année scolaire 1914/15, et encore en septembre 1915, elle est la « directrice remplaçante » de l'établissement. [ADBR 34AL1329, 34AL1330, 34AL1331 et 105AL2559]

**LEBRUN Klementine, Sœur Maria Adele (SC).** Sargm SC 1906-1916 + Btch 1918. Née à Hayange (O Thionville-ouest) en 1878. Elle fréquente l'école primaire de Hayange jusqu'à l'âge de treize ans, l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz pendant deux ans et demi. En octobre 1893, elle entre dans la congrégation de SC et se prépare à l'EN de la congrégation à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en février 1897. De Pâques 1898 à mars 1901, elle enseigne à l'école de filles privée de la rue de l'Evêché à Metz. En même temps, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1900. Elle enseigne à l'école de filles privée de la rue des Trinitaires à Metz de Pâques 1901 à l'automne 1906, date de sa nomination à l'ESF SC à Sarreguemines, où elle reste jusqu'à l'automne 1916. Elle retourne alors à l'école de filles privée de la rue de l'Evêché à Metz. A la rentrée 1918, elle est nommée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Durant l'entre-deux-guerres, elle enseignera au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1906, et 105AL2603, cv rédigé en 1918]

**LECHER Marie.** Mtz Stoe/Kahl 1872-1890. Née à Fixem (O Thionville-est) en 1841, catholique. Elle reste chez ses parents jusqu'à l'âge de quinze ans, recevant à la maison des leçons de l'instituteur communal. En octobre 1856, elle entre à l'EN de Metz,

où elle reste jusqu'à l'obtention de son brevet de capacité pour l'enseignement primaire du premier ordre en août 1859. Elle est alors nommée institutrice à Ranguieux (O Thionville-ouest). En juin 1861, elle quitte cette commune pour se rendre dans une pension de jeunes filles à Cologne (prov. Rhénanie), comme maîtresse de français. En octobre 1863, elle retourne à Metz, comme maîtresse à l'école normale. Elle quitte ce poste en août 1865 pour donner des leçons particulières en ville, « demeurant d'abord dans la maison des orphelins de Saint-Joseph, et ensuite chez les Sœurs de l'Espérance » (cv). En octobre 1872, elle est engagée à l'ESF Stoecker, qui devient Kahlenberg à l'automne 1874. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1889/90, pour cause de maladie. [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1872, et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**LECHTEN Mlle.** Wsbg 1886 (remp). Ancienne élève de l'ESF de Wissembourg, engagée au printemps 1886 pour assurer l'intérim entre Mina Martzloff et Amalie Koenig. [ADBR 34AL1396]

**LECLERC Catherine, Sœur Sainte-Emérence (SC).** Mtz SC Vi 1858-1884<. Née en 1831. Elle enseigne à partir de 1849 et est employée au pensionnat SC de la rue Saint-Vincent à Metz à partir de 1858. En 1877, l'inspecteur scolaire de cercle (Statz) s'oppose à une éventuelle prise de direction, car elle n'a pas de brevet et ne maîtrise pas l'allemand. [ADBR 34AL1433]

**LECLERCQ Marie.** Sarbg 1889-1892 + Sargm 1892-1897. Née à Sarreguemines – « à la confluence de la Blies et de la Sarre se trouve l'industrielle petite ville de Sarreguemines » (cv) – en 1869, catholique, fille d'un employé de la fabrique de porcelaine de Sarreguemines. A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF SC de cette même ville, où elle passe « une jeunesse heureuse » (cv). Une fois sa scolarité obligatoire achevée, elle prend la décision, en accord avec ses parents, de devenir enseignante. A Pâques 1885, elle intègre l'EN de Beauregard (O Thionville-est). En novembre 1887, son père décède. En mars 1889, elle réussit

l'examen d'institutrice A Pâques 1889, elle succède à Hedwig Jochem à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. En mai 1892, elle part succéder à Felicitas Wojnke à l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle quitte cet établissement à Pâques 1897. [ADBR 34AL1459, cv rédigé en 1889, et 34AL1468]

**LEDIEN, Sœur Prudence (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**LEEKE Mlle.** Strbg Kg 1910 (remp). Elle effectue un remplacement à l'ESF Koebig en janvier 1910. [ADBR 34AL1411]

**LEFEVRE, Sœur Hilaire (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**LEFEVRE Sophie.** Schlgt <1872<. Elle a obtenu un diplôme d'institutrice à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle). [ADBR 34AL1415]

**LEGAY Sophie Alice, Sœur Thérèse de Jésus (NDS).** Strbg ND 1882-1888. Née à Mulhouse en 1854, fille du chaudronnier Louis Eugène Legay. Elle reçoit sa première instruction chez les Sœurs de la DPR à Mulhouse jusqu'en 1869. Elle passe l'année scolaire 1869/70 au pensionnat des Sœurs de ND à Strasbourg. Elle y prépare le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles, qu'elle réussit à Vesoul (départ. Haute-Saône) en octobre 1871. De novembre 1879 à août 1882, elle est préceptrice dans la famille Flament à Cires-lès-Mello (départ. Oise). Elle prend ensuite le voile au couvent des Sœurs de ND à Strasbourg, où elle enseigne dès lors. En avril 1888, elle sollicite l'autorisation de pouvoir continuer son activité. Autorisée refusée, car elle ne possède pas les diplômes nécessaires. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1888, et état civil de Mulhouse]

**LEGLER Margarete, Sœur Karola (SC).** Mtz SC Vi 1903-1905. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1876, fille de Jacob Legler, concierge à l'ESF de Trèves, et de Karoline Schmidt. Elle fréquente l'ESF de Trèves de six à quatorze ans, puis travaille dans le commerce jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans. Elle se rend alors à l'ESF SC à Saint-Avold

(O Forbach). En septembre 1898, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Metz, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en 1902. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). En février 1903, elle succède à Sœur Maria von den Engeln Evrard à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement en juin 1905 pour remplacer une religieuse malade dans une école primaire. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1903]

**LEHMANN.** SMaM 1916< (ch). Enseignant à l'extérieur de l'établissement. [ADBR 105AL2536]

**LEHMANN, Sœur Sylvestre (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**LEHMANN Clementine, Sœur Valere (DPR).** Hgn DPR 1884-1891 (aide: tm). [ADBR 34AL1332]

**LEHMANN Joséphine, Sœur Georgina (DPR).** Gbw DPR 1869-1874. Née en 1849. [ADHR 8AL1/11362]

**LEHMANN Magdalena, Sœur Augusta (SC).** Sargm SC 1907-1912 + StAvd SC 1912-1918. Née à Bitche (O Sarreguemines) en 1887, fille du fonctionnaire des postes Balthasar Lehmann et d'Elisabeth Albrecht. Jusqu'à l'âge de seize ans, elle fréquente l'ESF SC à Bitche. A l'automne 1902, elle entre dans la congrégation de SC et se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1906. Après son « second noviciat » (cv 1907), elle est nommée à Pâques 1907 à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle enseigne d'abord dans le niveau inférieur. En même temps, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle passe avec succès en octobre 1909. Dès lors, elle est active dans les classes supérieures de l'établissement. A la rentrée 1912, elle succède à Sœur Regina Würtz à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1907, et 105AL2633, cv rédigé en 1912]

**LEHMANN S.** Sav 1887-1897 (rel). Instituteur israélite, il reprend l'enseignement

du rabbin Dreyfuss. Il cesse son activité dans l'établissement en janvier 1897, afin d'éviter d'entrer en conflit avec le nouveau rabbin de Saverne, le Dr. Max Staripolsky. En effet, ce dernier souhaitant enseigner lui-même à l'ESF, il lui interdit d'y continuer ses cours. Comme le rabbin réclame cependant un salaire trop important, l'enseignement de la religion juive est supprimé dans l'établissement et les élèves juives le suivent à l'extérieur – en fréquentant les cours de religion que donne l'instituteur Lehmann à l'école primaire israélite. Les cours de religion juive sont rétablis à l'ESF au printemps 1898 et confiés alors au rabbin. [ADBR 34AL1400 et 34AL1401]

**LEHMANN Sylvain, Dr.** Bschw 1903-1918 (rel). En 1902, à sa sortie du séminaire Hildesheimer de Berlin, où cet ancien élève de Zacharias Wolff (→) a également suivi des cours de philosophie à l'Université, il est nommé rabbin de Schirrhoffen (O Haguenau). A la rentrée 1903, il reprend les cours du chantre Henri Marx à l'ESF de Bischwiller (id). En 1910, son rabinat est transféré dans cette ville. [ADBR 34AL1324 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 436-437 : « Sa thèse de doctorat traita de la traduction arabe des Psaumes de Saadia Gaon »]

**LEHMEN Wilhelmine.** Sargm SC 1887-1891. Née à Warburg (prov. Westphalie) en 1863, catholique, « elle est issue d'une famille très estimée et jouit [à Warburg] d'une excellente réputation » (attestation de moralité délivrée par le maire de Warburg, 18.02.1887). Pensionnaire au couvent de la congrégation Notre-Dame à Neufvilles, près de Soignies (Belgique), elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en 1885. En mars 1887, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471 et 105AL2631]

**LEHN, Sœur Pascalis (DPR).** Hgn DPR 1916-1918 (gym). [ADBR 105AL2561]

**LEHNER Else.** Sargm SC 1910-1914. Née à Sarreguemines en 1889, catholique, fille de

l'employé de fabrique Jacob Lehner et d'Elisabeth Jacobs. Elle fréquente l'ESF SC de sa ville natale à partir de l'automne 1894. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement. En octobre 1909, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle occupe comme remplaçante un poste d'institutrice dans la classe inférieure de l'école primaire catholique de Rockershausen (prov. Rhénanie, O Sarrebruck). Elle quitte ce poste en mars 1910 pour succéder à Elisabeth Angel à l'ESF SC de Sarreguemines. A partir d'avril 1914, elle supplée Sœur Rosalia Hirtzmann dans le même établissement. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1910, et 105AL2631]

**LEIBER Marie.** Rib 1897-1898. Née à Echery, commune de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), en 1878, protestante, fille de Johann Leiber, instituteur principal (directeur) à l'école primaire protestante d'Echery (O Ribeauvillé). Elle connaît une enfance heureuse à l'école d'Echery – un village où elle revient toujours pour ses vacances lorsqu'elle rédige son cv de 1897. Comme ses parents ne veulent pas l'envoyer à l'école maternelle, son père lui enseigne lui-même les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul, tandis que sa mère lui apprend un peu à coudre. Marie Leiber aime particulièrement le calcul. Son père fabrique alors « une jolie machine à calculer » (cv), avec des boules de couleurs, pour elle et ses frères et sœurs. A six ans, elle entre à l'école primaire, une école « bien installée » (cv), avec ses grandes salles de classe qui offrent « un aspect agréable » (cv) pour les trois sections qu'accueille chacune d'elles. Alors qu'elle est élève de la première section du niveau inférieur, Marie Leiber a le droit d'aider, de temps en temps, à apprendre à lire aux petits de la troisième section. Après les heures de cours à l'école, elle reçoit toujours une heure de français dispensée par son père. A neuf ans, au lieu d'entrer dans le niveau supérieur de l'école primaire d'Echery, elle intègre la troisième classe de l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines. Durant sa dernière année de scolarité dans l'établissement, elle est souvent autorisée à se rendre dans la classe inférieure pour apprendre à tricoter aux petites. A quinze ans, elle quitte l'école

et passe la moitié de l'année suivante à la maison. A cette époque, une fille vient quotidiennement chez elle. Marie Leiber lui apprend le calcul « avec une grande joie » (cv), utilisant pour cela sa « chère vieille machine à calculer » (cv). En outre, elle doit « lire en allemand » (cv) avec un garçon qui ne parle que le français à la maison. Comme elle a « toujours été animée par le désir de devenir enseignante » (cv), elle quitte la maison parentale au printemps suivant et intègre la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg (avr. 1894). A l'automne 1894, elle est admise à entrer à l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante trois ans plus tard, « avec l'aide de Dieu » (cv). Elle est bientôt engagée comme enseignante à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. Elle épouse le vicaire Karl Bartholmé (→) en 1908. [ADBR 34AL1278, cv rédigé en 1897]

**LEINENBACH Margaretha, Sœur Laurentius (PPe).** Pltr 1890 et 1891 + Forb PPe 1898-1903. Née à Schwarzenholz (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1871, fille de Karl Leinenbach. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis se rend à l'ESF de la PPe à Bouzonville (O Boulay), où elle reste jusqu'à octobre 1887, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). De février 1888 jusqu'à avril 1889, elle est aide-enseignante à l'école primaire de filles de Sillegny (O Metz). En septembre 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. Elle succède alors à Sœur Stanislaus Joseph Thiel à l'ESF de Peltre, mais doit quitter l'établissement dès la fin du mois d'octobre pour effectuer un remplacement dans une école primaire jusqu'à Pâques 1891. De retour dans l'établissement pour le semestre d'été, elle doit le quitter à nouveau en septembre 1891. Le mois suivant, elle devient institutrice à l'école primaire de filles de quatre classes de Petite-Rosselle (O Forbach). En avril 1896, elle est affectée à l'école primaire de filles à classe unique d'Illange (O Thionville-est). A Pâques 1898, elle succède à Sœur Mathilde Maffert à l'ESF de la PPe à Forbach. A Pâques 1903, elle est mutée pour raisons de santé. [ADBR 34AL1426, cv rédigé en 1898, 34AL1427 et 34AL1451, cv rédigé en 1890]

**LEINEWEBER.** Mtz Mis 1887-1888 (all) + Mtz SC ?. Enseignant à l'EN de Metz, il donne gratuitement des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde jusqu'en février 1888, puis chez les Sœurs de SC. [ADBR 34AL1442]

**LEINEWEBER Anna.** Strbg 1875-1899. Née à Erfurt (prov. Saxe) en 1850, catholique, fille du trésorier royal Joseph Leineweber et de Friederike Sophie Amalie Kirschbaum, sœur d'Eugenie Leineweber (→). Elle fréquente tout d'abord l'école du couvent d'Erfurt, puis l'ESF de Magdebourg (prov. Saxe), et finalement l'EN de Hildesheim (prov. Hanovre), où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en 1872. Elle enseigne ensuite pendant un an et demi au Freiherrlich von Burkersrode Fräunleinstift de Dresde (roy. Saxe). En octobre 1875, elle rejoint Strasbourg pour faire partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes (vingt-quatre heures d'allemand, de géographie et de surveillance de la gymnastique par semaine). En novembre 1899, elle est mise en congé pour cause de maladie. Elle décède en juin 1900. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 42 (cv), et 1900, p. 18]

**LEINEWEBER Eugenie.** Wsbg 1876-1878 + Strbg 1878 (remp) et 1879 (id). Née à Erfurt (prov. Saxe) en 1855, catholique, fille du trésorier royal Joseph Leineweber et de Friederike Sophie Amalie Kirschbaum, sœur d'Anna Leineweber (→). Elle fréquente l'EN épiscopale de Hildesheim (prov. Hanovre), où elle réussit l'examen d'institutrice en août 1874. L'année suivante, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Hanovre (prov. Hanovre) (août 1875). En janvier 1876, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg pour succéder à Johanna Wanger. [ADBR 34AL1396 et *Jahresbericht* Strasbourg 1878, p. 51]

**LEINZ, Dr.** Mtz 1907-1908 (rel). *Militäroberpfarrer* catholique. A partir de juin 1907, il enseigne à l'ESF municipale de Metz : c'est le premier prêtre catholique à enseigner dans l'établissement municipal. Il quitte Metz en août 1908 pour rejoindre

Berlin, où il a été nommé *Militäroberpfarrer des Gardekörps und Generalvikar des Feldpropstes der Armee*. [ADBR 34AL1438]

**LEISING Gertrud.** Mtz H 1884<. Née à Nottuln (prov. Westphalie) en 1865, catholique. En octobre 1883, elle réussit son examen d'institutrice à Münster (id) ; elle vit alors à Telgte (id), une localité habitée autrefois par Gertrud Hölker, qu'elle rejoint en mai 1884 à l'ESF Heyder. [ADBR 11AL220]

**LEITSCHUH, Dr.** Strbg L 1899-1904 (hist.art). *Privatdozent* à l'Université de Strasbourg, il reprend les cours du Dr. Lupus à l'ESF Lindner à la rentrée 1899. A l'automne 1904, il déménage à Fribourg-en-Brigau (gd. Bade). [ADBR 34AL1406]

**LEITZ Charlotte.** Strbg Schm 1916-1918 (aide) + Sargm 1918. Née à Berlin en 1896, protestante, fille d'un *Waffenrevisor* à l'atelier impérial d'artillerie de Strasbourg (depuis août 1897). En septembre 1902, elle entre dans la dixième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle fréquente l'établissement sans interruption et sans redoublement jusqu'à la fin de la première classe. En juillet 1812, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. Elle y entre à l'automne 1912, réussit son examen théorique en juin 1915 et son examen pratique en juillet 1916. Elle est engagée à l'ESF Schmutz en septembre de la même année pour y enseigner le français. En décembre 1917, elle passe l'examen d'enseignante de gymnastique. A la rentrée 1918, elle est engagée à l'ESF municipale de Sarreguemines suite à la création d'un nouveau poste d'enseignante. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1916, et 105AL2628]

**LEIVERKUS Anna Maria, Sœur Veronika (SC).** Sargm SC 1894-1907 (matern). Née à Beyenburg, près de Barmen (prov. Rhénanie), en 1855, fille de l'ouvrier de fabrique Ernst Leiverkus et de Maria Anna Halleux. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans. Après son entrée au noviciat SC à Metz, elle se prépare pendant environ deux ans à

passer l'examen de directrice d'école maternelle. En mars 1881, elle le réussit dans cette même ville. Elle est dès lors active comme aide-enseignante dans différentes écoles maternelles : à Saint-Avold (O Forbach), à Sarralbe (id), à Metz, rue Saint-Eucharis, et finalement à Sarreguemines à partir d'avril 1892. A la rentrée 1894, elle succède à Sœur Maria Cleophas Thisse à l'école maternelle attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1894]

**LEJEUNE Katharina.** Phlsbg 1903-1911. Née à Tritteling (O Boulay) en 1882, catholique, fille d'un cultivateur. En 1901, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. En avril 1903, elle succède à Jeanne Thomas à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1449]

**LELIEVRE, Sœur Philothée (DPR).** Rib DPR 1873<. Née à Sierentz (O Mulhouse) en 1850. [ADBR 34AL1305]

**LEMAÎTRE Eugénie Victoire Hortense\*.** Colm L 1860-1876-(1888). Née à Belfort (dép. Haut-Rhin, restera français en 1871) en 1837, fille de François Nicolas Lemaître, « peintre en portraits », et de Rose Reitenstein ; elle a une sœur jumelle. Elle effectue ses « études primaires » à Colmar, où elle aide ensuite sa sœur « dans la direction d'une école ». Elle obtient le brevet de capacité en 1856. En mars 1860, elle ouvre une « école primaire », N°54 rue des Marchands (maison Alphonse Pabst). En mars 1872, son établissement fait partie des trois ESF colmariennes recensées par le directeur du cercle, avec l'ESF Armbruster et celle des Sœurs de la DPR. A la fin de l'année 1876, elle doit fermer son établissement pour cause de non-conformité avec le règlement de 1874 sur l'enseignement dans les ESF. La fermeture n'a cependant pas lieu, car une *Töchterchule* dirigée par Eugénie Lemaître existe toujours, dans la maison Stephan (cour Waldner-Stephan), à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : elle emploie une enseignante d'allemand, une aide-enseignante, une enseignante maternelle, un professeur de dessin et un professeur de chant, tandis que la sœur d'Eugénie Lemaître

dirige une *Industrieschule* dans la même maison ; l'institution est notamment fréquentée par des filles de la bourgeoisie juive. L'école Lemaître ne fait toutefois plus partie des ESF : en janvier 1888, lors de la réorganisation de la surveillance de ces dernières, le président de Haute-Alsace la compte comme telle, mais les hautes autorités scolaires ne la prennent pas en considération. [ADBR 34AL1247, ADHR 8AL1/10164, 8AL1/10165, 1T516, dossier Lemaître, *Adressbuch der Stadt Colmar i. Els. 1. Juli 1895*, p. 16, BLOCH-RAYMOND Anny, « Les écoles primaires israélites en Alsace au XIX<sup>e</sup> siècle », *Archives Juives*, 2006/2, p. 85-95, p. 93, et état civil de Belfort]

**LEMAN.** Strbg ND 1915-1918 (math s.nat). *Oberlehrer*. [ADBR 105AL2575]

**LEMAN Alfred.** Bschw 1890-1893 (s.nat). Enseignant au *Progymnasium* de Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1323]

**LEMBLÉ Justine, Sœur Félicité (DPR).** Colm DPR 1907-1918. Née à Leimbach (O Thann) en 1882, fille de l'ouvrier de fabrique Alois Lemblé. Elle entre à l'école primaire de Leimbach à l'âge de six ans : sous la direction de Mlle Marie Munsch, elle apprend « les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul », puis, « à l'âge de neuf ans, [elle est] confiée aux soins de l'instituteur Türk » (cv). Mais après quelque temps, elle quitte l'école de Leimbach pour gagner l'ESF de Thann, dirigée par les demoiselles Zimmerlich. Là, elle termine la période de sa scolarité obligatoire. Après sa première communion, « pour apprendre un peu le français », elle se rend à « Saint-Nicolas, un établissement appartenant aux dominicaines » (cv) : « Après un court séjour d'un an, j'ai trouvé, en suivant l'appel de Dieu, un nouveau foyer dans l'établissement préparatoire d'Issenheim [O Guebwiller] » (cv). A seize ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit l'examen d'institutrice en 1902 et est ensuite active au niveau inférieur de l'école primaire de Riedisheim (O Mulhouse). Au cours de l'année 1907, elle réussit l'examen de service. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1907]

**LEMKE Hedwig.** Mtz Mis 1895-1896 (aide). Née à Metz en 1875, catholique. Elle se prépare aux examens d'institutrice et d'enseignante pour les ESF à l'ESF de la Miséricorde à Metz. En mars 1895, elle réussit à Münster (prov. Westphalie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Deux mois plus tard, elle est engagée par l'ESF de la Miséricorde à Metz pour donner quelques heures de cours. Elle quitte l'établissement en février 1896. [ADBR 34AL1442]

**LENCER.** Forb sub 1872 (all). Directeur du collège de Forbach. A partir d'octobre 1872, il donne des cours à l'ESF subventionnée de Forbach, dont il est également membre du conseil de surveillance. Il cesse sa collaboration dès le mois de décembre, suite à une mésentente avec la directrice, Dinaise Hoffmann. [ADBR 11AL215]

**LENFERS Maria.** Thionv StCh 1895. Née à Nottuln (prov. Westphalie) près de Münster en 1876, catholique, fille du vétérinaire Josef Lenfers et de Bernardine Lengermann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de douze ans. Ses parents l'envoient ensuite à l'ESF de Münster, où elle reste quatre ans. A dix-huit ans, elle entre à l'EN de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). En novembre 1894, elle réussit à Münster l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. En janvier 1895, elle succède à Antonie Klein à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1895]

**LENSSEN Lydia.** Dorl 1881-1884<. D'Odenkirchen (prov. Rhénanie), Vieille-Allemande. Elle a réussi à Coblenz (id) l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1337]

**LENTZ Alice.** Strbg UF 1910 (aide) + Strbg An 1910< + Thionv 1913-1918. Née à Boulay en 1887, protestante ; elle se retrouve tôt orpheline de père. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1909. A la rentrée 1910, elle

succède à Amalie Kriegsbaum à l'ESF UF, mais elle quitte l'établissement dès novembre, pour occuper un poste complet à l'ESF Anschlin. [ADBR 34AL1380, 34AL1486 et 105AL2639]

**LENTZE Mlle.** Strbg L 1917-1918 (aide). Peut-être Clara Lentze, née à Forbach (gd. Bade) en 1894, protestante, fille d'un conseiller intime de gouvernement en Alsace-Lorraine, laquelle a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1910 et 1913. [ADBR 105AL2596]

**LENZ, Sœur Katharina (SC).** Sargm SC 1917 (remp). Elle remplace Sœur Philomena Esselen à l'ESF SC de Sarreguemines au printemps 1917. [ADBR 105AL2632]

**LÉONARD Elisabeth, Sœur Catherine Louise (PPe).** Bouz 1881-1883 + Boul 1883<. Née à Rodemack (O Thionville-est) en 1861. En avril 1881, alors qu'elle vient de réussir l'examen d'institutrice, elle succède à Sœur Ursule Lorentz à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). En mars 1883, elle rejoint l'ESF de Boulay. [ADBR 34AL1420]

**LÉONARD Julie, Sœur Maria Karoline (PPe).** Dz 1911-1918. Née à Varize (O Boulay) en 1891, fille du marchand de lainages August Léonard. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis reste à la maison parentale jusqu'à Pâques 1907, date de son entrée au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1911. Deux mois plus tard, elle succède à Sœur Aloysia Adam à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2608, cv rédigé en 1911]

**LÉONHARDT Julie Lina.** Strbg L 1889-1918. Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1863, fille du *Privatmann* Karl Léonhardt et de Karolina Frantz. En 1871, son père décide de s'établir en France, de telle sorte que la famille vit pendant un an à Sedan. En 1873, il décide de revenir à Bischwiller, où Julie Lina Léonhardt fréquente jusqu'à seize ans l'ESF de Mlle Wolf, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Pour poursuivre sa formation,

elle fréquente ensuite, pendant une année, le pensionnat de Mlle Menestrel à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle), où elle réussit le brevet élémentaire en mars 1880, puis le brevet supérieur en juillet 1881 (« le certificat de capacité selon lequel je suis habilitée à enseigner toutes les matières dans l'enseignement français » (cv)). En septembre 1881, elle se rend à York (Angleterre, Yorkshire), au pensionnat de Miss Inchbald. Pendant son séjour, elle fait la connaissance de Lady Victoria Evans-Freke, qui l'engage comme préceptrice dans sa maison : elle reste quatre années au château de Glaston House, près d'Uppingham (Angleterre, Rutlandshire). Pendant qu'elle est en Angleterre, son père décède. A l'été 1886, sa mère la rappelle à Strasbourg, où elle s'est entre-temps établie. Comme elle souhaite enseigner dans les cours privés de Mlle Lindner à Strasbourg, elle apprend qu'il lui faut pour cela un diplôme allemand. En 1887, elle intègre donc la *Selekta* (EN) de l'école Lindner. En décembre 1888, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1889, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1889]

**LEPPERT, Sœur Marie Sylvérie (DPR).** Strbg DPR 1884-1898. D'octobre 1871 à février 1875, elle enseigne à Moosch (O Thann), puis à Masevaux (id) jusqu'en décembre 1883. En janvier 1884, elle succède à Sœur Oster à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En juin 1885, elle se rend temporairement à Rixheim (O Mulhouse) pour effectuer un remplacement à l'école primaire. En avril 1891, elle est « très souffrante » et a besoin de quelques semaines de repos (la supérieure à l'*Oberschulrat*, 29.04.1891). Elle est remplacée par une autre sœur au début de l'année 1897/98 et cesse d'enseigner à Pâques 1898. [ADBR 34AL1353 et 34AL1354]

**LERCH, Sœur Victor Joseph (PPe).** Pltr 1888 (tm). Née à Ottweiler (prov. Rhénanie) en 1862. Elle est affectée à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) au printemps 1888. Au mois de juillet de cette même année, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les écoles primaires.

En octobre 1888, elle est mutée dans un autre établissement. [ADBR 34AL1451]

**LERSY Léonie.** Btch 1913 (remp). Née à Dieding (O Sarreguemines) en 1893, catholique, fille du propriétaire foncier Jakob Lersy et de Margaretha Lutz. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis, de quatorze à seize ans, les premières classes de l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). A l'automne 1909, elle entre à l'ENS SC à Metz, où elle reste pendant trois ans. Lorsque l'établissement ferme à l'automne 1912, elle intègre la dernière classe de l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. En juillet 1913, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En septembre 1913, elle est engagée comme remplaçante de Sœur Valeria Abé à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines), mais elle quitte l'établissement dès le mois suivant, car elle reçoit de manière inopinée une affectation dans l'enseignement public. [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1913]

**LESSEL Anna.** Sarbg DC 1888-1889. Née à Mettlach (prov. Rhénanie) en 1869, catholique. En mai 1888, elle réussit à Coblenz (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En octobre 1888, elle succède à Sœur Scholastique Bruar à l'ESF de la DC de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement en décembre 1889 pour soigner sa mère. [ADBR 34AL1463]

**LESSER Sophie.** Strbg L 1888-1892. Née à Vienne en 1862, juive, fille du comédien et directeur de théâtre polonais Stanislaus Lesser (natif de Varsovie, Empire russe) et d'Anna Kiessling, native de Berlin, actrice, journaliste et conférencière féministe. En raison des fréquents déménagements de ses parents, elle reçoit sa première instruction de sa mère et d'une préceptrice suisse. A onze ans, elle intègre l'école privée Hoffmann à Darmstadt (roy. Hesse-Darmstadt), qu'elle quitte deux ans plus tard pour assister sa mère malade. Après une « pause » (cv) d'un an, elle est confiée à l'Alicen-*Mädchenschule*. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, qu'elle ne fréquente cependant que deux mois : en 1880, ses parents quittent Darmstadt et la mettent en pension, au mois d'octobre, dans

la famille de l'enseignant Julius Schubert à Breslau (prov. Silésie). Dans cette ville, elle fréquente l'EN de Mlle Bertha Lindner (→). En septembre 1882, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et les EMF. Le mois suivant, elle rejoint son père, établi comme propriétaire et directeur de théâtre à Budapest (Empire austro-hongrois), et prend en charge l'instruction d'une Allemande de quatorze ans, Georgine Deutschinger, dont elle dirige les études durant deux ans, en suivant le programme des ESF, tandis qu'elle ne donne que des cours de français à sa jeune sœur Margarete. De 1884 à 1886, elle enseigne l'allemand, l'histoire littéraire et universelle ainsi que la mythologie à quatre jeunes Hongroises, filles de Monsieur Rausch : tout d'abord aux aînées, qui sont déjà des jeunes femmes, puis aux cadettes, âgées de quatorze ans, encore tenues par l'obligation scolaire. Sophie Lesser se charge en outre de l'instruction élémentaire d'un petit frère, lequel passe avec succès à Vienne, en juin 1888, un examen à l'école primaire du quatrième district. La tâche qui la retenait à la maison parentale étant achevée, elle gagne Strasbourg à la rentrée 1888 pour devenir enseignante à l'ESF Lindner. Elle quitte cet établissement quatre ans plus tard et s'installe à Berlin, où elle est active comme enseignante à Gross-Lichtenfelde. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1888, et notice biographique dans : BLUMESBERGER Susanne, DOPPEL-HOFER Michael et MAUTHE Gabriele, *Handbuch österreichischer Autorinnen und Autoren jüdischer Herkunft 18. bis 20. Jahrhundert*, Munich, Saur, 2002, p. 817 ; sur ses parents, voir : « Lesser Stanislaus », notice biographique sur le site internet de la *Tschechische Theaterzyklopädie*, et PATAKY Sophie, *Lexikon deutscher Frauen der Feder*, t. 1, Berlin, C. Pataky, 1898, notice « Lesser-Kiessling Anna », p. 496, consultable sur le site internet Austrian Literature Online]

**LESSIEUX Lucie.** Altk 1890-1892 (fr). Née à Proveysieux (départ. Isère) en 1871, catholique, fille d'un cultivateur. Elle fréquente l'école primaire de Proveysieux de quatre à dix ans, puis se rend au collège de Grenoble (id), où elle est en pension dans une famille. A quinze ans, elle devient interne au

collège, où elle bénéficie désormais d'une bourse du département. Elle y reste jusqu'à la réussite de son examen en juillet 1890. Engagée parmi les premières enseignantes de l'ESF d'Altkirch, elle quitte l'établissement deux ans plus tard, faute de diplôme allemand. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1891]

**LETZ, Dr.** Sargm 1916-1918 (remp: gym). Enseignant du lycée de Sarreguemines. A partir de la rentrée 1916, il remplace le Dr. Kiehr à l'ESF municipale. [ADBR 105AL2628]

**LETZ Elise.** Strbg Kg 1910. Née à Ingwiller (O Saverne) en 1883, protestante ; elle est têt orpheline de père. Elle fréquente l'école élémentaire d'Ingwiller de six à dix ans, puis elle est confiée à des parents vivant à Strasbourg, où elle entre dans la cinquième classe de l'ESF du BP. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1902. De janvier à avril 1903, elle est active à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). En juillet de la même année, elle se rend aux Pays-Bas comme enseignante privée : elle enseigne « presque exclusivement en langue française » (cv), en suivant toutefois le plan d'études alsacien-lorrain, donc également « la langue allemande » (id) ; de 1908 à 1910, elle réside dans la commune de Bloemendaal. Souhaitant rentrer en Alsace pour y vivre auprès de sa mère et de sa fratrie, elle obtient pour Pâques 1910 un poste à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1910]

**LEVAUX Pauline, Sœur Klotilde Joseph (PPe).** Thionv PPe 1905-1906 et 1917-1918. Née à Metz en 1886, fille de l'entrepreneur en bâtiment et entrepreneur de transports Joseph Leopold Levaux. En 1890, elle se rend chez des parents à Chemery-les-Deux (O Boulay), où elle fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de treize ans. Elle passe ensuite trois ans et demi à l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne). En avril 1902, elle entre au noviciat de Peltre, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1905 à Metz. A Pâques de la

même année, elle succède à Sœur Joseph Aloysius Ney à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement à l'automne 1906 pour l'école primaire de filles de Neunkirch (O Sarreguemines). En mai 1908, elle réussit son examen de service à Château-Salins. A la rentrée 1917, elle est rappelée à l'ESF de la PPe à Thionville, suite à la création d'une nouvelle classe. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1905, et 105AL2637, cv rédigé en 1917]

**LEVI Fanni.** Strbg L 1901-1902. Née à Colmar en 1882, juive, fille de Georg Levi, juge de paix, plus tard *Landgerichtsrat*, et d'Emma Blum. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF municipale de Mulhouse, où son père a été muté. Lorsque son père est nommé à Strasbourg, elle entre à l'école privée de Monsieur A. Kugelmann, avant de rejoindre l'ESF Lindner, dont elle fréquente toutes les classes à partir de la septième. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement. En décembre 1900, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1901]

**LEVY.** Mulh Do 1910< (rel). Il enseigne la religion juive au lycée de Mulhouse. [ADBR 34AL1304]

**LEVY.** Hgn 1881-1890 (rel). Instituteur principal (directeur) de l'école communale israélite de Haguenau, il succède à Elias Scheid à l'ESF en janvier 1881. Il quitte l'établissement en janvier 1890, suite à son départ à la retraite. [ADBR 34AL1327 et 34AL1328]

**LEVY, Prof. Dr.** Strbg L 1900<. Professeur à l'Université de Strasbourg, il donne des cours aux *Fortbildungskursen* de l'ESF Lindner à partir de la rentrée 1900. [ADBR 34AL1406]

**LEVY Berthe.** Hgn 1886-1896 (fr). Née à Haguenau en 1867, juive, fils du chantre Gustav Levy, membre de l'association scolaire de l'ESF de Haguenau, et de Caroline Bass (†1887). Elle fréquente l'école privée de Mlle Metzger puis l'ESF de

Haguenau jusqu'à ses quinze ans. Comme elle souhaite se consacrer au métier d'enseignante, elle séjourne ensuite pendant une année à l'institution Aron à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), avant de se préparer à l'examen du brevet élémentaire pendant deux ans à l'institution Isaac à Paris. Elle le réussit en avril 1885, après quoi elle reste encore plusieurs mois dans la même institution, où elle assiste au cours dans les matières qui l'intéressent le plus. Elle en profite également pour visiter « les curiosités de la ville-monde » (cv). En 1885, elle rentre à Haguenau. En mars 1886, elle se porte candidate à un poste à l'ESF de la ville, mais on lui préfère une enseignante pourvue d'un diplôme allemand. Néanmoins, après le départ de celle-ci dès la fin de l'année scolaire, Berthe Levy obtient le poste à l'automne 1886. Elle promet de passer l'examen allemand l'année suivante... mais le délai est finalement repoussé à 1891, à cause d'une succession d'empêchements du côté de l'enseignante (notamment le décès de sa mère puis celui de sa tante, laquelle s'occupait de tenir la maison). A la fin de l'année 1890, elle avoue qu'elle ne pourra pas se présenter à l'examen, en raison de son importante charge de travail, qui l'empêche de s'y préparer. Soutenue par le conseil de surveillance et le directeur Kruspe, elle obtient de pouvoir être examinée en décembre 1890 par une commission particulière, qui lui donne le droit de continuer à enseigner à l'ESF de Haguenau – mais en aucun cas dans une autre ESF. A l'automne 1896, elle doit être remplacée pendant plusieurs semaines : partie en vacances chez sa sœur mariée à Vilnius (Empire russe), elle est victime de rhumatismes qui l'empêchent d'être à Haguenau pour la rentrée des classes. En novembre, elle ne peut toujours pas quitter Vilnius : elle écrit pour demander son retrait de l'ESF. [ADBR 34AL1327, 34AL1328 et 34AL1329, cv rédigé en 1890]

**LEVY Emma.** Br 1903 (remp). Née à Itterswiller (O Sélestat) en 1883, juive, fille aînée du commerçant Salomon Levy. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire israélite d'Itterswiller, jusqu'au niveau supérieur. En 1894, elle entre dans la deuxième classe de l'ESF de Barr (id),

qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. En septembre 1899, elle entre à l'EN de l'ESF municipale de Strasbourg. En juin 1902, elle y obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1903]

**LEVY Hedwig.** Hgn 1901-1902. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1867, juive, fille du médecin praticien Dr. Alexander Levy et d'Octavia Levi. Après la guerre franco-allemande, son père entre dans l'administration alsacienne-lorraine comme médecin de la prison pour femmes et de l'établissement de correction pour garçons de Haguenau. Il devient par la suite *Sanitätsrat*, et également président du conseil de surveillance de l'ESF de la ville. Hedwig Levy fréquente cet établissement jusqu'à l'âge de quinze ans, puis intègre la classe supérieure de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle quitte l'établissement en 1883 pour entrer à l'EN de Trèves, où elle réussit en mai 1886 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle devient alors préceptrice, tout d'abord à Märkisch-Friedland (prov. Prusse-Occidentale,auj. Mirosławiec en Pologne), où elle s'occupe, comme intérimaire, de deux enfants de six-huit ans. Elle trouve ensuite une place dans la famille Neuwirth à Laibach (Empire austro-hongrois, Carniole, auj. Ljubljana, capitale de la Slovénie), où elle reste deux années. Ses élèves sont deux filles de douze-seize ans. Après le tremblement de terre qui a secoué Laibach en 1895, son père lui demande de regagner la maison parentale. En janvier 1901, elle est engagée comme enseignante à l'ESF de Haguenau : « L'entière satisfaction que m'a donnée mon activité d'enseignement et celle des parents qui m'ont confié leurs enfants me laissent entrevoir de belles perspectives de succès pour mon activité au service d'une école dont j'ai été élève et pour laquelle j'éprouve toujours un sincère attachement » (cv). [ADBR 34AL1331, cv rédigé en 1900]

**LEVY Isaac, Dr.** Sarbg 1909-1918 (rel). Rabbín de Phalsbourg (O Sarrebourg) (1904-1910) puis Sarrebourg (1910 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale). Il donne des cours à l'ESF municipale de Sarrebourg à partir de la rentrée 1910. [ADBR 34AL1461 ;

voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 465-466]

**LEVY Marc.** Wsbg 1886-1897 (rel) + Hgn 1901 (remp: rel). Rabbín de Wissembourg de 1883 à 1897. Il se propose au printemps 1886 d'assurer un enseignement de la religion juive à l'ESF de Wissembourg, lequel n'existait pas auparavant. Nommé rabbín de Haguenau en janvier 1898 (il le sera jusqu'à son départ à la retraite en 1920). Il se charge dès lors des cours de religion au lycée de la ville. A partir de mai 1901 et jusqu'à la fin de l'année, il remplace provisoirement l'instituteur décédé Lippers à l'ESF. Il souhaite être titulaire de la fonction à partir de la rentrée suivante, mais le conseil de surveillance de l'établissement, à la demande de la commission d'administration de la synagogue et pour des raisons pédagogiques, nomme à sa place l'instituteur Picard. Le rabbín demande l'annulation de cette décision mais n'obtient pas satisfaction. [ADBR 34AL1331 et 34AL1396 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 476-477]

**LEVY Nephtali.** Altk 1890-1908 (rel). Rabbín d'Altkirch. Il enseigne à l'ESF jusqu'à son décès en 1908. [ADBR 34AL1284 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 481-482]

**LEVY Seligmann ou Nephtali.** Gbw 1877 (rel). Rabbín de Soultz (O Guebwiller) de 1876 à 1887, année de l'émigration de la famille à Paris. Le *Dictionnaire biographique des rabbins* indique : « C'était aussi à Paris que le couple voulait assurer l'éducation de leurs quatre filles : Emma, née le 5 avril 1863 à Itterswiller [O Sélestat], s'y était fixée dès 1879 pour y poursuivre ses études musicales et devint professeur de piano à l'école Bischoffsheim ; Léa, née le 13 novembre 1871 à Durmenach [O Altkirch], devint professeur de français ; Hélène, née le 15 mai 1873 à Durmenach, fut couturière, et Lucie, née le 7 mars 1877 à Soultz fut professeur d'allemand ». [ADBR 34AL1256 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 489-490 (photo)]

**LEVY Simon.** Bschw 1891-1898 (rel). Beau-père de Henri Marx (→). Rabbín de Schirrhoffen (O Haguenau) de 1875 jusqu'à son décès, fin septembre ou début octobre 1898. Il donne des cours à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) à partir de la rentrée 1891. [ADBR 34AL1323 et 34AL1324 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 490 : « En 1892, son intolérance à l'égard d'une société israélite orthodoxe de Strasbourg lui fut reprochée. Recueil de réflexions et de nouvelles communautaires, son ouvrage *Les loisirs d'un rabbín* alimenta aussi une polémique avec l'écrivain Alexandre Weill. De 1867 à son décès brutal, il fut un correspondant assidu du *Journal d'Alsace* et de *L'Univers israélite*, se chargeant en particulier d'informer les lecteurs sur la vie du judaïsme alsacien »]

**LEVY Sophie.** Mulh 1887-1888 (remp) et 1892-1895 (rel). Née à Mulhouse en 1867, juive. De six à dix-huit ans, elle fréquente l'ensemble des classes de l'ESF ainsi que l'ENS attachée à l'établissement. En 1886, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF : « J'aurais aimé voyager comme préceptrice à l'étranger, mais mes parents souhaitaient me garder auprès d'eux. J'ai donc renoncé à ma décision de quitter Mulhouse » (cv). En 1887 et 1888, elle enseigne comme remplaçante dans différentes classes de l'ESF. En juillet 1888, elle obtient le poste de préceptrice des fils de deux, cinq et huit ans du commerçant mulhousien Henri Lion. Elle leur enseigne chaque après-midi la religion, la lecture, l'écriture, le calcul et la musique. En 1892, le plus jeune des garçons entre en *Septima* au lycée à l'âge de seulement sept ans ; le second est alors en *Quinta*, tandis que l'aîné passe en *Tertia* en tant que premier de la *Quarta*. Comme l'étude du latin et du grec prend désormais une place croissante dans le programme de ses élèves, Sophie Levy doit trouver un autre poste. Elle saisit alors une opportunité qui se présente à l'ESF municipale de Mulhouse, en demandant le poste d'enseignant de religion juive qui vient de se libérer par le départ à la retraite de Monsieur Weill. Elle l'obtient. En 1895, elle

quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1267 et 34AL1270, cv rédigé en 1892]

**LEWIS Jane (Diac).** Strbg BP 1892-1897 (ang) + Strbg Kg 1896-1897 (id). Née à Londres en 1856, protestante, fille de l'officier de marine Robert Lewis. En 1874, elle se rend à Istanbul comme enseignante dans une école anglaise, où elle reste un an et demi. Elle est ensuite active pendant trois ans et demi à l'école allemande des diaconesses à Bebek, près d'Istanbul. De 1879 à 1881, elle est enseignante à Mitylène (Empire ottoman), puis elle rejoint l'école des diaconesses à Smyrne (id), où elle enseigne pendant un an. Elle devient ensuite préceptrice dans une famille russe, une fonction qu'elle remplit jusqu'en 1889. En juillet de cette année, elle entre comme novice à Kaiserswerth (prov. Rhénanie), où elle apprend la « méthode allemande » (cv) en fréquentant l'EN pendant un an. De mai 1890 à avril 1892, elle donne des cours privés d'anglais à l'ESF de Hilden (prov. Rhénanie). Pendant cette période, elle réussit à Coblenze (id) l'examen d'enseignante de français et d'anglais dans les EMF et les ESF (avr. 1891), même si « son allemand n'est pas encore très sûr à l'oral » (diplôme). En avril 1892, elle commence son activité à l'ESF du BP. A la rentrée 1896, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1892, et 34AL1409]

**LEY Fortunatus.** Mulh R/C 1887-1891 (s.nat). Directeur d'une école primaire communale mulhousienne, il donne des cours d'histoire naturelle à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1887. Il cesse cette activité en février 1891. [ADBR 11AL207]

**LEY Marie, Sœur Adelphe (DPR).** Strbg DPR 1912-1914. Née à Ballersdorf (O Altkirch) en 1871, fille de Johann Ley et de Magdalena Zimmermann. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Ballersdorf. En 1888, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit son examen d'institutrice en octobre 1890. Elle obtient son premier poste à Brumath (O Strasbourg-campagne), où elle reste jusqu'en 1895. Entre-temps, elle réussit son examen de service en janvier 1894. De 1905 à 1910, elle

est active à Sélestat. Pour cause de maladie, elle doit interrompre l'enseignement durant quelque temps, avant de se retrouver à Dannemarie (O Altkirch). En octobre 1912, elle intègre le personnel enseignant de l'ESF de la DPR à Strasbourg. En raison de la perturbation des transports liée à l'éclatement de la guerre, elle n'a pas encore rejoint l'établissement en octobre 1914. Elle n'apparaît plus ultérieurement dans les listes du personnel enseignant. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1912, et 105AL2574]

**LEYDHECKER Mlle.** Forb 1904-1907. Sûrement Hedwig Leydhecker (→). A la rentrée 1904, elle succède à Mlle Stockhausen à l'ESF municipale de Forbach. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1906/07. [ADBR 34AL1489]

**LEYDHECKER Agnes.** Strbg L 1894-1896. Née à Strasbourg en 1875, protestante, fille du *Regierungsrat* Georg Ludwig Leydhecker. A partir de l'automne 1881, elle fréquente l'ESF municipale de sa ville natale. A l'automne 1887, elle rejoint l'ESF Lindner. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1892. A la rentrée 1894, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1894]

**LEYDHECKER Hedwig.** Mnst 1907-1914 + Bschw 1915-1918. Née à Sarreguemines en 1882, protestante, fille d'un secrétaire aux chemins de fer. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1898 et 1901. Elle enseigne à l'ESF de Munster (O Colmar) de 1907 jusqu'à la fermeture de l'établissement en 1914. A la rentrée 1915, elle rejoint l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1325 et AMMun R I/267]

**LEYRER Clara\*.** Br 1896-1898 + Bxw 1901 (remp) + Strbg Schm 1902-1903 + StAvd 1906-1908. Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1877, protestante, fille de l'ingénieur Carl Leyrer. A cinq ans, elle entre à l'ESF subventionnée de Sarrebourg, où son père est alors employé. Elle le suit ensuite à Bouxwiller (O Saverne),

où elle fréquente l'ESF jusqu'à quatorze ans (1884-1892). Après sa confirmation, à Pâques 1892, ses parents l'envoient à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) pour qu'elle poursuive sa formation. Elle entre dans la deuxième classe de l'ESF municipale et intègre deux ans plus tard l'ENS attachée à l'établissement. Après deux ans de préparation, elle passe en mai 1896 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. De septembre 1896 à août 1898, elle enseigne à l'ESF de Barr (O Sélestat). D'octobre 1898 à juillet 1899, elle est préceptrice dans une famille allemande à Alexandrie. En septembre 1899, elle se rend en Angleterre, où elle reste pendant quinze mois, tout d'abord dans un presbytère, puis dans un pensionnat. Elle rentre ensuite en Alsace et remplace de janvier à août 1901 Mlle Hamm à l'ESF de Bouxwiller. En septembre 1902, elle est engagée à l'ESF Schmutz, qu'elle quitte en août 1903. En septembre 1904, elle gagne le pensionnat Heubi à Lausanne (Suisse, canton Vaud), où elle apprend l'allemand aux étrangères et s'applique à l'étude de la langue française ». A Pâques 1906, elle prend la direction de l'ESF de l'association scolaire de Saint-Avold (O Forbach). Elle quitte l'établissement – dont elle est la seule enseignante – au bout de deux ans pour un poste d'enseignante à Wiesbaden. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1896, 34AL1392, cv rédigé en 1902, et 105AL2646, cv rédigé en 1906]

**L'HULLIER.** Dz 1915-1918 (rel). Curé. A partir de la rentrée 1915, il donne des cours à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2609]

**LIBOLT Marie Clémence, épouse SEITHER.** Mulh Do 1906-1911 et 1913-1914. Née à Mulhouse en 1875, catholique, fille du maître-boulangier Franz Ignaz Libolt et de Franziska Wilhelmine Heidmann. Elle fréquente tout d'abord l'ESF municipale de Mulhouse, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit en juin 1893 son examen d'enseignante pour les ESF. Comme elle n'a cependant pas encore dix-huit ans, elle n'obtient son diplôme qu'en janvier 1894. Elle séjourne à cette époque dans la maison parentale, où elle reste

jusqu'à la fin du printemps. Elle obtient alors un poste de préceptrice de deux garçons (cinq et neuf ans) dans une famille polonaise, à Mlynów/Mylniv en Volhynie (Empire russe). Les conditions sanitaires de cette région marécageuse sont si malsaines que la santé de son élève le plus âgé est bientôt complètement ébranlée. Un déménagement s'impose. Après une année passée en Russie, Marie Clémence Libolt suit donc ses élèves à Lemberg (Empire austro-hongrois), puis dans les Carpates. Au bout d'un an à l'étranger, la famille décide de rentrer en Volhynie. Comme Marie Clémence Libolt ne veut plus s'exposer aux fièvres, elle quitte sa place, malgré son attachement pour ses deux élèves, « qui avec aisance et amour avaient si bien appris l'allemand et le français » (cv). Elle se rend alors à Tiflis/Tbilissi (Empire russe) dans le Caucase, pour se reposer. Elle y trouve par la suite un emploi d'enseignante de langues auprès de deux jeunes Arméniennes de quinze et dix-sept ans. Au bout d'un mois, cette nouvelle place la conduit dans un nouveau « voyage lointain à l'étranger » (cv). En effet, comme la plus jeune des deux filles est malade, les médecins de Tiflis ont conseillé aux parents de « consulter les professeurs de Vienne » (cv). Ils envoient alors leurs deux filles avec leur préceptrice dans les villes de cure de Franzensbad (Empire austro-hongrois, Bohême) et Marienbad (id). En l'absence d'amélioration, elles se rendent alors à Berlin pour consulter le Prof. Bergmann, qui préconise une opération. Cette dernière s'avère infructueuse et la jeune malade finit par décéder après quatre mois de tourments. Marie Clémence Libolt et la sœur aînée ramènent le corps dans le Caucase. La première conserve son emploi de préceptrice jusqu'au mariage de la seconde. En juillet 1897, elle devient préceptrice dans une famille russe de Tiflis, qui lui confie l'instruction d'une jeune fille de douze ans, très douée. Chaque été, elle l'accompagne dans les voyages entrepris pour fuir la canicule qui règne alors sur la ville. Ceux-ci exercent une grande influence sur la jeune fille, mais aussi sur sa préceptrice : « J'ai découvert ainsi une grande partie du Caucase, de la Crimée, du Sud de la Russie, de l'Autriche, de l'Allemagne et de la France. J'ai également eu l'occasion de revoir mes

parents et mes frères et sœurs » (cv). En juin 1900, elle apprend que son père a succombé à une brève maladie et décide de rentrer à Mulhouse. « Ma présence dans la maison parentale s'est finalement avérée peu utile pour ma mère, car mes autres frères et sœurs se tenaient déjà à ses côtés pour l'aider. Comme je recevais de nombreuses lettres de mon ancienne élève, qui m'invitait à retourner chez elle, j'ai fini par céder devant son insistance. Au milieu de l'hiver [1900], j'ai donc entrepris dans l'autre sens un voyage de neuf jours. Le temps passa très vite à Tiflis, où mon excellente élève, très douée pour les langues, m'apportait une grande satisfaction, qui me faisait oublier quelques heures plus sombres. Entre-temps, comme ma sœur aînée est morte et que mes deux autres frères et sœurs s'étaient mariés, la pensée de ma mère réduite à la solitude ne me laissait bientôt plus en paix. Il était maintenant de mon devoir de me tenir auprès d'elle. A l'été 1904, j'ai donc pris la décision de faire mes adieux au Caucase – un pays et des gens dont je garderai toujours un bon souvenir. A la fin de l'hiver vinrent mes difficiles adieux à une famille, dans laquelle je me sentais comme chez-moi. Cependant, de retour dans ma *Heimat*, l'amour de ma mère a remplacé tout cela, et mon seul souhait est de pouvoir accomplir mon devoir d'enfant encore longtemps » (cv). Engagée à l'ESF Dollfus en 1906, elle quitte l'établissement en 1911 avant de le réintégrer deux ans plus tard comme femme mariée. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1906, et 34AL1304]

**LICHTEL.** Blmgy 1887-1892 (rel). Curé. [ADBR 34AL1286]

**LICHTENTHÄLER Mlle.** Strbg 1914-1915 (stag). Enseignante candidate, nommée dans l'établissement en mars 1914. Avec Mlle Weichold, elle remplace Amata Schoenhaupt en juin et juillet 1914. [*Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14]

**LICHTENTHÄLER Elisabeth.** Mtz Mis 1899-1900 (remp). Née à Dieuze (O Château-Salins) en 1879, catholique, fille d'un *Landgerichtssekretär*. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à

Metz à l'automne 1895. En octobre 1899, elle est engagée dans cette ESF, pour y assurer une partie de l'enseignement de Sœur Elisa Pauly. Lorsque la religieuse retrouve la force d'enseigner, à la rentrée 1900, Elisabeth Lichtenthäler quitte l'établissement. [ADBR 34AL1443]

**LICHTLE, Sœur Félicité (Ppo).** Lttb Ppo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**LIEB Anna Luise.** Bschw W 1879-1881. Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1863. En avril 1879, elle réussit « brillamment » à Paris son examen d'institutrice. Elle maîtriserait autant la langue allemande que la française, pour avoir été pendant quatre ans l'élève de Fr. Tauber (→). En novembre 1879, elle succède à Luise Unsinger à l'ESF Wolf à Bischwiller. Comme cette dernière, elle a dû s'engager à passer dans un court délai l'examen allemand d'enseignante pour les ESF. En 1881, elle quitte l'établissement pour n'avoir pas su répondre à cette condition. [ADBR 34AL1322]

**LIEBE Anna Maria\*.** StAvd 1910-1911. Née à Tilsit (prov. Prusse-Orientale) en 1866, protestante, fille du vétérinaire Siglat à Lobellen (prov. Prusse-Orientale, O Ragnit). Elle fréquente l'EN de Tilsit, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF en mai 1884. Après avoir été institutrice à l'école primaire privée protestante de Medebach (prov. Westphalie), elle succède à la rentrée 1910 à Gertrud Pilgrim comme directrice – et unique enseignante – de l'ESF non-confessionnelle de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 105AL2646]

**LIEBER.** Dz 1914-1916 (rel). Chapelain catholique. A la rentrée 1914, il reprend l'enseignement du chapelain Weber à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2608]

**LIEBERGESELL Emilie.** Sarbg 1880-1881. Originaire de Breitenbach (prov. Saxe, O Worbis), née vers 1849, catholique. Elle réussit à Berlin l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle enseigne à l'ESF de Dingelstädt (prov. Saxe) lorsqu'elle présente sa candidature pour un poste à l'ESF

subventionnée de Sarrebourg (laissé vacant par le départ de Marie Lindenau) à pourvoir pour la rentrée 1880. Elle est choisie car ses qualités en feraient une bonne directrice en cas de départ du Dr. Rebender. Elle quitte cependant l'établissement à la fin de l'année scolaire, pour diriger un pensionnat dans sa ville d'origine et enseigner dans l'ESF attenante. [ADBR 34AL1457]

**LIEBERMANN Albertine, Sœur Marie Pauline (NDS).** Strbg ND 1862-1895 (tm). Née à Paris en 1834, de parents strasbourgeois. Elle passe ses jeunes années dans la capitale française, où elle fréquente le pensionnat de Mlle Du Buy jusqu'à l'âge de quinze ans. Elle passe ensuite deux ans chez ses parents, avant d'entrer, en 1851, au pensionnat des Oiseaux, où elle reste pendant trois années. Lorsque des circonstances particulières l'obligent à rejoindre sa famille, elle est déjà en état de pouvoir donner des cours privés. En 1862, elle gagne Strasbourg, où elle entre bientôt au couvent ND comme enseignante. [ADBR 34AL1358, cv rédigé en 1874, et 34AL1359]

**LIEBRICH Helene.** Bxw 1905 (remp) + Strbg Schm 1906 (id) + Hgn 1910-1911 + SMaM 1912-1916 + Colm 1916-1918<. Née à Tieffenbach (O Saverne) en 1886, protestante, fille du pasteur Emil Liebrich. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Tieffenbach. En 1895, elle entre à l'ESF de Bouxwiller (O Saverne), où elle reste durant six ans, jusqu'à la classe la plus élevée. En 1901, elle intègre la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg. L'année suivante, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1905, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De novembre à décembre 1905, elle effectue pendant un mois un remplacement à l'ESF de Bouxwiller. Après un autre remplacement à l'ESF Schmutz de Strasbourg, elle séjourne en Angleterre pendant deux ans (1907/09). De retour en Alsace, elle passe par les ESF municipales de Haguenau et Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) d'avant être nommée en 1916 à l'ESF municipale de Colmar. Elle reste active dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [AN F<sup>17</sup> 26369, dossier

personnel, ADBR 34AL1321, cv rédigé en 1905, 34AL1392, cv rédigé en 1906, 105AL2532 et 105AL2536]

**LIENHARDT Georg.** Strbg An 1898-1918 (all géo math s.nat). Instituteur à l'EM de Strasbourg. En avril 1898, il reprend l'enseignement de Michael Stieber à l'ESF Anschlin. Il y donne également des cours de géographie à partir de janvier 1900. De l'automne 1900 à l'automne 1904, il ne donne plus que des cours d'allemand, auxquels s'ajoutent ensuite, à nouveau, des cours de sciences naturelles. [ADBR 34AL1414]

**LIENHART Elisabeth, Sœur Maria Borromea (PPe).** Thionv PPe 1909-1911 et 1912-1914. Née à Forbach en 1890, fille du maître-menuisier Franz Xaver Lienhart. Elle fréquente l'école primaire à Forbach de six à quatorze ans, puis l'ESF de la PPe dans cette même ville jusqu'à son entrée à Pâques 1906 au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1909 à Metz. A Pâques 1909, elle succède à Sœur Maria Clementia Behles à l'ESF de la PPe à Thionville. En février 1911, elle est rappelée au couvent de Peltre pour pouvoir se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit à Metz en septembre 1912 et retrouve l'ESF de la PPe à Thionville le mois suivant. Elle le quitte à nouveau à Pâques 1914, pour pourvoir provisoirement un poste dans l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1909, et 105AL2637]

**LIENHART Hans, Dr.\*.** SMaM 1898-1906 (fr). Né à Duntzenheim (O Strasbourg-campagne) en 1858, protestant luthérien, fils du cultivateur Jean Lienhart et de Marie Catherine Goetz, mari de Salomé Sturm, native de Niederbetschdorf (O Wissembourg). Il mène des études de philologie, couronnées par une thèse de doctorat en 1891 : *Die Mundart des mittleren Zorntals*. De 1886 à 1898, il enseigne dans différents établissements secondaires. Directeur de la *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) de 1898 à 1906, il dirige également l'ESF de la ville de 1905 à

1906. Il quitte Sainte-Marie-aux-Mines en 1906 pour prendre la direction de la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg. Il est célèbre pour son *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, publié en collaboration avec l'appui du professeur Ernst Martin (première partie en 1897, seconde en 1906). [ADBR 34AL1263 et STAUFFER Charles, « Lienhart Hans », *NDBA*, 24, p 2371]

**LIERMANN Céline.** Courc 1904-1912. Née à Molsheim en 1867, protestante. Elle fréquente tout d'abord les écoles des Sœurs de la DPR et du couvent ND à Molsheim. De neuf à douze ans, elle est scolarisée à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871). Elle gagne ensuite Colmar, où elle fréquente l'ESF de Mlle Armbruster, qu'elle quitte à quinze ans. A l'âge de vingt-et-un ans, elle commence à se préparer au brevet français, qu'elle obtient à Belfort en juillet 1890. Elle devient alors préceptrice à Besançon (dép. Doubs). A l'automne 1891, elle se rend en Angleterre, où elle enseigne durant cinq ans dans une école à Bridlington (Yorkshire). En 1896, elle est engagée au *Töchterhaus* de Köslin (prov. Poméranie) comme enseignante de français, fonction qu'elle exerce pendant une année. En 1897, elle se rend à Bromberg (prov. Posen), où elle passe deux ans comme enseignante de français au pensionnat de Mme Kretschmer. En mars 1899, elle réussit à Posen l'examen d'enseignante de français et d'enseignante d'anglais. Après que Mlle Mauve a repris le pensionnat Kretschmer, elle décide de se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1900, elle intègre l'EN Dreger. En septembre 1901, elle réussit son examen. En avril 1902, elle est engagée dans l'enseignement public, comme institutrice à l'école primaire de Lorentzen (O Saverne). Elle est affectée à l'école primaire de Munster (O Colmar) par la suite. Mais l'enseignement primaire ne lui plaît pas et elle souhaite trouver un poste dans une ESF. A la rentrée 1904, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement en avril 1912 pour se préparer à l'Université de Strasbourg à l'examen d'*Oberlehrerin*. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1904, et 105AL2644]

**LIÉVIN Mélanie, Sœur Sainte-Humbline (SC).** Mtz SC Ge <1873-1876<. Malade en 1875/76, elle perd la direction de la quatrième classe, mais continue d'y enseigner l'allemand. [ADBR 34AL1428]

**LILIEN Antonia (VON).** Sargm 1874-1875. Née à Haus Lahr, près de Menden (prov. Westphalie), en 1853, catholique, fille du baron Egon von Lilien. Elle est formée au métier d'enseignante à Düsseldorf (prov. Rhénanie), où elle réussit en juin 1872 les examens d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. En mai 1874, elle est engagée comme seconde enseignante à l'ESF subventionnée de Sarreguemines. Elle doit quitter l'établissement à Pâques 1875 pour cause de prestations insuffisantes. [ADBR 34AL1465]

**LILIENCRON Anna Marie (baronne VON).** Strbg Kg 1897-1898 et 1910-1911 + Strbg BP 1901-1905. Née à Strasbourg en 1875, protestante, fille d'Andreas von Liliencron, fonctionnaire des impôts ; sœur d'Elisabeth von Liliencron (→). En septembre 1881, elle entre à l'ESF du BP, dont elle fréquente les dix classes. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit en 1894, après ses trois années de préparation, l'examen d'enseignante pour les ESF. D'octobre 1894 à octobre 1895, elle est la préceptrice de la fille de quinze ans de Monsieur Feuge à Niederbarkhausen (p. Lippe). L'année suivante, elle complète l'instruction de la fille de seize ans du *Major* von Schönberg à Bornitz (roy. Saxe). A la rentrée 1897, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Koebig, où elle reste un an. A partir de l'automne 1898, elle enseigne l'allemand et le français au Fonthill College de Malvern (Angleterre, Worcestershire), « un établissement pour filles dont l'objectif correspond à celui des écoles supérieures de filles allemandes » (cv). En avril 1901, elle succède à Bertha Kappes à l'ESF du BP, qu'elle quitte à l'automne 1905. Elle commence alors des études à l'Université de Strasbourg, où elle suit des cours d'allemand, d'anglais et d'histoire. En juin 1907, elle réussit le baccalauréat du *Realgymnasium* de Strasbourg. En juillet 1910, elle réussit

l'examen pour l'enseignement dans les écoles secondaires, ce qui lui permet d'enseigner l'allemand et l'anglais dans le premier niveau et l'histoire dans le deuxième niveau. A la rentrée suivante, désormais *Oberlehrerin*, elle est engagée pour donner quelques heures de cours à l'ESF Koebig. Elle quitte l'établissement à Pâques 1911 pour entrer dans l'enseignement municipal à Cologne (prov. Rhénanie). [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1901, 34AL1374, 34AL1409, cv rédigé en 1897, et 34AL1411, cv rédigé en 1910]

**LILIENCRON Elisabeth (baronne VON).** Strbg Kg 1898-1899. Née à Strasbourg en 1878, protestante, fille d'Andreas von Liliencron, fonctionnaire des impôts ; sœur d'Anna von Liliencron (→). A partir de l'automne 1883, elle fréquente l'ESF du BP. En septembre 1893, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1896. De septembre 1896 à juillet 1898, elle enseigne le français au Fonthill College de Malvern (Angleterre, Worcestershire). A la rentrée 1898, elle échange son poste avec celui de sa sœur Anna, à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1898]

**LIMACHER Alice Hortense.** Mulh Bl 1911. Née à Thann en 1891, catholique, fille de Leo Limacher. En 1894, son père est muté de Thann à Mulhouse, où il devient directeur de l'EMG en 1911. A l'automne 1897, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. A l'automne 1907, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1910. « Ecoutant les conseils qui m'ont été donnés, j'ai passé l'hiver 1910/11 à Paris, afin de perfectionner mon français. A la Sorbonne, j'ai suivi des cours sur la langue française et l'histoire de France » (cv). Elle est engagée à l'ESF Blattner à Pâques 1911. La même année, elle quitte l'établissement pour un poste à l'école commerciale de filles de Mulhouse. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1911]

**LIMBERG Mathilde\*.** Strbg Mury 1881-1918. Née à Warburg (prov. Westphalie) en 1862, catholique. Élève de l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift de Karlsruhe (gd. Bade), elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1881. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg pour y succéder à Eugénie Simonin (cette dernière reste toutefois encore active durant quelques années, dans un autre poste, mais sans autorisation, (→)). A la rentrée 1891, elle succède à Mme Mury-Werner à la tête de l'établissement. De septembre 1914 à mai 1915, elle s'est mise en congé pour raison de santé : c'est Ottilie Derr, véritable seconde directrice, qui assure alors, comme à son habitude, le remplacement. [ADBR 34AL1375/1, 34AL1375/2 et 105AL2582]

**LINCKENHELD, Sœur Susanna Marie (DPSJB).** Fén 1911 et 1918 (dess gym). Née à Vahl-Ebersing (O Forbach) en 1884. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. En 1900, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En avril 1906, elle y réussit l'examen d'institutrice. Elle passe encore une année au couvent, puis est affectée dans la classe inférieure de l'école primaire de Wisches (O Molsheim). A l'automne de la même année (1907), elle est nommée dans la classe inférieure mixte de l'école primaire d'Andlau (O Sélestat). A Pâques 1910, on lui confie la classe moyenne de la même école. En mai 1911, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Dès la fin de l'année scolaire, elle retourne au noviciat, où elle se forme au dessin et à la peinture. En 1916, elle prend part à un cours de gymnastique à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique en décembre de la même année. Elle reste ensuite à Strasbourg pour fréquenter l'école de dessin et de peinture Gross jusqu'à Pâques 1918. Au mois d'octobre de la même année, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange. [ADBR 105AL2635, cv rédigés en 1911 et 1918]

**LINCKER Emilie.** Wsbg 1880-1882. De Goersdorf (O Wissembourg), protestante. Institutrice, elle est engagée en avril 1880 à l'ESF de Wissembourg pour succéder à

l'enseignante allemande Anna Luda. Après un certain rétablissement de la discipline dans la classe inférieure qui lui est confiée, la situation se dégrade à nouveau. A l'automne 1882, son congé de l'enseignement primaire prend fin : elle est nommée institutrice à Niederbetschdorf (id). [ADBR 34AL1396]

**LINDEKE August.** Mtz Kahl 1876-1877. Né à Auerstedt (prov. Saxe) en 1851, protestant. Il réussit l'examen d'instituteur en 1875, à l'EN de Moers (prov. Rhénanie). A la rentrée 1876, il est engagé comme enseignant à l'ESF Kahlenberg, pour succéder à Wilhelm Hofmann. Il quitte l'établissement en décembre 1877. [ADBR 11AL217]◊◊

**LINDEMANN Mlle.** SMaM K <1873-1874 (all). Née en 1822. Elle enseigne l'allemand dans la classe inférieure de l'ESF Karl. [ADBR 11AL210]

**LINDENAU Anna.** Strbg Scho 1873-1875 + Strbg 1875-1883. Née à Berlin en 1854, protestante, fille d'un secrétaire des chemins de fer ; sœur de Marie Lindenau (→). Elle fréquente l'ESF municipale de Bromberg (prov. Posen), puis l'EN dirigée par Mlle Schneider. En mars 1872, elle réussit à Bromberg son examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques 1873 à août 1875, elle enseigne à l'ESF Schottky à Strasbourg. En octobre 1875, elle intègre à titre provisoire le corps enseignant de l'ESF municipale qui remplace son établissement (vingt-et-une heures d'allemand et de calligraphie par semaine). En mai 1876, elle est engagée à titre définitif. Elle enseigne à l'ESF jusqu'à son décès en novembre 1883, lors d'une opération médicale à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), qui devait la guérir d'une maladie dont elle souffrait depuis plusieurs années. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 43 (cv), et 1884, p. 52-53]

**LINDENAU Agnes Hedwig Marie.** Sarbg F 1875-1876 + Sarbg 1877-1880 + Strbg 1883-1905. Née à Landsberg-sur-la-Warthe (prov. Brandebourg,auj. Gorzów Wielkopolski en Pologne) en 1856, protestante, fille d'un secrétaire des chemins de fer ; sœur d'Anna Lindenau (→). Elle

fréquente l'ESF municipale de Bromberg (prov. Posen) (1863-1872), puis pendant deux ans l'EN de Mlle Trier à Karlsruhe (gd. Bade) (1873-1875). En novembre 1875, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle rejoint alors ses parents, qui se sont établis à Strasbourg. Elle a l'occasion de s'exercer de manière pratique en dispensant des cours privés et en occupant, pendant un temps, un poste d'enseignante à l'ESF Freund à Sarrebourg. En mars 1877, elle succède à Johanna Kotschedoff à l'ESF subventionnée de Sarrebourg, où elle reste durant deux ans et demi, avant de rejoindre le Pensionnat Victoria appartenant à la grande-duchesse de Bade, où elle enseigne pendant un an. En décembre 1883, l'enseignement de sa sœur défunte lui est confié à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle est engagée à titre provisoire en février 1884, à titre définitif à Pâques 1885. A la rentrée 1905, elle est mise en congé jusqu'à Noël pour raisons de santé. Comme elle ne se rétablit pas, le congé est prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Marie Lindenau part alors à la retraite. [ADBR 34AL1456, cv rédigé en 1877, et *Jahresbericht* Strasbourg 1884, p. 58 (cv), 1885, p. 27, et 1906, p. 11]

**LINDER Barbe, Sœur Marie Alfrède (AP).** Blmgy <1873<. [ADBR 34AL1286]

**LINDER Josephine.** Mtz SC Ge 1902-1903. Née à Waldsee (roy. Wurtemberg) en 1881, catholique, fille d'Engelbert Linder, propriétaire de l'auberge *Zum Ratskeller*, et de Karolina Obermayer. De sept à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire. Au printemps 1897, elle se rend au pensionnat des cisterciennes Maria-Zell à Wurmsbach, au bord du lac de Zurich (Suisse, canton Zurich), où elle reste un an. Elle intègre ensuite l'EN privée Sankt Loreto à Schwäbisch-Gmünd (roy. Wurtemberg), où elle se prépare pendant trois ans à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juin 1901. En avril 1902, elle succède à Elisabeth Büchner à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1902/03. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1902]

**LINDERMANN Mlle.** Thionv 1910-1911. [ADBR 34AL1486]

**LINDERMANN Adele.** Strbg Mury 1903-1904. Née à Metz en 1884, catholique, fille du commerçant Hermann Lindermann et de Henriette Richard. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF de la Miséricorde. En 1899, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1903. Le mois suivant, elle succède à Gabrielle Grandmougin à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1903]

**LINDNER Mlle.** Strbg BP 1909-1910 (aide). [ADBR 34AL1374]

**LINDNER Bertha\*.** Strbg L 1885-1911. Née à Breslau (prov. Silésie) en 1827, protestante luthérienne, fille d'Ernst Lindner, conseiller aux comptes, et de Henriette Schmieder. En août 1884, elle fait part de son intention d'abandonner entre d'autres mains l'ESF avec EN qu'elle dirige à Breslau et de fonder une nouvelle institution à Strasbourg, dont elle entend confier la direction à Milles Kruttge et Asmus. Les « cours privés » ouvrent à Pâques 1885. Ils deviennent, en janvier 1888, une ESF portant le nom de Lindner. En effet, si Bertha Lindner n'exerce pas officiellement la direction de l'établissement, dans lequel elle donne quelques cours, elle est reconnue par les autorités scolaires comme sa « véritable fondatrice » et son « esprit directeur » (ADBR 34AL1405, note en marge d'une minute de l'*Oberschulrat* à Mlle Kruttge, 31.05.1888). Jean-Yves Mariotte écrit dans le *NDBA* : « [Bertha Lindner] devait avoir un talent pédagogique tout particulier auquel rendent hommage Elly Heuss-Knapp, dans ses souvenirs, mais aussi les anciennes élèves de souche alsacienne. [Bertha Lindner] a également écrit des textes sur l'enseignement féminin ». Elle meurt à Strasbourg le 31 octobre 1910. [ADBR 34AL1405, MARIOTTE Jean-Yves, « Lindner Bertha », *NDBA*, 24, p. 2387, et photo dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 173]

**LINDNER Adelheide Susanna Emilie.** Strbg Bg 1905 (remp) et 1909-1912 (aide) + Strbg Schm 1906 (remp) + Strbg Kg 1907 (id) + Strbg L 1910-1911. Née à Strasbourg en 1884, protestante, fille du pasteur Albert Lindner (né à Strasbourg en 1842) et de Sophie Eugénie Stamm (née à Strasbourg en 1858, décédée à Wildersbach (O Molsheim) en 1888) ; sœur de Susanna Lindner (→). Elle passe les quatre premières années de sa vie à Wildersbach, dans le Ban-de-la-Roche, où son père est pasteur. Après la mort de sa mère, la famille déménage à Strasbourg, où son père occupe un poste d'aumônier d'hôpital. A cinq ans, elle entre à l'école maternelle attachée à l'ESF du BP, puis dans ce dernier établissement l'année suivante, « dans la classe de Sœur Maria » (cv 1905). Elle fréquente ensuite toutes les classes de l'ESF, intègre en 1900 l'EN qui lui est attachée et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1903. En mars 1905, elle est engagée à l'ESF Boegner comme remplaçante de Marie Ende. Quelques remplacements plus tard dans les ESF Schmutz et Koebig, elle retrouve l'ESF Boegner en avril 1909 (date de la rentrée dans cet établissement) pour y succéder à Martha Kuntz comme aide-enseignante. A la rentrée 1910, elle est engagée à l'ESF Lindner à titre provisoire. Elle meurt à Strasbourg le 4 février 1966. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1906, 34AL1404, cv rédigé en 1905, 34AL1407, cv rédigé en 1910, 34AL1410, cv rédigé en 1907, et 105AL2595, cv rédigé en 1909]

**LINDNER Friederike.** Sav 1873<. Née en 1853, protestante. Elle réussit à Strasbourg en avril 1873 son examen d'institutrice. En avril 1873, elle est engagée comme deuxième enseignante de l'ESF de Saverne. [ADBR 34AL1399]

**LINDNER L..** Strbg L 1911-1912. A la rentrée 1911, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1407]

**LINDNER Reinhilde.** Sav 1883-1889. Protestante. Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. D'après un avis rendu plus tard par le directeur de cet

établissement (1883), elle ne faisait pas partie des meilleures élèves, mais parlait un français sans accent. Cette qualité lui permet d'être engagée à l'ESF de Saverne en novembre 1883. Elle quitte l'enseignement public d'Alsace-Lorraine en février 1889. [ADBR 34AL1399]

**LINDNER Susanna.** Rib 1907-1909. Née à Strasbourg en 1887, protestante, fille du pasteur Albert Lindner (né à Strasbourg en 1842) et de Sophie Eugénie Stamm (née à Strasbourg en 1858, décédée à Wildersbach (O Molsheim) en 1888); sœur d'Emilie Lindner (→). Elle passe les quinze premiers mois de sa vie à Wildersbach, la paroisse de son père. Après la mort de sa mère, elle déménage à Strasbourg (automne 1888), où son père devient aumônier d'hôpital. A l'automne 1892, elle entre à l'ESF du BP, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. Pour cause de maladie, elle quitte cette classe dès Pâques 1903 et ne termine donc pas son année. En attendant de reprendre sa scolarité, elle prend quelques cours en histoire ainsi qu'en littérature allemande et française. En janvier 1904, elle rejoint la première classe de l'ESF municipale, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. Elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1907. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1907]

**LINDSTEDT, Dr.** Strbg L <1886-1889 (s.nat). *Oberlehrer*. Il donne des cours dans « l'institution d'éducation pour filles » de Mlles Kruttge et Asmus à Strasbourg, future ESF Lindner, depuis avant la rentrée 1886, peut-être depuis la fondation de « l'institution » à Pâques 1885. [ADBR 34AL1405]

**LING Caroline.** Colm 1879-1880 (ang). Anglaise. [ADBR 34AL1250]

**LINK Anna Martha.** Thionv StCh 1895-1898. Née à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) en 1876, catholique, fille de l'instituteur Carl Heinrich Link. Elle fréquente l'institution catholique pour filles Wirtzfeld de six à quatorze ans, puis l'ESF de Wiesbaden et enfin l'ENS attachée à ce dernier établissement. En mai 1895, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les

ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1897/98 pour prendre le voile chez les Sœurs de Saint-Charles Borromée à Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1895]

**LINK Ida\*.** Altk 1892. Née à Wittingen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1850, protestante luthérienne, fille du pharmacien W. Link. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Wittingen, puis une école privée et la première classe de l'ESF de Hanovre pendant un semestre. A Pâques 1873, après un an et demi de cours à l'ENS attachée à cet établissement, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite active pendant près de sept ans dans la famille Wendlandt à Lucklum (d. Brunswick). Elle y enseigne l'ensemble des matières – langues et musique incluses – à deux filles de la maison jusqu'à Pâques 1880. Elle se rend alors à Paris, où elle reste pendant une année comme enseignante dans « un pensionnat anglais d'élite » (cv), sûrement le pensionnat Yeatman. Elle trouve ainsi l'occasion magnifique d'acquérir un anglais et un français excellents. Ensuite, elle redevient préceptrice, tout d'abord en Hongrie (Empire austro-hongrois) pendant un an et demi, puis en Russie pendant trois ans. Dans les deux familles, elle a eu des élèves garçons et filles de sept à seize ans et a enseigné les langues ainsi que d'autres matières. Elle possède donc une vaste expérience, qui lui est particulièrement utile pour le poste qu'elle obtient à la Saint-Michel 1886 à l'école supérieure mixte privée de Fallersleben. En effet, elle y est non seulement enseignante de langues modernes et de dessin, mais elle se charge encore de la plupart des autres matières scolaires. Elle reste dans cet établissement jusqu'à Pâques 1892. Malgré de bonnes conditions de travail et deux augmentations de salaire, l'instabilité de la direction la pousse à trouver un autre poste. Elle devient alors directrice de l'ESF d'Altkirch. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1892]

**LINKE Jeanne ou Johanna.** Strbg BP 1898-1899 + Strbg Bg 1901 (remp). Née à

Wasselonne (O Molsheim) en 1878, protestante, fille du maître-serrurier Karl Linke et de Carolina Leser. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire, puis entre en 1888 à l'ESF qui vient d'être fondée dans sa « petite ville natale » (cv). Elle fréquente l'établissement jusqu'à ses quinze ans révolus : « Dans le niveau supérieur, mon enseignante était Mademoiselle Marie Kuntz. C'est elle qui m'a enthousiasmée pour le métier d'enseignante » (cv). En 1894, elle passe quelques mois à Lyon, où elle visite « l'exposition » (cv) et reçoit des cours de français. A l'automne de cette même année, elle intègre l'ESF du BP, puis, en septembre 1895, l'ENS attachée à l'établissement : « Au Bon-Pasteur, j'ai acquis l'amour et la science pour le cœur et l'esprit, et j'ai réussi l'examen les 7, 8 et 9 juillet 1898 avec l'aide de Dieu » (cv). A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP. En novembre 1899, elle accompagne, en tant que préceptrice de deux filles, une famille de Hambourg (vlh. Hambourg) dans un voyage à travers l'Italie et la Suisse. Après une année passée dans ce « beau Sud » (cv), elle se rend en Angleterre en septembre 1900 pour enseigner l'allemand et le français dans une école à Bridlington (Yorkshire). En janvier 1901, elle retourne en Alsace, où elle est engagée trois mois plus tard à l'ESF Boegner, comme remplaçante de Marie Conrath. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1898, et 34AL1404, cv rédigé en 1901]

**LINTZ Hedwig.** Courc 1905-1907 (matern). Née à Edenkoben (roy. Bavière, O Palatinat) en 1886, protestante, fille du maître-boucher Friedrich Lintz. Elle fréquente l'école primaire d'Edenkoben de mai 1891 à mai 1897, puis l'ESF municipale de la même localité de mai 1897 à mai 1902. En octobre 1903, elle intègre l'EN pour directrices d'école maternelle attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). En mai 1905, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle à Thionville. De juin 1905 à octobre 1906, elle enseigne à l'école maternelle attachée à l'ESF de Courcelles, dont elle prend la direction en novembre 1906, au départ de Hanna Kummer. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1906]

**LIPKOW Amanda.** Strbg BP 1918-1919 (dess). Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1891, protestante, fille du président du bureau des chemins de fer impériaux Hugo Lipkow ; elle est de nationalité prussienne. En mars 1897, ses parents déménagent à Strasbourg, où elle fréquente les dix classes de l'ESF municipale de l'automne 1897 à l'automne 1907. Après sa sortie de l'établissement, elle se consacre aux travaux ménagers, apprend différents travaux manuels et prend des cours de dessin. En octobre 1911, elle intègre l'école des arts décoratifs de Strasbourg. De l'automne 1912 à l'automne 1913, elle s'y prépare à l'examen de professeur de dessin, qu'elle réussit en octobre 1913. Elle commence son année de stage le mois suivant à l'EN de Strasbourg, qu'elle ne termine qu'en décembre 1914, à cause de l'interruption provoquée par le déclenchement de la guerre. Pendant cette même année, elle continue de fréquenter l'école d'art comme auditrice libre et assiste à des cours d'histoire de l'art à l'Université. Du déclenchement de la guerre jusqu'à Pâques 1915, elle œuvre au soin des blessés au service de la Croix Rouge, à la gare centrale. En octobre 1915, elle intègre le cours de préparation à l'examen d'enseignante de gymnastique de Mlle Teuscher à Stettin (prov. Poméranie). Elle réussit l'examen en juillet 1916. Le mois suivant, elle rentre chez ses parents à Strasbourg. En 1917, elle dessine dans le cadre d'un cours privé et fait de la gymnastique au *Frauenturnverein*. Une absence prolongée de sa mère l'oblige également à prendre la conduite du ménage. A Pâques 1918, elle succède à Elisabeth Bücking à l'ESF du BP. Elle quitte l'établissement un an plus tard. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1917]

**LIPPERS Gerson.** Hgn 1890-1901 (rel). Né à Nottuln (prov. Westphalie, O Münster) en 1843, juif, fils de Herz Lippers. Il fréquente de six à quatorze ans l'école primaire de la localité. Un instituteur le prépare ensuite à intégrer l'EN de Münster, qu'il fréquente de 1863 à 1866. Il est deuxième à l'examen, avec la mention « bien ». De 1866 à 1878, il est actif comme enseignant de religion et instituteur, mais également comme chantre,

dans différentes communautés israélites de Westphalie et de Rhénanie. Il passe ensuite dans l'enseignement public alsacien-lorrain comme instituteur à Mertzwiller (O Haguenau) (1878-1882) puis à Sarre-Union (O Saverne) (1882-1889). En décembre 1889, il succède à l'instituteur principal (directeur) Levy à l'école communale israélite de Haguenau. Il prend également la succession de celui-ci à l'ESF de la ville, où il enseigne jusqu'à son décès en mai 1901. Il enseignait aussi au lycée de Haguenau, jusqu'à l'arrivée du rabbin M. Levy (→). [ADBR 34AL1328, cv rédigé en 1890, et 34AL1331]

**LIPPERT Edith.** Strbg An 1906 (remp) + Rib 1911-1913 + Bschw 1914-1916 + Mtz 1917-1919. Née à Mulhouse en 1885, protestante, fille de Rudolph Lippert (→); sœur d'Elfriede (→), Gertrud (→) et Margarete Lippert (→). Elle fréquente les ESF municipales de Mulhouse, Metz et Strasbourg. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à ce dernier établissement et y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. Après une courte activité de remplaçante – sans autorisation! – à l'ESF Anschlin à Strasbourg (avr. 1906), elle occupe un poste de préceptrice chez le surintendant Lotze à Ebersdorf (p. Reuss branche cadette). Elle se charge de l'instruction de cinq enfants de sept à douze ans, auxquels elle enseigne toutes les matières jusqu'à l'automne 1907 (→ RAPP Emma, → WEISS Johanna). Elle gagne alors une autre place de préceptrice, chez le directeur des forges Seidel à Esch-sur-Alzette (Luxembourg). Elle occupe cet emploi jusqu'en août 1911. Là-aussi, elle doit enseigner l'ensemble des matières. Ses élèves ont entre six et quinze ans. Pendant cette période, pour compléter ses connaissances en anglais et en français, elle se rend à Guernesey (dépendance de la couronne britannique) pendant les grandes vacances de 1908 et passe deux mois à l'Université de Grenoble (dép. Isère) comme « étudiante d'été » en 1910 (cv): « A l'occasion des nombreuses excursions auxquelles j'ai participé, j'ai réuni de nombreuses impressions sur la vie et les activités dans le Sud de la France. Les visites des amphithéâtres d'Orange [dép. Vaucluse] et

de Nîmes [dép. Gard] ont également servi mon dessein » (cv). Après quatre ans au service de la famille Seidel, elle souhaite rejoindre, à la rentrée 1911, l'ESF dont sa sœur Gertrud vient de prendre la direction à Ribeauvillé : « Je souhaite désormais mettre mes connaissances au service d'une école. Je suis sûre que mon activité à l'école supérieure de filles de Ribeauvillé sera source de stimulation et de satisfaction. J'envisage mes débuts comme enseignante avec une joie toute particulière » (cv). En mars 1913, les deux sœurs abandonnent l'établissement. Edith passe alors une année à Grenoble, où elle obtient le diplôme de hautes études. En mai 1914, elle succède à Luise Roth à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). En janvier 1917, elle succède à Martha Stockhausen à l'ESF municipale de Metz. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> avril 1919. [ADBR 34AL1280, cv rédigé en 1911, 34AL1414, 105AL2616 et 1045W8]

**LIPPERT Elfriede.** Mtz 1898-1915 + Mtz Mis 1899 (gym). Née à Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé) en 1879, protestante, fille de Rudolph Lippert (→); sœur d'Edith (→), Gertrud (→) et Margarete Lippert (→). Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse, où son père est enseignant, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle fréquente pendant un an et demi. En janvier 1896, son père est muté à Metz comme directeur de l'ESF municipale, à laquelle une ENS est attachée à Pâques de la même année. Dès lors, elle fréquente la nouvelle structure et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en novembre 1898. Le mois suivant, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF municipale de Metz. A partir de septembre 1903, elle y est nommée enseignante, un poste qu'elle occupe jusqu'en septembre 1915. En juin et juillet 1899, elle donne également des cours à l'ESF de la Miséricorde. [ADBR 34AL1436, cv rédigé en 1898, 34AL1443 et 105AL1154, dossier personnel, cv rédigé en 1907]

**LIPPERT Gertrud\*.** Rib 1902-1904 et 1909-1913 + Br 1913-1918. Née à Mulhouse en 1883, protestante, fille de Rudolph Lippert (→); sœur d'Edith (→), Elfriede (→) et Margarete Lippert (→). A sa naissance, son

père est enseignant à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle entre à six ans dans cette école, qu'elle fréquente jusqu'à la troisième classe. En 1896, son père est nommé directeur de l'ESF municipale de Metz, dont elle fréquente les deux dernières classes, avant d'intégrer à l'automne 1898 la troisième classe de l'ENS attachée à l'établissement. L'année suivante, son père est nommé directeur de l'EN d'institutrices de Strasbourg. Elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit en juin 1902 son examen d'enseignante pour les ESF. A côté de sa formation scolaire, elle apprend le piano et le violon et reçoit un enseignement en harmonie et en méthodologie du chant. Au cours de sa carrière d'enseignante, elle dirige deux ESF, d'abord celle de Ribeauvillé (1909-1913) puis celle de Barr (O Sélestat) (1913-1918). Le 1<sup>er</sup> janvier 1919, elle est révoquée de ce dernier établissement. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1902, et 1045W8]

**LIPPERT Margarete.** Strbg UF 1914-1918 (ch gym) + Strbg Kg 1914 (remp: tm) + Strbg BP 1915-1919 (gym tm) + Strbg Bg <1916<. Née à Mulhouse en 1889, protestante, fille de Rudolph Lippert (→); sœur d'Edith (→), Elfriede (→) et Gertrud Lippert (→). Elle fréquente pendant un an l'ESF municipale de Mulhouse. En 1896, son père devient directeur de l'ESF municipale de Metz, qu'elle fréquente dès lors. Lorsqu'il est nommé à la tête de l'EN d'institutrices de Strasbourg en 1899, elle poursuit sa scolarité à l'ESF municipale de cette ville. En 1905, elle y réussit son examen de fin de scolarité. Au mois de novembre de cette année, elle s'inscrit comme élève de l'école industrielle. En juin 1908, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels. « Par plaisir » (cv), elle continue de fréquenter l'établissement encore un an et demi. En 1910/11, elle suit les cours de préparation à l'examen d'enseignante de gymnastique donnés par Mlle Hüther, enseignante à l'ESF municipale. Elle réussit l'examen en octobre 1911. Depuis l'âge de dix ans, elle apprend, par ailleurs, la musique: tout d'abord le violon, puis le violoncelle et « la théorie de la musique » (cv). A partir de 1906, elle donne également des cours de musique, notamment

pour préparer des élèves des écoles de Strasbourg à entrer à l'EN d'institutrices. Le *Verein weiblicher Angestellter für Straßburg* lui a également confié la direction du chœur de femmes et des cours de gymnastique. En avril 1914, elle est engagée à l'ESF UF pour donner des cours de gymnastique. A partir de la rentrée suivante, elle assure également l'enseignement de la musique dans cet établissement, tandis qu'elle est engagée à l'ESF Koebig comme remplaçante de Hedwig Suttinger. A partir de juin 1915, elle donne en outre des cours à l'ESF du BP. Elle enseigne également à l'ESF Boegner, au moins au printemps 1916. Elle quitte l'ESF du BP à Pâques 1919. [ADBR 34AL1373, 34AL1380, cv rédigé en 1914, 105AL2580 et 105AL2584]

**LIPPERT Rudolph\*.** Colm 1880-1883 (géo) et 1886-1889 (all péd) + Mulh 1883-1895 + Mulh Do 1889-1895 (all) + Mtz 1896-1899. Né à Prittisch (prov. Posen) en 1853, protestant, fils d'un commerçant, père d'Edith (→), Elfriede (→), Gertrud (→) et Margarete Lippert (→). A Pâques 1869, il entre à l'EN de Drossen (prov. Brandebourg). Trois ans plus tard, il y réussit l'examen d'instituteur. A partir d'avril 1872, il enseigne à l'école municipale de garçons de Guben (id). En mars 1874, il réussit son examen de service à l'EN de Drossen. Le mois suivant, il y est engagé comme aide-enseignant à titre provisoire, puis à titre définitif à partir de mai 1875, et comme enseignant ordinaire à partir de juillet 1877. Entre-temps, il a réussi en août 1876 l'examen d'enseignant pour les EM et les ESF. A l'été 1878, il enseigne durant quelques jours à l'EN d'institutrices de Strasbourg puis est nommé à l'EN d'instituteurs I de Colmar/Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé). A l'automne 1879, lorsque l'EN retourne à Colmar, il s'installe dans cette ville. En 1883, il devient enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse, *Oberlehrer* à partir de 1889. En janvier 1896, il devient le premier directeur de l'ESF municipale de Metz. Il quitte ce poste à la fin de l'année scolaire 1898/99. Devenu directeur d'EN et conseiller scolaire, il décède à Strasbourg en mars 1914. [ADBR 34AL1250, 34AL1251, 34AL1267, 34AL1301, 34AL1302,

34AL1436, cv d'Elfriede Lippert, 18D237, dossier personnel, et *Jahresbericht Metz 1914*]◊◊

**LIPSCHÜTZ Selma.** Mtz Kahn 1879-1881. Née à Neustadt (prov. Posen,auj. Lwówek en Pologne) en 1858, juive. En 1876, elle obtient son diplôme d'enseignante à Breslau (prov. Silésie). En janvier 1879, elle gagne Metz pour succéder à Nathalie Fuld à l'ESF Braun-Kahn. Elle quitte son poste en avril 1881 pour se marier. [ADBR 11AL223]

**LIROT Johanna, Sœur Almyre (DPR).** Mulh DPR 1912< (gym tm). Née à Bergheim (O Ribeauvillé) en 1892, fille d'Alois Lirot et de Josefine Stoessel. Au moment où elle rédige son cv (1912), sa sœur la plus âgée, Augustine, est mariée et habite à Ribeauvillé, tandis que sa deuxième sœur aînée, Sœur Amalberga, œuvre comme enseignante à Uffholtz (O Thann). Johanna Lirot fréquente tout d'abord l'école primaire de Bergheim. Après sa sortie de l'école, elle aide ses parents aux travaux domestiques, jusqu'à ce qu'elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller) en octobre 1906. En octobre 1908, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après en avoir fréquenté la troisième classe, elle est envoyée par ses supérieures à Strasbourg en novembre 1909, afin qu'elle s'y prépare, d'abord à l'examen d'enseignante de gymnastique, puis à celui d'enseignante de travaux manuels. Elle réussit le premier en novembre 1910 et le second en juin 1911. En juillet 1911, elle retourne à Ribeauvillé, « pour [se] préparer, par le noviciat, à son métier de religieuse » (cv). [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1912]

**LITSCHGI Franz-Alexis.** Gbw 1875 (s.nat). Né à Scherwiller (O Sélestat) en 1830, catholique, fils du cultivateur Léopold Litschgi, marié, père d'au moins deux enfants. Il fréquente d'abord l'école primaire de Scherwiller puis le collège de Sélestat. En août 1849, il obtient à Strasbourg le brevet de capacité. Il commence son métier d'instituteur en novembre de la même année et connaît huit affectations successives en dix ans : Plobsheim (O Erstein), Grussenheim (O Colmar), Dambach (O Sélestat), Lutzelbourg (O Sarrebourg), Lochwiller (O Saverne), La

Petite-Pierre (id), Donnenheim (O Strasbourg-campagne), Hoerdt (id). D'avril 1859 à mai 1864, il est instituteur à Tonnerre. En avril 1862, il réussit le baccalauréat-ès-sciences à la Faculté des Sciences de l'Académie de Dijon (départ. Côte-d'Or). Début février 1864, il réussit à Auxerre l'examen de vérificateur des poids et mesures. De 1864 à 1868, il est instituteur à Aix. Il assiste alors comme auditeur-libre à des cours aux Facultés de lettres (philosophie, histoire, littérature) et de sciences (mathématiques, chimie) de l'Académie de la ville. « Sur la demande de sa famille » (cv), il sollicite, en 1868, sa mutation en Alsace. De décembre 1868 à juin 1870, il enseigne à Thann, puis au collège de Guebwiller jusqu'à la disparition de l'établissement à la fin de l'année scolaire 1871. En septembre 1871, il est nommé enseignant à titre provisoire au lycée de Strasbourg. L'année suivante, il est nommé aux mêmes fonctions au collège de Dieuze (O Château-Salins). En octobre 1874, il devient enseignant ordinaire au *Realgymnasium* de Guebwiller. Il quitte l'établissement en 1882 pour prendre sa retraite et décède à Sélestat en janvier 1908. [ADBR 34AL1256 et ADBR 105AL1156, dossier personnel, cv rédigé en 1873]

**LITSCHGI Marie, Sœur Angelika (NDM).** Molsh <1873-1875<. Elle ne possède ni brevet, ni lettre d'obédience. [ADBR 34AL1340]

**LITZELMANN Maria, Sœur Maria Aloysia (DPR).** Colm DPR 1907-1911. Née à Strasbourg en 1882, fille d'un rentier. Elle fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg jusqu'à l'âge de quinze ans. « Selon le souhait de [ses] parents », elle se rend alors à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) « pour poursuivre [son] instruction » (cv). Elle y reste pendant trois ans, au pensionnat des Sœurs de la DPR, dont elle fréquente toutes les classes. Elle entre ensuite à l'EN du couvent de Ribeauvillé. A l'automne 1903, ses supérieures l'envoient à Colmar, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1907. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1907]

**LITZLER Mathilde, Sœur Marie Theobaldine (DPR).** Mulh DPR 1902<(tm). Née à Grentzingen (O Altkirch) en 1878, fille du cultivateur Theobald Litzler et de Theresia Scherrer. Elle passe son enfance dans le cercle familial. De sept à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Grentzingen : « Parce que j'ai encore un frère et une sœur plus jeunes, j'ai aidé ma mère à les soigner et à les élever après ma sortie de l'école et après ma première communion. Pour me former à la couture, je suis allée à Chavannes-sur-l'Etang chez une couturière. De retour à la maison parentale, j'ai consacré mon temps tantôt à l'aiguille, tantôt aux travaux des champs. En 1898, mes parents m'ont autorisée à suivre mon souhait né depuis longtemps : j'ai pu entrer de bonne grâce au couvent de Ribeauvillé » (cv). Pour des raisons de santé, elle doit cependant quitter l'EN du couvent quelques mois seulement après son entrée. En avril 1900, elle y retourne, pour se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en juin 1902. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1902]

**LIX Mlle.** Strbg F 1875<. [ADBR 34AL1383]

**LOBER Mlle.** Dorl 1904 (remp). [ADBR 34AL1339]

**LOBSTEIN Annette.** Strbg Kl 1907 (ang). Née à Strasbourg en 1884, protestante, fille de Paul Lobstein (→) et d'Anna Wennagel. Elle fréquente pendant dix ans l'ESF Schwartz, puis assiste pendant trois ans à différents cours à l'ESF du BP tout en recevant encore des cours d'anglais auprès de Mlle Hengstler. En juin 1904, elle réussit à Coblenze (prov. Rhénanie) l'examen d'enseignante de français et d'anglais. Elle donne ensuite quelques cours et fréquente à côté le conservatoire municipal de Strasbourg. Elle passe l'été 1906 en Angleterre. De janvier à juillet 1907, elle donne des cours d'anglais à l'ESF Klein : « L'enseignement m'a toujours intéressée et j'espère me montrer digne, durant ces sept mois d'enseignement, de la confiance qui m'a été faite » (cv). [ADBR 34AL1386, cv rédigé en 1906]

**LOBSTEIN Marie.** Strbg F/Schw 1879-1883. Née vers 1850. Durant le semestre d'hiver 1883/84, elle est en congé pour un voyage en Italie. [ADBR 34AL1383]

**LOBSTEIN Paul, Prof. Dr.** Strbg F/Schw/Kl <1876 (remp) et <1888-1912< (fr hist rel) + Strbg BP 1883< (hist) + Strbg Münch <1888-1903 (hist litt). Né à Épinal (dép. Vosges) en 1850, protestant luthérien, fils du pasteur Frédéric Lobstein. Professeur de théologie protestante à l'Université de Strasbourg. A partir de 1883, il donne chaque semaine une heure de cours d'histoire française à l'ESF du BP. Il enseigne aussi : à l'ESF Fuchs comme remplaçant au milieu des années 1870, puis comme enseignant ordinaire, au moins depuis la fin des années 1880, après que l'établissement est devenu l'ESF Schwartz ; à l'ESF Münch, depuis au moins la fin des années 1880. [ADBR 34AL1368, 34AL1381, 34AL1383 et 34AL1384 et JACOB Edmond, « Lobstein Paul », *NDBA*, 24, p. 2408-2409]

**LOCH.** Btch 1897-1900 (ch). Il reprend l'enseignement de Monsieur Dernbach à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines) à la rentrée 1897. [ADBR 34AL1419]

**LOCHER Karoline, Sœur Maria Dominica (NDM)\*.** Hgn 1880 + Molsh 1889-1890. Née à Ellwangen (roy. Wurtemberg) en 1848, fille du *Reallehrer* Dr. Franz Locher. Elle fréquente l'école primaire d'Ellwangen durant sept ans, puis est envoyée « poursuivre [son] instruction » (cv) chez les sœurs-enseignantes à Munich (roy. Bavière) et à Rottenburg-sur-le-Neckar (roy. Wurtemberg). En juin 1867, elle réussit l'examen d'institutrice à Schwäbisch-Gmünd (id). Dès lors, elle enseigne durant sept ans, en partie comme institutrice, en partie comme préceptrice dans des familles. D'octobre 1874 à Pâques 1880, elle est deuxième puis première enseignante à l'EN de Sélestat. A Pâques 1880, elle devient première enseignante à l'ESF de Haguenau, qu'elle quitte en décembre de la même année. Elle s'y est distinguée comme une bonne enseignante de français – la directrice la regrette encore plus de deux ans après son départ. En septembre 1881, elle entre au

couvent ND de Molsheim. Elle enseigne alors alternativement à l'école primaire communale et à l'ESF. En juillet 1884, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. En février 1889, elle succède à Sœur Mechtilde Boehler à la tête de la première classe de l'ESF de Molsheim, ce qui lui confère également les fonctions de directrice de l'établissement. En janvier 1891, Sœur Mechtilde Boehler retrouve la première classe de l'ESF et Sœur Dominica Locher quitte l'établissement. L'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Bauch) estimera que cette dernière « avait certes des connaissances plus que suffisantes, mais manquait d'énergie » (ADBR 34AL1340, l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim à l'*Oberschulrat* Ernst, 16.06.1891). Elle aurait ainsi laissé la supérieure, Mère Marie Fourier, prendre trop de décisions mettant en péril les progrès de l'allemand à l'ESF. [ADBR 34AL1327 et 34AL1340, cv rédigé en 1889]

**LODEMANN Meta\***. Mulh Do 1877-1885. Née en 1851, protestante. Elle possède un diplôme d'enseignante pour les ESF. En octobre 1876, elle demande l'autorisation d'ouvrir une ESF à Mulhouse, sous le patronage de la famille Dollfus et d'autres familles de fabricants. L'affaire traîne. L'ESF Dollfus ouvre à Pâques 1877. Meta Lodemann est autorisée rétroactivement, en juin 1877, à en prendre la direction. Autorisation à titre provisoire uniquement, conditionnée par le passage, dans un bref délai, de l'examen de directrice pour les ESF. En février 1882, pour raisons de santé, Meta Lodemann abandonne la direction, qui revient à Albertine Sommerschu. Elle continue toutefois d'enseigner dans l'établissement jusqu'en 1885. Par la suite, elle devient diaconesse à Strasbourg et dirige l'hôpital du Diaconat dans les années 1910. En parenté avec Elisabeth Braun (→) ? [ADBR 34AL1301]

**LOEBENSTEIN Klara, Dr.** Mtz 1913-1918. Elle est engagée à l'ESF municipale de Metz à la rentrée 1913, suite à la mise en place de « l'année pratique » à l'ENS attachée à l'établissement. [*Jahresbericht* Metz 1914]

**LOEFFLER Lydie Berthe.** Br 1878<. [ADBR 34AL1315]

**LOEFFLER Elisabeth ou Elisa.** Strbg DC 1908-1911 + Sltt 1911-1919. Née à Zillisheim (O Mulhouse) en 1888, catholique, fille d'un *Oberlehrer* au lycée épiscopal de Strasbourg. De septembre 1905 à juillet 1908, elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. De septembre 1908 à août 1911, elle enseigne en huitième et sixième classe à l'ESF de la DC à Strasbourg. A l'automne 1911, elle gagne l'ESF de Sélestat. En février 1919, elle est révoquée par les autorités françaises. [AMSé Fach 82 n°10 Personalia]

**LOEFFLER Fanny.** Mtz D 1872-1878 (all). Née à Kaufbeuren (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) en 1833. De cinq à quatorze ans, elle bénéficie, « sans interruption, d'une bonne instruction scolaire » (cv), qu'elle complète, en-dehors des cours, par des leçons privées. « Etant une orpheline sans fortune, je fus destinée à l'enseignement par ma famille, qui, après la fin de ma scolarité [obligatoire], m'envoya dans une institution pendant quelques années, afin que j'y poursuive mon instruction » (id). A sa sortie, elle se rend aux États-Unis d'Amérique comme enseignante d'allemand. Deux ans plus tard, la Guerre de Sécession éclate, l'institution qui l'emploie ferme pour cause de départ des élèves et Fanny Loeffler regagne sa ville natale, où elle donne désormais quelques cours privés. Après la mort de sa grand-mère, en 1862, elle se rend à Metz, où elle enseigne l'allemand à l'EN d'institutrices pendant deux ans. « Lorsque j'ai quitté cet établissement, j'ai cherché à donner des cours d'allemand, longtemps en vain, car les Français n'ont jamais été très attirés par les langues étrangères [...]. Durant les deux dernières années avant que la France déclarât, d'une manière si injuste, la guerre à ma patrie, j'avais réussi, avec l'aide de quelques familles estimées, à convaincre les Français qu'apprendre une langue étrangère faisait partie de l'instruction. On me proposait de donner des cours d'allemand dans beaucoup de riches maisons et dans des institutions. Après la guerre, presque tous mes élèves

partirent pour la France, car je donnais surtout des cours dans des familles d'employés. Je me suis donc retrouvée, à nouveau, dans une triste situation » (id). Elle reprend son activité en 1872, étant alors engagée à l'institution d'Eulalie Daure (→). A l'été 1874, toujours active dans cet établissement, Fanny Loeffler, qui ne possède aucun diplôme, demande au président de Lorraine l'autorisation de continuer son activité d'enseignante privée (c'est à cette occasion qu'elle rédige le cv qui nous est parvenu). L'inspecteur scolaire du cercle de Metz, Statz, s'y déclare favorable. Pas besoin, selon lui, de la soumettre à un examen. Le président de Lorraine n'est pas de cet avis : il demande un examen et un rapport. Statz assiste alors à plusieurs de ses cours, puis il lui pose différentes questions. Son premier avis se trouve confirmé et le président de Lorraine donne l'autorisation sollicitée. Au printemps 1879, elle quitte l'institution Daure, ravalée au rang d'école élémentaire depuis la rentrée. La directrice écrira – en français – au président de Lorraine (AM 9AL58, 12.05.1879), en son nom et en celui de sa sœur, que « leur maîtresse d'allemand les a quittées inopinément à la suite de scènes faites en classe ». [ADMo 9AL58, dossiers Daure et Löffler, cv rédigé en 1874]

**LOEHLE Elisabeth.** Colm 1901 et 1903-1914. [ADBR 34AL1252, 34AL1255/2 et AMC 30 5A4/4]

**LOEHLE Luise.** Mulh 1911-1915 (dess). Née à Mulhouse en 1876, catholique, fille de l'instituteur Joseph Loehle, originaire du royaume de Wurtemberg et actif à Mulhouse depuis 1872. Ses parents l'envoient d'abord à l'ESF municipale de Mulhouse, avant qu'elle n'intègre l'école des arts décoratifs pour jeunes filles de cette même ville. Elle s'y forme particulièrement au dessin. Après trois ans et demi d'études, elle obtient son diplôme avec la mention « très bien ». L'année suivante, elle décide de passer l'examen de professeur de dessin à Strasbourg et étudie dans ce but plusieurs matières – histoire de l'art, perspective, méthode – de manière privée. En novembre 1895, elle réussit son examen de professeur de dessin pour les EN

et les ESF. A Pâques 1896, elle fréquente l'école royale des arts décoratifs de Munich (roy. Bavière). Pour se préparer à son futur métier, elle suit un cours de réalisation de modèles pour les travaux manuels féminins, ce dont témoigne un diplôme qui lui est délivré. Elle participe ensuite à un « cours de peinture pour dames » (cv). Sous la direction du Prof. F. Fehr, elle y apprend l'utilisation des couleurs et la technique de la peinture. Après son retour à Mulhouse en septembre 1896, elle enseigne le dessin comme remplaçante dans les classes spéciales de filles. En avril 1897, elle obtient un poste de professeur de dessin. [ADBR 105AL1159, dossier personnel, cv rédigé en 1897, 34AL1275 et 34AL1276]

**LOEPER Juliette.** Strbg UF 1881-1882 (matern). En février 1881, elle succède à Johanna Battermann à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF UF. L'inspecteur scolaire de cercle (Prass) juge alors qu'elle parle relativement bien l'allemand. N'ayant pas de diplôme allemand, elle est tenue d'en passer un dans un délai de deux ans. Elle quitte l'établissement en novembre 1882. [ADBR 34AL1378]

**LOEPER Gertrud (VON).** Mtz 1912-1919. Née à Metz en 1892, protestante, fille d'un directeur de cercle « poméranien » (ADBR 1045W8). Elle fréquente l'ESF municipale de Metz puis l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1911. A la rentrée 1912, elle est acceptée pour enseigner gratuitement à l'ESF municipale de Metz pendant deux ans, afin de remplir les conditions lui permettant de s'inscrire à l'Université de Strasbourg. Finalement, elle est nommée enseignante de l'établissement à la rentrée 1913, pour succéder à Emma Tugend. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919 et « remplacée par Mlle Muller, suppléante dans l'établissement, devenue disponible ». [ADBR 34AL1439, 1045W8, AMMe 1Rc444 et *Jahresbericht Metz* 1913]

**LOEPER Ruth (VON).** Courc 1907. Née à Prieborn (prov. Silésie) en 1886, protestante, fille de Georg von Loeper, propriétaire d'une terre seigneuriale, et de Carola von

Schoenermarck, nièce du comte Haeseler, *Generalfeldmarschall*. En 1892, ses parents déménagent à Iauschwitz (prov. Silésie), où elle reçoit des cours privés jusqu'à l'âge de treize ans. Elle fréquente ensuite l'ESF privée de Siegnitz pendant deux ans, qu'elle quitte après la première classe. A l'été 1902, elle est confirmée à Iauschwitz. En janvier 1903, elle rejoint comme pensionnaire une maison à Eberswalde, où elle intègre l'EN privée de Milles Helene et Luise Segeler. Comme elle ne peut pas fréquenter l'établissement pendant un semestre suite à une opération, elle passe un semestre supplémentaire dans la classe II. A l'automne 1905, elle entre dans la classe I. A l'automne 1906, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Berlin. En janvier 1907, elle est appelée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), après que le comte Haeseler, en visite dans l'établissement aux côtés de Guillaume II en 1906, a demandé à la directrice d'engager sa nièce (Mme Hoffet à l'*Oberschulrat*, 14.01.1907). Elle quitte l'établissement en juillet de la même année. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1907]

**LOESCHER Emilie Josephine.** Mulh Bl 1902-1903 (remp). Née à Mulhouse en 1883, catholique, fille du boulanger Georg Loescher. Elle passe cinq de ses jeunes années en France. De retour à la maison, elle fréquente l'ESF de la DPR à Mulhouse, puis l'ESF municipale de la ville. En 1899, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1902. Remplaçante à l'ESF Blattner en 1902/03, elle quitte l'établissement pour poser sa candidature à un poste dans l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1902]

**LOESING Gertrud, Sœur Marie Veronika (Mis).** Mtz Mis 1912-1914. Née à Wüllen (prov. Westphalie, O Ahaus) en 1890, fille du maçon Heinrich Lösing. Elle fréquente l'école primaire catholique de sa commune de naissance pendant six ans et demi, puis celle de Milte (prov. Westphalie, O Warendorf) pendant deux ans. A l'automne 1905, elle entre à l'ESF d'Ahaus. A Pâques 1907, elle intègre l'EN de Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle réussit à Pâques 1911

l'examen pour les EMF et les ESF. Elle est dès lors active au lycée de filles de Heiligenstadt. A la rentrée 1912, elle succède à Sœur Aloysia Marie Eilert à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1914 pour poursuivre ses études à l'Université de Münster. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1912]

**LOHNER Berta Emilie, Sœur Marie Immaculata (DPSJB).** Fén 1913-1914. Née Dettwiller (O Saverne) en 1891, fille naturelle de la protestante Emilie Scheer, puis reconnue par le catholique Johann Mathias Lohner, boulanger, au mariage de ses parents. Elle fréquente d'abord l'école primaire Saint-Louis à Strasbourg, puis l'école primaire de Schiltigheim (O Strasbourg-campagne), où ses parents s'installent successivement. Elle passe ensuite encore trois ans dans l'institution Sainte-Marie à Strasbourg. En septembre 1908, elle intègre le noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle réussit en mars 1912 l'examen d'institutrice. Elle effectue ensuite son « noviciat religieux » (cv). En avril 1913, elle succède à Sœur Pia Maria Petitjean à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle meurt à Strasbourg le 19 décembre 1952. [ADBR 105AL2635, cv rédigé en 1913, et état civil de Dettwiller]

**LOHR Christine, Sœur Pacifique (DPR).** Strbg DPR 1873-1877. Née à Haguenau en 1848. De 1869 à 1873, elle enseigne à Seltz (O Wissembourg). En octobre 1873, elle rejoint l'ESF de la DPR à Strasbourg, pour enseigner dans le niveau inférieur. En juillet 1877, elle est mise en congé pour cause de maladie. En octobre, elle n'est pas en état de reprendre son service. Elle n'enseigne apparemment plus dans l'établissement par la suite. [ADBR 34AL1353]

**LOPEZ Savy, Dr.** Strbg L 1901< (it). *Lektor* de langue italienne à l'Université de Strasbourg, il donne des cours aux *Fortbildungskursen* de l'ESF Lindner à partir de la rentrée 1901. [ADBR 34AL1406]

**LORENTZ Adele Emma.** Strbg Münch 1881-1889. Née à Strasbourg en 1860,

protestante. En novembre 1881, elle est engagée à l'ESF Münch à Strasbourg. Elle quitte l'établissement au printemps 1889. [ADBR 34AL1381]

**LORENTZ Eva, Sœur Ursule (PPE).** Bouz 1880-1881. Née à Wormeldange-Haut (Luxembourg) en 1840. En août 1861, elle réussit l'examen d'institutrice à Luxembourg. De 1866 à 1877, elle enseigne dans les communes de Launstroff, Guébling (ou Val-de-Guéblange ?) (*Geblingen*) et Cocheren, toutes trois situées en (future) Lorraine annexée. D'octobre 1877 à mars 1880, elle enseigne à l'école communale des filles de Morhange (O Forbach). A la rentrée 1880, elle succède à Sœur Marie de Jésus Derr à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Elle quitte l'établissement en avril 1881. [ADBR 34AL1420]

**LORENTZ Heinrich.** Strbg Schm 1903-1914< (s.nat). Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg. [ADBR 34AL1392]

**LORENTZ Maria, Sœur Angélique (DPR).** Strbg DPR 1907 + Rib DPR 1907-1909 + Colm DPR 1910-1918. Née à Buhl (O Guebwiller) en 1887, fille de l'instituteur Josef Lorentz et d'Anna Jacobberger. De six à onze ans, elle fréquente l'école primaire de Murbach (O Guebwiller). A l'âge de onze ans, ses parents l'envoient à l'ESF de Guebwiller, qu'elle fréquente jusqu'à l'âge de seize ans. « Parce que [son] souhait le plus cher était de devenir enseignante » (cv), ses parents l'envoient à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. En septembre 1906, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle reste alors dans la maison parentale jusqu'au Nouvel An 1907, puis reçoit sa première affectation comme enseignante à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle est active jusqu'à l'automne 1907. Après les grandes vacances de 1907, elle est appelée « par la Révérende Supérieure-Générale » (cv) à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle est active comme enseignante jusqu'à l'automne 1909. Elle entre alors au noviciat de la congrégation des Sœurs de la DPR. En août 1910, elle prononce ses vœux et attend dès lors une affectation. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1910]

**LORTZING Anna Wilhelmine Ida Auguste.** Mtz Kahl 1889-1891. Née à Dankersen, près de Minden (prov. Westphalie), en 1866, protestante, fille de pasteur. Arrivée à l'âge d'obligation scolaire, elle fréquente pendant quelques mois l'école primaire de Dankersen, puis l'école privée du chantre Hoppe à Herford (id) pendant trois trimestres. Elle reçoit ensuite des cours privés chez son père jusqu'à l'âge de dix ans. Ses parents l'envoient alors en pension à Marienberg, près de Helmstedt (d. Brunswick). Au bout de quatre ans, elle rentre à la maison et reçoit sa confirmation. Après celle-ci, elle fréquente encore pendant un an et demi l'ESF de Minden. Lorsque son père décède en 1883 suite à une longue maladie, elle quitte avec sa famille Dankersen pour Höxter (prov. Westphalie). En 1885, elle intègre le Königliches Augustaseminar de Berlin pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Pâques 1888. Elle trouve immédiatement un poste comme préceptrice dans la maison von Cansbruch à Hiddenhausen, près de Herford. Pour des raisons familiales, elle quitte ce poste au bout d'une année. A l'été 1889, elle se fait engager comme enseignante remplaçante à la *Bürgerschule* de Herford, qu'elle quitte à la mi-septembre. Le même mois, elle est engagée à l'ESF Kahlenberg à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1890/91 pour un poste à Herford, commune où réside sa mère. [ADBR 11AL218, cv rédigé en 1889]

**LOTZ Maria Katharina.** Strbg Mury 1890-1891. Née à Krefeld (prov. Rhénanie) en 1870, catholique, fille de Wilhelm Lotz, enseignant de lycée. En 1871, son père est muté à Saverne, où il décède en 1877. De six à quinze ans, elle fréquente l'ESF de Saverne. Souhaitant depuis toute petite devenir enseignante, elle se prépare ensuite de manière privée à l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'ESF royale de Trèves (prov. Rhénanie). Elle réussit à intégrer cet établissement, où, après deux années d'études, elle réussit, en mars 1890, l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1890, elle succède à Theresia Klewes

à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1890]

**LOTZER Marie, Sœur Hortense (DPR).** Colm DPR 1912-1918 (gym tm). Née à Barr (O Sélestat) en 1891, fille du tanneur Ludwig Lotzer et de Luise Sigrist. A trois ans révolus, elle fréquente l'école maternelle de Barr. Alors qu'elle a six ans, ses parents déménagent à Lingolsheim (O Erstein), où son père travaille dans la fabrique de cuir Adler et Oppenheimer. Marie Lotzer est élève de l'école primaire de Lingolsheim jusqu'à l'âge de dix ans. Ses parents déménagent ensuite à Épinal (dép. Vosges), où la famille reste pendant un an et demi. Pendant ce temps, elle fréquente l'école conventuelle des Sœurs de Notre-Dame avec sa petite sœur. En 1903, la famille retourne à Lingolsheim, où Marie fréquente à nouveau l'école primaire jusqu'à Pâques 1904. Après sa première communion, elle reste chez ses parents et aide sa mère « pour le ménage » (cv). Pendant son temps libre, elle apprend un peu les travaux manuels. En octobre 1906, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). En octobre 1908, elle est reçue dans la troisième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé, d'où elle est envoyée à Strasbourg en septembre 1909. Là, elle fréquente l'école industrielle municipale et se prépare, en même temps, à l'examen d'enseignante de gymnastique, qu'elle réussit en novembre 1910. En juin 1911, elle prend part avec succès « à l'examen d'enseignante industrielle » (cv). Elle retourne au couvent le mois suivant et commence son noviciat en août. En 1912, elle est reçue comme membre de la congrégation des Sœurs de la DPR. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1912]

**LOUÏA Mlle.** Mtz Minag 1879 (remp). Engagée en juillet 1879 à l'ESF Minaglia, suite au départ de Félicie Stoufflet, comme intérimaire jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL220]

**LOUIS Gaston, Dr.** Mtz SC Ge 1900-1906 (rel). A l'automne 1900, il succède à August Parant à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, où il enseigne jusqu'à l'été 1906. [ADBR 34AL1431]

**LOUIS, Sœur Marie (NDS).** Strbg ND 1906 (remp: dess). Elle remplace Sœur Marie Louis Kaltenbach au début de l'année 1906. [ADBR 34AL1360]

**LOUTER.** Mtz Mis 1889 (gym). Enseignant dans l'établissement de sourds-muets de Metz, il donne des cours à l'ESF de la Miséricorde à partir de janvier 1889, sûrement jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1442]

**LOYSON, Sœur Lucia (DPR).** Mulh DPR 1910-1912. Née à Haguenau en 1870, fille du chapelier Eugen Loyson et de Maria Stolz. Ses parents décèdent alors qu'elle a treize ans. De six à treize ans, elle fréquente « l'école spéciale des sœurs-enseignantes » à Haguenau (cv). En octobre 1887, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après trois ans de préparation, elle réussit l'examen d'institutrice en octobre 1890. Ses supérieures lui confient alors un poste d'institutrice à Marlenheim (O Molsheim). Après l'examen de service, qu'elle réussit en 1894, elle est mutée à Strasbourg-Robertsau, où elle reste jusqu'en novembre 1898. Les années suivantes, elle œuvre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, jusqu'à sa mutation en octobre 1904 à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), où elle est encore active lorsqu'elle rédige son cv en août 1910. [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1910]

**LUCAS Paula, Sœur Josepha (NDM).** Molsh 1909-1912. Née à Essen (prov. Rhénanie) en 1873, fille du facteur Joseph Lucas et de Maria Teller. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire catholique d'Essen-Rüttenscheid. Elle se prépare ensuite par des cours privés à l'examen d'entrée à l'EN de Xanten (id). Après avoir intégré l'établissement, elle y réussit l'examen d'institutrice en mars 1895. A partir de Pâques de la même année, elle enseigne à l'école primaire catholique d'Essen-ouest. En septembre 1901, elle entre au couvent de la congrégation Beatae Mariae Virginis à Essen, où elle enseigne jusqu'à Pâques 1909. Elle est employée à l'ESF de Molsheim à partir de la rentrée suivante. Elle quitte l'établissement en décembre 1912 pour remplacer une enseignante malade à l'école primaire de

Molsheim. Sœur Regina Wendel reprend alors son enseignement. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1909]

**LUDA Anna.** Wsbg 1878-1880. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1857, catholique. Après avoir fréquenté l'ESF municipale de sa ville natale, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF, dans cette même ville, en octobre 1877. Elle est engagée en octobre 1878 comme enseignante d'allemand à l'ESF de Wissembourg. Elle quitte l'établissement en mars 1880. [ADBR 34AL1396]

**LUDEVIG Marie Rose Robertine, Sœur Albert Marie (PPe).** Forb PPe 1875-1886 et 1900-1909 (aide). Née à Trois-vierges (Luxembourg) en 1848. Après le décès de sa mère, elle se rend avec son père à Luxembourg, où elle fréquente « l'école supérieure de filles Sainte-Sophie » (cv) jusqu'à l'âge de seize ans. Elle rejoint ensuite un pensionnat de la PPe, où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en mars 1868, où elle poursuit sa préparation au métier d'enseignante. En octobre 1869, elle devient enseignante au pensionnat de Peltre. Elle y reste active jusqu'à sa fermeture en août 1870. D'octobre 1870 à février 1872, elle enseigne à l'école primaire de filles de Freistroff (O Boulay). De 1872 à 1874, elle exerce la même activité à Manom (O Thionville-est). En octobre 1874, elle est nommée à la tête de la première classe de l'école privée de la PPe à Forbach. Après sa fusion avec l'ESF à Pâques 1875, elle se retrouve à la tête de la deuxième classe de cette dernière. En octobre 1876, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Metz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1886 et est alors affectée à la classe supérieure de filles de l'école primaire de Neue Glashütte, commune de Stiring-Wendel (O Forbach). En avril 1900, elle retrouve l'ESF de la PPe à Forbach. Elle décède en décembre 1909. [ADBR 34AL1425, 34AL1426, cv rédigé en 1900, et 34AL1427]

**LUDOWICY Marie.** Sargm SC 1884<. Née à Eisenschmitt (prov. Rhénanie) en 1864, catholique. Elle fréquente l'EN de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas).

En octobre 1882, elle réussit l'examen d'institutrice. A partir de décembre 1883, elle dirige l'école primaire de Hof-Hau (prov. Rhénanie, O Wittlich). A la rentrée 1884, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1471]

**LUDWIG.** Strbg Mury 1892-1899 (rel) + Strbg DPR 1893-1899 (id). Vicaire de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg. Il reprend l'enseignement de l'abbé Paulus à l'ESF Mury à la rentrée 1892. A partir de 1893, il enseigne également le catéchisme à l'ESF de la DPR. Il doit abandonner ces enseignements en 1899 pour cause de mutation. [ADBR 34AL1354 et 34AL1375/2]

**LUDWIG Alice.** Strbg Kg 1897-1898 (fr). Née à Igney-Avrincourt (départ. Meurthe-et-Moselle) en 1875, protestante, fille d'Alfred Ludwig, directeur de l'entrepôt des Grands Magasins du Printemps de Paris. Lorsque celui-ci est nommé en 1877 directeur d'un des magasins, la famille déménage à Paris ; il décède en 1880. La mère d'Alice Ludwig rejoint alors, avec ses deux filles, ses parents à Strasbourg. Alice Ludwig y fréquente l'ESF du BP à partir de Pâques 1881. A Pâques 1889, elle est confirmée par le pasteur Haerter (→), après une fréquentation de deux ans de ses cours de préparation. A l'automne 1891, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP. Après sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1894, elle se rend à l'étranger. De janvier 1895 à juillet 1896, elle est préceptrice dans la famille Sabatié à Mazamet (départ. Tarn), chargé d'instruire deux filles – onze et dix-sept ans – dans toutes les matières. En octobre 1896, elle est engagée dans la famille Giffard à Marlborough (Angleterre, Wiltshire), où elle instruit l'aînée – dix-sept ans – dans toutes les matières et donne des cours de français aux cadettes – onze et quatorze ans. Engagée à l'ESF Koebig de Strasbourg en avril 1897, elle ne peut rejoindre son poste qu'au mois de juillet. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1897]

**LÜCK Lina.** Strbg Münch <1876-1903. Née en 1850. Elle dispose d'un brevet de capacité délivré à Strasbourg à l'époque

française. En juillet 1876, l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) propose qu'on lui fasse passer un examen de service allemand en 1877 ou bien l'examen d'enseignante pour les ESF en 1878. [ADBR 34AL1381]

**LÜCKE Maria, Sœur Maria Augusta (Mis).** Mtz Mis 1910-1918 (dess). Née à Lippstadt (prov. Westphalie) en 1873, fille de Johann Friedrich Lücke et de Mathilde Gruss. Elle fréquente l'école primaire de six à douze ans, puis l'ESF catholique nouvellement fondée à Lippstadt jusqu'à l'âge de quinze ans. En 1901, elle décide de devenir institutrice et prépare l'examen à l'ESF catholique de Lippstadt. En avril 1905, elle le réussit à Münster (prov. Westphalie). Le mois suivant, elle est engagée comme remplaçante à l'école primaire de Lippstadt, où elle reste jusqu'en octobre. Elle entre alors dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). D'octobre 1906 à juin 1909, elle fréquente l'école des beaux-arts de Kassel (prov. Hesse-Nassau). Après l'obtention de son diplôme de professeur de dessin, elle est active en cette qualité à l'ESF d'Ahaus (prov. Westphalie). A la rentrée 1910, elle est nommée enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1910]

**LÜCKSTAEBE, Prof.** Mtz 1905-1915. Protestant. *Oberlehrer* au lycée de Guebwiller, il devient *Oberlehrer* à l'ESF municipale de Metz en janvier 1905. En décembre 1909, il obtient le titre de Professeur. A partir de septembre 1914, il remplace le directeur Koch. Il décède d'une crise cardiaque en janvier 1915. [ADBR 34AL1438, 105AL2616 et *Jahresbericht Metz* 1911 et 1915]◇

**LÜDERS Maria.** Mulh 1895-1919. Enseignante de l'ESF, révoquée le 28 février 1919. [ADBR 34AL1271 et 1045W8]

**LUEGER Anna.** Sltt 1900-1902. Née à Strasbourg en 1875, catholique, fille d'un pharmacien. A sept ans, elle déménage à Constance (gd. Bade), où elle fréquente l'école primaire durant trois ans, avant d'entrer à l'ESF municipale. Elle y reste jusqu'à seize ans. En 1892, elle entre à l'EN

de Beauregard (O Thionville-est), où elle se prépare pendant quatre années à devenir institutrice. En mars 1896, elle réussit son examen. En mai, elle est nommée institutrice à l'école primaire d'une seule classe de Chénois, où elle est encore active lorsqu'elle rédige son cv en 1900. L'année précédente, à l'EN préparatoire de Château Salins, elle a passé son examen de service après trois ans d'activité, ce qui lui a permis d'être nommée définitivement institutrice dans l'enseignement alsacien-lorrain. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1900]

**LÜMKEMANN Marie.** Sargm 1877-1878. Née à Levern (prov. Westphalie, O Lübbecke) en 1851, protestante, fille de l'*Amtmann* Wilhelm Lümke. En mai 1870, elle entre à l'EN protestante de Kaiserswerth (prov. Rhénanie). En avril 1873, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Coblenz (id). D'octobre 1874 à juillet 1876, elle enseigne à l'école des diaconesses de Bucarest, dirigée par Clara Mittelstädt. A Pâques 1877, elle succède à Louise Eberlin à l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1877/78. [ADBR 34AL1465]

**LÜRING Juliette.** Strbg 1918-1919 (stag ; remp). Née en 1891. Elle réussit le *Staatsexamen* en 1915. Nommée enseignante candidate à l'ESF municipale de Strasbourg en septembre 1918, elle devient remplaçante suite à l'armistice, qui rend sa première fonction caduque. Elle reçoit alors la carte d'identité A. En octobre 1921, elle est engagée au lycée de jeunes filles de Strasbourg (→ *Répertoire*). [ADBR 601D1 et AMS 2MW594]

**LUETJOHANN.** Mtz 1912-1917< (rel). *Militär-Oberpfarrer, Konsistorialrat.* Il succède au pasteur Hobohm à l'ESF municipale de Metz à Pâques 1912. [ADBR 34AL1439]

**LÜTKEMEYER Gertrud.** Mtz SC Ge 1908. Née à Wiedenbrück (prov. Westphalie) en 1884, catholique, fille du commerçant Johannes Lütkemeyer. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis se

prépare à passer l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, tout d'abord par des cours privés, puis chez les Sœurs de ND à Arnsberg (id) ; pour se perfectionner en français, elle séjourne également pendant huit mois à Mattaincourt (dép. Vosges). A Pâques 1905, elle réussit l'examen à Münster (prov. Westphalie). De mai 1905 à novembre 1907, elle enseigne à l'ESF des sœurs-enseignantes à Elberfeld (prov. Rhénanie). A Pâques 1908, elle succède à Sœur Laurentina Ungeheuer à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle enseigne dans l'établissement jusqu'à son décès, le jour de Noël 1908. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1908]

**LÜTZENBERGER, Prof.** Bschw W <1880-1881< (s.nat). Enseignant au *Realprogymnasium* de Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1322]

**LUPUS, Dr.** Strbg L 1888-1889 et 1891-1899 (hist.art). *Oberlehrer*. Il donne une série de conférences à l'ESF Lindner en 1888/89, puis des cours à partir de la rentrée 1891. [ADBR 34AL1405]

**LUTHMER Hans Georg August Hermann, Prof. Dr.\*.** Strbg 1895-1906. Né à Goslar (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1851, protestant, fils d'un pasteur luthérien, marié, père de trois enfants, dont l'aîné, Hans Adolph Reinhard (→ *NDBA*), sera maire de Saverne en 1918. Il fréquente les universités de Leipzig (roy. Saxe), Munich (roy. Bavière) et Strasbourg. Dans cette dernière, il réussit en 1874 son examen d'enseignant. De l'automne 1874 à l'été 1895, il est actif au lycée de Saverne, tout d'abord comme candidat, puis comme enseignant ordinaire (1875) et enfin comme *Oberlehrer* (1881). A la rentrée 1895, il succède à Friedrich Fischer à la tête de l'ESF municipale de Strasbourg, qu'il dirige jusqu'en septembre 1906. Comme son prédécesseur, il est membre du comité directeur de l'*Elsass-Lothringische Zweigverein für das höhere Mädchenschulwesen*. En octobre 1906, après quelques mois d'activité comme collaborateur, il intègre pleinement la haute autorité scolaire d'Alsace-Lorraine par sa

nomination comme *Oberschulrat* : on le charge spécialement de la surveillance des ESF. Dans les années 1930, il rédige l'article « Höhere Mädchenschulen » qui paraît de manière posthume en 1937 dans le deuxième volume du deuxième tome de *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*. Il décède à Jugenheim (Hesse) en mai 1935. Hans Luthmer était également membre de la délégation centrale du Club Vosgien de 1890 à 1918 – en tant que premier président à partir de 1912 – et a mené des recherches historiques dans ce cadre. Il a rédigé l'article « Der Vogesenclub von 1872-1918 » qui paraît en 1934 dans le troisième tome de *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*. Décoré de l'Aigle rouge de quatrième classe (1906). [ADBR 87AL5784, *Jahresbericht* Strasbourg 1896, p. 18 (cv), et 1906, p. 11-12, IGERSHEIM François, *L'Alsace et ses historiens, 1680-1914*, Strasbourg, 2006, p. 333, 343 et 471, WITT Marie-Louise, « Les fondateurs de la Société Savante du Club Vosgien [...], première partie », *Les Vosges*, 2007/1, p. 2-8, registres paroissiaux de Goslar et photo dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 171]◊◊

**LUTTRINGER, Sœur (DPR).** Colm DPR 1916-1918. [ADBR 105AL2544]

**LUTZ.** Br <1886-1894 (géo). Instituteur, il donne une heure de cours privé de géographie en langue française pour les élèves de plus de treize ans. [ADBR 34AL1315]

**LUTZ Mlle.** SMaM K <1874-1875 (aide). Née en 1856. « Monitrice » dans la classe inférieure de l'ESF Karl, elle se prépare à intégrer l'EN de Strasbourg au printemps 1875. [ADBR 11AL210]

**LUTZ Marie Anne, Sœur Catherine (AP)\*.** Blmgy 1863-1886 et 1887-1897 + StL 1897-1900. Née à Traubach-le-Bas (O Altkirch) en 1841, fille du journalier Étienne Lutz, originaire de Buethwiller (id), et de Marie-Anne Haas. Jeune candidate à la vie religieuse sous la conduite de l'abbé Faller à Bellemagny (O Altkirch), elle est envoyée au couvent des bénédictines de Saint-Nicolas-de-Port (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-

Moselle), où elle reste pendant dix-sept mois. A son retour, elle prend le voile au couvent de Bellemagny, puis est envoyée à l'EN de Besançon (départ. Doubs), où elle obtient son diplôme d'institutrice en avril 1861. Elle enseigne ensuite au pensionnat (ESF) de Bellemagny de 1863 jusqu'en 1886 et en exerce la direction au moins à partir de 1871, mais avec une parenthèse au début des années 1870, après que Sœur Kauffmann est devenue directrice en octobre 1873. De 1868 à 1874, de 1880 à 1886 puis de 1890 à 1892, elle est également supérieure générale de la congrégation des Sœurs de l'AP. En 1887, après une courte interruption, elle reprend ses fonctions d'enseignante à l'ESF de Bellemagny. Après la fermeture de l'établissement, elle enseigne encore trois ans à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse). [ADBR 34AL1286, MULLER Claude, *Dieu est catholique et Alsacien*, p. 483 et état civil de Traubach-le-Bas]

**LUX.** Br 1916 (rel). Curé. [ADBR 105AL2552]

**LUX Maria, Sœur Maria Sebastiana (SC).** Mtz SC Ge 1909-1918 (tm). Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1886, fille du commerçant Sebastian Lux et de Maria Alff. Elle fréquente l'ESF de Mlle Caspari à Trèves de six à dix ans, puis l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Pour élargir sa formation, elle se rend ensuite au pensionnat ménager des Sœurs de Saint-Vincent à Alf-sur-Moselle (prov. Rhénanie), où elle passe une année. En septembre 1905, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne) et s'y prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en juillet 1907. En avril 1909, elle succède à Sœur Rosalia Dung à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1909]

**MAAGH Eva, Sœur Maria Albert (PPE).** Dz 1915-1918. Née à Heimersheim (prov. Rhénanie, O Ahrweiler) en 1896, fille du vigneron Mathias Maagh. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis passe une année à l'ESF de la PPE à Forbach, avant d'entrer au

noviciat de Peltre (O Metz-campagne) à Pâques 1911. Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juillet 1914. En avril 1915, elle succède à Sœur Berchmans Joseph Gaasch à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2608, cv rédigé en 1915]

**MAC PHERSON Ethel.** Mtz 1901-1902 (remp). Anglaise. Elle remplace Mary Gertrud Griffin pendant l'hiver 1901-1902. Elle a déjà alors derrière elle dix années d'enseignement dans différentes ESF. [ADBR 34AL1437]

**MACÉ Jean.** Beb 1852-1872. Né à Paris en 1815. Franc-maçon. Suite au coup d'État du 2 décembre 1851, le publiciste républicain devient professeur à Beblenheim (O Ribeauvillé) (janv. 1852), au pensionnat dit du Petit-Château de Coralie Vérenet (→), dont il avait fait la connaissance en mars 1850, lors d'une tournée pour le journal *La République*. En 1863, il crée à Beblenheim la première bibliothèque communale d'Alsace, ainsi qu'une Société de crédit mutuel la même année. Il publie également une revue éducative, *La Ruche*. Membre fondateur de la Société des bibliothèques du Haut-Rhin, il rédige en 1867 les statuts de la Ligue de l'enseignement. A l'automne 1872, il quitte Beblenheim avec Coralie Vérenet pour transférer le pensionnat (ESF) du Petit-Château au château de Monthiers (départ. Aisne). L'établissement devient la propriété d'une société dont Jean Macé est le directeur : « Cette idée, derrière laquelle se montrait pour nous la perspective d'un progrès si désirable, nous avons cru d'abord pouvoir la réaliser à Beblenheim, dans un établissement en pleine prospérité, où la transformation de propriété se serait accomplie à l'aise, sans risques ni embarras, laissant toute chose à sa place. Les premières démarches venaient de s'entamer, et la liste des souscriptions était ouverte déjà : les événements en ont décidé autrement. Chassés d'Alsace par la menace d'être marqués Allemands si nous restions chez nous et la certitude de ne pouvoir plus y faire d'éducation qu'à la condition déshonorante de travailler pour les ravisseurs du pays, nous avons dû chercher un refuge personnel dans

ce qui restait encore une entreprise d'utilité publique, mais n'était que cela auparavant » (*Pensionnat sociétaire...*, p. 4). Devenu sénateur inamovible en 1883, il décède à Monthiers le 13 décembre 1894. [*Pensionnat sociétaire du Petit-Château à Monthiers, Aisne. Assemblée générale du 30 novembre 1873*, Paris, 1873, MARIOTTE Jean-Yves, « Macé Jean », *NDBA*, 25, p. 2478-2479 et *Un village, un homme, une idée. Jean Macé*, Beblenheim, 2003, 24 p.]

**MAEHLI Cécile.** Strbg BP 1896 (remp). Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1874, protestante réformée, fille du Prof. Dr. Jakob Achilles Maehly et de Cécile Brenner. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP, puis rejoint les classes de cours complémentaire attachées à l'ESF de Bâle, où elle réussit en mai 1893 son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1371]

**MAEHN Mina.** Strbg BP 1883-1918<. Née à Strasbourg en 1863. Ancienne élève de l'orphelinat municipal, elle réussit à Pâques 1883 son examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg. Elle est engagée à l'ESF du BP pour la rentrée 1883. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1368]

**MAESTLÉ, Sœur Norbertine (DPR).** Strbg DPR 1877-1890. Née en 1830. Elle a trente-six ans de service en 1887. A l'ESF de la DPR à Strasbourg, elle s'occupe de la classe de garçons rattachée à l'établissement. [ADBR 34AL1353 ; à partir de 1890/91, l'enseignante de la classe de garçons n'est plus comptée avec le personnel de l'ESF]

**MAETZ.** Colm 1894-1902 (rel). Chapelain catholique. En 1902, il obtient sa propre paroisse [ADBR 34AL1253]

**MAFFERT Katharina, Sœur Mathilde (PPe)\*.** Pltr 1883-1896 et 1899 (remp) + Forb PPe 1896-1897 + Bouz 1899-1908. Née à Ihn (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1864, fille du meunier Peter Maffert. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de sa commune natale, puis celle de Brettnach (O

Boulay). A treize ans, elle part poursuivre son instruction à l'ESF de Bouzonville (id), où elle reste jusqu'au printemps 1881, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1884. Quatre mois plus tard, elle passe avec succès l'examen d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1883, elle était devenue enseignante à l'ESF de Peltre. A Pâques 1888, elle prend la direction de l'établissement. En 1896, elle est nommée enseignante à l'ESF de la PPe à Forbach, où elle reste une année, avant de rejoindre la classe supérieure de filles de l'école primaire de Fontoy (O Thionville-ouest). En mai 1899, elle retourne comme remplaçante à l'ESF de Peltre. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Eulalia Joseph Mohr à l'ESF de Bouzonville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1907/08, mutée « pour des motifs personnels » (ADBR 105AL2606, la directrice à l'*Oberschulrat*, 03.09.1908). [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1899, 34AL1425, cv rédigé en 1896, et 105AL2606]

**MAGAR Eugénie.** Sargm SC 1918. Née à Gros-Réderching (O Sarreguemines) en 1896, catholique, fille du maître-plâtrier Johann Magar et de Maria Müller. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. Elle reçoit ensuite des cours particuliers pour se préparer à intégrer à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle entre en 1911. Quatre ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juin 1918. A la rentrée suivante, elle est engagée dans la huitième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1918, classé par erreur dans un dossier de l'ESF de Rustroff]

**MAGNUS Mlle.** Bschrh <1872<. Fille du pasteur Jean Henri Magnus (→) et d'Amélie Baur (→ MAGNUS Amélie). Elle a obtenu le diplôme français d'institutrice à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle). En 1872, elle prévoit de passer l'année suivante l'examen allemand d'institutrice à l'EN de Strasbourg. [ADBR 34AL1415]

**MAGNUS Amélie, née BAUR.** Bschh <1872< (mus tm). Née à Strasbourg en 1827, fille du serrurier Georges Frédéric Baur et de Catherine Salomé Aylé ; épouse (1847) du pasteur Jean Henri Magnus (→). Il semblerait qu'elle décède en septembre 1891. [ADBR 34AL1415 et WOLFF Christian, « Magnus Jean Henri », *NDBA*, 25, p. 2488]

**MAGNUS Elisabeth ou Elise.** Strbg Bg 1893-1912. Née à Strasbourg en 1855, protestante. Elle passe ses examens d'institutrice à Strasbourg en 1876 et 1878. En juin 1882, elle quitte Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) pour succéder à Mina Pfrimmer à l'école primaire attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle reste dans l'établissement lorsqu'il est transformé en EMF à la rentrée suivante, puis en ESF (ESF Boegner) à la rentrée 1893. Entre-temps, elle a réussi, à Strasbourg, en novembre 1883, l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1403 et 34AL1404]

**MAGNUS Jean Henri\*.** Bschh <1872-1885. Né à Strasbourg en 1812, protestant luthérien, fils du négociant Jean Henri Magnus et de Madeleine Augst, mari (1847) d'Amélie Baur (→ MAGNUS Amélie). Il étudie au Gymnase protestant, puis au séminaire et à la Faculté de Théologie de Strasbourg. Il enseigne ensuite au collège protestant de Sainte-Foy-la-Grande (départ. Gironde) (1835-1839), où il devient prédicateur (1839-1842). Vicaire à Paris en 1842, puis à Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg en 1844, il est finalement nommé pasteur à Bischheim (O Strasbourg-campagne) en 1846, une fonction qu'il exerce jusqu'en 1902. Il est membre de la Société évangélique fondée en 1834 par François Henri Haerter (→ BERGER Lucie). Fondateur de l'ESF de Bischheim, il en transmet la direction à Salomé Bechtoldt en mai 1885. Il décède à Bischheim en mai 1906. [ADBR 34AL1415 et WOLFF Christian, « Magnus Jean Henri », *NDBA*, 25, p. 2488]

**MAHRT Bertha.** Strbg Vo <1884<. [AMS 2MW615, liste de 1884]

**MAIER Victoria, Sœur Walburga (PPe).** Forb PPe 1891-1894 (tm). Née à Reinstetten (roy. Wurtemberg) en 1870. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. Après sa sortie de l'école, elle apprend la couture pendant deux ans chez une couturière de la localité. Elle fréquente ensuite pendant une année l'école de travaux manuels d'Erolzheim (id). En avril 1890, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels. A la rentrée 1891, elle succède à Sœur Anna Louise Beaudoin à l'ESF de la PPe à Forbach. [ADBR 34AL1425, cv rédigé en 1891]

**MAINHARDT Julie.** Strbg Sg 1882-1894. Née à Strasbourg en 1863, protestante. En mars 1881, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg. En décembre de la même année, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne ensuite pendant huit mois à l'orphelinat protestant de Marseille dirigé par Mlle Pasquier. A la rentrée 1882, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg, où vivent ses parents. Elle le quitte en juin 1894. [ADBR 34AL1387]

**MAÏOLY, Sœur Levine (DPR)\*.** Strbg DPR <1872-1893. Supérieure. Elle dirige l'établissement depuis au moins 1872 (réouverture) jusqu'en 1893, où elle se retire en mars pour cause de maladie. [ADBR 34AL1353]

**MAIRE Eugénie.** SMaM K <1881 (aide). Née vers 1867, protestante. Elle se prépare à intégrer l'EN à Strasbourg. [ADBR 11AL210]

**MAISCH Johanna.** Mulh 1889-1890 (remp) et 1891-1918<. Née à Mulhouse en 1870, protestante, fille de Robert Maisch, instituteur puis directeur de bureau à la mairie de Mulhouse. Après avoir fréquenté toutes les classes de l'ESF et de l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1888. Elle maîtrise particulièrement bien l'allemand et le français. A partir de ce moment, son activité consiste à donner des

cours privés. En septembre 1889, elle est engagée à l'ESF municipale de Mulhouse pour remplacer l'*Oberlehrer* Romane, en congé pour cause de maladie. Elle remplace ensuite Elisabeth Michel dans la classe VII<sup>B</sup> jusqu'en août 1890. A partir de mai 1891, elle remplace August Mathe dans la classe VII<sup>A</sup> : « Je trouve dans le métier d'enseignante ma satisfaction et considérerais comme un grand bonheur d'obtenir un poste à l'école supérieure de filles » (cv). C'est chose faite à la rentrée 1891. Elle reste dans l'établissement encore quelques années après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire* : MAISCH Jeanne). [ADBR 34AL1270 et 105AL1176, dossier personnel, cv rédigé en 1891]

**MAISSE Marie Rose, Sœur Anne Marie (DC).** Strbg DC 1865-1899. Née à Blâmont (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) en 1845. En décembre 1874, elle rédige son cv en français : « J'ai fréquenté les classes du pensionnat jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Puis, désirant me faire religieuse institutrice, je me rendis, à cet effet, au noviciat des Dames de la Doctrine Chrétienne, où je continuai mes études pendant deux ans. Je fus ensuite envoyée en qualité d'institutrice au pensionnat des religieuses de la Doctrine Chrétienne situé N°14 rue Brûlée ; là, je suis en activité depuis le mois d'octobre 1865 ». [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874]

**MAJÉRUS Elisabeth, Sœur Marie de Jésus (PPE)\*.** Dz 1874-1877. Née à Warken (Luxembourg) en 1843, fille du cultivateur Johann Majérus et de Katharina Bissener. Elle est active à partir de 1868. A l'automne 1874, elle est affectée comme maîtresse d'allemand à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), que reprend alors sa congrégation. A l'automne 1875, elle succède à Sœur Secondine Desroche à la tête de l'établissement, mais elle est tenue pour cela de passer un examen. En novembre 1876, elle obtient que l'échéance soit repoussée, pour cause de maladie, au printemps 1878. En juin 1877, son état de santé nécessite son transfert à la maison-mère à Peltre (O Metz-campagne), où elle décède rapidement. [ADBR 34AL1422 et état civil d'Ettelbruck]

**MAJOR.** Strbg Sg 1877-1878 (géo). Enseignant à la *Realschule* de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF-institution Saigey à partir de sa fondation en automne 1877. Il quitte vraisemblablement l'établissement à la rentrée suivante, date de l'arrivée de Fanny Riff. [ADBR 34AL1387]

**MALHOMME Maria.** Sargm SC 1911-1912 (remp ; aide). Née à Hayange (O Thionville-ouest) en 1892, catholique, fille de Klemenz Malhomme, employé de la métallurgie, et de Maria Bertrand. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale jusqu'à l'âge de treize ans, puis l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle rejoint ensuite l'ESF SC de Sarreguemines, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement. Après avoir réussi l'examen d'enseignante pour les ESF, elle remplace Sœur Franziska Glad à l'ESF SC de Sarreguemines en novembre et décembre 1911. En janvier 1912, elle devient aide-enseignante dans ce même établissement. Elle le quitte en avril de la même année pour raison de santé. [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1911]

**MALSCH Ernst.** Strbg L 1907-1912 (hist.art) + Strbg Kg 1909-1910 (id) et 1913-1917 (dess). Architecte, enseignant à l'école des arts décoratifs de Strasbourg, il donne des cours d'histoire de l'art à l'ESF Lindner à partir de janvier 1907 et à l'ESF Koebig à partir d'octobre 1909. Après avoir cessé ces deux activités, il retrouve l'ESF Koebig à la rentrée 1913, mais cette fois-ci pour des cours de dessin. Il est mobilisé dans l'armée en avril 1917. [ADBR 34AL1407, 34AL1411 et 34AL1412]

**MAMPELL Elisabeth.** Br 1899. Née à Bühl (gd. Bade) en 1878, protestante, fille du pasteur Friedrich Jakob Mampell. Lorsqu'elle a trois ans, son père est envoyé à Rheinbischofsheim (id) comme *Diakonus* et directeur de la *höhere Bürgerschule* du lieu. Elle y fréquente l'école primaire jusqu'en 1889. En janvier 1889, une nouvelle mutation conduit la famille à Mannheim (id), où son père est nommé enseignant à l'ESF. Elisabeth fréquente cette école de la septième à la première classe. Elle quitte cependant cette dernière classe dès mars 1895, date de la

mort de son père. En août 1895, la famille déménage à Heidelberg (id). Elisabeth y fréquente l'EN de 1895 à 1898. Elle obtient à Heidelberg le premier examen d'enseignante en août 1897, puis l'examen d'enseignante pour les ESF en août 1898. Engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) l'année suivante, elle quitte rapidement l'établissement pour rejoindre sa mère. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1899]

**MANGES.** Sargm SC 1896-1904 (rel). Curé à Sarreguemines. [ADBR 34AL1473]

**MANGOLD, Sœur Pauline (DPR).** Strbg DPR 1881-1882. Avant de succéder à Sœur Krempp dans les classes élémentaires de l'ESF de la DPR à Strasbourg (décembre 1881), elle était enseignante à l'école Saint-Jean de la même ville. Dès avril 1882, elle se retire pour cause de maladie. [ADBR 34AL1353]

**MANN Anna.** Mtz Kahl 1876. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1851, protestante, fille d'un libraire. En octobre 1870, elle passe son examen d'enseignante à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau). Elle est engagée à l'ESF Kahlenberg en janvier 1876 pour succéder à Helene Schmidt. Elle est licenciée dès la fin de l'année scolaire, car ses prestations ont déçu le directeur. [ADBR 11AL217]

**MANN Philipp Michael Theophil.** Strbg BP 1909-1910 (hist). Né à Zwickau (roy. Saxe) en 1872, protestant méthodiste, fils aîné de Heinrich Mann, pasteur méthodiste, et de Magdalene Heussler : « Ma *Heimat* est cependant Pirmasens, dans le Palatinat bavarois, *Heimat* de mes parents » (cv). Il reçoit sa première instruction scolaire à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), puis fréquente les lycées de Strasbourg, Kaiserslautern (roy. Bavière, O Palatinat), Leipzig (roy. Saxe) et Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), au gré des déménagements de ses parents. A Pâques 1893, il obtient son baccalauréat à Francfort-sur-le-Main. Il étudie ensuite pendant neuf semestres la théologie, la philosophie, l'histoire et la philologie allemande et anglaise aux universités d'Erlangen (roy. Bavière, O Moyenne-

Franconie), Heidelberg (gd. Bade) et Strasbourg. Il termine ses études avec le semestre d'été 1897 et s'inscrit alors à Strasbourg à l'examen d'enseignant en histoire, allemand, anglais et latin. A la même époque, il réussit l'examen prescrit aux candidats pasteurs de l'Église méthodiste, et devient pasteur de la paroisse de Colmar. En février 1898, il réussit l'examen d'enseignant en allemand et en anglais pour toutes les classes, en histoire pour les classes médianes et en latin pour les classes inférieures. De 1898 à 1901, il réussit les quatre examens théologiques prescrits par l'Église méthodiste et reçoit les ordinations en usage dans cette Église. En 1900, il quitte la paroisse méthodiste de Colmar pour celle de Karlsruhe (gd. Bade) ; il exerce ensuite ses fonctions de pasteur à Vienne et à Ansbach (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie) : « Durant ces années, j'ai eu de multiples occasions de poursuivre ma formation et suis resté en contact avec la marche des sciences. En 1905, j'ai été appelé par la *Deutsche Christliche Studenten-Vereinigung*, à laquelle j'avais déjà appartenu en tant qu'étudiant. Cela m'a permis de me retrouver intimement lié au monde étudiant et universitaire, en travaillant durant quatre ans au service de l'association, comme secrétaire général et rédacteur de son organe. Les relations personnelles que j'ai pu avoir et l'influence religieuse et spirituelle que j'ai exercée sur des centaines de jeunes gens ont naturellement été très enrichissantes pour moi. J'ai également pu élargir mon horizon, comme il ne m'aurait été donné de le faire nulle part ailleurs : j'ai visité à plusieurs reprises la plupart des villes universitaires allemandes ; j'ai pu effectuer des voyages en Suisse, en Italie, en France, en Hollande [Pays-Bas] et en Angleterre ; j'ai eu le privilège en 1907, en tant que représentant du *Deutsche Christliche Studenten-Weltbund*, de participer à un voyage en Asie orientale, qui m'a conduit à séjourner plus ou moins longtemps à Ceylan [Empire britannique], en Indochine [Empire français], en Chine et au Japon » (cv). En août 1908, il reprend ses fonctions de pasteur méthodiste et est envoyé dans la paroisse de Strasbourg. A l'été 1909, il quitte la direction de la *Deutsche Christliche Studenten-Vereinigung*. Son activité pastorale lui laissant suffisamment de

temps libre, il se propose de donner quelques heures de cours à l'ESF du BP à partir de la rentrée suivante : « De par l'enseignement religieux que je dispense à la jeunesse, les cours privés que j'ai donnés occasionnellement, les remplacements que j'ai effectués au séminaire méthodiste, les relations que j'ai entretenues pendant de nombreuses années avec des étudiants et mon appartenance à la commission d'examen pour les candidats pasteurs méthodistes en Allemagne du Sud, que je préside depuis 1908, j'ai acquis une connaissance pratique de l'enseignement et une certaine expérience pédagogique » (cv). Engagé à la rentrée 1909 à l'ESF du BP, il reprend l'enseignement du Prof. Stapenhorst, à l'ENS attachée à l'établissement. En octobre 1910, il quitte Strasbourg pour Francfort-sur-le-Main. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1909]

**MANSBENDEL Julie Elisabeth.** Mulh Do 1877< (ang) + Mulh R/C/Z 1880-1892 (id). Née à Mulhouse en 1835. A Pâques 1877, elle est engagée à l'ESF Dollfus, qui ouvre alors ses portes à Mulhouse : on prévoyait de confier les cours d'anglais à une Mlle Wils, mais cette dernière est tombée malade au cours de l'hiver précédant la fondation de l'établissement. Elle ne possède pas de diplôme, mais l'inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse (Schultz), qui l'a examinée, a jugé son anglais « très bon » et admiré sa « connaissance peu commune des écrivains difficiles (Milton, Byron, Shakespeare) » (ADBR 34AL1301, lettre au président de Haute-Alsace, 06.03.1877). En juillet 1877, elle est également autorisée à donner des cours privés d'anglais en-dehors de l'établissement. A partir d'octobre 1880, elle enseigne à l'ESF Russ. A l'automne 1889, elle séjourne en Angleterre. A la fin de l'année scolaire 1891/92, elle quitte l'ESF Zimmermann pour des raisons familiales. [ADBR 11AL207, 11AL208 et 34AL1301]

**MANTELS Maria.** Rib 1913-1914. Née à Sélestat en 1893, protestante, fille du libraire Adolf Mantels. Elle fréquente l'ESF de Sélestat de six à seize ans, puis intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle y réussit son examen d'enseignante pour

les ESF en juin 1912. [ADBR 34AL1280, cv rédigé en 1913]

**MANTOUX Isaac.** Dz 1896-1910 (rel). Rabbín. Il enseigne la religion aux élèves juives de l'ESF de Dieuze (O Château-Salins) à partir de la rentrée 1896. Les cours ont lieu à l'extérieur de l'établissement. [ADBR 34AL1424 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 516 : « Il fut mentionné en 1873 comme ministre officiant à Château-Salins, puis de 1875 à 1913 à Dieuze. Il était aussi instituteur »]

**MAQUARD Mlle (1)\*.** Mtz Mq <1872-1873<. Codirectrice de l'ESF Maquard, rue Mazelle à Metz. [ADM0 9AL57]

**MAQUARD Mlle (2)\*.** Mtz Mq <1872-1873<. Codirectrice de l'ESF Maquard, rue Mazelle à Metz. [ADM0 9AL57]

**MARCHAL Augustin.** SMaM 1907-1909 (gym). Professeur de gymnastique de la commune. [ADBR 34AL1264 et 105AL2536]

**MARCHAL Aurélie, Sœur Aurélie (DC).** Strbg DC 1859-1893. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1837. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à treize ans, puis entre au pensionnat des Sœurs de la DC à Strasbourg, où elle reste jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. En 1856, elle intègre la congrégation des Sœurs de la DC à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle), où elle poursuit ses études durant encore deux années. En 1858, on lui confie la « *Kinderschule* » (école maternelle) (cv) du pensionnat de la congrégation à Strasbourg. En juin 1882 (ayant entre-temps réussi l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat ?), elle prend la direction d'une nouvelle classe de l'ESF (classe IV parallèle). [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874]

**MARCHAL Johanna, Sœur Marie Luciana (DPSJB).** Fén 1902-1904. Née à Lixheim (O Sarrebourg) en 1880. Elle fréquente l'école maternelle de sa commune natale de trois à six ans puis l'école primaire

de six à treize ans. En 1898, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1902. Le mois suivant, elle succède à Sœur Marie Philippine Klug à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement en avril 1904. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1902]

**MARCK Ludwig.** Gbw 1894-1915 (rel). Curé de l'église Saint-Léger. [ADBR 34AL1258 et 105AL2535]

**MARCK Maria Anna, Sœur Marie Léon (DPSJB).** StJB <1874-1875, <1880< (dess) et 1883<. Née à Soultz-les-Bains (O Molsheim) en 1846, fille de Joseph Marck, maréchal-ferrant, et de Thérèse Klugeschertz ; sœur de Salomé ou Lucie Marck (→ *Répertoire*). Elle enseigne à partir de 1866. Elle figure parmi les trois enseignantes de l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) mentionnées dans le premier rapport d'inspection de l'inspecteur scolaire du cercle de Sarrebourg (1874). Elle quitte l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel à Pâques 1875, car elle n'a pas de diplôme. On la retrouve cependant par la suite comme professeur de dessin de ce même établissement. En juin 1883, alors qu'elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, elle succède à Sœur Marie Josephine Fegebeutel à la tête de la petite classe de l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. [ADBR 34AL1479 et état civil de Soultz-les-Bains]

**MARCO Oktavie, Sœur Eugénie (DC).** Strbg DC 1913-1918. Née Marlenheim (O Molsheim) en 1892, fille de l'instituteur Eugen Marco. Elle fréquente l'école primaire de Rottelsheim (O Strasbourg-campagne) à partir de six ans, puis celle de Fessenheim (id) à partir de huit ans, suivant les mutations de son père. A l'âge de douze ans, elle entre au « pré-noviciat » (cv) des Sœurs de la DC à Château-Salins. Elle intègre par la suite le noviciat, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle poursuit sa préparation à l'EN de Sélestat, où elle entre à Pâques 1911 et où elle réussit son examen de sortie en février 1913. Deux mois plus tard, elle rejoint le personnel enseignant de l'ESF de la DC à

Strasbourg. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1913]

**MARCOTTY Elise, Sœur Raphaël (SC).** Rstf <1874-1878<. Née à Barmen (prov. Rhénanie). Elle est malade lors de l'inspection de mars 1874. Comme des raisons de santé lui interdisent de passer l'examen, elle ne se consacre plus qu'à l'enseignement de la gymnastique et des travaux manuels à partir de janvier 1877. [ADBR 34AL1453]

**MARDNER Maria Mina.** Mulh Do 1900 (remp) + Mulh 1901-1918 (gym tm). Née à Soultz (O Guebwiller) en 1881, catholique, fille de l'*Oberlehrer* Jakob Mardner, instituteur, et de Maria Mina Hastrich. En 1882, sa famille s'installe à Mulhouse, où elle commence par fréquenter l'école primaire, de six à douze ans. Elle entre ensuite à l'ESF, « avec le souhait de se préparer au métier d'enseignante » (cv). Dans son cv de 1900, elle se souvient avec nostalgie de cette période : « A l'école supérieure de filles, j'ai passé la plus belle période de ma vie, entourée de camarades du même âge. Les amies font vite oublier les efforts et la fatigue qui sont liés à la progression vers l'objectif. En plus, presque chaque effort fut couronné de succès ». En juin 1900, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1272, 34AL1303, cv rédigé en 1900, et 105AL1179, dossier personnel]

**MARET Elisabeth.** Thionv StCh 1890-1892. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1872, fille du pâtissier Joseph Matthias Maret et d'Anna Maria Gietzen. A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF de Mlle Agnes Hammacher, passée en 1884 sous la direction de Mlle Auguste Caspari. En 1888, elle entre au pensionnat de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas), où elle se prépare pendant deux ans à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) en mai 1890. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1890]

**MARGAULT Thérèse (h).** Kntzh <1873. Née à Bourges (dép. Cher) en 1847, fille du bijoutier Jean Baptiste Margault et de Marie Joséphine Stéphanie Geynet. Elle dirige la quatrième classe française du pensionnat de Kientzheim (O Ribeauvillé) jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247 et état civil de Bourges]

**MARGRAFF Franziska, Sœur Alexia (DPR).** Mulh DPR 1882-1902. Née en 1851. En 1902, elle est mutée à l'école primaire de Hilsenheim (O Sélestat). [ADBR 34AL1307]

**MARION Josefine.** Sargm SC 1907-1908. Née à Fraulautern (prov. Rhénanie) en 1886, fille du rentier Wilhelm Marion et de Maria Theobald. Elle fréquente l'école primaire de Landstuhl (roy. Bavière, O Palatinat) de six à treize ans, puis se prépare pendant quatre ans à l'ESF SC de Sarreguemines et à l'ENS attachée à cet établissement à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1907. Le même mois, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines, en même temps que Johanna Schmitt. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1907]

**MARKWORT Frieda.** Strbg UF 1916-1917 + Thionv 1918-1919. Née à Strasbourg en 1894, protestante, fille d'un *Oberpostassistent*. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1910 et 1913. Au début de la Première Guerre mondiale, elle remplace à Goslar (prov. Hanovre) un enseignant mobilisé au front. A la rentrée 1916, elle succède à Marta Freudenbergger à la *gehobene Mädchenschule* UF à Strasbourg. L'*Oberschulrat* Luthmer considère dans son rapport d'inspection de décembre 1916 qu'elle est la meilleure enseignante de l'établissement. Elle quitte l'établissement en octobre 1917. Elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville à Pâques 1918. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> avril 1919. [ADBR 34AL1380, 105AL2583, 105AL2639, 105AL2640 et 1045W8]

**MARQUET Maria, Sœur Julia (DC).** Strbg DC 1895-1899, 1904-1909 et 1912-1914. Née à Kyllburg (prov. Rhénanie) en

1872. Elle fréquente de six à treize ans l'école primaire de Kyllburg, puis passe une année dans un pensionnat ménager à Boppard-sur-le-Rhin (id). Après deux autres années passées dans la maison familiale, elle part poursuivre son instruction à l'ESF de la DC à Strasbourg. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle décide d'intégrer ladite congrégation et se prépare de manière privée à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Sélestat en mars 1895. Le mois suivant, elle commence le remplacement de Georgette Hentz à l'ESF de la DC à Strasbourg, qui s'achève en juin de la même année. Elle remplace dès lors, dans le même établissement, Sœur Maria Iffrig, libérée de sa charge d'enseignement jusqu'à la fin de l'année scolaire pour se préparer à son examen de service. A la rentrée suivante (1895), elle lui succède. En octobre 1899, elle échange son poste avec celui de Sœur Johanna Haen à « l'école de garçons » attachée à l'établissement. Elle sera à nouveau active dans l'ESF proprement dite à plusieurs reprises au cours des années suivantes. A la fin de l'année scolaire 1914/15, elle part remplacer la supérieure malade de l'hôpital civil de Fréland (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1895, et 105AL2572]

**MARQUET Anna Maria, Sœur Gabriele (DC)\*.** Strbg DC 1902-1918. Née à Kyllburg (prov. Rhénanie) en 1882. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à neuf ans. Comme ses parents déménagent alors à Trèves (id), elle fréquente jusqu'à quatorze ans l'ESF des ursulines de cette ville. En juin 1896, elle part poursuivre son instruction à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle s'y prépare par la suite, de manière privée, à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1901. A partir d'octobre 1902, elle enseigne à l'ESF de la DC à Strasbourg. En décembre 1907, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. En avril 1912, elle succède à Sœur Angelika Coster à la tête de l'établissement. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1902, et 34AL1352]

**MARQUET Maria Anna, Sœur Sylvie (DC).** Strbg DC 1874-1905. Née à Ville-du-

Bois (Belgique) en 1849. Son père, né en Prusse, était alors pour une courte période en Belgique. La famille retourne dans la province prussienne de Rhénanie un an plus tard pour s'installer à Malmédy. Maria Anna Marquet fréquente tout d'abord l'école primaire de cette ville, puis, de quinze à dix-huit ans, un pensionnat à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), où elle complète encore ses études en suivant ensuite un cours préparatoire à l'examen d'enseignante. En 1869, elle entre dans la congrégation des Sœurs de la DC, où, pendant deux années, elle se consacre tout particulièrement à l'étude de la langue française. En 1871, elle est envoyée en France, à Vaucouleurs (départ. Meuse), où elle enseigne l'allemand jusqu'en septembre 1874. La directrice de l'ESF de la DC à Strasbourg veut alors l'employer comme « enseignante allemande » dans son établissement. Les autorités refusent, car elle ne possède pas de diplôme. Le mois suivant (oct. 1874), la directrice propose de l'employer comme aide à l'école maternelle attachée à l'établissement. Cette fois-ci, la demande est acceptée, sur l'avis de l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), qui remarque que la plupart des aides actives dans les écoles maternelles ne possèdent pas de diplôme. Par la suite, en 1882, elle prend la direction de ladite école maternelle. Lorsque celle-ci est fermée à l'automne 1886, Sœur Sylvie Marquet se voit confier une nouvelle classe (IX) de six-huit ans. En janvier 1888, à la demande de l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), elle prend la direction de l'école maternelle de garçons attachée à l'ESF. Elle continue cependant d'être active à l'ESF elle-même pour quelques heures de travaux manuels. [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874, et 34AL1350]

**MARQUET Marie Anna, Sœur Thekla (DC).** Sarbg DC 1881-1890 (matern). Née à Sankt-Vith (prov. Rhénanie) en 1848. Elle enseigne à Einstert (Belgique) de 1871 à 1881. A cette date, elle devient aide-enseignante à l'école maternelle privée des Sœurs de la DC à Sarrebourg, dont elle prend la direction après le décès de Sœur Gebertrude Algayer en 1887. Une enquête est menée sur sa situation à l'été 1889, après le passage de l'école maternelle sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat*, en

tant que structure attachée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. Malgré le fait qu'elle ne possède pas de diplôme, Sœur Thekla Marquet est autorisée à rester provisoirement à la tête de l'école maternelle. Elle doit cesser son activité en juillet 1890. A la rentrée suivante, on lui confie la direction d'une école de travaux manuels que l'on crée alors à côté de l'ESF. A la rentrée 1897, Sœur Raphael Bottlenberg von Schirp lui succède. [ADBR 34AL1462 et 34AL1463]

**MARRE Rosa.** Wsl 1891 (ang). Londonienne résidant à Wasselonne (O Molsheim) chez le pasteur Werner pour apprendre l'allemand, elle est autorisée à donner des cours d'anglais dans la classe supérieure de l'ESF de la ville durant le semestre d'été 1891. [ADBR 34AL1393]

**MARRY Mlle.** Wsl <1914-1918. Catholique. Enseignante à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim) au moment du déclenchement de la Première Guerre mondiale et durant toute la durée du conflit. [ADBR 105AL2589]

**MARTIN.** Phlsbg 1874< (rel). Curé. [ADBR 34AL1447]

**MARTIN Agnes\*.** Wsl M 1879-1882 + Sargm 1882-1898. Née à Mugelz (roy. Saxe) en 1845, protestante. En octobre 1879, elle fonde une ESF à Wasselonne (O Molsheim). En juillet 1882, on pense à elle pour succéder à Auguste Dembowski à la tête de l'ESF municipale de Sarreguemines. L'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Hatt) écrit alors à son collègue d'Outre-Vosges (Steiger) : « Mlle Martin est une dame très convenable, dotée d'une grande culture, qui possède toutes les qualités d'une bonne *Directrice*. Elle a le talent de l'organisation, une vision claire et le tact nécessaire pour diriger grands et petits. A Wasselonne, dans des conditions extrêmement difficiles, elle a obtenu des résultats qu'on n'osait pas espérer. Malheureusement, la ville est trop petite pour pouvoir offrir un avenir à [une école supérieure de filles]. Aussi, l'intéressée se laissera-t-elle aisément convaincre d'échanger sa situation privée contre un poste dans l'enseignement public. Mlle Martin a réussi plusieurs examens, dont récemment

celui de directrice pour les écoles supérieures de filles en Alsace-Lorraine » (11.07.1882). Agnes Martin se laisse effectivement convaincre, ferme son ESF de Wasselonne et prend la direction de l'ESF municipale de Sarreguemines à la rentrée 1882. [ADBR 34AL1466]

**MARTIN Dora, Sœur Gertrud (DC).** Strbg DC 1914-1918 (matern). Née à Landsweiler (prov. Rhénanie, O Ottweiler) en 1891, fille de Johann Peter Martin et de Margareta Gillenberg. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis passe quatre ans dans la famille de sa sœur. En 1910, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins. Elle s'y prépare à l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Strasbourg en mai 1913. En janvier 1914, elle est placée à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1913]

**MARTIN Eugénie, née MEYER.** Sav 1883 (remp). Protestante. Ancienne institutrice de Monswiller, elle occupe en octobre 1883 comme intérimaire le poste laissé vacant par le départ de Lina Klein. [ADBR 34AL1399]

**MARTIN Lucia, Sœur Amance (DPR).** Rib DPR 1899-1904 + Hgn DPR 1906-1916. Née à Hochfelden (O Strasbourg-campagne) en 1879, fille du cultivateur Nikolaus Martin et de Maria Anna Gantzer. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Hochfelden. Après la fin de sa scolarité, elle reçoit, à treize ans, la première communion des mains du curé Stephan. A l'automne de cette même année, elle se rend à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé, en octobre 1896. Elle s'y prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juin 1899. Elle est alors nommée à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. En novembre 1903, elle réussit son examen de service. A Pâques 1904, elle est mise en congé pour cause de maladie. A la rentrée 1906, elle est nommée à l'ESF de la DPR à Haguenau. [ADBR 34AL1306, cv rédigé en 1899, et 34AL1334, cv rédigé en 1906]

**MARTIN Marguerite Herminie, Sœur Cécile Joseph (PPE).** Pltr 1873-1880 + Dz 1880-1884. Née à Cosnes, près de Longwy (dép. Moselle, plus tard Meurthe-et-Moselle), en 1851. Elle est formée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) de 1870 à 1873. Elle est ensuite affectée à la deuxième classe française de l'ESF de Peltre. A la rentrée 1880, elle doit être remplacée par une sœur germanophone et est alors nommée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 34AL1422 et 34AL1450]

**MARTZLOFF.** Strbg BP 1914-1918 (math). Enseignant-candidat au Gymnase protestant de Strasbourg (jusqu'à l'été 1914) puis au lycée de la ville, il donne des cours à l'ESF du BP à partir de la rentrée 1914. [ADBR 34AL1373]

**MARTZLOFF Mina.** Mulh 1880-1881 (aide) + Wsbg 1883-1886 et 1886-1918<. Née à Mulhouse en 1861, protestante. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1880. A la rentrée suivante, elle devient aide-enseignante pour un an à l'ESF municipale de Mulhouse. En octobre 1883, elle est engagée comme deuxième enseignante à l'ESF de Wissembourg. Elle quitte l'établissement à Pâques 1886, mais le retrouve dès la rentrée suivante, succédant à l'enseignante (→ KOENIG Amalie) qui lui avait succédé. [ADBR 34AL1396]

**MARX Elise ou Else.** Sargm SC 1902-1903 + Rstf 1905-1906. Née à Düsseldorf (prov. Rhénanie) en 1882, catholique, fille du secrétaire (plus tard, directeur des comptes) des chemins de fer Bernhard Marx et de Johanna Hesse ; sœur de Maria Marx (→). Elle fréquente l'école primaire catholique du recteur Kasten dans sa ville natale de six à neuf ans, puis l'ESF des ursulines, toujours à Düsseldorf. Le dimanche de l'Ascension 1894, elle fait sa première communion dans la paroisse Saint-Pierre (curé von Holtum). En avril 1895, son père est muté à Sarrebruck (prov. Rhénanie), où Else Marx fréquente l'école des ursulines du lieu. Pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, elle entre à Pâques 1898 à l'ESF SC de

Sarreguemines. A l'automne suivant, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En septembre 1901, elle passe avec succès l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. Deux mois plus tard, elle est engagée à l'EMF SC de Sarralbe (O Forbach), où elle reste jusqu'à août 1902. A la rentrée suivante, elle rejoint l'ESF SC de Sarreguemines, où elle est active jusqu'à Pâques 1903. Elle séjourne ensuite chez ses parents à Sarrebruck jusqu'en avril 1905, date à laquelle elle succède à Maria Eickelpasch à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1905, et 34AL1474, cv rédigé en 1902]

**MARX Emilie, Dr.** Mtz SC Ge 1906-1908 + Sargm SC 1909 (remp) + Strbg Kg 1912. Née à Sarreguemines en 1886, catholique, fille du pâtissier August Marx et de Maria Schué. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF SC de sa ville natale. Elle finit par intégrer l'ENS attachée à l'établissement, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1906. Le même mois, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz pour remplacer, et finalement succéder à Sœur Magdalena Frankhauser. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1907/08, pour se préparer à passer le baccalauréat, qu'elle réussit au lycée de Strasbourg. Au début de l'automne 1909, elle remplace encore Sœur Helene Bertrand à l'ESF SC de Sarreguemines, puis elle commence ses études universitaires. Pendant six semestres, qu'elle passe à Strasbourg, Munich (roy. Bavière) et Berlin, elle mène des études de grammaire, de français et d'histoire. En juillet 1912, elle est reçue docteur à l'Université de Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Koebig, qu'elle quitte dès le mois de novembre. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1912, 34AL1431, cv rédigé en 1906, et 34AL1475]

**MARX Louise.** Forb sub 1876-1877. Catholique. A la rentrée 1876, elle succède à Louise Heinrich à l'ESF subventionnée de Forbach. De santé fragile, elle quitte l'établissement en décembre 1877. [ADBR 11AL215]

**MARX Henri.** Bschw 1898-1903 (rel). Gendre de Simon Levy (→). Chantre à Bischwiller (O Haguenau) à partir de 1889 environ. A la rentrée 1898, suite au décès de son beau-père, il reprend ses cours au *Progymnasium*, à la *Realschule* et à l'ESF de Bischwiller. Il exerce cette activité jusqu'à la fin de l'année scolaire 1902/03. [ADBR 34AL1323 et 34AL1324 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 521]

**MARX Maria.** Sargm SC 1902-1903. Née à Düsseldorf (prov. Rhénanie) en 1881, fille aînée de Bernard Marx, directeur des comptes des chemins de fer, et de Johanna Hesse ; sœur d'Else Marx (→). Elle fréquente, dans sa ville natale, l'école primaire catholique de six à dix ans, puis l'ESF des ursulines. Lorsque son père est muté à Sarrebruck (prov. Rhénanie), elle entre à l'école des ursulines du lieu. En 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle se consacre « particulièrement à l'étude de la pédagogie et aux exercices pratiques » (cv). En septembre 1900, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Colmar. De novembre 1900 à août 1901, elle enseigne à l'EM de Sarralbe (O Forbach). A Pâques 1902, elle succède à Fanny Steiner à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en avril 1903, en même temps que sa sœur Else. [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1902]

**MARX Victor, Dr.** Strbg 1910 (remp: rel) et 1911 (id). Rabbín à Strasbourg (poste supplémentaire de rabbín adjoint créé en 1910). [*Jahresbericht* Strasbourg 1910, p. 11, et 1911, p. 11 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 525-526]

**MASSING.** Sargm SC 1885-1893 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Cordel, il reprend ses cours à l'ESF SC de la ville. [ADBR 34AL1471]

**MASSLOH Anna Katharina Kunigunde.** Mtz Mis 1918. Née à Saarwelligen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1897, catholique,

filles du *Fortifikationsbote* Peter Massloh et d'Anna Kreten. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale à partir de Pâques 1903. Lorsque ses parents déménagent à Metz à l'été 1907, elle entre à l'école primaire Saint-Martin, qu'elle fréquente jusqu'à Pâques 1910. De l'automne suivant à janvier 1911, elle est à l'EMF municipale. Elle entre ensuite à l'ESF de la Miséricorde, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement, dont elle fréquente la troisième classe. Comme les conditions liées à la guerre obligent les Sœurs de la Miséricorde à fermer leur EN, elle intègre ensuite la deuxième classe de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle y réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF en juillet 1917 et l'examen pratique en juillet 1918. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 105AL2618, cv rédigé en 1918]

**MASSON, Dr.** Strbg DC 1916-1918 (math). *Wissenschaftlicher Hilfslehrer* à l'*Oberrealschule* près du Palais impérial de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF de la DC à partir de septembre 1916. [ADBR 105AL2572]

**MASSON Émile.** Strbg UF <1880-1891 (ch) + Strbg Münch <1888-1890 (id). Né à Strasbourg en 1833. Il fréquente l'école municipale de musique (futur conservatoire). Membre du théâtre de Strasbourg de 1849 à 1870. Organiste de Saint-Pierre-le-Jeune à partir de 1871. [ADBR 34AL1378 et 34AL1381]

**MATARETS Louise Wilhelmine Marie, Sœur Maria Paula (SC).** Sargm SC 1882-1883 + Mtz SC Ge 1884-1886 + Mtz SC Vi 1886-1890 + Btch 1890-1892. Née à Schaerbeck, un faubourg de Bruxelles, en 1859. Devenue orpheline, elle passe sa jeunesse, de sept à dix-huit ans, dans l'établissement d'éducation de Nonnenwerth, sur une île du Rhin près de Bonn (prov. Rhénanie). Elle étudie ensuite pendant deux ans à l'EN de Karthaus près de Trèves (id). Après avoir réussi l'examen d'institutrice à Saarburg près de Trèves en 1879, elle passe une année à Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas), pour se préparer à l'examen

d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle le réussit en février 1880 à Düsseldorf (prov. Rhénanie). De retour à Marienwerth, elle y enseigne pendant une année. Du printemps 1881 à l'automne 1882, elle est préceptrice dans une famille. Elle est ensuite engagée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste active pendant une année. A l'automne 1883, elle entre au noviciat SC à Metz, où elle reste six mois. En avril 1884, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la rentrée 1886, elle rejoint l'ESF SC de la rue Saint-Vincent, où elle succède à Sœur Marie Alodie Hilger. A Pâques 1890, pour des raisons de santé (elle doit changer d'air), elle est affectée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte soudainement l'établissement et la congrégation en septembre 1892. [ADBR 34AL1418, cv rédigé en 1890, 34AL1428 et 34AL1434]

**MATHE Friedrich August.** Mulh 1876-1918. Né à Colmar en 1855, protestant, fils du peignier Ernest Mathe et de Madeleine Stühlinger. Enseignant de l'ESF. [ADBR 34AL1265 et 34AL1268 et état civil de Colmar]◊◇

**MATHEBS Leonie, Sœur Julia (DPR).** Colm DPR 1913< + Hgn DPR 1916-1918. Née à Bergheim (O Ribeauvillé) en 1893, fille du vigneron Ferdinand Mathebs et de Josephine Fehr. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de Bergheim dirigée alors « par l'inoubliable Sœur Almyre » (cv). En avril 1906, elle fait sa première communion. En octobre 1907, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller) et est reçue à l'EN du couvent de Ribeauvillé en octobre 1909. Après trois ans de préparation, elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1912. « J'espère désormais bientôt pouvoir être active dans mon métier de sœur-enseignante » (cv). [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1913, et 105AL2561]

**MATHERN Josephine, Sœur Marie Fidele (DPR).** Rib DPR 1903< (tm). Née à Hatten (O Wissembourg) en 1881, fille de Georg Mathern et d'Anna Fischer. Elle est la deuxième de cinq enfants. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Hatten, dirigée par les Sœurs de Saint-Jean. Elle se

rend à seize ans, « avec l'autorisation de [ses] parents » (cv), à l'école ménagère d'Issenheim (O Guebwiller), dirigée par les Sœurs de la DPR, où elle reste jusqu'en 1898. En octobre 1900, elle entre au couvent de Ribeauvillé : « Je m'exerce depuis à différents travaux manuels féminins et m'adonne également à l'étude, pour me préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels. » [ADBR 34AL1306, cv rédigé en 1903]

**MATHIAS Marie Luise, Sœur Clotilde (DPSJB).** StJB 1884-1891. Née à Plobsheim (O Erstein) en 1865, fille de l'instituteur Michel Mathias et de Louise Sommer. En mai 1884, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En septembre 1888, elle réussit à l'EN de Sélestat son examen de service. [ADBR 34AL1479 et 34AL1480 et état civil de Plobsheim]

**MATHIEU Louise, Sœur Lazarine (DC).** Strbg DC 1862-1905. Née à Rambervillers, « une petite ville du département des Vosges » (cv), en 1843. Elle y fréquente « les écoles du pensionnat de la Doctrine chrétienne » (id) de six à dix-sept ans. Souhaitant devenir enseignante, elle entre alors au noviciat des Sœurs de la DC à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle), où elle étudie encore pendant deux années. Elle est ensuite envoyée à l'ESF de la congrégation à Strasbourg. A l'époque du *Reichsland*, cette religieuse non-germanophone se limite rapidement à l'enseignement du français, qu'elle abandonne en janvier 1905 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874, et 34AL1352]

**MATHIS Franziska, Sœur Marie Modesta (DPR).** Strbg DPR 1897-1915 (matern). Née à Mulhouse en 1872. Jusqu'à sa quatorzième année, elle fréquente « l'école des sœurs » à Mulhouse (cv). Lorsqu'elle a dix-huit ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'enseignante d'école maternelle. Elle réussit son examen à Colmar en juin 1893. Elle est ensuite envoyée à l'école maternelle de

Kertzfeld (O Erstein), où elle reste durant trois ans. A partir d'octobre 1896, elle s'occupe de l'école maternelle de Roeschwoog (O Haguenau). [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1897]

**MATTE Marie, Sœur Theodora (SC).** Sargm SC 1864-1877. Elle enseigne au pensionnat SC de Sarreguemines à partir de 1864. Elle quitte l'établissement en avril 1877. [ADBR 34AL1471]

**MATTES Maria, Sœur Maria Regina (SC).** Mtz SC Ma 1887-1898 et 1906-1908 + Sargm SC 1898-1906 + StAvd SC 1908-1909. Née à Barmen (prov. Rhénanie) en 1866, fille de Karl August Mattes et de Karoline Baake. Elle fréquente l'école privée de Barmen jusqu'à ses quinze ans. Elle apprend ensuite les travaux manuels féminins, puis, comme elle se sent appelée à l'état d'enseignante (sûrement de sœur-enseignante), entre à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. En 1886, elle entre dans la congrégation de SC et continue sa préparation à la maison-mère de Metz. En octobre 1887, elle réussit son examen à Metz. En décembre de cette même année, elle est affectée à l'ESF SC de la rue Mazelle à Metz, où elle est active jusqu'à Pâques 1898. Elle est alors nommée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste jusqu'à Pâques 1906, lorsqu'elle est rappelée à l'ESF messine de la rue Mazelle. Elle y reste jusqu'à l'automne 1908, date de sa nomination à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), où elle reste pendant une année scolaire. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1898, et 34AL1478, cv rédigé en 1908]

**MATTHIESEN Sophie.** Sav <1879-1883<. Catholique. Elle succède à Mlle Danichert. [ADBR 34AL1399]

**MATTHIEU Paul François.** Mulh Gr/R 1872-1873< (hist). Né à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel) en 1824. Pasteur réformé de la paroisse française Saint-Jean à Mulhouse jusqu'à son décès en 1899. [ADBR 11AL207 et Bopp, p. 359]

**MATTLINGER Maria, Sœur Daniela (DPR).** Mulh DPR 1910-1915. Née à Bartenheim (O Mulhouse) en 1888, fille de l'instituteur Karl Mattlinger et d'Emilie Herzog. Alors qu'elle a deux ans, son père est muté de Bartenheim à Morschwiller-le-Bas (id), où Maria fréquente l'école primaire, dirigée par les institutrices Becker. A la maison, elle reçoit des cours de français et de piano. A Pâques 1902, elle quitte l'école : « Mais, parce que j'exprimais le souhait de devenir enseignante, je recevais des cours privés de perfectionnement de mon père et j'apprenais le violon » (cv). Deux de ses frères et sœurs la devançant dans la voie de l'enseignement : son frère aîné est instituteur à partir de Pâques 1905, d'abord engagé pendant trois ans chez son père à Hégenheim (O Mulhouse), où la famille vit depuis 1904, puis actif à l'école d'application de l'EN de Colmar à partir de l'automne 1909 ; sa deuxième sœur, Carola, entrée au couvent de Ribeauvillé, est employée depuis l'automne 1907 comme institutrice à Wettolsheim (O Colmar). Deux autres de ses frères, dont l'un veut devenir prêtre, étudient depuis 1904 à Zillisheim : « le plus jeune frère se prépare également à devenir instituteur » (cv). En octobre 1904, Maria est reçue à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), où elle reste deux ans avant d'entrer à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1909, elle réussit l'examen d'institutrice. « Comme désormais j'ai prononcé mes vœux, je n'attends plus que les ordres de mes supérieurs pour occuper un poste dans une école » (cv). [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1910]

**MAULER Helene.** Colm 1900-1901 (dess). Née à Masevaux (O Thann) en 1878, protestante, fille du pasteur Mauler, inspecteur ecclésiastique. De l'automne 1883 à mars 1890, elle fréquente l'école primaire de Hatten (O Wissembourg). Elle entre à l'ESF subventionnée de Colmar à Pâques 1890, puis fréquente, à partir de l'automne 1894, l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1897, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne 1898, elle est engagée comme enseignante d'allemand et de français dans une pension de famille à Genève (Suisse, canton Genève), où elle reste jusqu'en mai de l'année suivante. Des raisons familiales l'obligent

alors à rentrer à la maison, où elle s'adonne au dessin et à la peinture, un domaine dans lequel elle se perfectionne en suivant un cours de trois heures chaque semaine. La directrice de l'ESF subventionnée de Colmar (→ KUNTZ Emilie) lui propose alors d'enseigner le dessin dans la cinquième et la quatrième classes de son établissement. Helene Mauler accepte avec plaisir, « puisqu'on apprend aussi soi-même en enseignant » (cv). Engagée en 1900, elle quitte son poste l'année suivante pour se marier. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1900]

**MAURER, Prof. Dr.** Mulh 1907-1915. *Oberlehrer* de l'ESF, il est nommé Professeur en 1913. En 1915, il est incorporé dans l'armée. [ADBR 34AL1274 et 105AL2539]

**MAURER Elise.** Strbg 1898 (remp), 1899 (id) et 1899-1918< + Wsl 1899 (id). Née à Strasbourg en 1875, protestante, fille d'un receveur de l'octroi de Strasbourg ; sœur de Luise Maurer (→). Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle y obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF en 1896. De l'automne 1896 à l'été 1897, elle fréquente l'EN d'Excideuil (Dordogne). En juin et juillet 1897, elle réussit à Périgueux « les examens français d'État du premier et du second degrés (*niederer und höherer Grades*) » (AMS 2MW591, directeur Luthmer à la mairie de Strasbourg, 04.04.1899). Après son retour à Strasbourg, elle donne des cours privés. Elle effectue plusieurs remplacements à l'ESF municipale de Strasbourg en 1898 et en 1899. Entre-temps, elle enseigne comme remplaçante à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), de Nouvel An à Pâques 1899. A la rentrée 1899, elle intègre le corps enseignant de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [AMS 2MW591 et *Jahresbericht* Strasbourg 1898, p. 18, 1899, p. 16, et 1900, p. 21]

**MAURER Luise.** Wsl 1898 (remp) + Sargm 1899 (id) + Gbw 1900 (id) + Dorl 1901-1902. Née à Strasbourg en 1879,

protestante, fille d'un receveur de l'octroi de Strasbourg ; sœur d'Elise Maurer (→). Jusqu'à ses treize ans, elle fréquente l'École Schoepflin à Strasbourg. A l'automne 1894, elle entre à l'ESF municipale. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement et réussit en juin 1898 l'examen d'enseignante pour les ESF. De janvier à Pâques 1899, elle effectue un remplacement à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). De la Pentecôte à l'automne de la même année, elle est employée comme remplaçante à l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle se rend ensuite en France, où elle enseigne l'allemand à l'« École supérieure » de Tours (cv). Elle rentre à Strasbourg en août 1900 et apprend par le Dr. Luthmer qu'on cherche à Guebwiller une enseignante pour un remplacement, de septembre jusqu'à Noël. Elle pose sa candidature et obtient le poste. Elle est ensuite engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) en janvier 1901. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1900, et 34AL1394]

**MAUSS Marie Eve, Sœur Placidie (PpE).** Dz 1874<. Née à Liederschiedt (O Sarreguemines) en 1823. Elle est active pendant vingt ans à Grosbliederstroff (id). A l'automne 1874, elle est affectée comme maîtresse d'allemand à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), que reprend alors sa congrégation. Elle est également supérieure de l'établissement, mais pas directrice, une fonction confiée à Sœur Secondine Desroche. [ADBR 34AL1422]

**MAY.** Mtz 1908< (rel). Pasteur de division. Il reprend une partie de l'enseignement du pasteur Tiesmeyer en février 1908. Il quitte Metz en septembre 1908, pour devenir pasteur de la *Lazarusgemeinde* de Berlin. [ADBR 34AL1438]

**MAY Philipp Heinrich\*.** Mulh 1873-1876. Né à Geisig (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1843, protestant. En 1859, il entre à l'EN d'Usingen (id). Après une préparation de trois ans, il réussit son examen d'instituteur en 1862, puis exerce pendant dix mois comme aide-enseignant à Falkenstein (id). En mai 1863, il gagne l'EMF municipale de Wiesbaden (id), où il enseigne pendant

quatre ans les matières élémentaires, l'allemand, le dessin, l'histoire et la géographie. En juillet 1867, il prend un congé pour poursuivre sa formation. Il séjourne une année à Paris pour apprendre le français, puis se prépare au baccalauréat à Wiesbaden pour pouvoir fréquenter l'université. En avril 1869, il entre à celle de Marburg (id). A la fin du semestre d'été 1870, il se rend en Angleterre, où il enseigne durant près d'un an le français, l'allemand, l'histoire et la géographie dans un *College* à Ramsgate (Kent). A l'automne 1871, il regagne les bancs de l'université de Marburg, où il poursuit ses études dans divers domaines : logique, pédagogie, psychologie, histoire de la philosophie gréco-romaine et moderne, histoire de la littérature allemande ancienne, métrique du moyen-haut allemand, grammaire allemande, grammaire française ancienne, littérature française, métrique française, anglo-saxon, vieil anglais, littérature anglaise, histoire romaine, histoire médiévale, histoire des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, histoire de la Révolution française et des guerres de libération, grammaire latine. En mai 1872, il termine ses travaux écrits pour passer l'examen *pro facultate docendi*. En attendant l'épreuve orale, il occupe provisoirement un poste d'aide-enseignant à l'école bourgeoise supérieure de Wiesbaden. A partir d'avril 1873, il dirige l'ESF municipale de Mulhouse. En 1876, il quitte l'établissement pour devenir recteur de l'EM Ostend à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau). [ADBR 34AL1265, cv rédigé en 1872, 34AL1268 et 105AL502, dossier personnel]◊

**MAYER.** Gbw 1875 (rel). Abbé. [ADBR 34AL1257]

**MAYER Marguerite (h).** Kntzh <1873. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1845. Elle dirige le troisième cours d'allemand jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**MEBERT Otty.** Strbg L 1906< (aide). Née à Rawitsch (prov. Posen) en 1887, protestante, fille du *Regierungsbaumeister* Heinrich Mebert, plus tard *königlicher Baurat*, et d'Anna Schoenenberg. Son père

est muté à Posen à Pâques 1887, puis à Breslau (prov. Silésie) à Pâques 1891. A Pâques 1893, elle entre à l'ESF Knittel. A l'automne suivant, son père est muté à Strasbourg, où elle fréquente l'ESF Lindner jusqu'à l'automne 1902. Elle suit ensuite le *Fortbildungskursus* attaché à l'établissement, en allemand, français, arithmétique et histoire de l'art. A partir de Pâques 1903, elle fréquente l'école des arts décoratifs à Strasbourg, où elle réussit l'examen de professeur de dessin en octobre 1906. Elle est alors engagée à l'ESF Lindner, comme aide-enseignante chargée d'élèves en difficulté (mêmes fonctions que Magda Schroeder). [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1906]

**MECHLER.** Strbg ND 1900 (remp: dess). Professeur de dessin au lycée épiscopal de Strasbourg. En octobre et novembre 1900, il remplace Emma Kaltenbach à l'ESF ND, pour permettre à cette dernière de mieux employer ses dernières semaines de préparation avant l'examen de professeur de dessin. [ADBR 34AL1360]

**MECKEL Maria.** Mulh 1896 (remp). Née à Sarrebourg en 1876, catholique, fille d'un inspecteur sanitaire. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1891 à 1894. [ADBR 34AL1271]

**MEDINGER Elisabeth.** Thionv StCh 1877-1881< (matern). Née à Lemestroff (O Thionville-est) en 1853, fille d'André Medinger et de Marguerite Becker. Elle parle parfaitement l'allemand. En janvier 1877, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville pour y ouvrir une école maternelle. [ADBR 11AL213]

**MÉDOT, Sœur Flavienne (PPe).** Pltr <1873-1875< (ch). Née à Sedan (dép. Ardennes) en 1825. [ADBR 34AL1450]

**MEFFERT Katharina.** Sargm 1896 (remp). Elle remplace Marie Leclercq à l'ESF municipale de Sarreguemines au printemps 1896. [ADBR 34AL1469]

**MEIER ou MEYER.** Strbg Kg 1888-1890 (s.nat). Enseignant d'EN. [ADBR 34AL1408]

**MEINHOLD Elise\*.** Rib Meinh 1854-1876. Née à Frankenthal (roy. Bavière, O Palatinat) en 1829, protestante ; sœur de Mina Meinhold (→). En 1852, elle quitte sa ville natale pour devenir institutrice dans le pensionnat de Mlle Joséphine Giron à Ribeauvillé. En 1854, elle se voit délivrer un brevet de capacité par « le recteur de l'académie départementale du Haut-Rhin » (ADHR 1T520). L'année suivante, elle trouve une place d'institutrice dans une institution de demoiselles, N°8 rue du Moulin à Belleville (dép. Seine). En septembre 1856, elle est engagée par Lorenzo Courant (époux de Catherine Schlumberger) à Guebwiller comme préceptrice de sa fille. En mai 1857, elle retrouve le pensionnat de Joséphine Giron. Elle ne tarde pas à entamer des démarches pour prendre la succession de cette dernière, lesquelles aboutissent en mars 1859. Elle emploie alors cinq maîtresses pour l'enseignement, tandis que sa mère et ses sœurs, Mathilde et Mina, « se partagent les soins exigés par les élèves » (ADHR 1T520). Au printemps 1872, son établissement est considéré comme « un très bon pensionnat allemand » par le président de Haute-Alsace. Mais les mesures prises pour limiter l'enseignement du français dans les ESF nuisent à son activité. Dans ce contexte difficile, elle réagit vivement aux attaques de la presse allemande contre cet enseignement en faisant publier, dans la *Strassburger Zeitung* du 10 septembre 1874, une lettre ouverte défendant l'usage du français. Elise Meinhold ne se fait toutefois aucune illusion sur les résultats de cette protestation : « Cependant, comme les autorités, auxquelles nous devons obéissance, ont décidé de notre mort, pour des raisons qui dépassent notre entendement limité de femmes, alors laissez-nous mourir dans la paix et l'honneur, avec, sur les lèvres, un *morituri salutant* et, dans le cœur, l'ardent souhait que notre disparition puisse servir à l'Alsace » ! Elle ferme son ESF au printemps 1876, pour des raisons de santé, après avoir cherché en vain quelqu'un pour lui succéder. [ADBR 34AL1277 et ADHR 1T520, dossier Elise Meinhold]

**MEINHOLD Mina.** Rib Meinh <1872-1873< (pia). Sœur d'Elise Meinhold (→). [ADBR 34AL1277]

**MEISTER.** Colm 1872< (dess). [ADBR 34AL1250]

**MEISTER Otilie.** Rib 1900-1901 + Mulh G/B 1901-1906. Née à Mulhouse en 1881, protestante, fille du contrôleur en chef des impôts Carl Meister. De sept à seize ans, elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse. A l'automne 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1900. Elle est ensuite active comme enseignante pendant un semestre à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé, puis pendant un trimestre à l'école privée de Mlle Steger à Mulhouse. Après avoir rejoint l'ESF Blattner en 1901, elle quitte l'établissement en 1906 pour se marier. [ADBR 34AL1299]

**MELLINGHOFF Clara.** Bschh 1891. Née à Werden-sur-la-Ruhr (prov. Rhénanie) en 1867, protestante, fille du médecin Dr. Gerhard Mellinghoff. Elle entre à l'EN protestante de Kaiserswerth (id) en mai 1886 et réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenz (id) en février 1889. A la rentrée 1891, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) pour succéder à Lina Wolf. Elle est renvoyée dès décembre, « pour manque de dévouement et de capacités dans son métier » (la directrice à l'*Oberschulrat* 23.12.1891) [ADBR 34AL1415]

**MELLINI Julia.** Dz <1873-1874. Italienne, née vers 1853. Elle enseigne l'allemand, l'anglais, l'italien, le piano et le chant au pensionnat (ESF) de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 34AL1422]

**MÉLY Isidor.** Mtz Mis 1898-1900 (rel). Né à Francaltroff (O Château-Salins) en 1870. Il fréquente le lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne), puis étudie la philosophie et la théologie au séminaire de Metz. En juillet 1897, il est ordonné prêtre. En octobre de la même année, il est nommé chapelain de l'église Notre-Dame à Metz. En juin 1898, il reprend l'enseignement du chapelain Johannes Siebert à l'ESF de la Miséricorde. Il abandonne cette activité en 1900 pour cause de mutation. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1898]

**MENCHINI.** Molsh 1892-1895< (rel). Prêtre du couvent de Molsheim. [ADBR 34AL1340]

**MENDLER Marie.** Bschw 1912 (remp) + Br 1912-1916. Née à Strasbourg-Neudorf en 1890, catholique, fille d'un coiffeur. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1908 et 1911, elle remplace Martha Burger à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) de janvier à la Pentecôte 1912. La même année, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1317 et *Jahresbericht* Bischwiller 1912, p. 14]

**MÉNÉGOZ Louis Auguste Fernand, Dr.** Strbg Sg 1907 (géo) et 1915-1918 (rel). Né à Strasbourg en 1873, petit-fils et neveu de pasteurs. Pasteur de la paroisse française de Saint-Nicolas à Strasbourg à partir de 1904, puis pasteur de la paroisse allemande de Sainte-Aurélie à partir de 1915. Il donne des cours à l'ESF-institution Saigey de janvier 1907 jusqu'à la fin de l'année scolaire, puis y reprend l'enseignement religieux du pasteur Gérold après février 1915. Il meurt à Saint-Egrève (départ. Isère) en 1945. [ADBR 34AL1389, 105AL2587 et MENEGOZ Daniel C., « Ménégoz Louis Auguste Fernand », *NDBA*, 26, p. 2595 (portrait)]

**MENESTREL Mlle.** Colm <1871-1873. Originaire de France. Un lien avec le pensionnat Menestrel de Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) ? (→ *Répertoire*) [ADBR 34AL1250]

**MÉNÉTRIÉ.** Strbg ND 1913-1918 (all géo hist). *Oberlehrer*. A partir de la rentrée 1913, il donne des cours à l'ESF ND et à l'ENS attachée à cet établissement. [ADBR 105AL2576]

**MENGELKOCH Klara Anna.** Strbg <1918-1919 (aide). Née à Sarrebruck (prov. Rhénanie) en 1896, catholique, fille de Karl Mengelkoch, *Unterzahlmeister* au 7<sup>e</sup> régiment de dragons, et de Therese Schuster ; une sœur aînée. En octobre 1900, suite à la mutation du père comme secrétaire d'intendance au XV<sup>e</sup> corps d'armée, la famille déménage à Strasbourg. De l'automne 1902 à l'automne 1912, elle

fréquente l'ESF du BP. Elle fait sa première communion à Pâques 1908, à l'église de la garnison catholique. En dehors de l'école, elle reçoit des cours de piano de 1907 à 1911. A sa sortie de l'ESF, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. Elle y réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF à la fin de la troisième année, puis l'examen pratique en juillet 1916. Il est question qu'elle soit engagée à l'ESF Koebig à la rentrée suivante, mais la chose ne se fait pas. On la retrouve à l'ESF municipale de Strasbourg en 1918, d'où elle est révoquée le 19 mars 1919. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916, 105AL2569, 1045W8 et AMS 2MW593]

**MENGIN Célestine Mathilde.** Thionv StCh 1875 (fr). Née à Fontoy (O Thionville-ouest) en 1844, fille de François Mengin et d'Anne Catherine Jacops. En août 1866, elle réussit l'examen du brevet de capacité pour l'enseignement primaire du second ordre. En mai 1875, elle succède à Sœur Scholastique Gauthier à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. A la proposition de sa nomination, l'inspecteur scolaire du cercle de Thionville (Remmer) notait (29.04.1875) : « Je connais Mademoiselle Mengin. Elle se donne beaucoup de peine pour apprendre l'allemand ». Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL213]

**MENNER.** Dorl 1903-1904 (ch math). Instituteur à Dorlisheim (O Molsheim), il reprend l'enseignement de l'instituteur Dellenbach. Malade en janvier 1904, il est remplacé par Milles Lober et Merkle. Il ne reviendra plus enseigner à l'ESF : l'instituteur Mühlheim reprendra son service. [ADBR 34AL1339]

**MERCKY\*.** Blmgy 1892< + StL 1892<. Abbé, supérieur général de la congrégation des Sœurs de l'AP de Bellemagny à partir de 1892, il en codirige dès lors les ESF. A partir de 1892, il enseigne également la religion à l'ESF de Bellemagny (O Altkirch). Ancien instituteur, il est l'oncle de Sœur Peter (→). [ADBR 34AL1286]

**MERCKY Maria Justina, Sœur Theophile (DPR).** Rouf 1876-1902. Née en 1849. En

1902, elle est mutée à l'école primaire de Houssen (O Colmar). [ADBR 34AL1295]

**MERIUS Joséphine (Diac).** Strbg BP 1880<. Née en 1849. Elle obtient un brevet de capacité à Colmar en 1867 et enseigne dès lors, notamment en Angleterre. De retour en Alsace, elle occupe provisoirement, de juin à l'automne 1873, le poste d'institutrice que Mlle Kaufmann a quitté à l'école privée de la *Mägde-Anstalt* des diaconesses à Strasbourg. Elle continue par la suite d'enseigner comme aide dans cet établissement, qui devient bientôt une école primaire attachée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1368 et 34AL1403]

**MERK Emma Pauline, Sœur Maria Frida (DPR).** Mulh DPR 1899-1900 + Colm DPR 1900-1918. Née à Stuttgart (roy. Wurtemberg) en 1868, fille d'un trésorier de régiment. Elle perd sa mère en 1876 et son père en 1882. A Stuttgart, elle fréquente le königliche Katharinenstift. Après la mort de son père, elle passe plusieurs années à Schwäbisch-Gmünd (id), au pensionnat des Sœurs de la Miséricorde. En 1895, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle passe chez des parents la majeure partie du temps avant son entrée au couvent. En 1896, ses supérieures l'envoient à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. En septembre 1899, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. D'octobre 1899 à mars 1900, elle est engagée à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1900, et ADBR 34AL1311]

**MERKEL Karl.** Mulh 1913-1918. *Oberlehrer* de l'ESF, il a enseigné auparavant à la *Realschule* de Thann. [ADBR 34AL1276]

**MERKLE Mlle.** Dorl 1904 (remp). [ADBR 34AL1339]

**MERKLE Luise.** Mtz Stoe 1872-1873. Née à Spire (roy. Bavière, O Palatinat) en 1842, protestante. Elle fréquente l'école primaire de sept à neuf ans, puis l'ESF jusqu'à quinze ans. En décembre 1859, elle se rend à Paris pour se perfectionner en langue française. De retour, elle se prépare, pendant l'hiver 1861/62, à passer l'examen d'enseignante,

qu'elle réussit en janvier 1862. Ensuite, elle devient préceptrice dans sa région d'origine. A l'été 1863, elle se rend en Irlande (Royaume-Uni), où elle se charge de l'instruction des filles de deux familles. Elle se rend ensuite, toujours comme préceptrice, à Liverpool (Angleterre, Lancashire), où elle reste près de deux ans. Des raisons de santé l'obligent à quitter cette place. Après quelques mois de convalescence, elle entre au service de la famille du conseiller d'État baron van Zuylen van Nywelt à La Haye (Pays-Bas), qu'elle quitte en septembre 1872. Le mois suivant, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Stoecker qui voit alors le jour à Metz. Elle quitte l'établissement pour raisons de santé à l'automne 1873. [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1872, et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**MERKLE Philippine.** SMaM 1877-1920. Née à Heidelberg (gd. Bade) en 1852, catholique. Elle fréquente l'école primaire de Heidelberg de six à onze ans, puis l'école des sœurs de Mannheim (id) jusqu'à seize ans. Elle est ensuite pensionnaire au couvent d'Offenbourg (id) pendant deux ans et demi. En novembre 1872, elle intègre l'EN de Sélestat, où elle réussit son examen d'institutrice en novembre 1874. De janvier 1875 à mars 1877, elle est institutrice à l'école primaire de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). En avril 1877, elle rejoint l'ESF de la ville. En novembre 1880, elle réussit à l'EN de Sélestat son examen de service. [ADBR 34AL1260, 105AL1199, dossier personnel, 105AL2536]

**MERKLING.** Strbg Kg 1909-1910 (ch). Professeur de musique et compositeur, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1909. [ADBR 34AL1411]

**MERRETTIG Elisabeth.** Sarbg 1886-1891. Née à Mülheim-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) en 1854, catholique. En avril 1876, elle entre à l'EN de Metz, où elle réussit en mars 1879 l'examen d'institutrice. En juillet 1883, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1886, elle quitte un poste d'aide-enseignante à l'EN de Beaugard (O Thionville-est) pour être engagée, le 1<sup>er</sup> mai,

à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte cet établissement à la fin de l'année scolaire 1890/91 pour un poste dans une école primaire de Metz. [ADBR 34AL1457, 34AL1458 et 34AL1459]

**MERSCH Catharina, Sœur Dominique (Hosp).** Thionv StCh <1873-1876. Originaire de Trèves (prov. Rhénanie). En juillet 1876, elle quitte l'établissement pour cause de grave maladie. [ADBR 11AL213]

**MERSCH Catherine, Sœur Gertrude (DC).** Strbg DC 1882 (matern). Née à Bettembourg (Luxembourg) en 1859. En août 1880, elle obtient à Luxembourg le brevet d'institutrice du quatrième rang. En mai 1882, elle se voit confier l'école maternelle attachée à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle quitte l'établissement peu de temps après, pour des raisons personnelles, et retourne au Luxembourg. [ADBR 34AL1349]

**MERTZ.** Bouz 1890-1918 (rel). Curé de Bouzonville (O Boulay), il reprend l'enseignement du curé Fistié à l'ESF du lieu. [ADBR 34AL1420]

**MERTZ Elisabeth.** Rstf SC 1912-1914 + Thionv PPe 1914-1915. Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1892, catholique, fille du conducteur de trains Leonard Mertz et de Josephine Muller. Elle fréquente l'ESF SC de Sarreguemines à partir de six ans, avant d'intégrer l'ENS attachée à cet établissement. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1911. En janvier 1912, elle est engagée à l'ESF SC à Rustroff (O Thionville-est). En mai 1914, elle succède à Sœur Maria Borromea Lienhart à l'ESF de la PPe à Thionville. A la rentrée 1915, elle trouve un poste dans l'enseignement public. [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1911, et 105AL2637, cv rédigé en 1914]

**MERZ Johanna.** Strbg Kg 1913-1914. Née à Strasbourg en 1886, protestante, fille d'un employé d'assurances. Elle fréquente l'ESF-institution Saigey, puis intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. Après un court séjour comme

préceptrice dans une famille hollandaise, elle est engagée à l'ESF privée de Milles Danielowsky et Lange à Darmstadt (gd. Hesse). A Pâques 1913, elle retrouve Strasbourg, où elle succède à Elisabeth Schneider à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1913]

**MERZ Marie Josephine.** Thionv StCh 1887-1888. Née à Bürgel (gd. Hesse) en 1868, catholique. En mai 1887, elle réussit l'examen d'institutrice à Coblenze (prov. Rhénanie). A la rentrée suivante, elle succède à Maria Ueberlé à la tête de la deuxième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL213]

**METGÉ Lucien.** Mulh R/C/Z 1883-1895 (fr). Né en 1829. Licencié ès lettres à l'Université de Grenoble (départ. Isère), il enseigne l'histoire et la géographie aux cours secondaires de filles qui sont créés à Mulhouse en 1868. A partir de la rentrée 1883, il donne des cours de littérature française à l'ESF Russ à Mulhouse, continuation des anciens cours secondaires de filles de l'époque française. [AN F<sup>17</sup> 8756 et ADBR 11AL207 et 11AL209]

**METTLER, Sœur Lydia (DPR).** Hgn DPR 1917-1918. [ADBR 105AL2561]

**METZ.** Strbg ND 1896-1908 (rel). Aumônier du couvent ND de Strasbourg. [ADBR 34AL1359]

**METZ.** Wsbg 1918 (remp: rel). Vicaire catholique. Il assure l'intérim des cours de religion à partir de mai 1918. [ADBR 105AL2590]

**METZ Gilbert.** Colm 1909-1915 (rel). Chapelain catholique. Il obtient sa propre paroisse en 1915. [ADBR 34AL1254]

**METZ Johanna.** Strbg Sg 1902 (remp) + Dorl 1902-1905. Née à Strasbourg en 1877, protestante, fille d'un horloger. Elle fréquente l'ESF du BP puis l'EN qui lui est attachée de sept à vingt-et-un ans, jusqu'à l'obtention de son diplôme d'enseignante pour les ESF. En janvier 1899, elle signe un contrat d'un

semestre comme préceptrice chez le médecin Lauth au Vésinet (départ. Seine-et-Oise) pour préparer son garçon de huit ans à l'entrée au lycée et enseigner le français à trois Anglaises se trouvant dans cette famille. De février 1900 à décembre 1901, elle est préceptrice de deux filles de quatorze et quinze ans dans la famille du baron von Stetten à Augsburg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg). Elle séjourne ensuite dans sa famille à Strasbourg, où elle effectue un remplacement à l'ESF-institution Saigey au printemps 1902. Elle est bientôt engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1902, et 34AL1389, cv rédigé en 1902]

**METZ Marie Johanna Mathilde.** Strbg Bg 1899-1900 (aide). Née à Strasbourg en 1875, protestante, fille d'Andreas Metz, originaire d'Erstein, secrétaire à la banque du crédit foncier, et d'Eva Ritter, originaire de Geudertheim (O Strasbourg-campagne). Lorsque son père meurt en 1880, sa mère s'installe avec elle et ses deux frères et sœurs chez ses parents à Geudertheim. Marie Metz y fréquente l'école primaire jusqu'à onze ans. Lorsque sa mère meurt à son tour en 1886, elle est accueillie, le 1<sup>er</sup> décembre de cette année, à l'orphelinat municipal de Strasbourg : avec les autres enfants de l'établissement, elle fréquente l'école Saint-Nicolas. Elle quitte l'école à quatorze ans accomplis avec le certificat de fin d'études primaires. En mars 1890, elle est confirmée à l'église Saint-Guillaume par le pasteur Engelmann, l'aumônier de l'orphelinat. De quatorze à dix-sept ans, elle apprend, dans cet établissement, les travaux ménagers. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle reçoit du conseil d'administration la permission de fréquenter la « classe préparatoire » (cv) de l'ESF du BP. En février 1894, elle réussit l'examen d'entrée à l'EN d'institutrices de Strasbourg, qu'elle intègre deux mois plus tard. En février 1897, elle réussit son examen de sortie : « Suivant le souhait et les conseils du directeur du l'orphelinat municipal, j'ai décidé de me préparer à l'examen d'enseignante pour les écoles supérieures de filles. A ma demande, j'ai reçu de Monsieur le président de district impérial une autorisation de congé du 1<sup>er</sup> avril 1897 au 1<sup>er</sup> août 1898, période pendant laquelle j'ai

fréquente les niveaux moyen et supérieur de la classe normale de l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur » (cv). En juillet 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Souhaitant se perfectionner en français et en anglais, elle obtient un second congé d'un an (oct. 1898-oct. 1899). En novembre 1898, elle accompagne une dame, amie de ses défunts parents, à Paris, où elle assiste pendant quatre mois aux cours de la Sorbonne. Elle cherche ensuite une place en Angleterre, mais n'en trouvant aucune convenable, elle rentre en Alsace se mettre à la disposition des autorités scolaires. En mai 1899, elle est engagée à l'ESF Boegner pour décharger Marie Conrath (très occupée à soigner une mère âgée et malade) d'une partie de ses heures, en attendant sa nomination dans l'enseignement public. [ADBR 34AL1404, cv rédigé en 1899]

**METZECH Rosalie, Sœur Anna (DC).** Sarbg DC 1897-1901. Née à Hunzendorf (prov. Prusse-Occidentale, district Danzig) en 1869, fille du maître-charron Hermann Metzsch et d'Eleonore Boek. En 1872, ses parents quittent leur *Heimat* pour s'installer à Metz, où elle fréquente l'externat des Sœurs de SC de six à treize ans, puis, pour se préparer au métier d'enseignante, l'ESF de la Miséricorde pendant trois ans. En 1887, elle entre à l'EN de Beaugard (O Thionville-est). Après trois années de préparation, elle y réussit l'examen d'institutrice en mars 1890. Le mois suivant, elle est engagée à l'école communale de Pournoy-la-Grasse (O Metz), où elle reste active jusqu'en 1896. A la rentrée 1897, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. A la demande de l'*Oberschulrat*, elle doit quitter l'établissement à la fin de l'année scolaire 1900/01, en raison de ses faibles prestations. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1897, et 34AL1464]

**METZGER Lina Magdalena.** Wsl 1898-1899. Née à Mulhouse en 1878, protestante, fille d'un commerçant. Au début de son cv de 1897, elle écrit : « Il ne m'est encore jamais arrivé d'événement important et j'ai passé jusqu'à aujourd'hui toute mon existence dans la maison de mes parents, à l'exception de quelques petits voyages en Suisse et en

Alsace ». Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse puis intègre à l'automne 1893 l'ESF attachée à l'établissement. En juin 1896, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF, puis donne des cours privés à Mulhouse. Elle est engagée à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim) en janvier 1898, pour succéder à Klara Adam. Elle quitte l'établissement en décembre 1899. [ADBR 34AL1394, cv rédigé en 1897]

**METZGER Peter.** Sarbg 1883-1887 (rel). Instituteur protestant à Sarrebourg. [ADBR 34AL1457]

**METZINGER Maria, Sœur Rosa Elisabeth (PPE).** Dz 1899-1903. Née à Spicheren (O Forbach) en 1879, fille de Nikolaus Metzinger. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis reste à la maison parentale jusqu'en avril 1895, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1899. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Benoît Joseph Hieulle à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle quitte l'établissement en avril 1903 pour un poste dans une école primaire. [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1899]

**METZNER Katharina.** Thionv StCh 1885-1886. Née à Mombach (gd. Hesse) en 1864. En septembre 1885, elle réussit l'examen d'institutrice dans une EN du grand-duché de Hesse-Darmstadt. Deux mois plus tard, elle succède à Sophie Bruns à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1885/86. [ADBR 11AL213]

**METZUNG, Dr.** Strbg L 1890-1894 (hist). *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Lindner à partir de la rentrée 1890. [ADBR 34AL1405]

**MEURIN Christine.** Strbg 1889 (rel) et 1891 (ch) + Sarbg 1891-1893. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1867, catholique. De huit à quinze ans, elle fréquente « le pensionnat Sainte-Chrétienne et l'école supérieure de filles à Metz » (cv). En 1883, elle intègre

l'EN de Sélestat, où elle réussit l'examen d'institutrice en mars 1886. Elle est ensuite nommée à la tête de l'école primaire de filles à classe unique d'Ingwiller (O Saverne), où elle reste jusqu'en septembre 1889. Entre-temps, en décembre 1888, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. En septembre 1889, elle est engagée à l'École Schoepflin – catholique – à Strasbourg. Elle se voit confier l'enseignement de la religion catholique à l'ESF Koebig d'octobre à décembre 1889, ainsi que des cours de chant à partir d'avril 1891. A la rentrée 1891, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à Pâques 1893. [ADBR 34AL1459, cv rédigé en 1891]

**MEURIN Maria Anna *Wilhelmine*, Sœur Saint-Ferdinand (SC)\*.** Mtz SC Vi <1873 + Btch 1874-1878 + StAvd SC 1878-1886. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1834. En octobre 1872, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Metz. Elle enseigne à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz jusqu'à sa mutation à l'école communale de Thionville en janvier 1874. A l'automne de la même année, elle est affectée à la première classe de l'ESF de Bitche (O Sarreguemines), où elle succède à Sœur Agathe Glin. En octobre 1877, elle réussit son examen de service. Le mois suivant, il est question de l'envoyer à l'ESF SC de Sarreguemines, pour raison de santé. Elle succède finalement à Sœur Marie Louis Zimmer à la tête de l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach) en avril 1878. [ADBR 34AL1417, 34AL1433, 34AL1471 et 34AL1476]

**MEWIS Lina.** Mulh 1883-1891 (gym tm) + Mulh Do 1883< (id). Née à Prenzlau (prov. Brandebourg) en 1857, protestante. Elle prépare les examens d'enseignante de gymnastique et d'enseignante de travaux manuels à Berlin, en participant respectivement au cours privé du Prof. Euler à celui de Mlle Rossel. Elle réussit les deux examens en mai 1880. [ADBR 34AL1267, 34AL1301 et 105AL2394, dossier personnel]

**MEYBERGER.** Strbg DPR 1893-1897 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1354]

**MEYER.** Strbg Scho 1872-1873. Il est engagé à titre provisoire (contrat jusqu'à Pâques 1874) à l'ESF des sœurs Schottky sur la demande des autorités, qui conditionnent le versement d'une subvention à la nomination d'un enseignant homme expérimenté ; Meyer a enseigné durant plusieurs années dans une ESF de Worms (gd. Hesse) avant d'être appelé à Strasbourg. Il ne possède cependant pas la qualification requise pour que la direction technique de l'ESF Schottky lui soit confiée. En décembre 1873, il quitte l'établissement. [ADBR 34AL1342]

**MEYER.** Gbw 1872 (math). Enseignant au lycée de Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**MEYER.** Mulh R <1880< (dess). [ADBR 11AL207]

**MEYER.** Rib 1902-1903 (ch) et 1906 (id). Instituteur à Ribeauvillé. [ADBR 34AL1279]

**MEYER.** Rstf 1909-1916 (rel). En septembre 1909, il succède à Johann Michel comme aumônier de l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), chargé des cours de religion. A l'automne 1916, il est nommé curé de Terville. [ADBR 105AL2622]

**MEYER.** Colm 1880-1882 (s.nat) et 1885-1886 (math s.nat). Enseignant de l'EN de Colmar. En 1885/86, il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF. [ADBR 34AL1250]

**MEYER.** Strbg Sg 1896-1907 (géo). Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg, il reprend en avril 1896 les cours que donnait jusqu'alors Rodolphe Reuss à l'ESF-institution Saigey. Il abandonne cette activité en janvier 1907. [ADBR 34AL1388]

**MEYER.** Mtz SC ENS 1909-1912 (rel). Enseignant d'EN. A partir de janvier 1909, il donne des cours à l'ENS SC de Metz. [ADBR 34AL1491]

**MEYER.** Strbg ND 1914-1915 (math). Conseiller scolaire. [ADBR 105AL2575]

**MEYER Mlle.** Strbg R <1876-1877<. [AMS 2MW643, dossier Rausch]

**MEYER Mlle.** Sarbg 1898 (ch). Ancienne élève des conservatoires de Strasbourg et Dresde (roy. Saxe), dirigeante pendant plusieurs années d'un chœur de femmes, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg à Pâques 1898 pour les cours de chant. Elle quitte Sarrebourg à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1460]

**MEYER, Sœur Colombe (PPO).** Lttb PPO <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**MEYER, Sœur Luise Marie (DC).** Strbg DC 1910-1916. Née à Geichlingen (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1877. Elle fréquente tout d'abord les écoles primaires de Vianden (Luxembourg) et Diekirch (id). A partir de quatorze ans, elle se prépare au métier d'enseignante au couvent des Sœurs de la DC à Château-Salins. En mars 1895, elle réussit l'examen d'institutrice à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle est dès lors active à l'école de filles privée du couvent de Château-Salins. En septembre 1898, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de là, elle enseigne au noviciat du couvent. En septembre 1910, elle rejoint le corps enseignant de l'ESF de la DC à Strasbourg. En décembre 1913, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. En septembre 1916, elle est entièrement déchargée de sa charge d'enseignement pour suivre dans les meilleures conditions son quatrième semestre d'études à l'Université de Strasbourg. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1910, 105AL2572 et 105AL2573]

**MEYER Agatha, Sœur Venerandine (DPR).** Mulh DPR 1886-1891. Née en 1865. [ADBR 34AL1308 et 34AL1309]

**MEYER Agnes.** SMaM 1892-1916. Catholique. [ADBR 34AL1263, 34AL1264 et 105AL2536]

**MEYER Anna.** Strbg BP 1889-1891 (aide). Née à Osnabrück (prov. Hanovre) en 1870, protestante luthérienne. En septembre 1888, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1889, elle est engagée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1369]

**MEYER Anna.** Mulh 1892-1894. Née à Mulhouse en 1872. Engagée à l'ESF municipale de Mulhouse en 1892, elle quitte l'établissement deux ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1270]

**MEYER Anna Maria Klara, Sœur Aloysia (DC).** Strbg DC 1912-1917. Née à Geichlingen (prov. Rhénanie, O Bitburg) en 1883, fille de Nikolaus Meyer et d'Anna Katharina Meyers. A l'âge de neuf ans, elle est envoyée au pensionnat de la DC à Château-Salins : elle fréquente l'école de filles privée du couvent jusqu'à l'examen de fin de scolarité primaire. En octobre 1901, elle entre au noviciat dans ce même couvent. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en avril 1906. Elle est dès lors employée dans le niveau supérieur de l'école de filles du couvent de Château-Salins. A Noël 1911, elle cesse cette activité pour cause de laryngite et part se faire soigner à Strasbourg. Elle emploie le temps de son congé à se préparer à son examen de service, qu'elle pense passer en mai 1913. Elle reprend l'enseignement en septembre 1912, à l'ESF de la DC à Strasbourg. En avril 1917, elle est mutée au pensionnat ménager de la DC à Marlenheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1912, et 105AL2573]

**MEYER Benjamin.** Thn 1894-1914 (rel). Rabbín de Thann à partir de 1893. [ADBR 34AL1283 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 543-544 : « Professeur d'instruction religieuse au collège de Thann et au lycée de Mulhouse, il fut nommé à ce titre officier d'académie en 1920 »]

**MEYER Delphine.** Strbg UF 1893-1894 (rel). Née à Dettwiller (O Saverne) en 1864, juive. Institutrice à l'école primaire de la rue des Fribourgeois à Strasbourg, elle donne des cours à l'ESF UF à partir de mai 1893. [ADBR 34AL1379]

**MEYER Maria Elisa.** Strbg Sg 1894-1895 (matern). Née à Strasbourg en 1864, protestante, fille du commerçant Johann Michael Meyer et de Marie Elise Althoffer.

Elle fréquente de 1869 à 1878 l'ESF UF rue de l'Ail à Strasbourg, puis, jusqu'en 1880, l'institution de Mlle Ruch dans la rue de la Douane. Elle reste ensuite chez ses parents, où elle aide sa mère dans le ménage. En novembre 1894, elle succède à Sophie Riebel à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF-institution Saigey (« j'ai toujours aimé m'occuper d'enfants », cv). Elle quitte l'établissement en décembre 1895 suite à ses fiançailles. [ADBR 34AL1388, cv rédigé en 1894]

**MEYER Elisabeth.** Mtz Kahl 1887 (remp). Protestante, fille du *Baurat* Carl Johann Ludwig Meyer ; sœur de Hedwig (→) et Maria Meyer (→). Enseignante diplômée, préceptrice à Düsseldorf (prov. Rhénanie), elle gagne l'ESF Kahlenberg à Pâques 1887, pour remplacer sa sœur Maria, partie se reposer. [ADBR 11AL217]

**MEYER Elise ou Elisabeth, Sœur Maria Barbara (SC).** Btch 1888-1889. Née à Dirmingen (prov. Rhénanie). En novembre 1881, elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est). Elle est nommée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines) en septembre 1888. Le mois suivant, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1889, elle rejoint l'enseignement primaire, sur les conseils de l'*Oberschulrat* Ernst. [ADBR 34AL1418]

**MEYER Eva Emma Eugénie.** Strbg Sg 1897-1902 + Strbg BP 1902-1905 + SMaM 1905-1907 (aide) + Sargm 1907-1919<. Née à Obermodern (O Saverne) en 1877, protestante, fille de l'instituteur Karl Meyer et d'Eva Fischbach. Alors qu'elle a cinq ans, son père prend sa retraite ; c'est lui qui lui dispense son premier enseignement. Elle fréquente ensuite l'école de son village. Lorsqu'elle a neuf ans, son père décède. Elle passe ainsi sa dixième année dans une famille allemande de fonctionnaires à Schirmeck (O Molsheim), « en partie en raison de l'air sain de ce lieu, en partie aussi pour apprendre le français, qui restait employé pour la majorité des cours de l'école primaire » (cv 1897). De retour à la maison, elle fréquente pendant quatre ans et demi l'ESF de Bouxwiller (O Saverne), puis entre, « à l'incitation de la

directrice de cette école [ndlr : Emilie Kuntz] » (cv 1897), à l'ESF du BP avant d'intégrer l'ENS attachée à cet établissement. En juillet 1895, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite quelques mois dans un pensionnat à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), pour améliorer son français (« *um mir vollends den französischen Accent anzugewöhnen* », cv 1897), puis six mois à Clifton près de Bristol pour perfectionner son anglais. A la rentrée 1897, elle succède à Bertha Hubert à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg, où elle reste jusqu'à la fin de l'année scolaire 1901/02. Elle est alors engagée à l'ESF du BP. Après deux années passées à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), elle obtient à la rentrée 1907 le poste laissé vacant par Elisabeth Bruns à l'ESF municipale de Sarreguemines. Après la Première Guerre mondiale, elle devient directrice de l'établissement, transformé en école primaire supérieure de jeunes filles. [ADBR 34AL1264, 34AL1372, cv rédigé en 1902, 34AL1388, cv rédigé en 1388, 34AL1470, 105AL2536 et 105AL2628]

**MEYER Eugénie, Sœur Apollonia (DPR).** Colm DPR 1903-1905 et <1918 + Strbg DPR 1905-1913. Née à Bilwisheim (O Strasbourg-campagne) en 1882, fille de l'instituteur Joseph Meyer. Elle a cinq frères et sœurs. Lorsqu'elle écrit son cv en 1903 : sa sœur aînée, Viktorine, est institutrice à Lembach (O Wissembourg) ; une sœur est préceptrice ; deux autres, Maria et Philomène, vivent dans la maison parentale ; son frère se prépare à être consacré prêtre. A six ans, Eugénie fréquente l'école primaire de son père à Bilwisheim. Lorsque ce dernier est muté à Schirrhein (O Haguenau) en 1892, elle entre à l'école des filles de la commune, dirigée par les Sœurs de la DPSJB. A l'âge de treize ans, elle reçoit la première communion des mains du curé Reichert. Elle passe les trois années suivantes tantôt dans la maison parentale, tantôt chez sa sœur à Lembach. A seize ans, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). En 1899, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit en juillet 1903 l'examen d'institutrice. En septembre 1903, elle entre, selon le souhait de ses supérieures, à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle

se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne en même temps dans l'ESF en question. En septembre 1905, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et gagne celle des Sœurs de la DPR à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en août 1913 pour poursuivre ses études à Münster (prov. Westphalie). [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1903, 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**MEYER Hedwig.** Mtz Kahl 1889 (remp) et 1895 + Mtz 1896-1918. Née à Memel (prov. Prusse-Orientale,auj. Klaipėda en Lituanie) en 1865, protestante, fille du *Baurat* Carl Johann Ludwig Meyer ; sœur d'Elisabeth (→) et Maria Meyer (→). Préparée à la *Selekta* de l'ESF municipale de Memel, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1883 à Königsberg (prov. Prusse-Orientale). A la fin du semestre d'été 1889, elle remplace sa sœur Maria à l'ESF Kahlenberg à Metz. En 1892, elle réussit à Berlin l'examen de professeur de dessin. A l'automne 1895, elle est engagée à l'ESF Kahlenberg pour succéder à Elise von Richthofen. Il reste dans l'établissement devenu ESF municipale. Le 30 décembre 1918, elle est révoquée. [ADBR 11AL218, 34AL1436 et 1045W8]

**MEYER Heinrich.** Strbg Münch 1896-1903 (all). *Oberlehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg. En mai 1896, il reprend les cours de littérature allemande de son collègue Rodolphe Reuss à l'ESF Münch. [ADBR 34AL1382]

**MEYER Helene.** Mtz SC Ge 1904-1905. Née à Sudenfeld-Hagen (prov. Westphalie) en 1884, catholique, fille du propriétaire foncier Hermann Meyer et d'Anna Ostmeyer. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF privée de Freckenhorst (id). Après s'être décidée à devenir enseignante, elle entre à l'automne 1899 à l'EN des franciscaines de Lüdinghausen (id). En octobre 1903, elle réussit l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. Après un séjour de deux mois dans la maison parentale, elle se charge, à partir du début de l'année 1904, de

l'instruction de la fille de neuf ans de Monsieur Rieländer à Lüdinghausen. En mars 1904, elle succède à Sophie Flesch à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1905. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1904]

**MEYER Jean Jacques.** Mulh 1876-1877. Natif du canton de Lucerne (Suisse). En 1876, le directeur de l'ESF municipale de Mulhouse (Martin Müller) se rend en personne à Saint-Imier dans le Jura (Suisse, canton Berne) pour convaincre Jean Jacques Meyer, professeur d'allemand et d'anglais à l'école secondaire de cette ville, de gagner son établissement. Peu après l'arrivée de Jean Jacques Meyer à Mulhouse, le même directeur l'accuse de professer des sentiments antiallemands et obtient son renvoi. [ADBR 34AL1265, 34AL1268 et AMMul R III Bb5]o

**MEYER Joseph.** Rstf 1894-1900 (rel). A l'automne 1894, il succède à Johann Peter Dufour comme aumônier de l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) et reprend l'enseignement de son prédécesseur. [ADBR 34AL1454]

**MEYER Josephine, Sœur Maria Clara (AP).** Blmgy 1886-1887 + StL 1889-1891 et 1893-1897. Née à Guebwiller en 1867, fille de Joseph Meyer, tourneur sur fer (dans la fabrique de Monsieur Adolf Grün), originaire de Buhl (O Guebwiller), et de Catharina Bürklen : « Je n'ai malheureusement pas eu le bonheur de connaître mon père, car la mort l'a emporté alors que j'étais âgée d'à peine neuf mois. Le soin de toute la famille reposait désormais entièrement sur ma mère » (cv). De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Guebwiller. Après sa première communion, on la confie aux dominicaines de Saint-Nicolas, près de Rougemont-le-Château (départ. Haut-Rhin resté français après 1871), en France, pour continuer son éducation. Elle y reste pendant vingt-et-un mois, s'exerçant aux travaux manuels. Elle reçoit également tous les jours des cours de français. Rentrée à Guebwiller dans la maison parentale, sa mère l'envoie pendant une année dans une école de couture puis, pendant deux ans, chez une couturière, pour

qu'elle s'exerce aux travaux manuels féminins : « Une inclination et un amour particuliers pour l'éducation et l'instruction des enfants m'ont déterminée à choisir la vie religieuse et à m'abandonner entièrement à l'éducation de la jeunesse. Dans ce but, j'entrai, à l'âge de dix-neuf ans, au couvent des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny [O Altkirch] ». Elle s'y consacre pendant trois mois à l'enseignement du français puis recommence à étudier l'allemand. Naturellement, elle ne dit pas dans son cv qu'elle a été suspendue de ses fonctions en août 1887, suspectée par les autorités scolaires de menées antiallemandes, à l'instar de quatre autres sœurs de l'établissement. En septembre 1888, elle est envoyée à Saint-Louis (O Mulhouse) pour pouvoir se consacrer à l'étude de la langue allemande. En décembre 1888, elle prend part à l'examen d'enseignante pour les ESF à Colmar. Elle enseigne ensuite les travaux manuels, avec l'autorisation de l'*Oberschulrat*, dans la deuxième et la troisième classes. Dans son temps libre, elle continue de se consacrer à l'étude de la langue allemande, qu'elle espère apprendre à fond à l'EN de Sélestat. En 1897, elle fait partie des sœurs qui partent pour l'Amérique. [ADBR 34AL1287, cv rédigé en 1889, et état civil de Guebwiller]

**MEYER K.**, Strbg L 1887-1900 (math s.nat) + Strbg BP 1890-1900 (id). Enseignant puis *Oberlehrer* à l'EN d'instituteurs de Strasbourg, il enseigne dans « l'institution » de Milles Kruttge et Asmus, bientôt ESF Lindner, à partir de la rentrée 1887. A partir de 1890, il donne aussi des cours dans les classes supérieures de l'ESF du BP au titre d'une activité annexe, tout d'abord seulement en mathématiques, puis également en sciences naturelles à partir de la rentrée 1891. Il se restreint ensuite, à nouveau, aux mathématiques, puis prend en charge l'enseignement des sciences naturelles à l'ENS attachée à l'ESF à partir de la rentrée 1896. Il abandonne ses activités dans les deux ESF en 1900, suite à sa nomination comme directeur de l'EN d'instituteurs. [ADBR 34AL1369, 34AL1370, 34AL1405 et 34AL1406]

**MEYER K.**, Strbg Kg 1910-1914 (all fr). *Wissenschaftlicher Hilfslehrer* puis *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg, il donne des cours de français à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1910 ; il intervient aussi dans les cours d'allemand pour étrangères qui sont organisés dans l'établissement à partir de la rentrée 1911, pour y enseigner la grammaire, le style et la littérature. [ADBR 34AL1411]

**MEYER Katharina, Sœur Ida (SC)**, StAvd SC 1908-1918. Née à Pflugscheidt (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1882, fille de Peter Meyer et de Maria Altmeyer. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Riegelsberg (id), puis l'EM de Sarralbe (O Forbach). A Pâques 1898, elle entre dans la congrégation de SC. En janvier 1902, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. En février 1903, elle est affectée à la classe inférieure de l'école de filles privée Sainte-Croix à Metz. En mai 1905, elle réussit son examen de service Château-Salins. A Pâques 1908, elle succède à Sœur Gregoria Flechl à l'ESF SC de Saint-Avoid (O Forbach). [ADBR 34AL1478, cv rédigé en 1906]

**MEYER Lina**, Strbg BP 1887-1896. Née à Altwiller (O Saverne) en 1868, fille de l'instituteur Ludwig Meyer et de Lina Klein. Jusqu'à ses onze ans, elle fréquente l'école primaire d'Uttwiller (id), dont son père a pris la direction en 1873. En juillet 1880, son père est muté à l'école primaire Saint-Guillaume de Strasbourg. Elle entre alors à l'ESF municipale de Strasbourg, dont elle fréquente la quatrième et la troisième classes. A Pâques 1882, elle quitte l'établissement pour rejoindre l'ESF du BP. Elle y fréquente la deuxième et la première classes. En 1884, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et réussit à l'automne 1887 l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1887, elle est engagée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1368, cv rédigé en 1887]

**MEYER Marie Louise**, Sargm 1885-1887 (tm). Née à Entzheim (O Strasbourg-campagne) en 1851, fille d'un commissaire de police français qui entre en juillet 1871 dans l'administration allemande des impôts (il devient assistant au bureau principal des

impôts à Strasbourg). Elle fréquente l'institution de Mlle Beyer à Strasbourg pendant trois ans, puis « l'école supérieure de filles » (cv) de Caroline Hunolt (→) à Wasselonne (O Molsheim) pendant quatre ans, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Elle aide ensuite sa mère dans les travaux ménagers et donne en même temps des cours de piano, de français et de travaux manuels. En août 1877, « par l'entremise d'une tante habitant à Paris » (cv), elle devient préceptrice dans la maison de Monsieur W. de Growenor à Passy (XVI<sup>e</sup> arr. de Paris), où elle reste pendant un an. Elle suit ensuite la comtesse Sheffield au domaine de Normandy Park à Brigg (Angleterre, Lincolnshire), où elle reste jusqu'en janvier 1880. Le mois suivant, elle entre au service de la famille Surtees à Piccadilly (Londres). Suite au décès de sa grand-mère et à la maladie de sa mère, Louise Meyer retourne dans la maison parentale à Strasbourg en juillet 1881. En septembre 1884, elle intègre l'école industrielle de Mlle Bechlin dans cette même ville pour se préparer à l'examen de directrice d'école industrielle, qu'elle doit passer en septembre 1885, après avoir suivi l'ensemble des cours. Elle termine son cv de juillet 1885 par des informations sur sa famille, notamment sur sa fratrie : « J'ai encore deux sœurs, dont l'une est âgée de trente ans et mariée depuis 1873 au *Wegemeister* Freysz à Erstein, et un frère de dix-neuf ans, actuellement en service d'une année au 105<sup>e</sup> régiment d'infanterie et qui deviendra ensuite surnuméraire dans l'administration des impôts » (cv). Louise Meyer rédige ce cv pour l'envoyer au directeur du cercle de Sarreguemines, afin de lui demander l'autorisation de fonder dans cette ville une école industrielle, répondant ainsi à la sollicitation de plusieurs familles. En septembre 1885, elle obtient, comme prévu, le diplôme de directrice d'école industrielle. L'école industrielle peut ouvrir à la rentrée : Mlle Meyer est employée par les parents porteurs du projet. A partir de cette même rentrée 1885, elle donne également des cours à l'ESF municipale. Elle quitte la ville à Pâques 1887. [ADBR 34AL1466, cv rédigé en 1885]

**MEYER Luise.** Mulh 1908-1910 (dess). Engagée à l'ESF municipale de Mulhouse en

1908, elle quitte l'établissement deux ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1275]

**MEYER Magdalena, Sœur Lucienne (DPR).** Hgn DPR 1867-1882<. Née en 1848. A partir d'octobre 1867, elle enseigne à l'ESF de la DPR à Haguenau. [ADBR 34AL1332]

**MEYER Margarethe.** Mnst 1897-1901. Née à Beiertheim (gd. Bade) en 1877, protestante, fille d'un trésorier. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Munster de 1893 à 1896. Après quatre années passées à l'ESF de Munster, elle quitte l'enseignement public en 1901. [AMMun R I/267]

**MEYER Margarethe.** Br 1900-1901 (remp). Née à Barr (O Sélestat) en 1880, fille du tanneur Jakob Meyer et de Karolina Stempf. Elle fréquente l'école primaire de Barr jusqu'à ses quatorze ans, puis l'ESF de Barr pendant une année, où elle se prépare pour entrer à l'EN. En 1897, elle réussit l'examen d'entrée à l'EN de Strasbourg, qu'elle quitte en mars 1900 avec le diplôme d'institutrice. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1900]

**MEYER Maria.** Mtz Kahl 1877-1895 + Mtz 1896-1917. Née à Wehlau (prov. Prusse-Orientale) en 1852, protestante, fille du *Baurat* Carl Johann Ludwig Meyer ; sœur d'Elisabeth (→) et Hedwig Meyer (→). En 1871, elle réussit à Königsberg (prov. Prusse-Orientale) l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF Kahlenberg à la rentrée 1877. A Pâques 1887, elle part se reposer et est remplacée par sa sœur Elisabeth. En mai 1889, elle part s'occuper de son père, gravement malade, et est remplacée par sa sœur Hedwig. Lors de la fusion des ESF Kahlenberg et Heyder pour former l'ESF municipale de Metz, elle fait partie du nouveau personnel enseignant. Elle devient par la suite *Oberlehrerin*. A la fin de l'année scolaire 1916/17, elle part à la retraite. Elle vit à Montigny (O Metz-campagne) avec sa sœur Hedwig. [ADBR 11AL217 et 11AL218]

**MEYER Anna Maria, Sœur Antonia Joseph (DPSJB).** Fén 1911-1912 et 1914-

1916 (tm). Née à Scherwiller (O Sélestat) en 1880, fille du vigneron Alexander Meyer et de Sophia Geimer. En 1896, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle réussit l'examen d'institutrice en mars 1901. Au mois d'octobre suivant, elle est nommée à l'école primaire de Villé (O Sélestat). En octobre 1905, elle passe son examen de service au couvent de Saint-Jean-de-Bassel. En juillet 1910, elle quitte Villé pour cause de maladie et retourne au couvent. En octobre 1911, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement en octobre 1912 pour cause de maladie, puis y retourne à la rentrée 1914, comme enseignante de travaux manuels. [ADBR 105AL2635, cv rédigé en 1911, et état civil de Scherwiller]

**MEYER P.** Strbg Kg 1899-1904 (rel). Institutrice à l'École Schoepflin catholique à Strasbourg, elle donne des cours de religion à l'ESF Koebig à partir de mai 1899. [ADBR 34AL1409]

**MEYER Rosalie, Sœur Marie Flamine (DPR).** Strbg DPR 1899. Née à Wattwiller (O Thann) en 1879, fille de l'organiste Anton Meyer et d'Elisa Köblen. Elle fréquente l'école primaire de Wattwiller jusqu'à ses treize ans. En avril 1892, elle fait sa première communion : « Le curé Siegrist, pour qui je conserve une pensée fidèle, m'a préparée à cet acte important » (cv). Ensuite, ses parents lui font donner des cours privés, avant qu'elle ne fréquente pendant un an « l'établissement d'enseignement de Sainte-Odile » (cv). En octobre 1895, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juin 1899. Elle est affectée à l'ESF de la DPR à Strasbourg en septembre 1899. En avril 1905, malade, elle est remplacée par une autre religieuse. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1899]

**MICHAELIS Otto Hermann Julius.** Mtz 1907-1919 (rel). Né à Strasbourg en 1875, fils d'Adolf Michaelis (→ *NDBA*), professeur d'archéologie à l'Université de Strasbourg. Pasteur à Metz de 1903 à 1919. A partir de la rentrée 1907, il enseigne à l'ENS attachée à

l'ESF municipale. Le 1<sup>er</sup> avril 1919, il est révoqué de ses fonctions dans l'établissement. Il gagne ensuite l'Allemagne. Il fut un historien et hymnologue renommé. [ADBR 34AL1438, 1045W8 et VOGLER Bernard, « Michaelis Otto Hermann Julius », *NDBA*, 26, p. 2649]

**MICHEL.** Strbg BP 1899-1903 (math s.nat). Enseignant de l'EMG du Fossé des Tanneurs à Strasbourg. Comme enseignant à l'ESF du BP, il se concentre à partir de la rentrée 1903 sur la *Fortbildungsschule* de l'établissement. [ADBR 34AL1371]

**MICHEL, Dr.** Hgn 1878-1879 (ch fr) et 1883-1902 (fr). *Oberlehrer* du lycée de Haguenau. [ADBR 34AL1326 et 34AL1331]

**MICHEL Marguerite Amélie.** Strbg Schw 1884< + Mulh Do 1888 (remp) et <1903 + Dorl 1891-1893 + Mulh Bl 1893 (remp). Née à Urbeis (O Sélestat) en 1864, fille de l'instituteur Michel Michel et d'Amélie Matz. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse, puis l'ENS attachée à cet établissement. En 1884, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite active pendant plusieurs années à l'ESF Schwartz à Strasbourg, puis passe quelque temps en France avant de gagner un poste d'enseignante à Stuttgart (roy. Wurtemberg). Elle effectue entre-temps un remplacement à l'ESF Dollfus à Mulhouse, qu'elle ne signale pas dans son cv de 1891. A la rentrée 1891, elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). Elle quitte l'établissement à Pâques 1893 pour rejoindre l'ESF Blattner à Mulhouse, avant de retrouver l'ESF Dollfus, qu'elle quitte en 1903 pour un poste dans l'enseignement public. [ADBR 34AL1298, 34AL1300, 34AL1301, 34AL1303, 34AL1337, cv rédigé en 1891, et 34AL1383 et état civil d'Urbeis]

**MICHEL Jean Auguste.** Mulh Gr/R <1869-1876 (géo) + Mulh 1872-1874. Né à Strasbourg en 1808, marié, père de quatre enfants. Bachelier ès lettres. Il passe six années dans l'artillerie. De 1836 à 1837, il enseigne à l'école Saint-Thomas à Strasbourg. Il déménage en 1837 à Mulhouse, où il est affecté aux classes

spéciales de filles dès leur création. Il enseigne également la géographie aux cours secondaires de filles qui sont ouverts à Mulhouse en 1868 (peut-être dès le début, au moins depuis la deuxième année). Après l'annexion, il reste à son poste dans les classes spéciales de filles. Lorsque celles-ci sont transformées en ESF en 1872, il devient membre du corps enseignant de ce nouvel établissement. Il est même apprécié des autorités allemandes : « Monsieur Michel est très versé dans les sciences et appartient à la génération des anciens qui savent encore parler l'allemand et estimer la chose allemande » (ADBR 34AL1265, inspecteur scolaire de cercle au président de Haute-Alsace, 25.07.1872). Il part à la retraite en 1874. L'annexion n'a pas non plus interrompu son activité annexe aux cours secondaires de filles, devenus l'ESF Grisch puis Russ : il y enseigne jusqu'à ce que les autorités scolaires le poussent vers la sortie en 1876. [ADBR 11AL207 et 34AL1265, ADHR 1T1450 et AMMul RIII/Ac]◦

**MICHEL Elisabeth.** Mulh 1882 (remp) et 1883-1918. Née à Mulhouse en 1861, protestante. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse puis l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en 1880. Pour poursuivre sa formation, elle passe ensuite un an et demi à Paris, puis revient à Mulhouse pour effectuer un remplacement à l'ESF pendant un semestre, avant de passer une année en Angleterre. En juin 1883, elle est engagée à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle devient *Oberlehrerin* en 1902. [ADBR 34AL1267 et 34AL1273]

**MICHEL Georg Daniel.** Rib Meinh <1872-1873< (rel). Né à Strasbourg en 1817. Pasteur de Ribeuwillé de 1848 jusqu'à son décès en 1890. [ADBR 34AL1277 et Bopp, p. 373]

**MICHEL Johann.** Rstf 1901-1909 (rel). En juin 1901, il succède à Joseph Erman comme aumônier de l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), chargé des cours de religion. Il quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1908/09. [ADBR 34AL1455]

**MICHELS.** Sargm 1891 (math). Enseignant du lycée de Sarreguemines. [ADBR 34AL1468]

**MICHELS Angela.** Strbg DC 1904-1905. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1883, catholique, fille de Nikolaus Michels, instituteur dans un établissement pénitentiaire, et de Maria Anna Sebastiani. Elle fréquente l'ESF royale de Trèves, puis l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit à Pâques 1903, après trois années de préparation, l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Après une année passée à diriger « l'école de filles » (cv) non-confessionnelle d'Oberkail (prov. Rhénanie, O Wittlich), elle est engagée, en mai 1904, à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1904]

**MICHELS Friederike Marie Rosine.** Strbg BP 1887-1889. Née à Potsdam (prov. Brandebourg) en 1855, protestante, fille de Karl Joachim Georg Christian Michels, fonctionnaire du grand orphelinat militaire, et d'Auguste Wilhelmine Keil. Elle fréquente l'ESF municipale de Potsdam, puis entre à l'âge de seize ans à l'ENS attachée à l'établissement. Après deux années de préparation, elle y réussit en mars 1874 son examen d'enseignante pour les ESF. Elle est alors engagée comme remplaçante dans une école de filles de la localité jusqu'en octobre de la même année. Ensuite, elle est préceptrice pendant de nombreuses années : « J'ai trouvé beaucoup de joie dans cette activité. Au fil du temps, j'ai changé plusieurs fois d'élèves, comme le montrent mes certificats en pièces jointes » (cv). En effet, elle est d'abord deux ans au service de la famille Tritze à Glindow (prov. Brandebourg) (1874-1876), puis s'occupe de l'instruction de la plus jeune des filles Engels pendant un an et demi au domaine de Waltersdorf (prov. Brandebourg,auj. dans la commune de Heideblick) (1877-1878), passe près de trois ans dans la famille Redlich à Gramzow (prov. Brandebourg, dans l'Uckermark) (1878-1881), huit mois à s'occuper de la fille des von Sydow au château de Baerfelde (prov. Brandebourg,auj. Smolnica en Pologne) (1882-1883) et enfin une année à instruire les deux plus

jeunes filles du capitaine à la retraite Kühne, propriétaire d'un domaine seigneurial à Liebichau (prov. Silésie) (1883-1884). Elle abandonne cette dernière place pour se rendre à Pâques 1884 en Suisse romande – « J'ai jugé à propos de poursuivre mon instruction par un séjour à l'étranger » (cv). Installée à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel), elle n'enseigne pas mais consacre son temps à étudier la langue française. En janvier 1885, elle se rend en Angleterre, afin d'en maîtriser la langue. Elle y engagée comme enseignante à Weston-upon-Mare (Somerset), où elle donne des cours de musique, d'allemand, de français et de géographie. Après deux ans et demi passés dans cet établissement, elle rentre en Allemagne en août 1887, séjournant dès lors à Potsdam et y donnant quelques cours dans une école privée. Elle se prépare également à l'examen de directrice, qu'elle réussit en novembre 1887 à Berlin. Le mois suivant, elle est appelée à Strasbourg, à l'ESF du BP, pour y remplacer Sœur Marie de Tribolet, mise en congé pour une durée indéterminée. Elle figure encore parmi le corps enseignant pour l'année scolaire 1888/89. [ADBR 34AL1368, cv rédigé en 1887, et 34AL1369]

**MIDDELER Johanna.** Sargm SC 1908-1909. Née à Wolbeck (prov. Westphalie) en 1887, catholique, fille de l'*Amtmann* Bernard Middeler. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ESF des franciscaines à Lüdinghausen (id) à partir de Pâques 1901. Deux ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à cette ESF. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en mars 1907 devant la commission royale des examens. Elle se repose ensuite dans la maison parentale. En mars 1908, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1908]

**MIESCH Marie Anna.** Mulh BI 1908-1912. Née à Riedisheim (O Mulhouse) en 1888, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Josef Miesch et de Philomena Mayer ; sœur d'Otilie Miesch (→). Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de Riedisheim. « Parce que je voulais devenir enseignante, mon père m'a

envoyée à l'école supérieure de filles de Mulhouse à l'âge de dix ans, et plus tard à l'école normale attachée à cet établissement, où j'ai été formée à mon métier actuel » (cv). Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1908. La même année, elle succède à sa sœur à l'ESF Blattner. En 1912, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1908]

**MIESCH Otilie.** Mulh BI 1905-1908. Née à Riedisheim (O Mulhouse) en 1882, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Josef Miesch et de Philomena Mayer ; sœur de Marie Anna Miesch (→). Après avoir reçu sa première instruction à l'école de Riedisheim, elle fréquente l'ESF de la DPR à Mulhouse, puis l'ESF municipale de cette ville. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. En septembre 1901, elle commence son activité d'enseignante en remplaçant pendant une année une sœur-enseignante malade à l'école de filles de Riedisheim. Elle passe ensuite un an dans la maison du prélat Kannengieser à Kembs (O Mulhouse), comme préceptrice d'un garçon de dix ans. En septembre 1903, elle obtient un poste à l'ESF de Mlle Maria Drammer à Cologne (prov. Rhénanie), où elle est active jusqu'à Pâques 1905. « Je projette désormais d'obtenir un poste à Mulhouse pour pouvoir habiter chez mes parents à Riedisheim », écrit-elle dans son cv de 1905. Elle trouve ce poste à l'ESF Blattner, un établissement qu'elle quitte en 1908 pour se marier. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1905]

**MIESCH Rosalie, Sœur Jeannette (DPR).** Colm DPR 1896-1898 + Rouf 1899<. Née à Wittelsheim (O Thann) en 1870, fille de Johannes Miesch et de Justina Soltner. Elle fréquente l'école primaire de Wittelsheim de six ans jusqu'à sa première communion, en 1883. Elle passe l'année suivante en partie dans la maison familiale, en partie en France. En 1893, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1896. Après deux années passées à l'ESF de la DPR à Colmar, elle est mutée en 1898 à Strasbourg-Robertsau. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1896, et 34AL1296]

**MIHATSCH Margaretha.** Strbg L 1887-1888. A la rentrée 1887, elle est engagée dans « l'institution » de Milles Kruttge et Asmus, bientôt ESF Lindner. Elle quitte l'établissement et Strasbourg en août 1888. [ADBR 34AL1405]

**MILDNER Maria.** Dz 1888. Née à Oldisleben (gd. Saxe-Weimar-Eisenach) en 1864, catholique. En juin 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Stuttgart (roy. Wurtemberg). De 1882 à 1888, elle est enseignante à Saulgau (id). A la rentrée 1888, elle succède à Magdalena Stentrup à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle quitte l'établissement à sa fermeture, en novembre de la même année. [ADBR 34AL1423]

**MILLER Mlle.** Mtz Minag <1873< (dess) + Mtz Kahn 1882-1884< (id). [ADBR 11AL223]

**MINAGLIA Mélanie\*.** Mtz Minag <1871-1881. Née en 1816. Elle obtient son diplôme vers 1835. Dans les années 1860, elle fonde une école normale d'institutrices au N°1 place Sainte-Croix à Metz, qu'elle réaménage totalement à cet effet. Avec l'annexion allemande, son institution est un simple pensionnat libre. En y ajoutant une classe allemande en 1871 ou 1873, la directrice peut compter sur la bienveillance des autorités, qui permet à l'institution d'intégrer la catégorie des ESF, malgré ses faibles prestations. En mars 1878, un rapport d'inspection la juge « trop indulgente » avec les élèves. En avril 1879, suite à la suppression d'une classe, l'établissement en déclin tombe au rang d'école primaire. Au même moment, en raison de problèmes de santé, Mélanie Minaglia cesse d'enseigner et ne se consacre plus qu'à ses fonctions de directrice. En octobre 1879, elle engage Léonie Heyder, dans l'objectif déclaré de lui céder la direction à son départ. Un rapport d'inspection de janvier 1880 révèle qu'« elle semble avoir déjà cédé la direction de l'école à Madame Heyder » et que « la famille Heyder habite déjà dans la maison de Mademoiselle Minaglia ». A la même époque, l'établissement retrouve son rang d'ESF. Au printemps 1880, Mélanie Minaglia informe l'inspecteur scolaire de

cercle (Statz) qu'elle a cédé la direction de l'école à Léonie Heyder dès la rentrée 1879, mais qu'elle n'a pas encore procédé à la vente de l'institution. A l'automne 1880, elle reprend l'enseignement de la religion en langue française. Elle est cependant sommée de clarifier la question de la direction. Elle écrit au président de Lorraine (09.12.1880) : « Mme Heyder est entrée dans mon établissement comme maîtresse au mois d'octobre 1879, alors que, pour cause de santé, je devais prendre du repos. Ainsi que Mme Heyder l'a indiqué tout d'abord à la présidence, son désir était de me succéder à l'époque où je me déciderais à me retirer, époque qui n'était pas fixée. Il n'y eut alors entre elle et moi d'autre contrat qu'un arrangement verbal par lequel je lui abandonnerais la responsabilité matérielle ainsi que les intérêts pécuniers de l'établissement, tout en conservant la haute direction et la responsabilité vis-à-vis des autorités. Depuis cette époque, ma santé ne s'est pas améliorée et je songe à me retirer définitivement ». La direction de l'école est officiellement transmise à Mme Heyder en avril 1881. [ADBR 11AL220]

**MINDER Amalie, épouse KOENIG\*.** Strbg Schw 1889-1890 et 1893-1896 + Strbg Münch 1891-1892 + Wsl 1896-1899. Née à Eckbolsheim (O Strasbourg-campagne) en 1869, protestante, fille de Théodore Minder, fabricant de malt, et de Sophie Weber. Elle fréquente tout d'abord l'école maternelle d'Eckbolsheim puis l'ESF Münch à Strasbourg de six à onze ans. Elle quitte alors l'établissement pour rejoindre l'ESF dont Mlle Schwartz, « une proche parente » (cv 1891), vient de prendre la direction. « Lorsque j'y avais fréquenté toutes les classes, mes parents ont souhaité que je me prépare à l'examen allemand pour enseigner dans les écoles supérieures de filles » (cv 1891). Elle intègre donc l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1889. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Schwartz, où elle reste une année. Pour perfectionner son anglais, elle rejoint ensuite un poste en Angleterre. Elle ne l'occupe toutefois qu'un semestre, car la mort de son père la rappelle auprès des siens. A la rentrée 1891, elle est engagée à l'ESF

Münch, où elle reste jusqu'à la fin de l'année scolaire. A l'automne 1893, elle retrouve l'ESF Schwartz, où elle enseigne jusqu'en avril 1896. Elle succède alors à Maria Kuntz à la tête de l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). Elle reste à ce poste jusqu'à son départ de l'établissement en janvier 1899, pour épouser K. König (→). [ADBR 34AL1381, cv rédigé en 1891, et 34AL1394, cv rédigé en 1896]

**MINDERMANN Margaretha, Sœur Marie Josephine (NDM).** Molsh 1892-1893. Née à Uersfeld (prov. Rhénanie, district Coblenche) en 1852, fille du cultivateur Nikolaus Mindermann. Elle est formée au métier d'enseignante au couvent ND à Trèves (prov. Rhénanie), ville dans laquelle elle réussit en avril 1873 son examen d'institutrice. De 1874 à 1876, elle enseigne à l'école de filles d'une classe de Landkern (prov. Rhénanie, O Cochem). Elle entre ensuite au couvent ND de Molsheim et enseigne dans le niveau inférieur et le niveau moyen de l'école primaire de plusieurs classes de Molsheim. En octobre 1882, elle réussit à Sélestat son examen de service. En juillet 1884, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. Elle est affectée à l'ESF de Molsheim à partir de novembre 1892. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1892]

**MINK Katharina, Sœur Cäcilia Maria (SC).** Btch 1906-1915. Née à Coblenche (prov. Rhénanie) en 1879, fille du menuisier Josef Mink et de Gertrude Smits. Elle fréquente l'école primaire à Coblenche. En 1895, elle entre à l'ESF SC de Sarreguemines, intègre l'ENS attachée à l'établissement et s'y prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle poursuit sa préparation au noviciat SC à Metz. En avril 1900, elle réussit son examen. En septembre 1901, elle est affectée au niveau inférieur de l'école paroissiale Saint-Martin à Metz. En mai 1903, elle réussit son examen de service à Château-Salins. A Pâques 1904, elle est nommée dans la classe inférieure des filles à l'école primaire de Sierck-les-Bains (O Thionville-est). A la rentrée 1906, elle succède à Sœur Rose Rummel à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1419, cv rédigé en 1906]

**MINK Lina.** Hgn 1912-1913 (matern: aud.lib). Fille du *Postsekretär* Peter Mink. En février 1912, elle est admise comme auditrice-libre à l'école maternelle attachée à l'ESF de Haguenau pour une année, afin de se préparer à passer l'examen de directrice d'école maternelle. [ADBR 34AL1330]

**MINNINGER, Sœur Antonia (DC).** Sarbg DC 1901-1902. Née à Losheim (prov. Rhénanie, O Merzig) en 1879, fille du tailleur de pierre Peter Minninger et de Helena Huppenthal, sœur de Susanna Minninger (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis se prépare à intégrer une ESF sous la direction de sa sœur, alors institutrice à Hestroff (O Boulay). En septembre 1895, elle entre à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle s'y prépare pendant quatre ans à passer l'examen d'institutrice, puis entre en octobre 1899 au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins, où elle poursuit ses études. En mars 1901, elle réussit l'examen d'institutrice à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle reste ensuite au noviciat de Château-Salins et donne des cours d'allemand et de calcul à l'école ménagère nouvellement fondée à côté de l'établissement. A la rentrée 1901, elle succède à Sœur Anna Metzsch à l'ESF de la DC à Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, rappelée par la supérieure générale de Château-Salins. [ADBR 34AL1464, cv rédigé en 1901]

**MINNINGER Susanna, Sœur Josephine (DC).** Sarbg DC 1896-1918. Née à Losheim (prov. Rhénanie, O Merzig) en 1869, fille du tailleur de pierre Peter Minninger et de Helena Huppenthal, sœur de Sœur Antonia Minninger (→). Elle se prépare à l'EN de Münstereifel (prov. Rhénanie) à passer l'examen d'enseignante. Elle est tout d'abord active à Macker (O Boulay) de 1889 à 1891, puis à Hestroff (id) de 1891 à 1894, puis à Schwerdorff (id) de 1894 à juillet 1895. A cette date, elle entre dans la congrégation des Sœurs de la DC à Château-Salins. En mars 1896, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1896]

**MIRBT.** Dz 1896-1898 (rel). Pasteur de garnison. Il enseigne la religion à une partie des élèves protestantes de l'ESF de Dieuze (O Château-Salins) à partir de la rentrée 1896. Les cours ont lieu à l'extérieur de l'établissement. [ADBR 34AL1424]

**MITTELHEISSER, Sœur Augusta (DPR).** Strbg DPR 1860-1906. Née à Truchtersheim (O Strasbourg-campagne) en 1842. « Particulièrement indisposée » (maladie), elle cesse l'enseignement en mai 1881 (la supérieure à l'administrateur municipal de Strasbourg, 31.05.1881). En avril 1889, elle a besoin de quelques semaines de repos. En janvier 1900, elle est en congé pour cause de maladie : elle reprend son service à la rentrée suivante (septembre 1900). En 1901, elle reprend l'enseignement plusieurs jours après la rentrée, pour cause de maladie. Elle est à nouveau en congé pour cause de maladie en novembre 1906. Elle ne reprendra pas son service. [ADBR 34AL1353 et 34AL1354]

**MITTELHEISSER Anna, Sœur Imelda (DPSJB).** Fên 1917-1918. Née à Truchtersheim (O Strasbourg-campagne) en 1888, fille du cultivateur Joseph Mittelheisser et de Philomena Kuhn. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de treize ans. Elle passe ensuite trois années à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). A Pâques 1905, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (id), où elle réussit l'examen d'institutrice en avril 1908. Elle est ensuite affectée à la classe inférieure des filles à l'école primaire de Farschviller, où elle reste pendant deux ans. En 1911, elle est nommée enseignante au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle se prépare en même temps à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en novembre 1912. Elle continue d'enseigner au noviciat jusqu'en août 1917. Deux mois plus tard, elle succède à Sœur Adrienne Fuchs à l'ESF de Fénétrange. Elle meurt à Saint-Jean-de-Bassel le 5 mai 1976. [ADBR 105AL2635, cv rédigé en 1917, et état civil de Truchtersheim]

**MODEL Abraham.** Strbg 1875-1895 (rel). Né à Bühl (gd. Bade) en 1822, juif. Il fréquente l'école primaire de Bühl, puis entre

à l'EN protestante de Karlsruhe (id). Il quitte l'établissement en mai 1840, après avoir réussi son examen d'instituteur. En 1859, il devient instituteur à l'école israélite de Rastatt (id), où il demeure jusqu'en 1872. Il décide alors de franchir le Rhin : « Suite à la réunification de l'Alsace-Lorraine et de l'Allemagne, je me suis établi à Strasbourg en 1872. J'espérais trouver dans le Pays d'Empire un nouveau et vaste champ pour l'enseignement et désirais y propager le sens de la patrie et l'esprit allemand. Avec le soutien bienveillant de l'inspection scolaire du cercle, j'ai donc créé une institution de trois classes pour les filles israélites. Son succès me semblait d'autant mieux assuré que ma fille de vingt-trois ans, Fanny, qui avait appris le français et l'anglais dans des écoles à l'étranger, devait assurer l'enseignement de ces langues. Je pensais ainsi faciliter l'entrée des Alsaciens dans cette institution. Mes prévisions furent cependant contredites et mes espoirs déçus. Les Alsaciens ou plutôt les Strasbourgeois étaient hostiles aux écoles allemandes et rejetaient l'enseignement allemand d'une manière générale. De leur côté, les familles israélites venant d'Allemagne étaient en trop petit nombre pour assurer à elles seules l'existence de l'école. Comme les sacrifices auxquels j'ai consenti pour cette entreprise ne pouvaient être renouvelés sur la durée, j'ai été obligé de fermer l'institution en octobre 1874. Je donne depuis des cours privés qui sont d'autant plus appréciés par les parents que l'enseignement de la religion juive dispensé dans les écoles supérieures est insuffisant. En tant que père de famille, je souhaite retrouver un emploi définitif et demande donc [...] ma nomination comme professeur de religion à l'école supérieure de filles qui doit être créée [à Strasbourg] » (cv). Son souhait sera exaucé : il fait partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale de Strasbourg qui ouvre ses portes en octobre 1875 (six heures d'enseignement par semaine). Il enseigne à l'ESF jusqu'à son décès en juin 1895, à l'âge de soixante-treize ans. [ADBR 34AL1342, AMS 2MW589, cv rédigé en 1875, et *Jahresbericht* Strasbourg 1895, p. 26 ; sur l'école de Fanny Model, voir AMS 2MW643, dossier Modell]

**MOELLER, Dr.** Mtz Minag/H 1879-1888 (all hist). *Oberlehrer* du lycée de Metz. Mélanie Minaglia demande l'autorisation de l'employer dans son établissement fin 1879, mais l'autorisation n'est accordée qu'en septembre 1880, une fois réglée la question du statut de l'école. Il cesse son activité dans l'établissement à la fin de l'année 1887/88, après une maladie qui l'a empêché d'enseigner les derniers mois. [ADBR 11AL220]

**MOELLER Elise Emma Berthe.** Strbg BP 1899-1918. Née à Strasbourg en 1879, protestante, fille du secrétaire des chemins de fer Johann Joseph Moeller et de Berthe Wund. En 1883, elle entre au BP, où elle fréquente l'Enfantine pendant deux ans, puis l'ESF pendant dix ans et enfin l'EN pendant trois ans. En juillet 1898, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF et quitte l'établissement. Deux mois plus tard, elle se rend en Ecosse (Royaume-Uni), où elle devient préceptrice de deux garçons de douze et seize ans et d'une fille de quatorze. Pour des raisons de santé, elle doit cependant quitter l'Ecosse au bout de quatre mois. En mai 1899, elle est engagée comme préceptrice dans une famille allemande : elle se charge de l'instruction de trois filles de dix, douze et treize ans et d'un garçon de sept ans. En septembre 1899, elle quitte cet emploi et rentre à Strasbourg pour enseigner dès lors à l'ESF du BP. Malade pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale, elle reste comptée dans le corps enseignant de l'établissement. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1899, et 105AL2579]

**MOELLER Luise (VON), Sœur Norberta (DC).** Strbg DC 1890-1892, 1900-1917 et 1918 + Sarbg DC 1917-1918. Née à Dettingen (roy. Bavière) en 1870, fille du fabricant de cigares Ludwig H. *Alfred* von Möller. Suite au décès prématuré de son père alors qu'elle est âgée de quatre ans, elle déménage à Kassel (prov. Hesse-Nassau), où elle fréquente l'ESF municipale de sept à dix-sept ans, puis l'ENS attachée à cet établissement. En mars 1889, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle se repose alors quelque temps sur les bords du Rhin, puis retourne à Kassel, où

elle donne des cours d'allemand à quelques Anglaises. En même temps, elle prend des cours pour approfondir ses connaissances en religion, ce que son appartenance à la religion catholique ne lui a pas permis de faire à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Kassel. En septembre 1890, elle succède à Elisabeth Beske à l'ESF de la DC à Strasbourg, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1891/92. Elle est ensuite préceptrice en Belgique, en Amérique et en Hongrie. En septembre 1899, elle devient institutrice à l'école primaire de la DC à Château-Salins. En mai de l'année suivante, elle est nommée à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle rejoint la *gehobene Mädchenschule* de la DC à Sarrebourg à la rentrée 1917 pour succéder à Sœur Bernarda Rothenhöfer. A la rentrée suivante, elle retrouve son poste à Strasbourg. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1890, 34AL1351 et 105AL2626, cv rédigé en 1917]

**MÖNCH Gertrud.** Mtz Kahl 1877-1895 + Mtz 1896-1919. Née à Holzweiler (prov. Rhénanie) en 1859, catholique, fille d'un instituteur. En 1877, elle réussit à Coblenz (id) l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à Metz à l'ESF de Friedrich Kahlenberg, une connaissance de son père. Lors de la fusion des ESF Kahlenberg et Heyder pour former l'ESF municipale de Metz, elle fait partie du personnel enseignant du nouvel établissement, où elle devient *Oberlehrerin* par la suite. Elle est révoquée le 10 janvier 1919 et « remplacée par Mlle Charlotte Muller-Devaux, débutante, pourvue du certificat spécial des *Höheren Mädchen Schulen*, à payer au taux prévu pour les débutantes ». [ADBR 11AL217 et 1045W8]

**MÖNCH Marie.** Sarbg 1909-1914. Née à Molsheim en 1889, catholique, fille d'un greffier. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1905 et 1908. Elle succède à Anna Ranzenberger à l'ESF municipale de Sarrebourg à la rentrée 1909. [ADBR 34AL1461]

**MOGG Miss.** Schlgt <1872< (ang). [ADBR 34AL1415]

**MOHL.** Strbg Kg 1888-1890 (all rel). Aumônier militaire (*Divisionspfarrer*) protestant. Il donne des cours de religion à l'ESF Koebig à partir de novembre 1888. [ADBR 34AL1408]

**MOHNEN.** Courc 1911-1912 (math). Il est formé au Luxembourg, où il réussit l'examen pour les EM et l'examen de recteur. En 1874, il entre dans l'enseignement alsacien-lorrain. Il est instituteur à Saint-Jure (O Metz-campagne) pendant trois ans, à Louvigny (id) pendant quatorze ans, puis à Sanry (-lès-Vigy ou sur-Nied ?) (O Metz-campagne) pendant vingt ans. A son départ à la retraite, il reçoit l'ordre de la couronne et s'installe à Courcelles-Chaussy (id). Il est actif comme remplaçant à l'ESF de Courcelles-Chaussy en juin et juillet 1911, puis comme aide-enseignant à partir de la rentrée suivante. [ADBR 105AL2644]

**MOHR Magdalena, Sœur Eulalia Joseph (PPe)\*.** Forb PPe 1886-1887 + Bouz 1887-1899 + Thionv PPe 1899-1918. Née à Gongelfang (O Thionville-est) en 1866, fille du propriétaire foncier Nikolaus Mohr. Elle reçoit sa première instruction dans les écoles de filles de Waldwisse (id) et Metzervisse (id). De quatorze à dix-sept ans, elle est pensionnaire dans une institution tenue par des sœurs en France. Elle entre ensuite au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1886. Le mois suivant, elle est nommée enseignante dans la première classe de l'ESF de la PPe à Forbach. En août 1886, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1887, elle est affectée à l'ESF de Bouzonville (O Boulay), où elle succède à Sœur Hermann Joseph Rival. A la rentrée 1899, elle devient directrice de la nouvelle ESF de la PPe à Thionville. En mars 1916, elle quitte l'établissement pendant quelques jours pour régler les affaires de son défunt frère, curé à Bourdonnay, dont elle est la seule parente. [ADBR 34AL1420, 34AL1425, 34AL1482, cv rédigé en 1899, et 105AL2638]

**MOLINA Anna.** Mulh 1904< (it). Née à Vigevano, dans la province de Pavie (Italie),

en 1875. Elle reçoit son instruction à la maison et réussit en 1893 son examen d'enseignante. Elle suit alors des cours de littérature italienne à l'Université de Turin (id) pendant une année puis des cours publics à l'Académie scientifique et littéraire de Milan (id) pendant une autre année. En 1904, elle dispense les cours d'italien organisés à l'ESF municipale de Mulhouse par le *Zweigverein für das höhere Mädchenschulwesen*. [ADBR 34AL1273, cv rédigé en 1904]

**MOLL Charlotte.** Gbw 1913-1916 (dess). Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1878, protestante, fille de l'enseignant de lycée Prof. Dr. Eduard Moll et de Frida Pfaff. Elle reçoit sa première instruction à Sélestat, en partie par son père, en partie à l'ESF de Mille Fackler. De Pâques 1891 à Pâques 1893, elle fréquente l'ESF de Bouxwiller, où elle est confirmée par le pasteur Haan le dimanche des Rameaux 1893. De l'automne 1893 à Pâques 1895, elle prend part à différents cours de l'école de travaux féminins de Metz. Elle passe ensuite une année à Clevedon (Angleterre, Somerset) pour perfectionner son anglais (juin 1895-juin 1896). A Pâques 1900, elle entre à l'école royale des arts décoratifs de Munich (roy. Bavière), où elle reste jusqu'à Pâques 1902. Elle intègre alors l'école des arts décoratifs de Strasbourg, où elle obtient son diplôme de professeur de dessin avec la mention « bien » en octobre 1903. Elle donne ensuite des cours privés à Metz, tout en assistant, au début de l'année 1904, aux cours de gymnastique et de dessin de l'ESF de la ville. Elle travaille ensuite comme aide-enseignante à l'ESF municipale de Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) de juillet à décembre 1904. Pour poursuivre sa formation professionnelle, elle fréquente à nouveau l'école des arts décoratifs de Strasbourg durant le semestre d'été 1905, ainsi que l'école du *Künstlerinnenverein* à Munich de janvier à juin 1908. Depuis 1909, elle donne des cours privés de dessin, de peinture et de travaux artistiques à Guebwiller. [ADBR 34AL1437 et 105AL2533, cv rédigé en 1913]

**MONESTIER, Sœur Marie Gonzaga (DPR).** Rib DPR <1873<. Née à Ferrette (O Altkirch) en 1849. [ADBR 34AL1305]

**MONNET Anna, Sœur Franziskus Augustinus (PPe).** Pltr 1906-1907<. Née à Lagrange (O Thionville-est) en 1882, fille de J. Monnet. Elle fréquente l'école primaire de Manom (id) de six à quatorze ans, puis reste dans la maison parentale jusqu'à avril 1897, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). En janvier 1901, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. Elle est alors affectée à la troisième classe de filles de Moyeuvre-Grande (O Thionville-ouest). En février 1906, elle est affectée à l'ESF de Peltre suite au départ de Sœur Antonius Hellers. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1906]

**MONREAL Maria.** Mtz SC Ge 1892-1893. Née à Vallendar (prov. Rhénanie) en 1869, catholique, fille du fabricant de toile Simon Monreal et de Maria Monreal. En l'absence d'ESF, elle fréquente l'école primaire de Vallendar et reçoit des cours privés pour compléter son instruction. Pour poursuivre son instruction, elle est envoyée par son tuteur à l'ENS attachée à l'ESF de Königstein (prov. Hesse-Nassau), où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) en septembre 1889. En mai 1892, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en avril 1893. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1892]

**MONSCHAU Mathilde.** Thionv StCh 1882-1884 + Mtz SC Ge 1884<. Née à Augsburg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) en 1863, catholique, fille d'un *fürstliche Fuggersche Leibjäger*. A partir d'octobre 1877, elle fréquente en partie l'institution des Demoiselles anglaises, en partie l'école du couvent Sankt Ursula à Augsburg. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN de Memmingen (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg). A la rentrée 1882, elle succède à Odilia Fassbinder à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. A la rentrée 1884, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 11AL213 et 34AL1428]

**MONSCHAU Therese, Sœur Angelika (PPe).** Thionv PPe 1906-1908 + Forb PPe 1908-1918. Née à Heppingen (prov. Rhénanie, district Coblenz) en 1887, fille du surveillant de puits Jakob Monschau. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ENP de Heimersheim (id) de Pâques à l'automne 1901. Elle entre alors à l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en mars 1902, date de son entrée au noviciat de Peltre. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1906. Elle succède alors à Sœur Klotilde Joseph Levaux à l'ESF de la PPe à Thionville. En septembre 1908, elle succède à Sœur Berchmans Joseph Gaasch à l'ESF de la PPe à Forbach. [ADBR 34AL1425, cv rédigé en 1908, et 34AL1482, cv rédigé en 1906]

**MONYPENY Miss.** Gbw 1874-1875 (ang). Originaire de Cavan (Royaume-Uni, Irlande, Ulster), née en 1855. [ADBR 34AL1256]

**MOOCK Salomon.** Mulh 1874-1898 (rel). Rabbín de Mulhouse de 1873 jusqu'à son décès en 1898. Il enseigne à l'ESF jusqu'à son décès en 1898. [ADBR 34AL1265 et 34AL1272 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 559-560]

**MOOG Barbara, Sœur Marie Sylvester (DPR).** Mulh DPR 1891-1906. Née à Schleithal (O Wissembourg) en 1871, fille du propriétaire Johannes Moog et de Maria Anna Hindelang. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Schleithal. En 1887, elle gagne l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste dix-huit mois. En 1888, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1891. En 1906, après quinze ans d'activité à l'ESF de la DPR à Mulhouse, elle est mutée à l'EMF de Thann. [ADBR 34AL1309, cv rédigé en 1891]

**MOPPERT.** Mtz Mis 1901-1912 (math s.nat) + Mtz SC ENS 1909-1912 (s.nat). Enseignant d'EN, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à partir de la rentrée 1901, et à l'ENS SC à partir de la

rentrée 1909. [ADBR 34AL1443 et 34AL1491]

**MOREL Louise.** Strbg BP 1878. Elle est engagée en janvier, mais doit quitter l'établissement en mars pour raisons de santé. [ADBR 34AL1368]

**MORELLE.** Strbg DC 1906-1911 (rel). Vicaire du curé de la cathédrale de Strasbourg, Kieffer, il donne des cours à l'ESF de la DC à partir de septembre 1906. [ADBR 34AL1352]

**MORGENROTH Lina.** Dorl 1905-1906. Née à Hong-Kong (Empire britannique) en 1882, protestante, fille d'un missionnaire. A l'âge de six ans, elle suit ses parents à Strasbourg, où la famille habite durant un an et demi. Lorsque ses parents retournent en Chine, elle entre comme interne à l'ESF du BP avec sa plus jeune sœur. Elle fréquente toutes les classes de l'établissement, puis l'EN qui lui est attachée. En 1901, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. A ce moment là, ses parents viennent de rentrer de Chine. Comme l'état de santé de son père a beaucoup décliné, en raison de son intense activité et du climat du sud de la Chine, celui-ci décide de rester dans sa *Heimat* alsacienne. En 1903, il est nommé pasteur à Cleebourg (O Wissembourg). Entre-temps, Lina Morgenroth est devenue préceptrice à Bolbec (dép. Seine-Inférieure) (Pâques 1902), où elle ne reste cependant qu'un semestre, car la place ne lui plaît pas : la fille de huit ans dont elle devait se charger était « un enfant maladif et très gâté, dont les riches parents se pliaient à tous ses caprices » (cv). En octobre 1902, elle cherche une autre place, qu'elle trouve en Angleterre, ce qui lui permet de perfectionner son anglais. Tout d'abord préceptrice d'une fille de douze ans, elle doit abandonner cet emploi au bout de trois mois, car elle ne peut satisfaire aux hautes exigences de son élève, déjà très avancée en musique, pour les leçons de piano. Elle trouve alors un poste d'enseignante d'allemand et de français dans une école privée à Bridlington (Yorkshire), où elle reste plus d'un an, jusqu'à Pâques 1904. Elle doit ensuite retourner en Alsace, car sa mère est tombée malade et a

urgemment besoin d'une aide pour le ménage. De son côté, Lina Morgenroth souhaite également apprendre les travaux domestiques. Elle passe donc l'été 1904 dans la maison parentale. A l'automne, elle intègre la Maison des diaconesses à Strasbourg en tant que « sœur volontaire » (cv), pour y apprendre les soins aux malades. Une fois le cours achevé, elle souhaite reprendre son métier d'enseignante et est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) pour la rentrée 1905. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1905]

**MORHANGE Louis.** Mtz BB/Kahn <1873-1886 (hébr). Né à Metz en 1804. Rabbín à Metz, assesseur des grands rabbins de Metz, président du consistoire israélite, propriétaire de la maison qui abrite le pensionnat (ESF). Il meurt à Metz en 1888. [ADBR 11AL223 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 562-563 (photo) : « N'ayant pas été élu le 5 juillet 1843 aux fonctions de grand rabbin de Nancy [dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle], il assumait surtout d'importantes fonctions d'enseignant : professeur d'exégèse biblique à l'École centrale rabbinique et administrateur de l'établissement [...], professeur d'instruction religieuse à l'école primaire consistoriale de garçons de Metz et au pensionnat de filles dirigé à Metz par son épouse »]

**MORITZ.** Rib DPR 1915-1918 (rel). Chapelain catholique. [ADBR 105AL2547]

**MORITZ Martha.** Mtz Minag 1874-1875 (all) + Strbg 1895-1911. Née à Breslau (prov. Silésie) en 1849, fille du commerçant Eduard Moritz. En 1872, elle s'installe à Metz, où elle enseigne pendant une courte période à l'ESF Minaglia. En 1875, elle est engagée comme enseignante à l'EN de Sélestat. L'année suivante, elle retourne à Metz, en tant qu'enseignante à l'EN qui d'y être créée. Elle reste dans l'établissement après son transfert à Beauregard (O Thionville-est) en 1881 et y devient *Oberlehrerin*. Elle gagne l'ESF municipale de Strasbourg à la rentrée 1895. A la fin de l'année scolaire 1910/11, elle quitte l'établissement pour partir à la retraite. [ADBR 11AL223, dans le dossier de

l'ESF Kahn, et *Jahresbericht* Strasbourg 1896, p. 18 (cv), et 1911, p. 13]

**MORSEY-PICARD Johanna Friederike Josefine Ferdinande Sophie Marie (VON), Sœur Marie-Louise (Vis)\*.** Mtz Vis 1882-1888. Née au château de Herzford, près de Lingen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre), en 1850. En novembre 1869, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF devant la commission d'examen épiscopale d'Osnabrück (prov. Hanovre). Elle enseigne à partir de septembre 1882 à l'ESF du couvent de la Visitation à Metz, où elle entre comme novice et devient Sœur Marie-Louise. En octobre 1884, elle en devient la directrice, succédant à Sœur Rose Marie Hertzog. Elle occupe cette fonction jusqu'à la fermeture de l'établissement en mars 1888. [ADBR 11AL219]

**MORTLER Anna, Sœur Claire de la Croix (SC).** Mtz SC Ev 1882<. Née à Wermelskirchen (prov. Rhénanie) en 1855. En avril 1878, elle est engagée pour donner des cours d'allemand à l'externat SC de la rue de l'Evêché. En avril 1882, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Saarbùrg, près de Trèves (id). [ADBR 34AL1428 et 34AL1476, documents classés par erreur dans le dossier de l'ESF SC de Saint-Avold]

**MOSER (VON) Mlle.** Strbg BP 1892 (remp). En 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP. Elle est remplaçante à l'ESF du BP en juillet 1892. [ADBR 34AL1370]

**MOSER Julie.** Strbg UF 1874<. Originaire de Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). En novembre 1874, elle succède à Mathilde Bernhardt à l'ESF UF à Strasbourg : les autorités n'avaient tout d'abord pas permis cette nomination, car son brevet de capacité français a été délivré, à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), après le 2 mars 1871 ; mais l'UF a expliqué que le passage du brevet à Nancy n'avait rien de « politique » (Julie Moser ne se serait rendue chez des parents établis dans cette ville que pour décharger son père veuf d'une bouche à nourrir) et que l'enseignante s'engageait à se présenter à un examen

allemand. Les autorités demandent qu'elle passe son examen à la session de Pâques 1875, mais elle ne se sent pas encore prête. L'inspecteur scolaire de cercle (Prass) propose, compte tenu de son ardeur au travail, de prolonger d'un an le délai de passage de l'examen allemand. [ADBR 34AL1378]

**MOSSDORFF Mlle.** Gbw 1871-1873. Née à Karlsruhe (gd. Bade), fille d'un *Oberrechnungsrat*, nièce du directeur de l'ESF de Karlsruhe. Elle fréquente cet établissement. En mars 1870, elle réussit son examen d'enseignante dans sa ville natale. L'année suivante, elle est engagée à l'ESF de Mme Rivé à Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**MOSSMANN Maria Cécilia, Sœur Marie Cécilia (DPR).** Colm DPR 1908-1910. Née à Thann en 1889, fille de Joseph Mossmann, employé de bureau dans une fabrique, et de Cécilia Houmer. Jusqu'à l'âge de dix ans, elle fréquente l'école primaire de Thann. Ensuite, elle entre à « l'école spéciale » (cv) des Sœurs de la DPR qui vient alors d'être fondée dans cette ville. Pendant la même période, elle reçoit ses premiers cours de violon. A côté, son père lui enseigne le français et l'anglais. A l'âge de treize ans, Cécilie fait sa première communion. A l'automne de la même année, elle se rend à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé « pour poursuivre [son] instruction » (cv). Alors qu'elle est à Ribeauvillé, ses parents déménagent à Mulhouse, où son père est employé de bureau, comme auparavant à Thann. « Après m'être décidée, avec l'accord de mes parents, pour le métier de religieuse, j'entrai, à l'automne 1904, à l'école préparatoire d'Issenheim (O Guebwiller), où j'ai été reçue dans la quatrième classe » (cv). En 1905, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1908. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1908, et état civil de Thann]

**MOTZ Karl.** Strbg An 1901-1904 (ch). Instituteur à l'école primaire protestante de Strasbourg-Neudorf. En octobre 1901, il reprend l'enseignement de Johanna Klein à l'ESF Anschlin. A l'automne 1904, il part en

congé de longue durée. N'étant toujours pas rétabli à la fin de l'année scolaire, il abandonne son activité à l'ESF Anschlin. [ADBR 34AL1414]

**MOTZ Th.\*.** Colm 1896< (péd) + Mnst 1897-1898. Instituteur principal (directeur) de l'école primaire municipale de Munster (O Colmar), il se déplace à Colmar pour donner des cours de pédagogie à l'ENS attachée à l'ESF de la ville. De 1897 à 1898, il dirige l'ESF de Munster au titre d'une activité annexe. A l'automne 1898, il devient inspecteur scolaire du cercle de Strasbourg. [ADBR 34AL1252 et AMMun R I/267]

**MÜHLHEIM.** Dorl 1904-1905 (ch math). Instituteur à Dorlisheim (O Molsheim), il reprend l'enseignement de l'instituteur Menner en avril 1904. [ADBR 34AL1339]

**MÜLLER.** Colm 1885-1904 (dess). Professeur de dessin au lycée de Colmar. [ADBR 34AL1250 et AMC 30 5A4/4]

**MÜLLER.** Colm 1901-1903 (rel). Pasteur de division. En 1903, il est muté à Trèves (prov. Rhénanie). [ADBR 34AL1252 et 34AL1253]

**MÜLLER.** Schmk 1905 (ch dess s.nat). Instituteur à l'école protestante de Schirmeck (O Molsheim), il donne des cours à l'ESF de janvier 1905 jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1416]

**MÜLLER, Dr.** Strbg BP 1911-1915 (hist). *Oberlehrer* de l'*Oberrealschule* Saint-Jean à Strasbourg, il prend quelques heures d'histoire à l'ENS attachée à l'ESF du BP à la rentrée 1911, pour décharger le Prof. Holtzmann. [ADBR 34AL1374]

**MÜLLER.** Strbg Sg 1916 (math). *Wissenschaftlicher Hilfslehrer* à la *Neue Realschule* de Strasbourg, il donne des cours privés à l'ESF-institution Saigey à partir de juin 1916, puis est engagé dans le corps enseignant officiel de cet établissement à la rentrée suivante. Il est mobilisé le 11 novembre 1916. [ADBR 105AL2586 et 105AL2587]

**MÜLLER Mile.** Bxw <1914-1917. [ADBR 105AL2555]

**MÜLLER Albert.** Forb 1906-1908 (ch math s.nat). Instituteur à l'école primaire catholique de Forbach. A partir de la rentrée 1906, il donne des cours à l'ESF municipale de Forbach. [ADBR 34AL1489]

**MUELLER Marie Louise Alice.** Strbg Sg 1912-1918. Née à Strasbourg en 1891, protestante, fille du correspondant de banque Karl Albert Mueller et de Viktoria Nagel ; nationalité alsacienne-lorraine par filiation. A six ans, elle entre à l'ESF du BP. En septembre 1908, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'automne 1911. Elle remplace Elisabeth Würtz à l'ESF-institution Saigey durant le semestre d'été 1912, puis lui succède à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1389, cv rédigé en 1912]

**MÜLLER Amalia.** Rib 1909-1911. Née à Metz en 1889, protestante, fille de Heinrich Adam Müller, employé des chemins de fer impériaux, et d'Albertine Köppe. Avant ses six ans révolus, elle fréquente déjà l'école primaire. Plus tard, elle entre à l'EMF de Metz. Du fait des mutations de son père, elle habite successivement à Sierck-les-Bains (O Thionville-est), Forbach, Sarreguemines et Strasbourg, fréquentant les ESF quand elles existent. En septembre 1905, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1908. En octobre de la même année, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. De décembre 1908 à avril 1909, elle est institutrice à l'école protestante de Mittelbergheim (O Sélestat). [ADBR 105AL1218, dossier personnel, cv rédigé en 1909]

**MÜLLER Anna.** SMaM 1889-1891 + Bschw 1891-1892. Née à Langenberg, près de Gera (p. Reuss branche cadette), en 1853, protestante luthérienne. Elle fréquente l'ESF de Gera jusqu'à l'âge de quinze ans, puis l'EN privée d'Eisleben (prov. Saxe) (1880-1883). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Magdebourg (prov. Saxe) en

juin 1883. Elle enseigne à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) de septembre 1889 à septembre 1891. Elle est alors engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau), où elle reste jusqu'à l'automne 1892. [ADBR 34AL1262 et 105AL2395, dossier personnel]

**MÜLLER Anna.** Strbg BP 1891-1892 (aide: tm). [ADBR 34AL1370]

**MÜLLER Bertha.** Strbg BP 1881. Née en 1859. A l'âge de vingt, elle passe son examen d'enseignante à Strasbourg. Engagée à l'ESF du BP à la rentrée 1881, elle est bientôt mise en congé. A la rentrée 1882, elle est affectée à l'EMF des diaconesses, qui naît alors de la transformation de l'école primaire attachée à l'ESF du BP. Elle quitte son poste à la fin de l'année scolaire 1883/84 pour devenir institutrice à Furdenheim (O Strasbourg-campagne), sa commune d'origine. [ADBR 34AL1368 et 34AL1403]

**MÜLLER Clara\*.** StAvd 1908-1909. Née à Leipzig (roy. Saxe) en 1884, protestante luthérienne. Elle fréquente l'EN municipale de Leipzig, puis devient *Vikarin* à Zittau (roy. Saxe). En décembre 1907, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Leipzig. A Pâques 1908, elle succède à Clara Leyrer comme directrice – et unique enseignante – de l'ESF non-confessionnelle de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 105AL2646]

**MÜLLER Elisabeth.** Mulh 1915-1916 (stag: dess). [ADBR 105AL2539]

**MÜLLER Emma.** SMaM 1903-1904 (remp) et 1905-1920<. Née à Sainte-Croix-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1877, protestante luthérienne, fille de Michel Müller, enseignant à la *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines (id) ; sœur de Lina Müller (→). Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP à l'automne 1892 et y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1895. A partir de Pâques 1896, elle enseigne à l'institution Prieser à Stuttgart (roy. Wurtemberg), sous la direction de Leontine Hagmaier (→). Elle est maîtresses des classes V et VI (filles de douze à treize ans) pendant

cinq années, puis devient enseignante de français dans les classes supérieures. Elle quitte l'établissement à Pâques 1903 pour effectuer un remplacement à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où elle est bientôt engagée comme enseignante. [ADBR 34AL1264 et 105AL2536]

**MÜLLER Emma Luise ou Emmy.** Strbg Münch 1874< et 1891 + Dorl 1891-1903 (ang fr). Née à Stromberg (prov. Rhénanie) en 1845, protestante, fille du fabricant Adam Müller et d'Emma Mügel, originaires de Sarrebruck (id) ; sœur de Fanny Müller (→). En 1849 ou 1850, la famille s'installe à Keskastel (O Saverne) en Alsace. Jusqu'à l'âge de seize ans, Emmy Müller reçoit son instruction de gouvernantes et d'enseignants privés dans la maison de ses parents. A l'automne 1862, elle entre au pensionnat Roederer à Strasbourg, où elle reste pendant deux ans. Elle part ensuite à Leeds (Angleterre, Yorkshire) pour occuper un poste d'enseignante dans une école de filles. Au bout de trois ans, elle quitte l'Angleterre pour s'occuper de l'instruction des deux filles de son oncle, le Dr. Mügel, à Sarrebruck. Entre-temps, ses parents se sont installés à Strasbourg. Comme depuis le printemps 1874, sa mère est très souffrante, elle abandonne Sarrebruck pour se rendre à son chevet avec sa sœur Fanny. Elle enseigne dès lors à l'ESF Münch. En décembre 1874, elle demande aux autorités la permission de poursuivre son activité jusqu'à l'automne 1875 ; elle fait alors part de son intention de passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle quitte finalement l'établissement (dès décembre 1874 ou à la fin de l'année scolaire). Les différents postes qu'elle occupe par la suite la mènent notamment en France. Elle retrouve l'ESF Münch pour le semestre d'été 1891 : elle est engagée en même temps que sa sœur Fanny (qui est, par ailleurs, encore active à l'ESF Koebig). A la rentrée 1891, elle obtient un poste à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim), dont sa sœur prend alors la direction : elle ne dispose pas de diplôme, mais les autorités scolaires autorisent la directrice à l'employer pendant une année, en raison du manque d'enseignantes diplômées. Elle reste finalement jusqu'à son décès en 1903.

[ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1891, et 34AL1381, cv rédigés en 1874 et 1891]

**MÜLLER Fanny Ida\***. Strbg Sg 1877-1890 + Strbg Kg 1890-1891 (fr) + Strbg Münch 1891 + Dorl 1891-1915. Née à Stromberg (prov. Rhénanie) en 1846, protestante, fille du fabricant Adam Müller et d'Emma Mügel, originaires de Sarrebruck (id) ; sœur d'Emmy Müller (→). Jusqu'à l'âge de seize ans, elle reçoit son instruction de gouvernantes et d'enseignants privés dans la maison de ses parents, qui se sont installés en 1849 à Strasbourg-Neudorf, dans ce qui deviendra plus tard l'Alsace-Lorraine. En 1863 et 1864, elle fréquente le pensionnat des dames Roederer à Strasbourg. Elle est ensuite active pendant quelques années comme gouvernante en Angleterre, en France et en Alsace. En octobre et novembre 1876, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en Alsace-Lorraine. A l'automne 1877, elle est engagée à l'ESF-institution Saigey, où elle enseigne jusqu'en août 1890. A la rentrée suivante, elle donne des cours à l'ESF Koebig, et également à l'ESF Münch à partir de Pâques 1891. En septembre de cette même année, elle prend la direction de l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim), qu'elle conserve jusqu'à la fermeture de l'établissement, entre-temps ravalé au statut de pensionnat, en mai 1915. [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1891, 34AL1339, 34AL1381 et 105AL2564]

**MÜLLER Fernande**. Mulh Bl 1911-1913. Née à Mulhouse en 1891, catholique, fille du commerçant Ferdinand Müller. A l'âge de six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, car elle souhaite depuis longtemps devenir enseignante. Elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1911, puis effectue, au cours du même mois, un remplacement à l'EMG de Mulhouse. Elle est ensuite engagée à l'ESF Blattner, où elle reste jusqu'en août 1913, date de sa fermeture. A l'automne suivant, elle est engagée à l'EMG de Mulhouse, ce qui ne l'empêche pas de participer à l'éphémère résurrection de l'ESF Blattner sous la forme de « cours ». [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1911]

**MÜLLER Fredericke Wilhelmine, née HIELBOLD**. Strbg BP 1873-1875<. Née à Strasbourg en 1828, fille de Johann David Hielbold et de Marie Caroline Flores. En octobre 1848, elle obtient à Strasbourg le certificat d'aptitude à la surveillance des salles d'asile et le brevet de capacité pour l'enseignement primaire élémentaire, et en mars 1849, le brevet de capacité pour l'enseignement primaire supérieur. Elle enseigne à l'ESF du BP à partir du début de l'année 1873. A la rentrée 1874, elle prend en outre la direction de l'école primaire qui est alors adjointe à l'établissement en englobant l'ancienne école privée de la *Mägde-Anstalt*. [ADBR 34AL1368 et 34AL1403]

**MÜLLER Friedrich**. Mtz 1896< (s.nat) et 1904-1912. Enseignant dans une EM de Metz. A partir de Pâques 1896, succédant à son collègue Heidger, il donne des cours à l'ESF municipale et à l'ENS attachée à l'établissement. A la rentrée 1904, il devient enseignant de l'ESF municipale de Metz. En avril 1911, il a derrière lui vingt-cinq ans d'activité comme enseignant en Alsace-Lorraine. En juillet 1912, il quitte l'ESF pour l'EMG de Metz. [ADBR 34AL1436, 34AL1437, 34AL1439 et *Jahresbericht Metz* 1911 et 1913]

**MÜLLER Jacob**. SrU 1909-1914 (rel). Curé de Sarre-Union (O Saverne), il donne des cours à l'ESF municipale à partir de la rentrée 1909. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale ne lui permet plus de continuer cette activité. [ADBR 105AL2601 et 105AL2602]

**MÜLLER Josefina, Sœur Maria Hildegarde (SC)**. Sargm SC 1912-1913 + Btch 1915-1918. Née à Wadgassen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1892, fille de Nikolaus Müller, employé de fabrique, et de Veronika Esseln. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ESF SC de Sarreguemines. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à cet établissement. En septembre 1912, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est alors engagée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle est active jusqu'à son entrée au noviciat

SC à Metz à l'automne 1913. A Pâques 1915, elle est nommée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1915, et 105AL2631, cv rédigé en 1912]

**MÜLLER Julie\***. Bxw 1875-1878. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1823, fille de l'horloger Henry Müller et de Jacobine Lieb. Elle entre dans l'enseignement en 1850 à Bouxwiller. Première directrice de l'ESF de Bouxwiller. Elle dirigeait déjà auparavant la classe spéciale de filles qui est à l'origine de la fondation de l'ESF. En 1878, son médecin ne la juge plus apte à enseigner (Dr Hoeffel 06.12.1878) : atteinte de « mélancolie », elle doit être prise en charge dans la *Kreisirrenanstalt* de Klingenstein (roy. Bavière, O Palatinat). Le certificat médical du directeur de l'établissement (27.01.1879) est confiant et mise sur une guérison complète avant Pâques. La prévision s'avère cependant trop optimiste. En 1879, elle est mise à la retraite. [ADBR 34AL1318 et état civil de Bouxwiller]

**MÜLLER Karl**. Strbg UF 1910-1912 (ch). « A environ six kilomètres au nord de la petite ville de Woerth, célèbre pour sa bataille, se trouve ma localité d'origine, Mattstall [O Wissembourg] » (cv). Il y voit le jour en 1883, protestant, fils de l'instituteur Michael Müller. Alors qu'il a six ans, sa mère décède ; son père meurt quatre ans plus tard. Ce dernier voulait qu'il devienne instituteur. Jusqu'à quatorze ans, il fréquente l'école primaire de Mattstall. Il se prépare au métier d'instituteur à l'ENP de Strasbourg-Neudorf et à l'EN de Strasbourg de 1898 à 1903, date de sa réussite à l'examen de sortie de l'EN. De 1903 à 1909, avec une année d'interruption pour son service militaire, il est instituteur à l'école primaire protestante de Hochfelden (O Strasbourg-campagne) (en 1906, il réussit son examen de service). Il est ensuite actif à l'École centrale de Mulhouse, de Pâques 1909 à Pâques 1910. Il obtient alors un congé pour étudier la musique d'église au conservatoire de Strasbourg comme élève du Prof. Münch. A la rentrée 1910, il reprend les cours d'Emil Stricker à l'ESF UF. En avril 1912, il cesse cette activité : son congé prend fin et il doit

retourner à Mulhouse. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1910]

**MÜLLER Karl Emmanuel**. Colm H 1873-1876 (all). Né à Ribeauvillé en 1849. Vicaire du pasteur Schaller à Colmar, il donne des cours à l'ESF d'Eugénie Hitschler jusqu'à Pâques 1876. [ADBR 34AL1247 et Bopp, p. 385]

**MÜLLER Katharina, Sœur Luise Theresia (PPe)\***. Thionv PPe 1903 (remp) + Dz 1903-1914 + Morh PPe 1914<. Née à Hayange (O Thionville-ouest) en 1884, fille du surveillant de fabrique Johann Peter Müller. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'école de couture de la même localité pendant six mois. Elle devient ensuite aide-enseignante à l'école maternelle du lieu, activité qu'elle poursuit jusqu'à son entrée au couvent de Peltre (O Metz-campagne) en avril 1899. Elle s'y prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1903. Le mois suivant, elle est affectée comme remplaçante à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement en avril pour succéder à Sœur Rosa Elisabeth Metzinger à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). A la fin du mois de janvier 1904, elle est déchargée temporairement de ses cours et envoyée à la maison-mère de Peltre pour pouvoir se préparer dans de meilleures conditions à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle retrouve sa classe en novembre 1904, après avoir réussi son examen. En avril 1914, elle devient directrice de l'ESF de la PPe à Morhange. [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1903, et 34AL1482, cv rédigé en 1903]

**MÜLLER Katharina ou Käte**. Mtz 1917-1918 (remp ; aide). Née à Sultz (O Guebwiller) en 1897, protestante, fille d'un greffier. A l'automne 1913, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle est engagée dans cet établissement, tout d'abord comme remplaçante, puis, en octobre 1917, comme aide-enseignante pour la durée de la guerre. [ADBR 105AL2616]

**MÜLLER Bertha Lina**. Dorl 1893-1895 + SMaM 1915. Née à Sainte-Croix-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1874, protestante

luthérienne, fille de Michel Müller, enseignant à la *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines (id) ; sœur d'Emma Müller (→). Elle fréquente l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines de l'automne 1880 jusqu'à sa confirmation à Pâques 1889. En février 1890, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1892. Elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) à Pâques 1893. [ADBR 34AL1337, cv rédigé en 1893, et 105AL2536]

**MÜLLER Luzian.** Mtz 1897-1918. Né à Metting (O Sarrebourg) en 1866, protestant. Il fréquente le lycée, puis étudie la théologie, mais abandonne cette voie et passe l'examen d'enseignant de mathématiques et de sciences naturelles dans les EM. Avant d'être engagé à l'ESF municipale de Metz à la rentrée 1897, il enseignait à l'école d'agriculture de Rouffach (O Guebwiller). [ADBR 34AL1436]◊◊

**MÜLLER Magdalena Maria.** Mtz SC Ge 1910-1911 (aide). Née à Wallerfangen ou Niederlimberg (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1889, catholique, fille de l'avocat-conseil Heinrich Müller et de Maria Theobald. De six à douze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle gagne ensuite l'ESF de Sarrelouis, qu'elle fréquente jusqu'en 1905, avant de rejoindre l'ESF des ursulines à Coblenche (prov. Rhénanie), où elle reste un an et demi. À Pâques 1907, elle intègre l'ENS privée du directeur Dr. Wacker à Coblenche. En septembre 1910, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Le mois suivant, elle succède à Sibylla Hausen à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en avril 1911. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1910]

**MÜLLER Margareta\*.** Thionv sub 1873-1892 + Phlsbg 1892. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1843, catholique, fille de Johann Müller. Élève de l'ESF de Mlle Elise Scheuer à Trèves (id), elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en cette même ville en avril 1861. Durant l'année scolaire 1862/63, elle enseigne dans les classes IV et III de l'ESF des sœurs

Schmitz à Cologne. En avril 1864, elle réussit à Trèves l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite active comme enseignante pendant un an et demi à l'ESF de Mlle Scheuer, puis comme préceptrice pendant cinq ans et demi dans la famille von Mengershausen à Brohl, près de Cologne. Entre-temps, elle s'est présentée à un concours en Belgique, qui lui vaudra le certificat suivant : « Nous, bourgmestre de la ville d'Arlon, officier de l'ordre de Léopold, certifions que Mademoiselle Marguerite Müller, institutrice diplômée, s'est présentée au concours institué en cette ville le 16 août 1868 pour le choix d'une institutrice allemande à attacher à notre école normale des filles. Certifions de plus que cette demoiselle a subi cette épreuve avec distinction, parlant et écrivant les deux langues allemande et française avec une grande facilité et une élocution élégante » (04.05.1871). Au printemps 1873, chaudement recommandée par l'inspecteur scolaire du cercle de Boulay (Montada), qui l'a eue comme élève en son temps, elle est choisie pour prendre la direction de l'ESF subventionnée qui doit voir le jour à Thionville à l'automne suivant. Elle dirige l'établissement jusqu'à Pâques 1892, date à laquelle elle succède à Mathilde Hess à la tête de l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg), qu'elle quitte cependant dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1448, 34AL1484 et 34AL1487]

**MÜLLER Maria, Sœur Aurelia (PPe).** Forb PPe 1904 (aide). Née à Hesperange (Luxembourg) en 1882, fille du propriétaire de moulin Mathias Müller. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis une ESF de la PPe. En 1900, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Pour cause de maladie, elle retourne à Pâques 1902 dans la maison parentale et ne revient au noviciat qu'en avril 1903. En septembre de la même année, elle est naturalisée Alsacienne-Lorraine. En janvier 1904, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. Le mois suivant, elle est active comme aide-enseignante à l'ESF de la PPe à Forbach, durant les quatre semaines de congé pour cause de maladie de

Sœur Margaretha Maria Wollscheidt. [ADBR 34AL1427, cv rédigé en 1904]

**MÜLLER Maria, Sœur Antonia Josepha (SC).** Mtz SC Vi 1917-1918. Née à Saint-Avold (O Forbach) en 1893, fille de Michael Müller et de Maria Dehe. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale de six à treize ans, puis reste dans la maison parentale jusqu'à son entrée dans la congrégation SC à Pâques 1911. A l'EN privée de Sablon (O Metz-campagne), elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1915 au couvent de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). A l'automne 1916, elle est affectée comme aide-enseignante à l'école paroissiale Saint-Martin à Metz, pour y décharger deux institutrices souffrantes. A la rentrée 1917, elle succède à Sœur Maria Xaveria Zähringer à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1917]

**MÜLLER Maria, Sœur Maria Josepha (SC).** Mtz SC Ge 1908-1909 + Sargm SC 1912-1917 + StAvd SC 1917-1918 (aide). Née à Bitche (O Sarreguemines) en 1889, fille du secrétaire du bureau des impôts sur la circulation puis propriétaire foncier et maire Josef Müller et d'Elisabeth Meyer. De six à quinze ans, elle fréquente l'ESF SC de Bitche. A l'automne 1904, elle intègre l'EN privée de SC à Sablon (O Metz-campagne). En janvier 1908, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. A la rentrée 1908, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A Pâques 1909, elle est affectée dans une classe inférieure de l'école d'application de Sablon. En même temps, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1911. A partir de Pâques 1912, elle est active dans différentes classes de l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1917, elle succède à Sœur Eucharica Imandt à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1908, 105AL2631, cv rédigé en 1912, et 105AL2633, cv rédigé en 1917]

**MÜLLER Marie, Sœur Caroline (DC).** Strbg DC 1892 (remp) et 1895-1902 + Sarbg DC 1893-1895. Née à Thann en 1868, fille du commerçant Theobald Müller et de

Maria Waller. Elle fréquente « l'école » (cv) de sa ville natale jusqu'à l'âge de quinze ans. Pour poursuivre sa formation aux travaux manuels, elle se rend ensuite pendant encore deux ans dans une école industrielle, toujours à Thann. En 1886, elle devient pensionnaire à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle reste deux ans, après quoi elle part à Cambrai occuper un poste d'enseignante d'allemand. Elle retourne ensuite chez ses parents, puis entre dans la congrégation des Sœurs de la DC au couvent de Strasbourg, « afin de [se] consacrer à l'éducation de la jeunesse » (cv). Pendant sa préparation à l'examen d'institutrice, elle remplace une enseignante malade à l'ESF de la DC en janvier 1892. En février 1893, elle réussit son examen à Sélestat. Au mois de septembre suivant, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à l'automne 1895, car son état de santé nécessite un changement d'air : on lui confie une charge d'enseignement allégée à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle succède à Gertrud Niehus dans ce même établissement en janvier 1896. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1892, 34AL1351 et 34AL1463, cv rédigé en 1893]

**MÜLLER Martin\*.** Mulh 1876-1892. Né à Oberschwandorf (gd. Bade) en 1836, catholique, fils de cultivateur, marié, père de trois enfants. Il fréquente pendant sept ans l'école primaire de Schwandorf. En 1852, il entre au lycée de Constance (id). En 1859, il devient étudiant à l'Université à Fribourg-en-Brisgau (id). En décembre 1864, il réussit à Karlsruhe (id) son examen de philologie. Au début de l'année 1865, il enseigne comme candidat au lycée de Constance. Il se rend ensuite à Clarens dans le canton de Vaud (Suisse), où il étudie le français pendant un an, avant d'enseigner dans une institution à Lausanne (Suisse, canton Vaud) durant près de deux années. De 1868 à 1875, il rejoint l'EN d'instituteurs de Meersburg (gd. Bade). Durant cette période, il publie un manuel d'histoire pour les écoles primaires, *Geschichtsbilder zum Gebrauche der Volksschule*. Il œuvre ensuite durant quelques mois au lycée de Rastatt, avant de gagner Mulhouse, où il est d'abord directeur de l'EMG (juin-octobre 1876). En octobre 1876, il est nommé directeur de l'ESF. En mai 1884, il devient membre extraordinaire de

l'*Oberschulrat*. Il quitte la direction de l'ESF en septembre 1892 pour partir à la retraite. Il décède en août 1904. [ADBR 34AL1265, 34AL1267, 34AL1368 et 105AL1224, dossier personnel]◊◊

**MÜLLER Mathilde.** Br 1883< (fr). [ADBR 34AL1315]

**MÜLLER Auguste Sophie.** Strbg BP 1889-1918. Née à Cannanore – « petite ville sur la côte ouest de l'Inde [Empire britannique] » (cv) – en 1870, protestante, fille du missionnaire wurtembergeois Christian Müller et de la Bernoise Sophie Lämmlin. Après le décès précoce de sa mère, qui survient dans les premières années de sa vie, son père se remarie. A l'âge de six ans, elle gagne la Maison des enfants des missions de Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), où elle reçoit sa première instruction. Elle y reste jusqu'en avril 1886, lorsqu'elle rejoint la *Neue Mädchen-schule* de Berne, pour s'y préparer à l'examen d'institutrice. Après trois ans d'études, elle réussit son examen en avril 1889. A Pâques de la même année, elle se rend à Strasbourg, à l'ESF du BP : « Je souhaite y travailler mon français et y occuper un poste d'enseignante à l'automne 1889 » (cv). [ADBR 34AL1369, cv rédigé en 1889]

**MÜLLER Therese, Sœur Laurentina (DPR).** Mulh DPR 1886<. [ADBR 34AL1308]

**MÜLLER Valérie (Diac).** Strbg BP 1880 et 1888-1918. Née à Baerenthal (O Sarreguemines) en 1860, protestante, fille de pasteur. Elle vient de réussir son examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg lorsqu'elle commence à enseigner à l'ESF du BP en 1880. L'année suivante, elle est affectée à l'école primaire attachée à l'ESF et bientôt transformée en EMF. Elle effectue son noviciat dans la Maison des diaconesses de l'automne 1884 à Pâques 1886, puis retrouve sa classe, qu'elle doit à nouveau quitter à Pâques 1888, car sa supérieure veut lui faire suivre une formation pour diriger les établissements d'éducation et de correction des filles délaissées. Finalement, en avril 1888, elle retrouve l'ESF du BP, où elle

enseigne jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale : « Intelligente, mais souvent caustique. Fameuse en comptabilité. Enseigne le calcul à l'École Boegner, et dirige, avec Mlle Oberlin (le professeur le plus coté) la Chambre Verte » (*CLB*). [ADBR 34AL1368, 34AL1369, 34AL1403 et *CLB*, p. 178]

**MÜLLER Wilhelmine\*.** SMaM 1880-1905. Née à Elberfeld (prov. Rhénanie) en 1840, protestante. [ADBR 34AL1260, 34AL1262 et 105AL2536]

**MÜNCH.** Colm 1876< (rel). Curé. [ADBR 34AL1250]

**MÜNCH Amalia.** Mulh Do 1898-1899 (ch). , Fille de l'instituteur Goeffroy Münch et de Salomé Wolfhugel ; sœur d'Ernest (→) et Eugen Münch (→). [ADBR 34AL1303]

**MÜNCH Ernest.** Strbg Sg 1898-1899 (ch). Né à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau) en 1859, protestant, fils de l'instituteur Goeffroy Münch et de Salomé Wolfhugel ; père de Louise Münch (→) ; frère d'Amalia (→) et Eugen Münch (→). Comme celui-ci, Ernest passe tout d'abord par l'EN d'instituteurs de Strasbourg. En 1882, il est nommé organiste de l'église Saint-Guillaume à Strasbourg. Au retour d'un congé de formation à Berlin, il devient membre de l'orchestre municipal. Un an plus tard, il est nommé professeur d'orgue et de musique religieuse protestante au conservatoire (1885). Il donne des cours de chant à l'ESF-institution Saigey en 1898/99. [ADBR 34AL1388 et HONEGGER Geneviève, « Munch Ernest », *NDBA*, 27, p. 2765-2766]

**MÜNCH Eugen.** Mulh Do 1891-1898 (ch) + Mulh 1893-1898 (id) + Mulh Z 1895-1896 (id). Né à Dorlisheim (O Molsheim) en 1857, protestant, fils de l'instituteur Goeffroy Münch et de Salomé Wolfhugel ; marié à Caroline Beckenhaupt (1886) ; frère d'Amalia (→) et Ernest Münch (→). A sa sortie de l'EN de Strasbourg, il poursuit des études musicales à Berlin. En 1885, il est nommé organiste de « l'église protestante allemande » de Mulhouse (Saint-Étienne), où il aura Albert Schweitzer comme élève.

Directeur de la chorale Saint-Cécile, il donne des cours de chant dans différentes ESF de la ville au cours des années 1890. Il décède à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau) le 5 décembre 1898. [ADBR 11AL208, 34AL1270, 34AL1272, 34AL1302, 34AL1303 et HONEGGER Geneviève, « Munch Eugène », *NDBA*, 27, p. 2765]

**MÜNCH Josephine.** Strbg DC 1886-1889 (aide). Née à Zülpich (prov. Rhénanie, O Euskirchen) en 1867, catholique, fille de Ferdinand Münch, qui deviendra directeur de l'EN de Saarburg ; sœur de Maria Münch (→). Élève de cet établissement, Josephine Münch y réussit l'examen d'institutrice en avril 1885. Un an plus tard, elle réussit à Coblenze (prov. Rhénanie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En octobre 1886, elle est engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg pour décharger Sœur Saint-Joseph Burtschell d'une partie de ses heures, et pour aider, de la même manière, d'autres sœurs-enseignantes en cas de besoin. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1888/89, pour perfectionner son anglais en Angleterre. [ADBR 34AL1349 et 34AL1350]

**MÜNCH Louise.** Strbg KI 1909-1912< (matern). Née à Strasbourg en 1887, protestante, fille du *Musikdirektor* Prof. Ernst Münch (→) et de Cölestine Simon. De six à quinze ans, elle fréquente l'ESF Schwartz. A Pâques 1902, elle est confirmée par le pasteur Julius August Redslob (→) à l'église Saint-Guillaume. En septembre 1905, elle rejoint l'école maternelle attachée à l'ESF du BP, pour s'y préparer à passer l'examen de directrice d'école maternelle. Elle le réussit en mai 1907, mais reste dans la maison parentale, pour aider sa mère dans « ses nombreuses tâches ménagères » (cv). En même temps, elle étudie la musique « avec zèle » (id) auprès de son père, qui lui donne des cours de piano. Elle donne bientôt aussi elle-même des cours à de jeunes élèves. Au printemps 1908, elle passe quelques semaines à Berlin, au cours desquelles elle visite le Pestalozzi-Fröbelhaus : « La visite de cet établissement modèle fut très stimulante et a encore accru mon intérêt pour le soin et l'éducation des enfants » (id). De retour à

Strasbourg, elle surveille pendant quelques mois les pensionnaires de l'ESF Koebig. En novembre et décembre 1908, elle exerce les mêmes fonctions, comme remplaçante, à l'ESF Klein. A la rentrée 1909, elle est engagée dans cet établissement pour diriger l'école maternelle qui y est alors ouverte. [ADBR 34AL1386, cv rédigé en 1909]

**MÜNCH Maria.** Strbg DC 1892-1894. Née à Zülpich (prov. Rhénanie, O Euskirchen) en 1873, catholique, fille de Ferdinand Münch, qui deviendra directeur de l'EN de Saarburg ; sœur de Josephine Münch (→). De Pâques 1879 à Pâques 1886, elle fréquente l'école d'application de l'EN de Saarburg. Elle intègre ensuite ce dernier établissement, dont son père est le directeur. A Pâques 1892, elle réussit l'examen d'institutrice en même temps que celui d'enseignante pour les EMF et les ESF. En septembre 1892, elle est engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1893/94. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1892]

**MÜNCH Marie Eugenie Josephine.** Wsl 1899 (remp) + Thionv 1899-1900. Née à Strasbourg en 1878, catholique, fille de l'instituteur Joseph Münch et de Maria Josephine Bausinger. En 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. Elle remplace Luise Kolb pendant cinq jours à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim) en juillet 1899. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. Elle meurt à Strasbourg le 21 février 1947. [ADBR 34AL1394, 34AL1485 et 105AL2639 et état civil de Strasbourg]

**MÜNCH Marie Marguerite Elisabeth\*.** Strbg Münch 1864-1903. Née à Strasbourg en 1835, fille de Charles Guillaume Benjamin Münch, directeur de l'École industrielle de Strasbourg, et de Mélanie Schneiter. En août 1853, elle obtient dans sa ville natale le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. En 1854, elle devient sous-maîtresse au pensionnat Friedel à Strasbourg. Elle y reste une année, avant d'exercer les fonctions de préceptrice dans

différentes familles, en Angleterre, au Ban-de-la-Roche (O Molsheim, ancien comté) et finalement à Dresde (roy. Saxe). A l'été 1864, de retour à Strasbourg, elle ouvre un « externat de demoiselles » au N°12 rue des Cordonniers. L'année suivante, elle transfère son institution au N°7 rue Saltzmann et, l'année d'après, au N°6 « rue derrière Saint-Nicolas ». Après l'annexion, son établissement est reconnu comme une ESF. [ADBR 34AL1381 et 1TP/PRI102 et état civil de Strasbourg]

**MÜNZER.** Mulh Gu <1873 (gym). Enseignant à l'extérieur de l'établissement. [ADBR 34AL1297]

**MURY Marie Emilie, née WERNER\*.** Strbg Mury 1843-1891. Née à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) en 1814, catholique, fille du propriétaire Pierre Werner et de Marie Frédéric (†1819 à Nancy) ; épouse (1860) du pharmacien Jean-Édouard Mury, donc belle-mère de Marie Mury (→) et belle-sœur des prêtres Joseph et Pantaléon Mury (→ MURY Joseph ou Pantaléon). En février 1843, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité pour l'instruction primaire. La même année, elle ouvre dans cette ville un « pensionnat de demoiselles » au N°4 rue du Faisan, prenant en fait la succession du vénérable pensionnat Ferru (SCHLAEFLI). En août 1860, elle se marie. Le 27 octobre de la même année, l'inspecteur d'académie écrit au préfet du Bas-Rhin (ADBR 1TP/PRI102) : « Il existe dans cette ville, rue des Veaux N°9, un pensionnat primaire portant pour enseigner "Pensionnat de Mlle Werner". Aucune déclaration n'ayant été faite sous ce nom ni sous un nom quelconque pour ce local, j'ai dû inviter Mr l'inspecteur primaire à constater la contravention. Du rapport ci-joint, il résulte qu'il y a à tous égards contravention : 1° Le pensionnat n'est pas tenu par Mlle Werner mais par Mlle Heyberger, bien que Mlle Werner conserve des intérêts dans cet établissement ; 2° Mlle Werner avait un établissement rue du Faisan, [mais] il n'y a aucune déclaration pour changement de domicile ; 3° il y a un pensionnat dans cet établissement, sans qu'il ait été rempli aucune des formalités prescrites. J'estime donc qu'il y a lieu

d'inviter les intéressées à fermer ce pensionnat ou à faire immédiatement les déclarations prescrites par la loi ». Dans un rapport complémentaire (id, 29.10.1860), l'inspecteur d'académie écrit : « Je viens d'apprendre que Mlle Werner [...] n'est que le prête-nom de Mlle Heyberger, qui n'a pas encore l'âge voulu. D'après mon invitation, les formalités légales vont être remplies ». Elles le seront, effectivement (il n'est plus question du N°9 mais du N°20 rue des Veaux). En 1861, Mme Mury cède son établissement à Mlle Heyberger. Elle le retrouve en 1866, lorsque cette dernière, pour raisons de santé, le lui cède à nouveau. Mme Mury, entre-temps devenue veuve, transfère tout de suite l'institution au N°19 rue des Hallebardes. Après l'annexion, l'établissement est reconnu comme une ESF. Les nouvelles autorités remarquent que Mme Mury ne parle pas l'allemand, ce qui ne l'empêche pas de continuer à exercer les fonctions de directrice jusqu'en 1891. [ADBR 34AL1375/1, 34AL1375/2, 1TP/PRI102, dossier Mury, état civil de Strasbourg, SCHVIND Muriel, *L'éducation des demoiselles de la bourgeoisie : l'exemple du Bas-Rhin (1800-1870)*, mémoire de maîtrise à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, 1996, et SCHLAEFLI Louis, *Le collège épiscopal Saint-Étienne*, Strasbourg, Eckbolsheim, 2011, p. 94]

**MURY Joseph ou Pantaléon.** Strbg Mury <1877< (rel). L'un de ces deux frères prêtres ; quoi qu'il en soit, un beau-frère d'Emilie Mury (→) et oncle de Marie Mury (→). [ADBR 34AL1375/1, MULLER Claude, « Mury Pantaléon », *NDBA*, 27, p. 2788-2789 et SCHLAEFLI Louis, *Le collège épiscopal Saint-Étienne*, Strasbourg, Eckbolsheim, 2011, p. 64-65]

**MURY Marie.** Strbg Mury 1886-1890 (fr). Née à Strasbourg en 1859, catholique, fille du pharmacien Jean-Édouard Mury et de Reine Joséphe Caroline Buriez ; belle-fille d'Emilie Mury (→). Elle est pourvue d'un brevet français délivré en 1871. A partir d'avril 1886, elle donne des cours de français à l'ESF que dirige sa mère. Pour cela, elle a dû être examinée par le Dr. Fischer, directeur de l'ESF municipale de Strasbourg, lequel

indique dans son rapport que l'examen s'est fait exclusivement en langue française, Marie Mury ne parlant pas l'allemand (ADBR 34AL1375/1, 10.05.1881). En décembre 1888, les hautes autorités scolaires conditionnent son maintien dans l'établissement au passage, au cours de l'année 1889, d'un examen sur sa capacité à utiliser la langue allemande à l'écrit et à l'oral. L'intéressée se déclare prête à s'y soumettre en décembre 1889. Mais en novembre 1889, elle demande le report de son examen à Noël 1891 : « Ma mère, qui a consacré toute sa vie à l'éducation de la jeunesse, n'a pas la chance de pouvoir vivre sans soucis dans son grand âge. Il est donc de mon devoir de la soutenir de toutes mes forces. Comme j'ai pris en charge la plus grande part de l'enseignement du français, il m'a été impossible de me préparer en une année à passer l'examen, comme l'arrêté de l'*Oberschulrat* impérial le spécifiait et comme j'en avais également le souhait » (ADBR 34AL1375/2, lettre à l'*Oberschulrat*, 20.11.1889). L'inspecteur scolaire de cercle (Prass) est peu optimiste : elle prend certes des cours privés auprès d'Otilie Derr (→), mais les progrès sont minimes, étant donné sa charge de travail pour l'enseignement du français ; en outre, Marie Mury a atteint un âge où l'apprentissage d'une langue étrangère n'est plus aisé. Les hautes autorités scolaires décident qu'elle doit abandonner son activité dans l'établissement à Pâques 1890. [ADBR 34AL1375/1 et 34AL1375/2 et état civil de Strasbourg]

**MUSQUAR Ernestine, Sœur Luise (SC).** Mtz SC Ge 1903-1906 et 1908-1918. Née à Hagondange (O Metz) en 1883, fille du propriétaire Ludwig Musquar et de Pauline Baudouin. De six à douze ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle entre ensuite à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, où elle reste jusqu'à seize ans. A l'automne 1899, elle entre au noviciat de la congrégation SC, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1903. A la rentrée suivante, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1905/06, pour se préparer à l'EN privée de Sablon (O Metz-campagne) à passer l'examen d'enseignante pour les ESF,

qu'elle réussit en octobre 1908. Elle vient tout juste alors de retrouver l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle restera dans l'établissement jusqu'en 1919 (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1903, et 34AL1432, cv rédigé en 1908]

**MUTHS.** Strbg L 1891-1895 (rel). Professeur de religion catholique au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Lindner à partir de janvier 1891. [ADBR 34AL1405]

**NADELHOFFER Marie Louise Martha.** Br 1890-1893. Née à Colmar en 1870, protestante, fille de Karl Nadelhoffer, directeur commercial dans une teinturerie de soie, et de l'ancienne directrice de l'école maternelle de Colmar (†1889). Elle fréquente l'école privée Nitschelm de 1876 à 1883, puis l'ESF Armbruster. En mars 1884, elle fait sa confirmation. A l'automne 1887, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF Armbruster, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en octobre 1890. Elle est engagée la même année à l'ESF de Barr (O Sélestat), qu'elle quitte en 1893 suite à un décès dans sa famille. [ADBR 34AL1315, cv rédigé en 1890]

**NAGEL.** Gbw 1878< (math). Enseignant à l'extérieur de l'établissement. [ADBR 34AL1256]

**NAGELDINGER S.** Bschw 1912-1913. Originaire de Bouxwiller (O Saverne). A la rentrée 1912, elle succède à Martha Schneider à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour rejoindre l'ESF de Saverne, mais elle n'apparaît pas dans les archives administratives de cet établissement. [ADBR 34AL1325 et *Jahresbericht* Bischwiller 1914, p. 15]

**NASKRENT Berta.** Sargm SC 1904-1906. Fille d'un *Steuerassistent* ; sœur de Frieda Naskrent (→). Élève de l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1904. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1474]

**NASKRENT Frieda.** Sargm SC 1906-1908. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1882, fille d'un *Steuerassistent* ; sœur de Berta Naskrent (→). Son père est muté par la suite à Sarreguemines, où elle fréquente l'ESF SC d'avril 1892 à septembre 1904, en passant par toutes les classes, EN incluse. En janvier 1905, elle se présente devant une commission d'examen qui l'autorise à donner des cours privés dans les matières élémentaires, ce qu'elle fait à l'occasion. A la rentrée 1906, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1906]

**NAUMANN, Dr.** Strbg BP 1913< (lat). *Privatdozent* à l'Université de Strasbourg, il inaugure les cours privés de latin organisés à l'ESF du BP à partir de la rentrée 1913. [ADBR 34AL1373]

**NAUMANN Maria, Sœur Gabriel Elisabeth (PPE).** Dz 1917-1918. Née à Wustweiler (prov. Rhénanie, O Ottweiler) en 1894, fille du *Wegemeister* Johann Naumann. Elle fréquente l'école primaire de Diffembach (O Forbach) de six à treize ans, puis l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) jusqu'en 1910, année de son entrée au noviciat de Peltre. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1913. A la rentrée suivante, elle est nommée institutrice dans la deuxième classe de l'école de filles de Rosselange (O Thionville-ouest). En avril 1917, elle succède à Sœur Joseph vom Kreuz Raaf à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2608, cv rédigé en 1917]

**NEHLIG Karl Daniel.** Br <1888-1893 (hist). Né à Strasbourg en 1853. Pasteur à Barr (O Sélestat) de 1884 jusqu'à son décès en 1899. Pendant au moins six années, il donne une heure de cours privés d'histoire en langue française aux élèves de plus de treize ans de l'ESF de Barr. [ADBR 34AL1315 et Bopp, p. 393]

**NEIZERT Clara.** Strbg BP 1875-1881. Née à Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) en 1857 ou 1858. Elle obtient son diplôme

d'institutrice à Coblenz (id) en avril 1870. [ADBR 34AL1368]

**NERZ Mile.** Muhl 1916-1918 (dess). Elle est nommée dans l'établissement pour son année de stage, puis engagée comme titulaire l'année suivante. [ADBR 105AL2539]

**NESENSOHN Therese.** Mtz SC Ge 1885<. Catholique. En juin 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Stuttgart (roy. Wurtemberg). A la rentrée 1885, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf. [ADBR 34AL1428]

**NETTER Nathan, Dr.** Bxw 1891-1898 (rel). Rabbín de Bouxwiller (O Saverne) de 1891 à 1898. Après deux années passées comme rabbín de Sarreguemines, il devient en 1900 grand rabbín (*Oberrabbín*) de Metz. Il reprend alors à l'ESF de la ville l'enseignement de son prédécesseur Ury. Il poursuit son activité dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1320, 34AL1321 et 34AL1437 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbíns*, p. 581-583 (photo)]

**NETZER.** Mtz Kahn 1874-1876 (all géo hist). Il succède à Monsieur Burtaire pour l'enseignement de certaines matières. Il semble qu'il ait lui-même pour successeur Monsieur Henri. [ADBR 11AL223]

**NEUENS, Sœur Amélie Joseph (PPE).** Pltr <1873-1875<. Originaire de Grosbous (Luxembourg), née vers 1851. Elle est à la tête de la classe allemande de l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). [ADBR 34AL1450]

**NEUHAUS Paula Maria.** Mtz H 1893-1896 + Mtz 1896-1919. Née à Warendorf (prov. Westphalie) en 1865, catholique, fille du commerçant Anton Neuhaus (†1876) et d'Agnes Hunkemöller. De sept à onze ans, elle fréquente une des écoles primaires de sa ville natale, puis pendant trois ans l'ESF de cette même ville. Elle passe ensuite deux ans et demi au pensionnat franco-anglais des ursulines de Tournon-le-Comte près de Visé (Belgique) ; elle y acquiert, « par l'enseignement dispensé en langues

étrangères et par le contact avec des étrangères, une grande aisance dans l'expression orale et écrite du français et de l'anglais, ainsi qu'une prononciation épurée de tout dialecte » (cv). En avril 1881, elle entre à l'EN de la confrérie allemande du Pauvre Enfant Jésus à Maastricht, anciennement à Neuss. Après la réussite des examens d'État, elle occupe un poste d'enseignante scientifique au pensionnat Hermes à Waldbreitbach, près de Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) : elle y enseigne l'allemand, le calcul, l'anglais, le chant et le piano aux pensionnaires en âge d'obligation scolaire et aux adolescentes ; elle dirige également la conversation anglaise à table, en promenade et pendant les pauses et communique beaucoup avec les pensionnaires françaises, afin de conserver son aisance en français. En 1886, elle prend la direction de l'ESF privée qui vient d'être créée à Sankt Wendel (prov. Rhénanie), fréquentée par des filles de neuf à seize ans, qui reçoivent l'enseignement en partie ensemble, en partie en sections séparées ; elle ne dispose que d'une aide-enseignante à ses côtés. En novembre 1889, elle obtient à Münster (prov. Westphalie) le diplôme de directrice pour les ESF. A la rentrée 1893, elle est engagée à l'ESF Heyder, pour reprendre les enseignements du Dr. Josten, du Dr. Seifert, de Franz Blankenheim et de M. Schmid (mais les deux derniers restent finalement dans l'établissement) : ses sept années passées à Sankt Wendel lui ont permis de se familiariser avec les programmes de tous les niveaux d'âge d'une ESF et d'acquérir une riche expérience pédagogique. En 1896, suite à la fusion de l'ESF Heyder avec celle de Friedrich Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, elle est engagée dans le nouvel établissement. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1893, et 1045W8]

**NEUMANN Albertine Bertha.** Thionv sub 1899. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1880, protestante, fille de Johann Gottlieb Neumann, « *Feldwebel im hessischen Pionier-Bataillon N°11 kommandirt zur Fortification* » (acte de baptême), et d'Amalie Wanning. Son père est bientôt muté comme *Wallmeister* à Stralsund (prov. Poméranie), plus précisément sur l'île de

Dänholm. A l'automne 1886, Bertha Neumann a commencé à fréquenter l'ESF de Stralsund depuis quelques mois lorsque son père reçoit une nouvelle affectation pour Metz, où la jeune fille est tout d'abord inscrite dans une ESF de SC. Elle rejoint ensuite l'ESF de Mme Heyder, qui fusionne bientôt avec l'ESF Kahlenberg pour devenir l'ESF municipale, où elle reste encore quelque temps. A Pâques 1896, elle intègre l'EN privée du directeur Lippert, attachée à l'établissement. En novembre 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Durant les mois qui suivent, elle reste au domicile de ses parents, au Fort Steinmetz. En mars 1899, elle succède à Ella Kausler à l'ESF subventionnée de Thionville, qui ferme ses portes à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1483, cv rédigé en 1899]

**NEUMANN Helene.** Strbg UF 1894-1900. Née à Turckheim (O Colmar) en 1874, protestante, l'aînée des deux filles d'un employé de la gare. Elle est baptisée à Colmar. En janvier 1875, son père est muté à Strasbourg. A partir de quatre ans, elle fréquente l'école maternelle Sainte-Aurélie. A six ans, elle entre à « l'école des diaconesses » (cv), dont elle fréquente toutes les classes ; en 1888, elle y réussit l'examen de fin de scolarité, mais elle continue de fréquenter l'établissement pendant encore un an. Par ailleurs, elle fréquente depuis l'âge de douze ans les cours de religion du pasteur Kopp. Le dimanche des Rameaux 1889, elle est confirmée au Temple-Neuf. Après Pâques de la même année, elle intègre la « classe préparatoire » de l'ESF du BP, où elle se prépare à l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement. Elle le réussit. Après trois années de fréquentation de l'EN comme élève externe, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en février 1894. Entre-temps, son père, souffrant depuis longtemps, est décédé en août 1892. En avril 1894, elle succède à Mina Schmitt à l'ESF UF à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en avril 1900 pour devenir aide-enseignante dans les écoles primaires municipales de Strasbourg. [ADBR 34AL1379, cv rédigé en 1894]

**NEWINGER Caroline.** Br 1877<. Née à Barr (O Sélestat) en 1849. En août 1869, elle

réussit à Strasbourg le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. Institutrice de l'école primaire protestante de Gertwiller (O Sélestat) jusqu'en 1875. [ADBR 34AL1315]

**NEY Ernestine.** Mtz 1898 (remp), 1901 (id), 1901-1902 (id) et 1903-1905 (aide) + Strbg L 1910-1911. Née à La Broque (O Molsheim) en 1877, protestante, fille d'un *Oberforstmeister*. En 1881, la famille déménage à Haguenau, où Ernestine Ney fréquente l'ESF subventionnée à partir de six ans. Lorsqu'un nouveau déménagement la conduit à Strasbourg en 1890, elle entre à l'ESF municipale. En septembre 1893, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1896. En juillet 1898, elle occupe par intérim le poste laissé vacant à l'ESF municipale de Metz par le départ de Gertrud Schwadtke. D'octobre 1898 au printemps 1901, elle est la préceptrice des deux fils du professeur d'université Léon Du Pasquier à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel), où elle peut approfondir ses connaissances en français. De retour à Metz, elle remplace Hedwig Meyer à l'ESF municipale à la fin du semestre d'été 1901, et Léonie Heyder durant l'année scolaire 1901/02. A l'automne 1902, le directeur de l'ESF aurait aimé continuer à l'employer, comme aide-enseignante, mais elle est en voyage. A Pâques 1903, elle succède à Luise Gerhard à l'ESF municipale de Metz : son poste d'aide-enseignante est supprimé à la fin de l'année scolaire, mais elle continue à donner quelques cours, gratuitement, l'année suivante. Elle ne quitte finalement l'établissement qu'en 1905, pour se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. Elle étudie tout d'abord pendant deux semestres à Göttingen (prov. Hanovre), puis pendant un semestre à Heidelberg (gd. Bade) et pendant un autre semestre à Munich (roy. Bavière). En 1908, elle est de retour à l'Université de Göttingen. Elle passe les vacances de Pâques 1909 à Paris. Elle abandonne son intention de se présenter à l'examen d'*Oberlehrerin* au mois de novembre de cette année suite une arrêté ministériel (avr. 1909) qui lui offre la possibilité de passer l'examen pour l'enseignement secondaire (*die Prüfung für*

*das höhere Lehramt*). Mais bientôt paraît un nouvel arrêté réservant cette possibilité aux seules enseignantes formées en Prusse. Elle revient alors à son premier objectif. A la rentrée 1910, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg, poursuivant l'idée de se présenter à l'examen d'*Oberlehrerin* au début de l'année 1911, en français, histoire et philosophie. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1910, 34AL1436 et 34AL1437]

**NEY Katharina, Sœur Joseph Aloysius (PPe).** Thionv PPe 1900-1905. Née à Thionville en 1872. En 1878, ses parents s'installent à Longeville (près de Metz), où elle fréquente l'école primaire de six à treize ans. Elle entre ensuite à l'ESF de la PPe à Dieuze (O Château-Salins), où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en avril 1888. Elle se prépare alors à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1891. Le mois suivant, elle est affectée à l'école primaire de Delme (O Château-Salins). A Pâques 1900, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1905. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1900]

**NEY Katharina, Sœur Euphrosine (PPe).** Forb PPe 1904 (remp). Née à Schwarzenholz (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1883, fille du mineur Michael Ney. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis reste dans la maison parentale jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en mai 1901. En janvier 1904, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice et est tout de suite affectée à l'ESF de la PPe à Forbach, pour remplacer Sœur Anna Berchmans Schmitt jusqu'à la rentrée suivante. Elle rejoint l'enseignement primaire en octobre. [ADBR 34AL1427, cv rédigé en 1904]

**NEY Otto.** Wsbg 1897-1898 (rel). Né à Niederstinzeln (O Sarrebourg) en 1873, fils du *Stationsassistent* Matthias Ney. Vicaire protestant à Wissembourg. [ADBR 34AL1398 et Bopp, p. 395]

**NEY Susanna, Sœur Bernard Marie (PPe).** Pltr 1882-1886 + Forb PPe 1888-1892. Née à Schwarzenholz (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1863. En mars 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). En octobre de la même année, elle succède à Sœur Marie de Jésus Derr à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). Elle se prépare en même temps à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juillet 1884. A la rentrée 1886, elle est mutée à Maizières-lès-Metz (id). A Pâques 1888, elle succède à Sœur Paul du Sacré Cœur Boudange à l'ESF de la PPe à Forbach. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1425 et 34AL1450]

**NICOLAI Sophie Luise Victoria Elsbeth.** Strbg L 1888-1889. Née à Berlin en 1869, protestante, fille d'un lieutenant et formateur au corps des cadets, plus tard lieutenant-colonel et officier d'état-major dans le régiment N°138. Pendant la guerre franco-allemande, sa mère séjourne chez la grand-mère maternelle d'Elsbeth Nicolai, la générale von Boenigk, à Hirschberg (prov. Silésie). Puis la famille se retrouve réunie à Erfurt (prov. Saxe), où le père a été muté dans le grade de capitaine. Elsbeth Nicolai intègre alors l'école privée de Mlle Simon, qu'elle fréquente jusqu'en 1881, année de la mutation de son père à Strasbourg, dans le régiment N°25. Elle y fréquente l'ESF municipale jusqu'en 1885 ; entre-temps, elle est confirmée par l'aumônier militaire Hermann en 1884. Après une « pause » (cv) de six mois, elle intègre « la *Selekta* de l'école privée de Fräulein Kruttge et de Mademoiselle Asmus, fondée à Pâques 1885, où Fräulein Bertha Lindner donn[e] les cours principaux » (id). Suivant le souhait de ses parents, elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en décembre 1887 après deux années de préparation. A la rentrée 1888, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1888]

**NIED Émile.** Strbg BP <1876 (rel) + Strbg 1876-1877 (id). Né à Barr (O Sélestat) en 1830. Il est nommé pasteur de l'église Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg en 1871. Pour

des raisons de santé, il est mis en congé de l'ESF municipale peu après le début de l'année 1877 et remplacé par le pasteur Michel Knittel. A la fin de l'année scolaire, il renonce à reprendre son enseignement. Il décède en 1890. [ADBR 34AL1342, 34AL1368, *Jahresbericht* Strasbourg 1877, p. 48 et 54, et « Nied Émile », *NDBA*, 28, p. 2840]

**NIEDEN Friedrich Johannes, Dr.\*.** Strbg BP 1882-1919 + Strbg Bg 1896-1919. Né à Friemersheim (prov. Rhénanie, O Moers) en 1855, protestant, fils d'un pasteur (un ami de son père dirige la Maison des diaconesses de Kaiserswerth). En novembre 1881, il est « membre » de l'EN d'instituteurs Ziller de Leipzig (roy. Saxe) lorsqu'il réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) l'examen de recteur pour les EM et les ESF et de directeur pour les ENP. En mai 1882, il est engagé comme enseignant de l'ESF du BP, afin que l'établissement ne subisse plus l'instabilité liée aux mutations des enseignants de l'extérieur (trois départs en mai 1882), mais aussi comme directeur-adjoint. Lorsque l'ENS attachée à l'ESF du BP obtient en 1886 le droit d'organiser ses propres examens, les autorités scolaires lui demandent, en tant que directeur technique, de visiter des établissements similaires en Prusse et dans le grand-duché de Bade. En décembre 1888, il obtient le grade de docteur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) pour sa thèse intitulée *Kritik der Apperceptionstheorien von Leibnitz, Kant, Herbart, Steinthal und Wundt*. En octobre 1896, suite au décès du pasteur Charles Boegner, il prend la direction de l'ESF Boegner (lui-même n'y enseigne pas). En 1898, il devient également directeur de l'ESF du BP suite à la mise en retrait de Lucie Berger. A partir de 1902, il dirige seul l'établissement. Figure marquante de l'ESF du BP, il la quitte en février 1919. C'est sans aucun doute aussi la date de son départ de ce qui était devenu, à Pâques 1916, la *gehobene Mädchenschule* Boegner. Il décède en juin 1933. [ADBR 34AL1368, 34AL1404, 105AL2578, COHN-HOEFFEL Madeleine « La vie de Lucie Berger (1836-1906) et son œuvre au Bon-Pasteur (1871-1906) », *CLB*, p. 21-46, p. 36 et 38 et photo dans *Das*

*Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 171]◊

**NIEHUS Gertrud.** Strbg DC 1894-1895. Née à (Ost-) Langenberg (prov. Westphalie) en 1865, catholique, fille de l'*Ökonom* ou *Kolon* (cultivateur) Bernhard Niehus et de Gertrud Wortmann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'institution de Mlle Fromm à Dingelstädt (prov. Saxe), afin de se préparer au métier d'enseignante. A l'automne 1883, elle réussit l'examen d'institutrice à Erfurt (id). Elle retourne alors à l'institution Fromm, comme enseignante, mais aussi pour y poursuivre ses études. Elle séjourne ensuite quelque temps au pensionnat Notre-Dame à Evreux (départ. Eure), où elle apprend la langue française. Après sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1892, elle est à nouveau engagée comme enseignante à l'institution Fromm. A Pâques 1893, elle prend la direction de l'école primaire privée auparavant dirigée par Mlle Siegel à Strasbourg. Elle abandonne cet emploi en septembre 1894, en raison du trop faible nombre d'élèves, et succède alors à Maria Münch à l'ESF de la DC dans la même ville. Elle quitte l'établissement en décembre 1895. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1894]

**NIES Elisabeth.** Mulh Bl 1911-1912. Née à Mulhouse en 1888, protestante, fille de l'inspecteur des impôts Karl Nies. Elle entre à l'âge de six ans à l'ESF municipale de Mulhouse, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1908. De janvier à mai 1909, elle remplace une institutrice à l'école primaire de Mulhouse. Elle effectue bientôt un autre remplacement, à l'EMG de Mulhouse (juin-juillet 1909). En mai 1910, elle se rend à Paris pour améliorer ses connaissances en français. Elle participe alors au cours organisé par le *Verein deutscher Lehrerinnen in Frankreich*. En octobre 1910, elle occupe un poste de « préceptrice allemande » (cv) à Romilly-sur-Seine (départ. Aube). Elle rentre chez ses parents en mars 1911 et est engagée la même année à l'ESF Blattner. Elle quitte bientôt l'établissement pour chercher un poste à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau),

où vit sa sœur. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1911]

**NIESSBERGER Karl.** Strbg UF 1900-1907 (ch) + Strbg An 1904-1906< (id). Instituteur à l'école Saint-Thomas à Strasbourg. En avril 1900, il reprend les cours de Mlle Hengel à l'ESF UF. En novembre 1904, il est engagé à l'ESF Anschlin comme remplaçant de Karl Motz, auquel il succède à la fin de l'année scolaire. En juin 1907, il cesse son activité à l'ESF UF (et sûrement aussi à l'ESF Anschlin), pour raisons de santé. On le retrouvera, après la Première Guerre mondiale, au Collège Lucie Berger (ancienne ESF du BP) (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1414]

**NIETZSCHMANN Clara.** Mulh 1900-1901 (remp: gym tm). Née à Halle (prov. Saxe) en 1880, protestante, fille de l'ingénieur Max Nietzsche et d'Elisabeth Lehmann. Suite aux nombreux déménagements de ses parents, elle fréquente les ESF de Chemnitz (roy. Saxe), Kulmbach (roy. Bavière), Karlsruhe (gd. Bade) et Charlottenburg (prov. Brandebourg). En 1895, la famille déménage à Mulhouse, où Clara Nietzsche reçoit durant quelque temps des cours privés dans les matières scientifiques. Souhaitant devenir enseignante de travaux manuels, elle intègre l'école de travaux féminins du Badischer Frauenverein à Karlsruhe. Elle réussit en janvier 1898 un premier examen d'enseignante de travaux manuels, puis un second en janvier 1899. Entre-temps, toujours à Karlsruhe, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique organisé par le directeur Maul (août 1898). De février à septembre 1899, elle est préceptrice de trois enfants dans la famille d'un officier : « Cette activité ne me satisfaisait pas. Mon souhait était d'obtenir un emploi correspondant à ma formation » (cv). En octobre 1899, elle est engagée à l'école industrielle et de travaux manuels de Mlle Frieda Schiler à Mulhouse. L'année suivante, elle devient remplaçante à l'ESF municipale. [ADBR 34AL1272, cv rédigé en 1900]

**NILSON Gerda, épouse ANDERSON.** Strbg L 1904-1909 (gym) + Strbg Kg 1907 (id). Née à Habo, près de Jönköping (Suède),

filles du commerçant et propriétaire foncier Gustav Nilson et de Charlotte Johanson. Elle fréquente jusqu'à seize ans « l'école supérieure de filles » (cv) de sa ville natale, puis reste à la maison avant d'étudier à Stockholm, où elle réussit en mai 1896 l'examen de kinésithérapeute et masseuse. Depuis 1902, elle exerce son activité à Strasbourg. Elle enseigne à l'ESF Lindner suite au départ de Monsieur Nusshag, introduisant la « gymnastique suédoise » dans l'établissement. Elle donne aussi des cours à l'ESF Koebig en 1907. Elle abandonne son activité à l'ESF Lindner à la fin de l'année scolaire 1908/09, apparemment suite à son mariage avec un compatriote. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1907, et 34AL1410]

**NINGLER Mlle.** Wsbg 1879 (aide). De Niederbetschdorf (O Wissembourg). Non diplômée, elle est employée sans autorisation par Friederika Laedlein suite au départ de sa sœur à partir de Pâques 1879. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1396]

**NITSCH Rudolf Cölestin Immanuel.** Mtz 1908 (remp: rel) et <1919 (rel). Né à Strassburg (prov. Brandebourg), dans l'Uckermark, en 1882, protestant réformé. Il est nommé vicaire à Thionville en 1907. L'année suivante, il reprend l'enseignement de Karl Kraft à l'ESF municipale de Metz, en attendant l'entrée en fonction de son successeur. En 1914, il est nommé pasteur à Montigny (O Metz-campagne). A la rentrée 1918 ou peut-être au cours de l'année scolaire précédente, il retrouve l'ESF municipale de Metz, comme successeur du pasteur Luetjohann. Le 15 juin 1919, il est révoqué de ses fonctions dans cet établissement. Puis il gagne l'Allemagne. [ADBR 34AL1485, 105AL2616, 1045W8 et Bopp, p. 397]

**NITSCHHELM Madeleine Caroline\*.** Colm N 1860-(1888). Née à Colmar en 1839, fille de Jacques Nitschelm, marchand boucher, et d'Elisabeth Kopf. En 1854, elle quitte sa ville natale pour être « gouvernante d'enfants » chez M. Bresch-Scheurer à Gunsbach (O Colmar). En 1858, elle obtient

le brevet de capacité. En 1860, elle quitte Gunsbach et retourne à Colmar, où elle ouvre en décembre une « école primaire » au N°4 rue de l'Église. En juillet 1861, elle transfère son établissement N°88 Grand' rue. En janvier 1888, lors de la réorganisation de la surveillance des ESF, le président de Haute-Alsace la compte comme telle, mais les hautes autorités scolaires ne la prennent pas en considération, à l'instar de l'école Lemaître. L'école Nitschelm existe toujours à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au N°33 rue des Juifs. [ADHR 8AL1/10164, 8AL1/10165 et 1T516, dossier Nitschelm, *Adressbuch der Stadt Colmar i. Els. 1. Juli 1895*, p. 16, et état civil de Colmar]

**NITSCHKOWSKY Magdalene.** Strbg BP 1913-1917 (dess tm) + Strbg Bg 1913-1914< (dess). Née à Hong-Kong (Empire britannique) en 1891, protestante, fille du missionnaire Friedrich Nitschkowsky. A l'âge de trois ans, elle gagne l'Allemagne. Elle y fréquente les écoles primaires protestantes de Herborn (prov. Hesse-Nassau), Iserlohn (prov. Westphalie) et Mettmann (prov. Rhénanie). A dix ans, elle entre à l'ESF de Mettmann, qu'elle quitte à Pâques 1908 avec un diplôme de fin de scolarité. Elle se prépare dès lors aux examens de professeur de dessin et d'enseignante de travaux manuels. Elle réussit les deux. De juillet à octobre 1913, elle effectue un remplacement comme professeur de dessin et de travaux manuels au lycée municipal de filles de Mülheim-sur-le-Rhin (id). Après cinq mois consacrés à l'apprentissage des travaux ménagers et des soins aux malades, elle est engagée à l'ESF du BP, pour y effectuer son année de stage en 1913/14. Pendant l'année, elle donne aussi des cours à l'ESF Boegner. Elle reste finalement à l'ESF du BP – peut-être aussi à l'ESF Boegner – jusqu'à Pâques 1917. Elle rejoint alors ses parents. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1914, et 105AL2595]

**NOBLET Henriette, Sœur Saint-Paul (DPSJB)\*.** StJB/Fén 1891-1901. Née à Henridorff (O Sarrebourg) en 1863. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis ses parents l'envoient poursuivre son instruction à l'ESF de Saint-Jean-de-

Bassel (id). A seize ans, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Sélestat en 1882. Elle est alors nommée enseignante au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle reste active pendant cinq ans, au cours desquels elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF (juil. 1884). En avril 1887, on lui confie la direction de la nouvelle école d'application du noviciat. En décembre 1890, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. En mars 1891, elle succède à Sœur Félicie Picard à la tête de l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1891]

**NOCKHER, Sœur Scholastika (PPe).** Pltr 1887-1907< (ch gym mus). Née à Bergheim (prov. Rhénanie, O Sieg) en 1865, fille de l'instituteur Johann Hilarius Nockher ; sœur de Helene Nockher (→). Son père, *Oberlehrer* à Beuel près de Bonn (prov. Rhénanie), la forme pendant plusieurs années au chant, à la musique et à la gymnastique. Pendant son noviciat à Peltre (O Metz-campagne), elle poursuit ses études musicales sous la direction de Franz Hamma (→) et d'un professeur de musique et organiste. A Pâques 1887, elle est nommée à l'ESF de Peltre. [ADBR 34AL1451]

**NOCKHER A. Helene, Sœur Gertrudis (PPe).** Pltr 1891. Née à Bergheim (prov. Rhénanie, O Sieg) en 1863, fille de l'instituteur Johann Hilarius Nockher ; sœur de Sœur Scholastika Nockher (→). En 1868, son père est muté à Beuel, où elle fréquente l'école primaire de six à quatorze ans, puis une école de travaux manuels pendant une année. Elle rejoint ensuite des parents à Bonn (prov. Rhénanie), où elle se forme aux travaux manuels féminins et travaille en même temps dans un magasin de produits manufacturés. En février 1888, elle entre au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1891. Le mois suivant, elle succède à Sœur Seraphia Pelt à l'ESF de Peltre. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1451, cv rédigé en 1891]

**NOEVER, Dr.** Sargm <1876<. Enseignant du lycée de Sarreguemines. [ADBR 34AL1465]

**NORDHAUS Anna, Sœur Paula vom Kreuz (Mis).** Mtz Mis 1918 (stag: dess). Née à Heessen (prov. Westphalie, O Beckum) en 1890, fille du propriétaire foncier Johannes Nordhaus et d'Elisabeth Sievert. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Heessen. En octobre 1915, elle entre au lycée de filles (ESF) d'Ahaus (prov. Westphalie). A Pâques 1908, elle intègre l'*Oberlyzeum* (EN) de Heiligenstadt (prov. Saxe). A Noël 1910, elle se rend à Kassel (prov. Hesse-Nassau), pour se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Pâques 1912. Elle est dès lors active comme enseignante de travaux manuels à Heiligenstadt et Kassel. En octobre 1916, elle intègre l'EN pour enseignantes de dessin à l'école des beaux-arts de Kassel, où elle réussit en juin 1918 l'examen de professeur de dessin pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1918, elle est nommée comme enseignante stagiaire à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 105AL2618, cv rédigé en 1918]

**NORMAND Rosalie, Sœur Clotildis (DPR).** Rouf 1862-1884. Née en 1841. Elle décède en 1884. [ADBR 34AL1295]

**NOTHUMB, Sœur Maria-Aloysia (bénédictine)\*.** Orio <1905. Elle dirige l'ESF d'Oriocourt (O Château-Salins) au moment de son ravalement, en janvier 1905, au rang d'école élémentaire. [ADBR 105AL2524]

**NOURNEY.** Mtz Kahl 1887-1889 (rel). Pasteur de division. Il succède au Dr. Tube à Pâques 1887. Il quitte Metz en décembre 1889. [ADBR 11AL217 et 11AL218]

**NOUSBAUM Pauline Joséphine, Sœur Césarienne (PPe)\*.** Pltr <1873-1880. Née à Paris en 1827. Elle dirige le pensionnat (ESF) de Peltre (O Metz-campagne) au moins à partir de mars 1873. La supérieure générale la remplace par une sœur germanophone à l'automne 1880. [ADBR 34AL1450]

**NOWACK H.** Strbg L 1909-1918. Elle est engagée à l'ESF Lindner à la rentrée 1909. [ADBR 34AL1407 et 105AL2596]

**NOWACK Johanna.** Strbg L 1901-1905 (aide). Née à Rummelsburg, près de Berlin, en 1881, protestante, fille du Prof. Wilhelm Nowack (→), pasteur au Friedrichs-Waisenhaus, et de Katharine Niedlich. En octobre 1881, son père est nommé professeur de théologie à l'Université de Strasbourg. En 1887, Johanna Nowack entre à l'ESF Lindner, dont elle fréquente toutes les dix classes. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement. En décembre 1899, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle donne ensuite des cours privés. A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1901]

**NOWACK Wilhelm Gustav Hermann, Prof. Dr.** Strbg 1882-1886 (rel). Né à Berlin en 1850. Professeur de théologie protestante à l'Université de Strasbourg de 1881 à 1918, père de Johanna Nowack (→). Il reprend les cours du pasteur Courvoisier à l'ESF municipale de Strasbourg à Pâques 1882. Il gagne l'Allemagne en 1918, suite au retour de l'Alsace à la France. [*Jahresbericht* Strasbourg 1882, p. 32, et 1886, p. 66, et Bopp, p. 398]

**NUBER Franziska, Sœur Marie Mechtilde (DPR).** Strbg DPR 1917-1918. Née à Kaiserslautern (roy. Bavière, O Palatinat) en 1889, fille d'un administrateur des impôts demeurant dans cette ville. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar entre 1915 et 1917. [ADBR 105AL2574]

**NUSSBAUM Carl August.** Mulh R 1881-1882 (fr s.nat). Diplômé de l'Université de Lausanne (Suisse, canton Vaud). A la rentrée 1881, il est engagé à l'ESF Russ à Mulhouse pour les cours de littérature française et de physique. [ADBR 11AL207]

**NUSSHAG L.** Strbg L 1896-1904 (gym). Enseignant dans une *Realschule* de Strasbourg. A partir de la rentrée 1896, il donne des cours à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1406]

**OBER Amalie.** Mtz H 1892-1896 + Mtz 1896-1897. Née à Steele (prov. Rhénanie, O Essen) en 1869, catholique, fille du brigadier-chef de police Joseph Ober et de Bertha Stühlen. Suite à la mutation de son père à Ehrenfeld (1881), elle entre à l'ESF municipale du Dr. Erkelenz à Cologne (prov. Rhénanie), dont elle fréquente toutes les classes. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement et réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle enseigne par après, pendant un an, dans une ESF de Cologne, avant d'être engagée à la rentrée 1892 à l'ESF Heyder de Metz, où elle succède à Célestine Fries. En 1896, suite à la fusion de l'institution avec l'ESF Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, elle est engagée dans le nouvel établissement. Elle cesse son activité à l'automne 1897, pour cause de fiançailles. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1892, et 34AL1436]

**OBERLE.** Br 1897-1901 (rel). Instituteur à l'école primaire catholique de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1316]

**OBERLIN Eugénie.** Strbg BP 1884-1913. Née en 1865. En novembre 1883, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1884, elle succède à Emma Birmele. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**OBERLIN Gabriele.** Dorl 1910-1911. Née à Colmar en 1891, protestante, fille du clerc de notaire Johann Oberlin. De six ans à seize ans, elle fréquente l'ESF subventionnée puis municipale de sa ville natale. « Comme depuis ma confirmation, j'exprime le souhait de devenir enseignante, mes parents m'ont autorisée à fréquenter l'école normale » (cv). Elle réussit l'examen d'entrée et commence sa formation. La deuxième année, marquée par la mort de son père, est difficile pour elle. Elle réussit son examen d'institutrice en juillet 1910 et est engagée à la rentrée suivante au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim). En juin 1911, elle tombe soudainement malade et doit regagner sa maison. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1910]

**OBERTHÜR Emilie.** Strbg Schm 1897-1898 (tm). Elle enseigne déjà les travaux

manuels dans une autre école de filles à Strasbourg. [ADBR 34AL1392]

**OBERTHÜR Emma.** Strbg Schw/K1 1888-1912<. En mars 1888, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg comme remplaçante de Marie Schade. Suite au départ de cette dernière, elle reste finalement dans l'établissement à la rentrée 1888. [ADBR 34AL1384]

**OBERTHÜR Juliana, Sœur Ida (Mis).** Mtz Mis 1887 (matern) et 1888-1918 (id). Née à Niederorschel (prov. Saxe, O Worbis) en 1866. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans. En 1885, elle se rend chez les Sœurs de la Miséricorde à Metz, où elle se prépare, par deux années d'exercice, à l'examen de directrice d'école maternelle. En mai 1887, elle réussit l'examen à Beauregard (O Thionville-est). Elle devient alors enseignante à l'école maternelle de l'ESF de la Miséricorde à Metz. En janvier 1888, elle rejoint l'école maternelle de Heiligenstadt (prov. Saxe). A partir de la rentrée suivante, elle retrouve son poste à Metz. En 1889, elle doit être mise en congé pour cause de maladie. Elle reprend ses fonctions à la rentrée 1890. Affectée à l'école maternelle de la filiale de Queuleu, elle succède à la rentrée 1903 à Sœur Marie Regina Wilhelm à la tête de l'école maternelle de l'ESF à Metz. A la rentrée 1905, elle retourne à Queuleu, où une école maternelle a été recréée. [ADBR 34AL1442, cv rédigé en 1890, et 34AL1444]

**OBERTHÜR Fanny Lucie, épouse STEINERT.** Strbg BP 1892-1898 (tm) et 1902-1903 (id) + Strbg UF 1892-1893 (id) + Strbg Kg 1895-1896 (id). Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1866, protestante, fille du lithographe Gustave Adolphe Oberthur et de la ménagère Fanny Reeg. Elle fréquente l'ESF Wolf à Bischwiller jusqu'à ses douze ans. En 1878, sa famille déménage à Strasbourg, où elle entre comme interne à l'ESF du BP. Ensuite, elle fréquente encore une école à Königfeld (gd. Bade), puis passe quatre années aux Pays-Bas et deux années en Angleterre comme enseignante. Entre-

temps, elle séjourne quelque temps à Strasbourg, où elle réussit en juillet 1889 l'examen d'enseignante de travaux manuels. A la rentrée 1892, elle est engagée à l'ESF du BP et à l'ESF UF. Elle quitte la seconde en octobre 1893. En 1895/96, elle enseigne également à l'ESF Koebig. Elle poursuit son activité à l'ESF du BP jusqu'à son mariage en 1898 avec Emil Steinert (→), enseignant au lycée de Mulhouse. Après la mort de son époux en 1901, elle retourne à l'ESF du BP, où elle reprend ses anciennes fonctions. [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1892, 34AL1372, cv rédigé en 1902, 34AL1379 et 34AL1409, cv rédigé en 1895]

**OBRECHT Emma.** Strbg 1880< + Mulh Do 1886-1888 + Mulh 1898 (remp) + Mulh Gu/Bl 1885-1886 et 1891-1896 + Colm 1898-1916. Née à Hunawihr (O Ribeauvillé) en 1860, protestante, fille de Jean-Georges Obrecht (→) et de Marie Frédérique Weiss ; sœur de Marie Obrecht (→). Après la mutation de son père de Hunawihr à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), elle fréquente dans cette dernière commune l'école primaire, puis l'ESF nouvellement fondée. Elle réussit son examen d'institutrice à Metz à Pâques 1880, puis son examen d'enseignante pour les ESF quelques années plus tard à Mulhouse. Elle est tout d'abord active à l'ESF du BP à Strasbourg, puis gagne Mulhouse, où elle enseigne successivement dans les ESF Dollfus et Blattner. En 1896, elle quitte ce dernier établissement pour raisons de santé. A la rentrée 1898, elle souhaite obtenir un poste à l'ESF subventionnée de Colmar. [ADBR 105AL1243, dossier personnel, cv rédigé en 1898, et 34AL1368]

**OBRECHT Jean-Georges\*.** SMaM 1873-1875 (math) + Mulh Do 1886-1889. Né à Horbourg (O Colmar) en 1830, protestant, père d'Emma (→) et Marie Obrecht (→). De 1846 à 1849, il fréquente l'EN de Colmar, qu'il quitte muni du brevet supérieur. Il est instituteur à Riquewihr (O Ribeauvillé) de 1849 à 1850, puis à Sainte-Marie-aux-Mines de 1850 à 1852 (O Ribeauvillé). Cette année-là, il devient instituteur principal (directeur) à Hunawihr (O Ribeauvillé). En 1861, il est nommé aux mêmes fonctions à Sainte-Marie-

aux-Mines. En 1875, il devient inspecteur scolaire du cercle de Château-Salins. En 1884, il prend de nombreux congés pour cause de maladie et part à la retraite à l'automne 1885. A cette occasion, il est décoré de l'Aigle rouge, quatrième ordre. Jean-Georges Obrecht s'installe alors à Mulhouse, où il est employé comme secrétaire à la Société industrielle. Il prend la direction de l'ESF Dollfus en août 1886, succédant à Albertine Sommerschu. Examinant sa demande d'autorisation pour diriger l'établissement, le conseiller scolaire Krichel note : « Il est toujours malade et il lui sera difficile de se consacrer autant qu'il serait souhaitable à l'école dont il veut prendre la direction. Cela ne devrait cependant pas être trop difficile, car il souhaite engager ses deux filles comme enseignantes dans ladite école Dollfus. L'aînée est enseignante dans une école privée à Stuttgart [roy. Wurtemberg], la plus jeune est enseignante à l'école privée Guth à Mulhouse. L'aînée a réussi l'examen d'institutrice et la plus jeune l'examen supérieur [d'enseignante pour les ESF], mais pas encore l'examen de directrice en Alsace-Lorraine. L'une des deux sœurs voudra probablement prendre la direction de l'école au cours de l'année prochaine ou de la suivante ». (ADBR 34AL1301, 29.07.1886). Jean-Georges Dollfus dirige l'établissement jusqu'à sa mort, le 2 janvier 1889. [ADBR 34AL1259 et 34AL1301]

**OBRECHT Marie Frédérique\***. Strbg BP 1877-1878 et 1881 (remp) + Mulh Do 1886-1892 + Mulh Bl 1892-1898 + Colm 1898-1901. Née à Hunawihl (O Ribeauvillé) en 1855, protestante, fille de Jean-Georges Obrecht (→) et de Marie Frédérique Weiss ; sœur d'Emma Obrecht (→). A sa naissance, son père est instituteur à Hunawihl. Lorsqu'il est muté comme instituteur principal (directeur) à l'école de garçons de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), elle fréquente l'école primaire de la ville. Sous la conduite de son père, elle prépare l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Colmar en août 1873. Elle enseigne ensuite successivement dans une école privée à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau) (ESF de Charlotte Lampart), à l'école primaire de Sainte-Marie-

aux-Mines et à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle passe son examen de service à l'EN de Strasbourg en novembre 1877. Elle est engagée ensuite dans l'institution Prieser à Stuttgart (roy. Wurtemberg), où elle reste jusqu'à ce que son père l'appelle à Mulhouse pour entrer à l'ESF Dollfus, dont il vient de prendre la direction. Après la mort de son père, elle dirige seule cette école pendant encore un semestre environ, jusqu'à l'arrivée de Lina Schmidt. De 1892 à 1898, elle est enseignante à l'ESF Blattner. Pour la rentrée 1898, elle demande un poste à l'ESF Kuntz de Colmar. Elle l'obtient. En 1901, elle quitte l'ESF pour un poste à l'école primaire protestante de Colmar. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1898, 34AL1298, 34AL1301 et 34AL1368]

**OCHS Karoline.** Mulh 1906-1907 (remp) + Mulh Bl 1909-1910. Née à Darmstadt (gd. Hesse) en 1885, protestante, fille d'un secrétaire en chef des postes. Elle fréquente l'institution Kirschbaum à Darmstadt jusqu'en 1899. Après la mutation de son père comme secrétaire en chef des postes à Mulhouse, elle entre à l'ESF de la ville, puis fréquente l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en 1905. Elle effectue un remplacement à l'ESF municipale de Mulhouse, de Pâques 1906 à l'automne 1907, puis se rend en Angleterre, pour perfectionner son anglais. Elle y reste pendant une année, puis rentre à Mulhouse, où elle est active comme remplaçante à l'EMF de Pâques à l'automne 1909. Elle est alors engagée à l'ESF Blattner, qu'elle quitte dès l'année suivante pour suivre son père, muté à Darmstadt. [ADBR 34AL1274 et 34AL1299, cv rédigé en 1909]

**OETTINGER, Prof. Dr.** Strbg Kg 1913-1918 (fr). *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1913. [ADBR 34AL1412]

**OHL Rosa, Sœur Fridolina (DPR).** Mulh DPR 1906 + Rib DPR 1906. Née à Mommenheim (O Strasbourg-campagne) en 1873, fille de Theobald Ohl, anciennement pharmacien à La Nouvelle Orléans, et de

Katharina Krieger. De six à treize ans, elle fréquente l'école des sœurs à Mommenheim. A seize ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1893. Conformément à la volonté de ses supérieures, elle est active comme institutrice dans le niveau inférieur et comme « enseignante spécialisée » (cv) dans le niveau supérieur à l'école primaire d'Oberschaeffolsheim (O Strasbourg-campagne) d'octobre 1893 à automne 1897. En octobre 1897, elle réussit l'examen de service. Pendant les deux années qui suivent, elle est aide-enseignante dans le niveau supérieur de l'école primaire de Reichshoffen (O Haguenau). A l'automne 1899, elle entre « à l'école primaire privée pour garçons qui est rattachée au pensionnat à Ribeauvillé » (cv). En 1906, elle est successivement active dans les ESF de la DPR à Mulhouse et à Ribeauvillé. Elle décède cette même année. [ADBR 34AL1306 et 34AL1312, cv rédigé en 1906]

**OHLMANN Léonie, Sœur Bernarda (NDS).** Strbg ND 1883-1914 et 1916-1918. Née en 1857. En 1876, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. En septembre 1883, la supérieure du couvent ND de Strasbourg (Marie Thérèse Goetz) demande l'autorisation d'employer Sœur Léonie Ohlmann dans son ESF. L'intéressée écrit elle-même au président de Basse-Alsace (Back) (20.09.1883) : « A l'hiver 1877, j'ai dû quitter l'enseignement élémentaire à cause de ma conduite légère. Rejetée par mes parents, il ne me restait comme refuge que l'asile offert par une tante, à la campagne, où j'ai été accueillie avec bienveillance. Je voyais maintenant, avec un amer regret, quelle grande folie fut la mienne. C'est seulement là que j'ai compris quel gâchis ma légèreté avait provoqué. Je me suis réfugiée auprès de notre miséricordieux Seigneur, qui n'a jamais repoussé un cœur repentant. Par l'enchaînement de la providence de Dieu, je suis entrée au couvent Notre-Dame pour rendre visite à une religieuse de mes connaissances. Irrésistiblement, je me suis alors sentie attirée vers ces pieuses sœurs. J'ai prié pour que l'on me reçoive dans la maison pour m'éprouver afin d'être accueillie dans la congrégation. Je suis entrée en août 1878 et j'ai été accueillie après un temps

d'épreuve de trois ans. Mon honorable supérieure m'a alors envoyée dans l'institution d'Offenbourg (gd. Bade), afin que j'y poursuive mes études, ce que j'ai fait durant deux ans. Pourvue des connaissances nécessaires, je suis rentrée il y a quelques semaines au couvent de Strasbourg ». La supérieure joint encore ce mot (en français) : « Monsieur le préfet [président de Basse-Alsace], Au souvenir de votre grande bonté, dont nous avons pu juger lors de votre visite dans notre couvent de Notre-Dame, je prends la liberté de vous adresser ces lignes avec la supplique que vous adresse une de nos jeunes sœurs. Ladite sœur, qui, avant son entrée dans notre établissement, a eu des torts pendant un moment, appartient à une famille honorable. Sa conduite a été bonne jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où elle s'est abandonnée un moment à la légèreté de cet âge et s'est attiré la disgrâce que vous connaissez. Elle est revenue aussitôt à une bonne conduite et depuis son entrée ici, elle ne s'est jamais démentie. Bien instruite dans la langue allemande et douée d'une aptitude remarquable pour l'enseignement, elle pourrait nous rendre service dans les classes inférieures du pensionnat ou dans notre école gratuite. Daignez donc, Monsieur le préfet, user de votre pouvoir pour nous accorder la permission de l'employer au besoin, pour aider nos sœurs déjà si surchargées. Nous vous en conserverons une éternelle reconnaissance ». La permission est accordée. En octobre 1889, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir du milieu des années 1890, elle enseigne à l'ENS attachée à l'établissement. [ADBR 34AL1358]

**OHMEN Maria Barbara, Sœur Scholastika Joseph (PPE)\*.** Dz 1897-1918. Née à Bonn (prov. Rhénanie) en 1879, fille de W. Ohmen, *Kassen- und Korrespondenzführer*. Elle fréquente l'école primaire à Bonn de six à douze ans, puis entre à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en avril 1894, date de son entrée au noviciat de Peltre. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en septembre 1897. Le même mois, elle est affectée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). En novembre 1909, elle

réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. En avril 1910, elle succède à Sœur Therese Aloysius Fauconnier comme directrice de l'établissement. [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1897, et 105AL2608, cv rédigé en 1910]

**OPPENRIEDER Dora.** Courc 1909-1914. Née à Reutti (roy. Bavière) en 1888, protestante, fille de pasteur. Élève de l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz en septembre 1908. En janvier 1909, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy. [ADBR 34AL1490]

**ORSCHIEDT, Prof.** Strbg L 1900-1904 (s.nat). Il donne des cours à l'ESF Lindner à partir de la rentrée 1900. [ADBR 34AL1406]

**ORTH.** Mulh 1872-1895 (rel). Pasteur. Il est décoré de l'Aigle rouge en 1892. [ADBR 34AL1265 et 34AL1271]

**ORTH Anna.** Sltt F 1888-1892. Née à Offenbach-sur-le-Main (gd. Hesse) en 1867, catholique, fille du secrétaire de police Christian Orth et de Franziska Koenig, tous deux natifs d'Oppenheim-sur-le-Rhin (id) : « Suite à la réunion de l'Alsace à l'Allemagne intervenue en 1871, mon père a été nommé à Habsheim, dans le cercle de Mulhouse, comme commissaire de police. Lorsque j'ai atteint l'âge d'obligation scolaire [= six ans], j'ai fréquenté l'école élémentaire [de Habsheim] pendant une année, puis l'école supérieure de filles [municipale] de Mulhouse. A cause de la difficulté du voyage aller-retour, mes parents m'ont envoyée à Oppenheim, chez mes grands-parents : pendant mon séjour de deux ans en cette localité, j'ai fréquenté l'école supérieure de filles. Suite à une maladie des yeux, j'ai dû suspendre ma scolarité durant deux ans. J'ai fréquenté ensuite à nouveau l'école élémentaire de Habsheim jusqu'à ce que mon père soit muté à Colmar en octobre 1879. Dans cette ville, je suis allée à l'école des Sœurs de Ribeauvillé jusqu'à mes quatorze ans. Après la mutation de mon père à Sélestat en septembre 1883, je suis entrée le 29 avril 1884 à l'École normale du lieu, où j'ai été

préparée à l'enseignement élémentaire. Après l'examen qui s'est tenu du 28 février au 3 mars 1887, j'ai été déclarée capable d'occuper provisoirement un poste dans l'enseignement élémentaire et ai obtenu le diplôme ci-joint. Depuis Pâques 1888, je suis désormais active à l'école supérieure de filles de Mlle Fackler ». [ADBR 11AL212, cv rédigé en 1889]

**ORTLIEB Charles Jean Jacques.** SMaM 1908-1914< (rel) + Strbg 1918< (id). Né à Ribeauvillé en 1881. Bachelier en théologie, licencié en droit. En 1907, il est nommé pasteur (luthérien) à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où il donne bientôt des cours de religion à l'ESF municipale. En 1918, il rejoint Strasbourg. Il y enseigne à l'ESF municipale et reste dans l'établissement après sa transformation en lycée de jeunes filles (→ *Répertoire*). [ADBR 105AL2536, 601D1, AMS 2MW594 et Bopp, p. 403-404]

**ORTLIEB Elisabeth.** Rib 1900 (remp). Née à Muntzenheim (O Colmar) en 1878, protestante, fille du pasteur Paul Emil Ortlieb. Jusqu'à ses treize ans, son père s'occupe lui-même de son instruction. Elle fréquente ensuite l'ESF subventionnée de Colmar, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. Après trois années de préparation, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1898. A côté, elle cherche à étendre ses connaissances par de grands voyages et par l'« étude personnelle » (cv). En avril 1900, son amie Johanna Schaechtelin lui propose de l'employer comme remplaçante jusqu'en juillet de la même année dans son ESF subventionnée de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1900]

**OSCHMANN Karl Wilhelm.** Strbg BP 1903-1918 (rel). Né à Bust (O Saverne) en 1867. En 1903, il devient pasteur de la Maison des diaconesses de Strasbourg et succède au pasteur Grünberg à l'ESF du BP. En 1920, il quitte l'Alsace pour Stuttgart (Wurtemberg), où il meurt en 1940. [ADBR 34AL1372 et Bopp, p. 404]

**OSSENBECK Josepha.** Strbg DC 1884-1885 (aide). Originaire de Münster (prov.

Westphalie). En novembre 1884, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle se rend alors à l'ESF de la DC à Strasbourg pour se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Pour sa préparation pratique, elle donne quelques cours dans l'établissement. C'est ce que remarque l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) lors de sa visite de juillet 1885 : il constate qu'elle enseigne sans autorisation. Josepha Ossenbeck rentre en Westphalie le mois suivant. [ADBR 34AL1349]

**OSSWALD Anita.** SMaM 1878-1879. En septembre 1877, elle est nommée institutrice dans les écoles communales de Mulhouse. En novembre 1878, elle est engagée à l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). Ses relations avec le directeur (→ BOCKHORST Heinrich) y sont très mauvaises. Elle quitte l'établissement fin mai 1879, sans avoir annoncé son départ et en déclarant au maire qu'elle « ne voulait pas rester plus longtemps en Alsace » (ADBR 34AL1260, Bockhorst au président de Haute-Alsace, 29.05.1879). [ADBR 34AL1260 et 34AL1262]

**OSTER Magdalena, Sœur Antoinette (DPR).** Strbg DPR 1861-1883. Née à Mommenheim (O Strasbourg-campagne) en 1838. Elle enseigne à Seltz (O Wissembourg) de 1856 à 1861. En mai 1861, elle rejoint l'ESF de la DPR à Strasbourg. En janvier 1881, elle est mise en congé pour plusieurs mois pour cause de maladie. En novembre 1883, elle a un nouveau congé pour maladie. Elle ne revient apparemment plus dans l'établissement par la suite. [ADBR 34AL1353]

**OSTER Marie.** Strbg Sg 1883 (fr). Née à Strasbourg en 1849. En août 1869, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. Elle est engagée à l'ESF-institution Saigey en janvier 1883. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour raisons de santé. [ADBR 34AL1387]

**OSTERMANN Caroline\*.** Strbg Ost 1851-1874. Née à Vesoul (départ. Haute-Saône) en 1826, fille d'un « capitaine commandant » au 8<sup>e</sup> régiment de dragons. En 1836, celui-ci

entre au service de l'état-major des places et s'installe à Strasbourg ; « dans le but de nous créer un avenir en nous vouant à l'instruction », expliquera plus tard Caroline Ostermann au recteur de Strasbourg (cv). La jeune fille fréquente le pensionnat Barbenès jusqu'en 1842. Elle devient alors maîtresse de l'ouvroir du Temple-Neuf, où elle reste jusqu'en 1845. Cette année-là, elle quitte Strasbourg pour devenir sous-maîtresse au Magdalenenstift à Altenburg (d. Saxe-Altenburg). L'année suivante, elle rejoint, comme préceptrice de trois filles, une famille d'Apolda (gd. Saxe-Weimar-Eisenach) : « J'ai passé deux ans dans cette famille, dont j'ai été séparée par la mort de mon père, à la suite de laquelle j'ai dû aller rejoindre ma mère et mes sœurs à Strasbourg » (cv). A partir de là, elle ne voyage plus, hormis pour obtenir le brevet élémentaire d'instruction primaire à Colmar, en septembre 1849. En février 1851, elle ouvre « une école primaire de filles » à Strasbourg, N°144 place du Marais vert. « Appartenant à une famille honorable qui a éprouvé des malheurs, elle n'a d'autres moyens d'existence que le produit de son travail », précise alors l'inspecteur primaire (Voulot) (ADBR 1TP/PRI256, lettre au recteur de l'académie du Bas-Rhin, 15.02.1851). La localisation de l'établissement pose problème : une liste de 1850/51 le situe non pas N°144 place du Marais vert mais N°144 rue de l'Esprit (ADBR 1TP/PRI15), tandis qu'un document postérieur évoque une autorisation d'ouverture donnée en 1851 pour le N°109 rue des Petites Boucheries (ADBR 1TP/PRI102). Toujours est-il que l'établissement ferme ses portes suite au départ de sa directrice pour l'Algérie (après 1855, puisqu'il figure encore sur une liste d'écoles pour cette année-là). De retour à Strasbourg, Caroline Ostermann écrit au maire le 29 juillet 1859 (ADBR 1TP/PRI102) : « J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de transférer mon établissement, érigé en pensionnat de premier ordre, N°4 rue du Temple-Neuf, depuis le 27 de juin ». Caroline Ostermann effectue sa déclaration d'ouverture début août 1859. Le programme présente toutes les caractéristiques d'un enseignement secondaire : « la langue française, la littérature, l'histoire, la géographie,

l'arithmétique, la calligraphie, la mythologie, les éléments des sciences naturelles, la peinture et le dessin enseignés par nous, les ouvrages à l'aiguille et les langues étrangères » (ADBR 1TP/PRI102, Caroline Ostermann au maire de Strasbourg, 27.08.1859). Les locaux ne sont cependant considérés que comme provisoires. En novembre 1859, Caroline Ostermann transfère son « pensionnat de demoiselles » au N°3 rue de l'Ecarlate. L'établissement occupe encore ces mêmes locaux lorsqu'elle le ferme à l'automne 1874, après que le président d'Alsace-Lorraine lui a envoyé une réponse négative à sa demande de dérogation à la réglementation des ESF. [ADBR 1TP/PRI15, 1TP/PRI102 et 1TP/PRI256, cv rédigé en 1851, et AMS 2MW633]

**OSTHOER Margarethe Friederike.** Strbg Kg 1916-1918 (tm). Née à Strasbourg en 1891, protestante, deuxième fille du secrétaire des télégraphes Friedrich Osthoer, originaire de Prusse. Elle est éduquée dans la maison parentale jusqu'à six ans, puis fréquente l'école d'application de l'EN d'institutrices jusqu'à onze ans et enfin l'EMF municipale jusqu'à quatorze ans. De février 1910 à août 1913, elle fréquente l'école professionnelle et de perfectionnement du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg, où elle réussit en juin 1911 l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Après sa sortie de l'établissement, elle est active de février 1914 à janvier 1915 au *Töchterheim* de Wernigerode (prov. Saxe), « comme enseignante d'école professionnelle » (cv). Elle rejoint ensuite ses parents à Strasbourg, pour être auprès d'eux durant la guerre. A la rentrée 1916, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916]

**OTT, Prof.** Strbg DC 1886-1890 (fr). Abbé. Secrétaire particulier du coadjuteur (et futur évêque) Stumpf, il reprend en novembre 1886 les cours de littérature du Prof. Schaeffer à l'ESF de la DC à Strasbourg. Il abandonne cette activité en janvier 1890, suite à sa nomination comme supérieur du séminaire de Strasbourg. [ADBR 34AL1349 et 34AL1350]

**OTT, Sœur Hyacinthe (PPo).** Lttb PPO 1873-1874 (aide). Originaire de Soultzbach (Alsace ou Allemagne ?), fille d'instituteur. Elle reçoit sa première instruction à la maison, puis entre au pensionnat de Lutterbach (O Mulhouse), où elle devient finalement religieuse en 1865. Elle enseigne à partir d'octobre 1873 au pensionnat devenu ESF. [ADBR 34AL1247]

**OTT Elisabeth.** Mtz SC Vi 1882. Née en 1861. Elle réussit un examen d'enseignante à Saarburg, près de Trèves (prov. Rhénanie), en 1880. En 1882, elle succède à Albine Rhode à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1433]

**OTT Marie, Sœur Marie Ambrosine (DPSJB).** Fén 1904-1918. Née à Ohlungen (O Haguenau) en 1884. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. A Pâques 1900, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare pendant quatre ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en mars 1904 « avec l'aide de Dieu » (cv). Deux mois plus tard, elle succède à Sœur Marie Luciana Marchal à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle meurt à Saint-Jean-de-Bassel le 23 août 1963. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1904, et état civil d'Ohlungen]

**OTT Martha\*.** Altk 1891-1896. Née à Münster, près de Cannstatt (roy. Wurtemberg), en 1868, protestante, fille de l'instituteur Ott. Elle débute sa scolarité à Münster et reçoit encore à côté des cours privés dispensés par son père. Elle fréquente l'ESF de Cannstatt à partir de dix, puis entre à seize ans dans la neuvième classe du Katharinenstift à Stuttgart (roy. Wurtemberg). Elle y réussit l'examen d'entrée à l'ENS de Stuttgart. Après une préparation de deux ans, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en 1887. Au début de l'année 1888, elle obtient sa première place à Lichtenberg, chez le député au *Landtag* Stockmayer. Son contrat terminé, elle rentre à Stuttgart. En septembre 1891, elle est engagée à l'ESF d'Altkirch. L'année suivante, elle prend la direction de l'établissement suite au départ de Leontine

Hagmaier. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1891]

**OTT Maria Rosina, Sœur Franziska (SC).** Rstf 1875 (all) + Sargm SC 1876-1878 + Btch 1878-1916. Née à Schauern (prov. Rhénanie, O Bernkastel) en 1851, fille du réviseur aux comptes de l'évêché (séminaire) Carl Ott et d'Elisabetha Fritsch. Ses parents déménagent à Trèves (prov. Rhénanie) quelques semaines après sa naissance. Rosina Ott y fréquente l'ESF des ursulines de six à dix-neuf ans. Les dernières années, elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1869. En 1869/70, elle fréquente le pensionnat des Sœurs de ND à Bastogne (Belgique), pour continuer sa formation en français et en musique. Elle retourne ensuite dans sa famille, où elle se consacre à l'éducation de deux jeunes membres de sa fratrie. En avril 1875, elle est engagée à l'ESF de Rustruff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement en septembre de la même année pour entrer au noviciat SC à Metz, où elle enseigne en même temps l'allemand dans les quatre classes de l'externat de la rue de l'Evêché. En octobre 1876, elle est nommée dans la cinquième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. En janvier 1878, elle est mutée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines), pour raison de santé. Elle est déchargée de ses cours pour le semestre d'été 1889, afin de se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de la rentrée 1912, elle se limite à l'enseignement des travaux manuels, qu'elle poursuit jusqu'à son décès en juin 1916. Elle était devenue la supérieure de la maison de Bitche. [ADBR 34AL1417, 34AL1418, cv rédigé en 1889, 34AL1453 et 34AL1471]

**OTTEN Paula.** Sargm SC 1911. Née à Mehr (prov. Rhénanie, O Rees) en 1887, fille du propriétaire foncier Hubert Otten. Elle fréquente l'école primaire de Mehr de six à treize ans, puis le pensionnat des ursulines de Dorsten (prov. Westphalie) pendant trois ans. Elle reste ensuite durant trois autres années chez ses parents. En 1905/06, elle fréquente un pensionnat ménager à Clèves (prov. Rhénanie). A vingt ans, elle retourne à l'ESF de Dorsten, pour se préparer à intégrer une EN. A Pâques 1908, elle entre à l'ENS privée

du Dr. Wacker à Coblenche (prov. Rhénanie). En mars 1911, après trois années de préparation, elle réussit en cette même ville l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle succède à Maria Lasthaus à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en décembre 1911 pour poursuivre ses études. [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1911]

**OTTEN Wilhelm.** Colm 1916< (compta). Née à Schleiden (prov. Rhénanie, O Juliers) en 1890, catholique, fils de l'instituteur Heinrich Joseph Otten. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, il fréquente l'école primaire de son père. Après avoir été préparé par des cours privés, il intègre ensuite la *Quarta* du lycée de Juliers. A l'automne 1906, « suivant [son] inclination pour les sciences naturelles (*Realfächern*) » (cv), il entre au *Realgymnasium* d'Eschweiler (prov. Rhénanie). Il intègre en 1908 le *Realprogymnasium* d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), où il effectue les trois dernières années du lycée. Il y obtient son baccalauréat en mars 1911. Il intègre alors l'entreprise d'exportation Gustav Schönfeld & Cie à Hambourg (vlh. Hambourg) pendant un semestre de stage pratique. A l'hiver 1911, il commence ses études universitaires à l'école supérieure de commerce de Cologne (prov. Rhénanie). Pour élargir ses connaissances linguistiques, il travaille pendant les grandes vacances 1912 et 1913 chez Miele & Cie, une orfèvrerie installée à Paris, puis à Liège. Il effectue ainsi son second semestre de stage pratique, nécessaire pour passer l'examen de professeur de commerce (*Handelslehrerexamen*). Il réussit ce dernier en juillet 1914, avec la mention « bien ». En novembre 1914, il remplace un enseignant incorporé dans l'armée à l'école commerciale municipale de Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau). En avril 1915, il se fait nommer à l'école commerciale d'Aix-la-Chapelle, pour pouvoir être à proximité de ses parents. Il y assure entre autres l'enseignement commercial pour les invalides de guerre. En octobre 1915, il est incorporé au 7<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval à Trèves (prov. Rhénanie). Etant inapte au service armé, il est employé au bureau de l'escadron de remplacement. Suite à une demande de la Ville de Colmar, il quitte l'armée fin août

1916 et enseigne à partir de septembre de la même année à l'école commerciale et école supérieure de commerce municipale de Colmar. A partir d'octobre, il enseigne également à la *Frauenschule* créée en annexe de l'ESF municipale de Colmar. [ADBR 34AL1255/2, cv rédigé en 1916]

**OTTENAD Justine.** Colm 1883-1887. Catholique. Elle quitte son poste d'institutrice à Herbitzheim (O Saverne) pour succéder à Mina Sorgius à l'ESF Armbruster à Colmar à la rentrée 1883. Quatre ans plus tard, elle quitte cet établissement pour retourner dans l'enseignement primaire, en Haute-Alsace. [ADBR 34AL1250]

**OTTERBEIN Elisabeth.** Mtz H 1883<. Née à Warendorf (prov. Westphalie) en 1862, fille d'un contrôleur des comptes. En avril 1882, elle réussit à Saarbùrg, près de Trèves (prov. Rhénanie), l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle est engagée à l'ESF Heyder lors de la création d'un nouveau poste à Pâques 1883. [ADBR 11AL220]

**OTTERBEIN Gertrud.** Mtz SC Vi 1885<. Née à Warendorf (prov. Westphalie) en 1864. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En avril 1885, elle succède à Margaretha Bremer comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1433]

**OTTMANN Elisa.** Strbg Schw 1881-1889. Née à Strasbourg en 1860. En 1878, elle obtient un brevet français à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle). En juillet 1880, elle se soumet en Alsace-Lorraine à un examen qui la déclare apte à donner des cours privés de français. Elle est engagée à l'ESF Schwartz en février 1881 pour diriger, en langue allemande, la cinquième classe (six-huit ans) qui est alors créée dans l'établissement ; les autorités scolaires ont donné leur autorisation, mais posent la condition qu'elle se soumette au prochain examen d'institutrice. Quelques jours plus tard, Elisa Ottmann se dit incapable, pour raisons de santé, de préparer l'examen à côté de son activité professionnelle : elle fait alors l'objet d'un examen particulier par l'inspecteur

scolaire de cercle (Prass), qui la déclare capable d'enseigner. Les autorités scolaires la laissent donc en place et attendent une année pour aviser de la suite. En mai 1882, Elisa Ottmann répète son incapacité à se préparer à l'examen. Même réponse en mai 1883 et en mai 1884. Un délai de deux ans est alors fixé pour passer l'examen. Mais en juin 1886, Elisa Ottmann ne se sent toujours pas en état de s'y préparer. Les autorités demandent une explication ; le médecin traitant produit un certificat : problèmes oculaires et maux de tête. Le président de Basse-Alsace décide qu'on s'abstiendra à l'avenir de demander à Elisa Ottmann de passer l'examen d'institutrice. L'administration revient quand même à la charge à l'automne 1887. Le ton change après le passage de l'établissement sous la surveillance directe de l'*Oberschulrat* : ce dernier informe en octobre 1888 l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) qu'Elisa Ottmann ne pourra plus exercer son activité à partir d'avril 1889 si elle ne se présente pas à l'examen d'ici là. Et comme elle ne le fait pas, elle quitte effectivement l'établissement à Pâques 1889. [ADBR 34AL1383 et 34AL1384]

**OTTNAD Margarete.** Mtz Mis 1909-1912. Née à Metz en 1889, catholique, fille du secrétaire des postes Friedrich Ottnad et d'Anna Abt. De six à quatorze ans, elle fréquente « l'école des Sœurs de Sainte-Chrétienne » (cv). En 1903, elle entre à l'ESF de la Miséricorde. A l'automne 1906, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement pour préparer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en octobre 1909. Le mois suivant, elle est engagée comme enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1911/12. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1909]

**OTTO.** Strbg Schtzt <1876-1877. [AMS 2MW644, dossier Schaentzlen]

**OTTO Mlle.** Strbg Vo <1882<. [ADBR 34AL1530]

**OTTO Maria Catharina Elisabeth.** Gbw 1902 (aide) + Hgn DPR 1903 (remp). Née à Obernai (O Erstein) en 1883, catholique, fille de Johann Joseph Otto, enseignant à l'EN

d'Obernai, puis inspecteur scolaire du cercle de Guebwiller. Elle fréquente l'ESF de Guebwiller de six à quinze ans, puis intègre en septembre 1898 l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit à Metz en septembre 1901. De janvier à août 1902, elle est aide-enseignante à l'ESF de Guebwiller. Elle meurt à Attendorn (République fédérale d'Allemagne) le 30 avril 1970. [ADBR 34AL1258, 34AL1334, cv rédigé en 1903, et 105AL1254, dossier personnel, cv rédigé en 1901, et état civil d'Obernai]

**OTTO Wilhelm.** SMaM 1873 (géo hist). Né à Mingerode (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1841, catholique, marié, père d'au mois deux enfants. Il obtient son baccalauréat au lycée Josephinum de Hildesheim (prov. Hanovre) en 1864, puis étudie la théologie et la philosophie pendant trois années, dans la même ville. « C'est seulement pendant mes études de théologie, principalement au cours des deux derniers semestres, que j'ai pris conscience que la situation de curé ne me rendrait pas heureux » (cv). A l'automne 1867, il abandonne ses études de théologie et décide de devenir enseignant. Il commence par occuper un emploi de précepteur dans une famille catholique de Rüningen, près de Brunswick (d. Brunswick). Pour pouvoir obtenir un poste dans l'enseignement public, il intègre ensuite l'EN (*Provincial-Schulcollegium*) de Münster (prov. Westphalie). En novembre 1868, il réussit l'examen *pro schola et rectoratu*. Il redevient précepteur, jusqu'en mars 1870. Il est alors nommé enseignant ordinaire à l'école bourgeoise supérieure d'Ottweiler, près de Sarrebruck (prov. Rhénanie), une fonction qu'il occupe jusqu'en octobre 1872. Il gagne alors le collège de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), d'abord comme enseignant à titre provisoire, puis comme enseignant ordinaire à partir d'avril 1873. Il donne des cours à l'ESF de la ville à partir de mai 1873, mais cesse cette activité en octobre de la même année, pour cause de surmenage. En septembre 1886, il est nommé enseignant ordinaire au lycée de Guebwiller, qu'il quitte comme *Oberlehrer* en mai 1908 pour partir à la retraite. Il est alors décoré de l'Aigle rouge

de 4<sup>e</sup> classe à cette occasion. Trois ans plus tard, il demande le titre honorifique de Professeur, « extrêmement souhaitable dans [ses] relations sociales à Strasbourg, où [il] habite désormais » (ADBR 105AL1255, Wilhelm Otto au Ministère, 28.09.1911). [ADBR 34AL1259 et 105AL1255, dossier personnel, cv rédigé en 1872]

**LOUDIN Marie Alexandrine, Sœur Honorine (DC).** Strbg DC 1867-1903 et 1907-1908. Née à Rachecourt s/Blaise (dép. Haute-Marne) en 1845. En décembre 1874, elle rédige son cv en français : « J'ai fréquenté les classes de mon endroit natal jusqu'en 1853, époque où je suis allée en pension à Saint-Dizier [dép. Haute-Marne] jusqu'à l'âge de seize ans. A dix-neuf ans, je suis entrée au noviciat des dames de la Doctrine Chrétienne, où, pendant trois ans, j'ai continué d'étudier ; et depuis 1867, j'exerce les fonctions d'institutrice dans l'établissement des religieuses de la Doctrine Chrétienne, N°14 rue brûlée ». A l'époque du *Reichsland*, cette enseignante non-germanophone se limite rapidement à des cours de français, qu'elle abandonne à la fin de l'année scolaire 1902/03, puis reprend pour l'année scolaire 1907/08. [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874, et 34AL1352]

**OUGEN Johanna, Sœur Luzia Maria (SC).** Mtz SC Ge 1913-1918. Née à Metz en 1881. Elle fréquente l'école de filles privée Saint-Vincent et l'école de travaux manuels de Metz, jusqu'à son entrée au noviciat de la congrégation SC en 1897. Elle se prépare alors à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1902. Elle est tout d'abord active à Sarreguemines. En 1906, elle réussit son examen de service à Château-Salins. En septembre 1908, elle est mutée à l'école de filles privée de la rue des Trinitaires à Metz, où elle enseigne dans la classe médiane jusqu'à Pâques 1913. A la rentrée 1913, elle succède à Sœur Albertina Schommer à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1913]

**OURY Cécilia, Sœur Leo Maria (DPSJB).** Fén 1904-1914. Née à Postroff (O

Sarrebourg) en 1884. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis se rend à l'automne 1898 à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg), où elle reste jusqu'à Pâques 1900. Elle entre ensuite au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare pendant quatre ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en mars 1904. Deux mois plus tard, elle succède à Sœur Marie Clotilde Pflieger à l'ESF de Fénétrange. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1904]

**OURY Katharina Celestine, Sœur Maria von Sales (PPe).** Pltr 1886-1887 et 1891-1895 + Forb PPe 1889-1891. Née à Escherange (O Thionville-est) en 1866, fille du menuisier Nikolaus Oury. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de treize ans. En octobre 1879, elle se rend au pensionnat de la PPe à Fillières (dép. Meurthe-et-Moselle), où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en 1884. Alors qu'elle est encore élève du noviciat, elle succède à Sœur Bernard Marie Ney en octobre 1886 à l'ESF du même couvent. En mars 1887, elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est). Le mois suivant, elle est affectée comme aide-enseignante au noviciat de Peltre. A côté des cours, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai 1887, elle est affectée à la classe inférieure mixte de l'école primaire de Maizières près de Vic (O Château-Salins), où elle est active jusqu'à mars 1888. On lui confie alors la classe supérieure de l'école primaire de filles de Freisdorf. En octobre 1888, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En octobre de l'année suivante, elle est nommée dans la troisième classe de l'ESF de la PPe à Forbach. En septembre 1891, elle retrouve l'ESF de Peltre, où elle succède à Sœur Margaretha Maria Wollscheidt. En avril 1895, elle est mutée dans une école primaire. [ADBR 34AL1425, cv rédigé en 1889, 34AL1450 et 34AL1451, cv rédigé en 1891]

**OVERBECK Adelheid\*.** Sarbg 1888-1918. Née à Frondenberg (prov. Westphalie), protestante. A la rentrée 1888, elle devient directrice de l'ESF subventionnée de

Sarrebourg. Elle est révoquée le 28 décembre 1918 et remplacée par Mlle Thalmann (→). [ADBR 34AL1459 et 1045W8]

**OWALLER Magdalena, Sœur Marie Borgia (DPR).** Rouf 1866-1882 + Strbg DPR 1884<. Née à Ribeauvillé en 1840. Formée au noviciat de Ribeauvillé, elle commence son activité en 1857 à Strasbourg, puis passe dix-huit années au pensionnat de Rouffach (O Guebwiller), avant de gagner l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1295 et 34AL1353]

**PABST Henriette.** Strbg Kg 1893. Originaire de Rottweil (roy. Wurtemberg). En juillet 1888, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. En janvier 1893, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1408]

**PAETZOLD Gertrud.** Thionv 1909-1918. Née à Montreux-Vieux (O Altkirch) en 1886, protestante, fille d'un chef de gare. En septembre 1906, elle réussit l'examen d'enseignante à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle est tout d'abord institutrice, à Courcelles (-Chaussy ou -sur-Nied ?) (O Metz-campagne) de décembre 1906 à avril 1907, puis à Basse-Yutz (O Thionville-est) d'avril 1907 à avril 1909. Elle est alors engagée à l'ESF municipale de Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1918. [ADBR 34AL1485 et 34AL1486]

**PAFFRATH Emmy.** SMaM 1899-1900. Née à Bouzonville (O Boulay) en 1878, catholique, fille d'un *Landgerichtsrat*. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1895 et 1898. [ADBR 34AL1264]

**PAGE.** Colm 1913-1914 (all hist). *Oberlehrer* de l'*Oberrealschule* de Colmar, il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF. En 1914, il est incorporé dans l'armée. [ADBR 34AL1255/2 et 105AL2532]

**PAILLE Helena, Sœur Honorina (DPR).** Rib DPR 1888<. Née à Niederaltdorf (O Haguenau) en 1865. [ADBR 34AL1305]

**PALLASS Pauline.** Hgn 1892-1900 (gym tm). Née à Forbach en 1873, protestante, fille de Julius Albert Pallass et d'Ida Pauline Scheunert. Son père sert alors au 5<sup>e</sup> régiment royal bavarois de chevaux-légers ; il est affecté à Bouzonville (O Boulay) en octobre 1876, puis à Haguenau en mai 1881 et apparaît dès lors, dans l'état civil, comme *Oberwachtmeister* de la gendarmerie. Pauline Pallass fréquente l'école du couvent à Bouzonville et le « pensionnat français Sainte-Philomène » (cv) à Haguenau. A l'été 1884, elle se rend chez son oncle à Königsberg (prov. Prusse-Orientale), où elle reste pendant une année, fréquentant l'ESF de Mlle Meier. De retour à Haguenau, elle fréquente l'ESF subventionnée de cette ville, jusqu'à sa confirmation, par le pasteur Hirt, en mars 1888. L'année suivante, elle reste à la maison et aide sa mère dans les travaux ménagers. Elle fréquente ensuite pendant un an l'école industrielle de Haguenau. A partir du début de l'année 1892, elle fréquente l'école complémentaire pour femmes de Strasbourg, pour se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en juin 1892, « avec l'aide de Dieu » (cv). A la rentrée suivante, elle succède à Marie Ehrhardt à l'ESF de Haguenau. En août 1894, elle suit un cours à l'EN de Strasbourg, qui lui permet de décrocher un diplôme d'enseignante de gymnastique « avec beaucoup de succès » (ADBR 34AL1329, diplôme, 01.09.1894), et d'assurer dès lors les cours de gymnastique à l'ESF. Elle quitte l'établissement en décembre 1900 pour se marier. [ADBR 34AL1329, cv rédigé en 1892, et 34AL1331 et état civil de Haguenau]

**PALM Anna.** Strbg DC 1916-1918. Née à Thionville en 1894, catholique, fille de l'employé des chemins de fer Peter Palm (†1901). A six ans, elle entre à l'ESF de la PPe à Thionville, qu'elle fréquente jusqu'en juin 1906. Elle intègre alors l'ESF SC à Sarreguemines. En mai 1907, elle entre dans la quatrième classe de l'ESF municipale de Strasbourg, puis, en septembre 1910, à l'ENS attachée à cet établissement. Elle y réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1913 et la seconde partie en juillet 1914. En septembre 1916,

elle est engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1916]

**PAPE Antonie.** Strbg Kg 1888-1891. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1868, protestante. En septembre 1883, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1887. En septembre 1888, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1408]

**PAPIRER Mathilde, Sœur Marie Antonia (DPR).** Rouf 1858<. Née en 1839. [ADBR 34AL1295]

**PAQUET Catherine, Sœur Sainte-Noémie (SC).** Rstf 1876-1878<. Née en 1857. Elle succède à Sœur Marie Béatrix Prinz en décembre 1876 ; elle n'a pas réussi son examen en 1876, mais doit se présenter à la session d'octobre 1877. Elle réussit alors son examen. [ADBR 34AL1453]

**PAQUETTE Nathalie, Sœur Léopold (DC)\*.** Strbg DC <1872-1886. Née à Raon-l'Etape (départ. Vosges) vers 1822, fille du paysan Dominique Paquette et de Thérèse Werner. Supérieure du couvent des Sœurs de la DC à Strasbourg depuis au moins 1872, elle est également la directrice de l'ESF qui y est attachée. Elle décède au couvent le 30 avril 1886. [ADBR 34AL1349 et état civil de Strasbourg]

**PARANT August.** Mtz SC Ge 1890-1900 (rel). Né à Viviers (O Château-Salins) en 1863. Il fréquente le lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne), puis étudie la philosophie et la théologie au séminaire de Metz. En 1888, il est nommé chapelain de la paroisse Saint-Martin à Metz. A l'été 1890, il est nommé prêtre de la maison SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz (l'évêque a choisi un prêtre maîtrisant l'allemand), où il succède à Monsieur Barthélémy. Il cesse cette activité à l'automne 1900. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1890]

**PARMENTIER Victorine, Sœur Honoria (DPR)\*.** Strbg DPR 1893-1908. Née à Sarrebourg en 1832. Non diplômée, active à l'école primaire de Wasselonne (O Molsheim) jusqu'en mars 1893, elle remplace alors Sœur Maïoly à la tête de l'ESF de la DPR à Strasbourg. Elle abandonne la direction en septembre 1908. [ADBR 34AL1354]

**PASCHALI, Sœur Symphoria (DPR).** Strbg DPR 1886-1890. Née à Neuve-Église (O Sélestat) en 1841. Enseignante à partir de 1859, elle est active pendant vingt-deux ans à Sélestat avant de rejoindre l'ESF de la DPR à Strasbourg, en octobre 1886. Les autorités scolaires obtiennent son départ en octobre 1890. [ADBR 34AL1353 et 34AL1354]

**PASCHXE.** Mtz 1908-1909 (rel). Pasteur de division. Il reprend une partie de l'enseignement du pasteur Tiesmeyer en février 1908. A la rentrée suivante, il reprend encore l'enseignement du pasteur May. Il est muté à Magdebourg (prov. Saxe) en juillet 1909. [ADBR 34AL1438 et 34AL1439]

**PASTANT Françoise Clotilde, Sœur Marie Mathilde (PPe).** Dz 1875. Née à Beuvange (O Thionville-ouest) en 1841. Elle est active à partir de 1861. A l'automne 1874, elle est affectée comme maîtresse de classe à l'externat de Dieuze (O Château-Salins), que sa congrégation vient de reprendre en même temps que le pensionnat (ESF). En mars 1875, l'externat et le pensionnat fusionnent. Elle quitte l'établissement à l'automne de la même année. [ADBR 34AL1422]

**PAUL Mlle.** Mtz 1904 (aide). Fille de Wilhelm Paul (→). Elle est engagée à l'ESF municipale de Metz comme aide-enseignante à la rentrée 1904. Son poste est supprimé en janvier 1905, avec l'entrée en fonction de l'*Oberlehrer* Lückstaede. [ADBR 34AL1437 et 34AL1438]

**PAUL Anna.** Colm 1893-1899. Née à Brieg, près d'Elberfeld (prov. Rhénanie), en 1864, protestante, fille d'un enseignant (*Oberlehrer* à l'établissement des sourds-muets de Metz dans les années 1890). « Mon curriculum vitae [...] tient en peu de mots, parce que ma

vie a été soumise à peu de changements avant les dix dernières années » (cv). Peu après sa naissance, ses parents quittent Brieg pour Elberfeld, où elle entre à l'ESF privée Kleber à l'âge de six ans. Après deux ans de fréquentation, elle quitte l'établissement suite à un changement de direction et intègre à l'ESF municipale du directeur Schornstein (un grand nom de l'enseignement secondaire des filles en Allemagne). Elle y passe tout le reste de sa scolarité, puis fréquente l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en août 1883. Six semaines plus tard, elle commence son activité comme enseignante d'allemand au pensionnat de Miss Maunder à proximité de Barnstaple (Angleterre, Devon). Elle y est active pendant une année et un trimestre, puis devient préceptrice dans une famille domiciliée près de Taunton (Angleterre, Somerset). Son élève étant bientôt trop grande pour recevoir des cours, elle quitte cette place au bout d'une année seulement pour devenir préceptrice dans la maison du colonel Platt à Llanfairfechan (Royaume-Uni, Pays de Galles), où elle reste cinq ans. Elle rentre ensuite en Allemagne, où elle est engagée comme préceptrice de la fille de Madame Ferber à Gera (p. Reuss branche cadette). Elle quitte son élève en avril 1893 pour enseigner à l'ESF subventionnée de Colmar. Elle quitte l'établissement six ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1251, cv rédigé en 1893]

**PAUL Marcell.** Mtz Mis 1913-1915 + Strbg ND 1915-1918 (math s.nat). Né à Jouy-aux-Arches (O Metz-campagne) en 1888, catholique. Il enseigne à partir d'avril 1911, doté d'un diplôme pour l'enseignement des mathématiques et de la physique pour le premier niveau. En 1912, il est enseignant candidat au lycée de Mulhouse. A la rentrée 1913, il est engagé comme enseignant à l'ESF de la Miséricorde à Metz. *Wissenschaftlicher Hilfslehrer* au lycée de Strasbourg à partir de la rentrée 1915, il donne dès lors des cours à l'ESF ND et à l'ENS attachée à cet établissement. [ADBR 34AL1446, 105AL2575 et 105AL2576]◊◊

**PAUL Wilhelm.** Mtz H 1891-1893 (math). Né à Ohren (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-

Nassau) en 1851. *Oberlehrer* à l'établissement protestant pour sourds-muets de Strasbourg, puis à l'établissement pour sourds-muets de Metz. A partir de la rentrée 1891, il donne des cours dans la classe normale de l'ESF Heyder. [ADBR 11AL220 et 11AL221]

**PAULEN Helena Irma.** Strbg BP 1910-1911. Née à Guebwiller en 1891, protestante, fille du valet de chambre Johannes Paulen et de Maria André. Elle fréquente l'école primaire de six à dix, puis l'ESF de dix à quinze ans. A l'automne 1906, elle quitte Guebwiller pour intégrer la première classe de l'ESF du BP. En 1907, elle est admise à l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1910, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1910, elle est engagée pour une année comme enseignante à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1910]

**PAULIN.** Strbg Kg 1915-1917 (all). *Oberlehrer* au lycée de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1915. Il cesse cette activité en février 1917. [ADBR 34AL1412]

**PAULUS.** Strbg Mury <1888-1892 (rel). Vicair de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF Mury à Strasbourg au moins à partir de la rentrée 1888. [ADBR 34AL1375/2]

**PAULUS, Dr.** Strbg 1906-1914 (rel). Curé de division. Il succède au curé Sander en octobre 1906. Pendant la Première Guerre mondiale, il sert sur le front français comme aumônier militaire, mais continue d'être considéré comme membre du corps enseignant de l'ESF. « Pour son attitude courageuse face à l'ennemi », il est décoré de la Croix de fer de deuxième classe (*Jahresbericht* 1915). [*Jahresbericht* Strasbourg 1907, p. 11, et 1915, p. 5-6]

**PAULUS, Sœur Cornélia (DPR).** Strbg DPR 1878-1880<. De septembre 1872 à novembre 1873, elle enseigne à l'école Sainte-Madeleine à Strasbourg, qu'elle quitte pour cause de maladie. A l'ESF de la DPR à Strasbourg, elle œuvre en classe élémentaire

à partir de 1878. En octobre 1880, elle se charge de la classe de Sœur Krempp. [ADBR 34AL1353]

**PAULUS Emma\*.** Wsl P 1871-1872<. A la rentrée 1871, elle fonde à Wasselonne (O Molsheim) une ESF avec pensionnat. L'établissement ne se maintient pas longtemps. [ADBR 11AL225]

**PAULUS Julie, Sœur Euphrasie (NDM).** Molsh 1873<-1875<. Elle ne possède aucun diplôme. [ADBR 34AL1340]

**PAULUS Martha.** Strbg BP 1890 (remp). Née à Münster, près de Cannstatt (roy. Wurtemberg), en 1866, protestante, fille d'un pasteur. Jusqu'à l'âge de dix ans, elle reçoit son instruction à la maison, à Münster puis à Fellbach. Après la mort de son père en 1876, sa mère déménage à Salon près de Ludwigsburg (roy. Wurtemberg). Martha Paulus fréquente alors pendant deux années l'école primaire de la Karlshöhe, puis pendant un semestre l'ESF de Ludwigsburg. En août 1879, elle entre à l'ESF de Korntal (id), dont elle fréquente en trois ans et demi la classe médiane et la classe supérieure et où elle réussit au printemps 1883 son examen d'entrée à l'EN du lieu. Après deux ans de préparation à Korntal, elle réussit en juin 1885 au Catharinenstift de Stuttgart (id) son examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1886, elle se rend en Angleterre, où elle enseigne l'allemand pendant un semestre dans une école à Blackheath, au sud-est de Londres. Elle est ensuite enseignante d'anglais et d'allemand pendant un an dans une plus petite école à Sevenoaks dans le comté de Kent, avant d'occuper pendant deux ans les fonctions de préceptrice dans une famille à Sydenham, au sud-est de Londres. En août 1889, elle rentre en Allemagne. [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1890]

**PAULUS Wilhelmine, Sœur Bertha (SC).** Sargm SC 1905-1915. Née à Von der Heydt (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1884, fille de l'aide-soignant Nikolaus Paulus et d'Elisabeth Kleinpeter. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Riegelsberg. Son père l'envoie ensuite poursuivre son instruction à l'ESF SC de la

rue Saint-Vincent à Metz. A l'automne 1900, elle entre dans la congrégation SC. Elle se prépare dès lors à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1904. Elle effectue ensuite son « second noviciat » (cv). En mai 1905, elle succède à Sœur Lucina Brantzen. En mai 1908, elle réussit son examen de service à Château-Salins. En septembre 1915, elle est nommée institutrice principale (directrice) de la *Münzschule* à Metz. [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1905, 34AL1475 et 105AL2631]

**PAULY Mlle.** Mtz Kahn 1883-1884< (ch). [ADBR 11AL223]

**PAULY Elisabeth.** Thionv PPe 1909-1910. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1889, catholique, fille de l'enseignant d'EN Johann Baptist Pauly et de Clara Schmitz. Son père est muté à Prüm (id), où elle fréquente l'école primaire pendant un an et demi. Une nouvelle mutation conduit la famille à Heiligenstadt (prov. Saxe), où Elisabeth Pauly fréquente l'ESF à partir de l'automne 1896. Pour approfondir ses connaissances en anglais, elle passe le semestre d'hiver 1905/06 à la *Secondary School* catholique de Reading près de Londres. A Pâques 1906, elle intègre l'EN de Heiligenstadt, où elle se prépare de manière théorique et pratique à passer l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en mars 1909 à Halberstadt (prov. Saxe). A Pâques de la même année, elle succède à Sœur Maria Mathilde Schmidt à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1910 pour rejoindre une ESF de dix classes, dans l'optique de pouvoir se présenter ensuite à l'examen d'*Oberlehrerin*. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1909]

**PAULY Mathilde, Sœur Elisa (Mis).** Mtz Mis 1893-1905. Née à Siegen (prov. Westphalie) en 1872, fille du fonctionnaire des chemins de fer Joseph Pauly et de Maria Born. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école de filles catholique de sa commune natale. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle entre à l'automne 1886 à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle s'y prépare pendant cinq ans à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai

1891, elle réussit l'examen d'institutrice à Coblenz (prov. Rhénanie). Après trois mois de séjour dans la maison parentale, elle décide d'entrer dans la congrégation de la Miséricorde et est reçue dans la maison-mère, à Heiligenstadt (prov. Saxe). En septembre 1892, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Münster (prov. Westphalie). En janvier de l'année suivante, elle est appelée comme enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz. En congé de maladie à partir de 1898, elle retrouve son poste à la rentrée 1900. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1904/05. [ADBR 34AL1442, cv rédigé en 1893, et 34AL1443]

**PEIFER Elisabeth ou Elise.** Sargm SC 1886-1888. Née à Sankt Wendel (prov. Rhénanie) en 1863, catholique, fille du conducteur de locomotive Mathias Peifer. Elle se prépare à l'EN de Saarburg, près de Trèves (id), à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1884. Elle enseigne pendant une année à l'école primaire de Steinbach, puis est engagée, en avril 1885, à l'ESF de Marie Capelle à Coblenz (id). Elle y reste jusqu'en mars 1886. A la rentrée 1886, elle obtient un poste à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1887/88 pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1471 et 34AL1472]

**PEIFFER.** Rstf 1901 (remp: rel). Vicaire catholique de Sierck-les-Bains (O Thionville-est), il assure provisoirement l'enseignement religieux à l'ESF de Rustroff (id) en mai et juin 1901, suite au départ forcé de Joseph Erman. [ADBR 34AL1455]

**PEIPERS Mlle.** Gbw 1892-1919. Sûrement originaire de Wiesbaden (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau), où réside sa famille, née en 1858, protestante. Engagée à l'ESF de Guebwiller en 1892, elle est révoquée le 31 janvier 1919, en tant qu'« Allemande ». [ADBR 34AL1257, 34AL1258, 105AL2533, 1045W8 et AMG 1R8]

**PEIPERS Caroline.** Br 1874<. Née à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) en 1855, protestante, fille d'un conservateur des hypothèques. Elle réussit son examen

d'enseignante pour les ESF en mars 1874 à Coblenz (id). [ADBR 34AL1315]

**PEITZ Maria.** Mtz H 1890-1891. Née à Eppe (p. Waldeck) en 1864, catholique. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire d'Eppe, puis exprime le souhait de se consacrer à l'enseignement et reçoit pendant deux ans et demi un enseignement privé. Pour poursuivre sa formation, elle se rend au pensionnat des Pauvres Servantes de Jésus Christ à Lutterade (Pays-Bas), y suit le cours normal et réussit l'examen d'institutrice au printemps 1884 : « Comme à cette époque, il n'y avait aucune perspective de trouver un emploi en Allemagne, elle s'est décidée à rejoindre des parents en Amérique, espérant pouvoir s'y rendre utile dans son métier » (cv). Elle est pendant quelque temps aide-enseignante, puis, en 1886, obtient un poste à l'école paroissiale allemande Saint Joseph de Wyandotte (États-Unis, Michigan), une mission, où elle est active jusqu'en 1888. Pour des raisons de santé, elle doit abandonner ce poste pour une école paroissiale « plus facile » (cv) à Saint Helena (États-Unis, Nebraska), où elle reste jusqu'en juin 1890. Selon le souhait de son père malade, elle rentre alors en Europe et s'adresse à l'*Oberschulrat* Dr. Ernst à Strasbourg pour solliciter un poste en Alsace-Lorraine. A la rentrée 1890, elle obtient un poste à l'ESF Heyder de Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1890]

**PELCHRZIM Marie (VON).** Mtz H 1888-1890. Née à Danzig (prov. Prusse-Occidentale) en 1866, protestante, fille d'un *Oberstleutnant* et *Bezirkskommandeur*. A Pâques 1885, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Graudenz (prov. Prusse-Occidentale). A Pâques 1887, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1888, elle est engagée à l'ESF Heyder. Elle abandonne l'enseignement à la fin de l'année 1889/90. [ADBR 11AL221]

**PÉLISSIER Anna.** Mulh 1872. Née à Champagny (départ. Haute-Saône) en 1833, sœur de Victoire Péliissier (→). Elle réussit son examen d'institutrice en septembre 1852. Elle est sous-maîtresse dans un pensionnat à

Fontainebleau (départ. Seine-et-Marne) de 1852 à 1854, année de son arrivée à Mulhouse, où elle enseigne dès lors dans les classes spéciales de filles de Mulhouse. Lorsque ces dernières sont transformées en ESF en 1872, elle continue de faire partie du corps enseignant, puis quitte l'établissement suite à son option pour la France. [ADBR 34AL1265 et ADHR 1T1450]

**PÉLISSIER Victoire.** Mulh 1872. Née à Colmar en 1821, sœur d'Anna Péliissier (→). Elle réussit son examen d'institutrice en août 1850. Elle est sous-maîtresse à Fontainebleau de 1852 à 1854, année de son arrivée à Mulhouse, où elle enseigne à l'école primaire de filles. Plus tard, elle enseigne dans les classes spéciales, transformées en ESF en 1872. Elle ne reste que peu de temps dans l'établissement, qu'elle quitte suite à son option pour la France. [ADBR 34AL1265 et ADHR 1T1450]

**PELT Maria Anna Theresia, Sœur Seraphia (PPE)\*.** Pltr 1890-1891 et 1892-1914 + Bouz 1891-1892 (aide). Née à Preisch, commune de Basse-Rentgen (O Thionville-est), en 1869, fille du jardinier Dominikus Pelt. Elle fréquente l'école primaire de filles de sa commune natale de six ans jusqu'à son entrée au couvent de Peltre (O Metz-campagne) en octobre 1884. Elle est aide-enseignante à l'école primaire de filles de Rozérieulles (O Metz) de mai 1887 à mars 1888 et remplaçante d'une enseignante malade à Rodemack (O Thionville-est) de juillet 1888 à mars 1889. Ce même mois, elle réussit l'examen d'institutrice. En mai 1889, elle est affectée à la quatrième classe de l'école primaire communale de filles d'Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne). En mars 1890, elle succède à Johanna Kettler à l'ESF de Peltre. A côté des cours, elle se prépare au noviciat à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1891, elle est affectée au noviciat. D'octobre 1891 à Pâques 1892, elle est active à l'ESF de Bouzonville (O Boulay), pour décharger Sœur Thérèse Klein. Elle retourne ensuite au noviciat. En septembre 1892, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle est à nouveau affectée à l'ESF de Peltre. Elle la quitte

temporairement de janvier à Pâques 1896, pour remplacer une institutrice malade. A son retour, elle succède à Sœur Mathilde Maffert à la tête de l'établissement. [ADBR 34AL1420, 34AL1451, cv rédigé en 1890, et 105AL2621]

**PÉPORTÉ Marie Louise, Sœur Sainte-Marguerite (SC).** Btch 1884<. Née à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) en 1863. En janvier 1883, elle est naturalisée alsacienne-lorraine. En mars 1884, elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) l'examen d'institutrice. Le même mois, elle succède à Sœur Jeanne Marie Closse à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1417]

**PERCEVAL Philomène, Sœur Joséphine (DC).** Strbg DC 1861-1893. Née à Montmédy (départ. Meuse) en 1837. Elle fréquente « l'école de cette ville » (cv) de trois à quinze ans, puis poursuit ses études, de seize à vingt ans, « dans une classe supérieure » (id) au pensionnat de la DC à Verdun. En 1859, elle entre dans la congrégation de ces mêmes sœurs à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle), où elle étudie encore durant deux années, notamment la pédagogie. En 1861, elle est envoyée à l'ESF de la DC à Strasbourg. En mai 1893, elle est suspendue par les hautes autorités scolaires, qui ont découvert qu'elle utilisait – en cours de français ! – une carte de France interdite. [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874]

**PERRIN Mlle.** Mulh Boi/Be <1875<. Catholique. [ADBR 11AL211]

**PESCH.** Sargm SC 1904-1908 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. [ADBR 34AL1474]

**PETER.** Strbg Schw 1893-1896 (math). *Oberlehrer* à la *Neue Realschule* de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Schwartz à partir de la rentrée 1893. [ADBR 34AL1384]

**PETER.** Gbw 1902-1910 et 1913-1918. Né en 1868. Enseignant de l'EMG de Guebwiller depuis 1893, il donne des cours de géographie et de physique à l'ESF de la ville

au titre d'une activité annexe de 1902 à 1909. Cette année-là, il est engagé comme enseignant de ladite ESF. S'il regagne le personnel de l'EMG dès la rentrée 1910, il retourne à l'ESF en 1913. [ADBR 34AL1258 et 105AL2533]

**PETER Karl.** Strbg 1893-1905. Né à Weislingen (O Saverne) en 1863, protestant, fils naturel (reconnu) du soldat Jacques Peter, natif de la commune, et de Christine Meyer. Il est formé à l'ENP de Strasbourg-Neudorf et à l'EN de Strasbourg. Après une courte période d'activité dans deux communes rurales, il est appelé à Strasbourg en 1885. Il y enseigne tout d'abord à l'école primaire Saint-Guillaume, puis à l'EMG municipale. Il passe alors l'examen d'enseignant pour les EM et la *Rektoratsprüfung*. Il rejoint l'ESF municipale de Strasbourg à la rentrée 1893 et la quitte à Pâques 1905, pour poursuivre ses études à l'école supérieure de commerce et à l'Université de Leipzig (roy. Saxe) et prendre ensuite la direction de la *kaufmännische Fortbildungsschule* municipale de Strasbourg. [*Jahresbericht* Strasbourg 1894, p. 25 (cv), et 1905, p. 12, et état civil de Weislingen]◊

**PETER Maria, Sœur Maria Imelda (AP)\*.** StL/Lttb 1898-1901, 1903-1906 et 1907-1918. Née à Paris (XII<sup>e</sup> arr., N°140 rue du Faubourg Saint-Antoine) en 1872, fille de l'ébéniste Joseph Peter, originaire de Riespach (O Altkirch), et de Sophie Mercky. Jusqu'à l'âge de quinze ans, elle est scolarisée à Paris. Après la mort de son père, elle se rend en Alsace, chez son oncle, le curé Mercky, alors à Heidwiller (O Altkirch). Là, elle poursuit ses études sous la direction de cet oncle, « ancien instituteur d'État » (cv), en français comme en allemand. En 1889, elle réussit à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) l'examen français d'institutrice puis est quelque temps active en France comme préceptrice. Elle rentre ensuite en Alsace pour se perfectionner en allemand. Dans ce but, elle fréquente pendant deux années l'institution des Demoiselles anglaises à Augsbourg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) puis la dernière classe de l'EN de Sélestat, où elle réussit l'examen d'institutrice en 1897. En mars 1898, elle

achève la période du noviciat pour être reçue comme religieuse au couvent de Bellemagny (O Altkirch). Dès lors, elle est disponible pour être employée comme enseignante. En février 1907, elle prend la direction de l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), juste avant son transfert à Lutterbach (id), où elle continue de diriger l'établissement. [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1898, et état civil de Paris]

**PETERS Marie.** SMaM 1885. D'Elberfeld (prov. Rhénanie). [ADBR 34AL1261]

**PETERSEN Marie Caroline ou Lina.** Strbg BP 1905 (remp) et 1906-1908 (aide) + Strbg Bg 1906-1918. Née à Illkirch-Graffenstaden (O Erstein) en 1884, protestante, fille de l'employé de fabrique Friedrich Wilhelm Petersen et de Maria Baumhauer. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire d'Illkirch, puis elle entre dans une « petite école privée » de Graffenstaden (cv), où elle reste jusqu'à Pâques 1898. Elle rejoint alors l'ESF du BP, dont elle fréquente les trois classes du niveau supérieur. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1904. De septembre à novembre de la même année, elle remplace une enseignante malade à l'ESF de Pforzheim (gd. Bade). Elle fait de même de Pâques à la Pentecôte 1905 à l'ESF du BP. En octobre 1906, elle est engagée comme aide à l'ESF Boegner et à l'ESF du BP. Elle poursuit cette activité jusqu'en novembre 1908, lorsqu'elle succède à Marie Conrath dans la première de ces deux ESF. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1905, et 34AL1404, cv rédigé en 1906]

**PETITFOUR Mlle.** SMaM 1873-1876. Protestante. Enseignante en Angleterre, elle est engagée en 1873 dans l'ESF qui vient d'être fondée à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeau-villé). Elle quitte l'établissement trois ans plus tard pour un poste à l'ESF de Landau (roy. Bavière, O Palatinat). [ADBR 34AL1259]

**PETITJEAN Margareta, Sœur Pia Maria (DPSJB).** Fén 1912-1913. Née à Lorquin (O Sarrebourg) en 1884. Elle fréquente l'école

primaire de sa commune natale jusqu'en 1897. Elle reste alors dans la maison parentale jusqu'à son entrée au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en avril 1903. Elle s'y prépare pendant cinq ans à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1908. En 1909, elle est affectée comme remplaçante à l'école primaire à classe unique de Bourdonnaye. En 1910, elle devient enseignante au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel. En octobre 1912, elle succède à Sœur Antonia Joseph Meyer à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement en mars 1913. [ADBR 105AL2635, cv rédigé en 1912]

**PETRI Anna.** Schmk 1905-1907 + Altk 1909-1912. Née à Ilversgehoffen, près d'Erfurt (prov. Saxe), en 1886, protestante, fille du géomètre Ludwig Petri. Suite à la mutation de son père à Strasbourg, elle entre à l'école primaire dans cette ville à Pâques 1893. Elle rejoint ensuite l'ESF Mury à l'automne 1894, puis l'ESF municipale à l'automne 1899. Après sa sortie de l'établissement à l'automne 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1905. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Schirmeck (O Molsheim), qu'elle quitte à l'automne 1907. Elle devient alors aide-enseignante dans différentes écoles de Kiel (prov. Schleswig-Holstein), avant de travailler pendant une année à l'ESF de Mlle Schauss à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) (Pâques 1908-Pâques 1909), puis de revenir en Alsace, comme enseignante à l'ESF d'Altkirch. [ADBR 105AL1269, dossier personnel, cv rédigé en 1905]

**PEYER Mlle.** Colm 1875<. Née vers 1851. [ADBR 34AL1250]

**PFAADT Reine, Sœur Fabiola (DPR).** Colm DPR 1879-1888. Née en 1841. [ADBR 34AL1290]

**PFAFF Agnes.** Dorl 1886-1889 et 1890 (remp) + Hgn 1890-1891. Née à Münsingen (roy. Wurtemberg) – « une petite bourgade du Jura souabe » (cv) – en 1862, protestante. Quatre ans après sa naissance, ses parents s'établissent à Tübingen (id), où elle

fréquente l'école à partir de six ans – « L'enseignement y était exclusivement donné par des instituteurs » (cv). Au bout de quelques années, la famille déménage en Alsace, à Bouxwiller (O Saverne). Agnes Pfaff y poursuit sa scolarité jusqu'à l'âge de douze ans. Elle quitte alors la maison parentale pour se rendre à Esslingen, commune d'origine de son père, afin d'y recevoir l'enseignement de préparation à la confirmation. Cette dernière effectuée, elle fréquente encore pendant deux ans l'ESF d'Esslingen, pour se préparer à l'examen d'entrée à l'ENS de Stuttgart (roy. Wurtemberg), qu'elle intègre en 1878. Après avoir réussi son examen d'enseignante pour les ESF, elle retourne quelque temps dans la maison parentale, jusqu'à ce qu'elle soit engagée comme préceptrice chez le pasteur Müller à Berne (gd. Oldenbourg). Elle quitte rapidement cette place pour séjourner pendant un an et demi à Llangollen, « une très jolie petite bourgade du Nord du Pays de Galles [Royaume-Uni] » (cv), où elle est la préceptrice des cinq filles d'un pasteur : elle leur enseigne le français, l'allemand, ainsi que les autres matières, qu'elle enseigne en langue anglaise. Elle trouve ensuite un poste dans un pensionnat de Bordeaux, où elle enseigne l'allemand et l'anglais. En même temps, elle donne encore quelques cours d'allemand dans la maison d'un professeur d'Université, M. Espinas. Selon le souhait de ses parents, elle cherche un poste en Alsace, où elle est engagée à l'automne 1886 comme enseignante d'allemand à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). En août 1889, elle quitte l'établissement pour préparer l'examen de directrice pour les ESF, qu'elle réussit en décembre. Elle retourne alors dans la maison parentale, effectue un remplacement à l'ESF de Dorlisheim, puis succède à Salome Thomann à l'ESF de Haguenau à la rentrée 1890. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour occuper un poste d'enseignante à Esslingen. [ADBR 34AL1328, cv rédigé en 1890, et 34AL1337]

**PFAFF Elise.** Sarbg DC 1886-1889. Née à Königstein (d. Nassau, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1865, catholique. Elle réussit l'examen d'institutrice. A la rentrée 1886, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. [ADBR 34AL1462]

**PFANNENSCHMID Frida.** Bschrh 1889 et 1892-1893 + Sav 1889-1892. De Colmar, protestante. En 1885, elle obtient à Karlsruhe (gd. Bade) le diplôme d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) pour le semestre d'été 1889 comme deuxième enseignante. La directrice l'aurait bien gardée pour la rentrée suivante, mais elle avait promis son poste à une autre enseignante alors que Frida Pfannenschmid projetait de partir en Angleterre, un voyage auquel elle a finalement renoncé. Après quelques années d'enseignement à l'ESF de Saverne, elle retourne à l'ESF de Bischheim en avril 1892. En mars 1893, elle quitte l'établissement pour raisons de santé. [ADBR 34AL1400 et 34AL1415]

**PFANNENSCHMIDT Paula.** Colm 1901-1919. Née à Düsseldorf (prov. Rhénanie) en 1870. Engagée à l'ESF subventionnée de Colmar en 1901, elle est révoquée le 3 janvier 1919. [ADBR 34AL1252, 34AL1255/2 et 1045W8]

**PFEIFFER Mlle.** Rib Meinh <1872< (tm). Originaire de Darmstadt (gd. Hesse). [ADBR 34AL1277]

**PFEIFFER Barbara.** Strbg BP 1877-1896. Née à Scharrachbergheim (O Molsheim) en 1847. Elle enseigne à l'ESF du BP à Strasbourg jusqu'à son décès en 1896. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369 et état civil de Strasbourg]

**PFEIL Jacobine.** Sarbg DC 1886-1889. Née à Hillesheim (prov. Rhénanie) en 1867, catholique. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1886, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1888/89, pour un poste à l'ESF de Sigmaringen (prov. Rhénanie, district Hohenzollern). [ADBR 34AL1462 et 34AL1463]

**PFINGSTHORN Maria, Sœur Juliana (Mis).** Mtz Mis 1883-1892, 1902-1903 et 1906-1913. Enseignante au pensionnat de sa congrégation à Toul (départ. Meurthe-et-Moselle) à partir de 1877 (→ *Répertoire*). En

avril 1883, elle fait partie du personnel enseignant de l'ESF de la Miséricorde qui ouvre alors ses portes à Metz. Trois mois plus tard, elle réussit dans cette ville l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle quitte l'établissement en avril 1892 pour un poste dans une école de Kassel (prov. Hesse-Nassau), un changement d'air ayant été jugé souhaitable. Elle est mutée par la suite à Heiligenstadt. A la rentrée 1902, elle retrouve l'établissement messin : on lui confie une classe dans la filiale de Queuleu. A l'automne 1903, elle se rend à Heiligenstadt pour raisons de santé. Elle retrouve l'ESF municipale de Metz à la rentrée 1906. Elle cesse son activité à la fin de l'année scolaire 1912/13, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1441, 34AL1442, 34AL1443, cv rédigé en 1902, 34AL1444 et 34AL1446]

**PFISTER Maria Katharina, Sœur Maria Franziska (DPR).** Colm DPR 1893< + Mulh DPR 1895-1902 + Hgn DPR 1902-1909<. Née à Brumath (O Strasbourg-campagne) en 1872, fille du cultivateur Nikolaus Pfister et de Katharina Grasser. Elle fréquente l'école des sœurs à Brumath jusqu'à l'âge de treize ans. Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'à l'âge de dix-huit ans. En octobre 1890, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare pendant trois ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1893. Deux mois plus tard, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle donne en même temps quelques cours. En septembre 1895, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et est nommée à l'ESF de la DPR à Mulhouse : « J'ai été pendant deux ans enseignante de géographie dans les six classes supérieures, et j'enseignais encore à côté l'histoire et l'anglais en première et deuxième classes. En 1897, j'enseignais en deuxième classe l'allemand, l'anglais, l'histoire naturelle, la géographie et l'histoire, abandonnant les cours que j'assurais jusqu'alors en première classe. A partir de Pâques de cette année [1902], j'ai été à nouveau active en première classe, où j'enseignais l'anglais et les matières réales » (cv 1902). A la rentrée 1902, elle rejoint l'ESF de la DPR à Haguenau. [ADBR

34AL1291, cv rédigé en 1893, 34AL1310 et 34AL1334, cv rédigé en 1902]

**PFITZENRENTER Emilie.** Strbg Kg 1916-1917. Née à Luxembourg en 1896, catholique, fille de Georg Pfitzenreuter, fonctionnaire allemand des chemins de fer, plus tard *Eisenbahobersekretär* à Strasbourg, et d'Emilie Guttermann. De l'automne 1902 à mai 1905, Emilie Pfitzenreuter fréquente l'école privée de Mlle Schott à Strasbourg-Neudorf ; de mai 1905 à l'automne 1912, l'ESF municipale de Strasbourg. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen pratique d'enseignante pour les ESF en juillet 1916. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Koebig. Son frère de dix-huit ans se trouve alors au front, tandis que sa sœur de dix-sept ans fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, comme son aînée avant elle. Emilie Pfitzenreuter possède la double nationalité prussienne et alsacienne-lorraine. Elle quitte l'établissement en décembre 1917. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916]

**PFLEGER Lucien, Dr.** Strbg ND 1907-1918 (all hist) + Strbg Kg 1911< (hist). Né à Dachstein (O Molsheim) en 1876, fils de l'instituteur Joseph Pfleger et d'Hélène Paulus. Ordonné prêtre en 1900, il reçoit l'autorisation de l'évêque de Strasbourg (Fritzen) de poursuivre ses études à l'Université de Munich (roy. Bavière), où réside son oncle Nicolas Paulus. Il y est reçu docteur en philosophie en 1903. Il réussit son examen d'État, toujours à Munich, en 1905. De retour à Strasbourg, il est nommé professeur d'histoire au lycée épiscopal de Strasbourg, où il devient *Oberlehrer*. A partir de la rentrée 1907, il donne des cours à l'EN que les Sœurs de ND ont ouverte à côté de leur ESF. A la rentrée 1911, il fait également partie du personnel des cours d'allemand pour étrangères qui voient alors le jour à l'ESF Koebig. Il meurt à Marienthal en 1944. [ADBR 34AL1360 et 34AL1411 et MULLER Claude, « Pfleger Lucien », *NDBA*, 29, p. 2996 (photo) : « Il est surtout connu comme étant l'auteur le plus fécond dans le domaine de l'histoire du catholicisme

alsacien, avec plus de 900 titres et deux travaux fondamentaux »]

**PFLEGER Mathilde, Sœur Marie Clotilde (DPSJB).** Fén 1902-1904. Née à Krautergersheim (O Erstein) en 1882, fille du cultivateur Valentin Pfleger et d'Anna Maria Goepp. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale à partir de six ans. En 1897, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1902 « avec l'aide de Dieu » (cv). Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement en avril 1904. Elle meurt à Saint-Jean-de-Bassel le 27 décembre 1957. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1902, et état civil de Krautergersheim]

**PFLEIDERER Johanna Clara.** Strbg L 1903-1905. Née à Iéna (gd. Saxe-Weimar-Eisenach) en 1872, fille du Dr. Otto Pfeleiderer, alors professeur de théologie à l'Université grand-ducale d'Iéna. Quelques années après sa naissance, son père est nommé à l'Université Frédéric Guillaume à Berlin. D'octobre 1891 à octobre 1893, elle fréquente l'EN privée de Mlle Lucie Crain à Berlin. En novembre 1893, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle voyage ensuite pendant huit mois à travers l'Angleterre et l'Ecosse. D'octobre 1894 à octobre 1899, elle enseigne à l'ESF de Mlle A. Kraemer à Gross-Lichterfelde toutes les matières élémentaires de la plus petite classe jusqu'à la quatrième classe incluse. D'octobre 1899 à mai 1903, elle étudie l'allemand, l'histoire et la philosophie à Berlin, en partie au Viktoria-Lyzeum, en partie à l'Université Frédéric Guillaume. Elle consacre un soin tout particulier à l'étude de la littérature allemande, sa matière préférée. Elle suit notamment les cours du *Privatdozent* Dr. Rudolf Lehmann, professeur au *Luisen Gymnasium* à Berlin, où elle participe aux exercices pendant quatre semestres. Elle assiste également aux cours du Prof. Dr. E. Schmidt et du Dr. Herrmann. En philosophie, elle suit les cours d'histoire de la philosophie donnés par le Prof. Dr. Paulsen et participe aux exercices de logique, de théorie de la connaissance et de

psychologie chez le *Privatdozent* Dr. Menzer. En histoire, elle suit pendant trois semestres les cours d'histoire contemporaine du Prof. Dr. Lenz, pendant trois semestres les cours d'histoire générale universelle du Prof. Dr. Delbrück, pendant un semestre ceux du *Privatdozent* Dr. Oncken et pendant un semestre les cours d'histoire médiévale du Prof. Dr. Schaeffer-Boichorst. Elle participe pendant plusieurs semestres aux exercices du Prof. Dr. Lenz, du Dr. Oncken et du Prof. Dr. Hintze. En mai 1903, elle réussit à Berlin l'examen d'*Oberlehrerin*. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1904/05. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1903]

**PFLETSCHINGER Johann.** Gbw 1882< (all math). Vieil-Allemand, père de Johanna Pflutschinger (→). Instituteur. [ADBR 34AL1256]

**PFLETSCHINGER Johanna.** Mulh Do 1904. Née à Guebwiller en 1883, catholique, fille de l'instituteur Johann Pflutschinger (→) et de Victorine Nast. Elle fréquente pendant une année l'école des sœurs à Guebwiller. Comme son père est ensuite muté à Mulhouse, elle entre à l'automne 1890 dans la huitième classe de l'ESF municipale de cette ville. A quinze ans, elle y achève sa scolarité et passe l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement : « J'ai très tôt souhaité devenir enseignante. Ma décision fut approuvée par mon père, lui-même actif dans l'enseignement » (cv). Après avoir intégré l'EN (1898), elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. Comme son état de santé est fragilisé par les efforts fournis pour l'examen, elle ne pose pas tout de suite sa candidature à un poste. En octobre 1901, elle accepte d'enseigner quelques heures par semaine à l'ESF Blattner, mais doit abandonner cet emploi au bout d'un mois afin de se ménager. Dès lors, elle reste à la maison, sans activité jusqu'en 1904 : « Face à la pénurie actuelle de personnel enseignant, et comme je me sens désormais plus forte, je veux me consacrer au service de l'école et m'appliquerai à faire le plus que je pourrai » (cv). Elle est alors engagée à l'ESF Dollfus (1904), mais doit

quitter cet établissement la même année, car son niveau est jugé insuffisant. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1904]

**PFLIEGER, Prof. Dr.** Sargm 1891-1895 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines. A la rentrée 1891, il reprend l'enseignement de l'*Oberlehrer* Happach, et cela gratuitement. Il abandonne cette activité à la fin de l'année scolaire 1894/95. [ADBR 34AL1468]

**PFLIEGER Berta.** Colm DPR 1911-1918. Née à Rouffach (O Guebwiller) en 1891, catholique, (la plus jeune) fille de l'employé en chef des chemins de fer Eugen Pflieger ; sœur de Maria Pflieger (→). Elle vit dans la maison parentale depuis sa naissance. Elle reçoit sa première instruction à Masevaux (O Thann), où se trouve alors le logement de service de son père. Lorsque ce dernier est muté à Colmar en 1897, Berta entre à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle réussit, à l'ENS attachée à l'établissement, l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de ce moment, elle remplace des enseignantes malades dans les écoles municipales. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1911]

**PFLIEGER Eugenie, Sœur Eudoxina (DPR).** Mulh DPR 1885-1886. Née en 1861. [ADBR 34AL1308]

**PFLIEGER Maria.** Colm DPR 1906-1912. Née à Eschentzwiller (O Mulhouse) en 1886, catholique, fille aînée de l'employé en chef des chemins de fer Eugen Pflieger ; sœur de Berta Pflieger (→). Elle reste chez ses grands-parents jusqu'au début de l'âge d'obligation scolaire. Elle suit ensuite ses parents à Rouffach (O Guebwiller) et à Masevaux (O Thann), où elle fréquente l'école primaire. En 1897, son père est muté à Colmar, où elle fréquente les classes supérieures de l'ESF de la DPR. « Ressentant une inclination pour le métier d'enseignante » (cv), elle entre à l'automne 1901 à l'ENS attachée à cet établissement. En septembre 1905, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir d'octobre 1905, elle est active comme préceptrice dans le *Reichsland*. Après six années d'enseignement à l'ESF dont elle fut

l'élève, elle quitte son métier en 1912 pour se marier. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1906, et 34AL1294]

**PFLÜGER, Dr.** Gbw 1877< (all hist). Enseignant au *Realgymnasium* de Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**PFORDT Louise.** Colm 1879-1880. Née en 1857. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**PFRIMMER Magdalena.** Bschh 1893-1896. Alors qu'elle vient de réussir son examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) en mars 1893 pour succéder à Frida Pfannenschmid. Elle quitte l'établissement trois ans plus tard pour raisons de santé. [ADBR 34AL1415]

**PICARD.** Strbg UF 1899-1903 (rel). En mars 1892, il réussit l'examen d'instituteur à l'EN II de Colmar. Directeur de l'école professionnelle israélite de Strasbourg, il reprend, à la rentrée 1899, les cours de Mlle See à l'ESF UF. Il abandonne cette activité à Pâques 1903 : « La communauté israélite a en effet créé une école de religion, dans un local de l'ancienne gare, sous la direction de Monsieur le Dr. Grombacher. Les enfants israélites de l'Union des Familles ont été accueillies les unes après les autres dans cette école, de telle sorte que Monsieur Picard [sic] n'a plus eu une seule élève » (le directeur Ziegler à l'*Oberschulrat*, 02.05.1903). [ADBR 34AL1379]

**PICARD Bernhard.** Hgn 1901-1918 (rel). Né à Gerstheim (O Erstein) en 1867, juif. Après sa sortie de l'école primaire israélite de Gerstheim, il entre en septembre 1881 à l'ENP de Lauterbourg (O Wissembourg), où il reste pendant deux ans. Son professeur de religion est alors Simon Adolphe Ury (→), qui deviendra grand rabbin (*Oberrabbiner*) de Strasbourg. Il intègre ensuite l'EN I de Colmar, où les cours de religion sont dispensés par l'instituteur principal (directeur) Cahn. En juillet 1886, il y réussit l'examen d'instituteur. Après une activité de courte durée à Itterswiller, il est nommé à l'école primaire israélite de Niederbronn-les-Bains (O Haguenau), où il reste pendant

quatorze ans et demi. En juillet 1901, il est nommé à l'école primaire israélite de Haguenau. A partir de la rentrée suivante, il donne des cours à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1331, cv rédigé en 1901]

**PICARD Blanca, Sœur Marie Therese (DPSJB).** Fén 1900-1901. Née à Paris en 1877, fille aînée d'Emil Picard. Alors qu'elle a quatre ans, sa famille déménage à Lagarde (O Château-Salins), où elle fréquente l'école primaire, dirigée par les Sœurs de la DPSJB. Elle quitte l'école au printemps 1890 et entre à l'automne de la même année à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle reste trois ans. A l'automne 1893, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en avril 1897. Elle est alors nommée enseignante au noviciat. A la rentrée 1900, elle succède à Sœur Marie Theresia Terviche à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1900]

**PICARD Margarethe.** Strbg BP 1895-1897 (dess). Née à Laveline (départ. Vosges) en 1871, petite-fille du défunt Prof. Schmidt. Jusqu'en 1895, elle suit les cours de dessin de Mlle Gross, enseignante à l'ESF Münch. Elle souhaite poursuivre ses études dans ce domaine. Engagée à l'ESF du BP comme remplaçante en 1895, elle quitte l'établissement en octobre 1897, car il ne lui a pas été possible jusqu'alors de se préparer à l'examen de professeur de dessin. [ADBR 34AL1371]

**PICARD Maria, Sœur Félicie (DPSJB)\*.** StJB 1875-1880< et 1888-1891. Née à Elvange (O Boulay) en 1854, fille du tisserand de soie Nikolaus Picard. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en avril 1875 et est tout de suite nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En octobre 1880, elle réussit son examen de service à l'EN de Sélestat. Elle quitte l'ESF par la suite, avant d'y revenir comme directrice en juillet 1888. Elle est en même temps « maîtresse des novices », une fonction accaparante qui l'oblige à renoncer à la direction de l'ESF en mars 1891. [ADBR 34AL1479 et 34AL1480]

**PICK Elise, Sœur Marcien (SC).** Mtz SC Ge 1887-1890 (matern) + Mtz SC Vi 1890-1892 (id). Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1857, fille de Jacob Pick, commerçant, et de Catharina Presser. Elle fréquente une école primaire de Cologne jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis son père l'envoie au pensionnat de Herve (Belgique). Après sa sortie du pensionnat, elle reste encore plusieurs années à la maison. Son père lui fait suivre une formation au commerce. Une fois son apprentissage achevé, elle travaille pendant plusieurs années dans l'affaire familiale, puis obtient une place dans un autre commerce de Cologne, où elle reste jusqu'à son entrée dans la congrégation SC à Metz. Elle se prépare alors à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mai 1886. Le mois suivant, elle est affectée à l'école maternelle de Sarralbe (O Forbach). En septembre 1887, elle est nommée à l'école maternelle de l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la rentrée 1890, on lui confie la toute nouvelle école maternelle de l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte cette fonction à Pâques 1892. [ADBR 34AL1429 et 34AL1434, cv rédigé en 1890]

**PIERRE Maria Viktorine, Sœur Anna Seraphie (PPe).** Bouz 1900-1918. Née à Lelling (O Forbach) en 1881, fille de l'instituteur J. Nikolaus Pierre. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. A l'automne 1895, elle gagne l'ESF de Bouzonville (O Boulay), où elle reste jusqu'en avril 1896, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1900. Ce même mois, elle succède à Sœur Anna Augustine Toisul à l'ESF de Bouzonville. Tout d'abord employée comme aide, elle devient enseignante à part entière. [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1900]

**PIERREL Elisa Auguste Emilie.** Strbg 1880-1892. Née à Strasbourg en 1860, protestante, fille de Joseph Gaspard Pierrel, employé de l'octroi, et d'Elisabeth Kaisser (sic). Pendant trois années, elle est élève de l'*Oberklasse* de l'ESF municipale de

Strasbourg et de l'ENS attachée à cet établissement. En décembre 1880, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Engagée alors à l'ESF municipale de Strasbourg, elle y est nommée à titre définitif en janvier 1883. En juillet 1886, elle est mise en congé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Au Nouvel An 1893, elle quitte l'ESF pour se marier. [AMS 2MW578, *Jahresbericht* Strasbourg 1881, p. 57, 1883, p. 54, 1886, p. 65, et 1893, p. 30, et état civil de Strasbourg]

**PIERSON.** Morh 1907-1908 (ch rel s.nat). Enseignant protestant d'EM à la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach), il donne quelques cours dans la « classe d'école supérieure de filles ». [ADBR 34AL1488]

**PIERSON, Sœur Saint-Jean (bénédictine)\*.** Orio <1897<. Elle dirige l'ESF d'Oriocourt (O Château-Salins). [FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, n° 26, 1897]

**PILGRIM Gertrud\*.** StAvd 1909-1910. Née à Ravensburg (roy. Wurtemberg) en 1883, protestante. En mai et juin 1902, elle réussit l'examen wurtembergeois d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1909, elle succède à Clara Müller comme directrice – et unique – enseignante de l'ESF non-confessionnelle de Saint-Avold (O Forbach), où elle reste jusqu'à l'été 1910. Elle regagne alors le Wurtemberg. [ADBR 105AL2646]

**PILLA E..** Courc 1911-1912 (tm). Sans doute une sœur de Marie Pilla (→). [ADBR 105AL2644]

**PILLA Marie.** Courc 1910-1914. Née au Haras, près de Sarralbe (O Forbach), en 1888, protestante, fille d'un cultivateur de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), sans doute une sœur d'E. Pilla (→). En mars 1910, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Coblenze (prov. Rhénanie). En avril 1910, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF de Courcelles, où elle devient enseignante à la rentrée suivante. [ADBR 105AL2644]

**PINK Magdalena, Sœur Romana (PPe).** Pltr 1901-1902. Elle succède à Sœur Aloysius Joseph Chaler à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) en avril 1901. Elle quitte l'établissement en mars 1909, suite à l'arrivée de Sœur Benedikt Scholastika Sprengart. [ADBR 34AL1352]

**PINT Elisabeth, Sœur Thomas d'Aquin (PPe)\*.** Pltr 1880-1884. Née à Bittburg (prov. Rhénanie) en 1828. Elle enseigne au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) de 1851 à 1857, puis dirige l'établissement jusqu'en 1863. Au mois d'avril de cette année, elle est nommée directrice de l'école de filles de Luttange (O Thionville-est). A Pâques 1871, on lui confie la direction de l'école de filles de Rodemack (id). En octobre 1880, elle succède à Sœur Césarienne Nousbaum à la tête de l'ESF de Peltre : « Elle maîtrise l'allemand et le français et est capable d'enseigner dans la première classe du pensionnat, notamment en allemand » (la supérieure générale au président de Lorraine, 09.10.1880). Elle quitte l'établissement en mai 1884. [ADBR 34AL1450]

**PIQUET Maria, Sœur Crescentine (DPR).** Hgn DPR 1903-1905 et 1906-1917 + Rib DPR 1917-1918. Née à Buethwiller (O Altkirch) en 1881, fille de l'instituteur August Piquet et de Creszentia Schiehle. Durant sa scolarité obligatoire, elle fréquente l'école primaire de Niedermorschwihr (O Ribeauvillé), où son père a été muté. Elle gagne ensuite l'ESF de la DPR à Colmar, puis l'ENS attachée à l'établissement. En septembre 1900, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En octobre 1901, elle prend un poste d'enseignante à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). En août 1902, elle abandonne ce poste et entre au couvent de Ribeauvillé, où elle prend le voile en août 1903. Le mois suivant, elle est appelée à l'ESF de la DPR à Haguenau. Elle quitte l'établissement à la rentrée 1917, pour rejoindre l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. [ADBR 34AL1334, cv rédigé en 1903, 34AL1446, cv rédigé en 1917, classé par erreur dans un dossier de l'ESF de la Miséricorde à Metz, et 105AL2547]

**PISTER Léonie.** StAvd SC <1879 (ch). Elle enseigne sans autorisation. [ADBR 34AL1476]

**PITTOIS Laure.** Strbg BP 1875 (remp: fr). Née à Paris. Elle n'a pas de brevet, mais se consacre « avec le plus grand succès » à l'éducation de ses neveux et nièces pendant plus de vingt ans (Lucie Berger au président de Basse-Alsace, 13.05.1875). Amie de Lucie Berger (→), elle réside en mai 1875 à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), chez son frère Berger-Levrault. Elle se propose alors de rejoindre l'ESF du BP à Strasbourg pour y remplacer Julie de Pury, en convalescence jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les autorités acceptent. [ADBR 34AL1368]

**PITON Mathilde.** Colm 1882. Née à Strasbourg, protestante. Elle quitte rapidement l'ESF subventionnée de Colmar afin de retourner enseigner en Basse-Alsace. [ADBR 34AL1250]

**PIZEL Clémence, Sœur Marcelline (PPe).** Pltr 1876-1880<. Née à Morfontaine, près de Longwy (départ. Moselle, plus tard Meurthe et Moselle), en 1855. Elle se prépare au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en octobre 1876, à l'exception de l'allemand (elle devra le repasser dans un examen complémentaire). Le mois suivant, avec un avis favorable de l'inspecteur scolaire du cercle de Metz, elle est nommée à l'ESF de Peltre. [ADBR 34AL1450]

**PLANCK Mlle.** Strbg 1890. Institutrice à l'école primaire Sainte-Aurélié à Strasbourg, elle est nommée à la rentrée 1890 comme enseignante de l'ESF. A Noël de la même année, elle quitte l'établissement pour se marier. [*Jahresbericht* Strasbourg 1891, p. 25]

**PLASSMANN Elisabeth.** Thionv StCh 1884-1885. Née à Hellefeld (prov. Westphalie) en 1861, catholique. En avril 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Halberstadt (prov. Saxe). En septembre de la même année, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Erfurt (id). En janvier 1884, elle succède à

Rosa Becker à la tête de la troisième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. A la rentrée suivante, elle succède à Mathilde Monschau à la tête de la deuxième classe. [ADBR 11AL213]

**PLATTEN Susanna, Sœur Claudia (SC)\*.** Sargm SC 1872-1892 + Rstf 1907-1918. Née à Pohlbach (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1845, fille de Georg Platten et Margaretha Gillesheim. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune de naissance et reçoit en même temps des cours privés. Après sa sortie de l'école à douze ans accomplis, elle se consacre exclusivement à l'apprentissage du piano et du français d'août 1858 à Pâques 1859. A cette date, elle entre au pensionnat SC de Rustroff (O Thionville-est), où elle reste jusqu'à l'automne 1861. Elle gagne ensuite l'établissement des franciscaines à Karthaus, près de Trèves, pour poursuivre son instruction et se préparer à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1864, elle réussit son examen. Deux mois plus tard, elle est engagée au pensionnat de Nonnenwerth, près de Bonn (prov. Rhénanie), où elle enseigne jusqu'en août 1866. En novembre de la même année, elle entre au noviciat SC à Metz. Elle y reste jusqu'en juillet 1868. Le mois suivant, elle est nommée enseignante de musique, d'allemand et d'anglais au pensionnat SC de Rethel (départ. Ardennes). En octobre 1872, elle gagne l'ESF SC de Sarreguemines pour y enseigner l'allemand. En mars 1874, elle succède à Sœur Sainte-Adolphe Cassin à la tête de cet établissement, mais aussi de l'école primaire communale de filles. Elle exerce cette fonction de directrice jusqu'en septembre 1892, puis passe plusieurs années au domaine que possède la congrégation à Remilly, près de Metz, afin de recouvrer la santé. Rétablie, elle est envoyée à l'ESF SC de Rodaun (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche), où elle enseigne durant cinq ans. A la rentrée 1907, elle est nommée enseignante à l'ESF de Rustroff. A partir de la rentrée 1909, elle se limite à l'instruction des pensionnaires étrangères jusqu'à ce qu'elles soient capables d'intégrer l'une des classes de l'établissement. Pendant la Première Guerre mondiale, elle enseigne l'anglais et le français dans les classes supérieures de

l'ESF. [ADBR 34AL1471, 105AL2622, cv rédigé en 1907, et 105AL2623]

**PLOEN Henri, Dr.** Strbg BP 1889-1916 (hist). Enseignant au lycée de Strasbourg. [ADBR 34AL1369]

**POESSL Amalie.** Sltt 1894-1898. Née à Colmar en 1873, catholique, fille d'un assistant de station de gare. Après la mutation de son père à Metz, elle y fréquente l'ESF de Sainte-Chrétienne. En 1884, son père devient directeur de station à Romanswiller (O Molsheim). Elle fréquente dès lors l'ESF de Saverne, jusqu'à son entrée à Pâques 1890 à l'EN de Sélestat. En mars 1894, elle y réussit l'examen d'institutrice. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1894]

**POETSCH Aloysia, Sœur Xaveria (SC).** Mtz SC Vi 1890-1898. Née à Frohsdorf (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche) en 1867, fille de Cajetan Poetsch et de Theresia Weghofer. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire, puis pendant une longue période le pensionnat SC de Frohsdorf. En avril 1884, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Metz. Elle s'y prépare pendant deux ans et demi à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en août 1886 à Metz. Deux mois plus tard, elle est nommée enseignante de la deuxième classe du pensionnat SC de Frohsdorf. A la rentrée 1890, elle succède à Sœur Lucia Stoffel à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1898. En novembre 1914, elle retourne en Autriche. [ADBR 34AL1434, cv rédigé en 1890, et 105AL2614]

**POHL Elisabeth.** Strbg Schm 1913-1914 (aide). Née à Spandau (prov. Brandebourg) près de Berlin en 1893, protestante, fille de Georg Pohl, *Oberst* et *Regiment-Kommandeur* du 14<sup>e</sup> régiment badois de *Fussartillerie* à Strasbourg (1913), et d'Emmi Fölsche. En 1899, elle entre à l'ESF municipale de Spandau, qu'elle fréquente jusqu'à l'été 1904. Elle fréquente ensuite jusqu'à Noël 1905 une ESF privée à Jüterbog, puis une autre à Thorn (prov. Prusse-Occidentale) jusqu'à Pâques 1906. Elle entre alors à l'ESF municipale de

Graudenz (id), où elle reste jusqu'à Noël 1907. De Nouvel An 1908 à Pâques 1909, elle fréquente l'ESF municipale de Mayence (gd. Hesse). Elle entre ensuite à l'EN d'État de la même ville, où elle réussit à Pâques 1912 l'examen théorique (*wissenschaftliche Abschlussprüfung*) et à Pâques 1913 l'examen pratique (*Lehramtsprüfung*). Dès lors, elle donne quelques cours privés. Engagée en novembre 1913 à l'ESF Schmutz à Strasbourg, elle aurait dû y poursuivre son activité après la rentrée 1914, mais elle n'est toujours pas de retour en novembre. Elle se voit donc remplacée. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1913]

**POLLNER.** Colm 1887-1888 (math). Enseignant à l'EN de Colmar. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**PONCELET Katharina, Sœur Rosalie (DC).** Sarbg DC 1914 (remp) et 1914-1918. Née à Niederfeulen (Luxembourg) en 1887, fille de Michel Poncelet et de Maria Bolmer. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis pendant une année l'école d'Ettelbrück (id). En avril 1902, elle entre au noviciat de Château-Salins, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. En janvier 1908, elle est naturalisée Alsacienne-Lorraine. En avril 1908, elle réussit son examen à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). De Pâques 1908 à 1909, elle enseigne dans la troisième classe de l'école communale de Château-Salins. En 1911, elle est affectée à la deuxième classe de l'école de filles privée de la DC dans cette même ville, où elle réussit également son examen de service en avril 1913. Elle remplace Sœur Josefina Minninger à l'ESF de la DC à Sarrebourg en janvier et février 1914. En octobre 1914, elle est nommée dans cet établissement. [ADBR 105AL2626, cv rédigés en 1914]

**PONCELET Marie, Sœur Marie de la Visitation (SC).** Mtz SC Ge <1873-1896. Née en 1848. Elle enseigne à partir de 1867. A partir d'avril 1877, sa santé ne lui permet plus de diriger la sixième classe de l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf, mais elle reste dans l'établissement comme aide-enseignante. [ADBR 34AL1428]

**PORT Hedwig\***. SMaM 1914 (remp) + StAvd 1914-1916. Née à Colmar en 1888, protestante, fille d'un avocat. Elle reçoit sa première instruction à la maison, puis entre, à l'automne 1904, dans la deuxième année de l'ESF municipale de Colmar. Par la suite, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1909. Pour approfondir ses connaissances en français, elle passe ensuite sept mois à Paris, où elle assiste aux cours de la Sorbonne. Pendant les neuf mois suivants, elle fait valoir ses connaissances dans une école du Sud de l'Angleterre. A son retour, elle effectue en Alsace des remplacements à l'EMF de Colmar, activité qu'elle exerçait déjà avant son départ à l'étranger. De janvier à Pâques 1914, elle est remplaçante à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), qu'elle quitte pour devenir enseignante à la nouvelle ESF non-confessionnelle de Saint-Avold (O Forbach). Elle quitte l'établissement en juin 1916 : pendant ce dernier mois, elle est seule dans l'établissement, ce qui en fait la directrice *de facto*. [ADBR 105AL2646, cv rédigé en 1914]

**PORTÉ Johann**. Mulh 1902-1913. Enseignant de l'ESF, il quitte l'établissement en 1913 pour un poste à l'EMG de Mulhouse. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**POSTINA, Dr.** Wsbg 1918 (rel). Curé. Il succède au curé Steffan à la rentrée 1918, après la période d'intérim assurée par le vicaire Metz. [ADBR 105AL2590]

**POSTMEYER Augusta, Sœur Josepha (SC)**. StAvd SC 1883-1906. Née à Vechta (gd. Oldenbourg) en 1845. En août 1864, elle réussit l'examen d'institutrice à Münster (prov. Westphalie). En avril 1879, elle réussit à Münster l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En décembre 1883, elle succède à Sœur Marie Alodie Hilger à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 34AL1476]

**PRÉLAZ August**. Mulh R 1880-1881 (fr). Originaire de Rolle (Suisse, canton Vaud). Licencié en droit à Genève (Suisse, canton Genève), avocat, il succède à son compatriote

Jean François Kaufmann à l'ESF Russ à Mulhouse en novembre 1880. [ADBR 11AL207]

**PRENNER Paula**. Rib Meinh 1873<. Née à Meiningen (d. Saxe-Meiningen) vers 1853. Elle réussit son examen d'enseignante dans sa ville natale en 1873. [ADBR 34AL1277]

**PRIM Maria Magdalena, Sœur Josephine (SC)\***. Btch 1894-1902. Née à Wittlich (prov. Rhénanie) en 1833, fille d'un médecin de Trèves (id). Elle réussit l'examen d'institutrice à Metz, en octobre 1872, à l'âge de trente-neuf ans. Elle dirige par la suite l'EN privée de la congrégation SC. En août 1894, elle sort de sa retraite pour succéder à Sœur Sainte-Henriette Even comme directrice de l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement en septembre 1902. [ADBR 34AL1418]

**PRINZ Helene, Sœur Marie Béatrix (SC)**. Rstf 1875-1876. Née à Bensberg (prov. Rhénanie) en 1855. En août 1873, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. En décembre 1875, elle est nommée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) pour succéder à Rosina Ott. Elle quitte l'établissement pour cause de maladie en décembre 1876 et rejoint la maison-mère à Metz : le médecin lui a conseillé un changement d'air, le climat de Rustroff étant trop rigoureux. Il semble qu'elle retourne malgré tout à Rustroff par la suite, mais sans enseigner : en mai 1901, une Sœur Marie Béatrix, dont on ignore le nom de naissance, est l'une des deux religieuses directement impliquées dans l'affaire de conversion forcée qui vaut à l'établissement une fermeture temporaire. Son départ de Rustroff fait partie des conditions de la réouverture. [ADBR 34AL1453 et 34AL1455]

**PRINZ Maria, Sœur Marie Josepha (SC)**. Mtz SC Vi 1886-1914. Originaire de Deutz (prov. Rhénanie, district Cologne). Elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1886 et l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz en août 1886. A la rentrée suivante, elle est nommée enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. A partir de Pâques

1900, pour des raisons de santé (*Halsleiden*), elle ne peut plus diriger de classe ; elle reste toutefois dans l'établissement comme aide-enseignante. Suite au décès de Sœur Margareta Dörlemann à la mi-mars 1903, elle prend provisoirement en charge la première classe, jusqu'à la nomination d'une nouvelle directrice début avril. [ADBR 34AL1433 et 34AL1435]

**PROBST Leo.** Gbw 1906-1915 (gym ; ch). Né en 1876. Instituteur. Enseigne la gymnastique à l'ESF jusqu'en 1911, puis le chant jusqu'en 1915. [ADBR 34AL1258 et 105AL2533]

**PROBST Maria Anna.** Mulh BI 1899-1904. Née à Mulhouse en 1878, catholique, fille d'un fonctionnaire des chemins de fer. A six ans, elle entre à l'école primaire de Mulhouse, dont elle fréquente les sept classes : « Parce que j'avais de l'inclination pour le métier d'enseignante, j'ai continué ma scolarité » (cv). En avril 1892, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, puis intègre l'école normale attachée à l'établissement. En juin 1897, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est tout d'abord active pendant une année dans un pensionnat de filles à Dresde (roy. Saxe), où elle bénéficie de « nombreuses stimulations bienfaitantes » (cv). Elle quitte cet établissement en avril 1899 pour occuper un poste à l'ESF Blattner à Mulhouse. En 1904, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1899, et 34AL1299]

**PROEPPER Gertrud.** Thionv 1900-1919. Née à Metz en 1875, catholique, fille d'un *Kasseninspektor*. En mai 1894 ou 1895, elle réussit à Coblenze (prov. Rhénanie) l'examen d'institutrice et celui d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1900, elle succède à Mlle Münch à l'ESF municipale de Thionville. Le 1<sup>er</sup> juin 1919, elle est révoquée, en même temps que ses collègues Berkenheier, Blankenheim et Eyles. [ADBR 34AL1485, 105AL2639 et 1045W8]

**PROESCHEL Johanna.** Colm 1911-1912 (remp) et 1913< (fr). Née à Ribeauvillé en 1877, protestante, fille de l'entrepreneur de

transports Wilhelm Proeschel. Avant l'âge d'obligation scolaire, elle fréquente l'école maternelle de Ribeauvillé, puis entre à six ans à l'école primaire de la ville. De onze à quinze ans, elle fréquente l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, puis passe sa seizième année au pensionnat de filles de Mlle Banzet à Montbéliard (départ. Doubs). Après une préparation de neuf mois, elle obtient le diplôme français d'institutrice. Peu de temps après son retour à Ribeauvillé, son père décède. Elle reste alors auprès de sa mère : « Cette vie sans métier ne me satisfaisait pas longtemps. Comme je conservais depuis l'enfance une inclination pour le métier d'enseignante, j'ai choisi celui-ci à l'automne 1907 » (cv). Elle entre alors à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar, qu'elle fréquente sans interruption jusqu'à l'obtention de son diplôme d'enseignante pour les ESF en juillet 1910. Le mois suivant, elle pose sa candidature pour un poste dans l'enseignement primaire à Colmar et devient institutrice à l'école protestante. Surmenée, elle demande un congé de quatre semaines en janvier 1911, puis présente sa démission pour la fin du mois. Elle donne ensuite quelques cours privés, puis effectue un remplacement à l'ESF municipale de Colmar. En 1913, elle est engagée comme titulaire pour enseigner le français à l'ENS attachée à cet établissement. [ADBR 34AL1255/1, cv rédigé en 1911, et 34AL1255/2]

**PROSSEE Theresia, Sœur Jacobée (DPR).** Mulh DPR 1891. Née en 1852. [ADBR 34AL1308]

**PRUD'HOMME Clémence Aline\*.** Dorl <1871-1891. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1829, protestante, fille d'Antoine *Hippolyte* Prud'homme (1798-1850), huissier puis architecte, et de Frédérique *Louise* Wilhelmine Caroline Auguste Catherine von Irmtraut, sœur de Léonie Prud'homme (→). L'ascendance maternelle des deux sœurs leur vaut de la part des autorités toute la considération due à des descendantes « d'une des plus honorables maisons aristocratiques du Wurtemberg » (le président de Basse-Alsace au président supérieur, 21.11.1872). Elle dispose du diplôme français d'institutrice. Installée à Dorlisheim (O

Molsheim) avant l'annexion avec sa mère et sa sœur Léonie, elle dirige avec cette dernière l'école primaire de la commune. Elles fondent ensuite ensemble une institution pour filles protestantes, dont Clémence prend la direction. Au lendemain de l'annexion, l'esprit germanophile qui règne dans l'établissement lui vaut la bienveillance des autorités. Dans un rapport d'inspection du milieu des années 1880, l'inspecteur scolaire écrit : « La directrice du pensionnat, Mademoiselle Clémence Prud'homme, une enseignante modeste et bonne chrétienne, travaille avec dévouement et amour du métier à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse qui lui est confiée, soutenue dans sa tâche par des collaboratrices zélées. Il souffle dans cet établissement un bon esprit, un esprit de travail, de dévouement, d'ordre et de simplicité » (03.12.1884). En 1890, Clémence Prud'homme évoque dans une lettre à l'*Oberschulrat* le décès d'une « fille adoptive » (17.09.1890). L'année suivante, elle quitte l'ESF, reprise par Fanny Müller. [ADBR 34AL1337]

**PRUD'HOMME Victorine Léonie.** Dorl <1871<. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1833, protestante, fille d'Antoine *Hippolyte* Prud'homme (1798-1850), huissier puis architecte, et de Frédérique *Louise* Wilhelmine Caroline Auguste Catherine von Irmtraut, sœur de Clémence Prud'homme (→). Elle bénéficie de la même appréciation positive des autorités, puisqu'un rapport de 1872 voit dans « les directrices » de l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) « des éducatrices admirables à tous points de vue » (le président de Basse-Alsace au président supérieur, 21.11.1872). En réalité, c'est Clémence qui est directrice et première enseignante, tandis que Léonie est deuxième enseignante. Elle décède à Dorlisheim en juillet 1894. [ADBR 34AL1337]

**PÜNNEL.** Mtz Kahn 1875-1876 (math) + Mtz Minag 1875< (s.nat). Enseignant de l'EM de Metz, il succède à Monsieur Kiffer dans les ESF Kahn et Minaglia en 1875. Il semble que Monsieur Henri lui succède en 1876 à l'ESF Kahn. [ADBR 11AL223]

**PÜNNEL Emma.** Mtz 1898 (remp) + Sav 1900 (id) + Mtz 1901 (id) et 1904-1918. Née à Metz en 1878, catholique, fille d'un inspecteur scolaire de cercle. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz en novembre 1898. Le mois suivant, elle remplace Anna Doneleit à l'ESF municipale de Metz. A la rentrée 1900, elle est engagée à l'ESF de Saverne pour remplacer Alma von Zelewski. En janvier 1901, elle regagne l'ESF municipale de Metz pour remplacer Léonie Heyder. Elle devient par la suite enseignante à l'EMF de Metz. En novembre 1904, elle est nommée enseignante à l'ESF municipale de Metz. [ADBR 34AL1401, 34AL1436 et 34AL1437]

**PÜTZ Elisabeth ou Elise, Sœur Maria Clara (PPe).** Bouz 1895-1917 (tm). Née à Eitorf (prov. Rhénanie, O Sieg) en 1865. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans. A seize ans, elle entre à l'institut de formation des enseignantes de travaux manuels à Düsseldorf (prov. Rhénanie). Au bout de deux ans de préparation, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels à Coblenche (prov. Rhénanie), après quoi elle exerce cette profession à Düsseldorf pendant un semestre. Elle passe les sept années suivantes dans sa famille. En mai 1893, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle s'exerce pendant un an aux travaux manuels les plus fins, afin de pouvoir les enseigner dans une ESF. A partir d'octobre 1894, elle est active à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Un an plus tard, en octobre 1895, elle est officiellement nommée enseignante dans cet établissement, où elle reste jusqu'à son décès en avril 1917. [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1895]

**PUHL Luise.** Mtz Mis 1907-1909. Née à Metz en 1887, catholique, fille de l'assistant des chemins de fer Peter Puhl et d'Anna Schmit. Jusqu'à ses quatorze ans, elle fréquente l'ESF SC à Metz. Pour poursuivre ses études, elle intègre à Pâques 1901 l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'automne de la même année, elle entre à l'ENS attachée à ce dernier établissement. En octobre 1906, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle remplace dès lors une enseignante

malade à Vallières (O Metz-campagne), jusqu'en décembre. Durant l'été 1907, elle est auditrice-libre à l'EMF de Metz, ce qui lui permet d'acquérir une expérience pratique de l'enseignement. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1908/09. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1907]

**PULS Therese.** Strbg DC 1916-1918. Née à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1894, catholique, fille de l'*Oberlehrer* d'EN Johannes Peter Puls et de Henriette Neumann. A partir de Pâques 1900, elle fréquente l'ESF de Phalsbourg. A l'automne 1909, elle entre à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Un an plus tard, elle est admise à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1913 et la seconde partie en juillet 1914. Quatre mois plus tard, le président de Lorraine la nomme à la tête d'une classe à l'école de garçons de Goetzenbruck (O Sarreguemines). En juin 1915, elle est nommée remplaçante à la tête d'une autre classe de garçons à l'école primaire de Lemberg (id). Dix jours plus tard, elle est appelée pour un remplacement à l'école d'application de l'EN d'instituteurs de Phalsbourg. Après le retour du front de l'instituteur remplacé, elle enseigne à l'école communale de Roppeviller (id) en janvier 1916, puis dirige, en tant que remplaçante, l'école de garçons de Siersthal (id). En septembre 1916, elle est engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg. En mai 1918, l'emploi du temps de l'établissement doit être modifié pour lui permettre de suivre des cours à l'Université. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1916, et 105AL2573]

**PURY Julie Uranie (DE).** Strbg BP 1874-1899 (fr). Née à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel) en 1839, « d'une des familles les plus anciennes et les plus honorables de cette ville » (Lucie Berger au président de Basse-Alsace, 09.08.1874), fille d'Édouard Charles Alexandre baron de Pury, ancien membre du grand conseil et bourgeois de Neuchâtel, et de Julie de Sandoz-Travers. « Animée par le souhait de contribuer à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse féminine, elle a

enseigné différentes matières depuis de nombreuses années [...], tout d'abord à l'école supérieure de filles de Ponts de Martel [Suisse, canton Neuchâtel], où elle a vécu durant une longue période, puis à l'école supérieure de filles de Neuchâtel. Dans la première commune, elle a également rempli les fonctions d'inspectrice des écoles élémentaires du lieu. Jamais elle n'a demandé, dans aucune de ces différentes fonctions, le moindre dédommagement ou salaire. Elle est déjà familière de notre maison, où œuvre une de ses sœurs comme diaconesse» (id). Elle commence à enseigner à l'ESF du BP en février 1874, sans toucher de salaire là non plus. Elle décède en 1901. [ADBR 34AL1368]

**QUADFLIEG Eulalie.** Mulh 1902-1903 (remp) et 1904-1905. Née à Lauterbourg (O Wissembourg) en 1877, catholique, fille de Peter Wilhelm Quadflieg (→). Elle fréquente l'école primaire de Lauterbourg jusqu'en 1888. Comme son père est alors muté à Mulhouse, elle fréquente l'ESF municipale de cette ville. A l'automne 1893, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1896. Elle reste deux années sans activité, puis obtient une place de préceptrice chez le propriétaire foncier Bierer à Saint-Louis (O Mulhouse) (automne 1898). Elle quitte cette place à l'automne 1902 pour remplacer une enseignante malade à l'ESF municipale de Mulhouse (septembre 1902-mars 1903). Elle remplace la même enseignante de février à juillet 1904. A la rentrée suivante, elle est engagée comme titulaire à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle quitte l'année suivante pour se marier. [ADBR 34AL1273 et 105AL1256, cv rédigé en 1904]

**QUADFLIEG Peter Wilhelm.** Colm 1874< (all géo). Né à Kornelimünster, à côté d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), catholique, père d'Eulalie Quadflieg (→). Enseignant de l'EN de Colmar. Il sera plus tard inspecteur scolaire dans le cercle de Mulhouse. [ADBR 34AL1250 et état civil de Colmar (naissance d'Heinrich Joseph en 1873)]

**QUIRI Mlle.** Strbg Scho <1875. [ADBR 34AL1378, un dossier concernant l'ESF UF]

**QUIRIN Bertha.** Strbg Schm 1891-1895. Née à Gries (O Strasbourg-campagne) en 1858, protestante, fille d'un pasteur. De 1877 à 1880, elle fréquente l'EN de Strasbourg et y réussit son examen d'institutrice (novembre 1880). En 1880, elle est nommée à l'école primaire d'une seule classe de Merkwiller (O Wissembourg). Elle enseigne ensuite à l'école primaire de Zutzendorf (O Saverne) jusqu'en janvier 1885, lorsqu'elle cesse son activité pour cause de maladie. Comme elle se sent mieux en septembre 1891, elle veut reprendre un emploi d'enseignante, « tout d'abord avec une classe facile dans une école supérieure de filles privée, dans l'espoir de pouvoir réintégrer plus tard l'enseignement public, une fois qu'elle aura entièrement recouvré ses forces » (cv). [ADBR 34AL1391, cv rédigé en 1891]

**RAAF Maria, Sœur Joseph vom Kreuz (PPe)\*.** Dz 1910-1917. Née à Winnen (prov. Rhénanie, O Ahrweiler) en 1883, fille du cultivateur Joseph Raaf. En 1884, ses parents s'installent à Effelsberg (prov. Rhénanie, O Rheinbach), où elle fréquente l'école primaire de six à quatorze ans. Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'à l'automne 1906, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1910. Trois mois plus tard, elle est nommée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). En avril 1917, elle est déchargée de ses cours et appelée au couvent de Peltre pour s'y préparer à passer l'examen de directrice pour les ESF. [ADBR 105AL2608, cv rédigé en 1910]

**RAETHLING Luise.** Strbg BP 1885-1889. De Kleinwelka (roy. Saxe), née en 1859. Elle est engagée à la rentrée 1885 pour succéder à Marie Waitz. Elle quitte l'établissement à l'été 1889. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**RAEUBER.** Strbg Kg 1899-1904 (gym). Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1898. [ADBR 34AL1409]

**RAMMLER Klara.** Mulh Do 1914-1915 (gym). Née à Montreux-Vieux (O Altkirch) en 1890, protestante, fille d'un employé des impôts. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1907 à 1910. Institutrice à Mulhouse, elle enseigne à l'ESF Dollfus au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1304]

**RAMSPACHER Klotilde, Sœur Marie Luise (NDM).** Molsh 1888-1918<. Née à Saverne en 1862, fille du meunier Ludwig Ramspacher. Elle fréquente l'école primaire durant huit ans, et reçoit également des cours de français, de dessin et de travaux manuels. Elle enseigne le dessin à l'ESF de Molsheim à partir de juin 1888. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en mars 1889 et enseigne dès lors d'autres matières, notamment le français et l'anglais, en plus du dessin. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1889]

**RANZENBERGER Anna.** Sarbg 1903-1909. Née à Jöhlingen près de Karlsruhe (gd. Bade) en 1881, catholique, fille d'un *Oberlehrer* du lycée épiscopal de Strasbourg. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en mars 1901. De mai à septembre de la même année, elle est remplaçante à Voellerdingen (O Saverne). Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. A la rentrée 1903, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1908/09. [ADBR 34AL1461]

**RAPP Emma.** Sltt 1907-1920<. Née à Colmar en 1884, protestante, fille du contrôleur principal des impôts Julius Rapp et d'Henriette Spittler, sœur de Martha Rapp (→). A six ans, elle entre à l'ESF de Mlle Armbruster à Colmar. Elle fréquente l'établissement jusqu'à l'automne 1898. Son père est alors muté à Metz comme trésorier principal des douanes. A Metz, elle fréquente l'ESF municipale, puis l'ENS attachée à l'établissement. En novembre 1901, comme son père est muté à Strasbourg, elle rejoint l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. Son père étant ensuite muté à Munster (O Colmar), elle choisit de rester à

Strasbourg, chez sa tante, « pour éviter un nouveau changement d'école normale » (cv). En juin 1903, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En octobre, elle entre comme enseignante dans la maison du surintendant Lotze à Ebersdorf (p. Reuss branche cadette). Elle y enseigne toutes les matières à trois filles de quatorze, douze et huit ans et à deux garçons de dix et six ans (→ LIPPERT Edith, → WEISS Johanna). Pour des raisons de santé, elle doit abandonner son activité en 1905. En janvier 1906, suite au transfert de la douane principale de Munster à Sélestat, son père rejoint cette dernière ville. Son « plus grand souhait » (cv) est désormais d'être engagée à l'ESF de Sélestat, ce qui ne peut pas se faire alors « en raison de considérations confessionnelles » (cv). A Pâques 1906, elle devient préceptrice dans la maison du fabricant Nicolas Schlumberger à Guebwiller. Là, elle s'occupe de l'instruction d'une fille de six ans et surveille les devoirs d'un garçon de neuf ans et d'une fille de douze ans : « Mon désir reste cependant de trouver au plus vite une place dans une école supérieure de filles. Il y a quelques semaines, le comité directeur de l'école supérieure de filles de Sélestat m'avait proposé de prendre immédiatement une place vacante d'enseignante, mais cela m'était impossible : je ne pouvais pas rompre mon contrat à Guebwiller dans un délai aussi court. A la fin de l'année scolaire en cours, l'école supérieure de filles de Sélestat relèvera de l'administration municipale. Ce serait mon souhait le plus cher que d'y trouver un emploi comme enseignante. Mes parents habitant Sélestat, je pourrais loger chez eux et trouverais ainsi un séjour beaucoup plus agréable que celui d'une enseignante vivant seule dans une ville étrangère » (cv). [AMSé Fach 82 n°10 Personalia, cv rédigé en 1907]

**RAPP Marie, Sœur Maria Thadäa (DPR).** Mulh DPR 1916< (tm). Née à Guebwiller en 1886, fille du menuisier Ulrich Rapp et d'Amalie Keller. Elle fréquente de six à quatorze ans l'école primaire de Guebwiller, dirigée les Sœurs de la DPR. Après avoir quitté l'école, elle fait un apprentissage chez une tailleur. A l'âge de dix-neuf ans, elle entre dans un *Putzgeschäft*, pour être formée comme modiste. Après sa formation, elle est

longtemps active dans ce magasin. En 1911, elle se forme à la broderie. En octobre 1913, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, dont elle suit les cours jusqu'en avril 1914. Elle gagne alors Strasbourg, pour s'y former comme enseignante de travaux manuels. Elle entre à la *Gewerbe- und Fortbildungsschule*, où elle prépare l'examen d'enseignante de travaux manuels. En même temps, elle prend part au *Seminarkursus*, qui est dirigé par l'*Oberlehrer* Weick. Elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels en mars 1915. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1916]

**RAPP Martha.** Colm 1910-1911 (remp). Née à Colmar en 1886, protestante, fille du contrôleur principal des impôts Julius Rapp et de Henriette Spittler, sœur d'Emma Rapp (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1905. En octobre de la même année, elle devient enseignante au pensionnat arabo-grec Zahrat El Yhsan à Beyrouth (Empire ottoman). En juillet 1906, elle rejoint l'ESF tenue dans cette même ville par les diaconesses de Kaiserswerth, chez qui elle enseigne jusqu'en juillet 1908. En octobre 1909, elle entre comme préceptrice dans la maison du fabricant J. Immer à Metzeral, où elle reste jusqu'en juillet 1910. A la rentrée suivante, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF municipale de Colmar. [ADBR 34AL1255/1]

**RAPP Philippine.** Bschw 1894-1908. Née à Boofzheim (O Erstein) en 1871, protestante, fille du médecin Karl Rapp. En mars 1894, elle est engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau), où sa famille s'est établie. Elle y reste active jusqu'à son décès, le 25 février 1908. [ADBR 34AL1323]

**RAPPIN Josephine, Sœur Ignatius Maria (PPe).** Bouz 1904 (remp). Née à Etzling (O Forbach) en 1879, fille de Bartholomäus Rappin. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à quatorze ans, puis demeure dans la maison parentale jusqu'en avril 1894, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1898. En avril de cette année, elle est

affectée à la troisième classe de l'école primaire de filles de sept classes de Hayange (O Thionville-ouest). En juin 1901, elle réussit son examen de service. En avril 1903, elle est mutée à l'école primaire de filles à classe unique de Cheminot (O Metz), mais elle doit quitter ce poste en septembre de la même année pour raisons de santé. Rétablie, elle est remplaçante pendant six semaines à l'école primaire de filles à classe unique de Scy (O Metz-campagne). De janvier 1904 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle remplace Sœur Benedikt Scholastika Sprengart à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1904]

**RASSENFOSS Maria, Sœur Aloysia (NDM)\*.** Molsh 1896-1918<. Née à Herxheim (roy. Bavière, O Palatinat) en 1872, fille du propriétaire de moulin Georg Rassenfoss. Elle fréquente l'école primaire de Herxheim de six à onze ans, puis part « poursuivre [son] instruction » (cv) à l'institution Becht à Landau (roy. Bavière, O Palatinat). A l'âge de quinze ans, elle rejoint l'ESF de Molsheim, où elle demeure jusqu'à l'automne 1889. Elle entre alors au couvent de Molsheim, où elle prend le voile et se prépare au métier d'enseignante. A partir de juin 1894, elle poursuit ses études au couvent de la même congrégation à Paderborn (prov. Westphalie). Elle réussit l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF à Münster (id) en mai 1896 et quitte le couvent de Paderborn le mois suivant. A la rentrée 1896, elle succède à Sœur Franziska Weber à l'ESF de Molsheim. Les autorités scolaires s'étonnent du fait que l'intéressée n'ait pas passé son examen en Alsace-Lorraine, mais l'autorisent quand même à enseigner. En septembre 1904, Sœur Mechtild Boehler lui transmet la direction de l'établissement. En novembre de la même année, elle prend également la direction de la première classe. Une inspection menée en décembre 1905 juge ses prestations insuffisantes. Le mois suivant, les autorités scolaires demandent son affectation dans une autre classe et son remplacement à la tête de l'établissement. En février 1906, elle cède la direction de l'école à Sœur Ignatia Schwartz, mais continue d'y être active comme

enseignante. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1896, et 105AL2566]

**RATH Susanne.** Mulh Bl 1910-1911. Née à Mulhouse en 1888, protestante, fille du commerçant Karl Rath. Elle entre à six ans l'ESF municipale de Mulhouse. Après avoir fréquenté avec succès cet établissement pendant dix ans, elle intègre à l'automne 1904 l'EN qui lui est attachée. A l'été 1907, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Afin d'étendre ses connaissances en anglais, elle part enseigner pendant une année à l'Arcville College de Rhyl (Royaume-Uni, Pays de Galles). Après une longue période de voyages, elle rentre à Mulhouse, où elle donne des cours privés et effectue plusieurs remplacements à l'EMF, avant d'être engagée à l'ESF Blattner en 1910. L'année suivante, elle quitte l'établissement pour aider son père dans son commerce. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1910, et 34AL1300]

**RATHS Lucie, Sœur Elisabeth (SC).** Sargm SC 1914-1918. Née à Boulaide (Luxembourg) en 1889, fille du trésorier de l'administration centrale des douanes Nikolaus Raths et d'Elisabeth Goedert. Elle fréquente l'école primaire de 1885 à 1901, puis « l'école supérieure de filles » (cv) des Sœurs de ND à Luxembourg pendant trois ans et demi, et enfin le pensionnat SC à Saint-Léger (Belgique), pendant trois ans et demi également. En septembre 1909, elle intègre la congrégation de SC. Elle se prépare dès lors à l'EN privée de Sablon (O Metz-campagne) à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En 1910, elle obtient la nationalité alsacienne-lorraine. En septembre 1912, elle réussit son examen. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). En avril 1914, elle succède à Else Lehner à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1914]

**RAUCH.** Ins AG 1874< (ch). Instituteur, il donne des cours à l'ESF Augustin-Germain après son transfert à Insming (O Château-Salins). [ADMo 9AL57, dossier Augustin-Germain]

**RAUCH, Sœur Appolinaire (PPo).** Ltth PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**RAULS Matthias.** Gbw 1890-1892 (ch Hk math). Instituteur, muté à Mulhouse en 1892. [ADBR 34AL1257]

**RAUSCH Heinrich, Dr.** Mulh 1913-1914 et 1915-1919. Enseignant de l'ESF, nommé *Oberlehrer* en décembre 1913. Incorporé dans l'armée en septembre 1914, il réintègre l'établissement en 1915. Il est révoqué le 6 janvier 1919. [ADBR 34AL1276, 105AL2539 et 1045W8]

**RAUSCH Marie\*.** Strbg R <1878-1883. Elle enseigne à l'ESF dirigée par sa cousine Mathilde Rausch à Strasbourg, depuis au moins l'automne 1878 : elle signe alors, pour la première fois, un document « au nom de la directrice ». Sa sœur est également active dans l'établissement (Marie Rausch au maire de Strasbourg, 18.04.1883). Suite au décès de sa cousine, Marie Rausch prend la direction de l'ESF. En avril 1883, elle en annonce la fermeture au maire pour la fin de l'année scolaire (id) : elle compte toutefois continuer à s'occuper de l'instruction de six élèves (a parte : dont deux de Suisse romande) dans un local attenant à son jardin, N°4 rue de la Cigogne. [AMS 2MW643, dossier Rausch]

**RAUSCH Marie Mathilde Wilhelmine\*.** Strbg R <1872-1882. Née vers 1830 à Sankt Ingbert (roy. Bavière, O Palatinat), fille du commerçant Carl Rausch et de Charlotte Schmidt ; cousine du pasteur strasbourgeois Gustave Haerter (→). Elle reprend le pensionnat de Henriette Rausch, dont il convient ici de retracer l'histoire. A l'instar du pensionnat de Pauline Knoderer (→), il apparaît en 1851 comme n'étant pas « spécial à l'un des cultes » (ADBR 1TP/PRI15), tandis qu'un rapport de 1860 le compte parmi les trois pensionnats strasbourgeois du culte protestant (ADBR 1TP/PRI101). En 1855, l'établissement se situe N°17 rue des Juifs. Cette même année, une inspectrice (Rau) écrit au préfet au sujet des pensionnats Keller et Rausch : « Je n'ai qu'un juste éloge à faire de la tenue de ces deux pensionnats. L'ordre, la propreté des dortoirs et salles d'étude sont irréprochables. Le grand attachement des élèves pour leurs maîtresses prouve qu'elles sont dignes de la confiance des parents. [...] Presque tous les maîtres qui y donnent leçon

sont professeurs soit au Lycée soit au Gymnase. L'instruction religieuse est faite par des pasteurs des églises protestantes de la ville » (ADBR 1TP/PRI102, 21.05.1855). Sur sa « feuille d'inspection », elle indique qu'Henriette Rausch dirige l'établissement avec Amélie Rausch et que toutes deux possèdent leurs brevets des deux degrés, délivrés en 1829 et 1831. En octobre 1867, le délégué cantonal (Kern) donne une description précise du fonctionnement de chaque pensionnat et école de filles du culte protestant (ADBR 1TP/PRI102) : le « pensionnat de demoiselles » dirigé par Henriette Rausch (Amélie n'apparaît plus) se trouve alors au N°1 rue du Parchemin (*a parte 1* : futurs locaux de l'ESF-institution Saigey, avec une nouvelle numérotation (N°1 rue des Juifs) ; Mlle Saigey précise au président de Basse-Alsace, à l'occasion du déménagement, que la maison en vue « a abrité pendant vingt-deux ans le pensionnat des demoiselles Rausch », ADBR 34AL1387, 14.07.1880) ; sur les cinq sous-maîtresses, on compte trois demoiselles Rausch, à savoir Anna, Ernestine et Marie (→ RAUSCH Marie ?) ; comme au pensionnat Knoderer, directrice et sous-maîtresses se réservent l'enseignement des travaux manuels, tandis que vingt enseignants et enseignantes de l'extérieur (dont une demoiselle Rausch, peut-être Mathilde) se partagent toutes les autres matières (langue française, langue allemande, langue anglaise, histoire, arithmétique, géographie – Rausch –, physique, histoire ecclésiastique, religion, danse, chant, dessin, calligraphie, gymnastique, piano). La date exacte de la transmission de l'établissement de Henriette à Mathilde Rausch, de même que celle du déménagement au N°5 rue des Mineurs demeurent inconnues. Toujours est-il que l'établissement considéré au début de la période du *Reichsland* comme une ESF se trouve sous la direction de Mathilde Rausch et fonctionne à la dernière adresse indiquée (*a parte 2* : d'après la citation de Mlle Saigey en *a parte 1*, faisant état de vingt-deux ans de présence du pensionnat Rausch au N°1 rue du Parchemin/rue des Juifs, il faut considérer que cette dernière adresse fut également, sous une ancienne numérotation, le N°17 rue des Juifs). A la rentrée 1872, quatre classes regroupent 88 élèves âgées de huit à dix-sept

ans. Mathilde Rausch dirige l'établissement jusqu'à son décès, le 11 novembre 1882 (c'est son cousin le pasteur Haerter qui le déclare à la mairie). [ADBR 1TP/PRI15, 1TP/PRI101 et 1TP/PRI102, AMS 2MW643, dossier Rausch et état civil de Strasbourg ; en avril 1824, une Frédérique Rausch obtient un brevet lui permettant d'être sous-maîtresse dans le pensionnat strasbourgeois de Sophie Laib, N°18 rue Brûlée (ADBR 1TP/SEC19 et AMS 2MW634)]

**RAUSCH Victor.** Mtz Mis 1912-1914 (math). Originaire de Bliesbruck (O Sarreguemines). Enseignant candidat au lycée de Metz, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à partir de la rentrée 1912. [ADBR 34AL1446]

**RAVE Mlle.** Sltt F <1872<. Vraisemblablement une Vieille-Allemande, puisqu'un rapport d'inspection de l'ESF Fackler (06.09.1872) indique : « Le personnel enseignant se compose, en incluant la directrice, de quatre personnes. Parmi elles, une seule, Mademoiselle Rave peut être considérée comme capable d'enseigner en allemand ». Sûrement remplacée par Ernestine Auracher. [ADBR 11AL212]

**REBENDER C., Dr.\*.** Sarbg 1874-1888 (s.nat). Enseignant au lycée de Sarrebourg. A la rentrée 1880, il succède au Dr. Julius Francke comme directeur de l'ESF subventionnée de Sarrebourg, où il donne des cours depuis sa fondation en 1874. Il quitte l'établissement et Sarrebourg à la fin de l'année scolaire 1887/88 pour devenir *Oberlehrer* à la *Realschule* de Metz. [ADBR 34AL1456, 34AL1457 et 34AL1459]

**REBSTOCK Monika, Sœur Saint-Paul (AP).** Blmgy 1888-1892 (tm). Née à Dotternhausen (roy. Wurtemberg) en 1854. Elle a suivi des cours privés à Dotternhausen. [ADBR 34AL1286]

**RECH.** Br 1916-1917< (rel). Successeur du curé Lux, il reprend également son enseignement à l'ESF de Barr (O Sélestat). [ADBR 105AL2552]

**RECH Dorothea.** Mtz 1909-1910 (aide ; remp). Née à Sablon (O Metz-campagne) en 1887, catholique, fille du directeur de lycée et maire de Sablon Dr. Josef Rech et de Luise Schlotter. A six ans, elle entre à l'école primaire de Montigny (id). A l'automne 1896, elle entre à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle intègre plus tard l'ENS attachée à l'établissement et y réussit en octobre 1906 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle fréquente ensuite l'école industrielle municipale de Metz et est active dans la maison parentale. A partir de la rentrée 1909, elle donne gratuitement quelques cours à l'ESF municipale de Metz. De janvier à la Pentecôte 1910, elle remplace Lydia Gangloff. [ADBR 34AL1439, cv rédigé en 1909, et *Jahresbericht* Metz 1911]

**RECKINGER Magdalena.** Sargm SC 1878-1880. Née au Luxembourg en 1855. Elle réussit l'examen d'institutrice en août 1873. En janvier 1878, elle est engagée comme enseignante à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1879/80. [ADBR 34AL1471]

**REDARD Elise.** Strbg BP 1875-1878 (fr). [ADBR 34AL1368]

**REDSLOB Julius August.** Strbg 1877-1880 (rel). Né à Strasbourg en 1845. Pasteur de l'église Saint-Guillaume à Strasbourg de 1877 jusqu'à sa mort en 1905. Il enseigne à l'ESF municipale, notamment à l'ENS qui lui est attachée. Il abandonne ses cours à la fin de l'année 1879/80, pour cause de surcharge de travail. [*Jahresbericht* Strasbourg 1878, p. 48, 1880, p. 66, et Bopp, p. 429]

**REEB Charlotte.** Strbg Kl 1912<. Née à Oermingen (O Saverne) en 1891, protestante, fille d'un propriétaire foncier, au Ziegelhof près de Sarrebourg. En juin 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Klein à Strasbourg. [ADBR 34AL1386]

**REGISSER Josephine, Sœur Hermenegilde (DPR).** Colm DPR 1899<.

Née à Ottmarsheim (O Mulhouse) en 1877, fille de Hermenegild Regisser, cultivateur, et de Julia Wilhelm. Jusqu'à l'âge de dix ans, elle fréquente l'école primaire d'Ottmarsheim. Survient alors la mort de son père. Sa mère emmène les enfants chez leurs grands-parents à Petit-Landau (id). Josephine fréquente alors l'école primaire du village. A treize ans, elle quitte l'école et reste dans la maison parentale jusqu'à l'âge de seize ans. En octobre 1893, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en août 1897. D'octobre 1897 à mars 1898, elle œuvre comme aide-enseignante à l'école primaire de Ribeauvillé, puis « au couvent de Ribeauvillé » (cv) de mars à avril 1898, et finalement à Sainte-Croix-aux-Mines (O Ribeauvillé) jusqu'aux vacances d'automne 1899. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1899]

**REGNER Emilie.** Thionv StCh 1898-1899. Née à Marktredwitz (roy. Bavière, O Haute-Franconie) en 1874, catholique, fille d'un maître-maçon. Elle fréquente l'école primaire de filles des clarisses à Ratisbonne (roy. Bavière, O Haut-Palatinat) de 1880 à 1887, puis l'ESF et l'EN des mêmes sœurs de 1887 à 1892, année de sa réussite à l'examen d'institutrice à Amberg (roy. Bavière, O Haut-Palatinat). Elle est ensuite active pendant cinq années dans différentes écoles, passe son examen de service à Ansbach (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie) (1897) et rejoint l'institution des Demoiselles anglaises de Nuremberg (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie). En mai 1898, elle devient préceptrice dans une famille en Moyenne-Franconie. A la rentrée 1898, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1898]

**REGNIER M. K. Lucie, Sœur Maria Pia (PPe).** Pltr 1892-1907<. Née à Sarrelouis (prov. Rhénanie) en 1874, fille d'Alfred Regnier, fabricant de cuir. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale de six à douze ans, puis l'ESF de la PPe à Bouzonville (O Boulay), où elle reste jusqu'en avril 1890, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). En septembre 1892, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. Le même

mois, elle succède à Sœur Johannes Maria Thinus à l'ESF de Peltre. [ADBR 34AL1451, cv rédigé en 1892]

**REH Dora.** Courc 1904. Née à Montigny (O Metz-campagne) en 1883, protestante, fille d'un *Baurat*. En 1890, son père est muté à Sablon (O Metz-campagne). A l'automne de cette même année, Dora Reh entre à l'ESF municipale de Metz, où elle reste pendant huit ans. En 1898, elle est confirmée à l'église protestante de Montigny-Sablon. Elle fréquente ensuite l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz pendant quatre ans et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en octobre 1902. A Pâques 1904, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement dès juin à cause d'une maladie des nerfs. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1904]

**REIBEL Maria Gabriele.** Strbg ND 1918 (fr). Née à Willer-sur-Thur (O Thann) en 1892, catholique, fille de l'artiste-peintre Eduard Reibel et de Rosalia Lutringer. Alors qu'elle a six ans, elle déménage avec sa famille à Strasbourg, où elle fréquente l'ESF ND. En septembre 1908, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit, en juin 1911, l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle obtient ensuite une place de préceptrice dans la famille de Croy à Rumillies (Belgique). Lorsque la guerre éclate, elle est en vacances chez ses parents. Ne trouvant pas d'emploi comme enseignante, elle prend un poste dans l'administration des hospices civils de Strasbourg. En janvier 1918, elle est engagée à l'ESF ND. Elle épouse Georges Louis Naura à Strasbourg en juin 1922 et décède à Saverne le 16 août 1968. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1917, et état civil de Willer-sur-Thur]

**REICHARD Adolf.** Dorl <1889-1895 (all rel). Né à Strasbourg en 1834. Pasteur de Dorlisheim (O Molsheim) de 1873 jusqu'à son décès en 1895. Enseignant de religion à l'ESF de Dorlisheim, il y donne également une heure de cours d'allemand par semaine à partir de la rentrée 1891. [ADBR 34AL1337 et Bopp, p. 430]

**REICHARD Emma.** Strbg BP 1878-1883 et 1890 (remp) + Strbg Schw 1892-1893 + Strbg Kg 1896. Née à Strasbourg en 1853, protestante, fille d'un perruquier. En avril 1873, elle réussit à Strasbourg son examen d'institutrice. Le mois suivant, elle se voit confier la direction de l'école primaire de filles à classe unique d'Ittenheim (O Strasbourg-campagne). L'année suivante, elle est mutée à sa demande à Ernolsheim (O Saverne), où elle est active jusqu'à Pâques 1878. Elle quitte alors l'enseignement public pour rejoindre l'ESF du BP. Elle doit encore passer à Pâques 1879 son examen de service. En même temps, elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'établissement, et le réussit en 1880. A l'automne 1883, elle obtient un poste d'enseignante de français à l'EN de Callnberg (roy. Saxe). Un des ses collègues, devenu par la suite directeur de l'établissement, rendra compte en 1891 des « sentiments français » qu'elle manifestait ouvertement, entraînant des débats houleux avec les autres enseignantes (ADBR 34AL1370, J. Höser au Ministère des Cultes et de l'Instruction publique du royaume de Saxe, 08.03.1891). Pour l'excuser, il ajoute cependant qu'elle était « dominée par une irritabilité malade » et que de tels débats n'eurent lieu qu'au début de son activité à l'EN. Pour des raisons de santé, Emma Reichard doit renoncer « avec regret » (cv) à ses fonctions et part à la retraite au Nouvel An 1888. Comme elle s'est « significativement rétablie » (cv), elle se propose en 1890 d'effectuer un remplacement à l'ESF du BP. A la rentrée 1892, elle est engagée à l'ESF Schwartz, où elle reste un an. En janvier 1896, elle succède à Minna Giertz à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1368, 34AL1370, cv rédigé en 1890, 34AL1384, cv rédigé en 1892, et 34AL1409, cv rédigé en 1895]

**REICHARD Martha.** Strbg BP 1886<. Née à Guebwiller en 1863, protestante. Elle fréquente l'ESF du BP. En juillet 1886, elle réussit à l'ENS attachée à l'ESF du BP l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF du BP à la rentrée 1886, pour prendre en charge une nouvelle classe. [ADBR 34AL1368]

**REICHARD Paul.** Strbg BP 1899 (remp: rel). Pasteur à Fouday (O Molsheim) jusqu'en 1896, il est toujours sans affectation en octobre 1899. Il assure alors un intérim à l'ESF du BP à Strasbourg, en attendant qu'un successeur soit trouvé au pasteur Heinrich Wilhelm Coerper. [ADBR 34AL1371 et Bopp, p. 431]

**REICHARDT Mlle.** Sav 1873 (fr). Institutrice à Saverne, elle donne des cours à l'ESF de la ville au titre d'une activité annexe pendant quelques mois – elle y reprend l'enseignement de Monsieur Schmidt en janvier 1873. [ADBR 34AL1399]

**REICHENBACH Sophie.** Strbg BP 1874-1905. Née à Guebwiller en 1844. Elle réussit son examen d'institutrice à Paris en 1864. Elle est ensuite active dans une institution allemande, puis pendant trois ans comme enseignante de français et d'allemand dans une institution anglaise. Par après, elle rentre pour quelques mois chez elle, en Alsace, avant de retourner en Angleterre, dans la même institution, où elle ne reste, cette fois-ci, que durant une année (1871/72). Pour des raisons de santé, elle regagne alors sa ville natale de Guebwiller, afin d'y recouvrer ses forces. [ADBR 34AL1368]

**REIFF Wilhelmine ou Mina.** Strbg L 1890-1904. Née à Altenskrichen (prov. Rhénanie, district Coblenche) en 1861, catholique, fille de Karl Albert Reiff et de Johannette Saynisch. Elle reçoit sa première instruction dans sa commune natale. Elle se rend ensuite chez une tante à Bonn (prov. Rhénanie), où elle fréquente l'ESF de Mlle Julie Klostermann, afin de se préparer à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle réussit ce dernier en octobre 1882 à Aix-la-Chapelle (id). Un an plus tard, elle se rend en Angleterre, où elle reste pendant six mois pour se perfectionner en anglais. De retour à Bonn, elle remplace pendant trois mois une enseignante malade à l'ESF de Mlle Emma Möser. En 1885, elle déménage avec sa tante à Strasbourg, où elle donne des cours privés pendant dix-sept mois. Elle se rend ensuite en France, où elle reste pendant deux ans et demi comme préceptrice d'un garçon de onze ans et d'une fille de quinze ans. De

retour à Strasbourg, elle est engagée à l'ESF Lindner, en avril 1890, pour donner quelques cours de calcul et de leçons de choses. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1890]

**REILAND Katharina, Sœur Johann Gabriel (PPe).** Forb PPe 1898-1899 (matern) + Thionv PPe 1899-1918 (id). Née à Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne) en 1874, fille du commerçant Johann Reiland, lequel est originaire de la province prussienne de Rhénanie. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à ses treize ans, puis l'ESF de Dieuze (O Château-Salins) jusqu'en 1890, année de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). En juin 1892, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle. Le mois suivant, on lui confie celle de Metzervisse (O Thionville-est), où elle reste active jusqu'à Pâques 1898. Elle est alors nommée à l'ESF de la PPe à Forbach, où elle succède à Sœur Sabine Gérard. En juin 1899, elle est nommée à la nouvelle école maternelle de Thionville, qui est attachée à la rentrée suivante à la nouvelle ESF de la PPe dans cette ville. [ADBR 34AL1426, cv rédigé en 1898, et 34AL1482, cv rédigé en 1899]

**REILAND Michael.** Hgn 1879< (math) et 1885-1892 (id). Instituteur de l'école primaire catholique. [ADBR 34AL1326, 34AL1327 et 34AL1329]

**REINACH Katharina Elisabeth Johanna.** Mulh 1901 (remp), 1902 (id) et 1904-1905 (tm) + Mulh Do 1906<. Née à Mulhouse en 1881, catholique, fille de l'avocat et conseiller en justice Dr. Carl Joseph Reinach et d'Elisabeth Margaretha Christiana Hochgewand. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse à partir de six ans. A l'automne 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1900. D'avril à août 1901, elle remplace l'*Oberlehrer* Dr. Jöris en histoire et en géographie dans les classes moyennes et supérieures de l'ESF municipale de Mulhouse. Après un séjour de quelques mois en Angleterre (mars-août 1902), elle retrouve l'ESF municipale de Mulhouse comme

remplaçante d'une enseignante d'anglais. A l'automne 1904, elle obtient le poste d'aide-enseignante de travaux manuels dans le même établissement, où elle remplace également l'*Oberlehrer* Ziemendorff à la tête de la quatrième année. Elle quitte son poste pour raisons familiales à l'automne 1905. L'année suivante, elle est engagée à l'ESF Dollfus. [ADBR 34AL1272, 34AL1273 et 34AL1303, cv rédigé en 1906]

**REINACHER Anna.** Bxw 1909-1918. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1887, protestante ; elle est tôt orpheline de père. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF de BP à Strasbourg entre 1903 et 1906. [ADBR 34AL1321]

**REINHARD Edgar Gustav, Prof. Dr.** Mtz 1915-1919. « Né en Saxe » (ADBR 1045W8) en 1874, protestant ; marié à Emilie Magdalena Hildebrand ; un fils né à Bouxwiller (O Saverne) en 1909. A la rentrée 1915, il quitte le lycée de Bouxwiller pour succéder au Prof. Lückstaede comme *Oberlehrer* à l'ESF municipale de Metz. Il obtient par la suite le titre de *Studienrat*. Il est révoqué le 10 janvier 1919. [ADBR 105AL2616 et 1045W8 et état civil de Bouxwiller]◊

**REINHARDT Clara.** Mulh Be 1877-1878< (matern). En mars 1877, elle réussit à Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha) un examen de jardinière d'enfants. Elle est engagée à l'ESF Becker à Mulhouse en novembre 1877, pour l'ouverture d'une école maternelle annexée à cet établissement. [ADBR 11AL211]

**REINHARDT Elisabeth ou Elsa, épouse SICK.** Gbw 1903 (remp) + Strbg Schm 1912-1914 (aide). Née à Schirmeck (O Molsheim) en 1884, catholique, sixième enfant d'un directeur de station de chemins de fer : « J'ai grandi dans une atmosphère heureuse au sein de ma nombreuse fratrie » (cv 1903). De cinq à dix ans, elle fréquente l'école primaire de Schirmeck. « La mutation de mon père à Strasbourg-Neudorf en août 1895 a renforcé le souhait de mes parents de me faire préparer au noble métier d'enseignante, un souhait qui était aussi le mien » (cv 1903). Dans ce but, elle entre à

l'ESF municipale de Strasbourg. A treize ans, elle fait sa première communion : « Ce jour où j'ai bénéficié pour la première fois du pain de la vie est pour moi le plus estimable et restera éternellement gravé dans ma mémoire » (cv 1903). Après trois années à Strasbourg, son père est muté à Logelbach (O Colmar). Elisabeth Reinhardt fréquente dès lors l'ESF subventionnée de Colmar. A l'automne 1901, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement : « La deuxième année d'école normale a été rendue plus difficile par la mort prématurée de ma chère et inoubliable mère. Le travail m'a aidée à surmonter quelque peu ma douleur » (cv 1903). En juillet 1903, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF : « Le bon Dieu m'aidera à commencer l'enseignement dans la joie et la confiance » (cv 1903). En septembre de la même année, elle est engagée pour un long remplacement à l'ESF de Guebwiller. Elle devient ensuite institutrice à Voegtlinshofen (O Colmar). De mai 1905 à août 1908, elle est enseignante à l'école privée de l'orphelinat de Büdingen, près de Saint-Avold (O Forbach). En septembre 1908, elle épouse le secrétaire gouvernemental Sick à Strasbourg. Elle obtient alors du conseiller scolaire Stehle et de l'inspecteur scolaire Motz l'autorisation d'enseigner, ce qui lui permet d'être active pendant quatre ans à l'école de Mme Diemer, rue de la Finkmatt à Strasbourg. A la rentrée 1912, elle est engagée à l'ESF Schmutz. Elle quitte l'établissement en mai 1914 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1258, cv rédigé en 1903, et 105AL2588, cv rédigé en 1912]

**REINHART, Sœur Anna Katharina (DPR).** Colm DPR 1916-1918 (ch). [ADBR 105AL2544]

**REIS Mlle.** Strbg BP 1915< (ang). Sûrement Emma Reis (→). [ADBR 105AL2579]

**REIS Emma.** Strbg Bg 1912-1917 + Bschw 1917-1918. Née à Sarrebourg en 1891, protestante, fille d'un maréchal des logis-chef. En 1896, son père est muté à Strasbourg, où elle fréquente tout d'abord l'école privée de Mme Diemer. En 1900, son

père décède. Sa mère souhaite alors qu'elle entre, après sa confirmation, à l'ESF municipale de Strasbourg. En septembre 1909, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. A l'automne suivant, elle succède à Felicitas Schlette à l'ESF Boegner. Elle quitte l'établissement en janvier 1917 pour un poste à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau), où elle succède à Edith Lippert. [ADBR 105AL2556 et 105AL2595, cv rédigé en 1912]

**REISER Helene.** Dorl 1892 + Bschw 1893-1894 (remp). Née à Sélestat en 1874, protestante. Elle fréquente l'ESF de Saverne de février 1880 à Pâques 1889. A l'automne suivant, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. En juillet 1892, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne suivant, elle commence à enseigner à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim), mais elle doit abandonner cette activité au bout de quelques semaines, en raison d'une mutation de son père. A la rentrée 1893, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1323, cv rédigé en 1893]

**REISSE Therese, Sœur Marie Paule (SC).** Mtz SC Ge 1878-1880 (matern) + 1880-1905 (tm). Née à Volmerange (O Thionville, canton Cattenom) en 1857. Elle fréquente l'école primaire de sa commune de naissance jusqu'à l'âge de quatorze ans. Ses parents l'envoient ensuite poursuivre son instruction à l'ESF SC de Rustroff (O Thionville-est), où elle reste trois ans. Plus tard, elle entre au noviciat SC à Metz et se prépare pendant deux ans à passer l'examen d'institutrice. A cause d'une faiblesse de poitrine, elle doit cependant arrêter ses études. En 1878, on lui confie l'école maternelle de l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf. En mai 1879, l'inspecteur scolaire du cercle de Metz (Statz) considère qu'elle ne connaît pas suffisamment l'allemand, mais qu'avec de la volonté, en vivant dans un environnement germanophone, elle pourra rapidement combler ses lacunes. Finalement, en septembre 1880, elle devient enseignante de travaux manuels dans le même établissement.

[ADBR 34AL1428 et 34AL1430, cv rédigé en 1895]

**REISZ.** Strbg An <1914-1917 (ch). En mai 1917, il est mobilisé. [ADBR 105AL2599]

**REITER Valentine, Sœur Marie (DC).** Strbg DC 1886-1892. Née à Schieren (Luxembourg) en 1862. Pourvue du brevet supérieur français, elle maîtrise aussi l'allemand. En mars 1886, elle est autorisée à enseigner à l'ESF de la DC à Strasbourg, mais elle doit passer l'examen d'institutrice pour obtenir une autorisation définitive. Elle le réussit à Sélestat en février 1888. Elle abandonne l'enseignement à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1349 et 34AL1350]

**REITTER, Dr.** Mtz Mis 1903-1911 (fr). *Oberlehrer* au lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne), il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz à partir de la rentrée 1903. Il cesse cette activité à la fin de l'année 1911, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1444 et 34AL1445]

**REMLINGER Marie Amélie, Sœur Maria Augusta (DPR).** Rib DPR 1888-1889. Née à Wangen (O Molsheim) en 1857. Elle se prépare à l'examen d'institutrice en même temps qu'elle enseigne. [ADBR 34AL1305]

**REMMLER Mlle.** Strbg Kg 1900 (remp: rel). Institutrice à l'École Schoepflin catholique à Strasbourg, elle remplace sa collègue P. Meyer à l'ESF Koebig durant les dernières semaines de l'année scolaire 1899/1900. [ADBR 34AL1409]

**REMPP Emma.** Br 1902-1904. Née à Virming (O Château-Salins) en 1881, protestante, fille d'un *Rentmeister*. Élève à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg entre 1898 et 1901, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat) en janvier 1902. [ADBR 34AL1316 et 34AL1317]

**REMY Franziska, Sœur Marie Barbe (DPR)\*.** Rouf 1827-1887. Née en 1810. Elle dirige l'ESF de Rouffach (O Guebwiller)

depuis au moins 1872 et jusqu'à son décès en 1887. [ADBR 34AL1295]

**REMY Magdalena Elisabeth, Sœur Seraphine (PPe).** Forb PPe 1907-1918 (matern). Née à Metz en 1873, fille de Franz Remy et de Magdalena Berger. Comme ses parents habitent à Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne), elle fréquente l'école primaire de cette commune de six à treize ans, puis reste chez ses parents jusqu'à son entrée en 1890 au noviciat de Peltre (id). Elle s'y prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Metz en juin 1892. Le mois suivant, elle est placée à la tête de l'école primaire d'Ay-sur-Moselle (id). A Pâques 1907, elle succède à Sœur Prisca Schanne à l'ESF de la PPe à Forbach. [ADBR 34AL1427, cv rédigé en 1907]

**RENN.** Wsbg 1909-1911 (dess). Il est engagé comme professeur de dessin à l'ESF de Wissembourg en 1909. Malade à la rentrée 1911, il est en congé jusqu'au début de l'année 1912 – Eugen Steiner le remplace. Finalement, il ne revient pas dans l'établissement. [ADBR 34AL1398 et 105AL2590]

**RENSCH Marie.** Thionv 1917 (remp) + Forb 1918-1919. Née à Altkirch en 1891, catholique, fille du directeur du lycée de Sarrebourg. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1910 et 1913. Elle remplace Clara Doering à l'ESF municipale de Thionville en janvier et février 1917. A la rentrée 1918, elle est nommée à l'ESF municipale de Forbach. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> juillet 1919, le même jour que sa collègue Mlle Bretzl. [ADBR 105AL2640, 105AL2642 et 1045W8]

**RESCH Johanna.** Strbg Schm 1916 (fr). Née à Strasbourg en 1897, protestante, fille d'un employé d'assurances. Elle fréquente pendant douze ans l'ESF Koebig puis les cours de perfectionnement pour enseignantes en langues modernes qui sont attachés à l'établissement. En juin 1915, elle réussit l'examen d'enseignante de langues à Coblenche (prov. Rhénanie). De juillet à décembre 1915, elle donne à Strasbourg des cours privés d'allemand, de français et

d'anglais. De janvier à avril 1916, elle enseigne dans une ESF à Ziesar (prov. Saxe). Engagée à l'ESF Schmutz à Strasbourg en mai 1916, elle abandonne son activité dès le mois suivant. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1916]

**REUSCHERT Friedrich Wilhelm.** Strbg Kg 1910 (remp). *Oberlehrer*, il remplace sa fille Käthe Reuschert (→) à l'ESF Koebig en février 1910. [ADBR 34AL1411]

**REUSCHERT Katharina ou Käthe.** Strbg Kg 1905-1910. Née à Metz en 1884, protestante, fille de Friedrich Wilhelm Reuschert (→), enseignant de l'établissement impérial de sourds-muets à Metz. En janvier 1890, son père est nommé *Oberlehrer* et se voit confier la direction technique de l'établissement protestant de sourds-muets à Strasbourg-Neudorf. De Pâques 1890 à l'automne 1892, Käthe Reuschert fréquente l'école d'application de l'EN d'institutrices de Strasbourg. Elle entre ensuite à l'ESF du BP. A Pâques 1898, elle est confirmée à l'église Saint-Pierre-le-Jeune par le pasteur Hackenschmidt. A l'automne 1900, ses parents lui permettent d'intégrer l'ENS attachée à l'ESF du BP ; en juillet 1903, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques à la Saint-Michel 1904, elle est enseignante à l'ESF privée de Michelstadt (gd. Hesse). Durant le semestre d'hiver 1904/05, elle assiste à des cours de français, anglais, littérature et histoire de l'art à l'Université de Strasbourg. Elle participe aussi à un cours de travaux manuels. A la rentrée 1905, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1410, cv rédigé en 1905]

**REUSS Rodolphe Ernest, Dr.** Strbg Sg 1877-1896 (géo) + Strbg Münch <1888-1896 (all). Né à Strasbourg en 1841, protestant, fils du théologien Édouard Reuss (→ *NDBA*). Professeur/*Oberlehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg à partir de 1864. Il donne des cours de géographie dans le cadre des *Lehrkurse* de l'ESF-institution Saigey depuis la fondation de cet établissement et des cours de littérature allemande à l'ESF Münch depuis au moins 1888. En 1896, il part pour Versailles (dép.

Seine-et-Oise), où il est nommé directeur de l'École pratique des Hautes Études, et soutient en Sorbonne sa thèse de doctorat d'État sur *L'Alsace au XVIIe siècle*. [ADBR 34AL1381 et 34AL1388 et DOLLINGER Philippe, « Reuss Rodolphe Ernest », *NDBA*, 31, p. 3175-3176 (photo) : « Comme son père, Reuss adhéra toute sa vie au protestantisme libéral. Inscrit dès sa jeunesse dans la paroisse de St-Nicolas de Strasbourg, la seule qui, après l'annexion, resta de langue française, il fut élu au Consistoire de la paroisse (1875), puis au Consistoire supérieur de l'Église de la Confession d'Augsbourg »]

**REUTER Itha.** StL 1906-1907. Née à Schwäbisch-Gmünd (roy. Wurtemberg) en 1878, catholique, fille du professeur Reuter et de Josefina Veit. Pour se préparer au métier d'enseignante, elle entre à dix-huit ans dans un pensionnat de religieuses puis fréquente l'ENS de Stuttgart (id). A l'âge de vingt-quatre ans, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle reste ensuite quelque temps « à la maison » (cv). Pour se perfectionner en français, elle vit « au pair » (cv) dans un pensionnat près de Namur (Belgique), avant de rentrer au Wurtemberg, où elle remplace pendant un an une enseignante malade à l'ESF de Ravensburg (roy. Wurtemberg). A partir du printemps 1906, elle enseigne dans une ESF à Linz-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) : « Elle préférerait cependant un poste à Saint-Louis [O Mulhouse], pour être plus proche de sa *Heimat* » (cv). [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1906]

**REVENIG Elise, Sœur Emilienne (DC).** Strbg DC 1881-1912. Née à Mertert (Luxembourg) en 1852. En août 1870, elle obtient à Luxembourg le brevet d'institutrice de quatrième rang. Elle enseigne ensuite pendant presque trois ans à l'EN de Luxembourg, puis pendant plusieurs années au pensionnat de Diekirch (id). En juin 1881, elle succède à Sœur Irmine Schwartz à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 34AL1349]

**REXILIUS Louise Julie Johanna Augusta.** Strbg 1891 (remp) + Strbg L 1899-1900. Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1872, protestante, fille du *Postmeister*

Wilhelm Rexilius, natif de Wolfshagen (prov. Poméranie,auj. Słowienkowo en Pologne), et de Luise Schumann. Elle fréquente tout d'abord l'école privée du presbytère de Bischheim (O Strasbourg-campagne), puis l'ESF de Mlle Bechtoldt. En 1885, elle entre à l'ESF municipale de Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe incluse. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF Lindner et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1890. Dès lors, elle donne des cours privés. Elle remplace également une enseignante malade à l'ESF municipale en 1891. A la rentrée 1899, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1899, *Jahresbericht* Strasbourg 1891, p. 27, et état civil de Schiltigheim]

**REYBEL Jeanne ou Johanna.** Strbg Bg 1898 (remp) + Strbg Kg 1901-1914 (fr). Née à Strasbourg en 1878, protestante, fille du commerçant Emil Reybel. En septembre 1884, elle entre à l'ESF du BP. A Pâques 1893, elle fait sa confirmation à l'église Sainte-Aurélie. En septembre 1894, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1897. Comme sa santé est alors quelque peu affaiblie et qu'elle ne souhaite pas enseigner tout de suite, elle reste dans sa famille, où elle apprend les travaux domestiques. A la fin de l'année 1897, elle se rend chez des parents à Paris, où elle passe cinq mois. Après son retour à l'été 1898, elle effectue pendant quelques semaines un remplacement à l'ESF Boegner, sous la direction du Dr. Nieden, son « ancien professeur » (cv). A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1901]

**RHODE Elisabeth Albine, Sœur Maria Aloysia (SC)\*.** Mtz SC Vi 1880-1882 et 1884-1887 + Sargm SC 1888-1906. Née à Reinholterode, près de Heiligenstadt (prov. Saxe), en 1861, fille du cultivateur Joseph Rhode et de Marie Elisabeth Preiss. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans. A seize ans, elle intègre l'EN dirigée par Mlle Fromm à Dingelstädt (id). En septembre 1880, elle réussit l'examen d'institutrice à

Magdebourg (id). Le mois suivant, elle est engagée comme enseignante d'allemand dans la deuxième classe communale et dans la quatrième classe de l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. En 1882, elle entre au noviciat de la congrégation SC, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Saarburg près de Trèves (prov. Rhénanie) en mai 1883. En avril 1884, elle succède au Sœur Saint-Eustouque Herbulot à l'ES SC de la rue Saint-Vincent à Metz. A la rentrée 1887, elle est affectée à la classe moyenne de la deuxième école primaire communale de filles de Sarreguemines. A la rentrée 1888, elle succède à Sœur Marie de l'Immaculée Conception Jacob à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1892, elle se voit confier la direction de l'établissement, d'abord à titre provisoire, en attendant le rétablissement de Sœur Claudia Platten, puis, en décembre 1892, de manière définitive. [ADBR 34AL1433, 34AL1472, cv rédigé en 1892, et 34AL1473]

**RIBKEN Johann Dietrich.** Strbg 1878-1919. Né à Hiddigwarden-Stedingen (gd. Oldenbourg) en 1853, protestant. Il entre à Pâques 1869 à l'EN d'Oldenbourg, qu'il fréquente pendant deux ans. Il est ensuite nommé deuxième instituteur à l'école primaire d'Oberhammelwarden (id). En 1873, il réintègre l'EN. Ses études terminées, il enseigne à l'ESF municipale d'Oldenbourg de Pâques 1874 à la Saint-Michel 1876. Il est ensuite précepteur pendant deux ans dans le Holstein (prov. Schleswig-Holstein). A la rentrée 1878, il est nommé à l'ESF municipale de Strasbourg. En 1879, il accompagne Monsieur Sütterlin à Karlsruhe (gd. Bade) pour participer à un cours spécial pour enseignants de gymnastique pour filles. Il est révoqué le 12 mars 1919. [ADBR 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1879, p. 95 (cv) et 97]◊◊

**RIBOULOT.** Colm DPR 1894< (fr). Enseignant au lycée de Colmar. [ADBR 34AL1291]

**RIBSTEIN Karl Wilhelm Fritz.** Courc 1908-1911 (hist). Né à Colmar en 1880, fils du pharmacien Wilhelm Ribstein (†1890),

frère de Fanny Ribstein (→). Vicaire réformé à Boulay de 1907 à 1911, il donne des cours à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) à partir de mars 1908, mais ne tient pas sa promesse de passer l'examen d'enseignant (ADBR 105AL2644, la directrice à l'*Oberschulrat*, 03.12.1911). En novembre 1911, il est nommé pasteur à Metz, où il reste jusqu'en 1920, année de son départ pour l'Allemagne. [ADBR 34AL1490, 105AL2644 et Bopp, p. 438]

**RIBSTEIN Fanny.** Br 1900 (remp). Née à Colmar en 1879, protestante, fille aînée du pharmacien Wilhelm Ribstein (†1890), sœur de Karl Wilhelm Fritz Ribstein (→). De 1885 à 1895, elle fréquente l'ESF subventionnée de Colmar. A l'automne 1895, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. En 1898, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe les années suivantes à la maison et s'exerce à l'enseignement en donnant des cours privés. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1900]

**RICHARD, Sœur Léonide (PPo).** Ltth PPo <1873-1874. Native d'Outre-Vosges, « directrice des classes françaises ». [ADBR 34AL1247]

**RICHARD Philomene, Sœur Leonardine (DPR).** Colm DPR 1902<. Née à Gommersdorf (O Altkirch) en 1880, fille du cultivateur Theobald Richard et de Philomene Genzbittel. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de Dannemarie (id). Elle lui est dispensée dans le niveau inférieur par Sœur Anatolia Enger, dans le niveau moyen par Sœur Lucinie Hoff et dans le niveau supérieur par Sœur Marie Mathilde Fetz. En mai 1893, elle reçoit à douze ans la première communion à l'église paroissiale de Dannemarie. Après l'examen d'automne, elle quitte l'école en 1893. Elle fréquente alors l'EMF d'Altkirch pendant quelque temps, puis reste chez ses parents. Avant son entrée dans la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé en octobre 1898, elle reçoit encore des cours privés de la part de Sœur Marie Mathilde à Dannemarie. En juillet 1902, elle réussit l'examen d'institutrice. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1902]

**RICHERT, Sœur Marie Catherine (DPR).** Strbg DPR 1876<. Née à Marlenheim (O Molsheim) en 1834. Elle commence à enseigner en 1851 à Hochfelden (O Strasbourg-campagne), puis reste longtemps à Rhinau (O Erstein) avant de rejoindre Baltzenheim (O Colmar). Elle quitte ce dernier poste pour « indisposition » (maladie) en janvier 1876 (la supérieure au président de Basse-Alsace, 22.10.1876). [ADBR 34AL1353]

**RICHERT Anna, Sœur Angelika (SC).** Sargm SC 1905-1910 et 1912-1918 + Mtz SC ENS 1910-1912. Née à Lixing-lès-Saint-Avold (O Forbach) en 1882, fille d'August Richert, propriétaire. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis passe une année au pensionnat des Sœurs de la Sainte-Enfance de Marie à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle). A Pâques 1897, elle entre au noviciat SC à Metz. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1902. D'avril 1902 à octobre 1905, elle enseigne à l'école d'application de l'EN de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne). En 1905, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En octobre de cette même année, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. En septembre 1910, elle est affectée à l'ENS de la maison-mère à Metz. En septembre 1912, elle succède à Sœur Augusta Lehmann à l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1905, 34AL1491 et 105AL2631, cv rédigé en 1912]

**RICHERT Marie, Sœur Marie Auguste (DPR).** Mulh DPR 1888-1891. Née à Saverne en 1871. [ADBR 34AL1308]

**RICHERT Salome.** Hgn 1881-1882. Pourvue d'une longue expérience de l'enseignement dans les ESF, elle succède à Catherine Josèphe Andreux à la rentrée 1881. Elle quitte l'établissement en juin 1882 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1327]

**RICHSHOFFER Alice.** Strbg Kg 1910. Née à Strasbourg en 1888, protestante, fille de l'architecte Armand Richshoffer (→ *NDBA*). Jusqu'à l'âge de cinq ans, elle vit à

Paris, où ses parents ont déménagé. Suite au retour de la famille à Strasbourg, Alice Richshoffer fréquente l'ESF UF, puis l'ESF Mury. A l'automne 1905, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit à l'été 1908 l'examen d'enseignante pour les ESF. Au mois d'octobre suivant, elle devient préceptrice de trois enfants. A Pâques 1910, elle est engagée à l'ESF Koebig, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1910]

**RICHTER, Dr.** Hgn 1877-1879 (all géo). Enseignant du lycée de Haguenau, il donne des cours à l'ESF de la ville à partir de la rentrée 1877. [ADBR 34AL1326]

**RICHTER, Dr.** Mtz Kahl 1889-1892 (rel). Pasteur de division. Il succède au pasteur Nourney à en décembre 1889. Il cesse cette activité en février 1892 pour cause de mutation. [ADBR 11AL218]

**RICHTER Caroline.** Mulh 1914-1919 (gym tm). De Mulhouse. Engagée à l'ESF en 1914, elle est révoquée le 28 février 1919. Elle avait présenté sa démission dix jours plus tôt : « Cette institutrice désire accompagner en Allemagne son père, qui est fonctionnaire allemand » (ADBR 1045W8, le commissaire de la République au maire de Mulhouse, 25.02.1919). [ADBR 34AL1276 et 1045W8]

**RICHTER Klara.** Strbg L 1898-1904 (gym) + Strbg UF 1899-1904 (rel). Née à Strasbourg en 1879, catholique, deuxième fille de l'inspecteur des machines aux chemins de fer Karl Richter et d'Anna Weilerwist, les deux originaires de Cologne (prov. Rhénanie). Elle est baptisée à Saint-Pierre-le-Jeune. En septembre 1885, elle entre à l'ESF Mury. En avril 1893, elle fait sa communion à l'église Saint-Jean. A la Pentecôte de la même année, elle est confirmée par l'évêque Dr. Fritzen. En août 1894, elle achève sa scolarité à l'ESF Mury. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle intègre, à l'automne suivant, l'ENS attachée à l'ESF Lindner. En décembre 1897, après avoir obtenu le mois précédent le diplôme d'enseignante de gymnastique, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En 1897, elle réussit à Strasbourg l'examen

d'enseignante pour les ESF. L'année suivante, elle remplace Elisabeth Godelück à l'ESF Lindner. A la rentrée 1899, elle lui succède. En même temps, elle reprend les cours d'Emma Keilberth à l'ESF UF. Elle quitte les deux établissements en septembre 1904 afin de consacrer tout son temps à la préparation de l'examen d'*Oberlehrerin*. [ADBR 34AL1379 et 34AL1406, cv rédigé en 1899]

**RICHTHOFEN Elisabeth ou Elise (baronne VON).** Mtz Kahl 1893-1895. Née à Château-Salins en 1874, protestante, fille d'un *Meliorationsbauinspektor*. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1892 à Metz. Elle est engagée à l'ESF Kahlenberg en octobre 1893, suite au départ de Marie Augustin. Elle quitte l'établissement à l'automne 1895 pour raisons de santé. [ADBR 11AL218]

**RIEBEL Sophie.** Strbg Sg 1883-1894 (matern). Née à Paris en 1862. En mai 1883, elle succède à Lina Boehm à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF-institution Saigy ; elle s'engage à s'inscrire à la prochaine session de l'examen de directrice d'école maternelle. Elle quitte l'établissement en novembre 1894. [ADBR 34AL1387 et 34AL1388]

**RIECHELMANN\*.** Thn 1875-1876. Directeur du collège de Thann. Il est le principal initiateur de la fondation de l'ESF de Thann en 1872. Trois ans plus tard, il dirige provisoirement l'établissement, en attendant la venue de Hedwig Biermann. [ADBR 34AL1282]

**RIEDEL Marie\*.** StAvd 1912-1914. Née à Cobourg (d. Saxe-Cobourg et Gotha) en 1893, protestante, fille du trésorier Friedrich Riedel. Elle fréquente l'EN de Cobourg, où elle réussit en août 1911 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1912, elle succède à Olga Fuhrmann comme directrice (et unique enseignante) de l'ESF non-confessionnelle de Saint-Avold (O Forbach), poste qu'elle occupe jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 105AL2646]

**RIEDINGER Angélique, Mère Marie-Xavier (\*)**. Rossh <1873-1918<. Née à Rosheim (O Molsheim). En juillet 1869, elle reçoit l'habit monastique chez les sœurs bénédictines du Saint-Sacrement, alors établies depuis sept ans dans sa ville natale. Elle fait profession de religieuse en juillet 1870. En juillet 1873, elle apparaît sur un rapport de l'inspecteur scolaire du cercle de Molsheim (Hatt) comme la directrice – brevetée – de l'ESF de Rosheim. A partir de 1880, suite au départ de la prieure, Sœur Saint-Augustin, elle assure, en tant que sous-prieure, la direction de la communauté de Rosheim. En 1894, elle succède à Sœur Saint-Augustin comme prieure. Elle dirige l'ESF de Rosheim jusqu'à la fin de la période du *Reichsland*, et bien au-delà (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1340, *Le monastère de Rosheim*, 2013, p. 49, 54 et 62 (photo) et FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, n° 26, 1897]

**RIEDINGER Odilia, Sœur Antonia (DPSJB)**. Fén 1899-1900. Née à Dangolsheim (O Molsheim) en 1876, fille de Joseph Riedinger, faiseur de balais, et d'Odilia Dietsch. Elle fréquente l'école maternelle puis l'école primaire de sa commune natale. En août 1889, elle quitte l'école et aide dès lors sa mère dans les travaux domestiques. En juin 1892, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare pendant quatre ans à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en mars 1896. Elle est alors affectée comme remplaçante dans la classe supérieure de filles de l'école primaire de Longeville-lès-Saint-Avold (O Boulay). D'octobre 1896 à décembre 1898, elle enseigne dans le niveau inférieur mixte de l'école primaire d'Insming (O Château-Salins). Elle quitte ce poste pour raisons de santé et part se rétablir au couvent de Saint-Jean-de-Bassel. En avril 1899, elle succède à Sœur Marie Schmitt à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1899, et état civil de Dangolsheim]

**RIEFF Véronique, Sœur Philibert (DPR)**. Rib DPR <1864-1888. Née à Haguenau en

1839. [ADBR 34AL1305 et ADHR 1T520, dossier Ribeauvillé]

**RIEFFEL Mlle**. Br <1874. Elle quitte l'ESF de Barr (O Sélestat) à Pâques 1874 pour laisser la place à une enseignante pourvue d'un diplôme allemand. [ADBR 34AL1315]

**RIEGEL Anna, Sœur Olga (DPR)**. Gbw DPR 1870-1875. Née en 1844. [ADHR 8AL1/11362]

**RIEGEL Marie Eugénie, Sœur Angéline (DPSJB)**. StJB/Fén 1879-1881 et <1888-1896 (tm). Née à Lipsheim (O Erstein) en 1857, fille du cultivateur François Antoine Riegel et de Marie Thérèse Schaal. En mai 1876, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. Elle est tout d'abord nommée dans la classe inférieure de l'école primaire de Phalsbourg (O Sarrebourg). En avril 1879, elle est appelée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (id) pour s'occuper des élèves de six à neuf ans. Elle est mise en congé pour cause de maladie en avril 1881, mais n'est toujours pas rétablie à la rentrée suivante. On la retrouve par la suite comme enseignante de travaux manuels à l'ESF, après sa réussite à l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF en novembre 1887 à Strasbourg. [ADBR 34AL1479 et 34AL1480 et état civil de Lipsheim]

**RIEGERT, Sœur Véronique (PPo)**. Ltthb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**RIEGLER Carl**. Mulh R 1875-1878< (call math). Enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1875. [ADBR 11AL207]

**RIEHL Bertha**. Strbg 1884-1906 et 1908-1909 (aide) + Strbg Sg 1887-1888 (remp). Née à Wangen (O Molsheim) en 1858, protestante, fille de David Riehl, fabricant de chaussons, et de Sophie Marguerite Freiss. Elle reçoit sa première instruction dans une école privée à Strasbourg, puis fréquente, à partir de 1872, le cours de Mlle Ruch et réussit, en 1874, à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle), l'examen français d'institutrice. En 1876, elle entre au Prinzessin-Wilhelm-Stift à

Karlsruhe (gd. Bade). Après avoir réussi son examen d'enseignante pour les ESF, elle y est engagée comme enseignante. Elle gagne ensuite l'Angleterre, où elle est préceptrice pendant quatre ans (1880-1884). En février 1884, elle est engagée à titre provisoire à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle est engagée à titre définitif à Pâques 1885. En novembre et décembre 1887, elle donne quelques heures de cours de français à l'ESF-institution Saigey, en remplacement de Fanny Müller ; ce remplacement se prolonge en 1888. A la rentrée 1905, comme l'année précédente, on lui confie un nombre d'heures réduit pour raisons de santé. Au printemps suivant, cette mesure ne peut plus être prolongée et Bertha Riehl part à la retraite en avril 1906. [ADBR 34AL1387 et 34AL1388, AMS 2MW578, *Jahresbericht* Strasbourg 1884, p. 57 (cv), 1885, p. 27, 1906, p. 11, et 1909, p. 11, et état civil de Wangen]

**RIEHL Josephine, Sœur Eugenia (DPR).** Rouf 1856-1893. Née en 1837. Elle enseigne jusqu'à son décès en 1893. [ADBR 34AL1295]

**RIES, Sœur (DPR).** Colm DPR 1914<. [ADBR 105AL2544]

**RIES, Sœur Stephania (DPR).** Hgn DPR 1918. [ADBR 105AL2561]

**RIES Elisabeth, Sœur Franziska (DC).** Sarbg DC 1914 (remp), 1914-1916 et 1918 + Strbg DC 1916-1918. Née à Stundwiller (O Wissembourg) en 1889. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans. A l'automne 1905, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. A l'automne 1908, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite institutrice pendant deux ans, à Lingolsheim (O Erstein) et à Diespach. En 1911, elle entre noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins. A Pâques 1913, elle est affectée à l'EM de Château-Salins. Au printemps 1914, elle remplace quelques semaines Sœur Xaveria Fiebig à l'ESF de la DC à Sarrebourg. A la rentrée suivante, elle est nommée dans cet établissement. Elle est rappelée à Château-Salins en septembre 1916 pour être finalement envoyée le même mois à

l'ESF de la DC à Strasbourg. A la rentrée 1918, elle succède à Sœur Norberta von Möller à la *gehobene Mädchenschule* des Sœurs de la DC à Sarrebourg. [ADBR 105AL2572 et 105AL2626, cv rédigé en 1914]

**RIESEN Johanna Elisabeth.** Mulh Do 1904-1909. Née à Mulhouse en 1885, protestante, fille d'un commerçant. Ses parents déménagent à Metz à l'été 1889. Jusqu'à l'âge de sept ans, sa mère lui enseigne les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. De sept à onze ans, elle fréquente l'ESF Kahlenberg, qui devient l'ESF municipale de Metz au début de l'année 1896, suite à son union avec l'ESF Heyder. A l'automne 1898, elle séjourne durant deux mois à Paris : « J'y ai appris beaucoup de choses qui auront une grande importance pour ma formation ultérieure » (cv). Au début de l'année 1900, elle fréquente provisoirement la deuxième classe de l'ESF municipale de Mulhouse. En 1901, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz, qu'elle fréquente pendant deux années. Suite à la mort de son père à Pâques 1903, elle déménage à l'automne suivant à Mulhouse, ville d'origine de sa mère. Entre-temps, elle profite de ses vacances d'été pour visiter la Lorraine allemande et le Luxembourg. En septembre 1903, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1904. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1904, et 34AL1304]

**RIFF Mlle.** Strbg F 1875<. [ADBR 34AL1383]

**RIFF Fanny.** Strbg Sg 1878-1886 (géo). Née à Breuschwickersheim (O Strasbourg-campagne) en 1858, protestante, fille du pasteur Charles Frédéric Riff et de Marie Boeckel. En octobre 1877, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée en octobre 1878 à l'ESF-institution Saigey pour donner des cours de géographie dans la première classe. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1885/86. [ADBR 34AL1387]

**RIFF Mathilde.** Strbg Münch 1883-1884. Née à Breuschwickersheim (O Strasbourg-campagne) en 1860, protestante, fille du pasteur Charles Frédéric Riff, natif de Strasbourg-Roberstau, et de Marie Boeckel. En février 1883, elle est engagée à l'ESF Münch à Strasbourg. [ADBR 34AL1381]

**RIGAUX Margareta, Sœur Auranna (SC).** Btch 1903-1907 (matern). Née à Rech, commune de Sarralbe (O Forbach), en 1880. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. A Pâques 1896, elle entre au noviciat SC à Metz, où elle se prépare à l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Metz en juin 1898. En septembre 1899, elle est nommée aide-enseignante à l'école maternelle de Sarreguemines. A la rentrée 1903, elle succède à Sœur Maria Zacharias Hinsberger à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1906/07. [ADBR 34AL1419, cv rédigé en 1903]

**RINCK Felicitas, Sœur Maria Febronia (AP).** Blmgy 1880-1887. Née à Ruederbach (O Altkirch) en 1860, fille de l'instituteur Joseph Rinck et d'Hélène Meister. Elle fréquente l'ESF de Bellemagny (id), puis l'EN de Sélestat. En juillet 1880, elle obtient le diplôme d'institutrice français. En octobre 1880, elle commence à enseigner à l'ESF de Bellemagny. En 1887, elle dénonce aux autorités scolaires l'esprit antiallemand qui serait insufflé par la nouvelle directrice ; une dénonciation qui entraîne la suspension de cette dernière et de quatre autres sœurs. En août 1887, Sœur Maria Febronia Rinck est sommée par les autorités scolaires de passer l'examen d'institutrice allemande. Le mois suivant, elle quitte la congrégation. [ADBR 34AL1286 et 34AL1287 et état civil de Ruederbach]

**RINCKENBERGER Lucie.** Bschw 1902 (remp). Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1879, protestante, fille d'un entrepreneur en bâtiment. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg entre 1894 et 1897. En février 1902, elle est engagée comme remplaçante d'Augustine Wolf à l'ESF de

Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1324]

**RINDENSCHWENDER Margarethe.** Mtz H 1887-1889. Originaire de Mannheim (gd. Bade). En mars 1881, elle réussit l'examen d'institutrice à Sélestat. En janvier 1887, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Heyder. En décembre 1888, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle quitte l'ESF Heyder à la fin de l'année scolaire pour un poste dans l'enseignement public. [ADBR 11AL220]

**RINDERMANN Anna, Sœur Alexia (Mis).** Mtz Mis 1896-1899 (aide) et 1906-1918. Née à Mengelrode (prov. Saxe, O Heiligenstadt) en 1865, fille de l'instituteur Wilhelm Rindermann et d'Elisabeth Köhler. Jusqu'à ses quatorze ans, elle fréquente l'école primaire dirigée par son père. Elle est ensuite envoyée au pensionnat de la Miséricorde à Heiligenstadt, où elle reste pendant une longue période. A dix-sept ans, elle rejoint sa famille, à Wingerode (prov. Saxe), où son père a été nommé instituteur principal (directeur). En 1892, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt et s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en novembre 1895. Deux mois plus tard, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour y donner quelques cours. En 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Münster. Elle quitte l'établissement en 1899 pour un poste d'enseignante à l'ESF d'Ahaus (id). A Pâques 1906, elle devient enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1442, cv rédigé en 1896, et 34AL1444, cv rédigé en 1906]

**RINGEISEN Josephine, Sœur Blanca (DPR).** Strbg DPR 1899-1903. Née à Ebersheim (O Sélestat) en 1880, fille du cultivateur Ignatz Ringeisen et d'Elisabetha Bappert. Son père décède en décembre 1883. A partir de six ans, Josephine Ringeisen fréquente l'école primaire d'Ebersheim : elle est instruite dans le niveau inférieur par Mlle Barbara Greif, dans le niveau moyen par Mlle Marie Greif et dans le niveau supérieur par Mlle Clara Greif. A l'âge de treize ans,

elle reçoit sa première communion en avril 1893, des mains du curé Mayblum. Après sa sortie de l'école, elle passe une année dans la maison parentale, où elle s'occupe à des travaux manuels. A quatorze ans, elle se rend à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste deux ans et demi. En octobre 1896, elle rejoint l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit en juin 1899 son examen d'institutrice. Affectée ensuite pendant quatre ans à l'ESF de la DPR à Strasbourg, elle est mutée à Saverne en septembre 1903. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1899]

**RINGS Elisabeth, Sœur Paul Ignatius (PPe).** Thionv PPe 1900-1902. Née à Moyeuve-Grande (O Thionville-ouest) en 1881, fille du forgeron Theodor Rings. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ESF de la PPe à Bouzonville (O Boulay), où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1900. La semaine suivante, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Thionville. En février 1902, elle est mise en congé pour cause de maladie. A Pâques 1902, il s'avère qu'elle ne pourra plus reprendre son enseignement. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1900]

**RINKENBACH Marie Julie.** Sltt F 1879-1883. Née à Oberbruck (O Thann) en juin 1859, catholique. Elle obtient le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871) en juillet 1876. Elle se consacre uniquement à l'enseignement en langue française. [ADBR 11AL212]

**RIPPLINGER Margaretha, Sœur Mauritia (DC).** Sarbg DC 1902-1904 (tm) et 1906-1909 + Strbg DC 1909-1912. Née à Besseringen (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1878, fille de Joseph Ripplinger, propriétaire foncier, et d'Angela Schuler. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. En septembre 1897, elle est envoyée à l'ESF de la DC à Sarrebourg pour y poursuivre ses études. En octobre 1899, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins, où elle se

prépare à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1902. Elle passe les mois suivants à se perfectionner dans son métier au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins. En septembre 1892, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. A côté des cours, elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. A l'automne 1904, elle rejoint le couvent de Château-Salins pour se consacrer exclusivement à cette préparation. Elle réussit l'examen d'institutrice à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) en avril 1906. Le même mois, elle retrouve l'ESF de la DC à Sarrebourg. En novembre 1909, elle gagne l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle est bientôt chargée de diriger l'école de garçons attachée à cet établissement. En septembre 1915, elle se trouve à l'hôpital d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie). [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1909, 34AL1464, cv rédigés en 1902 et 1906, et 105AL2573]

**RISCH Marie Madeleine, Sœur Marie Ange (DPR)\*.** Rib DPR <1864-1889. Née à Mommenheim (O Strasbourg-campagne) en 1832, fille du cultivateur Joseph Risch. Elle dirige l'ESF de la DPR à Ribeauvillé au moins à partir de 1873. Elle se retire à l'été 1889. [ADBR 34AL1305, ADHR 1T520, dossier Ribeauvillé, et état civil de Mommenheim]

**RISLER Elisabeth.** Mulh Boi <1873. Institutrice dans la deuxième classe élémentaire de l'ESF Boissière à Mulhouse, elle quitte l'établissement en novembre 1873. [ADBR 11AL211]

**RITGEN.** Sltt 1892-1893 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Sélestat. [ADBR 34AL1335]

**RITLENG.** SMaM 1904-1906 (rel). Vicaire catholique. [ADBR 34AL1264]

**RITSCHARD Mlle.** Mulh Gr/R/C/Z <1872-1896 (tm). [ADBR 11AL207]

**RITSERT Luise.** Strbg Sg 1897-1901. Née à Mayence (gd. Hesse) en 1873, protestante, fille du directeur de lycée Dr. Ritsert. De six à quinze ans, elle fréquente l'ESF zu Solms-Laubach, où elle fait sa confirmation à quinze

ans. A dix-sept ans, elle part poursuivre sa formation dans un pensionnat à Kassel (prov. Hesse-Nassau). Quelques années plus tard, elle décide de passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Strasbourg en mai 1897. En novembre 1897, elle succède à Mathilde Gotter à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en novembre 1901 suite à ses fiançailles. [ADBR 34AL1388, cv rédigé en 1897, et 34AL1389]

**RITTER, Sœur Elvira (DPR).** Rib DPR <1873<. Née à Benfeld (O Erstein) en 1848. [ADBR 34AL1305]

**RITTER Caroline, Sœur Marie Victor (DPR).** Hgn DPR 1865-1897 (mus). Née à Benfeld (O Erstein) en 1839. Sous-maîtresse au pensionnat de Haguenau depuis sa fondation, elle se consacre particulièrement à l'enseignement de la musique, aux côtés de Sœur Leon Schaller. [ADBR 34AL1332 et 1TP/PRI98]

**RITTER Emma.** Mulh Do 1896< (tm). Née à Mulhouse en 1874, catholique, fille du maître-menuisier Alphons Ritter. Son père décède alors qu'elle a trois ans. Sa mère se remarie trois ans plus tard avec le *Bausekretär* Harnisch. Emma Ritter fréquente l'ESF municipale de Mulhouse de six à quatorze ans, puis donne des cours de musique et de travaux manuels. De dix-sept et vingt ans, elle apprend la langue française dans une institution à Vesoul (départ. Haute-Saône). Après son retour, elle suit une formation d'enseignante de travaux manuels dans une école d'arts à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau), où elle obtient son diplôme en octobre 1895. Elle rentre alors à Mulhouse, où elle devient aide-enseignante de travaux manuels dans les écoles municipales. [ADBR 34AL1301, cv rédigé en 1896]

**RITTER Rudolf.** Wsbg 1893 (rel). Né à Schweighouse-sur-Moder (O Haguenau) en 1865. Vicaire à Wissembourg de 1892 à 1893, il reprend, pendant quelques semaines, à l'ESF de la ville, l'enseignement du pasteur Friedrich Bastian, suite au décès de ce

dernier. Il quitte bientôt Wissembourg pour Printzheim (O Saverne), où l'attend un autre poste de vicaire. [ADBR 34AL1397 et Bopp, p. 444]

**RITZEL Maria Margareta.** Colm DPR 1906-1918. Née à Volmunster (O Sarreguemines) en 1883, fille aînée du secrétaire en chef des postes Eugen Christian Ritzel et d'Ernestine Elisabeth Martin. A l'âge de cinq ans, elle entre à l'école primaire des Sœurs de la DPR à Sarre-Union (O Saverne). En avril 1892, son père est muté à Strasbourg. Dans cette ville, elle fréquente l'ESF de la DC jusqu'aux vacances de Noël 1896. Son père devient alors secrétaire en chef des postes et est muté à Colmar. Là, Maria Margareta entre à l'ESF de la DPR. Dans l'ENS attachée à l'établissement, elle se prépare bientôt à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1902. De février 1903 à août 1906, elle s'occupe de l'instruction de Jean de Castex, fils du baron de Castex, au château de Kientzheim (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1906]

**RITZENTHALER, Sœur Honoré (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**RIVAL Barbara, Sœur Hermann Joseph (Ppe).** Bouz 1884-1886 + Pltr 1886-1888. Née à Roden (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1866. En juillet 1884, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est nommée à la tête de la première classe de l'ESF de Bouzonville (O Boulay). En décembre 1886, pour raisons de santé, elle est rappelée au couvent de Peltre (O Metz-campagne) et affectée comme aide-enseignante l'ESF du lieu, où elle devient par la suite enseignante à part entière. Elle décède en décembre 1888. [ADBR 34AL1420 et 34AL1450]

**RIVÉ Caroline Alphonsine, née GLASSER\*.** Gbw 1852-1878. Née à Cherbourg (départ. Manche) en 1822, fille de Bernard Glasser, capitaine d'infanterie natif de Village-Neuf (O Mulhouse), chevalier de la Légion d'honneur, et de Thérèse Rungs, fille d'un architecte colmarien. Elle épouse à Colmar en 1841 le négociant *Philippe*

François Cyprien Rivé, un cousin. Elle vit avec lui à Colmar jusqu'en 1848. Son mari part alors pour l'Amérique avec la fille d'un professeur du collège de la ville. Epouse délaissée, Caroline Rivé habite dès lors avec ses parents à Cernay (O Thann). En 1852, elle s'installe à Guebwiller, où elle fonde une école primaire libre dans la maison de Pierre Schlumberger au lieu-dit Breil, à proximité de la ville. Le commissaire de police du canton rapporte au préfet en 1854 : « L'école libre que la dame Rivé tient à Guebwiller est bien fréquentée et voit s'augmenter chaque jour le nombre des élèves, ce qui semble démontrer que la confiance des familles est acquise à sa fondatrice. La dame Rivé est instruite, d'une bienveillance affectueuse, de mœurs irréprochables, pleine de persévérance et de douceur, en un mot organisée de manière à pouvoir exercer à la fois sur l'enfance l'empire de la bonté et de la raison. Elle rendrait de fort bons services à Guebwiller si elle réussissait à façonner la génération qui s'élève d'une manière un peu différente de celle qui s'en va, et je fais moi-même des vœux pour que vous, Monsieur le Préfet, que l'on dit animé de sentiments nobles et généreux, tendiez à cette pauvre femme une main amie et l'aidiez dans cette tentative » (ADHR 1T517, 02.06.1854). Il s'agit alors d'autoriser Caroline Rivé à transformer son école primaire en pensionnat de demoiselles. Elle installe celui-ci dans la maison de son père, qui s'est lui aussi établi à Guebwiller. Les inspections menées avant l'annexion soulignent les qualités de Caroline Rivé : « La conduite de cette dame est bonne, cependant on l'accuse d'être bien légère. Elle a de l'instruction et de l'éducation et son pensionnat est bien tenu » (ADHR 1T1323, 28.03.1857) ; « La maîtresse est une personne de beaucoup d'éducation et de tact » (id, 07.11.1863). Après l'annexion, elle accepte de transformer son institution en une ESF subventionnée par l'État, qu'elle dirige jusqu'à sa mort, en octobre 1878. [ADBR 34AL1256, ADHR 1T517 et 1T1323 et état civil de Colmar]

**ROBERT Maria Luise, Sœur Anna Aloysia (PPe).** Thionv PPe 1918. Née à Marspich près de Hayange (O Thionville-ouest) en 1897, fille du propriétaire foncier Felix Robert. Elle fréquente l'école primaire

de sa commune natale jusqu'à treize ans, puis l'ESF de la PPe à Thionville jusqu'en 1913. A Pâques 1914, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1918. A Pâques de la même année, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Thionville suite à la création d'une nouvelle classe. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1918]

**ROBERTSON, Dr.** Strbg L 1901< (ang). *Lektor* de langue anglaise à l'Université de Strasbourg, il donne des cours aux *Fortbildungskursen* de l'ESF Lindner à partir de la rentrée 1901. [ADBR 34AL1406]

**ROBINET Marie Johanna Clementine, Sœur Zénaïs (SC).** Rstf 1841-1888 (ch mus). Née à Metz en 1824. Elle apprend le chant et la musique dans sa ville natale, « auprès de musiciens réputés et d'enseignants du conservatoire » (cv). En 1841, elle devient enseignante de chant et de musique au pensionnat de Rustroff (O Thionville-est). Au bout de dix ans, elle prend le voile. « Comme elle ne possède que très peu la langue allemande, les textes des chants sont travaillés par les maîtresses de classe durant les cours d'allemand » (cv). En mai 1888, les hautes autorités scolaires demandent qu'elle cesse son activité dans l'établissement, en raison de cette méconnaissance de l'allemand. [ADBR 34AL1453 et 34AL1454, cv rédigé en 1888]

**ROCARD Mile (DE).** Thionv StCh <1882 (fr). [ADBR 11AL213]

**RODANGE Elisa, Sœur Marie Bertha (DPR).** Hgn DPR 1895-1909< (matern). Née à Rountzenheim (O Haguenau) en 1870, fille de l'instituteur Josef Rodange et d'Eugénie Schmitt. Elle reste chez ses parents jusqu'à ses treize ans. A sa sortie de l'école primaire, elle entre à l'établissement Saint-Antoine à Strasbourg, où elle reste pendant deux ans. En avril 1886, elle entre au couvent de Ribeauvillé. En octobre 1887, elle est envoyée à Rouffach (O Guebwiller) comme enseignante d'école maternelle. Elle ne possède pas encore le diplôme requis, mais prépare l'examen d'enseignante d'école

maternelle et le réussit à Colmar en juin 1891. Elle reste à l'école maternelle de Rouffach jusqu'en juin 1895. Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de la DPR à Haguenau, où elle succède à Sœur Theodosie Binnert. [ADBR 34AL1333, cv rédigé en 1895]

**RODAX.** Sargm 1895-1901 (s.nat). Aide-enseignant et finalement *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines. A la rentrée 1895, il reprend les cours de physique du Prof. Dr. Pflieger à l'ESF municipale. A la rentrée 1901, il est muté à Obernai (O Erstein). [ADBR 34AL1469 et 34AL1470]

**RODENKIRCHEN Anna.** Sltt 1906-1919. Née au hameau de Stambach, près de Saverne, en 1887, catholique, fille d'un garde forestier. Institutrice, elle prend un congé en 1909/10 pour fréquenter l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar. En juillet 1910, elle y obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF et reprend son poste à l'ESF de Sélestat. En février 1919, elle est révoquée par les autorités françaises. [AMSé Fach 82 n°10 Personalial]

**ROECKEN Mathilde, Sœur Theresia vom Kreuz (Mis).** Mtz Mis 1917-1918. Née à Bork (prov. Westphalie) en 1891, fille de l'instituteur Friedrich Röcken et d'Anna Dümpe. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Recklinghausen, où elle reste sept ans et demi. A Pâques 1906, elle entre au lycée de filles (ESF) d'Ahaus (prov. Westphalie). A Pâques 1909, elle intègre l'EN de Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle reste jusqu'à Pâques 1912, après avoir réussi en février de cette année l'examen d'institutrice à Halberstadt (prov. Saxe). Elle enseigne à l'école primaire de Recklinghausen de l'automne 1912 à Noël 1915, date à laquelle elle entre dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt. A la rentrée 1917, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour remplacer Sœur Georgia Maria Kegel. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1917]

**ROEDER Alice.** Bschw 1913-1915. Née à Dieuze (O Château-Salins) en 1890, protestante, fille d'un ingénieur. Au

printemps 1910, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg. Elle intègre alors l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz, qu'elle fréquente jusqu'en 1912. Elle succède à S. Nageldinger à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) à la rentrée 1913. [ADBR 34AL1325 et *Jahresbericht* Bischwiller 1914, p. 15]

**ROEDER Katharina.** Wsbg 1872-1873. De Meckenheim (roy. Bavière, O Palatinat), née en 1849, catholique. Elle réussit l'examen d'institutrice à Spire (id) en juillet 1869. Alors qu'elle est affectée à Sankt Ingbert (id), elle demande à pouvoir enseigner en Alsace-Lorraine. En novembre 1872, elle est engagée comme enseignante allemande à l'ESF de Wissembourg, conformément aux exigences gouvernementales auxquelles l'établissement a souscrit pour recevoir une subvention de l'État. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, pour trouver un poste plus sûr dans l'enseignement public. [ADBR 34AL1396]

**ROEHRICHT Anna.** SMaM 1894 (remp). [ADBR 34AL1263]

**ROEHRIG, Sœur Maria Antonia (DPR).** Strbg DPR 1917-1918. [ADBR 105AL2574]

**ROERIG Luise.** Strbg Vo <1882-1884<. [ADBR 34AL1530 et AMS 2MW615, liste de 1884]

**ROESCH Anna, Sœur Adeline (DPR).** Rouf 1883-1889 (ch). [ADBR 34AL1295]

**ROESSLE Anna.** Strbg Mury 1912-1918. Née à Ingwiller (O Saverne) en 1893, catholique, fille de l'entrepreneur en bâtiment Wilhelm Rössle. Elle est tout d'abord instruite au moyen de leçons particulières à la maison, puis elle fréquente les écoles primaires d'Altrier (Luxembourg) et de Schöneberg (roy. Bavière, O Palatinat, auj. Schönenberg-Kügelberg). A l'âge de dix ans, elle entre à l'ESF Mury à Strasbourg, où elle reste jusqu'à seize ans. Elle intègre ensuite, en septembre 1909, l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. A la rentrée suivante, elle succède à

Thekla Berlyn à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1912]

**ROETHER *Auguste Wilhelmine***. Strbg BP 1893-1894 (remp) + Strbg Schm 1893-1899 (ang). Née à Sennfeld (gd. Bade) en 1856, protestante, fille d'un pasteur. Elle passe la plus grande partie de son enfance à la campagne. En plus de l'instruction qu'elle reçoit à l'école primaire, elle bénéficie de cours privés que lui donne son père. « Pour compléter [son] instruction » (cv), elle fréquente ensuite l'institution Valentin à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), puis intègre l'EN de Karlsruhe (gd. Bade), devenue plus tard le Prinzessin-Wilhelm-Stift. En 1876, elle y réussit l'examen d'enseignante. Après deux ans d'activité en Allemagne comme préceptrice, elle se rend en Angleterre, où elle passe deux ans et demi. Elle gagne ensuite l'ESF de Mlle Funck à Francfort-sur-le-Main, devenue par la suite Frielinghaus. Elle y enseigne pendant dix ans, puis doit quitter l'établissement pour cause de maladie. Elle se rend alors chez sa mère, à Strasbourg, pour se soigner. A partir de l'automne 1892, elle donne des cours privés : « Désormais, les dames Berger et Schmutz ont la bonté de me confier une partie de l'enseignement de leurs établissements » (cv). [ADBR 34AL1370 et 34AL1391, cv rédigé en 1893]

**ROETHINGER *Ida***. Strbg DC 1914-1916. Née à Strasbourg en 1893, catholique, fille du facteur d'orgues Edmund Roethinger (→ *NDBA*) et de Marie Kopf. Elle fréquente l'ESF de la DC à Strasbourg de six à seize ans, puis intègre l'ENS attachée à l'ESF ND, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1914. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1914]

**ROEWE *Mlle***. Strbg 1902-1906 (tm). Enseignante de l'école industrielle pour femmes du *Vaterländischer Frauenverein*, elle rejoint l'ESF à la rentrée 1902. En avril 1906, elle quitte l'établissement suite à son mariage. [*Jahresbericht* Strasbourg 1903, p. 17, et 1906, p. 11]

**ROGET**. Dz 1887-1888 (rel) et 1889-1892 (id). Né en 1863. En 1887, l'évêque de Metz le nomme chapelain à Dieuze (O Château-Salins). Il enseigne dès lors à l'ESF du lieu, jusqu'à sa fermeture en novembre 1888. Il enseigne à la nouvelle ESF de Dieuze à partir de son ouverture à la rentrée 1889. [ADBR 34AL1423]

**ROGGENMOSSER, *Sœur (DPR)***. Colm DPR 1918. [ADBR 105AL2544]

**ROGIVUE *Henri, Dr***. Strbg 1877. Né à Chexbres (Suisse, canton Vaud) en 1845. Il fréquente le collège cantonal de Lausanne (Suisse, canton Vaud), puis intègre l'Académie de la ville. Il étudie également à l'Université de Zurich (Suisse, canton Zurich). Après de nombreuses années d'activité dans des établissements privés en Allemagne et en Angleterre, il réussit l'examen *pro facultate docendi* à Bonn (prov. Rhénanie). En novembre 1872, il est nommé enseignant ordinaire à la *Realschule* de Krefeld (id). En avril 1877, il rejoint l'ESF municipale de Strasbourg pour y enseigner le français. On recrée ainsi l'ancien poste du Prof. Dr. Thomas. Il quitte cependant l'établissement dès la fin de l'année scolaire. Il est remplacé en septembre 1877 par Monsieur Gougger. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1877, p. 55 (cv) et 58]◦

**ROHDEN (VON), *Prof. Dr***. Hgn 1900-1903 (hist). *Oberlehrer* au lycée de Haguenau, il enseigne à l'ESF de la ville à partir de janvier 1900. [ADBR 34AL1331]

**ROHMER**. Strbg 1911< (sténo). A partir de Pâques 1911, cet enseignant de l'extérieur de l'établissement prend en charge les nouveaux cours facultatifs de sténographie, les mercredis et samedis après-midi. [*Jahresbericht* Strasbourg 1911, p. 13]

**ROHMER *Virginia, Sœur Marie Wenceslas (DPR)***. Mulh DPR 1893-1918. Née à Artzenheim (O Colmar) en 1868, fille du cultivateur Joseph Rohmer. Son père meurt alors qu'elle a sept ans. Sa mère meurt trois ans plus tard. C'est son oncle qui s'occupe alors de son éducation. Jusqu'à

l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Artzenheim. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle passe une année à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). A l'âge de seize ans, elle se rend à l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se consacrer « à l'état de sœur-enseignante » (cv). Elle reste là jusqu'à sa réussite de l'examen d'institutrice, en novembre 1888. Elle réussit l'examen de service à Ribeauvillé en janvier 1892. De 1888 à 1893, elle est active dans la sixième classe de l'école primaire de Cernay (O Thann). [ADBR 34AL1310, cv rédigé en 1893]

**ROHR Adolf.** SMaM 1882-1883 (fr) et 1902-1907 (rel). Né à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1850. Pasteur de l'église française réformée de Sainte-Marie-aux-Mines de 1880 à 1912. A la fin de l'année 1882, il commence à enseigner la littérature française à l'ESF de la ville ; il abandonne cette activité dès le début de l'année 1883, pour raisons de santé. Il enseignera plus tard la religion dans le même établissement. [ADBR 34AL1261 et Bopp, p. 451]

**ROHR Clara.** Sarbg 1903-1906. Née à Strasbourg en 1878, protestante, fille du contrôleur de station et commandant Benno Rohr, originaire de Tilsit (prov. Prusse-Orientale). Élève de l'EN de Tilsit, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF en avril 1897. Elle s'installe par la suite à Sarrebourg, où elle est engagée à l'ESF subventionnée en juillet 1903, pour soulager Maria Waninger de quelques heures. Elle reste dans l'établissement comme enseignante à la rentrée suivante. Elle quitte l'ESF à la fin de l'année scolaire 1905/06. [ADBR 34AL1461]

**ROHR Johann Gottfried.** Wsl M 1879-1880 (rel). Né à Colmar en 1815. Pasteur de Wasselonne (O Molsheim) de 1863 jusqu'à sa mort en 1889. Il donne des cours à l'ESF d'Agnes Martin durant sa première année d'existence. Après la fermeture de cet établissement, il aide Caroline Hunolt (→) à fonder une école censée poursuivre l'œuvre de l'ESF. [ADBR 34AL1393 et Bopp, p. 451]

**ROHRBACH Eugenie, Sœur Apollonia (DC).** Sarbg DC 1889-1912< (aide: matern). Née à Wittelsheim (O Thann) en 1868, fille d'Anton Rohrbach et de Marie Anna Revell. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis est active pendant une année comme aide à l'école maternelle de cette même commune. En 1888, elle entre dans la congrégation des Sœurs de la DC. L'année suivante, elle est envoyée à Sarrebourg comme aide de Sœur Thekla Marquet à l'école maternelle attachée à l'ESF de la DC de cette ville. En mai 1893, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle. En septembre 1893, elle est officiellement nommée à l'ESF de la DC de Sarrebourg comme aide de Sœur Elisabeth Butroni. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1893]

**ROHRWASSER Josephine, Sœur Gertrud (NDS).** Strbg ND 1896-1918. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1870, fille d'Alexandre Rohrwasser, qui décède prématurément. Elle fréquente l'ESF de sa ville natale de sept à quatorze ans, puis l'Institution ND d'Offenbourg (gd. Bade) jusqu'à l'âge de dix-sept. En 1892, elle entre au couvent ND de Strasbourg. En octobre 1893, elle commence sa préparation à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit à Strasbourg en juillet 1896. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND de Strasbourg. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1896]

**ROLAND Louise Caroline.** Strbg Mury 1867-1877<. Née à Strasbourg en 1848. En mars 1867, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. [ADBR 34AL1375/1]

**ROLINGER Susanna, Sœur Aloysius Berchmans (PPe).** Pltr 1893-1914 + Forb PPe 1914-1918. Née à Obervölklingen (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1874, fille de N. Rolinger, assistant d'expédition. Elle fréquente l'école primaire de Fraulautern (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) de six à onze ans, puis l'ESF de Sarrelouis jusqu'à quatorze ans, et enfin l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), jusqu'à son entrée au

noviciat du même lieu. En mars 1893, elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est). A la rentrée suivante, elle est nommée à l'ESF de Peltre. En 1897, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Münster (prov. Westphalie). A Pâques 1914, elle succède à Sœur Agnes Gillet à l'ESF de la PPe à Forbach. [ADBR 34AL1451, cv rédigé en 1893, et 105AL2610, cv rédigé en 1914]

**ROLOFF.** Btch 1918 (rel). Archiprêtre catholique. Il donne des cours à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines) à partir de la rentrée 1918. [ADBR 105AL2603]

**ROMAC Viktorine, Sœur Mathilde (DC).** Sarbg DC 1913-1917 (tm). Née à Donnelay (O Château-Salins) en 1889. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis pendant deux ans l'école ménagère de la DC à Château-Salins. En 1906, elle entre au noviciat de la DC en cette même ville. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1910. Elle dispense ensuite des cours privés à Château-Salins. A la rentrée 1913, elle succède à Sœur Marcella Kieffer à l'ESF de la DC à Sarrebourg. [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1913]

**ROMAN Sidonie, Sœur Saint-Paul (SC).** Rstf <1871-1901. Originaire de Pont-à-Mousson (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle). Elle enseigne à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) depuis au moins 1871. Elle réussit l'examen d'institutrice en 1876 à Metz. En mai 1901, elle fait partie des enseignantes obligées de quitter l'ESF de Rustroff suite à une affaire de conversion forcée. Il est noté à cette occasion qu'elle ne maîtrise pas l'allemand. [ADBR 34AL1453 et 34AL1455]

**ROMANE Alfred Eduard Rudolf.** Mulh 1874-1890. Né à Wesserling (O Thann) en 1840, protestant réformé, fils de Pierre Joseph Romane, premier dessinateur de l'entreprise Gros, Odier, Roman & Cie, mari de sa cousine Anne Albertine Heisch, père de cinq enfants, dont Suzanne Romane (→). Sa mère décède alors qu'il a six semaines. A l'âge d'un an, il est envoyé chez sa grand-

mère paternelle à Mérindol (dép. Vaucluse). Quand il a cinq ans, avec sa grand-mère, il rejoint son père qui s'est établi entre-temps comme indépendant à Paris. Au bout d'une année, sa grand-mère retourne à Mérindol et son père le met au pensionnat du lycée Bonaparte à Paris : « J'étais maltraité, absolument pas éduqué et je n'ai rien appris. Je devais rester dans cette prison cruelle jusqu'à l'âge de douze ans » (cv). En juin 1852, son père décède et son grand-père maternel de Mulhouse, le propriétaire Rodolphe Hirth, devient mon tuteur. En août 1852, il quitte donc Paris pour Mulhouse. Il est bientôt placé au pensionnat du pasteur wurtembergeois Moehrlen à Payerne (Suisse, canton Vaud) : « J'ai commencé à apprendre la langue allemande, dont je ne connaissais pas un mot auparavant » (cv). A l'automne 1854, son grand-père le fait entrer au collège de Mulhouse : « Mon grand-père pensait que la meilleure façon d'assurer mon avenir était de me préparer à prendre la succession de son entreprise de fabrication de chaudières à vapeur. Par conséquent, il décida de me faire suivre les classes industrielles, comme on disait à l'époque. Comme je n'avais cependant qu'un goût qu'extraordinairement faible pour cette industrie, je suis entré au bout de deux ans au laboratoire de chimie de Monsieur le Docteur Penot. J'y ai travaillé avec beaucoup de zèle et une grande joie. A l'automne 1857, Monsieur Penot m'a libéré avec un certificat très élogieux. Grâce à ce certificat, j'ai été immédiatement engagé comme préparateur de chimie à la Faculté des Sciences de Strasbourg » (cv). Cependant, depuis sa confirmation au printemps 1857, il souhaite étudier la Bible : « Après un grand et pénible combat, mon grand-père a finalement consenti à m'autoriser à commencer des études classiques » (cv). A dix-huit ans, il gagne Strasbourg, où il apprend les rudiments du latin et du grec sous la direction d'un étudiant en théologie. Après deux années de préparation, il se présente au baccalauréat-ès-lettres et le réussit. Il intègre alors le séminaire protestant de Strasbourg, où il étudie pendant deux ans la philologie, la philosophie et l'histoire. Durant cette période, il fait la connaissance du Dr. Michel Baumgarten, professeur de théologie à l'Université de Rostock (gd. Mecklembourg-Schwerin) : « Cet homme bon m'a invité très

aimablement à passer mes vacances chez lui. Je suis resté six semaines à Rostock, chez ce cher Professeur, qui a mis de l'ordre dans mes sombres agitations et m'a initié à l'exégèse, à la théologie spéculative et à l'histoire de l'Église » (cv). De retour à Mulhouse, il se prépare à poursuivre ses études à Strasbourg, mais il est fatigué par son travail trop intense. Le médecin l'envoie à Cannes (départ. Alpes-Maritimes), où il passe les six mois de l'hiver. Il profite de ce repos pour lire des ouvrages de théologie. L'été suivant, il est encore trop faible pour intégrer l'Université de Strasbourg : il reste une partie du temps à Mulhouse et fréquente pendant l'autre partie la Faculté de Théologie de l'Église libre à Lausanne (Suisse, canton Vaud). L'hiver suivant, le médecin lui demande d'étudier à la Faculté de Théologie de Montauban (départ. Tarn-et-Garonne) plutôt qu'à celle de Strasbourg. Il y passe deux ans et demi et en ressort premier en juillet 1865. Peu après son retour à Mulhouse, il est engagé comme précepteur dans les familles Warnod et Boigeol à Giromagny (départ. Haut-Rhin, restera français en 1871) pendant trois ans. En 1868, il séjourne huit mois à Mulhouse, avant d'être engagé comme pasteur de la communauté réformée d'Épinal (départ. Vosges), une fonction qu'il exerce de novembre 1868 à juillet 1874. Il donne alors sa démission en raison de dissensions à l'intérieur de la communauté, et souhaite rentrer en Alsace : « Mon grand-père est désormais très vieux, ma belle-mère, qui s'occupe de lui, est toute seule et de santé fragile. En-dehors de moi, ils n'ont personne au monde qui puisse remplir ses devoirs familiaux envers eux » (cv). L'annexion du pays à l'Allemagne ne le dérange pas, bien au contraire : « Malgré l'*Esprit* français et la rhétorique républicaine, nous ne nous sommes jamais sentis vraiment à la maison en France. Le devoir filial et notre disposition d'esprit nous poussent urgemment à rejoindre notre patrie alsacienne, dans laquelle nous sommes fermement décidés à rester définitivement. Dieu veuille seulement m'assigner une activité convenable ». En septembre 1874, Alfred Romane est engagé à titre provisoire à l'ESF municipale de Mulhouse. En mai 1877, son engagement est définitif. En avril 1886, il devient *Oberlehrer* et enseigne en tant que tel jusqu'à son décès,

en février 1890. En 1888, il avait assuré la direction de l'école pendant trois mois, en remplacement du directeur Müller, absent pour maladie. [ADBR 34AL1265, 34AL1268, 105AL1301, dossier personnel, cv rédigé en 1874, AMMul R III Bb16, et Bopp, p. 452]◊◊

**ROMANE Suzanne.** Mulh Do 1884-1892 + Mulh 1888 (remp). Née à Mulhouse en 1865, protestante, fille d'Alfred Romane (→). [ADBR 34AL1269 et 34AL1301]

**ROMINGER.** Strbg DPR 1904-1910 (rel). Vicaire catholique. Il enseigne le catéchisme. [ADBR 34AL1356]

**ROMMEL Febronia.** Strbg 1895-1911 + Strbg ND 1896-1899 (math). Née à Altheim (roy. Wurtemberg) en 1853. Elle entre dans l'enseignement alsacien-lorrain en 1873. Trois ans plus tard, elle est nommée enseignante à l'EN de Metz, où elle devient *Oberlehrerin*. A la rentrée 1895, elle gagne l'ESF municipale de Strasbourg. Entre-temps, aux côtés de la célèbre féministe Helene Lange, elle fait partie des fondatrices de l'*Allgemeine Deutscher Lehrerinnenverein* (1890), dont elle est élue secrétaire. Lors de son installation à Strasbourg en 1895, elle crée l'*Elsass-Lothringischer Lehrerinnenverein* et préside l'association. A partir de la rentrée 1896, elle donne, au titre d'une activité annexe, des cours de calcul à l'ESF ND de Strasbourg. A l'été 1911, elle part à la retraite. La même année, elle crée l'*Elsass-Lothringischer Frauenverband*, associé à l'organisation nationale *Bund Deutscher Frauenvereine*. L'*Elsass-Lothringischer Frauenverband* réunit seize associations féminines de tendances très diverses, mais qui se retrouvent dans la défense de « l'influence culturelle des femmes » – 4000 membres en tout. En 1912, Febronie Rommel fonde un journal féministe, l'*Elsass-Lothringische Frauenzeitung*, qui invite les femmes à devenir « pleinement citoyennes ». Par ses multiples actions, elle apparaît comme l'actrice principale de la naissance du féminisme en Alsace-Lorraine. [ADBR 34AL1359, *Jahresbericht* Strasbourg 1896, p. 18 (cv), et 1911, p. 13, VLOSSAK Elizabeth, *Marianne ou Germania?*

*Nationalizing Women in Alsace, 1870-1946*, Oxford, 2010, p. 62, 66, 86 et 125-126 et photo dans *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 2, partie 2, p. 121]

**RONNER Maria, Sœur Marie Barbe (DPR).** Mulh DPR 1888 (remp) et 1892-1909. Née à Hattstatt (O Guebwiller) en 1870. [ADBR 34AL1308 et 34AL1310]

**ROOS Mlle.** Colm 1873< (aide). Alsacienne. [ADBR 34AL1250]

**ROOS Else.** Strbg Kg 1909-1910. Née à Chambrey (O Château-Salins) en 1884, protestante, fille de l'inspecteur des douanes G. A. Roos. Elle fréquente plusieurs écoles, au gré des mutations de son père : école primaire d'Aumetz (O Thionville-ouest), « école supérieure de filles de Vic [O Château-Salins] » (inconnue par ailleurs, comme ESF), ESF subventionnée de Thionville, ESF de Rustroff (O Thionville-est). En 1901, son père est muté à Ribeauvillé, où la famille réside jusqu'en 1906. Durant cette période, Else Roos passe un semestre à Bruxelles pour y apprendre la langue française. En janvier 1906, la famille déménage à Strasbourg, où la jeune femme dirige seule l'instruction d'un garçon de huit ans, de Pâques à l'automne, afin de le préparer à l'entrée au lycée. En novembre 1906, elle se décide à devenir enseignante de langues et fréquente pour cela le cours de préparation organisé à l'ESF Koebig. Elle réussit son examen à Spire (roy. Bavière, O Palatinat) en avril 1907. Au mois de septembre suivant, elle rejoint à Paris une place de préceptrice : elle est chargée de l'instruction des deux filles – douze et dix-huit ans – du marquis du Homme de Sainte-Croix. Après une année d'activité, elle retourne dans sa famille à Strasbourg. A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1909]

**ROOS Emilie, Sœur Avertine (DPR).** Colm DPR 1902-1918 (tm). Née à Altdorf (O Molsheim) en 1882, fille du cultivateur Joseph Roos et de Marie Chatin. Elle est la plus jeune de trois enfants. Elle fréquente l'école primaire dirigée par Sœur

Maximilienne à Altdorf, jusqu'à sa sortie de l'école en 1895. Elle passe encore dix-huit mois dans la maison parentale, puis se rend à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). Là, elle reste jusqu'en 1899. En octobre de la même année, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, qu'elle fréquente pendant trois ans. Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1902. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1902]

**ROOS Hildegard.** Strbg Kg 1907-1909. Née à Altona (prov. Schleswig-Holstein) en 1883, protestante, fille d'un *Premierlieutenant* et *Adjutant*. Celui-ci est muté à Cologne (prov. Rhénanie), puis à Berlin, puis à Küstrin (prov. Brandebourg), puis à Thorn (prov. Prusse-Occidentale) : Hildegard Roos est alors en âge d'obligation scolaire et reçoit des cours particuliers. Un an plus tard, son père est muté à Kuxhaven, où il n'existe qu'« une sorte de *Bürgerschule* pour filles » (cv), raison pour laquelle ses parents engagent une préceptrice pour son frère et elle : « Comme dans le pays de Hambourg [vlh. Hambourg] la première langue étrangère à l'école est l'anglais, ce fut aussi la mienne » (cv). Lorsqu'elle a quatorze ans, elle est quand même envoyée dans la première classe de la *Bürgerschule* ; « elle correspondait environ à la troisième classe d'une école supérieure de filles » (cv). Suite au déménagement de sa famille à Strasbourg, elle fréquente encore pendant trois ans l'ESF Lindner avant d'entrer à l'ENS attachée à l'ESF du BP : « J'avais beaucoup de lacunes à combler, notamment en français » (cv). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF après ses trois années de préparation puis suit ses parents à Berlin : « Comme je suis l'unique fille, je n'ai pas voulu quitter la maison parentale pour trop longtemps et je ne suis pas partie à l'étranger, à l'exception de quelques voyages » (cv). Elle enseigne dans une ESF dans un faubourg de Berlin, ainsi que dans les classes préparatoires pour garçons et classes préparatoires de l'école communale qui sont attachées à cette ESF. Elle assiste également à Berlin à des cours d'histoire et d'histoire de l'art. Au bout de trois ans et demi passés dans la capitale allemande, son père est muté pour un semestre à Posen. Elle y donne des cours

privés et fréquente l'Université, où elle assiste à des cours d'histoire, de littérature française et de pédagogie. En août 1907, elle est de retour à Strasbourg, où son père a été muté comme inspecteur. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1410, cv rédigé en 1907]

**ROSENBERG Ilse.** Strbg 1913-1914 (stag: dess) + Strbg Kg 1915 (remp: dess). Née à Saverne en 1892, protestante, fille du procureur Werner Rosenberg. Elle fréquente la classe inférieure de l'ESF subventionnée de Colmar, puis toutes les classes de l'ESF Koebig à Strasbourg. Après sa sortie de l'établissement, elle dessine pendant plusieurs années dans l'atelier de Mlle Gross. En 1910, elle entre à l'école des arts décoratifs, où elle passe, au bout de deux ans, l'examen de professeur de dessin. En 1913/14, elle effectue son année de stage à l'ESF municipale de Strasbourg. En avril 1915, elle est engagée à l'ESF Koebig pour y remplacer Ernst Malsch jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1915, et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 17]

**ROSENFELDT Rosa.** Strbg Kg 1912-1915. Née à Zurich (Suisse, canton Zurich) en 1889, protestante, fille du commerçant Emil Rosenfeldt. Jusqu'à l'âge de six ans, elle réside dans différentes villes d'Allemagne : Berlin, Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), etc. A l'été 1895, la famille s'établit à Strasbourg ; au mois de septembre, Rosa Rosenfeldt entre dans la dixième classe de l'ESF du BP. En septembre 1905, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1908. En novembre de la même année, elle devient préceptrice des quatre filles (six à douze ans) d'Erich Bornemann à Bad Rehburg (prov. Hanovre). Elle rentre à Strasbourg à l'été 1911. Au mois d'octobre de cette année, elle se voit confier l'instruction de la fille du fabricant Chatelanat à Rothau (O Molsheim), où elle se rend trois fois par semaine. Elle abandonne cette place en mai 1912, « à cause des nombreux voyages » (cv), et entre dans la famille du fabricant Kiefer, où elle est chargée de l'instruction de deux filles. En

novembre 1912, elle succède au Dr. Emilie Marx à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1912]

**ROSER Johann Gottfried.** Strbg Vo <1884<. Né à Strasbourg en 1834. Pasteur de l'église française luthérienne de 1880 jusqu'à sa mort en 1888. [AMS 2MW615, liste de 1884, et Bopp, p. 454]

**ROSKOP.** Forb sub 1872-1874 (ch). Enseignant du collège de Forbach. [ADBR 11AL215]

**ROSS Bertha.** Mtz 1905-1919. Née à Mulhouse en 1880, protestante, « d'un père originaire de Lichtenau » (prov. Hesse-Nassau) (ADBR 1045W8), bientôt secrétaire des chemins de fer à Metz ; sœur de Helene Ross (→). En avril 1896, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle enseigne dans cette ESF à partir de la rentrée 1905 et en est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919. [ADBR 34AL1438 et 1045W8]

**ROSS Helene.** Mtz 1908 (remp), 1914 (id) et 1917 (id). Née à Metz en 1885, protestante, fille d'un secrétaire des chemins de fer ; sœur de Bertha Ross (→). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1906, à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle remplace sa sœur dans cet établissement au printemps 1908, pour une partie de son enseignement. Par la suite, elle devient enseignante privée, toujours à Metz. Elle regagne l'ESF de la ville en juin 1914, succédant à Luise Becker comme remplaçante d'Emma Debes. Enfin, toujours dans le même établissement, elle remplace Emilie Amend en mai et juin 1917. [ADBR 34AL1438, 34AL1440 et 105AL2616]

**ROSSBERT Elisabeth.** Thionv StCh 1899. Née à Merchweiler (prov. Rhénanie, O Ottweiler) en 1879, fille du *Bergmusiker* Joseph Rossbert et de Luise Schahn. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale, puis se prépare par des cours privés à l'examen d'entrée à l'EN de Beaufort (O Thionville-est), qu'elle réussit en février 1895. Elle commence sa préparation à l'examen d'institutrice dans cet établissement, puis l'achève à l'EN de

Sélestat. En février 1899, elle y réussit son examen. Elle est bientôt engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1899]

**ROSSI Josephine.** Thionv StCh <1873-1875. Originaire de Bodenheim (gd. Hesse). Enseignante à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville depuis au moins la rentrée 1873, elle quitte l'établissement en février 1875 pour raisons de santé. [ADBR 11AL213]

**ROST Elisabeth, Sœur Huberta (Mis).** Mtz Mis 1894-1896 (aide: matern). En 1893, elle est auditrice-libre à l'école maternelle de l'ESF de la Miséricorde à Metz, afin de se préparer à passer l'examen de directrice d'école maternelle. A Pâques 1894, elle devient aide-enseignante dans cette même école maternelle. Elle est sûrement une Vieille-Allemande, car une autre Elisabeth Rost, sans doute une parente, élève de l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde entre 1907 et 1910, est née à Kirchenbollenbach (prov. Rhénanie) en 1889 (ADBR 34AL1445). [ADBR 34AL1442]

**ROTH Mlle.** Strbg ND 1897-1899 (gym). A la rentrée 1897, elle succède à Marie Heiser comme enseignante de gymnastique de l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 34AL1360]

**ROTH, Sœur Hermann Joseph (DPSJB).** Fén 1918 (tm). [ADBR 105AL2636]

**ROTH Jeanne ou Johanna.** Strbg BP 1899-1900 (aide). Née à Strasbourg en 1880, protestante ; elle est tôt orpheline de père. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit, en juillet 1899, l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée pour une année dans le même établissement à la rentrée 1899. [ADBR 34AL1371]

**ROTH Johanna.** Strbg Schm 1915. Née à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) en 1895, protestante, fille du conseiller aux comptes Arthur Roth. A cinq ans, elle entre à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne). L'année suivante, ses parents

déménagent à Strasbourg, où elle fréquente toutes les classes de l'ESF Lindner. Trop jeune pour intégrer une EN, elle fréquente en attendant l'école industrielle, participe à un cours à l'ESF Lindner et passe quelque temps à Paris. A l'été 1911, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF trois ans plus tard. A la rentrée 1915, elle succède à Emma Zier à l'ESF Schmutz, mais elle doit abandonner son poste dès décembre de la même année pour des raisons familiales. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1915]

**ROTH Luise.** Bschh 1901-1903 + Thn 1910-1911 + Bschw 1911-1914 + Strbg 1914-1918<. Née à Wintzenheim (O Strasbourg-campagne) en 1881, protestante, fille du pasteur Valentin Roth, sœur de Marie Roth (→). Elle passe les premières années de son enfance à Wintzenheim. En 1885, son père est muté à Illkirch (O Erstein), où elle fréquente l'école primaire tout en recevant encore des cours privés à côté. Suite à décès du père en 1895, la famille déménage à Strasbourg. Luise Roth y fréquente l'ESF du BP. En 1898, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1901. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne). Elle y enseigne jusqu'à l'été 1903. En 1910, elle obtient un poste à l'ESF de Thann, qu'elle quitte l'année suivante pour rejoindre l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). En avril 1914, elle succède à Mlle Hüster à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle reste dans l'établissement après sa transformation en lycée de jeunes filles (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1325, 105AL2540, 105AL2600, cv rédigé en 1901, 601D1, AMS 2MW594, AMTh 393R1/30 et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14]

**ROTH Margareta.** Mulh Do 1886-1887. [ADBR 34AL1301]

**ROTH Marie.** Courc 1903-1904 + Strbg Bg 1905 (remp) + Strbg Kg 1905-1907 + Thn 1911-1914 + Colm 1917-1918<. Née à Wintzenheim (O Strasbourg-campagne) en 1883, protestante, fils du pasteur Valentin

Roth, sœur de Luise Roth (→). Elle fréquente tout d'abord l'école primaire d'Illkirch (O Erstein), paroisse de son père, lequel lui donne également des cours privés. Après la mort de son père, la famille s'installe à Strasbourg, où Marie Roth fréquente l'ESF du BP pendant quatre ans. A l'automne 1899, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1902, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1903, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1903/04 pour soigner sa mère malade à Strasbourg. Elle remplace une enseignante malade à l'ESF Boegner durant le semestre d'été 1905, puis une autre à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1905, à laquelle elle finit par succéder. Elle enseigne par la suite dans les ESF de Thann et Colmar, où elle reste jusqu'à la rentrée 1919. Elle gagne alors le LJF de Strasbourg (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1404, cv rédigé en 1905, 34AL1410, cv rédigé en 1905, 34AL1490, cv rédigé en 1903, 105AL2540 et AMTh 393R1/30]

**ROTHENHÖFER Eugenie, Sœur Bernarda (DC).** Sarbg DC 1909-1917. Née à Friesen (O Altkirch) en 1889. Elle fréquente l'école de filles privée de la DC à Château-Salins et l'ESF de la DC à Strasbourg. D'octobre 1901 à Pâques 1903, elle fréquente l'école ménagère de la DC à Château-Salins, puis entre au noviciat du même lieu. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1909 à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle dispense ensuite des cours privés au noviciat de Château-Salins. A la rentrée 1909, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. [ADBR 105AL2626, cv rédigé en 1909]

**ROTHHOFF Katharina, Sœur Maria Andrea (SC).** Btch 1892-1893 et 1894-1905 + Mtz SC Vi 1893-1894 + Rstf 1905-1909 + Mtz SC Ge 1909-1918. Née à Herne (prov. Westphalie, O Bochum) en 1871, fille du premier maître porion Heinrich Rothhoff et d'Agnes Fallböhrmer. De six à quatorze ans, elle fréquente les écoles primaires de Bochum et Dortmund (prov. Westphalie). Pour poursuivre son instruction, elle se rend

ensuite dans une ESF SC à Metz, où elle reste pendant un an et demi (nov. 1886-avr. 1888). En avril 1888, elle entre au noviciat de la congrégation SC. En mars 1891, elle réussit l'examen d'institutrice et en septembre de la même année, celui d'enseignante pour les ESF. Elle est dès lors active comme enseignante, tout d'abord à l'école primaire de Saint-Avold (O Forbach) (1891-1892), puis à l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines), puis à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent, où elle succède à Sœur Athanasia Lackmann à Pâques 1893, puis à nouveau à l'ESF SC de Bitche (mars 1894-août 1905), puis à l'ESF SC de Rustroff (O Thionville-est). En avril 1909, elle succède à Sœur Maria Josepha Müller à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle y reste quelques mois après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1417, cv rédigé en 1892, 34AL1418, cv rédigé en 1894, 34AL1432, cv rédigé en 1909, 34AL1434, cv rédigé en 1893, et 34AL1455, cv rédigé en 1905]

**ROTTMANN Berta.** Mnst 1910-1912. Née à Reiningue (O Mulhouse) en 1887, catholique, fille de l'instituteur Ernst Rottmann, sœur de Marta Rottmann (→). Au moment de sa naissance, son père est instituteur à Reiningue : « Le soin qu'il accordait à l'éducation et à l'instruction de ses cinq enfants le conduisit à accepter, en 1893, le poste qu'on lui proposait à l'école spéciale de Colmar » (cv). Berta Rottmann vient tout juste alors d'atteindre l'âge d'obligation scolaire. Elle fréquente l'école spéciale de Colmar pendant quelques années, puis entre à l'ESF de la DPR à Colmar, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. Pendant cette période « s'est éveillé en [elle] le souhait de devenir enseignante » (cv). A la fin de sa scolarité à l'ESF, elle intègre donc l'ENS attachée à l'établissement. Cette même année est marquée par le décès de son père à l'âge de cinquante ans – sa santé était fragile depuis longtemps déjà. Quatre ans plus tard, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF (automne 1906). « Pour pouvoir jouir pendant un certain temps encore des avantages de la vie en famille et pour me préparer à une activité ultérieure dans l'enseignement public, je me suis mise à la disposition des autorités scolaires de Colmar

comme remplaçante » (cv). A partir de Pâques 1907, elle est employée à l'école primaire municipale de Colmar. En 1910, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF de Munster (O Colmar), où elle est titularisée l'année suivante. [ADBR 34AL201 (demande d'affectation), cv rédigé en 1909, et AMMun R I/267]

**ROTTMANN Marta.** Colm 1903-1918<. Née à Bantzenheim (O Mulhouse) en 1880, catholique, fille de l'instituteur Ernst Rottmann, sœur de Berta Rottmann (→). Elle fréquente l'école primaire de Reiningue de six à treize ans : « Parce que mon souhait était de me consacrer au métier d'enseignante, je suis entrée le 23 avril 1895 à l'école normale d'institutrices catholique de Sélestat » (cv). Elle quitte l'établissement en 1899 avec le diplôme d'institutrice. Durant l'été de cette année, elle remplace une institutrice malade. « Pour poursuivre [sa] formation » (cv), elle enseigne pendant un an dans un établissement parisien. A partir de juin 1900, elle est active dans l'enseignement primaire à Colmar. A côté de son activité professionnelle, elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1902. Elle est institutrice à l'école spéciale de Colmar lorsqu'on lui propose un poste à l'ESF municipale en 1903. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [AN F<sup>17</sup> 26411, dossier personnel, et ADBR 34A1253, cv rédigé en 1903]

**ROUECHE Justina, Sœur Marie Jérôme (AP).** Blmgy 1874<. Née en 1854. [ADBR 34AL1286]

**ROUSSEAU Peter Heinrich.** Mulh R 1882-1887 (fr s.nat) + Mulh Gu 1884< (fr). A partir de la rentrée 1882, il donne des cours d'histoire de la littérature française et d'histoire naturelle à l'ESF Russ à Mulhouse. [ADBR 11AL207 et 34AL1297]

**ROUVÉ Elise.** Strbg Schw 1883<. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1860. Elle fréquente le pensionnat (ESF) Fuchs à Strasbourg et l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines. Elle obtient les deux brevets de capacité français, puis

enseigne comme préceptrice dans une famille alsacienne, avant d'être engagée dans un pensionnat français. En octobre 1883, elle est engagée à l'ESF Schwartz (anciennement Fuchs) pour remplacer Marie Lobstein. Finalement, elle lui succède. [ADBR 34AL1383]

**ROUVÉ Louise Mathilde.** Strbg Schw <1888-1892. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1852. En août 1870, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. A une date inconnue, elle succède à sa sœur Elise à l'ESF Schwartz. [ADBR 34AL1384]

**ROUY Lorenz.** Mtz 1903-1905 (ch). Marié. Il a reçu deux ans de formation au conservatoire de Strasbourg. Enseignant à la *Realschule* de Forbach, il y dirige pendant quelques années le chant choral. Professeur de dessin au lycée de Metz, il donne des cours de chant choral à l'ESF de la ville à partir de la rentrée 1903. Il cesse cette activité en février 1905. [ADBR 34AL1437]

**RUCHE Elisabeth.** Strbg Mury 1874-1891. Née sur l'île d'Oléron (dép. Charente-Maritime) en 1836, catholique. Elle est engagée à l'ESF Mury en novembre 1874. Elle ne parle pas l'allemand. [ADBR 34AL1375/1 et 34AL1375/2]

**RUDOLF Maria, Sœur Marie Cornelia (SC).** Rstf 1893-1896 et 1905-1910 + Mtz SC Ge 1898-1905 + Sargm SC 1910-1918. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1872. Elle fréquente l'ESF catholique (Mlle Caspari puis ursulines) à Trèves de six à seize ans. Elle gagne alors le pensionnat des ursulines à Boppard-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie), où elle prend la décision de devenir enseignante. A Pâques 1890, elle intègre l'EN des ursulines à Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg). Elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en avril 1892 l'examen d'institutrice et en septembre de la même année celui d'enseignante pour les ESF. Elle passe le semestre d'été 1893 à Anvers (Belgique) comme enseignante d'allemand dans une institution privée. D'octobre 1893 à août 1896, elle est enseignante de la quatrième classe allemande de l'ESF SC de

Rustroff (O Thionville-est). En octobre 1896, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Metz. En avril 1898, elle succède à Sœur Regina Würtz à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la rentrée 1905, elle retourne à l'ESF de Rustroff. A la rentrée 1910, elle gagne l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1898, 34AL1454, cv rédigé en 1893, 34AL1455, cv rédigé en 1905, et 105AL2631, cv rédigé en 1910]

**RUDOLPH, Dr.** Strbg BP 1894< (géo). Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg. Il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1370]

**RÜDINGER Sophia (Diac).** Strbg BP 1916-1918 (matern). Née à Pforzheim (gd. Bade) en 1888, protestante, fille du maître-cordonnier Christian Rüdinger. Elle fréquente pendant sept ans l'école primaire, puis pendant un an l'école commerciale de l'association *Frauenbildung-Frauenstudium*. Jusqu'en 1911, elle aide son père à la cordonnerie. Elle travaille ensuite au bureau de renseignements du *Creditoren-Verein für die Gold- Silber-waren- und Uhrenindustrie*. En avril 1914, elle intègre comme novice la Maison des diaconesses de Strasbourg et fréquente pendant deux années l'EN d'enseignantes d'école maternelle. En mai 1916, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle. Elle est engagée à la rentrée 1916 comme enseignante à l'école maternelle attachée à l'ESF du BP : « Allemande, elle donne toutes ses forces au Bon-Pasteur qu'elle quitte à regret pour Spire [État libre Bavière, Palatinat] » (*CLB*). [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1916, et *CLB*, p. 179]

**RUEDY.** Gbw 1872 (gym). Professeur de gymnastique à Guebwiller. [ADBR 34AL1256]

**RÜHL, Prof.** Colm 1899-1907 (all). Professeur à l'*Oberrealschule* de Colmar, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée puis municipale de la ville. [ADBR 34AL1252 et 34AL1253]

**RUFFLY Marie.** Mulh 1872-1876. De Rixheim (O Mulhouse). Engagée à l'ESF

municipale de Mulhouse en 1872, elle quitte l'établissement quatre ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1265]

**RUFFLY Noemie.** Rib 1885-1895. Née à Rixheim (O Mulhouse) en 1864, protestante. Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse en juillet 1882. [ADBR 34AL1278]

**RUHLMANN Emilie, Sœur Marie Leontia (DPR).** Colm DPR 1898-1900 et 1905-1918 + Mulh DPR 1900-1902. Née à Strasbourg en 1879, fille du *Heizer* Alois Ruhlmann et de Marie Drexler. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de la paroisse Saint-Louis à Strasbourg. En 1892, elle entre à l'ESF de la DPR dans la même ville. Elle y reste pendant quatre ans. En octobre 1896, elle se rend à l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour y préparer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1898. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1898, 34AL1293 et 34AL1311]

**RULAND Maria Regina.** Strbg ND 1911-1913. Née à Huingue (O Mulhouse) en 1890, catholique, fille du Dr. Karl Ruland, *Amtsgerichtsrat*, et de Hermine Pfeiffer. Suite aux mutations de son père, elle fréquente l'ESF de la DC à Sarrebourg à partir de Pâques 1897, puis l'ESF ND à Strasbourg à partir de l'automne 1900. Quatre ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1910 : « Pendant les vacances, que je passais régulièrement chez ma grand-mère, la veuve Dr. Pfeiffer, à Bonn [prov. Rhénanie], j'ai appris à connaître les grandes villes rhénanes et leurs curiosités ; en 1910, pour perfectionner mon français, j'ai aussi passé quelques semaines en France (Reims) [dép. Marne]. J'ai assisté à de nombreuses conférences scientifiques et visité d'instructifs établissements et fabriques. Après l'examen, j'ai beaucoup étudié la littérature allemande et l'histoire de l'art, ainsi que la musique » (cv). En avril 1911, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1912/13. Elle étudie ensuite l'allemand et

l'histoire à l'Université de Strasbourg. Elle souhaite rejoindre, pour le semestre d'été 1914, l'Université de Bonn. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1911]

**RUMMEL Maria, Sœur Rose (SC).** Mtz SC Ge 1895-1899 + Btch 1899-1906. Née à Longuich (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1875, fille de Nikolaus Rummel, propriétaire foncier, et de Christine Michels. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. En octobre 1890, elle entre au noviciat SC à Metz, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en février 1895. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Anna Josepha Ettingshaus à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En mars 1898, elle réussit son examen de service à Beauregard. A la rentrée 1899, elle succède à Sœur Angelika Wagner à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1905/06. [ADBR 34AL1419, cv rédigé en 1899, et 34AL1430, cv rédigé en 1895]

**RUMPF Mlle.** Courc 1910-1911 (ch). Née à Gräfenwiesbach (prov. Hesse-Nassau) en 1893, protestante, fille de pasteur. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) à l'automne 1910. [ADBR 105AL2644]

**RUMPLER.** Wsbg <1877< (rel) et 1889-1894 (id). Curé. Il décède en avril 1894. [ADBR 34AL1396 et 34AL1397]

**RUMPLER Justine, Sœur Felicitas (DPR).** Hgn DPR 1881-1882 + Rib DPR <1888< + Mulh DPR <1906. Née à Obernai (O Erstein) en 1863. En 1906, elle quitte Mulhouse pour gagner l'école primaire d'Urbeis (O Sélestat). [ADBR 34AL1305, 34AL1312 et 34AL1332]

**RUMSEY Miss.** Gbw 1879< (ang). [ADBR 34AL1256]

**RUNBÄCK Hilma.** Strbg L 1909-1918 (gym) + Strbg ND 1915-1917 (id). Née à Jönköping (Suède) en 1875, fille aînée du *Landgerichtspräsident* P. J. Runbäck. Elle reçoit tout d'abord son instruction à la

maison avant de passer son examen d'enseignante à la *Statens Normalskola för flickor* à Stockholm, puis de séjourner pendant deux ans en Allemagne, en France et en Angleterre. A son retour en Suède, elle devient préceptrice dans la famille du gouverneur du comté de Malmöhus, où elle reste pendant trois ans. Elle se forme ensuite pendant deux ans à Stockholm pour devenir kinésithérapeute et professeur de gymnastique. En 1903, elle réussit « l'examen de directeur de gymnastique » (cv). Elle obtient tout de suite un poste de « directrice d'un institut de gymnastique pédagogique – *Turnen* –, de kinésithérapie et de massages » (id) à Varsovie (Empire russe). Après deux ans d'activité, elle quitte la Pologne « suite aux grands troubles » (cv). Elle s'installe alors en France, à Limoges (dép. Haute-Vienne), où elle exerce pendant trois ans comme kinésithérapeute et professeur de gymnastique dans différentes institutions. Puis, pour se rapprocher de son pays, elle prend à Strasbourg la succession de Mme Anderson-Nilson (→), qui a décidé de quitter la ville. A la rentrée 1909, elle succède à cette dernière à l'ESF Lindner, pour l'enseignement de la « gymnastique suédoise ». A la rentrée 1915, elle est engagée à l'ESF ND. Elle sera encore active dans l'enseignement secondaire féminin privé à Strasbourg après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1909, et 105AL2576]

**RUSHBROOKE Miss.** Gbw <1885 (ang). [ADBR 34AL1256]

**RUSS Jean Antoine Victor\*.** Mulh Gr/R 1868-1889 (compta math). Né à Saverne en 1811, catholique, fils du soldat Antoine Russ et de Madeleine Victoire Nicolle, époux d'Elisabeth Emilie Garcin. De 1834 à 1872, il est professeur à l'école professionnelle de Mulhouse. A côté, il donne des cours d'arithmétique et de comptabilité aux cours secondaires de filles qui ouvrent en 1868. Il poursuit cette activité après l'annexion, dans ce qui devient alors l'ESF Grisch. A la rentrée 1873, il prend la direction de l'ESF. Le 30 juin 1889 (la fin de l'année scolaire dans cet établissement), il abandonne ses

fonctions de directeur et d'enseignant. Il meurt à Mulhouse le 14 juillet 1890. [AN F<sup>17</sup> 8756, ADBR 11AL207 et 11AL208 et état civil de Mulhouse]◊◊

**RUSSWURM Maria, Sœur Marie Gaëtane (SC).** Rstf 1886-1892 + Sargm SC 1892-1894 + Mtz SC Ge 1894-1918. Née à Frohsdorf (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche) en 1866, fille de Johann Russwurm et d'Aloysia Russwurm. Elle fréquente l'école primaire de Frohsdorf jusqu'à l'âge de treize ans. Pour poursuivre son instruction, elle se rend alors au pensionnat Sankt Joseph, où elle reste jusqu'à l'âge de dix-sept ans. En 1884, elle entre dans la congrégation SC à Metz et se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en août 1886. Elle est alors nommée à l'ESF SC de Rustroff (O Thionville-est), où elle est active jusqu'en 1892. A cette date, elle gagne l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste durant deux ans. A la rentrée 1894, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quittera l'établissement en 1919 (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1894, et 34AL1472, cv rédigé en 1892]

**RUST Gretchen.** Strbg Bg 1902 (remp). Née à Verden (prov. Hanovre) en 1880, protestante luthérienne, fille d'un vétérinaire dans le XV<sup>e</sup> corps d'armée, en Alsace depuis 1887. Après avoir fréquenté l'ESF du BP à Strasbourg, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1899. De Pâques 1900 à octobre 1901, elle enseigne l'allemand, le français, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, les sciences naturelles et la calligraphie à l'ESF de Mille von Puttkamer à Friedrichsdorf dans le Taunus (prov. Hesse-Nassau), dans les trois classes supérieures. En avril 1902, elle est engagée à l'ESF Boegner pour remplacer la remplaçante Johanna Linke, en congé de maladie. Mais elle-même tombe malade le mois suivant. [ADBR 34AL1404, cv rédigé en 1902]

**RUTH Marie.** Mtz SC Ge 1876-1877. Née à Weimerskirch (Luxembourg) en 1852. En août 1873, elle réussit l'examen d'institutrice

à Metz. A la rentrée 1876, elle est engagée pour l'enseignement de l'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement dès avril 1877, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1428]

**SABISCH Irene.** Thionv 1900-1905 (matern). Catholique ; sœur de Margarethe Sabisch (→). En janvier 1900, elle succède à Maria Theresia Gengler à l'ESF municipale de Thionville. [ADBR 34AL1485]

**SABISCH Margarethe.** Thionv 1899-1902. Originaire de Metz, née en 1876, catholique ; sœur d'Irene Sabisch (→). En février 1898, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). Elle est institutrice à Achâtel (O Metz-campagne), « près de Delme » (O Château-Salins), jusqu'à la rentrée 1899, lorsqu'elle est engagée à l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1901/02. [ADBR 34AL1485 et 105AL2639]

**SACK.** Mulh Gu 1873< (gym). Professeur de gymnastique à Colmar. Sûrement Adolphe Sack (→). [ADBR 34AL1297]

**SACK Adolphe.** Mulh Gu 1879 (ch). Instituteur. Il cesse rapidement son enseignement à l'ESF, car la directrice souhaite que son cours de chant se fasse en français. [ADBR 34AL1297]

**SAIGEY Sophie Ernestine\*.** Strbg Sg 1877-1882. Née à Strasbourg (N<sup>o</sup>5 rue des Pucelles) en 1830, protestante, fille de Charles Frédéric Saigey, commis-négociant puis comptable, et de Sophie Anne De Villard ; sœur du pasteur Edmond Saigey de Wesserling (O Thann). En septembre 1849, elle obtient à Strasbourg le brevet élémentaire. L'année suivante, elle y réussit également l'examen du brevet supérieur (août 1850). A la rentrée 1877, elle fonde dans sa ville natale une ESF, qu'elle dirige jusqu'à son décès le 27 août 1882 (dans son établissement, N<sup>o</sup>1 rue du Parchemin). [ADBR 34AL1387 et état civil de Strasbourg]

**SAIMPY Maria, Sœur Aurèle (SC)\*.** StAvd SC <1874-1877. Née à Saint-Avold (O Forbach). Elle « parle l'allemand lorrain avec un accent français » (rapport d'inspection 16.05.1877). A partir de 1876, elle apparaît comme la directrice de l'ESF SC de Saint-Avold. Elle quitte l'établissement en novembre 1877 : « Malgré les sérieux efforts de Sœur Aurèle pour se rendre la langue allemande plus familière, elle n'a pu jusqu'ici parvenir à satisfaire entièrement M. l'inspecteur, tandis que dans une localité moins allemande, elle fera parfaitement une première classe » (la supérieure générale de la congrégation au directeur du cercle de Forbach, 15.11.1877, en français). [ADBR 34AL1476]

**SALMON Miss.** Rib 1888 (ang). Elle enseigne l'anglais pendant six mois. [ADBR 34AL1278]

**SALMON Anna, Sœur Anna Philomene (Ppe).** Pltr # (tm) + Dz 1884-1888 (id) et 1889-1892 (id). Née à Cheuby (O Metz-campagne) en 1846. Elle est formée au métier d'enseignante de travaux manuels au noviciat de Peltre (id). De 1869 à 1884, elle enseigne les travaux manuels successivement à Stiring-Wendel (O Forbach), à l'ESF de Peltre et à l'école de travaux manuels de Petite-Rosselle. En juin 1884, elle est nommée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle ne connaît pas l'allemand, à l'exception des termes techniques de son domaine d'activité, mais l'inspecteur scolaire du cercle de Château-Salins (Lemoine) la considère comme une bonne enseignante et se prononce pour son maintien provisoire, en attendant la venue d'une sœur germanophone (lettre à l'*Oberschulrat*, 17.06.1888). L'*Oberschulrat* Richter note lui-même : « D'après l'impression que j'ai acquise personnellement le 15 de ce mois, cette sœur dispense un très bon enseignement » (19.06.1888). Elle reste active dans l'établissement jusqu'à sa fermeture en novembre 1888. A la rentrée 1889, elle est nommée dans la nouvelle ESF de Dieuze : l'inspecteur scolaire du cercle de Château-Salins (Lemoine) procède à un examen (12.12.1889) et constate que l'enseignante a progressé en allemand. Elle quitte

l'établissement à la fin de l'année scolaire 1891/92. [ADBR 34AL1423, cv rédigé en 1889]

**SALOMON Marie Louise Hortense.** Gbw 1880-1918. Née à Houssen (O Colmar) en 1859. Elle obtient le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles à Besançon (départ. Doubs) en mai 1880. [ADBR 34AL1256, 34AL1257 et AMG 1R8]

**SANCY.** Mtz H 1882< (rel). Abbé, enseignant au lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne). Il enseigne à l'ESF Heyder à partir de novembre 1882. [ADBR 11AL220]

**SANDER.** Strbg 1904-1906 (rel). Curé de division. Il succède au curé Wilhelm à la rentrée 1904. En octobre 1906, il est muté à Karlsruhe (gd. Bade). [*Jahresbericht* Strasbourg 1904, p. 18, et 1907, p. 11]

**SANDMANN Eugénie, Sœur Marie Pierre ou Petra (NDS)\*.** Strbg ND 1890-1918. Née à Strasbourg en 1859, fille de François Sandmann, « directeur de messageries ». Elle fréquente l'ESF de la DC à Strasbourg de six à dix-sept ans. Après plusieurs années d'activité comme enseignante particulière, elle entre en 1887 au couvent ND à Strasbourg. Elle se prépare dès lors à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. C'est pour cela qu'elle gagne en 1888 l'établissement des ursulines de Trèves (prov. Rhénanie). En mai 1890, elle réussit à Coblenche (id) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND à Strasbourg. En octobre 1897, elle succède à Sœur Marie Xavier comme directrice de l'établissement. Elle est en congé pour cause de maladie de mai 1911 jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle doit alors abandonner la direction, mais elle continue à donner à enseigner jusqu'en 1918. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1890]

**SANDMANN Josephine, Sœur Maxence (DPR).** Colm DPR 1900-1902 + Mulh DPR 1902-1918. Née à Fessenheim (O Guebwiller) en 1880, fille du cultivateur Anton Sandmann et de Karoline Löwert. De

six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Fessenheim. En mars 1893, elle reçoit la première communion des mains du curé Dornstetter. Après avoir quitté l'école, elle reste dans la maison parentale et aide sa mère dans la conduite du ménage. En octobre 1896, elle entre dans la quatrième de l'EN du couvent de Ribeauvillé, afin de préparer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1900. Selon le souhait de ses supérieures, elle gagne l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. En même temps, elle enseigne dans l'ESF en question. Une fois l'examen réussi, elle est affectée à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1900, et 34AL1311]

**SANDRART Mathilde Auguste Natalie Anna Editha (VON).** Hgn 1910 (remp). Née à Berlin en 1887, protestante, fille aînée du lieutenant Hans Joachim *Carl* von Sandrart et de *Mathilde* Henriette Wegner. Elle passe toute son enfance dans la maison de ses parents. A partir de sept ans, elle fréquente l'école, à savoir tout d'abord les deux premières classes de l'école communale de Beaumavais (prov. Rhénanie, O Sarrelouis). Elle intègre ensuite l'ESF de Sarrelouis, où elle reste deux ans. En novembre 1895, sa mère décède : désormais, c'est une tante paternelle qui s'occupe des quatre frères et sœurs. Lorsque son père est muté à Sarrebruck (prov. Rhénanie), Editha von Sandrart intègre l'ESF de dix classes de la ville, qu'elle fréquente jusqu'à la quatrième classe. Ses quatre dernières années de cursus scolaire, elle les passe à la Viktoria-Schule de Karlsruhe (gd. Bade), qu'elle quitte à l'âge de seize ans. Les dernières années, elle suit également les cours de préparation à la confirmation : elle est confirmée par le pasteur Rohde en mars 1904 à la Christus-Kirche de Karlsruhe. A dix-huit ans, elle est admise à la Königin-Luisen-Stiftung à Berlin, où elle réussit en mars 1909, après une préparation de trois ans, son examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle retourne alors chez son père, n'exerçant aucune activité d'enseignement jusqu'à ce qu'elle soit chargée en janvier 1910 d'une partie des cours de Mary Lebierre, qui doit les abandonner pour raison

de santé. Editha von Sandrart assure ce remplacement gratuitement ; il dure jusqu'à Pâques 1910. [ADBR 34AL1330, cv rédigé en 1910]

**SANNER.** Molsh <1896-1902< (rel). Prêtre du couvent de Molsheim. [ADBR 34AL1340]

**SARTORIUS Maria.** Sarbg DC 1889-1890. Née à Ahaus (prov. Westphalie) en 1869, fille du greffier de tribunal cantonal Sartorius et de C. Baltzer. Elle fréquente l'école primaire d'Ahaus à partir de six ans, puis rejoint celle de Dorsten (id), où elle reste jusqu'à Pâques 1878. Elle entre alors à l'ESF de Dorsten, qu'elle quitte en octobre 1881 pour celle de Recklinghausen (id), suite à une mutation de son père. En octobre 1885, elle gagne l'ESF de la Miséricorde de Metz, où elle reste jusqu'en août 1887. De janvier à décembre 1888, elle fréquente l'ESF de Münster (id). Elle poursuit ensuite ses études de manière privée, dans la maison parentale. En avril 1889, elle réussit à Münster l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1889, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1889]

**SATTLER Mlle.** Colm <1871-1872. [ADBR 34AL1250]

**SATTLER Florentine, Sœur Marie Odiline (DPR).** Strbg DPR 1899-1905 + Mulh DPR 1905<. Née à Scharrachbergheim (O Molsheim) en 1878, fille du propriétaire de moulin Florenz Sattler et de Maria Anna Meder. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle fréquente l'école primaire de Scharrachbergheim, dirigée par une sœur de Ribeauvillé. Elle poursuit son instruction à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. En mai 1891, elle y fait sa première communion. Elle passe encore trois ans dans cette « institution d'éducation si agréablement située » (cv). En octobre 1895, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle reste une année, avant d'être envoyée à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle s'y prépare pendant trois années à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz à l'automne 1899. [ADBR 34AL1312, cv rédigé en 1905]

**SAUER Cäcilie.** Strbg UF 1917-1918 (dess) + Strbg Kg 1917-1918 (id). Née à Strasbourg en 1893, fille du directeur de bureau et conseiller aux comptes à la présidence de police Guido Sauer. « Mon père est d'origine vieille-allemande », précise-t-elle dans son cv en 1917, ce qui signifie aussi que sa mère est d'origine alsacienne. Elle fréquente les dix classes de l'ESF du BP, puis entre à l'école des arts décoratifs de Strasbourg. Après deux années d'études, elle y réussit, à l'automne 1912, l'examen de professeur de dessin. Elle effectue ensuite son année de stage à l'EN de Strasbourg. Après une préparation d'un an à l'école professionnelle de Strasbourg, elle réussit en mars 1916 l'examen d'enseignante de travaux manuels. A partir d'avril 1917, elle est chargée de l'enseignement du dessin à la *gehobene Mädchenschule* UF. Le même mois, elle est engagée à l'ESF Koebig pour y remplacer Ernst Malsch jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il est question de prolonger son activité à l'année scolaire 1917/18, ce qui est certainement fait. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1917, et 105AL2583]

**SAUER Josepha, Sœur Hieronyma (Mis).** Mtz Mis 1895-1904 et 1917-1918. Née à Kassel (prov. Hesse-Nassau) en 1873, fille du commerçant Eduard Sauer et de Marie Kunzemann. Elle fréquente l'EM de Kassel puis se prépare par des cours privés à Fulda (id) et Kassel à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en novembre 1893. L'année suivante, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle enseigne dès lors. En mai 1895, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour y remplacer Sœur Conrada Zehrt. Après le décès de celle-ci, elle poursuit son activité dans l'établissement comme aide-enseignante. A la rentrée 1895, lorsque Sœur Cäcilia Weinrich succède à la défunte Sœur Marie Susanna Terhardt, Sœur Hieronyma Sauer devient enseignante dans le poste laissé vacant par la première. Elle quitte l'établissement aux vacances de Noël 1904. Elle enseigne ensuite pendant quatre ans et demi à l'ESF d'Ahaus (prov. Westphalie), puis a besoin de repos et séjourne pendant un semestre à la maison-mère de Heiligenstadt. Rétablie, elle est nommée au lycée de filles

(ESF) de Lippstadt (prov. Westphalie), où elle reste jusqu'à l'automne 1915. Elle doit alors interrompre son activité pendant quelques mois pour cause de maladie. Elle donne par la suite des cours privés, avant d'être appelée à l'ESF de la Miséricorde à Metz à Pâques 1917. [ADBR 34AL1442 et 34AL1446, cv rédigé en 1917]

**SAUER Mathilde, Sœur Maria Paula (Mis).** Mtz Mis 1905-1918 (tm). Née à Haspe (prov. Westphalie) en 1880, fille du secrétaire de tribunal cantonal Hugo Sauer et de Luise Klietsch. De six à dix ans, elle fréquente l'école primaire catholique de sa commune natale. Elle entre ensuite à l'ESF de Lippstadt (id), qu'elle fréquente jusqu'à ses quinze ans. Après son départ de l'établissement, elle retourne chez ses parents et fréquente un cours de travaux manuels l'après-midi. A partir de 1898, elle se prépare à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Münster (id) en juin 1901. L'année suivante, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde et est nommée enseignante de travaux manuels à Herten (id). Elle rejoint l'ESF de la Miséricorde à Metz à la rentrée 1905. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1905]

**SAUL Margarete.** Courc 1908-1909. Née à Schwerin (gd. Mecklembourg-Schwerin) en 1878, protestante luthérienne, fille du commerçant Carl Saul. Elle fréquente l'ESF Rose jusqu'à sa confirmation à Pâques 1894. Elle passe ensuite un semestre dans la maison de son oncle pasteur à Retgendorf, près de Cambs (id), pour se reposer et apprendre les travaux ménagers. Elle rentre ensuite à Schwerin, intègre l'ENS attachée à l'ESF Rose, où elle se prépare pendant deux ans et demi à l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les *Bürgerschule* et les ESF, qu'elle réussit en avril 1897. Le mois suivant, elle se rend dans la maison du pasteur Radlach, où elle est active pendant onze ans comme préceptrice. A la rentrée 1908, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte son poste en mars 1909. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1908]

**SAUPE Anna.** SMaM 1905-1910. Née à Spandau (prov. Brandebourg) en 1883, protestante, fille d'un officier de l'arsenal. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP en septembre 1899. En juillet 1902, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques 1903 à Pâques 1905, elle enseigne à l'ESF privée de Bad Nauheim (gd. Hesse). Engagée à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1905, elle prend un congé cinq ans plus tard pour poursuivre ses études à Strasbourg. En janvier 1911, elle renonce à son poste. [ADBR 34AL1264, 105AL2536 et 105AL1315, dossier personnel]

**SAUR Genovefa, Sœur Maria Alexis (AP)\*.** Blmgy 1894-1897 + StL 1897-1902. Née à Hochhausen (gd. Bade) en 1866, fille de l'instituteur principal (directeur) Joseph Saur. A quinze ans, elle entre au pensionnat des sœurs-enseignantes à Miltenberg-sur-le-Main (roy. Bavière, O Basse-Franconie). Après la fréquentation de cet établissement, elle est préparée par ses sœurs, institutrices à Mulhouse, à l'examen d'entrée à l'EN de Sélestat. Elle y reste d'avril 1883 à mars 1886. Après avoir réussi son examen d'institutrice, elle attend un poste pendant un an. Elle est tout d'abord affectée à l'école primaire de Dornach (O Mulhouse). Trois ans plus tard, elle est mutée à Attenschwiller (id). Elle doit cependant quitter ce poste pour raisons de santé et prendre une année de congé. Pour cette raison, elle repousse à plus tard son examen de service. Elle le réussit finalement en octobre 1891. Après avoir été nommée entre-temps institutrice à Mulhouse, elle obtient un poste définitif en novembre 1892 : « Après trois années d'activité à l'école primaire de Mulhouse, m'étant décidée pour la vie au couvent, je suis entrée à titre d'essai au couvent de Bellemagny (O Altkirch) le 2 avril 1894 » (cv). En juin 1894, elle demande l'autorisation de quitter l'enseignement primaire public. Dès lors, elle est active à l'ESF de Bellemagny. Après la fermeture de l'établissement, elle prend la direction de l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse), qu'elle exerce jusqu'en 1902. [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1897]

**SCHAAL Philomene.** Mulh 1888-1904. Née à Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé) en

1869. Elle part à la retraite en 1904. [ADBR 34AL1267, 34AL1269 et 34AL1273]

**SCHACH.** SMaM 1880-1890 (rel). Abbé. Muté en 1890. [ADBR 34AL1260 et 34AL1262]

**SCHADE Marie.** Strbg Schw 1886-1888 et 1889 (remp). A la fin de l'année scolaire 1886, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Schwartz à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1887/88, puis le retrouve, mais comme remplaçante (oct.-déc. 1889). [ADBR 34AL1383 et 34AL1384]

**SCHAECHTELIN Anna Marie.** Rib 1898-1901 + Dorl 1904-1909 + SMaM 1909-1920<. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1876, protestante, fille de Mathias Schaechtelin (→) ; sœur de Johanna Schaechtelin (→). Elle fréquente l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines de six à seize ans, puis intègre, à l'automne 1895, l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar, où elle reste jusqu'à Noël 1897. Elle rejoint alors l'EN royale de Trèves (prov. Rhénanie) : « Je me suis ainsi familiarisée avec l'enseignement des filles en Vieille-Allemagne » (cv). En mai 1898, elle réussit à Elberfeld (prov. Rhénanie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle rentre alors en Alsace, où elle est active pendant trois ans à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé (automne 1898-automne 1901), puis passe une année comme enseignante dans une institution en Angleterre, où elle élargit ses connaissances linguistiques. Elle est ensuite préceptrice pendant neuf mois en Silésie autrichienne (Empire austro-hongrois), puis enseigne pendant près de cinq ans les mathématiques, l'anglais, le français, le dessin, la géographie, les sciences naturelles et les travaux manuels à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim) (automne 1904-Pâques 1909). Elle quitte l'établissement pour un poste à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines, où elle reste après la Première Guerre mondiale et sa transformation en école primaire supérieure de jeunes filles : en 1937, elle sera admise à faire valoir ses droits à une

pension de retraite à compter de mars 1938. [ADBR 34AL1264, 98AL372, 105AL1340, cv rédigé en 1909, et 105AL2536]

**SCHAECHTELIN Johanna\***. Rib 1899-1901. Fille de Mathias Schaechtelin (→); sœur d'Anna Marie Schaechtelin (→). [ADBR 34AL1279]

**SCHAECHTELIN Mathias**. SMaM 1873 (s.nat), 1876 (id) et 1880-1911< (id). Né à Wihr-en-Plaine (O Colmar) en 1843, protestant; père de six enfants (en 1890), dont Anna Marie (→) et Johanna Schaechtelin (→). Il fréquente l'école primaire de Wihr-en-Plaine jusqu'à ses quatorze ans. En même temps, il reçoit pendant quelques années des cours privés de son oncle, instituteur à Wihr-en-Plaine, et du pasteur Herrensneider. En 1858 et 1859, il est élève à « l'école bourgeoise supérieure » (cv) à Colmar. Après un « concours » en 1860, il entre comme « élève-maître » à l'EN de Colmar (cv, français dans le texte). Au bout de trois années de fréquentation de cet établissement, il réussit l'examen d'instituteur en juillet 1863. Il obtient son premier poste à Riquewihr (O Ribeauvillé), où il est actif jusque début octobre 1864. Il est nommé ensuite à Mulhouse, où il trouve l'occasion de se former et de se perfectionner dans ses matières préférées, notamment les sciences naturelles. Pendant ses huit années de séjour à Mulhouse, il suit le cours de l'école des sciences appliquées. En avril 1867, il passe avec succès le « brevet complet » du « programme du Ministre Duruy » (cv, français dans le texte), qui lui permet d'enseigner dans les « écoles bourgeoises supérieures » (cv). Pendant ses vacances des années 1867 à 1871, en tant que précepteur, il fait « des excursions de sciences naturelles » (cv) dans les Vosges, dans la plaine rhénane et en Suisse. Pendant les hivers 1867, 1868 et 1869, il est nommé comme enseignant de mathématiques aux cours d'adultes de la Société industrielle de Mulhouse. Après l'annexion, les autorités scolaires allemandes le nomment comme enseignant au collège de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). Il y dirige la deuxième classe, sous la direction de Monsieur Hatt, qui est alors à la tête de

l'établissement. En juin 1875, il réussit à Strasbourg un examen lui permettant d'enseigner différents domaines des sciences naturelles dans les lycées et les *Realschulen*. En avril 1876, il devient enseignant ordinaire au collège de Sainte-Marie-aux-Mines, où il passe le reste de sa carrière. Devenu *Oberlehrer*, il part à la retraite en octobre 1910. Mathias Schaechtelin a été remarqué par les autorités scolaires pour son attitude pro-allemande lors des élections de 1887, qui marquèrent au contraire le réveil de la protestation. En 1890, il avait demandé une mutation à Strasbourg : pour mieux soigner sa fille paralysée, pour échapper à la cherté de la vie à Sainte-Marie-aux-Mines, mais aussi pour permettre à ses deux filles aînées, qui vont bientôt quitter l'ESF de trouver une formation ou un travail dans la grande ville, « avec son école normale d'institutrices et ses nombreux grands magasins » (ADBR 105AL1341, Mathias Schaechtelin à l'*Oberschulrat*, 13.02.1890). La demande n'a pas abouti, malgré une note favorable de l'*Oberschulrat* Richter, qui confirme la germanophilie de l'enseignant : « Schächtelin serait peut-être moins indésirable dans une *Realschule* strasbourgeoise que dans la ville à moitié française de Sainte-Marie-aux-Mines ». [ADBR 34AL1259, 34AL1260 et 105AL1341, dossier personnel, cv rédigé en 1873]

**SCHAEDEL, Dr.** Strbg BP 1879-1880. Enseignant à la *Realschule* de Strasbourg. Il abandonne ses cours à l'ESF pour des raisons de santé. [ADBR 34AL1368]

**SCHAEFER Charlotte**. Strbg Mury 1913-1918. Née à Strasbourg en 1894, catholique, fille du technicien des chemins de fer Leopold Schaefer et de Justina Nuss. Elle passe ses six premières années exclusivement dans la maison parentale. De six à quinze ans, elle fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg. A l'automne 1909, elle entre à l'ESF ND dans cette même ville. En 1910, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Ses parents l'envoient en France durant l'été 1912, afin qu'elle y perfectionne son français. En juin 1913, elle réussit l'examen d'enseignante dans les ESF. A la rentrée suivante, elle succède à Wilhelmine Storck à

l'ESF Mury à Strasbourg. A la rentrée 1916, sa charge d'enseignement est réduite pour lui permettre de se préparer à l'examen de professeur de dessin. Après avoir réussi cet examen, elle reprend sa charge d'enseignement complète en janvier 1918. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1913, et 105AL2582]

**SCHAEFER Emma.** Sargm 1909-1910 (aide) + Strbg Kg 1912. Née à Metz en 1889, protestante, fille d'un *Landgerichtsrat*, plus tard président du tribunal de première instance de Sarreguemines. Elle fréquente l'ESF municipale de sa ville natale à partir de six ans, puis celle de Sarreguemines à partir du printemps 1896, après que son père a été nommé premier procureur dans cette ville. En décembre 1899, son père est muté à Mulhouse, où elle fréquente, là aussi, l'ESF municipale. Enfin, suite à la mutation de son père comme président du tribunal de première instance de Strasbourg, elle intègre l'ESF municipale de la capitale alsacienne à l'été 1905. A l'automne suivant, elle est admise à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1908. Elle rentre alors chez ses parents, entre-temps établis à Sarreguemines, où son père préside le tribunal de première instance. Elle est engagée à l'ESF municipale de cette ville à la rentrée 1909 pour donner gratuitement huit heures de cours par semaine. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, pour suivre son père dans une nouvelle mutation : il a été nommé procureur général à Colmar, où la fille déménage en décembre 1910. En janvier 1912, Emma Schaefer est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg, où elle succède à Friederike Cullmann. Elle quitte l'établissement dès Pâques de la même année. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1912, et 34AL1470, cv rédigé en 1909]

**SCHAEFERDICK Johanna.** Bschrh 1892-1894 + Strbg Sg 1894 + Strbg Münch 1894-1895. Née à Mirke, près d'Elberfeld (prov. Rhénanie), en 1871, protestante, fille du commerçant Wilhelm Schäferdick et d'Emma Hoening. Alors qu'elle est âgée de cinq ans, ses parents déménagent à Barmen (prov. Rhénanie), où elle fréquente l'école

primaire puis l'ESF. A douze ans, elle est envoyée au pensionnat de l'établissement de diaconesses de Kaiserswerth à Hilden (id), où elle reste trois ans et demi. A seize ans, elle est confirmée dans sa « *Vaterstadt* » (cv). A Noël 1887, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1890. Elle retourne ensuite dans la maison de ses parents, où elle vit et donne des cours privés jusqu'en septembre 1891. Elle est alors engagée comme enseignante d'allemand dans une école londonienne, où elle reste pendant neuf mois. En juillet 1892, elle réussit l'examen d'enseignante d'anglais à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) pour succéder à Mme Doering. En mars 1894, elle quitte l'établissement pour raisons de santé. En juin 1894, elle succède à Julie Mainhardt à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg, qu'elle quitte à l'automne suivant pour succéder à Caroline Coen à l'ESF Münch. [ADBR 34AL1381, 34AL1388, cv rédigé en 1894, et 34AL1415, cv rédigé en 1892]

**SCHAEFERS Therese, Sœur Eduarda (Mis).** Mtz Mis 1902-1916. Née à Lippstadt (prov. Westphalie) en 1882, fille du maître-boulangier August Schaefers et de Franziska Kleegrav. De 1888 à 1896, elle fréquente l'école primaire de Lippstadt, puis reste dans la maison parentale jusqu'en 1897. Elle entre alors à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle reste quatre années, au cours desquelles elle devient religieuse de la congrégation. Elle est envoyée ensuite à Ahaus (prov. Westphalie), où elle poursuit sa préparation aux examens d'enseignante. En mai 1902, elle réussit à Münster (id) les examens d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. A partir de septembre 1902, elle remplace Sœur Hermina Ellinghaus à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Trois mois plus tard, comme le retour de la religieuse se fait attendre, Sœur Eduarda Schaefers lui succède. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1915/16 pour rejoindre l'administration de la congrégation. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1902, et 34AL1446]

**SCHAEFFER, Prof.** Strbg DC <1877< (fr hist s.nat). Il enseigne à l'ESF de la DC à Strasbourg jusqu'à son décès, qui se situe au plus tard en 1886. [ADBR 34AL1349]

**SCHAEFFER, Sœur Marie Cléopée (DPR).** Strbg DPR 1851-1876< (pia). Née à Marlenheim (O Molsheim) en 1828. De 1845 à 1851, elle enseigne la musique au pensionnat de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1353]

**SCHAEFFER A..** Forb PPe 1898-1901 (rel) + Forb 1901-1905 (ch tm). Institutrice à l'école primaire protestante de Forbach, elle reprend l'enseignement de Johanna Tschuncky auprès des élèves protestantes de l'ESF de la PPe de la ville à partir de mai 1898. A partir de la fondation de l'ESF municipale de Forbach, elle donne quelques cours dans cet établissement. Elle est mutée à Lixheim (O Sarrebourg) à la fin de l'année scolaire 1904/05. [ADBR 34AL1426 et 34AL1489]

**SCHAEFFER Anna Lydie.** Mulh 1885-1918<. Née à Morsbronn (O Wissembourg) en 1866, protestante, fille du pasteur Louis Adolphe *Théophile* Schaeffer et de Pauline Lydie Hartmann. Après sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF, elle est engagée à l'ESF municipale de Mulhouse en novembre 1885 et titularisée en juillet 1888. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale et sa transformation en lycée de jeunes filles (→ *Répertoire*). [*Jahresbericht* Mulhouse 1886, p. 5, et état civil de Morsbronn]

**SCHAEFFER Clementine, Sœur Cyriaque (DPR).** Colm DPR 1903<. Née à Altdorf (O Molsheim) en 1884, fille du cultivateur Michael Schaeffer. Elle fréquente l'école primaire d'Altdorf, dans laquelle Sœur Veneranda Züricher lui dispense sa première instruction, puis est instruite jusqu'à l'âge de treize ans par Sœur Maximilienne Lotz. En avril 1897, elle reçoit la première communion des mains du curé Kister. Après sa sortie de l'école, elle reste une année dans la maison parentale pour aider sa mère. Au printemps 1898, ses parents l'envoient à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste

jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé en octobre 1899. En juillet 1903, elle réussit son examen d'institutrice. Pour préparer l'examen d'enseignante dans les ESF, ses supérieures l'envoient à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. En même temps, elle enseigne dans l'ESF en question. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1903]

**SCHAEFFER Elisabeth ou Elisa\*.** Thionv StCh 1874-1899. Née à Wittlich (prov. Rhénanie) en 1851. Elle se prépare à Sarrelouis (id) à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1870, elle réussit à Trèves (id) l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite engagée à l'externat de l'hospice civil de Thionville, dans la classe payante, où elle reste active jusqu'à sa nomination à la rentrée 1874 dans la deuxième classe de l'ESF du même hospice. En juillet 1875, elle se voit confier la direction de l'établissement, qu'elle exerce jusqu'à sa fermeture à la fin de l'année scolaire 1898/99. Un poste lui est destiné à l'ESF municipale qui doit ouvrir à la rentrée suivante à Thionville, mais elle finit par y renoncer. [ADBR 11AL213 et 34AL1485]

**SCHAEFFER Fanny.** Mulh 1895 (remp), 1897-1898 (id) et 1901 (id). Née à Mulhouse en 1876, protestante, fille d'un procureur. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de sa ville natale de 1891 à 1894. [ADBR 34AL1271 et 34AL1272]

**SCHAEFFER Friedrich Gustav Adolf, Dr.** Colm 1872< (fr rel). Né à Reitwiller (O Strasbourg-campagne) en 1826. Pasteur à Colmar de 1858 jusqu'à son décès en 1896. [ADBR 34AL1250 et Bopp, p. 468]

**SCHAEFFER Josephine, Sœur Johanna Luise (PPe).** Forb PPe 1888-1889. Née à Schwindratzheim (O Strasbourg-campagne) en 1869. En octobre 1888, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Le même mois, elle est affectée à l'ESF de la PPe à Forbach pour l'ouverture d'une nouvelle classe. En octobre 1889, elle doit retourner dans sa famille pour des affaires importantes. [ADBR 34AL1425]

**SCHAEFFER Konstanze, Sœur Marie Aimée (DPR).** Strbg DPR 1893-1898. Née à Fegersheim (O Erstein) en 1856, fille de Joseph Schaeffer, huissier, et de Melanie Chast. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire de Molsheim et l'école privée du lieu, dirigée par les Sœurs de la DPR. En avril 1871, elle gagne l'ESF de Ribeauvillé. En mars 1873, elle réussit à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) l'examen du « Brevet élémentaire » et celui du « Brevet supérieur » (en français dans le cv). Elle passe l'année suivante au sein de sa famille à Molsheim. En 1880, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit en mai 1881 l'examen d'institutrice. Elle enseigne dès lors à ladite EN. En novembre 1882, elle se rend à Offenbourg (gd. Bade), afin de se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. En 1884, elle réussit son examen à Karlsruhe (gd. Bade). Elle rentre alors à Ribeauvillé pour reprendre ses fonctions précédentes, qu'elle exerce jusqu'en août 1893. Elle remplace dès lors Sœur Berchtold dans la première classe (= la plus élevée) de l'ESF de la DPR à Strasbourg. En octobre 1898, elle part enseigner à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle sera supérieure générale de la congrégation de 1905 à 1919 et décèdera le 15 février 1931 à Ribeauvillé. [ADBR 34AL1354, cv rédigé en 1893, 34AL1355 et LORSON Pierre, *Les Sœurs de Ribeauvillé*, Paris, 1956, p. 58-60 (+ portrait)]

**SCHAEFFER Luise.** Strbg 1882-1884 (tm). Née à Cologne (prov. Rhénanie) vers 1862, catholique, fille d'Anton Schaeffer, peintre originaire de Coblenze (id), professeur de dessin au lycée de Strasbourg (†1880), et de Luise Pfadler. Elle fréquente pendant plusieurs années l'ESF municipale de Strasbourg, avant d'y enseigner, suite au décès de Mme Siegmund (mars 1882), en attendant la nomination d'une nouvelle enseignante à la rentrée. Finalement, elle est maintenue à son poste. En congé pour cause de maladie à partir de juillet 1883, elle meurt à Strasbourg le 27 janvier 1884. [*Jahresbericht* Strasbourg 1882, p. 31-32, 1883, p. 53, et 1884, p. 56-57, et état civil de Strasbourg]

**SCHAEFFER Johanne Auguste Helene Sophie.** Bschh 1889-1890. Née à Tranquebar (Empire britannique, Indes) en 1869, protestante luthérienne, fille d'un missionnaire de la Société des missions de Leipzig (roy. Saxe). Elle passe les six premières années de sa vie auprès de ses parents, qui lui apprennent à partir de cinq ans l'histoire biblique, la lecture et l'écriture. Elle est ensuite envoyée chez son grand-père, le doyen Cordes, à Leipzig. Elle y fréquente pendant trois ans l'institution Teichmann, où elle apprend les rudiments de la langue française au cours de la dernière année. Entre-temps, ses parents sont rentrés en Allemagne avec ses frères et sœurs. Lorsque les parents repartent en Inde en 1879, les enfants sont confiés à différentes familles de pasteurs du Mecklembourg. Sophie Schaeffer rejoint alors le pasteur Ihlefeldts à Schwaan (gd. Mecklembourg-Schwerin) et fréquente dès lors l'ESF de la ville. La directrice de l'établissement lui donne en outre des cours de piano pendant plusieurs années. Dans la première classe, qu'elle fréquente pendant un cursus de trois ans, elle reçoit des cours de dessin, de physique et d'anglais. Elle entre à l'ESF de Mlle Altvater à Sternberg (id) en janvier 1884, mais quitte l'établissement dès la Pentecôte afin de rejoindre sa mère, qui doit rentrer en Allemagne pour se remettre pendant quelques mois d'une grave maladie. A partir d'octobre 1884, elle séjourne dans la province prussienne du Hanovre, chez son oncle, le pasteur Cordes, qui la prépare à la confirmation et la confirme à Pâques 1885. « Comme il était alors décidé que je devais me former au métier d'enseignante à l'école normale de Callnberg [roy. Saxe], je me suis préparée pendant un semestre dans la pension de Mademoiselle Franke à Tharandt afin d'être reçue dans la troisième classe. Pendant trois ans, j'ai été élève de ladite école normale, qui se trouvait encore à cette époque sous la direction du directeur Vogel. A la Saint-Michel 1888, j'ai réussi le premier examen à Callnberg, qui me permet d'occuper un poste d'aide-enseignante » (cv). A Pâques 1889, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) pour succéder à Lina Schulz. Elle enseigne dans l'établissement jusqu'aux vacances d'été 1890. Elle est alors rappelée par sa mère, définitivement rentrée en Allemagne suite à

la mort de son mari et qui a besoin de la présence de sa fille aînée pour fonder, dans le Mecklembourg, un nouveau foyer avec ses onze enfants. [ADBR 34AL1415, cv rédigé en 1889]

**SCHAENTZLEN Adèle ou Adelheid\***. Strbg Schtzi <1873-1877. Née vers 1813, catholique, fille du maître d'écriture Jean Louis Schaentzlen et de Madeleine Rehm ; une demi-sœur (Louise) et trois frères (Jean Louis, commis négociant, Philippe Charles, commis négociant, Victor Auguste, mort à onze ans). Un pensionnat Schaentzlen est mentionné à Strasbourg, N°13 rue des Hallebardes, dès 1821 (SEYBOTH). Marie Louise Schaentzlen, sœur aînée d'Adèle (issue de premières noces), est institutrice à Strasbourg depuis avril 1822 et fonde « un pensionnat de jeunes demoiselles » en mars 1824 (ADBR 1TP/SEC19), dans les locaux de l'ancienne auberge *Au Tonnelet noir* (SEYBOTH). Lorsqu'elle décède le 9 mars 1829, âgée de trente ans, le pensionnat se situe N°6 rue des Serruriers. Moins d'un mois plus tard, le 6 avril 1829, l'*Allgemeine Zeitung* de Munich (roy. Bavière) fait paraître l'annonce suivante : « *Mademoiselle* [en français] Schäntzlen [sic] à Strasbourg, N°6 rue des Serruriers, directrice d'un établissement d'enseignement pour jeunes femmes qui jouit dans cette ville, depuis plusieurs années, d'une bonne renommée, se réjouirait d'avoir l'honneur de voir également des filles d'Allemagne être confiées à ses soins [...] ». Intrigante annonce que cette publicité faite au nom d'une directrice décédée. L'établissement doit être maintenu par le père... Sur un « état des maîtresses et sous-maîtresses brevetées des maisons d'éducation ou de pensionnats de jeunes existant dans la ville de Strasbourg » au début des années 1830, il est indiqué que la maîtresse Louise Schaentzlen, demeurant « vis-à-vis les petites boucheries », est décédée, mais la ligne n'est pas barrée, comme c'est le cas pour Louise Garcin, morte elle aussi (AMS 2MW634). Le recensement de 1838 indique que la famille Schaentzlen vit alors au N°17 Grand' rue : les deux parents, Philippe Charles et Adèle, vingt-cinq ans, « sous-maîtresse ». Tient-elle école à domicile, sous la direction de son père, ou enseigne-t-elle ailleurs ? Les mêmes

habitent toujours au N°17 Grand' rue en 1841, hormis le fils qui est parti et a été remplacé par un commis négociant, certainement pris en pension car il ne s'agit apparemment pas d'un parent (il est protestant) ; au recensement de 1848, la famille Schaentzlen ne s'y trouve plus. Le père décède en 1858, au N°79 Grand' rue, mais les Schaentzlen n'habitent plus à cette adresse au recensement de 1861 (a parte : plusieurs ménages occupent alors cette maison, à savoir ceux de deux marchands de fer Stromeyer, dont un couple Stromeyer-Lobstein, union de deux noms connus de directrices de pensionnats, et la famille Fustel de Coulanges). Les dossiers de déclarations d'ouverture ou de transfert d'écoles pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ne contiennent aucune mention d'Adèle Schaentzlen (ADBR 1TP/PRI102 et 1TP/PRI256), pas plus que les états de situation des écoles de filles (ADBR 1TP/PRI15). Et pourtant, une institution sous la direction d'Adèle Schaentzlen apparaît bien parmi les ESF strasbourgeoises au début de la période du *Reichsland* ! N'a-t-elle été créée qu'aux lendemains de l'annexion, à l'instar de l'établissement des diaconesses, bientôt ESF du BP ? Elle se situe au N°7 rue Saltzman (pas de Schaentzlen à cette adresse au recensement de 1866). En janvier 1875, 35 filles en âge d'obligation scolaire la fréquentent, ce qui laisse supposer un effectif total d'une cinquantaine d'élèves, soit un établissement d'une certaine importance. En décembre 1876, Adèle Schaentzlen réceptionne des autorisations pour son personnel enseignant, ce qui indique que l'établissement poursuit son activité en 1877 (AMS 2MW644). L'*Adressbuch der Stadt Strassburg* de 1878 ne mentionne plus d'ESF Schaentzlen. [ADBR 1TP/SEC19, AMS 2MW634, 2MW644, dossier Schaentzlen, état civil et recensements de la ville de Strasbourg, SEYBOTH Adolf, *Das Alte Strassburg vom 13. Jahrhundert bis zum Jahre 1870*, Strasbourg, Heitz, 1890, et *Allgemeine Zeitung*, 06.04.1829 ; la père d'Adèle, Jean Louis Schaentzlen, a publié plusieurs ouvrages : *Principes d'écritures française et anglaise en tous genres*, Strasbourg, 1817 ; *Vollstaendige Sammlung deutscher Vorschriften zum Vortheil des Unterrichts*, Paris, 1818 ; *Sammlung*

*deutscher Schreibmuster für die Schulen*,  
Strasbourg, 1831]

**SCHAFF Karoline.** Strbg DPR 1912 (remp). Née à Lambach (O Sarreguemines) en 1892, fille du cultivateur Johann Schaff et de Magdalena Windstein. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Lambach. Elle se rend ensuite au pensionnat-école ménagère de Siersthal (O Sarreguemines), dirigé par les Sœurs de la DPSJB, où elle reste jusqu'à quinze ans. Elle gagne alors le pensionnat des sœurs du Pauvre Enfant Jésus à Echternach (Luxembourg), où elle se prépare à entrer à l'ENP de Château-Salins. Elle y est admise en avril 1908 et gagne deux ans plus tard (Pâques 1910) l'EN de Sélestat. En février 1912, elle y réussit son examen d'institutrice. A la fin de son cv de 1912, elle indique encore : « Mon frère Oskar a dix-huit ans et fréquente depuis 1909 l'école normale de Phalsbourg [O Sarrebourg] ». [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1912]

**SCHAFFHAUER, Sœur Alexandre (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**SCHAFFNER Magdalena, Sœur François de Borgia (DPR)\*.** Strbg DPR 1890-1892 et 1898-1918. Née à Marmoutier (O Saverne) en 1865, fille du greffier de tribunal de première instance Franz Anton Schaffner et de Salomea Watron. Jusqu'à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Marmoutier, puis gagne l'ESF de la DPR à Ribeauvillé en 1880. Au printemps 1883, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle obtient en 1885 le diplôme d'institutrice. Elle est tout d'abord institutrice à Altkirch. En octobre 1889, elle quitte ce poste pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1890. Le mois suivant, elle se trouve à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où la direction de la troisième classe lui est confiée. En avril 1892, elle part à Saverne ouvrir une EMF, mais retourne à Strasbourg en octobre 1898. En 1904, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF. Elle dirige l'établissement à partir de 1913 et pendant toute la Première Guerre mondiale. [ADBR 34AL1354, cv rédigé en 1891, 34AL1356 et 34AL1357]

**SCHALL Julie, Sœur Maria Alix (DPR).** Mulh DPR 1860-1875. Née en 1842. Elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse, rue de la Sinne, fermée par les autorités en août 1875. [ADBR 34AL1307]

**SCHALLER Louise Augusta.** Strbg Sg 1877-1888. Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1840, protestante, fille du pasteur Georges Auguste Schaller (décédé début 1877 ou peu avant) et de Louise Frédérique Julie Hartmann. En mars 1858, elle obtient à Strasbourg le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Elle enseigne dans des familles avant d'être engagée à l'ESF-institution Saigey lors de sa fondation à l'automne 1877. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1887/88, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1387 et 34AL1388]

**SCHALLER Friedrich Emil Karl.** Phlsbg 1874< (rel). Né à Phalsbourg (O Sarrebourg) en 1835. Pasteur de Phalsbourg de 1863 à 1896. [ADBR 34AL1447 et Bopp, p. 470]

**SCHALLER Henriette, Sœur Leon (DPR).** Hgn DPR 1866-1902 (mus tm). Née en 1844. En octobre 1866, elle quitte ses fonctions au pensionnat des Sœurs de la DPR à Bavilliers (dép. Haut-Rhin, restera français en 1871) pour rejoindre celui de Haguenau, fondé l'année précédente. Elle se consacre particulièrement à l'enseignement de la musique, aux côtés de Sœur Marie Victor Ritter. Elle dispense également des cours de travaux manuels, aidée par Sœur Valere Lehmann. [ADBR 34AL1332]

**SCHANG.** Sargm SC 1908-1912 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Il donne des cours à l'ESF SC de la ville à partir de la rentrée 1908. [ADBR 34AL1475]

**SCHANNE Maria Magdalena, Sœur Prisca (PPe).** Forb PPe 1899-1907 (matern). Née à Zoufftgen (O Thionville-est) en 1871, fille du cultivateur Nikolaus Schanne. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans. En 1888, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). En juin 1891, elle réussit l'examen de directrice d'école

maternelle et se voit confier la direction de l'école maternelle de Maizières-les-Vic (O Château-Salins). En 1896, elle est rappelée à la maison-mère. En mai 1899, elle succède à Sœur Johann Gabriel Reiland à l'ESF de la PPe à Forbach. Elle quitte l'établissement à Pâques 1907, pour des raisons personnelles. [ADBR 34AL1426, cv rédigé en 1899, et 34AL1427]

**SCHARD Anna.** Mtz H 1887-1888. Née à Paris en 1866, catholique. Elle vit à Metz à partir de novembre 1870. En janvier 1882, elle entre à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). A l'automne 1884, elle intègre le cours normal du couvent des ursulines de Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg), pour y poursuivre sa préparation ; elle enseigne en même temps le français et la musique dans l'établissement. En mai 1886, elle réussit son examen d'institutrice à Saarburg, près de Trèves (prov. Rhénanie). En octobre, elle quitte le couvent de Valkenburg. En janvier 1887, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Heyder. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1887/88. [ADBR 11AL220]

**SCHARF.** Mtz Minag 1875-1877< + Mtz Mis <1888-1890 (s.nat). Enseignant à l'EN de Metz, il donne des cours à l'ESF Minaglia à partir d'octobre 1875. Devenu *Oberlehrer*, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à partir de 1887 ou 1888. [ADBR 11AL220 et 34AL1442]

**SCHARF.** Strbg 1875< (rel). Pasteur de division. Il fait partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre ses portes en octobre 1875 (quatre heures d'enseignement par semaine). [ADBR 34AL1342]

**SCHARF Bertha.** Mtz Minag 1878<. Alors qu'elle vient de réussir à Metz son examen d'institutrice, elle est engagée en mai 1878 à l'ESF Minaglia. [ADBR 11AL220]

**SCHARFENBERGER Mlle.** SMaM 1912 (dess). [ADBR 105AL2536]

**SCHARFF Marcella Johanna Germaine.** Dorl 1912. Née à Metz en 1893, catholique,

filles aînée du comptable Eugen Scharff et d'Eugenie Martignon, elle a la nationalité alsacienne-lorraine. A partir de six ans, elle fréquente l'école de la Sainte-Croix des Sœurs de SC à Metz. A l'automne 1906, elle rejoint le pensionnat des sœurs du pauvre Enfant Jésus à Plappeville (O Metz-campagne). Comme elle souhaite alors devenir enseignante, elle quitte l'établissement à Pâques 1909 pour fréquenter l'ESF municipale de Metz. En juillet 1909, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1912, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim) à la rentrée suivante, pour succéder à Maria Lachmann. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1912]

**SCHARRENBERGER Louise, Sœur Roberte (DPR).** Mulh DPR 1882-1885. Née en 1847. A l'école primaire Saint-Louis à Strasbourg avant son arrivée à Mulhouse. [ADBR 34AL1307]

**SCHATZMANN Berta.** Mulh Bl 1907 (matern). Née à Mulhouse en 1884, protestante, fille d'un Mulhousien de naissance, mécanicien à la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, et d'une mère native de Suisse romande ; sœur de Julia Emma Schatzmann (→). De sept à quinze ans, elle fréquente l'école spéciale de Mulhouse. Après sa sortie de l'école et sa confirmation, elle apprend pendant deux ans les travaux manuels féminins dans une école de couture, où elle est active comme aide-enseignante jusqu'à ses vingt-deux ans. « Parce que je me suis toujours sentie attirée par les enfants et que j'aime travailler avec eux, j'ai suivi les conseils de quelques enseignantes et me suis formée à devenir enseignante d'école maternelle » (cv). En juin 1906, elle réussit l'examen d'entrée au cours de préparation des aides-enseignantes d'école maternelle. La mairie de Mulhouse l'autorise alors à intégrer l'école maternelle de la rue Franklin. Grâce à sa fréquentation régulière du cours et à sa présence quotidienne sur son lieu de formation, elle acquiert les connaissances qui lui permettent de réussir l'examen de directrice d'école maternelle en mai 1907. Elle est bientôt

engagée à l'école maternelle attachée à l'ESF Blattner, puis quitte l'établissement pour un poste à l'école maternelle municipale. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1907]

**SCHATZMANN Julia Emma.** Mulh Bl 1899 (remp) et 1902-1911. Née à Mulhouse en 1880, protestante, fille d'un Mulhousien de naissance, mécanicien à la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, et d'une mère native de Suisse romande ; sœur de Berta Schatzmann (→). Elle passe les premières années de sa vie en partie en Suisse, en partie à Mulhouse. Elle fréquente l'école primaire de Mulhouse de sept à onze ans, puis entre à l'ESF municipale de cette même ville. Plus tard, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle effectue ensuite un remplacement pendant plusieurs mois à l'ESF Blattner, avant de se rendre à Bonn (prov. Rhénanie), où elle assiste à des cours à l'Université. A l'automne 1899, elle se rend à Plauen dans le Vogtland (roy. Saxe), où elle devient préceptrice dans la famille du conseiller de justice Dr. Schumann. On lui confie l'instruction d'un garçon de dix ans qui a pris beaucoup de retard pour cause de maladie et qui doit réintégrer l'école pour Pâques de l'année suivante. Son contrat terminé, elle se rend au Schloss Seedorf à Lauenburg (prov. Schleswig-Holstein), dans la famille von Levetzow, où elle reste un an. Suite au décès de la fille dont elle s'occupe, elle trouve une autre place de préceptrice en Serbie, où elle séjourne pendant plusieurs mois à Šabač : « Le pays, les gens et les mœurs, le caractère slavo-oriental des lieux m'ont extraordinairement plu, mais les désagréments ne manquaient pas. Je ne pouvais, entre autres, jamais toucher mon salaire. Selon le souhait de mes parents, je suis donc rentrée en Allemagne » (cv). Elle entre alors au service du baron von Stetten, qui cherchait une préceptrice pour s'occuper, pendant quelques mois, de ses deux filles de quatorze et seize ans, notamment pour améliorer leur niveau en langues. Elle passe l'été avec elles à Partenkirchen, au pied de la Zugspitze (roy. Bavière, O Haute-Bavière), et rentre dans la maison Stetten à Augsburg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) pour l'hiver. Elle quitte la Bavière au début des

grandes vacances de 1902 et regagne Mulhouse, où elle est engagée à l'ESF Blattner. En 1911, elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1298, 34AL1299, cv rédigé en 1902, et 34AL1300]

**SCHEDTLER Antonie Wilhelmine Rosa Augusta.** Mulh 1904-1905 (remp) + Mulh Do 1908-1909. Née à Barr (O Sélestat) en 1885, protestante, fille d'un professeur. A l'automne 1891, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle remplace bientôt, pendant une année, un enseignant malade à l'ESF municipale de Mulhouse, puis se rend en Angleterre pour sa formation. Durant l'année scolaire 1906/07, elle est active comme aide-enseignante à l'École normale supérieure de Sèvres (dép. Seine-et-Oise). Après son retour à Mulhouse, elle donne pendant six mois des cours privés, puis est engagée à l'ESF Dollfus en 1908. Elle quitte l'établissement l'année suivante pour se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. [ADBR 34AL1273 et 34AL1304, cv rédigé en 1908]

**SCHEEL Marie (DE) (h).** Kntzh <1873. Née à Coblenz (prov. Rhénanie) en 1825. Elle dirige le premier cours d'allemand jusqu'à la fermeture de l'établissement. [ADBR 34AL1247]

**SCHEELE Marie Emma.** Mtz H 1888<. Née à Aumund (prov. Hanovre, O Blumenthal) en 1866. Elle habite Strasbourg à partir de 1880. En juillet 1887, elle réussit dans cette ville l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle succède à Anna Schard à la rentrée 1888. [ADBR 11AL221]

**SCHEER Karl.** Strbg Mury 1876-1889 (math) + Strbg BP 1879-1890 (id) + Strbg F/Schw 1880-1890 (id). Né en 1840. En mars 1862, il obtient le brevet supérieur. Il enseigne au Gymnase protestant de Strasbourg jusqu'en 1874, année de son accession au poste de directeur de l'orphelinat de la ville. A l'ESF d'Emilie Fuchs, il reprend les cours du Prof. Wüst. [ADBR 34AL1368, 34AL1369, 34AL1375/1 et 34AL1383]

**SCHEER Maria Josephine, Sœur Margareta (NDS)\*.** Strbg ND 1893-1918<. Née à Strasbourg en 1869, fille de l'épicier Philippe Scheer et de Joséphine Gress. Elle fréquente successivement les ESF de la DPR et des Sœurs de ND. Au mois d'août 1893, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND à Strasbourg. En décembre 1907, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. En septembre 1911, elle succède à Sœur Petra Sandmann à la tête de l'établissement. Elle reste en fonction après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1893, et 105AL2576 et état civil de Strasbourg]

**SCHEFFELS Mlle.** Forb 1901-1908. Catholique. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1907/08. Il s'agit sans doute de Marie ou de Therese Scheffels, nées à Molsheim, respectivement en 1880 et en 1882, qui ont fréquenté l'ENS attachée à l'ESF de Fénétrange entre 1895 et 1900. [ADBR 34AL1489]

**SCHEFFELS Anna.** Altk 1905 (remp) + Gbw 1906-1915 et 1916-1919 + Strbg 1916 (remp). Née à Molsheim en 1885, catholique, fille de Joseph Scheffels (→), directeur de l'EM de Molsheim, et de Salome Marck. Après un court remplacement à l'ESF d'Altkirch (novembre-décembre 1905), elle est engagée en 1906 à l'ESF de Guebwiller, où elle est titularisée l'année suivante. Suite à la fermeture temporaire de l'établissement en 1915, Anna Scheffels se retrouve sans activité. De mai à août 1916, elle remplace Elise Walter à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle regagne l'ESF de Guebwiller en septembre 1916 et est révoquée le 24 janvier 1919, en tant qu'« Allemande ». [ADBR 34AL1285, 1045W8, AMG 1R8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1916, p. 6]

**SCHEFFELS Joseph.** Dorl <1875<. Père d'Anna Scheffels (→). Enseignant (et futur directeur) de l'EM de Molsheim, il donne quelques cours à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1337]

**SCHEIB.** Wsbg 1879-1883 (math). Instituteur à l'école primaire catholique de Wissembourg. [ADBR 34AL1396]

**SCHEID Elias.** Hgn <1879-1880 (rel). Conseiller municipal, membre du conseil de surveillance, il dispense gratuitement les cours de religion juive. Une fois élu président de la communauté juive de la ville, il n'a plus le temps d'enseigner à l'ESF. [ADBR 34AL1328]

**SCHEID Jakob\*.** Phlsbg 1874-1911 (ch géo math s.nat). Né en 1844, catholique, marié. En octobre 1866, il réussit l'examen d'instituteur à Brühl (prov. Rhénanie) ; en août 1869, son examen de service à Boppard (id). Après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, il est nommé à Phalsbourg (O Sarrebourg). Il donne des cours à l'ESF de cette ville à partir de sa fondation à l'automne 1874. De janvier à Pâques 1892, il est provisoirement à la tête de l'école. [ADBR 34AL1447 et 34AL1448]

**SCHELLE Marie.** Strbg L 1887-1888. Après avoir étudié la langue française à Neuchâtel (Suisse, canton Neuchâtel), elle est engagée, à la rentrée 1887, dans « l'institution » de Mlles Kruttge et Asmus, bientôt ESF Lindner, à Strasbourg. Elle quitte l'établissement et la capitale alsacienne en août 1888. [ADBR 34AL1405]

**SCHELLHORN Philippine, Sœur Bertrand (DPR).** Strbg DPR 1862-1878. Née à Altenstadt (O Wissembourg) en 1842. Elle commence son activité d'enseignante en 1862, directement à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En 1876, elle œuvre en classe élémentaire. En 1878, elle rejoint la classe moyenne de l'école Sainte-Madeleine à Strasbourg. [ADBR 34AL1353]

**SCHEMMELL L..** Hgn 1878-1879 (aide). Fille aînée d'un *Proviantmeister*. Enseignante diplômée, elle donne quelques heures de cours à l'ESF et consacre le reste de son temps à sa formation musicale. [ADBR 34AL1326]

**SCHENZ Anny, Sœur Marie Clothilde (NDS).** Strbg ND 1914-1917. Née à Brennet (gd. Bade) en 1886, catholique, fille du

fabricant Joseph Raphael Schenz et de Clotilde Frommherz. En 1889, ses parents déménagent à Wehr (id), où elle fréquente l'école primaire de 1892 à 1898. A l'âge de douze ans, elle entre à l'ESF ND à Strasbourg, où elle reste cinq années. Les quatre années suivantes, elle fréquente un cours de l'école ménagère grand-ducale de Schwetzingen (id). Elle fait aussi beaucoup de « petits voyages » (cv) à travers la Bavière, la Suisse, l'Italie du Nord et la France. En 1907, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg. En juillet 1910, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite deux mois en Angleterre et en Ecosse (Royaume-Uni). De retour en Allemagne, elle s'établit, avec sa famille, à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), où elle est active dans des jardins d'enfants et des *Jugendvereine*. D'octobre 1913 à mars 1914, elle effectue des remplacements dans les grandes classes de l'institution catholique de Fribourg-en-Brisgau. A Pâques 1914, elle entreprend un voyage de groupe en Italie, lors duquel elle visite Rome et « les principales villes de la péninsule » (cv). A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg. En novembre 1915, elle devient Sœur Marie Clothilde. [ADBR 105AL2575 et 105AL2576, cv rédigé en 1914]

**SCHERDING Berthe.** Bschw E 1875-1878 + Hgn 1879-1880. Elle réussit un examen français en 1875 et enseigne à partir de là, sans autorisation, à l'ESF Eyrioux à Bischwiller (O Haguenau). En mars 1878, elle se voit forcée de quitter l'établissement. Elle passe ensuite une année à Strasbourg, pour préparer un examen allemand, mais elle ne peut finalement pas s'y présenter, pour cause de maladie. A la rentrée 1879, elle est engagée à l'ESF de Haguenau, où elle succède à Adelheid Becker. La directrice l'a choisie parce qu'en tant qu'Alsacienne, maîtrisant « les deux langues parlées du pays », elle ne connaîtra pas les éventuelles difficultés d'adaptation d'une Vieille-Allemande (ADBR 34AL1326, Mme Witzenhusen au président de Basse-Alsace, 08.08.1879). Elle quitte l'établissement à Pâques 1880, en même temps que Marie Chenet. [ADBR 34AL1322, 34AL1326 et 34AL1327]

**SCHERDING Peter Theodor.** Thn 1913 (aide: rel). Né à Lunéville (dép. Meurthe-et-Moselle) en 1889. Vicaire à Thann de 1912 à 1913, il seconde le pasteur Ernwein à l'ESF de la ville. [ADBR 105AL1250 et Bopp, p. 473]

**SCHERER.** Sargm SC 1891-1892 (rel). Originaire de Kirschnaumen (O Thionville-est). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Koenig, il reprend ses cours à l'ESF SC de la ville. Il quitte Sarreguemines à l'été 1892. [ADBR 34AL1472]

**SCHERER Carl.** Mulh Do 1901-1915 (math). Instituteur. [ADBR 34AL1303]

**SCHERER Fritz.** Mulh Do 1889-1915 (s.nat) + Mulh Bl 1891< (id). Né à Ransweiler (roy. Bavière, O Palatinat) en 1851, protestant. Instituteur à Mulhouse à partir de 1874. [ADBR 34AL1297 et 34AL1301]

**SCHERER Maria Katharina, Sœur Praxedis (PPe).** Bouz 1891 et 1917-1918 + Dz 1891-1908 + Thionv PPe 1908-1912. Née à Saarwellingen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1872, fille de Peter Scherer. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis passe dix-huit mois à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). En octobre 1886, elle entre au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. De juillet 1889 à avril 1890, elle est aide-enseignante à l'école de filles de Maizeroy (O Metz). En mars 1891, elle réussit l'examen d'institutrice à Beuregard (O Thionville-est). Le mois suivant, elle est nommée aide-enseignante à l'ESF de Bouzonville. A la rentrée 1891, elle succède à Sœur Clara Klein à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). A la rentrée 1908, elle succède à Sœur Angelika Monschau à l'ESF de la PPe à Thionville. En octobre 1912, elle devient institutrice dans la deuxième classe de filles de l'école primaire de Moyeuve-Grande (O Thionville-ouest). En avril 1917, elle retrouve l'ESF de Bouzonville, qu'elle quitte à la rentrée 1918, pour retourner dans l'enseignement élémentaire. [ADBR

34AL1420, cv rédigé en 1891, 34AL1423, cv rédigé en 1891, 34AL1482, cv rédigé en 1908, 105AL2606, cv rédigé en 1917, et 105AL2637]

**SCHERF Martha.** Strbg Sg 1901-1902 (matern). Née à Strasbourg en 1881, protestante, fille du commerçant Wilhelm Scherf et de Louise Bornefeld. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF-institution Saigey de septembre 1886 à juin 1895. En septembre 1896, elle entre à l'école industrielle de Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'en août 1898. Elle se consacre ensuite exclusivement à l'apprentissage des langues modernes. Elle se rend tout d'abord pendant un an à l'école privée de Monsieur le directeur Frauzem, puis, d'octobre 1899 à avril 1900, elle se prépare chez une enseignante de langues diplômée à passer l'examen d'enseignante de langues. A Pâques 1900, elle réussit à Spire (roy. Bavière, O Palatinat) l'examen pour la langue française avec la mention « bien ». Elle fréquente ensuite, durant quelques mois, l'école des arts décoratifs de Strasbourg, puis se rend à Nisch (Serbie) comme préceptrice dans une famille turque. De retour à Strasbourg en avril 1901, elle séjourne ensuite à Berlin puis à Dresde (roy. Saxe), où elle est active comme enseignante dans une ESF. Fin octobre, elle rentre à Strasbourg. En novembre 1901, elle succède à Luise Ritsert à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF-institution Saigey. Elle quitte l'établissement en avril 1902 pour un poste à l'étranger, sans en avoir averti la directrice au préalable. [ADBR 34AL1389, cv rédigé en 1901]

**SCHERLEN Franz Xaver.** Mulh 1904-1909 (rel). Né à Oberhergheim (O Guebwiller) en 1870. Vicaire catholique. [ADBR 34AL1273]

**SCHERRER Elise.** Courc 1904-1906 + Colm 1907 (remp). Née à Mulhouse en 1884, protestante, fille du directeur de l'usine de distribution d'eau municipale de Mulhouse. A la fin de sa scolarité à l'ESF municipale de Mulhouse, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en

juillet 1903. Elle donne ensuite des cours privés. Elle effectue un remplacement à l'EMG de Mulhouse, auprès d'élèves qui sont dans leur deuxième année scolaire, de Noël 1903 à Pâques 1904. Elle est alors engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) ; en conclusion de son cv de 1904, elle écrit : « J'ai acquis quelques connaissances musicales par des cours de piano depuis quelques années. J'ai poursuivi mes études d'anglais, commencées à l'école et à l'école normale, en fréquentant régulièrement jusqu'à maintenant un cours dispensé par un Anglais ». A l'ESF de Courcelles, elle donne des cours d'allemand, de français et d'anglais, mais aussi d'histoire et de littérature dans le niveau supérieur. Pendant deux ans et demi, elle enseigne dans cet établissement « avec beaucoup d'amour » (cv 1907). A l'été 1906, elle se rend en Angleterre, pour y élargir ses connaissances linguistiques. Elle y obtient un poste d'enseignante d'allemand et de français dans un pensionnat : « La langue usuelle de la maison n'était que l'anglais. En outre, j'avais beaucoup de temps libre pour étudier la langue et la littérature anglaises. Tout cela fit que mon séjour d'un an en Angleterre a été des plus avantageux » (cv 1907). A son retour en 1907, elle cherche un poste, « de préférence comme enseignante dans une école supérieure de filles de [son] petit *Heimatland*, la Haute-Alsace » (cv 1907). Elle effectue bientôt un remplacement à l'ESF municipale de Colmar. Après la Première Guerre mondiale, elle sera active à l'école primaire supérieure de jeunes filles de Colmar. En novembre 1935, elle est admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite. [AN F<sup>17</sup> 26411, dossier personnel, et ADBR 34AL1253, cv rédigé en 1907, et 34AL1490, cv rédigé en 1904]

**SCHEUERMANN Mlle.** Strbg L 1918. Peut-être Erna Scheuermann (→). Elle est engagée à l'ESF Lindner à la rentrée 1918. [ADBR 105AL2596]

**SCHEUERMANN Amalie.** SMaM 1879. Protestante. [ADBR 34AL1260]

**SCHEUERMANN Erna.** Strbg Sg 1914 (remp ; aide) + Strbg BP 1914 (aide). Née à

Strasbourg en 1892, protestante, fille cadette du *Ministerialrat* Paul Scheuermann (protestant) et de Marie Schmidt (catholique); sœur de Frida Scheuermann (→). A l'automne 1898, elle entre dans la dixième classe de l'ESF du BP. A l'automne 1909, elle intègre l'ESF attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. D'octobre à décembre 1912, elle fréquente la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP. De janvier à février 1913, elle remplace une enseignante malade à l'ESF Boegner. En février 1913, elle devient surveillante au pensionnat du Parc de Santifontaine à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle) (pensionnat du lycée de jeunes filles), où elle reste six mois. En juin 1913, elle obtient dans cette ville le diplôme de l'Alliance française, degré élémentaire. Engagée en mars 1914 à l'ESF-institution Saigey pour remplacer Amata Hornung pendant quinze jours, elle reste dans l'établissement après son retour, pour la décharger de quelques heures d'allemand jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle est également engagée à l'ESF du BP en avril 1914 pour remplacer, en partie, Mathilde Berst. Elle quitte cet établissement à la fin de l'année scolaire. Il s'agit peut-être de la Mlle Scheuermann (→) qui enseigne à l'ESF Lindner à la fin de la Première Guerre mondiale. [ADBR 34AL1373 et 105AL2586, cv rédigé en 1914, et état civil de Strasbourg]

**SCHEUERMANN Eugen.** Mulh 1900-1918. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse. [ADBR 34AL1272]

**SCHEUERMANN Frida.** Bschh 1904 (aide) + Br 1904-1906 + Hgn 1906-1919. Née à Strasbourg en 1883, protestante, fille du *Ministerialrat* Paul Scheuermann (protestant) et de Marie Schmidt (catholique); sœur d'Erna Scheuermann (→). En juillet 1902, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP. En avril 1904, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) comme aide-enseignante jusqu'en juillet. Elle quitte cependant l'établissement au bout de six semaines pour rejoindre l'ESF de Barr (O Sélestat) (mai 1904). A la rentrée 1906, elle

est engagée à l'ESF de Haguenau. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1316, 34AL1317, 105AL2600 et 1045W8 et état civil de Strasbourg]

**SCHEUG Elisabeth.** Sargm 1897-1900 + Strbg ND 1900-1901 (aide). Née à Urmatt (O Molsheim) en 1878, catholique. Elle succède à Marie Leclercq à l'ESF municipale de Sarreguemines à Pâques 1897. A la rentrée 1900, elle est engagée comme aide-enseignante dans les petites classes de l'ESF ND à Strasbourg; elle se prépare en même temps, à l'ENS attachée à cet établissement, à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1360, 34AL1469 et 105AL2576]

**SCHEYE.** Bxw 1889-1891 (rel). Instituteur à Bouxwiller (O Saverne). Il assure l'intérim entre le rabbin Singer et le rabbin Netter. Il enseigne également la religion juive au lycée de la ville. [ADBR 34AL1320]

**SCHIEBER Cécilie.** Strbg Mury 1909-1912 + Strbg Schm 1909-1911 (rel). Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeaupillé) en 1888, catholique, fille de l'employé de fabrique Wilhelm Schieber et de Maria Franziska Paulus. Elle passe son enfance dans la maison parentale. De six à dix ans, elle fréquente l'école primaire de Sainte-Marie-aux-Mines. Elle entre ensuite à l'ESF de la ville. Un an après sa première communion, la mort lui enlève son père: « Comme ma mère n'a reçu aucune pension de l'entreprise Blech, elle a engagé toute sa fortune dans l'ouverture d'un petit magasin de tissus à Strasbourg-Neudorf » (cv). Cécilie Schieber fréquente alors pendant une année l'ESF municipale de Strasbourg, puis elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar, où elle réussit en septembre 1908 l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle donne encore à côté des cours de religion à l'ESF Schmutz. Elle quitte l'ESF Mury à la fin de l'année scolaire 1911/12, pour soigner sa mère malade. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1909, et 34AL1392, idem]

**SCHIEDE.** Bschw 1912 (sténo). Instituteur à l'école primaire protestante de Bischwiller (O Haguenau), il donne des cours de sténographie (système Stolze-Schrey) à l'ESF de la ville pendant le semestre d'été 1912. [ADBR 34AL1325]

**SCHIESS Marie.** Mulh 1873-1877 + Mulh Do <1880. Après deux ans passés comme aide-enseignante à l'ESF municipale de Mulhouse, elle devient enseignante de l'établissement en 1875. [ADBR 34AL1265 et 34AL1301]

**SCHIFFMACHER Maria, Sœur Editha (Ppe).** Pltr 1908-1912 + Thionv PPe 1916-1918. Née à Weingarten (roy. Bavière, O Palatinat) en 1889, fille de l'instituteur Martin Schiffmacher. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. A Pâques 1905, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1908. Elle enseigne tout d'abord à l'ESF de Peltre. En décembre 1912, elle est affectée à l'école de filles à classe unique de Plappeville (O Metz). A la rentrée 1916, elle gagne l'ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1916]

**SCHIFFMANN Elisabeth.** Mulh 1894-1898. Née à Rohrbach (O Sarreguemines) en 1873, protestante, fille d'un commissaire de police. En septembre 1889, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, où elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels en juin 1892. Engagée à l'ESF municipale de Mulhouse en 1894, elle quitte l'établissement quatre ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1271]

**SCHILKE, Dr.** Hgn 1878. Enseignant du lycée de Haguenau. [ADBR 34AL1326]

**SCHILKE, Prof. Dr.** Strbg L 1900-1906 (math s.nat). Il donne des cours à l'ESF Lindner à partir de la rentrée 1900. [ADBR 34AL1406]

**SCHILLING Anna Magdalena.** Mulh Do 1886-1895 + Mulh Bl 1895-1899. Née à

Mulhouse en 1866, catholique. A six ans, elle entre à l'école primaire de Mulhouse, dont elle fréquente toutes les classes. A quatorze ans, elle rejoint l'ESF municipale. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à l'ESF, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1886. En octobre de la même année, elle est engagée à l'ESF Dollfus, où elle est active durant neuf ans. Elle enseigne ensuite pendant quatre années à l'ESF Blattner, qu'elle quitte pour occuper un poste dans l'enseignement primaire mulhousien. [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1895]

**SCHILLING Marie.** Mulh Bl 1893 (remp). Née à Mulhouse en 1872, catholique, plus jeune fille du fondeur Cyprian Schilling. Elle fréquente l'école primaire de sept à quatorze ans : « Quand le moment est venu de me décider pour un métier, j'ai exprimé le souhait de devenir enseignante, car je me suis depuis toujours sentie attirée par les enfants. On m'a donc envoyée à l'école supérieure de filles de Mulhouse, afin de me préparer à ce métier. J'ignorais encore combien les devoirs de l'enseignante étaient difficiles, et quelle lourde responsabilité ils faisaient peser sur ses épaules. Progressivement, j'ai appris à mieux connaître la difficulté de ce métier » (cv). Cet apprentissage se fait pendant trois ans à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, où elle réussit son examen d'enseignante en juin 1893, « avec l'aide de Dieu » (cv). Engagée en octobre de la même année comme remplaçante à l'ESF Blattner, elle quitte bientôt l'établissement pour occuper un poste dans l'enseignement primaire mulhousien. [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1893]

**SCHIMPER Hedwig.** Bschw 1897-1918 (tm). Vieille-Allemande. Elle fréquente l'école industrielle pour femmes du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg. En juin 1892, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Elle passe trois années comme enseignante de travaux manuels dans un pensionnat à Belfort (Haut-Rhin resté français après 1871), ce qui lui permet, à son départ, de maîtriser parfaitement le français. Par la suite, elle est employée par la baronne

de Turckheim ; elle quitte cette place en avril 1897, pour succéder à la défunte Bertha Brammer à la tête de l'école industrielle de Bischwiller (O Haguenau). Elle reprend les cours de cette dernière à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1324]

**SCHIMPF Anna, Sœur Antonina (DPR).** Rouf DPR 1882 + Hgn DPR 1882-1889. Née en 1855. En octobre 1882, elle quitte l'ESF de Rouffach (O Guebwiller) pour celle de Haguenau. [ADBR 34AL1295 et 34AL1332]

**SCHIRA Josephine, Sœur Georgine (DPR).** Colm DPR 1884-1918. Née à Sigolsheim (O Ribeauvillé) en 1865. [ADBR 34AL1290]

**SCHIRER, Dr.\*.** Hgn 1913-1914. *Oberlehrer* au lycée de Haguenau. En septembre 1913, il succède au Dr. Kruspe à la tête de l'ESF municipale. Mobilisé au déclenchement de la Première Guerre mondiale comme lieutenant de la réserve, 14<sup>e</sup> corps d'armée, 28<sup>e</sup> division, il tombe le 31 août 1914 près d'Etival (départ. Vosges). [ADBR 34AL1330 et 105AL2559]

**SCHIRLIN Anna, Sœur Marie Leo (NDM).** Molsh 1888-1889 (gym) et 1890-1894. Née à Altkirch en 1868, fille de l'épicier Joseph Schirlin et de Marie Agnès Heitschlin ; sœur de Luise Schirlin (→). Elle fréquente pendant sept ans l'école primaire de sa ville natale, avant d'entrer à l'ESF de Molsheim. Elle se prépare alors à passer les examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur français. Elle obtient les deux à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871), respectivement au printemps et à l'automne 1885. De retour à Molsheim, elle se prépare au couvent au passage l'examen allemand d'institutrice. En 1888/89, elle assure en même temps les cours de gymnastique à l'ESF de Molsheim. En mars 1890, elle réussit l'examen allemand d'institutrice à l'EN de Sélestat. En octobre de la même année, elle devient enseignante à l'ESF de Molsheim. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1890, et état civil d'Altkirch]

**SCHIRLIN Jeanne Luise, Sœur Marie Paula (NDM).** Molsh 1890-1894 (fr). Née à Altkirch en 1866, fille de l'épicier Joseph Schirlin et de Marie Agnès Heitschlin ; sœur d'Anna Schirlin (→). Elle fréquente pendant sept ans l'école primaire de sa ville natale, avant d'entrer à l'ESF de Molsheim. Elle réussit l'examen français d'institutrice à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) en 1882, puis son équivalent allemand à l'EN de Sélestat en mars 1889. On lui confie dès lors la classe inférieure de l'école primaire de Molsheim, jusqu'à ce qu'elle rejoigne l'ESF de la ville en octobre 1890. Elle y enseigne jusqu'à son décès en février 1894. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1890, et état civil d'Altkirch]

**SCHIRMEYER Joseph.** Mulh R/C/Z 1874-1896 (hist). Bachelier ès lettres, instituteur dans une école élémentaire. Il enseigne à l'ESF Russ à partir de janvier 1874. [ADBR 11AL207]

**SCHLAEFFLIN Anna.** Muhl Boi/Be <1875>. Catholique. [ADBR 11AL211]

**SCHLAEFFLIN Augustine.** Mulh Gu/Bl 1877-1895. Née à Elberfeld (prov. Rhénanie) en 1829. Elle enseigne à l'ESF Guth puis Blattner de 1877 jusqu'à son décès en 1895. [ADBR 34AL1297 et 34AL1298]

**SCHLATTER Marie Helena, Sœur Hildegarde (DPR).** Colm DPR 1908-1910 + Mulh DPR 1910-1918. Née à Ebersheim (O Sélestat) en 1888, fille du cultivateur Aloys Schlatter et de Cäcilia Weiss. Elle passe ses premières années dans le cercle familial. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire d'Ebersheim. Après sa sortie de l'école, ses parents l'envoient à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle passe deux ans et demi. En octobre 1903, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle s'y prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1907. De 1908 à 1910, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. En même temps, elle enseigne dans l'ESF en question. Son examen réussi, elle est affectée à l'ESF de la DPR à Mulhouse.

[ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1908, et 34AL1313]

**SCHLECHT Maria.** Strbg ND 1918 (stag: dess). En janvier 1918, elle est recrutée à l'ESF ND à Strasbourg pour son année de stage. [ADBR 105AL2575]

**SCHLEMMER.** Colm 1885< (all péd). Directeur de l'EN d'instituteurs de Colmar, il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF. [ADBR 34AL1250]

**SCHLEMMER Mlle.** Strbg 1902 (remp). Elle effectue un remplacement de deux semaines au début du semestre d'été 1902. [*Jahresbericht* Strasbourg 1902, p. 19]

**SCHLEMMER Marie.** Strbg 1893 (remp: fr). Née à Strasbourg en 1874, catholique, fille du conseiller scolaire Schlemmer. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle réussit à dix-neuf ans son examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1892. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg pour assurer une partie de l'enseignement de Mlle Pierrel, en attendant que Julie Friedolsheim reprenne son poste. [*Jahresbericht* Strasbourg 1893, p. 30 et 32]

**SCHLETTE Felicitas.** Strbg BP 1909-1911 + Strbg Bg 1912. Née à Buenos Aires en 1890, protestante, fille du commerçant Richard Schlette. Après un court séjour en Allemagne, elle retourne en Argentine avec ses parents. Après la mort de son père, la famille rentre définitivement en Allemagne. Felicitas Schlette passe alors près d'une année chez sa grand-mère à Ellwangen (roy. Wurtemberg), où réside aussi son tuteur, le pasteur Sandberger. Elle rejoint ensuite sa mère à Halle (prov. Saxe), où elle fréquente l'EM municipale. A treize ans, elle entre comme interne à l'ESF du BP. En septembre 1906, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1909, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée pour une année à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle reste finalement dans l'établissement jusqu'en août 1911, puis passe trois mois à l'étranger. En janvier 1912, elle est engagée comme

remplaçante à l'ESF Boegner, sûrement d'Elise Magnus. Le départ de cette dernière à Pâques (début de l'année scolaire dans cet établissement, depuis 1907) permet à Felicitas Schlette d'obtenir un poste dans l'établissement, qu'elle abandonne cependant dès l'automne 1912. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1909, et 105AL2595]

**SCHLICHT Ella.** Strbg Kg 1896-1897. Née à Neufahrwasser, près de Danzig (prov. Prusse-Occidentale), en 1870, protestante. Alors qu'elle a cinq ans, ses parents s'installent en Alsace. De huit à treize ans, elle fréquente l'ESF de Bouxwiller (O Saverne). Elle se prépare ensuite chez sa tante, institutrice à Ernolsheim (id), à l'examen d'entrée à l'EN de Strasbourg. Elle intègre cet établissement en 1887, le fréquente pendant trois ans et réussit son examen de sortie. Elle est alors nommée à l'école élémentaire d'Illzach (O Mulhouse), où elle est titularisée après la réussite de son examen de service en 1892. A la rentrée 1896, ayant obtenu un congé de ses fonctions d'institutrice pour l'année scolaire, elle est engagée à l'ESF Koebig. A côté de ses cours, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1896]

**SCHLINGERT Caroline, Sœur Zenobie (DPR).** Hgn DPR 1883-1893 (mus). Elle est active à l'ESF de la DPR à partir d'avril 1883. [ADBR 34AL1332]

**SCHLITT Margaretha.** Mtz SC Ge 1888-1891. Née à Geisenheim (prov. Hesse-Nassau) en 1870, catholique, fille de l'instituteur J. Schlitt de Montabaur (id). Elle intègre l'EN de Montabaur, où elle réussit l'examen d'institutrice en mai 1888. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf pour soulager Maria Wollscheidt. [ADBR 34AL1429]

**SCHLOCHOW Mme.** Strbg BP 1890 (remp: ang). Epouse du missionnaire Schlochow, belle-mère d'Ida (→), Max (→) et Rosalie Schlochow (→). Elle n'a pas de diplôme. Elle tombe malade très rapidement après son entrée en fonction à l'ESF du BP,

comme remplaçante, et doit elle-même être remplacée. [ADBR 34AL1370]

**SCHLOCHOW Helene Irmgard.** Mulh Do 1913-1914. Née à Friedenau-Berlin en 1892, protestante, fille du commerçant Gustav Schlochow. Elle fréquente l'école privée de Mlle Th. Gunkel à Steglitz, puis entre à l'automne 1907 dans la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg. L'année suivante, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1911. Au cours de l'été précédent (1910), elle avait effectué un séjour de deux mois dans le Sud de la France. En août 1911, elle rentre chez ses parents à Berlin, où elle donne des cours privés, prend des cours de musique et apprend les travaux ménagers à la maison. De janvier à mars 1913, elle prend part à un cours de soins aux malades organisé par la *Brandenburgischen Frauenhilfe*. A partir de Pâques 1913, elle est préceptrice dans la famille du consul d'Allemagne à Smyrne (Huntbert). Tandis que ce dernier passe des vacances en Allemagne, elle se charge de l'instruction de ses deux enfants jusqu'en août 1913. Engagée à l'ESF Dollfus à Mulhouse pour la rentrée, elle quitte l'établissement l'année suivante pour occuper un poste à Berlin. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1913]

**SCHLOCHOW Ida (Diac).** Strbg BP 1887-1889 et 1892-1918. Née à Mulhouse en 1866, fille d'un missionnaire et d'une fille d'instituteur ; sœur de Max (→) et Rosalie Schlochow (→), belle-fille de la Mme Schlochow (→) qui enseigne à l'ESF du BP en 1890. « Adoptée comme fillette au Bon-Pasteur » (*CLB*). Elle fréquente l'EN de Strasbourg et y réussit son examen d'institutrice en février 1886. Elle souhaite alors repousser d'une année son entrée dans le métier et passer cette période chez des parents à Berlin. A Pâques 1887, elle commence son activité d'enseignante à l'ESF du BP à Strasbourg. En décembre 1888, elle réussit son examen de service. A l'été 1889, elle quitte l'établissement pour une durée indéterminée, afin de se préparer au métier de diaconesse dans la maison-mère. Elle retrouve l'ESF du BP trois ans plus tard (avr. 1892) pour occuper le poste laissé vacant par

sa sœur Rosalie. « Sa voix est admirable ; très musicienne, elle enseigne le chant dans les classes moyennes, à côté de son travail d'institutrice en première année scolaire, et de mère de chambre des Bleues. Elle est très aimée des petites » (*CLB*). [ADBR 34AL1368 et *CLB*, p. 178]

**SCHLOCHOW Max.** Mulh 1899< (ch) + Mulh Do 1899-1915 (id) + Sargm 1916-1918 (id). Né à Mulhouse en 1865, protestant, fils d'un « *englischer Pfarrer und Judenmissionar* » (cv) et d'une fille de l'instituteur Zill de Brumath (O Strasbourg-campagne) et petite-fille du pasteur Fuchs de Bischheim (O Strasbourg-campagne) ; frère d'Ida (→) et Rosalie Schlochow (→), beaux-fils de la Mme Schlochow (→) qui enseigne à l'ESF du BP en 1890. Pendant la guerre de 1870/71, la famille vit en partie à Bâle-Riehen (Suisse, canton Bâle-ville) et à Königfeld (gd. Bade). Elle s'installe à Strasbourg une fois la paix conclue. Max Schlochow y fréquente pendant trois années le lycée. En 1872, il perd son « inoubliable mère » (sic). Les enfants de la famille Schlochow vivent sans mère pendant un an, jusqu'à ce que leur père se remarie avec une anglaise (→ SCHLOCHOW Mme), « à qui la fratrie toute entière est obligée » (cv). Pour des raisons de santé, son père est muté plusieurs fois dans les années qui suivent son remariage, d'abord à Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie), puis à Krefeld (id) et finalement à Cologne (id). Max Schlochow fréquente les lycées de ces deux dernières villes. Mais l'état de santé de son père continue de se dégrader. La Société londonienne des missions décide alors de le faire venir en Angleterre et de l'envoyer aux bains de mer de Worthing (Sussex). Max Schlochow doit quant à lui rester dans une école allemande. Il entre alors au Johannesstift protestant de Berlin, où il reste jusqu'à sa confirmation. L'école privée de la fondation conduit ses pensionnaires jusqu'à l'*Ober-Tertia*. Le chant y est particulièrement soigné : « Nous chantions dans le recueillement quand nous allions au travail, quand nous en revenions, quand nous allions nous baigner, pendant les langues soirées d'hiver en confectionnant les travaux de Noël, etc. » (cv). Durant la première année de

son séjour dans l'établissement, son père décède à Worthing. Sa belle-mère veut lui faire suivre des cours de musique au Johannesstift, ce qui correspond au « plus grand souhait » de Max Schlochow (cv), mais le directeur refuse. Après sa confirmation, il se décide pour le métier d'enseignant et entre à l'ENP privée d'Orsoy (prov. Rhénanie), « à la frontière hollandaise » (cv). Le cursus est de trois ans et comprend l'enseignement de l'anglais et du français. Il reçoit également son premier cours de musique, « qui était malheureusement de nature très insignifiante » (cv). Il passe l'été à Strasbourg, mais il est déçu, là aussi, par la qualité de l'enseignement de la musique, « quoique sous la direction excellente de Monsieur le Professeur Sering » (cv). Son examen d'instituteur réussi, il reçoit son premier poste à l'école spéciale de Colmar, où il reste pendant trois ans. A la fin de la première année passée dans cette ville, il devient également directeur de la chorale de l'église protestante. Il habite alors gratuitement dans la maison d'une amie de la famille, qui ne l'autorise pas à avoir un piano dans sa chambre : « Dans ces conditions, je me suis vu dans l'obligation de lire la musique à étudier pour la chorale, ce qui m'a fait progresser dans la lecture des partitions » (cv). « Il était également interdit aux instituteurs de Colmar de jouer à l'orgue. Mon penchant pour la musique n'a été que plus stimulé par ces nombreuses entraves. Ma formation musicale avait été jusqu'à présent en majeure partie essentiellement autodidacte et je nourrissais constamment le désir de pouvoir un jour étudier la musique chez de grands maîtres » (cv). A Pâques 1889, il est autorisé par le gouvernement à se rendre à l'Institut académique royal pour la musique d'église à Berlin. Ses efforts portent essentiellement sur l'orgue et le chant : « Mon but était de faire revivre l'oratoire de Colmar » (cv). Après une préparation de trois mois, il réussit l'examen d'entrée, grâce à ses connaissances théoriques. Le Ministère prussien l'autorise à prolonger son année de cours d'un semestre supplémentaire. Il réintègre donc son poste d'instituteur à Colmar au bout d'un an et demi. On lui confie alors en plus de sa classe les cours de chant dans les classes supérieures combinées

des écoles de filles. Mais comme son métier d'enseignant lui laisse trop peu de temps pour pouvoir se consacrer à la musique, il décide de quitter l'enseignement. Il occupe alors le poste d'organiste de l'église protestante et dirige la chorale de l'église ainsi que sa propre chorale, plus grande et mixte, avec laquelle il conduit les grandes oraisons. Il fonde également une école de solfège pour les enfants. En 1892, il épouse Mlle Bott de Colmar. Lorsqu'il rédige son cv en 1898, elle lui a déjà donné quatre enfants, dont un fils décédé en 1897 à l'âge de deux ans. En 1898, décède l'organiste de la Ville de Mulhouse, Eugène Münch (→), « un musicien d'une qualité rare, [qu'il a] toujours placé au plus haut dans [son] estime » (cv). La municipalité de Mulhouse choisit Max Schlochow pour le remplacer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1899 : « Mon souhait est désormais de pouvoir également succéder à Monsieur Münch à l'école supérieure de filles et au lycée » (cv). Il est exaucé au cours de l'année pour les deux fonctions. En 1907, il obtient le titre de directeur de musique. Pendant la guerre, il demande sa mutation au lycée de Sarreguemines, « pour raisons politiques », expliquera-t-il après le conflit (AMS 2MW594, lettre au maire de Strasbourg, 14.10.1920). A partir de la rentrée 1916, il donne des cours à l'ESF municipale de Sarreguemines. Il enseignera au lycée de jeunes filles de Strasbourg après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1272, cv rédigé en 1898, et 105AL581 et AMS 2MW594]

**SCHLOCHOW Rosalie.** Strbg BP 1879-1892 et 1893-1918. Née en 1859, fille d'un missionnaire et d'une fille d'instituteur ; sœur d'Ida (→) et Max Schlochow (→) ; belle-fille de la Mme Schlochow (→), qui enseigne à l'ESF du BP en 1890. En janvier 1892, des raisons de santé l'obligent à quitter l'établissement pour une durée indéterminée. Elle retrouve son poste à Pâques 1893. Elle enseigne jusqu'à son décès en 1918. [ADBR 34AL1369 et 34AL1370]

**SCHLOTHMANN Bertha.** Rstf 1901-1904. Née à Riesenbeck (prov. Westphalie) en 1879, fille du commerçant Bernhard Schlothmann et de Bernardine Eskötter. Elle

fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. Elle se prépare ensuite, sous la direction de Mlle Gertrud Hochschulthe, enseignante de l'ESF de Vechta (gd. Oldenbourg), à passer l'examen d'institutrice. Après l'avoir réussi, elle est pendant neuf mois préceptrice dans la famille du Dr. Schmitz à Ochtrup (prov. Westphalie). Au semestre d'hiver 1897/98, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de Münster (id), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit en juin 1899. Du mois d'octobre suivant jusqu'à avril 1901, elle enseigne à l'école familiale de Fürstenberg (id). A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF de Rustruff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1903/04 pour intégrer l'enseignement primaire dans sa région d'origine. [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1901]

**SCHLÜNDER Caroline.** Sarbg DC 1890-1893. Née à Erwitte (prov. Westphalie, O Lippstadt) en 1867, catholique, fille de l'*Amtmann* Hermann Schlünder et de Caroline Dane. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis reçoit « des cours privés dans les matières allemandes, ainsi qu'en langue française et en musique » (cv). Comme elle souhaite alors devenir enseignante, ses parents l'envoient à l'EN dirigée par les pauvres servantes de Jésus Christ à Geleen-Lutterade (Pays-Bas, Limbourg). Après trois ans et demi de préparation, elle réussit à Coblenche (prov. Rhénanie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle est ensuite active pendant plusieurs mois comme préceptrice dans une famille de Vaals, près d'Aix-la-Chapelle (id), avant de retourner dans la maison parentale à Erwitte, où elle donne de temps en temps quelques cours dans les écoles primaires. A la rentrée 1890, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1890]

**SCHMID.** Mtz Kahl 1876-1895 (ch) + Mtz Minag/H 1879-1895 (id) + Mtz 1896-1903 (id). Enseignant du lycée de Metz, il obtient le titre de *Musikdirektor*. Il donne des cours à

l'ESF Kahlenberg à partir de la rentrée 1876. Mélanie Minaglia demande l'autorisation de l'employer dans son ESF fin 1879, mais l'autorisation n'est accordée qu'en septembre 1880, une fois réglée la question du statut de l'école. En 1896, suite à la fusion des ESF Heyder et Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, il poursuit son activité dans le nouvel établissement. Il l'abandonne en février 1903. [ADBR 11AL217, 11AL220 et *Jahresbericht Metz* 1903]

**SCHMID Elise.** Mtz H 1884-1896 + Mtz 1896-1919. Née à Apolda (gd. Saxe-Weimar-Eisenach) en 1858, protestante. En juin 1882, elle obtient à Magdebourg (prov. Saxe) le diplôme d'enseignante pour les ESF. Pendant un an et quatre mois, elle enseigne l'allemand à l'Augusta House School de Castle Hedingham (Angleterre, Essex). A la rentrée 1884, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Heyder. En 1896, suite à la fusion de l'institution avec l'ESF Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, elle est engagée dans le nouvel établissement. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919 et « remplacée par Mlle Pilla, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles supérieures » (ESF). [ADBR 11AL220 et 1045W8]

**SCHMIDT.** Sav 1872-1873 (fr). Enseignant (de lycée ?) à Saverne, il donne des cours à l'ESF qui vient d'être fondée dans la ville au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1399]

**SCHMIDT.** Hgn 1878-1879 (dess). Enseignant (technique) du lycée de Haguenau. [ADBR 34AL1326]

**SCHMIDT ou SCHMITT.** Sargm SC 1905-1918 (ch gym) + Sargm 1906-1918 (dess). Enseignant du lycée de Sarreguemines. Il donne des cours à l'ESF SC à partir de la rentrée 1905 et à l'ESF municipale à partir de Pâques 1906. [ADBR 34AL1470 et 34AL1474 ; sûrement Jakob Schmidt/Schmitt, né à Oberstiefenbach (roy. Prusse), *Reallehrer* au lycée de Sarreguemines, révoqué le 1<sup>er</sup> février 1919 (ADBR 1045W8)]

**SCHMIDT.** Sav 1890-1892 (gym). Enseignant (instituteur et enseignant technique) du lycée de Saverne, il donne des cours de gymnastique à l'ESF de la ville à partir d'avril 1890. Il y avait déjà dispensé cet enseignement auparavant, mais cette activité ne peut être datée avec précision (vers 1880). En mars 1892, suite à une blessure au pied, il met fin à ses cours à l'ESF. [ADBR 34AL1400]

**SCHMIDT.** Mtz Kahl 1892-1893 (rel). Pasteur de division. Il succède au pasteur de division Dr. Richter en février 1892. [ADBR 11AL218]

**SCHMIDT Mlle.** Mtz 1914-1915 (dess) + Mulh 1915 (id). Originnaire d'Offenbourg (gd. Bade). Elle est affectée en mai 1914 à l'ESF municipale de Metz pour son *Probejahr*. En mars 1915, elle part poursuivre son *Probejahr* à l'ESF municipale de Mulhouse. [*Jahresbericht Metz 1914 et 1915*]

**SCHMIDT Anna.** Strbg Kg 1900-1901. Née à Gengenbach (gd. Bade) en 1880, protestante, fille du propriétaire de moulin August Schmidt. En 1880, ce dernier achète près de Kehl (id) le moulin de Neumühl, où la famille déménage. Anna Schmidt entre à six ans à l'école primaire de Neumühl, qu'elle fréquente jusqu'en octobre 1891 : « Plusieurs fois, mes parents avaient résolu de me faire fréquenter une école supérieure de filles à Strasbourg, mais cette décision achoppait à chaque fois contre les difficultés du déplacement quotidien » (cv). En octobre 1891, elle est envoyée à l'ESF de la communauté des Frères Moraves à Königsfeld (gd. Bade), où elle reçoit également des cours privés en français. En avril 1892, elle retrouve la maison parentale, où elle poursuit encore pendant un semestre son étude du français et fréquente également l'école de perfectionnement. Durant le semestre d'hiver suivant, elle fréquente une école de travaux manuels à Kehl : « A cette époque a grandi en moi la volonté de poursuivre un objectif plus élevé pour faire un travail plus sérieux et j'ai donc décidé, avec l'autorisation de mes parents, de passer l'examen d'enseignante pour les écoles

supérieures de filles » (cv). En septembre 1894, elle entre à l'ESF Koebig à Strasbourg pour se préparer à l'examen d'entrée à l'EN de Karlsruhe (gd. Bade) : « Comme Mademoiselle Köbig [Koebig] avait cependant sa propre école normale, il m'a semblé plus confortable, également en considération de la proximité avec ma *Heimat*, de terminer mes études dans cet établissement » (cv). Elle entre donc en septembre 1895 à l'ENS attachée à l'ESF Koebig, mais comme cette EN n'a pas de troisième classe, elle doit faire sa première année de préparation avec les élèves de la deuxième classe : « Comme j'étais très en retard en français et en anglais, car j'avais commencé ces langues trop tard, j'ai continué à prendre part dans ces matières, pendant encore un semestre, aux cours de la première classe de l'école supérieure de filles » (cv). Mais même si elle rattrape beaucoup de retard, il ne lui est pas possible de se présenter à l'examen d'enseignante pour les ESF avec les élèves de sa classe. Après la session d'examen de novembre 1897, Mlle Koebig ferme son EN, ce qui oblige Anna Schmidt, sur les conseils du directeur Zänker (→), à entrer à l'EN dirigée par ce dernier. En février 1898, elle y réussit l'examen d'institutrice. Comme elle souhaite depuis longtemps se rendre à l'étranger pour « vaincre les difficultés de l'apprentissage des langues étrangères » (cv), elle rejoint, en septembre 1898, une place de préceptrice dans la famille d'un professeur à Dublin : « Je dois beaucoup à ce séjour. Malheureusement, la famille était athée. Au bout de quelque temps, j'ai dû promettre de ne pas prononcer le nom de Dieu devant l'enfant de huit ans et de ne jamais lui dire quoi que ce soit sur la religion. Comme cela contredisait mes principes et que, par ailleurs, mon activité m'apportait peu, je suis rentrée le 21 août 1899 » (cv). En novembre de la même année, elle est engagée dans l'établissement pour enfants épileptiques de Kork, près de Kehl, où elle fait cours à des élèves âgés de six à dix-sept ans : « L'enseignement était rendu très difficile par la faiblesse intellectuelle des enfants, mais la compassion pour les plus pauvres m'en a fait une joie. Je suis partie le 1<sup>er</sup> juillet 1900, lorsque des raisons organisationnelles ont nécessité l'engagement d'un enseignant »

(id). A la rentrée 1900, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1900]

**SCHMIDT Anna, Sœur Maria Mathilde (PPe).** Thionv PPe 1903-1909 et 1916-1918. Née à Gross-Rosseln (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1883, fille de l'instituteur principal (directeur) J. Schmidt. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'école de couture de Petite-Rosselle (O Forbach) pendant deux ans. En 1901, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1903. Le mois suivant, elle succède à Sœur Anna Scholastika Jungers à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1909, pour être affectée dans la troisième classe de filles de l'école primaire de Hayange (O Thionville-ouest). Elle retourne à l'ESF de la PPe à Thionville en mai 1916 pour remplacer Sœur Maria Mathilde Schmidt. A la rentrée suivante, elle reste dans l'établissement comme enseignante dans la classe inférieure. [ADBR 34AL1482, cv rédigé en 1903, et 105AL2637]

**SCHMIDT Anna.** Colm 1909-1910 (remp) et 1911 (id). Née à Colmar en 1887, protestante, fille du facteur-chef Johann Schmidt. Elle fréquente l'ESF municipale de Colmar de l'automne 1895 à l'automne 1904. Elle est confirmée à Colmar en avril 1903, après deux ans de cours de préparation. Après obtention de son diplôme de fin de scolarité à l'ESF, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit en juillet 1907 son examen d'enseignante pour les ESF, sous la présidence de l'*Oberschulrat* Dr. Luthmer. En mai 1908, elle obtient un poste dans un pensionnat à Maidenhead (Angleterre, Berkshire), où elle enseigne l'allemand et le français jusqu'en juillet 1909. Durant ce séjour, elle cherche à approfondir et à perfectionner ses connaissances en anglais. [ADBR 34AL1254, cv rédigé en 1909, et 34AL1255/1]

**SCHMIDT Augustin Anton Albert.** Mtz Mis 1912-1918 (math s.nat). Né à Berrwiller (O Guebwiller) en 1885, catholique, fils du cultivateur Franz Joseph Schmidt et d'Eugenia Schmidt. A la rentrée 1912, il est engagé à l'ESF de la Miséricorde à Metz comme enseignant scientifique. En août 1921, il épouse Célestine Choque à Erzange (dép. Moselle); Il s'agit d'une ancienne élève de l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde. Albert Schmidt meurt à Thionville (id) le 19 mars 1969. [ADBR 34AL1446 et état civil de Berrwiller]◊◊

**SCHMIDT Clara Hedwig Johanna.** Strbg BP 1883-1888. Née à Stralsund (prov. Poméranie) en 1862, protestante, fille de Friedrich Wilhelm Ludwig Schmidt, chef d'orchestre au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie poméranien N°42, et de Susanna Eleonore Woyciechowska. En mars 1881, elle réussit son examen d'institutrice à Metz. Engagée à l'ESF du BP en 1883, elle quitte l'établissement en janvier 1889. [ADBR 34AL1368]

**SCHMIDT E.** Strbg BP 1878-1879. Il enseigne dans une EN de Strasbourg avant d'être engagé à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1368]

**SCHMIDT Elisabeth.** Mtz SC Vi 1892. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1868, fille de Heinrich Schmidt et d'Elisabeth Mander-scheid. Elle fréquente l'ESF municipale de Trèves puis l'institution des Sœurs de ND à Luxembourg. A l'âge de quinze ans, elle entre à l'EN de Mlle Auguste Caspari à Trèves, où elle se prépare à l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Saarb, près de Trèves, en avril 1886. Elle est tout de suite engagée à l'ESF de Warburg. Au bout d'un an, elle abandonne son poste pour cause de maladie et retourne chez sa mère à Trèves, où elle est active les trois années suivantes à l'institution Caspari. De Pâques 1891 à Pâques 1892, elle poursuit ses études au couvent des franciscaines de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). En juin 1892, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement à

la fin de l'année scolaire, pour des raisons de santé. [ADBR 34AL1434, cv rédigé en 1892]

**SCHMIDT Helene.** Mtz Stoe/Kahl 1872-1875. Née à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau) en 1853, protestante, fille d'un maître-menuisier. De 1859 à 1868, elle fréquente la *höhere Bürgerschule* de sa ville natale. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle reste pendant deux années dans la classe la plus haute, jusqu'à sa confirmation. Elle intègre ensuite (mai 1868) le cours complémentaire de l'ESF de la ville, appelée École des demoiselles anglaises. Après en avoir suivi le cursus de trois ans, elle réussit son examen d'État d'enseignante en septembre 1871. Peu après, on lui propose un poste d'enseignante d'allemand dans l'institution « française » des dames Mamer à Metz ; elle accepte la proposition, afin de se perfectionner en français. Ainsi, à partir d'octobre 1871, elle s'occupe de l'initiation à l'anglais ainsi que des cours pour les enfants allemands dans les classes médianes. Suite à la fermeture de l'école Mamer à la fin de l'année scolaire, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Stoecker qui ouvre à la rentrée 1872. Elle quitte l'établissement en décembre 1875 et se marie peu après. Elle fut une enseignante très capable et appréciée, notamment du directeur Kahlenberg, qui dira deux ans après son départ ne pas encore avoir réussi à la remplacer complètement (le directeur Kahlenberg au président de Lorraine, 08.01.1878). [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1872, *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**SCHMIDT Karl.** Mtz Mis 1913-1914. Originaire de Metz. En 1912/13, il effectue son année de stage au lycée de Metz. A la rentrée 1913, il est engagé comme enseignant à l'ESF de la Miséricorde de cette même ville. A l'été 1914, il est incorporé dans l'armée. [ADBR 34AL1446 et 105AL2619]◊◊

**SCHMIDT Klara.** Strbg F 1880 (remp). Née à Obermodern (O Saverne) en 1851, fille d'un pasteur ; sœur de Lina Schmidt (→). Après avoir été préceptrice pendant plusieurs années à Bouxwiller (O Saverne), elle est engagée en janvier 1880 à l'ESF d'Emilie

Fuchs à Strasbourg pour y remplacer sa sœur, laquelle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. Sûrement la Klara Schmidt (→) remplaçante à l'ESF municipale de Mulhouse en 1885. [ADBR 34AL1383]

**SCHMIDT Klara.** Mulh 1885 (remp). Sûrement la Klara Schmidt (→) native d'Obermodern (O Saverne). Elle quitte son poste pour se marier. [ADBR 34AL1267]

**SCHMIDT Louise Caroline ou Lina\*.** Strbg F/Schw 1879 et 1881 + Strbg BP 1888-1889 + Strbg L 1888-1889 + Mulh Do 1889-1895. Née à Postroff (O Sarrebourg) en 1848, protestante, fille d'un pasteur ; sœur de Klara Schmidt (→) née à Obermodern (O Saverne). Peu après sa naissance, son père est muté à Butten (id), puis à Obermodern, où il décède en 1863. Sa mère déménage alors à Bouxwiller (id). Lina Schmidt se prépare pour l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1867. Après avoir enseigné pendant un an dans une école privée à Heidelberg (gd. Bade), elle devient préceptrice aux Pays-Bas, où elle reste jusqu'en 1879. Entre-temps, sa mère a déménagé à Strasbourg. Lina Schmidt retourne quelque temps chez elle, puis entre, en octobre 1879, comme enseignante à l'ESF Fuchs-Schwartz. Elle quitte bientôt son poste (janv. 1880) pour pouvoir suivre les cours de l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit en décembre 1880 l'examen d'enseignante pour les ESF. En mars 1881, elle retrouve l'ESF Fuchs-Schwartz, devenue entre-temps l'ESF Schwartz. Lina Schmidt reste peu de temps dans l'établissement, qu'elle quitte pour retourner aux Pays-Bas, où l'éducation d'une petite fille lui est confiée. En septembre 1888, elle rentre à Strasbourg et devient enseignante à l'ESF du BP et à l'ESF Lindner. En 1889, elle devient directrice de l'ESF Dollfus à Mulhouse, une fonction qu'elle occupe jusqu'à son décès le 13 juillet 1895, suite à une longue maladie. [ADBR 34AL1301, cv rédigé en 1889, 34AL1302, 34AL1369 et 34AL1405, cv rédigé en 1888]

**SCHMIDT Lucie.** Strbg Schm 1910-1911 (all). [ADBR 105AL2588]

**SCHMIDT Lucie.** Strbg An 1916 (remp) et 1918 (aide). Elle effectue un remplacement de deux mois à l'ESF Anschlin au début de l'année 1916. A la rentrée 1918, elle est engagée comme aide dans le même établissement. [ADBR 105AL2599]

**SCHMIDT Luise.** Bschw E <1880-1883. Originnaire de Landau (roy. Bavière, O Palatinat). Elle possède le diplôme d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne à l'ESF Eyrioux à Bischwiller (O Haguenau) au moins à partir de 1880. L'inspecteur scolaire du cercle de Haguenau (Bok) lui trouve un « *ungemein schwaches Gesicht* » (lettre au président de Basse-Alsace, 27.12.1880). Très utile pour la correspondance allemande de Mlle Eyrioux avec les autorités, elle quitte l'établissement en juin 1883. [ADBR 34AL1322]

**SCHMIDT Michel.** Strbg UF <1888-1889 (dess) + Strbg Schm 1892 (id) + Strbg An 1894-1906< (id). Professeur de dessin de l'école municipale des arts décoratifs de Strasbourg. A partir de Pâques 1881, il est actif à l'École Anschlin, qui devient une EMF en mai 1888, puis une ESF en janvier 1894. Il donne également des cours à l'ESF UF jusqu'en mai 1889 et à l'ESF Schmutz durant l'année 1892. [ADBR 34AL1391, 34AL1413 et 34AL1414]

**SCHMIED Margarete.** Mulh Bl 1901-1902. Née à Mulhouse en 1881, protestante, fille du commerçant Karl Schmied et d'Amalie Specht. Pour cause de maladie, elle ne peut aller à l'école qu'à partir de sept ans. Elle entre alors à l'ESF municipale de Mulhouse : « L'école a toujours été pour moi un "établissement de joie" et un "jardin de bonheur". J'ai très tôt souhaité me consacrer un jour entièrement à son service. Cet élan intérieur a grandi avec les années. Bientôt, je me suis sentie appelée par l'enseignement. Loin de s'opposer à mon inclination, mes parents consentirent de bonne grâce à ma demande de pouvoir intégrer l'école normale. J'ai poursuivi dans la joie le but que je m'étais fixé. Avec l'aide de Dieu, j'ai réussi à l'atteindre cette année [1901] » (cv). Pourvue de son diplôme d'enseignante pour les ESF, elle est engagée à l'ESF Blattner à la

rentrée 1901. L'année suivante, elle quitte l'établissement pour une place de préceptrice dans une famille dans la province prussienne de Silésie. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1901]

**SCHMIT Antoinette, Sœur Marie Ambroisine (SC).** StAvd SC 1886-1889 + Btch 1889-1892. Née à Sierck-les-Bains (O Thionville-est) en 1868. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quinze ans. En février 1883, elle entre dans la congrégation SC. Après une préparation de trois ans et demi, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz en août 1886. A la rentrée suivante, elle est appelée à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), où elle succède à Sœur Laura Beineke. A Pâques 1889, elle est nommée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1891/92. [ADBR 34AL1418, cv rédigé en 1889, et 34AL1476]

**SCHMIT Leo Ferdinand.** Mtz Mis 1907-1908 (rel) et 1912-1918 (fr hist péd rel). Né à Thionville en 1880. Il fréquente l'école primaire puis le lycée de sa ville natale. A l'automne 1891, il intègre la *Quarta* du lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne). Il y obtient le baccalauréat sept ans plus tard. A l'automne 1898, il entre au séminaire de Metz, où il étudie la théologie pendant six ans. En juillet 1904, il est ordonné prêtre. Selon le souhait de ses supérieurs, il se rend alors à Rome pour une année. Il s'y adonne aux études théologiques et historiques, qu'il poursuit ensuite à Strasbourg. Il les achève provisoirement en février 1907, en passant et réussissant l'examen d'*Oberlehrer* pour la religion, qui lui donne la faculté d'enseigner dans toutes les classes la religion, l'hébreu et l'histoire. A la fin du mois de juillet 1907, il quitte l'Université de Strasbourg. Le mois suivant, il est nommé chapelain de l'église Notre-Dame à Metz. A la rentrée 1907, il succède au chapelain Joseph Jung comme enseignant de religion à l'ESF de la Miséricorde. En 1908/09, il effectue son année de stage au lycée épiscopal de Montigny. A la rentrée 1912, devenu abbé, il est nommé enseignant à l'ESF de la Miséricorde, où il se charge, en plus de cours de religion, de cours d'histoire,

de français ou encore de pédagogie. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1907, et 34AL1446]◊◊

**SCHMITT**, Gbw 1872 (fr). Enseignant de l'école professionnelle de Mulhouse. [ADBR 34AL1256]

**SCHMITT**, Strbg DPR 1913-1918 (rel) + Strbg Mury 1913-1918 (id). Vicaire de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg. A la rentrée 1913, il reprend l'enseignement du vicaire Deiber à l'ESF de la DPR et à l'ESF Mury. [ADBR 34AL1357 et 34AL1376]

**SCHMITT Katharina Anna, Sœur Apollonia (PPe)**. Bouz 1918. Née à Heimersheim (prov. Rhénanie, O Ahrweiler) en 1897. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis l'ESF de la PPe à Forbach pendant une année. A Pâques 1912, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juin 1915. Trois mois plus tard, elle est nommée institutrice à l'école primaire de filles de plusieurs classes de Hayange (O Thionville-ouest). A la rentrée 1918, elle succède à Sœur Praxedis Scherer à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). [ADBR 105AL2606, cv rédigé en 1918]

**SCHMITT Berta**. Courc 1912 (remp). Née à Niederkirchen (roy. Bavière, O Palatinat) en 1890, protestante, fille d'un pasteur en fonction à Kusel, puis à Spire (id) ; sœur de Maria Schmitt (→). Élève de l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz à l'automne 1910. Elle remplace Dora Oppenrieder à l'ESF de Courcelles-Chaussy pendant une semaine fin juillet et début août 1912. [ADBR 105AL2644]

**SCHMITT Christian**, Strbg Kg 1898-1899 (all). Né à Geudertheim (O Strasbourg-campagne) en 1865, protestant luthérien, fils du tailleur Christian Schmitt et de la couturière Frédérique Knittel. Il fréquente l'ENP de Strasbourg-Neudorf, puis l'EN, où il réussit l'examen d'instituteur en 1885.

Instituteur à Pfulgriesheim (O Strasbourg-campagne), puis à l'école élémentaire protestante du Neudorf, puis à l'école Saint-Thomas à Strasbourg. En 1896, il quitte l'enseignement pour raisons de santé et devient secrétaire à la Bibliothèque impériale et universitaire de Strasbourg. Il est déjà bien connu pour son œuvre littéraire, marquée par un ardent patriotisme allemand. A la rentrée 1898, il est engagé à l'ESF Koebig pour enseigner la poésie allemande. Après 1918, il quitte l'Alsace et est employé à la *Landesbibliothek* de Karlsruhe (Bade), où il meurt en 1928. [ADBR 34AL1409 et KNITTEL Michel, « Schmitt Christian », *NDBA*, 33, p. 3481-3482]

**SCHMITT Susanna Marie Elisabeth, Dr**. Strbg Kg 1911-1912. Née à Heidelberg (gd. Bade) en 1877, protestante luthérienne, fille du *Privatmann* et conseiller municipal Leonhard Schmitt et de Katharina Ernst. Elle fréquente l'école primaire de 1883 à 1886, puis l'ESF de sept classes et enfin l'ENS attachée à cet établissement. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'automne 1895 et celui d'enseignante pour les ESF l'année suivante. Elle enseigne ensuite pendant trois ans. En octobre 1899, elle s'inscrit aux *Gymnasialkursen für Frauen* de Leipzig (roy. Saxe) pour se préparer à passer le baccalauréat. Elle le réussit en septembre 1900 au lycée royal de Dresde-Neustadt (id). Elle étudie ensuite, avec des interruptions, dans les universités de Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), Berlin et Heidelberg, principalement la philosophie, mais aussi la théologie, l'allemand, les sciences politiques et l'histoire. En juillet 1909, elle est reçue docteur en philosophie (secondairement en théologie et en allemand) à l'Université de Heidelberg, avec les félicitations du jury, pour une thèse intitulée *Die unendlichen Modi bei Spinoza*. Elle donne ensuite des cours privés, ce qu'elle faisait déjà pendant ses années d'études. A Pâques 1911, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg ; elle est la seule femme à enseigner dans les cours d'allemand pour étrangères qui sont organisés dans l'établissement à partir de la rentrée 1911. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1910]

**SCHMITT Catherine Emilie.** Strbg UF 1886-1894 (matern). Née à Strasbourg en 1866, protestante luthérienne, fille du meunier Michael Schmitt et d'Emilie Raab ; sœur de Lina (→) et Mina Schmitt (→). En juillet 1885, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice d'école maternelle. En janvier 1886, elle se voit confier l'école maternelle attachée à l'ESF UF, qu'elle dirige jusqu'à sa fermeture en 1894. [ADBR 34AL1378]

**SCHMITT Emma, Sœur Delphine (DPR).** Rib DPR 1873-1893 (ch mus) + Hgn DPR 1893-1903 (id). Née à Nothalten (O Sélestat) en 1856. [ADBR 34AL1305 et 34AL1332]

**SCHMITT Johanna.** Sargm SC 1907-1909. Née à Sarreguemines en 1888, fille de l'agent Jakob Schmitt et de Maria Dejon. Elle fréquente l'ESF SC de sa ville natale à partir de six ans. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1907. Le même mois, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines, en même temps que Josefina Marion. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1907]

**SCHMITT Joseph.** Gbw 1892-1901 (math). Instituteur. [ADBR 34AL1257 et 105AL1254]

**SCHMITT Maria Kleopha, Sœur Marie (DPSJB).** StJB/Fén 1891-1899. Née à Friedolsheim (O Strasbourg-campagne) en 1872, fille du cultivateur Johann Michael Schmitt et d'Anna Maria Heitz. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à neuf ans, puis l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle intègre par la suite le noviciat, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1891. Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. Elle est encore novice à ce moment-là. Plus tard, elle devient Sœur Maria. Elle quitte l'établissement en mars 1899. Elle meurt à Saint-Jean-de-Bassel le 25 octobre 1958. [ADBR 34AL1480, cv rédigé en 1891, et état civil de Friedolsheim]

**SCHMITT Leo.** Mulh 1889-1893 (rel). Né à Kogenheim (O Erstein) en 1863. Il fréquente tout d'abord l'établissement des frères-enseignants de Matzenheim (id) de 1872 à 1876. Les trois dernières années, il reçoit des cours privés de latin. A l'automne 1876, « pour poursuivre ses études de lycée » (cv), il se rend à l'Institution du Bienheureux Père Fourier à Lunéville (départ. Meurthe-et-Moselle), qu'il fréquente de la sixième à la troisième classe. Il rentre en Alsace après l'ouverture du séminaire épiscopal de Zillisheim (O Mulhouse) en 1880, dont il fréquente les classes d'*Ober-Secunda* et de *Prima*. A la fin de l'année scolaire 1882, il réussit son baccalauréat (*Maturitätsprüfung*), comme il est alors d'usage à Zillisheim. Il intègre alors l'Université Leopold-Franzeus d'Innsbruck (Empire austro-hongrois, Tyrol). Pendant deux semestres, il y suit des cours de philosophie, puis s'y consacre pendant huit semestres aux études de théologie, de 1882 à 1887. Ordonné prêtre en juillet 1887, il aide pendant un an le vieux curé Münch de Sand (O Erstein) à accomplir ses fonctions. En décembre 1888, l'évêque de Strasbourg lui confie le poste de vicaire à la *Mariahilfkirche* de Mulhouse. [ADBR 34AL1269, cv rédigé en 1888, et 34AL1270]

**SCHMITT Karoline ou Lina.** Strbg UF 1893-1918 (tm) + Strbg An 1902-1918 (id). Née à Strasbourg en 1874, protestante luthérienne, sixième enfant du meunier Michael Schmitt et d'Emilie Raab ; sœur d'Emilie (→) et Mina Schmitt (→). Baptisée à l'église Saint-Thomas. Elle fréquente l'EMF des diaconesses de six à douze ans, puis l'École Anschlin pendant une année. Le dimanche des Rameaux 1889, elle est confirmée à l'église Saint-Thomas. En février 1890, elle entre à l'école industrielle du *Vaterländischer Frauenverein*, qu'elle fréquente jusqu'en juin 1893. Entre-temps, elle réussit, en juin 1892, l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. En octobre 1893, elle succède à Lucie Oberthür à l'ESF UF. A partir de Pâques 1902, elle occupe, en même temps, les mêmes fonctions à l'ESF Anschlin, où elle succède à Elise Witte. [ADBR 34AL1379, cv rédigé en 1893, et 34AL1414]

**SCHMITT Magdalena Josephine, Sœur Anna Berchmans (PPe).** Forb PPe 1899-1906. Née à Rodemack (O Thionville-est) en 1880, fille de l'instituteur August Schmitt. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) jusqu'à avril 1895, date de son entrée au noviciat du même lieu. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1899 à Metz. De juin jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle remplace l'institutrice principale (directrice) de l'école primaire de filles de Neue Glashütte, commune de Stiring-Wendel (O Forbach). A la rentrée 1899, elle succède à Sœur Franziskus Joseph Zender à l'ESF de la PPe à Forbach. En septembre 1903, elle échoue à l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1904, elle est rappelée au couvent de Peltre pour pouvoir se préparer dans des conditions optimales à le repasser. Elle réussit l'examen à Metz en septembre 1904 et retrouve l'ESF de la PPe à Forbach le mois suivant. Elle décède en août 1906. [ADBR 34AL1426, cv rédigé en 1899, et 34AL1427]

**SCHMITT Maria, Sœur Mathilde (DPSJB).** StJB 1875-1876<. Née à Tromborn (O Boulay) en 1853. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en avril 1875 et est tout de suite nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle gagne par la suite l'école primaire mixte à classe unique de Harthausen (commune de Haguenau). En octobre 1880, elle réussit son examen de service à l'EN de Sélestat. En mai 1881, elle est nommée enseignante au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel. [ADBR 34AL1479]

**SCHMITT Maria.** Courc 1910-1914. Née à Niederkirchen (roy. Bavière, O Palatinat) en 1888, protestante, fille d'un pasteur en fonction à Kusel, puis à Spire (id) ; sœur de Berta Schmitt (→). Élève de l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz à l'automne 1908. Deux ans plus tard, elle succède à Marie Sträb à l'ESF de Courcelles-Chaussy. [ADBR 105AL2644]

**SCHMITT Maria, Sœur Berthilde (DPR).** Mulh DPR 1895-1910. Née à Oberlauterbach (O Wissembourg) en 1875, fille du cultivateur Joseph Schmitt et de Maria Anna Schon. Elle fréquente l'école primaire d'Oberlauterbach de six à quatorze ans. Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'à l'âge de quinze ans, puis se rend à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste jusqu'à ses seize ans révolus. En octobre 1891, elle intègre l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare pendant quatre ans à l'examen d'institutrice. [ADBR 34AL1310, cv rédigé en 1895, et 34AL1313]

**SCHMITT Maria Margaretha, Sœur Maria vom heiligen Herzen (PPe)\*.** Bouz 1888-1903 + Pltr 1903-1904 + Boul 1904<. Née à Forbach en 1865, fille du contremaître Mathias Schmitt. Elle fréquente l'ESF de la PPe de Forbach de six à seize ans. En octobre 1881, elle intègre le noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle réussit l'examen d'institutrice à Beuregard (O Thionville-est) en mars 1884 et est alors nommée enseignante au noviciat de Peltre, afin de pouvoir se préparer en même temps à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juillet 1885. Au mois de novembre de la même année, elle est nommée à l'école de filles privée de Boulay. A Pâques 1888, elle rejoint l'ESF de Bouzonville (O Boulay). A la rentrée 1903, pour des raisons de santé, elle est mutée à l'ESF de Peltre. En septembre 1904, elle devient directrice de l'ESF de Boulay. [ADBR 34AL1420, 34AL1421 et 34AL1452, cv rédigé en 1903]

**SCHMITT Marie Alvine.** Mulh Gu 1880-1881 (remp). Née en 1842. [ADBR 34AL1297]

**SCHMITT Maria Elisabeth Mathilde.** Mulh Bl 1912 + Strbg Mury 1914-1918. Née à Mulhouse en 1893, catholique, fille de Wilhelm Schmitt, enseignant et directeur de la prison pour jeunes, et de Leonie Steinhelber. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente toutes les classes. A la rentrée 1909, elle est admise à l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les

ESF en juillet 1912. Pendant l'année scolaire suivante, elle enseigne à l'ESF Blattner à Mulhouse. Elle séjourne en Angleterre de septembre 1913 à août 1914, date de son retour en Alsace, à Strasbourg, où son père, retraité, a déménagé. A la rentrée 1914, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle est engagée à titre définitif à la rentrée 1915. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1912, et 105AL2581, cv rédigé en 1914]

**SCHMITT Friederike Wilhelmine ou Mina.** Strbg UF 1889-1894. Née à Strasbourg en 1868, protestante luthérienne, fille du meunier Michael Schmitt et d'Emilie Raab ; sœur d'Emilie (→) et Lina Schmitt (→). Elle est baptisée à l'église Saint-Thomas par le pasteur Bühlmann. Elle fréquente l'école maternelle de Mlle Verius, puis, de sept ans jusqu'à sa confirmation, l'ESF du BP. Comme elle a décidé de devenir enseignante, elle fréquente pendant deux ans « un cours à l'École Schoepflin, où [elle est] préparée à l'examen d'entrée à l'école normale impériale d'institutrices de Strasbourg » (cv). Elle réussit cet examen en janvier 1885 et intègre l'EN trois mois plus tard. En mars 1888, elle réussit son examen d'institutrice. Le mois suivant, elle est engagée comme institutrice « dans la classe inférieure de l'école moyenne de Mademoiselle Anschlin, *Niklausstaden* [quai Saint-Nicolas] N°3 à Strasbourg » (cv) (l'établissement devient effectivement, en mai 1888, une EMF). Mina Schmitt quitte l'École Anschlin en avril 1889 pour succéder à Sophie Ganière à l'ESF UF ; en novembre 1890, elle réussit son examen de service. Elle quitte l'établissement en avril 1894. [ADBR 34AL1313 et 34AL1378, cv rédigé en 1889]

**SCHMITT Viktorine, Sœur Marie Seraphine (DPR).** Mulh DPR 1902<. Née à Roppentzwiller (O Altkirch) en 1883, troisième et dernier enfant du cultivateur Georg Schmitt et de Cécilia Brandt. Elle fréquente de six à treize ans l'école primaire d'une seule classe de Roppentzwiller. Après sa sortie de l'école, elle se rend avec sa sœur aînée à Nancy (départ. Meurthe-et-Moselle) « pour apprendre le français, selon le vœu de [leurs] parents » (cv) : « Ma sœur se sentit bientôt si bien chez les sœurs [...] qu'elle

demanda à entrer au couvent. Comme je n'avais plus désormais que de rares contacts avec elle, j'ai eu la nostalgie de la *Heimat*, où je suis finalement rentrée après quinze mois d'absence. Entre-temps, mon frère était entré chez les franciscains à Fulda [prov. Hesse-Nassau]. Il était désormais temps pour moi de choisir un métier. Je me suis décidée, moi aussi, pour l'état religieux. C'est avec un cœur tout à la fois affligé et joyeux que j'ai apporté à ma mère héroïque, qui entre-temps était devenue veuve, ce troisième sacrifice » (cv). Comme elle n'a pas encore l'âge requis pour entrer au couvent de Ribeauvillé, elle fréquente l'ESF de Rouffach (O Guebwiller) pendant une année. A seize ans, elle commence ses études à l'EN du couvent de Ribeauvillé. « Après quatre années d'une préparation minutieuse » (cv), elle réussit l'examen d'institutrice avec vingt-quatre camarades en juillet 1902 au couvent de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1902]

**SCHMITZ Mlle.** Bschw W <1874<. [ADBR 34AL1322]

**SCHMITZ Eduard.** Mtz Kahl 1881-1895. Né à Osterath (prov. Rhénanie, district Düsseldorf) en 1859, catholique. En août 1880, il réussit à Metz l'examen d'instituteur. L'année suivante, il est engagé à l'ESF Kahlenberg, pour succéder à Mathäus Schuster. En novembre 1885, il réussit son examen de service. [ADBR 11AL217 et 11AL218]◊◊

**SCHMITZ Elisabeth Jakoba.** Strbg BP 1913 (stag: dess) + Strbg Mury 1913-1914 (remp: dess) + Colm 1914 (id). Née à Châtenois (O Sélestat) en 1886, protestante, fille du capitaine Schmitz et de Mary de Beaufort. Elle reçoit tout d'abord des cours privés dans la maison parentale, parce que l'ESF de Sélestat est encore « en devenir » (cv) et que la liaison ferroviaire entre Châtenois et Sélestat est « très mauvaise » (cv). Ses précepteurs dans les matières élémentaires sont pendant cinq ans les instituteurs Graff, Lutz et Paulus de Châtenois. En outre, le précepteur de ses frères, le candidat en théologie Kornys, lui enseigne la religion, la dissertation allemande

et le calcul. Son père dispense lui-même l'enseignement de la langue française, de l'histoire et de la géographie. Elle est confirmée par le pasteur de division Müller. A seize ans, elle passe un an chez sa tante, à Glogau (prov. Silésie), où elle reçoit un enseignement en français, en littérature allemande, en dessin et en travaux manuels. Elle séjourne ensuite pendant un semestre à Paris, où elle s'exerce de manière pratique en français et continue sa formation en dessin. A l'automne 1906, elle intègre l'école des arts décoratifs de Strasbourg, dont elle interrompt la fréquentation par un séjour de plusieurs mois à Berlin et à Amsterdam. A l'automne 1912, elle réussit l'examen de professeur de dessin. A partir de janvier 1913, elle effectue son année de stage à l'ESF du BP, sous la direction du directeur Nieden. En septembre 1913, elle est engagée à l'ESF Mury pour remplacer Anna Zeime, alors détachée temporairement à l'ESF municipale de Strasbourg. En janvier 1914, elle est appelée à l'ESF municipale de Colmar pour un autre remplacement. Elle a réalisé les illustrations du petit livre *Elsässer Sprichle und Liedle*, paru aux éditions Elsässischen Rundschau. [ADBR 34AL1255/2, cv rédigé en 1913, et 34AL1376]

**SCHMITZ Franziska\***. Mtz SC Vi 1881-1883 + Thionv sub 1886-1896. Née à Nievenheim (prov. Rhénanie) en 1861, catholique, nièce du directeur d'EN Schmitz. En février 1880, elle réussit l'examen d'institutrice à Düsseldorf (id). A la rentrée 1881, elle succède à Louise Bensel à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. En août 1884, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Düsseldorf. A Pâques 1886, elle succède à Katharina Barbieux à l'ESF de Margareta Müller à Thionville. A Pâques 1892, elle succède à Margareta Müller à la tête de l'établissement. Elle est alors tenue de passer l'examen de directrice pour les ESF, mais comme sa santé ne lui permet pas de mener de front son travail et la préparation à l'examen, les autorités scolaires, compte tenu de ses qualités d'enseignante, finissent par l'en dispenser. En juillet 1896, elle abandonne l'ESF pour raisons de santé. Après quatre mois sans affectation, elle devient, en novembre 1896, institutrice à l'école primaire de filles à classe unique

d'Althorn (O Sarreguemines). Toujours souffrante, elle prend bientôt sa retraite et part s'installer à Nievenheim. Comme sa situation matérielle est difficile, notamment depuis qu'elle a cédé à perte l'ESF subventionnée de Thionville, elle demande aux hautes autorités scolaires d'Alsace-Lorraine une aide financière de 900 Mark. 150 Mark lui sont accordés. [ADBR 34AL1433, 34AL1483, 34AL1484 et 34AL1487]

**SCHMITZ Joseph.** Colm 1876-1878 (call ; all). Né à Nievenheim (prov. Rhénanie) en 1827, catholique. Formé à l'EN de Kempen (id). Après avoir été instituteur pendant deux ans dans une école paroissiale, il est nommé instituteur principal (directeur) à l'école primaire de Buderich (prov. Rhénanie) en décembre 1851. D'automne 1854 à mai 1873, il exerce les mêmes fonctions à l'école primaire d'Osterath (id). Il est ensuite actif pendant deux ans à l'EN de Lauterbourg (O Wissembourg). D'avril 1875 à septembre 1878, il est *Oberlehrer* à l'EN d'instituteurs II de Colmar. Nommé *Oberlehrer* à l'EN d'instituteurs de Metz en septembre 1878, il dirige l'établissement à partir de septembre 1880. [ADBR 34AL1250 et 105AL1369, dossier personnel]

**SCHMUTZ Eugenia.** Molsh 1918<. Née à Boersch (O Molsheim) en 1896, catholique, fille du propriétaire de vignes Gustave Schmutz. Elle fréquente pendant trois ans l'ENS attachée à l'ESF ND de Strasbourg et réussit l'examen théorique d'enseignante pour les ESF en juillet 1916 à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juillet 1917, elle réussit dans le même établissement son examen pratique. A la rentrée 1918, elle est engagée à l'ESF de Molsheim. [ADBR 105AL2566]

**SCHMUTZ Julie\***. Strbg UF 1875-1887 + Strbg Schm 1887-1918. Née à Sundhouse (O Sélestat) en 1847, protestante, fille de Jean Jacques Schmutz, laboureur, et de Marie Ursule Urban ; tante d'Emma Truschel (→). Elle réussit le brevet de capacité pour l'enseignement primaire à Strasbourg en août 1866. En octobre 1866, elle est nommée institutrice à l'école de filles de Gerstheim.

En juillet 1875, elle prend en charge la classe inférieure de l'école protestante mixte de la même commune. A l'automne suivant, elle est engagée à l'ESF UF à Strasbourg. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en novembre 1885 et celui de directrice pour les ESF en décembre 1885. Elle fonde sa propre ESF à Strasbourg en 1887. [ADBR 34AL1378, 34AL1391 et 105AL2588 et état civil de Sundhouse]

**SCHMUTZ Luise.** Strbg Kl 1906-1907. Née à Kutzenhausen (O Wissembourg) en 1885, protestante, fille du pasteur Emil Schmutz. Elle réussit sa première instruction à l'école primaire de Weinbourg (O Saverne), où son père a été muté en 1890. A partir de douze ans, elle fréquente l'ESF de Bouxwiller (O Saverne). Elle entre ensuite à l'ESF du BP à Strasbourg. A l'automne 1902, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. A la rentrée suivante, elle est engagée dans une ESF (*Töchterinstitut*) à Pforzheim (gd. Bade), où elle reste active pendant une année. En septembre 1906, elle succède à Johanna Weiss à l'ESF Klein. Elle quitte l'établissement en décembre 1907, suite à ses fiançailles. [ADBR 34AL1385, cv rédigé en 1906, et 34AL1386]

**SCHNAKENBERG, Dr.** Strbg Kg 1892-1894 (géo). *Oberlehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1892. [ADBR 34AL1408]

**SCHNÉE.** Hgn 1878-1879 (math s.nat) et 1880< (s.nat). Enseignant du lycée de Haguenau, il succède à son collègue Schilke à l'ESF en 1878, mais cesse son activité dans l'établissement en 1879. A partir de Pâques 1880, il y intervient à nouveau, succédant à son collègue Stroux. [ADBR 34AL1326 et 34AL1327]

**SCHNEE, Prof.** Sargm 1916-1918 (math). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines, il donne des cours à l'ESF municipale à partir de la rentrée 1916, dans le cadre de l'adaptation de l'établissement à la réforme

de l'enseignement secondaire féminin en Alsace-Lorraine. [ADBR 105AL2628]

**SCHNÉE Caroline Pauline\*.** Schltg 1870-1875<. Née à Strasbourg. En avril 1859, elle obtient, dans sa ville natale, le brevet de capacité pour l'enseignement primaire. L'année suivante, elle devient sous-maîtresse au pensionnat Roederer. En 1864, elle abandonne cette fonction pour enseigner dans un autre établissement strasbourgeois, l'école Enseignement, N°18 rue de l'Ail (future ESF UF). A l'été 1870, elle ouvre à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne) un « pensionnat primaire avec internat » N°151 rue dite Kleinrieth. Un professeur et deux sous-maîtresses doivent appliquer avec elle un programme de caractère nettement secondaire : « Enseignement de la langue et de la littérature françaises, enseignement de la langue et de la littérature allemandes, histoire sainte et histoire profane, géographie, arithmétique, principales notions de sciences naturelles, calligraphie, ouvrages à l'aiguille ; leçons d'agrément : langue anglaise, musique et dessin ». Après l'annexion, l'établissement est compté parmi les ESF. En juin 1873, le président de Basse-Alsace retire sa demande de subvention, car il s'avère que l'ESF Schnée reçoit « seulement dix enfants allemands » (ADBR 34AL1247, lettre au président supérieur, 20.06.1873). [ADBR 1TP/PRI101, 34AL1247 et 34AL1415]

**SCHNEE Magdalena, Sœur Hombelina ou Lina (DPR).** Strbg DPR 1876-1893. Née à Ribeauvillé en 1850. Elle est active à Hochfelden (O Strasbourg-campagne) jusqu'en 1876. La supérieure de l'ESF de la DPR à Strasbourg pense alors qu'elle possède « les connaissances, le talent et les qualités nécessaires pour l'école » afin de succéder à Sœur Bendélé (la supérieure au président de Basse-Alsace, 27.03.1876). Elle rejoint l'établissement en mars 1876. [ADBR 34AL1353]

**SCHNEEGANS, Dr.** Strbg Kg 1889-1892 (fr). *Hilfslehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg, il reprend les cours de l'instituteur Schwab à l'ESF Koebig à la rentrée 1889. [ADBR 34AL1408]

**SCHNEIDER Mlle.** Gbw 1880-1885.  
[ADBR 34AL1256]

**SCHNEIDER.** Bxw 1897-1905 (rel).  
Catholique. Instituteur. [ADBR 34AL1321]

**SCHNEIDER Mlle.** Forb 1905-1906 (ch tm). A la rentrée 1905, elle quitte Hombourg-Haut (O Forbach) pour succéder à Mlle Schaeffer à l'école primaire protestante de Forbach. Elle reprend en même temps ses cours à l'ESF municipale de la ville. [ADBR 34AL1489]

**SCHNEIDER.** Strbg DC 1915-1918 (rel).  
Vicaire. Il reprend en juin 1915 les cours du vicaire Isidor Foesser à l'ESF de la DC à Strasbourg. [ADBR 105AL2572]

**SCHNEIDER Anna.** Strbg BP 1902-1903 (aide) + Strbg Schm 1903-1904 (id). Née à Sierck-les-Bains (O Thionville-est) en 1883, protestante, fille du secrétaire de tribunal de première instance Heinrich Schneider. « En l'absence d'école protestante » (cv), elle fréquente l'école catholique de Sierck. Comme on y utilise le français, elle apprend cette langue en même temps que l'allemand : « Je maîtrise par conséquent les deux langues quasiment à égalité » (cv). Au bout de quelques années, son père est muté à Sarrebourg. Une nouvelle mutation conduit la famille à Brumath (O Strasbourg-campagne) seulement trois mois plus tard. De 1892 à 1896, Anna Schneider y fréquente l'école primaire et reçoit encore des cours de français à côté. A Pâques 1896, elle entre comme interne dans la quatrième classe de l'ESF du BP à Strasbourg. Elle intègre plus tard l'ENS attachée à l'établissement et réussit en juillet 1902 l'examen d'enseignante pour les ESF. Mlle Berger et le Dr. Niden lui permettent alors d'enseigner pendant une année à l'ESF du BP (1902/03). [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1903]

**SCHNEIDER Anna Margareta Maria, Sœur Leonie Joseph (PPE).** Dz 1889-1912 (matern). Née à Guénange (O Thionville-est) en 1864, fille du marchand de bois Franz Schneider. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'à

son entrée en octobre 1886 au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle est formée au métier d'enseignante d'école maternelle. En octobre 1888, elle est nommée directrice provisoire de l'école maternelle communale de Dieuze (O Château-Salins), où elle remplace la directrice malade, laquelle retourne à son poste en avril 1889. Sœur Leonie Joseph Schneider regagne alors le couvent de Peltre. Le mois suivant, elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) l'examen de directrice d'école maternelle. Le mois d'après, elle est nommée à la tête de l'école maternelle privée de Dieuze, qui se voit rattachée à la rentrée 1889 à la nouvelle ESF de cette ville. Elle quitte l'établissement en avril 1912, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1423, cv rédigé en 1889, et 105AL2608]

**SCHNEIDER Antonie ou Ida.** Mulh 1891-1901 (gym tm). Elle quitte l'établissement en 1901 pour partir à la retraite. [ADBR 34AL1270 et 34AL1272]

**SCHNEIDER Antonie.** Lttb 1910. Née à Wittersheim (O Haguenau) en 1889, catholique, fille de l'instituteur Anton Schneider (†1917) et de Josephine Criqui ; sœur de Cécilie Schneider (→). En août 1894, son père est muté à Bouxwiller (O Saverne). Elle entre en 1896 à l'ESF de la ville. Après avoir quitté cette école et émis le souhait de devenir enseignante, elle fréquente à partir de l'automne 1906 l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. En septembre 1909, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1910]

**SCHNEIDER Bertha Emma.** Sav 1888-1918<. Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1870, catholique, fille de Geoffroi Schneider, fabricant de savon ; sœur de Marie Schneider (→). En juillet 1888, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle remplace Pauline Koblenz à l'ESF de Saverne à la rentrée 1888, et lui succède lorsque celle-ci abandonne son poste. Après la Première Guerre mondiale, elle dirigera l'établissement (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1322 et 34AL1400]

**SCHNEIDER Cécilie.** SrU 1909-1920<. Née à Wittersheim (O Haguenau) en 1886, catholique, fille de l'instituteur Anton Schneider (†1917) et de Josephine Criqui ; sœur d'Antonie Schneider (→). Elle fréquente pendant deux ans l'école des filles de sa commune natale, puis, de l'automne 1894 à l'automne 1902, l'ESF de Bouxwiller (O Saverne). Elle intègre ensuite l'ESF subventionnée de Colmar puis l'ENS attachée à l'établissement. En septembre 1906, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En février 1907, elle devient préceptrice dans la famille Eickenscheidt à Kray, près d'Essen (prov. Rhénanie). Pour se perfectionner en français, elle se rend ensuite comme enseignante au pensionnat de Mlle Charton à Commercy (départ. Meuse), où elle reste jusqu'à Pâques 1908. Elle trouve alors un poste d'enseignante à Birkenwald (O Saverne). A l'automne 1909, elle est engagée à l'ESF de Sarre-Union (id), à l'occasion de l'ouverture d'une seconde classe. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale et sa transformation en école primaire supérieure de jeunes filles. [ADBR 105AL2601, cv rédigé en 1909, et 105AL2602]

**SCHNEIDER Constance, née VEINAND.** Mtz Kahn 1874-1884<. Née à Bousse (O Thionville-est) en 1851. Après deux ans passés à l'EN de Metz (Minaglia), elle réussit l'examen du brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles en avril 1870. Institutrice à Norroy-le-Veneur (O Metz-campagne) de 1871 à 1873, elle abandonne volontairement son poste pour apprendre le métier de télégraphiste à Strasbourg, où elle se marie avec August Schneider. En novembre 1874, elle retourne en Lorraine pour succéder à Mlle Kahn à l'ESF Kahn de Metz. [ADBR 11AL223]

**SCHNEIDER Elisabeth.** Mtz SC Ge 1909-1911 + Strbg Kg 1912-1913. Née à Heistert, près de Kall (prov. Rhénanie), dans l'Eifel en 1890, catholique, fille de l'instituteur Heinrich Schneider et de Margareta Börcks. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de douze ans. A Pâques 1902, elle entre à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle intègre

ensuite l'ENS attachée à l'ESF SC à Sarreguemines, où elle se prépare pendant trois ans à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1909. Elle succède alors à Lina Buchheit à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1910/11. A la rentrée 1912, elle est engagée à l'ESF Koebig. Elle quitte soudainement son poste le 27 janvier 1913, sans laisser d'adresse. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1912, et 34AL1432, cv rédigé en 1909]

**SCHNEIDER Emil.** Mulh Do 1877< (dess). Enseignant de l'EMG de Mulhouse [ADBR 34AL1301]

**SCHNEIDER Sophie Ernestine.** Strbg UF 1874-1875 (aide). Fille de l'administrateur de la « Heimath », un foyer pour travailleurs itinérants fondé à Strasbourg en 1874 par la mission intérieure protestante. En octobre 1874, Ernestine Schneider succède à Mathilde Bernhardt comme aide-enseignante à l'ESF UF à Strasbourg. Elle n'a qu'un brevet français, mais l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) estime qu'elle parle suffisamment l'allemand ; elle doit toutefois passer un examen allemand à Pâques 1875. Elle ne le fait pas, car elle envisage alors de quitter l'enseignement pour se marier. C'est ce qu'elle fait en juin 1875. [ADBR 34AL1378]

**SCHNEIDER Georgine.** Mulh 1917 (remp). Née à Mulhouse en 1896, protestante, fille d'un chef-postier. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de sa ville natale de 1911 à 1915. [ADBR 105AL1239]

**SCHNEIDER Helena.** Rib 1915-1916. Née à Sarrebourg en 1894, protestante, fille du fondé de pouvoir Eugen Schneider et de Helena Weber. Elle fréquente l'ESF subventionnée puis municipale de Sarrebourg de l'automne 1900 à l'automne 1909, puis effectue sa dixième année scolaire à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). A l'automne 1910, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles, qu'elle quitte trois ans plus tard après avoir réussi à Metz l'examen

théorique d'enseignante pour les ESF. Elle effectue son année pratique à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, où elle réussit l'examen pratique d'enseignante pour les ESF en juillet 1914. Elle se dirige alors vers l'enseignement primaire et est active comme remplaçante à Fénétrange (O Sarrebourg) de l'automne 1914 à Pâques 1915, puis à Lixheim (id) jusqu'en septembre 1915. [ADBR 34AL1280, cv rédigé en 1915]

**SCHNEIDER Lotte.** Mulh Gu 1879 (remp). [ADBR 34AL1297]

**SCHNEIDER Margareta, Sœur Basilia (Mis).** Mtz Mis 1910-1911 (aide: matern). Née à Zerbst (d. Anhalt) en 1888, fille du commerçant Philipp Schneider et de Luise Wehling. Elle fréquente l'EM de sa ville natale de six à quatorze ans, puis le *Pestalozzi-Fröbel-Seminar* à Leipzig (roy. Saxe) pendant deux ans, d'où elle sort en 1904 avec un diplôme d'enseignante d'école maternelle. En 1907, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). A partir de 1909, elle est active à l'école maternelle de Herten (prov. Westphalie). A la rentrée 1910, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour décharger Sœur Cyrilla Heile d'une partie de son enseignement. [ADBR 34AL1445, cv rédigé en 1910]

**SCHNEIDER Maria, Sœur Alena (SC).** Btch 1909-1918 (aide: matern). Née à Manderen (O Thionville-est) en 1882, fille du maître-tailleur Peter Schneider et d'Elisabeth Freistroffer, domiciliés à Sierck-les-Bains (id). Elle fréquente l'école primaire de cette localité jusqu'à ses treize ans. A l'automne 1898, elle entre au noviciat SC de Metz, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante d'école maternelle, qu'elle réussit en mai 1901. En octobre 1902, elle est nommée à l'école maternelle de Réchicourt-le-Château (O Sarrebourg). A la rentrée 1909, elle succède à Sœur Victoria Maria Gueury à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 105AL2603, cv rédigé en 1909]

**SCHNEIDER Marie.** Sav 1892-1897 (tm). Catholique, fille de Geoffroi Schneider,

fabricant de savon à Bischwiller ; sœur de Bertha Schneider (→). Elle enseigne dans l'établissement à partir de Pâques 1892. En octobre 1897, elle est mise en congé pour cause de maladie. Elle décède en février 1898. [ADBR 34AL1400 et 34AL1401]

**SCHNEIDER Marie Salome.** Strbg UF 1887-1890 (fr rel tm). Née à Westhoffen (O Molsheim) en 1840, protestante. En août 1860, elle obtient le brevet de capacité à Strasbourg. Institutrice à la retraite depuis janvier 1887, elle est engagée comme aide à l'ESF UF en mai de la même année, suite au congé de Justine Fuchs. Pour l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), elle est, « malgré son âge, incontestablement la meilleure enseignante de la maison » (21.10.1888, note à l'*Oberschulrat*). [ADBR 34AL1378]

**SCHNEIDER Martha\*.** Strbg Kg 1908-1909 + Bschw 1909-1912 + Sav 1912-1918. En juin 1908, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau), à l'occasion de l'ouverture d'une classe supplémentaire. En décembre 1911, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. L'année suivante, elle succède à Emma Trill à la direction de l'ESF de Saverne. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> janvier 1919. Il s'agit sans doute de Martha Schneider née à Metz en 1877, protestante, fille d'un secrétaire des chemins de fer, qui fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1893 et 1896. [ADBR 34AL1410, 105AL2593 et 1045W8 et *Jahresbericht* Bischwiller 1913, p. 15]

**SCHNEIDER Théodore, Dr.** Mulh Gr/R 1868-1877 (s.nat). Né à Landau (roy. Bavière, O Palatinat). Il s'établit très tôt à Strasbourg. Professeur à l'école professionnelle de Mulhouse, il enseigne la physique et la chimie aux cours secondaires de filles qui ouvrent en 1868. Il poursuit cette activité après l'annexion, les cours étant devenus l'ESF Grisch puis Russ. Il prétend ne pas comprendre ni parler parfaitement l'allemand, mais le directeur du cercle de Mulhouse et le directeur de l'École professionnelle (Cherbuliez) sont convaincus du contraire (ADBR 11AL208, note du

directeur du cercle, 27.12.1876). En janvier 1877, il est sommé d'abandonner son activité annexe pour le 31 mars, car il n'a pas demandé d'autorisation pour l'exercer. La demande de clémence du directeur Russ n'y change rien. [AN F<sup>17</sup> 8756, ADBR 11AL207 et 11AL208]

**SCHNELL Juliette.** Dorl 1913-1914. Née à Strasbourg en 1893, protestante, fille de Wilhelm Schnell, fondé de pouvoir dans une banque. Elle fréquente l'ESF Schwartz à partir de six ans. A Pâques 1908, elle quitte l'établissement et intègre la deuxième classe de l'ESF du BP. A l'automne 1909, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF, où elle réussit son examen d'enseignante en juin 1912. En décembre 1913, elle est engagée au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1913]

**SCHNELL Karoline ou Lili.** Bschh 1903-1906. Née à Strasbourg en 1881, protestante, fille d'un représentant strasbourgeois de la Banque de Mulhouse : « Ma prime enfance s'est écoulée dans la joie, jusqu'à ce qu'un malheureux accident ne provoque chez moi une coxalgie, dont la guérison a nécessité trois années. Depuis cette époque, je suis, Dieu soit loué, complètement rétablie. Comme seule marque de l'accident, il me reste un raccourcissement de la jambe gauche ». De neuf à dix-sept ans, elle fréquente l'ESF Schmutz. Elle est confirmée par le pasteur Will. Comme elle souhaite devenir enseignante depuis qu'elle est petite fille, elle entre à Pâques 1898 à l'ESF municipale. En septembre 1899, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. Une courte interruption de ses études pour cause de maladie ne l'empêche pas de réussir son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1903. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), pour succéder à Luise Roth : « Avec l'aide miséricordieuse de Dieu et un travail constant et infatigable, j'espère que je pourrai satisfaire au poste que Mademoiselle Bechthold, directrice de l'école supérieure de filles de Bischheim près de Strasbourg, souhaite me confier dans son école. Je ne cesserai de vouloir accomplir mon devoir pour le mieux, consciencieusement et

fidèlement, afin de me montrer toujours digne de la confiance de Mademoiselle Bechthold » (cv). [ADBR 105AL2600, cv rédigé en 1903]

**SCHNEPF Friedrich Wilhelm.** Altk 1890-1904 (rel). Né à Ebhausen (roy. Wurtemberg). Pasteur réformé d'Altkirch de 1880 à 1904. [ADBR 34AL1284 et Bopp, p. 491]

**SCHNEPP.** Strbg Sg 1912-1914 (math). *Oberlehrer*. Il donne des cours à l'ESF-institution Saigey à partir de la rentrée 1912. Il est mobilisé à l'été 1914 comme *Vizefeldwebel* de la *Landwehr* à l'*Ersatzbataillon des Fussartillerie Regiments N°10*, dépôt des recrues N°1 à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne). [ADBR 34AL1389 et 105AL2587]

**SCHNITZLER Mlle.** Bschw W <1874<. [ADBR 34AL1322]

**SCHNITZLER Maria, Sœur Maria von den Engeln (SC).** Sargm SC 1900-1902 + Mtz SC Vi 1902-1903 + Mtz SC Ma 1909-1912 + Rstf 1912-1917. Née à Cuvry (O Metz-campagne) en 1878, fille de l'entrepreneur en bâtiment Georg Schnitzler et d'Auguste Antoine. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale à partir de six ans, puis l'école de filles privée de Bouzonville (O Boulay) pendant trois ans, puis l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz jusqu'à l'âge de quinze ans. En 1895, elle entre au noviciat de la congrégation SC et se prépare alors à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1899. A Pâques 1900, elle est nommée enseignante à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1902, elle succède à Sœur Viktor Evrard à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle cesse ses fonctions en février 1903, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle passe avec succès en septembre de la même année. Après quatre ans et demi d'activité à l'EMF SC de Sarralbe (O Forbach), elle est affectée en 1909 à l'ESF de la rue Mazelle à Metz. En septembre 1912, elle est nommée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Au printemps 1917, elle n'enseigne plus qu'aux orphelins de l'hospice

civil Saint-Nicolas de Metz évacués à l'ESF de Rustroff, car la sœur de Saint-Vincent qui s'occupait de leur instruction a été appelée à l'hôpital militaire de réserve à Metz. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1902, 34AL1474, cv rédigé en 1900, 105AL2622, cv rédigé en 1912, et 105AL2623]

**SCHOBING Joseph.** SMaM 1873-1874 (dess). Né à Ammerschwihir (O Ribeauvillé) en 1841, catholique. Il fréquente « les écoles communales » de Kaysersberg (id) jusqu'à l'âge de quatorze ans (cv). Il devient alors commissaire surveillant à la filature de Monsieur Schoen, où il travaille jusqu'en mai 1856. Il est ensuite employé pendant huit mois à l'enregistrement à Colmar, chez Monsieur Deloche. De février 1857 à février 1859, il suit « le cours d'école normale à l'établissement d'Ebersmunster [O Sélestat], tenu par la Société de Marie » (cv). De février à octobre 1860, il est instituteur à Soufflenheim (O Haguenau) ; d'octobre 1860 à octobre 1861, à l'Institut Sainte-Marie à Strasbourg ; d'octobre 1861 à Pâques 1863, à Moyeuivre-Grande (O Thionville-ouest) ; d'automne 1863 à septembre 1864, à La Bresse (départ. Vosges) ; de septembre 1864 à août 1866, à l'Institut Sainte-Marie à Saint-Dié (id). En août 1866, il obtient le « Brevet simple » à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle). De septembre 1866 à novembre 1867, il est « Maître d'études » au collège de Guebwiller, puis redevient instituteur : à Mulhouse de novembre 1867 à octobre 1868 ; à Sainte-Marie-aux-Chênes, près de Metz, d'octobre 1868 à octobre 1869. Pendant cette dernière période, il obtient à Metz « un diplôme pour la langue allemande et le dessin » (cv). D'octobre 1869 à mai 1871, il est « Maître de français » au lycée de Metz (cv). A partir d'octobre 1871, il est instituteur et enseignant technique au collège de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). A partir de 1873, il enseigne également à l'ESF de la ville, mais il abandonne cette activité dès l'année suivante, sûrement sous la pression des autres enseignants du collège, comme le pense le directeur de l'ESF (ADBR 34AL1259, Heinrich Bockhorst à la Présidence de Haute-Alsace, 19.04.1874). [ADBR 34AL1259 et 105AL1375, dossier personnel, cv rédigé en français en 1873]

**SCHOCH Emilie.** SMaM 1887-1889 + Mulh Do 1889-1898 + Mulh Z 1892-1896 (ang). Née à Paris en 1859, protestante. Elle fréquente une école privée jusqu'en 1872, puis rejoint l'ESF municipale de Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'en 1878. Elle enseigne ensuite pendant deux ans et demi dans un pensionnat en Angleterre. En 1884, après une préparation de deux ans à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite active comme préceptrice jusqu'en 1887, puis comme enseignante à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) jusqu'en 1889. Elle trouve alors un poste à l'ESF Dollfus à Mulhouse. A la rentrée 1892, elle reprend également les cours de Julie Mansbendel à l'ESF Zimmermann, où elle enseigne jusqu'à la fermeture de l'établissement à l'été 1896. En 1898, elle quitte l'ESF Dollfus pour s'occuper de son père, devenu veuf. [ADBR 11AL208, 34AL1261, 34AL1262, 34AL1301, cv rédigé en 1889, 34AL1303 et 105AL2536]

**SCHOEHL.** Strbg BP 1879-1882 (all). Enseignant à l'EN d'instituteurs de Strasbourg. En mai 1882, il cesse son enseignement à l'ESF du BP pour cause de mutation. [ADBR 34AL1368]

**SCHOEN Elise.** Mulh Be 1876-1877 et 1879-1881 (all). Née en 1855. Elle réussit un examen d'enseignante à Colmar en octobre 1875. En 1876 et 1877, elle enseigne à l'ESF Becker à Mulhouse, qu'elle doit quitter pour raisons de santé, mais qu'elle retrouve en juin 1879. [ADBR 11AL211]

**SCHOEN Margaretha.** Mulh Do 1889 (remp) + Mulh B1 1892 (id). Née à Cernay (O Thann) en 1867, protestante, fille de pasteur. Elle reçoit sa première instruction chez son père. D'octobre 1879 à Pâques 1881, elle fréquente l'école primaire protestante de Cernay, d'abord dirigée par l'instituteur Weckser, puis par Monsieur Toussaint. A sa sortie de l'école, son père s'occupe à nouveau de son instruction, jusqu'à son entrée en septembre 1884 à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, où elle réussit son examen

d'enseignante pour les ESF à l'été 1887. Elle retourne alors chez ses parents à Cernay, où elle remplace pendant un mois l'instituteur de l'école primaire protestante. [ADBR 34AL1297 et 34AL1301, cv rédigé en 1889]

**SCHOEN Marie Theresia Theodora.** Colm 1897-1902 (rel). Née à Colmar en 1873, catholique, fille de Carl Gustav Ferdinand August Schön, conseiller à la cour d'appel, natif d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), et de Marie Caroline Josephine Hubertine Havers. Elle quitte son poste pour raisons de santé. [ADBR 34AL1252 et état civil de Colmar]

**SCHOENERMARK.** Mtz 1901-1904 (rel). Pasteur de division. Il reprend l'enseignement de Paul Walther à l'ESF municipale de Metz en avril 1901. En juillet 1904, il est muté à Küstrin (prov. Brandebourg). [ADBR 34AL1437]

**SCHOENHAUPT Emma Eugénie Aimée.** Strbg Bg 1905 (remp) + Strbg Sg 1906-1907 + Strbg L 1907-1913 + Strbg 1913-1918<. Née à Sierentz (O Mulhouse) en 1885, protestante, fille du trésorier Gustav Schoenhaupt et d'Emma Eugénie Menegoz. En février 1892, ce dernier est muté à Molsheim. A Pâques 1892, elle entre à l'école primaire protestante de cette ville. En mai 1893, son père est muté à Forbach, où elle fréquente l'ESF catholique jusqu'à l'automne 1900, date de son entrée, comme interne, à l'ESF du BP à Strasbourg. En 1902, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. Suite à la mutation de son père à Strasbourg, elle devient externe à partir de l'automne 1903 (son père décède le 2 septembre 1903, sa mère s'installe à Strasbourg au mois d'octobre suivant). En juin 1905, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En juillet et début août 1905, elle effectue un remplacement à Barr (O Sélestat). Après cette époque, elle enseigne peu, pour raisons de santé : elle donne quand même quelques heures de soutien en français à l'ESF Boegner, où elle remplace également Emilie Hartmann fin novembre et début décembre 1905. En avril 1906, elle est engagée à l'ESF-institution Saigy à Strasbourg. Elle

quitte cet établissement à la rentrée 1907 pour rejoindre l'ESF Lindner. Elle est engagée comme enseignante de l'ESF municipale de Strasbourg suite à l'agrandissement de l'établissement en 1913. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1389, cv rédigé en 1906, 34AL1404, cv rédigé en 1905, et 34AL1407 et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14]

**SCHOETTEL Salomé.** Strbg Vo <1884<. [AMS 2MW615, liste de 1884]

**SCHOLL, Sœur Luise Brigitte (PPE).** Pltr 1903-1907< (tm). Née à Sarrebruck (prov. Rhénanie) en 1880, fille de l'employé des chemins de fer Johann Scholl. Elle fréquente l'ESF de sa ville natale jusqu'à quinze ans, puis l'école industrielle de cette même ville pendant deux ans. En avril 1897, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en 1900. Elle est ensuite active au couvent de Peltre. En avril 1903, elle succède à Sœur Camille Solgne à l'ESF attachée à ce couvent. [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1903]

**SCHOLL Franziska.** Rstf 1885< (all). Née à Rüdeshelm (prov. Hesse-Nassau) en 1860, catholique. En avril 1885, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Montabaur (id). A la rentrée suivante, elle succède à Hildegard Werneke à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 34AL1453]

**SCHOMMER Gertrud, Sœur Ignatia (SC).** Rstf 1909-1912. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1888, fille du commerçant Franz Schommer et de Katharina Elisabeth Becker ; sœur de Susanna Schommer (→). Elle fréquente l'ESF des ursulines à Trèves de six à onze ans, puis le pensionnat des Sœurs de la PPE à Fillières (dép. Meurthe-et-Moselle) jusqu'à l'âge de treize ans. En 1901, elle entre à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat SC de Sablon (O Metz-campagne) à Pâques 1904. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en

janvier 1908. Elle se prépare ensuite à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle compte passer à l'automne 1911. Entre-temps, en avril 1909, elle succède à Sœur Maria Andrea Rotthoff à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement en avril 1912. [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1909]

**SCHOMMER Susanna, Sœur Albertina (SC).** Mtz SC Ge 1906-1913. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1884, fille du commerçant Franz Schommer et de Katharina Elisabeth Becker ; sœur de Gertrud Schommer (→). Elle fréquente l'ESF de Mlle Auguste Caspari dans sa ville natale de cinq à onze ans. Elle reste dans l'établissement repris par les ursulines jusqu'à ses quatorze ans. A quinze ans, elle gagne l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). A l'automne 1901, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Sablon (O Metz-campagne) et se prépare passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1905. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). En avril 1906, elle succède à Alice Hartmann – donc à Sœur Romuald Lamarque – à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte la congrégation à la fin de l'année scolaire 1912/13. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1906, et 105AL2612]

**SCHONT Elisa, Sœur Saint-François d'Assise (SC).** Sargm SC 1881-1884 (matern) et 1887-1893 (id). Née à Berg (O Forbach) en 1858, fille de Nicolaus Schont et d'Elisabetha Becker. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis reste dans la maison parentale, où elle s'occupe du ménage. A l'âge de vingt ans, elle entre dans la congrégation SC à Metz. Elle s'y prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Metz en mars 1881. En septembre de la même année, elle est nommée à la tête de l'école maternelle attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. En avril 1884, elle rejoint l'école maternelle communale B, où elle reste jusqu'en septembre 1887. Le mois suivant, elle redevient directrice de l'école maternelle de l'ESF. Elle quitte l'établissement à la fin de

l'année scolaire 1892/93. [ADBR 34AL1471 et 34AL1472, cv rédigé en 1889]

**SCHORN.** Strbg Kg 1890 (ch). Enseignant au lycée épiscopal, il donne des cours à l'ESF Koebig de mars 1890 jusqu'à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1408]

**SCHORN Sophie.** Wsl M 1880-1881 + Sargm 1905-1909 (ang). Née à Bergheim, près d'Erfurt (prov. Saxe), en 1857, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Franz Schorn et de Maria Gertrud Frechen ; sœur de Therese Schorn (→) ; un frère qui vit en Amérique du Sud. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de dix ans, avant d'être envoyée, au décès de sa mère, dans l'établissement d'éducation de Nonnenwerth, près de Bonn (prov. Rhénanie). Elle y reste jusqu'à ses seize ans, puis entre à l'EN de Rath près de Düsseldorf (prov. Rhénanie), où elle se prépare pendant deux ans à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit à Düsseldorf en juillet 1875 et obtient à l'automne suivant un poste d'enseignante à l'ESF catholique de Wilhelmine Perpeet (sept classes) dans cette même ville. Elle y reste active pendant près de cinq années. A l'automne 1880, elle est engagée à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire. Afin de se perfectionner en français, elle se rend alors à Chazelles-sur-Loire près de Lyon, où elle occupe pendant une année une place de préceptrice, puis gagne l'institution de filles de Mme Bourgeon à Dijon (départ. Côte-d'Or), où elle reste pendant six mois. Pour se perfectionner également en anglais, elle part ensuite à Londres-Croydon pour devenir enseignante à « l'école supérieure de filles » (cv) dirigée par Mrs Rob. Dix. Pendant quatre années, elle y prépare des jeunes filles aux examens d'Oxford (Angleterre) et de Cambridge (id). En janvier 1887, elle retourne dans la maison parentale, où elle ouvre une institution pour jeunes Anglaises. Elle ferme cet établissement à la mort de son père. A l'automne 1891, elle retourne à Londres comme préceptrice. Elle rentre en Allemagne en 1893 pour vivre désormais avec sa sœur Therese (→) et donne occasionnellement des cours privés d'anglais.

A la rentrée 1905, elle est chargée de cours d'anglais à l'ESF municipale de Sarreguemines, dont sa sœur est la directrice. Elle abandonne cette activité en avril 1909, lorsque sa sœur quitte l'établissement. [ADBR 34AL1393 et 34AL1470, cv rédigé en 1905]

**SCHORN Therese\***. SMaM 1881-1892 + Phlsbg 1892-1898 + Sargm 1898-1909. Née à Elsdorf, près de Cologne (prov. Rhénanie), en 1854, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Franz Schorn et de Maria Gertrud Frechen ; sœur de Sophie Schorn (→) ; un frère qui vit en Amérique du Sud. En octobre 1881, elle est engagée comme enseignante à l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). En octobre 1892, elle succède à Margareta Müller à la tête de l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). Elle quitte cet établissement en septembre 1898 pour devenir directrice de l'ESF municipale de Sarreguemines, un poste qu'elle occupe jusqu'en avril 1909. [ADBR 34AL1260, 34AL1262, 34AL1448, 34AL1469 et 105AL2536]

**SCHORTER.** Dorl <1873-1875<. Enseignant de l'EM de Molsheim, il donne quelques cours à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1337]

**SCHOTE.** Gbw 1878< (all math). Instituteur. [ADBR 34AL1256]

**SCHOTT Leonie.** Strbg Mury 1889-1909. Née à Thanvillé (O Sélestat) en 1862, catholique, fille d'instituteur. Elle passe sa jeunesse dans sa famille et après sa sortie de l'école, elle se prépare par des cours privés à entrer à l'EN de Sélestat, qu'elle intègre en 1878. En mars 1881, elle y réussit l'examen d'institutrice. Le mois suivant, elle est nommée à Zinswiller (O Haguenau), où elle enseigne pendant cinq mois. En septembre 1881, elle est mutée Oberroedern (O Wissembourg), où son frère instituteur est nommé en même temps. Elle reste dans ce poste pendant trois ans et demi (elle réussit à Sélestat, en octobre 1883, son examen de service). En décembre 1884, son frère et elle sont mutés en même temps à Blienschwiller (O Sélestat). Leonie Schott y est en charge

d'une école de filles à classe unique jusqu'en 1888. Elle doit alors quitter Blienschwiller pour aller s'occuper du ménage de son père à Osthuse (O Erstein) : elle obtient pour cela un congé de douze mois. A la rentrée 1889, elle succède à Wilhelmine Klöer à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1908/09. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1889]

**SCHOTT Marie Rose (Diac).** Strbg BP 1897-1899 (aide: dess tm). Née à Mulhouse en 1865, fille de Jean Schott, graveur sur rouleaux, natif de Munster (O Colmar), et d'Anne Marie Kuhn. A seize ans, elle quitte l'ESF municipale de Mulhouse. Elle doit alors soigner sa mère malade. A côté, elle prend des cours de dessin. Après la mort de sa mère, elle entre à l'école des arts décoratifs pour jeunes filles, qui a été fondée depuis peu. Elle fréquente l'établissement pendant trois ans. A côté, elle peint au musée, en prenant modèle sur les œuvres exposées, ainsi que dans l'atelier de son professeur. Après cette période, elle réalise un vieux souhait en intégrant la Maison des diaconesses à Strasbourg. Elle est d'abord employée à l'hôpital pendant une courte période, puis à l'ESF du BP. A la rentrée 1897, on lui confie une charge d'enseignement. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1897]

**SCHOTTKY Auguste\***. Strbg Scho 1871-1875. Originaire de la province prussienne de Silésie, protestante ; sœur de Gertrud (→) et Jacobine Schottky (→). Avant de s'installer en Alsace, elle est pendant plusieurs années préceptrice de la fille du *Generalmajor* von Zschürchen. En septembre 1871, elle fonde à Strasbourg la première ESF d'Alsace-Lorraine organisée selon des normes allemandes. A l'été 1875, elle ferme son établissement, remplacé par une ESF municipale. Il est question de l'y employer, mais les négociations échouent. Est-ce elle qui est désignée comme « Schottky II » dans le *Jahresbericht* de 1884 ? Dans ce cas-là, elle effectuerait gratuitement un remplacement à l'ESF municipale de Strasbourg d'octobre 1883 à février 1884. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1884, p. 57]

**SCHOTTKY Gertrud\***. Strbg Scho 1871-1873 + B<sub>xw</sub> 1876-1891. Originaire de la province prussienne de Silésie, protestante ; sœur d'Auguste (→) et Jacobine Schottky (→). Elle passe à Breslau (prov. Silésie) ses examens d'enseignante et de directrice. De 1866 à 1869, elle enseigne à Proskau (id). De 1871 à 1873, elle enseigne à Strasbourg, à l'ESF allemande subventionnée par l'État, sous la direction de sa sœur aînée Auguste Schottky. Elle a également passé près de trois années comme préceptrice et un an dans un établissement à Brighton (Angleterre). En 1876, Gertrud Schottky est nommée deuxième enseignante à l'ESF de Bouxwiller (O Saverne). Elle est nommée directrice de l'établissement en 1880. Ses forces l'abandonnant, elle demande son admission à la retraite en octobre 1887. Finalement, elle reste et continue de diriger l'ESF de Bouxwiller jusqu'en 1891. En 1882, on avait pensé à elle pour succéder à Auguste Dombewsky à la tête de l'ESF municipale de Sarreguemines. L'inspecteur scolaire du cercle de Saverne (Herrmann) en faisait alors la présentation suivante (ADBR 34AL1466, lettre à l'inspecteur scolaire du cercle de Sarreguemines, 11.07.1882) : « Elle est protestante, de tendance orthodoxe me semble-t-il, possède un bon diplôme et a toujours obtenu de bons résultats. Elle est aimée des enseignantes et des élèves, sans manquer cependant d'autorité. Aucun changement d'enseignante n'a encore eu lieu depuis qu'elle dirige l'école. Ses talents d'organisatrice sont indéniables. Il convient encore de remarquer de ladite Schottky a longtemps vécu en Angleterre ». [ADBR 34AL1318, 34AL1319, 34AL1320 et 34AL1466]

**SCHOTTKY Jacobine**. Strbg Scho 1871-1875 + Strbg 1876-1885. Née à Kupp (prov. Silésie) en 1835, protestante ; sœur d'Auguste (→) et Gertrud Schottky (→). Elle fréquente l'EN Scholz à Breslau (id) pendant deux ans et réussit son examen d'enseignante à Steinau (id) en 1855. Elle œuvre ensuite comme préceptrice dans trois familles, puis comme enseignante à Neisse (id). En 1867, elle se rend à Londres, où elle est active pendant quatre ans comme enseignante privée et dans des institutions. En 1871, elle

rejoint ses sœurs à Strasbourg pour fonder avec elles « la première école supérieure de filles allemande à Strasbourg, qui, après quatre ans d'existence, s'est fondue dans l'école municipale supérieure de filles en 1875 » (*Jahresbericht*). Elle refuse alors de rejoindre le nouvel établissement : elle voulait avoir le choix des matières qu'elle enseignerait, ce que le directeur Fischer a refusé. En septembre 1876, la dégradation de ses conditions de vie l'oblige cependant à intégrer la nouvelle ESF. En novembre 1885, elle est mise en congé pour cause de maladie, un congé qui est prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Comme son état ne s'améliore pas, elle est alors mise à la retraite. Elle décède à Strasbourg en octobre 1889, après une longue maladie : « Miss Davies, la fidèle amie avec qui elle était liée depuis de nombreuses années dans une communion des plus parfaites, est décédée à Londres le jour suivant » (*Jahresbericht* 1890). [ADBR 34AL1342, AMS 2MW578 et *Jahresbericht* Strasbourg 1877, p. 52-53 (cv), 1886, p. 64, et 1890, p. 25]

**SCHRADER Maria Josepha**. Mtz SC Vi 1883-1884. Née à Horn (soit actuelle commune d'Ascheberg (prov. Westphalie), soit actuelle commune de Bad Meinberg (d. Lippe), soit actuelle commune d'Erwitte (prov. Westphalie)) en 1860. Elle réussit l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF à Münster (prov. Westphalie) au printemps 1879. A la rentrée 1883, elle succède à Franziska Schmitz comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1433]

**SCHRAMM Elisabeth**. Colm 1900 (tm). Née à Kehl (gd. Bade) en 1873, protestante, fille du Dr. Eduard Schramm, médecin praticien à Kehl, et d'Amélie Hesse. Elle fréquente l'ESF de Kehl de Pâques 1879 à Pâques 1886, puis l'ESF du BP de Pâques 1886 à Pâques 1889. Pendant cette période, elle est confirmée à Kehl par le doyen Löffel (1887). En mars 1893, elle entre à l'école industrielle pour femmes du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg, où elle réussit en juin 1895 l'examen d'enseignante de travaux manuels. A l'automne suivant, elle est

engagée comme enseignante dans cet établissement, où elle reste jusqu'en mars 1899. Elle le quitte alors de son plein gré pour se consacrer au ménage. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1900]

**SCHRANTZER Michael.** Mulh 1874-1880 (rel). Vicaire catholique. [ADBR 34AL1265]

**SCHREIBER Caroline, Sœur Alberta (NDM).** Molsh 1903-1918< (tm). Née à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) en 1880, catholique, fille de l'orfèvre J. H. Schreiber. Elle fréquente tout d'abord la *Zahlschule* d'Aix-la-Chapelle de six à dix ans, puis l'école d'application de l'EN de la ville pendant un an et demi. Elle passe ensuite trois ans et demi au pensionnat Sint Joseph de Brunsem (Pays-Bas), puis une année et demie à l'ESF de Molsheim. A la fin de sa scolarité, elle rentre à Aix-la-Chapelle, où elle conduit le commerce d'objets de dévotion de ses parents jusqu'en décembre 1902. Elle retourne alors en Alsace, où elle fréquente l'école industrielle pour femmes de Strasbourg. En juin 1903, elle y réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. En septembre 1903, elle est engagée à l'ESF de Molsheim. Elle prend bientôt le voile au couvent de Molsheim. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1903]

**SCHREIBER J., Dr.** Strbg Kg 1894-1896 (géo math). Né vers 1850, marié, père de deux filles (en 1892). Il reçoit sa formation à l'EN de Kaiserslautern (roy. Bavière, O Palatinat), où il réussit l'examen de sortie en 1869 « avec la note 1 » (cv). Il commence par enseigner, pendant quatre ans et demi, à « l'école de filles » (id) de Spire (roy. Bavière, O Palatinat), jusqu'à sa réussite à l'examen de service. Pendant cette période, il fréquente le lycée de la ville, comme auditeur-libre, « pour compléter [sa] formation du côté des humanités et pour [se] préparer [...] à passer l'examen bavarois d'enseignant pour les *Realschule*, en histoire, allemand et géographie » (cv). Mais cette préparation est interrompue par sa nomination en janvier 1875 comme enseignant à la *Realschule* de Munster (O Colmar). Il passe dans un premier temps, avec succès, l'examen d'enseignant pour les

EM en histoire, géographie, religion et français. Il réussit ensuite le *Rektoratsexamen*. En 1886, il est muté à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg. Il reprend alors le fil de ses études, passe le baccalauréat au Gymnase protestant et s'inscrit à l'Université. En novembre 1892, il est sur le point de soutenir une thèse à la Faculté de Philosophie et de passer l'examen *facultate pro docendi* pour l'allemand, l'histoire et la géographie quand il pose sa candidature pour succéder à Gustav Koehler à l'ESF municipale de Strasbourg. Il n'est pas choisi. Il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1894. En avril 1895, il reprend également les cours de mathématiques que donnait jusqu'alors dans l'établissement Friedrich Wilhelm Ziegler. [ADBR 34AL1408, 34AL1409 et AMS 2MW590, cv rédigé en 1892]

**SCHREINER Elisabeth, Sœur Marie Mechtildis (NDM).** Molsh 1900-1906. Née à Duisburg (prov. Rhénanie) en 1855. Au gré des mutations de son père fonctionnaire, elle fréquente les écoles primaires de Mülheim-sur-la-Ruhr (prov. Rhénanie), Essen (id) et Hattingen (prov. Westphalie). Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'en 1882, lorsqu'elle se rend à l'institution privée de Mlle Vaultrin pour se préparer à l'examen d'institutrice. Elle le réussit à Pâques 1885, puis enseigne pendant une année dans la classe supérieure de l'institution Vaultrin. Elle entre ensuite dans la congrégation de ND et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1889. Elle enseigne dès lors dans tous les niveaux de l'ESF ND d'Essen, jusqu'à ce qu'elle rejoigne l'ESF de Molsheim à la rentrée 1900. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1900]

**SCHRICK Marie.** Bschh 1899-1901. Née à Strasbourg en 1879, fille de l'assistant en chef des télégraphes Heinrich Schrick. Elle fréquente à partir de quatre ans l'École Schoepflin, où sa tante est institutrice principale (directrice). Ses parents l'envoient ensuite à l'ESF Schwartz, où on lui fait particulièrement travailler la langue française, puis à l'école industrielle, et enfin à l'ESF du BP, où elle se prépare à l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement.

Elle y entre au printemps 1896 comme élève externe. En mars 1899, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle commence son métier d'enseignante à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), qu'elle quitte en 1901 pour entrer dans l'enseignement public. [ADBR 105AL2600, cv rédigé en 1899]

**SCHROEDER, Dr.** Strbg Vo <1882< (géo). Theodor Schroeder (→) ? [ADBR 34AL1530]

**SCHROEDER Anna.** Sargm SC 1910-1911 + Mtz SC Ge 1911-1913. Née à Adenau (prov. Rhénanie) en 1890, catholique, fille du maître-ramoneur de district Arnold Schroeder et de Maria Mertens. Elle fréquente l'école primaire d'Adenau jusqu'à l'âge de quatorze ans. A quinze ans, elle entre à l'ESF SC à Sarreguemines, où, intégrant par la suite l'ENS attachée à l'établissement, elle reste jusqu'à vingt ans. En octobre 1910, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1911, elle succède à Elisabeth Schneider à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En avril 1912, Sœur Helene Bertrand lui succède dans son poste, mais elle reste active dans l'établissement jusqu'à Pâques 1913. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1911, et 105AL2631, cv rédigé en 1910]

**SCHROEDER Elisabeth.** Sav 1909-1919. Engagée à la rentrée 1909, elle est révoquée le 12 mars 1919. Il s'agit sûrement d'*Elisabeth* Maria Theresa Schroeder (→). [ADBR 34AL1402 et 1045W8]

**SCHROEDER Elisabeth Maria Theresa.** Strbg Bg 1906-1907 (aide) + Dorl 1908-1909. Née à Strasbourg en 1887, protestante, fille du Prof. Dr. Theodor Schroeder (→) et de Maria Hedwig Georgii. A l'automne 1893, elle entre à l'âge de six ans à l'ESF Koebig, qu'elle quitte à l'automne 1896 pour l'ESF du BP. A l'automne 1903, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1906. Elle passe l'année suivante chez elle, à Strasbourg, donnant quelques heures de cours à l'ESF Boegner, où elle effectue

aussi des remplacements. De septembre 1907 à juillet 1908, elle enseigne l'allemand dans un pensionnat de Lausanne (Suisse, canton Vaud), où elle assiste aux cours de français afin de se perfectionner dans cette langue. A la rentrée 1908, elle est engagée au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim), pour y succéder à Bertha Zürcher. Elle est sûrement l'Elisabeth Schroeder (→) qui enseigne à l'ESF de Saverne. [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1908, et 34AL1404, cv rédigé en 1906]

**SCHROEDER Johanna.** Strbg 1904 (remp) et 1904-1919. Après un premier remplacement durant le semestre d'été 1904, elle remplace à partir de la rentrée suivante Mlle Carl, en congé de longue durée. En avril 1906, elle quitte cette fonction pour succéder à Bertha Riehl. Elle est alors engagée à titre définitif. Elle est relevée de ses fonctions fin juillet 1919. [AMS 2MW594 et *Jahresbericht* Strasbourg 1904, p. 18, 1905, p. 12, et 1906, p. 11]

**SCHROEDER Johanna Luise.** Strbg L 1890-1897 (aide). Née à Bedburg (prov. Rhénanie) en 1868, protestante, fille de l'architecte Friedrich Schroeder, plus tard *Eisenbahnbetriebsdirektor*, et de Dora Riegel ; sœur de Magda Schroeder (→). Au gré des mutations de son père, elle fréquente les ESF municipales de Colmar, Metz et Strasbourg. En avril 1884, elle est confirmée à Strasbourg, au Temple-Neuf. Après sa sortie de l'ESF municipale, elle fréquente pendant un trimestre la classe inférieure de l'ENS attachée à l'ESF du BP, puis intègre l'ENS attachée à l'ESF Lindner. Après trois années de préparation, elle réussit, en juillet 1887, l'examen d'enseignante pour les ESF (devant la commission d'examen de l'ENS attachée à l'ESF du BP). De la Saint-Michel 1888 jusqu'à Pâques 1890, elle enseigne dans la classe inférieure de l'ESF privée de Mlle Marie Tolle à Brunswick (d. Brunswick). Elle rentre ensuite chez ses parents à Strasbourg. En novembre 1890, elle est engagée à l'ESF Lindner pour quelques heures d'enseignement. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1890]

**SCHROEDER Magdalene ou Magda.** Strbg L 1899-1901. Née à Düren (prov. Rhénanie, district Aix-la-Chapelle) en 1871, protestante, fille de l'architecte Friedrich Schroeder, plus tard *Eisenbahnbetriebsdirektor*, et de Dora Riegel; sœur de Johanna Luise Schroeder (→). Suivant les mutations de son père, elle fréquente les ESF municipales de Metz puis de Strasbourg, où elle rejoint ensuite l'ESF Lindner à sa fondation et la fréquente jusqu'à ses dix-huit ans. A Pâques 1892, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En décembre 1893, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle reste ensuite dans la maison parentale, donnant des cours privés et effectuant des remplacements à l'École Lindner, avant de séjourner durant quelques mois au pensionnat pour étrangères Calaminus-Ruppersberg de Kassel (prov. Hesse-Nassau) : elle y poursuit sa formation en anglais en échange des cours qu'elle donne. En août 1896, elle prend une place recommandée par l'*allgemeiner deutschen Lehrerinnenverein* : elle est chargée d'instruire quatre jeunes filles de Hessisch-Lichtenau (id) de l'âge de treize ans jusqu'à leur confirmation à Pâques 1898. De l'été suivant jusqu'en juillet 1899, elle est préceptrice dans la maison de la baronne de Maillot de la Treille à Bergzabern (roy. Bavière, O Palatinat), enseignant toutes les matières à sa fille de seize ans. A la rentrée 1899, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1899]

**SCHROEDER Maria Magdalena ou Magda.** Strbg L 1906< (aide). Née à Strasbourg-Robertsau en 1885, protestante, fille du pharmacien A. Schroeder. De sept à treize ans, elle fréquente l'ESF Koebig, qu'elle quitte en 1898 pour rejoindre l'ESF Lindner. En septembre 1903, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1906. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Lindner comme aide-enseignante chargée d'élèves en difficulté (mêmes fonctions qu'Otty Mebert). [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1906]

**SCHROEDER Hans Theodor Karl, Prof. Dr.** Strbg Schw/Kl 1899-1912< (math

s.nat). *Oberlehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg, il donne des cours de calcul à l'ESF Schwartz à partir de la rentrée 1899. Au décès de Paul Besson, il reprend encore les cours de sciences naturelles que donnait ce dernier dans le même établissement. [ADBR 34AL1385 et 34AL1386]

**SCHROETEL.** Strbg Sg 1893-1895 (gym). Enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF-institution Saigey à partir de la rentrée 1893. [ADBR 34AL1388]

**SCHROETER Anna, Sœur Paula (Mis).** Mtz Mis 1887-1916. Née à Eschwege (prov. Hesse-Nassau) en 1857. Elle réussit l'examen d'institutrice à Erfurt (prov. Saxe) en septembre 1876. En octobre 1887, elle est appelée comme enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz. En septembre 1889, elle réussit à Erfurt l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1915/16 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1441 et *Höhere Mädchenschule St. Anna, Metz [...] Bericht über das Schuljahr 1916-1917*]

**SCHUEHMACHER Josephine Maria, Sœur Marie des Anges (NDS).** Strbg ND 1865-1907. Née à Stotzheim (O Sélestat) en 1845, fille de Félix Schuehmacher, instituteur, et d'Antoinette Schirmer. « Dans mon lieu de naissance se trouvait une excellente école de filles que j'ai fréquentée jusqu'à ma première sainte communion » (cv). Elle est alors envoyée au pensionnat ND à Strasbourg, où elle passe quatre années. Elle résout alors de devenir religieuse, prépare pendant plusieurs années le brevet de capacité et devient enseignante au pensionnat ND. [ADBR 34AL1358, cv rédigé en 1874]

**SCHUELE Alice.** Mulh Bl 1899-1906. Née à Mulhouse en 1878, catholique, fille d'un entrepreneur en bâtiment. Elle fréquente l'école maternelle de Mlle Steger de quatre à six ans. Suite au décès de son père, en tant qu'aînée de quatre enfants, elle est placée chez des parents à Thann : « Malgré tout l'amour et tous les soins dont j'étais entourée, je n'ai jamais pu m'habituer à cette nouvelle Heimat. Au bout d'une année, je

suis rentrée chez ma mère et mes frères et sœurs » (cv). Elle entre alors à l'ESF de la DPR à Mulhouse, puis rejoint à onze ans l'ESF municipale : « Comme j'ai toujours beaucoup aimé les enfants, j'ai décidé de me consacrer plus tard au métier d'enseignante » (cv). A l'automne 1893, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF, où elle obtient son diplôme d'enseignante pour les ESF en juillet 1896. Cette même année, elle est engagée comme préceptrice par deux familles, qui lui demandent d'enseigner en allemand et en français. Son activité prend fin en juillet 1899, suite au départ de l'une des deux familles pour Milan (Italie). Engagée à l'ESF Dollfus en 1899, elle quitte l'établissement sept ans plus tard pour un poste à l'EMF de Mulhouse. [ADBR 34AL1298, cv rédigé en 1899, et 34AL1299]

**SCHÜLER Salomon.** Mulh 1899 (rel). Né à Hassfurt (roy. Bavière, O Basse-Franconie) en 1870. Rabbin de Hégenheim (O Mulhouse) à partir de 1898, il enseigne à l'ESF en attendant la nomination d'un nouveau rabbin à Mulhouse, suite au décès de Salomon Moock en 1898. [ADBR 34AL1272 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 642-643 : « Il était le fils du rabbin Samuel Schüler et de Marie Klein, et donc petit-fils par sa mère du grand rabbin de Colmar Salomon Klein. Après des études auprès de son père, puis au lycée et à l'école préparatoire rabbinique de Colmar, il fut élève du séminaire Hildesheimer à Berlin »]

**SCHÜNEMANN Susanne Sophie.** Strbg BP 1915-1916 (remp ; aide) + Strbg Bg 1915 (remp). Née à Strasbourg en 1894, protestante, fille d'Emil Reinhold Ferdinand Schünemann, *Universitätskanzlist*, et de Maria Magdalena Schwarz. A six ans, elle entre à l'ESF du BP, dont elle fréquente les dix classes. En 1911, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En 1914, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Après le déclenchement de la guerre, elle suit un cours de soins aux malades et est acive pendant une année au lazaret installé au lycée de Strasbourg. A la rentrée 1915, elle est engagée à l'ESF du BP pour remplacer Sœur Schlochow, qui est malade. En décembre,

Sœur Schlochow reprend son service, mais Susanne Schünemann continue de donner deux heures de cours par semaine dans l'établissement. En même temps, elle doit remplacer une enseignante à l'ESF Boegner. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1915]

**SCHÜTZ Pauline.** Forb sub 1872-1876. Fille du receveur des impôts de Sarralbe (O Forbach). En avril 1871, elle réussit l'examen d'institutrice. En septembre 1872, elle demande un poste d'enseignante à « l'école supérieure de filles de Sarralbe » (Pauline Schütz à la commission scolaire de Strasbourg, 01.09.1872). Elle est finalement engagée à l'ESF subventionnée qui voit le jour à Forbach pour cette même rentrée. Elle quitte l'établissement à Pâques 1876. [ADBR 11AL215]

**SCHÜZ Adelheid.** Courc 1906-1908. Née à Rottweil (roy. Wurtemberg) en 1879, protestante, fille du directeur de cercle puis président de tribunal Eugen Schüz et de Helene Scholl. Suite à une mutation de son père, elle déménage avec sa famille à Stuttgart (id), où elle fréquente différentes ESF. En 1896, elle intègre l'ENS de la ville, dont elle suit le cursus de deux ans. En 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Pour se perfectionner en français, elle séjourne ensuite pendant sept mois en Suisse romande. Les années suivantes, elle est active comme aide-enseignante dans différentes écoles de Stuttgart. De 1901 à 1903, elle est enseignante à l'ESF privée de Mlle M. Schaefer à Michelstadt (gd. Hesse) dans l'Odenwald – plus tard transférée à Braunsfels-sur-la-Lahn (prov. Rhénanie). Elle retourne ensuite au domicile parental, transféré entre-temps à Ravensburg (roy. Wurtemberg), où son père a été nommé président du tribunal de première instance en 1902. Elle œuvre momentanément comme aide-enseignante dans une petite ESF de la ville. A la rentrée 1906, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement à Pâques 1908. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1906]

**SCHÜZ Veronika Karolina.** Mulh Do 1904-1905 + Mulh Bl 1908 (remp) et 1908-

1910. Née à Sélestat en 1884, protestante, fille du géomètre Jonas Schüz et de Carolina Bissinger. Lorsqu'elle a deux ans, son père est muté à Erstein, où la famille habite durant trois ans, avant de déménager à Saverne. A l'âge de six ans, Veronika Karolina Schüz entre à l'ESF de Saverne. En 1891, un nouveau déménagement la conduit à Mulhouse, où elle entre dans la huitième classe de l'ESF municipale. A Pâques 1898, elle est confirmée par le pasteur Orth à l'église Saint-Paul. A l'automne 1900, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF et obtient son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1903. De mai à août 1904, elle remplace un enseignant à l'EMG de Mulhouse. En 1904/05, elle enseigne à l'ESF Dollfus. Rappelée par sa famille, elle quitte l'établissement, puis passe une année à Genève (Suisse, canton Genève) pour perfectionner son français. De mars à mai 1908, elle remplace une enseignante malade à l'ESF Blattner. Elle est bientôt engagée comme enseignante dans l'établissement, qu'elle quitte deux ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1904, et 34AL1303, cv rédigé en 1908]

**SCHUH Louise, Sœur Marie de Gonzague (PPe).** Dz 1883-1884. Née en 1863. En mars 1883, elle réussit l'examen d'institutrice. Elle est alors affectée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1883/84. [ADBR 34AL1422]

**SCHUHLER.** Sav 1872-1873 (fr). Enseignant (de lycée ?) à Saverne, il donne des cours à l'ESF qui vient d'être fondée dans la ville au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1399]

**SCHUHLER Katharina, Sœur Viktor Maria (PPe).** Forb PPe 1915-1918. Née à Merzig (prov. Rhénanie) en 1897, fille du maître-serrurier Lukas Schuhler. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à dix ans, puis celle de Basse-Yutz (O Thionville-est) de dix à treize ans et enfin l'ESF de la PPe à Forbach pendant une année. A Pâques 1912, elle entre au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En juin 1915, elle réussit son

examen à Metz. A la rentrée suivante, elle est nommée à la *gehobene Mädchenschule* de la PPe à Forbach, suite à la création d'une nouvelle classe. [ADBR 105AL2610, cv rédigé en 1915]

**SCHUHMACHER, Sœur Cécilienne (DPR).** Hgn DPR 1868-1872 (mus) + Strbg DPR 1872-1894 (ch pia). Née à Steige (O Sélestat) en 1848. [ADBR 34AL1353]

**SCHULE.** Hgn <1881 (math s.nat). [ADBR 34AL1327]

**SCHULER Emma.** Mtz SC Vi 1882-1883. Née en 1864. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en août 1880 à Spire (roy. Bavière, O Palatinat). A la rentrée 1882, elle est engagée comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 34AL1433]

**SCHULER Henriette.** Colm 1897-1899 (matern). Née à Colmar en 1870, protestante, fille du maître-serrurier Benjamin Schuler et de Marie Anne Riss. De six à douze ans, elle fréquente l'école primaire de Colmar, puis l'ESF municipale jusqu'à l'âge de quinze ans. La mort de son père, alors qu'elle est âgée de dix-huit ans, l'empêche temporairement de réaliser son « souhait de jeunesse » (cv), qui est de devenir enseignante de maternelle. Quelques années plus tard, juin 1892, elle intègre l'école maternelle de Colmar comme auditrice-libre et réussit le même mois l'examen d'enseignante d'école maternelle. Un an plus tard, elle est engagée à l'école maternelle privée de Mlle Herr, où elle reste jusqu'en octobre 1896. Elle devient alors aide-enseignante à l'école maternelle protestante de Colmar, où elle reste jusqu'aux vacances d'été 1897. Engagée à la rentrée suivante à l'école maternelle attachée à l'ESF subventionnée de Colmar, elle quitte l'établissement en 1899 pour retourner dans l'enseignement public municipal. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1897]

**SCHULER Mathilde Marguerite.** Strbg BP 1897-1898. Née à Lyon (départ. Rhône) en 1878, protestante, fille du commerçant Léon

Schuler et de Marie Knoderer (en parenté avec Pauline Knoderer (→) ?). « Toute ma vie est cependant intimement liée à Strasbourg, car mon père et ma mère viennent de cette ville. Déjà comme petite enfant, j'ai été baptisée ici par le pasteur Kopp et suis devenue ainsi membre de l'Église protestante. Je n'ai passé que les premières années de ma vie à Lyon, qui m'ont cependant laissé de très bons souvenirs. Mon unique frère est également né là-bas. Dès cette époque, j'ai compris quelle chance et quelle bénédiction représentait le fait d'être élevée par des parents fidèles, et combien il est précieux d'apprendre dès l'enfance à aimer ce qui est vrai, bon et beau. A l'âge de six ans, des circonstances extérieures ont entraîné notre déménagement à Strasbourg, où vivaient mes grands-parents. Après quelque temps, j'ai été envoyée au Bon-Pasteur, dont j'ai fréquenté toutes les classes. Avec quel amour, avec quelle fidélité et avec quelle délicatesse de conscience avons-nous été instruites et élevées pour toutes ces enseignantes ! Oui, je dois au Bon-Pasteur une grande partie de ma formation. A quinze ans, j'ai été confirmée par le pasteur Kopp, le même qui m'a baptisée et qui avait également uni mes parents. Après avoir achevé ma scolarité à l'école supérieure de filles du Bon-Pasteur, j'ai intégré l'école normale selon le souhait de mes parents, et surtout de ma mère. A côté des stimulations que j'ai reçues de toutes parts à l'école normale, à côté des connaissances que j'ai acquises au cours de ces trois années, on m'a encore offert à la maison la possibilité de me consacrer à plusieurs domaines qui pouvaient m'être utiles et me permettre de progresser. J'ai ainsi pu me consacrer à la musique, mais aussi au dessin et à la peinture, pour lesquels j'ai toujours eu une forte inclination. Et voilà désormais l'objectif atteint ! J'ai appris à aimer le métier d'enseignante, que mon examen me rend capable d'exercer. J'espère maintenant pouvoir enseigner dans les cœurs des enfants qui me seront confiés ce qui m'a été enseigné à moi-même » (cv). [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1897]

**SCHULTE, Prof. Dr.\*.** Thionv sub <1888-1899 (s.nat) + Thionv 1899-1911 (math s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Thionville, il

donne des cours à l'ESF subventionnée de cette même ville. Lors de la fondation d'une ESF municipale à la rentrée 1899, il est nommé directeur du nouvel établissement, où il donne également quelques cours. Il exerce ces fonctions jusqu'à son départ à la retraite en octobre 1911. [ADBR 34AL1485, 34AL1486 et 34AL1487]

**SCHULTE-LAGE Maria, Sœur Maria Antonia (Mis).** Mtz Mis 1889-1902. Née à Riesenbeck (prov. Westphalie) en 1859. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à ses treize ans. Pour poursuivre son instruction, elle se rend à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). Elle intègre par la suite l'ENS attachée à l'établissement et réussit l'examen d'institutrice à Erfurt (id), à l'âge de dix-neuf ans. Après cela, elle continue de se former en dessin, musique, français, anglais, calcul, allemand et histoire afin de pouvoir passer l'examen d'enseignante pour les ESF au cas où il serait demandé. A la rentrée 1889, elle est appelée comme enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1901/02. [ADBR 34AL1442, cv rédigé en 1889]

**SCHULTZ, Prof. Dr.** Thionv sub <1879-1897 (all hist). Enseignant puis *Oberlehrer* à la *Realschule* puis au lycée de Thionville, il donne des cours à l'ESF de Margareta Müller. [ADBR 34AL1484 et 34AL1487]

**SCHULTZ Clara.** Colm 1879-1890. Née à Wihr-en-Plaine (O Colmar) en 1857. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**SCHULTZ Eduard.** Mulh 1878-1883 + Mtz H 1894-1895 (rel) + Mtz 1896< (id). Né à Königsberg (prov. Prusse-Orientale) en 1837, protestant. Pasteur et *Oberlehrer* de l'ESF municipale de Mulhouse. Suite à une complication de ses relations avec le directeur Martin Müller, il quitte l'établissement en 1883 pour un poste à la *Realschule* de Metz. En janvier 1894, il succède au pasteur Braun à l'ESF Heyder. En 1896, suite à la fusion des ESF Heyder et Kahlenberg pour former l'ESF municipale de Metz, il poursuit son activité dans le nouvel

établissement. [ADBR 11AL222, 34AL1266, 34AL1267 et 34AL1268]◊

**SCHULTZ Fr., Dr.** Strbg Kg 1911< (all). Professeur à l'Université de Strasbourg, il donne des cours d'histoire de la littérature allemande dans le cadre des cours d'allemand pour étrangères qui sont organisés à l'ESF Koebig à la rentrée 1911. [ADBR 34AL1411]

**SCHULTZ Helene.** Colm 1916 (stag: dess). [Jahresbericht Colmar 1916]

**SCHULTZE.** Bxw <1876-1880< (ch dess). [ADBR 34AL1318]

**SCHULTZENDORFF Leopold (VON), Dr.** Mulh 1877-1878. *Oberlehrer* de l'ESF municipale de Mulhouse, il quitte cet établissement en 1878, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1265 et 34AL1266]

**SCHULZ Albertine Anna Emma.** Strbg L 1904-1918. Née à Strasbourg en 1883, protestante, fille du *Ministerialsekretär* Hermann Schulz, plus tard conseiller aux comptes, et de Luise Otto. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF Koebig. Après sa confirmation à Pâques 1898 par le pasteur Hertzog, elle entre dans la troisième classe de l'ESF Lindner. Elle fréquente cet établissement jusqu'à l'automne 1890, date de son entrée à l'ENS attachée à l'ESF municipale. En juin 1903, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Durant l'été et l'hiver suivants, elle donne des cours privés, assiste à des cours universitaires et se prépare à passer l'examen d'enseignante de gymnastique. En juillet et août 1904, elle prend part au cours de gymnastique pour enseignantes organisé à l'ESF municipale et réussit l'examen d'enseignante de gymnastique au mois d'octobre suivant. Elle est alors engagée à l'ESF Lindner pour effectuer un remplacement jusqu'à Noël. Elle reste finalement au-delà de cette date et est nommée à titre définitif au printemps 1905. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1904]

**SCHULZ Lina.** Bschrh 1888-1889. Née à Einbach dans l'Odenwald (gd. Bade) en 1867, protestante. Élève du Prinzessin-

Wilhelm-Stift de Karlsruhe (id), elle y réussit l'examen d'institutrice en juillet 1886 et l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1887. Elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) à Pâques 1888 pour succéder à Maria Schwartz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1889. [ADBR 34AL1415]

**SCHULZE Dora.** Strbg Schm 1906-1909 (aide). Née Strasbourg-Robertsau en 1881, protestante, fille d'un *Regierungssekretär*. De septembre 1887 à août 1898, elle fréquente l'EN du BP à Strasbourg. En septembre 1898, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et réussit en juillet 1901 son examen d'enseignante pour les ESF. Durant les hivers 1901/02 et 1902/03, elle œuvre périodiquement comme aide-enseignante à l'ESF Boegner ainsi qu'à l'ESF du BP, et donne quelques cours privés. En septembre 1903, elle est engagée comme enseignante allemande au pensionnat de Miss Carr à Camberley (Angleterre, Surrey). Elle quitte l'établissement en juillet 1905 pour rentrer à Strasbourg. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1906]

**SCHULZE Thekla.** Strbg Kg 1911 (remp) + Strbg Schm 1913-1914<. Née à Strasbourg en 1888, protestante, fille d'August Wilhelm Schulze, conseiller aux comptes, et de Thekla Friederike Amalie Augustine Ibach ; sœur de Tonie Schulze (→). Elle fréquente l'ESF du BP, puis l'ENS attachée à l'établissement et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1907. En septembre 1909, elle devient préceptrice de la fille de quatorze ans d'une famille parisienne (Andrée Chercheffsky), à qui elle enseigne l'histoire et la littérature allemandes. Pour se perfectionner en français, elle fréquente en même temps le Collège Sévigné, « un des premiers *Collèges* à Paris » (cv 1913). En août 1910, elle rentre à Strasbourg, dont elle fréquente l'Université jusqu'à Pâques 1913. Elle assiste essentiellement à des cours d'histoire et de français, une matière dans laquelle elle participe surtout aux cours pratiques. De janvier à Pâques 1911, elle effectue un remplacement à l'ESF Koebig, suite au départ soudain de Marguerite Strauch. De l'automne 1911 à avril 1913, elle

est enseignante chargée d'une classe à l'école privée de Mme Diemer (troisième et quatrième années scolaires). A Pâques 1913, elle obtient un poste dans une ESF privée à Egelu (prov. Saxe), puis quitte l'établissement pour raisons de santé. Elle retrouve une place à Strasbourg à la rentrée 1913, à l'ESF Schmutz. En janvier 1914, l'essentiel de son enseignement est transmis à Emma Zier. Elle donne encore des cours de dessin dans la classe supérieure et des cours de religion dans la deuxième classe. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1911, et 105AL2588, cv rédigé en 1913, et état civil de Strasbourg]

**SCHULZE Tonie Elise.** Strbg Schm 1912-1914< (aide). Née à Strasbourg en 1890, protestante, fille d'August Wilhelm Schulze, conseiller aux comptes, et de Thekla Friederike Amalie Augustine Ibach ; sœur de Thekla Schulze (→). A l'automne 1896, elle entre dans la dixième classe de l'ESF du BP à Strasbourg. A l'été 1906, elle quitte l'école. Durant l'hiver 1907/08, elle fréquente la Selektu de l'ESF du BP, afin d'intégrer l'ENS attachée à l'établissement à l'automne 1908. A l'été 1911, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1912, et état civil de Strasbourg]

**SCHULZEN Hubert Eugen, Dr.\*.** Thn 1874< (géo) et 1879-1883. Né à Büllingen (prov. Rhénanie, O Malmédy) en 1843, catholique, fils du géomètre Anton Schulzen, marié. De 1858 à 1864, il fréquente le lycée de Münstereifel (prov. Rhénanie). Pendant les quatre années suivantes, il étudie à l'Académie de Münster (théologie et histoire) et à l'Université de Bonn (prov. Rhénanie) (langues classiques, allemand, mathématiques, histoire et géographie). En décembre 1867, il est reçu docteur en philosophie à l'Université de Bonn. En juillet 1868, il réussit à Bonn l'examen *pro facultate docendi*. Il est tout d'abord candidat au lycée *Marzellen* de Cologne (prov. Rhénanie) pour l'année scolaire 1868/69. Il y reste actif comme enseignant jusqu'en février 1871. Il est alors nommé recteur de la nouvelle école supérieure créée par la municipalité de Honnef (id). En février 1873,

il passe un examen complémentaire à l'Université, qui lui donne le droit d'enseigner l'histoire et la géographie dans toutes les classes d'un lycée. Comme la Ville de Honnef n'a pas les moyens pour engager le nombre d'enseignants qui lui paraît nécessaire, Eugen Schulzen quitte cette même année son poste de recteur. En octobre 1873, il est nommé enseignant ordinaire au collège de Thann. De 1879 à 1883, il dirige également l'ESF de la ville au titre d'une activité annexe. En avril 1883, il quitte Thann pour Strasbourg, où il devient enseignant au lycée impérial. En juin 1884, il y est nommé *Oberlehrer*. En septembre 1889, il devient *Oberlehrer* à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg, où il obtient le titre de Professeur en mai 1896. Nommé au *Progymnasium* de Forbach en septembre 1896, il y passe la fin de sa carrière. Retraité, il s'installe à Bonn, où il meurt en septembre 1915. [ADBR 34AL1282 et 105AL1392, dossier personnel, cv rédigé en 1873, et AMTh 393 R1/30]

**SCHUMACHER Bertha.** Thionv sub 1894-1895. Née à Gumbinnen (prov. Prusse-Orientale) en 1869, protestante. Elle fréquente l'ESF de sa ville natale. A Pâques 1887, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. En juin 1889, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En novembre 1889, elle devient institutrice à la Nesselsschule de Mulhouse, où elle est nommée à titre définitif en mars 1891. En février 1894, la présidence de Haute-Alsace la met en congé de l'enseignement primaire jusqu'en avril 1895 pour lui permettre de succéder à Fanny Sprenger à l'ESF subventionnée de Thionville. A Pâques 1895, elle retrouve son poste de Mulhouse. [ADBR 34AL1487, cv rédigé en 1894]

**SCHUMACHER Elsa Brunhild.** Mulh Do 1909-1912. Née à Strasbourg en 1886, protestante, fille du Prof. Franz *Rudolph* Schumacher, *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Mulhouse (après avoir enseigné à l'EMG de cette même ville), et de Käthe Helene Grosse. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse à partir de sept ans. Après avoir intégré l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit en juillet 1906 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle donne alors

des cours privés, avant de gagner, en septembre 1907, l'institution de filles de Miss Bell à Ealing, près de Londres, où elle est active jusqu'en août 1909. Ce long séjour lui permet de s'exercer à parler anglais, dans l'établissement mais aussi « dans des familles anglaises cultivées » (cv) au sein desquelles elle passe ses vacances : « Je me sens désormais apte à manier [l'anglais] en cours de manière juste et fluide » (cv). Engagée à l'ESF Dollfus en 1909, elle quitte l'établissement trois ans plus tard afin de poursuivre ses études. [ADBR 34AL1304, cv rédigé en 1909, et état civil de Strasbourg]

**SCHUMACHER Johanna.** Hgn 1918 (remp) + Strbg Schm 1918. Née à Metz en 1897, protestante, fille d'un directeur de *Realschule*. Elle fréquente les ESF municipales de Haguenau (automne 1903-automne 1908), Cologne (prov. Rhénanie) (Königin-Luise-Schule, automne 1908-Pâques 1910), Dresde-Altstadt (roy. Saxe) (Pâques 1910-Pâques 1913) et Strasbourg (Pâques-automne 1913). Comme elle a terminé sa scolarité sans avoir cependant l'âge d'intégrer l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle reste une année à la maison et n'y entre qu'en octobre 1914. Elle réussit son examen théorique à l'été 1917 et son examen pratique à l'été 1918. Immédiatement après, elle effectue un remplacement de six semaines à l'ESF de Haguenau. A la rentrée 1918, elle est engagée à l'ESF Schmutz. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1918]

**SCHUMACHER Katharina, Sœur Gratien (SC).** Btch <1875-1888. Née en 1832. Elle enseigne depuis 1853. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1887/88, car elle n'est pas diplômée. [ADBR 34AL1417 et 34AL1418]

**SCHUMACHER Susanna, Sœur Théonille (PPe).** Bouz 1875-1877. Née à Hesperange (Luxembourg) en 1838. Elle enseigne à partir de l'automne 1858. Pendant plus de dix, elle est active au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Nommée dans la seconde classe de l'ESF de Bouzonville (O Boulay) à l'automne 1875, elle quitte l'établissement en

janvier 1877. [ADBR 34AL1420 et 34AL1450]

**SCHUMANN, Prof. Dr.\*.** Sltt 1896-1899 (hist) + Strbg L 1909-1912 (id). *Oberlehrer* du lycée de Sélestat, il dirige l'ESF de la ville de 1896 à 1899. A la rentrée 1909, il reprend les cours du Dr. Hollaender à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1335 et 34AL1407]

**SCHUNK Marie.** Thionv 1906 (remp). Née à Rohrbach (O Sarreguemines) en 1883, catholique, fille d'un greffier. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1901 et 1904. [ADBR 34AL1485 et 105AL2639]

**SCHUSTER.** Hgn 1874 (rel). Abbé. Il enseigne à l'ESF de Haguenau à partir de son ouverture à Pâques 1874, mais cesse rapidement cette activité, faute d'élèves catholiques. [ADBR 34AL1326]

**SCHUSTER.** Wsl M 1879-1882 (s.nat). Enseignant à la *Realschule* de Wasselonne (O Molsheim). Il donne des cours, depuis sa fondation, à l'ESF d'Agnes Martin. [ADBR 34AL1393]

**SCHUSTER Mlle.** Bschw E 1888 (remp). Originaire de Hanhoffen, commune de Bischwiller (O Haguenau). Elle effectue un court remplacement à l'ESF Eyrioux à Bischwiller en août 1888. [ADBR 34AL1323]

**SCHUSTER Gustave.** Strbg BP 1873-1885 (math). Né en 1848. Enseignant d'EN. A l'ESF du BP, il enseigne notamment à l'EN qui lui est attachée. [ADBR 34AL1369]

**SCHUSTER Johannes.** Colm 1878-1880 (hist). Directeur de l'EN de Colmar. Il décède en 1880. [ADBR 34AL1250 et 105AL12771, dossier personnel]

**SCHUSTER Mathäus.** Mtz Kahl <1881. Né en 1861, de toute évidence dans le royaume de Wurtemberg. Élève de l'EN protestante d'Esslingen (roy. Wurtemberg), il réussit son examen d'instituteur à Stuttgart (id) en décembre 1879. Il est engagé à l'ESF

Kahlenberg à Metz, en 1880 ou 1881, pour succéder à Heinrich Heegen. Il quitte l'établissement dès la fin de l'année 1881. [ADBR 11AL217]◊

**SCHUTZ Mme.** StAvd SC <1874< (ch). [ADBR 34AL1476]

**SCHWAB.** Strbg Kg 1888-1889 (fr). Instituteur à l'école primaire Sainte-Aurélie à Strasbourg. A partir d'avril 1888, il donne des cours aux *Privatkurse* de Julie Koebig, qui deviennent une ESF à l'automne suivant. [ADBR 34AL1408]

**SCHWADTKE Gertrud.** Mtz Kahl 1891-1895 + Mtz 1896-1898. Née à Bromberg (prov. Posen) en 1869, protestante, fille du commerçant Wilhelm Schwadtke. D'avril 1877 à avril 1886, elle fréquente l'ESF de Bromberg. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle quitte avec son diplôme d'enseignante pour les ESF deux ans plus tard (mars 1888). En octobre 1888, elle est engagée comme préceptrice à Fünfeichen (O Bromberg). En décembre 1890, elle quitte cet emploi pour se perfectionner en chant. D'avril à septembre 1891, elle est enseignante dans un pensionnat à Bruxelles. En septembre 1891, elle est engagée à l'ESF Kahlenberg. Lorsque celle-ci fusionne avec l'ESF Heyder pour former l'ESF municipale, elle fait partie du nouveau personnel enseignant. Elle quitte l'établissement en juin 1898, pour se marier. [ADBR 11AL218, cv rédigé en 1891, et 34AL1436]

**SCHWAEBLE Karoline.** Mulh Do <1887< (tm). Née à Mulhouse en 1867, protestante. [ADBR 34AL1301]

**SCHWANENBERGER Elisabeth, Sœur Maria (NDM).** Molsh 1910-1915 (tm). Née à Gotha (d. Saxe-Cobourg et Gotha) en 1887, fille du directeur de musique August Schwanenberger et de Helene Borst. En 1889, son père est nommé directeur de musique à Hildburghausen (d. Saxe-Meiningen), où elle fréquente l'ESF. Alors qu'elle a treize ans, sa famille déménage à Cobourg, où elle fréquente également l'ESF pendant quelques années. En 1905, son père

l'envoie à l'ESF de Molsheim. A partir de décembre 1907, elle se prépare à l'école industrielle pour femmes de Strasbourg à l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit en juin 1908. Elle cherche ensuite à « acquérir une plus grande plus habileté dans les travaux manuels » (cv), puis devient enseignante de travaux manuels à l'ESF de Molsheim en juillet 1910. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1910]

**SCHWARTZ.** Dz 1916-1917< (rel). Chapelain catholique. A la rentrée 1916, il reprend l'enseignement du chapelain Lieber à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2609]

**SCHWARTZ, Sœur Marie Virginie (DPR).** Strbg DPR 1876-1877 (matern). Née à Grussenheim (O Colmar) en 1856. Elle a été formée pour enseigner en école maternelle. Elle est mutée dès 1877 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1353]

**SCHWARTZ Catharina, Sœur Irmine (DC).** Strbg DC 1861-1881. Originaire de Wiltz (Luxembourg). En 1874, il est un moment question de lui interdire de continuer son enseignement, mais les autorités finissent par se raviser, étant donné qu'elle n'est pas de nationalité française mais luxembourgeoise, et décident de la tolérer, provisoirement. En juin 1881, elle quitte son poste pour raisons de santé et part se rétablir auprès de sa famille. La directrice n'a pas d'espoir qu'elle puisse un jour reprendre son activité. [ADBR 34AL1349]

**SCHWARTZ Luzia, Sœur Marie Angelika (DPR).** Colm DPR 1909-1913 + Strbg DPR 1914-1915. Née à Marckolsheim (O Sélestat) en 1887, fille du cultivateur Alphons Schwartz et de Marie Glad. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de Marckolsheim. En avril 1900, elle fait sa première communion, préparée par le curé Grünenwald. Après sa sortie de l'école, elle reste encore trois ans dans la maison parentale. Comme fille aînée, elle soutient sa mère dans la conduite du ménage. A l'automne 1903, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). Elle y reste

deux ans, puis entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle continue ses études jusqu'à la première classe, qu'elle doit cependant quitter en février 1908 pour raisons de santé. Elle retourne à l'EN à l'automne et refait sa dernière année. En juillet 1909, elle réussit l'examen d'institutrice : « Je m'estime désormais heureuse de pouvoir me consacrer à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse » (cv). [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1909, et 105AL2574]

**SCHWARTZ Maria.** Sargm SC 1874-1875<. Elle tombe malade en janvier 1875. [ADBR 34AL1471]

**SCHWARTZ Marie\*.** Strbg F/Schw 1867-1903. Née à Wangen (O Molsheim) en 1849, fille du marchand de vins Théodore Schwartz et de Sophie Ostermann. Enseignante à l'ESF d'Emilie Fuchs à Strasbourg depuis 1867, elle est associée à la direction de l'établissement à la rentrée 1879. A la rentrée suivante, elle en devient la seule directrice. A partir de la rentrée 1895, elle prend Elisa Klein pour codirectrice. En mai 1903, elle lui cède l'entière direction. Marie Schwartz continue toutefois d'enseigner – cours de français – dans l'établissement ; mais elle doit très vite abandonner cette activité également, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1383 et 34AL1385]

**SCHWARTZ Therese, Sœur Ignatia (NDM)\*.** Molsh 1902-1913 et 1915-1918<. Née à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) en 1880, fille de Nikolaus Schwartz, directeur d'une fabrique de tissus, et de Katharina Stickelmann. Elle fréquente l'école primaire d'Aix-la-Chapelle jusqu'à l'âge de dix ans, puis rejoint l'ESF de Molsheim, où elle reste près de quatre ans. Elle passe ensuite plusieurs années à Aix-la-Chapelle, puis retourne à Molsheim, où elle reprend ses études. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg de l'automne 1899 jusqu'à Noël 1900, puis termine ses études à Molsheim. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Colmar en septembre 1902 et est affectée le mois suivant à l'ESF de Molsheim. En juillet 1905, elle doit subir une opération à

Strasbourg. En février 1906, elle succède à Sœur Aloysia Rassenfoss au poste de directrice de l'établissement. La supérieure Marie Fourier précise alors à l'*Oberschulrat* : « De toutes nos enseignantes diplômées pour les écoles supérieures de filles, Sœur Ignatia nous semble la plus apte à remplir ce poste, par sa grande intelligence, son zèle à poursuivre ses études – elle prépare depuis un an l'examen de directrice –, sa bonne formation et son caractère » (ADBR 105AL2566, 16.02.1906). En avril 1913, elle quitte temporairement l'établissement pour se préparer à l'Université de Münster (prov. Westphalie) à l'examen d'*Oberlehrerin*, qu'elle réussit en novembre 1915 (sujet de l'écrit, en français : « La passion et la morale dans les tragédies de Racine »). Elle passe ensuite quelques jours dans les ESF de son ordre à Paderborn (prov. Westphalie) et à Essen (prov. Rhénanie), afin de se familiariser avec le fonctionnement de l'enseignement secondaire des filles en Prusse. Fin novembre, elle reprend la direction de l'ESF de Molsheim. [ADBR 105AL2566, cv rédigés en 1902 et 1906, et 105AL2567]

**SCHWARZ, Dr.** Strbg Mury 1892-1893 (all). Enseignant au lycée épiscopal. En janvier 1892, il reprend les cours de littérature allemande d'Andreas Frauzem à l'ESF Mury. [ADBR 34AL1375/2]

**SCHWARZ Alfred.** Strbg 1895-1911 (rel). Juif. Il succède à Monsieur Model à la rentrée 1895. Il cesse son enseignement le 1<sup>er</sup> janvier 1912. [*Jahresbericht* Strasbourg 1895, p. 26, et 1912, p. 11]

**SCHWARZ Emma.** Bschrh 1891-1892 + Strbg Schm 1892 + Strbg Kg 1893-1894 + Strbg UF 1900 (remp). Née à Munster (O Colmar) en 1873, protestante, fille d'un garde général des forêts (†1890 à Metz). Elle reçoit sa première instruction à l'ESF subventionnée de Colmar. De Pâques 1885 à l'automne 1888, elle fréquente l'ESF Kahlenberg à Metz. A l'automne 1889, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1891. Elle devient alors enseignante à l'ESF

de Bischheim (O Strasbourg-campagne). En avril 1892, elle rejoint l'ESF Schmutz à Strasbourg, où elle enseigne jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ensuite, elle se repose et voyage. De mars à juillet 1893, elle séjourne à Lausanne (Suisse, canton Vaud) pour perfectionner son français. A la rentrée 1893, elle est engagée à l'ESF Koebig. Après son départ de l'établissement, à Noël 1894, elle regagne Lausanne, où elle passe six mois. Elle enseigne ensuite pendant une année au pensionnat de Mme le *Landrat* von Lengerke à Kassel (prov. Hesse-Nassau), avant de gagner l'institution Friedländer à Karlsruhe (gd. Bade), où elle reste quatre ans (1896-1900). En avril 1900, elle retourne à Strasbourg et est engagée comme remplaçante d'Emma Ziegler à l'ESF UF pour quelques mois. Il s'agit assurément de la même personne que l'autre Emma Schwarz (→). [ADBR 34AL1379, cv rédigé en 1900, 34AL1391, cv rédigé en 1892, et 34AL1408, cv rédigé en 1893]

**SCHWARZ Emma.** Strbg 1900-1919. Elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg à la rentrée 1900. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. Il s'agit assurément de la même personne que l'autre Emma Schwarz (→). [ADBR 1045W8, AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1901, p. 18]

**SCHWARZ Maria Bertha Katherine.** Bschh 1887-1888. Née à Augsburg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) en 1866, protestante luthérienne. A la Saint-Michel 1882, elle entre à l'EN de Callnberg (roy. Saxe), où elle réussit l'examen d'aide-enseignante en août 1885. Elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) en janvier 1887 pour succéder à Rosenda Bargmann. [ADBR 34AL1415]

**SCHWEIGHAEUSER Josephine, Sœur Leopold (DC).** Strbg DC 1898-1910 + Sarbg DC 1910-1917 (fr tm). Née à Strasbourg en 1871. Elle fréquente « une école privée de filles » (cv) de cinq à dix ans, puis l'ESF de la DC de dix à quatorze ans. Elle reste ensuite quelque temps dans la maison parentale, avant de passer une année comme préceptrice en Espagne, où elle

apprend à ses élèves la langue allemande. A son retour en 1892, elle entre dans la congrégation des Sœurs de la DC : elle passe trois années au couvent de Strasbourg, puis une année à celui de Château-Salins, se préparant à l'examen d'institutrice. Elle réussit celui-ci à Münster (prov. Westphalie) en octobre 1898. A partir du mois suivant, elle enseigne à l'ESF de la DC à Strasbourg. En février 1899, elle succède, dans ce même établissement, à Sœur Josephine Küspert. A la rentrée 1910, elle est nommée à l'ESF de la DC à Sarrebourg. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1898, 105AL2626, cv rédigé en 1910, et 105AL2627]

**SCHWEITZ Marie, Sœur Marie Casimir (DPR).** Mulh DPR 1906-1918. Née à Duttlenheim (O Molsheim) en 1879, fille d'Anton Schweitz et de Magdalena Kiehl. Elle est élevée dans la maison parentale et fréquente l'école primaire de Duttlenheim jusqu'à l'âge de treize ans. Elle reste ensuite chez ses parents et se consacre aux travaux domestiques. En octobre 1895, elle entre dans la quatrième classe de l'EN du couvent du Ribeauvillé, « avec le souhait de pouvoir un jour exercer le métier d'institutrice » (cv). En juin 1899, elle réussit son examen au couvent. Elle reçoit ensuite sa première affectation à Artolsheim (O Sélestat). En novembre 1903, elle réussit son examen de service et reste à Artolsheim jusqu'en juin 1905. Pour raisons de santé, elle est ensuite au centre de convalescence du couvent de Soultzbach. [ADBR 34AL1312, cv rédigé en 1906]

**SCHWEITZER.** Br <1873 (ch). Instituteur à l'école primaire protestante de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1315]

**SCHWEITZER, Sœur Marie Cassiana (DPR).** Hgn DPR 1918. [ADBR 105AL2561]

**SCHWEITZER Julie Adèle, épouse GLUNTZ.** Strbg Schw 1897-1900 + Strbg BP 1901-1902. Née à Gunsbach (O Colmar) en 1876, protestante luthérienne, fille du pasteur Louis Schweitzer et d'Adèle Schillinger ; elle est la sœur du prix Nobel Albert Schweitzer (→ *NDBA* et nombreuses

biographies). Elle fréquente pendant plusieurs années l'école primaire de Gunsbach, mais reçoit également, « avec [ses] frères et sœurs, de nombreuses heures de cours, utiles et agréables, données par [son] père » (cv). A l'âge de dix ans, elle forme le vœu de devenir enseignante. Ses parents l'envoient donc à l'ESF subventionnée de Colmar, où elle reste trois années. Après sa confirmation, elle entre à l'automne 1891 comme interne à l'ESF du BP à Strasbourg, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement : « J'y ai appris à estimer et à aimer davantage le métier d'enseignante, particulièrement à partir du moment où nous avons pu enseigner nous-mêmes » (cv). A l'automne 1896, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle rentre alors chez ses parents et reste pendant six mois à la maison, jusqu'à ce que Mlle Schwartz lui demande, en juin 1897, de remplacer pour une courte période une enseignante malade dans son ESF. Au lieu des trois mois prévus, elle reste finalement trois ans dans l'établissement, qu'elle quitte en août 1900 pour épouser Ernest Glantz, pasteur à Vibersviller (O Château-Salins). Après quelques mois de mariage seulement, son mari décède. Elle doit alors quitter son « petit presbytère en Lorraine » (cv) pour regagner la maison parentale : « Je souhaitais cependant être indépendante et suis donc retournée à Strasbourg, où je vis avec mon frère, le licencié Dr. A. Schweitzer. J'ai toujours éprouvé de la joie à enseigner et mon souhait est de pouvoir être active comme enseignante. Je me suis donc adressée au Bon-Pasteur, où j'ai été chaleureusement accueillie. Mademoiselle Berger m'a autorisée à dispenser dix à quinze heures de cours par semaine. Pour l'instant, je ne peux remplir aucun poste complet, car je dois m'occuper encore de mon petit ménage. Comme je n'ai quitté l'état d'enseignante que très récemment, il ne devrait pas m'être difficile de le reprendre. Je mettrai tout en œuvre afin d'accomplir consciencieusement mon devoir » (cv). Elle quitte l'ESF en décembre 1902 pour se remarier. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1901, et 34AL1384]

**SCHWEITZER Caroline.** Br 1877-1879 + Strbg Sg 1879-1909. Née à Eckwersheim (O Strasbourg-campagne) en 1849, fille de

l'instituteur Chrétien Schweitzer, né à Boofzheim (O Erstein), et de Catherine Moebis. En août 1868, elle réussit à Strasbourg le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles. Après avoir enseigné à l'ESF de Barr (O Sélestat), elle est engagée en octobre 1879 à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg. Elle doit quitter l'établissement à la fin de l'année scolaire 1908/09 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1315, 34AL1387 et 34AL1389]

**SCHWEITZER Luise.** Wsbg 1882-1901 + Mulh 1902-1918. Née à Zweibrücken (roy. Bavière, O Palatinat) en 1858, protestante. Formée à l'ESF de Mlle Krömmelbein à Zweibrücken, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Spire (id) en août 1877. Elle est engagée à l'ESF de Wissembourg en octobre 1882. [ADBR 34AL1273 et 34AL1396]

**SCHWELLENBACH Katharina, Sœur Maria Katharina (SC).** Mtz SC Ge 1896-1918. Née à Coblenche (prov. Rhénanie) en 1873, fille d'Anton Schwellenbach et de Maria Luja. Suite à une mutation, la famille s'installe à Metz, où Katharina Schwellenbach fréquente l'ESF SC de la rue Taison de six à quatorze ans. Elle entre alors à l'ESF de la Miséricorde, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1891 à Metz. Le mois suivant, elle est engagée comme préceptrice dans la maison du baron von Rolshausen, où elle est chargée de l'instruction de sa fille de huit ans. Elle occupe cette place durant trois ans, tout d'abord à Colmar, puis à Cologne (id), et la quitte lorsque son élève a été inscrite à l'école. Elle devient alors la préceptrice des trois filles de Monsieur van Overbeke à Blankenberge (Belgique). Elle quitte cette famille au bout d'un an, pour entrer en octobre 1895 au noviciat de la congrégation SC à Metz. En novembre 1896, elle succède à Sœur Pia Fromholz à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1896]

**SCHWENCK Alice.** Strbg Mury 1904-1907 (dess) + Mulh 1907-1908 (id). Née à

Strasbourg en 1875, catholique, fille de Joseph Schwenck et de Louise Samstag. Elle fréquente l'ESF Mury de cinq à seize ans, puis exerce pendant six années le métier de commerçante. En septembre 1899, elle entre à l'école des arts décoratifs, et comme elle aime dessiner depuis son enfance et a toujours voulu enseigner, elle décide de passer l'examen de professeur de dessin, qu'elle réussit en octobre 1902. Elle s'exerce ensuite à réaliser « des dessins d'art décoratif » (cv) et donne des cours privés. En novembre 1904, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. A Pâques 1907, elle rejoint l'ESF municipale de Mulhouse, où elle enseigne jusqu'à son décès en 1908. [ADBR 34AL1274 et 34AL1376, cv rédigé en 1904]

**SCHWENDENER Mlle.** SMaM 1912. Il pourrait s'agir de Martha Schwendener, née à Steinseltz (O Wissembourg) en 1887, protestante, fille d'un rentier, laquelle a été élève de l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg entre 1903 et 1906, ou d'une de ses sœurs cadettes, Anna et Lydia, élèves de la même structure entre, respectivement, 1907 et 1910 et 1909 et 1912. [ADBR 105AL2536]

**SCHWENTZEL Mme.** Hgn 1880-1885 (fr tm). Pourvue d'un diplôme d'enseignante français, elle habite à Haguenau, où elle est très considérée. Elle est engagée à l'ESF de Haguenau en 1880 pour enseigner le français. Par la suite, elle s'occupe essentiellement des cours de travaux manuels. Elle quitte l'établissement en avril 1885. [ADBR 34AL1327]

**SCHWEYER.** Phlsbg 1905-1907 (ch) et 1911-1915< (id). Instituteur, il donne des cours à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1449]

**SCHWEYER Karolina.** Gbw 1896 (remp). [ADBR 34AL1258]

**SCHWIERTZ.** Strbg 1885-1894 (rel). Curé de division. Il commence son activité à l'ESF à la rentrée 1885 et l'abandonne début 1894 pour cause de maladie. [*Jahresbericht* Strasbourg 1886, p. 64, et 1894, p. 26]

**SCHWIND Bertha.** Thionv StCh 1896-1897. Née à Bischbrunn (roy. Bavière, O Basse-Franconie) en 1877, catholique, fille du garde forestier Adam Schwind. Alors qu'elle a six ans, son père est muté à Aschaffenburg (id), où elle fréquente pendant six ans l'école primaire de la *königliche höhere weibliche Bildungsanstalt*. Elle entre ensuite à l'ESF de la même institution, dont elle suit les quatre ans de cours, puis à l'ENS de l'institution, dont elle suit les deux ans de cours. En juillet 1895, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Aschaffenburg. En janvier 1896, elle succède à Wilhelmine Börner à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1896/97. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1895]

**SCHWINDENHAMMER Fanny.** Hgn 1896-1899. Née à Riquewihr (O Ribeauvillé) – « Bordée à l'Ouest de hautes forêts de sapins, que viennent rejoindre, par les autres côtés, d'aimables collines de vignoble, cette petite ville offre une vue charmante » (cv) – en 1874, protestante, fille du maître-boulangier Joseph Schwindenhammer et de Lina Reinagel. Elle a un frère aîné et une sœur cadette, avec lesquels elle passe « une enfance heureuse sous les soins attentionnés de [ses] parents » (cv). A partir de trois ans, elle fréquente l'école maternelle de Riquewihr. A l'âge de six ans, elle entre à l'école primaire de la ville. A partir de dix ans, elle prend part à l'enseignement de préparation à la confirmation. A quatorze ans, elle quitte l'école. A partir de 1890, elle reçoit des leçons privées du pasteur de la localité et d'une enseignante. Afin qu'elle reçoive un enseignement régulier, ses parents l'envoient dans la classe préparatoire de l'ESF du BP à Strasbourg. En avril 1893, elle intègre l'EN de Strasbourg, où elle réussit en février 1896 l'examen d'institutrice. Elle est engagée le mois suivant à l'ESF de Haguenau, pour succéder à Emilie Hübschmann. Elle quitte l'établissement à Pâques 1899, car elle a trouvé un poste plus proche de sa localité d'origine. [ADBR 34AL1329, cv rédigé en 1896, et 34AL1331]

**SCHWISTER Maria.** Mtz SC Ge 1902. Née à Eschweiler (prov. Rhénanie) en 1882,

catholique, fille du Dr. Georg Schwister, *Oberlehrer* dans un lycée, et de Catharina Niermann. A partir de Pâques 1889, elle fréquente pendant deux ans l'école primaire de sa commune natale, avant d'entrer à l'ESF catholique de la même localité, où elle reste jusqu'à Noël 1898. Elle fréquente ensuite pendant un trimestre la première classe de l'ESF municipale de Cologne (prov. Rhénanie) et intègre à Pâques 1899 l'ENS attachée à ce dernier établissement. A Pâques 1901, elle devient élève de la première classe de l'ENS et effectue dès lors ses exercices d'enseignement sous la direction de Mlle Kracht. En mars 1902, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Le mois suivant, elle succède à Bertha Himpel à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire, pour préparer l'examen d'*Oberlehrerin*. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1902]

**SCHWOB.** Wsbg 1894 (remp: rel). Vicaire et chapelain catholique. Il reprend l'enseignement de la religion catholique à l'ESF de Wissembourg suite au décès du curé Rumpler, en attendant la nomination d'un nouveau curé. [ADBR 34AL1397]

**SCHYNSE Catharina.** Thionv StCh 1872-1880 + Pltr 1880<. Née à Wallhausen (prov. Rhénanie, O Kreuznach) en 1854, catholique. Elle enseigne à partir de 1870. Deux ans plus tard, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. En novembre 1874, elle réussit l'examen d'institutrice à Mayence (gd. Hesse), avec la mention « très bien ». En octobre 1877, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz. En octobre 1880, elle est engagée à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne). [ADBR 11AL213 et 34AL1450]

**SCHYNSE Christine.** StJB 1881-1882. Née à Wallhausen (prov. Rhénanie, O Kreuznach) en 1862, catholique, fille de l'administrateur August Wilhelm Schynse. En mai 1880, elle réussit l'examen d'institutrice à Montaubaur (prov. Hesse-Nassau). En octobre 1881, elle succède à Sœur Angéline Riegel à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle

quitte l'établissement en mai 1882. [ADBR 34AL1479]

**SCLATER Miss.** Gbw 1876-1877. [ADBR 34AL1256]

**SEE Mlle.** Strbg UF 1894-1898 (rel) et 1898-1899 (id). Institutrice de confession juive, elle reprend les cours de Delphine Meyer à l'ESF UF. En avril 1898, étant nommée à la tête de la classe supérieure de l'école primaire israélite, elle estime ne pas pouvoir continuer son activité annexe et l'abandonne. Elle la reprend toutefois pour l'année scolaire 1898/99. [ADBR 34AL1379]

**SEEGER Emma Helene.** Strbg BP 1904-1906 (aide). Née à Coblenze (prov. Rhénanie) en 1883, protestante, fille du pasteur Otto Seeger et de Henriette Spies ; sœur de Marie Seeger (→). A six ans, elle entre à l'école primaire de l'Hohenfelder Haus, qu'elle quitte deux ans plus tard pour rejoindre l'ESF protestante du Dr. Karl Hessel. Après la fin de sa scolarité, ses parents souhaitent qu'elle entre à l'EN. A Pâques 1900, elle y intègre la troisième classe. A Pâques 1903, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Alors qu'elle commence son activité comme auditrice-libre à l'école primaire de trois classes de Lützel-Coblenze, le directeur Hessel lui propose de l'engager comme aide-enseignante dans son ESF jusqu'à l'automne 1900, en attendant la venue d'une nouvelle enseignante. Helene Seeger y enseigne la religion, l'allemand, la calligraphie, les leçons de choses et la *Heimatkunde*. A côté, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à l'automne 1903. Pour apprendre également les travaux ménagers, elle se rend ensuite à Mülheim-sur-la-Ruhr (id), dans la famille d'un ami pasteur. Alors que son séjour tire sur sa fin, elle espère enseigner à l'ESF du BP à partir de la rentrée 1904 « et y apprendre encore beaucoup sur mon métier » (cv). Elle ne doit tout d'abord rester qu'une année à l'ESF du BP, pour y poursuivre sa formation. Elle obtient finalement de pouvoir y continuer son activité une année supplémentaire. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1904]

**SEEGER Klara Maria Berta Wilhelmine.** Courc 1913 (gym). Née à Colmar en 1891, protestante, fille de Karl Seeger, à cette époque *Regierungsrat* à la présidence de Haute-Alsace, et de Minna Kallenbach. En 1896, son père est muté comme directeur de cercle à Boulay, où elle fréquente à partir de six ans l'ESF dirigée par les sœurs-enseignantes. A l'automne 1904, pour raisons de santé, son père se fait nommer *Geheimer Regierungsrat* à Metz. Klara Seeger y fréquente l'ESF municipale jusqu'à Pâques 1907. Le dimanche des Rameaux 1908, elle est confirmée à la *Garnisonkirche* de Metz par le pasteur de division Tiesmeyer. D'octobre 1907 à juin 1909, elle fréquente l'école municipale complémentaire et de travaux féminins de Metz. En octobre 1909, elle intègre à Strasbourg le cours de préparation à l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en juin 1910. A partir de janvier 1910, elle fréquente également le cours de préparation à l'examen d'enseignante de gymnastique pour les ESF, qu'elle réussit en novembre de la même année. Le mois suivant, elle rejoint, comme « auditrice-libre » (c'est-à-dire stagiaire), l'ESF municipale de Metz, où elle assiste aux cours de travaux manuels et de gymnastique de toutes les classes jusqu'à l'automne 1911. En mars 1913, elle succède à Luise Bach à l'ESF et à l'ENS de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement en octobre de la même année, pour cause de fiançailles. [ADBR 105AL2644 et 105AL2648, cv rédigé en 1913]

**SEEGER Marie.** Strbg BP 1911-1914 (aide). Née à Coblenche (prov. Rhénanie) en décembre 1889, protestante, fille du pasteur Otto Seeger et de Henriette Spies ; sœur de Helene Seeger (→). De six à seize ans, elle fréquente l'ESF de Coblenche. De Pâques 1906 à Pâques 1907, elle est au pensionnat de Mme le pasteur Rebinger à Bad Kreuznach (id). De Pâques 1907 à Pâques 1910, elle fréquente les trois classes de l'ENS de la Hildaschule à Coblenche. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Après l'examen, elle passe quelque temps dans la maison parentale afin de se remettre de ses efforts. En même temps, elle s'adonne aux travaux domestiques. A la fin

de l'année, elle effectue un remplacement pendant quelques semaines à la *gehobene Mädchenschule* de Wald (id). Pour se perfectionner en anglais, elle se rend ensuite pendant quatre mois à Londres et à Edimbourg (Royaume-Uni, Ecosse) (mai à septembre 1911). Dans cette dernière ville, elle suit pendant quatre semaines un cours à l'Université. A la rentrée 1911, elle est engagée comme aide-enseignante pour une année à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle y reste finalement jusqu'à la fin de l'année 1913/14. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1911]

**SEELISCH Adolf Georg, Dr.\*.** Altk 1906-1913. Né à Mühlhausen (prov. Saxe) en 1862. Il fréquente le lycée de sa ville natale, puis les universités de Marburg (prov. Hesse-Nassau) et Halle (prov. Saxe), où il réussit l'examen *pro facultate docendi* et soutient, en 1884, la thèse *Zur Textkritik von Hartmanns Gregorius*. Il enseigne ensuite aux lycées de Metz, de Haguenau et (à partir de 1892) de Colmar, où il devient *Oberlehrer*. Par après, il est nommé directeur de la *Realschule* de Thann, avant de prendre les rênes du lycée d'Altkirch. Alors qu'il exerce ces dernières fonctions, il dirige également l'ESF d'Altkirch au titre d'une activité annexe. [ADBR 34AL1285, AMA 267R1 et KÖSSLER Franz, *Personenlexikon von Lehrern des 19. Jahrhunderts*, Giessen, Giessener Elektronische Bibliothek, 2008, consultable sur le site internet de l'Université de Giessen]

**SEGER.** Colm <1876 (dess). Enseignant à l'EN d'instituteurs I de Colmar, il donne des cours à l'ESF jusqu'au déménagement de l'EN à Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1250]

**SEIFERMANN Bertha.** Mulh Do 1898<. Née à Bellenberg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) en 1878, protestante. Son père décède alors qu'elle est âgée de deux ans. Elle rejoint alors la maison de son oncle, le commerçant et propriétaire de vignes Feurer à Ribeauvillé. Elle fréquente d'abord l'école primaire protestante, puis l'ESF de cette ville. Lorsque sa mère se remarie avec l'instituteur Benjamin Schmidt, elle vient

habiter avec elle à Mulhouse, où elle entre à Pâques 1892 dans la troisième classe de l'ESF municipale. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à cet établissement et obtient son diplôme d'enseignante pour les ESF en juin 1897. Jusqu'en août 1898, son activité se limite à l'instruction d'un enfant selon les principes de Fröbel. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1898]

**SEIFERT.** Bschrh 1885-1886 (all hist). Vicaire du pasteur Magnus à Bischheim (O Strasbourg-campagne). Il enseigne dans l'établissement de septembre 1885 jusqu'à son départ de Bischheim en juin 1886. [ADBR 34AL1415]

**SEIFERT, Dr.** Mtz Kahl <1887-1893 (s.nat) + Mtz H 1889-1893 (id). *Oberlehrer* au lycée de Metz, il donne des cours à l'ESF Kahlenberg depuis au moins 1887 et à l'ESF Heyder à partir de la rentrée 1889. [ADBR 11AL221]

**SEIFERT Henriette.** Strbg Kg 1901-1908 (tm). Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1877, protestante, fille d'un fonctionnaire des chemins de fer impériaux en Alsace-Lorraine. Conformément aux normes scolaires suisses, elle fréquente tout d'abord l'école primaire pendant quatre ans, pour entrer ensuite à la « *höhere Töchterschule* » (cv) de sa ville natale ; elle intègre en même temps le conservatoire de Bâle, où elle étudie le piano. Lorsque son père est muté à Metz, elle y fréquente l'ESF de Mme Heyder-Ménidré et l'école de musique municipale. A l'été 1891, elle entre à l'école de travaux manuels féminins de Metz, où elle participe à tous les cours pendant quatre années. En juin 1895, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Deux mois plus tard, son père est muté, comme expéditeur de marchandises, à Wissembourg. Dans cette ville, elle donne des cours privés de travaux manuels. En octobre 1897, elle obtient un poste d'enseignante à « l'institution pour filles » (cv) Ménilhon à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871), où elle est chargée tout à la fois de l'enseignement des travaux manuels, de l'enseignement de l'allemand et des cours de piano. Pour perfectionner les

connaissances en français qu'elle a déjà acquises à l'école et au moyen de cours privés, elle assiste aux cours de plusieurs professeurs de ladite institution. A l'automne 1899, elle quitte Belfort pour Strasbourg, où son père a été entre-temps muté, pour se préparer à passer l'examen d'enseignante de français. Elle fréquente pour cela les cours de préparation à l'examen d'enseignante de langues qui est organisé à l'ESF Koebig. A Pâques 1900, elle gagne Spire (roy. Bavière, O Palatinat), où elle réussit son examen. A la rentrée 1901, elle est engagée comme enseignante de travaux manuels à l'ESF Koebig ; elle donne également des cours de piano dans plusieurs familles. Elle reste active à l'ESF Koebig jusqu'à son décès au printemps 1908. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1901, et 34AL1410]

**SEILER Anna Franziska Margareta, Sœur Marie Henri (DPR).** Colm DPR <1874 + Rouf 1874. Née à Saverne en 1834. Elle est affectée à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller) en avril 1874. En septembre de la même année, la directrice de l'établissement informe l'inspecteur scolaire de son départ pour la France. [ADBR 34AL1290 et 34AL1295]

**SEILER Marie Elisabeth, Sœur Sainte-Louise (SC).** Mtz SC Ge 1845-1886. Originaire de Sarralbe (O Forbach), née en 1816. Elle enseigne à partir de 1835. Elle dirige la première classe du pensionnat SC rue Saint-Gengoulf à partir de 1845. En juin 1874, la supérieure générale souhaite la voir succéder à Sœur Sainte-Euphrosine à la tête de l'établissement, mais les autorités refusent car elle n'est pas brevetée. La directrice obtient de pouvoir la conserver à la rentrée 1876. Elle a reçu l'appui de l'inspecteur scolaire de cercle (Statz), qui explique au président de Lorraine (20.08.1876) : « Les forces de Sœur Louise née Seiler ont considérablement décliné. Il semble que celle-ci ne pourra plus longtemps être active de manière profitable ». Elle continue toutefois d'enseigner jusqu'à la fin de l'année scolaire 1885/86. La supérieure générale écrit au président de Lorraine à son sujet (26.09.1886) : « Sœur Sainte-Louise, née Elisabeth Seiler, qui durant de longues

années s'est dévouée avec un zèle infatigable dans ce même pensionnat, se retire de l'enseignement. Son âge et ses forces ne lui permettent pas de continuer ses fonctions ». [ADBR 34AL1428]

**SEINGRY Amatus.** Mtz SC Ge 1906-1918 (rel). En septembre 1906, il succède au Dr. Gaston Louis à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1431]

**SEITHER Amalie.** Altk 1892-1894. Née à Mulhouse en 1873, protestante. Elle fréquente d'abord l'école maternelle de Mlle Steger, puis l'ensemble des classes de l'ESF Guth. A quatorze ans environ, elle entre à l'ESF municipale. La même année, elle est confirmée par le pasteur Buhl. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en 1892. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1892]

**SEITZ Gertrude, Sœur Melanie (SC).** Mtz SC Vi 1888-1890 + Mtz SC Ge 1891 (remp) + Rstf 1892-1898. Née à Uerdingen (prov. Rhénanie) en 1869, fille du commerçant August Seitz et de Maria Rump. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à quatorze ans, puis se prépare chez les franciscaines de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas), à passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) en mai 1888. A l'automne suivant, elle devient enseignante à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, où elle succède à Mlle Waldmann. En septembre 1890, elle entre au noviciat de la congrégation. Entre-temps, durant l'été 1889, elle assure de manière provisoire la direction de l'établissement, suite au décès de Sœur Mélanie Bachard. Au printemps 1891, elle remplace Sœur Anna Josepha Baltzer à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la rentrée 1892, elle est affectée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1897/98 pour enseigner en Autriche. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1891, 34AL1454, cv rédigé en 1892, et 34AL1455]

**SELKMANN.** Gbw 1875-1876 (all math). Instituteur. [ADBR 34AL1256 et 34AL1257 ; un *Reallehrer* au lycée de Thionville du nom de Selkmann, révoqué le 1<sup>er</sup> février 1919, est originaire de Silésie (ADBR 1045W8)]

**SELTZ Eugénie.** Bschrh 1889-1890. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1889 et est tout de suite active à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne), où son entrée est prévue depuis juillet. [ADBR 34AL1415]

**SELTZER Mlle.** Strbg BP 1914-1915 (dess). Elle enseigne d'abord dans l'établissement au titre de son année de stage. Le directeur demande en janvier 1915 l'autorisation de continuer à l'employer. [ADBR 34AL1373]

**SENCK Coraline, Sœur Marie Caroline (DPR).** Mulh DPR <1872-1875. Elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse, rue de la Sinne, fermée par les autorités en août 1875. [ADBR 34AL1307]

**SENGER Antonia, Sœur Gustavine (DPR).** Rouf 1895<. Née à Artzenheim (O Colmar) en 1872, fille d'Anton Senger et de Margaretha Ziegler. Elle passe son enfance chez une tante à Cleebourg (O Wissembourg), où elle fréquente l'école primaire jusqu'à son examen de fin de scolarité obligatoire. Elle a alors treize ans et reste chez sa tante jusqu'au décès de cette dernière. Ensuite, elle retourne dans la maison paternelle, où elle passe une année « dans l'intimité du cercle familial » (cv). A dix-huit ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle passe deux ans. En octobre 1893, elle intègre l'EN du couvent de Ribeauvillé. En 1895, elle réussit son examen d'institutrice. [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1895]

**SENGER Melanie, Sœur Amantia (DPR).** Rouf 1893-1894. Née à Schaffhouse-sur-Zorn (O Strasbourg-campagne) en 1866, fille de Joseph Senger et de Therese Kuhwarth. Elle fréquente l'école primaire de Schaffhouse jusqu'à l'âge de treize ans. A seize ans, elle entre à l'EN du couvent de

Ribeauvillé. Après la réussite de son examen d'institutrice, elle est affectée au niveau inférieur de l'école primaire de Guebwiller. En janvier 1891, elle réussit son examen de service au couvent de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1893]

**SESTER, Sœur Marie Constanze (DPR).** Rouf <1918. [ADBR 105AL1546]

**SETTELEN Adélaïde.** Gbw 1876-1877. [ADBR 34AL1256]

**SEYBEL Lina.** Bschw 1897 (remp). Née à Bischwiller (O Haguenau) en 1879, protestante, fille d'un expéditeur. En juillet 1897, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Bischwiller comme remplaçante d'Augustine Wolf. [ADBR 34AL1324]

**SEYVERT, Sœur Waldrée (Ppe).** Dz 1884-1885. Née à Basse-Rentgen (O Thionville-est) en 1840. Elle maîtrise le français et l'allemand. Elle est active à partir de 1859. A la rentrée 1884, elle succède à Sœur Marie de Gonzague Schuh à l'externat attaché au pensionnat (ESF) de Dieuze (O Château-Salins). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire ; entre-temps (printemps 1885), l'externat est devenu une école primaire détachée du pensionnat (ESF). [ADBR 34AL1422]

**SEYWERT Mlle.** SMaM K 1878 (aide). A l'âge de quatorze ans et demi, elle quitte l'ESF municipale de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), au grand dam de son directeur (Bockhorst), qui voit partir là sa meilleure élève, pour devenir « monitrice » à l'ESF Karl. La mère de l'enfant, une veuve, aurait expliqué qu'elle aurait préféré laisser sa fille fréquenter l'ESF municipale jusqu'à son entrée à l'EN, mais qu'elle manque de moyens (Bockhorst au président de Haute-Alsace, 14.07.1878). Les autorités ordonnent rapidement que Mlle Seywert cesse son activité. [ADBR 11AL210]

**SEYWERT Luise.** SMaM 1877-1878. [ADBR 34AL1259]

**SICKEL Elisabeth.** Bxw 1911 (remp) + Strbg BP 1911-1912 + Strbg L 1912-1913<. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1890, protestante, fille du *Gymnasialoberlehrer* Karl Sickel, natif d'Artern (prov. Saxe), et de Julie Hartmann, fille du pharmacien bouxwillérois Louis Hartmann ; sœur de Marie Sickel (→) ; nièce de Berthe (→) et Marguerite Hartmann (→). De septembre 1896 à août 1906, elle fréquente l'ESF de Bouxwiller. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. En juin 1909, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle reste ensuite pendant un an et demi à la maison, donnant des cours privés et en prenant elle-même. En février et mars 1911, elle remplace Mlle Krug à l'ESF de Bouxwiller. Elle passe l'été suivant à Montbéliard (départ. Doubs) : pour approfondir ses connaissances en français, elle fréquente « l'école normale supérieure de la ville » (cv). A la rentrée 1911, elle est engagée pour une année à l'ESF du BP comme aide-enseignante. A la rentrée suivante, elle rejoint l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1321, cv rédigé en 1911, 34AL1374, 34AL1407, cv rédigé en 1912, et (pour la biographie du père) KÖSSLER Franz, *Personenlexikon von Lehrern des 19. Jahrhunderts*, Giessen, Giessener Elektronische Bibliothek, 2008, consultable sur le site internet de l'Université de Giessen]

**SICKEL Marie.** Bxw 1917-1918. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1896, protestante, fille du *Gymnasialoberlehrer* Karl Sickel, natif d'Artern (prov. Saxe), et de Julie Hartmann, fille du pharmacien bouxwillérois Louis Hartmann ; sœur d'Elisabeth Sickel (→) ; nièce de Berthe (→) et Marguerite Hartmann (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1912 et 1916. [ADBR 105AL2555]

**SIEBEN Elisabeth.** Sarbg DC 1889. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1869, catholique, fille du commerçant Reinold Sieben et d'Agnes Hoos. Elle fréquente l'école primaire de Saint-Pantaléon de six à quatorze ans, puis elle intègre le « cours » (cv). Deux ans plus tard, ses parents l'envoient chez les ursulines de Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg), où elle se prépare

pendant trois années à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1889, elle réussit à Münster (prov. Westphalie) l'examen d'institutrice, d'enseignante pour les EMF et pour les ESF. A la rentrée 1889, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement dès le mois de décembre pour raisons de famille. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1889]

**SIEBERT Johannes.** Mtz Mis 1895-1898 (rel). Né à Beyren-lès-Sierck (O Thionville-est) en 1870, parfaitement germanophone. En juillet 1894, il est ordonné prêtre à Metz. Chapelain, il reprend l'enseignement du chapelain Christiany en janvier 1895. Il cesse cette activité en juin 1898, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1442 et 34AL1443]

**SIEBOLD Josephina, Sœur Marie Henriette (DPR).** Colm DPR 1893< (aide) et 1918<. Née à Kogenheim (O Erstein) en 1874, fille du charpentier Xaver Siebold et de Maria Löffler. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire des sœurs à Kogenheim. Elle reste ensuite dans sa famille jusqu'en 1890, puis entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit son examen d'institutrice en juillet 1893 et commence son activité d'enseignante comme aide à l'ESF de la DPR à Colmar. Plus tard, elle dirigera l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle retrouve l'ESF de Colmar peu avant la fin de la Première Guerre mondiale. Elle restera dans l'établissement après le conflit (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1893, et 105AL2544; portrait dans LORSON Pierre, *Les Sœurs de Ribeauvillé*, Paris, 1956]

**SIEGEL Selma.** Strbg BP 1894-1918 (gym). Née à Colmar en 1865, fille naturelle de Salomé Siegel. En 1874, elle entre comme interne à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle demeure dès lors. Orpheline, son plus grand souhait est de rester dans l'établissement en y travaillant. Elle n'est toutefois pas douée pour les études. En 1884, comme la construction d'un gymnase a été décidée, on voit là une possibilité de garantir un emploi dans la maison à Selma Siegel. Elle est envoyée à Karlsruhe (gd. Bade), pour y suivre un cours de gymnastique. Elle y reçoit

un diplôme d'enseignante de gymnastique. Comme sa préparation a cependant été très courte, elle est encore envoyée en 1885 suivre un autre cours de gymnastique pendant quelques mois à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville). Il faut cependant dix ans au gymnase pour sortir de terre, et le diplôme de Selma Siegel n'est plus valable. Elle suit alors en août 1894 un nouveau cours de gymnastique à Bâle. A la rentrée suivante, elle commence à enseigner. [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1894]

**SIEGFRIED Magdalena, Sœur Eleonore (DPR).** Mulh DPR 1885<. Née en 1863. Avant d'arriver à Mulhouse, elle a été active à l'école primaire d'Ensisheim (O Guebwiller). [ADBR 34AL1308]

**SIEGFRIED Magdalena, Sœur Eulalia (DPR).** Strbg DPR 1892-1893 + Colm DPR 1896-1918. Née à Soufflenheim (O Haguenau) en 1869, fille du cultivateur et potier Anselm Siegfried et de Josephine Uhrich. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Soufflenheim. En juin 1881, sa mère décède – « il a plu à Dieu de rappeler à Lui ma chère mère » (cv). Un an après sa première communion, qui a lieu en avril 1882, elle devient aide-enseignante à l'école maternelle. En mai 1886, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Au printemps 1888, ses supérieures l'envoient comme aide-enseignante à l'école primaire de deux classes d'Eschentzwiller (O Mulhouse). A l'automne 1888, elle retourne à l'EN d'institutrices et réussit à l'automne 1889 son examen de sortie. D'octobre 1889 à avril 1891, elle dirige la classe inférieure de l'école primaire de Sand (O Erstein). Elle dirige ensuite, d'avril 1891 à août 1892, la classe inférieure de l'école primaire de Strasbourg-Musau. En septembre 1892, elle est mutée à l'ESF de la DPR à Strasbourg. En janvier 1893, elle réussit l'examen de service. En octobre de la même année, ses supérieures lui demandent d'enseigner à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle a « l'honneur d'y être active » jusqu'à octobre 1896 (cv). [ADBR 34AL34AL1291, cv rédigé en 1896, et 34AL1354]

**SIEGMUND Emma, née HERRMANN.** Strbg Scho 1873-1875 + Strbg 1875-1882. Née à Danzig (prov. Prusse-Occidentale) en 1835, protestante. Elle fréquente d'abord l'ESF Eggert, puis elle poursuit son instruction par des cours privés. Elle donne sa préférence au dessin et aux travaux manuels, deux matières qu'elle enseigne en différentes occasions. En avril 1873, elle est engagée à l'ESF Schottky à Strasbourg. En octobre 1875, elle intègre à titre provisoire le corps enseignant de l'ESF municipale qui remplace alors son établissement (vingt-deux heures de travaux manuels et de dessin par semaine). Elle est engagée à titre définitif en mai 1876. Elle enseigne dans l'établissement jusqu'à son décès en mars 1882. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 43 (cv), et 1882, p. 29-30]

**SIEGRIST Aline.** Strbg Schm 1909-1918. Née à Strasbourg en 1890, protestante, fille du commerçant Ludwig Siegrist ; sœur de Maria Siegrist (→). Son père décède alors qu'elle n'a qu'un an. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF de sa tante, Julie Schmutz. En septembre 1906, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où sa sœur s'est déjà préparée avant elle au métier d'enseignante. En juin 1909, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1909]

**SIEGRIST Henriette.** Bxw 1877-1885. Elle est la première à occuper le poste de quatrième enseignante à l'ESF de Bouxwiller (O Saverne). Engagée définitivement en 1882, elle demande à quitter l'enseignement trois ans plus tard. [ADBR 34AL1318 et 34AL1319]

**SIEGRIST Maria.** Strbg Schm 1906-1913. Née à Strasbourg en 1886, protestante, fille du commerçant Ludwig Siegrist ; sœur d'Aline Siegrist (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg de septembre 1902 à juin 1906. Elle réussit alors son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1392]

**SIFFERT Maria.** StL/Lttb 1906-1908. Née à Bergholtz-Zell (O Guebwiller) en 1885, catholique, fille de l'instituteur Alfons Siffert

et de Marie Hassenforder. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Ensisheim (id). Après sa première communion, elle passe deux ans à l'ESF de Ribeauvillé. De 1900 à 1904, elle fréquente l'ESF de la DPR à Colmar, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. De décembre 1904 à août 1905, elle est remplaçante à l'école de filles d'une classe de Zimmersheim (O Mulhouse). Pour se perfectionner en langue française, elle séjourne à Paris jusqu'en janvier 1906. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1906]

**SIFFRID Anna Eugenie, Sœur Adeline (DPSJB)\*.** StJB/Fén 1883-1884, 1885-1892 et 1901-1910. Née à Graffenstaden (O Erstein) en 1863, fille du forgeron Florent Siffrid, natif de Kirchheim (O Molsheim), et d'Anne Marie Sitter. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale à partir de six ans. Après sa sortie de l'école, elle entre à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Quatre ans plus tard, elle intègre le noviciat de Saint-Jean-de-Bassel. En avril 1883, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat et est affectée le même mois à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. En 1884, elle est nommée dans la classe inférieure de l'école primaire d'Epfig (O Sélestat). En septembre 1885, elle retrouve l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. En octobre 1888, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. En 1891, elle réussit l'examen de directrice pour les ESF à Strasbourg. L'année suivante, elle est envoyée aux États-Unis, où elle enseigne au noviciat de sa congrégation. A son retour en Lorraine, elle est nommée directrice du noviciat de Saint-Jean-de-Bassel. En avril 1901, elle succède à Sœur Saint-Paul Noblet à la tête de l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement en novembre 1910. [ADBR 34AL1479, 34AL1480 et 34AL1481, cv rédigé en 1901, et état civil d'Illkirch-Graffenstaden]

**SIG.** Strbg DC 1905-1918 (all). *Oberlehrer* au lycée épiscopal de Strasbourg, il donne des cours d'allemand dans la classe supérieure de l'ESF de la DC à partir d'octobre 1905. [ADBR 34AL1352]

**SIGRIST Marie, Sœur Adrienne (DPR).** Mulh DPR 1889-1892. Née en 1869. [ADBR 34AL1308]

**SIGRIST Marie, Sœur Marie Beatrix (DPR).** Colm DPR 1897<. Née à Heidwiller (O Altkirch) en 1878, fille de Jakob Sigrist et d'Anna Maria Koenig. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire à Heidwiller. Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'en octobre 1893, puis entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle réussit son examen d'institutrice en août 1897. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1897]

**SIGWALT Pauline, Sœur Clotilde (DPR).** Strbg DPR 1894 (matern). Née à Schoenau (O Sélestat) en 1857, fille d'Ignaz Sigwalt et de Magdalene Hatsch. Jusqu'à ses quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Schoenau, puis elle entre à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). En 1874, elle entre au couvent de Ribeauvillé pour se préparer à son métier d'enseignante. En 1875, elle enseigne à Sarre-Union (O Saverne). En 1879, elle est mutée à Erstein, où elle est active jusqu'à sa mutation à Sainte-Croix-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1886. [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1894]

**SILBER Katharina, Sœur Emma (DPR).** Hgn DPR 1894-1896 + Rib DPR 1896-1901. Née à Dambach (O Sélestat) en 1866, fille du vigneron Anton Silber et de Katharina Ruhlmann. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. Elle gagne ensuite l'ESF de Ribeauvillé, où elle a l'occasion « d'élargir [ses] connaissances » (cv). En mars 1883, elle réussit à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871) l'examen français d'institutrice. Elle entre alors à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen allemand. Elle le réussit en juillet 1886 et reçoit sa première affectation en octobre, à l'école primaire à Sélestat. Après trois ans d'activité, elle est appelée à Strasbourg pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1890. De retour à Sélestat, elle est active pendant quatre ans à l'EMF. Mutée à l'ESF de la DPR à Haguenau

en 1894, elle y reste jusqu'en septembre 1896. [ADBR 34AL1306, cv rédigé en 1896]

**SILLÉ Elise.** Strbg BP 1882-1918<. Née à Strasbourg en 1862. Elle réussit son examen d'enseignante en décembre 1881. En mai 1882, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**SILLÉ Frédérique Marie.** Strbg BP 1888-1918< (tm). Née à Strasbourg en 1865, protestante luthérienne, fille de Mathias Charles Sillé, employé aux chemins de fer, et de Madeleine Mayer. A six ans, elle entre à l'école primaire, où elle reste une année. De 1872 à 1874, elle fréquente l'école Berstecher (voir KRIEG Georgette, « Berstecher Sophie », *NDBA*, 3, p. 193). Enfin, de l'automne 1874 à la fin de l'année 1881, elle est à l'ESF du BP. De sa sortie de l'établissement jusqu'en mai 1883, elle fréquente une école de couture privée, puis intègre l'école industrielle de Strasbourg. En décembre 1884, elle quitte l'établissement pour occuper un poste d'enseignante de travaux manuels dans une institution à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871), jusqu'en août 1887. Comme elle souhaite poursuivre sa formation, elle se rend alors à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), où elle fréquente l'école de travaux féminins et obtient en janvier 1888 un examen d'enseignante de travaux manuels. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1369, cv rédigé en 1888]

**SIMÉON Magdalena, Sœur Léontine (SC).** Mtz SC Ge 1888-1890 + Sargm SC 1890-1893 + Rstf 1893-1894. Née à Elvange (O Boulay) en 1867, fille de Johann Siméon et de Magdalena Weber. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Elvange. En juillet 1885, elle entre au couvent SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1888. En octobre de la même année, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF et succède à Sœur Anna Gertrude Specking à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A la rentrée

1890, elle est nommée dans le niveau moyen à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1893, elle est affectée à l'ESF de Rustroff (id). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1429, 34AL1454, cv rédigé en 1893, et 34AL1472, cv rédigé en 1890]

**SIMON Cäcilie.** Colm 1893. Née à Niedermorschwihr (O Ribeauvillé) en 1862, catholique. Elle fréquente l'école primaire de Niedermorschwihr jusqu'à ses treize ans, puis passe une année au pensionnat de Chèvremont (dép. Haut-Rhin resté français en 1871). Elle reste dans la maison parentale de quatorze à quinze ans, puis intègre l'EN de Sélestat. Après la réussite de son examen d'institutrice, elle est nommée en avril 1881 à l'école primaire de Heiteren (O Colmar), où elle enseigne jusqu'en avril 1893. Elle obtient alors un poste à l'ESF Armbruster de Colmar. [ADBR 34AL1251, cv rédigé en 1893]

**SIMON Catherine, née SPIESER.** Strbg BP 1880 et 1882-1900. Née à Kolbsheim (O Strasbourg-campagne) en 1847, fille naturelle de Marie Eve Spieser (qui restera célibataire), petite-fille du journalier Wendelin Spieser. Installée à Strasbourg à partir d'avril 1878, elle est engagée à l'ESF du BP en octobre 1880 comme remplaçante de Mlle Pfriemer. Elle revient définitivement dans l'établissement à Pâques 1882. Elle décède à Strasbourg le 18 octobre 1904, veuve de Jakob Heinrich Simon, de son vivant *Kanzlist* au *Stadtbauamt*. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369 et états civils de Kolbsheim et de Strasbourg]

**SIMON Eugénie.** Mtz H 1884< (fr). De Paris. Elle obtient son brevet dans l'académie de Besançon (dép. Doubs) en avril 1881. Léonie Heyder souhaite l'engager dans son ESF en mai 1884, mais l'autorisation ne peut pas être donnée, car son diplôme français n'est pas valable en Alsace-Lorraine. Elle obtient toutefois de pouvoir employer Eugénie Simon jusqu'à la fin de l'année scolaire. A la rentrée 1884, elle demande à pouvoir continuer son activité : contre l'avis de l'inspecteur scolaire de cercle (Statz), le

président de Lorraine donne son accord, jusqu'à nouvel ordre. [ADBR 11AL220]

**SIMON Leonie Maria Josephine, Sœur Romarica (DPR).** Mulh DPR 1916-1917. Née à Gumbrechtshoffen (O Haguenau) en 1896, fille de l'instituteur Karl Simon et de Helena Vogt. Elle est l'aînée de douze enfants, parmi lesquels un frère et une sœur sont dans l'enseignement. En 1910, la famille quitte Gumbrechtshoffen pour Oberhaslach (O Molsheim). Leonie Simon fréquente l'école primaire de Gumbrechtshoffen jusqu'à ses treize ans. Après avoir reçu encore des cours privés de la part de son père, elle entre en octobre 1910 à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), où elle reste pendant deux ans. Elle poursuit ensuite ses études à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle réussit son examen d'institutrice en juin 1915. Elle est envoyée l'année suivante à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1916]

**SIMON Lucie.** Molsh 1905 (remp). Née à Strasbourg en 1886, catholique ; elle se retrouve tôt orpheline de père. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1905. Le mois suivant, elle remplace Sœur Ignatia Schwartz à l'ESF de Molsheim. [ADBR 105AL2566]

**SIMONIN Eugénie.** Strbg Mury 1870-1885. Catholique. Elle obtient un brevet de capacité en 1872. En mars 1878, elle se déclare prête à passer un examen allemand dans un délai de deux ans, pour pouvoir continuer à enseigner à l'ESF Mury. Les autorités lui accordent ce délai. En juin 1880, elle obtient une prolongation d'une année de ce délai. Au printemps 1881, elle ne se sent toujours pas prête à passer l'examen ; d'après l'inspecteur scolaire de cercle (Prass), elle ne l'est effectivement pas. Elle doit donc quitter l'établissement à la fin de l'année scolaire 1880/81... mais l'inspecteur scolaire de cercle la retrouve lors d'une inspection menée en octobre 1885. L'infraction est grave ! Elle doit immédiatement partir. [ADBR 34AL1375/1]

**SIMPSON Miss.** Strbg Kg 1905-1906 (ang). Elle enseigne durant l'année scolaire 1905/06 à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1410]

**SINGER Adolphe, Dr.** Bxw <1889 (rel). Rabbín depuis 1884. Il enseigne à l'ESF jusqu'à son décès en 1889. [ADBR 34AL1320 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 667]

**SITTER Johanna.** Courc 1904-1906 + Colm 1906-1916. Née à Colmar en 1884, protestante, fille du cultivateur Mathias Sitter et de Marie Ritzenthaler. Orpheline dès son très jeune âge, elle est élevée par sa grand-mère. Elle fréquente l'école spéciale protestante de Colmar à partir de six ans et l'ESF de la même ville à partir de 1896, de la cinquième à la première classe. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle se prépare pendant trois ans à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juillet 1903. Trois mois plus tard, elle devient répétitrice d'allemand à l'École normale supérieure de Sèvres (départ. Seine-et-Oise), où elle reste jusqu'en août 1904. A la rentrée suivante, elle est engagée comme enseignante à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). A l'automne 1906, elle rejoint l'ESF municipale de Colmar, qu'elle quitte dix ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1255/2, 34AL1490, cv rédigé en 1904, et 105AL1324, dossier personnel]

**SITTERLE, Sœur Alexia (PPo).** Lttb PPO 1873-1874. Originaire de Thunsel (gd. Bade). Elle reçoit toute son instruction élémentaire dans le Pays de Bade, puis entre au pensionnat de Lutterbach (O Mulhouse). Elle y reste quatre années comme élève, avant d'entrer au couvent, où elle poursuit son instruction. Elle enseigne ensuite comme aide-enseignante pendant deux ans à l'école de filles de Kleinbasel (Suisse, canton Bâle-ville), puis rejoint le corps enseignant de l'ESF de Lutterbach en octobre 1873, suite au décès de Sœur Théonie Wenger. [ADBR 34AL1247]

**SITTLER Paul, Dr.** Colm 1916-1917 (hyg). Médecin, il enseigne à la *Frauenschule* créée en annexe de l'ESF municipale de Colmar en

octobre 1916. [ADBR 34AL1255/2 et 105AL2532]

**SITZ Caroline Wilhelmine ou Lina.** Strbg Bg 1900-1901 (remp) et 1904-1918. Née à Strasbourg en 1881, protestante, fille de Johann Sitz, propriétaire et *Tabakarbeiter*, et de Clementine Friederike Beilstein. Elle fréquente l'ESF du BP à partir de six ans, puis l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1900. A la rentrée suivante, elle est engagée comme remplaçante (partielle) de Marie Conrath à l'ESF Boegner. Elle quitte l'établissement en avril 1901 dans l'intention de se rendre à l'étranger. Ce projet se concrétise à l'automne suivant, lorsqu'on lui confie en Angleterre l'éducation d'une fille de neuf ans. Lina Sitz a alors l'occasion d'apprendre à fond la langue anglaise. De retour en Alsace, elle aide sa mère malade dans les travaux ménagers. En avril 1904, elle succède à Fanny Wagner à l'ESF Boegner. [ADBR 34AL1404, cv rédigé en 1904]

**SKEMP, Dr.** Strbg Kg 1908 (remp: ang). Lecteur à l'Université de Strasbourg, il remplace la directrice de l'ESF Koebig pour une partie de ses cours en juin 1908. [ADBR 34AL1410]

**SLAWYK Reinhold, Prof. Dr.** Strbg Kg 1901-1905 (s.nat). Né à Polnisch-Wartenberg (prov. Silésie) en 1847, professeur de l'*Oberrealschule* de Strasbourg (nommé en 1879 à la *Neue Realschule*), il reprend l'enseignement de physique du Prof. Dr. Kroeber à l'ESF Koebig à la rentrée 1901. [ADBR 34AL1409 et KÖSSLER Franz, *Personenlexikon von Lehrern des 19. Jahrhunderts*, Giessen, Giessener Elektronische Bibliothek, 2008, consultable sur le site internet de l'Université de Giessen]

**SMEETS Cornelia.** StAvd SC 1908-1915 (aide). Née à Echt (Pays-Bas) en 1887, catholique, fille du directeur de fabrique Jean Smeets et de Katharina Aben. En 1889, la famille déménage à Brüggén (prov. Rhénanie). Cornelia Smeets y fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de quatorze ans. Pour poursuivre son instruction, elle

passé ensuite deux ans au pensionnat des ursulines à Grubbenvorst (Pays-Bas). Elle prend alors la décision de devenir enseignante et entre à Pâques 1903 à l'ESF de Mlle Heyermann à Bonn (prov. Rhénanie). A Pâques 1905, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement ; après trois ans de préparation, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF : « Après avoir passé quelques mois dans ma *Heimat* pour me reposer, je souhaite occuper un poste d'enseignante dans l'école conventuelle des sœurs de Saint-Avold (O Forbach) » (cv). La directrice de l'ESF SC de Saint-Avold envoie en juin 1908 la demande d'autorisation pour l'employer dans son établissement, mais l'autorisation n'est accordée qu'en novembre, après la naturalisation de Cornelia Smeets. [ADBR 34AL1478, cv rédigé en 1908]

**SMEND, Prof.** Strbg L 1911-1913< (rel). Protestant. A partir de la rentrée 1911, il donne des cours de religion à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1407]

**SMITS Eugenie.** Rstf 1884< (all). Née à Lingen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1864, catholique ; sœur de Wilhelmine Smits (→). Elle fréquente l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). En octobre 1883, elle réussit à Coblenze (prov. Rhénanie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En mai 1884, elle succède à Hildegard Werneke à l'ESF de Rustroff. [ADBR 34AL1453]

**SMITS Antonia Christina Wilhelmine.** Rstf 1877-1881 et 1904-1906. Née à Lingen (roy. Hanovre, plus tard prov. Hanovre) en 1857, catholique ; sœur d'Eugenie Smits (→). Elle fréquente l'ESF de sa ville natale de six à quatorze ans, puis poursuit son instruction au couvent de la Visitation à Münster (prov. Westphalie), avant d'intégrer l'EN Sankt Leonhard des ursulines d'Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), où elle réussit les examens d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF en octobre 1875. Peu après, elle obtient un poste d'enseignante d'allemand dans un pensionnat en Belgique. En janvier 1877, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement en janvier 1881, sur le souhait

de ses parents, pour devenir préceptrice dans la famille von Fürstenberg. Lorsque la directrice de l'ESF de Lingen abandonne ses fonctions, Wilhelmine Smits reprend l'établissement « avec une autre dame » (cv) et y reste active pendant vingt ans. La mort de ses parents lui donne « la nostalgie de la vie paisible des pensionnats » (cv). A la rentrée 1904, elle retrouve l'ESF de Rustroff, où elle succède à Bertha Schlothmann. Elle quitte l'établissement en avril 1906 pour un poste à Cologne (prov. Rhénanie). [ADBR 34AL1453 et 34AL1455, cv rédigé en 1904]

**SOHN.** Strbg UF 1906< (sténo). Secrétaire à la Chambre de Commerce de Strasbourg et membre du conseil d'administration de l'ESF UF, il donne des cours facultatifs de sténographie dans cet établissement à partir d'octobre 1906. [ADBR 34AL1380]

**SOLGNE Catherine, Sœur Camille (PPe).** Pltr 1872-1874 (tm) et 1884-1902 (id) + Dz 1874-1884 (id). Née à Vezon (O Metz-campagne) en 1851. A la rentrée 1902, elle est trop souffrante pour pouvoir reprendre son enseignement. A Pâques 1903, son poste est confié à une nouvelle enseignante. [ADBR 34AL1422 et 34AL1451]

**SOMMER Leonie.** Strbg Schw 1901-1902 + Strbg Schm 1901-1902 (aide). Née à Strasbourg en 1878, protestante, fille d'un commerçant. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1898. Peu de temps après, elle gagne la France comme préceptrice de deux filles de onze et treize ans, dont elle prend en charge la totalité de l'instruction. Selon le souhait de sa mère, elle rentre à Strasbourg au bout de deux ans d'activité. En septembre 1901, elle est engagée à l'ESF Schwartz. Elle cumule bientôt cet emploi avec la charge d'aide-enseignante à l'ESF Schmutz. [ADBR 34AL1385, cv rédigé en 1901, et 34AL1392]

**SOMMERSCHU Albertine\*.** Mulh Do 1882-1886. En février 1882, elle succède à Meta Lodemann à la tête de l'ESF Dollfus à Mulhouse. Après quatre ans et demi de direction, elle quitte l'établissement et l'Alsace-Lorraine. [ADBR 34AL1301]

**SORGIUS Louise.** Strbg BP 1882 (remp) + Strbg Münch 1887-1891. Née à Eckwersheim (O Strasbourg-campagne), fille de l'instituteur principal (directeur) Sorgius de l'école primaire Saint-Guillaume à Strasbourg. Après un remplacement effectué à l'ESF du BP en 1882, elle réussit, en décembre 1885 à Strasbourg, l'examen d'enseignante pour les ESF. En décembre 1887, elle est engagée à l'ESF Münch. [ADBR 34AL1368 et 34AL1381]

**SORGIUS Minna.** Colm 1882-1883 + Strbg Münch 1884-1891. Originaire de Strasbourg. Elle quitte son poste à l'ESF subventionnée de Colmar pour raisons de santé. En avril 1884, elle succède à Mathilde Riff à l'ESF Münch à Strasbourg. [ADBR 34AL1250 et 34AL1381]

**SORLIN Mlle.** Strbg Münch <1876<. [ADBR 34AL1381]

**SORLIN Mlle.** Strbg R <1876-1877<. [AMS 2MW643, dossier Rausch]

**SORLIN Mlle.** Strbg BP <1875<. [ADBR 34AL1368]

**SORLIN E..** Strbg F <1875-1876<. [ADBR 34AL1383]

**SPACK Johanna.** Strbg Bg 1917-1918. Née à Alteckendorf (O Strasbourg-campagne) en 1896, protestante luthérienne, fille du pasteur Michel Spack (→) et de Karolina Seytel ; sœur de Lina (→) et Maria Spack (→). A partir de Pâques 1902, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. A l'automne 1908, elle entre dans la quatrième classe de l'ESF du BP à Strasbourg. En 1910, son père est nommé pasteur aux hospices civils de Strasbourg. Après la fin de sa scolarité à l'ESF du BP, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale, où elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1915, puis la seconde partie en juillet 1916. A l'automne suivant, elle entre à la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP. En janvier 1917, elle succède à Emma Reis à la *gehobene Mädchenschule* Boegner. [ADBR 105AL2595, cv rédigé en 1917]

**SPACK Karoline ou Lina.** Strbg BP 1915-1918. Née à Alteckendorf (O Strasbourg-campagne) en 1894, protestante luthérienne, fille du pasteur Michel Spack (→) et de Karolina Seytel, sœur de Johanna (→) et Maria Spack (→). Elle fréquente l'école primaire d'Alteckendorf de six à treize ans, puis entre dans la quatrième classe de l'ESF du BP à Strasbourg. Elle fait chaque jour le voyage depuis son village natal, jusqu'à ce que son père soit muté en 1910 à l'hôpital civil de Strasbourg. Après la première classe, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP. En juin 1914, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Après le déclenchement de la guerre, elle participe à un cours de soins aux malades et sert quelque temps comme volontaire dans un lazaret. En octobre 1915, elle est engagée à l'ESF du BP pour remplacer Leonore Heyer, en congé de maladie. Elle reste finalement jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1915, et 105AL2579]

**SPACK Maria.** Strbg Bg 1918 (remp) + Strbg BP 1918 (aide). Née à Alteckendorf (O Strasbourg-campagne) en 1898, protestante luthérienne, fille du pasteur Michel Spack (→) et de Karolina Seytel, sœur de Johanna (→) et Lina Spack (→). Elle fréquente l'école primaire de son village natal de six à onze ans. A l'automne 1909, elle entre dans la cinquième classe de l'ESF du BP à Strasbourg. Son père est muté peu après à l'hôpital civil de Strasbourg (janv 1910). Maria Spack fréquente l'ESF du BP jusqu'à la première classe, puis intègre en 1914 l'ENS attachée à l'établissement. Elle y réussit l'examen théorique en 1917 et l'examen pratique d'enseignante pour les ESF en juin 1918. Le même mois, elle doit effectuer un remplacement à l'ESF Boegner. A l'automne suivant, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF du BP. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1918]

**SPACK Michel.** Bschrh <1888 (all hist rel). Né à Geiswiller (O Strasbourg-campagne) en 1863, père de Johanna (→), Lina (→) et Maria Spack (→). En 1887, il devient vicaire du pasteur Magnus à Bischheim (O Strasbourg-campagne). Il enseigne à l'ESF

de la localité jusqu'à son départ de la paroisse en décembre 1888. [ADBR 34AL1415 et Bopp, p. 518]

**SPAETH Ida.** Colm 1913-1919 (matern). Née à Colmar en 1874, protestante, fille de Georg Spaeth, surveillant à la direction des télégraphes, natif de Jechtingen (gd. Bade), et de Barbara Umhauer. De mai 1892 à août 1893, elle est aide-enseignante à l'école maternelle de Colmar. Elle obtient son diplôme d'enseignante d'école maternelle en juin 1893. Engagée en 1913 à l'école maternelle attachée à l'ESF municipale de Colmar, elle est révoquée le 31 janvier 1919. [ADBR 34AL1255/2 et 1045W8 et état civil de Colmar]

**SPAHN.** Strbg BP 1906-1916 (math). Enseignant de l'ENP de Strasbourg-Neudorf. Nommé inspecteur scolaire de cercle en septembre 1916, il doit abandonner ses cours à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1372]

**SPANIOL Jakob.** Dorl 1896 (math). Enseignant (de l'EM ?) à Molsheim, il reprend en janvier 1896 l'enseignement de l'instituteur Klein à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). Il quitte l'établissement en décembre de la même année. [ADBR 34AL1337]

**SPARR Philomena, Sœur Marie Thomas (DPR).** Strbg DPR 1901-1905. Née à Leymen (O Altkirch) en 1872, fille du cultivateur Franz Joseph Sparr et de Magdalena Goepfert. Elle fréquente de six à treize ans l'école de l'orphelinat à Hilsenheim (O Sélestat), puis l'école de couture du même établissement jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. En avril 1892, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare pendant trois ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1895. Elle est ensuite institutrice dans le niveau inférieur de l'école primaire de Turckheim (O Colmar) pendant un an. A partir d'octobre 1896, elle enseigne à Ferrette (O Altkirch). En octobre 1899, elle réussit à Ribeauvillé son examen de service. Au printemps 1905, elle est en congé pour cause de maladie. Elle ne reprendra pas son service. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1901]

**SPECHT Emilie Violette.** Mulh 1901-1903 (tm). Née à Ensisheim (O Guebwiller) en 1882, protestante, fille du fabricant de meubles Theophil Specht et d'Emilie Schmied. Elle est la deuxième de sept enfants : « A la maison, nous avons bénéficié d'une belle et véritable vie de famille chrétienne » (cv). A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire protestante d'Ensisheim : « L'école fut bientôt pour moi quelque chose que j'aimais et que j'estimais. J'ai très tôt émis le souhait de devenir enseignante. Mes parents décidèrent alors de m'envoyer à Mulhouse pour que j'y reçoive une éducation plus poussée » (cv). A l'âge de treize ans, elle intègre ainsi la troisième classe de l'ESF municipale de Mulhouse. Elle suit également pendant deux ans les cours de préparation à la confirmation du pasteur Schrumpf. « Il était très agréable de ne pas devoir aller en pension chez des étrangers, mais de pouvoir habiter chez des parents. Tous les quatorze jours, je rentrais le dimanche à la maison, où je passais également mes vacances. A côté du travail, il y avait, aussi des activités annexes et de la détente. Nous accompagnions nos parents dans de nombreuses excursions, particulièrement dans les Vosges. De cette manière, nous avons acquis une bonne connaissance de notre *Heimatland*, ainsi que l'amour de la nature et de ses beautés. J'ai pu visiter plusieurs fois la Suisse, où j'ai vu Bâle, Berne, le lac de Thoune, la vallée de Lauterbrunn et le lac des Quatre-Cantons. J'ai également trouvé dans des lectures distrayantes et instructives une activité annexe bienvenue. Mais cette dernière s'est réduite à mesure que le travail pour l'école augmentait et que je me consacrais toujours plus à la musique. Je bénéficiais depuis longtemps déjà de cours de violon, mais sans jamais y éprouver de véritable joie. Cela changea lorsque j'ai fait la connaissance il y a deux ans [1899] à Mulhouse de mon actuel professeur de musique. Toute notre famille fut charmée par ses nobles sentiments et sa conduite chrétienne, l'amabilité émanant de son cœur, sa prévenance envers toute personne, la solidité et la variété de son savoir. Elle est ainsi également devenue mon modèle, et je recherche chaque jour à assimiler ses qualités. Sous sa direction, je me suis consacrée au violon avec un zèle

nouveau et plus de succès qu'auparavant » (cv). Entre-temps, Emilie Violette Specht a intégré l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente avec « toujours plus de satisfaction et de joie » (cv) : « Je considère toujours mes années d'école comme les plus belles et les plus insouciantes. Si je réussis l'examen, je devrai encore valoriser dans la pratique tout ce que j'ai acquis. Je souhaite obtenir de préférence un poste dans une école à Mulhouse » (cv). Son vœu est exaucé, car elle obtient la même année un poste à l'ESF municipale de Mulhouse. Deux ans plus tard, elle quitte l'établissement pour rejoindre l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1272, cv rédigé en 1901, et 34AL1273]

**SPECHT Therese.** Sarbg 1907. Née à la maison forestière de Mothorn (O Wissembourg) en 1887, catholique, fille du garde forestier August Specht – à la Hüneburg au moment de la rédaction du cv – et de Luise Weig. Elle est l'aînée de trois sœurs. Elle fréquente différentes écoles primaires jusqu'à l'âge de douze ans, la dernière étant celle de Reinhardsmünster (O Saverne). Suivant le vœu de ses parents et sa propre inclination, elle décide de devenir enseignante. Elle est alors envoyée à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle reste trois ans. A Pâques 1903, elle intègre l'EN de Sélestat, d'où elle ressort institutrice. En avril 1907, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1461, cv rédigé en 1907]

**SPECKER, Sœur Henrika (DPR).** Colm DPR 1904< + Strbg DPR 1915-1918. Fille de l'*Intendantur-Rechnungsrat* Heinrich Specker et de Pauline Glaenz, sœur de Marie Specker (→). [ADBR 34AL1293 et 105AL2574]

**SPECKER Marie, Sœur Paula (DPR).** Mulh DPR 1915<. Née à Strasbourg en 1894, fille de l'*Intendantur-Rechnungsrat* Heinrich Specker et de Pauline Glaenz, sœur de Sœur Henrika Specker (→). Son père est originaire des environs de Constance (gd. Bade), sa mère est native de Villingen (id). A partir de six ans, elle fréquente l'école

primaire Saint-Jean à Strasbourg. A l'automne 1903, elle rejoint l'ESF de la DPR, toujours à Strasbourg. Elle fait sa première communion en 1907 : « Entre-temps mûrissait en moi la décision de devenir institutrice et religieuse » (cv). Deux de ses sœurs la devançant dans cette voie. Elle évoque leurs situations dans son cv de 1915 : l'une est enseignante à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller) jusqu'au déclenchement de la guerre, puis est provisoirement active à l'ESF de la DPR à Strasbourg (Sœur Henrika Specker) ; l'autre est également à Strasbourg, pour se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. En octobre 1910, Marie Specker entre à l'ENP d'Issenheim. En octobre 1911, elle poursuit ses études à l'EN du couvent de Ribeauvillé, cherchant à y acquérir « les connaissances nécessaires à l'enseignement » (cv). En juin 1914, elle réussit son examen d'institutrice. A l'automne suivant, elle est reçue au noviciat de Ribeauvillé : « Devenue membre de la congrégation depuis ma prise de voile, j'espère trouver sous peu une affectation comme institutrice » (cv). Elle est affectée à l'ESF de la DPR à Mulhouse en 1915. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1915]

**SPECKING Bernardine Bertha Leontine Aletta Elise, Sœur Anna Gertrude (SC).** Mtz SC Ge 1888 + Mtz SC Ta 1888-1893 + Sargm SC 1893-1899 + StAvd SC 1899-1918. Née à Lüdinghausen (prov. Westphalie) en 1859, fille du trésorier Ferdinand Specking et de Gertrud Tenberger. Elle fréquente l'école primaire de Bocholt (id) de sept à quatorze ans, puis l'ESF de cette même ville pendant trois ans. Elle intègre ensuite l'EN Sankt Leonhard à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), où elle réussit, après deux ans de préparation, l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF en août 1877. Pendant dix ans, elle occupe différentes places de préceptrice à Snięciska (prov. Posen) (famille Sarrazin), Prague (Empire austro-hongrois), Berlin et La Capelle (France). En janvier 1888, elle est nommée enseignante à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf, où elle succède à Sœur Marie Alodie Hilger et reste huit mois, avant qu'on lui confie le niveau inférieur de l'ESF SC de la rue Taison. A partir d'octobre 1893, elle est active dans différentes classes de l'ESF

SC de Sarreguemines. A Pâques 1899, elle rejoint l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 34AL1429, 34AL1473, cv rédigé en 1893, et 34AL1478, cv rédigé en 1899]

**SPECKING Gertrude.** Mtz SC Ge 1885-1891. Née à Bocholt (prov. Westphalie) en 1866, catholique. Elle intègre le couvent des ursulines de Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg), pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Coblenz (prov. Rhénanie) en octobre 1885. Le mois suivant, elle succède à Maria Genz à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf. Elle quitte l'établissement en mars 1891. [ADBR 34AL1428]

**SPEICH, Dr.** Mtz Mis 1912-1914 (fr). *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Metz, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz à partir de janvier 1912, succédant au Dr. Reitter. [ADBR 34AL1446]

**SPEICHER Anna.** Thionv StCh 1888-1889. Née à Roden (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1868, catholique. Elle réussit l'examen d'institutrice. A la rentrée 1888, elle succède à Josephine Merz à la tête de la deuxième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement dès juin 1889 pour des raisons familiales. [ADBR 11AL213]

**SPELINSKY Hulda.** Strbg L 1909-1910 (remp). A la rentrée 1909, elle est engagée à l'ESF Lindner comme remplaçante de Hedwig Winnecke. La directrice (Krutte) comptait la garder à la rentrée 1910, au moins pour quelques mois, mais elle apprend en septembre que Hulda Spelinsky a pris pendant les vacances « la direction d'un *Töchterheim* Zimmer à Wilhelmshöhe près de Kassel [prov. Hesse-Nassau] » (cv). [ADBR 34AL1407]

**SPENLÉ, née STAHLCKER.** Strbg BP 1882 (remp). Veuve. [ADBR 34AL1368]

**SPENLÉ Katharina.** Mulh Do 1904-1913 (matern). Née à Muhlbach, dans la vallée de Munster (O Colmar), en 1884, protestante,

enfant aîné et unique fille du commerçant Johann Spenlé et de Katharina Wust. Alors qu'elle a trois ans, ses parents déménagent à Mulhouse. A partir de quatre ans, elle fréquente l'école maternelle, jusqu'à ce qu'elle soit soumise à l'obligation scolaire. Elle entre alors à l'école spéciale, dont elle fréquente toutes les classes : « Après ma sortie de l'école, mes parents ont souhaité que je quitte la maison parentale pour améliorer mon français » (cv). Elle entre alors dans un pensionnat à Montbéliard (dép. Doubs), où elle passe deux années. « Après la fin de ma scolarité, il s'agissait désormais pour moi de choisir un métier. Comme j'ai toujours beaucoup aimé les enfants, j'ai pris la décision de me former au métier d'enseignante d'école maternelle » (cv). Elle est alors employée comme aide-enseignante à l'école maternelle de Mlle Scherrer à Mulhouse. Pendant deux ans, elle suit également les cours complémentaires de préparation à l'examen de directrice d'école maternelle. En 1903, avec huit de ses collègues, elle passe celui-ci à Rouffach (O Guebwiller) et le réussit. A Pâques 1904, elle quitte l'école maternelle Scherrer afin d'aider sa mère souffrante à s'occuper du foyer. Elle apprend peu après que la directrice de l'ESF Dollfus cherche une aide-enseignante pour alléger le service de la directrice de l'école maternelle attachée à l'établissement, qui a besoin de repos l'après-midi : « C'est avec joie que j'ai obtenu ce poste [...] qui me permet de continuer mon aide au ménage le matin. Ma seule aspiration est désormais de satisfaire mes supérieures, ainsi que les chers petits » (cv). Par la suite, elle devient enseignante à part entière, avant de quitter cet emploi en 1913 pour s'occuper à nouveau des tâches ménagères auprès de sa mère. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1904, et 34AL1304]

**SPENNER Olga.** Altk 1910 (remp) + Strbg Mury 1913 (id). Née à Mulhouse en 1888, catholique, fille d'Emil Spenner, directeur de station. Jusqu'à ses treize ans, elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse. Après la mutation de son père à Saverne, elle intègre l'ESF municipale de cette ville, puis la première classe de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'été

1907. Elle retourne alors chez ses parents à Saverne, où elle passe un an. A l'automne 1908, elle part en voyage d'études à Fribourg (Suisse, canton Fribourg), où elle séjourne six mois. Pendant l'été 1909, elle remplace une amie malade comme préceptrice de deux filles dans une famille en Rhénanie prussienne. De l'automne 1909 à Pâques 1911, elle est à nouveau dans sa famille. Elle assure, pendant cette période, un remplacement de trois semaines à l'ESF de Saverne et un autre de deux mois à l'ESF d'Altkirch. A Pâques 1911, elle devient préceptrice de deux filles de sept et dix ans dans une famille en Alsace. Elle retourne à la maison parentale au printemps 1913. En octobre 1913, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg comme remplaçante de Charlotte Schaefer, en congé de maladie. [ADBR 34AL1285 et 105AL2581, cv rédigé en 1913]

**SPIES Heinrich, Prof.** Mulh 1903-1919. Enseignant du lycée d'Altkirch jusqu'en 1903, il est alors nommé *Oberlehrer* de l'ESF municipale de Mulhouse. Il y devient Professeur en 1913. Il est révoqué le 6 janvier 1919. [ADBR 34AL1273, 34AL1276 et 1045W8]

**SPIES Marie Rosa, Sœur Lina (DPR).** Colm DPR 1884-1891 + Hgn DPR 1891-1898 + Mulh DPR 1898-1905. Née à Sélestat en 1865, fille du propriétaire Sebastian Spies et d'Anna Rohmer. Après avoir fréquenté l'école primaire à Sélestat de six à quinze ans, elle entre dans l'*Arbeitsschule* Sainte-Famille qui existe alors à Ribeauvillé. Après un an et demi à Ribeauvillé, elle retourne dans la maison parentale. En octobre 1882, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juin 1884, elle réussit son examen d'institutrice. A la rentrée suivante, elle est affectée à l'ESF de la DPR à Colmar. En janvier 1890, elle réussit son examen de service. En septembre 1891, elle est mutée à l'ESF de la DPR à Haguenau, où elle est active jusqu'en avril 1898. [ADBR 34AL1290, 34AL1311, cv rédigé en 1898, 34AL1312 et 34AL1332]

**SPIESS Agnes.** Br 1888-1890. Née à Bechtheim (gd. Hesse) en 1869, protestante.

Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en décembre 1887. [ADBR 34AL1315]

**SPIESS Sophie, Sœur Marie Clément (DPR).** Mulh DPR 1888-1890. Née en 1868. [ADBR 34AL1308]

**SPINDLER, Prof. Dr.** Strbg DC 1912-1918 (hist). Professeur au lycée épiscopal de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF de la DC à partir de la rentrée 1912. [ADBR 34AL1352]

**SPINDLER Eduard Ernst.** Wsbg 1903-1906 (rel). Né à Wissembourg en 1878, fils de Karl Ludwig Spindler, pasteur de Wissembourg de 1875 à 1906. Vicaire auprès de son père de 1903 à 1906, il reprend, à l'ESF de la ville, l'enseignement du vicaire Rudolf Spindler (→), son frère. [ADBR 34AL1398 et Bopp, p. 522]

**SPINDLER Rudolf.** Wsbg 1899-1903 (rel). Né à Wissembourg en 1875, fils de Karl Ludwig Spindler, pasteur de Wissembourg de 1875 à 1906. Vicaire auprès de son père de 1899 à 1903, il reprend, à l'ESF de la ville, l'enseignement du vicaire Strohl, jusqu'à sa nomination comme pasteur de Wingen-Klimbach (O Wissembourg). C'est son frère Eduard Spindler (→) qui lui succède à l'ESF. [ADBR 34AL1398 et Bopp, p. 522]

**SPIRA Eugénie.** Mulh 1905-1912. Née à Guebwiller en 1882, juive, fille du commerçant Joël Spira. Elle fréquente l'ESF de Guebwiller jusqu'à l'automne 1898. Elle intègre alors l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1901. A partir de décembre 1901, elle est préceptrice dans la famille de Mme Warnery-Schlumberger. Elle donne à sa fille des cours d'allemand, de français et de *Realien* (histoire, géographie, sciences naturelles). Lorsque « le poste d'une enseignante israélite » (cv) se libère en juin 1905 à l'ESF municipale de Mulhouse, elle pose sa candidature, avec succès. Elle quitte l'établissement sept ans plus tard, pour se marier. [ADBR 34AL1273, 34AL1275 et

105AL1328, dossier personnel, cv rédigé en 1905]

**SPITZ.** Strbg Mury <1877< (rel). Curé. [ADBR 34AL1375/1]

**SPITZ, Sœur Johanna (DPSJB).** Fén 1917-1918 (gym). [ADBR 105AL2636]

**SPITZLI Emma, née LUTZ.** Rib 1898 (remp). Institutrice à l'école primaire protestante de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1279]

**SPONHEIMER.** Strbg BP 1877<. *Oberlehrer* d'EN à Strasbourg. [ADBR 34AL1368]

**SPONHEIMER Lina.** Strbg Münch 1874-1876 + Strbg BP 1875-1878. Née en 1855. En 1874, elle réussit à Strasbourg un examen d'enseignante. La même année, elle est engagée à l'ESF Münch, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1875/76. Elle enseigne également à l'ESF du BP à partir de 1875. [ADBR 34AL1368 et 34AL1381]

**SPRAUEL Melanie, Sœur Lioba (DPR).** Colm DPR 1893 + Rib DPR 1893<. Née à Matzenheim (O Erstein) en 1868, fille de Joseph Sprauel. Elle fréquente l'école primaire de Matzenheim jusqu'à l'âge de treize ans, puis passe deux ans à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). A seize ans révolus, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit au couvent en juin 1887. Elle est ensuite engagée à Guebwiller. En janvier 1892, elle est titularisée après avoir réussi l'examen de service. [ADBR 34AL1291, cv rédigé en 1893, et 34AL1305]

**SPRENGART Anna, Sœur Benedikt Scholastika (Ppe).** Pltr 1902-1903 + Bouz 1903-1918. Née à Waging (roy. Bavière, O Haute-Bavière) en 1883, fille de Sebastian Sprengart, commerçant à Waging ; sœur de Barbara Sprengart (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à quatorze ans. A l'automne 1896, elle entre à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne), où elle reste jusqu'en 1899, année de son entrée au

noviciat de Peltre. En janvier 1902, elle réussit l'examen d'institutrice et est affectée à l'ESF de Peltre. En septembre 1903, elle succède à Sœur Maria-vom-heiligen-Herzen Schmitt à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Une semaine plus tard, elle passe à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF, auquel elle échoue. De janvier 1904 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle est déchargée de ses cours et appelée au couvent de Peltre, afin de pouvoir se préparer dans de bonnes conditions à la prochaine session. Elle réussit l'examen en septembre 1904 et regagne l'ESF de Bouzonville le mois suivant. [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1903]

**SPRENGART Barbara, Sœur Anna-Sebastian (Ppe).** Bouz 1892 (aide). Née à Traunstein (roy. Bavière, O Haute-Bavière) en 1873, fille de Sebastian Sprengart, commerçant à Waging ; sœur d'Anna Sprengart (→). Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de sa commune natale de six à dix ans, puis, après le déménagement de ses parents, l'école primaire de Waging jusqu'à treize ans, et enfin l'ESF de la Ppe à Forbach pendant trois années (1886-1889). En août 1889, elle entre au couvent de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice. Elle le réussit à Beauregard (O Thionville-est) en mars 1892. Le mois suivant, elle succède à Sœur Seraphia Pelt à l'ESF de Bouzonville (O Boulay), qu'elle quitte le mois d'après, rappelée au couvent de Peltre. En juin 1892, elle est nommée institutrice à l'école primaire de filles de trois classes de Rombach. En avril 1899, il est question qu'elle retourne à l'ESF de Bouzonville, pour succéder à Sœur Anna-Augustine Toisul, mais les hautes autorités scolaires s'opposent à cette mutation, car le semestre d'été a déjà commencé. [ADBR 34AL1420, cv rédigé en 1892, et 34AL1421, cv rédigé en 1899]

**SPRENGER Karoline Margarete Amalie Fanny.** Thionv sub 1893-1894. Née à Kleinblittersdorf (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1869, protestante, fille du maire de Clüsserath (prov. Rhénanie, O Trèves-campagne). Elle fréquente l'école primaire de Clüsserath de six à onze ans, puis l'ESF municipale de Grünstadt (roy. Bavière, O Palatinat) de onze à quatorze ans. A l'âge

de quinze ans, elle entre à l'ESF municipale de Trèves. Après avoir fréquenté pendant deux ans l'ENS attachée à cet établissement, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Trèves en mars 1889. Elle s'occupe durant les deux années suivantes de l'instruction de deux garçons et quatre filles de neuf à seize ans dans la maison de ses parents. En août 1891, elle est engagée à l'institution de Mlle Groos à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau), où elle reste jusqu'en septembre 1892. Pour des raisons familiales, elle passe l'hiver 1892/93 chez ses parents. A Pâques 1893, elle succède à Marie Steingraber à l'ESF subventionnée de Thionville. Elle est renvoyée de l'établissement en janvier 1894, pour cause de prestations insuffisantes. [ADBR 34AL1487, cv rédigé en 1893]

**SPRONCK.** Btch 1918 (rel). Chapelain catholique. Il donne des cours à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines) à partir de la rentrée 1918. [ADBR 105AL2603]

**SPROSS H.** Thionv 1905-1918 (ch). Instituteur à Thionville. [ADBR 34AL1485]

**SPROSS Maria.** Phlsbg 1887-1892. Née à Grandsdorf (prov. Rhénanie) en 1865, catholique, fille d'un instituteur principal (directeur) de Dudweiler (prov. Rhénanie, O Sarrebruck). Élève de l'EN de Beaugard (O Thionville-est), elle y réussit son examen de sortie en mars 1885. Elle est bientôt nommée à l'école primaire de Lettenbach, commune de Saint-Quirin (O Sarrebourg). En juin 1887, elle succède à Pauline Koblenz à l'ESF de Phalsbourg (id). En janvier 1892, elle est mise en congé pour cause de maladie. Deux mois plus tard, les hautes autorités scolaires écrivent à son père pour l'informer que son poste a été attribué à une autre enseignante. [ADBR 34AL1447, 34AL1448 et 34AL1449]

**SPRUNCK Angelika, Sœur Aurea (SC).** Btch 1905-1918 + StAvd SC 1918. Née à Walschbronn (O Sarreguemines) en 1883, fille de Johann Sprunck, propriétaire, et d'Angelika Simon, sœur de Pauline Sprunck (→). Elle fréquente l'école de filles privée de Puttelange (O Forbach) jusqu'à l'âge de

treize ans, puis l'ESF SC de Sarreguemines pendant trois années. A Pâques 1899, elle entre au noviciat des Sœurs de SC et se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en janvier 1902. A la rentrée 1902, elle est nommée à « l'école de filles privée Sainte-Chrétienne à Metz » (cv 1905 et 1918). A partir de janvier 1905, elle se consacre exclusivement à la préparation de l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle passe avec succès en septembre 1905. Elle est alors nommée à l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines), qu'elle quitte à la rentrée 1918 pour succéder à Sœur Augusta Lehmann à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). [ADBR 34AL1419, cv rédigé en 1905, et 105AL2633, cv rédigé en 1918]

**SPRUNCK Pauline, Sœur Fulgentia (SC).** Mtz SC Ge 1906-1918. Née à Walschbronn (O Sarreguemines) en 1884, fille de Johann Sprunck, propriétaire, et d'Angelika Simon, sœur d'Angelika Sprunck (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de huit ans, puis l'ESF SC à Sarreguemines. A l'automne 1900, elle entre au noviciat de la congrégation SC. En janvier 1904, elle réussit l'examen d'institutrice. A partir de Pâques 1905, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1906, elle succède à Sœur Luise Musquar à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle cesse son activité en juillet 1918 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1906]

**STAAT Frédérique, née LOUIS.** Mtz D 1883-1885 (all). Née à Obersteinbach (O Wissembourg) en 1834, protestante. En septembre 1853, elle obtient à Colmar le brevet de capacité pour l'instruction primaire. Elle enseigne par la suite à Courcelles (-Chaussy ou -sur-Nied ?) (O Metz-campagne), avant d'épouser un Monsieur Staat. En juin 1879, Eulalie Daure (→) propose de l'employer dans son école élémentaire à Metz. Après examen par le directeur de l'école normale (Vetter), elle y est autorisée. A partir de la rentrée 1883, l'établissement est considéré comme une ESF. Il ferme ses portes à Pâques 1885. [ADM0 9AL58, dossier Daure]

**STAATSMANN Emma.** Strbg <1918-1919 (aide). Née à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1895, protestante, fille d'un assistant de station. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1911 et 1915. Engagée dans cette ESF à la fin de la Première Guerre mondiale, elle en est révoquée le 12 mars 1919. [ADBR 1045W8 et 105AL2569 et AMS 2MW593]

**STADTMÜLLER Emilie.** Colm 1888-1893 (rel). Née en 1866, catholique. [ADBR 34AL1251 et 34AL1255/2]

**STAEDELIN Franziska, Sœur Mansueta (DPR).** Mulh DPR 1897< (aide). Née à Kembs (O Mulhouse) en 1877, fille d'Anton Staedelin et de Katharina Schirmer. Elle fréquente l'école primaire de Kembs de six à treize ans. Après sa scolarité obligatoire, elle fréquente un pensionnat à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871), puis rentre dans la maison familiale au bout d'un an et demi. A l'âge de seize ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à l'été 1897. A la rentrée suivante, elle est affectée à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1310, cv rédigé en 1897]

**STAEDLER Maria.** Strbg Schm 1911-1912 (aide) + Bschw 1912-1919. Née à Darmstadt (gd. Hesse) en 1892, catholique, fille d'un fondé de pouvoir dans une grande graineterie. A Pâques 1898, elle entre dans la dixième classe de la Viktoriaschule de Darmstadt. Elle fréquente cet établissement jusqu'à la troisième classe incluse. A Pâques 1906, ses parents déménagent à Strasbourg, où son père a été nommé *Verbandsrevisor* au *Landesverband der Landwirtschaftlichen Kreisvereine von Elsass-Lothringen*. Elle intègre alors la troisième classe de l'ESF municipale de Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. En 1908, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. Pour perfectionner son français, elle fait deux séjours dans une famille à Belley (départ. Ain). En avril 1911, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En octobre 1911, elle passe et réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF

Schmutz à Strasbourg pour enseigner la religion catholique et l'anglais. Elle quitte l'établissement en avril 1912. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) suite à la création d'une classe supplémentaire. Elle est révoquée le 9 avril 1919. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1911, et 1045W8]

**STAEHLY Caroline, Sœur Marie Cleonice (DPR).** Strbg DPR 1888-1891 + Mulh DPR 1891< + Rib DPR 1902 (remp). Née à Wasselonne (O Molsheim) en 1862. Elle fréquente l'école primaire catholique de Wasselonne jusqu'à l'âge de treize ans. Après avoir obtenu son diplôme de fin de scolarité obligatoire, elle se rend en 1875 à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé, où elle reste quatre ans. En printemps 1880, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Après avoir réussi l'examen d'institutrice en janvier 1882, elle est employée à l'ENP du couvent de Ribeauvillé. En janvier 1888, elle réussit l'examen de service. A partir de mai 1888, elle est active à l'ESF de la DPR à Strasbourg, jusqu'à ce qu'elle soit appelée, en octobre 1891, à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1306, 34AL1309, cv rédigé en 1891, et 34AL1353]

**STAENDER Margarete, Sœur Agnes (Mis).** Mtz Mis 1918 (remp). Née à Hohengandern (prov. Saxe, O Heiligenstadt) en 1894, fille de l'*Oberpostschaffner* Lorenz Ständer et de Dorothea Albrecht. Elle fréquente le lycée de filles (ESF) de Kassel (prov. Hesse-Nassau), puis intègre l'*Oberlyzeum* (EN) de Heiligenstadt, où elle réussit en 1914 les examens théoriques d'institutrice et d'enseignante pour les ESF, et en 1915 les examens pratiques. Elle enseigne ensuite pendant trois trimestres à l'école primaire de garçons de Kassel, puis au lycée de filles (ESF) de Heiligenstadt de Noël 1915 à Noël 1917. En janvier 1918, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour remplacer Julie Aretzweiler, en attendant son arrivée à Pâques de cette même année. Après Pâques, elle remplace Sœur Maria Augusta Lücke pour une partie de son enseignement. A la rentrée 1918, elle doit assurer l'intérim dans le poste d'*Oberlehrerin* quitté par Julie Aretzweiler, mais la réduction

du nombre des classes rend finalement sa présence inutile. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1917, 105AL2618 et 105AL2619]

**STAHL Friedrich Theodor.** SMaM K 1873-1876 (all hist math rel) + SMaM 1880-1892 (rel). Né à Bergame (Empire d'Autriche, gouvernement de Lombardie, plus tard Italie) en 1827. Nommé pasteur luthérien de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en janvier 1873, il enseigne à partir de cette date à l'ESF Karl. Plus tard, il donnera des cours à l'ESF municipale. [ADBR 11AL210 et 34AL1260 et Bopp, p. 524-525]

**STAHL Georgette.** Rib 1911 + Thionv 1914-1918. Née à Romanswiller (O Molsheim) en 1887, protestante, fille du cultivateur August Stahl. De Pâques 1893 à l'automne 1897, elle fréquente l'école primaire protestante de Romanswiller. En septembre 1897, elle entre dans la troisième classe de l'ESF de Saverne, où elle reste jusqu'à la première classe incluse (automne 1903). De novembre 1903 à juin 1907, elle se prépare à l'ESF municipale de Strasbourg et à l'ENS attachée à cet établissement à l'examen d'enseignante pour les ESF. Une fois l'examen réussi, elle obtient en octobre 1907 une place de préceptrice dans la famille du fabricant Peugeot, à Audrincourt (dép. Doubs). Elle y enseigne en français l'ensemble des matières scolaires françaises à un garçon de neuf ans et à une fille de sept ans. En mars 1909, elle quitte la famille Peugeot pour se rendre en Angleterre, afin d'y perfectionner son anglais. En mai 1909, elle se rend en Irlande (Royaume-Uni) comme préceptrice de la fille de douze ans et du fils de six ans du *Major* Berry, au château de Richhill (comté d'Armagh). En mars 1910, elle doit quitter l'Irlande « à cause du climat humide » (cv). D'avril 1910 à avril 1911, elle est préceptrice de la fille de dix ans et du garçon de six ans du « grand industriel » (cv) Johnson à Ashton-Hayers (Angleterre, Chester). Comme en Irlande, elle y enseigne en anglais l'ensemble des matières scolaires anglaises. En avril 1911, elle rentre en Alsace pour enseigner à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé jusqu'en septembre. Elle est alors engagée à la

*Realschule* de Morhange (O Forbach), qu'elle souhaite quitter en 1913 : « Comme plusieurs nouveaux postes d'enseignantes doivent être occupés à l'automne 1913 à l'école supérieure de filles municipale de Strasbourg, je serais très reconnaissante à la mairie de la ville de Strasbourg si elle voulait bien prendre en considération ma demande [de nomination] » (cv). La demande se révèle vaine et Georgette Stahl est alors engagée à « l'école privée supérieure » de Rombas (O Metz-campagne) (ADBR 34AL1486, l'*Oberschulrat* au maire de Thionville, 10.10.1914). Suite à l'étatisation de cette dernière école, elle enseigne à l'école privée de la fonderie de Rombas, attachée à la *Realschule* d'État du lieu. A la rentrée 1914, elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville. Le retour de l'Alsace à la France permettra à Georgette Stahl d'obtenir un poste au LJF qui succède alors à l'ESF municipale de Strasbourg (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1280, 34AL1486 et AMS 2MW593, cv rédigé en 1913]

**STAHL Leonie, Sœur Magdalena (NDS).** Strbg ND 1896-1916 et 1918. Née à Sélestat en 1873, fille de l'aubergiste Ignaz Stahl. Elle fréquente de six à treize ans l'ESF Fackler à Sélestat. Elle poursuit ensuite ses études, tout d'abord à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé pendant dix-huit mois, puis à l'ESF ND à Strasbourg pendant deux ans. En 1894, elle entre comme novice au couvent ND à Strasbourg, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit à Strasbourg en juillet 1896. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND de Strasbourg. En octobre 1916, elle est mise en congé pour plusieurs mois pour cause de maladie ; en 1917, elle se repose à Davos (Suisse, canton Grisons). Elle retrouve l'établissement à la rentrée 1918. [ADBR 34AL1359, cv rédigé en 1896, et 105AL2575]

**STAHLECKER Mile.** SMaM 1876-1878. [ADBR 34AL1259]

**STAMM Adolfine.** Mulh Do 1884-1886 + Mtz Kahl 1888-1891. Née à Altenlotheim (p. Hesse, plus tard prov. Hesse-Nassau) en 1862, protestante, fille d'un inspecteur des

forêts. Après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, son père est nommé à Metz, où la famille s'établit. En avril 1879, Adolfine Stamm intègre l'EN de Metz, où elle réussit son examen de sortie en mars 1881. Le mois suivant, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite trois années en Angleterre, puis est engagée en 1884 comme enseignante à l'ESF Dollfus à Mulhouse, où elle reste deux ans. A l'automne 1886, elle quitte son poste pour raisons de santé et regagne la maison familiale à Metz. En mai 1888, elle est engagée à l'ESF Kahlenberg. Elle quitte l'établissement en mars 1891 pour se marier. [ADBR 11AL218 et 34AL1301]

**STAMM Alice Marguerite.** Sltt 1904-1905 (ch). Née à Sélestat en 1877, protestante, fille de l'architecte municipal Johann Jakob Stamm. Elle fréquente l'ESF Fackler à Sélestat puis reçoit des cours privés jusqu'en 1896. Enfant, elle prend également des cours de piano, qu'elle poursuit jusqu'à dix-sept ans. Elle reçoit ensuite des cours de chant, tout d'abord à Sélestat, auprès d'une élève de Franz Stockhausen, directeur du conservatoire de Strasbourg (→ *NDBA*). En 1896, elle se rend à Paris, où elle poursuit durant quelques mois ses études de musique sous la conduite de l'enseignante Mlle Marcella Pregi. Au Conservatoire, elle suit un cours d'histoire de la musique. Après son retour à Sélestat, elle prend encore jusqu'en 1900 des cours de chant à Colmar auprès de Mlle Lallemand. En même temps, elle commence à donner elle-même des cours de chant à Sélestat, Colmar et Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). Elle chante également dans différents concerts donnés à Sélestat, Colmar et Barr (O Sélestat). En mars 1904, elle remplace à l'ESF de Sélestat l'enseignante malade Mlle Olga Klatte pour les cours de chant. Elle poursuit cette activité après le décès de l'enseignante. [ADBR 34AL1336, cv rédigé en 1904]

**STAMM Emma, Sœur Marie Theobald (DPR).** Colm DPR 1900-1902 + Rib DPR 1902<. Née à Thann en 1881, fille de l'entrepreneur en bâtiment Georg Stamm (†1892) et de Marie Heitz ; quatre frères et deux sœurs. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle

fréquente l'école primaire de Thann. Après sa première communion, elle se rend à l'ESF de Ribeauvillé, où elle reste trois ans. Elle entre ensuite dans la troisième année de l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1900, elle réussit au couvent son examen d'institutrice. Selon le souhait de ses supérieures, elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, afin de préparer l'examen d'enseignante pour les ESF. En même temps, elle enseigne dans l'ESF en question. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1900, et 34AL1306]

**STAMM Julie Mathilde.** Strbg UF 1892-1896 (ang). Née à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1837, fille de Jean-Jacques Stamm, commis-négociant, et de Julie Bayer. En mai 1857, elle obtient à Paris le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement primaire des filles. Elle enseigne pendant quatre ans dans un pensionnat à Londres et deux ans à l'ESF de Mlle Dornack à Karlsruhe (gd. Bade). De 1876 à 1889, elle est préceptrice dans la famille de Mme Ursulius à Seelzbach, près de Sarrebruck (prov. Rhénanie), à qui elle a été recommandée par des parents qui l'avaient déjà employée : elle y enseigne notamment le français, l'anglais et l'italien. Elle passe ensuite au service de la belle-sœur de Mme Ursulius, Mme Richard Ursulius, à Seelzbach également. A la rentrée 1892, elle est engagée à l'ESF UF. Elle quitte l'établissement en avril 1896. [ADBR 34AL1379]

**STAMM Mathilde.** Mtz SC Ge 1911-1913 (aide). Née à Althundem (prov. Westphalie) en 1889, fille de l'instituteur principal (directeur) Heinrich Stamm et de Maria Schulte. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quinze ans, puis « l'école préparatoire » du conseiller scolaire Dr. Schapler à Dortmund (prov. Westphalie). A Pâques 1907, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines et réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz en septembre 1911. Elle succède alors à Anna Ellscheid à l'ESF SC de la rue Saint-Gengouf à Metz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1913. [ADBR 34AL1432, cv rédigé en 1911]

**STAPENHORST, Prof.\*.** Sltt 1892-1896 (hist) + Strbg BP 1900-1909 (id). *Oberlehrer* du lycée de Sélestat, il dirige l'ESF de la ville de 1892 à 1896. Plus tard enseignant à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF du BP. Il abandonne cette activité à la fin de l'année scolaire 1908/09, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1335, 34AL1371 et 34AL1374]

**STARIPOLSKY Max, Dr.** Sav 1898-1918 (rel). Né à Suwalki (Empire russe) vers 1857 ; une fille (Erna) élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1910 et 1913. Rabbín de Saverne de 1896 jusqu'à sa retraite en 1919. On lui refuse la succession de l'instituteur Lehmann à l'ESF de Saverne en janvier 1897. Au printemps 1898, le conseil de surveillance de l'école décide toutefois de rétablir les cours de religion juive et de les lui confier. Il meurt à Saverne en 1923. [ADBR 34AL1401 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 681-682]

**STARK Paula.** Mtz 1898 (remp) + Br 1900. Née à Sonnborn, près d'Elberfeld (prov. Rhénanie), en 1880, protestante, fille d'un technicien du bâtiment (*Bautechniker*). La profession du père de Paula contraint la famille à des déménagements fréquents, ce qui a pour corollaire de nombreux changements d'école pour la jeune fille. De six à dix ans, elle fréquente les écoles primaires de Seckach (gd. Bade), Bretten (id), Zollhaus (id) et Boulay. A l'âge de dix ans, elle entre à l'ESF de Mme Heyder à Metz, où ses parents se sont établis en 1889. En 1896, l'établissement est municipalisé suite à la fusion avec une autre ESF privée. Elle est admise dans la première classe de ce nouvel établissement, dirigé par le directeur Lippert. A Pâques 1896, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement, également sous la direction du directeur Lippert. En novembre 1898, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle remplace Anna Doneleit à l'ESF municipale de Metz. A partir d'avril 1899, elle enseigne la religion, l'allemand, le français, l'anglais et la géographie dans tous les niveaux de l'ESF

d'Owerfurt (prov. Saxe). [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1900, et 34AL1436]

**STATSMANN Rosa.** Mulh 1911-1912. Née à Volmunster (O Sarreguemines) en 1890, protestante, fille du chef-télégraphiste Wilhelm Statsmann. Sa famille s'installe bientôt à Mulhouse, où elle fréquente l'école primaire puis l'ESF à partir de la cinquième classe. Après la fin de la première classe, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1910. A partir de la rentrée suivante, elle donne des cours privés. Engagée à l'ESF Blattner en 1911, elle quitte l'établissement l'année suivante pour un poste dans une ESF badoise. [ADBR 34AL1300, cv rédigé en 1911]

**STATZ Sabine.** Mtz Minag 1875<. Née à Kerpen (prov. Rhénanie, O Bergheim) en 1856, fille de l'inspecteur scolaire Carl Statz. Elle se prépare au métier d'enseignante à l'EN de Carthaus, près de Trèves (prov. Rhénanie). En 1874, elle y réussit le « brevet élémentaire », et en avril 1875, le « brevet supérieur ». En juin de la même année, elle est engagée à l'ESF Minaglia, à Metz, où son père est inspecteur scolaire de cercle. [ADBR 11AL220]

**STAUB Martha.** Wsbg 1913 (remp) + Strbg ND 1913-1916. Née à Mutzig (O Molsheim) en 1891, catholique, fille de Joseph Staub, qui devient bientôt secrétaire et comptable de la *Bezirkspflegeanstalt* de Bischwiller (O Haguenau), et de Josephine Bronner. De Pâques 1898 à Pâques 1905, elle fréquente l'école primaire de Bischwiller. En septembre 1905, elle part poursuivre son instruction à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle reste jusqu'en 1908. Elle entre ensuite à l'ESF ND, dont elle fréquente les deux dernières classes, avant d'intégrer, à l'automne 1909, l'ENS attachée à cet établissement. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. D'octobre 1912 à juin 1913, elle séjourne dans un « pensionnat français » (cv) à Arlon (Belgique), enfin de perfectionner son français. Le 7 juin 1913, elle est appelée à l'ESF de Wissembourg, pour y remplacer une enseignante malade. A la rentrée suivante,

elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg.  
[ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1913]

**STAUFFER Leonie, Sœur Karoline (DPR).** Mulh DPR 1902-1916 (tm). Née au Hohwald (O Sélestat) en 1881, fille du boulanger Karl Stauffer. Elle enseigne dans l'établissement jusqu'à son décès en 1916.  
[ADBR 34AL1311 et 34AL1314]

**STAUSS Frida, Sœur Norberta (AP).** Lttb 1908-1910<. Née à Dotternhausen (roy. Wurtemberg) en 1886, fille du maître-forgeron Xaver Stauss et de Margareta Hahn. Elle fréquente l'école primaire de Dotternhausen jusqu'à l'âge de treize ans, puis entre à l'automne 1899 à l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse). Jusqu'à l'automne 1903, elle est élève de cet établissement. Elle fréquente ensuite l'école de travaux féminins à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) pour se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels. A l'été 1906, elle obtient le diplôme de capacité à enseigner les travaux manuels dans les écoles primaires et supérieures de filles. « Désormais avait mûri en moi la résolution de me consacrer à la vie au couvent. Je suis entrée chez les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle de Bellemagny [O Altkirch] et j'ai reçu, lors de ma prise de voile, le nom de Sœur Norberta » (cv). A partir de l'automne 1908, elle enseigne à l'ESF de Lutterbach (O Mulhouse). [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1907]

**STAWSKY Susanna.** Mulh Bl 1907-1911 (aide: matern). Née à Lure (départ. Haute-Saône) en 1890, juive. Elle n'a pas connu son père. Alors qu'elle a huit mois, elle s'installe avec sa mère chez son grand-père, Monsieur Bloch, instituteur à Mulhouse. De quatre à six ans, elle fréquente l'école maternelle de Mlle Scherrer. De six à quinze ans, elle fréquente « avec succès » (cv) toutes les classes de l'ESF Blattner. Elle fréquente ensuite pendant deux ans les cours complémentaires municipaux de préparation à l'examen de directrice d'école maternelle. Elle réussit ce dernier à Rouffach (O Guebwiller) en juin 1908. Engagée à l'ESF Blattner dès l'année précédente, elle quitte l'établissement en 1911 pour se marier.

[ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1908, et 34AL1300]

**STEFFAN.** Wsbg 1894-1918 (rel). Curé de Wissembourg. Il reprend à la rentrée 1894 l'enseignement dispensé par son défunt prédécesseur. Il décède en février 1918.  
[ADBR 34AL1397 et 105AL2590]

**STEFFNER Emma Luise.** Mulh <1872-1899. Née à Mulhouse en 1849, protestante. Elle part à la retraite en 1899. [ADBR 34AL1265, 34AL1266, 34AL1268 et 34AL1272]

**STEGER Eleonore, Sœur Marie Alice (DPR).** Colm DPR 1908-1918 (ch mus). Née à Logelheim (O Colmar) en 1886, fille de l'instituteur Josef Steger et d'Anna Wipff. « J'ai vécu dans une joie sereine les années de mon enfance au sein du cercle familial » (cv). Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de sa commune natale. Après avoir quitté l'école, elle passe encore un an dans la maison parentale. « Pour poursuivre mon instruction, j'ai fréquenté ensuite, avec ma sœur aînée, maintenant [1908] engagée comme institutrice à Dornach [O Mulhouse], l'école supérieure de filles catholique à Colmar, où j'ai passé trois ans » (cv). En octobre 1903, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à l'examen d'institutrice. Elle le réussit en juillet 1907 et attend son affectation. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1908]

**STEBERGER Anna.** Strbg DPR 1913-1917. Née au Havre (départ. Seine-Inférieure) en 1891, fille du directeur de fabrique à la retraite (1913) Gustav Steberger et de Marie-Therese Siffred. Lorsqu'elle a cinq ans, ses parents rentrent en Alsace et s'installent à Ottrott, où elle fréquente l'école primaire. A dix ans, elle se rend à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg), dirigée par les Sœurs de la DPSJB. En septembre 1907, elle se rend à l'ESF de la DPR à Colmar. L'année suivante, elle est reçue à l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1911, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1913]

**STEHLE Bruno.** Colm 1887< (all). Directeur de l'EN d'instituteurs de Colmar, il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF de la ville. Plus tard, il devient conseiller de gouvernement et conseiller scolaire. [ADBR 34AL1250]

**STEIBLI Virgine, Sœur Salomea (DPR).** Mulh DPR 1889<. Née en 1850. Avant de venir à Mulhouse, elle enseigne à l'école primaire de Logelbach (O Colmar). [ADBR 34AL1308]

**STEIL Albertine, Sœur Camilla (SC).** Sargm SC 1903-1908 et 1912-1918 + Mtz SC ENS 1908-1912. Née à Metz en 1881, fille du *Sparkassenkontrollleur* Johann Steil et de Luise Pétry ; sœur de Maria Steil (→). De six à quinze ans, elle fréquente l'école de filles privée SC de la rue de l'Evêché. A l'automne 1896, elle entre au noviciat de la congrégation SC, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1901. De Pâques 1901 à février 1903, elle enseigne dans le niveau inférieur de l'école de filles privée de la rue des Trinitaires à Metz. Ensuite, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1903. Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines. A Pâques 1908, elle est affectée à l'ENS de la maison-mère à Metz. En septembre 1912, elle retrouve l'ESF SC de Sarreguemines. Elle enseignera au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz durant l'entre-deux-guerres (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1903, 34AL1491, cv rédigé en 1908, et 105AL2631, cv rédigé en 1912]

**STEIL Maria.** StAvd SC 1906-1907 (aide). Née à Metz en 1886, catholique, fille du *Sparkassenkontrollleur* Johann Steil et de Luise Pétry ; sœur d'Albertine Steil (→). Elle fréquente tout d'abord une ESF de SC à Metz. A Pâques 1901, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, elle intègre l'ESF de la Miséricorde dans cette même ville, puis, à l'automne 1902, l'ENS attachée à cet établissement. En octobre 1906, elle réussit l'examen à Metz. Le même mois, elle est engagée à l'ESF SC de Saint-

Avold (O Forbach), qu'elle quitte en mars 1907. [ADBR 34AL1478, cv rédigé en 1906]

**STEIN, Dr.** Mulh Do 1883< (hist). Enseignant de l'école professionnelle de Mulhouse. [ADBR 34AL1301]

**STEIN Mlle.** Mtz 1913-1914. *Oberlehrerin*, elle effectue son *Probejahr* à l'ESF municipale de Metz de juillet 1913 à Pâques 1914. Il s'agit très probablement de Margarete Stein (→). [*Jahresbericht Metz* 1914]

**STEIN Julie.** Sarbg 1898. Originaire de Sierck-les-Bains (O Thionville-est). En mai 1898, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg pour remplacer Elise Zenner. Elle lui succède en juillet, mais la présidence de Lorraine la rappelle dans l'enseignement primaire à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1460]

**STEIN Magdalena, Sœur Hieronymus (PPe).** Forb PPe 1893 et 1895-1907. Née à Goetzenbruck (O Sarreguemines) en 1872, fille du facteur Martin Stein. Elle fréquente l'école primaire de filles de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF de Dieuze (O Château-Salins) de quatorze à seize ans. Elle entre alors au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1890. Le mois suivant, elle est affectée à la classe inférieure mixte de l'école primaire de Jouy-aux-Arches (id) près de Metz. En octobre 1891, elle est nommée dans la sixième classe de l'école primaire de filles catholique de Forbach. A Pâques 1893, elle succède à Sœur Marguerite-du-Sacré-Cœur Heuskin à l'ESF de la PPe de cette même ville. En octobre 1893, elle est affectée au niveau inférieur mixte de l'école primaire d'Ottange (O Thionville-est). A la rentrée 1895, elle retrouve l'ESF de la PPe à Forbach, où elle succède à Sœur Stephanus Clemens Welter. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1906/07, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1426, cv rédigés en 1893 et 1895, et 34AL1427]

**STEIN Margarete.** Altk 1906-1908. Née à Metz en 1885, catholique, fille d'un enseignant à la *Domschule* de Metz (école secondaire) ; sœur de Marie Stein (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1901 et 1904. Deux ans après sa réussite à l'examen d'enseignante, elle est engagée à l'ESF d'Altkirch, où elle rejoint sa sœur. Après la Première Guerre mondiale, elle enseignera au LJJ de Metz (→ *Répertoire*). Elle est très probablement la Mlle Stein (→) qui a effectué son année de stage comme *Oberlehrerin* à l'ESF municipale de Metz avant le conflit. [ADBR 34AL1285 et AMA 267R1]

**STEIN Marie.** Altk 1901-1915 + Thionv 1916. Née à Metz en 1880, catholique, fille d'un enseignant à la *Domschule* de Metz (école secondaire) ; sœur de Margarete Stein (→). Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en février 1899. Deux ans plus tard, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle enseigne à l'ESF d'Altkirch de 1901 jusqu'à l'évacuation de la ville en 1915. En janvier 1916, elle succède à Mlle Bach à l'ESF municipale de Thionville : en raison de sa faiblesse physique, elle est autorisée à habiter chez ses parents à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin du mois. Après la Première Guerre mondiale, elle enseignera au LJJ de Metz (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1285 et 105AL2542]

**STEIN Philomein, Sœur Philippine (DPR).** Colm DPR 1866< (mus). Née à Offendorf (O Haguenau) en 1844. [ADBR 34AL1290]

**STEINER, Dr.** Strbg 1914-1916 (stag). Enseignante candidate, elle est nommée à l'ESF en avril 1914 et quitte l'établissement à la fin du semestre d'hiver 1915/16 pour devenir aide-enseignante scientifique dans un *Lyzeum* (ESF) en Prusse. [*Jahresbericht* Strasbourg 1915, p. 5-6, et 1916, p. 6]

**STEINER August Ludwig.** Gbw 1916-1918 (ch). Né à Dambach (O Sélestat) en 1880, catholique, fils de l'instituteur et organiste August Steiner. Après sa scolarité à l'école primaire de Dambach, il fréquente pendant deux ans l'EMG de Sélestat, puis intègre l'EN I à Colmar. Il y réussit son examen

d'instituteur en 1901. Il devient alors enseignant à l'institution Stiegler à Strasbourg. En avril 1902, il est nommé à l'école primaire de garçons de Buhl (O Guebwiller), où il demeure jusqu'en avril 1911. Il est alors muté à Guebwiller. Suite à la mobilisation du 19 septembre 1914, il est appelé sous les drapeaux. En septembre 1916, il quitte l'armée tout en restant mobilisable et rejoint l'école catholique de garçons de Guebwiller. [ADBR 105AL2535, cv rédigé en 1916]

**STEINER Eugen.** Wsbg 1911-1915 (dess). Né en 1881 à Niederroedern (O Wissembourg). Il fréquente l'école primaire de son village natal jusqu'à ses douze ans. Il entre alors à la *Realschule* de Haguenau, où il reste jusqu'à quatorze ans. Il travaille ensuite pendant un an de manière pratique pour pouvoir intégrer l'école technique impériale de Strasbourg, qu'il fréquente durant cinq semestres. « Pour poursuivre [sa] formation » (cv), il reprend pendant deux ans et demi une activité pratique, comme employé dans deux bureaux d'architecture. Il effectue ensuite son service militaire dans le 3<sup>e</sup> régiment royal de chemins de fer à Berlin (octobre 1902-octobre 1903). Après un court séjour dans la maison parentale, il fréquente comme auditeur libre pendant deux semestres l'Université technique de Karlsruhe (gd. Bade). Il travaille ensuite comme architecte indépendant jusqu'à sa nomination comme architecte municipal de Wissembourg en mai 1911. En octobre de la même année, il succède à Monsieur Renn à l'ESF de la ville – il s'agit, au départ, d'un remplacement, mais Monsieur Renn ne revient pas. Mobilisé en février 1915, son départ de l'établissement entraîne la suppression des cours de dessin dans les classes supérieures. [ADBR 105AL2590, cv rédigé en 1911]

**STEINER Fanny.** Sargm SC 1899-1902. Née à Bitche (O Sarreguemines) en 1879, fille de Christoph Steiner et d'Anna Manges. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis part poursuivre son instruction à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste durant trois années. En septembre 1895, elle retourne à Sarreguemines pour intégrer l'ENS attachée à l'ESF SC. Elle s'y prépare à passer l'examen

d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1899. Deux mois plus tard, elle succède à Sœur Philomena Esselen à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en mars 1902 pour raisons de famille. [ADBR 34AL1474, cv rédigé en 1899]

**STEINER Veronika.** Sargm SC 1897. Née à Bocholt (prov. Westphalie) en 1875, fille du fabricant Ferdinand Steiner, plus tard propriétaire d'hôtel, et d'Antonie Rave. Elle fréquente l'école primaire jusqu'à la fin de l'obligation scolaire. En août 1888, elle entre au pensionnat des franciscaines à Oldenzaal (Pays-Bas, Overijssel), où elle reste jusqu'en 1892. Elle intègre ensuite l'ENS de Tegelen (Pays-Bas, Limbourg), dirigée par les Sœurs de Notre-Dame. En novembre 1895, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Münster (prov. Westphalie). Elle passe ensuite une année à la maison, puis, à partir d'octobre 1896, enseigne l'allemand dans un pensionnat à Bruxelles, tout en perfectionnant son français. En octobre 1897, elle succède à Sœur Marie Helena Hacker à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement dès le mois de décembre pour cause de maladie. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1897]

**STEINERT Carl Emil.** Mulh 1875-1876. Né à Lübbenau (prov. Brandebourg), protestant. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse, puis du lycée de cette même ville, il épouse Elisabeth Stupffler (→) en 1878, puis Lucie Oberthür (→) en 1898. [ADBR 105AL1265 et état civil de Mulhouse]

**STEINGRÄBER Marie.** Thionv sub 1892-1893. Née à Krefeld (prov. Rhénanie) en 1870, protestante, fille du conseiller aux comptes Arno Steingräber. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF du Dr. Buchner et à la *Mädchenbürgerschule* du recteur Schepers. Elle fréquente ensuite la Luisenschule de Düsseldorf (prov. Rhénanie). En juillet 1888, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. De janvier à août 1889, elle enseigne au pensionnat de Mme Spatz-Thron à Düsseldorf. Elle est ensuite préceptrice

pendant deux ans et demi dans la maison du pasteur Faust à Sülfeld (prov. Schleswig-Holstein). En mai 1892, elle succède à Johanna Hammer à l'ESF subventionnée de Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1893. [ADBR 34AL1487, cv rédigé en 1892]

**STEINHARDT Ernst.** Strbg 1875-1913. Né à Mengen (roy. Wurtemberg) en 1846, catholique. Il se prépare à Riedlingen (id) à entrer à l'EN catholique de Schwäbisch-Gmünd (id). Après deux années passées dans ce dernier établissement, il est engagé comme aide-enseignant à Ellwangen (id). En 1870, il est sous-enseignant à l'école municipale de Riedlingen, où il réussit son examen de service. En 1874, il est nommé enseignant à l'école municipale de garçons de Colmar. Il quitte ce poste en octobre 1875 pour faire partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes à Strasbourg (vingt-huit heures de calcul, chant, gymnastique et dessin par semaine). Il enseigne dans l'établissement jusqu'à son départ à la retraite la fin de l'année scolaire 1912/13. Il était le dernier enseignant actif dans l'établissement depuis sa fondation en 1875. Il part en même temps que Jakob Beyer, présent lui-aussi depuis l'année scolaire 1875/76. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 42 (cv), et 1913, p. 14]◊

**STEINMETZ Elisabeth.** Strbg Mury 1899-1903 (matern). Née à Haguenau en 1882, fille de l'instituteur principal (directeur) Johann Baptist Steinmetz. A partir de quatre ans, elle fréquente l'ESF de la DPR à Haguenau. Après la mort du père, la famille déménage à Strasbourg, où Elisabeth Steinmetz entre là aussi à l'ESF de la DPR, où elle reste jusqu'à quinze ans. Elle passe ensuite un an chez sa sœur institutrice à Grandfontaine (O Mosheim). De retour à la maison, elle décide de passer l'examen de directrice d'école maternelle. Elle suit pour cela un cours de préparation à l'École Schoepflin. De décembre 1897 jusque fin 1898, elle est surnuméraire à l'école maternelle municipale de Strasbourg-Robertsau. Elle reste ensuite à la maison. En décembre 1899, elle succède à Mathilde

Läufer à la tête de l'école maternelle attachée l'ESF Mury à Strasbourg. Elle passe l'examen de directrice d'école maternelle en mai 1900. Elle abandonne l'enseignement en décembre 1903. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1899]

**STEINMETZ Josephine.** Sltt 1912 (remp). Née à Sélestat en 1888, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Alois Steinmetz. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar entre 1910 et 1912. Elle remplace Mlle Westphal à l'ESF de Sélestat pendant quatre semaines en juillet 1912. [AMSé Fach 82 n°10 Personalía]

**STEINMETZ Maria Magdalena, Sœur Agnes (DPSJB).** StJB 1887-1890. Née à Niederschaeffolsheim (O Haguenau) en 1868, fille du cultivateur Georges Steinmetz et de Joséphine Lang. En mars 1887, elle réussit à l'EN de Beauregard (O Thionville-est) son examen de sortie. Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En juin 1890, elle part remplacer une enseignante malade à Sarrebourg. Au mois d'octobre suivant, elle quitte l'ESF pour raisons de santé. Elle meurt à Saint-Jean-de-Bassel en juillet 1943. [ADBR 34AL1479 et 34AL1480 et état civil de Niederschaeffolsheim]

**STEINWENDER.** Strbg Kg 1890-1893 (rel). *Oberpfarrer*. Il donne des cours de religion protestante à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1890. [ADBR 34AL1408]

**STELDER A.** Dz <1873-1874. [ADBR 34AL1422]

**STEMPEL Lottchen.** Mtz H 1881<. Née à Grünstadt (roy. Bavière, O Palatinat) en 1858. Elle fréquente l'ESF municipale de Spire (id). Dans cette même ville, elle obtient son diplôme d'enseignante pour les ESF en août 1876. A Pâques 1881, elle est engagée à l'ESF Heyder. [ADBR 11AL220]

**STEMPEL Marie Luise.** Strbg BP 1913-1915 et 1916-1918. Née à Steinwenden près de Kaiserslautern (roy. Bavière, O Palatinat) en 1892, protestante, fille du pasteur Hermann Stempel et de Martha Reichard. En

mai 1899, elle entre à l'école primaire de Steinwenden (id), qu'elle quitte dès la fin du mois pour suivre son père, muté à Freckenfeld, près de Landau (id). Elle y fréquente l'école primaire jusqu'en novembre 1905. En même temps, sa mère lui donne des cours de français. En 1905, son père est muté à Bissersheim, près de Grünstadt (id). Luise Stempel intègre l'école primaire de la localité, puis fréquente l'ESF de Grünstadt de janvier 1906 à juillet 1907 et entre finalement dans la deuxième classe de l'ESF du BP à Strasbourg. A l'automne 1909, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. Elle rentre ensuite à la maison pour se consacrer aux travaux ménagers. En février 1913, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF du BP ; elle reste dans l'établissement jusqu'à la fin de l'année scolaire 1914/15. Après un séjour d'une année chez ses parents, elle retrouve l'ESF du BP à la rentrée 1916. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1913, et 105AL2579]

**STENGEL Luise.** Colm 1917<. Née à Colmar en 1896, catholique, fille d'un maître-forgeron. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Colmar de 1913 à 1916. [ADBR 105AL2532]

**STENGER Emilie Pauline Anne Ida.** Strbg An 1900-1918. Née à Aschaffenburg (roy. Bavière, O Basse-Franconie) en 1868, catholique, fille de l'entrepreneur en bâtiment Joseph Anton Stenger et d'Antonie Gresser. Après la guerre franco-allemande, la famille s'installe à Strasbourg. A quatre ans, elle entre à l'école maternelle de Mme Zoebst. Elle fréquente ensuite l'école privée de cette dernière. En raison de la construction de la voie de chemin de fer Steinbourg-Bouxwiller (O Saverne), la famille déménage à Hattmatt (O Saverne), où Emilie Stenger fréquente l'école primaire. De retour à Strasbourg, elle intègre la sixième classe de l'ESF municipale, qu'elle quitte en 1883 « avec le certificat de sortie de la première classe » (cv). Comme elle souhaite devenir enseignante, elle entre alors à l'ENS attachée à l'ESF du BP (c'est rare pour une catholique !), où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1886.

En décembre de la même année, elle passe à l'EN (protestante) de Strasbourg l'examen d'institutrice avec épreuve de religion catholique. Entre-temps, au mois d'octobre, elle a été engagée comme enseignante à l'école privée de Mlle L. Roland. Comme cette dernière ferme son établissement en avril 1900, Emilie Stenger trouve alors un poste à l'ESF Anschlin, où elle succède à Valerie Stoelger-Wenzel. [ADBR 34AL1414, cv rédigé en 1900]

**STENGER Irmine, Sœur Dominika (SC).** Sargm SC 1911-1912 + Mtz SC Ta 1913 (remp) + Mtz SC Vi 1914-1918. Née à Quierschied (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1891, fille du verrier Johann Georg Stenger et de Katharina Martin. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à quatorze ans, puis l'ENP Sankt Johann à Sarrebruck. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1911. D'octobre 1911 à septembre 1912, elle enseigne à l'ESF SC de Sarreguemines. En septembre 1912, elle entre au noviciat de la congrégation SC. De janvier à Pâques 1913, elle est remplaçante à l'ESF SC de la rue Taison à Metz. Elle effectue ensuite son « second noviciat » (cv). En avril 1914, elle succède à Marie Becker à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1914, et 105AL2631]

**STENTRUP Magdalena.** Dz 1888. Née à Münster (prov. Westphalie) en 1861, catholique. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En avril 1888, elle succède à Sœur Aloysius Joseph Chaler à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1423]

**STEPHAN Emma.** Mulh 1875-1879< (aide: tm). Née à Mulhouse en 1841. A l'âge de six ans, elle entre dans les classes spéciales de filles de Mulhouse, qu'elle fréquente sans interruption pendant huit ans. Après cette période, elle s'occupe du ménage et des travaux manuels féminins. En 1875, elle est appelée par l'inspecteur scolaire Voigt

comme aide-enseignante de travaux manuels à l'ESF municipale de Mulhouse, sous la direction de Mlle Lanzer. Suite au départ de cette dernière à Pâques 1878, elle devient enseignante de travaux manuels. [ADBR 34AL1266, cv rédigé en 1879]

**STEPHAN Emma.** Mulh 1907 (remp) + Mulh BI 1907-1910. Née à Mulhouse en 1887, protestante, fille du secrétaire de tribunal Paul Stephan ; demi-sœur de Martha Deckmann (→). « Alors que je n'avais pas encore un an, le jeune ménage de mes parents a été frappé par le malheur. En l'espace de quatorze jours, la fièvre scarlatine a emporté mon père et mon frère de deux ans. Sur ma mère pesait désormais non seulement le deuil de ses amours perdus si tôt, mais aussi l'inquiétude pour ses conditions de vie et les miennes » (cv). La mère d'Emma Stephan trouve rapidement un emploi comme représentante de la filiale d'une fabrique strasbourgeoise et conserve cette activité après son remariage avec l'employé des postes Otto Deckmann : « Ainsi, mon père ne m'a jamais manqué et j'ai passé une jeunesse heureuse avec mon beau-père, de quelques années plus jeune, d'abord dans une vieille maison du centre-ville, dont les couloirs anguleux et les escaliers en colimaçon racontaient et faisaient vivre de beaux contes et de belles histoires, puis dans un logement bien aéré sur le Rebbberg, où ma mère a pu guérir de quelques douleurs tenaces. Là, j'ai appris à aimer la nature, un sentiment renforcé par de nombreuses excursions et plusieurs séjours de vacances dans nos belles Vosges et dans la proche Forêt-Noire » (cv). Pour ce qui est de sa scolarité, elle l'effectue à l'ESF municipale. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à l'établissement, où elle apprécie particulièrement les cours d'histoire et de littérature allemande : « Au cours de la dernière année à l'école normale, l'enseignement chez les petits m'a apporté beaucoup de joie, malgré une grande fatigue et un grand énervement auxquels je n'étais pas habituée » (cv). En juillet 1906, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe ensuite cinq mois chez des parents Allemagne du Nord. De retour à Mulhouse en décembre 1906, elle est engagée le mois suivant comme remplaçante à l'ESF municipale. En mai 1907, elle

effectue un remplacement à l'école Wolf. Engagée comme enseignante à l'ESF Blattner la même année, elle quitte l'établissement trois ans plus tard pour se marier. A la rentrée 1910, sa demi-sœur Martha Deckmann lui succède. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1907, et 34AL1300]

**STERNECKER Maja.** Thionv 1911 (remp). Née à Thionville en 1891, protestante, fille d'un *Oberzollinspektor*. En 1910, elle réussit l'examen d'enseignante à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville en février 1911 comme remplaçante de Mlle Paetzold. [ADBR 34AL1486]

**STEUERWALD Amalie.** Strbg BP 1916-1918. Née à Strasbourg en 1897, protestante, fille de l'*Obersekretär* des chemins de fer Karl Steuerwald. Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1916, à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. Le même mois, elle est engagée à l'ESF du BP pour succéder à Leonore Heyer. [ADBR 34AL1373]

**STEY Magdalena, Sœur Marie Charité (DPR).** Strbg DPR 1901-1918 (tm). Née à Otterswiller (O Saverne) en 1882, fille du cultivateur Joseph Stey et de Maria Bohnert. A partir de six ans, elle fréquente l'école primaire d'Otterswiller. « Comme [elle veut] se consacrer à l'éducation de la jeunesse » (cv), elle fréquente « plus tard » l'EMF de Saverne pendant un an et demi. A l'automne 1898, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se forme particulièrement aux travaux manuels féminins. En juin 1901, elle obtient à Strasbourg le diplôme d'enseignante de travaux manuels. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1901]

**STEYGER ou STEIGER Karolina Anna Margaretha ou Lina (Diac).** Strbg BP 1903-1905 et 1912-1918. Née à Cleebourg (O Wissembourg) en 1880, fille de l'instituteur Friedrich Steyger et de Margaretha Griess. De six à douze ans, elle fréquente l'école primaire de son village, puis elle rejoint l'ESF de Bouxwiller (O Saverne). Après sa confirmation, elle entre en septembre 1896 à

l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg. En juillet 1899, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite préceptrice dans deux familles : tout d'abord en Finlande (Empire russe), mais elle doit quitter cette place après treize mois d'activité, car elle est rappelée en Alsace par la maladie de son père ; ensuite en France, où elle enseigne l'allemand et surveille les matières en français d'octobre 1901 à juin 1903. Entre ces deux emplois de préceptrice, elle remplace pendant quelques mois une institutrice malade dans le niveau inférieur et le niveau moyen de l'école primaire de Cleebourg. A partir de juillet 1903, elle séjourne à Paris, où elle assiste quatre fois par semaine aux cours et aux conférences de l'Alliance française afin d'élargir et d'approfondir ses connaissances en français. A la rentrée 1903, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle devient bientôt diaconesse. En 1905, elle quitte l'établissement, car elle doit retourner dans sa famille. Elle y reste plusieurs années avant de réintégrer l'ESF du BP, à la rentrée 1912. « Tante de chambre des Bleues. D'une piété stricte et sévère. Termine sa vie à l'École Féminine de Fribourg[en-Brigau (Bade)] fondée par M. Nieden » (CLB). [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1903, 34AL1373, cv rédigé en 1912, et CLB, p. 179]

**STIEBER Michael.** Strbg 1893 (gym) + Strbg An 1894-1898 (math s.nat). Instituteur d'EM. En avril 1893, alors qu'il se retrouve momentanément sans poste suite à la fermeture de l'EM de Strasbourg-Neudorf, il reprend les cours du Dr. Sütterlin à l'ESF municipale de Strasbourg, activité qu'il poursuit jusqu'à la fin de l'année scolaire. En octobre 1893, il rejoint l'EM du Dragon à Strasbourg. A partir de mars 1894, il donne des cours à l'ESF Anschlin, voisine de son établissement. Il abandonne cette activité en avril 1898 pour raisons de santé. [ADBR 34AL1414 et *Jahresbericht* Strasbourg 1893, p. 32, et 1900, p. 21]

**STIEBER Wilhelm.** Courc 1908-1909 (s.nat). Instituteur à Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Il quitte l'établissement en avril 1909 pour cause de mutation à

Avricourt (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1490]

**STIEFELHAGEN Anna Bertha.** Wsbg 1903-1904 (dess). Née à Wissembourg en 1879, protestante, fille de l'inspecteur scolaire du cercle de Wissembourg ; sœur de Maria Stiefelhagen (→). Elle est pourvue du diplôme de professeur de dessin. [ADBR 34AL1398 et état civil de Wissembourg]

**STIEFELHAGEN Maria Wilhelmine\*.** Sltt 1900-1907. Née à Wissembourg en 1877, protestante, fille de l'inspecteur scolaire du cercle de Wissembourg ; sœur d'Anna Stiefelhagen (→). Elle commence la rédaction de son cv de 1900 par une affirmation de son identité vieille-allemande : « Mes parents sont originaires du *Regierungsbezirk* de Cologne, dans la province [prussienne] de Rhénanie. En 1873, mon père est venu en tant qu'inspecteur scolaire de cercle à Wissembourg en Alsace, où il exerce encore aujourd'hui les mêmes fonctions ». Maria Stiefelhagen est l'aînée de sa fratrie. Jusqu'à ses neuf ans, son père assure lui-même son instruction. A l'automne 1886, elle entre à l'école primaire de Wissembourg, qu'elle fréquente durant deux ans, avant de rejoindre l'ESF de la ville. Elle fréquente l'établissement jusqu'au printemps 1893. Elle se rend alors à Gummersbach (prov. Rhénanie), le lieu de naissance de son père. Son grand-père y a été pasteur pendant quarante-huit ans et, en même temps, surintendant pendant trente ans. En septembre 1893, elle est confirmée par le successeur de son grand-père, son oncle Langer. Durant son séjour de six mois à Gummersbach, elle fréquente l'ESF de la ville, dirigée par sa tante, Madame le Dr. Stiefelhagen. Elle rentre ensuite à Wissembourg : « Mes parents ont décidé de faire de moi une enseignante, ce qui correspondait également tout à fait à mes propres souhaits et inclinations. Comme je ne me sentais cependant pas entièrement prête pour commencer immédiatement ma préparation à l'examen d'enseignante, je suis restée encore trois ans à la maison. Pendant ce temps, j'ai reçu des cours de mon père et aussi fréquenté l'école industrielle » (cv). En septembre 1896, elle entre dans la troisième

classe de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. En juillet 1899, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et enseigne à partir de janvier 1900 à l'ESF de Sélestat. Au départ de la directrice Haym à Pâques 1902, le comité directeur lui confie à titre provisoire la direction de l'ESF, qu'elle exerce finalement jusqu'à son départ en avril 1907. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1900]

**STIEGLER Mlle.** Hgn DPR <1914-1918. Sûrement Martha Stiegler (→). [ADBR 105AL2561]

**STIEGLER Cécilie Therese.** Strbg ND 1910-1918. Née à Strasbourg en 1891, catholique, fille du commerçant Andreas Stiegler et d'Anna Wolff. Elle fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg à partir de six ans. Après y avoir suivi tout le cursus, elle intègre l'ESF ND. A l'automne 1907, elle est admise à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1910. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF ND. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1910]

**STIEGLER Jakob.** Hgn 1880-1885 (ch). Instituteur catholique. [ADBR 34AL1327]

**STIEGLER Leo.** Strbg DC 1912-1914< (hist) + Strbg ND 1914-1918 (fr rel). Fils de Jakob Stiegler, instituteur principal de l'école de garçons Saint-Georges à Haguenau, et d'Elisabeth Koessler ; frère de Martha Stiegler (→). Prêtre, *Oberlehrer* au lycée épiscopal de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF de la DC à partir de la rentrée 1912 et à l'ESF ND (où il est l'aumônier du couvent) à partir de la rentrée 1914. [ADBR 34AL1352 et 105AL2576]

**STIEGLER Martha.** Strbg DPR 1905-1909. Née à Haguenau – « la ville préférée de Barberousse » (cv) – en 1886, catholique, fille de Jakob Stiegler, instituteur principal de l'école de garçons Saint-Georges, et d'Elisabeth Koessler. Elle a trois frères, dont elle mentionne la situation dans son cv de 1905 : « L'aîné, Leo, prêtre et philologue, est actuellement actif comme *Oberlehrer* au lycée épiscopal de Strasbourg [->]; le deuxième, Alfred, pharmacien et chimiste, se

prépare au doctorat de chimie ; le plus jeune vient d'obtenir la capacité à entrer en *Ober-Prima* ». Elle passe à Haguenau son enfance et les premières années de sa jeunesse. A partir de six ans, elle y fréquente toutes les classes de l'ESF de la DPR. A côté, elle fait de la musique, particulièrement du violon, « pour lequel j'ai toujours eu une grande préférence » (cv). En avril 1899, elle reçoit la première communion des mains du curé Gapp : « Cette belle journée n'a pas constitué de coupure dans ma vie, car j'ai continué de fréquenter le pensionnat. J'y étudiais avec d'autant plus de zèle que j'avais un objectif précis en tête. En effet, je m'étais décidée à me former à l'enseignement » (cv). Pour cela, elle quitte Haguenau à l'âge de seize ans pour rejoindre l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. « Dans cet excellent établissement » (cv), elle se prépare pendant trois ans à l'examen d'enseignante pour les ESF : « Ce furent des années de travail enjoué et sérieux » (cv). Elle réussit son examen en septembre 1905, et est tout de suite engagée à l'ESF de la DPR à Strasbourg. Elle est sans doute la Mlle Stiegler (→) qui enseigne à l'ESF de la DPR à Haguenau pendant la Première Guerre mondiale. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**STINGELIN Hulda.** Strbg BP 1883< + Bschw E 1887-1888 + Mtz H 1888-1890 + Br 1891-1894. Née à Münchenstein (Suisse, canton Bâle-campagne) en 1860, protestante, fille d'un pasteur. Elle entre à un peu moins de huit ans à l'école primaire de Münchenstein, qu'elle fréquente pendant cinq ans. Elle reste ensuite une année chez ses parents, passe une autre année à l'ESF Welti-Kettiger à Aarburg (Suisse, canton Argovie), et rentre finalement à la maison, où son père la confirme à Noël 1875. Elle se rend alors dans le canton de Vaud (Suisse), où elle s'adonne aux langues, au dessin et à la musique dans une famille. Au bout d'un an, elle retourne chez ses parents et se consacre dès lors aux travaux manuels jusqu'à son entrée en avril 1878 à l'EN attachée à la *Neue Mädchenschule* de Berne. En avril 1880, elle y obtient son diplôme d'institutrice. Elle rentre une nouvelle fois à la maison, où les travaux ménagers occupent tout son temps. A l'automne 1881, elle se rend à Neuchâtel

(Suisse, canton Neuchâtel), où elle fréquente pendant quelques mois la classe industrielle. En avril 1882, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle intègre bientôt l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1885. Pendant ses études, elle a également donné quelques cours dans l'établissement. Pourvue de son nouveau diplôme, elle regagne la maison parentale, où elle séjourne jusqu'à ce qu'elle obtienne un poste à l'ESF Eyrioux à Bischwiller (O Haguenau) en octobre 1887. Elle quitte cet établissement à l'été 1888 pour rejoindre l'ESF Heyder à Metz, où elle succède à Maria Garschagen ; elle reste dans l'établissement jusqu'à Noël 1890. En septembre 1891, elle est engagée à l'ESF de Barr (O Séléstat). [ADBR 11AL221, 34AL1315, cv rédigé en 1891, et ADBR 34AL1322, cv rédigé en 1887]

**STIPPLIN Olga (VON).** Gbw 1872-1875. Elle quitte l'établissement car elle est rappelée à la maison. [ADBR 34AL1256]

**STIREN Franz.** Gbw 1881-1882 (all math). Instituteur. [ADBR 34AL1256]

**STOCKER.** Strbg Mury 1885-1918 (fr rel). Abbé et *Oberlehrer* à la *Realschule* – puis *Oberrealschule* – Saint-Jean à Strasbourg. A partir d'octobre 1885, il donne des cours de littérature française et de religion à l'ESF Mury. [ADBR 34AL1375/1]

**STOCKHAUSEN Bertha.** Forb 1902-1904. Née à Pange (O Metz-campagne) en 1881, protestante, fille d'un télégraphiste. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1897 et 1900. A la rentrée 1902, elle est engagée à l'ESF municipale de Forbach, suite à l'ouverture d'une troisième classe. En juin 1904, le conseil de surveillance de l'établissement demande son départ à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1489]

**STOCKHAUSEN Martha.** Mtz 1913-1916. Née à Metz en 1893, protestante, fille d'un *Oberbahnassistent*. En juillet 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF municipale de

Metz. A la rentrée 1913, elle est engagée dans cet établissement, où elle est nommée définitivement en janvier 1916. Elle quitte l'établissement en décembre de la même année, pour se marier avec un jeune instituteur du district de Lorraine. [ADBR 105AL2616 et *Jahresbericht Metz* 1914]

**STOECKEL ou STECKEL.** Wsl M 1879-1882 (math). Enseignant à la *Realschule* de Wasselonne (O Molsheim). Il donne des cours, depuis sa fondation, à l'ESF d'Agnes Martin. [ADBR 34AL1393]

**STOECKER Adolf\***. Mtz Stoe 1872-1874. Né à Halberstadt (prov. Saxe) en 1835. Pasteur de division à Metz, il y fonde, en octobre 1872, une ESF subventionnée. A l'été 1874, il est nommé prédicateur de la cour à Berlin et transmet la direction de son ESF à l'une de ses connaissances, Friedrich Kahlenberg. Dans ses nouvelles fonctions, Adolf Stoecker devient une personnalité de premier plan dans la vie religieuse et politique allemande. Il meurt à Gries (Empire austro-hongrois, Tyrol) en 1909. [ADBR 11AL217 et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875* ; il existe plusieurs ouvrages biographiques sur Adolf Stoecker, qui abordent notamment son rôle de théoricien de l'antisémitisme]

**STOECKERT Agnes Helene Elfriede.** Br 1899-1901 (matern). Née à Züllichau (prov. Brandebourg, district Francfort-sur-l'Oder) en 1872, fille du *Gymnasialoberlehrer* Prof. Dr. Stoeckert et d'Isa Niemeyer. Sa mère décède en 1876. Deux ans plus tard, son père se remarie. De Pâques 1879 à Pâques 1888, elle fréquente l'ESF de Züllichau. En mars 1888, elle est confirmée « par l'aumônier de [son] *Gymnasium* et *Pädagogium* ». A partir de la Saint-Michel 1888, elle fréquente pendant deux ans et demi l'EN de Francfort-sur-l'Oder, mais ne réussit pas à atteindre l'objectif fixé. « Trop démoralisée pour tenter [sa] chance encore une fois », elle se rend au *Pestalozzi-Fröbel-Haus* de Berlin, où elle réussit brillamment l'examen d'enseignante de maternelle de première classe et d'institutrice, en réalisant en une année le travail de préparation qui prend normalement un an et demi à deux ans. De 1892 à 1899,

elle est préceptrice chez des particuliers, sans interruption autre que celle des vacances. En mars 1894, son père décède : « [...] j'ai perdu, avec lui, ce que j'avais de plus cher ». Dernièrement, indique-t-elle encore sur son cv de 1899, elle a dirigé un *Zweig-Kindergarten* du *Pestalozzi-Fröbel-Haus*. En 1901, elle quitte l'ESF de Barr (O Sélestat) pour le Guatemala. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1899]

**STOECKLIN Karl Gregor.** Mulh R/C 1887-1890 (dess) + Mulh 1894 (remp: dess). Né à Mulhouse en 1859, catholique. Formé pendant huit années dans les écoles de dessin de la Société Industrielle de Mulhouse, il y devient professeur en 1882, ainsi qu'à l'école de gravure. A partir de 1885, il cumule ces fonctions avec celle de professeur de l'école des arts décoratifs pour jeunes filles, également fondée par la Société Industrielle de Mulhouse ; il enseigne en langues allemande et française. De février 1887 à la fin de l'année scolaire 1889/90, il exerce encore une activité supplémentaire en donnant des cours à l'ESF Russ. [ADBR 11AL207 et 34AL1270]

**STOEFFLER Sophie, Sœur Candide (DPSJB).** StJB <1874-1875 et <1880-1889. Née à Krautergersheim (O Erstein) en 1850, fille du tailleur Joseph Stoeffler et de Marie Anne Wagner. Elle quitte l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg) à Pâques 1875, car elle n'a pas de diplôme. En août 1876, elle réussit un examen lui permettant de poursuivre son activité dans la première classe de l'ESF, ce qu'elle fait au plus tard à partir de 1880 (son nom apparaît alors dans un rapport d'inspection). En avril 1883, elle doit être affectée au noviciat, mais les autorités scolaires ne donnent pas leur accord, car Sœur Candide Stoeffler n'a pas passé l'examen d'institutrice. Elle reste par conséquent à la tête de la première classe de l'ESF. En octobre 1884, son poste est confié à Sœur Sainte-Cécile Vonderscher. Elle continue toutefois à donner quelques cours de français dans l'établissement. [ADBR 34AL1479 et 34AL1480 et état civil de Krautergersheim]

**STOELGER Clara Julie Valerie, épouse WENZEL.** Strbg An 1894-1896 et 1898-1900. Née à Strasbourg en 1874, catholique, fille de Rudolph Stoelger, ingénieur civil et *Patentanwalt*. A six ans, elle entre à l'ESF « alsacienne » de Mlle Vollmer à Strasbourg, établissement qu'elle fréquente jusqu'à Pâques 1888. A la même période, elle reçoit la première communion des mains de l'évêque Stumpf. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle intègre alors la classe II<sup>B</sup> de l'ESF du BP. Après avoir encore suivi les classes II et I, elle intègre, à l'automne 1890, l'ENS attachée à cet établissement (c'est rare pour une catholique !). En juillet 1893, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe l'année suivante chez ses parents en donnant quelques cours privés. A la rentrée 1894, elle succède à Maria Wojnke à l'ESF Anschlin. Elle quitte l'établissement en avril 1896, pour devenir préceptrice de la fille du Dr. Lancastre à Lisbonne, mais le retrouve à la rentrée 1898 – elle succède alors à Luise Kau. Par la suite (fin 1898 ou début 1899), elle épouse un Monsieur Wenzel. Elle quitte l'établissement à Pâques 1900. [ADBR 34AL1414, cv rédigé en 1894]

**STOFFEL Anna Eugenie.** StL 1901 (matern). Née à Bochenheim (prov. Hesse-Nassau) près de Francfort-sur-le-Main en 1882, catholique, fille du chef-télégraphiste Joseph Stoffel. Jusqu'au déménagement de la famille à Sélestat en 1891, elle fréquente d'abord l'école maternelle puis l'ESF de Dotternhausen (roy. Wurtemberg). Durant l'année où la famille habite à Sélestat, elle fréquente « l'école des sœurs » (cv) de la ville. En 1892, la famille déménage à Mulhouse. Là, elle fréquente jusqu'à ses quinze ans l'ESF de la DPR. Elle fréquente ensuite pendant six mois « l'école de travaux manuels des sœurs » (cv). A partir de novembre 1897, elle est active comme aide-enseignante dans une école maternelle de la ville de Mulhouse. En juin 1900, à Ribeauvillé, elle passe avec succès l'examen de directrice d'école maternelle. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1900]

**STOFFEL Margareta.** Colm DPR 1913-1918. Née à Colmar en 1894, fille du

forgeron et propriétaire de serrurerie Xaver Stoffel et de Magdalena Wipff. Dans son cv de 1913, elle détaille la situation de deux de ses trois sœurs : l'aînée est mariée, mais fut institutrice ; sa troisième sœur a réussi en juillet 1910 l'examen d'enseignante pour les ESF et est institutrice à Munchhouse (O Guebwiller). Depuis l'âge de six ans, Margareta Stoffel fréquente l'ESF de la DPR à Colmar, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1913, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1294, cv rédigé en 1913]

**STOFFEL Maria, Sœur Lucia (SC).** Btch 1889-1890 + Mtz SC Vi 1890 et 1898-1918 (tm). Née à Longuich (prov. Rhénanie, O Trèves-campagne) en 1866, fille de Peter Stoffel et d'Elisabeth Jaegen. Elle fréquente l'école primaire d'Ehrang jusqu'à l'âge de quatorze ans. En octobre 1882, elle entre au noviciat de la congrégation SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1885 à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). D'octobre 1885 à avril 1887, elle enseigne l'allemand dans différents établissements de la congrégation à Metz. D'avril 1887 à septembre 1889, elle dirige la classe médiane de l'école primaire catholique de Sarreguemines. Entre-temps, en juillet 1889, elle réussit son examen de service. En septembre 1889, elle est nommée dans le niveau inférieur de l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines). A Pâques 1890, elle gagne l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, qu'elle quitte dès la fin de l'année scolaire, car elle ne convient pas pour ce poste. A Pâques 1898, elle retrouve la même ESF, mais comme enseignante de travaux manuels. [ADBR 34AL1417, cv rédigé en 1889, 34AL1434, cv rédigé en 1890, et 34AL1435]

**STOLL Anna.** Mulh Bl 1905-1907 (aide-matern). Née à Mulhouse en 1887, catholique, fille cadette du contrôleur des impôts Heinrich Stoll. A trois ans, ses parents l'envoient à l'école maternelle, qu'elle quitte à cinq ans et demi pour rejoindre l'école primaire. Au bout de trois années, elle intègre l'école primaire centrale, qu'elle fréquente jusqu'à ses quatorze ans. Elle se rend ensuite en France : « Parce que j'avais décidé de me

consacrer à l'enseignement, j'ai fréquenté une pension française à Belfort [départ. Haut-Rhin resté français en 1871] pour recevoir une éducation plus poussée » (cv). Munie de « bons diplômes » (cv), elle intègre à Mulhouse les cours complémentaires de préparation à l'examen de directrice d'école maternelle. Elle réussit ce dernier en juin 1905. Elle est engagée en octobre de la même année comme aide-enseignante à l'école maternelle attachée à l'ESF Blattner. Deux ans plus tard, elle quitte l'établissement pour un emploi à la poste. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1905]

**STORCK Wilhelmine.** Strbg Mury 1912-1913. Née à Sierck-les-Bains (O Thionville-est) en 1890, catholique, fille du *Rentamtmann* Ludwig Storck. Elle fréquente pendant une courte période l'école primaire de sa commune natale, puis déménage à Sarrebourg, où son père est muté comme inspecteur des impôts sur les transports. Là, elle fréquente l'école primaire dirigée par les sœurs, jusqu'à ce que son père soit nommé *Rentamtmann* à Wissembourg. La famille quitte très rapidement la ville suite à une nouvelle mutation, à Thionville, où Wilhelmine Storck entre dans la deuxième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles. Après la fermeture de cet établissement, elle gagne l'ESF qui est alors fondée par la municipalité. Elle fréquente cet établissement jusqu'à ses seize ans accomplis. A Pâques 1906, elle entre à l'ESF municipale de Metz. A l'automne suivant, elle est admise à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1909. Elle reste ensuite quelque temps chez ses parents, avant d'entrer dans l'enseignement primaire lorrain, où on lui confie, à la mi-novembre 1909, un remplacement à l'école primaire mixte de Reinange, commune de Volstroff (O Thionville-est). Début mai 1910, elle est engagée dans le niveau inférieur d'une nouvelle école primaire de garçons. Elle y reste jusque fin septembre 1911. Le mois suivant, elle suit ses parents à Strasbourg, où son père a été muté ; elle attend de trouver un poste dans une ESF. Elle passe les grandes vacances 1912 en France pour y perfectionner son français. A la rentrée 1912, elle succède à Cécilie Schieber à l'ESF Mury

à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1376, cv rédigé en 1912]

**STOUFF.** Mulh 1873-1874 (rel). Vicaire catholique. [ADBR 34AL1265]

**STOUFFLET Félicie.** Mtz Minag 1875-1879. Née à Ay-sur-Moselle (O Metz-campagne) en 1857. Elle prépare l'examen d'institutrice depuis 1872, mais ne peut pas se présenter à l'examen en 1875, car elle n'a pas encore atteint sa dix-neuvième année. Mlle Minaglia obtient de pouvoir l'engager dans la petite classe de son ESF pour le semestre d'hiver 1875/76, en attendant qu'elle passe l'examen d'institutrice à la session suivante. En octobre 1876, elle réussit à Metz son examen d'institutrice (mais doit encore passer un examen complémentaire en allemand) et poursuit son activité à l'ESF Minaglia. Elle quitte ses fonctions en juillet 1879 pour se marier, à Verdun. [ADBR 11AL220]

**STRAEB Marie.** Courc 1909-1910. Née à Michelbach (roy. Wurtemberg) en 1888, protestante, fille d'un instituteur. Elle fréquente l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) de l'automne 1904 à Pâques 1906. Après une année passée à la maison, elle retourne dans l'établissement à Pâques 1907 pour se préparer à l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en mai 1908. Elle se prépare dès lors à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Coblenche (prov. Rhénanie) en septembre 1909. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF de Courcelles. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour un poste dans l'enseignement public wurtembergeois. [ADBR 105AL2644, cv rédigé en 1909]

**STRANTZ Clara (VON).** Bschw 1890-1894. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg. En février 1880, elle est nommée à l'école d'application de ce même établissement, comme remplaçante d'une institutrice en congé. Elle assure cette fonction jusqu'en avril 1882, date de sa nomination à l'école primaire de Plobsheim (O Erstein), où elle reste deux ans. A partir

d'avril 1884, elle enseigne à « l'école supérieure privée » de Rothau (O Molsheim). En décembre 1889, elle réussit l'examen de directrice d'ESF. A la rentrée 1890, elle est engagée, comme enseignante, à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). Elle quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1323]

**STRASSNER Maria.** Strbg Schm 1917-1918. Institutrice catholique à l'école du Dragon, elle enseigne la religion catholique comme remplaçante à l'ESF Schmutz en juin et juillet 1917. A la rentrée suivante, elle est engagée à titre définitif. [ADBR 105AL2588]

**STRAUCH Marguerite.** SMaM ? (remp) + Mnst ? (id) + Strbg Kg 1910-1911. Née à Falk (O Boulay) en 1886, catholique, fille du *Bahnmeister* Wilhelm Strauch. Elle reçoit sa première instruction à l'école des Sœurs de la DC à Château-Salins. En avril 1900, elle entre dans la quatrième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. En septembre 1903, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit en juin 1906 l'examen d'enseignante pour les ESF. De février à août 1907, elle enseigne à l'ESF de Laurahütte (prov. Silésie, aj. Huta Laura en Pologne). Les années suivantes, elle effectue des remplacements dans les ESF municipales de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) et de Munster (O Colmar), ainsi que dans une ESF privée à Hagen (prov. Westphalie). Ensuite, elle est préceptrice au Portugal. En octobre 1909, elle obtient un poste dans une ESF privée à Hambourg (vlh. Hambourg). A la rentrée 1910, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle quitte soudainement l'établissement en janvier 1911, « en raison de sa nervosité » (Julie Koebig à l'*Oberschulrat*, 22.01.1911). [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1910]

**STRAUSS Julie\*.** Colm S 1869-1874<. Née en 1848, juive. A la rentrée 1869, elle ouvre « une école libre de jeunes filles » au N°12 rue de l'Ange à Colmar. On sait qu'au printemps 1874, l'établissement à fréquentation israélite suit *grosso modo* le même plan d'études que l'ESF Hitschler, l'anglais en moins, auquel Julie Strauss vient de renoncer pour augmenter le volume

horaire de l'allemand. [ADBR 34AL1247 et ADHR 1T516]

**STRAUVEN Isabella.** Strbg ND 1913-1914 (dess) et 1916 (remp: dess) + Strbg Mury 1914-1918 (dess). Née à Münster (prov. Westphalie) en 1885, catholique, fille du docteur en droit Josef Strauven. Elle fréquente tout d'abord les écoles primaires de Kempen (prov. Rhénanie) et de Neuwied-sur-le-Rhin (id). En 1895, elle est envoyée à l'ESF de la DC à Strasbourg. En 1897, elle rejoint l'ESF ND dans la même ville. En 1903, elle intègre, toujours à Strasbourg, l'école des arts décoratifs, où, après deux ans d'études, elle réussit en 1912 l'examen de professeur de dessin. Elle effectue l'année de stage réglementaire à l'ESF ND à Strasbourg. En juin 1914, elle succède à Rosa Jordan à l'ESF Mury à Strasbourg : « Cet enseignement a été interrompu par le déclenchement de la guerre pendant une année, au cours de laquelle elle est active dans la pharmacie du *Festungslazarett* N°1 » (cv 1916). A la rentrée 1916, elle assure, en outre, le remplacement de Sœur Ludovica Kaltenbach à l'ESF ND. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1916, et 105AL2581, cv rédigé en 1914]

**STRAZKRABA Olga.** Thionv StCh <1883. En décembre 1883, elle quitte l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville, où elle dirigeait la quatrième classe. [ADBR 11AL213]

**STRECCIUS Marianne.** Mtz Kahl 1890 (remp). Née à Kassel (prov. Hesse-Nassau) en 1870, protestante, fille d'un général établi à Rastatt (gd. Bade) en 1890. Elle réussit son examen d'enseignante pour les EMF et les ESF en mai 1889 à Elberfeld (prov. Rhénanie). En 1890, elle remplace Marie Augustin. [ADBR 11AL218]

**STRECKENBACH.** Strbg Kg 1910-1914 (rel). Pasteur de division, il est chargé des cours de religion à l'ESF Koebig à Strasbourg à partir de la rentrée 1910. [ADBR 34AL1411]

**STRECKER Emilie, Sœur Aegidia (Mis)\*.** Mtz Mis 1883-1903. Enseignante au

pensionnat de sa congrégation à Toul (départ. Meurthe-et-Moselle) à partir de 1877 (→ *Répertoire*). En 1881, elle entame des démarches pour l'ouverture d'une ESF à Metz. L'établissement ouvre ses portes deux ans plus tard. Sœur Aegidia est à la fois la directrice de l'école et la supérieure de la communauté. Elle cède la direction des études à Sœur Agnes Claus en 1903 et meurt à Metz le 15 mai 1907. [ADBR 34AL1441 et *Si la Miséricorde m'était contée, ou 100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, 1983, p. 10]

**STRICKER Johann Heinrich Eduard.** Strbg BP 1889 (rel). Né à Hunsbach (O Wissembourg) en 1852. Pasteur réformé à Strasbourg de 1883 à 1919. En janvier 1889, il reprend l'enseignement abandonné par le pasteur Gustave Haerter à l'ENS attachée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1369 et Bopp, p. 536]

**STRICKER Emil.** Strbg UF 1907-1910 (ch) et 1912-1914 (id). Né à Plobsheim (O Erstein) en 1882, protestant, fils du pasteur Friedrich Stricker. Il fréquente pendant huit ans l'école primaire de Plobsheim, puis intègre l'ENP de Strasbourg-Neudorf. En 1897, il intègre l'EN de Strasbourg, où il réussit son examen de sortie en 1902. Il est alors nommé instituteur dans l'établissement de correction Marschallhof à Strasbourg. En 1905, il réussit son examen de service. À côté de son activité professionnelle, il fréquente le conservatoire de Strasbourg, où il reçoit des cours d'orgue et de chant choral du Prof. Münch. De Pâques 1906 à Pâques 1907, il accomplit son service militaire dans le *I. Leib-Grenadier-Regiment* à Dresde (roy. Saxe), après quoi il retrouve son poste au Marschallhof. En juin 1907, il reprend les cours de Karl Niessberger à l'ESF UF. Il doit abandonner cette activité à la fin de l'année scolaire 1909/10, pour raisons de santé. Entre-temps, son activité principale l'a conduit à l'*Englischer Hof*. Rétabli, il reprend ses cours à l'ESF UF en avril 1912, puis l'abandonne à nouveau en septembre 1914 pour consacrer tout son temps à l'*Englischer Hof*, vidé de son personnel par la mobilisation. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1907]

**STRICKER Karl Thimotheus.** Colm 1890<(rel) + Mulh 1895-1918 (id). Né à Douéra (Empire français, Algérie) en 1866. Vicaire à Colmar de 1890 à 1891, pasteur réformé de la paroisse française de Saint-Étienne à Mulhouse de 1896 à 1939. [ADBR 34AL1251, 34AL1271 et Bopp, p. 536]

**STROELE, Dr.** Courc 1909-1913 (péd rel). Protestant. *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Metz, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) à partir d'avril 1909. [ADBR 105AL2644 et 105AL2648]

**STROHL Mlle.** Br <1874. Elle quitte l'établissement à l'été 1874. [ADBR 34AL1315]

**STROHL.** Bxw 1896-1918 (dess). Instituteur principal (directeur). [ADBR 34AL1321 et 105AL2555]

**STROHL Henri Adolphe, Dr.** Wsbg 1898-1899 (rel). Né à Brumath (O Strasbourg-campagne) en 1874, fils du pharmacien Alexandre Strohl. Vicaire protestant à Wissembourg de 1898 à 1899, il reprend l'enseignement du vicaire Otto Ney à l'ESF de la ville. Historien de la Réforme. [ADBR 34AL1398 et ARNOLD Matthieu, « Strohl Henri Adolphe », *NDBA*, 36, p. 3810]

**STROHL L.\*.** Phlsbg 1911-1916. Protestante. À Pâques 1911, elle succède à Katharina Lejeune à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). À la rentrée 1915, suite au départ d'Irma Vulhop, elle reste la seule enseignante de l'établissement, et peut à ce titre être considérée comme sa directrice. À Pâques 1916, les classes de l'ESF sont fondues dans une EM. L. Strohl est soit Lina (→), soit Luise Strohl (→), soit Leontine Strohl, née à Schiltigheim en 1874, protestante, fille d'un employé des chemins de fer, élève à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg au début des années 1890. [ADBR 34AL1449 et 105AL2620]

**STROHL Margaretha Carolina ou Lina\*.** Br 1898-1900 + StAvd 1903-1904. Née à Wangen (O Molsheim) en 1878, protestante,

filles du tonnelier et négociant en vins Charles Strohl et d'Elisabeth Bohnert ; sœur de Luise Strohl (→). Elle fréquente l'école primaire de Wangen de trois à onze ans, puis la deuxième et la première classes de l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). A quinze ans, elle entre comme interne à l'ESF du BP à Strasbourg, puis, l'année suivante, à l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1897, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A partir de novembre 1897, elle fréquente à Rennes (dép. Ille-et-Vilaine) le cours secondaire des jeunes filles et obtient fin juin 1898 le brevet élémentaire. Elle est ensuite engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat), qu'elle quitte en mars 1900 pour se rendre à Southport (Angleterre), puis en France, où elle enseigne dans une école privée à La Garenne-Colombes (dép. Seine) pendant six mois avant de devenir enseignante dans un orphelinat à Nanterre (id). En avril 1903, elle gagne Saint-Avold (O Forbach), où elle fonde et dirige une ESF – dont elle est la seule enseignante. Elle abandonne l'établissement en juillet 1904 pour se marier. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1898, et 105AL2646, cv rédigé en 1903]

**STROHL Luise.** Dorl 1899-1900 + Br 1900-1901. Née à Wangen (O Molsheim) en 1879, protestante, fille du tonnelier et négociant en vins Charles Strohl et d'Elisabeth Bohnert ; sœur de Lina Strohl (→). Elle fréquente l'école maternelle de Wangen de trois à six ans, puis, de six à neuf ans, l'école primaire. A la maison, sa mère lui enseigne le français, ce qui lui permet d'entrer à l'âge de neuf ans à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim), où elle fréquente les deux classes du niveau moyen et les trois classes du niveau supérieur. Elle entre ensuite comme interne dans la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg, puis à l'ENS attachée à l'établissement. Après trois années de fréquentation, elle obtient le diplôme d'enseignante pour les ESF. Pour se perfectionner en français, elle suit à Rennes (dép. Ille-et-Vilaine), de l'automne 1898 à Pâques 1899, les cours de préparation à l'examen élémentaire français. A Pâques 1899, elle est engagée comme enseignante à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). « Sur le souhait de [ses] parents », elle quitte l'ESF de

Dorlisheim pour celle de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1900]

**STROMBERGER Luise.** Colm 1914-1916 (remp). Née à Altkirch en 1892, protestante, fille de Theodor Stromberger (→) et de Minna Bond. Elle fréquente pendant huit ans l'ESF municipale d'Altkirch, « une école de trois classes, dont les deux classes inférieures comprennent chacune trois sections, et la classe supérieure deux sections » (cv). A quatorze ans, après avoir effectué une scolarité complète dans l'établissement, elle intègre la troisième classe de l'ESF de Worms (gd. Hesse) (automne 1906), pour « rattraper les classes qui n'existent pas à Altkirch » (cv). Elle quitte l'établissement à Pâques 1909. Entre-temps, ses parents ont déménagé à Colmar, où elle les rejoint pour entrer dans la première classe de l'ESF municipale, afin de « faciliter [son] entrée à l'école normale » (cv) qui est attachée à l'établissement. Elle intègre cette EN à l'automne 1909 et y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912. Elle effectue ensuite un long séjour en Angleterre, où elle s'était déjà rendue pour les vacances d'été 1910, afin de se perfectionner en langues. Dans le même but, elle avait passé les vacances d'été 1911 dans les environs de Paris. A partir de novembre 1912, elle est active comme préceptrice d'une fille de quatorze ans à Artramont (Royaume-Uni, Irlande, comté de Wexford). La mort soudaine de son père en janvier 1913 la rappelle à la maison. Elle trouve immédiatement un poste de remplaçante à Munster (O Colmar), d'abord à l'école primaire des filles, puis à celle des garçons jusqu'en octobre. Elle doit alors renoncer à enseigner pour un temps, car sa famille a besoin d'elle à la maison. A l'été 1914, son aide n'est plus nécessaire, ce qui lui permet d'obtenir une place de préceptrice à Ödenburg (Empire austro-hongrois, Hongrie,auj. Sopron) pour le 1<sup>er</sup> août. La Première Guerre mondiale, déclenchée ce même jour, la contraint toutefois à rester en Alsace. A la rentrée 1914, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF municipale de Colmar. [ADBR 34AL1255/2, cv rédigé en 1914]

**STROMBERGER Theodor.** Colm 1909-1912 (all géo). *Oberlehrer* de l'*Oberrealschule* de Colmar, il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF de la ville. [ADBR 34AL1254 et 34AL1255/2]

**STROUX Heinrich.** Hgn 1879-1880 (s.nat). Père de Josefina Stroux (→). *Oberlehrer* du lycée de Haguenau. Il décède en juillet 1899, après vingt-huit ans d'activité dans cet établissement. [ADBR 34AL1326]

**STROUX Josefina.** Hgn DPR 1905 (remp) et 1906-1909<. Née à Haguenau en 1885, catholique, fille du *Gymnasialoberlehrer* Prof. Heinrich Stroux (→). A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF de la DPR à Haguenau. « Pour conclure [ses] études françaises », elle se rend à l'automne 1900 à Belfort (départ. Haut-Rhin resté français en 1871), où elle obtient, après deux ans de préparation au pensionnat Notre-Dame-des-Angeles, le brevet élémentaire pour la France. A l'automne 1902, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. En septembre 1904, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle attend alors à la maison de pouvoir occuper un poste qui lui convienne. [ADBR 34AL1334, cv rédigé en 1905]

**STRUB Caroline Emma, née KELLER.** Strbg Sg 1886 (aide) + Strbg Schm 1887-1905 (id). Née à Strasbourg en 1843, fille d'un boulanger. Elle se prépare à Strasbourg de manière privée à l'examen d'institutrice et le réussit en août 1873. De février à avril 1886, elle se charge, à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg, d'une partie de l'enseignement de Mme Hagemann, qui est souffrante. Elle est ensuite engagée à l'ESF Schmutz, dans la même ville. [ADBR 34AL1387 et 34AL1391]

**STRUB Josephine, Sœur Marie Tharsilla (DPSJB).** Fén 1913. Née à Steinbourg (O Saverne) en 1886, fille du forgeron Joseph Strub et de Maria Lips. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. A quinze ans, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), où elle se prépare pendant cinq ans à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1906.

En avril 1907, elle est affectée au niveau inférieur mixte de l'école primaire de Rothau (O Molsheim), « en territoire bilingue » (cv). En novembre 1909, elle réussit son examen de service. En avril 1913, elle succède à Sœur Marie Sidonia Wendling à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement à la rentrée suivante, pour retourner à l'école primaire de Rothau soulager une institutrice fatiguée. Elle meurt à Saint-Jean-de-Bassel le 5 novembre 1979. [ADBR 105AL2635, cv rédigé en 1913, et état civil de Steinbourg]

**STUBBS Miss.** Gbw 1871-1873 (ang). Née à Warrington (Angleterre, Lancashire). Elle effectue toute sa scolarité à « l'école supérieure de filles de Warrington, fréquentée uniquement par des filles de pasteurs anglicans » (fiche de renseignements, mai 1872). Elle est engagée à l'ESF de Mme Rivé à Guebwiller en 1871. [ADBR 34AL1256]

**STUDER Lina, Sœur Liliosa (DPR).** Mulh DPR 1912< (tm). Née à Strasbourg-Koenigshoffen en 1891, fille du policier Franz Anton Studer et de Karolina Friedrich. Elle fréquente l'école primaire de Koenigshoffen jusqu'à l'âge de onze ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que son père arrête son métier pour raisons de santé. Après trente ans de service, il doit se rétablir « à l'air de la campagne » (cv). La famille déménage alors à Philippsbourg, à la frontière lorraine. Lina Studer fréquente désormais l'école primaire des sœurs à Niederbronn-les-Bains (O Haguenau), jusqu'à sa sortie de l'école. En février 1906, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), puis à l'EN du couvent de Ribeauvillé en octobre 1907. D'octobre 1909 à juillet 1910, elle fréquente l'école industrielle du *Vaterländischen Frauenverein* à Strasbourg. En juin 1910, elle y réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels. Après son noviciat, qu'elle passe du 11 août 1910 au 12 août 1911 à Ribeauvillé, elle est reçue dans la congrégation des Sœurs de la DPR. En septembre 1911, elle reçoit sa première affectation au cours industriel de l'école ménagère de Herrlisheim (O Colmar), où elle est active jusqu'en avril 1912. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1912]

**STÜRMER Emma Klara Bertha.** Strbg Kg 1891-1912 + Strbg L 1912-1916. Née à Schweidnitz (prov. Silésie) en 1865, protestante, fille d'un *Zeug-Hauptmann*. En 1871, son père est muté à Königsberg (prov. Prusse-Orientale), où elle reçoit sa première instruction jusqu'en 1875, année du retour de la famille dans la province prussienne de Silésie, à Neisse. En 1879, une nouvelle mutation provoque un déménagement à Stettin (prov. Poméranie), où Emma Stürmer fréquente l'ESF municipale. En 1880, elle fait sa confirmation. A Pâques 1881, elle entre à l'EN du Prof. Dr. Haupt. En avril 1883, après deux années de préparation, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1884, elle obtient un poste dans une ESF privée de Stettin. Elle l'occupe jusqu'en octobre 1885, date de son passage dans l'enseignement municipal, où elle œuvre comme remplaçante et aide-enseignante jusqu'en février 1888. Comme son père est alors muté à Danzig (prov. Prusse-Occidentale), elle le suit dans cette ville, où elle donne des cours privés, avant d'obtenir un poste à l'ESF privée de Mme Marie Quit, née Monglowski. Elle l'occupe jusqu'en octobre 1890, date de la mutation de son père à Strasbourg. A Pâques 1891, elle est engagée à l'ESF Koebig. Elle quitte cet établissement à Pâques 1912 pour rejoindre l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1891]

**STUMPF François Joseph.** SMaM 1874-1880 (dess). Né à Sélestat en 1828, catholique, fils du peintre François Joseph Stumpff et de Thérèse Graff, marié en premières noces à Joséphine Burger et en secondes noces à Rosalie Marbach. Artiste peintre, professeur de dessin à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1259 et FUCHS François Joseph et KUBLER Maurice, « Stumpff François Joseph », *NDBA*, 36, p. 3817]

**STUMPP Marie.** Strbg 1912-1913 (stag: dess). Née à Neckarzimmern (gd. Bade) en 1885. Professeur de dessin candidate, elle quitte l'établissement à la fin de son stage, en janvier 1913. [AMS 2MW593 et *Jahresbericht* Strasbourg 1912, p. 11, et 1913, p. 11]

**STUPFFLER Elisabeth Helena, épouse STEINERT.** Mulh 1878. Née à Mulhouse en 1859, protestante, fille du cordonnier Georg Stupffler et d'Aloisia Wehser. Elle abandonne son poste à l'ESF municipale de Mulhouse pour épouser, en août 1878, Emil Steinert (→). [ADBR 34AL1266 et état civil de Mulhouse]

**STUPIN Fanny.** Mtz H 1892-1893. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1862, catholique. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle fréquente toutes les classes d'une école primaire de sa ville natale. Elle entre ensuite à l'ESF de Mlle Agnes Weynen, toujours à Cologne. Après trois ans et demi de préparation, elle réussit en avril 1882 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Saarburg près de Trèves (id). Elle devient préceptrice dans la famille du prince de Salm-Salm à Anholt, où elle reste pendant un an et demi. Elle se rend alors comme aide-enseignante dans un pensionnat à Pheux (Belgique). A partir de décembre 1885, elle dirige dans la maison de l'*Amtmann* Vormann à Borghorst (prov. Westphalie) une école familiale, fréquentée par ses filles et quelques filles de familles amies. En mai 1887, elle gagne l'ESF d'Eupen, qu'elle quitte dès l'automne car la direction de l'école est rendue à ce moment-là aux religieuses. Elle est alors engagée comme première enseignante à l'ESF de Mlle Marie Drammer à Cologne. A Pâques 1889, elle se rend à Prague comme préceptrice de deux filles de seize et dix-neuf dans la famille Haurowitz, qu'elle quitte en mai 1891 pour s'occuper de l'instruction d'autres filles du même âge. A Pâques 1892, elle succède à Johanna Wagner à l'ESF Heyder de Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1892/93, pour raisons de santé. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1892]

**STUPPNER Agatha, Sœur Maria Gerhard (AP).** StL 1899-1900 (tm) et 1901-1903 (matern). Née à Leifers/Laives (Empire austro-hongrois, Tyrol) en 1874. En 1880, ses deux parents décèdent. Jusqu'à l'âge de l'obligation scolaire, elle reçoit des cours privés. Elle fréquente ensuite « l'école de filles municipale » (cv) de Bozen/Bolzano (Empire austro-hongrois). Après la fin de

l'âge d'obligation scolaire, elle fréquente l'ESF, où elle apprend, entre autres, la langue italienne. Elle occupe ensuite le poste de préceptrice dans une famille de chevaliers (*Rittersfamilie*) puis entre « au service de son Altesse impériale et royale l'Archiduc Heinrich Rainer, comme première femme de chambre » (cv). En 1891, elle entre à Zams (Empire austro-hongrois, Tyrol) « dans l'établissement public de formation d'enseignantes Sankt Josephsburg » (cv), où elle réussit, après deux années de préparation, l'examen d'enseignante de travaux manuels. Elle commence alors son activité pratique chez les ursulines à Klagenfurt (Empire austro-hongrois, Carinthie). Elle doit cependant quitter cet endroit après quelque temps, « à cause de la rudesse du climat » (cv). De mars à août, elle enseigne l'allemand dans le pensionnat des Demoiselles anglaises à Meran/Merano (Empire austro-hongrois, Tyrol). Elle entre ensuite dans la congrégation des Sœurs de l'AP à Bellemagny (O Altkirch) et passe un an « dans une des maisons appartenant à la congrégation pour apprendre, entre autres, un peu de français » (cv). Mutée à Saint-Louis (O Mulhouse), ses supérieurs l'emploieront « à différents travaux pour l'éducation des enfants » (cv). En 1901, elle réussit à Mulhouse l'examen de directrice d'école maternelle. [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1899]

**STUTZ *Wilhelmine Elisabetha***. Strbg Kg 1896-1897. Née à Mannheim (gd. Bade) en 1874, protestante, fille de l'instituteur principal (directeur) Karl Stutz. De six à seize ans, elle fréquente l'institution Fohr à Mannheim. A l'automne 1890, elle entre comme interne à l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift à Karlsruhe (gd. Bade), où elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1892 et celui d'enseignante pour les ESF en juillet 1893. Au mois de septembre suivant, elle est engagée dans une école privée avec pensionnat à Schweningen (Pays-Bas), où elle est chargée de cours de langue, littérature et composition allemandes, mais aussi d'histoire et de géographie, auprès d'élèves de douze à dix-huit ans. En octobre 1895, elle devient préceptrice dans la famille du baron von Nostitz, qu'elle quitte dès le mois de décembre, lorsque la famille déménage en

ville, où les enfants sont envoyés dans des écoles. A Pâques 1896, elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1896]

**SÜFFERT, Prof.** Strbg Kg 1906-1908 (fr). *Oberlehrer* de l'*Oberrealschule* de Strasbourg, il reprend les cours du Dr. C. This à l'ESF Koebig à la rentrée 1906. [ADBR 34AL1410]

**SÜNNEN *Margareta Odilia*, Sœur Laurentius Joseph (PPE)**. Dz 1899-1907. Née à Wellenstein (Luxembourg) en 1877, fille du vigneron Peter Sünnen. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis l'école primaire supérieure de Remich jusqu'à quinze ans, puis reste à la maison parentale jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en octobre 1895. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice et acquiert la nationalité alsacienne-lorraine (janv. 1899). En mars 1899, elle réussit son examen à Metz. De Pâques à l'automne 1899, elle est institutrice à l'école primaire de Rombach (O Metz), mais doit être remplacée à partir d'août, car elle est alors atteinte de typhus. En novembre 1899, elle est affectée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins), tout d'abord comme aide-enseignante. En mars 1907, elle retourne dans l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1424, cv rédigé en 1899]

**SÜSS**. Strbg Kg 1902-1904 (ch). Professeur de chant de l'*Oberrealschule* de Strasbourg, il reprend les cours de Monsieur Goguel à l'ESF Koebig à la rentrée 1902. [ADBR 34AL1410]

**SÜTTERLIN *Gustav Adolph*, Dr.** Strbg 1878-1893 (gym). Né à Langenau (gd. Bade) en 1855, protestant. Inspecteur municipal de gymnastique à Strasbourg, il prend en charge les cours de gymnastique à l'ESF à partir de la Pentecôte 1878 jusqu'en avril 1893. [AMS 2MW578 et *Jahresbericht* Strasbourg 1878, p. 52-53, et 1893, p. 32]

**SUTH *Therese***. Thionv StCh 1897-1898 (remp). Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1879, catholique, fille du commerçant Franz Suth et de Therese Schmitz. Sa famille

s'installe à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) à Pâques 1884, où elle fréquente le pensionnat et l'ESF des demoiselles C. et W. Wirtzfeld de l'automne 1884 à l'automne 1891. Lorsque sa famille déménage à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie), elle entre à l'ESF municipale Sankt Leonhard. A Pâques 1894, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, qu'elle fréquente durant deux ans. A Pâques 1896, ses parents l'envoient poursuivre sa formation à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Cologne, où elle réussit en mai 1897 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. En novembre 1897, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville comme remplaçante d'Emilie Druffel. Elle quitte l'établissement en janvier 1898. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1897]

**SUTOR Elisabeth, Sœur Marie Auguste (PPe)\*.** Pltr 1884-1888 + Boul <1897<. Née à Waldwisse (O Thionville-est) en 1854. Elle enseigne au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) à partir de septembre 1875. A l'automne 1879, elle réussit à Metz son examen de service en tant qu'institutrice. En décembre 1879, suite à une inspection, la présidence de Lorraine remarque qu'elle n'a pas donné à Sœur Marie Auguste Sutor l'autorisation d'enseigner au noviciat. La supérieure générale de la congrégation présente une demande d'autorisation en janvier 1880. En mai 1884, elle quitte le noviciat pour succéder à Sœur Thomas d'Aquin Pint à la tête de l'ESF du même couvent. A Pâques 1888, elle cède la direction de l'établissement à Sœur Mathilde Maffert, qui, à la différence d'elle, possède un diplôme d'enseignante pour les ESF. On la retrouvera directrice de l'ESF de Boulay à la fin des années 1890. [ADBR 34AL1450 et FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, n° 26, 1897]

**SUTTER.** Altk 1909-1915 (rel). Curé de la ville. [ADBR 34AL1285]

**SUTTER Caroline, Sœur Marie Therese (DPR).** Strbg DPR 1857-1893 et 1895-1896 + Rouf 1893-1895. Née à Berrwiller (O Guebwiller) en 1840, fille de Georg Sutter et

de Catharina Koenig. A partir de six ans et jusqu'en juin 1854, elle fréquente l'école primaire de Berrwiller. En 1854, ses parents l'envoient à l'ESF de Rouffach (id). En 1856, elle entre au couvent de Ribeauvillé. De novembre 1857 à août 1893, elle est active à l'ESF de la DPR à Strasbourg. Puis elle est employée comme institutrice principale (directrice) à Dambach (O Sélestat). Mais le poste est « trop dur pour sa santé » (cv 1895), et elle gagne rapidement l'ESF de Rouffach. En septembre 1895, elle retourne à l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1893, 34AL1353 et 34AL1355, cv rédigé en 1895]

**SUTTER Josepha, Sœur Séraphie (PPe)\*.** Forb PPe <1874-1884. Née en 1833. Elle dirige le pensionnat (ESF) de Forbach jusqu'à son décès en septembre 1884. [ADBR 34AL1425]

**SUTTINGER Klara Wilhelmine Hedwig.** Strbg Kg 1908-1914 (tm) + Strbg Schm 1908 (id). Née à Strasbourg en 1878, protestante, fille d'A. Suttinger, secrétaire gouvernemental du bureau du *Statthalter*. Elle fréquente l'ESF du BP à Strasbourg de six ans jusqu'à sa confirmation. Elle intègre ensuite, pour quelque temps, l'école industrielle et de perfectionnement pour femmes, puis aide sa mère dans les travaux domestiques tout en approfondissant sa connaissance du français à la Berlitz School. A l'automne 1906, elle réintègre l'école industrielle, afin de se préparer à l'examen d'enseignante de travaux manuels. Elle le réussit en juillet 1907. A Pâques 1908, elle succède à la défunte Henriette Seifert comme enseignante de travaux manuels à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle est également engagée, en mai 1908, à l'ESF Schmutz, mais elle quitte ce poste dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1392, cv rédigé en 1908, et 34AL1410, cv rédigé en 1908]

**SWIDAM.** Gbw 1872 (ch pia). Professeur de musique. [ADBR 34AL1256]

**SYCHOWSKI Margarethe (VON).** Strbg Mury 1897. Née à Marggrabowa (prov. Prusse-Orientale, O Gumbinnen) en 1875, luthérienne, fille de Joseph von Sychowski,

*Kreisrichter*. Son père décède en 1876, sa mère en 1879. Elle rejoint avec son grand-père, le rentier von Dadelsen, à Wittstock. Elle déménage ensuite avec lui à Schwerin (gd. Mecklembourg-Schwerin). De 1887 à 1892, elle y fréquente l'ESF de Mlle Hedwig Hense. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en mai 1895. Au mois de juillet suivant, elle part perfectionner son anglais en Angleterre. En septembre de la même année, elle est engagée comme enseignante d'allemand et de français dans l'école dirigée par Miss Butcher à Rock Ferry, dans les environs de Liverpool (Lancashire). En août 1896, elle rentre en Allemagne pour séjourner chez des parents (maison du *Steuerrat* Freytag). En janvier 1897, elle succède à Emmy Hüther à l'ESF Mury, qu'elle quitte dès le mois de juin suivant, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1896]

**SZELINSKY Hulda.** Strbg 1891-1895. Née sur le domaine de Tscherkessow, dans le gouvernement de Pesskow (Empire russe), en 1865. Quand elle a trois ans, son père décède et sa mère rentre en Prusse, son pays d'origine. En 1878, la famille déménage à Strasbourg. De 1881 à 1884, la jeune femme fréquente l'EN de Strasbourg. En mars 1884, elle réussit son examen d'institutrice. Active dans les écoles primaires municipales de Strasbourg, elle y réussit son examen de service en novembre 1887. En décembre 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF alors qu'elle est institutrice à l'école primaire Saint-Pierre-le-Vieux. Le mois suivant, elle succède à Mlle Planck comme enseignante de l'ESF municipale de Strasbourg. Elle est engagée à titre définitif en novembre 1891. A l'été 1895, elle quitte l'ESF pour devenir à la rentrée suivante directrice de l'EMF municipale. [*Jahresbericht* Strasbourg 1891, p. 25 (cv), 1892, p. 27, et 1896, p. 18]

**TABOURIN Mathilde, Sœur Apollonie puis Marie Appoline (SC).** Mtz SC Ge 1875-1893<. Née à Metz en 1856, fille du marchand de papier Camille Tabourin. De six à treize ans, elle fréquente l'externat SC du N° 8 rue Taison à Metz. En 1874, elle entre

au noviciat de la congrégation, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. Elle remplace Sœur Humblin Liévin à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, durant sa maladie en 1875/76 ; elle lui succède, finalement, à la tête de la quatrième classe. A la rentrée 1877, malgré son échec à l'examen d'institutrice, elle peut continuer à enseigner dans l'établissement en attendant la prochaine session. Elle réussit son examen d'institutrice à Metz en octobre 1877 et son examen de service à Beauregard (O Thionville-est) en 1883. Cette même année, on lui confie, toujours à l'ESF de la rue Saint-Gengoulf, la troisième classe, qu'elle dirige jusqu'en 1886, lorsqu'elle est nommée à la tête de la première classe B. A Pâques 1889, elle prend la direction de la cinquième classe B. [ADBR 34AL1428 et 34AL1429, cv rédigé en 1889]

**TACKE Marie.** Strbg Mury 1889-1891 (tm). Née à Elberfeld (prov. Rhénanie) en 1871, catholique convertie au luthéranisme, fille d'un secrétaire des chemins de fer (†1889, Strasbourg). En 1872, ses parents s'installent à Strasbourg. Marie Tacke y fréquente pendant six ans l'ESF municipale, puis pendant six mois l'ESF du BP, puis pendant plusieurs années à l'ESF de la DC avant de regagner l'ESF du BP, où elle reste jusqu'à l'automne 1885, après avoir été confirmée dans la religion luthérienne au mois de mars précédent à Saint-Pierre-le-Jeune par le pasteur Émile Nied (→). Elle fréquente ensuite l'école industrielle pour femmes, où elle réussit, en juillet 1889, l'examen d'enseignante de travaux manuels. A la rentrée 1889, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1889]

**TAILLEUR.** Phlsbg <1876< (rel). Vicaire catholique, il reprend l'enseignement du curé Martin. [ADBR 34AL1447]

**TALASZUS.** Mtz Minag 1880< (gym). *Wallmeister* et professeur de gymnastique, il a été maître de gymnastique pendant plusieurs années à l'école supérieure de la rue des Jardins. A partir de novembre 1880, il donne des cours à l'école Minaglia. [ADBR 11AL220]

**TANGERDING Eleonore.** Mtz SC Vi 1877-1878. Née à Bocholt (prov. Westphalie) en 1859, catholique. Au printemps 1877, elle réussit l'examen d'institutrice à Saarbùrg près de Trèves (prov. Rhénanie). En octobre 1877, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1433]

**TARATTE.** Mtz Minag <1873-1874 (géo math s.nat). Il quitte Metz à l'automne 1874. [ADBR 11AL220 et 11AL223, dans le dossier de l'ESF Kahn]

**TART Marguerite, Sœur Marie Cornélie (AP).** Blmgy <1873< (tm). [ADBR 34AL1286]

**TAUBER Fr., Prof.** Bschw W <1874-1881< (all hist). Enseignant au *Realprogymnasium* à Bischwiller (O Haguenau), il donne des cours à l'ESF Wolf : littérature allemande et histoire, puis seulement littérature allemande, puis (1881) à nouveau les deux matières. [ADBR 34AL1322]

**TAVERNIER Hilde.** Courc 1912-1914. Née à Ehrstedt (gd. Bade), protestante, en 1890, fille du pasteur de Zuzenhausen (id). Élève de l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne), elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz à l'automne 1911. Elle remplace Céline Liermann à l'ESF de Courcelles-Chaussy d'avril à l'automne 1912, et lui succède à partir de la rentrée suivante. [ADBR 105AL2644]

**TEIKE Mlle.** Gbw 1879-1880. Peut-être Therese Emilie Teike (→). [ADBR 34AL1256]

**TEIKE Therese Emilie.** Mulh Be 1878< (all). Elle enseigne à l'ESF Becker à partir de février 1878. Peut-être la Mlle Teike (→) de l'ESF de Guebwiller. [ADBR 11AL211]

**TEIKE Hugo, Prof.** Strbg 1905-1919. *Oberlehrer* au lycée de Thionville, il obtient le poste laissé vacant par le départ de Karl Peter, transformé en poste d'*Oberlehrer* pour les mathématiques et les sciences naturelles. Il obtient le titre de Professeur en décembre

1909. Il est révoqué le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1905, p. 12, et 1910, p. 11]

**TEMPEL Georg, Prof. Dr.\*.** Courc 1906 (all) + Strbg 1911-1917 + Colm 1917-1918. Né à Leiselheim, près de Worms (gd. Hesse), en 1875, protestant. *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* de Metz, il enseigne la littérature à l'ENS attachée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) de juin au début de l'automne 1906, après quoi il renonce à cette activité, par manque de temps. Par la suite, il est muté à l'*Oberrealschule* Saint-Jean à Strasbourg. A la rentrée 1911, il est nommé *Oberlehrer* à l'ESF de cette même ville. En avril 1915, il obtient le titre de Professeur. En 1917, il est nommé directeur de l'ESF municipale de Colmar, où il succède à Emilie Kuntz. Il est révoqué le 17 décembre 1918. [ADBR 34AL1255/2, 34AL1490, 105AL2569, 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1912, p. 11, et 1915, p. 6]◊

**TENNIE.** Mtz 1908-1910 (rel). Prêtre de division. Il succède au Dr. Leinz à la rentrée 1908. Il abandonne cette activité à la fin de l'année 1909/10, pour cause de surcharge de travail. [ADBR 34AL1438 et 34AL1439]

**TERHARDT Agnes, Sœur Susanna (Mis).** Mtz Mis 1915-1916. Née à Rhede (prov. Westphalie) en 1861, fille de l'économiste Wilhelm Terhardt et d'Elisabeth Perdebrock ; sœur de Maria (→) et Wilhelmine Terhardt (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis entre à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1881 à Halberstadt (prov. Saxe). Elle entre alors dans la congrégation de la Miséricorde. Elle est dès lors active à l'ESF de la Miséricorde à Metz et au lycée de filles (ESF) de la Miséricorde à Kassel (prov. Hesse-Nassau). Entre-temps, elle réussit en avril 1891 à Münster (prov. Westphalie) l'examen d'enseignante pour les ESF et en mars 1897 l'examen de directrice pour les ESF. En mai 1912, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Ahaus (id). A la rentrée 1915, elle succède à Sœur Vincentia Jung

dans la filiale de Queuleu de l'ESF de la Miséricorde à Metz. A Pâques 1916, elle cesse son activité suite à un accident cardiaque. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1915, et 105AL2618]

**TERHARDT Maria, Sœur Ludgera (Mis).** Mtz Mis 1885-1902. Sœur d'Agnes (→) et Wilhelmine Terhardt (→). Enseignante au pensionnat de sa congrégation à Toul (départ. Meurthe-et-Moselle) à partir de 1877 (→ *Répertoire*). Lors de la fondation de l'ESF de la Miséricorde à Metz, elle reste encore à Toul pendant quelque temps, pour se perfectionner en français, puis rejoint le nouvel établissement en février 1885. Elle le quitte à la fin de l'année scolaire 1901/02. [ADBR 34AL1441]

**TERHARDT Wilhelmine, Sœur Marie Susanna (Mis).** Mtz Mis 1892-1894 (matern). Née à Rhede (prov. Westphalie) en 1857, fille de l'économiste Wilhelm Terhardt et d'Elisabeth Perdebrock ; sœur d'Agnes (→) et Maria Terhardt (→). Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Rhede, puis se prépare à l'examen d'institutrice à l'EN des Sœurs de la Miséricorde à Heiligenstadt. En septembre 1876, elle réussit l'examen à Erfurt (prov. Saxe). Elle donne ensuite des cours privés, tout en poursuivant son instruction, notamment en se perfectionnant en français. De 1883 à 1887, elle est active comme enseignante d'école maternelle à Niederorschel (prov. Saxe, O Worbis). Elle enseigne ensuite les matières élémentaires à l'école de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe), jusqu'à la rentrée 1892, lorsqu'elle succède à Sœur Vincentia Jung à l'école maternelle de l'ESF de la Miséricorde à Metz. A Pâques 1894, on lui confie la classe primaire créée pour les garçons. Elle décède en août 1895. [ADBR 34AL1442, cv rédigé en 1892]

**TERVICHE Melania, Sœur Marie Theresia (DPSJB).** Fén 1899-1900. Née à Haspelschiedt (O Sarreguemines) en 1869, fille d'instituteur, sœur de Viktorine Terviche (→). Elle fréquente la classe inférieure mixte de l'école primaire de sa commune natale de six à huit ans, puis les classes moyenne et supérieure, dirigées par son père. En avril

1880, ce dernier est muté à Lemberg, où Melania Terviche fréquente la classe supérieure de filles dirigée par une sœur-enseignante jusqu'à l'âge de treize ans. A quatorze ans, elle entre à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). A quinze ans, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en octobre 1887. Le mois suivant, elle est affectée dans la classe moyenne de l'école primaire de Sarrebourg. En avril 1899, elle succède à Sœur Josephine Clauss à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1899/1900. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1899]

**TERVICHE Viktorine, Sœur Luise Marie (DPSJB)\*.** Fén 1901-1918. Née à Haspelschiedt (O Sarreguemines) en 1878, fille d'instituteur, sœur de Melania Terviche (→). En avril 1880, suite à la mutation de son père instituteur, elle arrive à Lemberg, où elle fréquente l'école primaire jusqu'en avril 1890, date de la mutation de son père à Bliesbruck (O Sarreguemines). Elle poursuit son instruction à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg), puis entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel, où elle réussit l'examen d'institutrice en avril 1897. Elle est alors affectée comme remplaçante à Sarrebourg. En octobre 1897, elle est nommée dans la classe inférieure des filles à l'école primaire de La Broque (O Molsheim). En octobre 1901, elle réussit son examen de service. Le mois suivant, elle est envoyée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). En septembre 1906, elle réussit à Colmar l'examen d'enseignante pour les ESF. En mars 1911, elle succède à Sœur Stanislaus-Kostka Waechter à la tête de l'ESF de Fénétrange. [ADBR 34AL1481, cv rédigé en 1901, et 105AL2635]

**THALMANN Mlle.** Sarbg 1914-1919<. D'une famille lorraine. Elle est engagée à l'ESF municipale de Sarrebourg en 1914. Elle prend la direction provisoire de l'établissement suite à la révocation de Mlle Overbeck fin décembre 1918. [ADBR 34AL1461, 105AL2625 et 1045W8]

**THAMM, Dr.** Strbg Mury 1890-1895 (hist). Professeur d'histoire au lycée épiscopal de Strasbourg. En janvier 1890, il reprend les cours d'histoire d'Andreas Frauzem à l'ESF Mury. [ADBR 34AL1375/2]

**THEIS Juliette.** Mtz SC Ge 1891-1893. Née à Paris en 1872, fille d'un employé de l'octroi originaire de Lünebach (prov. Rhénanie, district Trèves). De cinq à quatorze ans, elle fréquente une ESF SC à Metz. A Pâques 1886, elle intègre l'EN SC pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1890. En mars 1891, elle succède à Gertrude Specking à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1892/93. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1891]

**THEOBALD Elise.** Sargm SC 1888-1889. Née à Pohlbach (prov. Rhénanie, O Wittlich) en 1861, catholique, fille de l'instituteur Georg Theobald. Elle se prépare à l'EN de Saarburg près de Trèves (prov. Rhénanie) à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit. Elle est ensuite active pendant plusieurs années comme institutrice dans le cercle d'Ottweiler (id). Pendant un an et demi, elle enseigne dans la deuxième classe de filles de l'école primaire de Wemmetsweiler (id), où son départ à l'automne 1887, pour raisons de santé, est très regretté. A la rentrée 1888, elle succède à Elise Peifer à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement en mai 1889 pour un poste à l'école primaire de Neunkirchen (O Ottweiler). [ADBR 34AL1472]

**TEUTSCH Georg.** Strbg UF 1893-1894 (gym). Né à Mietesheim (O Haguenau) en 1867. Instituteur à l'école Saint-Thomas à Strasbourg, il donne des cours à l'ESF UF à partir de mai 1893. [ADBR 34AL1379]

**THIEL Elisabeth, Sœur Stanislaus Joseph (Ppe)\*.** Pltr 1888-1890 + Dz 1890-1908. Née à Basse-Yutz (O Thionville) en 1869. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En octobre 1882, elle entre à l'ESF de Peltre (O Metz-

campagne), où elle reste quatre années. A l'automne 1886, elle rentre à la maison parentale, où elle poursuit ses études et se forme aux travaux domestiques. En octobre 1887, elle retourne dans la première classe de l'ESF de Peltre. En octobre 1888, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Le même mois, elle succède à Paula Ladner à l'ESF de Peltre, où elle est active pendant six mois comme enseignante laïque. Au printemps 1889, elle entre au noviciat, tout en continuant à enseigner jusqu'au milieu de l'année 1890. A la rentrée 1890, elle est affectée à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle est nommée directrice de l'établissement à la rentrée 1897, suite au départ de Sœur Séraphie Joseph Kleiner. Elle quitte l'ESF de Dieuze en avril 1908 pour devenir enseignante au noviciat de Peltre. [ADBR 34AL1423, cv rédigé en 1890, et 34AL1424]

**THIEL Gertrude.** Thionv StCh 1887-1891. Née à Wittlich (prov. Rhénanie) en 1866. En mai 1886, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Saarburg près de Trèves (id). A la rentrée 1887, elle succède à Elisa Klein à la tête de la troisième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1890/91. [ADBR 11AL213]

**THIEL Maria.** Rstf 1918 + Mtz SC Vi 1918. Née à Bambiderstroff (O Boulay) en 1897, fille de l'instituteur principal (directeur) Andreas Thiel et de Maria Hesling. Elle fréquente l'école primaire de Faulquemont (O Boulay) de six à treize ans, puis une ESF SC à Metz de l'automne 1910 à l'automne 1912, et enfin l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. Après l'obtention de son diplôme d'enseignante pour les ESF en juin 1915, elle est active à l'école primaire de Creutzwald (id) de juin 1915 à mars 1918. Elle doit alors quitter l'enseignement public pour des raisons de santé et trouve en avril 1918 un poste d'enseignante à l'ESF SC de Rustroff (O Thionville-est), où elle succède à Sœur Maria Josephina Zangerle. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, pour la création d'une nouvelle classe. [ADBR 105AL2614, cv

rédigé en 1918, et 105AL2622, cv rédigé en 1918]

**THIELING Hermann.** Mulh 1877-1919. Né à Tornow (prov. Brandebourg) en 1852, protestant. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse. Il est révoqué le 6 janvier 1919. [ADBR 34AL1265, 34AL1266, 34AL1268 et 1045W8]◊

**THIELING Ida Elsbeth.** Mulh 1903-1904 (tm) et 1908< (ang) + Mulh Bl 1906-1910 + Mulh Do 1911< (ang). Née à Mulhouse en 1884, protestante, fille de Hermann Thieling (→). A l'âge de six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse, dont elle fréquente toutes les classes sans interruption. A l'automne 1900, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1903. Elle est aide-enseignante de travaux manuels à l'ESF municipale de Mulhouse de l'automne 1903 à juillet 1904, puis enseigne l'allemand et le français pendant deux ans dans un pensionnat à Maidenhead, près de Londres. A son retour à Mulhouse, elle est engagée à l'ESF Blattner, qu'elle quitte en 1910 pour un poste à l'école commerciale de cours complémentaires de la ville. [ADBR 34AL1273, 34AL1274, 34AL1299, cv rédigé en 1906, et 34AL1304]

**THIEME.** Sltt 1892-1900 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Sélestat. [ADBR 34AL1335]

**THIER Anna.** Wsl M 1881-1882 + Sargm 1882-1898 + Strbg L 1903-1918 (id). Née à Dulmen (prov. Westphalie) en 1860, catholique. En octobre 1880, elle réussit à Münster (id) l'examen d'institutrice. En septembre 1881, elle est engagée à l'ESF d'Agnes Martin à Wasselonne (O Molsheim). A la rentrée 1882, suite à la création d'une quatrième classe, elle est engagée à l'ESF municipale de Sarreguemines, où elle suit sa directrice (→ MARTIN Agnes). En novembre 1887, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Münster. En septembre 1898, elle quitte l'ESF municipale de Sarreguemines. En février 1903, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg comme remplaçante pour l'enseignement de

la religion catholique jusqu'à Pâques. Le remplacement se poursuit finalement jusqu'à la fin de l'année scolaire, puis toute l'année scolaire suivante. A la rentrée 1904, elle est nommée dans l'établissement à titre définitif. [ADBR 34AL1406, 34AL1466, 34AL1468, 34AL1469 et 105AL2628]

**THIERSÉ Theresia, Sœur Marie Isabella (DPR)\*.** Rouf 1850-1901. Née en 1830. Elle prend la direction de l'établissement en 1887 et l'exerce jusqu'à sa mort en 1901. [ADBR 34AL1295]

**THIÉRY Emil.** Mulh Do 1878< (dess). Ancien graveur à la cour impériale d'Autriche, directeur de l'école de dessin de la Société Industrielle de Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Dollfus à partir de l'automne 1878. [ADBR 34AL1301]

**THINUS Margareta Leonia, Sœur Johannes Maria (PPe).** Pltr 1891-1892 + Forb PPe 1892-1893 + Bouz 1908-1911. Née à Beaugard (O Thionville-est) en 1873, fille du cordonnier Peter Thinus. Elle fréquente l'école primaire de Thionville jusqu'à neuf ans, puis l'école d'application de l'EN de Beaugard jusqu'à douze ans, puis entre à l'ESF de Peltre (O Metz-campagne) (mai 1885), où elle reste jusqu'en 1888, année de son entrée au noviciat du même couvent. En septembre 1891, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne pendant une année à l'ESF de Peltre, pendant une autre année à l'ESF de la PPe à Forbach, puis effectue jusqu'en mai 1894 un remplacement dans la troisième classe de l'école primaire de filles d'Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne). Elle est ensuite nommée enseignante à l'école de filles privée d'Arraincourt (O Boulay), remplaçante à l'école primaire de filles de Morhange (O Forbach), enseignante au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), jusqu'en 1901, puis à nouveau remplaçante, à Merten. En juillet 1901, elle devient enseignante à l'EMF de Moyeuve-Grande (O Thionville-ouest). A la rentrée 1908, elle succède à Sœur Mathilde Maffert à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Elle retourne dans l'enseignement élémentaire en avril 1911. [ADBR 34AL1425, cv rédigé en 1892,

34AL1451, cv rédigé en 1891, et 105AL2606, cv rédigé en 1908]

**THIRY.** Sargm SC 1903-1906 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. [ADBR 34AL1474]

**THIRY, Sœur Seraphine Joseph (PPe).** Bouz 1884-1888. Née à Stiring-Wendel (O Forbach) en 1862. Elle réussit l'examen d'institutrice. A la rentrée 1884, elle quitte l'école privée d'Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne) pour succéder à Sœur Anna Stanislaus Karcher à la tête de la deuxième classe de l'ESF de Bouzonville (O Boulay). Elle quitte l'établissement à Pâques 1888. [ADBR 34AL1420]

**THIRY Joseph.** Mtz Mis 1900-1903 (rel). Né à Cappel (O Forbach) en 1874. Il fréquente le lycée épiscopal (petit séminaire) de Montigny (O Metz-campagne) de 1886 à 1893. Il étudie dès lors la philosophie et la théologie au séminaire de Metz jusqu'en 1899. Après son ordination, il est nommé chapelain de l'église Notre-Dame à Metz en octobre 1899. A l'automne suivant, il reprend l'activité d'Isidor Mély à l'ESF de la Miséricorde. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1900]

**THIS C., Dr.** Strbg Kg 1892-1897 (fr) et 1899-1906 (id). Enseignant ordinaire à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF Koebig de la rentrée 1892 à 1897, puis à nouveau à partir de la rentrée 1899 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1905/06. [ADBR 34AL1408 et 34AL1409]

**THISSE Philomène, Sœur Maria Cleophas (SC).** Mtz SC Ma 1885-1893 (matern) + Sargm SC 1893-1894 (id). Née à Berg (O Forbach) en 1864, fille de Nikolaus Thisse et de Magdalena Guerber. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. A l'âge de dix-sept ans, elle entre dans la congrégation SC. En février 1884, elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) l'examen de directrice d'école maternelle. Après avoir reçu une formation pratique dans plusieurs écoles maternelles tenues par sa congrégation, elle se voit confier en octobre 1885 la direction de

l'école maternelle attachée à l'ESF SC de la rue Mazelle (N°71) à Metz. A la rentrée 1893, elle succède à Sœur Saint-François d'Assise Schont à l'école maternelle attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1893]

**THOMA.** Strbg L 1906-1918 (math s.nat). *Oberlehrer* au Gymnase protestant de Strasbourg, il reprend les cours du Prof. Schilke à l'ESF Lindner à la rentrée 1906. [ADBR 34AL1407]

**THOMANN, Sœur Césarine (PPO).** Ltth PPO <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**THOMANN Anne Marie.** Gbw 1895-1903. Née à Ingersheim (O Ribeauvillé) en 1875, catholique, fille du propriétaire foncier Josef Thomann, nièce de Joséphine Thomann (→). Elle fréquente d'abord l'école primaire d'Ingersheim jusqu'à ses treize ans. A l'automne 1888, elle entre à l'ESF de Guebwiller, où elle fréquente les classes IIA, IA et IB. En septembre 1892, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1895. Engagée la même année à l'ESF de Guebwiller, elle y enseigne jusqu'à son décès en 1903. [ADBR 105AL1430, dossier personnel, cv rédigé en 1895]

**THOMANN Joséphine\*.** Gbw 1879-1913. Née à Ingersheim (O Ribeauvillé) en 1848, catholique, fille de François Joseph Thomann, propriétaire foncier et maire d'Ingersheim, et de Maria Barbara Bininger ; tante d'Anne Marie Thomann (→). Elle passe son enfance dans la maison familiale et fréquente l'école primaire d'Ingersheim jusqu'à ses quatorze ans. D'octobre 1859 à août 1864, elle se prépare à l'obtention du certificat français dans l'institution des Sœurs de la DC à Strasbourg. Elle passe les années 1865 et 1866 comme préceptrice des filles du conseiller à la cour Willig à Herrlisheim (O Colmar). Elle quitte cette place suite à des problèmes de santé chez ses élèves et retourne dans la maison familiale pendant une courte période, au cours de laquelle elle donne des cours privés. Elle s'installe ensuite

à Colmar, où elle reste plusieurs années auprès de sa tante célibataire, Mlle Jeanne Bininger. Après la mort de cette dernière, en juin 1876, elle retourne à Ingersheim, auprès de son vieux père. Tandis que sa sœur – directrice des postes à Bergheim (O Ribeauvillé) jusqu'en 1870 – s'occupe du ménage, elle donne des cours de français. Suite au décès de Caroline Rivé en octobre 1878, le poste de directrice de l'ESF de Guebwiller se trouve vacant : « Plusieurs des bourgeois les plus en vue de Guebwiller m'ont invitée à déposer ma candidature » (cv). A partir de 1879, elle dirige l'établissement. Après quelques tensions avec la municipalité – en charge de l'école à partir de 1895 –, elle est mise à la retraite en 1913. [ADBR 34AL1256, cv rédigé en 1879, et 105AL2533]

**THOMANN Marie Salomé, née IRR.** Hgn 1885-1890. Née à Mommenheim (O Strasbourg-campagne) en 1848, fille de l'institutrice Jean Irr et de Marie Elisabeth Hauss, catholique. Enseignante diplômée, elle séjourne au « Château-de-la-Tour en France » (ADBR 34AL1327, le *Kuratorium* au président de Basse-Alsace, 01.06.1885) lorsqu'elle engagée à l'ESF de Haguenau pour la rentrée 1885, chaudement recommandée par l'inspecteur scolaire de cercle Bok (→). Le français est sa langue maternelle et elle parle parfaitement l'anglais pour avoir vécu dans un pays anglophone. A la fin de l'année 1889, il est question de la renvoyer à Pâques 1890, à cause de la faiblesse de ses prestations et de son attitude. En décembre 1889, le conseil de surveillance et le directeur Kruspe demandent toutefois son maintien jusqu'à Pâques 1891, en raison de sa situation familiale : elle a une fille qui doit passer l'examen d'institutrice en avril 1891 à l'EN de Sélestat. Les autorités scolaires attendent Pâques 1890 pour rendre leur décision : les améliorations constatées sont insuffisantes pour permettre une prolongation jusqu'à Pâques de l'année suivante ; Salomé Thomann doit quitter l'ESF de Haguenau à la fin de l'année scolaire, malgré ses protestations (ADBR 34AL1328, lettre à l'*Oberschulrat*, 12.07.1890). Au printemps 1891, elle est nommée institutrice à l'école primaire catholique de Herbitzheim (O Saverne).

[ADBR 34AL1327, 34AL1328, 34AL1329 et état civil de Mommenheim]

**THOMAS Anne Victoire, Sœur Sainte-Espérance (SC)\*.** Rstf <1871-1874. Originaire de Metz. Elle est la supérieure et directrice du pensionnat (ESF) de Rustroff (O Thionville-est) depuis longtemps avant l'annexion. En mars 1874, le conseiller scolaire Schmidt dit d'elle : « Elle-même n'enseigne pas, mais elle fait passer les examens dans toutes les classes à la fin de chaque semestre. Elle ne parle pas l'allemand, mais semble toutefois comprendre certaines choses lorsqu'elle l'entend parler » (rapport d'inspection, 15.03.1874). Elle doit abandonner la direction à la fin de l'année scolaire 1873/74, à cause de sa méconnaissance de l'allemand. [ADBR 34AL1453]

**THOMAS Claire, Sœur Hélène-de-la-Croix (PPe).** Dz 1884. Née à Jouy-aux-Arches (O Metz-campagne) en 1862. En avril 1884, elle succède à Sœur François d'Assise Eglé à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1422]

**THOMAS Elisabeth, Sœur Berthildis (DPR).** Rouf 1858<. Née en 1841. [ADBR 34AL1295]

**THOMAS Lucie Jeanne.** Phlsbg 1898-1903. Née à Beaujeu (départ. Rhône) en 1879, fille de Charles Léon Thomas, directeur du gaz, et de Marie Louise Kelhetter, catholique. A la rentrée 1898, après avoir réussi cette même année l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg, elle succède à Dora Hildebrandt à l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). En avril 1903, elle rejoint l'enseignement primaire à Strasbourg. Elle décède à Erstein en 1965. [ADBR 34AL1448, 34AL1449 et état civil de Beaujeu]

**THOMAS Johann.** Thionv 1918 (rel). Chapelain catholique, il donne des cours à l'ESF à partir de janvier 1918. [ADBR 105AL2639]

**THOMAS Theodor Julius, Prof. Dr.** Strbg 1875-1876. Né à Strasbourg en 1836, protestant, fils de l'instituteur Jacques Théodore Thomas et d'Anne Marie Julie Schott. Il obtient son baccalauréat au lycée de Strasbourg en 1854, puis étudie dans la même ville la philologie et la théologie. En 1859, il réussit l'examen *pro ministerio*. Il devient alors précepteur dans la famille du conseiller d'État Léon de Bussierre (→ *NDBA*), une fonction qu'il occupe jusqu'en 1863. Cette année-là, il remporte le prix de théologie (3000 Francs) « pour un traité sur la doctrine de la fonction ecclésiastique (*über die Lehre vom kirchlichen Amte*) » (*Jahresbericht*). Durant l'été, il poursuit ses études de philologie, de philosophie et de théologie à l'Université de Heidelberg (gd. Bade). A l'automne 1863, il est nommé vice-directeur du Studienstift théologique de Strasbourg et aide-enseignant au Gymnase protestant. En 1865, il réussit la *theologische Licentiatenprüfung*. En 1866, il devient Professeur au lycée humaniste supérieur et au Katharinenstift à Stuttgart (roy. Wurtemberg); il est en même temps examinateur pour différents examens : baccalauréat, professorat, préceptorat, poste. En 1868, il écrit un traité sur les Celtes. En octobre 1875, il rejoint Strasbourg pour faire partie des quatorze premiers enseignants de l'ESF municipale qui ouvre alors ses portes (vingt heures de français par semaine). Il a le grade de premier enseignant. Il quitte l'établissement dès l'année suivante. A la rentrée 1876, il est remplacé par Monsieur Courvoisier et Mlle Doerr. Il meurt à Pfaffnau (Suisse, canton Lucerne) le 25 août 1902. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 40-41 (cv), et 1877, p. 48, et état civil de Strasbourg]◊

**THOMAS Margarete.** Strbg An 1897 (rel). Catholique. En mars 1897, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. Deux mois plus tard, elle reprend les cours de Lucie Fritsch à l'ESF Anschlin à Strasbourg. Elle quitte l'établissement au retour de Lucie Fritsch au mois de septembre de la même année. [ADBR 34AL1414]

**THOMAS Françoise Marie.** Strbg Mury 1874<. Née à Strasbourg en 1854, fille de

Laurent Thomas et de Marie Françoise Ducret. Après avoir fréquenté les différentes classes des Sœurs de la DPR, elle poursuit ses études et obtient à Vesoul (départ. Haute-Saône) un brevet de capacité en 1872. Elle est « longtemps » (cv) active au pensionnat de Mlle Poulet à Strasbourg, puis chez Mme Baechlin, dans la même ville. En octobre 1874, elle succède à une enseignante partie soudainement de l'ESF Mury. [ADBR 34AL1375/1, cv rédigé en 1874]

**THOMAS Marie, Sœur Magdalena Maria (SC).** StAvd SC 1914-1918 (aide). Née à Metz en 1889, fille du *Wagenvermieter* Nikolaus Thomas et de Madeleine Pablez. Jusqu'en avril 1897, elle fréquente l'école de filles privée Sainte-Croix, dirigée par les Sœurs de SC, puis, d'avril 1897 à avril 1906, l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf. Elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN privée de SC à Sablon (O Metz-campagne). En septembre 1912, elle réussit son examen à Metz et commence alors sa deuxième année de noviciat. A Pâques 1914, elle est nommée à l'ESF SC de Saint-Avoid (O Forbach). [ADBR 105AL2633, cv rédigé en 1914]

**THOMÉ Simon Wilhelm.** Thn 1872< (géo). *Oberlehrer* au collège de Thann. [ADBR 34AL1282 et 105AL2781, dossier personnel (ne comporte que la prestation de serment en 1872)]

**THUET, Sœur Marie Juliette (DPR).** Rib DPR <1873< (ch). Née à Ammerschwihl (O Ribeauvillé) en 1840. [ADBR 34AL1305]

**THURNES Maria Elisabeth, Sœur Johanna (SC).** Sargm SC 1872-1876. En décembre 1872, elle succède à Sœur Opportune Kaas à la tête de la salle d'asile attachée à l'ESF SC de Sarreguemines. A la rentrée 1874, elle se voit confier la cinquième classe de l'ESF. En juillet 1876, le conseiller scolaire de Metz (Schmidt) remarque que cette enseignante, qui ne dispose d'aucun brevet pour l'enseignement primaire, fait cours sans autorisation. Le président de Lorraine interdit qu'elle poursuive son activité après la fin de l'année scolaire. En avril 1877, elle est affectée à l'école

maternelle attachée à l'hospice civil de Bitche (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1417 et 34AL1471]

**THYSSEN Helene.** Mtz SC Ge 1893-1894 (dess). Née à Kyllburg (prov. Rhénanie) en 1872, catholique, fille du *Regierungslandmesser* Wilhelm Thyssen et de Pauline Kloth. Elle fréquente l'école primaire d'Euskirchen (id) jusqu'à dix ans, puis l'ESF de Trèves (id) jusqu'à seize ans. Selon le souhait de ses parents, elle passe ensuite une année dans un pensionnat ménager. En novembre 1890, elle intègre l'EN des ursulines à Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg), où elle se répare pendant deux ans et demi à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Saarburg, près de Trèves, en mars 1893. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en mars 1894. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1893]

**TIESMEYER.** Mtz 1904-1908 (rel). Pasteur de division. Il reprend l'enseignement du pasteur Schönermark en juillet 1904. Il est muté à Mayence (gd. Hesse) en février 1908. [ADBR 34AL1437 et 34AL1438]

**TILENIUS Mlle.** Strbg 1884 (remp). Ancienne élève de l'ESF municipale de Strasbourg, elle y remplace Jacobine Schottky, en congé pendant six mois pour se rétablir « dans le sud ». [*Jahresbericht* Strasbourg 1884, p. 58]

**TILENIUS Mlle.** Strbg Vo <1886<. Enseignante principale. [ADBR 34AL1530]

**TILENIUS Clara.** Strbg ND 1888-1889. Née à Münster (prov. Westphalie) en 1864, catholique. En avril 1883, elle réussit, dans sa ville natale, l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg à la rentrée 1888. [ADBR 34AL1359]

**TILLESSEN Margarethe, Sœur Raphaela (Mis).** Mtz Mis 1904-1907. Née à Sarrelouis (prov. Rhénanie) en 1883, fille de Karl Tillessen, *Generalmajor* de la 34<sup>e</sup> brigade, et de Karoline von der Möhlen. Au gré des mutations de son père, elle fréquente les ESF

de Cologne et Coblenz (id). A partir de 1898, elle prépare l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle réussit l'examen en septembre 1901. En février 1902, elle entre au couvent de la Miséricorde à Heiligenstadt (prov. Saxe). Elle enseigne dès lors à l'ESF de la congrégation dans cette ville. En février 1904, elle est nommée enseignante à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle est dispensée d'enseignement à partir de Pâques 1907, pour pouvoir se consacrer à la préparation de l'examen d'*Oberlehrerin*. Elle n'enseignera plus dans l'établissement. [ADBR 34AL1444, cv rédigé en 1904]

**TIMME Eva.** Strbg ND 1913-1914 (aide). Née à Colmar en 1894, catholique, fille de Hugo Timme, qui deviendra *Regierungs- und Baurat* au Ministère d'Alsace-Lorraine, et d'Eveline von Vacano ; sœur de Maria Timme (→). En 1899, son père est muté à Strasbourg, où Eva Timme fréquente tout d'abord l'ESF Mury. A l'automne 1908, elle entre à l'ESF ND, dont elle fréquente les deux dernières classes. A l'automne 1910, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1913. Au mois de septembre suivant, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg, comme aide et comme remplaçante d'une enseignante (Elisabeth Baruthio) qui ne doit arriver qu'au mois d'octobre. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1913]

**TIMME Maria.** Strbg ND 1911-1913 + Strbg 1913-1919. Née à Colmar en 1893, catholique, fille de Hugo Timme, qui deviendra *Regierungs- und Baurat* au Ministère d'Alsace-Lorraine, et d'Eveline von Vacano ; sœur d'Eva Timme (→). Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg en septembre 1908 et y réussit l'examen de sortie trois ans plus tard. A la rentrée 1911, elle est engagée dans cette ESF. Deux ans plus tard, elle est nommée enseignante à l'ESF municipale de Strasbourg suite à l'agrandissement de l'établissement. Elle en est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919 ; mais les autorités françaises indiquent le prénom « Eva » et non « Maria » : Eva Timme a-t-elle succédé à sa

sœur dans les dernières années de la guerre ? [ADBR 105AL2576 et 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14, et 1915, p. 6]

**TISCHMACHER Karoline.** Mulh 1911 (remp). Née à Mulhouse en 1892, catholique, fille du fondé de pouvoir Franz Joseph Tischmacher. Son père décède en avril 1906. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse. Après la fin de la première classe, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1911. Elle enseignera au LJJ de Mulhouse après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL202 (demande d'affectation), cv rédigé en 1911, et 34AL1275]

**TISSET Maria Delphine, Sœur Anna Juliana (PPe).** Thionv PPe 1910-1912. Née à Béchy (O Metz-campagne) en 1876, fille du propriétaire foncier Emil Tisset. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'âge de treize ans, puis l'ESF de la PPe à Peltre (id) jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre en 1891. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1895. Elle est alors affectée à l'école de filles de Cheminot (O Metz-campagne), où elle est active durant huit années. En 1898, elle réussit son examen de service. En 1903, elle est nommée dans la classe supérieure de l'école primaire de filles de Manom (O Thionville-est). A Pâques 1910, elle succède à Elisabeth Pauly à l'ESF de la PPe à Thionville. Elle quitte l'établissement à la rentrée 1912 pour rejoindre l'enseignement primaire. [ADBR 105AL2637, cv rédigé en 1910]

**TOISUL Johanna, Sœur Anna Augustine (PPe).** Bouz 1898-1900 (aide). Née à Lintgen (Luxembourg) en 1874, fille de Michael Toisul. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis demeure dans la maison parentale jusqu'en mai 1889, date de son entrée au couvent de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice et obtient en mai 1892 la nationalité alsacienne-lorraine. En mars 1893, elle réussit son examen à Beauregard (O Thionville-est). D'avril à

l'automne 1893, elle est remplaçante dans la classe inférieure mixte de l'école primaire de Grosbiederstroff (O Sarreguemines). Ensuite, elle est nommée dans la troisième classe de l'école primaire de filles de six classes de Hayange (O Thionville-ouest). En 1896, elle réussit son examen de service. En avril 1898, elle succède à Sœur Johanna Cécilia Brill à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). En avril 1900, elle retourne dans l'enseignement élémentaire. [ADBR 34AL1421, cv rédigé en 1898]

**TONY.** Strbg ND 1910-1914 (rel). Il succède à l'abbé Clad comme aumônier du couvent ND de Strasbourg en avril 1910. [ADBR 105AL2576]

**TORTUAUX, Sœur Julienne (SC).** Mtz SC Ge 1875-1876<. [ADBR 34AL1428]

**TOUSSAINT.** Strbg L 1892-1893 (math) + Strbg Schm 1899-1911 (id). *Oberlehrer* de l'EN d'instituteurs de Strasbourg. [ADBR 34AL1392 et 34AL1405]

**TOUSSAINT Charlotte Albertine, Sœur Saint-Charles (DC).** Strbg DC 1848-1874<. Née à Void (départ. Meuse) en 1827. En décembre 1874, elle rédige son cv en français : « Dès mon enfance jusqu'à l'âge de dix-huit ans, j'ai fréquenté les classes des Religieuses de la Doctrine Chrétienne. De dix-huit à vingt ans, je me suis exercée à faire la classe sous la direction de ma digne Maîtresse. Puis je suis entrée au couvent de la Doctrine Chrétienne établi à Nancy (départ. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle). Après deux années de noviciat, j'ai été envoyée à Strasbourg, où, depuis vingt-six ans, je remplis les fonctions d'institutrice ». [ADBR 34AL1349, cv rédigé en 1874]

**TREBEL Elise.** Mtz Stoe/Kahl 1873-1877. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1854, catholique, fille de Johann Trebel et de Margaretha Schumann. A l'âge de cinq ans, ses parents l'envoient à l'école municipale, où elle reste jusqu'à douze ans. Comme elle souhaite depuis plusieurs années devenir enseignante, ses parents lui permettent de fréquenter une ESF de la ville. Elle y reste jusqu'à dix-sept ans, puis intègre le cours de

préparation des ursulines, toujours à Trèves. En avril 1872, elle réussit l'examen d'institutrice, de même que l'examen supérieur en français et en anglais. Elle se rend peu après en Belgique, comme enseignante dans une institution. Vers le début de l'année 1873, elle rentre à Trèves, selon le souhait insistant de ses parents. A Pâques 1873, elle est engagée à l'ESF Stoecker à Metz, dans le poste laissé vacant à Noël 1872 par le départ d'Anna Lappmann. Elle quitte l'établissement (devenu ESF Kahlenberg) à la fin de l'année scolaire 1876/77, vexée de ne pas avoir été choisie comme enseignante dans les grandes classes, quand des postes ont été à pourvoir. [ADBR 11AL217, cv rédigé en 1873, et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**TREYER Mathilde, Sœur Madeleine de Parri (DPR).** Mulh DPR 1887-1891. [ADBR 34AL1308]

**TRIBOLET Marie Louise Cécile (DE) (Diac).** Strbg BP 1871-1896 (fr), 1906 (id) et 1907-1908 (id). Née à Valengin (Suisse, canton Neuchâtel) en 1836, fille du rentier Charles Frédéric Louis de Tribolet et d'Uranie de Montmollin. Présente dans l'établissement depuis le début, elle reprend son service en 1894, après plusieurs années d'interruption passées à Neuchâtel. « Tante du Pasteur Georges de Tribolet. D'une grande modestie et d'une très grande générosité : elle subventionne la construction de la maison d'école. Son activité est intense ; son esprit plaît aux jeunes. Est aussi mère de chambre des grandes, à côté de son travail d'institutrice » (*CLB*). Elle décède à Strasbourg le 16 novembre 1910. [ADBR 34AL1369, 34AL1370, 34AL1372 et 34AL1374 et *CLB*, p. 178]

**TRILL Emma\*.** Mulh 1899-1901 + Sav 1901-1912 + SMaM 1912-1918. Engagée à l'ESF municipale de Mulhouse en 1899, elle quitte l'établissement en 1901 pour prendre la direction de l'ESF de Saverne. En 1912, elle devient directrice de l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1272, 34AL1273 et 34AL1402]

**TROILO Adele (VON).** Bschw E 1887-1888 + Bschw 1888-1891 + SMaM 1891-1918. Née à Posen (prov. Posen) en 1864, protestante, fille d'un *Major*. Suite à la mutation de son père à Glogau (prov. Silésie), elle fréquente l'ESF de Grossglogau. Après la guerre franco-allemande, son père est affecté à Erfurt (prov. Saxe), où elle fréquente l'ESF de Mlle Simon. En 1873, son père quitte l'armée et la famille s'installe à Schweidnitz (prov. Silésie). Adele von Troilo y fréquente l'ESF municipale, dirigée par le *Rektor* Engmann. Au bout de deux ans, son père entre dans l'administration pénitentiaire et déménage à Werden-sur-la-Ruhr (prov. Rhénanie), où elle fréquente l'ESF de Mlle Biermann. Un an plus tard, elle reçoit des cours privés donnés par une préceptrice, suite à la mutation de son père à Steinfeld dans l'Eifel (id). « Pour permettre à ses enfants de recevoir une meilleure instruction » (cv), celui-ci décide ensuite de demander sa mutation à Rawitsch (prov. Posen,auj. Rawicz en Pologne), où Adele von Troilo fréquente l'ESF de Mlle Berendt et participe au cours de préparation à la confirmation du surintendant Kayser. Elle est confirmée en avril 1879 et quitte l'école à Pâques. En 1883, son père doit abandonner son métier pour des problèmes de surdit . La famille s'installe alors à Breslau (prov. Silésie), car une sœur cadette d'Adele von Troilo doit y fréquenter l'EN, ce qui est également son souhait : « J'aurais aussi souhaité passer l'examen, mais j'étais trop souffrante lorsque j'ai quitté l'école » (cv). Rétablie, elle intègre l'EN à Pâques 1885 : il s'agit de l'ancienne EN de Bertha Lindner (→), dirigée alors par Mlle Lademann. Elle y reste pendant deux ans et demi. En septembre 1887, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle commence à enseigner en novembre de la même année à l'ESF Eyrioux à Bischwiller (O Haguenau). A la rentrée 1888, elle rejoint l'ESF Heyer, fusion des ESF Eyrioux et Wolf. Elle reste membre du corps enseignant lors de la municipalisation de l'établissement (1890), qu'elle quitte l'année suivante pour l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1322, cv rédigé en 1888, 34AL1323, 34AL1263 et 105AL2536]

**TROUILLET Charles.** Mulh 1872-1874. Né à Kembs (O Mulhouse) en 1809, marié, un fils. Il est maître d'études au lycée de Strasbourg de 1838 à 1839. Cette année-là, il s'installe à Mulhouse. Bachelier-ès-lettres, il enseigne dans les classes spéciales de filles de Mulhouse depuis le début de leur existence. Lorsqu'elles sont transformées en ESF en 1872, il continue d'y enseigner. En 1874, il part à la retraite. [ADBR 34AL1265 et ADHR 1T1450]◦

**TRÜMPER Anna.** Strbg ND 1903-1905 (aide). Née à Osnabrück (prov. Hanovre) en 1882, catholique, fille de l'entrepreneur en bâtiment Franz Moritz Trümper et de Mathilde Talleur. Elle fréquente l'ESF d'Osnabrück de six à dix-sept ans, puis gagne, à Pâques 1899, l'ESF ND à Paderborn (prov. Westphalie), où elle reçoit également des cours privés de pédagogie du recteur H. Löher. Durant les deux dernières années, elle s'entraîne à la pratique du métier d'enseignante, notamment en faisant cours, à partir de Pâques 1901, sous le contrôle du recteur Löher, dans les niveaux inférieur et moyen de l'ESF du couvent Saint-Michel. En décembre 1901, elle réussit l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF à Münster (prov. Westphalie). En avril 1903, elle est engagée comme aide-enseignante à l'ESF ND à Strasbourg, où elle succède à Theodora Köster. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1901]

**TRUSCHEL, Dr.** Strbg Kg 1915-1918 (péd). Enseignant à l'EN d'instituteurs de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1915. [ADBR 34AL1412]

**TRUSCHEL Mlle.** Bschw E 1884-1886. Alsacienne d'origine. Institutrice diplômée, elle dirige l'école Oschmann à Bischwiller (O Haguenau) durant l'année scolaire 1883/84. En octobre 1884, elle succède à Mlle Goettgens à l'ESF Eyrioux dans cette même ville. Elle quitte l'établissement pour raisons de santé en octobre 1886. Peut-être Emma Truschel (→). [ADBR 34AL1322]

**TRUSCHEL Mlle.** Colm 1916-1919 (tm). De Munster (O Colmar). Elle est révoquée le

7 janvier 1919. [ADBR 105AL2532 et 1045W8]

**TRUSCHEL Emma.** Strbg Schm 1887-1888. Née en 1859. Nièce de Julie Schmutz (→). Peut-être la Mlle Truschel (→) enseignante à l'ESF Eyrioux à Bischwiller (O Haguenau) au milieu des années 1880. [ADBR 34AL1391]

**TRUTTMANN Friederike.** Schmk 1907-1908. Née à Strasbourg en 1887, catholique, fille d'un conducteur de travaux de la Ville de Strasbourg. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de sa ville natale entre 1904 et 1907. Elle succède à Anna Petri à l'ESF de Schirmeck à la rentrée 1907. Il s'agit sûrement de son premier poste, puisque l'*Oberschulrat* la qualifie de « débutante » dans un rapport d'inspection, tout en soulignant qu'elle « dispose d'une habileté pédagogique satisfaisante, enseigne avec fraîcheur et amène les enfants à participer » (01.07.1908). [ADBR 34AL1416]

**TSCHAECHÉ Daniel Emil\*.** Rib 1905-1909 (géo gym math s.nat). Né à Colmar en 1882, protestant, cinquième fils de Daniel Emil Tschaeché, *Wachmeister* au 14<sup>e</sup> régiment de *kurmärkische Dragoner* puis *Kreisbausekretär* à Altkirch, natif de Zduny (prov. Posen), et de Magdalena Wilhelmine Trimbach, native de Kaysersberg (O Ribeauvillé). Enseignant à la *Realschule* de Ribeauvillé, il donne gratuitement des cours à l'ESF de Lina G'ssell, qu'il épouse en août 1907. Cette dernière n'a dès lors plus le droit de diriger l'établissement dont elle est propriétaire. La direction est transmise à son époux, qui l'exerce provisoirement en attendant de trouver une reprenneuse pour l'ESF. Le provisoire dure jusqu'en 1909. Emil Tschaeché fut également militant du parti démocrate et historien local. Il décède à Ribeauvillé en décembre 1958. [ADBR 34AL1279, 34AL1280 et états civils de Colmar et Ribeauvillé]

**TSCHIEMBER.** Thionv sub <1875-1880 (dess fr). Enseignant à la *Realschule* de Thionville, il donne des cours de grammaire française à l'ESF de Margareta Müller. Il

quitte Thionville pour cause de mutation. [ADBR 34AL1484]

**TSCHIEMBER Justine, Sœur Leonard (DPR).** Colm DPR 1872-1894 et 1894-1895 + Hgn DPR 1894 (remp). Née à Luemswiller (O Altkirch) en 1854. Elle enseigne de 1872 à 1895 à l'ESF de la DPR à Colmar (d'abord à l'école maternelle), avec trois mois d'interruption en 1894, lorsqu'elle effectue un remplacement à l'ESF de la DPR à Haguenau. En 1895, elle est mutée à l'école primaire de Thann. [ADBR 34AL1290 et 34AL1332]

**TSCHIRA Amalie.** Sltt 1892. Née à Karlsruhe (gd. Bade) en 1870, protestante, fille d'un *Oberrechnungsrat*. D'avril à septembre 1887, elle est au pensionnat des dames Briod à Lausanne (Suisse, canton Vaud). Elle passe l'été suivant au presbytère du pasteur Chopard à Péry, près de Bienne (Suisse, canton Berne), « en vue de se perfectionner dans la langue française » (certificat du pasteur, 1888). Le pasteur note : « Elle m'a paru posséder de grandes aptitudes pour l'étude des langues en général ; je n'ai pour ma part que des éloges à lui faire quant au français, surtout au point de vue de la pureté de la prononciation et de l'élégance de la diction ». En juillet 1890, elle réussit l'examen d'institutrice au Prinzessin-Wilhelm-Stift à Karlsruhe, où elle avait fait sa préparation. En juillet 1891, dans la même institution, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai 1892, elle est l'une des trois premières enseignantes de la nouvelle ESF de Sélestat. Elle quitte l'établissement dès novembre, pour une place à l'ESF de Karlsruhe. [ADBR 34AL1335]

**TSCHUNCKY Johanna.** Forb PPe 1895-1898 (rel). Institutrice à l'école primaire protestante de Forbach, elle reprend en avril 1895 l'enseignement de Johann Fischer auprès des élèves protestantes de l'ESF de la PPe de la ville. Elle abandonne cette activité à Pâques 1898, en même temps qu'elle quitte l'enseignement. [ADBR 34AL1426]

**TSCHUNKE Frieda.** Mulh 1910 (remp: dess). [ADBR 34AL1275]

**TUBACH Karl.** Strbg Sg 1877-1894 (rel). Né à Strasbourg en 1833, père de Lucie Tubach (→). Pasteur de l'église Saint-Guillaume à Strasbourg de 1872 à 1906, il donne des cours à l'ESF-institution Saigey à partir de sa fondation en automne 1877. [ADBR 34AL1387 et Bopp, p. 552]

**TUBACH Lucie.** Strbg Kl 1903 (remp) + Strbg 1905-1906 (aide). Née à Strasbourg en 1883, protestante, fille du pasteur Karl Tubach (→). De six à seize ans, elle fréquente l'ESF-institution Saigey. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF Lindner. Lorsqu'un an plus tard, ladite EN ferme ses portes, elle rejoint, à l'automne 1900, l'ENS attachée à l'ESF municipale. En juin 1902, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle donne ensuite des cours privés à différentes élèves qui lui sont envoyées par le directeur Luthmer de l'ESF municipale. En novembre 1903, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF Klein à Strasbourg. Elle succède à Mlle Hoff à l'ESF municipale à la rentrée 1905. A Pâques 1906, elle quitte l'établissement. [ADBR 34AL1385, cv rédigé en 1903, et *Jahresbericht* Strasbourg 1906, p. 11]

**TUBE, Dr.** Mtz Stoe/Kahl 1872-1887 (rel). Pasteur de division. [ADBR 11AL217 et *Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**TÜMPELFELD ou DÜMBELFELD.** Sargm SC 1902-1904 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. [ADBR 34AL1474]

**TUGEND Emma.** Mtz 1904-1913. Née à Metz en 1882, protestante, fille d'un fonctionnaire des douanes. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de sa ville natale entre 1897 et 1900. Elle retrouve cette ESF en novembre 1904, après avoir été institutrice à Saint-Avoid (O Forbach). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1912/13, pour se marier. [ADBR 34AL1437 et *Jahresbericht* Metz 1913]

**TUPENOT, Sœur Albert Joseph (PPe).** Bouz <1874-1878. En août 1874, elle est

autorisée à poursuivre son activité d'enseignante à l'ESF de Bouzonville (O Boulay). En novembre 1877, le conseiller scolaire de Metz remarque lors d'une visite d'inspection qu'elle « ne maîtrise absolument pas la langue allemande et ne convient donc plus pour l'établissement » (rapport, 29.12.1877). La présidence de Lorraine demande son départ en février 1878. Elle décède pendant l'été de cette même année. [ADBR 34AL1420]

**TURGETTO Maria, Sœur Maria Theresia (DC).** Strbg DC 1897-1912. Née à Munich (roy. Bavière) en 1876, fille de l'enseignant Georg Turgetto et de Theresia Lau. Elle fréquente une école primaire de six à treize ans, puis reçoit des cours privés en allemand, en français et en travaux manuels. Elle fréquente ensuite l'institution des Sœurs de ND dans le quartier Anger pour poursuivre son instruction, notamment en allemand et dans les travaux manuels. Elle y reste jusqu'à l'âge de seize ans, puis gagne l'ESF de la DC à Strasbourg, où elle se prépare de manière privée à passer l'examen d'institutrice. Elle le réussit en mars 1896 à Sélestat. De retour chez ses parents, elle décide d'intégrer la congrégation des Sœurs de la DC et entre au couvent de Strasbourg, où elle poursuit ses études. En septembre 1897, elle devient enseignante à l'ESF de la DC à Strasbourg. En janvier 1899, elle assiste pendant quelques jours à des cours à l'école d'application de l'EN de Sélestat. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1897]

**TUSSING Salomé (Diac).** Strbg BP 1892-1897. Née à Hirschland (O Saverne) en 1872, fille de l'instituteur Friedrich Tussing et de Salome Munsch. En 1873, elle entre à l'orphelinat de Strasbourg-Neuhof, où elle reçoit sa première instruction. En 1879, elle est envoyée à Strasbourg-Koenigshoffen et fréquente tout d'abord l'école primaire, avant d'être instruite « à la maison » (cv), afin de préparer son entrée à l'ESF du BP. En 1883, elle intègre la troisième classe de cet établissement, dont elle fréquente ensuite la *Selekta*. En juillet 1890, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. En décembre de la même année, elle entre dans la Maison des diaconesses. A partir de

janvier 1892, elle remplace Rosalie Schlochow à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1370, cv rédigé en 1892, et état civil de Hirschland]

**UEBERLÉ Maria.** Thionv StCh 1886-1887. Née à Kleinblittersdorf (prov. Rhénanie) en 1866. En avril 1885, elle réussit à Saarbarg, près de Trèves (prov. Rhénanie), l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1886, elle succède à Elise Knorr à la tête de la deuxième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. [ADBR 11AL213]

**ÜHLINGER Amalia.** Mulh Do 1902-1903 + Mulh 1906-1914 (ang). Née à Mulhouse en 1882, protestante, fille du pasteur Martin Ühlinger. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse, de six à quinze ans. A l'automne 1897, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1900. En septembre de la même année, elle se rend en Angleterre afin de perfectionner son anglais. Elle y enseigne l'allemand et le français à Grattan House, une école privée pour filles à Great Malvern (Worcestershire). A son retour en mai 1902, elle remplace un enseignant malade à l'EMG de Mulhouse. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle prend entièrement en charge la huitième classe et enseigne encore l'allemand dans la sixième classe. La même année, elle est engagée à l'ESF Dollfus, qu'elle quitte en 1903. Trois ans plus tard, elle devient enseignante d'anglais à l'ESF municipale, un poste qu'elle abandonne en 1914 pour se marier. [ADBR 34AL1274, 34AL1276 et 34AL1303, cv rédigé en 1902]

**UENTZ Viktor.** Mtz 1905-1919 + Mtz SC ENS 1910-1912 (ang). Né en 1874. Il est engagé comme *Oberlehrer* à l'ESF municipale de Metz à la rentrée 1905. De septembre 1910 à septembre 1912, il donne encore quelques cours à l'ENS de la congrégation SC. En février 1915, il succède au défunt Prof. Lückstaede dans les fonctions de remplaçant du directeur Koch. Il obtient, par la suite, le titre de *Studienrat*. En 1918/19, il est directeur intérimaire de l'établissement, suite à la révocation de Koch par les autorités françaises. Il sera affecté à

l' « école réale supérieure » de Mulhouse à la rentrée 1919. [ADBR 34AL1438 et 105AL2616 et MOUILLERON Patrick, *Lycée Georges de la Tour, un siècle d'histoire, 1910-2010*, Metz, 2010, p. 31]

**UHRHAHN Maria Johanna Margarethe.** Mtz Mis 1916-1917. Née à Metz en 1895, catholique, fille de l'*Oberzahlmeister* Wilhelm Uhrhahn et de Johanna Monecke. A partir de l'automne 1901, elle fréquente l'ESF de la Miséricorde à Metz. A l'automne 1911, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit à l'été 1915, après quatre années de préparation, l'examen théorique d'enseignante pour les ESF. A l'été 1916, elle réussit l'examen pratique. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Eduarda Schaefer à l'ESF de la Miséricorde à Metz. Elle quitte l'établissement aux vacances de Noël 1917. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1916]

**UHRICH Leonie, Sœur Marie Macrina (DPR).** Mulh DPR 1913< (matern). Née à Soufflenheim (O Haguenau) en 1880, fille du cultivateur Josef Uhrich et de Genovefa Ernewein. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Soufflenheim. Après sa sortie de l'école, elle devient aide-enseignante à l'école maternelle de Soufflenheim. A l'automne 1898, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Pour raisons de santé, elle doit interrompre ses études. Lorsqu'elle retourne au couvent en 1901, ses supérieures la destinent à l'enseignement en école maternelle. Elle effectue une année pratique à Urmatt et réussit le diplôme d'enseignante de maternelle en 1903. A l'automne 1903, elle se rend à Moosch, où elle tombe malade à Pâques 1904. A Pâques 1908, elle est envoyée à l'école maternelle d'Ammerschwih (O Ribeauvillé), où elle reste jusqu'à l'automne 1910. Elle est ensuite mutée à l'établissement de sourds-muets d'Issenheim (O Guebwiller), où elle surveille les enfants en dehors des heures de cours et se consacre, à côté, aux travaux manuels. En septembre 1913, elle est momentanément à Ribeauvillé. [ADBR 34AL1314, cv rédigé en 1913]

**UHRY Lucien, Dr.** Sltt 1907-1918 (rel). Rabbín de Sélestat de 1905 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. [ADBR 34AL1336 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 705]

**ULBRICH Mina.** Strbg BP 1885< (aide). [ADBR 34AL1368]

**ULLMANN Mlle.** Strbg BP 1875-1879. [ADBR 34AL1368]

**ULRICH Elisabeth ou Maria Elisa.** StL 1897-1898. Née à Ammerschwih (O Ribeauvillé) en 1872, catholique, fille du propriétaire de vignes Martin Ulrich et de Salome Eymann. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Ammerschwih. Après sa première communion, « pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle se rend à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste un an et demi. Peu après son retour dans la maison parentale, son père décède. En 1892, elle se prépare, sous la direction de l'institutrice Sophie Schindler, à l'examen d'entrée à l'EN de Sélestat, qu'elle réussit en 1893. Pendant son séjour dans cet établissement, sa mère décède. En mars 1897, elle quitte l'EN après avoir réussi son examen d'institutrice. [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1897, et état civil d'Ammerschwih]

**ULRICH Fanny, Sœur Marie Florentine (DPR).** Gbw DPR 1868-1875. Née en 1843. [ADHR 8AL1/11362]

**ULRICH Friedrich Philipp.** Mulh R 1874< (all). Enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Russ à partir de janvier 1874. [ADBR 11AL207 et 11AL208]

**UMPFENBACH Franz.** Mtz Mis 1895-1896 (all fr hist rel), 1897-1899 (all géo) et 1903-1908 (all). Né à Berlin en 1857. Il fréquente les lycées de Berlin, Eschweiler (prov. Rhénanie) et Erfurt (prov. Saxe), puis étudie le droit, la philosophie, l'histoire et la théologie aux universités de Königsberg (prov. Prusse-Orientale), Breslau (prov. Silésie) et Eichstätt (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie). Après son ordination

comme prêtre, il est enseignant à la *Rektorschule* catholique d'Erfurt de 1880 à l'automne 1883. Il devient alors chapelain et enseignant de religion pour les lycées et *Realschulen* catholiques de Leipzig (roy. Saxe). A partir de juin 1890, il enseigne le français et le latin à l'EM de Morhange (O Forbach), qui vient d'ouvrir ses portes. En décembre 1894, il devient prêtre de division à Metz. Il donne des cours dans les classes supérieures de l'ESF de la Miséricorde de cette ville à partir de la rentrée 1895 (on déduit de son arrivée que le Dr. Iseke a enseigné à l'ESF jusqu'à cette date). Sur la demande de l'évêché, il cesse son activité à la fin de l'année scolaire. Il la reprend en juin 1897, l'abandonne à nouveau à la fin de l'année scolaire 1898/99 et la reprend à la rentrée 1903 – entre-temps, il est devenu prêtre. [ADBR 34AL1442, 34AL1443 et 34AL1444]

**UNGEHEUER Katharina, Sœur Laurentina (SC).** Mtz SC Ge 1903-1908. Née à Schierstein (prov. Hesse-Nassau, O Wiesbaden) en 1876, fille de l'administrateur des postes Lorenz Ungeheuer et d'Elisabeth Hirn. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Schierstein. Elle part ensuite poursuivre son instruction dans une ESF SC à Metz. En avril 1899, elle entre au noviciat de la congrégation SC et se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en janvier 1902. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). En avril 1903, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle réussit son examen de service à Château-Salins en mai 1905. Elle quitte l'établissement en avril 1908. [ADBR 34AL1431, cv rédigé en 1903]

**UNGERER Felicitas.** Strbg UF 1917-1918. Née à Strasbourg en 1896, protestante, fille du pâtissier Theodor Emil Ungerer et de Margareta Jung. Elle est baptisée au Temple-Neuf en juin 1897. En 1902, elle entre dans la dixième classe de l'ESF du BP. Elle fréquente cet établissement jusqu'en 1909, année de son entrée dans la troisième classe de l'ESF municipale. En juillet 1912, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement. Elle y réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1915 et la seconde partie en

juillet 1916. En novembre 1917, le directeur Ziegler la choisit pour succéder à sa fille Hedwig à la *gehobene Mädchenschule* UF en janvier 1918. Elle commence finalement son activité dans l'établissement dès le mois de décembre 1917, lorsqu'elle remplace Hedwig Ziegler, en congé suite à une opération chirurgicale, pour l'enseignement de l'anglais. [ADBR 105AL2583, cv rédigé en 1917]

**UNGERER Mariette.** Colm 1908 (dess). Née à Altkirch en 1887, protestante, fille de Heinrich Ungerer, notaire à Altkirch puis juge du livre foncier et conseiller juridique à Colmar en 1908. Elle fréquente l'ESF d'Altkirch de Pâques 1893 à Pâques 1898, puis celle de Sarrebourg de la Pentecôte 1898 à Pâques 1902. Elle est confirmée à Sarrebourg le dimanche des Rameaux 1902. En mai de cette même année, son père est muté à Colmar, où elle fréquente l'ESF municipale jusqu'à l'automne 1904. Elle intègre alors l'école des arts décoratifs de Strasbourg pour se préparer à l'examen de professeur de dessin qu'elle réussit en octobre 1906. Jusqu'à Pâques 1907, elle reste à l'école des arts décoratifs afin d'y poursuivre sa formation. En novembre 1907, elle suit un cours de gymnastique qui dure jusqu'en septembre 1908. Il lui permet de s'inscrire à l'examen d'enseignante de gymnastique. [ADBR 34AL1254, cv rédigé en 1908]

**UNGERER Mathilde\*.** Strbg BP 1885-1896 + Rib 1896-1898 + Phlsbg 1898-1911. Née à Echery (O Ribeauvillé) en 1865, protestante, fille de pasteur. A l'âge de six ans, elle entre à l'école primaire d'Echery. Dès l'année suivante, elle rejoint l'ESF qui vient d'être fondée à Sainte-Marie-aux-Mines (id). Après sa sortie de l'établissement à l'âge de treize ans, son père prend en charge personnellement son instruction pendant plusieurs années. Après sa confirmation à Pâques 1880, elle entre dans la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg, puis intègre l'ENS attachée à cet établissement. En décembre 1884, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne 1885, elle est engagée comme enseignante à l'ESF du BP, où elle reste jusqu'en 1896.

Elle quitte alors l'établissement pour prendre la direction de l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. En octobre 1898, elle succède à Therese Schorn à la tête de l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). En juillet 1900, elle prend trois jours de congé pour se rendre au mariage de sa sœur à Echery. Elle quitte l'ESF de Phalsbourg à Pâques 1911. [ADBR 34AL198 (demande d'affectation), cv rédigé en 1890, 34AL1278, 34AL1371 et 34AL1448]

**UNGERER Rosalie, née SCHITTLY.** Mulh Be 1881-1882 (all rel). Née à Mulhouse en 1857. Elle enseigne à l'École (primaire) centrale à partir de l'automne 1873. En avril 1880, elle abandonne son activité pour épouser Otto Ungerer. En janvier 1881, elle succède à Elise Schön à l'ESF Becker. [ADBR 11AL211]

**UNMÜSSIG Albert.** Mulh 1874-1901. Né à Niederwinden (gd. Bade) en 1843, catholique. Enseignant de l'ESF municipale de Mulhouse, il y devient *Oberlehrer* en 1896. Il part à la retraite en 1901. Décoré de l'Aigle rouge. [ADBR 34AL1265, 34AL1268, 34AL1272 et 34AL1273]◊

**UNSINGER.** SMaM K <1873-1882< (ch) + SMaM 1873-1906 (id). Enseignant au collège puis *Realprogymnasium* puis *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé). Il décède en 1906. [ADBR 11AL210 et 34AL1259]

**UNSINGER.** Bschw W <1873-1881< (ch) + Bschw E <1881-1888 (id). Instituteur principal (directeur) à Bischwiller (O Haguenau). [ADBR 34AL1322]

**UNSINGER Mlle.** Bschw E <1881. [ADBR 34AL1322]

**UNSINGER Elisabeth.** Strbg Sg 1916-1920. Née à Duntzenheim (O Strasbourg-campagne) en 1895, protestante, fille de pasteur. De six à huit ans, elle fréquente l'école primaire de Schiltigheim (id). A Pâques 1904, elle intègre l'ESF municipale de Strasbourg. A la fin de son cursus, elle entre à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit la première partie de l'examen

d'enseignante pour les ESF en juin 1915 et la seconde partie en juillet 1916. A la rentrée suivante, elle succède à Berta Lami à l'ESF-institution Saigey comme remplaçante d'Amata Hornung, dont elle obtient finalement le poste. Elle reçoit à son tour une remplaçante (→ GANGLOFF Karoline) lorsqu'elle part en congé de longue durée à la rentrée 1917. Elisabeth Unsinger reste dans l'établissement après le retour de l'Alsace à la France, jusqu'à sa fermeture en 1920. [ADBR 105AL2586, cv rédigé en 1916, et AMS 2MW620]

**UNSINGER Luise.** Bschw W 1878-1879. Née vers 1861. Elle fréquente pendant plusieurs années la classe supérieure de l'ESF Wolf à Bischwiller (O Haguenau). En avril 1878, elle réussit l'examen français d'institutrice à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle). Le mois suivant, elle est autorisée à enseigner à l'ESF Wolf, mais elle doit s'engager à passer un examen allemand dans l'année à venir. Elle quitte l'établissement en août 1879 pour se marier. [ADBR 34AL1322]

**UNTEREINER.** Sargm SC 1905-1908 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. [ADBR 34AL1474]

**UNZEITIG Cäcilia, Sœur Mathilde (DPR).** Strbg DPR 1899-1918. Née à Dannemarie (O Altkirch) en 1879, fille du maître-teinturier et maître-imprimeur Martin Unzeitig et de Maria Anna Pattot. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Dannemarie : elle est instruite par Sœur Anatolia Enger dans le niveau inférieur, Sœur Luciana Hoff dans le niveau moyen et Sœur Marie Mathilde Fetz dans le niveau supérieur. En mai 1892, elle fait sa première communion, préparée par le curé Joseph Hartmann. Après avoir quitté l'école, ses parents lui font donner des cours privés « pour poursuivre [son] instruction » (cv). « Comme je me sentais appelée à la vie religieuse, j'ai quitté la maison parentale à quatorze ans et j'ai passé deux années dans l'établissement de filles de Hilsenheim [O Sélestat]. Je m'y occupais à l'étude, aux travaux manuels et à la préparation de mon entrée au couvent » (cv). En octobre 1895,

elle est admise à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juin 1899. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1899]

**URBAN Maria Anna Eva.** Strbg Kg 1916-1917 (aide) + Strbg Bg 1918 (remp). Née à Graffenstaden (O Erstein) en 1891, protestante, fille de l'instituteur Andreas Urban et d'Eva Zimmer. Elle fréquente jusqu'à onze ans l'école primaire de sa commune natale, puis entre dans la cinquième classe de l'ESF du BP à Strasbourg. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1910. De l'automne 1911 à l'automne 1912, elle est la préceptrice de la fille de quinze ans du *Major* Gründtmann à Sondershausen. A l'été 1913, elle se rend à Paris comme remplaçante d'une enseignante d'allemand à l'école anglaise de Miss Easton à Neuilly (dép. Seine), boulevard Victor Hugo. A l'automne 1913, elle retrouve à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) la famille Gründtmann et son « *erwachsene Schülerin* » (cv 1918), Mlle Gründtmann, dont elle devient la « dame de compagnie » (cv 1916). A partir du déclenchement de la Première Guerre mondiale, elle vit essentiellement chez ses parents. De décembre 1916 à Pâques 1917, elle est aide-enseignante à l'ESF Koebig à Strasbourg. En septembre 1918, elle est engagée comme remplaçante de Lina Petersen à la *gehobene Mädchenschule* Boegner. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1916, et 105AL2595, cv rédigé en 1918]

**URSCHELLER Josephine, Sœur Corsini (DPR).** Strbg DPR <1876. De Haguenau, née en 1842. Quinze ans de service en 1876. En octobre de cette année, elle cesse d'enseigner pour cause de maladie. [ADBR 34AL1353]

**URY Simon Adolphe, Dr.** Mtz Kahl 1891-1895 (rel) + Mtz 1896-1900 (id). Elu grand rabbin (*Oberrabbiner*) de Metz (1891), il enseigne à l'ESF Kahlenberg à partir de février 1891. Il cesse cette activité au début de l'année 1900, lorsqu'il succède à Isaac Weil (→) comme grand rabbin de Strasbourg. [ADBR 34AL1436 et

34AL1437 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 710-711 (photo)]

**UTTENDÖRFER Eduard ou Emil.** Courc 1910-1911 (all math rel). Originaire de Herrnhut (roy. Saxe). Vicaire protestant, il est engagé à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne) en novembre 1910. [ADBR 105AL2644]

**VAETH Anna.** Gbw 1877. De Koenigheim (gd. Bade). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Karlsruhe (id) en 1874. [ADBR 34AL1256]

**VAGEDES Johanna, Sœur Maria Ida (Mis).** Mtz Mis 1915-1917. Née à Ahaus (prov. Westphalie) en 1882, fille du maire Wilhelm Vagedes et d'Ida Bresser. Elle fréquente tout d'abord pendant huit ans l'école primaire d'Ahaus, puis l'ESF de la même localité de l'automne 1897 à l'automne 1901. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à l'automne 1901 à Münster. D'octobre 1902 à septembre 1909, elle est active comme institutrice de l'école primaire catholique d'Ahaus ; à l'automne 1903, elle réussit à Münster l'examen d'enseignante pour les ESF. En octobre 1909, elle est engagée à la fois comme *Übungslehrerin* à l'EN de Heiligenstadt (prov. Saxe) et comme enseignante à l'ESF de la ville. Elle occupe ces fonctions durant trois ans. A partir de l'automne 1912, elle suit à Münster les cours scientifiques complémentaires pour enseignantes et réussit l'examen d'*Oberlehrerin* en juillet 1915. A la rentrée suivante, elle est nommée comme *Oberlehrerin* à l'ESF de la Miséricorde à Metz, où elle succède à Sœur Marie Ludgera Flesch. Elle quitte l'établissement à Pâques 1917 pour devenir directrice du lycée de filles catholique de Kassel (prov. Hesse-Nassau). [ADBR 34AL1440, cv rédigé en 1915, classé par erreur dans le dossier de l'ESF municipale de Metz, et 34AL1446, cv rédigé en 1915]

**VAGNER.** Thionv 1908-1915 (rel). Curé puis archiprêtre. Il donne des cours à l'ESF municipale de Thionville à partir de janvier

1908. En septembre 1915, il doit quitter Thionville et retourne dans sa commune d'origine – la directrice soupçonne une raison politique. [ADBR 34AL1485 et 105AL2640]

**VAILLANT**, Sargm 1883-1889 (math s.nat). Enseignant de la section réelle du lycée de Sarreguemines, il donne des cours dans la première classe de l'ESF municipale à partir de la rentrée 1883. [ADBR 34AL1466 et 34AL1468]

**VALENTINY**, Thionv 1915-1918 (rel). Remplaçant de l'archiprêtre Vagner, il reprend l'enseignement de celui-ci à l'ESF municipale de Thionville à partir d'octobre 1915. [ADBR 105AL2640]

**VALLENDOR Mathilde**, Strbg Mury 1886<. Née à Strasbourg en 1865, catholique. En avril 1882, elle intègre l'EN de Sélestat, où elle réussit, en mars 1885, l'examen d'institutrice. Après avoir enseigné comme aide pendant plusieurs mois à l'école primaire Saint-Louis à Strasbourg, elle est engagée en avril 1886 à l'ESF Mury. [ADBR 34AL1375/1]

**VALLETTE Oscar**, Mulh R 1875-1876 (fr). Né à Paris en 1843. Pasteur français à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), il donne des cours de littérature française à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1875. [ADBR 11AL207]

**VAN DEN BERGHE Friedrich Eugen**, Mulh Gr/R 1869-1889 (all) + Mulh Be 1878< (id). Né à Saint-Pétersbourg vers 1840, protestant ; marié à la catholique Luise Sophie Mathilde Mantz ; trois enfants nés à Mulhouse entre 1875 et 1879. A partir d'octobre 1869, il enseigne l'allemand aux cours secondaires de filles créés à Mulhouse l'année précédente. Il poursuit cette activité après l'annexion, les cours étant devenus l'ESF Grisch puis Russ. Il enseigne également à l'ESF Becker-Laurent à partir de février 1878. En juillet 1889, il est renvoyé de l'ESF Russ, au moment même où Jean Russ abandonne la direction de l'établissement (a part : l'année scolaire se termine ici le 30 juin). Van den Berghe dit sa détresse aux hautes autorités scolaires, auxquelles il demande un bon certificat pour

ses vingt années d'activité à Mulhouse, afin de pouvoir obtenir un poste de professeur d'allemand en Italie (il a de proches parents à Florence, précise-t-il). Les hautes autorités scolaires le lui délivrent. Mais il semble que la famille ne parte pas, puisque deux enfants au moins font souche en Alsace (Eugène Frédéric Max se marie à Strasbourg et meurt à Mulhouse en 1947, Rosa meurt à Mulhouse en 1948). [ADBR 11AL207, 11AL208 et 11AL211, AMMul RIII/Ac et état civil de Mulhouse]◊◊

**VAN DYCK Marguerite, Sœur Emie (SC)**, Rstf <1871-1874< (tm). Elle parle l'allemand. [ADBR 34AL1453]

**VAN LAAK Anna**, Rstf 1887-1890. Née à Sonsbeck (prov. Rhénanie) en 1867, catholique. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. A la rentrée 1887, elle succède à Elisabeth Woldering et Antonie Guldenpfennig à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). A la fin de l'année 1889/90, elle abandonne son activité pour raisons de santé. [ADBR 34AL1453 et 34AL1454]

**VEEG Mlle**, Mtz Minag <1873<. [ADBR 11AL220]

**VELTEN Karoline**, Strbg UF 1882<. Née à Bischheim (O Strasbourg-campagne) en 1853, fille d'un directeur de station, domicilié à Eguisheim (O Colmar) au début des années 1870. A Pâques 1871, elle entre à l'EN de Strasbourg. Elle y réussit l'examen de sortie en mars 1874. La directrice de l'ESF du BP aimerait l'engager à la rentrée 1874, mais Caroline Velten entre dans l'enseignement primaire. Pas définitivement toutefois : en février 1882, elle succède à Karoline Froehlich à l'ESF UF. [ADBR 34AL1378 et 34AL1403]

**VELTEN Margareta**, Thionv StCh 1886-1887. Née à Mehlem (prov. Rhénanie) en 1863, catholique, fille du tanneur Johann Velten de Kürrighoven (id). Elle se prépare à passer l'examen d'institutrice à l'EN de Münstereifel (id), où elle le réussit en mars 1882. En avril 1885, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée

1886, elle succède à Katharina Metzner à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. [ADBR 11AL213]

**VÉRENET Françoise Léopoldine Coralie\***. Beb 1844-1872. Née à Montbéliard (dép. Doubs) en 1808, fille d'un pharmacien, « petite-fille d'un des derniers baillis de Riquewihr [O Ribeauvillé] » (MACÉ, p. 3). Au printemps 1844, elle fonde « une école primaire supérieure de filles avec pensionnat » (ADBR 1TP/PRI260) à Beblenheim (O Ribeauvillé), où elle se repose depuis quelque temps d'un mal de nerfs. L'établissement prend l'appellation de Petit-Château, du nom donné à la maison que la directrice s'est fait construire dans la commune. Coralie Vérenet est rejointe en 1852 par Jean Macé (→), qui donne une renommée particulière à l'établissement. En mai 1872, elle fait venir une enseignante suisse allemande, ce qui est vu par les autorités scolaires comme le signe d'une volonté d'adaptation à la nouvelle réglementation scolaire (ADBR 34AL1259, l'inspecteur scolaire de cercle au directeur de cercle, 03.05.1872). Mais le pensionnat est transféré à la rentrée suivante au château de Monthiers (dép. Aisne), acquis en septembre 1872 par Coralie Vérenet. Elle y décède le 24 juillet 1890. [ADBR 34AL1259 et 1TP/PRI260, dossier Beblenheim, MACÉ Jean, *Théâtre du Petit Château*, Paris, 1862, BLOCH Maurice, « Jean Macé et le Petit-Château d'après le journal manuscrit *La Ruche* », dans : *Revue internationale de l'enseignement*, 1910, vol. 60, p. 221-233, et *Un village, un homme, une idée. Jean Macé*, Beblenheim, 2003]

**VESSERON Zoé, Sœur Marie Gabriel (SC)**. Mtz SC Ge <1873-1891. Née en 1839. Elle enseigne à partir de 1862. [ADBR 34AL1428]

**VETTER Joséphine (Diac)**. Strbg BP 1883-1905. Née en 1862. En décembre 1882, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. En avril 1883, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle devient diaconesse. « Ne reste qu'un certain temps au Collège comme enseignante, mais son

passage a marqué, grâce à sa forte personnalité et son ascendant sur certaines personnes » (CLB). [ADBR 34AL1368 et 34AL1369 et CLB, p. 178]

**VETTER Therese**. Strbg Scho <1875 + Strbg 1875-1911. Née à Coblenze (prov. Rhénanie) en 1841, catholique. Jusqu'à treize ans, elle fréquente l'école primaire de ND. Après sa sortie de l'école, elle passe deux années à apprendre les travaux manuels féminins, puis se prépare par des cours privés – notamment de son père – à l'examen d'enseignante. Elle le réussit en 1861. En 1863, elle est engagée comme enseignante à Andernach (id). Elle y reste active pendant neuf ans, puis elle gagne Strasbourg, où elle enseigne à l'ESF Schottky. En octobre 1875, elle intègre à titre provisoire le corps enseignant de l'ESF municipale qui remplace alors son établissement (vingt-six heures de religion catholique, d'allemand, de calligraphie et de travaux manuels par semaine). En mai 1876, elle est engagée à titre définitif. A la fin de l'année 1910/11, elle quitte l'établissement pour partir à la retraite. Après son départ, Ernst Steinhardt reste le seul enseignant de l'ESF à y œuvrer depuis sa fondation en 1875. [ADBR 34AL1342 et *Jahresbericht* Strasbourg 1876, p. 43 (cv), et 1911, p. 13]

**VICTORI**. Strbg DC 1905-1918 (ch). Directeur du chœur de la cathédrale de Strasbourg, il donne des cours dans les classes supérieures de l'ESF de la DC à partir d'octobre 1905. [ADBR 34AL1352]

**VIDAL, née HERRMANN\***. Morh <1901-1906. Mère de trois enfants dont elle a la charge, donc sans doute veuve. Elle est peut-être Lina (→) ou Louise Herrmann (→). Elle dirige l'ESF à classe unique des familles d'officiers de la garnison de Morhange (O Forbach), au moins à partir de 1901, probablement à partir de l'automne 1900, succédant à Anna Margarete Knauth. Lorsqu'à la rentrée 1902 cette ESF est municipalisée et devient une composante de la nouvelle *gehobene Schule* (EM + ESF) de Morhange, dirigée par W. Jacobs, Mme Vidal passe elle aussi au service de la commune. Elle assure l'essentiel de l'enseignement de

la « classe d'école supérieure de filles » jusqu'à son départ à la fin de l'année scolaire 1905/06. [ADBR 34AL1488]

**VIERLING.** Strbg DPR 1899-1900 (rel) + Strbg Mury 1899-1900 (id). Vicaire de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg. A la rentrée 1899, il reprend l'enseignement du vicaire Ludwig à l'ESF de la DPR et à l'ESF Mury. A l'automne 1900, il est muté pour cause de maladie. [ADBR 34AL1356, 34AL1375/2 et 34AL1376]

**VIERLING.** Molsh <1903-1904< (rel). Prêtre du couvent de Molsheim. [ADBR 105AL2566]

**VILDHAUT Maria.** Mtz SC Ge 1900. Née à Lüdinghausen (prov. Westphalie) en 1879, catholique, fille du directeur Bernhard Vildhaut et d'Anna Müller. Elle fréquente pendant sept ans l'école primaire de sa commune natale. En 1893, elle gagne l'ESF des Pauvres Sœurs de ND à Arnsberg (id). A partir de l'automne 1896, elle s'y prépare à l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Münster (id) en novembre 1899. En avril 1900, elle succède à Caroline Antony à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1900]

**VILETTE Adèle, Sœur Sainte-Marie (SC).** Mtz SC Ge <1873-1889. Originaire de Mézières (dép. Ardennes), née en 1841. Elle enseigne à partir de 1860. A partir de Pâques 1889, elle n'enseigne plus que les travaux manuels, comme aide-enseignante. [ADBR 34AL1428 et 34AL1429]

**VILLENEUVE, Sœur Zénobie (SC).** Mtz SC Ge <1875-1880<. Née en 1828. Elle enseigne à partir de 1852. Elle dirige l'une des deux « classes préparatoires » de l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf au moins à partir de 1875. Par la suite, lorsqu'il n'y a plus qu'une seule classe préparatoire, c'est elle qui reste à sa tête. [ADBR 34AL1428]

**VILMIN.** Bxw <1914-1918 (rel). Recteur catholique. [ADBR 105AL2555]

**VINCENT Mlle.** Mulh Be <1879< (rel). Catholique. [ADBR 11AL211]

**VISTOO Hortense, Sœur Sainte-Ursule (SC).** Mtz SC Vi <1874-1875< et <1878-1879 (matern). Elle dirige la sixième classe de l'ESF en 1874/75. Par la suite, elle n'est plus autorisée à enseigner. Les autorités découvrent en février 1879 qu'elle dirige une école maternelle attachée à l'établissement qui n'a pas été autorisée. [ADBR 34AL1433]

**VITRY, Sœur Marie Louise (SC)\*.** StAvd SC <1873. Révoquée en décembre 1873. [ADBR 34AL1476]

**VIVILLE.** Sargm SC 1901-1905 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. Successeur du vicaire Barbillon, il reprend les cours de ce dernier à l'ESF SC de la ville. [ADBR 34AL1474]

**VIVILLE Johanna, Sœur Maria (SC).** Rstf 1901-1906. Née à Metz en 1877. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, puis demeure deux ans auprès de sa famille avant d'entrer au noviciat SC, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Beauregard (O Thionville-est) en 1897. Elle poursuit ses études pour passer l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF, qu'elle réussit à Colmar en septembre 1900. D'avril à septembre 1901, elle enseigne à l'ESF SC de Rodaun (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche). A la rentrée 1901, elle est affectée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). En avril 1906, elle abandonne l'enseignement pour raisons de santé. [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1901, et 105AL2622]

**VIX Michael, Dr.** Hgn 1890-1892 (rel). Né à Friedolsheim (O Strasbourg-campagne) en 1841. Il fréquente le séminaire épiscopal de Strasbourg. En 1865, il est ordonné prêtre. La même année, il est nommé vicaire de l'église Saint-Nicolas de Haguenau, où il se charge également de l'enseignement religieux à l'école Saint-Nicolas. En 1872, il est promu docteur en théologie à Paris et à Rome. En 1889, il est nommé membre de la commission d'examen pour le grade

universitaire de théologie à l'institut de théologie de Strasbourg. Toujours vicaire à Haguenau, il enseigne à partir de l'automne 1890 à l'ESF de la ville, jusqu'à son décès deux ans plus tard, en septembre 1892. [ADBR 34AL1328 et 34AL1329]

**VOEGELI Mlle.** Wsbg 1885-1886 (aide). De Zweibrücken ou de Kaiserslautern (roy. Bavière, O Palatinat). Elle est engagée à l'ESF de Wissembourg à la rentrée 1885. Elle quitte l'établissement en décembre 1886 pour se rendre en Angleterre. [ADBR 34AL1396]

**VOEGLIN.** Bschw E 1888 (remp). Instituteur à Bischwiller (O Haguenau), il effectue un court remplacement à l'ESF Eyrioux en août 1888. [ADBR 34AL1323]

**VOEGLING Julie.** Bschw 1897 (remp) et 1902 (id). Née à Puberg (O Saverne) en 1878, protestante, fille de l'instituteur Johann Voegting. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1893 et 1896. Elle remplace Johanna Hammer à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau) en février 1897. En avril et mai 1902, elle remplace Augustine Wolf dans le même établissement. [ADBR 34AL1324 et état civil de Puberg]

**VOELCKEL Marie.** Colm 1875-1879. De Munster (O Colmar), née en 1854, protestante. En 1879, elle demande un congé à durée indéterminée afin de pouvoir préparer l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**VOELCKEL Martha Albertine.** Strbg Bg 1911 (remp) + Strbg BP 1915-1918 (aide). Née à Strasbourg-Neudorf en 1892, protestante réformée, fille de Wilhelm Voelckel, représentant général du syndicat international des nouveaux produits brevetés, et d'Adele Reichenbach. Alors qu'elle a trois ans, ses parents s'installent à Bischwiller (O Haguenau). De six à quinze ans, elle y fréquente l'ESF. En septembre 1907, elle intègre la première classe de l'ESF du BP à Strasbourg. Dans son cv, elle note les deux événements les plus importants de sa jeunesse : la mort de son père alors qu'elle

est âgée de huit ans ; sa confirmation à Pâques 1907 au temple réformé de Bischwiller. En septembre 1908, elle entre à l'ENS attachée à l'ESF du BP. En juin 1911, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle remplace ensuite une enseignante malade à l'ESF Boegner pendant quelques semaines, enseignant l'allemand et la géographie dans le niveau moyen. En octobre 1911, elle est engagée à l'ESF avec pensionnat de Bad Liebenzell (roy. Wurtemberg), où elle enseigne toutes les matières dans tous les niveaux jusqu'à Pâques 1912. Elle offre ensuite son aide pendant quelques mois à la maison des missions de Liebenzell, où elle acquiert une bonne connaissance du travail des missionnaires en Chine et dans les Carolines orientales (colonies allemandes du Pacifique). De novembre 1912 à décembre 1913, elle apprend à soigner les malades dans la Maison des diaconesses à Strasbourg. Elle retourne à l'ESF de Liebenzell en janvier 1914, « pour faciliter un peu le travail de la directrice de l'école » (cv). De février à juin 1914, elle est préceptrice de quatre enfants à Pforzheim (gd. Bade). Comme cependant les enfants fréquentent en même temps l'école et que les devoirs à faire à la maison sont de peu d'importance, cet emploi ne lui convient pas. Elle demande alors un poste à l'étranger, qu'elle doit occuper à partir de septembre 1914. En attendant son départ, elle effectue quelques remplacements dans la maison de diaconesses. Le déclenchement de la guerre empêche cependant son départ. A partir de septembre 1914, elle travaille comme infirmière au lazaret XXVIII installé à l'ESF du BP, « avec une grande joie » (cv). En août 1915, elle passe l'examen d'État d'infirmière. A la rentrée 1915, elle est engagée à l'ESF du BP comme aide-enseignante dans les niveaux inférieur et moyen, mais aussi comme infirmière de l'internat. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1917/18. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1915]

**VOELTER Wilhelmine.** Strbg BP 1907-1919. Née à Stuttgart (roy. Wurtemberg) en 1885, protestante, fille du *Revisor* Eugen Völter. En 1888, son père est nommé *Kameralverwalter* à Freudenstadt (id), où elle fréquente l'école primaire et l'école moyenne

de 1892 à 1899, puis l'école de cours complémentaires de sa confirmation jusqu'à l'automne 1900. En octobre 1900, la famille retourne s'installer à Stuttgart. Wilhelmine Völter n'y reçoit aucun enseignement, à l'exception de quelques cours de français. En septembre 1902, elle entre comme interne à l'ESF du BP à Strasbourg. A l'automne 1904, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. A l'été 1907, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF du BP. Elle quitte l'établissement à Pâques 1919. [ADBR 34AL1374, cv rédigé en 1907, et 105AL2580]

**VOGEL.** Colm 1880-1891 (hist). *Oberlehrer* du lycée de Colmar. Il enseigne à l'ESF subventionnée et aussi, à partir de 1885, à l'ENS attachée à l'établissement. [ADBR 34AL1250 et 34AL1251]

**VOGEL, Sœur Alprone (PPo).** Lttb PPO <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**VOGEL Emma Bertha.** Hgn 1904-1905 (matern: aud.lib). Née à Mertzwiller (O Haguenau) en 1888, protestante, fille de l'instituteur Karl Wilhelm Vogel et de Karolina Gerlinger, elle a deux sœurs et cinq frères ; elle cite dans son cv les témoins de son baptême, parmi lesquels « Emma Hamm, de Bischheim [O Strasbourg-campagne] » (→). De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire protestante de Mertzwiller. Elle la quitte en mars 1902. Le dimanche des Rameaux de la même année, elle est confirmée par le pasteur Helmlinger à l'église protestante de Mietesheim. Depuis, écrit-elle dans son cv (1904), elle n'a pas quitté la maison parentale, où elle aide sa mère dans les travaux ménagers et apprend la couture, tandis que son père lui donne quelques heures de cours privés. A l'automne 1904, comme elle souhaite passer l'examen d'enseignante d'école maternelle, elle obtient l'autorisation de s'y préparer en fréquentant comme « auditrice-libre », pendant une année, l'école maternelle attachée à l'ESF de Haguenau. [ADBR 34AL1331, cv rédigé en 1904]

**VOGEL Theresia.** Thionv StCh 1883 (remp). Née à Augsburg (roy. Bavière, O Souabe et Neuburg) en 1865. Elle fréquente l'ENP du couvent des dominicaines près de Sainte-Ursule à Augsburg d'octobre 1879 à octobre 1881. A la rentrée 1883, elle est appelée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville pour remplacer Rosa Becker, qui finalement ne revient plus. Elle-même quitte l'établissement en décembre 1883. [ADBR 11AL213]

**VOGT Anna, Sœur Maria Rosa (DPR).** Colm DPR 1906-1908 + Mulh DPR 1908-1910 + Strbg DPR 1910-1918. Née à Heidwiller (O Altkirch) en 1886, fille de l'instituteur Johann Georg Vogt et de Rosa Stöhr, sœur de Josephine (→) et Maria Anna Rosa Vogt (→). Dans son cv de 1906, elle mentionne la situation de plusieurs membres de sa fratrie : deux frères instituteurs, une sœur enseignante à l'EN du couvent de Ribeauvillé, une autre institutrice à l'école primaire de Masevaux (O Thann). A l'âge de six ans, Anna Vogt entre à l'école primaire de Heidwiller. En 1899, elle reçoit la première communion des mains du curé Stouff. Après avoir quitté l'école, elle se rend à l'EMF d'Altkirch, dirigée par Sœur Euphemia. A l'âge de seize ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare pendant quatre ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en 1906. Ses supérieures l'envoient alors à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, pour qu'elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. En même temps, elle enseigne dans l'ESF en question. En septembre 1908, elle réussit son examen et part enseigner à l'ESF de la DPR à Mulhouse. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1906, et 34AL1357, cv rédigé en 1910]

**VOGT Josephine, Sœur Maria Aloysia (DPR).** Strbg DPR 1913-1918. Née à Heidwiller (O Altkirch) en 1892, fille de l'instituteur Johann Georg Vogt et de Rosa Stöhr, sœur d'Anna (→) et Maria Anna Rosa Vogt (→). « De mes frères et sœurs, quatre sont actifs dans l'enseignement » (cv). Jusqu'à ses douze ans, elle fréquente l'école primaire de Heidwiller. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle se rend ensuite à

l'ESF de Sigmaringen (prov. Rhénanie, district Hohenzollern). A seize ans, elle entre dans la quatrième classe de l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller). Elle poursuit ses études à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1911. A partir de l'automne 1912, elle est affectée par ses supérieures à l'école primaire de Ribeauvillé : jusqu'à Pâques 1913, elle enseigne à des enfants de la troisième année scolaire ; depuis Pâques jusqu'à l'automne, à des enfants de la première année scolaire. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1913]

**VOGT Lina.** Bschw 1890 (remp) + Strbg L 1891-1918. En décembre 1889, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. De Pâques à Noël 1890, elle remplace Augustine Wolf à l'ESF de Bischwiller (O Haguenau). A la rentrée 1891, elle est engagée à l'essai à l'ESF Lindner. A la rentrée suivante, elle intègre à titre définitif le corps enseignant de l'établissement. A la rentrée 1908, elle doit suspendre son activité pour soigner ses parents gravement malades. [ADBR 34AL1323 et 34AL1405]

**VOGT Maria, Sœur Acatia (DPR).** Strbg DPR 1900-1901 (aide) + Colm DPR 1901-1903 + Mulh DPR 1903-1906 + Rib DPR 1906<. Née à Marlenheim (O Molsheim) en 1877, fille du cultivateur et vigneron Georg Vogt et de Franziska Schäffer. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Marlenheim, dirigée par les Sœurs de la DPR. A treize ans, elle reçoit la première communion des mains du curé Lerbs, qui l'y a préparée. Après avoir quitté l'école, elle reste jusqu'à dix-sept ans auprès de ses parents, pour les aider « dans leur travail » (cv) : « Parce que j'ai cependant toujours souhaité me consacrer au métier d'enseignante au couvent de Ribeauvillé, je me suis rendue tout d'abord en France, pour acquérir quelques connaissances en langue française » (cv). Après dix-huit mois passés en France, elle entre dans la quatrième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juillet 1900, elle réussit au couvent son examen d'institutrice. En septembre 1900, elle est engagée à l'ESF de la DPR à Strasbourg, où elle est active jusqu'en octobre 1901. Ses

supérieures l'envoient alors à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, afin qu'elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. En même temps, elle enseigne à l'ESF en question. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1901, 34AL1306 et 34AL1311]

**VOGT Maria Anna Rosa, Sœur Marie Georgette (DPR).** Colm DPR 1901-1903, 1904< et 1918 + Strbg DPR 1903-1904. Née à Heidwiller (O Altkirch) en 1879, fille de l'instituteur Johann Georg Vogt et de Rosa Stöhr, sœur d'Anna (→) et Josephine Vogt (→). Elle passe les cinq premières années de sa vie dans la maison parentale, puis séjourne quelque temps à Sigmaringen (prov. Rhénanie, district Hohenzollern), d'où ses parents sont originaires. Elle rentre ensuite à Heidwiller, où elle fréquente l'école des sœurs jusqu'à sa première communion à l'âge de treize ans. Après sa sortie de l'école, elle passe deux ans dans la maison parentale. A quinze ans, elle se rend dans une école de travaux ménagers en France, où elle reste une année. A son retour, son père lui enseigne l'allemand et le calcul. Elle prend alors « la résolution d'aller dans un couvent » (cv 1901) : « Comme je voulais me consacrer en même temps à l'enseignement, suivant l'exemple de mon père et de mes deux frères aînés, je me suis décidée pour Ribeauvillé » (cv 1901). Pour mieux se préparer à son entrée au séminaire, elle fréquente pendant l'été 1897 la *Selekta* de l'école des sœurs à Altkirch. En octobre 1897, elle entre dans la quatrième année de l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice. En juillet 1901, elle réussit l'examen. Après deux mois de vacances, ses supérieures l'envoient à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle y prépare l'examen d'enseignante pour les ESF et enseigne en même temps à l'ESF en question. En septembre 1903, elle réussit son examen à Metz. [ADBR 34AL1292, cv rédigé en 1901, 34AL1293, 34AL1356, cv rédigé en 1903, et 105AL2544]

**VOIGT.** Sav 1876 ou 1877 (math). Apparemment instituteur à Saverne. [ADBR 34AL1399]

**VOIGT\***. Mulh 1872-1873. Inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse. Il est l'initiateur et l'organisateur de la transformation des classes spéciales de filles de Mulhouse en ESF. Comme il n'a pas trouvé de directeur pour la rentrée 1872, il commence par assurer lui-même la direction de l'établissement. En novembre 1872, il se rend à Wiesbaden (prov. Hesse-Nassau) pour rencontrer Heinrich May. Lorsque ce dernier prend ses fonctions de premier enseignant à l'ESF municipale de Mulhouse en avril 1873, Voigt ne lui transmet pas tout de suite la direction de l'établissement. Le transfert de compétences se fait progressivement au cours de l'année 1873. En février 1874, Voigt demande la nomination officielle de May comme directeur. Dès juin 1872, il crée également en annexe des classes spéciales de filles « un cours pour la formation des enseignantes » (*Jahresbericht*, p. 8), dont il assure la direction jusqu'à l'automne 1873. Une *Selekta*, future EN, est alors attachée à l'ESF. [ADBR 34AL1265 et *Jahresbericht* Mulhouse 1873]

**VOIGT Mathilde**. Strbg L 1909-1912. Née à Langenburg (roy. Wurtemberg) en 1888, protestante, fille du *Haushofmeister* Hermann Voigt. Suite à la nomination en 1894 du prince Hermann zu Hohenlohe-Langenburg aux fonctions de *Statthalter* d'Alsace-Lorraine, la famille déménage à Strasbourg. Mathilde Voigt fréquente tout d'abord pendant deux ans l'école d'application de l'EN d'institutrices. A l'automne 1896, elle entre dans la huitième classe de l'ESF du BP. En septembre 1904, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1907. De janvier à août 1908, elle est préceptrice dans une famille anglaise à Walkern, « une petite localité à proximité de Londres » (cv). En octobre 1908, elle obtient une place de préceptrice dans la maison du directeur de l'usine métallurgique Doubs à Rottenmann en Styrie (Empire austro-hongrois), où elle enseigne jusqu'en août 1909 les matières élémentaires allemandes ainsi que les langues française et anglaise. En octobre 1909, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg, suite au départ d'Emmy Dreyer. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1911/12 pour se

marier. [ADBR 34AL1407, cv rédigé en 1909]

**VOLK Josef, Dr.** Hgn 1888-1903 (ch dess gym s.nat). Instituteur et enseignant technique du lycée de Haguenau. Il est appelé à l'ESF de la ville à Pâques 1888 pour y enseigner la physique ; il fera cours par la suite dans d'autres matières encore. [ADBR 34AL1328 et 34AL1329]

**VOLKLAND Carl**. Mulh 1876-1877. Nommé enseignant à l'ESF municipale de Mulhouse en 1876, il arrive de Chemnitz (roy. Saxe). [ADBR 34AL1265]

**VOLKMER Martha Augusta**. Blmg 1896-1897 + StL 1897-1898 + SMaM 1900-1916. Née à Dornach (O Mulhouse) en 1877, catholique, fille de l'employé des douanes Leo Volkmer et de Maria Opitz. A six ans, ses parents l'envoient à l'école primaire de sa commune natale, qu'elle quitte à dix ans. Elle entre alors à l'ESF municipale de Mulhouse, qu'elle fréquente durant huit années. A treize ans, elle fait sa première communion à l'église paroissiale puis, deux ans plus tard, sa confirmation. A l'automne 1892, elle a fini sa scolarité à l'ESF et réussit l'examen pour entrer à l'ENS attachée à cet établissement. Elle y reste trois ans puis réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1895 : « Mon souhait aurait alors été de recevoir un poste dans une école, mais comme aucune occasion ne s'est présentée, j'ai donné des heures de soutien scolaire (*Nachhilfstunden*) » (cv). Les deux derniers mois avant les grandes vacances de 1896, elle remplace une enseignante malade à l'école de filles de Dornach. [ADBR 34AL1286, cv rédigé en 1896, 105AL2536 et état civil de Dornach]

**VOLKWEIN Bartholomäus**. Colm 1889-1896< (call géo). *Oberlehrer* à l'EN de Colmar. Une fille, Helene, élève à l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1897 et 1900. [ADBR 34AL1251 et 34AL1255/2]

**VOLLMER Julie\***. Hgn 1874-1878 + Strbg BP 1878-1880 (remp) + Strbg Vo 1880-1888. Née à Strasbourg en 1853,

protestante, quatrième fille – sur six enfants – du mécanicien H. Vollmer, né à Hambourg (vlh. Hambourg) et installé à Strasbourg en 1848. Elle-même se considère comme Alsacienne. En octobre 1869, elle intègre l'EN protestante de Strasbourg, où elle réussit son examen d'institutrice à Pâques 1873, en première place et avec la mention « très bien ». Elle est nommée institutrice à Zinswiller (O Haguenau), où elle reste pendant un an, jusqu'à ce que l'inspecteur scolaire de cercle Engler l'invite à occuper le poste de seconde enseignante à l'ESF de Haguenau, qui ouvre à Pâques 1874. Nommée première enseignante à la rentrée 1875, elle devient également directrice de l'établissement, en raison du départ du Dr. August Wienecke. Cette position est renforcée par l'obtention, en 1876, du diplôme d'enseignante pour les ESF. Au printemps 1878, le conseil de surveillance de l'établissement souhaite la remplacer par une directrice plus expérimentée à partir de la rentrée suivante. La possibilité lui est alors offerte de rester dans l'établissement en redevenant seconde enseignante tout en conservant son salaire. Julie Vollmer refuse cette proposition, car elle considère qu'une rétrogradation entamerait son autorité sur les élèves. Elle quitte l'ESF de Haguenau aux vacances d'été 1878, humiliée, avec un fort sentiment d'injustice et la crainte de ne pas trouver de poste pour la rentrée. Elle en obtient finalement un, comme remplaçante à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle souhaitait revenir pour se rapprocher de ses parents qui y vivent. Elle y enseigne pendant un an et demi. En même temps, elle dirige le soir une école de cours complémentaires pour femmes, avec un certain succès. En avril 1880, tout en poursuivant cette dernière activité, elle fonde une ESF, qu'elle appelle « école supérieure de filles alsacienne ». Le nom de l'établissement indique ses objectifs : attirer un public alsacien. Ses moyens pour y parvenir ? Donner des cours supplémentaires (gratuits) de français, comme ce qu'elle avait fait à Haguenau. Il semblerait que des personnalités hostiles, comme le Dr. Friedrich Fischer (→), travaillent à sa perte. Son établissement est menacé de fermeture au début de l'année 1882 et fait l'objet d'une suspicion particulière les années suivantes. En novembre 1887, les autorités scolaires

prononcent le ravalement de l'établissement au rang d'école primaire à partir du semestre d'été 1888. Les protestations de Julie Vollmer n'y font rien. Elle décide de fermer son école à la fin de l'année scolaire. Elle quitte l'enseignement. Après être sortie d'une longue maladie, elle se consacre au soin des malades pauvres et fonde le Bethanien Bund à Zurich (Suisse, canton Zurich). Elle se marie par la suite avec un Monsieur Roos et ouvre avec lui un centre de soins dans le Nord de l'Italie. Elle correspond, à cette époque, avec l'anarchiste autrichien Pierre Ramus. [ADBR 34AL1326, 34AL1328, 34AL1368 et 34AL1530 ; une sous-partie est consacrée à son parcours dans le corps de la thèse]

**VOLTZ.** Mtz Minag 1875-1877<. Enseignant à l'EN de Metz, il donne des cours à l'ESF Minaglia à partir d'octobre 1875. [ADBR 11AL220]

**VONDERSCHER Anne, Sœur Sainte-Cécile (DPSJB).** StJB 1883 et 1884-1887. Née à Albé (O Sélestat) en 1864, fille du vigneron Ignace Vonderscher et de Cécile Ulrich. Suite sa réussite à l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en avril 1883, elle est affectée le même mois à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Trois mois plus tard, elle est nommée au noviciat. En juillet 1884, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Candide Stoeffler à la tête de la première classe de l'ESF : elle est la première titulaire du diplôme d'enseignante pour les ESF à être active dans l'établissement. En avril 1887, elle est nommée au noviciat. [ADBR 34AL1479 et état civil d'Albé]

**VORMWALD Barbara Lydia.** Strbg Münch 1892-1900. Née à Klingenthal (O Molsheim) en 1873, mennonite, fille du marchand de bois Christian Vormwald, natif de Raon-sur-Plaine (départ. Vosges), et de Catharina Sommer. Alors qu'elle a quatre ans, ses parents déménagent à Obernai (O Erstein), où elle fréquente l'école primaire catholique de cinq à dix ans ; elle suit l'enseignement religieux dispensé par le pasteur de Klingenthal. « A dix ans, je suis

entrée à l'école supérieure de filles qui avait été fondée entre-temps et que j'ai quittée à Noël 1886 » (cv) (aucune ESF n'est attestée par ailleurs à Obernai). Elle se rend alors chez des parents qui habitent en France, à Herbéviller (départ. Meurthe-et-Moselle), où elle reçoit essentiellement des cours de religion, en vue de sa réception, le 7 avril 1887, dans la communauté mennonite. A Pâques 1887, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg. A l'automne 1889, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1892. A la rentrée suivante, elle succède à Amalie Minder à l'ESF Münch. [ADBR 34AL1381, cv rédigé en 1892, et état civil de Boersch]

**VORTISCH Hermann, Dr.** Strbg BP 1918 (hyg). Né à Lörrach (gd. Bade) en 1874, protestant, fils d'un directeur de banque. Il fréquente l'école primaire puis le lycée de Lörrach. Il passe ensuite une année en Suisse romande, avant d'étudier la médecine à Strasbourg, Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), Munich (roy. Bavière), Greifswald (prov. Poméranie) et Tübingen (roy. Wurtemberg). Dans cette dernière ville, il passe son examen d'État et devient docteur en médecine. Il sert comme volontaire pendant un an dans l'armée à Strasbourg, puis comme médecin volontaire pendant une autre année à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), et enfin comme médecin auxiliaire à Karlsruhe (id), avant d'être démobilisé comme « *assistent Arzt der R.* ». Il poursuit sa formation pendant neuf mois à la Maison des diaconesses de Berne, puis pendant un semestre à la clinique pour femmes de Bâle, avant d'exercer durant deux ans en Afrique de l'Ouest et durant six ans en Chine comme médecin de la Société bâloise des missions protestantes. En 1914, il est nommé à la tête de l'établissement de soins pour épileptiques à Kork, près de Kehl (id), et donne des cours de soins aux malades au personnel de l'établissement. A la rentrée 1918, il donne des cours d'hygiène à la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP. Dans un rapport laconique à l'*Oberschulrat*, le *Bezirksamt* de Kehl écrit : « Le médecin praticien Dr. Hermann Vortisch, de Kork, peut être considéré comme absolument sûr du point de vue moral et politique. Il appartient au parti

conservateur » (01.08.1918). [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1918]

**VORTMANN.** Mulh Do 1895-1898 (all géo). Enseignant à l'EM de Mulhouse. [ADBR 34AL1302]

**VUILLARD.** Strbg DPR 1900-1909 (rel) + Strbg Mury 1900-1909 (id). Vicaire de la paroisse de la cathédrale de Strasbourg. En novembre 1900, il reprend l'enseignement du vicaire Vierling à l'ESF de la DPR et à l'ESF Mury. Il est muté en juin 1909. [ADBR 34AL1356 et 34AL1376]

**VUILLEMIN, Sœur Germaine (DPR).** Strbg DPR 1891 (remp). Elle remplace Sœur Leppert. [ADBR 34AL1354]

**VULHOP Elisabeth.** Morh 1905-1908 (dess tm) + Forb 1911-1914. Née à Mulhouse en 1885, catholique, fille de l'instituteur puis inspecteur scolaire Clemens Vulhop et d'Oktavie Haury ; sœur d'Irma Vulhop (→). Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Mulhouse. En 1894, son père est muté comme inspecteur scolaire du cercle de Forbach. Elle fréquente dès lors l'ESF de la DPSJB de cette ville. A Pâques 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. En septembre 1905, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. De novembre 1905 à avril 1908, elle enseigne à la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach), où elle donne quelques cours dans la « classe d'école supérieure de filles » ; de mai 1908 à avril 1911, à la *Realschule* privée de la même ville. A la rentrée 1911, elle est engagée à l'ESF municipale de Forbach, où elle succède à sa sœur Irma Vulhop. A partir de la rentrée 1914, elle est mise en congé pour cause de maladie. En mars 1917, Irma Vulhop lui rend visite à Bad-Kreuznach (prov. Rhénanie) : elle la dit « gravement malade » (ADBR 105AL2642, lettre à l'*Oberschulrat*, 24.02.1917). Elle lui rend une nouvelle visite le mois suivant. Elisabeth Vulhop décède en décembre 1917. [ADBR 105AL1458, dossier personnel, cv rédigé en 1905, et 105AL2642]

**VULHOP Irma\*.** Forb 1904-1911 et 1915-1919 + Phlsbg 1911-1915. Née à Mulhouse

en 1884, catholique, fille de l'instituteur puis inspecteur scolaire Clemens Vulhop et d'Oktavie Haury ; sœur d'Elisabeth Vulhop (→). A la rentrée 1904, elle est engagée à l'ESF municipale de Forbach, suite à la création d'une nouvelle classe. En avril 1911, elle devient directrice de l'ESF de Phalsbourg (O Sarrebourg). A la rentrée 1915, elle retourne à l'ESF municipale de Forbach, cette fois-ci comme directrice. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1449, 34AL1489, 105AL2642 et 1045W8]

**WACHENFELD Emma.** Mulh Do 1903-1904 + Mulh 1905-1906 (remp). Née à Mulhouse en 1883, protestante, fille d'un *Baurat*, sœur de Johanna Wachenfeld (→). Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse à partir de 1889, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement en 1898. En juillet 1901, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. A partir de Pâques 1903, elle enseigne dans la neuvième classe de l'ESF Dollfus, tout en donnant des cours privés. Rappelée par sa famille en août 1904, elle est engagée comme remplaçante l'année suivante à l'ESF municipale. [ADBR 34AL1273, cv rédigé en 1905, 34AL1274 et 34AL1303]

**WACHENFELD Johanna.** Mulh 1900-1901 (aide: tm). Née à Mulhouse en 1881, protestante, fille d'un *Baurat*, sœur d'Emma Wachenfeld (→). Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1896 à 1899, elle enseigne par la suite dans cette même ESF, puis quitte l'établissement pour se marier. [ADBR 34AL1272]

**WACHTENDORF.** Mtz Kahl 1876-1881 (gym) + Mtz Minag 1880< (id). Enseignant du lycée de Metz, il a reçu une formation pour l'enseignement de la gymnastique à la Centralturnanstalt de Berlin. Il donne des cours à l'ESF Kahlenberg à partir de juin 1876. Mélanie Minaglia demande l'autorisation de l'employer dans son ESF en 1880, mais l'autorisation n'est accordée qu'en septembre 1880, une fois réglée la question du statut de l'école. [ADBR 11AL220]

**WACK Maria.** SrU 1909-1910 (gym). Née à Bliesbruck (O Sarreguemines) en 1883, catholique, fille du propriétaire foncier Nikolaus Wack. Elle est élevée chez son oncle, curé à Metz. Elle fréquente ensuite pendant un an l'école de travaux féminins de Munich (roy. Bavière), pour se former au métier d'enseignante de travaux manuels. Elle poursuit sa formation à l'école industrielle de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels en juillet 1907. Elle intègre alors le cours de préparation à l'examen d'enseignante de gymnastique de Mlle Hüther, après avoir pris part pendant deux ans à des cours privés de gymnastique. En octobre 1907, elle réussit l'examen d'enseignante de gymnastique. En mai 1909, elle devient enseignante industrielle à Sarre-Union (O Saverne). A l'automne suivant, elle devient enseignante de gymnastique à l'ESF de cette même ville. [ADBR 105AL2601, cv rédigé en 1909]

**WAECHTER Viktoria, Sœur Stanislaus-Kostka (DPSJB)\*.** Fén 1910-1911. Née à Nothalten (O Sélestat) en 1869, fille du vigneron Louis Waechter et d'Elisabeth Schmidt. En mars 1889, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. En septembre 1893, elle réussit son examen de service au même endroit. En décembre 1896, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. En septembre 1910, elle succède à Sœur Adeline Siffrid à la tête de l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). Elle quitte l'établissement dès mars 1911, pour raisons de santé. [ADBR 105AL2635 et état civil de Nothalten]

**WAECHTLER Johanna Caroline.** Colm <1871-1872 et 1873-1887. Née à Essen (prov. Rhénanie) en 1849, protestante, fille du pasteur Karl Gottlieb Waechtler et d'Auguste Emilie Neide ; sœur de Marie Waechtler (→). Elle fréquente l'ESF d'Essen de 1859 à 1866, puis l'ENS attachée à l'ESF d'Elberfeld (prov. Rhénanie) de 1868 jusqu'à sa réussite à l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1870. Au début des années 1870, elle enseigne à l'ESF subventionnée de Colmar ainsi qu'au pensionnat des maîtres de forges à Ockbrook (Angleterre, Derby). En avril 1873, elle est de retour à l'ESF

subventionnée de Colmar. Elle quitte définitivement l'établissement en mars 1887, pour devenir enseignante à l'EN de Strasbourg. Entre-temps, elle a réussi l'examen de directrice pour les ESF, à Colmar, en décembre 1876. Elle décède à Essen en février 1905. [ADBR 34AL1250 et 105AL1460, dossier personnel]

**WAECHTLER Marie.** Colm 1884-1887 (all ang). Protestante, fille du pasteur Karl Gottlieb Waechtler et d'Auguste Emilie Neide ; sœur de Johanna Waechtler (→). Elle devient enseignante à l'EN de Strasbourg en même temps que cette dernière. [ADBR 34AL1250]

**WAELDER Mathilde, Sœur Marie Sigismunda (AP).** StL/Lttb 1899-1918. Née à Grossengstingen (roy. Wurtemberg) en 1871, fille de Johannes Wälder et d'Anna Maria Schilger. De sept à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Grossengstingen. Ayant quitté cette école, elle commence pendant quelques mois « à poursuivre son instruction pour passer l'examen d'entrée à l'école normale d'institutrices » (cv). En juin 1886, elle entre à l'EN privée de Schwäbisch-Gmünd (roy. Wurtemberg). Après trois ans de préparation, elle y réussit son examen d'institutrice. Elle reçoit en décembre 1889 sa première affectation à Neufra (id), dans le *Schulinspektorat* de Rottweil (id), où elle est active jusqu'en décembre 1892. Elle est ensuite mutée à Dotternhausen (id), dans le *Schulinspektorat* de Schömberg (id), où elle est active jusqu'en septembre 1897. Elle demande alors un congé d'un an et demi pour pouvoir entrer dans le couvent de Bellemagny (O Altkirch). Il lui est accordé jusqu'en avril 1899, puis est prolongé de cinq mois. [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1899]

**WAELDLER Fanny.** Strbg Schm 1891-1892 (ang math). Née à Gross-Kikinda (Empire austro-hongrois, Banat) en 1862, juive, fille d'un rabbin. Quand elle a un an, son père quitte son poste du rabbin du *Bezirk* de Gross-Kikinda pour occuper celui de Schönlanke (prov. Posen). Elle y fréquente l'ESF, avant de gagner Hambourg (vlh. Hambourg), où elle intègre l'EN. Elle y

achève ses études à dix-huit ans, mais ne peut pas passer son examen d'institutrice à Hambourg, où les candidates doivent avoir au moins dix-neuf ans révolus. Elle passe alors à Hanovre (prov. Hanovre) l'examen d'enseignante pour les ESF et le réussit. Par après, elle donne des cours à des filles entre huit et quinze ans. Elle est engagée à l'ESF Schmutz à Strasbourg en 1891, mais ne reste que quelques mois dans l'établissement. [ADBR 34AL1391, cv rédigé en 1891]

**WAGENBAUER Elise.** Mulh Do 1885<. Née en 1852. [ADBR 34AL1301]

**WAGENFÜHRER Emma.** Bschrh 1891-1892 + Sltt 1892-1900. Née à Wissembourg en 1873, protestante, fille d'un fabricant de chaussures. Elle fréquente pendant trois ans l'école primaire, puis gagne l'ESF dirigée par Mlle Laedlein. A Pâques 1888, elle est confirmée. L'année suivante, elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg, puis elle entre à l'ENS attachée à cet établissement. En décembre 1891, elle obtient son diplôme d'enseignante pour les ESF : « En janvier 1892, j'ai obtenu un poste à l'école privée [ESF] de Bischheim [O Strasbourg-campagne], mais je l'ai abandonné au bout de quatre mois, car les conditions ne me plaisaient pas et qu'il fallait, par ailleurs, que je me repose pendant quelque temps » (cv). [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1892]

**WAGENMANN.** Colm 1902-1906 (rel). Prêtre catholique, *Oberlehrer* de l'EN de Colmar. Il cesse d'enseigner à l'ESF en 1906 en raison de l'alourdissement de ses activités pastorales. [ADBR 34AL1253]

**WAGNER.** Mulh Be 1876<. Instituteur. [ADBR 11AL211]

**WAGNER.** Mulh Do 1877-1879 (ch). Instituteur. [ADBR 34AL1301]

**WAGNER.** Colm 1876-1907 (ch math). Enseignant de l'EN d'instituteurs de Colmar, il enseigne à l'ESF au titre d'une activité annexe. Il y abandonne l'enseignement du chant en 1886. [ADBR 34AL1250, 34AL1251 et 34AL1253]

**WAGNER.** Sargm SC 1883-1884 (rel). Vicaire catholique à Sarreguemines. A l'été 1884, il est nommé curé de Mouterhouse (O Sarreguemines). [ADBR 34AL1471]

**WAGNER Mme.** Mulh Do 1877<. [ADBR 34AL1301]

**WAGNER.** Colm DPR 1914-1918 (math s.nat). *Oberlehrer*, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF. [ADBR 105AL2544]

**WAGNER, Sœur Eleonore (DPR).** Strbg DPR <1876-1888. Elle enseigne jusqu'à son décès en mai 1888. [ADBR 34AL1353]

**WAGNER Antonie.** Br 1903-1910 + Gbw 1910-1918<. Née à Colmar en 1878, catholique, fille d'un directeur d'ENP. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Colmar en 1897. Elle est engagée à l'ESF Barr (O Sélestat) en avril 1903, pour succéder à Hedwig Klövekorn. [ADBR 34AL1316, 34AL1317 et 105AL2533]

**WAGNER Barbara, Sœur Marie Philomene (DPR).** Colm DPR <1882 + Mulh DPR 1882-1884. Née en 1863. [ADBR 34AL1290 et 34AL1307]

**WAGNER Bertha.** Sarbg F <1876 + Sargm 1876-1919. Née à Stromberg (prov. Rhénanie), « près de Bingen » (gd. Hesse), en 1855, catholique ; sœur de Johanna Wagner (→). En 1873, elle réussit à Aix-la-Chapelle (prov. Rhénanie) l'examen d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne à l'ESF d'Elisa Freund à Sarrebourg jusqu'en mai 1876. Le mois suivant, elle succède à Karoline Creuzer à l'ESF municipale de Sarreguemines. En août 1918, elle fait part de sa volonté de quitter l'établissement le 1<sup>er</sup> janvier 1919. Elle sera révoquée le 1<sup>er</sup> mars 1919, en même temps que sa collègue Franziska Köhnen. [ADBR 34AL1465, 105AL2628 et 1045W8]

**WAGNER Bertha.** Strbg L 1898-1902 (aide). Née à Berlin en 1877, protestante, fille de Julius Wagner, capitaine dans le « corps des ingénieurs » (cv), plus tard *Generalmajor*. Elle reçoit sa première instruction à l'ESF de Mlle Boretius à Berlin. En 1887, son père est muté à Cologne (prov.

Rhénanie), où elle fréquente l'ESF de Mlle M. Berendt. A Pâques 1895, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Cologne, où elle réussit en mai 1897 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle déménage ensuite à Strasbourg, où son père a été muté en 1896. A la rentrée 1898, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1898]

**WAGNER Cécilie.** ESF G/B 1873-1874. [ADBR 34AL1297]

**WAGNER Eleonore, Sœur Saint-Joseph (DPSJB).** StJB 1881< et 1883<. Née à Krautergersheim (O Erstein) en 1861, fille du cultivateur Jacques Wagner et d'Elisabeth Weber ; sœur de Victoria Wagner (→), également sœur-enseignante. En avril 1881, elle réussit à Metz l'examen d'institutrice. Le même mois, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle est affectée par la suite à l'école primaire d'Abreschviller (id). En septembre 1883, elle retrouve son ancienne classe à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel, succédant à Sœur Adeline Siffrid. [ADBR 34AL1479 et état civil de Krautergersheim]

**WAGNER Elise.** Thionv StCh 1878-1880. Née à Lockweiler (prov. Rhénanie, O Merzig) en 1858. En avril 1878, elle réussit l'examen d'institutrice à Saarbarg, près de Trèves (prov. Rhénanie). A la rentrée suivante, elle est engagée dans la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1879/80. [ADBR 11AL213]

**WAGNER Emil.** Strbg Sg 1882-1913 (math) + Strbg Mury 1885-1891 (dess) + Strbg UF 1887-1918 (call compta dess math s.nat) + Strbg ND <1888-1893 (id). Né à Furdenheim (O Strasbourg-campagne) en 1850. En 1865, il se rend chez des parents à Paris, où il fréquente l'école allemande fondée par Bodelschwing. Il y devient bientôt moniteur. Il obtient également une médaille d'argent à un concours de dessin. En 1868, il réussit à la Sorbonne l'examen d'entrée à l'EN de Paris, où il obtient en mars 1870 le brevet de capacité pour l'enseignement

primaire des garçons. Suivant le souhait de ses parents, il rentre aussitôt en Alsace, où il est instituteur à Berstett (O Strasbourg-campagne) puis à Wasselonne (O Molsheim). De 1871 à 1882, il enseigne à l'école de commerce Belley à Strasbourg, où il a également fait partie du personnel enseignant de l'institution Mougel. A partir d'octobre 1882, il donne des cours de calcul dans la première classe et aux *Lehrkurse* de l'ESF-institution Saigey ; il quitte cet établissement à la fin de l'année scolaire 1912/13. Il donne également des cours de dessin à l'ESF Mury à partir d'octobre 1885 et à l'ESF ND au moins à partir du début de l'année 1888. L'ESF dans laquelle il s'investit le plus est l'ESF UF, où il enseigne à partir de juin 1887 : son activité dans l'établissement représente rapidement une dizaine d'heures hebdomadaires. A partir de 1900, il enseigne également à l'école complémentaire commerciale municipale. D'avril 1917 jusqu'à la fin de l'année scolaire, il doit suspendre son enseignement à l'ESF UF en raison de problèmes de nerfs. A la rentrée 1917, il ne reprend, au début, que les cours de comptabilité. Il quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, l'*Oberschulrat* ayant demandé, en application de la réforme de l'enseignement secondaire féminin de 1915, le départ de cet enseignant non pourvu d'un diplôme allemand ; le directeur Ziegler avait obtenu de le garder jusque là (comme Julie Bindewald, qui, elle, est encore maintenue pour 1918/19). [ADBR 34AL1359, 34AL1375/1, 34AL1378, 34AL1387, 34AL1388, 105AL2583, 105AL2584 et 105AL2586]

**WAGNER Fanny Magdalena.** Strbg Bg 1900-1904. Née à Strasbourg en 1880, protestante, fille de Jakob Michael Wagner, surnuméraire à la direction impériale des impôts, et de Magdalena Clauss. A Pâques 1886, elle entre à l'ESF du BP à Strasbourg. Elle intègre par la suite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1899. Elle fréquente ensuite pendant trois mois les écoles industrielles de Strasbourg, jusqu'à ce qu'elle soit appelée à succéder, en janvier 1900, à Eugénie Diebold à l'ESF Boegner. Elle quitte l'établissement en avril 1904 pour

se marier. [ADBR 34AL1404, cv rédigé en 1899]

**WAGNER Helene.** Strbg BP 1886< (fr). Elle est engagée à l'ESF du BP à la rentrée 1886. [ADBR 34AL1368]

**WAGNER Johanna.** Mtz H 1889-1892. Née à Stromberg (prov. Rhénanie) en 1868, catholique ; sœur de Bertha Wagner (→). Elle fréquente tout d'abord toutes les classes de l'école primaire de Stromberg, puis entre à l'ESF de Neuwied-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie). A Pâques 1886, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En mai 1888, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Montabaur (prov. Hesse-Nassau). Pour se perfectionner en français, elle rejoint alors un poste d'enseignante d'allemand et de travaux manuels qui se présente à elle au pensionnat Brichot à Huy (Belgique), où elle reste six mois. Elle retourne ensuite chez ses parents, jusqu'à ce qu'elle obtienne en octobre 1889 un poste à l'ESF Heyder de Metz, où elle succède à Margarethe Rindenschwender. Elle quitte l'établissement à Pâques 1892. [ADBR 11AL221, cv rédigé en 1889]

**WAGNER Karl.** Br 1899-1903 (ch). Instituteur. [ADBR 34AL1316]

**WAGNER Klara.** Thionv 1918-1919. Engagée à l'ESF municipale de Thionville à Pâques 1918, elle en est révoquée le 16 juillet 1919. [ADBR 105AL2639, 105AL2640 et 1045W8]

**WAGNER Margareta, Sœur Angelika (SC).** Mtz SC Vi 1894-1895 + StAvd SC 1895-1898 + Btch 1898-1899 + Mtz SC Ge 1899-1900. Née à Löhndorf (prov. Rhénanie, O Ahrweiler) en 1871, fille du propriétaire foncier Joseph Wagner et d'Anna Dünker. Elle fréquente l'école primaire de Löhndorf de six à douze ans, puis passe trois ans au pensionnat des Sœurs de l'Enfant Jésus à Moresnet (Belgique). A Pâques 1887 ou 1888, elle intègre la congrégation des Sœurs de SC à Metz. Elle réussit à Beaugard (O Thionville-est) l'examen d'institutrice à Pâques 1891 ; l'examen de service en 1894. Elle enseigne tout d'abord dans le niveau

inférieur de l'école de filles privée de la rue de l'Evêché à Metz (1891-1894), puis à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent (1894-1895) dans cette même ville. A la rentrée 1895, elle rejoint l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), succédant à Sœur Athanasia Lackmann. Elle quitte l'établissement à Pâques 1898, pour rejoindre l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines), où elle succède à Sœur Saint-Edelbert Wittiesche. A la rentrée 1899, elle est nommée à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à Pâques 1900. [ADBR 34AL1419, cv rédigé en 1898, 34AL1434, cv rédigé en 1894, 34AL1440, cv rédigé en 1899, et 34AL1477, cv rédigé en 1895]

**WAGNER Marie, Sœur Susanne (SC).** StAvd SC <1874-1879 + Mtz SC Vi 1879> (aide). Originaire de Grevenmacher (Luxembourg), née en 1841. En avril 1879, elle est appelée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent de Metz, pour y donner quelques cours d'allemand. [ADBR 34AL1476]

**WAGNER Théophile.** Mulh R 1876-1884 (géo). Instituteur à l'école (primaire) centrale de Mulhouse, il donne des cours à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1876. [ADBR 11AL207]

**WAGNER Victoria, Sœur Odilia (DPSJB).** StJB/Fén 1888-1908 (dess tm). Née à Krautergersheim (O Erstein) en 1865, fille du cultivateur Jacques Wagner et d'Elisabeth Weber ; sœur d'Eleonore Wagner (→), également sœur-enseignante. En novembre 1887, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. En mai 1888, elle est affectée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1480 et état civil de Krautergersheim]

**WAITZ Marie Pauline Caroline.** Strbg BP 1878-1885. Née à Kiel (d. Holstein, plus tard prov. Schleswig-Holstein) en 1844, fille du Prof. Waitz, conseiller intime de gouvernement à Berlin. Elle réside à Strasbourg à partir d'octobre 1878. Elle connaît personnellement Mademoiselle von Manteuffel, la fille du maréchal Edwin von Manteuffel, *Statthalter* d'Alsace-Lorraine.

Engagée à l'ESF du BP en 1878, elle quitte l'établissement à Pâques 1885. [ADBR 34AL1368]

**WALDENMEYER Helene.** Courc 1906-1907 + Thn 1910. Née à Bitschwiller-lès-Thann (O Thann) en 1875, protestante, fille aînée du commerçant Leopold Waldenmeyer, originaire du royaume de Wurtemberg, et de Lina Fauster, originaire de Mulhouse. Jusqu'à l'âge de dix ans, elle reçoit des cours privés. De septembre 1885 à septembre 1890, elle fréquente l'ESF de Thann. Elle rejoint ensuite l'ESF subventionnée de Colmar, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1895. Le mois suivant, elle prend une place de préceptrice dans la famille La Roche à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville), où elle reste jusqu'à Pâques 1906. Elle est alors engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1906]

**WALDHAUSEN Wilhelm Walter.** Altk 1904-1905 (rel). Né à Saint-Louis (O Mulhouse) en 1879, fils du *Rentmeister* Gustav Leopold Waldhausen. En 1904, il est nommé vicaire réformé à Altkirch. Il est muté à Montreux-Vieux (O Altkirch) l'année suivante. Il gagnera l'Allemagne en 1919. [ADBR 34AL1285 et Bopp, p. 568]

**WALDKIRCHER Karola.** Strbg Kg 1904-1916 (aide) + Strbg Schm 1904-1905 (id). Née à Strasbourg en 1881, catholique, fille d'un inspecteur d'assurances. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF Lindner à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De fin janvier à début avril 1904, elle remplace Johanna Reybel à l'ESF Koebig. A la rentrée suivante, elle est engagée dans le même établissement comme aide-enseignante ; elle cumule bientôt cette fonction avec un autre poste d'aide-enseignante, à l'ESF Schmutz, qu'elle conserve toutefois peu de temps. En décembre 1916, elle quitte l'ESF Koebig suite à l'arrivée d'Anna Urban, qui rend son aide superflue. [ADBR 34AL1392, 34AL1410 et 34AL1412]

**WALDMANN Mlle.** Mtz SC Vi 1887-1888. Née à Kefferhausen (prov. Saxe) en 1865. En

mai 1884, elle réussit l'examen d'institutrice à Magdebourg (id). A Pâques 1885, elle est engagée comme enseignante d'allemand dans la première classe de l'externat SC de la rue Saint-Vincent à Metz. A la rentrée 1887, elle est affectée à la première classe de l'ESF de la même rue. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1433]

**WALDNER Anna.** StL 1900-1902. Née à Réguisheim (O Guebwiller) en 1879, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Seraphin Waldner et de Franziska Friehe. En 1885, son père est muté à Ingersheim (O Ribeauvillé). Après avoir fréquenté l'école primaire jusqu'à l'âge de treize ans, Anna Waldner entre à l'ESF de la DPR à Colmar. En septembre 1898, « après des études de six ans » (cv) à l'ESF et à l'EN qui lui est attachée, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle habite dès lors chez son père, à Ingersheim. [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1900]

**WALEWSKI Irmgard.** Courc 1913-1914 (gym). Née à Wissembourg en 1893. En septembre 1913, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de gymnastique. Le mois suivant, elle succède à Mlle Seeger à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement en juin 1914, pour suivre son père, muté à Königsberg (prov. Prusse-Orientale). [ADBR 105AL2644 et 105AL2648]

**WALLACH Lucie.** Mulh Bl 1894 (remp) + Mulh 1896-1899 (rel). Née à Mulhouse en 1875, juive, fille d'un commerçant. A six ans, elle entre à l'ESF municipale de Mulhouse. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1893. En décembre de cette même année, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF Blattner. [ADBR 34AL1271, cv rédigé en 1895, 34AL1272, 34AL1298]

**WALLAG Elise.** Strbg UF 1882 (remp). Née à Strasbourg en 1865. Pourvue du diplôme d'institutrice. Elle remplace Sophie Ganière à l'ESF UF au printemps 1882. [ADBR 34AL1378]

**WALSER Nikolaus.** Rstf 1916-1918 (rel). Né vers 1853. Curé de Pontpierre (O Boulay) pendant trente ans, il est muté en octobre 1916 à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est) comme successeur de l'aumônier Meyer, dont il reprend l'enseignement. [ADBR 105AL2622]

**WALTER Mlle.** Strbg ND <1899 (aide). [ADBR 34AL1360]

**WALTER.** Strbg DC 1904-1918 (all). Directeur d'EM à Strasbourg, il donne des cours à l'ESF de la DC à partir de février 1904. [ADBR 34AL1351]

**WALTER, Sœur Marie Antonia (NDM).** Molsh 1908-1910 (fr). Née à Drusenheim (O Haguenau) en 1877, fille du commerçant Xaver Walter et d'Amandine Mathias. Elle fréquente l'école primaire de Drusenheim de six à onze ans, puis se rejoint l'ESF de Molsheim « pour poursuivre [son] instruction » (cv). Elle y reste quatre ans. A l'âge de seize ans, elle commence au couvent de Molsheim sa préparation à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1898 à l'EN de Sélestat. Elle est dès lors affectée à l'école primaire de Molsheim, où elle s'occupe de la classe inférieure A pendant trois ans. Elle s'occupe ensuite de la classe médiane, jusqu'à son affectation à l'ESF de Molsheim en avril 1908. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1908]

**WALTER Adolf.** Strbg Vo <1884<. [AMS 2MW615, liste de 1884]

**WALTER Antonie Franziska Caroline.** Strbg Mury 1882-1886 et 1886-1890 + Hgn 1886 (fr). Née à Berlin en 1853, catholique. Elle obtient dans sa ville natale, en 1874, le diplôme d'enseignante pour les EMF et les ESF. En octobre 1882, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. Elle y est encore active en mars 1886, lorsqu'elle pose sa candidature à un poste d'enseignante à l'ESF de Haguenau. On remarque alors sa maîtrise de l'anglais – acquise lors d'un séjour en Angleterre – et du français. Grâce à son diplôme allemand, elle a la préférence du directeur Kruspe et obtient le poste. Elle quitte cependant l'établissement dès la fin de

l'année scolaire, car elle a demandé une augmentation de salaire qui ne lui a pas été consentie. Elle retrouve alors l'ESF Mury. [ADBR 34AL1327 et 34AL1375/1]

**WALTER Elisabeth.** Strbg ND 1907-1910. Née à Strasbourg en 1888, catholique, fille d'un directeur d'EM. Elle fréquente tout d'abord une école primaire, puis l'ESF municipale de Strasbourg. En 1904, elle est admise à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1907. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF ND à Strasbourg. A ce moment-là, sa sœur aînée aide sa mère dans les travaux ménagers, sa sœur cadette fréquente l'ESF de la DC et son frère est *Unterprimaner* au lycée épiscopal. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1907]

**WALTER Elise.** Thionv 1902-1903 + Strbg 1903-1908 et 1909-1919. Née à Strasbourg en 1880, catholique, fille d'un *Regierungssekretär*. En février 1899, elle réussit l'examen d'institutrice. En juin 1902, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg. A la rentrée 1902, elle succède à Margarethe Sabisch à l'ESF municipale de Thionville. En 1903, elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg. En août 1908, elle obtient un congé d'un an, pour raisons de santé. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1485, 105AL2639 et 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1904, p. 17, et 1908, p. 13]

**WALTER Ella.** Rib 1907-1908. Née à Riga (Empire russe) en 1884, protestante, fille d'un commerçant. Elle passe les quatre premières années de sa vie à Riga, avant que son père ne s'installe à Magdebourg (prov. Saxe), où elle fréquente l'ESF jusqu'à la quatrième classe. Sa famille déménage alors à Elbing (prov. Prusse-Occidentale,auj. Elbląg en Pologne), où elle entre dans la troisième classe de l'ESF. Elle est bientôt affectée en deuxième classe. Suite à un nouveau déménagement, elle entre dans la deuxième classe de l'ESF municipale de Strasbourg, elle ne reste qu'une courte période, des raisons familiales l'obligeant à interrompre sa scolarité. Elle aide alors sa

mère dans les tâches ménagères pendant quelque temps, puis se rend à Paris dans la famille d'un pasteur, afin d'approfondir ses connaissances en langue française. En septembre 1902, elle réintègre l'ESF municipale de Strasbourg, où elle entre en première classe. L'année suivante, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juin 1907. [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1907]

**WALTER Ernst.** Hgn 1890-1892 (ch). Professeur de musique, il enseigne à l'ESF de Haguenau à partir de la rentrée 1890. Il quitte Haguenau en février 1892. [ADBR 34AL1329]

**WALTER Helene.** Colm 1911-1912 (remp) et 1914 (id) + Wsbg 1914 (id). Née à Soultzmatt (O Guebwiller) en 1890, protestante, fille de l'employé de fabrique Matthias Walter et de Mathilde Marschalk. En 1893, ses parents déménagent à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où la famille habite pendant deux ans. Helene Walter y fréquente l'école maternelle. En 1895, ses parents déménagent à Tannhausen, près de Wüstegiersdorf (prov. Silésie,auj. Głuszycza en Pologne), où son père prend la direction d'un atelier de textile. Elle fréquente alors l'école primaire de Tannhausen. En 1897, ses parents rentrent en Alsace et s'installent à Colmar, où son père fonde sa propre affaire comme représentant d'industrie. Helene Walter fréquente l'école primaire de Colmar pendant trois ans, puis l'ESF de Pâques 1900 à l'automne 1906. Elle intègre alors l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1910. Elle passe ensuite deux mois chez des amis en Angleterre. De septembre 1910 à janvier 1911, elle séjourne dans la maison parentale. En février 1911, elle se rend à Paris pour étudier la littérature française à la Sorbonne pendant quelques mois. Elle rentre en Alsace le 10 juin 1911 pour commencer trois jours plus tard un remplacement à l'ESF municipale de Colmar. Un second remplacement la conduit finalement jusqu'à Pâques 1912. En août de la même année, elle se rend une deuxième fois en Angleterre,

cette fois-ci pour une année entière, afin de se perfectionner en anglais. Elle donne des cours d'allemand et de français à l'« école municipale supérieure de filles » (cv) de Burnley (Angleterre, Lancashire), et assiste, en échange, à des cours d'anglais. En juin 1913, elle est de retour à Colmar. Son souhait est désormais d'être employée dans une ESF, « si c'est possible, et sans vouloir être immodeste, avec une préférence pour Colmar » (cv). Elle enseignera au LJF de Colmar après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL204 (demande d'affectation), cv rédigé en 1913, 34AL1255/1 et 105AL2590]

**WALTER Leonie.** Strbg DC 1914-1915. Née à Strasbourg en 1894, catholique, fille d'Eugen Walter, directeur d'EM, et de Catharina Freyd. Elle est baptisée à l'église Saint-Jean. Elle passe les premières années de sa vie dans la maison parentale, puis entre, à six ans, à l'ESF de la DC à Strasbourg, où elle reste jusqu'en 1910. Durant les quatre années suivantes, elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF ND. En juin 1914, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de la DC à Strasbourg. En fin de son cv rédigé en 1914, elle dresse la situation de sa famille : « Mon père est *Rektor* à Strasbourg. Ma sœur la plus âgée est l'épouse de l'*Oberlehrer* Heidmann de la *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines [O Ribeauvillé]. Mon autre sœur est institutrice à l'école normale préparatoire impériale de Château-Salins. Mon frère est actuellement médecin assistant à l'hôpital militaire de Strasbourg ». Elle quitte l'ESF de la DC en septembre 1915 pour poursuivre ses études à l'Université. [ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1914, et état civil de Strasbourg]

**WALTER Margareta, Sœur Honorine Julie (PPe).** Forb PPe 1871-1897. Née à Sarreinsberg (O Sarreguemines) en 1849. De mars 1869 à avril 1870, elle aide l'*Oberlehrerin* d'Ars-sur-Moselle (O Metz-campagne). D'avril à juillet 1870, elle est institutrice à l'école primaire de Cattenom (O Thionville-est). De juillet 1870 à octobre 1871, elle est garde-malade dans les hôpitaux militaires de campagne de Roussy-le-Village (id) et Forbach. Ensuite, elle est nommée à la

tête de l'école maternelle attachée à l'ESF SC de Forbach. A la rentrée 1878, faute de nouvelle enseignante mise à disposition, elle succède à Sœur Helene Joseph Bidon à la tête de la troisième classe de ladite ESF. A Pâques 1882, elle doit reprendre en charge l'école maternelle. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1896/97. [ADBR 34AL1425]

**WALTER Marie Josephine, Sœur Jean Baptiste (DPR).** Mulh DPR 1890-1891. Née en 1858. Avant d'arriver à Mulhouse, elle enseigne à l'école de fabrique de Willers-sur-Thur (O Thann). [ADBR 34AL1308]

**WALTER Michael, Dr.** Strbg 1911-1919. Né en 1884. *Oberlehrer* de la *Realschule* de Ribeauvillé, il est engagé à la rentrée 1911 comme *Oberlehrer* de l'ESF municipale de Strasbourg. En octobre 1919, il est affecté à l'« école réale » Saint-Jean, dans la même ville. [ADBR 34AL1255/2 et 105AL2569 et *Jahresbericht* Strasbourg 1912, p. 11]

**WALTER Sophie, Sœur Léopoldine (SC)\*.** StAvd SC 1874<. Elle succède à Sœur Marie Louise Vitry à la tête de l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach) en février 1874. [ADBR 34AL1476]

**WALTER Sophie.** Bschrh 1896-1899. Née à Graffenstaden (O Erstein) en 1876. Elle réussit son examen d'institutrice à l'EN de Strasbourg en février 1896. A Pâques de la même année, elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne). [ADBR 105AL2600]

**WALTHER Elisabeth Martha Susanne.** Strbg Kg 1914-1916<. Née à Erfurt (prov. Saxe) en 1891, protestante, fille du pasteur *Paul* Rudolf Walther (→) et de Katharina Bussler ; sœur de Gertrud Walther (→). Elle passe sa première enfance à Minden (prov. Westphalie) et ses premières années de scolarité à l'ESF municipale de Metz. En 1901, son père est muté à Strasbourg, où elle fréquente l'ESF municipale pendant sept ans. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle exerce d'abord comme préceptrice dans une famille

à la campagne. En septembre 1913, elle se rend au Ladies' College de Cheltenham (Angleterre, Gloucestershire), où elle suit les cours pour étrangères. De retour en Allemagne en « septembre 1914 » (cv), elle est engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg le mois suivant. [ADBR 34AL1412, cv rédigé en 1914]

**WALTHER Gertrud Mathilde Pauline.** Strbg BP 1913-1915 (éco.dom). Née à Gispersleben, près d'Erfurt (prov. Saxe), en 1889, protestante, fille du pasteur Paul Rudolf Walther (→) et de Katharina Bussler ; sœur d'Elisabeth Walther (→). Alors qu'elle est âgée d'un an et demi, son père est nommé pasteur de division à Minden (prov. Westphalie). Elle fréquente l'ESF de Minden pendant un semestre, puis ses parents déménagent à Metz (1895). Là aussi, elle fréquente l'ESF de la ville, jusqu'au déménagement suivant, à Strasbourg (1901). Là encore, elle entre à l'ESF municipale. Elle en sort en 1905, alors qu'elle est élève dans la première classe. En 1906, elle intègre l'école industrielle du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg, où elle apprend la broderie et la coupe et se prépare à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit en 1907. En janvier 1908, elle est admise à l'école ménagère et école de cuisine du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante d'économie domestique en 1909. Sa directrice, Mme Wentz-Neuser, l'engage comme aide-enseignante en janvier 1910. Plus tard, elle dirige une cuisine de manière autonome dans le nouvel établissement, jusqu'à ce qu'on lui confie en mars 1911 le cours de cuisine à l'*Allgemeine Mädchen-Fortbildungsschule*. En septembre 1911, on lui demande de créer une école ménagère itinérante dans la province prussienne de Saxe pour l'association *Evangelische Frauenhilfe*. Elle répond favorablement et dirige elle-même l'enseignement dans trois villages des environs de Halle : Krippchna, Hohenpriessnitz et Naundorf. En avril 1912, elle devient directrice de la centrale de l'*Evangelische Frauenhilfe*, à Magdebourg-Buckau (id), où elle fonde entre autres une école de cuisine et un foyer pour les infirmières : « Divers événements fâcheux

ont fait que mes parents et moi avons considéré qu'il était mieux que j'abandonne cet emploi. Je suis donc rentrée à Strasbourg en octobre 1912 » (cv). Durant l'hiver 1912/13, elle prend part à un cours de soins aux malades organisé à l'hôpital par la Croix Rouge. Elle y obtient le diplôme d'auxiliaire de la Croix Rouge. En juin 1913, un poste d'enseignante d'économie domestique s'offre à elle dans un petit pensionnat à Boppard-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie). Elle l'occupe jusqu'à la rentrée 1913. Elle est alors engagée à la *Frauenschule* attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle succède à Julie Brodbeck. A la rentrée 1915, elle abandonne son poste pour se consacrer entièrement au soin des blessés. [ADBR 34AL1373, cv rédigé en 1913]

**WALTHER Gustav.** Wsbg 1918 (rel). Né à Sarre-Union (O Saverne) en 1876, fils de Heinrich Walther, directeur de bureau de la *Landesversicherung*. Il arrive à Wissembourg en 1918 comme successeur du pasteur Klein, après la période d'intérim assurée par le vicaire Bastian. En 1919, il gagne l'Allemagne. [ADBR 105AL2590 et Bopp, p. 571]

**WALTHER Paul Rudolf.** Mtz 1896-1901 (rel) + Strbg Kg 1903-1910 (id). Père d'Elisabeth (→) et Gertrud Walther (→). Pasteur de division à Metz, il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF municipale. Il cesse cette activité en avril 1901, pour cause de mutation à Strasbourg. Dans cette ville, il reprend l'enseignement du Dr. Brückner à l'ESF Koebig à la rentrée 1903. [ADBR 34AL1410, 34AL1436 et 34AL1437]

**WALTZ Philippine, Sœur Stanislas-Kostka (DPR).** Mulh DPR <1872-1875. Née en 1843. Elle enseigne à l'ESF de la DPR à Mulhouse, rue de la Sinne, fermée par les autorités en août 1875. [ADBR 34AL1307 et 34AL1309]

**WANCOURT, Sœur Ermine (PPo).** Lttb PPo <1873-1874. [ADBR 34AL1247]

**WAND Luise, Sœur Margareta (Mis).** Mtz Mis 1917-1918 (matern). Née à Ershausen (prov. Saxe, O Heiligenstadt) en 1890, fille

du boulanger Eduard Wand et de Josepha Ellsott. Elle fréquente la *Bürgerschule* catholique de Heiligenstadt, où ses parents ont déménagé, de sept à quatorze ans. En janvier 1915, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde. Après sa prise d'habit, elle est envoyée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, où elle se prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Saarburg, près de Trèves (prov. Rhénanie), en avril 1917. A la rentrée suivante, elle succède à Sœur Cyrilla Heile à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1917]

**WANGER Johanna.** Wsbg 1873-1876. Née à Mussbach (roy. Bavière, O Palatinat) en 1852, catholique. Elle fréquente l'école de sa commune natale de mai 1857 à mai 1865, puis suit l'enseignement religieux de l'école du dimanche de la même localité de mai 1865 à avril 1867. En octobre 1869, elle devient élève de l'institution de Clementine Alwens et Philippine Blaufus à Neustadt (roy. Bavière, O Palatinat), qu'elle quitte en août 1872 avec un excellent certificat. En octobre 1873, elle succède à Katharina Roeder à l'ESF de Wissembourg. Elle ne dispose pas encore de diplôme, mais les autorités acceptent sa nomination car elle s'engage à passer rapidement un examen. Elle quitte l'ESF de Wissembourg en janvier 1876. [ADBR 34AL1396]

**WANINGER Maria\*.** Sargm SC 1889-1891 + Thionv sub 1896-1899 + Sarbg 1899-1903 + Thionv 1903-1918. Née à Gornhausen (prov. Rhénanie, O Bernkastel) en 1869, catholique, fille de Georg Waninger, instituteur à Gornhausen, et d'Anna Maria Petry. A partir de cinq ans, elle fréquente l'école primaire catholique de Gerweiler (prov. Rhénanie, O Sarrebruck), où son père a été muté. Après sa sortie de l'école, comme elle souhaite devenir enseignante, son père lui donne des cours privés, puis l'envoie à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste trois ans et demi. En octobre 1888, elle réussit à Metz l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle part alors se reposer dans la maison parentale. En mai 1889, elle succède à Elise Theobald à l'ESF SC de Sarreguemines. Elle quitte l'établissement à

la fin de l'année scolaire 1890/91, pour raisons familiales. De novembre 1891 à juillet 1896, elle est institutrice dans les écoles primaires de Marimont (O Château-Salins) puis Burlioncourt (id). En juillet 1896, elle succède à Franziska Schmitz à la tête de l'ESF subventionnée de Thionville. Elle ferme son établissement à l'été 1899 pour permettre la fondation d'une ESF municipale à la rentrée suivante, dans laquelle elle doit être engagée comme enseignante. Elle renonce à cette nouvelle fonction en septembre 1899, pour raisons de santé, mais sûrement aussi pour ne pas avoir à travailler aux côtés d'Ella Kausler. En décembre 1899, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Sarrebourg. En septembre 1903, elle devient finalement quand même enseignante à l'ESF municipale de Thionville (Ella Kausler vient de partir à Guebwiller), qu'elle quitte à Pâques 1918. [ADBR 34AL1472, cv rédigé en 1889, 34AL1483 et 34AL1485]

**WANNER Eugenie.** Hgn 1891-1892. Née à Linsdorf (O Altkirch) en 1871, catholique, fille d'un géomètre. En 1872, son père est nommé *Wegemeister* à Mulhouse : « Le fait que plusieurs membres du personnel enseignant de l'école élémentaire étaient des amis de la famille a décidé mes parents à m'envoyer dans cette école » (cv). Après en avoir fréquenté toutes les classes, elle entre à l'ESF, dont elle fréquente les quatre classes supérieures. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1891. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Haguenau. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1329, cv rédigé en 1891]

**WANTZ.** Strbg BP 1904-1916 (vio). Instituteur principal (directeur) à l'école Saint-Thomas à Strasbourg. [ADBR 34AL1372]

**WARTHER Magdalena.** Br 1898-1899. Née à Thann en 1877, protestante, fille aînée de l'entrepreneur en bâtiment Christian Friedrich Warther et de Barbara Busser. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire, puis entre à l'ESF de sa ville natale. Elle est

confirmée en avril 1892 et rejoint dans la foulée l'ESF subventionnée de Colmar. Elle intègre bientôt l'ENS attachée à l'établissement, qu'elle fréquente pendant trois ans avant de réussir l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1896. Elle est ensuite active pendant un an comme préceptrice de deux enfants dans une famille près de Châteauneuf-sur-Loire (dép. Loiret) (septembre 1896-août 1897). De retour en Alsace, elle reste dans sa famille jusqu'à ce qu'elle obtienne un poste à l'ESF de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1898]

**WARTHMAN Maria, Sœur Leonard (DPR).** Colm DPR 1905-1906 (aide: matern) + Mulh DPR 1910 (remp). Née à Zimmerbach (O Colmar) en 1886, fille du vigneron Georg Warthmann et de Maria Staehle. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Zimmerbach. Après sa sortie de l'école, elle reste dans la maison parentale et se consacre aux travaux manuels féminins. En octobre 1902, elle entre à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), où elle reste pendant une année. En octobre 1903, elle est reçue à l'EN du couvent de Ribeauvillé, dont elle fréquente la quatrième et la troisième classes. A Pâques 1905, elle doit quitter l'EN pour raisons de santé et rentre à la maison parentale, où elle se rétablit rapidement. Elle entre alors à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle est active pendant un an comme aide-enseignante à l'école maternelle. A côté, elle prend part à quelques cours de l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1906, elle réussit à Mulhouse l'examen de directrice d'école maternelle : « Après, j'ai continué à étudier » (cv). A l'automne 1907, elle rejoint la deuxième classe de l'EN du couvent de Ribeauvillé, pour se préparer à l'examen d'institutrice. Elle le réussit en juillet 1909. [ADBR 34AL1313, cv rédigé en 1910]

**WARWICK Miss.** Mtz H <1884< (ang). Elle apparaît sur un plan d'études de juin 1884. [ADBR 11AL220]

**WARY Genovefa, Sœur Justina (DPR).** Strbg DPR 1895-1917. Née à Goldbach (O Thann) en 1873, fille du mécanicien Joseph

Wary et de Katharina Bingler. Elle vit depuis l'âge de six ans chez sa tante à Bartenheim (O Mulhouse), où elle fréquente l'école primaire, instruite par Sœur Hubertine jusqu'à l'âge de neuf ans, puis par Sœur Euphrasia dans la classe supérieure. A l'âge de douze ans, elle rentre à la maison et fréquente l'école primaire de Goldbach jusqu'à sa treizième année. Le curé Haab la prépare à sa première communion. « Je conserverai toujours une pensée reconnaissante pour tous mes enseignants et enseignantes, car ceux sont eux, après mes chers parents, qui m'ont rendu le plus de services dans mon instruction et mon éducation » (cv). Après sa sortie de l'école, elle reste dans sa famille et aide sa mère dans les travaux domestiques. A dix-huit ans, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, dont elle fréquente la troisième classe. En 1892, « sur ordre de ses supérieurs » (cv), elle se rend à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle passe à Strasbourg en septembre 1895. En 1895, elle gagne l'ESF de la DPR à Strasbourg comme aide-enseignante, dans différentes classes « qui dépassent les forces de leurs enseignantes » (la supérieure à l'*Oberschulrat*, 09.10.1895). En mars 1896, l'établissement s'agrandit d'une huitième classe, qui lui est confiée. En août, la nouvelle classe revient à une autre sœur, et Sœur Wary redevient aide-enseignante [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1895]

**WAVER Julie.** Mtz Vis 1878-1879 (all) + Rstf 1879< (id). Née à Linz-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) en 1857, catholique. En juin 1877, elle obtient un bon diplôme d'institutrice à Saarburg, près de Trèves (id). Devant la même commission d'examen, elle obtient en 1878 un diplôme d'enseignante pour les EMF et les ESF. En octobre 1878, elle succède à Antonie Winckelsett au couvent de la Visitation de Metz. A la rentrée 1879, elle succède à Franziska Funke à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). [ADBR 11AL219 et 34AL1453]

**WAVRE Sophie (Diac).** Strbg BP 1883-1896 (dess fr). « Du canton de Neuchâtel » (Suisse), née en 1853. A la rentrée 1883, elle

prend en charge les heures de français que Sœur Frédérique Eyrich ne peut plus assurer, mais sa fonction principale reste de s'occuper des pensionnaires. Elle n'a pas de diplôme, mais a bénéficié d'une excellente éducation et possède un grand talent de pédagogue. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**WEBER.** Mulh 1872-1873 (rel). Curé. [ADBR 34AL1265]

**WEBER.** Strbg DC 1912-1914 (all). *Oberlehrer* à la *Neue Realschule* de Strasbourg, il donne des cours à l'ESF de la DC à partir de la rentrée 1912. Suite au déclenchement de la Première Guerre mondiale, il est mobilisé comme lieutenant dans la 9<sup>e</sup> compagnie de la 30<sup>e</sup> division du XV<sup>e</sup> corps d'armée. Il meurt à Ypres (Belgique) en novembre 1914. [ADBR 34AL1352 et 105AL2573]

**WEBER.** Dz 1913-1914 (rel). Chapelain catholique. A la rentrée 1913, il reprend l'enseignement du curé Bénard à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2608]

**WEBER, Sœur Mechtilde (AP).** Lttb <1915-1918 (tm). [ADBR 105AL2543]

**WEBER A..** Strbg F <1875-1876<. [ADBR 34AL1383]

**WEBER Emilie\*.** Strbg W <1872-1880<. A l'instar d'Adèle Schaentzlen (→), Emilie Weber ne semble pas avoir effectué de déclaration d'ouverture d'une école avant l'annexion. La première des listes d'élèves en âge d'obligation scolaire conservées dans les archives de la Ville de Strasbourg date de novembre 1872. L'ESF se situe alors N°7 rue de l'Epine, une adresse qui permet d'établir une filiation avec l'« école primaire de filles » d'Antoinette Léocadie Guidot, ouverte en septembre 1863 au N°6 rue de l'Epine et transférée au N°7 au mois de décembre. A la rentrée 1873, l'ESF Weber se trouve N°10 rue de l'Ecurie. A la rentrée 1874, elle déménage au N°21 rue des Serruriers. La dernière liste d'élèves conservée dans les archives de la Ville date de Pâques 1880 : 51 filles et 2 garçons. Le

« pensionnat pour garçons et filles » mentionné dans l'*Adressbuch der Stadt Strassburg* est donc essentiellement un établissement d'enseignement féminin. Pourquoi l'annuaire indique-t-il le nom de « Sophie Weber » comme directrice à la place de celui d'Emilie Weber ? Le numéro de 1880 indique un changement d'adresse : ce n'est plus le N°21 mais le N°8 rue des Serruriers – la liste d'avril 1880 porte encore l'adresse du N°21. [AMS 2MW644, dossier Weber]

**WEBER Emilie.** Hgn 1886-1888 (tm). Enseignante de l'école industrielle, elle se charge de l'enseignement des travaux manuels dans les classes supérieures de l'ESF de Haguenau à partir de mai 1886. Suite à la fermeture de l'école industrielle à la fin de l'année 1885/86, le nombre d'heures dispensées à l'ESF passe de six à douze. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1887/88. [ADBR 34AL1327]

**WEBER Maria, Sœur Olga (DC).** Strbg DC 1889 (remp), 1891-1913 et 1914-1918. Née à Utzenfeld (gd. Bade) en 1861, fille de l'instituteur Franz Anton Weber et de Rosina Männer. Elle fréquente l'école primaire de Holzhausen, près de Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade), jusqu'à quatorze ans, puis étudie sous la direction de son père, devenu instituteur principal (directeur) à Ebnet (gd. Bade), avant d'entrer au couvent des Sœurs de la DC à Strasbourg en septembre 1888. Alors qu'elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, elle est autorisée à remplacer dans l'établissement Josephine Münch durant sa maladie (fév. 1889), puis Sœur Gustav Butroni durant les derniers jours de sa préparation à l'examen d'institutrice et le passage de celui-ci à Sélestat (fin fév.-début mars). En mars 1891, c'est à son tour de passer le même examen à Sélestat. Elle le réussit. En juillet 1891, elle devient enseignante à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle n'apparaît plus parmi le personnel enseignant de l'établissement pour l'année scolaire 1913/14, mais y figure à nouveau à partir de l'année suivante. [ADBR 34AL1350, cv rédigé en 1891, 34AL1352 et 105AL2572]

**WEBER Maria Theresia, Sœur Marie Franziska (NDM).** Molsh 1894-1896. Née à Huttenheim (gd. Bade) en 1837, fille du commerçant Karl Weber. Elle fréquente d'abord l'école primaire de Huttenheim. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle rejoint l'institution des religieuses du Saint-Sépulcre à Baden-Baden (gd. Bade). En 1876, elle entre au couvent ND d'Offenbourg (id), où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit en octobre 1879 à Karlsruhe (id), et enseigne dès lors au pensionnat ND d'Offenbourg. En octobre 1894, elle est affectée à l'ESF de Molsheim, où elle enseigne pendant deux années. En août 1896, elle retourne à Offenbourg. [ADBR 34AL1340, cv rédigé en 1894]

**WEBER Martha.** Mulh Do 1892<. [ADBR 34AL1302]

**WECKEL Caroline, Sœur Pacôme (DPR).** Rib DPR <1864-1873<. Née à Bouxwiller (O Saverne) en 1842. [ADBR 34AL1305 et ADHR 1T520, dossier Ribeauvillé]

**WECKEL Marie.** Strbg 1900 (remp) et 1903-1907. Née à Strasbourg en 1881, catholique, fille d'un instituteur principal (directeur) de la Robertsau. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg entre 1896 et 1900. Du Nouvel An 1900 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle remplace Anna Leineweber dans cette ESF. En juillet 1903, elle y effectue un nouveau remplacement. A partir de la rentrée 1903, elle y remplace Julie Friedolsheim, en congé pour deux ans. Elle est ensuite engagée comme titulaire. A la fin de l'année 1906/07, elle quitte l'établissement, après deux mois de congé de maladie. [*Jahresbericht* Strasbourg 1900, p. 18 et 21, 1903, p. 17, 1904, p. 17, 1907, p. 11, et 1908, p. 11]

**WECKSER Anna.** Mnst 1907-1910. Née à Munster (O Colmar) en 1884, protestante, fille de l'*Oberlehrer* Moritz Julius Weckser, instituteur et directeur d'école, et d'Elisabeth Amalia Ruepp. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1900 et 1903. Elle quitte l'enseignement public en

1910. [AMMun R I/267 et état civil de Munster]

**WEHMEIER ou WEHMEYER Mlle.** Strbg L <1886-1891 (rel) + Strbg Kg 1887-1889 (id). Institutrice catholique à l'École Schoepflin à Strasbourg, elle donne des cours dans « l'institution d'éducation pour filles » de Mlles Kruttge et Asmus, future ESF Lindner, et cela déjà avant la rentrée 1886, peut-être depuis la fondation de « l'institution », à Pâques 1885. Elle abandonne cette activité en janvier 1891. Entre-temps, elle a également enseigné aux « cours privés » de Julie Koebig, transformés en une ESF à la rentrée 1888. [ADBR 34AL1405 et 34AL1408]

**WEHRLIN Gustav.** Mulh 1873-1894. Né à Zindelstein (gd. Bade) en 1838, catholique. Enseignant de l'ESF jusqu'à son décès en août 1894. [ADBR 34AL1265 et 34AL1268]◊◊

**WEIBEL Magdalena, Sœur Marie Leonard (DPR).** Mulh DPR 1882<. Née en 1863. Avant d'arriver à Mulhouse, elle enseigne à l'école primaire de Saint-Hippolyte (O Ribeauvillé). [ADBR 34AL1307]

**WEICHOLD Mlle.** Strbg 1914-1915 (stag). Enseignante stagiaire, nommée dans l'établissement en mars 1914. Avec Mlle Lichtenthäler, elle remplace Amata Schoenhaupt en juin et juillet 1914. Ce n'est pas Martha Weichold (→), qui a commencé à enseigner en 1905. [*Jahresbericht* Strasbourg 1914, p. 14]

**WEICHOLD Guido, Prof. Dr.** Strbg Schm 1888-1902 (s.nat) + Strbg Sg 1907-1918 (id). Père de Martha Weichold (→). *Oberlehrer* à la *Realschule* puis *Oberrealschule* Saint-Jean à Strasbourg. [ADBR 34AL1391]

**WEICHOLD Martha.** Rib 1905 (remp) + Strbg Kg 1905 (id) et 1908-1909 + Strbg Sg 1906 (remp) + Strbg 1907 (id) et 1908 (id) + Strbg UF 1911-1912 (aide) + Strbg L 1912 (remp). Née à Strasbourg en 1886, protestante, fille du Prof. Dr. Guido Weichold (→). Lorsqu'elle rédige son cv de

1905, elle indique vivre toujours chez ses parents à Strasbourg. A l'âge de cinq ans et demi, elle entre à l'ESF Schmutz. Elle quitte l'école à l'âge de quatorze ans (1900). L'année suivante, elle est confirmée par le pasteur Julius August Redslob (→) à l'église Saint-Guillaume. Peu après, elle reprend ses études en suivant un cours organisé par Mlle Schmutz pour se préparer à entrer à l'EN de Strasbourg. Elle change bientôt d'objectif, « ayant décidé de devenir non plus institutrice, mais enseignante pour les écoles supérieures de filles » (cv 1905). Elle passe un examen pour intégrer la première classe de l'ESF municipale de Strasbourg, qu'elle fréquente ensuite de Pâques à l'automne 1902. Elle entre alors à l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1905, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Le mois suivant, elle est engagée comme remplaçante d'une enseignante malade à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. De la rentrée jusqu'à Noël 1905, elle remplace une enseignante en congé à l'ESF Koebig. A Pâques 1906, elle effectue un nouveau remplacement, à l'ESF-institution Saigey. A l'automne 1906, elle « réalis[e] [son] vœu de plusieurs années : passer un an à l'étranger » (cv 1911). Durant l'année scolaire 1906/07, elle séjourne donc à Tours (départ. Indre-et-Loire). Elle enseigne l'allemand à « l'école supérieure de filles du lieu » (cv 1911), mais aussi l'anglais comme aide-enseignante. En même temps, elle assiste aux cours de la classe supérieure dans toutes les matières. En juin 1907, elle réussit à Tours l'examen du brevet élémentaire. De septembre à Noël 1907, puis de la mi-janvier à la mi-février 1908, elle est active comme remplaçante à l'ESF municipale de Strasbourg. Après avoir fréquenté pendant une année le cours de gymnastique de Mlle Hüther, elle réussit en septembre 1908 son examen d'enseignante de gymnastique. Il est question qu'elle devienne alors enseignante à l'ESF municipale de Forbach, mais l'établissement lui fait si mauvaise impression qu'elle décide de refuser le poste. De l'automne 1908 à Pâques 1909, elle donne quelques heures de cours à l'ESF Koebig : « A côté, j'étudiais le latin et les mathématiques pour combler les lacunes dans mes connaissances » (cv 1911). A partir de Pâques 1909, elle donne quelques heures de cours à l'école de perfectionnement

fondée par le *Verein für Frauenbildung in Elsass-Lothringen*. A la rentrée 1911, elle succède à Hedwig Ziegler à l'ESF UF. Elle quitte l'établissement en décembre 1912 pour se préparer à l'examen d'*Oberlehrerin*. Entre-temps, elle a également effectué un remplacement à l'ESF Lindner. Martha Weichold est-elle la Mlle Weichold qui doit être engagée à l'ESF du BP à la rentrée 1914, mais qui rejoint, finalement, l'ESF de Zittau (roy. Saxe) ? [ADBR 34AL1279, cv rédigé en 1905, 34AL1373 (Martha ?), 34AL1380, cv rédigé en 1911, 34AL1389, cv rédigé en 1906, 34AL1407, 34AL1410, cv rédigé en 1908, et 34AL1489]

**WEICK.** Strbg Kg 1905-1911 (péd). Enseignant d'EN à Strasbourg, il reprend les cours de Monsieur König à l'ESF Koebig à la rentrée 1905. [ADBR 34AL1410]

**WEIG Sophie.** StL 1893 (matern). Née à Pleystein (roy. Bavière, O Haut-Palatinat) en 1873, catholique, fille de Joseph Weig, pâtissier, et d'Anna Anzer, fille de boucher. Elle se prépare depuis 1892 à enseigner dans les écoles maternelles. [ADBR 34AL1287]

**WEIGAND, Prof. Dr.** Strbg Kg 1915 (s.nat). *Oberlehrer* à l'*Oberrealschule* près du Palais à Strasbourg, il donne des cours de chimie aux élèves de l'ESF Koebig à partir de mars 1915, dans le laboratoire de l'*Oberrealschule*. [ADBR 34AL1412]

**WEIL Mlle.** Dorl 1909. Engagée au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim) au printemps 1909, elle quitte l'établissement dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1339]

**WEIL Andrée.** Strbg UF 1898 (rel). Juive. En décembre 1897, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1898, elle reprend les cours de Mlle See à l'ESF UF ; mais elle part poursuivre sa formation à Paris dès la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1379]

**WEIL Anna.** Mtz SC Ge 1878-1879. Née à Büdesheim (gd. Hesse,auj. commune de Schöneck) en 1859. En septembre 1877, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de

Friedberg (gd. Hesse). En février 1878, elle succède à Marie Gerdemann à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1878/79, pour préparer l'examen d'enseignante pour les ESF à l'EN de Darmstadt (id). [ADBR 34AL1428]

**WEIL Arthur, Dr.** Strbg 1912-1918 (rel). Il est rabbin-candidat au moment de sa nomination. [*Jahresbericht* Strasbourg 1912, p. 11]

**WEIL Elisabeth.** Hgn 1911-1919. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. Il s'agit sûrement d'Elisabeth Weil née à Lauterbourg (O Wissembourg) en 1887, protestante, fille d'un greffier, qui a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg entre 1903 et 1906. [ADBR 34AL1330 et 1045W8]

**WEIL Isaac.** Phlsbg <1875< (rel) + Mtz Kahl 1889-1891 (id). Cousin germain d'Isidore Weil (→). Rabbin de Phalsbourg (O Sarrebourg) de 1871 à 1886, grand rabbin (*Oberrabbiner*) de Metz de 1886 à 1890, grand rabbin de Strasbourg de 1890 jusqu'à son décès en 1899. [ADBR ADBR 11AL218 et 34AL1447 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 726-727]

**WEIL ou WEILL Isidore.** Colm 1899-1902 (rel). Cousin germain d'Isaac Weil (→). Grand rabbin (*Oberrabbiner*) de Colmar de 1873 à 1914. [ADBR 34AL1252 et 34AL1253 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 727-728]

**WEILER Barbara.** Sargm SC 1898. Née à Bendorf (prov. Rhénanie) en 1877, catholique, fille de Peter Weiler et de Katharina Dillenburger. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. Comme elle souhaite devenir enseignante, elle reçoit ensuite des cours privés, fréquente pendant près de deux ans le pensionnat de Mlle Welter à Vallendar (id), puis étudie pendant trois trimestres à l'EN de Bendorf. A Pâques 1894, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle se consacre tout spécialement à sa formation pédagogique et pratique jusqu'en

octobre 1897, date de sa réussite à l'examen d'institutrice à Coblenze (id). En janvier 1898, elle succède à Veronika Steiner à l'ESF SC de Sarreguemines comme enseignante à titre provisoire jusqu'à Pâques de la même année. [ADBR 34AL1473, cv rédigé en 1897]

**WEILL Ernest, Dr.** Bxw 1898-1918 (rel). Né à Réguisheim (O Guebwiller) en 1865. Rabbin de Bouxwiller (O Saverne) de 1897 à 1919 : « Il fit sensation par la perfection du français qu'il employa dans son discours d'accueil aux troupes françaises prononcé avec flamme à Strasbourg le 22 novembre 1918 et, en 1919, il prononça au milieu d'une foule enthousiaste un discours en judéo-alsacien à Bouxwiller à l'occasion de la plantation d'un arbre de la Liberté après le départ des troupes allemandes » (*Dictionnaire biographique des rabbins*). Il enseignera au LJJ de Colmar après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1321 et 105AL2555 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 740-742 (photo)]

**WEILL Michael.** Altk 1908-1909 (rel). Chantre israélite, il enseigne à l'ESF en attendant la nomination d'un nouveau rabbin à Altkirch. [ADBR 34AL1285 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 750-751]

**WEIMAR Katharina.** Strbg 1898. Née à Diez-sur-la-Lahn (prov. Hesse-Nassau) en 1878, catholique, enfant aîné du géomètre Friedrich Weimar et de Dorothea Fasbender. Elle reçoit sa première instruction à l'école primaire de sa commune natale. En 1885, ses parents déménagent à Valff (O Erstein), où Katharina Weimar poursuit sa scolarité à l'école primaire. Suite à la mort de son père l'année suivante, sa mère la confie à des parents ; sa scolarité continue dans des écoles primaires, tout d'abord à Cologne (prov. Rhénanie), pendant trois ans, puis à Heidelberg (gd. Bade). Elle fréquente ensuite pendant deux années la Marienschule, une ESF catholique à Düsseldorf (prov. Rhénanie) : elle s'y prépare à intégrer l'EN de Sélestat. Après sa réussite à l'examen d'entrée, elle rejoint l'établissement en avril

1895. En mars 1898, elle réussit l'examen de sortie. Elle séjourne ensuite chez sa mère à Valff. En mai 1898, elle succède à Georgia Hentz à l'ESF de la DC à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à l'automne suivant. [ADBR 34AL1351, cv rédigé en 1898]

**WEINEL Elisabeth.** Strbg Kg 1912-1914 et 1917-1918. Née à Strasbourg en 1890, protestante, fille aînée d'un conseiller intime aux comptes (†1908). En 1896, elle commence sa scolarité à l'ESF Lindner, avant de rejoindre l'ESF municipale, qu'elle fréquente jusqu'à l'automne 1906, après avoir été confirmée en mars 1906. Après sa sortie de l'école, elle passe un semestre en pension en Thuringe, puis fréquente longtemps l'école industrielle du *Vaterländischer Frauenverein*. A Pâques 1908, elle intègre la première classe de l'ESF municipale, afin de préparer l'examen d'entrée à l'ENS attachée à cet établissement, qu'elle réussit à intégrer à l'automne 1908 et où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1911. « Pour connaître également d'autres situations » (cv), elle rejoint en novembre 1911 la place de préceptrice des plus jeunes enfants de l'ambassadeur allemand au Luxembourg, un comte de Schwerin (la mère des enfants est née von Bethmann-Hollweg). Elle quitte cet emploi en avril 1912 pour succéder à Sophie Keil à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1913/14, puis le retrouve à Pâques 1917, lorsqu'elle y succède à Anna Urban. [ADBR 34AL1411, cv rédigé en 1912]

**WEINERT Christiane, Sœur Anne (AP)\*.** Blmg 1887-1889 et 1891-1894 + StL 1889-1891 et 1894-1899. Né à Münster (prov. Westphalie) en 1845, fille de l'horloger Christoph Weinert. Préparée par des cours privés à l'examen d'institutrice, elle l'obtient devant une commission scolaire à l'EN catholique de Paderborn (id) en juillet 1872. Institutrice à Dortmund (id) d'octobre 1872 à avril 1873, elle se rend ensuite aux États-Unis. Elle enseigne à La Nouvelle-Orléans (États-Unis, Louisiane) de mai 1873 à juillet 1878, à Elizabeth (États-Unis, New Jersey) de septembre 1878 à juillet 1883, à Philadelphie (États-Unis, Pennsylvanie) de

septembre 1883 à juillet 1884, puis à nouveau à La Nouvelle-Orléans de septembre 1884 à juillet 1886. Elle dirige successivement les ESF de Bellemagny (O Altkirch) et de Saint-Louis (O Mulhouse) de 1888 à 1891. [ADBR 34AL1286]

**WEINHAGEN Klara.** Wsl 1897-1898. Née à Altkirch en 1877, catholique, fille du *Bezirksfeldwebel* Otto Weinhagen et de Rosalie Riffly. A Munster (O Colmar), où son père est muté peu après sa naissance, elle fréquente les classes inférieures de l'école primaire, puis les classes spéciales de cette même école. En 1888, la famille déménage à Colmar et y reste six mois pendant lesquels Klara Weinhagen fréquente l'école spéciale de la ville. A l'automne 1888, son père est nommé commissaire de police à Saint-Louis (O Mulhouse) : dans cette ville, elle fréquente l'ESF de l'AP, jusqu'à son entrée à l'EN de Sélestat en avril 1892. En mars 1896, elle obtient son diplôme d'institutrice. Elle remplace bientôt, pendant trois mois, une institutrice malade à l'école primaire de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) ; elle passe le reste de son temps dans la maison de ses parents. En avril 1897, elle succède à Mathilde Hodapp à l'ESF de Wasselonne (O Molsheim). [ADBR 34AL1394, cv rédigé en 1897]

**WEINLING, Sœur Marie Thérésine (DPR).** Colm DPR 1859<. Née à Strasbourg. [ADBR 34AL1290]

**WEINRICH Catharina, Sœur Cécilia (Mis).** Mtz Mis 1883-1884<. Née à Worbis (prov. Saxe) en 1842, fille du fabricant d'ouate Christoph Weinrich. Elle fréquente pendant deux ans la *Selekta* de la *Bürgerschule* de Heiligenstadt (prov. Saxe), où elle réussit l'examen d'institutrice en septembre 1862. Le mois suivant, elle est nommée dans la deuxième classe de l'école de filles de Niederorschel (prov. Saxe, O Worbis). A la rentrée 1874, elle devient enseignante dans la troisième classe de filles de la *Bürgerschule* de Heiligenstadt, où elle reste active jusqu'en avril 1877. En 1883, elle fait partie du personnel enseignant de l'ESF que les Sœurs de la Miséricorde ouvrent à Metz. [ADBR 34AL1441]

**WEINUM, Sœur Maria Lucia (NDS).** Strbg ND 1901-1912 (tm) et 1913-1918 (id). Née à Strasbourg en 1874, fille du boucher August Weinum. Elle fréquente l'ESF de la DPR à Strasbourg à partir de six ans, puis l'ESF ND, comme pensionnaire, de onze à dix-sept ans. En 1894, elle entre, comme postulante, au couvent dont dépend l'établissement. A partir de janvier 1900, elle prépare l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1901. A partir de la rentrée suivante, elle enseigne à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 34AL1360, cv rédigé en 1901]

**WEINZAEPFELN, Sœur Marie Aglaé (DPR).** Colm DPR 1871<. Née à Ungersheim (O Guebwiller) en 1854. [ADBR 34AL1290]

**WEIS Catharina.** Thionv StCh 1889-1891. Née à Freilingen (prov. Rhénanie, O Bitburg) en 1867, catholique, fille du garde-forestier Gabriel Weis et de Maria Marx ; sœur de Maria Josephine Weis (→). Elle fréquente l'école primaire de Nusbaum de six à quatorze ans, puis apprend la couture et les travaux ménagers. En 1884, elle entre à l'institution des sœurs du pauvre Enfant Jésus à Echternach (Luxembourg), où elle poursuit ses études. Elle réussit l'examen d'institutrice. En juin 1889, elle est engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année 1890/91. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1889]

**WEIS Maria Josephine.** Thionv StCh 1888-1890. Née à Freilingen (prov. Rhénanie, O Bitburg) en 1865, catholique, fille du garde-forestier Gabriel Weis et de Maria Marx ; sœur de Catharina Weis (→). Elle a un diplôme d'institutrice. En janvier 1888, elle succède à Maria Hagen à la tête de la quatrième classe de l'ESF-pensionnat Saint-Charles à Thionville. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1889/90. [ADBR 11AL214]

**WEISS.** Sarbg 1874-1876 (dess). Enseignant du lycée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1456]

**WEISS Mlle.** Hgn 1917-1919. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 105AL2559 et 1045W8]

**WEISS, Prof.** Strbg ND 1893-1899 (dess). Professeur de dessin au lycée épiscopal de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF ND à partir de la rentrée 1893. [ADBR 34AL1359]

**WEISS Elias.** Gbw 1888-1890 (all Hk math). Instituteur. Il est muté à Murbach (O Guebwiller) en 1890. [ADBR 34AL1257]

**WEISS Eugen.** Sltt 1907-1918 (rel). Né à La Petite-Pierre (O Saverne) en 1859. Pasteur de Sélestat de 1907 à 1933. [ADBR 34AL1336 et Bopp, p. 579]

**WEISS Johanna.** Strbg Schw/Kl 1902-1906 + Br 1906-1919<. Née à Oberhoffen (O Haguenau) en 1876, protestante, fille de pasteur. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de sa commune natale, puis l'ESF de Bischwiller (id). En 1892, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en septembre 1895. Elle ne peut pas tout de suite chercher un poste, parce que sa mère est malade et qu'elle doit par conséquent s'occuper du ménage. De janvier 1899 à Pâques 1902, elle est préceptrice des enfants du surintendant d'Ebersdorf (p. Reuss branche cadette) : six enfants de six à quinze ans à instruire dans toutes les matières (→ LIPPERT Edith, → RAPP Emma). Elle doit rapidement abandonner cet emploi pour raisons de santé. Rétablie, elle est engagée à la rentrée 1902 à l'ESF Schwartz à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle est chargée de la filiale de l'établissement qui est alors ouverte à Strasbourg-Neudorf par la nouvelle directrice, Elisa Klein. En septembre 1906, elle est soudainement engagée à l'ESF de Barr (O Sélestat). Elle assure temporairement la direction de cet établissement en 1912/13, en attendant qu'une directrice soit trouvée pour remplacer Caroline Lauth. Elle est nommée directrice à titre provisoire de l'ESF de Barr à partir du 31 décembre 1918. [ADBR 34AL1317, 34AL1385, cv rédigé en 1902, et 1045W8]

**WEISS Lydia.** Strbg BP 1879-1881. Née en 1859. [ADBR 34AL1368]

**WEISS Marthe Octavie\*.** Sarbg FW 1870-1874. Née à Gérardmer (départ. Vosges) en 1846, protestante, fille d'André *Émile* Weiss, pasteur, et d'Octavie Doersch. Elle passe sa jeunesse à Altwiller (O Saverne). Après avoir obtenu son brevet de capacité à Épinal (départ. Vosges) en avril 1864, elle exerce « la profession d'institutrice ou de sous-maîtresse » (ADMM 1T47, certificat du maire d'Altwiller, sans date) à Saint-Dié (départ. Vosges), Hunsbach (O Wissembourg), Sankt Grarshausen (d. Nassau) et enfin dans le presbytère paternel à Altwiller. En septembre 1869, elle fonde une école libre à Sarrebourg, qu'elle transfère, au printemps 1870, dans une maison qu'elle a fait construire rue des Remparts. Elle y annexe un pensionnat par la même occasion. L'institution est codirigée par Mme Elisa Freund (→), qui en est aussi la copropriétaire. Quand, après l'annexion, les autorités allemandes cherchent une ESF à subventionner à Sarrebourg, les directrices se proposent, à l'été 1872, de créer une institution sur le modèle allemand, mais séparée du pensionnat déjà existant. L'idée est refusée. En novembre 1872, le père d'Octavie Weiss propose au président supérieur d'Alsace-Lorraine d'acheter l'institution de sa fille, avec mobilier et jardin, pour la somme de 30 000 Francs. En vain. L'institution connaît de graves difficultés financières. Au printemps 1874, alors qu'il est question de créer une ESF municipale, la Ville envisage d'y nommer Octavie Weiss. Le directeur du cercle désapprouve ce choix. De toute façon, le projet d'école municipale n'aboutit pas. Octavie Weiss abandonne bientôt son institution dans les seules mains d'Elisa Freund. [ADBR 34AL1456 et ADMM 1T47]

**WEISS Therese.** Thionv sub 1895-1897. Née à Cologne (prov. Rhénanie) en 1874, protestante, fille d'Albrecht Weiss, employé de banque et calligraphe de la cour. Elle fréquente l'ESF du directeur Beck, puis l'ESF municipale du Prof. Dr. Erkelenz. Après avoir fréquenté pendant deux années l'ENS attachée à ce dernier établissement,

elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle est tout de suite chargée d'un remplacement dans une école municipale, où elle reste six mois, puis reste dans la maison parentale et donne des cours privés. A Pâques 1895, elle succède à Bertha Schumacher à l'ESF subventionnée de Thionville. Elle quitte l'établissement à Pâques 1897. [ADBR 34AL1487, cv rédigé en 1895]

**WEISS-HAEBERLE Mme.** Strbg ND 1913-1916 (ch). *Oberlehrer*. Professeuse de chant diplômée du conservatoire municipal de Strasbourg. Elle donne des cours à l'ESF ND à partir de la rentrée 1913. [ADBR 105AL2576]

**WEISSBACH Martha.** Sav 1901-1909. Elle est pourvue du diplôme d'institutrice. A la rentrée 1901, elle est engagée sur le poste de cinquième enseignante qui vient d'être créé à l'ESF de Saverne. [ADBR 34AL1402]

**WEISSE Martha.** Mtz SC Vi 1913-1914 (aide). Née à Ancy-sur-Moselle (O Metz-campagne) en 1892, catholique, fille du propriétaire August Weisse et d'Eugénie Gilottot. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale jusqu'à l'automne 1904, puis l'ESF SC de Rustroff (O Thionville-est), où elle reste jusqu'à l'automne 1907. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste pendant six mois. Pour se rapprocher de ses parents, elle rejoint, à Pâques 1908, l'EN ouverte par la congrégation SC à Metz. En septembre 1911, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1913, elle est engagée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz pour décharger plusieurs enseignantes. [ADBR 105AL2614, cv rédigé en 1913]

**WEISSENBURGER, Sœur Gebhardt (DPR).** Strbg DPR 1892 (aide). Pourvue du diplôme d'enseignante pour les écoles maternelles, elle assiste pendant quelques semaines une enseignante malade. [ADBR 34AL1354]

**WEISSER, Dr.** Wsl M 1879-1882 (fr). Enseignant à la *Realschule* de Wasselonne (O Molsheim). Il donne des cours, depuis sa

fondation, à l'ESF d'Agnes Martin. [ADBR 34AL1393]

**WEITER P., Dr.** Mtz Mis <1888-1889 (rel). Chapelain. Il enseigne à l'ESF de la Miséricorde jusqu'à la fin de l'année scolaire 1888/89. [ADBR 34AL1442]

**WELLER Agnes.** SMaM 1890. Née à Marienwerder (prov. Prusse-Occidentale) en 1852, protestante. [ADBR 34AL1262]

**WELLETON Rosa.** Gbw 1875 (ang). Née à Melbourne (Empire britannique, Australie) en 1853, fille d'E. Welleton et de M. Welleton. Elle effectue sa scolarité en partie à Melbourne, en partie à Londres. Elle séjourne ensuite successivement à Heidelberg (gd. Bade), Dresde et Leipzig (roy. Saxe). Elle y enseigne l'anglais dans des institutions et apprend en même temps l'allemand. Elle ne possède pas de diplôme. [ADBR 34AL1256, cv rédigé en 1875]

**WELTER, Sœur Prudentienne (DPR).** Rib DPR <1873<. Née à Rixheim (O Mulhouse) en 1838. [ADBR 34AL1305]

**WELTER Katharina, Sœur Stephanus-Clemens (PPe).** Forb PPe 1893-1895 + Pltr 1895. Née à Basse-Rentgen (O Thionville-est) en 1872, fille de Stephanus Welter. Elle fréquente l'école primaire de Leyviller (O Forbach) de six à treize, car sa tante y est alors institutrice. Elle reste ensuite dans la maison parentale jusqu'à avril 1888, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1891. Le même mois, elle est affectée à l'école primaire de trois classes d'Ars-sur-Moselle (id). En septembre 1893, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Forbach. En avril 1895, elle est nommée à l'ESF de Peltre. A la rentrée 1895, elle retourne dans l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1426, cv rédigé en 1893, et 34AL1451, cv rédigé en 1895]

**WELTER Maria.** Strbg Mury 1888-1889 (tm). Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1869, protestante. En novembre 1887, elle réussit à Strasbourg l'examen d'enseignante de

travaux manuels. Jusqu'à Noël 1887, elle est aide-enseignante à l'école industrielle pour femmes du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg. Elle rejoint ensuite son père, *Hauptsteueramtsrendant* à Sarreguemines. En mars 1888, elle déménage avec lui à Strasbourg. En septembre 1888, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 34AL1375/2]

**WELTERLIN Marie Thérèse, Sœur Maria-Pia (DPR).** Rib DPR <1873-1874. Née à Schweighouse (O Thann) en 1848, fille du cultivateur François Welterlin et de Catherine Kroener. Elle enseigne au pensionnat (ESF) de Ribeauvillé jusqu'à son décès en 1874. [ADBR 34AL1305 et état civil de Schweighouse-Thann]

**WELTZ E..** Gbw 1872< (pia) et 1880-1881 (ang). Elle a enseigné pendant un temps au Magdalenenstift à Altenburg (d. Saxe-Altenburg). Vraisemblablement une parente de Valérie Karl (→), elle délivre en septembre 1876, depuis Guebwiller, où elle est apparemment en vacances, le certificat suivant (ADBR 11AL210) : « Je soussignée E. Wertz, institutrice diplômée, habitant l'Angleterre depuis dix ans, certifie que Mademoiselle Jung de Sainte-Marie-aux-Mines [O Ribeauvillé] est capable d'enseigner la langue anglaise. J'ai, sur la demande de Mademoiselle Karl, examiné plusieurs élèves de Mlle Jung, qui toutes lui ont fait beaucoup d'honneur, et j'ai engagé Mademoiselle Karl à la prendre comme maîtresse d'anglais ». [ADBR 11AL210 et 34AL1256]

**WENCKER Marie, Sœur Marie-Antonie (DPR).** Mulh DPR 1891<. Née à Hochfelden (O Strasbourg-campagne) en 1870, fille du boulanger Anton Wencker et de Magdalena Steimetz. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire des sœurs à Hochfelden. Elle passe ensuite deux années chez ses parents. En 1885, elle entre à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller). En 1886, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle est ensuite aide-enseignante à Guebwiller pendant deux ans, avant de retourner à l'EN pour se préparer à l'examen

d'institutrice. Elle le réussit en juillet 1891. [ADBR 34AL1309, cv rédigé en 1891]

**WENDEL Maria, Sœur Regina (NDM).** Molsh 1912-1918<. Née à Strasbourg en 1886, fille du protestant Johann Christian Wendel, sculpteur, et de la catholique Melanie Spielmann. De 1904 à 1908, elle fréquente l'EN de Sélestat. Après l'obtention de son diplôme d'institutrice, elle entre au couvent ND de Molsheim et enseigne pendant deux ans dans le niveau moyen de l'école primaire de la ville. « Pour poursuivre sa formation » (cv), elle intègre en 1910 l'ENS attachée à l'ESF ND de Strasbourg. En juin 1912, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle est affectée à l'ESF de Molsheim. En décembre 1912, elle reprend l'enseignement de Sœur Josepha Lucas. Elle meurt à Strasbourg le 4 août 1958. [ADBR 105AL2566, cv rédigé en 1912, et état civil de Strasbourg]

**WENDLING Josephine, Sœur Justina (DPR).** Hgn DPR 1902-1909< (tm). Née à Morschwiller (O Haguenau) en 1882, fille du propriétaire Johann Wendling et de Rosalia Sturtzer. Elle passe ses années de jeunesse auprès de ses parents : elle fréquente l'école primaire de son village jusqu'à ses treize ans, puis reste une année à la maison, effectuant différents travaux domestiques. Elle intègre ensuite l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), où elle reste deux ans, avant de se rendre au couvent de Ribeauvillé, où elle se consacre durant trois ans aux études. Elle se prépare ensuite pendant une année à passer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1902. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Haguenau. [ADBR 34AL1334, cv rédigé en 1902]

**WENDLING Karl.** Strbg Sg 1907-1908 (all). Enseignant d'EN, il reprend en janvier 1907 les cours abandonnés par Agnes Bünger à l'ESF-institution Saigy de Strasbourg. Il cesse cette activité à la fin de l'année scolaire 1907/08. [ADBR 34AL1389]

**WENDLING Magdalena.** Bxw 1890-1891 (remp) + Sarbg 1891. Née à l'Espelhof près

d'Ingwiller (O Saverne) en 1868, protestante. Elle fréquente l'école primaire d'Ingwiller de six à treize ans, puis se prépare de manière privée à l'examen d'entrée à l'EN de Strasbourg, qu'elle intègre à Pâques 1884. En mars 1887, elle réussit l'examen d'institutrice et se voit confier une classe à l'école primaire protestante de Zittersheim (O Saverne). En janvier 1888, elle est mutée à l'école primaire d'Ingwiller, où elle est nommée à titre définitif après sa réussite à l'examen de service. A Pâques 1890, elle est mise en congé pour enseigner pendant une année comme remplaçante à l'ESF de Bouxwiller (id). A Pâques 1891, elle obtient un nouveau congé pour enseigner à l'ESF subventionnée de Sarrebourg, où elle succède à Anna Kuntz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1320 et 34AL1459, cv rédigé en 1891]

**WENDLING Maria Anna Veronika, Sœur Marie Sidonia (DPSJB).** Fén 1911-1913. Née à Friedolsheim (O Strasbourg-campagne) en 1886, fille du cultivateur Dionys Wendling et de Therese Noss. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. En 1900, elle entre au noviciat de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). En avril 1906, elle y réussit l'examen d'institutrice. Elle passe encore une année au noviciat, puis est affectée à la classe inférieure de l'école de filles de Schirmeck (O Molsheim). A Pâques 1909, on lui confie la troisième classe de l'école primaire catholique de Barr (O Sélestat). En mai 1911, elle est nommée à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg). En mars 1913, elle est mutée à l'école privée Sainte-Anne à Strasbourg-Neudorf. Elle meurt à Saint-Jean-de-Bassel le 10 janvier 1951. [ADBR 105AL2635, cv rédigé en 1911, et état civil de Friedolsheim]

**WENGER, Sœur Théonie (PPo).** Lttb PPo <1873. Originaire de Pfaffenheim (O Guebwiller). Elle décède en 1873. [ADBR 34AL1247]

**WENGER Suzanne Margarete.** Strbg Sg 1902-1906 + Morh 1906-1908 + Hgn 1911-1918<. Née à Sarreguemines en 1881, protestante, enfant aînée de Heinrich Wenger, administrateur de la *Lothringische*

*Bezirksirrenanstalt*. De six à quinze ans, elle fréquente l'ESF municipale de Sarreguemines. Elle passe ensuite un an et demi dans un pensionnat à Versailles, où elle fréquente le lycée de jeunes filles (septième et huitième années du cursus). A l'automne 1899, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1902. A la rentrée suivante, elle succède à Emma Meyer à l'ESF-institution Saigey à Strasbourg. Elle quitte l'établissement en avril 1906. A la rentrée 1906, elle succède à Mme Vidal comme enseignante de la « classe d'école supérieure de filles » de la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach). En septembre 1911, elle est engagée à l'ESF de Haguenau. Elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1330, 34AL1389, cv rédigé en 1902, 34AL1488 et 1045W8]

**WENGER Timotheus Emanuel Friedrich.** Mtz Stoe 1872-1874 + Mtz Minag 1880< (rel). Né à La Petite-Pierre (O Saverne) en 1831. Pasteur réformé à Metz de 1863 jusqu'à sa mort en 1881, président du consistoire réformé de Metz à partir de 1871. Il donne des cours à l'ESF Stoecker depuis la fondation de l'établissement en octobre 1872, puis cesse cette activité lorsque l'ESF passe sous la direction de Friedrich Kahlenberg. Il enseigne la religion à l'ESF Minaglia à partir d'octobre 1880. [ADBR 11AL220 et *Programm der höheren Töchterchule in Metz, Ostern 1875* et Bopp, p. 581]

**WENIGER Bertha.** Colm 1916-1918< (aide). Née à Horbourg (O Colmar) en 1891, protestante, fille de l'aubergiste Johann Weniger et de Catharina Obrecht. Elle passe le baccalauréat à Colmar en juillet 1910, puis l'examen de professeur de langues à Strasbourg en février 1915. Elle enseigne comme stagiaire à l'ESF municipale de Colmar à partir de 1916. En février 1918, elle est engagée comme aide dans le même établissement, où elle reste après l'arrivée des Français et la transformation de l'ESF en lycée de jeunes filles (→ *Répertoire*). [AN F<sup>17</sup>23665/A, dossier personnel, et état civil de Horbourg]

**WENNAGEL Robert.** Strbg BP 1883< (rel). Né à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) en 1851. Pasteur de la communauté réformée de langue française à Strasbourg de 1882 à 1889, il donne une heure hebdomadaire de religion en français aux élèves francophones de la première classe de l'ESF du BP. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369 et Bopp, p. 581]

**WENNER Wilhelmine.** Strbg 1909-1910 (stag: dess) + Strbg Kg 1910 (remp: dess). De Metz. Aide-enseignante stagiaire à l'ESF municipale de Strasbourg, elle quitte l'établissement en novembre 1910. Elle effectue également un remplacement à l'ESF Koebig au mois de janvier 1910. [ADBR 34AL1411 et *Jahresbericht* Strasbourg 1910, p. 11, et 1911, p. 11]

**WENSING Anna, Sœur Johanna Franziska (Mis).** Mtz Mis 1912-1918. Née à Lippstadt (prov. Westphalie) en 1883, fille du caissier Heinrich Wensing et de Mathilde Hesse. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale de six à treize ans, puis l'ESF catholique de la localité. En 1899, son père est muté à Dortmund (id), mais elle reste à Lippstadt, où elle poursuit ses études à l'EN qui vient d'être attachée à son établissement. En octobre 1902, elle réussit à Münster (id) les examens d'institutrice et d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle entre alors dans la congrégation de la Miséricorde. A partir de Pâques 1904, elle enseigne dans les niveaux moyen et supérieur de l'ESF de Kassel (prov. Hesse-Nassau). Elle remplace Sœur Johanna Franziska Brüll à l'ESF de la Miséricorde à Metz à partir de Pâques 1912, et finit par rester enseignante dans l'établissement. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1912]

**WENTZEL Gabrielle Ernestine, Sœur Félicie (SC).** Sargm SC 1877 (remp) et 1878-1886 (fr). Née à Bitche (O Sarreguemines) en 1851. En septembre 1868, elle obtient à Nancy (dép. Meurthe, plus tard Meurthe-et-Moselle) le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles (examen passé à Metz en août). Elle remplace Sœur Abel Hirtzmann à l'ESF SC de Sarreguemines de mai 1877 jusqu'à la fin

de l'année scolaire. Elle reste dans l'établissement à la rentrée suivante et obtient en janvier 1878 l'autorisation d'y enseigner le français. Pour raison de santé, elle ne peut plus reprendre son enseignement à la rentrée 1886 et se fait remplacer durant toute l'année scolaire. A la rentrée 1887, son poste revient à sa remplaçante. [ADBR 34AL1471]

**WENZEL.** Mtz Stoe/Kahl 1872-1895 (dess). Protestant. Enseignant du lycée de Metz. [*Programm der höheren Töchterschule in Metz, Ostern 1875*]

**WENZEL Agnes Clara.** Colm 1894-1898. Née à Ratibor (prov. Silésie) en 1872, protestante. Son père est muté à Kassel (prov. Hesse-Nassau) alors qu'elle est âgée de cinq ans. L'année suivante, elle entre à l'ESF municipale de la ville : « Très tôt déjà, j'ai pris la résolution de me consacrer au métier d'enseignante. Pour cette raison, je n'ai pas quitté l'établissement après ma confirmation, et suis entrée dans la classe supérieure, qui servait de préparation à l'école normale. J'ai ensuite intégré cette dernière. Après une préparation de deux ans, à laquelle je me suis consacrée avec joie et amour, j'ai obtenu à l'examen de Pâques 1890 le témoignage de mon travail » (cv). Pourvue de son diplôme d'enseignante pour les ESF, elle aimerait bien occuper tout de suite un poste d'enseignante, « dans le transport de la jeunesse » (cv), mais ses parents souhaitent qu'elle reste d'abord une année à la maison. Pendant cette période, elle donne toutefois des cours privés et assiste comme auditrice-libre à certains cours dans son ancienne école, où elle effectue aussi quelques remplacements. Pendant le semestre d'hiver 1890/91, elle prend en charge les travaux manuels (couture) dans une école bourgeoise de Kassel. A Pâques 1891, elle obtient un poste à l'ESF privée de quatre classes d'Osterode (prov. Hanovre), où elle dirige le niveau inférieur, étant l'enseignante la plus jeune. Dans les classes III et II, elle enseigne l'histoire naturelle, l'histoire du monde, l'écriture et les travaux manuels. Elle enseigne la gymnastique pour toutes les classes, bien qu'elle n'ait aucun diplôme dans cette matière. « Je me sentais très bien à Osterode, dans mon emploi d'enseignante

comme dans ma vie privée. La magnifique région du Harz, avec ses beautés multiples, exerçait sur moi un attrait puissant. C'est donc avec le cœur lourd que j'ai dû quitter (contrainte par un décès) mon cher Osterode, après un an d'une activité qui m'avait apporté tant de satisfaction et de joie. Berlin devint alors mon séjour, un séjour que je n'ai jamais apprécié. A côté des tâches ménagères que je devais remplir, je continuais à travailler et à me former. Je dispensais des cours privés, je participais à un cours de conversation française, je fréquentais une école supérieure de filles et je me préparais à passer l'examen d'enseignante de gymnastique » (cv). Elle passe cet examen en mai 1894. A l'automne suivant, elle est engagée à l'ESF subventionnée de Colmar. Elle quitte l'établissement quatre ans plus tard pour préparer à Berlin l'examen d'*Oberlehrerin*. [ADBR 34AL1252, cv rédigé en 1894]

**WERBER Caroline Emilie.** Gbw 1872-1873. Née à Strasbourg en 1849. Elle fréquente l'école normale d'institutrices de Strasbourg, où elle obtient le brevet de capacité du second ordre pour l'enseignement des filles en août 1868. Elle enseigne pendant trois années à l'école primaire d'Ittenheim (O Strasbourg-campagne) avant d'être engagée à l'ESF de Mme Rivé à Guebwiller en mai 1872. [ADBR 34AL1256]

**WERGUET Elisabeth, Sœur Anna Stanislas (SC).** Mtz SC Ta 1913-1918 + Sargm SC 1918. Née à Stiring-Wendel (O Forbach) en 1890, fille de Peter Werguet, employé à la métallurgie, et d'Elisabeth Welter. Elle fréquente l'école primaire de filles de sa commune natale jusqu'à huit ans, puis l'EMF SC de Sarralbe (O Forbach), où elle reçoit en même temps des cours particuliers de son oncle prêtre. A l'automne 1906, elle entre au noviciat SC de Sablon (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer les examens d'institutrice et d'enseignante pour les ESF. Elle réussit le premier en janvier 1911 et le second en septembre de la même année. Elle commence alors son « second noviciat » (cv). A Pâques 1913, elle devient enseignante à l'ESF SC de la rue Taison à Metz, plus tard transformée en EMF. A la rentrée 1918, elle est nommée

dans la sixième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1918, classé par erreur dans un dossier de l'ESF de Rustroff]

**WERK Heinrich.** Mulh Be 1881-1882 (ch). Instituteur communal à Mulhouse. [ADBR 11AL211]

**WERLASSEN Eugénie Elisabeth, Sœur Clara (DPSJB).** StJB 1887. Née à Strasbourg en 1866, fille de Georges Werlassen, marchand de charbon, et de Caroline Küster. En mars 1887, elle réussit à l'EN de Sélestat l'examen d'institutrice. Le mois suivant, elle est nommée à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). [ADBR 34AL1479 et état civil de Strasbourg]

**WERLE Josephine, Sœur Angelina (DPR).** Strbg DPR 1903-1904. Née à Thanvillé (O Sélestat) en 1881, fille du cultivateur Konrad Werle de Thanvillé et de Marie Hazan de Dieffenbach (id). Elle reçoit sa première instruction de l'instituteur Blessig à l'école primaire de sa commune natale. A treize ans, elle reçoit la première communion des mains du curé Schaal. « Pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle fréquente pendant trois ans l'EMF de Sélestat : « Entre-temps, je m'étais résolue à me consacrer à l'enseignement en tant que sœur » (cv). Ses seize ans révolus, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé pour se préparer à l'examen d'institutrice : « A mon plus grand regret, j'ai dû interrompre mes études pendant deux ans pour des raisons de santé » (cv). Après sa guérison, elle reprend ses études et réussit l'examen d'institutrice en juillet 1903. En août 1904, elle ne peut pas enseigner pour cause de maladie. Elle n'enseignera plus dans l'établissement. [ADBR 34AL1356, cv rédigé en 1903]

**WERNEKE Hildegard.** Rstf 1882-1884 (all) et 1885 (id). Née à Paderborn (prov. Westphalie) en 1863, catholique, fille du directeur du lycée de Montabaur (prov. Hesse-Nassau) Paul Werneke. En septembre 1881, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A l'automne 1882, elle succède à Anna Dahm à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement en

mai 1884, puis accepte de revenir en 1885, pour rendre service. Elle quitte définitivement l'ESF de Rustroff à la fin de l'année scolaire 1884/85, pour se rapprocher de ses parents. [ADBR 34AL1453]

**WERNER.** Mulh 1881 (rel). Vicaire catholique. [ADBR 34AL1266]

**WERNER August.** Mulh Do 1889-1901 (math). Né à Pirmasens (roy. Bavière, O Palatinat) en 1849, protestant. Instituteur à Mulhouse depuis 1871, il cesse son enseignement à l'ESF Dollfus lorsqu'il est nommé instituteur principal (directeur) de l'école primaire en 1901. [ADBR 34AL1301]

**WERNER Fanny Adelaïde.** Dorl 1899-1904 et 1911 (remp) + Strbg Kl 1910 (remp: fr). Née à Waldersbach (O Molsheim) en 1879, protestante, fille d'un pasteur : « Notre langue maternelle était celle des habitants du Ban-de-la-Roche, c'est-à-dire le français » (cv 1910). A Waldersbach, « la même paroisse où Oberlin, l'arrière-grand-père de [sa] mère, a œuvré d'une manière si remarquable » (cv 1900), elle reçoit avec ses frères et sœurs l'enseignement donné par une préceptrice. A la fin de l'année 1889, son père est nommé pasteur à Wasselonne (O Molsheim). Fanny Werner y fréquente pendant quatre ans l'ESF dirigée par Emilie Kuntz puis par sa sœur Marie Kuntz. Après sa confirmation, elle passe une année au pensionnat des dames Ménilhon à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871), où elle obtient, à l'été 1896, le diplôme du brevet élémentaire. Elle se rend alors dans l'institution de Mlle Kirchner à Neustadt (roy. Bavière, O Palatinat), où elle reste durant un an pour travailler son allemand. A côté, elle se prépare à passer l'examen d'enseignante de langue pour le français, qu'elle réussit à Spire (id) en 1897. Elle passe l'année suivante chez ses parents à Wasselonne et dans la maison de son grand-père, le pasteur Witz à Cosswiller (O Molsheim), « un petit village situé non loin de Wasselonne » (cv 1910). A Pâques 1899, elle devient enseignante à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim), tout d'abord à l'essai pendant un trimestre. Elle y prolonge finalement son activité jusqu'à l'automne

1904. Elle rentre alors à la maison à Wasselonne, où elle donne quelques heures de cours privés de français. Après la mort de son père en mai 1905, la famille doit quitter le presbytère de Wasselonne. Elle s'installe alors avec sa mère et sa sœur à Kolbsheim (O Strasbourg-campagne). De février 1910 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle effectue un remplacement à l'ESF Klein à Strasbourg. De juin à août 1911, elle en effectue un autre au pensionnat de Dorlisheim, dégradé de son ancien statut d'ESF. [ADBR 34AL1339, cv rédigés en 1900 et 1910]

**WERNER Marianne.** SMaM 1890-1893. Née à Magdebourg (prov. Saxe) en 1867. [ADBR 34AL1262 et 105AL2536]

**WERNERT Ernst.** Hgn 1896-1918 (rel). Nommé curé de la paroisse Saint-Nicolas à Haguenau début 1896, il enseigne à l'ESF de la ville à partir du mois de mars de cette même année, reprenant les cours de Mary Lebierre. [ADBR 34AL1329, 34AL1330 et 34AL1331]

**WERNICKE Auguste ou Augusta.** Mulh 1895 (remp), 1896-1897 (id) et 1898-1900 (aide). Née à Mulhouse en 1877, protestante. Après deux remplacements à l'ESF municipale de Mulhouse, elle est engagée dans cet établissement comme aide-enseignante titulaire en 1898. Elle quitte son poste deux ans plus tard pour se marier. [ADBR 34AL1271 et 34AL1272]

**WERNICKE Marie.** Br 1874<. Engagée en mars 1874, elle est pourvue d'un diplôme allemand. [ADBR 34AL1315]

**WERTH Berta.** Morh <1904 (dess tm) + Strbg 1904-1919. Née à Ulm (roy. Wurtemberg) en 1880, catholique, fille d'un gendarme émigré à Bischheim. Elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat en mars 1900, puis intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en 1902. Enseignante à l'EM de la *Gehobene Schule* de Morhange (O Forbach), elle donne aussi quelques cours dans la « classe d'école supérieure de filles » de l'établissement. En

1904, elle rejoint l'ESF municipale de Strasbourg, tout d'abord comme aide-enseignante, puis comme remplaçante d'Erna Busse. A la rentrée 1911, elle succède à Therese Vetter comme enseignante de la classe des plus petites. Elle est révoquée le 19 mars 1919. [ADBR 34AL1488 et 1045W8, AMS 2MW593, et *Jahresbericht* Strasbourg 1905, p. 12, et 1912, p. 11]

**WERTZ Maria, Sœur Maria Clara (DPR).** Colm DPR 1882-1918. Née à Bernardswiller (O Erstein) en 1863. [ADBR 34AL1290]

**WESCH Elise.** Bschw E 1886-1887 + Mtz Kahl 1887-1894. Née à Edenkoben (roy. Bavière, O Palatinat) en 1866, protestante. En septembre 1881, elle entre comme pensionnaire à l'ESF du BP à Strasbourg. En juillet 1886, après avoir intégré l'ENS attachée à l'établissement, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle devient enseignante à l'ESF Eyrioux à Bischwiller (O Haguenau), où elle succède à Mlle Truschel. Elle y reste un an. A la rentrée 1887, elle est engagée à l'ESF Kahlenberg à Metz. [ADBR 11AL217 et 34AL1322]

**WESCHER Amalia, Sœur Elisabetha (NDM).** Molsh <1873<. Elle ne possède ni brevet, ni lettre d'obédience. [ADBR 34AL1340]

**WESTENHOEFFER Johann.** Thn 1872-1876 (fr s.nat). Né à Wissembourg en 1847, catholique, marié, père de huit enfants (1891). Après avoir fait ses « études classiques » au collège de Wissembourg (cv), il est nommé maître d'études au collège de Haguenau en 1867. En mars 1868, il devient deuxième économe à l'école Albert le Grand d'Arcueil (départ. Seine). Il abandonne cependant son poste dès novembre de la même année, en raison de la maladie de sa mère. Lors de son départ pour Arcueil, celle-ci avait rejoint sa ville d'origine, Landau (roy. Bavière, O Palatinat). Johann Westenhoeffer se rend donc début 1869 dans le Palatinat bavarois, où il fonde une école privée à Grünstadt. En octobre 1869, il réussit à Munich (roy. Bavière) un examen

lui permettant d'enseigner le français dans les classes supérieures d'un lycée : il se place troisième sur neuf candidats. En janvier 1870, il est nommé professeur de français dans la première classe de l'école professionnelle et commerciale d'Ansbach (roy. Bavière, O Moyenne-Franconie). Il enseigne alors également le français au lycée de la ville et au Theresieninstitut. En juillet 1872, il abandonne Ansbach pour Thann, où il est nommé enseignant ordinaire au collège de la ville. Pour justifier sa demande de poste en Alsace, il avait écrit désirer « rentrer dans sa *Heimat*, maintenant que l'Alsace a été réunie, avec l'aide de Dieu, à ses frères allemands, après tant d'années de séparation » (ADBR 105AL1481, Johann Westenhoeffler à la présidence supérieure, 27.05.1872). En décembre 1878, il quitte Thann pour devenir inspecteur en chef de la *deutsche Lebensversicherung* à Lübeck (vlh. Lübeck). Il retourne enseigner au collège de Thann en avril 1880. En septembre 1883, il est nommé au lycée de Wissembourg, où il devient plus tard *Oberlehrer*. Il décède en août 1904. En 1882, il avait fait publier une nouvelle à tonalité pro-allemande, *Hie Elsass, hie Vaterland. Eine wahre Geschichte dem Volke erzählt*, parue précédemment dans le journal *Das Elsass* sous forme de feuilleton. Plus tard, il publie des poèmes patriotiques réunis sous le titre *Frühlingsgrüsse aus dem Elsass*. [ADBR 34AL1282 et 105AL1481, dossier personnel, cv rédigé en 1873]

**WESTPHAL Karl Ernst.** Bschh 1886< (remp: hist). Né à Weinbourg (O Saverne) en 1866, fils de l'instituteur principal (directeur) Christian Westphal. Etudiant en théologie protestante à Strasbourg, il est employé de manière provisoire à l'ESF de Bischheim, en attendant que le nouveau vicaire, Aeel, veuille bien reprendre l'enseignement jusqu'à assuré par son prédécesseur, le vicaire Seifert. [ADBR 34AL1415 et Bopp, p. 585]

**WESTPHAL Lydia\*.** Strbg Kl 1904-1906 + Sltt 1906-1919. Née à Hoerd (O Strasbourg-campagne) en 1880, protestante, fille d'un instituteur. Jusqu'à l'âge de treize ans, elle fréquente l'école primaire de sa commune natale. En septembre 1893, elle

entre dans la quatrième classe de l'ESF municipale de Strasbourg. A l'automne 1897, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit en juillet 1900 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe l'année suivante à l'étranger pour y perfectionner son français. A son retour, elle ne donne que quelques cours privés, car la maladie de son père l'empêche de prendre un poste fixe dans un établissement. En janvier 1904 (suite au décès du père ?), elle est engagée comme remplaçante à l'ESF Klein à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle devient enseignante ordinaire dans l'établissement et est affectée à la filiale de Strasbourg-Neudorf. Il apparaît en novembre 1905 qu'elle donne en même temps des cours à l'école commerciale du *Vaterländischer Frauenverein*. En septembre 1906, suite à la fermeture de la filiale du Neudorf, elle est engagée à l'ESF de Sélestat. En tant que doyenne des enseignantes de l'établissement, elle exerce la direction intérimaire au printemps 1907, puis en novembre 1918, suite au départ du directeur Brzoska dans le contexte du retour de l'Alsace à la France. Suspectée de sympathies allemandes, elle perd ses fonctions de directrice à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1919. En mars 1919, elle est révoquée. [ADBR 34AL1336, 34AL1385, cv rédigé en 1904, et AMSé Fach 82 n°10 Personalía]

**WETTER August Wilhelm.** Altk 1905 (rel). Né à Bâle (Suisse, canton Bâle-ville) en 1865. Pasteur réformé d'Altkirch de 1905 à 1918. [ADBR 34AL1285 et Bopp, p. 585]

**WETZEL.** Gbw DPR <1872-1875 (rel). Curé. Il donne des cours de religion en langue française au pensionnat (ESF) des Sœurs de la DPR à Guebwiller. [ADHR 8AL1/11362]

**WETZEL Maria.** Thionv StCh 1899. Née à Zoufftgen (O Thionville-est) en 1880, fille de l'instituteur G. Wetzel et d'E. Mouty. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans, puis l'ESF SC de Rustroff (id), pour se préparer à l'examen d'entrée à l'EN de Beauregard (id), qu'elle intègre en 1895, où elle reste trois ans. Elle effectue sa dernière année de préparation à

l'EN de Sélestat, où elle réussit l'examen d'institutrice en février 1899. Elle est bientôt engagée à l'ESF-pensionnat Saint-Charles de Thionville. [ADBR 11AL214, cv rédigé en 1899]

**WEY Margareta, Sœur Marie Fortunée (DPR).** Mulh DPR 1903-1905 (tm) + Strbg DPR 1905-1918 (id). Née à Cernay (O Thann) en 1884, fille de Joseph Wey et de Katarina Wittner. Son père décède alors qu'elle a cinq ans. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle fréquente l'école primaire de Cernay, dirigée par les Sœurs de la DPR. Elle obtient alors le diplôme de fin de scolarité et quitte l'école. Après sa première communion, elle aide sa mère dans les travaux domestiques pendant environ deux ans. Pendant une année, elle est aide-enseignante à l'école maternelle de Cernay. A l'âge de seize ans, après s'être préparée pendant un an à l'ENP d'Issenheim (O Guebwiller), elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice pendant deux années. Après cette période, des problèmes de santé l'obligent à se tourner vers un autre objectif, l'examen d'enseignante de travaux manuels, auquel elle se prépare dès lors et qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1903. Tout d'abord affectée pendant deux ans à l'ESF de la DPR à Mulhouse, elle rejoint en septembre 1905 l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1311, cv rédigé en 1904, et 34AL1356, cv rédigé en 1905]

**WEYAND Marie Wilhelmine Gertrude, Sœur Saint-Paulin puis Pauline (SC)\*.** Mtz SC Ge 1860-1908. Née à Bitburg (prov. Rhénanie) en 1837. Elle réussit l'examen d'institutrice allemand en octobre 1872. A l'été 1874, suite au décès de Sœur Sainte-Euphrosine, elle devient directrice de l'ESF SC rue Saint-Gengoulf, où elle est active depuis 1860. A partir de 1888, elle ne signe plus Sœur Saint-Paulin mais Sœur Pauline. Elle quitte ses fonctions à la fin de l'année scolaire 1907/08. [ADBR 34AL1428 et 34AL1429]

**WEYER ou WEIHER Anna.** Mtz SC Ge 1879-1880. Originaire de Mayence (gd. Hesse), née en 1861. Elle réussit l'examen

d'institutrice en septembre 1879 à l'EN de Bensheim (id). Le mois suivant, elle est engagée pour enseigner l'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1879/80. [ADBR 34AL1428]

**WICHMANN, Prof. Dr.** Mtz 1896-1900 (hist). *Oberlehrer* au lycée de Metz, il enseigne l'histoire à l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz à partir d'avril 1896, tout d'abord gratuitement, puis 4 Mark de l'heure à partir de l'automne suivant. Il cesse cette activité en novembre 1900. [ADBR 34AL1436 et 34AL1437]

**WICKY Maria.** StL 1898-1900. Née à Wittenheim (O Mulhouse) en 1878, catholique, fille du serrurier Hubert Wicky et de Pauline Holzer, reconnue en 1881 lors du mariage des parents. Alors qu'elle a cinq ans, la famille déménage à Mulhouse, où elle fréquente l'école primaire après ses six ans révolus : « Parce que j'éprouvais une inclination pour le métier d'enseignante, je suis entrée à quatorze ans à l'école [municipale] supérieure de filles de Mulhouse et, plus tard, à l'école normale [attachée à cet établissement] » (cv). En juin 1897, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En mars 1898, elle occupe un poste comme enseignante de français au pensionnat de Madame von Schaumberg, à Dresde (roy. Saxe). Cependant, début octobre 1898, elle quittera la ville pour se mettre à disposition de la directrice de l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse). [ADBR 34AL1288, cv rédigé en 1898, et état civil de Wittenheim]

**WIDEMANN Elfriede.** SMaM 1905 (remp) + Rib 1905 (id) + Altk 1912-1915 + Strbg Schm 1916-1917<. Née à Strasbourg en 1885, protestante, fille du commerçant Julius Otto Widemann et de Josefina Dickas. Son père décède dès 1895 et sa mère en 1903. De six à seize ans, elle fréquente l'ESF municipale de Strasbourg, puis intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit en juin 1904 son examen d'enseignante pour les ESF. Elle effectue ensuite de courts remplacements dans les ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé) et de

Ribeauvillé. En 1905/06, elle enseigne à l'ESF privée de Merschacht (prov. Hanovre) près de Hambourg (vlh. Hambourg). Pour des raisons de santé, elle interrompt ensuite son activité. En 1910/11, elle est préceptrice dans la maison du Dr. Breimer à Beerselden dans l'Odenwald. En 1911/12, elle exerce les mêmes fonctions dans la maison du Dr. Mertens à Fribourg-en-Brigau (gd. Bade). A Pâques 1912, elle obtient un poste à l'ESF d'Altkirch. La fermeture de cet établissement en décembre 1915 – suite à l'évacuation de la ville pour des raisons militaires – la laisse sans activité. [ADBR 105AL2588, cv rédigé en 1916]

**WIDMANN Elisabeth.** Strbg BP 1889-1890 (aide) + Strbg Schm 1891-1892. Née à Liestal (Suisse, canton Bâle-campagne) en 1871, protestante. Après la mort de ses parents en 1874, elle gagne la maison du pasteur Heinrich Förster à Auenheim (gd. Bade), où elle fréquente l'école primaire jusqu'à l'âge de treize ans. En avril 1884, elle entre l'ESF du BP à Strasbourg. Après en avoir fréquenté les deux classes supérieures, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1889, elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Elle enseigne alors pendant une année à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1369 et 34AL1391, cv rédigé en 1891]

**WIEN Agathe.** Sarbg DC 1890-1893. Née à Münster (prov. Westphalie) en 1871, fille de Johanna Wien. A six ans, elle entre au pensionnat des Sœurs de Saint-François à Oldenzaal (Pays-Bas, Overijssel), où elle reste jusqu'à l'âge de quinze ans. Après s'être décidée à devenir enseignante, elle intègre à l'automne 1886 l'EN de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). Elle s'y prépare pendant trois ans à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en septembre 1889. Elle reste ensuite quelques mois dans sa famille. En avril 1890, elle succède à Bertha Wülfing à l'ESF de la DC de Sarrebourg. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1890]

**WIENECKE Anna Elise Amalie.** Br 1888-1889. Née à Hildesheim (prov. Hanovre) en 1867, protestante, fille du Dr. August

Wienecke (→). En juillet 1884, la commission d'examen de Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871) la déclare apte à obtenir le brevet supérieur pour l'enseignement primaire, qui lui est délivré à Besançon (dép. Doubs) le mois suivant. La directrice de l'ESF de Barr souhaite l'engager en octobre 1886, mais les autorités refusent de donner leur autorisation, car Amalie Wienecke n'a pas de diplôme allemand. Sa qualité de fille du Dr. Wienecke n'a pas été prise en compte pour permettre une exception. Elle reprend ses études, réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en décembre 1887 et est engagée le mois suivant à l'ESF de Barr, où elle reste pendant deux ans. Elle quitte l'établissement en janvier 1890, pour cause de maladie. [ADBR 34AL1315]

**WIENECKE August, Dr.\*.** Hgn 1874-1875. Né à Alfeld (roy. Hanovre) en 1831, protestant, père d'Amalie Wienecke (→). Il entre l'EN d'Alfeld à Pâques 1848 et quitte l'établissement à la Saint-Michel 1855 avec son diplôme d'instituteur. Il est ensuite actif pendant deux ans et demi – jusqu'en février 1858 – dans une école privée de garçons et de filles à Teterow (gd. Mecklembourg-Schwerin). De Pâques 1858 à Pâques 1861, il enseigne à l'ESF municipale de Hildesheim (roy. Hanovre). Il se rend ensuite en Angleterre, où il enseigne tout d'abord pendant deux ans le français, l'allemand et la musique à la Palace School d'Enfield (Londres), puis pendant six mois – jusqu'en décembre 1863 – le français, l'allemand, la musique et le dessin à la Grammar School d'Aldeburgh (Angleterre, Suffolk). Rentré en Allemagne, il est engagé à Pâques 1864 à l'ESF municipale de Neustadt (roy. Hanovre), où il enseigne dans la troisième classe. Il quitte l'établissement dès la Saint-Michel de la même année, afin de s'inscrire comme étudiant à l'Université de Göttingen (id), où il étudie essentiellement les langues modernes. A la Saint-Michel 1865, il devient membre ordinaire du séminaire de pédagogie, dirigé par le Prof. Dr. Hermann Sauppe. En août 1866, il réussit à l'Université de Göttingen l'examen d'enseignant de lycée (*pro docendi*) en anglais et en français dans toutes les classes et en religion dans les classes moyennes et inférieures. Il retourne

alors (avec le grade de docteur en philosophie) à Hildesheim, où il enseigne pendant un an dans une école commerciale dirigée par la Kromer-Gilde, qu'il quitte en septembre 1867. De Pâques 1868 à Pâques 1872, il enseigne à la *Realschule* de premier ordre (c'est-à-dire futur *Realgymnasium*) de Goslar (prov. Hanovre). En juillet 1872, il est choisi pour occuper le poste de premier enseignant de l'ESF municipale de Barmen (prov. Rhénanie), ce qui lui donne le titre d'*Oberlehrer*. Début 1874, il est appelé pour diriger l'ESF qui doit ouvrir à Haguenau pour Pâques 1874. Il quitte l'établissement en septembre 1875 pour devenir enseignant (nomination en juin 1875) au *Realprogymnasium* de Bischwiller (O Haguenau). On le retrouve dans les années 1880 à la *Realschule* de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1326 et 34AL1328]◊

**WIEPRECHT Elisabeth Gertrud Anna.** Br 1902-1906 (matern). Née à Berlin en 1879, protestante, fille de Paul Wieprecht, *Kammermusiker* royal et professeur de hautbois à la *Hochschule* de Berlin (†1894). Elle passe son enfance dans la maison familiale et fréquente, de Pâques 1886 à Noël 1894, l'ESF du Dr. Paetz jusqu'à la première classe. Après sa confirmation en 1895, elle gagne en 1896 le presbytère de Roitzsch, près de Halle (prov. Saxe), pour y apprendre les travaux domestiques. Après un séjour d'un semestre, elle quitte l'endroit pour se rendre chez sa grand-mère, dont elle s'occupe de 1896 à 1898. A Pâques 1900, elle entre au *Pestalozzi-Fröbel-Haus*, qu'elle fréquente encore au début de l'année 1902. Engagée pour diriger la classe de maternelle de l'ESF de Barr (O Sélestat), elle doit passer l'examen de directrice pour les écoles maternelles en Alsace-Lorraine, qu'elle réussit en mai 1905 à Strasbourg. Elle quitte l'établissement avec la disparition de la classe de maternelle en 1906. [ADBR 34AL1316, cv rédigé en 1902]

**WIES Barbara.** Sarbg DC 1890-1893. Née à Wallerfangen (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1870, catholique, fille de Conrad Wies et de Johanna Klein. Elle fréquente l'école primaire de Wallerfangen de six à dix ans, puis l'ESF de cette même

ville jusqu'à quinze ans. Elle reste ensuite dans la maison parentale pendant trois années, entrecoupées pour un séjour de plusieurs mois en France, ce qui lui permet de perfectionner son français. Elle décide alors de devenir enseignante et intègre à Pâques 1887 l'EN des franciscaines de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). Après trois ans de préparation, elle passe l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenze (prov. Rhénanie). A la rentrée 1890, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1890]

**WIESNER.** Mtz 1911-1912 (remp). Pasteur de division, il remplace le pasteur Hobohm de la rentrée 1911 jusqu'à Pâques 1912. [ADBR 34AL1439]

**WIESSER Elisabeth, Sœur Marie Stanislas (AP).** Blmgly <1873< (tm). Née en 1835. [ADBR 34AL1286]

**WIETH.** Colm 1896< (all). *Oberlehrer* du lycée de Colmar. Il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF. [ADBR 34AL1252]

**WILBRET, Sœur Luziana (DC).** Sarbg DC 1917 (remp) + Strbg DC 1917-1918. Née à Vallerange (O Forbach) en 1880, fille de Nikolaus Wilbret. En mars 1900, elle réussit l'examen d'institutrice à Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg). Elle devient alors institutrice de la deuxième classe de filles de l'école primaire de Château-Salins. Deux ans et demi plus tard, elle est nommée enseignante au noviciat des Sœurs de la DC à Château-Salins. Pour des raisons de santé, elle ne se présente à l'examen d'enseignante pour les ESF qu'à l'automne 1908, à Metz. Elle le passe avec succès. A Pâques 1912, elle est affectée à la première et à la deuxième classes de l'EMF de la DC qui ouvre alors ses portes à Château-Salins. A cause des événements de la guerre, elle est mutée en décembre 1916 à Sarrebourg, où elle remplace Sœur Bernarda Rothenhöfer à la *gehobene Mädchenschule* de la congrégation à partir de janvier 1917. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, pour enseigner à partir de la rentrée suivante à l'ESF de la DC à Strasbourg.

[ADBR 105AL2572, cv rédigé en 1917, et 105AL2626, cv rédigé en 1917]

**WILD E., née BITTLER.** Strbg Schw/KI 1885-1912< (ch). A partir de la rentrée 1885, elle donne des cours à l'ESF Schwartz à Strasbourg. [ADBR 34AL1383]

**WILD Eugen.** Mulh R/C/Z 1885-1896 (s.nat). Né à Saint-Gall (Suisse, canton Saint-Gall) en 1859. Il fréquente tout d'abord une école privée (1865-1867), puis l'école primaire communale (1867-1871) et enfin « l'école cantonale » de Saint-Gall, à savoir la section gymnasiale de 1871 à 1873, puis la section technique de 1873 à 1877. Sa réussite à l'examen de sortie lui donne la possibilité d'entrer dans le premier cours de la section de chimie de l'école polytechnique de Zurich (Suisse, canton Zurich). Mais c'est à l'école polytechnique de Stuttgart (roy. Wurtemberg) qu'il effectue ses deux premières années d'études supérieures. A l'automne 1879, il intègre l'école polytechnique de Zurich comme « auditeur » (cv). Durant le semestre d'été 1881, il y est également aide-assistant au laboratoire d'analyses. De l'automne 1881 à l'automne 1884, il est deuxième assistant à l'école de chimie de Mulhouse. De l'automne 1884 au printemps 1885, il remplace le professeur de teinture et chimie organique au *Technikum* cantonal de Winterthour (Suisse, canton Zurich). Du printemps à l'automne 1885, il travaille dans le laboratoire privé du directeur de l'école de chimie de Mulhouse. A partir de la rentrée 1885, il est premier assistant, professeur de chimie analytique et de physique à l'école de chimie de Mulhouse. Il est engagé en même temps à l'ESF Russ pour l'enseignement de la chimie. [ADBR 11AL207, cv rédigé en 1885]

**WILDERMANN, Dr.** Thionv sub <1874-1880< (all ch s.nat). Enseignant à la *Realschule* de Thionville, il donne des cours à l'ESF de Margareta Müller. [ADBR 34AL1484]

**WILDERMANN, Dr.** Sargm 1889 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Sarreguemines. [ADBR 34AL1468]

**WILDERMANN Anna.** Courc 1910-1914 (ch). Née à Heilbronn (roy. Wurtemberg) en 1876, fille du propriétaire d'hôtel J. Chr. Wildermann et de Luise Henberger. A sept ans, elle entre à l'EMF de Heilbronn. A partir de neuf ans, elle reçoit des cours privés de piano. Plus tard, elle fréquente pendant quatre ans le conservatoire de Heilbronn, sous la direction du directeur de musique Rasenberger. Le conservatoire passe ensuite sous la direction du directeur de musique Henzmann, qui en fait une école de musique. Anna Wildermann reste dans la nouvelle institution jusqu'à sa disparition, soit pendant deux années, dont une consacrée à l'apprentissage du chant en soliste. En 1898, son père décède ; sa mère vend l'hôtel et devient rentière. De 1898 à 1907, elle vit avec cette dernière et s'occupe durant cette période essentiellement de musique. En avril 1907, elle est engagée comme professeur de piano et de musique à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). En juillet 1910, elle reprend les cours de chant de Mlle Harr. [ADBR 105AL2644 et 105AL2648, cv rédigé en 1912]

**WILDI.** Mulh Do 1881< (gym math). Instituteur. [ADBR 34AL1301]

**WILDI Rudolf.** Mulh R 1881< (s.nat). Titulaire d'un brevet d'enseignant du canton de Berne. Il donne des cours d'histoire naturelle à l'ESF Russ à Mulhouse à partir de la rentrée 1881. [ADBR 11AL207]

**WILHELM.** Colm 1904-1907 (math s.nat). *Oberlehrer* du lycée de Colmar. Il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF. En 1907, il devient directeur de l'EN d'Obernai (O Erstein). [ADBR 34AL1253 et AMC 30 5A4/4]

**WILHELM.** Strbg ND 1905-1910 (all géo hist). *Oberlehrer*. A la rentrée 1905, il reprend l'enseignement de l'*Oberlehrer* Höber à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 34AL1360 et 105AL2576]

**WILHELM Helene, Sœur Thomas von Aquin (PPe).** Morh PPe 1913-1914 + Dz 1914-1918. Née à Forbach en 1894, fille du maître-lithographe Karl Wilhelm. Elle fréquente l'école primaire de Forbach de six

à huit ans, puis l'ESF de la PPe de cette même ville jusqu'en avril 1910, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne). Elle s'y prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en juillet 1913. A la rentrée suivante, elle est nommée à l'ESF de la PPe à Morhange. En avril 1914, elle succède à Sœur Luise Theresia Müller à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2608, cv rédigé en 1914]

**WILHELM Lucia, Sœur Marie Regina (Mis).** Mtz Mis 1899-1903 (matern). Née à Dieuze (O Château-Salins) en 1877, fille de Joseph Wilhelm, ouvrier des salines, et de Katharina Kenel. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Creutzwald (O Boulay). Comme ses parents décèdent alors qu'elle est enfant, elle est confiée à des parents adoptifs. A l'âge de seize ans, elle se rend à Metz chez les Sœurs de la Miséricorde à Saint-Nicolas. En novembre 1896, elle entre au couvent des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde. A partir de décembre 1897, elle est auditrice-libre à l'école maternelle de l'ESF de la Miséricorde, afin de se préparer à l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit en mai 1899. A la rentrée suivante, elle est nommée directrice de l'école maternelle de l'ESF de la Miséricorde. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1899]

**WILHELM Ludwig, Dr.** Strbg Mury 1902-1918 (hist). Né à Leutenheim (O Haguenau) en 1876, catholique, fils d'un propriétaire de tuilerie. Il réussit son baccalauréat en juillet 1896 au lycée épiscopal de Strasbourg. De l'automne 1896 à l'été 1901, il étudie la philologie classique et l'histoire à l'Université de Strasbourg. En mars 1901, il est reçu docteur à la Faculté de Philologie. En juillet 1901, il réussit l'examen d'enseignant pour les écoles secondaires en religion catholique, philosophie et pédagogie, ainsi qu'en latin et grec pour le premier niveau et histoire pour le deuxième niveau. En décembre 1901, il passe un examen complémentaire qui l'habilite à enseigner également l'allemand dans le deuxième niveau. Assistant à la Bibliothèque universitaire de Strasbourg, il remplace

l'*Oberlehrer* Höber à l'ESF Mury de février 1902 jusqu'à la fin de l'année scolaire, puis lui succède à la rentrée suivante. [ADBR 34AL1356, 34AL1375/2 et 34AL1376]

**WILHELM Sylvestre.** Strbg Kg 1889-1895 (rel) + Strbg 1894-1904 (id) + Strbg L 1896-1899 (id). Né à Oderen (O Thann) en 1850. Curé de division (aumônier militaire) à Strasbourg à partir de 1883, « très vite [...] promu par Mgr Raess aumônier militaire en chef du XV<sup>e</sup> Corps d'Armée stationné à Strasbourg, ainsi que de l'ensemble des hôpitaux militaires » (UBERFILL). En décembre 1889, Julie Koebig lui confie l'enseignement de la religion catholique dans son ESF, activité qu'il doit abandonner au début de l'année civile 1894, lorsqu'il reprend les cours du curé Schwiertz à l'ESF municipale. Tout en continuant d'enseigner dans cet établissement, il reprend ses cours à l'ESF Koebig à la rentrée 1894, puis quitte définitivement cette dernière en octobre 1895. Il cesse son enseignement à l'ESF municipale à l'été 1904, pour cause de surcharge de travail. Entre-temps, il a également donné des cours à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1406, 34AL1408 et *Jahresbericht* Strasbourg 1894, p. 26, et 1904, p. 18, et UBERFILL François, « Wilhelm Sylvestre », *NDBA*, 40, p. 4241-4242 (photo)]

**WILHELMY Emma, Sœur Maria Theresia (SC).** Sargm SC 1888-1891. Originaire de Berlin. En novembre 1884, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). En octobre 1887, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En février 1888, elle succède à Sœur Marie Bernardine Bermel à la tête de la deuxième classe de l'ESF SC de Sarreguemines. [ADBR 34AL1472]

**WILKE Marie Elisabeth.** Strbg BP 1905-1906. Née à Strasbourg en 1882, protestante, fille du secrétaire des chemins de fer Otto Wilke et de Christine Regina Caroline Stoppel. Elle vit à Strasbourg dans la maison parentale jusqu'en 1901. De l'automne 1888 à l'automne 1898, elle fréquente l'ESF du BP de la dixième à la première classe. A l'automne 1898, elle intègre l'ENS attachée à

l'établissement, où elle réussit en juillet 1901 son examen d'enseignante pour les ESF. De septembre 1901 à octobre 1904, elle est enseignante et gouvernante au Trüpers Erziehungsheim für veranlagte Kinder auf der Sophienhöhe près d'Iéna (gd. Saxe-Weimar-Eisenach). D'octobre 1904 à avril 1905, elle séjourne, à nouveau, dans la maison parentale, s'occupant de l'instruction de ses neveux, donnant des cours privés et poursuivant ses « études professionnelles » (cv). En avril 1905, elle est engagée à l'ESF du BP. [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1905]

**WILKE Otto.** Mulh 1905-1906. Enseignant de l'ESF, auparavant au lycée de Sarrebourg. Il décède en 1906. [ADBR 34AL1273 et 34AL1274]

**WILL Lydia.** Strbg Mury 1916-1918. Née à Strasbourg-Neudorf en 1896, protestante, fille de Heinrich Will, directeur d'orphelinat. Elle reçoit sa première instruction dans la maison parentale. Elle fréquente ensuite l'ESF Schmutz, de Pâques 1903 à l'automne 1907, puis, comme elle a l'intention de devenir enseignante, l'ESF du BP jusqu'à la dernière classe : « A cette époque, l'école normale attachée à cette école a fermé ses portes, de telle sorte qu'avec celles de mes camarades de classe qui voulaient comme moi se préparer au métier d'enseignante, nous dûmes passer l'examen d'entrée de l'école normale supérieure municipale » (cv). Après trois années de fréquentation de cet établissement, elle réussit la première partie de l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1915 et la seconde partie en juillet 1916. A la rentrée suivante, elle succède à Lina Bertsch à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 105AL2581, cv rédigé en 1916]

**WILL Robert, Dr.** Strbg 1918-1919 (rel). Né à Asswiller (O Saverne) en 1869. Pasteur de l'église Saint-Guillaume à Strasbourg de 1899 et 1922. Il abandonne son enseignement à l'ESF municipale de Strasbourg en août 1919, après qu'il a été nommé maître de conférences à la Faculté de Théologie. [AMS 2MW594 et WEIRICH Robert, « Will Robert », *NDBA*, 40, p. 4244 (photo)]

**WILLDORF Mathilde.** Rib 1901-1902 + Colm 1902-1904 (aide). Née à Baden-Baden (gd. Bade) en 1881, protestante. Elle n'a jamais connu ses parents. A six ans, elle entre à l'orphelinat Stultz à Lichtenthal (id). A huit ans, elle est adoptée par Mlle B. Steib, rentière à Wihr-en-Plaine (O Colmar). Mathilde Willdorf fréquente tout d'abord l'école primaire du village. Suite au déménagement de sa mère adoptive à Colmar, elle entre à onze ans dans la quatrième classe de l'ESF de la ville. A l'automne 1898, elle quitte la première classe pour intégrer l'ENS attachée à l'établissement. Entre-temps, elle a été confirmée par le pasteur Hoffet, après deux années de préparation. En 1901, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF et trouve un poste à l'automne comme enseignante à l'ESF subventionnée de Ribeauvillé. [ADBR 34AL1253, 34AL1279, cv rédigé en 1901, et AMC 30 5A4/4]

**WILLEN.** Br <1873 (math). Instituteur principal (directeur) de l'école primaire protestante de Barr (O Sélestat). [ADBR 34AL1315]

**WILLER, Sœur Paulina (DPR).** Strbg DPR 1881-1883. Avant son arrivée à Strasbourg, elle a enseigné huit ans à Kertzfeld (O Erstein), puis a passé son diplôme d'institutrice. Elle s'occupe des classes élémentaires. En octobre 1883, elle est mutée à l'école primaire de Strasbourg-Neuhof. [ADBR 34AL1353]

**WILLER Elisa, Sœur Matthieu (DPR).** Rib DPR 1896<. Née à Erstein en 1876, fille de Martin Willer et de Bernardine Berger. Elle fréquente l'école primaire jusqu'en 1890, puis demeure dans la maison parentale jusqu'à son entrée à l'EN du couvent de Ribeauvillé en octobre 1893. Elle s'y prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en juillet 1896. [ADBR 34AL1306, cv rédigé en 1896]

**WILLISON Herbert R.** Mulh 1904-1905 (ang). Né à Richmond (Angleterre, Surrey) en 1878, protestant. A partir de 1886, il fréquente l'école privée de Hurstpierpoint (Angleterre, Sussex). De 1891 à 1896, il

fréquente la Saint Saviour's Choir School d'Eastbourne (id), où il est actif comme « enseignant junior » pendant le dernier semestre (cv). Durant cette période, il réussit les examens du College of Preceptors ainsi que l'« Oxford + Cambridge Local » (cv). En octobre et novembre 1896, il étudie de manière privée à Oxford (Angleterre, Oxfordshire). En 1898, il se rend en Allemagne comme professeur d'anglais à la Berlitz School of Languages, d'abord à Mannheim (gd. Bade), puis à Karlsruhe (id), Heidelberg (id), Fribourg-en-Brisgau (id) et Strasbourg. Il devient ensuite pendant quelque temps directeur de l'établissement de Karlsruhe, puis de celui de Mannheim. En 1903, il quitte la Berlitz School et enseigne dès lors comme professeur privé à Mulhouse. En 1904, il prend en charge les cours d'anglais organisés à l'ESF de la ville par le *Zweigverein für das höhere Mädchenschulwesen*. Il quitte Mulhouse l'année suivante. [ADBR 34AL1273, cv rédigé en 1904]

**WILM Margarethe Minna Hedwig Marie.** Strbg Kg 1887-1889. Née à Grabow-sur-l'Oder (prov. Poméranie) en 1868, protestante, fille du pharmacien Karl Julius Gottlieb Wilm et de Minna Agnes Elisabeth Dräger. En septembre 1883, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF du BP à Strasbourg, où elle réussit en juillet 1886 l'examen d'enseignante pour les ESF. D'octobre 1886 à août 1887, elle est institutrice au pensionnat Godchaux à Bruxelles. En octobre 1887, elle est engagée aux *Privatkurse* que fonde alors Julie Koebig à Strasbourg, et qui deviennent l'ESF Koebig à la rentrée 1888. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1888/89. [ADBR 34AL1408]

**WILTBERGER.** Strbg Mury 1899-1915 (ch). Enseignant à la *Realschule* Saint-Jean de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF Mury de la rentrée 1899 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1914/15. [ADBR 34AL1375/2]

**WILTBERGER August.** Colm 1875-1876 (ch) + Sargm SC 1877-1880 (id). Né à Sobernheim, près de Coblenche (prov. Rhénanie), en 1850, catholique, fils d'un

instituteur et organiste, frère de Heinrich Wiltberger (→). Son père lui enseigne le piano et l'orgue. De 1868 à 1871, il fréquente l'EN de Boppard (prov. Rhénanie). En 1873, il est nommé professeur de musique à l'ENP de Colmar. En 1876, il devient instituteur au lycée de Sarreguemines. A partir d'avril 1877, il donne des cours à l'ESF SC du lieu pendant trois ans. En 1888, il devient professeur de musique à l'EN de Brühl (id), un poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite. Il décède à Lessenich, près de Bonn (id), en décembre 1928. [ADBR 34AL1250, 34AL1471 et KOEHLHOEFFER Charles-Léon, « Wiltberger August », *NDBA*, 48, p. 5027-5028]

**WILTBERGER C.** Strbg Kg 1890-1897 (ch rel). Catholique. Instituteur au lycée de Strasbourg puis à la *Realschule* Saint-Jean, il donne des cours de chant choral à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1890, ainsi que de religion à partir de la rentrée 1895. [ADBR 34AL1408 et 34AL1409]

**WILTBERGER Heinrich Ludwig Ferdinand.** Colm 1872-1875 (ch) et 1888-1900 (id). Né à Sobernheim, près de Coblenche (prov. Rhénanie), en 1841, catholique, fils d'un instituteur et organiste, mari de Theresia Jakobs, père de plusieurs enfants, dont l'homme politique Henri Wiltberger (→ *NDBA*) ; frère d'Auguste Wiltberger (→). Son père lui enseigne le piano et l'orgue, tandis qu'un ami de la famille l'initie au violon. A dix-huit ans, il entre l'EN de Brühl (prov. Rhénanie), où il réussit son examen d'instituteur en septembre 1861. En novembre de la même année, il est nommé à l'école primaire de Bruttig-sur-la-Moselle (id). En juillet 1865, il rejoint l'école paroissiale de Notre-Dame à Coblenche. En juillet 1872, il gagne l'Alsace pour enseigner comme professeur de musique à l'EN de Colmar. En avril 1875, il est affecté à l'EN de Sélestat, où il exerce les mêmes fonctions, compose plusieurs *Heimatslieder* pour l'Alsace et fonde l'Union Sainte-Cécile. En avril 1886, il est rappelé à Colmar comme professeur de musique à l'EN I. En 1894, il est nommé directeur de musique. Comme lors de sa première affectation à Colmar, il enseigne également à l'ESF, mais abandonne

cette activité en 1900, afin de pouvoir se concentrer sur son activité principale. Il décède à Colmar en mai 1916. [ADBR 34AL1250, 34AL1251, 34AL1252, 105AL1487, dossier personnel, et KOEHLHOEFFER Charles-Léon, « Wiltberger Heinrich Ludwig Ferdinand », *NDBA*, 48, p. 5027]

**WILTBERGER Karola.** Mulh 1912-1913 (stag: dess). [ADBR 34AL1276]

**WILTZ Flora, Sœur Marie Philbertine (DPR).** Strbg DPR 1914-1916 et 1917-1918. Née à Dambach (O Wissembourg) en 1894, fille d'un garde forestier. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar entre 1915 et 1917. [ADBR 105AL2574]

**WIMMER Josephine.** Strbg DC 1912-1915 + Colm 1916-1918<. Née à Metz en 1893, catholique, fille d'un enseignant d'EN puis inspecteur scolaire de cercle. De trois à six ans, elle fréquente l'école maternelle, d'abord à Metz, puis à Boulay, où son père est nommé inspecteur scolaire de cercle en avril 1897. Elle fréquente par la suite, successivement, l'ESF de Boulay, l'école primaire mixte à classe unique de Condé-Northen (O Boulay) et l'ESF de la DPR à Haguenau. En septembre 1909, elle est admise à l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. Elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1912, puis retourne chez ses parents à Haguenau. De l'automne 1912 à Noël 1915, elle enseigne à l'ESF de la DC à Strasbourg. En même temps, elle passe avec succès l'examen d'enseignante de gymnastique. En janvier 1916, elle est engagée à l'ESF municipale de Colmar. Elle sera maintenue dans l'établissement après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1352, cv rédigé en 1912, 105AL2532 et *Jahresbericht* Colmar 1916]

**WINCKELSETT Antonie.** Mtz Vis <1873-1874 (all) et 1875-1878. Née à Münster (prov. Westphalie) en 1851, catholique. Élève dans la première classe de l'école du couvent de la Visitation à Metz, elle y enseigne également, sans aucun diplôme, assurant l'ensemble des cours d'allemand. En

mars 1874, découvrant cette situation suite à l'inspection de l'école, le président de Lorraine demande son remplacement par une enseignante diplômée. En avril 1874, la supérieure du couvent a trouvé une remplaçante (Mathilde Harth), en attendant qu'Antonie Winkelsett passe l'examen d'enseignante. A la rentrée 1875, alors qu'elle vient de réussir son examen d'institutrice, elle reprend l'enseignement de l'allemand. Elle retourne dans sa famille à la fin de l'année 1877/78. [ADBR 11AL219]

**WINCKLER Victoria.** Strbg Kg 1896-1897. Née à Hagen (prov. Westphalie) en 1871, fille du secrétaire d'entreprise Victor Winckler. Elle fréquente les écoles primaires de Limbourg-sur-la-Lahn (prov. Hesse-Nassau) et Francfort-sur-le-Main (id), ainsi que les ESF de Cologne (prov. Rhénanie) et Dortmund (prov. Westphalie). A seize ans, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Cologne, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en mars 1890. En décembre 1890, elle devient préceptrice dans la famille Nadermann à Neu-Lich près de Juliers (prov. Rhénanie), une place qu'elle quitte en avril 1892 pour un poste d'enseignante à l'ESF privée de Mlle Hofmeister à Coblenze (id). Elle enseigne ensuite pendant deux ans dans des pensionnats à Godesberg (id) et Lausanne (Suisse, canton Vaud). A la rentrée 1896, elle est engagée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1896]

**WINDELBAND Dora.** Strbg L 1896-1903. Née à Leipzig (roy. Saxe) en 1876, protestante, fille du Dr. Wilhelm Windelband, alors *Privatdozent*, et de Martha Wichgraf. Quelques mois après sa naissance, la famille déménage à Zurich (Suisse, canton Zurich), avant de s'établir, un an plus tard, à Fribourg-en-Brigau (gd. Bade). A la Saint-Michel 1882, son père est nommé professeur ordinaire à l'Université de Strasbourg. Après avoir reçu sa première instruction auprès de sa mère, elle fréquente l'école privée de Monsieur Kugelmann à partir de Pâques 1883, puis l'ESF municipale à partir de la Saint-Michel 1884, et enfin, à partir de la Saint-Michel 1885, l'École Lindner, qui vient alors d'ouvrir ses portes. Elle intègre par la

suite l'ENS attachée à cette ESF et réussit, en décembre 1893, l'examen d'enseignante pour les ESF. Entre-temps (dimanche des Rameaux 1890), elle a été confirmée par le pasteur Karl Tubach (→) à l'église Saint-Guillaume. Après son examen, elle continue d'étudier les littératures allemande, anglaise et française, en partie pour elle-même, en partie avec sa sœur, tandis qu'elle commence l'apprentissage de l'italien et l'étude de la littérature italienne, assiste à des cours universitaires et donne des cours privés. A la rentrée 1896, elle est engagée à l'ESF Lindner. [ADBR 34AL1406, cv rédigé en 1896]

**WINGERTZ.** Forb sub 1872-1882 (all géo). Enseignant du collège de Forbach. Il donne des cours de géographie à l'ESF subventionnée de Forbach, depuis sa fondation, ainsi que des cours d'allemand à partir de Pâques 1873. [ADBR 11AL215]

**WINIGER Rosalie, Sœur Cécile (DPR).** Gbw DPR 1868-1875. Née en Alsace en 1847. Elle est chargée de l'enseignement de l'allemand au pensionnat (ESF) de la DPR à Guebwiller. L'inspecteur scolaire du cercle (Slawyk) note qu'elle connaît bien « sa langue maternelle », mais pas le haut-allemand, ce qui serait pourtant indiqué « dans un établissement du type en question » (31.05.1872). [ADHR 8AL1/11362]

**WINKES Elisabeth ou Ella.** Rstf 1898-1901. Née à Saarn (prov. Rhénanie) en 1879, catholique, fille du commerçant Otto Winkes et de Margaretha Wollstadt ; sœur jumelle de Valeria Winkes (→). Elle fréquente l'école primaire de Saarn à partir de sept ans, puis reçoit des cours privés jusqu'à l'âge de treize ans. Ensuite, elle entre au pensionnat des ursulines à Cologne (prov. Rhénanie). A Pâques 1895, elle entre dans l'institution dirigée par les franciscaines à Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). Après trois années de préparation, elle réussit en mai 1898 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenche (prov. Rhénanie). A la rentrée 1898, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), en même temps que sa sœur jumelle. Les deux sœurs quittent ensemble l'établissement à la fin de l'année

scolaire 1900/01. [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1898]

**WINKES Valeria.** Rstf 1898-1901. Née à Saarn (prov. Rhénanie) en 1879, catholique, fille du commerçant Otto Winkes et de Margaretha Wollstadt ; sœur jumelle d'Ella Winkes (→). Elle fréquente l'école primaire de Saarn à partir de sept ans, puis reçoit des cours privés jusqu'à l'âge de treize ans. Ensuite, elle entre au pensionnat des ursulines à Cologne (prov. Rhénanie). Au bout de deux ans et demi, elle part poursuivre sa formation à l'institution dirigée par les franciscaines à Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). Après trois années de préparation, elle réussit en mai 1898 l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenche (prov. Rhénanie). A la rentrée 1898, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), en même temps que sa sœur jumelle. Les deux sœurs quittent ensemble l'établissement à la fin de l'année scolaire 1900/01. [ADBR 34AL1455, cv rédigé en 1898]

**WINKLER.** SMaM 1880-1882 (fr). Alsacien. Il obtient son brevet d'instituteur vers 1862. Après plusieurs années passées en France et en Angleterre, il entre dans l'enseignement secondaire alsacien-lorrain vers 1879/80. A la *Realschule* de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), il enseigne le français, l'anglais et, dans la classe inférieure, le calcul. Il est apparemment muté à cause de sa maîtrise insuffisante de l'allemand. A la *Realschule* de Wasselonne (O Molsheim), il n'enseigne que le français et l'anglais. En décembre 1882, alors qu'il est question de lui confier l'enseignement de l'allemand dans l'école privée que Caroline Hunolt (→) souhaite fonder à Wasselonne, le directeur de la *Realschule* (Wirth) écrit que lui-même ne lui confierait certainement pas cette matière (ADBR 11AL225, rapport au directeur de cercle, 29.12.1882) : la proposition de Caroline Hunolt d'engager Winkler, et non pas l'un des trois enseignants vieux-allemands chargés de l'enseignement de l'allemand dans son établissement, démontre, selon lui, que les cours d'allemand qu'entend mettre en place ladite Hunolt ne sont conçus que comme un paravent et que l'école qu'elle se propose de fonder est « une

affaire assez douteuse ». [ADBR 11AL225 et 34AL1260]

**WINKLER.** Thionv sub 1880< (fr). Enseignant à la *Realschule* de Thionville, il reprend l'enseignement de Monsieur Tschiember à l'ESF de Margareta Müller. [ADBR 34AL1484]

**WINKLER E.** Mulh Z 1891-1896 (fr). Enseignant à l'école professionnelle de Mulhouse, il reprend en décembre 1891 les cours de français du défunt Joseph Coudre dans ce qui devient, en mars 1892, l'ESF Zimmermann. [ADBR 11AL208]

**WINNECKE Juliane Hedwig Dorothea.** Strbg L 1893-1917. Née à Strasbourg en 1873, protestante, fille du Prof. Dr. Winnecke. Elle fréquente l'ESF municipale de la Saint-Michel 1879 à la Saint-Michel 1885. Elle rejoint alors à l'ESF Lindner, où elle reste jusqu'à la Saint-Michel 1890, date de son entrée à l'EN de Mlle Lucie Crain à Berlin. En novembre 1892, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée 1893, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1893]

**WINNINGER Marie, Sœur Emmeline (DPR).** Mulh DPR 1887. Née en 1869. [ADBR 34AL1308]

**WINSBACK Marie Marguerite Joséphine, Sœur Marie Joséphine (Vis).** Mtz Vis <1849-1875. Née à Metz en 1824, fille du pharmacien Jean Baptiste Winsback, natif de Boulay, et de Marie Marguerite Champigneulle, Messine de naissance. Malade lors de l'examen des sœurs en avril 1875, elle se retire de l'enseignement la même année. [ADBR 11AL219 et état civil de Metz]

**WINTER Mathilde Luise\*.** Sav 1895 (remp) + Strbg Kg 1895-1896 + Altk 1896-1909. Née à Heidelberg (gd. Bade) en 1862, protestante, fille de Karl August Eduard Winter, commerçant, et de Luise Katharine Neuer. Elle fréquente l'ESF Erhardt à Heidelberg. En mai 1881, elle réussit à Karlsruhe (id) l'examen d'enseignante pour

les ESF. Elle est ensuite active comme préceptrice pendant plusieurs années, dont trois passées à Wolverhampton (Angleterre, Staffordshire) (août 1881-juin 1884). En 1887, elle est engagée comme enseignante à l'ESF Erhardt à Heidelberg. En 1889, elle rejoint l'ESF de Schwetzingen (gd. Bade), où elle enseigne pendant cinq ans. Elle gagne ensuite l'Alsace, où elle effectue un remplacement à l'ESF de Saverne (avr.-juil. 1895), avant d'être engagée à l'ESF Koebig à Strasbourg, où elle est active de l'automne 1895 à Pâques 1896. Elle obtient alors le poste de directrice de l'ESF d'Altkirch, auquel elle doit renoncer trois ans plus tard pour permettre la municipalisation de l'établissement. Elle continue toutefois d'y être active comme enseignante jusqu'en 1909, lorsqu'elle demande un congé pour rester à la maison auprès de sa sœur gravement malade. L'année suivante, elle demande à quitter l'enseignement public. [ADBR 34AL1284, cv rédigé en 1896, 34AL1409, cv rédigé en 1895, et 105AL1493, dossier personnel]

**WINTZER Eduard.** Mulh 1875-1877. Enseignant de l'ESF venu d'Elberfeld (prov. Rhénanie). Il quitte l'établissement en raison de relations tendues avec le directeur Müller et des critiques de certains parents, relayées auprès de la municipalité. [ADBR 34AL1265]

**WINTZER Eugenia, Sœur Albine (DPR).** Rouf 1895<. Née à Uffholtz (O Thann) en 1870, fille du teinturier Ferdinand Wintzer et de Katharina Faller. De quatre à neuf ans, elle fréquente l'école primaire d'Uffholtz, puis l'école primaire de Cernay (O Thann) jusqu'à quatorze ans. Après sa sortie de l'école, elle œuvre pendant deux ans comme aide-enseignante à l'école maternelle. Elle reste ensuite chez ses parents, jusqu'à ce qu'elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé en avril 1888. En juillet 1891, elle réussit l'examen d'institutrice. Dès lors, elle est active comme institutrice à Sélestat jusqu'en mars 1893, et à Obernai (O Erstein) jusqu'en septembre 1895. [ADBR 34AL1296, cv rédigé en 1895]

**WIPF, Sœur Fides (AP).** StL <1886. [ADBR 34AL1287]

**WIRTH Emma.** Mulh 1878-1888. Née à Mulhouse en 1858, catholique. Elle quitte son poste pour se marier. [ADBR 34AL1266, 34AL1267, 34AL1268 et 34AL1269]

**WIRZ.** Gbw 1894-1906 (s.nat). *Oberlehrer*. En 1906, il est muté à Strasbourg. [ADBR 34AL1258]

**WIRZ Mlle.** Mulh <1918-1919. Enseignante de l'ESF, révoquée le 31 janvier 1919. Il s'agit, sans doute, soit de Maria Wirz, née à Sarralbe (O Forbach) en 1895, catholique, fille d'un conseiller à la cour d'appel de Colmar, laquelle a fréquenté l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse de 1911 à 1916, soit de sa petite sœur Johanna, qui a fréquenté la même structure de 1912 à 1916. [ADBR 1045W8]

**WIRZ Maria.** Sargm SC 1907. Née à Elvange (O Boulay) en 1884, catholique, fille de l'instituteur Jakob Wirz et d'Anna Susanna Moll, fille de Michel Moll, ancien instituteur de Haute-Vigneulles (id). Alors qu'elle est âgée de six ans, sa mère décède. De Pâques 1890 à l'automne 1897, elle fréquente l'école de son père à Elvange. Pour poursuivre son instruction, elle est ensuite envoyée à l'ESF de la PPe à Peltre (O Metz-campagne), où elle reste pendant deux années : « Mon souhait le profond était de devenir enseignante, mais je n'ai longtemps pas osé en parler à mon père, qui entre-temps s'était remarié. Je suis donc restée quelques années à la maison en continuant autant que possible à compléter mon instruction. Finalement, j'ai réussi à faire part de mes intentions à mes parents, qui, pour ma plus grande joie, les approuvèrent » (cv). A Pâques 1903, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. A l'automne 1906, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle se repose ensuite pendant trois mois dans la maison parentale. En janvier 1907, elle succède à Elisabeth Caspers à l'ESF SC de Sarreguemines. En octobre de la même année, elle obtient un poste dans l'enseignement public. [ADBR 34AL1475, cv rédigé en 1906]

**WIRZ Susanna.** Sargm 1887-1889. Originaire de Weiten (prov. Rhénanie, district Trèves). En mars 1887, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Beauregard (O Thionville-est). Deux mois plus tard, elle est engagée à l'ESF municipale de Sarreguemines pour sept heures de cours hebdomadaires. A la rentrée 1887, elle obtient le nouveau poste de cinquième enseignante de l'établissement. En octobre 1889, elle rejoint l'enseignement primaire. [ADBR 34AL1466 et 34AL1468]

**WISKEMANN Eugenie Friederike Mathilde Gerda.** Mulh 1905 (remp). Née à Illzach (O Mulhouse) en 1880, protestante, fille du médecin praticien Dr. Wiskemann. Son père meurt alors qu'elle a trois ans. Elle fréquente l'ESF municipale de Mulhouse de 1886 à 1895, puis entre dans un pensionnat protestant à Annonay (départ. Ardèche), où elle reste neuf mois. Dans cet établissement, elle prend part aux cours de la première classe et améliore son français « dans la conversation » (cv). Après son retour, elle fréquente pendant un an et demi la *Fortbildungsklasse* attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. En même temps, elle s'adonne à la musique. Pendant l'hiver 1899/1900, elle prépare l'examen d'enseignante de français avec l'*Oberlehrer* Lebierre (→), tandis que le directeur de l'ESF l'autorise à participer aux cours de pédagogie et aux exercices d'enseignement de l'ENS attachée à son établissement. En avril 1900, elle réussit son examen d'enseignante de français à Strasbourg. Elle donne ensuite des cours privés, qui lui permettent de s'exercer à enseigner. De juin 1903 à avril 1904, elle est en Angleterre afin d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue anglaise. Durant son séjour, elle est employée pendant un semestre comme dame de compagnie chez Mr W. P. Burton à Ipswich. [ADBR 34AL1273]

**WISLICENUS Adele.** Strbg L 1888-1892 et 1895-1896 (ang). Née à Halberstadt (prov. Saxe) en 1856, protestante, fille du pasteur de la *freie evangelische Gemeinde*. Alors qu'elle a deux ans, la famille déménage à Waltershausen (d. Saxe-Cobourg et Gotha), à cause d'une maladie oculaire du père. Deux

ans plus tard, nouveau déménagement, à Halle (prov. Saxe), et enfin à Berlin l'année suivante. La famille reste sept ans dans la capitale prussienne. C'est là qu'Adele Wislicenus passe la plus grande partie de sa scolarité. A partir de sept ans, elle reçoit, avec sa sœur, chez une enseignante, « des cours privés du célèbre médecin spécialiste et conseiller intime Prof. Traube » (cv). Trois ans plus tard, en octobre 1866, ses parents la confient à une ESF, la *königliche Elisabethschule*, sous la direction du Prof. Flasshar et « la haute direction du recteur du lycée Frédéric-Guillaume ainsi que d'une *Realschule* annexe, Ferdinand Ranke » (cv) : « C'est là que j'ai souhaité devenir enseignante, en raison de la grande stimulation dont bénéficiaient les élèves » (id). Elle doit cependant quitter l'établissement en juillet 1868, car son père doit alors abandonner de nombreuses activités en raison d'une maladie de la gorge (*Halsleiden*), ce qui conduit la famille à déménager à Dresde (roy. Saxe). Adele Wislicenus fréquente dans cette ville l'école privée du directeur Forweg d'octobre 1868 à Pâques 1870. Elle aurait bien continué à fréquenter l'établissement, mais la *Selekta* qui aurait dû être ouverte n'a finalement pas vu le jour. Elle passe alors une année et demi à la maison, où elle continue de s'instruire par quelques cours privés. A l'automne 1871, elle intègre l'ESF de Mlle Julie Falk, toujours à Dresde, qu'elle fréquente pendant une année. Pendant cette période, en août 1872, elle fait sa confirmation dans la *freie evangelische Gemeinde* à Halberstadt, à laquelle elle a été préparée depuis plusieurs années par son père. Après avoir passé l'été 1873 en Suisse, chez des parents proches, elle intègre l'EN du directeur Victor. En février 1875, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la Saint-Michel 1875, elle est engagée à l'ESF de Mlle Hoch à Dresde, où elle s'occupe des classes élémentaires et moyennes. Elle quitte cet établissement à Pâques 1877, selon le souhait de ses parents, pour retrouver – mais en tant qu'enseignante – l'ESF de Mlle Julie Falk. Elle y enseigne l'allemand, l'histoire et la géographie dans les classes moyennes jusqu'en juillet 1885. Elle suit alors sa mère, veuve depuis mars 1883, qui déménage à Strasbourg pour rejoindre son unique fils, qui a trouvé un

emploi dans cette ville. Adele Wislicenus donne des cours à une jeune élève de juin 1886 à juillet 1887. A la rentrée 1888, elle est engagée à l'ESF Lindner. Elle quitte l'établissement en 1892, puis le retrouve à la rentrée 1895. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1888, et 34AL1406]

**WISSMANN, Prof. Dr.** Strbg Kg 1902-1911 (all) + Strbg L 1906-1913< (id). Il donne des cours à l'ESF Koebig à partir de la rentrée 1902 et à l'ESF Lindner à partir de janvier 1906. Il quitte le premier établissement à Pâques 1911, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1406, 34AL1407 et 34AL1411]

**WITTE Elisabeth ou Elise.** Strbg Mury 1893-1894 (tm) + Strbg An 1894-1899 (id) et 1900-1902 (id). Née à Cernay (O Thann) en 1874, protestante, fille du conducteur de trains Friedrich Witte, natif de la province prussienne de Saxe. Celui-ci est bientôt muté à Mulhouse, puis à Saverne. Elise Witte entre à six ans à l'ESF de cette dernière ville. Après sa confirmation, elle quitte l'école et reste dans la maison parentale. Son père est bientôt muté à Strasbourg, où il décède peu après. Dans cette ville, Elise Witte fréquente l'école industrielle du *Vaterländischer Frauenverein*. En juin 1893, elle y réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF. Elle n'en continue pas moins de suivre les cours de l'école industrielle pour compléter sa formation. A la rentrée 1893, elle est engagée à l'ESF Mury à Strasbourg. A la rentrée suivante, elle rejoint l'ESF Anschlin, qu'elle quitte en mars 1899, puis retrouve à la rentrée 1900. Entre-temps, elle a vécu dans la famille Hoff à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), comme aide pour la mère et préceptrice pour les enfants. Elle abandonne l'enseignement à Pâques 1902. [ADBR 34AL1375/2, cv rédigé en 1893, 34AL1414 et état civil de Cernay]

**WITTIESCHE Maria, Sœur Saint-Edelbert (SC).** Btch 1872-1898. Née en 1848. En octobre 1872, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. Elle est tout de suite affectée à l'ESF de Bitche (O Sarreguemines). Elle doit quitter

l'établissement en avril 1898 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1417 et 34AL1419]

**WITTMANN Else.** Strbg Mury 1915-1918 (ch). Née à Strasbourg en 1881, fille de R. Wittmann, enseignant au conservatoire municipal. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire, pendant une année, puis « les écoles des sœurs de la rue du Sanglier et de la rue Brûlée » (cv), avant d'achever sa scolarité à l'ESF Mury. Elle fréquente ensuite le conservatoire de Strasbourg, où elle suit des études de piano et de chant. Elle part ensuite se perfectionner en chant à Vienne, avant d'occuper pendant un an un poste d'enseignante de chant au conservatoire de Bonn (prov. Rhénanie). Elle doit l'abandonner pour raisons de santé. De retour à Strasbourg, elle donne des cours privés de chant et de piano. A la rentrée 1915, elle reprend l'enseignement de Monsieur Wiltberger à l'ESF Mury à Strasbourg. [ADBR 105AL2581, cv rédigé en 1915]

**WITZ Ernestine, Sœur Marie Carolina (DPR).** Rouf 1885-1887 + Mulh DPR 1887-1889 + Colm DPR 1892<. Née à Guémar (O Ribeauvillé) en 1860, fille du secrétaire de mairie Joseph Witz et de Carolina Hirstel. Elle fréquente l'école primaire de Guémar jusqu'à l'âge de treize ans. Après sa sortie de l'école, elle entre à l'ESF de Ribeauvillé, où elle reste quatre ans et demi. Après la fin de ses études, elle réussit à Belfort (dép. Haut-Rhin resté français en 1871) « deux examens français » (cv) – le brevet élémentaire et le brevet supérieur. Durant les années suivantes, elle est préceptrice dans une famille française. En 1884, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. Elle y réussit son examen d'institutrice en 1885. Elle est ensuite active pendant deux ans à l'ESF de Rouffach (O Guebwiller), puis pendant deux autres années à l'ESF de la DPR à Mulhouse. Elle se rend ensuite à Strasbourg, pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle réussit son examen et œuvre dès lors comme enseignante à l'EN du couvent de Ribeauvillé, avant d'être nommée à Colmar en 1892. [ADBR 34AL1295, cv rédigé en 1892]

**WITZENHUSEN Caroline ou Lina, née SCHAELING\*.** Hgn 1878-1885. Protestante, veuve d'un *Justizrat*. En mars 1853, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Tilsit (prov. Prusse-Orientale), où elle enseigne durant plusieurs années. Elle réussit l'examen de directrice pour les ESF à Creuzburg (prov. Silésie) en mars 1863, puis dirige une ESF à Breslau (prov. Silésie) jusqu'en septembre 1864. Elle retourne ensuite en Haute-Silésie, où elle est successivement directrice d'une ESF à Creuzburg et enseignante dans une classe supérieure de filles à la *Rektorschule* protestante de Beuthen (prov. Silésie). Elle cesse ses fonctions pour épouser le *Justizrat* Witzenhusem à Oppeln (prov. Silésie). Suite au décès de son mari en 1871, elle reprend le métier d'enseignante. On lui confie la direction d'une ESF à Pless (prov. Silésie). A la rentrée 1878, elle succède à Julie Vollmer à la tête de l'ESF de Haguenau. A la demande du président supérieur, elle prend l'établissement à sa charge et n'est donc plus placée, comme la directrice précédente, sous la responsabilité du conseil de surveillance et de l'association des parents. Cette dernière reprend toutefois la responsabilité de l'école supérieure de filles en 1884, après avoir obtenu la personnalité juridique. En janvier 1885, l'association des parents décide de la révocation de Lina Witzenhusem. En avril 1885, dans une atmosphère extrêmement lourde, elle perd sa fonction de directrice, confiée provisoirement à l'inspecteur scolaire Bok. A la fin de l'année scolaire, elle quitte Haguenau, accablée, comme Julie Vollmer avant elle. [ADBR 34AL1326 et 34AL1327]

**WOBBE Johanna.** Mtz SC Ge 1918. Née à Saint-Avold (O Forbach) en 1899, catholique, fille du maître-tailleur Hubert Wobbe et de Katharina Urbain. Elle fréquente l'ESF SC de sa ville natale de six à onze ans. Elle gagne alors l'ESF SC de Sarreguemines et intègre par la suite l'ENS attachée à l'établissement, où elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en juin 1918. Le mois suivant, elle succède à Sœur Fulgentia Sprunck à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 105AL2612, cv rédigé en 1918]

**WOEHREL Georgette, Sœur Florentia (DPR).** Colm DPR 1907< + Mulh DPR 1915-1918. Née à Sermersheim (O Erstein) en 1886, fille du boulanger Georg Woehrel et de Josephine Ostwald. Ses parents se chargent de sa première instruction. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de Sermersheim. Après sa première communion en avril 1900, elle reste encore deux ans dans la maison paternelle. A l'automne 1902, « pour poursuivre [son] instruction » (cv), elle se rend à l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. En 1903, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé. « Après de soigneuses études de cinq ans » (cv), elle réussit l'examen d'institutrice en juillet 1907 et espère pouvoir occuper un poste après les vacances. [ADBR 34AL1293, cv rédigé en 1907, et 34AL1314]

**WOELFFLÉ Maria.** Mulh 1879< (aide: tm). Née en Alsace en 1859. [ADBR 34AL1266]

**WOELFLIN Bertha.** Strbg Schm 1898-1902. Elle réussit l'examen d'institutrice à Pâques 1898 à l'EN de Strasbourg. [ADBR 34AL1392]

**WOERNER Elisabeth Maria Ernestine.** StL 1905-1906. Née à Mulhouse en 1886, catholique, fille de l'instituteur Julius Woerner, protestant, originaire de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), et d'Elisabetha Johann, catholique, originaire de Burglichtenberg (prov. Rhénanie) : sur l'acte de mariage des parents (1885), la mère est institutrice et fille d'instituteur. A partir de sept ans, la jeune fille fréquente l'ESF subventionnée de Colmar. Elle entre ensuite à l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF après trois ans de préparation. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1905, et état civil de Mulhouse]

**WOHLFAHRD Julie.** Colm 1904-1919. Née à Ihringen (gd. Bade) en 1875, protestante, fille d'un pasteur. Avec sa sœur aînée Adelheid, elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar entre 1892 et 1895. Engagée comme aide-enseignante dans cette ESF en 1904, elle y est nommée enseignante en 1908. Elle est révoquée le 3

janvier 1919. [ADBR 34AL1253, 34AL1255/2, 1045W8 et AMC 30 5A4/4]

**WOHLHÜTER Mathilde.** Strbg W 1877<. Elle est engagée à l'ESF Weber à Strasbourg en avril 1877. [AMS 2MW644, dossier Weber]

**WOJNKE Felicitas.** Sargm 1891-1892. Née à Strasbourg en 1872, catholique, fille du *General-Agent* Gustav Wojnke (†1886 à Strasbourg) et de Stanislaw von Alkiewicz ; sœur de Maria Wojnke (→). Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle enseigne à l'ESF municipale de Sarreguemines à partir de la rentrée 1891. Elle décède en avril 1892. [ADBR 34AL1468]

**WOJNKE Maria.** Strbg An 1894 + Strbg UF 1895 (rel) + Strbg Schm 1895-1898. Née à Plawno (prov. Posen) en 1867, catholique, fille du *General-Agent* Gustav Wojnke (†1886 à Strasbourg) et de Stanislaw von Alkiewicz ; sœur de Felicitas Wojnke (→). Ses parents s'installent à Strasbourg en 1872. Elle y fréquente tout d'abord l'ESF de la DC. Après la fondation de l'ESF municipale, elle rejoint cette dernière et y reste neuf ans. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'ESF du BP et réussit en juillet 1887 l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est alors engagée à l'école privée de Valérie Karl (→), N°7 rue du Bouclier à Strasbourg ; mais celle-ci ferme ses portes à la fin de l'année scolaire. A Pâques 1889, elle est engagée à l'EMF Anschlin. En décembre 1890, elle réussit à Strasbourg un examen d'enseignante de religion dans les ESF. Elle quitte l'École Anschlin en août 1894, quelques mois après sa transformation en ESF (janv. 1884). Elle donne alors des cours privés. En avril 1895, elle reprend les cours de religion catholique de Magdalena Foesser à l'ESF UF. Elle abandonne cette activité à la rentrée suivante, lorsqu'elle est engagée comme enseignante à l'ESF Schmutz. [ADBR 34AL1379, 34AL1392, cv rédigé en 1895, et 34AL1413]

**WOLDERING Elisabeth.** Rstf 1886-1887 (all). Née à Ahaus (prov. Westphalie) en 1867, catholique. Elle habite à Münster (id) à

partir de 1873. A la rentrée 1886, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1453]

**WOLF Mlle.** Sarbg 1888 (remp). Institutrice à Walscheid (O Sarrebourg), semble-t-il. Elle remplace Hedwig Jochem pendant quelques semaines à l'automne 1888. [ADBR 34AL1459]

**WOLF Angelika.** Strbg L 1889-1918 (dess). Née à Pfeddersheim (gd. Hesse) en 1862, fille d'un greffier au tribunal de paix. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale et bénéficie également, avec son frère aîné, de cours privés. En octobre 1871, son père est nommé *Landgerichtsrat* à Mulhouse, où elle fréquente l'ESF municipale. Elle achève sa scolarité à l'automne 1880. Les deux années suivantes, elle dessine et peint « avec zèle, pour elle-même, » (cv) car elle n'a pas l'occasion de suivre des cours privés adaptés. En juillet 1882, son père décède précocement, ce qui conduit la famille à déménager à Strasbourg, où elle trouve enfin la possibilité de suivre une préparation à l'examen de professeur de dessin : elle fréquente pendant trois ans les cours du professeur de dessin Kneer (dessin, peinture à l'aquarelle, peinture sur soie, sur bois, sur terre cuite, etc.). Elle travaille également chez Mlle Braun et chez le peintre sur porcelaine Killi. A partir d'avril 1889, elle donne elle-même des cours de dessin et de peinture à différentes dames à Colmar, Haguenau et Strasbourg. A la rentrée 1889, elle est engagée à l'ESF Lindner à Strasbourg. [ADBR 34AL1405, cv rédigé en 1889]

**WOLF Augustine ou Auguste.** Bschw W <1873-1888 + Bschw 1888-1911. Elle possède un diplôme allemand et enseigne dans l'ESF de sa sœur, Eugénie Wolf (→), à Bischwiller (O Haguenau). En 1888, elle intègre l'ESF municipale de Bischwiller, où elle enseigne jusqu'à son décès le 6 avril 1911. [ADBR 34AL1322 et 34AL1323]

**WOLF Eugénie\*.** Bschw W <1873-1888 + Bschw 1888-1911. Aux lendemains de l'annexion, l'établissement qu'elle dirige à Bischwiller (O Haguenau) avec sa sœur

Augustine Wolf (→) est reconnu comme une ESF. Il est plus prospère et répond mieux aux exigences des nouvelles autorités que l'ESF concurrente de Mlle Eyrioux. Contrairement à cette dernière, Eugénie Wolf est totalement germanophone. A la rentrée 1888, les deux femmes ferment leurs établissements respectifs et intègrent le personnel enseignant de la nouvelle ESF ouverte à Bischwiller par le Dr. Heyer. Eugénie Wolf y demeure après la municipalisation (1890) et la dirige même, de 1903 à 1911. Elle décède à Bischwiller le 17 janvier 1915. [ADBR 34AL1322, 34AL1323 et *Jahresbericht* Bischwiller 1915, p. 15]

**WOLF Karoline Franziska ou Lina.** Bschh 1890-1891. Née à Staufen (gd. Bade) en 1870, protestante, fille du médecin praticien Eugen Wolf. Elle fréquente d'abord l'école primaire de Staufen. Suite au décès de son père, sa mère déménage en juillet 1885 à Fribourg-en-Brisgau (id). Lina Wolf y fréquente la troisième puis la deuxième classe de l'ESF. En septembre 1887, elle intègre la troisième classe de l'EN Prinzessin-Wilhelm-Stift à Karlsruhe (id). Elle y réussit l'examen d'institutrice en juillet 1889, puis celui d'enseignante pour les ESF en juillet 1890. Elle est engagée à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) à la rentrée suivante pour succéder à Sophie Schaeffer. [ADBR 34AL1415, cv rédigé en 1890]

**WOLFF.** Strbg L 1886-1891 (math s.nat). Enseignant à la *Realschule* Saint-Jean à Strasbourg, il donne des cours dans « l'institution » de Milles Kruttge et Asmus, future ESF Lindner, à partir de la rentrée 1886. [ADBR 34AL1405]

**WOLFF, Sœur Maria Michaela (SC).** Mtz SC Ta 1888-1893 (matern). Née à Schwerdorff (O Boulay) en 1869, fille de Michel Wolff et de Margareta Pignon. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à treize ans. En 1886, elle entre au noviciat SC à Metz. En 1888, elle réussit l'examen de directrice d'école maternelle. Elle est alors affectée à l'école maternelle attachée à l'ESF de la rue Taison à Metz, où elle reste jusqu'en 1893, année de son

affectation à l'école privée de Frohsdorf (Empire austro-hongrois, Basse-Autriche). Après avoir fréquenté l'EN privée d'Algersdorf près de Graz, elle réussit l'examen d'institutrice en juin 1897. En novembre 1899, elle réussit à Salzbourg (Empire austro-hongrois) la *Lehrbefähigungsprüfung für allgemeine Volksschulen* (examen de service). En mai 1905, elle réussit l'examen pour les *Bürgerschulen*. Deux ans plus tard, à sa demande, elle est envoyée à Salem (États-Unis, Massachusetts), où elle dirige la première classe d'une école de garçons de huit classes où l'enseignement est en anglais : « En juillet 1914, elle est rentrée en Europe pour raison de santé et a été surprise par la guerre mondiale » (cv). Elle s'occupe dès lors du soin des malades. En septembre 1917, la directrice de l'ESF SC de Sarreguemines demande sa nomination comme aide-enseignante dans son établissement, mais à peine l'autorisation est-elle obtenue que la congrégation décide de renvoyer Sœur Maria Michaela Wolff en Autriche. [ADBR 105AL2631, cv rédigé en 1917]

**WOLFF Bertha.** Sarbg DC 1885-1886 (remp). Née à Bochum (prov. Westphalie) en 1859, fille du géomètre Julius Wolff et de Johanna Gromme. Elle fréquente les écoles primaires de Bochum et de Hamm (id) jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis poursuit son instruction à Nonnenwerth (prov. Rhénanie). Pour des raisons familiales, elle doit quitter cet établissement au bout de deux ans et demi. De 1875 à 1882, elle travaille au magasin de Monsieur Heinrich Gromme à Bonn (id). En décembre 1882, afin de devenir enseignante, elle intègre le « cours pédagogique » (cv) de Marienwerth, près de Maastricht (Pays-Bas). En mars 1885, elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenze (prov. Rhénanie). Elle assiste ensuite quotidiennement à des cours dans les différentes classes de l'école paroissiale Sankt Remigius à Bonn, où elle donne également quelques cours. En septembre 1885, elle est engagée à l'ESF de la DC de Sarrebourg pour remplacer Sœur Emérance Hengesch, afin de permettre à celle-ci de se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF. [ADBR 34AL1462, cv rédigé en 1885]

**WOLFF Clara\*.** Sltt 1899-1901. Née à Bialla (prov. Prusse-Orientale) en 1860, protestante, fille du commerçant Friedrich Wolff. Elle commence sa scolarité à l'école de sa tante, Mlle Knorr. De onze à seize ans, avec quelques autres élèves, elle reçoit des cours particuliers donnés par deux enseignantes. Son père décède quand elle a quatorze ans. Avec une sœur plus âgée, elle décide alors de devenir enseignante. Elle reçoit sa formation à l'EN du prédicateur Roquette à Königsberg (prov. Prusse-Orientale), où elle obtient en 1880 le diplôme d'enseignante pour les ESF et les EMF. Après avoir occupé successivement trois postes de préceptrice, elle bénéficie du « privilège » (cv) d'être engagée pour deux ans à l'ESF de Mlle Cochius à Königsberg. Tout de suite après, en avril 1888, elle est appelée à l'*Augusta-Schule* de Mlle Ansorge à Gleiwitz (prov. Silésie), où elle travaille pendant quatre ans. « Depuis longtemps, mon souhait était de vivre quelque temps en France, afin de me perfectionner dans la langue », écrit-elle dans son cv en 1899 : « Pour cela, j'ai abandonné ma très chère activité à Gleiwitz et me suis rendue à Troyes [départ. Aube] en avril 1892, puis à Paris. Mes études ont duré jusqu'en octobre. Contente d'avoir atteint mon objectif, je suis rentrée en Allemagne » (cv). Elle devient immédiatement préceptrice dans la maison de Monsieur Bieler, à Büssow in der Mark (prov. Brandebourg,auj. Buszów en Pologne), où elle reste un peu plus de deux ans. En avril 1895, elle se rend à Londres avec sa sœur, « pour étudier l'anglais » (cv). Leurs moyens ne leur permettent cependant pas de rester plus longtemps qu'un semestre : « C'est pourquoi j'ai été très heureuse de recevoir en octobre le poste d'enseignante de langues et de musique dans une des meilleures écoles privées d'Edimbourg [Royaume-Uni, Ecosse]. Mes deux ans de séjour là-bas m'ont permis d'élargir et d'approfondir significativement ma connaissance de la langue » (cv). En 1897/98, elle se prépare « à la maison » (cv) à l'examen de directrice. En avril 1898, elle devient enseignante à Beuthen (prov. Silésie), dans l'école privée de neuf classes de Mlle Heuseler. Elle interrompt cette activité pour se rendre à Breslau (id) afin de continuer sa préparation à l'examen de directrice, qu'elle

réussit en septembre 1898. De retour à Beuthen, elle prend en charge en tant que remplaçante les classes I et II, où elle enseigne les matières principales. Elle prend la direction de l'ESF de Sélestat en septembre 1899 et la quitte deux ans plus tard, pour diriger à partir d'octobre 1901 l'ESF municipale d'Eydtkuhnen (prov. Prusse-Orientale). [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1899]

**WOLFF Eleonora, Sœur Marie-Clarance (DPR).** Hgn DPR 1892-1894. Née à Rosheim (O Molsheim) en 1870. En octobre 1889, elle réussit son examen d'institutrice ; en janvier 1892, son examen de service. A la rentrée 1892, elle quitte l'école primaire de Bischheim (O Strasbourg-campagne) pour venir enseigner à l'ESF de la DPR à Haguenau. En avril 1894, elle est nommée à l'école primaire de Thann. [ADBR 34AL1332]

**WOLFF Jacques Eugène.** SMaM 1913-1914 (rel). Chantre israélite. [ADBR 105AL2536 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 781-782]

**WOLFF Marie.** Strbg Mury <1877-1878>. « Mlle M. Wolff, élevée dans une pension à Paris (filiale de Saint-Denis), a été examinée à sa sortie, en 1866, par les directeurs de l'établissement. Mlle M. Wolff n'est toutefois plus en possession de son certificat, car il a brûlé pendant la guerre avec [toutes] les autres affaires qui se trouvaient dans son logement (Citadelle) » (E. Mury au président de Basse-Alsace, 13.12.1877). En janvier 1878, elle est autorisée à continuer son activité à l'ESF Mury, à condition qu'elle se limite à l'enseignement des travaux manuels. [ADBR 34AL1375/1]

**WOLFF Zacharias, Dr.** Colm 1887-1899 (rel). Directeur du séminaire israélite (ou école préparatoire rabbinique) de Colmar depuis 1882, il donne des cours à l'ESF subventionnée. Suite à la fermeture du séminaire en 1898, il est nommé, en août 1899, rabbin de Schirrhoffen (O Haguenau), où il succède au défunt Simon Levy. En janvier 1900, il est question de lui confier, à

partir de Pâques, les cours de religion juive au lycée et à l'ESF municipale de Bischwiller ; mais les hautes autorités scolaires préfèrent maintenir le chantre Henri Marx, qui s'est jusqu'alors bien acquitté de sa tâche. Zacharias Wolff quitte Schirrhoffen pour Bischheim au cours de cette même année. [ADBR 34AL1250 et 34AL1252 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 786-787]

**WOLFFGANG.** Mtz Kahl <1884> (s.nat). Professeur au lycée de Metz. [ADBR 11AL217]

**WOLFFGANTER, Dr.** Sarbg 1874< (hist). Enseignant au lycée de Sarrebourg. [ADBR 34AL1456]

**WOLFSTIRN Leonie.** Strbg ND 1915-1918. Née à Oberlauterbach (O Wissembourg) en 1894, catholique, fille de l'instituteur Joseph Wolfstirn et de Pauline Schimpff. En 1900, la famille déménage à Schleithal (id), où Leonie Wolfstirn fréquente l'école primaire. A onze ans, elle part poursuivre son instruction à l'ESF de Fénétrange (O Sarrebourg) (DPSJB). En 1911, elle est admise à l'ENS attachée à l'ESF ND à Strasbourg. En juin 1914, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF : « A cause du déclenchement de la guerre, je n'ai pas pu exercer mon métier d'enseignante et je suis donc depuis l'année dernière à la maison, où j'ai continué, seule, à étudier », écrit-elle en novembre 1915. Elle est alors engagée à l'ESF ND à Strasbourg. [ADBR 105AL2576, cv rédigé en 1915]

**WOLL Maria, Sœur Segolena (PPe).** Dz 1912-1918 (matern). Née à Schiffweiler (prov. Rhénanie, O Ottweiler) en 1892. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quinze ans. Elle reste dans la maison parentale jusqu'en 1908, date de son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle se prépare à passer l'examen d'enseignante d'école maternelle, qu'elle réussit en mai 1911 à Sarrebourg. En avril 1912, elle succède à Sœur Leonie Joseph Schneider à l'ESF de Dieuze (O Château-Salins). [ADBR 105AL2608, cv rédigé en 1912]

**WOLLSCHIEDT Katharina, Sœur Margaretha Maria (Ppe)\*.** Forb PPe 1882-1884 et 1891-1918 + Pltr 1884-1891. Née à Schwarzenholz (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1863. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans, puis se prépare à devenir enseignante en suivant des cours privés pendant deux ans. En octobre 1879, elle entre à seize ans et demi au noviciat de Peltre (O Metz-campagne), où elle poursuit ses études. En mars 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à Beaugard (O Thionville-est). Le mois suivant, elle succède à Sœur Honorine Julie Walter à la tête de la troisième classe de l'ESF SC de Forbach, où elle reste active pendant deux ans et demi. A la rentrée 1884, elle succède à Sœur Berchmans Joseph Alesch à l'ESF de Peltre, ce qui lui permet de se préparer en même temps, au noviciat du même couvent, à l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle le réussit en 1885. A la rentrée 1891, elle retrouve l'ESF de la PPe à Forbach, où elle succède à Sœur Maria von Sales Oury. En avril 1900, elle succède à Sœur Marie Aurélie Braun comme directrice de l'établissement. [ADBR 34AL1425, cv rédigé en 1891, 34AL1426, 34AL1450 et 34AL1451]

**WOLLSCHIEDT Maria, Sœur Margareta (SC)\*.** Mtz SC Ge 1881-1903 + Mtz SC 1903-1918. Née à Kenn (prov. Rhénanie, O Trèves-campagne) en 1862, fille de Georg Wollscheidt et d'Anna Maria Johann. De six à quatorze ans, elle fréquente l'école primaire de Longuich. A Pâques 1877, elle entre à l'EN des ursulines à Trèves, pour se préparer à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en avril 1881 à Saarbùrg près de Trèves. A la rentrée suivante, elle succède à Katharina Kirsch à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle se prépare en même temps à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en mai 1883 à Saarbùrg. A l'automne 1888, elle entre dans la congrégation SC. En décembre 1890, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. En avril 1903, suite au décès de Sœur Margareta Dörlemann, elle devient directrice de l'ESC SC de la rue Saint-

Vincent à Metz. [ADBR 34AL1428 et 34AL1435, cv rédigé en 1903]

**WOLTZ Maria.** Sltt 1895-1900. Née à Vieux-Thann (O Thann) en 1871, catholique, fille du contremaître Dominik Woltz et de Marie Müller. Elle fréquente d'abord l'école primaire de Mulhouse, puis celle de Niederbruck (id), suite au déménagement de ses parents dans cette commune. Là, elle passe son examen de fin de scolarité obligatoire. En 1887, elle gagne l'ESF de Bellemagny (O Altkirch). En 1889, elle poursuit ses études à Münster (prov. Westphalie), où elle réussit en 1891 l'examen d'enseignante. Elle envoie alors une demande pour obtenir un poste dans l'enseignement alsacien-lorrain. En 1892, elle se rend à Milan (Italie), où elle est active comme préceptrice dans une famille italienne. De 1893 à 1895, elle occupe les mêmes fonctions dans une famille mulhousienne. [ADBR 34AL1335, cv rédigé en 1895]

**WONNER Johanna, Sœur Maria Theresia (SC).** Mtz SC Ge 1900-1901. Née à Stiring-Wendel (O Forbach) en 1879, fille de Peter Wonner, employé de la métallurgie, et de Magdalena Marchal. Elle fréquente l'école primaire de Stiring, puis celle de Hayange (O Thionville-ouest). Comme elle se sent appelée à la vie religieuse, elle entre en septembre 1895 au noviciat de la congrégation SC à Metz. Elle s'y prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Metz en mars 1899. Elle fait alors son « second noviciat » (cv). En avril 1900, elle succède à Sœur Angelika Wagner à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle quitte l'établissement en novembre 1901 pour cause de maladie. [ADBR 34AL1430, cv rédigé en 1900, et 34AL1431]

**WORIGHTON Miss.** Colm 1880 (ang). Comme elle ne parle pas suffisamment bien l'allemand ou le français pour se faire comprendre de ses élèves, elle doit quitter son poste. [ADBR 34AL1250]

**WOYKE Martha.** Strbg Vo <1884<. [AMS 2MW615, liste de 1884]

**WREESMANN Elisabeth.** Rstf 1906. Née à Perleberg (prov. Brandebourg) en 1885, catholique, fille de l'instituteur Wilhelm Wreesmann et d'Anna Klodwig. A six ans, elle entre à l'école primaire communale catholique de Spandau (id), puis à Pâques 1901, à l'ESF des ursulines d'Erfurt (prov. Saxe). A l'automne 1902, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement. En septembre 1905, elle réussit à Erfurt l'examen d'institutrice. De janvier à février 1906, elle assiste aux cours de la sixième école communale (catholique) d'Erfurt ; de février à avril, elle est remplaçante dans cette même école. En avril 1906, elle est engagée à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est), qu'elle quitte dès l'automne suivant. [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1906]

**WUCHERPFENNIG Maria, Sœur Innocentia (Mis).** Mtz Mis 1897-1918. Née à Niederorschel (prov. Saxe, O Worbis) en 1872, fille du commerçant Bonifaz Wucherpennig et d'Elisabeth Fahrig ; sœur d'Olga Wucherpennig (→). Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. Ensuite, après être restée à la maison pendant une courte période, elle passe une année à Magdebourg (prov. Saxe), où elle fréquente un cours de travaux manuels. Elle poursuit sa formation à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt (id). De retour dans la maison parentale, elle s'occupe pendant une longue période de travaux manuels féminins. En septembre 1892, elle entre dans la congrégation de la Miséricorde, où elle se prépare à passer l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Münster (prov. Westphalie) en novembre 1895. Elle est dès lors active à l'ESF de la Miséricorde à Heiligenstadt, où elle se perfectionne également en français et en anglais, afin de pouvoir passer l'examen d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1897, elle est appelée à l'ESF de la Miséricorde de Metz. En juin 1898, elle réussit à Münster l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Affectée dans la filiale de Queuleu, elle retrouve le site de Metz en novembre 1904. Elle est l'une des deux sœurs allemandes à rester dans l'établissement après 1918 (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1897, et *Si la Miséricorde m'était contée, ou*

*100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, 1983, p. 11]

**WUCHERPFENNIG Olga, Sœur Victorina (Mis).** Mtz Mis 1912 (remp). Née à Niederorschel (prov. Saxe, O Worbis) en 1879, fille du commerçant Bonifaz Wucherpennig et d'Elisabeth Fahrig ; sœur de Maria Wucherpennig (→). Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de sa commune natale, puis se prépare, par des cours privés et en fréquentant un cours pédagogique, à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit à Erfurt (prov. Saxe) en septembre 1900. En mai 1902, elle réussit à Münster (prov. Westphalie) l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF. Elle est alors nommée à l'ESF privée de Kassel (prov. Hesse-Nassau), où elle reste jusqu'à Pâques 1910. Elle gagne ensuite l'ESF privée de Heiligenstadt (prov. Saxe). En janvier 1912, elle est nommée à l'ESF de la Miséricorde à Metz pour remplacer Sœur Marie Ludgera Flesch pendant quelque temps. [ADBR 34AL1446, cv rédigé en 1912]

**WÜLFING Bertha.** Sarbg DC 1890. Née à Ritthof (prov. Rhénanie, O Sarrebruck) en 1870, fille de Peter Joseph Wülfing et de Maria Bucher. Elle fréquente l'école primaire de Bliesmengen (id) de six à quatorze ans. Elle reste ensuite pendant un an dans la maison parentale. A quinze ans, elle est envoyée se préparer au métier d'enseignante chez les sœurs du pauvre Enfant Jésus de Maastricht (Pays-Bas). Après une préparation de quatre ans, elle réussit l'examen d'institutrice à Coblenche (prov. Rhénanie). En janvier 1890, elle succède Elisabeth Sieben à l'ESF de la DC de Sarrebourg. Elle quitte l'établissement dès le mois d'avril. [ADBR 34AL1463, cv rédigé en 1889]

**WÜRTZ Mlle.** SMaM K 1869-1875 (ang). Née en 1841. Elle séjourne pendant huit années en Angleterre. Elle donne des cours facultatifs d'anglais dans l'établissement de Valérie Karl à Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), de 1869 jusqu'à la fin de l'année 1875. [ADBR 11AL210]

**WÜRTZ Elisabeth ou Elisa.** Strbg BP 1905-1906 + Strbg Sg 1907-1912 + Strbg

Kg 1914-1915. Née à Strasbourg en 1886, protestante, fille de Jakob Würtz, instituteur à l'école Saint-Thomas à Strasbourg à partir de 1872 ; sœur de Mathilde Würtz (→). En avril 1892, elle entre dans la dixième classe de l'ESF du BP. En septembre 1902, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement. En juin 1905, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. D'octobre à décembre 1905, elle fréquente l'école industrielle et consacre le reste de son temps à la lecture, à la musique et aux travaux ménagers. Après avoir enseigné à l'ESF du BP de Noël 1905 à Noël 1906, elle donne des cours privés de langues et de musique. A la rentrée 1907, elle succède à Amata Schoenhaupt à l'ESF-institution Saigey. En congé pendant le semestre d'été 1912, elle ne reprend pas son poste dans l'établissement à la rentrée suivante. De novembre 1912 à août 1914, elle est préceptrice dans une famille colmarienne : « J'ai fait l'éducation et l'instruction complète, en français, de deux fillettes de sept et onze ans à Colmar (en hiver), à Munster (en été) » (cv 1919). A la rentrée 1914, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF Koebig à Strasbourg. Elle reste finalement dans l'établissement jusqu'en décembre 1915. Le mois suivant, elle est nommée institutrice à l'école primaire d'Oberhoffen-sur-Moder (O Haguenau). On la retrouvera après la Première Guerre mondiale à l'ESF de Haguenau (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1905, 34AL1389, cv rédigé en 1907, et 34AL1412, cv rédigé en 1914, et AMH NR470/G, cv rédigé en 1919, en français]

**WÜRTZ Florentine, Sœur Regina (SC).** Mtz SC Ge 1893-1898 + Mtz SC Ma 1898-1908 + Mtz SC Ta 1908-1909 + StAvd SC 1909-1912. Née à Eguelshardt (O Sarreguemines) en 1873, fille du cultivateur Anton Würtz et d'Elisabeth Krebs. Jusqu'à ses treize ans, elle fréquente l'école primaire d'Eguelshardt. Pour poursuivre son instruction, elle se rend ensuite à l'ESF SC de Bitche (O Sarreguemines). En avril 1889, elle entre à seize ans au noviciat des Sœurs de SC, où elle se prépare tout d'abord à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en mars 1892, puis à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre de

la même année. De juin 1893 à avril 1898, elle enseigne à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle est ensuite active pendant dix ans à l'ESF SC de la rue Mazelle. En janvier 1908, elle est affectée à l'ESF SC de la rue Taison. A la rentrée 1909, elle succède à Sœur Maria Regina Mattes à l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach), où elle reste pendant trois ans. [ADBR 34AL1429, cv rédigé en 1893, et 105AL2633, cv rédigé en 1909]

**WÜRTZ Emilie Mathilde.** Strbg BP 1896-1899. Née à Strasbourg en 1876, protestante, fille de l'instituteur Jakob Würtz, instituteur à l'école Saint-Thomas à Strasbourg à partir de 1872 ; sœur d'Elisa Würtz (→). Elle fréquente l'ESF du BP à partir de 1882. A l'automne 1892, elle intègre l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1895. [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1896]

**WÜRTZ Salomea, née MICHEL.** Strbg UF 1880<. En décembre 1880, elle est engagée à l'ESF UF. [ADBR 34AL1378]

**WÜST O., Prof.** Strbg F <1879 (math). Il décède vers décembre 1879. [ADBR 34AL1383]

**WULLY.** Mtz Mis 1912-1914 (s.nat). *Oberlehrer* au lycée de Metz, il donne des cours à l'ESF de la Miséricorde à partir de la rentrée 1912. [ADBR 34AL1446]

**WUNDER Wilhelmine Elise dite Minna.** Strbg 1893 (remp: fr) + Strbg Schw 1894 (remp: all) et 1897-1900. Née à Bischheim (O Strasbourg-campagne) en 1874, protestante, fille du notaire August Wunder et d'Elise Scherzer. Élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Strasbourg, elle réussit, à dix-huit ans et demi, son examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1892. Le mois suivant, elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg pour assurer une partie de l'enseignement de Mlle Pierrel, en attendant que Julie Friedolsheim reprenne son poste. En février 1894, elle est engagée à l'ESF Schwartz comme remplaçante de l'*Oberlehrer* Grün. Elle retrouve l'établissement en juin 1897, toujours comme

remplaçante. Mais à la rentrée suivante, elle reste comme enseignante ordinaire. Elle quitte l'ESF Schwartz en 1900. [ADBR 34AL1384, *Jahresbericht* Strasbourg 1893, p. 30 et 32, et état civil de Bischheim]

**WUNSCH Helene.** Mtz Mis 1901-1903 (gym). Née à Solgne (O Metz-campagne) en 1877, catholique, fille d'un *Obersteuerkontroleur*. En 1879, son père est muté à Neuf-Brisach (O Colmar), où elle fréquente l'école primaire. En 1885, son père est muté à Metz. Helene Wunsch y fréquente tout d'abord l'ESF SC, jusqu'en 1889, puis l'ESF de la Miséricorde jusqu'en 1891. A partir de 1892, elle fréquente, avec de courtes interruptions, l'école municipale de travaux manuels, pour préparer l'examen d'enseignante de travaux manuels, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1898. Mais comme elle ne trouve pas de poste dans les ESF, qui demandent également un diplôme d'enseignante de gymnastique, elle se rend à l'établissement de formation d'enseignants de gymnastique à Karlsruhe (gd. Bade), où elle obtient son diplôme en avril 1901. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de la Miséricorde à Metz. [ADBR 34AL1443, cv rédigé en 1901]

**WURCHERER Anna.** Mtz Minag 1876-1877. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1853. Elle obtient en novembre 1872 à Karlsruhe (id) le diplôme d'enseignante pour les ESF. En juillet 1876, elle est engagée comme institutrice de la petite classe de l'ESF Minaglia, en tant que remplaçante provisoire de Mlle Beurton. Elle reste cependant jusqu'en mai 1877. Elle gagne alors l'Institut royal de Dresde (roy. Saxe) ; Louise Doflein lui succède. [ADBR 11AL220]

**WURCHERER Marie.** Mtz Minag 1876-1877<. Née à Fribourg-en-Brisgau (gd. Bade) en 1856. Elle obtient en novembre 1873 à Karlsruhe (id) le diplôme d'enseignante pour les ESF. En octobre 1876, elle est engagée à l'ESF Minaglia à Metz. [ADBR 11AL220]

**WURMSER ou WORMSER Moïse Joseph.** Thn <1874-1894 (rel). Rabbín de Thann de 1873 jusqu'à son décès en 1894.

[ADBR 34AL1282 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 786-787]

**WURMSER Bertha.** Mulh 1892 (remp: rel). Juive. [ADBR 34AL1270]

**WURMSER Lucie.** Muhl Z 1895-1896 (rel) + Mulh 1900-1905 (id). Née à Mulhouse en 1876, juive, fille d'un vérificateur des poids et mesures. Elle fréquente une école maternelle de quatre à six ans, puis entre à l'ESF municipale, dont elle fréquente toutes les classes. En 1891, elle réussit l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1894. Elle donne ensuite des cours privés. Durant la dernière année d'existence de l'ESF Zimmermann, elle y enseigne la religion juive, ce qu'elle fera plus tard pendant cinq ans à l'ESF municipale. [ADBR 11AL208, cv rédigé en 1895, 34AL1272 et 34AL1273]

**WURSTEMBERGER Marie Therese (VON) (Diac).** Strbg BP 1901. Née à Berne en 1878, fille de l'employé de banque Franz Ludwig von Wurstemberger et d'Anna Elisabeth Krompholz, originaire de Schlossvippach (gd. Saxe-Weimar-Eisenach). En 1884, elle intègre la Neue Mädchenschule de Berne, dont elle fréquente les quatre classes élémentaires et les cinq classes secondaires. Pour poursuivre sa formation, elle fréquente encore pendant deux ans la section supérieure de l'école de filles municipale. Elle y améliore ses connaissances en allemand, en français et en anglais et commence à apprendre l'italien. A Pâques 1894, elle est confirmée. En 1895 et 1896, elle vit à Morges, au bord du lac Léman. Elle y fréquente l'école supérieure et obtient un diplôme de langue française. Au printemps 1897, son père décède. Elle intègre alors l'EN de la Neue Mädchenschule de Berne, où elle entre tout de suite en deuxième classe. En 1899, elle y réussit son examen d'institutrice, puis effectue un remplacement pendant un semestre à la *Freie Schule* de Berne. «Après le décès de ma mère à l'automne de l'an dernier [1900], ma sœur et moi avons souhaité avoir une tâche à accomplir (*eine Lebensaufgabe*). Nous avons

ainsi choisi le métier de diaconesse. Comme les sœurs de la Maison des diaconesses de Strasbourg ont la possibilité de se consacrer aussi bien au soin des malades qu'à l'enseignement, nous nous sommes décidées à y entrer. Ma sœur a choisi le soin des malades, tandis que je souhaite utiliser dans l'établissement d'éducation du Bon-Pasteur les connaissances que j'ai déjà acquises » (cv). Elle commence à enseigner à l'ESF du BP en juin 1901. « Dirige un service au Diaconat, et ne fait qu'un court séjour au Bon-Pasteur, à l'internat et comme professeur pour les soins aux malades en Féminine » (CLB). [ADBR 34AL1372, cv rédigé en 1901, et CLB, p. 179]

**WYBRECHT Melanie, Sœur Colombe (DPR).** Strbg DPR 1898. Née à Rixheim (O Mulhouse) en 1859. Elle fréquente de six à quatorze ans l'école primaire de Rixheim. En octobre 1876, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé et prépare son examen d'institutrice, qu'elle réussit à Ribeauvillé en décembre 1880. Jusqu'en septembre 1897, elle enseigne à Rosheim (O Molsheim). En février 1886, elle réussit son examen de service. En octobre 1897, elle est mutée à Erstein. Pour cause de maladie, elle a six mois de congé à partir d'avril 1898. Elle rejoint l'ESF de la DPR à Strasbourg en octobre de la même année. En décembre 1898, malade, elle est remplacée par une autre sœur. [ADBR 34AL1355, cv rédigé en 1898]

**ZACHARIAE Selena Bertha Maria Henriette.** Strbg Kg 1893-1895 (tm). Née à Strasbourg en 1872, protestante, fille du conseiller aux comptes et trésorier W. Zachariae. A partir de six ans, elle fréquente l'ESF municipale. En 1886, elle passe à l'ESF du BP, où elle reste pendant une année. D'octobre 1889 à février 1891, elle suit un cours à l'école professionnelle du *Lette Verein* à Berlin, où elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels en septembre 1891. Elle retourne alors dans sa famille à Strasbourg. A l'automne 1892, elle commence à donner des cours privés. Elle est engagée à l'ESF Koebig à la rentrée 1893. [ADBR 34AL1408, cv rédigé en 1893]

**ZAEHRINGER Maria, Sœur Maria Xaveria (SC).** Sargm SC 1890-1904 + Mtz SC Vi 1905-1917. Née à Vöhrenbach (gd. Bade) en 1869, fille de Xaver Zähringer et de Theresia Rappenegger. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis la *Realschule* de la même localité pendant deux ans. En novembre 1883, elle intègre la congrégation SC à Metz et se prépare à passer les examens d'enseignante. En mars 1889, elle réussit celui d'institutrice à Beaugard (O Thionville-est) ; en septembre de la même année, celui d'enseignante pour les ESF à Metz. En mai 1890, elle est nommée à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle enseigne dans les différentes classes. En septembre 1904, elle doit se retirer de l'enseignement pour quelque temps pour cause de maladie. Durant sa convalescence, elle séjourne à Argancy puis à Sablon (O Metz-campagne). En juin 1905, elle succède à Sœur Karola Legler à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle cesse ses fonctions à la fin de l'année scolaire 1916/17, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1905, 34AL1472, cv rédigé en 1890, et 105AL2614]

**ZÄNKER\*.** Sav 1872-1875 (ch s.nat ; all). Inspecteur scolaire du cercle de Saverne, il préside à la fondation de l'ESF de cette ville et en assure la direction pour ses premières années d'existence, en attendant de pouvoir engager un directeur. Il y donne également quelques cours. En 1877, il devient inspecteur scolaire du cercle de Mulhouse. [ADBR 34AL1399]

**ZÄNKER.** Strbg 1889-1893 (péd) + Strbg Kg 1894-1897 (id). Directeur de l'EN de Strasbourg, conseiller scolaire, il donne des cours de pédagogie à l'ENS attachée à l'ESF municipale, puis à l'ENS attachée à l'ESF Koebig. [ADBR 34AL1408 et *Jahresbericht* Strasbourg 1894, p. 25-26, et 1900, p. 21]

**ZAEPFFEL Marie, Sœur Gabrielle (DPR).** Strbg DPR 1892-1894. Née à Obernai (O Erstein) en 1869. Elle commence par fréquenter l'école primaire de sa ville natale. De quatorze à dix-sept ans, elle fréquente l'ESF de la DPR à Ribeauvillé. A dix-sept

ans accomplis, elle entre à l'EN du couvent de Ribeauvillé, où elle se prépare à l'examen d'institutrice, qu'elle réussit en octobre 1888. Elle est tout d'abord active pendant deux ans à l'école Sainte-Madeleine à Strasbourg, puis à Ostwald. En octobre 1891, elle est mutée à Altdorf (O Molsheim), où elle œuvre encore lorsqu'elle rédige son cv. En janvier 1892, elle réussit son examen de service. En février 1894, malade, elle est mise en congé pour se reposer pendant quelque temps. Elle peut reprendre ses fonctions en mars, mais dans une classe inférieure. Elle cesse d'enseigner en octobre 1894 et décède en 1895. [ADBR 34AL1354, cv rédigé en 1892]

**ZÄSLE Elisa.** Mulh 1899-1918. Elle effectue un séjour linguistique en Angleterre durant l'année 1906/07. [ADBR 34AL1272 et 34AL1274]

**ZAESLIN Ernest.** Strbg BP 1890-1915 (rel). Originaire de Suisse, père d'Esther Zaeslin (→). Pasteur de la Maison des diaconesses. Il rentre en Suisse à la fin de l'année scolaire 1914/15 et décède en 1918. [ADBR 34AL1370 et 105AL2579]

**ZAESLIN Esther.** Strbg BP 1914 (aide). Née à Beuggen (gd. Bade) en 1886, protestante, fille d'Ernest Zaeslin (→). Elle vit à Strasbourg à partir de 1890. Élève de l'ENS attachée à l'ESF du BP entre 1902 et 1905, elle est engagée dans cet établissement en avril 1914, pour remplacer, en partie, Mathilde Berst. Elle quitte l'ESF à la fin de l'année scolaire. [ADBR 34AL1373]

**ZAHN Caroline.** Strbg UF 1890-1892. Née à Idstein (prov. Hesse-Nassau) en 1865, protestante, fille du propriétaire de moulin Ferdinand Zahn. Elle fréquente l'école primaire d'Idstein de six à quatorze ans : « Plus tard, suite à notre déménagement à Wiesbaden [id], j'ai eu la possibilité de me former à un métier. Comme mes inclinations me portaient vers celui d'enseignante, j'ai fréquenté, après y avoir été préparée par des cours privés, une institution attachée à une école supérieure de filles ». Après deux ans de préparation dans cet établissement, elle réussit à intégrer la classe normale attachée à l'ESF municipale de Wiesbaden. Après deux

nouvelles années d'études, elle réussit en mai 1888, « avec l'aide de Dieu » (cv), l'examen d'enseignante pour les ESF. A Pâques 1890, elle succède à Mme Herrmann à l'ESF UF. [ADBR 34AL1378, cv rédigé en 1890]

**ZANG Mlle.** Gbw 1877 (aide). Née à Sélestat en 1854. [ADBR 34AL1256]

**ZANGERLE Anna, Sœur Maria Josephina (SC).** Mtz SC Ta 1894-1898 + Rstf 1914-1918. Née à Bitburg (prov. Rhénanie, district Trèves) en 1873, fille du commerçant Anton Zangerle. Elle fréquente l'école primaire de sa ville natale de six à onze ans, puis passe deux années au pensionnat SC de Longuyon (départ. Meurthe-et-Moselle) et trois autres dans une ESF SC de Metz. A seize ans, elle entre au noviciat SC à Metz. En mars 1892, elle réussit l'examen d'institutrice à Beauregard (O Thionville-est). De 1894 à 1898, elle enseigne dans le niveau inférieur de l'ESF de la rue Taison à Metz. En juin 1897, elle réussit son examen de service à Beauregard. En avril 1898, elle est nommée dans le niveau inférieur de l'école primaire de Saint-Avold (O Forbach). En avril 1914, elle succède à Sœur Georgina Ganster à l'ESF de Rustroff (O Thionville-est). Elle quitte l'établissement en janvier 1918, pour raisons de santé. [ADBR 105AL2622, cv rédigé en 1914]

**ZEHLER Arsene, Sœur Maria Desiree (DPR).** Colm DPR 1874<. Née à Munster (O Colmar) en 1839. [ADBR 34AL1290]

**ZEHRT Catharina, Sœur Conrada (Mis).** Mtz Mis 1883-1895. Enseignante au pensionnat de sa congrégation à Toul (départ. Meurthe-et-Moselle) à partir de 1877 (→ *Répertoire*). En avril 1883, elle fait partie du personnel enseignant de l'ESF que les Sœurs de la Miséricorde ouvrent alors à Metz. En mai 1895, elle est mise en congé pour maladie. Elle décède quelques jours plus tard. [ADBR 34AL1441 et 34AL1442]

**ZEIME Anna.** Strbg Mury 1909-1913 (dess) + Strbg 1913-1919 (id). A partir de Noël 1909, elle remplace Armgart Freudenfeld à l'ESF Mury à Strasbourg. En

mai 1911, elle lui succède. A la rentrée 1913, elle est engagée comme intérimaire à l'ESF municipale de Strasbourg. Elle est finalement nommée dans l'établissement, puis révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1376, 105AL2569, 1045W8 et *Jahresbericht* Strasbourg 1913, p. 11, et 1915, p. 6]

**ZEIS Luise, Sœur Anna Salomé (SC).** Mtz SC Vi 1900-1907. Née à Mouterhouse (O Sarreguemines) en 1866. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de sa commune natale. De l'automne 1881 au printemps 1883, elle fréquente l'ESF de la DPSJB. A Pâques 1883, elle intègre l'ENP de Beauregard (O Thionville-est), puis l'EN l'année suivante. En mars 1887, elle réussit l'examen d'institutrice. Le mois suivant, elle est nommée dans la classe inférieure de l'école primaire de Sablon (O Metz-campagne). En novembre 1888, elle est mutée à l'école primaire mixte de Vany (id). Au cours de l'été 1890, elle réussit son examen de service à Beauregard. Au printemps 1891, elle démissionne pour cause de maladie. Une fois rétablie, elle entre dans la congrégation SC. En septembre 1892, on lui confie la classe médiane de l'école d'application de la rue de l'Evêché à Metz. A partir de septembre 1893, elle est chargée de la classe inférieure de l'école primaire Saint-Vincent II. A Pâques 1895, elle est affectée au niveau moyen dans cette même école. En avril 1899, elle est nommée à l'école privée de filles de la rue Gousseau (école gratuite). En avril 1900, elle rejoint l'ESF SC de la rue Saint-Vincent. [ADBR 34AL1435, cv rédigé en 1900]

**ZELEWSKI Alma (VON).** Wsbg 1889-1892 + Sav 1892-1900. Née en 1860, protestante, sa famille vit à Lauenburg (prov. Poméranie). En août 1889, elle réussit à Karlsruhe (gd. Bade) l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée à la rentrée suivante à l'ESF de Wissembourg, où on lui confie une nouvelle classe. A Pâques 1892, elle succède à Frida Pfannenschmid à l'ESF de Saverne. Fin juillet 1899, elle prend un congé pour partir en cure à Kissingen (roy. Bavière, O Basse-Franconie), afin d'y soigner ses maux d'estomac. A la rentrée 1900, elle prend un nouveau congé et est

remplacée par Emma Pünnel durant toute l'année scolaire. Elle renonce alors à son poste dans l'établissement. [ADBR 34AL1397, 34AL1400, 34AL1401 et 105AL2590]

**ZELLER Ida.** Colm 1875-1918<. Née à Sélestat en 1854, protestante, fille de Rudolf Zeller, tailleur, natif de Schwarzach (gd. Bade), et de Marguerite Madeleine Lehmann, fille d'un cultivateur de Gerstheim (O Erstein). Active à l'ESF de Colmar depuis l'âge de vingt-et-un ans, elle en assurera provisoirement la direction après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1250 et 34AL1251 et état civil de Sélestat]

**ZENDER Gertrud.** Mnst 1906-1909 + Strbg DPR 1912-1913 (hist). Née à Leubsdorf près de Linz-sur-le-Rhin (prov. Rhénanie) en 1883, catholique, fille de l'arpenteur Friedrich Zender et de Katharina Zimmermann. Avant son entrée à l'école, son père entre au service de la direction impériale des impôts directs en Alsace-Lorraine. Jusqu'à ses treize ans, Gertrud Zender fréquente d'abord l'ESF de la PPe à Forbach, puis les écoles primaires de plusieurs communes du cercle de Colmar dont l'arpentage avait été confié à son père. Mlle Haug, institutrice principale (directrice) à l'école spéciale catholique de filles de Colmar, la prépare à l'examen d'entrée à l'EN de Sélestat, qu'elle fréquente de 1898 à 1902. Après avoir réussi son examen d'institutrice, elle est d'abord active comme remplaçante à Colmar. A l'automne 1902, elle est affectée à Ranrupt (cercle Molsheim). A Pâques 1903, elle est mutée dans une école primaire de Colmar. En janvier 1905, elle prend un congé de neuf mois pour se préparer à l'examen d'enseignante pour les ESF, en fréquentant pendant ce temps l'ENS attachée à l'ESF de la DPR à Colmar. En septembre 1905, elle réussit son examen. Après la fin de son congé, elle continue d'enseigner à l'école primaire Saint-Joseph de Colmar, où elle devient titulaire en mai 1906, après avoir réussi son examen de service en février de la même année. A l'automne 1906, elle est engagée à l'ESF de Munster (O Colmar). A l'automne 1909, elle interrompt son activité

pour étudier à l'Université de Strasbourg. Après deux années d'étude, la Ville de Munster refuse de prolonger son congé. Elle quitte donc l'enseignement. Dans son cv de 1912, elle dit qu'elle compte passer l'examen pro facultate docendi en allemand et en philosophie à l'été 1913, avec l'histoire comme matière secondaire. En 1912/13, elle enseigne l'histoire huit heures par semaine dans les trois classes supérieures de l'ESF de la DPR à Strasbourg. [ADBR 34AL1357, cv rédigé en 1912, 105AL1512, dossier personnel, cv rédigé en 1906, et AMMun R I/267]

**ZENDER Sybilla, Sœur Franziska Joseph (PPe).** Forb PPe 1892-1899 + Thionv PPe 1899-1918. Née à Fraulautern (prov. Rhénanie, O Sarrelouis) en 1873, fille d'E. Zender. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à quatorze ans. En octobre 1887, elle se rend à l'ESF de Bouzonville (O Boulay), où elle reste jusqu'à son entrée au noviciat de Peltre (O Metz-campagne) en avril 1890. Elle s'y prépare à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en septembre 1892 à Metz. Le mois suivant, elle succède à Sœur Urbanus Bihl à l'ESF de la PPe à Forbach. A la rentrée 1899, elle est nommée à la nouvelle ESF de la PPe à Thionville. [ADBR 34AL1426, cv rédigé en 1892, et 34AL1482, cv rédigé en 1899]

**ZENNER Elisabeth ou Elise.** Sarbg 1897-1898. Née à Grügelborn (prov. Rhénanie, O Sankt Wendel) en 1873, fille de l'instituteur Nikolaus Zenner. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de six à douze ans, puis rejoint ses sœurs institutrices en Alsace. A treize ans, elle entre à l'ESF de Ribeauvillé. Après une courte préparation, elle intègre l'EN de Sélestat en avril 1889. Elle y réussit l'examen d'institutrice en mars 1893. Elle est alors affectée à l'école primaire de trois classes de Dauendorf (O Haguenau). De janvier 1894 à juillet 1895, elle est mise en congé pour enseigner à l'école de l'orphelinat de Büdingen près de Saint-Avold (O Forbach) : « J'espérais pouvoir m'y préparer à l'examen supérieur, mais comme les conditions ne me le permettaient pas, j'ai renoncé à faire

prolonger mon congé et obtenu le poste d'institutrice de l'école élémentaire à classe unique de Gumbrechtshoffen, cercle de Haguenau » (cv). En novembre 1897, elle succède à Elise Grauvogel à l'ESF subventionnée de Sarrebourg, en espérant cette fois-ci pouvoir se préparer, à côté, à passer l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est renvoyée en juin 1898 pour cause de prestations insuffisantes. [ADBR 34AL1460, cv rédigé en 1897]

**ZENTNER Hildegard.** Bschrh 1901-1904 + Strbg Kg 1904-1905. Née à Saverne en 1879, protestante, fille du Dr. Carl Heinrich Zentner (†1896), *Senatspräsident* à la cour d'appel de Colmar, et de Franziska Strahl. Elle fréquente l'ESF du BP à Strasbourg jusqu'à la septième classe. Suite à la mutation de son père à Colmar, elle entre à l'ESF de cette ville. Au bout de deux ans et demi, elle retourne toutefois à l'ESF du BP, qu'elle fréquente jusqu'à la première classe. Elle intègre ensuite l'ENS attachée à l'établissement (1896), où elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1899. Elle enseigne l'allemand, l'histoire, la géographie, le calcul, l'histoire naturelle, la religion et le dessin à l'ESF de Bischheim (O Strasbourg-campagne) d'avril 1901 à avril 1904. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF Koebig. A la rentrée 1905, elle est malade et doit se faire remplacer ; elle n'enseignera plus dans l'établissement. [ADBR 34AL1410, cv rédigé en 1904, et 105AL2600, cv rédigé en 1901]

**ZETTEL Cécilie.** Mulh BI 1910-1911. Née à Mulhouse en 1888, catholique, fille de l'instituteur Ferdinand Zettel. A six ans, elle entre à l'ESF de la DPR à Mulhouse. Après sept années passées dans l'établissement, elle rejoint l'ESF municipale, puis intègre l'ENS attachée à cette dernière. Elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF à l'été 1907. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'école privée Scherer à Mulhouse, où elle enseigne pendant un an dans la deuxième classe. Afin d'élargir ses connaissances linguistiques, elle passe une année comme préceptrice en France. Son seul souhait est alors le suivant : « rentrer dans mon *Heimatland* et enseigner dans une école »

(cv). A la fin de l'année 1909, elle effectue plusieurs remplacements dans les écoles de Mulhouse. Elle est engagée à l'ESF Blattner en 1910, mais quitte l'établissement l'année suivante pour un poste dans l'enseignement primaire à Mulhouse. [ADBR 34AL1299, cv rédigé en 1910, et 34AL1300]

**ZEYSSOLFF Mlle.** Dorl <1888. [ADBR 34AL1337]

**ZIEGLER Emma Christiane.** Strbg UF 1897 (remp) et 1898-1901 + Strbg Kg 1901-1902 + Wsbg 1902-1919. Née à Colmar en 1878, protestante, fille de Friedrich Wilhelm Ziegler (→) ; sœur de Hedwig Ziegler (→). Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en 1896. Elle remplace – partiellement – Martha Gieseke à l'ESF UF à Strasbourg durant le semestre d'été 1897, puis de Pâques 1898 à Pâques 1900. A cette date, Martha Gieseke ayant renoncé à son poste, elle est engagée définitivement dans l'établissement. Elle part au même moment à l'étranger, suite à l'obtention d'un congé pour la durée du semestre d'été 1900. A la rentrée 1901, elle est engagée à l'ESF Koebig. A la rentrée 1902, elle est engagée à l'ESF de Wissembourg pour succéder à Babette Kessler. Elle est révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919. [ADBR 34AL1379, 34AL1398, 105AL2590 et 1045W8]

**ZIEGLER Eva.** Strbg Kg 1897-1899. Née à Baden-Baden (gd. Bade) en 1877, protestante, fille de Theobald Ziegler (→), alors professeur au lycée de la ville. « Le premier changement qui est intervenu dans mon existence fut l'entrée à l'école de ma sœur aînée, Helene, ce que me priva de ma camarade de jeu durant la plus grande partie de la journée » (cv). En 1882, la famille déménage à Strasbourg, où Theobald Ziegler a été nommé *Konrektor* du Gymnase protestant. Eva Ziegler fréquente tout d'abord l'ESF municipale de la ville, qu'elle quitte au bout d'un an et demi pour entrer à l'ESF du BP. Elle est confirmée au Temple-Neuf par le pasteur Kopp : « Après ma confirmation s'est posée pour moi la question de savoir ce que je devrai faire à la sortie de l'école. J'ai alors décidé que je passerai l'examen d'enseignante » (cv). Elle prépare donc

l'examen d'enseignante pour les ESF à l'ENS attachée à l'ESF du BP. Après l'avoir réussi, elle est engagée à l'ESF Koebig à la rentrée 1897. [ADBR 34AL1409, cv rédigé en 1897]

**ZIEGLER Friedrich Wilhelm\*.** Colm 1878-1886 (all gym) + Strbg 1886-1893 (rel) + Strbg UF 1887-1918 (all) + Strbg Kg 1890-1895 (id) + Strbg L 1893-1900 (math s.nat). Protestant, époux d'Emma Maria Brunner, catholique puis protestante ; père d'Emma (→) et Hedwig Ziegler (→) ; au moins deux fils, dont un procureur. Enseignant de l'EN de Colmar, il donne des cours à l'ESF subventionnée de cette ville (de 1885 à 1886, il enseigne l'allemand à l'ENS attachée à l'établissement). Devenu *Oberlehrer* à l'EN d'institutrices de Strasbourg, il donne des cours de religion à l'ESF municipale, où il succède au Prof. Dr. Nowack à la rentrée 1886 et enseigne jusqu'en septembre 1893 ; après lui, ce sont les enseignants de l'ESF qui assurent eux-mêmes les cours de religion protestante. Entre-temps, il a été engagé à l'ESF UF (juin 1887) et à l'ESF Koebig (sept. 1890) pour donner des cours d'allemand, puis des cours de mathématiques et de sciences naturelles à partir de la rentrée 1893. C'est également à compter de cette date qu'il donne des cours à l'ENS attachée à l'ESF Lindner. A Pâques 1895, il devient directeur de l'ESF UF. Il est censé abandonner les cours qu'il donne aux ESF Lindner et Koebig, mais, s'il cesse effectivement son activité dans le second établissement, il poursuit ses cours à l'ENS attachée à l'ESF Lindner jusqu'à sa fermeture à la fin de l'année scolaire 1899/1900. Friedrich Wilhelm Ziegler dirige l'ESF puis *gehobene Mädchenschule* UF jusqu'à la fin du mois de novembre 1918, lorsqu'il remet sa démission au conseil d'administration de l'établissement. [ADBR 34AL1250, 34AL1378, 34AL1379, 34AL1408 et 105AL2584 et *Jahresbericht* Strasbourg 1887, p. 23, et 1894, p. 25-26]

**ZIEGLER Hedwig Bertha.** Strbg UF 1910-1911 (aide) et 1914-1917. Née à Strasbourg en 1890, protestante, fille de Friedrich Wilhelm Ziegler (→) ; sœur d'Emma Ziegler (→). A six ans, elle entre à l'école

d'application de l'EN de Strasbourg, qu'elle fréquente durant une année. Elle intègre ensuite l'ESF UF, qu'elle quitte à douze ans pour entrer dans la quatrième classe de l'ESF municipale. Après avoir fini la première classe, elle réussit à l'automne 1906 l'examen d'entrée à l'ENS attachée à l'établissement. Elle fréquente la troisième classe jusqu'en mars 1907. Elle est alors atteinte d'une grave maladie qui l'oblige à garder le lit pendant plusieurs mois. Guérie, elle ne reprend pas tout de suite ses études, car ses parents souhaitent qu'elle consacre toutes ses forces à son rétablissement. Après les vacances d'« automne » (été) 1907, elle réintègre la troisième classe de l'ENS attachée à l'ESF municipale, dont elle suit, dès lors sans interruption, le cursus de trois ans. En juin 1910, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la fin du mois d'octobre de la même année, elle succède à Alice Lentz à l'ESF UF, dirigée par son père. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour poursuivre sa formation en Angleterre. En 1912, elle devient préceptrice dans une famille à Karlstadt (Empire austro-hongrois,auj. Karlovac en Croatie), qu'elle quitte au bout d'un an et demi pour succéder à Hermine Kasper à l'ESF UF en janvier 1914. Elle quitte l'établissement en décembre 1917 pour se marier l'année suivante. [ADBR 34AL1380, cv rédigé en 1910]

**ZIEGLER Theobald Karl Ludwig Reinhard, Prof.** Strbg BP 1894-1896 (hist). Né à Göppingen (roy. Wurtemberg) en 1846, protestant luthérien, fils du pasteur Eduard Ziegler et de Catharina Fischer, marié à Wilhelmine Binder, père de deux filles, dont Eva Ziegler (→). Nommé au lycée de Strasbourg en 1882, il devient professeur de philosophie et de pédagogie à l'Université de Strasbourg en 1886. Il enseigne à l'ENS attachée à l'ESF du BP à partir de 1894. Durant les vacances d'hiver 1896/97, il met fin à cette activité, pour raisons de santé. Il devient, par la suite, recteur de l'Université de Strasbourg (1899-1900). En 1911, il part à la retraite et s'installe à Francfort-sur-le-Main (prov. Hesse-Nassau). Il meurt à Sierentz (O Mulhouse) en septembre 1918 au cours d'une tournée de conférences auprès des militaires au repos. « Comme universitaire, Ziegler déclara le bilinguisme nuisible pour le

caractère et la créativité d'un peuple, s'opposa à une Alsace-Lorraine médiatrice culturelle entre la France et l'Allemagne ainsi qu'à la création d'une Faculté de Théologie catholique et à un *Bundesland Elsass-Lothringen* » (FUCHS). [ADBR 34AL1370 et FUCHS François Joseph, « Ziegler Theobald Karl Ludwig Reinhard », *NDBA*, 41, p. 4376]

**ZIEMENDORFF Christine Johanna.** Mulh 1896 (remp), 1901 (id) et 1905-1919 + Gbw 1900-1901 (remp), 1902-1903 (id) et 1904 (id). Née à Neudorf, près de Reichenbach (prov. Silésie), en 1868, protestante, fille aînée de Johannes Ziemendorff (→) ; sœur de Hedwig Ziemendorff (→). Sa famille s'installe à Mulhouse en 1872. Christine Ziemendorff fréquente toutes les classes de l'ESF municipale – où enseigne son père – avant d'intégrer l'EN qui lui est attachée. Elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF en 1887, puis donne des cours privés pendant une année, au cours de laquelle elle effectue également un remplacement de quelques semaines à l'école de Mlle Steger à Mulhouse. De septembre 1888 à Pâques 1895, elle est préceptrice dans la maison de l'*Erbjägermeister* von Jagow à Rühstädt, près de Wilsnack (prov. Brandebourg). Elle rentre ensuite dans la maison parentale, où elle reste jusqu'en mai 1896. Durant cette période, elle remplace pendant quelques mois l'enseignante de travaux manuels et de gymnastique de l'ESF municipale de Mulhouse (janvier-Pâques 1896). Début mai 1896, elle entre comme préceptrice dans la maison du baron von der Leyen, *Landrat* du cercle de Neuss, à Haus Meer près d'Osterath (prov. Rhénanie). En décembre 1900, elle est engagée comme remplaçante à l'ESF de Guebwiller. Après plusieurs autres remplacements dans cet établissement et à l'ESF municipale de Mulhouse, elle est finalement engagée comme enseignante dans cette dernière école (1905). Elle y enseigne jusqu'à sa révocation, prononcée le 28 février 1919. [ADBR 34AL1258, cv rédigé en 1900, 34AL1271, 34AL1272, 34AL1273 et 1045W8]

**ZIEMENDORFF Hedwig.** Mulh 1892 (remp: tm) + Mulh Do 1892-1896 (tm). Née

à Neudorf, près de Reichenbach (prov. Silésie), en 1870, protestante, fille de Johannes Ziemendorff (→); sœur de Christine Ziemendorff (→). Elle arrive à l'âge d'un an et demi à Mulhouse, où elle fréquente l'ESF jusqu'à la première classe. Elle quitte alors l'établissement pour raisons de santé. En 1888/89, elle fréquente l'école industrielle pour femmes de Mulhouse. Elle y prépare pendant un semestre l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les ESF, qu'elle réussit à Strasbourg en juin 1891. [ADBR 34AL1270 et 34AL1302, cv rédigé en 1892]

**ZIEMENDORFF Johannes.** Mulh 1873-1905 + Mulh Do 1877< (géo gym) et 1883< (géo). Né à Berlin en 1839, protestant, père de Christine (→) et Hedwig Ziemendorff (→). Il fréquente tout d'abord l'école de l'église paroissiale, puis le lycée *Zum grauen Kloster*. Il quitte cet établissement après l'*Unter-Secunda* pour intégrer l'EN pour les écoles municipales de Berlin. En mars 1860, il y réussit son examen d'instituteur. De Pâques 1860 à Pâques 1861, il est enseignant à l'école supérieure de garçons du Dr. Wieprecht à Berlin. Il est ensuite précepteur pendant presque cinq ans dans la famille du comte von Perponcher-Sedlnitzky, ambassadeur prussien, à Munich (roy. Bavière) et à La Haye. En février 1866, il réintègre l'établissement du Dr. Wieprecht, puis le quitte à nouveau, au bout de deux mois seulement, pour devenir instituteur à l'école primaire d'une seule classe de Neudorf, près de Reichenbach (prov. Silésie). En octobre 1871, il rejoint l'école primaire municipale de Mulhouse, où il reste jusqu'à sa nomination comme enseignant de l'ESF de la ville en mars 1873. Il y devient *Oberlehrer* en 1896 et part à la retraite en 1905. Décoré de l'Aigle rouge. [ADBR 34AL1265, 34AL1268, 34AL1301 et 105AL1513, dossier personnel]◊

**ZIEMER Hilda.** Mtz Mis 1902-1906 (gym) + Mtz 1904 (remp) et 1905< (gym tm). Née à Brunswick (d. Brunswick) en 1877, protestante, fille d'un *Oberzahlmeister*. A partir de Pâques 1884, elle fréquente l'école de filles (ESF ?) municipale de sa ville natale. En mars 1887, son père est muté à

Metz, où elle fréquente dès lors l'ESF de la Miséricorde. Elle quitte l'établissement en juin 1894, après avoir fréquenté pendant deux ans la classe normale. Elle reste alors dans la maison parentale. En octobre 1901, elle se rend à Berlin afin de préparer les examens d'enseignante de travaux manuels et de gymnastique, respectivement aux cours de Mlle Margarethe Schirmer et de Mme Clara Hessling. En mai 1902, elle réussit l'examen d'enseignante de travaux manuels pour les EMF et les ESF à la Margarethen-Schule de Berlin; en mai et juin 1902, celui d'enseignante de gymnastique à l'établissement royal de formation d'enseignants de gymnastique et à l'Elisabeth-Schule de Berlin. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de la Miséricorde à Metz, où elle reste active jusqu'à la fin de l'année scolaire 1905/06. Entre-temps, durant l'été 1904, elle remplace Elisabeth Gross à l'ESF municipale. En novembre 1905, elle est engagée dans cet établissement. [ADBR 34AL1438 et 34AL1443, cv rédigé en 1902]

**ZIER Emma.** Strbg Münch 1900-1903 + Strbg Schm 1903-1906, 1907 (remp), 1909-1910 et 1914-1915. Née à Brumath (O Strasbourg-campagne) en 1881, protestante, fille du géomètre August Zier et de Salomea Krebs. De six à seize ans, elle fréquente l'ESF du BP à Strasbourg (confirmée par le pasteur Kopp en mars 1895). En septembre 1897, elle entre à l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1900, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. A la rentrée suivante, elle succède à Luise Coen à l'ESF Münch à Strasbourg. En avril 1903, elle est engagée à l'ESF Schmutz. Elle quitte l'établissement en janvier 1906 pour raisons de santé, puis le réintègre en octobre 1907 comme remplaçante. Il semblerait qu'elle soit restée remplaçante attitrée de l'établissement jusqu'à la rentrée 1909, lorsqu'elle y redevient enseignante. En septembre 1910, elle prend un congé de sept mois pour raisons de santé. Elle ne réintègre l'ESF Schmutz qu'en janvier 1914, mais quitte à nouveau l'établissement en septembre 1915. [ADBR 34AL1382, cv rédigé en 1900, 34AL1392, cv rédigé en 1903, et 105AL2588]

**ZILLIOX Thérèse, Sœur Stanislas (DPR)\*.** Gbw DPR 1867-1875. Née à Weyersheim (O Strasbourg-campagne) en 1826, fille du laboureur Georges Zilliox et d'Anne Hartenberger. En octobre 1853, elle est nommée institutrice communale à Obernai (O Erstein). En octobre 1859, elle devient directrice du pensionnat des Sœurs de la DPR à Bavilliers (dép. Haut-Rhin, restera français en 1871). En octobre 1865, elle est nommée institutrice communale à Ensisheim (O Guebwiller). En avril 1867, elle fonde le pensionnat des Sœurs de la DPR à Guebwiller. A la fin de l'année scolaire 1874/75, suite à l'entrée en vigueur d'une réglementation restreignant l'enseignement de la langue française dans les ESF, elle ferme l'établissement. Une école de couture lui succède à la rentrée 1875. [ADHR 8AL1/11362 et 1T517, dossier Zilliox, et état civil de Weyersheim]

**ZIMMER.** Wsbg 1872-1887 (ch). Institututeur principal (directeur) à l'école primaire protestante de Wissembourg. [ADBR 34AL1397]

**ZIMMER Anna, Sœur Marie Louis (SC)\*.** StAvd SC 1877-1878 + Sargm SC 1878-1885 + Mtz SC Ma <1897<. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1851. En octobre 1877, elle réussit l'examen d'institutrice à Metz. Le mois suivant, elle succède à Sœur Aurèle Saimpy comme directrice de l'ESF SC de Saint-Avold (O Forbach). Elle quitte l'établissement en avril 1878 pour devenir enseignante à l'ESF SC de Sarreguemines, où elle reste active jusqu'à la fin de l'année scolaire 1884/85. Par la suite, elle devient directrice de l'ESF SC de la rue Mazelle à Metz. [ADBR 34AL1471, 34AL1476 et FISCHER Max, « Das höhere Mädchenschulwesen im Reichsland Elsass-Lothringen », *Zeitschrift für weibliche Bildung*, n° 26, 1897]

**ZIMMER Bertha.** Mtz SC Ge 1880<. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1855. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF à Trèves en mai 1874. En mai 1880, elle succède à Anna Weyer comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ADBR 34AL1428]

**ZIMMER Susanna, Sœur Theresia (DC).** Strbg DC 1878 (remp) et 1879-1918. Née à Bonneweg (Luxembourg) en 1860 ; sa langue maternelle est l'allemand. En 1878, elle remplace une enseignante malade à l'ESF de la DC à Strasbourg. En mai 1879, elle est autorisée à intégrer durablement le corps enseignant dans ce même établissement : la jeune religieuse ne possède pas de diplôme, mais l'inspecteur scolaire de cercle (Prass) lui a trouvé de grandes qualités, notamment au point de vue de la méthode ; il estime qu'elle pourra passer l'examen d'institutrice dès 1881. Elle réussit non seulement ce dernier, mais également l'examen d'enseignante pour les ESF à Metz en août 1886. [ADBR 34AL1349 et 34AL1350]

**ZIMMERLICH Charlotte Antonie Agnes.** Thn 1885-1900. Née à Haynau (prov. Silésie) en 1864, catholique, fille de Joseph Gustav Zimmerlich (†1907), instituteur principal (directeur) à Haynau puis inspecteur scolaire du cercle de Thann, et d'Emma Kaminska (†1899), sœur de Hedwig (→), Marie (→) et Pauline Zimmerlich (→). Elle réussit son examen d'enseignante pour les ESF à Strasbourg en décembre 1886. Elle est alors déjà active depuis plus d'un an à l'ESF de sa sœur Marie. [ADBR 34AL1283]

**ZIMMERLICH Hedwig.** Thn 1889-1914 + SMaM 1916. Née à Haynau (prov. Silésie) en 1870, catholique, fille de Joseph Gustav Zimmerlich (†1907), instituteur principal (directeur) à Haynau puis inspecteur scolaire du cercle de Thann, et d'Emma Kaminska (†1899), sœur d'Antonie (→), Marie (→) et Pauline Zimmerlich (→). Elle fréquente l'école primaire des Sœurs de la DPR à Thann jusqu'à douze ans. Elle fréquente ensuite jusqu'à seize ans l'ESF de la ville, dirigée par sa sœur Marie à partir de 1883. En septembre 1886, elle intègre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar. En décembre 1888, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est engagée le mois suivant à l'ESF de Thann, où elle se charge tout d'abord du niveau inférieur, puis du niveau moyen (janvier 1901). En décembre 1911, elle réussit à Strasbourg l'examen de directrice pour les ESF. Sans activité suite à la prise de Thann par l'armée

française, elle devient remplaçante en mars 1916 à l'ESF de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), où elle est tuée par un obus le 21 juillet de la même année. [ADBR 105AL1516, dossier personnel, cv rédigé entre 1901 et 1911]

**ZIMMERLICH Marie\***. Thn 1879-1914. Née à Haynau (prov. Silésie) en 1860, catholique, fille de Joseph Gustav Zimmerlich (†1907), instituteur principal (directeur) à Haynau puis inspecteur scolaire du cercle de Thann, et d'Emma Kaminska (†1899), sœur d'Antonie (→), Hedwig (→) et Pauline Zimmerlich (→). Elle fréquente l'école primaire catholique de Haynau jusqu'à onze ans. En 1871, son père est nommé inspecteur scolaire du cercle de Thann. Dans cette ville, elle fréquente d'abord l'école primaire des Sœurs de la DPR, puis l'ESF qui vient d'être fondée. En avril 1876, elle entre à l'EN de Sélestat. Après la réussite de son examen d'institutrice, elle obtient un poste à l'école primaire de Colmar (Pâques 1878), où elle est active jusqu'en décembre 1879. Sur la demande du conseiller intime Menzel, elle prend congé de son poste colmarien et enseigne à l'essai pendant une année comme enseignante à l'ESF de Thann. Elle se prépare en même temps, de manière privée, à passer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Mulhouse en octobre 1880. Son congé de l'enseignement public est prolongé, année après année, jusqu'en 1889. Entre-temps, elle a pris la direction de l'ESF de Thann, suite au départ d'Eugen Schulzen (avr. 1883). D'abord confiée temporairement, elle lui est accordée à titre définitif en octobre 1885, une fois atteint l'âge minimum légal de vingt-cinq ans. Sa réussite à l'examen de directrice pour les ESF, en juillet 1885 à Mulhouse, n'a naturellement rien gâté. En 1889, comme la viabilité de son établissement privé semble assurée, elle renonce définitivement à l'enseignement public. En avril 1909, elle obtient la municipalisation de l'ESF de Thann, qu'elle continue de diriger jusqu'à sa fermeture en 1914, suite à la prise de la ville par les troupes françaises. Réfugiée à Stuttgart (roy. Wurtemberg), elle demande sa mise à la retraite en octobre 1916. [ADBR 34AL1283

et 105AL1517, dossier personnel, cv rédigé entre 1909 et 1914]

**ZIMMERLICH Pauline Louise Hedwig**. Thn 1885-1914 (tm). Née à Haynau (prov. Silésie) en 1866, catholique, fille de Joseph Gustav Zimmerlich (†1907), instituteur principal (directeur) à Haynau puis inspecteur scolaire du cercle de Thann, et d'Emma Kaminska (†1899), sœur d'Antonie (→), Hedwig (→) et Marie Zimmerlich (→). Elle réussit son examen d'enseignante de travaux manuels à Strasbourg en juillet 1888. Elle est alors déjà active depuis près de trois ans à l'ESF de sa sœur Marie. [ADBR 34AL1283]

**ZIMMERMANN**. Mulh R 1877< (dess). [ADBR 11AL207]

**ZIMMERMANN**. Bschw 1912-1918 (rel). Curé de Bischwiller (O Haguenau), il donne des cours à l'ESF de la ville à partir de la rentrée 1912. [ADBR 34AL1325]

**ZIMMERMANN Mlle**. Mtz SC Vi <1878-1879 (ch). Les autorités découvrent en février 1879, à l'occasion d'une inspection de l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz, qu'elle est employée sans autorisation dans l'établissement. [ADBR 34AL1433]

**ZIMMERMANN Mlle**. Gbw 1881-1888. De Wilwisheim (O Strasbourg-campagne). [ADBR 34AL1256 et 34AL1257]

**ZIMMERMANN Catharina, Sœur Isidore (AP)**. StL 1893-1898 (tm) et 1899-1900 (matern). Originaire de Pleystein (roy. Bavière, O Haut-Palatinat), née vers 1876. D'abord enseignante de travaux manuels, elle est aussi aide-enseignante remplaçante à l'école maternelle de l'ESF de Saint-Louis (O Mulhouse) à partir de mai 1897. Pour préparer l'examen de directrice d'école maternelle, elle se rend à partir de 1899 plusieurs fois par semaine à Mulhouse afin de suivre des cours et de s'exercer dans les écoles maternelles de la ville. Elle le réussit en juin 1900 à Ribeauvillé mais doit retourner peu après dans sa *Heimat* pour se soigner. [ADBR 34AL1288 et 34AL1289]

**ZIMMERMANN Frédéric Jacques.** Strbg Münch <1888-1899 (dess) + Strbg UF 1889-1894 (id) + Strbg Schm 1892 (id). Né à Strasbourg en 1830, fils du cordonnier Jean Jacques Zimmermann et de Marie Salomé Falck. Professeur de dessin de l'école municipale d'arts décoratifs de Strasbourg. Il donne des cours à l'ESF Münch depuis au moins 1888 et à l'ESF UF à partir de mai 1889. En février 1892, il enseigne également à l'ESF Schmutz, mais il est contraint de renoncer à cette activité le mois suivant, à la demande de la direction de l'ESF UF, qui, dans le cas contraire, ne l'aurait plus employé. [ADBR 34AL1378, 34AL1381, 34AL1391 et état civil de Strasbourg]

**ZIMMERMANN Frédérique.** Strbg BP 1882-1918. Née en 1861. La directrice demande l'autorisation de l'engager en septembre 1881, mais elle précise que, comme elle doit encore passer son examen en novembre, son poste sera occupé par Marie Obrecht en attendant. Frédérique Zimmermann passe finalement son examen en décembre et ne rejoint l'ESF du BP qu'en mai 1882. [ADBR 34AL1368 et 34AL1369]

**ZIMMERMANN Friedrich\*.** Mulh C/Z 1889-1896 (compta math). *Oberlehrer* à l'école professionnelle de Mulhouse, il reprend les cours de Jean Russ à l'ESF Coudre en juillet 1889. En mars 1892, suite au décès de Joseph Coudre, il prend la direction de cet établissement : son poste de directeur est en réalité, il l'avoue lui-même, « une fonction honorifique, sans la moindre rémunération » (ADBR 11AL208, lettre à l'*Oberschulrat*, 25.02.1892). A la retraite de son activité principale, il continue de diriger l'ESF. A l'automne 1895, il la transfère du N°5 place Lambert, son emplacement historique, au N°11 rue de la Promenade. L'établissement ferme ses portes à la fin de l'année scolaire, ne pouvant, semble-t-il, supporter la pression des autorités scolaires dans le sens d'une réorganisation de l'enseignement avec diminution du personnel. [ADBR 11AL208 et 11AL209]

**ZIMMERMANN Anne Marie Julie, Sœur Odiline (DPR)\*.** Mulh DPR 1890-1897 + Hgn DPR 1897-1918. Née à Obernai (O

Erstein) en 1863, fille de Joseph Zimmermann, tailleur de pierres, et de Marie Odile Muller. Elle entre en 1883 à l'EN du couvent de Ribeauvillé. En juin 1885, elle réussit l'examen d'institutrice, puis est active à Thann jusqu'en novembre 1889. Elle gagne ensuite Strasbourg pour préparer l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit à Metz en septembre 1890. A partir de là, elle est active à l'ESF de la DPR à Mulhouse jusqu'en 1897. Elle prend alors la direction de l'ESF de la DPR à Haguenau, qu'elle conserve au moins jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Elle meurt au couvent de Ribeauvillé le 11 septembre 1947. [ADBR 34AL1333, cv rédigé en 1897, et état civil d'Obernai]

**ZIMMERMANN Julie Salomea.** Strbg BP 1897-1918<. Née à Strasbourg en 1870, protestante, fille du dessinateur Friedrich Jakob Zimmermann et de Caroline Julie Hess. Elle passe les six premières années de sa vie exclusivement dans la maison parentale. En octobre 1876, elle entre dans la classe inférieure de l'ESF du BP. En mars 1885, elle est confirmée par le pasteur Haerter (→). Après avoir fréquenté toutes les classes de l'ESF, elle intègre à l'automne 1887 l'ENS attachée à l'établissement. En juillet 1890, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle passe l'année suivante chez ses parents et fréquente pendant sept mois l'école industrielle pour femmes du *Vaterländischer Frauenverein* à Strasbourg. En octobre 1891, elle devient enseignante à l'école privée de Mlle Luise Lentz à Schiltigheim (O Strasbourg-campagne), où elle reste jusqu'à Pâques 1893. Elle retourne alors dans la maison parentale, pour aider sa mère dans les travaux ménagers. A côté, elle donne des cours privés dans plusieurs familles et propose son aide dans différentes matières. En 1897, elle est engagée à l'ESF du BP, où elle reste après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1371, cv rédigé en 1897]

**ZIMMERMANN Marie, Sœur Jeanne Françoise (DPSJB).** StJB 1881 (remp) et 1882<. Née à Elvange (O Boulay) en 1859. Elle remplace Sœur Angéline Riegel à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel (O Sarrebourg)

d'avril 1881 jusqu'à la fin de l'année scolaire. En avril 1882, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de Sélestat. Le mois suivant, elle succède à Sœur Ambrosine Brand à l'ESF de Saint-Jean-de-Bassel. [ADBR 34AL1479]

**ZIMPFER Maria.** Wsbg 1892-1893. Elle est engagée à l'ESF de Wissembourg en avril 1892 et quitte l'établissement en mars 1893. La directrice et l'inspecteur scolaire Stiefelwagen avaient jugé ses prestations insatisfaisantes. [ADBR 34AL1397 et 105AL2590]

**ZINGRAFF Justine, Sœur Josepha (SC).** Mtz SC Vi 1892-1911 (matern). Née à Remeringen (O Forbach) en 1870, fille de Nikolaus Zingraff et de Margaretha Staub. Elle fréquente l'école primaire de sa commune natale de sept à quatorze ans. Elle passe ensuite quatre ans à la maison parentale. En octobre 1887, elle entre dans la congrégation SC à Metz, où elle se prépare à passer l'examen de directrice d'école maternelle, qu'elle réussit à Metz en juin 1890. Elle est alors nommée troisième aide-enseignante à l'école maternelle I de Sarreguemines. A Pâques 1892, elle succède à Sœur Marcién Pick à l'école maternelle attachée à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle cesse ses fonctions à la fin de l'année scolaire 1910/11, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1434, cv rédigé en 1892, et 105AL2614]

**ZINSSER.** Forb sub 1872< (ang). Enseignant du collège de Forbach. Il cesse ses cours à l'ESF subventionnée de Forbach pour cause de maladie. Mme Zinsser (→), son épouse, assure la suite. [ADBR 11AL215]

**ZINSSER Mme.** Forb sub <1876-1882 (ang). Epouse de l'enseignant Zinsser (→) du collège de Forbach. Elle a enseigné pendant cinq ans en Angleterre, mais ne possède pas de diplôme. A l'ESF subventionnée de Forbach, elle reprend l'enseignement de son mari, tout d'abord de manière provisoire, puis de manière définitive. [ADBR 11AL215]

**ZIRKENBACH Friederike.** Thionv 1909-1919. Née à Thionville en 1885, protestante, fille de conducteur de locomotives. Entre 1901 et 1904, elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de Metz. Elle commence sa carrière comme institutrice dans différentes écoles primaires du district de Lorraine : Saint-Avold (O Forbach) (oct. 1904-oct. 1906), Philippsbourg (O Sarreguemines) (oct. 1906-juin 1907), Sarreguemines (avr.-juil. 1909), Boulange (O Thionville-ouest) (juil.-août 1909). En septembre 1909, elle est engagée à l'ESF municipale de Thionville comme remplaçante de Maria Eyles durant l'année scolaire 1909/10. A la rentrée 1910, elle devient enseignante dans l'établissement. Elle possède le diplôme élémentaire et le diplôme supérieur français, obtenus respectivement à Nancy (dép. Meurthe-et-Moselle) et Paris auprès de l'Alliance française. Pour perfectionner son anglais, elle passe les vacances d'été 1910 dans le pays. Elle est révoquée le 16 mai 1919. [ADBR 34AL1486 et 1045W8]

**ZIRWAS Maria Therese.** Mtz SC Vi 1883-1884. Née à Trèves (prov. Rhénanie) en 1865, fille du maître-cordonnier Johann Georg Zirwas. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les EMF et les ESF à Coblenze (id) en avril 1883. A la rentrée suivante, elle succède à Emma Schuler comme enseignante d'allemand à l'ESF SC de la rue Saint-Vincent à Metz. Elle quitte l'établissement dès décembre 1884. [ADBR 34AL1433]

**ZITZEWITZ Emma (VON).** Strbg UF 1901-1903 + Strbg L 1902-1909. Née à Kassel (prov. Hesse-Nassau) en 1880, protestante, fille de Georg von Zitzewitz, *Postsekretär* puis *Postmeister*, puis *Oberpostmeister*. Elle passe les premières années de son enfance ballottée entre différentes provinces prussiennes (Wächtersbach (prov. Hesse-Nassau), Posen (prov. Posen), Minden (prov. Westphalie)) au gré des mutations de son père. Elle fréquente l'école pour la première fois à Minden. En janvier 1890, la famille quitte cette ville pour s'établir à Strasbourg, où le père devient *Oberpostkassenbuchhalter*. Emma von Zitzewitz fréquente tout d'abord l'ESF

municipale, puis l'ESF Koebig. Elle intègre plus tard l'ENS attachée à cet établissement, la fréquente pendant trois ans, puis réussit, à Strasbourg, l'examen d'enseignante pour les ESF en décembre 1897. Quelques mois plus tard, en avril 1898, elle devient préceptrice dans une famille allemande (Fickeler) en Italie du Nord (Gardone Val Trompia), où elle doit rester deux ans, mais où elle séjourne finalement une troisième année, à la demande des parents de ses élèves : une fille, dont elle dirige les études de sa onzième à sa quatorzième année d'après le programme d'une ESF allemande, et un jeune garçon auquel elle inculque les premières connaissances scolaires. En juin 1901, elle rentre chez ses parents à Strasbourg. A la rentrée 1901, malgré son « vif souhait d'être active dans une école publique » (cv 1901), elle succède à Emma Ziegler à l'ESF UF. Elle quitte l'établissement en septembre 1903, lorsqu'elle obtient un poste complet à l'ESF Lindner, où elle enseigne à partir de Pâques 1902. [ADBR 34AL1379, cv rédigé en 1901, et 34AL1406, cv rédigé en 1902]

**ZIVI Joseph.** Colm 1902-1919 (rel). Né à Biesheim (O Colmar) en 1865. Rabbín de Wintzenheim (id) à partir de 1893, il enseigne la religion juive à l'ESF subventionnée puis municipale de Colmar jusqu'à la rentrée 1919. On le retrouvera encore plus tard dans cet établissement, devenu le LJM Camille Sée. (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1253 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 804-805]

**ZOELCH Luise.** Dorl 1910-1911 + Strbg BP 1918-1919. Née à Colmar en 1891, protestante, septième enfant du fonctionnaire des impôts Franz Zoelch : « Mon père est un Vieux-Bavarois, ma mère vient de la vallée de Munster [O Colmar] » (cv). A Pâques 1897, elle entre à l'école spéciale de Colmar – plus tard EM – et y reste jusqu'à l'automne de la même année. En octobre 1897, son père est muté à Kaysersberg (O Ribeauvillé) et elle fréquente dès lors « la petite école primaire protestante » du lieu (cv). Comme ses parents souhaitent cependant qu'elle passe l'examen d'enseignante pour les ESF, ils l'envoient à l'ESF subventionnée, et

bientôt municipale, de Colmar en mai 1903. Elle y intègre la cinquième classe. Plus tard, elle est admise à l'ENS attachée à l'établissement et réussit son examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1910. Elle commence par enseigner une année au pensionnat de Dorlisheim (O Molsheim) : « la petite école privée de Mlle F. Müller » (cv). En septembre 1911, elle devient préceptrice chez Mme Forestier-Soellier à Paris. Elle doit s'occuper de l'instruction de Pierrette, une fille de dix ans. Luise Zoelch passe trois années au service de cette famille, avec laquelle elle voyage beaucoup. « Lorsque la guerre s'annonce avec certitude » (cv), elle quitte la France (31.07.1918) et rejoint ses parents à Kaysersberg en passant par la Suisse. En décembre 1914, elle se place à la disposition de l'enseignement primaire en Haute-Alsace et effectue bientôt deux remplacements à l'école primaire protestante de Colmar, où elle enseigne dans la quatrième année scolaire. De retour à Kaysersberg, elle trouve une occasion inespérée d'enseigner : elle devient la préceptrice des petits-enfants du maire de la ville. Elle se charge alors de l'instruction de deux filles de huit et douze ans et d'un garçon de huit ans. Elle travaille avec eux pendant un peu plus d'un an en suivant les programmes de la cinquième et de la huitième classes de l'ESF et prépare le garçon à intégrer la *Sexta* du lycée. A l'automne 1916, ses trois élèves quittent Kaysersberg. Comme aucune perspective d'emploi ne se dessine en Haute-Alsace, elle rejoint alors l'enseignement primaire de Basse-Alsace. On lui confie ainsi en septembre 1916 le poste de l'instituteur protestant de Hochfelden (O Strasbourg-campagne). Le mois suivant, elle y commence son service. Suite à la mobilisation de l'instituteur israélite en février 1917, elle se charge également d'enseigner par demi-journées à l'école israélite. En janvier 1918, elle est engagée comme enseignante à l'internat de l'ESF du BP. Elle quitte l'établissement à Pâques 1919, mais elle le retrouvera à la fin des années 1920 (→). [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1918]

**ZOELLER.** Colm 1878< (all). *Oberlehrer* du lycée de Colmar. [ADBR 34AL1250]

**ZOLL Anna.** Gbw 1885-1888. [ADBR 34AL1256 et 34AL1257]

**ZORN Mlle.** Strbg 1915-1916 (stag). Enseignante candidate. [*Jahresbericht* Strasbourg 1916, p. 5-6]

**ZORN Mlle.** Strbg L 1916-1918. *Oberlehrerin*. [ADBR 105AL2596]

**ZORN Elisabeth.** Courc 1906-1907. Née à Strasbourg en 1887, protestante, fille de l'inspecteur des douanes August Zorn. Elle fréquente tout d'abord l'école primaire de Hayange (O Thionville-ouest). A neuf ans, elle rejoint l'ESF municipale de Thionville, où elle reste jusqu'à son entrée à l'ESF du BP à Strasbourg en octobre 1898. En septembre 1903, elle intègre l'ENS attachée à cet établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juin 1906. A la rentrée suivante, elle est engagée à l'ESF de Courcelles-Chaussy (O Metz-campagne). Elle quitte l'établissement en mai 1907, pour raisons de santé. [ADBR 34AL1490, cv rédigé en 1906]

**ZORN Therese Mme (VON).** Strbg Mury 1876-1877<. Catholique. Elle enseigne à l'ESF Mury à partir de la rentrée 1876. [ADBR 34AL1375/1]

**ZÜNDEL Charles.** Mulh R 1877-1880 (s.nat). Né à Mulhouse en 1827, protestant, fils du négociant Jean Zündel et de Caroline Huguenin ; se marie avec Mathilde Rouge à Lausanne (Suisse, canton Vaud) en 1869 ; père de six enfants, dont Margarete Zündel (→). Bachelier ès sciences physiques, bachelier ès sciences mathématiques, il enseigne pendant un temps au collège de Mulhouse. Il donne des cours de physique et de chimie à l'ESF Russ à partir de la rentrée 1877. Il meurt à Küssnacht (Suisse, canton Schwyz) le 17 décembre 1907. [ADBR 11AL207 et site internet de généalogie protestante <http://huguenots-france.org/>]

**ZÜNDEL Eugenie Margarete.** Mulh Do 1904-1906. Née à Mulhouse en 1884, protestante, fille de Charles Zündel (→). En septembre 1890, elle entre à l'ESF Blattner, qu'elle fréquente jusqu'à l'automne 1898.

Entre-temps, suite au décès de sa mère en 1895, elle est recueillie par des parents. A sa sortie de l'ESF Blattner, elle est envoyée dans la pension de Mlle Moebis à Colmar : « Les élèves de la pension suivaient les cours de l'école supérieure de filles dirigée par Mlle Kuntz, où j'ai été accueillie dans la deuxième classe » (cv). Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF subventionnée de Colmar en 1901, puis rejoint l'année suivante l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. En juillet 1904, elle y réussit son examen d'enseignante pour les ESF. Engagée à l'ESF Dollfus, elle quitte l'établissement deux ans plus tard pour se marier, avec Paul Gerlinger, en 1907. Elle meurt à Mulhouse le 24 avril 1972. [ADBR 34AL1303, cv rédigé en 1904, site internet de généalogie protestante <http://huguenots-france.org/> et état civil de Mulhouse]

**ZÜRCHER Bertha.** Dorl 1906-1908. Née à Colmar en 1885, protestante, fille du commerçant Camill Zürcher. Elle fréquente l'ESF subventionnée de Colmar, puis entre à l'automne 1901 à l'EN qui lui est attachée. En juin 1904, elle y réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle est ensuite préceptrice à Masevaux (O Thann) pendant un an, puis remplace des enseignantes malades, d'abord à l'école primaire de Sainte-Marie-aux-Mines (O Ribeauvillé), puis à Kunheim (O Colmar). A la rentrée 1906, elle est engagée à l'ESF de Dorlisheim (O Molsheim). [ADBR 34AL1339, cv rédigé en 1906]

**ZUGMEYER.** StL 1887-1889 (rel). Chapelain catholique. [ADBR 34AL1286 et 34AL1287]

**ZUR.** Forb 1908 (rel). Chantre israélite, il reprend l'enseignement de Monsieur Haenel à l'ESF municipale de Forbach. [ADBR 34AL1489]

**ZUSCHMIDT Regina, Sœur Germana (AP).** Lttb 1908-1918. Née à Colmar en 1886, fille de Leo Zuschmidt, directeur de bureau dans un notariat, et de Katharina Naegelen. A partir de quatre ans, elle fréquente à Colmar l'ESF de la DPR. Elle y passe son enfance et la plus grande partie de

sa jeunesse. A l'ENS attachée à l'établissement, elle se prépare à l'examen d'enseignante pour les ESF, qu'elle réussit en 1905 : « Pendant mes études, est survenue pour moi une perte très douloureuse. En effet, à seize ans, j'ai eu le malheur de perdre ma mère, qui a été enlevée par la mort après une maladie qui n'a duré qu'un seul jour » (cv). Peu avant son examen, son père décide de quitter Colmar, où il a travaillé de nombreuses années comme directeur de bureau dans un notariat, pour occuper un poste plus avantageux à Mulhouse : « Parce qu'en tant qu'unique fille, je devais désormais m'occuper du ménage et de l'éducation de mon frère de douze ans, Leo, qui fréquente l'école professionnelle à Mulhouse, je n'ai pas pu réaliser mon souhait le plus cher : me consacrer à l'enseignement » (cv). Mais suite au remariage de son père, son aide pour le ménage devient superflue. Elle cherche alors à occuper un poste d'enseignante. Par hasard, elle apprend qu'un poste d'enseignante est vacant à l'ESF de Lutterbach (O Mulhouse) et se porte candidate. Elle prend le voile au début des années 1910. [ADBR 34AL1289, cv rédigé en 1907]

**ZWIEBEL Mme.** Sarbg 1902< (tm).  
Institutrice à Sarrebourg. [ADBR 34AL1461]

**ZWILLING, Prof.** Strbg Sg 1877-1918< (fr). Professeur au Gymnase protestant de Strasbourg, il donne des cours de littérature française dans le cadre des *Lehrkurse* de l'ESF-institution Saigey à partir de la fondation de cet établissement. Il continue d'y enseigner après la Première Guerre mondiale (→ *Répertoire*). [ADBR 34AL1388]

# Index du personnel recensé pour chaque établissement

Les directeurs et directrices de chaque établissement sont signalés par un astérisque. Par souci de concision, nous n'écrivons ici – quand ils sont connus – que les prénoms usuels, sauf quand il s'agit d'éviter une confusion. Nous n'indiquons pas non plus – à l'exception des diaconesses et des sœurs hospitalières – l'ordre ou la congrégation des religieuses, qui se déduit de l'établissement où elles exercent.

## **Altk : école supérieure de filles subventionnée puis municipale d'Altkirch.**

AUSCHER Simon

BECKER, Dr.\*

BLEIFUSS\*

BOTT Margarete

BRISBOIS Clara

DIETRICH

FERNBERG Rosa

FREIBURGER

FRITSCH Lucie

FROBERGER

FROITZHEIM Josepha

FROITZHEIM Sophie

GERBER

GOEHRINGER\*

HAGMAIER Leontine\*

HAGMAIER Natalie

HARTMANN Marguerite

HOELSCHER\*

KABUS Elsa

KAEFFER

KOCH Luise

KORGER Maria

KÜBLER Maria

LESSIEUX Lucie

LEVY Nephthali

LINK Ida\*

OTT Martha\*

PETRI Anna

SCHEFFELS Anna

SCHNEPF Friedrich Wilhelm

SEELISCH Adolf\*

SEITHER Amalie

SPENNER Olga

STEIN Margarete

STEIN Marie

SUTTER

WALDHAUSEN Wilhelm  
Walter

WEILL Michael

WETTER August Wilhelm

WIDEMANN Elfriede

WINTER Mathilde\*

## **Br : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Barr.**

APPEL Emilie Frédérique

APPEL Philipp

ASINELLI Ernesta

BALAND Franziska Josefine

BASTIAN Lina

BERNHARDT

BERTSCH Lina

BLOCH Armand, Dr.

BLOCH Joseph, Dr.

BOEHM Gertrud

BOILLOT Camille Lucile

BRESSLER Mlle

BRESSLER Frieda

BRETZ Elise

BRISBOIS Clara

BRZOSKA Maria

CANDIDUS Noemie

CRAMER

DANTZER Mlle

DAUBENMAYER Julie

DEUTSCH Catherine

DIETRICH Ella

DIETZ Friedrich

DOEHLER Hulda

DOERING Clara\*

EULER Bertha

FARNY Julie Caroline\*

FEIGEL Elise

FINGER Margarethe

FOERSTER Mlle  
GERBERT Bertha  
GOERTZ Pauline ou Paula  
GRÜNDAHL Lina  
HAMM Leonhard  
HARTMANN Marguerite  
HARTMANN Mathilde  
HEINRICH Antonie  
HEINZMANN Anna  
HEITZMANN Helene  
HOCHSTUHL Juliette  
KAUTZ Elisabeth  
KIRCHNER Louise, épouse  
KUEMMEL\*  
KLEIN Caroline  
KLEINER Clara  
KLEINMANN Mlle  
KLÖVEKORN Hedwig  
KOCH Caroline  
KOLLATH Ella  
KREBS Wilhelm  
LAROCHE Louise  
LAUTH Caroline\*  
LEVY Emma  
LEYRER Clara  
LIPPERT Gertrud\*  
LOEFFLER Berthe  
LUTZ  
LUX  
MAMPELL Elisabeth  
MENDLER Marie  
MEYER Margarethe  
MÜLLER Mathilde  
NADELHOFFER Martha  
NEHLIG Karl Daniel  
NEWINGER Caroline  
OBERLE  
PEIPERS Caroline  
RECH

REMPP Emma  
RIBSTEIN Fanny  
RIEFFEL Mlle  
SCHEUERMANN Frida  
SCHWEITZER  
SCHWEITZER Caroline  
SPIESS Agnes  
STARK Paula  
STINGELIN Hulda  
STOECKERT Agnes Helene  
Elfriede  
STROHL Mlle  
STROHL Lina  
STROHL Luise  
WAGNER Antonie  
WAGNER Karl  
WARTHER Magdalena  
WEISS Johanna  
WERNICKE Marie  
WIENECKE Amalie  
WIEPRECHT Elisabeth  
WILLEN  
  
**Beb : école supérieure de  
filles Vérenet à Beblenheim.**  
  
MACÉ Jean  
VÉRENET Coralie\*  
  
**Blmgy : école supérieure de  
filles des Sœurs de  
l'Adoration Perpétuelle de  
Bellemagny à Bellemagny.**  
  
ANZER Brigitta, Sœur  
Fabiola  
BAEUMLE Maria, Sœur  
Nicolaus  
BAUDENBACHER Maria  
Rosa, Sœur Odilia  
BLÉNIAT Amélie, Sœur  
Athanasia

BOURQUIN Margaretha,  
Sœur Saint-Vincent  
BRANCA Anna (baronne  
VON), Sœur Leocadie  
CHARPIOT Julia, Sœur  
Maria Rosalia\*  
DESBAINS Françoise ou  
Ludowika, Sœur Marie  
Imelda  
EHRET Marie Walbourge,  
sœur Henriette  
FALLER Aloyse\*  
FREY Maria Theresia, Sœur  
Maria Augustin  
HEMLING Joséphine, Sœur  
Maria Euphrasia  
HÜCK Antoinette, Sœur  
Maria Théophile  
KAUFFMANN Marie, Sœur  
Marie Bernard\*  
KÜBLER Maria, Sœur  
Gorgonia  
LICHTEL  
LINDER Barbe, Sœur Marie  
Alfrède  
LUTZ Marie Anne, Sœur  
Catherine\*  
MERCKY\*  
MEYER Josephine, Sœur  
Maria Clara  
REBSTOCK Monika, sœur  
Saint-Paul  
RINCK Felicitas, Sœur Maria  
Febronia  
ROUECHE Justina, Sœur  
Marie Jérôme  
SAUR Genovefa, Sœur Maria  
Alexis  
TART Marguerite, Sœur  
Marie Cornélie  
VOLKMER Martha Augusta  
WEINERT Christiane, Sœur  
Anne\*  
WIESSER Elisabeth, Sœur  
Marie Stanislas

**Btch : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Bitche.**

ABÉ Magdalena, Sœur  
Valeria

ALTEN Marie

BARTHEL Elisabeth

BECKER Katharina, Sœur  
Georgina

BERTRAND Marie, Sœur  
Helene

BIEHLER Katharina, Sœur  
Luise

BOHLER Mathilde, Sœur Leo  
Joseph

CLOSSE Maria, Sœur Jeanne  
Marie

DELLES Françoise, Sœur  
Maria

DEMMERLE Eva, Sœur  
Domitilla

DERNBACH

DÜRR

EVEN Margaretha, Sœur  
Sainte-Henriette\*

GLIN Adèle, Sœur Sainte-  
Agathe

GUEURY Marie, Sœur  
Victoria Maria

GUILLE Catharina, Sœur  
Isidore

GÜLLNER Maria Luise,  
Sœur Paulina Theresia

HACKER Philomena, Sœur  
Marie Helena

HERZ Karl

HESSE Adele, Sœur Callixta

HINSBERGER Katharina,  
Sœur Maria Zacharias

JACOB Margarete, Sœur  
Blandina

JUNKER Helene, Sœur  
Stefana\*

KLUTMANN Bertha, Sœur  
Wilhelmine\*

KREM(M)ER Marie, Sœur  
Félicienne

LACKMANN Marie, Sœur  
Athanasia

LAMMAR Therese, Sœur  
Maria Blandine

LEBRUN Klementine, Sœur  
Maria Adele

LERSY Léonie

LOCH

MATARETS Marie, Sœur  
Maria Paula

MEURIN Wilhelmine, Sœur  
Saint-Ferdinand

MEYER Elise ou Elisabeth,  
Sœur Maria Barbara

MINK Katharina, Sœur  
Cäcilia Maria

MÜLLER Josefine, Sœur  
Maria Hildegarde

OTT Rosina, Sœur Franziska

PÉPORTÉ Marie Louise,  
Sœur Sainte-Marguerite

PRIM Maria Magdalena,  
Sœur Josephine\*

RIGAUX Margareta, Sœur  
Auranna

ROLOFF

ROTHHOFF Katharina, Sœur  
Maria Andrea

RUMMEL Maria, Sœur Rose

SCHMIT Antoinette, Sœur  
Marie Ambrosine

SCHNEIDER Maria, Sœur  
Alena

SCHUMACHER Katharina,  
Sœur Gratien

SPRONCK

SPRUNCK Angelika, Sœur  
Aurea

STOFFEL Maria, Sœur Lucia

WAGNER Margareta, Sœur  
Angelika

WITTIESCHE Maria, Sœur  
Saint-Edelbert

**Bschh : école supérieure de filles Magnus puis Bechtoldt à Bischheim.**

BARGMANN Rosenda

BECHTOLDT

BECHTOLDT Elise

BECHTOLDT Salomé\*

BRETZL Liebilde

BURGER Martha

DAMMRON Marie

DOERING Caroline, née  
STROH

ENGEL

FEBEREY Marie

FLOCKEN Emma, née  
ZWILLING

FRANKHAUSER Luise

FÜNFROCK Adele, née  
EBERLIN

GROSSE Magdalena

HAMM Emma, née SAUER

HAUSSER Mlle

HAUTH Adolf

HECKE Emmy

HECKE Marie, née  
BECHTOLDT

JACOB Friederike

MAGNUS Mlle

MAGNUS Amélie, née  
BAUR

MAGNUS Jean Henri\*

MELLINGHOFF Clara

PFANNENSCHMID Frida

PFRIMMER Magdalena

ROTH Luise

SCHAEFERDICK Johanna

SCHAEFFER Sophie

SCHEUERMANN Frida

SCHNELL Lili

SCHRICK Marie

SCHULZ Lina  
SCHWARZ Emma  
SCHWARZ Maria  
SEIFERT  
SELTZ Eugénie  
SPACK Michel  
WAGENFÜHRER Emma  
WALTER Sophie  
WESTPHAL Karl Ernst  
WOLF Lina  
ZENTNER Hildegard

**Bschw : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Bischwiller.**

ANSCHÜTZ Berta  
BAUTZ Clementine  
BRAMMER Bertha  
BRETZL Liebilde  
BURGER Martha  
BUSCH Mlle  
EYRIOUX M.  
GREINER Martha  
GYSSER Else  
HAMMER Johanna  
HARTMANN Mlle  
HECKE Emmy  
HEYER Franz Karl Wilhelm, Dr.\*  
HOHNSTÄDTER Lilly  
HÜTHER Margarete\*  
JORDAN Gustav, Dr.\*  
KOETSCHET Adolphe  
LAMBS Anna  
LEHMANN Sylvain, Dr.  
LEMAN Alfred  
LEVY Simon  
LEYDHECKER Hedwig  
LIPPERT Edith

MARX Henri  
MENDLER Marie  
MÜLLER Anna  
NAGELDINGER S.  
RAPP Philippine  
REIS Emma  
REISER Helene  
RINCKENBERGER Lucie  
ROEDER Alice  
ROTH Luise  
SCHIEDE  
SCHIMPER Hedwig  
SCHNEIDER Martha  
SEYBEL Lina  
STAEDLER Maria  
STRANTZ Clara (VON)  
TROILO Adele (VON)  
VOEGTLING Julie  
VOGT Lina  
WOLF Augustine ou Auguste  
WOLF Eugénie\*  
ZIMMERMANN

**Bschw E : école supérieure de filles Eyrioux à Bischwiller.**

EGLY Mlle  
EYRIOUX M.\*  
GOETTGENS Mlle  
GRETORD  
KAYSER Emma  
KOEHLER Gustav  
SCHERDING Berthe  
SCHMIDT Luise  
SCHUSTER Mlle  
STINGELIN Hulda  
TROILO Adele (VON)  
TRUSCHEL Mlle  
UNSINGER

UNSINGER Mlle  
VOEGTLIN  
WESCH Elise

**Bschw W: école supérieure de filles Wolf à Bischwiller.**

FRANKHAUSER Adele  
ILTIS Marie  
LIEB Anna  
LÜTZENBERGER, Prof.  
SCHMITZ Mlle  
SCHNITZLER Mlle  
TAUBER Fr., Prof.  
UNSINGER  
UNSINGER Luise  
WOLF Augustine ou Auguste  
WOLF Eugénie\*

**Boul : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Boulay.**

FRANÇOIS Anna, Sœur Aloyse de Jésus  
HENNEQUIN, Sœur Rose du Sacré Cœur  
LÉONARD Elisabeth, Sœur Catherine Louise  
SCHMITT Maria Margaretha, Sœur Maria vom heiligen Herzen\*  
SUTOR Elisabeth, Sœur Marie Auguste\*

**Bxw : école supérieure de filles municipale à Bouxwiller.**

BAUER Clara Emilie  
CULLMANN Friederike  
FOESSER

FREUDENBERGER Martha  
GRÜNDAHL Lina  
HAEGELE Martha  
HAMM Mathilde  
HAPPACH  
HARTMANN Marguerite\*  
HAZARD Mme  
HECKMANN Julie  
HUMMEL  
KLOTZ Lydia  
KOCH Caroline  
KRUG Anna  
KUNTZ Maria Anna  
KUNTZ Emilie\*  
LEBEAU Sophie\*  
LEYRER Clara  
LIEBRICH Helene  
MÜLLER Mlle  
MÜLLER Julie\*  
NETTER Nathan, Dr.  
REINACHER Anna  
SCHEYE  
SCHNEIDER  
SCHOTTKY Gertrud\*  
SCHULTZE  
SICKEL Elisabeth  
SICKEL Marie  
SIEGRIST Henriette  
SINGER Adolphe, Dr.  
STROHL  
VILMIN  
WEILL Ernest, Dr.  
WENDLING Magdalena

**Bouz : école supérieure de  
filles des Sœurs de la  
Providence de Peltre à  
Bouzonville.**

ADAM Anna Maria, Sœur  
Aloysia von Jesus  
BRILL Susanna, Sœur  
Johanna Cécilia  
CHARROIS Johanna, Sœur  
Philomene  
DERR Pauline, Sœur Marie  
de Jésus  
FAUCONNIER Maria, Sœur  
Therese Aloysius\*  
FISTIÉ  
FLACON Marguerite Pauline,  
Sœur Marie de la Providence  
FRANÇOIS Anna, Sœur  
Aloyse de Jésus  
FRANÇOIS Marie Catherine,  
Sœur Madeleine Elisabeth  
FRITZ, Sœur Angela  
HERMES Caroline, Sœur  
Marie Albert\*  
JOST Magdalena, Sœur Maria  
KARCHER Marie, Sœur  
Anna Stanislaus  
KARST Maria  
KLEIN Marie, Sœur Thérèse  
Marie\*  
LÉONARD Elisabeth, Sœur  
Catherine Louise  
LORENTZ Eva, Sœur Ursule  
MAFFERT Katharina, Sœur  
Mathilde  
MERTZ  
MOHR Magdalena, Sœur  
Eulalia Joseph  
PELT Maria Theresia, Sœur  
Seraphia  
PIERRE Maria Viktorine,  
Sœur Anna Seraphie  
PÜTZ Elisabeth ou Elise,  
Sœur Maria Clara

RAPPIN Josephine, Sœur  
Ignatius Maria  
RIVAL Barbara, Sœur  
Hermann Joseph  
SCHERER Maria, Sœur  
Praxedis  
SCHMITT Anna, Sœur  
Apollonia  
SCHMITT Maria Margaretha,  
Sœur Maria vom heiligen  
Herzen  
SCHUMACHER Susanna,  
Sœur Théonille  
SPRENGART Anna, Sœur  
Benedikt Scholastika  
SPRENGART Barbara, Sœur  
Anna Sebastian  
THINUS Margareta Leonia,  
Sœur Johannes Maria  
THIRY, Sœur Seraphine  
Joseph  
TOISUL Johanna, Sœur Anna  
Augustine  
TUPENOT, Sœur Albert  
Joseph

**Colm : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Colmar.**

ALBRECHT Karl, Dr.  
ALBRECHT Marthe Laura  
ALEXI Karl\*  
AMSTOUTZ  
ARMBRUSTER Marie\*  
ARTOPOEUS Léonie Jeanne  
BARBARAS Mlle  
BARGMANN Margarete  
BAUER Else  
BAUER Maria, épouse  
KLUMPP  
BAUMBACH Catharina  
BECKER Anna  
BERG C. A. (VOM), Dr.\*

BERNHEIM Magdalena  
 Martha  
 BERTSCH Lina  
 BOESCHE Clara  
 BRAESCH Mlle  
 BRANDT Elisa  
BRENNER Karl Richard  
 BRIEDEN Wilhelmine  
BRONNER  
BRUNISSEN  
 BUHL Marie  
 BÜHLER Friederike  
 CAHN Palmyre  
 CHARTON Marie  
 CHARVIER Franceline  
COSSMANN  
CRAMER  
 DIEFENBACH Lina  
DIEMERT Julius  
 DOERING Clara  
 DONZÉ Sophie  
DRESSLER  
DRIESCH (VON DEN)  
 DROSTE Karoline  
DÜBBERS  
 EHRET Emma  
EHRETSMANN  
EHRHARDT Karl  
ERNSING Rudolf, Dr.  
 ESSLER Margarete  
 FAERBER Mlle  
FASBENDER Joseph, Dr.  
 FELBECKER Henriette  
 FELTKAMP Anna Maria  
 Elisabeth  
 FELTZ Mathilde  
 FINGER Johanna  
FISCHER Friedrich, Dr.  
 FISCHER Jenny  
 FISCHER Martha  
 FRAUZEM Marie  
 FRECH Mlle  
 FRIEDEL Margarete  
FROITZHEIM Michael  
 GALLI Martha  
 GOSEBRUCH Elise  
GREINER  
GRUSS Josef  
 GUILBOT Sarah  
GUISE  
GUTKNECHT  
 HAAS Maria  
HACCIUS  
 HAEGELE Mlle  
 HAUG Anna  
 HECKHOFF Emma  
 HEDGE Isabella  
 HENGSTLER Elise  
HERDER Peter  
 HERRENSCHNEIDER Mina  
 HERRMANN Luise  
 Magdalene  
HERTZOG August Theodor  
Ernst  
 HILBOLD Louise Camille  
 HINTZ Marie  
 HISGEN Wilhelmine  
 HOFF Mathilde  
HOFFET Eugène  
 HORNING Eugénie  
 HORRENBERGER Mathilde  
HUG  
HÜTT Eduard  
ILTIS  
 JAEGER Luise  
JAEGLE Julius Eduard  
 JUNG Elisabeth  
 KAHN Blanche  
 KALTENBACH Cécilie  
 KAUFFMANN Frida  
 KIENER Mlle  
KLÖVEKORN  
 KLUGE Magdalena  
 KNIEBE Helene  
 KOCHER Mlle  
 KOELLMANN Elise  
 KOEPER Leontine Anna  
 Maria  
KREYMER  
KRICHEL, Dr.  
 KRIEGELSTEIN Amelie  
 KÜBLER Margarete  
 KUNTZ Anna  
 KUNTZ Emilie\*  
 KUNTZ Maria  
 KUNTZ Minna  
 LANG Johanna  
 LAROCHE Louise  
 LIEBRICH Helene  
 LING Caroline  
LIPPERT Rudolph  
 LOEHLE Elisabeth  
MAETZ  
 MAULER Helene  
MEISTER  
 MENESTREL Mlle  
METZ Gilbert  
MEYER  
MOTZ Th.  
MÜLLER  
MÜLLER  
MÜNCH  
 OBRECHT Emma  
 OBRECHT Marie  
OTTEN Wilhelm  
 OTTENAD Justine  
PAGE  
 PAUL Anna  
 PEYER Mlle

PFANNENSCHMIDT Paula  
PFORDT Louise  
PITON Mathilde  
POLLNER  
PROESCHEL Johanna  
QUADFLIEG Peter Wilhelm  
RAPP Martha  
ROOS Mlle  
ROTH Marie  
ROTTMANN Marta  
RÜHL, Prof.  
SATTLER Mlle  
SCHAEFFER Friedrich  
Gustav Adolf  
SCHERRER Elise  
SCHLEMMER  
SCHMIDT Anna  
SCHMITZ Elisabeth Jakoba  
SCHMITZ Joseph  
SCHOEN Marie  
SCHRAMM Elisabeth  
SCHULER Henriette  
SCHULTZ Clara  
SCHULTZ Helene  
SCHUSTER Johannes  
SEGER  
SIMON Cécilie  
SITTER Johanna  
SITTLER Paul, Dr.  
SORGIUS Minna  
SPAETH Ida  
STADTMÜLLER Emilie  
STEHLE Bruno  
STENGEL Luise  
STRICKER Karl  
STROMBERGER Luise  
STROMBERGER Theodor  
TEMPEL Georg, Prof. Dr.\*  
TRUSCHEL Mlle

UNGERER Mariette  
VOELCKEL Marie  
VOGEL  
VOLKWEIN Bartholomäus  
WAECHTLER Johanna  
WAECHTLER Marie  
WAGENMANN  
WAGNER  
WALTER Helene  
WEIL ou WEILL Isidore  
WENIGER Bertha  
WENZEL Agnes Clara  
WIETH  
WILHELM  
WILLDORF Mathilde  
WILTBERGER August  
WILTBERGER Heinrich  
WIMMER Josephine  
WOHLFAHRD Julie  
WOLFF Zacharias, Dr.  
WORIGHTON Miss  
ZELLER Ida  
ZIEGLER Friedrich Wilhelm  
ZIVI Joseph  
ZOELLER  
  
**Colm DPR : école  
supérieure de filles des  
Sœurs de la Divine  
Providence de Ribeauvillé à  
Colmar.**  
  
ADOLF Eugenie, Sœur  
Roswinda  
ALTEMÖLLER  
ANTONI Helene, Sœur  
Gonzaga  
ARBOGAST Theresia, Sœur  
Enna  
ARETZWEILER  
BACH Eugenie, Sœur  
Ludwina

BAY Adelheid, Sœur  
Amaranthe  
BIECHY, Sœur Maria  
Theophila  
BIELLMANN, Sœur Silvina  
BIENMÜLLER, Sœur Marie  
Magdalena  
BLIEKAST Maria, Sœur  
Marie Geronce  
BLIND Luise, Sœur  
Margareta  
BOLLINGER Maria, Sœur  
Christinia  
BORHOFFER Eugenie, Sœur  
Marie Wilhelmine  
BOSCH Maria, Sœur Marie  
Joseph  
BRANDT Sophie, Sœur  
Philbertine  
BRAUN Amelie, Sœur Maria  
Octavia  
BRODHAG Alphonsine,  
Sœur Marie Alphonsa  
BURNER Maria  
CHOISY Louise Léontine,  
Sœur Thomaïde\*  
CLAUSS Magdalena, Sœur  
Bonaventure  
CLAUSS Therese, Sœur  
Marie Bathilde  
CONRAD Anna, Sœur Jean  
Marie  
COSSMANN  
DESSERICH Elise, Sœur  
Amantia  
DIEBOLT Maria, Sœur Félix  
DIPPICH Rosalie, Sœur  
Marie Laurentine  
DOSSMANN Magdalena,  
Sœur Michaëla  
EHRET Emma, Sœur Amata  
EICHENBERGER Marie,  
Sœur Marie Felicitas  
ENGELEN Maria, Sœur  
Sylvina

ERNY Eugenie, Sœur  
Honorina

ESSER Aletha, Sœur Maria  
Regina

FELBECKER

FENDER Maria Viktoria,  
Sœur Maria Helena

FENGER Maria, Sœur Maria  
Ernesta

FONNE Elisa, Sœur  
Augustine

FREY

FREY Anna, Sœur Maria  
Beata

FREY Josephine, Sœur Maria  
Gerharda

FRIEDMANN, Sœur Anton  
Maria

FROEHLICH

GARNER Marie Josephine,  
Sœur Olympe\*

GASS Luise, Sœur Marie  
Christine

GROSHENNY Katharina,  
Sœur Cyriana

GROSSKOPF Paula, Sœur  
Maria Magdalena

GRÜNENWALD Philomene,  
Sœur Coletta

GRÜNER Luise, Sœur  
Melania

GUTH

GUTH Marie Philomene,  
Sœur Auguste\*

HARTMANN Josephine,  
Sœur Marie Amedee

HATTENBERGER

HAUSHERR Martha, Sœur  
Irenee

HEIM Alice, Sœur Maria  
Valeria

HEINTZ Blanka, Sœur  
Richardine

HEITZ Marie Adele, Sœur  
Alphonsina

HEITZ Viktorine, Sœur Maria  
Josepha

HENNA

HERTH, Sœur Annette

HIEBEL Anna Katharina,  
Sœur Clotildis

HILDT Josephine, Sœur  
Marie Elisa

HINZ, Sœur

HOFF Anna Theresia, Sœur

HUBER Marie, Sœur Maria  
Honorina

KESSLER ou KOESSLER  
Maria Magdalena, Sœur  
Maria Ludowika

KIEFFER Magdalena, Sœur  
Petronilla

KIRRMANN, Sœur

KLEINHANS Marie Justine,  
Sœur Josepha\*

KLOCK, Sœur

KOENIG, Sœur

KOHLER Eugenie, Sœur  
Marie Florence

KRAENNER Josephine, Sœur  
Marie Laurentine

KRANTZ Klementine, Sœur  
Marie Praxede

KREUTZER Pauline, Sœur  
Norbertine

LAMOTTE Stephania, Sœur  
Maria Genovefa

LANG Marie, Sœur Yvonne

LEMBLÉ Justine, Sœur  
Félicité

LITZELMANN Maria, Sœur  
Maria Aloysia

LORENTZ Maria, Sœur  
Angélique

LOTZER Marie, Sœur  
Hortense

LUTTRINGER, Sœur

MATHEBS Leonie, Sœur  
Julia

MERK Emma Pauline, Sœur  
Maria Frida

MEYER Eugenie, Sœur  
Apollonia

MIESCH Rosalie, Sœur  
Jeannette

MOSSMANN Cäcilia, Sœur  
Marie Cäcilia

PFAADT Reine, Sœur  
Fabiola

PFISTER Maria Katharina,  
Sœur Maria Franziska

PFLIEGER Berta

PFLIEGER Maria

REGISSER Josephine, Sœur  
Hermenegilde

REINHART, Sœur Anna  
Katharina

RIBOULOT

RICHARD Philomene, Sœur  
Leonardine

RIES, Sœur

RITZEL Maria

ROGGENMOSSER, Sœur

ROOS Emilie, Sœur Avertine

RUHLMANN Emilie, Sœur  
Marie Leontia

SANDMANN Josephine,  
Sœur Maxence

SCHAEFFER Clementine,  
Sœur Cyriaque

SCHIRA Josephine, Sœur  
Georgine

SCHLATTER Marie Helena,  
Sœur Hildegard

SCHWARTZ Luzia, Sœur  
Marie Angelika

SEILER Anna Franziska  
Margareta, Sœur Marie Henri

SIEBOLD Josephina, Sœur  
Marie Henriette

SIEGFRIED Magdalena,  
Sœur Eulalia

SIGRIST Marie, Sœur Marie  
Beatrix

SPECKER, Sœur Henrika  
SPIES Marie Rosa, Sœur Lina  
SPRAUEL Melanie, Sœur Lioba  
STAMM Emma, Sœur Marie Theobald  
STEGER Eleonore, Sœur Marie Alice  
STEIN Philomein, Sœur Philippine  
STOFFEL Margareta  
TSCHIEMBER Justine, Sœur Leonard  
VOGT Anna, Sœur Maria Rosa  
VOGT Maria Anna Rosa, Sœur Marie Georgette  
VOGT Maria, Sœur Acatia  
WAGNER  
WAGNER Barbara, Sœur Marie Philomene  
WARTHMANN Maria, Sœur Leonard  
WEINLING, Sœur Marie Thérésine  
WEINZAEPFELN, Sœur Marie Aglaé  
WERTZ Maria, Sœur Maria Clara  
WITZ Ernestine, Sœur Marie Carolina  
WOEHREL Georgette, Sœur Florentia  
ZEHLER Arsene, Sœur Maria Desiree

**Colm H : école supérieure de filles Hitschler à Colmar.**

FLESCH Mlle  
HITSCHLER Eugénie\*  
KILBERT, née REY  
MÜLLER Karl Emmanuel

**Colm L : école supérieure de filles Lemaître à Colmar.**

LEMAÎTRE Eugénie\*

**Colm N : école supérieure de filles Nitschelm à Colmar.**

NITSCHELM Madeleine  
Caroline\*

**Colm S : école supérieure de filles Strauss à Colmar.**

STRAUSS Julie\*

**Courc : école supérieure de filles Fondation-Auguste-Viktoria à Courcelles-Chaussy.**

ANDRÈS Eugénie  
ARMBRUSTER  
BACH Luise  
BENDER Lydia (Diac)  
BUCHE Rosa  
ECKHARDT Auguste  
FAUTH  
FEICK Ella  
FRANCK Emilie  
FRIEDERICH Louise  
GODET Mme  
GRÜNBERG Anna  
HABLÜTZEL Jacques  
HARR Mlle  
HARTMANN Mlle  
HELLER Hélène  
HESSEL Mlle  
HIRT Wolfgang  
HOFFET Fritz\*  
HOFFET Hanna, née  
ALDINGER\*

IMO Fritz  
JEANPERRIN  
JOLY Mlle  
KLETHI Bertha  
KRAEMER Erwin  
KREIS Olga  
KUMMER Hanna  
LIERMANN Céline  
LINTZ Hedwig  
LOEPER Ruth (VON)  
MOHNEN  
OPPENRIEDER Dora  
PILLA E.  
PILLA Marie  
REH Dora  
RIBSTEIN Karl Wilhelm Fritz  
ROTH Marie  
RUMPF Mlle  
SAUL Margarete  
SCHERRER Elise  
SCHMITT Berta  
SCHMITT Maria  
SCHÜZ Adelheid  
SEEGER Klara  
SITTER Johanna  
STIEBER Wilhelm  
STRAEB Marie  
STROELE, Dr.  
TAVERNIER Hilde  
TEMPEL Georg, Prof. Dr.  
UTTENDÖRFER Eduard ou Emil  
WALDENMEYER Helene  
WALEWSKI Irmgard  
WILDERMANN Anna  
ZORN Elisabeth

**Dorl : école supérieure de filles Prud'homme puis Müller puis (1907) pensionnat Müller à Dorlisheim.**

ADAM Johann

ANTZENBERGER Hippolyt

BEHRENS

BEINERT Mlle

BERNARD

BOVON Eugen

BRANDT Eva

BREITENSTEIN Jules

BUCHER Jakob

BUCHER Johanna

BURGERT Elisa

DECK Maria

DELLENBACH E.

DUBOIS Lucie

ECKELT Johanna

EHRENREICH Elisabeth

FISCHER Martin

GEMPP Johanna

GEMPP Stephanie

GOETZ Lina

GRIMM Julie

GRIMM Lina

HAMMER Magdalena

HANSER Luise

HECKMANN Eugenie

HEYDENREICH Eleonore

HILBOLD Eugenie

HOELTERHOFF Anna

HUBERT Bertha

JACOB Bertha

JUNGBLUTH Margarete

KLEIN Philipp

KOHLBUSCH Lina

LACHMANN Maria

LAU Johanna

LAUTH Caroline LENSSEN  
Lydia

LENSSEN Lydia

LOBER Mlle

MAURER Luise

MENNER

MERKLE Mlle

METZ Johanna

MICHEL Amélie

MORGENROTH Lina

MÜHLHEIM

MÜLLER Emmy

MÜLLER Fanny\*

MÜLLER Lina

OBERLIN Gabriele

PFAFF Agnes

PRUD'HOMME Clémence\*

PRUD'HOMME Léonie

REICHARD Adolf

REISER Helene

SCHAECHTELIN Anna  
Marie

SCHARFF Germaine

SCHEFFELS Joseph

SCHNELL Juliette

SCHORTER

SCHROEDER Elisabeth

SPANIOL Jakob

STROHL Luise

WEIL Mlle

WERNER Fanny

ZEYSSOLFF Mlle

ZOELCH Luise

ZÜRCHER Bertha

**Dz : école supérieure de filles des sœurs hospitalières de Saint-Charles Borromée puis des Sœurs de la Providence de Peltre à Dieuze.**

ADAM Anna Maria, Sœur  
Aloysia von Jesus

AUBRIOT, Sœur Marie  
(Hosp)

BAGARD Virginie, Sœur  
Luise Margareta

BÉNARD

BIELER Karl Gustav

BLEYENBERGER Crescence

CHALER Katharina Helene,  
Sœur Aloysius Joseph

CLÉMENT Mélanie, Sœur  
Anne Marguerite

COLIN Marie Elisabeth, Sœur  
Victoire Elisabeth

DESROCHE Marguerite  
Rosalie, Sœur Secondine\*

DREYFUS

EGLÉ Barbe, Sœur François  
d'Assise

EGLÉ Crescence, Sœur  
Jeanne de la Croix\*

EHLERINGER Maria  
Katharina, Sœur Anna  
Camille

FATH Georg

FAUCONNIER Maria, Sœur  
Therese Aloysius\*

FLACON Marguerite Pauline,  
Sœur Marie de la Providence

GAASCH Susanna, Sœur  
Berchmans Joseph

GIRARD

GIROUX Marie Eugénie,  
Sœur Joseph du Sacré Cœur

HIEULLE Clotilde, Sœur  
Benoît Joseph\*

JAKOB Katharina, Sœur  
Anna Agatha

KAHN

KARCHER Marie, Sœur  
Anna Stanislaus

KLEIN Katharina, Sœur Clara  
Elisabeth

KLEIN Marie, Sœur Thérèse  
Marie

KLEINER Anna, Sœur  
Seraphie Joseph\*

LÉONARD Julie, Sœur Maria  
Karoline

L'HUILLIER

LIEBER

MAAGH Eva, Sœur Maria  
Albert

MAJÉRUS Elisabeth, Sœur  
Marie de Jésus\*

MANTOUX Isaac

MARTIN Marguerite  
Herminie, Sœur Cécile Joseph

MAUSS Marie Eve, Sœur  
Placidie

MELLINI Julia

METZINGER Maria, Sœur  
Rosa Elisabeth

MILDNER Maria

MIRBT

MÜLLER Katharina, Sœur  
Luise Theresia

NAUMANN Maria, Sœur  
Gabriel Elisabeth

OHMEN Barbara, Sœur  
Scholastika Joseph\*

PASTANT Françoise  
Clotilde, Sœur Marie  
Mathilde

RAAF Maria, Sœur Joseph  
vom Kreuz\*

ROGET

SALMON Anna, Sœur Anna  
Philomene

SCHERER Katharina, Sœur  
Praxedis

SCHNEIDER Anna  
Margareta Maria, Sœur  
Leonie Joseph

SCHUH Louise, Sœur Marie  
de Gonzague

SCHWARTZ

SEYVERT, Sœur Waldrée

SOLGNE Catherine, Sœur  
Camille

STELDER A.

STENTRUP Magdalena

SÜNNEN Odilia, Sœur  
Laurentius Joseph

THIEL Elisabeth, Sœur  
Stanislaus Joseph\*

THOMAS Claire, Sœur  
Hélène-de-la-Croix

WEBER

WILHELM Helene, Sœur  
Thomas von Aquin

WOLL Maria, Sœur Segolena

**Forb : école supérieure de  
filles municipale de  
Forbach.**

ARNOLD Käte

BILLER

BOJARZIN Rosa

BRETZL Mlle

BRINKMANN

CADENBACH Anna

CARSTENS Theodor Alfred

EHRENREICH Mlle

HAENEL

HEUMANN Mlle

HÜTHER Margarete\*

ILLIG Hedwig

JUNKMANN

KAUFFMANN

KAUTZ Elisabeth\*

KOHL

KRAFFT Alfred

KRÜPER Mlle

LAEMMERHIRT Rowena

LEYDHECKER Mlle

MÜLLER Albert

RENSCH Marie

SCHAEFFER A.

SCHEFFELS Mlle

SCHNEIDER Mlle

STOCKHAUSEN Bertha

VULHOP Elisabeth

VULHOP Irma\*

ZUR

**Forb PPe : école supérieure  
de filles des Sœurs de la  
Providence de Peltre à  
Forbach.**

ALESCH Catharina, Sœur  
Berchmans Joseph

BEAUDOIN, Sœur Anna  
Louise

BEHLES Barbara, Sœur  
Maria Clementia

BIDON Katharina, Sœur  
Helene Joseph

BIHL Johanna, Sœur Urbanus

BOUDANGE Marie  
Josephine, Sœur Paul du  
Sacré Cœur

BRAUN Marie Marguerite,  
Sœur Marie Aurélie\*

BRUCKMANN Mlle

CONZEN Anna, Sœur Paula  
Marzella

DEMNERLE Anna, Sœur  
Cyrilla

EMEL Marie, Sœur Ignace

FISCHER Johann

FLACON Marguerite Pauline,  
Sœur Marie de la Providence

GAASCH Susanna, Sœur  
Berchmans Joseph

GAMA Luise, Sœur Celina

GÉRARD Anna Maria, Sœur  
Sabine

GILLET Magdalena, Sœur  
Agnes  
GUÉRARD Anna, Sœur Rose  
de Sainte-Marie  
HESSLMANN Rudolf  
HESSEMANN  
HEUSKIN Susanne ou  
Suzette, Sœur Marguerite du  
Sacré Cœur  
JUNGERS Maria, Sœur Anna  
Scholastika  
KLEINER Anna, Sœur  
Seraphie Joseph  
LANGE Christian August  
LEINENBACH Margaretha,  
Sœur Laurentius  
LUDEVIG Robertine, Sœur  
Albert Marie  
MAFFERT Katharina, Sœur  
Mathilde  
MAIER Victoria, Sœur  
Walburga  
MOHR Magdalena, Sœur  
Eulalia Joseph  
MONSCHAU Therese, Sœur  
Angelika  
MÜLLER Maria, Sœur  
Aurelia  
NEY Katharina, Sœur  
Euphrosine  
NEY Susanna, Sœur Bernard  
Marie  
OURY Katharina Celestine,  
Sœur Maria von Sales  
REILAND Katharina, Sœur  
Johann Gabriel  
REMY Magdalena Elisabeth,  
Sœur Seraphine  
ROLINGER Susanna, Sœur  
Aloysius Berchmans  
SCHAEFFER A.  
SCHAEFFER Josephine,  
Sœur Johanna Luise  
SCHANNE Maria  
Magdalena, Sœur Prisca

SCHMITT Magdalena  
Josephine, Sœur Anna  
Berchmans  
SCHUHLER Katharina, Sœur  
Viktor Maria  
STEIN Magdalena, Sœur  
Hieronymus  
SUTTER Josepha, Sœur  
Séraphie\*  
THINUS Margareta Leonia,  
Sœur Johannes Maria  
TSCHUNCKY Johanna  
WALTER Margareta, Sœur  
Honorine Julie  
WELTER Katharina, Sœur  
Stephanus Clemens  
WOLLSCHIEDT Katharina,  
Sœur Margaretha Maria\*  
ZENDER Sybilla, Sœur  
Franziska Joseph  
  
**Forb sub : école supérieure  
de filles subventionnée de  
Forbach.**  
  
ACKER Katharina  
ATORF, Dr.  
BERENDS Mlle  
GRENTZ  
HEINRICH Louise  
HOFFMANN Dinahise\*  
JANTON  
KIEFER Anna  
KLEIN  
KREUDER  
LENCER  
MARX Louise  
ROSKOP  
SCHÜTZ Pauline  
WINGERTZ  
ZINSSER  
ZINSSER Mme

**Gbw : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Guebwiller.**

ALBRECHT Karl, Dr.  
AMSTOUTZ Paul  
BALLAUFF  
BOOZ Ludwig  
BORDOLLO Catherina  
BURCKHARDT Heinrich  
CARTER Miss  
CHATER Miss  
CRUMP Miss  
DALY Miss  
DELUNSCH  
DOCKERILL Miss  
EHRET  
ELSNER Oswald  
ENTZ Mlle  
ESSLER Margarete  
FREYET  
FRIPONEL Karl  
GINSBURGER Moïse  
G'SELL Mlle  
HASSENFORDER Joseph  
HELMBOLD  
HENGSTLER Elise\*  
HENNRICHS  
HEUBERGER  
HOELSCHER Hedwig  
HOEPFNER Hedwig  
HOGREFE Ottilie\*  
HOLLICK Miss  
HOLZACH Friedrich  
HOSSENLOPP  
HUMANN Mlle  
HUNTER Alice  
IMMERLE Mme  
JAENICHEN  
JARVIS Lucy

JOUSTEN

KANNENGIESSER

KAUSLER Ella

KIRCH Matthias

KLAUSS

KLECK

KLEIN

KLEIN Marie Catherine

KLINGLER Hubert

KLINK

KRIEGSBAUM Amalie

LANCRENON Emilie

LEVY Seligmann ou Nephtali

LITSCHGI Franz-Alexis

MARCK Ludwig

MAURER Luise

MAYER

MEYER

MOLL Charlotte

MONYPENY Miss

MOSSDORFF Mlle

NAGEL

OTTO Elisabeth

PEIPERS Mlle

PETER

PFLETSCHINGER Johann

PFLÜGER, Dr.

PROBST Leo

RAULS Matthias

REINHARDT Elsa, épouse  
SICK

RIVÉ Caroline, née  
GLASSER\*

RUEDY

RUMSEY Miss

RUSHBROOKE Miss

SALOMON Hortense

SCHEFFELS Anna

SCHMITT

SCHMITT Joseph

SCHNEIDER Mlle

SCHOTE

SCHWEYER Karolina

SCLATER Miss

SELKMANN

SETTELEN Adélaïde

STEINER August

STIPPLIN Olga (VON)

STIREN Franz

STUBBS Miss

SWIDAM

TEIKE Mlle

THOMANN Anne Marie

THOMANN Joséphine\*

VAETH Anna

WAGNER Antonie

WEISS Elias

WELLETON Rosa

WELTZ E.

WERBER Caroline Emilie

WIRZ

ZANG Mlle

ZIEMENDORFF Christine

ZIMMERMANN Mlle

ZOLL Anna

**Gbw DPR : école supérieure  
de filles des Sœurs de la  
Divine Providence de  
Ribeauvillé à Guebwiller.**

ENDERLEN, Sœur Léocadie

FRAULI Virginie, Sœur  
Nomadie

GINTER Adèle Eugénie ou  
Adelheid, Sœur Benjamin

GUTLEBEN, Sœur Ulrica

HEINIS Catherine, Sœur  
Alberte

KIRMANN Hortense, Sœur  
Béatrix

KLAYELÉ Marie, Sœur  
Bertin

LEHMANN Joséphine, Sœur  
Georgina

RIEGEL Anna, Sœur Olga

ULRICH Fanny, Sœur Marie  
Florentine

WETZEL

WINIGER Rosalie, Sœur  
Cécile

ZILLIOX Thérèse, Sœur  
Stanislas\*

**Hgn : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Haguenau.**

ANDRÄ Hedwig

ANDREUX Catherine  
Josèphe

BECKER Adelheid

BEHNERT Martha

BERNARD Anna

BOK Johann\*

BRETZL Mlle

CHENET Marie

DYCKHOFF Wilhelmine

EHRHARDT Marie

ERTZ Marie

FETZNER A.

FISCHER Josef

FRANKHAUSER Georg

FRES DORF, Dr.

FROEHLICH

GEEST Sibylla

GRANDMOUGIN Ernestine

G'SELL Sophie

HEINTZ Luise

HEINTZ Marie

HERMANN Wilhelmine

HIRT Adolf

HIRT Gustav Adolf

HOFFMANN Paula  
HORNING  
HÜBNER Elise  
HÜBNER Margarethe  
HÜBSCHMANN Emilie  
JORDAN Paula  
KABUS Elsa  
KAHN I.  
KAUTZ Elisabeth  
KOCH Barbara  
KOCH Luise\*  
KRAUSE Marie Therese  
KRUG Margarete  
KRUSPE Else  
KRUSPE Julius, Prof. Dr.\*  
KUCK Martha  
KÜBLER Maria  
LAIB Emma  
LANG Anton  
LAU Johanna  
LEBIERRE Mary\*  
LEVY  
LEVY Berthe  
LEVY Hedwig  
LEVY Marc  
LIEBRICH Helene  
LIPPERS Gerson  
LOCHER Karoline  
MICHEL, Dr.  
MINK Lina  
PALLASS Pauline  
PFAFF Agnes  
PICARD Bernhard  
REILAND Michael  
RICHERT Salome  
RICHTER, Dr.  
ROHDEN (VON), Prof. Dr.  
SANDRART Editha (VON)  
SCHEID Elias

SCHEMMELL L.  
SCHERDING Berthe  
SCHEUERMANN Frida  
SCHILKE, Dr.  
SCHIRER, Dr.\*  
SCHMIDT  
SCHNÉE  
SCHULE  
SCHUMACHER Johanna  
SCHUSTER  
SCHWENTZEL Mme  
SCHWINDENHAMMER  
Fanny  
STIEGLER Jakob  
STROUX Heinrich  
THOMANN Salomé, née IRR  
VIX Michael, Dr.  
VOGEL Emma  
VOLK Josef, Dr.  
VOLLMER Julie\*  
WALTER Antonie  
WALTER Ernst  
WANNER Eugenie  
WEBER Emilie  
WEIL Elisabeth  
WEISS Mlle  
WENGER Margarete  
WERNERT Ernst  
WIENECKE August, Dr.\*  
WITZENHUSEN Lina, née  
SCHAELING\*

**Hgn DPR : école supérieure  
de filles des Sœurs de la  
Divine Providence de  
Ribeauvillé à Haguenau.**

BAUMANN Anna, Sœur  
Gilberta  
BINNERT Magdalena, Sœur  
Theodosie

BISCH Anna, Sœur Marie  
Véronique  
BOESPFLUG, Sœur Amalie  
COLIGNON, Sœur Luzian  
DIEBOLT Maria, Sœur Félix  
DUBOIS Constance Eugenie,  
Sœur Amelie\*  
EICHENBERGER Julie,  
Sœur Angela  
EIKELLEN Pauline, Sœur  
Theodorie  
FEYLER Magdalena, Sœur  
Marie Augustine  
GRESSARD, Sœur Celinia  
GRUSS Theresia, Sœur  
Frumence  
GUTH Marie, Sœur Marie  
Rosalie  
HILDT Josephine, Sœur  
Marie Elisa  
HOFFER Marie Sophie, Sœur  
Virginie\*  
HÜSSER Josefina, Sœur  
Philbertina  
KOENIG, Sœur Theresa  
LEHMANN Clementine,  
Sœur Valere  
LEHN, Sœur Pascalis  
MARTIN Lucia, Sœur  
Amance  
MATHEBS Leonie, Sœur  
Julia  
METTLER, Sœur Lydia  
MEYER Magdalena, Sœur  
Lucienne  
OTTO Elisabeth  
PFISTER Maria Katharina,  
Sœur Maria Franziska  
PIQUET Maria, Sœur  
Crescentine  
RIES, Sœur Stephania  
RITTER Caroline, Sœur  
Marie Victor  
RODANGE Elisa, Sœur  
Marie Bertha

RUMPLER Justine, Sœur Felicitas  
SCHALLER Henriette, Sœur Leon  
SCHIMPPF Anna, Sœur Antonina  
SCHLINGERT Caroline, Sœur Zenobie  
SCHMITT Emma, Sœur Delphine  
SCHUHMACHER, Sœur Cécilienne  
SCHWEITZER, Sœur Marie Cassiana  
SILBER Katharina, Sœur Emma  
SPIES Marie Rosa, Sœur Lina  
STIEGLER Mlle  
STROUX Josefina  
TSCHIEMBER Justine, Sœur Leonard  
WENDLING Josephine, Sœur Justina  
WOLFF Eleonora, Sœur Marie Clarance  
ZIMMERMANN Julie, Sœur Odiline\*

**Kntzh : école supérieure de filles des sœurs du Sacré-Cœur à Kientzheim.**

ACKERMANN Anna  
BOILLOT Clémence\*  
BRÉSARD Eugénie  
CHAVANE Hélène  
DIEZ Francisca  
FREY Elise  
HESSE Elise  
JUNGENFELD Lina (DE)  
KAMMERER Emilie  
KASTNER Noémi  
MARGAULT Thérèse  
MAYER Marguerite

SCHEEL Marie (DE)

**Lttb PPo : école supérieure de filles des Sœurs de Portieux à Lutterbach.**

CULERY, Sœur Félicien  
DAVID, Sœur Théodosie  
FELS, Sœur Scholastique  
FÜRSTENBERGER, Sœur Edmond  
HERMANN, Sœur Constance  
HOLLINGER Elisabeth, Sœur Irénée\*  
JOSEPH, Sœur Adrien  
KUMMER Mlle  
LEDIEN, Sœur Prudence  
LEFEVRE, Sœur Hilaire  
LEHMANN, Sœur Sylvestre  
LICHTLE, Sœur Félicité  
MEYER, Sœur Colombe  
OTT, Sœur Hyacinthe  
RAUCH, Sœur Appolinaire  
RICHARD, Sœur Léonide  
RIEGERT, Sœur Véronique  
RITZENTHALER, Sœur Honoré  
SCHAFFHAUER, Sœur Alexandre  
SITTERLE, Sœur Alexia  
THOMANN, Sœur Césarine  
VOGEL, Sœur Alprone  
WANCOURT, Sœur Ermine  
WENGER, Sœur Théonie

**Mtz : école supérieure de filles municipale de Metz.**

AMEND Emilie  
AMEND Olga  
ANDRÉ J.

BACKHAUS Mme  
BECKER Luise  
BIGADONSKY Lucie  
BIRKEMEYER A.  
BLOCH Luise  
BOMMES Mlle  
BRAUN Wanda, Dr.  
BRIEDEN Johanna  
CHARRIÈRE Hedwig  
DEBES Emma  
DETTBARN Erna  
D'HAM Margarete  
DIECK Mlle  
DONELEIT Anna  
EBERT Léonie  
EICHEL Eva  
ERNSING Rudolf, Dr.\*  
EYLES Maria  
FINGER Susanna ou Sophie  
FISCHER Georg  
FISCHER Gustav  
FOLZ August, Dr.  
GAEDE Maria  
GANGLOFF Lydia  
GELSHORN Frida  
GERHARD Luise  
GOECKE Gertrud  
GRAUVOGEL Elise  
GRIFFIN Mary Gertrud  
GROSS Elisabeth  
HARTMANN Alice  
HEIDGER  
HEYDER Léonie, née MÉNIDRÉ  
HOB OHM  
JENSEN Mlle  
KAHN Isaac  
KLEIN Elsa  
KOCH, Dr.\*

KOHLER Hedwig, Dr.  
KOMMER Johanna  
KREMnitz Hedwig  
KRÜPER Käthe  
KÜBLER Maria  
LEINZ, Dr.  
LIPPERT Edith  
LIPPERT Elfriede  
LIPPERT Rudolph\*  
LOEBENSTEIN Klara, Dr.  
LOEPER Gertrud (VON)  
LÜCKSTAEDE, Prof.  
LUETJOHANN  
MAC PHERSON Ethel  
MAY  
MEYER Hedwig  
MEYER Maria  
MICHAELIS Otto  
MÖNCH Gertrud  
MÜLLER Friedrich  
MÜLLER Käte  
MÜLLER Luzian  
NEUHAUS Maria  
NEY Ernestine  
NITSCH Rudolf Cölestin  
Immanuel  
OBER Amalie  
PASCHXE  
PAUL Mlle  
PÜNNEL Emma  
RECH Dorothea  
REINHARD Gustav, Prof. Dr.  
ROSS Bertha  
ROSS Helene  
ROUY Lorenz  
SCHMID  
SCHMID Elise  
SCHMIDT Mlle  
SCHOENERMARK

SCHULTZ Eduard  
SCHWADTKE Gertrud  
STARK Paula  
STEIN Mlle  
STOCKHAUSEN Martha  
TENNIE  
TIESMEYER  
TUGEND Emma  
UENTZ Viktor  
URY Simon Adolphe, Dr.  
WALTHER Paul  
WICHMANN, Prof. Dr.  
WIESNER  
ZIEMER Hilda

**Mtz Au : école supérieure de filles Aubert à Metz.**

AUBERT Charlotte\*  
JACQUOT E., née  
HUMBERT\*

**Mtz BB/Kahn : école supérieure de filles Bloch-Blum puis Kahn à Metz.**

BERMANN ou BAERMANN  
Ella  
BLOCH D.  
BLUM Clotilde, née  
BLOCH\*  
BRAUN David  
BURTAIRE  
CERF Mlle  
CHELINS Marthe  
DREYFUS Berthe Léonore  
FALKENHEIM Selma  
FULD Nathalie  
HAMILTON  
HAMILTON Mme  
HENRI

KAHN Mlle  
KAHN Henriette, épouse  
BRAUN\*  
KALLMANN Emilie  
KAMINSKY Clara  
KIFFER Jules  
LIPSCHÜTZ Selma  
MILLER Mlle  
MORHANGE Louis  
NETZER  
PAULY Mlle  
PÜNNEL  
SCHNEIDER Constance, née  
VEINAND

**Mtz D : école supérieure de filles Daure à Metz.**

DAURE Clarisse  
DAURE Eulalie\*  
LOEFFLER Fanny  
STAAT Frédérique

**Mtz Minag/H : école supérieure de filles Minaglia puis Heyder-Ménidré à Metz.**

BATHE  
BAUMANN Lina  
BEURTON Mlle  
BIPPERT Mlle  
BLANKENHEIM Franz  
BORMKAM Clara  
BRAUN Eugen Adolf  
DISS Elise  
DIVOT Pauline  
DOFLEIN Louise  
DONELEIT Anna  
DOERNER Katherina  
EHEMANN

ERNST Friederike	<u>SANCY</u>	BRÜLL Fanny, Sœur Johanna Franziska
FEIGEL Elise	SCHARD Anna	CANZENBACH Charlotte Luise Johanna, Sœur Theresia vom Kreuz
<u>FISCHER Georg</u>	<u>SCHARF</u>	<u>CHRISTIANY</u>
<u>FRIDIRICI</u>	SCHARF Bertha	CLAUS Josefa, Sœur Agnes*
FRIES Célestine	SCHEELE Marie	COSTER Anna
FROEHLING Mlle	<u>SCHMID</u>	DOERING Veronika, Sœur Marie Margareta
GARSCHAGEN Maria	SCHMID Elise	EICKMANN Maria, Sœur Maria Felicitas
GRIFFIN Mary Gertrud	<u>SCHULTZ Eduard</u>	EILERT Gertrud, Sœur Aloysia Marie
GRIMMER Auguste	<u>SEIFERT, Dr.</u>	ELLINGHAUS Josephine, Sœur Hermina
<u>HAMILTON</u>	SIMON Eugénie	ENGELHARDT Auguste, Sœur Clara
<u>HEIDGER</u>	STATZ Sabine	ERBRICH Estella
HENSING Julie	STEMPEL Lottchen	FINKENBRINK Maria, Sœur Maria Julia
HERRMANN Louise	STINGELIN Hulda	FLESCH Juliana, Sœur Marie Ludgera
HEYDER Léonie, née MÉNIDRÉ*	STOUFFLET Félicie	GÓLCZEWSKA Maria
HOELKER Gertrud	STUPIN Fanny	<u>GRIMME, Prof. Dr.</u>
HUBER Anna	<u>TALASZUS</u>	<u>HAMMA Franz</u>
HÜLS Mlle	<u>TARATTE</u>	HAMMER Anna, Sœur Paula*
JACOB Lina	VEEG Mlle	HEBENSTREIT Maria, Sœur Clementia
<u>JUSTEN, Dr.</u>	<u>VOLTZ</u>	HEILE Elisabeth, Sœur Cyrilla
<u>KAHN Isaac</u>	<u>WACHTENDORF</u>	<u>HEMMER</u>
KAUFFMANN Susanne	WAGNER Johanna	HIMPEL Bertha, Sœur Maria Stephania
KEMP Margaret	WARWICK Miss	HIMPEL Elisabeth
<u>KIFFER Jules</u>	<u>WENGER Timotheus Emanuel Friedrich</u>	<u>ISEKE Hermann, Dr.</u>
<u>LAENGER</u>	WURCHERER Anna	JACO Elisabeth
LEISING Gertrud	WURCHERER Marie	JÜNEMANN Elisabeth, Sœur Cäcilia vom Kreuz
LOUÏA Mlle		JUNG Elisabeth, Sœur Vincentia
MILLER Mlle	<b>Mtz Mis : école supérieure de filles des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Metz.</b>	<u>JUNG Joseph</u>
MINAGLIA Mélanie*		KAPPE Elisabeth, Sœur Marie Rudolfa
<u>MÖLLER, Dr.</u>		
MORITZ Martha	ANSCHOTT Bernardine, Sœur Conrada	
NEUHAUS Maria	ARETZWEILER Julie	
OBER Amalie	<u>BECKER Nicolaus, Dr.</u>	
OTTERBEIN Elisabeth	<u>BENTZ Nikolaus</u>	
<u>PAUL Wilhelm</u>	<u>BERNARD</u>	
PEITZ Maria	<u>BIRKEMEYER A.</u>	
PELCHRZIM Marie (VON)	BOMMES Pauline	
<u>PÜNNEL</u>	BRIEDEN Johanna	
RINDENSCHWENDER Margarethe		

KEGEL Amalie, Sœur  
Georgia Maria  
KELLNER Maria  
KIRCHBERG Mathilde, Sœur  
Xaveria  
KNOERZER Luise  
KOLTROP Maria Katharina,  
Sœur Martha  
KRAUSE Edith  
KÜHN Catharina, Sœur  
Fabiana  
LACOUR Johann, Prof.  
LEINEWEBER  
LEMKE Hedwig  
LICHTENTHÄLER Elisabeth  
LIPPERT Elfriede  
LOESING Gertrud, Sœur  
Marie Veronika  
LOUTER  
LÜCKE Maria, Sœur Maria  
Augusta  
MASSLOH Kunigunde  
MÉLY Isidor  
MOPPERT  
NORDHAUS Anna, Sœur  
Paula vom Kreuz  
OBERTHÜR Juliana, Sœur  
Ida  
OTTNAD Margarete  
PAUL Marcell  
PAULY Mathilde, Sœur Elisa  
PFINGSTHORN Maria, Sœur  
Juliana  
PUHL Luise  
RAUSCH Victor  
REITTER, Dr.  
RINDERMANN Anna, Sœur  
Alexia  
ROECKEN Mathilde, Sœur  
Theresia vom Kreuz  
ROST Elisabeth, Sœur  
Huberta

SAUER Josepha, Sœur  
Hieronyma  
SAUER Mathilde, Sœur  
Maria Paula  
SCHAEFERS Therese, Sœur  
Euarda  
SCHARF  
SCHMIDT Albert  
SCHMIDT Karl  
SCHMIT Leo  
SCHNEIDER Margareta,  
Sœur Basilia  
SCHROETER Anna, Sœur  
Paula  
SCHULTE-LAGE Maria,  
Sœur Maria Antonia  
SIEBERT Johannes  
SPEICH, Dr.  
STAENDER Margarete, Sœur  
Agnes  
STRECKER Emilie, Sœur  
Aegidia\*  
TERHARDT Agnes, Sœur  
Susanna  
TERHARDT Maria, Sœur  
Ludgera  
TERHARDT Wilhelmine,  
Sœur Marie Susanna  
THIRY Joseph  
TILLESSEN Margarethe,  
Sœur Raphaela  
UHRHAHN Margarethe  
UMPFENBACH Franz  
VAGEDES Johanna, Sœur  
Maria Ida  
WAND Luise, Sœur  
Margareta  
WEINRICH Catharina, Sœur  
Cäcilia  
WEITER P., Dr.  
WENSING Anna, Sœur  
Johanna Franziska  
WILHELM Lucia, Sœur  
Marie Regina

WUCHERPFENNIG Maria,  
Sœur Innocentia  
WUCHERPFENNIG Olga,  
Sœur Victorina  
WULLY  
WUNSCH Helene  
ZEHRT Catharina, Sœur  
Conrada  
ZIEMER Hilda

**Mtz Mq : école supérieure  
de filles Maquard à Metz.**

HERRMANN Emilie  
LAPPMANN Anna  
MAQUARD Mlle (1)\*  
MAQUARD Mlle (2)\*

**Mtz SC ENS : école normale  
supérieure des Sœurs de  
Sainte-Chrétienne à Metz.**

FOLZ August, Dr.  
HOECHST Johanna, Sœur  
Maria Franziska\*  
HÜBSCHER Catharina, Sœur  
Emiliana  
IMANDT Maria, Sœur  
Eucharie  
MEYER  
MOPPERT  
RICHERT Anna, Sœur  
Angelika  
STEIL Albertine, Sœur  
Camilla  
UENTZ Viktor

**Mtz SC Ge : école  
supérieure de filles des  
Sœurs de Sainte-Chrétienne  
à Metz, rue Saint-Gengoulf.**

ANTONY Caroline

APPREDERIS Marie, Sœur  
Sainte-Catherine  
BALTZER Maria, Sœur Anna  
Josepha  
BARTHÉLÉMY  
BECKER Maria, Sœur  
Augustine\*  
BELLENBERG Paula  
BERTRAND Marie, Sœur  
Helene  
BIWER Elisabeth  
BREDENBECK Auguste  
BROSS Theodora, Sœur  
Armella  
BUCHHEIT Lina  
BÜCHNER Elisabeth  
CLOSSE Maria, Sœur Jeanne  
Marie  
COELSCH Josefina  
DAHM Elise, Sœur Henrica  
DAUCHER Emilie, Sœur  
Maria Clara  
DORBRITZ Elsa  
DOERLEMANN Johanna,  
Sœur Marguerite du Sacré  
Cœur ou Margareta  
DUNG Anna, Sœur Rosalia  
ELLSCHIED Anna  
ERKELING Agnes  
ETTINGSHAUS Helene,  
Sœur Anna Josepha  
FIEGEL Julie, Sœur Ottilia  
FLESCH Sophie  
FRANCKHAUSER Maria  
Pia, Sœur Sainte-Madeleine  
de Saint-Joseph puis  
Magdalena  
FROMHOLZ Anna, Sœur Pia  
GALL Henriette, Sœur Hilda  
GALLERT Ida, Sœur Maria  
Bertha  
GARANT Elisabeth, Sœur  
Marie Anne  
GENZ Maria

GERDEMANN Marie  
GODARD Johanna, Sœur  
Marie Therese  
GUÉROLD Lucie, Sœur  
Norbert  
HARTMANN Alice  
HAUSEN Sibylla  
HILGER Barbara, Sœur  
Marie Alodie  
HIMPEL Bertha  
HÜBSCHER Katharina, Sœur  
Emiliana  
JACOB Josephine, Sœur  
Marie de l'Assomption  
JUN Maria, Sœur Johanna  
Maria  
JUNKER Helene, Sœur  
Stefana  
KALTENBACH Antonie  
KIRSCH Katharina  
KLEINSCHNITTGER Anna  
KLUTMANN Bertha, Sœur  
Wilhelmine  
KNAFF Marie, Sœur Anna  
Elisa  
KRUFT Elisabeth, Sœur  
Martha  
KRÜGER Margareta  
LAFONTAINE Irma, Sœur  
Sainte-Ismérie  
LAMARQUE Magdalena,  
Sœur Romuald  
LIÉVIN Mélanie, Sœur  
Sainte-Humblin  
LINDER Josephine  
LOUIS Gaston, Dr.  
LÜTKEMEYER Gertrud  
LUX Maria, Sœur Maria  
Sebastiana  
MARX Emilie  
MATARETS Marie, Sœur  
Maria Paula  
MEYER Helene  
MONREAL Maria

MONSCHAU Mathilde  
MÜLLER Magdalena  
MÜLLER Maria, Sœur Maria  
Josepha  
MUSQUAR Ernestine, Sœur  
Luise  
NESENSOHN Therese  
OUGEN Johanna, Sœur Luzia  
Maria  
PARANT August  
PICK Elise, Sœur Marcien  
PONCELET Marie, Sœur  
Marie de la Visitation  
REISSE Therese, Sœur Marie  
Paule  
ROTHHOFF Katharina, Sœur  
Maria Andrea  
RUDOLF Maria, Sœur Marie  
Cornelia  
RUMMEL Maria, Sœur Rose  
RUSSWURM Maria, Sœur  
Marie Gaëtane  
RUTH Marie  
SCHLITT Margaretha  
SCHNEIDER Elisabeth  
SCHOMMER Susanna, Sœur  
Albertina  
SCHROEDER Anna  
SCHWELLENBACH  
Katharina, Sœur Maria  
Katharina  
SCHWISTER Maria  
SEILER Marie Elisabeth,  
Sœur Sainte-Louise  
SEINGRY Amatus  
SEITZ Gertrude, Sœur  
Melanie  
SIMÉON Magdalena, Sœur  
Léontine  
SPECKING Elise, Sœur Anna  
Gertrude  
SPECKING Gertrude  
SPRUNCK Pauline, Sœur  
Fulgencia

STAMM Mathilde  
TABOURIN Mathilde, Sœur  
Apollonie puis Marie  
Appoline  
THEIS Juliette  
THYSSEN Helene  
TORTUAUX, Sœur Julienne  
UNGEHEUER Katharina,  
Sœur Laurentina  
VESSERON Zoé, Sœur Marie  
Gabriel  
VILDHAUT Maria  
VILETTE Adèle, Sœur  
Sainte-Marie  
VILLENEUVE, Sœur  
Zénobie  
WAGNER Margareta, Sœur  
Angelika  
WEIL Anna  
WEYAND Gertrude, Sœur  
Saint-Paulin puis Pauline\*  
WEYER ou WEIHER Anna  
WOBBE Johanna  
WOLLSCHIEDT Maria,  
Sœur Margareta  
WONNER Johanna, Sœur  
Maria Theresia  
WÜRTZ Florentine, Sœur  
Regina  
ZIMMER Bertha

**Mtz SC Ma : école  
supérieure de filles des  
Sœurs de Sainte-Chrétienne  
à Metz, rue Mazelle.**

FOURER Cäzilia, Sœur Marie  
Odilia  
MATTES Maria, Sœur Maria  
Regina  
SCHNITZLER Maria, Sœur  
Maria von den Engeln  
THISSE Philomène, Sœur  
Maria Cleophas

WÜRTZ Florentine, Sœur  
Regina  
ZIMMER Anna, Sœur Marie  
Louis\*

**Mtz SC Ta : école  
supérieure de filles des  
Sœurs de Sainte-Chrétienne  
à Metz, rue Taison.**

DÜX Agnes, Sœur Dorothea  
GALL Henriette, Sœur Hilda  
GENZ Maria, Sœur Marie  
Leo\*  
HINSBERGER Maria, Sœur  
Andrea  
KRUFTE Elisabeth, Sœur  
Martha  
SPECKING Elise, Sœur Anna  
Gertrude  
STENGER Irmine, Sœur  
Dominika  
WERGUET Elisabeth, Sœur  
Anna Stanislas  
WOLFF, Sœur Maria  
Michaela  
WÜRTZ Florentine, Sœur  
Regina  
ZANGERLE Anna, Sœur  
Maria Josephina

**Mtz SC Vi : école supérieure  
de filles des Sœurs de  
Sainte-Chrétienne à Metz,  
rue Saint-Vincent.**

ALBERT Else  
AMAN  
AUDEBERT Elisa  
BAASEN Thérèse, Sœur  
Odilia\*  
BACH Johanna  
BACHARD Léocadie, Sœur  
Sainte-Mélanie\*  
BECKER Marie

BENDIG

BENSEL Louise  
BOMMERT Gilberta  
BORSCH Katharina, Sœur  
Willibrord  
BRAND Rosalie  
BRAUN Maria Salome, Sœur  
Marie Angelina  
BRECHMANN Caroline  
BREGER Klara  
BREMER Margaretha  
CAPELLE Odile, Sœur  
Sainte-Cassilde  
CONVENTZ Julie  
DOERLEMANN Emma  
DOERLEMANN Johanna,  
Sœur Marguerite du Sacré  
Cœur ou Margareta\*  
DRIESCH Maria Lamberta  
(VON DEN)  
DÜX Agnes, Sœur Dorothea  
EVRARD Johanna, Sœur  
Viktor  
FILZINGER Anna  
FOEHLER Emma  
FROMHOLZ Anna, Sœur Pia  
FUCHS Anna  
GACK Margaretha, Sœur  
Wenzeslaus  
GENZ Antonie  
GEORG Anna, Sœur Maria  
Antonia  
GIESEN Johanna  
GLAD Maria, Sœur Franziska  
GUEURY Marie, Sœur  
Victoria Maria  
HELLMICH Hedwig  
HERBULOT, Sœur Saint-  
Eustoque  
HILGER Barbara, Sœur  
Marie Alodie  
HINSBERGER Maria, Sœur  
Andrea

HIRTZMANN Katharina, Sœur Rosalia  
HOLZMANN Dorothea  
IWANSKI Veronika  
JACOB Marie, Sœur Marie de l'Immaculée Conception  
KIEFFER Elisabeth, Sœur Maria Imelda  
LACKMANN Marie, Sœur Athanasia  
LECLERC Catherine, Sœur Sainte-Émérence  
LEGLER Margarete, Sœur Karola  
MATARETS Marie, Sœur Maria Paula  
MEURIN Wilhelmine, Sœur Saint-Ferdinand  
MÜLLER Maria, Sœur Antonia Josepha  
OTT Elisabeth  
OTTERBEIN Gertrud  
PICK Elise, Sœur Marcien  
POETSCH Aloysia, Sœur Xaveria  
PRINZ Maria, Sœur Marie Josepha  
RHODE Albine, Sœur Maria Aloysia\*  
ROTHHOFF Katharina, Sœur Maria Andrea  
SCHMIDT Elisabeth  
SCHMITZ Franziska  
SCHNITZLER Maria, Sœur Maria von den Engeln  
SCHRADER Maria Josepha  
SCHULER Emma  
SEITZ Gertrude, Sœur Melanie  
STENGER Irmine, Sœur Dominika  
STOFFEL Maria, Sœur Lucia  
TANGERDING Eleonore  
THIEL Maria

VISTOO Hortense, Sœur Sainte-Ursule  
WAGNER Margareta, Sœur Angelika  
WAGNER Marie, Sœur Susanne  
WALDMANN Mlle  
WEISSE Martha  
ZAEHRINGER Maria, Sœur Maria Xaveria  
ZEIS Luise, Sœur Anna Salomé  
ZIMMERMANN Mlle  
ZINGRAFF Justine, Sœur Josepha  
ZIRWAS Therese

**Mtz Stoe/Kahl : école supérieure de filles Stoecker puis Kahlenberg à Metz.**

AUGUSTIN Marie  
BECKER Antonie  
BENDA  
BLOCH Karl Octave  
BOODSTEIN Anna  
DEBES Emma  
GELSHORN Frida  
GRAESER Clara  
HARNEY Margarethe  
HEEGEN Heinrich  
HERRMANN Louise  
HOFMANN Wilhelm  
JACQUEMIN Elise  
KAHLENBERG Friedrich\*  
KAHN Isaac  
KOSCIEMSKI  
KRICHEL, Dr.  
KRIEBITZ  
KUHN Marie  
LAPPMANN Anna  
LAUBSTEIN

LECHER Marie  
LINDEKE August  
LORTZING Anna  
MANN Anna  
MERKLE Luise  
MEYER Elisabeth  
MEYER Hedwig  
MEYER Maria  
MÖNCH Gertrud  
NOURNEY  
RICHTER, Dr.  
RICHTHOFEN Elise (baronne VON)  
SCHMID  
SCHMIDT  
SCHMIDT Helene  
SCHMITZ Eduard  
SCHUSTER Mathäus  
SCHWADTKE Gertrud  
SEIFERT, Dr.  
STAMM Adolfine  
STOECKER Adolf\*  
STRECCIUS Marianne  
TREBEL Elise  
TUBE, Dr.  
URY Simon Adolphe, Dr.  
WACHTENDORF  
WEIL Isaac  
WENGER Timotheus Emanuel Friedrich  
WENZEL  
WESCH Elise  
WOLFFGANG  
  
**Mtz Vis : école supérieure de filles des visitandines à Metz.**  
  
BLANCHEBARBE Anne Louise, Sœur Marie Albertine

CHAMPIGNEULE, Sœur Marie Antoinette  
CHÉRER, Sœur Marie Julienne  
CHOLLET, Sœur Marie Madeleine\*  
COTTIÈRE (DE LA), Sœur Marie Raphaël  
DELEPAUL, Sœur Marie Thérèse  
DÈVE, Sœur Marie Régis  
DEWEZ, Sœur Marguerite Marie  
DISSE Therese  
ELLISSEN, Sœur Marie Hélène  
GARDIAN, Sœur Marie Stanislas  
GREMLER Pauline, Sœur Marie Anne Sophie  
GUERQUIN, Sœur Jeanne Marie  
HARTH Mathilde  
HERTZOG Marie, Sœur Rose Marie\*  
HOLTHAUS Gertrud, Sœur Maria Seraphine  
HUMPERDINCK Caroline  
KIEFFER Marie, Sœur Anne de Chantal  
MORSEY-PICARD Johanna (VON), Sœur Marie Louise\*  
WAVER Julie  
WINCKELSETT Antonie  
WINSBACK Marie Marguerite Joséphine, Sœur Marie Joséphine

**Molsh : école supérieure de filles des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Molsheim.**

BAUER Else  
BAYER Rosa, Sœur Marie Pia

BOEHLER Elisabeth, Sœur Marie Mechtild(e)\*  
BOLLEY Margarethe, Sœur Angelika  
BOULANGIER Marie Anna Therese, Sœur Maria-Xavier\*  
BRAUN Maria, Sœur Marie Seraphina  
EHKIRCH Maria  
ERLEMANN Therese  
FERRY Blandine, Sœur Gertrudis  
FERRY Clara, Sœur Maria Theresa  
FLÜGEL Angelika, Sœur Magdalena  
FOURIER, Mère Marie\*  
FRANÇOIS Fanny, Sœur Rosalie  
FRITSCH Magdalena, Mère Angelika\*  
GANZ Karolina, Sœur Marie Augustina  
GEIGER  
GLANZ Anna, Sœur Marie Felizitas  
HANSMEIER Maria, Sœur Maria Lucia  
HECKMANN A.  
HOFFMANN Maria Johanna, Sœur Marie Leo  
HÜTHER Maria  
IGERSHEIM Mathilde, Sœur Hildegarde  
KELGES Elise, Sœur Hildegarde  
KLOTZBÜCHER Johanna  
LITSCHGI Marie, Sœur Angelika  
LOCHER Karoline, Sœur Maria Dominica\*  
LUCAS Paula, Sœur Josepha  
MENCHINI  
MINDERMANN Margaretha, Sœur Marie Josephine

PAULUS Julie, Sœur Euphrasie  
RAMSPACHER Klottilde, Sœur Marie Luise  
RASSENFOSSE Maria, Sœur Aloysia\*  
SANNER  
SCHIRLIN Anna, Sœur Marie Leo  
SCHIRLIN Luise, Sœur Marie Paula  
SCHMUTZ Eugenia  
SCHREIBER Caroline, Sœur Alberta  
SCHREINER Elisabeth, Sœur Marie Mechtildis  
SCHWANENBERGER Elisabeth, Sœur Maria  
SCHWARTZ Therese, Sœur Ignatia\*  
SIMON Lucie  
VIERLING  
WALTER, Sœur Marie Antonia  
WEBER Maria Theresia, Sœur Marie Franziska  
WENDEL Maria, Sœur Regina  
WESCHER Amalia, Sœur Elisabetha

**Morh : école supérieure de filles pour les enfants d'officiers de Morhange.**

ADRIAN\*  
BERNARD  
DEGEN  
GUEP  
HIRSCH Jules  
JACOBS W.\*  
KALWEIT  
KNAUTH Anna Margarete\*  
PIERSON

VIDAL, née HERRMANN\*  
VULHOP Elisabeth  
WENGER Margarete  
WERTH Berta

**Morh PPe : école supérieure  
de filles des Sœurs de la  
Providence de Peltre à  
Morhange.**

ADAM Anna Maria, Sœur  
Aloysia von Jesus  
BEHLES Barbara, Sœur  
Maria Clementia\*  
MÜLLER Katharina, Sœur  
Luise Theresia\*  
WILHELM Helene, Sœur  
Thomas von Aquin

**Mnst : école supérieure de  
filles municipale de  
Munster.**

ALTENBURGER Emma  
BECKER Luise  
BERTSCH Lina  
BROCKMANN Anna  
DIETZ Frieda  
DIETZ Henriette  
ESSLER Margarete  
FABER Martha  
FINGER Margarethe  
GASSER Helene  
HELLER Ernestine  
JACOB Friederike  
KESSLER Babette  
KLEIN Maria Amalia  
KÜHM Johanna  
KUTSCH\*  
LANG Cäcilie  
LAU Johanna  
LEYDHECKER Hedwig

MEYER Margarethe  
MOTZ Th.\*  
ROTTMANN Berta  
STRAUCH Marguerite  
WECKSER Anna  
ZENDER Gertrud

**Mulh : école supérieure de  
filles municipale de  
Mulhouse.**

ALVENSLEBEN Anna  
(VON)  
BELTZ Mlle  
BEZOLD  
BLATTNER Anna  
BLOCH Camille  
BLUM Felix  
BLUM Hedwig  
BRACHVOGEL Maria  
BRAEMER Luise  
BRAEUTIGAM Ludwig  
BRAUN Alice  
BRAUN Meta  
BRESCH Sara  
BROKATE Heinrich, Dr.\*  
BUND Anton  
BUSS Eugen  
CHRISTENSEN Elisa  
CHRISTENSEN Heinrich,  
Dr.  
CLAUSS Johannes  
CLEMANN Martha  
COLLOT Rosalie  
DIEBOLD Edmund  
DIETRICH Theophil  
DIETSCH Marguerite Aline  
DIETSCH Marie  
DONAT Anna  
DONAT Luise

DREYFUS Caroline  
EHRHARDT Karl  
FASSEL Marie  
FISCHER Max\*  
FISCHER Martha  
FUCHS Elisa  
GALL Wilhelm  
GOSEBRUCH Elise  
GRAF Amalie ou Marie  
GRAF Emilie  
GRAF Sophie  
GRANDMOUGIN Ernestine  
GRANDMOUGIN Mathilde  
GREEN Leslie  
GRIMMER Auguste  
GUTHGESELL Georg  
GUTKNECHT  
HAASE Gertrud  
HANHART Eugénie  
HARDT Julius  
HARTNAGEL  
HELFT Eugenie  
HELMBOLD  
HELMBOLD Gabriele  
HERRMANN Mathilde  
HESSER Emma  
HIRSCH-WEILL dit WEILL  
HIRTH Ernst  
HUSS Hortense  
HÜTTEN Anna  
JÖRIS Martin  
JUNG Anna  
KAHLENBERG Friedrich  
KARCHER Cäcilie  
KAYSER Margarete  
KELLER Theodor  
KIRSTEIN Anna  
KLEIN Adolf  
KLUMPP Theodor

KLÜSENER Hermann  
KNORREN August  
 KOENIG Amalie  
KRETZ  
 KRETZ Marie  
 KRIEGELSTEIN Amelie  
 KRIEGELSTEIN Elisabeth  
 KUMMER Mlle  
KUNTZ Paul  
 LACMANN Hilde  
LAENGLE Andreas  
LANG Albert  
 LANZER Louise  
LEBIERRE Joseph  
 LEVY Sophie  
LIPPERT Rudolph  
 LOEHLE Luise  
 LÜDERS Maria  
 MAISCH Johanna  
 MARDNER Maria Mina  
 MARTZLOFF Mina  
MATHE August  
MAURER, Prof. Dr.  
MAY Heinrich\*  
 MECKEL Maria  
MERKEL Karl  
 MEWIS Lina  
 MEYER Anna  
MEYER Jean Jacques  
 MEYER Luise  
MICHEL Auguste  
 MICHEL Elisabeth  
 MOLINA Anna  
MOOCK Salomon  
 MÜLLER Elisabeth  
MÜLLER Martin\*  
MÜNCH Eugen  
 NIETZSCHMANN Clara  
 OBRECHT Emma

OCHS Karoline  
ORTH  
 PÉLISSIER Anna  
 PÉLISSIER Victoire  
PORTÉ Johann  
 QUADFLIEG Eulalie  
RAUSCH Heinrich, Dr.  
 REINACH Katharina  
 RICHTER Caroline  
ROMANE Alfred  
 ROMANE Suzanne  
 RUFFLY Marie  
 SCHAAL Philomene  
 SCHAEFFER Anna  
 SCHAEFFER Fanny  
 SCHEDTLER Antonie  
SCHERLEN Franz Xaver  
SCHEUERMANN Eugen  
 SCHIESS Marie  
 SCHIFFMANN Elisabeth  
SCHLOCHOW Max  
 SCHMIDT Mlle  
 SCHMIDT Klara  
SCHMITT Leo  
 SCHNEIDER Antonie ou Ida  
 SCHNEIDER Georgine  
SCHRANTZER Michael  
SCHÜLER Salomon  
SCHULTZ Eduard  
SCHULTZENDORFF Leopold (VON), Dr.  
 SCHWEITZER Luise  
 SCHWENCK Alice  
 SPECHT Emilie Violette  
SPIES Heinrich, Prof.  
 SPIRA Eugénie  
 STATSMANN Rosa  
 STEFFNER Emma Luise  
STEINERT Emil

STEPHAN Emma  
 STEPHAN Emma  
STOECKLIN Karl  
STOUFF  
STRICKER Karl  
 STUPFFLER Elisabeth,  
 épouse STEINERT  
THIELING Hermann  
 THIELING Ida  
 TISCHMACHER Karoline  
 TRILL Emma  
TROUILLET Charles  
 TSCHUNKE Frieda  
 ÜHLINGER Amalia  
UNMÜSSIG Albert  
VOIGT\*  
VOLKLAND Carl  
 WACHENFELD Emma  
 WACHENFELD Johanna  
 WALLACH Lucie  
WEBER  
WEHLIN Gustav  
WERNER  
 WERNICKE Auguste ou  
 Augusta  
WILKE Otto  
WILLISON Herbert R.  
 WILTBERGER Karola  
WINTZER Eduard  
 WIRTH Emma  
 WIRZ Mlle  
 WISKEMANN Gerda  
 WOELFFLÉ Maria  
 WURMSER Bertha  
 WURMSER Lucie  
 ZAESLE Elisa  
 ZIEMENDORFF Christine  
 ZIEMENDORFF Hedwig  
ZIEMENDORFF Johannes

**Mulh Boi/Be : école  
supérieure de filles Boissière  
puis Becker à Mulhouse.**

BACH Louise

BECKER

BECKER Caroline, épouse  
LAURENT\*

BESSON Paul Émile Alfred,  
Prof.

BIEHLER

BLOCH Mlle

BOISSIÈRE Augusta, née  
STROMEYER\*

CLAUSS Johannes

DESBŒUFS Maria

DIDNER Theodor

ERNST Julie, née  
GROSSMANN

FROMM Mlle

FUHRMANN

GASSMANN

GYSPEGER Fanny

HERRENSCHMIDT Julie,  
née BECHDOLFF

HEYDORF Henriette  
Albertine, née HOFFMANN

JEHL Mlle

KERN Mlle

KLENK Adeleide

KOHLER Anna

PERRIN Mlle

REINHARDT Clara

RISLER Elisabeth

SCHOEN Elise

TEIKE Therese Emilie

UNGERER Rosalie, née  
SCHITTLY

VAN DEN BERGHE

Friedrich Eugen

VINCENT Mlle

WAGNER

WERK Heinrich

**Mulh Do : école supérieure  
de filles Dollfus à Mulhouse.**

BACHARACH Mlle

BADER Martha

BAER Emilie

BAUER Eugénie

BAUMEISTER Johanna\*

BICKING Eugenie

BIELE Caroline

BLOCH Magdalena

BOSCH Anna

BOTT Margarete

BRAEMER Luise

BRANDT Helene

BRAUN Elisabeth

BRAUN Meta

BRETTSCHEIDER

BROKATE Anna

BRÜSTLEIN Susanna

BÜHLER Mlle

BURGHARDT Mariette

CHORMANN Margaretha

DANGLER Margarete

DESBŒUFS Anna

DIETSCH Marguerite Aline

FENNER Mary

FISCHER Hilda

FISCHER Martha

FOEHLER Emma

FREYTAG Olga

GALLER Anna

GIROD Joséphine Eugénie

GLOESS Joseph

GREINER Gustav

GRIESBACH

GRINER Marie Louise  
Marguerite

HAASE Gertrud

HANAUER

HERRMANN Mathilde

HEYDENREICH Eleonore

HOLZACH Fanny

JENOCH Emilie

JENTZSCH Mlle

JUNG Anna

KAUFFMANN Frida

KESSLER Johanna

KESTNER Elisabeth, née

LANTZ

KESTNER Fanny

KIRSTEIN Anna

KLEIN Adolf

KLÜSENER Hermann

KNOPF Joséphine

KOEHNLEIN Margareta

KOEHNLEIN Marie

KOENIG Amalie\*

KOHLER Anna

KRIEGELSTEIN Amelie

KUENTZ Alwine

LEBIERRE Joseph

LEVY

LIBOLT Marie Clémence,  
épouse SEITHER

LIPPERT Rudolph

LODEMANN Meta\*

MANSBENDEL Julie

MARDNER Maria Mina

MEWIS Lina

MICHEL Amélie

MÜNCH Amalia

MÜNCH Eugen

OBRECHT Emma

OBRECHT Jean-Georges\*

OBRECHT Marie\*

PFLETSCHINGER Johanna

RAMMLER Klara

REINACH Katharina  
RIESEN Elisabeth  
RITTER Emma  
ROMANE Suzanne  
ROTH Margareta  
SCHEDTLER Antonie  
SCHERER Carl  
SCHERER Fritz.  
SCHIESS Marie  
SCHILLING Anna  
Magdalena  
SCHLOCHOW Irmgard  
SCHLOCHOW Max  
SCHMIDT Lina\*  
SCHNEIDER Emil  
SCHOCH Emilie  
SCHOEN Margaretha  
SCHÜZ Veronika  
SCHUMACHER Elsa  
SCHWAEBLE Karoline  
SEIFERMANN Bertha  
SOMMERSCHU Albertine\*  
SPENLÉ Katharina  
STAMM Adolfine  
STEIN, Dr.  
THIELING Ida  
THIÉRY Emil  
ÜHLINGER Amalia  
VORTMANN  
WACHENFELD Emma  
WAGENBAUER Elise  
WAGNER  
WAGNER Mme  
WEBER Martha  
WERNER August  
WILDI  
ZIEMENDORFF Hedwig  
ZIEMENDORFF Johannes  
ZÜNDEL Margarete

**Mulh DPR : école  
supérieure de filles des  
Sœurs de la Divine  
Providence de Ribeauvillé à  
Mulhouse.**

BACH Eugénie, Sœur  
Ludwina\*  
BAECHLER Elise, Sœur  
Marie Georgine  
BALTZER Maria Eugénie,  
Sœur Irmengarde  
BAREISS Bertha, Sœur Marie  
Honoree  
BARR Magdalena, Sœur  
Marie Jerome  
BAUG Carolina, Sœur  
Fortunata\*  
BERCHTOLD Clémentine,  
Sœur Euphémie\*  
BERNHART Anna Maria,  
Sœur Angilbert  
BERTSCHI Cleopha, Sœur  
Constancia  
BEYA Maria, Sœur Mathildis  
BIENMÜLLER Cécilia, Sœur  
Marie Honorate  
BLIEKAST Maria, Sœur  
Marie Geronce  
BLIND Luise, Sœur  
Margareta  
BOESPFLUG Luzia  
BOHN Alphonse, Sœur  
Cleophee  
BOSCH Virginie, Sœur  
Julienne  
BRODHAG Alphonsine,  
Sœur Marie Alphonsa  
BRUDER Magdalena, Sœur  
Eugénie  
CHAUVET Joséphine, Sœur  
Félicité\*  
CLAUSS Magdalena, Sœur  
Bonaventure  
DEBES Leonie, Sœur Leo  
DENTZ Joséphine, Sœur  
Agathina

DESSERICH Elise, Sœur  
Amantia  
DIETRICH Emilie, Sœur  
Julie  
DIETRICH Joséphine, Sœur  
Irmina  
DREYER Célestina, Sœur  
Pascaline  
DRIESCH Hubert (VON  
DEN)  
EBY Sophie, Sœur Marie  
Viola\*  
EGGEMANN Elisabeth,  
Sœur Fernande  
EHRET Maria Magdalena  
ENGELLEN Maria, Sœur  
Sylvina  
ERNEWEIN Marie Rose,  
Sœur Nicomède  
FENGER Maria, Sœur Maria  
Ernesta  
FEYLER Magdalena, Sœur  
Marie Augustine  
FISCHER Elisa, Sœur Félicité  
FLOTAT Maria Theresia  
FOY Joséphine, Sœur  
Raymunda  
FRICK Marie, Sœur Emérite  
FRIEDERICH Angelica,  
Sœur Ildéfonse  
GASS Luise, Sœur Marie  
Christine  
GINTER Josephina, Sœur  
Salesia  
GOLLA Josefina, Sœur  
Olbert  
GOLLING Leonie, Sœur  
Maria Benedicta  
GONTIER, Sœur Laurentine  
GROSSKOPF Paula, Sœur  
Maria Magdalena  
GRÜNENWALD Philomene,  
Sœur Coletta  
GRÜSSENMEYER  
Katharina, Sœur Philibert

HAGENMÜLLER Henriette, Sœur Marie Gustavine	KLEIBER Therese, Sœur Severin	RONNER Maria, Sœur Marie Barbe
HALBWACHS Luise Maria Adelpha, Sœur Philothea	KLEINHANS Albertine, Sœur Viktor	RUHLMANN Emilie, Sœur Marie Leontia
HAMMANN Melanie, Sœur Geroldina	KLOTZ Marie Angelika, Sœur Alexandre	RUMPLER Justine, Sœur Felicitas
HARNIST Magdalena, Sœur Maria Baptista	KRAENNER Josephine, Sœur Marie Laurentine	SANDMANN Josephine, Sœur Maxence
HAUSHERR Martha, Sœur Irenee	KREUTZER Pauline, Sœur Norbertine	SATTLER Florentine, Sœur Marie Odiline
HEINTZ Blanka, Sœur Richardine	KÜBLER Caroline, Sœur Marie Roberte	SCHALL Julie, Sœur Maria Alix
HEITZ Marie Adele, Sœur Alphonsina	KUHN Anna, Sœur Angeline	SCHARRENBARGER Louise, Sœur Roberte
HEITZ Sophie, Sœur Emiliana	LAMEY Wilhelmine, Sœur Fernandina	SCHLATTER Marie Helena, Sœur Hildegarde
HEITZ Viktorine, Sœur Maria Josepha	LAMPERT Martha	SCHMITT Maria, Sœur Berthilde
HERT Luise, Sœur Emmeline	LIROT Johanna, Sœur Almyre	SCHMITT Viktorine, Sœur Marie Seraphine
HERTH, Sœur Annette	LITZLER Mathilde, Sœur Marie Theobaldine	SCHWEITZ Marie, Sœur Marie Casimir
HIEBEL Anna Katharina, Sœur Clotildis	LOYSON, Sœur Lucia.	SENCK Coraline, Sœur Marie Caroline
HOFFER Marie Sophie, Sœur Virginie*	MARGRAFF Franziska, Sœur Alexia	SIEGFRIED Magdalena, Sœur Eleonore
HOMMEL Eugenie, Sœur Marie Hubert	MATTLINGER Maria, Sœur Daniela	SIGRIST Marie, Sœur Adrienne
HUG Octavie, Sœur Febronie	MERK Emma Pauline, Sœur Maria Frida	SIMON Leonie Maria Josephine, Sœur Romarica
JESSEL, Sœur Ursina	MEYER Agatha, Sœur Venerandine	SPECKER Marie, Sœur Paula
JUD Maria, Sœur Marie Rosalia	MOOG Barbara, Sœur Marie Sylvester	SPIES Marie Rosa, Sœur Lina
JUNG Catharina, Sœur Michaëla	MÜLLER Therese, Sœur Laurentina	SPIESS Sophie, Sœur Marie Clément
KANDEL Maria, Sœur Maria Catharina	OHL Rosa, Sœur Fridolina	STAEDELIN Franziska, Sœur Mansueta
KAUFFMANN Virginie, Sœur Adolphina	PFISTER Maria Katharina, Sœur Maria Franziska	STAEHLY Caroline, Sœur Marie Cleonice
KEILING Franziska, Sœur Xaverina	PFLIEGER Eugenie, Sœur Eudoxina	STAUFFER Leonie, Sœur Karoline
KELLER Josefina, Sœur Gabrieline	PROSSEE Theresia, Sœur Jacobée	STEIBLI Virgine, Sœur Salomea
KESSLER ou KOESSLER Maria Magdalena, Sœur Maria Ludowika	RAPP Marie, Sœur Maria Thadäa	STUDER Lina, Sœur Lilia
KIEFFER Josephine, Sœur Marie Angele	RICHERT Marie, Sœur Marie Auguste	TREYER Mathilde, Sœur Madeleine de Parri
KIENTZ, Sœur Marie Camille	ROHMER Virginia, Sœur Marie Wenceslas	

UHRICH Leonie, Sœur Marie  
Macrina  
VOGT Anna, Sœur Maria  
Rosa  
VOGT Maria, Sœur Acatia  
WAGNER Barbara, Sœur  
Marie Philomene  
WALTER Marie Josephine,  
Sœur Jean Baptiste  
WALTZ Philippine, Sœur  
Stanislas-Kostka  
WARTHMANN Maria, Sœur  
Leonard  
WEIBEL Magdalena, Sœur  
Marie Leonard  
WENCKER Marie, Sœur  
Marie Antonie  
WEY Margareta, Sœur Marie  
Fortunée  
WINNINGER Marie, Sœur  
Emmeline  
WITZ Ernestine, Sœur Marie  
Carolina  
WOEHREL Georgette, Sœur  
Florentia  
ZIMMERMANN Julie, Sœur  
Odilina

**Mulh Gr/R/C/Z : école  
supérieure de filles Grisch,  
puis Russ, puis Coudre, puis  
Zimmermann à Mulh.**

BESSON Paul Émile Alfred,  
Prof.  
BLATTMANN Catharina  
BOEGLIN  
BOISSIÈRE Émile  
BRAUN Elisabeth  
CARLEVARINI Fernanda  
COUDRE Joseph, Dr.\*  
DE BECHI Guido  
DIDNER Theodor  
ECK J.  
EHRET Ph., Dr.

FISCHER Luise  
GLOESS Joseph  
GRAF Catherine ou Nina  
GRANDMOUGIN Ernestine  
GREINER Gustav  
GRISCH Mathilde, née  
GRÜNER\*  
HARPE Charles (DE LA)  
HEILIGENSTEIN Xaver  
HEYBERGER Antoine  
HOOCK Ferdinand  
HUSS Bernard  
KAUFMANN Jean François  
KIELWASSER Albert  
KLEIN Elsa  
KLENK August  
KLÜSENER Hermann  
KNABE Julie, née WITTE  
LEY Fortunatus  
MANSBENDEL Julie  
MATTHIEU Paul François  
METGÉ Lucien  
MEYER  
MICHEL Auguste  
MÜNCH Eugen  
NUSSBAUM Carl August  
PRÉLAZ August  
RIEGLER Carl  
RITSCHARD Mlle  
ROUSSEAU Peter Heinrich  
RUSS Jean\*  
SCHIRMEYER Joseph  
SCHNEIDER Théodore, Dr.  
SCHOCH Emilie  
STOECKLIN Karl  
ULRICH Friedrich Philipp  
VALLETTE Oscar  
VAN DEN BERGHE  
Friedrich Eugen  
WAGNER Théophile

WILD Eugen  
WILDI Rudolf  
WINKLER E.  
ZIMMERMANN  
ZIMMERMANN Friedrich\*  
ZÜNDEL Carl

**Mulh Gu/BI : école  
supérieure de filles Guth  
puis Blattner à Mulhouse.**

ADAM Lydia Magdalena  
BALDECK Helene  
BASLER Bertha  
BASLER Gottlieb  
BECK Emma  
BLATTMANN Catharina  
BLATTNER Anna, épouse  
STEINBACH  
BLATTNER Emilie\*  
BLATTNER Sophie  
BLOCH Isaac  
BOLTZ Maria  
BOTTLER  
BRANDT Helene  
BURGERT Elisa  
CHORMANN Margaretha  
CHRISTENSEN Elise  
COLLOT Rosalie, épouse  
SPENLENHAUER  
DECKMANN Martha  
DIETSCH Marguerite Aline  
DONAT Luise  
ENDINGER Margareta  
ERISMANN Noemie  
ERNST Julie, née  
GROSSMANN  
FAVRE Melanie, née  
LABRAM  
FEIGEL Adeline  
FISCHER Maria

GILBERT Anna  
GRAF Catherine ou Nina  
GRAF Marie  
GRAF Sophie  
GRANDMOUGIN Ernestine  
GRANDMOUGIN Mathilde  
GRIMM Marie Susanne  
GUTH Elise  
GUTH Prailina, née  
LIEBACH\*  
HAENNER Aline  
HAUVILLER Margareta  
HELMBOLD  
HUBER Luise, née SCHILL  
HUSSER Marie  
JORDAN  
KAPP Wilhelm, Dr.  
KAYSER Margarete  
KIEFER Georgette  
KIRSTEIN Anna  
KLEIN Hulda  
KOENIG Amalie  
KOHLER Anna  
LAU Margarete  
LIMACHER Alice  
LOESCHER Emilie  
MICHEL Amélie  
MIESCH Marie Anna  
MIESCH Ottilie  
MÜLLER Fernande  
MÜNZER  
NIES Elisabeth  
OBRECHT Emma  
OBRECHT Marie  
OCHS Karoline  
PROBST Maria  
RATH Susanne  
ROUSSEAU Peter Heinrich  
SACK

SACK Adolphe  
SCHATZMANN Berta  
SCHATZMANN Julia  
SCHERER Fritz  
SCHILLING Anna  
Magdalena  
SCHILLING Marie  
SCHLAEFFLIN Augustine  
SCHMIED Margarete  
SCHMITT Marie Alvine  
SCHMITT Mathilde  
SCHNEIDER Lotte  
SCHOEN Margaretha  
SCHUELE Alice  
SCHÜZ Veronika  
STAWSKY Susanna  
STEPHAN Emma  
STOLL Anna  
THIELING Ida  
WALLACH Lucie  
ZETTEL Cécilie

**Nbrnn : école supérieure de  
filles Colombain à  
Niederbronn-les-Bains.**

COLOMBAIN M.\*

**Orio : école supérieure de  
filles des bénédictines  
d'Oriocourt.**

NOTHUMB, Sœur Maria-  
Aloysia\*  
PIERSON, Sœur Saint-Jean\*

**Pltr : école supérieure de  
filles des Sœurs de la  
Providence de Peltre à  
Peltre.**

ADAM Anna Maria, Sœur  
Aloysia von Jesus  
ADRIAN Madeleine, Sœur  
Célinie  
ALÈS Marguerite, Sœur  
Philomène Joseph  
ALESCH Catharina, Sœur  
Berchmans Joseph  
BEAUDOIN, Sœur Anna  
Louise  
BEHLES Barbara, Sœur  
Maria Clementia  
CHALER Katharina Helene,  
Sœur Aloysius Joseph  
COLLIGNON, Sœur Marie  
Epiphane  
DEBES Emma  
DERR Pauline, Sœur Marie  
de Jésus  
DUFFNER, Sœur Agnès  
Joséphine  
EGLÉ Barbe, Sœur François  
d'Assise  
FABING  
FRANÇOIS Anna, Sœur  
Aloyse de Jésus  
GABRIEL, Sœur Louise  
GONET Maria Josephine,  
Sœur Anna Aurelia  
GOUSSE, Sœur Cécilienne  
HAM Maggie  
HAMMA Cécilia  
HEIBLÉ Barbara, Sœur  
Philomène Marie  
HELLERS M. Katharina E.,  
Sœur Antonius  
HENNEQUIN, Sœur Rose du  
Sacré Cœur  
HIRT Maria Margareta, Sœur  
Agnes Elisabeth

HOMBURGER Eugénia,  
Sœur Marie Berthe  
JUNGERS Maria, Sœur Anna  
Scholastika  
KETTLER Johanna  
KIND Maria, Sœur Clémence  
KLEIN Katharina, Sœur Clara  
Elisabeth  
LADNER Paula  
LALLEMAND Marie  
LEINENBACH Margaretha,  
Sœur Laurentius  
LERCH, Sœur Victor Joseph  
MAFFERT Katharina, Sœur  
Mathilde  
MARTIN Marguerite  
Herminie, Sœur Cécile Joseph  
MÉDOT, Sœur Flavienne  
MONNET Anna, Sœur  
Franziskus Augustinus  
NEUENS, Sœur Amélie  
Joseph  
NEY Susanna, Sœur Bernard  
Marie  
NOCKHER, Sœur  
Scholastika  
NOCKHER Helene, Sœur  
Gertrudis  
NOUSBAUM Pauline  
Joséphine, Sœur Césarienne\*  
OURY Katharina Celestine,  
Sœur Maria von Sales  
PELT Maria Theresia, Sœur  
Seraphia  
PINK Magdalena, Sœur  
Romana  
PINT Elisabeth, Sœur Thomas  
d'Aquin\*  
PIZEL Clémence, Sœur  
Marcelline  
REGNIER Lucie, Sœur Maria  
Pia  
RIVAL Barbara, Sœur  
Hermann Joseph  
ROLINGER Susanna, Sœur  
Aloysius Berchmans

SALMON Anna, Sœur Anna  
Philomene  
SCHIFFMACHER Maria,  
Sœur Editha  
SCHMITT Maria Margaretha,  
Sœur Maria vom heiligen  
Herzen  
SCHOLL, Sœur Luise Brigitte  
SCHYNSE Catharina  
SOLGNE Catherine, Sœur  
Camille  
SPRENGART Anna, Sœur  
Benedikt Scholastika  
SUTOR Elisabeth, Sœur  
Marie Auguste\*  
THIEL Elisabeth, Sœur  
Stanislaus Joseph  
THINUS Margareta Leonia,  
Sœur Johannes Maria  
WELTER Katharina, Sœur  
Stephanus Clemens  
WOLLSCHIEDT Katharina,  
Sœur Margaretha Maria  
  
**Phlsbg : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Phalsbourg.**  
  
BIRCKEL Lucie  
FLECKSTEIN Amalie  
FRIEMEL Antonie  
HESS Mathilde\*  
HILDEBRANDT Dora  
KOBLENZ Pauline  
KÜBLER  
LEJEUNE Katharina  
MARTIN  
MÜLLER Margareta\*  
SCHALLER Friedrich Emil  
Karl  
SCHEID Jakob\*  
SCHORN Therese\*  
SCHWEYER  
SPROSS Maria

STROHL L.\*  
TAILLEUR  
THOMAS Jeanne  
UNGERER Mathilde\*  
VULHOP Irma\*  
WEIL Isaac  
  
**Rib : école supérieure de  
filles subventionnée de  
Ribeauvillé.**  
  
ALTENBURGER Emma  
AMEND Olga\*  
BACH Charlotte  
BARTHOLME Martha  
BEYER Olga  
BOJARZIN Rosa  
BOSCH Hedwig\*  
BOSCH Therese, née  
GEISLER  
BÜNDGENS Helene  
BÜRGI  
DOERFFEL Elisabeth  
DROSTE Karoline  
FREY Helene\*  
GREULICH Hedwig  
G'SELL Lina, épouse  
TSCHAECHER\*  
HAUTH Sophie  
JOANNES Bertha  
KABUS Elsa  
KIRCHER Luise  
LANGHOFF Emma  
LEIBER Marie  
LINDNER Susanna  
LIPPERT Edith  
LIPPERT Gertrud\*  
MANTELS Maria  
MEISTER Ottilie  
MEYER

MÜLLER Amalia  
ORTLIEB Elisabeth  
RUFFLY Noemie  
SALMON Miss  
SCHAECHTELIN Anna  
Marie  
SCHAECHTELIN Johanna\*  
SCHNEIDER Helena  
SPITZLI Emma, née LUTZ  
STAHL Georgette  
TSCHAECHHE Emil\*  
UNGERER Mathilde\*  
WALTER Ella  
WEICHOLD Martha  
WIDEMANN Elfriede  
WILLDORF Mathilde

**Rib DPR : école supérieure  
de filles des Sœurs de la  
Divine Providence de  
Ribeauvillé à Ribeauvillé.**

BECK Joséphine, Sœur  
Blandine  
BIEHL Françoise, Sœur  
Gustavine  
BOESPFLUG Josephine,  
Sœur Elisabeth  
CLARAC, Sœur Honorine  
DEBES Marie, Sœur Blanda  
DELACÔTE, Sœur Eleonore  
DESCHLER, Sœur Alphons  
Liguori  
DIETRICH Emilie, Sœur  
Julie  
FRECH, Sœur Andrea  
FREY, Sœur Maria Antonina  
FRITSCH Maria, Sœur  
Angelika  
FROITZHEIM Josepha  
FUCHS Caroline, Sœur Marie  
Aloysia

GASS Luise, Sœur Marie  
Christine  
GOTTENKIENY, Sœur  
Marie Josepha\*  
GROSSKOPF Paula, Sœur  
Maria Magdalena  
GRUND, Sœur Marie  
Bathilde  
HEIM Alice, Sœur Maria  
Valeria  
HIESTAND, Sœur Theophila  
HIETTER Eugenie, Sœur  
Emilienne  
HIFF, Sœur Klementia  
HOFFER Marie Sophie, Sœur  
Virginie  
KESSLER ou KOESSLER  
Maria Magdalena, Sœur  
Maria Ludowika  
KOEHLER Luise, Sœur  
Maria Carola  
KOERNER Julie, Sœur  
Honorée  
KORNMANN Maria, Sœur  
Maria Emilie\*  
KRANTZ Klementine, Sœur  
Marie Praxede  
KRUMENACKER Lina,  
Sœur Marie Eutropie  
LELIEVRE, Sœur Philothée  
LORENTZ Maria, Sœur  
Angélique  
MARTIN Lucia, Sœur  
Amanca  
MATHERN Josephine, Sœur  
Marie Fidele  
MONESTIER, Sœur Marie  
Gonzaga  
MORITZ  
OHL Rosa, Sœur Fridolina  
PAILLE Helena, Sœur  
Honorina  
PIQUET Maria, Sœur  
Crescentine  
REMLINGER Marie Amélie,  
Sœur Maria Augusta

RIEFF Véronique, Sœur  
Philibert  
RISCH Madeleine, Sœur  
Marie Ange\*  
RITTER, Sœur Elvira  
RUMPLER Justine, Sœur  
Felicitas  
SCHMITT Emma, Sœur  
Delphine  
SILBER Katharina, Sœur  
Emma  
SPRAUEL Melanie, Sœur  
Lioba  
STAEHLY Caroline, Sœur  
Marie Cleonice  
STAMM Emma, Sœur Marie  
Theobald  
THUET, Sœur Marie Juliette  
VOGT Maria, Sœur Acatia  
WECKEL Caroline, Sœur  
Pacôme  
WELTER, Sœur Prudentienne  
WELTERLIN Marie Thérèse,  
Sœur Maria-Pia  
WILLER Elisa, Sœur  
Matthieu

**Rib Meinh : école  
supérieure de filles  
Meinhold à Ribeauvillé.**

ANTOINE Kerveline  
Augustine  
BERTHOLD  
CONVERT Marie  
HOLZAPFEL E.  
INGELFINGER  
LAURIE Jessie  
MEINHOLD Elise\*  
MEINHOLD Mina  
MICHEL Georg Daniel  
PFEIFFER Mlle  
PRENNER Paula

**Rosh : école supérieure de filles des bénédictines du Saint-Sacrement à Rosheim.**

BARTHEN Anna

BLANDIN Lucie, Sœur Marie

RIEDINGER Angélique,  
Mère Marie-Xavier\*

**Rouf : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé à Rouffach.**

ACKERER Adelheid, Sœur  
Leocadia

ANSTÄTT Stephanie, Sœur  
Richardine

BINNERT Magdalena, Sœur  
Theodosie

DERIVAUX Laurentia, Sœur  
Marie Gerard

EBY Sophie, Sœur Marie  
Viola

ERNY Eugénie, Sœur  
Honorina

EYSELE Sophie, Sœur  
Philomena

FISCHER Klotilde, Sœur  
Benedicta

FOY Josephine, Sœur  
Raymunda

FREY Anna, Sœur François  
de Paule

FRIEDERICH Rosa, Sœur  
Macrina

FRITSCH Maria, Sœur  
Angelika

GINTER Adèle Eugénie ou  
Adelheid, Sœur Benjamin

GOLLA Josefina, Sœur  
Olbert

GUTH Marie Philomene,  
Sœur Auguste

HARION Oktawie, Sœur  
Maria Philomena

HIEBEL Anna Katharina,  
Sœur Clotildis\*

HOOG Mlle

HORBER Johann Baptist

KESSLER ou KOESSLER  
Maria Magdalena, Sœur  
Maria Ludowika

KOEHLER Caroline, Sœur  
Maria Generosa

KRAEMER Joseph

LAUGEL, Sœur Marie  
Edmonde

MERCKY Maria Justina,  
Sœur Theophile

MIESCH Rosalie, Sœur  
Jeannette

NORMAND Rosalie, Sœur  
Clotildis

OWALLER Magdalena, Sœur  
Marie Borgia

PAPIRER Mathilde, Sœur  
Marie Antonia

REMY Franziska, Sœur Marie  
Barbe\*

RIEHL Josephine, Sœur  
Eugénie

ROESCH Anna, Sœur  
Adeline

SCHIMPF Anna, Sœur  
Antonina

SEILER Anna Franziska  
Margareta, Sœur Marie Henri

SENGER Antonia, Sœur  
Gustavine

SENGER Melanie, Sœur  
Amantia

SESTER, Sœur Marie  
Constanze

SUTTER Caroline, Sœur  
Marie Therese

THIERSÉ Theresia, Sœur  
Marie Isabella\*

THOMAS Elisabeth, Sœur  
Berthildis

WINTZER Eugénie, Sœur  
Albine

WITZ Ernestine, Sœur Marie  
Carolina

**Rstf : école supérieure de filles des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Rustroff.**

ALFF Magdalena

AUGUSTIN Virginie

BERTRAND Marie, Sœur  
Helene

BÉVILLE Marguerite (DE),  
Sœur Céleste

BIANCHI Elisabeth

BIER Helena, Sœur Anna  
Maria

BONDROIT Elvire, Sœur  
Sainte-Hélène\*

BURGUND Susanna

CONRADY Maria, Sœur  
Ignatia

CRATE Margaretha ou Marie  
Luise, Sœur Placide

DAEL Maria, Sœur Josepha  
Theresia

DAHM Anna

DEITMER Anna

DISSE Therese

DORVAUX Johann Franz

DUFOUR Johann Peter

EICKELPASCH Maria

EMMEL Marie, Sœur Sainte-  
Cécilia

ERMAN Joseph

FELDEN Anna

FICKINGER Elisabeth, Sœur  
Hilda

FRANCE Carl

FRANCKHAUSER Maria  
Pia, Sœur Sainte-Madeleine  
de Saint-Joseph puis  
Magdalena

FREISLEBEN Paula  
FRIEREN Justine, Sœur  
Florentine  
FUNKE Franziska, Sœur  
Maria Antonia\*  
GANSTER Margareta, Sœur  
Georgina  
GAUNARD Eugénie, Sœur  
Auguste  
GODARD Flor., Sœur  
Hyacinthe  
GUILLAUME Félicie, Sœur  
GULDENPFENNIG Antonia  
HAAS Marie, Sœur Maria  
Ambrosia  
HECKMANN Joseph  
HEITMANN Maria, Sœur  
Josephine  
HESSEMANN Klara, Sœur  
Amadea  
HINSBERGER Maria, Sœur  
Andrea  
JACOB Josephine, Sœur  
Marie de l'Assomption  
JACOB Marie, Sœur Marie de  
l'Immaculée Conception  
JUNKER Helene, Sœur  
Stefana  
KERPEN Franziska  
KLUTMANN Bertha, Sœur  
Wilhelmine  
KREMER  
KREM(M)ER Marie, Sœur  
Félicienne  
LACAÏLLE Marie, Sœur  
Maria Luise  
LATARSE Elise, Sœur  
Zéphirine  
MARCOTTY Elise, Sœur  
Raphaël  
MARX Elise ou Else  
MERTZ Elisabeth  
MEYER  
MEYER Joseph  
MICHEL Johann

OTT Rosina, Sœur Franziska  
PAQUET Catherine, Sœur  
Sainte-Noémie  
PEIFFER  
PLATTEN Susanna, Sœur  
Claudia  
PRINZ Helene, Sœur Marie  
Béatrix  
ROBINET Marie Johanna  
Clementine, Sœur Zénaïs  
ROMAN Sidonie, Sœur Saint-  
Paul  
ROTHHOFF Katharina, Sœur  
Maria Andrea  
RUDOLF Maria, Sœur Marie  
Cornelia  
RUSSWURM Maria, Sœur  
Marie Gaëtane  
SCHLOTHMANN Bertha  
SCHNITZLER Maria, Sœur  
Maria von den Engeln  
SCHOLL Franziska  
SCHOMMER Gertrud, Sœur  
Ignatia  
SEITZ Gertrude, Sœur  
Melanie  
SIMÉON Magdalena, Sœur  
Léontine  
SMITS Wilhelmine  
SMITS Eugénie  
THIEL Maria  
THOMAS Anne, Sœur  
Sainte-Espérance\*  
VAN DYCK Marguerite,  
Sœur Emie  
VAN LAAK Anna  
VIVILLE Johanna, Sœur  
Maria  
WALSER Nikolaus  
WAVER Julie  
WERNEKE Hildegard  
WINKES Ella  
WINKES Valeria  
WOLDERING Elisabeth

WREESMANN Elisabeth  
ZANGERLE Anna, Sœur  
Maria Josephina

**StAvd : école supérieure de  
filles non-confessionnelle de  
Saint-Avold.**

AMANN Augustine\*  
FUHRMANN Olga\*  
HOFFMANN Antonie\*  
JACOBITZ Franziska\*  
LEYRER Clara\*  
LIEBE Anna Maria\*  
MÜLLER Clara\*  
PILGRIM Gertrud\*  
PORT Hedwig\*  
RIEDEL Marie\*  
STROHL Lina\*

**StAvd SC : école supérieure  
de filles des Sœurs de  
Sainte-Chrétienne à Saint-  
Avold.**

ASEM Katharina  
BEINEKE Thérèse, Sœur  
Laura.  
BIER Helena, Sœur Anna  
Maria  
BRÜGGER Emma, Sœur  
Alberta  
DAEL Maria, Sœur Josepha  
Theresia\*  
DICOP  
DOERLEMANN Johanna,  
Sœur Marguerite du Sacré  
Cœur ou Margareta\*  
FLECHL Anna, Sœur  
Gregoria  
FOURER Cäzilia, Sœur Marie  
Odilia  
GEMMEL Paula, Sœur Maria  
Christina

GERHARDS Agnes, Sœur Adèle  
GOEBEL Anna  
HAMMAN  
HELMS  
HEMMER, Sœur Jean de Dieu  
HILGER Barbara, Sœur Marie Alodie  
HIRTZMANN Luise, Sœur Abel  
HOEPP Karoline Franziska  
IMANDT Maria, Sœur Eucharía  
KINDT Angela, Sœur Theresie  
KOLHEY Elise, Sœur Seraphina\*  
LACKMANN Marie, Sœur Athanasia  
LAMARQUE Magdalena, Sœur Romuald  
LEHMANN Magdalena, Sœur Augusta  
MATTES Maria, Sœur Maria Regina  
MEURIN Wilhelmine, Sœur Saint-Ferdinand\*  
MEYER Katharina, Sœur Ida  
MÜLLER Maria, Sœur Maria Josepha  
PISTER Léonie  
POSTMEYER Augusta, Sœur Josepha  
SAIMPY Maria, Sœur Aurèle\*  
SCHMIT Antoinette, Sœur Marie Ambrosine  
SCHUTZ Mme  
SMEETS Cornelia  
SPECKING Elise, Sœur Anna Gertrude  
SPRUNCK Angelika, Sœur Aurea  
STEIL Maria

THOMAS Marie, Sœur Magdalena Maria  
VITRY, Sœur Marie Louise\*  
WAGNER Margareta, Sœur Angelika  
WAGNER Marie, Sœur Susanne  
WALTER Sophie, Sœur Léopoldine\*  
WÜRTZ Florentine, Sœur Regina  
ZIMMER Anna, Sœur Marie Louis\*

**StJB/Fén : école supérieure de filles des Sœurs de la Divine Providence de St-Jean-de-Bassel à St-Jean-de-Bassel puis Fénétrange.**

AULNER, Sœur Luise Gabrielle  
BERINGER, Sœur Redempta  
BRAND Claire, Sœur Ambrosine  
BRANDMAYER Anna, Sœur Josepha  
BRONNER Eugénie, Sœur Marie Polycarp  
CHATA Louise, Sœur Marie Cécilia  
CLAUSS Marie, Sœur Josephine  
CLAUSS Melanie, Sœur Theodora Maria  
DASTILLUNG, Sœur Christina  
DÜRRENBARGER, Sœur Attala  
FALK, Sœur Marie Lina  
FEGEBEUTEL Minna, Sœur Marie Josephine  
FEGER Johanna, Sœur Maria Konstantine  
FELLHAUER, Sœur Afra

FREIS Maria, Sœur Johann Berchmans  
FRIEDERICH Maria, Sœur Therese  
FUCHS Elise, Sœur Marie Adrienne  
GANTZER Maria, Sœur Maria vom Heiligen Kreuz  
GERGÈS Marie Catherine, Sœur Marie Laurence  
GONDOLFF Emilie, Sœur Maria Philomena  
GRÜNER Franziska, Sœur Maria Benigna  
HINSCHBERGER Maria, Sœur Philomena Maria  
HOLTZMANN Marie Françoise, Sœur Maria Alphonsa  
HOMBURGER Eugénia, Sœur Marie Berthe  
HOULNÉ Marie-Antoinette, Sœur Anna\*  
JUND Françoise, Sœur Julia  
KLUG Therese, Sœur Marie Philippine  
KOENIG, Sœur Irmína  
LINCKENHELD, Sœur Susanna Marie  
LOHNER Berta, Sœur Marie Immaculata  
MARCHAL Johanna, Sœur Marie Luciana  
MARCK Maria, Sœur Marie Léon  
MATHIAS Luise, Sœur Clotilde  
MEYER Maria, Sœur Antonia Joseph  
MITTELHEISSER Anna, Sœur Imelda  
NOBLET Henriette, Sœur Saint-Paul\*  
OTT Marie, Sœur Marie Ambrosine  
OURY Cécilia, Sœur Leo Maria

PETITJEAN Margareta, Sœur  
Pia Maria

PFLEGER Mathilde, Sœur  
Marie Clotilde

PICARD Blanca, Sœur Marie  
Therese

PICARD Maria, Sœur  
Félicie\*

RIEDINGER Odilia, Sœur  
Antonia

RIEGEL Marie Eugénie,  
Sœur Angéline

ROTH, Sœur Hermann Joseph

SCHMITT Kleopha, Sœur  
Marie

SCHMITT Maria, Sœur  
Mathilde

SCHYNSE Christine

SIFFRID Anna Eugenie, Sœur  
Adeline\*

SPITZ, Sœur Johanna

STEINMETZ Magdalena,  
Sœur Agnes

STOEFFLER Sophie, Sœur  
Candide

STRUB Josephine, Sœur  
Marie Tharsilla

TERVICHE Melania, Sœur  
Marie Theresia

TERVICHE Viktorine, Sœur  
Luise Marie\*

VONDERSCHER Anna,  
Sœur Sainte-Cécile

WAECHTER Viktoria, Sœur  
Stanislaus-Kostka\*

WAGNER Eleonore, Sœur  
Saint-Joseph

WAGNER Victoria, Sœur  
Odilia

WENDLING Veronika, Sœur  
Marie Sidonia

WERLASSEN Elisabeth,  
Sœur Clara

ZIMMERMANN Marie,  
Sœur Jeanne Françoise

**StL/Lttb : école supérieure  
de filles des Sœurs de  
l'Adoration Perpétuelle de  
Bellemagny à Saint-Louis  
puis Lutterbach.**

ANZER Brigitta, Sœur  
Fabiola\*

ANZER Margaretha, Sœur  
Marie Perpetua

BAEUMLE Maria, Sœur  
Nicolaus

BAUDENBACHER Maria  
Rosa, Sœur Odilia

BISCHOFF Anna, Sœur  
Scholastika\*

BOURQUIN Marie, Sœur  
Ildephonse

BRANCA Anna (baronne  
VON), Sœur Leocadie

DEBRY Clémentine, Sœur  
Anne

DRISSNER Maria Hedwig,  
Sœur Marie Euphemia

EBERHARD Anna, Sœur  
Susanna

EHRET Marie Walbourge,  
Sœur Henriette

FALLER Aloyse\*

FISCHER Maria

FLORENTZ, Sœur Theodosia

GALLITZDÖRFER Maria,  
Sœur Marie Conradine\*

GALLITZDÖRFER Mathilde,  
Sœur Prudentia

GOETZ Johanna, Sœur Anna

GROSS Josephine, Sœur  
Marie Chantal

GROSS Justine, Sœur Maria  
Alfreda

HÜCK\*

HÜCK Antoinette, Sœur  
Marie Théophile

HÜTTEMANN Aline

KIEFFER Marie, Sœur  
Margareta

LUTZ Marie Anne, Sœur  
Catherine

MERCKY\*

MEYER Josephine, Sœur  
Maria Clara

PETER Maria, Sœur Maria  
Imelda\*

REUTER Itha

SAUR Genovefa, Sœur Maria  
Alexis\*

SCHNEIDER Antonie

SIFFERT Maria

STAUSS Frida, Sœur  
Norberta

STOFFEL Anna Eugenie

STUPPNER Agatha, Sœur  
Maria Gerhard

ULRICH Elisabeth ou Maria  
Elisa

VOLKMER Martha Augusta

WÄELDER Mathilde, Sœur  
Marie Sigismunda

WALDNER Anna

WEBER, Sœur Mechtilde

WEIG Sophie

WEINERT Christiane, Sœur  
Anne\*

WICKY Maria

WIPF, Sœur Fides

WOERNER Elisabeth

ZIMMERMANN Catharina,  
Sœur Isidore

ZUGMEYER

ZUSCHMIDT Regina, Sœur  
Germana

**SMAm : école supérieure de  
filles municipale de Sainte-  
Marie-aux-Mines.**

ALBRECHT Gertrud

ARNOLD Käte

BERTSCH Lina

BIELER Eduard Albert

BIPPERT Celina Fanny

BLOCH

BOCKHORST Heinrich\*

BOESCHLIN

BOHLER

BRESCH Adele

CRAMER

DELLENBACH

DOERING Clara\*

DREYFUSS Charles

DUCLOUT Mlle

FAELMÉ ou FELMÉ Emilie

FAELMÉ ou FELMÉ Julie

FASSEL Marie

FREUDENBERGER Martha

GARNIER

GOERKE Georgette

GRÈVE\*

HAMMER Margarete

HETZEL Dorothea

HOCHSTUHL Charles

HOCHSTUHL Juliette

HOCHSTUHL Margarete

HÜBBE Walter

HÜTTEMANN Aline

INGENSANDT Johann

JACOB Friederike

KATZ Margarete

KAUFFMANN

KEIL Sophie

KIRCHER Luise

KREYMER

KUNTZ Maria

LAGRÈZE

LAHM

LANG

LEBIERRE Marguerite

LEHMANN

LIEBRICH Helene

LIENHART Hans, Dr.\*

MARCHAL Augustin

MERKLE Philippine

MEYER Agnes

MEYER Emma

MÜLLER Anna

MÜLLER Emma

MÜLLER Lina

MÜLLER Wilhelmine\*

OBRECHT Jean-Georges

ORTLIEB Charles

OSSWALD Anita

OTTO Wilhelm

PAFFRATH Emmy

PETERS Marie

PETITFOUR Mlle

PORT Hedwig

RITLENG

ROEHRICHT Anna

ROHR Adolf

SAUPE Anna

SCHACH

SCHAECHTELIN Anna  
Marie

SCHAECHTELIN Mathias

SCHARFENBERGER Mlle

SCHEUERMANN Amalie

SCHOBING Joseph

SCHOCH Emilie

SCHORN Therese

SCHWENDENER Mlle

SEYWERT Luise

STAHL Friedrich Theodor

STAHLECKER Mlle

STUMPPF François Joseph

TRILL Emma\*

TROILO Adele (VON)

UNSINGER

VOLKMER Martha Augusta

WELLER Agnes

WERNER Marianne

WIDEMANN Elfriede

WINKLER

WOLFF Eugène

ZIMMERLICH Hedwig

**SMaM K : école supérieure  
de filles Karl à Sainte-  
Marie-aux-Mines.**

DEUTSCH Catherine

FAELMÉ ou FELMÉ Julie

FASSLER Salomé

FROMMEL Mlle

GLAENZ Mlle

HOFF Gustav Adolf, Dr.

JUNG Louise

KARL Mlle

KARL Valérie\*

LINDEMANN Mlle

LUTZ Mlle

MAIRE Eugénie

SEYWERT Mlle

STAHL Friedrich Theodor

UNSINGER

WÜRTZ Mlle

**Sltt : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Sélestat.**

BADENBERG Maria

BARTELS Karoline

BERTSCH Lina

BOCK Anna

BRACH

BRAUN Caroline

BRETZL Liebhilde

BRZOSKA Julius, Dr.\*

DELL Johanna Anna

DUFLOT

FRICK, Dr.

GALLER Julie

GASSER Maria

GOETZ Maria

GRIMMER Elisabeth

GUSI Andrea

HAYM Anna\*

HUBERT Johanna

KLATTE Olga

KLEIN, Dr.

KRUG Anna

LOEFFLER Elisa

LUEGER Anna

POESSL Amalie

RAPP Emma

RITGEN

RODENKIRCHEN Anna

SCHUMANN, Prof. Dr.\*

STAMM Alice Marguerite

STAPENHORST, Prof.\*

STEINMETZ Josephine

STIEFELHAGEN Maria\*

THIEME

TSCHIRA Amalie

UHRY Lucien, Dr.

WAGENFÜHRER Emma

WEISS Eugen

WESTPHAL Lydia\*

WOLFF Clara\*

WOLTZ Maria

**Sltt F : école supérieure de  
filles Fackler à Sélestat.**

AURACHER Ernestine

DENGLER Marie Thérèse

FACKLER Emilie\*

FELLRATH Clémentine

GLASMACHER Mlle

HOCH Anna

KNOLL Anna

KNOLL Marie

KOENIG Mlle

ORTH Anna

RAVE Mlle

RINKENBACH Julie

**Sarbg : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Sarrebourg.**

BECKER Amalia

BIN(T)Z Cl.

BLESSIG

BRÜMMER

BRZOSKA Maria

CZERSKI

DAMMERT Mlle

DIETSCH Johann Friedrich

EBERZ Elise

EHRENREICH Mlle

EICHHOFF Clara

EIKERMANN Maria

EMMERICH Maria

ERTZ Clara

EVERS Franzisca

FAHRENBRUCH Luise

FRANCKE Julius, Dr.\*

FREUND Elisa, née BÉRET

FRICHE Mathilde

FUCHS Josephine

GERBERT Kamill, Dr.

GERHARD Luise

GIESEKE Helene

GRAU Pauline

GRAUVOGEL Elise

GROSSART Ida

HEIDEMANN, Dr.

JENTSCH Anna

JOCHEM Hedwig

KAHN M.

KAHN P.

KAISER Alma

KLEIN Johanna

KOTSCHEDOFF Johanna

KUNTZ Anna

LAUER Maria

LECLERCQ Marie

LEVY Isaac, Dr.

LIEBERGESELL Emilie

LINDENAU Marie

MERRETTIG Elisabeth

METZGER Peter

MEURIN Christine

MEYER Mlle

MÖNCH Marie

OVERBECK Adelheid\*

RANZENBERGER Anna

REBENDER C., Dr.\*

ROHR Clara

SPECHT Therese

STEIN Julie

THALMANN Mlle

WANINGER Maria

WEISS

WENDLING Magdalena

WOLF Mlle

WOLFFGANter, Dr.

ZENNER Elise

ZWIEBEL Mme

**Sarbg DC : école supérieure de filles des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg.**

ALGAYER Marie Joseph ou Josephine, Sœur Gebertrude

BLOCH Margarete, Sœur Andrea

BLUM Elisabeth

BOHLEN Gertrude, Sœur Mathilde

BOTTLEBERG VON SCHIRP Therese Wilhelmine (VON DEM), Sœur Raphael

BRUAR(D) Marie Eve, Sœur Scholastique

BUTRONI Hedwig, Sœur Elisabeth

CORDES Meta

COURANZ Katharina, Sœur Cäcilia

CSAKVARY Louise, Sœur Marie Joseph

ENZWEILER, Sœur Xaveria

FALLER Emma, Sœur Franziska

FANGER Else, Sœur Maria Joseph

FIEBIG, Sœur Xaveria

GERBER Anna, Sœur Mechtilde

HEGER, Sœur Valeria

HENGESCH Régine, Sœur Emérance\*

HUGENEL Magdalena, Sœur Agnes

HUMBACH, Sœur Sophie

IFFRIG, Sœur Maria

KIEFFER Victorine, Sœur Marcella

KREMER Regina Maria, Sœur Leokadia\*

KREMER Theresia, Sœur Aurea

KÜSPERT Katharina, Sœur Josephine

LANGENFELD Anna, Sœur Johanna

LESSEL Anna

MARQUET Marie Anna, Sœur Thekla

METZECH Rosalie, Sœur Anna

MINNINGER, Sœur Antonia

MINNINGER Susanna, Sœur Josephine

MÖLLER Luise (VON), Sœur Norberta

MÜLLER Marie, Sœur Caroline

PFAFF Elise

PFEIL Jacobine

PONCELET Katharina, Sœur Rosalie

RIES Elisabeth, Sœur Franziska

RIPPLINGER Margaretha, Sœur Mauritia

ROHRBACH Eugénie, Sœur Apollonia

ROMAC Viktorine, Sœur Mathilde

ROTHENHÖFER Eugénie, Sœur Bernarda

SARTORIUS Maria

SCHLÜNDER Caroline

SCHWEIGHAEUSER Josephine, Sœur Leopold

SIEBEN Elisabeth

WIEN Agathe

WIES Barbara

WILBRET, Sœur Luziana

WOLFF Bertha

WÜLFING Bertha

**Sarbg FW/F : école supérieure de filles Freund-Weiss puis Freund à Sarrebourg.**

EBERZ Elise

FREUND Elisa, née BÉRET\*

LINDENAU Marie

WAGNER Bertha

WEISS Octavie\*

**Sarbg/Ins AG : école supérieure de filles Augustin-Germain à Sarrebourg puis à Insming.**

AUGUSTIN Clémence, née GERMAIN\*

CLÉMENT Mlle

HIELSCHER Clara

KOTSCHEDOFF Johanna

RAUCH

**Sargm : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Sarreguemines.**

ADAM Klara

BALZAR Thekla

BAUSCH Caroline

BECKER Ida

BERTRAND, Prof.

BRODMANN Julius\*

BRUNS Elisabeth

BUSSE Erna

CAHEN

CHRISTIANY, Dr.

CREUZER Karoline

DEMBOWSKI Auguste\*

DETROIT Bertha

DIEMER Georg

DIESNER Paul  
DREYFUS Isidore, Dr.  
EBERLIN Louise  
FUCHS  
GANGLOFF Lydia  
GROBER, Dr.  
GROSSMANN, Dr.  
GRÜNENWALD Aline  
GRÜNENWALD Jakob  
HAMMES Hermann Franz  
HAPPACH  
HERTLE Mlle  
HILDEBRANDT Dora  
JORDAN, Dr.  
KASPERS, Dr.  
KAUTZ Elisabeth\*  
KEIL Sophie  
KIEHR, Dr.  
KOCH Luise\*  
KOEHNEN Franziska  
KRAEUTER  
KRIEGSBAUM Amalie  
KROMAYER Hedwig  
LAVENUE Eugénie (DE)\*  
LAVENUE Félicité (DE)  
LECLERCQ Marie  
LEITZ Charlotte  
LETZ, Dr.  
LILIE Antonia (VON)  
LÜMKEMANN Marie  
MARTIN Agnes\*  
MAURER Luise  
MEFFERT Katharina  
MEYER Emma  
MEYER Louise  
MICHELS  
NOEVER, Dr.  
PFLIEGER, Prof. Dr.  
RODAX

SCHAEFER Emma  
SCHEUG Elisabeth  
SCHLOCHOW Max  
SCHMIDT ou SCHMITT  
SCHNEE, Prof.  
SCHORN Sophie  
SCHORN Therese\*  
THIER Anna  
VAILLANT  
WAGNER Bertha  
WILDERMANN, Dr.  
WIRZ Susanna  
WOJNKE Felicitas  
  
**Sargm SC : école supérieure  
de filles des Sœurs de  
Sainte-Chrétienne à  
Sarreguemines.**  
  
ABÉ Magdalena, Sœur  
Valeria  
ALLARD Luise, Sœur Maria  
Aurelia  
ANDRÉ Martha, Sœur Marie  
Cecilienne  
ANGEL Elisabeth  
BALTZER Maria, Sœur Anna  
Josepha  
BARBILLON  
BARDOT Georg  
BECKER Sophie  
BERMEL Gertrude, Sœur  
Marie Bernard(ine)  
BERTRAND Marie, Sœur  
Helene  
BIER Helena, Sœur Anna  
Maria  
BLOCK Franziska ou Fanny  
BOILVIN Maria, Sœur  
Nathalie  
BORDOLO Margaretha  
BORSCH Katharina, Sœur  
Willibrord

BOUSSER  
BRANTZEN Margaretha,  
Sœur Lucina  
BRECH  
BROSS Theodora, Sœur  
Armella  
CARME Eulalia, Sœur  
Carolina  
CASPERS Elisabeth  
CASSIN Mélanie, Sœur  
Saint-Adolphe\*  
CHATELAIN  
CHRISTIANY, Dr.  
CLOHERTY Nina  
CONRADY Maria, Sœur  
Ignatia  
CORDEL  
CORDEL Magdalena, Sœur  
Josaphat  
DAEL Maria, Sœur Josepha  
Theresia  
DELLES Françoise, Sœur  
Maria  
DEMASENER Anna  
DORR  
DRECKMANN Anna  
EBERSCHWEILER Anna  
EHLINGER Maria  
EHRMANN Caroline, Sœur  
Jean Berchmans  
ERMAN  
ERPELDINGER Marianne,  
Sœur Emérite  
ESSELEN Katharina, Sœur  
Philomena  
ETTINGSHAUS Helene,  
Sœur Anna Josepha  
FOURER, Dr.  
FROEHLICH  
GACK Margaretha, Sœur  
Wenzeslaus  
GACK Marie Elise, Sœur  
Constant  
GALL Henriette, Sœur Hilda

GAUNARD Eugénie, Sœur  
Auguste

GENZ Maria, Sœur Marie  
Leo

GEORG Anna, Sœur Maria  
Antonia

GERBER

GERING

GIRAUD Anna Maria

GLAD Maria, Sœur Franziska

GREFF Hadrian

GROENE Louise

HAAS Eugénie, Sœur Josepha

HACKER Philomena, Sœur  
Marie Helena

HAMANG Marie, Sœur  
Sainte-Angélica

HECHT

HEINZ

HEITMANN Maria, Sœur  
Josephine

HERRMANN

HESS

HEYMES

HILZ

HINSCHBERGER

HIRTZMANN Katharina,  
Sœur Rosalia

HIRTZMANN Luise, Sœur  
Abel

HOCHMILLER

HOECHST Johanna, Sœur  
Maria Franziska

HOPP Bertha

HOPPE Adeline, Sœur  
Eugénie

HÜLSKEN Wilhelmine

IMANDT Maria, Sœur  
Eucharía

JACOB Marie, Sœur Marie de  
l'Immaculée Conception

JAKOB

JOST

JUMPERTZ Maria

JUNG Catharina, Sœur Marie  
Salomé

JUNKER Helene, Sœur  
Stefana

KAAS Eugénie, Sœur  
Opportune

KELLE

KESTEN Anna, Sœur Maria  
Wilhelmine

KETTLER Johanna, Sœur  
Maria Clara

KEULER Maria

KIEFER Katharina, Sœur  
Candide

KINDT Angela, Sœur  
Theresie

KLEIN Elisabeth

KLEIN Margaretha, Sœur  
Euphrasie

KLUTMANN Bertha, Sœur  
Wilhelmine\*

KOENIG

KOETHER Maria

KOLHEY Elise, Sœur  
Seraphina

KRUFT Elisabeth, Sœur  
Martha

LACKMANN Marie, Sœur  
Athanasia

LAMARQUE Magdalena,  
Sœur Romuald

LAMBERT Barbe, Sœur  
Marie Désiré

LASTHAUS Maria

LEBRUN Klementine, Sœur  
Maria Adele

LEHMANN Magdalena,  
Sœur Augusta

LEHMEN Wilhelmine

LEHNER Elise

LEIVERKUS Anna Maria,  
Sœur Veronika

LENZ, Sœur Katharina

LUDOWICY Marie

MAGAR Eugénie

MALHOMME Maria

MANGES

MARION Josefíne

MARX Elise

MARX Emilie

MARX Maria

MASSING

MATARETS Marie, Sœur  
Maria Paula

MATTE Marie, Sœur  
Theodora

MATTES Maria, Sœur Maria  
Regina

MIDDELER Johanna

MÜLLER Josefíne, Sœur  
Maria Hildegarde

MÜLLER Maria, Sœur Maria  
Josepha

NASKRENT Berta

NASKRENT Frieda

OTT Rosina, Sœur Franziska

OTTEN Paula

PAULUS Wilhelmine, Sœur  
Bertha

PEIFER Elise

PESCH

PLATTEN Susanna, Sœur  
Claudia\*

RATHS Lucie, Sœur  
Elisabeth

RECKINGER Magdalena

RHODE Albine, Sœur Maria  
Aloysia\*

RICHERT Anna, Sœur  
Angelika

RUDOLF Maria, Sœur Marie  
Cornelia

RUSSWURM Maria, Sœur  
Marie Gaëtane

SCHANG

SCHERER

SCHMIDT ou SCHMITT

SCHMITT Johanna  
SCHNITZLER Maria, Sœur  
Maria von den Engeln  
SCHONT Elisa, Sœur Saint-  
François d'Assise  
SCHROEDER Anna  
SCHWARTZ Maria  
SIMÉON Magdalena, Sœur  
Léontine  
SPECKING Elise, Sœur Anna  
Gertrude  
STEIL Albertine, Sœur  
Camilla  
STEINER Fanny  
STEINER Veronika  
STENGER Irmine, Sœur  
Dominika  
THEOBALD Elise  
THIRY  
THISSE Philomène, Sœur  
Maria Cleophas  
THURNES Maria, Sœur  
Johanna  
TÜMPELFELD ou  
DÜMBELFELD  
UNTEREINER  
VIVILLE  
WAGNER  
WANINGER Maria  
WEILER Barbara  
WENTZEL Gabrielle, Sœur  
Félicie  
WERGUET Elisabeth, Sœur  
Anna Stanislas  
WILHELMY Emma, Sœur  
Maria Theresia  
WILTBERGER August  
WIRZ Maria  
ZAEHRINGER Maria, Sœur  
Maria Xaveria  
ZIMMER Anna, Sœur Marie  
Louis

**Sav : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Saverne.**

ANDRES Lina  
BECKER  
BERTSCH Lina  
DANICHERT Mlle  
DEUTELMOSE Auguste\*  
DREYFUSS Heymann  
ENGEL Mlle  
FINGER Susanna ou Sophie  
GELSHORN  
GERLINGER Christian  
GOETTGENS  
GROEBER Emma  
HANNIG Martha  
HIERONIMUS Emilie  
HOF  
JUNG Johanna  
KLEIN Lina  
KNABBE Herta  
KOBLENZ Katharina  
KOBLENZ Pauline  
KREYMER  
KRUMM Josephine  
KUHLMANN  
LANGHOFF Emma  
LEHMANN S.  
LINDNER Friederike  
LINDNER Reinhilde  
MARTIN Eugénie, née  
MEYER  
MATTHIESEN Sophie  
PFANNENSCHMID Frida  
PÜNNEL Emma  
REICHARDT Mlle  
SCHMIDT  
SCHMIDT  
SCHNEIDER Bertha

SCHNEIDER Marie  
SCHNEIDER Martha\*  
SCHROEDER Elisabeth  
SCHUHLER  
STARIPOLSKY Max, Dr.  
TRILL Emma\*  
VOIGT  
WEISSBACH Martha  
WINTER Mathilde  
ZÄNKER\*  
ZELEWSKI Alma (VON)

**SrU : école supérieure de  
filles municipale de Sarre-  
Union.**

DEBRÉ Moise, Dr.  
HARTMANN Alice  
HERZOG Johanna\*  
MÜLLER Jacob  
SCHNEIDER Cécilie  
WACK Maria

**Schltg : école supérieure de  
filles Schnée à Schiltigheim.**

BRÜMMER Luise  
HAMM Leonhard Albert  
HAUSSER Emma  
KOCH Caroline  
LEFEVRE Sophie  
MOGG Miss  
SCHNÉE Pauline\*

**Schmk : école supérieure de  
filles Gysser à Schirmeck.**

GYSSER Else\*  
MÜLLER  
PETRI Anna

TRUTTMANN Friederike

**Strbg : école supérieure de  
filles municipale de  
Strasbourg.**

ABEGG Elisabeth  
ALBRECHT Gertrud  
ARTOPOEUS Luise, épouse  
HAMM  
BEETZ Karl, Dr.\*  
BERLAGE  
BEYER Jakob  
BIGADONSKY Lucie  
BLUM Ida, Dr.  
BOHNERT Julie  
BOVON Eugen  
BRAUN, Dr.  
BROKATE Heinrich, Dr.  
BRUNS Elisabeth  
BÜNGER Agnes  
BUSSE Erna  
CARL Caroline  
CHENET Mlle  
COURVOISIER Johann  
Albert  
DABER Irmgard  
DIESNER Leberecht  
DIRK Hedwig  
DOERR Lina, épouse  
TRÉSER  
EGGERT Alma  
EHRENBERG Hildegard  
EHRHARDT Th., Prof.  
ERFURT Emma  
FETTIG Karl  
FICKLER Mlle  
FISCHER Bruno  
FISCHER Friedrich, Dr.\*  
FISCHER Max  
FOERSTER

FRAUZEM Marie  
FRIEDOLSHEIM Julie  
FRITZ  
FRITZ Johannes, Prof. Dr.  
FUCHS Mlle  
FÜLLENWARTH Marthe  
GAEHTGENS Paul, Prof.  
Dr.  
GELSHORN Gertrud  
GIESEKE Helene  
GIESEKE Martha  
GLASMACHER Herta  
GOLTZ Adelheid  
GOUGGER T.  
GRANDMOUGIN Johanna  
GROSSART Ida  
GRÜN Albert  
HACKENSCHMIDT Charles,  
Dr.  
HAMMER Elisabeth  
HAUPTMANN Hugo Adolph  
HINTZ Marie  
HIRN  
HOFF Luise  
HOFFMANN Friedrich  
HORTER Mlle  
HUBER Margarete  
HÜSTER Anna  
HÜTHER Maria  
JACOT DES COMBES, Mme  
JUNG Bertha  
KATTERFELD Alfred, Dr.  
KEETMANN Mlle  
KNEER Chrysostomus  
KNITTEL Michel  
KOEHLER Gustav  
KROMAYER Hedwig  
KROMAYER Johannes, Dr.  
KRÜKL Elsa  
KUHN Paula

LAGIARDÈR Mlle  
LAWACZEK M.  
LEINEWEBER Anna  
LEINEWEBER Eugenie  
LICHTENTHÄLER Mlle  
LINDENAU Anna  
LINDENAU Marie  
LÜRING Juliette  
LUTHMER Hans, Prof. Dr.\*  
MARX Victor, Dr.  
MAURER Elise  
MENGELKOCH Klara  
MEURIN Christine  
MODEL Abraham  
MORITZ Martha  
NIED Émile  
NOWACK Wilhelm, Prof. Dr.  
OBRECHT Emma  
ORTLIEB Charles  
PAULUS, Dr.  
PETER Karl  
PIERREL Emilie  
PLANCK Mlle  
REDSLOB Julius August  
REXILIUS Louise  
RIBKEN Johann Dietrich  
RIEHL Bertha  
ROEWE Mlle  
ROGIVUE Henri, Dr.  
ROHMER  
ROMMEL Febronie  
ROSENBERG Ilse  
ROTH Luise  
SANDER  
SCHAEFFER Luise  
SCHARF  
SCHEFFELS Anna  
SCHLEMMER Mlle  
SCHLEMMER Marie

SCHOENHAUPT Aimée  
SCHOTTKY Jacobine  
SCHROEDER Johanna  
SCHWARZ Alfred  
SCHWARZ Emma  
SCHWIERTZ  
SIEGMUND Emma, née  
HERRMANN  
STAATSMANN Emma  
STEINER, Dr.  
STEINHARDT Ernst  
STIEBER Michael  
STUMPP Marie  
SÜTTERLIN Gustav Adolph,  
Dr.  
SZELINSKY Hulda  
TEIKE Hugo, Prof.  
TEMPEL Georg, Prof. Dr.  
THOMAS Julius, Prof. Dr.  
TILENIUS Mlle  
TIMME Maria  
TUBACH Lucie  
VETTER Therese  
WALTER Elise  
WALTER Michael, Dr.  
WECKEL Marie  
WEICHOLD Mlle  
WEICHOLD Martha  
WEIL Arthur, Dr.  
WEIMAR Katharina  
WENNER Wilhelmine  
WERTH Berta  
WILHELM Sylvestre  
WILL Robert, Dr.  
WUNDER Minna  
ZÄNKER  
ZEIME Anna  
ZIEGLER Friedrich Wilhelm  
ZORN Mlle

**Strbg An : école supérieure  
de filles Anschlin à  
Strasbourg.**

ANDRES Mathilde  
BEYL A.  
BOCHINGER Juliette, née  
EYPPER  
BORGEON Marie  
DELAN Emilie  
EISSEL Hedwig  
EYPPER Léonie  
FRITSCH Lucie  
FRITZ Hedwig  
HELLWIG Anna  
JUDAS Margarete  
KAU Luise  
KAYSER Mathilde  
KLEIN Frieda  
KLEIN Johanna  
KREUTER Marie, dite  
ANSCHLIN\*  
LENTZ Alice  
LIENHARDT Georg  
LIPPERT Edith  
MOTZ Karl  
NIESSBERGER Karl  
REISZ  
SCHMIDT Lucie  
SCHMIDT Michel  
SCHMITT Lina  
STENGER Emilie  
STIEBER Michael  
STOELGER Valerie, épouse  
WENZEL  
THOMAS Margarete  
WITTE Elise  
WOJNKE Maria

**Strbg Bg : école supérieure  
de filles Boegner à  
Strasbourg.**

BECK Lucie  
BLUM Mlle  
BOEGNER Charles\*  
BREST Mlle  
CONRATH Marie Sophie  
DAMMRON Marie  
DIEBOLD Emilie  
DIEBOLD Eugénie  
DIEBOLD Noemi  
DIEBOLD Rika  
ENDE Marie  
EULER Martha  
GIESELER Helene  
GOEHRS Valentine  
GYSSER Else  
HAAS Théodore  
HARTMANN Emilie  
HIPPE Fanny  
KOCH Gertrud  
KOLLATH Ella  
KREMPEL Elsbeth  
KUNTZ Martha  
KUTZLEBEN Elisabeth  
(VON) (Diac)  
LAUFER Gertrud  
LINDNER Emilie  
LINKE Johanna  
LIPPERT Margarete  
MAGNUS Elise  
METZ Marie  
NIEDEN Johannes, Dr.\*  
NITSCHKOWSKY  
Magdalene  
PETERSEN Lina  
REIS Emma  
REYBEL Johanna

ROTH Marie  
RUST Gretchen  
SCHLETTE Felicitas  
SCHOENHAUPT Aimée  
SCHROEDER Elisabeth  
SCHÜNEMANN Susanne  
SITZ Lina  
SPACK Johanna  
SPACK Maria  
URBAN Anna  
VOELCKEL Martha  
WAGNER Fanny

**Strbg BP : école supérieure  
de filles du Bon-Pasteur à  
Strasbourg.**

ABRY Margarete  
AFFOLTER Emilie (Diac)  
AFFOLTER Maria (Diac)  
APPEL Frida  
BAEHRE August  
BAJOHR Marie (Diac)  
BARBEZAT Julie  
BASTIAN Ida  
BAUER Emma  
BECKER Margarete  
BENTZ Fanny (Diac)  
BERGER Lucie\*  
BERGER-LEVRAULT Sarah  
BERGER Fanny (VON)  
BERRON Paul, Dr.  
BERST Mathilde  
BESSON Paul, Prof.  
BEYER Jakob  
BIERCK Minna  
BIRMELE Emma (Diac)  
BLIND Mlle  
BOEGNER Charles

BOEGNER Charles Henri, Prof.  
BOEHM Erika  
BRAUN Meta  
BRINKMANN  
BRINKMANN  
BRODBECK Julie  
BRÜCK Juliette  
BUCHER Johanna  
BÜCKING Elisabeth  
BUHL Maria  
CHERBULIEZ Émile, Dr.  
COERPER Heinrich Wilhelm  
COLIN Louise  
COULON Augusta (DE)  
DEHMELT Friedrich  
DEHMELT Gertrud  
DIETRICH Ella  
DIETZ Frieda  
DOEHLER Hulda  
DUBIED Emma  
EGGERS Emmy (Diac)  
EICHLER Gertrud  
EPPEL Anna  
EYRICH Frédérique (Diac)  
FAHRENBRUCH, Dr.  
FALLOT Marguerite (Diac)  
FAVRE Eugénie (Diac)  
FISCHER Karl  
FOERSTER  
FREY Anna (Diac)  
FREY Elisabeth  
FREYTAG Olga  
FRIEDOLSHEIM Julie  
FÜLLENWARTH Marthe  
FÜLLENWARTH Mathilde  
FÜLLENWARTH Mina  
FUSS Adèle  
GAEHTGENS Paul, Prof. Dr.

GEIST Mme  
GEIST Marguerite  
GEIST Wolfgang  
GERHOLD Martha  
GERLAND Kornelie  
GIERTZ Minna  
GIESELER Helene  
GIESELER Wilhelmine  
GIESSLER Mlle  
GISSELBRECHT  
GRETHER Marie  
GRÜNBERG Paul, Dr.  
GRÜNBERG Anna  
HAAS Albert  
HACKENSCHMIDT Sabine  
HAENSSLER Margarete  
HAERTER Gustave  
HAGEN Cornélie  
HAGMAIER Leontine  
HAMM Marie  
HANCK Margaretha  
HARDT  
HARTMANN Berthe (Diac)  
HAUPTMANN  
HAUTH Renata  
HELLER Léonie  
HERMANN Helene  
HERRMANN Conrad  
HERRMANN Lina  
HEUSSNER  
HEYER Leonore  
HILBOLD Louise Camille  
HILLER Bertha  
HIPPE Margareta  
HÖH Luise  
HOLLAENDER Alcuin, Dr.  
HOLTZMANN R., Prof. Dr.  
HORN Mina (Diac)  
HORNING Eugénie

HORNING Sophie  
 HÜBNER Elise  
 ILTIS Amélie  
 ILTIS Charlotte  
 ISCHER Hanna (Diac)  
 JALLA Adèle (Diac)  
 JENEWEIN Maria  
 JENTZER Emma  
JUNDT, Prof.  
 JUNKER, née DÉBUS  
 KAMPMANN Sophie  
 KAPPES Bertha  
 KAPPES Charlotte  
 KERN Ida  
 KLEIN Sophie  
 KNIEBE Helene, épouse  
 HENSSEN  
 KOCH Caroline (Diac)  
 KOCH Gertrud  
 KOEBIG Julie  
 KORNATZKI Elfriede  
 (VON)  
 KREISS Louise  
 KREMPEL Elsbeth  
KROEBER, Prof. Dr.  
KROMAYER Johannes, Dr.  
 KUHN Ida  
 KUNTZ Emilie  
 KUNTZ Martha  
 KUTZLEBEN Elisabeth  
 (VON) (Diac)  
 LAGIARDÈR Mlle  
LAMBERTZ Wilhelm  
 LAUFER Gertrud  
 LAY Lina  
 LEWIS Jane (Diac)  
 LILIENCRON Anna (baronne  
 VON)  
 LINDNER Mlle  
 LINKE Johanna

LIPKOW Amanda  
 LIPPERT Margarete  
LOBSTEIN Paul, Prof. Dr.  
 MAEHLY Cécile  
 MAEHN Mina  
MANN Theophil  
MARTZLOFF  
 MERIUS Joséphine (Diac)  
 MEYER Anna  
 MEYER Emma  
MEYER K.  
 MEYER Lina  
MICHEL  
 MICHELS Rosine  
 MOELLER Berthe  
 MOREL Louise  
 MOSER (VON) Mlle  
MÜLLER, Dr.  
 MÜLLER Anna  
 MÜLLER Bertha  
 MÜLLER Fredericke  
 Wilhelmine, née HIELBOLD  
 MÜLLER Sophie  
 MÜLLER Valérie (Diac)  
NAUMANN, Dr.  
 NEIZERT Clara  
NIED Émile  
NIEDEN Johannes, Dr.\*  
 NITSCHKOWSKY  
 Magdalene  
 OBERLIN Eugénie  
 OBERTHÜR Lucie, épouse  
 STEINERT  
 OBRECHT Marie  
OSCHMANN Karl Wilhelm  
 PAULEN Irma  
 PAULUS Martha  
 PETERSEN Lina  
 PFEIFFER Barbara  
 PICARD Margarethe

PITOIS Laure  
PLOEN Henri, Dr.  
 PURY Julie (DE)  
 RAETHLING Luise  
 REDARD Elise  
 REICHARD Emma  
 REICHARD Martha  
REICHARD Paul  
 REICHENBACH Sophie  
 REIS Mlle  
 ROETHER Auguste  
 ROTH Johanna  
RUDOLPH, Dr.  
 RÜDINGER Sophia (Diac)  
SCHAEDEL, Dr.  
SCHEEER Karl  
 SCHEUERMANN Erna  
 SCHLETTE Felicitas  
 SCHLOCHOW Mme  
 SCHLOCHOW Ida (Diac)  
 SCHLOCHOW Rosalie  
 SCHMIDT Clara  
SCHMIDT E.  
 SCHMIDT Lina  
 SCHMITZ Elisabeth Jakoba  
 SCHNEIDER Anna  
SCHOEHL  
 SCHOTT Marie (Diac)  
 SCHÜNEMANN Susanne  
 SCHULER Marguerite  
SCHUSTER Gustave  
 SCHWEITZER Adèle, épouse  
 GLUNTZ  
 SEEGER Helene  
 SEEGER Marie  
 SELTZER Mlle  
 SICKEL Elisabeth  
 SIEGEL Selma  
 SILLÉ Elise

SILLÉ Marie  
SIMON Catherine, née  
SPIESER  
SORGIUS Louise  
SORLIN Mlle  
SPACK Lina  
SPACK Maria  
SPAHN  
SPENLÉ, née  
STAHLECKER  
SPONHEIMER Lina  
SPONHEIMER  
STAPENHORST, Prof.  
STEMPEL Luise  
STEUERWALD Amalie  
STEYGER ou STEIGER Lina  
(Diac)  
STINGELIN Hulda  
STRICKER Eduard  
TRIBOLET Marie (DE)  
(Diac)  
TUSSING Salomé (Diac)  
ULBRICH Mina  
ULLMANN Mlle  
UNGERER Mathilde  
VETTER Joséphine (Diac)  
VOELCKEL Martha  
VOELTER Wilhelmine  
VOLLMER Julie  
VORTISCH Hermann, Dr.  
WAGNER Helene  
WAITZ Marie  
WALTHER Gertrud  
WANTZ  
WAVRE Sophie (Diac)  
WEISS Lydia  
WENNAGEL Robert  
WIDMANN Elisabeth  
WILKE Marie  
WÜRTZ Elisa

WÜRTZ Mathilde  
WURSTEMBERGER  
Therese (VON) (Diac)  
ZAESLIN Ernest  
ZAESLIN Esther  
ZIEGLER Theobald, Prof.  
ZIMMERMANN Frédérique  
ZIMMERMANN Julie  
ZOELCH Luise  
  
**Strbg DC : école supérieure  
de filles des Sœurs de la  
Doctrine Chrétienne à  
Strasbourg.**  
  
ARMSPACH Hortense, Sœur  
Mélanie  
BARTH Magda, Sœur Agnes  
BEAUJOUR Pauline, Sœur  
Sainte-Françoise  
BERENS Emilie  
BESKE Elisabeth  
BETZ Susanna, Sœur Martha  
BLOCH Margarete, Sœur  
Andrea  
BRÜNDL Elisabeth, Sœur  
Ignatia  
BURTSCHHELL, Sœur Saint-  
Joseph  
BUTRONI Luzia, Sœur  
Gustav  
BUZON Maria Luise  
BUZON Martha  
CERTEUX Marie Julienne,  
Sœur Sainte-Chantal\*  
COSTER Magdalena, Sœur  
Angelika\*  
DRAUTZBURG Karl, Dr.  
DUVAL Virginie  
ENARD Marie Louise, Sœur  
Maria  
FIEBIG, Sœur Xaveria  
FOESSER Isidor

FRAUZEM Andreas  
GRANDADAM  
HAEN Maria, Sœur Johanna  
HANSEN Marie, Sœur Marie  
Gustav  
HEIM Marie Christine, Sœur  
Theodora  
HENTZ Georgia ou Georgette  
HINSCHBERGER, Sœur  
Anna  
HINSCHBERGER Luzia  
HINZEN Maria Carolina,  
Sœur Maria\*  
HOEBER, Dr.  
HORBER  
IFFRIG, Sœur Maria  
JECKLE Rosalie, Sœur  
Alberta  
KAELL, Sœur Philomena  
KIEFFER  
KREMER Theresia, Sœur  
Aurea  
KRIEGER Berta, Sœur Anna  
KÜSPERT Katharina, Sœur  
Josephine  
LAUGEL Maria  
LOEFFLER Elisa  
MAISSE Marie Rose, Sœur  
Anne Marie  
MARCHAL Aurélie, Sœur  
Aurélie  
MARCO Oktavie, Sœur  
Eugenie  
MARQUET Maria, Sœur  
Julia  
MARQUET Maria, Sœur  
Gabriele\*  
MARQUET Maria Anna,  
Sœur Sylvie  
MARTIN Dora, Sœur Gertrud  
MASSON, Dr.  
MATHIEU Louise, Sœur  
Lazarine

MERSCH Catherine, Sœur  
Gertrude  
MEYER, Sœur Luise Marie  
MEYER Anna Maria Klara,  
Sœur Aloysia  
MICHELS Angela  
MÖLLER Luise (VON), Sœur  
Norberta  
MORELLE  
MÜLLER Marie, Sœur  
Caroline  
MÜNCH Josephine  
MÜNCH Maria  
NIEHUS Gertrud  
OSSENBECK Josepha  
OTT, Prof.  
OUDIN Marie Alexandrine,  
Sœur Honorine  
PALM Anna  
PAQUETTE Nathalie, Sœur  
Léopold\*  
PERCEVAL Philomène,  
Sœur Joséphine  
PULS Therese  
REITER Valentine, Sœur  
Marie  
REVENIG Elise, Sœur  
Emilienne  
RIES Elisabeth, Sœur  
Franziska  
RIPPLINGER Margaretha,  
Sœur Mauritia  
ROETHINGER Ida  
SCHAEFFER, Prof.  
SCHNEIDER  
SCHWARTZ Catharina, Sœur  
Irmine  
SCHWEIGHAEUSER  
Josephine, Sœur Leopold  
SIG  
SPINDLER, Prof. Dr.  
STIEGLER Leo  
TOUSSAINT Charlotte  
Albertine, Sœur Saint-Charles

TURGETTO Maria, Sœur  
Maria Theresia  
VICTORI  
WALTER  
WALTER Leonie  
WEBER  
WEBER Maria, Sœur Olga  
WILBRET, Sœur Luziana  
WIMMER Josephine  
ZIMMER Susanna, Sœur  
Theresia  
  
**Strbg Drr : école supérieure  
de filles Doerr à Strasbourg.**  
  
DOERR Lina\*  
  
**Strbg DPR : école  
supérieure de filles des  
Sœurs de la Divine  
Providence de Ribeauvillé à  
Strasbourg.**  
  
ABT Katharina, Sœur  
Laurence  
ARBOGAST  
BACHSCHMIDT, Sœur  
Anna  
BAY Adelheid, Sœur  
Amaranthe  
BEA Henriette, Sœur Elwina  
BECK, Sœur Opportune  
BÉHÉ Emilie, Sœur Gustavia  
BENDÉLÉ, Sœur Marie  
Olympe  
BENTZ, Sœur Marie  
Philothée  
BERCHTOLD Clementine,  
Sœur Euphemie  
BERGER Marie, Sœur  
Gilbertine  
BERTSCH, Sœur Athanasia  
BETZNER Wilhelmine, dite  
LOEHLE Maria

BIECHY, Sœur Maria  
Theophila  
BOSCH, Sœur François-  
Xavier  
BOSCH Maria, Sœur Marie  
Joseph  
BRANDT Sophie, Sœur  
Philbertine  
BRENGARTH Antonia, Sœur  
Maria Sylverie  
BUCHHEIT Lina  
BURCK Julie Charlotte, Sœur  
Marie Stanislaus  
BURNER, Sœur Marie  
Therese  
BURNER Antonie  
BUSCH Barbara, Sœur  
Bertolf  
CLAUSS  
CLAUSS, Sœur Marie Martin  
CLAUSS Luise, Sœur Marie  
Adèle  
DANTUNG Marie, Sœur  
Jeanne Françoise  
DAUL, Sœur Erhardine  
DEBES Marie, Sœur Blanda  
DEIBER  
DENTZ Joséphine, Sœur  
Agathina  
DIENGER Marie Elise, Sœur  
Marie Paula  
DIETRICH Emilie, Sœur  
Julie  
DIETRICH Georgette  
DIPPICH Rosalie, Sœur  
Marie Laurentine  
DOSSMANN Magdalena,  
Sœur Michaëla  
DÜRRENBARGER Justine,  
Sœur Zénobie  
EGGEMANN Elisabeth,  
Sœur Fernande  
EHRET Emma, Sœur Amata  
EHRET Luise, Sœur  
Scholastique

EHRHARDT, Sœur Marie  
Jacques  
EHRHART, Sœur Sperendia  
ELBEL  
ENGGASSER Anna  
ERNY Eugénie, Sœur  
Honorina  
FENGER Emma  
FEYLER Magdalena, Sœur  
Marie Augustine  
FIEGENSCHUH Maria  
Josephine, Sœur Marie Elisa  
FISCHER Klotilde, Sœur  
Benedicta  
FISCHER Maria, Sœur Marie  
Adolphe  
FOESSER  
FRAUZEM Elisabeth  
FRIED Marie, Sœur Maria  
Theresina  
FRITSCH Maria, Sœur  
Angelika  
FROBERGER  
GINTER Adèle Eugénie ou  
Adelheid, Sœur Benjamin  
GINTHER Anna  
GOETZ Virginie, Sœur Maria  
Stephana  
GOTTSTEIN Klara  
GRANDADAM  
GROSSKOPF Paula, Sœur  
Marie Magdalena  
GRÜSSENMEYER  
Katharina, Sœur Philibert  
GUTH Marie, Sœur Marie  
Rosalie  
HANSER Josefina, Sœur  
Emérentienne  
HARION Oktawie, Sœur  
Marie Philomena  
HAUSHERR Martha, Sœur  
Irene  
HEITZ Viktorine, Sœur Maria  
Josepha  
HELLMUTH Berta

HERT  
HIFF, Sœur Klementia  
HIRLIMANN Sophie, Sœur  
Clarisse  
HOFFER Marie Sophie, Sœur  
Virginie  
HOFFMANN Alice  
HOFFSTETTER Mlle  
HOLDER  
HOLL, Sœur Maria Theresia  
HUGEL, Sœur Damienne  
HUSS, Sœur Ferreoline  
KALTENBACH, Sœur  
Sylvina  
KATHREIN Christine, Sœur  
Maria Cassiana  
KELLER  
KIEFFER  
KIEFFER Josephine, Sœur  
Marie Angele  
KIEFFER Marie Joséphine,  
Sœur Maria Cleophea  
KIENTZ Leontine, Sœur  
Marie Aline  
KINTZ Leonie, Sœur Mariana  
KORNMANN Magdalena  
KORNMANN Maria, Sœur  
Marie Emilie\*  
KRAENNER, Sœur Maria  
Virginia  
KRANTZ Klementine, Sœur  
Marie Praxede  
KREMPP Caroline, Sœur  
Alexandra  
LALLEMAND, Sœur Eucher  
LAUGEL, Sœur Marie  
Edmonde  
LEPPERT, Sœur Marie  
Sylvérie  
LEY Marie, Sœur Adolphine  
LOHR Christine, Sœur  
Pacifique  
LORENTZ Maria, Sœur  
Angélique

LUDWIG  
MAESTLÉ, Sœur Norbertine  
MAÏOLY, Sœur Levine\*  
MANGOLD, Sœur Pauline  
MATHIS Franziska, Sœur  
Marie Modesta  
MEYBERGER  
MEYER Eugénie, Sœur  
Apollonia  
MEYER Rosalie, Sœur Marie  
Flamine  
MITTELHEISSER, Sœur  
Augusta  
NUBER Franziska, Sœur  
Marie Mechtild  
OSTER Magdalena, Sœur  
Antoinette  
OWALLER Magdalena, Sœur  
Marie Borgia  
PARMENTIER Victorine,  
Sœur Honoria\*  
PASCHALI, Sœur Symphoria  
PAULUS, Sœur Cornélia  
RICHERT, Sœur Marie  
Catherine  
RINGEISEN Josephine, Sœur  
Blanca  
ROEHRIG, Sœur Maria  
Antonia  
ROMINGER  
SATTLER Florentine, Sœur  
Marie Odiline  
SCHAEFFER, Sœur Marie  
Cléophee  
SCHAEFFER Konstanze,  
Sœur Marie Aimée  
SCHAFF Karoline  
SCHAFFNER Magdalena,  
Sœur François de Borgia\*  
SCHELLHORN Philippine,  
Sœur Bertrand  
SCHMITT  
SCHNEE Magdalena, Sœur  
Lina

SCHUHMACHER, Sœur  
Cécilienne  
SCHWARTZ, Sœur Marie  
Virginie  
SCHWARTZ Luzia, Sœur  
Marie Angelika  
SIEGFRIED Magdalena,  
Sœur Eulalia  
SIGWALT Pauline, Sœur  
Clotilde  
SPARR Philomena, Sœur  
Marie Thomas  
SPECKER, Sœur Henrika  
STAEHLY Caroline, Sœur  
Marie Cleonice  
STEHBERGER Anna  
STEY Magdalena, Sœur  
Marie Charité  
STIEGLER Martha  
SUTTER Caroline, Sœur  
Marie Therese  
UNZEITIG Cäcilia, Sœur  
Mathilde  
URSCHELLER Josephine,  
Sœur Corsini  
VIERLING  
VOGT Anna, Sœur Maria  
Rosa  
VOGT Josephine, Sœur Maria  
Aloysia  
VOGT Maria, Sœur Acatia  
VOGT Maria Anna Rosa,  
Sœur Marie Georgette  
VUILLARD  
VUILLEMIN, Sœur  
Germaine  
WAGNER, Sœur Eleonore  
WARY Genovefa, Sœur  
Justina  
WEISSENBURGER, Sœur  
Gebhardt  
WERLE Josephine, Sœur  
Angelina  
WEY Margareta, Sœur Marie  
Fortunée

WILLER, Sœur Paulina  
WILTZ Flora, Sœur Marie  
Philbertine  
WYBRECHT Melanie, Sœur  
Colombe  
ZAEPPFEL Marie, Sœur  
Gabrielle  
ZENDER Gertrud

**Strbg F/Schw/Kl : école  
supérieure de filles Fuchs,  
puis Schwartz, puis Klein à  
Strasbourg.**

ANDRES Mathilde  
BACH Amalie  
BACH Jenny  
BECHT L.  
BECK Ida  
BESSON Paul, Prof.  
BOSCH Anna  
BRAND Caroline, née  
WENDLAND  
BRESCH Bertha  
CARRIÈRE Margarete  
DAMMRON Marie  
DIETZ Henriette  
DOEHLE, Dr.  
ECKERT Edmond  
ERDMANN, Prof. Dr.  
FRAN(C)KE Bertha  
FUCHS Emilie\*  
GAEHTGENS Paul, Prof. Dr.  
GARCIN Mathilde  
GELLER, Dr.  
GROSS Emilie  
GROSSMANN Louise  
GRÜN Albert  
HAAG Sophie  
HAAS Théodore  
HAENTZSCHEL Elisabeth

HAND Mlle  
HAUSSER Mathilde  
HECKE Emmy  
HENGSTLER Elise  
HOFFMANN Lina  
HOFFMANN Maria  
HORNING Louisa  
HÜTHER Margarete  
JAN (VON), Dr.  
KLEIN Anna  
KLEIN Elisa\*  
KOEBIG Elise  
KOEHNLEIN Marie  
KRAEMER Johanna  
KROMAYER Hedwig  
KUEMMEL Luise  
LANCKE Emma  
LIX Mlle  
LOBSTEIN Annette  
LOBSTEIN Marie  
LOBSTEIN Paul, Prof. Dr.  
MICHEL Amélie  
MINDER Amalie  
MÜNCH Louise  
OBERTHÜR Emma  
OTTMANN Elisa  
PETER  
REEB Charlotte  
REICHARD Emma  
RIFF Mlle  
ROUVÉ Elise  
ROUVÉ Louise Mathilde  
SCHADE Marie  
SCHEER Karl  
SCHMIDT Klara  
SCHMIDT Lina  
SCHMUTZ Luise  
SCHROEDER Theodor, Prof.  
Dr.

SCHWARTZ Marie\*  
SCHWEITZER Adèle  
SOMMER Leonie  
SORLIN E.  
TUBACH Lucie  
WEBER A.  
WEISS Johanna  
WERNER Fanny  
WESTPHAL Lydia  
WILD E., née BITTLER  
WUNDER Minna  
WÜST O., Prof.

**Strbg Kg : école supérieure  
de filles Koebig à  
Strasbourg.**

ABEGG Elisabeth  
ALBRECHT Dora  
ALLÉGRET Amy  
ALTMANN Margarete, née  
KUNTZ  
ANDRÈS Eugénie  
ARMBRUSTER Lina, née  
FLAKE  
ARNOLD Käte  
BACH Jenny  
BACHERT Johanna  
BAERMANN Natalie  
BALLAUFF  
BARTHEL Margarete  
BECK Ida  
BEECKE Elisabeth  
BENZ Magdalena  
BERGELS Katharine  
BLAUM Marie  
BLUM Olga  
BOCHERT Bernhard  
BOCK, Dr.  
BODUNGEN Magda (VON)

BOLDT Hedwig  
BORRIES Emil (VON), Dr.  
BOUBONG Antonie  
BOUR Anna  
BRACHVOGEL Maria  
BRETZL Liebilde  
BROKATE Heinrich, Dr.  
BRÜCKER  
BRÜCKNER, Dr.  
BÜRCK Frieda  
BÜSING Else  
BUTTMANN Leonie  
CULLMANN Friederike  
DAMMRON Emma  
DAVID Maria  
DIEBOLD Eugénie  
EGGERS  
EIMER, Prof. Dr.  
ERB, Prof.  
FABRITIUS Dora (VON)  
FOERSTER  
FREUDENFELD Armgart  
FREUDENFELD Ilse  
FRITSCH Lucie  
FRODL  
FROEHLICH Elise  
GIERTZ Minna  
GIESEKE Martha  
GLIMM Elise  
GODELÜCK Elisabeth  
GOGUEL  
GRIPEKOVEN Alice  
GROBHOFFER Else  
GROMMES Mathilde  
GROSSART Ida  
HAAS Johanna  
HACKENSCHMIDT Sabine  
HAEGELE Hedwig  
HARDT Friedrich

HARFF Mlle  
HEILAND Auguste  
HERING August  
HERMANN Helene  
HERRMANN Conrad  
HERTZOG August Theodor  
Ernst  
HEUSSNER  
HILDEBRAND Hedwig  
HOFFMANN Friedrich  
HOHNSTÄDTER Lilly  
HOLTZMANN R., Prof. Dr.  
HÜSTER Anna  
JORDAN, Prof. Dr.  
KABUS Elsa  
KABUS Gustav  
KAY Else  
KEETMAN Ottilie  
KEHRER, Dr.  
KEIL Sophie  
KLEWES Theresia  
KLINGLER  
KOEBIG Elise  
KOEBIG Julie\*  
KOENIG K.  
KRIEGSBAUM Amalie  
KROEBER, Prof. Dr.  
KRÜKL, Dr.  
KRUG Anna  
KUHN Wanda, épouse  
JECKER  
KUTZNER Oskar, Dr.  
LAEMMEL  
LAWACZECK Paula  
LEEKE Mlle  
LETZ Elise  
LEWIS Jane (Diac)  
LILIENCRON Anna (baronne  
VON)

LILIENCRON Elisabeth  
(baronne VON)  
LINDNER Emilie  
LIPPERT Margarete  
LUDWIG Alice  
MALSCH Ernst  
MARX Emilie, Dr.  
MEIER ou MEYER  
MERKLING  
MERZ Johanna  
MEYER K.  
MEYER P.  
MOHL  
MÜLLER Fanny  
NILSON Gerda, épouse  
ANDERSON  
OBERTHÜR Lucie, épouse  
STEINERT  
OETTINGER, Prof. Dr.  
OSTHOER Margarethe  
PABST Henriette  
PAPE Antonie  
PAULIN  
PFITZENRENTNER Emilie  
PFLEGER Lucien, Dr.  
RAEUBER  
REICHARD Emma  
REMMLER Mlle  
REUSCHERT Friedrich  
Wilhelm  
REUSCHERT Käthe  
REYBEL Johanna  
RICHSHOFFER Alice  
ROOS Else  
ROOS Hildegard  
ROSENBERG Ilse  
ROSENFELDT Rosa  
ROTH Marie  
SAUER Cécilie  
SCHAEFER Emma

SCHLICHT Ella  
SCHMIDT Anna  
SCHMITT Christian  
SCHMITT Elisabeth, Dr.  
SCHNAKENBERG, Dr.  
SCHNEEGANS, Dr.  
SCHNEIDER Elisabeth  
SCHNEIDER Martha  
SCHORN  
SCHREIBER J., Dr.  
SCHULTZ Fr., Dr.  
SCHULZE Thekla  
SCHWAB  
SCHWARZ Emma  
SEIFERT Henriette  
SIMPSON Miss  
SKEMP, Dr.  
SLAWYK Reinhold, Prof. Dr.  
STEINWENDER  
STRAUCH Marguerite  
STRECKENBACH  
STÜRMER Emma  
STUTZ Wilhelmine  
SÜFFERT, Prof.  
SÜSS  
SUTTINGER Hedwig  
THIS C., Dr.  
TRUSCHEL, Dr.  
URBAN Anna  
WALDKIRCHER Karola  
WALTHER Elisabeth  
WALTHER Paul  
WEHMEIER ou  
WEHMEYER Mlle  
WEICHOLD Martha  
WEICK  
WEIGAND, Prof. Dr.  
WEINEL Elisabeth  
WENNER Wilhelmine

WILHELM Sylvestre  
WILM Margarethe  
WILTBERGER C.  
WINCKLER Victoria  
WINTER Mathilde  
WISSMANN, Prof. Dr.  
WÜRTZ Elisa  
ZACHARIAE Henriette  
ZÄNKER  
ZENTNER Hildegard  
ZIEGLER Emma  
ZIEGLER Eva  
ZIEGLER Friedrich Wilhelm

**Strbg Kno : école supérieure  
de filles Knoderer à  
Strasbourg.**

KNODERER Pauline\*

**Strbg L : école supérieure  
de filles Lindner à  
Strasbourg.**

ALBRECHT Gertrud  
ASMUS Mina\*  
BACH Jenny  
BECKMANN Clotilde  
BRANDENBURG Martha  
BRAUN Irene  
BREITUNG, Prof.  
BROKATE Heinrich, Dr.  
BÜCKING Elisabeth  
BUSSE Mlle  
BUSSE Vally  
CARRIÈRE Margarete  
CHENET Marie  
DETTWEILER Mlle  
DOERING Mme  
DREYER Emmy

<u>FRITZ, Dr.</u>	LEVI Fanni	SICKEL Elisabeth
FÜLLENWARTH Mathilde	<u>LEVY, Prof. Dr.</u>	<u>SMEND, Prof.</u>
GEEST Sibylla, Dr.	LEYDHECKER Agnes	SPELINSKY Hulda
GODELÜCK Elisabeth	LINDNER Bertha*	STÜRMER Emma
GRANER Mlle	LINDNER Emilie	THIER Anna
GRÜNBERG Martha	LINDNER L.	<u>THOMA</u>
GÜTSCHOW Else, Dr., épouse POLACZEK	<u>LINDSTEDT, Dr.</u>	<u>TOUSSAINT</u>
<u>HAEBERLE, Prof. Dr.</u>	<u>LOPEZ Savy, Dr.</u>	VOGT Lina
HAEGELE Martha	<u>LUPUS, Dr.</u>	VOIGT Mathilde
HAMMER Mlle	<u>MALSCH Ernst</u>	WAGNER Bertha
<u>HARTMANN, Dr.</u>	MEBERT Otty	WEHMEIER ou WEHMEYER Mlle
<u>HAUTER, Dr.</u>	<u>METZUNG, Dr.</u>	WEICHOLD Martha
HELLER Léonie	<u>MEYER K.</u>	<u>WILHELM Sylvestre</u>
HENNIG Paula	MIHATSCH Margaretha	WINDELBAND Dora
HILBOLD Louise Camille	<u>MUTHS</u>	WINNECKE Hedwig
<u>HOEBER, Dr.</u>	NEY Ernestine	WISLICENUS Adele
HOFF Emilie, née KUNTZ	NICOLAI Elsbeth	<u>WISSMANN, Prof. Dr.</u>
<u>HOLLAENDER Alcuin, Dr.</u>	NILSON Gerda, épouse ANDERSON	WOLF Angelika
HÜTTEMANN Therese	NOWACK H.	<u>WOLFF</u>
ILTIS Charlotte	NOWACK Johanna	<u>ZIEGLER Friedrich Wilhelm</u>
JACOBSON Betty	<u>NUSSHAG L.</u>	ZITZEWITZ Emma (VON)
JUNG Suzanne	<u>ORSCHIEDT, Prof.</u>	ZORN Mlle
JUNGK Mlle	PFLEIDERER Clara	
<u>KAPP</u>	REIFF Mina	<b>Strbg Münch : école supérieure de filles Münch à Strasbourg.</b>
KEETMAN Ottilie	REXILIUS Louise	
KOHLER Maria	RICHTER Klara	<u>ALEXANDRE J. J.</u>
KRAEMER Johanna	<u>ROBERTSON, Dr.</u>	AUSTIN Sydney Miss
<u>KRAENCKER Jacob, Dr.</u>	RUNBÄCK Hilma	<u>BALDENSPERGER</u> <u>Wilhelm, Prof. Dr.</u>
KROEKER Emma	SHELLE Marie	BALDNER Mlle
KRUTTGE Rosa*	SCHEUERMANN Mlle	<u>BESSON Paul, Prof.</u>
KUEMMEL Luise	<u>SCHILKE, Prof. Dr.</u>	BLIND Elisa
LAMI Martha	SCHMIDT Lina	<u>BOVON Eugen</u>
LANDENBERGER Pauline	SCHOENHAUPT Aimée	<u>BREITENSTEIN Jules</u>
<u>LASCH Gustav, Dr.</u>	SCHROEDER Johanna Luise	BRESCH Martha
<u>LEITSCHUH, Dr.</u>	SCHROEDER Magda (1)	CANDIDUS Noemie
LENTZE Mlle	SCHROEDER Magda (2)	COEN Caroline
LÉONHARDT Julie Lina	SCHULZ Emma	
LESSER Sophie	<u>SCHUMANN, Prof. Dr.</u>	

COEN Luise  
COURTIN Charlotte  
DAUBENMAYER Julie  
DIEBOLD Noemi  
ECKERT Edmond  
FERBER  
GIESELER Amalie  
GRÜNBERG Paul, Dr.  
HAAS Théodore  
HAND Miss  
HARTMANN Mathilde  
HAUSSER Mathilde  
HOFF Emilie, née KUNTZ  
KEETMAN Ottilie  
KIRCHNER Louise  
LAUCHHEIM Amélie  
LAUCHHEIM(ER) Lina  
LOBSTEIN Paul, Prof. Dr.  
LORENTZ Emma  
LÜCK Lina  
MASSON Émile  
MEYER Heinrich  
MINDER Amalie  
MÜLLER Emmy  
MÜLLER Fanny  
MÜNCH Marie\*  
REUSS Rodolphe, Dr.  
RIFF Mathilde  
SCHAEFERDICK Johanna  
SORGIUS Louise  
SORGIUS Minna  
SORLIN Mlle  
SPONHEIMER Lina  
VORMWALD Lydia  
ZIER Emma  
ZIMMERMANN Frédéric

**Strbg Mury : école  
supérieure de filles Mury à  
Strasbourg.**

BERLYN Thekla  
BERTSCH Lina  
BESSON Paul, Prof.  
BRAUN Isabella  
BUCHHOLZ Maria  
BÜHLICHEN Anna  
DEIBER  
DERR Ottilie\*  
DINTER Hedwig  
DUCROS  
ECKERT Edmond  
FRANCK Emilie  
FRAUZEM Andreas  
FRAUZEM Elisabeth  
FRAUZEM Marie  
FREUDENFELD Armgart  
GEIS Margaretha  
GEISSEL Hedwig  
GODELÜCK Elisabeth  
GRANDMOUGIN Gabrielle  
HACKENSCHMIDT  
Theodora  
HAHN, Prof. Dr.  
HAMMER Magdalena  
HENRION Margarethe  
HOEBER, Dr.  
HOFFMANN Alice  
HOHMANN Josephine,  
épouse WILKE  
HUBER Elisabeth  
HÜTHER Emmy  
HÜTHER Margarete  
HUMBEL Elise  
HUSS  
JORDAN Rosa  
KING Miss

KLEWES Theresia  
KLÖER Wilhelmine  
KOEBERLE Alice  
KUHN Anna Theresia  
LAEUFER Mathilde  
LIMBERG Mathilde\*  
LINDERMANN Adele  
LOTZ Katharina  
LUDWIG  
MURY Emilie, née  
WERNER\*  
MURY Joseph ou Pantaléon  
MURY Marie  
PAULUS  
ROESSLE Anna  
ROLAND Luise  
RUCHE Elisabeth  
SCHAEFER Charlotte  
SCHEER Karl  
SCHIEBER Cäcilie  
SCHMITT  
SCHMITT Mathilde  
SCHMITZ Elisabeth Jakoba  
SCHOTT Leonie  
SCHWARZ, Dr.  
SCHWENCK Alice  
SIMONIN Eugénie  
SPENNER Olga  
SPITZ  
STEINMETZ Elisabeth  
STOCKER  
STORCK Wilhelmine  
STRAUVEN Isabella  
SYCHOWSKI Margarethe  
(VON)  
TACKE Marie  
THAMM, Dr.  
THOMAS Marie  
VALLENDOR Mathilde  
VIERLING

VUILLARD

WAGNER Emil

WALTER Antonie

WELTER Maria

WILHELM Ludwig, Dr.

WILL Lydia

WILTBERGER

WITTE Elise

WITTMANN Else

WOLFF Marie

ZEIME Anna

ZORN Therese Mme (VON)

**Strbg ND : école supérieure  
de filles des chanoinesses  
augustines de Notre-Dame à  
Strasbourg.**

ADAM Célestine, Sœur Marie  
Alix

ALEITER Elisabeth, Sœur  
Maria Luitgard

ARETZWEILER Julie

BALAND Franziska Josefina

BARTH, Dr.

BARUTHIO Elisabeth

BECKER H., Prof. Dr.

BERNHARD Thérèse, Sœur  
Maria Berchmans

BLEIFUSS

BLUM Maria, Sœur Regina

BOBAY, Dr.

BOK O., Prof. Dr.

BRAUN Wanda

BRETT, Prof.

CARVALHO Rosa, Sœur ?

CASSAL Christine, Sœur  
Stanislas

CLAD

DAMMERT Margarete

EBEL Augustine, Sœur Maria  
Gonzaga

EBEL Josephine, Sœur

FECHER Mlle

FISCHER Bertha

FOHR Mathilde, Sœur Maria  
Antonia

FORSTER Albertine, Sœur  
Maria Pia

FRIEDRICH Anna, Sœur  
Saint-Benoît ou Benedicta

FRIEDRICH Barbara, Sœur  
Marie Gabrielle

FRIES Mathilde

FRITSCH Lucie

GESCHWIND, Sœur Maria  
Franziska

GRANDMOUGIN Gabrielle

GRANDMOUGIN Johanna

HAUG Cecilie

HAUMESSER Elisa, Sœur  
Marie Alphonse

HEISER Marie

HIERONIMUS Emilie

HILLENMEYER Françoise,  
Sœur Joséphine

HOEBER, Dr.

HUND, Dr.

HUSSON Eugénie, Sœur

ILLIG Hedwig

KALTENBACH Emma, Sœur  
Marie Louis ou Ludovica

KEMPF Marie, Sœur Marie  
de Jésus

KIEFER Julia

KIEFER Sophie, Sœur  
Bernarda

KIENTZ Mlle

KIESTALLER Joséphine,  
Sœur Saint-Jean ou Maria  
Johanna

KIPPELS Maria

KOENIG Regina

KOESTER Theodora, Sœur  
Maria Terese

KRAEMER Wilhelmine,  
Sœur Bernardine

KREKELS Leonie

KRÜKL Mlle

KUENTZ Klementine, Sœur  
Marie Ignace\*

LEGAY Sophie Alice, Sœur  
Thérèse de Jésus

LEMAN

LIEBERMANN Albertine,  
Sœur Marie Pauline

LOUIS, Sœur Marie

MECHLER

MÉNÉTRIER

METZ

MEYER

OHLMANN Léonie, Sœur  
Bernarda

PAUL Marcell

PFLEGER Lucien, Dr.

REIBEL Gabriele

ROHRWASSER Josephine,  
Sœur Gertrud

ROMMEL Febronie

ROTH Mlle

RULAND Maria Regina

RUNBÄCK Hilma

SANDMANN Eugénie, Sœur  
Marie Pierre ou Petra\*

SCHEER Maria Josephine,  
Sœur Margareta\*

SCHENZ Anny, Sœur Marie  
Clothilde

SCHEUG Elisabeth

SCHLECHT Maria

SCHUEHMACHER Maria,  
Sœur Marie des Anges

STAHL Leonie, Sœur  
Magdalena

STAUB Martha

STIEGLER Cécilie

STIEGLER Leo

STRAUVEN Isabella

TILENIUS Clara  
TIMME Eva  
TIMME Maria  
TONY  
TRÜMPER Anna  
WAGNER Emil  
WALTER Mlle  
WALTER Elisabeth  
WEINUM, Sœur Maria Lucia  
WEISS, Prof.  
WEISS-HAEBERLE Mme  
WILHELM  
WOLFSTIRN Leonie

**Strbg Ost : école supérieure  
de filles Ostermann à  
Strasbourg.**

OSTERMANN Caroline\*

**Strbg R : école supérieure  
de filles Rausch à  
Strasbourg.**

BESSON  
HOFF Mme  
MEYER Mlle  
RAUSCH Marie\*  
RAUSCH Mathilde\*  
SORLIN Mlle

**Strbg Sg : école supérieure  
de filles « institution  
Saigey » à Strasbourg.**

BASTIAN Mlle  
BATTERMANN Jeanne  
BECK Jean Théodore  
BERGER Fanny (VON)  
BERTRAND, Prof.  
BESSON Paul, Prof.

BOEHM Lina  
BOHNERT Julie\*  
BROCKHAUS Eduard  
BÜNGER, Prof. Dr.  
BÜNGER Agnes  
DEHMELT Friedrich  
DETTWEILER Lucie  
DICK Florine  
ECKERT Edmond  
ENGEL Charles Frédéric  
FINCK Lydia  
FREY Elisabeth  
FREYDINGER Philipp  
Adolph  
FREYDINGER Bertha  
GANGLOFF Karoline  
GÉROLD Charles Théodore,  
Dr.  
GÉROLD Jean Théodore, Dr.  
GÉROLD Elisabeth  
GIESELER Emilie  
GIESELER Wilhelmine  
GOTTER Mathilde  
HAGEMANN Frédérique,  
née JOST  
HAND Miss  
HARDT Friedrich  
HERING Luise  
HERRMANN Karl  
HILD Anna  
HOFFHERR Emilie  
HORNUNG Amata  
HUBERT Bertha  
HÜTHER Margarete  
ILTIS Charlotte  
KIRCHER Luise\*  
KRAENCKER Jacob, Dr.  
KRAUSS Friedrich  
KROMAYER Anna  
KROMER Mlle

LAMBS Bertha  
LAMI Berta  
MAINHARDT Julie  
MAJOR  
MÉNÉGOZ Fernand, Dr.  
METZ Johanna  
MEYER  
MEYER Elisa  
MEYER Emma  
MUELLER Alice  
MÜLLER  
MÜLLER Fanny  
MÜNCH Ernest  
OSTER Marie  
REUSS Rodolphe, Dr.  
RIEBEL Sophie  
RIEHL Bertha  
RIFF Fanny  
RITSERT Luise  
SAIGEY Ernestine\*  
SCHAEFERDICK Johanna  
SCHALLER Augusta  
SCHERF Martha  
SCHEUERMANN Erna  
SCHNEPP  
SCHOENHAUPT Aimée  
SCHROETEL  
SCHWEITZER Caroline  
STRUB Emma, née KELLER  
TUBACH Karl  
UNSINGER Elisabeth  
WAGNER Emil  
WEICHOLD Guido, Prof. Dr.  
WEICHOLD Martha  
WENDLING Karl  
WENGER Margarete  
WÜRTZ Elisa  
ZWILLING, Prof.

**Strbg Schtzl : école  
supérieure de filles  
Schaentzen à Strasbourg.**

BESSON

BOHNERT Mlle

DUCROS

OTTO

SCHAENTZLEN Adèle ou  
Adelheid\*

**Strbg Schm : école  
supérieure de filles Schmutz  
à Strasbourg.**

ADAM Klara

BANSI Herta

BANSI Maria

BARTH Emilie

BAUER Johanna

BAUER Maria, épouse  
KLUMPP

BRAUN Wanda

BREITENBERGER Else

BRESCH Martha

BRISBOIS Yvonne

BUCHHOLZ Elisabeth

BURGHARD Lina

BURGHART Marie

DAMMRON Emma

DAMMRON Marie

DIBOLD Elsa

ECKELT Johanna

GERHOLD Ida

GIERTZ Minna

GIESELER Emilie

GIRARDIN Jenny

GOETZ Lina

GROMMES Mathilde

HACKENSCHMIDT  
Theodora

HANCK Margaretha

HEIMREICH Johanna

HERRMANN Sophie

HEUSSNER

HOFFMANN Friedrich

HOFFMANN Maria

HOLZWEILER Albertine

HORNING Sophie

HUBERT Johanna

HÜTTEMANN Therese

HÜTTEN Anna

JEANPERRIN August

JERSCHKE Eunice

KAU Luise

KAYSER Mathilde

KRAATZ Helene

LEITZ Charlotte

LEYRER Clara

LIEBRICH Helene

LINDNER Emilie

LORENTZ Heinrich

OBERTHÜR Emilie

POHL Elisabeth

QUIRIN Bertha

REINHARDT Elsa, épouse  
SICK

RESCH Johanna

ROETHER Auguste

ROTH Johanna

SCHIEBER Cécilie

SCHMIDT Lucie

SCHMIDT Michel

SCHMUTZ Julie\*

SCHNEIDER Anna

SCHULZE Dora

SCHULZE Thekla

SCHULZE Tonie

SCHUMACHER Johanna

SCHWARZ Emma

SIEGRIST Aline

SIEGRIST Maria

SOMMER Leonie

STAEDLER Maria

STRASSNER Maria

STRUB Emma, née KELLER

SUTTINGER Hedwig

TOUSSAINT

TRUSCHEL Emma

WAELDLER Fanny

WALDKIRCHER Karola

WEICHOLD Guido, Prof. Dr.

WIDEMANN Elfriede

WIDMANN Elisabeth

WOELFLIN Bertha

WOJNKE Maria

ZIER Emma

ZIMMERMANN Frédéric

**Strbg Scho : école  
supérieure de filles  
subventionnée Schottky à  
Strasbourg.**

GOLTZ Adelheid

HEISE Louis, Dr.

KUGELMANN Adam

LINDENAU Anna

MEYER

QUIRI Mlle

SCHOTTKY Auguste\*

SCHOTTKY Gertrud

SCHOTTKY Jacobine

SIEGMUND Emma, née  
HERRMANN

VETTER Therese

**Strbg UF : école supérieure  
de filles Union des Familles  
à Strasbourg.**

ANSCHÜTZ Berta  
BATTERMANN Jeanne  
BERNHARDT Mathilde  
BERTSCH Lina  
BINDEWALD Julie  
BRANDES Lydia  
BRAUN Wanda  
BRISBOIS Clara  
BUCHER Eduard  
COCHET Berthe  
CULLMANN Clara  
ERDMANN Caroline\*  
FERBER  
FOESSER Magdalena  
FREUDENBERGER Martha  
FROEHLICH Karoline  
FUCHS Justine\*  
GANIÈRE Sophie  
GARCIN Mathilde  
GIESEKE Helene  
GIESEKE Martha  
GODELÜCK Elisabeth  
GOTTER Mlle  
GYSSER Else  
HACKENSCHMIDT Mlle  
HAND Miss  
HARTMANN Elisabeth  
HENGEL Mlle  
HERMANN Wilhelmine  
HERRMANN Magdalena,  
née MAGNUS  
HOELSCHER Ida  
HOFFMANN Antonie  
HOHMANN Josephine,  
épouse WILKE  
KANNENBERG Else

KASPER Hermine  
KEILBERTH Emma  
KLEIN Julie  
KOHLER Marie  
KOLB Luise  
KRIEGSBAUM Amalie  
LANGMANN Margarete  
LENTZ Alice  
LIPPERT Margarete  
LOEPER Juliette  
MARKWORT Frieda  
MASSON Émile  
MEYER Delphine  
MOSER Julie  
MÜLLER Karl  
NEUMANN Helene  
NIESSBERGER Karl  
OBERTHÜR Lucie  
PICARD  
RICHTER Klara  
SAUER Cécilie  
SCHMIDT Michel  
SCHMITT Emilie  
SCHMITT Lina  
SCHMITT Mina  
SCHMUTZ Julie  
SCHNEIDER Marie Salome  
SCHNEIDER Ernestine  
SCHWARZ Emma  
SEE Mlle  
SOHN  
STAMM Julie  
STRICKER Emil  
TEUTSCH Georg  
UNGERER Felicitas  
VELTEN Karoline  
WAGNER Emil  
WALLAG Elise  
WEICHOLD Martha

WEIL Andrée  
WOJNKE Maria  
WÜRTZ Salomea, née  
MICHEL  
ZAHN Caroline  
ZIEGLER Emma  
ZIEGLER Hedwig  
ZIEGLER Friedrich  
Wilhelm\*  
ZIMMERMANN Frédéric  
ZITZEWITZ Emma (VON)

**Strbg Vo : école supérieure  
de filles Vollmer à  
Strasbourg.**

ASCH Désirée  
BITTLER Adolf  
ENTHOVEN, Dr.  
GOTTSMANN Mlle  
GRIMM Philipp  
GRUPE  
KIRSCH  
KNICKMANN Wilhelm  
KOEBIG Mlle  
MAHRT Bertha  
OTTO Mlle  
ROERIG Luise  
ROSER Johann Gottfried  
SCHOETTEL Salomé  
SCHROEDER, Dr.  
TILENIUS Mlle  
VOLLMER Julie\*  
WALTER Adolf  
WOYKE Martha

**Strbg W : école supérieure  
de filles Weber à  
Strasbourg.**

WEBER Emilie\*

WOHLHÜTER Mathilde

**Thn : école supérieure de filles subventionnée puis municipale de Thann.**

BAMBERGER Salomon

BARTHOLMÉ Karl

BAYER Georg

BENKWITZ

BIERMANN Hedwig\*

BONER Bertha

BRACHT Bertha (VON)

BRESCH Jakob Gustav

DÜCK

ERNWEIN Heinrich

FROMMEL Emilie\*

GLASMACHER Marie

KETTENHOFFEN Karl

KIPPELS Maria

KREY Heinrich

MEYER Benjamin

RIECHELMANN\*

ROTH Luise

ROTH Marie

SCHERDING Peter Theodor

SCHULZEN Eugen, Dr.\*

THOMÉ Simon Wilhelm

WALDENMEYER Helene

WESTENHOEFFER Johann

WURMSER ou WORMSER

Moïse Joseph

ZIMMERLICH Antonie

ZIMMERLICH Hedwig

ZIMMERLICH Marie\*

ZIMMERLICH Pauline

**Thn G : école supérieure de filles Godel à Thann.**

GODEL Marie Caroline\*

**Thionv : école supérieure de filles municipale de Thionville.**

BACH Mlle

BECKER Luise

BERKENHEIER Barbara

BLANKENHEIM Regina

BORMKAM Clara

BRAUN Wanda, Dr.\*

DOERING Clara\*

EBERT Léonie

EVERS

EYLES Antonie

EYLES Maria

FOHLEN, Dr.

FÜLLENWARTH Margareta

GENGLER Maria Theresia

GROOS Hugo

HALLIER Ludwig, Dr.

HEIDTMANN Elise

HOFF Mathilde

HOFSTEIN

HUMBERT Karl

KAUSLER Ella

KEILBERTH Emma

KOHN Abraham

KRAFT Karl

LENTZ Alice

LINDERMANN Mlle

MARKWORT Frieda

MÜNCH Marie

PAETZOLD Gertrud

PROEPPER Gertrud

RENSCH Marie

SABISCH Irene

SABISCH Margarethe

SCHULTE, Prof. Dr.\*

SCHUNK Marie

SPROSS H.

STAHL Georgette

STEIN Marie

STERNECKER Maja

THOMAS Johann

VAGNER

VALENTINY

WAGNER Klara

WALTER Elise

WANINGER Maria

ZIRKENBACH Friederike

**Thionv PPe : école supérieure de filles des Sœurs de la Providence de Peltre à Thionville.**

ADAM Anna Maria, Sœur Aloysia von Jesus

BACKERT Margareta, Sœur Johanna Luise

BEHLES Barbara, Sœur Maria Clementia

EHLERINGER Maria Katharina, Sœur Anna Camille

FLOTHEN Helene, Sœur Anselm Joseph

GAASCH Josefina, Sœur Margareta

GREFF Josephine, Sœur Albert Maria

HABLIZIG Maria, Sœur Anna Berchmans

HACKSPILL, Dr.

HAMMA Magdalena

HIEULLE Clotilde, Sœur Benoît Joseph

JUNG Anna

JUNGERS Maria, Sœur Anna  
Scholastika  
KOCH Maria, Sœur Angela  
LATSCHAT Johanna, Sœur  
Maria Agnes  
LEVAUX Pauline, Sœur  
Klotilde Joseph  
LIENHART Elisabeth, Sœur  
Maria Borromea  
MERTZ Elisabeth  
MOHR Magdalena, Sœur  
Eulalia Joseph\*  
MONSCHAU Therese, Sœur  
Angelika  
MÜLLER Katharina, Sœur  
Luise Theresia  
NEY Katharina, Sœur Joseph  
Aloysius  
PAULY Elisabeth  
REILAND Katharina, Sœur  
Johann Gabriel  
RINGS Elisabeth, Sœur Paul  
Ignatius  
ROBERT Maria Luise, Sœur  
Anna Aloysia  
SCHERER Katharina, Sœur  
Praxedis  
SCHIFFMACHER Maria,  
Sœur Editha  
SCHMIDT Anna, Sœur Maria  
Mathilde  
TISETT Maria Delphine,  
Sœur Anna Juliana  
ZENDER Sybilla, Sœur  
Franziska Joseph

**Thionv StCh : école  
supérieure de filles  
« pensionnat Saint-  
Charles » à Thionville.**

ARTH Therese  
BARTHÉLÉMY Eugénie  
BECKER Rosa  
BERG Rosa

BERNHARDT Anna  
BOERNER Wilhelmine  
BOTTLEBERG VON  
SCHIRP Therese Wilhelmine  
(VON DEM)  
BREKER Anna  
BRUNS Sophie  
CHARLES Marie  
DALLINGER Margareta  
DRUFFEL Emilie  
EINHEUSER Elisabeth  
FASSBINDER Odilia  
FERTIG Clara  
GAILLARD Augusta  
GAUTHIER Anna, Sœur  
Scholastique (Hosp)\*  
GERLICH Martha  
GREBNER Barbara  
HAGEN Maria  
HAHN Theresia  
HELFGEN Anna  
HILGERT Florentine  
KLEIN Antonie  
KLEIN Elisa  
KNORR Elise  
LA QUINTINIE Ida Marie  
LENFERS Maria  
LINK Anna  
MARET Elisabeth  
MEDINGER Elisabeth  
MENGIN Mathilde  
MERSCH Catharina, Sœur  
Dominique (Hosp)  
MERZ Marie Josephine  
METZNER Katharina  
MONSCHAU Mathilde  
PLASSMANN Elisabeth  
REGNER Emilie  
ROCARD Mlle (DE)  
ROSSBERT Elisabeth

ROSSI Josephine  
SCHAEFFER Elisa\*  
SCHWIND Bertha  
SCHYNSE Catharina  
SPEICHER Anna  
STRAZKRABA Olga  
SUTH Therese  
THIEL Gertrude  
UEBERLÉ Maria  
VELTEN Margareta  
VOGEL Theresia  
WAGNER Elise  
WEIS Catharina  
WEIS Maria Josephine  
WETZEL Maria

**Thionv sub : école  
supérieure de filles  
subventionnée de Thionville.**

ARENS Anna  
BARBIEUX Katharina  
BECKMANN Clotilde  
BERKENHEIER Barbara  
BORMKAM Anna  
BORMKAM Clara  
COLLERY Henriette Johanna  
Elisabeth Friederike, née  
OBERCONTZ  
FISCHER Marie  
GÉORGE  
GOECKE, Dr.  
HAMMER Johanna  
HECK Katharina  
HORSTMANN Eduard  
Ludwig Friedrich  
KAPPES Charlotte  
KAUSLER Ella  
MÜLLER Margareta\*  
NEUMANN Bertha  
SCHMITZ Franziska\*

SCHULTE, Prof. Dr.  
SCHULTZ, Prof. Dr.  
SCHUMACHER Bertha  
SPRENGER Fanny  
STEINGRÄBER Marie  
TSCHIEMBER  
WANINGER Maria\*  
WEISS Therese  
WILDERMANN, Dr.  
WINKLER

**Wsl : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de Wasselonne.**

ADAM Klara  
ALBRECHT  
ALBRECHT Gertrud  
BAUR Emma  
CULLMANN Mlle  
DOMMEL Elise\*  
FLOCKEN Jacob  
FREY Julie  
GERBER Johanna  
GOETZ Lina  
HAAG Josephine  
HENGSTLER Elise\*  
HODAPP Mathilde  
HÜTTEMANN Aline  
ILLMER Isabelle\*  
KOEHNLEIN Marie\*  
KOENIG K.\*  
KOLB Luise  
KUNTZ Emilie\*  
KUNTZ Maria\*  
KUNTZ Minna  
LAUTH Caroline\*  
MARRE Rosa  
MARRY Mlle  
MAURER Elise

MAURER Luise  
METZGER Lina  
MINDER Amalie, épouse  
KOENIG\*  
MÜNCH Marie  
WEINHAGEN Klara

**Wsl H : école supérieure de  
filles Hunolt à Wasselonne.**

HUNOLT Caroline, née  
KOPP\*

**Wsl M : école supérieure de  
filles Martin à Wasselonne.**

ALBERS, Dr.  
BOURLIER Mlle  
CLOSSMANN  
ERNST Eduard Karl  
GRETTNER  
HAUSER  
HUNOLT Caroline, née  
KOPP  
KIRCHHOFF(ER) Mlle  
MARTIN Agnes\*  
ROHR Johann Gottfried  
SCHORN Sophie  
SCHUSTER  
STOECKEL ou STECKEL  
THIER Anna  
WEISSER, Dr.

**Wsl P : école supérieure de  
filles Paulus à Wasselonne.**

PAULUS Emma\*

**Wsbg : école supérieure de  
filles subventionnée puis  
municipale de  
Wissembourg.**

BASTIAN Friedrich  
BASTIAN Friedrich  
BAUR Emma  
BAUR Frida  
BECK Lucie  
EHRENREICH Elisabeth  
EPPEL Amalie  
FABIAN Babette  
FLOEHR Amalie  
GARNICHET Rosalie  
GEISSLER Hermann  
GYSSER Else\*  
HEMSAUER Madelaine  
HERBER  
HERRMANN Georg Eugen  
HOSETT Annelie  
KATZ Margarete  
KESSLER Babette  
KLEIN Ernst  
KNOCH Elisabeth  
KOCH Léonard ou Sylvain,  
Dr.  
KOENIG Amalie  
KROMAYER Hedwig  
KUCK Eduard  
LAEDLEIN Friederika\*  
LAEDLEIN Louise  
LAEDLEIN Rosalie  
LANGE Wilhelmine  
LAUTENSCHLAGER  
Margaretha  
LECHTEN Mlle  
LEINEWEBER Eugenie  
LEVY Marc  
LINCKER Emilie  
LUDA Anna

MARTZLOFF Mina

METZ

NEY Otto

NINGLER Mlle

POSTINA, Dr.

RENN

RITTER Rudolf

ROEDER Katharina

RUMPLER

SCHEIB

SCHWEITZER Luise

SCHWOB

SPINDLER Eduard

SPINDLER Rudolf

STAUB Martha

STEFFAN

STEINER Eugen

STIEFELHAGEN Anna

STROHL Henri Adolphe, Dr.

VOEGELI Mlle

WALTER Helene

WALTHER Gustav

WANGER Johanna

ZELEWSKI Alma (VON)

ZIEGLER Emma

ZIMMER

ZIMPFER Maria





## L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy de 1871 à 1940

### Résumé

L'enseignement secondaire des filles existait en France avant les cours Duruy (1867). Il se définissait par une réalité sociologique, celle d'institutions pour les filles de la bourgeoisie. En 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand ; la plus grande partie de la Lorraine resta française (académie de Nancy). En Alsace-Lorraine, l'enseignement secondaire des filles était donné dans les écoles supérieures de filles. Ces écoles étaient publiques ou privées. Le meilleur moyen de connaître leur fonctionnement est la rédaction de monographies. Dans l'académie de Nancy, seul l'enseignement public était qualifié de secondaire, mais on ne peut pas exclure les institutions privées. La démarche monographique est employée ici aussi. L'extension de l'étude jusqu'en 1940 permet d'observer l'uniformisation de l'enseignement secondaire. La seconde partie de la thèse traite des enseignants puis des élèves : on étudie les origines et la construction des identités.

### Mots clés

Alsace, Lorraine, enseignement secondaire féminin, école supérieure de filles (höhere Mädchenschule), pensionnat, enseignants, élèves filles

### Summary

Girls' secondary schooling existed in Alsace and in Lorraine before the Cours Duruy (1867). It was defined by a sociological reality, which was that of institutions for daughters of the bourgeoisie. In 1871, Alsace and a part of Lorraine were annexed by the German Empire; Lorraine's largest part was still French (Académie of Nancy). In Alsace-Lorraine, girls' secondary schooling was given in Higher Girls' Schools. Those schools were public or private. The best way to know how those institutions worked is to write monographs. In the Académie of Nancy, only public schools were called secondary schools. However we can't exclude private institutions. The monographic way is also used here. The extension of the study until 1940 allows observing the unification of secondary schooling. The second part of the thesis discusses the teachers and school girls: we study the origins and the construction of identities.

### Keywords

Alsace, Lorraine, girls' secondary schooling, Higher Girls' School (höhere Mädchenschule), boarding school, teachers, schoolgirls



**UNIVERSITÉ DE STRASBOURG**



**ÉCOLE DOCTORALE 519 SHS-PE**

**Équipe d'accueil 3400 ARCHE**

**THÈSE** présentée par **Éric ETTWILLER**

soutenue le samedi 7 janvier 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : **HISTOIRE**

**L'enseignement secondaire des filles en  
Alsace-Lorraine et dans l'académie de  
Nancy de 1871 à 1940**

**Volume 7 : ANNEXE 3**

***THÈSE DIRIGÉE PAR :***

M. Claude MULLER

Professeur d'histoire de l'Alsace,  
Université de Strasbourg

***RAPPORTEURS :***

M. Philippe ALEXANDRE

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Nancy

M. Gerhard FRITZ

Professeur d'histoire et de didactique,  
Université pédagogique de Schwäbisch  
Gmünd

***AUTRES MEMBRES DU JURY :***

M. Nicolas BOURGUINAT

Professeur d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Catherine MAURER

Professeure d'histoire contemporaine,  
Université de Strasbourg

Mme Rebecca ROGERS

Professeure d'histoire de l'éducation,  
Université Paris-Descartes



## ANNEXE 3 : Répertoire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans les académies de Nancy (1871-1940) et de Strasbourg (1918-1940)

Le présent *Répertoire* réunit les noms de tous les directeurs, directrices, enseignants et enseignantes ayant été actifs dans l'académie de Nancy entre les années scolaires 1870/71 et 1939/40 et dans l'académie de Strasbourg entre les années scolaires 1918/19 et 1939/40, dans des établissements (lycées, collèges, pensionnats, etc.) ou des cours, publics ou privés, appartenant officiellement ou de fait à l'enseignement secondaire des filles, et cela au titre d'une activité principale ou secondaire, d'un remplacement ou d'une aide, quelle qu'en soit la durée, **qui ont été rencontrés dans les sources compulsées pour la thèse**. Ces sources ne permettant pas de s'approcher de l'exhaustivité, notamment pour les institutions privées, le nom de « répertoire » a été préféré à celui de « dictionnaire » pour intituler cette annexe. Une restriction doit être faite dans la délimitation établie ci-dessus : ne figurent pas dans le *Répertoire* les personnes actives en Alsace-Lorraine jusqu'à l'armistice de 1918 et qui quittent leurs fonctions dans les mois ou les premières années qui suivent le changement de régime ; leur fin de carrière dans la nouvelle académie de Strasbourg est relatée dans les notices du *Dictionnaire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le Reichsland* (ANNEXE 2) ; par contre, un même individu se trouve à la fois dans le *Répertoire* et dans le *Dictionnaire* s'il poursuit durablement sa carrière dans l'Alsace-Lorraine redevenue française (des renvois existent dans les deux sens).

Le *Répertoire* est le résultat d'un recensement systématique des données personnelles contenues dans les dossiers particuliers des cours et établissements publics de l'académie de Nancy, dans les dossiers généraux de l'académie de Strasbourg (les dossiers particuliers des établissements ayant été détruits), dans les dossiers particuliers d'établissements tenus par les municipalités, dans les dossiers de demandes d'ouverture ou de procédures de fermeture d'établissements privés tenus par les inspections académiques,

dans les dossiers personnels qui ont pu être compulsés aux Archives départementales de la Meuse (collège de jeunes filles de Verdun) et, enfin, dans les dossiers particuliers d'établissements privés tenus par les autorités diocésaines. Le détail des sources d'archives sera donné ci-dessous. Les monographies de quelques établissements privés ont également livré des informations. Les données récoltées se résument souvent, pour les trois premières sources mentionnées, qui sont les sources principales, au nom de famille. Il a donc fallu explorer les dossiers personnels du ministère de l'Instruction publique puis Éducation nationale, conservés aux Archives nationales sous la cote F<sup>17</sup>.

Cette exploration n'a pu être que partielle, compte tenu : en premier lieu, de la longueur des listes nominales établies grâce aux archives locales (je remercie, à ce sujet, les Archives nationales, qui m'ont permis de dépasser quelque peu le quota journalier des consultations) ; en deuxième lieu, de l'absence de certains dossiers (ces manques sont signalés dans les notices concernées) ou de l'incommunicabilité de certains autres ; en troisième lieu, de l'imprécision de beaucoup de données. En effet, il est impossible d'identifier la « Mlle Fournier », la « Mlle Laurent », la « Mlle Petit » recherchée parmi les nombreux résultats de notre recherche sur la base de données du personnel enseignant, Quidam. Il faudrait parcourir des dizaines de dossiers avant de trouver la bonne personne. Les recherches de dossiers personnels aux Archives nationales ont visé prioritairement les directrices, ainsi que les enseignantes qui furent durablement actives dans les académies étudiées. Les renseignements recueillis dans les dossiers des directrices présentent l'avantage de fournir également des informations précieuses sur le fonctionnement des établissements. Les dossiers personnels sont une mine de renseignements d'une manière générale. Françoise Mayeur, qui en a étudié plus de 2 500 pour sa thèse, a déjà décrit cette source (un dossier personnel se compose de trois parties : ampliations, notes d'inspection, correspondance) et précisé quelles informations peuvent en être tirées<sup>8075</sup>. Parmi ces informations, « la profession du père n'est connue que pour une minorité ». Mais nous pouvons, aujourd'hui, combler cette lacune en consultant les registres de l'état civil numérisés, jusqu'au tour de 1900, accessibles gratuitement sur les sites internet de la plupart des archives départementales et de quelques archives municipales.

---

<sup>8075</sup> MAYEUR Françoise, *Op. cit.*, 1977, p. 242-250.

Les recherches dans l'état civil permettent de compléter non seulement les données livrées par les dossiers personnels des Archives nationales, mais également les données recueillies dans les archives locales sur les établissements privés, dont les enseignantes n'avaient, bien entendu, pas de dossiers personnels au ministère.

Malgré tout, nombre de notices restent minimalistes (un nom, un établissement, une date). Elles peuvent constituer, néanmoins, un point de départ pour d'autres recherches.

## Normes des notices

Chaque notice comprend, dans la plupart des cas, quatre parties bien distinctes : 1. la tête de la notice ; 2. la durée de fonction ou la date d'apparition dans des cours secondaires de filles ou un établissement d'enseignement secondaire féminin ; 3. un texte qui constitue le corps de la notice ; 4. la mention des sources. Dans certains cas, il n'y a pas de troisième partie, faute de renseignements suffisants. Chaque partie se présente et se compose de la manière suivante :

**1. La tête de la notice**, selon l'usage général des dictionnaires, apparaît en gras. Elle indique le nom et le prénom de l'individu, avec soulignement pour les hommes. Quand il y a plusieurs prénoms et que le prénom usuel est connu, celui-ci apparaît en italique ; c'est ce dernier qui prime pour le classement par ordre alphabétique, même lorsqu'il ne figure pas en première position dans l'ordre des prénoms. Lorsqu'on ne connaît pas le prénom d'un individu : on écrit uniquement le patronyme s'il s'agit d'un homme ; on fait suivre le patronyme de Mademoiselle (Mlle) ou Madame (Mme) s'il s'agit d'une femme. Lorsqu'on connaît le prénom, ou au moins l'initiale du prénom, la formule de civilité n'est indiquée que pour les femmes mariées. Un nom avec prénom qui n'est ni souligné ni suivi d'une formule de civilité est donc nécessairement celui d'une femme célibataire. Les femmes mariées sont inscrites sous le nom qu'elles portent lors de leur première entrée en fonction dans un des établissements étudiés : si elles sont encore célibataires, on écrit le nom de jeune fille, le prénom, puis « épouse » et le nom marital ; si

elles sont déjà mariées, on écrit le nom marital, le prénom, puis « née » et le nom de jeune fille. Les éventuelles mentions d'un veuvage ou d'un divorce figurent dans le corps de la notice. Chez les religieuses, qu'elles prennent le voile avant ou après leur entrée en fonction, le nom et le prénom civils sont suivis de la mention « Sœur » ou « Mère » et du nom religieux. La congrégation ou communauté d'appartenance est précisée entre parenthèses, selon un code présenté ci-dessous dans la « table des sigles et symboles généralement employés ». L'abréviation « Diac », entre parenthèse également, signale les diaconesses, sœurs protestantes qui conservent leur(s) prénom(s) de baptême.

En plus du nom et prénom d'un individu et de son appartenance à une congrégation ou communauté religieuse peuvent encore apparaître deux indications : A. l'exercice des fonctions de directeur ou directrice de cours secondaires de filles ou d'un établissement d'enseignement secondaire féminin, signalé par un astérisque ; B. une fonction d'économiste ou d'adjoindue à l'économat, signalée par le signe « <sup>m</sup> ». Une religieuse directrice aura une tête de notice de cette forme : « **NOM Prénom, Sœur Nom religieux (congrégation)\***. ».

**2. La deuxième partie** indique ce qui réunit l'ensemble des individus étudiés, à savoir leur activité dans des cours secondaires de filles ou un établissement d'enseignement secondaire féminin situé dans l'académie de Nancy ou celle de Strasbourg. Elle se distingue par une police de style différente de celle des autres parties de la notice. Deux éléments au minimum la composent. Le premier est le nom de l'école, indiqué suivant un code présenté ci-dessous dans la « table des sigles des cours et établissements », toujours à partir du nom de la localité. « Strbg » est par exemple l'abréviation du lycée de jeunes filles de Strasbourg. Dans quelques cas d'établissements privés, l'abréviation change avec le changement de direction : par exemple, « Lun Fa » devient « Lun Gé » quand l'institution de Mlle Fajard à Lunéville est reprise par Mlle Génin. Les établissements congréganistes sécularisés conservent l'abréviation d'avant la sécularisation, mais on entoure alors de crochets la partie de l'abréviation indiquant la congrégation (par exemple, « StD DC » devient « StD {DC} »). Si un individu est actif dans une telle institution avant et après sa sécularisation, on ne met qu'un seul crochet, en fin d'abréviation (« StD DC } »).

Le second élément de la deuxième partie de notice est la durée d'activité ou, à défaut, une date de présence dans les cours ou l'établissement. Dans de nombreux cas, en effet, les sources ne permettent pas de connaître la durée précise. On utilise alors le signe « < » : devant une année pour préciser que l'arrivée a eu (a pu avoir) lieu avant ; après une année pour préciser que le départ a eu (a pu avoir) lieu après. « <1905-1910 » signifie, par exemple, que l'individu a enseigné dans les cours ou l'établissement depuis au moins 1905 et jusqu'en 1910. Il peut aussi arriver, dans de rares cas, qu'on ne connaisse même pas une date de présence. On utilise alors le signe « # » (avec, généralement, précision d'une décennie dans le corps de la notice). Naturellement, un même individu peut être actif dans différents cours et/ou établissements d'enseignement secondaire féminin au fil d'une carrière. Les différentes mentions sont alors séparées par le signe « + ». Elles suivent l'ordre chronologique. Les différentes périodes d'activité dans de mêmes cours ou un même établissement sont toutefois rassemblées derrière la même abréviation, indépendamment de l'ordre chronologique. Ainsi, quelqu'un qui aurait enseigné au lycée de jeunes filles de Metz de 1922 à 1925, puis à celui de Colmar de 1925 à 1936, puis à nouveau à celui de Metz de 1936 à 1939 recevrait l'indication suivante : « Mtz 1922-1925 et 1936-1939 + Colm 1925-1936 ». L'amplitude de la durée peut dépasser le cadre chronologique de la période de l'entre-deux-guerres dans les deux sens. Pour les enseignant(e)s des établissements de l'académie de Strasbourg qui étaient déjà en fonction à l'époque du *Reichsland*, on n'indique pas la date d'entrée en fonction mais la date du retour de la France en Alsace (1918) et on renvoie, dans la troisième partie de la notice, au *Dictionnaire* (ANNEXE 2) établi pour la partie allemande de notre thèse : « (→ *Dictionnaire*) ».

La deuxième partie de notice peut encore s'enrichir d'un troisième élément, à savoir l'indication entre parenthèses, après les années, de la matière ou des matières enseignées et/ou d'un statut (institutrice primaire, maîtresse d'internat, remplaçant(e), répétitrice, surveillante) ; les statuts de chargée de cours ou de professeur (toujours au masculin, selon l'usage de l'époque) sont indiqués dans le corps de la notice. Là encore, on utilise des abréviations, suivant un code présenté ci-dessous dans la « table des sigles des matières et statuts ». Ainsi, « (remp: dess) » signifiera que nous avons affaire à un(e) remplaçant(e) en dessin. Naturellement, on pourra trouver plusieurs matières dans la parenthèse. On signalera parfois un changement de statut et/ou matière par un point

virgule. Ainsi, pour une institutrice primaire qui devient professeur d'allemand : « (inst ; all) ». L'utilisateur du répertoire doit enfin savoir que les individus pour lesquels aucune matière n'est indiquée se limitaient, en fait, bien souvent à une ou à un petit nombre de matières.

**3. La troisième partie**, qui existe à partir du moment où un renseignement supplémentaire nous permet de la constituer ou bien si un commentaire des parties précédentes paraît utile, est **le corps de la notice**. En filant la métaphore anatomique, on peut dire qu'il en constitue la chair, quand les autres parties forment l'ossature. Aussi, le corps de la notice est généralement sa partie la plus longue. Lorsque les sources livrent le maximum de renseignements, on commence par l'indication du lieu et de la date de naissance, de la confession (rarement connue ; elle n'est pas précisée pour les religieuses), du nom des parents, avec mention de la profession du père. Figurent éventuellement aussi le nom du mari et de l'épouse, des indications plus ou moins précises sur la descendance, une évocation de la fratrie. On signalera par un signe de renvoi entre parenthèse, « (→) », l'existence d'une notice consacrée à un autre membre de la famille (on précisera le nom après la flèche dans les cas où le lecteur pourrait hésiter entre un nom marital et un nom de jeune fille). Pour ce qui est de l'origine géographique, elle n'est pas toujours connue avec précision.

Vient ensuite le résumé du parcours scolaire, des études, de la carrière, parfois jusqu'au départ à la retraite voire au décès. Les rapports d'inspection permettent de le compléter par des indications sur la manière d'enseigner et le caractère. Certains dossiers personnels livrent des renseignements sur la vie privée ou sur les opinions politiques de l'individu. On notera souvent les conditions d'accès au poste, c'est-à-dire à qui l'individu succède, afin d'encourager la circulation du lecteur d'une notice à l'autre : dans ce cas, il n'y aura pas de signe de renvoi, puisque le renvoi est alors considéré comme implicite ; le renvoi n'est utilisé que lorsqu'il n'apparaît pas comme une évidence, qu'il s'agisse d'un renvoi simple après un nom, « (→) », d'un renvoi à la notice d'un autre individu avec une expérience commune, « (→ NOM Prénom) », ou d'un renvoi à une personne ayant une notice dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, « (→ NDBA) ».

Le caractère rédigé du corps de notice permet toutefois quelques entorses à l'ordre que nous venons d'annoncer, essentiellement dans la présentation de la famille de l'individu, et notamment lorsqu'on choisit de laisser la parole à ce dernier, en citant plus ou moins longuement les documents figurant dans son dossier personnel. L'usage de la citation est privilégié, par exemple pour les appréciations de l'administration scolaire. Cela est à la fois utile et permet d'agrémenter la lecture des notices. On indique, entre parenthèses dans le corps du texte, le document d'où la citation est extraite. Le dossier d'archives est indiqué à côté lorsque la notice repose sur différentes sources, ou en fin de notice lorsqu'il n'y a qu'une seule source.

La lecture sera, par ailleurs, rendue plus claire par des précisions géographiques systématiques après les noms de lieux cités. Seules les capitales d'États souverains et les préfectures françaises s'en trouvent dispensées, ainsi que les sous-préfectures qui figurent sur la « carte des départements que recouvrent les académies de Nancy et Strasbourg » présentée ci-dessous ; on se dispensera également de préciser « Seine-et-Oise » après Sèvres et « Seine » après Fontenay-aux-Roses (là où les abréviations précisées ci-dessous ne remplacent pas les noms de ces communes). En-dehors de ces exceptions, dès qu'un nom de lieu apparaît pour la première fois dans une notice, il est suivi d'une parenthèse indiquant à quel ensemble il appartient, à savoir le pays pour les localités étrangères et le département pour les localités françaises. Une exception est faite pour l'Alsace-Lorraine entre 1871 et 1918, pour laquelle les noms de localités auraient dû, si l'on avait respecté le modèle qu'on vient de présenter, être suivis de la simple mention « (Allemagne) ». Or cette mention paraît trop imprécise. Ce territoire allemand sera traité sur le même modèle que les territoires français, avec précision du district (*Bezirk*), qui est l'équivalent du département – à savoir la Basse-Alsace (« Bs.Als », devient le Bas-Rhin après 1918), la Haute-Alsace (« Ht.Als », devient le Haut-Rhin après 1918) et la Lorraine (« Lor », devient la Moselle après 1918) –, sauf pour les chefs-lieux de cercle (*Kreisstädte*), qui deviennent après 1918 les sous-préfectures qui figurent sur la « carte des départements que recouvrent les académies de Nancy et Strasbourg ». On se réfère systématiquement aux divisions politiques et administratives de l'année ou de la période mentionnée. Par exemple : Sarrebourg est située dans la Meurthe quand on mentionne des événements qui se sont déroulés avant 1871. Une « carte des départements que recouvraient les académies de Nancy et Strasbourg avant 1871 » figure, par conséquent, également ci-dessous.

Par souci de concision des notices et pour favoriser la lisibilité par des repères visuels, nous avons élaboré différentes abréviations, présentées ci-dessous dans la « table des sigles et symboles généralement employés ». LJF, CJF et CSJF, respectivement pour « lycée de jeunes filles », « collège de jeunes filles » et « cours secondaires de jeunes filles », d'une part, et les abréviations de diplômes (DFES, CAP), d'autre part, sont les plus utilisées.

**4. La mention des sources** constitue la dernière partie de la notice. Elle donne la cote du dossier d'archives et/ou la mention de l'ouvrage à partir duquel les renseignements ont été tirés. Les mentions de dossiers conservés aux Archives nationales (AN, séries F<sup>17</sup> et AJ<sup>16</sup>) et aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle (ADMM, séries W657 et 1T) sont les plus nombreuses, étant donné la manière dont nous avons procédé, expliquée dans la préface. Les Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR, fonds Valot (98AL)) sont moins présentes, étant donné la chronologie plus courte pour l'académie de Strasbourg et les importantes lacunes de la conservation. Les archives départementales de la Meuse (ADMe), les Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR) et, dans une moindre mesure, les Archives départementales de la Moselle (ADMo) ont également livré quelques informations qui ont pu être exploitées dans le cadre de ce répertoire, de même que les Archives municipales de Colmar (AMC), les Archives municipales d'Épinal (AME), les Archives municipales de Haguenau (AMH), les Archives municipales de Lunéville (AML), les Archives municipales de Metz (AMMe), les Archives municipales de Nancy (AMN), les Archives municipales de Remiremont (AMR), les Archives municipales de Strasbourg (AMS) et les Archives municipales de Toul (AMTo). Quand les sources comprennent plusieurs dossiers conservés dans des archives différentes, ils figureront dans l'ordre suivant : Archives nationales, Archives départementales par ordre alphabétique, Archives municipales par ordre alphabétique. Les cotes sont également classées par ordre alphabétique, puis ordre croissant des nombres, et non par ordre chronologique.

On mentionnera aussi, le cas échéant, des sources imprimées ou bibliographiques, compléments d'information non négligeables, en suivant les règles habituelles de la citation. L'abréviation *NDBA* est utilisée pour désigner le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*.

# Table des sigles et symboles généralement employés

**AAS** : Archives de l'Archevêché de Strasbourg.

**ADBR** : Archives départementales du Bas-Rhin.

**ADHR** : Archives départementales du Haut-Rhin.

**ADMM** : Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle.

**ADMe** : Archives départementales de la Meuse.

**ADMo** : Archives départementales de la Moselle.

**ADPR** : Archives de la congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé.

**AH** : Archives du Collège d'Hulst à Paris.

**AMH** : Archives municipales de Haguenau.

**AMC** : Archives municipales de Colmar.

**AME** : Archives municipales d'Épinal.

**AMH** : Archives municipales de Haguenau.

**AML** : Archives municipales de Lunéville.

**AMMe** : Archives municipales de Metz.

**AMN** : Archives municipales de Nancy.

**AMR** : Archives municipales de Remiremont.

**AMS** : Archives municipales de Strasbourg.

**AMTo** : Archives municipales de Toul.

**AN** : Archives nationales.

**ASC** : Archives de la congrégation des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz.

**Bs.Als** : Basse-Alsace, un district du *Reichsland* d'Alsace-Lorraine (1871-1918) ; mêmes limites que le Bas-Rhin d'après 1918.

**BE** : Brevet Élémentaire (ou brevet du second ordre).

**Bopp** : *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart* de Marie-Joseph Bopp, Neustadt an der Aisch, 1959.

**BS** : Brevet Supérieur (ou brevet du premier ordre).

**CA** : Certificat d'Aptitude.

**CAP** : Certificat d'Aptitude Pédagogique.

**CC** : Cours Complémentaires.

**CEPS** : Certificat d'Études Primaires Supérieures.

**CES** : Certificat d'Études Supérieures.

**CG** : Collège de Garçons.

**CJF** : Collège de Jeunes Filles.

**CLB** : *Collège Lucie Berger : le livre du centenaire*, Strasbourg, 1971.

**Comp** : Compassion (Sœurs de la).

**CSJF** : Cours secondaires de Jeunes Filles.

**DC** : Doctrine Chrétienne (sœur de la).

**DES** : Diplôme d'Études Supérieures.

**DFES** : Diplôme de Fin d'Études Secondaires (spécifique aux filles).

**Diac** : Diaconesse.

**Dictionnaire** : *Dictionnaire du personnel de l'enseignement secondaire féminin dans le Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)*, ANNEXE 2 de la présente thèse.

**Distribution, 1937** : COLLÈGE ET COURS COMPLÉMENTAIRE DE JEUNES FILLES DE REMIREMONT, *Distribution des prix du Collège et du Cours complémentaire de jeunes filles de Remiremont. Mardi 13 juillet 1937*, Remiremont, 1937.

**Dom** : Dominicaine.

**DPR** : Divine Providence de Ribeauvillé (sœur de la).

**EN** : École normale. Le contexte indique la plupart du temps s'il s'agit d'une école normale d'instituteurs ou d'institutrices. La précision est donnée lorsque ce n'est pas le cas.

**ENF** : École Normale de Fontenay-aux-Roses.

**ENSJF** : École Normale Supérieure de Jeunes Filles, à Sèvres.

**EPSG** : École Primaire Supérieure de Garçons.

**EPSJF** : École Primaire Supérieure de Jeunes Filles.

**ESF** : École supérieure de filles (*höhere Mädchenschule*), dans l'Empire allemand. Terme encore utilisé en Alsace-Lorraine dans la période de transition après 1918.

**F** : Foi (sœurs de la Foi).

**Ht.Als** : Haute-Alsace, un district du *Reichsland* d'Alsace-Lorraine (1871-1918) ; mêmes limites que le Haut-Rhin d'après 1918.

**Hosp** : Hospitalière de Saint-Charles de Nancy (sœur)

**id** : contenu de la parenthèse identique à celui de la parenthèse précédente.

**JM** : Jésus-Marie (sœur de).

**KACZMAREK** : KACZMAREK Sandrine, *L'institution Notre-Dame de Sion à Strasbourg de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise sous la direction de Catherine Maurer, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2000 (non publié).

**LG** : Lycée de Garçons.

**LJF** : Lycée de Jeunes Filles.

**Lor** : Lorraine, un district du *Reichsland* d'Alsace-Lorraine (1871-1918) ; mêmes limites que la Moselle d'après 1918.

**M&M** : département de la Meurthe et Moselle.

**Mis** : Écoles chrétiennes de la Miséricorde (sœur des).

**Nat** : Nativité (sœur de la).

**ND** : Notre-Dame (chanoinesse augustine de).

**NDBA** : *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*.

**NDS** : Notre-Dame de Sion (sœur de).

**OLRY** : OLRYS Sœur Thérèse,  
« Communauté de Toul »,  
BOMBARDIER Jacques (Dir.), *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, t. 5, Nancy, Doctrine Chrétienne, 1999, p. 387-407.

**PPo** : Providence de Portieux (sœur de la).

**PSA** : Providence de Saint-André (sœur de la).

**SC** : Sainte-Chrétienne (sœur de).

**SEJ** : Saint-Enfant-Jésus (sœur du).

**SPCN** : Sciences Physiques Chimiques et Naturelles.

\* : directeur ou directrice d'une école supérieure de filles.

° : Saint-Sacrement (bénédictine du).

h̄ : Sacré-Cœur (religieuse du).

† : décédé(e) en.

‡ : La Croix (sœur de la).

→ : voir. Si la flèche apparaît seule entre parenthèses, elle renvoie à la notice de l'individu mentionné avant la parenthèse ; de même quand la flèche est suivie par le nom d'un individu ; sinon, la flèche renvoie à l'ouvrage qu'elle désigne.

# Table des sigles des cours et établissements

**Aud** : établissement secondaire libre d'Audun-le-Tiche.

**Bac** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Baccarat.

**BIB** : pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Bains-les-Bains.

**BID** : cours secondaires de jeunes filles de Bar-le-Duc.

**BID Comp** : pensionnat des Sœurs de la Compassion à Bar-le-Duc.

**BID**  $\frac{\text{I}}{\text{I}}$  : pensionnat des Sœurs de la Croix à Bar-le-Duc.

**BID DC** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Bar-le-Duc.

**BID Dom** : pensionnat des dominicaines à Bar-le-Duc.

**Blâm** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Blâmont.

**Bri** : pensionnat des sœurs hospitalières de Saint-Charles à Briey.

**Bru** : cours secondaires de jeunes filles de Bruyères.

**Bru PPo** : pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Bruyères.

**Car** : cours secondaires Sarre et Moselle à Carling.

**Colm** : lycée de jeunes filles de Colmar.

**Colm DPR** : école de la Divine Providence de Ribeauvillé à Colmar (Saint-Jean).

**Com** : pensionnat des sœurs hospitalières de Saint-Charles à Commercy.

**Czw** : Cours secondaires de la Houve à Creutzwald.

**Ec** : pensionnat d'Ecuelle.

**Ep** : collège de jeunes filles d'Épinal.

**Ep csjf** : cours secondaires de jeunes filles d'Épinal.

**Ep DC** : pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Épinal.

**Ep L/B/Z/R/A/Mi/S/Mou** : institution Lecomte, puis Bion, puis Zahn, puis Rohmer, puis Auboin, puis Michel, puis Simon, puis Mouque à Épinal.

**Ep LgE** : pensionnat de la Ligue de l'Enseignement à Épinal.

**Ep ND** : pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Épinal.

**Fi** : pensionnat des Sœurs de la Providence de Saint-André à Fillières.

**Flav** : pensionnat des bénédictines de Flavigny.

**Ger** : pensionnat des sœurs hospitalières de Saint-Charles à Gerbéviller.

**Hgn** : collège de jeunes filles de Haguenau.

**Har** : pensionnat des Sœurs de la Foi à Haroué.

**Lgon SC** : pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Longuyon.

**Lgon San/P** : pensionnat Sanvoisin puis Pierson à Longuyon.

**Lgy Ba** : pensionnat Bastien à Longwy.

**Lgy H** : Collège d'Hulst à Longwy.

**Lgy SC** : pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Longwy.

**Lun** : cours secondaires de jeunes filles puis collège de jeunes filles de Lunéville.

**Lun DC** : pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Lunéville (Saints-Anges).

**Lun Fa/Gé** : institution Fajard puis Génin à Lunéville.

**Lun ND** : pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Lunéville (Ménil jusqu'en 1904).

**Matt** : pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Mattaincourt.

**Merl** : établissement secondaire de filles de Merlebach.

**Mtz** : lycée de jeunes filles de Metz.

**Mtz Mis** : pensionnat de la Miséricorde à Metz.

**Mtz h** : établissement du Sacré-Cœur à Metz.

**Mtz SC** : pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz.

**Mir** : cours secondaires de jeunes filles puis collège de jeunes filles de Mirecourt.

**Mir DC** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Mirecourt.

**Mulh** : lycée de jeunes filles de Mulhouse.

**Mulh H** : Collège d'Hulst à Mulhouse.

**Nan** : lycée de jeunes filles de Nancy.

**Nan Ar** : pensionnat Aron à Nancy.

**Nan Bch** : institution Béchelé à Nancy.

**Nan BK/H** : pensionnat Braun-Kahn puis Holstein à Nancy.

**Nan Boy/Brou** : pensionnat Boyer puis Brouty-Reverchon à Nancy.

**Nan Ca** : cours Casse à Nancy.

**Nan DC** : pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Nancy (dit de l'Assomption).

**Nan De** : cours Devallée à Nancy.

**Nan Dom** : pensionnat des dominicaines à Nancy (Sainte-Rose).

**Nan Duré** : pensionnat Duré à Nancy.

**Nan Dury** : cours Dury à Nancy.

**Nan Ga** : institution Gassendi à Nancy.

**Nan Gé** : cours Gédéon à Nancy.

**Nan Ja/Men** : pensionnat Jacquot puis Menestrel à Nancy.

**Nan Lo** : maison d'études Lohmann à Nancy.

**Nan Mgg** : cours Maggiolo à Nancy.

**Nan Man** : institution Mangin à Nancy.

**Nan Md** : institution Marchand à Nancy.

**Nan MI/Tou** : cours Marchal puis Tourtel à Nancy.

**Nan Mer** : pensionnat Mersey à Nancy.

**Nan {ND}** : pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Nancy.

**Nan Ost** : pensionnat Oster à Nancy.

**Nan Ra** : pensionnat Rabaïoye à Nancy.

**Nan h ext/int** : externat ou internat du Sacré-Cœur à Nancy.

**Nan SC** : pensionnat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Nancy.

**Nan SEM** : pensionnat des Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy.

**Nan Sss** : pensionnat Sesselmann à Nancy.

**Nan Wa** : institution Wanham à Nancy.

**Nfch** : cours secondaires de jeunes filles puis collège de jeunes filles de Neufchâteau.

**Pàm DC** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Pont-à-Mousson.

**Pàm Nat** : pensionnat des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge à Pont-à-Mousson.

**Ramb** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Rambervillers.

**RaS** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Rosières-aux-Salines.

**Rem** : collège de jeunes filles de Remiremont.

**Rem csjf** : cours secondaires de jeunes filles de Remiremont.

**Rem JM** : pensionnat des Sœurs de Jésus-Marie à Remiremont.

**Rem T&C** : institution de Mlles Tocquard et Colin à Remiremont.

**Rosh** : pensionnat des bénédictines du Saint-Sacrement à Rosheim.

**StD** : collège de jeunes filles de Saint-Dié.

**StD csjf** : cours secondaires de jeunes filles de Saint-Dié.

**StD DC** : pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Saint-Dié (Ange Gardien puis Beau Jardin).

**StD Pr** : pensionnat protestant de Saint-Dié.

**StD PPO** : pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Saint-Dié.

**StL** : établissement des Filles de Jésus de Kermaria à Saint-Louis (Notre-Dame-de-la-Paix).

**SNP** : pensionnat des sœurs du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port.

**Sarbg** : cours secondaires de jeunes filles de Sarrebourg.

**Sarbg DC** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Sarrebourg (Sainte-Marie).

**Sav** : collège de jeunes filles de Saverne.

**Strbg** : lycée de jeunes filles de Strasbourg.

**Strbg LB** : Collège Lucie Berger (ancien Bon-Pasteur) à Strasbourg.

**Strbg H** : Collège d'Hulst à Strasbourg.

**Strbg Mury** : pensionnat Mury à Strasbourg.

**Strbg ND** : pensionnat des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg.

**Strbg NDS** : pensionnat des Sœurs de Notre-Dame de Sion à Strasbourg.

**Strbg Sg** : Institution Saigey à Strasbourg.

**Strbg Schm** : pensionnat Schmutz à Strasbourg.

**Strbg Sév** : Collège Sévigné à Strasbourg.

**Thc** : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Thiaucourt.

**TI** : cours secondaires de jeunes filles puis collège de jeunes filles de Toul.

**TI DC** : pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Toul.

**TI Gé/Sch** : pensionnat Génot puis Schaal à Toul.

**TI Mis** : pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul.

**TI SEJ** : pensionnat des sœurs du Saint-Enfant-Jésus à Toul.

**Ver** : cours secondaires de jeunes filles puis collège de jeunes filles de Verdun.

**Ver DC** : pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Verdun.

**Ver {h}** : pensionnat du Sacré-Cœur à Verdun.

# Table des sigles des matières et statuts

**all** : allemand.

**ang** : anglais.

**call** : calligraphie, écriture.

**ch** : chant.

**com** : commerce.

**compta** : comptabilité.

**dess** : dessin.

**droit** : droit usuel.

**éco.dom** : économie domestique, enseignement ménager.

**fr** : français.

**géo** : géographie.

**grc** : grec.

**gym** : gymnastique.

**hébr** : hébreu.

**hist** : histoire.

**h.art** : histoire de l'art.

**hyg** : hygiène.

**id** : le contenu de la parenthèse est strictement identique à celui de la parenthèse immédiatement précédente.

**inst** : institutrice/maîtresse primaire dans un collège ou un lycée

**it** : italien.

**labo** : agent de laboratoire, préparatrice.

**lat** : latin.

**lett** : lettres.

**maît** : maîtresse d'internat.

**matern** : enseignante d'école maternelle.

**math** : mathématiques.

**mor** : morale.

**mus** : musique, parfois compris comme synonyme de chant.

**philo** : philosophie.

**psy** : psychologie.

**rel** : religion ; le contenu de la notice indique de quelle religion il s'agit.

**remp** : remplaçant(e) ; « **remp** » précise la matière concernée.

**rép** : répétitrice.

**sci** : sciences.

**s.nat** : sciences naturelles (physique, chimie), histoire naturelle.

**sténo** : sténographie.

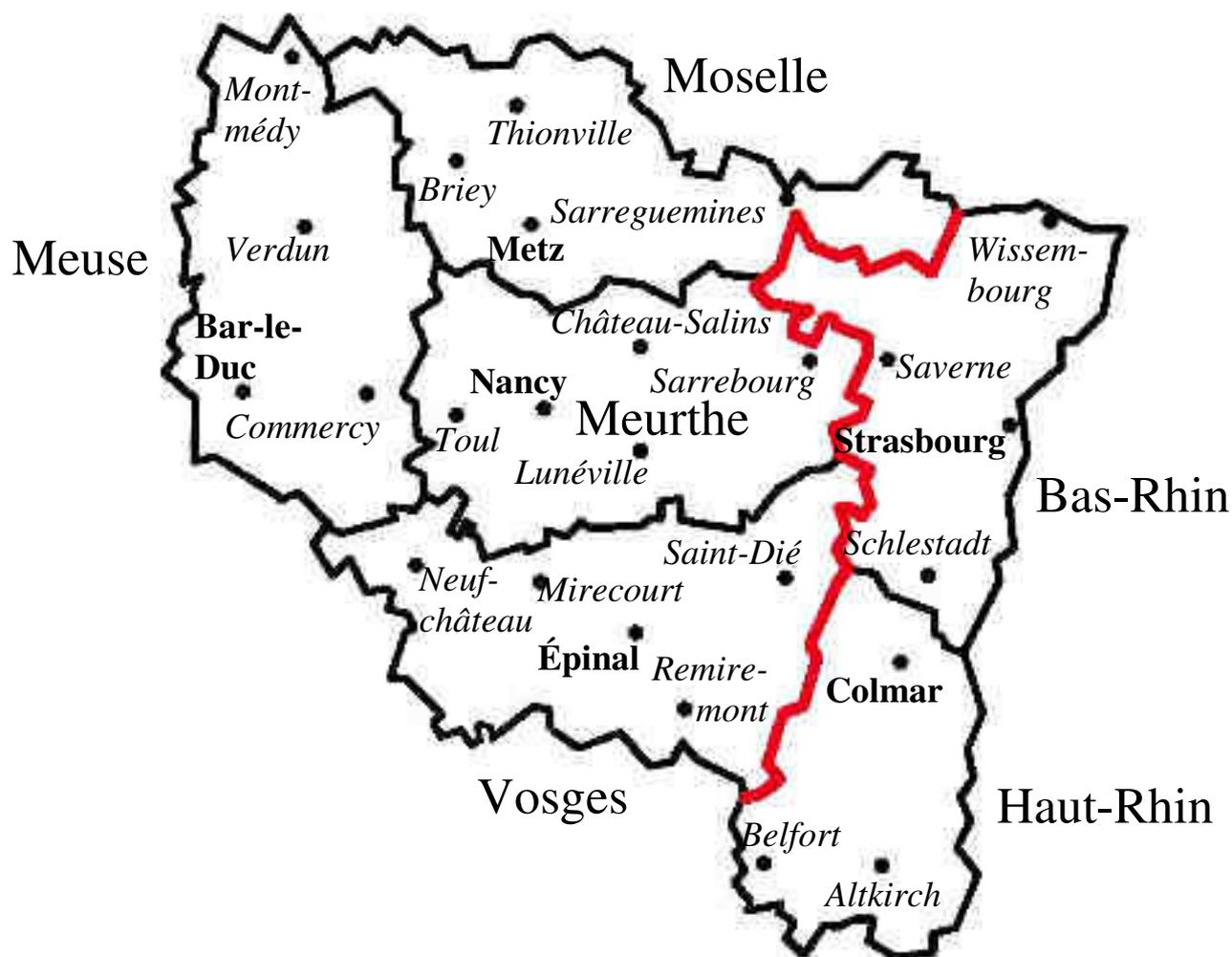
**surgé** : surveillante générale.

**surv** : surveillante.

**tm** : travaux manuels, notamment couture.

**Un point virgule (ex. « all ; fr ») signifie qu'un statut ou qu'une matière a remplacé l'autre.**

## Carte des départements que recouvraient les académies de Nancy et Strasbourg avant 1871



- Haut-Rhin** : départements  
**Colmar** : préfectures  
**Belfort** : sous-préfectures  
— : limite entre l'académie de Nancy et celle de Strasbourg

## Carte des départements que recouvrent les académies de Nancy et Strasbourg après 1918



- Haut-Rhin** : départements
- Colmar** : préfectures
- Ribeauvillé** : sous-préfectures (disparitions signalées entre parenthèses)
- : limite entre l'académie de Nancy et celle de Strasbourg

**ABEL Marie Cécile\***. Lun {DC} 1908-1909. Née à Mulhouse en 1856, fille d'Antoine Auguste Abel, doreur, natif de Sarrebourg, et de Marie Arsène Bisch ; elle opte pour la France suite à l'annexion de 1871. Elle possède le BE et le BS. En 1903, rentière à Lunéville depuis plusieurs années, décrite par le commissaire de police comme une catholique très pratiquante, elle reprend l'école maternelle privée des Saints-Anges après le départ des Sœurs de la DC, tandis que Mlle Chatelain reprend le pensionnat de ces mêmes religieuses, qu'elle réduit à un externat. En février 1908, Mlle Abel succède à Mlle Chatelain à la tête de l'externat des Saints-Anges, auquel elle annexe son école maternelle, changée en « classe enfantine » : les deux institutions n'en forment désormais plus qu'une. Mlle Abel reste directrice jusqu'en 1909. Cette année-là, Zoé Pierron lui succède. [ADMM 1T60 et 1T65 et état civil de Mulhouse]

**ABELHAUSER Aimée, née FILLET.** Mulh 1938-1940 (rép). Née en 1912. Elle réussit le baccalauréat-mathématiques. En janvier 1938, elle est nommée répétitrice au LJJ de Mulhouse. En 1939/40, elle est (avec Mlle Picot) l'une des deux répétitrices de l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 41801]

**ABELOOS Mme.** Rem 1927< (sci). Elle est installée au CJF de Remiremont, comme professeur de sciences, en octobre 1927. Ce professeur débutant est tout de suite très apprécié par la nouvelle directrice, Mlle Genvot. [ADMM W657/39]

**ABRIC Mlle.** Mir <1929-1930< (s.nat). Professeur au CJF de Mirecourt, elle est reçue troisième à l'agrégation féminine des sciences physiques et naturelles en 1930. [ADMM W657/67 et *Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 8]

**ABRY Marguerite\***. Strbg LB 1918-1951. Enseignante à l'ESF du Bon-Pasteur depuis 1901 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale. En 1925, elle succède à Emilie Kuntz comme directrice. En 1931, elle réunit l'internat et l'externat sous sa direction.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle enseigne l'allemand dans les deux lycées de Montpellier. A l'automne 1945, elle retourne à Strasbourg comme directrice au Collège Lucie Berger refondé. En 1951, elle transmet la direction à Lucie Pont. Elle décède en août 1959. [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82 et HAMM Daniel « Discours à l'occasion du décès de Mlle Abry [1959] », *CLB*, p. 153-155]

**ADAM Mlle.** Nfch <1916-1917< (surv). Surveillante d'internat au CJF de Neufchâteau, elle aide également Mlle François en classe enfantine. La directrice remarque à son sujet, en octobre 1916 : « Je l'ai autorisée, sur sa demande, à suivre deux heures d'anglais par semaine en cinquième année. Mlle Adam désirerait, en effet, après la guerre, aller en Angleterre et préparer le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais » (rapport mensuel). [ADMM W657/39bis et W657/65]

**ADAM Mlle.** Mir <1918-1919 (surv) + Rem 1919< (id). Surveillante d'internat au CJF de Mirecourt, elle quitte l'établissement en février 1919 pour être surveillante d'externat au CJF de Remiremont, où elle succède à Mme Varlet. [AN F<sup>17</sup> 25442, dossier personnel de Marcelle Rattez, et ADMM W657/39 et W657/67]

**ADAM Mlle<sup>m</sup>.** Nan 1919-1923<. Installée au LJJ de Nancy en mars 1919 dans des fonctions de surveillante, elle est tout de suite détachée à l'économat. [ADMM W657/40]

**ADAM Anne Marie Zélie, Sœur ? (Dom).** BID Dom 1887< (matern). Née à Ronvaux (Meuse) en 1855, fille de l'instituteur Jean Nicolas Adam et d'Anne Victorine Laché. Elle possède le BE et le CA à la direction des écoles maternelles. En février 1887, elle déclare son intention d'ouvrir « une école maternelle privée, laquelle sera annexée à l'établissement des dames dominicaines et comprise dans leurs locaux scolaires ». [ADMe 11T1 et état civil de Ronvaux]

**ADAM Marie Adeline, Sœur Ida (bénédictine)\*.** Flav 1882-1904. Elle possède la BS. Institutrice adjointe au

pensionnat de Flavigny depuis 1882, elle succède à Sœur Scholastique Beurnel à la tête de l'établissement en 1900. [ADMM 1T57]

**ADAM Valéry, née COLIN.** Strbg 1926<. Née en 1881. BE, CAP. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJJ de Strasbourg en octobre 1926. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**ADELI Mlle.** Nfch 1927< (inst). Institutrice détachée pour le CC à côté du CJJ de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis]

**ADRESSAIRE Mlle.** Nfch <1913< (surv). Surveillante d'internat au CJJ de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis]

**ALBERT Estelle.** T1 DC <1870< (mus). Née à Foug (Meurthe) en 1848, fille du vigneron Antoine Albert et de Françoise Pauline Blaisin. « Maîtresse de musique », elle est la seule laïque à figurer sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47 et état civil de Foug]

**ALLAIN Mlle.** StD <1928 (rép). Elle est nommée à Lons-le-Saunier en mars 1928. [ADMM W657/67bis]

**ALLEN.** StD 1918 (remp: ang). Américain, directeur d'une maison d'éducation à Hine-Clay, dans le Maine. En 1918, il dirige le Foyer franco-américain d'Étival (Vosges) : « Apprenant que Mlle Picard était souffrante et incapable de faire classe, M. Allen s'offrit spontanément à la remplacer, à titre gracieux » au CG et au CJJ de Saint-Dié, rapporte le principal dans son rapport de mai 1918. Il ajoute : « C'est un homme sérieux, expérimenté, dont la collaboration momentanée ne peut être qu'utile aux élèves. Nous espérons, Mme la directrice et moi, qu'elle recevra l'approbation de Monsieur l'inspecteur d'académie et de Monsieur le recteur ». Ils l'auront. [ADMM W657/67bis]

**ALLEZARD Mlle.** Nfch 1908<. Elle succède à Mlle Magnus en octobre 1908. [ADMM W657/39bis et W657/65]

**AMANN Émile, Dr.** Strbg NDS 1921< (philo). Né à Pont-à-Mousson (M&M) en 1880, dans une famille d'origine alsacienne. Il est ordonné prêtre à Nancy en 1903. Il passe plus tard une licence ès lettres, une licence ès sciences et, finalement, un doctorat en théologie à l'Institut catholique de Paris. « Aumônier militaire pendant la Première Guerre mondiale, il [est] nommé professeur d'histoire ancienne de l'Église à l'Université de Strasbourg, dès sa réouverture en 1919 ». Il y enseigne jusqu'à sa retraite. A partir de l'automne 1921, il donne également des cours au pensionnat de NDS. Il meurt à Strasbourg le 10 janvier 1948. [KACZMAREK, p. 82 et LERCH Dominique, « Amann Émile », *NDBA*, 1, p. 34]

**AMBONVILLE Henriette Marie Louise, Sœur Sainte-Marie-de-la-Sainte-Enfance (SC).** Mtz SC 1921-1926. Née à Longwy-Haut (M&M) en 1894, fille de Léon Émile Ambonville, sergent à la sixième section de commis et ouvriers militaires d'administration, natif de l'Aube, et de Marie Paule Joséphine Clause. En janvier 1921, elle quitte la maison-mère, à Metz, pour rejoindre, à quelques pas de là, le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf. Elle meurt à Sète (Hérault) le 14 janvier 1947. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Longwy]

**AMIOT Odette.** Strbg 1939. Née en 1913. Agrégée de sciences physiques en 1938. Elle est nommée professeur de sciences physiques au LJJ de Strasbourg en juillet 1939. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au LG de Bourg. [ADBR 601D1; pas de dossier personnel aux AN]

**AMSLER.** Nan <1922<. [ADMM W657/40]

**ANCELET Jeanne Thérèse Fernande, née HUSTACHE.** T1 1916-1919 (all). Née à Toul en 1891, mariée à un fabricant d'instruments d'optique ; un enfant né en 1917. CA à l'enseignement de l'allemand en 1912, DES en 1913, agrégée d'allemand en 1917 et licence d'anglais en 1920, le tout à Paris. En décembre 1913, elle est nommée professeur de lettres et allemand au CJJ d'Orange

(Vaucluse) ; l'inspecteur général d'avril 1914 évoque une « physionomie ouverte, une voix nette et bien timbrée, où l'on sent l'autorité ». En octobre 1916, elle est nommée professeur d'allemand au CJF de Toul. Sur le contexte guerrier, l'inspecteur général de mai 1917 observe : « Dans une ville où, en raison du voisinage de la ligne de feu comme en raison des visites des avions ennemis, les alertes sont fréquentes, Mme Ancelet donne l'exemple de la vaillance et de la bonne humeur ». Le même mois, le recteur remarque : « Vue en première année. Classe bien menée, avec vigueur et autorité. La voix porte bien et force l'attention. Madame Ancelet a de précieuses qualités pédagogiques. Un fois agrégée, elle réussira bien dans un lycée. Excellente tenue... et le moral est bon, bien que Madame Ancelet ait dû se séparer d'une petite fille récemment mise au monde ». La directrice note en avril 1919 : « Mme Ancelet est très intelligente, mais peu d'enfants profitent de ses conseils ; beaucoup de nos élèves ont abandonné l'allemand à la rentrée de l'année 1918-1919. Mme Ancelet souffre d'avoir aussi peu d'élèves, mais elle fait toujours néanmoins ses classes avec entrain ». En octobre 1919, elle est nommée professeur d'allemand au LJJ de Saint-Quentin (Aisne). On la retrouve plus tard au LJJ Fénelon à Paris, où elle enseigne jusqu'au milieu des années 1950. [AN F<sup>17</sup> 26828, dossier personnel]

**ANDINETTE Mlle.** Mir 1928< (rép). Maîtresse d'internat à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), elle arrive au CJF de Mirecourt en octobre 1928, pour succéder à Mlle Trouilhé au CC attaché à l'établissement. [ADMM W657/67]

**ANDRÉ Augustine, Sœur Fulgence (Mis).** T1 Mis <1892 (matern). [ADMM 1T51]

**ANDRÉ J.** Mtz 1918-1920< (rel). Prêtre catholique, qui enseignait déjà à l'ESF municipale de Metz avant 1918 (→ *Dictionnaire*). [ADBR 34AL1439]

**ANDRÉANI Mlle.** Ver <1912< (lett). Professeur de lettres au CJF de Verdun. Elle est en congé pendant plusieurs années scolaires au cours de la décennie 1910 (un

« nouveau congé » lui est accordé pour 1914/15). [ADMe 51T230]

**ANDRIEUX, née PICHON.** Nan #. Active au LJJ de Nancy dans les années 1910 [AN F<sup>17</sup> 24423, dossier personnel de Claire Toutée]

**ANDRIEUX Marguerite, Sœur Marie Irmine (PPo).** DIP <1902<. Née à Saillac (Corrèze) en 1858, fille du cultivateur Jean Andrieux. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (Vosges) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Saillac]

**ANGELETTI Marguerite.** Mulh 1938-1940 (math). Né en 1915. Sévrienne, elle obtient le CA à l'enseignement secondaire des mathématiques. En juillet 1938, elle est nommée professeur de collège déléguée pour l'enseignement des mathématiques au LJJ de Mulhouse. En 1939/40, elle enseigne à l'annexe de Wesserling. [ADHR Purg. 41801]

**ANTOINE Marie Paule Berthe, épouse ROESS.** Colm 1920-1922 (inst) et 1926-1940 (inst ; surgé). Née à Dommartin-les-Vallois (Vosges) en 1888, fille du cultivateur Lucien Antoine et de Marie Roussel ; mariée à Colmar en juillet 1922 à Martin Albert Roess (°1885, Colmar), directeur de garage ; un fils, né en 1923, qui sera attaché de presse. De décembre 1906 à septembre 1908, elle est à l'EN d'Épinal, où elle réussit le BS en 1907 et le CAP en 1908. Elle exerce ensuite son métier d'institutrice dans différentes communes des Vosges : Laneuveville-les-Raon (oct. 1908-sept. 1909), Portieux (oct. 1909-oct. 1910), Certilleux (oct. 1912-fév. 1919). En février 1919, elle est nommée à l'EPSJF de Colmar ; en mars 1920, au LJJ de cette même ville. « Très bonne recrue pour l'Alsace », estime en mars 1922 la directrice Stoltz : « Maîtresse dévouée et consciencieuse dont l'enseignement, très vivant, intéresse beaucoup les enfants ». En congé d'inactivité de mars 1922 à septembre 1926, elle retrouve son poste au LJJ en octobre 1926. « Institutrice dans l'âme, qui aime les enfants et réussit dans sa classe », note en janvier 1927 la directrice Stoltz.

L'inspecteur d'académie ajoute : « Professeur de haute valeur morale. Elle conduit sa classe avec dévouement et cherche constamment à améliorer sa méthode d'enseignement ». En janvier 1937, la directrice Herzog remarque : « Mme Roess, qui demande encore quelque ménagement pour raisons de santé, est de tout cœur avec sa classe de dixième. Sa forte classe ne lui pèse nullement. Chez elle, j'apprécie surtout une bonne tenue de cahiers et les progrès en lecture. Elle est une bonne maîtresse primaire, qui a de la méthode et de la discipline ». Et en février 1940 : « Mme Roess, ancienne maîtresse primaire (classe de 10<sup>e</sup>), remplit à titre temporaire les fonctions de surveillante générale [1939/40]. Elle a assez d'autorité et pourrait même très bien faire, si – hélas ! – elle prenait plus de goût à son métier. Il ne faudrait pas continuer à regretter les classes primaires et s'adapter avec souplesse aux nouvelles conditions actuelles ». Repliée au LJJ de Nîmes comme surveillante générale en juin 1940, son vœu est de retourner en Alsace « quand ce sera possible » (notice individuelle 1942/43). Elle est arrêtée le 24 octobre 1943, en service au lycée, par la Gestapo, puis déportée à Ravensbrück. De son retour à Colmar en avril 1945 jusqu'en mars 1948, elle est congé avec plein traitement. En avril 1948, elle est admise à la retraite « pour maladie contractée en service », le docteur Topsisent, médecin-assermenté, certifiant : « Madame Roess-Antoine Berthe, maîtresse primaire au lycée de jeunes filles de Colmar, déportée politique atteinte de typhus exanthématique au camp de Ravensbrück, présente des troubles nerveux, caractérisés essentiellement par un état psychasthénique avec troubles importants de la mémoire. Elle est présentement hors d'état de reprendre son enseignement et vu la durée de ces troubles, on doit estimer que ceux-ci sont maintenant devenus chroniques et la rendent inapte à titre absolu et définitif à l'exercice de sa profession ». [AN F<sup>17</sup> 25291, dossier personnel, et état civil de Dommartin-les-Vallois]

**ANTOINE Claire, Sœur Camille (DC)\*.** Sarbg DC 1933-1938<. Née à Vandœuvre (M&M) en 1901. En décembre 1933, le conseil académique de Strasbourg donne un avis favorable à sa demande de dispense de

stage et l'autorise « à diriger provisoirement l'établissement d'enseignement secondaire libre de Sarrebourg » (une section secondaire vient alors d'être ouverte au pensionnat Sainte-Marie). Cinq ans plus tard, le même conseil lui délivre, à titre définitif, un certificat de stage « en vue de la direction » de cet établissement. [ADMM 98AL321]

**ANTOINE Marie Françoise Hortense, Sœur Thérèse-de-Jésus (DC)\*.** PaM 1863-1878. Née à Clefcy (Vosges) en 1821. En décembre 1862, elle se voit délivrer une lettre d'obédience de la DC pour ouvrir au N°19 rue Saint-Laurent à Pont-à-Mousson (Meurthe) une école, avec pensionnat et externat. Elle dirige l'établissement jusqu'à son décès en janvier 1878. Sœur Marie-Eugénie Trotin lui succède. [ADMM 1T41 et 1T46]

**ANTOINE Renée Jeanne.** Nfch 1933-1939< (maît). Pourvue du Bac D-philosophie, elle est nommée maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Neufchâteau en octobre 1933, suite au décès de Mlle Guyenet. Elle est titulaire à dater de janvier 1935. En 1939, elle est reçue à la licence de philosophie. [ADMM W1243/5 et *Nancy Bulletin*, 1938/39, p. 12 ; pas de dossier personnel aux AN]

**ANTOINE Simone Jeanne Hélène.** Ver 1932-1934 (lett lat) + Nan 1934< (lat grec). Née à Damvillers (Meuse) en 1910. Baccalauréat latin, langues, philosophie (1927/28) et licence classique latin-grec (juin 1932) à Nancy, agrégée des lettres (1934). A la rentrée 1932, elle est déléguée pour l'enseignement de lettres-latin au CJF de Verdun. A la rentrée 1934, elle devient professeur de latin-grec au LJJ de Nancy, où elle succède à Mlle Rochet-Gontier. [ADMe Tp391 ; pas de dossier personnel aux AN]

**ARCAY Denise.** Sarbg <1924-1928<. Licenciée ès-lettres en italien, elle est professeur aux CSJF de Sarrebourg. [ADBR 98AL375]

**ARLIN Germaine Louise Octavie\*.** Nfch 1925-1929. Née à Senlis (Oise) en 1890, fille de Victor Arlin, employé des P.T.T., et d'Adrienne Linon. Licence ès sciences à

Paris (S.P.C.M. en 1914, botanique en 1914, mathématiques générales en 1915). En décembre 1915, elle est déléguée au CG de Saint-Lô ; en octobre 1917 à celui de Romorantin (Loir-et-Cher) ; en octobre 1918, à celui d'Etampes (Seine-et-Oise) ; en mai 1919, à celui de Compiègne (Oise). En 1920, elle réussit à Paris le CA à l'enseignement secondaire des filles en sciences. En octobre 1921, elle quitte Compiègne pour devenir professeur de sciences aux CSJF de Lisieux (Calvados). En octobre 1925, elle est déléguée directrice du CJF de Neufchâteau. « Mlle Arlin s'intéresse à ses nouvelles fonctions, se montre douce et avisée ; sa fermeté n'est pas cassante et son autorité s'établira très rapidement sur le personnel et les élèves », se réjouit l'inspecteur d'académie en mars 1926, avant de conclure pour cette nuance : « Sans doute, elle n'a pas encore "l'œil de la maîtresse" pour veiller à l'entretien de la maison, mais on peut lui faire confiance ». Le recteur se satisfait lui-aussi de cette directrice passagère : « Le collège, qui était bien dirigé avec Mlle Poncey, l'est également avec Mlle Arlin. La maison est bien tenue, les études suivies de près, le mérite de chaque maîtresse bien apprécié [...]. Mais Mlle Arlin ne nous restera pas à Neufchâteau. Elle a de fort bonnes raisons de demander un autre poste, qu'on ne peut guère lui refuser (en particulier Dreux, m'a-t-elle dit). Quelque inexpérience encore, mais qui disparaîtra vite » (13.05.1926). L'année suivante, les appréciations de l'inspecteur d'académie et du recteur sont assez dissemblables. Le premier : « Personne aimable, douce, trop douce peut-être pour obtenir de son personnel un parfait rendement. S'embarrasse assez facilement de petites choses et n'a pas encore la manière. Désire réussir, montre de la bonne volonté, mais n'a pas une grande énergie » (15.02.1927). Le second : « Je réservais mon jugement l'an dernier, qui était l'année de début de Mademoiselle Arlin. Cette année, ce jugement est favorable. La maison est bien tenue. On y travaille. La directrice juge le personnel et n'est pas du tout incapable de le conseiller et de le diriger. Elle-même comprend la tenue et l'attitude qui conviennent à une directrice. (Les père et mère, personnes fort respectables, habitent maintenant avec elle. C'est fort bien ainsi) »

(19.05.1927). En juin 1927, le député des Vosges Picard soutient sa demande de quitter Neufchâteau. Sur une note de cette époque du même député, qui demande Mlle Brançon pour lui succéder (voir sa notice), quelqu'un a écrit : « Mlle Arlin (catholique militante, conduisant ses internes au patronage catholique) demande Neuilly [Seine] ». Mais elle restera encore deux ans à Neufchâteau. En novembre 1927, l'inspecteur général écrit : « Mlle Arlin a de fort bonnes façons et semble prendre à cœur les intérêts du collège. Au point de vue matériel, la maison m'a paru bien tenue. Mais la directrice et les professeurs de lettres voient un grand danger dans la création du cours complémentaire, qui date de 1926 : immédiatement, et sans que l'effectif total de l'établissement ait augmenté d'une manière sensible, 4 élèves sur 19 y sont entrées en quatrième et 17 sur 24 en cinquième (première année du cours). Très peu d'enfants, d'ailleurs, font du latin. De ces inquiétudes semble résulter une situation un peu tendue entre la directrice et les membres de l'enseignement primaire à Neufchâteau. On a incriminé, paraît-il, les convictions personnelles de Mlle Arlin. Elle semble se rendre compte pourtant de la réserve à laquelle ses fonctions l'obligent ». Ce même mois de novembre 1927, elle est nommée directrice à titre définitif. Mais son départ approche, avec un certain soulagement du côté de la hiérarchie. En février 1928, l'inspecteur d'académie écrit : « A fait preuve de bonne volonté pour s'adapter aux nécessités locales du recrutement, mais s'est heurtée à des difficultés qui rendront sa situation très délicate. Avis favorable à son départ ». Sur quoi le recteur ajoute : « Mlle Arlin demande à s'en aller. Pendant ces trois années, elle aura fait du bon travail à Neufchâteau. Lui en tenir compte et lui donner satisfaction. Quelques difficultés avec l'enseignement primaire – *sans qu'il y ait de sa faute* – peuvent gêner cependant le recrutement (un autre départ que le sien s'impose d'ailleurs). Pour lui succéder à Neufchâteau, je rappellerai la candidature de Mlle Brançon, depuis trois ans aussi à Vitré [Ille-et-Vilaine] » (06.05.1928). L'inspecteur général de février 1929 conclut ainsi son appréciation : « Elle a convenablement réussi à Neufchâteau, mais sans donner d'elle une opinion aussi favorable que la précédente

directrice (tel est, du moins, l'avis du maire et de l'inspecteur d'académie) ». Un autre inspecteur passe quelques semaines plus tard, qui écrit : « Des qualités. Une excellente tenue, un jugement assez sûr. Mais l'action dans la maison n'apparaît pas nettement. Les études sont en désordre ; des livres traînent sur les tables. Trois élèves malades sont couchées au dortoir, alors que le collègue possède une infirmerie. Je crains que Mlle Arlin ne se désintéresse un peu trop de l'internat, où l'économe semble exercer un pouvoir absolu » (15.03.1929). A la veille de son départ, l'inspecteur d'académie estime quant à lui que la directrice a fait du bon travail à Neufchâteau : « Le calme règne dans sa maison, les difficultés se sont aplanies et Mlle Arlin a réussi à faire rendre à son personnel, avec bonne volonté, ce que l'on pouvait attendre de professeurs dévoués, mais assez individualistes (primaires et secondaires). Avis favorable à son départ avec avancement » (13.02.1929). En septembre 1929, Mlle Arlin prend la direction des CSJF de Meaux (Seine-et-Marne), dont la conduite est difficile (succession compliquée, contexte défavorable) mais où elle reste jusqu'en 1942 au moins. [AN F<sup>17</sup> 26323, dossier personnel, et état civil de Senlis]

**ARNOUX Mlle.** Nan 1925-1926 (remp: math). Elle remplace Mme Magron au LJJ de Nancy. [ADMM W657/40]

**ARON Alice Berthe, épouse WEILL\*.** Nan Ar 1887-1911<. Née à Marmoutier (Bas-Rhin) en 1870, juive, fille de Mayer Aron, voyageur de commerce, et de Henriette Lévy (→ ARON Henriette). Elle suit ses parents optants à Nancy, où sa mère fonde un pensionnat pour jeunes filles israélites en 1874. Alice enseignerait dans l'établissement à partir de 1887. Elle épouse un Monsieur Weill sans renoncer à son activité. En décembre 1903, elle prend la succession de sa mère. [ADMM 1T61 et 1T62]

**ARON Henriette, née LÉVY\*.** Nan Ar 1874-1911<. Née à Rosheim (Bas-Rhin) en 1841, juive, fille du négociant Isaac Lévy et de Julie Alexandre (établis à Remiremont dans les années 1860). A vingt ans, elle

devient institutrice principale (directrice) de l'école de filles israélite de Marmoutier (Bas-Rhin), où elle épouse, en 1869, le voyageur de commerce Mayer Aron. Elle quitte l'Alsace en avril 1872 et opte pour la France à Remiremont, où elle exerce pendant deux années les fonctions de maîtresse de pension (1872-1874). La famille s'établit finalement à Nancy, où Mme Aron fonde, en février 1874, un pensionnat pour jeunes filles israélites au N°91 rue des Quatre-Églises. L'institution déménage très vite au N°7 Cours Léopold, puis, pour la rentrée 1874, au N°47 rue de Strasbourg. Par la suite, l'adresse est le N°90 de la même rue. En décembre 1903, Mme Aron transmet la direction de son établissement à sa fille, Alice Weill (→ ARON Alice). Le prospectus du « pensionnat israélite de demoiselles dirigé par Mesdames Aron et Weill » imprimé en 1911 évoque cependant une direction conjointe. [ADMM 1T41, AMN 1R279 et *Les Juifs et la Lorraine*, p. 309, n°425 du catalogue]

**ARTHAUD Nicolas Rose Marie Gabrielle, Sœur Marie-Germaine (Dom)\*.** Nan Dom 1858-1885. Née à Bourbonne (Haute-Marne) en 1840, fille du pharmacien Alexis Arthaud et de Louise Joséphine Lahérard. Elle devient, en 1858, sous-directrice du pensionnat des dominicaines à Nancy. Elle obtient le BS à Paris en octobre 1869. A la rentrée 1874, elle prend la direction de l'établissement. [ADMM 1T77 et état civil de Bourbonne]

**ARTOPOEUS Louise, épouse HAMM.** Strbg 1918-1939 (gym). Enseignante de travaux manuels à l'ESF de Strasbourg depuis 1913 (→ *Dictionnaire*). Elle se marie en 1919 et poursuit son activité dans ce qui est désormais le LJJ, engagée en octobre 1919 comme professeur de gymnastique du cadre local. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au LG de Pau. Elle reprend son service au LJJ de Strasbourg en mai 1945. [ADBR 601D1 et AMS 2MW594; pas de dossier personnel aux AN]

**ASMUS Sophie Wilhelmine dite Mina\*.** Strbg Lindner 1918-1919 + Strbg LB 1919-1930. Codirectrice de l'École Lindner depuis

sa fondation (→ *Dictionnaire*), elle en prend seule les rênes après la Première Guerre mondiale, convertissant son institution aux normes françaises durant l'année scolaire 1918/19. A la fin de cette année, elle abandonne ses fonctions, l'établissement ferme et la Ville de Strasbourg, propriétaire des murs, le remplace par une filiale du Collège Sévigné. Mais Mina Asmus, pour faire vivre le ménage qu'elle forme avec son amie Rosa Kruttge (→ *Dictionnaire*), doit continuer à travailler : elle est engagée au Bon-Pasteur, qui devient bientôt le Collège Lucie Berger. Elle y seconde la directrice Emilie Kuntz, tout en enseignant : « La première personne qui m'impressionna vivement, parce qu'elle vouvoyait les élèves contrairement à l'habitude allemande, et surtout à cause de sa distinction, était notre nouvelle directrice [!], Mlle Asmus. C'est elle qui nous initia aux classiques français et son langage pur, sans accent, comme celui de Mlle Iltis, me parut comme de la musique », se souviendra une ancienne élève (*CLB*). Elle réduit son activité en 1923, mais donne encore quelques leçons jusqu'en 1930. Elle meurt à Strasbourg le 2 juin 1942, à presque quatre-vingt-dix ans. [AMS 2MW582 et 2MW584, PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 55, et état civil d'Illkirch-Graffenstaden]

**AUBENAS Marie Elisabeth Constance Félicité, née REGNAULT.** Colm 1927-1936 (sci) + Strbg 1936-1939 (id). Née à Chartres en 1898, fille de Paul Louis Aimable Regnault, préparateur de physique au Lycée Marceau, et de Jeanne Félicité Britsch, professeur au CJF de la ville ; elle se marie en décembre 1926 à Strasbourg avec René Louis Alexis Aubenas (→) ; cinq enfants nés à Colmar entre 1928 et 1935 inclus (le premier né est mort à l'âge de deux mois). BS, DFES, baccalauréat sciences-langues-math-philo, CA à l'enseignement des sciences, agrégée de sciences physiques et naturelles en 1923. En octobre 1923, elle est nommée professeur de sciences physiques et naturelles à Montauban ; en décembre 1923, au lycée français de Düsseldorf (Allemagne) ; en octobre 1925, à Vendôme (Loir-et-Cher) ; l'année suivante, à Chartres. En octobre 1927, elle rejoint, toujours dans les mêmes fonctions, le LJF de Colmar. Elle demande

Strasbourg, où son mari est professeur ; le recteur envisage cette nomination en cas de vacance. En janvier 1933, la directrice Bolle signale : « Partage ses heures de service entre le lycée de jeunes filles et le lycée Bartholdi. Est intelligente, consciencieuse, dévouée, mais son enseignement devient un peu terne. On a l'impression que Mme Aubenas est fatiguée par sa double tâche de professeur et de mère de famille ». « Madame Aubenas assure l'enseignement d'histoire naturelle à travers les classes secondaires. Elle est sûre de son programme et a de bons résultats », indique la directrice Herzog en janvier 1936. En novembre 1936, elle est nommée au LJF de Strasbourg. En janvier 1939, la directrice (Bottreau) écrit : « Professeur très estimable ; son enseignement est, sinon brillant, du moins solide ; sa régularité, son exactitude sont impeccables. On peut en toute confiance charger Mme Aubenas d'une classe préparatoire au baccalauréat ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire au LG de La Roche-sur-Yon, puis au LG de Tulle. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1939/40, par suite de la nomination de son mari comme inspecteur d'académie. Elle meurt à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) le 3 mai 1978. [AN F<sup>17</sup> 24776, dossier personnel, ADBR 601D1 et état civil de Chartres]

**AUBENAS René Louis Alexis.** Strbg 1936/1937 (grc). Né à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) en 1891, fils de Paul Hyacinthe Pierre Bernard Aubenas et de Marie Magdeleine Benielli ; il épouse Marie Elisabeth Regnault (→ AUBENAS Marie Elisabeth) en décembre 1926. Professeur agrégé au Lycée Kléber, il enseigne le grec au LJF. [AN F<sup>17</sup> 24776, dossier personnel de son épouse, et ADBR 601D1]

**AUBER Mlle.** Mir 1912 (remp: sci). Ancienne élève du LJF Fénelon à Paris et pourvue du CA à l'enseignement des sciences, elle remplace Cécile Janets au CJF de Mirecourt durant son congé en 1912. [AN F<sup>17</sup> 25216, dossier personnel de Cécile Janets]

**AUBERTIN Anne Marie Charlotte, Sœur Raphaël (DC).** Nan DC 1874<. Née à Beney (Meuse) en 1854, fille du propriétaire

François Aubertin et d'Anne Marie Mossier. Elle fait partie des cinq « maîtresses adjointes » déclarées par Sœur Anna Rebouché lorsque cette dernière reprend, à la rentrée 1874, le pensionnat de l'Assomption à Nancy. [ADMM 1T40 et état civil de Beney]

**AUBOIN Albertine\***. Ep A 1913-1919. Née à Foussignac (Charente) en 1879. Elle obtient le BE en octobre 1894 à Angoulême. On connaît son parcours professionnel à partir de 1899. De cette année jusqu'en 1901, elle est « maîtresse de français » au Lycée Urzicaenu à Craiova (Roumanie). Durant les trois années suivantes, elle enseigne au « Collège N.D.D. » à Lisbonne. En 1904, c'est le retour vers l'Est : Albertine Auboin passe au service de Mme Ebreinof à Moscou (Russie). Elle retrouve la France en 1906, engagée au Pensionnat Pourroy à Saint-Amand (Cher). Au bout de deux ans, elle passe au service de Mme de Lostau, dans la même localité. Deux ans plus tard, en 1910, elle gagne Estaires (Nord) et le pensionnat de la rue de l'Hospice. Elle y reste une année, avant de prendre la direction de l'école libre de Friville (Somme). En novembre 1913, elle reprend l'institution de Lucie Rohmer à Épinal, où elle traverse la Première Guerre mondiale. [AE 1R53]

**AUBRY Mlle.** Ep <1927<. [ADMM W657/67]

**AUDOYE Marie, épouse STRUBIN.** Mulh 1919-1939 (sci). Née en 1894. Elle obtient la licence ès-sciences puis le diplôme de chimie générale. Elle gagne le LJF de Mulhouse en 1919. En 1923, elle est nommée professeur de sciences dans ce même établissement. En 1939/40, elle enseigne dans le « lycée mixte » provisoire de Mulhouse. [ADBR W1045/9 et ADHR Purg. 41801]

**AUGER Mlle.** Mtz <1921-1928< (sci). Agrégée des sciences, professeur (cadre national) de physique et chimie au LJF de Mulhouse. [ADBR 98AL375]

**AUGRETTE Lucie Jeanne, Sœur Dominique-de-Jésus (Dom).** Nan Dom 1886-1902. Née à Epernay (Marne) en 1864,

filles du tonnelier Théodore Augrette et de Joséphine Alphonsine Jacquet. Elle obtient le BE à Châlons-sur-Marne en 1881. [AN F<sup>19</sup> 7973, ADMM 1T77 et état civil d'Epernay]

**AUGUET Mme.** Lun <1931-1933 (rép). [AN F<sup>17</sup> 28265, dossier personnel d'Yvonne Bail]

**AUSSEL.** Nfch 1928 (remp: math) et 1929 (id). Professeur de mathématiques au CG de Neufchâteau, il remplace Mme Hugonnet au CJF en janvier 1928. Il remplace la même, pour une partie de ses cours, en février 1929. [ADMM W657/39bis]

**AVENG Mlle.** Strbg Sév <1920< (dess). [AMS 2MW584]

**AYMONT Mlle.** Rem <1923< (surv). [ADMM W657/39]

**BABEL H.** Ep 1925-1927< (tm). Elle succède à Mlle Roussel comme maîtresse de couture au CJF d'Épinal. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**BABIN Marie Léonie\***. Merl <1933 + Aud 1933-1935<. Née à Charpentry (Meuse) en 1901, fille de l'instituteur Albert Babin et de Jeanne Augustine Charmaille. Jusqu'en 1933, elle dirige l'établissement secondaire de filles de Merlebach. En décembre 1933, le conseil académique de Strasbourg donne un avis favorable à sa demande de dispense de stage et l'autorise « à diriger provisoirement l'établissement d'enseignement secondaire libre d'Audun-le-Tiche ». Deux ans plus tard, le même conseil donne un avis favorable à la délivrance de son certificat de stage « en vue de la direction » dudit établissement. Elle meurt à Villereversure (Ain) le 27 octobre 1957. [ADMM 98AL321, AH dossier « Longwy » (Mlle Pimor à Mlle Cons, 14 et 20.01.1933) et état civil de Charpentry]

**BACH Marie Thérèse, Sœur Sainte-Thérèse-de-Saint-Augustin (SC).** Mtz SC 1923-1926. Née à Urmatt (Bas-Rhin) en 1870, fille du journalier Wendelin Bach et de Marie Anne Wick. En septembre 1923, elle quitte le pensionnat SC de Torgny (Belgique)

pour celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle meurt à Bitche (Moselle) le 26 décembre 1945. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil d'Urmatt]

**BACHELIER.** Nan 1920 (remp: s.nat). [ADMM W657/40]

**BAHU Andrée Marie Amélie, née THOMAS.** Nan 1938-1939 (lett). Née à Jumeaux (Puy-de-Dôme) en 1914. Baccalauréat A philosophie (1931), licence de lettres classiques (1934) et DES de langues classiques (1935) à Paris ; bi-admissibilité à l'agrégation féminine de lettres (1937 et 1938). Déléguée au lycée Molière à Paris (1936-1937), professeur au LJF de Nancy (1938-1939). Déléguée à titre provisoire pour l'enseignement des lettres au collège mixte de Verdun en octobre 1939. [ADMe Tp391 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BAIL Yvonne Adrienne, épouse CASTANIER.** Lun 1926-1931 (surv ; maît) + Mulh 1931-1936 (rép). Née à Lunéville en 1899, fille de Victor Léopold Édouard Bail, professeur au CG de la ville et conseiller municipal, et de Marie Julie Michel. Elle débute sa scolarité dans sa ville natale, tout d'abord à l'école élémentaire Germain Charier, où elle entre en 1907, puis à l'EPSJF Saint-Jacques, avec CC, où elle entre en 1913. Elle en sort en 1916 avec le BE. Elle poursuit dès lors des études secondaires, au CJF d'Angoulême puis au LJF de Nancy, où elle obtient le DFES en juillet 1919. Trois mois plus tard, elle réussit, dans la même ville, l'examen du BS. En octobre 1926, elle devient surveillante d'internat aux CSJF de Lunéville. Elle passe maîtresse d'internat dans le même établissement en mars 1928. « Maîtresse consciencieuse et dévouée. Manque encore de discipline. Rendrait certainement des services dans les fonctions de répétitrice », estime la directrice (Crayssac) en décembre de la même année. L'établissement devient CJF ; Mlle Bail y conserve ses fonctions. A l'été 1930, elle désire « être nommée professeur au collège de Menton, où un emploi est actuellement vacant » ; un député de Seine-et-Oise (Patenôtre-Desnoyers) recommande sa

« protégée ». En vain. En mars 1931, la directrice du CJF de Lunéville (Dellière) écrit : « Cette maîtresse assure son service avec régularité. Sa discipline est facile et bienveillante. Je demande sa nomination comme répétitrice au collège si Madame Auguet obtient son changement pour la rentrée d'octobre ». Mlle Bail explique au ministre de l'Instruction publique, en juin 1931 : « Je dois me marier pendant les grandes vacances prochaines avec un membre de l'enseignement et vous serais très reconnaissante de vouloir bien accueillir favorablement ma demande ». Finalement, le mariage ne se fait pas. En octobre 1931, Mlle Bail demande le CJF de Saint-Dié. Elle rejoint, le mois suivant, un poste de répétitrice au LJF de Mulhouse. « Répétitrice docile et consciencieuse », se satisfait d'elle, en décembre 1931, la directrice de l'établissement (Brunet). Après avoir relevé chez elle, en 1932, un peu de mollesse, elle écrit en décembre 1933 : « A fait de grands progrès et remplit ses fonctions avec beaucoup plus d'exactitude ». Mlle Bail « donne maintenant pleine satisfaction », relève l'inspecteur d'académie en janvier 1934. En 1935/36, la répétitrice demande son changement pour Nice ou Nancy. En août 1936, elle épouse, à Marseille, Jean Léonce Henri Castanier, représentant. « Je me permets de vous rappeler ma demande de changement pour Marseille, la situation de mon mari le retenant dans cette ville », écrit-elle au ministre de l'Education nationale ce mois-ci. Elle obtient satisfaction en septembre 1936 : le LJF Montgrand, où elle est nommée répétitrice de deuxième ordre. Elle y finit sa carrière comme une « excellente » – les appréciations sont unanimes – adjointe d'enseignement. Elle part à la retraite en juillet 1964, veuve de Jean Léonce Henri Castanier ; elle a un fils. [AN F<sup>17</sup> 28265, dossier personnel]

**BAILLY Mlle.** Rem <1921-1922< (surv gym). Surveillante d'internat au CJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**BAILLY Simone Marie Louise, épouse HUGO.** Mir 1933-1937 (surv ; maît philo) + Lun 1938<. Née à Mirecourt en 1911, elle se marie après juin 1937. Baccalauréat (1928) et

licence de philosophie (1932) à Nancy. Institutrice intérimaire (oct. 1931-juil. 1932) puis stagiaire (oct. 1932-juil. 1933) à Vézelize (M&M), surveillante (oct. 1933-avr. 1937) puis maîtresse d'internat (avr.-oct. 1937) au CJF de Mirecourt – elle est également remplaçante du professeur de philosophie d'octobre 1933 à février 1934 –, déléguée comme professeur de philosophie-lettres au CG de Commercy (oct. 1937-oct. 1938), déléguée au CJF Lunéville (oct. 1938<). [ADMe Tp393 et ADMM W1243/5 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BAILS Renée Marguerite.** Ver 1930< (rép: gym). Née à Perpignan en 1903. DFES, CA à l'enseignement de la gymnastique (1<sup>er</sup> degré). Elle est tout d'abord surveillante d'internat puis maîtresse d'internat au CJF Maîtresse d'Auch. A la rentrée 1930, elle est nommée répétitrice chargée de l'enseignement de la gymnastique au CJF de Verdun, où elle succède à Henriette Dagand. Elle souhaite un poste de répétitrice dans le Midi. [ADMe Tp221 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BAJOLET Constance, Sœur Azarie (DC).** Nan DC 1874<. Née à Villacourt (Meurthe) en 1851, fille du propriétaire Louis Bajolet et de Marie Bédel. Elle fait partie des cinq « maîtresses adjointes » déclarées par Sœur Anna Rebouché lorsque cette dernière reprend, à la rentrée 1874, le pensionnat de l'Assomption à Nancy. [ADMM 1T40 et état civil de Villacourt]

**BALÉZO Juliette Albertine, née DOMMANGET.** Lun {DC} 1903-1905. Née à Villeneuve (Suisse, canton de Vaud) en 1871, fille de Jean Baptiste Dommanget, natif de Brabant-le-Roi (Meuse), et d'Henriette Jordan. De dix-huit à vingt-cinq ans, elle enseigne « chez Mlle de Raucourt, rue du Grenier à sel à Châlons-sur-Marne ». Elle obtient le BS à Paris en novembre 1893. Elle cesse son activité suite à son mariage, à Châlons-sur-Marne, en août 1896, avec Joseph Auguste Balézo, un limonadier natif de Lunéville ; elle obtient alors la nationalité française. Elle reprend l'enseignement en 1903, à « l'externat des Saints-Anges à Lunéville ». Au bout de deux ans, elle « quitt[e] cette institution dans l'espoir

d'obtenir un poste dans l'enseignement public et, en attendant, [elle] donn[e] quelques leçons particulières », expliquera-t-elle en 1907, lorsqu'elle demandera l'autorisation d'ouvrir une école privée à Sainte-Geneviève, près de Pont-à-Mousson (M&M). Elle possède alors le CAP, obtenu à Nancy en octobre 1905. [ADMM 1T65, cv rédigé en 1907, et état civil de Châlons-sur-Marne]

**BALLAND Renée Elisabeth Nicole.** Nan 1912-1947 (rép: ang hist géo rel). Née à Charmes (Vosges) en 1887, catholique, fille de René Balland, notaire à Dampierre-sur-Linotte (Haute-Marne), et de Louise Vinot, originaire de Charmes. BE à Nancy en 1903, DFES au Lycée Racine à Paris en 1906, admissibilité à l'ENSJF en 1908. En avril 1911, elle est déléguée comme surveillante d'externat au CJF de Boulogne (Pas-de-Calais) ; en novembre de la même année, elle gagne le CJF de Cambrai (Nord), dans les mêmes fonctions : il s'agit, dans les deux cas, du remplacement d'une surveillante en congé. A la rentrée 1912, elle est déléguée maîtresse répétitrice au LJF de Nancy, où elle succède à Mlle Petit. La directrice (Ravaire) note dans son rapport d'octobre 1912 : « Elle est un peu lente ; elle a peut-être ce léger détachement des maîtresses – même les meilleures – qui préparent un examen, mais elle est sérieuse et sa bonne volonté est évidente » Elle est chargée de l'enseignement du catéchisme jusqu'au début de l'année 1913, alors que la date de son examen approche. La directrice rapporte en février 1913 : « Un peu de lenteur et de nonchalance physique, fait cependant exactement son service et fait bien ce qu'elle fait ». L'inspecteur d'académie, dans sa remarque du même mois, n'est pas convaincu par la répétitrice : « J'ai assisté à une leçon de géographie qui n'avait rien d'intéressant. La maîtresse, assise à son bureau, posait des questions d'un ton sec et ennuyé ; elle ne disait rien qui pût faire voir aux élèves les pays étudiés. On lui voudrait quelque chose de plus aimable et surtout de plus simple dans l'attitude, quelque chose aussi de plus vivant dans son enseignement ». Le recteur tempère fortement : « Bonne tenue et bonnes façons. Quelques petits travers qui ont vite disparu. Travaille sérieusement l'anglais ».

En janvier 1915, la directrice (Ravaire) écrit : « Depuis un an, Mlle Balland est chargée de suppléer en partie le professeur d'histoire et de géographie. Elle s'acquitte de ses fonctions avec intelligence. Son enseignement perd un peu de sa valeur à cause de la diction, qui est molle et monotone, mais les résultats sont satisfaisants ». Le recteur constate, en mai 1918, qu'« elle a été brave pendant les bombardements », malgré sa santé chétive. En octobre 1919, le député Louis Marin transmet le souhait de Mlle Balland d'« être laissée officiellement dans l'enseignement », c'est-à-dire chargée de cours de lettres. Le ministère répond que la chose ne peut pas se faire, Mlle Balland ne possédant pas le CA ; elle pourrait, par contre, solliciter un poste de chargée de cours dans un collège. Mais la répétitrice entend rester à Nancy. Le recteur écrit en avril 1921 qu'elle est « utile pour les suppléances d'histoire, de géographie, d'anglais même, qu'elle enseignait pendant la guerre ». Au vu de ses « bons services », notamment de ses « fréquentes suppléances », le même recteur estime en avril 1928 qu'elle est « professeur autant que répétitrice ». La directrice (Lainé) note en janvier 1931 : « Mlle Balland est animée d'excellentes intentions, mais elle manque parfois d'énergie pour l'exécution. Elle s'intéresse beaucoup aux élèves et s'efforce de les comprendre ». En juillet 1938, elle est nommée professeur adjoint de deuxième ordre dans l'établissement. « Mlle Balland porte au lycée un très sincère attachement », note la directrice en janvier 1945, « mais sa réelle bonne volonté est entravée par sa mauvaise santé ». Mlle Balland décède à Nancy le 4 novembre 1948. [AN F<sup>17</sup> 26324/B, dossier personnel, ADMM W657/40 et W657/48 et état civil de Charmes]

**BALLAY Mlle.** Mulh 1936<. Elle est déléguée au LJF de Mulhouse à la rentrée 1936. [ADHR Purg. 3929]

**BALLAY Mlle.** Nan 1937<. Agrégée de la promotion 1937, elle est nommée au LJF de Nancy à la rentrée suivante. [*Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 12]

**BALLET Mlle.** Ep <1908< (all). [ADMM W657/67]

**BANCELIN Victoire, Sœur Séraphine (DC)\*.** Lun DC 1875-1890. Née à Lunéville vers 1820. Longtemps à la tête de l'école communale des filles de Lunéville, elle quitte cet établissement en 1875 pour prendre la direction du pensionnat de sa congrégation dans la même ville. [ADMM 1T76 et 1T77]

**BANCQUART Gabrielle Eugénie Marie, Sœur ? (h)\*.** Nan h ext <1901<. Née à Bourbourg (Nord) en 1864, fille de Louis Édouard Romain Bancquart et de Marie Thérèse Decherf, boucher et bouchère, natifs du département. Pourvue du BS. En 1901, elle prend la direction de l'externat du Sacré-Cœur à Nancy. [ADMM 1T59 et état civil de Bourbourg]

**BARAT Marie Corine Justine.** Mir 1913-1917 (sci). Née à Nancy en 1890, fille d'un journaliste ; une tante institutrice. Élève aux LJF de Nancy (1900-1906), Besançon (1906-1909), puis Versailles (1909-1911) ; BE (juil. 1905), DFES (1906), BS (juil. 1909) et CAP sciences (juil. 1912) ; admissible à l'examen oral du concours d'entrée de l'ENF (1909). En août 1911, elle demande un poste de chargée de cours, répétitrice ou déléguée dans l'enseignement secondaire, de préférence dans le nord-est de la France. Le sénateur Chapuis de Meurthe-et-Moselle appuie sa requête (AN F<sup>17</sup> 23559/A, lettre au ministre de l'Instruction publique, 05.09.1911) : « Monsieur le ministre, J'appelle d'une façon toute particulière votre bienveillante attention sur Mesdemoiselles Marie et Berthe Barat, qui sollicitent d'être déléguées dans l'enseignement secondaire pour un poste quelconque, mais de préférence pour la Franche-Comté et la Lorraine. Elles habitent Besançon et leur père, ancien rédacteur en chef d'un journal républicain de Nancy, est très malade et sur le point de décéder ». Elle commence sa carrière comme institutrice adjointe à l'EPS de Tulle en octobre 1911. L'année suivante, elle est nommée professeur déléguée dans ce même établissement, bien qu'ayant demandé à l'été 1912 un poste dans l'enseignement secondaire (la demande avait reçu l'appui du

recteur de Clermont-Ferrand, qui signalait le 1<sup>er</sup> août 1912, AN F<sup>17</sup> 23559/A : « C'est une maîtresse de bonne tenue, laborieuse et très bien douée. Sa situation est très digne d'intérêt : la mort récente de son père a laissé à sa charge sa mère, une sœur [qui deviendra institutrice dans l'enseignement primaire en Meurthe-et-Moselle] et un frère plus jeunes qu'elle ». En mai 1913, elle candidate à un poste devant se libérer au CJF de Toul (AN F<sup>17</sup> 23559, lettre au ministre de l'Instruction publique, 29.05.1913) : « Ce poste me permettrait de préparer sérieusement l'agrégation de mathématiques, à cause de sa proximité de la faculté de Nancy. De plus, il me serait particulièrement avantageux, car il me rapprocherait de ma famille, qui habite Nancy ». En vain. En décembre 1913, elle devient professeur de sciences suppléante au CJF de Mirecourt. Les rapports d'inspection remarquent des connaissances solides et de la bonne volonté mais peu d'aptitudes pédagogiques (l'enseignante parle trop vite). Une amélioration est toutefois notée sur ce dernier plan au fil des ans. Au printemps 1917, Mlle Barat demande un poste dans la région parisienne. Le député de Meurthe-et-Moselle Lebrun appuie auprès du ministre de l'Instruction publique (AN F<sup>17</sup> 23559/A, 19.05.1917) : la « jeune fille vient de perdre son frère » et souhaite se rapprocher de la famille qui lui reste, qui a quitté Nancy pour Paris. En septembre 1917, Mlle Barat est nommée professeur de sciences au CJF de Troyes, où elle reste jusqu'à son décès le 1<sup>er</sup> mai 1919 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), « emportée par une tuberculose galopante » à l'âge de vingt-neuf ans (AN F<sup>17</sup> 23559/A, le recteur de Dijon au ministre de l'Instruction publique, 05.05.1919). [AN F<sup>17</sup> 23559/A, dossier personnel, et ADMM W657/48]

**BARBÉ Andrée.** Ver 1935-1936 (lett). Née à Pont-à-Mousson (M&M) en 1913. Baccalauréat A philosophie (1931/32), certificat de latin (oct. 1933), certificat de français (juil. 1934), certificat de grec et de philologie (oct. 1934). Déléguée dans les fonctions de professeur de lettres pour l'année scolaire 1935/36. [ADMe Tp391]

**BARBOU DES COURIÈRES Antoinette\*.** Mtz h <1938<. Née à Latresne (Gironde) en

1898, fille du percepteur Joseph Barbou des Courières (1856-1910, natif de Haute-Vienne) et d'Augustine de Chefdebien-Zagarriga (1864-1945, native de l'Aude) ; deux frères et une sœur. En décembre 1938, le conseil académique de Strasbourg lui délivre, à titre provisoire, un certificat de stage « en vue de la direction de l'établissement d'enseignement secondaire libre du "Sacré-Cœur", 4 rue Châillon à Metz ». Elle meurt à Corenc (Isère) le 30 juin 1963. [ADMM 98AL321 et « Base coopérative Pierfit » sur le site internet Geneanet, consulté le 14.03.2015]

**BARDOU Mlle.** Rem 1914< (math s.nat). [ADMM W657/39]

**BARÉTY Mlle.** Ep <1928< (gym). [ADMM W657/67]

**BARON Rose Reine Marguerite Adèle.** Ver 1924-1927 (rép). Née à Die (Drôme) en 1898, fille de Paul Étienne Baron et de Louise Clothilde Peyrol, instituteur et institutrice. BS à Privas (juil. 1915), DFES à Tournon (Ardèche) (juil. 1915). Suppléante de maîtresse primaire au LJF de Tournon (oct. 1915-janv. 1916) ; suppléante d'institutrice à l'école publique de Saint-Bardoux (Drôme) (mai-oct. 1916) ; intérimaire à l'école publique d'Étables (Ardèche) (oct. 1916-fév. 1919) ; surveillante d'internat, intérimaire de répétitrice et intérimaire de professeur de sciences au CJF de Digne (fév. 1919-janv. 1920) ; surveillante d'internat (janv.-déc. 1920) puis surveillante générale (déc. 1920-nov. 1924) au LJF de Tournon, où elle est en même temps, successivement, suppléante dans différentes fonctions (maîtresse primaire, professeur de sciences, répétitrice, professeur de mathématiques, à nouveau répétitrice). En novembre 1924, elle succède à Lucienne Chalard comme répétitrice au CJF de Verdun. A la rentrée 1927, elle rejoint le même poste au LJF de Beauvais. Elle meurt à Menton (Alpes-Maritimes) le 24 janvier 1981. [AN AJ<sup>16</sup> 1477, dossier personnel, ADMe Tp221 et état civil de Die]

**BARRATH.** Mir <1903-1921 (dess). Professeur au CG de Mirecourt. Il cesse son

activité au CJF de la ville en décembre 1921. [ADMM W657/48 et W657/67]

**BARRET Mlle\***. Rem csjf 1880-1883 (éco.dom tm). Sœur de Mlle Barret (→). A la tête de l'école laïque qui fait office d'école communale à Remiremont, elle dirige en plus, avec sa sœur (→Mlle Barret), les CSJF fondés dans la ville à la rentrée 1880. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BARRET Mlle\***. Rem csjf 1880-1883. Sœur de Mlle Barret (→). A la tête d'un pensionnat-externat libre laïque à Remiremont, elle dirige, avec sa sœur (→Mlle Barret), les CSJF fondés dans la ville à la rentrée 1880. En décembre 1889, elle est élue au conseil départemental de l'enseignement privé. [AN F<sup>17</sup> 8765 et *Est républicain*, 30.12.1889]

**BARRUCAND Mlle<sup>a</sup>**. Mulh <1935-1937. Econome au LJF de Mulhouse, elle quitte l'établissement en septembre 1937. [ADHR Purg. 3929]

**BARRUCAUD Mlle**. T1 <1917 (surv) + Mir 1917< (id). En novembre 1917, elle est installée comme maîtresse surveillante d'externat au CJF de Mirecourt, permutant avec Jeanne Bouzon. [ADMM W657/67]

**BARRUCAUD-PORTIA Mlle**. Mir 1909-1940 (lett hist). Chargée de cours au CJF de Mirecourt, elle enseigne encore dans cet établissement en 1939, lorsqu'elle atteint la limite d'âge. Elle est autorisée à continuer ses fonctions pendant l'année scolaire 1939/40. [ADMM W657/66 et W657/67 et *Nancy Bulletin*, 1939/40, p. 11]

**BARTEL Wilhelmine, Sœur Sainte-Zénaïs (SC)**. Mtz SC 1918-1919 (mus). Née à Wiener-Neustadt (Autriche-Hongrie) en 1882. D'après les registres de sa congrégation, elle quitte Saint-Avold (Lor) en octobre 1908 pour le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz ; mais elle ne figure pas sur les listes du personnel communiquées aux autorités scolaires allemandes. Elle reste dans l'établissement en 1918/19. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**BARTHÉLÉMY Mme**. Rem <1937< (sci). Certifiée des sciences. [*Distribution*, 1937]

**BARTHÉLEMY Paule Jeanne, épouse LAVOIR**. Ver 1932 (lett lat). Née à Fleurey-lès-Faverney (Haute-Saône) en 1911, fille de Paul Ernest Gabriel Barthélemy, employé des ponts et chaussées, et de Marie Henriette Jacques, institutrice publique ; elle sera ensuite pupille de la nation. Elle fréquente l'EPSJF de Nancy d'octobre 1923 à juillet 1925. Elle est reçue au concours des bourses d'enseignement primaire supérieur. D'octobre 1925 à novembre 1926, elle fréquente le cours complémentaire de Pontoise. En janvier 1927, elle entre à l'EPSJF de Pont-à-Mousson (M&M), où elle se prépare à passer le BEPS, qu'elle réussit à Nancy en juillet 1927. Elle est également reçue au BE et – au premier rang – au concours à l'EN de Nancy. De novembre 1927 à juillet 1929, elle fréquente les CJSF puis le CJF de Pontoise, où elle prépare et réussit le baccalauréat latin-langues (juil. 1928) philosophie (juil. 1929). En novembre 1929, elle intègre la Faculté des lettres de Paris, d'où elle sort deux ans plus tard avec une licence ès lettres enseignement des langues classiques (juin 1930-nov. 1931). En avril 1932, elle est nommée dans son premier poste comme professeur déléguée de lettres et de latin au CJF de Verdun jusqu'à la fin de l'année scolaire. [AN F<sup>17</sup> 26325, dossier personnel, et ADMe Tp394]

**BARTHELET Anaïs Madelaine, épouse HARTMANN**. Lun Gé 1895-1897 (inst) + T1 1904-1907 (sci). Née à Nancy en 1872, fille du tonnelier Gustave Jean Baptiste Barthelet et de Marie Constance Mathilde Geoffroy. Alors qu'elle est institutrice privée dans l'institution des demoiselles Génin à Lunéville (oct. 1895-janv. 1897), elle obtient son BS (1896) et la première partie de son baccalauréat lettres-philo (1896). Devenue institutrice suppléante (fév.-avr. 1897) puis stagiaire (avr. 1897-oct. 1898) à Frouard (M&M), elle réussit la seconde partie du baccalauréat (1897). Elle devient institutrice à Saint-Max (M&M) l'année suivante (oct. 1898) et prépare en même temps une licence ès sciences, qu'elle obtient en 1899. En janvier 1901, elle devient professeur de

sciences à l'EPS de Mézières ; en octobre 1901, elle obtient le même poste à l'EPS Pont-à-Mousson (M&M). Elle réussit son CAP la même année. En janvier 1904, elle est nommée professeur de sciences au CJF d'Armentières (Nord). En octobre de la même année, conformément à ses vœux et à la recommandation du député Chapuis, elle obtient le même poste aux CSJF – puis CJF – de Toul. Elle déménage avec une tante qui l'a élevée et qui est à sa charge (AN F<sup>17</sup> 22618/B, Mlle Barthelet au ministre de l'Instruction publique, 09.11.1904). Dès janvier 1905, elle demande un poste de maîtresse chargée de cours au LJJ de Nancy ou une direction de cours secondaires, « autant que possible dans la région de l'Est » (AN F<sup>17</sup> 22618/B, 31.01.1905). Même si l'inspecteur général lui reconnaît des qualités (« J'ai trouvé ses classes vivantes et bien conduites »), il est sceptique quant à une nomination à Nancy. En janvier 1906, sa directrice est plutôt élogieuse à son endroit : « Enseignement intéressant, particulièrement en sciences naturelles. Le professeur est très capable, avec une préparation quotidienne, de très bien enseigner ; il possède de l'acquis, de la méthode, de l'action. Très entreprenant, il se laisse un peu absorber par des occupations étrangères à ses fonctions (œuvres philanthropiques, d'ailleurs excellentes en elles-mêmes, et en bonne voie). Il possède certainement quelques unes des qualités nécessaires à un chef d'établissement : autorité, initiative, activité ; manque un peu de calme et de mesure ». Les réserves s'accroissent dans la remarque de l'année suivante : « Professeur expérimenté pouvant bien faire, mais inégal, que de continus voyages à Bar-le-Duc fatiguent et qui a, en outre, la regrettable habitude de se disperser dans des occupations étrangères à son service. Mérite néanmoins une promotion de classe pour les services rendus aux cours pendant la première année. J'approuve et appuie la demande de changement de Mme Hartmann ». Mlle Barthelet s'est en effet mariée, le 7 juin 1906, à Toul, avec *Paul Eugène Hartmann* (né à Strasbourg en 1861, dossier personnel également sous F<sup>17</sup> 22618/B), un professeur de seconde au LG de Bar-le-Duc – le couple aura trois enfants, cf. situation de famille en 1922 –, et demande sa mutation dans cette ville. En octobre 1906, il

était déjà question de nommer Mme Hartmann comme maîtresse primaire au LG de Bar-le-Duc. Le recteur écrivait alors au ministre de l'Instruction publique (AN F<sup>17</sup> 22618/B, 15.10.1906) : « J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien la remplacer à Toul par une certifiée. Les cours secondaires de cette ville sont prospères ; l'enseignement littéraire est déjà confié à des chargées de cours non certifiées : j'estime qu'il est absolument nécessaire d'y appeler une jeune fille pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences ». Mais Mme Hartmann reste encore une année à Toul. Elle obtient satisfaction en octobre 1907, par sa nomination comme professeur de sciences à l'EPS de Bar-le-Duc. Les rapports d'inspection de cette époque dessinent le portrait d'une enseignante moyenne, qui augmente encore son investissement dans les œuvres de bienfaisance pendant la Première Guerre mondiale, au détriment de ses cours. La santé de Mme Hartmann se dégrade également. Alors qu'elle est en congé de maladie, la directrice de l'EPS écrit à l'inspecteur d'académie de la Meuse (AN F<sup>17</sup> 22618/B, 17.02.1920) : « Je sais qu'il y avait, il y a quelque temps, à Nancy, des jeunes licenciées de sciences sans emploi. Ne pourrions-nous pas en avoir une pendant le congé de Madame Hartmann ? » Mme Hartmann demande sa mise à la retraite pour raisons de santé à compter de janvier 1923. Le couple a alors élu domicile depuis peu à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Inférieure), en raison d'un climat plus favorable. Anaïs Hartmann décède le 21 novembre 1953. [AN F<sup>17</sup> 22618/B, dossier personnel, ADMe Tp223 et état civil de Nancy]

**BARTHÈS Mme.** Rem 1921 (remp: tm). Elle arrive au CJF de Remiremont, en novembre 1921, comme remplaçante de Mme Grannet-Desbordes. [ADMM W657/39]

**BARUCH Madeleine, née NETTER.** Ep 1935 (rép), 1939-1940 (lett) et 1945-1952 (lett ; philo) + Rem 1936-1937. Née à Besançon en 1909, juive ; mariée en août 1933 à *André François Baruch*, professeur à l'école militaire d'Épinal puis inspecteur

primaire ; quatre enfants, nés entre 1934 et 1941. Baccalauréat sciences-langues-philo à Besançon en 1930, licence de philosophie à Lille en 1932 ; latiniste. Elle commence sa carrière comme maîtresse d'internat aux LJF de Valenciennes (Nord) et Lille (1931/34). En congé pour convenances personnelles d'octobre 1934 à octobre 1936, elle effectue plusieurs remplacements durant cette période : au LJF de Valenciennes (philo), aux CC de Saint-Dié (lettres), à l'EPSG de Thaon (Vosges) (lettres) et finalement au CJF d'Épinal d'octobre à décembre 1935 (rép). Elle reprend alors son activité en octobre 1936 comme répétitrice au CJF de Remiremont. La directrice (Genvot) écrit en janvier 1937 : « Intelligence fine, culture étendue et préoccupations éducatives très développées. Rendra des services véritables comme déléguée d'enseignement littéraire ou historique ». En octobre 1937, elle devient répétitrice au LJF de Besançon. En congé pour convenances personnelles en 1938/39, elle retrouve ensuite les Vosges avec sa délégation comme professeur au LG d'Épinal en octobre 1939. Le mois suivant, elle est déléguée au CJF de la ville. En mars 1940, l'inspecteur d'académie remarque : « L'enseignement du français est satisfaisant, celui du latin laisse encore à désirer. Vœux [transformation de la délégation rectorale et délégation ministérielle] un peu prématurés ». Révoquée par le gouvernement de Vichy en décembre 1940, elle retrouve son poste de professeur au CJF d'Épinal en janvier 1945. En octobre 1952, elle devient directrice du CJF (moderne) de Bourgoin (Isère). Elle décède en fonctions le 4 décembre 1959. [AN F<sup>17</sup> 27368, dossier personnel]

**BASTIEN Mlle.** StD csjf 1882-1883 (surv). Née vers 1851. Elle est pourvue du BE. Elle est surveillante aux CSJF de Saint-Dié pendant leur première année d'existence. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BASTIEN Mlle.** StD csjf 1883-1885 (surv). Née vers 1854. Elle est pourvue du BS et du CAP. Elle est surveillante aux CSJF de Saint-Dié à partir de la rentrée 1883. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BASTIEN Mlle.** Mir 1922< (dess). Elle arrive au CJF de Mirecourt en janvier 1922. [ADMM W657/67]

**BASTIEN Mme.** Rem <1920 (rép). En novembre 1920, elle est nommée à Sedan (Ardennes). [ADMM W657/39]

**BASTIEN Elise Léonie, épouse MÉTRO\*.** Lgy Ba <1876-1894. Née à Longwy (M&M) en 1844, fille de Dominique Bastien, représentant de commerce, et de Jeanne Virginie Rosset. Elle obtient le BE. Vers le milieu des années 1870, elle transfère à Longwy-Haut le pensionnat qu'elle dirigeait jusqu'alors à Longwy-Bas. En juin 1878, la « maîtresse de pension » épouse, à Longwy, le professeur Saint-Ephrem Pierre Métro, natif de la Guadeloupe. Ce dernier la laisse bientôt veuve. Mme Métro continue de diriger son institution, qui jouit d'un certain prestige relayé jusqu'à Nancy. Elle semblerait qu'elle codirige alors l'établissement avec Marie Virginie Bastien (→), sans doute une sœur. [ADMM 1T76, *Est républicain*, 06.08.1892, et état civil de Longwy]

**BASTIEN Marie, Sœur Jeanne-de-la-Croix (Dom).** Nan Dom 1894-1902. Née à Badonviller (Meurthe) en 1869, fille d'Eugène Bastien, percepteur des contributions directes, et de Marie Barbe Adélaïde Jacquemon. Elle obtient le BE en 1885. [AN F<sup>19</sup> 7973 et ADMM 1T52]

**BASTIEN Marie Virginie Augustine\*.** Lgy Ba <1894. Née à Ottange (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1857 ; elle opte pour la France en 1872. Elle dirige un pensionnat à Longwy (M&M), assurément le Pensionnat Métro-Bastien, en codirection avec Léonie Métro-Bastien (→ Bastien Léonie), sans doute une sœur. En 1894, l'établissement ferme, mais Marie-Virginie Bastien reste dans la ville. Dix ans plus tard, elle se met au service des Sœurs de SC, ses anciennes concurrentes : elle engage les démarches nécessaires pour reprendre l'institution que ces dernières ont été obligées de fermer. Mais elle voit sa demande d'ouverture repoussée par les autorités scolaires. Tout ce que nous savons de son

activité antérieure vient du cv qu'elle a produit à cette occasion. [ADMM 1T62, cv rédigé en 1904]

**BATISSE Mme.** Mir <1912-1924< (inst). [ADMM W657/48 et W657/66 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BAUDIER Mlle.** Rem <1936< (hist). Reçue à l'agrégation féminine d'histoire en 1936. [*Nancy Bulletin*, 1935/36, p. 9]

**BAUDOIN Anna.** Bru 1908 (surv). Née à Épinal en 1889, fille du sabotier Blaise Antoine Baudouin et de Marie Isabelle Rouselle. Elle réussit, dans sa ville natale, le CEPS en 1904 et le BS en juillet 1907. Durant ses études, elle effectue un séjour d'une année en Allemagne, qui lui permet de posséder « assez la langue allemande pour donner d'utiles exercices de conversation », estimera l'inspecteur d'académie des Vosges en mai 1908 (ADMM W657/87bis, lettre au recteur, 06.05.1908). Elle commence sa carrière comme surveillante à l'EPSJF d'Épinal. De mai à octobre 1908, elle est surveillante aux CSJF de Bruyères (Vosges). Suite à leur fermeture, elle retrouve l'EPSJF d'Épinal comme institutrice déléguée. En avril 1909, elle devient institutrice adjointe à l'école primaire de filles de Thaon (Vosges), où elle reste active pendant plus de sept ans. Durant cette période, elle réussit le CAP (1911). En octobre 1916, elle est nommée institutrice adjointe à l'EPSG de Thaon. Nommée professeur adjoint à l'EPSJF de Belfort en janvier 1920, elle refuse le poste. En avril 1920, elle se marie, à Thaon, avec Benjamin Charles Lutringer. En septembre 1920, elle cesse d'exercer à l'EPSG de Thaon. Elle meurt à Plan-de-Cuques (Bouches du Rhône) le 18 mars 1961. [AN F<sup>17</sup> 26325, dossier personnel, ADMM W657/87bis, notice, et état civil d'Épinal]

**BAUDRAUD Blanche.** T1 <1908-1912< (inst) + Nan <1915-1916 (id). Institutrice primaire au CJF de Toul, sous la direction de Mlle Grandjean. Elle rejoint ensuite le LJF de Nancy. La directrice de cet établissement écrit dans son rapport mensuel de novembre 1915 : « Pendant ce mois, absence de Mlle Baudraud, maîtresse primaire appelée auprès

de Mlle Grandjean, directrice du collège de Saumur [Maine-et-Loire], dont on attendait la mort ; une amélioration inespérée s'étant produite, Mlle Baudraud s'est hâtée de rentrer et elle a repris son service ce matin, 30 novembre ». A la rentrée suivante, sur le point de se marier, Mlle Baudraud sollicite un congé. [ADMM W657/40 et AMTo 1R41]

**BAULIG Gabrielle Cécile Lucie, née NEPVEU.** Strbg 1919-1937 (lett hist). Née à Paris en 1877, fille d'un professeur de l'école de médecine de Marseille ; sœur de l'écrivain André Nepveu (Luc Durtain) ; mariée en juillet 1910 au géographe Henri Baulig (→ *NDBA*), qui sera nommé en 1919 chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg, où il deviendra professeur titulaire en 1928, un enfant. Elle suit toutes les classes secondaires du LJF de Marseille, où elle obtient son DFES et son BS en 1895. Elle entre en octobre 1897 à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement des lettres en 1899 et d'où elle sort agrégée de lettres l'année suivante. En octobre 1900, elle est nommée professeur remplaçante au CJF d'Armentières (Nord) ; en octobre 1901, au LJF de Saint-Étienne, où elle est finalement maintenue. Bien que n'étant pas professeur de langues vivantes (elle assure cependant une heure hebdomadaire de littérature étrangère), elle assiste au Congrès des professeurs de langues vivantes qui se tient à Londres du 5 au 8 juin 1906. Durant l'année scolaire 1906/07, elle bénéficie d'une bourse de voyage en Europe (elle visite notamment la Norvège et la Suède) et aux États-Unis de l'Université de Paris (8500 Francs). Elle est ensuite professeur au LJF de Lyon. Après un nouveau congé d'inactivité (avec traitement) d'octobre 1910 à septembre 1915 – entrecoupé de plusieurs suppléances dans des LJF parisiens (Racine, Lamartine, Molière) –, elle est nommée professeur au LJF de Rennes, qu'elle retrouve à la rentrée 1917 après un troisième congé d'inactivité (1916/17). Le 24 mai 1919, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « Mon mari vient d'être chargé de cours à la Faculté des Lettres de Strasbourg. Je sais qu'il n'y a pas encore d'établissement pour l'enseignement secondaire féminin en Alsace, mais je tiens à poser, dès maintenant, ma candidature pour Strasbourg. J'ai

l'honneur de solliciter de votre bienveillance un poste de professeur de lettres dans le lycée ou le collège de jeunes filles qu'on ouvrira un jour ou l'autre dans cette ville. Je me permets de vous rappeler qu'avant d'être nommée au lycée de Rennes, j'ai enseigné pendant trois ans à Lyon, qu'on m'avait confié une suppléance d'un an à Paris, que j'ai été boursière de voyage ». En octobre 1919, Mme Baulig est nommée, conformément à ses vœux, au LJF de Strasbourg. L'inspecteur général de 1920/21 assiste à une explication de l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre* en classe de quatrième : « Ma seule réserve : j'aurais souhaité entendre les élèves parler davantage. Du moins suivent-elles avec un intérêt sensible (plusieurs prennent des notes) le commentaire du professeur, très étudié, clair, précis et substantiel. Enseignement solide et attachant ». Celui de 1930/31 observe : « Mme Baulig étudie le règne de Dioclétien et le système de la tétrarchie. Très heureusement, au lieu d'insister sur une histoire qui intéresse peu de jeunes élèves, et même l'évolution générale de l'histoire, elle montre des projections de vues sur Trèves, l'une des quatre capitales de l'empire romain d'alors ; elle les fait commenter par ses élèves, qui émettent des observations judicieuses et intéressantes. L'ensemble est très intelligent et très éducateur ». « Classe qu'on suit avec plaisir du début à la fin », note en janvier 1936 l'inspecteur d'académie : « L'enseignement est donné avec beaucoup de clarté, de méthode, de finesse. Les élèves sont intéressées, réfléchissent et parlent volontiers. Excellent professeur ». Elle part à la retraite en décembre 1937. [AN F<sup>17</sup> 24555, dossier personnel]

**BAUMANN Marie Charlotte Claire.** Nan 1913-1914 (all). Née au Havre (Seine-Inférieure) en 1876, fille d'un professeur libre, chargé de cours d'allemand au lycée de Cherbourg (Manche) à partir de 1884. Elle fait ses études aux CSJF de Cherbourg, obtient le BS à Caen en octobre 1893 et le CAP pour l'enseignement de l'allemand à Paris en août 1902. Déléguée dans les fonctions de répétitrice au LJF de Guéret en avril 1903. En octobre 1904, elle est nommée à titre provisoire maîtresse chargée de cours d'allemand au CJF de Vitry-le-François

(Marne), où elle devient maîtresse chargée de cours de lettres et allemand quelques mois plus tard. En octobre 1913, elle est chargée de cours d'allemand au LJF de Nancy : elle y remplace Mme Guéritot, en congé. En septembre 1914, elle retrouve le CJF de Vitry-le-François, comme professeur d'allemand, où ses services sont très appréciés. [AN F<sup>17</sup> 23561/A, dossier personnel]

**BAUMEISTER Jeanne Louise.** Mulh 1919-1947 (inst). Ancienne directrice de l'ESF Dollfus à Mulhouse (→ *Dictionnaire*), elle est engagée au LJF de Mulhouse en octobre 1919. La directrice Delarue remarque en décembre 1928 : « Maîtresse primaire du cadre local, très consciencieuse, et dont l'enseignement devient meilleur chaque année. A des qualités de discipline et d'ordre qui agissent sur ses petites élèves de façon très satisfaisante ». « Fonctionnaire consciencieuse qui est appréciée des familles pour la classe de huitième, dont elle a une longue expérience », note en janvier 1938 la directrice Hartweg. La même ajoute en décembre 1938 que Mlle Baumeister « est particulièrement douée pour les travaux à l'aiguille, où elle obtient de très jolis résultats ». En 1939/40, elle est provisoirement affectée à l'école primaire Nessel de Mulhouse. Elle est mise à la retraite en février 1947. [AN F<sup>17</sup> 26325, dossier personnel]

**BAUMGARTNER Gabrielle.** Colm 1937-1940 (inst). Institutrice primaire adjointe. [ADHR Purg. 3928]

**BAUMONT.** StD 1913 (remp: lett) et 1926 (id). Professeur au CG de Saint-Dié, il remplace Mlle Collot au CJF, pour une partie de ses cours, en février 1913. Il fait de même pour Mlle Pinturaud au printemps 1926. [ADMM W657/67bis]

**BAZIN.** Mir <1903-1914 (mus) et <1922< (id). Professeur à l'EN de Mirecourt. Mobilisé en 1914, il ne peut plus poursuivre ses cours au CJF de la ville. Il les reprendra après la guerre. [ADMM W657/48 et W657/67]

**BEUCORPS (DE), Antoinette Victoria.** Nan 1902-1903 (rép) + StD 1903-1904 (lett). Née à Toulon en 1876, fille d'Henry Antoine Prosper de Beaucorps, deuxième maître mécanicien, et d'Eugénie Clarisse Rayeur. BS à Draguignan (1893), baccalauréat ès lettres classiques à Paris (1898). Élève de l'ENSJF d'octobre 1899 à août 1902, elle y réussit le CAP pour l'enseignement des lettres (1901). Elle commence sa carrière en octobre 1902 comme maîtresse répétitrice à titre provisoire au LJF de Nancy, dont la directrice (Ravaire) l'a informée personnellement de la vacance du poste. A la rentrée suivante, elle est mise à la disposition de la Ville de Saint-Dié pour exercer les fonctions de chargée de cours de lettres aux CSJF du lieu. En mai 1904, après la transformation des CSJF en CJF, elle est nommée à titre provisoire professeur de lettres. En août 1904, Mlle de Beaucorps demande au directeur de l'enseignement secondaire – comme l'année précédente – à pouvoir effectuer une nouvelle troisième année à l'ENSJF (AN F<sup>17</sup> 23561/A, 04.08.1904) : « Je suis sortie de l'École de Sèvres en juillet 1902 ; j'ai été nommée en octobre 1902 au lycée de Nancy en qualité de maîtresse-répétitrice chargée de cours ; deux mois après, on me donnait, dans le même lycée, une suppléance de professeur de lettres. Cette suppléance, maintenue jusqu'à la fin de l'année, m'a mise dans l'impossibilité de préparer mon agrégation d'histoire. Au mois d'octobre 1903, j'ai été nommée, sans que j'en eusse fait la demande, professeur au collège de Saint-Dié. Cette ville, ne possédant point de bibliothèque, il est impossible de s'y préparer d'une manière suffisante à l'agrégation d'histoire qui exige des recherches nombreuses et des connaissances étendues. De plus, il est presque impossible de mener de front un enseignement particulièrement pénible lorsque les élèves sont peu préparés à le recevoir (comme c'est le cas dans ce collège de fondation récente) et un travail historique qui demande une application assidue ». A la rentrée suivante, elle gagne le CJF de Poitiers, demandé par défaut, pour y occuper les mêmes fonctions qu'à Saint-Dié. En congé pendant l'année scolaire 1905/06 pour se préparer à passer l'agrégation ès lettres (elle finit admissible), elle reprend son

activité en septembre 1906 comme maîtresse chargée de cours de lettres au LJF du Mans, après avoir été nommée au début du mois dans les mêmes fonctions au LJF d'Agen. En août 1911, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Vendôme (Loir-et-Cher), mais elle reste finalement au LJF du Mans, où elle obtient un poste de professeur de lettres à la rentrée 1915. La même année, elle réussissait l'agrégation d'histoire au quatrième rang. Elle reste au Mans jusqu'au milieu des années 1920, puis devient professeur d'histoire au LJF Jules Ferry à Paris. En octobre 1928, elle est nommée aux mêmes fonctions au LJF Molière à Paris, par permutation avec Mlle Pottecher. Le dernier rapport d'inspection du dossier date de 1932. Il y est fait mention de la santé fragile de l'enseignante. Les rapports précédents évoquent tous un professeur qui sait intéresser ses élèves, depuis la remarque du recteur de Nancy sur son activité au LJF de Nancy en 1902/03 (AN F<sup>17</sup> 23561/A, 20.05.1903) : « Mlle de Beaucorps s'est révélée, dans une suppléance qui se prolonge presque toute l'année, maîtresse excellente, et presque accomplie. Elle excelle en effet à rendre une leçon vivante par l'abondance et la précision de détails pittoresques. Elle excelle aussi à résumer en quelques traits toute une période ou un règne ou une vie. Distinction de manières ». Quant au jugement de la directrice : « Mlle de Beaucorps a laissé sa surveillance pour suppléer Mme Roy, professeur de lettres, à partir du 8 décembre. Elle donne un enseignement très vivant où l'on trouve les qualités d'un bon jugement. Elle a de plus tout ce qu'il faut pour être en même temps une véritable éducatrice ». En juin 1903, l'inspecteur général s'intéresse à l'avenir de cet élément prometteur : « Professeur distingué de tous points et dont la présence à Nancy est un bonheur pour la maison. Tout le monde y a gagné, excepté elle, qui a dû suspendre la préparation de son agrégation et qui va ainsi se trouver un an de plus dans une situation inférieure à son mérite. C'est vraiment regrettable. On devrait bien chercher pour Mlle de Beaucorps un poste de répétitrice à Paris. On lui doit, en compensation de cette année perdue pour elle, les moyens de préparer utilement son concours ». Mêmes éloges l'année suivante à Saint-Dié, où la directrice des CSJF

(Houillon) note : « Mlle de Beaucorps, élève de Sèvres, candidate à l'agrégation d'histoire, est chargée des cours d'histoire et de géographie dans toutes les classes secondaires. Elle contribue pour une grande part à assurer à l'établissement la bonne réputation dont il jouit : elle veille avec un soin jaloux à la bonne tenue des élèves. Son enseignement est d'une clarté parfaite et présente un haut intérêt de culture générale. Je suis reconnaissante à Mlle de Beaucorps de l'influence qu'elle exerce sur nos élèves cette année, et je lui souhaite, avec le succès de ses examens, un poste dans la région qu'elle désire [proximité de Paris ou d'une autre ville universitaire] ». L'inspecteur d'académie souligne alors les mêmes qualités, mais se montre plus exigeant : « Mlle Beaucorps est un bon professeur, elle enseigne bien l'histoire et la géographie ; peut-être pourrait-elle mettre à profit la grande influence dont elle jouit sur les élèves pour exiger d'elles plus d'initiative ». [AN F<sup>17</sup> 23561/A, dossier personnel, ADMM W657/48 et état civil de Toulon]

**BEAUDELOT Mlle.** Mtz SC 1939-1940. Elle est la première laïque à enseigner dans les classes secondaires du pensionnat. [ASC, état de la maison]

**BEAUDOUX Esther, Sœur Chantal (Comp)\*.** BID Comp} 1889-1907. Depuis 1889, elle dirige le pensionnat de la Compassion à Bar-le-Duc, fondé trois ans plus tôt. En 1903, elle se sécularise pour maintenir l'établissement. [ADMe 8Tp240]

**BEAUGUITTE.** Rem csjf <1881-1885 (hist géo). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BEAUVAIS Lucie Héloïse Delphine, née BRULÉ\*.** T1 {Mis} 1909-1913. Née au Mans en 1875, fille d'Aldric Eugène Paul Brulé, pharmacien en chef des hospices du Mans, et de Delphine Louise Angélique Pinot ; épouse puis veuve d'Alfred Marie Jean Baptiste Beauvais ; mère d'Yvonne Jeanne Delphine Beauvais, qui entrera chez les augustines de Malestroit (Morbihan) et en deviendra la supérieure générale. Elle possède le BS,

obtenu en août 1893 dans l'académie de Caen, et le CAP. Elle vit sans exercer de profession à Cossé-en-Champagne (Mayenne) avec son mari, jusqu'à son décès en mars 1905. Elle se rend alors chez son père, au Mans, où elle demeure trois mois. Elle enseigne ensuite pendant deux années, comme institutrice adjointe, dans l'« institution de jeunes filles » de Mmes Bouvier et Marx à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). En août 1907, elle prend la direction de l'Institution Jeanne-d'Arc à Argentan (Orne). Deux ans plus tard, elle succède à Mlle Irma Portier de Villeneuve à la tête du pensionnat de la Miséricorde à Toul. Elle quitte cette ville en 1913 pour devenir économiste de la prestigieuse institution Sainte-Marie de Neuilly-sur-Seine (Seine). [ADMM 1T1011]

**BÉCHELÉ Marie Thérèse Amélie\*.** Nan Bch 1865-1872<. Né à Maxéville (Meurthe) en 1836, fille de Jean Marie Béchéle, lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment de cuirassiers au camp de Compiègne, et de Marie Antoinette Douy. Elle obtient le brevet d'instruction primaire du premier ordre à Nancy en 1855. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1854, elle enseigne au Pensionnat Mersey à Nancy. En août 1865, elle quitte ses fonctions de « professeur » dans cette institution pour fonder, à la rentrée suivante, son propre établissement au N<sup>o</sup>2 rue des Dominicains. L'année suivante, Mlle Béchéle déménage dans la rue des Carmes. [ADMM 1T47 et état civil de Maxéville]

**BECK Mme.** Mulh <1934< (rel). Catholique. [ADHR Purg. 3929]

**BECKER Mlle.** Mir 1937-1938 (maît). Titulaire du « baccalauréat de l'enseignement secondaire ». Alors qu'elle est domiciliée à Vézelize (M&M), elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Mirecourt pendant l'année scolaire 1937/38, à titre de suppléante de Mlle Bailly, déléguée dans les fonctions de professeur de philosophie au collège de Commercy. Elle démissionne en novembre 1938. [ADMM W1243/5 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BECKER Jacqueline Madeleine, épouse FEUILLIE.** Strbg LB 1919< (dess). Née à

Strasbourg en 1898, protestante, fille du rentier Auguste Geoffroy Becker et de Cécile Henriette Boegner, « tous deux d'origine alsacienne » (cv) ; se marie à Strasbourg en décembre 1927 avec René Raymond Émile Feuillie. Elle fréquente l'ESF du BP de 1904 à 1914, puis, de 1915 à 1916, la *Frauenschule* attachée à cet établissement. En octobre 1916, elle entre à l'École des Arts décoratifs, où elle obtient, après deux ans d'études, « le brevet d'institutrice de dessin » (id). Elle meurt à Paris (V<sup>e</sup> arr.) le 9 janvier 1978. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1919, et état civil de Strasbourg]

**BECKER Marie, Sœur Sainte-Augustine-de-la-Conception (SC)\*.** Mtz SC 1918-1919. Enseignante au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz depuis 1889 (→ *Dictionnaire*), directrice de l'établissement à partir de 1908, elle y exerce encore après l'armistice de 1918 (directrice et maîtresse des deux classes supérieures du pensionnat). En février 1919, elle est envoyée à Sarreguemines et remplacée à la tête du pensionnat de la rue Saint-Gengoulf par Sœur Saint-Camille Husson. [ASC, *Journal de la maison* (1919-1921-1922), état de la maison et cahiers du personnel]

**BÉCOURT.** BID 1880-1885 (hist géo). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**BEDIN Mme.** Nan <1938. Professeur agrégée au LJF de Nancy, elle est nommée à Paris à la rentrée 1938. [*Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 10]

**BEISSON Mme.** Rem <1922. [ADMM W657/39]

**BEJA Mlle.** StD <1933 (dess). Professeur de dessin du degré supérieur au CJF de Saint-Dié, elle quitte la ville en 1933, pour des raisons de santé. [*Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 10]

**BELLE-JOUFFRAY Mlle.** Colm <1932<. [ADHR Purg. 3931]

**BELLIER Lucette.** Strbg 1938-1939. Née en 1910. Licenciée ès sciences physiques. En

septembre 1938, elle est nommée déléguée dans les fonctions de préparatrice au LJF de Strasbourg pour 1938/39. Elle retrouve les mêmes fonctions dans l'établissement en mai 1945. [ADBR 601D1]

**BELNER Louise, Sœur Sainte-Dorothée (SC).** Mtz SC 1920-1921 (tm). Née à Faulquemont (Lor) en 1884. En septembre 1919, elle quitte le pensionnat SC de Frohsdorf (Autriche) pour celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En septembre 1922, elle rejoint la maison-mère, à quelques pas de là. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**BELUGOU Louise Honorine\*.** Strbg 1919-1922. Née à Montpellier en 1860, protestante, fille de Louis Gaspard Frédéric Belugou, négociant en grains, et de Pauline Hélène Berri. Entrée à l'ENSJF en octobre 1882, après avoir décroché le BS à Paris quelques mois plus tôt, elle y réussit le CA ès lettres (1884), puis l'agrégation ès lettres (1885). A la rentrée 1885, elle est nommée professeur de lettres au LJF de Montpellier. L'année suivante, elle devient maîtresse répétitrice à l'ENSJF. En août 1891, on lui confie la direction du LJF du Havre (Seine-Inférieure) (son bon cœur lui vaut la préférence sur une autre candidate jugée trop sèche, cf. AN F<sup>17</sup> 22602/A, le recteur de Caen au directeur de l'enseignement secondaire, 23.02.1896). Quelques années plus tard, l'inspecteur d'académie écrit qu' « elle ne vit que pour son lycée », où elle a créé une association amicale et une bibliothèque pour rattacher les anciennes élèves à l'établissement (AN F<sup>17</sup> 22602/A, 07.03.1898). L'inspecteur général note un an plus tard (26.02.1899) : « Mlle Belugou dirige le lycée de jeunes filles du Havre depuis plus de sept ans. Elle a conquis en ville une grande situation ; elle a su ramener à sa maison la clientèle des familles notables. Elle jouit d'une rare autorité sur les élèves et sur tout son personnel, qui a pour elle autant d'estime que d'affection. Elle est tout à fait distinguée. Elle est à la fois très intelligente et très bonne ». Trois ans plus tard, le recteur de Caen écrit (AN F<sup>17</sup> 22602/A, 17.02.1902) : « La direction de Sèvres ne saurait être en de meilleures mains ». Dans les rapports d'inspection des

années suivantes, les réserves de l'inspecteur d'académie, qui remarque chez Mlle Belugou un manque de fermeté, sont systématiquement annulées par le recteur, qui n'a que des éloges à adresser. Mlle Belugou reste au Havre jusqu'à sa nomination comme directrice de l'ENSJF en août 1906. Elle est maintenue à ce poste jusqu'en août 1919, date de sa nomination comme directrice du LJF de Strasbourg, institution nouvelle qui remplace l'ESF à la rentrée 1919. « Au lendemain de l'armistice, Mlle Belugou, proche de la retraite, avait quitté la direction de l'École [de Sèvres] pour solliciter l'honneur d'ouvrir le lycée de jeunes filles de Strasbourg », résume Françoise MAYEUR. Le 7 juillet 1919, Mlle Belugou écrivait au directeur de l'enseignement secondaire (AN F<sup>17</sup> 22602/A) : « Après notre conversation de mercredi dernier, j'ai désiré prendre quelques jours de réflexion afin de pouvoir vous donner une réponse définitive. Permettez-moi de vous remercier tout d'abord de m'avoir prévenue. J'avais besoin de l'être pour l'École et pour moi-même. Je vous en suis sincèrement reconnaissante. En me plaçant au point de vue de Sèvres, en dehors de mes sentiments personnels, le devoir ne me paraît pas douteux. Il faut à l'École, dans les circonstances actuelles, une directrice qui ait devant elle plusieurs années d'activité. Si j'avais la certitude que Mlle Honnet, dont vous m'avez fait pressentir la nomination, serait mise à sa tête, c'est avec une pleine confiance pour la maison que je vous demanderais, Monsieur le directeur, de me décharger dès octobre de mes fonctions. Mais je me sens des forces encore et la possibilité de servir le pays. Il me semble que je pourrais être le plus utile en Alsace. Ce qui me le fait penser, c'est la préparation de toute ma vie d'enseignement et de directrice, qui me permet, je le crois, de comprendre les difficultés à ce moment de première rencontre avec la chère province retrouvée. Ce sont mes relations nombreuses, qui me faciliteront le contact avec les Alsaciens du milieu où nos lycées se développeront. C'est aussi ma compréhension de l'allemand ; je crois même pouvoir dire du dialecte. C'est enfin le contact que j'ai eu depuis l'armistice – par des correspondances, par des rapports directs avec nos futures aspirantes alsaciennes à Sèvres – avec toutes ces

questions d'enseignement passionnantes et délicates qui se posent là-bas, si nous voulons être compris. Ce qui à Paris serait pour moi une survie pourra être en Alsace un service efficace. Et ce service pourra être très court. La confiance conquise, une de nos jeunes et vaillantes directrices me continuerait. S'il m'est permis de consacrer ce qui me reste de temps et de forces à cette œuvre pour le pays, je serai reconnaissante de ma fin de carrière ». Quelques semaines avant la nomination de Mlle Belugou à Strasbourg, le doyen honoraire de la Faculté des sciences de Paris écrivait au directeur de l'enseignement secondaire (AN F<sup>17</sup> 22602/A, 10.07.1919) : « Madame la directrice de l'École de Sèvres m'a fait part de sa décision et de ses désirs. Ce serait, me semble-t-il, pour l'enseignement secondaire des jeunes filles en Alsace, une bonne fortune que d'avoir les conseils et les fruits de l'expérience de Mademoiselle Belugou. Je n'ai pas à vous faire l'éloge de l'élévation de caractère, de la valeur personnelle de Mademoiselle Belugou, des services qu'elle a rendus. Je pense qu'elle pourrait occuper à la fois un poste de directrice de lycée en Alsace (Strasbourg ou Mulhouse) et jouer un rôle dans les conseils du gouvernement d'Alsace-Lorraine à un point de vue consultatif. La nomination de Mlle Belugou en Alsace serait d'un excellent effet sur les Alsaciens, qui attachent une grande importance à ce qu'on leur envoie des fonctionnaires de premier choix, ayant fait leurs preuves, et non des gens cherchant un avancement ». Au moment de quitter l'ENSJF, Mlle Belugou écrit (AN F<sup>17</sup> 22602/A, 28.07.1919) : « Mon vœu le plus ardent est que notre École, soit par sa directrice, soit par les professeurs qu'elle a formés, serve bien la France dans nos chères provinces retrouvées ». Le départ pour Strasbourg ne constitue pas une coupure brutale avec l'ENSJF, puisque Mlle Belugou en devient alors la directrice honoraire : « C'est surtout au point de vue de ma nouvelle tâche en Alsace une force qui pourra m'être précieuse », conclut-elle dans sa lettre de remerciement au directeur de l'enseignement secondaire (AN F<sup>17</sup> 22602/A, 01.09.1919). En avril 1921, l'inspecteur général note à son endroit (AN F<sup>17</sup> 22602/A) : « Ce qu'il faut louer d'abord chez Mlle Belugou, c'est, avec la distinction de l'esprit,

un dévouement absolu à sa tâche et, à l'égard de ses élèves, de ses collaboratrices elles-mêmes, une bienveillance, une sollicitude quasi maternelle. Aussi, sans apprécier peut-être également dans toutes ses parties l'œuvre de la directrice, ne peut-on s'empêcher de témoigner à la personne – et sans doute sont-ce là les sentiments des familles – autant de sympathie que d'estime. Quels que doivent être, dans l'avenir, les mérites des énergies plus jeunes qui lui succéderont, on peut penser qu'en acceptant, avec le prestige qui s'attachait à ses titres, et après la direction de l'École de Sèvres, celle de notre lycée naissant de Strasbourg, Mlle Belugou a rendu le plus grand service à la cause même de notre enseignement secondaire féminin en Alsace ». A la fin de l'année scolaire 1921/22, elle part à la retraite. [AN F<sup>17</sup> 22602/A, dossier personnel, ADBR 601D1, AMS 2MW594, MAYEUR Françoise, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, 1977, et état civil de Montpellier]

**BÉNARD Mlle\***. Lun {ND} 1927<. Jeune laïque, elle arrive au Cours Notre-Dame de Lunéville à la rentrée 1927, avec Mère Marie-Françoise Cabartaux. Cette dernière semble exercer la direction effective de l'institution, mais Mlle Bénard en est la directrice officielle. [LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, 2002, p. 5]

**BENÉZECH Gabrielle**. Ver 1936 (rép). Née en 1908. Licence d'enseignement en histoire et géographie à Montpellier (juin 1932). Maîtresse d'internat aux LJF de Carcassonne (janv.-oct. 1931), Nîmes (oct. 1931-nov. 1932) et Montpellier (nov. 1932-oct. 1936). Nommée répétitrice au CJF de Verdun en octobre 1936, pour succéder à Mme Castan, elle est affectée aux CSJF de Montluçon (Allier) dès le mois suivant. [ADMe Tp391]

**BENGÈRE Mlle**. Nan <1928< (gym). [ADMM W657/40]

**BENOIT Mlle**. StD 1937-1938< (maît). Licenciée ès lettres (histoire et géographie),

domiciliée à Saint-Dié, elle est nommée en octobre 1937 maîtresse d'internat intérimaire au CJF de cette même ville, en remplacement de Mlle Catherinet, non acceptante. En décembre 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire. [ADMM W1243/5]

**BENOIT**. Mulh <1933-1936 (rel). Pasteur. Son enseignement au LJF est repris, à la rentrée 1936, par les pasteurs Dombre et Schwendener. [ADHR Purg. 3929]

**BENOIT A.** Ep 1920-1925 (gym). [AME 1R41 et 1R105]

**BENOIT C., née ?**. Ep <1915-1925< (rép gym). Epouse d'A. Benoit (→). Répétitrice au CJF d'Épinal, elle y donne aussi des cours de gymnastique, jusqu'à ce que la répétition de ses bronchites ne lui permette plus, en 1920, d'assurer cet enseignement, qui est, alors, confié à son mari. [ADMM W657/48 et AME 1R41 et 1R105]

**BENOIT Cécile Stéphanie Julie, Sœur ? (h)**. Nan h int <1882<. Née à Mouzeil (Loire-Inférieure) en 1836, fille de Louis Jules Benoit, directeur des mines de houille de la Tardivière, et de Louise Sophie Amélie Deroy. Elle obtient le BE à Paris en 1857. Elle est l'une des six « adjointes » de Sœur Marthe de Liniers sur la liste du personnel enseignant du pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy, que produit cette dernière à la rentrée 1882. [ADMM 1T40 et état civil de Mouzeil]

**BENOIT Madeleine Joséphine Noélie**. Ver 1922-1927 (lett). Née à Agde (Hérault) en 1899, fille de Jean Célestin Benoit et d'Elisabeth Dumas, instituteur et institutrice ; un frère marin. BE (1914) et baccalauréat à Montpellier (1917/18), CA à Paris (1919 et 1921). Élève de l'ENSJF (1919-1922). Professeur au CJF de Verdun à partir de la rentrée 1922. Deux anciennes élèves de l'établissement au début des années 1920 se rappellent de son caractère enthousiaste et de ses cheveux coupés courts (MARTIN). Elle obtient un congé d'inactivité d'un an à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1927. Trois mois plus tard, elle épouse Alexandre Roger Voinson à Castelnaudary (Aude). [ADMe

Tp221, Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d., et état civil d'Agde]

**BENTZ Antoinette.** Nan Sss <1876<. Née à Spire (Bavière, Palatinat) en 1856. Elle enseigne au Pensionnat Sesselmann lors de son déménagement en 1876. [ADMM 1T41]

**BERGER Madeleine.** Mulh 1935-1939 (inst). Née en 1900. Elle a le BS, le CFEN et le CAP. En avril 1935, elle est nommée institutrice au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement institutrice à l'école primaire École Centrale à Mulhouse. [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**BERGTOLD Mlle.** Lun 1937< (surv). En février 1937, elle succède à Mlle Grandjean comme surveillante d'internat au CJF de Lunéville. [AML R1 « collège de filles »]

**BERGTOLD Gabrielle<sup>m</sup>.** Strbg 1938-1939. Née en 1913. Licenciée en droit en 1938. En septembre 1938, elle est déléguée dans les fonctions d'adjointe d'économat pour 1938/39. [ADBR 601D1]

**BERION Mlle.** Mulh 1936< (rép). [ADHR Purg. 3929]

**BERION Gabrielle.** Strbg 1936-1937. Née en 1913. Licenciée ès lettres (histoire) en 1933. Elle est engagée au LJF de Strasbourg en novembre 1936 comme déléguée dans les fonctions de professeur d'histoire et de géographie pour l'année scolaire 1936/37. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BERNANOSE Mme.** Lun <1937-1938< (maît) + Mir 1938<. Maîtresse d'internat au CJF de Lunéville, elle est déléguée en février 1938 au CJF de Mirecourt. [ADMM W1243/5]

**BERNANOSE Jeanne.** Lun 1938< (maît). En juillet 1938, elle est nommée maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Lunéville. [ADMM W1243/5]

**BERNARD Anne Marie Marguerite, Sœur Saint-François (DC).** TI DC <1884< (matern). Née à Rambervillers (Vosges) en

1842, fille du boulanger Jean Pierre Bernard et d'Anne Marie Jacquot. Elle possède le CA à la direction des écoles maternelles. [ADMM 1T77 et état civil de Rambervillers]

**BERNARD Jane, née MARY.** Strbg 1938-1939 (rép). Née en 1908. Baccalauréat, certificat de chimie en 1934. Elle est nommée répétitrice de deuxième ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1938. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire répétitrice au LJF de Poitiers. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BERNARD Lucie, épouse SAMUEL (Lucie AUBRAC).** Strbg 1938-1939 (hist géo). Née à Paris en 1912, fille de Louis Bernard, jardinier, et de Louise Vincent, tous deux originaires de Saône-et-Loire. Scolarité à l'école communale de Chaintré (Saône-et-Loire), puis à celle de Blanzay (id), puis, à partir de 1927, au CC de Montceau-les-Mines (id), puis à l'école préparatoire de la rue Boursault à Paris, pour préparer le concours d'entrer à l'EN du boulevard des Batignolles, qu'elle réussit à la troisième tentative, en 1931. Mais Lucie Bernard renonce à intégrer l'EN et prépare le baccalauréat, dont elle obtient la seconde partie en 1933. Entre-temps, la jeune femme a adhéré au Cercle international de la jeunesse, une organisation pacifiste, et aux Jeunesses communistes. Etudiante en histoire à la Sorbonne, elle obtient la licence ès lettres en 1937. Elle réussit l'agrégation d'histoire et de géographie en 1938. Au mois d'octobre, elle est nommée professeur d'histoire et de géographie au LJF de Strasbourg. Lucie Bernard rencontre à Strasbourg l'ingénieur des ponts et chaussées Raymond Samuel. Elle obtient, à la fin de l'année scolaire 1938/39, une bourse David-Weill pour préparer pendant un an aux États-Unis une thèse de géographie sur les Rocheuses du Sud. Elle sollicite alors la faveur de reprendre son poste au LJF de Strasbourg à la rentrée 1940. L'éclatement de la Seconde Guerre mondiale lui fait renoncer à son départ pour les États-Unis. Mais Lucie Bernard est alors sans poste : elle en obtient un au CG de Vannes. En décembre 1939, elle épouse Raymond Samuel à Dijon. Lucie Samuel est

en congé sans traitement durant l'année scolaire 1940/41. Nommée au LJF Edgar-Quinet à Lyon en octobre 1941, elle est déjà active dans la Résistance, en tant que Lucie Aubrac. Elle en deviendra une icône après la guerre. [ADBR 601D1 et DOUZOU Laurent, *Lucie Aubrac*, Paris, Perrin, 2009 (avec deux photographies de Lucie Bernard à Strasbourg, dont l'une « prise sur le vif en classe »)]

**BERNARDI Marie Anna Catherine\***. Mir 1934-1935. Née à Luri (Corse) en 1900, fille du pharmacien Joseph Antoine Bernardi et de Catherine Elisabeth Palmieri. Elle succède à Mlle Thomas à la tête du CJF de Mirecourt à la rentrée 1934. Au printemps suivant, elle permute avec Mme Marin, directrice du CJF de Digne. Directrice du LJF d'Avignon à partir de 1945, elle part à la retraite en septembre 1965. Elle meurt à Avignon le 10 mars 1988. [AN Quidam (le dossier personnel, F<sup>17</sup> 28415, est non communicable), *Nancy Bulletin*, 1934/35, p. 10, et le site internet [www.expocorsica.com](http://www.expocorsica.com), consulté le 26.04.2015]

**BERNHEIM Marthe**. Colm <1918-1923. Active à l'ESF subventionnée puis municipale de Colmar depuis 1898 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement transformé en LJF après la Première Guerre mondiale. Elle enseigne, entre autres, la religion juive, aux côtés du grand rabbin Ernest Weill. Elle part à la retraite en décembre 1923. [AMC 30.5140]

**BERST Irène, née HUMMEL**. Strbg 1937/1938 (sténo). Née en 1912. BS en 1931, CAP en 1934. Elle est nommée « dame sténo » au LJF de Strasbourg vers 1937/38. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire institutrice à Saint-Junien (Haute-Vienne). [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BERSTER Mlle**. Mulh 1938-1939. Déléguée rectorale. [ADHR Purg. 3929]

**BERTARD Jeanne**. Bru <1898-1901 (surv) + Nan 1901-1909<. Née vers 1878. Elle possède un BS. Elle donne des cours d'écriture et de grammaire aux CSJF de

Bruyères (Vosges). [ADMM W657/40 et W657/87bis]

**BERTHE ou BERTE Mlle**. Ep 1913 (remp: lett). Elle arrive au CJF d'Épinal en avril 1913 comme remplaçante de Mlle Roque. [ADMM W657/67]

**BERTILLON Mlle**. Rem 1928< (maît). Elle arrive au CJF de Remiremont, à Pâques 1928, comme maîtresse d'internat. [ADMM W657/39]

**BERTOUT Denise Jeanne Emilie**. Strbg 1931-1938 (inst). Née à Fougères (Ille-et-Vilaine) en 1908. DFES à Amiens (juil. 1925), baccalauréat latin-sciences (juil. 1926) et philo (juil. 1927) à Lille, certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes enfantines des lycées et collèges à Paris en juin 1929. Le mois suivant, elle est nommée institutrice primaire au CJF de Sedan (Ardenne), où elle est très appréciée. Deux ans plus tard, elle est nommée dans les mêmes fonctions au LJF de Strasbourg. En janvier 1933, la directrice (Wheatcroft) note à son endroit (AN F<sup>17</sup> 23564/B) : « Très bonne jeune maîtresse de onzième. Enseigne avec intelligence et entrain. A de la discipline. Obtient des résultats des plus satisfaisants. Est exacte et régulière ». Cinq ans plus tard, une autre directrice écrit : « Institutrice qui dirige ses petites élèves avec fermeté et leur donne de bonnes habitudes de travail. Résultats satisfaisants ». Mlle Bertout demande alors une mutation dans un lycée de Paris ou de Seine-et-Oise ; l'inspecteur d'académie émet un avis réservé. Le document le plus récent du dossier personnel est un arrêté de mise en congé – un peu plus d'un mois – pour raisons de santé du 28 octobre 1938. Elle décède dix jours plus tard. [AN F<sup>17</sup> 23564/B, dossier personnel, et ADBR 98L321 et 601D1]

**BERTRAND Hélène, Sœur ? (Dom)\***. BID Dom 1895<. A la rentrée 1895, elle succède à Sœur Renard comme directrice du pensionnat des dominicaines de Bar-le-Duc. [ADMe 11T1]

**BERTSCH Mlle**. Nan <1906< (inst). [*Bulletin administratif du Ministère de*

*l'Instruction publique*, 77, 1906, p. 642 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BESSADET Mlle.** Nfch <1909<. [ADMM W657/65]

**BESSON.** StD 1912 (remp: sci). Né à Montmirey-la-Ville (Jura) en 1868. Professeur au CG de Saint-Dié, il remplace Mlle Streich pour les cours de chimie au CJF de la ville pendant le congé de celle-ci en 1912. Il succédera, à Saint-Dié, au principal Bourcier en 1925. Il part à la retraite en 1930. [AN F<sup>17</sup> 24466, dossier personnel de Berthe Streich, et *Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 5]

**BESSON.** Nfch 1915 (remp: s.nat). Professeur au CG de Neufchâteau, il remplace, en octobre 1915, Mlle Thiébaud, pour une partie de ses cours. [ADMM W657/39bis]

**BESTAUX Marie Louise.** Mulh 1938-1939 (dess). Née en 1909. Elle a un certificat de dessin du degré supérieur. Elle exerçait jusqu'alors dans les « Écoles de la ville de Paris » lorsqu'elle est nommée professeur de dessin au LJF de Mulhouse à la rentrée 1938. A la rentrée suivante, elle est nommée provisoirement au lycée mixte de Deauville (Calvados). [ADHR Purg. Purg. 41801]

**BEURNEL Marie Madeleine, Sœur Scholastique (bénédictine)\*.** Flav <1881-1900. Née vers 1828. Elle ne possède pas de brevet. [ADMM 1T76]

**BÉVILLARD Mlle.** Nan <1926-1929< (lett). [ADMM W657/40]

**BIANCON Mlle.** Nan 1919< (all). Professeur d'allemand, elle succède à Mme Guéritot au LJF de Nancy en octobre 1919. [ADMM W657/40]

**BIDAL Mlle<sup>rs</sup>.** Rem <1929<. [ADMM W657/39]

**BIDAL Hélène Marie Augustine\*.** StD 1907-1909 (lett) + Ver 1923-1927. Née à Mignavillers (Haute-Saône) en 1885 ; une de ses sœurs, Mme veuve Peltier, dirige le LJF de Reims (Marne) dans les années 1920. BE

en 1900 et DFES en 1902 à Versailles. En 1904, elle entre à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement secondaire en 1906. Elle quitte l'établissement après son admissibilité à l'agrégation des lettres en 1907. Elle commence sa carrière à la rentrée 1907 comme professeur de lettres au CJF de Saint-Dié, où elle succède à Mme Brun née Callot. En janvier 1909, la directrice (Houillon) écrit : « Mlle Bidal Hélène, ancienne élève de l'école normale supérieure de Sèvres, admissible à l'agrégation d'histoire (concours de 1908), a des aptitudes remarquables pour le professorat. Ses cours de lettres (psychologie, lettres) et d'histoire en quatrième et cinquième A et au cours complémentaire sont extrêmement intéressants ; elle y fait preuve de connaissances étendues et sûres et de rares qualités d'exposition. C'est une nature saine, énergique, d'une activité exceptionnelle et d'une conscience parfaite ». A la rentrée 1909, après sa réussite à l'agrégation des lettres (section historique) la même année, elle rejoint le LJF de Lons-le-Saunier ; l'année suivante, celui de Dijon, toujours dans les mêmes fonctions. Professeur détachée au Carleton College de Northfield dans le Minnesota (États-Unis) à partir de septembre 1920, elle est nommée, en septembre 1923, directrice du CJF de Verdun. L'inspecteur général peint en mars 1924 le portrait d'une directrice inexpérimentée et timide : « Mlle Bidal a sans aucun doute beaucoup de qualités de directrice. Elle est intelligente, aimable, modeste, a de la bonne volonté, de la bonne humeur, de l'activité. Elle n'a pas toutes les qualités administratives. Elle a le sentiment de son inexpérience, ce qui est bien, mais elle le dit trop à tout le monde [...]. Elle n'ose pas faire des démarches assez pressantes et nombreuses auprès du maire, de l'architecte, pour pousser plus vite les travaux de reconstruction. Elle ne se rend pas compte que pour aboutir à un résultat, il faut de l'insistance et de la ténacité. Autre défaut, dû encore à l'inexpérience : il m'a paru qu'elle liait trop partie avec deux ou trois professeurs ou maîtresses primaires et risquait ainsi de créer des coteries. Enfin, elle n'ose pas assez demander conseil à ses chefs immédiats, qui sont qualifiés pour guider ses premiers pas de directrice. Tous ces défauts, qui sont ceux

d'une débutante, s'atténuent, tandis que ses qualités ne feront que s'affermir. Elle suit de près les études, et elle est capable de les diriger utilement ; elle saura créer un esprit de la maison. Elle est en face d'une tâche difficile et qui pèse lourdement sur ses épaules. Il faut lui faire confiance ». En mai 1925, le recteur dresse un tableau en demi-teinte : « Tout à fait sympathique et qui vous désarme par sa bonne volonté, son empressement à solliciter les conseils, qu'elle ne demande qu'à suivre. S'intéresse aux études et à la formation de ses élèves, qu'elle aime comme ses enfants. Malheureusement, toute la partie proprement administrative et économique, tout ce qui est écritures et chiffres, demeure pour elle lettre close, ou peu s'en faut. L'inspecteur d'académie a dû lui faire l'an passé tout son budget. Et ce sera sans doute la même chose cette année. Et on ne saurait en vouloir à Mlle Bidal. Tout de même, les fonctions d'enseignement lui conviendraient mieux ». En février 1926, l'inspecteur d'académie écrit : « Mlle Bidal a accompli depuis son arrivée à Verdun (1923) une tâche délicate dans des conditions difficiles. De toute évidence, elle n'entend rien à l'établissement des pièces comptables et le malheur a voulu qu'aucun budget, aucun compte d'administration n'aient été fournis depuis 1920, date de la réouverture du collège. J'ai pu constater par moi-même que les documents laissés par le prédécesseur de Mlle Bidal ne permettaient pas de rétablir ces comptes. Il serait injuste de faire porter à Mlle Bidal le poids de la négligence de celle qui l'a précédée. Mlle Bidal plaît aux familles, elle entretient de bons rapports avec la municipalité ; son établissement est en progrès, elle n'a aucune difficulté avec son personnel, elle est donc capable de diriger une maison. Elle est agrégée et j'estime qu'on peut lui confier la direction d'un lycée de jeunes filles ». Le recteur complète : « Si ce n'est que les écritures administratives ne sont pas du tout son fait (et qu'elle a hérité à cet égard d'une situation fâcheuse) Mlle Bidal est une directrice intelligente, aimable, qui s'intéresse fort à l'éducation aussi bien qu'à l'instruction des enfants, qui a les meilleures relations avec les autorités. Elle a toujours vu, depuis trois ans, sa maison en proie aux ouvriers ; au moins a-t-on aménagé – et fort bien – cuisine, réfectoire, dortoirs,

lavabos, salle de douches, etc. Et aussi cinq à six salles de classe. Tout n'est pas fini. Mais on doit tenir compte à Mlle Bidal de tout ce qui a été fait déjà. On pourrait l'appeler à la direction d'un petit lycée (où elle aurait économe et surveillante générale pour les écritures) ». Dans ces dernières fonctions, elle souffre de problèmes de santé, comme elle l'explique à l'inspecteur d'académie en décembre 1926 : « Je vous serais infiniment reconnaissante si vous vouliez bien m'indiquer la marche à suivre pour solliciter un congé de 1 mois à partir du 3 janvier 1927. Je suis très fatiguée depuis plusieurs semaines et les maux de tête dont j'ai toujours souffert depuis que je suis à Verdun augmentent sans cesse. J'espère, et c'est l'avis du docteur Rousseaux, que le repos et un changement de climat les atténueront et je désirerais aller passer à Nice le mois de janvier. Pendant ce temps, ma sœur continuerait à s'occuper de l'internat, M. Brunel, mon agent spécial, ferait toutes les écritures, et si Monsieur le Recteur et vous-même accueillez cette suggestion, Mlle Conte se chargerait volontiers de surveiller la marche générale de la maison, surveillance pour laquelle ses titres comme son caractère ferme et sérieux me paraissent la désigner » (ADMe Tp221, 07.12.1926). Il est bientôt question de nommer Hélène Bidal à un poste de directrice de L.J.F. En janvier 1927, l'inspecteur d'académie écrit : « Mlle Bidal plaît aux familles et entretient de très bons rapports avec la municipalité et avec son personnel ; mais la tenue d'un établissement avec internat à son compte ne lui convient qu'à moitié. Mlle Bidal est agrégée. On peut lui confier la direction d'un petit lycée de jeunes filles ». Le 5 mai 1927, il donne un « avis très favorable », qu'il accompagne de la note suivante : « Mlle Bidal pourrait, je crois, diriger un lycée avec le secours d'une économe. S'il n'est pas possible de lui donner satisfaction, je demande qu'on lui tienne compte des conditions difficiles dans lesquelles elle a dû vivre à Verdun, dans une maison en perpétuelle transformation, où les travaux de reconstruction se font en même temps que les classes. Mlle Bidal est fine et distinguée ; elle est agrégée ; ses titres et ses services la désignent pour un poste de choix » (ADMe Tp221). Le recteur note encore en 1927 : « Mlle Bidal a les

meilleures intentions du monde et on est désarmé devant elle pour lui faire même des observations. Remarquons d'ailleurs qu'elle obtient beaucoup de son personnel : pas une maîtresse que ne donne, au besoin, un service supplémentaire bénévolement, et ceci est à l'honneur de la directrice, qui obtient par la persuasion pareille chose. Elle s'intéresse aux élèves et aux questions pédagogiques. Elle est bien vue au dehors. Avec cela, elle est malheureuse ! Neurasthénique, cela semble. L'internat lui pèse (pour la partie matérielle), et elle a auprès d'elle une sœur aînée et sa mère qui l'aident. Je lui ai conseillé de rentrer dans l'enseignement, qui est plutôt son fait. Elle a paru goûter ce conseil, qu'appuyait sa sœur qui la voit tous les jours. Le suivra-t-elle ? » Pas dans l'immédiat. A la rentrée 1927, elle est nommée directrice du LJF de Guéret (où le rôle joué par sa mère dans le fonctionnement de l'établissement posera problème). L'année suivante, cependant, elle redevient professeur d'histoire et géographie, au LJF de Besançon. A partir du printemps 1929, elle est en congé de longue durée, avec traitement, pour cause de maladie (« troubles nerveux et mentaux » suite à un « surmenage »). Elle est mise à la retraite en juin 1934. [AN F<sup>17</sup> 24342, dossier personnel, et ADMe Tp221]

**BIDAULT, Mère Marie Bénédicte (ND)\*.** Nan {ND} 1929-1931 + Matt 1931<. Elle arrive de la maison de Westgate (Royaume-Uni) à Nancy en 1929, religieuse sécularisée, pour succéder à Gabrielle Maitre à la tête des Cours Notre-Dame. Elle quitte Nancy dès 1931 pour prendre la direction du pensionnat de Mattaincourt (Vosges). [SIEFFERT Sœur Marie-Paule, *Nancy de 1919 à nos jours*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, 2009]

**BIEDERMANN Berthe, née MUNCK.** Mulh 1938-1939 (remp). Née en 1912. Elle possède un BS. En septembre 1938, elle est « déléguée à titre provisoire au lycée de jeunes filles de Mulhouse en remplacement de Mme Porcher, en congé d'inactivité ». En 1939/40, elle est provisoirement « professeur » à l'école primaire Cour de Lorraine à Mulhouse. [ADHR Purg. 41801]

**BIENVENOT Mlle.** StD <1928 (surv). A la rentrée 1928, elle quitte ses fonctions de surveillante d'internat au CJF de Saint-Dié pour devenir institutrice adjointe à l'EPS de Munster. [ADMM W657/67bis]

**BIETH, née STAUTNER\*.** Strbg Sév 1919-1922<. « Surintendante » ou sous-directrice du Collège Sévigné à Strasbourg, elle remplace Mlle Sance lorsque cette dernière s'occupe du Collège Sévigné de Paris, c'est-à-dire l'essentiel du temps. [AMS 2MW584 et AMC 30.63/5]

**BIGARD Célestine Colette, épouse MILOU.** Ep 1908-1910 (sci) + Ver 1922-1924 (id). Née à La Machine (Nièvre) en 1885, fille du mineur François Bigard et d'Angèle Joannot ; se marie à Épinal en mai 1910 avec Ernest Eugène Milou, professeur à l'EN de la Marne ; mère d'une fille unique née en 1911. DFES et BS à Auxerre en juillet 1903, CAP à Paris en mars 1908. Institutrice suppléante puis stagiaire dans différentes communes de l'Yonne de janvier à octobre 1904, puis à l'EPS de Bléneau (Yonne) de décembre 1905 à janvier 1906, elle est nommée chargée de cours de sciences au CJF d'Épinal en octobre 1908 ; elle succède à Mlle Le Roux. Le recteur note en juin 1910 : « Beaucoup de naturel et d'aisance même dans les réponses des élèves, qui subissent en cela l'influence heureuse de leur maîtresse. Beaucoup de bonne humeur et d'entrain, de gaieté même (presque un peu fébrile). Excellente tenue ». Répétitrice au lycée de Grenoble (oct. 1911-sept. 1912), professeur suppléant à l'EPS de Tours (oct. 1916-mai 1917), chargée de cours de sciences au CJF de Calais (Pas-de-Calais) (nov. 1918-oct. 1919), mêmes fonctions au CJF de Châlons-sur-Marne (oct. 1920-juil. 1922) et au CJF de Verdun (oct. 1922-oct. 1924), où elle succède à Mme Juillan-Laval. La directrice note en mars 1923 : « Mme Milou est un professeur consciencieux qui enseigne les mathématiques avec beaucoup de méthode et de clarté ; elle obtient de bons résultats. Sa tâche est assez compliquée, en troisième année, du fait de la préparation au brevet, demandée par quelques élèves. Mme Milou s'en acquitte avec habileté ». Le recteur est lui-aussi très satisfait, mais remarque, sur les

conditions de vie : « Continue d'habiter Châlons, où son mari est professeur à l'EN, ne vient à Verdun que les jours qu'il faut et entre deux trains. D'où fatigue et perte de temps. Situation qui ne peut durer ». En octobre 1924, elle rejoint comme chargée de cours de sciences le CJF d'Épernay (Marne). En octobre 1929, elle est nommée dans les mêmes fonctions au CJF de Soissons (Aisne). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1944/45. Elle meurt à Toulouse le 22 juillet 1964. [AN F<sup>17</sup> 25149, dossier personnel, ADMe Tp223 et état civil de La Machine]

**BIGEY.** Rem csjf 1885-1895 (hist géo). Professeur au CG de Remiremont, il reprend, en novembre 1885, les cours d'histoire de M. Burlat aux CSJF de la ville. A la rentrée 1893, il reprend, en plus, les cours de géographie de M. Méline. [ADMM W657/39 et W657/65bis]

**BILLARD Mlle.** Colm 1933< (ch). Auxiliaire. [ADHR Purg. 3931]

**BILLARDELLE.** Nfch <1910< (dess). [ADMM W657/39bis]

**BILLAUD Mlle.** Nan <1922<. [ADMM W657/40]

**BILLAUD Louise Valentine\*.** Nan 1903-1906<. Née à Chablis (Yonne) en 1855, fille du vigneron Louis Billaud et de Magdeleine Dauvissat. Pourvue du BE, du BS et d'un CA à la direction des écoles maternelles, elle dirige de 1880 à 1903 un externat privé de jeunes filles à Auxerre, jusqu'à ce qu'elle s'établisse à Nancy en septembre 1903, appelée par Mlle Ravaire, son ancienne élève. Le mois suivant, se constitue une société anonyme qui fonde un pensionnat privé devant servir d'internat au LJJ de Nancy. Mlle Billaud dirige l'institution au nom de cette société. D'abord installé provisoirement dans une maison d'habitation, le pensionnat du Parc de Santifontaine gagne une nouvelle construction pour la rentrée 1904. C'est alors que Mlle Billaud fait une déclaration d'ouverture d'une école privée (30.08.1904). Le rapporteur devant la deuxième commission sanitaire de la

circonscription de Nancy remarque « qu'une erreur existe dans la déclaration de Mlle Billaud, en ce sens que ledit établissement ne comprendra pas une école primaire, mais seulement un pensionnat de jeunes filles devant suivre les cours du lycée de filles, pensionnat qui n'aura que deux salles d'études pour permettre aux élèves d'y faire leurs devoirs » (05.10.1904). « Ces élèves feront deux fois par jour le trajet double, aller et retour, Santifontaine au lycée de filles », précise-t-il. En juillet 1906, Mlle Billaud est nommée officier d'académie (*Est républicain*, qui écrit « Billard »). [ADMM 1T62, *Est républicain*, 19.07.1906, et état civil de Chablis]

**BILLECARD Mlle.** Rem 1919-1926 (surv gym) + Hgn 1926-1928< (rép). Surveillante d'internat au CJF de Remiremont. La directrice remarque dans son rapport de novembre 1925 : « Mlle Billecard, qui a déjà près de six ans de service à l'internat, a repris son emploi avec plus de résignation que d'enthousiasme ; elle espérait une nomination à l'externat ; elle continue à s'acquitter avec conscience de sa tâche ». Au printemps 1926, elle devient répétitrice au CJF de Haguenau. [AN F<sup>17</sup> 25442, dossier personnel de Marcelle Rattez, ADMM W657/39 et ADBR 98AL375]

**BILLON Mme.** Nfch 1921-1928< (dess éco.dom tm). Elle succède à Mme Rippe à la rentrée 1921 comme professeur de couture et de dessin. Elle donne, dès son arrivée, un cours d'enseignement ménager le jeudi matin. [ADMM W657/39bis]

**BILLON Yvonne Marguerite, épouse GRIMARD.** Ver 1923-1926 (inst). Née à Laborde, commune d'Auxerre, en 1891, fille de l'instituteur Auguste Philéas Billon et d'Irma Andalie Quillet. DFES au LJJ d'Auxerre (1910). Répétitrice au CJF de Tonnerre (Yonne) d'octobre 1919 à avril 1923. Elle est nommée institutrice au CJF de Verdun à compter de mai 1923. Elle se marie en août 1923 à Chassy (id) avec Marcel Paul Armand Grimard. Elle obtient un congé pour l'année scolaire 1926-1927. Elle décède à Saint-Genis-Laval (Rhône) le 30 décembre

1976. [ADMe Tp221 et état civil d'Auxerre ; pas de dossier personnel aux AN]

**BILLOT Mlle.** Sav 1921-1923< (r ep). Elle est engag ee comme r ep etitrice au CJF de Saverne en janvier 1921. [ADBR W1045/9]

**BILLOT Mme ou Mlle.** Sarbg <1927-1928< (inst). Elle a une « licence d'enseignement primaire ». [ADBR 98AL375]

**BINY Mlle.** Mulh 1919-1923< (r ep). Elle est engag ee comme r ep etitrice au LJF de Mulhouse en octobre 1919. [ADBR W1045/9]

**BION Marie Elisabeth\*.** Ep L/B 1880-1893. N ee  a  Epinal en 1858, fille de l'employ e Jean Baptiste Bion et de Marie C ecile Bonnard. Elle obtient le BS  a Nancy en septembre 1875. Jusqu'en 1880, elle vit dans sa famille,  a  Epinal, tout en donnant des le cons particuli eres. Elle est ensuite institutrice adjointe  a l'« externat » de Mme Lecomte,  a laquelle elle succ ede en avril 1885. [AME 1R53 et  etat civil d' Epinal]

**BIOUX.** Rem csjf <1909 (ang). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville, jusqu'en mars 1909. [ADMM W657/39]

**BIRCKEL, Dr.** Strbg LB 1919< (math). Professeur de math ematiques au LG de Strasbourg, il donne aussi des cours,  a partir de P aques 1919,  a l'ESF du BP, futur Coll ege Lucie Berger. [ADBR 105AL2580]

**BLACHEYRE Marie Agn es, M ere Saint-Ephrem (JM)\*.** Rem JM <1870-1890. N ee au Puy en 1827, fille de Gabriel Toussaint Blacheyre, « militaire retrait e,  ag e de cinquante six ans » (acte de naissance), et de Marie Chevalier. Elle fait sa profession de religieuse d es l' age de dix-huit ans. Lorsqu'on lui confie la direction de la maison de Willesden pr es de Londres, elle reste la sup erieure de Remiremont et fait la navette entre les deux postes : elle survit  a un naufrage lors d'une de ses travers ees, entre Londres et Dieppe (Seine-Inf erieure). Elle est  a Remiremont lors de la guerre de 1870. En

1890, elle part au Canada, comme sup erieure provinciale. Elle est de retour  a Remiremont « quatre ans apr es, pour c elebrer ses noces d'or au milieu de ses ch eres religieuses et de ses anciennes  el eves ». [VIATTE Auguste, *Histoire de la congr egation de J esus-Marie 1818-1950*, Qu ebec, Sillery, 1952, p. 240-242, et  etat civil du Puy]

**BLAISE.** Rem <1926< (lat). [ADMM W657/39]

**BLAISE.** Ep 1940 (remp). Professeur agr eg e au LG d' Epinal, il remplace Madeleine Baruch pour une partie de ses heures au CJF d' Epinal durant son cong e en 1940. [AN F<sup>17</sup> 27368, dossier personnel de Madeleine Baruch]

**BLAISON Mlle.** Rem <1919 (remp: surv). Ancienne  el eve du CJF de Remiremont, elle y remplace Mlle Schneller jusqu'au printemps 1919, date de son entr ee dans l'enseignement primaire. [ADMM W657/39]

**BLANC Mlle.** Mir 1911-1913< (lett). Elle est install ee comme professeur de lettres au CJF de Mirecourt en octobre 1911. [ADMM W657/67]

**BLANC Maria, S œur Catherine-de-la-Croix (Dom).** Nan Dom 1891-1902. N ee  a Saint-Gilles (Gard) en 1844. Elle arrive  a Nancy en d ecembre 1891. [AN F<sup>19</sup> 7973]

**BLANCHOT Mlle.** Colm <1921-1922< (r ep). [AMC 30.5115]

**BLANGER Mme.** Mulh <1928 (gym). Professeur d' education physique au LJF de Mulhouse, elle part  a la retraite  a la fin de l'ann ee scolaire 1927/28. [ADBR 98AL321]

**BLAQUI ERE Mlle.** Nan <1921-1924 (r ep: sci) + Ep 1924< (sci) + Rem <1937< (id). Licenci ee de math ematiques, Mlle Blaquiere « a sollicit e le poste de Nancy dans l'unique but de pr eparer une agr egation des sciences physiques » et souhaite donc « pouvoir suivre treize heures de cours » (ADMM W657/40, rapport de la directrice, octobre 1921). Elle est active au LJF de Nancy jusqu'en f evrier 1924. A cette date, elle succ ede  a Jane

Lebard comme professeur de sciences au CJF d'Épinal. Le recteur se réjouit de ses débuts prometteurs. [AN F<sup>17</sup> 24865, dossier personnel de Jane Lebard, F<sup>17</sup> 27368, dossier personnel de Madeleine Baruch, et ADMM W657/40]

**BLATRIX Mlle.** StD <1924-1926< (inst). [ADMM W657/67bis]

**BLÉGER Jeanne, née SCHOTT.** Strbg 1925-1939. Née en 1904. CA à l'enseignement dans les classes primaires des lycées en 1926. Elle est nommée institutrice primaire au LJF de Strasbourg en octobre 1925. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire maîtresse primaire au collège de Brive (Corrèze). Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1]

**BLOCH.** Mtz <1921< (rel). Pasteur. [AMMe 1Rc443]

**BLOCH Mlle.** Strbg Sév <1920<. Licenciée ès lettres. [AMS 2MW584]

**BLOCH Mlle.** Strbg <1928< (inst). Pourvue du CA à l'enseignement dans les classes primaires des lycées et collèges de jeunes filles, elle est « institutrice de collège » au LJF de Strasbourg. [ADBR 98AL375]

**BLOCH.** Mulh <1933-1934< (lett). Professeur de lettres au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours au LJF, dans les classes de philosophie et de première. [ADHR Purg. 3929]

**BLOCH Camille.** Mulh 1918-1939 (rel). Rabbín de Mulhouse-Dornach, il enseigne seulement depuis quelques mois à l'ESF municipale de Mulhouse (→ *Dictionnaire*) lorsque la France gagne la Première Guerre mondiale. Il reste dans l'établissement, transformé en LJF, pendant tout l'entre-deux-guerres. [ADHR Purg. 41801]

**BLOCH Jeanne.** Strbg 1938-1939. Née en 1908. Certifiée de mathématiques en 1931. Professeur de collège, elle est déléguée pour l'enseignement des mathématiques au LJF de Strasbourg en octobre 1938. Suite à

l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au collège de Dieuze (Moselle). [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BLONDÉ Mlle.** StD 1928-1929<. Elle succède à Mlle Dutrait en octobre 1928. [ADMM W657/67bis]

**BLONDEAU Mme.** Ep 1922-1923<. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**BLUM Marcelle.** Tl <1908-1910 (lett). Professeur de lettres au CJF de Toul. [ADMM W657/43 et AMTo 1R41]

**BLUMENTHAL Mlle.** Nan 1913-1914< (remp: ang) et <1917< (id). Elle remplace Mlle Hekking au LJF de Nancy à partir de mars 1913. La directrice note dans son rapport de ce mois qu'elle « a dû faire grand effort sur elle-même pour dominer sa timidité et savoir se faire entendre ». [ADMM W657/40]

**BLUZOT.** Nan <1917-1919 (math). [ADMM W657/40]

**BOGARD Sophie\*.** Rem csjf 1883-1884 (surv gym mus tm). Elle succède à Marie Céline Géhin comme surveillante-directrice des CSJF de Remiremont. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BOGGIO Alice.** Strbg 1938-1939. Née en 1911. Agrégée d'anglais en 1938. Elle est nommée professeur d'anglais au LJF de Strasbourg en octobre 1938. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au lycée mixte de Deauville (Calvados). [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BOHÊME Mlle.** Nan 1917<. La directrice du LJF de Nancy écrit dans son rapport mensuel de janvier 1917 : « Mlle Bohême, une de nos anciennes élèves, a fait bénévolement les cours de Mme Guéritot ; grâce aux indications qu'elle avait reçues, elle s'est tirée de l'épreuve tout à fait à son honneur, les enfants se sont montrés très dociles, la maîtresse s'est beaucoup intéressée à son travail ». [ADMM W657/40]

**BOHÈME.** Nan 1917-1919<. Il enseigne au LJF de Nancy à partir de novembre 1917. [ADMM W657/40]

**BOHIN *Marthe Marie Louise, née CHARDON.*** Strbg 1920-1939 (inst fr hist géo sciences tm). Née à Montlebon (Doubs) en 1886 ; mariée à un professeur libre puis percepteur (pas précepteur !), divorcée en 1940 ; une fille née en 1925. Élève à l'EN de Besançon depuis juillet 1904, elle en sort en septembre 1906 avec le BS. En décembre 1906, elle est nommée institutrice stagiaire à Damprichard (Doubs). Elle réussit le CAP à Besançon en juillet 1907. En octobre de cette année, elle devient institutrice titulaire à Montlebon, sa commune natale, où elle est restée jusqu'en avril 1912. Le mois suivant, elle rejoint l'école primaire de Vandoncourt (Doubs). En octobre 1919, elle part enseigner en Alsace, à l'école primaire de Schiltigheim (Bas-Rhin). En octobre 1920, elle est nommée maîtresse primaire au LJF de Strasbourg. En avril 1922, la directrice Belugou remarque : « Très bonne institutrice, vivante, méthodique, connaissant bien chaque enfant de sa trop nombreuse classe. Elle ferait une excellente institutrice de lycée (ainsi qu'elle le demande dans sa notice) ». La directrice Mangin écrit en janvier 1925 : « Maîtresse intelligence qui fait travailler les enfants d'une façon très méthodique. Le plan des leçons est toujours très net. Mme Bohin forme de bonnes élèves, habituées à l'ordre, au raisonnement, à la discipline ». La directrice Bottreau note en janvier 1939 : « Madame Bohin a été chargée depuis la réforme de 1925 de divers enseignements en sixième ; actuellement, elle enseigne surtout le français en sixième B et elle obtient des résultats satisfaisants ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est affectée en janvier 1940 au LJF du Havre (Seine-Inférieure). En janvier 1942, elle est déléguée répétitrice au LJF de Grenoble, où elle reste jusqu'à son départ à la retraite en janvier 1948. [AN F<sup>17</sup> 25204, dossier personnel, et ADBR 601D1]

**BOILLOT.** Colm <1933< (lett lat) et 1939-1940 (remp: lett). Professeur agrégé au LG de Colmar, il donne aussi des cours au LJF. Pendant la « drôle de guerre », il y remplace

Mlle Lecordier. [ADHR Purg. 3928 et Purg. 3931]

**BOINET S..** Ep 1922-1924 (lett). [ADMM W657/67, AME 1R41 et 1R105]

**BOISSIER Mlle.** Sav <1939 (rép). [ADHR Purg. 3931]

**BOISSIER Eugénie *Madeleine.*** Nan Dom 1897-1902. Née à Nîmes en 1879, fille de Louis Boissier, militaire en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, et d'Anne Lucie Sirven. Elle meurt à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 18 avril 1951. [AN F<sup>19</sup> 7973 et état civil de Nîmes]

**BOITEUX Mlle.** Rem 1922 (remp: tm). En janvier 1922, elle succède à Mme Barthès au CJF de Remiremont. Sur le rapport mensuel de la directrice, l'inspecteur d'académie note en marge : « Je n'aime pas le "bandeau frontal" de Mlle Boiteux ; la simplicité sied aux fonctions de l'enseignement, surtout quand on est jeune et faite de façon à ne pas passer inaperçue ». [ADMM W657/39]

**BOIZOT Hélène.** Tl <1915-1919 (hist géo). Professeur. [ADMM W657/43 et W657/48 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BOLCHERT.** Colm <1933< (lat gre). Professeur au LG de Colmar, il donne aussi des cours au LJF de la ville. [ADHR Purg. 3931]

**BOLLE Marie *Virginie\**.** Sarbg 1919-1920 + Strbg 1920-1922 + Mtz 1922-1927 + Colm 1927-1933. Née à Lièpvre (Ht.Als) en 1880, catholique, fille d'Henri Bolle, maréchal des logis demeurant à Montauban, et de Marie Jacquot. DFES et BS à Toulouse en 1897, deuxième au CA à l'enseignement de l'allemand en 1903. En mars 1905, elle est nommée à titre provisoire maîtresse répétitrice chargée de l'enseignement de l'allemand au LJF de Bourg. En octobre 1906, elle devient maîtresse chargée de cours de lettres et allemand à titre provisoire au LJF d'Aix (Bouches-du-Rhône). En août 1908, elle se voit confier à titre provisoire la direction du CJF de Valence. En juillet 1914, elle est nommée directrice du CJF de Tarbes,

un poste dont elle ne prend pas possession avant novembre 1916. En 1917/18, elle écrit comme vœu : « Je désirerais une direction en Alsace, si cette province était rendue à la France ». Le 8 novembre 1918 (donc toujours avant l'armistice), elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance un poste de directrice de lycée en Alsace lorsque cette province sera rendue à la France. Je préférerais être nommée dans le voisinage de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, d'où je suis originaire. Mes parents sont Alsaciens ; ils ont quitté l'Alsace au moment de l'annexion et leur rêve le plus cher serait d'y retourner et de finir leurs jours auprès des membres de leur famille qui s'y trouvent encore. Je suis certifiée d'allemand, j'ai habité l'Allemagne pendant plusieurs années, la connaissance de la langue allemande faciliterait peut-être ma tâche. D'autre part, dix ans de direction m'ont familiarisée avec les questions administratives. En ma qualité d'Alsacienne et de fille d'Alsaciens passionnément attachés à leur pays, je désirerais rentrer en Alsace et serais plus heureuse encore s'il m'était permis d'y faire œuvre utile et de mettre au service de la cause française l'expérience que j'ai pu acquérir pendant mes quelques années de direction ». Elle devient directrice des CSJF de Sarrebourg en octobre 1919. A la rentrée 1920, elle rejoint le LJF de Strasbourg comme sous-directrice chargée de la direction de l'annexe du lycée. L'inspecteur général de mars 1922 note qu' « elle se trouve actuellement dans une situation assez fautive, sans responsabilité bien fixée, sans charge nettement déterminée » et qu' « elle en souffre visiblement ». « Très douce et très dévouée ; dirige bien son annexe tout en regrettant parfois de n'avoir pas un peu plus de travail et d'initiative à prendre », écrit en avril 1922 l'inspecteur d'académie. Le recteur remarque notamment que « son influence sur le personnel des deux cadres et sur les élèves est des plus heureuses ». A la rentrée 1922, elle prend la direction du LJF de Metz. L'inspecteur général écrit au mois de décembre de cette année : « Mlle Bolle assume une lourde tâche, tout d'abord parce que c'est la première fois qu'elle dirige un établissement d'Alsace-Lorraine aussi considérable, ensuite parce qu'elle hérite

d'une situation difficile. La réhabilitation officielle de Mlle Jérôme, qui était une mesure nécessaire, a clos les incidents regrettables de l'année dernière ; elle n'a pas réalisé la fusion des deux personnels. Mlle Bolle a parfaitement compris que son premier devoir était de travailler à rapprocher toutes ses collaboratrices et j'ai constaté que des efforts en ce sens avaient eu déjà leur effet ; je ne doute pas que sa patience, son bon cœur et sa ténacité ne viennent à bout de toutes les difficultés. D'autre part, le lycée de Metz n'a guère d'un lycée que le nom ; il reste en réalité un établissement municipal où le "concierge" exerce une sorte de contrôle, se croit une autorité et se comporte en conséquence. Il est très souhaitable qu'un pareil état de choses prenne fin le plus tôt possible. La rentrée dernière accuse une diminution très marquée de l'effectif (75). Cette diminution paraît bien être en relation avec les incidents qui ont troublé le lycée l'année dernière ». En mars 1923, l'inspecteur d'académie rend dans le détail le travail de mise en ordre de la directrice : « Mlle Bolle tient la main à ce que maîtresses et élèves arrivent à l'heure. Sur ma demande, elle a obtenu des maîtresses primaires la promesse de préparer leurs classes par écrit sur des fiches ; elle va munir chacune de ses études des instruments de travail indispensables (dictionnaires, grammaires, etc.) ; elle organise une correspondance entre les études, les classes et l'administration, elle orne sa maison de photogravures artistiques. Elle s'efforce d'avoir une action pédagogique sur les maîtresses du cadre local, qui se montrent jusqu'à présent flattées d'être l'objet de la sollicitude de la directrice. En un mot, Mlle Bolle paraît vigilante, ferme, sensée. Si elle sort un peu plus de sa maison pour se faire connaître en ville, je ne doute pas qu'elle ne parvienne à relever l'effectif, qui a fléchi à la suite des incidents du début de 1920 ». Le recteur note en effet que Mlle Bolle « a hérité, au lycée de Metz, d'une situation difficile ». En février 1924, l'inspecteur d'académie remarque : « Mlle Bolle est clairvoyante et ferme. Elle ne craint pas d'adresser à ses professeurs les reproches qu'elle juge mérités. Elle paraît avoir acquis la confiance de son personnel lorrain ; est-ce un motif pour que quelques professeurs venues de l'intérieur s'éloignent d'elle ?

L'inspecteur général de février 1925 décrit : « Tenue simple, réservée, beaucoup de discrétion. Mlle Bolle ne se livre pas. Elle donne l'impression d'être très réfléchie et d'avoir du caractère. Elle ne va pas au devant des questions, elle les attend et elle y répond sans détour. Dans la longue conversation que j'ai eue avec elle, je n'ai pas senti passer une allusion ni une réticence, ni un sous-entendu ; j'aime bien cette franchise. Mlle Bolle se montre ferme, aussi elle a mis de l'ordre dans sa maison, elle a réagi contre les retards, qui sont devenus tout à fait rares, elle juge son personnel avec bienveillance mais sans faiblesse. Sa maison, qui a bonne réputation, est en voie de prospérité ; Mlle Bolle y est pour beaucoup et je ne crains pas de dire qu'elle remplit bien sa lourde et délicate tâche ». Celui qui vient trois mois plus tard est beaucoup moins positif : « Dans les incidents récents qui ont mis aux prises deux professeurs avec la directrice, Mlle Bolle me paraît avoir eu quelques torts. Elle veut faire de la diplomatie, et trop de diplomatie est quelquefois une maladresse. J'ai le sentiment qu'elle n'a pas été adroite, parce qu'elle n'a pas été tout à fait droite. En tout cas, elle a compliqué et grossi des incidents, à mon sens absolument insignifiants à l'origine, par défaut de confiance amicale à l'égard de son personnel ». L'inspecteur d'académie écrit en février 1926 : « Mlle Bolle accomplit sa 4<sup>e</sup> année dans le poste très difficile de Metz, où le personnel reste déplorablement divisé. Ce sont là des circonstances qui atténuent le tort qu'elle a eu d'hésiter et de varier son attitude à l'égard de certains de ses professeurs. Mais à la suite d'incidents pénibles, elle semble résolue désormais à suivre une ligne de conduite plus droite et plus franche. D'autre part, je lui sais gré d'avoir sensiblement accru son effectif et de se dévouer quotidiennement pour le succès de l'internat, ouvert cette année contre vents et marée. Aussi appuyé-je d'un avis favorable sa candidature à la direction du lycée de Colmar ». Le recteur (Charléty) se place lui-aussi du côté de la directrice lorsqu'il évoque un « personnel très divisé, qui comprend des éléments de valeur intellectuelle et morale très inégale ». En février 1927, l'inspecteur d'académie rend une appréciation relativement positive : « Mlle Bolle a eu sur les maîtresses primaires, sur les maîtresses de

chant et de gymnastique du lycée de jeunes filles une influence heureuse ; elle obtient aussi du bon travail de ses répétitrices. Elle a moins d'influence sur les professeurs de l'enseignement secondaire. Le lycée, cependant, est prospère. Il compte plus de 500 élèves. Malgré le développement pris par le quartier du lycée, nous n'aurions pas eu à enregistrer un aussi beau résultat si la directrice, qui ne se départit jamais de son calme, n'avait pas su inspirer confiance aux familles. Je serais heureux de lui voir obtenir l'avancement qu'elle sollicite ». Le recteur (Pfister) remarque : « Directrice travailleuse, dévouée, qui a su faire œuvre utile au lycée de Metz, poste difficile à tous points de vue. Elle jouit de la confiance des familles. Sa candidature au lycée de Colmar pourra être examinée avec bienveillance ; une telle mutation ne constituerait d'ailleurs pas pour elle un "avancement", mais une satisfaction personnelle ». Pourquoi Colmar ? « Mlle Bolle, Alsacienne de naissance, souhaite très vivement être ramenée dans une région qu'elle connaît bien et à laquelle elle reste attachée », écrit l'inspecteur général, pour qui « il n'est pas impossible [...] que son action et son autorité s'y fassent plus vivement sentir qu'au lycée de Metz, dont l'administration lui paraît un peu lourde ». Elle désire cette direction depuis 1923/24, même si le Sud de la France l'attire également : en 1924/25, elle demandait « un poste dans le Midi (Carcassonne ou Montauban) », « pour raisons de santé et de famille » ; elle écrivait en janvier 1925 au ministre de l'Instruction publique : « Je suis en Alsace et Lorraine depuis plus de cinq ans, mais ma famille est restée dans le Midi [Montauban]. Depuis l'an dernier, la santé de mon père s'étant beaucoup affaiblie, je désire vivement me rapprocher des miens ». Le retour de la famille entière en Alsace, annoncé en 1918, n'a donc pas eu lieu. A la rentrée 1927, Mlle Bolle obtient enfin Colmar. Pour sa première année à la tête de l'établissement, l'inspecteur d'académie signale une directrice « éteinte », tandis que le recteur se montre, comme précédemment, plutôt bienveillant : « Cette directrice a des qualités de douceur et de pondération qui lui permettent d'administrer cette importante maison, où ne se présente pas de grandes difficultés ; une certaine nonchalance,

d'ailleurs plus apparente que réelle ». Les appréciations ultérieures n'auront plus la même tonalité. En janvier 1931, l'inspecteur d'académie écrit : « Je ne puis que maintenir mon opinion, exprimée depuis 1928, sur l'insuffisance de Mlle Bolle. Je dois ajouter que les intrigues auxquelles elle s'est livrée au cours de l'année dernière et sa déloyauté l'ont rendue indigne, à mon avis, de diriger un lycée tel que celui de Colmar ». Le recteur Pfister est du même avis : « Cette directrice a, par ses menées et ses intrigues déloyales, perdu la confiance de l'administration ; elle ne s'est pas montrée digne de la bienveillance qu'on lui avait témoignée ». En mai 1931, l'inspecteur général rend une note des plus négatives : « Mlle Bolle est si falote qu'elle en est inexistante ; c'est une ombre qui passe par le lycée. Quelle autorité pourrait-elle avoir ? Comment croire que c'est une directrice ? Son personnel, une partie au moins de son personnel, en doute et, en la voyant agir, en l'écoutant parler, on a l'impression de n'être pas très réveillé. Le lycée de Colmar est très beau, ce pourrait être une maison très florissante ; Mlle Bolle l'étouffe et l'éteint ; pour l'avenir du lycée, il est à souhaiter que cette action délétère ne se prolonge pas trop longtemps ». Le nouveau recteur note en février 1932 : « Cette directrice manque d'activité et de vie, son influence sur le personnel et les élèves ne se fait guère sentir. La tâche dépasse ses forces physiques et intellectuelles ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1932/33. Jusqu'à la fin de sa carrière, elle reste en contact avec le Sud de la France, puisqu'elle passe ses vacances à Montauban. Elle décède dans cette ville le 23 octobre 1947. [AN F<sup>17</sup> 24288, dossier personnel, AMS 2MW594 et état civil de Lièpvre]

**BON Suzanne.** Ver 1934-1935 (lett lat). Née à Lect (Jura) en 1910. Baccalauréat à Besançon (1928/29), CA à l'enseignement secondaire à Paris (1931/32), élève à l'ENSJF (oct. 1931-juil. 1934). Nommée professeur de lettres-latin au CJF de Verdun en octobre 1934, elle est déléguée au LJF de Lons-le-Saunier à la rentrée suivante. [ADMe Tp391 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BONAIN M.\*.** Ep 1919-1928. Elle succède à Mlle Vautier à la tête du CJF d'Épinal en

octobre 1919. Elle part à la retraite en septembre 1928. [Pas de dossier personnel aux AN]

**BONIFAS.** StD 1922-1923< (gym). Professeur de gymnastique au CG de Saint-Dié, il fait également cours au CJF à partir de la rentrée 1922. [ADMM W657/67bis]

**BONJEAN.** Rem csjf <1888<. [ADMM W657/65bis]

**BONNEAUD Suzanne Marguerite Lucienne, épouse CLASSEN.** Lun 1937 (lett lat) + Ver 1937-1938 (id). Née à Toul en 1914. Baccalauréat A philosophie à Strasbourg (1932/33), licence ès lettres classiques à Nancy (juin 1937). Délégation rectorale au CJF de Lunéville (fév.-sept. 1937), puis au CJF de Verdun (année scolaire 1937/38). Il semble qu'elle s'y marie. [ADMe Tp392 et *Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 11; pas de dossier personnel aux AN]

**BONTEMPS Mlle.** Mulh <1935< (lett). [ADBR 98AL372]

**BORIE Anna Mathilde, née LAURENS.** Ver 1930-1931 (all). Née à Marvejols (Lozère) en 1897, fille de Pierre Laurens, propriétaire et aubergiste, et de Marie Virginie Laurens, ménagère ; se marie à Vannes en juillet 1930 avec Jean Frédéric Borie, percepteur des contributions directes à Pierrefitte-sur-Aire (Meuse) ; un enfant. BS à Montpellier, baccalauréat latin, langues, philosophie (1920/21) et licence d'allemand (1925/27) à Paris. Institutrice stagiaire à Paris (déc. 1927-sept. 1928), professeur d'allemand au CJF de Laval (oct. 1928-sept. 1929), professeur de lettres-allemand aux CSJF de Vannes (oct. 1929-sept. 1930), professeur d'allemand au CJF de Verdun (oct. 1930-oct. 1931), congé d'inactivité (oct. 1931-sept. 1932) : elle est remplacée par Henriette Lescoul. Elle meurt à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) le 3 mars 1979. [ADMe Tp391 et état civil de Marvejols]

**BOSNER.** Nan Boy <1883-1884< (gym). Professeur de gymnastique au LG de Nancy, il donne aussi quelques cours au Pensionnat Boyer. [ADMM 1T77]

**BOSSERT Julie (Diac)<sup>ra</sup>.** Strbg LB #. Originaire de Barr (Bs.Als). Vient au Collège comme économiste, poste pour lequel elle n'est pas particulièrement qualifiée ; mais excellente garde-malade ». [CLB, p. 180]

**BOTTREAU Albertine Adèle\*.** Strbg 1936-1939. Née à Vendevre-du-Poitou (Vienne) en 1892, fille du cultivateur Jean Albert Léon Bottreau et de Radegonde Gratteau. DFES et baccalauréat latin-langues vivantes (première partie) à Poitiers en 1909 et 1910, CA à l'enseignement des lettres en 1912 (première partie) et 1915 (deuxième partie), agrégée de lettres en 1927. Elle commence sa carrière en octobre 1912 comme surveillante d'internat au CJF de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Le mois suivant, elle devient maîtresse chargée de cours de lettres aux CSJF de Blois. En novembre 1916, elle est nommée professeur de lettres au CJF de La Rochelle. En octobre 1922, elle est autorisée à entrer en troisième année à l'ENSJF (congé d'études). L'année suivante, elle est nommée professeur à CJF de La Roche-sur-Yon. Elle n'y reste qu'un mois : en novembre 1923, elle gagne comme chargée de cours le LJJ de Poitiers, où elle est nommée professeur en octobre 1927. En septembre 1928, elle devient directrice déléguée au LJJ de Cahors. Un an plus tard, elle retrouve le LJJ de Poitiers, cette fois-ci comme directrice, et y reste jusqu'en septembre 1936, date de sa nomination comme directrice du LJJ de Strasbourg. Mlle Bottreau demande alors Paris, sur quoi le recteur écrit en février 1937 : « Directrice distinguée, active et dévouée ; a pris avec aisance et autorité la direction de sa grande maison ; serait certainement à sa place dans un lycée de Paris, mais son départ après une année seulement de présence à Strasbourg serait un peu prématuré ». Un an plus tard, le même recteur cède : « Beaucoup de calme, de distinction, de dignité, d'autorité, d'aisance et de tenue, Mlle Bottreau est une administratrice de grande valeur. Serait certainement à sa place dans un lycée de Paris, avis très favorable au vœu exprimé ». L'inspecteur général note en janvier 1939 : « Mlle Bottreau a de la distinction dans l'esprit comme dans la personne. Elle a le sens de l'organisation et exerce de l'autorité.

Elle tient bien sa maison. Bien qu'elle ne se plaise pas à Strasbourg, elle y a cependant bien réussi ; mais je convaincu que ses qualités seraient plus appropriées à la direction d'un lycée parisien ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire directrice du LJJ de La Baule (Loire-Inférieure), annexe de Nantes. Avant cela, elle écrivait de Vendevre-du-Poitou, le 16 septembre 1939, au recteur de Bordeaux : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par une note de service en date du 11 septembre reçue ce jour, Monsieur l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin veut bien m'informer que je dois, Strasbourg étant évacuée, "m'adresser à Monsieur le recteur de l'académie d'accueil, c'est-à-dire de l'académie de Bordeaux". Les précédentes instructions de Monsieur l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin, datées du 26 août 1939, invitaient les fonctionnaires, en cas de mobilisation générale, 1° à se mettre en relation avec Monsieur le préfet du Bas-Rhin (services de l'inspection académique), 2° à s'adresser à Monsieur le recteur de l'académie dans le ressort de laquelle chaque fonctionnaire se trouvait ou pouvait se rendre en pareille éventualité, qui devait entraîner l'évacuation de Strasbourg. Ayant quitté, par mes propres moyens, Strasbourg évacué le 1<sup>er</sup> septembre, après l'affichage de l'ordre de mobilisation générale, je suis rentrée le 4 septembre dans le département de la Vienne, où je me suis réfugiée pour des raisons de famille. J'apportais avec moi les pièces essentielles, les archives relatives à la situation financière de l'établissement et au traitement de ses fonctionnaires. Conformément aux ordres reçus, j'ai informé Monsieur l'inspecteur d'académie du Bas-Rhin et Monsieur le recteur de l'académie du Bas-Rhin et Monsieur le recteur de l'académie de Poitiers, lequel a bien voulu me recevoir le jeudi 7 septembre. D'autre part, deux caisses d'archives, préparées suivant les instructions de Monsieur l'inspecteur d'académie pour être évacuées par les soins de Monsieur le préfet du Bas-Rhin ont été adressées à Périgueux. Je me suis informée de leur arrivée éventuelle près de Madame la directrice du lycée de Périgueux, dont j'attends la réponse. Leur évacuation étant restée hypothétique, je n'ai pas cru devoir, jusqu'à ce jour, me rendre à

Périgueux, où se poserait pour moi la question d'hébergement qui ne se pose pas dans la Vienne, où je suis réfugiée dans ma famille. Tout en demeurant à votre disposition, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le recteur, de vouloir bien m'autoriser à demeurer provisoirement dans le département de la Vienne, si toutefois Monsieur le recteur de l'académie de Strasbourg n'y met pas d'opposition». L'inspecteur d'académie de Nantes remarque en février 1940 : « Mlle Bottreau, directrice du lycée de Strasbourg, désignée le 11 octobre 1939 pour assurer la direction du lycée annexe de La Baule, n'a pu ouvrir cet établissement qu'à la mi-novembre, après l'exécution de travaux d'aménagement indispensables. La mise au travail s'est effectuée sans retard et dès ma visite du 22, j'ai constaté que la maison était fortement organisée et disciplinée. Mlle Bottreau est active, énergique et toute dévouée à ses fonctions. Il faut lui faire confiance ». En septembre 1940, elle devient directrice du LJF de Caen. En août 1941, elle est nommée directrice du LJF Jules Ferry à Paris, où elle exerce encore en 1947, avec beaucoup d'énergie et de fermeté. Elle meurt à Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1948. [AN F<sup>17</sup> 24854, dossier personnel, et état civil de Vendevre-du-Poitou]

**BOUCHER Mme.** Lun <1938<. Institutrice au CJF de Lunéville, elle seconde provisoirement Mme Jacquier dans les fonctions d'agent spécial au début de l'année 1938. [AML R1 « collège de filles »]

**BOUCHON Mme.** Mtz # (inst). Active dans l'établissement peu avant la Seconde Guerre mondiale. [AN F<sup>17</sup> 25204, dossier personnel de Marthe Bohin]

**BOUCHON Emilie.** T1 <1908-1912< (inst gym). Institutrice primaire au CJF de Toul, elle y est également chargée de cours de gymnastique (en même temps que Mme Parisot). [AMTo 1R41]

**BOUCHON Magdeleine.** T1 <1908 (surv tm) et 1911-1913<. Surveillante d'externat au CJF de Toul, où elle est également chargée de l'enseignement de la

couture. Elle se fait remplacer par Madeleine Lerond de novembre 1908 jusqu'à janvier 1911. En congé en 1913. [AN F<sup>17</sup> 24898, dossier personnel de Madeleine Lerond, F<sup>17</sup> 24927, dossier personnel de Léonie Marchal, et AMTo 1R41]

**BOUCHY Mlle.** StD csjf 1885< (surv). Née vers 1864. Elle est pourvue du BE. A la rentrée 1885, elle succède à Mlle Bastien comme surveillante aux CSJF de Saint-Dié. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BOUCHY Marthe Marie Joséphine, épouse STUDENMANN.** StD 1903-1915 (inst) et 1916-1934 (id) + Rem 1915-1916 (remp). Née à Eloyes (Vosges) en 1875, fille de l'instituteur Joseph Bouchy et de Marie Magdelaine Thomas ; elle se marie à Saint-Dié en novembre 1911 avec Joseph Studenmann, un militaire (promu lieutenant d'infanterie en 1916), sûrement originaire de Lure (Haute-Saône) (lieu de décès du beau-père en janvier 1925) ; pas d'enfant. En octobre 1891, elle entre à l'EN d'Épinal, où elle exerce les fonctions d'élève-maîtresse en 1893/94. En juillet 1894, elle réussit son BS. Institutrice publique à Saint-Dié à partir de la rentrée suivante, elle y réussit son CAP en février 1897. Elle est déléguée en novembre 1903 comme institutrice primaire aux CSJF de cette même ville, qui deviennent un CJF quelques mois plus tard. Elle reste dans le même établissement – où elle donne aussi des cours de mathématiques et d'écriture dans les classes secondaires – tout au long de sa carrière, hormis du 1<sup>er</sup> décembre 1915 au 15 janvier 1916, lorsqu'elle remplace Mlle Vautrin au CJF de Remiremont. En février 1904, la directrice (Houillon) est déjà très satisfaite : « Mlle Bouchy, maîtresse des plus jeunes élèves, a tout l'entrain nécessaire pour les intéresser et leur faire faire de rapides progrès. La classe est très bien tenue, on sent que les fillettes aiment à travailler sous sa direction et les mamans me répètent que les enfants désireraient que tous les jours fussent des jours de classe. Je suis également très satisfaite de la façon dont elle s'acquitte des cours d'écriture dans les classes secondaires ». Voilà qui augure bien de l'avenir de l'établissement, précise-t-elle l'année suivante : « La réputation [de la

petite classe] contribuera certainement au bon recrutement des classes primaires – si le local était plus confortable, le nombre des élèves augmenterait rapidement » (09.02.1905). En mai 1918, le recteur conclut son appréciation sur Mme Studenmann par cette remarque élogieuse : « C'est, je crois, la meilleure maîtresse primaire des deux collèges [de Saint-Dié] ». La directrice (Houillon) écrit en mai 1919 : « Mme Studenmann, née Bouchy, institutrice consciencieuse, capable, d'une exactitude et d'une régularité parfaites, est appréciée des familles et aimée de ses élèves. Elle a dirigé, à notre satisfaction, jusqu'aux vacances de Pâques, une classe comprenant les garçons de septième et de huitième et les fillettes de huit à onze ans (35 élèves en moyenne qu'elle gardait 5h par jour, afin de leur faire rattraper le temps perdu pendant la guerre). J'ai proposé Mme Studenmann pour une promotion au choix au 1<sup>er</sup> janvier 1919 ». Neuf ans plus tard, l'inspecteur général note : « Quoique un peu vieillie dans son enseignement, Mme Studenmann est une maîtresse qui rend les plus utiles services à ses élèves. Elle se dévoue pour elles sans compter, leur donne avec autant de patience que d'intelligence des explications simples et claires. Elle dirige devant moi l'étude d'un texte donné en dictée, au point de vue de l'orthographe, de la nature et de la fonction des mots, de la distinction et de la liaison des propositions. Travail conduit avec sûreté, sans pédantisme, et mis à la portée des enfants » (22.05.1928). L'inspecteur d'académie remarque en février 1933 : « Maîtresse consciencieuse, un peu fatiguée par l'âge mais courageuse ; elle obtient de bons résultats dans la préparation des élèves au certificat d'études ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1933/34. Elle meurt à Saint-Dié le 18 mars 1949. [AN F<sup>17</sup> 24418, dossier personnel, et état civil d'Eloyes]

**BOUGÉ Yvonne.** Ep {ND} 1921<. Elle fait partie des « jeunes anciennes » du pensionnat Notre-Dame d'Arlon (Belgique) appelées à la rentrée 1921 comme enseignantes à celui d'Épinal. [Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Épinal 1861-1961*, s.l.n.d.]

**BOUHIER.** Rem csjf <1892-1898< (lett). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [ADMM W657/39 et W657/65bis]

**BOULANGÉ Stéphanie Joséphine, Sœur ? (h).** Nan h int <1882<. Née à Metz en 1830, fille de Jean Baptiste Joseph Boulangé, procureur du roi au tribunal de première instance de Metz, natif de Neufchâteau, et de Jeanne Marguerite Raoul. Elle opte pour la France après la guerre de 1870. Elle ne possède pas de brevet. Elle est l'une des six « adjointes » de Sœur Marthe de Liniers sur la liste du personnel enseignant du pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy, que produit cette dernière à la rentrée 1882. [ADMM 1T40 et état civil de Metz]

**BOULANGER Mme.** Rem <1929< (inst). Elle est chargée du cours préparatoire au CC attaché au CJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**BOULANGER Mme.** Mulh <1928-1930 (inst). Maîtresse primaire au LJF de Mulhouse, elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1929/30. [AN F<sup>17</sup> 25228, dossier personnel de Louise Gerspacher, et ADBR 98AL375]

**BOULANGIER Alice\*.** Mir 1903-1906. Directrice de l'école communale de Mirecourt, elle cumule cette fonction, à partir de 1903, avec celle de sous-directrice des CSJF de la ville (la direction est confiée à Jean Baptiste Graillet). Elle y enseigne les lettres, la morale, l'écriture et la couture. Elle n'apparaît plus sur la liste du personnel enseignant des CSJF en 1905, mais elle dirige toujours, en 1906, l'internat attaché à cette institution. [ADMM W657/48 et ADV E dépôt 309 1R12 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BOULENGER Marie Virginie\*.** Nan {SC} 1903-1904. Née à Blainville-sur-l'Eau (M&M) en 1882, fille du charron François Dieudonné Boulenger (fils d'un vigneron) et de Marie Louise Arnould (fille d'un courrier de la poste). Après avoir enseigné comme institutrice adjointe pendant une année à l'école privée laïque de Chaudenay (Haute-

Marne), elle prend, à la rentrée 1903, la succession de Marie Emérite Tisserant à la tête de l'ancienne institution des Sœurs de SC à Nancy. Elle meurt le 17 août 1969 à Portieux (Vosges), ce qui paraît indiquer une appartenance à la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux. [ADMM 1T60 et état civil de Blainville-sur-l'Eau]

**BOUNOURE Jeanne Alexandrine, née LANGUMIER.** Strbg 1920-1939 (sci). Née à Isdes (Loiret) en 1889, fille de l'instituteur Alexandre Langumier ; mariée à Bonny-sur-Loire (id) en 1912 à Louis Augustin Jean Bounoure, futur maître de conférences puis professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Strasbourg (→ *NDBA*) ; deux garçons (Paul René Gabriel sera agent commercial, Vincent Albert Alexandre ingénieur civil des mines). BE à Orléans en 1905 ; élève de l'ENSJF en 1909/12, elle y réussit le CA à l'enseignement des sciences en 1911. Elle commence sa carrière en février 1919, comme maîtresse répétitrice au LJF de Clermont-Ferrand. En octobre 1920, elle est nommée au LJF de Strasbourg, tout d'abord comme préparatrice – professeur de collège chargée des fonctions de préparatrice à partir de janvier 1921. « Enseignement consciencieux, mais terne et livresque », déplore en mars 1924 l'inspecteur d'académie, qui ajoute toutefois que Mme Bounoure « s'occupe utilement de ses fonctions de préparatrice ». En janvier 1928, elle devient chargée de cours, et en avril 1928, professeur titulaire certifiée. Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire professeur au CG de Cusset (Allier). « Bon professeur, dont l'enseignement est intelligent et les cours toujours soigneusement préparés ; a de la méthode, de l'autorité et obtient des résultats très satisfaisants », note la directrice (Wheatcroft) en janvier 1932. En octobre 1940, elle rejoint le LJF de Clermont-Ferrand. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26477, dossier personnel]

**BOUR Marcelle Claudia, Sœur Saint-François-de-Sales (SC).** Mtz SC 1930-1939. Née à Magenta (Marne) en 1903. En août 1930, elle quitte le pensionnat SC de Chimay

(Belgique) pour rejoindre celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**BOURCIER Alice.** StD 1911-1912 (remp). Fille du principal du CG de Saint-Dié, elle remplace, au CJF, Mlle Challier en octobre 1911, puis Jeanne Iung, surveillante d'externat, durant son congé pour l'année scolaire 1911/12. [AN F<sup>17</sup> 25436, dossier personnel de Jeanne Iung, et ADMM W657/67bis]

**BOURDEAUX Mlle.** Nan <1929< (remp: inst). [ADMM W657/40]

**BOURDIN Marie, née NOËL.** Mulh 1937-1939 (inst). Née en 1907. Elle a le BE et le CAP. En octobre 1937, elle est nommée institutrice au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoire institutrice à l'école primaire de Brunstatt. [ADHR Purg. 41801]

**BOURGEOIS Hélène, Sœur Saint-Raymond-Marie (SC).** Mtz SC 1936-1939. Née à Charleville en 1914. En octobre 1936, elle quitte l'EN privée de Sablon (Moselle) pour gagner le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A partir de 1937, elle codirige, avec Mère Saint-Benoît-Joseph, le « cours pratique ». [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**BOURGEOIS Marianne Zulie Zéhé.** Nfch 1904-1906 (surv). Née à Pontarlier (Doubs) en 1879. BS à Lons-le-Saunier en juin 1898. Elle commence par être suppléante auxiliaire aux CSJF de Dôle (École Jeanne-d'Arc). En décembre 1904, elle devient maîtresse surveillante chargée de cours d'histoire, de géographie et de couture aux CSJF de Neufchâteau. « Chargée de quelques enseignements, dont elle ne s'acquitte pas mal », note le recteur en juin 1905. En janvier 1906, elle est nommée à titre provisoire surveillante d'externat dans le même établissement. Le même mois, la directrice (Samuel) donne une appréciation peu flatteuse, même si elle n'est pas entièrement négative : « Mademoiselle Bourgeois est très jeune de caractère et expérience, son inégalité d'humeur l'empêche d'être toujours aussi juste qu'il le faudrait avec les élèves. Ces

défauts de caractère dus à son éducation d'enfant gâtée n'empêchent qu'elle est animée du désir de bien faire et qu'elle s'applique pour y réussir. Elle pourrait être une chargée de cours consciencieuse, mais je trouve que sa méthode d'enseignement est trop primaire et que ses connaissances sont insuffisantes pour que son enseignement soit intéressant et profitable ». Le 11 juin 1906, le député du Jura Georges Ponsot (1876-1937) écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur d'appeler d'une façon toute spéciale votre bienveillance attention sur la demande formée par Mlle Bourgeois, répétitrice au collège de Neufchâteau, et qui désire un poste dans l'une des académies de Dijon et Besançon. Mlle Bourgeois est la fille d'un employé aux P.L.M. de Dôle, républicain sincère ». A l'automne 1906, elle obtient un congé illimité pour se marier. [AN F<sup>17</sup> 26403, dossier personnel]

**BOURGEOIS Marie Antoinette Ursule, Sœur ? (h).** Nan h ext <1895<. Née à Besançon en 1870, fille de Léon Jean Baptiste Bourgeois, monteur de boîtes de montres, natif de Besançon, et de Marie Rose Joséphine Ferniot, native de Paris. Elle obtient le BE dans sa ville natale en août 1889. Elle apparaît dans la liste des adjointes de Sœur Marceloff produite à la rentrée 1895. Elle meurt à Lyon (V<sup>e</sup> arr.) le 8 mai 1953. [ADMM 1T52 et état civil de Besançon]

**BOURGEON Mme.** Mir 1924-1925<. Sévrienne, elle succède à Mlle Macloud en octobre 1924. [ADMM W657/67]

**BOURGUEL.** Mir <1909 (s.nat). Il cesse ses fonctions au CJF de Mirecourt en novembre 1909. [ADMM W657/66 et W657/67]

**BOURNIQUE Barbe Eléonore, Sœur Sainte-Paule (DC)\*.** Tl DC <1884-1891 + PàM DC 1891<. Née à L'Allemand-Rombach (Haut-Rhin,auj. Rombach-le-Franc) en 1854, fille de l'instituteur Charles Bournique et de Barbe Leromain ; elle sera réintégrée dans sa qualité de Française en novembre 1879. Elle obtient le BE à Nancy en avril 1875. Elle exerce « pendant longtemps les fonctions de professeur au

pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne » à Toul, où elle est « une personne honorablement connue » en 1891, lorsqu'elle quitte la ville pour succéder à Sœur Eugénie Troitin à la tête du pensionnat de sa congrégation à Pont-à-Mousson (M&M). [ADMM 1T77 et état civil de Rombach-le-Franc]

**BOURSY Thérèse Mathilde, Sœur Saint-Arsène (Nat)\*.** PàM Nat <1881-1890. Née vers 1833. Elle ne possède pas de brevet. A l'été 1890, elle est rappelée à la maison-mère, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). [ADMM 1T76 et 1T77]

**BOUSSARDON Louise Henriette, Sœur Marie-Fourier (ND)\*.** Lun ND <1864-1872<. Née à Auxonne (Côte-d'Or) en 1827, fille de Pierre Louis Boussardon, garde au corps royal du génie, d'Anne Henriette Clesse, deux Lorrains (mariés à Ancemont (Meuse) en 1821). Elle serait la première pensionnaire accueillie au pensionnat des chanoinesses de ND à Verdun, refondé à l'automne 1839. Elle entre dans la congrégation et œuvre au pensionnat de Lunéville, où elle seconde Mère Séraphine, supérieure à partir de 1864, avant de lui succéder dans cette charge en 1872. Elle l'exerce jusqu'en 1884. L'année suivante, elle est appelée à la tête de la communauté de Trèves (Allemagne) exilée à Jupille (Belgique). Elle retourne à Lunéville en 1887 et y redevient supérieure. Mère Marguerite-Marie Heymann (→) lui succède en 1900 ; elle devient son assistante. En 1903, elle suit la communauté à Vught (Pays-Bas), où elle meurt en 1906. [VAN DER HEIJDEN-ROGIER Nel, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville de 1850 à 1904*, Vught, Huize Alix Le Clerc, 1996, LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Verdun. 2<sup>e</sup> monastère de 1839 à 1907*, Paris, 2003, et état civil d'Auxonne]

**BOUTROIS Annette Françoise, épouse LENORMAND.** Nfch 1907 (rép). Née à Caen en 1885 ; mariée en 1912 à Auguste François Lenormand, pharmacien ; trois filles, nées entre 1913 et 1921. DFES et BS à Caen en juillet 1903. Déléguée comme surveillante d'externat remplaçante – ou

répétitrice – au CJF de Coutances (Manche) en janvier 1906, déléguée dans les fonctions de maîtresse chargée de cours de sciences au CJF de Sedan (Ardennes) pour l'année scolaire 1906/07, elle est nommée en septembre 1907 surveillante d'externat – ou répétitrice – remplaçante au CJF de Neufchâteau, où elle reste une année. En congé d'inactivité pour raisons de santé à partir de décembre 1907 puis pendant l'année scolaire 1908/09, elle est déléguée ensuite comme maîtresse chargée de cours de sciences aux CSJF de Sens (Yonne). En septembre 1910, elle devient institutrice primaire au CJF de Fécamp (Seine-Inférieure), puis occupe les mêmes fonctions au LJF du Havre (id) à partir d'octobre 1912. En octobre 1921, elle est nommée maîtresse primaire au CJF de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure); en janvier 1922, aux CSJF de Bernay (Eure); en février 1922, au CJF de Saumur (Maine-et-Loire); en octobre 1936, au LJF d'Avignon (où ses méthodes d'enseignement vieilles sont peu appréciées). Elle part à la retraite en avril 1941. [AN F<sup>17</sup> 24898, dossier personnel]

**BOUVERET Joséphine, Sœur Félicité (DC).** TI DC <1870<. Née à Longwy (Meurthe) en 1825. Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47]

**BOUVET Mme.** Nan <1910< (rép dess). [ADMM W657/40]

**BOUVY Mlle.** Rem 1922-1923 (lett). Elle remplace Mlle Thévenon au CJF de Remiremont jusqu'en janvier 1923. [ADMM W657/39]

**BOUVY, épouse MATHIS.** Mir <1926 (lett). Elle quitte le CJF de Mirecourt en septembre 1926. [AN F<sup>17</sup> 25570, dossier personnel d'Andrée Fondeville, et ADMM W657/67]

**BOUZON Jeanne.** Mir <1917 (surv) + TI 1917< (id). Elle gagne le CJF de Toul en novembre 1917, permutant avec Mlle Barraud. [ADMM W657/67 et *Bulletin*

*administratif du Ministère de l'Instruction publique*, 1919, p. 1880]

**BOXBERGER Marie Joséphine, Sœur Sainte-Chrétienne (PPo)\*.** Bru {PPo} 1923-1927. Née à Saint-Étienne en 1878, fille de François Antoine Boxberger, armurier, et de Julie (née) Boxberger. Elle entre au noviciat de Portieux (Vosges) en octobre 1895 et y prend l'habit en mars 1897. Elle est alors envoyée à Lille. En juillet 1903, elle part en exil à Ypres (Belgique). En avril 1904, elle commence son deuxième noviciat. Hormis un séjour dans sa famille, à Bois-Colombes (Seine), durant l'hiver 1905/06, elle vit désormais en Belgique (Landenne-sur-Meuse, puis Meulebeke, puis Bruxelles). Elle retrouve définitivement la France en mars 1911, lorsqu'elle retourne à Portieux. Le mois suivant, elle est envoyée à Rasey (Vosges). En février 1917, elle gagne Rosny-sous-Bois (Seine). En septembre 1923, la religieuse officiellement sécularisée succède à « Madame » Janin comme directrice (et officieusement comme supérieure) du pensionnat de Bruyères (Vosges). Elle dirige l'établissement pendant quatre ans, jusqu'à sa nomination comme supérieure de la communauté de Cutting (Moselle). En mars 1929, elle est appelée comme maîtresse au noviciat de Portieux. Elle retourne à Cutting en septembre 1929, puis retrouve définitivement Portieux en mars 1930. Quatre ans plus tard, elle devient « troisième conseillère ». Elle démissionne en août 1954 et meurt le 13 janvier 1960. [APPo, *Annales de la congrégation et Sœurs 1839-1933*, t. 1]

**BOYER Eugénie Antoinette.** Nan Ja 1867-1876 + Nan Boy 1876<. Née à Nancy en 1854, fille naturelle d'Héloïse Barbe Bourgon, dix-neuf ans. Un peu mois de trois mois après sa naissance, l'enfant est reconnu devant notaire par Louis Amédée Boyer, lieutenant au 2<sup>e</sup> cuirassier. Eugénie Boyer fréquente, dans sa ville natale, le pensionnat de Catherine Jacquot (→). Elle est déjà mentionnée parmi le personnel enseignant lorsque l'établissement déménage en 1869 : « dix-sept ans », indique faussement la directrice (ADMM 1T47). Plus tard, la même écrira qu'elle a été « maîtresse adjointe » dans son pensionnat « dès l'âge de dix-huit

ans », de 1872 à 1876 (id, attestation du 11.10.1879). Mais Eugénie Boyer déclarera elle-même, en 1879, avoir été « maîtresse adjointe » au Pensionnat Jacquot à partir... d'octobre 1867 : elle avait alors treize ans ! Eugénie Boyer obtient le BE en 1873 et le BS en 1875. En décembre 1876, elle quitte Mlle Jacquot pour ouvrir sa propre institution au N°15 rue des Tiercelins. D'abord simple externat, Eugénie Boyer y annexe un pensionnat à la rentrée 1879. Mlle Jacquot lui délivre alors une attestation qui dresse un portrait élogieux de l'enseignante (ADMM 1T77, attestation du 21.09.1879): « Ses véritables qualités d'institutrice jointes à la bonté de son caractère et aux sentiments élevés qui la distinguent lui ont mérité toutes les sympathies, qui la suivent encore dans l'établissement qu'elle dirige avec succès et qu'elle a fondé depuis trois ans ». [ADMM 1T41, 1T47 et 1T77 et état civil de Nancy]

**BRANÇON Irène Pauline\***. Nfch 1915-1926 (sci) + Ep 1928-1945. Née à Breuvannes (Haute-Marne) en 1890, fille d'un instituteur. BE à Mâcon en juillet 1905, BS à Chaumont en juillet 1907, DFES au CJF de Langres (id) en juillet 1908. Elle entre à l'ENSJF en octobre 1912, réussit le CA à l'enseignement des sciences en juillet 1914 et quitte l'ENSJF en juillet 1915. En novembre 1915, elle est déléguée professeur de sciences remplaçante au CJF de Neufchâteau. En février 1916, la directrice (Guillard) note à son sujet : « Professeur au collège depuis le 1<sup>er</sup> novembre seulement, Mlle Brançon a témoigné de sérieuses qualités. Consciencieuse, régulière, s'intéressant beaucoup à son enseignement, elle obtient de ses élèves un bon travail. Dévouée aussi, elle arrive, avec une installation très sommaire, à intéresser ses élèves à la physique et à la chimie, pour lesquelles, grâce à son ingéniosité, elle parvient à réaliser bon nombre d'expériences ». En septembre 1916, elle est nommée remplaçante d'un professeur d'anglais au CJF d'Auch, mais elle n'accepte pas le poste. Même chose pour une nomination comme professeur de sciences au CJF de Fécamp (Seine-Inférieure) en octobre 1917. Le mois suivant, elle devient professeur de sciences au CJF de Neufchâteau : l'inspecteur général avait émis, en mai de cette année, « un avis très

favorable à sa titularisation ». L'inspecteur d'académie note en février 1924 : « Le professeur fait appel aux connaissances des élèves, avance avec une sage lenteur, a des qualités d'ordre, de netteté, beaucoup d'autorité et de savoir-faire, mais malgré mes conseils, continue d'enseigner les sciences sans inviter les élèves à manipuler ». « Mlle Brançon est un professeur intelligent, qui a beaucoup d'autorité et d'action sur ses élèves, qui répondent, en classe, avec précision », écrit le même en mars 1926, avant d'ajouter qu'elle « ferait une excellente directrice, car elle a du dévouement à dépenser » ; sur quoi le recteur ajoute : « Promettait de faire une bonne directrice à Lunéville. Je serais heureux de la conserver à Remiremont, quand le poste sera vacant, et si elle n'était pas pourvue d'une direction auparavant ». En octobre 1925, elle refuse le poste de directrice du CJF de Louhans (Saône-et-Loire) : « J'avais accepté volontiers la direction des cours secondaires de Lunéville, poste dont j'avais pris possession après entente avec Mademoiselle Crayssac, quand, changeant d'avis, elle a refusé de quitter. J'aurais accepté aussi volontiers le poste de directrice au collège de Neufchâteau, poste que je n'avais pas sollicité, mais pour lequel Monsieur le recteur et Monsieur le maire m'ont proposée. Mais j'ai le regret de refuser le poste de Louhans, poste qui, parmi d'autres grands inconvénients, présente celui d'avoir un internat au compte de la directrice » (lettre au chef du 5<sup>e</sup> bureau, 05.10.1925). En septembre 1926, elle se voit confier sa première direction, au CJF de Vitré (Ille-et-Vilaine), qui ne lui plaît pas et où elle doit faire face à une offensive de grande ampleur contre l'école laïque. Ses vœux de 1927/28 : « Désire vivement un poste sans internat à son compte, et dans l'Est, académies de Nancy, Dijon, Paris (Est). Accepterait volontiers les postes de Lunéville, Épinal, mais pas Neufchâteau, où elle retrouverait les inconvénients d'une nomination sur place ». Le député Camille Picard l'aurait pourtant bien vue à la tête de ce dernier établissement (voir notice de Mlle Arlin). En septembre 1928, elle retrouve les Vosges en prenant la direction du CJF d'Épinal. En janvier 1929, l'inspecteur d'académie écrit : « Dès son arrivée à Épinal, Mlle Brançon a fait de réels

efforts pour animer son établissement ; elle a organisé un arbre de Noël, elle a réveillé l'association des anciennes élèves, elle a fait appel à la collaboration des familles et son action extérieure semble avoir obtenu déjà des résultats. A l'intérieur, une trop grande bienveillance ou une timidité exagérée la pousse à ne pas s'imposer brutalement aux élèves et à certains professeurs. Elle a tort, car faute de sanctions, un mauvais esprit continue à régner parmi les élèves et quelques professeurs se laissent vivre. J'espère que Mlle Brançon, avertie, réagira promptement ». Le même, en février 1930 : « Fait vraiment tout ce qu'elle peut pour donner de la vie à son collège, par des petites fêtes, des réunions d'anciennes élèves, mais comme elle a "une petite nature", elle est rapidement à bout de souffle. J'espère qu'elle arrivera à dominer la population scolaire difficile et mal éduquée ». Et en janvier 1931 : « S'efforce de donner un peu de vie à son collège et y réussit. Fait sérieusement ses visites de classes, surveille le travail des élèves, mais trouve des résistances de la part d'un personnel assez égoïste ». « De la bonne volonté, mais pas de moyens », se désole le recteur en avril 1932 : « Fonctionnaire qui n'est pas à sa place dans une ville où il faudrait beaucoup se dépenser pour réussir ». « Je l'ai, je la garde, mais c'est une bien petite nature pour gouverner un collège féminin où tout marche au ralenti », note en février 1933 l'inspecteur d'académie. « Directrice ouverte aux méthodes nouvelles et estimée des familles », souligne son successeur en mars 1937, « Ne pourra donner toute sa mesure qu'après la construction du nouveau collège ». « Bonne directrice ordinaire, consciencieuse, fait ce qu'elle peut et ne peut pas beaucoup », note laconiquement le recteur en février 1938. L'inspecteur d'académie note : « Bonne directrice ayant eu plusieurs initiatives heureuses (arbres de Noël, fêtes). Mais la direction du nouveau collège-E.P.S. qui ouvrira le 1<sup>er</sup> octobre 1940 ne sera-t-elle pas au-dessus de ses forces physiques ? » Au vu de son état de santé, le recteur est sceptique. En mars 1940, l'inspecteur d'académie écrit : « Le nouveau collège-E.P.S. avec internat serait terminé avant une année si la guerre prenait fin. Il serait désirable que la nouvelle directrice de cet important collège, qui aura

plus de 300 pensionnaires, soit nommée dès cette année. Or, Mlle Brançon n'a pas les qualités physiques pour gérer une telle maison, préparant au BS en même temps qu'au baccalauréat. Sa nomination à un autre poste est souhaitable ». « Aura cinquante-et-un ans le 16 mai 1941 ; tombe donc sous le coup de la loi du 11 octobre 1940 », remarque-t-il enfin en mars 1941 : « A consacré, en dépit d'une santé précaire, sa carrière à l'enseignement. Bon professeur de sciences, n'a peut-être pas réussi parfaitement comme directrice, mais a certainement donné le meilleur d'elle-même à ses délicates fonctions ». Entre-temps, en août 1940, Mlle Brançon a sollicité la direction du L.J.F. de Troyes – elle signale que cela « ne déracinerait pas trop [son] père, qui vit avec [elle] ». La jugeant fatiguée, le recteur demande en mai 1942 sa mise à la retraite « dès que possible ». En mai 1944, l'inspecteur d'académie remarque : « Mlle Brançon manque peut-être un peu de prestance et de distinction, mais elle est active, énergique, a toute l'autorité nécessaire et exerce une heureuse influence tant sur le personnel que sur les élèves du collège. Elle suit de près la vie morale de sa maison et, en dépit de la vétusté des bâtiments, veille avec soin à son existence matérielle. Il règne autour d'elle une agréable atmosphère de bonne tenue et de travail. L'ambition de Mlle Brançon est de devenir directrice du nouvel établissement dont la construction est déjà très avancée et qui sera peut-être lycée. Elle mérite d'obtenir cette satisfaction ». Elle part cependant à la retraite à la fin de l'année 1944/45 pour cause d'invalidité. [AN F<sup>17</sup> 25105, dossier personnel]

**BRANDSTETTER Marie, Sœur ? (h)\*.** Nan h ext 1872-1890. Née à Strasbourg en 1830, fille de Jacques Joseph Brandstetter, « employé des manufactures d'armes de Mutzig [Bas-Rhin] et Klingenthal [id] », et de Frédérique Horber. Elle obtient son brevet de capacité dans sa ville natale en mars 1849. Elle devient religieuse du Sacré-Cœur. Elle est active comme enseignante à l'externat du Sacré-Cœur à Nancy à partir d'août 1872. Elle en prend la direction en juin 1882, suite au décès de Sœur Guillard. Elle-même quitte la direction à l'été 1890, « par raison d'âge et de santé ». Elle cède alors la place à Sœur

Denoyelle. [ADMM 1T41 et état civil de Strasbourg]

**BRANDT Mlle.** Nfch <1922-1925< (ch mus). Professeur de solfège au CJF de Neufchâteau, où elle vit en famille. [ADMM W657/39bis]

**BRANDT Emilie.** Strbg Sév 1919-1924 (matern). Née en Alsace en 1879. Elle obtient son diplôme de jardinière d'enfants au Pestalozzi-Fröbel-Haus de Berlin. En 1908, elle se voit confier, par l'abbé Jean Viollet, la création d'un jardin d'enfants rue du Moulin Vert à Paris. Emilie Brandt s'éloigne bientôt de la capitale, « pour des raisons personnelles » (LECAPITAINE et KARPOWICZ) : elle prend la direction du jardin d'enfants de Thivet (Haute-Marne) ; rendu célèbre par l'ouvrage de l'abbé Félix Klein, *Mon filleul au jardin d'enfants*, « il servira, par la suite, de référence à de nombreuses jardinières d'enfants » (LECAPITAINE et KARPOWICZ). Après la Première Guerre mondiale, Emilie Brandt dirige le jardin d'enfants du Collège Sévigné à Strasbourg. Lors de la fermeture de cette institution, le recteur demande au ministère de l'Instruction publique son affectation au LJF de la ville, étant donné qu' « elle jouit auprès des familles d'une considération méritée ». [AN F<sup>17</sup> 26558, dossier personnel de Marie Dufet, et LECAPITAINE Bruno et KARPOWICZ Annick, *Guide de l'éducateur de jeunes enfants*, Paris, Dunod, 2011 (4<sup>e</sup> éd.), p. 38]

**BRAUN Anna, Sœur Sainte-Anna-Louisa (SC).** Mtz SC 1926-1927. Née à Guichenbach (Allemagne, futur Territoire du Bassin de la Sarre) en 1889. En septembre 1925, elle quitte la maison-mère, à Metz, pour gagner, à quelques pas de là, le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf. Elle y devient, en 1926, maîtresse de travail au « cours pratique ». [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**BRAUN Henriette, née KAHN\*.** Nan BK 1886-1910. Née à Schirrhoffen (Bas-Rhin) en 1846, juive, fille de Bernard Kahn, « marchand de vaches », et de Caroline Sommer ; elle épouse David Braun en 1878.

Elle dirige une ESF israélite à Metz à partir de 1874 (→ *Dictionnaire* : KAHN Henriette). A l'été 1886, elle ferme cette institution, quitte la Lorraine allemande et fonde un « pensionnat primaire libre de jeunes filles » israélites à Nancy, au N°159 rue de Strasbourg. En 1901, elle transfère l'institution au N°91 de la même rue. En 1906, elle entame des démarches pour en transmettre la direction à une Mme Jeanne Kahn (née Rosman, à Paris, en 1863), mais le projet n'aboutit pas. Elle cède finalement son établissement, en 1910, à Lina Holstein. [ADBR 11AL223, ADMM 1T50, 1T58 et 1T1011 et état civil de Schirrhoffen]

**BRAUN Méta.** Mulh <1918-1930. Enseignante à l'ESF municipale de Mulhouse depuis 1904 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement, transformé en LJF après la Première Guerre mondiale, jusqu'à son départ à la retraite à la fin de l'année scolaire 1929/30. [ADBR 98AL321]

**BRÄUTIGAM Berthe Anna Louise, épouse GADIOT.** Ver 1921-1930 (lett all). Née à Bucarest en 1888, comme ses deux parents, Auguste Bräutigam et Joséphine Zwölfer ; la famille s'installe en France, à Nice, en 1900 (le père de Berthe y est comptable ; son frère Jean-Louis y voit le jour en février 1901) ; naturalisée Française en 1913 ; mariée à François Pierre Marcel Gérard Gadiot, professeur de dessin ; une fille. DFES et BS à Nice (juin 1907), CA à l'enseignement de l'allemand en Paris (1917), DES à Toulouse (1919). Déléguée (lettres et allemand) au CG de Castelnaudary (Aude) (oct. 1917-sept. 1919), déléguée (lettres) au CG de Bédarieux (Hérault) (janv. 1920-sept. 1921). Elle est nommée professeur de lettres et allemand au CJF de Verdun pour sa réouverture en octobre 1921. La directrice (Labarre) remarque en mars 1922 : « Bien que certifiée d'allemand, Mlle Brautigam [sic] fait ici, en plus des cours d'allemand, les cours de français en quatrième et en cinquième année. Mlle Brautigam apporte à ses leçons une documentation soignée, une intelligence fine et l'habitude du professeur de langues de rechercher scrupuleusement la valeur exacte des mots ; les résultats me semblent satisfaisants. Ne comprenant pas l'allemand, je ne peux pas apprécier Mlle

Brautigam comme professeur de langues ». Elle se marie au cours de l'année avec un professeur du CG de Verdun (« Mariage et maternité m'ont fait abandonner la préparation de l'agrégation, que j'avais commencée », indiquera-t-elle au ministre de l'Instruction publique dans une lettre datée du 7 juillet 1941). L'inspecteur général de février 1923 conclut de son observation d'un cours de français : « Mme Gadiot, qui est professeur d'allemand et roumaine d'origine [...], s'exprime avec un accent étranger assez marqué, mais avec netteté. Elle n'est, à coup sûr, dépourvue ni d'intelligence, ni de finesse, et bon nombre de ses remarques le prouvent, ainsi que ses sujets de devoirs. Mais elle reste un peu trop dans les demi-teintes et n'a pas l'ardeur et la vitalité qui enlèvent une classe ». En février 1929, elle demande un emploi de directrice. L'inspecteur d'académie transmet alors l'avis suivant au Recteur (ADMe Tp222, 15.02.1929) : « Mme Gadiot a obtenu un congé de longue durée du 4 avril 1926 au 30 septembre 1927, pour tuberculose. Pendant la durée de ce congé, son mari, professeur au CG de Verdun, a demandé et obtenu un poste dans le Midi, pour que sa femme puisse, à sa reprise de service, demander un emploi dans une région favorable à sa santé ; mais, à la fin de son congé, Mme Gadiot a dû reprendre son service à Verdun, ce qui fait qu'actuellement, c'est le mari bien portant qui est dans le Midi, et la femme, de santé délicate, qui est à Verdun. Il est souhaitable que Mme Gadiot obtienne un poste à sa convenance. Elle mérite qu'on s'intéresse à elle : elle est zélée, consciencieuse et obtient de bons résultats. En ce qui concerne sa candidature à une direction, je ne puis être aussi affirmatif ; elle m'a paru très active, désireuse de bien faire, mais je connais insuffisamment son caractère. Ceci ne doit d'ailleurs pas être considéré comme un avis défavorable donné à sa candidature ». Pour la rentrée 1930, elle est nommée professeur de collègue déléguée pour l'enseignement de l'allemand au LJF de Montauban. En octobre 1932, elle rejoint, comme professeur de lettres, le CJF d'Arles (Bouches-du-Rhône). L'inspecteur d'académie note en mai 1942 : « D'origine roumaine, Mme Gadiot a un très fort accent étranger, ce qui la rend difficilement intelligible et ce qui lui fait

réciter bien mal les vers français ; du moins a-t-elle le rare mérite de bien enseigner la diction à ses élèves [...] ». En octobre 1942, elle redevient professeur d'allemand au LJF de Montauban. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1948/49. [AN F<sup>17</sup> 25321, dossier personnel, ADMe Tp222 et état civil de Nice]

**BRAUTIGAM Germaine Jeanne Sophie, née DEVAUX<sup>zn</sup>**. Colm 1936-1940. Née à Molliens-Vidame (Somme) en 1899, fille du brigadier de gendarmerie Louis François Jules Devaux et de Jeanne Marie Richet ; mariée en 1931 avec Jean Brautigam, professeur de physique (notamment au CG de Ribeaupvillé) ; une fille unique, née en 1934. BS et DFES à Amiens en 1919, CA aux fonctions de sous-économe à Paris, avec le premier degré en 1927 et le second en 1919. Elle commence sa carrière en octobre 1919 comme maîtresse d'internat au CJF d'Abbeville (Somme) ; en février 1923, elle y est déléguée répétitrice ; en octobre 1923, elle y est nommée répétitrice. En novembre 1925, elle rejoint le LJF du Puy comme stagiaire à l'économat. En octobre 1929, elle devient sous-économe au LJF du Havre (Seine-Inférieure) ; en octobre 1930, au LJF Victor Hugo à Paris ; en octobre 1934, au LJF Jules Ferry à Paris. Gérante intérimaire au LJF d'Orléans d'avril à septembre 1936, elle rejoint ensuite le LJF de Colmar comme économe. La directrice (Herzog) note en janvier 1938 : « Madame Brautigam est une bonne économe. Elle joint à une certaine expérience et aux connaissances précises de son métier une correction sévère de leur application. On peut compter sur elle. Il n'est pas désagréable même de voir pousser le sens de l'économie un peu à l'excès. En tous les cas, depuis son arrivée, les intrigues de la maison ont pris fin ». Et en décembre 1938 : « Mme Brautigam est un bon fonctionnaire. Elle comprend son métier d'économe et est très dévouée à notre maison. Si elle n'exprime pas un désir de mutation, elle a saisi que la manie du changement est chez nous une des plus dangereuses qui soient, et qu'il ne faut pas abandonner une tâche qui d'ailleurs ne peut s'accomplir que si on a le temps de la mener à bien ». En novembre 1940, elle gagne comme intendante le LJF de Bourg, et en octobre 1950 celui de

Chambéry. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1960/61. Elle meurt à Monnetier-Mornex (Haute-Savoie) le 13 septembre 1982. [AN F<sup>17</sup> 27808, dossier personnel, et état civil de Molliens-Vidame]

**BRAUX Mlle.** Nan <1926 (hist géo). Elle effectue un stage d'enseignement au LJF de Nancy. [ADMM W657/40]

**BREDILLET Simone.** Strbg 1938-1939. Née en 1912. Agrégée d'histoire et de géographie en 1938. Elle est nommée professeur d'histoire et de géographie au LJF de Strasbourg en octobre 1938. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au LG de Mâcon. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945 en tant que Madame Coquerelle. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BREJOUX L., née LANGARD\*.** Ep 1907-1911. Agrégée de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Elle est professeur au CJF de Louhans (Saône-et-Loire) lorsqu'elle accepte, à la rentrée 1907, de fonder le CJF d'Épinal. A la rentrée 1911, elle retourne à Louhans, comme directrice. [AN F<sup>17</sup> 24172, dossier personnel d'Alexandrine Vautier, ADMM W657/67 et AME 1M89]

**BRENNER Marie.** Strbg LB 1919-1961. [CLB]

**BRESCH.** Colm 1936-1940 (rel). Pasteur. [ADHR Purg. 3928]

**BRESCH Salomé Lucie.** Colm 1919-1926. Née à Colmar en 1887, protestante, fille de l'instituteur Jean-Jacques Bresch ; sœur de Sara Bresch (→). Elle fréquente l'EN attachée à l'ESF municipale de Colmar entre 1903 et 1906. Institutrice remplaçante à l'école primaire protestante de garçons de Colmar de juillet à décembre 1908, puis de septembre 1914 à octobre 1916, remplaçante à l'école moyenne de garçons de Colmar d'octobre 1916 à novembre 1918, elle est nommée remplaçante à l'ESF de Colmar en janvier 1919. Elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en LJF à la rentrée 1919 et y devient professeur titulaire en

janvier 1920. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1925/26, pour raisons de santé. En avril 1927, elle épouse, à Strasbourg, Errico Domenico Cuono de Chiara. Elle meurt à Strasbourg le 13 janvier 1965. [AN F<sup>17</sup> 26403, dossier personnel, AMC 30.5140, et état civil de Colmar]

**BRESCH Sara.** Colm 1919-1944 (ang) et 1945-1953 (id). Sœur de Lucie Bresch (→). Avant la Première Guerre mondiale, Sara Bresch enseigne en Alsace dans plusieurs types d'établissements (ESF, écoles moyennes de filles, etc.) (→ *Dictionnaire*). En septembre 1919, elle est nommée professeur certifiée titulaire d'anglais au LJF de Colmar. En 1920, elle obtient à Paris le CA à l'enseignement des langues vivantes dans les EN et les EPS. En février 1944, les autorités allemandes la suspendent de ses fonctions. Elle part à la retraite à la fin de l'année 1952/53. Toutes les notices individuelles du dossier datent d'après la Seconde Guerre mondiale. [AN F<sup>17</sup> 26334, dossier personnel]

**BRET Joséphine Marthe.** Ver 1921-1923 (rép). Née à Bordeaux en 1898. DFES et BS à Perpignan (juil. 1917), CA à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur) à Paris (août 1921). Surveillante d'internat aux CSJF de Rodez à partir de novembre 1918. Elle est répétitrice déléguée au CJF de Verdun à compter d'octobre 1921. [ADMe Tp221]

**BRETAULT Mlle.** Nan 1911-1912< (s.nat). Elle arrive au LJF de Nancy en octobre 1911, comme remplaçante de Mlle Carrier : « Aussitôt, elle a passé une revue sérieuse de tous les instruments de laboratoire et des collections dont elle dispose. Son enseignement est ferme, très clair et très vivant », note la directrice dans son rapport mensuel. En juin 1912, elle obtient une licence de mathématiques. [ADMM W657/40]

**BRETON Mlle.** Mir <1910< (s.nat). [ADMM W657/67]

**BREVET Léonie Berthe\*.** Tl 1919-1920. Née à Paris (IX<sup>e</sup> arr.) en 1878, fille d'Eugène

Henri Gustave Brevet, conducteur de travaux de la Ville de Paris, et de Bertha Maria Frick, institutrice, non mariés. BS en 1897. CA à l'enseignement de l'allemand dans les EN en 1901. CA à l'enseignement de l'allemand en 1903. Elle est chargée de l'enseignement de l'allemand au CSJF de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) de 1904 à 1907. A partir de 1905, elle se présente à l'agrégation. En 1907, elle obtient un congé pour raisons d'études. De 1907 à 1909, elle assure des remplacements dans des LJF parisiens (Victor Hugo, Molière). Elle est admissible à l'agrégation en 1910 (elle s'y représentera encore plusieurs fois). A la rentrée suivante, elle est nommée professeur d'allemand et de lettres au CJF de Béthune (Pas-de-Calais), où elle reste jusqu'à l'automne 1918. Elle exerce ensuite, pendant une année, la fonction de rédactrice au ministère de l'Instruction publique. Pour la rentrée 1919, elle est tout d'abord destinée à devenir directrice du CJF de Montargis (Loiret), puis elle dirige le CJF de Dinan (Côte-du-Nord,auj. Côtes-d'Armor) jusqu'à la mi-octobre ; elle rejoint alors le CJF de Toul. En décembre 1919, l'inspecteur général (Vial) écrit qu'« elle fera entrer un peu d'air, de gaieté et d'agrément dans ce collège d'aspect triste et fermé ». La prévision s'avère exacte, à lire le recteur, qui note en avril 1920 : « De manières gracieuses, aimable et fine, habile même, et très désireuse de plaire, Mlle Brevet a plu, en effet, à tout le monde. Attentive à tous les exercices, sans oublier couture, broderie et ouvrages de la main, où elle a obtenu beaucoup de ses élèves, sans oublier les exercices physiques, surtout la danse, sans oublier le chant (on exécute de fort beaux chœurs), elle a su donner à ce petit collège un air de vie qui plaît dès l'abord ». En septembre 1920, Mlle Brevet prend la direction du CJF d'Épernay (Marne), où elle reste – devant faire face à certaines difficultés – jusqu'à son départ à la retraite, en octobre 1939. Elle décède à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) le 23 août 1970. [AN F<sup>17</sup> 24718, dossier personnel, et état civil de Paris]

**BREYSACH Marie Madeleine.** Strbg 1919-1939 (dess gym). Née à Strasbourg en 1896, catholique, fille du commerçant Alphonse Breysach et de Marie Herrmann. Diplômes d'enseignante de gymnastique

(1917) et d'enseignante de dessin (1918) pour les ESF. Elle est engagée en octobre 1919 comme professeur auxiliaire de gymnastique au LJF qui succède alors à l'ESF de Strasbourg. En juillet 1922, elle devient professeur de gymnastique à part entière. En avril 1924, elle est nommée professeur de dessin. « Professeur très qualifié, par sa préparation et ses dons personnels, à l'enseignement de l'éducation physique, auquel elle apporte beaucoup d'entrain », note la directrice (Bottreau) en janvier 1938, qui ajoute encore : « Elle fait très bien travailler ses élèves ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est provisoirement nommée à l'EPSG d'Orthez. En octobre 1943, elle rejoint le CJF de Brive (Corrèze) comme professeur de dessin. En décembre 1946, elle est nommée professeur du cadre local au LJF de Mulhouse. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1960/61. Elle meurt à Saverne le 10 janvier 1982. [AN F<sup>17</sup> 27808, dossier personnel, et état civil de Strasbourg]

**BRIANDET Emilie, née GUNTHER.** Strbg 1939. Née en 1899. BS, CAP. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJF de Strasbourg en janvier 1939. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire institutrice au collège de Bergerac (Dordogne). Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en juillet 1945. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**BRICOT.** Lun <1936< (mus). « Professeur de musique », il donne au CJF de Lunéville « deux heures par semaine, pour lesquelles il touche une rétribution annuelle de 810 Francs » (Mme Jacquier au maire, 24.11.1936). [AML R1 « collège de filles »]

**BRION Mlle.** Sarbg <1924-1928< (inst). Elle a le BS et le CAP. [ADBR 98AL375]

**BRION Mlle.** Rem <1937< (surv). Licenciée ès lettres. Surveillante d'externat. [Distribution, 1937]

**BRION Eugénie Mathilde.** StD DC 1900-1903 + T1 DC 1903-1904. Née à Cons-la-Grandville (M&M) en 1877, fille de Jean Pierre Brion, « employé au chemin de fer,

domicilié à Montmédy », et de Marie Félicité Nicolas (fille d'un « fermier » de Cons-la-Grandville). Elle vit dans sa famille, à Montmédy, jusqu'en 1898. Cette année-là, elle part « complét[er] [ses] études » au noviciat des Sœurs de la DC à Nancy. Elle entre dans la congrégation sans émettre de vœux, déclarera-t-elle plus tard. En 1900, elle est envoyée comme enseignante au pensionnat de la DC à Saint-Dié. Trois ans plus tard, elle gagne le pensionnat de la DC à Toul. Suite à la fermeture de cet établissement, elle quitte la congrégation et vit à Nancy, N°54 rue des Ponts, « sans profession », de septembre 1904 à juillet 1905. Ce mois-là, elle rentre dans sa famille, qui habite alors à Longwy-Haut (M&M). A la rentrée suivante, elle ouvre une école maternelle dans cette ville. Elle meurt à Épinal en novembre 1954. [ADMM 1T63 et état civil de Cons-la-Grandville]

**BRISBOIS Madeleine Claire, épouse HUTSCHLER.** Strbg 1920-1922 et 1928-1939. Avant la Première Guerre mondiale, elle avait enseigné dans plusieurs ESF alsaciennes (→ *Dictionnaire*). En octobre 1920, elle est engagée au LJF de Strasbourg comme professeur certifiée du cadre local. Elle doit cesser ses fonctions en août 1922 par suite de son mariage avec un étranger, en l'occurrence un Hollandais, directeur d'une maison de commerce à Arnhem (Pays-Bas) (le couple n'aura pas d'enfant). Elle est réintégrée dans la nationalité française en novembre 1927 et dans son ancien poste en décembre 1928. La directrice (Wheatcroft) note en janvier 1936 qu'il s'agit d'une « bonne maîtresse », avec « de la méthode, de la discipline » et qui « obtient des résultats assez satisfaisants » ; « maîtresse de valeur moyenne », nuance le recteur, qui lui aimerait « plus de fermeté ». En août 1938, elle est nommée professeur titulaire. En février 1939, le directeur de l'enseignement secondaire remarque pour lui que « Mme Hutschler est souvent gênée dans l'accomplissement de sa tâche par son mauvais état de santé ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, quelques mois plus tard, elle est sans affectation connue. [AN F<sup>17</sup> 26309, dossier personnel, et ADBR 601D1]

**BRODIEZ.** Rem csjf <1881-1885 (lett). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BROGNIART Marie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1898<. [ADMM 1T55]

**BRONCKART Marie Joséphine Philippine, Sœur Saint-Lambert (SC).** Mtz SC 1920-1921 et 1926-1931 (tm). Née à Liège (Belgique) en 1887, fille d'Oger Léonard Englebert Bronckart, employé, et de Marie Anne Jeanne Vanabel. En septembre 1920, elle quitte le pensionnat SC de Torgny (id) et gagne celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle commence par y diriger, pendant une année, le « cours pratique ». A partir de 1926, elle y est « maîtresse de travail ». [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Liège]

**BRONNER Mlle.** Mulh 1920-1923< (rép). Elle est engagée comme répétitrice au LJF de Mulhouse en octobre 1920. [ADBR W1045/9]

**BROSSEAU Mlle.** Ep 1940 (remp). Succède en février 1940 à Monsieur Weill pour une partie de son remplacement de Madeleine Baruch. [AN F<sup>17</sup> 27368, dossier personnel de Madeleine Baruch]

**BROUCHIER Marie Thérèse Augusta.** Ver 1924-1926 (sci). Née à Marseille en 1898, fille d'Auguste Anatole Brouchier, employé, et de Pauline Elisabeth Reynier, institutrice. DFES (juil. 1915), BS (id) et licence ès sciences (juin 1921) à Marseille. Déléguée pour l'enseignement de la physique au CG de Sisteron (Basses-Alpes) (oct. 1921), elle succède à Célestine Milou comme chargée de cours de sciences au CJF de Verdun (oct. 1924). Elle devient professeur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1926. Le même mois, elle est nommée répétitrice préparatrice au LJF Montgrand à Marseille, où elle a sa famille. [ADMe Tp221 et état civil de Marseille]

**BROUTET Mlle.** Mir 1917< (sci). Elle succède à Mlle Roux au CJF de Mirecourt en novembre 1917. [ADMM W657/67]

**BROUTY Marie Adrienne\***. Nan Boy/Brou 1889-1912<. Née à Raon-l'Etape (Vosges) en 1870, fille d'Hippolyte Brouty, marchand de fer, et de Léonie Coste ; le prénom Adrienne n'apparaît pas sur l'acte de naissance. A l'âge de douze ans, Marie Adrienne Brouty entre au pensionnat d'Eugénie Boyer à Nancy. Elle y fait toutes ses études. En octobre 1889, elle obtient le BS. Elle reste chez Mlle Boyer, passant du statut d'élève à celui d' « institutrice ». En 1892, elle réussit le CAP. A la fin de l'année scolaire 1904/05, Mlle Boyer transmet son pensionnat à cette employée fidèle. C'est en vacances à Euville (Meuse) que Mlle Brouty reçoit, début août 1905, les pièces « autorisant la continuation du pensionnat de Mesdames Boyer ». Elle meurt à Nancy le 11 septembre 1954. [ADMM 1T63 et état civil de Raon-l'Etape]

**BRUET Suzanne Jenny**. Strbg 1937-1939 (rép). Née en 1903. Licenciée ès lettres (anglais) en 1926, diplômée d'études supérieures (anglais) en 1932. Elle est nommée répétitrice de premier ordre au LJJ de Strasbourg en octobre 1937. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire répétitrice au Lycée Fénelon-Henri IV à Paris. [ADBR 601D1]

**BRULEY Mlle**. StD <1920 (mus). « Professeur libre » de solfège au CJF de Saint-Dié, elle démissionne à l'automne 1920. [ADMM W657/67bis]

**BRULEY**. StD csjf 1882-1886< (math). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**BRULIARD Mlle**. Nfch <1916< (tm dess). [ADMM W657/39bis]

**BRUN, née CALLOT**. StD <1907 (lett). Professeur de lettres au CJF de Saint-Dié. Hélène Bidal lui succède à la rentrée 1907. [AN F<sup>17</sup> 24342, dossier personnel d'Hélène Bidal]

**BRUN Anne Marie Joséphine, épouse GUIRAUDON**. Ver 1923-1934 (inst). Née à Bourg en 1886, fille d'Antoine Charles Marie

Brun, employé au lycée de Bourg, et de Joséphine Marie Goujon ; se marie à Verdun en août 1925 avec Louis Raoul Désiré Guiraudon. DFES (juil. 1903) et BS (juil. 1904) à Bourg. Surveillante d'internat aux LJJ d'Auxerre et de Besançon (fév. 1905-nov. 1908), professeur de lettres déléguée à l'EPS de Saint-Claude (Jura) (nov. 1908-nov. 1912), institutrice à l'école de garçons de Saint-Didier-d'Aussiat (Ain) (nov. 1912-oct. 1913), répétitrice au collège de Fécamp (Seine-Inférieure) (oct. 1913-oct. 1916), mêmes fonctions aux lycées de Clermont-Ferrand (oct. 1916-oct. 1918) et de Bourg (oct. 1918-oct. 1923), maîtresse primaire au CJF de Verdun (oct. 1923-oct. 1934), où elle est en charge de la classe enfantine, auparavant dirigée par Mme Greniard. Elle se marie peu après son arrivée à Verdun. En octobre 1934, elle est nommée maîtresse primaire au LJJ de Tournon (Ardèche). [ADMe Tp393 et état civil de Bourg]

**BRUNET Mlle**. Hgn <1927-1928<. Licenciée ès lettres classiques, elle est professeur au CJF de Haguenau. [ADBR 98AL375]

**BRUNET Hélène, Sœur ? (Dom)**. Nan Dom <1889-1895<. Née à Champ en « octobre 1844 » (Quel Champ ? Pas à Champ-le-Duc dans les Vosges, ni à Champ-sur-Barse dans l'Aube, ni à Champs dans l'Aisne ; une Marie Valérie Hélène Brunet-Manquat naît le 22 octobre 1844 au Champ-près-Froges dans l'Isère). Elle obtient le BS à Nancy en 1871. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T52 et 1T77 et états civils de Champ-le-Duc, de Champ-sur-Barse, du Champ-près-Froges et de Champs dans l'Aisne ; voir encore Champ-sur-Drac dans l'Isère, Champs dans l'Orne, Champs dans le Puy-de-Dôme, Champs-sur-Marne, Champs-sur-Tarentaine, Champs-sur-Yonne ; mais le plus sûr serait d'accéder aux archives de la congrégation, qui nous sont restées fermées]

**BRUNET Suzanne\***. Mulh 1930-1934. Née à La Haye-du-Puits (Manche) en 1893, fille d'un commis principal aux chemins de fer de l'État. Baccalauréats à Rennes en 1912 et

1913 ; licence d'histoire et géographie à Rennes en 1916 ; CA à l'enseignement des lettres à Paris en 1920. D'octobre 1916 à septembre 1917, elle est professeur d'histoire intérimaire au CG de Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine). Après un congé d'une année, elle est déléguée au LG de Lorient (Morbihan) pour l'enseignement de l'histoire en octobre 1918. Deux ans plus tard, elle est nommée professeur d'histoire au CJF de Beaune (Côte-d'Or). En mars 1922, elle rejoint dans les mêmes fonctions le CJF de Cambrai (Nord). En novembre 1923, elle accède aux fonctions de directrice du CJF d'Armentières (id). En septembre 1926, elle est placée à la tête du CJF de Laon. En septembre 1930, elle est nommée directrice du LJF de Mulhouse. L'inspecteur général de juin 1931 observe : « Je ne puis passer que quelques brèves minutes au lycée de jeunes filles de Mulhouse, que Mlle Brunet dirige depuis la rentrée dernière. Malgré le lourd héritage laissé par la directrice qui l'a précédée, Mlle Delarue, laquelle avait créé le lycée et avait, à Mulhouse, de l'autorité et l'estime des familles, la nouvelle directrice, Mlle Brunet, semble avoir également bien réussi, tout en faisant autrement, en prenant une allure plus ferme et plus moderne. Elle est estimée des familles, j'en ai eu un écho. J'ai apprécié beaucoup le tact avec lequel elle m'a mis au courant de la situation tendue qui s'établit entre elle et la surveillante générale, Mlle Thoorès. Les deux personnes m'ont d'ailleurs présenté la situation avec le même tact. La surveillante est plus âgée que la directrice, la première n'a connu que le régime de la directrice ancienne et s'y était adaptée ; ne changeant pas de maison, il lui est difficile de changer de méthodes. De là, des oppositions, mais oppositions comprises de part et d'autre, et présentées de part et d'autre, sans aigreur. Les circonstances sont ici plus responsables que les personnes. Au reste, la surveillante générale, Mlle Thoorès, est depuis longtemps désignée pour venir, soit à Lille, soit à Paris. Le mieux serait que cette désignation fût suivie d'effet le plus tôt possible ». Le 31 décembre 1931, Mlle Brunet écrit au directeur de l'enseignement secondaire : « [...] Après deux ans de direction en Alsace, où j'ai fait, je crois, un apprentissage très sérieux de la direction d'un grand lycée, mon plus vif désir serait

d'obtenir pour octobre 1932 un poste à l'intérieur. Ayant toujours vécu dans l'Ouest, je supporte très difficilement le rude climat de l'Est. Ma famille, qui habite en Normandie, souffre de mon éloignement. Pour ces raisons, je voulais vous demander, Monsieur le directeur, s'il vous serait possible de me confier la direction du lycée du Havre [Seine-Inférieure] en octobre 1932, si ce poste était vacant. A défaut, je solliciterais de votre grande bienveillance un poste dans le Nord ou l'Ouest, de préférence en Normandie ». L'inspecteur général de février 1933 remarque : « Mlle Brunet, directrice, m'a entretenu de son lycée et de ses *desiderata*. Elle m'a dit les difficultés particulières de sa maison. La construction de son emploi du temps lui pose des problèmes quasi insolubles ; il lui manque entre autres un professeur de latin, ce qui lui impose des compressions ; les élèves de quatrième ont quatre heures de latin alors que les garçons en ont six ; il lui faut réunir deux divisions de sixième pour former une classe de 54 élèves, toutes groupées, même dans l'heure de travaux dirigés ; il lui faut en outre accumuler les heures attribuées à cette discipline du latin ! Mlle Brunet passe pour avoir de l'activité, de la fermeté. Elle parcourt les compositions, elle avertit certaines de ses maîtresses de ne plus rédiger en allemand leurs annotations sur les copies. Je regrette que des raisons purement personnelles, raisons de famille et de santé, amènent Mlle Brunet à demander de quitter l'Alsace ». Le mois suivant, le recteur observe : « Cette directrice, après les hésitations et les tâtonnements du début, a réussi à imposer son autorité ; elle administre maintenant sa maison avec sagesse, prudence et fermeté ». L'inspecteur général d'avril 1932 observe : « Mlle Brunet a trouvé un lycée en pleine prospérité. Elle a continué l'œuvre de sa devancière, apportant dans la direction de la maison un peu plus de souplesse, sans que le bon ordre en ait souffert. Sa bonne grâce, sa finesse d'esprit, son tact, non moins que sa vigilance lui ont valu la sympathie du personnel, qui pour l'histoire est excellent, et la confiance des familles ». L'inspecteur général de mars 1933 écrit : « Une personne intelligente, active, très ferme, d'une tenue irréprochable. Elle a eu à lutter pour établir son autorité, mais aujourd'hui la cause est

gagnée. [...] Mlle Brunet connaît bien l'âme alsacienne et elle sait comment agir auprès de ses élèves et de leurs familles ; elle s'occupe non seulement de l'enseignement mais aussi des questions d'éducation et elle exerce une forte action, immensément profitable. Depuis trois ans à Mulhouse, Mlle Brunet y a rendu de bons services, elle est attachée au lycée, qu'elle songe néanmoins à quitter pour se rapprocher de sa famille. Il convient d'ajouter que la tâche est lourde car la maison compte près de 900 élèves et parce que la directrice n'est pas suffisamment secondée. La santé de Mlle Brunet s'est altérée au point de causer une légitime inquiétude ; la demande de changement se trouve encore justifiée de ce fait. Une bonne directrice ». Celui de novembre 1933 remarque : « Mlle Brunet est jeune, aimable, de manières distinguées, elle a su imposer son autorité à toutes ses collaboratrices, tout en gagnant leur affection. Elle a la confiance de la municipalité et des familles. Elle sait à l'occasion employer les moyens énergiques. Son lycée compte à lui seul plus d'élèves dispensés de suivre l'enseignement religieux (97) que tous les autres établissements d'Alsace et de Lorraine réunis. Elle mérite d'obtenir un lycée de l'intérieur important ». Un autre passe un mois plus tard et note : « Mlle Brunet a réussi remarquablement à Mulhouse. Elle dirige sa grande maison avec aisance, autorité et bonne grâce. J'ai trouvé de l'ordre dans cette maison, où il n'y [en] eut pas toujours ; les élèves ont une tenue excellente. L'on me dit que le lycée et sa directrice sont très appréciés à Mulhouse ; le fait est que le nombre des élèves secondaires a triplé en quatre ans. Mlle Brunet peut très légitimement aspirer à diriger en France [!] un lycée important ». L'inspecteur d'académie observe en janvier 1934 : « Directrice distinguée et active, qui exerce une autorité aimable sur le personnel et sur les élèves. Ne manque pas d'esprit d'organisation. Sait faire face à une situation assez difficile avec des moyens réduits ». L'inspecteur général de mai 1934 note : « Directrice de valeur, qui semble très bien réussir et exercer une heureuse influence. Elle est active, intelligente et fine. Elle sait d'ailleurs ce qu'elle vaut et fait en sorte qu'on s'en aperçoive. Elle a des soucis d'éducation assez élevés et on lui doit

d'heureuses initiatives : la fondation d'un "club de probité" contre les tricheries en composition, des séances de cinéma le jeudi, etc. Elle serait à sa place à la tête d'un grand lycée [ndlr : que n'est donc pas celui de Mulhouse] ». Un autre inspecteur général écrit la même année : « J'ai passé au lycée de jeunes filles de Mulhouse tout l'après-midi du 28 novembre. Mademoiselle Brunet m'a remis cette notice. Je dirai volontiers la très bonne impression qu'elle m'a produite. Visiblement, elle apporte la plus grande ardeur dans ses fonctions. Elle dirige une lourde maison. S'il n'y a que 300 élèves dans les classes secondaires, les classes primaires en contiennent 600. Elle demande quatre lycées importants qui la rapprocheraient de sa famille [Le Havre, Rouen, Caen, Amiens]. Mais elle le fait discrètement, sans oublier le bel avancement qu'elle a eu et la marque de confiance qui lui a été témoignée, il y a trois ans, lorsqu'elle est passée du collège de Laon au lycée de Mulhouse ». En septembre 1934, elle rejoint le LJF d'Amiens, où elle reste en poste durant la Seconde Guerre mondiale ; le recteur de Lille note en mars 1946 : « En dépit des incidents qui ont amené Mlle Brunet devant le conseil d'enquête académique, je ne puis que porter un jugement très favorable sur cette directrice, qui conduit bien son établissement et est très estimée à Amiens ». Pour la rentrée 1946, elle est nommée directrice du LJF de Valenciennes (Nord) ; « Normande vigoureuse », observe l'inspecteur général en décembre 1946. Mlle Brunet rejoint le LJF d'Orléans en janvier 1952. Elle y achève sa carrière sous les éloges de sa hiérarchie et part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26479, dossier personnel]

**BRUNGARD, Sœur Xavier (PPo).** StD PPo 1888-1902. Maîtresse de classe. [APPo, Annales de la congrégation]

**BRUNNER Louise (Diac).** Strbg LB #. « Ne fait qu'un court séjour au Collège Lucie Berger ». [CLB, p. 180]

**BRUSQUE Mlle.** Ep <1910< (lett). Professeuse chargée de cours de lettres au CJF d'Épinal. [ADMM W657/67]

**BRUSQUE Mlle.** Nfch 1908-1911<. Elle succède à Mlle Coulon en octobre 1908. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre, ADMM W657/39bis et W657/65]

**BUCHSENSCHUTZ Anna (Diac).** Strbg LB #. « D'une famille pastorale montbéliardaise. De très bonne éducation, mais de santé délicate, elle ne peut travailler longtemps et meurt jeune, en laissant un souvenir très vivant ». [CLB, p. 179]

**BUGUET.** BID 1880-1881 (s.nat). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi l'histoire naturelle aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**BUNISSET Mlle.** Sav 1922-1923<. Elle est engagée au CJF de Saverne en octobre 1922 comme chargée de cours. [ADBR W1045/9]

**BURDEAU Mme.** Strbg NDS 1919< (mus). En septembre 1921, elle est recommandée par Mgr Hommel (→) comme maîtresse de piano. [KACZMAREK, p. 80 et 86]

**BURGELIN Pierre.** Strbg LB #. Lucie Pont cite une élève des années 1930 dans l'ouvrage publié pour le centenaire de l'établissement : « Il me faut mentionner de façon particulière la classe de philosophie. Hélas, nous n'étions plus que six élèves et ce n'était pas suffisant. Mais quel privilège de profiter de l'enseignement de deux professeurs éminents qui devinrent des personnalités de premier plan : M. Pierre Burgelin et M. Charles Willm ». [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », CLB, p. 47-82, p. 59]

**BURGHART Mme ou Mlle.** Hgn <1927<. Elle possède le *Staatsexamen*. [ADBR 98AL375]

**BURLAT.** Rem csjf <1883-1887 (hist géo mor). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/65bis]

**BURNEL Eugénie.** BID { $\frac{11}{17}$ } 1934-1935<. Elle fréquente le Pensionnat Jeanne-d'Arc à Bar-le-Duc, puis se prépare à passer le BS au

Pensionnat de la Croix à Soissons (Aisne). A la rentrée 1934, son diplôme obtenu, elle retourne, comme maîtresse, dans l'établissement de son enfance. [*Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc, fév. 1935*]

**BURTZ Mme ou Mlle.** Sav <1927-1928< (inst). Elle a le CA à l'enseignement dans les classes primaires. [ADBR 98AL375]

**BUVAT Marcelle Germaine Yvonne, épouse CAPIAUX.** Ep 1914-1919 (ang fr). Née à Montvicq (Allier) en 1890, fille de Frédéric Léonard Buvat, fonctionnaire, et de Marie Blanche Thérèse Pitollet ; elle épouse le médecin Auguste Pierre Joseph Capioux à Montaigut-le-Blin (id) en octobre 1918 ; deux filles nées en 1920 et 1921. Élève du LJF de Moulins, DFES à Clermont-Ferrand (1907), CAP d'anglais à Paris (1911), DES à Lille (1912). Elle commence sa carrière en octobre 1911 comme chargée de cours d'anglais suppléante au LJF de Moulins. Pendant l'année 1912/13, elle est boursière d'agrégation d'anglais à la Faculté de Lille. En octobre 1913, elle est nommée maîtresse chargée de cours d'anglais au LJF de Brest (Finistère). A la rentrée suivante, elle devient professeur d'anglais au CJF d'Épinal, où elle succède à Mlle Cahour. L'inspecteur général note pour l'année scolaire en juin 1918 (AN F<sup>17</sup> 23574/B, 21.06.1918) : « Mlle Buvat a fait de remarquables progrès depuis que je l'ai inspectée à ses débuts au lycée de Brest. Elle donne maintenant avec une aisance souriante un enseignement souple, ingénieux, agrémenté ça et là d'une pointe d'imprévu. Les élèves, bien entraînées, travaillent avec joie. La directrice et les familles se déclarent enchantées. Mlle Buvat ne laisse pas rouiller son anglais ». « Son enseignement de l'anglais est un vrai succès pour le collège », écrivait le recteur un mois plus tôt (AN F<sup>17</sup> 23574/B, 05.05.1918), qui remarquait déjà l'année précédente (07.06.1917) : « 64 élèves étudient l'anglais à Épinal (et 43 l'allemand) [50 contre 38 en 1915/16]. C'est un beau succès pour Mlle Buvat, et qui s'explique par les qualités de son enseignement ». A cette époque, Mlle Buvat enseigne également le français en première année. Mariée en 1918,

elle demande son congé à partir de février 1919. Elle obtient plusieurs congés jusqu'en 1926, époque à laquelle son mari s'oppose à ce qu'elle continue à les renouveler. Séparée de corps d'avec son mari en novembre 1931, chargée de la garde de ses deux filles, elle demande le mois suivant sa réintégration dans les cadres de l'enseignement secondaire (AN F<sup>17</sup> 23574/B, lettre au ministre de l'Instruction publique, 08.12.1931) : « Pourrais-je espérer un poste ou une suppléance pour la rentrée de janvier ? Comme j'habitais la région de Béthune [Pas-de-Calais], je demanderais seulement à ne pas aller dans le Nord (départements du Pas-de-Calais, Nord, Somme, Aisne), où mon mari est souvent appelé pour ses affaires ». En octobre 1932, elle est nommée professeur d'anglais au CJF de Toulon. [AN F<sup>17</sup>23574/B, dossier personnel, et ADMM W657/48]

**CABARTEUX Marie, Sœur Marie-Françoise (ND).** Lun {ND} 1927-1928. A la rentrée 1927, la maison des chanoines de ND à Orbec (Calvados) l'envoie à Lunéville pour y diriger le Cours Notre-Dame ; officiellement, cependant, c'est Mlle Bénard qui devient directrice. Mère Marguerite-Marie Heymann (→) écrit, en janvier 1928, que Sœur Marie-Françoise Cabartaux « a pu, en quatre mois, reconquérir la sympathie à l'Institution Notre-Dame ». En 1928, elle est rappelée par Orbec. [LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, 2002, p. 5]

**CAGNARD Louise Aimable.** Tl 1912-1913 (surv). Née à La Fère (Aisne) en 1888, fille de J. Cagnard, plus tard professeur au CG de Cambrai (Nord) (« famille très honorable, d'une situation fort modeste », écrit en août 1910 le sénateur-maire de Cambrai). DFES à Cambrai (juil. 1906), BS à Lille (juil. 1907). Nommée surveillante d'internat au CJF de Valenciennes (Nord) en décembre 1906, elle est déléguée surveillante d'externat au CJF de Toul en novembre 1912, comme suppléante de Mlle Hergat. La directrice (Guillard) remarque en février 1913 sa bonne volonté et son esprit d'initiative. Le recteur écrit deux mois plus tard : « Bonne tenue et

bonnes manières, simples et franches, qui préviennent en sa faveur. Sérieuse et consciencieuse. Réussit à Toul ». L'inspecteur général note enfin à son sujet en mai 1913 : « Mlle Cagnard est animée d'un excellent esprit et de la meilleure bonne volonté. Elle fait de son mieux la part d'enseignement varié qu'on est obligé de lui confier, sans qu'elle soit naturellement qualifiée d'une façon suffisante pour tout cela. La classe de première année (14 élèves) dans laquelle je l'ai vue et où j'ai interrogé en histoire naturelle sur le poisson est très vivante ; les élèves répondent avec beaucoup d'entrain et savent pas mal de choses, apprises dans leur livre. Pour la botanique, dont l'étude viendra ensuite, j'ai demandé à la maîtresse de les exercer à l'observation directe sur les plantes et les fleurs ; elle m'a promis de le faire. Son ambition est de devenir institutrice primaire ». Le même mois, elle demande un poste de surveillante d'externat dans un collège du département du Nord, afin de se rapprocher de sa famille. La demande est justifiée par son père, dans une lettre au chef de bureau de l'enseignement secondaire des jeunes filles (05.07.1913), où il évoque notamment la cherté du voyage entre Toul et Cambrai, mais aussi le coût de la vie à Toul : « Toul est une ville de garnison ; la vie y est très chère, et comme il n'y a pas d'internat au collège, ma fille est obligée de loger et de se nourrir en ville : elle a une chambre de 35 Frs par mois ; elle prend ses repas dans une pension de famille où elle paie 50 Frs par mois pour deux repas seulement, sans boisson ; sans compter le petit-déjeuner et le goûter, qui viennent en supplément à cela. Il faut ajouter les frais d'éclairage, de chauffage, etc. Que reste-t-il à ma fille sur un traitement, déduction faite de la retenue, de 118 Frs par mois. J'ose dire que son traitement lui est insuffisant et que je suis obligé de lui venir en aide. Quelle différence de situation, au point de vue pécuniaire, avec celle des maîtresses d'externat qui, comme à Cambrai, Valenciennes, Lille, Saint-Quentin [Aisne], etc. sont logées et nourries dans l'établissement, moyennant une rétribution de 40 ou 45 Frs par mois ! » La demande est satisfaite à la rentrée suivante (1913), car Mlle Cagnard est nommée répétitrice au CJF de Cambrai. En septembre 1914, elle est tuée

par un éclat d'obus lors des combats de rues qui ont lieu dans la ville : le décès est annoncé dans les « morts glorieuses » par *L'Echo de Paris* (fin octobre 1914). [AN F<sup>17</sup> 23573/B, dossier personnel]

**CAHEN-BLUM Mme.** Nan 1915 (hist géo). Elle prend possession de ses fonctions au LJJ de Nancy en janvier 1915, avant de quitter l'établissement à l'automne suivant, pour un poste à Toulouse. [ADMM W657/40]

**CAHN Palmyre.** Colm <1918-1927 (lett). Enseignante à l'ESF de Colmar depuis 1894 (→ *Dictionnaire*). Après le retour de l'Alsace à la France, elle est décorée (juil. 1919) des palmes académiques et nommée institutrice au LJJ de Colmar, qui succède à l'ESF à la rentrée 1919. Fonctionnaire du cadre local reclassée par le décret du 16 juin 1922, assimilée aux chargées de cours certifiées des lycées, elle est nommée en juillet 1922 chargée de cours de lettres dans le même établissement. L'inspecteur du commissariat général de la République note en mai 1921 (AN F<sup>17</sup> 23573/B, 07.05.1921) : « Classe préparatoire au brevet supérieur (3 élèves). Récitation (bonne) d'un fragment de l'*Expiation* de Victor Hugo (texte choisi par l'élève même). Lecture expliquée d'un texte d'Alphonse Daudet (*Lettres de mon moulin*, I). Elle est précédée d'une interrogation, tout à fait dénuée d'intérêt, sur une biographie anecdotique de l'auteur, qui a sans doute été, à une classe précédente, l'objet d'un exposé du professeur. Quant à l'explication elle-même d'un texte si plein de grâce aérée et spirituelle, elle est un peu laborieuse, sans être très pénétrante. L'exercice du moins est consciencieux ». En mai 1923, l'inspecteur général assiste en première année secondaire (18 élèves) à un cours sur *Le Cid* ; sa remarque sur les qualités de l'enseignante est plus positive (AN F<sup>17</sup> 23573/B, 07.05.1923) : « Classe menée avec simplicité, sans prétention, sans pédantisme, sans préoccupation de pédagogie théorique. Mlle Cahn parle à ses élèves comme ferait une maman à ses filles : ce n'est pas la plus mauvaise méthode... ». Elle meurt en fonctions, le 16 janvier 1927. [AN F<sup>17</sup> 23573/B, dossier personnel, ADBR 34AL1251, 34AL1255/2 et 105AL2532 et AMC 30.5140]

**CAHOUR Mlle.** Nfch <1912-1913<. [ADMM W657/39bis]

**CAHOUR Anne Marie.** Ep <1914 (ang). A la fin de l'année scolaire 1913/14, elle quitte le CJF d'Épinal, où elle est remplacée par Mlle Buvat. [AN F<sup>17</sup> 23574/B, dossier personnel de Mme Buvat-Capiaux]

**CAILLOT Mme.** Mtz <1928< (inst). Institutrice primaire au LJJ de Metz, en congé pour convenances personnelles jusqu'au 30 septembre 1928. [ADBR 98AL375]

**CALOT Henri.** Tl <1908-1912< (dess). Il est chargé des cours de dessin au CJF de Toul. [AMTo 1R41]

**CAMICAS Mlle.** Nan 1900< (all). Elle obtient un congé à la rentrée 1900. Se fait remplacer en septembre 1906. [AN F<sup>17</sup> 23964, dossier personnel de Noémi Weiller, et F<sup>17</sup> 25134, dossier personnel de Marcelle Hutter]

**CAMUS Hélène Charlotte Marie, Sœur ? (h).** Nan h int <1882<. Née à Tours en 1852, fille d'Alphonse Romain Gustave Camus, greffier en chef du tribunal de première instance de Tours, et de Marie Caroline Webbe Weston (mariage des parents en Angleterre). Elle obtient le BE dans sa ville natale en avril 1870. Elle est l'une des six « adjointes » de Sœur Marthe de Liniers sur la liste du personnel enseignant du pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy, que produit cette dernière à la rentrée 1882. [ADMM 1T40 et état civil de Tours]

**CANDAU Jeanne, née LAMAIGNÈRE.** Strbg 1920-1939 (inst). Née à Tarbes en 1885, fille de Simon Jean Marie Lamaignère, palefrenier, et de Jeanne Marie Pérès, ménagère ; se marie à Tarbes en 1912 avec le représentant de commerce *Jean François* Maurice Candau ; mère de deux filles, nées en 1913 (Simone Candau (→)) et 1925. DFES (juil. 1903), BS (juil. 1903), baccalauréat moderne 1<sup>ère</sup> partie (1904) et CAP (1908) à Toulouse. Institutrice adjointe dans différentes communes du Gers entre mai 1904 à septembre 1912, avec une interruption

de février à juillet 1905, période durant laquelle elle effectue des remplacements dans plusieurs communes des Hautes-Pyrénées. En octobre 1912, elle est nommée à Mont (Loir-et-Cher). En avril 1913, elle devient maîtresse primaire aux CSJF de Blois. Le 20 juin 1920, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous renouveler la demande que je vous ai adressée en juin et en décembre 1919, dans laquelle j'ai sollicité un poste de maîtresse primaire dans un établissement secondaire de garçons ou de jeunes filles d'Alsace et de préférence de Strasbourg, où mon mari est installé depuis sa démobilisation. Avec une respectueuse insistance, je vous prie, Monsieur le ministre, de bien vouloir examiner ma demande avec toute votre bienveillance et d'accorder mon détachement au cas, très probable, où des créations auraient lieu dans cette ville en octobre prochain ». Elle est nommée institutrice primaire au LJF de Strasbourg en octobre 1920. La directrice (Belugou) remarque en avril 1922 : « Madame Candau, timide en inspection, est une maîtresse de plus en plus appréciée par les familles. Très douce, mais très ferme, elle obtient beaucoup de ses petites élèves et forme leur cœur en même temps qu'elle les instruit ». En mars 1923, l'inspecteur d'académie note : « Mme Candau conduit sa classe avec vivacité et intelligence. D'excellentes qualités pour réussir avec des petites filles ». La directrice (Bottreau) écrit en janvier 1939 : « Très bonne maîtresse primaire qui fait de la classe de septième une préparation méthodique à celle de sixième et à l'entrée dans l'enseignement secondaire ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée en novembre 1939 à titre temporaire répétitrice au LG de Bordeaux. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1944/45. Elle retourne s'installer à Strasbourg après la guerre. Elle meurt à Strasbourg le 17 août 1955. [AN F<sup>17</sup>25108, dossier personnel, et état civil de Tarbes]

**CANDAU Simone.** Colm 1937-1940 (lett). Née à Blois en 1913, fille aînée du représentant de commerce Jean François Candau et de Jeanne Lamaignère (→ CANDAU Jeanne). Déléguée rectorale au LJF de Colmar, elle est maintenue dans cet

établissement en octobre 1939, pour le remplacement des « professeurs affectés dans d'autres centres ». Après son mariage, elle devient rédactrice au ministère, à Paris. [AN F<sup>17</sup>25108, dossier personnel de Jeanne Candau, et ADHR Purg. 3928]

**CANIVEZ Mme.** Mulh <1939. Déléguée rectorale. [ADHR Purg. 3929]

**CANNIOT Madeleine Jeanne.** Ver 1932-1933 (lett lat). Née à Saint-Quentin (Aisne) en 1898, fille d'Eugène Canniot, docteur en médecine, et de Jeanne Esther Augustine Fleuru ; se marie à Catillon-sur-Cambre (Nord) en novembre 1933 avec Charles Louis Augustin Tesseyre. Baccalauréat latin, langues (nov. 1917), philosophie (nov. 1920) et licence ès lettres en philosophie (nov. 1922) à Lille. Déléguée pour l'enseignement des lettres au collège de Péronne (Somme) (mars-juil. 1924), où elle est ensuite nommée professeur de lettres (oct. 1924-juil. 1927), professeur de lettres au collège de Tonnerre (Yonne) (janv. 1931-juil. 1932), en congé de maladie pendant un an (oct. 1927-juil. 1928), en congé de convenance personnelle pendant deux ans (oct. 1928-juil. 1930), interruption de service (oct. 1930-janv. 1931). En octobre 1932, elle est nommée professeur de lettres et latin au CJF de Verdun. A la rentrée suivante, elle est en congé. Elle meurt à Catillon-sur-Sambre le 14 août 1956. [ADMe Tp392 et état civil de Saint-Quentin]

**CANONGE Mme.** Mulh <1933< (math). [ADHR Purg. 3929]

**CAPIAUX Mlle.** Ep <1919< (ang). « C'est un des meilleurs professeurs que je connaisse et sûrement le plus vivant », écrit la directrice du CJF d'Épinal (31.01.1919). [ADMM W657/67]

**CARIER Mlle.** Nan <1911< (s.nat). [ADMM W657/40]

**CARRÉ Noémie Fernande, épouse DESSERTENNE.** Strbg 1920-1939 (inst ; all fr géo hist sc.nat). Née à Nogent-sur-Oise (Oise) en 1882, fille naturelle de Lina *Virginie* Muller, qui est une orpheline originaire de Lorraine annexée (Plantières),

et d'Edmond Carré, chef de district du chemin de fer du Nord, natif de l'Yonne, futur maire de Guise (Aisne), qui la reconnaît à sa naissance ; elle est l'aînée d'une fratrie de dix-sept (!) enfants ; mariée à un architecte expert assermenté près les tribunaux civils ; pas d'enfant. DFES à La Fère (Aisne) en juillet 1900, BS à Laon en octobre 1900, CAP à Orléans en juin 1909. Elle commence sa carrière en novembre 1902 comme surveillante à l'internat municipal annexé au LJF de Clermont-Ferrand. En octobre 1907, elle est nommée répétitrice au LJF d'Orléans. Après un congé d'inactivité de deux ans, elle est nommée répétitrice au LJF du Havre (Seine-Inférieure) en novembre 1911. En octobre 1913, elle devient maîtresse primaire au CJF de Douai (Nord). Elle écrit au recteur de Lille en mai 1914 : « J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un poste de maîtresse primaire dans un lycée de l'académie de Lille. Je voudrais pouvoir être, en même temps, chargée des cours d'allemand dans les classes primaires. J'ai fait un séjour de cinq ans en Allemagne et je suis, depuis novembre, les cours de la Faculté de Lille préparant au certificat secondaire à l'enseignement de la langue allemande. J'ai l'intention de suivre les cours de vacances de Kaiserslautern [Allemagne] pendant les mois d'août et de septembre. J'ai déjà été chargée pendant quatre ans – deux ans au lycée d'Orléans et deux ans à celui du Havre – des cours d'allemand dans les classes primaires ». Mais vient alors la Première Guerre mondiale. Le 20 mars 1920 le recteur de Strasbourg écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir mettre à ma disposition, pour exercer au lycée de jeunes filles de Strasbourg, Mlle Carré, ancienne institutrice primaire au collège de Douai, actuellement en congé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1920, pour convenances personnelles, et rédactrice[-traductrice] à la Direction du Travail [du Commissariat général de la République] à Strasbourg. Mlle Carré, qui connaît l'allemand et l'alsacien, ainsi que les habitudes du pays, peut nous rendre de réels services. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir prononcer son détachement le plus tôt possible ». En mai 1920, elle devient maîtresse primaire au LJF de Strasbourg. En mars 1924, l'inspecteur d'académie écrit :

« Institutrice remarquable, surtout par sa conscience professionnelle et son dévouement. Ses anciennes élèves et leurs familles se souviennent toujours d'elle avec émotion plusieurs années après leur départ de la classe ». La directrice (Bottreau) remarque en janvier 1939 : « Classée parmi les maîtresses primaires et chargée de la première préparatoire, Mme Dessertenne est devenue, depuis la réforme de 1925, professeur de sixième. Elle y enseigne le français et l'histoire aux sections A. Sa réussite est totale. Possédant une culture variée et riche, voyageant, lisant beaucoup, entretenant une vaste correspondance avec de nombreux pays, Mme Dessertenne met toute sa documentation au service de son enseignement, qui est captivant pour ses élèves ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire maîtresse primaire au LG d'Orléans (1939/40). D'octobre 1940 à janvier 1941, elle est à Béziers, et à partir de février 1941 au LJF de Mâcon. Elle est admise à la retraite en juin 1942. [AN F<sup>17</sup> 24952, dossier personnel, et état civil de Nogent-sur-Oise]

**CARREZ Anne Marie Thérèse Henriette, épouse MOREAU.** Mtz 1926-1937 (rép) + Strbg 1937-1939 (surgé) et 1945-1953 (id). Née à Cosges (Jura) en 1902 ; mariée en juillet 1951 à René Pierre Maxime Moreau, ingénieur des travaux publics de l'État. DFES et BS à Lons-le-Saunier en juillet 1920. En octobre 1921, elle est nommée maîtresse d'internat à Châlons-sur-Marne. Elle rejoint en avril 1923, dans les mêmes fonctions, le LJF de Lons-le-Saunier ; en juin 1923, elle réussit dans cette ville le CA à l'enseignement de la gymnastique du premier degré. En décembre 1926, elle devient répétitrice à LJF de Metz. La directrice décrit en janvier 1928 une « jeune fille sympathique, dont le service est fait avec bonne humeur et avec une conscience parfaite ». « Consciencieuse et travailleuse, Mlle Carrez fera, le moment venu, une bonne surveillante générale », remarque le recteur en février 1937. En octobre 1937, elle succède à Mlle Klein comme surveillante générale au LJF de Strasbourg. Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée, à titre temporaire, surveillante générale au LJF de Lons-le-Saunier. La directrice note en

janvier 1939 : « La surveillance générale de l'Annexe Temple Neuf a été confiée à Mlle Carrez le 1<sup>er</sup> octobre 1937. La tâche y est compliquée du fait d'une installation matérielle peu satisfaisante. Mlle Carrez s'acquitte de son rôle avec une scrupuleuse conscience et le sentiment le plus élevé de ses responsabilités. Son service est tout à fait satisfaisant à tous égards ». En octobre 1940, elle rejoint le LJF de Bourg, puis, toujours dans les mêmes fonctions, elle retrouve le LJF de Lons-le-Saunier en janvier 1942. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945 ; les notices individuelles de cette époque signalent toutes une « très bonne surveillante générale ». En octobre 1953, elle est nommée surveillante générale au CJF (moderne) de Nice. Elle part à la retraite en janvier 1955. Elle meurt à Germolles-sur-Grosne (Saône-et-Loire) le 14 juin 1962. [AN F<sup>17</sup> 26518, dossier personnel, et ADBR 601D1]

**CARRIÈRE Henriette Lucie Madeleine.** Nan 1937< (surgé). Née à Saint-Frézal-d'Albuges (Lozère) en 1900, fille d'Henri Carrière, conducteur des Ponts et Chaussées, et de Lucia Sallès. Baccalauréats latin-langues en 1918 et latin-sciences-philo en 1919 à Aix (Bouches-du-Rhône), licence de philosophie à Poitiers en 1932. En août 1937, elle est nommée surveillante générale au LJF de Nancy. La directrice (Castel) s'en déclare entièrement satisfaite en décembre 1937. [AN F<sup>17</sup> 26518, dossier personnel de Thérèse Carrez (notice individuelle rangée par erreur dans ce dossier), et état civil de Saint-Frézal-d'Albuges]

**CARTIER.** Colm <1921-1922< (philo). [AMC 30.5115]

**CASANOVA M.** Rem <1923-1925 (sci). Chargée de cours de sciences au CJF de Remiremont, elle rejoint Bastia à la rentrée 1925. [ADMM W657/39]

**CASSAGNE Suzanne, née BERTRAND.** Mulh 1935-1939 (hist géo). Née en 1912. Sévrienne, agrégée d'histoire en 1935. En 1939/40, elle est professeur au « lycée mixte » provisoire de Mulhouse. [ADHR Purg. 41801]

**CASSE.** Nan Ost 1864< (dess). Professeur libre de dessin, il figure parmi le personnel enseignant du Pensionnat Oster à sa création en 1864. [ADMM 1T46]

**CASSE Claire Antoinette Madeleine\*.** Nan Ca 1897<. Pourvue du CA à l'enseignement secondaire des jeunes filles (lettres), elle ouvre, en novembre 1897, au N°3 rue des Carmes à Nancy, « des cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles ». [ADMM 1T54]

**CASTAGNÉ Mlle.** StD <1906< (lett). Maîtresse chargée de cours de lettres au CJF de Saint-Dié, en congé pour raisons de santé pendant un mois au printemps 1906. [AN F<sup>17</sup> 24532, dossier personnel de Gabrielle Pinturaud]

**CASTANT Mlle.** Rem 1920 (remp: lett). Elle remplace Marcelle Fèvre au CJF de Remiremont en mars 1920. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre, et W657/39]

**CASTEL Andrée Céline Marie Joséphine, née GUÉRALDI (DE)\*.** Nan 1935-1940. Née à Paris (X<sup>e</sup> arr.) en 1891, fille de Gustave Marie de Guéraldi, clerc de notaire, et de Léontine Marie Ledoux ; mariée en juin 1918 à Asnières au fonctionnaire préfectoral Paul Jean Désiré Marie Castel (†17.08.1927, mort pour la France d'un ulcère à l'estomac contracté pendant la Première Guerre mondiale à la suite de trois intoxications successives par les gaz) ; trois enfants, nés entre 1919 et 1925 ; deux sœurs professeurs à l'EN de musique de Paris. BS et DFES à Paris en 1908. Élève de l'ENSJF de 1911 à 1914, année de son obtention du CA à l'enseignement des sciences. En septembre 1915, elle est déléguée professeur de sciences au LJF de Bourges. En août 1916, elle est nommée aux mêmes fonctions au CJF de Tonnerre (Yonne). Reçue deuxième à l'agrégation de mathématiques (1919), elle est nommée en août 1919 au LJF de Quimper. En septembre 1927, elle est déléguée directrice au LJF de Brest (Finistère). L'année suivante, elle est placée à la tête du LJF de Tours (« petite, vive, active », est-elle décrite par l'inspecteur

général de mars 1935). En septembre 1935, elle devient directrice du LJF de Nancy. L'inspecteur général de mars 1937 écrit : « Madame la directrice du lycée de jeunes filles de Nancy me laisse une excellente impression. Sa maison est très bien tenue. Elle en assure la direction avec autorité. Elle est discrète, mais elle est très avertie des qualités et des défauts de son personnel, qu'elle juge avec finesse et à propos. Sa candidature à Paris mérite d'être retenue : on la classera à son rang parmi les autres candidates. Je fais observer qu'elle est veuve de guerre, qu'elle a la charge de trois enfants mineurs et qu'elle a été brillamment reçue à l'agrégation de mathématiques en 1919. Elle est directrice depuis dix ans. Je donne donc un avis très favorable à son inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directrice dans les lycées du cadre de la Seine et de Seine-et-Oise ». L'inspecteur d'académie ne partage pas cet avis : « La maison laisse, à tous points de vue, une bonne impression générale, favorable à la directrice ; mais après un an seulement de direction à Nancy, la demande d'une direction à Paris paraît un peu prématurée » (04.03.1937). Le recteur est d'accord. En février 1939, après qu'un temps suffisant s'est écoulé, il note : « Bonne directrice, sans qualité particulière manifeste. La maison marche, mais Mme Castel ne semble pas imprimer une direction personnelle, originale. Je ne crois pas non plus qu'elle domine son personnel, et je me demande même si elle entre bien dans les vues de ses chefs pour faire exécuter les ordres donnés. Avis favorable pour une nomination à Paris ». Le 20 octobre 1939, elle écrit au directeur de l'enseignement secondaire : « J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir, au cas où le lycée de Nancy viendrait à être fermé, me désigner pour la direction d'un lycée ou d'une annexe nouvellement fondée dans l'académie de Rennes de préférence. Veuve de guerre depuis 1927, j'ai dû, en raison des hostilités, me séparer de mes trois enfants, que je n'avais jamais quittés. Les deux aînés sont à Rennes, le plus jeune à Quimper. J'accepterais avec une grande reconnaissance toute solution qui me permettrait de me rapprocher d'eux ou, tout au moins, de les voir de temps en temps ». En décembre 1940, elle est nommée directrice du LJF de Lyon.

L'inspecteur d'académie explique en mars 1941 : « Repliée de Nancy, Madame Castel est venue à Lyon à titre temporaire. Elle exerce ses fonctions depuis deux mois seulement. Il est d'autant plus difficile de porter dès maintenant un jugement sur elle qu'elle apparaît comme un fonctionnaire modeste qui fait son travail sans bruit et sans éclat. Elle paraît consciencieuse et fort capable de diriger une aussi lourde maison que le lycée Edgar Quinet. Elle n'a aucune peine à s'imposer à son personnel et aux élèves. Semble devoir réussir ». Le 20 mai 1941, elle écrit au directeur de l'enseignement secondaire : « [...] N'ayant pu rejoindre Nancy en juillet et août [1940], j'ai aidé Monsieur l'Inspecteur général Gastinel comme directrice-adjointe de l'enseignement par correspondance du 16 septembre au 6 janvier, date à laquelle j'ai été installée au lycée de jeunes filles de Lyon comme directrice à titre temporaire. Aussi, comme je l'ai fait depuis plusieurs années, je sollicite toujours un poste de directrice à Paris, ville où réside ma famille et où mes trois enfants continueront plus facilement leurs études. S'il n'y a pas de poste vacant à Paris cette année, ou si vous ne jugez pas à propos de m'y nommer, je souhaiterais rester à Lyon. Le poste est certainement lourd : deux établissements complets et éloignés l'un de l'autre totalisant un effectif de près de 2000 élèves, c'est-à-dire le double de celui de Nancy avant la guerre, mais ce travail m'intéresse et je serais contente de le poursuivre et de pouvoir mener à bonne fin les améliorations et transformations qui me paraissent nécessaires dans les circonstances actuelles. Bien que n'ayant aucune famille dans la région de l'Est, si je croyais de mon devoir de rejoindre Nancy, je demanderais à y retourner ; mais j'ai vraiment l'impression d'être bien plus utile à Paris ou à Lyon qu'à Nancy, où le poste est moins important et peut être occupé par quelqu'un de moins expérimenté. D'autre part, dans l'intérêt de mes enfants, il est préférable que je sois à Paris ou à Lyon : l'un de mes fils, en particulier, va poursuivre ses études à la Faculté de Droit et à l'École des Sciences politiques, or cette École n'existe qu'à Paris et à Lyon [...] ». En août 1941, elle est nommée directrice du LJF Racine à Paris. Elle part à la retraite à la fin de l'année

scolaire 1956/57. Elle meurt à Antony (Seine) le 14 décembre 1965. [AN F<sup>17</sup> 26847, dossier personnel]

**CASTELLE Emilie Marguerite, née ORTUS\***. T1 1913-1919 + Sarbg 1919-1927 + Ver 1927-1928. Née à Sète (Hérault) en 1887, fille d'un professeur au CG de Sète ; mariée en 1912 à l'officier du génie *Jean Jules Joseph Castelle* ; pas d'enfant. DFES à Montpellier (1905), PCN à la Faculté des sciences de Montpellier (1906), licence ès sciences à la Faculté des sciences de Lyon (1908 et 1909), CA à l'enseignement de physique, chimie, sciences naturelles, botanique, géologie et physiologie. Chargée de cours de sciences aux CSJF de Belfort (oct. 1910-oct. 1913), mêmes fonctions au CJF de Toul (oct. 1913-oct. 1919, avec interruption oct. 1915-sept. 1916). La directrice (Mangin) la considère en mai 1915 comme « une de [ses] meilleures collaboratrices ». En mai 1918, le recteur écrit : « Fort bonne maîtresse, en effet, et qui remplit son devoir parfaitement, malgré de cruels soucis (mari à Salonique), et dans une ville de l'extrême front ». La directrice (Mangin) note en avril 1919 : « Professeur intelligent qui prépare ses cours avec beaucoup de soin, Mme Castelle a de grandes qualités d'ordre, de clarté, de méthode. Je souhaite qu'elle puisse obtenir une promotion ». En octobre 1919, elle rejoint les CSJF de Sarrebourg. L'inspecteur général de mai 1921 trouve que « Mme Castelle rend de réels services à cette maison en formation ». Elle prend la direction de l'établissement à compter d'octobre 1922. En février 1925, l'inspecteur d'académie remarque : « Je continue à regretter que Mme Castelle, femme d'officier, soit plutôt femme du monde que directrice : elle me paraît hésiter à imposer son autorité sur son personnel et à exiger de chacune de ses collaboratrices l'adoption des bonnes méthodes. Mais depuis deux ans qu'elle dirige les cours secondaires de Sarrebourg, Mme Castelle a fait preuve de tact et d'habileté : elle a su éviter les incidents. Elle est estimée à Sarrebourg et possède la confiance des notables et des autorités locales. J'appuie sa demande [académie de Paris ou académies circonvoisines] d'un avis favorable ». Le même, un an plus tard : « Âgée de trente-neuf

ans, ayant une quinzaine d'années de service, dont les sept dernières viennent de s'écouler en Moselle, Mme Castelle semble avoir mérité le poste d'avancement qu'elle sollicite [académie de Paris ou Bernay (Eure), Lisieux (Calvados), Sens (Yonne), Dieppe (Seine-Inférieure), Evreux] : si les cours secondaires de Sarrebourg, qu'elle dirige depuis quatre ans, ne se développent pas, c'est que les circonstances ne sont pas favorables à une extension de leur clientèle. Ils se maintiennent du moins et sans incidents : on doit en savoir gré à Mme Castelle, qui a su se faire estimer par sa tenue, sa réserve, sa pondération et son tact ». Le recteur note en avril 1927 : « Chef d'établissement qui a su gagner l'estime des familles et s'acquitter de sa tâche avec tact et dévouement. M. Castelle, lieutenant-colonel du génie, ayant été nommé à Versailles, Mme Castelle sollicite un poste dans l'académie de Paris ou bien un poste de directrice de collège ou cours secondaire ou bien, à défaut, un poste de surveillante générale. Avis très favorable à sa demande ». En septembre 1927, elle est nommée directrice du CJF de Verdun pour succéder à Hélène Bidal. L'inspecteur d'académie remarque en février 1928 : « Mme Castelle est installée depuis octobre dernier. Elle a pris une succession assez difficile : la maison a perdu beaucoup d'élèves au cours des deux dernières années et elle est fortement concurrencée par un cours complémentaire public et par un établissement privé. Mme Castelle fait très bonne impression ; elle semble désireuse de réussir et il convient de lui faire confiance. Mais je constate avec un peu de regret qu'elle demande déjà son changement ». Le recteur ajoute : « Beau collège, avec des installations modèles pour l'internat, et de la place... pour plus de 200 élèves. Il faudrait en faire profiter une clientèle qui existe, mais qui va ailleurs : cours complémentaire de Verdun (70 élèves), E.P.S. de Montmédy, qui n'a pas (ou qui n'a que tout juste) le nombre réglementaire (45) et presque toutes élèves internes. Cette école devrait être transférée au collège de Verdun. Madame Castelle est une bonne directrice, attentive à tout. Peut-elle, dans sa situation – femme de colonel, et éloignée de son mari –, faire toutes les démarches nécessaires pour le recrutement ? » A la rentrée 1928, elle devient directrice du CJF d'Evreux. Admise à

la retraite à la fin de l'année scolaire 1947/48, elle reste encore en fonctions pour une année supplémentaire. [AN F<sup>17</sup> 25309, dossier personnel]

**CATALA Stéphanie, Sœur Léontine (PPo)\*.** BIB <1861-1901. Née à Sélestat en 1827, fille de Joseph Catala, « fabricant de féculé », et de Marie Anne Four ; importante famille d'entrepreneurs : un demi-frère fabricant de toiles métalliques à Angoulême ; deux frères fabricants de papier à Braine-le-Comte (Belgique), dont un a commencé comme précepteur en Russie ; un frère et une sœur fondateurs d'une entreprise de fabrication de toiles métalliques à Sélestat. Stéphanie Catala entre au noviciat de Portieux (Vosges) en octobre 1841. Un an plus tard, elle prend l'habit. On l'envoie alors à Masevaux (Haut-Rhin). A la rentrée 1845, elle est nommée à Scherwiller (Bas-Rhin), près de Sélestat. L'année suivante, elle est à Colmar ; l'année d'après à Neuf-Brisach (Haut-Rhin). En octobre 1849, elle fait sa profession de religieuse. Elle est alors nommée à Bains-les-Bains (Vosges). Elle devient supérieure de la maison en 1861 et meurt en fonctions le 3 décembre 1901. [APPo, Annales de la congrégation et *Sœurs 1839-1933*, t. 1, et KUBLER Maurice, « Catala », *NDBA*, 6, p. 471-472]

**CATHERINET Jeanne Marie Thérèse.** Nan 1935-1936 (surv) + Lun 1936 (maît). Née à Perrancey (Haute-Marne) en 1910. BE à Chaumont (juil. 1927), baccalauréat latin, langues, philosophie à Dijon (juin 1930), licence d'enseignement d'anglais à Nancy (juin 1936). Maîtresse d'internat suppléante au collège de Beaune (Côte-d'Or) (oct.-déc. 1932), surveillante d'internat au LJF Jeanne-d'Arc de Nancy (oct. 1935-mars 1936), maîtresse d'internat suppléante au CJF de Lunéville (avr.-juil. 1936), professeur suppléante d'anglais à Beaune (oct. 1936-mars 1937), délégation rectorale au professorat d'anglais à Semur (Côte-d'Or) (années scolaires 1937/40, elle n'avait pas accepté sa nomination comme maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Saint-Dié en septembre 1937) puis au lycée d'Épinal (fév.-juil. 1941 et 1941/42), puis au lycée de Bar-le-Duc (sept. 1942<). [ADMe Tp392 et ADMM W1243/5]

**CAUDILLON Mlle.** Rem 1919<. Elle succède à Mlle Tourneur au CJF de Remiremont à la rentrée 1919. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre]

**CAVÉ Mlle.** Nfch <1907 (rép). Maîtresse répétitrice d'externat au CJF de Neufchâteau, elle se fait remplacer en 1907/08. [AN F<sup>17</sup> 24898, dossier personnel d'Annette Boutrois]

**CAYET Marie Amélie, Sœur Mathilde (DC).** Blâm 1880-1882<. Née à Val-et-Châtillon (Meurthe) en 1851, fille de Sébastien Cayet, tailleur, et de Marie Françoise Rousselot. Elle réussit le BE au début des années 1880. [ADMM 1T74 et 1T77 et état civil de Val-et-Châtillon]

**CAZIN Geneviève.** Nan Boy <1883-1884<. Née à Angevillers (Moselle, partie annexée en 1871) en 1860. Elle possède un BS. [ADMM 1T77]

**CELLIER Lucie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1898<. [ADMM 1T55]

**CÉZARD, Sœur Stéphanie (DC).** T1 DC <1894-1895<. Née à Mazerulles (Meurthe) en 1876. Elle obtient le BE en 1894. En 1894/95, elle dirige la « sixième classe » du pensionnat de la DC à Toul. [OLRY, p. 401]

**CHALARD Marie Anne Lucienne.** Ver <1923-1924 (surv ; rép). Née aux Martres-d'Artières (Puy de Dôme) en 1900, fille du propriétaire Antoine Chalard et de l'institutrice Marie Boutet ; se marie aux Martres-d'Artières en 1928 avec Claude Canil. DFES, BS, CA à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur). Surveillante d'internat au CJF de Verdun, elle succède dans ce même établissement à Marthe Bret au poste de répétitrice (oct. 1923). En novembre 1924, elle est nommée professeur de gymnastique au CJF de Cambrai (Nord). Elle meurt à Clermont-Ferrand le 22 août 1968. [ADMe Tp221 et état civil des Martres-d'Artières]

**CHALLIER Mlle.** Nfch 1910 (surv) + StD 1910-1912 (id). Fin janvier 1910, elle succède

à Mlle Levoyet, surveillante d'externat, au CJF de Neufchâteau. Mais elle n'y enseigne que durant une semaine : elle permute avec Mme Caquelin et se retrouve surveillante d'externat au CJF de Saint-Dié. Elle quitte l'établissement en février 1912, pour un poste dans le Midi. [ADMM W657/39bis et W657/67bis]

**CHALLIER.** Mulh <1933-1934< (lett). Professeur de lettres au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours au LJF, en classe de seconde. [ADHR Purg. 3929]

**CHALON.** Mir <1903< (sci). Professeur à l'EN de Mirecourt. [ADMM W657/48]

**CHALVET Marie Caroline Antoinette, Sœur Thérèse-de-Jésus (Dom)\*.** Nan Dom} 1891-1898 et <1928<. Née à Sampigny (Meuse) en 1860, fille de François Chalvet, « capitaine au onzième d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, détaché au dépôt de remonte de Sampigny », et de Jeanne Vautravers. Après avoir enseigné dans différents pensionnats de dominicaines (Neuilly-sur-Seine (Seine), Besançon), elle gagne celui de Nancy en 1891. A la rentrée 1895, elle succède à Sœur Marie-Cécile Vivenot à la tête de l'établissement, dont elle reste directrice jusqu'à la fin de l'année scolaire 1897/98. Durant l'entre-deux-guerres, elle est « dite Mme Chalvet ». [ADMM 1T52 et 50J/I.62/41 et état civil de Sampigny]

**CHAMBON Marie.** Mulh 1938-1939 (surgé). Née en 1898. Elle possède un DFES. En août 1938, elle est nommée surveillante générale au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement surveillante générale au LJF de Beauvais. [ADHR Purg. 41801]

**CHAMBRAGNE Mlle.** Lun <1927<. [AML R1 « collège de filles »]

**CHAMLEY Marcelle Léonie.** Strbg 1919-1939 (inst) et 1945-1954 (id). Après avoir enseigné à l'ESF de la Doctrine Chrétienne à Strasbourg en 1917/18 (→ *Dictionnaire*), elle est engagée à l'ESF municipale de Strasbourg en février 1919. A la rentrée suivante, elle reste dans l'établissement, devenu un LJF, comme professeur du cadre

local. L'inspecteur général assiste en avril 1921 à une « petite leçon de géographie générale » en deuxième classe enfantine, section alsacienne : « La naissance d'un fleuve. La maîtresse parle, mais entremêle son exposé de questions auxquelles les enfants répondent. Il arrive que, de question en question, on s'écarte un peu du sujet de la leçon. Mais, sous cette légère réserve, enseignement intéressant et zélé. S'il est vrai, comme on le dit, que la plupart de ces enfants ne parlaient pas le français il y a quelques mois, les résultats sont tout à fait notables ». « Maîtresse plus régulière qu'autrefois, a sa classe plus en main, obtient des résultats plus satisfaisants », remarque la directrice (Wheatcroft) en janvier 1934. Le recteur reconnaît « des progrès dans la régularité » mais aimerait plus de fermeté et de zèle. La directrice (Bottreau) note en janvier 1939 : « Mlle Chamley est une bonne institutrice, capable de faire bien travailler ses élèves, quand elle n'interrompt pas sa classe par les congés prolongés auxquels lui donne droit sa qualité de membre du "cadre local" ». Le recteur s'agace lui-aussi de ces « absences ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est sans affectation connue. Elle rentre en Alsace en 1940, mais quitte son poste en 1943, comme elle l'expliquera après la guerre sur sa notice individuelle de 1951/52, au chapitre des faits de résistance et sinistres : « 1) A partir du 1.1.43, résistance passive, inactivité volontaire à Strasbourg. 2) 13.12.43, Accident dû à camion militaire nazi, profonde blessure crânienne, choc nerveux ». Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. En congé de longue durée à partir de février 1953 (elle séjourne au centre médical M.G.E.N. des Trois-Epis (Haut-Rhin)), elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1953/54. [AN F<sup>17</sup>26338, dossier personnel, et AMS 2MW594]

**CHANNABEL Mlle.** Nan <1906<. [AN F<sup>17</sup>24423, dossier personnel de Claire Toutée]

**CHANSELLE Jeanne, Sœur Marie-de-l'Eucharistie (ND).** Lun {ND} 1928<. Jeune religieuse, elle est envoyée par la maison des chanoinesses de ND à Orbec (Calvados) au Cours Notre-Dame à Lunéville à la rentrée 1928. [LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La*

*congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933, Paris, 2002, p. 5]*

**CHANTRET Madeleine Victorine, épouse DJELEPAS.** Mulh 1920-1927 (rép). Née à Tourcoing (Nord) en 1895, fille de Paul Pierre Fourrier Alexandre Chantret, commis d'économat, natif de Haute-Marne, et de Philomène Sophie Naye, originaire de Roubaix (id). DFES dans cette ville en juillet 1913. Maîtresse d'internat au CJF de Béthune (Pas-de-Calais) d'octobre 1913 à juin 1914, elle devient alors surveillante générale d'internat au CJF d'Armentières (Nord). Elle y fait bientôt l'expérience directe de la guerre, comme elle le rappellera, bien plus tard, en constituant son dossier de retraite (1961) : « Alors que les professeurs, les maîtresses d'internat et les pensionnaires avaient été évacuées sur Boulogne-sur-Mer en octobre 1914, comme chargée d'économat, j'ai été obligée de rester à mon poste, avec la directrice, Mademoiselle Delarue, à Armentières, sous les obus, d'août 1914 à décembre 1915, date à laquelle le maire m'a fait évacuer. Il en est résulté, de janvier 1916 à décembre 1919, une interruption forcée de service de quatre ans. Bien qu'étant seule (mes parents, fonctionnaires, étaient restés à leur poste en pays envahi), je n'ai pu obtenir de poste, faute de place, et, bien entendu, je n'ai pas été rémunérée, n'étant pas encore, paraît-il, fonctionnaire ». En janvier 1920, elle est nommée répétitrice au LJF de Mulhouse, où elle retrouve Mlle Delarue. Celle-ci rapporte, en janvier 1925, que « Mlle Chantret remplit les fonctions de répétitrice et de secrétaire avec beaucoup de savoir-faire et de dévouement et rend de bons services dans le lycée ». Elle donne un « avis très favorable à la demande de poste au lycée de Lille, où réside sa mère veuve ». Deux ans plus tard, nouvel avis très favorable de la directrice, mais pour une « demande de répétitrice [sic] dans un lycée de Paris ». A la rentrée 1927, Mlle Chantret est nommée répétitrice au LJF de Versailles, pour être affectée à l'annexe de Saint-Cloud. De février 1929 à septembre 1939, elle est répétitrice puis professeur adjoint au LJF Molière à Paris. En septembre 1937, elle épouse, à Saint-Cloud, Alki (Alcibiade) Djelepas, un architecte de

nationalité grecque, qui a quitté sa ville natale de Constantinople après l'effondrement de l'Empire ottoman, et qui a vécu depuis à Paris. Deux ans plus tard, elle s'installe avec lui à Athènes, où elle est nommée professeur à l'Institut français. Elle exerce cette fonction jusqu'à la rentrée 1946, date de sa nomination comme directrice de l'annexe du Pirée. Un an plus tard, elle prend la direction de l'annexe de Patissia, où ses qualités d'administratrice rendent d'immenses services, jusqu'à son départ à la retraite, en 1961. [AN F<sup>17</sup> 27830, dossier personnel, et état civil de Tourcoing]

**CHAPELLE Mlle.** Nfch 1927-1929< (all). Elle est installée comme professeur d'allemand au CJF de Neufchâteau en octobre 1927. [ADMM W657/39bis]

**CHARLES Juliette, née BRUCK.** Strbg 1921-1939. Née en 1894. Pourvue du diplôme d'enseignante pour les ESF (1914). Elle est engagée au LJF de Strasbourg en octobre 1921 comme professeur du cadre local. Suite à l'évacuation de 1939, elle est sans affectation connue. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1]

**CHAROY Julie Augustine dite Julienne\*.** Nan Dom} <1889-1904 + Lgy {SC} 1904<. Née à Bar-le-Duc en 1861, fille du négociant Charles Joseph Charoy et de Laure Julienne Lefranc. Elle obtient le BS à Nancy en 1880. Elle enseigne « comme laïque » au pensionnat des dominicaines à Nancy depuis au moins la rentrée 1889. A l'automne 1904, elle quitte Nancy pour reprendre, sous une forme sécularisée, le pensionnat de SC à Longwy (M&M), après l'échec de la demande de Marie Virginie Bastien (→). [ADMM 1T62 et 1T77 et état civil de Bar-le-Duc]

**CHARRIER Mme.** Ep <1929< (inst). Elle enseigne en classe enfantine. [ADMM W657/67]

**CHARRIER Maria, Sœur Augustine (DC).** Nan DC 1874<. Née à Saint-Dié en 1847. Elle fait partie des cinq « maîtresses adjointes » déclarées par Sœur Anna

Rebouché lorsque cette dernière reprend, à la rentrée 1874, le pensionnat de l'Assomption à Nancy. [ADMM 1T40]

**CHASSIGNEUX Mélanie, Sœur Dosithée (Hosp)\*.** Ger <1881-1882<. Née vers 1850. Elle possède le BS. [ADMM 1T76]

**CHÂTEAU Marcelle Fernande Adrienne, épouse CASTAN.** Ver 1927-1936 (rép). Née à Charny (Yonne) en 1902, fille du valet de chambre Joseph Adolphe Château et de la cuisinière Pauline Gabrielle Lalizet ; adoptée par la Nation le 17 juillet 1919 ; elle se marie à Verdun en avril 1929 avec André Abel Édouard Castan, professeur au CG de la ville ; deux enfants. BE (juil. 1918), BS (juil. 1920) et DFES (juil. 1921) à Auxerre, CAP (mars 1929). Elle est maîtresse d'internat au collège de Tonnerre (Yonne) d'octobre 1921 à décembre 1927. Dans ce même établissement, elle est également suppléante : de maîtresse primaire (janv. 1922, janv. 1924, mars-mai 1925), de répétitrice (oct.-nov. 1923), de professeur de sciences (janv.-mars 1924, janv.-mars 1925) et de maîtresse en classe enfantine (fév. et juin-juil. 1926). Répétitrice déléguée au CJF de Verdun à partir de décembre 1927, elle est titularisée au bout d'une année, en janvier 1929. En octobre 1936, elle est nommée répétitrice au CJF de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), où elle meurt le 19 août 1968. [ADMe Tp392 et état civil de Charny]

**CHATELAIN L.\*.** Lun {DC} 1903-1908. Rentière, fille d'un percepteur ; elle est décrite par le commissaire de police de Lunéville comme une catholique très pratiquante. A la rentrée 1903, elle reprend l'institution des Saints-Anges, suite au départ forcé des Sœurs de la DC. Le nouvel établissement n'est plus qu'un externat. Elle le dirige jusqu'à son décès au début de l'année 1908. M. Abel lui succède. [ADMM 1T60 et 1T65]

**CHAUCHEFOIN Mélanie.** StD <1908 (dess). [AN F<sup>17</sup> 24241, dossier personnel de Thérèse Levaque]

**CHAUFFARDET Mlle.** Mir <1932-1935. Professeur au CJF de Mirecourt, elle est

admissible à l'agrégation masculine d'histoire en 1933. Elle est appelée au LJF de Nîmes pour la rentrée 1935. [*Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 9, 1934/35, p. 10]

**CHAUMONT Mlle.** Rem <1937< (surv). Titulaire du baccalauréat. Surveillante d'internat. [*Distribution*, 1937]

**CHAUMONT Simone.** Lun 1937-1939< (surv ; maît). Titulaire du baccalauréat, elle est nommée surveillante d'internat au CJF de Lunéville en novembre 1937, en même temps que Fernande Humblot. En février 1938, elle devient maîtresse d'internat intérimaire, comme remplaçante de Mme Bernanose, déléguée au CJF de Mirecourt. Redevenue surveillante d'internat, elle remplace à nouveau Mme Bernanose comme maîtresse d'internat en 1938/39 (Mme Bernanose étant appelée à d'autres fonctions pour cette année scolaire). [ADMM W1243/5 et AML R1 « collège de filles »]

**CHAVRIER Marcelle Louise.** Ver 1923-1929 (sci ; maths). Née à Vienne (Isère) en 1891, fille de l'employé Auguste Antoine Chavrier et de Marie Pichot. BS, baccalauréat (sciences, langues, mathématiques), certificats de licence PCNS (mathématique générale, chimie générale, physiologie générale). Déléguée au CG de Barcelonnette (Basses-Alpes) (fév.-oct. 1920), mêmes fonctions au CG de Bourgoin (Isère) (oct. 1920-nov. 1923). Chargée de cours de sciences au CJF de Verdun (nov. 1923), elle y devient professeur de mathématiques (janv. 1926). Nommée au CJF de Beaune (Côte-d'Or) en octobre 1929, elle est remplacée à Verdun par Mme Chèvre. Elle meurt à Vienne le 16 décembre 1980. [ADMe Tp221 et état civil de Vienne]

**CHAZEL.** Colm <1924-1925< (lat). [AMC 30.5115]

**CHENEVARD Mlle.** Nfch <1932-1933 (ang). Professeur au CJF de Neufchâteau, elle est reçue à l'agrégation d'anglais en 1933. Elle quitte l'établissement à la rentrée suivante. [*Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 9 et 10]

**CHENOT Mlle.** Nan <1928-1929< (s.nat). [ADMM W657/40]

**CHETWYND Maria.** T1 Gé 1873<. Née à Glasgow (Royaume-Uni) vers 1851. [ADMM 1T43]

**CHEVALIER Hélène.** Strbg 1928<. Née en 1903. CA à l'enseignement dans les classes enfantines des lycées en 1928. Elle est nommée institutrice primaire au LJF de Strasbourg en octobre 1928. [ADBR 601D1]

**CHEVALLON Mlle.** Mir <1909<. [ADMM W657/67]

**CHEVET Andrée Eugénie.** Ver 1912-1913 (lett). Née à Charleville (Ardennes) en 1889, fille d'Eugène Justin Chevet, « adjudant, sous-officier au troisième régiment du génie en garnison au camp de Châlons (Marne) », et de Joséphine Victorine Sablon. DFES à Amiens (1906), CA à l'enseignement secondaire des jeunes filles ordre des lettres à Paris (août 1912). Déléguée maîtresse chargée de cours de lettres au CJF de Bourges (oct. 1910-juil. 1911), elle obtient un congé pour l'année scolaire 1911/12 afin de préparer le CA. Elle est nommée professeur de lettres au CJF de Verdun en octobre 1912, comme suppléante de Mlle Andréani. L'inspecteur général remarque en mai 1913 que cette « jeune sévrienne encore inexpérimentée » est beaucoup trop lente (AN F<sup>17</sup> 23578/B, 23.05.1913). Même inexpérience remarquée par sa hiérarchie, qui voit cependant aussi quelques qualités, notamment le caractère consciencieux et la tenue correcte de la jeune femme. Elle obtient un congé pour l'année scolaire 1913/14 afin de préparer l'agrégation à l'ENSJF. A la rentrée 1914, elle est nommée professeur de lettres, tout d'abord au CJF de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) puis à celui de Vitré (Ille-et-Vilaine). A la rentrée suivante, elle obtient le même poste au CJF de Cherbourg (Manche), et à la rentrée d'après (1916) au CJF d'Angoulême. Nommée chargée de cours de lettres au LJF de Constantine en août 1919, elle ne rejoint pas son poste. En septembre 1919, elle est nommée professeur de lettres au Tonkin pour une durée de cinq ans. En mars 1926, elle

subit une arrestation à Hanoï. De retour en métropole, elle devient professeur au CJF de Saumur (Maine-et-Loire) avant de prendre un congé de longue durée. Elle décède en mars 1933. [AN F<sup>17</sup> 23578/B, dossier personnel, ADMe Tp221 et état civil de Charleville]

**CHÈVRE Renée Philomène Eugénie Marie, née BÉASSE.** Ver 1929-1939 (sci). Née à Fougères (Ille-et-Vilaine) en 1903, fille de René Georges Adrien Béasse, employé aux chemins de fer, et de Philomène Marie Joseph Chesnais ; épouse, en juillet 1928, le journaliste Marcel Chèvre ; cinq enfants. Elle fréquente le LJF Racine à Paris (1915-1919), puis le CJF de La Roche-sur-Yon (1919-1920) et enfin le LJF de Poitiers, où elle réussit son baccalauréat en 1921. Elle étudie ensuite à l'École des Sciences de Rouen, puis à la Faculté de Caen, où elle décroche une licence ès sciences en novembre 1924. Au cours de l'année suivante, elle fait des suppléances au CSJF de Vincennes (Seine) et au Collège Sévigné à Paris. En 1926, étudiante dans ce dernier établissement, elle se prépare à passer l'agrégation de mathématiques. Elle échoue, se représente, sans succès. A l'été 1927, elle demande un poste. Elle est déléguée comme suppléante pour l'enseignement des mathématiques au LJF de Bourges en 1927/28. Elle écrit en juin 1928 au ministre de l'Instruction publique pour demander un poste de chargée de cours, de préparatrice ou de répétitrice : « Préparant l'agrégation de mathématiques, étant sur le point de me marier avec un jeune homme, dont la situation est à Paris, je vous serais très reconnaissante de vouloir bien m'accorder ce poste dans la région parisienne ». La demande est appuyée par le secrétaire général du Parti radical et radical-socialiste (Pfeiffer). Mais elle obtient, à nouveau, une délégation comme suppléante, et fort éloignée de Paris : au LJF de Besançon. A la rentrée 1929, Mme Chèvre est déléguée pour l'enseignement des sciences au CJF de Verdun, où elle succède à Mlle Chavier. Elle est nommée professeur dans cet établissement en mars 1930. Neuf ans plus tard, la directrice (Poulain) écrit (janv. 1939) : « Professeur très consciencieux, qui donne un enseignement sérieux. Madame Chèvre a le grand mérite de mettre les élèves en confiance. Elle obtient de

bons résultats aux examens. Elle est proposée pour une promotion au choix. Elle la mérite, par son travail et par le dévouement constant dont elle fait preuve pour le collège ». A la rentrée suivante, suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Mme Chèvre est déléguée au LG de Laval. En octobre 1940, elle est déléguée au CG de Fougères, sa ville natale, où son mari s'installe comme journaliste. Elle y demande son maintien. A la rentrée 1950, elle rejoint le CJF de la même ville, où elle enseigne jusqu'à son départ à la retraite, en octobre 1955. [AN F<sup>17</sup> 27077, dossier personnel, et ADME Tp392]

**CHEVREUX Paul Étienne.** Ep csjf 1883-1887 (hist). Né à Metz en 1854, fils de Joseph Jacques Philippe Chevreux, artiste peintre, natif de Louvigny (Moselle), et de Catherine Céleste Hesse, native de la ville ; franc-maçon. Archiviste du département des Vosges, historien, il est l'un des deux professeurs qui donnent, au printemps 1883, des cours d'« essai » dans l'attente de la fondation des CSJF d'Épinal. Il assure l'enseignement de l'histoire durant toute l'existence de ces derniers. Il décède à Paris le 21 octobre 1913. [ADMM W657/66bis, AME 1R40, MORTET Charles, « Notice nécrologique sur Paul Chevreux », *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*, 1913/6, p. 100-101, et état civil de Metz]

**CHIRON Mlle.** Rem <1937< (lat grc). Licenciée ès lettres. [*Distribution*, 1937]

**CHITEL Louise Céline, Sœur Germaine (SEM).** Nan SEM 1877<. Née à Valfroicourt (Vosges) en 1846, fille du maçon Nicolas Chitel et de Marie Rose Grosse. A la rentrée 1877, elle est l'une des trois adjointes de Sœur Victoire Perrin « pour la surveillance des pensionnaires » au pensionnat de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy [ADMM 1T41 et état civil de Valfroicourt]

**CHODOYE.** Nfch 1929 (remp: lett). Principal du CG de Neufchâteau, il remplace Mlle Pillet pour une partie de ses cours au CJF, pendant son congé de février 1929. [ADMM W657/39bis]

**CHOMPRET Germaine.** Ep {ND} 1921<. Elle fait partie des « jeunes anciennes » du pensionnat Notre-Dame d'Arlon (Belgique) appelées à la rentrée 1921 comme enseignantes à celui d'Épinal. [Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Épinal 1861-1961*, s.l.n.d.]

**CHOULEUR Marie Catherine Stéphanie, Sœur Marie-Pierre (Dom).** Nan Dom <1895-1902. Née à Nancy en 1871, fille de Jean Louis Pierre Chouleur, marchand de vin en gros, et de Marie Thérèse Buisson. Elle obtient le BE en 1887. [AN F<sup>19</sup> 7973, ADMM 1T52 et état civil de Nancy]

**CHRISTMANN Alfred.** Mulh 1936-1939 (rel). Né en 1906. Prêtre catholique. [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**CLAEYS Charlotte Mathilde Gabrielle.** Nan Men <1878<. Née à Lunéville en 1854, fille de Dominique Claeys, contremaître (domicilié à « Belleville près Paris » à la date de la naissance), et d'Anne Maire. [ADMM 1T41 et état civil de Lunéville]

**CLAUDE Marie Marguerite, épouse LEIBEL.** StD 1932-1934 (inst). Née à Gérardmer (Vosges) en 1911. BE (juil. 1927), degré élémentaire de gymnastique (1929), BS à Épinal (juil. 1930), première partie du professorat de lettres à l'ENF (1933). Élève des EN d'Épinal (oct. 1927-juil. 1930) et de Maxéville (M&M) (oct. 1930-juil. 1932), elle enseigne dans les sections du BS aux CC du CJF de Saint-Dié d'octobre 1932 à octobre 1934. Elle devient alors institutrice adjointe déléguée – ordre des lettres – à l'EPS de garçons de Montmédy. A la rentrée suivante (oct. 1935), elle est déléguée à l'EPSJF d'Épinal dans les mêmes fonctions. En octobre 1937, mariée à un Monsieur Leibel, elle retourne à l'EPS de garçons de Montmédy, toujours comme institutrice adjointe. [AN F<sup>17</sup> 26297, dossier personnel, et ADMe Tp392 et Tp394]

**CLAUDEL Mlle.** Nan 1921. Elle entre en fonction au LJF de Nancy en mai 1921. A la rentrée suivante, elle a quitté l'établissement, au grand regret de sa directrice. [ADMM W657/40]

**CLAUDINOT Anne Marie Françoise Jeanne, épouse MESTRE.** Mir 1903-1905 (surv all math s.nat). Née à Aubigny (Haute-Saône) en 1881 ; se marie vers la fin de la décennie 1900 avec un inspecteur primaire, qui décèdera en 1912 ; une fille née en 1910 et qui étudiera à l'école technique municipale de Lyon ; trois frères et sœurs à sa charge au début de sa carrière. BS (juin 1898), DFES (juil. 1898). Après une suppléance de quelques jours à l'école primaire de Montagny (Haute-Saône) en juillet 1902, elle commence véritablement sa carrière comme institutrice stagiaire à Gray (id) pendant l'année scolaire 1902/03, avant de rejoindre, en octobre 1903, les CSJF de Mirecourt comme surveillante chargée de cours. Elle obtient le certificat d'aptitude au professorat – sciences – des EN et des EPS en juillet 1905. A la rentrée suivante, elle est nommée professeur à l'EPS de Mézières. Quatre ans plus tard, elle rejoint l'EPS de Fontenay-le-Comte (Vendée), puis celle d'Épinal en septembre 1912 ; l'inspecteur général note en mai 1918 : « Mme Mestre est, semble-t-il, de beaucoup le meilleur professeur de l'école. Elle paraît avoir un caractère assez difficile, mais dans cette classe [la classe inspectée], cela ne se traduit que par une autorité un peu rude peut-être mais qui n'est pas inutile ». Elle tombe en dépression nerveuse en août 1925. Rétablie, elle est nommée en septembre 1927 à l'EPS de Die (Drôme), où elle termine sa carrière comme une enseignante très appréciée de sa hiérarchie. Elle part à la retraite en janvier 1938. [AN F<sup>17</sup> 24619, dossier personnel]

**CLAUDON Marie Eugénie Louise, Mère Sainte-Lucie (JM)\*.** Rem JM} 1881-1903 et 1904-1938. Née à Saint-Amé (Vosges) en 1860, fille de Jean Baptiste Claudon (†1872), marchand de vin en gros, et de Maria Bouchot (†1920) ; un petit frère, qui meurt en 1873. Après ce décès, la mère de Louise Claudon liquide le commerce familial et renvoie les domestiques. En 1874, l'enfant fait sa confirmation à Saint-Étienne, village voisin de Saint-Amé. Puis la mère et sa fille se rendent au couvent des religieuses du Saint-Esprit, à Rouceux (Vosges), où elles demeurent comme « dames pensionnaires » : « Louise passait la journée à Neufchâteau, y

suivant les cours des Religieuses dominicaines ; le soir, sa mère venait la chercher ». Au bout d'un an environ, Louise retourne à Saint-Amé avec sa mère. Pendant une autre année, la jeune fille apprend les tâches ménagères. Mais elle souhaite bientôt poursuivre ses études. On pense l'envoyer au pensionnat des chanoines de Saint-Augustin à Épinal, mais on se décide à suivre le conseil du curé de Saint-Amé : à la rentrée 1876, « sans doute », Louise Claudon gagne le pensionnat des Sœurs de Jésus-Marie à Remiremont, la ville voisine. « Servie par une très belle intelligence, ayant des aptitudes égales pour les mathématiques et le français, s'intéressant à tout, elle prépara à la fois ses deux brevets, élémentaire et supérieur », rapportera son biographe. Elle les passe avec succès en 1878. En septembre de cette année, elle entre au noviciat des Sœurs de JM à Lyon, « en face du sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière ». Elle y reste pendant trois ans. En septembre 1881, elle prononce ses vœux de religion. On l'envoie alors au pensionnat de Remiremont. Elle s'occupe tout d'abord de la « deuxième classe », avant de se voir confier la « classe du brevet ». « Elle apportait son cœur tout entier à tous les aspects de sa tâche, soit qu'elle fit la classe, soit qu'elle surveillât dortoir, réfectoire ou récréation », se souviendra-t-on. « Peu de temps après avoir atteint la trentaine, elle fut nommée Assistante de la Supérieure ». En 1897, elle devient elle-même supérieure, en même temps que directrice du pensionnat. Elle gouverne, au début du XX<sup>e</sup> siècle, une communauté d'« environ vingt-cinq religieuses, tant de chœur qu'auxiliaires ». « Le 24 août 1901, elle gagne Fourvière et, de retour, elle fait les démarches nécessaires pour obtenir de rester à Remiremont. [...] Après un nouveau voyage à Lyon et au Puy, et après avoir soumis son projet à Monseigneur de Saint-Dié, elle porta elle-même sa demande [d'autorisation] à la sous-préfecture, qui était chargée de la faire parvenir ». Mère Sainte-Lucie peut compter sur le soutien de la majorité du conseil municipal. Un nouveau voyage à Lyon est entrepris en septembre 1902. Après le rejet en bloc des demandes des congrégations par la Chambre des députés, elle procède à la fermeture du pensionnat, à l'été 1903, puis se retire chez sa mère, installée depuis peu à

Remiremont, et adopte l'habit séculier (les autres sœurs ont pris, quant à elles, le chemin de l'exil). En août 1904, le comité catholique qui avait repris, un an plus tôt, avec une directrice laïque, l'ancien pensionnat congréganiste, sollicite « Madame Louise Claudon » pour qu'elle y œuvre « en qualité de maîtresse adjointe ». La religieuse sécularisée accepte : « Au mois d'octobre 1904, elle recommença donc à revenir dans la chère maison qu'elle avait quittée avec tant de douleur. Le matin, elle recevait les externes, leur faisait dire la prière. [...] Une année après, le 8 octobre 1905, elle déposa à la Mairie et à l'Académie sa demande de directrice. Elle fut agréée, et le 9 octobre elle s'établit, en cette qualité, dans sa maison. Elle avait donc à peu près repris ses anciennes fonctions, mais quelle différence autour d'elle ! » En août 1908, elle passe quinze jours de vacances au Mont-Saint-Odile (Bs.Als), où son patriotisme français est mis à rude épreuve. Pendant la Première Guerre mondiale, elle s'attache à rassurer ses pensionnaires inquiètes : « Dans sa chambre, la bonne Mère avait installé un canapé, des fauteuils, et quand la nuit, les avions ennemis survolaient Remiremont, les enfants qui couchaient en haut venaient vite frapper à la porte, apeurées, et elles s'installaient là ». Dans les années d'après-guerre, la directrice, dont la santé s'affaiblit, ne fait plus classe ; mais elle veille « à ce que tout aille bien ». Après l'incendie de 1932, elle surveille quotidiennement le chantier de la reconstruction. Madame Claudon meurt en fonctions le 17 février 1938 : « Alors, sur son lit de mort, on put la revêtir de ce cher costume des Religieuses de Jésus-Marie ». [H. D., *Une âme d'éducatrice. Mère Sainte-Lucie, 1860-1938*, Remiremont, Kopf, 1938 (photo) et état civil de Saint-Amé]

**CLAVIER Ellen.** Strbg LB 1928-1934 (ang lett). « L'incroyable exigence de ces MM. les Professeurs était compensée en seconde par la douceur de Mlle Clavier, professeur de français et d'anglais », se souviendra une élève des années 1930, citée dans le livre publié pour le centenaire de l'établissement. « Elle a travaillé jusqu'à l'extrême limite de ses forces », écrit, dans cet ouvrage, sa collègue Lucie Pont, « L'intelligence semblait vivre seule dans son corps amaigri

et elle la mettait toute entière au service de ses élèves jusqu'au jour où il a fallu renoncer à la tâche qu'elle aimait passionnément ». Ellen Clavier décède en 1934. [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 58-59]

**CLEISZ Mlle.** Ep <1910< (hist). [ADMM W657/67]

**CLERC.** StD 1911-1913< (lat) et 1923 (remp). Professeur au CG de Saint-Dié, il inaugure, en octobre 1911, les cours de latin au CJF. Après le conflit, il y remplace Mlle Cretin, pour une partie de ses cours, en janvier 1923. [ADMM W657/67bis]

**CLOPIN Marie Joséphine Marguerite Noémie, Sœur Marie-Imelda (Dom).** Nan Dom <1895-1898<. Née à Grenoble en 1836, fille de l'instituteur Joseph Clopin et de Marie Mélanie Philippine Ducros. Elle obtient le BS en 1858. Elle décède le 28 février 1920 à Saint-Servais (Belgique). [ADMM 1T52, 1T55, 50J/I.62/41 et état civil de Grenoble]

**CLOSSE Marie, Sœur Sainte-Jeanne-Marie (SC)<sup>ra</sup>.** Mtz SC 1918-1920, 1922-1924 et 1928-1929. Elle enseigne au pensionnat des Sœurs de SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz depuis 1884 (→ *Dictionnaire*). Dans les années qui suivent la Première Guerre mondiale, elle y exerce les fonctions d'économe. En 1920, elle devient « conseillère » (ou « assistante ») de la supérieure de la maison. En 1922/23, elle donne également des « leçons particulières » ; en 1923/24, des « leçons de classes ». Sœur Sainte-Alodie Lapointe (→) lui succède comme assistante en 1928. Elle devient alors « surveillante » de la classe de philosophie, fonction qu'elle exerce pendant une année. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**COANET Mlle.** Nan 1917-1919 (remp: dess). Elle remplace Mme Sauze. [ADMM W657/40]

**COCHÉ M.<sup>ra</sup>.** Nan <1933-1935. Econome au LJF de Nancy, elle est nommée au LJF de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) à la

rentrée 1935. [AMN 1R283 et *Nancy Bulletin*, 1934/35, p. 9]

**COCHENET Aurélie.** Ep {ND} 1921<. Elle fait partie des « jeunes anciennes » du pensionnat Notre-Dame d'Arlon (Belgique) appelées à la rentrée 1921 comme enseignantes à celui d'Épinal. [Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Épinal 1861-1961*, s.l.n.d.]

**COGNON Marie Madeleine, Sœur Sainte-Angéline (SC).** Mtz SC 1919-1928. Née à Varize (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1863. En septembre 1919, elle quitte la communauté d'Epernay (Marne) et gagne le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle enseigne dans ses classes supérieures jusqu'en 1921, puis s'occupe du « cours pratique », pendant une année, avec Sœur Sainte-Joséphine-de-la-Croix. En 1922/23, elle est « aide dans les classes » ; puis elle « prend les enfants en retard », dirigeant un « cours spécial » (ou « cours particulier ») comprenant un petit nombre d'élèves. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**COINCE A..** Ep 1922-1923< (ang). [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**COLAS Mlle.** Ep <1923. Elle quitte le CJF d'Épinal en octobre 1923. [AN F<sup>17</sup>26599, dossier personnel de Marguerite Seguin]

**COLBACH Yvonne Thérèse\*.** Merl 1922<. Née à Ay-Champagne (Marne) en 1899, fille de François Colbach, loueur de voitures, et de Marguerite Penning. Elle fonde un établissement secondaire de filles à Merlebach (Moselle) à la rentrée 1922. Elle meurt à Waldbillig (Luxembourg) dans les années 1930. [ADMo 11T82 et état civil d'Ay]

**COLIN Mme ou Mlle.** Mtz <1928< (inst). [ADBR 98AL375]

**COLIN ou COLLIN Mlle.** Nan <1913-1917 (rép) + T1 1917 (remp) et 1918<. Née vers 1886, catholique ; la directrice du LJJ de Nancy songe à lui confier l'enseignement du catéchisme en mars 1913, mais Mlle Colin se

trouve en pleine préparation d'un examen. Ladite directrice note dans son rapport de mars et avril 1913 que celle-ci « est depuis le 27 [avril] à Paris, où elle vient de subir avec succès l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement du chant ». Pendant la première semaine de février 1917, elle effectue un remplacement au CJF de Toul. Elle est nommée dans cet établissement en février 1918. [ADMM W657/40, W657/48 et *Tableau du personnel des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles*, 1913 ; pas de dossier personnel aux AN]

**COLIN L..** Mtz <1921< (surgé). [AMMe 1Rc443]

**COLIN Lucie.** T1 <1907-1911< (surv). Surveillante aux CSJF puis CJF de Toul. [ADMM W657/73 et AMTo 1R41]

**COLIN M..** Mtz 1920-1921< (rép). Elle est engagée comme répétitrice au LJJ de Metz en décembre 1920. [ADBR W1045/9]

**COLIN Marie Adélaïde.** Lun ND <1895<. Née à Bertrichamps (Meurthe) en 1866, fille du cultivateur Joseph Colin et de Marie Valence. Elle est pourvue du BE. Elle enseigne pendant douze années au Pensionnat de Ménil à Lunéville, puis devient institutrice adjointe à l'école privée de Mlle Aubry à Domèvre-sur-Vezouze (id). Elle prend la direction de cette école en janvier 1905. [ADMM 1T63 et état civil de Bertrichamps]

**COLIN Marie Henriette\*.** Rem T&C 1891-1912 + Rem csjf 1898-1912. Elle reprend, semble-t-il à la rentrée 1891, l'Institution Barret à Remiremont, en association avec Augusta Tocquard. Les locaux abritent également deux classes communales jusqu'à l'été 1898. A la rentrée suivante, ils accueillent les CSJF de Remiremont. Marie Colin se voit confier la direction de ces derniers, tandis qu'Augusta Tocquard continue de diriger l'institution, qui existe toujours à côté des CSJF. Les deux enseignantes prennent leur retraite à l'été 1912. L'Institution Tocquard et Colin ferme ses portes et les CSJF jusqu'alors dirigés par Marie Colin deviennent un CJF, sous la direction de Fanny Prévot, une amie. Marie

Colin aurait pu entrer au bureau d'administration du nouvel établissement, mais elle laisse ce privilège à son aînée, Augusta Tocquard. [ADMM W657/48 et W657/65bis et AMRe 1R4; pas de dossier personnel aux AN]

**COLLET Paule Aimée, Dr.** Strbg 1921-1932 (sci). Née à Grenoble en 1890, fille de Jean Collet, professeur à la faculté des sciences de Grenoble, et de Rosalie Angéline Guinet, professeur au CJF de la ville. DFES, licenciée ès sciences (mathématiques générales, SPCN supérieur, chimie générale) à Grenoble (1909 et 1911), première à l'agrégation de mathématiques en 1910, docteur ès sciences physiques à Strasbourg (1921). Elle commence sa carrière à la rentrée 1910 comme professeur de sciences aux CSJF de Montélimar (Drôme) ; « un excellent professeur », d'après la directrice (note du 31.12.1910). En novembre 1910, elle obtient un congé jusqu'à la fin de l'année scolaire, qu'elle prolonge jusqu'en septembre 1913. Elle est alors nommée professeur de sciences au LJF de Grenoble, où sa mère est déjà professeur de sciences. Le 26 mai 1919, E. Rothé, ancien professeur à la Faculté de Grenoble, récemment nommé professeur de Physique du Globe à la Faculté des Sciences de Strasbourg et directeur du service météorologique et sismologique d'Alsace-Lorraine, écrit à la directrice du LJF de Grenoble : « Mademoiselle Collet, professeur au lycée, doit être éventuellement chargée d'un travail relatif aux parasites atmosphériques. Il serait désirable qu'elle puisse venir à l'Institut de Physique du Globe à Strasbourg pour se mettre au courant des appareils et des méthodes de recherche dès cet été, car les phénomènes à étudier sont surtout fréquents pendant la saison chaude. [...] Permettez-moi, Madame la directrice, de vous demander de bien vouloir accueillir favorablement et appuyer auprès des autorités universitaires la demande que Mademoiselle Collet doit vous faire à ce sujet. Il s'agit d'un travail important, organisé à la suite d'une entente avec M. Langevin, professeur au Collège de France, et pour lequel le concours de Mlle Collet nous sera particulièrement précieux ». Elle avait commencé ses recherches (sur les parasites de T.S.F. causés par les orages) sous la direction du Professeur

Rothé à Faculté de Nancy, puis les avait continuées à Grenoble. Elle obtient à la mi-juin 1919 le congé demandé, qui doit durer un mois. Un nouveau congé pour une mission à Strasbourg est demandé en février 1920 pour les mois de mars à septembre de la même année. Il est obtenu, ainsi qu'un troisième congé en mars 1921, nécessité par la soutenance de sa thèse de doctorat à l'Université de Strasbourg. En septembre 1921, elle est nommée, selon son souhait, professeur de sciences au LJF de Strasbourg. La directrice (Belugou) remarque en avril 1922 que « Mlle Collet unit aux connaissances scientifiques qui lui permettraient de songer à l'enseignement supérieur une vie, un entrain de jeunesse et de gaieté qui la rendent très populaire dans nos classes du lycée » (06.04.1922). En décembre 1927, elle fait part de son souhait d'être nommée dans un lycée de Paris. Du 1<sup>er</sup> octobre 1928 au 30 avril 1929, Mlle Collet est en congé pour bénéficier d'une bourse de voyage de la Fondation Kahn accordée par l'Université de Paris : il s'agit en l'occurrence d'un voyage autour du monde. L'inspecteur général note en avril 1932 : « Mlle Collet a obtenu d'excellentes réponses de sa classe de Philosophie au sujet des phénols, puis elle a abordé l'étude du courant alternatif par la mesure de sa fréquence. Mlle Collet donne avec beaucoup de sûreté un enseignement solide, méthodique, très clair et très intéressant ; les expériences nécessaires sont bien présentées et très utilisées ; la classe, qui ne demande qu'à intervenir, est très attentive et très vivante et avide d'apprendre, elle est habituée à réfléchir et elle m'a étonné par son niveau, que n'atteignent que bien rarement les élèves de Philosophie. Il est évident que Mlle Collet est un professeur tout dévoué et de tout premier ordre » (12.04.1932). La remarque fait écho à celles de la hiérarchie, qui la voit comme « une force pour le lycée » (note du recteur, 19.02.1930). « En 1932, une très grave maladie la tint, pendant plusieurs mois, éloignée de ses élèves et elle est décédée le 3 octobre dernier » (conseil académique de Strasbourg, séance du 15 décembre 1932). [AN F<sup>17</sup> 23579/A, dossier personnel, ADBR 98AL321 et état civil de Grenoble]

**COLLIN ou COLIN.** Nfch <1919 et 1919< (fr). Professeur au CG de Neufchâteau, il donne des cours au CJF jusqu'en mai 1919, puis, à nouveau, à partir de l'automne 1919, suite au départ de Mme Lorans. [ADMM W657/39bis]

**COLLIN Suzanne Marie Louise Fidélie.** Mir 1935-1936 (hist) + Ep 1936-1953 (lett lat). Née à Arras en 1893, fille de Jean Baptiste Marie Auguste Collin, économiste au collège d'Arras, natif de Chaumont, et d'Yvonne Marie Jeanne Hatton (les parents se sont mariés à Paris en 1891). BS et DFES à Nantes en 1910 et 1911, baccalauréat latin-langues-philosophie à Rennes en 1912, admissible à la première partie du CA à l'enseignement des lettres en 1914. Elle commence sa carrière en 1916 comme déléguée au CG de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure). En décembre 1916, elle est nommée maîtresse chargée de cours de lettres aux CSJF de Château-Gontier (Mayenne). Elle reste à ce poste jusqu'en août 1935, date de sa nomination comme chargée de cours d'histoire au CJF de Mirecourt. Le 6 septembre 1935, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « La suppression du cours secondaire de Château-Gontier a entraîné ma nomination au collège de Mirecourt, et celle de ma collègue, Mlle Lorient, au collège d'Épinal. Nous vivions ensemble à Château-Gontier depuis dix-huit ans ; il nous serait donc extrêmement pénible d'être maintenant séparées. Comme il n'a pas été possible de nous réunir, ainsi que nous le demandions, dans le même établissement, vous avez bien voulu nous rapprocher dans deux villes qui ne sont éloignées que d'une trentaine de kilomètres, et reliées par de nombreuses communications. Dans ces conditions, je viens, Monsieur le Ministre, solliciter de votre bonté une nouvelle faveur : celle d'être autorisée à habiter Épinal. Je puis vous donner l'assurance que mon service au collège de Mirecourt n'en souffrira nullement, et je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments très respectueusement dévoués ». La réponse est favorable. « Excellent professeur de lettres », écrit en février 1936 l'inspecteur d'académie, « de qui j'ai entendu des explications remarquables (Molière,

*Tartuffe*) ». En septembre 1936, elle gagne le CJF d'Épinal comme chargée de cours de lettres-latin. En décembre 1937, la directrice (Brançon) remarque : « Bon professeur qui a de solides qualités pédagogiques ; ses cours sont vivants et disciplinés ; son travail, sérieux, régulier. Le niveau est satisfaisant ». « Professeur d'un grand dévouement qui a fait bénévolement des heures supplémentaires pendant tout un trimestre », note l'inspecteur d'académie en mars 1940. Elle décède le 21 octobre 1953. [AN F<sup>17</sup> 26341, dossier personnel, et état civil d'Arras]

**COLLOMB A..** Strbg <1923-1934 (surgé). Née en 1871. Entrée dans les cadres en 1915, elle part à la retraite à la fin de l'année 1933/34. [ADBR 98AL372 et AMS 2MW583]

**COLLOT Mlle.** StD 1911-1913< (lett). Certifiée des lettres, elle succède à Mlle Lantzer au CJF de Saint-Dié en octobre 1911. La directrice en dresse le portrait suivant dans son rapport mensuel : « Cette jeune maîtresse a professé un an au collège de Langres [Haute-Marne] comme suppléante. Elle est toute petite, mais une fois dans sa chaire, elle inspire aux élèves confiance et respect. Elle est fine et d'une rare délicatesse de sentiments. J'espère qu'il nous restera quelque temps. Son père est professeur au lycée de Chaumont, de sorte qu'elle n'est pas très éloignée de sa famille. Elle se plaît ici et ses élèves l'intéressent ». [ADMM W657/67bis]

**COLLOT Mlle.** Nfch <1916-1939 (lett hist). Professeur au CJF de Neufchâteau, elle décède en janvier 1939, à l'âge de cinquante-et-un ans. « Ses qualités d'esprit et de cœur, la valeur de son enseignement solide et toujours renouvelé, sa longue expérience, sa parfaite conscience professionnelle, faisaient d'elle un professeur de tout premier ordre », écrit alors la directrice. [ADMM W657/39bis et W657/48 et *Nancy Bulletin*, 1939/40, p. 9 ; pas de dossier personnel aux AN]

**COLOMBAIN Mlle.** Nfch <1918 (surv) + Ep 1918-1919 (remp). Surveillante d'internat au CJF de Neufchâteau. Elle arrive au CJF

d'Épinal à la rentrée 1918, comme remplaçante de Mme Wachet, gravement malade. [AN F<sup>17</sup> 25442, dossier personnel de Marcelle Rattez, et ADMM W657/67]

**COLOMBEY Marie Louise, Sœur Amable (DC)\*.** Ep DC 1877-1892<. Née à Thuilley-aux-Groseilles (Meurthe) en 1850, fille de Joseph Eusèbe Colombey, tailleur de pierres, et d'Anne Germaine Bertin. Elle obtient à Nancy le BS en octobre 1869 et le CAP en mars 1887. Elle est maîtresse adjointe au pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Épinal à partir de 1877. Quinze ans plus tard, elle en prend la direction. [AME 1R53 et état civil de Thuilley-aux-Groseilles]

**COLON Elise, Sœur Adeline (DC)\*.** Mir DC <1874-1887<. Elle dirige le pensionnat de Mirecourt à partir de 1874 ; en mars 1887, elle procède à son déménagement de la rue de l'Hôtel de Ville à la rue du Pré-du-Paradis. Mais une autre source veut qu'en janvier 1886, la direction du pensionnat passe des mains de Sœur Adélaïde Perrier dans celles de Sœur Saint-Léon Lebrun. [ADV E dépôt 309 1R7]

**COLON Marie Justine, Sœur Berthile (DC).** Blâm 1880<. Née à Wisembach (Vosges) en 1855, fille du charpentier François Colon et de Marguerite Drouel. Enseignante « brevetée ». [ADMM 1T77 et état civil de Wisembach]

**COLONNA Marie Marguerite Eugénie, née HOUZELLE.** Ver 1921-1927< (inst). Née à Dannevoux (Meuse) en 1885, fille de François Houzelle, gendarme à Toul, et de Marie Adeline Colardelle ; veuve, elle a un enfant à charge. BE à l'école primaire d'Esnes (id) (août 1901), BS à l'EN de Barle-Duc (août 1904), CAP à Verdun (fév. 1905). Institutrice titulaire à Verdun (oct. 1904-oct. 1908), puis à Ancemont (Meuse) (oct. 1908-oct. 1913) puis à Thierville (Meuse) (oct. 1913-oct. 1921). Elle est nommée au CJF de Verdun en octobre 1921. Elle est citée en mai 1927 par le recteur comme une « fort bonne institutrice » (voir notice de Jeanne Macquart). [ADMe Tp221 et état civil de Dannevoux ; pas de dossier personnel aux AN]

**COLOTTE Paulette Charlotte, née MORTAS.** Ver 1933-1940 (maît ; rép). Mère de trois enfants. Pourvue du Bac D-mathématiques. Avant son mariage, elle est nommée en octobre 1933 maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Verdun, succédant à Mlle Mauchaussé, dont le stage a été interrompu. A dater de janvier 1935, elle est titulaire de son poste. Elle devient bientôt répétitrice dans le même établissement. Suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, elle est repliée au LJF de Montluçon (Allier), où elle est nommée suppléante de Monsieur Artaud, prisonnier de guerre. En octobre 1941, elle est nommée provisoirement au LJF de Clermont-Ferrand. [ADMe Tp392 ; pas de dossier personnel aux AN]

**COLSON Elisabeth, Sœur Sainte-Antoinette (SC)\*.** Nan SC 1887-1900. Née à Sachy (Ardennes) en 1852, fille du cultivateur Jacques Colson et de Marie Françoise Caroline Waty. Elle obtient le BE à Nancy en juillet 1875. A la rentrée suivante, elle trouve un poste d'institutrice adjointe au pensionnat de Mlle Herment à Meaux (Seine-et-Marne), où elle reste deux ans. En août 1877, elle entre au noviciat des Sœurs de SC à Longuyon (M&M). En février 1879, elle est envoyée à Fismes (Marne) comme institutrice communale. En décembre 1884, elle est nommée institutrice adjointe à Henrichemont (Cher). Au printemps 1887, elle fonde une école libre rue de Toul à Nancy. Une source du milieu des années 1890 fait penser que l'institution correspond à un établissement d'enseignement primaire. Mais lorsque Sœur Sainte-Antoinette quitte la direction, en 1900, l'âge des élèves, précisé dans un rapport, indique un pensionnat secondaire. [ADMM 1T50 et état civil de Sachy]

**COMBETTE Marguerite<sup>m</sup>.** Nan <1916. Sous-économe au LJF de Nancy, elle est déléguée au LG de Chaumont à la rentrée 1916. [ADMM W657/40 et *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique*, 102, 1918, p. 695]

**COMMELIN Marguerite Marie Victorine, Sœur Marie-Pierre (ND)\*.** Lun {ND} 1905-1911. Née à Morlaix (Finistère) en

1866, fille de Pierre Marie Commelin, professeur de rhétorique au collège de la ville, et de Marie Rose Rémont. Elle possède le BE. Chanoinesse de Notre-Dame, elle enseigne au pensionnat de l'Abbaye-aux-Bois à Paris, N°16 rue de Sèvres, de 1896 à 1904. « Suite à la fermeture de cette communauté », elle est « dégagée de ses vœux par l'autorité épiscopale ». De juillet 1904 à avril 1905, elle réside en Allemagne. Puis elle retourne dans sa famille, qui vit à Paris. A la rentrée 1905, elle ouvre à Lunéville une institution séculière qui est, en fait, la continuation du pensionnat des chanoinesse de ND à Ménil, fermé un an plus tôt. Elle dirige cette institution jusqu'en 1911. Cette année-là, elle reprend la direction de l'école Jeanne-d'Arc, avenue des Vosges à Lunéville, qui est la continuation des classes gratuites de Ménil. Suite au décret pontifical de 1926 ordonnant à tout religieux ou religieuse laïcisé de rentrer dans sa communauté d'origine ou de se faire relever de ses vœux, Sœur Marie-Pierre Commelin intègre, en 1927, la maison des chanoinesse de ND à Nancy. [ADMM 1T63, LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, 2002, p. 2, et état civil de Morlaix]

**CONGY Mlle.** Ep <1910< (lett). [ADMM W657/67]

**CONS Marthe\*.** Lgy H 1920-1950. Originaire de Savoie. Elle dirige le Collège d'Hulst à Berck-Plage en 1919/20, puis ouvre un Collège d'Hulst à Longwy en novembre 1920. Mlle Pimor, directrice du Collège d'Hulst de Paris, pense à elle en 1929 pour prendre la direction du Collège d'Hulst de Brunoy. Mlle Cons est d'abord partante (lettre à Mlle Pimor, 14.03.1929) : « Dès que mes parents m'ont en donné leur réponse ("entière adhésion"), je vous ai lancé un télégramme, afin que vous sachiez que vous pouvez compter sur moi pour Brunoy. Je vous suis très reconnaissante de m'avoir donné la préférence. Je pense que vous n'aurez pas à regretter votre choix, car je me donnerai à mes nouvelles fonctions tout entière. [...] La "mentalité de Longwy" est telle que je dois laisser ignorer mon départ au moins jusque vers la fin juin ». Mais

finalement, Mlle Cons renonce (lettre à Mlle Pimor, 05.05.1929) : « Il nous faut une surveillante d'internat, un professeur (lettres-philosophie), une directrice se chargeant de l'enseignement des mathématiques et des fonctions d'économe. La pénurie du personnel étant ce qu'elle est, le collègue [de Longwy] ne sera pas pourvu en juillet ! Le laisser à son triste sort, je ne le pourrai pas personnellement, et je ne le devrai pas car les administrateurs et les familles sont en droit d'attendre mieux de moi et du collègue. [...] Aussi, craignant toutes les perturbations que pourrait amener mon départ, je crois qu'il est sage de prendre dès maintenant le parti de garder la direction de "Longwy". Il faut plusieurs mois pour établir un collègue qui puisse être remis sans trop de tracas à mon successeur. Voilà pourquoi à la Toussaint, tout en vous disant que je ne voulais pas rester éternellement ici, je vous demandai d'y penser pour dans deux ans. La "vacance" de Brunoy s'est présentée trop tôt. ». Mlle Cons jusqu'à la fin de sa carrière, à l'été 1950. [AH dossier « Longwy »]

**CONTE Solange Anne-Marie.** Ver 1923-1928 (lett). Née à Douai (Nord) en 1897, fille de Jules Marie Conte, professeur à l'EPS de la ville, et de Marie Joséphine Conte. BS à Amiens (1915), licence ès lettres en philosophie à Lille – jury siégeant à Rouen – (1918), admissibilité à l'agrégation des lettres (1922). Suppléante au LJJ de Versailles (oct. 1922-juil. 1923) puis professeur au CJF de Verdun (oct. 1923-sept. 1928). Elle a toute la confiance de la directrice Hélène Bidal (voir notice). Deux anciennes élèves de l'établissement au début des années 1920 évoquent de « grandes qualités de cœur » (MARTIN). En septembre 1928, elle devient directrice du CJF de Péronne (Somme). [ADMe Tp221, Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d., et état civil de Douai]

**CONTEAU Marie Laurence.** Nan Boy <1883-1884<. Née à Euville (Meuse) en 1866, fille du carrier Jules Dominique Conteau et de Joséphine Trusson ; sûrement une parente d'Aline Trusson (→). Elle ne possède aucun brevet lorsqu'elle apparaît, en décembre 1883, sur une liste du personnel

enseignant du pensionnat d'Eugénie Boyer. [ADMM 1T77 et état civil d'Euville]

**COPIN Marie Renée.** Nan Boy <1879<. Née à Nancy en 1862, fille de Joseph Augustin Copin, marchand de faïence, et d'Elisabeth Baillon. Elle réussit le BE à Nancy en mars 1879. A la rentrée suivante, elle figure sur l'une des deux listes du personnel enseignant du pensionnat d'Eugénie Boyer. [ADMM 1T77 et état civil de Nancy]

**CORDONNIER Mlle.** Nan 1923 (remp). Elle arrive au LJF de Nancy à la rentrée 1923 comme remplaçante de Mme Larat. Elle quitte l'établissement peu après : « On ne peut que déplorer le départ de Mlle Cordonnier, qui, pendant les quelques semaines qu'elle a passées au lycée, a su faire preuve de qualités pédagogiques de premier ordre, et s'attirer l'affection et la confiance de toutes ses élèves, qui ne se consolent point de la voir partir » (rapport de la directrice, décembre 1923). [ADMM W657/40]

**CORÉ Madeleine Marie Lucie.** Strbg 1937-1939 (surgé). Née à Belfort en 1895, fille du principal du CG de Verdun entre 1907 et 1914, tombé gravement malade au moment de la mobilisation et mort en 1918 ; sa mère vit depuis avec elle. DFES à Verdun en juillet 1914. Maîtresse d'internat à Coutances (Manche) (oct. 1921-fév. 1926) – période durant laquelle elle réussit le certificat de gymnastique du degré élémentaire, en juin 1922, à Saint-Lô –, puis à Tourcoing (Nord) (fév. 1926-janv. 1927), elle obtient en janvier 1927 son premier poste de répétitrice au CJF de Nevers. En octobre 1932, elle est nommée au LJF de Beauvais ; en octobre 1933, au LJF Molière à Paris. En octobre 1937, elle est déléguée surveillante générale au LJF de Strasbourg. En janvier 1939, la directrice (Bottreau) remarque : « Mlle Coré se montre de plus en plus à la hauteur d'une tâche où elle débutait l'année dernière ; elle assure avec succès la surveillance générale de l'Annexe Sévigné, que fréquentent environ 440 élèves de classes primaires. Son dévouement au lycée est entier ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire

surveillante générale au LJF de Périgueux (1939/41). La directrice écrit en mars 1940 : « Surveillante générale de l'annexe Sévigné du lycée de Strasbourg, Mlle Coré ne s'était occupée, jusqu'à son arrivée à Périgueux, que des classes primaires. Aussi a-t-elle été très déroutée par l'organisation complexe de notre maison. Je lui ai confié l'annexe réorganisée (sept classes de sixième et cinquième), elle y semble beaucoup plus à son aise. Je lui sais particulièrement gré de veiller à la bonne tenue de nos petites élèves. Elle est spécialement chargée des dossiers des élèves des divers lycées de Strasbourg ». En octobre 1941, elle accède aux fonctions de surveillante générale au LJF Jules Ferry à Paris, où elle reste jusqu'à son départ à la retraite en avril 1954. [AN F<sup>17</sup> 25625, dossier personnel, et ADBR 601D1]

**CORROY Mlle<sup>a</sup>.** Nfch <1920-1922 (maît) + T1 1923< (rép). Maîtresse d'internat au CJF de Neufchâteau, elle y est chargée des fonctions d' « agent spécial » (économe) à partir de mars 1920. En janvier 1923, elle gagne le CJF de Toul, où elle reprend le poste de répétitrice laissé vacant par la promotion de Madeleine Dinvaut. [AN F<sup>17</sup> 25079, dossier personnel de Berthe Promeprat, et ADMM W657/39bis]

**CORTIAL Mlle.** Colm <1937 (surgé). Surveillante générale au LJF de Colmar, elle assure une partie des fonctions de direction de février à la mi-avril 1937, pendant le congé de Jeanne Herzog. Elle quitte l'établissement à la fin de cette année scolaire. [AN F<sup>17</sup> 26309, dossier personnel de Jeanne Herzog, et F<sup>17</sup> 27857, dossier personnel de Germaine Lagarce]

**COSSERAT Elizabeth Marie Antoinette dite Elisa, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889-1898<. Née à Saint-Firmin (Meurthe) en 1841, fille du rentier Charles François Cosserat et de Marie Anna Perin. Elle obtient le BS à Nancy en 1873. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T55 et 1T77 et état civil de Saint-Firmin]

**COUCHET Georgette Mathilde.** Nan Dom 1900-1902. Née à Lyon (I<sup>er</sup> arr.) en 1882, fille d'Alfred Charles Couchet, capitaine du génie, et de Marie Joséphine Siblet, non mariés, demeurant ensemble à Pontarlier (Doubs) ; l'enfant est légitimé en 1888, lors du mariage de ses parents à Lyon (III<sup>e</sup> arr.). Mathilde Couchet meurt à Nancy le 18 août 1962. [AN F<sup>19</sup> 7973 et état civil de Lyon]

**COULON Mlle.** Nfch <1908. Elle quitte le CJF de Neufchâteau en octobre 1908. [ADMM W657/65]

**COULON.** StD 1920-1921< (gym). Lieutenant, il donne, aidé d'un « moniteur », quelques cours de gymnastique au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/67bis]

**COUPAT Raymonde Eugénie Catherine Marie Juliette.** Ver 1928 (maît). Née à Neschers (Puy de Dôme) en 1902, fille de l'instituteur Eugène Jean Annet François Coupat et de Françoise Tixier, fille d'un minotier ; elle a au moins un frère (jumeau). BE (oct. 1918), DFES (juil. 1920) et licence ès sciences (nov. 1923) à Clermont-Ferrand, certificat de mathématiques générales à Nancy (juin 1927). Maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Verdun de janvier à octobre 1928. [ADMe Tp221 et état civil de Neschers]

**COUPIGNY Claire\*.** StD 1906-1915 (lett hist) et 1919-1929 (id) + Nan 1915 (hist) + Nfch 1929-1941 et 1945-1946. Née à Paris (II<sup>e</sup> arr.) en 1885, fille d'Alexis Coupigny, employé (représentant de commerce en 1890), et de Camille Marguerite Grillet, couturière (sans profession en 1890). Élève du LJF de Versailles, où elle réussit le DFES en 1902 ; admissibilité à l'ENSJF en 1905 ; CA à l'enseignement des lettres à Paris en 1914. Elle commence sa carrière au CJF de Saint-Dié en septembre 1906, comme maîtresse chargée de cours de lettres déléguée. Le recteur note en juin 1908 : « Grâce à l'heureuse influence que Madame Houillon exerce autour d'elle, Mlle Coupigny est dès maintenant une bonne maîtresse, qui s'améliorera encore ». Le même, en avril 1914 : « Depuis huit ans bientôt à Saint-Dié ; continue d'y rendre de bons services. Si les

études y sont bonnes, elle y contribue pour une grande part. Tenue et manières parfaites. Toute dévouée ». En septembre 1914, elle est nommée professeur de lettres dans le même établissement. Elle n'y reste plus longtemps, comme l'indique cette appréciation du recteur en mai 1915 : « Bonne maîtresse et qui a enfin réussi au certificat comme elle le méritait. On n'a pas craint de lui confier, un moment, l'enseignement de la philosophie au collège de garçons. Actuellement – ce qui lui convient mieux –, elle enseigne l'histoire au lycée de jeunes filles de Nancy ». En octobre 1915, elle rejoint comme professeur de lettres déléguée le CG de Remiremont. Elle retrouve ses anciennes fonctions au CJF de Saint-Dié en octobre 1919. L'inspecteur général de novembre 1919 décrit : « Mlle Coupigny est douée pour l'enseignement. Grande, mince, figure maigre et animée, voix bien timbrée et nette, elle a dans toute sa personne quelque chose de bien dessiné et d'assuré. Elle a de l'autorité. Son esprit et son enseignement sont précis, simples, clairs, concrets. Elle a de la méthode, compose bien sa classe et sait toujours où elle va. Elle ordonne ses leçons et sait choisir l'essentiel. Je l'ai entendue dans une leçon d'histoire sur la religion égyptienne en quatrième année. Elle avait apporté des photographies et des gravures représentant les temples, les momies, les mastabas, les sarcophages, les sphinx, les dieux ; et sa leçon a été excellente. D'autre part, j'ai pu constater, par des interrogations sur les leçons précédentes, que les élèves avaient des connaissances précises et sûres. Mlle Coupigny n'a pas seulement de la précision, mais aussi de la force. Elle donne un enseignement vigoureux. Elle parle facilement et bien, avec simplicité et propriété. Elle est un très bon professeur ». La directrice note en février 1924 : « Mlle Coupigny, certifiée de lettres, est une maîtresse intelligente et fine, bien préparée à son enseignement. Elle s'évertue à former le goût de ses élèves. En composition française, sa méthode et son savoir-faire s'attestent excellents par les résultats obtenus. Elle a un tact parfait et ses élèves lui sont très attachées ». « Toujours la même maîtresse », écrit le recteur en mai 1928, « zélée, dévouée, dont nous apprécions depuis tant d'années les bons services ». En juillet 1928, elle demande un changement de poste, pour des raisons

particulières que le recteur de Nancy explique au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous envoyer la demande suivante de Mlle Coupigny, professeur au collège de jeunes filles de Saint-Dié. Cette demande se réfère à des incidents pénibles survenus entre Mlle Heymès et Mlle Coupigny. Il n'y a pas à revenir sur le cas de Mlle Heymès, qui est admise à la retraite, admission qui doit être maintenue. Mlle Coupigny est, depuis l'an dernier surtout, l'objet d'une véritable persécution de la part de Mlle Heymès, et craint même que cette persécution ne la suive partout où elle ira. La situation est telle, entre ces deux personnes, qu'elle a donné lieu aux suppositions les plus fâcheuses sur leurs relations antérieures. Une enquête discrète et les protestations indignées de Mlle Coupigny nous ont convaincus, M. l'inspecteur d'académie et moi, qu'il n'y a rien à retenir à cet égard. Autrefois, sans doute, ces deux collègues ont partagé le même appartement, sans que d'ailleurs, à ce moment, personne n'y trouvât rien à redire, mais voilà huit ans qu'elles se sont séparées l'une de l'autre, sans que cette séparation non plus n'eût suscité le moindre commentaire. Ce n'est que depuis un an, par suite d'incartades de Mlle Heymès, que l'on s'est avisé de rappeler un passé déjà lointain et de lui donner une interprétation suspecte. Il me paraît difficile de donner à Mlle Coupigny la satisfaction qu'elle réclame, bien qu'elle soit d'ailleurs une fort bonne maîtresse. Mais elle ne doit quitter Saint-Dié que pour un poste nettement supérieur et il ne faudrait pas que son départ eut l'air le moins du monde d'une disgrâce » (17.07.1928). L'inspecteur d'académie est sur la même ligne : « La valeur professionnelle de Mlle Coupigny est incontestable et elle se justifie à la fois par ses notes d'inspection et ses succès au baccalauréat. Ce professeur consent à demander son changement parce que, à cause de la haine de son amie, une campagne violente est menée contre le collège ; mais il serait regrettable que Mlle Coupigny fût la victime de la malveillance et de la calomnie de nos ennemis ». En octobre 1929, elle est nommée directrice du CJF de Neufchâteau – « une tâche difficile », souligne le recteur en mars 1930. En janvier 1931, l'inspecteur d'académie écrit : « Directrice aimable et

active. Sa bienveillance et son doigté lui ont acquis l'estime des parents, l'affection des élèves. Les fêtes données au collège par ses soins continuent à assurer la réputation de cet établissement considéré comme une grande famille ». Le recteur note en mars 1933 : « Excellente directrice, qui a su s'imposer à Neufchâteau ; y réussit, et qui ne voit pas baisser l'effectif de son établissement, malgré la création récente d'un établissement privé » – il s'inquiète depuis quelques années de la création de cet « établissement d'enseignement secondaire libre » (23.04.1932) qui place la directrice « dans une situation difficile » (21.05.1931). En février 1935, le même recteur apprécie autant l'enseignante que la directrice : « J'ai assisté à une classe de Mlle Coupigny (sixième, 16 élèves). Très bon professeur, méthode persuasive, enseignement vivant, bonne éducation. Toute la classe travaille. Excellente directrice, au sujet de laquelle je ne puis formuler la moindre critique, si petite soit elle ». En février 1936, l'inspecteur d'académie écrit : « S'occupe activement à transformer et à embellir sa maison, mais je lui reprocherais une trop grande bienveillance à l'égard de certains professeurs qui négligent leurs obligations ». Le même, en janvier 1939 : « Très bonne directrice ; distinguée, cultivée, pleine d'initiative, dont l'action est particulièrement appréciée des familles et de la municipalité ». Elle part à la retraite en octobre 1941, afin de soigner un père et une mère très âgés et malades, qui vivent respectivement à Paris et à Cannes (Alpes-Maritimes). Elle reprend du service en juin 1945, date de sa nomination comme directrice du CJF de Toul. Admise à la retraite en octobre 1945, elle est alors rappelée à l'activité, en tant que retraitée, comme directrice du CJF de Neufchâteau pour l'année scolaire 1945/46. Elle meurt à Orléans le 10 avril 1976. [AN F<sup>17</sup> 24865, dossier personnel, et état civil de Paris]

**COURET Andrée, épouse FONDEVILLE\***. Mir 1926-1929 (lett) + Sav 1937-1940. Née à Clermont-Ferrand en 1901, fille de Louis Couret, receveur des postes, et Marie Peyrard ; mariée en septembre 1931 à un représentant de commerce, par ailleurs militant du Parti Social Français ; deux enfants, nés en 1932 et

1934 ; les Fondeville sont des amis d'Achille Bertrand, rédacteur à *L'Eclaireur de l'Est*. BS à Rouen en 1919. Elle réussit en 1923 le concours d'entrée à l'ENSJF, où elle obtient le CA à l'enseignement des lettres en 1925. En 1925/26, elle est en congé pour préparer l'agrégation d'histoire. En octobre 1926, elle est nommée professeur au CJF de Mirecourt. En mai 1927, le recteur écrit : « Vue en première. Le choix des textes à étudier et à apprendre par cœur pourrait être plus judicieux : pourquoi *Bérénice*, par exemple, plutôt qu'*Iphigénie* ? Et dans le *Moïse* de Vigny, pourquoi la partie descriptive plutôt que le fond même de l'œuvre ? Et dans la *Maison du Berger*, pourquoi les strophes pessimistes seules, lorsqu'il y en a d'autres qui les corrigent si heureusement ? Inexpérience encore et maladresse (au-dedans et au dehors). A besoin d'être conseillée et dirigée. Mais lui faire crédit ». Il se montre plus satisfait dans son appréciation de juin 1928 : « Vue en première : quatre candidates au baccalauréat et deux au diplôme [de fin d'études]. Composition française : sujets bien choisis et convenablement traités, avec ordre surtout (ce qui est l'essentiel). La préparation aux examens est fort convenable ». Entretemps, l'inspecteur général a assisté en novembre 1927, en classe de troisième (6 élèves), à l'établissement d'un plan de devoir sur le sujet « Molière et l'éducation des femmes » : « L'exercice est conduit avec beaucoup de méthode, et en s'efforçant de tout faire trouver par les élèves elles-mêmes, si peu vives d'esprit qu'elles se montrent. On commence par inventorier les comédies de Molière qui peuvent offrir sur ce point des renseignements, ceux aussi qu'on peut tirer de l'intrigue même de ces pièces et du caractère ou de la situation des personnages. Puis, on recherche ce que Molière semble penser de l'éducation en général, et enfin de l'instruction proprement dite. Il n'y aurait qu'à louer dans tout cela, si Mlle Couret ne laissait la classe se ralentir à force de vouloir faire parler des élèves trop inertes : elle finit par manquer un peu trop de rapidité et d'entrain. Pourtant, Mlle Couret elle-même parle avec aisance et même une certaine élégance ; elle est fine, distinguée, intelligente. La voix est un peu sourde. Cette jeune fille peut devenir une fort bonne

maîtresse. On lui a reproché un certain excès dans la manifestation de ses convictions personnelles ; mais elle a tenu compte, me dit-on, des observations qui lui ont été faites à ce sujet ». La directrice (Thomas) note en février 1929 : « Mlle Couret est Sévrienne, c'est dire qu'elle a toute la culture et la distinction d'esprit qu'il faut à un professeur. On pourrait lui reprocher une préparation de ses cours insuffisante ; cependant, il y a, à ce point de vue, un très grand progrès cette année. Elle manque encore d'expérience dans l'enseignement de la composition française et de l'explication de textes. Elle obtient en histoire de meilleurs résultats ». En octobre 1929, elle rejoint le CJF de Laon : elle est alors l'objet d'attaques dans certains organes la presse locale, qui critiquent ses opinions politiques. En septembre 1937, elle accède aux fonctions de directrice, au CJF de Saverne. Le recteur observe en février 1938 : « Cette directrice, qui débute dans l'académie, fait bonne impression et paraît devoir réussir au collège de Saverne ». Puis, plus nuancé, en février 1939 : « Travailleuse et dévouée, Mme Fondeville a des qualités pour réussir dans l'administration. Cependant, la direction du collège de Saverne n'est pas chose facile. Il y faut beaucoup de prudence, de calme et une connaissance du milieu qui manque encore à cette jeune directrice. Mais les études marchent bien et Mme Fondeville a la confiance de son personnel et suffisamment d'autorité ». L'inspecteur d'académie note en janvier 1940 : « Je suis un peu déçu par Mme Fondeville : pour des raisons diverses, il a été très difficile d'ouvrir, cette année, le collège de jeunes filles de Saverne ; or, je ne puis me défendre de l'impression qu'il y avait, chez Mme la directrice, une certaine passivité, une sorte d'inertie résignée. Pourtant, je l'ai connue très vivante, active, consciencieuse. Séparée de son mari et de ses enfants, peut-être a-t-elle été accablée par les événements. Je suis convaincu qu'elle se ressaisira et, comme elle a de sérieuses qualités, je donnerai un avis favorable à sa titularisation lorsque le moment sera venu ». Le recteur ajoute : « Vivante et active, Mme Fondeville n'a pu, en effet, donner toute sa mesure, du fait de la non-réouverture du collège de jeunes filles, dont les classes fonctionnent tant bien que mal dans les locaux du collège

de garçons. Elle ne peut être tenue pour responsable de cet état de choses ». En juin 1940, elle doit quitter Saverne à l'arrivée des Allemands et se replie à Périgueux. Nommée directrice du CJF de La Fère (Aisne) en octobre 1940, elle ne rejoint pas son poste. En février 1941, elle est nommée directrice du CJF de Figeac (Lot). En décembre 1941, elle retrouve, comme directrice cette fois, le CJF de Laon. Le 29 mai 1942, le maire de Laon écrit au préfet de l'Aisne : « Grâce à la bienveillante intervention et à la compréhension des autorités allemandes, les menus incidents provoqués par quelques élèves du lycée ont pu être solutionnés à la satisfaction de tous. Nous avons donc tout lieu de croire que le calme reviendrait parmi la population scolaire ; or, il n'en est rien, et d'après les renseignements parvenus récemment à ma connaissance, il paraît subsister une atmosphère pénible qu'il y a lieu de dissiper au plus tôt avec le concours des autorités académiques. Sans qu'il me soit possible d'apporter aucun fait précis, il semble que cette situation est due : d'une part, à la désignation, comme directrice du collège, d'un ancien professeur au même collège, qui, au temps où elle enseignait, n'avait pas obtenu, à tort ou à raison, toutes les sympathies ; d'autre part, à la propagande (certes bien intentionnée mais maladroite) faite par certains professeurs (deux noms ont été prononcés : Mme Fondeville et les époux Liévaux) ; et enfin à ce qu'aucune mesure disciplinaire n'a été prise vis-à-vis des auteurs du premier trouble. La population s'explique d'ailleurs assez mal la présence à la tête de notre établissement scolaire d'un proviseur et d'une directrice, étant donné que l'établissement est fréquenté à la fois par les garçons et les filles et qu'il conservera très vraisemblablement ce caractère mixte jusqu'à la fin des hostilités [...] ». Le préfet délégué transmet le même jour à l'inspecteur d'académie, avec les remarques suivantes : « [...] Il m'est revenu également, de nombreux côtés, que la présence de M. Liévaux et de Mme Fondeville entretiendrait, dans cet établissement, une réelle effervescence parmi les élèves. En effet, ces professeurs, dont les tendances politiques contraires sont bien connues des lycéens, se laisseraient aller – souvent d'ailleurs à l'instigation de ceux-ci – à des réflexions des

plus inopportunes, créant ainsi une atmosphère susceptible de provoquer, à nouveau, des incidents fâcheux, et peut-être même graves. Aussi serait-il souhaitable, dans l'intérêt général comme dans l'intérêt du lycée, qu'il soit procédé au changement de l'un et de l'autre, à l'occasion du mouvement des grandes vacances. Certes, en ce qui concerne Mme Fondeville, il ne saurait être nullement question de lui reprocher de manifester sa tendance "collaborationniste", qui ne peut, au contraire qu'être approuvée et encouragée, puisque conforme aux directives gouvernementales, mais de compromettre, par ses maladresses répétées, dans un milieu où elle ne jouit pas que de sympathies, la cause même qu'elle prétend défendre [...] ». Mais Mme Fondeville reste finalement à Laon. Suspendue de ses fonctions et incarcérée en octobre 1944 pour faits de collaboration, elle est révoquée en avril 1946, sans pension et avec interdiction définitive d'enseigner. [AN F<sup>17</sup> 25570, dossier personnel, et ADMM W657/67]

**COURRIER Mme.** Colm <1924-1925< (s.nat). [AMC 30.5115]

**COUSTANS Mlle.** Metz 1919-1921< (inst). Elle possède le diplôme d'enseignante pour les ESF. En mars 1919, elle succède à Mlle Finger (→ *Dictionnaire*) à l'ESF municipale de Metz, bientôt L.J.F. [ADBR 1045W8 et AMMe 1Rc443]

**COUTEAUX Louise.** Ver 1907-1919 (sci) + Colm 1919-1927 (id). Née à Orchies (Nord) en 1876, fille du géomètre Gustave Louis Couteaux et d'Aline Clémence Vénérande Rousseaux ; sœur de Marthe Couteaux (→). DFES (juil. 1893), BS (juil. 1894), professorat des EN en sciences (1901) et en travail manuel (1902), licence d'enseignement à Paris en SPCN (1916), mathématiques générales (1917) et histologie (1917). Déléguée pour l'enseignement des sciences (déc. 1899-août 1901) puis professeur de sciences (août 1901-sept. 1902) à l'EPS de Clamecy (Nièvre), mêmes fonctions à l'EPSJF de Verdun (sept. 1902-sept. 1907). Chargée de cours de sciences aux CSJF – puis CJF – de Verdun à partir d'octobre 1907. En 1908/09, elle suit

quelques cours à l'Université de Nancy en vue de la préparation du certificat secondaire. En janvier 1913, la directrice remarque (AN F<sup>17</sup> 24576, 31.01.1913) : « Esprit très vivant, toujours en quête de procédés nouveaux ou propres à rendre intelligibles aux élèves les faits les plus arides. Professeur qui, par souci d'exactitude, ne se borne pas à la préparation immédiate de ses cours, mais s'efforce de se tenir au courant des travaux et recherches scientifiques. Mlle Couteaux a employé une partie de ses vacances à organiser les laboratoires et les cabinets de physique et de chimie, à classer les collections scientifiques, à vérifier avec moi les catalogues et les ouvrages de bibliothèque. Elle aurait donc quelque titre à une promotion au choix l'an prochain ». La Première Guerre mondiale change naturellement le quotidien, comme le note la directrice en février 1915 (id, 05.02.1915) : « Mlle Louise Couteaux, restée à son poste au début des hostilités, après avoir aidé à l'organisation de l'hôpital installé dans nos locaux, a servi tour à tour en qualité d'infirmière dans les deux collèges de garçons et de filles. Depuis la rentrée, tout en s'appliquant à sa tâche de professeur, elle rend des services appréciés au comité de ravitaillement et de secours de l'arrondissement dont elle fait partie ». En congé du 15 décembre 1915 au 14 mars 1916 pour raisons de santé. De mai 1917 à février 1919, elle est déléguée comme professeur de physique au CG de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Elle a alors à sa charge plusieurs membres de sa famille, évacués du Nord. Pendant cette même période, tout de suite après l'armistice, pour suivre l'ancienne directrice du CJF de Verdun, Anna Stoltz, Louise Couteaux candidate pour un poste de professeur de collège, d'EPS ou d'EN en Alsace ; elle vient de commencer l'apprentissage de l'allemand et dit le comprendre un peu ; le recteur de Nancy émet un avis très favorable : « Dévouement absolu. Instruite, et qui a encore profité du voisinage de Paris pour accroître son instruction. Belle nature morale » (id, 20.12.1918). En mai 1919, Louise Couteaux écrit au ministre de l'Instruction publique qu'elle souhaite être nommée professeur au CJF de Tonnerre (Yonne), qu'Anna Stoltz dirige par délégation ; au cas où cette dernière serait nommée en Alsace,

elle souhaite toujours suivre son ancienne directrice dans cette région. Anna Stoltz appuie fortement cette demande (id, lettre au directeur de l'enseignement secondaire, 28.05.1919). En septembre 1919, elle est nommée professeur de sciences au LJJ de Colmar. La directrice souligne en janvier 1924 (id, 30.01.1924) : « Le lycée lui doit en grande partie l'organisation d'un laboratoire dont il a droit d'être fier, et au développement duquel elle a consacré presque tous ses loisirs, sans préjudice des voyages qu'elle a fait à Paris et à Strasbourg à ses frais pour y choisir sur place les meilleurs appareils ». En février 1925, l'inspecteur d'académie note que « l'influence de Mlle Couteaux dans la maison et la sympathie dont elle y jouit apportent une aide précieuse à la directrice » (id, 07.02.1925). En janvier 1926, alors que Mlle Couteaux vient d'émettre le souhait de devenir directrice de collège, la directrice du LJJ remarque (id, 28.01.1926) : « Bon professeur, d'un dévouement rare. Se préoccupe de former des esprits justes et qui savent observer ; réussit à faire comprendre et aimer les sciences aux élèves et à les intéresser aux idées générales. Présidente toujours réélue de l'Amicale, elle a été, dès le début, un agent de liaison incomparable entre les deux cadres ». L'année suivante, elle rédige sur le compte de sa fidèle enseignante une note en forme de lettre de recommandation (AN F<sup>17</sup> 24576, 27.01.1927) : « L'éloge de ce bon professeur très dévoué n'est plus à faire. Mlle Couteaux demande une direction de collège. Son expérience (vingt-cinq années d'enseignement), sa connaissance approfondie des conditions qui assurent le bon fonctionnement d'un établissement (avec moi, elle a collaboré à l'installation, au développement et à la prospérité de l'EPS, des cours secondaires puis du collège de Verdun, et enfin du lycée de Colmar), son esprit d'organisation, son doigté, l'autorité persuasive qu'elle a toujours su prendre sur ses collègues et sur ses élèves, son usage du monde permettent d'assurer qu'elle ferait une excellente directrice ». En septembre 1927, elle quitte Colmar pour diriger le CJF de Sedan (Ardennes). Deux ans plus tard, elle est nommée à la tête du CJF de Roubaix (Nord), qu'elle quitte à la fin de l'année

scolaire 1936/37 pour partir à la retraite, après avoir été reconnue par le recteur comme « une directrice de haute valeur » (AN F<sup>17</sup> 24576, notes de 1935 et 1936) qui a su augmenter la prospérité de son établissement. « De haute taille, de physionomie ferme et nette, elle a de l'autorité naturelle », notait l'inspecteur général alors qu'elle était directrice à Sedan (AN F<sup>17</sup> 24576, 16.05.1928). Elle meurt à Paris (XIII<sup>e</sup> arr.) le 29 septembre 1955. [AN F<sup>17</sup> 24576, dossier personnel, ADMe Tp221 et 2078W5, Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d., et état civil d'Orchies]

**COUTEAUX Marthe Marie.** Ver 1907-1916 (all hist lett). Née à Marchiennes (Nord) en 1875, fille du géomètre Gustave Louis Couteaux et d'Aline Clémence Vénérande Rousseaux ; sœur de Louise Couteaux (→). DFES (1892), BS (juil. 1893), admissible à l'ENF (1895, 1896, 1897) et à l'ENSJF (1896 et 1897), CAP (1907). Déléguée pour les lettres à l'EPSJF de Verdun (nov. 1902-sept. 1907). Chargée de cours de lettres aux CSJF – plus tard CJF – de Verdun à partir d'octobre 1907. Au début de l'année 1909, elle est en congé pour fatigue nerveuse. En décembre 1913, la directrice du CJF (Stoltz) note à son sujet : « Maîtresse qui a le don de l'enseignement. Ses leçons, pleines de contenu, restent précises et claires parce qu'elle sait les ordonner autour des faits qu'elle veut mettre en lumière. Elle est aussi une maîtresse dont je ne puis assez louer la probité professionnelle et à qui les élèves sont très attachés » (AN F<sup>17</sup> 23582/B, 24.12.1913). La remarque du recteur (29.05.1914) sur la même notice individuelle en dit plus sur les conditions de son enseignement : « Mlle Marthe Couteaux est une personne admirable. Paralysée des jambes, on la transporte de sa chambre à sa salle de classe dans un fauteuil à roulettes, et elle continue d'enseigner avec la même intelligence lucide et une ardeur qui s'accroît plutôt. Et son entrain, sa bonne humeur se maintiennent, en dépit de ce triste état de santé ». L'inspecteur général signalait un an plus tôt que « son concours a été précieux dans la fondation même du collège de Verdun » (AN F<sup>17</sup> 23582/B, 23.05.1913). L'état de santé de Marthe Couteaux décline

fortement avec la Première Guerre mondiale. Elle obtient un congé de maladie du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1916. Le recteur écrit au ministre de l'Instruction publique (id, 18.01.1916) : « Mlle Couteaux, qui était dans le Nord (Saint-Amand), a été évacuée le 2 janvier. Elle se trouve dans un état de santé tel que tout travail lui est impossible ». Elle décède à Paris le 7 février 1916. [AN F<sup>17</sup> 23582/B, dossier personnel, ADMe Tp221 et état civil de Marchiennes]

**COUVELIER Honorine, Sœur Charlotte (DC).** T1 DC <1870<. Née à Assenois (Belgique) en 1846. Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47]

**COUVREUR Mlle.** StD csjf 1882-1884< (surv). Née vers 1856. Elle est pourvue du BE. Elle est surveillante aux CSJF de Saint-Dié depuis leur fondation en novembre 1882. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**CRABOS Wilhelmine, née CAUSÉ\*.** Ep LgE 1868-1880. Née à Strasbourg en 1822, fille de Jean Guillaume Causé, fabricant de savon (†1852) et de Marie Ursule Einholtz (†1854). Elle obtient son brevet de capacité en septembre 1843, dans sa ville natale. Elle y dirige une école libre de filles, rue des Petites-Bougeries, à partir de 1857. En avril 1863, elle épouse, à Strasbourg, Joseph Crabos, né à Bordeaux en 1918, maréchal des logis, premier maître d'armes au 15<sup>e</sup> régiment d'artillerie, décoré de la médaille militaire. Le couple s'installe à Sélestat, où Wilhelmine Crabos vit sans exercer de profession jusqu'à l'automne 1868. Elle prend alors la direction de l'école laïque de filles créée, ce même automne, à Épinal par le cercle local de la Ligue de l'Enseignement. Elle reste pendant douze ans à la tête de cette institution. [AME 1R53 et état civil de Strasbourg]

**CRAVÉ Denise Rose Sophie.** Rem <1931< (maît). Maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Remiremont, elle est titularisée en juillet 1931. [ADMM W1243/5]

**CRAVÉ Yvonne Marie Jeanne.** StD 1931-1937< (surv ; maît ; rép). Pourvue du DFES (1927), elle est nommée surveillante d'internat stagiaire au CJF de Saint-Dié en novembre 1931, suite au départ de Mlle Frébillot. En avril 1932, elle est titularisée. Elle devient ensuite maîtresse d'internat, puis répétitrice (sept. 1937). [ADMM W1243/5]

**CRAYSSAC Marie, Dr.\*.** Mulh 1919 (rép) + Hgn 1919-1921 (lett) + Lun 1922-1930 + Strbg 1931 (remp). Née à La Rochefoucauld (Charente) en 1898, fille d'un professeur d'allemand (« virtuose de la méthode directe », écrira un inspecteur général en novembre 1922, dans un rapport sur sa fille) ; nièce du célèbre docteur Émile Roux, cofondateur de l'Institut Pasteur. Elle passe son enfance à Angoulême, où elle fréquente le CJF. Elle obtient le DFES. En 1915, elle réussit la seconde partie du baccalauréat latin-langues-philosophie à Poitiers. Elle décroche une licence ès lettres en allemand à Paris en juin 1917, un DES en allemand à Bordeaux en juin 1918. L'année suivante, elle passe l'agrégation d'allemand : elle est non admissible, bien que classée troisième. A la rentrée 1919, elle est nommée répétitrice au LJF de Mulhouse. Elle n'y reste que durant deux semaines, jusqu'à sa nomination, à la mi-octobre 1919, comme professeur de lettres à l'ESF – bientôt CJF – de Haguenau (elle succède à Mlle Richard). En juin 1920, elle obtient le CA à l'enseignement de l'allemand. Elle passe encore une année scolaire à Haguenau, puis gagne, à la rentrée 1921, le LJF de Bourges comme chargée de cours. Un an plus tard, elle devient la première directrice des CSJF de Lunéville. L'inspecteur général remarque, en novembre 1922 : « Mlle Crayssac débute dans les fonctions de directrice à l'âge où l'on débute généralement comme professeur. On a l'impression qu'elle fera de très bonne besogne. Mlle Crayssac, d'excellente tenue, distinguée dans ses manières, intelligente, active, s'est immédiatement intéressée au succès des cours secondaires de Lunéville, qui ont rapidement recueilli 80 élèves ». Le recteur écrit, en mai 1923 : « Le succès qu'on pouvait prévoir dès le début est allé s'affirmant. Cette toute jeune directrice (elle n'avait pas vingt-cinq ans) a gagné dès le

premier jour la sympathie de tous, et c'est à qui l'aidera. Son autorité douce et ferme a été acceptée sans peine de toutes ses collaboratrices (dont l'une est beaucoup plus âgée). Attentive à tous les enseignements, elle sait déjà donner les conseils nécessaires. Sa bonne grâce, sa bonne humeur lui font se résigner sans peine à bien des petits inconvénients dus à l'installation plus ou moins heureuse, etc. L'établissement est plus prospère qu'on n'aurait osé l'espérer : 84 élèves. Il est en bonnes mains et nous avons confiance ». Mlle Crayssac prépare en même temps une thèse, *Études sur l'Hyperion d'Hölderlin*, qu'elle soutient à l'Université de Nancy en novembre 1924 et fait publier la même année. Après le déménagement des CSJF dans de plus vastes locaux, la jeune directrice paraît dépassée. Le recteur note, en mai 1926 : « Installée enfin dans une grande maison, qui doit devenir un beau collège, Mlle Crayssac ne semble pas bien s'y reconnaître encore, au moins pour les classes. Il s'agirait d'établir, entre les enseignements et les maîtresses, cohésion, unité et d'exercer pour cela une action efficace. Je ne sens pas encore bien cette action. Un cours complémentaire avec deux classes (en tout 48 élèves) fonctionne dans les mêmes locaux, et dont Mlle Crayssac est la directrice nominale. En est-elle aussi la directrice effective ? Elle change aussi trop souvent d'avis. Avec cela, des qualités aimables, qui auront sans doute un jour leur effet. Sa tâche est rude : puisse-t-elle la bien remplir ! » Un an plus tard, le départ de Mlle Crayssac paraît nécessaire au recteur : « Vient à deux reprises, et avec insistance, de m'adresser une demande de rentrer dans les cadres. Elle fait bien, je crois, et de l'avis du maire et de toutes les personnes qui la connaissent bien. Nommée directrice trop jeune [...], et à qui on a fait crédit, en raison de sa jeunesse, elle n'a su prendre ni l'esprit de ses fonctions, ni l'autorité, ni la tenue et l'allure, et l'extérieur (bien que parfaitement honnête elle-même) qui convenaient. L'internat, qui aurait dû l'attacher davantage à ses fonctions, ne lui plaît pas. Des propositions seront adressées prochainement ». Le mois suivant, il écrit au ministre de l'Instruction publique (AN F<sup>17</sup> 26854, 18.06.1927) : « Il y a deux ans, à la veille de l'installation des cours secondaires dans un vaste immeuble, où il semblait

qu'une personne de tête était nécessaire pour mener à bien les travaux, Mlle Crayssac avait été nommée directrice d'un collège déjà en plein fonctionnement, à Neufchâteau, où elle aurait achevé son apprentissage : elle n'a pas cru devoir accepter. Depuis lors, il ne semble pas qu'elle ait acquis à Lunéville, auprès des familles et de la municipalité, l'autorité nécessaire à une directrice. Je sais qu'on ne souhaite pas son maintien à Lunéville, elle-même s'en rend compte. Sa grande jeunesse persiste, elle n'a point encore – aura-t-elle jamais ? – l'attitude, la tenue qui s'imposent pour diriger un établissement. D'autre part, on doit lui tenir compte des services qu'elle a tout de même rendus à Lunéville. Si un poste de chargée de cours pouvait se trouver vacant au lycée de Nancy, je conserverais volontiers Mlle Crayssac dans l'académie, et je vous prierais de vouloir bien l'y nommer ». Finalement, Mlle Crayssac ne part pas. L'inspecteur général de mars 1929 rapporte : « Mlle Crayssac exprime le souhait de rester à Lunéville. Elle a l'ambition de présider à la transformation de l'établissement [en collège]. Il sera sans doute difficile de ne pas lui donner satisfaction, en raison du service qu'elle a rendu en acceptant la direction des cours secondaires dans les circonstances que l'on sait. Mais il faut que de son côté elle fasse un effort et qu'elle se décide enfin à diriger sa maison, au lieu de laisser aller les choses et les gens comme si elle ne voyait rien ni personne. Il faut qu'elle s'intéresse au détail et – pour commencer – qu'elle assure l'ordre et la propreté ». A la même époque, l'inspecteur d'académie constate (fév. 1929) : « Mlle Crayssac a beaucoup de titres, mais moins de qualités administratives ; l'air toujours un peu absente, aucune exactitude dans ses transmissions. Son établissement ne va néanmoins pas mal, mais on a parfois l'impression que c'est la surveillante générale qui le fait aller ». Les CSJF sont transformés en CJF, mais l'effort attendu ne sera pas entrepris, comme l'écrit l'inspecteur d'académie en mars 1930 : « Ne paraît pas avoir gagné au point de vue administratif depuis qu'elle est directrice de collège. Toujours aussi négligente et un peu inquiétante ». Mlle Crayssac quitte Lunéville à la fin de l'année scolaire. En 1930/31, elle est boursière d'agrégation : elle se prépare à l'Université de Strasbourg (où elle habite au

N°7 rue de l'Ail). Mais elle interrompt ses études pour raison de santé. Fin mai 1931, elle écrit au préfet du Bas-Rhin (Roland Marcel) : « Après avoir été très bon pour moi pendant tout votre séjour à Lunéville, vous avez été assez aimable pour m'encourager à m'adresser à vous dans la suite, quand j'aurais besoin de votre aide. C'est pourquoi je prends la liberté de venir aujourd'hui vous demander un service personnel. J'ai quitté Lunéville en juillet dernier, pour prendre un congé, étant très fatiguée. A Pâque, me trouvant rétablie, j'ai accepté une suppléance au lycée de jeunes filles de Strasbourg. Mais ce poste n'est que provisoire et, pour la rentrée d'octobre, je demande un poste de professeur d'allemand au lycée de jeunes filles de Dijon, où la place sera libre, par suite d'une mise à la retraite. Comme il y aura plusieurs candidates pour ce poste, je vous serais infiniment reconnaissante, Monsieur le préfet, si vous vouliez bien intercéder en ma faveur au ministère ». Mazerand, député de Meurthe-et-Moselle, est également sollicité ; il recommande Mlle Crayssac. A la rentrée 1931, le poste de Dijon est obtenu. Quatre ans plus tard, Mlle Crayssac gagne le LJF de Nantes, puis, à la rentrée 1938, celui de Saint-Cloud (Seine-et-Oise). Elle passe l'année scolaire 1943/44 au LJF Molière à Paris, puis retrouve Saint-Cloud. En septembre 1945, l'enseignante reçoit un blâme pour avoir appartenu au groupe « Les Fidèles du Maréchal » (« par déférence envers une amie, mais sans conviction », est-il reconnu). La sanction est rapportée en avril 1946, après qu'il a été établi que l'enseignante « a donné sa démission officiellement du groupe "Les Fidèles du Maréchal" dès 1942 » et qu'elle « a rendu de nombreux services, sous l'occupation, à ses risques et périls, à des prisonniers évadés (hébergement, franchissement de la ligne de démarcation) ». En février 1954, elle est faite Chevalier de la Légion d'Honneur. Les notices individuelles de cette époque portent invariablement cette remarque de l'inspecteur d'académie de Versailles : « Est originale dans sa tenue comme dans son service. Manque de méthode et de discipline. Trop de mollesse due à un mauvais état de santé ». Elle part à la retraite en septembre 1957. Romancière et poétesse, sous le nom de Mary Cressac, elle

publie principalement dans les années 1950. Elle voit ses ouvrages distingués par différents prix littéraires et l'ensemble de son œuvre récompensée, en 1960, par l'Académie française. Pour ses dernières années, elle retrouve sa région natale, où elle fonde, en 1964, l'Académie d'Angoumois, dont elle devient le premier chancelier. Elle meurt à Soyaux (Charente) en 1968. [AN F<sup>17</sup> 26854, dossier personnel, présentation du fonds d'archives de Mary Cressac déposé aux Archives municipales d'Angoulême sur le site internet de la revue *Arcades*, consultée le 06.07.2016, et Université de Nancy, *Rapport annuel du Conseil de l'Université et comptes rendus des facultés*, 1924, p. 200]

**CRÉPIN Jeanne, épouse BARRAUD.** Ep 1921-1922< (ang). Née à Quiévy (Nord) en 1892, fille de Jean-Baptiste Crépin et de Marie Delmas, instituteur et institutrice. BS et DFES en juillet 1910 à Douai (id) ; certificats primaire et secondaire d'anglais en octobre 1919 et en juillet 1921 à Paris ; admissible au CAP en 1919 et 1920. En décembre 1913, elle est nommée aux CSJF de Péronne (Somme) comme remplaçante. En octobre 1916, elle est déléguée à l'EPSJF de Lille. Trois ans plus tard, elle est nommée chargée de cours de lettres-anglais au CJF de Quimper, mais elle n'accepte pas le poste. En décembre 1920, elle devient remplaçante d'une chargée de cours d'anglais au CJF de Tourcoing (Nord). En octobre 1921, après avoir été déléguée quelques semaines au CG de Verdun, elle est nommée professeur d'anglais au CJF d'Épinal. La directrice (Bonain) parle en janvier 1922 d'un « professeur consciencieux » qui fait progresser ses élèves. Elle se marie à Lille en juillet 1922 avec Paul Georges Barraud (né à Saint-Dizier en 1894). Elle meurt à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) le 14 août 1973. [AN F<sup>17</sup> 26325, dossier personnel, et état civil de Quiévy]

**CRESPIN Mlle.** Rem <1913 (lett hist). Professeur de lettres au CJF de Remiremont. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre, et ADMM W657/39]

**CRESPIN Mlle.** Mulh <1936 (surgé). Née en 1873. Entrée dans les cadres en 1908. Elle

part à la retraite en 1936. [AN F<sup>17</sup> 25577, dossier personnel de Marcelle Hartweg, et ADBR 98AL372]

**CRETIN Madeleine Marie Charlotte.** Rem csjf 1907-1909 (surv) + StD 1909-1910 (id) et 1912-1949 (rép all) + Ver 1910-1911 (inst) + T1 1911-1912 (surv). Née à Toulon (Var) en 1888, fille de Marcel Cretin, professeur de mathématiques (→) et de Lucie Collombier ; sœur de Marcelle Cretin (→). Élève du CJF de Saint-Dié d'octobre 1903 à juillet 1906, elle réussit alors le DFES à Saint-Dié et le BS à Épinal. En 1907, elle devient surveillante d'internat aux CSJF de Remiremont. En novembre 1909, elle est nommée surveillante d'externat au CJF de Saint-Dié. En mai 1910, elle rejoint le CJF de Verdun comme maîtresse primaire. Elle quitte l'établissement en janvier 1911 pour devenir surveillante d'externat à Toul. En janvier 1912, la directrice (Grandjean) observe : « Mlle Cretin mérite la titularisation qu'elle demande. C'est une maîtresse très sérieuse, très dévouée, disciplinaire et à qui il ne manque qu'un peu d'initiative. Chargée de l'enseignement des mathématiques en première année et de cours d'arithmétique et de sciences naturelles en vue de la préparation au brevet élémentaire, elle s'en acquitte avec zèle et intelligence ». En février 1912, elle retrouve le CJF de Saint-Dié, comme répétitrice. Le recteur note en avril 1914 : « Jeune maîtresse, toute remplie des qualités les plus sérieuses – qui n'a contre elle qu'une excessive timidité. Mais quelle chance pour une directrice d'avoir des répétitrices toujours prêtes à tout ce qu'on leur demande, comme celle-ci ». La Première Guerre mondiale lui donne l'occasion de devenir une héroïne déodatienne, décorée, après le conflit, de la croix de la Légion d'Honneur et citée dans le *Journal officiel* du 2 octobre 1920 en ces termes : « Mlle Cretin (Madeleine), répétitrice au collège Jules Ferry à Saint-Dié. A l'arrivée des Allemands à Saint-Dié, le 27 août 1914, pour sauver la ville de la destruction dont elle était menacée, a rempli avec un courage admirable, sous un bombardement intense et en franchissant des barricades, une mission imposée par l'envahisseur. A consacré tout son temps, pendant la durée des hostilités, à donner des

soins aux blessés et aux malades en qualité d'infirmière diplômée de la Croix Rouge ». En février 1917, la directrice (Houillon) note : « Mlle Madeleine Cretin, surveillante d'externat d'une scrupuleuse conscience, nous rend, depuis la rentrée d'octobre [1916], par suite de la diminution du personnel, d'excellents services dans les classes secondaires. Elle enseigne l'histoire de la civilisation et le droit en cinquième A, la géographie en quatrième et en première, l'histoire générale et le français (grammaire, analyse, dictée) en troisième A. Elle ne consacre pas moins de 5h à la préparation de chacun des cours d'histoire de cinquième A, ayant à cœur de remplir sa tâche en professeur averti, là, comme dans les matières où elle a déjà acquis de l'expérience. J'avais proposé Mlle Cretin pour une promotion au choix ». Dans son rapport de mai 1917, l'inspecteur général se contente de rappeler son acte de courage : « Je ne l'ai pas inspectée. Elle a, cependant, 62 élèves et 14h de cours. Ce qu'elle a fait me suffit. Le jour où les Allemands entrèrent en ville, "ils prirent dans la première maison une répétitrice du collège, qui savait un peu d'allemand ; elle fut sommée de porter elle-même, à travers les obus et les buttes, une lettre à la mairie, avec ordre de ne pas revenir seule surtout : sa mère était gardée en otage. Elle partit, bien que fort timide de sa nature : jadis les martyres devaient s'avancer ainsi dans l'arène, me disait une de ses collègues. Ne trouvant point d'abord qui elle cherchait, elle alla dans plusieurs maisons, traversant les quartiers dangereux, sous une grêle de projectiles, toujours avec la même intrépidité : elle fut renversée par le déplacement d'air d'un obus qui éclata près d'elle. Digne fille d'un professeur de l'Université mort avant l'âge, Madeleine Cretin ne veut pas qu'on l'admire, ni qu'on la loue" (Ch. Adam [recteur], *Nancy Bulletin*, octobre 1915, p. 18). Nous n'avons pas reconnu encore l'honneur qu'elle fait à l'Université ». En mai 1918, le recteur remarque : « Mlle Cretin, qui eut son heure d'héroïsme en août 1914, est redevenue la personne simple et modeste, timide même et impressionnable à l'excès, qui cache les plus belles qualités morales et fait d'elle la meilleure collaboratrice peut-être, et pour toutes les tâches qu'on lui demande ». En mai

1921, il observe à propos de la croix de la Légion d'Honneur qui lui a été décernée : « Son ruban rouge lui assure un prestige et une autorité qu'elle avait déjà, mais qui fait grand honneur à toute la maison ». A la rentrée 1921, le même informe le ministre de l'Instruction publique que Mlle Cretin a dû refuser une suppléance qui lui a été proposée au CJF de Saint-Dié (AN F<sup>17</sup> 23603/A) : « Je dois rappeler que Mlle Cretin se ressent toujours, et se ressentira toute sa vie, des commotions qu'elle a subies lors de l'entrée des ennemis à Saint-Dié ». « Mlle Cretin se ressentira toute sa vie de l'ébranlement nerveux que, déjà frêle et délicate, elle a éprouvé lors de l'épreuve que les Allemands lui ont infligée à leur entrée à Saint-Dié », répète-t-il en avril 1923, avant d'ajouter : « Très dévouée quand même et prête à toutes les tâches ; s'est mise au latin pour débrouiller les commençantes et y réussira ». La directrice (Poncey) note en janvier 1940 : « Une bonne répétitrice, sérieuse, exacte, soigneuse, consciencieuse et qui obtient une bonne discipline. Professeur adjoint : rend de bons services pour l'enseignement de l'allemand en 6<sup>e</sup> et au cours complémentaire. Obligée, pour sa santé, à limiter son effort ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1948/49. [AN F<sup>17</sup> 23603/A, dossier personnel de Louise Guidot, et F<sup>17</sup> 25312, dossier personnel]

**CRETIN Marcel.** BID 1880-1881 (math). Père de Madeleine (→) et Marcelle Cretin (→). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi aux CSJF. Il enseigne par la suite à Toulon. Il décède en 1898, laissant sa femme et ses deux filles sans fortune. [AN F<sup>17</sup> 25312, dossier personnel de sa fille Madeleine, et ADMe E dépôt 460/2241]

**CRETIN Marcelle.** StD <1918-1928< (lett). Fille de Marcel (→) et sœur de Madeleine Cretin (→). Professeur de lettres au CJF de Saint-Dié, elle est déléguée au CG pendant la Première Guerre mondiale. [ADMM W657/67bis]

**CROUZET Simone Claire Joséphine, née BREIL.** Ver 1936-1938 (lett lat). Née à Sète (Hérault) en 1913, épouse d'un sous-lieutenant. Baccalauréat A philosophie

(1930/31) et licence ès lettres classiques (juin 1932) à Montpellier ; latiniste et helléniste. Délégation rectorale au LJF de Montpellier (oct. 1934-juil. 1935), suppléante pour l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie aux cours secondaires de jeunes filles de Sète (oct. 1935-juin 1936), délégation rectorale au CJF de Verdun à partir de novembre 1936, renouvelée pour l'année scolaire 1937/38. [ADMe Tp392 ; pas de dossier personnel aux AN]

**CULLMANN Mme ou Mlle.** Hgn <1928<. Professeur de collège du cadre local. [ADBR 98AL375]

**CURÉ Henriette Lucie.** BID {Comp} 1911-1913<. Née à Ligny-en-Barrois (Meuse) en 1893, fille de l'opticien Louis Adolphe Curé et de Marie Larcher. En 1910, elle obtient le BE. Elle enseigne à Wassy (Haute-Marne) avant de gagner, en octobre 1911, le « Pensionnat Saint-Hilaire » de Bar-le-Duc, ancien pensionnat des Sœurs de la Compassion. Elle meurt à Bénonces (Ain) le 26 août 1965. [ADMe 8Tp240 et état civil de Ligny-en-Barrois]

**CUVELIER Mme.** BID {} 1937<. Elle retrouve Bar-le-Duc à la rentrée 1937. [Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc, avr. 1938]

**DABADIE Denise Marie Emilie Bertrande.** Ver 1937-1938 (rép). Née à Puycasquier (Gers) en 1911. Baccalauréat latin, langues, philosophie (1928/29), licence d'enseignement mention histoire et géographie (1931) et certificat d'études littéraires classiques (1933) à Toulouse. Suppléante de professeur d'histoire et géographie au LJF d'Agen (fév.-sept. 1932), suppléante de professeur de lettres-histoire au CJF d'Auch (nov. 1932), maîtresse d'internat à partir de novembre 1932 au collège de Condom (Gers), au collège d'Auch et au lycée de Toulouse. Elle est nommée répétitrice au CJF de Verdun en octobre 1937 et au LJF de Besançon à la rentrée suivante. [ADMe Tp392]

**DACHERT Suzanne Marthe, née GOUNELLE.** Strbg 1933-1939 (lett) et 1945-1951 (id). Née à Alès (Gard) en 1891, protestante, fille du pasteur Elie Joël Gounelle et de Caroline Nélie Molines ; elle est l'aînée de cinq enfants (dont l'un meurt pour la France à Calonne (Meuse) en juin 1915) ; se marie à Saint-Étienne en 1926 avec Alfred Dachert, directeur de la cité-jardin Ungemach à Strasbourg ; deux enfants, nés en 1927 et 1928. BE en 1906 à Lille, DFES en 1909 à Paris ; élève de l'ENSJF de 1911 à 1914, où elle réussit le CA à l'enseignement des lettres en 1913 et est admissible à l'agrégation de lettres en 1914 ; elle commence sa carrière en septembre 1915 comme déléguée pour l'enseignement de l'histoire et des lettres au CG d'Eu (Seine-Inférieure). En avril 1916, elle est déléguée pour l'enseignement des lettres comme remplaçante au CG de Langres (Haute-Marne). En septembre 1916, elle est nommée professeur de lettres remplaçante au CJF de cette même ville. En octobre 1917, elle rejoint le LJF de Casablanca (Maroc, sous protectorat français). En 1918, elle réussit l'agrégation de lettres. En janvier 1920, elle est nommée professeur au LJF de Grenoble ; en octobre 1932, après sept ans de congé pour convenances personnelles, au LJF Montgrand à Marseille ; en octobre 1933, au LJF de Strasbourg, qu'elle a demandé pour rejoindre son mari. En février 1939, le recteur observe : « Cultivée et d'esprit très distingué, Mme Dachert donne un enseignement bien compris et bien préparé, très profitable aux élèves ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est affectée en septembre 1939, à titre temporaire, au LG d'Alès. En octobre 1940, elle est nommée au LJF de Nîmes. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945 et part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1950/51. Elle meurt à Strasbourg le 22 septembre 1961. [AN F<sup>17</sup>25420, dossier personnel, et état civil d'Alès]

**DACHEVILLE.** StD <1924 (gym). Professeur de gymnastique au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/67bis]

**DAGAND Marie Henriette Noémie.** Ver 1928-1930 (rép). Née à Nixéville (Meuse) en

1901, fille de Jean François Théophile Dagand, adjudant au 8<sup>e</sup> régiment de hussards, en garnison à Verdun, et de Marie Berthe Martin. DFES (juin 1920), BS (juil. 1920) et CA à l'enseignement de la gymnastique premier degré (mai 1927) à Mâcon. Maîtresse d'internat à Aurillac (nov. 1921-sept. 1924), mêmes fonctions au CJF de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) (oct. 1924-fév. 1928), répétitrice déléguée au CJF de Verdun (fév. 1928-oct. 1930). Elle succède dans cette dernière fonction à Mme Hirsinger. A la rentrée 1930, elle devient répétitrice au LJF de Reims (Marne). [ADMe Tp221 et état civil de Nixéville]

**DAGNAUX Mlle.** StD 1913-1916 (lett) + Mir 1916< (remp: lett). Sévrienne, admissible à l'agrégation des lettres, elle est installée au CJF de Saint-Dié en octobre 1913, comme remplaçante de Mlle Collot. Finalement, elle lui succède. Elle quitte le CJF de Saint-Dié en avril 1916 et remplace Mlle Trognon au CJF de Mirecourt à partir du 1<sup>er</sup> mai. [ADMM W657/48, W657/67 et W657/67bis ; pas de dossier personnel aux AN]

**DAIRE Adélaïde, Sœur Saint-Jean-de-la-Croix (SC)\*.** Lgy SC <1877-1884. Née vers 1827. Elle possède le BE. Elle dirige le pensionnat de sa congrégation à Longwy (M&M) jusqu'en 1884. [ADMM 50J/I.65/12 et 1T76]

**DAIRE Marie Juliette Léontine, Sœur Sainte-Hippolyte (SC)<sup>ra</sup>.** Mtz SC 1919-1926. Née à Tourteron (Ardennes) en 1863, fille du cultivateur Jean Baptiste Célestin Daire et d'Anne Anastasie Neveux. En août 1919, elle quitte le pensionnat SC de Strood dans le Kent (Royaume-Uni) et gagne celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle commence par y donner des « leçons particulières ». A partir de 1920, elle y exerce la fonction d'économiste. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Tourteron]

**DAIRE Valentine, Sœur Marie-Honoré (SC).** Lgy SC <1889<. Elle obtient le BE en mars 1878. [ADMM 1T77]

**DAMMERT Mme ou Mlle.** Hgn <1927<. Professeur de collège du cadre local. [ADBR 98AL375]

**DAMON Mlle.** Nfch <1910-1912 (lett). Elle quitte le CJF de Neufchâteau à la rentrée 1912, remplacée par Mlle Pillet. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre, ADMM W657/39bis et *Est Républicain*, 29.10.1912]

**DANCOURT Marie.** Lun 1937 (surv). Nommée surveillante d'internat au CJF de Lunéville en juin 1937. [AML R1 « collège de filles »]

**DAPP.** Rem <1919 (lat). Professeur de lettres-grammaire au CG de Remiremont depuis 1902, il assure une partie des cours de latin au CJF jusqu'en février 1919. Il part à la retraite en septembre 1937. [ADMM W657/39 et *Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 9]

**DARTIGUE.** Rem <1937< (rel). Pasteur protestant. [*Distribution*, 1937]

**DAURAT Mlle.** Rem 1928< (sci). Elle est installée au CJF de Remiremont, en octobre 1928, comme professeur de sciences. [ADMM W657/39]

**DAURELLE Mlle.** Ver 1926< (rép). Pupille de la Nation, fille d'un capitaine tombé à Dieuze (Lor) pendant la Première Guerre mondiale et d'un professeur de mathématiques au LJF d'Aix (Bouches-du-Rhône) ; elle a un frère officier à Versailles. BE, DFES, CAP. Stagiaire au LJF de Sèvres pour la préparation au professorat des classes primaires (1921-1923), suppléante au LJF d'Aix (1923-1924), maîtresse répétitrice puis maîtresse primaire au CJF de Menton (Alpes-Maritimes) (oct. 1924-juil. 1925), maîtresse primaire à l'école communale de Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes) (oct. 1925-avr. 1926), maîtresse primaire aux CSJF de Cannes (Alpes-Maritimes) (avr.-mai 1926), maîtresse primaire à l'école communale de Cap-d'Ail (mai-juil. 1926). Elle est répétitrice au CJF de Verdun à partir de la rentrée 1926. [ADMe Tp221]

**DAUTRY Marthe.** Strbg LB 1921-1970 (math). [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 58]

**DAVAL Mlle.** Ep <1912< (surv ; inst). Surveillante d'externat au CJF d'Épinal, elle y devient institutrice primaire à la rentrée 1912. [*Est Républicain*, 29.10.1912]

**DAVAL Mlle.** Rem <1916-1925 (inst) + Nan 1925-1928< (id). Elle succède, en janvier 1925, à Mme Wachet au LJF de Nancy. Comme auparavant, au CJF de Remiremont, elle se trouve à la tête de la classe enfantine. [ADMM W657/39 et W657/40]

**DAVAL Marie Augustine Sylvania.** Ver 1907-1916 (surv ; rép ; inst). Née à La Longine (Haute-Saône) en 1886. BE à Vesoul (juin 1903), admissible à l'EN de Nancy (juil. 1905), BS à Bar-le-Duc (oct. 1910). En novembre 1907, elle est nommée maîtresse surveillante aux cours secondaires de Verdun – bientôt surveillante d'externat du CJF de Verdun. Elle y devient répétitrice puis (déc. 1913) institutrice. En mai 1916, elle est déléguée provisoirement au LG de Bar-le-Duc pour assurer la suppléance d'une maîtresse des classes élémentaires. [ADMe Tp221]

**DAVY Mlle.** Rem 1922<. Elle succède à Mme Beisson en novembre 1922. [ADMM W657/39]

**DAZIN Mlle.** Nan <1929< (hist). [ADMM W657/40]

**DEBAT Mathilde, Sœur Marie Alexis (PPo).** DIP <1902<. Née à Larche (Corrèze) en 1866, fille du fournier Antoine Debat (cultivateur lors de son mariage) et de Jeanne Peyrot. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (Vosges) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Larche]

**DEBY Adèle\*.** Ec 1872<. Sœur de l'Immaculée Conception de Bordeaux, elle est maîtresse de classe à l'école de sa congrégation au N°22 rue Chaptal à Paris à partir de 1860. Elle quitte l'habit religieux

vers 1870 (la vie religieuse l'ennuie) et ouvre, à la rentrée 1872, « un pensionnat-externat de jeunes filles » à Ecuelle, écart de la commune de Bouxières-aux-Chênes (M&M), sous le patronage de M. de Nattancourt. [ADBR 98AL375]

**DECKER Mélanie Augustine, née FORQUIGNON\*.** T1 {Mis} 1903-1905. Née à Girauvoisin (Meuse) en 1847, fille d'Étienne Auguste Forquignon, charpentier, et de Catherine Lomel, vigneronne. Elle possède le BS. Elle est veuve lorsqu'elle reprend, à la rentrée 1903, le pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul. [ADMM 1T61 et état civil de Girauvoisin]

**DEFER, Sœur Béatrix (DC).** RaS 1896<. Elle obtient le BE en mars 1882. Au printemps 1896, elle est appelée à Rosières-aux-Salines (M&M) pour y tenir la classe enfantine que Sœur Hélène Marcelin adjoint à son école libre. [ADMM 1T53]

**DEFONG.** Rem csjf 1892-1893 (math). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi, à partir d'octobre 1892, aux CSJF de la ville. Il y est actif quelques mois, jusqu'à sa mutation, au début de l'année 1893. [ADMM W657/65bis]

**DEFONG Paul.** T1 <1908-1909< (math). Professeur de mathématiques au CG de Toul, il donne aussi des cours au CJF de la ville. [AMTo 1R41]

**DEFUILLY Mlle.** StD <1926< (maï). Maîtresse d'internat. [ADMM W657/67bis]

**DEGUILLAUME Pauline.** Strbg 1936-1937. Née en 1908. Licenciée ès sciences mathématiques en 1931. Elle est engagée au LJF de Strasbourg en novembre 1936 comme déléguée dans les fonctions de professeur de mathématiques pour l'année scolaire 1936/37. [ADBR 601D1]

**DEHAYE Alice Augustine Abéline\*.** T1 1936-1942. Née à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) en 1891, fille de Louis Hector Dehaye, huissier, et de Rosine Marguerite Leroy, les deux natifs du département. BE à

Douai (Nord) en 1906. BS à Lille en 1909. DFES à Béthune (Pas-de-Calais) en 1909. Baccalauréat latin-langues-philosophie à Lille en 1911 et 1912. Licence histoire et géographie à Paris en juin 1917. A la rentrée suivante, elle est déléguée comme professeur au CJF de Béthune, où elle reste jusqu'en novembre 1918, date de sa délégalion au LG de Saint-Omer. Elle reste dans cet établissement jusqu'à la fin de l'année scolaire. A la rentrée 1919, elle est déléguée dans un autre établissement masculin, le CG de Béthune ; mais elle n'y reste que peu de temps : en décembre 1919, elle retrouve le CJF de cette ville. A la fin de l'année scolaire, elle est admissible au CA à l'enseignement secondaire des jeunes filles. En novembre 1920, elle gagne le CJF de Tourcoing (Nord). A la rentrée 1922, elle regagne le CJF de Béthune, comme chargée de cours de lettres. Elle est promue professeur dans l'établissement en janvier 1926. En juin 1930, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un changement de poste à cause de la santé de ma jeune sœur, atteinte d'une maladie de poitrine. Le docteur lui prescrit de se fixer dans une région de climat doux. Ma sœur ne pouvant travailler doit habiter avec moi, mon père, qui est très âgé et d'une modeste pension de retraite, ne peut la prendre à sa charge ». Mais elle reste à Béthune. Elle sollicite une nouvelle fois son changement en 1931. Le député Ferry de Meurthe-et-Moselle soutient la demande : « Elle désirerait être nommée soit dans l'Aisne, l'Oise, la Champagne, le Sud de Paris, la Bourgogne, la Vallée de la Loire, l'Est (région de Nancy), de préférence Soissons, Fontainebleau, Senlis ». A la rentrée 1931, elle obtient un poste au CJF de Cholet (Maine-et-Loire). A la rentrée 1936, elle obtient son premier poste de directrice, en succédant à Mme Leroy à la tête du CJF de Toul. Les relations se tendent rapidement avec le personnel, qui assaille les autorités scolaires de lettres de plainte à l'été 1938. L'inspecteur d'académie rapporte alors au recteur : « Mlle Dehaye dirige le collège de Toul depuis octobre 1936, date à laquelle elle a débuté dans les fonctions de directrice. C'est un établissement peu important et sans internat, dont la direction n'est ni lourde, ni difficile. A chacune de mes inspections au

collège de Toul, j'ai eu l'impression que Mlle Dehaye est pleine de bonne volonté, mais manque de distinction, de vraie méthode, d'énergie et d'assurance. Les plaintes précises formulées contre elle par le personnel du collège prouvent que, s'il n'y a rien de vraiment grave à lui reprocher, elle ne possède pas toutes les qualités nécessaires pour bien diriger un établissement scolaire. Sa maladresse, son manque de tact, son humeur instable vis-à-vis du personnel paraissent évidents. Je crois pouvoir ajouter que, si parfois elle manifeste une autorité sèche et intransigeante, c'est là une façon plus ou moins consciente de réagir contre sa mollesse et sa timidité naturelles. Quoi qu'il en soit, il résulte de tous les incidents qui se sont produits, ainsi que de l'attitude générale et des propos désobligeants de Mlle Dehaye, une atmosphère de gêne et de malaise dans le collège de Toul. Cette atmosphère n'est propice ni à un travail fructueux, ni à une bonne discipline. Mlle Dehaye n'est pas encore titulaire. Si l'on estime qu'elle n'est pas à sa place dans une direction de collège, on peut la replacer dans le cadre des professeurs. Si on veut lui "faire crédit" encore un an, on pourrait lui confier la direction d'un autre petit collège. Il est à craindre, en effet, que l'atmosphère ne devienne très pénible à Toul en octobre, surtout après la plainte officielle du personnel contre la directrice, et même si celle-ci changeait complètement d'attitude ». Le même inspecteur d'académie notait déjà quelques mois plus tôt (fév. 1938) : « Directrice pleine de bonne volonté, mais manquant d'énergie, et d'initiative, alors que ce collège, peu prospère et médiocrement installé, aurait besoin d'une directrice de valeur ». Il répète la même appréciation (en relevant, en plus, un manque d' « adresse ») en février 1939 et en mars 1940. Début mai 1939, Mlle Dehaye avait sollicité du ministre de l'Education nationale « une nomination de directrice au collège de jeunes filles d'Epernay, ce poste devant être vacant au 1<sup>er</sup> octobre prochain ». Mais le recteur de Nancy avait transmis un avis défavorable (06.05.1939) : « Mlle Dehaye fait preuve de beaucoup de bonne volonté, mais elle est peu active et peu adroite. Elle s'est aliéné une grande partie des professeurs de l'établissement. Elle a besoin de continuer

son apprentissage. Sa situation de famille est digne d'intérêt, plusieurs personnes étant à sa charge. Le collègue de jeunes filles d'Épernay est trop important pour confier sa direction à Mlle Dehaye ». Dans son appréciation de février 1941, le nouvel inspecteur d'académie se montre fort mécontent : « Au cours de différentes inspections, j'ai constaté que Mlle Dehaye n'avait donné aucun conseil aux jeunes professeurs. Je ne puis que supposer qu'elle n'exerce aucune autorité morale, ni sur le personnel, ni sur les élèves. Il est souhaitable que sa délégation prenne fin dès qu'il sera possible de la remplacer. La réputation des collèges laisse à désirer à Toul ; le manque d'autorité qui y règne est trop connu en ville pour qu'il soit permis d'en douter ». Pourtant, à la rentrée 1941, Mlle Dehaye est placée à la tête des collèges de garçons et de jeunes filles provisoirement réunis. Elle exerce cette direction jusqu'à la fin de l'année civile. En janvier 1942, elle est rétrogradée au rang de professeur dans l'établissement mixte. L'inspecteur général note, en mars 1942 : « De l'expérience. Enseignement un peu lent peut-être et un peu mou, mais simple, clair, bien adapté à l'âge des enfants. Mlle Dehaye éprouve beaucoup d'amertume de n'avoir pas été titularisée comme directrice et d'exercer de nouveau les fonctions de professeur. Je crois qu'elle est victime des circonstances : appelée pendant la guerre à diriger les deux collèges fusionnés de Toul, elle n'a pas eu sur le personnel masculin toute l'autorité désirable. Mais on pourrait, semble-t-il, lui donner la possibilité de faire définitivement ses preuves comme directrice en la plaçant à la tête d'un petit collège de jeunes filles ». L'avis est entendu. A la rentrée 1942, Mlle Dehaye se voit confier la direction du CJF de Coutances (Manche). L'inspecteur général remarque, en novembre 1942 : « Il y a lieu de titulariser Mlle Dehaye, qui a déjà six ans d'ancienneté comme directrice, d'autant qu'à Coutances en 1942, comme à Toul en 1940, elle a su assurer la vie de son collège en circonstances particulièrement difficiles ». L'inspecteur d'académie de la Manche fait confiance à la nouvelle directrice : « Mlle Dehaye a trouvé à Coutances une situation difficile : établissement aux deux tiers occupés (dont l'appartement), gros internat sans réserves, archives administratives en désordre. Elle

s'est mise courageusement à l'œuvre et je suis persuadé qu'elle réussira : elle a de l'activité et l'autorité désirables pour faire une bonne directrice ». Mlle Dehaye est titularisée en septembre 1943. Six ans plus tard, elle devient directrice du CJF (moderne) de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), où elle « attend patiemment la retraite dans un établissement sans histoires », note le recteur de Poitiers. Ce moment, occasion de regrouper le CG et le CJF de la ville, advient en octobre 1955. Elle meurt à Saint-Maur (Val-de-Marne) le 3 décembre 1975. [AN F<sup>17</sup> 26488, dossier personnel, et état civil d'Hénin-Liétard]

**DELANNOY Suzanne, née PRINGOT.** Strbg 1925-1939. Née en 1906. CA à l'enseignement dans les classes enfantines des lycées en 1926. Elle est nommée institutrice primaire au LJF de Strasbourg en octobre 1925. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire institutrice à Saint-Dury (Puy de Dôme). [ADBR 601D1]

**DELANOUE Mlle.** Mulh 1922-1923< (rép). Elle est engagée comme répétitrice au LJF de Mulhouse en janvier 1922. [ADBR W1045/9]

**DELAROCHE Marie, Sœur Louis (Mis).** Tl Mis 1876<. Née à Saint-Lô. [ADMM 1T43]

**DELARUE Eugénie Aurélie\*.** Mulh 1919-1930. Née à Milly (Seine-et-Oise) en 1869, fille de Jacques Edmond Delarue, marchand tailleur, et de Marie Aurélie Clera ; le père meurt tôt et Eugénie Delarue aura à sa charge sa mère malade. Elle débute dans l'enseignement en septembre 1887, comme institutrice à la pension libre de Mme Clémencet au Raincy près de Paris. Elle y reste jusqu'en novembre 1890. Entre-temps, elle réussit le BS (1888). En janvier 1891, elle gagne « l'école supérieure d'Argyll House », à Surbiton Hill au Sud-ouest de Londres, toujours comme institutrice. Elle obtient le CA à l'enseignement de l'anglais en 1896. En janvier 1899, elle est déléguée dans les fonctions de maîtresse répétitrice au LJF de Nantes. En novembre de la même

année, elle est déléguée dans les mêmes fonctions au LJF de Rouen. Il ressort des premières notices individuelles qu'Eugénie Delarue possède d'excellentes dispositions d'enseignante. En avril 1902, elle est nommée à titre provisoire maîtresse répétitrice au LJF de Rouen. En septembre 1903, elle rejoint le CJF de Montargis (Loiret) comme maîtresse chargée de cours de lettres et anglais. A la rentrée suivante, elle devient professeur d'anglais dans le même établissement. En janvier 1908, elle est nommée au CJF d'Armentières (Nord) comme remplaçante de la directrice. En août de la même année, la direction de l'établissement lui revient. Le recteur note en juin 1914 : « Peu de directrices égalent Mlle Delarue en activité, en dévouement. Rien n'existe à ses yeux que son collège ». Son attitude pendant la Première Guerre mondiale lui vaudra d'être nommée, en octobre 1918, chevalier de la Légion d'honneur (« Est demeurée trois ans à son poste malgré les bombardements, s'attirant l'estime de tous ses concitoyens par son dévouement et son courage. A contribué au ravitaillement de la population et assuré la direction du bureau des allocations militaires qui lui avait été confiée. Citée à l'ordre du mérite civil »). En septembre 1917, elle est chargée provisoirement de la direction des CSJF de Lisieux (Calvados) (« Mlle Delarue n'a fait que passer à Lisieux, mais elle y a fait du bon travail », note l'inspecteur d'académie), puis, en avril 1918, toujours à titre provisoire, de la direction du LJF de Clermont-Ferrand. Trois mois plus tard, elle devient directrice du CJF de Perpignan, où elle reste une année ; malgré cette courte durée, elle réussit, grâce à son « zèle » et à son « dévouement », à faire prendre « un essor nouveau » à l'établissement. Nommée directrice du LJF de Beauvais en juillet 1919, Eugénie Delarue se voit finalement confier, le mois suivant, la direction du LJF qui succède à l'ESF de Mulhouse. « Directrice expérimentée et vigilante ; de la prudence et du tact ; à l'égard de son personnel, une bienveillance qui ne coûte rien à son autorité. Tout à fait digne d'éloges et capable d'assurer la prospérité matérielle et morale de la maison », note l'inspecteur général au printemps 1921. Un an plus tard, l'inspecteur d'académie remarque : « Directrice absolument dévouée

à sa maison. Le souci de l'organisation et du contrôle se traduit par une activité remarquable, je dirais presque fébrile, si l'on y devait voir une simple indication sur le tempérament de Mlle Delarue. Elle se dépense extrêmement. On travaille bien et la situation morale est bonne. Le lycée est en faveur auprès de la population de Mulhouse et l'heureuse action de la directrice est particulièrement appréciée ». Le même inspecteur, en février 1924 : « A la tête d'un établissement très important, et médiocrement secondée, Mlle Delarue se dépense, avec un dévouement scrupuleux, à contrôler dans le détail toute la vie de la maison. Pour être inlassable, son activité n'en est pas moins trépidante et s'accompagne d'une nervosité fâcheuse. Il faut souhaiter à Mlle Delarue plus de calme et même de cordialité : les relations avec le personnel et l'esprit de la maison ne pourraient qu'y gagner. Je crains qu'il ne soit difficile à cette directrice, d'ailleurs très méritante, de détendre son caractère et de réagir contre son tempérament, si disposée que je l'aie trouvée à accueillir directions et conseils ». D'ailleurs, sur la notice individuelle de cette année (1923/24), Eugénie Delarue écrit, parmi ses vœux : « Nomination d'une sous-économique qui me déchargerait d'une partie du poids de la direction matérielle de la maison, que je supporte seule depuis plus de quatre ans dans un lycée de 700 élèves ». En février 1925, les conseils de l'inspecteur d'académie semblent avoir porté leurs fruits : « moins de nervosité que naguère », remarque celui-ci. Les dernières appréciations (mais la notice individuelle de 1929/30 n'a pas été conservée) sont franchement positives : « Toujours sur la brèche, constamment en action, vivant pour son lycée, Mlle Delarue donne l'exemple du travail et du dévouement et se préoccupe de l'éducation autant que de l'instruction. Jouit d'une grande autorité morale dans la ville de Mulhouse », note l'inspecteur d'académie ; le recteur ajoute que Mlle Delarue « a su gagner complètement la confiance des familles ». Elle part à la retraite en 1930. [AN F<sup>17</sup> 24132, dossier personnel, et état civil de Milly]

**DELAUNAY Odette.** Strbg LB 1931-1937. [CLB]

**DELAUNAY Thérèse Marie Joseph, Sœur Sainte-Eulalie (SC).** Mtz SC 1919-1939. Née à Villefort (Lozère) en 1880, fille de Martin Henri Augustin Delaunay, percepteur-receveur des contributions directes, et de Victoire Eulalie Constance Legendre. En octobre 1919, elle quitte l'EN privée de Sablon (Moselle) et gagne le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Villefort]

**DELAVELLE.** Ep <1926< (lat). [ADMM W657/67]

**DELAUVIGNE Rose, épouse COUTISSON.** T1 <1907-1913< (lett). Chargée de cours de lettres aux CSJF puis CJF de Toul. Elle devient professeur dans l'établissement. [ADMM 657/43 et AMTo 1R41]

**DELBOS Marie Louise, née MANAUDON.** Strbg 1937-1939. Née en 1891. BS en 1909, CAP en 1911. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJJ de Strasbourg en novembre 1937. Suite à l'évacuation de 1939, elle est sans affectation. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**DELÉPÉE Marie Joséphine, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur (DC)\*.** Blâm 1880-1882. Née à Lebeuville (Meurthe) en 1854, fille du journalier François Delépée et d'Adèle Aigre. Elle obtient le BS. Elle est « première maîtresse-adjointe » au cours normal du noviciat de sa congrégation à Nancy à partir de 1874. Au printemps 1880, elle fonde « une école libre et un pensionnat » à Blâmont. [ADMM 1T76 et 1T77 et état civil de Lebeuville]

**DELFOLIE Mlle.** Nan <1916-1926< (math). A la fin de l'année scolaire 1915/16, elle « hésite beaucoup » à accepter une nomination au LJJ de Versailles, mais elle reste finalement à celui de Nancy. A la rentrée 1916, elle est déléguée pour quelques heures à l'EPSJF de la ville. [ADMM W657/40]

**DELLÈS Françoise, Sœur Sainte-Marie-de-l'Assomption (SC).** Mtz SC 1934-1936.

Nommée au pensionnat SC à Sarreguemines peu avant la fin de la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement jusqu'en avril 1934. Elle rejoint alors le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**DELLIÈRE Marguerite Marie Mathilde\*.** Rem 1925-1927 (sci) + Lun 1930-1931. Née à Belfort en 1896, fille de Joseph Dellière, adjudant au quarante-deuxième régiment d'infanterie, en garnison dans la ville, et de Mathilde Simon. Elle fréquente l'EPS de sa ville natale de 1909 jusqu'à sa réussite au BS, en juillet 1914. Durant les deux années scolaires suivantes, elle fréquente le LG de Belfort, puis, pendant encore deux années, le LJJ de Besançon. A la rentrée 1918, elle s'inscrit à la faculté de sciences dans cette ville (ce que son BS l'autorise à faire). Elle y obtient le « PCN à 70 points » en juillet 1919, puis une licence ès sciences : SPCN en novembre 1919 ; mathématiques générales en juillet 1920 ; physique générale en novembre 1921. Elle devient alors préparatrice de sciences physiques et naturelles au LJJ de Besançon. Au début des années 1920, ses requêtes successives (amélioration de ses conditions salariales, titularisation, nomination comme répétitrice, obtention d'un poste de professeur) sont fortement appuyées par les députés belfortains (Mielliet, Saget) ; la jeune femme est également soutenue par un député de l'Oise (Uhry). Elle se présente à l'agrégation de mathématiques, en 1924, mais échoue. A la rentrée 1925, elle succède à Mlle Casanova comme chargée de cours de sciences au CJF de Remiremont. Un an plus tard, le député Mielliet et le ministre des Travaux publics appuient sa demande d'une nomination comme professeur. Le ministère de l'Instruction publique rappelle la règle des deux années de stage. Professeur ou pas, la jeune enseignante fait du bon travail à Remiremont, comme le note l'inspecteur d'académie en mars 1926 : « Mlle Dellière a su conquérir l'estime des familles par son travail de préparation et son zèle éclairé autant qu'affectueux ». La directrice (Prévoit), en février 1927 : « Mlle Dellière est un bon professeur qui aime sa tâche et ses élèves, elle enseigne les sciences physiques de façon intéressante et montre beaucoup d'activité et

d'ingéniosité dans la préparation des expériences. C'est une personne animée d'un très bon esprit qui vit avec toutes ses collègues en excellente intelligence. Elle mérite d'obtenir la titularisation comme professeur qu'elle sollicite et la promotion de classe au choix qui a été demandée pour elle ». A la rentrée 1927, Mlle Dellière devient professeur de sciences au CJF de Dôle (Jura). Trois ans plus tard, elle succède à Mlle Crayssac comme directrice du CJF de Lunéville. « Mlle Dellière fait à Lunéville un début qui promet », remarque l'inspecteur général en décembre 1930, « J'ai présidé la réunion de fin de trimestre des professeurs pour l'élection au conseil de discipline etc. et j'ai vu peu à peu s'affirmer son autorité. Pour un début, le collège de Lunéville avec l'EPS annexée forme un établissement déjà assez compliqué et dont la direction demande beaucoup de qualités très diverses ». Un second inspecteur général peut, en mars 1931, voir les choses avec plus de recul : « Mlle Dellière a été préparatrice pendant quatre ans, puis professeur pendant cinq ans ; elle vient de débiter dans la direction et on lui a de suite confié une tâche lourde puisqu'on l'a mise à la tête d'un nombreux collège où l'œuvre d'organisation est considérable. Il ne semble pas que Mlle Dellière s'en soit mal tirée ; c'est une personne intelligente, active, dévouée, qui a du bon sens, qui veut bien faire. Mais elle s'inquiète un peu trop des difficultés nombreuses qu'elle rencontre sur sa route. Elle est nerveuse et portée à des jugements un peu brefs et sévères ; il lui manque de l'expérience, elle va en acquérir ; elle ne réussit pas mal ; il y a lieu de l'aider le plus possible pour lui permettre d'atteindre des jours meilleurs. A signaler que, devant l'insuffisance de l'un des professeurs de sciences, elle s'est chargée de quatre heures d'enseignement. Très digne d'intérêt ». Mais Mlle Dellière ne compte pas rester à Lunéville : elle demande tout de suite une nouvelle direction, à Belfort. L'inspecteur d'académie estime, en mars 1931, que la demande de changement est « un peu prématurée ». Le recteur rend un avis réservé. Il verrait bien Mlle Dellière encore quelques années à Lunéville, déduit-on de son appréciation (avr. 1931) : « Je crois aussi que Mlle Dellière est appelée à faire,

ultérieurement, une bonne directrice. Evidemment, elle a pu s'effrayer des charges de direction d'une maison déjà importante, dans une ville où la concurrence est acharnée, et les passions souvent déchaînées. Mlle Dellière a surmonté les difficultés. Avec le temps, elle prendra davantage d'autorité ». Mais la directrice débutante obtient le CJF Belfort, où, comme on le prévoyait, elle réussit. Elle reste à la tête de cet établissement (qui deviendra un lycée d'État) jusqu'à son départ à la retraite, en septembre 1961. Elle meurt à Giromagny (Territoire de Belfort) le 6 mars 1988. [AN F<sup>17</sup> 27826, dossier personnel, et état civil de Belfort]

**DELMOTTE Mlle.** Rem <1920-1921 (sci). Nommée au CG de Cambrai (Nord) à la rentrée 1921, elle reste encore quelques semaines à Remiremont, le temps qu'arrive sa remplaçante. [ADMM W657/39]

**DELORT Mme ou Mlle.** Mtz <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**DEMANGE.** Rem csjf 1909-1910 (remp: math). Il remplace M. Vénard aux CSJF de Remiremont à partir de décembre 1909. [ADMM W657/39]

**DEMANGEL Mlle.** Rem <1927-1928< (maît). Maîtresse d'internat au CJF de Remiremont. Durant l'hiver 1927/28, elle remplace Mlle Vautrin. [ADMM W657/39]

**DEMANGEON.** Ep <1926< (lat) et 1940 (remp). Succède en février 1940 à Monsieur Weill, pour une partie de son remplacement de Madeleine Baruch. [AN F<sup>17</sup> 27368, dossier personnel de Madeleine Baruch, et ADMM W657/67]

**DÉMÉ Mlle.** Nfch 1916 (remp: dess). A partir de fin janvier 1916, elle effectue un remplacement au CJF de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis]

**DEMETZ.** StD csjf 1882-1886< (hist géo). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**DEMOLOMBE Julie Sébastienne, Sœur ? (h).** Nan h int <1882<. Née à Besançon en 1823, fille du négociant François Nicolas Demolombe et de Claude Louise Marquis, les deux natifs de Besançon. Elle ne possède pas de brevet. Elle est l'une des six « adjointes » de Sœur Marthe de Liniers sur la liste du personnel enseignant du pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy, que produit cette dernière à la rentrée 1882. [ADMM 1T40 et état civil de Besançon]

**DEMORY Mme ou Mlle\*.** BID { $\frac{1}{1}$ } #. Directrice du Pensionnat Jeanne-d'Arc à Bar-le-Duc. [*Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc, été 1934*]

**DENGREVILLE Madeleine.** Mir 1907-1910 (rép). Nommée maîtresse surveillante au CJF d'Arras, elle quitte celui de Mirecourt en avril 1910. [AN F<sup>17</sup> 24302, dossier personnel de Léonie George, et ADMM W657/67]

**DENIS.** Rem csjf <1881-1893< (compta s.nat). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/65bis]

**DENIZEAU Mlle.** Mulh <1928< (lett). Agrégée des lettres. [ADBR 98AL375]

**DENNERY.** StD csjf 1882-1883 (ch). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**DENOYELLE, Sœur ? (h)\*.** Nan h ext <1895. Elle dirige l'externat du Sacré-Cœur à Nancy jusqu'à la fin de l'année scolaire 1894/95. [ADMM 1T52]

**DENY Mlle.** StD 1927-1929<. Elle succède à Mlle Simon en octobre 1927. [ADMM W657/67bis]

**DERANTON Marie Catherine Alexandrine, Sœur Marie (DC).** T1 DC <1884<. Née à Laneuvelotte (Meurthe) en 1857, fille du cultivateur Nicolas Dominique Deranton et de Catherine Libaire Voinier.

Elle possède le BE. [ADMM 1T77 et état civil de Laneuvelotte]

**DESBORDES, épouse GRANNET.** Rem <1919-1921< (tm). Elle est professeur de couture au CJF de Remiremont. A la rentrée 1921, elle obtient un congé d'une année. [ADMM W657/39]

**DESPONDS Mlle.** Nfch <1913 (rép). Elle quitte le CJF de Neufchâteau en septembre 1913. [ADMM W657/39bis]

**DESPRÉS L., épouse MOUNIER.** Ep <1919-1920 (rép) + Nan 1920-1921 (id). Elle est déléguée à Nancy en décembre 1920. [AN F<sup>17</sup> 27103, dossier personnel d'Adrienne Genvot, ADMM W657/67 et AME 1R41]

**DESPREZ Marguerite Reine.** Hgn 1919 (fr). Née à Besançon en 1895, fille de Camille Léon Desprez, limonadier, et de Lucie Hoffmann, les deux nés en Alsace (respectivement à Rosheim (Bas-Rhin) et à Mulhouse). Marguerite Reine Desprez fréquente le LJF de sa ville natale, où elle obtient le DFES et le BS. Elle séjourne ensuite pendant « deux ans en Angleterre, dont une année à l'Université de Liverpool, en 1915 » (cv). L'année suivante, elle est « nommée surveillante d'internat et chargée de neuf heures de cours d'anglais au Lycée de Jeunes Filles d'Alger » (id). Puis elle remplit les mêmes fonctions au LJF de Besançon. En novembre 1918, elle est « déléguée suppléante de surveillante d'externat au Lycée de Lons-le-Saunier » (id), avant d'être déléguée professeur d'anglais dans le même établissement de février à avril 1919. Après les vacances de Pentecôte, elle gagne Haguenau, où elle remplit les fonctions de professeur de français à l'ESF. Elle abandonne ce poste dès la rentrée suivante (1919). En novembre 1922, elle épouse Wallace Charles Babcock à Huntington, dans l'État de New-York (États-Unis). [AMH NR470/G, cv rédigé en 1919, et état civil de Besançon]

**DESPROIS Mlle.** Strbg NDS (it) 1921<. En octobre 1921, Mlle Desprois, jeune agrégée, est présentée à la supérieure des Sœurs de NDS à Strasbourg pour donner des cours

d'italien au pensionnat. Elle est engagée. [KACZMAREK, p. 80 et 82]

**DESSALES Germaine Marie Cécile.** Ver 1937 (rép). Née à Glénat (Cantal) en 1910. DFES à Aurillac (juil. 1927). Maîtresse d'internat stagiaire (nov. 1928-déc. 1929) puis titulaire (déc. 1929-mars 1934) au LJF d'Aurillac, maîtresse d'internat titulaire au LJF du Puy (mars 1934-déc. 1936). Répétitrice au CJF de Verdun à partir de janvier 1937, elle est nommée au LJF de Saint-Étienne à la rentrée suivante. [ADME Tp392 ; pas de dossier personnel aux AN]

**DETTWEILER Violette Alice.** Ver 1939< (maît). Pourvue du baccalauréat A philo et d'une licence en droit, elle est nommée en octobre 1939 maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Verdun et déléguée dans les fonctions d'adjointe à l'économat au LG de Nancy. [ADMM W1243/5]

**DEUTSCH Abraham.** Strbg 1926< (rel). Né en 1902. Rabbín. Diplôme rabbinique en 1924. Il enseigne au LJF de Strasbourg à partir d'avril 1926. [ADBR 601D1]

**DEBALLÉE Marie Marguerite, née REY DE BARON (DE)\*.** Nan De 1887-1900<. Née à Wasselonne (Bas-Rhin) en 1858, fille de Jules Joseph Charles de Rey de Baron (né à Sélestat vers 1832), employé des contributions indirectes, et de Sophie Emma Risacher. En 1879, après la fin de ses études à Nancy, elle se rend à Saint-Dié, où elle œuvre comme « institutrice privée » jusqu'en 1881. Les deux années suivantes, elle exerce les mêmes fonctions en Allemagne (1881-1883). Elle vit ensuite, pendant deux ans, sans profession à Saint-Nicolas-de-Port (M&M). Cette période correspond sans doute à la durée de son mariage. Une fois veuve, elle devient, en 1885, professeur de musique et de français à Nancy. En 1887, elle ouvre dans cette ville « une école privée de jeunes filles avec une classe enfantine ». Elle meurt à Saint-Nicolas-de-Port en 1953, soit à un âge très avancé. [ADMM 1T50 et 1T57 et état civil de Wasselonne]

**DÉVAQUET Marie Alice, Sœur Marie Paule (PPO).** Bru {PPO} 1913-1955. Née à

Raon-l'Etape (Vosges) en 1880, fille du boulanger Émile Dévaquet et d'Aline Caussaint. Elle entre au noviciat de Portieux (id) en octobre 1901. Elle prend l'habit en janvier 1905. Deux mois plus tard, elle est envoyée à Essegney (id). En septembre 1910, elle commence son deuxième noviciat. Elle fait sa profession de religieuse en mars 1911. Le mois suivant, elle est envoyée à Vienne-le-Château (Marne). Officiellement, elle est sécularisée. A l'automne 1913, elle gagne Bruyères (Vosges) pour y seconder « Madame » Winterhalter dans la direction du pensionnat, qui rouvre alors ses portes. « Mademoiselle Alice », comme on l'appelle, reste à Bruyères jusqu'au printemps 1955. Elle gagne alors Richebourg (Seine-et-Oise). A partir de juin 1958, elle vit à la maison de retraite Saint-Jean à Portieux, où elle meurt le 25 février 1966. [APPo, Annales de la congrégation et *Sœurs 1839-1933*, t. 1, et état civil de Raon-l'Etape]

**DEVOUGES.** Rem csjf <1883-1892< (sci). Professeur de physique au CG de Remiremont de 1882 à 1909, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. A sa retraite, il se retire à Auxerre, où il exerce les fonctions de conservateur du Musée d'Eckmühl. Il décède en 1935 ou 1936. [AN F<sup>17</sup> 8765, ADMM W657/65bis et *Nancy Bulletin*, 1935/36, p. 6]

**DEYSSIGNOLLES.** Rem csjf <1887-1888<. [ADMM W657/65bis]

**DIDELON Geneviève Marie Rose, épouse BERTRAND.** Nfch 1916 (remp) + Rem 1919 (remp) + Mtz 1920-1922 (lett), 1927-1939 (id) et 1945-1955 (id) + Nan 1924 (remp). Née à Vandœuvre (M&M) en 1894, fille d'un directeur de caisse d'épargne et conseiller général ; mariée en février 1918 à Henri Bertrand, officier ; trois garçons nés entre 1920 et 1926 (l'aîné est mort en bas âge). Élève du LJF de Nancy, DFES en 1912, baccalauréat latin-langues-philo en 1912 et 1913, licence ès lettres-histoire en 1915 et DES d'histoire en 1916 à Nancy, CA à l'enseignement des lettres en 1920 à Paris. Elle commence par effectuer de multiples remplacements : au CJF de Neufchâteau en janvier 1916, au CG de Mirecourt d'avril à juillet 1917, au CG de Toul d'octobre 1917 à

avril 1918, au CG de Remiremont d'avril à juillet 1918 puis d'octobre à mars 1919, et enfin au CJF de Remiremont de mai à octobre 1919. Pendant l'année scolaire 1919/20, elle est en congé pour convenances personnelles (études). Le 19 août 1920, le député de Meurthe-et-Moselle Édouard de Warren appuie sa demande de poste à Metz auprès du ministre de l'Instruction publique : « Je me permets de vous recommander tout particulièrement une de mes compatriotes, Mme Bertrand, que le recteur de l'académie de Strasbourg vous a proposée pour professeur d'histoire et de géographie au lycée de jeunes filles de Metz. Madame Bertrand, fille de M. Didelon, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, directeur de la Caisse d'Epargne de Nancy, possède non seulement toutes les capacités techniques requises, mais, Lorraine de cœur et d'éducation, elle aura aussi les qualités morales nécessaires à tous ceux qui ont à travailler dans notre Lorraine enfin reconquise ». En octobre 1920, elle est déléguée au LJF de Metz comme professeur de lettres. D'octobre 1922 à septembre 1927, elle est à nouveau en congé d'inactivité, pour accompagner son mari au Maroc, puis à Nancy, sa nouvelle affectation en 1924 ; durant cette année, elle remplace Mme Larat au LJF de Nancy pendant la durée de son congé. Elle reprend son activité au LJF de Metz en octobre 1927. La directrice (Dominé) observe en décembre 1936 : « Professeur qui sait particulièrement se faire estimer des familles et aimer des élèves qu'elle dirige avec bonne grâce et fermeté ; son enseignement est vivant, méthodique, bien à la portée des élèves et donne de très bons résultats ». Pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, elle est repliée au LG de Bar-le-Duc (1939/45). L'inspecteur d'académie note en février 1941 qu'elle « a sur ses élèves, garçons et filles, une très grande autorité qu'elle tient de la valeur de son enseignement, de sa parole aimable et nuancée, de la dignité de son caractère et de sa tenue ». En septembre 1945, elle retrouve le LJF de Metz, qu'elle ne quitte plus jusqu'à son départ à la retraite, à la fin de l'année scolaire 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26474, dossier personnel]

**DIDIER.** Rem csjf <1883-1886< (lett). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/65bis]

**DIDIER Henriette, épouse DESSEZ.** Mulh 1924-1929 (ch). Née à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise) en 1894, fille de l'employé Georges Didier et de Valérie Césarine Clæyssen ; se marie à Paris (IV<sup>e</sup> arr.) en septembre 1925 à Lucien Jean Dessez, musicien et représentant de commerce. CA à l'enseignement du chant (degré supérieur) à Paris en mai 1919. D'octobre 1911 à octobre 1914, elle est professeur de violon dans une section d'enseignement moderne de l'Association Léopold-Bellan à Paris. En octobre 1924, elle est nommée maîtresse de chant au LJF de Mulhouse, tout d'abord comme remplaçante de Mme Tavernier. La directrice (Delarue) remarque en janvier 1925 : « Maîtresse de chant qui débute dans l'enseignement universitaire. Bien que pourvue du diplôme supérieur de solfège et de chant, Mlle Didier n'a pas une culture littéraire suffisante pour enseigner la musique avec finesse. Fait néanmoins des efforts méritoires pour affirmer son autorité ». Et en décembre 1928 : « Professeur moyen, consciencieux, mais dont l'enseignement est dépourvu de sentiment vraiment artistique. Avis favorable à sa demande de changement [un poste dans le Midi] ». L'inspecteur d'académie et le recteur déplorent le « manque de culture » et d'autorité de l'enseignante. En janvier 1930, elle rejoint le LJF de Nice, comme professeur d'éducation musicale. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1956/57. Elle meurt à Nice le 19 juillet 1982. [AN F<sup>17</sup> 26860, dossier personnel, et état civil de Villiers-sur-Marne]

**DIDIER Marie Louise Hélène.** Lun 1929 (maît) + Colm 1929 (rép) + Sav 1930 (id). Née à Lambersart (Nord) en 1909. Baccalauréat sciences, langues, mathématiques (1928/29), mathématiques générales (juin 1931), mécanique rationnelle (juin 1932), physique générale (juin 1933) et chimie générale (juin 1934) à Nancy. Suppléante dans diverses fonctions : maîtresse d'internat au CJF de Lunéville (oct.-nov. 1929), répétitrice au LJF de

Colmar (déc. 1929) puis au CJF de Saverne (janv.-juil. 1930), professeur de sciences (avr.-juin 1935) puis de mathématiques (janv.-mai 1936) à l'EPSJF de Pont-à-Mousson (M&M). Déléguée rectorale pour l'enseignement des mathématiques au lycée Pasteur à Besançon pour l'année scolaire 1938/39. [ADMe Tp392 ; pas de dossier personnel aux AN]

**DIDIER Marie Marguerite, Sœur Sainte-Louise-de-la-Croix (SC).** Mtz SC 1925-1927. Née à Galluis-Laqueue (Seine-et-Oise) en 1873, fille du gendarme Louis Antoine Didier et d'Estelle Collet. Elle gagne le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz en août 1925. Elle y dirige le « cours pratique » pendant deux ans. Elle meurt à Sedan (Ardennes) le 24 février 1948. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Galluis-Laqueue]

**DIDIERJEAN, Sœur Pauline (PPo).** StD PPo} 1891-1908 (matern). [APPo, Annales de la congrégation]

**DIDIO Marguerite Marie, Sœur Elisabeth (DC).** PàM DC 1886-1887 + BID DC 1887-1889 (matern). Née à Plaine (Vosges, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1865. En octobre 1884, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Nancy. A sa sortie, deux ans plus tard, elle devient « sous-directrice à Pont-à-Mousson [M&M] », c'est-à-dire au pensionnat des Sœurs de la DC dans cette ville. Au printemps 1887, elle succède à Sœur Saint-Georges Renauld à la tête de l'école maternelle annexée au pensionnat de Bar-le-Duc. [ADMe 11T1 et état civil de Plaine ; il n'y a pas de Marguerite Marie Didio née à Plaine le 7 février 1865, comme l'indiquent les autorités scolaires : cette religieuse est, en fait, soit Marguerite Hortense Didio, née le 18 janvier 1865, fille du cultivateur et maire de Plaine Jean François Didio et de Marguerite Halvick, soit Marie Marguerite Didio, née le 16 mars 1866, fille du cultivateur Jean-Baptiste Didio et de Marie Anne Rohrer]

**DIDION.** Bru 1896< (fr). [ADMM W657/87bis]

**DIEMER Salomé.** Strbg LB 1922-1930. [CLB]

**DIÉNY Charlotte Louise, épouse SAUZE.** Nan 1911-1934 (dess) + Ep 1916 (id). Née à Paris (XI<sup>e</sup> arr.) en 1886, fille de Charles Louis Diény, sculpteur, natif de Paris, et de Marie Louise Henriette Vander-Dussen, « bordeuse » (comme sa mère), d'une famille d'ébénistes, native de Paris également ; elle se marie à Nancy en juillet 1915 avec André Sauze, professeur de dessin ; deux enfants, nés en 1918 et 1919. Entre comme boursière à l'École Lemonnier, 41 rue des Boulets, à Paris en 1900 ; BE en 1902 ; CA à l'enseignement du dessin dans les EN en 1906 ; CA à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges en 1907 et 1908 ; examen de décoration en 1910. En janvier 1911, elle est nommée professeur de dessin au LJF de Nancy. En mars 1912, le recteur écrit : « Jeune maîtresse dont on ne saurait dire trop de bien : tenue, zèle, savoir. Au-dessus de tout éloge. Aussi le dessin est-il en faveur à Nancy, plus même qu'on ne le voudrait dans certaines familles. Les élèves travaillent avec ferveur ». La directrice (Ravaire) note en janvier 1915 : « Fait consciencieusement son service et réussit toujours à donner aux enfants le goût du dessin. Aussi Mlle Diény obtient-elle de bons résultats. Ayant fait participer ses élèves à plusieurs concours organisés par des revues d'enseignement, elle a obtenu toujours les premières récompenses ». En février 1916, elle est chargée de deux heures de dessin au CJF d'Épinal. En mai 1918, le recteur remarque : « Fort bonne maîtresse, d'une méthode excellente, appréciée partout où elle a passé. Nous a rendu le service d'aller quelque temps aussi à Épinal. A bien supporté les événements, malgré son état de santé [enceinte] ». L'inspecteur général de juin 1922 observe : « Excellent professeur, plein d'entrain et de décision. A le défaut de ses qualités : obtient des élèves ce qu'il veut et doit plutôt les retenir, mais par une sorte d'action en retour, les élèves l'entraînent peut-être un peu plus loin qu'il ne voudrait. Résultats : partie décorative très développée, mais pas assez orientée vers les travaux féminins, peu de broderies, de dentelles... beaucoup de pots décorés, de plats,

d'assiettes, couvertures de livres. Pastiches de grès, faïence, rond de serviette en cuir. Bons dessins d'objets naturels. Beaucoup de dessins de mémoire et de dessins faits à la maison. Un seul point faible : les dessins d'après le plâtre sont en petit nombre et insuffisants ». Et celui de mars 1925 : « Madame Sauze est un très bon professeur. Nature très distinguée, fine, artiste ; choisit ses modèles avec beaucoup d'ingéniosité et de variété. Elle sait intéresser ses élèves à des travaux divers : cuirs repoussés, dessins, aquarelles. Elle m'a montré une collection de dessins remarquables. Il est rare de rencontrer des résultats aussi brillants ». Le recteur considère en mars 1927 que « Madame Sauze est une maîtresse comme il y en a bien peu dans nos lycées et collèges » et qu' « on doit la reconnaître hautement ». L'inspecteur général de 1928 observe : « Reste le professeur particulièrement remarquable par le succès avec lequel elle intéresse le lycée tout entier avec des exercices décoratifs et par l'exécution d'objets d'art. Pour sa nomination éventuelle à Paris, se conforme aux désirs de son mari. Ne renonce pas pour toujours à cette nomination, mais ne la désire pas pour le moment ». L'inspecteur d'académie écrit en mars 1929 : « Une étude de perspective un peu abstraite pour des élèves [classe de cinquième] qui n'ont pas encore fait de géométrie. Des résultats en dessin d'objets et en dessin décoratif vraiment intéressants. Professeur fin et distingué ». En mars 1934, il note : « J'ai vu des collections témoignant d'une recherche décorative très intéressante, avec beaucoup de goût et quelque fantaisie, et toujours avec la préoccupation d'une réalisation possible. Avis très favorable à sa demande [Paris] ». En octobre 1934, elle est nommée au LJF Fénelon à Paris. Elle part à la retraite en janvier 1948. Elle meurt à Tullins (Isère) le 21 novembre 1975. [AN F<sup>17</sup> 25231, dossier personnel, ADMM W657/40 et état civil de Paris]

**DIETRICH Marie Adèle Eugénie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895<. Née à Obernai (Bas-Rhin) en 1868, fille de Gall François Dietrich, propriétaire, conseiller municipal, et de Joséphine Gatrio. Elle obtient le BE en 1892. [ADMM 1T52 et état civil d'Obernai]

**DIETZ Madeleine Emilie Nelly.** Colm 1919-1926 (rép ; math) + Strbg 1928-1939 (math). Née à Bordeaux en 1892, fille du négociant Henri Edmond Dietz (né à Bordeaux en 1861, nommé chevalier de la Légion d'honneur en janvier 1916) et de Suzanne Marie Julie Couve ; deux sœurs et un frère. DFES au LJF de Bordeaux en 1908, baccalauréat sciences langues mathématiques élémentaires en 1910, licence ès sciences mathématiques générales, SPCN, minéralogie à la Faculté de Bordeaux en 1914, CA à l'enseignement des sciences à Paris en 1921, agrégée de mathématiques en 1922. En septembre 1919, elle est nommée répétitrice licenciée au LJF qui succède alors à l'ESF de Colmar. En octobre 1920, elle devient chargée de cours dans le même établissement. En octobre 1922, après sa réussite à l'agrégation de mathématiques, elle obtient un poste de professeur de mathématiques, toujours au LJF de Colmar. La directrice (Stoltz) décrit en mars 1923 une « maîtresse affable, qui ne manque pas de distinction et qui est reçue dans la meilleure société ». La même écrit en janvier 1924 : « Professeur qui a le don et l'amour de l'enseignement. Explique avec une sorte d'enthousiasme qui se communique aux élèves les théorèmes les plus arides. A toujours préparé avec un succès complet à la 2<sup>e</sup> partie du baccalauréat (mathématiques élémentaires) ». Dans son appréciation de février 1926, elle introduit une pointe de critique : « Bonne préparatrice au baccalauréat, mais perd parfois de vue que pour former de bons esprits, il vaut mieux éveiller la curiosité que d'imposer des résultats. Du reste, consciencieuse ; a une excellente tenue. Il est fâcheux que la grande majorité des professeurs des deux cadres la tiennent à l'écart ». L'inspecteur d'académie ajoute : « Je continue à apprécier très favorablement ce professeur qui, en dépit d'une réserve voisine de la froideur, s'anime dès qu'elle enseigne les mathématiques et y apporte, avec de la netteté et de la logique, une action persuasive très heureuse. Je voudrais être plus mathématicien pour juger ce professeur qui non seulement obtient des résultats sérieux, mais qui sait intéresser ses élèves aux mathématiques ». En octobre 1926, elle rejoint le LJF de Tours. Elle est

nommée professeur de mathématiques au LJF de Strasbourg en octobre 1928. L'inspecteur général de novembre 1933 remarque que « Mademoiselle Dietz est douce et se tient très près de la classe ». « Très bon professeur à tous égards », note le recteur en février 1938, « Mlle Dietz a de sérieuses qualités pédagogiques et son influence personnelle s'exerce très heureusement au lycée de jeunes filles de Strasbourg ». Suite à l'évacuation de la ville en 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur de mathématiques au LG de Périgueux. En novembre 1942, elle rejoint le LJF Fénelon à Paris, où elle est nommée en juillet 1947 dans la chaire de mathématiques de la classe préparatoire à l'EN supérieure de l'enseignement technique. Admise à la retraite à la fin de l'année scolaire 1956/57, elle est maintenue en fonctions en 1957/58. [AN F<sup>17</sup> 26860, dossier personnel, et « Généalogie de bourelly » sur le site internet Geneanet, consulté le 17.02.2015]

**DIETZ Ruth.** Strbg LB 1925-1933 (ang) et 1952-1969 (id). [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 58]

**DIEUDONNÉ Marie Céline Joséphine\*.** Ep LgE 1886-1895. Née au Ménil-Thillot (Vosges) en 1867, fille de l'instituteur Jean Jacques Joseph Dieudonné et de Marie Françoise Arnould. Élève à l'école primaire de Pont-à-Mousson (M&M) de 1881 à 1885, elle obtient, à la fin de cette année, le BS à Nancy. Elle réussit bientôt l'examen du CAP. En 1886, elle est engagée comme institutrice adjointe à l'École de la Ligue de l'Enseignement à Épinal, dont elle prend la direction en 1893. [AME 1R53 et état civil du Ménil]

**DILLESEGER Mlle.** Colm <1921-1922< (gym). [AMC 30.5115]

**DIMONT ou DIMOND Mme ou Mlle.** Mtz <1927-1928< (inst). Elle a le BS et le CAP. [ADBR 98AL375]

**DINVAUT Mlle.** Ep 1925-1926< (lett). [AME 1R41 et 1R105]

**DINVAUT Jeanne Eugénie Louise.** Nfch 1917-1918 (surv) + Mir 1918-1919 (id) + T1 1919-1957 (rép ; inst). Née à Toul à 1893, sœur de Madeleine (→) et de Marguerite Dinvaut (→). BE à Nancy en 1909 et DFES au CJF Toul en 1911 ; elle suit ensuite, pendant deux ans, les cours de sixième année au LJF de Besançon ; CA à l'enseignement des lettres à Nancy en 1929. De mai à octobre 1917, elle remplace un instituteur au Mont-de-Savillon (Vosges). Surveillante d'internat au CJF de Neufchâteau à partir d'octobre 1917, puis à celui de Mirecourt à partir d'avril 1918, elle est déléguée répétitrice au CJF de Toul en octobre 1919. Titularisée dans l'établissement en février 1921, elle y devient maîtresse primaire en juillet 1922. L'inspecteur général de novembre 1922 observe une classe de deuxième année préparatoire : « Mlle Dinvaut débute comme maîtresse primaire au collège de Toul, où elle était répétitrice. Elle est sérieuse, ponctuelle et appliquée ; elle a de l'autorité sur ses petites élèves ; elle s'efforce de ne rien négliger dans son programme. J'ai noté particulièrement le tact avec lequel elle enseigne la géographie. [...] On peut donc espérer que Mlle Dinvaut sera une bonne maîtresse primaire. On souhaiterait que son caractère fût de même qualité et qu'elle eût pris à l'égard de sa directrice une attitude plus déférente ou même plus convenable. Je dois ajouter que Mlle Dinvaut paraît cette année moins hostile, moins agressive, moins susceptible. Peut-être son changement de situation l'a-t-il un peu pacifiée ». Les appréciations de sa hiérarchie dans les années suivantes sont relativement correctes : s'il déplore la rigidité de son caractère, le recteur a l'espoir, en avril 1923, d'en faire une « fort bonne » maîtresse. La situation empire dans les années 1930, car les appréciations se font alors franchement négatives : pour le recteur, « elle nuit au recrutement du collège » (16.02.1933). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1956/57. [AN F<sup>17</sup> 26860, dossier personnel]

**DINVAUT Madeleine.** Ep 1913-1918 (lett) + T1 1918-1936<. Sœur de Jeanne (→) et de Marguerite Dinvaut (→). Elle succède à Mlle Roque au CJF d'Épinal à la rentrée 1913. Elle obtient le CA à l'enseignement

secondaire des filles en juillet 1914. Quatre ans plus tard, elle quitte Épinal pour rejoindre le CJF de Toul. En 1923, elle reprend le poste de sa sœur Marguerite, après le départ de celle-ci pour Nancy. Elle est admissible à l'agrégation des lettres en 1930. [AN F<sup>17</sup> 25079, dossier personnel de Berthe Promeyrat, ADMM 657/67, AME 1R41 et *Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 9]

**DINVAUT Marguerite.** T1 <1922 (lett) + Nan 1923-1929< (id). Sœur aînée de Jeanne (→) et de Madeleine Dinvaux (→). Agrégée de lettres en 1921, elle est tout de suite nommée au LJJ de Strasbourg, ce qui est « une grande marque de confiance » (remarquera le recteur de Nancy) ; mais elle n'accepte pas le poste. Elle succède à Mlle Promeyrat au LJJ de Nancy en 1923. [AN F<sup>17</sup> 25079, dossier personnel de Berthe Promeyrat, et ADMM W657/40]

**DION (DE) Marie Elisabeth Louise, Sœur ? (h).** Nan h int <1882<. Née à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) en 1827, fille de Louis François, « comte de Dion, chevalier maréchal de camp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis », et d'Elisabeth Joséphe Le Vaillant du Chastelet ; Marie de Dion est une sœur de l'ingénieur Henri de Dion et une cousine germaine de Jules Albert de Dion, pionnier de l'automobile et homme politique. Elle ne possède pas de brevet. Elle est l'une des six « adjointes » de Sœur Marthe de Liniers sur la liste du personnel enseignant du pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy, que produit cette dernière à la rentrée 1882. [ADMM 1T40 et état civil de Montfort-l'Amaury]

**DITSCH Marie Emma, Sœur Sainte-Céline (SC)\*.** Nan SC <1890-1900<. Née à Faulquemont (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1869, fille de Vincent Ditsch et de Catherine Jacob ; réintégrée dans la qualité de Française en octobre 1895. Elle possède le BE, délivré à Paris en octobre 1888. Institutrice adjointe au pensionnat de SC de la rue de Monbois à Nancy depuis au moins 1890, elle en prend la direction à l'été 1900, succédant à Sœur Sainte-Antoinette Colson ; l'établissement

apparaît alors comme une institution de type secondaire. [ADMM 1T57]

**DOCHE Suzanne, née REVET.** Strbg 1936-1939. Née en 1910. Certificat d'aptitude à l'enseignement dans les lycées et collèges en 1931, latiniste. Elle est engagée au LJJ de Strasbourg en novembre 1936 comme déléguée dans les fonctions de professeur de lettres pour 1936/37, 1937/38 et 1938/39. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au lycée de Châteauroux. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**DOMBRE Mlle.** Mulh 1937 (matern). Fille de Charles Dombre (→). En juin 1937, la jeune femme demande « l'autorisation de collaborer, à titre volontaire, pendant la période du 15 juin au 4 juillet, à la classe du jardin d'enfants du lycée de jeunes filles de Mulhouse » (l'inspecteur d'académie à la directrice, 21.06.1937). L'inspecteur d'académie accepte. Il écrit au recteur : « Par téléphone, Mme la directrice m'informe que Mlle Dombre est la fille du pasteur chargé de l'enseignement religieux à l'établissement ; qu'elle n'est pourvue d'aucun diplôme officiel, mais qu'elle désire obtenir l'autorisation sollicitée pour sa culture personnelle. Etant donné qu'il s'agit de la fille d'un professeur, je donne un avis favorable à titre exceptionnel, sous la réserve que Mlle Rousseau, titulaire de la classe, conserve l'entière responsabilité de son service ». [ADHR Purg. 3929]

**DOMBRE Charles.** Mulh 1936-1939 (rel). Né en 1886, père de Mlle Dombre (→). Pasteur. [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**DOMINÉ Marie Suzanne\*.** Ver 1909-1911 (lett) + T1 1911-1918 (id) + Nfch 1914 (remp) + Mtz 1927-1940. Née à Laon en 1887, fille de Jules Albert *Émile* Dominé, « fabricant de pâtes alimentaires à Saint-Marcel, faubourg de Laon » (fils du pharmacien Philibert Dominé), et de Marie Clotilde Molinié. BS (1904), CAP (1908) et certificat des lettres (1909) à Paris ; admissible à l'agrégation des lettres en 1911, 1913 et 1914. Elle commence sa carrière en octobre 1905 comme institutrice dans le

département de la Seine. En septembre 1909, elle devient maîtresse chargée de cours de lettres au CJF d'Abbeville (Somme). Elle n'y reste que quelques semaines, car elle est nommée en octobre 1909 professeur de lettres à titre provisoire au CJF de Verdun. En février 1910, la directrice (Stoltz) peint le portrait d'une débutante prometteuse : « Maîtresse sérieuse et qui s'est imposée dès les premiers jours aux élèves par la dignité de son maintien. Professeur consciencieux, mais froid, et qui, des méthodes et des procédés d'enseignement, a tout à apprendre. Mais recherche les conseils et est en progrès ». En septembre 1911, elle rejoint, dans les mêmes fonctions, le CJF de Toul. En avril 1914, le recteur note : « Fort bonne maîtresse. Excellente tenue, excellent esprit. Les compositions françaises de ses élèves dans les différentes classes sont au-dessus de la moyenne et lui font honneur ». A la rentrée 1914, elle assure un remplacement au CG de la ville avant de reprendre son poste au CJF. En décembre 1914, elle est au CJF de Neufchâteau pour un remplacement (ADMM W657/39bis). Mais elle conserve son poste au CJF de Toul. L'inspecteur d'académie écrit en mars 1917 : « Mlle Dominé, que j'ai toujours vue soucieuse de rechercher pour ses élèves des textes de devoirs et de leçons qui les intéressent, a été plus heureuse encore que de coutume dans ses trouvailles au cours de ces années guerre : son patriotisme et son goût littéraire l'ont admirablement inspirée. J'ajoute que Mlle Dominé a bien voulu accepter les fonctions de professeur de philosophie au collège de garçons et qu'elle gouverne sa classe avec toute l'autorité désirable ». Concernant cette dernière activité, le recteur précise : « C'est bénévolement et par goût qu'elle a accepté de donner l'enseignement de la philosophie au collège de garçons, mais nous tâcherons de la rétribuer ». Le même écrit en mai 1918 : « Excellente maîtresse à tous égards. On est frappé de ce qu'elle obtient de ses élèves en 5<sup>e</sup> année – en 3<sup>e</sup> année, dans toutes les classes – et chaque année j'emporte un paquet de copies, sûr d'y trouver toujours de fort bonnes choses. Esprit pondéré, maîtresse d'elle-même, elle ne s'est pas départie de son calme ces quatre années de guerre, dans une ville où les alertes sont fréquentes et les bombardements parfois meurtriers ».

L'inspecteur d'académie répétait de son côté que « même dans une classe de philosophie, et avec des garçons, elle jouit d'une incontestable autorité ». Nommée au CJF de Châteauroux en septembre 1918, elle accède en mars 1919 à son premier poste de directrice, aux CSJF d'Angers, bientôt transformés en un CJF. Reconnue comme un très bon chef d'établissement, elle finit cependant par entretenir des rapports conflictuels avec sa hiérarchie suite à différents incidents. En novembre 1926, elle est nommée à la tête du CJF de Châlons-sur-Marne, où elle succède à Mlle Wheatcroft (→). Elle prend la direction du LJF de Metz en septembre 1927. Le recteur note en mars 1928 : « Directrice qui a de l'autorité et du jugement, elle sait prévoir les difficultés et les éviter. S'efforce de mettre de l'ordre dans un établissement où de mauvaises habitudes avaient été prises ». En janvier 1930, l'inspecteur d'académie remarque qu'elle « parvient, en dépit des difficultés intérieures de la maison, à maintenir son autorité sur le personnel et à assurer la bonne tenue de l'établissement ». L'inspecteur général note en avril 1931 : « Mlle Dominé s'hypnotise toujours sur le passé, ce qui n'est pas l'attitude qui convient à un chef d'établissement, qui, dans ses rapports avec son personnel, les familles et les élèves, doit être positive, optimiste et confiante [sic accords féminins] en l'avenir. Avec ses collègues certifiées, demande pour sauvegarder leur autorité morale que leur rythme d'avancement ne soit pas inférieur à celui des professeurs titulaires de même grade. Vœu justifié ». Un autre inspecteur général écrit le mois suivant : « A l'en croire, Mlle Dominé, désabusée par les incidents qui ont marqué sa carrière, ne souhaiterait que le repos dans un établissement sans histoires. Elle est trop active et trop passionnée pour se contenter d'une vie si monotone ; elle est encore capable de réactions et elle l'a montré à Metz même. Il faut dire qu'elle était guidée par l'intérêt du lycée et que ses inspections ou ses résistances étaient légitimes. Mlle Dominé veut diriger, et elle a raison ; la manière douce lui fait parfois défaut. Il n'en reste pas moins que sa maison prospère, qu'elle est elle-même estimée et que sa position à Metz est bien assise ». « Mlle Dominé dirige bien sa maison », résume

l'inspecteur général de novembre 1933 : « Esprit précis, elle connaît bien son personnel et le juge avec bienveillance. Aucun des détails de la vie matérielle de l'établissement ne lui échappe, et c'est heureux. Elle a suivi de très près les travaux d'agrandissement. Elle rêve d'un internat à construire sur un terrain dépendant de l'hôpital à proximité de son lycée. En fin de carrière, elle demandera la direction d'un lycée à proximité de Paris ». Le portrait psychologique livré par l'inspecteur général en février 1934 est moins flatteur, quoique globalement positif : « Directrice très sérieuse, très réservée, un peu austère même, et qui ne sourit pas facilement. Elle semble garder encore quelque amertume de ses difficultés d'Angers. Mais elle est intelligente, d'esprit juste, capable de fermeté et de sang-froid, et elle a pleine conscience de ses responsabilités ». En février 1936, le recteur se réjouit dans la réputation qui entoure l'établissement : « Grâce à la vigilance et à l'autorité de cette directrice, le lycée de Metz est en pleine prospérité et jouit d'une excellente réputation dans toute la région. Les familles se félicitent de la bonne tenue et du bon esprit qui règnent dans cette maison où l'éducation retient l'attention du personnel au même titre que l'enseignement. La directrice a su gagner l'estime et la considération publiques ». « Directrice bien élevée qui vise un peu à la distinction, mais discrète, mais appréciée de ses collaboratrices, mais aimée de ses enfants qui s'empressent vers elle », insiste l'inspecteur général de novembre 1935 : « Son vœu serait avant tout d'aboutir à la création d'un internat d'État dont elle sent d'autant plus le besoin qu'elle évite d'intervenir en ce qui concerne l'internat municipal, nettement insuffisant. Se trouve heureuse dans cette maison, qu'elle aime et où elle fait régner une bonne discipline. Demanderait Fontainebleau, le cas échéant ». En février 1937, le recteur remarque : « Directrice sérieuse, dévouée, laborieuse. Connaît bien sa maison, son personnel, ses élèves. Caractère parfois un peu ombrageux et enclin à s'exagérer les difficultés ; mais, somme toute, Mlle Dominé s'acquitte de sa tâche avec une conscience et une autorité que tout le monde reconnaît ». L'inspecteur général d'avril 1937 écrit : « J'ai visité, sous la

conduite de Madame la directrice, le lycée de jeunes filles de Metz. J'y ai constaté l'existence d'agrandissements nécessaires et j'ai observé que la maison était très bien tenue. Mademoiselle Dominé ne demande rien. J'emporte de mes conversations avec elle et de ma visite du lycée une impression très favorable ». En janvier 1939, l'inspecteur d'académie se réjouit de constater qu'elle a suivi ses conseils de l'année précédente en signalant qu' « elle résiste mieux, actuellement, aux essais de l'Association des parents d'élèves de s'immiscer dans les questions d'administration de l'établissement ». Le recteur note le mois suivant : « Très bonne directrice, sérieuse et dévouée, qui sait faire régner l'ordre et le travail dans sa maison ; grâce à sa direction à la fois ferme et bienveillante, le lycée s'est développé et jouit d'une excellente réputation dans la région ». Repliée suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, elle est nommée directrice du LJF de Besançon en septembre 1940, poste dont elle ne prend pas possession, puis directrice de l'annexe du LJF La Fontaine dans les locaux du LG Pasteur à Neuilly-sur-Seine (Seine) en novembre 1940. Elle part à la retraite en octobre 1941 pour prendre la direction de l'internat de la Société des maisons d'éducation de Versailles, c'est-à-dire l'internat privé du LJF de Versailles. Elle meurt au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) le 12 mars 1970. [AN F<sup>17</sup> 24869, dossier personnel, ADMM W657/39bis et état civil de Laon]

**DORAT Marguerite.** Strbg 1935< (surgé). Née en 1893. BS, DFES. Elle est nommée surveillante générale de deuxième ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1935. [ADBR 601D1]

**DORIGNY Victorine, Sœur Marie-Lucie (SC).** Lgy SC <1889<. Elle obtient le BE en juillet 1884. [ADMM 1T77]

**DOSMOND Marie Louise Antoinette.** Nan 1920 (ang). Née à Lyon (VI<sup>e</sup> arr.) en 1887, fille de l'instituteur Félix Dosmond et de Marie Antoinette Calichet ; sœur de R. Dosmond (→). DFES en 1904 et BS en 1905 à Saint-Étienne, CA à l'enseignement de

l'anglais en 1908, DES en 1909. Elle commence sa carrière en octobre 1905 comme maîtresse répétitrice au LJF de Mâcon. En novembre 1906, elle est nommée aux mêmes fonctions, comme remplaçante, au LJF de Lyon. En congé d'inactivité d'octobre 1910 à mai 1912, elle est assistante dans une High School en Angleterre (1910/11), puis effectue des remplacements au LJF de Saint-Étienne et au CJF de Quimper. Elle est ensuite nommée professeur dans ce dernier établissement. En octobre 1915, elle rejoint le CJF de Tournon (Ardèche). En avril 1920, elle est nommée au LJF de Nancy comme chargée de cours d'anglais. En octobre 1920, elle préfère retourner à Tournon. Dix ans plus tard, elle devient directrice du CJF de Châteauroux. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1947/48. Elle meurt à Châteauroux le 25 février 1972. [AN F<sup>17</sup> 25256, dossier personnel, et état civil de Lyon]

**DOSMOND R.** Nan 1917-1921 (ang). Fille de l'instituteur Félix Dosmond et de Marie Antoinette Calichet ; sœur de Louise Dosmond (→). Professeur agrégée d'anglais, elle succède à Mlle Hekking au LJF de Nancy à la rentrée 1917. Un an plus tard, elle est déléguée pour occuper temporairement la chaire d'anglais au LG de Bar-le-Duc. Elle retrouve ensuite le LJF de Nancy. [ADMe Tp221, ADMM W657/40 et W657/48]

**DOUBINGER Mlle.** Mulh 1936-1937 (lett). Déléguée rectorale au LJF de Mulhouse pour l'année scolaire 1936/37. [ADHR Purg. 3929]

**DOUBLAT *Julienne Louise Renée*, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889<. Née à Verdun en 1864, fille de Louis Marie Doublat, rédacteur du *Courrier de Verdun*, et de Louise Marie Paule Lallemand. Elle obtient le BS à Épinal en 1889. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T77 et état civil de Verdun]

**DOUBLET.** Nfch <1910. Il quitte Neufchâteau pour Nevers en janvier 1910. [ADMM W657/39bis]

**DOUDOUX Marie Louise, née MENOCHET.** Ver {h} #. Née à Fougères (Ille-et-Vilaine) en 1892, fille de Pierre Jean Marie Joseph Menochet, chaussonnier, et de Marie Louise Sorin, couturière ; se marie à Fougères, en juillet 1917, avec Paul Doudoux. Pas de diplôme connu. Elle œuvre au pensionnat du Sacré-Cœur à Verdun, puis aux Cours Louise de Beltignies à Paris. D'octobre 1945 à juin 1954, elle est surveillante-infirmière à l'École d'Hulst de Brunoy (Seine-et-Oise). Elle meurt à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) le 12 juin 1982. [AH *Registre des maîtres et employés* à l'École d'Hulst de Brunoy et état civil de Fougères]

**DOULIOT\*.** Ep csjf 1883-1884. Principal du CG d'Épinal, il est « délégué à la direction » des CSJF lors de leur création, à la rentrée 1883, mais il n'y donne aucun cours. [AME 1R40]

**DOULIOT Mlle.** Ep csjf 1883-1887 (éco.dom s.nat). Elle possède le CA pour l'enseignement secondaire des filles. Professeur à l'EN d'institutrices d'Épinal, elle assure l'enseignement d'économie domestique aux CSJF de la ville à partir de leur création à l'automne 1883. Elle y reprend également, à la rentrée 1886, les cours d'histoire naturelle de M. Odinet. [ADMM W657/66bis et AME 1R40]

**DOULIOT Mlle.** Ep 1910 (remp). Professeur à l'EN d'Épinal, elle remplace Mlle Bigard au CJF d'Épinal en février 1910. [ADMM W657/67]

**DOUMER.** Rem csjf <1881-1883 (math). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**DOURNEL Mlle.** Ep <1929<. [ADMM W657/67]

**DREYFUS.** Nan <1917< (s.nat). [ADMM W657/40]

**DREYFUS Mlle.** Colm <1924-1925<. [AMC 30.5115]

**DRIESCH (VON DEN) Claire, Sœur Sainte-Théodora (SC).** Mtz SC 1918-1940. Née à Spiel, près de Juliers (Allemagne), en 1888. D'après les registres de sa congrégation, elle arrive à la maison SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz en 1912, mais elle n'apparaît pas sur les listes du personnel enseignant de l'ESF. Après la Première Guerre mondiale, elle enseigne dans les classes médianes (quatrième, cinquième classes) de l'établissement, sauf en 1922/23, lorsqu'elle s'occupe d'un « cours spécial » (peut-être pour les élèves en retard, comme celui que dirigera, plus tard, Sœur Sainte-Angéline Cognon). [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**DROULIN Aimée Octavie Pauline, Sœur Saint-Alexis (Nat)\*.** PàM Nat 1890-1903. Née à Francueil (Indre-et-Loire) en 1851, fille du tisserand Modeste Isidore Droulin et d'Anne Honorine Madeleine Ribault. En 1880, elle est envoyée au pensionnat de la Nativité à Romorantin (Loir-et-Cher). Elle en prend la direction quatre ans plus tard. A l'été 1890, elle succède à Sœur Saint-Arsène Boursy à la tête du pensionnat de la Nativité à Pont-à-Mousson (M&M). [ADMM 1T77 et état civil de Francueil]

**DROUOT Mme.** Colm <1921-1922< (hist géo). [AMC 30.5115]

**DROUST Mme ou Mlle.** Colm <1927< (rép). Elle possède une licence ès-lettres. Elle est en congé à l'automne 1927. [ADBR 98AL375]

**DRUARD Mlle.** Rem <1928< (mus). [ADMM W657/39]

**DUBOIS Mlle.** Rem <1925-1937< (sci). Professeur de mathématiques, mais licenciée es lettres. [ADMM W657/39 et *Distribution*, 1937]

**DUBOIS Mlle.** Rem <1937< (surv). Titulaire du diplôme complémentaire d'études secondaires. Surveillante d'internat. [*Distribution*, 1937]

**DUBOST-SOUTHON.** Bru <1900-1901 (math). Né en 1868. Licencié ès sciences naturelles. [ADMM W657/87bis]

**DUCASSE Marcelle.** Strbg LB 1923-1938. Institutrice dans l'Aveyron puis directrice d'un foyer dans le Nord, elle gagne Strasbourg et le Collège Lucie Berger en 1923. A l'internat jusqu'en 1929, elle devient alors « professeur externe ». Dans l'ouvrage consacré au centenaire de l'établissement, Lucie Pont citera un témoignage de sa nièce, Zette Hardouin-Ducasse : « Elle trottinait toujours de la maison au tram, du tram au Collège, dans les couloirs, le minois un peu sévère, l'air concentré, se recroquevillant lorsqu'il faisait froid et, derrière ses lunettes de myope, un regard perçant qui semblait tout voir. Le jeudi après-midi, elle avait souvent la visite d'anciennes élèves qui venaient lui demander conseil, aussi bien pour leurs études que pour leur vie spirituelle et même pour leur mariage. [...] Les cours d'histoire de l'art dont elle était chargée lui donnèrent envie d'apprendre l'italien et d'aller en Italie et en Grèce où elle se rendit plusieurs fois. [...] Elle aimait passionnément le théâtre et ses dons d'improvisation et d'organisation furent largement mis à contribution pour les fêtes du Collège et pour la vente ». Mlle Ducasse quitte l'établissement en 1938, « cédant aux instances de sa famille ». « La guerre l'a surprise à Barr d'où elle a dû fuir pour se réfugier à La Réole. L'Alsace l'a retrouvée après la guerre, mais pour trop peu de temps, puisqu'elle est décédée en 1949 » (PONT). [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 57-58]

**DUCATEL Mlle.** Nfch 1928-1929< (remp: maît). Son père habite Toul. En janvier 1929, elle est nommée maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Neufchâteau. Elle est atteinte de crises nerveuses qui « semblent la faire souffrir beaucoup » et expliquent, pour la directrice, « son air absent et nonchalant », ainsi que « sa peur des élèves » (rapport d'avril 1929). [ADMM W657/39bis]

**DUCKETT.** Rem csjf <1908 (hist géo). [ADMM W657/39]

**DUCKETT Mary Jane, Sœur ? (SEJ).** TI SEJ 1871< (ang mus). Née à Preston (?) en 1846. Maîtresse d'anglais et de musique au pensionnat de Toul. [ADMM 1T77]

**DUCROISSET Jeanne Amélie.** Strbg H 1924-1927 (inst). Née à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) en 1898, fille du cordonnier Pierre Ducroiset et de Mathilde Julie Folghera ; sœur de Marie Thérèse Ducroiset (→). BE en 1915. Elle enseigne à l'École d'Hulst de Strasbourg, avant de gagner celle de Brunoy (Seine-et-Oise), où elle reste active jusqu'en septembre 1962 ; une carrière exactement parallèle à celle de sa sœur. Elle meurt à Digoin (Saône-et-Loire) le 9 mars 1987. [AH *Registre des maîtres et employés* à l'École d'Hulst de Brunoy et état civil de Bourbon-Lancy]

**DUCROISSET Marie Thérèse.** Strbg H 1924-1927 (inst). Née à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) en 1895, fille du cordonnier Pierre Ducroiset et de Mathilde Julie Folghera ; sœur de Jeanne Ducroiset (→). BE en 1911. Elle enseigne à l'École d'Hulst de Strasbourg, avant de gagner celle de Brunoy (Seine-et-Oise), où elle reste active jusqu'en septembre 1962 : une carrière exactement parallèle à celle de sa sœur. Elle meurt à Bourbon-Lancy le 26 mai 1970. [AH *Registre des maîtres et employés* à l'École d'Hulst de Brunoy et état civil de Bourbon-Lancy]

**DUFET Marie, née WEHRLIN\*.** Strbg Sév 1919-1924 (fr hist géo ; ang) + Strbg 1924-1939 (ang lat) et 1945-1955 (ang). Née à Moscou en 1890 (parents français) ; mariée en 1913 à Pierre Charles Henri Dufet, mort pour la France en septembre 1914 ; pas d'enfant ; sœur de Jeanne Wehrin (→). Élève de Thérèse Sance (→) au Collège Sévigné à Paris. Elle obtient le baccalauréat ès lettres en 1908 et une licence d'anglais en 1912. Elle commence sa carrière par un remplacement dans les classes d'anglais au Cours secondaire du Lycée Voltaire à Paris, de novembre 1911 à juillet 1912. Elle enseigne ensuite au Cours Villiers à Paris (1915/16), puis aux CSJF de Bourg-la-Reine (1917/19). En octobre 1919, elle est nommée professeur au Collège Sévigné à Strasbourg,

chargée de cours de français, histoire et géographie. En 1923, elle est nommée professeur d'anglais et sous-directrice du même Collège Sévigné. En 1924, à la demande du recteur, elle rejoint dans les mêmes fonctions le LJF de Strasbourg, où elle enseigne également le latin. L'inspecteur général assiste en novembre 1937 à un cours d'anglais en troisième B : « On commente et corrige des lettres adressées par des élèves à leurs jeunes correspondantes anglaises. Après lecture, correction en commun des principales fautes. La conversation qui s'engage ensuite porte sur les goûts et les distractions des jeunes filles en France et en Angleterre, sur le sport, le cinéma, les congés scolaires, etc. Vers la fin de l'heure, une courte leçon, en français, sur l'emploi du présent et du passé en anglais, suivie, comme application, de quelques exercices de traduction. Mme Dufet doit être louée de favoriser et de diriger cette correspondance internationale, dont l'intérêt est indiscutable. Mais sa préparation ne doit pas occuper, dans l'horaire hebdomadaire, une place excessive, au détriment des études régulières. Des exercices comme ceux de cet après-midi, fragmentaires et sans unité, ne permettent pas d'intéresser l'ensemble de la classe ; ils seraient à leur place dans les heures consacrées aux loisirs dirigés. Dans les explications, éviter de passer sans transition du français à la langue étrangère et inversement. Professeur très dévoué, très actif ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire au LG de Grenoble. En novembre 1940, elle rejoint le LJF de Limoges. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26558, dossier personnel, et *Sance Thérèse, 1876-1945 : in memoriam*, Paris, M. Bayeux, 1946, p. 21]

**DUFFAUT Marcelle Jeanne Henriette.** Ver 1934 (lett lat). Née à Tarbes en 1912. Baccalauréat latin, langue, philosophie (1929/30) et licence classique, soit certificats de français (juin 1931), latin (nov. 1932), philologie (juin 1933) et grec (nov. 1933), à Toulouse. Pour ses premières fonctions, elle est déléguée pour l'enseignement des lettres et du latin au CJF de Verdun (avril-oct.

1934). A la rentrée 1934, elle est remplacée par Jeanne Journot. [ADMe Tp392]

**DUHAUT.** Rem csjf <1893. Il quitte Remiremont à la rentrée 1893. [ADMM W657/39]

**DUJARDIN Marie Louise.** Ep {ND} 1921<. Elle fait partie des « jeunes anciennes » du pensionnat Notre-Dame d'Arlon (Belgique) appelées à la rentrée 1921 comme enseignantes à celui d'Épinal. [Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Épinal 1861-1961*, s.l.n.d.]

**DUMONT Mme.** BID {||} <1937. Elle quitte Bar-le-Duc pour Antony (Seine) en 1937. [*Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc*, avr. 1938]

**DUPLAT Mme.** Mulh <1935<. Catholique. [ADHR Purg. 3929]

**DUPONT Mlle.** Lun <1929-1930<. Professeur au CJF de Lunéville, elle est admissible à l'agrégation en 1930. [*Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 8]

**DURAND Mme.** Nan <1912<. [ADMM W657/40]

**DURAND Mme.** Rem <1937< (ch mus). Chargée de cours de chant et de solfège. [*Distribution*, 1937]

**DURÉ Mathilde.** Nan Duré <1906<. Parente de Scholastique Claire Duré, elle la seconde en 1906, lorsqu'elle déménage au N°83 rue de Strasbourg. Sur le prospectus en usage autour de 1910, il est question de « la pension de Mesdemoiselles Duré ». [ADMM 1T64 et AMN 1R279]

**DURÉ Scholastique Claire\*.** Nan Duré <1872-1906<. Née à Nancy en 1844, fille de Pierre François Duré, garçon de bureau à la mairie de Nancy, et de Marie Claire Leclère. En 1863, elle obtient à Nancy le BE. Elle fonde, vers 1870, un externat dans sa ville natale, au N°49 faubourg Saint-Pierre. A la

rentrée 1906, elle déménage au N°83 rue de Strasbourg et annexe un pensionnat à son institution. Elle est alors secondée par Mlle Mathilde Duré. [ADMM 1T64 et état civil de Nancy]

**DUROUX Reine Mathilde Marie.** Strbg 1933 (all lat). Née à Péronne (Somme) en 1906. Certificat de licence de littérature française (mars 1927), licence d'enseignement de l'allemand regroupant quatre certificats (juin 1931). Suppléante de professeur d'allemand et de latin au LJJ de Strasbourg (oct.-déc. 1933), professeur de lettres déléguée puis titulaire à l'EPS de jeunes filles de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) (sept. 1935-sept. 1938), professeur de lettres à l'EPS de jeunes filles de La Côte-Saint-André (Isère) (sept. 1938-sept. 1939), professeur d'allemand et lettres à l'EPS de jeunes filles de Pont-à-Mousson (M&M) (école non ouverte, donc interruption de service d'octobre 1939 à février 1940), professeur d'allemand et lettres puis uniquement d'allemand à l'EPS de garçons de La Charité-sur-Loire (Nièvre), professeur d'allemand au CJF de Commercy (août 1942<). [ADMe Tp392 ; pas de dossier personnel aux AN]

**DURY Marie, épouse PORTAELS\*.** Nan Dury 1909<. Née à Nancy en 1873, fille de Frédéric Dury, fabricant d'amidon, et de Marie Albert ; se marie à Nancy en avril 1919 avec Jacques Charles Anatole Portaels. Elle possède le BS. Dans les années 1900, elle est préceptrice dans une famille nancéienne. A la rentrée 1909, elle ouvre des cours de jeunes filles au N°66 rue Stanislas. Elle meurt à Essey-lès-Nancy (M&M) le 4 août 1968. [ADMM 1T1011 et état civil de Nancy]

**DUTRAIT Mlle.** StD <1928. [ADMM W657/67bis]

**DUVAL Camille, née LIMACHER.** Mulh 1937-1939 (all). Née en 1895. Elle a le *Staatsexamen*. Cadre local assimilé aux agrégées, elle est nommée professeur d'allemand au LJJ de Mulhouse en juillet 1937. Elle est capable d'enseigner le latin. En

1939/40, elle est provisoirement professeur au CG de Thann. [ADHR Purg. 41801]

**DUVAL M.\*.** Bru <1903-1908 (tm). Née en 1861. Elle possède le BS et le CAP. Directrice de l'école primaire communale de Bruyères (Vosges), elle dirige également les CSJF, où elle enseigne la couture. [ADMM W657/48 et W657/87bis]

**DUVERGER Mme.** Hgn <1927-1928<. Licenciée ès-sciences, elle est professeur au CJF de Haguenau. [ADBR 98AL375]

**DYCKHOFF Antoinette Marie\*.** Ver {h} 1924-1940. Née à Bar-le-Duc en 1895, fille de l'ingénieur-constructeur Frédéric Charles Dyckhoff et de Marie Démoget. BS en 1912. Baccalauréat à Nancy. Licence d'anglais à Nancy en 1926. Elle dirige le pensionnat du Sacré-Cœur à Verdun de 1924 jusqu'à sa fermeture en 1940. L'année d'après, elle devient professeur de latin-langues à l'École d'Hulst de Châteauroux. Elle quitte cet établissement en 1943 pour prendre la direction de l'École d'Hulst de Brunoy (Seine-et-Oise) ; une fonction qu'elle assure jusqu'à son décès, le 11 juillet 1961. [AH *Registre des maîtres et employés* à l'École d'Hulst de Brunoy et état civil de Bar-le-Duc]

**EBEL Marie Louise.** Strbg 1936-1937 (remp: rép) + Colm 1937 (remp: all). Née en 1912. Licenciée ès lettres (allemand) en 1933, DES en 1934. Candidate à l'agrégation d'allemand, elle est répétitrice suppléante au LJJ de Strasbourg d'octobre 1936 à janvier 1937, puis remplace au LJJ de Colmar Mlle Weniger, en congé. [AN F<sup>17</sup> 23665/A, dossier personnel de Mlle Weniger, et ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**EBERSCHWEILER Germaine, Sœur Sainte-Marguerite-du-Saint-Sacrement (SC).** Mtz SC 1921. Née à Metz en 1896. En janvier 1921, elle quitte la maison-mère, à Metz, pour gagner, à quelques pas de là, le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf. Elle y est brièvement « adjointe » de la directrice, Sœur Saint-Camille Husson. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**EHRHARD Mlle.** Mulh <1939. Déléguée rectorale. [ADHR Purg. 3929]

**EICHWALD Julie.** Hgn <1937 (inst). Institutrice au CJF de Haguenau, elle quitte l'établissement à la rentrée 1937 pour succéder à Mlle Andlauer à l'école primaire de Marxhouse (commune de Haguenau). [AMH NR470/H]

**ELLINGHAUS Josephine Antonia Elisabeth, Sœur Hermina (Mis).** Mtz Mis 1918-1940 (all) et 1945-1948 (id). Active à l'ESF de la Miséricorde à Metz depuis 1899 (→ *Dictionnaire*), elle est l'une des deux Allemandes qui restent dans l'établissement après 1918. Contrairement à Sœur Innocentia Wucherpennig, Sœur Hermina Ellinghaus reste durablement, se consacrant exclusivement à l'enseignement de l'allemand. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle doit quitter le couvent, comme les autres sœurs, mais elle reste à Metz, « pour voir la tournure que prendraient les événements ». C'est elle qui se charge du premier rééquipement en 1945. Elle meurt à Metz le 28 septembre 1951. [*Si la Miséricorde m'était contée, ou 100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, 1983, p. 11 et 16-17 (portrait)]

**ELOY Marie Rosalie, Sœur Célérine (DC).** TI DC <1884<. Née à Morey (Meurthe) en 1852, fille du propriétaire Nicolas Eloy et de Marguerite Didillon. Elle possède le BE. [ADMM 1T77 et état civil de Morey]

**ELZIÈRE Marguerite Louise, épouse JARDIN.** Strbg 1938-1939 (fr). Née à Bergerac (Dordogne) en 1899, fille d'Aristide Elzière, lieutenant au 34<sup>e</sup> d'artillerie à Angoulême, et de Marie Louise Alice Sicard, d'une famille d'entrepreneurs (menuiserie, marbrerie) ; se marie à Nevers en 1944 avec *Louis Jules Jardin*, agent général d'assurances. BE à Alger en 1914, baccalauréat à Paris en 1918. Etudiante à l'ENSJF d'octobre 1920 à septembre 1922, CA à l'enseignement des lettres en 1920 et 1924, elle est détachée comme professeur en Suède pour l'année scolaire 1924/25. En octobre 1925, elle rejoint le CJF de Louhans (Saône-et-Loire) ; en janvier 1926, le CJF de

Nevers, qu'elle retrouve en octobre 1927 après un congé d'un an pour études à l'ENSJF. En octobre 1931, elle est détachée au Newnham College à Cambridge (Royaume-Uni). Elle retrouve le CJF de Nevers en octobre 1932. Six ans plus tard, elle est déléguée à l'enseignement du français au LJF de Strasbourg. La directrice (Bottreau) note en janvier 1939 : « Professeur dont l'enseignement donnerait de meilleurs fruits, principalement dans l'étude de la langue et de la littérature par les exercices écrits de composition et de rédaction, si les sujets choisis répondaient mieux aux études littéraires des élèves, en particulier lorsqu'il s'agit d'une classe de seconde. Il paraît nécessaire que Mlle Elzière s'impose davantage à ses élèves par une méthode plus évidente, une expression plus sûre, une discipline plus rigoureuse dans la direction du travail en commun ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire professeur au CJF de Bergerac. Elle quitte l'établissement en septembre 1944 pour retrouver, une dernière fois, le CJF de Nevers. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1956/57. [AN F<sup>17</sup> 26885, dossier personnel, et état civil de Bergerac]

**ÉMARD Marie Cécile, Sœur ? (h)\*.** Nan h int 1895-1899 + Nan h ext 1899<. Née à Metz en 1847, fille d'Adrien Maximin Énard, négociant, originaire de Bar-le-Duc, et de Malcie Potain, native de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Elle obtient le BS à Nancy en 1865. Le 18 juillet 1872, elle opte pour la France. Directrice du pensionnat du Sacré-Cœur (et supérieure de la communauté) de la rue de Varennes à Paris de 1886 à 1887, puis de celui d'Orléans de 1887 à 1895, elle prend, à cette date, la direction du pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy. A la rentrée 1897, elle transfère l'institution de la rue Nabécor, son site originel, au N°34 quai de la Bataille. Pour la rentrée 1899, elle est nommée à la tête de l'externat du Sacré-Cœur dans la même ville, permutant avec Sœur Gautier-Rougeville. [ADMM 1T56 et état civil de Metz]

**EMERY Marie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889<. Née à Sélestat en 1860, fille de Frédéric Augustin Hippolyte Apollinaire

Emery, juge au tribunal de Sélestat, et de Marie Dengler. Elle obtient le BE à Épinal en 1887. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T77 et état civil de Sélestat]

**ENGEL Mlle.** StD <1912-1926 (all). Un père qui décède en janvier 1924 « près de Dijon ». Elle enseigne l'allemand au CJF de Saint-Dié jusqu'à sa mort, en 1926. [ADMM W657/67bis]

**ENGELHARDT Auguste, Sœur Clara (Mis).** T1 Mis 1877-1883. Née à Heiligenstadt, dans la province de Saxe (Prusse), en 1839, fille du maître-tailleur Joseph Engelhardt. Elle fréquente, pendant trois ans, la *Selekta* de la *Bürgerschule* de sa ville natale. En août 1865, elle réussit à Heiligenstadt l'examen d'institutrice. De 1866 à 1874, elle est enseignante à l'école de filles de Deuna (id). Elle est ensuite aide-enseignante à l'ESF de Heiligenstadt. En 1877, elle suit sa communauté dans son exil au pensionnat de Toul. En novembre 1880, elle est officiellement autorisée à y enseigner, à titre provisoire. Des démarches sont engagées pour qu'elle obtienne la nationalité française. Finalement, en avril 1883, elle gagne l'Alsace-Lorraine et l'ESF que sa congrégation ouvre alors à Metz (→ *Dictionnaire*). [ADMM 1T48 et ADBR 34AL1441]

**ERDMANN Mlle.** Mulh 1936/37 (remp) ; Strbg <1938<. [ADHR Purg. 3929]

**ERNEWEIN Marie Catherine\*.** Sav 1928-1937. Née à Haguenau en 1877, catholique, fille du maître-boulangier Carl Ernewein et d'Aloïse (sic) Pauline Mosser. Elle fait toutes ses études aux CSJF de Blois et réussit le BS ; en janvier 1899, elle est réintégrée comme Française. En octobre 1901, elle est nommée maîtresse surveillante aux CSJF de Blois. L'inspecteur d'académie écrit en mars 1903 qu'elle « est, en quelque sorte, la fille adoptive de Mlle Piquot », la directrice des cours, « formée d'après ses conseils et sur son exemple » (elle vit avec elle depuis 1894, et encore en 1920, à sa charge). Elle réussit en 1907 à Paris le CA à l'enseignement de

l'allemand. En octobre 1908, elle prend la direction des CSJF de Blois et fait ses preuves. En octobre 1913, elle est nommée directrice des CSJF de Provins (Seine-et-Marne), où elle succède à Marie Mangin (→). « Elle n'a pas réussi à Provins », écrit en juin 1916 le vice-recteur de l'académie de Paris : « Son allure autoritaire et son manque de tact n'étaient pas pour lui assurer la sympathie de ses collaboratrices et des familles et son origine a rendu sa situation particulièrement difficile pendant la guerre ». Mlle Ernewein demande alors son changement, après avoir été fortement ébranlée par des accusations d'espionnage et d'autres calomnies sur sa vie privée. Elle dirige les CSJF de Mont-de-Marsan d'octobre 1916 à octobre 1920, puis ceux de Belfort, où elle succède à Juliette Genvot. L'inspecteur général la décrit en ces termes en mars 1927 : « Alsacienne, la taille imposante, la figure froide et immobile, Mlle Ernewein est une directrice énergique, qui semble mener assez militairement la maison. L'effectif en a doublé depuis qu'elle la dirige, et elle paraît avoir bien réussi à Belfort. Elle a d'ailleurs une conversation difficile à suivre, tant en raison de l'accent, qui est très prononcé, que de l'allure fort décousue ». Après avoir demandé pendant plusieurs années « un poste de surveillante générale en Alsace-Lorraine », de préférence à Strasbourg, elle sollicite en 1927/28 « un poste de direction en Alsace : Haguenau ou, à défaut, Saverne ». En mai 1928, elle est placée à la tête du CJF de Saverne, dont la directrice vient de décéder. En mars 1929, le recteur écrit : « Directrice dévouée, très attachée à sa tâche ; a le sens de l'organisation et de l'ordre. Quant au vœu formulé par Mlle Ernewein en faveur d'une titularisation comme directrice de collège, il ne peut être pris en considération : l'intéressée, n'étant pas pourvue des diplômes secondaires requis par le décret du 19 juin 1927, ne peut être que déléguée dans les fonctions de directrice de collège. Elle en a été avisée ». L'inspecteur d'académie note en janvier 1931 : « Directrice active et habile ; de l'autorité sur son personnel, dont elle obtient le meilleur rendement ; elle s'efforce actuellement de trouver des locaux pour son établissement, qui se développe rapidement : entreprise délicate à cause des

intérêts qu'elle heurte ». Et en janvier 1933 : « Mlle Ernewein a la prospérité de son établissement à cœur ; elle emploie à la développer les ressources d'un esprit subtil ; elle obtient de son personnel, qui n'est pas de première qualité, le meilleur rendement possible ; on peut préférer une manière plus directe, mais on ne peut nier que le collège soit en bonne voie ». « Une régente de collège qui a vieilli dans l'emploi », l'écrit l'inspecteur général en novembre 1935, qui développe : « Verbeuse, autoritaire, avec des animosités vigoureuses à l'égard des établissements voisins et de certains professeurs. Vit un peu sur son passé en ce qui concerne les règlements ; ne paraît pas s'inquiéter notamment des remises d'ordre, mais tient elle-même minutieusement ses livres de traitements et de rétributions scolaires. Affecte de ne rien demander pour elle. Parle volontiers de la mission pour laquelle elle est revenue, en 1928, en Alsace, après une longue carrière à l'intérieur et a raison d'en parler. De fait, les résultats sont là. Population scolaire de 92 élèves, sans classes supérieures, passée à 229 avec 11 élèves en première. De sérieuses améliorations ont été apportées. La discipline, sèche peut-être, est remarquable. Mlle Ernewein aura mené à bien une lourde tâche, avec austérité ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1936/37. Elle meurt à Strasbourg le 7 avril 1956. [AN F<sup>17</sup> 24588, dossier personnel, et état civil de Haguenau]

**ESTÈVE Mlle.** Nan <1917< (remp: ang) + Ep 1920-1921 (ang). [AN F<sup>17</sup> 26325, dossier personnel de Jeanne Crépin, ADMM W657/40 et W657/67 et AME 1R41]

**ÉTARD.** Strbg Sév <1920<. Professeur au LG Fustel de Coulanges. [AMS 2MW584]

**ÉTIENNE.** Nfch 1917 (fr). Décédé en mars 1917, ses cours sont repris par Mlle Pillet. [ADMM W657/65]

**ÉTIENNE Mme.** Nfch 1916< (remp). Elle enseignante comme remplaçante de Mme Lorans dans une classe du CJF de Neufchâteau à partir d'octobre 1916. [ADMM W657/39bis]

**ÉTIENNE Mme.** Colm <1932< (hist géo). Agrégée d'histoire. [ADHR Purg. 3931]

**EUSSING Salomé (Diac).** Strbg LB #. « Maîtresse très appréciée dans les petites classes ». [CLB, p. 178]

**FABRE, née PARROT.** Lun <1938-1940< (lett lat). Déléguée au CJF de Lunéville pour l'enseignement des lettres et du latin, elle est reçue première à l'agrégation des lettres en 1939. [Nancy Bulletin, 1938/39, p. 11, et 1939/40, p. 13]

**FABRE Madeleine Clémence, née MORFIN.** Ver 1937-1938 (lett) + Mtz 1938<. Née à Charolles (Saône-et-Loire) en 1914 ; son mari est lecteur à l'Université de Tübingen (Allemagne). Baccalauréat A philosophie (juin 1931) et licence ès lettres classiques (juin 1935) à Montpellier. Déléguée dans les fonctions de professeur de lettres au CJF de Verdun pour l'année scolaire 1937/38, nommée au lycée de Metz en novembre 1938. [ADMe Tp393 ; pas de dossier personnel aux AN]

**FAJARD Louise Apolline Eugénie\*.** Lun Fa 1886-1891. Née à Strasbourg en 1829, fille de l'éclusier Jean Louis Fajard et de Marie Louise Braun. Elle possède le BS. Réintégrée dans la nationalité française en 1886, elle fonde, la même année, à Lunéville, un externat dépassant le niveau de l'enseignement primaire. Trois ans plus tard, elle y adjoint un pensionnat. En 1891, elle cède son établissement à Augusta Maria Génin. Elle meurt le 2 novembre 1896. [ADMM 1T50, 1T51 et état civil de Strasbourg]

**FALLOT Mme.** Rem <1937< (lett all). Licenciée ès lettres. [Distribution, 1937]

**FAMOSE Marie Alice, née LOUIS.** Mulh 1938-1939 (gym). Née en 1909. Elle possède le CA à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur). En septembre 1938, elle est nommée professeur d'éducation physique au LJJ de Mulhouse, son premier poste. En 1939/40, elle est provisoirement professeur du LJJ de Marseille. [ADHR Purg. 41801]

**FAURE.** StD 1925 (remp: all). Professeur au CG de Saint-Dié, il effectue un remplacement au CJF à la rentrée 1925. [ADMM W657/67bis]

**FAURE M. L.** Ep 1924-1927< (lett hist lat). Elle arrive au CJF d'Épinal en octobre 1924. [ADMM W657/67 et AME 1R41 et 1R105]

**FAURE-GÉORS Louise.** Colm <1939 (lett). En 1939/40, elle est provisoirement active au lycée de Gap. [ADHR Purg. 3928]

**FAUSTER Catherine Marie Marguerite.** Strbg LB 1919-1959 (matern). Née à Sondernach (Ht.Als) en 1894, protestante, fille du dessinateur Jules Georges Fauster, natif d'Orbey (id), « réintégré en qualité de Français le 30 juillet 1884 » (cv), et de Catherine Nitschelm, native de Sondernach. Marguerite Fauster commence sa scolarité à Pantin (Seine), où réside sa famille, fréquentant « une école privée et l'école primaire » entre 1900 et 1906. Cette année-là, elle est envoyée en Alsace, à l'ESF de Colmar ; elle loge sans doute chez des parents. En 1909, elle rejoint l'ESF du BP à Strasbourg. De 1913 à 1914, elle fréquente la *Frauenschule* attachée à cet établissement. « Expulsée de l'Alsace en janvier 1915, en qualité de Française », elle se prépare alors, au Collège Sévigné, à Paris, « aux examens de directrice de jardin d'enfants de l'Union Froebélienne française » (cv). Elle décroche son diplôme en juillet 1916, puis dirige « une école de garde de la Mission populaire évangélique de France à Paris ». En janvier 1919, elle est appelée à l'ESF du BP à Strasbourg (futur Collège Lucie Berger), comme directrice du jardin d'enfants annexe. Elle décède en juillet 1971. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1919, et CLB]

**FAYON Jeanne.** BID {†} 1934-1935<. Ancienne élève du Pensionnat Jeanne-d'Arc à Bar-le-Duc, elle y devient professeur. Le *Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves* salue son « retour » à la rentrée 1934. Elle devient bientôt la secrétaire de cette amicale. [Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne]

*d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc, fév. 1935]*

**FEVRE Mlle.** Nfeh 1929 (remp: maît). Ancienne élève du CJF de Neufchâteau, elle effectue un court remplacement à l'internat de cet établissement en février 1929. [ADMM W657/39bis]

**FEGER Augustine, Sœur Saint-Joseph-Elisabeth (SC).** Mtz SC 1919-1920 (tm), 1926-1927 (id) et 1929-1931 (id). Née à Salzbrenn (Lor) en 1881. En septembre 1919, elle quitte le pensionnat SC de Rodaun (Autriche) et gagne celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**FELLMANN, née PREISSIG.** Rem 1912-1917< (rép). Elle épouse, en août 1913, un habitant de Remiremont. [AN F<sup>17</sup> 25436, dossier personnel de Jeanne Iung, ADMM W657/39 et W657/48; pas de dossier personnel aux AN]

**FELLMANN Andrée.** Mulh 1922-1923 (rép) + Colm 1923-1928 (id) + Strbg 1928-1938 (rép; labo). Née à Thann en 1901; un frère professeur adjoint au LG Henri IV à Paris. Baccalauréat latin-langues-philos en 1920 et licence de SPCN et chimie générale en 1922 à Besançon, licence de mathématiques générales en 1926 et de physique générale en 1932 à Strasbourg. Elle commence sa carrière en octobre 1922 comme répétitrice au LJJ de Mulhouse. En octobre 1923, elle rejoint le LJJ de Colmar dans les mêmes fonctions. Le recteur note en mars 1925: « Bonne répétitrice, travailleuse, ponctuelle, dévouée. Toutefois, n'ayant que deux ans d'exercice, sa nomination à Strasbourg est prématurée ». La directrice Stoltz écrit en janvier 1927: « Caractère un peu roide, qui transforme trop facilement les petits délits en fautes graves. Répétitrice sérieuse qui s'intéresse au travail des enfants à l'étude. A de la discipline. Prépare l'agrégation de mathématiques ». Et la directrice suivante (Bolle) en janvier 1928: « Maîtresse consciencieuse, intelligente; quelque rudesse dans ses manières; a cependant de la discipline ». En novembre 1928, elle rejoint le LJJ de Strasbourg,

toujours comme répétitrice. A partir d'octobre 1929, elle assure les fonctions de préparatrice. La directrice (Wheatcroft) note en janvier 1935 qu'elle « rend les plus grands services aux professeurs de sciences, est exacte, minutieuse, précise, a de l'autorité sur les élèves, dont elle assume en partie la direction pendant les travaux pratiques ». En mai 1937, elle est officiellement nommée préparatrice. En septembre 1938, elle rejoint dans les mêmes fonctions le LJJ La Fontaine à Paris, où elle devient professeur. En juin 1956, elle est nommée professeur de sciences physiques au LJJ Sophie Germain. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1960/61. [AN F<sup>17</sup> 27836, dossier personnel]

**FÉNAL.** Nan Boy <1883-1884< (hist géo). Professeur d'histoire et de géographie au LG de Nancy, il donne aussi quelques cours au Pensionnat Boyer. [ADMM 1T77]

**FÉRAND Caroline Elise Jeanne Madeleine\*.** Ep LgE 1895-1899. Née à Mantoche (Haute-Saône) en 1873. Élève à l'« école supérieure » de Nancy à partir de la rentrée 1885, elle obtient le BE en août 1889. Elle quitte l'établissement à l'automne suivant, en réussissant l'examen du BS. Elle reste à Nancy comme « professeur libre », avant de prendre la direction de l'École de la Ligue de l'Enseignement à Épinal à la rentrée 1895. [AME 1R53]

**FERET Marie, Sœur ? (SEJ).** T1 SEJ 1871< (fr). Née à Paris vers 1853. Deuxième maîtresse de français au pensionnat de Toul (la première étant la directrice, Sœur Marie-Aloysia Herrewyn). [ADMM 1T77]

**FERRAND Réjane.** Ver 1934-1936 (rép). Née à Blargies (Oise) en 1909. DFES à Arras (juil. 1926), baccalauréat sciences, langues (juil. 1927), philosophie (juil. 1929) à Lille. Maîtresse d'internat au CJF d'Arras (mars 1928-oct. 1934), répétitrice au CJF de Verdun (oct. 1934-oct. 1936), répétitrice au LJJ de Rouen (oct. 1936<). [ADMe Tp393; pas de dossier personnel aux AN]

**FERRARI Mme ou Mlle.** Mulh <1927< (rép). Elle possède une licence d'italien. [ADBR 98AL375]

**FERRY Mlle.** Rem 1913 (remp). Elle arrive au CJF de Remiremont en avril 1913, comme remplaçante de la remplaçante (Mlle Dubreuil, malade) de Mlle Fèvre. [ADMM W657/39]

**FERRY, Sœur Damase (PPo).** StD PPO} 1898-1905 (matern). [APPo, Annales de la congrégation]

**FERRY Gabrielle.** Nfch <1926-1928< (inst). Sœur de Thérèse Ferry (→). [ADMM W657/39bis]

**FERRY Thérèse.** Nfch 1904-1937 (inst). Sœur de Gabrielle Ferry (→). Elle est nommée aux CSJF de Neufchâteau pour leur ouverture, en octobre 1904. En juin 1916, elle obtient un congé d'une demi-journée pour « aller prendre des nouvelles de sa mère, très malade, à Escles [Vosges] » (rapport mensuel de la directrice). Elle part à la retraite en octobre 1937. [ADMM W657/39bis et *Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 9]

**FEUERSTEIN Mlle.** <1937 (inst). Maîtresse primaire au LJF de Nancy, elle part à la retraite à la fin de l'année 1936/37. [*Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 9]

**FEUILLADE Marie Louise Léonie<sup>fr</sup>.** Nfch 1913-1918 (rép) + Mulh 1930-1935. Née à Lansargues (Hérault) en 1891, fille d'Albert Feuillade, commissionnaire en vins, et de Joséphine Laffon. BS à Cahors et DFES à Béziers (id) en juillet 1911. Elle commence sa carrière en septembre 1913 comme répétitrice au CJF de Neufchâteau, où elle succède à Mlle Desponds. En avril 1914, le recteur s'interroge : « De bonne tenue et de bonnes manières. Mais pourquoi nous envoyer dans l'Est, si loin de leur famille, ces pauvres filles du Midi ? Pourquoi ? ». « Mlle Feuillade est dépaysée en Lorraine », écrit-il encore en mai 1916, « La renvoyer dans son cher Midi (plus de plaintes, d'ailleurs, cette année, à son sujet) ». Il indiquait en outre au ministre de l'Instruction publique le 30 septembre 1915 : « En réponse à votre note du 29 septembre, j'ai l'honneur de vous informer que Mlle Feuillade a donné lieu, l'an dernier, à quelques remarques de la municipalité pour des imprudences qui ne

m'ont point paru, d'ailleurs, autrement graves, mais qui rendraient difficile son maintien à Neufchâteau ; c'est pourquoi elle-même a demandé son changement. Je ne m'oppose pas, quant à moi, à sa titularisation, je donne même un avis favorable, mais qu'elle soit titularisée ailleurs qu'à Neufchâteau ». Nommée au CJF de Chartres en novembre 1916, Mlle Feuillade préfère pourtant être finalement maintenue à Neufchâteau (le recteur parle d'un « caprice »). La directrice (Guillard) note en février 1918 : « Mlle Feuillade a fait, au cours de l'an dernier, un stage de maîtresse primaire, mais je n'ai pu obtenir qu'elle me remette son rapport ; je n'ai donc pu fournir le mien. Pourrait apporter plus de soin dans le service des écritures qui lui est confié. Peut obtenir le changement qu'elle sollicite ». Le recteur répète : « Mlle Feuillade a toujours été un peu dépaysée dans l'Est. La rapprocher de son pays, le Midi ». En octobre 1918, elle rejoint le LJF de Grenoble, toujours comme répétitrice. En janvier 1920, elle devient stagiaire à l'économat au LJF de Clermont-Ferrand ; en octobre 1923 au LJF de Nice. En juin 1925, elle réussit à Paris le CA aux fonctions de sous-économe. En octobre 1926, elle est nommée sous-économe au LJF de Bordeaux ; en novembre 1928, au LJF de Versailles-Saint-Cloud (Seine-et-Oise). En janvier 1930, elle accède aux fonctions d'économe au LJF de Mulhouse. L'inspecteur général de mai 1931 écrit : « Mlle Feuillade est bavarde, familière, un peu encombrante ; elle travaille trop vite et son travail manque de fini ; mais elle connaît son métier et ne manque pas d'adresse pour résoudre les difficultés ; elle s'est fort bien tirée de celles qui se présentaient à Mulhouse. Elle tient bien le lycée, qui est une maison pleine d'agrément, et, malgré un excès de brusquerie à l'égard des agents, en obtient un service consciencieux. On aurait pu craindre que cette méridionale n'eût hâte d'abandonner l'Alsace ; elle s'y plaît et n'est pas pressée de la quitter ». Mais ce constat rassurant n'est bientôt plus valable. L'inspecteur général de novembre 1933 observe : « Mlle Feuillade est intelligente et attachée à ses devoirs, mais elle paraît mal équilibrée. Elle s'est aliénée, par son humeur instable, l'administration municipale. Elle regrette le Midi ; il faudra l'y rappeler dès

que ce sera possible ». Il est vrai qu'entre-temps, Mlle Feuillade a été secouée par une affaire de calomnie. Le recteur remarque en février 1935 : « Cette économe connaît certainement son métier et ne manque pas de dévouement, mais elle se sent un peu dépaysée dans cette région et éprouve quelque peine à s'adapter au caractère de la population. Avis très favorable à ses vœux [Lyon, Montpellier, Toulouse, Marseille] ». Elle se plaint, par ailleurs, de ne pas être logée dans l'établissement même. En octobre 1935, elle retrouve, comme économe, le LJF de Grenoble ; en septembre 1938, elle gagne le LJF de Montpellier. Elle part à la retraite à la fin de l'année 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26495/A, dossier personnel, et état civil de Lansargues]

**FEUTRIER Mme ou Mlle.** Hgn <1927-1928<. [ADBR 98AL375]

**FÈVRE.** Nan Boy <1883-1884< (lett). Professeur de littérature au LG de Nancy, il donne aussi quelques cours au Pensionnat Boyer. [ADMM 1T77]

**FÈVRE Marie Marcelle.** Rem 1912-1920 (lett). Née à Neufchâteau en 1888, fille de Joseph Émile Fèvre, « marchand cirier », et de Marie Joséphine Guillemin. DFES à Neufchâteau et BS à Nancy en 1906, CA à l'enseignement des lettres en 1912. En septembre 1912, elle est déléguée comme chargée de cours de lettres aux CSJF de Remiremont, qui deviennent bientôt un CJF. Le 8 novembre 1912, elle sollicite un autre poste : « Lorsque j'ai demandé en 1911 un poste de chargée de cours de lettres, j'avais exprimé le désir d'être envoyée à Neufchâteau, où habite ma famille. En octobre dernier, j'ai été nommée à Remiremont et j'ai accepté ce poste. Aujourd'hui, j'apprends qu'un poste de chargée de cours se trouve vacant au collège de Neufchâteau, par suite du départ de Mlle Lafont, autorisée à rentrer à l'école de Sèvres. Je vous serais bien reconnaissante si vous vouliez me donner ce poste. Ainsi que je vous l'ai dit, ma famille habite Neufchâteau, je suis moi-même une ancienne élève du collège et j'y ai beaucoup d'attaches. Vous me rendriez donc un très grand service en m'accordant ce que je

demande. J'espère que vous ne me le refuserez pas. Cela n'offre, du reste, aucune difficulté, car à cette époque de l'année, un changement ne risque pas encore de désorganiser les cours. J'ose donc compter un peu sur une réponse favorable de votre part ». Mais elle reste à Remiremont, où elle est nommée professeur de lettres en octobre 1913. La directrice note en janvier 1915 : « Mlle Fèvre apporte beaucoup de conscience à la préparation de sa classe et à la correction des devoirs, elle réussit mieux dans l'enseignement de l'histoire que dans celui des lettres. L'impression pénible causée par son infirmité [double claudication et déformation de la main gauche] ne s'atténue pas par l'habitude ». Le recteur ajoute : « S'est dévouée aux hôpitaux en août et septembre à Neufchâteau, où le service a été très pénible. Surmonte avec beaucoup de courage son infirmité. S'efforce de devenir bon professeur ». A l'automne 1916, elle obtient un congé pour se préparer à passer l'agrégation d'histoire. Le recteur observe en juin 1917 : « En congé. Peu sympathique aux élèves. Petite infirmité qui lui aigrit peut-être le caractère. Etre indulgent pour elle ». Elle finit admissible à l'agrégation et reprend ses fonctions à la rentrée 1917. L'inspecteur d'académie note en avril 1918 : « Mademoiselle Fèvre est intelligente et a de la distinction dans l'esprit. Je regrette que son état de santé assez précaire ne lui permette pas de se représenter à l'agrégation, où elle avait été admissible. Elle me paraît très capable de tenir avec compétence le poste de chargée de cours de lycée ». Le recteur ajoute : « Mlle Fèvre se serait amendée cette année, m'assure sa directrice (bien que le caractère reste toujours difficile). Explication française fort convenable, avec des remarques fortes et fines même... et des digressions. Bonnes réponses des élèves ». Le 17 août 1920, le recteur de Nancy écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, une demande de Mlle Fèvre, qui était professeur au collège de jeunes filles de Remiremont, et actuellement en congé pour raisons de santé, en vue d'obtenir un emploi dans un collège de la région du Sud-Est, le climat de Remiremont étant contraire à sa santé. Avis favorable ». En septembre 1920, elle est nommée professeur de lettres aux CSJF (puis

CJF) d'Arles (Bouches-du-Rhône). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1949/50. Elle meurt à Arles (Bouches-du-Rhône) le 20 juin 1971. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel, et état civil de La Machine]

**FÉVRIER Noéma, Sœur Saint-Paul (Dom).** Nan Dom 1894-1902. Née à Rennes en 1839, fille de Jean Nicolas Février, sous-lieutenant au cinquième escadron du train des parcs d'artillerie, et d'Anne Catherine Laligant. Elle obtient le BS en 1859. Elle arrive à Nancy en juillet 1894. [AN F<sup>19</sup> 7973, ADMM 1T52 et 1T55 et état civil de Rennes]

**FIEGEL Julie, Sœur Sainte-Othilia (SC).** Mtz SC 1918-1919 (matern). Elle dirige depuis 1890 l'école maternelle annexée au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz (→ *Dictionnaire*). Elle reste à son poste en 1918/19. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**FISCHER Jeanne, née BILLOT.** Strbg 1929-1939. Née en 1899. BS, DFES, CES d'histoire et de géographie. Elle est nommée institutrice primaire au LJF de Strasbourg en janvier 1929. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur à l'EPSG de Besançon. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en septembre 1945. [ADBR 601D1]

**FISSON (DE) Jeanne Isabelle, Sœur Marie Alix (ND)\*.** Ep ND 1857-1880. Née à Evres (Meuse) en 1815, fille de Jean Onésime de Fisson (vieille noblesse lorraine), « employé au service du roi » (acte de naissance), et de Claudette Isabelle de Biotière ; un frère. Supérieure du monastère des chanoinesses de Notre-Dame à Verdun, elle le quitte en 1857 pour fonder une maison de son ordre à Épinal. Elle procède deux fois au déménagement du pensionnat : en 1859 ; en 1861, vers son site définitif. Elle abandonne la direction de l'établissement en février 1880. Elle meurt à Épinal le 26 octobre 1882. [AME 1R16 et 1R53, CHAIX D'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 18, Evreux, C. Hérissey, 1922, p. 155-156, et états civils d'Épinal et d'Evres]

**FLACON Marguerite Pauline, Sœur Marie-de-la-Providence (PSA)\*.** Fi 1891<. Elle dirigeait, en sous-main, le pensionnat de Bouzonville (Lor) jusqu'à ce que les autorités allemandes lui interdisent, en 1888, d'y poursuivre ses activités (→ *Dictionnaire*). A la rentrée 1891, elle succède à Sœur Charles-Joseph Moitry à la tête du pensionnat de Fillières (M&M). [ADMM 1T77]

**FLAMAND Suzanne.** Colm <1940 (hist géo). Elle obtient l'agrégation en 1939. [ADHR Purg. 3928]

**FLAMANT Mme.** Strbg <1928< (math). Agrégée de mathématiques (agrégation des hommes). [ADBR 98AL375]

**FLAMANT Georgette, née PARIZE.** Strbg 1933<. Née en 1895. Agrégée de mathématiques en 1920. Elle est nommée professeur de mathématiques au LJF de Strasbourg en octobre 1933. [ADBR 601D1]

**FLANAGAN Joséphine, Sœur Saint-Joseph (SC).** Mtz SC <1939-1940 (ang). Née à Dublin (Royaume-Uni) en 1892. En août 1929, elle quitte le pensionnat SC de Chimay (Belgique) pour celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**FLEISCHMANN Jeanne.** Mtz SC 1938-1939. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**FLEISCHMANN Mélanie.** Mtz SC 1938-1939. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**FLEURY Mlle.** Mir <1923 (sci). A la rentrée 1923, elle est nommée au CJF de Montbéliard. [ADMM W657/67]

**FLEURY Jane Renée.** Ver 1928-1940 (math). Née à Lugrin (Haute-Savoie) en 1896. Baccalauréat D mathématiques à Besançon, licence ès sciences SPCN, physiologie et mathématiques générales à Lyon (juil. 1917). Chargée de cours de sciences au CJF de Louhans (Saône-et-Loire) (oct. 1917-1921), professeur de mathématiques au CJF de Verdun (oct. 1928-

avr. 1940). Elle décède le 20 avril 1940 à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). [ADMe Tp393 et *Nancy Bulletin*, 1939/40, p. 9]

**FLORET Mlle.** Ep <1911-1913 (lett). [ADMM W657/67 et AME 1R40]

**FLUHR Marie Cécile, née COLOMBO.** Ver 1930-1940 (lett hist). Née à Bitschwiller (Ht.Als) en 1906. Baccalauréat à Strasbourg (1925), certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire à Paris (1930) ; admissibilité à l'agrégation d'histoire (1934). Elle est nommée professeur de lettres-histoire au CJF de Verdun en octobre 1930. Dix ans plus tard, elle est chargée provisoirement de la direction du collège mixte, de l'EPS et de l'école pratique de Verdun (sept. 1940), avant d'être nommée inspectrice de l'Education générale et des Sports (sept. 1942). [ADMe Tp393]

**FLURY Mme.** Mir # (surv). Maîtresse surveillante au CJF de Mirecourt, elle est en congé de longue durée à la fin des années 1900. [*Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique*, 85, 1911, p. 931]

**FLURY.** Mir 1922 (remp). Professeur au CG de Mirecourt, il remplace Mme Lucas au CJF, pour une partie de son enseignement, à l'automne 1922. [ADMM W657/67]

**FOISON Jean.** Bru <1899-1908 (lett). Né en 1872. Il possède le CA de lettres de l'enseignement spécial. [ADMM W657/48 et W657/87bis]

**FOISSOTTE Mlle.** Mir 1922 (remp). Elle remplace Mme Lucas au CJF de Mirecourt, pour une partie de son enseignement, à l'automne 1922. [ADMM W657/67]

**FOLEY-RISLER Mme.** Strbg 1919-1934 (dess). Elle est nommée professeur de dessin au LJJ de Strasbourg en novembre 1919. Le 8 juin 1934, le recteur de Strasbourg écrit à Paul Valot (ADBR 98AL372) : « En application des dispositions des décrets-lois des 4 avril et 10 mai 1934, j'ai l'honneur de vous adresser les propositions ci-dessous concernant le personnel des établissements d'enseignement secondaire de l'académie de

Strasbourg. [...] Un professeur auxiliaire de dessin au lycée de jeunes filles de Strasbourg (Mme Foley-Risler), non fonctionnaire, âgée de soixante-trois ans trois mois au 1<sup>er</sup> octobre prochain et qui n'appartient pas aux cadres réguliers du personnel, cesserait son service au lycée à cette date. Comme conséquence de cette mesure, un poste de professeur de dessin serait supprimé par réorganisation des services dans les établissements d'enseignement secondaire féminins de l'académie ». [ADBR 98AL372 et W1045/9]

**FOLZ.** Mtz 1937 (remp: all). Professeur du cadre local au LG de Metz, il remplace, au LJJ de la ville, Mlle Prentout durant un congé au printemps 1937, pour une partie de ses cours. [AN F<sup>17</sup> 25657, dossier personnel d'Henriette Prentout]

**FONLUPT Catherine Marie Anne<sup>ra</sup>.** Colm 1922-1925 (rép) + Strbg 1925-1926 (rép), 1931-1937 et 1945-1954 + Mulh 1937-1940. Née à Mulhouse en 1889, catholique, fille du négociant Antonin Fonlupt et de Marie-Louise Busch ; sœur du préfet Fonlupt-Espéraber (→ *NDBA*). BE à Brest (Finistère) en 1909. En décembre 1919, elle est nommée institutrice chargée d'une classe enfantine au LG de Colmar. En 1921, elle obtient son baccalauréat à Strasbourg. En octobre 1922, elle devient répétitrice au LJJ de Colmar. La directrice (Stoltz) remarque en janvier 1925 : « Mlle Fonlupt a des dehors : le maintien digne, les manières aisées, l'élocution facile, mais manque de finesse et de doigté. Vise à la popularité aux dépens de la discipline. Fait son service très exactement ». En novembre 1925, elle est nommée répétitrice au LJJ de Strasbourg. « De la distinction, de la conscience, du tact ; bonne et intelligente collaboratrice », écrit la directrice (Mangin) en janvier 1926. En octobre 1926, elle devient stagiaire à l'économat au LJJ de Rennes. Le 21 septembre 1929, le président du Conseil (pour la direction générale des services d'Alsace et de Lorraine) écrit au ministre de l'instruction publique : « A la demande de M. le recteur de l'académie de Strasbourg, j'ai l'honneur de solliciter la mise à ma disposition de Mlle Fonlupt, stagiaire à l'économat du lycée de Rennes, qui désire son affectation au lycée de jeunes filles de

Strasbourg. Mlle Fonlupt rendra certainement de grands services à cet établissement lorsque la législation française y sera introduite, c'est-à-dire très prochainement. Une seule économe ne pourrait supporter seule la charge de l'économat du lycée de jeunes filles de Strasbourg, qui comprend 1200 élèves réparties en trois groupes de bâtiments éloignés les uns des autres. Mlle Fonlupt pourrait lui être d'une aide d'autant plus efficace qu'à sa connaissance actuelle de la législation française en cette matière, elle joint celle de l'allemand et du dialecte alsacien, qui lui facilitera très sérieusement les rapports avec les familles des élèves et avec les fournisseurs ». Cela attendra encore un peu. En 1930, elle réussit à Paris le CA aux fonctions de sous-économe. D'octobre à décembre 1930, elle découvre les fonctions de sous-économe au LJJ du Havre (Seine-Inférieure). En janvier 1931, elle est nommée sous-économe au LJJ de Strasbourg. L'inspecteur général d'avril 1931 observe : « Mlle Fonlupt est entrée tard dans l'économat, elle y a apporté de la maturité d'esprit et aussi un caractère un peu difficile. Ses qualités compensent largement ce défaut. Les circonstances l'ont amenée à plusieurs reprises, à Strasbourg comme à Rennes, à diriger seule des maisons difficiles pendant les absences de sous-économes ; elle s'en est toujours acquittée avec conscience et compétence. Le travail ne l'effraie pas, les responsabilités non plus : elle aime commander, un peu trop peut-être, et elle sait se faire obéir. Elle est parfaitement à sa place en Alsace, où sa connaissance du dialecte trouve à s'employer. Il est à souhaiter qu'elle y poursuive normalement sa carrière ». Et celui de novembre 1933 : « Mme Fonlupt est distinguée, intelligente et est une collaboratrice précieuse pour son économe ; ses livres sont bien tenus. Elle fera une bonne économe ». En octobre 1937, elle accède aux fonctions d'économe, au LJJ de Mulhouse, où elle succède à Mlle Barrucaud. La directrice (Hartweg) écrit en janvier 1938 : « Mlle Fonlupt est une bonne économe. Elle a fourni un effort énorme au cours du premier trimestre pour se mettre au courant de ses fonctions et recueillir une succession qui s'est révélée difficile. Semble pouvoir assez vite dominer son travail. Proposée pour une promotion à l'ancienneté ». Et en février

1940 : « Mlle Fonlupt est une économe dévouée. Elle s'est employée de son mieux au déménagement partiel du lycée et à notre installation provisoire à Wesserling [Haut-Rhin], où elle a obtenu des résultats, en somme, satisfaisants, le tout en des circonstances difficiles ». Expulsée de Mulhouse par les Allemands, elle est nommée sous-économe au LG de Toulouse en décembre 1940. En septembre 1941, elle redevient économe, au LJJ de Toulouse. En avril 1945, elle est nommée intendante au LJJ de Strasbourg. Sa hiérarchie juge très vite la charge trop lourde, en raison de son état de santé. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1953/54. [AN F<sup>17</sup>25570, dossier personnel]

**FONTAINE Claire Elise.** Nan 1912-1947 (sci). Née à Paris (III<sup>e</sup> arr.) en 1887, fille de Georges Frédéric Fontaine, employé, et de Marie Louise Sanbœuf, fille d'un limonadier. Élève à l'ENSJF, CA à l'enseignement des sciences en 1908, première à l'agrégation de mathématiques en 1909. Elle commence sa carrière en octobre 1909 comme professeur de sciences au CJF de Fécamp (Seine-Inférieure). En octobre 1911, elle est nommée dans les mêmes fonctions au LJJ de Reims (Marne) ; en octobre 1912, au LJJ de Nancy. L'inspecteur général de mai 1913 conclut ainsi son appréciation : « Mlle Fontaine a eu une succession fort difficile à prendre en venant remplacer au lycée de Nancy Mlle Picot. Elle est d'une nature très différente, peu expansive, parlant doucement, et cela a pu surprendre l'administration et les élèves nancéennes, habituées aux manières vives de sa devancière. Toutefois, Mlle Fontaine a d'autres qualités qui lui permettront également de se faire apprécier à son tour ». A la rentrée 1916, elle est déléguée pour quelques heures à l'EPSJF de Nancy. Le recteur note en mars 1917 : « Bonne maîtresse de sciences mathématiques, s'assure que son enseignement est bien compris avant d'aller plus loin. Elle accepte de fort bonne grâce des tâches supplémentaires (école primaire supérieure, puis lycée de garçons, et aussi baccalauréat des jeunes filles) et s'y intéresse fort ». Et en mai 1918 : « Très bonne maîtresse et toute dévouée. S'est partagée entre le lycée et l'EPS de filles. Très brave

pendant les bombardements, continuait sa classe dans les sous-sols. Avait été retenue pour Paris à la fermeture de notre lycée. Vient d'être promue au choix ». En février 1925, la directrice (Ravaire) remarque : « Nature très droite, esprit juste, caractère conciliant. A le plus vif sentiment du devoir professionnel. Tout à fait maîtresse de son enseignement, obtient des résultats qui lui font le plus grand honneur et qui contribuent à l'excellente réputation du lycée ». L'inspecteur général de juin 1929 conclut ainsi son observation d'un cours de Mlle Fontaine : « Cette classe de seconde donne de très bons résultats. Elle est d'un excellent exemple, à une heure où l'on me dit partout que nos jeunes filles ont des difficultés à suivre cette classe. Il est vrai qu'il est rare de rencontrer une maîtresse réunissant simultanément les qualités de conscience, de zèle et d'intelligence de Mlle Fontaine ». En août 1933, elle est nommée professeur de mathématiques (première chaire). La directrice (Lainé) note en janvier 1934 : « Mlle Fontaine est intelligente et très habile ; son cours est bien au point ; elle donne aux élèves de bonnes habitudes de réflexion. Mais elle ne supporte aucune autorité ». L'inspecteur d'académie explique cette conclusion négative : « Excellent professeur, mais à qui la directrice garde quelque rancune d'avoir pris contre elle le parti des Anciennes élèves » (02.03.1934). L'inspecteur général de mars 1937 assiste à un cours en classe de Mathématiques : « J'ai écouté avec un plaisir très vif l'exposé clair, précis et complet de Mademoiselle Fontaine sur le plus grand commun diviseur de deux nombres entiers. Les propriétés successives sont introduites avec art, pressenties et démontrées sans effort. La classe participe aux recherches et souvent avec succès. Mademoiselle Fontaine a sur ses élèves une action des plus heureuses. Elle me laisse l'impression excellente que l'on ressent quand on a observé quelqu'un qui fait avec soin du bon travail ». Elle part à la retraite en janvier 1948. Elle meurt à Saint-Nicolas-de-Port (M&M) le 22 octobre 1959. [AN F<sup>17</sup>25210/A, dossier personnel, ADMM W657/40 et état civil de Paris]

**FONTÈS Charlotte Adelina, née MÉRIC.** Ver 1936-1939 (fr lat). Née à Foix en 1905,

fille de Jules Méric, professeur de lycée ; mariée en juin 1934 à Roger Fontès (né à Toulouse en 1908), officier ; quatre enfants, nés entre 1935 et 1946, dont deux meurent en bas âge. BE en 1921 à Pamiers ; baccalauréats en 1922/23, licence de philosophie en 1925/27 et DES en 1930 à Toulouse. Elle commence sa carrière en janvier 1929 comme maîtresse d'internat au LJJ de Toulouse. En octobre 1930, elle devient professeur au LJJ d'Avignon. En octobre 1936, elle est nommée professeur de latin au CJF de Verdun. La directrice (Poulain) note en décembre 1937 : « Professeur consciencieux, qui s'intéresse à ses élèves, mais son état de santé, assez précaire depuis sa venue à Verdun, a été une gêne dans la régularité de son travail et de son enseignement ». Repliée suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, elle exerce provisoirement à l'EPSJF de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) de novembre 1939 à janvier 1941. Elle est alors nommée au CJF de Pamiers (Ariège). En congé à partir d'octobre 1946, elle est admise à la retraite en décembre 1952 (alors qu'elle vit à Hambourg (Allemagne de l'Ouest)). [AN F<sup>17</sup>25499, dossier personnel]

**FOUCAL M.\*.** Bru 1900-1902< (géo tm). Née en 1874, elle possède un BS et un CAP. L'inspecteur d'académie note en décembre 1900 sur les CSJF de Bruyères (Vosges) : « La direction des cours vient d'être confiée à la nouvelle institutrice titulaire de Bruyères, Mlle Foucal. Dans le but de l'encourager, la Ville vient de lui voter un supplément de traitement de 500 Francs ». [ADMM W657/87bis]

**FOUCART Aimée Henriette Léonie Joséphine.** Mulh 1920-1939 (inst) et 1945-1948 (id). Née à Vieux-Condé (Nord) en 1884, fille de Louis Auguste Joseph Foucart, « employé aux mines », et de Beatrix Elvire Estelle Debreu. BE et DFES à Valenciennes (id) en juin 1900 et juillet 1902. Après avoir effectué plusieurs remplacements dans différents collèges de l'académie de Lille, elle est nommée, en novembre 1904, institutrice primaire aux CSJF de Soissons (Aisne). En septembre 1910, elle est nommée dans les mêmes fonctions au CJF de Calais (Pas-de-

Calais) ; en novembre 1920, au LJF de Mulhouse. En janvier 1926, la directrice Delarue écrit : « Excellente maîtresse primaire dont l'enseignement est fait avec une méthode très sûre et très bien adaptée à l'âge de ses élèves. Mlle Foucart a un grand souci de l'ordre et de la discipline et tient sa classe parfaitement. Doit obtenir cette année, à l'ancienneté, une promotion de classe que j'ai sollicitée pour elle l'an dernier, au choix. Avis très favorable à sa demande d'un poste de surveillante générale. Mlle Foucart est très active et possède les qualités requises pour faire une bonne surveillante générale ». La directrice Hartweg note en janvier 1937 : « Excellent professeur de 7<sup>e</sup>. Mlle Foucart a de grandes qualités de méthode, de clarté, d'autorité. Elle obtient de très bons résultats ». En octobre 1939, elle est affectée provisoirement au CG de Thann. Expulsée d'Alsace par les Allemands en août 1940, elle est affectée provisoirement au LJF de Nice en novembre 1940. De retour au LJF de Mulhouse au printemps 1945, elle est admise à la retraite à dater d'octobre 1945, mais, rappelée à l'activité à titre temporaire, elle ne part finalement à la retraite qu'en janvier 1948. [AN F<sup>17</sup> 25210/A, dossier personnel, et état civil de Vieux-Condé]

**FOUCRY Lucie, née KNECHT.** Mulh 1937-1940 (ang). Née en 1912. Elle obtient une licence d'anglais, un DES, le CA à l'enseignement de l'anglais. En août 1937, elle est nommée professeur de collège déléguée à l'enseignement de l'anglais au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle fait partie des quelques enseignants qui font fonctionner l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 41801]

**FOUGÈRE Honorine.** T1 <1908-1915< (inst mus). Institutrice primaire au CJF de Toul, elle y est également chargée de l'enseignement du solfège. [ADMM W657/43 et AMTo 1R41]

**FOULOT Mme<sup>m</sup>.** Nfch 1928<. Mère de Renée Foulot (→). Elle arrive au CJF de Neufchâteau en mars 1928, en même temps que sa fille, comme « agent spécial » (économe). [ADMM W657/39bis]

**FOULOT Renée Maria Jeanne.** Nfch 1928-1931 (maît). Fille de Mme Foulot (→). En mars 1928, elle succède à Mlle Galand comme maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Neufchâteau. Elle y remplace une répétitrice (Mlle Pierquet) de janvier à avril 1929. A cette date, elle redevient maîtresse d'internat, une fonction dans laquelle elle est bientôt titularisée. En avril 1931, elle démissionne. [ADMM W657/39bis et W1243/5 ; pas de dossier personnel aux AN]

**FOUQUET Paulette Charlotte Henriette.** Ver 1935-1936 (maît). Née à Verdun en 1914. Diplôme complémentaire d'études secondaires. Suppléante de Mme Colotte pendant la durée de son congé de maternité, à dater du 9 décembre 1935. [ADMe Tp393 ; pas de dossier personnel aux AN]

**FOUR Mlle.** Mulh <1928-1938 (inst). [ADBR 98AL375 et ADHR Purg. 3929]

**FOUR Mlle.** Colm <1933< (inst). [ADHR Purg. 3931]

**FOUR Mlle<sup>m</sup>.** Strbg 1939. Certificat d'aptitude aux fonctions de sous-économe en 1939. Elle est nommée adjointe d'économat, chargée des fonctions de sous-économe au LJF de Strasbourg en juillet 1939. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au LG de Saint-Maur (Seine). [ADBR 601D1]

**FOURCADE M.** Ep 1925-1928< (gym). Elle succède à A. Benoit comme professeur de gymnastique au CJF d'Épinal. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**FOURNERY Mme.** Nfch <1914< (ang). [ADMM W657/39bis]

**FOURNIER.** Ep csjf 1883-1887 (mor psy). [ADMM W657/66bis et AME 1R40]

**FOURNIER Mlle.** Rem 1912-1914< (rép). [ADMM W657/48]

**FOURNIER Marie Céline.** Nan Boy <1883-1884<. Née à Saint-André (Meuse) en 1862, fille de Jean-Baptiste Fournier, manouvrier, et de Marie Adéline Lelorrain.

Elle possède un BS. [ADMM 1T77 et état civil de Saint-André]

**FOURNIER Elisabeth.** Strbg 1925-1939. Née en 1897. *Staatsexamen* latin-allemand en 1919, agrégée d'allemand en 1922, latiniste. Elle est nommée professeur d'allemand et de latin au LJF de Strasbourg en octobre 1925. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au LG de Chaumont. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**FRADET France.** Strbg 1939. Née en 1914. Licenciée de mathématiques en 1936, admissible à l'agrégation de mathématiques en 1939. Déléguée pour l'enseignement des mathématiques au LJF de Strasbourg avec effet du 1<sup>er</sup> octobre 1939. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au CJF de Perpignan. [ADBR 601D1]

**FRANC Mlle.** Rem <1913-1914 (lett hist). Avant d'être professeur de lettres au CJF de Remiremont, elle fut, pendant quatre ans, chargée de cours aux CSJF de Montbéliard (Doubs). [ADMM W657/39]

**FRANCHOT Mme ou Mlle.** Mulh <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**FRANÇOIS Mlle.** Rem <1937< (tm). Maîtresse de travaux à l'aiguille. Certifiée degré supérieur. [*Distribution*, 1937]

**FRANÇOIS G..** Nfch <1917-1919< (inst). Maîtresse de la classe enfantine au CJF de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis et W657/48]

**FRANÇOIS Marie Lucie, née BONNET\*.** Ep LgE 1888-1893. Née à Épinal en 1858, fille de Mathieu Auguste Bonnet, commissionnaire de roulage, et de Marie Anne Boulay. Elle obtient les brevets de capacité du second ordre (mai 1877) et du premier ordre (mai 1878), mais elle n'enseigne pas pendant une longue période : elle vit « dans sa famille », à Épinal de 1878 à 1882, à Dompain (Vosges) de 1882 à 1884, à Châtel-sur-Moselle (id) de 1884 à

1886, au Thillot (id) de 1886 à 1888. En décembre de cette année, elle succède à Mathilde Lambert comme directrice de l'École de la Ligue de l'Enseignement à Épinal. [AME 1R53 et état civil d'Épinal]

**FRANÇOIS Marie, Sœur Mélanie (DC).** TI DC <1894-1895<. Née à Laronxe (Meurthe) en 1869, fille du manœuvre Alphonse François et de Justine Pertusot. Elle obtient le BE en 1889. En 1894/95, elle dirige la « quatrième classe » du pensionnat de la DC à Toul. Elle meurt à Alger le 22 novembre 1946. [OLRY, p. 401 et état civil de Laronxe]

**FRANÇOIS Marie Adélina, Sœur Denise (DC).** Thc <1879<. Née à Rouvres-en-Xaintois (Vosges) en 1855, fille de Victor François, « sans profession » (indique l'acte de naissance ; il était « luthier » à son mariage, un an plus tôt), et de Catherine Rosine Grandidier. [ADMM 1T41 et état civil de Rouvres-en-Xaintois]

**FRANK Mlle.** Colm <1921-1925< (éco.dom). Elle assure l'enseignement ménager et celui de la cuisine au LJF de Colmar. [AMC 30.5115]

**FRANOUX Mlle.** Rem 1916-1920 (surv) + TI 1920< (rép). Elle est nommée surveillante d'internat au CJF de Remiremont à la rentrée 1916. Quatre ans plus tard, elle devient répétitrice au CJF de Toul. [ADMM W657/39]

**FRANOUX S..** Ep 1922-1929<. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**FRAPPIER Jeanne, née SERRES.** Strbg 1937-1939. Née en 1899. Agrégée de grammaire en 1923, latiniste et helléniste. Elle est nommée professeur de lettres au LJF de Strasbourg en octobre 1937. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au LJF de Périgueux. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945. [ADBR 601D1]

**FRÉBILLOT F. Mme.** Ep 1921-1937 (inst). Elle est nommée au CJF d'Épinal à l'automne 1921. Elle quitte l'établissement à

la rentrée 1937 pour le LJF de Dijon. [ADMM W657/67, AME 1R41 et 1R46]

**FRÉBILLOT Colette Jeanne Yvonne, épouse SIMONIN.** StD <1931 (maît) + Lun 1931-1935 (id). Maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Saint-Dié, elle est titularisée en mai 1931. En novembre de la même année, elle succède à Mlle Bail comme maîtresse d'internat au CJF de Lunéville. [ADMM W1243/5]

**FRENKEL Jeanne.** Mir 1939 (maît). Pourvue du baccalauréat A philo, elle est chargée en novembre 1939, provisoirement, pour la durée des hostilités, des fonctions de maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Mirecourt. Elle démissionne au bout de quelques jours. [ADMM W1243/5]

**FREY Mlle.** Strbg <1919<. [AMS 2MW594]

**FREY Anne, Sœur Marie Béata (DPR)\*.** Colm DPR <1937<. Elle enseignait déjà à l'ESF de sa congrégation à Colmar avant la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*). En décembre 1937, le conseil académique de Strasbourg donne un avis favorable à la délivrance de son certificat de stage « en vue de la direction de l'établissement dénommé "Institution St-Jean" à Colmar » : elle succède à Sœur Marie Henriette Siebold. [ADMM 98AL321]

**FREY Joséphine, Sœur Marie Gérarda (DPR).** Colm DPR <1938. Elle arrive en 1938 au pensionnat Sainte-Marie de Ribeauvillé après avoir longtemps enseigné à l'Institution Saint-Jean à Colmar, où elle œuvrait déjà bien avant 1918 (→ *Dictionnaire*). [ADPR, casier Ribeauvillé, dossier « Vie Pensionnat, centenaire 1964 »]

**FRIBOUD Mme.** Nan Ost 1864< (all). Professeur d'allemand, elle figure parmi le personnel enseignant du Pensionnat Oster à sa création en 1864. [ADMM 1T46]

**FRIEDEL Marie Marguerite, épouse BLEICHER.** Colm 1919-1940 (ch gym rel tm). Enseignante à l'ESF de Colmar pendant quelques mois en 1914 (→ *Dictionnaire*),

elle retrouve un poste dans l'établissement en janvier 1919, comme déléguée dans les fonctions de maîtresse de couture. Elle se marie bientôt avec un professeur, dont elle aura cinq enfants (nés entre 1925 et 1934 inclus). A partir d'octobre 1932, elle donne des cours de chant et de religion catholique. La directrice Bolle remarque en décembre 1928 : « Très douce, très avenante et d'une docilité parfaite. Madame Bleicher pourrait être sympathique si l'on ne connaissait ses idées autonomistes. A du goût, de l'activité ; dirige parfaitement de petites élèves qui exécutent de très jolis travaux manuels ». En janvier 1936, la directrice Herzog note : « Madame Bleicher a une bonne discipline dans ses cours, aux effectifs nombreux. Elle est une maîtresse consciencieuse, sérieuse, calme, prête toujours à faire du bon travail dans l'établissement, qu'elle semble aimer. Mais si une conception plus moderne, plus française encore de l'enseignement de la gymnastique entrait dans ses exercices et mouvements d'ensemble, son travail ne saurait qu'y gagner ». La même en janvier 1939 : « Mme Bleicher, professeur de couture et de gymnastique, fait bien son service technique, il est vrai, très agréable et bien proportionné. Son travail permet aux maîtresses des classes primaires de se consacrer uniquement aux programmes de leurs petites classes ». Et en février 1940 : « Mme Bleicher fait un service complémentaire, c'est-à-dire un demi-service de répétitrice, de professeur de religion et de maîtresse du tricot du soldat, mais le service, elle le fait consciencieusement ». Elle décède au cours de cette année. [AN F<sup>17</sup> 26294, dossier personnel]

**FRIEDOLSHEIM Emilie Julie\*.** Strbg 1918-1925 (all). Enseignante à l'ESF de Strasbourg depuis 1893 (→ *Dictionnaire*). A partir de janvier 1919, elle en assure la direction provisoire jusqu'à la fin de l'année scolaire 1918/19. Lorsque l'ESF devient un LJF, elle est restée membre du corps enseignant et exerce les fonctions de directrice adjointe. Un historique du LJF, rédigé après 1945, note au sujet de ses premières années d'existence : « Des services éminents furent en particulier rendus par Mademoiselle Julie Friedolsheim qui, titulaire du *Staatsexamen*, conquiert encore de

haute lutte l'agrégation d'allemand en 1920. Pendant l'occupation allemande [1871-1918], elle avait maintenu le culte de la France parmi les normaliennes et avait été pendant la guerre 1914-18 l'objet de vexations de la part des autorités du pays. Lors de sa mise à la retraite [octobre 1925], son mérite fut récompensé par la croix de la Légion d'Honneur » (ADBR 601D1). Elle meurt à Lyon le 3 janvier 1952. [ADBR 601D1 et état civil de Strasbourg ; pas de dossier personnel aux AN]

**FRIES, Sœur ? (DC).** StD DC <1882<. [ADV 1T84]

**FRISCH Mme.** Nan <1929< (all). [ADMM W657/40]

**FRISSARD Mme.** Mtz <1921< (rép). Chargée d'une classe primaire. [AMME 1Rc443]

**FROMENT.** StD csjf 1882-1886< (hist géo). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**FUKS.** Colm 1936-1940 (rel). Rabbin. [ADHR Purg. 3928 et Purg. 3931]

**FÜLLENWARTH Mathilde.** Strbg LB 1919-1932. [CLB]

**FUSSINGER, née MEYER.** Mulh <1924 (rép). Elle cesse ses fonctions au LJF de Mulhouse en octobre 1924. [ADBR 98AL372]

**GABRIEL.** Bru 1896-1900 (all compta). Epoux de Stéphanie Gabriel (→). [ADMM W657/87bis]

**GABRIEL Stéphanie, née BOGARD\*.** Bru 1896-1900 (géo tm). Née vers 1866 ; épouse de Monsieur Gabriel (→). Elle possède un BS, un CAP, un CA à l'enseignement des travaux manuels et est passée par l'EN. Directrice de l'école communale des filles de Bruyères (Vosges), elle devient également, en octobre 1896, directrice des CSJF de la ville. [ADMM W657/87bis]

**GAIDE Mlle.** Ep <1911< (sci). Professeur de sciences au CJF d'Épinal. [AN F<sup>17</sup> 25159, dossier personnel de Mlle Poncey]

**GAILLOT Mme.** Rem <1937< (inst). DFES. Certifiée des classes élémentaires des CJF. [*Distribution*, 1937]

**GALAND Mlle<sup>m</sup>.** Nfch <1921-1928 (maît) + StD 1928< (rép). Maîtresse d'internat au CJF de Neufchâteau, chargée de l'économat (ou « agent spécial ») à partir de janvier 1923, elle quitte l'établissement en mars 1928 pour devenir répétitrice au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/39bis]

**GALL Mme<sup>m</sup>.** Strbg <1928<. Sous-économe au LJF de Strasbourg. [ADBR 98AL375]

**GALLI Mme.** Colm <1927-1935 (rép). Elle part à la retraite en 1935. [ADBR 98AL321 et 98AL375]

**GALMICHE Mme ou Mlle.** Sav <1928<. [ADBR 98AL375]

**GAMA G..** Mtz SC 1937-1938. [ASC, état de la maison]

**GANTZER Maria.** Strbg 1919-1939. Née en 1881. Pourvue du diplôme d'enseignante pour les ESF, elle apparaît comme institutrice à l'ESF au printemps 1919. Elle est engagée au LJF en octobre 1919 comme professeur du cadre local. Suite à l'évacuation de 1939, elle est sans affectation connue. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1 et AMS 2MW594 ; pas de dossier personnel aux AN]

**GARDE Mlle.** Ep <1911 (sci). A la rentrée 1911, elle est nommée à Montélimar (Drôme). [ADMM W657/67]

**GARDEIL Eugénie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1898<. [ADMM 1T55]

**GARNIER Mlle.** Nfch 1925-1926< (rép). Elle succède à Mlle Morin au CJF de Neufchâteau en mai 1925. « Etant méridionale, elle espère ne pas revenir à Neufchâteau en octobre », rapporte la

directrice du CJF en mars 1926. [ADMM W657/39bis]

**GARNIER Jeanne, Sœur Sainte-Rose-de-Viterbe (SC).** Mtz SC 1936-1939 (lat). Née à Reims (Marne) en 1879, fille de Pierre Alexandre Garnier, bimbeltier, et de Rosalie Marie Victoire Daouste. En décembre 1934, elle quitte le pensionnat SC de Bouillon (Belgique) et rejoint celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle y dirige la deuxième classe et enseigne le latin. Elle meurt à Sarreguemines le 22 novembre 1958. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Reims]

**GARNIER Arsène Marie.** Nan Men <1876-1878<. Née à Bar-le-Duc en 1856, fille de Léopold Garnier, agent voyer, et de Marie Marguerite Elisabeth Thouvenot. [ADMM 1T41 et état civil de Bar-le-Duc]

**GARRIGOU Fernande.** Strbg 1935<. Née en 1907. Agrégée d'histoire et de géographie en 1933. Elle est nommée professeur d'histoire et de géographie au LJF de Strasbourg en octobre 1935. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**GASPARD Mlle.** Ep 1923-1925< (ang). [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**GASPARD Marie Julie Elise, Sœur Saint-Ferdinand\*.** Tl DC} <1884-1918 et 1923<. Née à Saint-Julien (Vosges) en 1858, fille de Victor Auguste Gaspard, entrepreneur en bâtiment, et de Marie Augustine Larché. Elle obtient le BS en 1882 et le CAP en 1887. Elle dirige le « cours supérieur » au pensionnat de la DC à Toul, où elle est active au moins à partir de 1884. En 1911, elle succède à Sœur Sainte-Jeanne Renaux comme supérieure de la maison de Toul, officiellement maison de retraite, mais où l'activité d'enseignement se poursuit discrètement, malgré l'interdiction. « Elle possédait un tel chauvinisme pour Toul qu'elle paraîtra déracinée ailleurs », rapporte Sœur Thérèse Olry, qui note également : « Brillante maîtresse de classe, elle reçut, un temps, l'hospitalité de Madame de Vrégille ». En 1918, elle quitte Toul pour Château-Salins, dans la Lorraine redevenue française. Elle retourne à Toul en 1923 pour succéder à

Sœur Sainte-Marie Godard, qui a dû abandonner sa fonction de supérieure pour raison de santé. [ADMM 1T77, OLRV, p. 399 et 401, et état civil de Saint-Julien]

**GASSENDI Marie Henriette Valentine\*.** Nan Bch 1873-1877 + Nan Ga 1877-1883<. Née à Nancy en 1855, fille d'Eugène Nicolas Gassendi, « employé du Payeur », et de Charlotte Antoinette Torio. A partir de novembre 1873, elle est sous-maîtresse chez Mlle Béchelé. A la rentrée 1877, elle ouvre son propre « externat de demoiselles », dans la maison de ses parents, au N°23 rue Sainte-Catherine. Au début des années 1880, elle possède le BS. Elle décède à Bayon (M&M) le 12 octobre 1932. [ADMM 1T41 et 1T76 et état civil de Nancy]

**GASSER Mme ou Mlle.** Hgn <1927<. Professeur de collège du cadre local. [ADBR 98AL375]

**GATTY Marie Julie\*.** Ep LgE 1899<. Née aux Forges (Vosges) en 1875, fille d'Antoine Gatty, garde-forestier, et d'Elise Jenny. Élève de l'École de la Ligue de l'Enseignement à Épinal à partir d'octobre 1887, Marie Gatty réussit le BE en juin 1891, puis le BS en octobre 1893. Elle achève alors sa scolarité. En octobre 1894, elle devient institutrice adjointe à Châtel (Vosges). Un an plus tard, elle est nommée dans les mêmes fonctions à Épinal. Quatre ans plus tard, elle prend la direction de l'École de la Ligue (1899). Elle devient bientôt institutrice au CG d'Épinal. En août 1903, elle épouse à Chantraine (Vosges) un professeur du CG, Augustin Edme Armand, né à Avignon en 1862. [AME 1R53, état civil de Chantraine et des Forges]

**GAUDEL.** Strbg NDS 1924-1928 (rel). Il est nommé aumônier adjoint de Mgr Hommel (→) en 1924. [KACZMAREK, p. 60 et 149]

**GAUDEL Joséphine, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur (°)\*.** SNP 1868-1902<. Elle possède le BS. Institutrice adjointe au pensionnat des sœurs du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe) depuis 1868, elle succède à Sœur Saint-Joseph Morel à la tête de l'établissement au printemps 1902. [ADMM 1T58]

**GAUSSIN Paule Claire Marie Marguerite, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889<. Née à Paris en 1863, fille de Pierre Louis Jean Baptiste Gaussin, ingénieur hydrographe de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Eléonore Elisabeth Julie Dufour. Elle obtient le BS dans sa ville natale en 1883. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T77 et état civil de Paris]

**GAUTHIER, Sœur Delphine (PPo).** StD PPo 1898-1902. Elle arrive au pensionnat de Saint-Dié en avril 1898. Maîtresse de classe. [APPo, Annales de la congrégation]

**GAUTIER-ROUGEVILLE Julie Emilie Marie, Sœur ? (h)\*.** Nan h ext 1897-1899 + Nan h int 1899<. Née à Châteaubriant (Loire-Inférieure) en 1862, fille d'Étienne Aimé Marie Gautier-Rougeville, procureur impérial à Châteaubriant, natif de Nantes, et de Mathilde Marie Bourdonnay, native de Vannes. Elle enseigne comme adjointe de classe à l'établissement du Sacré-Cœur à Toulouse de février 1886 à août 1890. A partir de là, elle suit, pendant une année, « le cours supérieur d'études » à la maison parisienne du boulevard des Invalides. A la rentrée 1891, elle devient directrice de classe à l'établissement de sa congrégation à Laval. Six ans plus tard, elle succède à Sœur Héralle à la tête de l'externat du Sacré-Cœur à Nancy. Pour la rentrée 1899, elle est nommée directrice de l'internat du Sacré-Cœur dans la même ville, permutant avec Sœur Énard. [ADMM 1T54 et état civil de Châteaubriant]

**GAUVAIN Marguerite\*.** StL <1934<. Née en 1896. En décembre 1934, le conseil académique de Strasbourg donne un avis favorable à sa demande de dispense de stage : elle est « autorisée provisoirement à diriger l'Institut Notre-Dame-de-la-Paix à Saint-Louis ». [ADMM 98AL321]

**GAVALDA Blanche Adélaïde Elise, Sœur Marie Epiphane (PPo).** DIP <1902<. Née à Vincennes (Seine) en 1869, fille de l'instituteur Jean Étienne Gavalda et d'Elise Constance Petit. Elle est institutrice adjointe

au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (Vosges) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Vincennes]

**GAVIN Mme.** Nan Ost 1864< (ang). Professeur d'anglais, elle figure parmi le personnel enseignant du Pensionnat Oster à sa création en 1864. [ADMM 1T46]

**GAYET Mlle.** Merl 1926<. [ADMo 11T82]

**GEAY Marthe Marie Madeleine, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895<. Née à Lyon (VI<sup>e</sup> arr.) en 1872, fille de Prosper Auguste Geay, négociant, et de Marie Florine Parizet. Elle obtient le BE en 1890. [ADMM 1T52 et état civil de Lyon]

**GÉDÉON Félicité Jeanne Catherine\*.** Nan Ga 1882-1883 + Nan MI 1884-1892 + Nan Gé 1892-1904<. Née à Nancy en 1864, fille du perruquier Joseph Gédéon et de Catherine Royer. Elle commence sa carrière d'enseignante à l'école de garçons de Mlle Husson, place Carrière (1879-1882). Elle rejoint ensuite l'enseignement féminin et dirige une classe dans l'établissement de Mlle Gassendi, de mars 1882 à décembre 1883. A partir du mois suivant, elle est employée aux « cours de jeunes filles » de Mlle Marchal, au N°8 rue de Serre. Elle donne, en même temps, des leçons particulières. A la rentrée 1892, elle fonde ses propres cours au N°6 rue du Serre. Elle déménage au N°12 rue du Faubourg Stanislas en 1896, au N°11 rue du Grand-Verger en 1903, au N°29 rue du Faubourg Stanislas en 1904. [ADMM 1T51, 1T53 et état civil de Nancy]

**GÉHENDEZ.** Rem csjf 1893<. Il reprend l'enseignement de M. Duhaut aux CSJF de Remiremont à la rentrée 1893. [ADMM W657/39]

**GÉHIN Marie Céline\*.** Rem csjf 1882-1883. Née à Xamontarupt (Vosges) en 1864, fille de François Géhin, instituteur, et d'Aprône Étienne. BS (juil. 1882), CA pour l'enseignement des lettres (juil. 1885), CA pour l'inspection primaire (oct. 1893). Élève d'un pensionnat, puis, pendant un an, de l'EN

d'Épinal (oct. 1881-sept. 1882), sous-directrice des CSJF de Remiremont (oct. 1882-oct. 1883), élève professeur à l'ENF (oct. 1883-sept. 1885), professeur de lettres à l'EN de Grenoble (sept. 1885-sept. 1889) (où le recteur la considère comme un des meilleurs éléments de l'établissement), mêmes fonctions à l'EN de Nancy (sept. 1889-sept. 1891), puis directrice de l'école primaire annexe de cet établissement (sept. 1891-oct. 1892), élève-directrice à l'ENF (oct. 1892-sept. 1893), professeur à l'EN de Douai (Nord) (sept. 1893-sept. 1895), directrice des EN de Mende (sept. 1895-sept. 1898), Lons-le-Saunier (sept. 1898-oct. 1901), Bar-le-Duc (oct. 1901-oct. 1913) (où elle manifeste son attachement au « parti républicain » en donnant deux conférences dans la région de Verdun à l'invitation de la Ligue pour la défense de l'enseignement public) et finalement de l'EPSJF du Havre (Seine-Inférieure) (où sa hiérarchie ne la juge pas à la hauteur, pour des raisons de caractère qui ont déjà valu son éviction de Bar-le-Duc) jusqu'à son départ à la retraite, dans ses Vosges natales, en septembre 1924. Dans les années 1910, il a le fils de sa sœur à sa charge. [AN F<sup>17</sup>23694, dossier personnel, ADMe Tp222 et état civil de Xamontarupt]

**GELAIN Mlle.** Nan 1921 (remp). Agrégée d'histoire, elle arrive au LJJ de Nancy en octobre 1921, comme remplaçante de Mlle Promeprat. [ADMM W657/40]

**GEMEHL Pauline (Diac)<sup>ra</sup>.** Strbg LB 1926<. Originaire de Klingenthal (Bs.Als). Elle assure la fonction d'économe à partir de 1926 et s'occupe également des « travaux de bureau ». « Très bonne et très serviable, elle est vraiment "la fille de la Maison des Diaconesses", comme elle-même aime à se nommer ». [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 57, et *CLB*, p. 180]

**GENAY.** StD csjf <1883-1885< (lett). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup>8765]

**GENAY.** Rem csjf 1885-1887 (lett). Il enseigne aux CSJF de Remiremont jusqu'à

son décès. [AN F<sup>17</sup>8765 et ADMM W657/65bis]

**GÉNIN Marie Joséphine Augusta, dite Augusta Maria\*.** Lun Gé 1891-1908 + Nan {DC} 1908< + Nan {ND} 1919-1920. Née à Nancy en 1862, fille de Jean Nicolas Auguste Génin, employé au chemin de fer, et de Marie Anne Joséphine Stegherr ; sœur de Marie Mathilde Génin (→). Elle possède le BS. A la rentrée 1891, elle reprend l'institution d'Eugénie Fajard à Lunéville, N°81 rue de Lorraine. L'établissement n'a plus, alors, d'internat, lequel est rétabli à la rentrée 1893. Au printemps 1897, le pensionnat des « dames Génin » déménage au N°43 rue d'Alsace. Pour la rentrée 1908, Augusta Maria part reprendre la direction d'un pensionnat à Nancy (33<sup>bis</sup> rue du Faubourg Stanislas) et cède la direction de son institution lunévilloise à sa sœur Marie Mathilde. Après la Première Guerre mondiale, elle dirige dans les mêmes locaux, pour leur première année d'existence, les cours secondaires fondés à Nancy par les chanoinesses de Notre-Dame. Des relations compliquées avec les religieuses paraissent avoir motivé son départ en 1920. [ADMM 50J/I.65/05 et 1T65 et état civil de Nancy]

**GÉNIN Marie Mathilde Elodie Clémence\*.** Lun Gé 1891-1905 et 1908<. Née à Saint-Michel (Vosges) en 1870, fille de Jean Nicolas Auguste Génin, chef de gare, et de Marie Anne Joséphine Stegherr ; sœur d'Augusta Maria Génin (→). Elle possède un BE. Lorsque sa sœur Augusta Maria reprend le pensionnat Fajard à Lunéville, à la rentrée 1891, elle la seconde. Elle quitte l'institution en 1905 pour un long voyage à l'étranger. Pendant trois ans, séjournant dans les empires allemand (Dresde, Munich) et austro-hongrois (Tyrol), elle apprend « l'allemand, l'anglais et l'italien ». A la rentrée 1908, elle est rappelée à Lunéville par sa sœur, qui lui transmet son pensionnat. [ADMM 1T51 et 1T65 et état civil de Saint-Michel]

**GÉNOT Cornélie, épouse DENIS\*.** T1 Gé 1873-1882. Née à Toul en 1848, fille d'Alexandre François Hubert Génot, vérificateur des poids et mesures, et de Marie Joséphine Pérot ; sœur de Marie Génot (→).

Elle commence sa carrière d'enseignante comme institutrice à Sarreguemines (1864-1866). A partir de la rentrée 1866, elle est active à Toul, où elle tient un externat de filles « sous les auspices de [sa] mère ». Elle obtient le BE en mai 1867, le BS en décembre 1868. En juin 1873, elle adjoint officiellement un pensionnat à son établissement (dans les faits, des internes sont reçues depuis la rentrée 1872). Le programme qu'elle présente alors est clairement de niveau secondaire. A la fin de l'année scolaire 1881/82, la directrice, devenue depuis peu Mme Denis, cède son institution à Lucie Schaal. [ADMM 1T43]

**GÉNOT Marie.** T1 Gé 1873-1882. Née vers 1850, fille d'Alexandre François Hubert Génot, vérificateur des poids et mesures, et de Marie Joséphine Pérot, sœur de Cornélie Génot (→). Elle possède le BS. [ADMM 1T43]

**GENSBITTEL Marie Philomène, Sœur Célestine (PPO).** DIP <1902<. Née à Burnhaupt-le-Haut (Ht.Als) en 1874, fille de Joseph Gensbittel, cultivateur, et d'Anne Marie Bitsch, ménagère. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (Vosges) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Burnhaupt-le-Haut]

**GENVOT Anne Louise Adrienne.** StD 1912-1914 (surv) et 1921 (rép) + T1 1919-1920 et 1931-1936 + Nfch 1920 (remp: rép) + Nan 1921-1931 (rép: lat) et 1936-1945 (fr lat). Née au Grand-Bornand (Haute-Savoie) en 1893, fille d'un capitaine de douanes, chevalier de la légion d'honneur (†1911); sœur de Juliette Genvot (→). Élève du CJF de Saint-Dié, elle obtient le BS en juillet 1911 puis le DFES l'année suivante. Elle commence sa carrière en octobre 1912, comme surveillante d'internat dans l'établissement qu'elle a jusqu'alors fréquenté comme élève. A côté de sa nouvelle activité, elle prépare le baccalauréat latin-langues vivantes-philosophie, dont elle réussit les deux parties, en 1913 et en 1914. Elle sollicite ensuite un poste de répétitrice; son beau-frère, M. Chamoux, professeur au CG de Mirecourt, et la directrice du CJF de

Saint-Dié (Houillon) l'appuient dans ses démarches. En octobre 1914, elle est déléguée au CG de Mirecourt. Elle y enseigne les lettres et l'allemand jusqu'à sa délégation dans un autre CG, à Épinal, en janvier 1916. Le recteur note en mai de cette année: « Avait bien réussi à Mirecourt, où elle a enseigné toute l'année dernière. Grand désir de bien faire; fait bien déjà, malgré une lourde charge (très lourde même: 99 élèves). Excellente tenue ». Le même, en mai 1919: « Nous avons été trop heureux de recourir aux services de Mlle Genvot, à ses bons services. Elle continue, d'ailleurs, avec une classe d'Alsaciens, dont elle est spécialement chargée. Nous ne devons pas l'oublier et ne l'oublierons pas non plus ». L'inspecteur d'académie remarquait deux mois plus tôt qu'« il ne serait pas juste de lui tenir rigueur de ce qu'elle n'a que le baccalauréat pour ne pas lui assurer une situation ». Adrienne Genvot demande « un poste de professeur chargée de cours, de préférence dans un collège de jeunes filles de l'académie ». En décembre 1919, elle est déléguée pour l'enseignement des lettres au CJF de Toul, où elle succède à Mlle Boizot. « Grand désir de bien faire et fait bien déjà, très bien même », se réjouit le recteur en mai 1920, « S'est chargée, en-dehors de son enseignement, d'un cours de latin à des commençantes (une douzaine): j'ai été étonné de ce qu'elle leur avait appris au bout d'un mois seulement et avec si peu d'heures de cours (2h par semaine). Cela faisait honneur et aux élèves et à la maîtresse ». A la rentrée 1920, Adrienne Genvot devient répétitrice au CJF de Neufchâteau, où elle succède à Mme Auvray-Lemoine. La directrice (Poncey) écrit en décembre 1920: « N'appartient au collège de Neufchâteau que depuis un mois. Durant cette période, a assuré avec conscience le service qui lui a été confié. Son désir d'être nommée à Saint-Dié, où habite sa mère, n'est que très légitime et je souhaite qu'il soit possible de le satisfaire ». En janvier 1921, elle retrouve, comme répétitrice, le CJF de Saint-Dié, pour un remplacement. A la fin du mois, elle est déléguée au LJF de Nancy, où elle remplace Mme Mounier-Després pendant son congé. Désormais, elle souhaite une titularisation comme répétitrice dans cet établissement. « Excellente maîtresse, sérieuse et

vigilante », estime la directrice (Ravaire) en février 1922. La même, deux ans plus tard : « Intelligente et sérieuse ; a le souci de bien connaître les enfants ; sait enseigner et se tire particulièrement avec honneur de l'enseignement du latin en troisième année secondaire ». Le recteur note alors (mars 1924), admiratif : « Continue de travailler. Etudiante d'histoire et même de lettres à la Fac ; capable d'enseigner déjà le latin ». Elle décroche alors une licence en histoire-géographie. On aimerait, certes, que l'enseignement du latin soit « un peu plus élevé » (inspecteur d'académie, mars 1926). « Sa connaissance du latin, acquise après un gros effort, reste toujours un peu courte », constate le recteur en avril 1928. Mais l'inspecteur général qui passe en ce même printemps se montre satisfait. En décembre 1928, la directrice (Lainé) la verrait « bonne surveillante générale : cultivée, active et dévouée ». C'est le nouveau souhait d'Adrienne Genvot : « un poste de surveillante générale dans la région de l'Est : Metz, Strasbourg, Colmar, Mulhouse ». L'inspecteur général de mars 1929 remarque : « Mlle Genvot enseigne depuis six ans le latin au Lycée Jeanne-d'Arc ; elle était jusqu'ici chargée de la sixième et de la quatrième ; l'organisation actuelle ne lui laisse que la sixième et Mlle Genvot en est quelque peu mortifiée, mais la qualité du professeur devant lequel elle a dû s'effacer (M. Heulluy du Lycée Poincaré) justifie certainement la mesure. [...] J'ai vu en seconde un groupe d'élèves qu'elle avait dirigées pendant deux années et qui certainement n'auraient pas atteint le niveau où je les ai trouvées si Mlle Genvot les avait mal formées. Il me paraît souhaitable qu'une promotion au choix vienne récompenser cette répétitrice de l'effort continu qu'elle a fourni et qu'elle fournit encore pour s'adapter à son emploi d'enseignement ». Le souhait de devenir surveillance générale s'efface : en 1929/30, Adrienne Genvot demande une délégation de professeur de lettres au LJJ de Metz. Elle reste au LJJ de Nancy jusqu'à la rentrée 1931, lorsqu'on la délègue dans un poste nouvellement créé de professeur de lettres-latin au CJF de Toul, qu'elle retrouve. Elle enseigne surtout le latin. L'inspecteur général note en décembre 1931 que « Mlle Genvot ne se console pas de n'avoir pas été

maintenue au lycée de Nancy ». Mais les autorités académiques ne sont pas favorables, alors, à son retour au LJJ, qu'elle demande. Adrienne Genvot obtient finalement satisfaction à la rentrée 1936 : elle est déléguée pour l'enseignement du latin au LJJ de Nancy, en qualité de professeur de collège. L'inspecteur général observe, en juin 1937, que l'enseignante « est bien à sa place dans un lycée ». Adrienne Genvot est titularisée à la rentrée 1938. Trois ans plus tard, elle demande son inscription sur « la liste d'aptitude en 1941 aux fonctions de directrice de lycée » ; le recteur pense qu'elle « réussirait », mais « il ne saurait être question des fonctions de directrice du Lycée Jeanne-d'Arc à Nancy ». On lui propose la direction du CJF de Verdun, mais elle refuse le poste : « Je désire ne pas m'éloigner de ma famille et ne pas quitter mon poste de professeur à Nancy », explique-t-elle. Elle passe toute la durée de la Seconde Guerre mondiale dans l'établissement, avec d'excellentes appréciations. En 1942/43, elle souhaite devenir directrice du CJF de Saint-Dié ; « en cas d'impossibilité, je désire demeurer au lycée de jeunes filles de Nancy ». L'année suivante, elle demande un poste au LJJ de Versailles ; un vœu qu'elle réitère en 1944/45. Cette année-là, Adrienne Genvot recueille une jeune orpheline (née en 1939), dont les parents ont été tués dans le bombardement de Nancy le 3 septembre 1944. A la rentrée 1945, elle obtient le LJJ de Versailles, où elle enseigne, toujours, avec brio. Reste ce vieux rêve de direction : en 1953/54, elle sollicite un poste de directrice de collège. L'inspecteur d'académie de Versailles y est « peu favorable, en raison de l'âge de la candidate », et malgré ses qualités reconnues. Adrienne Genvot reste professeur au LJJ de Versailles, jusqu'à son départ à la retraite, en septembre 1959. [AN F<sup>17</sup> 27103, dossier personnel]

**GENVOT Juliette Marguerite\***. StD 1906-1908 (rép) et 1911-1913 (id) + Ep 1913-1919 (lett) + Rem 1927-1941. Née à Batilly (Meurthe-et-Moselle) en 1886, fille d'un capitaine de douanes, chevalier de la légion d'honneur (†1911) ; sœur d'Adrienne Genvot (→). BE à Épinal en juin 1902. Elle entre à l'EN d'institutrices dans la même ville. BS

en juillet 1905. A la rentrée suivante, elle devient institutrice adjointe à Raon-l'Étape (Vosges). CAP en mars 1906. Elle devient, à cette date, répétitrice au CJF de Saint-Dié. La directrice (Houillon) écrit en janvier 1908 : « Mlle Genvot est une maîtresse surveillante intelligente, consciencieuse, d'une exactitude parfaite. Elle s'intéresse au travail de ses élèves et à leur culture morale. Les cours d'histoire qu'elle fait dans la classe préparatoire sont bien à la portée de ses auditrices – les fillettes en tirent grand profit. Mlle Genvot est une jeune fille sérieuse et de tenue irréprochable. Elle espère continuer ses études. En attendant, elle consacre tous ses loisirs au développement de ses connaissances psychologiques et littéraires ». A la rentrée suivante, Mlle Genvot obtient un congé d'études : elle passe deux années à Paris. Reprenant du service à la rentrée 1910, elle est nommée répétitrice au CJF de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). En janvier 1911, elle est déléguée au CJF de Langres (Haute-Marne). A la rentrée suivante, elle retrouve, toujours comme répétitrice, le CJF de Saint-Dié. La direction rend compte de ce retour dans son rapport d'octobre 1911 : « Mlle Genvot a été la bienvenue au collège, qu'elle avait quitté depuis trois ans. Elle nous revenait pour être le plus possible près de son père, atteint d'une tumeur au cerveau. Sa mort est survenue brusquement, le 15 octobre. Mlle Genvot prépare le certificat-lettres. Nos élèves apprécient l'aide intelligente qu'elle leur prête à l'étude » (ADMM W657/67bis). « Jeune fille très méritante ; famille fort éprouvée », remarque le recteur en mai 1912. « Situation de famille intéressante », rappelle-t-il l'année suivante, « A encourager ». La directrice écrit, à la même époque (janv. 1913) : « Mlle Genvot est une surveillante d'externat capable et consciencieuse. Elle jouit d'une grande autorité sur les élèves, en raison de son savoir et de sa tenue digne et ferme. Je suis également très satisfaite de son enseignement en troisième AB (langue française). Mlle Genvot a l'intention de prendre part au concours du certificat (lettres) ». Elle se présente, en effet, et décroche le CA. A la rentrée suivante (sept. 1913), la voilà professeur de lettres au CJF d'Épinal, où elle succède à Mlle Floret. L'inspecteur

d'académie voit en elle, en février 1918, un « bon professeur » : « J'ai été très satisfait de son enseignement du français. A des qualités d'intelligence et de méthode, et ne néglige rien. A obtenu de ses élèves une diction intelligente et s'efforce de corriger des prononciations défectueuses. Avis très favorable pour une promotion au choix ». En septembre 1919, elle est déléguée directrice des CSJF de Belfort. L'année suivante, elle obtient la direction du CJF de Sedan (Ardenne). Deux postes difficiles, fera-t-elle remarquer en constituant son dossier de retraite (AN F<sup>17</sup> 24882, lettre au recteur de Nancy, 08.06.1947) : « En 1919-1920, j'ai été chargée de rouvrir et d'installer un cours secondaire fermé depuis trois ans à Belfort. En 1920-1927, j'ai commencé et assuré la reconstitution d'un collège bien atteint à tous égards par l'occupation ennemie à Sedan ». Où sa direction se termine péniblement, à la lecture de cette appréciation de l'inspecteur d'académie des Ardennes (mars 1927) : « Très soucieuse de la bonne marche des études et de la bonne tenue des élèves, s'occupant avec une attention toute maternelle du bien-être des internes, sachant, au besoin, faire preuve d'une grande énergie, donnant l'exemple de la discrétion et des bonnes manières, Mlle Genvot est une bonne directrice, qui a rendu son collège prospère. Mais elle a dû se défendre contre des attaques injurieuses et sa situation est devenue difficile. Je donne un avis très favorable à sa nomination dans l'un des postes qu'elle sollicite ». A savoir « les postes de Remiremont ou Châlons-sur-Marne, ou encore tout poste des académies de Paris, Dijon, Lyon qui présenterait un avantage marqué sur celui de Sedan ». Elle obtient Remiremont, où elle succède à Mlle Prévot à la rentrée 1927. Les débuts paraissent encourageants. Le recteur (Adam) note ainsi en juin 1928 : « S'est fait accepter d'entrée à Remiremont et du personnel (qui avait d'abord quelque méfiance, maintenant dissipée) et du primaire (qui avait quelque velléité de faire pièce au secondaire) et des familles et de la municipalité. Jouit maintenant d'une autorité qu'avant elle Mlle Prévot n'a peut-être jamais eue au même degré. Ne vit que pour son collège, attentive aux études et aux méthodes d'enseignement, non moins attentive à la santé de ses élèves et

à leur bonne éducation, objet de tous ses soins. Succès de bon aloi et dont je suis particulièrement heureux ». Une légère réserve se fait jour au fil des ans. Le nouveau recteur, en mars 1930 : « Bonne directrice, aussi dévouée qu'entêtée. De l'amabilité et de la douceur, peut-être même un peu de mollesse. Maison très bien tenue ». Puis les reproches s'accroissent. Ainsi, l'inspecteur d'académie écrit, en janvier 1932 : « Ne donne pas l'impression d'être une maîtresse-femme, manque d'allure et d'entrain ; s'attache à des riens, donne de l'importance à des vétilles ; sans doute, elle dirige sa maison, mais n'a pas su lui donner une âme. Avis défavorable pour un poste de directrice de lycée ». L'inspection générale est moins sévère. En décembre 1934 : « Depuis sept ans à Remiremont, Mlle Genvot y fait tout son possible. Elle y a eu bien des ennuis, qui n'ont pas encore pris fin ; ses luttes avec la municipalité continuent : qui a tort ? Je vois bien que Mlle Genvot a pu commettre quelques erreurs, mais on peut lui pardonner, en raison de son dévouement et de son activité. Aigrie, elle demande un avancement considérable qui ne lui sera peut-être pas accordé ; il faudrait faire quelque chose pour elle. Beaucoup de bonne volonté, tenue parfaite ; la maison prospère ». En février 1935, le recteur aimerait la voir partir : « De la bonne volonté, mais toujours en lutte avec la mairie. Les incidents succèdent aux incidents. Pour la tranquillité de tous, il serait préférable que Mlle Genvot soit nommée ailleurs, et fasse encore un nouveau stage dans un collège, où, sans entrave, elle pourrait donner toute la mesure de ses possibilités ». Quant à l'inspecteur d'académie, il dresse un portrait physique et psychologique qui se veut spirituel : « Aime le bien-être et a su arranger sa petite vie, mais si elle a un honnête embonpoint, elle manque d'envergure pour être directrice de lycée ». L'inspection générale tempère encore (nov. 1935) : « Mlle Genvot se plaint beaucoup des difficultés qu'elle trouve, auprès de la municipalité nouvelle de Remiremont, qui marchandait ou refuse les crédits d'entretien. On me dit qu'avec un peu plus d'habileté, elle obtiendrait davantage. Du reste, son collège n'est pas en mauvais état. Tout ce qu'on peut craindre est qu'une construction si légère ne donne, dans l'avenir, des soucis

graves ; on n'en est pas encore là, et les doléances de Mlle Genvot me paraissent excessives. Ce collège, tel qu'il est, est agréable et plaisant ». Sur sa notice individuelle de 1936/37, Mlle Genvot « maintien[t] une candidature pour une direction de lycée dans l'Est ou dans la région parisienne ». Le recteur est sceptique (mars 1937) : « Je ne pense pas que Mlle Genvot puisse réussir dans un grand établissement : esprit tatillon, cherche toujours la petite bête. Ne se qualifie, en tous cas, pas pour un lycée ». « Bonne directrice, mais qui n'apporte pas toujours dans ses rapports avec le personnel tout le calme nécessaire », relève l'inspecteur d'académie, « Ne supporte, en particulier, qu'avec difficulté l'expérience du cours complémentaire annexe à l'établissement et dont elle n'a pas la direction effective ». L'année scolaire 1940/41 est la dernière de Mlle Genvot à la tête du CJF de Remiremont. « Termine une carrière où la bonne volonté n'a sans doute pas manqué, mais où le sens administratif a été bien souvent en défaut », résume l'inspecteur d'académie en mars 1941. Retraite forcée, à lire le recteur en avril 1947 : « Mlle Genvot avait été relevée de ses fonctions par Vichy ». Mais la directrice évoquera, en juin 1947, « un état de santé assez ébranlé » comme unique raison de son départ à la « retraite » en septembre 1941. Elle reprend du service à la rentrée 1946, succédant à Mlle Coupigny à la tête du CJF de Neufchâteau. Mais elle est trop fatiguée pour poursuivre la tâche plus d'une année et se retire définitivement en octobre 1947. [AN F<sup>17</sup> 24882, dossier personnel, et ADMM W657/67bis]

**GEORGE Mlle.** StD <1912-1916 (ch). Professeur de chant au CJF de Saint-Dié, elle entre en religion en mai 1916. [ADMM W657/67bis]

**GEORGÉ Julie Marie Françoise.** Nan Men <1878<. Née à Nancy en 1858, fille du négociant Charles Marie Georgé et de Claire Antoine. [ADMM 1T41 et état civil de Nancy]

**GEORGE Marie Léonie.** Mir 1907-1933 (inst). Née à Épinal en 1879, fille de Marie

Léon Nicolas George, huissier, et de Marie Kuntzmann ; nièce de Louis Kuntzmann (→). Elle réussit le BE (1895), le BS (1897) et le CAP (1902) à Épinal. Elle commence sa carrière en janvier 1900 comme institutrice publique à Rambervillers (Vosges). En octobre 1902, elle est nommée à Épinal ; en avril 1907, à Gigney (id). En octobre 1907, elle rejoint le CJF de Mirecourt comme institutrice primaire. En mai 1909, le recteur note : « Mlle George a contre elle surtout une figure ingrate et une grande timidité. Pourtant sa classe – par les soins de Madame la directrice – est si bien ornée et décorée : belle collection d'images murales, très judicieusement choisies, très favorables à l'enseignement et agréables à regarder ». Et en juin 1911 : « Mlle George est encore un exemple de l'heureuse influence exercée par Madame la directrice [Thomas] sur ses jeunes maîtresses. Toutes deviennent peu à peu tout à fait bonnes ». L'inspecteur général de novembre 1919 écrit : « Mlle Georges [sic] a de très mauvais yeux, ce qui est fâcheux dans une classe de petits enfants. Son enseignement est bien lent et mou. Sa parole est comme endormie. Ce défaut est d'autant plus grave que, dans les Vosges, les enfants de la plaine sont d'esprit assez paresseux, beaucoup plus que ceux de la montagne, et qu'ils auraient plus besoin d'être réveillés et excités [...] ». La directrice (Thomas) note en janvier 1928 : « Mademoiselle George fait depuis vingt ans la classe primaire correspondant à la huitième ; elle réussit assez bien. Elle s'efforce, cette année en particulier, d'éveiller l'intérêt de ses petites élèves par des gravures, cartes postales, vues diverses etc., enfin elle témoigne d'une activité un peu renouvelée ». L'appréciation de l'inspecteur d'académie en février 1933 est assez cruelle : « Une vieille fille, une vieille institutrice, presque un fossile. On ne s'amuse pas dans sa classe et les résultats sont médiocres malgré un travail copieux ». Elle part à la retraite en avril 1933, pour raisons de santé (baisse de l'acuité visuelle). Elle meurt à Golbey (Vosges) le 10 décembre 1961. [AN F<sup>17</sup> 24302, dossier personnel, et état civil d'Épinal]

**GEORGE Marie, Sœur Alexandre (DC).** TI DC <1870-1884<. Née à Héming

(Meurthe, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1842. Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47 et 1T77]

**GEORGEL Mlle.** Nan 1924<. Elle succède à Mlle Blaquièrre au LJJ de Nancy en mars 1924. [ADMM W657/40]

**GEORGEL Mlle.** Nfch 1924-1927 (rép). A la rentrée 1924, elle succède à Mlle Serin au CJF de Neufchâteau. Elle s'absente une journée en octobre 1925 pour accompagner à Nancy sa sœur Marguerite, interne au CJF, qui se présente au concours d'élève sage-femme. Elle quitte l'établissement en décembre 1927. [ADMM W657/39bis]

**GEORGER Mlle.** Mulh <1939. Déléguée rectorale. [ADHR Purg. 3929]

**GEORGES Victorine, Mère Saint-Benoît-Joseph (SC).** Mtz SC 1927-1939. Née à Saint-Jure (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1861. En septembre 1927, elle quitte la maison d'Argancy (Moselle) pour le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle y dirige le « cours pratique », qui devient « cours complémentaire » en 1931, puis « cours particulier » en 1932. Elle travaille conjointement avec Sœur Saint-Raymond à partir de 1937. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**GÉRARD Mlle.** Mulh 1936<. Elle est déléguée au LJJ de Mulhouse à la rentrée 1936. [ADHR Purg. 3929]

**GÉRARD Mlle.** Colm <1939 (lett). Déléguée ministérielle au LJJ de Colmar, elle est provisoirement active au LG de Montpellier en 1939/40. [ADHR Purg. 3928]

**GÉRARD Marie Bertilia, Sœur Berthilie (DC)\*.** Nan DC 1883-1900<. Née à Aroffe (Vosges) en 1864, fille de Victor Eugène Gérard, marchand épicier, et de Marie Constance Chauvelot, brodeuse. A partir de 1883, elle enseigne au pensionnat de l'Assomption à Nancy. A la rentrée 1895,

elle succède à Sœur Anna Rebouché à la tête de l'établissement. [ADMM 1T52 et état civil d'Aroffe]

**GÉRARDIN Mlle.** Nan <1935. Elle est appelée au LJF Lamartine à Paris pour la rentrée 1935. [*Nancy Bulletin*, 1934/35, p. 10]

**GÉRARDIN Odile Victoire, Sœur Euphrosine (DC).** Blâm 1880<. Née à Deneuvre (Meurthe) en 1858, fille de Constant Gérardin, « tailleur sur cristaux », et d'Odile Gobin. Sœur-enseignante non brevetée. [ADMM 1T77 et état civil de Deneuvre]

**GERHARD Louise.** Mtz 1918-1921< (ang). Active à l'ESF municipale de Metz depuis 1908 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale. Au début des années 1920, dans ce qui est devenu un LJF, elle apparaît comme une institutrice du cadre local chargée de l'enseignement de l'anglais. [AMMe 1Rc443]

**GERLACH.** StD csjf 1882-1886< (all). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**GERMAIN Marie Thérèse<sup>fr</sup>.** Lun <1926-1937. Surveillante d'internat aux CSJF de Lunéville, Mlle Germain est chargée, en janvier 1926, « sous la responsabilité du receveur municipal, d'effectuer les menues dépenses au comptant de l'établissement » (arrêté du maire, 06.01.1926). Devenue ensuite maîtresse d'internat, elle est nommée, à compter de la transformation des CSJF en CJF, en octobre 1929, « agent spécial d'internat » (arrêté du maire, 21.01.1930). Elle se voit retirer son agrément par le recteur le 31 décembre 1937. [AML R1 « collègue de filles »]

**GERNICHE J. L..** Ep <1919-1920 (ang). Elle est nommée à Nevers à l'automne 1920. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**GÉROME-GEORGES Mlle.** Rem <1937< (lett hist). Licenciée ès lettres. [*Distribution*, 1937]

**GERSE Mlle.** Nan <1929<. [ADMM W657/40]

**GERSPACHER Marie Louise, épouse PORCHER.** Mulh 1919-1939 (inst) et 1945-1946 (id). Née à Rixheim (Ht.Als) en 1895, catholique ; mariée en juin 1937 à *Émile* Henri Louis Auguste Porcher, directeur de papeterie ; pas d'enfant. BE en juin 1911 et BS en juillet 1913 à Belfort, CAP en novembre 1919 à Mulhouse. En mars 1919, elle est nommée maîtresse primaire intérimaire à l'ESF de Mulhouse, qui sera transformée en un LJF à la rentrée suivante. L'inspecteur général de mai 1923 assiste en cours préparatoire (30 élèves) à une leçon d'histoire sur les États généraux de 1789 : « La maîtresse insiste surtout, presque uniquement, sur la différence entre le vote par ordres et le vote par têtes, qu'elle fait comprendre à l'aide de nombres, d'ailleurs arbitraires. On poursuit le récit des événements jusqu'au Serment du jeu de paume. C'est net et consciencieux, pas assez concret, avec trop peu d'anecdotes, de détails frappants, de mots historiques. Je donne un avis favorable à la titularisation de cette institutrice, qui, Alsacienne, est venue prendre ses titres en France avant la guerre ». Le 9 juin 1923, elle demande son soutien au député du Haut-Rhin Médard Brogly : « J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillant appui pour obtenir la régularisation de ma situation. Bien qu'Alsacienne, née à Rixheim de parents alsaciens qui y avaient leur situation, j'ai fait, grâce aux lourds sacrifices qu'ils ont consentis pour que je bénéficie de la culture française, toutes mes études en France. J'ai passé avec succès les examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur en 1911 et 1913. Pourvue de ces diplômes, j'ai enseigné en France dans une famille, exilée loin des miens de par ma culture et mes examens. Surprise par la guerre à Rixheim, dans ma famille, j'ai enseigné le français dans des cours privés pendant quatre ans. A l'armistice, mes services ont été les bienvenus au lycée de jeunes filles de Mulhouse, où s'organisait l'enseignement du

français. Dans cette école depuis le lendemain de la libération jusqu'aujourd'hui, j'ai fait de mon mieux dans la classe qui m'a été confiée, où je préparais les élèves au Certificat d'Études Primaires. J'ai obtenu de bons résultats, comme peuvent en témoigner les rapports de mes chefs hiérarchiques, directrice et inspecteurs. Parmi les membres nombreux du personnel engagé, toutes se trouvent actuellement rangées dans une catégorie bien déterminée, ayant une situation et des avantages nettement définis. Toutes mes compatriotes et compagnes qui sont restées dans leur pays sur les bancs de l'école allemande au moment de mon pénible exil et ont acquis des titres allemands ont vu leurs efforts aboutir et leur situation s'établir au-delà même de leurs espérances. Celles qui sont venues de l'intérieur n'ont eu aucune difficulté de classement. Une Alsacienne de mes collègues, qui se trouve dans des conditions absolument identiques aux miennes [Mme Boulanger (→)], a été également nommée à titre définitif en juin 1921. Seule, je me débats dans une situation équivoque dont personne ne veut me sortir. J'ai vingt-huit ans, le moment est venu pour moi de voir clair dans mon avenir. Mon attachement à la France tournerait-il contre moi ? Et mes cinq ans bientôt de stage ne constituent-ils pas des droits acquis et n'en bénéficierais-je pas comme mes collègues ? On me renvoie de toutes les portes sous un prétexte ou sous un autre, tous aussi peu fondés. J'ai fait, à un an d'intervalle, plusieurs demandes successives, dont aucune n'a abouti. Les premiers refus ont été motivés par l'insuffisance du stage, et maintenant on m'objecte que je suis dépourvue de l'examen que de petites lycéennes préparent actuellement à Sèvres : mais qu'on me cite une seule de mes collègues actuellement établie dans sa situation qui le possède ? Monsieur le député, je me suis attachée à cet établissement, où j'ai donné tous les jours, avec une ferveur joyeuse, le meilleur de mon temps, de ma pensée, de mon enthousiasme. J'ai ma famille ici, mes amis, j'aimerais rester à mon poste et je vous conjure, Monsieur le député, de m'y aider, car j'y ai autant de droits que les personnes qui y sont ». En octobre 1923, elle obtient satisfaction : elle est titularisée comme institutrice de collège (l'inspecteur général, après avoir

assisté à une leçon d'histoire assez moyenne en classe préparatoire, avait donné « un avis favorable à la titularisation de cette institutrice, qui, Alsacienne, est venue prendre ses titres en France avant la guerre »). La directrice Delarue écrit en janvier 1925 : « Maîtresse primaire chargée de la sixième A, extrêmement consciencieuse et pleine d'entrain, qui sait intéresser ses élèves et créer dans sa classe une atmosphère de travail joyeux. A fait cette année un très sérieux effort pour mettre sa classe au niveau d'une bonne sixième ». Et décembre 1928 : « Mlle Gerspacher, maîtresse primaire, chargée de la sixième B (histoire, géographie et arithmétique exceptées), chargée également de cours d'allemand et de religion, sait animer sa classe d'un excellent esprit, et entraîne ses élèves au travail de façon intelligente. Les résultats obtenus sont toujours satisfaisants ». L'inspecteur général d'avril 1929 assiste à un cours d'allemand en classe de sixième (20 élèves) : « Mlle Gerspacher sait l'allemand et le français. Elle a de l'autorité sur ses élèves et elle enseignera convenablement la langue étrangère le jour où elle suivra moins servilement son livre et mettra à profit les dispositions de ses élèves pour les amener à parler librement. Elle est d'ailleurs docile et saisit rapidement les indications qu'on lui donne. La seconde partie de sa leçon a été bien supérieure à la première ». La directrice Delarue écrit en décembre 1929 : « Mlle Gerspacher (cadre général), remplaçante de Mme Boulanger en septième 1. Maîtresse intelligente, mais dont l'état de santé laisse depuis quelque temps à désirer, et dont l'activité est de ce fait un peu ralentie. Je souhaite que cet état ne soit que passager ». « Bon professeur, consciencieux et expérimenté, réussit bien en septième », note la directrice Hartweg en janvier 1937. D'avril 1939 à mai 1945, elle est en congé d'inactivité/congé pour convenances personnelles (repliée à Boussières (Doubs) pendant la guerre). Maîtresse primaire réintégrée au LJF de Mulhouse en juin 1945, elle obtient un nouveau congé pour raisons de santé en mars 1946. Elle est admise à la retraite, pour cause d'invalidité, en octobre 1946. [AN F<sup>17</sup> 25228, dossier personnel, et ADHR Purg. 3929]

**GERVY Blanche Jeanne Marie, Sœur Hortense (PPo).** Bru {PPo} 1915-1938. Née à Paris (VIII<sup>e</sup> arr.) en 1882, fille de Jean-Hippolyte Gervy, concierge, et d'Eugénie Emilienne Thouvenin. Elle entre au noviciat de Portieux (Vosges) en octobre 1899 et prend l'habit en mars 1901. Le mois suivant, elle est envoyée à Lille, rue Colbert. A la rentrée 1902, on l'envoie à Lille-Esquermes. A la fin de l'année scolaire, c'est l'exil à Ypres (Belgique). En octobre 1903, Sœur Hortense Gervy gagne le pensionnat de Wytschaete (id). En septembre 1907, elle commence son deuxième noviciat. En avril 1908, elle fait sa profession de religieuse et retourne à Wytschaete. A la rentrée 1911, elle est appelée au pensionnat d'Ypres. Elle retrouve Wytschaete deux ans plus tard. En octobre 1914, elle est évacuée à La Garenne-Colombes (Seine). Religieuse sécularisée, elle gagne le pensionnat de Bruyères (Vosges) en août 1915. Elle en devient, en novembre 1927, la directrice (et la supérieure). En septembre 1938, elle entre à la maison de retraite Saint-Jean à Portieux ; elle y meurt une semaine plus tard. [APPo, Annales de la congrégation et *Sœurs 1839-1933*, t. 1]

**GETTOT Mlle.** Ep <1928<. [ADMM W657/67]

**GIGAND Louise Augustine, épouse JOLIET.** Nan 1905-1906 (inst). Née à Saint-Max (M&M) en 1882, fille de Marc Auguste Gigand, brocheur, et de Marie François ; se marie à Bar-le-Duc en juillet 1907 avec Louis Eugène Joseph Joliet ; deux enfants. BS (juil. 1900). Élève-maîtresse à l'EN de Nancy à partir de novembre 1900. En octobre 1901, elle devient institutrice stagiaire adjointe à Maxéville (M&M), où elle est titularisée en janvier 1903, après avoir obtenu son CAP en novembre 1902. En octobre 1903, elle est nommée institutrice adjointe à Nancy. D'avril 1903 à décembre 1904, elle est institutrice adjointe dans deux écoles de Nancy (Trois Maisons et Saint-Georges). En janvier 1905, elle est nommée à l'EPS de Pont-à-Mousson (M&M). A la rentrée suivante, elle succède à Mlle Bertsch au LJJ de Nancy comme institutrice primaire. Elle quitte l'établissement dès la

mi-janvier 1906, pour enseigner comme professeur de classes élémentaires au LG de Nancy. En février 1907, elle est nommée aux mêmes fonctions au LG de Bar-le-Duc, où elle se marie par la suite. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1938/39. [AN F<sup>17</sup>24744, dossier personnel, ADMe Tp394 et état civil de Saint-Max]

**GIGNOUX Mlle.** Mir 1925-1928 (rép). Elle arrive au CJF de Mirecourt à la rentrée 1925, succédant à Mlle Mossey comme maîtresse répétitrice. Nommée à Chartres, Mlle Gignoux quitte l'établissement en avril 1928. [ADMM W657/67]

**GILBERT.** Mir 1922 (remp). Il remplace Mme Lucas au CJF de Mirecourt, pour une partie de son enseignement, à l'automne 1922. [ADMM W657/67]

**GILLARD.** Rem <1918-1919< (dess). [ADMM W657/39]

**GILLOT ou GILOT.** Nan Ost 1864< + Nan Boy <1883-1884< (danse). Professeur de danse à Nancy, il donne des cours au Pensionnat Oster et au Pensionnat Boyer. [ADMM 1T46 et 1T77]

**GINGLINGER Marie Antonia Suzanne.** Colm 1920-1935 (call rép). Née à Luxeuil (Haute-Saône) en 1897, fille d'un professeur de lycée. DFES à Troyes en juin 1914, baccalauréat à Dijon (latin-langues) en juin 1916 et à Paris (philo) en juin 1917, deux certificats de licence d'histoire à Strasbourg, de juin 1921 et mars 1925. Déléguée répétitrice au LJJ de Colmar en octobre 1920, elle est nommée répétitrice de collège audit établissement en avril 1923. La directrice Stoltz écrit en janvier 1925 : « Mlle Ginglinger, bonne maîtresse, sérieuse, encore timide, a néanmoins de la discipline, suit de très près le travail des élèves à l'étude. Prépare la licence d'histoire. Son père, professeur de lycée, mort des suites de la guerre, a laissé sa veuve et ses enfants sans grandes ressources. Je propose que Mlle Ginglinger soit nommée répétitrice de lycée ». Cette nomination intervient pour la rentrée suivante. En décembre 1930, la directrice Bolle remarque : « Beau caractère,

loyale, désintéressée, dévouée, a de la culture et prépare son troisième certificat de licence. Aimée des élèves, on peut lui reprocher un manque d'initiative ». La directrice Herzog note en janvier 1935 : « Mlle Ginglinger est bien la seule répétitrice qu'on puisse mettre partout, tant aux écritures qu'aux études. Elle se prête à tous les services avec beaucoup de bonne volonté, une longue habitude de la maison et un certain esprit d'initiative personnelle. C'est elle seule qui m'aide dans les écritures, en dehors de ses études. Mais c'est souvent très peu ». Elle est en congé pour convenances personnelles pendant les années scolaires 1935/40. [AN F<sup>17</sup> 26306, dossier personnel]

**GISSELBRECHT Anne.** Strbg LB 1922-1935. [CLB]

**GLEISBERG Mlle.** Nan 1933< (all). Elle succède à Mlle Schmidt au LJF de Nancy à la rentrée 1933. [*Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 10]

**GLOECKLER Mlle.** Mtz <1937< (surv). Licenciée d'allemand. Surveillante d'internat au LJF de Metz, elle y remplace Mlle Prentout durant un congé au printemps 1937, pour une partie de ses cours. [AN F<sup>17</sup> 25657, dossier personnel d'Henriette Prentout]

**GOBERT Mlle.** Nfch <1925 (rép). En février 1925, elle quitte Neufchâteau pour Béthune (Pas-de-Calais). [ADMM W657/39bis]

**GOBLOT Germaine.** Strbg 1919-1937 (all). Née à Angers en 1892, fille de Léonce Laurent *Edmond* Goblot, professeur de philosophie (un temps actif au Prytanée militaire de La Flèche (Sarthe)), et de Cornélie Emilie Martet. Baccalauréat sciences-langues-philo en 1911/12 et licence d'allemand en 1914 à Lyon, première à l'agrégation d'allemand en 1917. Déléguée au CG de Villefranche-sur-Saône (Rhône) en 1915/16 puis au LG de Guéret en 1918/19, elle est nommée en septembre 1919 professeur d'allemand au LJF de Strasbourg. L'inspecteur général de décembre 1922 note : « Agrégée d'allemand (1917), Mlle Goblot, qui n'est entrée dans les cadres qu'en 1919, a

fait ses débuts dans des délégations ; elle y a rapidement affermi et mûri son instinct pédagogique, qui est très vif. Je la vois dans une classe ingrate, puisque c'est une division de première année composée des petites Alsaciennes les plus retardataires. En deux mois et demi, Mlle Goblot a pris sur ces 27 élèves un ascendant remarquable ; elle leur donne l'enseignement dont elles ont besoin, et elle les y intéresse. L'exercice où je l'inspecte est une préparation de devoir français (lettre à une amie algérienne qui, venue en Alsace, s'est plainte de la rudesse du climat). Mlle Goblot donne des conseils justes, simples, précis, qu'elle présente avec beaucoup de naturel et de gaieté ; les conseils pratiques ne sont pas oubliés ; pour déterminer l'ordre à suivre, elle fait appel à la réflexion et au bon sens de son auditoire ; pas de plan arbitraire ; pas d'indication impérative ; ce qu'il faut pour guider le travail sans supprimer l'initiative. Il n'y a pas de mérite à prévoir que Mlle Goblot sera un excellent professeur ». Celui de janvier 1935 observe un cours en quatrième B (28 élèves) : « La classe compte un certain nombre d'élèves qui entendent parler l'allemand chez elles et qui peuvent entraîner les autres. Mais elles n'ont pas toutes bénéficié d'une discipline intellectuelle solide, elles ne se sont pas, en général, débarrassées des particularités dialectales inacceptables et l'on peut dire qu'elles ne parlent bien ni l'allemand ni le français. La méthode qui convient à cette classe est assez difficile à trouver. Mlle Goblot s'y applique de son mieux et les résultats obtenus dans le premier trimestre de l'année scolaire sont déjà satisfaisants. L'empreinte du professeur se marquera plus nettement à la fin de l'année ». Le 28 juin 1937, elle écrit à un inspecteur général afin de demander son changement pour l'annexe du LJF de Lyon Saint-Just : « [...] Je suis à Strasbourg depuis 1919 et si profondément attachée à l'Alsace que mon désir aurait été de ne jamais la quitter. Cependant, je vis avec ma mère et j'étais décidée à lui faire tôt ou tard la grande joie de nous rapprocher de mon frère et de ses enfants, qui habitent Mâcon [...] ». Un mois plus tard, elle obtient satisfaction et rejoint Lyon. En octobre 1939, elle est provisoirement affectée au LJF de Mâcon. Elle décède à Lyon le 21 février 1948. [AN

F<sup>17</sup>26306, dossier personnel, et état civil d'Angers]

**GOBRON Georgette Alice.** Mir <1931< (maît ; rép). Maîtresse d'internat au CJF de Mirecourt, elle est nommée répétitrice dans le même établissement en novembre 1931. [ADMM W1243/5]

**GODARD, Sœur Sainte-Marie\*.** T1 DC} <1918-1923<. Elle est nommée, en 1918, supérieure de la maison de la DC à Toul, où se maintient une activité d'enseignement, malgré l'interdiction de 1904. En 1923, elle abandonne cette charge, pour raison de santé. Sœur Saint-Ferdinand Gaspard est alors rappelée de Château-Salins pour reprendre ses anciennes fonctions. [OLRY, p. 399]

**GODARD Jeanne, Sœur Sainte-Thérèse-du-Sacré-Cœur (SC).** Mtz SC 1918-1919 (dess). Maîtresse de dessin et de peinture, elle est arrivée dans l'établissement au printemps 1914 (→ *Dictionnaire*), comme aide-enseignante. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**GODEFROY L..** Ep <1919-1921< (lett). [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**GOETZ Lina.** Strbg LB 1919<. Ancienne élève de l'ESF puis de l'EN du BP à Strasbourg, elle a effectué plusieurs remplacements dans différents pensionnats et ESF d'Alsace avant et pendant la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*). En 1917, elle est engagée à la direction du cercle d'Erstein, fonction qu'elle conserve après l'installation des autorités françaises en 1918 ; elle s'y occupe « principalement [...] du service des réfugiés et des œuvres de l'assistance publique » (cv). A Pâques 1919, elle est engagée à l'ESF du BP, qui deviendra bientôt le Collège Lucie Berger. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1919]

**GOFFARD Mlle.** BID {†} <1934-1935<. [Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc, fév. 1935]

**GOISON Mlle.** Mir 1923-1924< (sci). En novembre 1923, elle succède à Mlle Fleury au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/67]

**GOLTZENÉ Jeanne, née ROCH, Dr.** Mulh 1938-1939 (math sci). Née en 1907. Elle devient docteur ès-sciences en 1935. Elle enseigne pendant plusieurs années dans l'enseignement supérieur. Elle est professeur de sciences à l'EPS de Guebwiller lorsqu'elle est déléguée, pour la rentrée 1938, pour l'enseignement des sciences et des mathématiques au LJJF de Mulhouse. Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, elle est en « congé pour convenances personnelles » ; elle habite alors Munster (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**GORET.** StD 1927 (remp). Professeur au CG de Saint-Dié, il assure une partie de remplacement au CJF en décembre 1927. [ADMM W657/67bis]

**GORSSE Mlle.** Ep 1907< (lett). Elle possède le CA à l'enseignement secondaire des jeunes filles. Professeur à l'EN d'institutrices d'Ajaccio (Corse), elle est nommée professeur de lettres au CJF d'Épinal à la rentrée 1907. [AME 1M89]

**GOSSE-GARDET Andrée Pauline Frédérique.** Ver 1926-1927 (all). Née à Cayenne (Guyane française) en 1901, fille du pharmacien civil Raphaël Gosse-Gardet et d'Adélina Louise Marie Chatellier (les témoins à la déclaration de naissance sont le député Ursleur et l'avocat Chatellier, qui est, de toute évidence, le grand-père maternel de l'enfant). DFES au lycée de Toulouse (1921), CA à l'enseignement de l'allemand dans les lycées et collèges à Paris (1925). Elle commence par donner des « cours de français aux Rhénans, comme secrétaire auxiliaire à la H.C.I.T.R. ». Elle est nommée professeur d'allemand au CJF de Verdun en novembre 1926. Elle souhaite « un poste de professeur d'allemand dans un lycée ou dans un collège de la région parisienne, pour intérêts de famille et pour continuer à la Faculté de Paris la préparation d'un diplôme d'études supérieures en vue du concours d'agrégation – ou un poste à proximité d'une ville de

Faculté du Nord ou de l'Est, pour les mêmes raisons » (id). Elle obtient le même poste au CJF de Laval à la rentrée 1927. Elle se marie au Havre le 23 mars 1929 avec Jean-Michel Moreau. [ADMe Tp222 et état civil de Cayenne]

**GOSSELIN Mlle.** Rem <1913-1917 (s.nat). Professeur. [ADMM W657/39 et W657/48]

**GOSSEREZ.** StD csjf 1884-1886< (dess). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**GOULUT Mme ou Mlle.** Mulh 1936< (surgé). Elle arrive au LJJ de Mulhouse à la rentrée 1936. [ADHR Purg. 3929]

**GOURION B.** Ep <1914-1929< (hist géo). [ADMM W657/67, AME 1R41 et 1R105 ; pas de dossier personnel aux AN]

**GOURMEZ Suzanne.** StD <1937-1938 (surv maît) + Rem 1938< (maît). Surveillante d'internat au CJF de Saint-Dié, elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire dans le même établissement en juin 1937 (avec effet à dater du 03.04.1937). En juillet 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Remiremont. [ADMM W1243/5 ; pas de dossier personnel aux AN]

**GOVERD Mlle.** Mir <1908-1910 (fr hist). En marge d'un rapport de la directrice, l'inspecteur d'académie remarque que « Mlle Gouverd serait mieux à sa place dans une chaire d'anglais » (rapport d'octobre 1908 ; remarque similaire dans le rapport d'avril-mai 1909). Elle quitte le CJF de Mirecourt pour le LJJ de Lons-le-Saunier en avril 1910. [ADMM W657/66 et W657/67]

**GRAD Antoinette Marie Renée.** Nfch 1917-1919 (dess tm) + Colm 1919-1940 (tm) et 1945-1947 (id). Née à Fraize (Vosges) en 1882, fille d'un percepteur, optant alsacien (†1906). BS à Besançon en juillet 1899, CA à l'enseignement des travaux manuels et CA à l'enseignement ménager à Paris en juillet 1911 et juin 1912. Elle commence sa carrière en octobre 1907 comme maîtresse d'internat

au LJJ de Besançon. En septembre 1908, le député-maire de Belfort (Schneider) demande pour elle un emploi de maîtresse répétitrice dans un lycée. En août 1912, le député du Pas-de-Calais Émile Loth appuie sa demande d'un poste de maîtresse de couture et d'enseignement ménager, précisant notamment que « Mlle Grad est la petite-fille de Charles Grad, ancien membre de l'Institut et député protestataire d'Alsace-Lorraine » (il écrivait « nièce de Charles Grad » dans des lettres de recommandation antérieures). En octobre 1912, elle est nommée professeur déléguée à l'enseignement ménager au CJF de Saulieu (Côte-d'Or). Elle demande bientôt un poste à Montbéliard. Le député du Doubs Marc Réville appuie ce vœu en écrivant au ministre de l'Instruction publique en juillet 1913 : « J'ai l'honneur d'appeler d'une façon toute particulière votre bienveillante attention sur Mademoiselle Grad Antoinette, professeur à l'école supérieure de Saulieu, qui désirerait vivement obtenir un emploi de professeur au collège de jeunes filles de Montbéliard qui doit s'ouvrir le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Mlle Grad est pourvue des titres universitaires réglementaires [...] ; l'emploi sollicité lui permettrait de se rapprocher de sa mère et de sa sœur qui habitent Luxeuil [Haute-Saône]. D'une famille originaire d'Alsace, elle est la fille d'un percepteur décédé et la nièce de M. Charles Grad, écrivain de talent qui, après 1870, fut conseiller général de la Haute-Alsace et député protestataire à Berlin. Je vous serais dès lors extrêmement reconnaissant de bien vouloir examiner si les circonstances ne vous permettraient pas de donner satisfaction à Mademoiselle Grad ». En vain. En octobre 1914, elle rejoint le CJF de Pamiers comme maîtresse de couture et de dessin. En octobre 1917, elle est nommée dans les mêmes fonctions au CJF de Neufchâteau, succédant à Mlle Trocmé. Le recteur observe en mai 1918 : « Bonne maîtresse, en effet. Les divers travaux de ses élèves, dans les différentes classes, prouvent un enseignement donné avec méthode et avec goût et qui profite. On a toujours aimé le dessin à Neufchâteau ». En 1918/19, elle « désire un poste au lycée ou collège qui sera créé à Colmar ». Le recteur appuie le vœu de toutes ses forces : « Bonne maîtresse, sérieuse et dévouée. Toute désignée pour Colmar. Ce sont des personnes

comme celles-ci qu'il faut là-bas » (05.05.1919). Il n'ignore pas qu'elle est une « parente de Charles Grad ». En octobre 1919, elle est nommée au LJF de Colmar, qui succède alors à l'ESF, comme maîtresse de travaux manuels. La directrice Stoltz remarque en mars 1923 : « Professeur sérieux, qui, après plusieurs années d'efforts, commence à obtenir des résultats et à éveiller chez les Alsaciennes le goût des travaux à l'aiguille un peu artistiques. N'a pas beaucoup de discipline ». La même note en janvier 1926 qu'elle « suit des cours de travaux d'art à Strasbourg en vue de perfectionner son enseignement » et « réussit ainsi à retenir les grandes élèves à ses cours et à attirer quelques anciennes ». Elle donne une appréciation similaire en janvier 1927 : « Maîtresse très dévouée qui n'a cessé de s'instruire dans les travaux d'art féminins. Elle est maintenant en mesure d'apprendre aux élèves la reliure et le travail du cuir, de l'étain et du cuivre, travaux très appréciés par nos anciennes élèves, qui restent ainsi attachées plus longtemps au lycée ». « Dévouée, active, inspire aux élèves le goût du travail manuel », écrit en décembre 1930 la directrice Bolle, qui ajoute : « Fournit un gros effort au moment de Noël pour préparer les ouvrages destinés aux enfants pauvres de la ville ». La directrice Herzog écrit en janvier 1937 : « Mlle Grad est un bon professeur de couture. Elle s'efforce toujours de moderniser son enseignement tout en le rendant plus pratique encore. Peu de dispenses sont demandées pour la couture. La discipline dans ses grands cours combinés a toujours été bonne ». Mais le ton change en janvier 1938 : « Mademoiselle Grad serait un bon professeur de couture, de travaux manuels, si elle savait mieux dominer ses réactions nerveuses. Tout en voulant être consciencieuse, très scrupuleuse, elle fatigue son entourage et provoque des dispenses. Elle n'a pas suivi avec compréhension l'évolution des programmes d'enseignement et se trouve de ce fait déroutée ». Mlle Grad est-elle devenue entretemps une ennemie de la directrice ? En tout cas, l'inspecteur d'académie comme le recteur se déclarent, quant à eux, très satisfaits de l'enseignante. Repliée au LG de La Baule (Loire-Inférieure), annexe de Nantes, en juin 1940, elle est nommée au LJF Victor Hugo à Paris

à la rentrée suivante. En octobre 1945, elle retrouve son poste au LJF de Colmar. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1946/47. [AN F<sup>17</sup> 25214, dossier personnel]

**GRAFF Adèle Laure.** Mir 1905-1906. Elle « débute dans l'enseignement ». [ADV E dépôt 309 1R12]

**GRAILLET Jean Baptiste\***. Mir <1903-1906. Né à Champlitte (Haute-Saône) en 1848, fils du vigneron Jean Baptiste Graillet et d'Anne Ramelet. Agrégé d'enseignement spécial, ordre des lettres. Élève-maître à l'école normale primaire de Vesoul d'octobre 1865 à septembre 1868, puis à l'école normale d'enseignement secondaire spécial de Cluny (Saône-et-Loire) à partir de novembre 1868, il est nommé professeur d'enseignement spécial au collège de Poligny (Jura) en octobre 1871, puis professeur (histoire et géographie) pour l'enseignement spécial au collège annexe de Cluny le mois suivant. Deux ans plus tard, il est nommé maître-adjoint à l'école normale de Châlons-sur-Marne, mais il n'accepte pas le poste. En octobre 1874, il devient professeur pour l'enseignement spécial au collège d'Épinal. En mars 1883, il est délégué à titre provisoire dans les fonctions de directeur de l'EN d'instituteurs de Mirecourt. Nommé à ce poste à titre définitif en décembre 1885, il l'occupe jusqu'à son départ à la retraite, pour raisons de santé, en octobre 1906. Les dernières années, il assure également la direction des CSJF de Mirecourt, sans y enseigner lui-même. Trois ans avant son départ à la retraite, l'inspecteur d'académie note à son sujet (AN F<sup>17</sup> 22008, 29.03.1903) : « Monsieur Graillet occupe, dans le personnel des directeurs d'école normale aussi bien que dans le département des Vosges, une situation exceptionnelle. Ce serait presque porter atteinte à sa réputation que de chercher à l'améliorer encore par les notes, si élogieuses qu'elles pussent être ». Le recteur complète : « Excellent directeur à tous égards. Maison [école normale d'instituteurs] parfaitement tenue. Enseignements fort bien dirigés, avec les meilleurs conseils, et dont les maîtres profitent [...] ». On peut penser que les mêmes qualités sont déployées pour les cours

secondaires de jeunes filles. [AN F<sup>17</sup>22008, dossier personnel, ADMM W657/48 et état civil de Champlitte]

**GRAND Germaine Désirée, épouse LITZLER.** Sav 1922-1940 (fr hist géo) et 1945-1958 (id). Née à Lons-le-Saunier en 1898 ; mariée en 1923 à Arsène Charles Joseph Litzler (né à Bartenheim (Ht.Als) en 1897), professeur de collège ; trois filles, nées entre 1926 et 1933. Baccalauréat en 1917 et licence d'histoire-géographie en 1920 à Caen. Elle commence sa carrière en octobre 1920, déléguée dans les fonctions de professeur de lettres à l'EPSJF de Sainte-Marie-aux-Mines, où elle est titularisée en janvier 1922. A la rentrée suivante, elle est déléguée professeur de lettres au CJF de Saverne. La directrice (Schneider) écrit en janvier 1924 : « Mme Litzler, professeur d'histoire et de géographie dans les classes secondaires troisième et cinquième années, est très consciencieuse et très exacte dans son service. A su réussir avec ses élèves aux examens qu'elle a préparés : première partie du baccalauréat latin-langue, diplôme de fin d'études secondaires, brevet élémentaire et concours d'admission à l'école normale. Enseigne avec succès le français en deuxième année secondaire ». En janvier 1926, elle est titularisée dans l'établissement. Un inspecteur général passe quelques mois plus tard et note : « J'ai entendu avec plaisir Mme Litzler dans une lecture expliquée du *Bourgeois gentilhomme*. Les élèves alsaciennes lisaient bien leur rôle, sans trop d'accent local. Elles s'intéressaient aux explications du professeur qui, après avoir fait résumer la scène lue, a fait dégager, d'après le texte, les caractères des personnages. J'ai eu sans cesse l'impression d'une bonne classe d'un des collèges de l'intérieur, et Mme Litzler prouve que les Alsaciennes, avec de bonnes maîtresses, peuvent parvenir au même résultat que leurs compagnes du reste de la France » (01.05.1926). L'inspecteur général de février 1939 observe un cours d'histoire dans une classe de quatrième : « J'ai assisté d'abord à une interrogation portant sur les questions posées à la dernière composition. Le professeur l'a bien conduite, et j'ai été satisfait qu'il exige des élèves des réponses non seulement exactes, mais réfléchies et

qu'il s'efforce de former leurs esprits aux habitudes d'ordre et de méthode. L'exposé qu'il a fait ensuite des origines et de l'organisation du régime féodal était clair et il a évité le danger d'être trop abstrait ; mais la leçon était chargée de trop de choses ; elle a tourné rapidement à la conférence : le professeur parlait seul ; il parle facilement et hâtivement. Il eut été nécessaire que les élèves fussent associées au développement du cours et qu'en tout cas un court résumé, non pas relégué en bloc à la fin du cours mais accompagnant chaque chapitre de cette longue leçon leur permit de conserver quelque trace écrite des explications du professeur ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle est repliée au LJJ de Lyon, puis au CJF de Louhans (Saône-et-Loire) (1942/45). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1957/58. [AN F<sup>17</sup>27015, dossier personnel]

**GRANDCLAUDON Marie Augustine Bertha, Sœur Marie-Joseph (ND)\*.** Ep ND} <1903 et 1921<. Née à Pouxoux (Vosges) en 1876, fille d'Augustin Grandclaudon, négociant, et de Marie Ohl. Elle obtient le BS à Épinal en juillet 1896. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle est préfète de la communauté des chanoinesses augustines de ND à Épinal. En 1903, suite à la fermeture de cette maison, elle intègre la communauté de Verdun, qui sera elle-même contrainte à l'exil en 1907. Un pensionnat est alors ouvert à Arlon (Belgique), dont Sœur Marie-Joseph Grandclaudon devient la préfète. Elle y exerce également les fonctions de « professeur ». Le 4 octobre 1921, elle est nommée dans ces mêmes fonctions à l'« Institution Notre-Dame » à Épinal, continuation de l'ancien pensionnat congréganiste : pour cela, elle se sécularise et devient Mlle Grandclaudon. Dix jours après sa nomination comme professeur, elle prend la direction de l'établissement, succédant à Julia Moreau. [AME 1R53, LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Verdun. 2<sup>e</sup> monastère de 1839 à 1907*, Paris, 2003, et état civil de Pouxoux]

**GRANDGEORGE Mlle.** Mir 1906<. [ADV E dépôt 309 1R12]

**GRANDGEORGE Mlle.** Ep <1908 (surv). Surveillante d'externat au CJF d'Épinal, qu'elle quitte en janvier 1908. [AN F<sup>17</sup> 24278, dossier personnel de Léonie Vautrin]

**GRANDJEAN Mme.** Nan <1926<. [ADMM W657/40]

**GRANDJEAN Marie\*.** Tl <1908-1912. Elle dirige les CSJF de Toul et reste en poste lors de leur transformation en CJF, à la rentrée 1908. Elle dirige ensuite le CJF de Saumur (Maine-et-Loire). [AMTo 1R41]

**GRANDJEAN Simone.** Lun 1935-1937 (surv). Elle succède à Mlle Schiff comme surveillante d'internat au CJF de Lunéville à la rentrée 1935. Elle cesse ses fonctions le 1<sup>er</sup> février 1937, « pour raison de mariage » (Mme Jacquier au maire, 25.01.1937). [AML R1 « collège de filles »]

**GREINER ou GRENIER Mlle.** Nan <1908-1909< (ch mus). [ADMM W657/40]

**GREINER.** Nan 1922-1925 (lat). Il cesse son activité au LJF de Nancy en juin 1925. [ADMM W657/40]

**GRÉMILLET Jules Émile.** Bru <1900-1908 (all). Né à Rémenoville (Meurthe) en 1868, fils du boulanger Victor Grémillet, et de Marie Françoise Bailly ; marié à Baccarat en 1898 à Marie Augustine Didierjean, native, comme lui, de Rémenoville ; au moins deux enfants. En février 1886, il entre à l'EN de Nancy, où il réussit le BS. En octobre 1888, il devient instituteur public à Longwy (M&M). Après avoir réussi en 1891 le CAP, il est nommé en novembre de la même année à Nancy. Le mois suivant (déc. 1891), il devient instituteur au CG de Lunéville. En octobre 1893, après avoir obtenu le baccalauréat de l'enseignement spécial et le CA à l'enseignement de l'allemand, il est nommé répétiteur stagiaire au CG de Pont-à-Mousson (M&M). En avril 1894, il est délégué professeur d'allemand au CG d'Auxonne, où il est titularisé en octobre 1899. En septembre 1900, il est nommé professeur de langues vivantes au CG de Bruyères (Vosges). Il donne également des

cours aux CSJF de la ville. L'inspecteur d'académie, qui l'a observé au CG, note en février 1907 : « M. Grémillet ne possède pas à fond la langue allemande, mais il fait les plus grands efforts pour bien enseigner ; ses élèves le suivent et font des progrès satisfaisants ». Les notices individuelles de cette époque signalent par ailleurs de sévères maux de gorge. En 1917, il rejoint le CG de Luxeuil (Haute-Saône). Il part à la retraite en avril 1932. [AN F<sup>17</sup> 24250, dossier personnel, ADMM W657/87bis et état civil de Rémenoville]

**GRENAT A.** Nfch <1925 (ang). Elle quitte l'établissement à la rentrée 1925. [ADMM W657/39bis]

**GRETILLAT Renée.** Strbg LB 1929-1939 (math). Une élève des années 1930 racontera plus tard : « J'étais, hélas, très rétive aux mathématiques. Mais j'eus presque une flamme pour Mlle Gretillat, si patiente et jamais ne désespérait de ses plus mauvaises élèves. Elle savait leur donner confiance, savait en tout cas accomplir ce miracle que les plus récalcitrantes aimassent les cours de mathématiques ». Lucie Pont, collègue de Mlle Gretillat, complète le témoignage : « Ajoutons que cet esprit distingué ne se cantonnait pas dans les disciplines scientifiques. Elle lisait beaucoup, travaillait le latin à l'Université et faisait du piano. Les festivals de musique de Strasbourg lui étaient une joie. Plus tard, au Chambon-sur-Lignon [Haute-Loire], elle s'est mise à l'orgue. La mort l'a abattue en plein travail, au cours d'une leçon particulière. Elle n'avait que 43 ans ! ». [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », CLB, p. 47-82, p. 59]

**GRIFFON Mlle.** Rem <1919< (rép). [ADMM W657/39]

**GRISEZ Marie Louise, Sœur Marie Hermance (PPo)\*.** DIP <1902<. Née à Auxelles-Bas (Haut-Rhin, partie qui restera française en 1871) en 1850, fille de Jacques Jules Grisez, cultivateur, et de Marie Dorothée Litot, cultivatrice. Elle dirige le pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (Vosges) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil d'Auxelles-Bas]

**GRIVEAUD.** Nan 1922-1929< (lat). Il reprend les cours de Monsieur Greiner au LJF de Nancy en juin 1925. [ADMM W657/40]

**GRIVEAUD.** Nan <1928< (math). [ADMM W657/40]

**GROS Anna.** Nan <1908-1916 (inst) et 1919-1929< (id). A la rentrée 1916, elle est mise à la disposition de l'EPSG de Nancy. Elle est rappelée au LJF à la rentrée 1919. [ADMM W657/40]

**GROS Marie-Louise.** Nan <1908-1932< (inst ; surgé). Elle quitte le LJF de Nancy en septembre 1932. [AN F<sup>17</sup> 24898, dossier personnel de Louise Proth, et ADMM W657/40]

**GROSDEMANGE.** Rem <1924< (mus). [ADMM W657/39]

**GROSE Mlle.** Nan <1926-1929< (inst lat). Active avant 1937, car retraitée à ce moment-là. [ADMM W657/40]

**GROSS Mme ou Mlle.** Mulh <1928<. [ADBR 98AL375]

**GROSSE Augustine, Sœur Sainte-Thérèse (ND).** Lun {ND} 1927<. D'origine lorraine. Chanoinesse de la maison de ND à Orbec (Calvados). A la rentrée 1927, elle accompagne Mère Marie-Françoise Cabarteux et Mlle Bénard pour œuvrer au Cours Notre-Dame à Lunéville. [LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, 2002, p. 5]

**GRUET Mlle.** Nan <1919 (remp) et 1923 (id). [ADMM W657/40]

**GRUET Mlle.** Mulh <1928<. Pourvue du DFES et du BS, elle est institutrice au LJF de Mulhouse. [ADBR 98AL375]

**GRUSS.** Colm <1930-1940 (rel). Prêtre catholique. [ADHR Purg. 3928]

**GSELL Mme ou Mlle.** Hgn <1928< (inst). Institutrice du cadre local. [ADBR 98AL375]

**GUENSER Madeleine.** Ver {DC} #. Née à Verdun en 1920. Elle obtient le baccalauréat A Philo à Nancy en 1938. Tout d'abord active au pensionnat de la DC à Verdun, elle œuvre ensuite comme répétitrice stagiaire à l'École d'Hulst de Brunoy (Seine-et-Oise) en 1945/46. [AH *Registre des maîtres et employés à l'École d'Hulst de Brunoy*]

**GUENSER Marie Lucienne, Sœur Sainte-Marie-Charité (SC).** Mtz SC 1928-1929. Née à Schwerdorff (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1859 ; un frère officier dans l'armée française. En août 1928, elle quitte la maison d'Argancy (Moselle) pour rejoindre le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**GUÉRARD Jeanne Marie Louise.** Mir 1912-1916 (surv) + Nan 1919-1921 (rép). Née à Beine (Marne) en 1886, fille d'Alphonse Marcelin Guérard, employé de commerce, natif de Laon (fils d'un « marchand de rouenneries »), et de Marie Louise Evelina Godet, fille d'un entrepreneur en bâtiment de Beine. Jeanne Guérard obtient le BE à Bar-le-Duc en 1901 et le BS à Paris en octobre 1906. Elle commence sa carrière en octobre 1907 comme surveillante d'internat à la pension Vincent à Orléans. En janvier 1912, elle devient surveillante d'internat au CJF de Mirecourt. La directrice (Thomas) note en février 1914 : « Mademoiselle Guérard est une excellente maîtresse d'internat. Elle a un jugement bon et sûr, du tact, de la réserve, de la fermeté. Elle est intelligente et subira avec succès l'examen du diplôme de fin d'études. Elle aura alors vingt-huit ans et trois années d'internat. Elle sera très désireuse d'obtenir un poste de surveillante d'externat ». Elle réussit effectivement son DFES en juillet 1914. Le 2 septembre 1915, le recteur écrit au ministre de l'Instruction publique au sujet d'une demande de changement de Marie Louise Feuillade, répétitrice au CJF de Neufchâteau (AN F<sup>17</sup> 26495/A) : « Mlle Feuillade, dont le départ est tout à fait désirable, pourrait être remplacée à Neufchâteau par Mlle Guérard, surveillante d'internat à Mirecourt, très méritante et bien faite aux conditions très particulières de la

vie en Lorraine par ce temps de guerre ». Elle reste finalement à Mirecourt. En octobre 1916, elle est nommée répétitrice au CJF de Calais (Pas-de-Calais) ; en mars 1918, aux CSJF de Mont-de-Marsan ; en novembre 1919, au LJF de Nancy. La directrice (Ravaire) regrette en mars 1920 : « Serait une maîtresse excellente et même une éducatrice si sa santé n'était pour elle une cause de souci et ne la mettait dans l'obligation de se ménager ou même d'interrompre ses services ». En congé de février 1921 à novembre 1927, elle est alors nommée répétitrice au LJF Fénelon à Paris. Elle part à la retraite en janvier 1948. Elle meurt à Villejuif (Seine) le 20 mai 1961. [AN F<sup>17</sup>26495/A, dossier personnel de Marie Louise Feuillade, et état civil de Beine et de Reims]

**GUÉRIN.** Colm 1939-1940 (remp: philo). Professeur au LG de Colmar, il remplace Mme Malrieu au LJF en 1939/40. [ADHR Purg. 3928]

**GUÉRIN Pierre.** Strbg LB 1931-1932 et 1948-1953. [CLB]

**GUIBERT.** Mulh <1933-1934 (grc). Professeur au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours de grec au LJF, en classe de seconde. Le 31 janvier 1934, le recteur écrit à l'inspecteur d'académie : « Les heures supplémentaires attribuées à M. Guibert seront supprimées et la seule élève de seconde qui suit l'enseignement du grec suivra les cours de grec de la classe de première ». [ADHR Purg. 3929]

**GUIBILLON Marie Jeanne Germaine, née REILLAT.** Mulh 1919-1921 (ang) + Strbg 1921-1939 (id) et 1945-1951 (id). Née à Carcassonne en 1888, fille d'un ingénieur agronome ; mariée à Georges Guibillon, professeur agrégé d'anglais ; pas d'enfant. BS en 1905 à Albi ; admissible au CA à l'enseignement de l'anglais en 1912, elle le réussit en 1913. Elle commence sa carrière en octobre 1913, comme professeur d'anglais à l'EN de la Gironde. En novembre 1918, elle est chargée de cours au LJF de Guéret. En 1919, elle obtient un DES à Bordeaux. Le 26 mars 1919, le recteur de Clermont-Ferrand

transmet une lettre du couple Guibillon demandant une nomination double en Alsace-Lorraine au ministre de l'Instruction publique. Il remarque notamment : « M. et Mme Guibillon sont de bons professeurs ; ils ont bien réussi l'un et l'autre à Guéret. "Ils ont, m'écrit l'inspecteur d'académie de la Creuse, une distinction personnelle qui n'est pas un élément négligeable si on veut donner une haute idée de la patrie retrouvée à nos compatriotes d'Alsace-Lorraine" ». En octobre 1919, Mme Guibillon est nommée chargée de cours d'anglais au LJF qui succède alors à l'ESF de Mulhouse. L'inspecteur général d'avril 1921 observe : « Gentille petite classe de première année. Les élèves y ont fait de bonnes acquisitions. Elles possèdent le vocabulaire élémentaire et savent s'en servir. On fait preuve d'un joli sentiment du rythme dans les petites poésies que l'on récite. La prononciation est exacte et précise. C'est un enseignement délicat, comme l'anglais que parle le professeur. Je lui demanderai seulement d'abrégier un peu les interrogations individuelles, qui sont décidément trop longues, et de lire le texte avant ses élèves, pour éviter toute aventure. Bref, à peine quelques petites taches légères dans un tableau des plus aimables ». En octobre 1921, elle rejoint, toujours comme chargée de cours, le LJF de Strasbourg, où elle succède à Mlle Krauss. Elle y est nommée professeur en octobre 1924, après sa réussite à l'agrégation d'anglais. L'inspecteur général d'avril 1931 écrit : « Mme Guibillon, vue en seconde, explique une belle page de Richardson, la mort de Clarisse Harlowe. Elle y apporte le même soin que naguère et son anglais n'a rien perdu de ses qualités. Mais cette fois, je constate plus de largeur de vues apportée au commentaire, plus de rapprochements avec la littérature sentimentale qui florissait à l'époque, en Angleterre d'abord, puis en France. L'enseignement de Mme Guibillon gagne en maturité, il est plus étoffé, plus nuancé, plus attrayant ». « Très bon professeur, dont la méthode est vivante et sûre ; a de l'autorité ; obtient un travail sérieux et une bonne discipline ; est exacte et régulière », note en janvier 1936 la directrice Wheatcroft (elle-même agrégée d'anglais). Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est affectée à titre temporaire comme professeur au CG de

Royan (Charente-Inférieure), où elle est maintenue sur sa demande en novembre 1940, refusant alors une nomination au LJF de Poitiers. En congé d'août 1942 à septembre 1943, elle reprend son service au LJF de Moulins. De retour au LJF de Strasbourg en mai 1945, elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1950/51. [AN F<sup>17</sup> 25433, dossier personnel]

**GUIDOT Marie Louise Antoinette.** StD 1903-1921 (inst). Née à Saint-Dié en 1871. BS à Nancy (juil. 1889) et CAP à Saint-Dié (1895). Institutrice à Saint-Dié depuis avril 1890, elle est déléguée en octobre 1903 comme institutrice primaire au CJF de cette ville. En décembre 1904, elle est nommée dans l'établissement. « Extérieur plutôt ingrat », écrit en juin 1910 le recteur, qui est par ailleurs très satisfait de son enseignement. Avec les années, les éloges vont augmentant. Elle est d'ailleurs plus qu'une simple enseignante, souligne le recteur en avril 1914 : « Le collège étant réparti en deux bâtiments assez éloignés l'un de l'autre, c'est Mlle Guidot qui double sa directrice pour l'un des deux et qui rend à cet égard les plus grands services – bénévolement ». En mai 1915, le même recteur note à son endroit : « Le dévouement en personne, au point de faire classe sous le canon et les obus. Était la plus enragée – je le dis à son honneur – pour rouvrir quand même, au mépris du danger ». Deux ans plus tard, il signale qu'elle vient de subir « un grand deuil » (13.06.1917). En mai 1919, la directrice du CJF (Houillon) note : « Mlle Guidot, institutrice intelligente et instruite, enseigne l'arithmétique, depuis trois ans, aux élèves du premier cycle et aux candidates aux brevets. Elle s'acquitte de cette tâche avec compétence et de tous les services supplémentaires qui lui sont demandés (suppléances, surveillances, comptabilité) avec un dévouement sans égal » ; ce à quoi le recteur ajoute : « Personne n'a montré plus de dévouement pendant la guerre ». En mars 1921, la même directrice écrit : « Mlle Guidot, maîtresse de la classe préparatoire, est capable et précieuse pour notre collège. Son dévouement est illimité. Bien que de santé très délicate depuis quatre ans, elle assure son service avec le plus grand zèle et sa compétence exceptionnelle ». Le recteur souscrit à cette

remarque et s'inquiète pour la santé de l'enseignante. L'inspecteur d'académie notait l'année précédente (30.04.1920) : « C'est une question d'humanité que de l'envoyer dans le Midi. Elle ne peut plus résister à Saint-Dié. La qualité de ses services mérite qu'on ait égard à sa situation de santé ». Après un congé de quatre mois au début de l'année 1920 (pour se rendre dans le Midi), elle obtient, à la rentrée 1921, un congé de six mois. Elle meurt en octobre 1921. La directrice lui rend hommage dans son rapport mensuel (ADMM W657/67bis) : « Depuis la rentrée, le collège a perdu Mlle Guidot, maîtresse primaire, qui avait ouvert l'établissement avec nous, en 1903. Elle s'est éteinte doucement, souriante, le 7 octobre, après trente-et-un ans de labeur intense, de dévouement absolu à ses élèves. Le collège, qui lui doit une bonne part de sa prospérité, lui gardera une reconnaissance profonde. Trois superbes couronnes en perles fines, offertes par les Anciennes élèves, nos élèves actuelles et le personnel, ainsi qu'une très belle gerbe donnée par le collège de garçons ont été déposées sur sa tombe, que des mains amies ont fleuri pour le jour des morts ». [AN F<sup>17</sup> 23603/A, dossier personnel, et ADMM W657/67bis]

**GUIGNOT Denise.** Colm <1936-1939. [ADHR Purg. 3928 et Purg. 3931]

**GUILBERT Marie, Sœur Sainte-Célestine (SC).** Mtz SC 1918-1927 (tm). Née à Metz en 1852, fille de Louis Emmanuel Édouard Guilbert, typographe, et de Charlotte Pellerin, les deux Messins de naissance. Elle arrive dans la maison des Sœurs de SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz en 1906. Après la Première Guerre mondiale, elle y est « maîtresse de travail » puis « maîtresse du petit travail ». [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Metz]

**GUILLARD Marie Anaïse\*.** T1 1912-1913 + Nfch 1913-1919. Née à Argenteuil (Seine-et-Oise) en 1874, fille du chimiste Mathurin Guillard et de Marie Anaïse Jacquière. DFES. En octobre 1894, elle intègre l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement des lettres en 1896. Elle quitte l'établissement en septembre 1897,

après avoir été admissible cette année-là à l'agrégation. En octobre 1897, elle est chargée, comme remplaçante, des fonctions de professeur de lettres au CJF de La Fère (Aisne). En août 1898, elle est mise à la disposition de la ville d'Arras pour occuper un emploi de professeur de lettres aux CSJF du lieu. En janvier 1900, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Morlaix (Finistère) ; en septembre 1904, au CJF d'Orléans. Quatre ans plus tard, lorsque l'établissement est transformé en LJF, elle devient maîtresse chargée de cours de lettres. Elle est généralement considérée comme un « bon professeur ». En août 1911, elle rejoint le CJF de Vitry-le-François (Marne) pour son premier poste de directrice. En juillet 1912, elle devient directrice du CJF de Toul ; elle est en vacances en Allemagne (Villa Brinck, à Honnef-sur-le-Rhin) lorsqu'elle apprend la nouvelle de sa nomination. En mars 1913, l'inspecteur d'académie écrit : « Mlle Guillard est une personne de bon ton et de bonnes manières, elle a l'esprit fin et le sens de l'autorité ; je ne doute pas qu'elle ne puisse réussir où et quand elle le voudra. Mais elle ne veut pas de Toul, où elle n'a pas trouvé les avantages matériels qu'elle désirait et demande un autre poste, plus rémunérateur : il y a lieu de lui donner satisfaction et de nommer à sa place une directrice qui vienne avec plaisir ». Le recteur ajoute : « Mlle Guillard ne se plaira jamais à Toul, où le collège est vraiment, surtout pour elle, par trop inconfortable. Et je la regretterai. En attendant, elle est toute à ses fonctions, exerce une heureuse influence sur les maîtresses, qu'elle juge bien avec leurs mérites et leurs petits travers, et sur les élèves, qu'elle connaît bien, chacune en particulier. Elle plaît au-dehors, à juste titre : excellente tenue, et tout à fait de bon ton. Elle est aussi bien à sa place dans un salon qu'à la tête d'un collège » (19.04.1913). Le mois suivant, Mlle Guillard formule comme vœu : « Je désire la direction d'un collège, soit avec un internat à mon compte, soit avec un internat au compte de la municipalité, mais avec une modernité correspondante. De très lourdes charges de famille, une nièce de sept ans, un neveu de quatre, me font une nécessité absolue de demander ce changement. Je n'ai à Toul aucun avantage et j'ai perdu l'apport très appréciable des leçons

particulières que je donnais étant professeur. Par raison de santé, je serais heureuse d'obtenir un poste dans un collège plus confortable que celui de Toul, où je prends de la laryngite d'une façon inquiétante » (31.05.1913). En juillet 1913, elle prend la direction du CJF de Neufchâteau. En mai 1914, l'inspecteur général écrit : « Mlle Guillard n'est entrée en fonctions que depuis quelques mois. Sa situation est bonne : les locaux du collège, tout neufs, sont très séduisants. La population scolaire atteint un chiffre de 142 élèves, dont 36 pensionnaires, en progrès sur l'année précédente de 17 unités. Mlle Guillard paraît tout à fait capable de maintenir et d'accroître cette prospérité, si elle est aussi bien secondée par ses collaboratrices de l'enseignement secondaire que par celles de l'enseignement primaire, qui est excellent au collège. Elle paraît avoir l'esprit juste, de la vigilance et de l'activité sans confusion. L'attitude est parfaite. C'est une directrice qui ne peut manquer de conquérir les sympathies des familles ». Il confirme le jugement du recteur, qui notait en avril 1914 : « Le collège n'a point souffert du changement de directrice. Au contraire : il a même cette année 18 élèves de plus. Mlle Guillard se plaît beaucoup dans son nouveau poste. L'internat l'intéresse et elle s'en occupe dans le détail. Intelligente et instruite, elle apprécie fort bien les maîtresses, sait les conseiller et les guider et, au besoin, suppléer elle-même aux lacunes de leur enseignement. Le collège est en pleine prospérité, pour une si petite ville et un arrondissement peu peuplé. Et cela durera ». Le même recteur rend bientôt grâce à la directrice de sa gestion de la situation difficile créée par la Première Guerre mondiale. En avril 1915 : « La conduite de Mlle Guillard depuis le mois d'août [1914] mériterait un rapport spécial : elle l'aura. On lui a pris tout son collège, devenu hôpital militaire, en tolérant à peine sa présence et ses soins, auxquels on a été trop heureux, cependant, de recourir. On lui a pris presque tout son appartement, et cela pour des malades (tétaniques, gangréneux, etc.) ; elle a eu elle-même une fausse diphtérie. Elle a dû en octobre s'ingénier à installer son collège ailleurs, dans deux maisons séparées, assez éloignées l'une de l'autre et éloignées de son appartement. Elle va et vient, toujours vive et de bonne humeur.

Nous lui devons beaucoup ». En mai 1916 : « Mlle Guillard se dépense beaucoup : elle donne en ce moment jusqu'à 13h d'enseignement par semaine. Il faut bien qu'elle supplée aux défaillances d'un personnel à peine suffisant et souvent malade. En outre, l'installation de fortune qu'elle a réussi à organiser la fatigue encore : trois locaux distincts ; tout son appartement transformé en internat ; réfectoire et cuisine avec trois salles de classe dans un autre immeuble ; cinq autres salles dans un troisième. Néanmoins, collège très prospère, où l'on est venu de Saint-Dié, Nancy, Verdun... et qui rend de grands services à toute la région. Beaucoup d'activité et de zèle et de dévouement ». En mai 1918, l'inspecteur d'académie écrit : « Mademoiselle Guillard est une bonne directrice, sa maison est bien tenue, mais elle ne paraît pas vivre en très bonne intelligence avec ses collaboratrices, ce que je trouve regrettable, sans qu'il me soit encore possible de déterminer les responsabilités ». Le recteur nuance les choses en faveur de la directrice : « Mlle Guillard aura eu le grand mérite d'assurer pendant trois ans le fonctionnement du collège dans des conditions bien difficiles et sans pouvoir compter sur le dévouement absolu de toutes ses collaboratrices. Souvent elle a dû payer elle-même de sa personne et l'a toujours fait sans hésiter, sacrifiant son intérieur, son appartement même, pour rouvrir l'an dernier l'internat. Plusieurs maîtresses, les meilleures, lui sont dévouées. Les autres n'acceptent qu'avec peine son autorité et ses conseils, toujours dictés cependant par l'intérêt de la maison. Elle en souffre et quitterait volontiers Neufchâteau, où ces années de guerre ont été particulièrement dures pour elle ». Elle accueille bientôt un troisième orphelin parmi ses neveux et nièces (tuteur gravement blessé dans la Somme). En mai 1919, elle « désire une direction dans un collège [la] rapprochant le plus près possible de Paris où demeure toute [sa] famille, et de préférence dans un collège où l'internat soit en régie, ou sans internat ». Le même mois, l'inspecteur d'académie note : « Directrice un peu trop attachée aux bénéficiaires de son internat. Des relations un peu difficiles avec son personnel. Malgré tout, elle a exercé pendant longtemps dans les Vosges et surtout

pendant la guerre. Je donne un avis favorable à sa demande et les difficultés que peut soulever la question financière seraient supprimées par l'absence d'internat ». Le recteur écrivait quelques jours plus tôt : « Mlle Guillard passe pour intéressée, pourtant elle demande à ne plus avoir d'internat ! Nous devons lui savoir gré d'avoir maintenu le collège ces quatre années de guerre, et dans quelles conditions ! Privée de ses locaux, obligée de s'installer en trois ou quatre endroits de la ville, puis se privant elle-même de son appartement pour prendre quelques internes et rendre ainsi service aux familles. Ayant avec cela à [papier déchiré] collège singulièrement accru [papier déchiré] aujourd'hui, après tant de fatigues et de soucis [papier déchiré] poste plus conforme à ses goûts et à ses convenances » (05.05.1919) En août 1919, elle est nommée directrice du CJF de Dieppe (Seine-Inférieure). En janvier 1934, l'inspecteur d'académie parle d'une prochaine proposition pour la croix de la Légion d'Honneur, notamment pour sa direction d'un collège vosgien pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1934/35. Elle soutient toujours à cette époque trois neveux et nièces orphelins. Elle meurt à Paris le 18 avril 1959. [AN F<sup>17</sup> 24447, dossier personnel, et état civil d'Argenteuil]

**GUILLARD Amélie Marie Justine, Sœur Amélie (h)\*.** Nan h ext 1876-1882. Née à Lille en 1840, fille du négociant Jean Baptiste Napoléon Joseph Guillard et de Justine Christine Victoire Grimbel, les deux natifs du département. Elle obtient son BE à Douai (Nord) en 1859. Institutrice dans les maisons du Sacré-Cœur à Amiens (août 1870-sept. 1873), puis à Calais (sept. 1873-août 1874), puis à Conflans (Seine-et-Oise) (août 1874-fév. 1876), puis à Paris (fév.-sept. 1876), elle est nommée à l'externat de Nancy à la rentrée 1876, sûrement comme directrice. C'est en tant que telle qu'elle procède, à la rentrée 1881, au déménagement de l'établissement au N°23 rue de la Ravinelle. Elle décède en fonctions le 4 juin 1882. Sœur Brandstetter lui succède. [ADMM 1T41 et état civil de Lille]

**GUILLE Marie, Sœur Marie-Agathe (SC)\*.** Lgy SC 1884-1889<. Née à

Metzervisse (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1852 ; elle opte pour la France à Reithel (Ardennes) en 1872. Elle est alors envoyée au pensionnat de SC à Henrichemont (Cher), comme adjointe. En 1884, elle succède à Sœur Saint-Jean-de-la-Croix Daire à la tête du pensionnat de Longwy (M&M). [ADMM 1T77]

**GUILLEMIN.** Rem 1920< (dess). [ADMM W657/39]

**GUILLEMIN.** Nan {ND} 1919-1927 (rel). Prêtre catholique, il enseigne la religion à l'Institution Notre-Dame de Nancy à partir de son ouverture. « Les élèves se souviendront toujours de la grâce qu'elles ont eue d'être initiées de la Doctrine Chrétienne par un vrai Prêtre ! », lit-on dans l'*Echo de Notre-Dame* (chronique de l'établissement) au départ de l'abbé. [*Echo de Notre-Dame*, juil. 1927 (ADMM 50J/I.65/05)]

**GUILLEMOT Mme.** Mulh <1927-1930 (dess). Elle possède le CA à l'enseignement du dessin de degré supérieur. Elle part à la retraite en 1930. [ADBR 98AL321 et 98AL375]

**GUILLOM Mlle.** Mulh <1928< (ang). Agrégée d'anglais. [ADBR 98AL375]

**GUINGOT Mme.** Ep <1935 (inst). Son poste est supprimé à la rentrée 1935. [*Nancy Bulletin*, 1934/35, p. 11]

**GUIOT Marie Joséphine Elisabeth, Sœur Thérésia (DC)\*.** The 1869-1879. Née à Pagny-la-Blanche-Côte (Meuse) en 1827, fille du propriétaire Joseph Guiot et de Marie Madeleine Munier ; un frère instituteur à Woimbey (id) en 1879. Elle prend le voile dans la congrégation de la DC en 1849. Dès lors, elle exerce les fonctions d'institutrice à Thiaucourt (Meurthe). En juillet 1869, elle succède à la défunte Sœur Sophie Rambeaux comme directrice de l'école libre et du pensionnat de la DC à Thiaucourt. Elle devient également supérieure de la communauté. Elle meurt à Thiaucourt le 25 octobre 1879. [ADMM 1T41 et 1T47 et état civil de Thiaucourt]

**GUIR Eugénie, Sœur Saint-Jean-Berchmans (SC).** Mtz SC 1922-1927. Née à Eblange (Lor) en 1898. En septembre 1922, elle quitte l'EN privée de Sablon (Moselle) et gagne le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**GUIRAUD.** Nan 1917< (lett). Il enseigne au LJF de Nancy à partir de la rentrée 1917. [ADMM W657/40]

**GUNTHER Mlle.** Lun 1937 (maît) + StD 1938 (surv) + Mir 1938< (maît). Titulaire du baccalauréat et des certificats d'études supérieures (CES) de mécanique rationnelle et de chimie générale, elle est nommée en octobre 1937 maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Lunéville, en remplacement de Mme Bernanose, appelée à un autre emploi. Elle quitte l'établissement en décembre 1937. Elle est ensuite surveillante d'internat au CJF de Saint-Dié, puis, à partir de décembre 1938, maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Mirecourt. [ADMM W1243/5]

**GUYARD Mlle<sup>m</sup>.** Rem <1913-1927< (surv ; rép). Surveillante d'internat au CJF de Remiremont, elle y fait fonction d'agent spécial. En novembre 1920, elle succède à Mlle Bastien comme répétitrice. [ADMM W657/39]

**GUYAT Suzanne Andrée, épouse BÉRANGER.** Sav 1922-1940 (math) et 1945-1955 (id). Née à Champagnole (Jura) en 1894 ; mariée à Tonnerre (Yonne) en 1925 à Roger Jean Claude François Béranger, professeur de sciences physiques au CG de Saverne ; un fils, né en 1926. Certificat PCN en 1914, licence SPCN et chimie appliquée en 1915 et mathématiques générales en 1916. En septembre 1916, elle est déléguée professeur de mathématiques au CG de Vire (Calvados) ; en septembre 1917, déléguée professeur de sciences au CG de Louhans (Saône-et-Loire) ; en janvier 1920, au CG d'Arbois (Jura). En octobre 1922, elle est nommée au CJF de Saverne. En janvier 1924, la directrice (Schneider) observe : « Mademoiselle Guyat, chargée de cours de sciences, assume à elle seule la responsabilité de l'enseignement scientifique dans les

classes supérieures. S'est mise à sa tâche avec beaucoup de bonne volonté et a réalisé des progrès très satisfaisants dans les classes secondaires. En juillet 1923, ses élèves ont été reçues au baccalauréat première partie, latin-langues vivantes, au diplôme de fin d'études secondaires, au brevet élémentaire et au concours d'admission à l'école normale ». Si la hiérarchie regrette dans les années 1920 une tendance à bousculer les élèves, cette critique s'efface dans les années 1930. L'inspecteur d'académie note en janvier 1937 : « Beaucoup d'autorité, d'activité énergique et méthodique ; a le don d'expliquer clairement, de se mettre bien à la portée des élèves. Obtient de bons résultats. Dans l'ensemble, un des meilleurs professeurs du collège de jeunes filles de Saverne ». La directrice, en janvier 1938 : « Madame Béranger me paraît être un excellent professeur. Elle a beaucoup d'autorité et cela avec entrain et bonne humeur. Les enfants l'aiment beaucoup et elle est très appréciée des familles ». L'inspecteur d'académie d'avril 1938 observe : « Mme Béranger a quelque peine à entraîner une partie de sa classe de 4<sup>e</sup>, qui est gênée par la langue française, mais cette maîtresse est toujours un fort bon professeur, qui fait preuve de vigueur, dont la classe est vivante, habituée à répondre et à faire au tableau des figures soignées qu'il serait bon de reproduire avec le même soin sur les cahiers ». En octobre 1940, elle est repliée au LJF (Pasteur) de Besançon ; d'octobre 1942 à septembre 1945, au CJF de Neufchâteau. En octobre 1945, elle retrouve le CJF de Saverne. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1954/55. [AN F<sup>17</sup>26474, dossier personnel]

**GUYENET Jeanne.** Nfch 1932-1933 (maît). Pourvue du DFES et du certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel (degré supérieur), elle est nommée maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Neufchâteau en octobre 1932, suite à la démission de Mlle Morée. Elle décède le 7 mai 1933, âgée de vingt-cinq ans, d'une pneumonie. « Elle laissa le souvenir d'une douce jeune fille, consciencieuse et très courageuse », écrit le recteur. [ADMM W1243/5 et *Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 6 ; pas de dossier personnel aux AN]

**GUYON.** Rem 1913< (lat) et 1919< (id). Professeur de lettres au CG de Remiremont, où il enseigne depuis 1900, il inaugure, en 1913, l'enseignement du latin au CJF de la ville. Il reprend cet enseignement en février 1918. Il part à la retraite à la fin de l'année 1934/35, fraîchement décoré de la Légion d'Honneur : il aura fait toute sa carrière à Remiremont. [ADMM W657/39 et *Nancy Bulletin*, 1934/35, p. 8-9]

**HAAS Mme ou Mlle.** Sarbg <1927-28<. Elle a une licence ès sciences. [ADBR 98AL375]

**HABERT Rose Alexandrine.** Nan Men <1876<. Née à Nancy en 1835, fille du jardinier Philippe Habert (domicilié rue des Jardiniers, dans le Faubourg Saint-Georges) et de Marie Prud'homme. Elle est surveillante générale au Pensionnat Menestrel. [ADMM 1T41]

**HACKENBERGER Jenny Marie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889<. Née à Paris (1<sup>er</sup> arr.) en 1857, fille de Jean Charles Hackenberger, « chemisier », et de Jeanne Watelle. Elle obtient le BE dans cette même ville en 1874. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T77 et état civil de Paris (détruit avant 1860, mais un Jean Paul Marie Hackenberger naît en 1860 dans le même arrondissement : sans aucun doute un petit frère)]

**HADOT Mlle.** Nan <1935. Elle est appelée au LJF Racine à Paris pour la rentrée 1935. [*Nancy Bulletin*, 1934/35, p. 10]

**HALLEY Valérie Pauline Louise, Sœur Marie-Véronique (Dom).** Nan Dom 1890-1902. Née à Jemappes (Belgique) en 1869, fille d'Antoine Georges Halley, « directeur de la faïencerie », né à Paris, et de Mathilde Elise Joséphine Jeanne Cappellemans, née à Bruxelles. [AN F<sup>19</sup> 7973 et état civil de Jemappes]

**HAMAÏDE Marie Jeanne Hortense, Sœur Saint-Joseph-Calasanz (SC).** Mtz SC 1919-1924. Née à Haybes (Ardennes) en 1875, fille de l'ardoisier Jean Joseph Hamaïde et de

Marie Louise Parickmiller. Fin janvier 1919, elle quitte la communauté de Sainte-Solange (Cher) et gagne le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. A partir de la rentrée 1919 (ou dès janvier 1919 ?), elle dirige la troisième classe de cet établissement. A partir de 1922, elle y est chargée du « cours pratique ». [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Haybes]

**HAMIAUX Suzanne.** Mulh 1938-1939 (rép). Née en 1907. Elle possède une licence de philosophie. En octobre 1938, elle est nommée professeur adjoint de premier ordre au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement professeur de philosophie au CG de Millau (Aveyron). [ADHR Purg. 41801]

**HAMILIUS Marie Louise, Sœur Adrienne (DC).** T1 DC <1884<. Née à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) en 1859, fille de Jean-Pierre Hamilius, maréchal-ferrant, et de Marie Hoscheit. Elle possède le BE. [ADMM 1T77 et état civil d'Esch-sur-Alzette]

**HANN Lucie.** Mulh <1935< (matern). Suppléante de Mlle Rousseau au premier jardin d'enfants du LJF de Mulhouse, elle est affectée, en mars 1935, comme suppléante intérimaire à la direction du deuxième jardin d'enfants du même établissement. [ADHR Purg. 3929]

**HANRAS Mme.** Mtz <1927< (rép). Elle possède un DFES. [ADBR 98AL375]

**HAQUETTE Renée.** Strbg 1938-1939 (rép). Née en 1908. Licenciée ès lettres (anglais). Elle est nommée répétitrice de premier ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1938. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au collège de Fougères (Ile-et-Vilaine). [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**HARDUIN Mlle\*.** Mulh H <1922<. [AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35]

**HARTWEG Alfred.** Mulh 1939-1940 (fr all gym). Né en 1895 ; mari de Marcelle

Hartweg (→). Il réussit l'examen allemand d'instituteur. Instituteur départemental du cadre local, il est nommé, fin octobre 1939, professeur de classe de sixième à l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin) du LJF de Mulhouse, dirigé par son épouse. [ADHR Purg. 41801]

**HARTWEG Marcelle Denise Louise Augustine, née PERRIN\*.** Colm 1923-1934 (lett philo) + Mulh 1934-1940. Née à Chantonnay (Vendée) en 1893 ; mariée en 1923 à un instituteur alsacien, Alfred Hartweg (→) ; pas d'enfant. BS et DFES à la Roche-sur-Yon en 1910. D'octobre 1915 à avril 1916, puis d'octobre 1916 à septembre 1917, elle est remplaçante à l'EPSG d'Ancenis (Loire-Inférieure). En octobre 1917, elle entre à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement des lettres en 1919 et qu'elle quitte en septembre 1920 après être arrivée troisième à l'agrégation des lettres la même année. Nommée professeur de lettres au LJF de Niort en août 1920, c'est finalement celui de Montpellier qu'elle rejoint le mois suivant. En octobre 1923, elle est nommée professeur de philo-lettres au LJF de Colmar, où elle succède à Mlle Kuenemann. L'inspecteur d'académie remarque en février 1926 : « Professeur particulièrement dévoué. A fait des efforts intelligents et assez heureux pour s'adapter à l'enseignement de la philosophie où il lui est moins facile de réussir qu'en lettres. Ses élèves bénéficient de sa fermeté, de sa clarté d'esprit. Si le professeur manque un peu de chaleur, il sait intéresser et exercer une action réelle ». Si l'inspecteur général de juin 1931 trouve son enseignement de la philosophie « lamentable », celui de mai 1932 est très satisfait du cours de littérature qu'il a observé : « Madame Hartweg est un excellent professeur qui a fait ses preuves. Je l'avais vue en 1926 et l'ai revue dans une classe d'explication d'auteurs étrangers. Elle s'est attachée avec beaucoup de bonheur à montrer ce que les romantiques français ont dû à Schiller ». L'inspecteur général qui assiste en mars 1934 à un cours de philosophie devant sept élèves de Philo et deux élèves de Mathématiques réunies en un groupe note : « Les sanctions ; la sanction morale ; analyse des notions de regret, de remords, de repentir, de satisfaction morale. La maîtresse mêle à

ces descriptions psychologiques la question de la différence entre une sanction proprement dite et le simple effet naturel des actes ; et la question aussi de savoir dans quelle mesure ces sanctions sont infaillibles et justes. Mais ces questions sont posées, mais non résolues, ni discutées, et la leçon manque quelque peu d'idée directrice. Elle est au moins judicieuse et présente des qualités de finesse et de délicatesse. C'est une bonne leçon de morale à la mode de l'ancien programme féminin ; elle vaut aussi par le souci éducatif qu'on y sent très vif ; il y manque un sentiment plus net des problèmes de fond que ces analyses de sentiments soulèvent ou supposent. Les élèves sont mêlées à la leçon, discutent, s'intéressent ». Mme Hartweg est également en cette année (1933/34) directrice provisoire de l'établissement ; l'inspecteur général continue donc : « Directrice provisoire, Mme Hartweg paraît avoir les qualités d'esprit et de caractère qu'on peut demander à un chef d'établissement. Elle jouit de la sympathie de ses collègues d'hier comme de la confiance des élèves et des familles. Elle est très capable d'exercer sur la maison qu'elle dirigera une véritable autorité morale. La classe de mathématiques, qui ne compte que deux élèves, paraît pouvoir être supprimée. Et la question peut se poser également pour la philosophie (7 élèves cette année : y en aura-t-il autant l'an prochain ?) ». En septembre 1934, elle est nommée directrice du LJF de Mulhouse. Sa hiérarchie commence par voir en elle une directrice très prometteuse, puis, tout en reconnaissant ses grandes qualités, elle regrette toutefois un certain manque d'initiative et d'esprit de décision. En décembre 1936, l'inspecteur général note : « La distinction de Mme Hartweg, si douce et maternelle avec les élèves, s'accompagne de quelque chose d'un peu las. Elle s'extériorise peu et s'intimide des nouveautés. Son lycée est à son image : ordonné, respectable, un peu austère. Il est regrettable qu'elle ait laissé échapper l'occasion – qui ne se retrouvera plus – d'ouvrir un demi-pensionnat. Avec une extrême modestie, Mme Hartweg se garde de demander Strasbourg, qu'elle désire cependant ». Le recteur observe en février 1939 : « Très cultivée, sérieuse et dévouée, Mme Hartweg s'intéresse bien à sa tâche et

dirige bien sa maison, ce qui n'est pas toujours facile dans un établissement quelque peu déshérité au point de vue des locaux et du personnel. Avis favorable à son vœu [la direction du LJF de Strasbourg] ». Et en avril 1940 : « Directrice très dévouée, qui accomplit consciencieusement et sans bruit la tâche ingrate qui lui incombe actuellement de diriger le centre d'études de Wesserling [Haut-Rhin], peu peuplé du fait que la plus grande partie de la population scolaire est rentrée à Mulhouse, où fonctionne un lycée mixte sous la direction du proviseur ». L'inspecteur d'académie remarquait de son côté que Mme Hartweg « a créé à Wesserling une atmosphère sympathique dont bénéficie le Centre d'études ». Repliée en juin 1940 suite à l'annexion de fait de l'Alsace, elle est nommée directrice provisoire du LJF de Lille, puis Moulins, et enfin, en septembre 1941, Niort. L'inspecteur général de décembre 1943 note : « Mme Hartweg conserve de la blessure reçue lors de l'exode une assez grande impotence fonctionnelle, ayant perdu l'articulation d'un genou. C'est une excellente personne, honnête, dévouée à sa fonction, animée d'un désir évident de bien faire. Peut-être est-elle un peu timorée et hésite-t-elle un peu trop devant une initiative à prendre, mais elle est, au total, une directrice estimable, digne d'intérêt, qui a subi, au cours de cette guerre, de graves dommages tant matériels que physiques ». En mars 1945, elle est placée à la tête du LJF de Strasbourg. L'inspecteur général de novembre 1945 écrit : « La tâche de Mme Hartweg est lourde dans cet établissement dont les locaux deviennent de jour en jour plus insuffisants. Désireuse d'accroître son effectif et de créer les classes supérieures (préparation aux grandes écoles) qui lui manquent encore, elle déploie une grande activité et multiplie les démarches pour obtenir la réalisation de l'un des plans d'extension du lycée qui sont actuellement à l'étude. Il faut souhaiter que ces efforts soient couronnés de succès et que toutes les familles (de Strasbourg et des environs) qui le désirent aient la possibilité de faire suivre à leurs filles l'enseignement du lycée. La question est d'importance et Mme Hartweg mérite d'être efficacement soutenue. Les soucis d'ordre matériel et administratif ne lui font pas négliger son rôle d'éducatrice. Mme

Hartweg seconde effectivement ses professeurs, qu'elle connaît et juge bien, dans leur action pédagogique, action impérieusement nécessaire après ces cinq années d'intoxication spirituelle et morale qu'a vécues la jeunesse alsacienne. Mme Hartweg a su créer dans sa maison une atmosphère de confiance et de compréhension mutuelles ; je la félicite des résultats qu'elle a déjà obtenus depuis son retour de Niort, où elle m'avait, en 1942, exprimé son tenace espoir, qui s'est réalisé ». Le recteur remarque en avril 1947 : « Très cultivée et très fine, Mme Hartweg se consacre entièrement à sa lourde tâche ; elle dirige sans bruit et même avec une certaine douceur une maison de 1500 élèves réparties en quatre bâtiments. A bien mérité la nomination qu'elle vient d'obtenir dans l'ordre de la Légion d'Honneur ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1952/53. [AN F<sup>17</sup> 25577, dossier personnel]

**HASTEY Eugénie, Sœur Marie-du-Carmel (Mis)\*.** T1 Mis <1894. [ADMM 1T52]

**HAUMESSER.** Hgn 1920< (rel). Prêtre catholique, il donne des cours de religion au CJF de Haguenau à partir d'avril 1920. [AMH NR470/H]

**HAUSLEIN Albert.** T1 <1908-1909< (s.nat). Professeur de physique et de chimie au CG de Toul, il donne aussi des cours au CJF de la ville. [AMTo 1R41]

**HAUSSER Jeanne Mathilde.** Strbg 1919-1939 (all). Née à Caen en 1884, fille d'un fonctionnaire des chemins de fer né à Strasbourg et optant en 1871. Alors qu'elle vient de réussir à Caen le BS, elle commence sa carrière en septembre 1903 comme institutrice primaire à Bayeux (Calvados). En avril 1904, elle est nommée aux mêmes fonctions à Caen, où elle reste jusqu'en juillet 1919, avec une interruption en 1908/09, congé pour délégation au lycée de Berlin-Charlottenburg (elle en profite pour fréquenter l'Université de Berlin), et une autre de janvier 1916 à octobre 1917, période durant laquelle elle est déléguée comme professeur d'allemand aux CJF de Lisieux

(Calvados) et Honfleur (id). En même temps, elle poursuit ses études et réussit à Caen le CAP en 1905, le CA à l'enseignement de l'allemand dans les EN en 1910 et celui pour les lycées et les collèges en 1918 ; elle a suivi des cours à l'Université de Caen de 1907 à 1910. En juillet 1919, elle est nommée à l'ESF de Strasbourg comme professeur déléguée, remplaçante de Mlle Koenig. Elle reste dans l'établissement lorsqu'il devient un LJF à la rentrée suivante. En janvier 1935, l'inspecteur général assiste à un cours de cinquième devant 35 élèves : « On récite une poésie. Le texte est su et bien dit. Les élèves chantent en allemand. La lecture expliquée est pratiquée avec méthode. La classe est continuellement tenue en haleine. Les résultats obtenus sont excellents ». En janvier 1939, la directrice (Bottreau) remarque : « Mlle Hausser fait très consciencieusement travailler ses élèves, qu'elle connaît bien et qui ont confiance en elle. Il ne semble pas que jusqu'à présent, la légère surdité dont souffre Mlle Hausser ait eu de graves conséquences pédagogiques ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire professeur au LG de La Rochelle. Rentrée en Alsace en 1940, elle est mise à la retraite par les autorités allemandes. En 1946, elle est admise à la retraite à compter d'août 1941. [AN F<sup>17</sup> 25184, dossier personnel, F<sup>17</sup> 26308, dossier personnel, et AMS 2MW594]

**HAUTH Marthe.** Strbg 1930-1939. Née en 1900. BS, CAP. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJF de Strasbourg en octobre 1930. Suite à l'évacuation de 1939, elle est sans affectation connue. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**HAWLEY Mlle.** Nan 1909 (remp: ang). Elle remplace Mlle Hekking au LJF de Nancy au printemps 1909. [ADMM W657/40]

**HEHN J..** Mtz SC 1922-1923. Seule enseignante laïque du pensionnat à cette époque. [ASC, état de la maison]

**HEIM Mme.** Mtz <1927-1928< (all). Certifiée d'allemand, elle est maîtresse primaire au LJF de Metz. [ADBR 98AL375]

**HEIMLICH Mme ou Mlle.** Sarbg <1927<. Elle a le *Staatsexamen*. [ADBR 98AL375]

**HEINKE Florence.** Nan Sss <1876<. Née à Londres en 1854. Elle enseigne au Pensionnat Sesselmann lors de son déménagement en 1876. [ADMM 1T41]

**HEITMANN Maria, Sœur Sainte-Joséphine-de-la-Croix (SC).** Mtz SC 1921-1922. Elle enseigne au pensionnat SC de Rustroff de 1907 à 1920 (→ *Dictionnaire*). En septembre de cette année, elle rejoint le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En 1921/22, elle y dirige le « cours pratique ». [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**HEITZ, Sœur Antoine-de-Jésus (PSA).** Fi 1891<. Elle possède le BE. A la rentrée 1891, elle devient « maîtresse provisoire de la classe enfantine annexée au pensionnat » de Fillières (M&M). [ADMM 1T50]

**HEITZ Violette, née BERTHEZENNE.** Strbg 1934<. Née en 1899. BS, CAP, PCN équivalence Baccalauréat, Licence ès sciences. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJF de Strasbourg en octobre 1934. [ADBR 601D1 ; pas de dossier personnel aux AN]

**HEKKING Mlle.** Nan <1909-1917 (ang). [ADMM W657/40]

**HELD Mlle.** Strbg Sév <1920<. CA à l'enseignement dans les EN. [AMS 2MW584]

**HELFFER Augusta.** Strbg <1919-1933. Institutrice à l'ESF en 1919, elle reste dans l'établissement transformé en LJF. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1932/33. [ADBR 98AL321 et AMS 2MW594]

**HELMSTETTER Suzanne.** Mulh 1919-1939. Née en 1892, catholique. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En mai 1919, elle est nommée professeur titulaire du

cadre local à l'ESF municipale, bientôt LJF, de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement « professeur » à l'école Kléber (filles) à Mulhouse. [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**HENDERSON Miss.** Nfch <1928<. [ADMM W657/39bis]

**HENNEQUIN Mlle.** Nan 1925-1926 (remp). Elle remplace Mme Mathieu au LJF de Nancy. [ADMM W657/40]

**HENNEQUIN Mlle.** Lun <1937 + Nan 1937<. Professeur au CJF de Lunéville, elle est appelée au LJF de Nancy à la rentrée 1937. [*Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 12]

**HENNEQUIN Germaine.** Mtz 1919-1938< (gym). Née à Bertrange (Lor) en 1895, catholique, fille de cultivateur. Élève de l'EN attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1911 et 1914. En mars 1919, elle succède à Bertha Ross (→ *Dictionnaire*) dans cette ESF, destinée à devenir un LJF. Elle apparaît, au début des années 1920, comme institutrice du cadre local chargée de l'enseignement de l'éducation physique. [ADBR 34AL1439 et 1045W8 et AMMe 1Rc443]

**HENON Lucie, Sœur Sainte-Thérèse-Marie (SC)<sup>m</sup>.** Mtz SC 1926-1940. Née aux Mazures (Ardennes) en 1861, fille de Jean Louis Alcide Henon, cloutier, et de Marie Françoise Adeline Henon. En septembre 1926, elle quitte le pensionnat SC de la rue Saint-Vincent à Metz pour celui de la rue Saint-Gengoulf dans la même ville. Elle meurt à Sedan (id) le 26 janvier 1951. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil des Mazures]

**HENRIOT.** StD csjf 1883-1886< (lett). Professeur du CG de Saint-Dié, il donne également des cours d'histoire de la littérature française aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**HENRIOT Mlle.** Mtz <1921< (rép). Chargée d'une classe primaire. [AMMe 1Rc443]

**HENRIOT Mlle.** Nan 1924<. Elle succède à Mlle Blaquièrre au LJJ de Nancy à la rentrée 1924. [ADMM W657/40]

**HENRY Marie Françoise, Sœur Aurélie (SEM).** Nan SEM 1877<. Née à Dommarien (Haute-Marne) en 1844, fille du charpentier Nicolas Henry et de Marie Richez. A la rentrée 1877, elle est l'une des trois adjointes de Sœur Victoire Perrin « pour la surveillance des pensionnaires » au pensionnat de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy [ADMM 1T41 et état civil de Dommarien]

**HENRY Marie Elisabeth Louise.** T1 Gè/Sch 1880-1882< (matern). Née à Nancy en 1864, fille de Jules Joseph Henry, employé au chemin de fer, et de Françoise Paturaux. Elle possède un BE. A la rentrée 1880, elle est engagée comme maîtresse de maternelle à l'institution des demoiselles Génot à Toul. Elle conserve son poste à la rentrée 1882, lorsque l'établissement passe dans les mains de Lucie Schaal. [ADMM 1T43 et état civil de Nancy]

**HÉRARD Valentine Elisabeth.** Nan 1905-1917 (lett). Né à Jallanges (Côte d'Or) en 1875, fille de l'instituteur Claude Félix Hérard et de Jeanne Luce Chrétiennot. BS à Dijon en 1894, CA à l'enseignement des lettres à Paris en 1898, admissibilité à l'agrégation en 1899, agrégée de lettres section littéraire en 1903. En septembre 1899, elle est nommée, à titre provisoire et comme remplaçante, professeur de lettres au CJF d'Oran. En septembre 1900, elle rejoint comme professeur de lettres, toujours nommée à titre provisoire, le CJF de Constantine. En août 1902, elle devient, en tant que remplaçante, maîtresse chargée de cours de lettres au LJJ de Lons-le-Saunier en septembre 1903. En août 1905, elle est nommée au LJJ de Nancy, où elle succède à Mme Roy-Renaud. La directrice (Ravaire) remarque en mars 1916 : « Mlle Hérard, en congé pendant le premier trimestre de l'année, se remet peu à peu des émotions causées par le bombardement dont elle aurait pu être victime, la maison qu'elle habite ayant été à moitié effondrée. Poursuit avec zèle sa tâche de professeur, tout en

s'occupant activement de l'œuvre des prisonniers de guerre et de celle des soldats du front ». L'inspecteur d'académie note en février 1917 : « Mlle Hérard, toute menue, toute frêle, toute modeste, est un excellent professeur. Elle donne à ses élèves le goût des bons auteurs qu'elle leur interprète avec une remarquable finesse ; elle corrige leurs devoirs avec bienveillance, encourageant et ne raillant pas. Et, dans ces années de guerre où elle a couru déjà les plus grands dangers, elle donne à ses élèves une leçon de tenue morale qui a bien sa valeur ». En juillet 1917, elle devient professeur de lettres au LJJ Jules Ferry de Paris. Directrice du CJF de Saumur (Maine-et-Loire) à partir de septembre 1922, puis du LJJ d'Annecy à partir de septembre 1925 – et « très bonne » dans cette fonction –, elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1931/32. Elle meurt à Saint-Broing-les-Moines (Côte-d'Or) le 8 octobre 1954. [AN F<sup>17</sup> 24251, dossier personnel, et état civil de Jallanges]

**HÉRAULLE Jeanne Marie Louise, Sœur ? (h)\*.** Nan h ext <1895-1897. Née à Châlons-sur-Marne en 1862, fille du marchand de bois Pierre Émile Héraulle et d'Adélaïde Eugénie Adnet. Elle obtient le BE en juillet 1879 et le BS en mars 1880, les deux à Châlons. Elle succède à Sœur Marceloff, en octobre 1895, comme directrice de l'externat du Sacré-Cœur à Nancy. Deux ans plus tard, elle cède cette direction à Sœur Gautier-Rougeville. [ADMM 1T52 et état civil de Châlons-en-Champagne]

**HÉRAUX G..** Lun 1937 (remp; surv). Elle remplace Mlle Laporte comme surveillante d'internat au CJF de Lunéville au début de l'année 1937. [AML R1 « collège de filles »]

**HÉRAUX Geneviève.** Nfch 1926 (remp). Élève du CJF de Neufchâteau, diplômée en 1925, elle suit, l'année suivante, les cours d'anglais de l'établissement. C'est alors, en mai 1926, qu'elle accepte de succéder à Mlle Théveny comme remplaçante de Mlle Mangin. [ADMM W657/39bis]

**HERGAT Mlle.** Mir 1910< (lett hist). En avril 1910, elle succède à Mlle Gouverd comme professeur chargée de cours de

littérature au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/67]

**HERGAT Suzanne.** Ver 1909 (remp) + T1 1911-1915< (surv). Née à Nancy en 1887, fille aînée de Jean Marie *Émile* Hergat, originaire de Sierck (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871), réintégré Français, établi à Nancy depuis 1879, comptable, et de Laurence Bœuf, originaire de Saint-Laurent (Pyrénées-Orientales). Élève du LJJ de Nancy, Suzanne Hergat réussit le DFES et le BS. Après avoir donné entière satisfaction comme institutrice primaire remplaçante au CG de Saint-Mihiel, elle est choisie en février 1909 pour assurer le remplacement de Marthe Couteaux aux CSJF de Verdun. A partir de 1911, elle est surveillante d'externat au CJF de Toul. [AN F<sup>17</sup>23582/B, dossier personnel de Marthe Couteaux, F<sup>17</sup>23573/B, dossier personnel de Louise Cagnard, et F<sup>17</sup>24927, dossier personnel de Léonie Marchal, ADMM W657/43, AMN 1R273, dossier de demande de bourse en 1905, et AMTo 1R41]

**HERPIN Mlle.** Strbg Sév 1919-1920 + Strbg 1920<. Catholique, elle est une connaissance du cardinal Baudrillart. [AMS 2MW584 et BAUDRILLART Alfred, *Les carnets du cardinal Baudrillard, 1<sup>er</sup> janvier 1919-31 décembre 1921* (texte présenté, établi et annoté par Paul Christophe), Paris, 2000, p. 304 et 673-674]

**HERREWYN Aline Pétronille Geneviève Marie, Sœur Marie-Aloysia (SEJ)\*.** T1 SEJ 1871-1873< (fr). Née à Dunkerque (Nord) en 1843, fille de l'agent de change Louis Henry Edmond Herrewyn (fils de propriétaire) et d'Augustine Pétronille Christiaens (fille de négociant). Elle obtient le BE à Paris en octobre 1862. Neuf ans plus tard, elle reprend le pensionnat de Mlle Colin à Toul ; elle fonde, ce faisant, le premier pensionnat français de la Société du Saint-Enfant-Jésus. Directrice de l'établissement, elle y fait également fonction de « maîtresse de français ». Elle finit par quitter la vie religieuse. En mars 1886, rentière à Neuilly-sur-Seine (Seine), elle y épouse Jean Oswald, un capitaine d'infanterie de marine, que lui a sans doute présenté son frère, Gustave

Herrewyn, lui aussi capitaine d'infanterie de marine, officier de la Légion d'honneur (il est témoin au mariage). En janvier 1893, le chef de bataillon Oswald, officier de la Légion d'honneur, meurt à Kérouané (Soudan français, aj. Guinée). Aline Herrewyn se remarie en octobre 1898, à Toulon, avec Auguste Collin, un rentier de soixante ans, veuf également. [ADMM 1T77 et état civil de Dunkerque, de Neuilly-sur-Seine et de Toulon]

**HERVIEUX Jeanne Victoire.** Ver 1931-1936 (inst). Née à Brabant-sur-Meuse (Meuse) en 1882, fille de Prosper Hervieux, maréchal-ferrant, et de Marie Joseph (sic) Eugénie Battu, épicière. BE à Bar-le-Duc (1901), CAP à Montmédy (1907). Institutrice à Sivry-sur-Meuse (Meuse), Damvillers (id), Bréhéville (id) ; directrice de l'école de filles de Dugny-sur-Meuse d'octobre 1923 à décembre 1930. A partir de janvier 1931, elle est institutrice primaire au CJF de Verdun, où elle reste jusqu'à son départ à la retraite en octobre 1936. Elle meurt à Nancy le 16 août 1976. [ADMe Tp393 et état civil de Brabant-sur-Meuse ; pas de dossier personnel aux AN]

**HERZOG Jeanne\*.** Hgn 1919-1934 + Colm 1934-1940 et 1945-1952. Directrice de l'ESF de Sarre-Union (Bs.Als) depuis 1909 (→ *Dictionnaire*), elle est nommée, à la rentrée 1919, à la tête des CSJF de Haguenau, qui deviennent un CJF l'année suivante. L'inspecteur général de mai 1928 remarque : « Mlle Herzog est Alsacienne et du cadre local. Elle est intéressante à entendre et sympathique dans sa manière ardente et timidement intense de prendre ses fonctions. Elle se montre de sentiments très français et insiste sur le rôle des femmes en Alsace pour nouer des liens entre les divers éléments de la population. Elle se loue beaucoup de ses collaboratrices ». Et celui de mai 1929 : « Mlle Herzog m'a frappé par la conviction, l'émotion même avec laquelle elle m'a parlé de sa tâche, de son rôle d'éducatrice française et de l'action qu'elle cherche à exercer dans ce sens. Elle semble mettre tout son cœur à ses fonctions de directrice ». « Du dévouement et de la conscience, mais cette directrice commet trop

souvent des maladresses et des inconséquences. Ses aptitudes administratives sont médiocres et sa connaissance du français reste très imparfaite », note en mars 1931 le recteur. En mars 1934, le directeur de l'enseignement secondaire écrit pour lui : « Cette directrice fait preuve de beaucoup de dévouement et de conscience. [...] Malgré sa bonne volonté, elle ne réussit pas toujours à dominer le travail administratif ; sa santé l'a, d'autre part, plusieurs fois arrêtée. Dans ces conditions, on peut se demander si la direction d'un lycée de l'académie ne dépasserait pas ses forces, puisque le moins important de ces lycées (Colmar) compte 450 élèves ». Mlle Herzog demande en effet depuis plusieurs années la direction d'un lycée dans l'académie. Toutes les remarques sur cette perspective ont jusqu'alors laissé planer le même doute sur les capacités de la demanderesse. Mais à la rentrée 1934, elle est nommée à la tête du LJJ de Colmar. Le recteur note en février 1935 : « Cette directrice a été un peu surprise par la tâche qu'elle a à remplir au lycée de Colmar ; son dévouement, sa conscience sont incontestables ; à ces qualités, elle devra en ajouter d'autres : pondération, réflexion, doigté ». L'inspecteur général, en décembre 1935 : « Les recherches de toilette et de manières de Mlle Herzog ne font pas, au premier abord, très bonne impression. La façon dont elle charge une économe, qui déborde évidemment sa fonction, mais qui n'en est pas moins extrêmement active, irréprochable dans son service comptable, et qui, d'autre part, est gravement malade, ne fait pas bien augurer de son impartialité, de son sang-froid, ni même de sa bonté. Il y a conflit de deux natures radicalement opposées que seule une séparation peut résoudre. En fait, en refusant de contrôler et de certifier la situation financière de son lycée, Mlle Herzog se met dans son tort. Au jour où l'éloignement de son économe lui permettra de donner sa pleine mesure, il sera possible d'apprécier Mlle Herzog en toute connaissance de cause et de voir si, après être passée du collège déshérité de Haguenau au grand lycée de Colmar, elle y est à la hauteur de sa tâche ». A partir de 1937/38, Mlle Herzog demande « la direction d'un plus grand lycée de l'académie » ; le recteur met

son veto en raison de ses maladresses dans ses rapports avec le personnel. En mai 1940, l'inspecteur général écrit : « Mademoiselle Herzog a donné, au lycée de jeunes filles de Colmar, l'exemple du devoir. Elle désire rester à son poste, à Colmar ; l'effectif de son lycée a beaucoup diminué, mais l'esprit de la maison est excellent. On s'est groupé autour de la directrice et l'enseignement est normal. La part de Mademoiselle Herzog dans cette réalisation est considérable » Le recteur est du même avis : « Mlle Herzog se dépense sans compter depuis le début des hostilités, et on lui pardonne aisément ses quelques maladresses des années précédentes » (13.04.1940). Le 24 août 1940, repliée à Périgueux, elle écrit au ministre de l'Education nationale : « J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance un poste de directrice de lycée à l'intérieur de la France, ne pouvant plus, à la rentrée scolaire prochaine, exercer mes fonctions de directrice de lycée au lycée Camille Sée de Colmar. Je me permets de soumettre à votre haute bienveillance les vœux suivants : 1. Rester titulaire de mon poste à Colmar. 2. Occuper un poste de directrice de lycée en France occupée, à condition toutefois que les autorités locales me permettent d'y exercer mes fonctions loyalement (Seine, Seine-et-Oise ou académie de Dijon, académie de Poitiers). Je demande un poste en zone occupée en raison de mes diplômes allemands et de ma profonde connaissance de la langue allemande et dans le seul et unique but de pouvoir me rendre utile à la cause française et me montrer digne de la grande bienveillance que Monsieur le recteur de l'académie de Strasbourg a bien voulu témoigner à mes collègues d'Alsace ainsi qu'à moi en 1939-40 [...] ». En septembre 1940, elle est nommée directrice du LJJ Edgar Quinet à Bourg. En novembre 1942, l'inspecteur général écrit : « Directrice énergique et bienveillante, Mlle Herzog donne tous ses soins à la bonne marche des études et à la santé physique et morale des enfants qui lui sont confiées. Elle a une autorité qui s'impose sans raideur. J'ai pu apprécier sa calme et compréhensive fermeté en ce début de novembre 1942, où sa présence d'esprit et son tact ont sans doute fait éviter, lors du passage à Bourg des premières troupes allemandes, des incidents

déplaisants. Mlle Herzog a su, ce 11 novembre, calmer la nervosité de certains parents d'élèves et les rappeler, ainsi que leurs filles, à la discipline nécessaire ». L'inspecteur général de novembre 1943 en peint le portrait suivant : « On ne peut avoir plus d'attachement à sa profession, plus de conscience et de dévouement. Mlle Herzog vit pour son lycée et pour ses élèves, auxquelles elle s'intéresse et dont non seulement l'instruction mais l'éducation et la santé sont pour elle une préoccupation de tous les instants. Malgré ces fortes qualités, Mlle Herzog manque d'une certaine envergure parce qu'elle est scrupuleuse et méticuleuse à l'excès. Elle demande trop de choses à son personnel, de même qu'elle recourt trop souvent à ses chefs, au risque de diminuer son initiative. On a pour elle, par exemple l'économe, qui vient également de Colmar, un sincère attachement, mais, en telle ou telle circonstance, on pense : "C'est bien d'elle". Mlle Herzog déteste l'à peu près et se sent souvent seule dans sa volonté d'approcher la perfection, d'autant plus que, fort exigeante pour elle-même, elle se laisse parfois décourager quand il s'agit d'obtenir de son personnel, et renonce à exiger. La tenue morale et les qualités professionnelles de Mlle Herzog en imposent à juste titre ; elles lui valent le respect. Sa personnalité peut soulever des critiques, mais elle lui fait honneur et est d'un bel exemple pour le personnel ». Cette année-là, Mlle Herzog « désire la direction d'un lycée plus conséquent » ; le préfet de l'Ain informe le recteur de Lyon que Mlle Herzog « fait l'objet de très bons renseignements au point de vue national » (23.02.1944). Elle retrouve Colmar en 1945. En avril 1947, le recteur remarque : « Mlle Herzog travaille sans compter ni son temps ni sa peine. Je sais qu'elle espérait être nommée à Strasbourg, mais rien ne la qualifiait pour un lycée aussi important. Très autoritaire, Mlle Herzog ne s'entend pas toujours avec son personnel ». Est surtout concerné le personnel administratif. L'inspecteur général note en octobre 1949 : « On ne peut nier certaines qualités de Mlle Hertzog [sic], en particulier son désir de bien faire et son activité. Mais on ne peut s'empêcher de constater que cette activité est un peu désordonnée, que les manières de Mlle Hertzog ne sont appréciées

ni du personnel enseignant, ni des familles. L'opinion générale est que Mlle Hertzog est vulgaire, manque de loyauté et nuit au lycée de Colmar plus qu'elle ne le sert. Son départ sera un soulagement et, sans doute aussi, le rétablissement d'une atmosphère calme et sympathique dans ce lycée prospère mais concurrencé ». L'inspecteur d'académie, en février 1950 : « Mlle Herzog est très dévouée à sa tâche et ne ménage ni son temps, ni ses efforts. Cependant, on désirerait dans cet établissement une atmosphère plus sereine, plus propice au travail, dégagée de la gêne que créent d'un côté le manque de franchise et solidarité, de l'autre l'application fantaisiste des instructions ». Le recteur approuve. Elle prend sa retraite en avril 1952 et quitte ses fonctions à la fin de l'année scolaire. Elle demande finalement à continuer ses activités en 1952/53, mais il n'est pas possible de revenir sur la décision de mise à la retraite. [AN F<sup>17</sup> 26309, dossier personnel]

**HERZOG Marie.** Strbg LB 1918-1954. Active à l'ESF du Bon-Pasteur depuis 1908 (→ *Dictionnaire*). [CLB]

**HERZOG Marie Victorine, née EIDENSCHENCK.** Colm 1937-1940 (labo) et 1945-1953 (id). Née à Wintzenheim (Ht.Als) en 1890, catholique, fille du vigneron Ludwig Eidenschenck et de Maria Victorine Müllenbach ; se marie à Wintzenheim en novembre 1920 avec Maurin Herzog, sergent au 21<sup>e</sup> R.I. ; deux garçons, nés en 1922 et 1924. En février 1937, elle est nommée agent de laboratoire au LJF de Colmar. Repliée au LG de Bar-le-Duc en juin 1940, elle y est affectée en décembre 1940. En juillet 1945, elle retrouve le LJF de Colmar comme aide de laboratoire. Elle part à la retraite en février 1953. Elle meurt à Colmar le 10 août 1977. [AN F<sup>17</sup> 25578, dossier personnel, et état civil de Wintzenheim]

**HETZEL Lina (Diac).** Strbg LB #. « Ne fait qu'un cours séjour au Collège Lucie Berger ». [CLB, p. 180]

**HEULLNY.** Nan <1928< (math). [ADMM W657/40]

**HEUSE Gilberte.** StD <1939 (surv) + Mir 1939< (maît). Titulaire du baccalauréat, surveillante d'internat au CJF de Saint-Dié, elle est nommée en novembre 1939 maîtresse d'internat au CJF de Mirecourt, en remplacement de Mlle Frenkel, démissionnaire. [ADMM W1243/5]

**HEYBERGER.** Nfch <1924-1928 (lat). Professeur au CG de Neufchâteau, il donne aussi des cours de latin au CJF. Suite à sa nomination au CG de Boulogne (Pas-de-Calais), son collègue Masson reprend son enseignement au CJF. [ADMM W657/39bis]

**HEYDET.** Mulh <1933-1934< (ang). Professeur d'anglais au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours au LJF. [ADHR Purg. 3929]

**HEYMANN Marie Augustine, Sœur Marguerite-Marie (ND)\*.** Lun ND <1875-1900. Née à Pont-à-Mousson (Meurthe) en 1848, fille du tailleur Joseph Heymann et de Marie Rose Karquel. Elle possède le BS. Elle dirige depuis le début des années 1870 le pensionnat de Ménil à Lunéville. En septembre 1900, elle succède à Mère Marie-Fourier Boussardon (→) comme supérieure de la communauté. Elle meurt à Vught (Pays-Bas) en 1937. [ADMM 1T76 et état civil de Pont-à-Mousson]

**HEYMÈS Marie Louise.** StD 1903-1915 (sci) et 1919-1928 (id). Née à Forbach en 1867. Elle réussit son BS à Nancy en mars 1885. En octobre 1887, elle entre à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement des sciences en juillet 1889. Un an plus tard, elle quitte l'ENSJF. En septembre 1891, elle est nommée maîtresse répétitrice au LJF de Guéret. En avril 1892, elle est nommée aux mêmes fonctions au LJF de Reims (Marne) ; en octobre 1895, au LJF de Grenoble ; en octobre 1896, au LJF de Chambéry ; en novembre 1896, au LJF de Saint-Quentin (Aisne) (« une tête coiffée assez bizarrement », note l'inspecteur d'académie en avril 1900). En avril 1901, elle rejoint comme remplaçante le LJF d'Amiens, où elle est nommée maîtresse répétitrice à la rentrée suivante. En septembre 1903, elle est mise à la disposition de la ville de Saint-Dié pour

exercer les fonctions de chargée de cours de sciences aux CSJF de la ville. Au printemps suivant, les CSJF deviennent un CJF. Directrice (Houillon), inspecteur d'académie et recteur se félicitent de cette recrue, le dernier des trois notant en avril 1904 : « Très bon enseignement, donné avec beaucoup de méthode et d'intelligence. J'ai été très frappé des réponses d'enfants de première année sur l'arithmétique et des réflexions judicieuses que ces réponses supposaient ». La fin des années 1900 est marquée par des problèmes de santé, qui n'enlèvent rien à ses qualités d'enseignante. L'éclatement de la Première Guerre mondiale n'est pas sans conséquences sur son activité, d'après le recteur, qui écrit en mai 1915 : « Santé médiocre, et que les événements de cette années, surtout à Saint-Dié, n'ont pas raffermie. Fort bonne maîtresse d'ailleurs ». En octobre 1915, elle est déléguée au CG de Remiremont, où elle reste pendant quatre ans : toutes les appréciations de cette époque sont très positives. Elle retrouve son poste au CJF de Saint-Dié en octobre 1919. En mars 1921, la directrice (Houillon) détaille le service de Mlle Heymès : « [...] Elle enseigne les mathématiques en quatrième année (programme complet), la physique, la chimie en troisième et en cinquième A, l'anatomie en troisième, quatrième et cinquième, avec toute la distinction que nous lui avons connue avant la guerre [...] ». La notice individuelle de 1922/23 présente des remarques divergentes. La directrice (Houillon) : « Mlle Heymès, professeur de sciences, est une maîtresse intelligente, très cultivée. Son enseignement est d'une clarté et d'une précision parfaites. Sa discipline est excellente. En raison de l'exiguïté de notre local, elle ne dispose ni de laboratoire, ni de cabinet de physique, aussi a-t-elle du mérite à multiplier les expériences afin de rendre son enseignement plus concret et plus vivant » (25.02.1923). L'inspecteur d'académie : « Madame la directrice se montre très bienveillante pour Mlle Heymès, qui, faute de matériel et [par] manque d'habitude, fait peu d'expériences. Le professeur a peur de l'acide sulfurique et ne s'en sert pas !! L'enseignement est donné clairement, mais la mémoire des élèves est mise presque uniquement à contribution, fort peu leur intelligence ou leur esprit d'observation.

Beaucoup de pratique et de métier » (27.02.1923). Le recteur : « Depuis bientôt 20 ans à Saint-Dié (une des fondatrices), s'est toujours fait apprécier de l'inspection générale, ainsi que des élèves et des familles. Maîtresse digne de tout respect et de tout éloge » (28.04.1923). Le recteur se réjouit en avril 1924 : « Mlle Heymès, jusqu'à présent, n'avait pas l'installation qu'il aurait fallu. Maintenant, elle montre avec orgueil trois salles qui constituent son domaine, et se réjouit de pouvoir faire avec ses élèves des manipulations jusqu'ici impossibles [...] ». « La doyenne des maîtresses du collège », remarque le même en mai 1927, « continue de donner un fort bon exemple, que toutes, d'ailleurs, suivent avec empressement ; bonne préparation scientifique au baccalauréat ». Le 7 mars 1928, la directrice (Poncey) demande au recteur la mise à la retraite de Mlle Heymès pour la rentrée suivante : « Chargée des cours de mathématiques et sciences dans les classes de Première et Seconde, Mademoiselle Heymès se déclare incompétente pour y enseigner la géométrie dans l'espace et la géométrie descriptive. Aucune de ses collègues ne peut assurer cet enseignement, ce qui oblige à avoir recours à un professeur du collège de garçons. L'attitude très incorrecte de Mlle Heymès à l'égard de ce professeur au cours de l'année dernière a failli nous priver d'un concours précieux pour cette année scolaire. En outre, des faits nombreux concernant une collègue et diverses personnes de la ville, et qui devraient avoir un caractère privé, ont été portés par Mlle Heymès, non seulement à ma connaissance, mais à celle de familles de la ville ; et des allusions de même caractère ont même été faites par elle devant les élèves des grandes classes et devant le personnel domestique. J'ai dû plusieurs fois intervenir dans des questions tout à fait étrangères à l'enseignement et qui menaçaient de prendre un caractère grave. Mon appui est sollicité à tour de rôle par Mlle Heymès et par sa collègue, malgré le désir que j'ai exprimé à toutes deux de voir cesser un tel état de choses. Mademoiselle Heymès n'a pas la confiance des familles et je crains que sa présence dans l'établissement, si elle se prolonge, ne nuise au recrutement des grandes classes. C'est pourquoi sa mise à la retraite me paraît désirable ». La directrice

écrit encore le 13 mars à l'inspecteur d'académie : « Un officier de Saint-Dié est venu m'avertir qu'il déposait entre les mains du procureur de la République une plainte en diffamation contre Mlle Heymès. Ce fait est la conclusion d'une histoire ridicule qui a tourné au scandale et dont toute la responsabilité retombe sur ce professeur ». Le courrier est transmis au recteur (avec la remarque suivante : « La folie de Mlle Heymès, folie érotique, devient dangereuse pour la réputation du collège, cf. l'an dernier contre M. Schneider »), lequel propose le 17 mars une mise à la retraite d'office : « Mlle Hymès [sic], l'an dernier, hors du collège, a tenu des propos et s'est livrée à des excentricités, dont nous n'avons eu, d'ailleurs, qu'un rapport verbal, et qui faisaient souhaiter sa retraite à la rentrée d'octobre. Elle-même m'avait dit son intention de la demander, mais n'a pas donné suite à ce projet. Des faits semblables se reproduisent cette année, lesquels donneront suite peut-être à une action judiciaire. Il est donc urgent que Mlle Hymès n'enseigne plus. Peut-être, sans attendre la fin de l'année, serons-nous obligés de demander bientôt, pour elle, un congé ». Comme la plainte de l'officier n'est finalement pas déposée entre les mains du procureur de la République, le recteur réécrit au ministre de l'Instruction publique le 27 mars : « Comme suite à ma lettre du 18 courant au sujet de la mise à la retraite de Mlle Heymès, professeur au collège de jeunes filles de Saint-Dié, j'ai l'honneur de vous adresser la lettre ci-jointe. Il en résulte qu'une affaire qui menaçait de passer en correctionnelle s'est arrangée simplement devant le commissaire de police. C'est encore trop, à notre avis ; et ce fait, s'ajoutant aux autres de l'année dernière, que Mlle Heymès n'a pas niés et qu'elle a reconnus devant moi, de vive voix, m'oblige à maintenir nos conclusions. Toutefois, en raison des longs services de Mlle Heymès au collège de Saint-Dié, et j'ajoute aussi, de ses bons services, sauf dans ces toutes dernières années, à cause des programmes », il serait préférable qu'elle ne fût pas mise à la retraite d'office, mais plutôt sur sa demande. Elle m'avait parlé de faire une demande de ce genre l'an dernier, mais elle n'a pas donné suite à cette idée, qui était certainement la plus sage. On va s'efforcer de la lui faire

reprandre cette année ». Elle part effectivement à la retraite à la fin de l'année scolaire 1927/28 (« J'ai la charge, presque entière, d'une sœur aînée, malade depuis de longues années », précise-t-elle dans son dossier d'admission). [AN F<sup>17</sup> 24000, dossier personnel]

**HILLMANN Christine, Sœur ? (Mis).** T1 Mis <1880. Née à Deuna, dans la province de Saxe (Prusse). A la rentrée 1880, elle doit cesser ses fonctions au pensionnat de sa congrégation à Toul, après que l'inspecteur primaire a constaté qu'elle n'avait obtenu aucune autorisation. Des démarches sont alors entreprises pour sa naturalisation comme Française. [ADMM 1T48]

**HIPPEAU Mlle.** Nfch <1921<. [ADMM W657/39bis]

**HIRSCH Mlle.** Colm <1924-1925< (lat). [AMC 30.5115]

**HIRSCHLER.** Mulh 1934/1935-1938< (rel). Rabbín. Il reprend l'enseignement de l'instituteur Schwartz au LJJ de Mulhouse. [ADHR Purg. 3929]

**HIRTZ.** Mir <1903< (all). Professeur au CG de Mirecourt. [ADMM W657/48]

**HOCQUART Pauline Marie, Sœur Justine (DC)\*.** Blâm 1883-1900. Née à Prény (Meurthe) en 1860, fille du propriétaire François Étienne Justin Hocquart et de Marie Berceaux. En mars 1883, elle obtient le BS à Nancy. La même année, elle est nommée au pensionnat des Sœurs de la DC à Blâmont (M&M) comme maîtresse adjointe. Quatre ans plus tard, elle obtient le CAP (mars 1887). En 1896, elle succède à Sœur Thérèse-de-Jésus Munier à la tête du pensionnat de Blâmont. Elle en exerce la direction jusqu'en 1900. [ADMM 1T53 et état civil de Prény]

**HOEPFFNER Yvonne, épouse BRICKA.** Colm 1932-1935 (lett lat). Née à Mulhouse en 1907 ; mariée à un professeur de lycée ; une fille, née en 1933. Baccalauréat latin-langues-philo (1924/25), licence de lettres classiques (1926/30) et DES (1930) à Strasbourg ; agrégée de lettres (avec grec

pour langue) en 1932. En septembre de cette année, elle est nommée professeur de lettres-latin au LJJ de Colmar. Deux mois plus tard, elle épouse un professeur d'histoire du LG Bartholdi de Colmar. « Maîtresse d'une conscience et d'un dévouement irréprochables », note l'inspecteur général en mai 1935 : « Elle se consacre sans compter à sa tâche et apporte dans ses fonctions de l'intelligence, de la finesse, de la vie [...] ». Elle est en congé pour convenances personnelles à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1935, lequel est renouvelé jusqu'en 1939/40. [AN F<sup>17</sup> 26309, dossier personnel]

**HOFF Mathilde.** Colm <1918-1929 (droit hist géo lett). Enseignante à l'ESF municipale de Colmar depuis 1906 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement devenu LJJ après la Première Guerre mondiale. En juin 1922, elle écrit au ministre de l'Instruction publique, en se présentant comme la représentante des enseignantes du statut local des LJJ et CJF d'Alsace et des CSJF de Sarrebourg, pour demander un reclassement rapide et élevé des enseignantes diplômées pour les ESF (ADBR 98AL370). Elle joint à son courrier une carte de visite portant les mentions suivantes : « professeur, officier d'académie, collaboratrice au *Journal d'Alsace et de Lorraine* (critique musicale) ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1928/29. [ADBR 98AL321 et 98AL370 et AMC 30.5115]

**HOFFMANN Mlle.** Strbg <1919-1932. Professeur certifiée du cadre local, elle part à la retraite en 1932. [ADBR 98AL321 et AMS 2MW594]

**HOFFMANN.** Mulh <1933-1934< (grec). Professeur au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours de grec au LJJ. [ADHR Purg. 3929]

**HOGARD.** Rem csjf <1881-1895< (all ang). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/39 et W657/65bis]

**HOLSTEIN Lina Marie\*.** Nan BK/H 1902-1906 et 1909-1910<. Née à Kovno (Russie, auj. Kaunas, en Lituanie) en 1884,

juive. Elle fait ses études en France et réussit le BS en juillet 1902. Six mois plus tard, elle est engagée au Pensionnat Braun-Kahn à Nancy. Elle est naturalisée Française en février 1905. A la rentrée 1906, elle gagne le Pensionnat Leverson à Hanovre (Allemagne), où elle remplit, pendant une année, la fonction de maîtresse de français. Elle passe les deux années scolaires suivantes dans une autre institution allemande, le Pensionnat Holzbock à Breslau (id, auj. Wrocław en Pologne). A la rentrée 1909, elle retrouve Nancy et l'institution de ses débuts. L'année suivante, Mme Braun-Kahn en transmet la direction à cette enseignante, qui possède, en plus du BS, le CAP et le CA à l'enseignement des langues vivantes. [ADMM 1T1011]

**HOLTZMANN.** Strbg NDS # (lat). Prêtre catholique. [KACZMAREK, p. 82]

**HOMMEL, Mgr.** Strbg NDS <1924< (rel). Aumônier de l'établissement. [KACZMAREK, p. 60 ; il ne figure pas dans le *NDBA*]

**HOPPE Adeline, Sœur Saint-Eugène (SC).** Mtz SC 1919-1932. Elle a enseigné à l'ESF SC de Sarreguemines jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*). Après le conflit, elle retrouve l'EN privée de Sablon (Moselle). Elle quitte cet établissement en août 1919 pour gagner le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**HORÈS Anne Marie, Sœur Sainte-Marie-Barthélémy (SC).** Mtz SC 1937-1939. Née à Sarreguemines en 1914. En septembre 1937, elle quitte l'école SC de Sarralbe (Moselle) pour gagner le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**HOSSENLOPP Marie Félicité, épouse BROSSART.** Strbg 1919-1939 (hist géo) et 1945-1949 (id). Née à Orbey (Ht.Als) en 1891, catholique, fille de l'instituteur principal (directeur) Jean Baptiste Hossenlopp et de Marie Félicité Galliath ; se marie à Strasbourg en août 1921 avec

Édouard Reignard Louis Brossart ; deux enfants. Alors qu'elle vient de réussir le *Staatsexamen*, elle est engagée à l'ESF de Strasbourg en mars 1919. Lorsque l'établissement est transformé en un LJF à la rentrée suivante, il y devient professeur d'histoire et de géographie du cadre local. L'inspecteur d'académie note en février 1929 : « Enseignement préparé, déparé parfois par des incorrections ou des gaucheries qui rendraient désirables que Mme Brossart fût chargée surtout de l'allemand ». L'appréciation du recteur donne une autre piste : « Professeur très consciencieux, qui doit encore améliorer sa méthode et surtout perfectionner sa connaissance du français ». En janvier 1939, la directrice (Botreau) écrit : « Professeur méthodique et d'une haute conscience. Mme Brossart donne dans le premier cycle un enseignement très profitable à ses élèves. Elle est d'une exactitude et d'une régularité absolues ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire professeur au CG de Guebwiller. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. En août 1949, elle part à la retraite. Elle meurt à Strasbourg le 8 décembre 1949. [AN F<sup>17</sup>26334, dossier personnel, AMS 2MW594 et état civil d'Obernai]

**HOUDIÉ Mlle.** T1 <1906. Elle quitte les CSJF de Toul à l'été 1906. [AN F<sup>17</sup>24532, dossier personnel de Gabrielle Pinturaud]

**HOUDIER Maria Gabrielle.** Nan 1910-1912 (rép) et 1913-1917 (id). Née à Gourzon (Haute-Marne) en 1887, fille d'un instituteur. BS et DFES à Dijon en juillet 1904. Par la suite, elle devient « dépensière » à l'ENSJF. A la rentrée 1907, elle obtient, à titre provisoire, un poste de surveillante d'externat au CJF de Fécamp (Seine-Inférieure, auj. Seine-Maritime). Dès le départ, elle porte ses vœux vers le LJF de Nancy. Elle obtient satisfaction à la rentrée 1910, en y devenant répétitrice suppléante : elle remplace Mme Bellot-Odic, en congé. Un an plus tard, elle est nommée répétitrice dans l'établissement. En 1912/13, elle est en congé d'inactivité : elle passe cette période en Russie. Elle retrouve son poste au LJF de Nancy à la

rentrée 1913. La répétitrice souffre bientôt des conditions difficiles de la guerre dans une ville du front. La directrice (Ravaire) écrit en décembre 1915 : « Mlle Houdier ne s'est point remise de la commotion qu'elle a éprouvée lors de la bataille de la Marne ; elle compte bien reprendre son service, mais elle craint d'être obligée, avant peu, de prendre un repos complet » (ADMM W657/40). Finalement, Mlle Houdier se remet et accomplit son service à la satisfaction de sa hiérarchie. L'inspecteur général note, en avril 1917 : « Mlle Houdier [...] enseigne le calcul en première année secondaire (9 élèves) ; elle s'en acquitte avec simplicité et à un point de vue pratique qui suffit évidemment pour de telles élèves. J'exprime un avis favorable à sa demande d'un poste de stagiaire dans les économats ». La répétitrice est « chargée de la préparation scientifique au brevet élémentaire » (ADMM W657/40, rapport de novembre 1917, pour déplorer l'absence de suppléante). A la rentrée 1917, Mlle Houdier est nommée répétitrice au LJF de Grenoble. Elle y découvre l'économat, de janvier 1918 à la fin de l'année scolaire, en tant que suppléante stagiaire. En octobre 1918, elle est nommée répétitrice stagiaire d'économat au LG de Bastia. Elle y « donne toute satisfaction » au proviseur : « Intelligente et dévouée, elle travaille avec la plus grande assiduité et réussit très bien. Elle a d'autant plus de mérite qu'atteinte de sinusite, contractée dans les caves, à Nancy, pendant la guerre, elle vient d'avoir une rechute causée par son séjour dans un bureau froid et humide ». A la rentrée 1919, elle rejoint, toujours comme stagiaire à l'économat, le LJF d'Alger. A partir de mars 1921, elle est répétitrice stagiaire à l'économat du LJF Fénelon à Paris, où elle obtient, en juin 1922, le CA aux fonctions d'économe. A la rentrée suivante, elle devient sous-économe au LJF de Dijon en octobre 1922. Un an plus tard, elle rejoint, dans les mêmes fonctions, le LJF Longchamp à Marseille. Elle accède aux fonctions d'économe en octobre 1926, au LJF de Moulins. Un an plus tard, elle devient l'économe du LJF de Saint-Étienne. Le recteur de Lyon écrit, en avril 1931 : « L'an dernier, Mademoiselle Houdier demandait Nancy ; en 1929, elle avait demandé Lyon. Maintenant, elle désire demeurer à Saint-Étienne. Je me félicite de cette solution, qui

nous conservera un fonctionnaire très zélé et averti ». Elle part à la retraite en octobre 1940. [AN F<sup>17</sup> 24807, dossier personnel, et ADMM W657/40]

**HOULLIER Mlle.** Ep <1910-1912 (rép: fr). Maîtresse répétitrice chargée des cours de français au CJF d'Épinal. [AN F<sup>17</sup> 24278, dossier personnel de Léonie Vautrin, et ADMM W657/67]

**HOULLON Marie Aimée, née MARCHAND\***. StD 1903-1925. Née à Verdental (Meurthe) en 1864, fille du boulanger Étienne Isidore Marchand et de Rose Justine Gérard ; elle épouse Nicolas-Félix Houillon, professeur au lycée Charlemagne à Paris, en juillet 1897 ; veuve en décembre 1899 ; mère d'un unique fils, Nicolas Houillon, né en juin 1898, mort de maladie au Maroc (protectorat français) en novembre 1921 ; un frère professeur à Paris (années 1920). Brevets de l'enseignement primaire à Nancy (1880-1882), institutrice-adjointe à Lunéville d'octobre 1882 à octobre 1885. Elle reste ensuite pendant trois mois dans sa famille avant de séjourner en Allemagne pendant près de cinq ans. De retour en France, elle réussit à Paris, en août 1890, le CA à l'enseignement de l'allemand dans les LJF et CJF. Elle reste quatre ans dans la capitale, comme professeur libre certifié, en attendant sa nomination dans un établissement d'enseignement secondaire. En octobre 1894, elle est nommée maîtresse chargée de cours d'allemand au LJF de Saint-Étienne. Sa première notice individuelle signale une enseignante « remarquable » : toutes les suivantes confirmeront et renforceront ce premier jugement. En octobre 1895, elle réussit son CA à l'enseignement de l'allemand dans les EN. En octobre 1897, elle obtient un congé pour l'année scolaire, qui prend cependant fin au bout de quelques jours, lorsqu'elle est déléguée au LJF Victor Hugo à Paris pour 9 heures d'allemand par semaine. Sa délégation est reconduite jusqu'en février 1901, date de sa nomination comme surveillante générale dans le même lycée. Dès janvier 1900, un mois après la mort de son mari, Mme Houillon demande un poste dans un LJF ou un CJF de l'Est de la France. Au courant de l'année 1901/02, elle renonce à passer l'agrégation. Le 5 septembre

1903, elle écrit au recteur de Nancy : « J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance le poste de directrice du collège de jeunes filles à Saint-Dié, Vosges, qui s'ouvrira le 2 octobre. Désirant ardemment conserver pour mon enfant une santé bien ébranlée l'an dernier par le séjour de Paris et le surmenage que je m'étais imposé, oserais-je vous prier, Monsieur le Recteur, de bien vouloir m'accorder cette situation près de ma famille et dans une région dont le climat me serait si salutaire ! » Son vœu est entendu. Le même mois, elle est mise à la disposition de la ville de Saint-Dié pour exercer les fonctions de directrice des CSJF du lieu, qui deviennent effectivement bientôt un CJF. Les rapports sont d'emblée unanimement excellents. En mai 1906, le recteur remarque : « Depuis bientôt trois ans que Madame Houillon est à Saint-Dié, son autorité morale n'a fait que grandir en ville et dans toute la région. Elle a véritablement fondé le collège, et si une municipalité d'abord peu favorable a rapidement été amenée à proposer elle-même la construction d'un collège, c'est à Madame Houillon qu'on le doit. Aussi est-elle parfaite comme directrice, avec le constant souci de la bonne éducation aussi bien que de l'instruction des jeunes filles et ses préoccupations morales très élevées. Son action sur les maîtresses est des plus heureuses. Elle a réussi à faire de toute la maison une véritable famille, où l'on demande à entrer, où on travaille avec joie et que l'on ne quitte qu'à regret ». En juin 1910, le recteur écrit : « Directrice d'élite. Vient d'organiser cette année, avec un dévouement qui ne recule devant aucun sacrifice – même de son argent et de sa santé – un internat qui compte déjà 26 pensionnaires et 8 demi-pensionnaires, toutes parfaitement soignées. Madame Houillon a surtout le don de communiquer autour d'elle l'ardeur qui l'anime : toutes les jeunes maîtresses qu'on lui envoie – et elles se renouvellent presque chaque année – donnent aussitôt et joyeusement leur maximum. Cet hiver, leur directrice s'étant trouvée malade, elles ont rivalisé de zèle pour que tout aille pour le mieux quand même. Il est impossible que tout cela se sachant à la fin, le collège de Saint-Dié ne devienne pas une maison modèle, la maison franco-alsacienne que nous rêvons ». En septembre 1911,

l'inspecteur général note : « Mme Houillon est passionnément dévouée à son métier. Elle ne vit que pour son collège, qu'elle dirige avec beaucoup d'intelligence. Son internat est un internat modèle ; les élèves y sont l'objet d'une surveillance attentive, minutieuse sans être tatillonne, tant au point de vue de leur éducation qu'en ce qui concerne leur santé. Mme Houillon s'efforce maintenant d'obtenir de la municipalité... et du ministère la construction d'un collège neuf, qu'elle voudrait somptueux, dans le parc de l'Evêché. On ne peut que souhaiter, dans l'intérêt de l'Université, que le vœu de Mme Houillon se réalise. J'ai inspecté Mme Houillon – qui enseigne l'allemand – en cinquième année. Le professeur vaut la directrice [...] ». En mai 1912, le recteur écrit : « Les études sont bonnes à Saint-Dié – on y a même ajouté, par une initiative qui paraît heureuse, le latin pour quelques unes. On ne néglige pas le dessin, l'écriture, le chant, où même on excelle. Chaque année, une fête, organisée par le collège et où la ville est conviée, réussit à souhait. Il ne manque à ce très bon collège que les locaux qu'il mérite ». La question des locaux est lancinante. En avril 1914, le recteur estime d'autant plus la réussite de Mme Houillon qu'elle doit faire face à « des conditions bien peu favorables » : « Un local provisoire et tout à fait défectueux. Depuis bientôt onze ans, Madame Houillon ne se lasse pas et ne se décourage pas. La municipalité finira bien par l'entendre ». En mai 1914, l'inspecteur général écrit : « Très intelligente. Un remarquable esprit d'initiative. La vie, la joie, le zèle sont partout au collège de jeunes filles de Saint-Dié, dans les classes aussi bien que dans le service ménager, où les élèves ont leur part, au cours de chant ou dans le parc de récréation de l'internat. L'établissement est prospère d'ailleurs. Il pourrait l'être encore davantage. De 1904 à 1906, avant l'ouverture de l'internat, la population scolaire s'était élevée de 122 à 188 élèves. Puis elle a fléchi, dans les quatre années suivantes d'environ 40 unités pour augmenter de nouveau dans la suite. Elle est aujourd'hui de 175 élèves, dont 52 internes et demi-pensionnaires, et elle est, assure la directrice, destinée à s'accroître si l'externat est, quelque jour, transporté dans un local plus spacieux et mieux aménagé que

celui qu'il occupe en ce moment, si surtout, ajoute-t-elle, le collège est transformé en lycée. Son espoir est-il fondé ? Y a-t-il place, si près de Nancy, pour un très grand établissement ? » La Première Guerre mondiale renvoie cette réflexion à plus tard et rend nécessaire de nombreux changements, auxquels Mme Houillon fait mieux que s'adapter, comme en témoignent les appréciations du recteur pour cette époque. En mai 1915 : « Dépossédée de son internat, devenu dès le premier jour un hôpital – et de contagieux ! Madame Houillon n'a cessé de se rendre utile, en se multipliant, comme toujours, car telle est sa nature. Pendant l'occupation de Saint-Dié, sa connaissance de l'allemand lui a permis de rendre bien des services, et elle a su en imposer par son courage. Depuis, elle a tout fait pour rouvrir son collège, bravant pour cela tous les dangers et compromettant la santé sinon la vie de jeunes maîtresses d'une trempe moins solide. Du moins, elle aura assuré la préparation de toutes les candidates à divers examens, et montré le plus bel exemple de dévouement, allant jusqu'à l'héroïsme pour elle et pour les autres ». En juin 1917 : « Donne vaillamment 15h de classe, dirige d'une main sûre son collège, qui compte tout de même 64 élèves, dont 52 dans les classes secondaires. Elle utilise au mieux le personnel qui lui reste, les principales maîtresses étant déléguées ailleurs. S'entend à merveille avec le collège de garçons pour un fonctionnement mixte. Elle aura rendu de grands services à bien des familles pendant la guerre, en maintenant son collège et aussi en répandant autour d'elle bonne humeur, entrain, confiance ». En mai 1918 : « Directrice excellente, en effet, et dont la guerre a encore mis en valeur les rares qualités. Il a fallu réunir provisoirement les deux collèges en un seul. Non seulement, rien de fâcheux n'en est résulté, grâce à la vigilance des deux chefs d'établissement, mais l'émulation règne dans toutes les classes pour le plus grand profit des études. Les jeunes filles de Saint-Dié sont peut-être de toute l'académie celles qui travaillent le plus et le mieux – et dans quelles conditions ! Madame Houillon prend d'ailleurs largement sa part dans l'enseignement : c'est elle qui donne toutes les leçons d'allemand et cela sans rémunération supplémentaire. Que

pouvons-nous bien faire pour elle ? » Après la guerre se repose à la directrice la question des locaux, sur fond de drame personnel avec le décès de son fils unique (1921). En juillet 1922, le recteur écrit : « Madame Houillon aurait pu diriger – et fort bien – un très grand collège, et même un grand lycée. Elle est directrice née. Elle s'est dévouée au collège de Saint-Dié, qui est son œuvre propre, et n'a reculé devant aucun sacrifice pour en faire le premier collège de l'académie, supérieur même, comme établissement d'éducation, au lycée de Nancy. Ses jugements sur le personnel la jugent elle-même. Nulle part ailleurs, nous n'avons ses appréciations aussi sagaces, exprimées en meilleurs termes. Femme d'élite, cruellement éprouvée cette année (mort d'un fils unique). Son zèle s'en est accru ». En novembre 1922, l'inspecteur général parle d'une « direction exceptionnelle » et cite la directrice au sujet du deuil de son fils : « Je ne veux plus vivre que pour mon collège » ; « Une directrice ne doit pas être triste ». En avril 1923, le recteur juge qu'elle est « la meilleure directrice de l'académie – où il y en a de fort bonnes – et une des deux ou trois meilleures qu' [il ait] connues ». L'inspecteur d'académie écrit en février 1924 : « Madame Houillon a une imagination "vertigineuse" et un optimisme qui résiste à toutes les forces adverses ; mais avec cela une bonté et une générosité qui lui ont acquis la sympathie de toute la population déodatienne. Conclusion : la garder à la direction du collège le plus longtemps possible ». « Vaillante directrice », écrit le recteur sur la notice individuelle de la même année, « que rien ne déconcerte et n'arrête. A failli mourir l'an dernier : opération grave dont on n'espérait pas la sauver. Non seulement elle s'en est tirée, mais à peine rétablie s'est imposée une tâche nouvelle, très lourde : l'installation complète de son collège à l'ancien évêché, où ne se trouvait encore que l'internat [l'inspecteur général a visité, un peu plus d'un plus tôt, les nouveaux locaux de l'internat et trouvé que « cette installation [...] a tiré bon parti d'un immeuble assez mal distribué pour l'usage qu'on en voulait faire »]. Elle a activé les travaux, veillé à tout, et, non contente de ce succès, projette encore des améliorations, qui épuiseront le reste de ses forces. Et cette activité dure depuis vingt ans. Vient enfin

d'être décorée [Légion d'Honneur]. C'était justice ». L'inspecteur d'académie écrivait l'année précédente au sujet de l'internat qu'il était « bien tenu » et que les enfants s'y sentaient « chez "elles", doucement enveloppées dans l'affection de Mme Houillon ». L'allocution du recteur à la cérémonie de remise de la Croix d'Honneur est publiée dans le bulletin académique de l'enseignement secondaire de l'année correspondante. Mme Houillon part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1924/25. Là encore, le bulletin académique rend l'hommage du recteur : « Mais la perte la plus sensible que nous ayons faite cette année est celle de Mme Houillon, directrice du Collège Jules Ferry, à Saint-Dié. Je ne reviendrai pas sur l'éloge de cette âme d'élite. Mme Houillon reçut l'an dernier, aux applaudissements de tous ceux qui la connaissent, comme juste récompense de ses mérites, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Et combien furent touchants, en cette fin d'année, les adieux que lui firent, à une dernière réunion familiale, toutes ses enfants ! Nous ne la perdons pas entièrement, toutefois. Outre qu'elle nous a laissé, dans un dernier rapport, une sorte de testament universitaire, où elle indique d'un doigt sûr dans quelle voie devra s'engager désormais le collège qu'elle a fondé et avec tant de succès dirigé pendant plus de vingt ans, elle est toujours là, près de la maison, toujours prête à donner discrètement ses conseils à une nouvelle directrice, dont l'excellent esprit n'hésite pas à les solliciter, et qui se trouve bien jusqu'ici de les suivre ». [AN F<sup>17</sup>23771/A, dossier personnel, *Nancy Bulletin*, 1923/24, p. 47-53, et état civil de Verdenal]

**HOUIN.** StD 1924< (gym). « Précédemment instituteur », il succède à M. Dacheville, à la rentrée 1924, comme professeur de gymnastique au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/67bis]

**HOULON Marie, Sœur Sainte-Marie-Bernardette (SC).** Mtz SC 1929-1932. Née à Reims (Marne) en 1907. En septembre 1929, quittant le noviciat, elle gagne le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz, où elle enseigne dans les petites

classes. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**HOURTICQ Hélène, épouse NÉEL.** Mulh 1927-1930 + Strbg 1930-1939. Née en 1903, aînée des quatre enfants de Jean-Paul Hourticq, inspecteur d'académie du Bas-Rhin de 1918 à 1930, et de Marguerite Lydie Louise Chevalley ; épouse de Louis Néel (1904-2000), prix Nobel de physique en 1970 ; un fils et deux filles. Agrégée de lettres en 1927, elle débute sa carrière au LJJ de Mulhouse. En octobre 1930, elle est nommée au LJJ de Strasbourg. L'année suivante, elle épouse Louis Néel, alors maître de conférences à la Faculté des Sciences de Strasbourg, où il sera nommé professeur en 1937. Suite à l'évacuation de 1939, Hélène Néel est nommée à titre temporaire au CG de Royan (Charente-Inférieure). Hélène Néel décède en 1983. [ADBR 98AL375, 601D1 et NÉEL Louis, *Un siècle de physique*, Paris, Odile Jacob, 1991]

**HUBERT.** Lun {ND} <1921-1922< (math). Chanoine, il enseigne les mathématiques au Cours Notre-Dame à Lunéville. [ADMM, 50J/I.65/05]

**HUBERTY, Sœur ? (DC).** StD DC <1882<. [ADV 1T84]

**HÜBSCHER Catherine, Sœur Sainte-Emiliana (SC).** Mtz SC 1918-1940. Elle enseigne dans l'établissement depuis 1916 (→ *Dictionnaire*). [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**HÜCK Mlle.** Ep 1929< (remp). Elle arrive au CJF d'Épinal en janvier 1929 pour remplacer Mme Parisot. [ADMM W657/67]

**HUDELLOT Mlle.** Ep 1918 (remp: all). Elle remplace Mme Lewtow au début de l'année 1918. [ADMM W657/67]

**HUET.** Nfch 1929 (remp: lett). Nommé au CG de Neufchâteau en 1928, il remplace Mlle Pillet, pour une partie de ses cours, au CJF, pendant son congé de février 1929. Il décède le 8 décembre 1929. [ADMM W657/39bis et *Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 4]

**HUGONNET Julie Marie Rose, née CHAPTAL.** Nfch 1927-1929 (math). Née à Alès (Gard) en 1890, fille du chauffeur Jean Antoine Chaptal et de Louise Hugonnet ; mariée en mai 1919 à Émile Alexis Roger Hugonnet, receveur de l'enregistrement puis conservateur des hypothèques, de toute évidence un cousin ; une fille, née en 1922. BE en juin 1906, DFES en juillet 1909 au LJF de Nîmes, baccalauréat sciences-langues-philos en 1910/11 et licence ès sciences PCN supérieur, mathématiques générales et chimie générale en 1912/13 à Montpellier. En novembre 1911, elle est déléguée comme institutrice stagiaire au CJF d'Uzès (Gard), où elle est nommée professeur déléguée en janvier 1915. En mai 1919, elle rejoint dans les mêmes fonctions le CJF de Lodève (Hérault). En décembre 1919 et janvier 1920, elle effectue un remplacement au LJF de Nîmes. Après plusieurs années d'inactivité, elle est déléguée professeur à l'EPSJF de Lille en novembre 1926. En avril 1927, elle devient titulaire au CJF de Neufchâteau. En novembre 1927, elle obtient un congé de maladie de longue durée. En janvier 1929, la directrice (Arlin) écrit : « Depuis son retour parmi nous (avril 1928), Mme Hugonnet se met mieux à la portée des élèves qu'en 1927 pour l'enseignement des mathématiques. Mais cet effort, loin de la passionner pour sa tâche, la détache, au contraire, de l'enseignement. Elle a pensé à l'administration. Un poste de directrice, en plus d'avantages pécuniaires, lui procurerait la possibilité d'avoir sa fillette dans son établissement, d'être stable chez elle (alors qu'elle fait deux fois par semaine la navette entre Neufchâteau et Toul [où son mari est receveur de l'enregistrement]) et d'avoir moins d'heures d'enseignement. Elle semble avoir les qualités de correction, d'honorabilité, d'initiative, d'énergie nécessaires à une directrice ». L'inspecteur d'académie réagit : « Une classe d'arithmétique, la divisibilité : classe peu vivante, mécanisée. Mme Hugonnet bavarde beaucoup, étourdit ses élèves, elle suit le livre et me donne l'impression de ne pas avoir préparé sa leçon. Directrice dans l'Est, où il faut du calme, une connaissance psychologique des jeunes filles assez peu communicatives, une autorité sans fantaisie

ni variabilité ? Je ne vois pas Mme Hugonnet élevée à ce grade. Peut-être conviendrait-elle dans le Midi ? » En octobre 1929, elle est nommée au CJF d'Abbeville (Somme) ; en octobre 1938, au CJF de Sedan (Ardennes). Elle part à la retraite en janvier 1953. [AN F<sup>17</sup> 25578, dossier personnel]

**HUGUENIN.** T1 <1908-1909> (ang). Professeur d'anglais au CG de Toul, il donne aussi des cours au CJF de la ville. [AMTo 1R41]

**HUGUENIN Mlle.** Nfch 1929 (remp: maît). Fille d'un professeur d'anglais du CG de Toul. A partir de janvier 1929, elle remplace, à l'internat du CJF de Neufchâteau, Mlle Foulot, qui remplace elle-même Mlle Pierquet. [ADMM W657/39bis]

**HUGUENIN Marie Camille Suzanne Yvonne, épouse DIDELOT.** T1 1920 (remp: rép) et 1923-1924 (rép) + Nfch 1923 (surv) + Nan 1928-1940 (gym) et 1941-1957 (id). Née à Charmes-la-Côte (M&M) en 1900, mariée en 1924 à Paul Didelot. BE à Nancy en 1915, BS à Dijon en 1917, baccalauréat en 1920, CA à l'enseignement de la gymnastique à Paris en 1921 (élémentaire) et 1922 (supérieur). Elle commence sa carrière en mars 1920 comme répétitrice remplaçante au CJF de Toul. En octobre 1920, elle rejoint le CJF d'Épernay (Marne) comme surveillante d'internat. En janvier 1923, elle est nommée dans les mêmes fonctions au CJF de Neufchâteau. En avril 1923, elle devient répétitrice au CJF de Louhans (Saône-et-Loire). C'est également comme répétitrice qu'elle retrouve en novembre 1923 le CJF de Toul. Après quatre ans de congé pour convenances personnelles, elle est nommée professeur de gymnastique au LJF de Nancy en octobre 1928, succédant à Mlle Maquer. Repliée au lycée David d'Angers en 1940/41, elle regagne le LJF de Nancy en octobre 1941. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1956/57. [AN F<sup>17</sup> 26860, dossier personnel]

**HUIN Mlle.** Rem 1913-1916 (all). Elle succède à Mlle Lacour au CJF de Remiremont à la rentrée 1913. En 1915, elle obtient un congé pour pouvoir se préparer à

passer l'agrégation, où elle finit première. Elle quitte le CJF de Remiremont en septembre 1916 pour rejoindre le LG de Guéret. [ADMM W657/39]

**HUMBLOT Mlle.** StD 1939 (remp, all). Etudiante à la Faculté des lettres de Nancy, pourvue de deux CES d'allemand et admissible à un troisième, elle remplace Henriette Lung au CJF de Saint-Dié durant son congé en 1939. [AN F<sup>17</sup>25436, dossier personnel d'Henriette Lung]

**HUMBLOT Fernande.** Lun 1937< (surv). Nommée surveillante d'internat au CJF de Lunéville en novembre 1937, en même temps que Simone Chaumont. [AML R1 « collègue de filles »]

**HUMBLOT Marie Anne Françoise Adélaïde, Sœur Hilaire (DC).** T1 DC <1894-1895<. Née à Hagnéville (Vosges) en 1862, fille du propriétaire Charles Nicolas Humblot et de Marie Rosalie Ferry. Elle obtient le BE en 1881. En 1894/95, elle dirige la « troisième classe » du pensionnat de la DC à Toul. [OLRY, p. 401, et état civil d'Hagnéville]

**HUNOLD Marthe.** Strbg 1936/1937 (it). Née en 1896, domiciliée à Mulhouse. Licenciée d'italien en 1928. Elle est nommée déléguée rectorale en février 1930. [ADBR 601D1]

**HUOT Mlle.** Nan <1939-1941<. Elle est admissible à l'agrégation d'histoire en 1940. Elle est reçue l'année suivante. [*Nancy Bulletin*, 1939/40, p. 14, et 1940/41, p. 8]

**HURTH Mlle.** Hgn 1938< (remp: inst). Elle est nommée, en mai 1938, comme remplaçante d'Eva Muller pendant la durée de son congé. [AMH NR470/J]

**HUSSER Berthe.** StD 1913 (rép: all) + Strbg LB 1919<. Née à Wolfgantzen (Ht.Als) en 1893, protestante, fille d'André Husser, propriétaire, et de Marie Fritsch, native de Munster. Berthe Husser fréquente l'école primaire de Wolfgantzen jusqu'à Pâques 1905, puis l'ESF de Colmar jusqu'en 1910, et enfin l'EN attachée à cet

établissement, où elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF en juillet 1913. Trois mois plus tard, « pour se perfectionner dans la langue française », elle devient « répétitrice d'allemand » au CJF de Saint-Dié, « où elle [suit] tous les cours dans les classes supérieures, dans l'intention d'obtenir son brevet » (cv) ; mais elle doit finalement « renoncer à ce projet » à Noël 1913, pour raisons de santé. En mai 1914, elle accepte un poste à Abreschviller (Lor), « où l'on avait fondé une petite école supérieure privée, composée de 8 élèves » (id) ; elle y enseigne l'allemand, le français, l'anglais et l'arithmétique. Suite au déclenchement de la guerre, elle quitte Abreschviller et se prépare « à l'examen pédagogique, en vue d'obtenir un poste de l'État » (id). En 1915, elle reste dans sa famille de Pâques à l'automne et donne quelques leçons particulières. A partir de mars 1916, elle remplace des instituteurs, d'abord à Wittenheim (Ht.Als), puis à Appenwihr (id), village voisin de Wolfgantzen. A Pâques 1919, elle est engagée à l'ESF du BP, futur Collège Lucie Berger. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1919]

**HUSSON Gabrielle, Sœur Saint-Camille (SC)\*.** Mtz SC 1919-1924. Née à Tourcoing (Nord) en 1872, fille de Jean Baptiste Justin Husson, négociant, natif de Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), et de Pauline Hortense Cailletet, native de Charleville ; sœur de Jeanne Husson (→). En février 1919, elle quitte le pensionnat SC de Bouillon (Belgique) pour succéder à Sœur Sainte-Augustine Becker à la tête de celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz, dont elle est une ancienne élève. En 1924, elle rejoint le pensionnat SC de Chimay (id). Elle retrouve l'institution messine en août 1925, mais pas sa direction. [ASC, *Journal* de la maison (1919-1921-1922), état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Tourcoing]

**HUSSON Jeanne Josèphe, Sœur Sainte-Anna (SC)\*.** Mtz SC 1919-1940. Née à Paris (X<sup>e</sup> arr.) en 1882, fille de Jean Baptiste Justin Husson, employé de commerce, natif de Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), et de Pauline Hortense Cailletet, native de Charleville ; sœur de Gabrielle Husson (→).

Au printemps 1919, elle quitte le pensionnat SC de Gillingham dans le Kent (Royaume-Uni) et gagne celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En 1924, elle succède à sa sœur Gabrielle comme directrice de cet établissement ; elle y est, en même temps, la maîtresse de la première classe. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Paris]

**HUSSON Marie Eugénie, Sœur Placide (DC).** Thc <1879-1880. Née à Neuville-lès-Vaucouleurs (Meuse) en 1855, fille du menuisier Claude Eugène Husson et de Marie Joséphine Fargue. Active au pensionnat des Sœurs de la DC à Thiaucourt (M&M) depuis au moins 1879, elle prend la direction de la salle d'asile libre de cette même ville en décembre 1880. [ADMM 1T41 et état civil de Neuville-lès-Vaucouleurs]

**HUTH Suzanne Hélène.** Ver 1930-1931 (inst). Née à Besançon en 1901. BS, diplôme de jardinière d'enfants du Collège Sévigné, CA à l'enseignement dans les classes enfantines des lycées et collèges de jeunes filles. Elle est nommée institutrice primaire au CJF de Verdun en octobre 1930. Elle souhaite rejoindre sa région d'origine. En octobre 1931, elle est nommée institutrice aux CSJF de Montélimar (Drôme). [ADMe Tp223]

**HUTIN Emma, Sœur Marie-Berchmans (SC).** Lgy SC <1889<. Elle obtient le BS en mars 1880 et le CAP en février 1887. Elle est chargée du « cours complémentaire » du pensionnat de sa congrégation à Longwy (M&M). [ADMM 1T77]

**HUTT Édouard.** Colm <1918-1922< (ch). Professeur de chant à l'ESF municipale de Colmar, il poursuit son activité dans l'établissement devenu LJF après la Première Guerre mondiale. [AMC 30.5115]

**HUTTER Marcelle, épouse GUÉRITOT.** Nan 1906-1919 (all). Née à Avignon en 1883, fille de Jules Alfred Hutter, ingénieur civil, et de Marie Soléliac ; se marie à Nancy en juillet 1911 avec un ingénieur ; pas d'enfant. BS à Paris en 1899, CA à l'enseignement de l'allemand en 1902,

première à l'agrégation d'allemand en 1906. En septembre 1906, elle est nommée professeur d'allemand au LJF Nancy, à titre provisoire, comme remplaçante de Mlle Camicas. Elle reste dans l'établissement, où elle est titularisée professeur d'allemand en septembre 1914. Ses premières prestations satisfont globalement sa hiérarchie, mais les rapports de l'inspection générale soulignent avant tout, jusqu'au début des années 1910, son inexpérience. Ainsi, en avril 1910, l'inspecteur général note : « Intelligente, cultivée, Mlle Hutter a passé ses examens très jeunes et dans de très brillantes conditions. Il ne me semble pas qu'elle réalise les espérances que ses premiers succès avaient pu faire concevoir. Elle a certainement des qualités estimables ; elle est très consciencieuse et s'occupe beaucoup de ses élèves, elle sait l'allemand à fond, le parle et le prononce tout à fait correctement. Malheureusement, elle n'a que peu d'action dans ses classes ; elle articule mollement, sa voix est blanche et ne porte pas. Son enseignement manque de pittoresque dans les petites classes et il est trop élémentaire pour les élèves de quatrième année. Mlle Hutter n'attache pas assez d'importance à l'enseignement de la prononciation et un certain nombre de ses élèves prononcent médiocrement. Elle n'est pas, en somme, le professeur d'allemand que l'on souhaiterait pour Nancy ; quant à sa candidature pour Paris, il ne peut être question de la prendre en considération pour le moment ». Le même, en octobre 1911 : « Les qualités... et les défauts déjà signalés. L'enseignement est consciencieux et intelligent, mais sans consistance et sans éclat. L'action sur les élèves est à peu près nulle et les classes d'allemand – à Nancy ! – se dépeuplent rapidement ». Par la suite, l'enseignante s'améliore. Par ailleurs, elle montre un grand dévouement pendant la Première Guerre mondiale, comme le remarque la directrice (Ravaire) en mars 1916 : « Professeur zélé, ne recule devant aucune tâche. Pendant le congé accordé à Mlle Hérard, et en l'absence des professeurs d'histoire, a accepté de la meilleure grâce l'enseignement des lettres, de l'histoire, de la géographie dans une de ses classes ». Le recteur note en mars 1917 : « Fort bonne maîtresse. Esprit très cultivé déjà, et qui continue de travailler (elle

apprend le russe en ce moment). Très préoccupée de pédagogie (elle a traduit un ouvrage fort intéressant sur la pédagogie des tout petits). Beaucoup de zèle. Conversation fort intéressante ». Un mois plus tard, l'inspecteur général remarque : « Mme Guéritot me paraît avoir réalisé de très importants progrès. Sa parole a beaucoup plus de fermeté qu'autrefois, son action s'exerce également sur toutes ses élèves et son enseignement est aujourd'hui d'une très grande précision. C'est pourquoi les qualités de Mme Guéritot apparaissent aujourd'hui très nettement et la désignent – à mon avis – pour un lycée de Paris. Mme Guéritot sait l'allemand comme peu de ses collègues ; elle a de la littérature classique et aussi de la littérature moderne une connaissance très sûre ; elle pénètre le lyrisme allemand à fond, explique et traduit en artiste les poésies de Lenau, de Strom, de Dehmel. Elle n'ignore rien de la pensée allemande et cependant elle n'en a jamais subi le mirage ; en face de l'Allemagne, son esprit réagit rigoureusement et reste intégralement français. Je souhaiterais que Mme Guéritot pût être dans quelque temps appelée à Paris et en particulier qu'elle fût chargée d'enseigner la littérature allemande aux candidates à Sèvres ». En congé d'inactivité pendant l'année scolaire 1919/20, elle gagne ensuite le LJF de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), avant de terminer sa carrière au LJF Jules Ferry de Paris. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1944/45. Elle meurt à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) le 16 décembre 1967. [AN F<sup>17</sup> 25134, dossier personnel, et état civil d'Avignon]

**HUTZ.** Rem csjf 1882-1883 (gym). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**ICHANSON Marie Anne Estelle William.** Colm 1919-1924 (dess). Née à Albi en 1889 « de parents inconnus » (déclare le docteur Victor Compayré, qui la présente à l'officier d'état civil), reconnue et légitimée au mariage, à Toulouse en 1893, de Jules Clair Ichanson, « propriétaire, domicilié à Toulouse », natif d'Albi (divorcé de Marguerite Blanche Doudot par jugement du 29 juin 1888), et d'Henriette Will, native d'Ebersheim (Bas-Rhin), belle-sœur du

député puis sénateur du Tarn Andrieu. BS à Albi en juillet 1908, CA à l'enseignement du dessin en lycées, collèges, EPS et EN à Paris en 1914. Après avoir refusé un poste au CJF de Saint-Dié, elle rejoint en octobre 1919, comme chargée de cours de dessin, le LJF qui succède alors à l'ESF de Colmar. L'inspecteur général de 1922 observe : « Excellent professeur sous tous les rapports. Artiste, active, cultivée, sait communiquer à ses élèves le goût des choses d'art et en fait réaliser un assez grand nombre dans ses cours, sous la forme de travaux à l'aiguille et de céramiques. L'entente de ce professeur avec sa collègue chargée d'enseigner les travaux à l'aiguille est des plus fructueuses : des broderies, des dentelles, des étoffes appliquées, des ouvrages en cuir sont réalisés ainsi, d'après des compositions d'élèves. Dessins exécutés en classe ou librement hors la classe, études de compositions décoratives sont très satisfaisants. Mme la directrice du lycée de Colmar apprécie justement les services rendus par Mlle Ichanson ». En effet, la directrice (Stoltz) note en mars 1923 : « Professeur qui réunit les dons d'une artiste à ceux d'une excellente maîtresse. Vivante, spontanée, d'un tour d'esprit original, elle sait entraîner les élèves au travail. Obtient des résultats remarquables en composition décorative ». En mars 1924, elle devient professeur adjoint de dessin à l'École Paul Bert de Paris, où la directrice la décrit ainsi en février 1930 : « Vive de caractère, nerveuse, de nature méridionale, Mlle Ichanson a aussi les qualités du Midi : la franchise, l'entrain, l'enthousiasme ». L'inspecteur général de mars 1931 observe : « Artiste, Mlle Ichanson ne dépense pas son activité seulement pour les œuvres qui lui ont valu des succès au Salon des Artistes français, elle apporte une attention assidue à sa mission de professeur. C'est une animatrice, elle sait communiquer sa foi aux élèves et les travaux obtenus dans ses cours sont parmi les plus remarquables. Ils tinrent une large place à l'exposition organisée par la Ville de Paris à l'occasion du cinquantenaire de l'école laïque : les céramiques, les poteries d'Alsace, exécutées d'après les dessins d'élèves, les broderies, les étoffes appliquées provenant de l'École Paul Bert contribuèrent au succès de l'exposition. Mlle Ichanson est un des meilleurs professeurs de

l'enseignement primaire, son œuvre d'éducatrice mérite des éloges sans restriction ». Elle obtient la médaille d'or de peinture au Salon des Artistes français en 1932. Elle est admise à la retraite en octobre 1954 et maintenue en fonctions jusqu'en septembre 1955. Elle meurt à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) le 2 septembre 1964. [AN F<sup>17</sup>26504/B, dossier personnel, et état civil d'Albi et de Toulouse]

**IUNG Henriette.** Rem 1916-1926 (all) + StD 1926-1951 (id). Née à Saint-Dié en 1890, fille d'un directeur de tissage ; sœur de Jeanne Iung (→). DFES et BS à Épinal en 1907 et 1908, CA à l'enseignement de l'allemand dans les EN en 1913 et CA à l'enseignement de l'allemand dans les collèges et lycées en 1914 à Paris, DES à Lyon en 1915. En octobre 1909, elle est engagée à l'ESF (*Lyzeum mit Oberlyzeum*) de Neukölln (Allemagne) comme assistante française ; elle exerce les mêmes fonctions à l'ESF (*Lyzeum mit Oberlyzeum*) de Kassel (Allemagne) d'octobre 1910 à octobre 1911. Elle étudie ensuite à la Sorbonne. Boursière de DES à Nancy et Lyon en 1914/15, elle est nommée professeur d'allemand au CG de Remiremont en novembre 1915. En octobre 1916, elle rejoint dans les mêmes fonctions le CJF de Remiremont. L'inspecteur général de mai 1917 observe : « Mlle Jung [sic] a de l'allemand une connaissance pour ainsi dire instinctive ; elle parle la langue étrangère avec une élégance et une propriété de termes qui sont l'indice d'une culture déjà très approfondie. Elle est d'excellente tenue et d'une grande distinction. Elle possède un ensemble de qualités qui lui ont permis de réussir d'emblée dans l'emploi difficile de professeur d'allemand au collège de Remiremont, parmi des élèves appartenant à l'"aristocratie républicaine" de la petite capitale des Vosges, et dont beaucoup parlent couramment l'allemand. Un peu de nonchalance dans son extérieur, quelque mollesse dans son débit ne diminuent en rien son action, qui est des plus heureuses. [...] J'espère que Mlle Jung, une fois installée dans son enseignement à Remiremont, se remettra à la préparation de l'agrégation. Elle me paraît devoir conquérir le titre d'agrégée. Les qualités dont elle fait preuve la désignent pour enseigner l'allemand dans un lycée et

aussi pour enseigner le français dans un établissement secondaire important de l'Alsace reconquise ». En 1917/18, elle indique comme vœu : « Je désire obtenir un poste en Alsace dès la fin des hostilités ». Bientôt, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance un poste de professeur d'allemand en Alsace, de préférence aux environs de Strasbourg. Je suis d'origine alsacienne et je comprends le patois du pays. Je désirerais être nommée au même collège que ma sœur, qui adresse en même temps que moi une demande en vue d'obtenir un poste de professeur de français. Au cas où il serait impossible de me donner satisfaction dans ce sens, je souhaiterais vivement être nommée au collège de Saint-Dié, pour être au milieu de ma famille » (lettre non datée). L'inspecteur général de mars 1926 remarque : « Mlle Jung [sic] pourrait mieux faire ; il y a dans son attitude une certaine indifférence et dans la direction des exercices scolaires un manque de fermeté qui n'encouragent pas les élèves au travail. La prononciation est déplorable, l'aptitude à parler l'allemand insuffisante dans la classe ; les devoirs écrits sont très faibles. On doit obtenir mieux à Remiremont. Je l'ai dit à Mlle Jung ». L'inspecteur d'académie écrit le même mois : « Ses procédés d'enseignement n'ont pas varié, pas plus que ses éclats de voix. Les élèves ont des connaissances en allemand parce que le professeur est quelque peu brutal et autoritaire, mais les classes sont douloureuses, à mon sens, pour celles qui les subissent. Trop de mécanisme, l'usage du manuel est trop généralisé ». Le recteur nuance : « Appréciation ci-dessus un peu sévère. Mlle Yung [sic] dirige sa classe avec autorité et fermeté et on ne perd pas temps avec elle. Rendue au milieu familial et à sa ville natale [Saint-Dié], elle ne manquera pas de s'adoucir ». Le 8 juin 1926, le maire de Saint-Dié écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien examiner avec bienveillance la demande de Mlle Henriette Iung, actuellement professeur d'allemand au collège de filles de Remiremont, relative au poste d'allemand vacant à Saint-Dié par suite du décès de la titulaire, Mlle Engel. Le père de Mlle Iung fait partie de mon conseil municipal depuis 1910 et est titulaire de la

médaille de la Reconnaissance Française due à la guerre de 1914 et à l'occupation allemande de Saint-Dié [en] août/sept. 1914, où il se trouvait à mes côtés. M. Iung habitant Saint-Dié, où il occupe un poste important de directeur de tissage, il est évident que sa fille, Mlle Iung, est toute désignée pour Saint-Dié, qu'elle a demandé depuis longtemps [...] ». En octobre 1926, elle est nommée professeur d'allemand au CJF de Saint-Dié, où elle succède à Mlle Engel. L'inspecteur d'académie remarque en janvier 1929 : « Enseignement substantiel, mais trop livresque. Mlle Yung [sic] se montre quelque peu brutale avec les élèves des petites classes et ne leur évite pas les premières difficultés de l'étude d'une langue étrangère. Les enfants se découragent bien vite parce que le professeur manque de douceur ». En février 1933, le recteur écrit : « Comme sa sœur, fait ce qu'elle doit, elle le fait très bien, mais n'est pas disposée à prêter son concours aux œuvres laïques en général, aux œuvres du collège en particulier ». La directrice (Poncey) note en janvier 1940 : « Bon professeur, régulier, ferme, consciencieux, mais dont l'enseignement se renouvelle peu. Lorsqu'elle emploie la méthode directe dans les classes de début, n'a pas assez le souci d'être comprise de tout son auditoire. Bon travail dans les classes supérieures, où les résultats sont bons. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1950/51. [AN F<sup>17</sup> 25436, dossier personnel]

**IUNG Jeanne.** StD 1909-1911 (remp: all ; surv) et 1929-1951 (lett) + Ver 1913-1914 (id) + Rem 1914-1929 (id). Née à Saint-Dié en 1888, fille d'un directeur de tissage ; sœur d'Henriette Iung (→). DFES à Saint-Dié et BS à Épinal en 1906, CA pour l'enseignement des lettres à Paris en 1913. Elle commence sa carrière en février 1909 comme remplaçante de Mlle Engel au CJF de Saint-Dié. Le mois suivant, elle devient surveillante d'externat dans le même établissement : tout d'abord comme suppléante de Mlle Muller (en congé) (mars-oct. 1909) puis comme titulaire (oct. 1909-oct. 1911). La directrice (Houillon) note en janvier 1911 : « Mlle Iung, surveillante d'externat, est intelligente, active et consciencieuse. Elle dirige très bien le travail

des élèves en étude, s'acquitte des cours de français en 1<sup>ère</sup> A B avec compétence et beaucoup de goût. Elle est d'une régularité et d'une tenue parfaites, son influence sur les élèves est des meilleures. Je désire conserver Mlle Iung aussi longtemps que ses intérêts le permettent ». En 1911/13, elle est en congé d'inactivité pour études à Paris, afin de préparer le CA. En octobre 1913, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Verdun, suppléante de Mlle Andréani – en congé – pour l'année scolaire 1913/14. En octobre 1914, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Remiremont. L'inspecteur d'académie remarque en février 1915 : « Mlle Jung [sic], qui donne l'enseignement littéraire en plusieurs classes, est un professeur laborieux, qui prépare sérieusement sa classe et dirige ses leçons avec assez d'ordre et d'entrain. Elle met de la netteté dans ses remarques, mais ne se préoccupe pas toujours suffisamment de les ramasser, de les grouper autour d'une idée centrale, de façon à donner de l'unité à sa leçon. Elle choisit assez bien les textes d'explications et les sujets de devoirs, a de l'autorité sur les élèves, mais se montre un peu sèche et distante à leur endroit. C'est une bonne maîtresse, qui paraît bien déçue de n'avoir point été nommée à Saint-Dié ». Le recteur note en mai 1923 : « Vue en troisième année. Explication d'un texte du *Cid*. Bien, sans réserve. Les élèves interrogées répondant bien aussi : elles savent et sentent. Classe menée d'une main ferme et d'un ton qui s'impose. Autorité manifeste ». En octobre 1929, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Saint-Dié. « Se dépense courageusement, ne laisse rien au hasard, bourre et bouscule l'esprit de ses élèves, convient à des Vosgiennes rudes et un peu lourdes », observe l'inspecteur d'académie en janvier 1931. En janvier 1932 : « Travaille en conscience, mais ne néglige pas pour cela sa santé ; une classe de 10 élèves semble l'épouvanter ; déjà vieille fille, trop préoccupée d'elle-même ». Et en février 1936 : « Puissante et massive dans sa personne comme dans son enseignement ; trop de raideur pour être active ; beaucoup de conscience ». Le recteur note en février 1938 : « Fait ce qu'elle doit, ce pourquoi elle est payée, le fait bien, mais ce n'est pas assez. Pourrait montrer plus de dévouement

aux œuvres de l'école en particulier et aux œuvres laïques en général ». « Mlle Iung est un professeur éminent, dont la longue présence au collège contribue fortement au rayonnement de cet établissement », écrit l'inspecteur d'académie en mars 1949. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1950/51. [AN F<sup>17</sup> 25436, dossier personnel]

**JACO Mlle.** Mtz <1921-1927< (ch). Institutrice (cadre local) chargée de l'enseignement du chant. [ADBR 98AL375 et AMMe 1Rc443]

**JACO Claire.** Colm <1940 (rép). Professeur adjoint de lycée de second ordre. [ADHR Purg. 3928]

**JACOB.** Lgon <1888< (rel). Prêtre catholique, « aumônier spécial » du pensionnat de SC à Longuyon (M&M). [ADMM 50J/I.65/12]

**JACOBI Magdeleine Adèle.** Ver 1926-1928 (sci) + StD 1928-1945 (id). Née à Lure (Haute-Saône) en 1896, fille d'un pharmacien. DFES au CJF d'Épinal (juil. 1913), baccalauréat (sciences, langues vivantes, philosophie, mathématiques) à Paris (juil. 1916, juin/juil. 1917), où elle a été amenée à poursuivre ses études « par suite de la guerre » (AN F<sup>17</sup> 27991, Mlle Jacobi au recteur de Nancy, 23.03.1923), licenciée ès sciences en mathématiques générales, chimie générale, chimie appliquée et chimie biologique à la Sorbonne (1919/20) et ès SPCN à Nancy (1923). Avant d'obtenir ce dernier certificat, elle écrivait au recteur de Nancy pour lui demander une délégation à un poste de l'enseignement secondaire dans l'académie. Elle obtient à cette occasion l'appui du député des Vosges Constant Verlot (le père de Mlle Jacobi est alors pharmacien à Épinal), qui écrit au ministre de l'Instruction publique (AN F<sup>17</sup> 27991, 20.09.1923). Elle commence sa carrière en octobre 1923 comme déléguée pour l'enseignement de la physique au CG de Briançon, où elle reste pendant un an. En juillet 1924, elle demande au ministre de l'Instruction publique sa mutation dans l'académie de Strasbourg « afin de suivre les cours de préparation à l'agrégation des

sciences physiques et naturelles organisés à la Faculté de Strasbourg » (id, 22.07.1924). Mais c'est au CG de Longwy (M&M) qu'elle est nommée comme déléguée en octobre 1924, avant d'être affectée le même mois dans les mêmes fonctions au CG de Montargis (Loiret). Elle ne rejoint pas ce poste, pour raison de maladie, et reste une année sans emploi. En octobre 1925, elle commence une suppléance à l'EPSJF d'Épinal. Au même moment, elle écrit au ministre (AN F<sup>17</sup> 27991, 23.10.1925) : « J'ai appris qu'un [poste scientifique] se trouvait être vacant au collège de Toul [...] et je serais disposée à l'accepter. Au cas où le poste du collège de Toul se trouverait occupé, je maintiendrais ma demande pour un poste analogue, de préférence dans la région de l'Est ». En janvier 1926, elle est déléguée pour l'enseignement des sciences au CJF de Verdun, où elle est titularisée au mois de décembre de la même année. A la rentrée 1928, elle succède à Mlle Heymès au CJF de Saint-Dié. En 1936, elle obtient neuf mois de congé pour tuberculose. En janvier 1946, elle est nommée au CJF de Lunéville en remplacement de Mlle Chapeaux : « C'est pour des nécessités de service, explique le recteur de Nancy au ministre de l'Education nationale, que j'ai délégué [...] Mlle Jacobi au collège de jeunes filles de Lunéville. Nous manquons absolument de professeurs de sciences physiques. Et je ne pouvais confier un enseignement de sciences physiques au collège de jeunes filles de Saint-Dié à Mlle Gunther, licenciée ès sciences physiques, professeur-adjoint titulaire au collège de jeunes filles de Saint-Dié » (id, 24.12.1945). Mlle Jacobi écrit de son côté au ministre (id, 15.12.1945) : « Je reste profondément attachée à l'établissement [CJF de Saint-Dié] où je travaille depuis dix-sept ans, mais je suis obligée en tant que sinistrée totale de chercher loin de Saint-Dié, qui ne peut plus nous les offrir, des possibilités de vie en commun avec mes parents. A défaut de la réaliser à Nancy, où ils habitent actuellement, j'espère pouvoir l'envisager à Lunéville dans un avenir immédiat ; en tout cas, il me serait possible d'y profiter aussitôt de communications faciles pour apporter à mes parents l'aide que leur âge et les difficultés actuelles de l'existence rendent urgente ». Elle prend sa retraite à la fin de l'année

scolaire 1961/62. [AN F<sup>17</sup> 27991, dossier personnel, et ADMe Tp223]

**JACOTIN, née FOUR.** Colm <1939 (inst). Maîtresse primaire de lycée du cadre général. En 1939/40, elle est provisoirement active au collège de Montbéliard (Doubs). [ADHR Purg. 3928]

**JACQUES Maria, Sœur ? (Comp).** BID {Comp} 1903-1913<. Née à Bar-le-Duc en 1879, fille du corsetier Antoine Jacques et de Marie Anne Saintdizier. En 1894, elle obtient le BE. A la rentrée 1903, officiellement sécularisée, elle quitte Wassy (Haute-Marne) pour le pensionnat sécularisé des Sœurs de la Compassion à Bar-le-Duc. Elle meurt dans cette ville le 12 juin 1964. [ADMe 8Tp240 et état civil de Bar-le-Duc]

**JACQUIER Marguerite Germaine, née COLLINET\*.** Lun 1936-1944. Née à Lyon (III<sup>e</sup> arr.) en 1899, fille de Paul Jacquier, maître-sellier au deuxième Dragons, et de Jeanne Marie Dessirier ; se marie, à Auxonne (Côte-d'Or) en août 1926, avec Pierre Collinet, professeur de collège ; séparée de corps en juillet 1932, divorcée en juin 1936 ; deux enfants, nés en 1928 et 1930. BE à Dijon en 1915, BS à Paris en 1917, baccalauréat latin-langues-philosophie à Dijon en 1918 et 1919. Elle obtient une licence d'anglais à Caen en 1924. A la rentrée suivante, elle commence sa carrière comme professeur déléguée au CG de Gray (Haute-Saône). A la rentrée 1925, elle gagne le CG de Poligny (Jura), où elle est titularisée en 1926. Après une interruption de service d'un an, en 1929/30, pour cause de maternité, elle est nommée professeur au CJF de Montbéliard (Doubs). A la rentrée 1936, elle succède à Mlle Seiler à la tête du CJF de Lunéville. L'inspecteur général de juin 1937 trouve en Mme Jacquier « une directrice intelligente, active, aimable, qui se présente bien et qui produit la meilleure impression. Elle a pris à cœur sa nouvelle tâche, elle s'y consacre entièrement. Elle a du jugement, elle fait preuve d'initiative, elle réalise. En ce qui concerne l'enseignement des sciences physiques, si sacrifié dans sa maison, elle a couru au plus pressé ». S' « il reste encore beaucoup à faire », « les débuts

de la nouvelle directrice sont pleins de promesses ». En février 1938, le recteur constate qu'elle « a réussi près des autorités locales ». Il relève aussi quelques manques, dont le principal n'est pas de la responsabilité de Mme Jacquier : « Ne comprend pas toutes les finesses de l'administration. Peut être trop exigeante avec son personnel. [...] La directrice actuelle, comme les directrices qui l'ont précédée, n'a pas été secondée par l'agent municipal, auquel j'ai été obligé de retirer mon agrément, sous peine de ne plus pouvoir garder de directrice à Lunéville ». Il conclut : « Le poste de Lunéville est un poste trop important pour une débutante ». Le même recteur, un an plus tard : « Mme Jacquier n'est pas encore rompue aux pratiques administratives. Elle est active, dévouée et me semble devoir réussir ». L'inspecteur d'académie relève un manque de « souplesse ». Il accentue le trait dans son appréciation de février 1940 : « Directrice extrêmement consciencieuse, ayant beaucoup d'amour-propre et la ferme volonté de bien faire, mais trop intransigeante et susceptible ». A partir du 1<sup>er</sup> avril 1940, elle dirige également le CG, qui fusionne provisoirement avec son CJF. En comptant les EPS annexes respectives, Mme Jacquier se trouve alors à la tête de quatre établissements. Elle écrit au secrétaire d'État à l'Instruction publique en janvier 1941 : « Ce n'est pas le nombre des élèves (550) qui rend la tâche lourde, mais la distinction qui subsiste entre les quatre établissements pour toute la partie administrative, dont la responsabilité incombe entièrement, comme toutes les questions d'ordre matériel, au chef d'établissement ; les agents spéciaux, appelés à d'autres fonctions du fait de la suppression de l'internat, n'ont pas été remplacés ». En décembre 1943, l'inspecteur général (Davy) rend compte de la situation difficile issue de la disjonction des deux collèges à la rentrée précédente : « Depuis plusieurs années, Mme Jacquier s'est dépensée sans compter et avec, d'ailleurs, la plus grande efficacité. On sait que pendant toute la longue durée du repli du principal du collège de garçons, Mme Jacquier, installée dans ce collège, y a réussi et parfaitement dirigé et fait fonctionner les deux établissements, masculin et féminin. A la rentrée d'octobre 43, le principal, M. Peyre, ayant rejoint son poste, a repris son

établissement. Mme Jacquier a alors rejoint le sien, qu'elle a fait réparer, réaménagé et remis en marche. A peine tout était-il ainsi en place que la maison a été de nouveau réquisitionnée. Et aussi Mme Jacquier, qui avait tout fait marcher pendant la période difficile de la guerre, s'est trouvée sans toit et elle règne maintenant sur un royaume bien fâcheusement dispersé : son siège administratif et son collège moderne, sauf une classe, sont installés, ainsi que le réfectoire de ses internes, au collège de garçons ; le collège classique dans un appartement en ville ; les classes primaires dans une école maternelle ; une classe primaire non logée ci-dessus et la classe restante du collège moderne dans une salle des fêtes appartenant à la ville ; le noyau principal de l'internat dans une maison – dont d'ailleurs la jouissance paraît menacée – rue de Lorraine ; le reste de l'internat (un dortoir) à l'hospice. Enfin, Mme Jacquier elle-même habite dans un autre endroit encore, où elle me dit ne pouvoir passer qu'à peine une heure par jour, pour le repas, avec ses enfants. On conçoit que cela soit une tâche à la fois difficile et pénible d'unifier une pareille multiplicité. Avec cela, Mme Jacquier a l'impression de n'être nulle part chez elle et celle, un peu exagéré peut-être, mais qui se comprend, d'être la parente pauvre dans un collège qu'elle a brillamment dirigé pendant l'absence du principal. Il serait évidemment souhaitable que l'économe de la régie commune, M. Poli, mît une totale bonne volonté à dissiper pareille impression et à tout faire pour que Mme Jacquier, que les circonstances, sans doute, peuvent rendre nerveuse, ne puisse croire qu'elle n'a, pour son établissement disjoint, que les restes épars de l'activité d'un personnel domestique échappant à son contrôle. J'ai fait en ce sens à M. Poli quelques discrètes recommandations. Mme Jacquier, qui a pourtant montré beaucoup de cran (j'en ai été moi-même témoin dans mon inspection d'il y a deux ans), m'a paru un peu découragée et guère éloignée de demander son changement. En tout cas, elle souhaite très vivement, et je crois devoir appuyer ce souhait : une maîtresse d'internat de plus, à cause de la dispersion de ses internes ; une auxiliaire d'économat qui couche au noyau principal de l'internat (M. Poli m'a dit que ce vœu est en

passé d'être réalisé) et qui ait avec elle un contact plus permanent. Si Mme Jacquier demandait son changement, il me paraîtrait de toute justice de lui donner, en récompense des services qu'elle a rendus et de la très lourde tâche qu'elle a assumée, un poste plus important et conforme à ses vœux ». Elle demande son changement en 1944, « à cause de [son] fils malade ». Le recteur appuie d'un avis très favorable la requête de cette « excellente directrice ». Nommée, en août 1944, directrice du CJF de Pau, Mme Jacquier constate, en arrivant dans l'établissement, que la directrice en place a été maintenue provisoirement. On l'invite alors à prendre la direction du CJF de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), qu'elle rejoint. Elle écrit rapidement au directeur de l'Enseignement secondaire (01.11.1944) : « J'ai fait observer combien cette modification était fâcheuse pour moi ; si j'en avais été prévenue, je n'aurais pas entrepris, dans des conditions aussi difficiles et avec un malade, le long voyage que je viens de faire. Il ne m'était plus possible de rejoindre Lunéville ; j'ai cru devoir m'incliner devant cette décision, ignorant la situation du collège dans lequel on m'envoyait. Je l'examine depuis trois jours et ne puis absolument pas l'accepter ». En novembre 1944, on lui confie la direction du CJF de Saintes (Charente-Maritime), où elle reste jusqu'au printemps 1945. Elle est alors nommée directrice d'un LJF, à Moulins. A la rentrée 1945, elle devient directrice du CJF de Gap, qu'elle transforme en LJF. Elle termine sa carrière comme directrice du LJF de Chambéry, de la rentrée 1948 jusqu'à son départ à la retraite, en septembre 1963 : elle a beaucoup contribué à améliorer les conditions matérielles de cet établissement, bombardé pendant la Seconde Guerre mondiale, et a relevé l'autorité morale de la direction ; elle a également eu à lutter contre l'aumônier catholique, soutenu par de nombreux partisans (une « affaire » en a résulté). Elle meurt, âgée de plus de cent ans, à Beaune (Côte-d'Or) le 4 octobre 2000. [AN F<sup>17</sup> 28155, dossier personnel, et état civil de Lyon]

**JACQUOT.** Rem csjf <1881-1883 (dess). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**JACQUOT Mlle.** Bru <1900-1901< (call). Née en 1879. Elle possède un BS. [ADMM W657/87bis]

**JACQUOT Catherine\***. Nan Ja 1856-1876. Née à Raon-l'Étape (Vosges) en 1822, fille du peintre en bâtiment Jean-Nicolas Jacquot et de Jeanne Xobert. Elle réussit le BS à Nancy en 1844. En 1856, elle reprend l'institution de Mme Imbart au N°7 rue de la Monnaie à Nancy. A la rentrée 1869, le pensionnat déménage au N°1 rue de Mably. Au printemps 1875, nouveau déménagement, au N°5 rue des Chanoines. Il semble que Mlle Jacquot confie la direction effective à Marie Menestrel. A la rentrée 1876, elle lui transmet son pensionnat. [ADMM 1T41, 1T47 et état civil de Raon-l'Étape]

**JAÉGLÉ Mlle\***. StD Pr <1884-1885<. Elle est probablement la fille de Victor Jaéglé (1806-1871), pasteur de Saint-Dié de 1840 jusqu'à sa mort. Mlle Jaéglé dirige le pensionnat de jeunes filles protestantes de Saint-Dié. [GUILLAUME James, « Les colonies de vacances et les écoles du IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris », *Revue pédagogique*, janv.-juin 1885, p. 305-315]

**JAÉGLÉ Édouard.** Colm <1918-1940 (rel). Pasteur à Colmar, il continue, après la Première Guerre mondiale, d'enseigner la religion protestante à l'ESF municipale (→ *Dictionnaire*) devenue LJF. Il poursuit cette activité jusqu'à son départ de Colmar en 1940. Il meurt à Pau en décembre 1941. [ADBR 34AL1253 et Bopp, p. 269-270]

**JAGELSCA Mlle.** Strbg NDS <1939. [KACZMAREK, p. 81]

**JAILLON Mlle.** Nan <1919 (remp). [ADMM W657/40]

**JANETS Marie Laure Cécile.** Mir 1910-1913 (sci). Née à Orange (Vaucluse) en 1886, fille de Marie Alfred Abel Janets, contrôleur des contributions directes, et de Marie Ludine Daelin. DFES à Grenoble en juillet 1905, CA à l'enseignement des sciences à Paris en juillet 1910. En novembre 1910, elle est nommée professeur de sciences au CJF de Mirecourt, où elle succède à Mlle Vaillant.

En congé d'inactivité de janvier à septembre 1912 afin de préparer l'agrégation de sciences physiques et naturelles, elle reprend ensuite son poste dans l'établissement. En février 1913, la directrice (Thomas) remarque : « Mademoiselle Janets est un professeur consciencieux et dévoué à ses élèves. Son enseignement est intelligent et clair, mais peut-être un peu flottant ; il serait nécessaire d'appuyer davantage, de répéter : les progrès des élèves deviendraient plus rapides et plus évidents. Mlle Janets est aussi une jeune fille distinguée et une directrice ne peut qu'être heureuse de la voir attachée à son établissement ». En janvier 1914, elle rejoint le LJF de Douai (Nord). En octobre 1919, elle devient répétitrice au LJF Fénelon à Paris. Un an plus tard, elle redevient professeur de sciences, au LJF de Chartres. En octobre 1937, elle est nommée dans les mêmes fonctions au LJF Marie Curie à Sceaux. Elle part à la retraite en janvier 1948. [AN F<sup>17</sup> 25216, dossier personnel]

**JANIN Marie Claudine, Sœur Philippe (PPo)\*.** Bru {PPo} 1915-1923. Née à Flacey (Saône-et-Loire) en 1847, fille de Claude Janin, cultivateur, et de Claudine Morel. Elle entre au noviciat de Portieux (Vosges) en août 1864. Un an plus tard, elle prend l'habit. Elle est alors envoyée à Guérard (Seine-et-Marne). En septembre 1872, elle fait sa profession de religieuse et gagne Charonne (Seine), où elle reste jusqu'à son exil à Ramsgate (Royaume-Uni) en février 1904. Elle gagne le pensionnat de Wytschaete (Belgique) à la rentrée 1913. En avril 1915, elle est à l'ambulance de Paris-Passy. A la rentrée suivante, officiellement sécularisée, elle succède à « Madame » Winterhalter à la tête du pensionnat de Bruyères (Vosges) ; de fait, elle est également supérieure de la communauté. Elle dirige l'établissement jusqu'à l'été 1923, rejoignant alors Dammartin (Haute-Marne), également comme supérieure. Deux ans plus tard, elle gagne Portieux, et en mars 1926, devient supérieure de la communauté d'Ampsins (Belgique). Elle entre à la maison de retraite Saint-Jean à Portieux en octobre 1933 et y décède le 29 août 1938. [APPo, *Annales de la congrégation et Sœurs 1839-1933*, t. 1]

**JANNIN Marie Berthe Alexandrine, Sœur ? (h).** Nan h ext <1895<. Née à Courcuire (Haute-Saône) en 1861, fille de Jean Baptiste Jannin, « propriétaire cultivateur », et de Marie Elisabeth Riduet. Elle obtient le BE en août 1877 et le BS un an plus tard (les deux délivrés par l'académie de Besançon. Elle apparaît sur la liste des adjointes produite par Sœur Marceloff à la rentrée 1895. [ADMM 1T52 et état civil de Courcuire]

**JANUS Mme ou Mlle.** Sav <1928<. Professeur de collège du cadre local. [ADBR 98AL375]

**JAUSON Suzanne.** Strbg 1937-1939 (rép). Née en 1906. Baccalauréat en 1926. Elle est nommée répétitrice de deuxième ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1937. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire répétitrice au LG de La Roche-sur-Yon. [ADBR 601D1]

**JEAN Mlle.** Strbg LB # (math). Professeur au Collège Lucie Berger dans les années 1920, elle quitte l'établissement pour « un poste d'État ». [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 57]

**JEAN Mme\*.** Nan 1929<. Le 1<sup>er</sup> janvier 1929, elle succède à Mme Mengin à la tête de l'internat de Santifontaine. [ADMM W657/40]

**JEANJACQUET Cécile.** Strbg LB 1931-1939. [*CLB*]

**JEANNELLE.** Bru 1896< (fr). [ADMM W657/87bis]

**JEANNESSON Renée, née METTAVANT.** Ver {h} #. Née à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) en 1901, fille du propriétaire Marie Joseph Victor Mettavant et de Sophie Céleste Parise Jeandinot. BE à Caen en 1918. Elle épouse Jules René Jeannesson en août 1925 à Verdun. Elle est active au pensionnat du Sacré-Cœur de cette ville. Elle est institutrice à l'École d'Hulst de Brunoy (Seine-et-Oise) en 1952/53. Elle meurt à Verdun le 27 juillet 1993. [AH *Registre des maîtres et employés* à

l'École d'Hulst de Brunoy et état civil de Paris]

**JEANROY.** Nfch 1928-1929<. Instituteur au CC-garçons de Neufchâteau, il donne aussi quelques cours au CC attaché au CJF. En février 1929, il remplace, dans ce dernier établissement, Mme Hugonnet pour une partie de ses cours, pendant son congé. [ADMM W657/39bis]

**JEANTREL.** Rem csjf <1881-1892 (math). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi, jusqu'à la rentrée 1892, aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/65bis]

**JEHL Mlle\*.** StD {DC} 1903-1905. Suite au départ des Sœurs de la DC, elle reprend le pensionnat de l'Ange Gardien à Saint-Dié. [Site internet de l'établissement, consulté le 15.02.2016 ([www.lycee-beaujardin.fr](http://www.lycee-beaujardin.fr))]

**JEHL Mlle.** Strbg 1922-1923< (rép). Elle est engagée comme répétitrice au LJF de Strasbourg en octobre 1922. [ADBR W1045/9]

**JEHL Mlle.** Colm <1927< (rép). [ADBR 98AL375]

**JEHL Madeleine.** Colm <1940 (math). Professeur du cadre général. [ADHR Purg. 3928]

**JÉRÔME Mlle.** Mtz 1919-1928<. « Débutante, pourvue du brevet supérieur français », elle succède, en janvier 1919, au Prof. Gustav Reinhard à l'ESF municipale de Metz, qui sera bientôt transformée en un LJF. Elle figure sur une liste comme institutrice du cadre local. [ADBR 98AL375 et 1045W8]

**JETTOT Marguerite.** Strbg 1934-1937 (dess). Née en 1898. Certifiée pour l'enseignement du dessin (degré supérieur) en 1921. Elle est nommée en octobre 1934 professeur de dessin au LJF de Strasbourg. Elle quitte l'établissement en novembre 1937. [AN F<sup>17</sup> 26358/A, dossier personnel de Suzanne Trocmé, et ADBR 601D1]

**JOACHIM.** Nan 1917< (hist géo). Il entre dans ses fonctions au LJF de Nancy en novembre 1917. [ADMM W657/40]

**JOANNIN Marie Antoinette.** Ver 1926 (lett hist). Née à Chanas (Isère) en 1904. Elle obtient à Grenoble : le baccalauréat latin, langues, philosophie (juil. 1922) ; le certificat de morale et sociologie et celui de psychologie (fév. 1924) ; le certificat de logique et philosophie générale (juin 1924) ; le certificat d'histoire de la philosophie et le DES de philosophie (juin 1925). En avril 1926, elle est déléguée dans les fonctions de professeur de lettres et d'histoire au CJF de Verdun. En septembre 1926, elle est déléguée dans les fonctions de professeur de lettres-latin au CJF de Béthune (Pas-de-Calais). [ADMe Tp223]

**JOB.** Nan 1909< (lat). Patronyme juif de Lunéville. Il inaugure les cours de latin au LJF de Nancy à l'automne 1909. [ADMM W657/40]

**JOLAS.** StD <1913-1914 (philo), 1922-1923 (remp) et 1926 (id). Professeur de philosophie au CG de Saint-Dié, il fait aussi cours au CJF avant la Première Guerre mondiale. Après le conflit, il remplace Marcelle Cretin au CJF, pour une partie de ses cours, en décembre 1922 et en janvier 1923. Il fait de même pour Gabrielle Pinturaud au printemps 1926. [ADMM W657/67bis]

**JOLIVAL Mlle.** Strbg NDS <1939. [KACZMAREK, p. 81]

**JOLY, Sœur Marie-Agnès (ND).** Lun {ND} 1928<. Jeune religieuse, elle est envoyée par la maison des chanoinesses de ND à Orbec (Calvados) au Cours Notre-Dame à Lunéville à la rentrée 1928. [LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, 2002, p. 5]

**JORAY Simone.** Mulh 1935-1939 (ang). Née en 1904. Elle obtient une licence d'anglais, puis un DES. En 1935, elle réussit l'agrégation d'anglais. A la rentrée suivante,

elle est nommée au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement professeur au CG de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). [ADHR Purg. 41801]

**JOSSINET.** Nfch 1916 (remp: sci). Principal du CG de Verdun réfugié à Neufchâteau, il assure une partie des cours de Mlle Brançon pendant un congé de trois mois de cette dernière en 1916. [AN F<sup>17</sup>25105, dossier personnel d'Irène Brançon, et ADMM W657/39bis]

**JOUANNY Mme ou Mlle.** Mulh 1936< (lett). [ADHR Purg. 3929]

**JOURDAN Yvonne Camille, Sœur Saint-Louis-de-Gonzague (SC).** Mtz SC 1919-1920. Née à Épernay (Marne) en 1886, fille de Charles Louis Jourdan, employé de commerce, et de Jeanne Marie Domi. En avril 1919, elle quitte le pensionnat SC de Torgny (Belgique) pour gagner celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil d'Epernay]

**JOURNET Gabrielle Eugénie Antoinette\*.** Rem csjf 1884-1898. Née à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire) en 1849, fille d'Antoine Journet, maître de pension, et de Claudine Liogier. En juin 1872, elle obtient, à Paris, le BS. D'après l'inspecteur d'académie des Vosges, elle « connaît assez, pour les enseigner, les langues anglaise et allemande » (AN F<sup>17</sup> 8765, lettre au recteur, 08.10.1884). Celui-ci la propose alors pour remplir l'emploi de directrice des CSJF de Remiremont créé par la municipalité pour la rentrée 1884. Il la présente plus avant : « Depuis le mois d'octobre 1880, elle est entrée comme institutrice chez M. Claude, sénateur des Vosges, pour y faire l'éducation de ses deux jeunes filles. Mais sa tâche à Saulxures étant aujourd'hui terminée, Mlle Journet sollicite la direction des cours secondaires de Remiremont. M. Claude [...] m'a écrit, à deux reprises, pour appuyer très vivement les démarches de sa préceptrice, dont il me rend un bon témoignage à tous les points de vue. De mon côté, j'ai vu Mlle Journet, qui se présente fort bien, et j'ai été très satisfait de son langage, de sa tenue et

des renseignements qu'elle m'a donnés sur les différentes fonctions qu'elle a remplies depuis dix-sept ans qu'elle enseigne. Je pense que sa longue expérience nous serait très précieuse pour assurer la prospérité de l'œuvre fondée à Remiremont, et des résultats de laquelle nous n'avons qu'à nous louer jusqu'à ce jour. J'ajouterai enfin qu'à titre de préceptrice des enfants de M. Claude, Mlle Journet arriverait à Remiremont avec un certain prestige qui lui attirerait la confiance des familles et celle des jeunes personnes confiées à ses soins ». La proposition est acceptée. Mlle Journet devient la directrice des CSJF de Remiremont en octobre 1884, alors qu'ils quittent l'institution Barret pour des locaux municipaux. Elle se charge de l'enseignement de nombreuses matières. [AN F<sup>17</sup> 8765, ADMM W657/39 et W657/65bis et état civil de Toulon-sur-Arroux]

**JOURNOT Jeanne Marguerite.** Ver 1934-1936 (lett hist). Née à Coubert (Seine-et-Marne) en 1911. Baccalauréat à Dijon (1928/29), CA à Paris (1931/32) ; élève de l'ENSJF (oct. 1931-juil. 1934) ; deux fois admissible à l'agrégation d'histoire (1934 et 1936). En octobre 1934, elle est nommée, pour son premier poste, professeur de lettres-histoire au CJF de Verdun, où elle succède à Marcelle Duffaut. En octobre 1936, elle est nommée au LJF de Mâcon. [ADMe Tp394 et *Nancy Bulletin*, 1935/36, p. 9]

**JOUVE Mlle.** Lun <1934 (surv). N'ayant jamais obtenu l'agrément du recteur, elle est tout simplement remerciée par la directrice (Seiler) en juin 1934, après plusieurs incidents, en même temps que Mlle Narré. [AML R1 « collège de filles »]

**JOYEUX Mlle.** Nfch <1917<. Elle remplace Mlle François à la classe enfantine du CJF de Neufchâteau en octobre et novembre 1917. Comme, d'une part, elle s'avère très compétente et comme, d'autre part, le recteur a demandé le dédoublement de la classe enfantine, Mlle Joyeux reste dans l'établissement. [ADMM W657/39bis]

**JUDE Mlle.** Ver 1913 (remp: inst). Ancienne élève du CJF de Verdun, pourvue du BS et DFES, elle remplace Julia Letailleur

dans ce même établissement pendant son congé en 1913. [AN F<sup>17</sup> 24854, dossier personnel de Julia Letailleur]

**JUET.** Ep csjf 1886-1887 (math). [ADMM W657/66bis]

**JUILLAN Marguerite Anne Françoise, née LAVAL.** Ver 1921-1922 (sci). Née à Florensac (Hérault) en 1892, fille de Joseph Marius Alexandre Laval, « entrepreneur d'omnibus », et de Palmyre Marie Izard. SPCN (nov. 1915), licence ès sciences en mathématiques générales (juin 1916) et physique générale (juin 1917) à Montpellier, CA à l'enseignement secondaire des filles à Paris (avr. 1920). Déléguée pour l'enseignement des sciences au CG de Barcelonnette (Basses-Alpes) (oct. 1917-sept. 1918), mêmes fonctions au CG de Cannes (Alpes-Maritimes) (oct. 1918-sept. 1919), interruption de service pendant l'année scolaire 1919/20 pour préparer le CA, déléguée pour l'enseignement de la physique au CG de Toul (oct. 1920-sept. 1921). En octobre 1921, elle est nommée professeur de sciences au CJF de Verdun. Elle meurt à Agde (Hérault) le 6 mai 1979. [ADMe Tp223 et état civil de Florensac]

**JULIEN Mlle.** Rem 1917 (remp: ang). Elle arrive au CJF de Remiremont en avril 1917 comme remplaçante de Mlle Simon. [ADMM W657/39]

**JULIEN Jeanne Claire Louise.** Ver 1912-1914 (inst), 1921 (id) et 1922/1923-1936 (ang) + Mir 1916-1917 (inst). Née à Fultot (Seine-Inférieure) en 1890, fille de Jules Joseph Julien, instituteur, et d'Elisa Ernestine Ricœur (les témoins de la déclaration de naissance sont le grand-père Ricœur, maréchal-ferrant, et un oncle Julien, agrégé, « professeur à l'institution ecclésiastique d'Yvetot [id] »). BS et DFES au Havre (id) (juil. 1908), trois certificats de licence à Nancy (1926, 1927, 1928), deux admissibilités au certificat secondaire d'anglais (1930, 1931), CA à l'enseignement de l'anglais à Paris (juil. 1932). Répétitrice d'externat au CJF de Fécamp (Seine-Inférieure) (janv. 1910-fév. 1912), maîtresse primaire au CJF de Verdun (fév. 1912-oct.

1914), chargée des classes élémentaires au collège de Fécamp (oct. 1914-janv. 1916), mêmes fonctions au CJF à Mirecourt (janv. 1916-avr. 1917), chargée de l'enseignement de l'anglais au CG de Remiremont (avr. 1917-oct. 1920), en congé de maladie pendant un an (oct. 1920-sept. 1921), maîtresse primaire au CJF de Verdun (oct. 1921) puis chargée de cours d'anglais au CG de cette même ville (oct. 1921<). Elle est rapidement réaffectée, dans ces mêmes fonctions, au CJF, où elle est nommée professeur d'anglais en septembre 1932. Deux anciennes élèves de l'établissement au début des années 1920 en gardent le souvenir suivant : « Frêle, mélancolique, la guerre lui avait ravi un être cher, elle s'adaptait mal au climat meusien. "It's cold, mesdemoiselles !" répétait-elle » (MARTIN). En octobre 1936, elle est déléguée en qualité de directrice du collège de Cherbourg (Manche). [ADMe Tp394, Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d., et état civil de Fultot]

**JULLIEN Marie Caroline Léonie**<sup>m</sup>. Nan 1900-1917<. Née à Paris (XII<sup>e</sup> arr.) en 1860, fille naturelle (légitimée au mariage des parents, Paris (XI<sup>e</sup> arr.) en 1866) d'Alfred Esprit Thècle Jullien, employé, natif de Paris, et de Marie Virginie Haelewaeters, native de Tisette (Belgique). BS à Paris (oct. 1886), examens d'économat à Tours en 1889-1892. Elle commence sa carrière en janvier 1888 comme surveillante générale et stagiaire à l'économat du LJF de Reims (Marne). En septembre 1889, elle devient maîtresse-répétitrice et stagiaire à l'économat du LJF de Tours. En août 1893, elle obtient les mêmes fonctions au LJF d'Auxerre. Elle est nommée économiste au LJF de Saint-Étienne lors de son ouverture à l'automne 1894. Six ans plus tard, elle se voit confier les mêmes fonctions au LJF de Nancy, ici aussi une nouvelle création. L'inspecteur général note en novembre 1900 : « Une bonne économiste. Caractère bien franc. Dévouée, active, un peu avare des deniers de l'État. A organisé les services de ce nouveau lycée avec intelligence. Aura trente ans neuf mois d'âge, quatorze ans de services, six ans neuf mois d'ancienneté dans la quatrième classe au 31 décembre prochain. Mérite bien d'être proposée pour la troisième classe. Désire

beaucoup venir à Paris pour se rapprocher de sa mère et de sa sœur, qu'elle soutient. Accepterait même un poste de stagiaire ! Il paraît difficile de lui refuser cette satisfaction si les circonstances le permettent ». Le climat de Nancy, avec son hiver rigoureux, est également un motif de départ, note le recteur en mai 1901 ; la directrice du LJF (Ravaire) voit dans cette perspective « une perte réelle pour le lycée » (15.02.1901) ; il faut dire que toutes les remarques de la hiérarchie sont très élogieuses, comme ce fut déjà le cas dans ses fonctions antérieures. En octobre 1902, Mlle Jullien redevient stagiaire, à l'économat du LJF Lamartine à Paris. En 1904, elle émet le vœu suivant : « Désire obtenir un poste d'économiste lorsqu'il y aura une création, excepté dans le nord ou le nord-est, où il fait trop froid ». En août 1914, elle est nommée sous-économiste au LJF Jules Ferry à Paris. Elle décède le 22 février 1918. [AN F<sup>17</sup> 23609/B, dossier personnel]

**JUN Marie, Sœur Sainte-Joanna-Maria (SC)**. Mtz SC 1918-1919. Enseignante au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz depuis 1913 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement en 1918/19. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**JUNGBLUTH V.** Colm 1919-1922< (rel). Prêtre catholique, il donne des cours de religion au LJF de Colmar. [AMC 30.5115 et 30.5140]

**KABLÉ Mlle.** Hgn 1919< (lett) + Mtz <1928< (ang). Licenciée ès lettres en série anglais, elle succède à Mlle Desprez à l'ESF de Haguenau en octobre 1919. Elle réussit, par la suite, l'agrégation d'anglais et devient professeur au LJF de Metz. [ADBR 98AL375 et AMH NR470/H]

**KAEUFFER Marthe.** Mulh 1936-1940 (sci ang). Née en 1906. Elle obtient une licence ès-sciences, puis le DES de sciences physiques. En octobre 1936, elle est nommée professeur de sciences au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle enseigne à l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin) : elle donne alors, en plus des cours de sciences naturelles et de physique-chimie, des cours d'anglais. [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**KALMANN Eugénie.** Nan Ar 1874<. Née à Saint-Dié en 1856. Elle fait partie des trois enseignantes actives à l'Institution Aron à la rentrée 1874. [ADMM 1T41]

**KALTENBACH Cécile.** Colm <1918-1946 (inst all rel). Enseignante à l'ESF de Colmar depuis 1909 (→ *Dictionnaire*). Maintenu au LJF qui succède à l'ESF à la rentrée 1919, elle est passée en octobre 1921 de la situation de professeur à celle de chargée de cours du cadre local. Elle est longtemps en charge de la neuvième, tout en assurant l'enseignement de l'allemand dans les autres classes primaires, et parfois aussi secondaires. Sa hiérarchie loue son dévouement. Au cours des années 1930, elle se voit confier la huitième puis la septième. A partir de la rentrée 1937, Mlle Kaltenbach est chargée de l'enseignement de l'allemand en sixième et en cinquième, une activité à propos de laquelle la directrice note en février 1940 : « Mlle Kaltenbach assure l'allemand au premier cycle. Elle le fait consciencieusement et avec succès. Sa façon de travailler, d'enseigner avec calme, plan et méthode donne de bons résultats. Les enfants s'intéressent à ses cours et en profitent ». En février 1946, elle est admise à la retraite pour raisons de santé. Elle meurt à Colmar le 7 juillet 1948. [AN F<sup>17</sup>23609/B, dossier personnel, et état civil de Colmar]

**KALTNECKER.** Nan {Dom} <1922-1927<. Prêtre catholique, il enseigne à l'Institution Sainte-Rose à Nancy. [ADMM 50J/I.62/41]

**KASPRIAKOFF Marguerite, née CARPENTIER.** Strbg 1932-1939 (rép). Née en 1904. DFES en 1924, certificat de gymnastique (premier degré) en 1926. Elle est nommée répétitrice de deuxième ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1932. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur adjoint au collège de Libourne. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945. [ADBR 601D1]

**KASTLER Mme.** Colm <1926-1928< (hist). Agrégée. [AN F<sup>17</sup>25187, dossier Lipman, et ADBR 98AL375]

**KAUFFMANN Mlle.** Rem <1913-1918< (inst). Elle est autorisée à s'absenter en décembre 1918 pour se rendre en Alsace. [ADMM W657/39]

**KAUFFMANN Emilie.** Mulh 1919-1939 (inst). Née en 1886. Elle possède un BS et un DFES. En décembre 1919, elle est nommée maîtresse primaire au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement professeur au CG de Dôle. [ADHR Purg. 41801]

**KAUFFMANN Frida.** Mulh 1919-1939. Longtemps enseignante dans une ESF privée de Mulhouse avant la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*), elle est engagée, en mars 1919, à l'ESF municipale de cette ville, comme professeur titulaire du cadre local. L'établissement est transformé en LJF à la rentrée suivante. Frida Kauffmann passe ses grandes vacances de 1922 à Paris (rue Geoffroy-Saint-Hilaire, VI<sup>e</sup> arr.) : on peut supposer que ce séjour (sans doute répété sur plusieurs années) à une visée, au moins en partie, linguistique. En 1939/40, le professeur est provisoirement « institutrice » à l'école primaire de garçons Drouot à Mulhouse. [ADHR Purg. 41801 et AMC 30.5140, lettre au maire de Colmar, 29.07.1922]

**KAYSER Mme.** Strbg <1927-1928< (rép). Répétitrice au LJF de Strasbourg, en congé pour convenances personnelles jusqu'au 30 septembre 1928. [ADBR 98AL375]

**KEMPE.** Rem csjf 1897< (hist géo). En décembre 1897, il reprend l'enseignement de M. Perron aux CSJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**KIEFFER, Sœur ? (DC).** StD DC <1882. Elle quitte Saint-Dié pour Vouziers (Ardennes). [ADV 1T84]

**KIENTZ Jeanne, épouse ARABU.** Strbg 1919-1939 (dess). Née en 1896. Pourvue du diplôme de professeur de dessin (1916). Elle est engagée à l'ESF de Strasbourg en mars 1919. Elle devient ensuite professeur de dessin du cadre local lors de la transformation de l'établissement en LJF. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au lycée annexe

d'Houlegate (Calvados). Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1 et AMS 2MW594]

**KIFFER Anne Marie Apolline ou Anna, épouse SCHONT.** Strbg 1921-1923 (rép) + Mtz 1923-1929 (rép ; all lett). Née à Rahling (Lor) en 1895, catholique, fille d'un cultivateur ; se marie en 1924 à un censeur (puis proviseur) ; pas d'enfant ; sœur du docteur Kiffer de Courcelles-Chaussy (Lor). Diplôme d'enseignante à l'EN attachée à l'ESF municipale de Metz en 1916 (elle notera « baccalauréat » sur ses notices individuelles françaises). Elle commence sa carrière comme institutrice publique à Waldhouse (Lor) (août 1916-sept. 1917), Hagondange (Lor) (oct.-déc. 1918) et Metz-Plantières (janv.-juin 1919). Entre-temps, l'Alsace-Lorraine redevient française. En juin 1919, elle est affectée à l'école moyenne de filles – bientôt EPSJF – de Metz. Cette même année, elle réussit l'examen du BS. De janvier 1920 à octobre 1921, elle est en congé d'études à Clermont-Ferrand : la première année, elle obtient une licence d'allemand ; la seconde, elle réussit le CA à l'enseignement de l'allemand. En octobre 1921, elle devient répétitrice de collège à l'annexe du LJF de Strasbourg ; elle fréquente en même temps l'université, où elle obtient un DES en 1922. A la rentrée 1922, elle devient, toujours dans le même établissement, répétitrice de lycée. Elle se prépare alors à l'agrégation d'allemand, qu'elle réussit – au deuxième rang – en 1923. En octobre 1923, elle rejoint, toujours comme répétitrice, le LJF de Metz. Un mois plus tard, elle y est nommée professeur de lettres et langues. En mai 1924, elle épouse Julien Schont, le censeur (cadre local) du LG de Metz. L'inspecteur d'académie note en février 1927 : « Mme Schont me paraît un bon professeur d'allemand ; elle montre aux élèves comment doivent être transposées les tournures françaises avant d'être traduites en bon allemand ». « Son enseignement présente certaines difficultés, il ne semble pas donner des résultats très satisfaisants », regrette la directrice (Dominé) en janvier 1928. Le recteur est moins sévère : « Assez bon professeur ; doit encore perfectionner sa méthode pour obtenir de bons résultats ». Le même observe en mars 1929 : « Assez bon

professeur d'allemand ; sa connaissance du français est un peu insuffisante pour la version ». Elle quitte l'établissement en octobre 1929 pour devenir professeur de lettres au lycée Carnot à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), où son mari a été nommé chef de service de l'Instruction publique. Elle publie pendant cette période un *Recueil de contes créoles*. De retour de Guadeloupe en 1939, elle rejoint le LJF d'Annecy. A la rentrée 1941, elle est nommée à celui de Chambéry. « Méthodique et enjouée. Sa parfaite connaissance de l'âme et de la langue allemandes serait mieux mise en valeur par un débit moins circonspect, moins lent », observe l'inspecteur d'académie en février 1943. Nommée professeur au LJF Lamartine à Paris en août 1944, elle n'accepte pas le poste. C'est finalement aux lycées de Versailles et de Saint-Cloud (Seine-et-Oise) qu'elle effectue sa rentrée cette année-là. Mais dès novembre 1944, elle rejoint le LJF Hélène Boucher à Paris. Le 20 mai 1947, elle écrit au ministre de l'Education nationale : « J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance deux choses : 1° mon inscription sur la liste d'aptitude à la direction des lycées et collèges ; 2° ma nomination comme directrice au lycée colonial de jeunes filles en voie de création à Pointe-à-Pitre, à la Guadeloupe. J'ai été, de 1929 à 39, professeur à Pointe-à-Pitre, pendant que mon mari occupait les fonctions de chef de service de l'Instruction publique. Nous pensions consacrer le reste de notre carrière de fonctionnaires au travail dans cette colonie lorsqu'étant en congé, l'été 39, nous sûmes que la colonie ou le gouverneur ne désirait pas le retour de mon mari. Il n'y avait pas d'objection contre mon retour. La mesure envers mon mari justifiait un recours en Conseil d'État contre la colonie, que mon mari ne fit pas, parce que c'était la guerre et qu'il espérait que la situation s'arrangerait après la guerre. Il est mort en 43. Je n'ai pas pu savoir, depuis, ce que sont devenus certains de nos biens restés en souffrance là-bas. Je voudrais surtout y retourner parce que j'aimais le travail, je connais bien le pays et les enfants, et il y a beaucoup à faire pour l'éducation des filles. J'ai demandé, il y a deux ans, la direction du lycée mixte de Basse-Terre. On m'a préféré un collègue licencié. L'institution, privée jusqu'en 41,

appelée le Cours Michelet, dont est envisagée la transformation en lycée ou collège colonial, a été dotée par Vichy d'une directrice provisoire, licenciée, qui se trouve en compétition avec une autre licenciée qui l'a remplacée pendant un congé. Peut-être les titres supérieures et mes longs services à la colonie pourront-ils fournir l'argument pour trancher le débat en ma faveur ». Il n'en sera rien. D'août 1948 à octobre 1949, elle est affectée au Centre National d'Enseignement par Correspondance et Radio. En juin 1950, elle est nommée professeur au LJF Racine à Paris à compter de la rentrée suivante. En juin 1954, elle rejoint le LJF Lamartine à Paris. En 1955, elle sollicite à nouveau, toujours en vain, un poste d'inspectrice d'académie à la Guadeloupe. Elle décède en fonctions le 21 mai 1957. [AN F<sup>17</sup>26692, dossier personnel, et ADBR 105AL2616]

**KIRCHBERG Mathilde, Sœur Xaveria (Mis).** Mtz Mis 1876-1877. Née à Dingelstädt (prov. Saxe) en 1857. Elle entre dans la congrégation des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde en 1873. Trois ans plus tard, elle rejoint Toul (départ. Meurthe-et-Moselle), où elle enseigne, pendant une année, au pensionnat de sa congrégation. Elle enseignera plus tard à l'ESF de sa congrégation à Metz (→ *Dictionnaire*). [ADBR 34AL1441]

**KIRCHHOFFER Hélène.** Mulh 1919-1939 (inst). Née en 1886. Elle possède le BS et le CAP. En mars 1919, elle est nommée maîtresse primaire au LJF de Mulhouse (le même jour et avec les mêmes fonctions que Louise Gerspacher). Elle sera titularisée comme institutrice de lycée. En 1939/40, elle est provisoire institutrice à l'école primaire Cour de Lorraine à Mulhouse. [AN F<sup>17</sup>25228, dossier personnel de Louise Gerspacher, ADBR 98AL375 et ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**KIRCHNER Julie Jeanne.** Strbg 1919-1921 et 1926-1939 (lett) + Mulh 1922-1926 (id). Née à Bruxelles en 1891, protestante, fille de Rodolphe Kirchner, caissier au Crédit Lyonnais, originaire de Strasbourg, et d'Hélène Schneider, qui est la fille de Théodore Schneider, professeur à l'École de

Chimie de Mulhouse ; trois frères. Elle effectue toute sa scolarité dans la capitale belge : école privée, puis école moyenne municipale de la rue de la Paille, puis école normale. Les liens avec l'Alsace ne sont pas rompus : « En 1901, la famille va en vacances dans les Vosges, comme souvent ; cette année à la Vallée de Barr, au pied du Hohwald [Bs.Als], vacances qui permettaient de retrouver ceux qui étaient restés en Alsace, la grand-maman Kirchner (Caroline Schoenlaub), tante Berthe Kirchner et son mari Ernest Becker » (KIRCHNER). En 1910, elle obtient le diplôme de régente d'école moyenne. Surprise à Bruxelles par la Première Guerre mondiale, elle est évacuée en France en 1917. L'année suivante, elle passe le BE (mai), puis le BS (octobre). Elle est alors engagée comme préceptrice dans la famille de l'ingénieur des mines Belugou, à Cannes (Alpes-Maritimes). Elle suit ses employeurs à Mulhouse à l'automne 1918. L'année suivante, elle devient institutrice à l'école protestante de Strasbourg-Neuhof, passe la première partie du CA à l'enseignement secondaire, est engagée au LJF de Strasbourg. En 1920, elle « réussit le concours de Sèvres, mais ne peut entrer à l'école (ENS) à cause de son âge » (KIRCHNER). En 1921, elle « se présente à la deuxième partie du certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire de jeunes filles » (id). Elle est alors admise à Sèvres comme « rentrante ». En juillet 1922, elle réussit l'agrégation de lettres. A la rentrée suivante, elle est nommée professeur au LJF de Mulhouse. En octobre 1926, elle gagne le LJF de Strasbourg. En 1932, elle est nommée officier d'académie. Lorsque Strasbourg est évacué en 1939, elle obtient un poste provisoire au LG de Laon, qu'elle quitte devant l'invasion allemande en mars 1940. Elle reçoit, quelque temps plus tard, une nomination à Nice. Admise à la retraite en octobre 1941, elle se retire à Poitiers, chez une ancienne élève, Mlle Rollot. A Obernai (Bas-Rhin) après la Libération, elle reprend du service à Nice en octobre 1946. Quatre ans plus tard, elle est nommée au Lycée La Fontaine à Paris. Elle prend sa retraite définitive en octobre 1956, après avoir été promue officier de l'Instruction publique en 1953 et commandeur de l'ordre des palmes académiques en 1956. Elle passe sa retraite à

Vaucresson (Hauts-de-Seine) puis à Neuilly-sur-Seine (id). Elle meurt après 1984. [ADBR 601D1 et « Généalogie de François Kirchner » sur le site internet Geneanet, consulté le 13.02.2015]

**KIRSCH Joséphine.** Nan {Dom} 1904-1905. Née à Épinal en 1881, fille de l'ardoisier Joseph Kirsch et de Pauline Frey. Institutrice privée en Allemagne de 1899 à 1900, institutrice privée « dans une famille » à Paris de 1900 à 1902, surveillante à l'EPSJF de Nancy de 1902 à 1904, elle redevient alors institutrice privée, au pensionnat Maury, où elle reste une année. En 1905, elle devient directrice d'une école privée à Saint-Nicolas-de-Port (M&M). Trois ans plus tard, elle prend la direction d'un pensionnat à Pont-à-Mousson (id). Elle meurt à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) le 27 août 1973. [ADMM 1T65 et état civil d'Épinal]

**KIRSCHENBAUER Mélanie, Sœur Sébastienne (Hosp)\*.** Bri <1881-1901<. Née vers 1834. Elle possède le BE. [ADMM 1T59 et 1T76]

**KLEIN Mlle.** Strbg Sév <1920< (matern). Elle s'occupe du « jardin d'enfants » du Collège Sévigné, avec Mlle Brandt. [AMS 2MW584]

**KLEIN Mme ou Mlle.** Strbg <1928< (rép). [ADBR 98AL375]

**KLEIN Berthe.** Strbg 1936/1937. Née en 1913. Licenciée ès sciences mathématiques en 1935. Elle est chargée de neuf heures d'enseignement des mathématiques au LJJ de Strasbourg vers 1936/37. [ADBR 601D1]

**KLEIN Emma.** Strbg 1930-1937 (surgé). Née en 1896. DFES, BS en 1915. Elle est nommée surveillante générale au LJJ de Strasbourg en mai 1930. Elle quitte l'établissement en septembre 1937. [AN F<sup>17</sup>26518, dossier personnel de Thérèse Carrez, et ADBR 601D1]

**KLING Mlle.** Mulh <1932< (inst). Institutrice du cadre départemental. [ADHR Purg. 3931]

**KLINTZ Anna.** Mulh 1927-1939 (inst). Née en 1894, catholique. Elle a le BS et le CAP. En octobre 1927, elle est nommée institutrice de cadre départemental au LJJ de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement institutrice à l'école primaire École Centrale à Mulhouse. [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**KLOEVEKORN.** Mulh <1933-1934< (math). Professeur de mathématiques au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours au LJJ, dans les classes de mathématiques, de philosophie et de première. [ADHR Purg. 3929]

**KNAUS Mathilde, Sœur Sainte-Alice (SC).** Mtz SC 1932-1934 et 1937-1940 (matern). Née à Roeschwoog (Bs.Als) en 1911. En avril 1931, elle quitte la maison-mère, à Metz, pour rejoindre, à quelques pas de là, le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**KNAUT Mariette.** Strbg Schm 1919 + Hgn 1919-1920. Née à Welferding (Lor) en 1897, catholique. A partir de sept ans, elle fréquente l'ESF des Sœurs de la DPR à Strasbourg. Neuf ans plus tard, elle entre dans la première classe de l'ESF municipale. A l'automne 1914, elle est « reçue à l'école normale secondaire municipale », autrement dit l'EN attachée audit établissement : « Trois ans après, j'ai passé l'examen de maturité, *Reifeprüfung*, le 2 juillet 1917, d'après avoir passé lequel [sic] j'étais autorisée de suivre le cours pédagogique à la même école, *praktisches Jahr*. Le 17 juin 1918, mes études furent terminées par l'examen pédagogique, *Lehramtsprüfung* » (cv). Elle est tout d'abord engagée au « Pensionnat Schmutz », « une école secondaire libre » de Strasbourg (id), en janvier 1919. « Après avoir fait [sa] demande pour entrer dans l'enseignement public, [elle reçoit], le 28 février 1919, [sa] nomination comme professeur à l'école supérieure de jeunes filles de Haguenau » (id). Elle quitte l'établissement en décembre 1920, semble-t-il. [AMH NR470/G, cv rédigé en 1919, et NR470/H]

**KOCHER Frédéric.** Strbg LB 1926-1939 (lat) et 1955-1962 (id). Dans le livre publié pour le centenaire de l'établissement, Lucie Pont cite le témoignage d'une élève des années 1930 : « M. Kocher, sans pitié, nous entraînait en latin. Il nous faisait peur avec sa voix tonitruante, sa barbe rousse, mais il sut nous faire travailler ». [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 58]

**KOCK Pauline, Sœur ? (Mis).** Tl Mis <1880<. Née à Deuna, dans la province de Saxe (Prusse). A la rentrée 1880, elle doit cesser ses fonctions au pensionnat de sa congrégation à Toul, après que l'inspecteur primaire a constaté qu'elle n'avait obtenu aucune autorisation. Elle obtient bientôt une autorisation provisoire. Des démarches sont entreprises pour sa naturalisation comme Française. [ADMM 1T48]

**KOE(C)HLY Mme ou Mlle.** Sav <1928< (rép). [ADBR 98AL375]

**KOENIG Mlle.** Strbg 1918/1919<. [AMS 2MW594]

**KOENIG Amélie.** Mulh <1918-1927. Ancienne directrice d'une ESF privée à Mulhouse, enseignante à l'ESF municipale de cette ville depuis 1914 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement lors de sa transformation en LJF après la Première Guerre mondiale. Elle est admise à la retraite au 1<sup>er</sup> février 1927. [ADBR 98AL321]

**KOENIG Marie.** Nan Boy <1883-1884< (mus). Née à Cannstatt (Wurtemberg) en 1865. Elle apparaît en décembre 1883 sur la liste du personnel enseignant du pensionnat d'Eugénie Boyer comme « surveillante de pianos » (au pluriel). [ADMM 1T77]

**KOETING Margaret.** Nan Ar 1874< (ang surv). Née à Londres en 1849 ou 1851. Elle est dite « de Guernesey » par Henriette Aron, lorsque celle-ci fonde son pensionnat à Nancy, en février 1874. Margaret Koeting apparaît alors comme la seule employée de la directrice. A la rentrée 1874, quand le Pensionnat Aron déménage rue de Strasbourg, elle est rejointe par deux autres

enseignantes, Mlles Samuel et Kalmann. [ADMM 1T41]

**KOLB Olga, Sœur Saint-Joseph-Gabriel (SC).** Mtz SC 1918-1919 (mus) et 1921-1922 (id). Née à Lanzut en Galicie (Autriche-Hongrie) en 1876. En septembre 1903, elle quitte la maison-mère, à Metz, pour rejoindre, à quelques pas de là, le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf ; mais elle n'apparaît pas sur les listes d'enseignantes communiquées aux autorités scolaires allemandes. Elle reste dans l'établissement quelques années après la fin de la Première Guerre mondiale. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**KONTZ Mlle.** Nan <1909-1913< (géo). La directrice du LJF de Nancy note en décembre 1909, après avoir visité un de ses cours de géographie en quatrième année: « Mlle Kontz se donne beaucoup de peine, elle s'en donne même trop. Les questions qu'elle traite sont étudiées d'avance très soigneusement et exposées avec ordre et clarté ; on voudrait que l'imagination eût plus de part ». [ADMM W657/40]

**KRAEMER Mlle\*.** Strbg NDS <1933<. En décembre 1933, le conseil académique de Strasbourg lui délivre un certificat de stage et l'autorise « provisoirement à diriger l'établissement d'enseignement secondaire libre de Notre-Dame de Sion, 47 allée de la Robertsau à Strasbourg ». [ADBR 98AL321]

**KRAUSS Mlle.** Strbg <1921 (ang). Elle quitte le LJF de Strasbourg en septembre 1921. [AN F<sup>17</sup> 25433, dossier personnel de Marie Jeanne Guibillon]

**KREYENBIEHL M. Mme.** Ep <1916-1920 (mus). Elle décède dans la nuit du 3 au 4 juin 1920. [ADMM W657/67]

**KUBLER Berthe, épouse MEHL.** Mulh 1936< (philo) + Strbg 1938-1939 (id). Née en 1912. Agrégée de philosophie à la session de 1936, elle est nommée à la rentrée suivante au LJF de Mulhouse. En octobre 1938, elle gagne le LJF de Strasbourg. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à

titre temporaire au CG d'Obernai. [ADBR 601D1 et ADHR Purg. 3929]

**KUENEMANN Marguerite.** Colm 1921-1923 (lett philo) + Strbg 1923-1939 (id) et 1945-1955 (id). Née à Paris (X<sup>e</sup> arr.) en 1889, fille du pharmacien Henri Kuenemann et de Marguerite Caroline Trotret. BE en 1905, DFES en 1906, BS en 1907, CA à l'enseignement des lettres en 1913, agrégée de lettres en 1914. Le 22 juillet 1921, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un poste de professeur dans un lycée de jeunes filles. Agrégée de lettres en juillet 1914, je n'ai pu obtenir de poste à ce moment, à cause des évènements. Je suis restée volontiers dans l'attente à Paris les premières années de la guerre, heureuse de ne pas trop m'éloigner, car j'ai eu un frère au front pendant toute la guerre. J'avais d'ailleurs été au ministère et l'on m'y avait assurée que l'on ne tenait pas, à cause de l'encombrement, à me placer immédiatement. Au printemps 1918, devant les difficultés de l'existence, je fis une demande de poste à laquelle je n'obtins pas de réponse. J'en envoyai une nouvelle en décembre 1918 ou janvier 1919, si je ne me trompe. N'obtenant toujours rien, j'acceptai alors une situation à Strasbourg, dans l'enseignement libre. Je venais de m'y installer lorsque, le 13 octobre 1919, je reçus ma nomination de professeur à Nancy, qui m'avait d'abord cherchée à Paris. J'étais trop engagée alors pour pouvoir quitter le poste dont j'avais assumé la charge, et je dus refuser. Les circonstances me rendent aujourd'hui ma liberté et je serais heureuse de rentrer dans l'Université. De vieille famille alsacienne, exilée en 1870, ayant une bonne connaissance de l'allemand, il me semble que je pourrais faire besogne plus utile ici que nulle part ailleurs. De nombreuses relations de famille ou d'amitié m'attachent plus particulièrement à Strasbourg, où je suis d'ailleurs installée avec ma mère. C'est pourquoi je me permets, Monsieur le ministre, de solliciter un poste en Alsace, à Strasbourg, si possible ». En octobre 1921, elle est nommée au LJJ de Colmar. L'inspecteur d'académie remarque en avril 1922 : « Professeur cultivé, qui a le

désir parfois un peu ambitieux de relever le niveau du travail scolaire. Mlle Kuenemann est trop soucieuse d'une organisation méthodique de son travail pour ne savoir pas bientôt réaliser un effort décisif d'adaptation. Rend et rendra de grands services à Colmar ». En mars 1923, la directrice (Stoltz) note : « Professeur un peu diffus et à qui on souhaiterait plus d'originalité, de pénétration et de finesse. Mais a un grand souci de l'éducation morale des élèves. Consciencieuse, prépare ses leçons avec le plus grand soin ; aimée et estimée des élèves. En octobre 1923, elle est nommée professeur de philosophie au LJJ de Strasbourg. L'inspecteur général de mai 1924 écrit : « Je trouve Mlle Kuenemann engagée dans une discussion animée avec ses quinze élèves de philosophie. On traite une question de logique formelle. Je suis frappé de l'aisance avec laquelle Mlle Kuenemann conduit la discussion, de la souplesse de sa pensée, de la bonne tenue, aimable et simple, de sa parole. [...] A côté de ces qualités aimables, Mlle Kuenemann en a de solides : ses cours sont préparés avec soin ; son enseignement est nourri. Elle est, devant ses élèves, la preuve vivante qu'un esprit féminin peut gagner à l'étude de la philosophie la vigueur et le poids, sans rien perdre de ses qualités aimables ». En janvier 1927, la directrice (Wheatcroft) remarque : « Esprit distingué qui cherche sans cesse à renouveler son enseignement. Excellent professeur, qui s'intéresse personnellement à chacune de ses élèves. Est exacte et régulière ». L'inspecteur d'académie note en janvier 1933 : « Une atmosphère de confiance qui vous frappe ; enseignement vivant, prenant, une personnalité forte et riche et qui doit marquer les esprits et les cœurs ». En février 1935, son successeur observe : « Mlle Kuenemann sait intéresser les élèves, qui participent très activement à la leçon. Peut-être conviendrait-il de ne pas abuser de la "libre discussion" en classe : en tout cas, cette méthode exige une grande maîtrise et une éclatante supériorité intellectuelle de la part du professeur, sinon l'objet de la leçon risque d'être perdu de vue. La classe est en tout cas très vivante et l'enseignement n'a rien de dogmatique ». La directrice (Bottreau) note en janvier 1939 : « Spécialisée dans l'enseignement de la philosophie depuis plus de quinze ans, Mlle

Kuenemann donne cet enseignement avec une conscience et un succès attestés chaque année par les résultats au baccalauréat. Sa pensée est nuancée et délicate. Elle fait bien travailler ses élèves ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée au LJF de Limoges. En novembre 1941, elle est nommée au LJF Victor Duruy à Paris ; en octobre 1943, au LJF Cours de Vincennes ; en novembre 1944, à nouveau au LJF Victor Duruy. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en avril 1945. Le recteur écrit en avril 1947 : « Mlle Kuenemann se dépense sans compter. C'est un professeur distingué qui sert bien la cause française à Strasbourg ». Et en mars 1954 : « Mlle Kuenemann reste jusqu'à la fin de sa carrière le professeur sérieux et dévoué qu'elle a toujours été ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26506/A, dossier personnel, et état civil de Paris]

**KUNTZ Emilie\***. Strbg LB 1919-1925. Directrice de l'ESF municipale de Colmar jusqu'en 1917 (→ *Dictionnaire*). En 1919, on lui confie la direction de l'ESF du BP à Strasbourg, malgré les accusations de germanophilie qui sont portées contre elle et examinées par les autorités, qui laissent finalement faire, car une enquête menée dans l'établissement ne décèle rien de répréhensible. En 1925, Emilie Kuntz quitte la direction de ce qui est devenu le Collège Lucie Berger, où elle a laissé le souvenir d'une directrice sévère, d'après une ancienne élève citée par Lucie Pont en 1971 : « Cette directrice [...] nous faisait marcher à la baguette, jeunes et vieux. Toute autoritaire et traditionnelle qu'elle fût, c'était une directrice née, une organisatrice hors ligne et elle savait se mettre à la place de ceux qui souffraient, d'une manière admirable. Mais elle cachait soigneusement son bon cœur et son humour sous un extérieur qui faisait trembler. A moi, elle me reprochait toujours mon manque de décorum. Elle n'acceptait pas qu'on vint prendre un repas avec un gilet de laine, jugeant cette tenue négligée ! Une robe de soie était de rigueur pour les jours de fête » (*CLB*, p. 54-55). En 1927, Emilie Kuntz se retire de la direction de l'internat. Elle décède en 1934. [ADBR 105AL2580 et PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82]

**KUNTZ Marie**. Colm <1918-1924. Enseignante à l'ESF municipale de Colmar depuis 1897 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement qui devient LJF après la Première Guerre mondiale. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1923/24. [AMC 30.5140]

**KUNTZ Minna**. Colm <1918-1930. Enseignante à l'ESF municipale de Colmar depuis 1897 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement qui devient LJF après la Première Guerre mondiale. Elle part à la retraite en 1930. [ADBR 98AL321]

**KUNTZMANN Louis**. Mir 1916< (s.nat). Né à Gérardmer (Vosges) en 1867, fils du négociant Charles Jean Baptiste Kuntzmann et de Marie Jeanne Adam ; se marie à Fretigney (Haute-Saône) en 1911 avec Blanche Odile Vuillemot. Répétiteur à Épinal, Bar-le-Duc, puis Nancy ; professeur aux CG de Pont-à-Mousson (M&M), Neufchâteau, puis Mirecourt. Dans cette ville, il se voit confier, à la rentrée 1916, un cours de sciences pour le BE en troisième année du CJF. Il terminera sa carrière au CG puis LG d'Épinal. Il meurt dans cette ville le 21 avril 1948. [ADMM W657/67, *Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 5, et état civil de Gérardmer]

**KUNTZMANN Marie Jeanne**. Strbg 1937<. Née en 1914. Agrégée de mathématiques en 1938. Elle est nommée professeur de mathématiques au LJF de Strasbourg en octobre 1937. [ADBR 601D1]

**KÜSS Germaine**. Strbg 1919-1939. Née en 1894. Agrégée de mathématiques en 1918. Elle est nommée professeur de mathématiques au LJF de Strasbourg en octobre 1919. En congé pour raisons de santé d'octobre 1939 à janvier 1940. Elle reprend son service dans l'établissement en juillet 1945. [ADBR 601D1]

**LABADIE Georgette**. StD 1928< (surv). Ancienne élève du CJF de Saint-Dié, où elle a obtenu son DFES, elle y succède, après un stage d'un an comme institutrice, à Jeanne Pernot, comme surveillante d'internat, en octobre 1928. [ADMM W657/67bis]

**LABARRE Geneviève Marie Héloïse\***. Ver 1921-1923. Née à Longjumeau (Seine-et-Oise) en 1889, fille de l'huissier Charles Henri Labarre et de Louise Marguerite Brocard. BS, DFES, CA à l'enseignement secondaire des jeunes filles (sciences) à Paris (1910), première à l'agrégation de sciences physiques et naturelles (1912). Professeur au CJF de Poitiers (oct. 1912-sept. 1913), professeur au LJF de Niort (oct. 1913-oct. 1914), un an de congé (oct. 1914-sept. 1915), professeur au LJF du Mans (oct. 1915-sept. 1919), directrice des CSJF de Rodez (oct. 1919-sept. 1921). En octobre 1921, elle devient directrice du CJF de Verdun, pour la réouverture de l'établissement. A l'annonce de sa nomination, elle avait écrit au maire de la ville (ADMe Tp223, 22.07.1921) : « Je suis très heureuse d'être appelée à travailler, dans une modeste part, à la renaissance de votre pauvre cité. J'ai vu Verdun il y a un an, je me rends donc bien compte de ce qu'il y aura à faire. J'y retournerai d'ailleurs dès que je pourrai quitter Rodez, c'est-à-dire au début du mois d'août. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me donner quelques renseignements sur l'installation, provisoire sans doute, avec laquelle il faudra commencer. Je sais que le collège a été détruit [...] » (citation dans MARTIN). « Ferme, imposante », d'après les souvenirs de deux enseignantes élèves (id). En juin 1922, le recteur se félicite de la mise en place de toutes les classes, « même les quatrième et cinquième années, avec trois candidates au baccalauréat (deux en B et une en D) ». L'inspecteur général de mai 1922 rédige un long descriptif de la situation en général et de l'action de Mlle Labarre en particulier : « Le collège Margueritte, fermé en juillet 1914, a réouvert le 7 octobre 1922, donc après plus de huit ans d'interruption d'exercice. Il a été installé dans un immeuble aux trois quarts ruiné par les bombardements : murs branlants, toits crevés, fenêtres sans carreaux. Mlle Labarre a accepté courageusement de vivre dans les courants d'air et sous les gouttières ; sa belle assurance s'est communiquée au personnel et aux familles et 67 élèves ont constitué le noyau initial de la nouvelle clientèle, portée aujourd'hui à 84 unités dont 11 pour le pensionnat, et si l'installation était moins précaire, l'effectif croîtrait, sans aucun doute, très rapidement.

Mlle Labarre a fait preuve de courage, de dévouement, de jugement et d'initiative ; elle est vraiment l'âme de sa maison et tous, à Verdun, lui rendent justice : elle jouit de la sympathie, du respect, de la confiance ; les rapports avec la municipalité sont excellents : elle a partie gagnée. Non seulement Mlle Labarre administre supérieurement le collège Margueritte dans des conditions matérielles fort pénibles, mais encore elle s'est volontairement chargée de l'enseignement des sciences physiques, dans lequel elle a toujours excellé. A quels résultats n'arriverait-elle point si elle pouvait disposer de quelques appareils ? J'ai assisté, en quatrième année, à une leçon intéressante sur les symboles, notations et formules, et restes : le sujet est l'un des plus ingrats de la chimie. Mlle Labarre expose avec clarté et simplicité, elle associe intimement les élèves au cours par des interrogations fréquentes ; les fillettes ont un rôle très actif et elles suivent avec un plaisir visible. J'ai interrogé sur l'oxyde de carbone : de bonnes réponses. Mlle Labarre est une directrice de très grande valeur ; les espoirs que le Comité avait fondés sur elle en lui proposant le poste de Verdun ont été pleinement réalisés ; on ne pouvait faire de meilleur choix. Il faut que Mlle Labarre reste au collège Margueritte pour le relever complètement, puis il conviendra de reconnaître ses services exceptionnels et de l'employer au mieux des intérêts de nos établissements en l'appelant dans un poste très important ; elle sera toujours à la hauteur de sa tâche : on peut compter sur elle ». Il ajoute, en post-scriptum : « L'état du bâtiment du collège Margueritte est tel qu'il y aurait danger à y admettre des élèves à la rentrée prochaine si les réparations indispensables n'étaient faites à cette époque. J'ai averti M. le maire de Verdun ». Un autre inspecteur général note en février 1923 : « J'ai eu de Mlle Labarre la même excellente impression qu'à Rodez : netteté, cordialité, courage, pleine santé physique et morale, intelligence précise et ferme. Elle fera sans aucun doute à Verdun de la très bonne besogne ; elle est bien la directrice qu'il fallait pour faire renaître un établissement délabré, mais vivace, comme la ville elle-même ». Le mois suivant, le recteur se réjouit : « Excellente directrice, qui s'est dévouée entièrement à cette tâche, sollicitée

par elle, de reconstituer le collège de Verdun. Elle y réussira. Elle y a réussi déjà. L'installation, sitôt que les réparations et agrandissements nécessaires seront réalisés, sera digne d'un lycée. Mlle Labarre n'a pas voulu attendre pour rouvrir quand même un petit internat, qui rend service à quelques familles. Et elle se déclare heureuse dans cette ville, dont les ruines, heureusement, se réparent peu à peu ». En septembre 1923, elle devient directrice du LJF de Quimper ; en juillet 1926, de celui de Rouen ; en juillet 1937, de celui de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Partout, elle se distingue comme une excellente directrice. Après plusieurs congés de maladie à partir de mai 1945, elle décède le 24 août 1946. [AN F<sup>17</sup>26364, dossier personnel, ADMe Tp223, Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d., et état civil de Longjumeau]

**LABORDE.** Ep <1911 (ang). [ADMM W657/67]

**LACAZE Mlle<sup>re</sup>.** Nan 1935<. Elle succède à Mlle Coché comme économiste au LJF de Nancy à la rentrée 1935. [*Nancy Bulletin*, 1934-1935, p. 9]

**LACOMBE A. M. Mme.** Ep 1921-1922< (lett). Agrégée. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**LACOUR Mlle.** Rem <1913 (all). [ADMM W657/39]

**LACROIX Jenny Louise Antoinette.** Nan 1935-1939 (matern) et 1942-1943 (id). Née à Dunkerque (Nord) en 1909, fille d'Ernest Victor Joseph Lacroix, agent d'assurances, et de Marguerite Susanne Octavie Vandeveld. DFES, CA à l'enseignement dans les classes primaires des lycées et collèges. Elle commence sa carrière en septembre 1931 comme maîtresse primaire au CJF de Louhans (Saône-et-Loire). Institutrice primaire non-installée au CJF de Bayonne, elle est nommée en septembre 1932 au LJF de Bordeaux, où elle mène en même temps des études à l'Université (certificat de licence en géologie en oct. 1934). A la fin de l'année 1934/35, son poste est supprimé. A la rentrée

1935, elle rejoint le LJF de Nancy, où elle s'occupe du jardin d'enfants. Là-aussi, elle fréquente l'Université, où elle obtient en juin 1936 un certificat de licence en zoologie. Nommée au LJF de Lille en 1938, elle refuse le poste. « Pas assez maternelle », estime l'inspecteur d'académie en mars 1937. Au contraire, la directrice (Castel) trouve en décembre 1938 que « Mlle Lacroix s'intéresse beaucoup à sa classe, est très aimée des petits et réussit bien ». En 1939/40, elle est à l'EPSG de Thaon (Vosges). Repliée au LG de Pau en 1940/42, on la retrouve ensuite au LJF de Nancy. Le 2 octobre 1943, le recteur de Nancy écrit au ministre de l'Education nationale : « Mlle Lacroix, maîtresse primaire au Lycée de jeunes filles de Nancy vient de m'adresser une lettre dans laquelle elle insiste tout particulièrement pour que ses vœux d'être nommée à Pau [sa mère, sinistrée à Dunkerque, y est réfugiée] ou dans un lycée proche de Pau soient exaucés. En raison de l'instabilité de Mlle Lacroix, nous donnons un avis favorable à son départ du Lycée de jeunes filles de Nancy. Il est sans doute préférable que Mlle Lacroix fasse un bon service dans un lieu où elle se plaira au lieu de récriminer continuellement quand elle se trouve placée en terre lorraine. Sa présence n'est plus souhaitable à Nancy ». L'avis est entendu. En octobre 1943, Mlle Lacroix est nommée au CJF de Pau. Bizarrement, lorsqu'elle présente sa démission à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1946, alors qu'elle est détachée au collège de Constance (zone d'occupation française en Allemagne), elle est toujours officiellement maîtresse primaire au LJF de Nancy. Elle décède le 7 septembre 1946. Le 29 avril 1949, l'inspecteur d'académie de Pau écrit au ministre de l'Education nationale : « Mlle Lacroix, entrée dans la Résistance en décembre 1942, avait été incorporée à l'A.N. en mars 1944 à titre d'agent de liaison et estafette pour le Corps Franc Pommiès. Elle assura son service au collège classique de Pau jusqu'à l'ouverture des vacances en 1944. A la date du 1<sup>er</sup> septembre 1944, elle fit l'objet d'un ordre de réquisition pour occuper l'emploi d'assistante sociale au Corps Franc Pommiès [...]. Mlle Lacroix avait contracté le 6 juin 1944 un engagement comme assistante sociale du Corps Franc Pyrénéen [...]. Elle partit aux Armées le 10 septembre 1944, en qualité d'infirmière assistante

sociale [...]. Le 30 novembre 1944, Mlle Lacroix souscrit un engagement dans l'Armée pour la durée de la guerre. Le 19 janvier 1945, le lieutenant-colonel Ferrand, commandant la Subdivision militaire de Pau, produit un certificat et une attestation certifiant que Mlle Lacroix exerçait les fonctions d'Assistante Sociale au Corps Franc Pommiers [...]. Pour raison de santé, Mlle Lacroix demanda à cesser son service d'assistante sociale dans l'Armée et fut affectée au collège de Neustadt [zone d'occupation française en Allemagne] en novembre 1945. Elle fut mutée au collège de Constance le 1<sup>er</sup> janvier 1946 ». [AN F<sup>17</sup> 26364, dossier personnel, et état civil de Dunkerque]

**LACROIX Marie Euphémie, Sœur Marie-Laurence (Dom)\*.** Nan Dom 1876-1902. Née à Étain (Meuse) en 1853, fille de Jean Baptiste Gabriel Lacroix, sans profession (et dont le père n'en exerçait pas non plus), et d'Amélie Laurence Nicolas, fille d'un garde général des eaux et forêts, chevalier de la Légion d'Honneur. Enseignante au pensionnat des dominicaines de Nancy à partir de 1876, elle succède à Sœur Arthaud comme directrice de l'établissement en 1885. Elle fonde, quatre ans plus tard, un externat de sa congrégation dans la même ville, et en prend la direction. Elle se trouve toujours à sa tête en février 1902. [AN F<sup>19</sup> 7973, ADMM 1T77 et état civil d'Étain]

**LAESSER Edwin.** Strbg LB 1923-1930. Né à Baldenheim (Bs.Als) en 1885, protestant, fils du cultivateur Eugène Laesser et d'Elisabeth Peter ; se marie à Baldenheim en avril 1921 avec Mina Schnaebelé ; sans enfant. Instituteur à Illzach (Ht.Als) et à Mulhouse de 1905 à 1907, puis à l'école annexe de l'EN d'instituteurs de Strasbourg jusqu'en 1917. Durant cette période, il réussit l'examen d'enseignant pour les écoles moyennes (mars 1911) et la *Rektoratsprüfung* (déc. 1913) ; de 1914 à 1917, il donne également des cours à l'EN d'instituteurs et à l'EN d'institutrices. D'avril 1917 à novembre 1918, il est mobilisé dans les *Funkrabteilungen* et est stationné principalement à Brest-Litovsk et à Kovno. En novembre 1918, il est nommé professeur à l'ENP de Strasbourg-Neudorf ; en 1931,

professeur-économiste dans ce même établissement. De 1940 jusqu'à la libération de Strasbourg, il est professeur au lycée Kléber annexe Saint-Jean (Karl Roos-Schule). D'octobre 1945 à septembre 1947, il est gérant intérimaire de l'EN d'institutrices de Strasbourg-Meinau. A partir d'octobre 1947, il est professeur aux trois EN de Strasbourg. Malgré la limite d'âge, il est autorisé à continuer d'exercer ses fonctions jusqu'au 30 septembre 1949. Il meurt à Strasbourg le 1<sup>er</sup> mai 1958. [AN F<sup>17</sup> 26364, dossier personnel, et état civil de Baldenheim]

**LAFONT Mlle.** Nfch <1912 (lett). Admise en 1912 à intégrer l'ENSJF, elle quitte le CJF de Neufchâteau au mois de novembre. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre, et ADMM W657/39bis]

**LAGAISSE Marcelle Alphonsine Louise.** Strbg Sév <1921<. Née à Présilly (Haute-Savoie) en 1886. BS en 1910, baccalauréat, CAP en 1912, licence ès lettres (hist géo) en 1919 à Lyon. Elle a élevé les enfants du docteur Paul Courmont, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon. En 1919, elle se rend à Paris pour préparer l'agrégation, mais en est empêchée par le décret du 14 novembre 1919 fixant la limite d'âge de l'examen à trente ans. En avril 1920, elle est nommée professeur de lettres déléguée à l'EPSJF de Saint-Léonard (Haute-Vienne). En septembre 1920, elle sollicite un congé d'un an pour poursuivre ses études (accordé en février 1921) et se rend à la Faculté des Lettres de Strasbourg. Le 10 mars 1921, le recteur de Strasbourg s'adresse au ministre de l'Instruction publique : « [...] J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si Mlle Lagaisse doit être considérée comme appartenant régulièrement au cadre des institutrices publiques ou des écoles primaires supérieures et me donner quelques renseignements sur sa situation. Mlle Lagaisse, actuellement professeur au collège Sévigné à Strasbourg (établissement privé), sollicite un poste d'institutrice primaire au lycée de jeunes filles de Strasbourg ». Réponse du ministre : « [...] Il résulte des renseignements que vous m'avez fournis que Mlle Lagaisse est actuellement professeur dans un établissement privé,

contrairement aux prescriptions qui interdisent aux fonctionnaires de l'enseignement public de prêter leur concours à un établissement d'enseignement privé. Elle a, par cela même, renoncé à sa qualité de professeur de l'Université. Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que Mlle Lagaisse n'a exercé, pendant les quelques mois qu'elle a passés à Saint-Léonard, qu'en qualité de "déléguée" et qu'elle n'a jamais fait partie à titre définitif des cadres réguliers de l'Instruction publique ». [AN F<sup>17</sup> 26364, dossier personnel]

**LAGARCE Mlle.** StD 1913-1915 (surv) et <1918< (rép). Ancienne élève du LJF de Besançon, elle arrive au CJF de Saint-Dié en octobre 1913, succédant à Mlle Genvot comme surveillante d'externat. La directrice rapporte, le mois suivant : « Mlle Lagarce est intelligente, calme et ferme, elle a du tact et une excellente tenue » (ADMM W657/67bis). Elle quitte une première fois l'établissement à la rentrée 1915, pour un remplacement au LJF de Besançon, car elle « ne pouvait rendre de services dans la zone des armées », explique la directrice du CJF de Saint-Dié dans son rapport d'octobre 1915. [ADMM W657/48 et W657/67bis]

**LAGARCE Alice Germaine.** Mulh 1926-1929 (rép) + Strbg 1929-1937 (rép) et 1945-1961 (surgé) + Colm 1937-1939 (surgé). Née à Abbéville (Doubs) en 1896, fille d'un instituteur ; une sœur directrice et une autre économiste de LJF (la seconde à Nîmes en 1940). DFES à Lons-le-Saunier en juillet 1914. En octobre 1919, elle est nommée maîtresse d'internat au LJF de Besançon. Elle exerce ensuite les mêmes fonctions à Pamiers (mars 1920-déc. 1922) et à Lille (janv. 1925-avr. 1926). Dans ce dernier poste, elle est amenée à plusieurs reprises à remplacer une répétitrice. De mai à juillet 1926, elle est maîtresse d'internat au pair. En octobre 1926, elle est nommée répétitrice déléguée au LJF de Mulhouse, où elle succède à Jeanne Thévenot ; l'année suivante, elle est titularisée comme répétitrice de collège. En janvier 1928, la directrice (Delarue) écrit : « Répétitrice chargée depuis octobre dernier des écritures de comptabilité et d'un service de cinématographie, Mlle Lagarce, très

sérieuse et très active, s'est mise très rapidement au courant de son nouveau travail et donne toute satisfaction. Avis très favorable à sa demande de nomination de répétitrice de lycée ». En octobre 1928, elle est nommée répétitrice de lycée. En décembre 1928, la directrice (Delarue) note : « Répétitrice, chargée des écritures de comptabilité, Mlle Lagarce a des qualités d'exactitude, d'ordre et d'activité qui me permettent d'utiliser ses services dans la surveillance matérielle de la maison et de les apprécier beaucoup. A les qualités requises pour devenir une excellente surveillante générale ». En octobre 1929, elle est nommée répétitrice de lycée au LJF de Strasbourg. En 1934/35, elle exerce provisoirement les fonctions de surveillante générale. L'inspecteur général de novembre 1934 se contente de quelques lignes, mais très élogieuses : « La tenue est excellente. La directrice loue l'application, l'habileté et le zèle avec lesquels Mlle Lagarce s'acquitte du service de surveillance à l'annexe Sévigné. Mon impression est très favorable ». La directrice (Wheatcroft) note en effet en janvier 1935 : « Très bonne répétitrice, fait fonction de surveillante générale dans une annexe de près de 500 élèves ; a de l'autorité, est exacte et consciencieuse ; s'acquitte fort bien de sa tâche ; mérite l'avancement qu'elle sollicite [être nommée surveillante générale] ». En janvier 1937, une nouvelle directrice (Bottreau) écrit : « Faisant fonction de professeur de couture, Mademoiselle Lagarce montre dans cette partie de son service beaucoup de goût et elle obtient de très bons résultats des élèves, auxquelles elle donne un bon enseignement. D'autre part, elle a de l'autorité et une connaissance exacte des nécessités de service de surveillante générale, dont elle s'acquitterait, il me semble, très honorablement ». En octobre 1937, elle accède aux fonctions de surveillante générale du LJF de Colmar. Le courant ne passe pas avec la directrice (Herzog), qui note en janvier 1938 : « Mademoiselle Lagarce pourrait, si elle voulait, être une bonne surveillante générale. Mais elle a sur sa mission dans *notre* maison une conception toute particulière sur laquelle je ne voudrais insister – mais que j'espère pouvoir rectifier avec le temps, quand elle aura compris qu'il ne s'agit pas de critiquer,

mais de travailler ». En décembre 1938, la directrice rend un jugement encore plus sévère : « Mlle Lagarce sera une répétitrice d'un grand établissement, avec la bonne tenue des registres que ce service comporte, toute sa vie... une surveillante générale, s'intéressant à la bonne marche de sa maison et soutenant la direction par une collaboration franche et loyale, jamais. Ce sont des principes qu'elle ne connaît point ». Comme l'année précédente, le recteur n'est pas d'accord : « Mlle Lagarce a été une excellente répétitrice qui a parfaitement réussi dans les fonctions de surveillante générale qui lui avaient été confiées pendant une année au lycée de jeunes de Strasbourg, où la charge était plus lourde qu'à Colmar. Elle n'a certainement pas perdu les qualités qui lui avaient été reconnues, et l'on doit lui faire confiance. Il est regrettable qu'elle ne demande pas à quitter Colmar, où la directrice ne lui permet pas de donner sa mesure. Lors de sa titularisation, on pourrait l'affecter à un autre poste ». Repliée au CG de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) en 1939/40, puis au LJF de Clermont de juillet 1940 à janvier 1941, puis au LJF de Nîmes jusqu'en mars 1945, elle retrouve alors l'Alsace, comme surveillante générale du LJF de Strasbourg. L'inspecteur général note en novembre 1959 : « Mlle Lagarce a la responsabilité de l'annexe Sévigné. Elle y exerce une bonne autorité. Elle a une longue expérience, et les onze classes réunies dans cet hôtel sont très bien tenues. Son départ pour la retraite, dans un an, sera regretté ». Elle est admise à la retraite en mars 1961, avec cessation des fonctions en septembre 1961. Elle s'installe alors à Nîmes. [AN F<sup>17</sup> 27857, dossier personnel, et ADHR Purg. 3928]

**LAGNIER Marie Lucy Charlotte.** Nan Dom 1886-1902 (mus). Née à Châlons-sur-Marne en 1865, fille du négociant Louis François Narcisse Lagnier et d'Adèle Maria Lambin. Maîtresse de piano chez les dominicaines à Nancy. Elle se marie à Paris (V<sup>e</sup> arr.) en septembre 1908 avec Pierre Victor Henri Neuville. Elle meurt à Châlons-sur-Marne le 16 février 1951. [AN F<sup>19</sup> 7973 et état-civil de Châlons-en-Champagne]

**LAGNOUX Marie Thérèse Eugénie.** Colm 1930-1934 (surgé). Née à Plaisance-du-Gers (Gers) en 1892, fille de l'huissier Alexandre Lagnoux et de Claire Marmillon ; au recensement de 1896, la famille, qui emploie une domestique, s'est agrandie d'une seconde fille. DFES et BS à Tarbes en 1910, baccalauréats et licence ès lettres à Toulouse en 1914 et 1916. Elle commence sa carrière en octobre 1912 comme surveillante d'internat au LJF de Toulouse. En février 1919, elle est déléguée répétitrice aux CJSF de Condom (id) ; en septembre 1919, elle rejoint dans les mêmes fonctions les CSJF de Pau. En août 1920, elle est nommée répétitrice au LJF de Bordeaux ; en octobre 1925, au LJF de Versailles. En mai 1930, elle devient surveillante générale au LJF de Colmar, où elle succède à Marie Stoltz, décédée. L'inspecteur général de mai 1932 observe : « Surveillante générale désirent sincèrement bien faire, mais sujette à des sautes d'humeur particulièrement regrettables en Alsace ». En janvier 1933, l'inspecteur d'académie remarque : « Fonctionnaire consciencieux, mais de caractère peut-être un peu difficile. L'entente n'est pas parfaite avec la directrice [Bolle] ; il semble indiqué de donner suite à sa demande de changement ». L'inspecteur général de novembre 1933 écrit : « Mlle Lagnoux est un bon fonctionnaire, attachée à ses devoirs, mais d'un caractère inquiet. Elle désire un grand lycée du Midi, elle y réussirait certainement ». L'inspecteur d'académie note en janvier 1934 : « Mlle Lagnoux donne, cette année, satisfaction à la nouvelle directrice [Hartweg]. Cette bonne entente est tout à fait favorable aux intérêts du lycée ». En août 1934, elle est nommée surveillante générale au LJF de Bordeaux ; en septembre 1936, à l'ENSJF. Après plusieurs mois de congé, elle devient surveillance générale au LJF de Sèvres. En juillet 1953, elle rejoint, comme surveillante générale chargée des fonctions de censeur, le LJF de Périgueux, où elle est déléguée censeur en juin 1954. Elle part à la retraite à la fin de l'année 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26508/A, dossier personnel, et recensement de 1896 de Plaisance-du-Gers]

**LAGRANGE Marguerite Hermance Marie,** épouse **HIRSINGER.** Ver 1927-

1928 (rép). Née à Nice en 1899, fille d'Eugène Marie Jacques Antonin Lagrange, chef de bataillon au 3<sup>e</sup> de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, natif de l'Indre, et Marie Anne Marceline Pascal, native de Cannes (Alpes-Maritimes) ; elle se marie à Vence (id) le 27 décembre 1927 avec Louis Jean Hirsinger. BE (oct. 1916), DFES (juil. 1918), BS (oct. 1918) et CAP (déc. 1922) à Aix (Bouches-du-Rhône), CA à l'enseignement de la gymnastique degré élémentaire à Grenoble (mai 1924). En octobre 1927, elle est déléguée en qualité de répétitrice au CJF de Verdun, où elle succède à Marguerite Baron. Ses vœux sont les suivants : « Devant me marier à Noël [1927], je désirerais être nommée dans un collège ou un lycée de la région de Grenoble ou d'Aix-en-Provence. Mon fiancé [Hirsinger] est commis d'économat au lycée de Saint-Quentin [Aisne] et nous souhaitons nous rapprocher de nos pays ». En 1928, elle est nommée au CJF de Soissons (Aisne). Elle meurt à Marseille le 6 octobre 1949. [ADMe Tp223 et état civil de Nice]

**LAIBE Marie Célestine, Sœur Marie (PPO).** DIP <1902<. Née à Faverois (Haut-Rhin, partie qui restera française en 1871) en 1861, fille du cultivateur François Sébastien Laibe et de Victorine Talon. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (Vosges) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Faverois]

**LAINÉ Jeanne Marie Lucie, née GROSJEAN\*.** Nan 1927-1935. Née à Rambervillers (Vosges) en 1879, fille de l'horloger Marie Lucien Grosjean et de Marie Joséphine Babel ; deux enfants. BS. DFES. Elle commence sa carrière comme professeur d'EPS, tout d'abord à Clamecy (Nièvre), d'octobre 1902 à avril 1903, puis à Gray (Haute-Saône). En 1903, elle réussit le CA à l'enseignement des sciences et le CA au professorat des EN et est admissible à l'agrégation des sciences. En 1905, elle est admise. A la rentrée de cette année, elle est nommée professeur au CJF de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). En mai 1906, elle demande un poste au LJF de Reims (Marne), sinon « dans une ville assez proche de Paris,

telle que Rouen, Le Havre, Amiens, Lille, Dijon ou Nancy ». Sa requête reçoit l'appui d'un député du Puy-de-Dôme. En septembre 1906, elle obtient une nomination, à titre provisoire, au LJF de Saint-Quentin (Aisne). En juin 1911, elle demande Nancy : « Je désire particulièrement cette ville pour suivre, à la Faculté, quelques cours de mathématiques, et me rapprocher de ma famille », argumente-t-elle. N'obtenant pas le poste souhaité, elle prend une année de congé. En juillet 1912, Achille Müntz, membre de l'Institut, directeur du Laboratoire de chimie de l'Institut National Agronomique, écrit au directeur de l'Enseignement secondaire : « Mon préparateur et collaborateur, M. Lainé, dont le nom est attaché à des travaux scientifiques très remarquables, est fiancé à Mlle Lucie Grosjean, agrégée de sciences mathématiques. Les fonctions de M. Lainé le retiennent à Paris ; il serait bien à désirer que sa femme pût occuper un poste de professeur de mathématiques dans un lycée de Paris ou, à défaut, dans un établissement secondaire de Paris ou de sa banlieue ». Le mariage a lieu en août 1912. Mme Lainé obtient un nouveau congé d'une année ; congé prolongé jusqu'en 1915. En septembre de cette année, Mme Lainé écrit au directeur de l'Enseignement secondaire : « Je viens d'avoir le malheur de perdre mon mari ; je reste veuve avec deux petites filles, et pour les élever, je suis obligée de demander un poste de professeur de mathématiques dans un lycée ». Atteint d'une bronchite dans les tranchées de la Woëvre, M. Lainé avait été réformé en février 1915 et envoyé à Tunis, comme chef de la station agronomique ; il est mort dix jours après son entrée en fonctions : premier contact, tragique, de Mme Lainé avec l'Afrique. La veuve devient professeur de mathématiques au LG de Caen. Pour la rentrée 1916, elle obtient un poste au LJF de la même ville. « Le climat de Caen convient à [la] santé délicate » de ses filles. En mars 1917, le recteur de Caen appuie d'un avis très favorable « sa candidature à un poste de directrice de lycée, collège ou cours secondaires dans une ville au bord de la mer et, si possible, en Bretagne ». En juillet 1917, elle est nommée directrice du CJF de Bône (dép. Constantine) : bord de mer inattendu et retour en Afrique pour Mme Lainé, qui

accepte le poste. En mars 1923, l'inspecteur d'académie voit en elle « une directrice qui impose le respect autour d'elle par sa dignité simple et douce et qui force l'estime générale par la continuité lente de son action raisonnée et raisonnable sur la marche de son établissement. Elle a réussi à Bône : la valeur de l'enseignement du collège n'est plus discutée, la coquetterie des jeunes filles a été ramenée à de justes proportions, l'unité par le travail et la déférence envers la directrice s'est faite dans le personnel ». Mme Lainé demande la direction d'un lycée ; elle devient, en septembre 1923, directrice du LJJ d'Oran. « Excellente directrice », estiment les autorités académiques. L'inspecteur général note en juin 1925 : « C'est une éducatrice autant qu'une directrice. La prudence lui a valu une situation solide dans une ville où les difficultés la guettaient. Pour raisons de famille, elle demande à rentrer en France ; ce ne peut être que pour un grand lycée ». Le recteur veut, quant à lui, garder Mme Lainé au LJJ d'Oran pendant encore quelques années, car « cet établissement a besoin de quelque stabilité dans la direction ». « On aurait voulu la garder en Algérie, et on songeait à elle pour le lycée d'Alger », soupire l'inspecteur général (Parodi) en juin 1927, « Mais des raisons de famille impérieuses lui font demander de rentrer à tout prix cette année sur le continent ». A la rentrée suivante, Mme Lainé est placée à la tête du LJJ de Nancy, cet établissement où, dans ses jeunes années, elle avait demandé en vain un poste de professeur. « Fort bon début », constate le recteur (Adam) en avril 1928, « Les familles, les autorités ont vite apprécié la nouvelle directrice. Soucieuse de la santé des enfants autant que de leurs progrès, tout en assurant la bonne marche des études, elle tempère le zèle des maîtresses et agit avec une fermeté douce qui lui réussit. Certaine distinction personnelle, nécessaire partout et principalement à Nancy. Le lycée est en bonnes mains ». Onze mois plus tard, l'inspecteur d'académie : « Mme Lainé a gagné à se faire connaître mieux : ce qu'elle avait d'un peu raide au début s'est humanisé ; elle paraît maintenant bien assise à Nancy, avec l'estime des professeurs et la confiance des familles ». L'inspecteur général, à la rentrée 1929 : « On est toujours un peu déçu quand on quitte les magnifiques lycées

d'Algérie pour ceux de la métropole, et Mme Lainé n'a pas échappé à cette première impression. Mais ce n'a été qu'un regret fugitif et elle s'est mise à ses lourdes fonctions avec les qualités qui avaient fait son succès à Oran. [...] Le résultat est que cette maison, qui commençait à fléchir, a retrouvé une prospérité nouvelle ; Mme Lainé en est le bon artisan ». Deux mois plus tard, un autre inspecteur général la verrait bien « occuper un poste important à Paris » ; mais Mme Lainé « se rend compte que sa tâche à Nancy n'est pas achevée, qu'elle doit veiller elle-même à l'utilisation des crédits qu'elle va obtenir, et, pour le moment, elle ne demande rien ». L'idée a toutefois été lancée, et voilà que la directrice demande Paris. Les autorités académiques renvoient la question à plus tard. Le recteur note en avril 1931 que Mme Lainé « a pu intéresser, cette année, la municipalité à l'organisation d'une annexe » ; d'autres « projets d'agrandissement devenus indispensables » sont à l'étude. Puis la direction s'assombrit de tensions. En mars 1932, l'inspecteur d'académie constate : « Directrice qui, pour éviter de petites difficultés, les a laissées devenir grandes : difficultés avec le personnel [...], difficultés avec les anciennes élèves, avec certains parents qui ont retiré leurs filles. Un état d'esprit assez fâcheux dans cette maison. Mme la directrice voudrait bien s'y soustraire par un avancement, mais fera-t-elle mieux ailleurs ? ». Le recteur prend la défense de la directrice : « Il est évident que Mme Lainé a eu cette année des difficultés d'ordre administratif avec son personnel. Mais il faut remarquer que ce personnel en avait pris peut-être trop à sa guise sous l'ancienne direction. Mme Lainé est néanmoins une directrice de valeur, dont la maison marche bien ». Deux inspecteurs se font chacun l'écho de ces difficultés dans leurs rapports de février 1933. Parodi : « Elle a eu, en arrivant à Nancy, quelques difficultés avec les plus anciens fonctionnaires de la maison », ce qui n'entame pas la bonne opinion qu'il s'est fait d'elle. Lamiran est plus négatif à l'endroit de Mme Lainé, considérant, après les « incidents avec la société des anciennes élèves », qu'« il serait sans doute peu prudent de lui confier un établissement plus lourd que le lycée de jeunes filles de Nancy ».

L'inspecteur d'académie est toujours sur cette ligne : « Les difficultés signalées l'an dernier ont continué cette année (avec une partie des professeurs, avec les anciennes élèves, avec certains parents) et le désir trop évident de s'y soustraire n'a pas aidé à les faire disparaître, au contraire. Directrice un peu timorée et qui n'a pas toujours le sens exact des situations. Ne paraît pas désignée pour Paris ». Le recteur nuance : « Bonne directrice, dont la maison est bien tenue, marche parfaitement, et qui sait obtenir de la municipalité, bienveillante du reste, ce qu'elle veut. Mais évidemment, Mme Lainé manque de doigté, elle ne sait pas sortir d'une situation difficile. Dans ces conditions, elle se débat à la manière d'un noyé et sans ligne de conduite, sans réflexion ; elle complique les situations qu'avec un peu de bon sens on pourrait redresser. Temporiser en vue d'une nomination à Paris ». Mais en mars 1934, le recteur rejoint le jugement de l'inspecteur d'académie : « Mme Lainé ne sera jamais une grande directrice. Elle ne domine pas la situation. La situation semble, au contraire, la dominer dans bien des cas ». Pénible fin de carrière, jusqu'au départ à la retraite, à la fin de l'année scolaire 1934/35 : Mme Lainé n'en garde pas rancune contre la ville, puisqu'elle « se retire à Nancy même » (*Nancy Bulletin*). Mais elle meurt à Langres (Haute-Marne), le 27 mars 1948. [AN F<sup>17</sup> 24450, dossier personnel, *Nancy Bulletin*, 1934/35, p. 8, et état civil de Rambervillers]

**LALANDE Mme.** B1D {||} <1937. Elle quitte Bar-le-Duc à l'été 1937. [*Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc, avr. 1938*]

**LALANDE Marie Germaine, épouse HOFFFEL.** Mulh 1919-1920 (rép) + Sav 1920-1940 (rép ; all ang fr hist) et 1945-1953 (fr). Née à Pontivy (Morbihan) en 1890, fille de Pierre Lalande, sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> chasseurs, et de Marie Lydie Burger (l'un des témoins à la déclaration de naissance est le conseiller général Jean Robo) ; se marie à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) en octobre 1923 avec Jean Paul Hoeffel (né à Bouxwiller (Bs.Als) en 1889), employé de commerce ; pas d'enfant. BS en 1908, CA à l'enseignement de

l'allemand dans les EN et les EPS en 1912 et baccalauréat latin-langues-philos en 1915 à Paris. En octobre 1919, elle est nommée répétitrice au LJJ qui succède alors à l'ESF de Mulhouse. En octobre 1920, après avoir obtenu une licence d'allemand, elle devient répétitrice chargée de cours au CJJ de Saverne. En janvier 1923, elle est nommée chargée de cours. La directrice (Schneider) explique en janvier 1924 : « Madame Hoeffel-Lalande, chargée de cours de lettres, enseigne l'anglais en cinquième, quatrième et troisième années secondaires et le français en première année secondaire. Professeur très exact et très consciencieux, elle fait faire des progrès très appréciables à ses élèves. Peu faite pour les inspections, se troublant dès qu'elle se voit observée, Madame Hoeffel ne sait pas faire valoir son travail qui, néanmoins, est très bon ». En janvier 1926, elle est nommée professeur. En janvier 1931, l'inspecteur d'académie décrit Mme Hoeffel comme une « nature singulière : de l'apathie avec des éclats surprenants de vivacité ». L'inspecteur général de mai 1935 remarque : « Je fais réciter leur leçon de français à un grand nombre de fillettes et j'éprouve une grande satisfaction à constater que toutes les élèves que j'interroge, sauf une, prononcent le français avec un minimum d'accent alsacien et récitent avec des intonations justes. La maîtresse fait ensuite expliquer dans *Télémaque* la description de la campagne et de la ville de Tyr. Elle demande le sujet et le plan du morceau. J'ai tâché après elle de faire dire aux élèves l'impression qu'elles éprouvaient à la lecture de cette description, de leur en montrer le caractère à la fois conventionnel et banal, l'absence de vérité et de pittoresque. Elles ont répondu à mes questions et assez souvent avec justesse et non sans finesse. Elles m'ont paru suivre et comprendre mes observations et les raisons que je leur ai données. En somme, j'emporte une bonne impression de cette classe, du sentiment et de la connaissance que l'on y a du français ». La directrice note en janvier 1938 : « Beaucoup de conscience professionnelle ; on serait tenté de dire "trop". Madame Hoeffel me paraît se perdre dans les détails et avoir grand peine à "tenir" sa classe. Sa grande nervosité lui rend très difficile l'application d'une discipline exacte ». Expulsée de Saverne par les

Allemands le 2 octobre 1940, spoliée de ses biens, repliée au CJF de Die (Drôme) en décembre 1940, elle est nommée au LJF de Tournon (Ardèche) en avril 1941 (l'inspecteur d'académie note en janvier 1944 que sa « physionomie accuse une certaine tristesse »). En mai 1945, elle retourne à Saverne, au nouveau collège mixte. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1952/53. Elle meurt à Strasbourg le 2 décembre 1961. [AN F<sup>17</sup> 25578, dossier personnel, et état civil de Pontivy]

**LALANNE Mlle.** Rem 1921< (sci). Elle succède à Mlle Delmotte, comme professeur de sciences au CJF de Remiremont, en décembre 1921. [ADMM W657/39]

**LALLEMANT.** Nfch <1924< (lat). Professeur au CG de Neufchâteau, il donne aussi des cours de latin au CJF. [ADMM W657/39bis]

**LAMANDÉ Louise Catherine Alexine, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895<. Née à Brest (Finistère) en 1870, fille de Jacques Marie Lamandé, professeur au lycée de la ville, et de Marie Catherine Allain. Elle obtient le BS en 1888. [ADMM 1T52 et état civil de Brest]

**LAMAZE Mlle.** StD <1916 (inst) + Ep 1916< (id). Maîtresse primaire au CJF de Saint-Dié, elle rejoint celui d'Épinal en janvier 1916 pour y prendre en charge la classe enfantine. [ADMM W657/67]

**LAMBERT.** Nfch 1917< (remp: lett). Professeur au CG de Neufchâteau, il donne aussi des cours, à partir d'avril 1917, au CJF. [ADMM W657/65]

**LAMBERT Mme.** Mtz <1921-1927< (rép). Elle possède un DFES. Elle est chargée, pendant un temps, d'une classe primaire. [ADBR 98AL375]

**LAMBERT Mlle.** Nan <1937-1938< (lett). Professeur au LJF de Nancy, elle est admissible à l'agrégation des lettres en 1938. [*Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 9]

**LAMBERT Mathilde\*.** Ep LgE 1888-1891. Née à Darney (Vosges) en 1863, fille de

Basile Lambert, charpentier, et de Geneviève Risse. Elle est élève au pensionnat Saint-Charles dans sa ville natale de 1878 à 1880. Elle obtient alors le BS à Nancy et gagne, comme institutrice, le couvent de Neuhaus-sur-l'Inn (Allemagne). Deux ans plus tard, elle est engagée dans une « pension laïque » à Vienne (Autriche-Hongrie), où elle reste peu de temps. En octobre 1882, elle est de retour dans sa famille à Darney, où elle reste jusqu'en mars 1883. Elle est alors engagée comme préceptrice à Saint-Gérand-le-Puy (Allier). En septembre 1886, elle retrouve sa famille. En mars 1888, elle devient institutrice à l'École de la Ligue de l'Enseignement à Épinal, dont elle prend la direction à la rentrée suivante. [AME 1R53 et état civil de Darney]

**LAMIRAL.** BID 1881-1885 (math). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**LAMOTHE.** Nfch 1924 (remp). Professeur au CG de Neufchâteau, il remplace Mlle Thiébaud, au CJF, pour une partie de son enseignement, en janvier et début février 1924. [ADMM W657/39bis]

**LA MOTTE (DE).** Strbg NDS 1928< (rel). Il succède à l'abbé Gaudel comme aumônier adjoint. [KACZMAREK, p. 60]

**LANDOUR Marie Flore, Sœur Isidore (DC).** Ep DC 1872-1892. Née à Paris (I<sup>er</sup> arr.) en 1850. En 1872, elle devient institutrice adjointe au pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Épinal. Dix ans plus tard, elle obtient à Nancy le BE. Encore dix ans plus tard, en septembre 1892, elle quitte le pensionnat pour ouvrir, dans la même ville, au N°17 rue au Champ du pin, une « école primaire privée ». [AME 1R53]

**LANGÉVIN Louise, Sœur Apollonius (Mis).** T1 Mis 1892< (matern). Elle possède le CA à la direction des écoles maternelles. Elle dirige l'école maternelle publique de Saint-Hilaire-les-Cambrai (Nord) depuis au moins 1882 jusqu'en 1888. Cette année-là, elle est appelée à la tête de l'école maternelle privée d'Issy (Seine), N°27 Grand' rue. A partir de mars 1889, elle est adjointe de la

classe enfantine du pensionnat d'Agon (Manche). Elle gagne la maison-mère des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Saint-Sauveur-le-Vicomte (id) à l'été 1891. Elle succède un an plus tard à Sœur Fulgence André à la tête de l'école maternelle annexée au pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul. [ADMM 1T51]

**LANGROGNE.** Nan Boy <1883-1884< (math). Professeur de mathématiques au LG de Nancy, il donne aussi quelques cours au Pensionnat Boyer. [ADMM 1T77]

**LANSARD Mme.** Ep 1909 (remp: inst). Elle remplace Mme Muller en mars 1909. [ADMM W657/67]

**LANTZER Mlle.** StD 1909-1911 (lett). Sévrienne, elle succède à Mlle Bidal au CJF de Saint-Dié à la rentrée 1909. Elle réussit, par la suite, l'agrégation de lettres. A la rentrée 1911, elle quitte Saint-Dié pour Tunis. [ADMM W657/67bis]

**LANTZER Mlle.** Strbg <1928< (lett). Agrégée de lettres. [ADBR 98AL375]

**LAPIERRE Mlle<sup>ra</sup>.** Colm 1935-1936 (rép). Nommée en décembre 1935 pour aider Mlle Lods, gérante intérimaire de l'économat du LJF de Colmar en l'absence de Mlle Tellier. [ADHR Purg. 3928]

**LAPOINTE Félicie, Sœur Sainte-Alodie (SC).** Mtz SC 1919-1930< (matern). Née à Louvigny (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1870. En septembre 1919, elle quitte le pensionnat de Bouillon (Belgique) pour gagner celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. En 1928, elle devient l'assistante de la supérieure de la maison. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**LAPOINTE Lucienne.** Strbg 1937-1939. Née en 1910. Agrégée d'allemand en 1936. Elle est nommée professeur d'allemand au LJF de Strasbourg en octobre 1937. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au LG de Dijon. Elle

reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1]

**LAPORTE Jeanne Yvonne.** Lun 1935-1937< (surv ; maît). Elle est titulaire du baccalauréat D (mathématiques) et de deux CES de licence ès sciences. Au printemps 1935, elle succède à Mlle Thiébaud comme surveillante d'internat au CJF de Lunéville. Elle complète sa licence de physique et chimie en 1936/37. En juin 1937, elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire dans le même établissement, avec effet à dater du 3 avril 1937. [ADMM W1243/5 et *Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 11]

**LAPRIMAUDAYE Annie, Sœur Mary Theophila (SEJ).** T1 SEJ 1871<. Née à Leyton près de Londres en 1835, fille aînée de Charles John Laprimaudaye (1807-1858), prêtre anglican, et d'Anne Francesca Hubbard (1812-1854), sœur du négociant John Gellibrand Hubbard, homme politique conservateur, gouverneur de la Banque d'Angleterre, fait baron Addington en 1887. Charles John Laprimaudaye se convertit au catholicisme en 1850, à l'instar de plusieurs autres membres du clergé anglican en rupture avec leur hiérarchie. Ce proche d'Henry Edward Manning – le futur archevêque catholique de Westminster – entraîne sa nombreuse famille dans sa conversion. Il se rend fréquemment à Rome, où il rencontre, en 1854, Mary Connelly, la fondatrice de la Société du Saint-Enfant-Jésus. Sa fille Annie est avec lui. Cette « belle jeune fille de dix-neuf ans, remarquable par la force de son caractère et l'indépendance de son esprit, [est] si impressionnée par la sainteté de Mère Connelly et par la dignité calme de ses manières qu'elle décid[e] d'entrer dans la Société » (*The Life of Cornelia Connelly*, p. 320). Elle rejoint donc le noviciat du couvent du Saint-Enfant-Jésus à St. Leonards-on-Sea près de Hastings (Royaume-Uni). En 1857, elle y fait – sous le regard de son père – sa profession de religieuse, tandis que sa sœur Catherine reçoit, à son tour, son habit de novice (elle sera Sœur Teresa ; une autre des sœurs Laprimaudaye deviendra religieuse du Sacré-Cœur). En 1871, désormais appelée Sœur Mary Theophila, elle est envoyée à Toul, où

Sœur Marie-Aloysia Herrewyn fonde le premier pensionnat français de leur congrégation. Sur la liste du personnel enseignant transmise aux autorités scolaires, elle apparaît comme l'unique « maîtresse de classe ». Elle est également « maîtresse de musique ». [ADMM 1T77, *The Life of Cornelia Connelly 1809-1879. Foundress of the Society of the Holy Child Jesus*, Londres, New York, Bombay, Calcutta et Madras, 1922, p. 320-321 et MANNING Henry Edward et GLADSTONE William Ewart (ERB Peter C. éditeur), *The Correspondence of Henry Edward Manning and William Ewart Gladstone, 1844-1853*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 172]

**LARDIN Marie Joséphe Julia, Sœur Berthe (DC).** T1 DC <1894-1895<. Née à Thuilley-aux-Groseilles (Meurthe) en 1865, fille de l'aubergiste Jean Claude Lardin et de Catherine Emérite Rudon. Elle obtient le BE en 1892. En 1894/95, elle dirige la « deuxième classe » du pensionnat de la DC à Toul. [OLRY, p. 401 et état civil de Thuilley-aux-Groseilles]

**LARMANDE Mlle.** Nan <1920 (rép). Elle quitte le LJF de Nancy en novembre 1920, pour un poste à Paris. [ADMM W657/40]

**LARONDE-VIMONT Mme.** Nan 1908<. Elle succède à Mlle Richard au LJF de Nancy à la rentrée 1908. [ADMM W657/40]

**LASSÈRE Mlle.** Strbg NDS <1935-1936< (matern). Elle dirige le jardin d'enfants. [KACZMAREK, p. 168]

**LATHUILLE Mme<sup>m</sup>.** Colm 1938-1939. Adjointe déléguée d'économat. [ADHR Purg. 3928]

**LATRILHE Mlle.** Nan 1919-1920 (fr). Elle arrive au LJF de Nancy en mars 1919. [ADMM W657/40]

**LAUBIER Viviane, épouse LERER.** Strbg 1936-1939 (rép). Née en 1908. Licenciée ès sciences en 1930. Elle est nommée répétitrice de premier ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1936. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur

au lycée de Carteret (Manche). En 1942, elle obtient un certificat d'aptitude à l'enseignement en collège. Elle réintègre le LJF de Strasbourg comme professeur de mathématiques en juillet 1945. [ADBR 601D1]

**LAUNAY.** Rem <1937< (compta). Professeur à l'École pratique. [Distribution, 1937]

**LAURAIN, épouse LECREUX.** Mulh <1928-1933 (lett). Agrégée. Elle quitte le LJF de Mulhouse à la fin de l'année scolaire 1932/33. [ADBR 98AL372 et 98AL375]

**LAURENT Mlle.** Mir 1910<. Ancienne élève du CJF de Neufchâteau, pourvue du BS et du DFES, elle succède à Madeleine Dengreville au CJF de Mirecourt en avril 1910. [ADMM W657/67]

**LAURENT Mlle.** Mir <1917< (inst). [ADMM W657/48]

**LAURENT Mme.** Mir <1920<. Elle enseigne en classe préparatoire. [ADMM W657/67]

**LAURENT Mme.** Nan <1926-1928< (fr). [ADMM W657/40]

**LAURENT Mlle.** Ep 1933/34-1935/36. Le recteur écrit dans le bulletin académique de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire 1935/36 : « Mlle Laurent, Professeur depuis deux ans seulement au Collège de jeunes filles d'Épinal, était en congé depuis de longs mois lorsqu'elle a été ravie à l'affection de ses élèves et de ses collègues. Elle avait fait preuve des plus rares qualités et laisse de profonds regrets aux jeunes filles qui avaient pu apprécier sa conscience et sa valeur ». [*Nancy Bulletin*, 1935/36, p. 7]

**LAURRAIN Hélène.** Mtz SC 1919. A la tête d'une classe au début de l'année 1919. [ASC, Journal de la maison (1919-1921-1922)]

**LAVAUD Hélène Apolline Hortense, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889<. Née à Badefols-d'Ans (Dordogne) en 1862, fille de l'huissier Arnaud Lavaud et de Jeanne Maria

Desmartin. Elle obtient le CAP à Périgueux en 1887. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T77 et état civil de Badefols-d'Ans]

**LAVERNIAZ Mlle.** Mtz <1921< (rép) + Strbg <1922< (id). Chargée d'une classe primaire au LJF de Metz en 1921. Proposée pour une titularisation comme répétitrice au LJF de Strasbourg en octobre 1922. [AMMe 1Rc443]

**LAVEUF Marie, Sœur Sainte-Agnès-d'Assise (SC).** Mtz SC 1932-1939. Née à Eloyes (Vosges) en 1909. En août 1932, elle quitte l'école SC de la rue Mazelle à Metz pour rejoindre le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf dans la même ville. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**LAXENAIRE Paule Marie Thérèse, épouse BASLER.** Rem 1924-1927 (surv) + StD 1927-1930 (surv ; maît) + Strbg 1934-1939 (rép) et 1945-1960 (id). Née à La Baffe (Vosges) en 1904, fille de l'instituteur Émile Joseph Laxenaire et de Marie Pauline Curien ; se marie à Cornimont (id) en septembre 1936 avec Georges André Basler, répétiteur au Lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg, lui-aussi Vosgien de naissance ; le couple n'aura pas d'enfant. DFES à Remiremont et BS à Épinal, les deux en juillet 1922. Elle commence sa carrière en octobre 1924 comme surveillante d'internat au CJF de Remiremont. Elle rejoint en octobre 1927, dans les mêmes fonctions, le CJF de Saint-Dié, où elle devient maîtresse d'internat stagiaire en mars 1928 ; elle est titularisée en juin 1929. En janvier 1930, elle est nommée répétitrice au CJF d'Evreux ; en octobre 1934, au LJF de Strasbourg. En janvier 1936, la directrice Wheatcroft considère Mlle Laxenaire comme une « très bonne répétitrice, sérieuse, intelligente et consciencieuse », qui « s'acquitte fort bien de son service » et « est exacte et régulière ». En janvier 1938, la directrice Bottreau écrit : « Chargée par décision rectorale, pour l'année scolaire, de l'enseignement de la couture, Madame Basler remplit ses nouvelles fonctions avec goût et compétence. Elle fait très bien travailler ses élèves ». Suite

à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre provisoire répétitrice au CG de Mirecourt. En octobre 1940, elle devient professeur-adjoint au LJF de Dijon, avant d'être affectée au LG de Mâcon. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en mai 1945. Elle part à la retraite en 1960. [AN F<sup>17</sup>27668, dossier personnel, et état civil de La Baffe]

**LEBARD Jane Anna Marie, épouse COUDERT.** Ep 1921-1924 (sci). Née à Angoulême en 1892, fille de Pierre Lebard, professeur de lycée, et de Marie Clotilde Bussac ; se marie à Tours en 1931 avec Pierre Paul Coudert, sous-directeur de papeterie à Angoulême (années 1930) ; une fille naît en 1932. BS, DFES, baccalauréat math, licence ès sciences, CA à l'enseignement des sciences. Elle commence sa carrière en octobre 1915 comme déléguée à l'EPS de Bonneval (Eure-et-Loir). D'octobre 1916 à septembre 1918, elle remplit les mêmes fonctions au collège de Civray (Vienne) ; d'octobre 1918 à septembre 1919 au collège de Clermont (Oise) ; de mai à septembre 1920 au collège de Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine). En octobre 1920, elle accède aux fonctions de professeur de sciences au CJF de Fécamp (Seine-Inférieure), où elle reste un an. En octobre 1921, elle est nommée au CJF d'Épinal. La directrice (Bonain) écrit en janvier 1923 : « Mademoiselle Lebard a acquis de l'autorité sur ses élèves ; elle les fait travailler d'une façon satisfaisante ». En février 1924, elle gagne le CJF de Châteauroux ; en octobre 1927, celui d'Angoulême. Après une année passée au LJF de Tours (1930/31), elle regagne Angoulême en octobre 1931, par sa nomination au LG. En octobre 1932, elle retrouve le CJF de cette ville. Elle n'y est pas du tout appréciée de sa hiérarchie, en raison d'un caractère difficile. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1940/41. Elle meurt à Angoulême le 17 mai 1984. [AN F<sup>17</sup>24865, dossier personnel, et état civil d'Angoulême]

**LEBEZOT Adèle Augustine, Sœur Marie-Julie (Mis).** T1 Mis 1876<. Née à Avranches (Manche) en 1856, fille du tapissier Jules Auguste Lebezot et de Modeste Félicité

Leprieur. [ADMM 1T43 et état civil d'Avranches]

**LEBON C.** Ep 1922< (lett). [AME 1R41]

**LEBRUN Clémence, Sœur Sainte-Marie-Adèle (SC).** Mtz SC 1926-1934. Enseignante au pensionnat SC de Bitche (Lor) pendant la dernière année de la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*), elle rejoint la maison d'Argancy (Moselle) après le conflit. Elle quitte cet établissement en septembre 1926 pour gagner le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**LEBRUN Marie Claire, Sœur Saint-Léon (DC)\*.** Bac 1877-1881 + Ramb 1882-1886 + Mir DC 1886<. En 1875, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Nancy. Deux ans plus tard, elle est envoyée comme maîtresse adjointe au pensionnat de Baccarat (M&M). En 1881/82, elle est « maîtresse titulaire » de l'école communale de Damblain (Vosges). L'année suivante, elle est appelée au pensionnat de Rambervillers (id), comme maîtresse adjointe. En janvier 1886, elle succède à Sœur Adélaïde Perrier, décédée, à la tête du pensionnat de Mirecourt. Mais une autre source veut que l'établissement soit dirigé, à cette époque, par Sœur Adélaïde Perrier. [ADV E dépôt 309 1R7]

**LECAT.** Nan Boy <1883-1884< (s.nat). Professeur de sciences au LG de Nancy, il donne aussi quelques cours au Pensionnat Boyer. [ADMM 1T77]

**LECAT Marie Edmée, Sœur Henri-Réginald (Dom)\*.** Nan Dom 1895-1898<. Née à Troyes en 1856, fille de Prosper Alexandre Lecat, « major en retraite, chevalier de la Légion d'honneur », et d'Emélie Fabre. Elle obtient le BE en mars 1874 et le BS en novembre 1881. Elle réussit ensuite le CAP et l'agrégation de lettres. Elle enseigne pendant dix-huit ans à la maison d'éducation de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, avant d'être nommée au pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1895. Trois ans plus tard, elle succède à Sœur Chalvet à la tête de cet établissement. Elle

décède à Lucerne le 10 mars 1917. [ADMM 1T55, 50J/I.62/41 et état civil de Troyes]

**LÉCHAUDÉ Hélène Marie Joséphine, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895<. Née au Puy en 1873, fille de Louis Michel Léchaudé, capitaine au 98<sup>e</sup> de Ligne, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Hélène Joséphine Léonie Mosbach ; elle a au moins un frère (jumeau). Elle obtient le BS en 1894. [ADMM 1T52 et état civil du Puy]

**LECHOUX Mme.** Nfeh 1905-1936 (inst). Enseignante en classe enfantine. Elle part à la retraite en 1936. [ADMM W657/39bis et *Nancy Bulletin*, 1935/36, p. 7]

**LECLERC Mlle.** Mir 1925< (s.nat). Elle est installée en octobre 1925 au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/67]

**LECLERQ Mlle.** Nan 1922-1925< (all). Agrégée d'allemand, elle rejoint le LJF de Nancy à la rentrée 1922. « Zèle infatigable », classes « vivantes et disciplinées », « enseignement très souple » sont les qualités que lui reconnaît la directrice peu après son arrivée (rapport d'octobre 1922). Son père habite Sarreguemines. [ADMM W657/40]

**LECOMTE Mlle.** Ver <1910< (inst). Maîtresse primaire au CJF de Verdun. En congé au printemps 1910. [AN F<sup>17</sup>25312, dossier personnel de Madeleine Cretin]

**LECOMTE Mlle.** Nan 1912-1913<. Catholique, ancienne élève du LJF de Nancy, elle y devient enseignante à la rentrée 1912. Sa directrice note alors : « Mlle Lecomte, un peu intimidée par ses anciennes maîtresses, dont elle devient la collaboratrice, prend néanmoins son rôle au sérieux ; elle est possédée du désir de se rendre utile, surveille les études avec soin et s'occupe bien du travail des élèves ; Mlle Baudraud ne pouvant donner les leçons d'allemand, elle s'est elle-même proposée pour la remplacer et ainsi se trouve résolue, grâce à elle, une réelle difficulté : les parents seraient très mécontents s'ils voyaient disparaître l'allemand du programme des classes primaires » (rapport d'octobre 1912).

[ADMM W657/40 et AMN 1R273, dossier de demande de bourse]

**LECOMTE Mlle.** Mir <1924 (rép) + Lun 1924< (inst). A la rentrée 1924, elle gagne, comme maîtresse primaire, les CSJF de Lunéville, qu'elle rejoint en même temps que Mlle Macloud. [ADMM W657/67]

**LECOMTE H..** Ep 1921-1923< (tm). Maîtresse de couture au CJF d'Épinal. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**LECOMTE Anne Valérie, née IMBARD\*.** Ep L 1871-1885. Née à Lunéville en 1827, fille de Joseph André Imbard, limonadier, et d'Anne Victoire Adélaïde Bégrand. En avril 1850, elle obtient à Nancy le brevet de capacité pour l'instruction primaire supérieure. Epouse d'un « professeur de l'Université », elle suit son mari à Saint-Dié, Remiremont et Metz. En mai 1867, elle ouvre un « externat de jeunes filles » à Phalsbourg (Meurthe, partie annexée par l'Allemagne en 1871). A l'automne 1871, elle quitte la Lorraine annexée et fonde un établissement d'un même type à Épinal, N°5 rue de l'Atre. Elle le transfère en janvier 1876 au N°15 de la même rue. En avril 1885, elle cède l'institution à une adjointe, Marie Elisabeth Bion. [AME 1R53 et état civil de Lunéville]

**LE COQ.** Rem csjf 1908-1910< (hist). A la rentrée 1908, il reprend l'enseignement de M. Duckett aux CSJF de Remiremont. [ADMM W657/39 et W657/65bis]

**LECORDIER Julienne.** Colm 1937-1939 (lett). En 1939/40, elle est provisoirement active au lycée annexe de Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). M. Boillot, du LG de Colmar, la remplace au LJF. [ADHR Purg. 3928]

**LEDUC Mlle.** Mir 1925-1926< (sci). [ADMM W657/67]

**LEDUC Marie Lucie Odile Isaline, Sœur Aurélia (DC).** T1 DC <1894-1895<. Née à Oey (Meuse) en 1865, fille de l'instituteur Adolphe Lazare Leduc et de Marie Anne Odile Bristhuile. Elle obtient le BE en 1885. En 1894/95, elle dirige la « première classe »

du pensionnat de la DC à Toul. [OLRY, p. 401 et état civil d'Oey]

**LE FÉBURE M..** Ep <1915-1921 (rép ; inst). [ADMM W657/48, W657/67 et AME 1R41 ; pas de dossier personnel aux AN]

**LEGAULT.** Nan {Dom} <1922-1927<. Prêtre catholique, il enseigne à l'Institution Sainte-Rose à Nancy. [ADMM 50J/I.62/41]

**LEGIGAN Geneviève Marie Mathilde, Sœur Marie-Marcelle (Dom).** Nan Dom 1887-1902. Née à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) en 1866, fille d'Auguste Nicolas Legigan, distillateur, et de Désirée Dupuis ; sœur de Marie Legigan (→). Elle obtient le BS dans sa ville natale en 1885. Elle meurt à Neuilly-sur-Seine (Seine) le 13 janvier 1953. [AN F<sup>19</sup> 7973, ADMM 1T77 et état civil de Paris]

**LEGIGAN Marie Adèle, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889-1898<. Née à Melun en 1848, fille d'Auguste Nicolas Legigan, marchand épicier, et de Désirée Dupuis ; sœur de Geneviève Legigan (→). Elle obtient le BS à Nancy en 1873. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T55 et 1T77 et état civil de Melun]

**LE GOAEC Mlle.** Mtz <1927< (rép). Elle possède un DFES. [ADBR 98AL375]

**LEGRAND.** Nfch 1910<. Il succède à Monsieur Doublet en janvier 1910. [ADMM W657/39bis]

**LE GUÉLINEL Anne Marie Marguerite.** Ver 1933-1934 (lett lat). Née à Granville (Manche) en 1908. Baccalauréat latin, grec, philosophie à Caen (oct. 1923-oct. 1924), licence ès lettres classiques (mars 1929) et DES (juin 1931) à Paris. Pour son premier poste, elle est déléguée au CJF de Verdun pour l'année scolaire 1933/34, comme remplaçante de Madeleine Canniot – en congé. En octobre 1934, elle est déléguée au lycée de Saint-Brieuc. [ADMe Tp394 ; pas de dossier personnel aux AN]

**LEHER.** Nfch 1916< (remp: dess). Professeur au CG de Verdun, réfugié à

Neufchâteau, il enseigne au CJF de cette ville à partir de mai 1916. [ADMM W657/39bis]

**LEIB Mlle.** Mtz <1928< (hist). Agrégée d'histoire. [ADBR 98AL375]

**LEJAULT Julienne Alphonsine, épouse SCHMIDLIN.** Colm 1919-1926 (rép ; droit lett lat) et 1930-1937 (lett lat). Née à La Chapelle-Saint-André (Nièvre) en 1894, fille du garde-forestier Pierre Lejault et de Justine Loché ; au recensement de 1896, elle a trois grands frères (à la fratrie s'ajoute Marie Marchal, « enfant assisté » « en garde » dans la famille) ; mariée en décembre 1922 au médecin Georges Schmidlin (1894-1935) ; quatre enfants : l'aîné mourra pour la France, le second sera médecin, la troisième pharmacienne, la quatrième avocate. Elle réussit le BS à Auxerre en 1911. De mars 1912 à septembre 1913, titulaire d'une bourse nationale de séjour, elle enseigne à l'ESF de Brunswick (Allemagne). Elle obtient le baccalauréat latin-langues en 1914 et philosophie en 1915, à Paris, où elle réussit l'année suivante une licence d'allemand. En octobre 1916, elle est déléguée au CG de Saulieu ; en avril 1917, au CG de Honfleur. En octobre 1919, elle est nommée répétitrice au LJF qui succède alors à l'ESF de Colmar. A la rentrée suivante, après avoir obtenu le CA à l'enseignement de l'allemand, elle y devient professeur de collège. L'inspecteur général de mai 1923 observe un cours de première année en latin (« 6 élèves sur 39 suivent le cours de latin ») : « [...] L'impression générale est bonne ; les explications données sont nettes et Mme Schmidlin articule avec une précision parfaite, particulièrement précieuse avec de jeunes Alsaciennes. Elle déploie, en outre, avec une élève tout à fait rebelle au latin, une patience très méritoire. La classe est vivante et menée avec entrain. Je ne sais s'il serait possible de donner satisfaction au vœu formulé ci-contre par cette maîtresse [reclassement]. Mais il y a à coup sûr quelque chose d'assez peu équitable à ce que les jeunes femmes entrées dans l'enseignement pendant la guerre puissent perdre pour l'avancement jusqu'à quatre années de services effectifs (trois ans dans les lycées de garçons, un an en Alsace avant la

titularisation) ». La directrice (Stoltz) observe en janvier 1925 : « Mme Schmidlin n'a pas de compétence spéciale pour les matières qu'elle enseigne, sait néanmoins faire travailler les élèves et prépare régulièrement son travail de classe. De petite santé, ses congés répétés retardent les progrès de ses élèves ». Les trois remarques de la notice individuelle de 1925/26 déplorent des demandes de congé excessives. Le recteur conclut ainsi : « Plus mère de famille que professeur, sacrifiant sa fonction à son intérêt personnel. Mme Schmidlin n'est pas un fonctionnaire sur qui l'on puisse compter, elle devra choisir entre ses deux tâches » (15.04.1926). A la rentrée suivante, le choix est fait : elle obtient un congé pour convenances personnelles. Elle retrouve son poste dans l'établissement en octobre 1930. « Bon professeur, qui pourra, le moment venu, être nommé professeur de lycée », remarque le recteur en mars 1931. En octobre 1933, elle est nommée professeur titulaire. Dans une lettre au recteur du 18 novembre 1936, elle écrit : « [...] La mort tragique de mon mari, survenue en mai 1935, me laisse seule pour élever mes quatre enfants d'environ 13, 11, 9 et 7 ans. La vie étant très chère en Alsace, j'ai actuellement de la peine à équilibrer mon budget, et je suis convaincue que, si vous daignez me confier la direction d'un collège, il me sera plus facile de faire face aux lourdes dépenses de l'entretien d'une grande famille [...] ». Le recteur note en février 1937 : « Bon professeur, qui dirige bien ses classes. Semble avoir les qualités requises pour entrer dans l'administration. A été proposée pour les fonctions de directrice de collège. Situation de famille digne d'intérêt ». En octobre 1937, elle quitte Colmar pour devenir directrice du CJF de Châtelleraut (Vienne). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1955/56. [AN F<sup>17</sup> 26599, dossier personnel, et recensement (1896) de La Chapelle-Saint-André]

**LELEU Laurence.** Nan <1929-1930 (inst) + Mulh 1930-1939 (id). Née en 1895. Elle a un BS et un DFES. Elle quitte le LJF de Nancy, à la rentrée 1930, pour celui de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement nommée « professeur » au CG de Thann. [ADMM W657/40 et ADHR Purg. 41801]

**LEMAIRE Marie Lucie Jeanne Germaine, née PARRET\***. Ver 1928-1930. Née à Servant (Puy-de-Dôme) en 1893, fille de l'instituteur Jean Parret et d'Eugénie Lugnier ; mariée en juin 1923 à Robert Émile Lemaire, professeur de lettres ; un fils, né en 1924. DFES et BS, licence ès sciences en mathématiques générales à Paris (juil. 1917), SPCN, physiologie, botanique. Déléguée pour l'enseignement des sciences au CG de Corte (Corse) (oct. 1917-sept. 1919), mêmes fonctions à celui de Calvi (Corse) (nov. 1919-janv. 1921) et au CJF de Digne (janv.-oct. 1921), où elle devient chargée de cours de sciences (oct. 1921-sept. 1922), mêmes fonctions au CJF de Péronne (Somme) (sept. 1922-déc. 1925), où elle devient professeur de sciences (janv. 1926-nov. 1928). En décembre 1928, elle est déléguée dans les fonctions de directrice au CJF de Verdun. L'inspecteur général de novembre 1929 observe : « Directrice sympathique, distinguée, soucieuse d'assurer à ses internes les meilleures conditions de vie que permet une rétribution modeste. Elle n'est à Verdun que depuis un an et n'a pu, par conséquent, donner toute sa mesure. Mais elle a déjà conquis l'estime des familles et je crois qu'elle acquerra bientôt l'autorité qui peut-être lui fait encore un peu défaut. Elle désire vivement être nommée à Menton [Alpes-Maritimes], où se trouve son mari, ancien combattant en fort médiocre santé, qui ne pourrait vivre sous un autre climat ». L'inspecteur d'académie note en mars 1930 : « Directrice de très bonne tenue et qui prend à cœur son service. Je ne puis que donner avis favorable à sa demande [ndlr : Menton, pour rejoindre son mari], mais je regrette que le collège de Verdun change de directrice tous les ans ». En octobre 1930, elle succède à Mlle Vautier (→) à la tête du CJF de Menton. Elle y fait du bon travail et part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1954/55. [AN F<sup>17</sup> 26510, dossier personnel, et état civil de Servant]

**LEMASSON**. Bru 1896-1908 (s.nat). Né en 1859. Il possède une licence de sciences. Principal du CG de Bruyères (Vosges), il enseigne également aux CSJF. [ADMM W657/48 et W657/87bis]

**LEMOINE**. Ep <1927<. [ADMM W657/67]

**LEMOINE, épouse AUVRAY**. Nfch <1919-1920. [ADMM W657/39bis]

**LENOCI Mlle**. Mtz <1921< (lett hist géo). Chargée de cours (cadre national) de lettres, d'histoire et de géographie. [AMMe 1Rc443]

**LENOIR Mlle**. Nan 1920-1928 (all). Elle arrive au LJF de Nancy à la rentrée 1920, succédant à Mlle Tocquard. Elle est nommée à Paris à la rentrée 1928. [ADMM W657/40]

**LENOIR Mlle**. Mtz <1928< (hist géo). Certifiée des lettres, pourvue d'un DES d'histoire et géographie, elle est professeur au LJF de Metz. [ADBR 98AL375]

**LENOIR Colette, née FAIRISE**. Lun 1936-1937 (lett) + Ep 1937-1938 (id). Née à Nancy en 1912. Licence classique d'enseignement (juin 1933) et DES (juin 1934) à Nancy. Déléguée rectorale au CJF de Lunéville (oct. 1936-janv. 1937), à l'EPSJF de Commercy (fév.-juil. 1937), au CJF d'Épinal (oct. 1937-janv. 1938) et au CG de Commercy (oct. 1939<). [ADMe Tp394 ; pas de dossier personnel aux AN]

**LEONHERDT Lina**. Strbg LB 1919-1936. [CLB]

**LEPELTIER Anne Henriette Paule Marie**. BID {Comp} 1912-1913<. Née à Lorient (Morbihan) en 1893, fille du propriétaire Jules Adolphe Lepeltier et d'Iseult Anne Marie de Gibon, mariés à Nantes en 1887, issus chacun d'une famille de propriétaires (respectivement en Vendée et en Ille-et-Vilaine). Elle obtient le BE en 1909 et le BS en 1912. En octobre de cette année, elle est engagée au « Pensionnat Saint-Hilaire » à Bar-le-Duc, ancien pensionnat des Sœurs de la Compassion. [ADMe 8Tp240 et état civil de Lorient et de Nantes]

**LERÉ Mlle**. Nan De 1887<. Elle est l'adjointe de Marie Marguerite Devallée lorsque celle-ci fonde son institution, en 1887, au N°68 rue Stanislas. [ADMM 1T50]

**LERICHE C.** Mtz SC 1933-1934. Elle est la seule laïque à enseigner au pensionnat à cette époque. [ASC, état de la maison]

**LEROND Jeanne Clémentine Elisabeth.** Nan 1908-1911 (rép). Née à Bar-le-Duc en 1886, fille d'un magistrat ; sœur de Madeleine Lerond (→). BE à Nantes en 1901, DFES et BS à Bourg en 1904. Elle commence sa carrière en octobre 1906 comme chargée de cours de lettres aux CSJF de Montbéliard (Doubs). En octobre 1908, elle est nommée maîtresse répétitrice au LJF de Nancy, où elle est chargée de cours d'histoire et de géographie en remplacement de Mlle Morin. Le recteur note en juin 1911 : « Avec un fond de connaissances qui se complète peu à peu, Mlle Lerond, par sa bonne humeur et son entrain, donne un enseignement suffisant ». En octobre 1911, elle est nommée au LJF de Dijon ; le mois suivant, au LJF Fénelon à Paris. En janvier 1919, elle devient maîtresse primaire au LJF de Saint-Cloud (Seine-et-Oise). La suite de sa carrière s'effectue uniquement dans des LJF parisiens : en novembre 1919, elle est nommée à Jules Ferry ; en octobre 1921, à Lamartine ; en octobre 1928, à Fénelon ; en octobre 1946, à Victor Duruy. Elle part à la retraite en janvier 1948. [AN F<sup>17</sup>25219, dossier personnel]

**LEROND Madeleine Céline.** T1 1908-1911 (remp: surv) + Ver 1911-1912 (inst). Née à Bar-le-Duc en 1887, fille d'un magistrat ; sœur de Jeanne Lerond (→). BS à Bourg en juillet 1907. Le 7 novembre 1908, le recteur de Nancy écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous adresser la demande ci-jointe formée par Mlle Bouchon Magdeleine, surveillante d'externat au collège de jeunes filles de Toul, en vue d'obtenir un congé d'un an à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, pour convenances personnelles. Je vous prie de vouloir bien accorder le congé sollicité. Pour remplacer Mlle Bouchon, j'ai l'honneur de vous proposer Mlle Lerond Madeleine, ancienne élève du lycée de Bourg, dont la demande est ci-jointe. Mlle Lerond a près de vingt-deux ans ; elle est pourvue du brevet supérieur ; elle a passé deux ans en Angleterre, et à ce titre, elle nous rendrait des services à Toul,

où l'enseignement de l'anglais va être organisé. Elle est fille de magistrat, actuellement président du tribunal à Belley, mais originaire de la Meuse ; elle serait heureuse de se rapprocher de sa famille, qui habite ce département, et de sa sœur, nommée dernièrement répétitrice au lycée de jeunes filles de Nancy. J'appuie sa demande d'un avis favorable ». Le même mois, elle est nommée au CJF de Toul pour remplacer une maîtresse surveillante. La directrice (Grandjean) écrit en janvier 1909 : « Mlle Lerond a de la bonne volonté, mais peu de prestige et d'initiative. Chargée surtout de l'enseignement de la couture, y réussit médiocrement ». Elle note encore en février 1911 que « Mlle Madeleine Lerond a de la bonne volonté, sans doute, mais peu d'aptitudes pour la surveillance, faute d'initiative, de tact et d'autorité ». Le mois précédent, Mlle Lerond a été déléguée institutrice primaire au CJF de Verdun, où elle s'occupe de la classe enfantine. La directrice (Stoltz) écrit en décembre 1911 : « Maîtresse à qui le fond manque. Elle s'efforce, cette année, d'y suppléer par un travail personnel assez suivi et par une sérieuse préparation de sa classe. Si bien que les résultats sont meilleurs et que les parents se montrent plus satisfaits. D'humeur égale et enjouée, elle plaît aux enfants. Sa tenue est excellente et ses rapports avec ses collègues très bons ». En août 1912, elle est nommée institutrice primaire au LJF de Roanne (Loire) ; en septembre 1918, au LJF de Constantine ; en novembre 1925, au LJF Montgrand à Marseille. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1940/41. [AN F<sup>17</sup>24898, dossier personnel]

**LE ROUX Mlle.** Ep 1907-1908 (sci). Pourvue du DFES, elle fréquente la classe de sixième année du LJF Fénelon à Paris. A la rentrée 1907, elle est nommée à un poste de chargée de cours de sciences au CJF d'Épinal. Elle quitte l'établissement en septembre 1908. [AN F<sup>17</sup>25149, dossier personnel de Célestine Bigard, et AME 1M89]

**LEROY Mme.** Rem <1937< (inst). BS. [Distribution, 1937]

**LESAINTE Louise Maria, Sœur Joseph-Marie (DC)\*.** Lun DC 1875-1897 + Blâm 1897-1901<. Née à Badonviller (Meurthe) en 1856, fille du boulanger Jean Marc Lesaint et de Louise Aubry. Elle possède le BE. Elle enseigne plus de vingt ans au pensionnat des Saints-Anges à Lunéville, puis gagne le pensionnat de Blâmont, dont elle prend la direction en 1900, au départ de Sœur Justine Hocquart. [ADMM 1T57 et état civil de Badonviller]

**LESCOUL Henriette Jeanne, épouse JACQUEMARD.** Ver 1931-1937 (all). Née à Lons-le-Saunier en 1904. DFES à Lons-le-Saunier (juil. 1922), baccalauréat latin, langues, philosophie (1926/27) et licence ès lettres en allemand (nov. 1929) à Dijon. Déléguée pour l'enseignement de l'allemand au LJF de Reims (Marne) (fév.-sept. 1930), mêmes fonctions aux CJF de Saumur (Maine-et-Loire) (année scolaire 1930/31) et de Verdun (1931/32). Dans ce dernier établissement, elle doit remplacer Mathilde Borie pendant son congé d'un an ; finalement, elle y est nommée professeur d'allemand en février 1932. Elle ne quitte l'établissement qu'en octobre 1937, lorsqu'elle prend un congé d'inactivité pour études. [ADMe Tp394 ; pas de dossier personnel aux AN]

**LESEURRE Jeanne Marie Palmyre, épouse GERMOT.** Mir 1913-1917 (rêp). Née à Schaerbeek (Belgique) en 1889 ; mariée ; quatre enfants. Elle commence sa carrière en mai 1909 comme maîtresse d'internat au CJF d'Armentières (Nord). En octobre 1913, elle devient répétitrice au CJF de Mirecourt. En octobre 1917, elle rejoint le CJF de Pamiers comme maîtresse de travail manuel. En octobre 1923, elle est nommée professeur de travail manuel au CJF de Rochefort (Charente-Inférieure). Par la suite, elle rejoint, dans les mêmes fonctions, le LJF Montgrand à Marseille. Collaborationniste pendant la guerre, elle quitte Marseille à la Libération avec un convoi de P.P.F. et de miliciens et se réfugie à Sigmaringen (Allemagne). Elle est révoquée sans pension en août 1946 (et condamnée à la même date à cinq ans d'indignité nationale), mais cette révocation est remplacée, en juillet 1949, par

une révocation avec pension. [AN F<sup>17</sup> 25322, dossier personnel]

**LESPAGNOL Angèle.** Strbg 1938-1939. Née en 1908. CA à l'enseignement dans les classes primaires des lycées. Elle est nommée institutrice de lycée au LJF de Strasbourg en octobre 1938. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire répétitrice à Concarneau (Finistère). Elle est en congé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1940. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en juin 1945 en tant que Mme Derringer. [ADBR 601D1]

**LESTRADE.** Rem csjf <1883-1887 (dess). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville, jusqu'à sa mutation, à la rentrée 1887. [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/65bis]

**LETAILLEUR Julia, épouse BOUR.** Ver 1908-1916 (inst) + Rem 1916 (id) + Mtz 1920-1940 (id). Née à Verdun en 1889, fille de Christophe Letailleur, mécanicien au chemin de fer de l'Est, et de Marie Augustine Vincent ; elle se marie à Verdun en mai 1912 avec Paul Bour, contrôleur des télégraphes ; deux enfants. BE (1904) et CEPS (1905) à Bar-le-Duc, BS à Nancy (1906), CAP à Metz (1920). Elle commence sa carrière en septembre 1908 comme maîtresse primaire aux CSJF de Verdun, qui deviennent un CJF à la rentrée suivante. La directrice (Stoltz) écrit en décembre 1911 : « Mlle Letailleur est devenue l'excellente maîtresse qu'elle promettait. Je loue surtout chez elle l'art de tirer parti des élèves les plus médiocres et la saine émulation qu'elle sait entretenir parmi toutes ses élèves. Mlle Letailleur désire se fixer à Verdun où elle a sa famille et où elle se mariera prochainement avec un employé des postes. Je m'associe à son vœu ». La Première Guerre mondiale révèle un tempérament courageux, comme le note la même directrice en février 1915 : « Maîtresse dont je n'ai jamais trouvé le dévouement en défaut, et qui donne de son mieux un enseignement (français en 1<sup>ère</sup> et en seconde) auquel elle n'était pas préparée. Au début des hostilités, malgré les craintes qu'elle éprouvait pour sa petite fille âgée d'un an, elle a sollicité l'autorisation de rester à Verdun, où elle a soigné, avec un

dévouement inlassable, nos malades et nos blessés, pourvoyant même de ses deniers à leurs besoins ». Suite à la fermeture de l'établissement, elle est nommée en février 1916 au CG et au CJF de Remiremont (classe enfantine mixte). Le recteur remarque encore en juin 1916 au sujet de ses services à Verdun : « A enseigné vaillamment aux deux collèges jusqu'à la fermeture, par ordre de l'autorité militaire, le 16 février 1916. Depuis lors, évacuée de Verdun. Maîtresse sérieuse, dévouée ». Au mois d'octobre suivant, elle rejoint le CG de Neufchâteau. En octobre 1919, elle est nommée institutrice à l' « école des anormaux » à Metz, rue Haute-Seille. Elle rejoint le LG de Metz comme maîtresse primaire en janvier 1920, puis le LJF de Metz, en la même qualité, en février 1920. « Excellente maîtresse », écrit la directrice en février 1923. L'inspecteur d'académie nuance quelque peu ce jugement : « J'ai quelques petits reproches à faire à Mme Bour : elle n'habitue pas assez ses élèves à se reporter à la carte toutes les fois qu'on prononce un nom de lieu ; elle n'a pas tout l'esprit de suite désirable ; et surtout, elle ne voit pas assez largement et profondément (à propos de Louis XI, il y avait lieu de faire ressortir le rôle des rois de France, artisans de l'unité nationale !). Au demeurant, Mme Bour est, j'en conviens, une bonne maîtresse, sérieuse, active ; ses élèves ont de l'acquis ». En décembre 1938, la directrice (Dominé) note : « Cette maîtresse, particulièrement aimée des élèves et des familles, excelle dans les débuts de l'enseignement et dans l'éducation de ses petits [classe de onzième], sur qui elle a la plus heureuse influence ; se dévoue avec une bonne humeur paisible et constante ». Durant l'année 1939/40, compte tenu des événements, Mme Bour se voit confier des cours en sixième, cinquième et quatrième. En février 1940, la directrice se félicite de lui avoir fait confiance : « Toujours dévouée, cette maîtresse s'est adaptée à l'enseignement que je lui ai confié en sixième et cinquième avec sa conscience habituelle et son inaltérable bonne humeur ». En mai 1940, le LJF de Metz est fermé. Elle se réfugie alors à Lyon et est admise à la retraite en octobre 1941. Elle meurt à Metz le 7 avril 1966. [AN F<sup>17</sup>24854, dossier personnel, ADMe Tp221 et état civil de Verdun]

**LÉTRANGE Mlle.** Bru 1905-1908 (surv). Née en 1884. Elle possède un BE. En avril 1905, elle est installée comme surveillante aux CSJF de Bruyères (Vosges). L'inspecteur d'académie écrit quelques jours plus tôt au recteur : « Je n'ai aucune institutrice des Vosges à vous présenter comme surveillante aux cours secondaires. Le traitement étant inférieur à celui des stagiaires, il me paraît difficile de trouver un brevet supérieur pour remplir cet emploi. Toutefois, une jeune fille de la Haute-Saône, sur laquelle j'ai de bons renseignements et qui est élève des cours secondaires de Vesoul, pourrait, si vous le désirez, vous être proposée » (25.03.1905 ; l'inspecteur d'académie de la Meuse, sollicité également, n'a trouvé personne non plus). Trois ans plus tard, le même remarque : « Il serait vivement à désirer qu'elle fût remplacée par une jeune fille pourvue du brevet supérieur, qui pourrait, à l'occasion, suppléer les professeurs empêchés » (06.05.1908). Ce sera Anna Baudouin. Mlle Létrange devient institutrice stagiaire dans le département des Vosges. [ADMM W657/87bis]

**LEVAQUE Louise Thérèse, épouse CRESSOT.** StD 1908-1915 (dess) + Ep 1916-1928 (id). Née à Luxembourg en 1884, mais de nationalité française, fille de Joseph Louis Levaque dit Troupin, marbrier, et d'Elisabeth Breithaupt ; mariée à Épinal en mars 1920 à un professeur du LG de la ville ; un fils, né en 1921. Elle réussit à Paris le CA à l'enseignement du dessin dans les EN et les EPS en 1903 et le CA à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges en 1905. Le 7 août 1906, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'obtention d'un poste de professeur de dessin dans un lycée ou collège quelconque de la France. Depuis trois ans, je suis pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les écoles normales et supérieures et, depuis l'année dernière, d'un semblable certificat pour l'enseignement dans les lycées. Mes études ne se sont pas bornées exclusivement à l'obtention de ces diplômes ; pendant la durée de mon séjour à l'école des beaux arts de Nancy, j'ai remporté quinze médailles – pour la peinture, le dessin et les branches

annexes [...] ». Elle commence sa carrière en octobre 1908 comme maîtresse chargée de cours de dessin à titre provisoire au CJF de Saint-Dié, où elle succède à Mélanie Chauchefoin. Le recteur note en mai 1912 : « Excellente maîtresse, qui enseigne parfaitement. Peu d'établissements en possèdent une pareille. En outre, cours suivi d'histoire de l'art en quatrième et cinquième années. Fort intéressant et très profitable aux jeunes filles ». Et en mai 1915 : « Excellente maîtresse de dessin et si dévouée, au point de compromettre sa santé (elle a trop fait dans les hôpitaux toutes les vacances et tout l'hiver). Actuellement donne quelques heures de dessin à Nancy (lycée de garçons) dans les petites classes, qui en sont ravies ». En octobre 1915, elle est déléguée au LG de Nancy. En avril 1916, le recteur note : « Bonne maîtresse de dessin, et qui réussit bien avec les petits. Un moment même, elle a réussi avec les grands (St Cyr et Spéciales) ». A la rentrée suivante, elle est chargée de l'enseignement du dessin aux deux collèges d'Épinal. A partir de mars 1919, elle n'en est plus chargée qu'au CJF, mais elle donne encore, à côté, des cours à l'EN d'Épinal. En marge du rapport de la directrice de juin 1921, l'inspecteur d'académie écrit : « Mme Cressot doit être un des meilleurs professeurs de dessin de l'université ; c'est le grand goût, joint à une action très personnelle. Avec cela, un bon enseignement de l'histoire de l'art, qui complète l'éducation générale et qui est du goût des élèves » Le recteur remarque en mai 1924 : « Madame Cressot, que je connais de longue date, a toujours été une maîtresse *remarquable*. Elle serait tout à fait à sa place à Nancy, le cas échéant (son mari de même ferait bien au lycée). On ne saurait trop la complimenter des résultats qu'elle obtient partout ». Et en juin 1926, « Demande beaucoup à ses élèves et en obtient beaucoup. Art décoratif surtout, même cuir repoussé, étain, etc. Maîtresse que je voudrais voir à Nancy ». En septembre 1928, elle est chargée de cours de dessin au CJF d'Albi. Elle prend sa retraite à la fin de l'année scolaire 1931/32 pour raisons de santé (surdité). [AN F<sup>17</sup>24241, dossier personnel, ADMM W657/67 et état civil de Luxembourg]

**LEVOY Anaïse, Sœur Marie-Euthyme (Mis).** T1 Mis <1896 (matern). [ADMM 1T53]

**LEVOYET Mlle.** Nfch <1910. Surveillante d'externat au CJF de Neufchâteau, elle quitte cet établissement en janvier 1910 suite à sa nomination à Beaune (Côte-d'Or). [ADMM W657/39bis]

**LÉVY Mlle.** Mir 1922-1925< (sci). Elle arrive au CJF de Mirecourt en décembre 1922, comme remplaçante de Mme Lucas. [ADMM W657/67]

**LÉVY Fanny.** Mulh <1928< (math). Agrégée des mathématiques. [ADBR 98AL375]

**LÉVY Henriette.** Colm <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**LÉVY Hermine, épouse BATTEGAY.** T1 1906-1908 (lett all). Née à Herrlisheim (Ht.Als) en 1885, juive, fille du commerçant Abraham Lévy et de Florine Meyer. Études au LJJ de Besançon, où elle obtient le BS en octobre 1902 ; deux années de séjour en Allemagne ; après un an de fréquentation de la Faculté des lettres et de la classe de sixième lettres du LJJ de Besançon, elle se présente au CA à l'enseignement de l'allemand, mais elle échoue. En août 1905, elle demande au ministre de l'Instruction publique un emploi de répétitrice de lycée dans une ville de faculté, pour continuer sa préparation audit examen. En janvier 1906, elle est déléguée comme remplaçante dans les fonctions de maîtresse chargée de cours d'allemand aux CSJF de Toul pendant le congé de trois mois accordé à Mlle Thiéry. En octobre 1906, elle est déléguée maîtresse chargée de cours de lettres et allemand aux CSJF de Toul. En septembre 1907, sa délégation est renouvelée mais limitée aux cours d'allemand. L'inspecteur d'académie écrit en février 1908 : « Mlle Lévy n'est pas très instruite, mais elle enseigne convenablement la langue allemande, dont elle a une connaissance et une pratique suffisantes. Elle déploie, en classe, beaucoup de vie et d'entrain ; elle parle, du moins, et fait parler ». Elle quitte l'établissement en

mai 1908 : elle part alors pour plusieurs années en Chine, avec l'homme qu'elle vient d'épouser. Le 4 mai 1908, la directrice (Grandjean) écrit au recteur de Nancy : « J'ai l'honneur de vous informer que, malgré sa promesse de continuer son service jusqu'à mercredi soir, Mademoiselle Lévy a quitté Toul hier. Il est bien certain que Mademoiselle Lévy n'aurait pas agi ainsi si elle avait pensé devoir reprendre du service plus tard, et si l'administration avait eu quelque recours contre elle. Afin d'éviter de semblables indécidables, l'État ne pourrait-il, désormais, exiger de ses déléguées un dédit en cas de rupture de cet engagement ? Jusqu'à l'arrivée du successeur de Mademoiselle Lévy, les élèves seront mises en étude, sous la surveillance de l'une ou l'autre des chargées de cours ». [AN F<sup>17</sup> 26402, dossier personnel, et état civil de Herrlisheim]

**LÉVY Juliette.** Mulh <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**LEWTOW.** Ep 1916 (remp: all). Epoux d'E. Lewtow (→). Il fait un cours le 22 mars 1916, remplaçant sa femme, en congé ; « mais, appelé à Annecy par suite de la mort de son beau-frère, il n'a pu revenir » (rapport mensuel de la directrice). [ADMM W657/67]

**LEWTOW E. Mme.** Ep <1915-1920 (all). Epouse de M. Lewtow (→). Elle obtient un congé d'un an à la rentrée 1920. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**LEYRAT Mlle.** Mulh <1928< (inst). Pourvue d'un CA à l'enseignement dans les classes enfantines des lycées et collège, elle est institutrice au LJF de Mulhouse. [ADBR 98AL375]

**LHABITANT Mme.** Mtz <1921< (lett hist géo). Institutrice (cadre local) chargée de l'enseignement des lettres, de l'histoire et de la géographie au LJF de Metz en première A. [AMMe 1Rc443]

**L'HUILLIER.** StD csjf <1883-1885< (compta math). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**L'HUILLIER Jeanne Marie Augustine\*.** Nan {SC} 1904-1908. Née à Rambervillers (Vosges) en 1875, fille de Charles Nicolas L'Huillier, employé de commerce, et d'Augustine Marie Hortense Juvin. Après avoir longtemps vécu chez ses parents, dans sa commune natale, elle devient institutrice adjointe à l'école privée d'Avize (Marne) en octobre 1903. De mars 1904 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle dirige cette école. Elle succède ensuite à Marie Boulenger à la tête de l'ancienne institution de SC à Nancy. En juin 1910, elle épouse Georges René Zablou à Gironcourt (Vosges). Elle meurt à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône) le 18 juin 1951. [ADMM 1T62, cv rédigé en 1904, et état civil de Rambervillers]

**LIBIS Mlle.** Mulh 1936<. Elle est déléguée au LJF de Mulhouse à la rentrée 1936. [ADHR Purg. 3929]

**LIEB Marguerite Henriette, épouse CALLOT.** Strbg 1932 (rép), 1934 (id), 1934-1935 (id) et 1936-1939 + Colm 1934 (rép) + Sav 1934 (id). Née à Bischwiller (Bs.Als) en 1908 ; se marie (en 1940 ?) avec le proviseur du lycée de Bar-le-Duc. Baccalauréat latin, langues vivantes, philosophie (1927), licenciée ès lettres en anglais (1931) et DES en allemand (1935) à Strasbourg ; certificats d'études littéraires classiques, études pratiques d'anglais, philologie anglaise, littérature anglaise. Professeur déléguée à l'EPS de Saint-Louis (oct. 1931-mars 1932), répétitrice suppléante au LJF de Strasbourg (avr.-juil. 1932 et janv. 1934), mêmes fonctions au LJF de Colmar (janv.-mars 1934), répétitrice chargée de cours au LJF de Strasbourg (avr.-juil. 1934), mêmes fonctions au CJF de Saverne (oct. 1934) puis à nouveau au LJF de Strasbourg (nov. 1934-oct. 1935), où elle est par la suite répétitrice suppléante puis professeur (déc. 1936-nov. 1939). Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au CG de Mirecourt (nov. 1939-janv. 1940), puis professeur à l'EPS de garçons de Thaon (Vosges) (janv.-avr. 1940). En avril 1940, elle est nommée professeur d'allemand et d'anglais au LG de Bar-le-Duc, toujours à titre provisoire, en remplacement

de M. Reinhardt, appelé sous les drapeaux. [ADBR 601D1 et ADMe Tp392]

**LIEBHOLD Cathi, Sœur ? (SEJ).** T1 SEJ 1871< (all dess). Née en Autriche vers 1852. Maîtresse d'allemand, de dessin et de peinture au pensionnat de Toul. [ADMM 1T77]

**LIEBRICH Hélène.** Colm <1918-1921 (inst) + Mulh 1921-1939 (all) et 1940-1947 (id). Enseignante à l'ESF de Colmar depuis 1916 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement au retour à la France. De fait, elle étudie à la Sorbonne de 1919 à 1921, année de sa réussite au CA à l'enseignement de l'allemand dans les collèges et lycées. En octobre 1921, elle est nommée chargée de cours du cadre local au LJJ de Mulhouse. Tout en assurant son service d'enseignement, elle se prépare à l'Université de Strasbourg à passer l'agrégation : elle est admissible en 1925, 1928 et 1930. En décembre 1929, la directrice Delarue écrit : « Professeur courageux et très consciencieux, qui se dépense beaucoup en classe et obtient d'assez bons résultats, sauf en version pour laquelle Mlle Liebrich manque de connaissances suffisantes en français ». L'inspecteur général de 1927 écrit : « Malgré son air austère, elle compte parmi les meilleures professeurs de lycée, en ce sens qu'elle donne de vraies explications, qui élucident et le mot et le texte. Aussi a-t-elle beaucoup d'autorité. Son français est en progrès sur 1924, mais certaines nuances lui échappent encore. Strasbourg [c'est son vœu] ne lui est pas fermé pour plus tard, mais il serait bon qu'elle achevât de conquérir l'agrégation ». En janvier 1936, la directrice Hartweg remarque : « Professeur qui travaille et tient à faire progresser ses élèves, mais – soit état de santé, soit caractère – se trouve toujours en difficultés avec les élèves ou les familles ». En janvier 1937, la même remarque : « Professeur consciencieux, mais de santé fragile et d'une assez grande nervosité. Se trouve dans de meilleures conditions de travail depuis la distinction de sections fortes et de sections normales ». Et en décembre 1938 : « Mlle Liebrich fait travailler les élèves de son mieux en allemand, mais elle est gênée par une assez grande nervosité et

par une possession encore insuffisante des nuances du français ». En 1939/40, elle est affectée provisoirement au « lycée mixte » provisoire de Mulhouse, où elle peine à s'adapter. Après avoir traversé à Mulhouse la Seconde Guerre mondiale, elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1946/47. [AN F<sup>17</sup> 26369, dossier personnel]

**LINÉE Mme.** Mir <1925<. Elle enseigne au CC attaché au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/67]

**LINIERS (DE) Joséphine Louise Caroline Marie, Sœur Marthe (h)\*.** Nan h int 1877-1882<. Née à Besançon en 1841, fille de Joseph Hyacinthe Léonce de Liniers, propriétaire, ancien officier d'infanterie, et de Reine Olympe Victorine Sidonie Pertusier, elle-même fille d'un officier d'artillerie. Active dans les maisons de sa congrégation à Conflans (Seine) (1872-1875), puis à Lyon (1875-1877), elle gagne ensuite le pensionnat de Nancy. Elle dirige cet établissement au moins depuis la rentrée 1881. Au cours de l'été précédent, elle réussissait, à Bar-le-Duc, le BE. Elle ne fait sa déclaration d'ouverture d'école à la mairie de Nancy qu'à la rentrée 1882. [ADMM 1T40 et 1T76, état civil de Besançon et site internet de généalogie « Familles Saintard et Chardin », consulté le 25.02.2015]

**LIOTARD Mlle.** T1 <1915-1916< (rép: sci). [ADMM W657/43 et W657/48]

**LIPMAN Lucie, née WILLARD.** Mulh 1920-1921 (dess) et 1929-1939 (id) + Colm 1921-1929 (id). Née à Mulhouse en 1899, juive ; épouse d'un professeur qui décède pendant la Deuxième Guerre mondiale ; une fille, née en 1926. En novembre 1919, elle réussit à Strasbourg le CA à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges d'Alsace-Lorraine. D'avril 1920 à mai 1921, elle est professeur stagiaire de dessin au LJJ de Mulhouse. En juin 1921, elle rejoint le LJJ de Colmar, où elle est titularisée en octobre 1922. En décembre 1928, la directrice (Bolle) rend une appréciation qui pourrait difficilement être plus mauvaise : « Caractère un peu difficile. Paraît aigrie et se croit facilement persécutée. Manque total de

discipline. Aucune influence. Sens artistique très discutable. Résultats peu intéressants ». En octobre 1929, Mme Lipman est nommée professeur de dessin au LJF de Mulhouse. La note de la directrice (Delarue) sur ses premiers mois après son retour dans l'établissement de ses débuts n'est pas très flatteuse (20.12.1929) : « Mme Lipman, professeur de dessin du cadre local, très absorbée par des soucis de famille, ne s'intéresse pas suffisamment à ses petites élèves. Ses cours sont peu disciplinés, très peu profitables, et semblent inférieurs à ce qu'ils étaient lors de ses débuts à Mulhouse ». Dès l'année suivante, l'inspecteur d'académie lui reconnaît toutefois de « bonnes intentions » (18.11.1930) et une nouvelle directrice (Brunet) reconnaît l'année d'après qu'elle « sait enseigner le dessin » (15.12.1932), même si le manque de discipline persiste. En janvier 1936, l'inspecteur général remarque : « Mme Lipman dirige les travaux des petites classes avec dévouement et méthode. Ces essais enfantins sont bien choisis, bien classés et bien présentés. L'enseignement pourrait se risquer dans des entreprises plus ambitieuses et faire appel à l'invention et à la mémoire. L'enfance est l'âge des audaces parfois heureuses ; en tout cas, elle aime qu'on l'autorise à montrer quelque hardiesse ». « Mme Lipman a du goût », écrit la directrice (Hartweg) en janvier 1938, « elle fait bien travailler les enfants – classes primaires – mais n'a pas beaucoup d'autorité » ; les appréciations des années précédentes ne disent pas autre chose. Pour l'année scolaire 1939/40, Mme Lipman est repliée au LG de Mont-de-Marsan, où sa bonne volonté est signalée par le proviseur. A la rentrée 1940, elle est nommée à titre provisoire au LJF de Montpellier mais ne s'y rend pas. Elle est admise à la retraite en janvier 1941 – à compter de décembre 1940 – en application des lois raciales de Vichy. En décembre 1944, elle est réintégrée dans les cadres et réaffectée au LJF de Mulhouse. « Professeur dévoué qui s'efforce de développer chez ses élèves le goût du travail personnel et soigné », note la directrice en mars 1946 ; « situation de famille digne d'intérêt », complète le recteur. Elle part définitivement à la retraite à la fin de cette

année scolaire. [AN F<sup>17</sup>25187, dossier personnel]

**LISCHER Alphonsine Léonie, épouse STEINER\***. Mulh 1919-1923 + Hgn 1923-1939 et 1945-1961. Née à Mulhouse en 1898, catholique, fille d'un inspecteur sanitaire de la viande ; mariée ; trois garçons nés entre 1924 et 1930. Elle intègre l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse à la rentrée 1914. Elle y réussit le *Reifezeugnis* en juin 1917 et obtient la *Lehrbefähigung* l'année suivante. En mars 1919, elle est maîtresse intérimaire. Le mois suivant, elle est engagée à l'école moyenne de Mulhouse, où elle reste jusqu'à la fin de l'année scolaire. En octobre 1919, elle obtient le CA à l'enseignement de l'allemand dans les EN et EPS. Elle est alors nommée maîtresse du cadre local au LJF de Mulhouse. En juillet 1920, elle obtient un second CA, pour l'enseignement de l'allemand dans les lycées et collèges. A la rentrée 1923, elle devient professeur au CJF de Haguenau. Elle épouse, à cette époque, l'industriel Léon Steiner ; celui-ci décède en janvier 1931. La directrice (Herzog) note, en janvier 1933 : « Mme Steiner est chargée de l'enseignement de l'allemand dans les classes secondaires depuis la rentrée d'octobre [1932]. Il me semble que cette mesure de lui confier, dans l'ensemble, l'enseignement pour lequel elle se trouve spécialisée lui ait donné un nouvel élan. Elle s'y consacre avec beaucoup de conscience et d'intérêt ». L'inspecteur d'académie n'est pas convaincu, comme le montre son appréciation lapidaire (janv. 1933) : « Il ne suffit pas de savoir l'allemand pour l'enseigner comme il faut : il faut encore préparer ses leçons ». A la rentrée 1934, Mme Steiner prend la direction de l'établissement, suite au départ de Mlle Herzog. Elle se montre à la hauteur. L'inspecteur général écrit, en novembre 1935 : « Veuve avec trois enfants, nommée directrice sur place dans l'établissement où elle enseignait depuis 1923, Mme Steiner est constamment sur la brèche. Peu ou pas secondée par la municipalité, elle est desservie par des locaux ingrats et même dangereux, avec une population scolaire en accroissement continu. Très travailleuse, elle a dû remettre de l'ordre dans la maison et fait tout par elle-même. Elle ne demande rien qu'à s'ingénier dans ce collège, qu'elle aime

et dont elle voudrait à tout prix hâter la réfection. Dignité, discrétion, mérite ». Ce jugement est rappelé, en décembre 1937, par le recteur, pour demander la titularisation de Mme Steiner dans ses fonctions de directrice. Il ajoute : « Mme Steiner connaît l'allemand et le dialecte, elle connaît le milieu difficile de Haguenau ; elle a particulièrement bien réussi depuis trois ans et a su donner au collège l'essor qui lui manquait. L'effectif de l'établissement a passé de 252 élèves en 1934 à 340 élèves en 1937 ». Mme Steiner est titularisée en janvier 1938. L'inspecteur d'académie écrit ce même mois : « Mme Steiner est active, très dévouée, et sa tenue est irréprochable. Elle a su créer au collège, entre les professeurs, une atmosphère de confiance et de cordialité qui aura certainement les plus heureux effets sur le travail et l'éducation des élèves. Suit de très près le travail de chacun et ne manque pas d'énergie. Dans l'ensemble, bonne impression ». En 1939/40, elle exerce des fonctions de professeur au LG de Haguenau. Ses vœux sont les suivants : « Si, pour la durée des hostilités, je devais continuer à assurer les fonctions de professeur, je désirerais être nommée à Luxeuil, où sont mes trois enfants, ou dans la Haute-Saône (Lure, Vesoul). Enseignement que je serais prête à assurer : allemand dans toutes les classes ; français, histoire en sixième, cinquième, quatrième ». L'inspecteur d'académie commente, en avril 1940 : « Mme la directrice a accepté, avec bonne grâce, un poste de professeur au lycée ; je donne un avis favorable au vœu qu'elle exprime, si toutefois les nécessités du service n'exigent pas qu'elle prenne la direction d'un établissement ». A la rentrée 1940, la directrice repliée est déléguée comme professeur au LG Gérôme à Vesoul. A la rentrée 1941, elle est nommée directrice du CJF de Montbéliard (Doubs), mais elle refuse le poste : « J'aurais été très heureuse d'accepter ce poste, si d'impérieuses raisons de famille ne m'obligeaient pas à rester dans la région [ndlr : Haute-Saône]. Toute ma famille étant en Alsace, je suis seule à m'occuper de mes trois fils, dont deux sont sérieusement malades et doivent rester à la campagne. J'ai adressé une demande de poste de professeur d'allemand au lycée de Vesoul à Monsieur le recteur de l'académie de

Besançon ». En janvier 1942, elle est déléguée professeur à l'EPSJF (bientôt CJF moderne) de Gray (Haute-Saône), où elle est très appréciée de la directrice, qui relève, en janvier 1943 (!) : « Professeur excellent possédant à fond la matière de son enseignement, qui est à la fois attrayant et profitable. Les élèves de toutes les classes ont plaisir à apprendre des poésies et des chants allemands très variés ». A la rentrée 1945, elle retrouve son poste de directrice au CJF de Haguenau. L'inspecteur général qui passe alors note (déc. 1945) : « Au jour de mon inspection, le collège moderne [sic] d'Haguenau rentrait dans ses locaux ; il avait précédemment fonctionné au lycée de garçons. Ce collège est fort démuné ; il n'a presque plus de bancs, d'armoires, de livres, plus de matériel de physique ou de chimie. Mme Steiner ne trouve pas d'aide auprès de la municipalité ; non pas que la personne de la directrice soit en cause, mais la Ville ne porte aucun intérêt à son collège moderne. Quelques salles, il est vrai, ont été remises en état, mais les deux annexes du collège ont été prises par la Ville pour les sinistrés, la caisse d'épargne et... les pompiers. Dans ces conditions, le collège est réduit aux classes secondaires ; il n'y a place ni pour le jardin d'enfants, ni pour les classes primaires. Mme Steiner se sent découragée. Je me suis efforcé de la reconforter. Elle m'a produit bonne impression. Elle connaît bien Haguenau où elle enseigne depuis 1923 ; elle s'intéresse au collège, et, malgré les difficultés, son action personnelle doit avoir une efficacité particulière ». Un autre inspecteur général (Lonjon), en février 1949 : « Madame Steiner est à la tête d'un collège sinistré et elle se désole en constatant l'état d'abandon dans lequel le laisse une municipalité assez indolente à un point tel que la sécurité des élèves et du personnel peut être menacée. Malgré une certaine lassitude, Madame Steiner continue à remplir sa tâche avec dévouement et ce n'est pas sans mérite dans un établissement si déshérité ». En mars 1950, Haguenau est toujours qualifié de « milieu difficile » (comme dans les années 1930) par le recteur, qui fait confiance à l'expérience de Mme Steiner pour y faire face. « Directrice expérimentée, qui fait preuve d'autorité et de dévouement et qui juge bien son personnel. Malgré une situation

matérielle précaire, l'établissement fonctionne dans de fort bonnes conditions et les résultats sont très appréciés des familles », écrit, dix ans plus tard, l'inspecteur d'académie (fév. 1960). C'est alors l'avant-dernière année scolaire de la carrière de Mme Steiner, qui part à la retraite en septembre 1961. [AN F<sup>17</sup> 27901, dossier personnel]

**LODS Mlle<sup>m</sup>.** Colm 1935-1936. Stagiaire à l'économat du LJJ de Colmar, gérante intérimaire en l'absence de Mlle Tellier. [ADHR Purg. 3928]

**LOEVENBRUCK Yvonne.** Ep {ND} 1921<. Elle fait partie des « jeunes anciennes » du pensionnat Notre-Dame d'Arlon (Belgique) appelées à la rentrée 1921 comme enseignantes à celui d'Épinal. [Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Épinal 1861-1961*, s.l.n.d.]

**LOHMANN Elise\*.** Nan Lo 1905<. Protestante. Elle fonde une ESF à Nuremberg (Allemagne) en 1892 et lui adjoint une EN en 1903. Deux ans plus tard, elle abandonne son institution – qui continue cependant d'exister – et s'installe à Nancy, où elle fonde, au N°23 quai Ligier Richier, une « maison d'études pour étrangères ». En mai 1905, Virginie Robardet, une institutrice qui la seconde, déclare l'ouverture de cours de français dans l'institution. Mais la collaboration avec Mlle Lohmann se passe mal : l'institutrice est renvoyée. Elle se retourne alors contre son ancienne directrice, dénonçant des irrégularités dans le fonctionnement de la maison. Les autorités scolaires enquêtent, mais ne trouvent rien qui remette en cause l'activité de Mlle Lohmann. [ADMM 1T63 et HEIGENMOOSER Joseph, *Überblick der geschichtliche Entwicklung des höheren Mädchenschulwesens in Bayern bis zur Gegenwart*, Berlin, 1905, p. 47 et 71]

**LOISELEUX Joséphine, Sœur Saint-Paul (DC).** T1 DC <1870<. Née à Héming (Meurthe, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1840. Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul

produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47]

**LOMBARD A..** Ep 1921-1924< (mus). Maîtresse de solfège au CJF d'Épinal. [AME 1R41]

**LORANS Mme.** Nfch <1917-1919 (lett ang). Professeur au CJF de Neufchâteau, elle donne également quelques cours au CG. En mai 1919, elle retrouve l'intégralité de son service au CJF. Elle quitte l'établissement à l'automne 1919. [ADMM W657/39bis et W657/48 ; pas de dossier personnel aux AN]

**LORENT Augustine Céline, Sœur Marcie (PPo)\*.** BIB <1901-1905. Née à Bréhéville (Meuse) en 1848, fille d'Henri Lorent, charpentier, et d'Augustine Marie Denis, vigneronne. Elle entre au noviciat de Portieux (Vosges) en octobre 1865 et prend l'habit en août 1866. Le mois suivant, elle est envoyée à Songeons (Oise). En septembre 1873, après avoir fait sa profession de religieuse, elle gagne Bains-les-Bains (Vosges). Elle succède à Sœur Léontine Catala comme supérieure et directrice du pensionnat en décembre 1901. Elle reste à Bains-les-Bains au-delà de la fermeture de l'établissement. En avril 1905, elle part à Aampsin (Belgique). En mai 1908, elle revient dans les Vosges, à la maison-mère de Portieux, comme « première assistante ». [APPo, *Annales de la congrégation et Sœurs 1839-1933*, t. 2, et état civil de Bréhéville]

**LORiot Marguerite Henriette.** Ep 1935-1936<. Professeur aux CSJF de Château-Gontier (Mayenne) jusqu'à leur disparition à l'été 1935, Marguerite Henriette Loriot est nommée, à la rentrée suivante, au CJF d'Épinal. En 1936, elle est rejointe dans cet établissement par son amie, Suzanne Collin. Cette même année, elle est nommée officier de l'Instruction publique. [AN F<sup>17</sup> 26341, dossier personnel de Suzanne Collin, et *Journal officiel de la République française*, 14.07.1936, p. 7341]

**LORMAN Mlle.** Nfch <1928 (maît) + T1 1928< (rép). En mars 1928, elle quitte le CJF de Neufchâteau pour être répétitrice à celui de Toul. [ADMM W657/39bis]

**LORRAIN ou LORAIN Marguerite Amélie, Sœur Mélanie (DC).** Nan DC 1874<. Née à Saint-Dizier (Haute-Marne) en 1852, fille du vigneron Claude Nicolas Lorain (orthographe de la signature de l'acte de naissance) et de Marguerite Augustine Paymal. Elle fait partie des cinq « maîtresses adjointes » déclarées par Sœur Anna Rebouché lorsque cette dernière reprend, à la rentrée 1874, le pensionnat de l'Assomption à Nancy. [ADMM 1T40 et état civil de Saint-Dizier]

**LOSCHIEDER Marie.** Mtz SC 1932-1940 (inst). [ASC, état de la maison]

**LOTZ Marie Emilie Louise.** Colm 1919-1930 (inst ; com lett math s.nat sténo). Née à Troyes en 1881, fille du menuisier Louis Lotz, fils d'un vigneron de Kaysersberg (Ht.Als), et d'Isabelle Emélie Bernot, native de l'Aube (domestique au moment de son mariage). Elle réussit dans sa ville natale le BS en juillet 1899. Élève-maîtresse à l'EN de Troyes de janvier à septembre 1899, elle commence véritablement sa carrière d'institutrice publique en octobre 1899, comme stagiaire à Méry-sur-Seine (Aube). A la rentrée suivante, elle est nommée à Sainte-Savine (id), avant de rejoindre Troyes en mars 1901. L'année suivante, elle réussit le CAP dans cette même ville, où elle est affectée à différentes écoles primaires, jusqu'à sa délégation, en décembre 1919, au LJJ qui vient de succéder à l'ESF de Colmar. « Excellente recrue pour l'Alsace », se félicite la directrice (Stoltz) en mars 1922. « Mlle Lotz est une bonne maîtresse primaire, qui conduit excellemment sa classe de 47 élèves [...] », écrit l'inspecteur général en mai 1924. En janvier 1925, la directrice Stoltz remarque non seulement que Mlle Lotz « forme de bonnes élèves pour les classes secondaires », mais aussi qu'elle « s'est chargée [...] de la section commerciale ». L'année suivante, la même écrit : « Maîtresse dont le dévouement est sans limite. Excellente institutrice par surcroît – en dépit d'une certaine sècheresse apparente – et qui forme de bonnes élèves, surtout en sciences. Chargée cette année d'enseigner l'histoire naturelle en sixième, elle applique avec

succès les instructions ministérielles et obtient des résultats remarquables en travaux pratiques ». La directrice Bolle note quant à elle en décembre 1928 : « Très énergique, mais avec bonté. Dévouement absolu au lycée. Très exigeante pour elle-même, jamais absente, travail très régulier, jamais en défaut, exigeante aussi pour les élèves, mêmes les moins douées, qu'elle harcèle jusqu'à ce qu'elles aient fourni un travail proportionné à leurs moyens. Obtient de très bon résultats ». Elle part à la retraite en avril 1930 pour raisons de santé. Elle meurt à Kaysersberg le 17 août 1951. [AN F<sup>17</sup> 24153, dossier personnel, et état civil de Troyes]

**LOUIS Mlle.** Mir <1929<. Elle s'occupe du CC attaché au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/67]

**LOURAU-DESSUS Madeleine, épouse LACOMBE.** Ver 1936-1938 (ang). Née à Pau en 1902. Baccalauréat à Bordeaux (1920-1921), licence (1925) et DES (1927) à Paris ; admissible au certificat secondaire (1932). Déléguée à l'enseignement des lettres et de l'anglais (janv. 1928-fév. 1930) puis professeur (fév. 1930-oct. 1934) au collège de Lorient (Morbihan) avec une interruption d'un an (congé d'un an pour convenances personnelles, oct. 1931-oct. 1932), professeur d'anglais au collège de Castres (oct. 1934-oct. 1936), mêmes fonctions aux CJF de Verdun (oct. 1936-oct. 1938) et de Laon (oct. 1938<). [ADMe Tp394]

**LOURIAU Mlle.** Nan <1919<. [ADMM W657/40]

**LOUTRADE.** Nfch 1928-1929< (gym). Il succède à M. Rouanès en mai 1928. [ADMM W657/39bis]

**LUCAS Mme.** Mir 1921-1923< (sci). Elle est installée en octobre 1921 au CJF de Mirecourt, où elle succède à Mlle Potier. [ADMM W657/67]

**LUCIUS André.** Strbg LB 1928-1938. [CLB]

**LUTZ Hélène.** Strbg 1939. Née en 1914. Licenciée en mathématiques, admissible à

l'agrégation en 1939. Déléguée pour l'enseignement des mathématiques au LJF de Strasbourg en juillet 1939, avec effet du 1<sup>er</sup> octobre 1939. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au CJF de Montbéliard. En avril 1945, elle est rappelée au LJF de Strasbourg, mais sans nomination. [ADBR 601D1]

**MAASBERG.** Mulh 1939-1940 (all lat). Né en 1884. Il réussit le *Staatsexamen*. En novembre 1939, il est nommé professeur titulaire du cadre local (assimilé aux agrégés) à l'annexe de Wessering (Haut-Rhin) du LJF de Mulhouse. [ADHR Purg. 41801]

**MABILLE Louise Marie Irma, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889<. Née à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) en 1865, fille de père « non dénommé » et de Marie Mabile, domestique. Elle obtient le BE dans sa ville natale en 1882. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. Elle meurt à Neuilly-sur-Seine (Seine) le 23 novembre 1947. [ADMM 1T77 et état civil de Paris]

**MABIT Alphonsine Marianne, Sœur ? (h).** Nan h ext <1895<. Née à Nantes en 1864, fille de Prosper Édouard Mabit, capitaine au long cours, et de Delphine Marie Anne Crouvès. Elle obtient le BE en septembre 1882 et le BS en octobre 1884, les deux à Paris. Elle apparaît dans la liste des adjointes de Sœur Marceloff produite à la rentrée 1895. [ADMM 1T52 et état civil de Nantes]

**MACLOUD Mlle.** Mir 1919-1924 (lett) + Lun 1924<. Elle arrive au CJF de Mirecourt en octobre 1919 comme remplaçante de Mlle Mousset. Puis elle lui succède. En octobre 1924, elle est nommée maîtresse chargée de cours aux CSJF de Lunéville, qu'elle rejoint en même temps que Mlle Lecomte. [ADMM W657/67]

**MACQUART Jeanne, née CALMEUR.** Ver 1921-1930 (inst) + Nan 1930-1936 (id). Née à Verdun en 1886, fille de Pierre Alexandre Calmeur, chauffeur, et de Catherine Lerouge ; se marie à Bar-le-Duc en 1909 avec Maurice Théophile Macquart, instituteur, mort pour la France en avril

1918 ; une fille, née en 1914 ; se remarie à Paris (VII<sup>e</sup> arr.) en janvier 1956 (!) avec Roger Henri Dorckel. BE (nov. 1902), BS (août 1906), CAP (nov. 1907). Élève-maîtresse à l'EN de Bar-le-Duc (nov. 1903-sept. 1906), institutrice adjointe à Juvigny-sur-Loison (Meuse) (oct. 1906-sept. 1907), puis à Bar-le-Duc (oct. 1907-sept. 1910), elle est nommée directrice de l'école de filles de Dun (Meuse) en octobre 1910, puis de l'école spéciale de filles (deux classes) de Souilly (Meuse) en octobre 1919. En octobre 1921, elle sollicite un emploi de maîtresse primaire au CJF de Verdun, et obtient satisfaction. Elle entre en fonction le mois suivant. Le recteur observe en mai 1927 : « Fort bonne institutrice également... D'elle et de Madame Colonna, laquelle est la meilleure ? On hésite. Tout au plus, peut-on dire que chacune convient mieux à l'âge des enfants qui leur sont confiés ». « Maîtresse consciencieuse, dévouée, s'intéresse à la bonne marche générale de l'établissement et obtient dans sa classe de bons résultats », note en mai 1930 la directrice (Lemaire). En octobre 1930, elle est nommée maîtresse primaire au LJF de Nancy, où elle succède à Mlle Leleu. En janvier 1933, la directrice (Lainé) remarque : « Maîtresse qui travaille, s'intéresse à ses élèves ; mais elle les pousse à prendre des leçons supplémentaires. Elle a fait admettre en sixième des élèves faibles ». Sur la notice individuelle de 1935/36, qui porte le vœu de Mme Macquart d'être nommée à Paris ou dans sa banlieue, afin de permettre à sa fille de « préparer l'agrégation de sciences naturelles en suivant les cours de l'École normale supérieure à titre d'auditrice libre », le recteur réagit : « Mlle Macquart, étudiante, peut très bien préparer seule l'agrégation des sciences naturelles à Nancy, avec l'aide, qui ne lui serait pas refusée, des professeurs de la Faculté. Si tous les fonctionnaires ayant des enfants demandaient à être nommés à Paris pour y poursuivre des études, la province serait dépeuplée et elle ne l'est déjà que trop ». Mme Macquart reçoit le soutien du député-maire de Verdun (Schleiter). En octobre 1936, elle est nommée au LJF de Versailles ; l'année suivante, au LJF Racine à Paris. Elle part à la retraite en janvier 1948. Elle meurt à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) le 23 novembre 1970. [AN

F<sup>17</sup> 25220, dossier personnel, et état civil de Verdun]

**MADESCLAIRE Suzanne Mme.** Colm <1938-1939 (rép). [ADHR Purg. 3929]

**MADORIN, Sœur Marie-Albert (PPo).** StD PPo 1896< (all). [APPo, Annales de la congrégation]

**MAEHN Mina.** Strbg LB 1918-1927. Enseignante à l'ESF du Bon-Pasteur à Strasbourg depuis 1883 (→ *Dictionnaire*). [CLB]

**MAGGIOLO Marie Charlotte Didiette Sidonie\***. Nan Mgg 1866-1874<. Née à Nancy en 1812, catholique, fille de *Jean Baptiste* Dominique Lanfranc visconte Maggiolo, professeur de latin et d'italien, né à Gênes en 1777 (il sera naturalisé Français en 1817), et de Pauline Antoinette Salvi (née à Novi (Gênes) vers 1784, †1869 à Nancy) ; sœur de Louis Maggiolo (1811-1895), inspecteur d'académie de la Meurthe de 1861 à 1868, puis recteur de l'académie de Nancy de 1868 à 1871, célèbre pour ses recherches historiques sur l'alphabétisation dans la France d'Ancien Régime. En avril 1835, Sidonie Maggiolo ouvre, avec ses sœurs Adélaïde (née à Heillecourt (Meurthe) en 1815) et Virginie (née à Heillecourt en 1816), une « maison d'éducation » dans sa ville natale, au N°99 faubourg Saint-Pierre. L'établissement est placé « sous l'inspection de Mme et de Mr Maggiolo, ancien maître de pension ». Le prospectus de l'institution donne des renseignements plus ou moins vagues sur la jeunesse des trois sœurs : « Grâce aux sacrifices que se sont imposés leurs parents, Milles Maggiolo ont pu joindre aux sciences, qui font la base d'une bonne éducation, l'étude approfondie des arts d'agrément, qui contribuent si efficacement à rendre la vertu plus aimable et la société plus douce ». En effet, Sidonie enseigne le dessin et la peinture, Adélaïde toutes sortes de travaux manuels, le piano, la guitare et le chant et Virginie la harpe. Continuons la lecture du prospectus : « C'est après avoir longtemps médité sur les nombreux devoirs qu'elles auront à remplir dans la carrière à laquelle elles ont voué leur existence, c'est

après avoir étudié les meilleures méthodes et s'être exercées comme élèves ou maîtresses dans des institutions distinguées de la capitale, de la province et de l'Allemagne qu'elles se présentent à la confiance des pères et des mères ». Le séjour en Allemagne concerne au moins Sidonie, puisqu'on lit encore : « La langue allemande, de jour en jour plus indispensable, sera professée par Mlle Sidonie Maggiolo, qui, après l'avoir étudiée pendant dix ans en France, est allée, en qualité de professeur de français, se perfectionner dans une des meilleures institutions de Munich ». En avril 1837, Sidonie Maggiolo est autorisée à « joindre un pensionnat primaire à son école ». En 1848, la tutelle paternelle se fait plus légère, puisque Jean Baptiste Maggiolo reprend alors ses fonctions d'enseignant et ouvre une « école primaire élémentaire » au N°1 rue Nabécor. En 1853, les demoiselles Maggiolo abandonnent leur activité et cèdent leurs locaux à des religieuses dominicaines venues de Neufchâteau pour fonder une institution à Nancy. A l'automne 1865, Sidonie Maggiolo demande l'autorisation d'ouvrir un cours public pour les jeunes filles dans sa maison du N°97 faubourg Saint-Pierre. Il lui faut une année pour accomplir les formalités nécessaires. A l'automne 1866, ses « cours libres d'enseignement primaire et supérieur pour les jeunes filles » peuvent enfin voir le jour. Ils fonctionnent encore dans les années 1870, donnant à l'académie de Nancy, en 1873, sa première bachelière, Marie Menestrel (→) (NB : Julie-Victoire Daubié a passé son baccalauréat à Lyon). De par leur frère inspecteur d'académie puis recteur, les sœurs Maggiolo sont familières du cercle des universitaires nancéiens. Ainsi, le décès d'Adélaïde Maggiolo, en mai 1870, est déclaré par les doyens des facultés de droit (Jalabert) et de sciences (Godron), « amis de la défunte ». [ADMM 1T40, 1T47, AMN 1R358, 1R358A et état civil de Nancy]

**MAGNIEN Mlle.** T1 <1938-1939<. Déléguée au CJF de Toul, elle est reçue à la licence ès lettres en 1939. [*Nancy Bulletin*, 1938/39, p. 12]

**MAGNIER Marie Mathilde, Sœur Saint-Vincent (DC).** Blâm 1882<. Née à Châtenois (Vosges) en 1858, fille de Joseph Magnier,

« sans profession » (même état qu'à son mariage, en 1855, fils d'un cabaretier), et de Catherine Adélaïde Bourdelois (fille d'un tisserand). Elle possède le BS. A la rentrée 1882, elle devait succéder à Sœur Marie-du-Sacré-Cœur Delépée à la tête du pensionnat des Sœurs de la DC à Blâmont (M&M) ; ne remplissant pas les conditions légales pour diriger un établissement (pas encore vingt-cinq ans), elle devient une adjointe de Sœur Thérèse-de-Jésus Munier, la nouvelle directrice. [ADMM 1T74 et état civil de Châtenois]

**MAGNIN.** Mir <1903< (lett). Professeur à l'EN de Mirecourt. [ADMM W657/48]

**MAGNUS Mile.** Nfch <1908. Elle quitte le CJF de Neufchâteau en octobre 1908. [ADMM W657/65]

**MAGOT Hortense Marie Fernande, épouse MALDIDIÉ.** Nan BK 1893-1897 + Nan Ra 1897-1898. Née à Nomeny (M&M) en 1872, fille du sellier Charles Ferdinand Magot et de Catherine Adolphine Mangeot ; se marie à Nomeny en août 1898 avec Eugène Maldidier. Enseignante « adjointe » à Nancy, au Pensionnat Braun-Kahn (israélite) de 1893 et 1897, puis au Pensionnat Rabäoye (catholique) de 1897 à 1898, elle se marie cette année-là et quitte l'enseignement. En 1903, elle reprend son métier en fondant une école primaire de filles à Nancy, rue du Faubourg Stanislas. [ADMM 1T60 et état civil de Nomeny]

**MAGRON Mme.** Nan 1921-1929< (math). A la rentrée 1921, elle succède à Mme Thomas au LJJ de Nancy. Elle « a mis beaucoup d'empressement à prendre possession de son poste, malgré toutes les difficultés matérielles qu'elle a dû surmonter ; tout d'abord effrayée par le nombre imposant d'élèves dans chaque classe, elle s'est mise au travail avec ardeur et s'annonce comme une maîtresse capable et très consciencieuse » (rapport de la directrice, octobre 1921). [ADMM W657/40]

**MAGUIN, épouse CAQUELIN.** StD <1909-1912 (surv) + Nfch 1912-1919< + Nan <1938 (rép). Surveillante d'externat au

CJF de Saint-Dié, elle est en congé à la fin de l'année 1909 et sollicite un poste au CJF de Neufchâteau, car son mari vient alors d'être nommé professeur de mathématiques au CG de cette ville. Elle l'obtient en janvier 1912, en permutant avec Mlle Challier. Pour la rentrée 1938, Mme Caquelin, répétitrice au LJJ de Nancy, est nommée à Paris. [AN F<sup>17</sup> 25312, dossier personnel de Madeleine Cretin, ADMM W657/39bis et *Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 10]

**MAILLEUCHET Clotilde Nathalie, Sœur Saint-Célestin (Nat)\*.** PàM {Nat} 1906<. Née à Valdieu (Haut-Rhin) en 1855, fille de Félix Eugène Mailleuchet, « agent des mines de la Loire », et de Marie Françoise Garnichez. Elle possède le BE. Depuis au moins 1896, elle œuvre comme adjointe à « l'école primaire supérieure de Madame de Forceville à Saint-Germain-en-Laye [Seine-et-Oise] », siège de la congrégation des Sœurs de la Nativité de la Sainte-Vierge. Elle y enseigne notamment l'allemand et le dessin. A l'été 1904, elle prend le chemin de l'exil et demeure « principalement en Autriche, comme institutrice particulière ». Au printemps 1906, elle revient en France, officiellement sécularisée, et rouvre l'ancien pensionnat de sa congrégation à Pont-à-Mousson (M&M). [ADMM 1T77 et état civil de Valdieu]

**MAISCH Jeanne.** Mulh <1918-1924. Enseignante à l'ESF de Mulhouse depuis 1891 (→ *Dictionnaire*). Elle reste dans l'établissement, devenu LJJ, après la Première Guerre mondiale et conserve son poste jusqu'à sa mise à la retraite en 1924. [ADBR 105AL1176, dossier personnel]

**MAISONNEUVE Marie Elisabeth.** Mulh 1939-1940 (fr lat). Née en 1914. Sévrienne, elle obtient le CA à l'enseignement secondaire du français. En août 1939, elle est nommée professeur délégué pour l'enseignement du français, du latin et du grec au LJJ de Mulhouse, son premier poste. La guerre empêche l'établissement d'ouvrir à la rentrée 1939. Marie Elisabeth Maisonneuve fait partie des quelques enseignants qui font fonctionner, en 1939/40,

l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 41801]

**MAÏSSE.** Rem csjf 1882-1883 (mus). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**MAITRE\*.** StD csjf <1883-1885<, Principal du CG de Saint-Dié, il dirige également les CSJF de la ville, sans toutefois y enseigner. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**MAITRE Gabrielle\*.** Nan {ND} 1920-1929. « Ancienne élève des sœurs de Châlons », elle succède à Mlle Génin comme directrice des cours secondaires de Notre-Dame à Nancy ; elle est envoyée par le Collège Sainte-Marie de Neuilly (Seine). Authentique laïque. Elle meurt durant l'été 1929. [ADMM 50J/I.65/05 et SIEFFERT Sœur Marie-Paule, *Nancy de 1919 à nos jours*, Paris, Généralat de la congrégation Notre-Dame, 2009]

**MAITREJEAN Mlle.** StD <1928-1929< (géo). [ADMM W657/67bis]

**MAJÉRUS Marie, Sœur Hélène (DC).** T1 DC <1870<. Née à Weiler, commune d'Hachiville (Luxembourg), en 1842, fille du cultivateur Henry Majérus ou Mayérus (il signe « Majeres ») et d'Elisabeth Zeimes. Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47 et état civil d'Hachiville : la liste de 1870 indique « Anna » Majérus, née à « Wailer » au Luxembourg le « 21 juillet 1843 » ; ces informations sont erronées : nous avons mené des recherches dans les registres d'état civil de Weiler-la-Tour ainsi que d'Hachiville et de Putscheid, deux communes comprenant un hameau du nom de Weiler, et il appert qu'Anna Majérus s'appelle, en fait, Marie Majérus, et qu'elle est née non pas le 21 juillet 1843 mais le 21 juillet 1842]

**MALDIDIÉ.** BID 1884-1885 (mor). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**MALFAIT Mlle.** Mir <1908-1924< (all). [ADMM W657/66 et W657/67]

**MALNORY Marie, Sœur Berthe (DC).** T1 DC <1870<. Née à Juvigny-en-Perthois (Meuse) en 1847, fille du charpentier François Malnory (fils d'un bûcheron) et de Catherine Gaillet (fille d'un marchand de bois). Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47 et état civil de Juvigny-en-Perthois]

**MALOU Jeanne Camille\*.** T1 1919. Née à Espelette (Basses-Pyrénées) en 1868, fille naturelle de Marie Etchegaray, légitimée par Marcel Malou, conducteur des Ponts et Chaussées, lors de son mariage, à Bayonne (id) en 1871, avec Marie Etchegaray. BS, CA à l'enseignement des lettres en 1892, agrégée de lettres en 1893. En novembre 1889, elle commence sa carrière comme répétitrice au LJF de Reims (Marne). En congé sans traitement à partir d'octobre 1890 (préparation des concours), elle est nommée professeur de lettres au LJF d'Auxerre en septembre 1893. Six ans plus tard, elle rejoint le LJF de Tours dans les mêmes fonctions. En juillet 1909, elle est nommée directrice du CJF de Fécamp (Seine-Inférieure) ; en août 1916, de celui de Menton (Alpes-Maritimes) ; en août 1919 de celui de Toul. Elle dirige l'établissement pendant treize jours en octobre 1919, avant de prendre les rênes du LJF de Roanne (Loire). Le 16 avril 1920, elle écrit au directeur de l'enseignement secondaire : « J'ai l'honneur de vous remercier pour la direction du poste de Brest [Finistère] que vous voulez m'offrir. Ce poste présente pour moi le grand désavantage de m'éloigner de ma famille, qui est à Marseille. D'autre part, ce serait le troisième poste que j'occuperais pendant cette année scolaire. Arrivée à Toul en septembre, j'ai quitté cette ville pour Roanne en octobre. Sans insister sur la grande fatigue causée par ces changements de milieu (organisation quelque peu différente, nouveaux visages, changements brusques de climats), je parlerai seulement des énormes frais causés par ces déplacements. Il faut bien avoir un mobilier, puisque certains postes en sont totalement

dépourvus, comme Toul, ou l'ont très insuffisant, comme Roanne ou Brest [...] ». Finalement, elle prend quand même, « à regrets », la direction du LJF de Brest. Elle termine sa carrière comme directrice du LJF de Saint-Étienne, d'octobre 1925 à son départ à la retraite en septembre 1930. [AN F<sup>17</sup> 24153, dossier personnel, et état civil d'Espelette]

**MALRIEU, née DAUDIN.** Colm <1939 (philo). Agrégée en 1938. En 1939/40, elle est provisoirement active au lycée de Bordeaux : M. Guérin, du LG de Colmar, la remplace au LJF de la ville. [ADHR Purg. 3928]

**MANDRAY Adeline.** Nan Boy <1883-1884<. Née à Saint-Dié en 1864. Elle possède le BS. [ADMM 1T77]

**MANEN Georges.** Mulh 1937-1939 (rel). Né en 1900. Pasteur. Il reprend l'enseignement du pasteur Schwendener au LJF de Mulhouse. [ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**MANGIN.** Rem csjf <1910<. [ADMM W657/39]

**MANGIN.** Bru <1900-1908 (ch mus). Né en 1873. Premier prix du conservatoire de Nancy. [ADMM W657/48 et W657/87bis]

**MANGIN Mlle.** Nfch <1926< (maît). Maîtresse d'internat au CJF de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis]

**MANGIN Georgine.** Colm <1939-1940 (rép). Elle exerce les fonctions d'une maîtresse primaire. [ADHR Purg. 3928]

**MANGIN Marguerite, née SIZARET\*.** Nan Man 1854-1882. Née à Nancy en 1823, fille du blanchisseur Charles Sizaret et de Christine Duprès. Elle obtient le brevet de capacité pour l'instruction primaire supérieure dans sa ville natale en mars 1844. Depuis cette date, elle est active comme institutrice dans une « école libre » nancéienne. Au bout de dix années, elle ouvre son propre établissement, un « pensionnat primaire de filles » au N°26 rue

des Ponts. En novembre 1872, elle installe provisoirement son institution dans la rue de l'Argonne. L'année suivante, elle déménage dans la maison qu'elle a fait construire au N°4 rue de Boudonville. Elle y dirige son pensionnat jusqu'à la fin de l'année scolaire 1881/82, après quoi elle donne des leçons particulières, puis, en février 1884, ouvre un externat de garçons de moins de six ans. [ADMM 1T40, 1T77, AMN 1R358/A et état civil de Nancy]

**MANGIN Jeanne Marie\*.** Tl 1913-1919 + Mtz 1919-1922 + Strbg 1922-1926. Née à Woippy (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1864, fille d'Émile Mangin, surveillant à la compagnie de l'Est à Novion (Ardennes) (1883) (pas de parenté, tout du moins proche, avec un général célébré à Sarrebourg) ; la jeune fille est élevée chez son oncle, le médecin Toussaint à Charleville (Ardennes). Elle fréquente tout d'abord l'institution de Milles Sanvoisin à Longuyon (M&M), puis celle de Milles Hubert à Charleville et enfin les CSJF de la même ville. Après l'obtention de son BS à Mézières en 1882, elle entre en octobre 1883 à l'ENSJF, où elle réussit en 1885 le CA à l'enseignement secondaire (sciences). Elle sort de l'ENSJF l'année suivante et commence sa carrière en octobre 1886 comme professeur de sciences aux CSJF de Caen. En 1889, elle réussit l'agrégation de sciences. A la rentrée 1891, elle est nommée au LJF de Nantes. Elle devient directrice sept ans plus tard, au CJF de Morlaix (Finistère). A peine est-elle arrivée qu'elle demande un lycée de l'Est de la France, pour se rapprocher de sa famille qui habite Charleville. A la rentrée 1903, elle prend les rênes du CJF de Sedan (Ardennes). En mai 1904, l'inspecteur général remarque « son port plein de dignité et sa tête toute blanche de jeune douairière ». Elle a mis en place « un service pour diriger les allées et les venues des externes, de la maison paternelle au collège », dont « les familles sont enchantées ». Mais les difficultés sont nombreuses (conseil municipal hostile, qui l'accuse de négligence) et éprouvantes pour la directrice. En avril 1908, elle est placée à la tête des CSJF de Provins, ce qu'elle considère comme une « disgrâce », triomphe de ses « ennemis ». « Un bon professeur de

mathématiques », note l'inspecteur d'académie en mars 1913 ; mais une directrice à laquelle on reproche son manque d'énergie et de fermeté et qui voit les effectifs diminuer. Mlle Mangin demande à cette époque « la direction d'un lycée ou celle d'un bon collège ». En juillet 1913, elle est nommée directrice du CJF de Toul. L'inspecteur d'académie remarque en janvier 1914 : « Mlle Mangin paraît devoir fort bien diriger le collège de Toul. A une expérience déjà longue, elle joint, c'est visible, une bienveillance foncière pour ses élèves et pour ses collaboratrices. Elle est heureuse d'être revenue en Lorraine, son pays natal, et ne demande qu'à y demeurer. Ses qualités naturelles et acquises et les dispositions qu'elle annonce nous offrent les meilleures garanties ». Quant au recteur : « Excellente personne. Toutes les petites difficultés de la précédente directrice ont disparu comme par enchantement. Mlle Mangin se loue de tout son personnel et tout le personnel se loue de sa nouvelle directrice. Grand bon sens, avisé d'ailleurs et averti. Souci de bon ordre et des études dans toutes les classes. Autorité naturelle. Déjà appréciée – et très favorablement – des familles ». La Première Guerre mondiale ne semble pas troubler Mlle Mangin outre mesure, comme en attestent les appréciations du recteur. En mai 1915 : « A voulu, dès le mois d'août, avoir un hôpital dans son collège et s'y consacre et s'y dévoue avec une prédilection marquée. Dans cette ville de Toul évacuée, une petite rentrée s'est faite, et les deux collèges n'en font qu'un provisoirement avec échange de professeurs et réunions d'élèves. Sans grand inconvénient, m'assure-t-on. Mlle Mangin y veille ». En juin 1916 : « Chose extraordinaire, le collège de Toul n'a presque rien perdu de son effectif (98 élèves en lieu de 115 environ). Et tout ce petit monde travaille : toutes les classes sont en bon état. C'est un succès, dû pour une bonne part à la direction bienveillante de Mlle Mangin qui, avec son cœur de Lorraine des environs de Metz, s'est aussitôt adaptée, et le mieux du monde, aux circonstances. (Elle a pris pour elle une bonne partie de l'enseignement scientifique. Elle aide même, pour la physique, à la préparation du baccalauréat au collège de garçons) ». En mai 1917 : « Bonne directrice, qui exerce une influence heureuse

autour d'elle, sur les jeunes maîtresses et les répétitrices aussi bien que les élèves. Vaillance, calme pendant ces journées et ces semaines parfois pénibles : les alertes sont fréquentes à Toul et il faut veiller à tout. Mlle Mangin est la directrice qui convient dans les circonstances actuelles – c'est d'ailleurs une Lorraine et presque une Messine ». En mai 1918 : « Fort bonne directrice. La paix règne au collège, la bonne harmonie et la collaboration de toutes à l'œuvre commune est parfaite. Mlle Mangin juge le personnel avec la bienveillance qui convient et sait donner à chacune des conseils qui sont écoutés et suivis. Ce collège est véritablement une maison d'éducation ». C'est aussi ce que dit l'inspecteur d'académie la même année : « Mlle Mangin dirige maternellement son petit collège. Elle donne de bons conseils à ses collaborateurs, qui sont parfois toutes jeunes et inexpérimentées. Elle assure une bonne éducation à ses élèves ». L'année précédente, en mars 1917, il excusait la directrice de la baisse des effectifs : « Mlle Mangin continue à diriger très convenablement le collège de Toul. Sans doute, pendant ces années de guerre, l'effectif n'est pas considérable, mais c'est la faute des circonstances et non la faute de la directrice qui a conquis, tout autour d'elle, sympathie et respect ». Dès la guerre finie, Mlle Mangin pose sa candidature pour un poste en Alsace-Lorraine : « sait un peu d'allemand », écrit-elle. D'autres éléments parlent encore en sa faveur, explique le recteur de Nancy : « Mlle Mangin n'a contre elle qu'une toute petite chose, son âge. Mais elle se porte bien, elle est alerte encore. Elle a fourni ces quatre années un travail considérable, sans être arrêtée un instant. D'autre part, je doute qu'on puisse trouver une directrice qui, par la dignité de sa tenue et de ses manières, la sûreté de son jugement, son dévouement absolu à ses fonctions, soit plus qualifiée pour inaugurer un lycée de jeunes filles à Metz, où il ne faut pas faire de faux départ et où les premières années décideront de l'avenir. Auprès de la bonne société messine, personne ne saurait mieux réussir que Mlle Mangin ». L'inspecteur d'académie renchérit en mai 1919 : « Mlle Mangin paraît bien être la directrice qui conviendrait au lycée de jeunes filles de Metz. Originnaire du pays, elle en connaît les

traditions, les habitudes de penser et de faire et s'y accommoderait mieux que personne. Femme d'expérience et de grande bonté, elle saurait faire aimer notre enseignement et notre éducation de nos frères reconquis ». En août 1919, elle devient donc la première directrice du LJF qui succède à l'ESF de Metz. L'inspecteur général se déclare satisfait de ce choix dans sa note de mai 1921 : « Directrice très éprise de sa tâche, très attachée à la ville de Metz et à la maison dont elle a la charge. Une attitude, une dignité, une bonne grâce parfaite. Peut-être les mérites qui attirent la sympathie et l'estime l'emportent-ils chez Mlle Mangin sur les qualités de vigueur et d'autorité : ici plus que partout ailleurs, semble-t-il, il convient que la personnalité de la directrice domine celle de ses collaboratrices, quelles qu'elles soient. La confiance du public est, en tout cas, et en dépit des entreprises concurrentes, attestée par un succès croissant : 227 élèves à l'ouverture du lycée (octobre 1919) ; 432 un an après ; aujourd'hui 469 ». C'est la réapparition des anciennes critiques pour mollesse. L'inspecteur d'académie y fait écho en avril 1922 : « Mlle Mangin est une personne très honorable. Déférente et soumise à l'égard de ses supérieurs, elle est affable et douce envers tout le monde. Je lui voudrais parfois plus de fermeté, de discernement et plus d'esprit d'initiative : au lieu de progresser, son lycée reste stationnaire ». Le recteur reste quant à lui sur une appréciation entièrement positive : « Directrice distinguée, dont l'autorité est faite de douceur, de patience, de bienveillance. D'une tenue parfaite, elle a su gagner à son lycée de nombreuses sympathies ». L'inspecteur général voit en mai 1922 les défauts déjà signalés, mais il minore leurs conséquences : « Mlle Mangin est une personne sérieuse, posée, bienveillante. Elle ne paraît pas déployer une activité très chaleureuse, mais telle qu'elle est, elle a le poste qui lui convient, et elle convient à ce poste. Originnaire d'une famille messine, catholique pratiquante, elle est bien vue de la population. Elle désire garder cette situation jusqu'à sa retraite ». Cependant, elle change finalement d'avis : à la rentrée 1922, elle succède à Mlle Belugou à la tête du LJF de Strasbourg. Les premières remarques sont excellentes. En décembre 1922, l'inspecteur

général : « Mlle Mangin n'est à Strasbourg que depuis deux mois et demi. Il est donc encore trop tôt pour apprécier les résultats de sa direction. Ce qui apparaît déjà, c'est l'esprit qu'elle apporte dans ses fonctions. Bienveillante, conciliante, profondément attachée à ses devoirs, dont elle sent l'importance, elle allie la simplicité des manières à cette distinction naturelle qui vient d'un caractère honnête et droit. Ces qualités, sa modestie même la guideront dans ce nouvel emploi. Instruite par les événements qui ont troublé le lycée de Metz pendant sa direction, et dans lesquels il aurait peut-être fallu un sens psychologique plus fin que le sien, elle s'est jusqu'ici proposée de bien connaître son personnel et de lui inspirer une pleine confiance. Elle y a déjà très largement réussi ». Encore l'inspecteur d'académie, en mars 1923 : « Mlle Mangin, très réservée, a étudié soigneusement son personnel, puis ses élèves. Elle exerce une action tranquille, continue, a de l'esprit de suite. Bonne directrice ». Quant au recteur, il écrit dans la même notice qu'il se « félicite d'avoir réussi à décider Mlle Mangin à venir à Strasbourg » (mai 1923). Mais l'appréciation donnée par l'inspecteur général en mai 1924 est aussi flatteuse sur l'établissement que négative sur la directrice : « Le lycée de jeunes filles de Strasbourg donne de bons résultats. Et, d'une manière générale, il m'a paru que les lycées de jeunes filles étaient très supérieurs à ceux des garçons, soit parce que le personnel enseignant y est dans sa presque totalité du cadre de l'intérieur [ndlr : il y a quand même un pourcentage appréciable d'enseignantes du cadre local], soit parce que les jeunes filles, de pâte plus fine que les garçons, comprennent mieux la culture française toute de souplesse et de simplicité élégante ; le fait certain, c'est qu'elles parlent le français avec beaucoup plus d'aisance que leurs frères, sans aucun accent, et qu'elles comprennent mieux les textes de nos écrivains. Mais, dans cette bonne qualité des résultats que produit le lycée de filles de Strasbourg, l'action de la directrice n'entre à peu près pour rien. Il m'a paru que Mlle Mangin n'avait pas de qualités de chef d'établissement : elle n'a ni autorité, ni activité, ni même, m'a-t-il semblé, beaucoup d'ouverture d'esprit. La maison marche toute seule, mais elle marcherait

mieux encore si elle avait une vraie directrice ». La critique commence à poindre en 1924/25, derrière les compliments, sous les plumes diplomatiques de l'inspecteur et du recteur d'académie. Le premier, en février 1925 : « Mlle Mangin approche de l'âge de la retraite. Elle garde une activité tranquille et souriante et dirige avec une autorité aimable un lycée où un personnel excellent la seconde bien ». Et en mars 1926 : « Directrice affable et souriante, qui termine honorablement sa carrière, entourée de la sympathie générale ». La critique se fait explicite dans l'appréciation du recteur : « Directrice qui a fourni une carrière des plus honorables, qui a su gagner l'estime de tous. Mais un établissement comme celui de Lycée de Strasbourg gagnerait sans doute à avoir à sa tête une directrice plus jeune et énergique, ayant de l'initiative et de l'entrain. L'âge de la retraite est venu pour Mlle Mangin ». Elle part effectivement à la retraite à la fin de l'année scolaire. [AN F<sup>17</sup>23859/B, dossier personnel]

**MANTEAUX M.** Ep <1914-1926< (inst). Une sœur qui décède à Chardogne (Meuse) en novembre 1920, ce qui semble indiquer une origine lorraine. [ADMM W657/67 et AME 1R41 et 1R105]

**MAQUER Mlle.** Nan 1920-1928 (gym). Elle arrive au LJF de Nancy à la rentrée 1920, succédant à Mme Lévin-Riveau : « le professeur de gymnastique rêvé, s'adaptant avec la meilleure grâce du monde aux conditions matérielles de notre maison, modifiant son programme suivant la saison et le lieu », se réjouit la directrice (rapport d'octobre 1920). Elle est nommée à Paris à la rentrée 1928. [ADMM W657/40]

**MARCANTONI Paule.** Mulh 1930-1939 (ch). Née en 1899. Elle possède le CA à l'enseignement du chant (degré supérieur). En janvier 1930, elle succède à Henriette Didier-Dessez comme maîtresse de chant au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement « professeur secrétaire » au CG de Thann. [AN F<sup>17</sup>26860, dossier personnel d'Henriette Didier]

**MARCELIN Marie Octavie, Sœur Hélène (DC)\*.** BID DC 1894-1895 + RaS 1896. Née à Vitrey (M&M) en 1873, fille de Mansuy Arsène Marcelin et de Marie Marthe Thiéry. Elle vit « sans profession » dans sa commune natale, au sein de sa famille, jusqu'en 1893. Cette année-là, elle entre au noviciat des Sœurs de la DC à Nancy. En 1894, elle est envoyée au pensionnat de Bar-le-Duc comme maîtresse adjointe. L'année suivante, elle gagne le pensionnat de la rue de Lancry à Paris, pour y exercer les mêmes fonctions. Au début de l'année 1896, elle fonde une école libre de filles à Rosières-aux-Salines, qu'elle dirige jusqu'à l'été ; Sœur Thérèse-de-Jésus Munier prend la suite à la rentrée 1896. [ADMM 1T53]

**MARCELOFF Anna Sophie, Sœur ? (h)\*.** Nan h ext <1895. Née à Nancy en 1857, fille de Joseph Marceloff, chauffeur au chemin de fer, et de Marie Anne Gouy. Elle obtient, dans sa ville natale, le BE en septembre 1873. A la rentrée 1895, elle succède à Sœur Denoyelle comme directrice de l'externat du Sacré-Cœur à Nancy. Mais elle ne reste qu'un mois à la tête de l'établissement. [ADMM 1T52 et état civil de Nancy]

**MARCHAL.** Ep 1919 (ang). Professeur au CG d'Épinal, il donne une heure d'anglais par semaine à chaque classe du CJF de la ville depuis le départ de Mme Buvat-Capiaux en février 1919 ; « mais cela est absolument insuffisant pour les élèves qui se présentent cette année, soit au baccalauréat, soit au diplôme de fin d'études », écrit la directrice de l'établissement (Vautier), qui demande au recteur, au printemps 1919, « un professeur qui puisse donner le nombre d'heures réglementaires » : « Beaucoup de professeurs étant démobilisés, un certain nombre de femmes qui avaient été déléguées dans les établissements masculins vont se trouver libres et peut-être, parmi elles, s'en trouvera-t-il une qui acceptera Épinal » (03.05.1919). [AN F<sup>17</sup>23574/B, dossier personnel de Mme Buvat-Capiaux, et ADMM 657/67]

**MARCHAL Mlle\*.** Nan MI <1884-1902. Elle dirige des « cours de jeunes filles » au N°8 rue de Serre à Nancy. En 1902, elle cède

son institution à une collaboratrice, Louise Tourtel. [ADMM 1T59]

**MARCHAL Marie Berthe, Sœur Marie Césarie (PPo).** DIP <1902<. Née à Ramonchamp (Vosges) en 1876, fille de l'instituteur adjoint Marie Ernest Marchal et de Céline Grosjean. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (id) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Ramonchamp]

**MARCHAL Léonie Marie, épouse SANCHETTE.** T1 1913-1919 (inst) + Mtz 1919-1924 (id) + Strbg 1924-1928 (id). Née à Marville (Meuse) en 1888 ; mariée à un officier ; une fille unique, née en 1922. DFES en 1907 à Sedan (Ardennes), où elle fréquente le CJF dirigé par Mlle Mangin, future directrice des CSJF de Provins (Seine-et-Marne), du CJF de Toul et des LJF de Metz et Strasbourg. Elle commence sa carrière en avril 1908 comme surveillante d'internat aux CSJF de Provins. En octobre 1910, elle est déléguée surveillante d'externat aux mêmes CSJF, où elle est titularisée en décembre 1911. En août 1913, elle est nommée institutrice au CJF de Toul. L'appréciation que donne le recteur en avril 1914 est des plus éclairantes sur la vie de l'enseignante : « Mlle Marchal – qui est de la Meuse – est bien aise d'être au collège de Toul. Orpheline de très bonne heure, elle doit beaucoup à sa directrice [Mangin], qui l'a presque élevée [...] ». En mai 1915, il parle d'une « bonne recrue pour Toul », et en mai 1919, il écrit : « Maîtresse fort sympathique, avec qui les enfants travaillent avec plaisir. C'est l'essentiel. Avec cela, du savoir et de la méthode, autant qu'il convient ». En octobre 1919, elle est déléguée institutrice au LJF de Metz. L'inspecteur d'académie note en avril 1922 : « Je ne m'explique la faveur dont Mme Sanchette, trop élégante, affectée, peu animée dans sa classe, jouit auprès de Mme la directrice qu'en me rappelant qu'elle a été son élève ». Et en mars 1923 : « Décidément, Mme Sanchette donne un enseignement décharné, anémié. Elle parle d'un ton languissant, comme une personne qui est sans cesse sur le point de défaillir. Elle n'insiste sur rien, ne met rien en relief. Elle n'a pas

l'air de s'intéresser à ce qu'elle dit : comment y intéresserait-elle ses élèves ? Il est surprenant que celles-ci retiennent quelque chose des exposés fuyants de leur maîtresse ». Un mois plus tard, l'inspecteur général assiste à la lecture d'une page de Legouvé sur « l'impôt et la fraude » en classe préparatoire (cinquième année), devant 30 élèves : « C'est judicieux, un peu mou ; peu de commentaires, soit sur la langue, soit sur le fond, et quelques uns assez maladroits : convenait-il, par exemple, de faire des allusions si prolongées et si précises à la contrebande faite entre Saarbruck [sic pour Sarrebruck (Territoire du Bassin de la Sarre)] et Metz, qui avaient l'inconvénient de faire apparaître aux enfants comme bien générales et bien facilement excusées les pratiques mêmes dont on voulait les détourner ? Maîtresse qui apparaît comme lassée et un peu découragée, qui manque de flamme et de ressort. Mariée à un officier qui est désigné pour le Maroc [protectorat français], elle demande avec insistance à être nommée à Strasbourg pour y retrouver son ancienne directrice [Mangin]. Je n'y fais pas d'objection, si la chose est possible ». En octobre 1924, elle est nommée au LJF de Strasbourg. En février 1925, l'inspecteur d'académie écrit : « Enseignement préparé avec soin ; travail des élèves consciencieusement corrigé. Les élèves sont intéressées. Mais les exercices sont d'un niveau trop élevé. Mme Sanchette doit s'adapter à sa classe ». « Maîtresse très douce avec les enfants. A de l'expérience et obtient d'assez bons résultats », remarque la directrice (Wheatcroft) en janvier 1927. En janvier 1928, elle est nommée institutrice primaire au CJF de Saintes ; en juillet 1931, au CJF d'Angers. [AN F<sup>17</sup> 24927, dossier personnel]

**MARCHAL Marie, Sœur Saint-Victor (DC)\*.** Thc 1879-1882<. Née à Glonville (Meurthe) en 1830, fille de Joseph Marchal, cultivateur, et de Catherine Croizier. Elle obtient le BE en 1874. A partir de la fin des années 1860, elle séjourne successivement à Épinal, à Pont-à-Mousson (M&M) et à Batna (Constantine). Dans cette dernière ville, elle dirige l'école communale et se voit décerner une « médaille d'argent » pour ses services. A l'automne 1879, elle succède à Sœur

Thérésia Guiot, décédée, comme directrice du pensionnat des Sœurs de la DC à Thiaucourt (M&M). [ADMM 1T41 et 1T76 et état civil de Glonville]

**MARCHAL Marie Adeline, Sœur Saint-Louis-de-Gonzague (SEM)\*.** Nan SEM 1881-1904. Née à Dieulouard (Meurthe) en 1860, fille du cultivateur Charles Sébastien Marchal et de Clère Messain. A la rentrée 1881, elle est nommée maîtresse adjointe au pensionnat de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy. Elle en devient la directrice en décembre 1891, suite au décès de Sœur Chantal Souron. A la fermeture du pensionnat, en 1904, elle rentre dans sa famille, où elle demeure, « pour raison de santé », jusqu'à l'été 1909. Officiellement sécularisée, elle reprend alors, rue de l'Etang à Nancy, l'école primaire qui avait été fondée par Sœur Victoire Perrin (→). Mlle Marchal possède, à cette époque, le BS et le CAP. [ADMM 1T77 et 1T1011, cv rédigé en 1909, et état civil de Dieulouard]

**MARCHAND Marie Catherine\*.** Nan Md 1871<. Née à Vrécourt (Vosges), fille du tisserand Jean-Baptiste Marchand et de Marguerite Argenton. Elle fait ses études à Nancy jusqu'en avril 1864. Munie d'un « brevet complet », elle quitte alors le pays pour devenir préceptrice chez la comtesse de Viltreck à Vienne. En mars 1867, elle passe au service de la princesse Robkowitz, toujours en Autriche, avec les mêmes fonctions. Elle rentre à Nancy en décembre 1871 et y reprend l'institution de Mme Froelicher au N°2 place Stanislas. [ADMM 1T40 et état civil de Vrécourt]

**MARCK Salomé ou Lucie.** Nan Sss <1876<. Née à Soultz-les-Bains (Bas-Rhin) en 1856, fille de Joseph Marck, maréchal-ferrant, et de Thérèse Klugeschertz ; sœur d'Anna Marck, Sœur Marie Léon (→ *Dictionnaire*). Elle enseigne au Pensionnat Sesselmann lors de son déménagement en 1876 : elle apparaît comme Lucie Marck sous la plume de Mme Sesselmann, alors que le prénom de l'acte de naissance est Salomé. [ADMM 1T41 et état civil de Soultz-les-Bains]

**MARET Mlle.** Nan <1912<. [ADMM W657/40]

**MARIÉ Mlle.** Mulh 1936< (math). Elle arrive au LJJ de Mulhouse à la rentrée 1936. [ADHR Purg. 3929]

**MARIÉ Georgette, Sœur Saint-Emmanuel (SC).** Mtz SC 1924-1925. Née à Soissons (Aisne) en 1889, fille d'Elisée Marié, employé de commerce, et d'Honorine Jean-Marie. En septembre 1924, elle quitte le pensionnat SC de Chimay (Belgique) pour gagner celui de la rue Saint-Gengoult à Metz. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Soissons]

**MARIEZ-DUCARNE Mme.** Hgn 1937< (inst). Institutrice dans le département du Nord, elle est nommée au CJF de Haguenau pour la rentrée 1937, comme remplaçante de Mlle Eichwald. [AMH NR470/H]

**MARIN Jeanne Irma, née LELARGE\*.** Mir 1935-1951. Née à Paris (IV<sup>e</sup> arr.) en 1888, fille du comptable François Aimé Lelarge et de la brodeuse Blanche Eugénie Pollet. BS et CES à Paris en juillet 1903, DFES à Paris en juillet 1905. Elle entre à l'ENSJF en octobre 1909 et la quitte à l'été 1911, après sa non-admissibilité au CA à l'enseignement des lettres. Elle se représente au concours en 1912 et le réussit. Elle réintègre alors l'ENSJF, comme externe de troisième année, pour y préparer l'agrégation. Mais elle échoue. Au printemps 1913, elle est professeur suppléante, pendant quelques semaines, au LJJ Victor Hugo à Paris. De décembre 1913 à mars 1914, elle effectue une nouvelle suppléance, comme professeur à l'EPSJF Sophie Germain à Paris. En juillet 1914, elle épouse Paul Marin à Paris (IV<sup>e</sup> arr.). Elle n'enseigne pas – du moins pas dans l'enseignement public – durant la Première Guerre mondiale. Après la fin du conflit, elle écrit au ministre de l'Instruction publique (10.08.1919) : « Je désire être nommée dans la région d'Avignon, parce que mon mari, qui vient d'être démobilisé, est professeur à l'école normale de cette ville, et que, mariés le 9 juillet 1914, nous avons été séparés par la guerre ». Mme Marin obtient satisfaction à la rentrée 1920, en devenant maîtresse

primaire suppléante au LJF d'Avignon. En janvier 1921, elle est nommée professeur chargée de cours de lettres au CJF de Digne ; fin novembre 1921, elle en devient la directrice. Elle est titularisée en janvier 1923. Au milieu des années 1920, on pense à elle pour une direction dans les Vosges, mais la chose ne se fait pas : la mutation d'un couple est compliquée. En février 1930, l'inspecteur d'académie des Basses-Alpes estime que « Mme Marin est une directrice active et avisée, qui dirige bien son collège, malgré parfois quelque flottement dans le service de l'internat, en raison de la pénurie de personnel domestique. Elle s'intéresse à l'enseignement, à l'éducation des élèves, et sait conseiller et diriger – non sans fermeté – les professeurs de son établissement, lequel donne satisfaction ». En mai 1935, elle permute avec Mlle Bernardi pour prendre la direction du CJF de Mirecourt, où son mari a été nommé inspecteur primaire. Mme Marin a reçu, à cette occasion, l'appui du député des Vosges Camille Picard. L'inspecteur d'académie constate, en février 1936 : « Se montre très douce, très féminine. Juge bien ses professeurs. Si elle corrige Mme Heim de sa passivité, elle sera une excellente directrice ». Le recteur, quelques jours après : « Doit bien réussir, mais je m'étonne qu'après avoir demandé le poste de Mirecourt, l'avoir obtenu, elle demande, après une année seulement de séjour, à partir dans le Midi. Les mutations trop fréquentes de professeurs sont préjudiciables à la bonne marche des établissements, les mutations des directeurs sont néfastes ». Mme Marin reste à Mirecourt. En janvier 1939, l'inspecteur d'académie écrit : « Bonne directrice qui n'a pas toujours à son service un personnel suffisant. Quelques échecs aux examens ont causé une baisse d'effectifs. On ne saurait en imputer la responsabilité à la directrice ». Le recteur se montre plus sévère : « Directrice ordinaire, de laquelle on ne peut faire ni éloge ni critique ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, la directrice perd une part importante de ses responsabilités suite à la fusion de son établissement avec le CG. Après le conflit, il faut rétablir le CJF. L'inspecteur d'académie relève, en janvier 1947 : « Directrice âgée qui semble avoir renoncé à l'énergie nécessaire pour donner de l'impulsion à son établissement sérieusement

menacé par l'enseignement libre. Avec un peu d'activité sans doute, ce collège serait-il de nouveau installé dans ses locaux propres. Je ne méconnais pas les difficultés, mais ce n'est pas Mme Marin qui les résoudra. Son départ est souhaitable ». Le recteur pense la même chose. L'inspecteur général note, en novembre 1948 : « Mme Marin, directrice du collège de jeunes filles de Mirecourt, se lamente sur la lenteur des travaux qui retardent l'ouverture de l'internat de son établissement. J'ai l'impression qu'elle a de la bonne volonté et s'intéresse à tous les détails de la vie de son collège, mais qu'elle n'a peut-être pas toujours toute l'efficacité désirable ». Elle part à la retraite en septembre 1951. Elle reste à Mirecourt, où elle meurt le 28 décembre 1978. [AN F<sup>17</sup> 25444, dossier personnel, et état civil de Paris]

**MARIT Marguerite, Sœur Marie Euphrasie (ND)\*.** Ep ND <1881-1887. Née à Lion-devant-Dun (Meuse) en 1833, fille du cultivateur François Marit dit Bazire et de Marie Bazire. Elle obtient le brevet de capacité pour l'instruction primaire à Bar-le-Duc en avril 1852. Elle est affectée, à une date inconnue, au pensionnat de la congrégation à Épinal, comme « maîtresse de classe ». Elle en prend la direction en mars 1881, succédant à Sœur Marie Saint Eusèbe Poyard. Elle reste pendant sept ans à la tête de l'institution. [AME 1R53 et état civil de Lion-devant-Dun]

**MARLAND Adélaïde, Sœur Théophile (DC).** TI DC <1870-1895<. Née à Vouziers (Ardennes) en 1829, fille du cultivateur Ambroise Marland. Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. En 1894/95, elle s'occupe d'une classe de « petits garçons » attachée au pensionnat. [ADMM 1T47 et 1T77, OLRV, p. 401 et état civil de Vouziers]

**MARNEFFE Marguerite.** Mulh 1919-1939 (inst). Née à Mulhouse en 1892, catholique, fille d'un employé. Elle fréquente l'ENS attachée à l'ESF municipale de sa ville natale entre 1909 et 1912 (sa sœur Joséphine

fréquente la même structure entre 1910 et 1913). En avril 1919, elle est nommée professeur titulaire du cadre local à l'ESF municipale, bientôt LJF, de Mulhouse. Marguerite Marneffe figure sur la « liste des fonctionnaires de l'Instruction Publique qui auraient été l'objet, sous le régime allemand, de mesures disciplinaires motivées par leurs sentiments francophiles », dressée en 1922, avec la note suivante : « Institutrice à Mulhouse. Exilée à la campagne, a été réaffectée par nous à Mulhouse et nommée au lycée de jeunes filles de cette ville ». En 1939/40, elle est provisoirement « institutrice » à l'école primaire de garçons Drouot à Mulhouse. [ADBR W1045/9 et ADHR Purg. 3929 et Purg. 41801]

**MARQ.** Mulh <1933-1934< (lett). Professeur de lettres au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours au LJF, dans les classes de philosophie et de première. [ADHR Purg. 3929]

**MARQUAIRE Zulma Marie Claire.** StD 1928< (surv) + Rem <1931< (maît). Pourvue du DFES, elle succède, en novembre 1928, à Mlle Bienvenot comme surveillante d'internat au CJF de Saint-Dié. Maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Remiremont, elle est titularisée en juillet 1931. [ADMM W657/67bis et W1243/5]

**MARTIN.** Nan 1920-1921< (rel). Abbé, convaincu par Mlle Ravaire de faire cours dans son LJF. [ADMM W657/40]

**MARTIN.** StD 1923 (remp) et 1926 (id). Professeur au CG de Saint-Dié, il remplace Marcelle Cretin au CJF, pour une partie de ses cours, en janvier 1923. Il fait de même pour Gabrielle Pinturaud au printemps 1926. [ADMM W657/67bis]

**MARTIN Jeanne Marie Antoinette, Sœur Marie-de-la-Nativité (Dom).** Nan Dom 1890-1902. Née à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) en 1855, fille du cultivateur Amédée Henri Martin et de Clémentine Buchère. [AN F<sup>19</sup> 7973 et état civil de Cour-Cheverny]

**MARTIN Joséphine, Sœur Sidonie (DC)\*.** BID DC 1885<. Née à Taillancourt (Meuse)

en 1830, fille du cordonnier Antoine Martin et de Françoise Huon. En 1852, elle intègre la congrégation des Sœurs de la DC. A partir de 1867, elle œuvre comme institutrice communale à Clermont-en-Argonne (id). Elle obtient le BE à Nancy en janvier 1882. Au printemps 1885, elle succède à Sœur Sainte-Marie Salmon à la tête du pensionnat de Bar-le-Duc. [ADMe 11T1 et état civil de Taillancourt]

**MARTINET.** BID 1882-1883 (s.nat). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi l'histoire naturelle aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**MARTZLOFF Emilie.** Strbg LB 1931-1950. [CLB]

**MARTZOLF Ida.** Strbg LB 1919< (dess gym). Née à Niedersteinbach (Bs.Als) en 1888, protestante, fille du pasteur Georges Martzolf (1852-1913), natif de Hattmatt (Bs.Als), et de Fanny Muff, native de Strasbourg. Elle fréquente l'école primaire de Birlenbach de 1894 à 1901, « tout en prenant des leçons particulières de français et d'anglais » (cv). Elle entre ensuite à l'école industrielle de Sultz-sous-Forêts (Bs.Als), où elle reste jusqu'en 1903. L'année suivante, elle part pour « un séjour en France pour se perfectionner en français » (cv). Elle rentre en Alsace en 1906 et s'inscrit aux cours de l'école de commerce Hertel à Strasbourg, qu'elle fréquente jusqu'en 1907. Elle reprend ses études en 1913, suivant, en même temps, les cours de l'École des arts décoratifs, un cours de gymnastique et d'anatomie et des leçons de langue et littérature françaises : elle passe l'examen de maîtresse de gymnastique en octobre 1914 et celui de professeur de dessin en décembre 1915. Elle donne ensuite des leçons particulières, avant de travailler « dans un bureau » (id). A Pâques 1919, elle est engagée à l'ESF du BP, qui prendra bientôt le nom de Collège Lucie Berger. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1919]

**MARULIER Marie Eugénie.** Nan Ja/Men <1875-1878<. Née à Martinville (Vosges) en 1855, fille de l'instituteur Jean Eugène Marulier et de Joséphine Simon. Elle possède

le BE. En 1875, elle fait partie du personnel de l'institution de Catherine Jacquot (→) à Nancy lors de son déménagement dans la rue des Chanoines. Trois ans plus tard, elle œuvre toujours dans l'établissement, dont la direction est passée entre-temps à Marie Menestrel (→). [ADMM 1T41 et état civil de Martinville]

**MASSON.** Nfch <1928< (lat). Professeur au CG de Neufchâteau, il donne aussi des cours de latin au CJF. [ADMM W657/39bis]

**MASSON Mlle.** Strbg Sév <1920<, CA à l'enseignement des lettres ; diplômée de l'École du Louvre. [AMS 2MW584]

**MASSON Mlle.** Mtz <1921-1933 (dess). Institutrice (cadre local) chargée de l'enseignement du dessin, elle reste au LJJ de Metz jusqu'à son départ à la retraite, à la fin de l'année scolaire 1932/33. [ADBR 98AL321 et AMMe 1Rc443]

**MASSOT Mme ou Mlle.** Sarbg <1927-1928<. Elle a une licence ès-lettres. Elle assure provisoirement la direction des CSJF de Sarrebourg pendant la vacance du poste de directrice à l'automne 1927. [ADBR 98AL375]

**MATHÉ.** Colm <1919. En février 1920, la directrice du LJJ de Colmar informe le maire qu'il « ne donne plus aucun enseignement » dans l'établissement. [AMC 30.5140]

**MATHIEU, Sœur Nathalie (DC).** Ep csjf 1883-1884 (surv). Directrice d'une école primaire publique, elle assure en même temps la surveillance aux CSJF d'Épinal durant leur première année d'existence, alternativement avec Mme Thiriet. Leur fonction est supprimée à l'automne 1884, suite à la nomination d'une directrice. [AME 1R40]

**MATHIEU Mlle.** Strbg <1923-1928< (inst). [ADBR 98AL375]

**MATHIEU Mme.** Nan 1919-1925<. Certifiée ès sciences, elle prend au LJJ de Nancy, en octobre 1919, « le service jusque-là confié à Mme Thomas et à Mlle Jaillon ». [ADMM W657/40]

**MATHIEU Amélie.** Ep {ND} 1921<. Elle fait partie des « jeunes anciennes » du pensionnat Notre-Dame d'Arlon (Belgique) appelées à la rentrée 1921 comme enseignantes à celui d'Épinal. [Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Épinal 1861-1961*, s.l.n.d.]

**MATHIEU Marie Marguerite Eugénie, Sœur Marie Colette (PPo).** DIP <1902<. Née à Vexaincourt (Vosges) en 1860, fille de l'instituteur Eugène Mathieu et d'Elysa Poirel. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (id) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Vexaincourt]

**MATHIEU Jeanne.** Tl <1908-1912< (all). Chargée de cours puis professeur d'allemand au CJF de Toul. [ADMM W657/43 et AMTo 1R41]

**MATHIEU Lucie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889<. Née à Dieuze (Meurthe, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1859. Elle obtient le BS à Bar-le-Duc en 1881. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T77]

**MATHIS Mlle.** Mir 1925-1926< (lett). Elle est installée comme professeur de lettres au CJF de Mirecourt en octobre 1925. [ADMM W657/67]

**MATHIS Mme.** Ep <1929-1930<. Elle est reçue à l'agrégation féminine des lettres en 1930. [ADMM W657/67 et *Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 9]

**MATTER Caroline Christine ou Lina.** Ver 1935-1937 (surv). Née à Saverne en 1914. Diplôme d'études secondaires option philosophie. En octobre 1935, elle est agréée en qualité de surveillante d'internat au CJF de Verdun, où elle « est "au pair" avec 200 Frs d'argent de poche par mois d'octobre à juillet ». Elle cesse son activité en octobre 1937. [ADMe Tp394 ; pas de dossier personnel aux AN]

**MAUBANT Mlle.** Mulh <1937<. [ADHR Purg. 3929]

**MAUCHAUSSÉ Marcelle Marie Pauline.** Lun 1930-1932 (surv) + StD 1932 (id) + Ver 1932-1933 (maît). Née à Lunéville en 1912, d'une vieille famille lunévilloise. Baccalauréat C philosophie (juil. 1931) et certificats d'histoire ancienne et d'histoire moderne et contemporaine (oct. 1932) à Nancy. Surveillante d'internat au CJF de Lunéville (oct. 1930-sept. 1932) puis à celui de Saint-Dié (oct.-déc. 1932). En décembre 1932, elle est nommée maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Verdun, suite au départ de Mlle Pernot. Son stage est interrompu à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1933. [ADMe Tp394, ADMM W1243/5 et AML R1 « collège de filles » ; pas de dossier personnel aux AN]

**MAUGRAS Marguerite, Sœur Gertrude (DC).** TI DC <1870<. Née à Rouvres-la-Chétive (Vosges) en 1834, fille de Nicolas Maugras « dit cavalier », cultivateur, et de Marie Geoffroy. Elle figure sur la liste des « maîtresses adjointes pour la surveillance des écoles et du pensionnat » de Toul produite en juin 1870 par Sœur Marie-de-Jésus Mérat. [ADMM 1T47 et état civil de Rouvres-la-Chétive]

**MAULER Sophie.** Strbg LB 1919<. Originnaire de Mittelwihr (Ht.Als), elle est engagée à l'ESF du BP à Strasbourg (futur Collège Lucie Berger) à Pâques 1919, tandis qu'elle se trouve à Paris. [ADBR 105AL2580]

**MAULET Mme.** Ep 1924-1929< (sci). Elle arrive au CJF d'Épinal en octobre 1924 ; son mari est professeur de physique au CG de Neufchâteau. [AN F<sup>17</sup>25578, dossier personnel de Julie Hugonnet, ADMM W657/67 et AME 1R41 et 1R105]

**MAUPOUMÉ Jeanne Marie Bertrande Charlotte, épouse FINATON.** Nan 1907-1916 (lett) + Ep 1916 (remp: lett). Née à Cier-de-Rivière (Haute-Garonne) en 1881, fille de Victorien Maupoumé, « employé au Ministère de l'Intérieur », et de Philadelphie Dufor, institutrice (le couple est domicilié à Paris) ; se marie à Neuilly-sur-Seine (Seine) en janvier 1911 avec Adolphe Alexandre Charles Finaton, ingénieur géologue ; pas d'enfant. DFES (juil. 1898), BS (nov. 1902),

CA à l'enseignement des lettres (août 1904) à Paris, agrégée de lettres en 1907. Elle commence par remplacer des professeurs de lettres aux LJJ Victor Hugo et Racine à Paris. Nommée en septembre 1906 à titre provisoire professeur de lettres au CJF de Caen, elle refuse le poste. En septembre 1907, elle est nommée dans les mêmes fonctions au LJJ de Nancy (emploi nouveau dans l'établissement). L'inspecteur général note en novembre 1908 : « Le cours de littérature grecque, où j'ai dû la voir, ne pouvait guère la montrer à son avantage. On récitait un chapitre de manuel sur lyriques grecs dont, pour quelques uns du moins, on n'avait aucun fragment, sans savoir un mot de l'histoire ni de la géographie de la Grèce. Il serait long d'indiquer les erreurs qu'on accumulait. Ce n'est pas que Mlle Maupoumé n'ait des qualités et des connaissances – bien qu'évidemment Pindare ne lui soit guère familier. Elle a de l'aisance et, déjà, de l'autorité, de l'élégance, une facilité de parole exceptionnelle, presque excessive et, par là, un peu fade. Elle professe *ex cathedra* et paraît un peu distante. Il faudrait s'intéresser de plus près au travail réel des élèves, à leur manière de travailler, diriger leurs préparations et jeter les yeux sur leurs cahiers. Il faudrait aussi dans l'enseignement – féminin surtout – plus d'abandon, de simplicité souriante ». La directrice (Ravaire) écrit en janvier 1915 : « Intelligence nette et lucide, Mme Finaton a de l'autorité et elle fait son service avec beaucoup de soin. La guerre actuelle lui impose des charges inattendues et une promotion qui récompenserait ses bons services leur serait un secours précieux ». Et en janvier 1917 : « Professeur consciencieux, apporte dans son enseignement les qualités d'une intelligence solide et nette. A accepté de bonne grâce de se rendre pendant deux mois chaque semaine à Épinal, où elle supplée un professeur du lycée de jeunes filles en congé ». Le recteur ajoute : « Esprit distingué, très cultivé – aussi, fort bon professeur. Je lui ai su gré d'avoir assuré, tout en continuant d'exercer à Nancy, une suppléance à Épinal dans des conditions de voyage et de séjour qui pouvaient être préjudiciables à sa santé. Elle l'a fait de fort bonne grâce. Inutile de dire qu'à Épinal on a été ravi de son enseignement ». De janvier

1917 jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle est en congé. En septembre 1917, elle retrouve le LJF Victor Hugo à Paris, comme professeur de lettres. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1940/41. Elle meurt à Paris (IV<sup>e</sup> arr.) le 26 avril 1959. [AN F<sup>17</sup> 24876, dossier personnel, et état civil de Cier-de-Rivière]

**MAURE Mlle.** Rem <1937< (lett hist). Licenciée ès lettres. [*Distribution*, 1937]

**MAUREAUX Mlle.** Nan <1919 (rép). Elle quitte le LJF de Nancy à la fin de l'année scolaire 1918/19, ayant sollicité un congé. [ADMM W657/40]

**MAUREL Mlle.** Nan 1919-1920< (hist géo). Elle arrive au LJF de Nancy à la rentrée 1919, suite à un « dédoublement des classes secondaires ». [ADMM W657/40]

**MAURER Anna.** Mulh 1919-1939. Née en 1878. Elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. En avril 1919, elle est nommée professeur titulaire du cadre local à l'ESF municipale, bientôt LJF, de Mulhouse. A l'automne 1939, elle est en congé jusqu'en février 1940. [ADHR Purg. 41801]

**MAURER Elise.** Strbg <1918-1936. Elle enseigne à l'ESF municipale de Strasbourg depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (→ *Dictionnaire*). Elle reste dans l'établissement lors sa transformation en LJF et part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1935/36. [ADMM 98AL321]

**MAURICE.** Bru <1900 (mus). [ADMM W657/87bis]

**MAURICE Mlle<sup>m</sup>.** StD <1927<. Elle exerce les fonctions d'agent spécial au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/67bis]

**MAURIN Mlle.** Colm <1924-1928< (hist géo lett). [ADBR 98AL375 et AMC 30.5115]

**MAURLON Mlle.** Nan <1901-1902< (all lett). Professeur de langues au LJF de Nancy. [ADMM 1T277]

**MAURY Amélie Jeanne Isabelle, Sœur Irénée (Dom)\*.** Nan Dom} 1895-1931. Née à Alger en 1865, fille d'Alphonse Maurice Maury, maréchal des logis de gendarmerie, et de Jeanne Marie Durand. Élève de la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur à Saint-Denis de 1875 à 1883, elle réussit le BE en juillet 1882 et le BS un an plus tard. A ces deux dates, elle obtient aussi les diplômes d'honneur de la Légion d'Honneur. A la rentrée 1883, elle commence sa carrière d'enseignante comme stagiaire dans l'établissement dont elle fut jusqu'alors l'élève. Elle y devient suppléante de troisième classe en janvier 1885. Après avoir obtenu le CAP en juin 1887, elle est nommée, en août 1888, suppléante de deuxième classe, puis, en janvier 1891, suppléante de première classe. Elle démissionne en novembre 1894. A partir de l'année suivante, elle enseigne chez les religieuses dominicaines, au pensionnat de Nancy. En 1901, elle prend le voile. Le 22 juin 1903, sur sa demande, elle est sécularisée. Elle séjourne ensuite, pendant trois semaines, dans une famille de Wisches (Bs.Als), avant de regagner Nancy, où elle reprend l'Institution Sainte-Rose, jusqu'alors externat des dominicaines, dans la rue du Manège. Elle y annexe un pensionnat, survivance du pensionnat fermé avec le monastère de la rue de Strasbourg. Mlle Maury reste à la tête de l'établissement jusqu'à son décès en 1931. [ADMM 1T52, 1T61 et état civil d'Alger]

**MAYADE Mlle.** Ep 1928-1929< (dess h.art). Elle arrive au CJF d'Épinal en novembre 1928. Son manque d'autorité inquiète la directrice. [ADMM W657/67]

**MAYAUX Mme.** StD <1909 (sci). Chargée de cours au CJF de Saint-Dié, elle quitte ses fonctions en octobre 1909. [AN F<sup>17</sup> 24466, dossier personnel de Berthe Streich]

**MAYER Yvonne Andrée.** StD 1928-1930 (ang) et 1933 (solf) + T1 1935 (ang). Née à Neufchâteau en 1909. Baccalauréat latin, langues (juil. 1926), philosophie (juil. 1927) et licence d'anglais (oct. 1929, juil/oct. 1930) à Nancy. Suppléante de professeur d'anglais en CJF de Saint-Dié (janv. 1928-fév. 1930),

suppléante de répétitrice chargée de cours de solfège dans le même établissement (mars-juil. 1933), suppléante de professeur d'anglais au CJF de Toul (nov. 1935), mêmes fonctions au CG de Commercy (janv.-mars 1936). [ADMe Tp394 ; pas de dossier personnel aux AN]

**MAZIÈRES Yvonne.** Ver 1937-1938 (surv). Née à Arzens (Aude) en 1911. Baccalauréat latin, langues – 1<sup>o</sup> partie – à Nancy (juil. 1930). Elle supplée Mlle Vaconnet, surveillante d'internat au CJF de Verdun, de mai 1937 à novembre 1938. [ADMe Tp394 ; pas de dossier personnel aux AN]

**MAZION Mme.** Rem 1925 (inst). En janvier 1925, elle succède à Mlle Daval au CJF de Remiremont. La directrice écrit dans son rapport mensuel : « Cette dame a déjà eu, pendant plusieurs années, à Angers, la direction de la classe enfantine ; elle en a donc quelque expérience ; elle est douce et patiente et j'espère que, peu à peu, s'atténuera l'impression pénible causée aux parents et aux enfants par le départ de Mlle Daval ». Mais Mme Mazion quitte l'établissement dès mars 1925. [AN F<sup>17</sup> 25442, dossier personnel de Marcelle Rattez]

**MÉDARD.** Nan 1922 (remp: ang). [ADMM W657/40]

**MÉDY G..** Ep 1920-1928< (inst). Nommée à Épinal en décembre 1920. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**MEGEL Mlle.** Mulh 1935-1938 (lett). Elle assure « quelques heures d'enseignement » au LJJ de Mulhouse pendant l'année scolaire 1935/36. Elle est déléguée par le rectorat dans cet établissement pour l'année scolaire 1936/37 et pour le premier trimestre de l'année scolaire 1938/39. [ADHR Purg. 3929]

**MEGRET Mlle.** Nan 1933< (hist géo). A la rentrée 1933, elle succède à Mlle Topin au LJJ de Nancy. [*Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 10]

**MEILLETTE Denise.** Nan Boy <1883-1884<. Née à Lahitte (Hautes-Pyrénées) en 1854. Elle possède le BE. [ADMM 1T77]

**MEIRAGES Mlle.** Mir <1929< (inst). [ADMM W657/67]

**MÉJÉAT Marguerite Olympe, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur (ND)\*.** Ep ND} # et <1935<. Née à Rambervillers (Vosges) en 1877, fille de Charles Joseph Victor Méjéat, imprimeur libraire, et de Marie Joséphine Lucie Bannerot. Elle fréquente le pensionnat ND d'Épinal, puis y débute sa carrière d'enseignante, jusqu'à l'exil des religieuses. De retour dans l'établissement, comme enseignante sécularisée, probablement pendant l'entre-deux-guerres, elle en prend la direction en janvier 1935, suite au décès de Mlle Grandclaudon, qui était une amie d'enfance. Elle meurt à Épinal le 21 février 1964. [AME 1R54, Institution Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, Épinal, *Épinal 1861-1961*, s.l.n.d., et état civil de Rambervillers]

**MEJESCAJE Mlle.** Nfch <1928< (rép). Maîtresse d'internat, elle succède, à la rentrée 1928, à Mlle Porez comme répétitrice au CJF de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis]

**MELCHIOR.** Ep csjf 1883-1887 (lett) + Ep <1926< (lat). [ADMM W657/66bis et W657/67 et AME 1R40]

**MÉLINE.** Rem csjf <1885-1893 (géo). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF, jusqu'à la rentrée 1893, lorsqu'il quitte la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/39 et W657/65bis]

**MENESTREL Luce Paule Marie Marthe\*.** Nan Men 1876<. Née à Serécourt (Vosges) en 1859, catholique, fille de Paul Melchior Menestrel, ancien officier du corps de médecine militaire et maire de la commune, et d'Anne Charlotte Victorine Bourgeois ; sœur de Marie Menestrel (→), sœur jumelle de Marthe Menestrel (→). Lorsque Marie prend la succession du pensionnat de Mlle Jacquot (→) à Nancy en 1876, Luce et Marthe deviennent « sous-directrices ». [ADMM 1T41]

**MENESTREL Victorine Paule Marie\***. Nan Mer 1868-1872 + Nan Mgg 1873-1874 + Nan Ja/Men 1874-1912<. Née à Serécourt (Vosges) en 1849, catholique, fille de Paul Melchior Menestrel, ancien officier du corps de médecine militaire et maire de la commune, et d'Anne Charlotte Victorine Bourgeois. Les Menestrel sont une vieille famille de notables de Serécourt, qui a donné un martyr à l'Église catholique : Jean-Baptiste Menestrel (1748-1794), chanoine du chapitre de Remiremont, mort en déportation aux pontons de Rochefort (Charente-Inférieure) (bienheureux en 1995). Le docteur Menestrel, « membre de plusieurs sociétés savantes » (actes de naissance de ses jumelles en 1859), jouit d'une petite notoriété par ses études sur les maladies de sa commune, notamment sur le goitre endémique de Serécourt. Un abbé Menestrel (†1897), curé de Plombières, où on lui élève un buste en 1898, est un « parent des dames Ménestrel, de Nancy, dont le pensionnat de la rue des Tiercelins est si connu dans toute notre région » (*Est républicain*). Marie est la sœur de Luce (→) et de Marthe (→) ; elle a un frère dans l'armée, Paul Victor Melchior (1847-1891), qui finit sous-commissaire de la Marine et se voit décerner, en 1889, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Marie Menestrel passe six ans comme « sous-maîtresse » chez Mlle Mersey (→) à Nancy. Pendant cette période, elle réussit l'examen du brevet supérieur (1868). Elle rentre chez ses parents en août 1872 et séjourne à Serécourt jusqu'en avril 1873. A cette date, elle retourne à Nancy, comme « élève » à l'institution de Mlle Maggiolo (→), où elle donne sûrement aussi quelques cours. Elle réussit bientôt le baccalauréat ès-sciences, ce qui lui vaut quelques lignes dans *L'Union médicale* du 2 septembre 1873 : « Mlle Marie Menestrel, fille du docteur Paul Menestrel de Serécourt, vient d'être reçue, avec la note bien, bachelier ès-sciences par la Faculté de Nancy. *L'Abeille des Vosges* nous apprend que Mlle Menestrel est la première jeune fille de Lorraine qui ait obtenu ce diplôme » (*La Lancette française. Gazette des hôpitaux civils et militaire* relaie aussi l'information). En avril 1874, Marie Menestrel rejoint comme « institutrice » le pensionnat de Mlle Jacquot (→), au N°1 rue de Mably. Un an plus tard, lorsque l'institution déménage au

N°5 rue des Chanoines, Marie Menestrel apparaît comme la directrice effective, Mlle Jacquot comme une directrice nominale. A la rentrée 1876, Mlle Jacquot se retire et Marie Menestrel devient officiellement la directrice du pensionnat qui porte désormais son nom... et celui de ses sœurs, car les jumelles Lucie et Marthe sont appelées comme « sous-directrices ». Au printemps 1878, l'institution déménage au N°17 rue des Tiercelins. En 1896, Marie Menestrel change de sous-directrices : les sœurs cadettes sont remplacées par Marie Augustine Essenwein et Blanche Martin. Mais le pensionnat est toujours celui de « Mesdames Menestrel » : les jumelles sont probablement cantonnées à des tâches de gestion. Pendant la période de la rue des Tiercelins, Marie Menestrel essaie en vain, en 1883 puis en 1897, d'obtenir pour son pensionnat le titre d'établissement d'enseignement secondaire. En 1901, l'institution retourne dans la rue des Chanoines, au N°3. Enfin, en 1909, le troisième déménagement effectué sous sa direction, Marie Menestrel conduit l'établissement au N°34 rue de Toul. L'intitulé du prospectus publié en cette occasion (*Pensionnat de Mlle Menestrel*) ne laisse aucun doute sur le départ des deux cadettes. [ADMM 1T41, *L'Union médicale*, 02.09.1873, p. 354, *Est républicain*, 04.09.1898, et état civil de Serécourt]

**MENESTREL Marthe Paule Marie Pétronille\***. Nan Men 1876<. Née à Serécourt (Vosges) en 1859, catholique, fille de Paul Melchior Menestrel, ancien officier du corps de médecine militaire et maire de la commune, et d'Anne Charlotte Victorine Bourgeois ; sœur de Marie Menestrel (→), sœur jumelle de Luce Menestrel (→). Lorsque Marie prend la succession du pensionnat de Mlle Jacquot (→) à Nancy en 1876, Marthe et Luce deviennent « sous-directrices ». [ADMM 1T41]

**MENLET**. Mir <1928<. [ADMM W657/67]

**MENNY Anna Maria Céline, Sœur Anne Marie (PPo)**. DIP <1902<. Née à Thaon (Vosges) en 1876, fille du charpentier Thiébaud Menny et de Madeleine Schmitt. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de

Domrémy-la-Pucelle (id) au moment de l'offensive anticongréganiste. [ADV 6V32 et état civil de Thaon]

**MÉRAT Marguerite Elisabeth, Sœur Marie-de-Jésus (DC)\*.** T1 DC 1835-1884. Née à Bourmont (Haute-Marne) en 1813, fille du coutelier François Xavier Mérat et de Marguerite Joséphine Marmeuse. Institutrice à Toul depuis son entrée en religion (1835), elle succède à la défunte Sœur Virginie Tartare à la direction du pensionnat de la DC en cette ville au printemps 1870. Elle reste à la tête de l'établissement jusqu'à sa mort, le 8 mars 1884 : « "une foule émue et profondément recueillie" l'accompagn[e] à sa dernière demeure, dans une église Saint-Gengoult devenue "insuffisante" pour une assistance si nombreuse » (OLRY). Sœur Sainte-Jeanne Renaux (→) rédigera sur elle une notice biographique, publiée chez Vagner en 1911, qui « la présente comme une personne de commerce agréable, pieuse et bonne » (OLRY). [ADMM 1T47 et OLRY, p. 391-395]

**MERCIER.** Nan {Dom} 1927< (hist). Prêtre catholique, parent d'une sœur dominicaine de l'Institution Sainte-Rose à Nancy, il « aide » cet établissement en y donnant des cours d'histoire à partir de la rentrée 1927. [ADMM 50J/I.62/41]

**MERCIER Mme.** Nan <1926-1928<. [ADMM W657/40]

**MERLE.** Nan <1919< (lat). Il enseigne le latin dans les « cours supérieurs » du LJF de Nancy. [ADMM W657/40]

**MERSEY Adélaïde Catherine\*.** Nan Mer 1854-1889. Née à Mirecourt en 1813, fille du cultivateur Charles Jean Baptiste Mersey, propriétaire au Ravenel, et d'Elisabeth Catherine Maucotel (1783-1852), tante des luthiers Maucotel. Adélaïde Mersey obtient le brevet de capacité pour l'enseignement primaire supérieur en août 1839. De 1844 à 1849, elle est institutrice à l'ESF de Mme Delaplace à Malmédy (Prusse,auj. Belgique). En juin 1849, elle s'établit à Nancy, tout d'abord comme maîtresse au pensionnat Maggiolo, puis comme directrice

suppléante au pensionnat de Mlle Fromental. En 1854, Mlle Mersey reprend le pensionnat de Mlle Fromental. Elle le ferme en 1889 et loue ses locaux aux sœurs-enseignantes du tiers-ordre de Saint-Dominique. Dans le bulletin annuel de la congrégation, il est écrit au sujet des religieuses nanciennes : « A la rentrée d'octobre, elles s'installaient rue du Manège, dans un quartier central des mieux habités, où la maison fondée par Mesdemoiselles Mersey, et qui a joui longtemps d'une réputation méritée, leur offrait un local spacieux, aménagé [...] ». [AMN 1R358/A, *L'Année dominicaine, bulletin du tiers-ordre de Saint-Dominique*, 1889, p. 134, et état civil de Mirecourt]

**MESTER Anna, Sœur Bernardin (Mis).** T1 Mis 1876-1880. Née à Warendorf en Westphalie (Prusse) en 1838. A la rentrée 1880, elle doit cesser ses fonctions au pensionnat de sa congrégation à Toul, après que l'inspecteur primaire a constaté qu'elle n'avait obtenu aucune autorisation. Des démarches sont alors entreprises pour sa naturalisation comme Française. [ADMM 1T43 et 1T48]

**METZ Mlle.** Mir 1909-1910 (remp). Remplaçante de Mlle Salzard au CJF de Mirecourt pendant la durée de son congé, elle ne plaît pas à la directrice, à qui elle semble « très apathique », « peu disciplinaire » et mal adaptée au « climat humide des Vosges » (rapport d'octobre 1909). Nommée maîtresse surveillante au CJF de Laon, elle quitte Mirecourt en avril 1910. [ADMM W657/67]

**METZ Mlle.** Strbg Sév <1920< (mus). Elle est professeur au Conservatoire de Strasbourg. [AMS 2MW584]

**METZENTHIN Édouard.** Strbg LB 1919-1939. Pasteur, aumônier de la Maison des diaconesses. Il décède en 1954. [CLB]

**MEUNIER Mme.** T1 <1937 (sci). Elle quitte le CJF de Toul en juillet 1937. [AN F<sup>17</sup> 26592, dossier personnel d'Yvonne Provent]

**MEYER.** Ep csjf 1883-1887 (all). [ADMM W657/66bis et AME 1R40]

**MEYER Mlle.** Sarbg <1932. Professeur certifiée du cadre local, elle part à la retraite en 1932. [ADBR 98AL321]

**MEYER Adèle.** Hgn 1919<. Née à Goersdorf (Bs.Als) en 1892, juive, fille du boucher Jacques Meyer et d'Elise Haarscheer ; se marie à Goersdorf en août 1921 avec Alphonse Helft. Elle fréquente l'école primaire de son village natal jusqu'à dix ans : « Après, je fus envoyée à Paris pour y faire mes études » (cv). Mais sa santé fragile l'oblige à rentrer en Alsace au bout de seulement quatre mois. A quatorze ans, elle intègre l'ESF du BP à Strasbourg, où elle étudie « en même temps la musique » (id). « Lorsque le moment arrivait où je devais me décider pour ma vocation, je choisis l'étude des langues », explique-t-elle dans son cv, « et en mai 1911 je passai mon examen en allemand, français et anglais ». A la fin de cette même année, elle se rend « à Paris pour [se] perfectionner dans la langue française, puis, après un an, en Angleterre dans le même but pour la langue anglaise » (id). Elle retourne en Alsace fin juillet 1914. « Ne pouvant me décider à accepter un poste en Allemagne, je demandais mon passeport pour me rendre dans un pays neutre », écrit-elle en avril 1919, « Cette permission me fut nettement refusée. A présent, la France est à nous, nous sommes à la France, les enfants séparés unis à la mère. Et dans ces sentiments de bonheur, je suis heureuse de pouvoir mettre mes talents dans le service de la jeunesse alsacienne, pour lui inculquer l'admiration sublime pour la science de notre chère patrie regagnée, en même temps avec l'amour sacrée [sic] de la patrie ». Adèle Meyer vient, en effet, d'être engagée à l'ESF de Haguenau, qui sera bientôt transformée en un CJF. Elle meurt à Colmar le 9 mai 1980. [AMH NR470/G, cv rédigé en 1919, et état civil de Goersdorf]

**MEYER E..** Mtz <1921-1927<. Institutrice du cadre local chargée de l'enseignement de l'allemand au LJJ de Metz. [ADBR 98AL375 et AMMe 1Rc443]

**MEYER Madeleine.** Nan 1920-1928< (rép: fr). La directrice du LJJ de Nancy écrit en janvier 1920 : « Pour faire face aux

nécessités du service, une seule personne enfin a pu nous être adjointe depuis deux semaines, c'est Mlle Madeleine Meyer, une de nos anciennes élèves, qui nous aide à suppléer Mme Gauthier, laquelle, d'ailleurs, ne reviendra pas à Nancy ». La remplaçante restera dans l'établissement. [ADMM W657/40]

**MEYERHOFFER Eugénie, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889-1895<. Née à Heidelberg en 1870. Elle obtient le BS à Épinal en 1889. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T52 et 1T77]

**MICHAUD Mlle.** Hgn 1921-1923<. Elle est engagée au CJF de Haguenau en octobre 1921 comme chargée de cours. [ADBR W1045/9]

**MICHAUT Mlle.** Nan <1908< (surgé). Elle réussit le baccalauréat en 1908. [ADMM W657/40]

**MICHEL Mlle.** Nan <1912< (inst). [ADMM W657/40]

**MICHEL A..** Strbg <1930-1934< (rel). Prêtre catholique, il donne des cours de religion au LJJ de Strasbourg. Un abbé Michel apparaît, à la fin des années 1920, comme le « confesseur ordinaire » des Sœurs de NDS à Strasbourg. [AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossiers 33 à 35, et KACZMAREK, p. 150]

**MICHEL Eglantine, née CHAVAGNAC.** Strbg 1934-1939. Née en 1901. BS en 1922, CAP en 1922. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJJ de Strasbourg en décembre 1934. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire institutrice à Bourg-de-Valence (Drôme). [ADBR 601D1]

**MICHEL Jeanne Marie Eugénie\*.** Ep Mi 1919-1921. Née à Gérardmer (Vosges) en 1887, fille de Joseph Antoine Michel, employé, et de Marie Eugénie Marchal. Elle obtient le BS à Épinal en août 1906. A la rentrée suivante, elle devient « professeur de lettres à l'Institution Tocquard et Colin à

Remiremont. Un an plus tard, en 1907, elle est engagée dans les mêmes fonctions à l'Institution Sainte-Rose, rue du Manège à Nancy. En 1913, elle devient directrice de l'Institution de Rigny à Toul, activité interrompue par la Première Guerre mondiale, durant laquelle elle est active au chevet des militaires blessés dans son immeuble devenu l'hôpital 19. A la rentrée 1919, Jeanne Michel gagne Épinal, où elle reprend l'institution d'Albertine Auboin. Elle reste deux ans à sa tête. Elle meurt à Gérardmer le 8 octobre 1978. [AME 1R53 et état civil de Gérardmer]

**MIGEOT J.** Ep <1914 (dess tm). Elle est retenue « en pays envahi » pendant la Première Guerre mondiale. La directrice du CJF d'Épinal écrit dans son rapport d'octobre 1916 : « J'ai pu avoir des nouvelles de Mlle Migeot par un prisonnier allemand, fils d'un armateur de Hambourg. Voici la traduction de la lettre du maire du Maubert-Fontaine [Ardennes] : "Mlle Migeot se trouve près de ses parents à La Demi Verge. Elle est en très bonne santé, ses parents de même, et elle ne manque de rien". Ceci à la date du 25 mai 1916 ». La même directrice note dans son rapport de décembre 1918 : « Mlle Migeot m'a écrit qu'elle se trouve actuellement à La Demi Verge, résidence qu'elle n'a, du reste, pas quittée de toute la guerre, bien que pendant le mois de novembre 1918, on se soit battu à la lisière du village. Ses parents ont été très malades et ne se remettent que lentement. Elle-même est très fatiguée. Elle se propose de venir à Épinal dès que les communications seront régulièrement assurées ». [ADMM W657/67]

**MIGNÉ Mlle.** Nan <1928-1929< (lat grc). Agrégée de grammaire. [ADMM W657/40]

**MILLEROT Mme.** Bru 1901-1902< (surv). Née vers 1864. Elle possède un BE. [ADMM W657/48]

**MILLET Mlle.** Nan 1924-1929< (fr philo). Elle succède à Mlle Perraut au LJJ de Nancy en janvier 1924. [ADMM W657/40]

**MILLOT Marie Joséphine Augusta.** Lun Gé 1903. Née à Raon-l'Étape (Vosges) en 1884,

filles du charron Amand Milot et d'Augustine Martin. Orpheline en 1899, elle habite dès lors « chez ses frères et sœurs à Saint-Benoît (Vosges), puis à Nancy et enfin à Vandeléville [M&M] jusqu'en 1903 ». Elle obtient le BE. A partir de février 1903, elle enseigne dans l'institution de Mlle Génin à Lunéville, avant de trouver, à la rentrée suivante, un poste à l'école libre de la rue de l'Étang à Nancy, où elle reste durant cinq années. A la rentrée 1908, elle ouvre une école privée de filles à Ludres (M&M). Elle y épouse Charles Henri Woillet en septembre 1911. Elle meurt à Cannes (Alpes-Maritimes) le 28 juillet 1958. [ADMM 1T65 et état civil de Raon-l'Étape]

**MINDER Mme.** Nan 1933-1937 (hist). Professeure agrégée d'histoire au LJJ de Nancy, elle y enseigne jusqu'à son décès le 7 novembre 1937. « Professeure d'une rare distinction, d'une grande valeur et d'une charmante simplicité, très aimée de ses collègues et de ses élèves, sur qui elle a exercé pendant quatre ans une forte influence intellectuelle et morale, elle laissera au Lycée un ineffaçable souvenir », écrit le recteur. [*Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 12]

**MISSENARD Joseph Charles Paul.** Ep csjf 1883-1887 (hist géo) + Mir 1903< (hist). Né à Faulx (Meurthe) en 1857, fils du menuisier Christophe Hyacinthe Missenard et de Marie Mathis ; marié en 1883 ; quatre enfants. Il commence ses études classiques à quinze ans. Élève du petit séminaire de Pont-à-Mousson (M&M) de 1873 jusqu'à la première partie de son baccalauréat ès lettres en juillet 1876, puis élève du collège ecclésiastique de Saint Sigisbert jusqu'à la seconde partie du baccalauréat en juillet 1877, il est ensuite étudiant libre à la Faculté des lettres de Nancy, où il décroche sa licence ès lettres en juillet 1878. Puis il effectue son service militaire au 127<sup>e</sup> de ligne à Valenciennes (Nord). Il commence sa carrière d'enseignant en avril 1881, comme chargé à titre de suppléant de la classe de seconde au collège de Pont-à-Mousson (M&M). Nommé professeur d'histoire au collège de Toul en septembre 1881, il rejoint l'année suivante (déc. 1882) le collège d'Épinal, dans les mêmes fonctions. En 1884,

il est dispensé des exercices de la réserve. En congé d'inactivité durant les années 1887/89 (boursier d'agrégation à Nancy), il reprend son métier de professeur d'histoire au collège de Pont-à-Mousson en septembre 1889. Après un an de congé pour raisons de santé, lors duquel il demande en vain un poste à Paris, où il espère améliorer sa situation financière (AN F<sup>17</sup> 22326, lettre à l'inspecteur général, 07.03.1902), il est nommé professeur d'histoire et lettres au collège de Mirecourt en août 1902. Le principal note à son sujet quelques années plus tard : « Enseignement un peu terne, mais maître très consciencieux, estimé des familles » (AN F<sup>17</sup> 22326, 20.01.1908). Cette dernière qualité a dû compter pour le choix de ce professeur dans la composition du personnel des CSJF de Mirecourt, créés (véritablement) en 1903. Paul Missenard est admis à la retraite en octobre 1917, pour raisons de santé (surdit  et affaiblissement g n ral). [AN F<sup>17</sup> 22326, dossier personnel, ADMM W657/48 et W657/66bis, AME 1R40 et  tat civil de Faulx]

**MOGUEZ.** Bru <1903-1904 (lett). Mari , p re de famille. [ADMM W657/48 et W657/87bis]

**MOISAN Mlle.** Mir 1910<. Elle succ de   Mlle Metz au CJF de Mirecourt en avril 1910. [ADMM W657/67]

**MOITRY Alice.** Hgn 1937-1938< (aide: matern). N e en 1919. Elle est « aide au jardin d'enfants » du CJF de Haguenau   partir d'octobre 1937. [AMH NR470/J]

**MOITRY Alice Julienne, S ur Charles-Joseph (PSA)\*.** Fi 1886/1887-1891. N e   Metz en 1865, fille de Charles Nicolas Moitry et de Marie Barbe Classe ; elle opte pour la France   Paris en juillet 1872. Elle fr quente le pensionnat de la PSA   Breux (Meuse) de 1878   1882, puis l'EN de Nancy « comme  l ve ma tre de 1882   1885 ». Elle termine ses  tudes en obtenant le BS. Le pr fet de Meurthe-et-Moselle lui accorde alors un « cong  » d'une ann e, qu'elle passe dans les maisons de la PSA   Breux et   Filli res (M&M) : elle int gre la congr gation. En 1886 ou 1887, elle devient

ma tre adjointe au pensionnat de Filli res. En ao t 1887, elle obtient le CAP   Nancy. Trois ans plus tard, elle succ de   S ur Julitte Wullemin comme directrice de cet  tablissement. Elle n'exerce cette fonction que pendant une ann e. [ADMM 1T77, cv r dig  en 1890]

**MOLINI  ou MOLINIER Mlle.** Lun <1936 (sci). Professeur de sciences au CJF de Lun ville, elle se trouve en cong  de longue dur e   partir de novembre 1936. Elle d c de au cours de l' t  1938. [AN F<sup>17</sup> 26592, dossier personnel d'Yvonne Provent, et *Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 6]

**MOLINI  C cile Marie Cl mentine.** Ver 1927-1931 (lett). N e   Castelnau-de-Montrali r (Lot) en 1903. Baccalaur at latin, langues, philosophie   Poitiers (1920/21), licence  s lettres en histoire (juin 1924), CES de morale et sociologie (f v. 1925), DES d'histoire (juin 1925)   Bordeaux. En novembre 1927, elle est d l gu e   l'enseignement des lettres au CJF de Verdun, o  elle devient professeur en octobre 1928. Elle passe les  crits de l'agr gation d'histoire en juin 1929. A la rentr e 1931, elle est nomm e professeur d'histoire aux CSJF de Draguignan (Var). [ADMM 657/42 et ADME Tp223]

**MOLLAT Guillaume.** Strbg S v <1920< (rel). N    Nantes en 1877. Ordonn  pr tre en juin 1900. Dipl m  de l'EPHE en 1916. Il est nomm  professeur d'histoire eccl siastique   la facult  de Th ologie de Strasbourg en ao t 1919. Deux ans plus tard, il est re u docteur. Admis   la retraite en 1945, il meurt   Erbalunga (Corse) le 4 mai 1968. [AMS 2MW584 et SCHLICK J., « Mgr Guillaume Mollat (1877-1968). Enseignement   la Facult  : 1919-1945 », *Revue des Sciences religieuses*, 43, 1969, p. 355-365 (partie « Biographie et bibliographie »)]

**MONESTIER Mlle.** Mir 1912< (surv tm). Elle poss de le DFES et le CA   l'enseignement de travaux manuels. Surveillante d'internat au LJF de Clermont, elle est d l gu e,   la rentr e 1912, dans les fonctions de surveillante d'externat charg e de l'enseignement de la couture au CJF de

Mirecourt, en remplacement de Mlle Neyroux, qui n'a pas accepté le poste. [*Est Républicain*, 29.10.1912]

**MONIN.** Rem <1918< (lat). [ADMM W657/39]

**MONNIER Jean.** Strbg LB 1924-1934 (philo). Né à Paris en 1856, protestant réformé, fils du pasteur Édouard Monnier et d'Adèle Legrand ; consacré comme pasteur en mars 1879. En 1919, il est appelé à la faculté de théologie de Strasbourg comme professeur de théologie pratique. La même année, il fonde la paroisse réformée Saint-Paul (ancienne église protestante de la garnison allemande). A partir de 1924, il donne des cours au Collège Lucie Berger. Lucie Pont cite une élève des années 1930 dans l'ouvrage publié pour le centenaire de l'établissement : « En classe de philo, chaque semaine, le professeur Jean Monnier, titulaire de la chaire de théologie pratique à l'Université, nous donnait son cours de philosophie religieuse. [...] Le pasteur Monnier aurait voulu qu'il y eût à nouveau une volée de Diaconesses enseignantes. Il m'incita de façon persuasive à réfléchir personnellement sur cette possibilité de vocation ». Atteint par la limite d'âge en 1932, Jean Monnier quitte l'Université. Jusqu'en 1935, il parcourt la France au service de la Mission intérieure, puis il se retire à Cannes (Alpes-Maritimes), où il meurt le 13 mai 1943. [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 59, et MEHL Roger, « Monnier Jean », *NDBA*, 27, p. 2689]

**MONOD Mme ou Mlle.** Strbg <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**MONTAGNON Mme ou Mlle.** Strbg <1928< (inst). [ADBR 98AL375]

**MONTRICHER (DE) Mlle.** Nfch 1933< (ang). Elle succède à Mlle Chenevard au CJF de Neufchâteau à la rentrée 1933. [*Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 10]

**MONZEIN Marie Alphonsine.** Nan Boy <1883-1884<. Née à Blâmont (Meurthe) en 1863, fille de Jean Pierre Monzein, tailleur, et

de Marie Agathe Chambrey. Elle possède un BS. [ADMM 1T77 et état civil de Blâmont]

**MOREAU Julia Léontine\*.** Ep {ND} 1905-1921. Née à Évry (Yonne) en 1879, fille de Léon Alexandre Moreau, marchand de grains, et de Julie Alexandrine Hardy. Elle passe sa jeunesse au sein de sa famille, à Sens (id). En avril 1904, elle part étudier à Paris, où elle obtient le BS en 1905. Cette même année, elle fonde à Épinal une « école privée avec cours complémentaires et pensionnat annexé », qui n'est autre que la continuation, sous direction laïque, de l'ancienne institution de la congrégation de Notre-Dame. Elle meurt à Sens le 14 novembre 1949. [AME 1R53 et état civil d'Évry]

**MORÉE Jacqueline Emélie.** Nfch 1930 (remp: rép) et 1931-1932 (maît). Née à Neufchâteau en 1911. Titulaire du DFES. En 1930, elle remplace Mlle Pierquet au CJF de Neufchâteau. Elle succède à Mlle Foulot en avril 1931 comme maîtresse d'internat stagiaire dans le même établissement. Elle démissionne en octobre 1932. [AN F<sup>17</sup> 26860, dossier personnel de Jeanne Dinvaut, et ADMM W1243/5 ; pas de dossier personnel aux AN]

**MOREL Mme.** Strbg <1923-1927 (inst). Elle est admise à la retraite au 1<sup>er</sup> octobre 1927. [ADBR 98AL321]

**MOREL, Sœur Saint-Augustin (DC).** Nan DC <1901< (matern). A l'été 1901, elle déclare son « intention d'annexer une classe enfantine à l'école maternelle privée [qu'elle] dirige », à l'adresse du pensionnat de l'Assomption à Nancy. [ADMM 1T59]

**MOREL Adélaïde, Sœur Saint-Joseph (°)\*.** SNP 1850-1902. Née vers 1829. Elle possède le BS. A partir de 1850, elle dirige le pensionnat des sœurs du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe). Elle meurt le 4 mai 1902. [ADMM 1T76]

**MOREL Caroline, Sœur Stanislas (DC).** Bac <1874<. Elle obtient le BS à Nancy en mai 1871. Elle est mentionnée, pour l'ouverture du pensionnat des Sœurs de la

DC à Baccarat, comme « religieuse adjointe » de Sœur Saint-Martin Quilleux. [ADMM 1T74]

**MOREL DE LAROCLETTE Mlle\***. Strbg H <1921<. [AAS, « Instruction religieuse, 1919-1940 », dossier 35]

**MORGAND Mlle.** Nfch 1928-1929< (rép). En janvier 1928, elle succède à Mlle Georgel à CJF de Neufchâteau. « Mlle Morgand est grande », remarque la directrice, « et son aspect froid et distant en impose aux élèves » (rapport de janvier 1928). [ADMM W657/39bis]

**MORIN Mlle.** Nan <1908-1910<. [ADMM W657/40]

**MORIN Mlle.** Nfch 1925 (rép). Répétitrice à Béthune (Pas-de-Calais), elle permuta avec Mlle Gobert au CJF de Neufchâteau en février 1925. Elle rejoint Lons-le-Saunier trois mois plus tard. [ADMM W657/39bis]

**MORY Julie\***. StD {DC} 1905-1908<. Elle prend la succession de Mlle Jehl, qui avait relevé, en 1903, le pensionnat de l'Ange Gardien des Sœurs de la DC à Saint-Dié. Julie Mory en fait l'Institution libre du Beau Jardin, toujours sous la tutelle officieuse des sœurs. [ADV 1J715 et historique publié sur le site internet de l'établissement, consulté le 15.02.2016 ([www.lycee-beaujardin.fr](http://www.lycee-beaujardin.fr))]

**MOSCHEL Mlle.** StD 1926 (all). Institutrice chargée du cours d'allemand au CJF de Saint-Dié pour la fin de l'année scolaire 1925/26. [ADMM W657/67bis]

**MOSSEY Mlle.** Mir <1925 (rép). Elle quitte le CJF de Mirecourt à la rentrée 1925 pour rejoindre Lons-le-Saunier. [ADMM W657/67]

**MOSSEY Madeleine.** Nfch 1921 (remp: rép). Elle remplace Mlle Urbain au CJF de Neufchâteau pendant son congé au printemps 1921. [ADMM W657/39bis]

**MOTHÉ Hélène, Sœur Saint-Jean-Marc (SC).** Mtz SC 1932-1937. Née à Épernay (Marne) en 1904. En septembre 1932, elle

quitte l'école SC de la rue Mazelle à Metz pour rejoindre le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf dans la même ville. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**MOTTIN Charles.** Nan Men 1910< (rel). Né à Blâmont (Meurthe) en 1868, fils d'Édouard Désiré Prosper Mottin et de Judith Elisabeth Mélanie Cayet. Ordonné prêtre en 1891, vicaire à Gerbéviller (M&M) puis à Saint-Nicolas-de-Port (id), il est nommé curé de Vaucourt (id) en août 1895. Un an plus tard, il devient professeur au petit séminaire de Pont-à-Mousson (id). Retiré à Nancy depuis octobre 1907, il est nommé aumônier du Pensionnat Menestrel en octobre 1910. Il décède le 20 mai 1918. [Liste des « prêtres du diocèse de Nancy et de Toul ayant exercé des fonctions à Vaucourt [...] ou natifs de Vaucourt, publiée sur le site [www.blamont.info/index.html](http://www.blamont.info/index.html), consulté le 24 août 2014]

**MOUGEL.** Bru 1896-1908 (hist géo). Né en 1856. Il possède le brevet complet et le CAP. [ADMM W657/48 et W657/87bis]

**MOUQUE Marie Alexandrine\***. Ep Mou 1928<. Née à Lille en 1884, fille de Louis Joseph Mouque, quincailler, natif du département, et de Flore Anaïs Lefebvre, née à Tournai (Belgique). Elle obtient le BS à Lille en décembre 1903. On connaît son parcours professionnel à partir de la rentrée 1917, lorsqu'elle devient « professeur » au N°52 rue de la Pompe à Paris. Onze ans plus tard, à la rentrée 1928, elle reprend l'institution de Marie Simon à Épinal. Elle meurt à Portieux (Vosges) le 4 décembre 1953, ce qui témoigne de son appartenance à la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux. [AME 1R53 et état civil de Lille]

**MOUSSET Mlle.** Mir <1918-1919< (lett). [ADMM W657/40]

**MOUTON M..** Ep 1924-1925< (lett). Elle est nommée au CJF d'Épinal à la rentrée 1924. [ADMM W657/67 et AME 1R41 et 1R105]

**MUETH Anne.** Strbg LB 1919-1954. [CLB]

**MULLER Mlle.** StD <1909<. [ADMM W657/67bis]

**MULLER Mlle.** Ep 1907-1908 (lett). Déléguée au LJF de Charleville (Ardennes), elle est déléguée comme chargée de cours de lettres au CJF d'Épinal à la rentrée 1907. [ADMM W657/67 et AME 1M89]

**MULLER Mlle.** Mtz <1921-1938< (inst all). Institutrice (cadre local) chargée de la classe enfantine B. [AMMe 1Rc443]

**MULLER Augusta (Diac).** Strbg LB #. « Laïque, elle est déjà dans l'enseignement au Bon-Pasteur. Très vivante, très intelligente, ses élèves sont heureuses de l'avoir comme maîtresse. Après son noviciat au Diaconat, elle reprend son poste dans l'enseignement et sa classe l'accueille avec bonheur ». [CLB, p. 179]

**MULLER Elisabeth Joséphine Eugénie dite Elisa, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895-1898<. Née à Thann en 1868, fille de Joseph Muller, « fabricant de drap », et de Joséphine Wissant. Elle obtient le BS en 1886. [ADMM 1T52, 1T55 et état civil de Thann]

**MULLER Eva.** Hgn 1937< (inst). Institutrice au CG de Bouxwiller, elle succède à Mlle Wenger au CJF de Haguenau à la rentrée 1937. [AMH NR470/H]

**MULLER-GRÉMILLET Mme.** Ep <1909< (inst). [AN F<sup>17</sup> 24278, dossier personnel de Léonie Vautrin]

**MUNCH.** Strbg 1919< (rel). Pasteur. [AMS 2MW594]

**MUNIER Anne Marie Joséphine, Sœur Thérèse-de-Jésus (DC)\*.** Blâm 1882-1896 + RaS 1896<. Née à Haillainville (Vosges) en 1853, fille de l'épicier Joseph Munier et de Thérèse Mougeolle. Elle obtient le BS à Nancy en septembre 1872. Deux ans plus tard, elle entre dans la congrégation des Sœurs de la DC. Elle est alors envoyée au pensionnat de Marseille, N°25 rue Dieudé. A la rentrée 1882, elle succède à Sœur Marie-du-Sacré-Cœur Delépée comme directrice du

pensionnat de Blâmont (M&M). En mars 1887, elle réussit le CAP. Elle quitte Blâmont à l'été 1896 pour reprendre la direction de l'école privée de filles de Rosières-aux-Salines (id), tout juste fondée, et y adjoindre un pensionnat. [ADMM 1T53, 1T74 et 1T77 et état civil d'Haillainville]

**MURA Mlle.** Mtz <1928< (surv). Surveillante d'internat au LJF de Metz. [ADMo 11T80]

**MUSQUAR Ernestine, Sœur Sainte-Louise-du-Sacré-Cœur (SC).** Mtz SC 1918-1919 (dess). Enseignante au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz depuis 1903 jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale (avec une interruption de deux ans) (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement en 1918/19, comme maîtresse de dessin et de peinture. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**MUSSIGMANN Germaine.** Ver 1925-1927 (rép). Née à Port Saïd (Egypte) en 1898, fille de Michel Mussigmann, mécanicien, natif de Baldersheim (Haut-Rhin), et de Philomène Mussigmann, du même village ; deux ans et demi après le décès de son père (à Tournon (Ardèche), en 1899), sa mère se remarie (à Tournon, en 1901) avec Édouard Amont, un instituteur natif de la Drôme ; au recensement de la commune de Tournon en 1911, le foyer Amont-Mussigmann regroupe, outre les parents, cinq enfants Mussigmann (les trois aînés, nés à Ismaïlia (Egypte), travaillent : Michel comme surnuméraire des P.T.T., Isabelle comme employée des P.T.T., Marcelle comme couturière), une fille Amont et Marcel Roth, « non parent », né à Port-Saïd en 1897. Germaine Mussigmann obtient son DFES à Tournon en juillet 1917. Surveillante d'internat au LJF de cette même ville, elle est déléguée répétitrice au CJF de Verdun à compter d'octobre 1925. En décembre 1927, elle est nommée répétitrice au LJF de Mâcon. [ADMe Tp223 et état civil et recensement (1911) de Tournon]

**NAEGEL.** Mulh <1933-1936 (rel). Prêtre catholique. [ADHR Purg. 3929]

**NAIRE Alice.** Lgon {SC} 1923<. Elle dirigera, après avoir quitté Longuyon (M&M), l'école libre de Noërs (id). [*L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*]

**NARRÉ H.** Lun 1928-1934 (surv). Fille d'un professeur du CG de Saint-Dié. Pourvue du DFES et du baccalauréat ès sciences, elle est recommandée par Mme Houillon (→) à Mlle Crayssac, directrice des CSJF de Lunéville, pour occuper, à la rentrée 1928, le second poste de surveillante d'internat, créé alors pour faire face à l'augmentation du nombre de pensionnaires. Elle est relevée de ses fonctions en juin 1934, après plusieurs incidents, en même temps que Mlle Jouve. [AML R1 « collège de filles »]

**NAUDY Alice Marthe Marie Thérèse.** Nan 1910-1920 (inst). Née à Barbaira (Aude) en 1884. BS et DFES à Montpellier en 1902. En novembre 1904, elle est déléguée provisoirement dans les fonctions de maîtresse surveillante à l'internat municipal annexé au LJF de Guéret. Déléguée en mai 1908 comme maîtresse chargée de cours de sciences au CJF de Castres, elle n'accepte pas le poste. En septembre 1910, elle est nommée institutrice primaire au LJF de Nancy. Le recteur note en mars 1912 : « Ingénieuse dans ses procédés pour l'enseignement du calcul, intelligente et aimable, plaît aux élèves et aux familles. Se fait peu à peu sa méthode propre sans qu'il soit besoin de lui rien imposer ». En janvier 1917, la directrice (Ravaire) écrit : « Esprit très net. Maîtresse très consciencieuse dans la préparation de ses leçons. Mlle Naudy supplée, en première et en deuxième années, le professeur de sciences naturelles ; elle assume de plus, dans les classes secondaires, la préparation scientifique au brevet élémentaire et elle est tout à fait à la hauteur de sa tâche ». L'inspecteur général note en novembre 1919 : « Mlle Naudy est chargée de la première primaire, c'est-à-dire des enfants qui vont entrer dans les classes secondaires. Elle a fait de son enseignement une transition entre les classes primaires et les classes secondaires, c'est-à-dire un enseignement simple élémentaire, et en même temps formateur de l'esprit. Mlle Naudy est donc une maîtresse primaire

intelligente et expérimentée. D'autre part, elle a dans sa classe une très bonne tenue, de l'agrément, même de la distinction. Elle a de l'action sur les élèves. Aussi les résultats obtenus sont-ils très satisfaisants. En grammaire, les enfants ont des connaissances précises sur la fonction des mots dans la proposition et la nature des propositions dans la phrase. La récitation est bonne : les morceaux de poésie et de prose, bien choisis ; les cahiers sont soignés et bien tenus. Mlle Naudy est une des bonnes maîtresses primaires que j'aie vues ». En août 1920, elle rejoint l'école d'application annexée à l'ENSJF. En octobre 1921, elle est nommée, dans les mêmes fonctions d'institutrice primaire, au LJF Racine à Paris ; en octobre 1928, au LJF Molière à Paris. Elle prend sa retraite à la fin de l'année scolaire 1940/41. [AN F<sup>17</sup> 24912, dossier personnel]

**NAUTREZ.** Lgon 1879-1884< (rel). Prêtre catholique, « aumônier spécial » du pensionnat de SC à Longuyon (M&M). [ADMM 50J/I.65/12]

**NAVEL.** Bru <1908 (math). Né en 1861. Licencié ès sciences. [ADMM W657/87bis]

**NÉEL Maria Céline, Sœur Marie-Jean-Baptiste (Mis)\*.** Tl Mis 1876-1882<. Née à Blainville (Manche) en 1848, fille d'Auguste Frédéric Néel, maçon, et de Sophie Françoise Le Planquais, cultivatrice. Elle est institutrice chez les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde depuis au moins le début des années 1870. En juin 1874, elle obtient le BE à Paris. A la rentrée 1876, elle reprend à Toul, pour sa congrégation, le pensionnat tenu jusqu'alors par les sœurs anglaises du Saint-Enfant-Jésus. [ADMM 1T43 et état civil de Blainville]

**NESME Mlle.** Rem <1920< (sci). Remplaçante au CG de Saint-Dié jusqu'en décembre 1918, puis à celui de Neufchâteau, elle devient ensuite professeur de sciences au CJF de Remiremont. Elle se marie en décembre 1920. [ADMM W657/39 et W657/67bis]

**NETTER N.** Mtz 1918-1920< (rel). Il assure les cours de religion juive à l'ESF de

Metz depuis 1900 (→ *Dictionnaire*) et continue cette activité après la Première Guerre mondiale, après que l'établissement est devenu un LJF. [AMMe 1Rc443]

**NEUVILLE Yvonne.** Mulh 1926-1939 (rép). Née en 1893. Elle possède un DFES. En septembre 1926, elle est nommée professeur adjoint de second ordre au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle exerce provisoirement les mêmes fonctions au LG de Bordeaux. [ADHR Purg. 41801]

**NEVIÈRE Mlle.** Mir <1937-1938< (surv maît). Pourvue du DFES. Surveillante d'internat au CJF de Mirecourt, elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire dans le même établissement en septembre 1937, suite au départ de Mlle Pierrot. En décembre 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire. [ADMM W1243/5]

**NICAUD Marguerite.** Strbg 1929-1939. Née en 1889. DFES, CAP. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJF de Strasbourg en octobre 1929. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire institutrice au LJF de Périgueux. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en juin 1945. [ADBR 601D1]

**NICKEL Mlle.** Mulh 1938 (remp: inst). [ADHR Purg. 3929]

**NICOLAS Mlle.** Nan 1920-1925 (surv) + StD 1925 (maît). Le 24 avril 1925, le recteur de Nancy écrit au ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, une demande de congé de deux mois de Mlle Cretin, répétitrice au collège de Saint-Dié. [...] Pour la suppléance, j'ai l'honneur de vous proposer Mlle Nicolas, surveillante d'internat au pensionnat de Santifontaine (annexe du lycée de jeunes filles de Nancy), qui comptera bientôt cinq ans de stage comme surveillante d'internat. Mlle Nicolas a déjà été, à plusieurs reprises, chargée de suppléance au lycée de Nancy, dans une classe primaire, et au collège de jeunes filles d'Épinal (classe enfantine) ; elle nous a donné toute satisfaction. Vu l'urgence, j'invite Mlle Nicolas à se mettre à la disposition de Mme la directrice du collège

de Saint-Dié ». [AN F<sup>17</sup> 25312, dossier personnel de Madeleine Cretin, et ADMM W657/67bis]

**NICOLAS Mlle.** Ep <1925<. [ADMM W657/67]

**NISSBERGER Charles.** Strbg LB 1919-1928 (ch). Charles Niessberger a donné des cours de chant dans deux ESF privées strasbourgeoises avant la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*), alors qu'il était instituteur à l'école primaire Saint-Thomas. Après le conflit, instituteur à l'École du Dragon (EPSJF de Strasbourg), il est engagé à l'ESF du BP, qui prendra bientôt le nom de Collège Lucie Berger. [ADBR 105AL2580 et CLB]

**NINGLER Emilie.** Nan Men <1878<. Née à Landerneau (Finistère) en 1859, fille du gendarme à cheval Louis Ningler et de Magdeleine Wolff (les parents se sont mariés à Quimper). [ADMM 1T41 et état civil de Landerneau]

**NOËL, Sœur Marie-de-l'Ange-Gardien (PSA).** Fi 1891<. Elle possède le BE. Elle devient « sous-maîtresse » au pensionnat de Fillières (M&M) à la rentrée 1891. [ADMM 1T50]

**NOUVEAU.** Rem csjf <1888< (dess). [ADMM W657/65bis]

**OBRÉ.** Nan 1923 (remp). [ADMM W657/40]

**OBRIST Mlle.** Mir <1929< (all). [ADMM W657/67]

**ODIC Renée, épouse BELLOT.** Nan <1908-1910 (rép). Née vers 1886, fille de Charles Odic, percepteur, et de Jeanne Vallée, séparés de corps et de biens dans les années 1900 ; aînée de la fratrie, elle a deux frères et deux sœurs. En 1908, elle réussit l'examen du PCN. Elle est alors répétitrice au LJF de Nancy, où sa sœur Jeanne sollicite une bourse de demi-pensionnaire l'année suivante. Mme Odic, la mère, explique alors au maire les difficiles conditions financières de la tutelle de ses trois enfants mineurs

(11.08.1909) : « La pension qui m'est allouée est tellement insuffisante pour subvenir à leur instruction, que la sœur aînée, répétitrice au lycée, est obligée d'y pourvoir pour partie ». Renée Odic épouse, par la suite, un Monsieur Bellot, et prend congé du LJF de Nancy. [AN F<sup>17</sup> 24807, dossier personnel de Mlle Houdier, ADMM W657/40 et AMN 1R274, dossier de demande de bourse de sa sœur Jeanne]

**ODILLE.** BID 1881-1885 (lett). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi la littérature française aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**ODINOT.** Ep csjf 1883-1886 (s.nat). Il cesse d'enseigner aux CSJF d'Épinal à son départ à la retraite à la rentrée 1886. [ADMM W657/66bis et AME 1R40]

**ODINOT Marcelle, épouse FERNIER.** StD 1903-1906 (surv ; lett). Née à Robécourt (Vosges) en 1882, fille de l'instituteur Nicolas Ernest Odinot et de Louise Emélie Brenier ; mariée à Saint-Dié le 28 juillet 1906 avec Louis François Marie Victor Fernier ; trois enfants. DFES et BS à Besançon en 1900, CA à l'enseignement des lettres à Paris en 1905. Elle commence sa carrière en octobre 1903 comme surveillante d'externat au CJF de Saint-Dié, où elle est ensuite chargée de cours puis professeur de lettres. La directrice (Houillon) écrit en février 1904 : « Mlle Odinot est une excellente surveillante, qui sait se faire craindre et aimer à la fois. Elle connaît chaque élève en particulier et traite chacune selon son caractère. Elle a une discipline parfaite. Ses années d'études passées dans les lycées l'ont admirablement préparée aux fonctions actuelles, qu'elle accomplit avec l'autorité et la compétence d'une personne intelligente, habile et expérimentée. Elle dirige très bien ses cours de couture et je me propose de demander au conseil municipal de lui voter une rétribution plus élevée si elle en reste chargée l'an prochain ». Et en janvier 1906 : « Mlle Odinot, professeur de lettres, a des aptitudes remarquables pour l'enseignement ; c'est un professeur dans l'acception du mot, ayant toujours, à côté du souci du développement intellectuel des élèves, celui

de leur éducation morale. Je serai désolée de la perdre à la fin de l'année scolaire ; elle a contribué, pour sa bonne part, à la prospérité de notre collège. C'est elle qui a initié les élèves de la première heure à l'esprit de discipline franche et sincère qui règne dans l'établissement. Mlle Odinot prépare le concours d'agrégation. Quel que soit le résultat de son travail, j'estime qu'elle rendra d'excellents services au lycée de Besançon en qualité de professeur ». Ce à quoi le recteur ajoute : « Excellente à tous égards, très cultivée, d'une rare élévation et délicatesse morale. Professeur dans l'âme. J'ai rarement vu enseigner avec autant de chaleur d'âme et aussi d'habileté pédagogique et de succès. Nous perdons beaucoup en la perdant ». En juillet 1906, elle se marie. A la rentrée suivante, elle devient maîtresse primaire au LJF de Besançon, où elle est nommée professeur de lettres en octobre 1909, après un congé d'inactivité de deux ans qui lui a permis de réussir son agrégation (1908). En octobre 1921, elle est nommée professeur de lettres au LJF de Saint-Cloud (Seine-et-Oise). En congé d'inactivité d'octobre 1926 à septembre 1930, elle reprend ensuite son activité au LJF de Saint-Germain-en-Laye (id). En octobre 1934, elle est nommée au LJF Fénelon à Paris, et l'année suivante, au LJF Racine à Paris. En octobre 1939, elle rejoint, à titre provisoire, le LG de Saint-Cloud. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1942/43. Elle meurt à Saint-Cloud le 31 mai 1977. [AN F<sup>17</sup> 25053, dossier personnel, et état civil de Robécourt]

**OLLIVIER Mme ou Mlle.** Strbg <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**OLLIVIER Claire, née BERNARD.** Strbg 1936-1939. Née en 1891. Agrégée de mathématiques en 1914. Elle est nommée professeur au LJF de Strasbourg en octobre 1936. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur de mathématiques au LG de Clermont-Ferrand. Elle reprend son service dans l'établissement en juin 1945. [ADBR 601D1]

**OLRY.** Mulh 1939-1940 (rel). Prêtre catholique, professeur de religion au LG de

Mulhouse, il enseigne aussi, en 1939/40, dans l'annexe du LJF de la ville, à Wesserling (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 41801]

**ONIZETTE Mlle.** Ep <1921< (remp). [ADMM W657/67]

**ONIZETTE Mlle.** Mir 1921-1922 (remp: inst). Arrivée au CJF de Mirecourt en novembre 1921, comme remplaçante de Mlle Ostermann, elle quitte l'établissement à la rentrée 1922. [ADMM W657/67]

**ONIZETTE S.** StD 1921 (remp: inst). Ancienne élève du CJF de Saint-Dié, elle y remplace Mlle Guidot à la rentrée 1921. [AN F<sup>17</sup> 23603/A, dossier personnel de Louise Guidot, et ADMM W657/67bis]

**ORTLIEB Charles.** Strbg 1918-1919< (rel). Pasteur. Chargé des cours de religion protestante à l'ESF de Strasbourg peu avant la fin de la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*), il continue son activité dans l'établissement après cette dernière. [ADBR 601D1 et AMS 2MW594]

**ORY Mlle.** Mtz <1921-1933 (lett). Agrégée, professeur du cadre national. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1932/33. [ADBR 98AL321 et 98AL375]

**OSTER Marie Franceline Elodie, épouse ANDRÉ\*.** Nan Ost 1864<. Née à Insming (Meurthe, partie annexée à l'Allemagne en 1871) en 1836, fille de Jean Étienne Frédéric Oster, lithographe, natif de Paris, et de Charlotte Brulfer, native de Nancy ; sœur de Jelva (→) et de Julienne Oster (→) ; se marie à Nancy en octobre 1874 avec Charles André. Elle est sous-directrice dans l'institution que fonde Jelva en 1854. Elle meurt à Nancy le 4 décembre 1882. [ADMM 1T46 et « Généalogie de Catherine Abbat » sur le site internet Geneanet, consulté le 15.02.2015]

**OSTER Marguerite Jelva Louisa\*.** Nan Ost 1864-1872<. Née à Nancy en 1833, fille de Jean Étienne Frédéric Oster, lithographe, natif de Paris, et de Charlotte Brulfer, native de Nancy ; sœur d'Elodie (→) et de Julienne Oster (→). En août 1852, le recteur de

l'académie départementale de la Meurthe lui délivre son brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Deux ans plus tard (juil. 1854), Jelva Oster se rend à Francfort-sur-le-Main (ville libre) pour être sous-maîtresse dans la pension de Mlle Johanna Kiefhaber, une ESF interconfessionnelle à dominante protestante. En avril 1855, elle retourne chez ses parents à Nancy, où elle est tout d'abord active comme « institutrice particulière ». Au bout de deux mois, elle déclare son intention d'ouvrir « une école primaire de filles » au N°10 rue de la Faïencerie. En 1864, elle fonde, avec ses sœurs comme « sous-directrices », « une école et un pensionnat primaires libres » au N°9 rue du Crosne. L'école de Mlle Oster figure encore sur une liste des écoles privées de Nancy dressée en janvier 1872. [ADMM 1T46, AMN 1R358/A, RUDOLPH Maria, *Die Frauenbildung in Frankfurt am Main. Geschichte der privaten, der kirchlich-konfessionellen, der jüdischen und der städtischen Mädchenschulen. Historische Darstellung der Frankfurter Mädchenschulen*, Francfort-sur-le-Main, Berne, Las Vegas, 1978, p. 83-84, « Généalogie de Catherine Abbat » sur le site internet Geneanet, consulté le 15.02.2015, et état civil de Nancy]

**OSTER Julienne Alexandrine\*.** Nan Ost 1864<. Née à Saverne en 1830, fille de Jean Étienne Frédéric Oster, lithographe, natif de Paris, et de Charlotte Brulfer, native de Nancy ; sœur d'Elodie (→) et de Jelva Oster (→). Elle est sous-directrice dans l'institution que fonde Jelva en 1854. [ADMM 1T46 et « Généalogie de Catherine Abbat » sur le site internet Geneanet, consulté le 15.02.2015]

**OSTERMANN Mlle.** Mir 1921-1922< (inst). Elle arrive au CJF de Mirecourt en janvier 1921 pour succéder à Mlle Schneider. [ADMM W657/67]

**OSTHEIMER Joséphine.** Strbg NDS 1919< (all). [KACZMAREK, p. 79]

**OTT Mlle.** Rem 1913< (lett). « Pourvue du professorat des classes élémentaires », elle succède à Mlle Fèvre, à la rentrée 1913,

comme chargée de cours de lettres au CJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**UDINOT.** StD esjf 1882-1883 (lett). Professeur du CG de Saint-Dié, il donne également des cours d'histoire de la littérature française aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**UGEN Jeanne, Sœur Sainte-Lucia-Maria (SC).** Mtz SC 1918-1927. Elle enseigne dans l'établissement depuis 1913 (→ *Dictionnaire*). [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**UTZELATZ Mme.** Strbg <1928< (lett). Agrégée des lettres. [ADBR 98AL375]

**PAGET Raymonde.** Ver 1933-1934 (rép). Née à Donzy (Nièvre) en 1908. DFES (1925), diplôme d'éducation physique (1927) et capacité en droit (1926/27) à Strasbourg. Maîtresse d'internat à Vendôme (Loir-et-Cher) (janv.-mars 1928) et à Provins (mars 1928-oct. 1933). Nommée répétitrice titulaire au CJF de Verdun en novembre 1933, elle quitte l'établissement en octobre 1934 pour un poste au CJF d'Evreux. [ADMe Tp395]

**PAILLARDIN Marguerite, Sœur Jeanne-Marie (Dom).** Nan Dom 1899-1902. Née à Montreuil-sous-Bois (Seine) en 1864. [AN F<sup>19</sup> 7973]

**PAJOT Charlotte Josette Louise Diélette.** Ver 1937-1938 (rép). Née à Bressuire (Deux-Sèvres) en 1907, fille de Charles Alfred Pajot, employé des contributions indirectes, et d'Eugénie Berthe Albin. DFES à Rochefort (Charente-Inférieure) (oct. 1927), certificat élémentaire de gymnastique à Angoulême (juin 1931) et certificat d'études pratiques-licence d'espagnol à Poitiers (juin 1937). Institutrice intérimaire (nov. 1929-nov. 1930), maîtresse d'internat au collège d'Angoulême (nov. 1930-janv. 1937), mêmes fonctions au LJJ de Limoges (janv.-sept. 1937). Nommée répétitrice au CJF de Verdun en octobre 1937, elle quitte l'établissement à la rentrée suivante pour rejoindre le lycée de Nantes. [ADMe Tp395 et état civil de Bressuire ; pas de dossier personnel aux AN]

**PALLET Raymonde.** StD <1939-1940< (remp: rép) + Nfch 1940< (maît). Titulaire du baccalauréat philo, elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Neufchâteau à dater de janvier 1940. Elle continue toutefois d'assurer le remplacement de Mlle Cravé au CJF de Saint-Dié. [ADMM W1243/5]

**PALLET Suzanne.** StD <1939-1940< (surv) + Nfch 1940< (maît). Titulaire du baccalauréat mathématiques, pourvue de trois certificats de licence, elle est nommée maîtresse d'internat au CJF de Neufchâteau à dater de janvier 1940. Elle continue toutefois d'être chargée de l'enseignement de l'anglais au CJF de Saint-Dié. [ADMM W1243/5]

**PALLEZ Berthilde, Sœur Sainte-Clotilde (SC).** Mtz SC 1939-1940. Née à Metz en 1919. En novembre 1939, elle quitte Sarreguemines pour rejoindre le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf dans sa ville natale, alors vidée d'une grande partie de sa population. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**PALM Mlle.** Mulh <1938-1939. Déléguée rectorale. [ADHR Purg. 3929]

**PAPI Mlle.** Ver 1912< (remp: lett). Pourvue du CA à l'enseignement des lettres, elle est nommée au CJF de Verdun à la rentrée 1912, comme remplaçante de Mlle Andréani, en congé. [*Est Républicain*, 29.10.1912]

**PÂQUET.** BID 1880-1885 (s.nat). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi la physique et la chimie aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**PARCOLLET Anna Marie Joséphine, Sœur Anne Joseph (DC).** TI DC <1894-1895<. Née à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne) en 1872, fille du charpentier Joseph Célestin Parcollet et de Catherine Bauer. Elle obtient le BE en 1892. En 1894/95, elle dirige la « première classe » du pensionnat de la DC à Toul. Elle meurt à Alger le 9 septembre 1955. [OLRY, p. 401 et état civil de Nogent-en-Bassigny]

**PARIS Henriette, Sœur Louise-du-Sacré-Cœur (Dom).** Nan Dom 1896-1902. Née à Metz en 1868 ; optante. [AN F<sup>19</sup> 7973]

**PARISOT Mme.** Nan <1910-1937 (s.nat). Professeur déléguée de sciences naturelles au LJF de Nancy, elle part à la retraite en octobre 1937. [AN F<sup>17</sup> 26592, dossier personnel d'Yvonne Provent, ADMM W657/40 et *Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 9]

**PARISOT J..** Ep <1919-1931 (sci). Elle quitte le CJF d'Épinal à la rentrée 1931. [ADMM W657/67 et AME 1R41 et 1R105]

**PARISOT Lucie, née ROMAGNY.** T1 <1908-1912< (sci gym). Chargée de cours puis professeur de sciences au CJF de Toul, où elle enseigne également la gymnastique. « Une autorité douce, une pleine possession de son enseignement, une grande clarté d'élocution », note l'inspecteur d'académie en décembre 1908, suite à une visite. Elle poursuit sa carrière dans l'académie de Nancy et part à la retraite en octobre 1937. [ADMM W657/43 et AMTo 1R41]

**PASCAL.** Nfch <1914 et 1919< (fr). Professeur au CG de Neufchâteau, il donne aussi des cours au CJF. En novembre 1914, il est mobilisé. A l'automne 1919, suite au départ de Mme Lorans, il donne à nouveau des cours au CJF. [ADMM W657/39bis]

**PASCAL Mlle.** Strbg 1939. Agrégée d'histoire et de géographie en 1939. Elle est nommée professeur d'histoire et de géographie au LJF de Strasbourg pour l'année 1939/40 comme suppléante de Lucie Bernard. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au collège de Lisieux (Calvados). [ADBR 601D1]

**PASQUET Simone.** Strbg 1938-1939. Née en 1913. Certifiée d'anglais en 1938. Professeur de collège, elle est déléguée pour l'enseignement de l'anglais au LJF de Strasbourg pour 1938/39. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au CG de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). En mai 1945, elle devient professeur titulaire au LJF de Strasbourg [ADBR 601D1]

**PATRY.** Strbg LB 1919< (rel) + Strbg Sév <1920< (id). Pasteur de l'Église libre française. [ADBR 105AL2580 et AMS 2MW584]

**PATRY Mlle.** Mtz 1919-1921< (rép). Elle est engagée comme répétitrice au LJF de Metz en décembre 1919. [ADBR W1045/9]

**PAULET Mlle.** Nan <1923< (remp: inst). Elle remplace Mme Tardieu, avec Mlle Nicolas. [ADMM W657/40]

**PAULUS Mme ou Mlle.** Hgn <1927<. Professeur de collège du cadre local. [ADBR 98AL375]

**PAULY, Sœur Xavier (F)\*.** Har <1881-1882<. Née vers 1842. Elle œuvre, pendant un temps, comme adjointe au pensionnat de la rue des Chanoines à Nancy. Au début des années 1880, elle dirige le pensionnat des Sœurs de la Foi à Haroué (M&M). [ADMM 1T76]

**PAYEN, Sœur Ermel (PPo).** StD PPo 1894-1900. Elle arrive au pensionnat de Saint-Dié en mars 1894. Maîtresse de classe. [APPo, Annales de la congrégation]

**PÉCHARD Cécile Marie.** Sarbg 1920-1923 (rép) + Colm 1923-1926 (id). Née à La Chapelle-de-Guinchay (Saône-et-Loire) en 1896, fille d'un instituteur. Elle obtient, à Mâcon, le BE en juin 1913, le BS en juillet 1915 et le DFES en octobre 1915. Elle commence sa carrière comme institutrice en Saône-et-Loire. En mars 1917, elle devient maîtresse d'internat au LJF de Chambéry. A la rentrée 1920, elle rejoint un poste de répétitrice aux CSJF de Sarrebourg. En janvier 1923, elle écrit au ministre de l'Instruction publique : « à la date du 16 décembre dernier, Monsieur le recteur de l'académie de Strasbourg m'a fait connaître que les demandes de titularisation adressées en ma faveur au ministère de l'Instruction publique, en juin et décembre 1922, n'avaient pu être accueillies favorablement, parce que je n'avais pas rempli les fonctions de répétitrice dans un collège de l'intérieur. En conséquence, j'ai l'honneur, Monsieur le ministre, de solliciter de votre haute

bienveillance un poste de répétitrice dans un collège de l'intérieur, et de préférence dans la région lyonnaise ou provençale, à moins que le vote du projet de statut des fonctionnaires d'Alsace-Lorraine ne permette ma titularisation à Sarrebourg même ». La requête est appuyée par le député-maire de Mâcon. En mai 1923, Mlle Péchard est nommée répétitrice au LJF de Colmar. La directrice (Stoltz) note en janvier 1926 : « Répétitrice sérieuse, exacte à son service. A de la discipline, sait faire travailler les élèves à l'étude. A une tenue excellente ». A la rentrée suivante, Mlle Péchard retrouve son département d'origine en devenant répétitrice stagiaire à l'économat du LJF de Mâcon, où réside sa famille ; sa demande avait été appuyée par le sénateur de Saône-et-Loire Petitjean, qui l'avait déjà soutenue en 1925. En mai 1927, elle gagne le CJF de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), comme maîtresse primaire. C'est dans ces fonctions qu'elle rejoint, à la rentrée 1929, le LJF d'Annecy, puis, l'année suivante, le LJF de Mâcon, où elle reste – à la satisfaction de ses supérieurs – jusqu'à son départ à la retraite, en octobre 1957. [AN F<sup>17</sup> 26916, dossier personnel]

**PÉES Suzanne Berthe.** Ver 1928-1932 (lett). Née à Paris en 1903. BS à Poitiers (1921), CA au professorat (1925 et 1926) ; élève de l'ENSJF (1925-1928). En octobre 1928, elle est nommée pour son premier poste comme professeur de lettres au CJF de Verdun. En octobre 1932, elle est nommée au CJF d'Armentières (Nord). Mlle Canniot lui succède. [ADMe Tp395 et *Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 10 (orthographié PESS)]

**PELLISSIER.** Rem csjf 1909< (ang). Professeur au CG de Remiremont, il reprend, en mars 1909, les cours de M. Bioux, aux CSJF de la ville. [ADMM W657/39]

**PELLISSIER Louise Antoinette, Sœur Marie-Ignace (Dom).** Nan Dom 1890-1902. Née à Paris (III<sup>e</sup> arr.) en 1863, fille de François Alphonse Pellissier, négociant en vins, et d'Antoinette Henriette Palmyre Laurent. Les témoins sur l'acte de naissance sont deux voisins Halley : un lien avec Louise Halley (→), qui rejoint l'institution des dominicaines de Nancy la même année

que Louise Pellissier ? [AN F<sup>19</sup> 7973 et état civil de Paris]

**PÉPIN Mlle.** Rem <1928< (gym). Elle est professeur de gymnastique au CJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**PEQUEGNOT Marthe<sup>m</sup>.** Mulh 1928-1939. Née en 1903. Elle a le BS et le DFES. Elle est nommée stagiaire à l'économat du LJF de Mulhouse en mars 1928. En mai 1936, la directrice demande la transformation de son poste en un poste de sous-économiste. En 1939/40, elle est provisoirement sous-économiste au « lycée mixte » provisoire de Mulhouse. [AN F<sup>17</sup> 25577, dossier personnel de Marcelle Hartweg, et ADHR Purg. 41801]

**PÉRÈS Mme ou Mlle.** Sarbg <1927< (rép). Elle a un DFES. [ADBR 98AL375]

**PÉREYRON Mlle.** StD 1921-1927 (rép: mus). Née vers 1895, fille du professeur de dessin du CG de Saint-Dié. Ancienne élève du LJF de Lyon, certifiée pour le chant du degré supérieur, elle est installée au CJF de Saint-Dié en janvier 1921. Elle quitte l'établissement à la rentrée 1927, ayant été nommée professeur de solfège à Moulins. [AN F<sup>17</sup> 23603/A, dossier personnel de Louise Guidot, et W657/67bis]

**PERNOT Jeanne Georgette.** StD 1927-1928 (surv) + Ver 1928-1932 (maît) + Lun 1933< (rép). Née à Épinal en 1905. BE et brevet d'enseignement primaire supérieur (juil. 1921), baccalauréat latin sciences philosophie (juil. 1926), certificat de littérature française (juin 1928), certificat de grammaire et philologie française (juin 1929), certificat d'histoire moderne et contemporaine (juin 1932) à Nancy. Surveillante au CJF de Saint-Dié (oct. 1927-oct. 1928), maîtresse d'internat stagiaire (oct. 1928-mars 1930) puis titulaire (mars 1930-déc. 1932) au CJF de Verdun, répétitrice au CJF de Lunéville (janv. 1933<), où elle succède à Mme Auguet. Ce dernier poste lui permet de se rapprocher de Nancy, où elle souhaite poursuivre ses études. [ADMe Tp395]

**PERRAUT Mlle.** Nan 1920-1924 (fr). En février 1920, elle succède à Mme Gauthier au LJF de Nancy. En juin 1923, elle réussit l'agrégation. Elle quitte le LJF de Nancy en janvier 1924, emportant « des regrets très vifs, très nombreux et très justifiés : Mlle Perraut a des qualités d'intelligence et même des qualités pédagogiques de premier ordre » (rapport de la directrice, janvier 1924). [ADMM W657/40]

**PERRIER Antoinette, Sœur Adélaïde (DC)\*.** Mir DC 1849-1874<. Née à Neufchâteau en 1809, fille du boulanger Gabriel *Antoine* Perrier et de Marguerite Guillaume. Fondatrice du pensionnat de la DC à Mirecourt, en 1849, elle reste à sa tête au moins jusqu'en 1874. A son décès, à Mirecourt le 3 octobre 1885, elle est « supérieure de l'hospice des orphelines de cette ville ». [ADV E dépôt 309 1R7 et état civil de Mirecourt et de Neufchâteau]

**PERRIN, Sœur Euphasie (PPo).** StD PPo 1899< (dess mus). [APPo, Annales de la congrégation]

**PERRIN Scholastique Céline, Sœur Victoire (SEM)\*.** Nan SEM 1877-1885. Née à Villers-sous-Prény (Meurthe) en 1850, fille du maréchal-ferrant François Perrin et d'Anne Barbe Koch. Elle demeure chez ses parents, dans sa commune natale, jusqu'en octobre 1870. Elle entre alors au noviciat de la congrégation de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy. Au bout de deux ans, elle y devient « maîtresse titulaire ». En septembre 1876, elle obtient le BS. Après avoir enseigné pendant cinq ans au noviciat, elle fonde, à la rentrée 1877, un pensionnat à Nancy, rue du Montet. En 1885, elle est nommée « institutrice titulaire » à Ménil-sur-Saulx (Meuse). Elle y reste quatre années, puis retrouve son ancienne activité d'enseignante au noviciat de Nancy. A la rentrée 1891, elle fonde une école primaire dans cette ville, rue Jeanne-d'Arc. Elle la transfère bientôt rue de l'Etang. [ADMM 1T41 et 1T50]

**PERRON.** Rem csjf <1897 (hist géo). [ADMM W657/39]

**PERRONNEAU Madeleine Aline Camille, épouse JOLIVET\*.** Sarbg 1920-1922. Née en 1890 à Nazelles (Indre-et-Loire), fille de Pierre Simon Charles Perronneau, instituteur, et d'Ernestine Virginie Elisabeth Drach. BS et DFES en 1908. Licence ès lettres en philosophie en 1918. Elle est professeur déléguée à l'EPSJF de Sainte-Marie-aux-Mines d'octobre 1919 à mai 1920. A partir de là et jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle exerce la direction de l'établissement. En septembre 1920, elle devient directrice déléguée aux CSJF de Sarrebourg. Elle quitte cette fonction en septembre 1922 pour cause de mariage avec Alfred Jolivet, agrégé d'allemand, bientôt professeur de langue et littérature germaniques (1923) et plus tard de langue et littérature scandinaves (1937) à la faculté des Lettres de Paris (†1966 à Skodsborg (Danemark)). Elle reprend du service à l'EPSJF de Strasbourg à la rentrée 1923. « C'est un professeur excellent qui mérité d'être titularisée, par sa valeur tout à fait exceptionnelle », note le directeur de l'Enseignement primaire de l'académie de Strasbourg en décembre de cette année. Mais à partir de février 1924, elle est en congé sans traitement pour convenances personnelles. Elle meurt à Montpellier le 22 juillet 1972. [AN F<sup>17</sup> 26310, dossier personnel, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris. Dictionnaire biographique*, 1986, et état civil de Nazelles]

**PÉTEL.** Rem csjf <1881-1882 (s.nat). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**PÉTEL Jeanne, Sœur ? (††)\*.** BID ††#. Née vers 1861. Ancienne supérieure du Pensionnat de la Croix à Bar-le-Duc, elle décède en Belgique le 3 avril 1934. [*Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc, été 1934*]

**PETIT.** Rem <1937< (dess). [*Distribution, 1937*]

**PETIT Mlle.** Nan <1912 (rép). Elle quitte le LJF de Nancy à la rentrée 1912. [AN F<sup>17</sup> 26324/B, dossier personnel de Renée Balland]

**PETIT Mlle.** Nan <1916-1917< (inst). [ADMM W657/40 et W657/48]

**PETIT Mlle.** Rem <1920< (inst). [ADMM W657/39]

**PETIT Jeanne.** StD 1913 (remp : dess). Pourvue du BS et des deux CA à l'enseignement du dessin. Elle remplace Thérèse Levaque au CJF de Saint-Dié durant son congé au début de l'année 1913. [AN F<sup>17</sup>24241, dossier personnel de Thérèse Levaque]

**PETIT Marie Zélie, Sœur Mélanie (DC)\*.** Lun DC 1867-1890<. A partir de 1867, elle enseigne au pensionnat des Sœurs de la DC à Lunéville. Elle dirige déjà de fait l'établissement « depuis plusieurs années » lorsqu'elle demande officiellement, en 1890, l'autorisation de succéder à Sœur Séraphine Bancelin. [ADMM 1T50]

**PETIT-LAURENT Mme.** Colm <1924-1925< (inst). [AMC 30.5115]

**PETITDEMANGE Mlle.** StD <1927-1929< (inst). Elle est institutrice au CC attaché au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/67bis]

**PEUTAT Mlle\*.** Lun {ND} <1922 et 1923. Authentique laïque. Elle dirige le Cours Notre-Dame à Lunéville jusqu'à la Toussaint 1922. A la demande de la communauté religieuse qui tient l'établissement, elle revient en mars 1923, mais elle « ne peut s'engager à revenir en 1924 ». [ADMM 50J/I.65/05 et *Journal de Lunéville*, 09, 16 et 23.07.1922]

**PEYRE Mlle.** Nfch 1922-1923< (ang). Elle arrive au CJF de Neufchâteau à la rentrée 1922 comme remplaçante de Mlle Soyer. [ADMM W657/39bis]

**PEYRETHON Mme.** Nan <1937-1938< (s.nat). Professeur au LJF de Nancy, elle est admissible à l'agrégation de sciences naturelles en 1938. [*Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 9]

**PEZARD Mlle.** StD <1926< (rép). [ADMM W657/67bis]

**PEZARD Mlle.** Nan <1929< (rép). [ADMM W657/40]

**PEZET Mlle.** Mtz <1921-1928< (sci). Certifiée et licenciée ès-sciences, elle est chargée de cours (cadre national) puis professeur de mathématiques et d'histoire naturelle au LJF de Metz. [ADBR 98AL375]

**PFINGSTHORN Maria, Sœur Juliana (Mis).** Tl Mis 1877-1883. Née à Drispstedt, près de Hildesheim (Hanovre), en 1851, fille de l'*Ökonom* (cultivateur) Leopold Pfingsthorn. Elle est tout d'abord instruite avec ses frères et sœurs par un précepteur. Elle poursuit son instruction dans une ESF de Brême (ville hanséatique libre), où elle reste jusqu'à ses seize ans. Elle entre alors dans la congrégation de la Miséricorde à Heiligenstadt, dans la province de Saxe (Prusse). En août 1872, elle réussit son examen d'institutrice dans cette ville. Elle enseigne dès lors à l'ESF du lieu. En 1877, elle rejoint le pensionnat de sa congrégation à Toul, où s'exile sa communauté. En novembre 1880, elle est officiellement autorisée à y enseigner, à titre provisoire. Des démarches sont engagées pour qu'elle obtienne la nationalité française. Finalement, en avril 1883, elle rejoint l'Alsace-Lorraine et l'ESF que sa congrégation ouvre alors à Metz (→ *Dictionnaire*). [ADMM 1T48 et ADBR 34AL1441]

**PFISTER Mlle.** Strbg Sév <1920< (tm). [AMS 2MW584]

**PFISTER Mme ou Mlle.** Hgn <1928<. Professeur de collège du cadre local. [ADBR 98AL375]

**PFISTER Anna.** Colm <1919<. Elle est « en congé régulier » à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1919. [ADBR 30.5140]

**PFLEGER.** Strbg 1920< (rel). Abbé du Lycée Saint-Étienne, il prend en charge à partir de février 1920 la moitié des cours de religion catholique. L'abbé Braun continue

d'assurer l'autre moitié des cours. [AMS 2MW594]

**PHILIPPE.** Ep 1914-1915 (dess). Archiviste du département des Vosges, il remplace Mlle Migeot pour l'enseignement du dessin au CJF d'Épinal à partir de novembre 1914. L'inspecteur d'académie écrit sur le rapport d'octobre 1915 de la directrice : « M. Philippe doit quitter incessamment Épinal pour faire son apprentissage de mitrailleur et ne pourra plus, désormais, nous prêter son concours ». [ADMM W657/67]

**PHILIPPE ou PHILIPPE Laure.** Mir 1906<. Elle exerçait à Épinal avant de venir aux CSJF de Mirecourt, en janvier 1906. [ADV E dépôt 309 1R12]

**PICARD Mlle.** Mir 1918 (remp). Elle remplace Mlle George au CJF de Mirecourt au printemps 1918. La directrice précise dans son rapport d'avril 1918 : « Mlle Picard est active et intelligente, mais étant accidentellement au collège, je ne donne sur elle aucune note spéciale ». [ADMM W657/67]

**PICARD Mlle.** StD <1922-1928< (ang). Chargée de cours d'anglais au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/67bis]

**PICHON Yvonne, née SCHWOERER.** Strbg 1936-1939. Née en 1890. BS en 1906, CAP en 1920. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJF de Strasbourg en octobre 1936. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire institutrice au LJF de la Baule (Loire-Inférieure). [ADBR 601D1]

**PICOT Mlle.** Nan <1910-1912 (sci). Elle quitte le LJF de Nancy en septembre 1912. Sur le souvenir qu'elle laisse dans l'établissement, voir la notice de Claire Fontaine. [AN F<sup>17</sup> 25210/A, dossier personnel de Claire Fontaine, et ADMM W657/40]

**PICOT Jeanne.** Mulh 1937-1940 (rép). Née en 1906. Elle a un DFES et un certificat d'éducation physique du premier degré. En août 1937, elle est nommée professeur adjoint de second ordre au LJF de Mulhouse.

En 1939/40, elle est (avec Mme Abelhauser) l'une des deux répétitrices de l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 41801]

**PIÉRON Pauline, Sœur Sainte-Anne-Perpétue (SC).** Lgy SC <1889<. Elle obtient le BS en novembre 1881. [ADMM 1T77]

**PIERQUET Mlle.** Nfch 1928-1930< (rép) + T1 1929 (remp : lett) et 1930 (remp : inst). Elle arrive « de Santifontaine » au CJF de Neufchâteau en mars 1928, succédant à Mlle Lorman. En décembre 1928, elle est nommée répétitrice au CJF de Neufchâteau, mais elle n'est installée qu'en avril 1929, car, en janvier 1929, elle a été chargée d'un intérim de professeur de lettres au CJF de Toul. En 1930, Mlle Pierquet retrouve le CJF de Toul, comme remplaçante de Jeanne Dinvaut durant son congé. [AN F<sup>17</sup> 26860, dossier personnel de Jeanne Dinvaut, et ADMM W657/39bis]

**PIERRE.** Nan Boy <1883-1884< (dess). Professeur de dessin « des écoles de la Ville » de Nancy, il donne aussi quelques cours au Pensionnat Boyer. [ADMM 1T77]

**PIERRE Mme.** Rem <1937< (sténo). [*Distribution*, 1937]

**PIERRE Marie Joséphine Emélie, épouse LEMOINE\*.** BID {Comp} 1909-1913<. Née à Maziroth (Vosges) en 1864, fille de Jules Pierre, garçon farinier, et de Marguerite Aubert. Elle obtient le BE à Belfort en juillet 1885. Elle dirige pendant dix ans l'École Jeanne-d'Arc à Besançon avant de devenir, en octobre 1909, directrice du « Pensionnat Saint-Hilaire » à Bar-le-Duc, ancien pensionnat des Sœurs de la Compassion. Elle épouse Marie Gabriel Lemoine à Bar-le-Duc en novembre 1915. [ADMe 8Tp240 et état civil de Maziroth]

**PIERRET.** Mir <1903< (psy mor). Principal du CG de Mirecourt. [ADMM W657/48]

**PIERRON.** Ep csjf 1883-1886 (math). Il cesse d'enseigner aux CSJF d'Épinal au printemps 1886, pour raisons de santé. [ADMM W657/66bis et AME 1R40]

**PIERRON Marie Zoé\***. Nan Men <1899-1909 + Lun {DC} 1909<. Née à Landrecourt (Meuse) en 1861, fille du cultivateur Charles Joseph Pierron et de Marie Catherine Aubry. Elle possède le BE et le BS. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle enseigne au pensionnat Menestrel à Nancy. En août 1909, elle succède à Mlle Abel à la tête de l'institution des Saints-Anges à Lunéville, à laquelle elle adjoint un pensionnat. Elle précise qu'elle n'a « jamais appartenu à aucune association congréganiste ». [ADMM 1T1011 et état civil de Landrecourt]

**PIERROT Berthe**. Mir <1937 (surv maît) + Nfch 1937-1938< (maît). Surveillante d'internat au CJF de Mirecourt, elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire dans le même établissement en juin 1937 (avec effet à dater du 03.04.1937). En septembre 1937, elle rejoint le CJF de Neufchâteau, comme maîtresse d'internat intérimaire également. En juillet 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire. [ADMM W1243/5 ; pas de dossier personnel aux AN]

**PIERSON Mlle\***. Lgon San/P 1872-1879<. [ADMM 1T77]

**PIGNON**. Mtz 1937 (remp: all). Professeur au LG de Metz, il remplace, au LJF de la ville, Mlle Prentout durant un congé au printemps 1937, pour une partie de ses cours. [AN F<sup>17</sup> 25657, dossier personnel d'Henriette Prentout]

**PILLA Mlle**. Mtz <1921<. Institutrice (cadre local) chargée d'une classe primaire. [AMME 1Rc443]

**PILLET Mlle**. Nfch <1912-1929< (lett). Pourvue du CA à l'enseignement secondaire des lettres, elle est déjà suppléante au CJF de Neufchâteau, lorsqu'elle succède, à la rentrée 1912, à Mlle Damon dans le même établissement. [ADMM W657/39bis et *Est Républicain*, 29.10.1912]

**PILLET Mme ou Mlle**. Mulh 1936< (dess). [ADHR Purg. 3929]

**PILLET Marie Félicia Léa\***. Nan {SC} 1908<. Née à Bouconville (Ardennes) en

1877. Elle possède le BE et le CAP. Elle est adjointe dans une école maternelle privée à Reims (Marne) jusqu'en mai 1903, puis dans une école primaire privée à Mareuil-sur-Ay (id) jusqu'à la fin de l'année scolaire, puis dans une école primaire privée à Savigny-sur-Ardres (id) jusqu'en octobre 1906, puis dans deux autres à Épernay (id) jusqu'en janvier 1908. Elle succède ensuite à Mlle L'Huillier à la tête de l'ancienne institution de SC à Nancy. [ADMM 1T65, cv rédigé en 1908]

**PINTURAUD Antoine Alfred**. Mir <1903< (lett). Né à Angoulême en 1847, fils du tailleur Pierre Pinturaud et d'Adélaïde Cendrée ; marié ; sept enfants, dont Gabrielle (→) et M. Pinturaud (→). Bachelier ès lettres, il commence sa carrière comme aspirant répétiteur à Bourges en 1867. Le dossier personnel des AN (F<sup>17</sup> 21505/A) s'arrête ; pour la suite, voir celui de sa fille Gabrielle Pinturaud. Principal du collège de Condé-sur-Noireau (Calvados) jusque fin 1895 ou début 1896, puis professeur à Charolles (Saône-et-Loire). On le retrouve ensuite professeur au collège de Toul. Il meurt en décembre 1923. [AN F<sup>17</sup> 21505/A, dossier personnel incomplet, ADMM W657/48 et état civil d'Angoulême]

**PINTURAUD Marie Madeleine Gabrielle**. StD 1906 (remp : lett), 1906-1916 (lett) et 1919-1936 (id) + Rem 1916-1919 (id). Née à Loches (Indre-et-Loire) en 1876, fille d'Alfred Pinturaud (→) ; sœur de Mlle Pinturaud (→). Elle fait toutes ses études au LJF de Montauban, où elle élève boursière. Elle y obtient le DFES (juil. 1893), puis le BS (juil. 1895). En octobre 1895, elle est chargée à titre de suppléante des fonctions de maîtresse primaire au collège de Condé-sur-Noireau (Calvados), dont son père est alors le principal. Si l'inspecteur d'académie note en mars 1896 qu' « elle dirige avec intelligence la classe primaire » et « sait intéresser ses jeunes élèves qui répondent, en général, d'une manière satisfaisante », la remarque du recteur est nettement moins positive : « Je la conserve, par charité, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sa présence crée des difficultés au nouveau principal » (AN F<sup>17</sup> 23471). En août 1896, elle demande un

poste « dans un des établissements les plus rapprochés de Charolles [Saône-et-Loire] », où son père est professeur (AN F<sup>17</sup>24532, Mlle Pinturaud au ministre de l'Instruction publique, 30.08.1896). Dans une lettre de recommandation, le recteur de Caen explique la situation (id, 03.09.1896) : « Pendant que son père était principal du collège de Condé-sur-Noireau, Mlle Pinturaud avait été chargée par intérim de la direction de la classe primaire du collège, pendant la maladie de l'instituteur délégué, M. Delaunay. Celui-ci étant décédé au moment où M. Pinturaud quittait la direction du collège de Condé, j'ai consenti, vu la gêne extrême de M. Pinturaud, qui n'avait pas les moyens d'appeler sa famille près de lui à Charolles, à laisser Mlle Pinturaud finir l'année scolaire dans les mêmes fonctions. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de lui renouveler sa délégation pour l'année prochaine ». On ignore tout de son parcours jusqu'en 1902. Cette année-là, un sénateur de l'Hérault recommande « Mlle Madeleine Pinturaud, de Gray [Haute-Saône], qui sollicite une place de maîtresse aux cours secondaires de Bruyères (Vosges) » (AN F<sup>17</sup>24532, lettre au ministre de l'Instruction publique, 12.08.1902). C'est finalement à l'EPS de Thaon (Vosges) qu'elle est nommée comme institutrice déléguée pour les lettres. En juillet 1904, son père demande pour elle un poste aux CSJF de Toul, où lui-même est professeur au collège. Mais c'est un poste d'institutrice adjointe titulaire à Saint-Dié qu'elle obtient en octobre 1904. Au printemps 1906, elle supplée au CJF de la ville Mlle Castagné, maîtresse chargée de cours de lettres, en congé, et prépare en même temps le certificat d'aptitude à l'enseignement des lettres. Elle demande alors qu'on lui confie « un poste de maîtresse chargée de cours de lettres dans un collège de jeunes filles des Vosges ou, à défaut, dans tout autre établissement secondaire de France » (AN F<sup>17</sup>24532, lettre au ministre de l'Instruction publique, mai 1906). La directrice du CJF de Saint-Dié appuie cette requête (id, lettre à l'inspecteur d'académie à Épinal, 31.05.1906) : « Mlle Pinturaud s'est acquittée de ses fonctions à mon entière satisfaction et à celle des élèves, qui lui ont témoigné spontanément leur gratitude en apprenant le retour de Mlle Castagné. Elles avaient pu apprécier l'intérêt

qu'elle leur avait porté durant ce mois et avaient travaillé avec plaisir sous sa direction. J'ai assisté en quatrième année à la lecture expliquée de la dernière scène du *Misanthrope*. Je m'y suis plu toute l'heure. Les questions étaient bien posées, les explications claires, complètes et intéressantes. Un peu émue à mon entrée, Mlle Pinturaud reprit vite son sang-froid. Je m'étais assise derrière les élèves, suivant sa leçon le livre en main. Je sollicite en sa faveur toute la bienveillance de nos chefs hiérarchiques ; j'estime qu'elle pourra rendre de bons services à un établissement en qualité de chargée de cours. Au cas où Mlle Letourneau ne pourrait être nommée à Saint-Dié, Mlle Pinturaud serait la bienvenue au collège Jules Ferry ». En juillet 1906, un poste aux cours secondaires de jeunes filles de Toul est à nouveau sollicité, avec une recommandation du député du Toul (Chapuis). Finalement, elle est nommée en octobre 1906 au CJF de Saint-Dié comme chargée de cours de lettres. Les remarques sur les rapports d'inspection des années suivantes montrent une enseignante douée et consciencieuse. En janvier 1915, la directrice note, en plus de constatations élogieuses sur son enseignement (AN F<sup>17</sup>24532) : « Depuis le début de la guerre, elle rend les services les plus dévoués à nos blessés, en qualité d'infirmière titulaire à l'hôpital de Saint-Charles ». En décembre 1916, elle est détachée au CJF de Remiremont, où elle supplée à Mlle Fèvre, en congé. En juillet 1917, Mlle Pinturaud écrit au ministre de l'Instruction publique pour demander le poste de Mlle Boizot au CJF de Toul en cas de départ de cette dernière. Elle explique sa situation en ces termes (id) : « J'ai rempli les fonctions de maîtresse chargée de cours de lettres au collège de Saint-Dié (Vosges) du 1<sup>er</sup> octobre 1906 au 1<sup>er</sup> janvier 1917. A cette date, étant donné les événements actuels, mon poste, comme la plupart de ceux de mes collègues, a été provisoirement supprimé. Vous avez bien voulu, Monsieur le ministre, me charger de suppléer au collège de Remiremont Mademoiselle Fèvre, professeur de lettres en congé jusqu'à la fin de l'année scolaire. J'aurais aimé réintégrer le collège de Saint-Dié, mais puisque la guerre s'y oppose, en attendant qu'il soit possible d'y rétablir mon foyer, je souhaiterais très vivement,

Monsieur le ministre, être déléguée au collège de Toul. Mes parents habitent cette ville qui est visitée tous les jours par les avions ennemis. La situation d'une de mes jeunes sœurs à la Banque de France ne permet pas à ma famille de quitter Toul. Aussi, je serais très heureuse de me trouver près d'elle au moment où un danger la menace. De plus, mon petit traitement joint à la pension de retraite de mon père, ancien professeur au collège de Toul, nous permettrait de résoudre plus facilement le problème de la vie chère ». En octobre 1917, le recteur écrit au ministre (AN F<sup>17</sup>24532) : « J'ai l'honneur de vous informer que, suivant vos instructions, Mlle Fèvre a repris son poste à Remiremont. Mlle Pinturaud, du collège de Saint-Dié, ne doit pas pour cela retourner à Saint-Dié, où sa présence n'est pas nécessaire et soulèverait des difficultés de la part de la municipalité. Au contraire, sa présence reste nécessaire à Remiremont, où l'effectif s'est accru momentanément de toutes les élèves qui ont dû quitter Saint-Dié et d'autres collèges encore. Mme le directrice me donne les chiffres suivants : première année, 46 élèves ; deuxième année, 38 ; troisième année, 40. Il est certain que ces classes sont trop chargées pour une seule maîtresse (surtout si cette maîtresse est Mlle Fèvre) et qu'un dédoublement s'impose pour la bonne marche des études. Il sera donc facile de constituer un service à Mlle Pinturaud (qui a d'ailleurs fait des frais d'installation à Remiremont et qu'on ne peut envoyer ailleurs) ; elle sera payée sur le chapitre 115bis, comme tous les fonctionnaires forcés pour raison de service de quitter les régions envahies ou menacées ». Mlle Pinturaud ne retrouve le CJF de Saint-Dié qu'en 1919. Dans les années 1920 et 1930, les remarques des rapports d'inspection deviennent de plus en plus critiques, notamment de la part de l'inspecteur d'académie. Celui-ci écrit, par exemple, en février 1935 (AN F<sup>17</sup>24532) : « Enseigne à la façon dont tournent les vieilles machines routinières et poussives. Une bonne volonté sincère chez une personne qui serait basse de plafond ». L'avis de la directrice est plus positif, et il le sera encore davantage l'année suivante, en février 1936 (id) : « De l'activité, du dévouement. L'enseignement de Mlle Pinturaud a des

qualités de simplicité, de vie, de gaieté, un ton familier, qui réussit assez bien auprès de jeunes enfants. Sollicitera sa retraite pour la rentrée prochaine ». Une perspective saluée par l'inspecteur d'académie et le recteur (« Professeur ordinaire que, moi aussi, je désirerais voir prendre sa retraite »), et qui sera effectivement réalisée. « Avec elle s'en est allé l'un des plus anciens professeurs du collège », note le recteur dans le bulletin académique de l'enseignement secondaire de 1936/37. [AN F<sup>17</sup>23471 et F<sup>17</sup>24532, dossiers personnels, ADMM W657/48, et *Nancy Bulletin*, 1936/37, p. 10]

**PINTURAUD M.** Bru <1903-1905 (surv). Fille d'Alfred Pinturaud (→) ; sœur de Gabrielle Pinturaud (→). Surveillante aux CSJF de Bruyères (Vosges), elle est déléguée à Toul, en mars 1905, comme institutrice stagiaire. Elle se rapproche ainsi de sa famille : son père, explique-t-elle, est professeur au CG de Toul. [ADMM W657/48 et W657/87bis ; pas de dossier personnel aux AN]

**PISSACHET Mlle.** Nfch <1928<. [ADMM W657/39bis]

**PISTEL Louise Augustine, Sœur Angèle-Marie (Mis)\*.** Tl Mis 1886-1889 et 1894<. Née à Paris (XVII<sup>e</sup> arr.) en 1864, fille de Ferdinand Louis Pistel, fabricant de tiges, et d'Octavie Augustine Renault. Élève du pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), elle termine ses études en obtenant le BS. A la rentrée 1886, elle devient institutrice adjointe au pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à Toul, où elle reste jusqu'à l'été 1889. Elle est alors envoyée à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne), également comme institutrice adjointe. A la rentrée 1894, elle succède à Sœur Marie-du-Carmel Hastey comme directrice du pensionnat de Toul. [ADMM 1T52]

**PITOISET.** BID 1881-1882 (s.nat). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi l'histoire naturelle aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**PLATZ Marianne.** Mulh 1937-1940 (hist géo fr). Née en 1911. Sévrienne, elle obtient le CA à l'enseignement secondaire, section historique. En août 1937, elle est nommée professeur de collège déléguée pour l'enseignement de l'histoire au LJF de Mulhouse, son premier poste. La guerre empêche l'établissement d'ouvrir à la rentrée 1939. Marianne Platz fait partie des quelques enseignants qui font fonctionner, en 1939/40, l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin) : elle enseigne, alors, non seulement l'histoire et la géographie, mais également le français. [ADHR Purg. 41801]

**POINCENOT Mlle.** Ep <1938-1939>. Professeure certifiée. En juillet 1939, elle est inscrite, pour l'enseignement du français, du latin et du grec, « sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur dans les lycées de la Seine et de Seine-et-Oise pour une année ». [*Journal officiel de la République française*, 23.07.1939, p. 9329]

**POINCENOT Julie Marguerite Emilie.** Nan 1907-1939 (inst) et 1942-1943. Née à Valentigney (Doubs) en 1882. BS à Laon en 1905. Elle commence sa carrière en janvier 1905 comme maîtresse d'internat au CJF de La Fère (Aisne). En novembre 1907, elle rejoint comme maîtresse primaire le LJF de Nancy, tout d'abord comme remplaçante de Mlle Roupp, puis comme titulaire à partir de septembre 1909 – la demande de titularisation a été appuyée par le député Guillon de Nancy et le député Réville du Doubs. En mars 1912, le recteur réagit à l'appréciation de l'inspecteur d'académie qui qualifie de « modèle d'ineptie » la leçon de choses à laquelle il a assisté : « Le jugement de M. l'inspecteur est beaucoup trop sévère et même injuste. La vérité est Mlle Poincenot ne sera jamais bonne en inspection, jamais. Mais que l'on consulte les mamans qui suivent de près le travail de leurs fillettes et toutes sont unanimes à reconnaître les progrès qu'on fait avec cette jeune maîtresse, sérieuse, aimable et dévouée ». La directrice (Ravaire) remarque en mars 1916 que Mlle Poincenot « se dépense beaucoup pour ses élèves et en même temps travaille avec une activité admirable au profit des œuvres de guerre ». En 1918, elle demande en vain un

poste au LJF de Versailles (sa petite sœur vient de terminer ses études au LJF de Nancy et souhaite désormais préparer à Versailles le concours d'entrée à l'ENSJF ; or Marguerite Poincenot a encore sa mère à charge et peut difficilement payer à sa sœur son entretien dans un internat de lycée ou une autre pension : il faudrait que les deux puissent habiter ensemble). En mars 1923, le recteur remarque : « Je suis toujours sorti satisfait de la classe de Mlle Poincenot. Il y a des maîtresses plus brillantes, certes, plus vivantes aussi. Mais tous ses exercices sont d'une bonne moyenne, que même ils dépassent légèrement. Donc point de parti pris contre elle ». L'inspecteur général observe en mars 1929 sa classe de onzième : « Mlle Poincenot apporte du soin dans l'emploi des procédés auxquels elle demeure attachée et dont elle tire un assez bon parti. Les résultats m'ont paru satisfaisants pour les enseignements qui comportent un dressage attentif, par exemple pour la lecture et l'écriture, inférieurs pour le chant et la leçon de choses. Mlle Poincenot ne s'inquiète pas assez de se procurer un matériel utilisable, ni de développer l'activité manuelle ; elle n'a pas de collection bien classée ; elle ne conserve ni les dessins, ni les objets modelés par les enfants. Elle n'a donc pas assez modernisé sa pédagogie et je doute qu'elle en sente jamais le besoin ». « Mlle Poincenot est douce et maternelle avec les enfants ; elle obtient un travail régulier, mais manque un peu d'énergie », note la directrice (Lainé) en janvier 1931. Repliée en 1939/40 au lycée mixte de Houlgate, annexe du LJF de Caen, elle est ensuite attachée à l'enseignement par correspondance avant de retrouver le LJF de Nancy. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1942/43. Elle reprend toutefois du service après la guerre. Le 23 juillet 1947, elle écrit au directeur de l'enseignement secondaire (Dodier) : « Je fais appel à votre bienveillance, à la bienveillance que vous avez accordée à mon frère Émile Poincenot, professeur au lycée de Belfort, à ma nièce Edith Poincenot, qui vient d'être admissible à l'agrégation d'anglais, pour obtenir ma nomination à un poste de maîtresse primaire au lycée Camille Sée à Paris. Ma sœur, Madeleine Poincenot, est professeur de lettres audit lycée [...] ». Réponse négative, car il n'y a aucun poste

vacant dans l'établissement demandé. [AN F<sup>17</sup> 25023, dossier personnel]

**POINTIER Anne Marie Elise Aimée, épouse DOUCY.** Colm 1921-1922. Née à Fargniers (Aisne) en 1890, fille de Jean Baptiste Léandre Pointier, instituteur, et d'Elise Aimée Félicie Sellier ; mariée – après Colmar – à un professeur de philosophie ; six enfants. DFES à La Fère (id) et BS à Laon en 1907, CA à l'enseignement des sciences à Paris en 1912/14, licences ès sciences physiques chimie géologie à Lille en 1916/19, agrégée de sciences physiques en 1921. Remplaçante à l'EPSG de Tourcoing (Nord) en octobre et novembre 1915, puis à l'EPSJF de Lille en novembre et décembre 1915, elle est déléguée, en janvier 1916, chargée de cours de sciences au LJJ de Lille (elle donnait déjà bénévolement en 1914/15 quatre heures de cours par semaine pour la préparation au baccalauréat dans cet établissement). En mai 1919, elle est nommée professeur de sciences au CJF de Tourcoing. En août 1921, elle est nommée professeur agrégée de sciences physiques au LJJ de Colmar. En mars 1922, la directrice (Stoltz) note : « Professeur qui prépare ses cours avec soin, s'ingénie à trouver des expériences simples et à développer chez ses élèves l'esprit d'observation. Un peu abstraite au début pour nos Alsaciennes, elle s'applique à leur définir les termes nouveaux et à rendre son vocabulaire plus concret. En excellents termes avec toutes ses collègues ». L'inspecteur général de mai 1922 observe Mlle Pointier dans une « classe de sixième année » (préparation au baccalauréat mathématiques) : « Une division réduite à sa plus simple expression, aussi Mlle Pointier ne fait-elle pas un cours proprement dit pour son unique élève. Elle réalise les expériences devant cette jeune personne qui l'assiste, elle les interprète, elle explique les passages les plus importants du livre de classe, elle interroge et fait résoudre des problèmes. Temps bien employé. Aussi, lorsque je pose moi-même des questions, assez difficiles, sur le phénomène des interférences lumineuses, j'obtiens sans surprise de bonnes réponses. Mlle Pointier est une personne simple, bonne, aimable, dévouée, une maîtresse intelligente qui cherche sa voie dans le domaine pédagogique avec persévérance et finesse, en

tenant compte surtout des leçons de l'expérience. Elle passe à peu près tous ses loisirs au laboratoire, qu'elle a organisé avec la collaboration de sa collègue Mlle Couteaux ; elles y ont un mérite égal, qui est très grand. La carrière de Mlle Pointier commence à peine, elle est pleine de promesses. J'ajoute que cette maîtresse a une tenue irréprochable et qu'elle a su conquérir toutes les sympathies autour d'elle ; son succès est grand ». En août 1922, elle retrouve le LJJ de Lille, comme professeur agrégée de sciences physiques. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1948/49. [AN F<sup>17</sup> 25316, dossier personnel, et état civil de Fargniers]

**POISOT Félicité Alexandrine Hélène, épouse WACHET.** Ep 1907-1920 (inst) + Nan 1920-1927 (id). Née à Épernay (Marne) en 1886, fille du caissier-comptable François Léon Poisot et de Julie Marie Danzoy. Maîtresse primaire au CJF d'Épinal à partir de la rentrée 1907, Mlle Poisot se marie à Épernay, en novembre 1917, avec François Louis Henry Wachet. Son état de santé se dégrade fortement à la fin de la Première Guerre mondiale, comme l'explique la directrice dans son rapport de juin 1918 : « Mme Wachet s'est absentée de temps à autre à la fin de ce mois. L'inquiétude que lui a causée l'absence de nouvelles de son mari, engagé dans la bataille de la dernière offensive allemande, puis la presque certitude de sa mort ont eu une répercussion fâcheuse sur son état de santé. Malgré tout son courage, elle a eu des moments de fièvre ou d'abattement qui ne lui permettent pas de travailler, parfois quelques heures seulement, parfois une journée entière ». A la rentrée 1918, elle obtient un congé. Elle rejoint, à Pâques 1920, le LJJ de Nancy, où elle reste jusqu'à son départ à la retraite, en octobre 1927. Entre-temps, elle s'est remariée, à Épinal, en 1925, avec Eugène Louis Gabriel Tilloy. [AN F<sup>17</sup> 27335, dossier personnel, ADMM W657/40, W657/48 et W657/67, AME 1R41 et état civil d'Épernay]

**POISSON Marie Léontine Virginie, Sœur Elise-de-la-Croix (Mis).** T1 Mis 1892-1896<. Née à Picauville (Manche) en 1872, fille du cultivateur Auguste Louis Poisson et

de Célestine Marie Alexandre. Elle fréquente le pensionnat des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte (id) jusqu'en novembre 1888. Elle entre alors au noviciat de cette abbaye. Elle y reste pendant près de quatre années. En septembre 1892, elle est envoyée au pensionnat de Toul, « comme auxiliaire » à l'école maternelle annexe. Deux ans plus tard, elle devient « adjointe de classe privée » au pensionnat. Elle obtient le BE à Paris en mai 1895. A la rentrée 1896, elle succède à Sœur Marie-Euthyme Levoy à la tête de l'école maternelle annexe. Elle meurt à Béthisy-Saint-Pierre (Oise) le 4 décembre 1952. [ADMM 1T53, cv rédigé en 1896, et état civil de Picauville]

**POLETTI Mlle.** Colm <1921-1922< (rép). CA à l'enseignement de l'italien. Proposée pour une titularisation comme répétitrice en octobre 1922. [AMC 30.5115]

**POLLREIS Elisabeth, Sœur Sainte-Bénigne (SC).** Mtz SC 1924-1925. Née à Sankt-Peter (Autriche-Hongrie) en 1883. En septembre 1924, elle quitte le pensionnat SC de Frohsdorf (Autriche) pour gagner celui de la rue Saint-Gengoulf à Metz. Elle y dirige le « cours pratique » pendant une année. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**PONCELET Suzanne, Sœur Saint-Anne-Gabriel (SC).** Mtz SC 1927-1939. Née à Sedan (Ardennes) en 1900. En septembre 1927, elle quitte la maison-mère, à Metz, pour gagner, à quelques pas de là, le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**PONCEY Madeleine\*.** Ep 1911-1919 (sci) + Nfch 1919-1925 + StD 1925-1945. Née à Baume-les-Dames (Doubs) en 1885, fille de Lucien Étienne Poncey, un professeur de lycée, lui-même fils d'un instituteur du Doubs. DFES à Reims (Marne) en 1902, BS à Châlons-sur-Marne en 1903. En octobre 1907, elle entre à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement des sciences en 1909. En octobre 1910, elle est nommée professeur de sciences au CJF de La Châtre (Indre). A la rentrée suivante, après avoir été destinée au

CJF de Laon, elle rejoint finalement le CJF d'Épinal, dans les mêmes fonctions, succédant à Mlle Garde. L'inspecteur d'académie écrit en février 1912 : « Mlle Poncey n'est à Épinal que depuis la rentrée d'octobre ; elle y a fort bien réussi. Elle enseigne les sciences, et notamment les mathématiques, avec une lumineuse netteté et obtient de très bons résultats. D'excellente tenue, de caractère affable, elle est très sympathique aux élèves. Je la verrais volontiers rester à Épinal, mais me ferais scrupule de contrarier son naturel et vif désir de se rapprocher de Besançon, où habite son père, professeur de lycée ». Nommée directrice des CSJF de Marmande (Lot-et-Garonne) en octobre 1918, elle refuse le poste (trop loin de sa famille) et reste encore un an à Épinal. En mai 1918, le recteur commente ainsi sa demande d'une direction de collège dans l'Est de la France : « Mlle Poncey fera, je crois bien, une bonne directrice. Sérieuse, appliquée, dévouée. La tenue est excellente. Son enseignement des mathématiques a toujours été jugé fort bon – et il l'est. Pour la physique – qui n'était pas sa spécialité – on a trouvé à redire au début, mais elle s'y est bien mise aussi ». Fin 1918, elle candidate pour un poste de « directrice dans un collège de jeunes filles en Alsace, de préférence dans la région voisine de Belfort (Mulhouse, Colmar, etc.) ». Elle indique savoir l'allemand. L'inspecteur scolaire s'interroge : « Est-ce que Mademoiselle Poncey, qui n'a jamais exercé les fonctions de directrice, pourra débiter en Alsace en cette qualité ? ». Le recteur « croit bien qu'elle réussirait ». On ne le saura jamais. En octobre 1919, Mlle Poncey devient directrice du CJF de Neufchâteau. En décembre 1919, l'inspecteur général écrit : « Il y a deux mois à peine que Mlle Poncey dirige le collège de jeunes filles de Neufchâteau. Elle n'a pas encore eu le temps d'y faire ses preuves et ce n'est même pas elle qui a préparé la rentrée dernière. Il serait donc très prématuré de la juger. Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle a très bonne tenue, qu'elle est distinguée, qu'elle paraît prendre très à cœur ses nouvelles fonctions ; enfin, que le maire a bonne opinion d'elle et se félicite de sa nomination. Sa tâche, pendant ces deux premiers mois, a été assez lourde : elle était seule pour mettre en marche un nouveau

régime (le collège, où l'internat avait été jusqu'ici au compte de la directrice, vient d'être mis en régie) et c'est depuis quelques jours seulement qu'un économiste, d'ailleurs inexpérimenté, vient d'être attaché par la municipalité aux deux collèges de garçons et de jeunes filles. Mlle Poncey a été pourtant secondée par une répétitrice qui lui a été très précieuse, Mlle Rattet ». « Directrice active et sympathique, que je voudrais voir à la tête du collège d'Épinal », écrit en février 1922 l'inspecteur d'académie, « Elle mérite mieux que de vivre dans le milieu intellectuellement médiocre et à tendances exclusivement primaires de Neufchâteau, où son effort est découragé ». Le recteur rectifie : « Mademoiselle Poncey n'est nullement découragée ». En mars 1923, l'inspecteur général note que Mlle Poncey lui « a fait une bonne impression » : « Malgré un accent un peu traînant, elle a de bonnes manières et une grande correction ; sympathique, douce, zélée, elle paraît capable de fermeté dans sa réserve, et a l'esprit net. Très bienveillante avec son personnel ». En 1923/24, Mlle Poncey « sollicite la direction du collège de jeunes filles d'Épinal lorsque le poste sera vacant », sur quoi le recteur remarque : « Plairait à Épinal, où on la souhaite, comme elle a plu et réussi à Neufchâteau. [...] Mlle Poncey, qui est de famille universitaire, en a toutes les qualités et les vertus, avec un sentiment juste et fin de ses devoirs ». En mars 1925, l'inspecteur d'académie écrit : « Excellente directrice, très aimée des élèves comme des professeurs et son autorité morale est grande dans toute la région. Le collège de Neufchâteau a la réputation de donner à la fois une bonne éducation et une solide instruction, grâce à Mlle Poncey qui mérite un sérieux avancement ». Et le recteur, en mai 1925 : « Excellente, en effet. Et appréciée de tous – les familles et les autorités aussi bien que les élèves. Mais que peut-on faire pour elle ? Nulle part, elle ne sera aussi bien qu'à Neufchâteau (logement dans un pavillon séparé, avec jardin, parc, etc, avantages matériels, nourriture). Et pourtant, Mlle Poncey ne peut faire toute sa carrière à Neufchâteau. On pourrait un jour (plus tard) la nommer dans un collège à transformer en lycée et où elle resterait. Intelligente, active, prudente et avisée. C'est une personne distinguée ». En septembre

1925, elle prend la direction du CJF de Saint-Dié. « Mlle Poncey a obtenu 30 000 Frs de crédits de la municipalité pour les nouvelles installations du collège exigées par l'accroissement important des effectifs d'internat », souligne l'inspecteur d'académie en février 1927, « Les familles ont su apprécier ses qualités d'affabilité et d'autorité, aussi la considèrent-elles comme une véritable éducatrice. Mlle Poncey ne boude pas à la tâche, elle sait prendre également à l'occasion les charges du professorat. Enfin, elle anime le collège par des fêtes qui rompent heureusement la monotonie des études. Excellents résultats à tous points de vue ». Le recteur prolonge en mai 1927 la remarque de l'inspecteur d'académie sur les crédits municipaux : « Et [la confiance de la municipalité] ne s'en tiendra pas là : d'autres agrandissements – nécessaires, vu l'accroissement de l'effectif – sont à l'étude pour les prochaines vacances. Un cours complémentaire, qui fonctionne avec le collège, est déjà florissant. Les maîtresses se prêtent de fort bonne grâce à une sorte d'amalgame, qui donne les plus heureux effets. On travaille bien dans cette maison. Les élèves y jouissent de toute la liberté compatible avec une bonne discipline. Leurs manières franches et confiantes font grand plaisir à constater. C'est tout à fait l'éducation qui convient ». En mai 1928, il note : « Excellente, en effet. Appréciée dès le premier jour et qui l'est de plus en plus des autorités, des familles, de toute la population et – ce qui est plus rare peut-être, de tout son personnel, unanime à reconnaître les heureux effets de sa direction (Mlle Poncey suit d'ailleurs les excellentes traditions de Mme Houillon) : les maîtresses, qui sont parties pour raisons de famille, regrettent Saint-Dié et l'esprit de famille qui y règne et qu'elles ne retrouvent pas partout, semble-t-il ». L'inspecteur général dresse le tableau suivant en juin 1929 : « Mlle Poncey, directrice du collège de jeunes filles de Saint-Dié, a une tâche difficile, au milieu d'une population en général hostile, avec la concurrence de deux établissements prospères qui guettent ses défaillances. Et néanmoins, dans sa maison, qui réunit collège et cours complémentaire, elle a un effectif de 182 élèves, dont 61 pensionnaires et 10 demi-pensionnaires, se répartissant en 78 au cours complémentaire,

50 dans les classes primaires du collège, 54 dans les classes secondaires. Mlle Poncey réussit grâce au concours de ses professeurs, dont elle est satisfaite et dont j'ai moi-même apprécié le dévouement en ce qui concerne deux maîtresses scientifiques ; aussi redoutait-elle le moindre changement dans son personnel. Les locaux de son internat sont insuffisants, et ne permettent plus, aujourd'hui, de recevoir une élève de plus. L'installation de classes de physique et de salles de manipulations est en cours d'exécution, et a besoin d'être pressée. Mlle Poncey, dans des conditions difficiles, réussit à avoir une maison prospère et bien tenue ; toute son action tend vers ce double but. Cette directrice mérite d'être soutenue et encouragée ». En février 1933, l'inspecteur d'académie écrit : « Excellente directrice qui a su faire de son établissement le premier du département par l'instruction précise et l'éducation soignée qu'y reçoivent des jeunes filles venues de toutes les régions vosgiennes. Mérite une promotion au choix ». Le même en février 1934 : « Excellente directrice qui a réussi parfaitement dans un milieu difficile et a donné à son établissement un développement inespéré ». Et en février 1936 : « Excellente directrice, de qui [sic] les qualités de distinction et d'autorité sont reconnues par les familles de tous les partis politiques et religieux ». En novembre 1938, l'inspecteur général note : « Mlle Poncey n'a jamais voulu d'internat à son compte parce qu'elle répugne aux questions d'intérêt. Peut-être alors vaudrait-il mieux qu'elle ne se fit pas nourrir, avec reversement, bien entendu, par l'internat municipal : il est vrai que 10 professeurs sont dans le même cas, pratique tolérée mais qui peut prêter à abus. L'internat est d'ailleurs actuellement tout à fait bien géré, depuis octobre 1936, par Mlle Pallet, qui prépare sa licence et fera plus tard une excellente recrue pour l'économat. Il n'en a pas toujours été ainsi et la directrice a eu maille à partir avec l'ancien agent. Le receveur municipal n'aide pas à l'administration de ce collège en régie. Maison admirablement située, qui aurait pu faire un bien beau lycée. Actuellement, elle est trop dispersée, de ce fait dangereuse et difficile à surveiller. Mlle Poncey, depuis treize ans à Saint-Dié, confond ses vœux avec ceux de sa maison ». L'inspecteur

d'académie écrit en mars 1940 : « Très bonne directrice qui a dû vaincre beaucoup de mauvaises volontés pour ouvrir son établissement en octobre ». Les appréciations sont toujours aussi favorables les années suivantes, où l'on signale notamment la cohabitation en bonne intelligence avec la directrice des cours complémentaires. Mlle Poncey part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1944/45. [AN F<sup>17</sup> 25159, dossier personnel (F<sup>17</sup> 24918 renferme sûrement le dossier d'une sœur)]

**PONT Lucie.** Strbg LB 1925-1939 (lett) et 1951-1964. Professeur de lettres dans les classes de première et de philosophie. Elle dirigera l'établissement de 1951 à 1964 et rédigera un long article sur son histoire dans l'ouvrage publié pour son centenaire. [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 59]

**POREZ Mlle.** Nfch <1928 (rép). Elle quitte, à la rentrée 1928, le CJF de Neufchâteau pour Roubaix (Nord). [ADMM W657/39bis]

**PORTIER DE VILLENEUVE Irma Rosalie\*.** TI {Mis} 1905-1909. Née à Fénétrange (Meurthe, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1851, fille de Christophe Alexis Léopold Portier de Villeneuve et de Marie Westermann. En août 1871, elle obtient le BS à Nancy. A la rentrée 1902, elle entreprend plusieurs démarches pour continuer l'école primaire gratuite jusqu'alors tenue par les Sœurs de Saint-Charles. Elle déclare à cette époque : « J'ai toujours habité Toul et n'y ai jusqu'alors exercé aucune profession ». Elle réussit à surmonter les obstacles que lui opposent les autorités scolaires et ouvre son établissement en janvier 1903. A la rentrée 1905, elle succède à Mme Decker comme directrice du Pensionnat de la Miséricorde. Elle déclare alors n'avoir « jamais appartenu à aucune congrégation ». Elle reste à la tête de l'établissement durant quatre années. [ADMM 1T58, 1T59 et 1T63]

**POTHIER Mlle.** Mir 1924< (rép). Admissible à la deuxième partie du certificat de lettres. En octobre 1924, elle succède à Mlle Lecomte au CJF de Mirecourt. La

directrice note dans son rapport mensuel : « Mlle Pothier, installée le 24 octobre, hésite à rester dans un poste qui la déçoit un peu. Elle craint d'ailleurs que sa santé ne lui permette pas d'occuper ses fonctions et préparer de nouveau le certificat. Elle demandera donc un congé assez prochainement ». [ADMM W657/67]

**POTHIER Mlle.** Mulh <1937<. [ADHR Purg. 3929]

**POTIER Mlle.** Mir <1921 (sci). Professeur de sciences au CJF de Mirecourt, elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1920/21. [ADMM W657/67]

**POTTECHER Marie Louise Thérèse.** StD 1903-1905 (lett hist). Née à Bussang (Vosges) en 1879, fille du rentier Marie Alfred Pottecher (fils de fabricant) et de Marie Aurélie Arnould ; cousine germaine de Maurice Pottecher, fondateur du Théâtre du Peuple à Bussang, lui-même oncle du chroniqueur judiciaire Frédéric Pottecher. Pourvue du BS, elle entre, en octobre 1899, à l'ENSJF. En octobre 1901, elle est nommée répétitrice au CJF Fénelon de Lille. Le mois suivant, elle rejoint le CJF de La Fère (Aisne) comme chargée de cours. Il y est assez sévèrement jugée par sa hiérarchie. Elle réussit son CA à l'enseignement des lettres en 1902, retourne en 1902/03 à l'ENSJF pour y effectuer sa troisième année et finit admissible à l'agrégation. En octobre 1903, elle est nommée professeur de lettres aux CSJF de Saint-Dié, qui deviennent un CJF quelques mois plus tard. La directrice (Houillon) décrit en février 1904 une enseignante des plus douées et entreprenantes : « Mlle Pottecher, élève de Sèvres, admissible à l'agrégation des lettres, est chargée de tout l'enseignement littéraire en deuxième et en troisième années. Elle s'acquitte de sa tâche avec tout le zèle et tout le dévouement de sa nature ardente, éprise à un haut degré de sa noble mission. Elle sait allier le souci constant du perfectionnement moral de ses élèves à l'intérêt de leur développement intellectuel, et le désir d'être comprise et de voir ses cours porter leurs fruits donne à son enseignement les qualités de simplicité et de clarté qu'elle n'aurait pu

acquérir encore par l'expérience. Avantages accessoires : le cours de littérature comparée fait par Mlle Pottecher le samedi de 4h et demi à 6h dans une salle des cours secondaires est spécialement réservé aux dames et aux jeunes filles qui ont terminé leurs études – 22 auditrices l'ont suivi assidûment en novembre, décembre et janvier et ont versé une rétribution mensuelle de 5 Frs. Mlle Pottecher recevra 300 Frs pour ce cours et nous emploierons l'excédent des recettes à l'achat de livres classiques pour la bibliothèque des professeurs. Ces cours ont un légitime succès et mettent en relief la valeur réelle du personnel de l'enseignement secondaire des jeunes filles [...] ». Le recteur renchérit en avril 1904 sur « le cours public – réservé aux dames – », qui « a toujours le même succès – même après Pâques, lorsque les beaux jours sont revenus, et fait le plus grand honneur à cette excellente maîtresse ». En février 1905, la directrice (Houillon) note : « Mlle Pottecher, élève de Sèvres, admissible à l'agrégation des lettres en 1903, est chargée de tous les cours de littérature et d'histoire en quatrième année et de l'enseignement littéraire en troisième. C'est un professeur de très grande valeur, tant par ses qualités intellectuelles et morales que par l'ardeur qu'elle déploie dans ses cours et l'intérêt qu'elle porte à ses élèves. Je désire pour elle-même la réalisation de ses vœux [= « un poste non loin de Paris pour raisons de famille »], mais son départ produira un bien grand vide dans notre petit collège et y causera des regrets unanimes ». L'inspecteur d'académie confirme : « Mlle Pottecher est un professeur tout à fait remarquable que nous remplacerons difficilement à Saint-Dié [...] ». En avril 1905, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Montargis (Loiret). A partir d'octobre 1906, elle est en congé : en 1906/07, comme élève à l'ENSJF, pour une année supplémentaire ; en 1907/08, comme French Assistant Lecturer au Newnham College à Cambridge (Royaume-Uni). Elle réintègre l'enseignement à la rentrée 1908, comme professeur d'histoire au CJF Jeanne Hachette de Beauvais, qui devient par la suite un LJF. En 1911, après avoir été admissible de 1903 à 1907, elle réussit l'agrégation des lettres-histoire. A l'automne 1918, elle quitte la France pour les États-Unis. Détachée des cadres, elle

enseigne le français au Normal College de Milledgeville en Géorgie en 1918/20, puis au Hunter College à New-York en 1920/21. De 1921 à 1925, elle est en interruption de service. En janvier 1926, elle est nommée professeur de lettres-histoire au LJF de Besançon. A partir de la rentrée suivante, elle est active à Paris : tout d'abord au LJF Molière (1926/28), puis au LJF Jules Ferry (1928/29) et enfin au LJF Lamartine, où elle est appréciée comme un « bon professeur » et qu'elle quitte en juin 1939 pour partir à la retraite. Elle meurt à Bussang le 9 novembre 1962. [AN F<sup>17</sup> 24761, dossier personnel, et état civil de Bussang]

**POUEY Mlle.** Colm <1924-1925< (hist géo). [AMC 30.5115]

**POUJADE Mlle\*.** Czw 1923<. Cofondatrice, avec Mlle Rodier, des Cours secondaires de la Houve à Creutzwald (Moselle) à la rentrée 1923. [ADMo 11T82]

**POULAIN Marie, Sœur ? (h).** Nan h int <1882<. Née à Rouen en 1838. Elle ne possède pas de brevet. Elle est l'une des six « adjointes » de Sœur Marthe de Liniers, sur la liste du personnel enseignant du pensionnat du Sacré-Cœur à Nancy, que produit la directrice à la rentrée 1882. [ADMM 1T40 ; l'acte de naissance n'a pas été trouvé à l'état civil de Rouen]

**POULAIN Suzanne Julie Étienne, née MONJOIN\*.** Ver 1930-1939. Née à Châteauroux en 1900, fille de l'instituteur Camille Monjoin et de Camille Charlotte Diard ; se marie à Montbéliard (Doubs) en 1928 avec Charles Pierre Poulain, officier d'administration. Elle obtient son DFES à La Châtre (Indre) en 1916, son Bac latin-langues-philo à Poitiers en 1917 et 1918 et son certificat d'aptitude à l'enseignement des lettres à Paris en 1921 et 1922. Elle commence sa carrière en mai 1923 comme professeur de lettres au CJF de Fécamp (Seine-Inférieure). En octobre 1925, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Montbéliard (Doubs). En octobre 1928, elle retrouve le CJF de Fécamp. D'octobre 1929 à septembre 1930, elle est en congé d'inactivité. Nommée directrice déléguée au

CJF de Verdun en juillet 1930, elle reçoit en décembre 1932 sa nomination définitive (inspecteur d'académie de la Meuse, 10.12.1932 : « Mme Poulain dirige son établissement avec autorité et compétence. Elle a l'estime des familles et de la municipalité. Le collège prospère. Mme Poulain mérite pleinement la titularisation »). Le 22 janvier 1936, Mme Poulain écrit au recteur de Nancy : « J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de m'absenter du mercredi 12 février à midi au dimanche 16 février inclus pour assister aux visites-conférences organisées les 13, 14 et 15 février 1936 à l'occasion du Salon des Arts ménagers par l'Office national des recherches scientifiques et industrielles. Mlle Julien me remplacera pendant ces quatre jours ». Elle reçoit les palmes académiques en juillet 1936. Le 30 janvier 1937, Mme Poulain écrit au recteur de Nancy : « J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de me rendre à Paris pour le vendredi 5 février et le samedi 6 février, les deux dernières des journées consacrées aux économistes, au Salon des Arts ménagers, sous le patronage des ministères de l'Education nationale et de la Santé publique. Je désire en effet écouter la conférence de Monsieur Sainsanlieu sur "l'hygiène et les installations sanitaires dans les établissements scolaires", prendre part à la démonstration de défense passive et assister à la Conférence de Monsieur le Professeur Martel sur "la propreté et l'hygiène en matière d'aliments périssables". Madame Fluhr, professeur, me remplacera au collège pendant cette absence ». Madeleine Martin, une ancienne élève, écrit bien plus tard à son sujet : « Les années 1930 jusqu'à 1940 voient à la tête de l'établissement Mme Poulain, qui veut donner une grande impulsion à son collège par un dynamisme très apprécié des élèves ». En réalité, Mme Poulain ne reste pas « jusqu'à 1940 ». En octobre 1939, elle devient en effet directrice du CJF de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) à titre temporaire. Elle écrit alors au recteur de Nancy (06.10.1939) : « Cette affectation me permettra d'avoir auprès de moi mes trois enfants, âgés de quatre, sept et dix ans, que j'ai dû confier depuis plus d'un mois à ma mère, âgée et souffrante, et qui se trouvent actuellement dans le centre de la France. Les jeunes filles vont constituer une toute petite

minorité dans le collège mixte qui va fonctionner à Verdun et où mon rôle serait de peu d'importance ». L'inspecteur d'académie de la Meuse avait émis en début d'année un avis très favorable pour l'inscription de Mme Poulain sur la liste d'aptitude aux fonctions de directrice de lycée, pour les raisons suivantes : « Mme Poulain a fait du collège de jeunes filles de Verdun un établissement très prospère. L'internat est tenu d'une façon remarquable par son initiative, elle a installé de nouveaux dortoirs dans des conditions excellentes de confort et d'hygiène. Elle sait guider les jeunes professeurs et animer tout l'enseignement. Elle a une grande culture, une distinction et une prestance fort utiles à un chef d'établissement ». En octobre 1940, elle est nommée à titre définitif directrice du CJF de Brive-la-Gaillarde. Elle meurt à Nice le 23 février 1984. [ADMM 1675W397, Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d., et état civil de Châteauroux]

**POULAT Adolphine Adèle, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889>. Née à Bruxelles en 1866, fille de Maxime Poulat, « artiste dramatique » natif de Grenoble (où la famille est domiciliée), et de Juliette Bernard, native de Nancy. Elle obtient le BE à Châlons-sur-Marne en 1885. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. [ADMM 1T77 et état civil de Bruxelles]

**POUPART Marie Georgette Jeanne.** Mulh 1936-1937 (hist géo) + Nan 1937-1941 (id). Née à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure) en 1908. Bac philo-latin-langues à Poitiers (1927). Latiniste, elle est pourvue de la licence d'histoire (Nancy 1934), du DES avec mention très bien (Nancy 1935) et de l'agrégation d'histoire (juillet 1936, 9<sup>e</sup> rang). En octobre 1936, elle est nommée au LJF de Mulhouse. A la rentrée suivante, elle gagne le LJF de Nancy. En juin 1938, elle écrit au recteur de Nancy (02.06.1938) : « J'ai l'honneur de vous communiquer le dossier que je viens de constituer pour solliciter une aide pécuniaire de la Caisse Nationale de la Recherche Scientifique pour la préparation de ma thèse de doctorat. Je crois vous avoir entretenu de cette thèse que je commence cet

été et qui va dévorer non seulement mes loisirs, mais aussi le peu d'argent que peut économiser un professeur tout au début de sa carrière. C'est sur les conseils très précieux des professeurs de la Faculté des Lettres avec lesquels je travaille, MM. Bulard et Gain, que je tente cette démarche. Officiellement, les demandes doivent être envoyées depuis le 8 mai, mais j'ignorais ce délai et Monsieur Gain m'a affirmé qu'un retard d'un mois aurait peu d'importance, et qu'en tout cas la démarche compterait pour l'année prochaine, ce qui est essentiel. Personnellement, plutôt que de tendre la main, j'aurais préféré obtenir de l'État un prêt d'honneur, remboursable une fois la thèse terminée, mais mes professeurs m'ont dit que je ne pourrais l'obtenir. J'ai donc l'honneur de vous communiquer ce dossier, Monsieur le recteur, en vous demandant de bien vouloir le transmettre au directeur de la Caisse Nationale de la Recherche Scientifique (M. Langier) 110 rue de Grenelle et je vous serais profondément reconnaissante si vous pensiez appuyer ma demande. Vous m'avez dit au début de l'année de vous rappeler mon désir d'obtenir l'année prochaine un jour entier de liberté pour préparer ma thèse. Je serais très heureuse si je pouvais obtenir cette faveur qui me permettrait de travailler rapidement ». Le recteur transmet avec avis très favorable (07.06.1938) : « Mme Poupard est un professeur sérieux, travailleur, dont les ressources sont modestes (divorcée sans enfant). Mme Poupard est susceptible de rédiger une thèse extrêmement intéressante, mais elle est incapable de supporter tous les frais occasionnés par de nombreuses recherches dans plusieurs pays étrangers ». En juin 1940, elle se réfugie dans sa commune natale, d'où elle écrit trois mois plus tard au recteur de Nancy (04.09.1940) : « J'ai l'honneur de vous communiquer la copie de la réponse de Monsieur le sous-préfet de Saintes m'interdisant le retour à mon poste. D'après un bruit qui court avec persistance parmi les réfugiés de Nancy, les fonctionnaires pourraient franchir la zone de démarcation avec un laissez-passer de la *Kommandantur* de Nancy. Les fonctionnaires de la Chambre de Commerce notamment ont demandé ce laissez-passer. Je tiens à rentrer à Nancy et pour cela je ferai tout ce qui me sera conseillé. Le laissez-passer en question

doit être demandé par l'administration à laquelle appartient le fonctionnaire, donc par le rectorat de Nancy ». Puis deux semaines plus tard (19.09.1940) : « J'ai l'honneur de vous faire connaître ma situation actuelle : j'ai fait toutes les démarches que vous m'avez conseillées et jusqu'à présent, je n'ai eu aucune réponse. La situation s'est compliquée des deux faits suivants. En premier lieu, mon appartement de Nancy (14 rue Notre-Dame de Lourdes) est occupé par un officier allemand. Cet officier partira-t-il lorsque j'arriverai ? C'est assez douteux, si j'en crois maints exemples. Où irai-je alors ? En deuxième lieu, j'ai reçu le 11 septembre une nomination provisoire au collège de Saint-Jean-d'Angély émanant de M. le recteur de Poitiers à une chaire de français-latin, dont je suis titulaire provisoire. Ce qui ne laisse pas prévoir un retour rapide à Nancy. Tout ceci est assez contradictoire, je suis heureuse d'être utilisée et de rendre service, tout en restant au milieu d'une famille profondément attristée, mais je ne sais plus à qui je dois obéir, et ce que je dois faire en cas d'une autorisation survenant plus tôt que je n'y comptais, en admettant que soit levée l'interdiction de M. le sous-préfet, qui me paralyse, même si je reçois une autorisation allemande. Tout ceci est bien embarrassant. Voici la situation telle qu'elle est actuellement. Je tenais, Monsieur le recteur, à vous mettre au courant d'une façon aussi précise que possible ». En septembre 1941, elle est nommée au LJF Jules Ferry à Paris. [ADMM 1675W397]

**POYARD Pierrette, Sœur Marie Saint Eusèbe (ND)\*.** Matt 1855-1880 + Ep ND 1880-1881. Née à Bourg en 1832, fille de Charles Vincent Poyard et d'Anne Faivre, « vinaigriers ». Elle obtient le brevet de capacité pour l'instruction primaire en Besançon en août 1850. A partir de 1855, elle est « maîtresse de classe » au monastère de Mattaincourt (Vosges). En février 1880, elle prend la succession de Sœur de Fisson à la tête de l'école et du pensionnat de la congrégation à Épinal, rue des Jardiniers. Elle en abandonne la direction au bout d'une année. [AME 1R53 et état civil de Bourg-en-Bresse]

**PRACH Marie, Sœur Marie Laurence (PPO).** DIP <1902<. Née à Saint-Angel (Corrèze) en 1872, fille du cultivateur Joseph Prach et de Marguerite Ventéjoux. Elle est institutrice adjointe au pensionnat de Domrémy-la-Pucelle (Vosges) au moment de l'offensive anticongréganiste. Elle meurt à Portieux (id) le 10 février 1953. [ADV 6V32 et état civil de Saint-Angel]

**PRENTOUT Henriette Alice Juliette Amélie.** Strbg 1919-1920 (inst) + Sav 1920-1924 (lett) + Mtz 1924-1941 (all fr hist lat ; all). Née à Tourcoing (Nord) en 1893, fille d'Ernest Armand Prentout, professeur au LG de la ville, et d'Alice Pauline Mouton, deux Normands d'origine. Elle fréquente le CJF de Caen de 1905 à 1909, année de l'obtention de son DFES. En 1910 et 1911, elle prépare le baccalauréat latin-langues-philosophie. Elle effectue également des séjours en Allemagne, à Fribourg (1910) et à Diez-sur-la-Lahn (1911). Son baccalauréat en poche, elle s'inscrit à la faculté de Lettres de Caen, où elle décroche une licence d'allemand en 1912, puis un DES d'allemand en 1914. Elle continue de séjourner régulièrement en Allemagne, en 1912, 1913 et 1914, comme « assistante de langue française à la *Studienanstalt* de Cassel et à la *Frauenschule* de Hanovre » (cv rédigé en 1925). A la rentrée 1915, elle débute une carrière d'enseignante en France en tant que déléguée pour l'enseignement des lettres et de l'allemand au CG de Sées (Orne). Elle est nommée aux mêmes fonctions au CG de Vire (Calvados) à la rentrée 1916. En janvier 1917, elle est déléguée pour l'enseignement de l'allemand au CG de Bayeux (id). En 1919, elle réussit, à Paris, le CA à l'enseignement de l'allemand. A la rentrée suivante, elle reçoit sa première affectation dans un établissement féminin et devient maîtresse primaire au LJF de Strasbourg. Un an plus tard, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Saverne. En décembre 1921, elle refuse une nomination au CJF de Laval, car elle « [se] plaint à Saverne et désirerai[t] y rester » (lettre au ministre de l'Instruction publique, 03.12.1921). En janvier 1924, la directrice de l'établissement (Schneider) rapporte que « Mademoiselle Prentout, professeur de lettres consciencieux

et documenté, enseigne le français en quatrième et en cinquième années secondaires. A conduit avec succès ses élèves au baccalauréat première partie latin-langues, au diplôme de fin d'études secondaires (cinquième année), au brevet élémentaire et au concours d'admission à l'école normale (quatrième année) (juillet 1923). Est chargée de l'enseignement de l'allemand dans les différentes sections d'élèves de l'intérieur, et y réalise des progrès très satisfaisants ». En février 1924, elle est nommée comme chargée de cours au LJF de Metz. L'inspecteur général de novembre 1925 note que « Mlle Prentout est chargée de deux heures d'histoire dans la classe de sixième ». Il a assisté à une « interrogation sur la civilisation chaldéo-assyrienne » et en est ressorti avec l'impression suivante : « Simple, aimable, excellent fonctionnaire, Mlle Prentout donne avec une entière bonne volonté et de façon utile un enseignement auquel ses études antérieures ne l'ont pas préparée ». De novembre 1926 à septembre 1927, elle étudie à la faculté des Lettres de Strasbourg, comme boursière d'agrégation, un concours auquel elle s'est déjà présentée plusieurs fois. Cette fois-ci, elle le réussit. Elle continue d'enseigner au LJF de Metz, comme professeur de lettres et allemand. Un inspecteur général écrit en juin 1929 : « Agrégée d'allemand, Mlle Prentout enseigne le latin avec solidité et méthode. Elle est intelligente ; sa pensée est ferme ; sa classe pleine d'entrain ». La directrice, en décembre 1930 : « Professeur qui s'intéresse à ses élèves, a de la vivacité dans son enseignement, qui pourrait être cependant plus ordonné. Sous l'influence fâcheuse d'une collègue, elle a perdu cette année, à certains moments, le sens de ses devoirs, et même de la correction ; mais depuis la rentrée d'octobre, elle est revenue à une attitude parfaitement convenable ». « Assez bon professeur, mais la nomination à Strasbourg [ndlr : qu'elle demande] ne s'impose pas », estime le recteur. En décembre 1937, Mlle Prentout obtient, toujours au LJF de Metz, une chaire de professeur d'allemand. Le recteur écrit en février 1939 : « Bon professeur d'allemand, qui obtient des résultats très satisfaisants. Mais Mlle Prentout a toujours un caractère un peu difficile, ce qui ne manque pas, parfois,

de nuire à la bonne entente et à la bonne harmonie entre le personnel administratif et le personnel enseignant ». Ce défaut est régulièrement noté depuis le début des années 1920 (lorsque l'inspecteur d'académie (Hourticq) qui l'observait au CJF de Saverne, en 1923, déplorait « un caractère quinteux »). Repliée au LG de Caen à partir d'octobre 1939, elle devient professeur au Lycée Lamartine à Paris à la rentrée 1941. Elle y achève sa carrière, partant à la retraite en septembre 1954. Elle meurt à Montmorency (Val-d'Oise) le 27 mars 1969. [AN F<sup>17</sup> 25657, dossier personnel, et état civil de Tourcoing]

**PRÉVÔT.** BID 1883-1884 (s.nat). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi l'histoire naturelle aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**PRÉVOT ou PRÉVOST.** Nfch 1915 (remp: math), 1916 (remp: sci) et 1917 (remp). Professeur au CG de Neufchâteau, il effectue plusieurs remplacements au CJF : en octobre 1915, il remplace Mlle Thiébaud pour une partie de ses cours ; pendant le dernier trimestre de l'année 1915/16, il assure une partie de l'enseignement de Mlle Brançon, en congé de maladie ; à la rentrée suivante, il continue de donner des cours, pour soulager cette dernière ; en 1917, il est encore actif dans l'établissement. [AN F<sup>17</sup> 25105, dossier personnel d'Irène Brançon, et ADMM W657/39bis]

**PRÉVOT.** Mtz 1919. Inspecteur primaire, il remplace Irma Vulhop (révoquée le 1<sup>er</sup> février 1919) (→ *Dictionnaire*) à l'ESF de Metz. [ADBR 1045W8]

**PRÉVOT Lucie Eugénie Fanny\*.** Rem 1912-1927. Née à Millières (Haute-Marne) en 1866, son père est cultivateur et adjoint au maire de Millières. En 1881, elle entre au pensionnat de Mlle Royer, alors directrice du cours normal d'institutrices de Chaumont, où elle réussit son brevet simple en 1883 et son BS en 1884. Elle entre l'année suivante à l'ENSJF, où elle réussit en 1888 le CA à l'enseignement secondaire (lettres). A la rentrée 1888, elle est nommée professeur de lettres au CJF de Vitry-le-François (Marne).

En 1889, elle est admissible à l'agrégation. A la rentrée 1891, elle gagne le CJF de Lons-le-Saunier, puis celui d'Armentières (Nord) à la rentrée 1897. Deux ans plus tard, sur sa demande, elle est mise à la disposition de la ville de Dôle (Jura) pour exercer les fonctions de professeur de lettres au CSJF du lieu. Elle y montre des qualités qui l'autorisent à demander une direction d'établissement. En avril 1909, elle est nommée directrice à titre provisoire aux CSJF de Belfort, où elle est très appréciée de sa hiérarchie. Au regret de celle-ci, suite au retard pris par la municipalité dans la transformation des CSJF en CJF, elle demande la « direction d'un collège de la région de l'Est (Haute-Marne ou départements limitrophes) » (année 1911). Sa demande est appuyée par le député des Vosges Picard. A la rentrée 1912, elle prend la direction du CJF de Remiremont. Il s'agit d'un établissement neuf, issu de la transformation de CSJF : elle en est donc la fondatrice. Dès la première année, le recteur exprime une grande satisfaction : « Tout promet en Mlle Prévot une excellente directrice ; elle l'est déjà. Avec une bonne grâce et une bonne humeur parfaite, elle a pris en patience une installation provisoire – vraiment trop défectueuse (par bonheur, la construction du nouveau collège est rapidement menée : on en est déjà au premier étage et il sera couvert en août-septembre). Mais surtout, elle a su, en quelques mois, former de jeunes maîtresses fort inexpérimentées : les trois classes primaires, qui vont très bien maintenant, sont proprement son œuvre. Et son action s'exerce non moins heureusement sur les classes secondaires (maîtresses et élèves). Mlle Prévot me paraît douée d'un sens pédagogique très sûr et très fin. Et on ne pouvait faire un meilleur choix. Au dehors, elle s'est imposée d'emblée au respect et à la confiance de tous ». En 1913/14, l'établissement déménage dans de nouveaux locaux. Le recteur s'en réjouit dans sa note de mai 1914 : « Mlle Prévot vient d'installer son collège dans de beaux bâtiments tout neufs, admirablement situés. C'est la récompense due à ses efforts depuis un an et demi – efforts heureux – pour faire un vrai collège d'un établissement plutôt primaire avant elle. Elle a déjà gagné des élèves et la tenue générale de la maison témoigne en sa faveur.

Pleine de dévouement et d'enjouement, précieuse conseillère pour ses jeunes maîtresses qu'elle forme elle-même, attentive à tout, elle compte certainement parmi nos directrices les meilleures ». L'inspecteur d'académie couvre lui-aussi la directrice de louange, par exemple pour son énergie : « Elle se dépense sans compter, remplace au pied levé les maîtresses absentes, fait des cours supplémentaires gratuits aux candidats au brevet et met tout en œuvre pour maintenir et accroître la réputation de l'établissement ». Avec la Première Guerre mondiale, le bâtiment est réquisitionné par l'autorité militaire, d'abord en totalité, puis partiellement. La directrice défend son institution, ce qui lui vaut les compliments du recteur, qui note en mai 1915 : « Excellente personne. A fait preuve, tout cet hiver, de beaucoup de patience, de ténacité douce et de fermeté à l'occasion, pour rouvrir son collège dans les locaux habituels. L'autorité militaire a consenti à lui en rendre la moitié, mais garde le reste, où fonctionne un hôpital de blessés. La séparation est aussi rigoureuse que possible, les inconvénients sont réduits au minimum. Et il faut toute l'habileté de Mlle Prévot pour rendre cette cohabitation possible. Elle y a réussi. L'internat même fonctionne avec 28 élèves ». Et en mai 1916 : « Le collège n'a jamais été si prospère que pendant ces deux années. Mlle Prévot a même réussi à rouvrir l'internat dans une moitié des bâtiments. L'autre moitié étant affectée à un hôpital. De là une surveillance incessante. Mais toutes les précautions ont été prises et la directrice est vigilante. Elle ne vit d'ailleurs que pour sa maison [...] ». Les appréciations de l'inspecteur général en janvier 1920 portent avant tout sur l'organisation de l'établissement : « Mlle Prévôt me paraît être une directrice consciencieuse, dévouée à ses fonctions, mais qui n'a peut-être pas toute l'initiative et toute l'énergie que l'on pourrait souhaiter. Heureusement, la municipalité de Remiremont a été jusqu'ici et restera sans doute favorable au collège ; celui-ci a bonne réputation en ville et la rentrée y a été favorable : au 20 novembre dernier, il comptait 219 élèves, dont 92 pensionnaires, 5 demi-pensionnaires, 18 externes surveillées et 104 externes simples. Malheureusement, par contre, l'enseignement des lettres y est,

en ce moment, tout à fait insuffisant. Il n'y a qu'un seul professeur, Mlle Jung. La suppléante de Mlle Fèvre, en congé – une déléguée, Mme Sehet – va partir. Une répétitrice, Mlle Griffon, est chargée de cours qu'elle n'est point en état de bien faire. Il serait très désirable que Mme Sehet fût remplacée par une bonne déléguée, et, en fin d'année – si, comme il est vraisemblable, le remplacement définitif de Mlle Fèvre devient nécessaire – par une certifiée ». Le même problème retient l'attention du recteur dans sa note d'avril 1920 : « Mlle Prévot a le plus fort collège de l'académie (216 élèves) et le plus fort internat (86 internes). C'est une lourde tâche dont elle s'acquitte avec courage. Bien que découragée parfois à cause de l'insuffisance de personnel : par exemple, une seule maîtresse de français – contre trois à Saint-Dié, qui est moins important. Très bonne avec son personnel, plutôt trop bonne même – elle ne craint pas de prendre la grosse part des heures supplémentaires, à 54 ans ! Bien vue et considérée. Mérite toute notre bienveillance ». En novembre 1921, l'inspecteur général remarque : « L'effectif scolaire du collège de Remiremont, qui s'était, en raison des circonstances, accru d'une manière tout à fait exceptionnelle au cours des dernières années, a retrouvé exactement son niveau de juin 1914 (183 élèves), avec une proportion plus forte de pensionnaires (69 au lieu de 39). On peut compter, pour maintenir ou accroître encore cette prospérité, sur la confiance qu'inspire l'administration de Mlle Prévot : c'est une directrice toute dévouée à sa tâche, qu'elle connaît bien, bien secondée par de bonnes collaboratrices, et appréciée à juste titre des familles ». Le recteur écrit, en mai 1924 : « Collège prospère (malgré une active concurrence) – le plus peuplé actuellement de l'académie. Bel internat, fort bien installé, le plus beau de l'académie (sans excepter Nancy avec Santifontaine). La maison fait toujours grand plaisir à visiter. Mlle Prévot est une excellente personne, de grand bon sens et toute maternelle. Autorité, je voudrais dire douce et ferme – plutôt douce que ferme. Les jeunes maîtresses en ce moment l'acceptent fort bien et tout marche convenablement ». En mai 1925 : « Etablissement prospère. Son internat est le plus peuplé – et de beaucoup – de l'académie

(sans excepter Nancy). Et l'effectif total classe ce collège au premier rang de nos huit établissements (le lycée de Nancy excepté). Excellente personne – on abuserait peut-être de sa bonté. Mlle Prévot a fort bien dirigé ce collège, dont elle est la première directrice. L'établissement – tout neuf, un bel établissement – est fort bien tenu et lui fait honneur ». En juin 1926 : « Mlle Prévot recueille depuis plusieurs années déjà le fruit de son labeur. Estimée et considérée en ville et dans la région. Son collège est prospère – internat et externat. Patiente et douce avec de jeunes maîtresses qui se renouvellent trop souvent et regardent un peu Remiremont comme exil, elle les juge sagement et en obtient beaucoup. Souci très vif de l'éducation, de la bonne éducation des enfants. Affligée cet hiver d'un deuil, elle s'est ressaisie et ne demande qu'à diriger encore au moins un an cette maison qu'elle a fondée ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1926/27. Dans le bulletin académique de l'enseignement secondaire, le recteur écrit : « Je me souviendrai toujours de ma dernière visite au collège cet été : la chorale voulut nous donner encore une audition de ses chants ; nous les avons écoutés ensemble pour la dernière fois : Mlle Prévot en avait les larmes aux yeux ». [AN F<sup>17</sup> 23947, dossier personnel]

**PRIOU.** Bru 1901-1903< (math). Né vers 1857. Licencié ès sciences. [ADMM W657/48]

**PRIQUET Mlle.** Mir <1918-1919 (sci). [ADMM W657/40]

**PROEBSTER Mlle.** Colm <1924-1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375 et AMC 30.5115]

**PROEBSTER Agnès.** Strbg 1929-1939. Née en 1895. Agrégée d'allemand en 1921, agrégée d'anglais en 1928, latiniste. Elle est nommée professeur de langues au LJF de Strasbourg en octobre 1929. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée, à titre temporaire, directrice des études et professeur au LJF annexe d'Houlgate (Calvados). Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1]

**PROMEYRAT Berthe Marguerite Marie Pauline.** Nan 1920-1922 (lett). Née en 1884 à Clamecy (Nièvre), fille de Jean Romain Promeyrat, principal du CG de la ville, et de Pauline Hortense Caroline Mallet. BE et BS à Caen en 1900 et 1904, CAP à Paris en 1908, CA à l'enseignement des lettres la même année, agrégée de lettres en 1909. A la rentrée suivante, elle devient professeur de lettres à titre provisoire au LJF de Mâcon. A la rentrée 1910, elle est nommée au LJF de Saint-Quentin (Aisne). Elle gagne le LJF du Puy en janvier 1915. A la rentrée suivante, elle est nommée au CJF de Dreux (Eure-et-Loir). En congé pendant l'année scolaire 1917/18, elle est nommée ensuite au LJF d'Auxerre, où elle enseigne pendant deux ans. A la rentrée 1920, elle rejoint le LJF de Nancy, où elle succède à Mlle Latrilhe. Un inspecteur général note, en novembre 1920 : « Elle s'intéresse particulièrement à la philosophie, qu'elle a enseignée à Auxerre. Mais elle a accepté de bonne grâce son emploi du temps – lettres et histoire – de Nancy. Je lui ai donné les conseils nécessaires pour qu'elle abordât, sans trop se méprendre sur la méthode, l'enseignement historique, nouveau pour elle ». En février 1921, le recteur ressort d'une inspection avec une « impression très favorable ». L'inspecteur général (Gastinel) de décembre 1922 assiste à une explication de *Cinna* dans un cours de français en troisième année : « Mlle Promeyrat a du mouvement dans l'esprit et sa parole, accompagnée de gestes, est vive. Aussi son enseignement intéresse-t-il les élèves, qui l'écoutent avec plaisir. C'est la sûreté pédagogique qui manque : Mlle Promeyrat s'attarde beaucoup trop dans la lecture de *Cinna* [...]. Elle abuse de la division et de la subdivision [...] ». Il conclut : « On m'a fait au Lycée de Nancy un grand éloge du caractère de Mlle Promeyrat, de sa bonté, de son esprit de charité. Je tiens à le dire ». Assurément se réfère-t-on à la jeune parente qu'elle a adoptée. En avril 1921, comme celle-ci était malade, Mlle Promeyrat a demandé un congé jusqu'à la fin de l'année scolaire pour pouvoir s'en occuper. Elle demande ensuite un poste dans une région au climat plus favorable pour la jeune fille. Ne l'obtenant pas, elle est en congé d'inactivité de janvier 1923 à septembre 1924. Le mois suivant, elle

reprend du service, comme professeur de lettres au LJF de Dijon. Elle est nommée au LJF de Versailles deux ans plus tard, puis au LJF Fénelon à Paris à la rentrée 1928. Elle est admise à la retraite en juillet 1944, mais prolonge son activité jusqu'à l'été 1949. Elle meurt à Paris (VII<sup>e</sup> arr.) le 19 juillet 1965. [AN F<sup>17</sup> 25079, dossier personnel, ADMM W657/40 et état civil de Clamecy]

**PROST Madeleine<sup>zn</sup>.** Lun 1938-1940<. Famille à Chenevières (M&M). Elle possède le certificat d'études primaires et le diplôme d'infirmière de l'U.F.F. Elle commence par exercer cette fonction au préventorium L. de Bettignies à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure). En janvier 1937, « pour se rapprocher de [sa] famille », elle devient infirmière à l'EPSJF de Commercy (lettre au maire de Lunéville, 01.05.1938). En mai 1938, elle présente sa candidature pour le poste vacant d'agent spécial au CJF de Lunéville. « Je crois pouvoir vous assurer que je suis capable d'assumer lesdites fonctions pour le mieux étant déjà au courant de la gestion des internats », écrit-elle (id). « Elle est une infirmière née », d'après la directrice de l'établissement, interrogée sur la candidate, mais « en ce qui concerne les aptitudes de Mlle Prost pour le service que comporte un poste d'agent spécial dans un collège, il [lui] est tout à fait impossible d'en juger », car elle n'a « jamais demandé à cette jeune fille un travail qui lui permette de montrer ses qualités dans ce domaine d'activité » (lettre au maire de Lunéville, 08.05.1938). Mlle Prost est retenue au CJF de Lunéville, où elle commence, provisoirement, en juillet 1938, comme surveillante d'internat, pour se familiariser avec le fonctionnement de l'établissement. A la rentrée suivante, elle occupe le poste demandé d'agent spécial. En juin 1939, elle demande sa titularisation ou, à défaut, le renouvellement de sa délégation. Elle reçoit l'appui du député Mazerand. La directrice (Jacquier) et le maire se déclarant satisfaits de ses services, elle est maintenue en poste pour l'année 1939/40. [AML R1 « collège de filles »]

**PROTH Marie Louise, épouse LEMAIRE.** Ver 1908-1915 (inst ; rép) + Nan 1918-1931

(rép) et 1932-1941 (surgé) + Mulh 1931-1932 (id). Née à Beauvais en 1889, fille de Richard Jean Baptiste Proth, commis principal des P.T.T., et de Marie Clotilde Gillant ; mariée en 1913 à *Paul* Eugène Lemaire, fonctionnaire des P.T.T. (il finit inspecteur) ; quatre enfants, nés entre 1921 et 1929, dont deux décédés en bas âge. DFES à Roubaix (Nord) (juil. 1907), BS à Lille (oct. 1907). Maîtresse primaire à titre provisoire aux CSJF de Verdun pendant l'année scolaire 1908/09, elle exerce ensuite, dans le même établissement, devenu un CJF, les fonctions de maîtresse surveillante d'externat ou répétitrice. En décembre 1913, la directrice (Stoltz) remarque : « Maîtresse qui fait son service exactement. Avec du savoir-faire, elle est douée d'un esprit souple et insinuant qui lui permet d'assurer la discipline sans difficulté. Elle convient au travail du Bureau ». La même écrit en février 1915 : « Maîtresse sérieuse, qui prépare avec soin les cours importants (histoire et géographie en troisième et quatrième) dont, à défaut de professeurs de lettres, elle est chargée cette année. Restée à son poste au début des hostilités, elle s'est prodiguée pendant les vacances au service de nos malades et de nos blessés ». En octobre 1915, elle est mise à disposition du proviseur du LG de Bar-le-Duc, pour y succéder à Mlle Collin. En octobre 1917, elle est nommée répétitrice au CG d'Épinal ; l'année suivante, au LJF de Nancy. En février 1923, la directrice (Ravaire) dit d'elle qu'elle est « très égale d'humeur, sait être clairvoyante et ferme, exerce une très heureuse influence ». Le recteur la trouve « sympathique à tous égards ». En septembre 1931, elle devient surveillante générale au LJF de Mulhouse, dont la directrice (Brunet) la qualifie de « collaboratrice intelligente, aimable et active ». En octobre 1932, elle retrouve, dans ces mêmes fonctions, le LJF de Nancy. La directrice Lainé remarque en décembre 1934 : « Bonne surveillante générale : loyale, active, très soucieuse de créer une bonne atmosphère morale. A beaucoup d'autorité sur les élèves et les répétitrices ». En novembre 1935, la directrice Castel confirme : « Mme Lemaire remplit ses fonctions avec conscience et dévouement. Elle a de l'autorité et exerce une bonne influence sur les élèves ». Elle part à la

retraite à la fin de l'année scolaire 1940/41. Elle meurt à Nancy le 16 octobre 1959. [AN F<sup>17</sup>24898, dossier personnel, ADMe Tp223 et état civil de Beauvais]

**PROUST A.** StD <1922-1926< (dess). [ADMM W657/67bis]

**PROVENT Anne Adrienne Yvonne, née ROULLIN.** T1 1937-1940 (sci). Née à Brest (Finistère) en 1894, fille d'Adrien Paul Émile Roullin, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, et de Marie Sophie Dorlin (mariage des parents à Quimper) ; elle se marie à Beaumont-du-Gâtinais (Seine-et-Marne) en 1924 avec *Paul* George Provent, avocat puis magistrat (sera substitué du procureur de la République à Nancy) ; séparation de corps et de biens et divorce prononcés par le tribunal civil de Nancy en octobre 1941 ; une fille, décédée à l'âge de huit ans (1925-1933). BE en 1909 à Paris, DFES en 1911 au LJF Fénelon à Paris, baccalauréats sciences-langues en 1918 et philo en 1919, licence SPCN en 1920 et chimie générale en 1921, toujours à Paris, licence de mathématiques générales en 1923 à Rennes. Déléguée au CG de Fougères (Ille-et-Vilaine) (nov. 1921-sept. 1923), puis au CG de Mortain (Manche) (oct. 1923-déc. 1928, l'inspecteur d'académie de la Manche déplore son manque de distinction), professeur de sciences au CJF de Péronne (Somme) (déc. 1928-sept. 1937). En octobre 1937, elle est nommée aux mêmes fonctions au CJF de Toul, où elle succède à Mme Meunier. La directrice note en janvier 1940 : « Professeur dévoué, assidu, mais dont l'enseignement manque souvent de clarté et dont la discipline laisse à désirer. Avis favorable à la demande de changement de Mlle Provent, qui est motivée par des convenances personnelles ». Son poste de Toul est supprimé par la fusion du CJF avec le CG. En octobre 1940, elle est nommée professeur de mathématiques au LG de Bar-le-Duc. Elle est alors en instance de séparation avec son mari. En janvier 1942, elle est nommée professeur de sciences physiques et naturelles au collège mixte de Neufchâteau. Enfin, en octobre 1943, elle rejoint le CJF de Montargis (Loiret). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1955/56. Elle meurt à Beaumont-du-Gâtinais

le 24 avril 1985. [AN F<sup>17</sup>26592, dossier personnel, et état civil de Brest]

**PRUD'HOMME Marie Nathalie.** Nan Boy <1879<. Née à Ceintrey (Meurthe) en 1859, fille de l'instituteur Joseph Prud'homme et de Nathalie Caroline Octavie Mairesse. Elle réussit à Nancy le BE (1875) et le BS (1877). Elle est, en 1879, l'une des deux « maîtresses » employées au pensionnat d'Eugénie Boyer. [ADMM 1T77 et état-civil de Ceintrey]

**PUZIN.** StD csjf 1883-1884 (dess). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup>8765]

**QUÉMY Georgette.** Ver {h} #. Née à Belleville (Meuse) en 1906. BE à Bar-le-Duc en 1923. Elle est active au pensionnat du Sacré-Cœur à Verdun, puis au pensionnat Jeanne-d'Arc à Commercy. En octobre 1945, elle est engagée comme répétitrice-surveillante à l'École d'Hulst de Brunoy (Seine-et-Oise). Elle y reste active jusqu'en juillet 1966. [AH *Registre des maîtres et employés* à l'École d'Hulst de Brunoy]

**QUENZER Nicole, née VINCENT.** Mulh 1938-1939 (math). Née en 1906. Sévrienne, elle obtient le CA à l'enseignement des sciences dans les lycées. En juillet 1938, elle est nommée professeur de collège déléguée à l'enseignement des mathématiques au LJF de Mulhouse. A l'automne 1939, elle est en congé. Elle est alors nommée provisoirement à l'annexe d'Étretat (Seine-Inférieure) du LJF du Havre (id). [ADHR Purg. 41801]

**QUÉPROTTE Mme ou Mlle.** Colm <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**QUÉPROTTE Jeanne Marie Thérèse.** Strbg 1919-1939 (ang) et 1945-1948 (id). Née à Dijon en 1885, fille de Joseph Quéprotte, lieutenant du 56<sup>e</sup> régiment de ligne, et de Marie-Adeline Charbonnier (mariage des parents à Nancy en 1881). DFES et BS au LJF de Dijon en 1903. Elle part ensuite en Angleterre, où elle reste sept ans (1903/10) comme professeur de langue française au « collège de jeunes filles » de

Wimbledon dans le Surrey. A son retour, elle s'inscrit à la Faculté des lettres de l'Université de Paris : CA à l'enseignement de l'anglais en 1912, DES en 1913, première à l'agrégation d'anglais en 1917. En septembre 1915, elle est déléguée pour l'enseignement de l'anglais au LG d'Alger. En septembre 1916, elle est chargée de cours d'anglais au LJF de Constantine, mais elle rejoint le CJF de Castres comme professeur d'anglais à la fin du mois. En congé de novembre 1916 à septembre 1917, elle est alors chargée des fonctions de professeur d'anglais au LG de Nice. Nommée professeur d'anglais au LJF de Moulins en août 1919, c'est toutefois le LJF de Strasbourg qu'elle rejoint en septembre 1919, pour son ouverture. L'inspecteur général de mai 1921 assiste à un cours en première année : « Quel entrain dans cette classe ! La jeune fille qui la dirige – toute menue, souriante, vive, toujours en mouvement – a le don de la vie. Et ses élèves ne s'ennuient pas ! Comment y aurait-il la moindre place pour l'indifférence, quant à chaque minute les interrogations répétées fouettent l'attention de l'enfant ? Lorsque le professeur pose une question individuelle, tout le monde désire répondre, toutes les mains se lèvent, tous les yeux brillent : c'est le travail dans l'émulation et dans la joie. La correction, certes, n'est nullement sacrifiée au besoin de parler à tout prix : quand Mlle Quéprotte a prononcé – d'une voix qu'elle s'efforce de rendre très grave – le mot *mistake*, c'est à qui rectifiera l'erreur. Ces fillettes, qui n'ont que deux heures d'anglais depuis moins d'un an, sont en possession d'un vocabulaire déjà assez riche et se servent sans hésiter des formes interrogatives et négatives. C'est d'un rendement parfait – et c'est charmant ». « Très bon professeur dont l'enseignement intelligent, vivant et ferme obtient des résultats très satisfaisants ; est toujours exacte », se réjouit en janvier 1932 la directrice Wheatcroft (agrégée d'anglais la même année qu'elle). Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée en novembre 1939, à titre temporaire professeur, au LJF de Périgueux. De retour au LJF de Strasbourg en juin 1945, elle est admise à la retraite à dater d'octobre 1945, mais, rappelée à l'activité à titre temporaire, elle ne part finalement à la retraite qu'en janvier 1948 (« Excellent

professeur d'anglais qui rend encore les plus grands services au lycée », se félicitait le recteur en avril 1947). Elle meurt à Belfort le 4 décembre 1952. [AN F<sup>17</sup> 25228, dossier personnel, et état-civil de Dijon]

**QUÉPROTTE Paule.** Strbg 1920-1928 (rép). Répétitrice au LJF de Strasbourg depuis janvier 1920, elle meurt « brusquement le 11 octobre 1928, après une très courte maladie » (conseil académique de Strasbourg, séance du 11 décembre 1929). [ADBR 98AL321]

**QUILLÉ Mlle.** Nfch 1921-1922<. Elle remplace Mlle Thiébaud à la rentrée 1921. [ADMM W657/39bis]

**QUILLÉ Mlle.** Ep <1920<. [ADMM W657/67]

**QUILLEUX Alméria, Sœur Saint-Martin (DC)\*.** Bac 1865-1882<. Née à Heiltz-le-Maurupt (Marne) en 1840, fille du charpentier Pierre André Quilleux et de Marie Clémence Varin. Elle fréquente le pensionnat des Sœurs de la DC dans sa commune natale jusqu'en 1857, année de son entrée au noviciat de la congrégation à Nancy. Au bout de deux années, elle est envoyée à Baccarat (Meurthe), comme institutrice communale. Elle possède le BE. A partir de 1865, elle dirige l'école libre des Sœurs de la DC à Baccarat. En 1874, elle y adjoint un pensionnat. [ADMM 1T74 et 1T76]

**QUINTIN Mlle.** Nfch <1920<. [ADMM W657/39bis]

**QUIQUANDON Yvonne.** Colm 1939 (rép). Professeur adjoint de collège de premier ordre nommée au LJF de Colmar en janvier 1939, elle est provisoirement active au CG de Cusset (Allier) en 1939/40. [ADHR Purg. 3928]

**QUIRIN Marthe.** StD <1937 (surv) + Ver 1938< (maît). Titulaire des certificats d'études supérieures d'études littéraires classiques, philologie anglaise, études pratiques d'anglais. Surveillante d'internat au CJF de Saint-Dié, elle est nommée maîtresse

d'internat intérimaire au CJF de Verdun à dater de janvier 1938, en remplacement de Mme Colotte, appelée à un autre emploi (voir notice). En juillet 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire. [ADMM W1243/5]

**RABAÏOYE Octavie Caroline\*.** Nan Mer # + Nan Ra 1889-1901. Née à Wissembourg (Bas-Rhin) en 1838 avec le nom de Spinninger, fille naturelle de père inconnu et de Caroline Spinninger, vingt-quatre ans, sans profession, fille d'un boulanger. Trois ans plus tard, Caroline Spinninger épousait, au Bois de Croix, dans le canton de Neuchâtel (Suisse), le capitaine retraité Charles Eugène *Octave* Rabaïoye, né à Paris (paroisse de Saint-Sulpice) en 1786. Une sœur d'Octavie Caroline est née à Saint-Louis (Haut-Rhin) en mai 1848 ; elle est décédée quatre mois plus tard à Wissembourg. Pierre Charles Rabaïoye, oncle d'Octavie Caroline, colonel en retraite et officier de la Légion d'Honneur, vit également à Wissembourg et y meurt en 1852. Au recensement de 1866, Octave Rabaïoye, sa femme, une belle-sœur Spinninger et sa fille « Marie Rabaïoye, vingt-sept ans » vivent toujours à Wissembourg, rue de la Laine. Le père meurt en 1869, la mère reste en Alsace allemande et décède en 1892. Octavie Caroline Rabaïoye vit depuis longtemps à Nancy. Elle y codirige d'abord le pensionnat de Mlle Mersey (→). En 1889, elle fonde sa propre institution au N°7 rue Bailly. Il s'agit d'un externat. Un pensionnat est annexé à l'établissement après son transfert au N°3 rue des Chanoines. A la fin de l'année scolaire 1900/01, les demoiselles Rabaïoye (il s'agit d'une affaire familiale) se retirent « en raison de leur âge avancé ». A la rentrée suivante, les locaux sont occupés par le pensionnat de Marie Menestrel (→). [ADMM 1T50, 1T51, recensements et état civil de Wissembourg et état civil reconstitué de Paris]

**RABATÉ Mlle.** Nan <1912<. [ADMM W657/40]

**RAMBOUR Marie Jeanne Aline, Sœur Stéphanie (DC).** BID DC 1889< (matern). Née à Lironville (Meurthe) en 1859, fille du

marchand de bois Philippe Auguste Rambour (fils de cultivateur) et de la couturière Marie Fanny Robert. A la rentrée 1889, elle succède à Sœur Elisabeth Didio à la tête de l'école maternelle annexée au pensionnat de Bar-le-Duc. [ADMe 11T1 (Raimbert au lieu de Rambour) et état civil de Lironville]

**RATTEZ *Marcelle Mélanie Victoire*, épouse LE POGAM.** Nfch 1918-1920 (rép) + Rem 1925 (inst). Née à Dunkerque (Nord) en 1890, fille du propriétaire Charles César Auguste Rattez, natif de Merville (id), et de Victoire Léocadie Lenoir, originaire du même département ; mariée en février 1937 à Jacques-Marie Le Pogam, un ingénieur en chef de la marine ; trois enfants. DFES à Armentières (id) et BS à Lille en 1909. Elle commence sa carrière en mai 1913 comme maîtresse d'internat au CJF de Roubaix (id), où elle devient surveillante d'externat en septembre 1917. Son service est interrompu à partir de janvier 1918, pour cause de retour de zone occupée. En novembre 1918, elle est nommée répétitrice au CJF de Neufchâteau. Le recteur note en mai 1919 : « Excellente tenue. Personne sérieuse et digne – qui a souffert, on le voit. Autorité naturelle, sans raideur. Très complaisante dans le service. Mérite encouragement et dédommagement ». Cette même année, elle est candidate pour l'Alsace et la Lorraine, plus précisément Colmar ou Mulhouse. Ses qualités pour une telle nomination : elle parle l'allemand et a déjà séjourné en Allemagne. Mais c'est finalement le LJF de Besançon qu'elle rejoint en février 1920. En mars 1925, elle est nommée maîtresse primaire au CJF de Remiremont. En novembre 1925, elle retrouve, comme maîtresse primaire, le CJF de Roubaix. En novembre 1934, elle est nommée au LJF de Lille. Repliée en Loire-Inférieure (Loire-Atlantique) en octobre 1940, elle est affectée au LG de Laval en février 1941, puis, comme chargée d'enseignement, au LJF de Nantes en octobre 1941. Elle reste dans cet établissement jusqu'à son départ à la retraite en décembre 1951. Elle meurt à Dinard (Ille-et-Vilaine) le 21 mai 1976. [AN F<sup>17</sup> 25442, dossier personnel, et état-civil de Dunkerque]

**RAUCH.** Colm <1924-1925< (rel). Prêtre catholique. [AMC 30.5115]

**RAUCOURT *Emilie (DE)*.** Nan Boy <1880<. Elle seconde Eugénie Boyer à la direction de son pensionnat au début des années 1880. [ADMM 1T77]

**RAVAILLIER *Maria*.** Nan Sss <1876<. Née à Nancy en 1844, fille de Georges Ravailier, négociant, et de Marie Vulmont. Elle enseigne au Pensionnat Sesselmann lors de son déménagement en 1876. [ADMM 1T41 et état civil de Nancy]

**RAVAIRE *Charlotte*.** Nan <1921-1922< (ang). Nièce de Lucie Ravaire (→). [ADMM W657/40]

**RAVAIRE *Lucie Héloïse\**.** Nan 1900-1927. Née à Champlost (Yonne) en 1865, fille d'un entrepreneur de maçonnerie ; tante de Charlotte Ravaire (→). En 1878, elle entre aux CSJF d'Auxerre, qui deviennent un CJF en 1881. Elle est pensionnaire de l'institution de Mlle Billaud. En 1883, elle réussit le BS. En 1884, après avoir réussi, toujours au CJF d'Auxerre, son DFES, elle entre à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement des lettres en août 1886, puis l'agrégation de lettres en août 1887. Le mois suivant, elle commence sa carrière comme professeur de lettres au LJF de Tournon (Ardèche). Deux ans plus tard, elle est nommée dans les mêmes fonctions au CJF d'Auxerre, qui devient un LJF à la rentrée 1893. En août 1896, elle devient maîtresse-adjointe à l'ENSJF, où elle reste quatre ans, jusqu'à sa nomination en juin 1900, à titre provisoire, comme première directrice du LJF de Nancy. Deux ans plus tard, elle reçoit sa nomination à titre définitif. « Beaucoup de bonne humeur. Bon ensemble de qualités moyennes. Heureuse nature », estime le recteur en conclusion de son appréciation de mai 1903. Il voit dans ces qualités de la directrice l'origine principale du « revirement » de l'opinion vis-à-vis du lycée. L'inspecteur général de juin 1903 rend un jugement laconique dans la même veine, citant des chiffres qui parlent d'eux-mêmes : progression de 75 à 240 élèves en trois ans. Celui de juin 1904 est plus disert : « Mlle

Ravaire a bien réussi à Nancy. Son lycée a 274 élèves et il faut songer à l'agrandir. Elle est parvenue à obtenir de l'initiative privée la construction d'un internat. Il faut donc lui savoir grand gré d'avoir implanté solidement à Nancy l'enseignement secondaire des jeunes filles. Son lycée marche bien, les études y sont bonnes, sans y être supérieures. Peut-être Mlle Ravaire n'a-t-elle pas sur ce point toute l'action désirable, et certaine observation qu'elle m'a faite sur la difficulté qu'elle a à obtenir des familles qu'elles prennent au sérieux le cahier de notes hebdomadaires me fait craindre que, dans le détail, elle ne cherche pas assez à imposer une autorité nécessaire. Cette petite critique ne diminue pas l'estime que j'ai pour le dévouement de Mlle Ravaire et pour les grands services qu'elle rend à Nancy, dans un milieu difficile, à la cause universitaire ». En 1904/05, si l'inspecteur d'académie s'inquiète d'une direction quelque peu débonnaire (moins sévère l'année précédente, il trouvait cependant déjà « qu'ayant seulement affaire à des externes », la directrice avait « une tâche relativement facile »), le recteur se contente de saluer la prospérité croissante du lycée : « L'opinion adverse est désarmée, et devient même favorable. Le lycée s'impose. Voilà déjà de quoi être satisfait ». En 1905/06, inspecteur d'académie et recteur reconnaissent la part de la directrice dans le développement du lycée, mais ils en attendent beaucoup plus. L'inspecteur d'académie, en février 1906 : « Le lycée continue de prospérer et Mlle Ravaire, qui a un fonds de bonne humeur inépuisable, n'est pas complètement étrangère à ce succès. Mais il n'y a pas lieu non plus de lui en attribuer tout l'honneur. On regrette qu'elle n'ait pas su organiser les classes primaires, si peuplées et si intéressantes, et qu'elle n'ait pas établi entre les professeurs des classes secondaires un concert harmonieux d'efforts et d'action. Elle dirige le moins possible ; on voudrait qu'elle agît plus et mieux ». Le recteur, en mai 1906 : « Effectif considérable, en effet, et qui nécessite un prochain agrandissement du lycée. Mlle Ravaire plaît à Nancy, et on lui fait honneur des succès du lycée. Le public a donc fort bonne opinion d'elle. D'autres directrices que nous avons vues à l'œuvre nous ont rendu plus exigeant. Je ne suis pas

sûr que Mlle Ravaire connaisse bien toutes ses élèves, comme elle le pourrait et le devrait, ni qu'elle contrôle bien tous les enseignements. On sent un certain flottement, un parti pris de trouver tout bien ». Le même, en avril 1910 : « Mlle Ravaire est acceptée, en effet, à Nancy, où le lycée se maintient bien, sans gagner toutefois autant qu'on voudrait. Les pensions libres ont repris de plus belle, avec des installations neuves et plus de réclame que jamais. L'internat de Santifontaine ne gagne pas non plus, bien que l'effectif soit raisonnable (70 environ) et continue de se recruter à l'étranger plutôt que dans la région. Somme toute, situation satisfaisante qu'on voudrait meilleure encore ». En mai 1914, la note de l'inspecteur général dépasse elle-aussi la personne de Mlle Ravaire pour traiter de la situation du lycée : « Mlle Ravaire a quelques unes des qualités essentielles de la directrice : une attitude excellente, une vigilance constante, le souci très vif des intérêts qui lui sont confiés, le désir du mieux : a-t-elle l'autorité qui s'impose et l'activité qui conquiert ? La prospérité du lycée de jeunes filles de Nancy n'est que moyenne et l'effectif scolaire serait même plutôt en décroissance qu'en progrès : il passe, en deux ans (1912-1914), de 382 élèves à 355 et, ce qui n'est pas sans importance, cette diminution affecte surtout la division primaire et enfantine qui, dans ces deux années, s'affaiblit de 30 unités. Quant aux classes proprement secondaires, elles restent à peu près stationnaires, avec une moyenne de 39 élèves dans chacune des trois premières années, de 24 dans les deux autres. Mme la directrice est d'avis que nous attirerions à nos études de nouvelles venues si elles étaient organisées en vue d'une fin moins désintéressée et, non pour tout le monde mais pour les élèves qui le souhaiteraient et qui attendent une rémunération positive du temps passé au lycée, nettement orientées vers le baccalauréat. Je ne suis pas aussi assuré qu'elle de l'efficacité de cette pratique : l'indifférence d'une partie de la population nancéenne à l'égard du lycée Jeanne-d'Arc, malgré les mérites incontestables de la directrice, des professeurs et de tout le personnel malgré la parfaite installation de ses locaux et particulièrement de son magnifique internat, si spacieux, si salubre,

tient à des raisons d'un autre ordre, que nous n'avons pas à apprécier. Il y a pourtant quelque chose de fondé dans le vœu de Mlle Ravaire : la clientèle en faveur de laquelle tout notre enseignement est conçu est loin de venir tout entière à nous ; et, pendant ce temps, il en est une autre, que nos études séduiraient, au contraire, mais qui est attirée par les maisons rivales, parce qu'on y prépare des examens auxquels sont attachées des sanctions positives : n'y aurait-il pas avantage à aménager les choses, ce qui ne serait peut-être pas très difficile, de manière à donner satisfaction à l'un et à l'autre ? » Les appréciations de 1914/15 traitent naturellement du contexte militaire. L'inspecteur d'académie, en février 1915 : « Mlle Ravaire s'est trouvée, en ces temps difficiles, comme en tout autre temps, à la hauteur des circonstances. Dans les locaux de son lycée, transformés en hôpital provisoire, elle a parfaitement reçu et soigné ; elle continue à recevoir et à soigner parfaitement les nombreux blessés et malades qui nous viennent chaque jour des tranchées voisines. Dans l'hôtel privé où s'abritent nos classes, elle fait, avec ses collaboratrices, d'excellente besogne, besogne d'éducation féminine et besogne patriotique ». Le recteur, en avril 1915 : « Mlle Ravaire a été parfaite, pendant les vacances d'abord, où son lycée, devenu hôpital, a été dirigé et administré par elle. En des circonstances critiques (évacuations de nuit, bombardement, etc.), elle était là, debout, réconfortant tout le monde, prenant sa large part de la besogne, plus vaillante que beaucoup d'autres. Et, à la rentrée, sans difficulté, sans bruit, et en un clin d'œil, les classes ont été transportées dans un immeuble voisin et leur fonctionnement bien assuré. Elle continue son double service avec un égal zèle et un égal dévouement ». En février 1917, l'inspecteur d'académie sait gré à Mlle Ravaire de garder « sa bonne humeur » et « son entrain » quand « les maîtresses perdent quelquefois courage ». Le recteur précise : « Mlle Ravaire s'est montrée excellente directrice pendant ces années de guerre, donnant à toutes l'exemple, et réussissant à entretenir autour d'elle, chez les élèves, chez les maîtresses et jusque dans les familles, le moral qui convient. Son lycée a été réduit à 90 élèves après les bombardements de janvier 1915, mais n'a

plus diminué à partir de cette date. Et on y travaille bien, malgré des changements d'horaire très fréquents, et surtout malgré de fréquentes alertes (descentes dans les caves). Le sens pédagogique de Mlle Ravaire, toujours très sûr, s'est encore affiné. C'est le bon sens même ». En novembre 1919, l'inspecteur général écrit : « Mlle Ravaire a beaucoup de qualités ; elle ne les a pas toutes. Il lui manque la distinction, la retenue, l'agrément. Mais elle a de la bonne humeur, de l'entrain, de l'élan, de l'activité, une abondance de parole et d'idées, de l'initiative. Elle entraîne son personnel, et communique à tous sa bonne volonté et sa foi dans la valeur de l'éducation des filles. Elle entretient, malgré une certaine brusquerie, de bons rapports avec les familles et les autorités de la ville. Elle poursuivra avec ténacité les projets qu'elle nourrit pour l'agrandissement de son lycée. La maison est en pleine prospérité. Et l'on ne saurait oublier les services que Mlle Ravaire a rendus et l'exemple qu'elle a donné pendant la guerre. Les qualités de vaillance et de fermeté qu'elle a montrées alors ont été dignes d'un chef ». En avril 1921, le recteur se félicite du fait que le lycée ait retrouvé puis dépassé son effectif d'avant-guerre, ainsi que de la récente médaille décernée à sa directrice : « La croix d'honneur de Mlle Ravaire a été ratifiée par l'opinion unanimement ». L'inspecteur général de novembre 1921 écrit : « Fondatrice du lycée, lui a donné un grand développement arrêté seulement par l'insuffisance des locaux. Cette prospérité est due, pour une grande part, aux qualités de Mlle Ravaire. Elle est aimable, souriante, active. Toujours prête à remplacer un professeur absent, elle partage son temps entre la direction pédagogique et la direction matérielle de sa maison pour que l'une [ne] nuise jamais à l'autre. Elle est bien secondée par son économe, mais l'économe trouve à son tour une auxiliaire dévouée dans la directrice ; leur longue collaboration s'est toujours exercée avec sympathie et confiance mutuelle. Mlle Ravaire, devenue Nancéienne par les services qu'elle a rendus à de nombreuses générations d'élèves et par la reconnaissance que lui témoignent les familles achèvera sa carrière à Nancy. Tout le monde s'en félicitera ». Au chapitre du portrait physique et moral de la directrice,

l'inspecteur général de décembre 1922 note encore : « Personnalité droite et vigoureuse, un peu rude et un peu brusque, plus désireuse de surmonter les obstacles que soucieuse d'éviter les difficultés ». Celui de mars 1923 : « C'est une méridionale [native d'Auxerre !] pleine de vie et d'entrain, qui parle avec plaisir, qu'on écoute sans ennui et qui, malgré ses dehors un peu lourds et son âge, est l'animation et la jeunesse de la maison. Toute d'exubérance et de premier mouvement, semble-t-il d'abord, elle a pourtant de la finesse et du bon sens et elle est, au fond, au moins en ce qui concerne la matière même de l'enseignement, extrêmement modérée, prudente et presque timorée ». Cette même année, l'inspecteur d'académie et le recteur se félicitent des bons résultats de l'établissement au baccalauréat. Le recteur remarquait déjà en avril 1922 : « Études bien dirigées et s'orientent de plus en plus, sous la pression des familles, vers le baccalauréat ». En mars 1925, la remarque de l'inspecteur d'académie minimise le rôle de Mlle Ravaire et met en avant le travail collectif de toute une équipe : « Mlle Ravaire dirige, sans grand effort désormais, un lycée aux destinées duquel elle préside depuis vingt-cinq ans et où elle est entourée de collaboratrices de premier ordre. C'est une directrice d'une grande probité, qui hait toutes les sortes de complications et qui ne donne aucun souci à l'administration ». Le recteur évoque quant à lui la question des locaux : « A créé et organisé ce lycée, devenu en peu de temps assez prospère pour nécessiter un agrandissement qui doublerait les locaux et que nous attendons encore [le même recteur parlait en mars 1924 de « locaux faits pour contenir 300 élèves au plus et où 525 s'y entassent »]. Le terrain est là, et on avait l'argent. Mlle Ravaire serait heureuse, avant de se retirer, de voir au moins un commencement de réalisation. Elle est toujours valide d'ailleurs et dirige fort convenablement la maison ». En mars 1926, l'inspecteur d'académie écrit : « Depuis 25 ans au lycée de Nancy, qu'elle a créé, Mlle Ravaire désire être maintenue en fonctions une année encore. Les services rendus, comme l'autorité morale dont elle jouit, lui rendent la tâche facile, et son maintien à la tête du lycée, puisqu'elle le désire, ne saurait, me semble-t-il, prêter à discussion

actuellement ». Le recteur rend un « avis conforme », même s'il est pressé d'obtenir une nouvelle directrice : « Le lycée, après un léger fléchissement l'an dernier, a retrouvé cette année son effectif, et malgré plusieurs établissements rivaux tous prospères et qui ont à leur tête des directrices fort actives. Il nous en faudra une semblable à Nancy – et je crois bien qu'elle est toute trouvée. Mais en attendant, il est difficile de refuser à Mlle Ravaire ce qu'elle demande ». L'inspecteur général note quant à lui en mars 1926 : « Beaucoup de sérieux avec beaucoup de bonne grâce, un esprit juste et pondéré, un dévouement absolu aux intérêts de la maison qu'elle dirige depuis si longtemps et des élèves qui lui sont confiées, tels sont les mérites qui continuent d'assurer l'autorité de Mlle Ravaire, et à l'intérieur du lycée et auprès des familles. Sans doute sent-elle aussi bien que le visiteur qui passe ce qu'il pourrait y avoir, dans certaines classes, chez les professeurs comme chez les élèves, d'un peu plus vivant, plus ardent, plus juvénile : ne pouvant modifier les esprits et les caractères, elle reste, pour toutes ses élèves et ses collaboratrices, un bon chef et un bon modèle. J'appelle son attention sur la nécessité d'organiser désormais plus rigoureusement et plus solidement les cours de latin (voir les notices de Mlle Genvot et de Mme Mercier) ». Elle part à la retraite à la fin de l'année 1926/27. Le 2 juillet 1927, le recteur termine par ces mots ses « adieux à la directrice », transformés en discours de jubilé (*Nancy Bulletin*) : « Mais j'y songe : un jubilé est presque toujours voisin de la retraite. Et l'heure en sonnera bientôt, en effet. J'allais l'oublier : vous êtes si vivante encore, qu'on ne le croirait pas, ou plutôt j'ai évité ce mot de retraite à dessein : faisant le partage qui convient, je retenais pour nous seuls la tristesse de votre départ si proche, et je vous renvoie à vous-même toute la joie que doit vous donner en ce jour la conscience d'une bonne et belle œuvre, vaillamment accomplie, et dont toutes vos élèves, toutes leurs familles, ajoutez votre Recteur lui-même et l'Université de France, qui vous parle aujourd'hui par sa bouche, vous garderont une éternelle reconnaissance ». Mlle Ravaire passe les dernières années de sa vie entre Paris et sa Bourgogne natale, avec quelques visites à Nancy : la dernière a lieu

en septembre 1936. Mlle Ravaire est alors très malade. Elle décède dans une maison de santé à Orly (Seine) le 11 juin 1937. L'Association amicale des anciennes élèves du lycée Jeanne-d'Arc publie alors une petite biographie de l'ancienne directrice, sur le mode hagiographique caractéristique de ce type d'écrits. Cet ouvrage nous a permis de retracer les premières et les dernières années de sa vie. Il se termine par un recueil de notes de la directrice, transmises par sa nièce Charlotte. Il s'agit de principes de vie, dont certains témoignent de la foi de Mlle Ravaire, comme « Toi qui travailles, courbé sur ton sillon, n'oublie pas que tu es homme et que, ton labeur accompli, il te faut lever ton front vers le ciel ». [AN F<sup>17</sup>23949, dossier personnel, Association amicale des anciennes élèves du lycée Jeanne-d'Arc, *Lucie Ravaire. Directrice et fondatrice du lycée Jeanne-d'Arc de Nancy de 1900 à 1927*, Nancy, 1937 (consultable à la bibliothèque municipale de Nancy), et *Nancy Bulletin*, 1926/27, p. 37-46]

**RAVAUDET, épouse LARAT.** Nan <1919-1926< (hist géo). Mlle Ravaudet se marie en janvier 1923. [ADMM W657/40]

**RAYBOIS Augustine, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895-1898<. Née à Imling (Meurthe, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1845. Elle obtient le BS en 1863. [ADMM 1T52 et 1T55]

**REBOUCHÉ Libaire, Sœur Anna (DC)\*.** Nan DC 1874<. Née à Rambervillers (Vosges) en 1820, fille du marchand Jean Nicolas Rebouché et de Marguerite Louise Rebouché (nom de jeune fille). Elle ne possède pas de brevet. Visiteuse générale des écoles de la Doctrine Chrétienne à partir de 1858, elle reprend, à la rentrée 1874, le pensionnat jusqu'alors tenu par les Sœurs de l'Assomption, N°33 rue du Faubourg Stanislas à Nancy. Elle reste à la tête de cet établissement jusqu'en 1895. [ADMM 1T40 et état civil de Rambervillers]

**REEB, épouse MULLER.** Sarbg <1922-1927<. Mariée en 1924. Professeur du cadre local : elle a le diplôme d'enseignante pour les ESF. [ADBR 98AL375 et *Les Langues modernes*, 22, 1924, p. 186]

**REINERT Marie Louise, Sœur Saint-Jean-de-Matha (SC).** Mtz SC 1933-1934. Née à Boulay en 1903. En septembre 1931, elle quitte la maison-mère, à Metz, pour gagner, à quelques pas de là, le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**REITTER Mlle.** Mir <1911<. [ADMM W657/67]

**REMPP Marie Madeleine Eléonore, née HEYDENREICH.** Mulh <1926-1928<. Chargée de cours au LJF de Mulhouse, elle opte pour le cadre général à la rentrée 1926. [ADBR 98AL375 et W1045/9]

**RENARD Marie, Sœur ? (Dom)\*.** BID Dom <1888-1895. Elle possède le BS. A la rentrée 1888, elle prend la direction du pensionnat des dominicaines à Bar-le-Duc. A la rentrée 1895, elle cède ses fonctions à Sœur Bertrand. [ADMe 11T1]

**RENAUDIN Mlle.** Rem <1920< (surv). Surveillante au CJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**RENAULD, Sœur ? (DC).** StD DC <1882<. [ADV 1T84]

**RENAULD Mlle.** Nan <1909-1910 (inst). Elle quitte le LJF de Nancy en septembre 1910. [ADMM W657/40]

**RENAULD, Sœur Saint-Georges (DC).** BID DC <1887 (matern). [ADMe 11T1]

**RENAUX Emilienne, Sœur Sainte-Jeanne (DC)\*.** TI DC} 1868-1911. Née à Sommerviller (Meurthe) en 1839, fille du vigneron Sébastien Renaux et d'Emilienne Catherine Drouville. « C'est contre l'avis de ses parents qu'elle entr[e] à la Doctrine Chrétienne en 1861 » (OLRY). Elle enseigne au pensionnat de Toul à partir de 1868. En janvier 1882, elle obtient le BE à Nancy. Elle est « directrice de fait » au début des années 1880, Sœur Marie-de-Jésus Mérat étant souffrante. Elle succède à cette dernière comme directrice et supérieure suite à son décès, en mars 1884. Vingt ans et quatre mois plus tard, elle doit fermer

l'établissement d'enseignement, en application de la législation anticongréganiste. Sœur Sainte-Jeanne Renaux demeure toutefois à Toul, dans la maison transformée en retraite pour les religieuses âgées. Discrètement, elle maintient l'activité d'enseignement. Elle meurt à Toul le 28 mars 1911, laissant le souvenir d'un personnage chaleureux et haut en couleur. Sœur Thérèse Olry rapporte cette anecdote : « Elle sort de sa chambre un dimanche matin, en pantalon, pour aller chercher un jupon oublié la veille, au risque de rencontrer des pensionnaires, ce qui se produisit ! » Sur le plan de l'enseignement, elle cite cet extrait de la notice biographique éditée par Vagner après son décès : « Grâce à l'autorité incontestée de Mère Sainte-Jeanne, à son tact exquis, elle pouvait se laisser aller à un abandon très grand dans de délicieuses causeries, soit aux élèves de sa classe, soit aux pensionnaires. Dans ces entretiens, qui contribuaient pour une si large part à la formation du jugement de cette ardente jeunesse, et qui l'attachaient si fortement à son cher couvent, la Maîtresse disait tout ce qui, sans indiscretion, pouvait lui être communiqué, tout ce qui pouvait l'édifier, l'intéresser, lui donner des idées exactes sur le monde, sur la direction d'un ménage. Tout trouvait sa place dans ces récits variés, et les choses les plus élevées au point de vue intellectuel et religieux, et les souvenirs intimes, et même les détails sur les dépenses de la maison, sur les frais occasionnés par une réparation utile ou urgente, etc. ». [ADMM 1T77, OLRV, p. 395-399 (portrait, p. 405, et photo de groupe, p. 384-385), et état civil de Sommerviller]

**RENOLLEAU, née KEROMBES.** Mulh <1935< (matern). [ADHR Purg. 3929]

**RÉTY Mme ou Mlle.** Colm <1927-1928< (inst). Elle possède le BS et le CA à l'enseignement dans les classes primaires. [ADBR 98AL375]

**RETZ, Sœur Céleste (PPo)\*.** StD PPo} 1876-1908. Née vers 1839. Elle arrive au pensionnat de Saint-Dié en juillet 1876. Au tournant du siècle, elle en est la directrice.

Elle meurt à Saint-Dié le 17 juin 1908. [APPO, Annales de la congrégation]

**REVERCHON Mlle\*.** Nan Boy/Brou <1905<. Enseignante au pensionnat d'Eugénie Boyer, elle codirige l'établissement avec Marie Adrienne Brouty après le retrait de la fondatrice en 1905. [AMN 1R279]

**REYSZ Charles.** Strbg LB 1929-1939. [CLB]

**RIBAILLE Mme\*.** Lgon {SC} 1923<. Avec sa fille Antoinette (→), elle ouvre, en décembre 1923, une école libre à Longuyon (M&M), qui s'adosse sur un pensionnat tenu par des religieuses de SC. C'est, en fait, la renaissance de l'institution de ces dernières, fermée vingt ans plus tôt. [*L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969* (photo)]

**RIBAILLE Antoinette, épouse COUVREUR\*.** Lgon {SC} 1923-1934. Elle seconde sa mère (→ Mme Ribaille) dans la direction de son école libre à Longuyon (M&M), avant d'en devenir elle-même la directrice. En 1934, suite à son mariage avec Paul Couvreur, elle cède ses fonctions à sa sœur, Angèle Ribaille ; mais on ne peut plus parler, à cette époque, d'établissement d'enseignement secondaire. [*L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969* (photo)]

**RICHARD Mlle.** Nan <1908. Elle quitte le LJV de Nancy en octobre 1908. [ADMM W657/40]

**RICHARD Mlle.** Rem 1915-1916 (remp : inst). Elle remplace Mlle Simon dans la classe enfantine mixte du CJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**RICHARD Mme.** Colm <1921-1922< (rép). [AMC 30.5115]

**RICHARD Mlle.** Mir 1922-1925< (inst). A la rentrée 1922, elle succède à Mlle Onizette au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/67]

**RICHARD Mlle.** Nfch 1925-1929< (ang). Elle arrive au CJF de Neufchâteau à la

rentrée 1925, succédant à Mlle Grenat. [ADMM W657/39bis]

**RICHARD Jeanne.** Hgn 1919 (ch lett). Née à Roubaix (Nord) en 1891, fille de Joseph Virgile Richard, contrôleur adjoint des douanes, natif de Mulhouse, et d'Euphrosine Pauline Eugénie Delimal. A partir de 1897, elle fréquente l'école primaire publique de Delle (Haut-Rhin resté français), où elle obtient le CEP (1903) puis la « mention d'études complémentaires en histoire et arithmétique » (1904). Elle fréquente ensuite l'EPS de Belfort, où elle obtient le BE en juin 1907, le CEPS le mois suivant et le BS en octobre 1909. Elle entre alors en sixième année (sciences) au LJJ de Besançon, où elle se prépare aux concours d'entrée de Sèvres et de Fontenay. Elle interrompt ses études pour raison de santé. D'août 1911 à mars 1913, elle est stagiaire en France, dans l'enseignement libre, pour « se perfectionner en langue allemande ». De mai 1915 à mars 1919, elle occupe, à Villers-la-Faye (Côte d'Or), un poste d'institutrice intérimaire dans une école publique mixte. Dans cet intervalle, elle obtient, au début de l'année 1917, le CAP. En mars 1919, elle est nommée professeur de lettres et de chant à l'ESF de Haguenau. Elle quitte cet établissement dès la rentrée suivante. Elle meurt à Montbard (Côte-d'Or) le 4 janvier 1974. [AMH NR470/G, cv rédigé en 1919, et état civil de Roubaix]

**RICHARD Marie Antoinette Joséphine Jeanne, Sœur Marie-Patrice (Dom).** Nan Dom <1902. Née à Meaux (Seine-et-Marne) en 1872, fille de Jean Georges François Albert Richard, un professeur de rhétorique natif de Brumath (Bs.Als), et de Madeleine Campeaux, originaire de Mâcon. Elle arrive à Nancy à l'âge de quatre ans. [AN F<sup>19</sup> 7973 et état civil de Meaux]

**RICHARD Marie\*.** Ep csjf 1884-1887 (fr). Elle possède le BS. Directrice de l'école communale de filles de Rambervillers (Vosges), elle est appelée au poste de directrice des CSJF d'Épinal en novembre 1884 (création d'un poste de directrice pour la deuxième rentrée des cours). [ADMM W657/66bis et AME 1R40]

**RIEBER Mlle.** Strbg 1937/1938 (ch). [ADBR 601D1]

**RIEBER Doris.** Mulh 1937-1939 (hist géo). Née en 1909. Elle obtient la licence d'histoire et de géographie, puis réussit l'agrégation féminine d'histoire. En 1939/40, elle est provisoirement professeur au CG de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 41801]

**RIEDINGER Mlle.** Strbg NDS <1935-1936<. Elle dirige l'une des deux cinquièmes classes du pensionnat NDS à Strasbourg au milieu des années 1930 (elle est alors la seule maîtresse de classe laïque de l'établissement). [KACZMAREK, p. 168]

**RIEDINGER Angélique, Sœur Marie-Xavier (\*)**. Rosh 1918<. Prieure du monastère de Rosheim (Bs.Als) depuis 1894, elle y assure également la direction du pensionnat (→ *Dictionnaire*), qu'elle poursuit après 1918. Elle enseigne le français et le calcul. Si elle reste prieure jusqu'à son décès le 25 juillet 1939, elle confie dans les années 1930 la direction de l'établissement à une laïque, Mlle Walter. [*Le monastère de Rosheim*, 2013, p. 68 et 78]

**RIEHL Mme.** Strbg 1937 (remp : inst). Elle remplace Marcelle Chamley durant son congé à l'automne 1937. [AN F<sup>17</sup> 26338, dossier personnel de Marcelle Chamley]

**RIETSCH Hélène, Sœur ? (Dom).** Nan Dom} <1898< et <1921-1923<. [ADMM 1T55 et 50J/I.62/41]

**RIGAUD.** Nan Ost 1864< (mus). Professeur libre de musique, il figure parmi le personnel enseignant du Pensionnat Oster à sa création en 1864. [ADMM 1T46]

**RIGAUD Marie Jeanne Elisabeth.** Ver 1936-1937 (rép). Née à Lagleygeolle (Corrèze) en 1909. DFES à Limoges (juil. 1927), diplôme de gymnastique premier degré à Mont-de-Marsan (juin 1930). Maîtresse d'internat au collège de Dax (Landes) (oct. 1928-oct. 1931), au lycée de Bordeaux (oct. 1931-nov. 1934) et au collège de Périgueux (nov. 1934-oct. 1936).

Nommée répétitrice au collège de Verdun en octobre 1936, elle « désire un poste de répétitrice dans la région du Centre ou du Midi pour raison de santé ». [ADMe Tp395]

**RIGAUT Mlle\***. BID {†} 1901<. Elle reprend le pensionnat des Sœurs de la Croix à Bar-le-Duc sous la dénomination nouvelle de Pensionnat Jeanne-d'Arc. [Association des anciens des établissements catholiques de Bar-le-Duc, *Ensemble... Hier et aujourd'hui*, n°5, janv. 2011]

**RIOTTE Jeanne**. Strbg 1925-1939. Née en 1903. BS, CAP. Elle est nommée institutrice nouveau régime au LJF de Strasbourg en octobre 1925. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire institutrice à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin). [ADBR 601D1]

**RIPPE Mme**. Nfch <1914-1921 (dess tm). Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1920/21. [ADMM W657/39bis]

**RIPPEL Marie\***. Nan {DC} 1903-1908. Née à Strasbourg en 1881, catholique, fille de l'aubergiste Antoine Rippel et de Thérèse Stiegler. Elle reste dans sa famille jusqu'en 1893. Cette année-là, elle est envoyée au pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Nancy, dit Pensionnat de l'Assomption. Elle y étudie jusqu'à sa réussite au baccalauréat à l'été 1902. Elle passe l'année suivante à Pont-à-Mousson (M&M), comme « institutrice privée » dans la famille Vuillaume. A la rentrée 1903, elle prend la direction du Pensionnat de l'Assomption, suite à l'interdiction d'enseigner prononcée contre les religieuses. Augusta Maria Génin lui succédera en 1908. [ADMM 1T60 et 1T61 et état civil de Strasbourg]

**RITTER ou REITTER Mlle**. Nfch <1910-1911< (surv). [ADMM W657/39bis]

**RIVEAU, épouse LÉVIN**. Nan <1920 (gym). [ADMM W657/40]

**RIVIER Mlle**. Rem <1929-1930<. Elle est reçue à l'agrégation féminine d'histoire en 1930. [*Nancy Bulletin*, 1929/30, p. 9]

**RIVIÈRE Mme**. Mir <1929< (inst). Maîtresse primaire au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/67]

**ROBARDET Marie Louise Virginie**. Nan Lo 1905 (fr). Née à Montagney (Haute-Saône) en 1859, fille du cultivateur François Robardet et de Marie Joséphine Morey. Elle possède un brevet élémentaire. On ne connaît son parcours professionnel qu'à partir des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1897/98, elle enseigne à Dresde (Allemagne), à l'Erstes Lyceum, un pensionnat tenu par Mme Pohler au N°61 Schnorrstrasse, dans la Villa Angelika. Elle passe ensuite trois années à l'English High School de Miss Green à Istanbul. En 1900, elle rentre en France, où elle a trouvé un poste au « pensionnat libre et laïque » de Mme Brosset à Issy-les-Moulineaux (Seine). Elle retourne bientôt à Dresde, où elle reste pendant trois ans (1901-1904). Elle est ensuite engagée par Mlle Lohmann comme institutrice dans la « maison d'études pour étrangères » qu'elle fonde alors au N°23 quai Ligier Richier à Nancy. En mai 1905, Virginie Robardet effectue les démarches pour légaliser son activité d'enseignement. Mais des désaccords avec la directrice conduisent à son départ au début du mois de juin. Elle dénonce alors, depuis un hôtel de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) des irrégularités dans le fonctionnement de la maison d'études, mais ne réussit pas à empêcher Mlle Lohmann de poursuivre son activité. [ADMM 1T63]

**ROBERT Mlle**. Nan <1910<. [ADMM W657/40]

**ROBERT Marie Antoinette**. Strbg 1932-1939. Née en 1908. Agrégée de grammaire en 1932, latiniste et helléniste. Elle est nommée professeur de lettres au LJF de Strasbourg en octobre 1932. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au LG de Clermont-Ferrand. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945. [ADBR 601D1]

**ROBERTÉE Mlle**. Nan <1919<. [ADMM W657/40]

**ROCH Mlle.** Mulh <1928-1933. Agrégée. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1932/33. [ADBR 98AL321 et 98AL375]

**ROCHEBLAVE Mme ou Mlle.** Strbg <1927< (ch). Elle possède le CA à l'enseignement du chant de degré supérieur. [ADBR 98AL375]

**RODIER Mlle\*.** Czw 1923<. Cofondatrice, avec Mlle Poujade, des Cours secondaires de la Houve à Creutzwald (Moselle) à la rentrée 1923. [ADMo 11T82]

**ROGER Mme.** Mir <1938-1939<. Professeur de CC au CJF de Mirecourt, elle est reçue à la deuxième partie du professorat des lettres en 1939. [*Nancy Bulletin*, 1938/39, p. 12]

**ROHMER Lucie Marguerite\*.** Ep R 1908-1913. Née à Nancy en 1885. Elle passe toute sa jeunesse dans sa ville natale, avec ses parents, au N°10 rue du Ruisseau. En août 1904, elle obtient le BS. Elle exerce ensuite comme institutrice libre à Nancy, avant de gagner Épinal à l'été 1908 pour y reprendre l'établissement d'Eugénie Zahn. A l'été 1910, elle transfère l'institution rue Jean Viriot. Trois ans plus tard, elle lui annexe un pensionnat, juste avant de partir, en novembre 1913. [AME 1R53]

**ROLIN Marie.** Tl 1911 (remp : lett). En novembre et décembre 1911, elle remplace Mlle Roussel au CJF de Toul. [AN F<sup>17</sup> 24869, dossier personnel de Suzanne Dominé]

**ROLLAND Mlle.** Colm <1928< (lett). Agrégée de lettres. [ADBR 98AL375]

**ROLLIN Aline.** Mtz 1919-1921< (inst). Née à Metz en 1892, catholique, fille d'un *Wagenfabrikant*. Elle fréquente l'EN attachée à l'ESF municipale de Metz entre 1909 et 1912. En mars 1919, elle succède à Maria Neuhaus (→ *Dictionnaire*) dans cet établissement, destiné à devenir un LJF. Elle apparaît, au début des années 1920, comme institutrice du cadre local chargée d'une classe primaire. [ADBR 34AL1439 et 1045W8 et AMMe 1Rc443]

**ROMARY Mlle.** Ep 1908-1910< (lett ang). Elle succède à Mlle Muller en octobre 1908. [ADMM W657/67]

**ROMARY Mlle.** Nan <1914 (hist géo). Professeur au LJF de Nancy, elle ne peut rejoindre son poste à la rentrée 1914. Bloquée à Lille, elle est active au LJF de cette ville pendant la guerre. En 1919 se pose la question de son retour à Nancy, où elle est remplacée par Mlle Balland depuis quatre années. Elle ne reviendra pas. [ADMM W657/48 et W657/40 ; pas de dossier personnel aux AN]

**RONZIÈRE Mlle.** Rem 1923<. Elle arrive de Sétif (département de Constantine) à la rentrée 1923. [ADMM W657/39]

**ROQUE Mlle.** Ep <1913 (lett). [ADMM W657/67]

**ROSE Germaine, née VILLEQUEY.** Mtz # (hist) + Nan <1938 (id). Née à Bar-le-Duc en 1907 ; mariée avant la Seconde Guerre mondiale avec un professeur du LG Poincaré de Nancy ; quatre enfants. Élève du LJF de Nancy, où elle passe le baccalauréat en 1927. Élève de khâgne au LG Poincaré à Nancy en 1930. Agrégée d'histoire en 1932. Professeur au LJF de Metz, puis au LJF de Nancy, elle est nommée au LJF Lamartine à Paris à la rentrée 1938. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle enseigne aux lycées de Vesoul et de Besançon. En 1942, elle accède aux fonctions de directrice au LJF de Charleville. Après la Seconde Guerre mondiale, elle est nommée directrice du CJF de Toul, puis elle est directrice du LJF de Besançon. En 1950, elle est nommée à la tête du LJF de Nancy, qu'elle dirige jusqu'en 1961. Elle est alors nommée directrice du Foyer des Lycéennes à Paris. En 1968, elle est promue Inspectrice générale de l'Éducation nationale, au titre de la vie scolaire. Deux ans plus tard, elle soutient à la Sorbonne une thèse de doctorat d'État intitulée *Verre et verriers au début des Temps modernes, fin XV<sup>ème</sup> jusqu'au début XVII<sup>ème</sup> siècle*. Membre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon et de l'Académie Nationale de Metz, Mme Rose est élue membre titulaire de l'Académie de Stanislas en 1988. Elle meurt en 2005.

[*Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 10, ROSE Germaine, *Inauguration de Santifontaine. Internat du Lycée Jeanne-d'Arc. Cinquante ans de vie de lycée. Dimanche 24 Octobre 1954*, s. 1., 1954, p. 16-17, et BUR Michel, « Éloge de Madame Germaine Rose-Villequey prononcé par Monsieur Michel Bur le 16 décembre 2005 », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2005/2006, p. 9-10]

**ROSENBERGER Mlle.** Colm 1938 (remp: rép). Elle remplace Mme Madecleaire pendant son congé. [ADHR Purg. 3929]

**ROSER Madeleine.** Mulh 1935-1939 (inst). Née en 1906. Elle a un DFES et un CACE. A la rentrée 1935, elle est nommée institutrice au LJJ de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement maîtresse primaire au LG d'Alençon. [ADHR Purg. 41801]

**ROSPABÉ Mlle.** Mulh 1938-1939. Déléguée rectorale. [ADHR Purg. 3929]

**ROTH.** Strbg Sév <1920<. Professeur au LG Fustel de Coulanges. [AMS 2MW584]

**ROTH Mlle.** Rem 1927< (all). Elle est installée au CJF de Remiremont, comme professeur d'allemand, en octobre 1927. [ADMM W657/39]

**ROTH Marie.** Colm <1918-1919 + Strbg 1919-1939. Enseignante depuis 1903 dans différentes ESF d'Alsace-Lorraine (→ *Dictionnaire*), elle est active à l'ESF municipale de Colmar lorsque l'Alsace redevient française. Elle termine l'année scolaire 1918/19 dans cet établissement. A la rentrée 1919, pourvue du CA à l'enseignement de l'allemand dans les lycées, elle est engagée au LJJ de Strasbourg comme professeur du cadre local. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée, « à titre temporaire : professeur au collège de Bergerac ou bien à Arcachon ». [ADBR 601D1]

**ROTT Elisabeth.** Strbg 1935-1939. Née en 1909. Agrégée de grammaire en 1933, latiniste et helléniste. Elle est nommée professeur de lettres au LJJ de Strasbourg en octobre 1935. Suite à l'évacuation de 1939,

elle est nommée à titre temporaire au collège de Barr. Elle reprend son service au LJJ de Strasbourg en 1945. [ADBR 601D1]

**ROTTHOFF Catherine, Sœur Sainte-Marie-Andrée (SC).** Mtz SC 1918-1919. Enseignante au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz depuis 1909 (→ *Dictionnaire*), elle y reste en 1918/19. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**ROTTMANN Marie Anne Marthe.** Colm <1918-1934< (all rel). Enseignante à l'ESF de Colmar depuis 1903 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale et sa transformation en LJJ. « Enseignement bien conduit, travail très assidu, effort régulier ; parle un français excellent ; les résultats sont satisfaisants », remarque la directrice Bolle en décembre 1930. L'inspecteur général de mai 1931 observe : « Mlle Rottmann, vue en 5<sup>e</sup> pour l'allemand, consacre la moitié de son heure à des exercices de conjugaison, verbes faibles et verbes forts. C'est un peu beaucoup ; mais elle s'entend à varier les questions et les petites s'y prêtent volontiers. Mlle Rottmann est une institutrice modèle, patiente et douce. Elle peut rendre et rend en effet d'excellents services dans le premier cycle de l'allemand ». En janvier 1933, la directrice Bolle écrit : « Travail exact, régulier, consciencieux ; donne aux élèves un enseignement intéressant et bien approprié ; obtient des résultats. Fonctionnaire d'un caractère un peu morose, qui vit très à l'écart de ses collègues ». « Professeur qui travaille », remarque la directrice Hartweg en janvier 1934, « mais qui est actuellement dans un mauvais état de santé ». [AN F<sup>17</sup> 26411, dossier personnel]

**ROUANÈS.** Nfch <1928 (gym). Au printemps 1928, il quitte Neufchâteau pour le Midi. [ADMM W657/39bis]

**ROULLET Elise, née REGORD.** Strbg 1920-1939. Née en 1889. Certifiée de sciences en 1911, trois fois admissible à l'agrégation de sciences (1913, 1914, 1915). Elle est nommée professeur de sciences au LJJ de Strasbourg en octobre 1920. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre

temporaire professeur de sciences au LG de La Baule (Loire-Inférieure). [ADBR 601D1]

**ROUPP, épouse GAUTHIER.** Nan <1907-1920 (inst). En congé d'inactivité pour les années scolaires 1907/10. [AN F<sup>17</sup>25023, dossier personnel de Mlle Poincenot, et ADMM W657/40]

**ROUSSEAU Mlle.** Mulh <1935-1937< (matern). [ADHR Purg. 3929]

**ROUSSEL Mlle.** Ep 1924-1925 France. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**ROUSSEL Suzanne.** T1 1910-1911 (lett). Déléguée comme chargée de cours de lettres au CJF de Toul, elle quitte l'établissement à la rentrée 1911. [AN F<sup>17</sup>24869, dossier personnel de Suzanne Dominé, et AMTo 1R41]

**ROUX Mlle.** Ver <1916 (all) + Ep 1918< (remp: all). Professeur d'allemand au CJF de Verdun. Suite à la réunion du CJF et du CG en janvier 1916, elle est nommée au LG de Bar-le-Duc. Fin février 1918, elle succède à Mlle Hudelot comme remplaçante de Mme Lewtow au CJF d'Épinal. La directrice note en mars 1918 : « Je ne doute pas que Mlle Roux ne se mette bientôt à l'unisson de la maison lorsqu'elle aura constaté que les élèves ont bon esprit et qu'il est inutile, ici, d'être raide pour avoir de la discipline ». [ADMM W657/67 et Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d.]

**ROUX Mlle.** Mir <1917 (sci). Elle quitte l'établissement à la rentrée 1917. [ADMM W657/67]

**ROUX Germaine, née ROUX<sup>m</sup>.** Strbg 1931<. Née en 1898. BS, diplôme de fin d'études en 1917, certificat s'aptitude aux fonctions de sous-économe en 1929/1931. Elle est nommée sous-économe au LJJ de Strasbourg en octobre 1931. [ADBR 601D1]

**ROUX Madeleine, née POUMEAU<sup>m</sup>.** Nan 1902-1927. Née à Saint-Aquilin (Dordogne) en 1866, fille de l'instituteur Julien Elie Poumeau et d'Amandine Gabrielle Gaume. Elle commence sa carrière comme répétitrice

au LJJ du Havre (Seine-Inférieure) en 1886. Huit ans plus tard, elle rejoint, dans le même poste, le LJJ Lamartine à Paris. En 1898, elle accède aux fonctions d'économe au LJJ de Brest (Finistère). Nommée à Agen en 1902, elle rejoint le LJJ de Nancy la même année. Elle y reste active jusqu'à son décès, en janvier 1927. Hommage lui est rendu dans le bulletin académique de l'enseignement secondaire : « Mme Roux, économe du Lycée Jeanne-d'Arc, mérite une mention particulière. Elle vint au Lycée de Nancy en 1902, lorsque ce Lycée était à peine créé, au milieu de bien des difficultés ; l'opinion publique était méfiante, ou du moins se réservait. Il fallait organiser le service intérieur. Mme Roux s'y employa avec zèle, y mit toute son ingéniosité et sa bonne humeur. Tout allait à souhait, lorsque la guerre éclata. Les quatre années, ou plutôt même les cinq années, de 1914 à 1919, Mme Roux, on peut le dire, se surpassa. Elle ne se désintéressa pas du Lycée, devenu quelque temps une ambulance ; elle procéda au dehors jusqu'à trois installations successives pour assurer la continuité des classes aux élèves, assez nombreuses encore, qui tenaient avec leurs familles dans notre ville bombardée ; elle hospitalisa au Lycée bon nombre de jeunes gens réfugiés à Nancy pour ne pas interrompre leurs études, assurant à tous le vivre et le couvert. Que n'a-t-elle pas fait pendant cette période de guerre, où chacun se surmenait, mais elle plus que personne ! Sa santé, fortement ébranlée, ne s'en remit jamais bien, d'autant plus qu'il fallut, après l'armistice, remettre la maison en état. Elle le fit avec le même courage, la même bonne humeur, luttant jusqu'au bout contre le mal, travaillant jusqu'au dernier jour. Elle succomba, le 26 janvier, unanimement regrettée des anciennes élèves, qui l'avaient connue près de vingt-cinq ans ; en reconnaissance de ses services, leur Association voulut prendre à sa charge les frais des obsèques, sur la demande de la directrice du Lycée, Mlle Ravaire, reconnaissante à Mme Roux de vingt-cinq années de fidèle collaboration ». [ADMM W657/48, *Nancy Bulletin*, 1926/27, p. 6-7 et état civil de Saint-Aquilin]

**ROY.** BID 1880-1881 (lett). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi la

littérature française aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**ROY, née VENTZ.** Strbg 1920-1927< (rép). Elle est engagée comme répétitrice au LJF de Strasbourg en octobre 1920. [ADBR 98AL375 et W1045/9]

**ROY-RENAUD Mme.** Nan <1901-1905 (lett). Dans un rapport de 1902, la directrice du LJF de Nancy indique que Mme Roy tient une pension qui accueille 9 élèves de son établissement, principalement des étrangères, plus « quelques jeunes filles plus âgées, anglaises et allemandes, qui se contentent de fréquenter les cours de l'Alliance française » (ADMM 1T277, Mlle Ravaire à l'inspecteur d'académie) [AN F<sup>17</sup>24251, dossier personnel de Valentine Hérard, et ADMM 1T277]

**ROYER Marie Clémentine, Sœur Marie-Antoinette (Hosp)\*.** Com 1869-1902. Née vers 1841. Elle prend la direction du pensionnat de Commercy en mars 1869 et la conserve jusqu'en 1902. Elle quitte Commercy, avec le reste de la communauté, en août 1907. [ADMe 11T2 et *Annales de la congrégation des Sœurs de Saint-Charles*, t. 4, p. 93]

**ROYER Maria Yvonne Elisabeth.** BID {Comp} 1912-1913<. Née à Bar-le-Duc en 1891, fille de Marie Cécile François Charles Royer, architecte, et d'Anne Maria Mathelin. En 1909, elle obtient le BE. Elle enseigne au « Pensionnat Saint-Hilaire » de Bar-le-Duc, ancien pensionnat des Sœurs de la Compassion, à partir de la rentrée 1912. Elle se marie à Arcachon (Gironde) en décembre 1917 avec Robert Warion. Elle meurt à Cavaillon (Vaucluse) le 15 juillet 1982. [ADMe 8Tp240 et état civil de Bar-le-Duc ; une Céline Royer, religieuse, vivait au Pensionnat Saint-Hilaire jusqu'à son décès en 1902 (*Est Républicain*, 15/16.04.1902)]

**ROZIER Mlle.** Ep 1918-1919 (lett). Autrefois à Tarbes. Elle arrive au CJF d'Épinal à la rentrée 1918. La directrice se déclare très insatisfaite de ses prestations. D'après un inspecteur général, aucune amélioration n'est à espérer : « il faut la

supporter comme elle est » (ADMM W657/67, rapport de la directrice, avril et mai 1919). Mlle Rozier quitte l'établissement en octobre 1919. [AN F<sup>17</sup>26599, dossier personnel de Marguerite Seguin, et ADMM W657/67]

**ROZOT.** Bru 1901-1908 (compta dess). Né en 1874. Il possède le BS et le CAP. [ADMM W657/48 et W657/87bis]

**RUDLER, Sœur Philomène (PPo).** StD PPo} 1887-1909. Elle arrive au pensionnat de Saint-Dié en décembre 1887. Maîtresse de classe. [APPo, *Annales de la congrégation*]

**RUEFF Henriette.** Lun 1937 (remp : surv). Elle remplace Mlle Laporte comme surveillante d'internat au CJF de Lunéville au printemps 1937. [AML R1 « collègue de filles »]

**RUNBÄCK Hilma.** Strbg Sév <1920< (gym). Professeur de gymnastique de nationalité suédoise, installée à Strasbourg depuis 1909 (→ *Dictionnaire*). [AMS 2MW584]

**RUSSWURM Marie, Sœur Sainte-Marie-Gaétane (SC).** Mtz SC 1918-1919. Enseignante autrichienne au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf à Metz depuis 1894 (→ *Dictionnaire*), elle quitte l'établissement en 1919, pour rejoindre son pays d'origine. En décembre 1938, elle quitte le pensionnat de Rodaun (Autriche, annexée au Troisième Reich allemand) et retrouve l'institution messine où elle avait enseigné durant un quart de siècle. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**SAAGER Eliane.** Strbg LB 1934-1939. [CLB]

**SALMON.** Mir <1903-1914 (math). Professeur au CG de Mirecourt. Mobilisé en 1914, il ne peut plus poursuivre ses cours au CJF de la ville. Au printemps 1919, il gagne l'Alsace-Lorraine. [ADMM W657/48 et W657/67]

**SALMON, Sœur Sainte-Marie (DC)\*.** BID DC <1885. [ADMe 11T1]

**SALVIAC.** Mir <1903-1914 (gym). Mobilisé en 1914, il ne peut plus poursuivre ses cours au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/48]

**SALZARD Berthe Maria, épouse LEROY\*.** Mir 1907-1909 (lett ; rép) + T1 1919-1936 (all). Née à Nancy en 1883, fille de François Joseph Salzard, employé aux chemins de fer, et de Françoise Ludivine Lamartinière. BS à Nancy en 1904. CAP à Nancy en 1906. A la rentrée 1907, elle est déléguée dans le nouveau poste de chargée de cours de lettres créé au CJF de Mirecourt. Les débuts sont peu encourageants. L'inspecteur d'académie écrit en février 1908 : « Maîtresse à peine passable, intelligence ordinaire ; beaucoup d'inexpérience. Serait mieux à sa place dans une classe primaire. Ne paraît pas avoir les qualités nécessaires à un professeur de lettres ». L'avenir démentira ce jugement. A la rentrée 1908, Mlle Salzard accepte « de rester comme surveillante au même collège » ; elle « s'acquitte de ces fonctions inférieures avec une bonne grâce parfaite », note le recteur en mai 1909. La directrice (Thomas), qui avait rendu une mauvaise appréciation l'année précédente, voit désormais en Mlle Salzard une « maîtresse très consciencieuse, exacte, laborieuse ». Elle soutient vivement ses projets : « Mlle Salzard sollicite un poste d'assistante française dans un établissement secondaire d'Allemagne, afin de préparer le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand. Elle a déjà de cette langue une connaissance assez approfondie et mériterait, je crois, et par ses aptitudes, et à cause de son ardeur au travail, qu'on voulût bien prendre sa demande en considération ». A la rentrée 1909, elle prend un congé pour séjour d'études en Allemagne, qui dure jusqu'en octobre 1911. Elle attend dès lors un poste de répétitrice, qu'elle obtient en mars 1912, au LJF de Chambéry. A la fin de l'année scolaire, elle réussit le CA à l'enseignement de l'allemand dans les EN et EPS. A la rentrée 1912, elle devient répétitrice au LJF d'Amiens. Un an plus tard, elle rejoint, dans les mêmes fonctions, le LJF de Clermont-Ferrand. Le recteur de l'académie voit en elle une « très bonne répétitrice » et remarque que « le professeur

de l'Université de Clermont dont elle suit les cours fait d'elle grand cas ». En mars 1915, elle est déléguée comme professeur d'allemand au CG de Cusset (Allier), où elle épouse Édouard Hector Leroy en avril 1916. Elle retrouve ses fonctions de répétitrice au LJF de Clermont-Ferrand à la rentrée 1917. En 1918, elle obtient le CA à l'enseignement de l'allemand dans les lycées et collèges. En mars 1919, l'inspecteur d'académie rend compte d'une tragique nouvelle : « Mme Leroy ne manque pas de qualités professionnelles, mais elle a perdu son mari à la guerre, dans le temps même où elle se trouvait chargée, comme suppléante, des fonctions de professeur d'allemand. Ses moyens s'en sont trouvés momentanément diminués. La maîtresse reprend courage ». A la rentrée suivante, la jeune veuve succède à Mme Ancelet au CJF de Toul. « Excellent professeur, qui a de la vie, de l'animation, et que toute la classe suit avec entrain », note le recteur en mai 1921, « Ferait une fort bonne directrice, comme elle vient de le prouver en en remplissant les fonctions ces six mois ; mais préfère l'enseignement, surtout si c'est à Nancy. Qui pourrait l'en blâmer ? » Elle choisit finalement, à la rentrée 1921, la direction du CJF de Toul. Le changement de statut n'est pas des plus aisés. L'inspecteur général remarque ainsi, en novembre 1922 : « Mme Leroy se trouve aux prises avec des difficultés qui proviennent de ce qu'elle était professeur au collège avant de le diriger et qu'elle a dans son personnel trois sœurs (Mesdemoiselles Dinvaut), qui n'acceptent qu'à contrecœur son autorité. Mme Leroy n'a peut-être pas toute la sérénité intérieure qu'il faudrait ; il lui arrive de sentir en collègue et en femme les petites malveillances dont elle peut être l'objet : mais elle a certainement fait preuve de patience et l'on doit espérer que les choses iront désormais de mieux en mieux ». Le recteur notait déjà, au printemps précédent que Mme Leroy était « estimée et considérée comme elle le mérite au dehors – de la municipalité et des familles, en particulier l'armée ». Le même, en mai 1925 : « Réussit fort bien à Toul, où elle est directrice depuis bientôt quatre ans. Cette année surtout (24/25), l'effectif s'est singulièrement accru. Le jardin d'enfants en est un peu (beaucoup même) la cause. Mais Mme Leroy exerce aussi sur tout le personnel

une action heureuse : elle sait l'encourager, le diriger intelligemment, et c'est plaisir de visiter son collègue. Je la regretterai fort quand elle nous quittera ». Il termine par cet hommage, en avril 1928 : « Bonne directrice en qui on peut avoir confiance et qui a reconstitué le collège, dans des conditions beaucoup moins favorables après la guerre ». Dix mois plus tard, l'inspecteur général est très satisfait : « Mme Leroy continue à faire, sans étalage et sans bruit, bonne besogne dans ce collège de Toul, qu'elle administre depuis sept ans, après y avoir professé. Simple et modeste, elle a pour la culture un goût vif et sincère ; en particulier le sens et la curiosité des choses de l'art (c'est elle qui s'est chargée de ce cours). L'ordre qui règne dans l'établissement, l'esprit qu'on y sent, aussi bien chez le personnel que chez les élèves, sont en partie son œuvre, car elle est attentive à l'éducation morale et à celle des manières, comme à la marche des études. Elle a la sympathie et aussi l'estime de ses collaboratrices. Elle a contribué à doter le collège d'un jardin d'enfants, qui attire les familles. Si le recteur qui l'a vu travailler [Adam] était encore en activité, nul doute qu'il ne soutînt sa candidature au collège de Menton. J'appuie la demande d'un avis très favorable ». Car la directrice demande, « pour raisons de santé », son changement pour le Midi. L'inspecteur général écrit, en février 1935, avoir « peu à dire sur Mme Leroy » : « Son collège, réduit à un externat, est régulièrement tenu, et n'est pas sans importance, avec un effectif de 95 élèves secondaires et 71 primaires ». Il dépeint tout de même un aspect de sa personnalité qui lui plaît tout particulièrement : « En m'entretenant avec Mme Leroy de son action, je crois pouvoir apprécier chez elle un jugement sain, une humeur bienveillante, une conscience droite et généreuse. Je louerai plus particulièrement son rôle en deux circonstances, à l'égard de deux de ses maîtresses. Il s'agit de Mme Juillard, professeur qu'une surdité rend partiellement inapte, et de Mlle Bloch, jeune sévrienne, à qui les circonstances n'ont permis d'attribuer qu'un simple poste de répétitrice. Mme Leroy soutient et encourage la première, écarte d'elle les classes trop chargées ; elle confie à la seconde quelques heures d'enseignement qui l'élèvent au-dessus de sa tâche régulière

et l'intéressent à tel point que Mlle Bloch s'estime, à certains égards, heureuse de la situation qui lui est faite ». La directrice demande toujours le Midi, à savoir, sur sa notice individuelle de 1935/36 : « Antibes, Menton, Grasse, Cannes, Toulon, Arles, Valence ». A la rentrée 1936, elle obtient la direction du CJF d'Arles, où elle se montre « très bonne directrice » (inspecteur d'académie, 23.02.1938). Mme Leroy part à la retraite en janvier 1943. Elle meurt à Menton (Alpes-Maritimes) le 30 décembre 1953. [AN F<sup>17</sup> 25012, dossier personnel, et état civil de Nancy]

**SAMPY Mlle.** Mulh 1936/37 (remp). Sa famille vit à Colmar en 1938 ; l'inspection académique du Haut-Rhin ignore quel emploi elle exerce alors. [ADHR Purg. 3929]

**SAMUEL.** Hgn 1920< (rel). Instituteur israélite à Reichshoffen (Bas-Rhin), il donne des cours de religion au CJF de Haguenau à partir d'avril 1920. [AMH NR470/H]

**SAMUEL Mlle.** Colm <1921-1922< (hist géo). [AMC 30.5115]

**SAMUEL Jeanne Marie.** Ver 1926< (math). Née à Saint-Priest (Isère) en 1900. Baccalauréat mathématiques (1921), licence SPEN (1922), mathématiques générales (1923), botanique (1923) et chimie générale (1925) à Grenoble. En mai 1926, elle est nommée suppléante au LJM de Grenoble. En octobre 1926, elle est nommée suppléante au CJF de Verdun pour l'enseignement des mathématiques. [ADMe Tp223 ; pas de dossier personnel aux AN]

**SAMUEL Malvina.** Nan Ar 1874<. Née à Nancy en 1849, juive, fille naturelle de Clémence Samuel (elle-même fille du journalier Joseph Samuel et de Françoise Aron). Elle fait partie des trois enseignantes actives à l'Institution Aron à la rentrée 1874. [ADMM 1T41]

**SAMUEL Marie Malvina Blanche Colombe, née LEFÈVRE\*.** Nfch 1904-1913. Née à Annois (Aisne) en 1867, fille de Louis Philippe Joseph Omer Lefèvre, employé aux chemins de fer, et de Zuline

Arthémise Ancelet ; mariée à un professeur de mathématiques ; veuve à partir de 1900 ; elle a quatre enfants (son plus jeune fils est tué sur le front en juillet 1918). Elle réussit son BS à Nancy en 1884. En octobre 1886, elle entre à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement secondaire en sciences en 1888. Admissible à l'agrégation de sciences en 1889, elle quitte l'ENSJF en juillet de cette année. En novembre 1889, elle est déléguée dans les fonctions de maîtresse primaire au collège de Saint-Quentin (Aisne). Le mois suivant, elle rejoint le LJJ de Moulins comme maîtresse chargée de cours de sciences. En septembre 1890, elle est nommée aux mêmes fonctions au CJF d'Abbeville (Somme). En septembre 1904, elle est mise à la disposition de la ville de Neufchâteau pour exercer les fonctions de directrice des CSJF du lieu (déjà en 1892, elle demandait au ministre de l'Instruction publique « un poste de directrice de collège, parce que les questions d'éducation [l']ont toujours vivement passionnée »). En janvier 1906, après la transformation des CSJF en CJF, elle est nommée à titre provisoire directrice de l'établissement, avec effet d'octobre 1905. En mai 1906, le recteur écrit : « Toutes les qualités d'une bonne directrice. Elle est à elle seule presque tout le collège, avec un personnel (sauf une ou deux maîtresses) inexpérimenté ou insuffisant. Elle se multiplie et fait face à tout. Juge bien (ses notes en font foi) toutes ses collaboratrices. Au dehors, a su forcer l'estime et le respect, et conquérir au nouvel établissement l'opinion, malgré des attaques d'une mauvaise foi indigne et des calomnies sans nom. A justifié, et au-delà, la confiance qu'on avait en elle en la nommant à ce poste difficile ». En juin 1908, le recteur note : « Bonne directrice, sérieuse et dévouée, qui en a imposé dès le premier jour à Neufchâteau [« cette petite ville qui a bien tous les défauts d'une petite ville », écrivait-il l'année précédente] par sa tenue d'une dignité parfaite et le zèle avec lequel elle s'occupe de tout au collège. C'est elle qui l'a fondé et organisé et fait accepter. La ville a consenti à de lourds sacrifices pour la reconstruction : nous devons en être reconnaissants à Madame Samuel ». Le même écrit en juin 1910 : « Directrice digne de toute confiance. Egal souci de l'éducation

et de l'instruction. La maison est parfaitement tenue (c'est d'ailleurs un collège tout neuf, et des plus riants que je connaisse) : les chambrettes des pensionnaires sont des modèles de propreté et d'ordre : les élèves elles-mêmes, sous la direction d'un excellent maître de dessin, travaillent à l'ornement des vestibules, couloirs et bientôt salles de classe. Les études sont bonnes : Madame Samuel exerce une heureuse influence sur de jeunes maîtresses qui ne demandent qu'à bien faire. La réputation de la maison est faite et commence à se répandre (130 élèves dont 31 internes) ». En février 1910, l'inspecteur d'académie se réjouissait lui-aussi des « utiles indications et des conseils éclairés » que la directrice donne aux enseignantes débutantes. En février 1912, il se félicite du fait qu' « elle a réussi à inspirer confiance aux partisans du collège sans donner aucune prise à la critique de ses adversaires ». En 1912/13, elle formule le vœu suivant : « La santé et l'âge de ma mère, dont je suis l'unique enfant, qui ne peut plus rester seule et a essayé vainement de s'acclimater ici, m'obligent à insister pour obtenir une nomination de directrice dans une région voisine de Saint-Quentin, son pays. C'est pourquoi, bien que très attachée au collège de Neufchâteau, je demande instamment, soit la direction du collège d'Abbeville, où j'ai été professeur de 1890 à 1904, soit celle des collèges de Cambrai [Nord], de Roubaix [id] ou de Douai [id] dès qu'une vacance se produira dans l'un de ces collèges. Je désirerais un collège en régie ». Le recteur se désole de cette perspective : « Le collège de Neufchâteau continue de prospérer. Comme effectif, il semble avoir atteint son maximum. Les études y sont suivies de près et Madame Samuel, avec un dévouement sans borne, supplée elle-même à son personnel (trop souvent malade). Je ne puis pas la retenir, malgré elle, dans cette maison qu'elle a fondée. Mais je la regretterai beaucoup, tout en m'inclinant devant les raisons qui lui font demander son départ » (02.05.1913). L'inspecteur d'académie restait lui-aussi très satisfait de la directrice : « Mme Samuel continue à diriger l'établissement confié à ses soins avec beaucoup de tact, de zèle et de fermeté. Elle contrôle fort assidûment le travail des élèves et des maîtresses, donne aux professeurs de

sciences des directions précises et veille à ce que ceux de lettres tiennent compte des instructions de leurs chefs. Elle n'a pas de peine à leur faire accepter son autorité et saurait au besoin l'imposer. Elle est sympathique aux autorités, aux élèves et aux familles. Elle a eu le mérite de faire vivre et prospérer le collège dans un milieu indifférent, sinon hostile. C'est une excellente directrice qui est très capable de réussir dans les postes qu'elle sollicite » (05.02.1913). En juillet 1913, elle quitte le CJF de Neufchâteau pour diriger celui d'Abbeville. Le 18 décembre 1918, elle écrit au ministre de l'Instruction publique pour lui faire part de sa souhait d'obtenir une direction en Alsace-Lorraine : « J'ai posé ma candidature à une direction de lycées sur mes notices de 1918 pour avoir une indemnité de direction soumise à retenue plus élevée et augmenter de ce fait le montant de ma pension de retraite : tout ce que ma mère et moi possédions était dans le département de l'Aisne (région de la ligne Hindenburg), il n'en reste rien. Je renouvelle ma demande avec le vif désir d'ouvrir, si possible, un établissement d'enseignement secondaire en Lorraine ou en Alsace. J'ai fait mes études près de la frontière lorraine, à Pont-à-Mousson [M&M], de 1881 à 1886, année de mon entrée à l'école normale supérieure de Sèvres. Mon mari était d'origine lorraine, son père habitait Rombas, près de Metz, d'où il a opté en 1872 pour la France à cause de ses deux fils. Je connais le caractère lorrain et j'ai appris la langue allemande. J'ai ouvert en 1904 les cours secondaires de Neufchâteau (Vosges), que j'ai pu faire transformer en collège au bout de la première année scolaire. J'avais réussi à faire non seulement accepter mais apprécier l'éducation et l'instruction reçues au collège par un milieu tout disposé à nous être hostile et j'avais pu obtenir d'une municipalité obligée à être économe la transformation comme il y en a malheureusement trop peu dans notre enseignement secondaire. Depuis octobre 1913, j'exerce les fonctions de directrice au collège d'Abbeville ». En septembre 1919, elle prend la direction du LJF de Mâcon (« Bonne mère de famille, ce qui est appréciable chez une directrice », note l'inspecteur d'académie en février 1922). En novembre 1922, elle est nommée directrice

du LJF de Saint-Quentin, où elle termine sa carrière. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1930/31. En mai 1930, l'inspecteur général écrivait dans son appréciation : « Mme Samuel approche de la retraite. Elle aura en partant la satisfaction d'avoir reconstitué le lycée de Saint-Quentin et d'en avoir fait un des plus beaux lycées de France ». [AN F<sup>17</sup> 24220, dossier personnel, et état civil d'Annois]

**SANCE Thérèse\***. Strbg Sév 1919-1924. Née à Bordeaux en 1876, catholique, fille d'un professeur de mathématiques au LG de la ville. Helléniste précoce, elle prépare le BE « dans une petite pension » avant d'intégrer le LJF de Bordeaux, en quatrième année. DFES en 1894, bachelière en 1896, licenciée ès lettres en 1897. Elle se rend ensuite au Collège Sévigné, rue de Condé à Paris, pour y préparer l'agrégation des lettres. Elle enseigne dans l'établissement en même temps qu'elle y étudie. En 1899, elle est reçue à l'agrégation. Elle reste professeur au Collège Sévigné, dont elle prend la direction en 1909, succédant à la défunte Mathilde Salomon. Dix ans plus tard, elle fonde une succursale à Strasbourg, comme directrice, tout en restant à la tête du Collège Sévigné à Paris. L'administration quotidienne du Collège Sévigné de Strasbourg est confiée à une sous-directrice, Mme Bieth (→). Mlle Sance s'y rend toutefois régulièrement, comme le relatera Mme Dufet (→) dans le livret d'hommage cité ci-dessous : « Elle faisait presque tous les mois la navette entre Paris et Strasbourg, et vaillante, malgré la fatigue du voyage, s'occupait dès son arrivée de régler les questions en suspens. Il lui fallait recevoir les visites des familles alsaciennes que déroutaient les méthodes pédagogiques françaises, encourager ses professeurs, bien perplexes parfois, eux aussi, devant la nouveauté des problèmes qui se posaient à eux ; chacun lui exposait ses préoccupations, en discutait avec elle, et sortait réconforté de ces entretiens, l'esprit plus clair, l'âme moins en souci. [...] Elle aimait l'intimité de cette maison qui était son œuvre, y oubliait, pour quelques jours, le bruit et l'agitation de Paris ». En 1924, pour des raisons financières, Mlle Sance met fin à l'aventure alsacienne du Collège Sévigné. Elle continue à diriger le Collège Sévigné à

Paris jusqu'à son départ à la retraite en juin 1939. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle vit retirée dans le village de Haute-Garonne d'où sa famille est originaire. De retour à Paris en mai 1945, elle meurt le 28 décembre de cette année. [AMS 2MW584 et *Sanche Thérèse, 1876-1945 : in memoriam*, Paris, M. Bayeux, 1946]

**SANDER.** Colm <1933< (lat grc). Professeur au LG de Colmar, il donne aussi des cours au LJF de la ville. [ADHR Purg. 3931]

**SANDGARTEN Mme ou Mlle.** Hgn <1928< (gym). Cadre local, elle a un certificat de gymnastique de degré supérieur. [ADBR 98AL375]

**SANVOISIN Mlle\*.** Lgon San 1860-1879. [ADMM 1T75 et 1T77]

**SAQUIN Louise.** Nan Ja <1875<. Pourvue du BS, elle fait partie du personnel du pensionnat de Catherine Jacquot (→) à Nancy, lors de son déménagement dans la rue des Chanoines, en 1875. [ADMM 1T41]

**SARRAUSTE Anne Jeanne Marie, née DAUZET.** Colm 1922-1933 (inst). Née à Mauriac (Cantal) en 1885, fille de Jacques Dauzet, employé des ponts et chaussées, et de Marie Louise Mathieu, couturière ; elle se marie à Siran (id) en 1905 avec Jean-Baptiste Sarrauste, professeur-adjoint à l'EPSG de Murat (id) et futur professeur-adjoint à l'EPSG de Colmar ; trois enfants, nés entre 1906 et 1918. Elle réussit le BE (juin 1901), le concours d'entrée à l'EN (juil. 1901), le BS (juil. 1904) et le CAP (1905) à Aurillac. En novembre 1903, elle devient élève-maîtresse à l'EN d'Aurillac. En octobre 1904, elle est nommée à Dienne (Cantal) comme stagiaire. En octobre 1905, elle rejoint l'école primaire de Murat, où elle finit institutrice-adjointe. En avril 1919, elle est nommée à l'école moyenne de Colmar, dans la classe du BE. Lors de la transformation de l'établissement en une EPSJF, Mme Sarrauste est affectée au cours préparatoire. En janvier 1922, elle est détachée au LJF de la ville. La directrice (Stoltz) note en janvier 1924 : « Bonne maîtresse, ferme sans raideur,

qui a beaucoup d'autorité sur les élèves. Elle s'ingénie à approprier les procédés et les méthodes françaises à ses petites alsaciennes. En obtient des résultats appréciables en français et en arithmétique ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1932/33. Elle meurt à Siran le 9 mai 1959. [AN F<sup>17</sup>24328, dossier personnel, et état-civil de Mauriac]

**SAULCY, Sœur Marcie (PPo).** StD PPO 1899-1900. Maîtresse de classe. [APPO, Annales de la congrégation]

**SAUMADE Mme.** Nan <1924<. [ADMM W657/40]

**SAUMADE Mme.** Nan <1919 (rép). Elle quitte le LJF de Nancy en septembre 1919. [AN F<sup>17</sup>24898, dossier personnel de Louise Proth]

**SAURIAN Mlle.** Nan <1918<. [ADMM W657/40]

**SAUSS.** Nan 1923 (remp). [ADMM W657/40]

**SAUVAGE.** BID 1882-1884 (compta éco.dom hyg). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**SAUVAIRE Mlle.** StD <1928 (mus). En novembre 1928, elle succède à Mlle Thomasson. [ADMM W657/67bis]

**SAVINIEN Mme.** Nan <1926-1929< (inst). [ADMM W657/40]

**SAVOURET Mme.** Rem <1937< (gym). Chargée de cours d'éducation physique. Certifiée degré supérieur. [*Distribution*, 1937]

**SAVOURET Mme.** Ep 1940 (remp). Professeur d'éducation physique, elle remplace Madeleine Baruch pour une partie de ses heures au CJF d'Épinal durant son congé en 1940. [AN F<sup>17</sup>27368, dossier personnel de Madeleine Baruch]

**SCHAAL Emilie.** T1 Sch 1882<. Née à Valenciennes (Nord) en 1864, fille de François Xavier Schaal, maréchal-ferrant au 6<sup>e</sup> régiment de dragons, natif de Geispolsheim, et d'Emélie Yung, native de Clermont-Ferrand ; sœur de Lucie Schaal (→). Elle possède un BE. A la rentrée 1882, elle devient maîtresse adjointe dans l'institution toulouise dont sa sœur prend alors la direction. [ADMM 1T43 et état civil de Valenciennes]

**SCHAAL Emilie Lucie Louise, épouse BOUCHON\*.** T1 Gé/Sch 1881-1887<. Née à Commercy en 1861, fille de François Xavier Schaal, maréchal-ferrant au 6<sup>e</sup> régiment de dragons, natif de Geispolsheim, et d'Emélie Yung, native de Clermont-Ferrand ; sœur d'Emilie Schaal (→). Elle fréquente le Pensionnat Génot à Toul, jusqu'à l'obtention du brevet de second ordre, à l'âge de seize ans. Elle se rend alors en Angleterre, « en qualité de professeur de français ». A dix-neuf, elle retourne à Toul, « chez [ses] parents, pour préparer [son] brevet supérieur ». Elle l'obtient en juillet 1881. A la rentrée suivante, elle est engagée dans l'institution de Cornélie Génot. A la rentrée 1882, elle prend la succession de cette dernière. Dans les années suivantes, elle se marie et devient Mme Bouchon. [ADMM 1T43]

**SCHAEFFER Anne.** Mulh 1918-1925<. Enseignante à l'ESF de Mulhouse depuis 1885 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement après sa transformation en LJF. [AN Quidam (F<sup>17</sup>26411, dossier personnel, non consulté)]

**SCHALZ.** StD 1925 (remp : all). « Instituteur alsacien », il effectue un remplacement au CJF de Saint-Dié à partir de novembre 1925. [ADMM W657/67bis]

**SCHEER Marie Joséphine, Sœur Marguerite (ND)\*.** Strbg ND 1918-1939. Directrice de l'ESF de ND à Strasbourg depuis 1911 (→ *Dictionnaire*), elle conserve ses fonctions après la Première Guerre mondiale. En juillet 1919, elle est convoquée comme membre du jury des examens du BE. [THOMAS Georges, « L'établissement

strasbourgeois des religieuses de la congrégation Notre-Dame », *L'Institution Notre-Dame de Strasbourg, 1692-1992*, Strasbourg, 1992, p. 14-38, et MARTIN Sœur Anne-Marie, *La congrégation Notre-Dame à Strasbourg depuis 1892*, Paris, 1996, p. 11]

**SCHERRER.** Mir 1923< (lat). Professeur au CG de Mirecourt, il inaugure les cours de latin au CJF de la ville. [ADMM W657/67]

**SCHIFF Marguerite Blanche Catherine.** StD 1930 (ang) + Lun 1934-1935 (surv). Née à Nancy en 1906. Baccalauréat B (1923) et philosophie (1924), certificats de philologie anglaise (1927), d'études pratiques anglaises (1928), de littérature anglaise (1928) et d'études littéraires classiques (1929) et DES en anglais (1932) à Nancy. Suppléante de professeur d'anglais au CJF de Saint-Dié (mars-juil. 1930), suppléante à l'EPSJF de Chaumont (janv.-mars 1932), surveillante d'internat au CJF de Lunéville (oct. 1934-oct. 1935), suppléante de Mlle Joly au LG de Bar-le-Duc (nov. 1935). [ADMe Tp395 et AML R1 « collège de filles » ; pas de dossier personnel aux AN]

**SCHLOCHOW Mme ou Mlle.** Strbg <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**SCHLOCHOW Max.** Strbg 1919< (ch). Professeur de chant dans différentes ESF d'Alsace-Lorraine depuis 1899 (→ *Dictionnaire*). En 1919, il est nommé professeur de musique au LG Fustel de Coulanges à Strasbourg. En novembre de cette année, il devient également professeur de chant au LJF de la ville. [AMS 2MW594]

**SCHMIDT Mlle.** Nan 1928-1933 (all). A la rentrée 1928, elle succède à Mlle Lenoir au LJF de Nancy. Elle quitte l'établissement en 1933 pour Versailles. [ADMM W657/40 et *Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 10]

**SCHMIT.** Rem 1916 (remp : all). Professeur au CG de Pont-à-Mousson (M&M), il remplace Mlle Huin au CJF de Remiremont pour une partie de ses cours à partir de janvier 1916. [ADMM W657/39]

**SCHMITT Berthe.** Colm 1937-1940 (lett). Déléguée rectorale au LJF de Colmar, elle est maintenue dans cet établissement en octobre 1939, pour le remplacement des « professeurs affectés dans d'autres centres ». [ADHR Purg. 3928]

**SCHMITT Lina.** Strbg LB 1924-1935. [CLB]

**SCHMOLL Laure Adeline.** Mulh 1919-1934 (inst). Née à Mulhouse en 1884, fille de l'employé Mathieu Schmoll, juif, et de Joséphine Chevolet, catholique, non mariés ; l'enfant est reconnu par son père à sa naissance. En juillet 1902, elle réussit l'examen d'enseignante pour les ESF. Il entre dans l'enseignement public en octobre 1919 comme maîtresse du cadre local au LJF de Mulhouse. En 1922/23, elle formule le vœu suivant : « Qu'il me soit compté comme années de service mes sept années d'enseignement privé à Mulhouse pendant lesquelles j'ai instruit des enfants que leurs parents ne voulaient pas voir fréquenter une école allemande ». Une demande qui fait réagir l'inspecteur général (09.05.1923) : « Le vœu de Mlle Schmoll pose une question délicate, et bien difficile à résoudre : les institutrices qui, en Alsace, n'ont pas voulu entrer dans l'enseignement officiel allemand et ont enseigné le français dans les établissements privés n'auraient-elles pas, en effet, quelques raisons morales de demander qu'on leur en tînt compte ? Mais comment, et sous quelle forme ? Ce serait à étudier ». La directrice Delarue est assez critique dans sa remarque de décembre 1929 : « Maîtresse primaire du cadre local qui fait travailler ses petites élèves sans tenir suffisamment compte de l'effort dont elles sont capables. En dépit de tous mes conseils, Mlle Schmoll ne s'intéresse qu'aux élèves le mieux douées et n'encourage pas assez les élèves moyennes. Ne mérite pas encore le changement de catégorie sollicité ». Mlle Schmoll demande en effet à être reclassée chargée de cours des lycées, d'après l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 1922. La directrice Brunet souligne en décembre 1932 : « Bonne maîtresse primaire qui s'applique à s'adapter aux méthodes françaises ». Elle décède le 11 janvier 1934.

[AN F<sup>17</sup> 23682/B, dossier personnel, et état-civil de Mulhouse]

**SCHNEIDER Mlle.** Mir <1921 (inst). Elle quitte le CJF de Mirecourt en janvier 1921. [ADMM W657/67]

**SCHNEIDER Berthe Emma\*.** Sav 1918-1928. Enseignante à l'ESF de Saverne depuis 1888 (→ *Dictionnaire*). Le 31 décembre 1918, elle est nommée directrice de l'établissement par le haut-commissaire de la République à Strasbourg. Elle réalise sa transformation en CJF en 1920. L'inspecteur général note à son sujet en mai 1923 : « Pure alsacienne, de sentiments très français, qui a été professeur dans ce même établissement sous le régime allemand et a contribué à y maintenir, à y développer l'étude de notre langue. Exubérante et déférente, bienveillante pour ses collaboratrices et pleine de zèle pour la maison, faisant montre, avec une naïveté empressée et qui a son charme, de sa connaissance de la langue ou de la littérature française, et de son désir aussi de se prouver aussi instruite que nos maîtresses, persuadée peut-être même, au fond, qu'elle a été formée suivant une méthode plus rigoureuse et plus sûre, Mlle Schneider est peut-être mieux à même que toute autre de se tirer des difficultés que peut rencontrer notre enseignement en Alsace, parce qu'elle les rencontre en quelque mesure aussi en elle-même. Au total, très bonne personne, d'esprit moyen, mais d'une grande activité, qui a une situation personnelle très solide à Saverne » (02.05.1923). Elle reste active jusqu'à son décès le 2 février 1928. L'article nécrologique des *Neuesten Nachrichten* (la presse alsacienne de l'époque est majoritairement de langue allemande) brosse ce portrait moral : « *Frl. Schneider war eine äußerst gewissenhafte, tüchtige Lehrerin, die mit seltenem Eifer und nie erlahmender Hingabe ihr schweres Amt ausübte und sich allgemeiner Achtung und Beliebtheit erfreute. Unter ihrer Leitung hat die Schule einen bedeutenden Aufschwung genommen und ihr vorzeitiger Heimgang, der für die Schule einen schweren Verlust bedeutet, wird allgemein schmerzlich empfunden. Ihr Andenken wird bei allen, die mit ihr in Berührung gekommen sind, dauernd geehrt* »

werden. Die aufopferungsvolle Tätigkeit von Frl. Schneider hat schon vor einigen Jahren die gebührende Anerkennung der obersten Schulbehörde durch Verleihung des violetten Bandes gefunden ». [AN F<sup>17</sup> 23682/B, dossier personnel, et « Zabern. Directrice Schneider † », *Neueste Nachrichten*, 04.02.1928]

**SCHNEIDER Marie, Sœur Sainte-Julitte (SC).** Mtz SC 1939-1940 (tm). Née à Bettange (Lor) en 1892. En octobre 1939, elle quitte l'école Saint-Eucaire de Metz pour le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf dans la même ville, alors vidée d'une grande partie de sa population. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**SCHNELLER Mlle.** StD <1929<. [ADMM W657/67bis]

**SCHNELLER Mlle.** Rem <1918-1919 (surv) + Ep 1919< (rép). Surveillante d'internat au CJF de Remiremont, elle obtient un poste de répétitrice au CJF d'Épinal en mai 1919. [AN F<sup>17</sup> 25442, dossier personnel de Marcelle Rattez, et ADMM W657/39]

**SCHNELLER A..** Ep <1915-1919< (inst). [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**SCHNELLER Hélène.** Ep <1919<. [ADMM W657/67]

**SCHNELLER Jeanne.** Ep <1919<. [ADMM W657/67]

**SCHNELLER Marguerite.** Ep <1919<. [ADMM W657/67]

**SCHOENHAUPT Aimée.** Strbg 1918-1939 et 1945<. Enseignante à l'ESF de Strasbourg depuis 1913 (→ *Dictionnaire*). En octobre 1919, elle est engagée au LJF de Strasbourg comme professeur du cadre local. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au LJF de Périgueux. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en juin 1945. [ADBR 601D1]

**SCHOTT Mme ou Mlle.** Strbg <1928< (inst). [ADBR 98AL375]

**SCHOULER Marie, Sœur Sainte-Thérésia (SC).** Mtz SC 1927-1929. Née à Montigny (Lor) en 1907. En août 1927, elle quitte Sarreguemines pour Metz, où elle est affectée au pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**SCHREIBER Eléonore.** Strbg LB 1932-1951. [CLB]

**SCHUELLER Jeanne.** StD 1919< (rép). [ADMM W657/48 ; pas de dossier personnel aux AN]

**SCHWAB Germaine\*.** Lun {ND} 1919<. Elle fréquente le pensionnat des chanoinesses de ND exilées à Vught (Pays-Bas). A la rentrée 1919, elle prend la direction du nouveau pensionnat fondé – en sous-main – par cette congrégation à Lunéville. [LEBLANC Sœur Marie-Colette, *La congrégation Notre-Dame à Lunéville. Le « 3<sup>e</sup> Lunéville », de 1919 à 1933*, Paris, 2002, p. 4]

**SCHWARTZ.** Mulh <1933-1934/1935 (rel). Instituteur retraité de confession israélite. [ADHR Purg. 3929]

**SCHWARTZ.** Strbg 1936/1937 (lat). Professeur agrégé au Lycée Kléber, il enseigne le latin au LJF. [ADBR 601D1]

**SCHWEITZER Mlle.** Mulh 1938/1939 (remp). [ADHR Purg. 3929]

**SCHWEITZER Alice.** Ver 1936 (lett lat) et 1937-1938 (id) + StD 1936-1937 (id). Née à Metz en 1914. Baccalauréat A philosophie (1932) à Strasbourg et licence ès lettres classiques à Nancy – français et philologie (juin 1933), latin (juin 1934), grec (nov. 1934). Professeur déléguée pour l'enseignement des lettres-latin au CJF de Verdun (oct. 1936), puis au CJF de Saint-Dié (nov. 1936-oct. 1937), puis à nouveau au CJF de Verdun (année scolaire 1937/38). [ADME Tp395 ; pas de dossier personnel aux AN]

**SCHWENDENER.** Mulh 1936-1937 (rel). Pasteur. A la rentrée 1936, il reprend une

partie de l'enseignement du pasteur Benoit au LJJ de Mulhouse. [ADHR Purg. 3929]

**SCHWENDENER Annette.** Strbg LB 1919<. Née à Steinseltz (Bs.Als) 1891, protestante, fille de pasteur. Elle fréquente l'ESF de Bischwiller (id) de 1897 à 1906, puis l'ESF du BP à Strasbourg et enfin l'EN attachée à cet établissement, où elle réussit, en juillet 1910, l'examen d'enseignante pour les ESF. Elle remplace ensuite son père, malade, pour les leçons d'instruction religieuse aux enfants de sa paroisse, tout en suivant, à l'Université de Strasbourg, des cours de littérature française et allemande. Au printemps 1911, elle pose sa candidature pour succéder à la défunte Augustine Wolf à l'ESF de Bischwiller. Elle a les préférences du maire de la ville (Hintz), en raison de la triste situation de sa famille (père malade), qui plus est nombreuse : une sœur enseignante à l'ESF de Bielefeld (Allemagne), un frère étudiant en théologie, trois sœurs de quinze, dix-sept et vingt-et-un ans « qui fréquentent encore l'école ». Mais elle n'obtient pas le poste. Elle devient alors préceptrice en Hollande, où elle se charge de l'éducation de deux jeunes filles jusqu'en 1916. A l'été de cette année, elle est engagée dans « un pensionnat de jeunes filles » (cv) à Wolfenbüttel dans le Brunswick (Allemagne), où elle reste jusqu'à Pâques 1917. De retour en Alsace, elle donne des leçons particulières à Bischwiller et suit, en même temps, à l'Université de Strasbourg, des cours de philosophie et de pédagogie. A partir de 1918, elle est chargée de l'instruction de deux jeunes garçons. Elle se trouve à Lyon lorsqu'elle est engagée, à Pâques 1919, à l'ESF du BP, futur Collège Lucie Berger. [ADBR 34AL1325 et 105AL2580, cv rédigé en 1919]

**SCOHYERS.** Nfch 1924 (remp). Surveillant général au CG de Neufchâteau, il remplace Mlle Thiébaud, au CJF, pour une partie de son enseignement, en janvier et début février 1924. [ADMM W657/39bis]

**SECKINGER Andrée.** Strbg 1928< (inst). Née en 1904. BS, CAP, certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes primaires des lycées. Elle est nommée institutrice primaire

au LJJ de Strasbourg en octobre 1928. [ADBR 601D1]

**SEGUIN Marguerite Claire.** Ep 1919-1924 (lett). Née à Annecy en 1891, fille d'Henri Julien Seguin, professeur agrégé au LG de la ville, natif de Paris, et de Jenny Aussedat, native d'Annecy (sur les deux témoins à la déclaration de naissance, tous deux professeurs au LG, l'un s'appelle Lucien Étienne Poncey : c'est le père de Madeleine Poncey (→)). Élève à l'ENSJF en 1912/15, elle réussit le CA à l'enseignement des lettres en 1912 (première partie) et 1914 (deuxième partie). Après un long congé pour raisons de santé, elle commence sa carrière en octobre 1919, comme professeur de lettres au CJF d'Épinal, où elle succède à Mlle Rozier. L'inspecteur d'académie note en février 1920 : « Jeune fille intelligente et consciencieuse – fournit personnellement beaucoup de travail et en exige de ses élèves –, sacrifie un peu trop – inexpérience de débutante – à la forme et dit à ses élèves des choses qui ne peuvent pas, faute de connaissances suffisantes, trouver en elles un écho très profond. Elle sait cependant les intéresser et paraît avoir une culture assez étendue ». En congé pour convenances personnelles (raisons de famille) en 1922/23, elle retrouve son poste en octobre 1923, succédant ainsi à Mlle Colas. En mai 1924, le recteur écrit : « Vue avec cinq élèves de philosophie, dont une seule est candidate au baccalauréat ; les autres suivent le cours par curiosité et désir de s'instruire, et ceci est tout à l'honneur de Mlle Seguin. A failli réussir l'an passé à l'agrégation, réussira sans doute cette année, comme elle le mérite ». En octobre 1924, elle est nommée au LJJ de Bourg ; en octobre 1927, au LJJ Longchamp à Marseille. En congé de mars 1929 à septembre 1931, elle réintègre l'enseignement en novembre 1931 comme professeur de lettres-latin au LJJ d'Aix (Bouches-du-Rhône). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1955/56. Elle meurt à Annecy le 11 mai 1980. [AN F<sup>17</sup> 26599, dossier personnel, et état civil d'Annecy]

**SEHET Mme.** Rem 1919-1920 (remp : lett) et <1921. Pourvue de la licence d'histoire, déléguée au CG d'Apt (Vaucluse) pendant la

Première Guerre mondiale, elle remplace Marcelle Fèvre au CJF de Remiremont de la rentrée 1919 jusqu'en décembre, puis, à nouveau, au printemps 1920. En novembre 1921, elle est nommée répétitrice à Paris. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre, ADMM W657/39 et AMR 1R2]

**SEILER Marie Berthe\***. Strbg Sév 1919-1922 (sci) + Tl 1925-1930 (id) + Lun 1931-1936. Née à Épinal en 1896, fille de Florent Seiler, huissier, et de Berthe Thiot ; une sœur jumelle, Marthe Sophie. BS à Belfort en juillet 1914. PCN à Paris en octobre 1917. Licence ès sciences en chimie générale et en chimie biologique à Paris en octobre 1918 et juillet 1919. A la rentrée 1919, elle est engagée au Collège Sévigné à Strasbourg. Elle poursuit ses études à l'Université de cette ville : licence ès sciences SPCN et mathématiques générales en juillet 1920 et octobre 1922. Elle abandonne alors son poste au Collège Sévigné et se prépare, pendant l'année scolaire 1922/23, à l'agrégation des sciences physiques et naturelles. Elle ne réussit pas le concours. Pour son entrée dans l'enseignement public, elle bénéficie d'une recommandation du député de Belfort (Miellet) et d'une autre d'un sénateur de la Haute-Marne (Maranget), qui « [s']intéresse tout particulièrement » à sa famille. A la rentrée 1923, elle est déléguée à l'enseignement des sciences au CG de Soissons (Aisne). En février 1924, elle gagne le CJF de Fécamp (Seine-Inférieure,auj. Seine-Maritime) ; en octobre 1925, celui de Toul. « Rien que du bien à dire de Mlle Seiler et beaucoup de bien », note le recteur en avril 1928, « La réunir à sa famille ». Mais elle reste à Toul, où elle est appréciée de sa directrice (Leroy). « Professeur très dévoué aux élèves », remarque celle-ci en janvier 1930, « S'impose souvent et bénévolement des heures supplémentaires pour mettre au courant des élèves retardés ». A la rentrée suivante, elle est déléguée dans les fonctions de directrice au CJF d'Avranches (Manche). Elle ne reste qu'une année à la tête de cet établissement : à la rentrée 1931, elle retrouve l'académie de Nancy, en acceptant la direction du CJF de Lunéville. « Directrice débutante qui paraît avoir beaucoup de bonne volonté », remarque l'inspecteur d'académie

en mars 1932. Le temps révèle une « personne assez effacée et ne s'imposant pas suffisamment », écrit en mars 1933 le recteur, qui reconnaît cependant que « Mlle Seiler a pris une succession difficile » et lui fait même crédit d'avoir « mis de l'ordre dans la maison ». L'inspecteur d'académie, à la même époque (fév. 1933) : « Mlle Seiler, après une période d'hésitation où elle a commis quelques maladroites, paraît mieux assise, elle a toujours, cependant, des difficultés avec la régie municipale de l'internat et c'est pourquoi elle demande un poste où elle ait l'internat à son compte. Avis favorable ». Le recteur, en mars 1934, verrait également son départ avec satisfaction : « Mlle Seiler a quelques mérites, mais je crois qu'elle ne réussit pas à Lunéville. Dans son intérêt comme dans celui de son établissement, il y aurait lieu de l'envoyer, comme elle le demande, dans un autre poste ». Il renouvelle cet avis en février 1935 : « Bien que je ne sois pas très favorable au changement répété des membres du personnel administratif, je crois devoir signaler, comme M. l'inspecteur d'académie, qu'il y aurait intérêt pour le collège à ce que la directrice obtienne une autre affectation, car Mlle Seiler est toujours en difficultés avec son agent de l'économat. D'autre part, Mlle Seiler remplit bien ses fonctions, et elle n'est pas responsable de la situation tendue actuelle ». Elle reste encore à Lunéville en 1935/36. « Mlle Seiler, dont la conscience et le dévouement, à défaut de qualités plus brillantes, ont fini par être reconnues, me paraît être en train de remonter le courant : la sous-préfecture et la mairie commencent à lui rendre justice », remarque l'inspecteur d'académie en février 1936, « Elle pourrait, maintenant, je crois, rester à Lunéville, mais il serait équitable, d'autre part, après des années d'épreuve, de donner satisfaction à sa demande de changement ». Mlle Seiler est placée à la tête du CJF de Châlons-en-Marne en septembre 1936. Il y fait face, pendant la Seconde Guerre mondiale, à une situation matérielle difficile. A la rentrée 1946, elle devient directrice du CJF de Sedan (Ardennes). En avril 1948, elle prend la direction du collège classique et moderne de jeunes filles de Sélestat, où elle termine sa carrière, partant à la retraite en octobre 1959. Voilà une directrice qui pendant toute sa

carrière (sauf à Sélestat) aura demandé Belfort, où vit sa famille, sans jamais l'obtenir. Elle meurt à Belfort le 22 août 1988, dix mois après sa sœur jumelle. [AN F<sup>17</sup> 27156, dossier personnel, et état civil d'Épinal]

**SERDANNE ou SERDANE Mlle.** Strbg <1928< (inst). Pourvue du BS et du CAP, elle est institutrice au LJF de Strasbourg. [ADBR 98AL375]

**SERIN Mlle.** Nfch 1922-1924 (rép). Elle succède à Mlle Urbain au CJF de Neufchâteau en décembre 1922. A la rentrée 1924, elle quitte la Lorraine pour Caen, où elle a été nommée stagiaire d'économat. [ADMM W657/39bis]

**SERRE Mlle.** StD 1920 (rép). Installée au CJF de Saint-Dié en octobre 1920, elle obtient sa nomination au CJF du Luc (Var) dès le mois suivant. Elle se rapproche ainsi de sa mère malade, en laissant de « vifs regrets » à Saint-Dié, où elle « a rendu de très bons services » (rapport de la directrice, novembre 1920). [ADMM W657/67bis]

**SERRES Jeanne.** Mulh 1927-1939 (rép). Née en 1896. Elle possède un DFES et a réussi la première partie du baccalauréat. En octobre 1927, elle est nommée professeur adjoint de second ordre au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle exerce provisoirement les mêmes fonctions au « lycée mixte » provisoire de Mulhouse. [ADHR Purg. 41801]

**SESSELMANN Rose Ernestine, née COLIN\*.** Nan Sss 1859-1876<. Née à Nancy en 1818, avec le seul prénom de Rose sur son acte de naissance. Elle est la fille de Joseph Jacques Colin, marchand de cuirs, et de Marie Antoinette Meschiny. Son père meurt alors qu'elle est âgée de douze ans. En août 1840, elle obtient, dans sa ville natale, le brevet pour l'instruction primaire supérieure. A partir de la rentrée suivante, elle est « institutrice libre » à Nancy, vivant avec sa mère. En octobre 1847, elle épouse Bernhardt Sesselmann, né à Mayence (grand-duché de Hesse) en 1818, professeur d'allemand à Nancy (fils du musicien Andreas

Sesselmann, †1826 à Mayence). Il sera naturalisé Français en 1873. Mme Sesselmann poursuit son activité professionnelle. En 1859, elle fonde sa propre institution en reprenant le pensionnat des dames Réber au Château-Carré, situé dans la rue du même nom. La dernière adresse connue de cet établissement est le N°12<sup>bis</sup> rue Jeanne-d'Arc, où le pensionnat déménage en 1876. [ADMM 1T45 et 1T46 et état civil de Nancy ; Monsieur Sesselmann est auteur de manuels scolaires]

**SIEBOLD Joséphine, Sœur Marie Henriette (DPR)\*.** Colm DPR 1918-1937. Peu avant la fin de la Première Guerre mondiale, elle était revenue à l'ESF de la DPR à Colmar, où elle avait déjà enseigné à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (→ *Dictionnaire*). Au retour de l'Alsace à la France, elle reste dans cet établissement, désormais appelé institution Saint-Jean. Elle en devient la « directrice des études », fonction qu'elle occupe jusqu'à son élection comme supérieure générale des Sœurs de la DPR, en 1937. [AMC 30.60 ; portrait dans LORSON Pierre, *Les Sœurs de Ribeauvillé*, Paris, 1956]

**SIFFERT Marie.** Mulh <1920-1939 (lett all). Née en 1895. Elle obtient le CAP, un certificat de l'EN pour l'allemand, le CA à l'enseignement secondaire de l'allemand. En mars 1920, elle est nommée professeur de lettres et allemand au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement professeur au CG de Verneuil (Eure). [ADBR 98AL375 et ADHR Purg. 41801]

**SIGRIST Marguerite.** Colm 1919-1939 (matern). Née à Colmar en 1895. Elle réussit en mai 1914 à Mulhouse l'examen de directrice d'école maternelle. En février 1919, elle est engagée comme maîtresse du jardin d'enfants à l'ESF de Colmar, qui devient un LJF à la rentrée suivante. La directrice (Herzog) écrit en janvier 1936 : « Mademoiselle Sigrist aime ses tout petits. Elle connaît son travail ; on lui [confie] volontiers les enfants les plus difficiles, surtout les petits garçons rebelles. Sa section est déjà une réelle petite classe. Seulement Mlle Sigrist ne sait pas assez faire valoir sa personnalité, ce qui peut souvent la desservir

auprès des parents ». En 1939/40, suite à la suppression du jardin d'enfants, elle est active à l'école Jean Macé à Colmar. [AN F<sup>17</sup> 26393, dossier personnel, et ADHR Purg. 3928]

**SIGWALT, née ANGLADE.** Colm <1939 (inst). Maîtresse primaire du nouveau régime. En 1939/40, elle est provisoirement active dans une école primaire de Lons-le-Saunier. [ADHR Purg. 3928]

**SIGWALT Edith, épouse LETALON.** Nan 1927-1929< (hist géo h.art) + Strbg 1930-1939. Née en 1899. Agrégée d'histoire et de géographie en 1926. Elle est professeur au LJF de Nancy à partir de la rentrée 1927 (elle arrive donc en même temps que Mlle Lainé, nouvelle directrice). Elle est nommée professeur d'histoire et de géographie au LJF de Strasbourg en octobre 1930. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au LG de Grenoble. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en mai 1945. [ADBR 601D1 et ADMM W657/40]

**SILBRE Marguerite.** Mulh 1919-1939 (tm). Née en 1887. Elle a un certificat de coupe de la Ville de Paris et un certificat de travaux manuels. Elle est nommée professeur de travaux à l'aiguille au LJF de Mulhouse à la rentrée 1919. Après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, elle attend longtemps sa réaffectation. [ADBR 98AL375 et ADHR Purg. 41801]

**SILLÉ Elise.** Strbg LB 1918-1931. Née en 1862. Enseignante à l'ESF du Bon-Pasteur depuis 1882 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement, devenu collègue Lucie Berger, après la Première Guerre mondiale. Elle décède en 1933. [CLB]

**SILLÉ Frédérique Marie.** Strbg LB 1918-1925 France. Enseignante à l'ESF du Bon-Pasteur depuis 1888 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale. [CLB]

**SIMON Mlle.** StD <1927. [ADMM W657/67bis]

**SIMON Mlle.** Nan 1920-1929< (ang). Remplaçante de Louise Dosmond au CJF de Tournon (Ardèche) en 1920. Peut-être une permutation avec cette dernière entre Tournon et Nancy à la rentrée 1920. [AN F<sup>17</sup> 25256, dossier personnel de Louise Dosmond, et ADMM W657/40]

**SIMON Mlle.** Rem <1913-1937< (inst ; ang). Maîtresse primaire, elle s'occupe de la classe enfantine du CJF de Remiremont. A la rentrée 1917, elle devient professeur d'anglais dans le même établissement. Licenciée ès lettres. [ADMM W657/39 et W657/48 et *Distribution*, 1937]

**SIMON Mlle.** Mulh <1928-1933. Agrégée. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1932/33. [ADBR 98AL321 et 98AL375]

**SIMON Antoinette Catherine.** Hgn 1919-1927<. Née à Kindwiller (Bs.Als) en 1895, catholique. De six à treize ans, elle fréquente l'école primaire de son village natal. « Ensuite, mes parents m'envoyèrent à l'école supérieure [...] des Sœurs de Ribeauvillé à Colmar, où je fus en même temps reçue comme interne au pensionnat des Sœurs » (cv). A l'automne 1913, elle entre « à l'école normale supérieure » attachée à cet établissement (id) : « Au mois de juillet 1916, j'ai passé avec succès l'examen de maturité, *Reifeprüfung*, et, l'année suivante, l'examen pédagogique, *Lehramtsprüfung* ». En octobre 1917, elle est nommée à l'école primaire de Dettwiller (Bs.Als) : « J'y instruisais les enfants de huit à treize ans. J'y suis restée jusqu'au mois de février 1919 » (cv). Elle œuvre ensuite à l'ESF de Haguenau, bientôt transformée en CJF. [ADBR 98AL375 et AMH NR470/G, cv rédigé en 1919]

**SIMON Julie Elise, Sœur ? (Dom)\*.** BID Dom <1887< (inst). Née à Loisey (Meuse) en 1851, fille de Jean Charles Simon, « cordonnier ambulancier, domicilié à Loisey », et de Marguerite Prévot. Directrice du pensionnat des dominicaines à Bar-le-Duc, elle demande, en février 1887, l'autorisation d'ouvrir « une classe enfantine privée »

annexée à son établissement. [ADMe 11T1 et état civil de Loisey]

**SIMON Jeanne.** Strbg 1930< (rép). Née en 1907. Licenciée d'anglais. Elle est nommée répétitrice de premier ordre au LJF de Strasbourg en novembre 1930. [ADBR 601D1]

**SIMON Marie Joséphine\*.** Ep S 1921-1928. Née à Moyenmoutier (Vosges) en 1876, fille du cultivateur Nicolas Simon et de Marie *Joséphine* Gérardin. Elle est « professeur » à l'Institution Jeanne-d'Arc à Colombes (Seine) de 1908 à 1921. Durant cette période, elle obtient à Versailles, en septembre 1914, le BS. A la rentrée 1921, elle reprend l'institution de Jeanne Michel à Épinal. Elle meurt à Portieux le 30 octobre 1956, ce qui témoigne de son appartenance à la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux. [AME 1R53 et état civil de Moyenmoutier]

**SIMON Raymonde, née CHARBONNEL.** Strbg 1936-1939. Née en 1906. Agrégée d'histoire et de géographie en 1934. Elle est nommée professeur d'histoire et de géographie au LJF de Strasbourg en octobre 1936. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au lycée de Guéret. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en octobre 1945. [ADBR 601D1]

**SIMONIN Mlle.** StD <1926<. [ADMM W657/67bis]

**SIMONIN Marie Rose Anastasie, Sœur Saint Adrian (DC).** Ep DC 1874-1884. Née à Blâmont (Meurthe) en 1844, fille de l'horloger Jean Baptiste Simonin et de Rose Anastasie Godard. Elle obtient le BE à Nancy en avril 1882. Elle est déjà, à cette époque, maîtresse adjointe au pensionnat de sa congrégation à Épinal depuis huit ans. En mai 1884, elle abandonne ces fonctions pour ouvrir, dans la même ville, N°3 rue de la Préfecture, une « école primaire libre de petits garçons ». [AME 1R53 et état civil de Blâmont]

**SIMOUTRE Mlle.** StD 1922 (remp : mus). Elle remplace, pour partie, Mlle Verly au printemps 1922. [ADMM W657/67bis]

**SIREDEY Mlle.** Nfch 1919-1921 (ang). A l'automne 1919, elle succède à Mme Lorans au CJF de Neufchâteau. Elle donne aussi quelques cours au CG, en échange des interventions de MM. Collin et Pascal au CJF. Elle quitte Neufchâteau en novembre 1921 pour Châlons-sur-Marne. [ADMM W657/39bis]

**SIREY Mlle.** Nan 1922< (rép). Elle est installée dans ses fonctions de répétitrice au LJF de Nancy, poste nouvellement créé, en janvier 1922. [ADMM W657/40]

**SIRQUEY Mme.** Nan 1919-1936 (inst). Elle arrive au LJF de Nancy en octobre 1919, suite à la création d'un sixième poste de maîtresse primaire. En 1936, elle est nommée institutrice honoraire des LJF. [ADMM W657/40 et *Nancy Bulletin*, 1935/36, p. 8]

**SIX Mme.** Mtz <1926. Professeur du cadre local au LJF de Metz, elle est admise à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 1927. [ADBR 98AL321]

**SOURON Barbe Eugénie, Sœur Chantal (SEM)\*.** Nan SEM 1885-1891. Née à Ménil-la-Tour (Meurthe) en 1842. En 1885, elle succède à Sœur Victoire Perrin à la tête du pensionnat de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy. En novembre 1889, elle obtient le BS. Elle décède en fonctions à la fin de l'année 1891. [ADMM 1T77]

**SOURON Odette.** Strbg 1935-1939 (mus). Née en 1905. Certificat d'aptitude à l'enseignement du chant (degré supérieur). Elle est nommée déléguée dans les fonctions de professeur de musique en octobre 1935. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au LG de Périgueux. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en mai 1945. [ADBR 601D1]

**SOYER Mlle.** Nfch 1921-1922 (ang). Elle succède à Mlle Siredey au CJF de

Neufchâteau en décembre 1921. [ADMM W657/39bis]

**SPECKEL Mme.** Nan <1938. Professeur agrégée au LJF de Nancy, elle est nommée à Paris à la rentrée 1938. [*Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 10]

**SPINDLER Marie Thérèse.** Colm 1919-1940 (inst ; fr) et 1945-1953 (fr). Née à Luxembourg en 1891, catholique, fille du commerçant Édouard Spindler, originaire de Munster (Ht.Als), et de Marie-Joséphine Kuhn. Élève de l'EN attachée à l'ESF de la DPR à Colmar, elle réussit, en juillet 1911, l'examen d'enseignante pour les ESF. En janvier 1919, elle est engagée comme maîtresse primaire du cadre local à l'ESF de Colmar, qui devient un LJF à la rentrée suivante. En avril 1919, elle réussit l'examen du BS. « Très attachée à la France », écrit en conclusion de son appréciation de décembre 1928 la directrice Bolle. En janvier 1933, la même remarque : « De la finesse, du goût, cultivée, parle un français élégant. Travail consciencieux, préparations faites avec soin. Leçons intéressantes, mais un peu ternes. Un peu sauvage, avec une tendance à la mélancolie. Vit presque à l'écart de ses collègues ». Une directrice suivante (Herzog) note en janvier 1939 : « Mlle Spindler s'intéresse à sa classe de huitième, qu'elle tient depuis 1919, et y fait un bon travail, sans cesse renouvelé. Ses cours sont les mieux documentés des classes primaires. Elle sait employer son matériel d'enseignement avec beaucoup de discernement et aurait aussi voulu continuer à le faire pour l'enseignement des sciences. Mais là, toute une réorganisation reste à faire ». Et en février 1940 : « Mlle Spindler, professeur titulaire de lycée de 1939 et ancienne maîtresse de la classe de huitième a été chargée de l'enseignement du français en sixième A, B et cinquième. Le choix en a été réellement heureux. Maîtresse très consciencieuse qui prépare ses cours avec régularité exemplaire, elle a dès maintenant de bons résultats. Il serait à souhaiter que ces cours lui restent confiés ». Repliée au LG Saint-Charles à Marseille en 1940/41, elle est nommée au LJF Montgrand dans cette même ville en septembre 1941. Elle y est reconnue

comme une « excellente maîtresse ». De retour au LJF de Colmar en 1945, elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1952/53. [AN F<sup>17</sup> 26320, dossier personnel, et état civil de Luxembourg]

**SPITZ Marie Marguerite.** Hgn 1919-1927<. Née à Strasbourg en 1883, fille du placeur (*Stellenvermittler*) Charles Ferdinand Rodolphe Spitz, catholique, et de Barbe Erb, protestante. A six ans, elle entre à l'école primaire Sainte-Madeleine. Après sa première communion, elle fréquente l'ESF des Sœurs de la DPR, toujours dans sa ville natale : « Y ayant absolvé [sic] les trois dernières classes, je suis entrée à l'école municipale supérieure de filles à Strasbourg et y ai suivi les quatre années de la section normale. J'ai eu le brevet de capacité pour les écoles supérieures de filles le 20 juin 1905 » (cv). En mars 1906, elle est nommée institutrice à Schirlenhof, commune de Gundershoffen (Bs.Als). Pendant les grandes vacances de 1912 et 1913, elle suit les « cours de littérature à "l'Institut Français pour Etrangers" à Paris, dans l'école des hautes études sociales » (id). En mars 1919, elle devient « professeur » à l'ESF de Haguenau, bientôt transformée en CJF. Elle meurt à Brumath (Bas-Rhin) le 24 janvier 1966. [ADBR 98AL375, AMH NR470/G, cv rédigé en 1919, et état civil de Strasbourg]

**SPOERNDLÉ Mlle\*.** Strbg Mury 1920-1928<. Elle succède, en 1920, aux demoiselles allemandes Derr et Limberg (→ *Dictionnaire*) à la tête du pensionnat Mury. Il s'agit probablement d'Adrienne Spoerndlé, née à Mulhouse en 1888, catholique, fille d'un entrepreneur, laquelle fut élève de l'ENS attachée à l'ESF municipale de Mulhouse. [AMS 2MW615]

**SPONVILLE Mlle.** Mir <1910< (surv). [ADMM W657/67]

**STAHL Mlle.** Mir 1925-1929< (sci). [ADMM W657/67]

**STAHL Georgette Marguerite.** Strbg 1919-1939 (inst all ang) et 1945-1952 (id). Enseignante dans différentes ESF d'Alsace-Lorraine depuis 1911 (→ *Dictionnaire*).

Lorsque l'Alsace-Lorraine retourne à la France, elle enseigne à l'ESF de Thionville. Elle en assure la direction intérimaire de janvier à octobre 1919. A cette date, elle est nommée au LJF de Strasbourg comme professeur du cadre local. En avril 1921, l'inspecteur général assiste en deuxième année primaire à un cours d'histoire : « A quelques questions sur les grands noms de l'histoire de France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les enfants ne répondent pas mal. Ses devoirs paraissent bien donnés et les copies sont bien corrigées. Satisfaisant ». « Bonne maîtresse qui mène sa classe avec entrain et fait bien travailler ses élèves », écrit le recteur en mars 1929. « Mlle Stahl s'acquitte avec régularité et conscience de ses fonctions de professeur de sixième chargé d'enseignements divers », note la directrice (Bottreau) en janvier 1939. Suite à l'évacuation de Strasbourg, quelques mois plus tard, elle est nommée à titre temporaire professeur au collège de Mirecourt. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en 1945. Mise à la retraite en mars 1952, elle est maintenue dans ses fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire. [AN F<sup>17</sup> 26320, dossier personnel]

**STAUTNER Mlle.** Strbg Sév <1920< (all). Elle enseigne au Collège Sévigné à Paris avant de rejoindre sa succursale à Strasbourg. [AMS 2MW584]

**STEIB Mme ou Mlle.** Strbg <1928<. Agrégée. [ADBR 98AL375]

**STEICHEN Elise, Sœur Sainte-Anne-de-la-Sainte-Enfance (SC).** Mtz SC 1930-1939. Née à Gonderange, commune de Rodembourg (Luxembourg), en 1882, fille du cultivateur Heinrich Steichen et d'Anna Hippert ; naturalisée française. En août 1930, elle quitte l'école SC de la rue Taison à Metz pour le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf dans la même ville. Elle meurt à Remilly (Moselle) le 24 avril 1973. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel, et état civil de Rodembourg]

**STEIL Albertine, Sœur Sainte-Camilla (SC).** Mtz SC 1929-1930. Jusqu'à la fin de la période allemande, elle enseignait à l'ESF SC

de Sarreguemines (→ *Dictionnaire*). Elle est nommée par la suite au pensionnat SC de la rue Saint-Vincent à Metz. En septembre 1929, elle rejoint le pensionnat SC de la rue Saint-Gengoulf dans la même ville. [ASC, état de la maison et cahiers du personnel]

**STEIN Marguerite.** Mtz <1921< (géo hist lett). Enseignante à l'ESF d'Altkirch dans les années 1900 (→ *Dictionnaire*). Après la Première Guerre mondiale, elle est professeur (cadre local) de lettres, histoire et géographie au LJF de Metz, où sa sœur, Marie Stein (→), est institutrice chargée de l'enseignement de l'allemand. [AMMe 1Rc443]

**STEIN Marie.** Mtz <1921< (all). Enseignante dans différentes ESF d'Alsace-Lorraine depuis 1901 (→ *Dictionnaire*). Après la Première Guerre mondiale, elle succède à Mlle Bloch comme institutrice (cadre local) chargée de l'enseignement de l'allemand au LJF de Metz, où sa sœur, Marguerite Stein (→), est professeur. [AMMe 1Rc443]

**STIEGLER Mlle\*.** Czw <1933 + Car 1933-1934<. Née en 1881. Elle dirige l'établissement secondaire de la Houve à Creutzwald, qui fusionne en 1933/34 avec l'établissement secondaire de Merlebach, pour former une nouvelle institution à Carling : en décembre 1934, le conseil académique de Strasbourg l'autorise « provisoirement à diriger l'établissement secondaire privé de Carling ». [ADMM 98AL321 et AH dossier « Longwy » (Mlle Pimor à Mlle Cons, 14 et 20.01.1933)]

**STOEHR Marthe Marguerite.** Strbg LB 1919<. Née à Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne) en 1900, protestante, fille de René Georges Anatole Stoehr, employé de commerce, et de Barbe Voltz, « tous deux d'origine alsacienne, natifs de Strasbourg » (cv). La famille s'établit ensuite à Melun, où Marthe Stoehr fréquente les CSJF. Elle prépare le baccalauréat latin-langues, mais, finalement, ne se présente pas, « ayant abandonné les études secondaires pour les études primaires, par suite de la guerre » (id). En juillet 1916, elle obtient le BE. Deux ans

plus tard, elle ne peut pas se présenter aux épreuves du BS, pour cause de maladie ; elle se représente à la session d'octobre et réussit l'examen. A Pâques 1919, elle est engagée à l'ESF du BP à Strasbourg, futur Collège Lucie Berger. Elle meurt à Strasbourg le 9 décembre 1946. [ADBR 105AL2580, cv rédigé en 1919, et état civil de Dammarie-lès-Lys]

**STOLL Mlle.** StD <1924< (s.nat). La directrice du CJF de Saint-Dié écrit dans son rapport de février 1924 : « Mlle Stoll, professeur de travaux pratiques, a terminé, le samedi 23 février, le programme de dissection des organes et des animaux. C'est une jeune fille bien élevée, consciencieuse et dévouée. Son travail l'intéresse et les élèves stimulent son effort par leur attention soutenue et leur vive gratitude. Mlle Stoll arrive à Saint-Dié à 10h, quelle que soit la température, et reprend le train à 15h40 ». [ADMM W657/67bis]

**STOLTZ Anna\***. Ver 1907-1916 + Colm 1919-1927. Née à Uffholtz (Haut-Rhin) en 1864, protestante, fille d'un inspecteur primaire qui quitte l'Alsace suite à son annexion pour s'établir en Meurthe-et-Moselle ; sœur de Marie Stoltz (→). Élève à l'EN de Nancy, elle y réussit le BS en juillet 1884. Elle commence sa carrière en novembre 1884, comme maîtresse adjointe pour l'enseignement des lettres à l'EN de Charleville (Ardennes). En congé d'inactivité de novembre 1886 à mars 1887, date de sa réussite au CAP, elle rejoint alors l'EN du Puy comme remplaçante. En septembre 1889, elle est nommée professeur à l'EN de Laon (elle réussissait deux mois plus tôt son certificat complet du professorat-lettres), puis en avril 1890, professeur et chargée de cours d'allemand (certificat d'allemand obtenu deux mois plus tôt) à l'EN d'Épinal. A la rentrée suivante, elle devient professeur à l'EN de Cahors, puis, à la rentrée d'après (1892), à l'EN de Vesoul. Les rapports de ses années d'enseignante d'EN soulignent la qualité de l'enseignement, mais déplorent un « caractère difficile ». En congé pendant l'année 1893/94, elle est nommée professeur à l'EPSJF d'Orléans en septembre 1894, où elle reste jusqu'en avril 1897, date de sa

nomination comme directrice de l'EPSJF de Secondigny (Deux-Sèvres) : son accession aux fonctions de directrice a notamment été soutenue par le vice-président du Sénat, l'Alsacien Scheurer-Kestner. Entretemps, elle avait été admissible au certificat d'aptitude à l'inspection en mars 1895. Appelée comme directrice de l'EPSJF de Montcuq (Lot) en avril 1899, elle refuse le poste pour ne pas s'éloigner de sa famille et pour des raisons de santé, car elle ne supporterait pas les fortes chaleurs de l'été. En avril 1900, elle demande le poste de directrice de l'EPSJF qui doit s'ouvrir à Bar-le-Duc à la rentrée suivante, en raison de « la proximité de [sa] famille » et de « la douceur relative du climat, moins dur que celui des autres villes de la frontière » : « Je ne crois pas trop m'avancer en assurant que je connais assez bien l'esprit barisien pour avoir quelque raison d'espérer que je n'échouerais pas à Bar si j'y étais envoyée. Enfin, ma sœur pourrait y enseigner l'allemand et y préparer son examen avec le concours de professeurs de la faculté de Nancy ». Le recteur de Poitiers estime que « Mlle Stoltz est une maîtresse intelligente et dévouée qui, après un séjour de trois ans dans cette pauvre petite école [de Secondigny] et ce milieu si ingrat, si peu agréable, mérite bien d'obtenir un poste plus important qui la rapproche de sa famille et de son pays d'origine » (lettre au ministre de l'Instruction publique, 26.03.1900). Cela ne suffit pas. Elle quitte finalement Secondigny pour diriger l'EPSJF de Clamecy (Nièvre) à partir d'août 1900, certes plus proche de la Lorraine. Deux ans plus tard, elle fonde une EPSJF à Verdun, dont elle prend la direction. L'inspecteur primaire note en mars 1903 : « Mlle Stoltz, qui dirige à la fois l'école primaire élémentaire et l'école primaire supérieure, montre une égale sollicitude pour les deux établissements. Elle est en même temps calme et énergique, a de l'autorité sur les maîtresses sans entraver leur initiative ». L'inspection générale qui a lieu trois mois plus tard est très positive : « Mlle Stoltz, depuis qu'elle est arrivée dans le pays lorrain, voisin de son pays d'origine (elle est née en Alsace), n'est vraiment plus la même. Si son abord est toujours un peu froid, les allures compassées, les susceptibilités un peu puériles, que je lui avais reprochées lorsqu'elle était à Clamecy ont complètement

disparu. Elle devient agissante, entreprenante. Elle tient à honneur de faire réussir la nouvelle école primaire supérieure de Verdun et elle ne néglige, pour cela, aucun moyen, jusqu'au point de songer à établir à ses frais, dans un local qu'elle prendrait en location, l'internat dont son école est dépourvue. J'espère que le succès répondra à ses efforts. J'ai reconnu bien haut, au cours de mes précédentes inspections, la grande valeur morale et professionnelle de Mlle Stoltz, l'étendue et la solidité de son savoir. Si elle y joint les qualités d'initiative et de souplesse qui m'avaient paru lui faire un peu défaut, nous n'aurons pas, dans nos écoles primaires supérieures, de meilleure directrice ». L'inspecteur général qui vient en juin 1906 est beaucoup moins élogieux : « Mlle Stoltz est une de mes anciennes élèves de Fontenay. Je ne la considère pas comme une personne d'un mérite supérieur, ni comme une directrice de premier ordre. Elle a une certaine étroitesse d'esprit et quelque obstination dans ses idées et dans ses vues. Mais c'est une laborieuse et une vaillante. A Verdun, elle lutte courageusement, dans des conditions difficiles, pour assurer le succès de l'école supérieure et de l'école élémentaire laïque. On a trop, à mon gré, dans cette maison, la préoccupation des succès aux examens et le souci du brevet particulièrement. Les épreuves, beaucoup plus sérieuses, plus probantes, du certificat d'études primaires supérieures n'y sont guère en faveur. Avec des promotions de troisième année qui comprennent toujours de 25 à 30 élèves, on arrive en moyenne à obtenir par an 1 de ces certificats ! On pourrait beaucoup mieux faire, si on se faisait moins l'esclave des désirs des parents et de leurs préjugés, si on cherchait à les éclairer. Mlle Stoltz donne tout son temps, tous ses soins à son école. Elle surveille de très près le travail des élèves sur ce point. On ne peut que faire son éloge. Les relations entre la directrice et les maîtresses sont correctes avec les unes, intimes avec d'autres. Mlle Stoltz est fixée à Verdun, où sa sœur a créé un pensionnat privé. Toutes deux ont là des intérêts communs ». La différence de vues d'ordre politique qui existe visiblement entre la directrice et l'inspecteur général n'empêche donc pas de reconnaître les qualités de Mlle Stoltz. Dans les autres rapports, ne sont

généralement mises en avant que ces dernières. En mars 1906, l'inspecteur d'académie remarquait que Mlle Stoltz « a réussi, par son activité, par sa prudence et la dignité de son caractère et de sa vie, à assurer le succès de l'école primaire supérieure qu'elle a été appelée à diriger la première », avant d'écrire l'année suivante : « Je n'ai que des éloges à adresser à Mlle Stoltz, qui dirige avec intelligence et fermeté l'école primaire supérieure de Verdun et qui en maintient, non sans peine, la prospérité. Il est à désirer que ses efforts et son zèle soient récompensés, et que la municipalité de Verdun renouvelle cette année les engagements qu'elle avait pris pour l'entretien de l'école primaire supérieure pendant une période de cinq années » (20.03.1907). Le recteur, qui notait trois ans plus tôt que l'enseignement de certaines matières valait celui « d'un bon collège de jeunes filles » (06.05.1904), reconnaît lui-aussi de grandes qualités à Mlle Stoltz : « Intelligence, activité, énergie, désintéressement et dévouement absolu ! Et au milieu de circonstances les plus difficiles ». La note de l'inspecteur général pour cette même année 1907 en dit davantage sur ces difficultés : « Mlle Stoltz n'avait pas de cours à faire dans l'après-midi que j'ai passée à l'école. L'ayant trouvée très préoccupée du sort réservé à son établissement, je n'ai pas jugé à propos de la soumettre à une épreuve pédagogique qui n'était point dans le programme de la journée. Sa situation est bien connue au Ministère. Elle a, faute d'internat annexé à l'école primaire supérieure, fondé, à frais communs avec sa sœur, un internat libre, dont sa sœur a pris la direction et qui a fourni à l'école primaire supérieure un contingent d'élèves sans lequel le recrutement eût été insuffisant. Les deux sœurs ont engagé dans cette création toutes leurs ressources, une trentaine de mille francs. Il y a lieu de se préoccuper des conséquences que va entraîner pour elles la suppression de l'école primaire supérieure qui vient d'être votée par le conseil municipal. Une promotion à la deuxième classe serait un témoignage opportun de sympathie pour ses efforts et ses ennuis. Elle aura quatre ans d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier prochain ». Finalement, à la rentrée 1907, elle prend la direction des CSJF qui sont fondés à Verdun par un comité

républicain soutenu par l'État : c'est le Collège Margueritte. Deux ans plus tard, l'établissement obtient le statut légal de CJF. Anna Stoltz en assure la direction jusqu'à sa fermeture en 1916. Madeleine MARTIN écrit au sujet de son départ : « 23 février 1916. La Directrice, Mlle Anna Stoltz, est sommée de partir et de quitter son établissement lors de l'attaque de Verdun. Elle part à pied jusqu'à Maison-Rouge (sur la route de Bar), afin d'y prendre le train de 17h58. Tous les réfugiés embarquent dans des wagons découverts et mettront 8 heures pour parcourir les 45km qui les séparent de Bar-le-Duc. Mlle Stoltz rejoint la rue du Vivier à Cormeilles-en-Parisis, dans la Seine-et-Oise, d'où elle continue à correspondre avec la municipalité et à envoyer le compte rendu d'administration et le bilan financier de son établissement en 1916. Elle ne reviendra pas à Verdun, faisant même à la ville le sacrifice des indemnités dues, par preuve de patriotisme ». Elle est déléguée au CJF de Tonnerre (Yonne) jusqu'à l'été 1919, date de sa nomination comme directrice du LJF qui succède alors à l'ESF de Colmar. [AN F<sup>17</sup>23655/B, dossier personnel avant son entrée dans l'enseignement secondaire (le dossier personnel F<sup>17</sup>23958, soumis à dérogation, n'a pas été consulté), et Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Margueritte*, s.d.]

**STOLTZ Marie.** Ver 1909-1916 (sci) + Colm 1919-1930 (surgé). Née à Uffholtz (Haut-Rhin) en 1868, protestante, fille d'un inspecteur primaire qui quitte l'Alsace suite à son annexion pour s'établir en Meurthe-et-Moselle, sœur d'Anna Stoltz (→). Entrée en 1885 à l'EN de Nancy, elle y réussit le BS en octobre 1888. En avril 1890, elle obtient son CAP, toujours à Nancy. Elle fréquente ensuite le LJF de Montauban, d'où elle sort avec une admissibilité à l'ENF (1892), puis séjourne pendant deux ans à Berlin. Institutrice suppléante (mai-août 1897), puis déléguée maîtresse adjointe (oct. 1897), puis déléguée pour l'enseignement des sciences (oct. 1897-oct. 1900) à l'EPSJF de Secondigny (Deux-Sèvres), dirigée par sa sœur. Lorsque cette dernière est nommée directrice de l'EPSJF de Clamecy (Nièvre), Marie Stoltz demande un congé pour convenances personnelles afin de la suivre

(oct. 1900-oct. 1902). Pendant cette période, elle donne des cours d'allemand aux élèves de l'école de Clamecy qui se préparent au BS et assure des répétitions de sciences dans les trois niveaux de l'école. En octobre 1902, elle est nommée institutrice adjointe à l'école primaire de filles de Verdun Ville-Basse, annexée à l'EPSJF dont sa sœur vient de prendre la direction. En août 1903, elle obtient un congé d'un an pour ouvrir « une école privée dans un immeuble, où serait également installé un internat pour les élèves de l'école primaire supérieure dont les familles ne sont pas domiciliées à Verdun » (ADMe Tp201, note de l'inspecteur primaire, 01.07.1903). Mais un congé ne suffit pas ! En septembre 1903, afin de pouvoir diriger cette école privée, elle doit présenter sa démission de l'enseignement public. En septembre 1909, elle devient maîtresse chargée de cours de sciences au CJF de Verdun. Les rapports signalent une bonne enseignante, mais surtout une directrice d'internat hors-pair, comme le souligne le recteur, entre autres, en avril 1913 : « Mlle Stoltz (Marie) excellence surtout comme directrice d'internat. Les différents services, enfin installés – et fort bien installés –, fonctionnent on ne saurait mieux : cuisine et réfectoire, dortoirs, lavabos et appareils de douches, lingerie, infirmerie. Mlle Stoltz a l'œil à tout et donne aux enfants les meilleures habitudes. C'est une éducatrice au sens complet du mot » (AN F<sup>17</sup>23655/B). En février 1915, la directrice loue le dévouement de sa sœur : « Mlle M. Stoltz a rejoint son poste la veille de la mobilisation et s'est mise aussitôt à la disposition de l'autorité militaire pour la transformation de l'internat en hôpital. Infirmière pendant les vacances, elle a depuis, sans préjudice de son travail de classe, contribué à assurer le fonctionnement du vestiaire organisé à la sous-préfecture pour les populations revenues dans leurs villages pillés ou ruinés ». « Elle s'est rendue le plus utile possible à l'armée et à la population civile depuis l'ouverture des hostilités », confirme l'inspecteur d'académie (id). Le recteur note en juin 1916 : « Maîtresse sérieuse, qui a enseigné aux deux collèges [de Verdun] jusqu'à la fermeture, par ordre de l'autorité militaire, 16 février 1916. Evacuée de Verdun, vient d'être affectée à Remiremont (jeunes filles) » (AN F<sup>17</sup>23655/B). En octobre 1916, elle est

déléguée au LJF d'Annecy pour donner des cours de français aux élèves serbes de l'établissement. Elle reste à Annecy jusqu'en 1919. A l'automne 1918, elle a rempli une demande de candidature pour l'Alsace. Elle a noté, entre autres, au titre de ses services antérieurs : « J'ai fondé à Verdun [...] un cours secondaire privé que j'ai cédé à la Ville et à l'État à la suppression de l'école primaire supérieure. Ce cours est devenu le collège de jeunes filles » (id). Elle a encore indiqué qu'elle « comprend l'alsacien » et précisé son vœu en ces termes : « Désire être nommée en Alsace dans un établissement secondaire en qualité de surveillante générale ou même de répétitrice. Je suis fille d'un instituteur alsacien expulsé dans les vingt-quatre heures par les Allemands en 1871 pour avoir refusé un poste d'inspecteur primaire à Mulhouse. Si ce vœu ne peut être réalisé, je demande le poste de chargée de cours au collège de Remiremont, où je trouverais quelques membres du collège de Verdun ». Le recteur de Nancy a émis un avis très favorable : « On ne saurait trop témoigner quelque gratitude à Mlle Stoltz pour tous les services qu'elle a rendus à Verdun. Ne pas la séparer de sa sœur, directrice du collège » (30.12.1918). En septembre 1919, elle devient surveillante générale au LJF de Colmar, en même temps qu'économe de l'externat et secrétaire de la directrice de ce nouvel établissement, sa sœur Anna Stoltz. En janvier 1921, l'inspecteur général remarque : « La tâche de Mlle Stoltz est assez délicate dans une ville où le lycée de jeunes filles doit compter avec les concurrences, peut-être même avec certaines préventions. L'effectif, en lui-même satisfaisant, ne s'est pas accru depuis un an. Les succès mêmes aux examens n'ont pas eu, me dit-on, tout l'effet qu'on en espérait. A vrai dire, peut-être importerait-il que le personnel, qui est consciencieux, se renforçât de quelque talent plus marqué et de plus d'autorité. Il faut ici cet esprit de modération, de tact, de sagesse qui assure les sympathies et un peu aussi de ces mérites plus brillants qui les attirent. Mlle Stoltz a le sentiment que quelque chose est à faire » (AN F<sup>17</sup> 23655/B, 06 et 07.05.1921). La directrice souligne les mérites de sa sœur en mars 1924 : « Maîtresse dont la guerre a brisé la situation et qui, sur le tard, a dû s'adapter à de nouvelles fonctions. Elle s'en acquitte bien,

est au courant des écritures et sait maintenir l'ordre et la discipline de l'établissement » (id, 31.03.1924) (elle écrivait déjà en mai 1919 au directeur de l'enseignement secondaire : « Ma sœur a fondé à Verdun, en 1903, des cours secondaires libres et l'internat de l'école primaire supérieure qui comptaient en 1907, tant externes qu'internes, une centaine d'élèves. Ces élèves sont devenues le noyau du collège auquel elles ont évité la période déficitaire du début. En retour, la Ville a laissé à ma sœur la gérance de son internat et le Ministère l'a nommée maîtresse chargée de cours de sciences avec un service réduit. La guerre a détruit cette situation »). Le recteur note en avril 1926 : « Bonne surveillante générale qui seconde parfaitement la directrice dans l'organisation et la marche de la maison » (AN F<sup>17</sup> 23655/B, 15.04.1926). En décembre 1928, la directrice (Bolle) qui a succédé à sa sœur écrit : « Mademoiselle Stoltz est très attachée au lycée et s'intéresse vivement à son succès. Très maternelle à l'égard des élèves, dont elle a su obtenir l'affection et le respect. Discipline douce, faite surtout de bonté. Collaboratrice dévouée. Proposée pour une promotion au choix » (AN F<sup>17</sup> 23655/B, 31.12.1928). Elle décède au début de l'année 1930. [AN F<sup>17</sup> 23655/B, dossier personnel, et ADMe Tp201]

**STRECKER Emilie, Sœur Aegidia (Mis) (Mis).** T1 Mis 1877-1883. Née à Wahlhausen, dans la province de Saxe (Prusse). Elle est l'une des quatre fondatrices de la branche allemande de sa congrégation. En 1854, elle intègre la *Selekta* de l'ESF de Heiligenstadt (id), qu'elle fréquente pendant un an et demi. En octobre 1855, elle réussit à Erfurt (id) l'examen d'institutrice. Elle est alors engagée comme enseignante à la *Bürgerschule* de Worbis (id), où elle est active jusqu'à l'automne 1865. Elle enseigne ensuite pendant une année au pensionnat de Heiligenstadt. De 1866 à 1869, elle séjourne à l'étranger, pour se perfectionner en français, anglais, dessin et musique. A son retour en Allemagne, elle est nommée directrice de l'ESF avec EN annexe que les Sœurs de la Miséricorde viennent de fonder à Heiligenstadt ; d'après le *Landrat* de cette ville, elle est « assistante de la directrice de la maison-mère » et ne prend pas part à

l'enseignement. En 1877, lorsque la fermeture de l'établissement est décrétée, Sœur Aegidia Strecker intègre le personnel du pensionnat de sa congrégation à Toul. A la rentrée 1880, elle doit y cesser ses fonctions, après que l'inspecteur primaire a constaté qu'elle n'avait obtenu aucune autorisation. Elle obtient bientôt une autorisation provisoire. Des démarches sont entreprises pour sa naturalisation comme Française. Mais, dès 1881, elle s'adresse aux autorités allemandes pour obtenir l'autorisation de fonder une ESF en Alsace-Lorraine, à Metz. Elle réalise son projet en 1883 (→ *Dictionnaire*). [ADMM 1T48 et ADBR 34AL1441]

**STREICH Berthe.** Nfch 1904-1905 (surv) + StD 1909-1935 (sci). Née à Vitry-le-François (Marne) en 1880, fille d'Alphonse Streich, receveur des contributions indirectes, et de Flavie Mathilde Godart. DFES en juillet 1896, BS en juillet 1897, admissible à l'ENF. En octobre 1904, elle devient maîtresse surveillante d'externat aux CSJF de Neufchâteau. La directrice (Samuel) remarque en février 1905 : « Sérieuse dans son service, prépare avec beaucoup de soins les cours dont elle est chargée et cherche toujours à faire mieux. Pourrait devenir une bonne maîtresse primaire, car elle s'intéresse aux enfants, cherche à les connaître, soutient leurs efforts, a beaucoup de patience et est intelligente ». En octobre 1905, elle rejoint le CJF de Douai (Nord) comme maîtresse chargée de cours. En octobre 1906, elle est nommée maîtresse surveillante d'externat au CJF de Tourcoing (id). Durant l'année scolaire 1908/09, elle est congé d'inactivité avec traitement. En octobre 1909, après sa réussite au CA à l'enseignement des sciences la même année, elle est nommée professeur de sciences au CJF de Saint-Dié, où elle succède à Mme Mayaux. Le recteur note en juin 1910 : « Mlle Streich, sans être particulièrement distinguée, ne m'a point paru cependant ni commune, ni vulgaire. Simple et naturelle de tenue et de manières. Bon enseignement de l'arithmétique et des sciences naturelles. Copies bien corrigées et qui font honneur aux leçons de la maîtresse ». « Bon professeur, chargée exclusivement de l'enseignement des mathématiques », indique la directrice en décembre 1929 : « De la

sûreté, de la rigueur dans l'exposé des questions, un peu de lenteur parfois. Gênée dans son enseignement par une surdité existant depuis plusieurs années ». « Il faut attendre patiemment la retraite de ce professeur », note l'inspecteur d'académie en janvier 1931, « Surdité regrettable, mais enseignement didactique sérieux ». En janvier 1935, la directrice (Poncey) écrit : « Très bon professeur de mathématiques, qui donne à ses élèves des habitudes de réflexion, d'ordre, de netteté, de rigueur dans le raisonnement. Exige d'elles un travail personnel. Obligée (à la demande l'inspecteur général Lecomte) d'enseigner cette année la géométrie dans l'espace en Première, enseignement pour lequel Mlle Streich n'était pas prête ; n'a pu commencer le cours en octobre. Toujours gênée par de la surdité qui s'aggrave ». Mlle Streich part à la retraite à la fin de cette année scolaire, pour cause d'invalidité. [AN F<sup>17</sup>24466, dossier personnel, et état civil de Vitry-le-François]

**STROHL Mme ou Mlle.** Mtz <1927<. Professeur du cadre local au LJF de Metz. [ADBR 98AL375]

**STROHL Louise.** Colm <1939-1940 (ang). Protestante. Professeur titulaire de lycée du cadre local. Sans doute la Luise Strohl du *Dictionnaire*. [ADHR Purg. 3928 et Purg. 3931]

**STROHL Madeleine.** Strbg LB 1926-1970. [CLB]

**STROHL Marguerite.** Strbg LB 1934-1939. [CLB]

**SUATTON Hélène Marie, épouse DEFEUILLEY.** Ver 1930< (rép, gym). Née à Lyon (VI<sup>e</sup> arr.) en 1906, fille de François Joseph Suatton, commis aux écritures au Lycée Ampère, et de Rose Challande ; se marie à Lyon (III<sup>e</sup> arr.) en juillet 1935 avec Gabriel Louis Ernest Defeuilley. DFES et CA à l'enseignement de la gymnastique premier degré à Annecy (1924) – degré supérieur obtenu en novembre 1932. Surveillante d'internat (oct. 1925-déc. 1927), maîtresse d'internat stagiaire (janv. 1928-nov. 1929) puis titulaire (nov. 1929-oct. 1930),

répétitrice titulaire chargée de l'enseignement de la gymnastique au CJF de Verdun (oct. 1930<). Elle meurt à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) le 13 mars 2000. [ADMe Tp395 et état civil de Lyon ; pas de dossier personnel aux AN]

**SUDERIE Julie Jeanne Marguerite, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895-1898<. Née à Langres (Haute-Marne) en 1856, fille de Jean François Gustave Suderie, avoué, et d'Ernestine Eugénie Moris. Elle obtient le BE en 1873. [ADMM 1T52, 1T55 et état civil de Langres]

**SUPLY Thérèse.** Strbg 1936-1939 (surgé). Née en 1902. Licenciée ès sciences mathématiques en 1927. Elle est nommée surveillante générale de premier ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1936. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire surveillante générale au LJF de La Baule (Loire-Inférieure). Elle regagne l'établissement en avril 1945 comme censeur. [ADBR 601D1]

**SUPRIN Berthe Lucienne.** Ver 1934-1935 (surv) + Lun 1937 (surv ; maît) + Rem 1937-1938< (maît). Née à Senonge (Vosges) en 1914. Élève au CJF de Mirecourt, baccalauréat B philosophie. Surveillante auxiliaire d'internat au CJF de Verdun pendant l'année scolaire 1934/35, elle prépare en même temps son certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes – anglais. Il s'agit d'un poste qui vient d'être créé : « nouvelle nécessité par l'accroissement du nombre des internes » (tableau des maîtresses auxiliaires en exercice, 30.10.1933). En janvier 1937, elle succède à Mme Harsany comme surveillante d'internat au CJF de Lunéville. Elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire dans le même établissement en juin 1937 (avec effet à dater du 03.04.1937). En septembre 1937, elle est nommée maîtresse d'internat intérimaire au CJF de Remiremont. En juillet 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire dans ce même établissement. [ADMe Tp395, ADMM W1243/5 et AML R1 « collège de filles » ; pas de dossier personnel aux AN]

**SUREAU Mlle.** Mir 1919< (sci). En octobre 1919, elle succède à Mlle Priquet comme professeur de sciences au CJF de Mirecourt. [ADMM W657/40]

**SUREN Mlle.** StD 1926 (remp : all). Elle remplace Mlle Engel de janvier à Pâques 1926. [ADMM W657/67bis]

**TABUTIEAUX, Sœur Ernestine (PPo).** StD PPo 1874-1892. Maîtresse de classe. [APPO, Annales de la congrégation]

**TANEREZ Mlle.** Ep <1909<. [ADMM W657/67]

**TARDIEU Ambrosine Marie Joséphine Alexis, née LACASSAGNE.** Nan 1922-1923 (inst). Née à Saint-Santin-Cantalès (Cantal) en 1878, fille du marchand Firmin Lacassagne et d'Anne Vigier ; mariée en 1910 avec un enseignant (professeur à l'école de commerce de Grenoble à partir de 1920) ; deux garçons nés en 1913 et 1919. BS, CAP. Élève-maîtresse à l'EN d'Aurillac d'avril 1896 à septembre 1897, elle est nommée institutrice stagiaire à Saint-Flour (Cantal) en janvier 1898. Elle est mutée à Maurs (id) en septembre 1900, puis à Aurillac en mai 1902. Le 31 décembre 1904, elle est nommée institutrice primaire aux CSJF d'Aurillac, qui deviennent un CJF en 1906. En septembre 1913, elle rejoint le CJF de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) comme institutrice remplaçante. L'année suivante, elle est nommée à titre définitif dans l'établissement. En congé pendant l'année 1921/22 pour raisons familiales, elle reprend en octobre 1922 ses fonctions d'institutrice primaire, mais au LJF de Nancy. « Maîtresse capable et expérimentée que l'on regrettera de ne pouvoir conserver », écrit la directrice (Ravaire) en mars 1923. Car elle ne peut pas rester, de l'avis même du recteur : « Eloignée de son mari et de ses enfants. Situation qui ne peut pas durer et qui ne se prolonge que trop. Et j'admire que Madame Tardieu, dans de telles conditions, ait la tâche à cœur, car elle l'a – c'est le seul moyen, dit-elle, de supporter l'existence ». En mai 1923, elle gagne le LJF de Grenoble, où vivent son mari et ses enfants, avant de revenir à Nancy au mois de juillet, puis de retourner

définitivement à Grenoble en octobre. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1934/35. Elle meurt à Clavières (Cantal) le 12 août 1966. [AN F<sup>17</sup>24466, dossier personnel, et état-civil de Saint-Santin-Cantalès]

**TARILLON.** BID 1884-1885 (s.nat). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi l'histoire naturelle aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**TAVERNIER.** Nfch <1919 (fr). Professeur au CG de Neufchâteau, il donne des cours de français au CJF jusqu'en février 1919, en échange de cours d'anglais donnés au CG par Mme Lorans. [ADMM W657/39bis]

**TAVERNIER Mme.** Mulh <1924< (ch). Maîtresse de chant au LJF de Mulhouse, elle part en congé en 1924. [AN F<sup>17</sup>26860, dossier personnel d'Henriette Didier]

**TÉDESCHI Elisabeth, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1898<. [ADMM 1T55]

**TELLIER Eugénie Léonie<sup>ra</sup>.** Colm 1930-1936 + Strbg 1936-1939. Née à Mons-en-Barœul (Nord) en 1893, fille d'Édouard Eugène Tellier, directeur de fabrique, et de Berthe Victoria Sophie Martin. DFES à Roubaix (id) en juillet 1910 et BS à Lille en octobre 1910. Déléguée à l'enseignement de la gymnastique puis surveillante d'internat au CJF de Calais (Pas-de-Calais) de mai 1911 à avril 1918, elle est ensuite répétitrice aux CSJF de Château-Gontier (Mayenne) (avr. 1918-sept. 1920) et au LJF du Havre (Seine-Inférieure) (oct. 1920-sept. 1921), avant de devenir stagiaire d'économat au LJF de Caen en octobre 1921. En octobre 1924, elle rejoint le LJF de Versailles dans les mêmes fonctions. En juillet 1925, elle réussit le CA aux fonctions de sous-économe. En janvier 1926, elle rejoint le LJF de Constantine comme sous-économe. En octobre 1928, elle est nommée dans les mêmes fonctions à l'ENSJF. En janvier 1930, elle accède à son premier poste d'économe au LJF de Colmar. L'inspecteur général de mai 1931 écrit : « Heureusement pour le lycée de Colmar, Mlle Tellier y est économe. Il y a en elle tant de netteté, de propreté et d'énergie qu'on

obéit sans discuter à cette petite femme d'apparence chétive et dépourvue de toute coquetterie. Mlle Tellier est une force morale pour le lycée ; c'est aussi une économe de ressources. Elle a fait toute seule, sans l'aide même d'une stagiaire inexpérimentée, tout le travail qu'entraînait le changement de régime financier, et ce travail est excellent. Elle a transformé aussi l'aspect de la maison, y introduisant l'ordre et la propreté. Etrangère à l'Alsace, ne comprenant ni ne parlant le dialecte alsacien, elle ne demande cependant pas à quitter Colmar ; elle sait qu'elle a encore une tâche importante à y accomplir ; soyons assurés qu'elle y apportera toutes ses qualités d'esprit et tout son dévouement ». Celui de novembre 1933 note : « Mlle Tellier s'est affirmée comme une de nos meilleures économes, elle est d'une activité inlassable, aussi sa maison est-elle tenue parfaitement. Aucune gestion comptable ne l'embarrasse, et son collègue du lycée de garçons pourrait utilement la consulter. Elle s'est attachée à l'Alsace et ne demande qu'à y rester. Sa grande joie serait de pouvoir ouvrir un demi-pensionnat au lycée Camille Sée ». Celui de décembre 1935 remarque : « Excellente économe en ce qui concerne son métier, mais assez pointilleuse de caractère et qui paraît avoir tendance à sortir de ses attributions. Très dévouée à son établissement, aux élèves dont elle gère le demi-pensionnat avec un soin touchant, mais susceptible aussi de fortes animosités. Son conflit avec la directrice paraît sans remède, car il résulte de l'opposition absolue de ces deux natures. Il y a d'ailleurs lieu d'observer qu'en refusant de contrôler la situation financière de son lycée, la directrice s'est mise dans son tort. Mlle Tellier vient d'être atteinte de diabète et peut-être assez gravement : il est à craindre qu'elle ne soit obligée de prendre un congé assez long. Il est douteux qu'en ce qui concerne l'ordre, la bonne gestion, le rendement, on la remplace facilement ». La directrice (Herzog) écrit en janvier 1936 : « Mademoiselle Tellier est une bonne économe. Cependant, sa collaboration est trop autoritaire, peu délicate et difficile pour une directrice. Elle finit par lasser tout son entourage ». Inspecteur d'académie et recteur regrettent alors également son « manque de souplesse ». Le 3 juin 1936, elle écrit à un inspecteur général : « [...] De passage à Paris pendant les

vacances de Pentecôte, je suis allée au Ministère et j'ai vu le chef du 5<sup>e</sup> bureau, à qui j'ai parlé du désir que j'avais de quitter Colmar pour la rentrée d'octobre [...] ». Elle demande Nantes, Marseille, Nice, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Grenoble, Tours, Aix (Bouches-du-Rhône), Montpellier, Dijon (l'attachement à l'Alsace a ses limites). En octobre 1936, elle est nommée économe du LJF de Strasbourg. Le recteur note en février 1938 : « Econome dévouée et active, Mlle Tellier connaît bien les règlements et s'intéresse également à toutes les parties de son service. Agents surveillés et guidés. Maison bien tenue. Cette économe serait bien à sa place dans un lycée parisien. Avis favorable au vœu exprimé [Paris] ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire économe des annexes du LG et du LJF de Nantes à La Baule (Loire-Inférieure). C'est encore la directrice du LJF de Strasbourg (Bottreau) qui la note en janvier 1940 : « Econome qui joint à un dévouement constant et à une activité toujours présente une compétence administrative très éclairée et l'expérience acquise dans les lycées d'Alsace, en particulier au lycée de Strasbourg, qui comptait en 1938/39 environ 1600 élèves et plus de cent fonctionnaires et agents ». En septembre 1940, elle est affectée au LJF du Havre, mais rejoint finalement, en octobre 1940, celui de Beauvais. En octobre 1942, elle est chargée de service à l'ENSJF. En juillet 1944, elle devient intendante universitaire détachée à la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur à Saint-Denis (Seine). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1953/54. [AN F<sup>17</sup> 25664, dossier personnel, et état-civil de Mons-en-Barœul]

**TERHARDT Maria, Sœur Ludgera (Mis).** T1 Mis 1877-1885. Née en 1854, fille de l'*Ökonom* (cultivateur) Wilhelm Terhardt et d'Elisabeth Perdebrock ; sœur d'Agnes (→ *Dictionnaire*) et Wilhelmine Terhardt (id). Elle réussit son diplôme d'institutrice à Heiligenstadt (Allemagne) en août 1872. Dès lors, elle enseigne au pensionnat de la Miséricorde dans cette ville. Elle suit l'institution lors de son transfert à Toul. En novembre 1880, elle est officiellement autorisée à y enseigner, à titre provisoire. Des

démarches sont engagées pour qu'elle obtienne la nationalité française. Finalement, elle rejoint l'Alsace-Lorraine en intégrant, en février 1885, le corps enseignant de l'ESF de sa congrégation à Metz (→ *Dictionnaire*). [ADMM 1T48 et ADBR 34AL1441]

**TESTART Mlle.** Sav <1928< (ang). Certifiée d'anglais, elle est professeur au CJF de Saverne. [ADBR 98AL375]

**TEUTSCH Mina.** Strbg LB 1927-1969 (lat). [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 58]

**THALLMÜLLER Anna.** Merl 1922<. En possession du BE, elle s'occupe des classes enfantines de l'établissement secondaire de Mlle Colbach. [ADMo 11T82]

**THÉVENON Mlle.** Rem 1922-1923 (lett). En janvier 1922, elle succède à Mme Sehet comme professeur de lettres au CJF de Remiremont, qu'elle quitte, suite à sa nomination à Dax, en janvier 1923. [ADMM W657/39]

**THÉVENOT Mlle.** StD <1925< (tm). Elle enseigne la couture au CJF de Saint-Dié. [ADMM W657/67bis]

**THÉVENOT Jeanne.** Mulh <1925-1926 (rép) + Colm <1928< (id). [AN F<sup>17</sup> 27857, dossier personnel de Germaine Lagarce, et ADBR 98AL375]

**THÉVENOT Marie Anne.** Mulh <1927-1928< (rép). Pourvue du DFES et du baccalauréat. [ADBR 98AL375]

**THÉVENY Mlle.** Nfch 1926 (remp) + Rem 1926< (maît). Alors qu'elle prépare l'examen de mathématiques élémentaires au CG de Neufchâteau, cette ancienne élève du CJF y assure le remplacement de Mlle Mangin en mai 1926. « Elle est restée trois jours », note la directrice, « Mlle Brançon lui ayant fait accepter un poste de maîtresse d'internat à Remiremont » (rapport de mai 1926). Elle y succède à Mlle Billecard. [ADMM W657/39 et W657/39bis]

**THIÉBAULT.** StD 1913 (remp: psy). Professeur au CG de Saint-Dié, il donne quelques cours au CJF en février 1913, en remplacement de Mlle Collot. [ADMM W657/67bis]

**THIÉBAUT Mlle.** Nfch <1914-1927< (sci). Professeur de sciences au CJF de Neufchâteau, elle obtient une mise en congé en novembre 1914. [AN F<sup>17</sup> 25105, dossier personnel de Mlle Brançon, et ADMM W657/39bis]

**THIÉBAUT Mlle.** Nfch <1919< (lett). Professeur de lettres au CJF de Neufchâteau, elle assure provisoirement la direction en septembre 1919, en attendant la venue de la nouvelle directrice, Mlle Poncey. [AN F<sup>17</sup> 25159, dossier personnel de Mlle Poncey]

**THIÉBAUT Lucy Richarde.** Lun <1935 (surv) + StD 1935-1938< (surv ; maît). Née à Saint-Dié en 1910. Elle possède le DFES et une licence de littérature française. En juin 1934, elle devient surveillante d'internat au CJF de Lunéville. Au printemps suivant, elle est nommée dans les mêmes fonctions au CJF de Saint-Dié, où elle devient maîtresse d'internat intérimaire en septembre 1937. En juillet 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire. [ADMM W1243/5 et AML R1 « collège de filles »]

**THIÉRY\*.** Rem csjf <1881-1884 (hist géo) et <1892-1893 (mor). Principal du CG de Remiremont, il dirige également les CSJF de la ville à leur fondation, et y donne des cours, qu'il poursuit quand la direction est confiée aux demoiselles Barret. A la rentrée 1883, il redevient directeur, fonction qu'il exerce avec une directrice-surveillante, jusqu'à la création d'un poste de directrice par la municipalité. On le retrouve aux CSJF au début des années 1890, enseignant gratuitement la morale, jusque fin janvier 1893, lorsqu'il considère qu'il y a trop peu d'élèves pour continuer : elles sont deux ! [AN F<sup>17</sup> 8765 et ADMM W657/65bis]

**THIÉRY Mlle.** T1 <1906 (all) + Nan 1906-1915< (id). Nommée au LJF de Nancy à la rentrée 1906 pour succéder à Mlle Denis. [ADMM W657/40]

**THIÉRY Mlle.** Ep 1911 (remp : surv). Ancienne élève du CJF d'Épinal, pourvue du BS et du DFES, elle remplace Léonie Vautrin au même CJF d'Épinal durant son congé en 1911. [AN F<sup>17</sup> 24278, dossier personnel de Léonie Vautrin]

**THIÉRY Marguerite Victorine Rosine, née FERRY.** Lun {DC} 1903-1904. Née à Lunéville en 1882, fille d'Ernest Victor Ferry, « conducteur de travaux de la voie au chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, domicilié à Bellegarde (Ain) », et de Justine Cécile Chéron ; elle épouse Zacharie Joseph Georges Victor Thiéry à Lunéville en septembre 1901. Elle possède le BE. Elle enseigne à « l'externat des Saints-Anges » dans sa ville natale de 1903 à 1904, puis, pendant une autre année, comme préceptrice chez Mme George (« vins en gros »), toujours à Lunéville. De 1905 à 1908, elle donne des leçons particulières à Senones (Vosges). Elle retourne ensuite à Lunéville, où elle reste « sans profession » pendant une année. A la rentrée 1909, elle succède à Mlle Céline Martin comme directrice de l'école primaire privée de filles du N°5 rue du Temple dans la même ville. Elle meurt à Baccarat (M&M) le 27 octobre 1949. [ADMM 1T1011 et état civil de Lunéville]

**THIRIET Mme.** Ep csjf 1883-1884 (surv). Directrice d'une école primaire publique, elle assure en même temps la surveillance aux CSJF d'Épinal durant leur première année d'existence, alternativement avec Sœur Nathalie Mathieu. Leur fonction est supprimée à l'automne 1884, suite à la nomination d'une directrice. [AME 1R40]

**THIRION Mlle.** Nfch <1921-1923< (maît). Maîtresse d'internat au CJF de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis]

**THIRION Apolline Adélaïde Hélène, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1889-1898<. Née à Torcenay (Haute-Marne) en 1842, fille de Jean Baptiste Pierre Thirion, « négociant domicilié à Nancy », et de Marguerite Mugnier. Elle obtient le BE à Châlons-sur-Marne en 1869. Elle fait partie du personnel enseignant du pensionnat des dominicaines à Nancy à la rentrée 1889. Elle meurt à Saint-

Servais (Belgique) le 6 août 1912. [ADMM 1T55, 1T77 et état civil de Torcenay]

**THIRION Jeanne Célestine, Sœur Saint-François (DC).** T1 DC <1884<. Née à Charmes (Vosges) en 1838, fille du menuisier Jean Baptiste Alphonse Thirion et de Catherine Célestine Duval. Elle possède le BE. [ADMM 1T77 et état civil de Charmes]

**THIRIOT Mlle.** Nan <1911<. [ADMM W657/40]

**THOLOZAN Mlle.** Nfch <1915<. [ADMM W657/39bis]

**THOMAS Mlle.** Nan 1914-1921 (inst). Institutrice primaire au CG de Pont-à-Mousson (M&M), elle est déléguée au LJF de Nancy à l'automne 1914. En octobre 1919, la directrice de l'établissement écrit dans son rapport mensuel : « Mlle Thomas a des chances d'être maintenue à son poste de déléguée, mais ne le serait-elle pas, qu'il y aurait lieu de lui accorder, en toute équité, ainsi qu'à Mlle Gruet et à Mlle Jaillon, une délégation provisoire pour le temps qu'elles nous ont consacré. Sans elles, il est impossible d'imaginer ce qui aurait pu être ». Mlle Thomas quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1920/21. [ADMM W657/40]

**THOMAS Mlle.** Rem <1937< (surv). Titulaire du baccalauréat. Surveillante d'internat. [*Distribution*, 1937]

**THOMAS Marie Angèle\*.** Mir 1906-1934. Née à Chassagne (Doubs) en 1873. DFES à Lons-le-Saunier en juillet 1891, BS à Besançon en octobre 1893. Elle commence sa carrière en février 1894, dans l'enseignement primaire, comme institutrice publique à Ruffey (Jura). Elle passe dans le secondaire en novembre 1894, comme surveillante d'internat au LJF de Guéret. En juin 1901, elle y est nommée institutrice primaire. En octobre 1902, elle devient sous-directrice de l'internat municipal annexé à l'établissement. Nommée surveillante générale au LJF du Puy en août 1905, elle refuse et se trouve donc maintenue à Guéret. En juillet 1906, elle est nommée, à titre provisoire, directrice des

CSJF de Privas, mais, là non plus, elle ne prend pas possession du poste. En octobre 1906, elle est placée à la tête des CSJF de Mirecourt, qui deviennent un CJF un an plus tard. Elle inspire d'emblée confiance à sa hiérarchie. L'inspecteur d'académie écrit en février 1908 : « Directrice distinguée, entièrement dévouée à sa fonction. Nous lui devons certainement la prospérité du collège ; a beaucoup d'autorité sur son personnel et tient toute la maison dans sa main ; exerce sur la municipalité une véritable influence, pour le plus grand bien de l'établissement ; tenue fort correcte, peut-être un peu recherchée ». Et le recteur d'ajouter qu' « à la rentrée d'octobre, sans qu'elle eût la moindre démarche à faire, des familles de dehors sont venues spontanément à elle sur sa réputation ». En mai 1913, le même écrit notamment que Mlle Thomas « a su faire de son collège une maison d'éducation comme [il] en [a] rarement vue ». Le même note en mai 1916 : « Je ne saurais trop louer Mlle Thomas. Ses charges ont encore augmenté cette année. Les bâtiments du collège étant affectés à un hôpital, elle a dû installer l'internat dans deux locaux différents (les dortoirs seulement), les réfectoires et la cuisine avec quelques classes (les petites) dans un troisième local, les grandes classes dans un quatrième, la classe enfantine au collège de garçons. Elle a conservé son appartement au collège même. Mais on y a mis cet hiver des contagieux : elle a donc dû, pour ne pas exposer ses élèves, louer un petit appartement tout contre un des locaux que celles-ci occupent. Que de fatigues et de tracas et de responsabilités. Mlle Thomas accepte tout avec courage et continue de surveiller les études dans toutes les classes, de guider et conseiller les maîtresses. C'est une éducatrice accomplie – dont je ne dirai jamais trop de bien ». Et en mai 1917 : « Dépossédée – hélas ! – de son collège, cette directrice a rouvert son internat dans *trois* locaux différents, son externat dans *deux* ; elle a pour elle-même double logement (pour ne pas être trop éloignée de son petit monde) ; et ce sont depuis trois ans des allées et venues de chaque jour, fort fatigantes. Le collège a prospéré : 164 élèves – dont 44 internes. Mlle Thomas, qui est une éducatrice dans l'âme, regrette de ne pouvoir exercer toute l'action qu'elle voudrait. Elle agit

cependant, et de la façon la plus heureuse, tant sur les élèves que sur le personnel, qu'elle a contribué à former et qui lui fait honneur, soit dans les classes primaires, soit dans les classes secondaires. Elle est également fière des études, et à juste titre. Directrice excellente à tous égards ». Il voit en elle en mai 1918 « la meilleure [directrice], peut-être, de toute l'académie » (il écrivait déjà cela en juin 1910). L'inspecteur général de novembre 1919 remarque : « Mlle Thomas est bien la directrice qui convient à l'aimable et coquet collège de jeunes filles de Mirecourt. Elle a une tenue parfaite, beaucoup de tact et de discrétion ; elle se tient en dehors des rivalités locales, est très considérée et même respectée des familles, des autorités de la ville. Mais il y a plus : elle a de l'âme. Par son dévouement au collège, par sa conscience, par sa haute valeur morale, elle exerce une grande action sur son personnel, sur les élèves ; l'atmosphère morale qui règne dans le collège est excellente. Enfin, Mlle Thomas a aussi beaucoup d'activité. Elle s'est employée avec succès à remettre en état les bâtiments du collège, très abîmés par l'hôpital qui y avait été installé. Mlle Thomas est une excellente directrice, toute douceur, prudence, discrétion, et qui a fait du collège de Mirecourt une maison modèle ». Et celui de décembre 1920 : « Une femme simple, d'allure familiale, manquant un peu de distinction, mais si droite, d'une telle valeur morale, qu'elle inspire confiance et respect et jouit d'une grande autorité. Elle s'occupe beaucoup de sa maison, elle pénètre dans tous les services, aucun détail ne lui échappe. Je signale sa sollicitude particulière à l'égard des internes : elle a grand souci de leur hygiène, d'où toute une série de mesures originales qui m'ont paru fort judicieuses. La maison est en pleine prospérité, elle a atteint son effectif maximum, soit 132 élèves, dont 46 pensionnaires. Mme la directrice se préoccupe de l'avenir : le brevet, étant devenu d'une utilité moindre, sera délaissé. En revanche, on va vers le baccalauréat et il faut organiser dès l'an prochain une préparation rationnelle à cet examen multiple ; on peut compter sur Mlle Thomas pour présenter un projet simple, économique, répondant aux besoins. Une très bonne directrice ». Le recteur écrit en avril 1921 :

« Mlle Thomas a pu enfin rentrer dans son collège, après cinq années pénibles au dehors. Tout est remis en état. La vie paisible et laborieuse – d'un labeur aisé où l'effort soutenu n'exclut pas l'enjouement – a repris sous son excellente direction [...] ». L'inspecteur général note en novembre 1921 : « Bonne directrice : de l'expérience, de la bonne grâce, de l'autorité. Le collège est prospère (158 élèves, dont 50 pensionnaires) ; mais la population scolaire est bien inégalement répartie dans les différents groupes de classes : 23 élèves dans la division primaire et enfantine ; 68 dans les trois premières années secondaires ; 7 seulement dans les deux années les plus élevées. C'est à relever l'effectif de cette division supérieure et à éclairer les familles sur l'intérêt qu'auraient leurs enfants à poursuivre jusqu'au bout leurs études secondaires qui doivent tendre, semble-t-il, les efforts de Mlle Thomas ». En mars 1923, l'inspecteur d'académie écrit : « A une très grande autorité ; s'est imposée aux familles vosgiennes par la tenue et l'éducation que reçoivent les élèves au collège de Mirecourt. Quelques idées un peu étroites, mais rachetées par un dévouement et un zèle de tous les instants ». « Excellente directrice dont on ne discute ni l'autorité ni la compétence dans la région de Mirecourt, et cela dans aucun milieu », remarque l'inspecteur d'académie en mars 1924. Le recteur ajoute deux mois plus tard : « Excellente, à tous égards. Nulle n'a plus à cœur l'éducation des enfants, aussi bien que leur instruction. La tenue de toutes est parfaite (costume, coiffure même : la directrice y veille). Suit le travail dans toutes les classes. Grâce à elle, le diplôme est encore en faveur à Mirecourt, et on fait recevoir chaque année à l'E.N. des candidates qui se classent les premières (et on commence à faire aussi du latin). Mlle Thomas a été parfaite pendant la guerre. J'ai été peiné qu'elle n'ait pas eu cette année la promotion au choix, qu'elle méritait ». Le recteur se réjouit en juin 1926 : « Excellente directrice, qui a fait de son collège une véritable maison d'éducation, une pension de famille. Attention à tout. De bon conseil pour de jeunes débutantes, autorité maternelle exercée autour de soi. Aussi, le collège est prospère et, tout proche de Neufchâteau, dans

un arrondissement peu peuplé, il tient son rang dans le département des Vosges ». En novembre 1927, l'inspecteur général note : « Malgré sa manière de parler un peu trop soignée, un peu trop impeccable, Mlle Thomas est une excellente personne, simple, bienveillante, habile aussi, qui s'est donnée tout entière à la prospérité de l'établissement et a réussi à se concilier toutes les sympathies. Elle réunit à sa table professeurs et répétitrices, elle suit de près ce qui se passe dans sa maison, elle exerce sur tout et sur tous une discrète influence ». L'inspecteur d'académie écrit en janvier 1928 : « Directrice qui a une très grande autorité sur son personnel et sur les élèves. Parfaitement considérée dans tout le département pour l'éducation qu'elle donne aux jeunes filles qui lui sont confiées ». En décembre 1931, l'inspecteur général écrit : « Mlle Thomas dirige le collège de Mirecourt avec une sollicitude naturelle qui s'étend aussi bien aux élèves qu'aux maîtresses. Elle se plaît à faire l'éloge de ses collaboratrices. Elle parle avec tendresse de ses élèves. Mlle Thomas a été la première directrice du collège, qu'elle considère comme sa maison. La tenue des dortoirs, des salles de classe, la qualité de la cuisine attestant une surveillance active de tous les services. Le collège comptait 140 élèves en 1930. Il en compte aujourd'hui 160 (69 internes, y compris les 47 élèves du cours complémentaire) ». En mars 1932, le recteur remarque : « Mlle Thomas a reçu la croix de la Légion d'Honneur, ses mérites sont récompensés ». « Excellente directrice, qui n'a rien perdu de ses qualités d'action et d'autorité, intelligente en dépit des dures épreuves auxquelles la maladie l'a soumise », écrit l'inspecteur d'académie en février 1933. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1933/34. [AN F<sup>17</sup>24421, dossier personnel]

**THOMAS Jeanne.** Strbg <1919<. Institutrice à l'ESF en 1919. [AMS 2MW594]

**THOMAS Marie Denise.** Nfch <1931< (maît). Maîtresse d'internat stagiaire au CJF de Neufchâteau, elle est titularisée en avril 1931. [ADMM W1243/5]

**THOMAS Marie Eugénie\*.** Ep LgE 1886-1888. Née à Épinal au début des années 1860 : soit le 29 novembre 1863, fille du maçon Julien Thomas et de Charlotte Gérard ; soit le 13 juillet 1864, fille du domestique Elie Théophile Thomas et de Marie Barbe Lambert. Elle obtient le BS dans sa ville natale en septembre 1880. Elle commence sa carrière en 1882, comme institutrice adjointe à l'EPSJF de Dieppe (Seine-Inférieure). Elle quitte cet établissement à la rentrée 1886 pour devenir « sous-directrice » l'École de la Ligue de l'Enseignement à Épinal. Elle en prend la direction en avril 1887. [AME 1R53 et état civil d'Épinal]

**THOMAS Suzanne Madia ou Nadiedja, épouse HARSANY.** Mir 1930-1935 (surv ; maît) + Lun 1935-1936 (maît) + Ver 1937-1938 (rép) + Nan 1938< (id). Née à Sartana (Russie,auj. Ukraine) en 1910 ; épouse d'un répétiteur au lycée du Bar-le-Duc (mariage entre mai 1933 et octobre 1935) ; un fils lorsqu'elle arrive à Verdun. Baccalauréat D et philosophie (1927/28), certificat d'histoire moderne (1930) et certificat d'histoire du Moyen Age (1931) à Nancy. Surveillante (mai 1930-oct. 1931) puis maîtresse d'internat (oct. 1931-oct. 1935) au CJF de Mirecourt (titularisée en mai 1933), maîtresse d'internat au CJF de Lunéville (oct. 1935-déc. 1936), où elle succède à Mme Simonin, répétitrice au CJF de Verdun (janv. 1937-oct. 1938). A la rentrée 1938, elle est nommée répétitrice au LJF de Nancy, où elle succède à Mme Wahart. [ADMe Tp393 et ADMM W1243/5]

**THOMASSIN Marcelle.** Ver {h} 1932-1940. Née à Épinal en 1908. Elle obtient à Nancy le BE, puis une licence d'histoire-géographie. Elle œuvre au pensionnat du Sacré-Cœur à Verdun durant les huit dernières années d'existence de l'institution. Après sa fermeture, elle est active aux Cours Martinet, rue de Lisbonne à Paris. Elle est professeur d'histoire-géographie à l'École d'Hulst de Brunoy (Seine-et-Oise) d'octobre 1944 à juillet 1961 (date du décès d'Antoinette Marie Dyckhoff (→)). [AH *Registre des maîtres et employés* à l'École d'Hulst de Brunoy]

**THOMASSON Mlle.** Ep 1921-1922< (rép). Elle est nommée répétitrice au CJF d'Épinal à l'automne 1921. [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**THOMASSON Mlle.** StD 1928 (rép: mus). En janvier 1928, elle est installée comme répétitrice chargée des cours de solfège au CJF de Saint-Dié. Elle quitte l'établissement dès la rentrée suivante, nommée à Guéret. [ADMM W657/67bis]

**THOORÈS Mlle.** Mulh <1928-1931< (surgé). Elle est pourvue du BS et du DFES. Quelque opposition s'installe entre elle et la directrice du LJF de Mulhouse suite au remplacement de Mlle Delarue par Mlle Brunet. [ADBR 98AL375]

**THOUROT Mlle.** Rem 1923-1929< (hist). Un père qui décède à Montbéliard (Doubs) en janvier 1929. Mlle Thourot succède à Mlle Thévenon au CJF de Remiremont en février 1923. La directrice note en mars 1929 : « Mlle Thourot, spécialisée dans les études historiques, s'est chargée de l'histoire de l'art. Comme toujours, elle apporte à cet enseignement le goût et la finesse qui lui sont habituels et elle tire un parti très heureux du peu de ressources matérielles dont le collège dispose actuellement ». [ADMM W657/39]

**THOUROT Marguerite.** Colm <1939 (lett hist). En 1939/40, elle est provisoirement active au CG de Lannion (Côtes-d'Armor). [ADHR Purg. 3928]

**THOUVENIN Mlle.** Tl 1931 (remp). Elle remplace Jeanne Dinvaut au CJF de Toul durant son congé en 1931. [AN F<sup>17</sup> 26860, dossier personnel de Jeanne Dinvaut]

**TISCHMACHER Caroline.** Mulh 1919-1939 (inst). Elle a effectué un remplacement à l'ESF municipale de Mulhouse en 1911 (→ *Dictionnaire*). En avril 1919, elle est nommée professeur de collège du cadre local dans le même établissement, bientôt transformé en LJF. Elle figure sur la « liste des fonctionnaires de l'Instruction Publique qui auraient été l'objet, sous le régime allemand, de mesures disciplinaires motivées par leurs sentiments francophiles », dressée

en 1922, avec la note suivante : « Institutrice à Mulhouse. Envoyée en exil à la campagne, a été réaffectée à Mulhouse et nommée au lycée de jeunes filles de cette ville ». En 1939/40, elle est provisoirement institutrice à l'école primaire de filles École Thérèse à Mulhouse. [ADBR W1045/9 et ADBR Purg. 41801]

**TISSERANT Marie Emérite\*.** Nan {SC} 1903. Née à Nancy en 1880, fille du vétérinaire Hippolyte Tisserant et d'Octavie Léonie Héloïse Connard. Elle reprend, au printemps 1903, l'ancienne institution des Sœurs de SC à Nancy. Elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire. En décembre 1903, elle se marie, à Nancy. Elle meurt dans cette ville le 27 décembre 1972. [ADMM 1T60 et état civil de Nancy]

**TISSEYRE Marie Clémence, Sœur ? (Dom).** Nan Dom <1895<. Née à Perpignan en 1872, fille de Bernard François Justin Tisseyre, capitaine d'état major, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Elisabeth Prospérine Jacquemin. Elle obtient le BS en 1893. Elle meurt à Saint-Maur (Seine) le 9 octobre 1955. [ADMM 1T52 et état civil de Perpignan]

**TOCQUARD Mlle.** Nan 1920 (all) + Ep 1920-1932 (id). Elle arrive en mars 1920 au LJF de Nancy, où on la charge des « classes d'Alsaciennes ». A la rentrée suivante, elle est nommée au CJF d'Épinal. Elle décède le 23 juin 1932, léguant à l'établissement une « bibliothèque d'allemand » de 360 volumes, confiée à son amie B. Gourion (→). La directrice (Brançon) fait agrandir une photographie de la « bienfaitrice ». [ADMM W657/40 et W657/67 et AME 1R41 et 1R46]

**TOCQUARD Augusta\*.** Rem T&C 1891-1912. Elle reprend, semble-t-il à la rentrée 1891, l'Institution Barret à Remiremont, en association avec Marie Henriette Colin. Ses locaux abritent également deux classes communales jusqu'à l'été 1898. A la rentrée suivante, ils accueillent – toujours à côté de l'institution – les CSJF de Remiremont. Mlle Tocquard ne prend pas part à la direction de ses derniers, confiée à Marie Henriette Colin. Les deux enseignantes prennent leur retraite à

l'été 1912. L'Institution Tocquard et Colin ferme ses portes. Augusta Tocquard siègera au bureau d'administration créé pour le CJF de Remiremont, qui remplace les CSJF en 1912/13. [AMRe 1R4]

**TOPIN Mlle.** Nan <1933 (hist géo). [*Nancy Bulletin*, 1932/33, p. 10]

**TOUREY.** Ep csjf 1883-1887 (ch). Il enseigne la « musique vocale » aux CSJF d'Épinal. [AME 1R40]

**TOURNEUR Mlle.** Rem 1917-1919. En décembre 1917, elle succède à Mlle Gosselin au CJF de Remiremont, qu'elle quitte à la fin de l'année scolaire 1918/19. [AN F<sup>17</sup> 25370, dossier personnel de Marcelle Fèvre, et ADMM W657/39]

**TOURNIÉ Mlle.** Strbg <1927-1928< (rép). Pourvue du DFES et d'un certificat de gymnastique du degré supérieur. [ADBR 98AL375]

**TOURTEL Anne Marie Louise\*.** Nan M1/Tou 1890-1902<. Née à Nancy en 1862, fille du négociant Pierre Antoine Émile Tourtel et de Pauline Henriette Louise Julliac. En septembre 1879, elle obtient le brevet supérieur à Nancy. En 1890, elle est engagée par Mlle Marchal aux « cours de jeunes filles » du N°8 rue de Serre. Elle reprend cette institution en 1902. [ADMM 1T59 et état civil de Nancy]

**TOUTÉE Joséphine Léonie Clémentine Claire.** Nan 1904-1918 (tm) et 1919-1934 (id) + Ep 1918-1919 (id). Née à Sainte-Colombe-sur-Loing (Yonne) en 1879, fille d'un instituteur. DFES (juil. 1895) et BS (juil. 1897) à Auxerre, CA à l'enseignement des travaux manuels à Paris (juil. 1903). Surveillante d'internat au LJJ d'Auxerre en 1900/02. En mars 1904, elle est déléguée dans les fonctions de maîtresse de couture au LJJ de Nancy – un emploi nouveau dans l'établissement, fondé quatre ans plus tôt. En décembre 1905, l'inspecteur d'académie se montre, comme l'année précédente, assez mécontent : « Les résultats obtenus par Mlle Toutée ne sont pas aussi bons que le dit Mme la directrice. Les mères de famille, qui

s suivent avec plus de compétence que nous l'enseignement donné à leurs fillettes, n'approuvent pas toujours le choix et la direction des exercices. Si la maîtresse de couture a tout le zèle désirable, il semble bien qu'elle manque de goût ». Et comme l'année précédente, le recteur se déclare, quant à lui, satisfait de l'enseignante. En juillet 1907, l'inspecteur général écrit : « Mlle Toutée est un professeur qui se donne de la peine ; elle obtient de bons résultats. Les travaux sont sérieux et variés. Le côté artistique n'a pas encore sa place, on y arriverait facilement si Mlle Toutée rendait applicables à l'ornementation du costume les jolies broderies sur tulle dont elle a eu l'heureuse idée et qui se trouvent être l'interprétation fidèle du dessin composé par les élèves ». « Collaboration heureuse avec la maîtresse de dessin – pour le plus grand profit des élèves », souligne également le recteur en juin 1911 (il s'en félicitait déjà en 1906). En février 1913, la directrice (Ravaire) remarque : « Professeur très actif, Mlle Toutée est tout entière à sa tâche, personne n'a plus qu'elle le désir de se perfectionner et d'apprendre toujours. Par sa rectitude morale et l'exemple d'une énergie constante, Mlle Toutée exerce une véritable action morale. Très pénétrée du sentiment des obligations sociales, elle est au lycée la grande auxiliaire des bonnes œuvres ». L'inspecteur d'académie note en janvier 1914 : « Mlle Toutée est très dévouée à ses fonctions, mais il lui manque, peut-être, un peu de goût, du "chic" que donne la pratique de l'atelier ». Dans son rapport mensuel de juillet 1915, la directrice (Ravaire) écrit : « Avant de se séparer, les professeurs et les maîtresses ont voulu donner à Mlle Toutée un témoignage de sympathie et d'admiration ; la voyant déployer une activité inlassable malgré le chagrin que lui cause la disparition d'un frère et l'inquiétude que lui donne un autre frère, grièvement blessé, elles ont tenu à lui exprimer leurs sentiments et lui ont offert une plaquette de bronze, œuvre de Mlle Mauria ». Le recteur souligne, en mars 1917, que Mlle Toutée « s'est beaucoup occupée des œuvres de guerre ». En février 1918, la directrice remarque : « Maîtresse active et énergique, accepte toutes les tâches. Avec bonne grâce, s'est chargée cette année de l'enseignement de l'histoire naturelle en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>e</sup> années ;

a su merveilleusement intéresser les enfants, a obtenu de très bons résultats ». A Pâques 1918, elle rejoint temporairement le CJF d'Épinal. Elle retrouve son poste au LJF de Nancy en 1919. La directrice dit d'elle en février 1927 : « Conserve sa vaillance et son activité inlassable, sait exiger et obtenir le plus souvent un travail soigné et fini. Cette année encore, a pu rassembler et faire distribuer quantité de vêtements et d'objets de largesse aux enfants déshérités » ; trois ans plus tôt, elle recensait « 547 objets de largesse, de lingerie ou de vêtements » distribués. La directrice Lainé rend compte de la même générosité en mars 1928 : « Maîtresse très dévouée, qui obtient un travail utile et sérieux. D'une nature très généreuse, elle sait stimuler les enfants à participer aux œuvres de bienfaisance du lycée ». Le recteur ajoute : « Déplore, non sans raison, qu'à partir de la seconde, sinon même de la troisième, c'est-à-dire lorsque le travail deviendrait plus intéressant, les élèves l'abandonnent pour préparer leurs examens ! » ; le fait est déjà signalé depuis quelques années. La directrice (Lainé) remarque en janvier 1930 : « Mlle Toutée est très dévouée. Elle travaille beaucoup et obtient des résultats intéressants. Très bonne, elle est toujours prête à stimuler la générosité de ses élèves lorsqu'il y a lieu ». Puis en 1932 : « Maîtresse appréciée pour le travail sérieux qu'elle exige. Mais elle manque d'imagination et de goût ». L'inspecteur d'académie explique le changement : « Professeur toujours aussi dévoué, mais qui n'est plus des amies de Mme la directrice ». Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1933/34. [AN F<sup>17</sup> 24423, dossier personnel, et ADMM W657/40 et W657/67]

**TRAUTMANN Louise Marguerite, née GEIST.** Strbg LB 1928<. Enseignante à l'ESF du BP à Strasbourg de 1906 jusqu'à son mariage en 1910 (→ *Dictionnaire*), elle reprend son activité en 1928, dans le même établissement, devenu entre-temps le Collège Lucie Berger. Membre fondateur de l'Association des Anciennes élèves en élèves en 1931, elle en sera la présidente de 1950 à 1954, après y avoir longtemps exercé les fonctions de secrétaire. Elle meurt à Strasbourg le 21 septembre 1967. « Marguerite Trautmann fut soutenue tout au

long de sa vie par une foi très ferme ; les chorals et les Psaumes qu'elle savait par cœur étaient son réconfort et le secret de son immense énergie ». [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 63-64]

**TREIL Claire, épouse COFMANN.** Strbg 1936-1939 (rép). Née en 1909. Licenciée ès lettres en 1932. Elle est nommée répétitrice de premier ordre au LJF de Strasbourg en octobre 1936. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire répétitrice au LJF de Grenoble. [ADBR 601D1]

**TREILLE Mlle.** Mtz <1921< (ang). Professeur du cadre national. [AMME 1Rc443]

**TRESCHOT.** StD 1927 (remp). Professeur au CG de Saint-Dié, il assure une partie de remplacement au CJF en décembre 1927. [ADMM W657/67bis]

**TREUSSARD Yvonne Marguerite Andrée, née GRAND.** Strbg 1927-1939 (lett) et 1945-1953 (id). Née à Dunkerque (Nord) en 1893, fille de François Aimé Grand, professeur de collège, natif du Jura, et de Jeanne Françoise Virginie Mathieu, Jurassienne elle aussi ; mariée à un receveur des PTT ; trois filles, nées entre 1921 et 1931. BS à Périgueux en 1910, baccalauréats à Bordeaux en 1911 et 1912, licence ès lettres classiques et DES à Caen en 1916 et 1917, latiniste et helléniste. Elle commence sa carrière en octobre 1916, comme déléguée ministérielle pour l'enseignement des lettres au CJF de Lisieux (Calvados). De novembre 1919 à mars 1920, elle est déléguée au LJF Jules Ferry à Paris. En 1920/21, elle travaille aux Chemins de fer de l'État. En octobre 1921, elle rejoint dans les mêmes fonctions l'EPSJF de Strasbourg, où elle est nommée professeur de lettres en janvier 1923. L'inspecteur primaire note en mars 1926 : « Mme Treussard a le travail facile. Elle pourrait tirer de cet avantage un bien meilleur parti ; mais l'application qui s'attache à un objet précis lui a toujours manqué. Elle se paye de mots : récemment, elle faisait – à Strasbourg ! – une leçon sur la Grande Guerre comme s'il eût été question des

guerres de Louis XIV ». En octobre 1927, elle est nommée professeur de lettres au LJF de Strasbourg. L'inspecteur général de mars 1928 remarque : « Mme Treussard a le grand mérite de tenir sa classe en haleine, de provoquer des réponses, parfois intéressantes, de ses élèves et de les habituer à ne rien écrire sans avoir mûrement réfléchi. C'est beaucoup. Mais la correction d'un plan de composition française à laquelle j'ai assisté ne m'a pas pleinement satisfait [...] ». La directrice (Wheatcroft) note en janvier 1932 : « Bon professeur, dont l'enseignement est intelligent, vivant et méthodique. Obtient des résultats des plus satisfaisants, surtout en grec. Est exacte et régulière. Est proposée pour passer dans la catégorie des professeurs titulaires de lycée ». En janvier 1939, l'inspecteur d'académie note : « De l'autorité ; l'exercice auquel j'ai assisté pourrait être conduit avec plus de méthode, et le contact avec la classe pourrait être plus étroit ; néanmoins, le travail me semble très consciencieux et n'est pas sans profit ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire professeur au LG de Montpellier. A la rentrée 1940, elle rejoint le LJF de la même ville, où elle reste jusqu'en mai 1945. Le mois suivant, elle reprend son service au LJF de Strasbourg. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1952/53. Elle meurt à Strasbourg le 4 octobre 1964. [AN F<sup>17</sup> 25607, dossier personnel, et état-civil de Dunkerque]

**TRIAUD Marie Marcelle, épouse LAURENT.** Colm 1920-1940 (rép ; sci) et 1945-1955 (math). Née à Angoulême en 1896, fille de Jean Fernand Triaud, serrurier, et de Gabrielle Legeron, lingère ; se marie à Colmar en juillet 1939 avec Pierre Victor Laurent, un gérant de banque (il perdra sa situation suite à son expulsion en juin 1940, en tant qu'Alsacien engagé volontaire dans l'armée française en 1914) qui a déjà trois enfants nés entre 1921 et 1926. BS à Angoulême en 1913, baccalauréats sciences-langues-philos à Poitiers en 1914 et 1915, licence ès sciences (SPCN, mathématiques générales, géologie) à Bordeaux en 1916/18. En décembre 1918, elle est déléguée, comme remplaçante, pour l'enseignement des mathématiques au LG d'Angoulême ; en janvier 1920, elle est déléguée pour

l'enseignement des sciences au LJF de Nantes. En octobre 1920, elle devient répétitrice de collège, déléguée au LJF de Colmar. En novembre 1921, elle est déléguée professeur de collège ; en mars 1923, chargée de cours de collège, toujours au LJF de Colmar. En janvier 1926, la directrice (Stoltz) : « Professeur un peu distant et froid, mais consciencieux et qui a beaucoup de discipline ; s'efforce à appliquer, non sans succès, en mathématique comme en histoire naturelle, l'esprit des récentes instructions. Conciliante, d'esprit pondéré, elle est également appréciée de ses collègues des deux ordres ». En janvier 1929, elle est nommée professeur de mathématiques de lycée. « Esprit sérieux, posé, enseignement régulier et consciencieux ; obtient de bons résultats par un effort continu et un dévouement à toute épreuve », note la directrice (Bolle) en décembre 1930. L'inspecteur général de mai 1940 observe un cours en classe de cinquième : « Madame Laurent, née Triaud, a fait traiter devant moi des exercices sur les fractions. Elle a très bien opéré et les exercices étaient bien choisis et gradués. Elle utilise judicieusement la notion si commode de fraction inverse. Les élèves ont bien réagi et ont été associées sans cesse au travail fait au tableau. Madame Laurent est un professeur très dévoué dont l'action sur ces petites élèves m'a paru très heureuse ». Le mois suivant, elle quitte l'Alsace annexée de fait à l'Allemagne. En novembre 1940, elle est nommée au LJF de Roanne (Loire), où elle reste jusqu'à la fin de la guerre. De retour au LJF de Colmar à la rentrée 1945, elle décède en fonctions, le 19 septembre 1955. [AN F<sup>17</sup> 26686, dossier personnel, et état civil d'Angoulême]

**TRIOCHE Mile.** Mtz SC <1919. Institutrice à la tête de la quatrième classe du Pensionnat Sainte-Chrétienne de la rue Saint-Gengoulf à Metz, elle quitte l'établissement vers la fin juin 1919. [ASC, Journal de la maison (1919-1921-1922)]

**TRIOMPHE Marie Antoinette.** Ver 1936 (rép). Née à Vendranges (Loire) en 1910. DFES (juil. 1928), capacité en droit à Lyon (1932/33). Suppléante dans la classe enfantine du LG de Roanne (Loire) (janv.-

mars 1929), déléguée en qualité de stagiaire dans les fonctions de maîtresse d'internat au lycée de Bourg (oct. 1929-oct. 1930), mêmes fonctions au lycée de Lyon (oct. 1930), où elle est très rapidement titularisée (oct. 1930-oct. 1933), maîtresse d'internat au lycée de Bourg (oct. 1933-oct. 1936), puis au lycée de Roanne (oct.-nov. 1936). Nommée répétitrice titulaire au CJF de Verdun en novembre 1936, elle quitte l'établissement dès la fin de l'année pour rejoindre en janvier 1937 le LJJ de Saint-Étienne. [ADMe Tp395]

**TRIPART Mlle.** Nfch <1929< (s.nat). Professeur. [ADMM W657/39bis]

**TROCMÉ Mlle.** Nfch <1917 (dess tm). Professeur au CJF de Neufchâteau, elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire 1916/17. [AN F<sup>17</sup> 25214, dossier personnel d'Antoinette Grad]

**TROCMÉ Suzanne, épouse HATT.** Strbg 1937-1939 (dess). Née à Liévin (Pas-de-Calais) en 1914, fille de Jean Pierre Trocmé, agent commercial, et de Jeanne Kuss ; mariée à un professeur ; un fils né en 1938. Elle réussit à Paris le baccalauréat philo en 1931 et le CA à l'enseignement du dessin, premier degré et degré supérieur, en 1935 et 1936. Elle est nommée en novembre 1937 professeur de dessin au LJJ de Strasbourg, où elle succède à Mlle Jettot. En janvier 1938, la directrice (Bottreau) écrit : « Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 1937, Madame Hatt a déjà fait preuve de qualités sérieuses et de goût dans l'initiation de ses élèves au dessin et à l'aquarelle, en même temps que d'un louable souci de la discipline nécessaire ». Mlle Trocmé vient de se marier, le 22 décembre 1937, à Paris, avec *Jean Jacques* Alfred Eugène Hatt, professeur agrégé au lycée Kléber à Strasbourg (→ *NDBA*), fils de l'administrateur Guillaume Eugène *Jacques* Hatt, docteur ès lettres (→ *NDBA*), et de Maximilienne Schmid. En janvier 1939, la directrice note : « Madame Hatt a montré pendant les quelques mois où il lui a été possible d'enseigner au lycée beaucoup de goût et d'intérêt pour son enseignement. Encore très jeune, il lui faut acquérir plus d'autorité sur ses élèves, imposer une discipline plus stricte aux

classes nombreuses qui lui sont confiées ; tout permet de penser que Mme Hatt acquerra cet ascendant, grâce, en particulier, à la qualité de son enseignement. Elle est malheureusement en congé depuis de longs mois pour raison de santé et maternité ». Suite à l'évacuation de Strasbourg, elle est nommée à titre temporaire professeur au CG de Verneuil-sur-Avre (Eure). En octobre 1941, sur sa demande, elle est placée dans la position de disponibilité spéciale prévue à l'article 7 de la loi du 11 octobre 1940. [AN F<sup>17</sup> 26358/A, dossier personnel, et ADBR 601D1 ; sur l'œuvre artistique de Suzanne Hatt-Trocmé, voir BLONDÉ Isabelle et BUCHI Elisabeth, « Hatt-Trocmé Suzanne », *NDBA*, 15, p. 1434]

**TROGNON Mlle.** Mir <1914< (fr). [ADMM W657/67]

**TRONCHON Marie Thérèse.** Strbg 1936-1939. Née en 1907. Agrégée de lettres en 1933, latiniste et helléniste. Elle est nommée au LJJ de Strasbourg en octobre 1936. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au LG de Tulle. [ADBR 601D1]

**TROPÉ.** Ep 1911< (ang). Il reprend les cours de M. Laborde au CJF d'Épinal à la rentrée 1911. [ADMM W657/67]

**TROTIN Elisabeth Louise, Sœur Eugénie (DC)\*.** PàM DC <1881-1891. Née vers 1833. Elle possède le BE. [ADMM 1T76]

**TROUILHÉ Mlle.** Mir 1928 (rép). Suppléante dans les lycées de Paris, elle arrive au CJF de Mirecourt en avril 1928, pour succéder à Mlle Gignoux comme répétitrice déléguée au CC attaché à l'établissement. Elle ne reprend pas son poste à la rentrée 1928. [ADMM W657/67]

**TRUCHOT Simone<sup>st</sup>.** Strbg 1938-1939. Née en 1913. Licenciée ès sciences naturelles en 1935. En septembre 1938, elle est déléguée dans les fonctions d'adjointe d'économat pour 1938/39. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au LG d'Auxerre. [ADBR 601D1]

**TRUSSON Euphrasie Aline.** Nan Ja <1869-1875<. Née à Euville (Meuse) en 1838, fille du propriétaire Pierre Trusson et d'Agathe Martin ; sûrement une parente de Laurence Conteau (→). Pourvue d'un BS, elle fait partie du personnel du pensionnat de Catherine Jacquot (→) à Nancy, lors des déménagements de 1869 et 1875. [ADMM 1T41 et état civil d'Euville]

**TURGIS, Sœur Aline Marie (Mis)\*.** Mtz Mis 1918-1939. Elle succède à la directrice allemande Sœur Paula Hammer (→ *Dictionnaire*) le 15 décembre 1918, date de l'arrivée des religieuses françaises à Metz. Elle reconnaît « le plus grand dévouement et une haute compétence » aux consœurs allemandes qui dirigeaient l'établissement jusqu'ici. [*Si la Miséricorde m'était contée, ou 100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, 1983, p. 11 et 53]

**UENTZ.** Mulh <1933-1934< (ang). Professeur d'anglais au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours au LJF. Il s'agit probablement de Victor Uentz, l'ancien directeur intérimaire de l'ESF de Metz en 1918/19 (→ *Dictionnaire*). [ADHR Purg. 3929]

**UNSINGER Elisabeth.** Strbg LB 1921-1961. [CLB]

**URBAIN Mlle.** Nfch 1920-1922 (rép). Elle succède à Mlle Rattez au CJF de Neufchâteau en février 1920. Elle quitte l'établissement en décembre 1922 pour rejoindre le LJF de Moulins. [ADMM W657/39bis]

**VACONNET Jeanne.** Ver <1937-1938< (surv maît). Pourvue du « baccalauréat d'enseignement secondaire », surveillante d'internat au CJF de Verdun, elle est nommée en septembre 1937 maîtresse d'internat intérimaire dans le même établissement (création du poste). En juillet 1938, elle devient maîtresse d'internat stagiaire. [ADMM W1243/5 ; pas de dossier personnel aux AN]

**VAILLANT Mlle.** Mir <1910 (sci). Elle quitte le CJF de Mirecourt en novembre

1910. [AN F<sup>17</sup> 25216, dossier personnel de Cécile Janets]

**VAINKER, née BOUSSON.** Mulh <1936< (sci) + Colm <1940 (id). Professeur de physique-chimie du cadre général. [ADHR Purg. 3928 et Purg. 3930]

**VAISSIÈRE Suzanne, née FAY.** Sav + StD 1936-1939 (math). Titulaire du CA à l'enseignement des sciences dans les lycées et collèges, elle débute sa carrière comme répétitrice au CJF de Saverne. En 1936, elle est nommée au CJF de Saint-Dié. Elle décède « dans un accident d'automobile le 3 novembre 1939, au retour d'un voyage où elle était allée voir son mari, lieutenant de chasseurs à pied ». [*Nancy Bulletin*, 1938/39, p. 8]

**VALANTIN.** Ep csjf 1883-1887 (dess). Il est secrétaire du conseil départemental des bâtiments civils. [ADMM W657/66bis et AME 1R40]

**VALENTIN Mlle.** Rem 1925< (inst). Elle succède à Marcelle Rattez à la tête de la classe enfantine du CJF de Remiremont en novembre 1925. La directrice en est rapidement très contente, comme elle l'exprime dans son rapport de mars 1926 : « J'ai surtout, pendant ce mois, suivi l'enseignement donné dans la classe enfantine et en deuxième année primaire. Mlle Valentin est aimée de ses petits élèves, elle les a disciplinés sans rigueur. Les résultats sont bons, à l'exception de la première division dans laquelle nous avons obtenu mieux ». [AN F<sup>17</sup> 25442, dossier personnel de Marcelle Rattez, et ADMM W657/39]

**VALENTIN Mme ou Mlle.** Hgn <1928< (rép). Elle a le BS et le DFES. [ADBR 98AL375]

**VALENTIN Marguerite Adèle\*.** Nan Va <1867-1874. Née à Nancy en 1813, fille de Joseph Michel Valentin, rentier demeurant rue Fénelon, et de Susanne Blaise ; sœur de Charles Nicolas Valentin, notaire à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe). Elle dirige un « externat de demoiselles » au N°9 rue des

Quatre-Églises à Nancy jusqu'à sa mort le 3 mars 1874. Une ancienne sous-maîtresse de l'institution, Mlle Marie Pitoy, prend la relève. [ADMM 1T40 et état civil de Nancy]

**VALENTIN Sophie, Sœur ? (Dom).** BID Dom 1888<. Née à Fresnes-en-Woëvre (Meuse) en 1862, fille du maçon François Valentin et d'Augustine D'Orr. A la rentrée 1888, elle prend la direction de l'école maternelle annexée au pensionnat des dominicaines de Bar-le-Duc. [ADMe 11T1 et état civil de Fresnes-en-Woëvre]

**VALLET Anne Marie Odde (sic) Alix, Sœur Léopold (DC).** Nan DC 1874<. Née à Saint-Ouen (Vosges) en 1851, fille du marchand Jean Chrysostome Vallet et de Marie Marguerite Tresse. Elle fait partie des cinq « maîtresses adjointes » déclarées par Sœur Anna Rebouché lorsque cette dernière reprend, à la rentrée 1874, le pensionnat de l'Assomption à Nancy. [ADMM 1T40 et état civil de Saint-Ouen]

**VALLOD Mme.** Nan 1908-1939 (ch mus). Professeur de chant et de solfège au LJJ de Nancy depuis 1908, elle est admise à la retraite, pour raisons de santé, en 1939. [ADMM W657/40 et *Nancy Bulletin*, 1938/39, p. 10]

**VALRAN Mlle<sup>ra</sup>.** Nan 1913<. Née vers 1887. Installée dans ses fonctions de sous-économe au LJJ de Nancy à la rentrée 1913, elle « produit, dès ses débuts, une impression exceptionnellement favorable » (rapport de la directrice, octobre 1913). [ADMM W657/40 et *Tableau du personnel des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles*, 1913]

**VAN DEN PERK Mme.** Mulh 1939-1940 (rel). Habitante de Storckensohn (Haut-Rhin), protestante. Elle enseigne à l'annexe du LJJ de Mulhouse à Wesserling. [ADHR Purg. 41801]

**VANDEVELDE Georgette.** Strbg 1937-1939. Née en 1913. Certifiée de mathématiques en 1935. Professeur de collège, elle est déléguée en octobre 1937 pour enseigner les mathématiques au LJJ de Strasbourg pour 1937/38 et 1938/39. Suite à

l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur au collège d'Arcachon. [ADBR 601D1]

**VANNI Mlle.** Strbg <1928< (inst). Pourvue d'un BS, elle est institutrice au LJJ de Strasbourg. [ADBR 98AL375]

**VARLET Mme.** Rem <1917-1919. En février 1919, elle est nommée maîtresse répétitrice aux CSJF de Vesoul. [ADMM W657/39]

**VARNIER Alice Mathilde.** Ver 1912-1916 (inst). Née à Vitry-le-François (Marne) en 1881, fille d'Edmond Ernest Varnier, professeur de danse, et de Victoire Clotilde Mathieu. DFES à Vitry-le-François en juillet 1909, BS à Châlons-sur-Marne trois mois plus tard. Institutrice publique d'octobre 1901 à décembre 1904, elle est nommée surveillante d'internat au CJF de Vitry-le-François en septembre 1908. En février 1910, elle devient agent spécial dans le même établissement. En septembre 1911, elle est déléguée surveillante d'externat aux CSJF de Vesoul. En octobre 1912, elle rejoint comme institutrice primaire le CJF de Verdun, où elle succède à Mlle Lerond. La directrice (Stoltz) note en janvier 1913 : « Mlle Varnier, maîtresse primaire, s'acquitte avec zèle et bonne volonté de ses fonctions. Mais l'expérience lui fait défaut et son tempérament, nerveux à l'excès, lui a rendu, au début surtout, la discipline pénible. Mlle Varnier, maîtresse sérieuse dont la tenue ne laisse rien à désirer, a fait bonne impression sur les familles ». Suite à la réunion du CJF et du CG en janvier 1916, elle est nommée au CG d'Épinal. En mars 1916, elle est déléguée au CG de Commercy. En septembre 1917, elle devient institutrice au CJF de Bourges. En août 1919, elle est nommée au LJJ de Saint-Quentin (Aisne), mais c'est finalement celui de Roanne (Loire) qu'elle rejoint le mois suivant ; il y reste jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Elle meurt à Toulon le 21 juin 1981, âgée de plus de cent ans. [AN F<sup>17</sup>24936, dossier personnel, Madeleine MARTIN, *Historique du Lycée Marguerite*, s.d., et état civil de Vitry-le-François]

**VASSÉ Mlle.** Tl <1913 (sci). Elle quitte le CJF de Toul à la rentrée 1913 : Emilie Castelle lui succède. [AN F<sup>17</sup> 25309, dossier personnel d'Emilie Castelle]

**VASSET Madeleine Marie Ernestine, épouse BONZOM.** Lun 1922-1930 (tm). Née au Havre (Seine-Inférieure,auj. Seine-Maritime) en 1896, fille du journalier Alfred Modeste Vasset et de Célestine Aimée Criquioche ; une fille née en 1934. CEPS au Havre en juillet 1912, BE au Havre le même mois, BS à Rouen en octobre 1915, DFES au Havre le même mois, CA à l'enseignement des travaux manuels à Paris en juillet 1917. En juin 1920, le député Jules Siegfried la recommande au ministre de l'Instruction publique pour un emploi de professeur de travaux manuels dans un LJF. En novembre 1921, elle est nommée répétitrice déléguée au CJF de Vitry (Ille-et-Vilaine). En septembre 1922, elle devient maîtresse de couture aux CSJF de Lunéville. La directrice (Crayssac) note, en mars 1923 : « Mademoiselle Vasset est devenue une maîtresse exacte. Elle remplit ses fonctions de maîtresse de couture et de dessin d'une manière satisfaisante ». Le recteur, deux mois plus tard : « Le dessin est en bonne voie et les élèves assez avancées déjà (programmes illustrés pour une fête de Pasteur) ». En août 1926, le député-maire du Havre appuie le souhait de Mlle Vasset « de se rapprocher du Havre, où habite toute sa famille » : « La mère de Mlle Vasset est veuve et très digne d'intérêt ainsi que sa fille. Permettez-moi d'insister tout particulièrement auprès de vous pour qu'il soit donné satisfaction à ce professeur, dont le père, actuellement décédé, a été pendant de longues années un bon et dévoué serviteur de la Ville du Havre ». En 1926/27, les appréciations de la hiérarchie se font moins bonnes. La directrice écrit : « Bonne maîtresse de travail manuel. Laisse à désirer en ce qui concerne l'enseignement ménager ». Le recteur : « Valeur moyenne, qui pourrait et devrait rendre plus de services. On comptait beaucoup sur elle ». Mlle Vasset redresse la barre l'année suivante. La directrice remarque ainsi, en décembre 1927 : « Mademoiselle Vasset est une bonne maîtresse de couture et de dessin. Elle obtient une discipline impeccable dans les classes nombreuses des cours secondaires et cours

complémentaires réunies ». Et le recteur, en juin 1928 : « Excellents résultats pour le dessin et la composition décorative. On en voit des témoignages fort intéressants aux murs de toutes les salles de classe ». En septembre 1930, Mlle Vasset épouse, à Sanvic (Seine-Inférieure,auj. Seine-Maritime, quartier du Havre), Léopold Bonzom (1897-1945), inspecteur départemental du travail à Montluçon (Allier) (futur directeur départemental). Elle obtient un congé pour convenances personnelles à partir du mois suivant, pour cause d'impossibilité de rapprochement avec son conjoint. Elle est réintégrée et réaffectée au CJF (moderne) Edgar Quinet à Marseille en mai 1947. Nommée au LJF Montgrand en juillet 1951, elle gagne le CJF (moderne) – puis LJF – Michelet, dans la même ville, en juin 1953. Elle « s'efforce de faire aimer la couture aux élèves », note en janvier 1956 la directrice de cet établissement. Mme Bonzom part à la retraite en septembre 1961. Elle meurt à Brest (Finistère) le 14 novembre 1984. [AN F<sup>17</sup> 27674, dossier personnel, et état civil du Havre]

**VAUTHELIN Mme.** Lun <1934-1935< (rép). Répétitrice au CJF de Lunéville, elle est en congé pour maternité en janvier et début février 1935. [AML R1 « collègue de filles »]

**VAUTIER Alexandrine Gabrielle\*.** Ep 1911-1919. Née à Tourlaville (Manche) en 1869, fille de Jean Vautier, garde artilleur de marine ; sœur d'Albert Vautier, décoré de la Légion d'Honneur pour faits de guerre lors de la guerre du Siam, mort à trente-huit ans en activité de service alors qu'il commandait le Capricorne à la station de Madagascar ; une sœur aînée s'est constituée garde-malade de leur mère. DFES et BS à Besançon en juillet 1886 (les deux en même temps). En octobre 1888, elle entre à l'ENSJF, où elle réussit le CA à l'enseignement secondaire en sciences. Après avoir été admissible à l'agrégation (elle le sera encore en 1892, 1893, 1894, 1895, 1897 et 1898), elle quitte l'établissement en septembre 1891. Le même mois, elle est nommée maîtresse surveillante de l'externat à Vitry-le-François. En mars 1892, elle obtient un congé jusqu'à la fin de

l'année scolaire. En septembre 1892, elle devient professeur de sciences au CJF de Cahors. En congé pendant l'année scolaire 1896/97, elle est ensuite chargée, comme remplaçante, des fonctions de maîtresse chargée de cours de sciences au LJF de Lons-le-Saunier. En août 1898, elle est nommée professeur au CJF de Laon. Elle obtient son premier poste de directrice en octobre 1909, aux CSJF de Vesoul, où elle réussit bien (elle aurait préféré Verdun, où habitait alors sa famille). En juillet 1911, elle est nommée directrice du CJF d'Épinal. Le recteur note en mai 1912 : « Mlle Vautier paraît devoir réussir comme directrice à Épinal. D'un caractère plus liant, d'une humeur plus enjouée que Madame Bréjoux qui l'a précédée, elle a aplani quelques petites difficultés à l'intérieur. Au dehors, malheureusement, elle se heurtera au mauvais vouloir d'une municipalité presque hostile et à une double concurrence : 1° d'un établissement libre pourvu d'un internat ; 2° de l'école primaire supérieure qui conserve plus de 100 élèves. En tenant compte de cela, j'estime que le collège demeure relativement prospère [...] ». Le même, en mai 1914 : « Telle qu'elle est, Mlle Vautier plaît à Épinal, et c'est tant mieux. Somme toute, le collège a gagné comme effectif. Mais il suffit de lire ses notes pour voir qu'elle ne se donne pas grand peine pour juger son personnel, que nous connaîtrions bien peu si nous n'avions que ses renseignements. Sa nonchalance, son peu de présence d'esprit et ses difficultés à organiser quoi que ce soit la classent parmi les directrices de valeur moyenne ». L'inspecteur d'académie précisait deux mois plus tôt, parmi ses qualités : « Elle donne avec goût l'enseignement des mathématiques et dirige avec compétence, à titre bénévole, l'enseignement ménager ». En février 1915, il écrit : « Mlle Vautier est une directrice sérieuse, régulière et docile, qui s'acquitte consciencieusement de ses fonctions et surveille assidûment le travail des élèves et des professeurs. Elle aurait plus d'autorité et plus d'action sur le personnel et sur les fillettes si elle faisait preuve de plus d'activité, d'entrain, d'énergie et de fermeté. Elle juge avec assez d'exactitude et d'impartialité les maîtresses placées sous ses ordres, mais gagnerait à développer et à

préciser ses jugements. Diversement appréciée des familles, elle joint à de sérieuses qualités de calme, de pondération, de bienveillance, de dévouement, une nonchalance et une impassibilité qui n'excluent pas les à-coups de sévérité. Elle se montre en toutes circonstances docile et serviable et a pris au cours de la guerre différentes initiatives qui font honneur à sa générosité et à son patriotisme. Elle manque surtout de vivacité et de distinction ». A partir de l'année scolaire suivante (1915/16), Mlle Vautier sollicite la direction d'un lycée. L'inspecteur d'académie remarque en février 1917 : « Mlle Vautier, qui a été souvent admissible à l'agrégation, possède des connaissances scientifiques assez étendues et assez solides, qui lui permettent de donner en la matière des directions et des conseils aux professeurs. Elle s'est intéressée plus spécialement, sur ma demande, à l'enseignement donné dans les classes primaires, où de réels progrès ont été réalisés en ces dernières années. Elle a fait preuve d'une remarquable initiative et d'une réelle générosité lorsqu'il s'est agi de faire participer l'établissement aux œuvres de guerre et a obtenu des résultats inespérés. On souhaiterait parfois lui voir faire preuve de plus de décision et de fermeté. J'appuie sa demande de promotion et sa candidature à une direction de lycée ». Le recteur, en juin 1917 : « Mlle Vautier s'est bien montrée ces trois années de guerre. Toutes les œuvres de bienfaisance ont trouvé en elle une active collaboratrice. Le collège se maintient bien, avec un personnel plutôt distingué et d'un bon esprit. Mlle Vautier possède un bon ensemble de qualités moyennes, plaît aux familles. C'est l'essentiel pour une directrice ». Le même, en mai 1918 : « Mlle Vautier avait à Épinal une tâche ingrate (municipalité indifférente sinon hostile, installation défectueuse). Elle a réussi à faire accepter son collège et à lui gagner bien des sympathies. Très habilement, et avec sa grande bonté de cœur, elle a dirigé élèves et familles – qui ne demandaient pas mieux, vers toutes les œuvres de guerre (y compris ventes de charité, petites représentations scolaires), sans que le travail en souffre. Le collège en a profité. La bonne harmonie règne à l'intérieur et le collège collabore volontiers avec l'école normale d'institutrices

pour toutes les œuvres de bienfaisance. Mlle Vautier vaut bien tant de directrices de lycée que j'ai connues ». En juillet 1919, la directrice écrit au chef du 5<sup>e</sup> bureau de l'enseignement secondaire : « J'ai l'honneur de vous solliciter un grand service de votre bienveillance. En mai-juin 1919, j'avais demandé la direction du collège de jeunes filles de Dôle, afin de me rapprocher de ma famille. J'espérais que cet établissement s'ouvrirait à la rentrée d'octobre ou, au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1920. Les événements actuels ont arrêté tous les travaux et l'ouverture du collège est remise à une date indéterminée. Je me vois forcée de renoncer, au moins pour le moment, de me rapprocher de ma famille. J'aurais attendu la création de poste de Dôle en restant à Épinal si la bronchite chronique dont je suis atteinte ne me faisait pas redouter un séjour prolongé dans les Vosges. J'y suis restée tant que la guerre a duré, sans rien demander [si, un lycée !], parce que je considérais Épinal comme un poste d'honneur ; mais déjà l'an dernier, il m'a été impossible de sortir du collège depuis le mois de novembre jusqu'à Pâques ; et cette année, je me suis encore plus fatiguée. Le médecin me conseille fortement un séjour prolongé dans le Midi au bord de la Méditerranée [...] ». Sa demande est soutenue par le député des Vosges Simonet. En août 1919, elle quitte Épinal pour prendre la direction du CJF de Menton (Alpes-Maritimes). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1929/30. [AN F<sup>17</sup> 24172, dossier personnel]

**VAUTRIN Marie Eléonie dite Léonie.** Ep 1908-1912 (surv) + Rem 1912-1932 (inst). Née à Harsault (Vosges) en 1872, fille du cultivateur Augustin Vautrin et de Marie-Thérèse Pierrot. Elle passe neuf ans comme institutrice privée à Trieste (Autriche-Hongrie) et six ans à Béziers (Hérault). Elle parle l'allemand et l'italien. Elle réussit le BS à Montpellier en 1901. En octobre 1905, elle commence sa carrière comme surveillante d'externat au CJF d'Alès (Gard). En janvier 1908, elle rejoint, dans les mêmes fonctions, le CJF d'Épinal. La directrice ce mois même : « Mademoiselle Vautrin est entrée en fonctions le 3 janvier. C'est une personne sérieuse, ayant conscience de ses responsabilités, ce qui me paraît devoir

expliquer sa sévérité, laquelle inquiète un peu, mais à tort, les parents et les élèves ». L'inspecteur d'académie ajoute : « Je crois que nous n'aurons que du bien à dire de Mlle Vautrin lorsqu'elle sera secondée par une autre surveillante ». Le recteur enfin : « Personne sérieuse, de 36 ans déjà – enfin revenue dans son pays natal et qui en est tout heureuse ». En mai 1909, l'appréciation du recteur est moins légère : « Répétitrice de 37 ans déjà, et qui ne paraît pas avoir gagné avec l'âge. Elle ne témoigne pas du tout qu'elle soit propre ni aux fonctions d'enseignement, ni à celles de répétitrice véritable (sachant diriger et contrôler le travail des élèves), ni à la besogne d'écritures (où notre directrice n'est guère aidée par elle) ». Et en juin 1910 : « Fort médiocre maîtresse et qui seconde bien peu sa directrice [Bréjoux]. Trop fréquents rappels à l'ordre ». En janvier 1912, l'inspecteur d'académie écrit : « Mlle Vautrin a beaucoup mieux réussi cette année que les précédentes, et paraît jusqu'ici s'être fort bien entendue avec sa directrice [Vautier]. Elle s'acquitte consciencieusement de ses fonctions de répétitrice et donne avec bonne volonté l'enseignement du français et de l'allemand à certaines classes. Si cette maîtresse se corrige des défauts qu'on lui avait antérieurement reprochés, j'examinerai volontiers avec bienveillance, en temps utile, sa candidature à un poste de maîtresse primaire ». Sur quoi le recteur ajoute : « Le changement de directrice a été favorable à Mlle Vautrin, que je suis heureux de voir mériter cette année presque des compliments ». Nommée institutrice primaire au CJF de Verdun en août 1912, elle refuse le poste pour raisons de famille (une mère de quatre-vingt-un ans dans la région d'Épinal). Ce sont finalement les CSJF de Remiremont – bientôt transformés en CJF – qu'elle rejoint à la rentrée. Dans les années 1910, les appréciations de sa hiérarchie apparaissent plutôt positives, même si un « caractère difficile » est déjà remarqué. En mai 1915, elle est chargée de la conférence obligatoire sur la Serbie. La directrice rapporte : « Mlle Vautrin qui a séjourné en Serbie, à Agram, et aussi à Belgrade, a fait une intéressante causerie sur les mœurs serbes aux fillettes des classes primaires ». Le recteur note en juillet 1918 : « Classe bien tenue et bien dirigée, en effet. Bonnes réponses. Certaine irrégularité

d'humeur, qui a quelque chose de maladif, mais n'ôte rien à ses qualités pédagogiques ». Et en avril 1920 : « Maîtresse sérieuse et consciencieuse. Exercices bien dirigés. La classe fait bonne impression. (Maîtresse d'un caractère un peu difficile ; nous avons mieux à appeler à Nancy) ». En février 1922, l'inspecteur d'académie remarque : « Mlle Vautrin est nettement un mauvais esprit. Elle se vante de refuser sa cotisation aux pupilles, au moment où celle des élèves est sollicitée. Mais elle accepte des présents au premier de l'an, contrairement au règlement (des sanctions seront demandées si pareil fait se renouvelle). Les mauvais procédés à l'égard de collègues plus diplômées achèvent de dépeindre le caractère ». A partir de là, les appréciations négatives dominent dans les notices individuelles. En février 1926, la directrice (Prévo) note : « Dans la classe de Mademoiselle Vautrin règne la crainte, que n'accompagne pas toujours le respect. Son enseignement reste routinier ; les élèves la quittent sachant assez bien l'orthographe et les éléments de l'arithmétique, mais elles ont l'esprit peu ouvert et un vocabulaire fort pauvre ». Et en février 1927 : « Mlle Vautrin continue à faire sa classe sans rien vouloir modifier à ses méthodes un peu routinières. Beaucoup de dictées, problèmes en série ; elle obtient cependant des résultats dus une sévérité parfois excessive. Sa santé, en ce moment assez délicate, aigrit encore un caractère déjà difficile ». S'il est bien conscient des défauts de l'enseignante, le recteur note néanmoins, dans ces mêmes années, qu' « on ne perd pas toutefois son temps avec elle » (30.05.1925). L'inspecteur d'académie se désole en février 1931 : « N'a jamais reçu aucune formation pédagogique et ne peut pas, intellectuellement, sortir des procédés mécaniques dont elle abuse ». « Du zèle, de l'activité, mais souvent de la violence », écrit la directrice (Genvot) en janvier 1932. « Malade, à mettre à la retraite le plus tôt possible pour sa santé et pour l'établissement », signale l'inspecteur d'académie, qui émet le même souhait depuis quelques années déjà. Elle part à la retraite en janvier 1933. Elle meurt à Harsault le 8 février 1955. [AN F<sup>17</sup> 24278, dossier personnel, ADMM 657/39 et état civil d'Harsault]

**VEIL Hélène.** Mulh 1939-1940 (fr lat gre). Née en 1913. Elle obtient une licence ès lettres classiques, puis le DES de langues classiques (1935). En 1939, elle est admissible à l'agrégation féminine des lettres. En août de cette année, elle reçoit une délégation ministérielle pour l'enseignement du français, du latin et du grec au LJF de Mulhouse, son premier poste. La guerre empêche l'établissement d'ouvrir à la rentrée 1939. Hélène Veil fait partie des quelques enseignants qui font fonctionner, en 1939/40, l'annexe de Wesserling (Haut-Rhin). [ADHR Purg. 41801]

**VELUT Mlle.** Mtz <1921< (math). Professeur (cadre national) de mathématiques. [AMMe 1Rc443]

**VÉNARD.** Rem csjf <1883-1895< (math) et <1909< (id). Professeur au CG de Remiremont, il enseigne aussi aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765, ADMM W657/39 et W657/65bis]

**VERLY Mlle.** StD 1920-1923 (mus). Pourvue du CA à l'enseignement du chant du degré supérieur, elle succède à Mlle Bruley comme professeur de solfège au CJF de Saint-Dié. Au départ simple remplaçante, elle est rapidement titulaire du poste, grâce à la directrice, qui a écrit dans son rapport de décembre 1920 : « A la demande des organisations de la fête de l'Arbre de Noël des Orphelines et de la Crèche (Mmes Louis Burlin et de Tissot), nos élèves chantèrent en perfection, sous sa direction, *Mon beau sapin* et le *Noël des bergers*. Je serais très satisfaite si cette jeune fille pouvait être nommée au collège, où elle a fait toutes ses études secondaires. Mlle George, professeur de chant, l'avait signalée de bonne heure pour ses rares aptitudes musicales et sa tenue irréprochable ». Mlle Verly exerce cette fonction jusqu'à la suppression des cours de solfège, pour des raisons financières, en février 1923. [ADMM W657/67bis]

**VERPILLIER Victorine, Sœur Modeste (SEM).** Nan SEM 1877<. Née à Buxières (Meuse) en 1842, fille du marchand de porcs Jean-Baptiste Verpillier et de Marguerite Florentin. A la rentrée 1877, elle est l'une des

trois adjointes de Sœur Victoire Perrin « pour la surveillance des pensionnaires » au pensionnat de la Sainte-Enfance-de-Marie à Nancy [ADMM 1T41 et état civil de Buxières]

**VEYRE Mlle.** Nan 1908-1910< (rép). Elle entre dans ses fonctions au LJJ de Nancy en novembre 1908. [ADMM W657/40]

**VICTORION.** Rem csjf 1895< (hist géo). A la rentrée 1895, il reprend l'enseignement de M. Bigey aux CSJF de Remiremont. [ADMM W657/39]

**VIDAL A.\*.** Hgn <1927-1928 + Sarbg 1928-1932. Elle a le CA à l'enseignement secondaire. Professeur au CJF de Haguenau jusqu'en avril 1928, elle succède alors à Mme Castelle à la tête des CSJF de Sarrebourg. [ADBR 98AL375]

**VIDAL Marie.** Mtz 1937-1938 (gym). Née à Paris en 1913. BS, CES de l'Institut d'éducation physique de Paris, professorat d'éducation physique – première et seconde parties. Institutrice suppléante à Paris (oct. 1933-juil. 1935), dame-commis aux contributions indirectes (oct.-nov. 1935), élève boursière de l'EN d'éducation physique (1935-juil. 1937), déléguée comme chargée de l'enseignement de l'éducation physique au LJJ de Metz (année scolaire 1937/38), institutrice adjointe chargée de l'enseignement de l'éducation physique (oct. 1938-mars 1939) puis professeur d'éducation physique (mars 1939<) à l'EPS de Bar-le-Duc. [ADMe Tp395 ; pas de dossier personnel aux AN]

**VIET Mlle.** BID {||} <1934-1937<. « Maîtresse générale ». A la rentrée 1937, elle reprend une partie des anciennes fonctions de Mme Lajoie. [*Bulletin de l'Amicale des Anciennes élèves de la Croix et du Pensionnat Sainte-Jeanne d'Arc, 23 rue Voltaire, Bar-le-Duc*, fév. 1935 et avr. 1938]

**VIGNAUD Mlle.** Nan <1925-1928<. [ADMM W657/40]

**VIGNAUX Jacqueline.** Strbg 1937-1939. Née en 1915. Certifiée de lettres en 1935,

latiniste. Professeur de collège, elle est déléguée pour enseigner les lettres au LJJ de Strasbourg en 1937/38 et 1938/39. [ADBR 601D1]

**VILLAIN Mlle.** Ver <1909 (lett). Elle quitte les CSJF de Verdun à la fin de l'année scolaire 1908/09. [AN F<sup>17</sup> 24869, dossier personnel de Suzanne Dominé]

**VILLARY Germaine Georgette, épouse FISCHER.** Ver 1921-1924 (hist). Née à La Chambre (Savoie) en 1898, fille de Pierre Villary, brigadier de gendarmerie, et de Joséphine Dumoget ; se marie à Fenouillet (Haute-Garonne) en septembre 1921 avec Charles Joseph Léon Fischer. Licenciée ès lettres (nov. 1919) et DES d'histoire (nov. 1920) à Toulouse. Déléguée au CG de Verdun de janvier à octobre 1921, elle est déléguée chargée de cours d'histoire au CJF de la même ville d'octobre 1921 à octobre 1924. Elle meurt à Monnetier-Mornex (Haute-Savoie) le 7 juin 1988. [ADMe Tp221 et état civil de La Chambre ; pas de dossier personnel aux AN]

**VILLEMIN Mlle.** Nan <1917<. [ADMM W657/40]

**VILLEMIN Maria, Sœur Eugénie (ND)\*.** Ep ND <1887-1904. Née à Épinal en 1841, fille de Nicolas Villemin, « marchand de fers », et de Marie Adèle Gerard. Elle obtient le BS à plus de quarante ans, en novembre 1882. Elle est maîtresse adjointe au pensionnat de sa congrégation à Épinal, avant d'en prendre la direction en février 1887, succédant à Sœur Euphrasie Marit. Elle reste à la tête de l'établissement jusqu'à l'exil des religieuses en 1904. [AME 1R53 et état civil d'Épinal]

**VILLEMIN Maria Joséphine, épouse CHAUFFOUR.** Mir 1904-1907 (inst). Elle quitte le CJF de Mirecourt à la fin de l'année scolaire 1906/07. [AN F<sup>17</sup> 24302, dossier personnel de Léonie George, et ADV E dépôt 309 1R12]

**VILLERMIN Berthilie, Sœur ? (DC)\*.** Lun DC <1872<. A l'automne 1872, elle procède au transfert du pensionnat de sa

congrégation à Lunéville du N°42 au N°95  
Rue de Viller. [ADMM 1T75]

**VILMIN Suzanne Paule Eugénie.** T1 1930-1932 (ang). Née à Lunéville en 1905. Baccalauréat B philosophie (juil. 1923) et licence d'anglais (oct. 1929) à Nancy, CA pour l'enseignement de l'anglais (juil. 34). Déléguée rectorale à l'enseignement de l'anglais au CJF de Toul (oct. 1930-nov. 1932). A partir de janvier 1935, elle est suppléante de professeur de lettres-anglais à l'école pratique de Verdun. [ADMe Tp395]

**VINANT Mlle.** Strbg NDS <1920-1921 (all). Professeur d'allemand au pensionnat de NDS à Strasbourg depuis au moins janvier 1920, elle prépare en même temps une licence ès langues. [KACZMAREK, p. 81-82]

**VIOLOT Mlle.** Mir 1922 (remp : all). Elle remplace Mlle Malfait au CJF de Mirecourt à l'automne 1922. [ADMM W657/67]

**VIOLOT Mlle.** StD 1923 (remp : all). Elle remplace Mlle Engel à la rentrée 1923. [ADMM W657/67bis]

**VIOLOT Marie, née CHARVIN.** Nfch 1904-1927 (all). Née à Ormes (Saône-et-Loire) en 1871 ; épouse d'un employé de banque (comptable) ; une fille, qui sera professeur d'allemand comme sa mère. BS, CA à l'enseignement de l'allemand dans les lycées et collèges (Paris, août 1899) et CAP. Elle commence sa carrière dans l'enseignement primaire : élève-maîtresse à l'EN de Mâcon d'octobre 1887 à septembre 1890, institutrice-adjointe à Branges (Saône-et-Loire) d'octobre 1890 à septembre 1893, puis à Saint-Sernin-du-Bois (id) en novembre et décembre 1898. Entretemps, elle suit à ses frais des cours à l'ESF de Karlsruhe (Allemagne) en 1894, puis entre à l'EN supérieure d'Eisenach (id). En octobre 1900, elle est nommée à titre provisoire maîtresse répétitrice au LJF d'Agen. En octobre 1904, elle est mise à la disposition de la ville de Neufchâteau pour exercer les fonctions de chargée de cours aux CSJF du lieu. A la rentrée suivante, elle devient professeur d'allemand dans l'établissement devenu un

CJF. En février 1905, l'inspecteur d'académie écrit : « Madame Violot enseigne très bien l'allemand ; elle sait appliquer les nouvelles méthodes. Je demande qu'elle soit maintenue quelque temps encore à Neufchâteau, où elle réussit très bien ». En février 1906, l'appréciation de la directrice (Samuel) donne des renseignements sur la situation familiale de l'enseignante : « Paraît connaître la langue allemande d'une façon très suffisante pour faire de bonnes élèves. Est un peu apathique et fait son service trop strictement : les élèves qui ont moins d'oreille ou ont manqué par suite d'indisposition ou même viennent d'autres établissements forment une queue de classe. Elle a chez elle sa mère infirme et un jeune enfant. La situation précaire de son mari l'oblige à se passer de bonne ; par suite, tout le temps qu'elle peut donner à sa famille est bienvenu. Sa demande de changement est du reste motivée par l'absence de situation de son mari, qui gagne ici 1 200 Frs par an, et les villes spécifiées sur la demande sont celles où il pourrait retrouver à la Société Générale l'emploi qu'il a quitté à Agen pour suivre sa femme [...] ». La situation professionnelle de Monsieur Violot s'est semble-t-il arrangée par la suite, puisque Mme Violot décide finalement de rester à Neufchâteau. Le recteur remarque en juin 1910 : « Prononciation fort bonne et méthode convenable. Les élèves font presque toutes de l'allemand et de l'anglais (avec un professeur du collège de garçons) à Neufchâteau ». Le même en avril 1914 : « Enseignement fort convenable et dont les élèves profitent bien. Madame Violot, qui n'a pas été en Allemagne depuis cinq ans, désirerait y retourner pour s'y retremper un peu. Elle ne pourrait qu'y gagner ». Mais la Première Guerre mondiale éclate quelques mois plus tard. L'inspecteur général de mai 1917 trouve qu'elle « parle l'allemand avec aisance et correctement », quoiqu'avec un accent bourguignon. Mais l'inspecteur général de juin 1918 conclut : « Méthode très indirecte ; des traductions interlinéaires au crayon dans les livres. Enseignement mou et filandreux. Professeur éteint, aigri, paraissant médiocrement intelligent et dont l'allemand est fort rouillé ». « Par suite de la guerre, a très peu d'élèves maintenant », explique la directrice (Guillard) en mai 1919. Le recteur

remarque à son tour, début 1920 : « Maîtresse sérieuse et consciencieuse qui souffre un peu de voir baisser son effectif d'élèves. On préfère l'anglais – sans que toutefois l'allemand soit abandonné ». En décembre 1920, enfin, la directrice (Poncey) excuse Mme Violot du manque de vie de ses cours pour cette même raison : « [...] la tâche d'un professeur d'allemand est ingrate en ce moment ». Le recteur voit autre chose : « Madame Violot souffre peut-être de la comparaison avec la maîtresse d'anglais, autrement vivante... Professeur sérieux d'ailleurs et consciencieux ». En octobre 1919, Mme Violot avait demandé un poste à Strasbourg, sa « fille devant suivre les cours d'une faculté ». La directrice (Poncey) avait soutenu cette demande : non seulement la fille de Mme Violot souhaite faire des études d'allemand à Strasbourg, mais une sœur de Mme Violot dirige une EPSJF dans cette ville ; par ailleurs, « depuis le passage des Américains à Neufchâteau, les élèves ont délaissé le cours d'allemand et ont suivi, toujours plus nombreuses, les cours d'anglais » (la directrice au recteur, 23.10.1919). Mais la demande est donc restée vaine. « Bon professeur, mais dont l'enseignement manque un peu de vie », écrit la directrice (Poncey) en décembre 1921 ; l'inspecteur d'académie souscrit. En avril 1923, le recteur note : « Fait consciencieusement son service. Certaine froideur apparente qui ne prédispose pas en sa faveur. Mais on travaille dans les classes et on profite – toutefois, 40 élèves seulement font de l'allemand et 62 de l'anglais ». « Bon professeur qui obtient des résultats satisfaisants », estime la directrice (Poncey) en décembre 1924. Le jugement est en contradiction (comme depuis l'année 1922/23) avec celui de l'inspecteur d'académie : « On récite une poésie, on explique un texte, on ne se sert pas du tableau. Enseignement suranné et pénible » (09.03.1925 ; il notait en janvier 1923 : « Vieux système d'enseignement par le livre, on ne sert pas du tableau, les classes manquent de vie parce que l'enseignement n'a pas d'âme »). Quant au recteur, sa remarque est cruellement pragmatique : « Valeur moyenne, sans plus, mais qui a toujours suffi à Neufchâteau ». En janvier 1926, une nouvelle directrice (Arlin)

considère Mme Violot comme une « personne douceuse, dont les cours n'ont pas l'animation qui doit caractériser une classe de langue vivante ». L'inspecteur d'académie est bien plus dur : « Ce professeur ignore le nombre des élèves qu'elle doit avoir dans sa classe ; elle ne sait pas davantage quel jour est fixé pour la remise des devoirs écrits ; le cahier de textes ne porte aucune indication précise ; les travaux des élèves ne sont pas vérifiés. Au total, efforts insignifiants et aucun sens pédagogique » (23.03.1926). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1927/28. [AN F<sup>17</sup> 23964, dossier personnel]

**VION Mlle.** Nfch 1921-1924< (rép). Elle arrive au CJF de Neufchâteau en octobre 1921. La directrice écrit dans le rapport mensuel : « Je regrette seulement que les circonstances obligent Mlle Vion à enseigner la gymnastique, alors qu'elle-même n'en a jamais fait ». Plus tard, elle donnera notamment des cours de géographie. [ADMM W657/39bis]

**WISEUX Mlle.** StD 1927 (rép : mus). Installée comme répétitrice au CJF de Saint-Dié en octobre 1927, « elle a bien voulu se charger d'enseigner le solfège, bien qu'elle n'ait aucun titre en cette matière » (rapport mensuel de la directrice). Elle quitte l'établissement deux mois plus tard, nommée à Béthune (Pas-de-Calais). [ADMM W657/67bis]

**VITRAUT Mlle<sup>m</sup>.** Nan <1924-1925. Sous-économe au LJF de Nancy, elle rejoint le LJF de Nîmes en janvier 1925. [ADMM W657/40]

**VITREY Mlle.** Nan <1939-1941<. Elle est admissible à l'agrégation des lettres en 1940 et en 1941. [*Nancy Bulletin*, 1939/40, p. 14, 1940/41, p. 8]

**VIVENOT Anne Mathilde, Sœur Marie-Cécile (Dom)\*.** Nan Dom 1885-1895. Née à Velaines-en-Barrois (Meuse) en 1836, fille de Paul Napoléon Vivenot, aubergiste, et de Françoise Foulot. Elle possède le BS. Après avoir enseigné dans différents pensionnats dominicains (Neuilly-sur-Seine (Seine),

Épernay (Marne)), elle arrive à celui de Nancy en 1885. Quatre ans plus tard, elle en prend la direction, qu'elle conserve jusqu'à la fin de l'année scolaire 1894/95. [ADMM 1T77 et état civil de Velaines-en-Barrois]

**VIX Sara, née BURGHARDT.** Mulh 1929-1939 (all). Née en 1893. Elle a le *Staatsexamen*. Cadre local assimilé aux agrégées, elle est professeur d'allemand au LJF de Mulhouse à partir de la rentrée 1929. Dix ans plus tard, suite au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, elle est provisoirement surveillante générale au « lycée mixte » provisoire de Mulhouse. [ADHR Purg. 41801]

**VOILLEMINE.** Mir <1903< (géo). Professeur de l'EN de Mirecourt. [ADMM W657/48]

**VOILLEQUIN.** StD csjf <1883-1885< (s.nat). Professeur du CG de Saint-Dié, il enseigne également aux CSJF de la ville. [AN F<sup>17</sup> 8765]

**VUILLAUME Mme.** Lun <1928<. [AML R1 « collège de filles »]

**VUILLEMEY.** Rem csjf <1910<. [ADMM W657/39]

**WAGNER Anne Marie, Sœur Marie-de-la-Nativité (ND)\*.** Ep {ND} 1935-1941. Née à Uckange (Lor) en 1902. Religieuse sécularisée, elle obtient une licence à Paris, puis succède à Mlle Méjéat à la tête de l'Institution Notre-Dame d'Épinal en 1935. Six ans plus tard, elle abandonne la direction des études pour devenir la supérieure de cette maison. [AME 1R54 et FRANÇAIS Sœur Marie-Claire, *La congrégation Notre-Dame à Épinal*, Paris, 1996, p. 7]

**WAHART Mme.** Nan <1938 (rép). Pour la rentrée 1938, elle est nommée à Paris. [*Nancy Bulletin*, 1937/38, p. 10]

**WALCH Mlle.** Mulh <1925-1928< (rép). [ADBR 98AL375]

**WALDNER Mme.** Nan <1928<. [ADMM W657/40]

**WALTER Mlle.** Strbg <1919<. [AMS 2MW594]

**WALTER.** Colm <1932-1933< (lett lat). Professeur au LG de Colmar, il donne aussi des cours au LJF de la ville. [ADHR Purg. 3931]

**WALTER Mlle\*.** Rosh <1939. Dans les années 1930, elle se voit confier la direction du pensionnat du Saint Sacrement à Rosheim (Bas-Rhin), où elle tient déjà les comptes. [*Le monastère de Rosheim*, 2013, p. 68 et 79]

**WALTER Hélène.** Colm <1919-1929 (inst rel). Elle avait déjà effectué deux remplacements à l'ESF municipale de Colmar avant la Première Guerre mondiale (→ *Dictionnaire*). Après le conflit, elle est engagée dans l'établissement, bientôt transformé en LJF. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1928/29. [AMC 30.5115 et 30.5140]

**WANHAM Sidonie\*.** Nan Wa 1846-1872<. Fondé en 1846, le pensionnat des demoiselles Wanham est toujours mentionné dans l'*Annuaire de Meurthe-et-Moselle* de 1871/72. [ADMM 1T46 et LEPAGE Henri et GROSJEAN Nicolas, *Annuaire de Meurthe-et-Moselle, 1871/72*, p. 158]

**WANTZ Emma.** Colm 1937-1940 (all). Arrive de Charleville (Ardennes) au LJF de Colmar. Elle pourrait être l'Emma Wantz née à Strasbourg en 1900, protestante, fille d'un instituteur principal, laquelle intègre l'EN attachée à l'ESF municipale de Strasbourg à l'automne 1916. [ADHR Purg. 3928]

**WANTZ Paule Suzanne Emilie, née HOUSSEMAND.** Mtz 1938< (gym). Née à Vacqueville (M&M) en 1904. BE à Nancy (juil. 1922), BS à Épinal (juil. 1925), CAP à Nomexy (Vosges) (nov. 1925); élève de l'EN d'Épinal (oct. 1923-juil. 1925). Institutrice à Mirecourt puis à Neufchâteau, institutrice déléguée chargée de l'enseignement de l'éducation physique à l'EPSJF de Bar-le-Duc (oct. 1933-oct. 1938). En octobre 1938, elle succède à Marie Vidal comme professeur d'éducation physique au LJF de Metz. [ADMe Tp395]

**WAPLER Annette.** Strbg 1937-1939. Née en 1913. Agrégée d'histoire et de géographie en 1937. Elle est nommée professeur d'histoire et de géographie au LJF de Strasbourg en octobre 1937. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire professeur d'histoire et de géographie au LJF de La Baule (Loire-Inférieure). [ADBR 601D1]

**WARION Gysèle Lucie Laure Adrienne.** Ver 1938-1939 (rép). Née à Champagné-les-Marais (Vendée) en 1910. Baccalauréat latin langues (1928) et philosophie (1929) à Caen. Maîtresse d'internat au collège de Morlaix (Finistère) (nov. 1931-nov. 1932), au collège de Saint-Brieuc (nov. 1932-oct. 1933), au lycée de Rennes (oct. 1933), au lycée de Nantes (oct. 1933-nov. 1938), répétitrice au CJF de Verdun (nov. 1938-janv. 1939) puis au collège de Dreux (Eure-et-Loir) (janv. 1939<). [ADMe Tp395 ; pas de dossier personnel aux AN]

**WEBER.** Nan {Dom} <1927< (all). Prêtre catholique, il « aide » l'Institution Sainte-Rose à Nancy en y donnant des cours d'allemand. [ADMM 50J/I.62/41]

**WEDEKING Rebecca Meta.** Nan Men <1878< (all). Née à Brême (ville hanséatique libre) en 1853. [ADMM 1T41]

**WEGMANN Louise.** Strbg LB 1920-1928. Dans l'ouvrage paru pour le centenaire de l'établissement, Lucie Pont cite longuement le témoignage d'une ancienne élève se souvenant de Mlle Wegmann : « En 1921, Mlle Wegmann, riche personnalité dynamique, devint notre professeur de classe. Inlassablement, avec son chaleureux sourire, sans jamais nous blesser, elle corrigeait nos germanismes. [...] La poésie française fit son entrée dans notre vie, les écrivains classiques nous ravissaient. [...] Je me rappelle les gestes et la mimique de Mlle Wegmann nous révélant Molière. Personne ne savait comme elle arrondir la bouche du "Malade Imaginaire" disant "Oh" à son médecin qui cherchait le siège du mal ». En 1928, Mlle Wegmann part à Beyrouth (Liban, sous mandat français), pour y prendre la direction du Collège Protestant. [PONT Lucie « Le

Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 57]

**WEHRLIN Jeanne.** Strbg Sév <1921-1924 + Strbg 1924-1939 (all). Née en 1884 ; sœur de Marie Wehrin épouse Dufet (→ DUFET Marie). Licenciée d'allemand en 1912, latiniste. Enseignante au Collège Sévigné à Strasbourg, elle y exerce également, dans les derniers temps, la fonction d'économe. Après la fermeture de cet établissement, elle rejoint, comme sa sœur, le LJF de Strasbourg, où elle est nommée professeur en janvier 1934. Suite à l'évacuation de la ville en 1939, elle est nommée, à titre temporaire, professeur au LG de Grenoble. Elle reprend son service au LJF de Strasbourg en mai 1945. [AN F<sup>17</sup> 26558, dossier personnel de Marie Dufet, ADBR 601D1 et AMS 2MW584]

**WEILL.** Ep 1940 (remp). Professeur agrégé au LG d'Épinal, il remplace Madeleine Baruch pour une partie de ses heures au CJF d'Épinal durant son congé en 1940. [AN F<sup>17</sup> 27368, dossier personnel de Madeleine Baruch]

**WEILL, Dr.** Strbg Sév <1920< (rel). Rabbín. [AMS 2MW584]

**WEILL Ernest, Dr.** Colm 1919-1940 (rel). Rabbín de Bouxwiller (Bs.Als), où il donnait des cours à l'ESF municipale avant 1918 (→ *Dictionnaire*), défenseur de l'orthodoxie, il est élu grand rabbín du Haut-Rhin en juin 1919. Son installation à Colmar a lieu le 14 septembre. A partir de la rentrée 1919, il enseigne la religion juive au LJF de Colmar, succédant à Joseph Zivi, lequel reviendra assurer une partie des cours au milieu des années 1920. En 1924, Ernest Weill obtient de l'inspecteur d'académie le report après les fêtes de *Tichri* d'une session du baccalauréat. Très intéressé par les questions d'éducation, il fonde l'École supérieure talmudique de France (une *yechivah* orthodoxe) à Strasbourg en 1930. Durant la Seconde Guerre mondiale, Ernst Weill quitte Colmar pour se réfugier à Aix-les-Bains (Savoie). [ADHR Purg. 3928 et AMC 30.5140 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbíns*, p. 740-742 (photo)]

**WEIRICH Jean.** Strbg LB 1923-1939. [CLB]

**WEISS Marthe, née KLEIN.** Strbg 1932-1939. Née en 1885. Agrégée de sciences en 1908. Elle est nommée professeur de sciences au LJF de Strasbourg en octobre 1932. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée à titre temporaire au LJF de Tournon (Ardèche). [ADBR 601D1]

**WEISSE Mlle.** Mtz 1919-1921< (inst). En mars 1919, elle succède à Hedwig Kohler (→ *Dictionnaire*) à l'ESF municipale de Metz, destinée à devenir un LJF. Elle apparaît, au début des années 1920, comme institutrice du cadre local chargée d'une classe primaire dans cet établissement. Mlle Weisse pourrait être soit Martha Weisse (→ *Dictionnaire*), soit Elfriede Weisse, née à Düsseldorf (Allemagne) en 1898, protestante, fille d'Ernst Weisse, un ingénieur sans doute d'origine lorraine ; cette dernière a intégré l'EN attachée à l'ESF municipale de Metz en cours d'année 1914/15, sur autorisation spéciale de l'*Oberschulrat*. [ADBR 105AL2616 et 1045W8 et AMMe 1Rc443]

**WELSCH, née JOUSSAINT.** Nan 1921-1929< (ang). Quatre fois admissible à l'agrégation, elle arrive au LJF de Nancy à la rentrée 1921 pour succéder à R. Dosmond. Une grand-mère qui décède à Paris en juin 1923. Mme Welsch passe ses vacances de Noël 1925 en Angleterre. [ADMM W657/40]

**WELTÉ Anne Marie ou Louise, Sœur Sainte-Stéphanie (SC)\*.** Lgon SC 1869-1901 et 1902-1904. Née à Gorze (Moselle, partie annexée par l'Allemagne en 1871) en 1839. Adjointe au noviciat des Sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz, elle quitte la ville en août 1869 pour fonder le pensionnat de Longuyon, alors en Moselle, dans la partie qui restera française en 1871. Elle le dirige jusqu'en avril 1901, date de sa nomination à la tête de l'école de Mézières. En août 1902, elle redevient directrice du pensionnat de Longuyon, qu'elle transfère à Torgny (Belgique) pour la rentrée 1904. Retirée à Sablon (Moselle) en 1920, elle y décède le 8 novembre 1927. [ADMM 50J/I.65/12 et

1T76 et *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969* (photo)]

**WENGER Suzanne Marguerite\*.** Hgn 1918-1937 (inst). Enseignante à l'ESF de Haguenau depuis 1911 (→ *Dictionnaire*). En 1918, les autorités françaises la nomment directrice à titre provisoire à compter du 31 décembre. Elle demeure ensuite dans l'établissement transformé en CJF en tant que maîtresse primaire. « Enseignement sans vigueur », remarque en janvier 1932 l'inspecteur d'académie, qui précise : « De la bonne volonté, impression de fatigue, mais cette impression est toujours la même depuis 1919 » (24.01.1930). « Brave femme », note en janvier 1936 l'inspecteur d'académie, « mais professeur terne dont les méthodes auraient besoin d'une sérieuse mise au point. Les résultats pourraient être meilleurs ; cependant Mlle Wenger travaille très consciencieusement » (31.01.1936). Le recteur ajoute (22.02.1936) : « Professeur consciencieux. Malgré sa bonne volonté, Mlle Wenger s'adapte difficilement à nos méthodes », c'est-à-dire aux méthodes françaises. Un enseignement « sans grande valeur éducative » disait-il les années précédentes, avec sans doute, sous-entendue, la même critique des méthodes allemandes. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1936/37. [AN F<sup>17</sup>23665/A, dossier personnel, et AMH NR470/J]

**WENGER Suzanne, Sœur Marie-Odile (NDS).** Strbg NDS 1919-1930<. Née à Strasbourg en 1890, fille de Paul Wenger, directeur de la filature de laine cardée à Drusenheim (Bs.Als) (il sera banquier après la Première Guerre mondiale), et de Jeanne Valentin, qui est une petite-nièce du préfet Edmond Valentin (→ *NDBA*) ; sœur du banquier Jean Wenger-Valentin (→ *NDBA*). Elle commence sa scolarité à l'ESF des chanoinesses augustines de Notre-Dame à Strasbourg et la termine au pensionnat de Notre-Dame de Sion à Anvers (Belgique). Elle termine ses études en décrochant un brevet d'enseignante. Elle obtient également un examen de la Croix Rouge. « Avec sa sœur, avant la guerre, elle voulut s'initier aux conditions de vie des ouvrières en usine et travailla 15 jours à l'usine de son père »

(CHAUVIN). Début juillet 1914, elle entre au noviciat des Sœurs de Notre-Dame de Sion, à Paris. Encore postulante, elle est envoyée à la maison de Marseille, transformée en dispensaire, pour y soigner les blessés de l'armée d'Orient. Elle regagne rapidement le noviciat. En 1916, elle prononce ses vœux. Elle gagne alors la maison de Grandbourg-Évry (Seine-et-Oise), où elle s'occupe d'enfants réfugiés du Nord de la France envahie. En février 1919, elle rejoint les sœurs parties à Strasbourg, deux mois plus tôt, sous la conduite de Mère Marie-Borromée, pour y fonder un pensionnat. Sœur Marie-Odile Wenger parle le français, l'allemand et l'anglais. Elle s'occupe d'abord des « plus jeunes élèves », puis des « aînées » à mesure que l'établissement se développe. En février 1930, Sœur Marie-Odile devient la supérieure de la maison. Durant l'été 1939, elle organise son évacuation à Gérardmer (Vosges), dans la villa achetée quelques années plus tôt. En mai 1940, les sœurs quittent Gérardmer. Mère Marie-Odile crée alors un établissement scolaire dans la maison de Grandbourg-Évry. En juillet 1945, elle retourne à Strasbourg, pour y ressusciter le pensionnat. En février 1951, Mère Marie-Odile est faite chevalier de la Légion d'Honneur. En août 1954, elle est déchargée de sa fonction de supérieure. En juillet 1960, elle est envoyée à Gémenos, près de Marseille, pour y fonder une maison de retraite. Elle décède à Marseille le 26 mai 1967. [CHAUVIN Sœur Jean-Marie, « Wenger Suzanne (en religion : Mère Marie Odile) », *NDBA*, 40, p. 4181-4182 (portrait)]

**WENIGER Berthe.** Colm <1918-1939. Enseignante à l'ESF de Colmar depuis 1916 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale. Elle y est titularisée en octobre 1921. L'inspecteur général écrit en 1927 : « Mlle Weniger, pour l'allemand en première, lit une page de l'autobiographie de Goethe et, profitant de son expérience de Grenoble, fait un effort méritoire pour expliquer véritablement le texte et ensuite pour traduire. Elle a fait une faute de vocabulaire français, mais je suis sûr que, même si ses élèves s'en sont aperçues, elles lui savent beaucoup de gré de sa tentative et de

cet exercice fécond. Mlle Weniger s'est montrée beaucoup plus ouverte et accueillante aux idées qu'il y a trois ans. Elle ne manque pas de mérite ni de distinction ». En janvier 1933, la directrice (Bolle) ne tarit pas d'éloges sur Mlle Weniger : « Cultivée. Enseignement intéressant. Leçons très nourries. Parle un français aisé et la version a beaucoup gagné depuis deux ans. Les résultats sont très satisfaisants ». Le recteur confirme que « Mlle Weniger a fait de réels progrès dans la connaissance du français » (01.03.1933). L'inspecteur général donne en 1937/38 une appréciation qui en dit plus sur les attentes du ministère que sur l'enseignante elle-même : « Classe de première, Mlle Weniger explique une scène d'*Iphigénie* (acte IV, scène 2). La plupart des explications sont données en français. On traduit ensuite. Les élèves, sans doute intimidées, interviennent et réagissent peu. A ce degré de l'enseignement, l'explication (cf. instructions ministérielles) doit être faite surtout en langue étrangère, sans que le professeur s'interdise du reste d'avoir recours au français toutes les fois que la précision l'exige. La traduction doit être à la fois fidèle et idiomatique. Après les tâtonnements et approximations inévitables, l'accord doit se faire, le professeur intervenant et tranchant le débat qu'il a institué sur la forme française qui exprime le mieux le sens et les intentions du texte étranger ». A la rentrée 1939, Mlle Weniger est repliée au LG Dominique-Villars de Gap, où la greffe ne prend pas. Elle part à la retraite à la fin de l'année 1940/41, pendant laquelle elle était en congé sans traitement, pour raisons de santé. Elle meurt à Gap le 26 décembre 1983, âgée de quatre-vingt-douze ans. [AN F<sup>17</sup> 23665/A, dossier personnel, et état civil de Horbourg]

**WENZ Elisabeth ou Elise.** Nan Boy <1879-1884< (all). Née à Warmbach (Bade) en 1856, sœur de Frieda Wenz (→). Elle réussit les examens du BE et du BS à Nancy. A la rentrée 1879, elle figure, avec sa sœur, sur l'une des deux listes du personnel de l'institution d'Eugénie Boyer (→). Elle est mentionnée comme collaboratrice de la directrice sur le prospectus que l'établissement fait paraître pour son déménagement en décembre 1883. Sur une liste du personnel enseignant de la même

époque, elle figure comme « professeur d'allemand ». [ADMM 1T77]

**WENZ Frieda.** Nan Boy <1879<. Née à Warmbach (Bade) en 1859, sœur d'Elisabeth Wenz (→). A la rentrée 1879, elle figure, avec sa sœur, sur l'une des deux listes du personnel de l'institution d'Eugénie Boyer (→). Elle ne possède alors aucun brevet. [ADMM 1T77]

**WERNER Mme ou Mlle.** Hgn <1928<. [ADBR 98AL375]

**WHEATCROFT Emily Henriette Elizabeth\***. Strbg 1926-1936. Née à Orléans en 1889, fille d'Henry John Edward Wheatcroft, « pasteur de l'Église réformée d'Orléans », et d'Henriette Willommet. BS à Melun (1907), CA à l'enseignement de l'anglais (1911) et DES anglais à Paris (1913), agrégation d'anglais (1917). Elle commence sa carrière en octobre 1917 : suppléante d'anglais pendant cinq jours au LJF de Versailles, elle est ensuite nommée comme chargée de fonctions de professeur au LG de Saint-Étienne. En octobre 1919, elle devient au professeur au LJF de la même ville. En octobre 1924, elle entre dans ses premières fonctions de directrice aux CSJF de Châlons-sur-Marne, dont elle réussit la transformation en CJF. Le 6 mai 1925, elle écrit à l'inspecteur d'académie de la Marne : « J'ai l'honneur de vous demander si je dois me considérer comme visée par la circulaire de M. le ministre du 29 avril, relative à l'emploi de l'appartement concédé par l'administration. J'ai en effet, vivant avec moi, une vieille amie, Mlle Deponti, Genevoise d'origine, mais habitant la France depuis plus de dix ans. Mlle Deponti prend soin de mon intérieur et me tient lieu de famille depuis plusieurs années. Il me serait fort difficile, au point de vue matériel, de me priver de sa présence. Des raisons d'affection et de gratitude m'en empêcheraient d'ailleurs. J'ai donc l'honneur de vous demande l'autorisation de continuer comme par le passé ». L'autorisation demandée est accordée. Le 9 juillet 1926, elle écrit au chef du personnel de l'enseignement secondaire : « J'ai l'honneur de vous faire connaître, au cas où je devrais être comprise dans le

prochain mouvement, qu'à l'exclusion d'un poste dans la région que j'ai sollicitée (région allant de Paris à Nice), j'accepterais un poste en Alsace. Je préférerais même un poste en Alsace à une petite ville de l'intérieur ». En octobre 1926, elle succède à Mlle Mangin à la tête du LJF de Strasbourg. « Directrice intelligente et active qui a fait très bonne impression lors de son installation à Strasbourg », écrit l'inspecteur d'académie en février 1927. Cette même année, Mlle Wheatcroft « demande à rester sur les rangs pour la direction du lycée de jeunes filles de Saint-Étienne, au cas où [elle] ne pourrai[t] pas s'habituer au climat de Strasbourg », avant d'annuler ce vœu. A partir de 1928, elle souhaite une direction de lycée en région parisienne, de préférence Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Les notes des inspecteurs généraux au début des années 1930 éclairent bien les différents aspects de la personnalité et de l'œuvre de Mlle Wheatcroft, avec toujours la perspective d'une nomination en région parisienne. En avril 1931 : « Mlle Wheatcroft est venue directement du collège de Châlons-sur-Marne à Strasbourg. Le saut n'a pas été trop brusque. Comme elle est discrète, elle peut donner l'impression d'être un peu détachée de son lycée. En réalité, elle dirige fort bien sa triple maison, avec douceur et intelligence. Elle a son personnel en main et elle obtient de la municipalité toute la sympathie que celle-ci peut accorder à un de nos établissements. La bonne entente règne dans la maison et l'augmentation continue des effectifs témoigne de l'estime des parents. Mlle Wheatcroft est une candidate indiquée pour un lycée de Paris ». En juin 1931 : « Mlle Wheatcroft a de l'autorité et de la distinction. Je crois qu'elle est à sa place à la tête d'un grand lycée et qu'elle est capable d'en assurer la prospérité. Après ma visite un peu rapide de la maison qu'elle dirige, je ne saurais formuler mon impression qu'avec beaucoup de défiance à l'égard de mon jugement. Je crois cependant remarquer que certains détails d'organisation pédagogique ne paraissent pas avoir suffisamment appelé son attention. Presque aucune classe ne possède un cahier de textes. Quand, par exception, ce cahier existe, les tâches n'y sont inscrites qu'après avoir été accomplies et, par conséquent, une élève qui a été

absente ou qui a des doutes sur un texte ne peut s'y reporter. Je ne suis pas sûr que la coordination soit suffisamment assurée par les conseils d'enseignement ». En février 1933 : « [...] Mais il est une chose qu'il y a lieu de signaler avant tout, c'est qu'au lycée de jeunes filles de Strasbourg, on se sent vivre dans une ambiance totalement française, alors qu'il n'en est pas de même dans les lycées de garçons d'Alsace ». En novembre 1933 : « [...] A Strasbourg depuis huit ans, elle y mène une vie retirée [...] ». En février 1934 : « A Strasbourg depuis plusieurs années déjà, Mlle Wheatcroft y est universellement estimée, et je crois aussi aimée. C'est une femme de tête et de décision. Avec des allures un peu masculines, ou au moins anglo-saxonnes, elle a de la finesse, de la bienveillance à l'égard de ses collaboratrices, de la sollicitude pour les enfants. C'est une candidate sérieuse pour une direction parisienne ». En novembre 1934 : « La maison est bien tenue, les classes sont disciplinées et le travail est bien contrôlé. Mlle Wheatcroft a de l'autorité sur les élèves et sur le personnel ; au cours de ma visite, un peu rapide, je n'ai rien trouvé à redire. Je signale que les récentes installations scientifiques et les acquisitions de matériel d'expérience et d'observation sont à louer. Une personne aimable, simple, d'une tenue parfaite, qui assume une très lourde charge ; elle mérite sympathie et confiance. Mlle Wheatcroft est en progrès ; elle ne m'avait jamais produit une impression aussi franchement bonne ». En mai 1935 : « Mlle Wheatcroft dirige depuis 9 ans cette vaste maison dont l'effectif n'a cessé de s'accroître et qui jouit à Strasbourg et dans la région d'une grande faveur. C'est au lycée que les familles, quelles que soient leurs opinions politiques et leurs tendances religieuses, envoient de préférence leurs filles quand elles veulent leur faire donner une solide culture française. Mlle Wheatcroft conduit l'établissement avec un mélange d'indulgence et de stricte justice administrative. Elle insiste pour que les examens de passage offrent de sérieuses garanties. Elle est conciliante dans ses rapports avec le personnel, mais sait obtenir l'effort nécessaire. Elle n'a conçu aucune amertume de ce long séjour en Alsace et sa philosophie fait plaisir. Avec son entrain, son

optimisme, sa largeur de vues, sa culture, ses habitudes de commandement, elle pourra fort bien diriger un des grands établissements de la région parisienne ». En novembre 1935 : « Parfaitement distinguée, avenante et gaie, Mlle Wheatcroft fait régner, dans ce lycée douillettement confortable, la netteté plus que la discipline, la confiance et, plus que la concorde féminine, une affection réciproque. Aussi, l'administration de cette lourde maison de 1461 élèves avec deux annexes va-t-elle sans heurts. Il ne reste plus grands travaux à y effectuer. Mlle Wheatcroft peut donc céder la place et solliciter à Paris une direction qu'elle n'aura pas de peine à soutenir ». En effet, après dix ans d'activité dans la capitale alsacienne, Mlle Wheatcroft gagne Paris à la rentrée 1936 pour y diriger le LJJ Lamartine. Elle est bientôt nommée chevalier de la Légion d'Honneur (janv. 1938), avant d'en devenir officier (fév. 1951). Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1953/54. En février 1953, l'inspecteur général écrivait à son endroit : « Je tiens à mentionner ici l'excellente impression que j'emporte de ma visite au Lycée Lamartine et tout particulièrement des entretiens que j'y ai eus avec Mlle Wheatcroft [sic]. Cette directrice de haute valeur fait régner dans sa maison une atmosphère de confiance et de loyauté mutuelles où le travail est aisé et fructueux. Elle connaît très bien son personnel et porte un très vif intérêt à l'éducation morale des jeunes filles qui lui sont confiées, estimant, à juste raison, qu'instruire et éduquer forment un tout insécable. Je l'en félicite vivement ». Elle meurt à Meaux (Seine-et-Marne) le 17 mars 1970. [AN F<sup>17</sup> 25610, dossier personnel, et état civil d'Orléans]

**WILHELM Mlle.** Colm 1933< (lett). [ADHR Purg. 3931]

**WILHELM Elisabeth, Sœur Marie-Françoise-de-Chantal (SC)\*.** Lgon SC 1901-1902. Née à Thionville en 1864 ; réintégrée dans la qualité de Française en janvier 1887. Elle obtient le BE à Nancy en août de la même année. Elle succède à Sœur Sainte-Stéphanie Welté à la tête du pensionnat de Longuyon (M&M) en avril 1901, avant de lui rendre la direction, un an

et quatre mois plus tard. [ADMM 1T58 et 1T59 et *L'école Sainte-Chrétienne de Longuyon, 1869-1969*]

**WILLIG Jeanne.** Mulh 1928-1939 (gym). Née en 1907. Elle possède un CA à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur). A la rentrée 1928, elle est nommée professeur d'éducation physique au LJF de Mulhouse. En 1939/40, elle est provisoirement « professeur surveillante générale » au « lycée mixte » provisoire de Mulhouse. [ADHR Purg. 41801]

**WILLM Charles.** Strbg LB #. Lucie Pont cite une élève des années 1930 dans l'ouvrage publié pour le centenaire de l'établissement : « Il me faut mentionner de façon particulière la classe de philosophie. Hélas, nous n'étions plus que six élèves et ce n'était pas suffisant. Mais quel privilège de profiter de l'enseignement de deux professeurs éminents qui devinrent des personnalités de premier plan : M. Pierre Burgelin et M. Charles Willm ». [PONT Lucie « Le Collège de 1906 à 1964 », *CLB*, p. 47-82, p. 59]

**WIMMER Joséphine, épouse MATHIEU.** Colm <1918-1939 (ch gym rel). Fille de l'inspecteur scolaire du cercle de Colmar révoqué par les autorités françaises en 1918, elle conserve son poste à l'ESF municipale de Colmar (→ *Dictionnaire*), bientôt transformée en LJF. En 1939/40, elle est provisoirement active au collège de Tonnerre (Yonne). [AMC 30.5115]

**WINTER Maria\*.** Ep LgE 1880-1887. Née à Ramonchamp (Vosges) en 1854, fille de Georges Louis Winter, marchand tailleur, et de Marie Barbe Tremsal ; se marie au Ménénil (id) en 1899 avec Joseph Belloni Bontems, mécanicien, natif de cette commune. Elle obtient le BS à Besançon en mai 1874. Elle est ensuite institutrice adjointe, tout d'abord dans la pension des dames Pernot à Belfort, puis chez Mme Quichon à Saint-Mandé (Seine), et enfin au Château de Mouthiers (Aisne), dans la pension dirigée par Jean Macé et Mlle Vérenet. C'est par ce biais qu'elle succède, à la rentrée 1880, à Mme Crabos à la tête de l'École de la Ligue de

l'Enseignement à Épinal. [AME 1R53, état civil de Ramonchamp et site internet de Nicolas Wintzer, « Généalogie du sud-est des Vosges », consulté le 17.02.2015]

**WINTERHALTER Thérèse, Sœur Philiberte (PPo)\*.** Bru {PPo} 1913-1915. Née à Obersaasheim (Haut-Rhin) en 1858, fille d'Antoine Winterhalter, employé au chemin de fer, et de Françoise Schelcher. Elle entre au noviciat de Portieux (Vosges) en mars 1875. Un an plus tard, elle prend l'habit. On l'envoie alors à Suippes (Marne). En août 1881, elle fait sa profession de religieuse. Trois ans plus tard, elle gagne l'école de la rue d'Eylau à Lille. A la rentrée 1898, elle est affectée à une autre école lilloise. En août 1900, elle rejoint Petite-Synthe (Nord). Elle quitte la France six ans plus tard, pour Furnes, en Belgique. Elle vit dans ce pays (après Furnes, à Ampsin, puis à Esneux) jusqu'à l'automne 1913, lorsqu'elle est envoyée à Bruyères (Vosges) pour y rouvrir, officiellement comme sécularisée, l'ancien pensionnat de sa congrégation, dix ans après sa fermeture. Elle quitte l'établissement deux ans plus tard pour la Haute-Saône. En décembre 1916, elle gagne la Haute-Marne ; en septembre 1919, le Territoire de Belfort. Elle entre à la maison de retraite Saint-Jean à Portieux le 19 février 1935 et y meurt huit jours plus tard. [APPO, *Annales de la congrégation et Sœurs 1839-1933*, t. 2]

**WOERLI Suzanne.** Colm 1937-1940 (lett). Déléguée rectorale au LJF de Colmar, elle est maintenue dans cet établissement en octobre 1939, pour le remplacement des « professeurs affectés dans d'autres centres ». [ADHR Purg. 3928]

**WOLFF Mlle.** Nan <1913-1917< (surgé). Née vers 1872. [ADMM W657/40 et *Tableau du personnel des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles*, 1913]

**WOLFSTIRN Mlle\*.** Aud <1933. Elle quitte la direction de l'établissement secondaire d'Audun-le-Tiche après des difficultés avec M. Reiser, directeur des mines et administrateur de l'école. Mlle

Babin lui succède. [AH dossier « Longwy » (Mlle Pimor à Mlle Cons, 20.01.1933)]

**WOLTZ L.** Ep 1925-1928< (ang). [ADMM W657/67 et AME 1R41]

**WUCHERPFENNIG Maria, Sœur Innocentia (Mis).** Mtz Mis 1918<. Active à l'ESF de la Miséricorde à Metz à partir de 1897 (→ *Dictionnaire*), elle est l'une des deux Allemandes qui restent dans l'établissement après 1918. Elle part toutefois « rapidement », contrairement à Sœur Hermina Ellinghaus. [*Si la Miséricorde m'était contée, ou 100 ans de jeunesse, 1883-1983*, Metz, 1983, p. 11]

**WUILLEMIN Joséphine, Sœur Julitte ou Juliette (PSA)\*.** Fi <1881-1890. Née vers 1830. Elle ne possède pas de brevet, mais s'est distinguée dans l'enseignement en obtenant une « médaille de bronze » en 1851. [ADMM 1T76]

**WUILLEUMIER Jeanne.** Colm <1936-1937 (lett) + Strbg 1937-1939 (id). Née en 1912. Agrégée de lettres en 1932, latiniste et helléniste. Professeuse de lettres au LJF de Colmar, elle assure une partie des fonctions de direction de février à la mi-avril 1937, pendant le congé de Jeanne Herzog. En octobre 1937, elle est nommée au LJF de Strasbourg. Suite à l'évacuation de 1939, elle est nommée, à titre temporaire, professeuse au lycée annexe de Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Inférieure). [AN F<sup>17</sup>26309, dossier personnel de Jeanne Herzog, ADBR 601D1 et ADHR Purg. 3928]

**WÜRTZ Elisa.** Hgn 1919<. Institutrice à l'école communale d'Oberhoffen-sur-Moder, près de Haguenau, après avoir été active dans plusieurs ESF privées à Strasbourg (→ *Dictionnaire*), elle est nommée « professeuse » à l'ESF municipale de Haguenau en avril 1919. [AMH NR470/G, cv rédigé en 1919]

**WYNS Mlle.** Mulh <1927-1929 (dess). Elle possède le CA à l'enseignement du dessin de degré élémentaire. Elle part à la retraite à la fin de l'année scolaire 1928/29. [ADBR 98AL321 et 98AL375]

**ZAHN Marie Léonie Eugénie, épouse BOULANGER\*.** Ep B/Z 1888-1908. Née à Épinal en 1868, fille de l'ébéniste Jodoc Zahn et de Marie Antoinette Grémillet ; se marie à Épinal en juin 1906 avec Marie Émile Nicolas Boulanger. Elle fréquente pendant deux ans l'« externat » de Mlle Bion dans sa ville natale. En avril 1885, elle obtient le BE. Elle passe ensuite trois années « dans un pensionnat à Longwy [M&M] », puis retrouve Mlle Bion, comme maîtresse adjointe. Cinq ans plus tard, en janvier 1893, elle lui succède. Pour la rentrée 1902, elle transporte l'établissement de la rue de l'Atre à la rue d'Ambrail. Directrice pendant quinze ans, c'est elle qui restera le plus longtemps à la tête de l'institution. [AME 1R53 et état civil d'Épinal]

**ZANG Mlle.** Nfch <1929< (inst). Institutrice détachée aux cours complémentaires attachés au CJF de Neufchâteau. [ADMM W657/39bis]

**ZEHRT Catharina, Sœur Conrada (Mis).** TI Mis 1877-1883. Née à Heiligenstadt, dans la province de Saxe (Prusse), en 1843, fille de Johannes Zehrt. Elle fréquente, durant trois ans, la *Selekta* de la *Bürgerschule* de Heiligenstadt. En septembre 1860, elle réussit l'examen d'institutrice à l'EN de la ville. Elle devient alors enseignante dans la deuxième classe de filles de la *Bürgerschule* de Dingelstädt (prov. Saxe). En 1864, elle retrouve Heiligenstadt, où elle enseigne dans les première, deuxième et troisième classes de la *Bürgerschule*, ainsi qu'à l'ESF. En 1870, elle est nommée enseignante dans la première classe de cette dernière, où elle reste active jusqu'en 1877, lorsqu'elle doit quitter l'Allemagne pour le pensionnat de sa congrégation à Toul. A la rentrée 1880, elle doit y cesser ses fonctions, après que l'inspecteur primaire a constaté qu'elle n'avait obtenu aucune autorisation. Elle obtient bientôt une autorisation provisoire. Des démarches sont entreprises pour sa naturalisation comme Française. Elle regagne finalement l'Allemagne : en avril 1883, elle fait partie du personnel enseignant de l'ESF que les Sœurs de la Miséricorde ouvrent alors en Alsace-Lorraine, à Metz (→

*Dictionnaire*). [ADMM 1T48 et ADBR 34AL1441]

**ZELLER Ida\***. Colm <1918-1919. Enseignante à l'ESF de Colmar depuis 1875 (→ *Dictionnaire*), elle assure provisoirement la direction de l'établissement jusqu'à la nomination d'Anna Stoltz, à la rentrée 1919. Elle part alors à la retraite. [AMC 30.5111/2]

**ZELLIN**. Mulh <1939<. Professeur au LG de Mulhouse, il donne aussi des cours au LJF. [ADHR Purg. 3929]

**ZEMB**. BID 1880-1885 (all). Professeur au LG de Bar-le-Duc, il enseigne aussi aux CSJF. [ADMe E dépôt 460/2241]

**ZENTZ Georges**. Strbg LB 1924-1932. [CLB]

**ZERLING Marie Rose**. Strbg 1938-1939. Née en 1908. Licenciée ès sciences naturelles en 1933. En septembre 1938, elle est nommée déléguée pour l'enseignement des sciences naturelles au LJF de Strasbourg pour 1938/39. [ADBR 601D1]

**ZIMMERMANN Mlle**. Nan <1939-1941<. Elle est admissible à l'agrégation des lettres en 1940 et en 1941. [*Nancy Bulletin*, 1939/40, p. 14, 1940/41, p. 8]

**ZIMMERMANN Julie Salomé**. Strbg LB 1918-1933. Enseignante à l'ESF du Bon-Pasteur depuis 1897 (→ *Dictionnaire*), elle reste dans l'établissement après la Première Guerre mondiale. [CLB]

**ZIPPÉLING Mme ou Mlle**. Colm <1927< (inst). Institutrice déléguée au LJF de Colmar, elle possède le BS et le CAP. [ADBR 98AL375]

**ZIVI Joseph**. Colm <1918-1919 (rel) et <1924-1935 (id). Rabbin de Wintzenheim (Ht.Als), il enseigne de longue date la religion juive à l'ESF municipale de Colmar (→ *Dictionnaire*), lorsqu'il abandonne cette activité à la rentrée 1919, en faveur d'Ernest Weill, le nouveau grand rabbin du Haut-Rhin. Mais il enseignera de nouveau dans l'établissement devenu LJF, après le départ à la retraite de Mlle Bernheim, aux côtés d'Ernest Weill. Nommé officier d'académie en 1933, Joseph Zivi meurt à Wintzenheim le 1<sup>er</sup> mai 1935. [AMC 30.5115 et ADHR Purg. 3931 ; voir sa notice dans *Dictionnaire biographique des rabbins*, p. 804-805]

**ZOELCH Louise**. Strbg LB 1918-1919 et 1929-1957. Engagée comme enseignante à l'ESF du BP en janvier 1918 (→ *Dictionnaire*), elle reste jusqu'à Pâques 1919, lorsque Mlle Kuntz doit renouveler en profondeur le personnel enseignant, pour donner un sens plus français à l'établissement. Louise Zoelch le retrouve (désormais Collège Lucie Berger) dix ans plus tard. [CLB]

**ZUCKERMANN Mlle**. Nan 1927-1929< (s.nat). Elle est professeur au LJF de Nancy à partir de la rentrée 1927. Elle arrive donc en même temps que Mlle Lainé, nouvelle directrice. [ADMM W657/40]

**ZUNDEL Annie**. Strbg LB 1921-1963. Elle décède en août 1970. [CLB]

**ZWILLING\***. Strbg Sg 1918-1920 (fr). Enseignant à l'Institution Saigey depuis sa fondation (→ *Dictionnaire*), il en devient le directeur en février 1920. L'établissement ferme ses portes à la fin de l'année scolaire. [ADBR 105AL2586]

# Index du personnel recensé pour chaque établissement

Les directeurs et directrices de chacun des cours ou établissements sont signalés par un astérisque. Par souci de concision, nous n'écrivons ici – quand ils sont connus – que les prénoms usuels, sauf quand il s'agit d'éviter une confusion. Nous n'indiquons pas non plus – à l'exception des diaconesses – l'ordre ou la congrégation des religieuses, qui se déduit de l'établissement où elles exercent.

**Aud : établissement  
secondaire libre d'Audun-le-  
Tiche.**

BABIN Marie Léonie\*

WOLFSTIRN Mlle\*

**Bac : pensionnat des Sœurs  
de la Doctrine Chrétienne à  
Baccarat.**

LEBRUN Marie Claire, Sœur  
Saint-Léon

MOREL Caroline, Sœur  
Stanislas

QUILLEUX Alméria, Sœur  
Saint-Martin\*

**BIB : pensionnat des Sœurs  
de la Providence de Portieux  
à Bains-les-Bains.**

CATALA Stéphanie, Sœur  
Léontine\*

LORENT Augustine Céline,  
Sœur Marcie\*

**BID : cours secondaires de  
jeunes filles de Bar-le-Duc.**

BÉCOURT

BUGUET

CRETIN

LAMIRAL

MALDIDIÉ

MARTINET

ODILLE

PÂQUET

PITOISÉ

PRÉVÔT

ROY

SAUVAGE

TARILLON

ZEMB

**BID Comp : pensionnat des  
Sœurs de la Compassion à  
Bar-le-Duc.**

BEAUDOUX Esther, Sœur  
Chantal\*

CURÉ Henriette Lucie

JACQUES Maria, Sœur ?

LEPELTIER Anne Henriette

PIERRE Emélie, épouse  
LEMOINE\*

ROYER Yvonne Elisabeth

**BID  $\frac{1}{2}$  : pensionnat des  
Sœurs de la Croix à Bar-le-  
Duc.**

BURNEL Eugénie

CUVELIER Mme

DEMORY Mme\*

DUMONT Mme

FAYON Jeanne

GOFFART Mlle

LAJOYE Mme

PÉTEL Jeanne, Sœur ?\*

RIGAUT Mlle\*

VIET Mlle

**BID  $\frac{1}{2}$  : pensionnat des  
Sœurs de la Croix à Bar-le-  
Duc.**

BURNEL Eugénie

CUVELIER Mme

DEMORY Mme\*  
DUMONT Mme  
FAYON Jeanne  
GOFFART Mlle  
LAJOYE Mme  
PÉTEL Jeanne, Sœur ?\*  
RIGAUT Mlle\*  
VIET Mlle

**BID Dom : pensionnat des dominicaines à Bar-le-Duc.**

ADAM Anne Marie Zélie, Sœur ?  
BERTRAND Hélène, Sœur ?\*  
RENARD Marie, Sœur ?\*  
SIMON Elise, Sœur ?\*  
VALENTIN Sophie, Sœur ?

**BID DC : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Bar-le-Duc.**

DIDIO Marie Marguerite, Sœur Elisabeth  
MARCELIN Marie Octavie, Sœur Hélène  
MARTIN Joséphine, Sœur Sidonie\*  
RAIMBERT Marie Jeanne Aline, Sœur Stéphanie  
RENAULD, Sœur Saint-Georges  
SALMON, Sœur Sainte-Marie\*

**Blâm : pensionnat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Blâmont.**

COLON Justine, Sœur Berthile

CAYET Marie Amélie, Sœur Mathilde

DELÉPÉE Marie Joséphine, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur\*

GÉRARDIN Odile Victoire, Sœur Euphrosine

HOCQUART Pauline Marie, Sœur Justine\*

LESAINTE Louise Maria, Sœur Joseph-Marie\*

MAGNIER Marie Mathilde, Sœur Saint-Vincent

MUNIER Marie Joséphine, Sœur Thérèse-de-Jésus\*

**Bri : pensionnat des sœurs hospitalières de Saint-Charles à Briey.**

KIRSCHENBAUER Mélanie, Sœur Sébastienne\*

**Bru : cours secondaires de jeunes filles de Bruyères.**

BAUDOUIN Anna

BERTARD Jeanne

DIDION

DUBOST-SOUTHON

DUVAL M.\*

FOISON Jean

FOUCAL M.\*

GABRIEL

GABRIEL Stéphanie, née BOGARD\*

GRÉMILLET Jules Émile

JACQUOT Mlle

JEANNELLE

LEMASSON

LÉTRANGE Mlle

MANGIN

MAURICE

MILLEROT Mme

MOGUEZ

MOUGEL

NAVEL

PINTURAUD M.

PRIOU

ROZOT

**Bru PPO : pensionnat des Sœurs de la Providence de Portieux à Bruyères.**

BOXBERGER Marie Joséphine, Sœur Sainte-Chrétienne\*

DÉVAQUET Alice, Sœur Marie Paule

GERVY Blanche Jeanne Marie, Sœur Hortense

JANIN Marie Claudine, Sœur Philippe\*

WINTERHALTER Thérèse, Sœur Philiberte\*

**Car : cours secondaires Sarre et Moselle à Carling.**

STIEGLER Mlle\*

**Colm : lycée de jeunes filles de Colmar.**

ANTOINE Berthe, épouse ROESS

AUBENAS Marie Elisabeth, née REGNAULT

BAUMGARTNER Gabrielle

BELLE-JOUFFRAY Mlle

BERNHEIM Marthe

BILLARD Mlle

BLANCHOT Mlle

BOILLOT

BOLCHERT

BOLLE Marie\*

BRAUTIGAM Germaine, née  
DEVAUX<sup>nt</sup>

BRESCH

BRESCH Lucie

BRESCH Sara

CAHN Palmyre

CANDAU Simone

CARTIER

HAZEL

CORTIAL Mlle

COURRIER Mme

COUTEAUX Louise

DIDIER Marie Louise

DIETZ Madeleine

DILLENSEGER Mlle

DREYFUS Mlle

DROUOT Mme

DROUST Mme ou Mlle

EBEL Marie Louise

ÉTIENNE Mme

FAURE-GÉORS Louise

FELLMANN Andrée

FLAMAND Suzanne

FONLUPT Marie Anne<sup>nt</sup>

FOUR Mlle

FRANK Mlle

FRIEDEL Marguerite, épouse  
BLEICHER

FUKS

GALLI Mme

GÉRARD Mlle

GINGLINGER Suzanne

GRAD Antoinette

GRUSS

GUÉRIN

GUIGNOT Denise

HARTWEG Marcelle, née  
PERRIN\*

HERZOG Jeanne\*

HERZOG Marie, née  
EIDENSCHENCK

HIRSCH Mlle

HOEPFFNER Yvonne,  
épouse BRICKA

HOFF Mathilde

HUTT Édouard

ICHANSON Marie Anne

JACO Claire

JACOTIN, née FOUR

JAÉGLÉ Édouard

JEHL Mlle

JEHL Madeleine

JUNGBLUTH V.

KALTENBACH Cécile

KASTLER Mme

KUENEMANN Marguerite

KUNTZ Marie

KUNTZ Minna

LAGARCE Germaine

LAGNOUX Marie Thérèse

LAPIERRE Mlle

LATHUILLE Mme<sup>nt</sup>

LECORDIER Julienne

LEJAULT Alphonsine,  
épouse SCHMIDLIN

LÉVY Henriette

LIEB Marguerite, épouse  
CALLOT

LIEBRICH Hélène

LIPMAN Lucie, née  
WILLARD

LODS Mlle

LOTZ Louise

MADESCLAIRE Suzanne  
Mme

MALRIEU, née DAUDIN

MANGIN Georgine

MATHÉ

MAURIN Mlle

PÉCHARD Cécile

PETIT-LAURENT Mme

PFISTER Anna

POINTIER Anne Marie,  
épouse DOUCY

POLETTI Mlle

POUEY Mlle

PROEBSTER Mlle

QUÉPROTTE Mme ou Mlle

QUIQUANDON Yvonne

RAUCH

RÉTY Mme ou Mlle

RICHARD Mme

ROLLAND Mlle

ROSENBERGER Mlle

ROTH Marie

ROTTMANN Marthe

SAMUEL Mlle

SANDER

SARRAUSTE Jeanne, née  
DAUZET

SCHMITT Berthe

SIGRIST Marguerite

SIGWALT, née ANGLADE

SPINDLER Marie Thérèse

STOLTZ Anna\*

STOLTZ Marie

STROHL Louise

TELLIER Eugénie<sup>nt</sup>

THÉVENOT Jeanne

THOUROT Marguerite

TRIAUD Marcelle, épouse  
LAURENT

VANKER, née BOUSSON

WALTER

WALTER Hélène

WANTZ Emma

WEILL Ernest, Dr.

WENIGER Berthe

WILHELM Mlle

WIMMER Joséphine, épouse  
MATHIEU

WOERLI Suzanne

WUILLEUMIER Jeanne

ZELLER Ida\*

ZIPPÉLING Mme ou Mlle

ZIVI Joseph

**Colm DPR : école de la  
Divine Providence de  
Ribeauvillé à Colmar (Saint-  
Jean).**

FREY Anne, Sœur Marie  
Béata\*

FREY Joséphine, Sœur Marie  
Gérarda

SIEBOLD Joséphine, Sœur  
Marie Henriette\*

**Com : pensionnat des sœurs  
hospitalières de Saint-  
Charles à Commercy.**

ROYER Marie Clémentine,  
Sœur Marie Antoinette\*

**Czw : Cours secondaires de  
la Houve à Creutzwald.**

POUJADE Mlle\*

RODIER Mlle\*

STIEGLER Mlle\*

**DIP : pensionnat des Sœurs  
de la Providence de Portieux  
à Domrémy-la-Pucelle.**

ANDRIEUX Marguerite,  
Sœur Marie Irmine

DEBAT Mathilde, Sœur  
Marie Alexis

GAVALDA Blanche, Sœur  
Marie Eiphane

GENSBITTEL Philomène,  
Sœur Célestine

GRISEZ Marie Louise, Sœur  
Marie-Hermance\*

LAIBE Marie Célestine, Sœur  
Marie

MARCHAL Berthe, Sœur  
Marie Césarie

MATHIEU Eugénie, Sœur  
Marie Colette

MENNY Anna, Sœur Anne  
Marie

PRACH Marie, Sœur Marie  
Laurence

**Ec : pensionnat d'Ecuelle.**

DEBY Adèle\*

**Ep : collège de jeunes filles  
d'Épinal.**

AUBRY Mlle

BABEL H.

BALLET Mlle

BARÉTY Mlle

BARUCH Madeleine, née  
NETTER

BENOIT A.

BENOIT C.

BERTHE ou BERTE Mlle

BIGARD Colette, épouse  
MILOU

BLAISE

BLAQUIÈRE Mlle

BLONDEAU Mlle

BOINET S.

BONAIN M.\*

BRANÇON Irène\*

BRÉJOUX L.\*

BROSSEAU Mlle

BRUSQUE Mlle

BUVAT Yvonne, épouse  
CAPIAUX

CAHOUR Anne Marie

CAPIAUX Mlle

CHARRIER Mme

CLEISZ Mlle

COINCE A.

COLAS Mlle

COLLIN Suzanne

COLOMBAIN Mlle

CONGY Mlle

CRÉPIN Jeanne, née  
BARRAUD

DAVAL Mlle

DELAVELLE

DEMANGEON

DESPRÉS L., épouse  
MOUNIER

DIÉNY Charlotte, épouse  
SAUZE

DINVAUT Mlle

DINVAUT Madeleine

DOULIOT Mlle

DOURNEL Mlle

ESTÈVE Mlle

FAURE M. L.

FLORET Mlle

FOURCADE M.

FRANOUX S.

FRÉBILLOT F. Mme

GAIDE Mlle

GARDE Mlle

GASPARD Mlle

GENVOT Juliette

GERNICHE J. L.

GETTOT Mlle

GODEFROY L.

GORSSE Mlle

GOURION B.

GRANDGEORGE Mlle

GUINGOT Mlle  
HOULLIER Mlle  
HÜCK Mlle  
HUDELOT Mlle  
KREYENBIEHL M. Mme  
LABORDE  
LACOMBE A. M. Mme  
LAMAZE Mlle  
LANSARD Mme  
LAURENT Mlle  
LEBARD Jane, épouse  
COUDERT  
LEBON C.  
LECOMTE Mlle  
LE FÉBURE M.  
LEMOINE  
LENOIR Colette, née  
FAIRISE  
LE ROUX Mlle  
LEVAQUE Thérèse, épouse  
CRESSOT  
LEWTOW  
LEWTOW E. Mme  
LOMBARD A.  
LORiot Marguerite  
Henriette  
MANTEAUX Mme  
MARCHAL  
MATHIS Mme  
MAULET Mme  
MAUPOUMÉ Charlotte,  
épouse FINATON  
MAYADE Mlle  
MÉDY G.  
MIGEOT Mlle  
MOUTON Mme  
MULLER Mlle  
MULLER-GRÉMILLET  
Mme  
NICOLAS Mlle  
ONIZETTE Mlle

PARISOT J.  
PHILIPPE  
POINCENOT Mlle  
POISOT Félicité, épouse  
WACHET  
PONCEY Madeleine  
QUILLÉ Mlle  
ROMARY Mlle  
ROQUE Mlle  
ROUSSEL Mlle  
ROUX Mlle  
ROZIER Mlle  
SAVOURET Mme  
SCHNELLER Mlle  
SCHNELLER A.  
SCHNELLER Hélène  
SCHNELLER Jeanne  
SCHNELLER Marguerite  
SEGUIN Marguerite  
TANEREZ Mlle  
THIÉRY Mlle  
THOMASSON Mlle  
TOCQUARD Mlle  
TOUTÉE Claire  
TROPÉ  
VAUTIER Alexandrine\*  
VAUTRIN Léonie  
WEILL  
WOLTZ Mlle  
  
**Ep csjf : cours secondaires  
de jeunes filles à Épinal.**  
  
CHEVREUX Paul  
DOULIOT\*  
DOULIOT Mlle  
FOURNIER  
JUET  
MATHIEU, Sœur Nathalie  
MELCHIOR

MEYER  
MISSENARD Paul  
ODINOT  
PIERON  
RICHARD Marie\*  
THIRIET Mme  
TOUREY  
VALANTIN  
  
**Ep DC : pensionnat de la  
Doctrine Chrétienne à  
Épinal.**  
  
COLOMBEY Marie Louise,  
Sœur Amable\*  
LANDOUR Marie Flore,  
Sœur Isidore  
SIMONIN Marie Rose  
Anastasia, Sœur Saint Adrian  
  
**Ep L/B/Z/R/A/Mi/S/Mou :  
institution Lecomte, puis  
Bion, puis Zahn, puis  
Rohmer, puis Auboin, puis  
Michel, puis Simon, puis  
Mouque à Épinal.**  
  
AUBOIN Albertine\*  
BION Marie Elisabeth\*  
LECOMTE Valérie, née  
IMBARD\*  
MICHEL Jeanne\*  
MOUQUE Marie\*  
ROHMER Lucie\*  
SIMON Marie\*  
ZAHN Eugénie\*  
  
**Ep LgE : pensionnat de la  
Ligue de l'Enseignement à  
Épinal.**  
  
CRABOS Wilhelmine, née  
CAUSÉ\*  
DIEUDONNÉ Céline\*

FÉRAND Madeleine\*  
FRANÇOIS Lucie, née  
BONNET\*  
GATTY Marie\*  
LAMBERT Mathilde\*  
THOMAS Marie\*  
WINTER Maria\*

**Ep ND : pensionnat des  
chanoinesses augustines de  
Notre-Dame à Épinal.**

BOUGÉ Yvonne  
CHOMPRET Germaine  
COCHENET Aurélie  
DUJARDIN Marie-Louise  
FISSON (DE) ?, Sœur Alix\*  
GRANDCLAUDON Bertha,  
Sœur Marie-Joseph\*  
LOEVENBRUCK Yvonne  
MARIT Marguerite, Sœur  
Euphrasie\*  
MATHIEU Amélie  
MÉJÉAT Marguerite, Sœur  
Marie-du-Sacré-Cœur\*  
MOREAU Julia\*  
POYARD Pierrette, Sœur  
Marie Saint Eusèbe\*  
VILLEMIN Maria, Sœur  
Eugénie\*  
WAGNER Anne Marie, Sœur  
Marie-de-la-Nativité\*

**Fi : pensionnat des Sœurs de  
la Providence de Saint-  
André à Fillières.**

FLACON Marguerite Pauline,  
Sœur Marie-de-la-  
Providence\*  
HEITZ, Sœur Antoine-de-  
Jésus  
MOITRY Alice, Sœur  
Charles-Joseph\*

NOËL, Sœur Marie-de-  
l'Ange-Gardien  
WUILLEMIN Joséphine,  
Sœur Julitte ou Juliette\*

**Flav : pensionnat des  
bénédictines de Flavigny.**

ADAM Marie Adeline, Sœur  
Ida\*

BEURNEL Marie Madeleine,  
Sœur Scholastique\*

**Ger : pensionnat des sœurs  
hospitalières de Saint-  
Charles à Gerbéviller.**

CHASSIGNEUX Mélanie,  
Sœur Dosithée\*

**Hgn : collège de jeunes filles  
de Haguenau.**

BILLECARD Mlle  
BRUNET Mlle  
BURGHART Mme ou Mlle  
CRAYSSAC Marie  
CULLMANN Mme ou Mlle  
DAMMERT Mme ou Mlle  
DESPREZ Marguerite Reine  
DUVERGER Mme ou Mlle  
EICHWALD Julie  
FEUTRIER Mme ou Mlle  
GASSER Mme ou Mlle  
GSELL Mme ou Mlle  
HAUMESSER  
HERZOG Jeanne\*  
HURTH Mlle  
KABLÉ Mlle  
KNAUT Mariette  
LISCHER Alphonsine,  
épouse STEINER\*

MARIEZ-DUCARNE Mme  
MEYER Adèle  
MICHAUD Mlle  
MOITRY Alice  
MULLER Eva  
PAULUS Mme ou Mlle  
PFISTER Mme ou Mlle  
RICHARD Jeanne  
SAMUEL  
SANDGARTEN Mme ou  
Mlle  
SIMON Antoinette  
SPITZ Marguerite  
VALENTIN Mme ou Mlle  
VIDAL Mlle  
WENGER Marguerite\*  
WERNER Mme ou Mlle  
WÜRTZ Elisa

**Har : pensionnat des Sœurs  
de la Foi à Haroué.**

PAULY, Sœur Xavier\*

**Lgon SC : pensionnat des  
Sœurs de Sainte-Chrétienne  
à Longuyon.**

JACOB  
NAIRE Alice  
NAUTREZ  
RIBAILLE Mme\*  
RIBAILLE Antoinette,  
épouse COUVREUR\*  
WELTÉ Anne Marie ou  
Louise, Sœur Sainte-  
Stéphanie\*  
WILHELM Elisabeth, Sœur  
Marie-Françoise-de-Chantal\*

**Lgon San/P : pensionnat  
Sanvoisin puis Pierson à  
Longuyon.**

PIERSON Mlle\*

SANVOISIN Mlle\*

**Lgy Ba : pensionnat Bastien  
à Longwy.**

BASTIEN Léonie, épouse  
MÉTRO\*

BASTIEN Marie Virginie\*

**Lgy H : Collège d'Hulst à  
Longwy.**

CONS Marthe\*

**Lgy SC : pensionnat des  
Sœurs de Sainte-Chrétienne  
à Longwy.**

CHAROY Julienne\*

DAIRE Adélaïde, Sœur Saint-  
Jean-de-la-Croix\*

DAIRE Valentine, Sœur  
Marie-Honoré

DORIGNY Victorine, Sœur  
Marie-Lucie

GUILLE Marie, Sœur Marie-  
Agathe\*

HUTIN Emma, Sœur Marie-  
Berchmans

PIÉRON Pauline, Sœur  
Sainte-Anne-Perpétue

**Lun : cours secondaires de  
jeunes filles puis collège de  
jeunes filles de Lunéville.**

AUGUET Mme

BAIL Yvonne, épouse  
CASTANIER

BAILLY Simone, épouse  
HUGO

BERGTOLD Mlle

BERNANOSE Mme

BERNANOSE Jeanne

BONNEAUD Suzanne, née  
CLASSEN

BOUCHER Mme

**BRICOT**

CATHERINET Jeanne

CHAMBRAGNE Mlle

CHAUMONT Simone

CRAYSSAC Marie, Dr.\*

DANCOURT Marie

DELLIÈRE Marguerite\*

DIDIER Marie Louise

DUPONT Mlle

FABRE, née PARROT

FRÉBILLOT Colette Jeanne  
Yvonne, épouse SIMONIN

GERMAIN Marie Thérèse<sup>†</sup>

GRANDJEAN Simone

GUNTHER Mlle

HENNEQUIN Mlle

HÉRAUX G.

HUMBLOT Fernande

JACQUIER Germaine,  
née COLLINET\*

JOUVE Mlle

LAPORTE Jeanne Yvonne

LECOMTE Mlle

LENOIR Colette, née  
FAIRISE

MACLOUD Mlle

MAUCHAUSSÉ Marcelle

MOLINIÉ ou MOLINIER  
Mlle

NARRÉ H.

PERNOT Jeanne

PROST Madeleine<sup>†</sup>

RUEFF Henriette

SCHIFF Marguerite Blanche

SEILER Berthe\*

SUPRIN Berthe

THIÉBAUT Lucy

THOMAS Suzanne, née  
HARSANY

VASSET Madeleine, épouse  
BONZOM

VAUTHELIN Mme

VUILLAUME Mme

**Lun Fa/Gé : institution  
Fajard puis Génin à  
Lunéville.**

BARTHELET Anaïs, épouse  
HARTMANN

FAJARD Eugénie\*

GÉNIN Augusta Maria\*

GÉNIN Marie Mathilde\*

MILOT Augusta

**Lun DC : pensionnat des  
Sœurs de la Doctrine  
Chrétienne à Lunéville  
(Saints-Anges).**

ABEL Marie\*

BALÉZO Albertine, née  
DOMMANGET

BANCELIN Victoire, Sœur  
Séraphine\*

CHATELAIN L.\*

LESAINTE Louise Maria,  
Sœur Joseph-Marie

PETIT Marie Zélie, Sœur  
Mélanie\*

PIERRON Zoé\*

THIÉRY Marguerite, née  
FERRY

VILLERMIN Berthilie,  
Sœur ?\*

**Lun ND : pensionnat des  
chanoinesses augustines de  
Notre-Dame à Lunéville  
(Ménil jusqu'en 1904).**

BÉNARD Mlle\*

BOUSSARDON Louise,  
Sœur Marie-Fourier\*

CABARTEUX Marie, Sœur  
Marie-Françoise

CHANSELLE Jeanne, Sœur  
Marie-de-l'Eucharistie

COLIN Marie

COMMELIN Marguerite,  
Sœur Marie-Pierre\*

GROSSE Augustine, Sœur  
Sainte-Thérèse

HEYMANN Augustine, Sœur  
Marie-Marguerite\*

HUBERT

JOLY, Sœur Marie-Agnès

PEUTAT Mlle\*

SCHWAB Germaine\*

**Matt : pensionnat des  
chanoinesses augustines de  
Notre-Dame à Mattaincourt.**

BIDAULT, Mère Marie  
Bénédictine\*

POYARD Pierrette, Sœur  
Marie Saint Eusèbe

**Merl : établissement  
secondaire de filles de  
Merlebach.**

BABIN Marie Léonie\*

COLBACH Yvonne\*

GAYET Mlle

THALLMÜLLER Anna

**Mtz : lycée de jeunes filles  
de Metz.**

ANDRÉ J.

AUGER Mlle

BLOCH

BOLLE Marie\*

BOUCHON Mme

CAILLOT Mme

CARREZ Thérèse, épouse  
MOREAU

COLIN Mme ou Mlle

COLIN L.

COLIN M.

COUSTANS Mlle

DELORT Mme ou Mlle

DIDELON Geneviève, épouse  
BERTRAND

DIMONT ou DIMOND Mme  
ou Mlle

DOMINÉ Suzanne\*

FABRE Madeleine, née  
MORFIN

FOLZ

FRISSARD Mme

GERHARD Louise

GLOECKLER Mlle

HANRAS Mme

HEIM Mme

HENNEQUIN Germaine

HENRIOT Mlle

JACO Mlle

JÉRÔME Mlle

KABLÉ Mlle

KIFFER Anna, épouse  
SCHONT

LAMBERT Mme

LAVERNIAZ Mlle

LE GOAEC Mlle

LEIB Mlle

LENOCI Mlle

LENOIR Mlle

LETAILLEUR Julia, épouse  
BOUR

LHABITANT Mme

MANGIN Marie\*

MARCHAL Léonie, épouse  
SANCHETTE

MASSON Mlle

MEYER E.

MULLER Mlle

MURA Mlle

NETTER N.

ORY Mlle

PATRY Mlle

PEZET Mlle

PIGNON

PILLA Mlle

PRENTOUT Henriette

PRÉVOT

ROLLIN Aline

ROSE Germaine, née  
VILLEQUEY

SIX Mme

STEIN Marguerite

STEIN Marie

STROHL Mme ou Mlle

TREILLE Mlle

VELUT Mlle

VIDAL Marie

WANTZ Paule Suzanne  
Emilie, née HOUSSEMAND

WEISSE Mlle

**Mtz Mis : pensionnat de la  
Miséricorde à Metz.**

ELLINGHAUS Josephine,  
Sœur Hermina

TURGIS, Sœur Aline Marie\*

WUCHERPFENNIG Maria,  
Sœur Innocentia

**Mtz h : établissement du  
Sacré-Cœur à Metz**

BARBOU DES COURIÈRES  
Antoinette\*

**Mtz SC : pensionnat des  
Sœurs de Sainte-Chrétienne  
à Metz.**

AMBONVILLE Marie  
Louise, Sœur Sainte-Marie-  
de-la-Sainte-Enfance

BACH Marie Thérèse, Sœur  
Sainte-Thérèse-de-Saint-  
Augustin

BARTEL Wilhelmine, Sœur  
Sainte-Zénaïs

BEAUDELOT Mlle

BECKER Marie, Sœur Sainte-  
Augustine-de-la-Conception

BELNER Louise, Sœur  
Sainte-Dorothée

BOUR Marcelle Claudia,  
Sœur Saint-François-de-Sales

BOURGEOIS Hélène, Sœur  
Saint-Raymond-Marie

BRAUN Anna, Sœur Sainte-  
Anna-Louisa

BRONCKART Marie-  
Philippine, Sœur Saint-  
Lambert

CLOSSE Marie, Sœur Sainte-  
Jeanne-Marie<sup>†</sup>

COGNON Marie Madeleine,  
Sœur Sainte-Angéline

DAIRE Léontine, Sœur  
Sainte-Hippolyte<sup>†</sup>

DELAUNAY Thérèse, Sœur  
Sainte-Eulalie

DELLÈS Françoise, Sœur  
Sainte-Marie-de-l' Assomption

DIDIER Marie Marguerite,  
Sœur Sainte-Louise-de-la-  
Croix

DRIESCH (VON DEN)  
Claire, Sœur Sainte-Théodora

EBERSCHWEILER  
Germaine, Sœur Sainte-  
Marie-du-Saint-Sacrement

FEGER Augustine, Sœur  
Saint-Joseph-Elisabeth

FIEGEL Julie, Sœur Sainte-  
Othilia

FLANAGAN Joséphine,  
Sœur Saint-Joseph

FLEISCHMANN Jeanne

FLEISCHMANN Mélanie

GAMA G.

GARNIER Jeanne, Sœur  
Sainte-Rose-de-Viterbe

GEORGES Victorine, Mère  
Saint-Benoît-Joseph

GODARD Jeanne, Sœur  
Sainte-Thérèse-du-Sacré-  
Cœur

GUENSER Marie-Lucienne,  
Sœur Sainte-Marie-Charité

GUILBERT Marie, Sœur  
Sainte-Célestine

GUIR Eugénie, Sœur Saint-  
Jean-Berchmans

HAMAÏDE Jeanne, Sœur  
Saint-Joseph-Calasanz

HEHN J.

HEITMANN Maria, Sœur  
Sainte-Joséphine-de-la-Croix

HENON Lucie, Sœur Sainte-  
Thérèse-Marie<sup>†</sup>

HOPPE Adeline, Sœur Saint-  
Eugène

HORÈS Anne Marie, Sœur  
Sainte-Marie-Barthélémy

HOULON Marie, Sœur  
Sainte-Marie-Bernadette

HÜBSCHER Catherine, Sœur  
Sainte-Emiliana

HUSSON Gabrielle, Sœur  
Saint-Camille\*

HUSSON Jeanne, Sœur  
Sainte-Anna

JOURDAN Yvonne Camille,  
Sœur Saint-Louis-de-  
Gonzague

JUN Marie, Sœur Sainte-  
Joanna-Maria

KNAUS Mathilde, Sœur  
Sainte-Alice

KOLB Olga, Sœur Joseph-  
Gabriel

LAPOINTE Félicie, Sœur  
Sainte-Alodie

LAURRAIN Hélène

LAVEUF Marie, Sœur Sainte-  
Agnès-d' Assise

LEBRUN Clémence, Sœur  
Sainte-Marie-Adèle

LERICHE C.

LOSCHIEDER Marie

MARIÉ Georgette, Sœur  
Saint-Emmanuel

MOTHÉ Hélène, Sœur Saint-  
Jean-Marc

MUSQUAR Ernestine, Sœur  
Sainte-Louise-du-Sacré-Cœur

OUGEN Jeanne, Sœur Sainte-  
Lucia-Maria

PALLEZ Berthilde, Sœur  
Sainte-Clotilde

POLLREIS Elisabeth, Sœur  
Sainte-Bénigne

PONCELET Suzanne, Sœur  
Saint-Anne-Gabriel

REINERT Marie-Louise,  
Sœur Saint-Jean-de-Matha

ROTHHOFF Catherine, Sœur  
Sainte-Marie-Andrée

RUSSWURM Marie, Sœur  
Sainte-Marie-Gaétane

SCHNEIDER Marie, Sœur  
Sainte-Julitte

SCHOULER Marie, Sœur  
Sainte-Thérésia

STEICHEN Elise, Sœur  
Sainte-Anne-de-la-Sainte-  
Enfance

STEIL Albertine, Sœur  
Sainte-Camilla

TRIOCHE Mlle

**Mir : cours secondaires de  
jeunes filles puis collège de  
jeunes filles de Mirecourt.**

ABRIC Mlle  
ADAM Mlle  
ANDINETTE Mlle  
AUBER Mlle  
BAILLY Simone, épouse  
HUGO  
BARAT Marie  
BARRATH  
BARRUCAUD Mlle  
BARRUCAUD-PORTIA  
Mlle  
BASTIEN Mlle  
BATISSE Mme  
BAZIN  
BECKER Mlle  
BERNANOSE Mme  
BERNARDI Marie Anna  
Catherine\*  
BLANC Mlle  
BOULANGIER Alice  
BOURGEON Mme  
BOURGUEL  
BOUVY, épouse MATHIS  
BOUZON Jeanne  
BRETON Mlle  
BROUTET Mlle  
CHALON  
CHAUFFARDET Mlle  
CHEVALLON Mlle  
CLAUDINOT Jeanne, épouse  
MESTRE  
COLLIN Suzanne  
COURET Andrée, épouse  
FONDEVILLE  
DAGNAUX Mlle  
DENGREVILLE Madeleine  
DINVAUT Jeanne

FLEURY Mlle  
FLURY Mme  
FLURY  
FOISSOTTE Mlle  
FRENKEL Jeanne  
GEORGE Léonie  
GIGNOUX Mlle  
GILBERT  
GOBRON Georgette Alice  
GOISON Mlle  
GOUVERT Mlle  
GRAFF Adèle Laure  
GRAILLET Jean Baptiste\*  
GRANDGEORGE Mlle  
GUÉRARD Jeanne  
GUNTHER Mlle  
HERGAT Mlle  
HEUSE Gilberte  
HIRTZ  
JANETS Cécile  
JULIEN Claire  
KUNTZMANN Louis  
LAURENT Mlle  
LAURENT Mlle  
LAURENT Mme  
LECLERC Mlle  
LECOMTE Mlle  
LEDUC Mlle  
LESEURRE Jeanne, épouse  
GERMOT  
LÉVY Mlle  
LINÉE Mme  
LOUIS Mlle  
LUCAS Mme  
MACLOUD Mlle  
MAGNIN  
MALFAIT Mlle  
MARIN Jeanne, née  
LELARGE\*  
MATHIS Mlle

MEIRAGES Mlle  
MENLET  
METZ Mlle  
MISSENARD Paul  
MOISAN Mlle  
MONESTIER Mlle  
MOSSEY Mlle  
MOUSSET Mlle  
NEVIÈRE Mlle  
OBRIST Mlle  
ONIZETTE Mlle  
OSTERMANN Mlle  
PHILIPPE ou PHILIPPE Laure  
PICARD Mlle  
PIERRET  
PIERROT Berthe  
PINTURAUD Alfred  
POTIER Mlle  
POTHIER Mlle  
PRIQUET Mlle  
REITTER Mlle  
RICHARD Mlle  
RIVIÈRE Mme  
ROGER Mme  
ROUX Mlle  
SALMON  
SALVIAC  
SALZARD Berthe, épouse  
LEROY  
SCHERRER  
SCHNEIDER Mlle  
SPONVILLE Mlle  
STAHL Mlle  
SUREAU Mlle  
THOMAS Angèle\*  
THOMAS Suzanne, épouse  
HARSANY  
TROGNON Mlle  
TROUILHÉ Mlle  
VAILLANT Mlle

VILLEMIN Maria Joséphine,  
épouse CHAUFFOUR

VIOLOT Mlle

VOILLEMIN

**Mir DC : pensionnat des  
Sœurs de la Doctrine  
Chrétienne à Mirecourt.**

COLON Elise, Sœur  
Adelphine\*

LEBRUN Marie Claire, Sœur  
Saint-Léon\*

PERRIER Antoinette, Sœur  
Adélaïde\*

**Mulh : lycée de jeunes filles  
de Mulhouse.**

ABELHAUSER Aimé, née  
FILLET

ANGELETTI Marguerite

AUDOYE Marie, épouse  
STRUBIN

BAIL Yvonne, épouse  
CASTANIER

BALLAY Mlle

BARRUCAND Mlle<sup>st</sup>

BAUMEISTER Jeanne

BECK Mme

BENOIT

BERGER Madeleine

BERION Mlle

BERSTER Mlle

BESTAUX Marie Louise

BIEDERMANN Berthe, née  
MUNCK

BINY Mlle

BLANGER Mme

BLOCH

BLOCH Camille

BONTEMPS Mlle

BOULANGER Mme

BOURDIN Marie, née NOËL

BRAUN Méta

BRONNER Mlle

BRUNET Suzanne\*

CANIVEZ Mme

CANONGE Mme

CASSAGNE Suzanne, née  
BERTRAND

CHALLIER

CHAMBON Marie

CHANTRET Madeleine,  
épouse DJELEPAS

CHRISTMANN Alfred

CRAYSSAC Marie

CRESPIN Mlle

DELANOUE Mlle

DELARUE Eugénie\*

DENIZEAU Mlle

DIDIER Henriette, épouse  
DESSEZ

DOMBRE Mlle

DOMBRE Charles

DOUBINGER Mlle

DUPLAT Mme

DUVAL Camille, née  
LIMACHER

EHRHARD Mlle

ERDMANN Mlle

FAMOSE Marie Alice, née  
LOUIS

FELLMANN Andrée

FERRARI Mme ou Mlle

FEUILLADE Marie Louise<sup>st</sup>

FONLUPT Marie Anne<sup>st</sup>

FOUCART Aimée

FOUCRY Lucie, née  
KNECHT

FOUR Mlle

FRANCHOT Mme ou Mlle

FUSSINGER, née MEYER

GEORGER Mlle

GÉRARD Mlle

GERSPACHER Louise,  
épouse PORCHER

GOLTZENÉ Jeanne, née  
ROCH, Dr.

GOULUT Mme ou Mlle

GROSS Mme ou Mlle

GRUET Mlle

GUIBERT

GUIBILLON Marie Jeanne,  
née REILLAT

GUILLEMOT Mme

GUILLOM Mlle

HAMIAUX Suzanne

HANN Lucie

HARTWEG Alfred

HARTWEG Marcelle, née  
PERRIN\*

HELMSTETTER Suzanne

HEYDET

HIRSCHLER

HOFFMANN

HOURTICQ Hélène épouse  
NÉEL

JORAY Simone

JOUANNY Mme ou Mlle

KAEUFFER Marthe

KAUFFMANN Emilie

KAUFFMANN Frida

KIRCHHOFFER Hélène

KIRCHNER Jeanne

KLING Mlle

KLINTZ Anna

KLOEVEKORN

KOENIG Amélie

KUBLER, épouse MEHL

LAGARCE Germaine

LALANDE Germaine, épouse  
HOEFFEL

LAURAIN, épouse  
LECREUX

LELEU Laurence  
LÉVY Fanny  
LÉVY Juliette  
LEYRAT Mlle  
LIBIS Mlle  
LIEBRICH Hélène  
LIPMAN Lucie, née  
WILLARD  
LISCHER Alphonsine,  
épouse STEINER  
MAASBERG  
MAISCH Jeanne  
MAISONNEUVE Marie  
Elisabeth  
MANEN Georges  
MARCANTONI Paule  
MARIÉ Mlle  
MARNEFFE Marguerite  
MARQ  
MAUBANT Mlle  
MAURER Anna  
MEGEL Mlle  
NAEGEL  
NEUVILLE Yvonne  
NICKEL Mlle  
OLRY  
PALM Mlle  
PEQUEGNOT Marthe<sup>sq</sup>  
PICOT Jeanne  
PILLET Mme ou Mlle  
PLATZ Marianne  
POTHIER Mlle  
POUPART Marie  
PROTH Louise, épouse  
LEMAIRE  
QUENZER Nicole, née  
VINCENT  
REMPPE Marie Madeleine  
Eléonore, née  
HEYDENREICH  
RENOLLEAU, née  
KEROMBES

RIEBER Doris  
ROCH Mlle  
ROSER Madeleine  
ROSPABÉ Mlle  
ROUSSEAU Mlle  
SAMPY Mlle  
SCHAEFFER Anne  
SCHMOLL Laure  
SCHWARTZ  
SCHWEITZER Mlle  
SCHWENDENER  
SERRES Jeanne  
SIFFERT Marie  
SILBRE Marguerite  
SIMON Mlle  
TAVERNIER Mme  
THÉVENOT Jeanne  
THÉVENOT Marie Anne  
THOORÈS Mlle  
TISCHMACHER Caroline  
UENTZ  
VANKER, née BOUSSON  
VAN DER PERK Mme  
VEIL Hélène  
VIX Sara, née BURGHARDT  
WALCH Mlle  
WILLIG Jeanne  
WYNS Mlle  
ZELLIN  
  
**Mulh H : Collège d'Hulst à  
Mulhouse.**  
  
HARDUIN Mlle\*  
  
**Nan : lycée de jeunes filles  
de Nancy.**  
  
ADAM Mlle  
AMSLER

ANDRIEUX, née PICHON  
ANTOINE Simone  
ARNOUX Mlle  
BACHELIER  
BAHU Andrée Marie Amélie,  
née THOMAS  
BALLAND Renée  
BALLAY Mlle  
BAUDRAUD Blanche  
BAUMANN Marie  
BEAUCORPS (DE)  
Antoinette  
BEDIN Mme  
BENGÈRE Mlle  
BERTARD Jeanne  
BERTSCH Mlle  
BÉVILLARD Mlle  
BIANCON Mlle  
BILLAUD Mlle  
BILLAUD Louise Valentine\*  
BLAQUIÈRE Mlle  
BLUMENTHAL Mlle  
BLUZOT  
BOHÈME Mlle  
BOHÈME  
BOURDEAUX Mlle  
BOUVET Mme  
BRAUX Mlle  
BRETAULT Mlle  
CAHEN-BLUM Mme  
CAMICAS Mlle  
CARIER Mlle  
CARRIÈRE Madeleine  
CASTEL Andrée, née  
GUÉRALDI (DE)\*  
CATHERINET Jeanne  
CHANNABEL Mlle  
CHENOT Mlle  
CLAUDEL Mlle  
COANET Mlle

COCHÉ M. <sup>ix</sup>	<u>GUIRAUD</u>	MAQUER Mlle
COLIN ou COLLIN Mlle	HADOT Mlle	MARET Mlle
COMBETTE Marguerite <sup>ix</sup>	HAWLEY Mlle	<u>MARTIN</u>
CORDONNIER Mlle	HEKKING Mlle	MATHIEU Mme
COUPIGNY Claire	HENNEQUIN Mlle	MAUPOUMÉ Charlotte, épouse FINATON
DAVAL Mlle	HENNEQUIN Mlle	MAUREAUX Mlle
DAZIN Mlle	HENRIOT Mlle	MAUREL Mlle
DELFOLE Mlle	HÉRARD Valentine	MAURLON Mlle
DESPRÉS L., épouse	<u>HEULLNY</u>	<u>MÉDARD</u>
MOUNIER	HOUDIER Gabrielle	MEGRET Mlle
DIDELON Geneviève, épouse	HUOT Mlle	MERCIER Mme
BERTRAND	HUGUENIN Yvonne, épouse	<u>MERLE</u>
DIÉNY Charlotte, épouse	DIDELOT	MEYER Madeleine
SAUZE	HUTTER Marcelle, épouse	MICHAUT Mlle
DINVAUT Marguerite	GUÉRITOT	MICHEL Mlle
DOSMOND Louise	JAILLON Mlle	MIGNÉ Mlle
DOSMOND R.	JEAN Mme*	MILLET Mlle
<u>DREYFUS</u>	<u>JOACHIM</u>	MINDER Mme
DURAND Mme	<u>JOB</u>	MORIN Mlle
ESTÈVE Mlle	JULLIEN Marie <sup>ix</sup>	NAUDY Alice
FONTAINE Claire	KONTZ Mlle	NICOLAS Mlle
FRISCH Mme	LACAZE Mlle <sup>ix</sup>	<u>OBRÉ</u>
GELAIN Mlle	LACROIX Jenny	ODIC Renée, épouse
GENVOT Adrienne	LAINÉ Lucie, née	BELLOT
GEORGEL Mlle	GROSJEAN*	PARISOT Mme
GÉRARDIN Mlle	LAMBERT Mlle	PAULET Mlle
GERSE Mlle	LARMANDE Mlle	PERRAUT Mlle
GIGAND Louise, épouse	LARONDE-VIMONT Mme	PETIT Mlle
JOLIET	LATRILHE Mlle	PETIT Mlle
GLEISBERG Mlle	LAURENT Mme	PEYRETHON Mme
GRANDJEAN Mme	LECLERQ Mlle	PEZARD Mlle
GREINER ou GRENIER	LECOMTE Mlle	PICOT Mlle
Mlle	LELEU Laurence	POINCENOT Marguerite
<u>GREINER</u>	LENOIR Mlle	POISOT Félicité, épouse
<u>GRIVEAUD</u>	LEROND Jeanne	WACHET
<u>GRIVEAUD</u>	LOURIAU Mlle	POUPART Marie
GROS Anna	MACQUART Jeanne, née	PROMEYRAT Berthe
GROS Marie-Louise	CALMEUR	PROTH Louise, épouse
GROSE Mlle	MAGRON Mme	LEMAIRE
GRUET Mlle	MAGUIN, épouse	
GUÉRARD Jeanne	CAQUELIN	

RABATÉ Mlle  
RAVAIRE Charlotte  
RAVAIRE Lucie  
RAVAUDET, épouse  
LARAT  
RENAULD Mlle  
RICHARD Mlle  
RIVEAU, épouse LÉVIN  
ROBERT Mlle  
ROBERTÉE Mlle  
ROMARY Mlle  
ROSE Germaine, née  
VILLEQUEY  
ROUPP, épouse GAUTHIER  
ROUX Madeleine, née  
POUMEAU<sup>xx</sup>  
ROY-RENAUD Mme  
SAUMADE Mme  
SAUMADE Mme  
SAURIAN Mlle  
SAUSS  
SAVINIEN Mme  
SCHMIDT Mlle  
SIGWALT Edith, épouse  
LETALON  
SIMON Mlle  
SIREY Mlle  
SIRQUEY Mlle  
SPECKEL Mme  
TARDIEU Ambroisine, née  
LACASSAGNE  
THIÉRY Mlle  
THIRIOT Mlle  
THOMAS Mlle  
THOMAS Suzanne, épouse  
HARSANY  
TOCQUART Mlle  
TOPIN Mlle  
TOUTÉE Claire  
VALLOD Mme  
VALRAN Mlle<sup>xx</sup>

VEYRE Mlle  
VIGNAUD Mlle  
VILLEMIN Mlle  
VITRAUT Mlle<sup>xx</sup>  
VITREY Mlle  
WAHART Mme  
WALDNER Mme  
WELSCH, née JOUSSAINT  
WOLFF Mlle  
ZIMMERMANN Mlle  
ZUCKERMANN Mlle

**Nan Ar : pensionnat Aron à  
Nancy.**

ARON Alice, épouse  
WEILL\*  
ARON Henriette, née LÉVY\*  
KALMANN Eugénie  
KOETING Margaret  
SAMUEL Malvina

**Nan Bch : institution  
Béchéle à Nancy.**

BÉCHELÉ Marie Thérèse  
Amélie\*  
GASSENDI Valentine

**Nan BK/H : pensionnat  
Braun-Kahn puis Holstein à  
Nancy.**

BRAUN Henriette, née  
KAHN\*  
HOLSTEIN Lina\*  
MAGOT Fernande, épouse  
MALDIDIÉ

**Nan Boy/Brou : pensionnat  
Boyer puis Brouty-  
Reverchon à Nancy.**

BOSNER

BOYER Eugénie\*  
BROUTY Marie Adrienne\*  
CAZIN Geneviève  
CONTEAU Laurence  
COPIN Marie

FÉNAL

FÈVRE

FOURNIER Céline

GILLOT ou GILOT

KOENIG Marie

LANGROGNE

LECAT

MANDRAY Adeline  
MEILLETTE Denise  
MONZEIN Alphonsine

PIERRE

PRUD'HOMME Nathalie

RAUCOURT Emilie (DE)

REVERCHON Mlle\*

WENZ Elise

WENZ Frieda

**Nan Ca : cours Casse à  
Nancy.**

CASSE Madeleine\*

**Nan DC : pensionnat de la  
Doctrine Chrétienne à  
Nancy (dit de l'Assomption).**

AUBERTIN, Anne Marie  
Charlotte, Sœur Raphaël  
BAJOLET Constance, Sœur  
Azarie  
CHARRIER Maria, Sœur  
Augustine  
GÉNIN Augusta Maria\*

GÉRARD Marie Bertilia,  
Sœur Berthilie\*

LORRAIN ou LORAIN  
Marguerite Amélie, Sœur  
Mélanie

MOREL, Sœur Saint-  
Augustin

REBOUCHÉ Libaire, Sœur  
Anna\*

RIPPEL Marie\*

VALLET Anne Marie Odde  
(sic) Alix, Sœur Léopold

**Nan De : cours Devallée à  
Nancy.**

DEVALLÉE Marie  
Marguerite, née REY DE  
BARON (DE)\*

LERÉ Mlle

**Nan Dom : pensionnat des  
dominicaines à Nancy  
(Sainte-Rose).**

ARTHAUD Gabrielle, Sœur  
Marie-Germaine\*

AUGRETTE Lucie,  
Sœur Dominique-de-Jésus

BASTIEN Marie,  
Sœur Jeanne-de-la-Croix

BLANC Maria, Sœur  
Catherine-de-la-Croix

BOISSIER Madeleine

BROGNIART Marie, Sœur ?

BRUNET Hélène, Sœur ?

CELLIER Lucie, Sœur ?

CHALVET Marie, Sœur ?

CHAROY Julienne

CHOULEUR Marie,  
Sœur Marie-Pierre

CLOPIN Noémie, Sœur  
Marie-Imelda

COSSERAT Elisa, Sœur ?

COUCHET Mathilde

DIETRICH Eugénie, Sœur ?

DOUBLAT Julienne, Sœur ?

EMERY Marie, Sœur ?

FÉVRIER Noéma,  
Sœur Saint-Paul

GARDEIL Eugénie, Sœur ?

GAUSSIN Marguerite,  
Sœur ?

GEAY Marthe, Sœur ?

HACKENBERGER Jenny,  
Sœur ?

HALLEY Louise, Sœur  
Marie-Véronique

KALTNECKER

LACROIX Marie,  
Sœur Marie-Laurence\*

LAGNIER Charlotte

LAMANDÉ Louise, Sœur ?

LAVAUD Hélène, Sœur ?

LECAT Edmée, Sœur Henri-  
Réginald\*

LÉCHAUDÉ Hélène, Sœur ?

LEGAULT

LEGIGAN Geneviève,  
Sœur Marie-Marcelle

LEGIGAN Marie, Sœur ?

MABILLE Marie, Sœur ?

MARTIN Jeanne, Sœur  
Marie-de-la-Nativité

MATHIEU Lucie, Sœur ?

MAURY Amélie, Sœur  
Irénee\*

MERCIER

MEYERHOFFER Eugénie,  
Sœur ?

MULLER Elise, Sœur ?

PAILLARDIN Marguerite,  
Sœur Jeanne-Marie

PARIS Henriette, Sœur  
Louise-du-Sacré-Cœur

PELLISSIER Louise, Sœur  
Marie-Ignace

POULAT Adèle, Sœur ?

RAYBOIS Augustine, Sœur ?

RICHARD Jeanne, Sœur  
Marie-Patrice

RIETSCH Hélène, Sœur ?

SUDERIE Marguerite, Sœur ?

TÉDESCHI Elisabeth, Sœur ?

THIRION Héléna, Sœur ?

TISSEYRE Marie, Sœur ?

VIVENOT Mathilde, Sœur  
Marie-Cécile\*

WEBER

**Nan Duré : pensionnat Duré  
à Nancy.**

DURÉ Mathilde

DURÉ Scholastique Claire\*

**Nan Dury : cours Dury à  
Nancy.**

DURY Marie, épouse  
PORTAELS\*

**Nan Ga : institution  
Gassendi à Nancy.**

GASSENDI Valentine\*

GÉDÉON Jeanne

**Nan Gé : cours Gédéon à  
Nancy.**

GÉDÉON Jeanne\*

**Nan Ja/Men : pensionnat  
Jacquot puis Menestrel à  
Nancy.**

CLAEYS Charlotte Mathilde  
Gabrielle

GARNIER Marie

GEORGÉ Julie Marie  
Françoise

HABERT Rose

JACQUOT Catherine\*

MARULIER Eugénie

MENESTREL Luce\*

MENESTREL Marie\*

MENESTREL Marthe\*

MOTTIN Charles

NINGLER Emilie

PIERRON Zoé

SAQUIN Louise

TRUSSON Aline

WEDEKING Rebecca Meta

**Nan Lo : maison d'études  
Lohmann à Nancy.**

LOHMANN Elise\*

ROBARDET Virginie

**Nan Mgg : cours Maggiolo à  
Nancy.**

MAGGIOLO Sidonie\*

MENESTREL Marie

**Nan Man : institution  
Mangin à Nancy.**

MANGIN Marguerite, née  
SIZARET\*

**Nan Md : institution  
Marchand à Nancy.**

MARCHAND Marie  
Catherine\*

**Nan MI/Tou : cours  
Marchal puis Tourtel à  
Nancy.**

GÉDÉON Jeanne

MARCHAL Mlle\*

TOURTEL Louise\*

**Nan Mer : pensionnat  
Mersey à Nancy.**

MENESTREL Marie

MERSEY Adélaïde\*

RABAÏOYE Octavie  
Caroline\*

**Nan {ND} : pensionnat des  
chanoinesses augustines de  
Notre-Dame à Nancy.**

BIDAULT, Mère Marie  
Bénédicté\*

GÉNIN Augusta Maria\*

GUILLEMIN

MAITRE Gabrielle\*

**Nan Ost : pensionnat Oster  
à Nancy.**

CASSE

FRIBOUD Mme

GAVIN Mme

GILLOT ou GILOT

OSTER Elodie, épouse  
ANDRÉ\*

OSTER Jelva

OSTER Julienne

RIGAUD

**Nan Ra : pensionnat  
Rabaïoye à Nancy.**

MAGOT Fernande, épouse  
MALDIDIÉ

RABAÏOYE Octavie  
Caroline\*

**Nan h ext : externat du  
Sacré-Cœur à Nancy**

BANCQUART Gabrielle,  
Sœur ?\*

BOURGEOIS Marie, Sœur ?

BRANDSTETTER Marie,  
Sœur ?\*

DENOYELLE, Sœur ?\*

ÉMARD Cécile, Sœur ?\*

GAUTIER-ROUGEVILLE  
Julie, Sœur ?\*

GUILLARD Marie Justine,  
Sœur Amélie ?\*

HÉRAULLE Jeanne, Sœur ?\*

JANNIN Berthe, Sœur ?

MABIT Marianne, Sœur ?

MARCELOFF Anna Sophie,  
Sœur ?\*

**Nan h int : internat du  
Sacré-Cœur à Nancy**

BENOIT Cécile, Sœur ?

BOULANGÉ Stéphanie  
Joséphine, Sœur ?

CAMUS Hélène, Sœur ?

DEMOLOMBE Julie, Sœur ?

DION (DE) Marie, Sœur ?

ÉMARD Cécile, Sœur ?\*

GAUTIER-ROUGEVILLE  
Julie, Sœur ?\*

LINIERS (DE) Marie, Sœur  
Marthe\*

POULAIN Marie, Sœur ?

**Nan SC : pensionnat des  
Sœurs de Sainte-Chrétienne  
à Nancy.**

BOULENGER Marie\*

COLSON Elisabeth, Sœur  
Sainte-Antoinette\*

DITSCH Emma, Sœur Sainte-  
Céline\*

L'HUILLIER Jeanne Marie  
Augustine\*

PILLET Léa\*

TISSERANT Marie Emérite\*

**Nan SEM : pensionnat des  
Sœurs de la Sainte-Enfance-  
de-Marie à Nancy.**

CHITEL Louise, Sœur  
Germaine

HENRY Marie Françoise,  
Sœur Aurélie

MARCHAL Marie Adeline,  
Sœur Saint-Louis-de-  
Gonzague\*

PERRIN Céline, Sœur  
Victoire\*

SOURON Barbe Eugénie,  
Sœur Chantal\*

VERPILLIER Virginie, Sœur  
Modeste

**Nan Sss : pensionnat  
Sesselmann à Nancy.**

BENTZ Antoinette

HEINKE Florence

MARCK Salomé ou Lucie

RAVAILLIER Maria

SESSELMANN Ernestine,  
née COLIN\*

**Nan Wa : institution  
Wanham à Nancy.**

WANHAM Sidonie\*

**Nfch : cours secondaires de  
jeunes filles puis collège de  
jeunes filles de Neufchâteau.**

ADAM Mlle

ADELI Mlle

ADRESSAIRE Mlle

ALLEZARD Mlle

ANTOINE Renée

ARLIN Germaine\*

AUSSEL

BESSADET Mlle

BESSON

BILLARDELLE

BILLON Mme

BOURGEOIS Marianne

BOUTROIS Annette, épouse  
LENORMAND

BRANÇON Irène

BRANDT Mlle

BRULIARD Mlle

BRUSQUE Mlle

CAHOUR Mlle

CAVÉ Mlle

CHALLIER Mlle

CHAPELLE Mlle

CHENEVARD Mlle

CHODOYE

COLLIN ou COLIN

COLLOT Mlle

COLOMBAIN Mlle

CORROY Mlle

COULON Mlle

COUPIGNY Claire\*

DAMON Mlle

DÉMÉ Mlle

DESPONDS Mlle

DIDELON Geneviève, épouse  
BERTRAND

DINVAUT Jeanne

DOMINÉ Suzanne

DOUBLET

DUCATEL Mlle

ÉTIENNE

ÉTIENNE Mme

FEBVRE Mlle

FERRY Gabrielle

FERRY Thérèse

FEUILLADE Marie Louise

FOULOT Mme

FOULOT Renée

FOURNERY Mlle

FRANÇOIS G.

GALAND Mlle<sup>2</sup>

GARNIER Mlle

GENVOT Adrienne

GEORGEL Mlle

GOBERT Mlle

GRAD Antoinette

GRENAT A.

GUILLARD Marie\*

GUYENET Jeanne

HENDERSON Miss

HERAUX Geneviève

HEYBERGER

HIPPEAU Mlle

HUET

HUGONNET Julie, née  
CHAPTAL

HUGUENIN Mlle

HUGUENIN Yvonne, épouse  
DIDELOT

JEANROY

JOSSINET

JOYEUX Mlle

LAFONT Mlle  
LALLEMANT  
LAMBERT  
LAMOTHE  
LECHOUX Mme  
LEGRAND  
LEHER  
LEMOINE, épouse  
AUVRAY  
LEVOYET Mlle  
LORANS Mme  
LORMAN Mlle  
LOUTRADE  
MAGNUS Mlle  
MAGUIN, épouse  
CAQUELIN  
MANGIN Mlle  
MASSON  
MEJESCAJE Mlle  
MONTRICHER (DE) Mlle  
MORÉE Jacqueline  
MORGAND Mlle  
MORIN Mlle  
MOSSEY Madeleine  
PALLET Raymonde  
PALLET Suzanne  
PASCAL  
PEYRE Mlle  
PIERQUET Mlle  
PIERROT Berthe  
PILLET Mlle  
PISSACHET Mlle  
PONCEY Madeleine\*  
POREZ Mlle  
PRÉVOT ou PRÉVOST  
QUILLÉ Mlle  
QUINTIN Mlle  
RATTEZ Marcelle, épouse  
LE POGAM  
RICHARD Mlle

RIPPE Mme  
RITTER ou REITTER Mlle  
ROUANÈS  
SAMUEL Marie, née  
LEFÈVRE\*  
SCOHYERS  
SERIN Mlle  
SIREDEY Mlle  
SOYER Mlle  
STREICH Berthe  
TAVERNIER  
THÉVENY Mlle  
THIÉBAUT Mlle  
THIÉBAUT Mlle  
THIRION Mlle  
THOLOZAN Mlle  
THOMAS Marie Denise  
TRIPART Mlle  
TROCMÉ Mlle  
URBAIN Mlle  
VIOLOT Marie, née  
CHARVIN  
VION Mlle  
ZANG Mlle

**Pàm DC : pensionnat des  
Sœurs de la Doctrine  
Chrétienne à Pont-à-  
Mousson.**

BOURNIQUE Barbe  
Eléonore, Sœur Sainte-Paule\*  
DIDIO Marguerite Marie,  
Sœur Elisabeth  
TROTIN Elisabeth Louise,  
Sœur Eugénie\*

**Pàm Nat : pensionnat des  
Sœurs de la Nativité de la  
Sainte-Vierge à Pont-à-  
Mousson.**

BOURSY Thérèse Mathilde,  
Sœur Saint-Arsène\*  
DROULIN Aimée, Sœur  
Saint-Alexis\*  
MAILLEUCHET Clotilde,  
Sœur Saint-Célestin\*

**Ramb : pensionnat des  
Sœurs de la Doctrine  
Chrétienne à Rambervillers.**

LEBRUN Marie Claire, Sœur  
Saint-Léon

**RaS : pensionnat des Sœurs  
de la Doctrine Chrétienne à  
Rosières-aux-Salines.**

DEFER, Sœur Béatrix  
MARCELIN Marie Octavie,  
Sœur Hélène\*  
MUNIER Marie Joséphine,  
Sœur Thérèse-de-Jésus\*

**Rem : collège de jeunes filles  
de Remiremont.**

ABELOOS Mme  
ADAM Mlle  
AYMONT Mlle  
BAILLY Mlle  
BARDOU Mlle  
BARTHÉLÉMY Mme  
BARTHÈS Mme  
BARUCH Madeleine, née  
NETTER  
BASTIEN Mme  
BAUDIER Mlle  
BEISSON Mme

BERTILLON Mlle  
BIDAL Mlle<sup>tr</sup>  
BILLECARD Mlle  
BLAISE  
BLAISON Mlle  
BLAQUIÈRE Mlle  
BOITEUX Mlle  
BOUCHY Marthe, épouse  
STUDENMANN  
BOULANGER Mme  
BOUVY Mlle  
BRION Mlle  
CASANOVA M.  
CASTANT Mlle  
CAUDILLON Mlle  
CHAUMONT Mlle  
CHIRON Mlle  
CRAVÉ Denise Rose Sophie  
CRESPIN Mlle  
DAPP  
DARTIGUE  
DAURAT Mlle  
DAVAL Mlle  
DAVY Mlle  
DELLIÈRE Marguerite  
DELMOTTE Mlle  
DEMANGEL Mlle  
DESBORDES, épouse  
GRANNET  
DIDELON Geneviève, épouse  
BERTRAND  
DRUARD Mlle  
DUBOIS Mlle  
DUBOIS Mlle  
DURAND Mme  
FALLOT Mme  
FELLMANN, née PREISSIG  
FERRY Mlle  
FÈVRE Marcelle  
FOURNIER Mlle

FRANC Mlle  
FRANÇOIS Mlle  
FRANOUX Mlle  
GAILLOT Mme  
GENVOT Juliette\*  
GÉROME-GEORGES Mlle  
GILLARD  
GOSSELIN Mlle  
GOURMEZ Suzanne  
GRIFFON Mlle  
GROSDÉMANGE  
GUILLEMIN  
GUYARD Mlle<sup>tr</sup>  
GUYON  
HUIN Mlle  
IUNG Henriette  
IUNG Jeanne  
JULIEN Mlle  
KAUFFMANN Mlle  
LACOUR Mlle  
LALANNE Mlle  
LAUNAY  
LAXENAIRE Thérèse,  
épouse BASLER  
LEROY Mme  
LETAILLEUR Julia, épouse  
BOUR  
MARQUAIRE Zulma  
MAURE Mlle  
MAZION Mme  
MONIN  
NESME Mlle  
OTT Mlle  
PÉPIN Mlle  
PETIT  
PETIT Mlle  
PIERRE Mme  
PINTURAUD Gabrielle  
PRÉVOT Fanny\*

RATTEZ Marcelle, épouse  
LE POGAM  
RENAUDIN Mlle  
RICHARD Mlle  
RIVIER Mlle  
RONZIÈRE Mlle  
ROTH Mlle  
SAVOURET Mme  
SCHMIT  
SCHNELLER Mlle  
SEHET Mme  
SIMON Mlle  
SUPRIN Berthe  
THÉVENON Mlle  
THÉVENY Mlle  
THOMAS Mlle  
THOUROT Mlle  
TOURNEUR Mlle  
VALENTIN Mlle  
VARLET Mme  
VAUTRIN Léonie

**Rem csjf : cours secondaires  
de jeunes filles de  
Remiremont.**

BARRET Mlle\*  
BARRET Mlle\*  
BEAUGUITTE  
BIGEY  
BIOUX  
BOGARD Sophie\*  
BONJEAN  
BOUHIER  
BRODIEZ  
BURLAT  
COLIN Marie\*  
CRETIN Madeleine  
DEFONG  
DEMANGE

DENIS

DEVOUGES

DEYSSIGNOLLES

DIDIER

DOUMER

DUCKETT

DUHAUT

GÉHENDEZ

GÉHIN Marie Céline\*

GENAY

HOGARD

HUTZ

JACQUOT

JEANTREL

JOURNET Gabrielle\*

KEMPF

LE COQ

LESTRADE

MAÏSSE

MANGIN

MÉLINE

NOUVEAU

PELLISSIER

PERRON

PÉTEL

THIÉRY\*

VÉNARD

VICTORION

VUILLEMEY

**Rem JM : pensionnat des  
Sœurs de Jésus-Marie à  
Remiremont.**

BLACHEYRE Marie Agnès,  
Mère Saint-Ephrem\*

CLAUDON Louise, Mère  
Sainte-Lucie\*

**Rem T&C : institution de  
Mlles Tocquard et Colin à  
Remiremont.**

COLIN Marie\*

TOCQUARD Augusta\*

**Rosh : pensionnat des  
bénédictines du Saint-  
Sacrement à Rosheim.**

RIEDINGER Angélique,  
Sœur Marie-Xavier\*

WALTER Mlle\*

**StD : collège de jeunes filles  
de Saint-Dié.**

ALLAIN Mlle

ALLEN

BAUMONT

BEAUCORPS (DE)  
Antoinette

BEJA Mlle

BENOIT Mlle

BESSON

BIDAL Hélène

BIENVENOT Mlle

BLATRIX Mlle

BLONDÉ Mlle

BONIFAS

BOUCHY Marthe, épouse  
STUDENMANN

BOURCIER Mlle

BRULEY Mlle

BRUN, née CALLOT

CASTAGNÉ Mlle

CHALLIER Mlle

CHAUCHEFOIN Mélanie

CLAUDE Marguerite, épouse  
LEIBEL

CLERC

COLLOT Mlle

COULON

COUPIGNY Claire

CRAVÉ Yvonne Marie  
Jeanne

CRETIN Madeleine

CRETIN Marcelle

DACHEVILLE

DAGNAUX Mlle

DEFEUILLY Mlle

DENY Mlle

DUTRAIT Mlle

ENGEL Mlle

FAURE

FRÉBILLOT Colette Jeanne  
Yvonne, épouse SIMONIN

GALAND Mlle

GENVOT Adrienne

GENVOT Juliette

GEORGE Mlle

GORET

GOURMEZ Suzanne

GUIDOT Louise

GUNTHER Mlle

HEUSE Gilberte

HEYMÈS Marie

HOUILLON Aimée, née  
MARCHAND\*

HOUIN

HUMBLOT Mlle

HUSSER Berthe

IUNG Henriette

IUNG Jeanne

JACOBI Magdeleine

JOLAS

LABADIE Georgette

LAGARCE Mlle

LAMAZE Mlle

LANTZER Mlle

LAXENAIRE Thérèse,  
épouse BASLER  
LEVAQUE Thérèse, épouse  
CRESSOT  
MAGUIN, épouse  
CAQUELIN  
MAITREJEAN Mlle  
MARQUAIRE Zulma  
MARTIN  
MAUCHAUSSÉ Marcelle  
MAURICE Mlle  
MAYAUX Mme  
MAYER Andrée  
MOSCHEL Mlle  
MULLER Mlle  
NICOLAS Mlle  
ODINOT Marcelle, épouse  
FERNIER  
ONIZETTE S.  
PALLET Raymonde  
PALLET Suzanne  
PEREYRON Mlle  
PERNOT Jeanne  
PETIT Jeanne  
PETITDEMANGE Mlle  
PEZARD Mlle  
PICARD Mlle  
PINTURAUD Gabrielle  
PONCEY Madeleine\*  
POTTECHER Thérèse  
PROUST A.  
QUIRIN Marthe  
SAUVAIRE Mlle  
SCHALZ  
SCHIFF Marguerite Blanche  
SCHNELLER Mlle  
SCHUELLER Jeanne  
SCHWEITZER Alice  
SERRE Mlle  
SIMON Mlle

SIMONIN Mlle  
SIMOUTRE Mlle  
STOLL Mlle  
STREICH Berthe  
SUREN Mlle  
THÉVENOT Mlle  
THIÉBAULT  
THIÉBAUT Lucy  
THOMASSON Mlle  
TRESCHOT  
VAISSIÈRE Suzanne, née  
FAY  
VERLY Mlle  
VIOLOT Mlle  
VISIEUX Mlle

**StD csjf : cours secondaires  
de jeunes filles de Saint-Dié.**

BASTIEN Mlle  
BASTIEN Mlle  
BOUCHY  
BRULEY  
COUVREUR Mlle  
DEMETZ  
DENNERY  
FROMENT  
GENAY  
GERLACH  
GOSSEREZ  
HENRIOT  
L'HUILLIER  
MAITRE\*  
OUDINOT  
PUZIN  
VOILLEQUIN

**StD DC : pensionnat de la  
Doctrine Chrétienne à  
Saint-Dié (Ange Gardien  
puis Beau Jardin).**

BRION Eugénie Mathilde  
FRIES, Sœur ?  
HUBERTY, Sœur ?  
JEHL Mlle\*  
KIEFFER, Sœur ?  
MORY Julie\*  
RENAULD, Sœur ?

**StD Pr : pensionnat  
protestant de Saint-Dié.**

JAEGLÉ Mlle\*

**StD PPO : pensionnat des  
Sœurs de la Providence de  
Portieux à Saint-Dié.**

BRUNGARD, Sœur Xavier  
DIDIERJEAN, Sœur Pauline  
FERRY, Sœur Damase  
GAUTHIER, Sœur Delphine  
MADORIN, Sœur Marie  
Albert  
PAYEN, Sœur Ermel  
PERRIN, Sœur Euphasie  
RETZ, Sœur Céleste\*  
RUDLER, Sœur Philomène  
SAULCY, Sœur Marcie  
TABUTIEAUX, Sœur  
Ernestine

**StL : établissement des  
Filles de Jésus de Kermaria  
à Saint-Louis (Notre-Dame-  
de-la-Paix).**

GAUVAIN Marguerite\*

**SNP : pensionnat des sœurs  
du Saint-Sacrement à Saint-  
Nicolas-de-Port.**

GAUDEL Joséphine, Sœur  
Marie-du-Sacré-Cœur\*

MOREL Adélaïde, Sœur  
Saint-Joseph\*

**Sarbg : cours secondaires de  
jeunes filles de Sarrebourg.**

ARCAY Denise

BILLOT Mme ou Mlle

BOLLE Marie\*

BRION Mlle

CASTELLE Emilie, née  
ORTUS\*

HAAS Mme ou Mlle

HEIMLICH Mme ou Mlle

MASSOT Mme ou Mlle

MEYER Mlle

PÉCHARD Cécile

PÉRÈS Mme ou Mlle

PERRONNEAU Madeleine,  
épouse JOLIVET\*

REEB, épouse MULLER

VIDAL A.\*

**Sarbg DC : pensionnat des  
Sœurs de la Doctrine  
Chrétienne à Sarrebourg  
(Sainte-Marie).**

ANTOINE Claire, Sœur  
Camille\*

**Sav : collège de jeunes filles  
de Saverne.**

BILLOT Mlle

BOISSIER Mlle

BUNISSET Mlle

BURTZ Mme ou Mlle

COURET Andrée, épouse  
FONDEVILLE\*

DIDIER Marie Louise

ERNEWEIN Catherine\*

GALMICHE Mme ou Mlle

GRAND Germaine, épouse  
LITZLER

GUYAT Suzanne, épouse  
BÉRANGER

JANUS Mme ou Mlle

KOE(C)HLY Mme ou Mlle

LALANDE Germaine, épouse  
HOEFFEL

LIEB Marguerite, épouse  
CALLOT

PRENTOUT Henriette

SCHNEIDER Berthe\*

TESTARD Mlle

VAISSIÈRE Suzanne, née  
FAY

**Strbg : lycée de jeunes filles  
de Strasbourg.**

ADAM Valéry, née COLIN

AMIOT Odette

ARTOPOEUS Louise, épouse  
HAMM

AUBENAS René Louis  
Alexis

AUBENAS Marie Elisabeth,  
née REGNAULT

BAULIG Gabrielle, née  
NEPVEU

BELLIER Lucette

BELUGOU Louise\*

BERGTOLD Gabrielle<sup>□</sup>

BERION Gabrielle

BERNARD Jane, née MARY

BERNARD Lucie (Lucie  
AUBRAC)

BERST Irène, née HUMMEL

BERTOUT Denise

BLÉGER Jeanne, née  
SCHOTT

BLOCH Mlle

BLOCH Jeanne

BOGGIO Alice

BOHIN Marthe, née  
CHARDON

BOLLE Marie\*

BOTTREAU Albertine\*

BOUNOURE Jeanne, née  
LANGUMIER

BRÉDILLET Simone

BREYSACH Madeleine

BRIANDET Emilie, née  
GUNTHER

BRISBOIS Claire, épouse  
HUTSCHLER

BRUET Suzanne Jenny

CANDAU Jeanne, née  
LAMAIGNÈRE

CARRÉ Fernande, épouse  
DESSERTENNE

CARREZ Thérèse, épouse  
MOREAU

CHAMLEY Marcelle

CHARLES Juliette, née  
BRUCK

CHEVALIER Hélène

COLLET Paule, Dr.

COLLOMB A.

CORÉ Madeleine

CRAYSSAC Marie, Dr.

DACHERT Marthe, née  
GOUNELLE

DEGUILLAUME Pauline

DELANNOY Suzanne, née  
PRINGOT

DELBOS Marie Louise, née  
MANAUDON

DEUTSCH Abraham

DIETZ Madeleine

DOCHE Suzanne, née REVET	HOURTICQ Hélène, épouse NÉEL	MICHEL Eglantine, née CHAVAGNAC
DORAT Marguerite	HUNOLD Marthe	MONOD Mme ou Mlle
DUFET Marie, née WEHRLIN	JAUSON Suzanne	MONTAGNON Mme ou Mlle
DUROUX Reine	JEHL Mlle	MOREL Mme
EBEL Marie Louise	JETTOT Marguerite	<u>MUNCH</u>
ELZIÈRE Marguerite, épouse JARDIN	KASPRIAKOFF Marguerite, née CARPENTIER	NICAUD Marguerite
ERDMANN Mlle	KAYSER Mme	OLLIVIER Mme ou Mlle
FELLMANN Andrée	KIENTZ Jeanne, épouse ARABU	OLLIVIER Claire, née BERNARD
FISCHER Jeanne, née BILLOT	KIFFER Anna, épouse SCHONT	<u>ORTLIEB Charles</u>
FLAMANT Mme	KIRCHNER Jeanne	OUTZELATZ Mme
FLAMANT Georgette, née PARIZE	KLEIN Mme ou Mlle	PASCAL Mlle
FOLEY-RISLER Mme	KLEIN Berthe	PASQUET Simone
FONLUPT Marie Anne <sup>tr</sup>	KLEIN Emma	<u>PFLEGER</u>
FOUR Mlle <sup>tr</sup>	KOENIG Mlle	PICHON Yvonne, née SCHWOERER
FOURNIER Elisabeth	KRAUSS Mlle	PRENTOUT Henriette
FRADET France	KUBLER, épouse MEHL	PROEBSTER Agnès
FRAPPIER Jeanne, née SERRES	KUENEMANN Marguerite	QUÉPROTTE Jeanne
FREY Mlle	KUNTZMANN Marie Jeanne	QUÉPROTTE Paule
FRIEDOLSHEIM Julie*	KÜSS Germaine	RIEBER Mlle
GALL Mme <sup>tr</sup>	LAGARCE Germaine	RIEHL Mme
GANTZER Maria	LANTZER Mlle	RIOTTE Jeanne
GARRIGOU Fernande	LAPOINTE Lucienne	ROBERT Marie Antoinette
GOBLOT Germaine	LAUBIER Viviane, épouse LERER	ROCHEBLAVE Mme ou Mlle
GUIBILLON Marie Jeanne, née REILLAT	LAVERNIAZ Mlle	ROTH Marie
HAQUETTE Renée	LAXENAIRE Thérèse, épouse BASLER	ROTT Elisabeth
HAUSSER Jeanne	LESPAGNOL Angèle	ROULLET Elise, née REGORD
HAUTH Marthe	LIEB Marguerite, épouse CALLOT	ROUX Germaine, née ROUX <sup>tr</sup>
HEITZ Violette, née BERTHEZENNE	LUTZ Hélène	ROY, née VENTZ
HELFFER Augusta	MANGIN Marie*	SCHLOCHOW Mme ou Mlle
HERPIN Mlle	MARCHAL Léonie, épouse SANCHETTE	<u>SCHLOCHOW Max</u>
HOFFMANN Mlle	MATHIEU Mlle	SCHOENHAUPT Aimée
HOSSENLOPP Marie, épouse BROSSART	MAURER Elise	SCHOTT Mme ou Mlle
	<u>MICHEL A.</u>	<u>SCHWARTZ</u>
		SECKINGER Andrée

SERDANNE ou SERDANE  
Mlle

SIGWALT Edith, épouse  
LETALON

SIMON Jeanne

SIMON Raymonde, née  
CHARBONNEL

SOURON Odette

STAHL Georgette

STEIB Mme ou Mlle

SUPLY Thérèse

TELLIER Eugénie<sup>ra</sup>

THOMAS Jeanne

TOURNIÉ Mlle

TREIL Claire, épouse  
COFMANN

TREUSSARD Yvonne, née  
GRAND

TROCMÉ Suzanne, épouse  
HATT

TRONCHON Marie Thérèse

TRUCHOT Simone<sup>ra</sup>

VANDEVELDE Georgette

VANNI Mlle

VIGNAUX Jacqueline

WALTER Mlle

WAPLER Annette

WEHRLIN Jeanne

WEISS Marthe, née KLEIN

WHEATCROFT Emily

WUILLEUMIER Jeanne

ZERLING Marie Rose

**Strbg H : Collège d'Hulst à  
Strasbourg.**

DUCROISSET Jeanne

DUCROISSET Marie Thérèse

MOREL DE LAROCLETTE  
Mlle\*

**Strbg LB : Collège Lucie  
Berger à Strasbourg.**

ABRY Marguerite\*

ASMUS Mina

BECKER Jacqueline, épouse  
FEUILLIE

BIRCKEL, Dr.

BOSSERT Julie (Diac)<sup>ra</sup>

BRENNER Marie

BRUNNER Louise (Diac)

BUCHSENSCHUTZ Anna  
(Diac)

BURGELIN Pierre

CLAVIER Ellen

DAUTRY Marthe

DELAUNAY Odette

DIEMER Salomé

DIETZ Ruth

DUCASSE Marcelle

EUSSING Salomé (Diac)

FAUSTER Marguerite

FÜLLENWARTH Mathilde

GEMEHL Pauline (Diac)<sup>ra</sup>

GISSELBRECHT Anne

GOETZ Lina

GRETILLAT Renée

GUÉRIN Pierre

HERZOG Marie

HETZEL Lina (Diac)

HUSSER Berthe

JEAN Mlle

JEANJACQUET Cécile

KOCHER Frédéric

KUNTZ Emilie\*

LAESSER Edwin

LEONHERDT Lina

LUCIUS André

MAEHN Mina

MARTZLOFF Emilie

MARTZOLF Ida

MAULER Sophie

METZENTHIN Édouard

MONNIER Jean

MUETH Anne

MULLER Auguste (Diac)

NIESSBERGER Charles

PATRY

PONT Lucie

REYSZ Charles

SAAGER Eliane

SCHMITT Lina

SCHREIBER Eléonore

SCHWENDENER Annette

SILLÉ Elise

SILLÉ Marie

STOEHR Marthe

STROHL Madeleine

STROHL Marguerite

TEUTSCH Mina

TRAUTMANN Marguerite,  
née GEIST

UNSINGER Elisabeth

WEGMANN Louise

WEIRICH Jean

WILLM Charles

ZENTZ Georges

ZIMMERMANN Julie

ZOELCH Louise

ZUNDEL Annie

**Strbg Mury : pensionnat  
Mury à Strasbourg.**

SPOERNDLÉ Mlle\*

**Strbg ND : pensionnat des  
chanoinesses augustines de  
Notre-Dame à Strasbourg.**

SCHEER Marie Joséphine,  
Sœur Marguerite\*

**Strbg NDS : pensionnat des  
Sœurs de Notre-Dame de  
Sion à Strasbourg.**

AMANN Émile

BURDEAU Mme

DESPROIS Mlle

GAUDEL

HOLTZMANN

HOMMEL

JAGELSCA Mlle

JOLIVAL Mlle

KRAEMER Mlle\*

LA MOTTE (DE)

LASSÈRE Mlle

OSTHEIMER Joséphine

RIEDINGER Mlle

VINANT Mlle

WENGER Suzanne, Sœur  
Marie-Odile

**Strbg Sg : Institution Saigey  
à Strasbourg.**

ZWILLING\*

**Strbg Schm : pensionnat  
Schmutz à Strasbourg.**

KNAUT Mariette

**Strbg Sév : Collège Sévigné  
à Strasbourg.**

AVENG Mlle

BIETH, née STAUTNER\*

BLOCH Mlle

BRANDT Mlle

DUFET Marie, née  
WEHRLIN\*

ÉTARD

HELD Mlle

HERPIN Mlle

KLEIN Mlle

LAGAISSE Marcelle

MASSON Mlle

METZ Mlle

MOLLAT Guillaume

PATRY

PFISTER Mlle

ROTH

RUNBÄCK Hilma

SANCE Thérèse\*

SEILER Berthe

STAUTNER Mlle

WEHRLIN Jeanne

WEILL, Dr.

**Thc : pensionnat des Sœurs  
de la Doctrine Chrétienne à  
Thiaucourt.**

FRANÇOIS Marie Adéline,  
Sœur Denise

GUIOT Marie Joséphine  
Elisabeth, Sœur Thérésia\*

HUSSON Marie Eugénie,  
Sœur Placide

MARCHAL Marie, Sœur  
Saint-Victor\*

**Tl : cours secondaires de  
jeunes filles puis collège de  
jeunes filles de Toul.**

ANCELET Jeanne, née  
HUSTACHE

BARRUCAUD Mlle

BARTHELET Anaïs, épouse  
HARTMANN

BAUDRAUD Blanche

BLUM Marcelle

BOIZOT Hélène

BOUCHON Emilie

BOUCHON Magdeleine

BOUZON Jeanne

BREVET Léonie\*

CAGNARD Louise

CALOT Henri

CASTELLE Emilie, née  
ORTUS

COLIN ou COLLIN Mlle

COLIN Lucie

CORROY Mlle<sup>sq</sup>

CRETIN Madeleine

DEFONG Paul

DEHAYE Alice\*

DELAVIGNE Rose, épouse  
COUTISSON

DINVAUT Jeanne

DINVAUT Madeleine

DINVAUT Marguerite

DOMINÉ Suzanne

FOUGÈRE Honorine

FRANOUX Mlle

GENVOT Adrienne

GRANDJEAN Marie\*

GUILLARD Marie\*

HAUSLEIN Albert

HERGAT Mlle

HOUDIÉ Mlle

HUGUENIN

HUGUENIN Yvonne, épouse  
DIDELOT

LEROND Madeleine

LÉVY Hermine, épouse  
BATTEGAY

LIOTARD Mlle

LORMAN Mlle  
MAGNIEN Mlle  
MALOU Camille\*  
MANGIN Marie\*  
MARCHAL Léonie, épouse  
SANCHETTE  
MATHIEU Jeanne  
MAYER Andrée  
MEUNIER Mme  
PARISOT Lucie, née  
ROMAGNY  
PIERQUET Mlle  
PROVENT Yvonne, née  
ROULLIN  
ROLIN Marie  
ROUSSEL Suzanne  
SALZARD Berthe, épouse  
LEROY\*  
SEILER Berthe  
THIÉRY Mlle  
THOUVENIN Mlle  
VASSÉ Mlle  
VILMIN Suzanne

**TI DC : pensionnat de la  
Doctrine Chrétienne à Toul.**

ALBERT Estelle  
BERNARD Anne Marie  
Marguerite, Sœur Saint-  
François  
BOURNIQUE Barbe  
Eléonore, Sœur Sainte-Paule  
BOUVERET Joséphine, Sœur  
Félicité  
BRION Eugénie Mathilde  
CÉZARD, Sœur Stéphanie  
COUTELIER Honorine, Sœur  
Charlotte  
DERANTON Marie Catherine  
Alexandrine, Sœur Marie  
ELOY Marie Rosalie, Sœur  
Célerine

FRANÇOIS Marie, Sœur  
Mélanie  
GASPARD Marie Julie Elise,  
Sœur Saint-Ferdinand\*  
GEORGE Marie, Sœur  
Alexandre  
GODARD, Sœur Sainte-  
Marie\*  
HAMILIUS Marie Louise,  
Sœur Adrienne  
HUMBLLOT Marie Anne  
Françoise Adélaïde, Sœur  
Hilaire  
LARDIN Marie Joséphe Julia,  
Sœur Berthe  
LEDUC Marie Lucie Odile  
Isaline, Sœur Aurélia  
LOISELEUX Joséphine,  
Sœur Saint-Paul  
MAJÉRUS Marie, Sœur  
Hélène  
MALNORY Marie, Sœur  
Berthe  
MARLAND Adélaïde, Sœur  
Théophile  
MAUGRAS Marguerite,  
Sœur Gertrude  
MÉRAT Marguerite  
Elisabeth, Sœur Marie-de-  
Jésus\*  
PARCOLLET Anna Marie  
Joséphine, Sœur Anne Joseph  
RENAUX Emilienne, Sœur  
Sainte-Jeanne\*  
THIRION Jeanne Célestine,  
Sœur Saint-François

**TI Gé/Sch : pensionnat  
Génot puis Schaal à Toul.**

CHETWYND Maria  
GÉNOT Cornélie, épouse  
DENIS\*  
GÉNOT Marie  
HENRY Marie

SCHAAL Lucie, épouse  
BOUCHON\*  
SCHAAL Emilie

**TI Mis : pensionnat des  
Sœurs des écoles chrétiennes  
de la Miséricorde à Toul.**

ANDRÉ Augustine, Sœur  
Fulgence  
BEAUVAIS Lucie, née  
BRULÉ\*  
DECKER Augustine, née  
FORQUIGNON\*  
DELAROCHE Marie, Sœur  
Louis  
ENGELHARDT Auguste,  
Sœur Clara  
HASTEY Eugénie, Sœur  
Marie-du-Carmel\*  
HILLMANN Christine,  
Sœur ?  
KIRCHBERG Mathilde, Sœur  
Xaveria  
KOCK Pauline, Sœur ?  
LANGEVIN Louise, Sœur  
Apollonius  
LEBEZOT Adèle, Sœur  
Marie-Julie  
LEVOY Anaïse, Sœur Marie-  
Euthyme  
MESTER Anna, Sœur  
Bernardin  
NÉEL Maria, Sœur Marie-  
Jean-Baptiste\*  
PFINGSTHORN Marie, Sœur  
Juliana  
PISTEL Louise, Sœur  
Angèle-Marie\*  
POISSON Marie, Sœur Elise-  
de-la-Croix  
PORTIER DE VILLENEUVE  
Irma\*  
STRECKER Emilie, Sœur  
Aegidia

TERHARDT Maria, Sœur  
Ludgera  
ZEHRT Catharina, Sœur  
Conrada

**TI SEJ : pensionnat des  
sœurs du Saint-Enfant-Jésus  
à Toul.**

DUCKETT Mary Jane,  
Sœur ?

FERET Marie, Sœur ?

HERREWYN Aline, Sœur  
Marie-Aloysia\*

LAPRIMAUDAYE Annie,  
Sœur Mary Theophila

LIEBHOLD Cathi, Sœur ?

**Ver : cours secondaires de  
jeunes filles puis collège de  
jeunes filles de Verdun.**

ANDRÉANI Mlle

ANTOINE Simone

BAILS Renée

BARBÉ Andrée

BARON Marguerite

BARTHÉLÉMY Paule,  
épouse LAVOIR

BENÉZECH Gabrielle

BENOIT Madeleine

BIDAL Hélène\*

BIGARD Colette, épouse  
MILOU

BILLON Yvonne, épouse  
GRIMARD

BON Suzanne

BONNEAUD Suzanne,  
épouse CLASSEN

BORIE Mathilde, épouse  
LAURENS

BRÄUTIGAM Berthe, épouse  
GADIOT

BRET Marthe

BROUCHIER Marie-Thérèse

BRUN Anne, épouse  
GUIRAUDON

CANNIOT Madeleine

CASTELLE Emilie, née  
ORTUS\*

CHALARD Lucienne

CHÂTEAU Marcelle, épouse  
CASTAN

CHAVRIER Marcelle

CHEVET Andrée

CHÈVRE Renée, née  
BÉASSE

COLONNA Eugénie, née  
HOUZELLE

COLOTTE Paulette Charlotte,  
née MORTAS

CONTE Solange

COUPAT Raymonde

COUTEAUX Louise

COUTEAUX Marthe

CRETIN Madeleine

CROUZET Simone, née  
BREIL

DABADIE Denise

DAGAND Henriette

DAURELLE Mlle

DAVAL Marie

DESSALES Germaine

DETTWEILER Violette Alice

DOMINÉ Suzanne

DUFFAUT Marcelle

FABRE Madeleine, née  
MORFIN

FERRAND Réjane

FLEURY Jane Renée

FLUHR Marie Cécile, née  
COLOMBO

FONTÈS Charlotte, née  
MÉRIC

FOUQUET Paulette

GOSSE-GARDET Andrée

HERGAT Mlle

HERVIEUX Jeanne

HUTH Suzanne

IUNG Jeanne

JACOBI Magdeleine

JOANNIN Marie Antoinette

JOURNOT Jeanne

JUDE Mlle

JUILLAN Marguerite Anne  
Françoise née LAVAL

JULIEN Claire

LABARRE Geneviève\*

LAGRANGE Marguerite,  
épouse HIRSINGER

LECOMTE Mlle

LE GUÉLINEL Anne Marie

LEMAIRE Germaine, née  
PARRET\*

LEROND Madeleine

LESCOUL Henriette, née  
JACQUEMARD

LETAILLEUR Julia, épouse  
BOUR

LOURAU-DESSUS  
Madeleine, épouse  
LACOMBE

MACQUART Jeanne, née  
CALMEUR

MATTER Caroline

MAUCHAUSSÉ Marcelle

MAZIÈRES Yvonne

MOLINIÉ Cécile

MUSSIGMANN Germaine

PAGET Raymonde

PAJOT Charlotte

PAPI Mlle

PÉES Suzanne Berthe

PERNOT Jeanne

POULAIN Suzanne, née  
MONJOIN\*

PROTH Louise, épouse  
LEMAIRE

QUIRIN Marthe  
RIGAUD Jeanne  
ROUX Mlle  
SAMUEL Jeanne  
SCHWEITZER Alice  
STOLTZ Anna\*  
STOLTZ Marie  
SUATTON Hélène, épouse  
DEFEUILLEY  
SUPRIN Berthe  
THOMAS Suzanne, épouse  
HARSANY  
TRIOMPHE Marie Antoinette  
VACONNET Jeanne  
VARNIER Alice  
VILLAIN Mlle  
VILLARY Germaine, épouse  
FISCHER  
WARION Gysèle

**Ver DC : pensionnat de la  
Doctrine Chrétienne à  
Verdun.**

GUENSER Madeleine

**Ver {h} : pensionnat du  
Sacré-Cœur à Verdun.**

DOUDOUX Marie Louise,  
née MENOCHET  
DYCKHOFF Antoinette  
Marie\*  
JEANNESSON Renée, née  
METTAVANT  
QUÉMY Georgette  
THOMASSIN Marcelle



## L'enseignement secondaire des filles en Alsace-Lorraine et dans l'académie de Nancy de 1871 à 1940

### Résumé

L'enseignement secondaire des filles existait en France avant les cours Duruy (1867). Il se définissait par une réalité sociologique, celle d'institutions pour les filles de la bourgeoisie. En 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand ; la plus grande partie de la Lorraine resta française (académie de Nancy). En Alsace-Lorraine, l'enseignement secondaire des filles était donné dans les écoles supérieures de filles. Ces écoles étaient publiques ou privées. Le meilleur moyen de connaître leur fonctionnement est la rédaction de monographies. Dans l'académie de Nancy, seul l'enseignement public était qualifié de secondaire, mais on ne peut pas exclure les institutions privées. La démarche monographique est employée ici aussi. L'extension de l'étude jusqu'en 1940 permet d'observer l'uniformisation de l'enseignement secondaire. La seconde partie de la thèse traite des enseignants puis des élèves : on étudie les origines et la construction des identités.

### Mots clés

Alsace, Lorraine, enseignement secondaire féminin, école supérieure de filles (höhere Mädchenschule), pensionnat, enseignants, élèves filles

### Summary

Girls' secondary schooling existed in Alsace and in Lorraine before the Cours Duruy (1867). It was defined by a sociological reality, which was that of institutions for daughters of the bourgeoisie. In 1871, Alsace and a part of Lorraine were annexed by the German Empire; Lorraine's largest part was still French (Académie of Nancy). In Alsace-Lorraine, girls' secondary schooling was given in Higher Girls' Schools. Those schools were public or private. The best way to know how those institutions worked is to write monographs. In the Académie of Nancy, only public schools were called secondary schools. However we can't exclude private institutions. The monographic way is also used here. The extension of the study until 1940 allows observing the unification of secondary schooling. The second part of the thesis discusses the teachers and school girls: we study the origins and the construction of identities.

### Keywords

Alsace, Lorraine, girls' secondary schooling, Higher Girls' School (höhere Mädchenschule), boarding school, teachers, schoolgirls